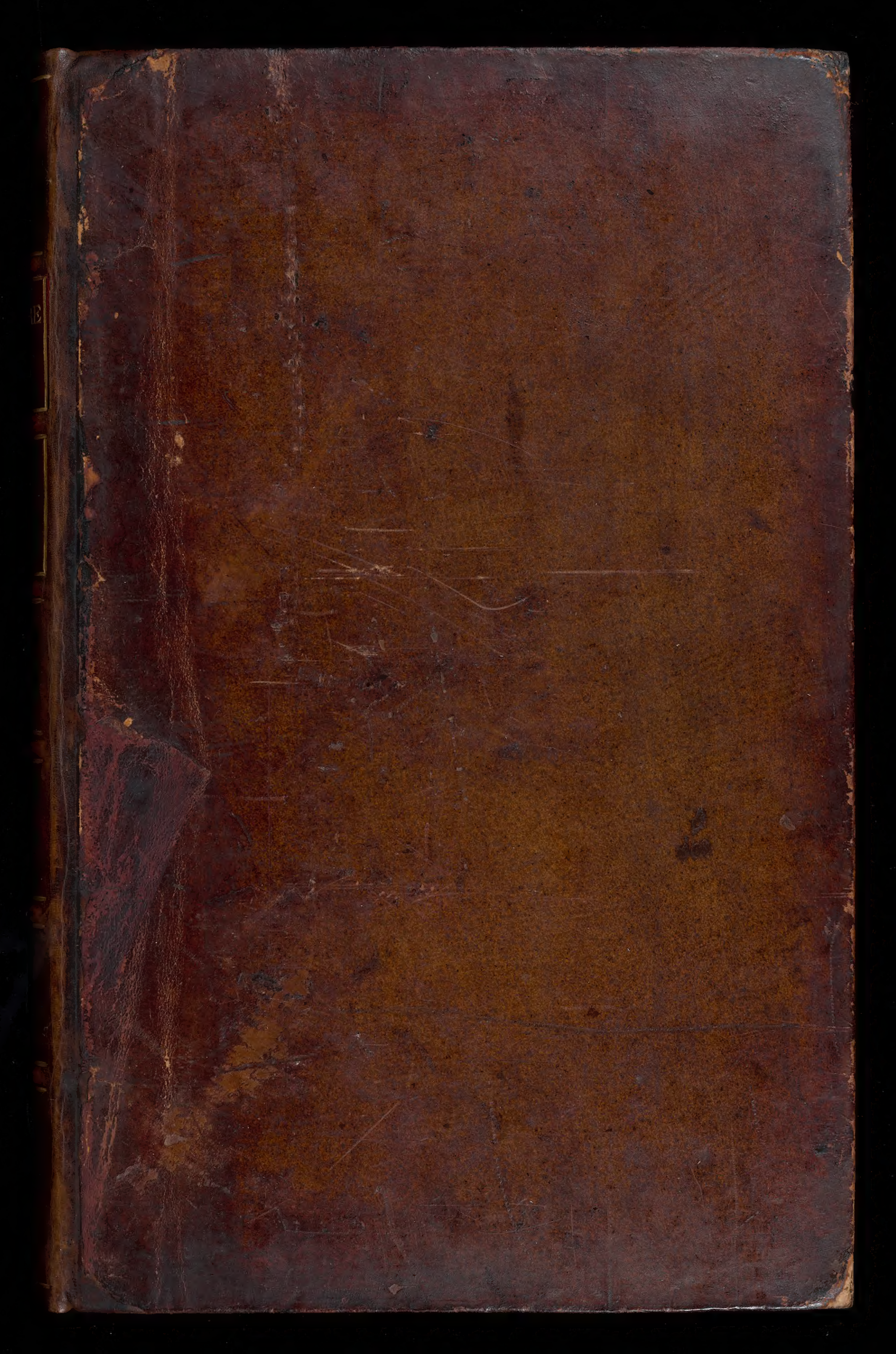



DIEU
POUR
NOUS

LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Héréfiarques & des Schismatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRE'S

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux considérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magistratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & solemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse; & autres Choses, & Actions remarquables.

AVEC

L'Histoire des Conciles Généraux & Particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

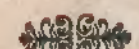
Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très considérablement.

TOME CINQUIEME. Lettres I—L.



A AMSTERDAM, Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORÉ & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.
A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.
A LA HAYE, Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NE'AULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.
A UTRECHT, Chez E. NE'AULME.
LIBRAIRES.

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.



I.

I.



. Cette Lettre étant ainsi écrite *i* & *I*, est la troisiéme voyelle & la neuviéme Lettre de l'Alphabet François: & ainsi écrite *j* & *J*, c'est une consonne qui a en François le son du G devant *e* ou *i*. De toutes les voyelles l'i est celle dont le son est le plus délié & le plus aigu. Platon disoit qu'elle servoit pour exprimer les choses subtiles. Etant allongée en majuscule, elle étoit d'une quantité longue. On l'exprimoit quelquefois par *ei*, comme *divei*, pour *divi*; *omneis*, pour *omnes*: ce qui n'avoit lieu que dans les noms au pluriel. Quand les Anciens l'employoient pour Lettre numérale, elle signifioit *cent*, suivant ce vers

I C compar erit, & centum significabit.

On ne s'en sert plus que pour marquer *un*. Dans les nombres de *quatre* & de *neuf*, la Lettre I étant mise devant les Lettres numérales V pris pour *cinq* & X pris pour *dix*, marque qu'il faut diminuer l'un & l'autre d'une unité. Ainsi IV signifie *quatre*, & IX signifie *neuf*. Diverses Nations, & sur-tout les Italiens & les Espagnols, prononcent de deux ou trois façons differentes l'I voyelle & consonne. Les Anciens changeoient quelquefois I en U, comme *Decumus* & *Maxumus*, pour *Decimus* & *Maximus*. Aulu-Gelle nous apprend encore que la Lettre E est quelquefois changée en I. * Aulu-Gelle, *l.* 10. *c.* 29. Cæsar Scalig. *de Causis Latinæ Linguæ*.

I A.

* IA, fille d'Atlas & sœur de Maja, mére de Mercure. Homére en fait mention dans son Odyssée, *l.* 4. [Ceci est aussi dans le Dictionnaire de Ch. Etienne, & l'on y cite le 14. de l'Odyssée. L'une & l'autre citation est fausse. Je ne trouve point ce nom d'Ia parmi ceux des filles d'Atlas. Il est parlé, dans d'Arnobe *l.* 5, d'une fille nommée Ia, qui fut changée en violette, parce qu'en Grec ἴα est une *violette*.]

JAASIA. *Voyez* JAHSEJA.

* JAAZANJA, JESONIAS ou JECONIAS, fils d'un Mahacathite, fut un de ceux qui ayant appris que le Roi de Babylone avoit établi Guédalja pour Gouverneur en Judée, l'allérent trouver & se mirent sous sa protection. * II ou IV *Rois*, *ch.* 25. *v.* 23.

* JAAZANJA, fils de Jérémie, de la Famille des Récabites, fut un de ceux que le Prophéte Jérémie prit par ordre du Seigneur, pour leur présenter du vin à boire, ce qu'ils ne voulurent point faire, parce que cela étoit contraire à leurs loix. * *Jérémie*, *ch.* 35. *v.* 1.

* JAAZANJA fils de Sçaphan, fut celui que le Prophéte Ezéchiel vit, avec plusieurs Israëlites, qui se souilloient de toutes sortes d'idolatries. * *Ezéchiel*, *ch.* 8. *v.* 11.

* JAAZANJA fils de Hazur, ce fut celui qu'Ezéchiel le Prophéte vit au milieu de vint-cinq hommes à la porte orientale de Jérusalem, & contre lesquels Dieu lui ordonna de prophétizer. * *Ezéchiel*, *ch.* 11. *v.* 1. & *suiv.*

* JAAZIA. *Voyez* JAHSEJA.

J A B.

JABADIU, Isle de l'Océan oriental, dont fait mention Ptolomée, *l.* 7. *c.* 2, est ainsi nommée pour signifier l'Isle de *Jaba*, le mot *Diu*, dans le Langage de la plupart des Orientaux, signifiant une Isle, d'où sont venus les noms des Maldives & autres semblables. Cette Isle est fort fertile en une espéce d'orge, & c'est ce qui a fait croire au savant Bochart que son véritable nom est Jabadiu, du mot Arabe *Jabad* ou *Aibad*, qui est une herbe ou une graine propre à engraisser les bêtes; mais qu'on a retranché un *B* du mot, pour en rendre la prononciation moins rude. Baudrand avoue quil ne sait pas bien où est cette Isle; & Sanson la prend pour le Japon.

JABAHANITES. *Voyez* JABAHARITES.

JABAHARITES, Secte de Mahométans qui disent que la science de Dieu ne s'étend pas à connoître toutes choses, & qu'elle se perfectionne par l'expérience. Ils assurent aussi que Dieu gouverne le Monde, selon la rencontre des divers événemens, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité une connoissance parfaite de toutes les particularitez qui doivent arriver. *Voyez* GIABARES. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

JABAL. *Voyez* JABEL.

JABBOK, assez grand Torrent près duquel le Patriarche Jacob combattit avec un Ange, qui lui étoit apparu en forme humaine, à son retour de la Terre de Canaan. Il est au septentrion de la Tribu de Gad, descend des montagnes de Galaad ou d'Arabie, & aprés avoir passé par la ville de Rabba, & coulé le long du païs des Ammonites, va se jetter dans le Jourdain du côté de l'orient. * *Genése*, *ch.* 32. *v.* 22. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

JABEL D'ADA, de la famille de Caïn, fut le Pére des Pasteurs qui habitoient à la campagne sous des tentes. Par ce mot de Pére il faut entendre Auteur ou Instituteur. Il n'est pas néanmoins le premier qui ait eu des troupeaux, puisqu'Abel en avoit avant lui; mais Jabel inventa la maniére ancienne de paître les troupeaux, en les conduisant de contrée en contrée sous la conduite de Pasteurs, qui n'avoient point de demeures fixes, ni d'autres habitations que des tentes, comme depuis les Scythes, les Nomades, & les Arabes Scenites. * *Genése*, *ch.* 4. *v.* 20. Dom Calmet, *Comment. Litter. sur la Genése.*

* JABE'S pére de Sçallum, qui tua Zacharie Roi d'Israel. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. *v.* 10.

JABE'S. *Voyez* JAHBETS.

JABE'S DE GALAAD, ville de Judée, dans le païs de Galaad, dont on passa les Habitans au fil de l'épée, pour n'avoir pas voulu donner secours aux autres Tribus pour venger l'outrage commis par les Benjamites. On conserva pourtant quatre cens jeunes filles, qui furent mariées à ceux qui restoient de la Tribu de Benjamin. Naas ou Nahas, Roi des Ammonites, après avoir ravagé le païs de Galaad, pressoit extrêmement Jabès, l'an du Monde 2940, & 1095 avant Jésus-Christ, & ne vouloit point faire d'autre quartier aux Habitans, qui demandoient à se rendre, que de les laisser sortir en leur arrachant l'œil droit. Saül défit les Ammonites, & délivra la ville. Eusébe dit que Jabès étoit de son tems un bourg encore tres considérable, & qu'il étoit à six milles de Pella, tirant vers Gérasa. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3. *Juges*, *ch.* 21. I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 11.

JABI. *Voyez* JABY.

JABIN, Roi d'Asor, qui attaqua Josué, & fut défait. * *Josué*, *ch.* 11. *v.* 1. & *suiv.*

JABIN, Roi des Cananéens, tint durant 20 ans les Israëlites en servitude. Elle finit l'an du Monde 2750, & 1285 avant Jésus-Christ, par le ministére de Barach, qui défit l'Armée de ce Roi, conduite par Sisara. L'Ecriture remarque que Jabin avoit neuf cens chariots de guerre. * *Josué ch.* 11. Juges, *ch.* 4 & 5. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 22. 2721. *n.* 1.

JABLONOWSKI, famille de Comtes, descend des anciens Comtes de Zaremba.

JABLONOWSKI (Stanislas) Grand-Général de la Couronne & Châtelain de Cracovie, mourut en 1702, laissant deux fils & une fille. Le cadet étoit en 1703, Enseigne de la Couronne; mais l'aîné commandoit les troupes Saxonnes lorsqu'en 1697, le Roi Auguste entra en Pologne. Dans la suite il fut Vaivode de Russie, & en 1713, il fut mené prisonnier en Saxe dans le château de Konigstein, pour avoir conspiré contre le Roi. En 1717, il fut relâché. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski *Orb. Polit.* Hamb: *Remarques.*

JABLONSKI, famille noble de Pologne & de Bohéme, de laquelle est issu N. de Jablonski qui en 1685, étant Lieutenant-Général de l'Armée Polonoise, signala sa valeur contre les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski *Orb. Polit.* Hagecius, *Bohem. Chron.* Balbini *Epitome Bohem. Tab. Stemm.*

* JABLONSKI (Théodore) Conseiller de Cour du Roi de Prusse & Sécretaire de la Société Royale des Sciences. C'étoit un homme de mérite. Il joignoit à une grande probité beaucoup de douceur, de civilité, d'inclination à obliger tous ceux qui avoient besoin de lui, & par dessus tout cela, une grande piété. Il aimoit les Sciences & leur faisoit honneur, sans avoir l'ambition de la plupart des Savans. De là vient

vient qu'il n'avoit pas mis son nom à la tête de la plupart de ses Ouvrages. Voici les principaux dont le Public lui est redevable, *Dictionnaire François-Allemand, & Allemand-François;* 1711. *Cours de Morale*, en Allemand, 1713; *Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences*, 1721; *Traduction Allemande* de l'Ouvrage de Tacite *sur les Mœurs des Germains*, avec des Remarques, 1724. * *Biblioth. Germanique, tome* 22. *p.* 216 & 217.

JABLUNKA, bourg sans murailles; mais défendu par un fort bon château. Il est dans la Principauté de Teschen en Silésie, sur la riviére d'Elsa, à quatre lieues au dessus de Teschen, & entre de fort grandes montagnes. * Maty, *Dict. Géogr.*

JABNE' ou JAMNIA. *Voyez* JAMNIA.

JABNE' ou JABNIA, ville & port de mer appartenant aux Philistins. Ozias Roi de Juda la prit & la fit démanteler. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 6.

JABNE'EL ou JEBNAEL, ville de la Tribu de Nephtali. * *Josué, ch.* 19. *v.* 33.

JABNE'EL ou JEBNAEL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 11.

JABNIA. *Voyez* JABNE'.

JABOC ou JABOK. *Voyez* JABBOK.

JABOE', Royaume d'Afrique, situé du même côté que celui d'Odobo, c'est à dire au couchant du Royaume de Benin. Il est peu considérable. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JABOLENUS, (Priscus) Jurisconsulte, qui florissoit sous Antonin *le Pieux*. Il avoit laissé quatorze Livres d'Epitres, & un Abbrégé sur les Livres de Labéon. Il avoit aussi renfermé dans quinze Livres les Dogmes de Cassius. Pline, *Epist. l.* 6. *Epist.* 15. dit qu'il étoit fort ami de Pescennius Paulus Chevalier. * Guidon Pancirolle, *in Jurisconf.* 1. 32. Bertrandus, *p.* 74.

* JABY, petit Royaume d'Afrique en Guinée, sur la côte méridionale, dans cette partie de la Guinée que l'on appelle Côte d'or. Il commence derriére le Fort de S. George de la Mine.

JAC.

JACA ou JACCA, ville d'Espagne. Elle est dans l'Arragon, sur la riviére de même nom, entre les montagnes de Jaca, qui font une partie des Pyrénées. Cette ville est défendue par une citadelle assez forte, & elle a un Evêché suffragant de Saragosse, dont elle est éloignée environ de seize ou dix-huit lieues. Son terroir est abondant en grains, en fruits, en troupeaux & en gibier. * Maty, *Dict. Géogr.*

JACAN, JAACAN & JAHACAN. *Voyez* BENE-JAACAN.

JACATRA, ville des Indes Orientales dans l'Isle de Java, laquelle ayant été prise par les Hollandois, a eu le nom de Batavia. *Cherchez* BATAVIA.

JACAYA, Prince Turc, fils de *Mahomet* III, ou selon d'autres, Imposteur, joua longtems un faux personnage dans le monde. Voici de quelle maniére on raconte son Histoire. Mahomet III, Empereur des Turcs, qui mourut en 1603, eut trois fils de différentes Sultanes, savoir, *Mustapha*, qu'il fit étrangler; *Jacaya*; & *Achmet*, qui succéda à la Couronne. *Lapara*, mére de Jacaya, étoit Chrétienne de naissance, & prévoyant que son fils seroit une victime d'Etat, pour assurer la Couronne à son frére aîné Mustapha, qui vivoit encore, elle demanda la permission au Sultan d'aller à Magnésie pour changer d'air, & pour éviter une maladie qu'elle craignoit. Lorsqu'elle y fut arrivée avec son fils, elle fit courir le bruit que Jacaya étoit mort de la petite vérole, & fit enterrer avec cérémonie un autre enfant en sa place. Elle confia son fils à un Eunuque, qui le mena en Macédoine sous l'habit d'un Religieux Grec, & découvrit sa qualité à l'Archevêque de Thessalonique, qui l'éleva jusqu'à l'âge de dix-sept ans, & le batisa ensuite. L'envie que ce jeune Prince eut de savoir ce que la fortune avoit résolu de faire de lui, le porta à se déguiser en Dervis, ou Religieux Turc. Sous cet habit il sortit de Thessalonique, & visita secrettement les principales villes de Gréce. Etant arrivé à Scopea, il apprit la mort de son pére, & fut en même tems que son frére aîné Mustapha n'étoit plus au monde. Se voyant légitime héritier de la Couronne, il espéra de monter sur le thrône, & passa en Asie, où il savoit que quelques Bassas s'étoient révoltez contre le nouvel Empereur. Il se fit reconnoître à eux pour le fils de Mahomet, & marcha à la tête de leurs troupes, contre le Lieutenant d'Achmet, auquel il donna bataille; mais il y fut blessé, & fut contraint de se retirer en Gréce. Après avoir pratiqué le Bassa Druis, très puissant à la Porte, & ami secret des Bassas d'Asie, il alla à Constantinople deguisé en Religieux Persan. La ligue commençoit à se former contre Achmet, lorsque ce Bassa mourut: de sorte que le Prince Jacaya fut obligé de se sauver de Constantinople, se joignant au train d'un Ambassadeur Polonois qu'il suivit jusqu'à Cracovie. Après avoir été quelque tems au service de ce Seigneur Polonois, il se fit connoître à un Envoyé de Toscane, qui le conduisit au Roi. Sa Majesté examina les preuves qu'il rapportoit de sa qualité, qui étoient les déclarations de la Sultane sa mére, de l'Eunuque, & de l'Evêque de Thessalonique, avec quelques Lettres des Bassas d'Asie. Il arriva aussi en ce tems un Chiaoux d'Achmet à la Cour de Pologne, qui avoit été envoyé aux Bassas d'Asie, lorsque Jacaya étoit avec eux, & qui reconnut ce Prince. Ce Chiaoux demanda au Roi qu'il le livrât à son Maître Achmet, ce que sa Majesté refusa. Le Prince ne croyant pas qu'il y eût assez de sureté pour lui dans ce païs, parce que le Chiaoux pratiquoit des Tartares pour l'assassiner, se retira promptement à Vienne en Autriche, vers l'Empereur Matthias, qui le reçut favorablement; mais Jacaya, qui aspiroit à la couronne de son pére, ne voyant pas que l'Empereur fût disposé à lui prêter des troupes, alla chercher du secours auprès du Grand-Duc de Toscane, qui lui témoigna beaucoup de bonté & lui assigna de grandes pensions. Cependant le Grand-Duc fit inutilement tous ses efforts pour persuader au Roi d'Espagne, & aux autres Princes Chrétiens, de se servir d'une si favorable conjoncture, pour déthrôner Achmet, & pour renverser l'Empire des Turcs. Le Prince Jacaya vint ensuite en France avec Charles de Gonzague, Duc de Nevers, depuis Duc de Mantoue; mais s'étant brouillé avec lui, il se vit exposé à plusieurs insultes; & on ne sait si ce Seigneur ne lui fit point dresser des embûches. Il est constant qu'il disparut, & qu'on n'a jamais pu découvrir ce qu'il étoit devenu. Quelques-uns ont cru qu'il s'étoit allé jetter dans une Chartreuse; mais si les Chartreux l'avoient caché pendant sa vie, ils en auroient parlé après sa mort pour servir d'exemple à la postérité, ou comme d'un sujet de gloire pour leur Ordre. * De Rocoles, *les Imposteurs insignes.*

JACAZA. *Voyez* JAHATS.

JACCA. *Voyez* JACA.

JACCETIUS ou DIACETIUS, (François Catanée) né à Florence le 16 de Novembre 1466, fut Disciple de Marsile Ficin, & étudia sous lui la Philosophie de Platon, dans laquelle il se rendit fort habile: il fut aussi bon Orateur. Il succéda à son Maître dans l'emploi de Professeur en Philosophie; publia plusieurs Livres, la plupart de Philosophie, qui ont été imprimez à Bâle en 1563; mourut à Florence l'an 1522; & fut enterré dans l'Eglise de sainte Croix au tombeau de ses Ancêtres. Jaccetius laissa treize fils: l'un d'eux, Poëte, périt à Florence, où s'étant trouvé engagé dans la conspiration contre le Cardinal Julien de Médicis, il eut la tête tranchée. On peut croire aussi que Frére Ange de Cataneis Diacetius, Jacobin, qui fut fait Evêque de Fiésoli en 1566, & qui mourut le cinquiéme de Mai 1574, âgé de 81 ans, étoit encore un de ses treize fils. Il y a un autre François Catanée Diacétius, qui fut aussi Evêque de Fiésoli, & qui succéda à celui dont nous venons de parler, qui assista au Concile de Trente, & qui écrivit quelques Traitez, entre autres un de l'Autorité du Pape. Ce dernier mourut le quatriéme de Novembre 1595. Il étoit apparemment de la famille. Du tems de Catherine de Médicis, un Louis de Dijacéti, Florentin, qui avoit gagné beaucoup de biens en France, étoit Seigneur de Château-villain en Champagne, & fit rendre cette place au Roi en 1589. Il avoit épousé une Démoiselle d'Atri, l'une des filles d'honneur de Catherine de Médicis. * Oraison funébre, par Bénédetto Varchi. *Sa Vie écrite par* Euphrosynus Lapinus. Michaël Poccciantius, *de Script. Florent.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. tome* 2. Ughel, *Italia Sacra.* Pierius Valerianus, *de Infelicit. Litterator.* Mézeray, *Hist. de France, tome* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

JACCH ou JACCHÆUS, (Gilbert) Médecin natif d'Empoli, Professeur en l'Université de Leyden, vivoit en 1630, & a composé divers Traitez de Philosophie, & de Médecine, &c. * Meursius, *Athen. Batavæ.* Imperialis, *in Mus. Hist. &c.*

JACCHINUS, Médecin Galénique, d'Empoli, ville de Toscane. Il publia un Commentaire sur le neuviéme Livre de Rhasis l'an 1579. * George Matthieu Konig. *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACCHUS, l'un des noms donnez à Bacchus, du mot Syriaque *Janko* ou *Jacco*, qui est le même que *puer lactens*, un enfant qui tette; & c'est comme on répresentoit souvent Bacchus. Quelques-uns tirent ce mot du Grec ἰακχεῖν, qui signifie *faire du bruit en criant, hurler*; ce que faisoient les Bacchantes dans les Orgies, ou les fêtes de Bacchus. * *Antiq. Grég. & Rom.*

JACELIN. *Voyez* l'Art. de S. ANTOINE Ordre Religieux.

JACHANAN, ville. *Voyez* JOKNEHAM.

JACHAN. *Voyez* JAHCAN.

JACHEN, fameux Médecin d'Egypte, qui vivoit sous le régne de Psammis, c'est à dire, vers l'an du Monde 3435, & 600 avant Jésus-Christ, s'acquit une grande réputation dans sa profession, en se servant de charmes & de secrets magiques, pour remédier aux maladies. On dit qu'il fit ainsi cesser la peste qui ravageoit l'Egypte. Les Egyptiens en reconnoissance de si grands bienfaits, lui dédiérent un Temple, où ils avoient recours à lui dans les maladies publiques, & où ils lui faisoient des sacrifices. Ils emportoient aussi du feu de dessus son autel, & en allumoient des buchers dans la ville, pour purger les lieux du mauvais air qui les infectoit. * Suidas.

JACHIADES, ou *Rabbi Joseph Ben Joseph Jachia*, fameux Rabin du XVI siécle, nâquit à Lisbonne & mourut à l'âge de 45 ans, l'an du Monde 5299, qui répond à l'an 1539 de Jésus-Christ. Il enseignoit dans la Synagogue d'Imola, & on prétend qu'il a abrégé ses jours par son trop grand attachement à l'étude. Il a écrit, *Derech Chajim*, dans lequel il explique divers passages allégoriques de la Gémare; une Explication des commandemens de la Loi; *Torat Or*, dans lequel il traite du Paradis & de l'Enfer; divers Commentaires, comme sur les 5 *Megillot*, sur les Hagiographes &c.; une Paraphrase sur le Prophéte Daniel, dans laquelle il fait espérer aux Juifs une délivrance prochaine. Constantin l'Empereur traduisit cet Ouvrage en Latin, y fit un grand nombre de remarques, réfuta les fausses gloses du Juif, & publia le tout à Amsterdam en 1633. Il y a eu un autre *Joseph Jachiades* dans le XIII sié-

XIII ſiécle, qui étoit à la tête des Juifs de Caſtille: ſon érudition conſiſtoit à ſavoir faire des vers en Hébreu & à entendre la Gémare. Il a fait un Commentaire ſur les *Pirke* ou déciſions du Talmud, qui fut brulé par ordre de Vincent Ferrier. Il doit avoir vécu plus de 90 ans. * Scalſchelet, *Hakkab.* L'Empereur, *Præf. in Paraph.* Wolfii *Bibl. Rab. Diction. Allem. de Bâle.*

* JACHIN, quatriéme fils de Simeon l'un des douze Patriarches. Il deſcendit en Egypte avec ſon Pére & Jacob ſon Ayeul; & fut chef d'une Famille, qui fut nommée de ſon nom la *Famille des Jakinites.* * *Genéſe, ch.* 46. *v.* 10. *Nombres, ch.* 26. *v.* 12.

* JACHIN, ou JAKIN, étoit la vint-uniéme des vint-quatre Familles Sacerdotales des Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 17.

JACI, GIACI ou ACI. *Voyez* ACIS, ville & riviére.

JACKSON, (Thomas) naquit à Witton dans le Duché de Durham en 1579, d'une famille diſtinguée. Il reçut ſes degrez de Docteur à Oxford en 1622, & peu après il fut fait Vicaire de l'Egliſe de ſaint Nicolas dans la Province de Newcaſtle ſur la Tine, d'où il fut tiré pour être Préſident du Collége du Corps de Chriſt. Il fut enſuite Chapelain ordinaire du Roi d'Angleterre, Prébendaire de Wincheſter, & Doyen de Peterborough. Il entendoit bien les Langues & la Littérature. Ses Ecrits ayant été publiez en différens tems, furent ramaſſez & imprimez enſemble en 1673, en trois volumes *in folio.* * *Voyez les Mémoires de* David Lloyd. *Athenæ Oxonienſes. Sa Vie miſe au devant de ſes Ouvrages.*

JACLA. *Voyez* JALA.

JACO, JACUM, anciennement Iolcos, étoit autrefois une petite ville de la Theſſalie en Gréce. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village, ſitué ſur le Golfe de Vollo, près de Démétriade. * Maty, *Dict. Géogr.*

JACOB, fils d'Iſaac & de Rébecca, dont le nom ſignifie *tenant le talon de la main*, ou comme on l'interpréte ordinairement, *celui qui ſupplante*, vint au monde avec ſon frére Eſaü l'an du Monde 2199, & avant Jéſus-Chriſt 1836. L'Ecriture nous marque qu'il étoit d'un naturel doux, & attaché aux affaires domeſtiques, & que ſa mére avoit plus d'inclination pour lui que pour Eſaü. Dans la ſuite il acheta le droit d'aîneſſe d'Eſaü pour un potage de légumes ou de lentilles. Ce droit conſiſtoit en ces quatre prérogatives. 1. Le premier-né avoit une eſpéce d'autorité & de ſupériorité ſur tous ſes fréres, *Dominum tuum illum conſtitui.* 2. Le premier-né avoit double portion dans la ſucceſſion. 3. L'aîné avoit droit à une bénédiction particuliére, à laquelle les Anciens attachoient une vertu conſidérable. 4. Enfin avant que Moïſe eût établi des Prêtres, le Sacerdoce étoit attaché (diſent la plupart des Commentateurs) à la perſonne des aînez. C'eſt pour cette raiſon que S. Paul dans l'Epitre aux Hébreux appelle Eſaü profane, parce qu'il avoit vendu ſon droit d'aîneſſe. Quelque tems après, Jacob par le conſeil de ſa mére Rébecca, feignit d'être Eſaü, & ſe couvrit les mains de peaux, afin de lui reſſembler, parce qu'il étoit velu: en cet état il s'approcha d'Iſaac, malade & aveugle, & déroba ainſi la bénédiction de ſon pére, qui transféra en ſa perſonne tous les avantages qui appartenoient à l'aîné. Jacob craignant la colére de ſon frére, alla viſiter ſon oncle Laban, qui demeuroit en Méſopotamie, l'an 2276 du Monde, & 1759 avant Jéſus-Chriſt. Pendant ce voyage, étant fatigué du chemin, il réſolut de ſe repoſer pendant la nuit; il prit des pierres, dont il ſe fit un chevet, & s'endormit. Pendant ſon ſommeil il eut la viſion d'une échelle, dont le pié étoit appuyé ſur la Terre, & le haut touchoit au Ciel, & des Anges qui montoient & deſcendoient par cette échelle, au haut de laquelle le Seigneur lui apparut, & lui prédit ce qui lui devoit arriver. Jacob étant éveillé verſa de l'huile ſur la pierre qui lui avoit ſervi de chevet, l'érigea comme un monument qui devoit déſigner le lieu où il avoit eu cette viſion miraculeuſe, & promit de donner au Seigneur la dixme de tous ſes biens. Jacob continua enſuite ſon voyage, & arriva dans la terre de Haran, dans l'endroit où les Habitans abbreuvoient leurs troupeaux. Rachel fille de Laban, y étant venue, Jacob l'embraſſa, & lui ayant appris qui il étoit, elle courut en avertir ſon pére, qui accourut au devant de Jacob, & l'emmena chez lui, où il demeura, & le ſervit pendant ſept ans, au bout deſquels Laban lui avoit promis de lui donner en mariage ſa fille Rachel, qui étoit la cadette de Lia, mais qui la ſurpaſſoit en beauté. Mais quand ce tems fut écoulé, Laban lui donna Lia ou Léa au lieu de Rachel, ſous prétexte que Rachel étant la cadette de Lia, ce n'étoit point l'uſage du païs de marier les plus jeunes avant les aînées. Comme Jacob aimoit paſſionnément Rachel, il s'engagea à ſept autres années de ſervices pour l'obtenir. Il l'épouſa; mais Dieu ne favoriſant pas ſes inclinations, permit que Lia fût féconde, & ſa ſœur ſtérile. La premiére lui donna Ruben, Siméon, Lévi & Juda. Rachel portant envie à ſa ſœur, perſuada Jacob d'avoir commerce avec ſa ſervante Bala ou Bilha, qui accoucha de Dan & de Nephtali; & Lia lui donna ſa ſervante Zelpha ou Zilpa, dont il eut Gad & Aſer; mais quelque tems après Lia redevint féconde, & augmenta ſa famille d'Iſſachar, de Zabulon, & d'une fille nommée Dina; & Rachel après une longue ſtérilité, accoucha de Joſeph, l'an du Monde 2289, & avant Jéſus-Chriſt 1746. Vint ans s'étant écoulez depuis l'arrivée de Jacob chez Laban, Jacob ſongea enfin à établir ſa famille, & convint avec Laban que toutes les brebis tachetées qui naîtroient dans la ſuite ſeroient pour lui. Jacob devint ſi puiſſant en peu de tems, qu'il cauſa de la jalouſie aux enfans de Laban, qui s'indiſpoſa auſſi contre Jacob. Ce Patriarche s'en étant apperçu, prit le parti de revenir dans la terre de Canaan auprès d'Iſaac ſon pére. Il partit ſans avertir Laban, qui en fut informé au bout de trois jours, accourut avec ſes enfans, atteignit Jacob à la montagne de Galaad, & fit alliance avec lui. Jacob continua ſon chemin vers la terre de Canaan. En y entrant il eut une viſion d'Anges, qui l'obligea d'appeller cet endroit-là *le Camp de Dieu.* Quelques jours après il lutta avec un de ces Eſprits angéliques durant toute une nuit. Le matin étant venu, Jacob l'obligea de le bénir. Ce fut alors qu'il reçut le nom d'Iſraël qui ſignifie *luttant avec Dieu, fort contre Dieu*, ou *Dieu.* Enſuite il rencontra ſon frére Eſaü, & ſe ſépara d'avec lui en parfaite intelligence. Jacob vint s'établir proche de Salem, ville des Sichémites, d'où le Seigneur lui ordonna d'aller à Béthel, & changea ſon nom de Jacob en celui d'Iſraël. Quelque tems après Rachel mourut en travail, accouchant d'un fils nommé Benjamin. Jacob en reſſentit une extrême douleur, qui fut augmentée par la perte de Joſeph qu'il crut mort, & que ſes fréres par jalouſie avoient vendu à des Marchands Madianites qui alloient en Egypte. Depuis il ſut que Joſeph étoit élevé à la dignité de Premier Miniſtre dans ce Royaume. Il le vint trouver l'an 2329 du Monde, 1706 avant Jéſus-Chriſt, en la 130 année de ſon âge; & témoigna qu'il mouroit content, après avoir eu la conſolation de le voir. Il y vécut dix-ſept ans, & ſentant approcher la fin de ſes jours, il fit promettre à Joſeph qu'il porteroit ſon corps dans le ſépulchre de ſes péres; puis il adopta Manaſſé & Ephraïm, fils du même Joſeph. Il donna auſſi à ſes enfans une bénédiction particuliére, leur prédit ce qui leur arriveroit, & rendit l'eſprit âgé de 147 ans, l'an 2345 du Monde, & 1690 avant Jéſus-Chriſt. Joſeph le fit embaumer, & toute l'Egypte le pleura pendant ſoixante & dix jours, au bout deſquels Joſeph, accompagné des principaux Seigneurs d'Egypte, de ſes fréres, & d'une très grande multitude de perſonnes, porta ſon corps dans la terre de Canaan, & l'enſevelit dans la caverne qu'Abraham avoit achetée d'Héphron Hethéen. Quelques Interprétes, au ſujet des diverſes femmes de Jacob, ont demandé s'il devoit être accuſé d'incontinence; mais outre que la polygamie étoit permiſe de ſon tems, il ne cherchoit que la multitude des enfans. Ce qui a fait dire à ſaint Auguſtin dans le Livre du lien du mariage, que ce ſaint homme & les autres Patriarches étoient plus chaſtes avec pluſieurs femmes, que beaucoup de Chrétiens ne le ſont avec une ſeule. Jacob étoit inſtruit dans les Sciences, ſelon les Rabbins, & poſſédoit ſur-tout l'Aſtrologie, qu'il apprit à ſes enfans. * *Genéſe, ch.* 25. *juſques au* 50. *Le livre de la Sapience* ou *de la Sageſſe, ch.* 10. *Malachie.* 1. *Eccleſiaſtique*, 44. Saint Paul, *aux Rom. ch.* 9. Joſephe, *Antiquitez Judaïques.* Saint-Epiphane, *de Vitis Prophet.* Euſébe, *en ſa Chron.* Sulpice Sévére, *Hiſt. Sacr.* Torniel; Salian; & Sponde, *Annales Sacri Veteris Teſtamenti.*

JACOB, fils de Mathan, eſt un de ceux que ſaint Matthieu rapporte dans la Généalogie du Fils de Dieu, ſelon la chair. Nous marquons ailleurs pour quelle raiſon le même Evangéliſte le fait pére de ſaint Joſeph, puiſque ſaint Luc le nomme Héli. * Saint Matthieu, *ch.* 1. Saint Luc, *ch.* 3. Torniel, *A. M.* 3962. *n.* 2.

JACOB BARDEUS ou BARDAÏ. *Voyez* JACOBITES.

JACOB-BEN-NEPHTALI, fameux Rabbin dans le cinquiéme ſiécle, étoit un des principaux Maſſorétes. Dans une Aſſemblée, que les Juifs firent à Tibériade en Paleſtine, l'an 476, ſous le pontificat du Pape Simplicius, Jacob-Ben-Nephtali & Ben-Aſer inventérent les Points Hébreux pour ſervir de voyelles, & les accens pour faciliter la lecture. Ce ſentiment eſt celui de Génébrard, & de pluſieurs Savans, quoique d'autres ne l'approuvent pas. * Génébrard, *in Simplic. & in Notit. Chron. Sac. V.* Serrarius, *l. de Rabbin.*

JACOB-BEN-IBRAHIM. *Voyez* ABOU-JOSEPH.

JACOB, fils de Leits, premier Fondateur de la Dynaſtie des Soffarides ou Suffarides, ainſi nommée parce que ſon pére étoit *Soffar*, c'eſt à dire, Ouvrier en cuivre, ou Chaudronnier. Le fils ennuyé du métier de ſon pére, prit les armes, & ſe fit Bandoulier. Etant entré dans le Palais de Darham, Prince de la Province de Ségeſtan, il avoit déja pris du butin, lorſqu'il ramaſſa une pierre, qui le fit broncher, & comme il n'y voyoit goute, il la porta à la bouche, croyant que c'étoit une pierre précieuſe. Mais s'étant apperçu que c'étoit du ſel, qui chez les Orientaux eſt le ſymbole de l'hoſpitalité, ſon ſcrupule lui fit abandonner ſon butin.

Le Prince informé de la choſe, conçut de l'eſtime pour lui, & ce fut là le premier degré de ſon élévation. Comme tout réuſſiſſoit entre ſes mains, il fut élevé par degrez aux premiers honneurs de la milice; & quand le Prince mourut, il ſe trouva Commandant en chef de toutes les troupes du Ségeſtan, qui ſe déclarant pour lui, le rendirent maître abſolu du païs, au préjudice des fils de ſon Maître. Il attaqua enſuite ſes voiſins, prit pluſieurs villes ſur eux, & ſe trouva l'an de l'Hégire 255, de Jéſus-Chriſt 868, en état d'entrer dans la Perſe, qu'il conquit preſque toute entiére.

Deux ans après il prit le reſte du Khoraſſan, & Balkhe, qui en étoit la Capitale, & paſſa de là dans le Thabareſtan, qui fit peu de réſiſtance. Il finit cette guerre par une victoire qu'il remporta l'an 259 ſur Mohammed, qui régnoit ſur toutes les Provinces qu'il venoit de ſubjuguer, & l'ayant fait priſonnier, il finit la Dynaſtie des Thahérites, & commença celle des Soffarides, ſucceſſeurs de Jacob. Etant entré dans l'Iraque Babylonienne, dans le deſſein d'aſſiéger le Calife Mohammed dans Bagdet, celui-ci envoya contre lui ſon frére, grand Capitaine, qui contraignit Jacob de ſe retirer avec perte d'une grande partie de ſes troupes.

Cinq ans après ayant refait ſon Armée, il marcha une ſecon-

de fois vers Bagdet; mais il mourut en chemin d'une colique, après avoir régné onze ans, depuis sa premiére entrée dans la Perse. Il laissa ses Etats à son frére nommé *Amrou*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, chef des Pâtoureaux ou Pastoureaux, étoit Hongrois de nation, & dès sa jeunesse entra dans l'Ordre de Cîteaux, qu'il quitta pour embrasser la Loi de Mahomet. D'autres disent qu'il n'embrassa pas le Mahométisme, mais qu'il promit au Sultan d'Egypte de dépeupler la France. Il parloit fort bien François, Allemand, & Latin, & avoit une industrie surprenante pour en faire accroire à la populace. Avec un air de Prophéte, il prêcha une Croisade de village en village, pour délivrer, disoit-il, la Terre Sainte d'entre les mains des Infidéles, & pour venger le Roi saint Louïs; mais il assura qu'il n'y falloit employer que de pauvres gens, afin qu'on vît le pouvoir de Dieu à confondre les Puissances du monde, par ce qu'il y a de plus foible. Il se vantoit de plusieurs visions, où la Vierge & les Anges lui avoient parlé, & il en fit peindre des répréséntations sur les banniéres que sa troupe portoit; on voyoit sur la sienne un agneau qui tenoit une croix. Se voyant suivi d'un grand nombre de bergers & de laboureurs, il les divisa par Compagnies & par Régimens, dont il donna la conduite à plusieurs Commandans, appellés Maîtres; & il se fit nommer Maître de Hongrie. Ils étoient déja au nombre de trente mille, lorsqu'ils entrérent à Amiens en Picardie l'an 1251. Jacob vint ensuite à Paris, où il eut l'insolence de faire de l'eau-bénite dans l'Eglise de saint Eustache, & de prêcher en camail & en rochet. On remarque que la Reine-Mére Blanche de Castille, qui gouvernoit le Royaume en l'absence du Roi, souffrit d'abord tout ce desordre, dans l'espérance d'en tirer quelque secours pour son fils. Leur nombre s'étant augmenté jusqu'à près de cent mille, ils commencérent à se séparer, pour aller, à ce qu'ils disoient, s'embarquer en différens endroits. Jacob avec ceux qu'il s'étoit reservés, fut reçu dans Orléans comme un Prophéte, malgré les défenses de l'Evêque, nommé Guillaume de Bussy, & il y massacra quelques Ecclésiastiques, comme il avoit déja fait ailleurs, mais il y perdit aussi plusieurs des siens. De là il avança jusques à Bourges, où il tâcha inutilement de séduire le peuple, & il y pilla tous les biens des Juifs, qui y étoient établis en grand nombre, sous la protection du Roi, dont ils étoient serfs. Enfin les Habitans de Bourges qui l'avoient laissé partir tranquillement, coururent tout à coup aux armes, sortirent en foule, & le joignirent à deux lieues de la ville. Jacob fut assommé par un Boucher, & tous ses gens furent tuez sur le champ, ou emmenez pour être mis entre les mains de la Justice. On arrêta aussi les autres en divers lieux sur les ordres de la Reine-Mére, & on les condamna à être pendus à Marseille, à Aiguemortes, à Bourdeaux, & ailleurs: de sorte qu'après la mort de Jacob, cette faction fut entiérement exterminée. *Voyez* PATOUREAUX. * *Hist. de saint Louis en* 1688.

JACOB, fils de Joseph & petit-fils d'Abdal-Moumen, fondateur de la Dynastie des Almoades en Afrique, ayant l'an 1194 de Jésus-Christ, été defié par Alfonse IX, Roi de Castille, passa d'Afrique en Espagne, défit les Castilians & le reste des Almoravides, qui étoient fort divisez entre eux, & établit la Dynastie des Almohades, qui dura jusqu'à l'an 1273 de Jésus-Christ. Ce Jacob porte le titre d'Almansor. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB BEGH, second fils de Hassan-Begh, fut le huitiéme Prince de la seconde Dynastie des Turcomans en Asie, surnommée du *Mouton blanc.* Il commença à regner après la mort du Khalil son frére à qui il faisoit la guerre, l'an de Jésus-Christ 1481. Ce Prince, que son frére aîné avoit fait Gouverneur du Diarbek, se révolta contre lui, & engagea dans la révolte un de ses fréres nommé Macsoud, le vainquit dans une bataille, & il fut tué dans sa fuite, après un régne de six mois. Il mourut lui-même à Carabagh dans le voisinage de Tauris à l'âge de 28 ans, empoisonné, comme l'on crut, par les siens, l'an de Jésus-Christ 1490. Il laissa à Baisancor son fils des Etats d'une fort grande étendue, qui passérent peu de tems après entre les mains de Schah Ismaël, qui avoit été son prisonnier. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, fils de David surnommé *Tabamasb*, homme d'esprit & d'un entretien charmant, s'étoit rendu si agréable au Calife Mahadi, que ce Prince l'avoit admis dans tous ses divertissemens, & vivoit très familiérement avec lui. Cette faveur lui attira l'envie des Seigneurs de la Cour, qui firent bien des cabales pour le perdre. Son cheval lui ayant cassé la cuisse, ce Prince en eut un grand soin. Mais comme il fut longtems malade, les envieux de sa fortune tâchérent pendant ce tems de le ruïner dans l'esprit de son Maître. Etant guéri, le Prince le reçut comme auparavant, mais il voulut pourtant éprouver si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai. On l'avoit accusé d'être partisan secret de la Secte des Schiites, ennemis capitaux des Abbassides, qu'ils regardoient comme les usurpateurs du Califat sur la famille d'Ali. Le Prince pour éprouver son Favori, lui demanda de le délivrer de la peine que lui faisoit un homme de la famille d'Ali, qu'il ne pouvoit plus souffrir en vie, & pour le porter à cette action, il lui fit présent de cent mille drachmes d'argent, & lui donna en mariage une très belle fille qu'il tira de son propre Serrail. Jacob promit tout ce qu'on exigeoit de lui, dans le dessein de n'en rien faire. Il fit conduire dans son logis le parent d'Ali qu'il devoit faire mourir, & qu'il traita fort bien. Mais cet homme, qui soupçonna que Jacob avoit reçu ordre de le faire mourir, lui dit un jour: „ Donnez-moi la vie que vous pouvez m'ôter, & vous évite„ rez par ce moyen la confusion que vous recevriez sans dou„ te au jour du jugement de la part d'Ali mon ayeul, si vous „ versiez mon sang, qu'il regarde comme le sien propre". Ces paroles achevérent de gagner le cœur de Jacob, déja disposé en sa faveur: il lui donna l'argent qu'il avoit reçu du Calife pour le faire mourir, & lui dit de se sauver au plutôt, ajoûtant qu'il étoit persuadé de la vérité de cet oracle, prononcé par Hakani, „ Aimez toujours Ali & sa race, parce qu'elle excel„ le tellement au dessus autres, que le pire d'entre eux vaut „ mieux qu'un homme de bien du commun, & que celui des „ Alides qui surpasse les autres de cette famille en vertu, est „ plus parfait qu'un Ange ". La fille qui avoit été donnée en mariage à Jacob, avertit la Cour de ce qui s'étoit passé. Le Calife informé de l'évasion du prisonnier, fit courir après lui; le prit & on l'enferma dans le Palais, où on lui fit soigneusement gardé. Un peu après le Calife fit appeller Jacob, & lui demanda ce qu'il avoit fait de son hôte. Il répondit qu'il avoit exécuté ses ordres, & jura même par la tête & par la vie du Calife, qu'il l'avoit fait mourir. Alors le Calife irrité de ce faux serment, & le voulant convaincre de parjure, fit venir devant lui l'Alide. Jacob confus, fut mené en prison, où après avoir souffert beaucoup de mauvais traitemens, il finit malheureusement sa vie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB GERKHI, ou TCHERKHI, Docteur célébre, Auteur du Livre intitulé *Scharh al esma*, qui est une explication des noms ou attributs de Dieu. Ce Docteur expliquant ces paroles du chap. de l'Alcoran intitulé *Houd: Demandez pardon de vos péchez à Dieu, puis changez de vie, vous unissant à lui par la pratique des bonnes œuvres soutenues de la foi; car c'est un Seigneur qui fait miséricorde, qui aime ses créatures, & qui en veut être aimé,* dit que le dernier mot de ce verset, savoir, *Voudoud*, est un attribut particulier de Dieu, qu'on ne peut expliquer que par les mots suivans: „Dieu est cet Etre Souverain qui aime générale„ ment toutes les créatures, & leur fait du bien. Il est en par„ ticulier l'ami de tous les cœurs purs & sincéres, qui l'ai„ ment: mais, *poursuit cet Auteur,* l'amour que les créatures „ ont pour Dieu, n'est qu'une production & un effet de l'a„ mour que le Créateur a pour elles; parce que si nous con„ sidérons la chose telle qu'elle est, nous ne pouvons attribuer „ ni le bien qui est en nous, ni celui que nous faisons, à autre „ qu'à Dieu seul; de sorte qu'il est vrai de dire que Dieu n'ai„ me proprement que soi-même en nous aimant. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, fils de Sakit, est estimé par les Musulmans comme un des plus savans hommes que les Arabes ayent eus en matiére de Langue & en Eloquence. Il vivoit sous le régne de Motavakel, dixiéme Calife des Abbassides, & étoit fort attaché à la Secte d'Ali, que ce Calife perfécutoit de tout son pouvoir. L'an 244 de l'Hégire, Motavakel l'ayant fait venir lui demanda lequel il aimoit le mieux des deux Princes ses enfans, Motaz & Moviad, ou des deux enfans d'Ali, Hassan & Hussain. Ce Docteur répondit fiérement: „ En vérité, Can„ bar l'Affranchi d'Ali, valoit mieux selon mon sentiment que „ vous & vos enfans tous ensemble ". Le Calife irrité de ce mépris, ordonna qu'on lui arrachât la langue par derriére la tête, & on peut bien juger qu'il ne survêquit pas à une si rude opération. * D'Herbelot *Biblioth. Orient.*

JACOB BEN ISHAK AL KENDI, est celui que nous connoissons sous le nom d'*Alkindus.* C'étoit le plus grand Astrologue de son tems. Il vivoit sous le Califat d'Al Mamod, & étoit Juif de naissance & de Religion, ce qui fit qu'il eut souvent des différents avec les Docteurs Musulmans, qui attribuoient à la Magie tout ce qu'il opéroit de merveilleux. Un de ces Docteurs lui ayant demandé en quoi consistoit ce grand mérite qui l'élevoit par dessus les autres, Jacob répondit: „ C'est que vous ne savez pas ce que je sai, & que je sai ce „ que vous ne savez pas ". Le Docteur lui demanda quelques preuves de son savoir. Jacob accepta le parti, & chacun d'eux ayant fait un cercle autour de soi, le Docteur Musulman écrivit deux mots sur un papier fermé, qu'il donna au Calife présent à cette dispute, afin que Jacob devinât ce qui y étoit écrit. L'épreuve étoit difficile, cependant il prit ses livres & ses instrumens de Mathématique, & après avoir rêvé quelque tems, il dit hardiment au Docteur, que des deux mots qu'il avoit écrits, le premier signifioit une plante, & le second un animal: le papier fut ouvert, & on y trouva écrit *Assa Moussa, la verge de Moyse*, ce qui ne causa pas moins d'étonnement au Calife, qu'il procura d'estime à Jacob. Fier du succès de la dispute, & voyant encore le Docteur dans son cercle, où il n'opéroit rien, il dit par plaisanterie au Calife, que s'il le vouloit permettre, pour prouver encore davantage ce qu'il savoit faire, & ce qu'il méritoit au dessus du Docteur, il prendroit sa veste doctorale, & s'en feroit des chausses. Cette raillerie s'étant publiée dans la ville de Balkhe en Khorassan, un Légiste, qui étoit Disciple de ce Docteur, en conçut une telle indignation contre Jacob, qu'elle le porta jusqu'à partir de Balkhe, & à venir exprès à Bagdet, où étoit Jacob, pour le tuer. Il se chargea pour cet effet d'un couteau, vint un jour qu'il y avoit grand monde chez Jacob, & l'aborda dans la posture d'un Ecolier, qui vouloit apprendre l'Astronomie. On assure que dès que Jacob l'eut vu & entendu, il lui dit d'un ton ferme: „ Vous êtes entré ici dans l'intention de me tuer, mais „ quittez promtement cette résolution avec le couteau que „ vous portez, & je vous enseignerai l'Astronomie ". Cet homme étonné jetta son couteau par terre, & devint un de ses Ecoliers, parmi lesquels il excella; puisque ce fut Abou Maaschar Al Balkhi, qu'on appelle d'ordinaire *Albumasar.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB AL BARDAI ou AL BARADEI, Disciple de Sévére Patriarche d'Antioche intrus par l'Empereur Anastase, est différent de celui dont il est parlé dans l'Article des

JA-

JACOBITES; car celui-là étoit Diſciple de Dioſcore & d'Eutyche, au lieu que celui dont nous parlons, le fut de Sévére. Il alla prêcher la doctrine de ces Hérétiques dans la Méſopotamie & dans l'Arménie, & on prétend qne c'eſt de lui que les Eutychiens prirent le nom de *Jacobites*, qu'ils portent encore aujourd'hui. Ce Jacob fut ſurnommé *Bardäi*, ſelon quelques-uns, parce qu'il étoit vêtu d'une étoffe pareille à celle qu'on met ſous le bât des bêtes de voiture, & que les Arabes nomment *Bardâ*. C'eſt une eſpéce de feutre. Mais il eſt plus probable qu'il eut ce nom de la ville de Bardâa en Arménie, dont il étoit ou natif ou originaire. Les Chrétiens d'Arabie étoient Jacobites ſous les Rois appellez *Mondars*, & leur diviſion avec les Melchites ou Orthodoxes, qui fit du bruit ſous l'empire de Juſtinien, & de ſes ſucceſſeurs, diſpoſa les eſprits déja prévenus au Mahométiſme qui parut dans le ſiécle ſuivant. Les Jacobites poſſédérent les Egliſes d'Egypte & de Syrie depuis que les Arabes ſe furent rendus maîtres de ces Provinces pendant l'eſpace de près de cent ans, juſqu'à ce que le Calife Heſcham fils d'Abdalmalek y rétablit les Melchites. Dioſcore Patriarche d'Alexandrie avoit inſpiré les ſentimens d'Eutyche à la plus grande partie de ces peuples, & avoit envoyé des Evêques Eutychiens en Nubie & en Ethiopie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* JACOB d'Outshoorn, XLIV Evêque d'Utrecht, ſuccéda à Frédéric de Zirik. Dans ſon élection il eut pour lui 32 voix contre deux. Il étoit Doyen du Chapitre, & deſcendoit d'une famille noble de Hollande. Il fut ſacré par Henri II, Archevêque de Cologne; mais il ne put obtenir la confirmation du Pape qu'à force d'argent: ce qui appauvrit beaucoup ſa famille. Il mourut le 22 Octobre 1322, la même année qu'il fut élu & confirmé. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Oude Hollandſ. Kronyk. Batavia Sacra.*

* JACOB de ZUDEN, étoit Vicaire de Frédéric de Zirik XLIII Evêque d'Utrecht. Après la mort de ce Prélat, Guillaume III, de Hainaut, Comte de Hollande, vint à Utrecht pour y faire élire Zuden: mais il n'en put venir à bout. Zuden déchu de ſon eſpérance, & voyant qu'Outshoorn étoit malade d'une maladie incurable, envoya un homme exprès au Pape, pour le prier de lui accorder le Siége Epiſcopal d'Utrecht dès qu'il viendroit à vaquer: mais cette précaution ne lui ſervit de rien, & l'élection tomba ſur Jean, iſſu des Seigneurs de Dieſt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ant. Matthæus, *Analect. tome* 9. *Oude Holl. Kronyk. Batavia Sacra.*

JACOB-JAN, Arménien, natif de Zulfa, étoit l'an 1641 Negeach-Bachi, ou Chef des Menuiſiers du Roi de Perſe. Il eſt Auteur de pluſieurs inventions de Méchanique, & dans un voyage qu'il fit en Europe, il conçut ſi bien tout ce qui regarde l'Art de l'Imprimerie, qu'il en dreſſa une à Iſpahan, & qu'il fit lui-même les matrices des caractéres dont il s'eſt ſervi. On y imprima en Arménien les Epitres de ſaint Paul, les ſept Pſeaumes Pénitentiaux, & on faiſoit deſſein d'imprimer toute la Bible; mais on ne put trouver le moyen de bien compoſer l'encre. D'ailleurs cette Imprimerie ôtoit le pain à beaucoup d'Ecrivains, qui faiſoient des plaintes continuelles pour empêcher l'établiſſement de ce nouvel Art, parce qu'il détruiſoit leur métier. La charge de Chef des Menuiſiers ne peut être exercée que par un Mahométan, & ce fut par un privilége particulier que Jacob-Jan fut maintenu dans cet office, à cauſe de l'excellence de ſon génie. Le Roi le ſollicita ſouvent d'embraſſer la Religion de Mahomet; mais cet habile homme ne voulut jamais renoncer au Chriſtianiſme, quelques promeſſes qu'on lui pût faire. * Tavernier, *dans ſon Voyage de Perſe.*

JACOB-BEN-HABIB, Rabbin, qui a vêcu dans le XVI ſiécle, eſt Auteur de deux Ouvrages, du *En Jacob*, & du *Ben Jacob*. * Génébrard, *in Not. Chron. XVI ſæc.*

JACOB, (Louïs) Religieux de l'Ordre des Carmes, Conſeiller & Aumônier du Roi, célébre entre les hommes de Lettres du XVII ſiécle, étoit de Chalon ſur Saône, ſavoit la Théologie & les Belles-Lettres, & étoit extrêmement laborieux. Les plus conſidérables de ſes Ouvrages ſont, *Bibliotheca Pontificia*, en deux Livres, dans le premier deſquels il rapporte tous les Papes depuis ſaint Pierre juſques à Urbain VIII, & les Antipapes même qui ſe ſont ſignalez par leurs Ecrits; dans le ſecond il rapporte les Auteurs qui ont écrit, ſoit en général ſoit en particulier, les Vies & les Eloges des Papes, ou d'autres Traitez ſur ce ſujet. A la fin de cet Ouvrage il a ajoûté un Catalogue des Auteurs qui ont écrit contre la perſonne ou contre l'autorité des Papes; mais il a fait diverſes fautes tant à l'égard des Livres qu'à l'égard des Auteurs. Il fait entre autres paſſer pluſieurs Catholiques pour des Hérétiques. Il a encore publié un Traité des plus belles Bibliothéques; *Bibliographia Pariſina*, & *Bibliographia Gallica Univerſalis*, *ann.* 1643, 1644. *& ſeq. De claris Scriptoribus Cabilonenſibus; Gabriëlis Naudæi Tumulus*, *&c.* Le Pére Louïs Jacob devoit donner d'autres Livres qu'il avoit preſque achevez, & dont ſa mort précipitée nous a privez. Il mourut à Paris chez M. de Harlay, alors Procureur-Général, & depuis Premier Préſident, le dixiéme Mai 1670, & fut enterré dans l'Egliſe des Carmes des Billettes.

JACOB, (Henri) ſavant Anglois né dans le Kent, étudia à Oxford & y prit le degré de Maître ès Arts en 1586. Il fut enſuite reçu Miniſtre & obtint une Cure dans ſa patrie. Il s'oppoſa aux Browniſtes & eut de fréquentes diſputes avec *Franc. Johnſon* au ſujet du Miniſtére Anglican. Nonobſtant tout cela il étoit plus porté pour les Nonconformiſtes que pour les Epiſcopaux. Il mourut à l'âge de 60 ans en 1621. Il a publié en Anglois; *Apologie de l'Egliſe & du Miniſtére Anglican contre F. Johnſon; un Traité des ſouffrances & de la victoire de Jéſus-Chriſt*, contre un Ouvrage ſur cette matiére compoſé par l'Evêque Bilſon; *Le commencement & l'inſtitution de l'Egliſe viſible*, *&c.* * Wood, *Hiſt. & Antiq. Oxon. Dict. de Bâle.*

JACOB, (Henri) fils du précédent, naquit dans le Diocéſe de Londres & fut élevé dans les Païs-Bas ſous les yeux du célébre *Erpenius*, avec le ſecours duquel il ſe pouſſa fort avant dans la connoiſſance des Langues Orientales. Après ſon retour en Angleterre il fut Membre du Collége de Merton à Oxford, mais il perdit cette place ſous Cromwell. Il mourut à Cantorbery en 1652, à l'âge de 44 ans. Il fut la merveille de ſon tems pour la connoiſſance des Langues Orientales; & s'attacha ſi fort à la Philologie qu'il négligea ſouvent les devoirs de ſa charge, ce qui lui attira de tems en tems la ſuſpenſion de ſon emploi. Selden en fit grand cas & il lui devoit une bonne partie de ſon érudition Orientale. Jacob ayant été chaſſé de ſon Collége & manquant du néceſſaire, fut ſecouru par Selden qui le revêtit de ſes habits; ce qui engagea quelques railleurs à nommer Jacob *le jeune Selden*. Il a beaucoup écrit; mais aucun de ſes Ecrits n'a été imprimé pendant ſa vie. Voici les titres de quelques-uns de ſes Ouvrages Mſcs. *Græca & Latina Poëmata; Etymotechnia Catholica; Σ. Β. ω. ſive Commentarius de Copticis Originibus; Grammat. Hebr.; Geographumena; Magnetologia; De Mari rubro*, *&c.* On dit que quelques-uns de ſes Ouvrages ont été imprimez depuis ſa mort ſous d'autres noms, & Wood ſoutient que les *Delphi Phœnicizantes* publiés ſous le nom de *Dickinſon*, partent de la plume de Jacob. * *Diction. Anglois.*

JACOB BEN-HAJIM, Rabbin, s'eſt rendu célébre dans le XVI ſiécle, par le recueil de la Maſſore, qu'il fit imprimer à Véniſe en 1525 avec le texte de la Bible, les Paraphraſes Chaldaïques, & les Commentaires de quelques Rabbins ſur l'Ecriture. Cette édition de la Bible en Hébreu, & celles qui ont ſuivi avec la grande & petite Maſſore, compilée par R. Jacob Hajim, ſont eſtimées des Juifs. On n'avoit rien avant lui d'exact ſur la Maſſore, qui eſt proprement une Critique des Livres de la Bible, pour en établir & fixer la lecture. Ce Rabbin a mis au devant de la grande Maſſore une Préface, où il parle de l'utilité de ſon Ouvrage; & il explique en même tems ce que c'eſt que le *Keri* & *Ketib*, qui ſont de différentes leçons du texte Hébreu de la Bible. Il veut que ces diverſes leçons ayent été marquées aux marges des exemplaires, & dans le recueil de la Maſſore, parce qu'il y avoit de véritables doutes touchant la maniére de lire. Il obſerve auſſi dans cette Préface, que les Juifs Talmudiſtes ne s'accordent pas toujours avec les Auteurs de la Maſſore. Outre les diverſes leçons qui ont été recueillies par les Maſſorétes, & que ce Rabbin a miſes aux marges de ſon édition de la Bible, il en a ajoûté d'autres qui ne ſont point de la Maſſore, & qu'il a recueillies lui-même ſur des exemplaires manuſcrits; c'eſt à quoi il faut prendre garde, parce que d'habiles gens les ont confondues avec la Maſſore. * Simon.

JACOB, (Magdalius) de Goude en Hollande, floriſſoit vers l'an 1550. Il a compoſé un Abrégé de la Bible en vers, & un Thréſor d'or Poëtique, *Ærarium aureum Poëticum*, & la Vie de Salomé. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOB ou JACQUES (Pierre) Juriſconſulte, qui a publié une Pratique dorée à Cologne en 1575.

JACOB ou JACQUES (Theodoſe) autre Juriſconſulte, qui a écrit ſur l'Emphythéoſe & ſur les Compromis. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOB, (Florent) Religieux Auguſtin, & Bachelier de Sorbonne, ſur la fin du XVI ſiécle, eut la témérité de ſoutenir dans une Théſe, que le Pape étoit maître du temporel des Rois de France. Il fut condamné avec ſon Préſident Thomas Blanzi. * Sponde, *A. C.* 1595. *n.* 13.

JACOB. NB. Ce qu'on ne trouve par ſur JACOB doit ſe chercher ſur JACQUES.

JACOBÆUS, (Oliger) naquit à Arhuſen dans la preſqu'Iſle du Jutland le ſixiéme de Juillet 1650, d'une famille illuſtre. Car, pour ne point remonter plus haut, ſon biſayeul paternel *Jacques*, fils de *Matthias*, étoit Evêque de Fuinen. *Matthias Jacobæus*, fils de Jacques, fut premier Médecin de Chriſtierne IV, Roi de Danemarck, & ſon pére *Jacques* fils de Matthias étoit Evêque d'Arhuſen, & il eut tout le ſoin poſſible de la premiére éducation de ſon fils. Mais la mort ayant enlevé le pére en 1671, la mére, fille du fameux *Gaſpard Bartholin*, envoya Oliger à Copenhague, où après avoir pris les degrez ordinaires dans cette Univerſité, il ſortit de ſa patrie pour viſiter les principales Cours de l'Europe. Dans ce deſſein il parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre & les Païs-Bas. Il trouva dans ces voyages ce qu'il y cherchoit uniquement, c'eſt à dire, des moyens de ſe perfectionner dans les Sciences, & en particulier dans ſa profeſſion, qui étoit la Médecine. Il profita des lumiéres des Savans qu'il trouva dans ces païs, & s'acquit même leur eſtime. Il travailla quelque tems à Ligourne ſous le célébre Anatomiſte Sténon, à la diſſection de différens poiſſons, & il ne faut que nommer les *Redi*, *Malpighi*, *Charles Patin*, *Borelli*, *Brown*, *Sydenham*, *Boyle*, *Moriſon*, *Drelincourt*, *Diemerbroeck*, *Ray*, *Swammerdam*, *Spanheim*, *Cruſius*, *Grævius*, *du Verney*, *du Hamel*, *Ettmuller* & tant d'autres qu'il eut ſoin de pratiquer & avec leſquels depuis ce tems il a entretenu commerce, pour faire voir qu'il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à le rendre plus habile & plus éclairé.

Revenu dans ſa patrie en 1679, il reçut des Lettres de ſon Prince, qui lui donnoit la qualité de Profeſſeur de Médecine & de Philoſophie dans la capitale du Royaume. Il en commença les fonctions en 1680. Dans cette place, il s'appliqua particuliérement à étudier avec ſoin la Nature & ſes différentes productions. Il expliqua & démontra à ſes Ecoliers tout ce qui lui parut difficile & digne de leur curioſité & de leur ap-

application. En un mot il s'attacha uniquement à remplir avec honneur la place, qui lui avoit été confiée. Aussi son mérite fut-il aisément reconnu & bientôt récompensé. Sans parler des honneurs Académiques que l'Université lui déféra, le Roi de Danemarck Christierne V lui donna le soin d'augmenter & de mettre en ordre le célébre Cabinet de Curiositez, que ses prédécesseurs avoient commencé; & en 1698 le Roi Frédéric IV joignit à cet honorable emploi le titre de Conseiller de son Tribunal de Justice. Chargé d'honneurs, aimé & considéré de tous ses compatriotes, il passoit tranquillement ses jours, lorsqu'un coup imprévu lui ravit pour toujours son repos. Ce fut la perte de sa femme *Anne-Marguerite* Bartholin, fille de *Thomas*, laquelle après dix-sept ans de mariage, mourut le 18 du mois d'Août 1698, le laissant pére de six garçons. Cette perte le toucha si vivement qu'il tomba dans une mélancolie, qui dans la suite devint une maladie mortelle. Il avoit cru trouver dans un second mariage un promt reméde à cette noire humeur, & pour cet effet, suivant le conseil de ses amis, il avoit épousé en secondes noces *Anne* Tistorph. Mais cette précaution lui fut inutile, sa maladie augmenta, & après avoir langui près de trois ans, il mourut âgé de 51 ans. Il étoit bon mari, bon maître, bon voisin, & bon ami. Voici le Catalogue de ses Ouvrages. *De Ranis Dissertatio*, Romæ 1676, *in octavo*, & Parisiis; *Bartholomaei Scalæ Equitis Florentini Historia Florentinorum, edita ab Oligero Jacobæo, ex Bibliotheca Medicæa*, Romæ 1677; (Jacobæus avoit obligation de ce Manuscrit au fameux Magliabecchi.) *Oratio in Obitum Thomæ Bartholini*, 1681, *in quarto; Compendium Institutionum Medicarum*, Hafniæ, 1684, *in octavo; De Ranis & Lacertis Dissertatio*, Hafniæ, 1686, *in octavo; Francisci Ariosti de Oleo Montis Zibinii seu Petreolo agri Mutinensis, edita ex MSS. membranis ab Olig. Jacobæo*, Hafniæ, 1690, *in octavo; Panegyricus Christiano Quinto dictus*, 1691, *in folio; Gaudia Arctoi Orbis ob thalamos augustos Friderici & Ludovicæ*, 1691, *in folio; Musæum Regium sive Catalogus rerum tam naturalium, quàm artificialium, quæ in Basilica Bibliothecæ Christiani Quinti Hafniæ asservantur*, Hafniæ, 1696. Jacobæus avoit un grand talent pour la Poësie, & il a fait plusieurs beaux Poëmes sur différens sujets, dont il n'y a qu'une partie d'imprimée. * Programme *contenant l'Eloge de ce Savant en Latin; & Mémoires pour l'Histoire des Sciences*, &c. *Octobre* 1702, *p.* 283. &c. *Mémoires de* Trevoux *du mois de Mai* 1702. Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres tome* 1. *p.* 379 & *suiv.*

JACOBATII, (Dominique) Cardinal, en Latin *Jacobatius*, Evêque de Lucéria, étoit Romain, & fils de Christophle. Il fut élevé dans la Jurisprudence Canonique & dans la Théologie, & y fit assez de progrès, pour pouvoir être employé dans diverses affaires de la Cour de Rome, sous les Pontificats de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI, de Jules II, & de Léon X. Ce dernier le fit Cardinal le second jour de Juillet 1517, à l'âge de 74 ans. On lui avoit déja donné l'Evêché de Lucéria; il eut encore ceux de Massano & de Grosseto, & mourut le deuxiéme Juillet 1527, ou, selon d'autres, au mois de Janvier de l'an 1528. Jacobatii a composé un Traité des Conciles, dont nous avons plusieurs éditions.

JACOBATII, (Christophle) neveu du précédent, Cardinal, qui fut Chanoine de saint Pierre, puis Evêque de Massano, fut fait Cardinal par le Pape Paul III, en l'an 1536, à la recommandation de l'Empereur Charles-Quint. Il mourut le septiéme Octobre 1540. * Victorel, *en Jacob.* Aubery, *Hist. des Cardin.* Le Mire. Possevin, &c.

* JACOBATII (Jacob) Jurisconsulte. Il étoit de Bénévent & a écrit *Defensorium Pacis contra excommunic. Papæ.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOBEAU, ou JACOBEL, natif de Mise en Bohéme, & compagnon de Jean Hus, prêchoit diverses opinions dans la Bohéme, vers l'an 1410, & entre autres, que les Laïques doivent nécessairement communier sous les deux espéces. Ce sentiment étoit celui des Hussites. *Pierre de Dresde*, l'un des Vaudois qu'on avoit chassé de la Saxe, s'étant retiré à Prague, fut le premier qui fit comprendre à Jacobel la nécessité de la communion sous les deux espéces. Dès qu'il eut gouté ce sentiment, il l'enseigna dans la Paroisse de S. Michel dont il avoit la direction. Il fit afficher des Théses dans toutes les ruës de Prague. *Sigismond Rzepanski* son Collégue l'appuya, & ces deux Savans rétablirent la Communion sous les deux espéces dans la Paroisse de saint Michel, au contentement du peuple. On lui ôta sa Paroisse; mais il passa à celle de S. Martin qui le reçut avec joye. Quelques Docteurs écrivirent contre lui, & il réfuta leurs Ecrits. L'Archevêque l'excommunia; mais comme il s'éleva au dessus de l'excommunication, on porta l'affaire au Concile de Constance qui le cita; l'exemple de ce qui étoit arrivé à Jean Hus arrêta son zéle. * Pratéole, *V. Jacobel.* Æneas Silvius & Sandere, *Hæres.* 175, 178. Basnage, *Hist. de la Religion*, &c. *tome* 2. *p.* 188. &c.

JACOBI, (Jacobus) publia en 1634, une Chronique Juive en vers, tirée des Livres sacrez & de Joséphe. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* JACOBI (François) d'Utrecht, a écrit deux Traitez, *De Modo visitandi & corrigendi subditos; De Modo inquirendi contra defectus eorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 232.

* JACOBI (Gerard) Bachelier en Théologie, Curé de Zoemeren en Brabant, Archiprêtre du District de Helmont, a écrit en vers *Martyres Gorcomienses* de Guillaume Estius; *Diva Virgo Commelensis.*

JACOBILLI, (Vincent) de Foligno, dans le XVI siécle, s'aquit beaucoup de réputation par divers Ouvrages ingénieux qu'il publia, en prose & en vers. Il fut nommé Gouverneur de Terni, & mourut en allant prendre possession de ce Gouvernement, le 15 Novembre 1601.

JACOBILLI, (Vincent) qui vivoit dans le même tems que le précédent, servit le Pape Grégoire XIII, à Avignon, puis les Rois Henri III, & Henri IV, & s'établit en Provence, où il mourut le neuviéme Août 1602. * Louïs Jacobilli, *Biblioth. Umbr.*

JACOBILLI, (François) de Foligno, Mathématicien, Disciple de Jean-Antoine Magin, publia quelques Ouvrages, & mourut à Rome le cinquiéme Juin 1623. On pourra consulter Louïs Jacobilli, Auteur de la Bibliothéque d'Ombrie, & de divers autres Ouvrages, comme de la Vie des Saints, de l'Histoire de Foligno, &c.

JACOBILLI, (Louïs) publia en 1658, la Bibliothéque de l'Ombrie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOBINS. *Voyez* DOMINICAINS.

JACOBINUS, (Achille) de Montorio dans l'Abruffe, a écrit sur l'excellence de la Philosophie. * Le même.

JACOBINUS, (Jean) a écrit les Actions militaires de Sigismond Prince de Transsylvanie. * Le même.

JACOBITES, est le nom d'une Secte d'Orientaux, appellez autrement Monophysites, parce qu'ils croyent qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ. Ils portent le nom de Jacobites à cause de Jacques Zanzale, autrement Bardeus ou Bardaï, selon les Arabes, qui vivoit dans le VI siécle. Ce Jacques fut ordonné Archevêque, par les Evêques de sa Secte, qui étoient en prison, en exécution des Edits des Empereurs contre les Hérétiques. Après avoir reçu d'eux une entiére autorité, il alla dans la Syrie, dans la Mésopotamie, & dans d'autres Provinces d'Orient, y ordonna par-tout des Evêques, des Prêtres & des Diacres. Il réunit les Sectes différentes de ceux qui étoient opposez au Concile de Chalcédoine. Quoique les Jacobites fassent profession d'anathématiser Eutyche & Apollinaire, ils ne reconnoissent néanmoins qu'une seule nature en Jésus-Christ, & assurent que le Verbe a pris un corps parfait auquel il s'est uni sans altération, sans mélange & sans division, en une seule nature, une seule personne & un seul suppôt. Ils n'ont aucune autre erreur particuliére sur les autres points de la Religion. Leur Eglise est fort étendue; la principale partie est celle des Cophtes ou Egyptiens. Il y en a plusieurs en Syrie, en Ethiopie ou Abyssinie, & en Arménie, qui sont soumis au Patriarche Cophte d'Alexandrie. Ils ont aussi un Patriarche à Antioche. Les Rélations d'Ethiopie nous apprennent que l'Empereur David envoya au Pape Clément VII, pour lui prêter obéissance; que le Pape Pie IV y fit aller André Oviédo Jésuite, sous l'Empereur Claude, fils de David; & que Gabriel Patriarche d'Alexandrie, envoya en 1595, au Pape Clément VIII, son Ambassadeur & deux Religieux, pour l'assurer de son obéissance, & de la volonté qu'il avoit de réunir toute son Eglise au Saint Siége. Ces Députez reconnurent l'Eglise Romaine pour Mére de toutes les Eglises; mais après tout, on n'a vu nulle suite d'une si solemnelle profession de soi; & soit que ce Patriarche eût changé de sentiment, comme font souvent ces Orientaux, ou que ses successeurs n'ayent pas voulu approuver ce qu'il avoit fait, il est certain que le Patriarchat d'Alexandrie des Cophtes est toujours infecté de l'Hérésie des Jacobites.

☞ M. Simon rapporte sur l'état présent des Jacobites, que sous ce nom l'on doit comprendre en général tous les Monophysites du Levant, c'est à dire, ceux qui ne reconnoissent qu'une nature en Jésus-Christ: ce qui renferme les Arméniens, les Cophtes & les Abyssins. Il ajoûte que ceux qui s'appellent proprement Jacobites, sont en très petit nombre, n'étant pas plus de quarante ou quarante-cinq mille familles, qui habitent principalement la Syrie & la Mésopotamie. Il y a de la division entre eux, parce qu'une partie est réunie à l'Eglise Romaine, & que l'autre en demeure toujours séparée. Ces derniers même ne sont pas bien unis, ayant deux Patriarches opposez l'un à l'autre, dont l'un réside à Caramit, & l'autre à Derzapharan. Outre ces deux Patriarches, il y en a un qui est dans les sentimens des Latins, qui réside à Alep. Le P. Sacchini Jésuite, a écrit dans l'Histoire de sa Société une Conférence que le Pére Christophle Rodéric, envoyé du Pape en Egypte, eut avec les Cophtes qui sont Jacobites, touchant la réunion des deux Eglises. Il paroît par cette Conférence, que les plus savans de cette Secte sont d'accord avec les Latins, & qu'ils n'en sont éloignez que dans les expressions. Ils disent même que leurs expressions ne s'étendent qu'à s'éloigner des sentimens des Nestoriens; mais il n'est pas sûr de se fier là-dessus au jugement de M. Simon. *Voyez* SYRIENS. * Nicephore, *l.* 18. *c.* 52. Jacques de Vitri, *Hist. Orient. c.* 76. 77. Matthieu Paris, *in Henrico III.* Baronius, *A. C.* 535. *n.* 81. Sponde & Rainaldi, *in Annal.* Sandére, *Hær.* 113. Pratéole, *V. Jacob.* Arnaud, *Perpétuité de la Foi défendue*, *l.* 2. *c.* 3. & *l.* 5. *c.* 2. Maimbourg, *Schisme des Grecs.* L'Abbé Renaudot, *tome* 4. *de la Perp. & Collect. Liturg. Oriental.*

* JACOBITES, est le nom qu'on donne aux Anglois qui ont pris le parti de Jacques II, & qui depuis sa mort se sont déclarez pour le Chevalier de S. George, qu'ils regardent comme son successeur sous le nom de Jacques III. Ce parti s'est formé au tems de la Révolution arrivée en 1688. Il est composé d'un petit nombre de Membres de l'Eglise Anglicane, & de tous les Catholiques Romains qui sont dans le Royaume. * *Dict. de Furetiére, édition de* 1727.

JACOBONI, (Jules) homme très curieux d'Antiquitez, pour satisfaire son inclination, parcourut quelques Provinces d'Italie. Pendant qu'il fut à Rome, il eut la commodité de consulter la Bibliothéque du Cardinal Donat Cési, qu'il accompagna dans sa Légation de Bologne. Ce fut aussi là que

que Jacoboni fit imprimer en 1583, l'addition qu'il a faite aux Commentaires de Jean-Batiste Fonteius. Il traite dans ce Livre de l'ancienne famille des Cæsiens de Rome, d'où sortit Cæsius Sabinus, qu'il dit avoir vécu sous l'Empire de Domitien, l'an de la fondation de la ville de Rome 847, & 95 de la naissance de Jésus-Christ. Il finit cette Histoire à Q. Cæsius Sabinus, à qui sa mére fit ériger un monument sous le Consulat de P. Cornélius Anulinus, & de M. Aufidius Fronto, c'est à dire, l'an 951, de Rome, & 198 de Jésus-Christ. * Mart. Hankius, *de Rom. rerum Script. p.* 1.

* JACOBSZ (Juriaan ou George) Suisse de naissance, eut pour Maître dans la Peinture François Snyders, célébre Peintre d'Anvers qui excelloit à répréfenter toute sorte d'animaux. Après être sorti d'apprentissage, il alla à Amsterdam, où il s'exerça dans cette partie de la Peinture; mais quelque tems après il changea de goût, & se mit à peindre des Histoires. * *Voyez* M. Jacques Campo-Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 148.

JACOBUS DE RAVENNA. *Voyez* RAVENNE.

JACOMB, (Thomas) Docteur en Théologie & Ministre Presbytérien, naquit en Leicestershire l'an 1622. Il posa les fondemens de ses études au Collége de la Madeleine à Oxford sous le Docteur Wilkinson. Après avoir pris le degré de Bachelier ès Arts il alla à Cambridge, où il fut reçu Membre du Collége de la Trinité. En 1647, il alla à Londres & fut Chapelain de la Comtesse Douairiére d'Exceter, ce qui lui fournit les occasions de prêcher dans la ville. Il étoit fort modéré, humble, d'une conversation agréable, clair & présent dans ses Sermons. Il mourut le 27 Mars 1687, dans la maison de cette Comtesse, d'une maladie fort douloureuse, pendant laquelle il fit paroître toutes les marques d'une patience véritablement Chrétienne. Sa Bibliothéque composée d'un grand nombre de Livres rares fut vendue dans une auction publique, 13000 livres sterl. Outre plusieurs Sermons, il a publié un Commentaire en Sermons sur les 4 premiers versets du 8 Chapitre de l'Ep. aux Romains, & un Traité intitulé *of holy dedication*, à l'occasion de l'incendie de Londres. * *Hist. of eject. Minist. Dict. de Bâle.*

JACOMOT, (Jean) de Bar en Lorraine, florissoit en 1601, & a écrit une Tragédie appellée *Ebud.* Ses Poësies sont insérées dans *les Délices Franç. tome* 2. *p.* 350. *Voyez aussi* J. P. Lotichius, *Biblioth. Poët. partie* 4. *p.* 132.

JACOPON de Bénédictis, de Todi en Italie, mourut en 1306. Il prédit à Boniface VIII, qui l'avoit fait mettre en prison, sa prison & sa captivité. Il laissa des Sentences & des Avis salutaires. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACQUELINE de Baviére, Comtesse de Hainault, de Hollande & de Zelande, Dame de Frise, &c. fille unique de GUILLAUME de Baviére, IV du nom, Comte de Hainault, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne, naquit en 1401, & fut mariée par Traité du 30 Juin 1406 à *Jean* de France, Dauphin de Viennois, fils du Roi *Charles* VI. Ce Prince étant mort de poison à Compiégne, en revenant de Hollande, elle épousa en secondes noces, en 1417, *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. son cousin germain; on dit que ce fut par dispense du Concile de Constance. Elle avoit un de ses oncles, *Jean*, Evêque de Liége, surnommé *Sans pitié*, qui s'opposa à cette dispense, appuyé de l'Empereur Sigismond; & fit la guerre à sa niéce l'an 1419. *Jacqueline*, qui n'avoit pas sujet de se louer de la conduite de son mari, se rendit méprisable par la sienne; car étant à Valenciennes, elle s'en alla en Angleterre l'an 1423; où elle se remaria, du vivant même du Duc de Brabant, avec *Hunfroi*, Duc de Glocester, frére de *Henri*, V du nom, Roi d'Angleterre. Ensuite elle revint en Hollande, & fut prise par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui la remit à son mari. On fit déclarer nul son mariage avec le Duc de Glocester. Peu après, deux de ses Gentilshommes la firent habiller en homme, & la délivrérent de la prison où elle étoit à Gand. Elle alla en Hollande, où ayant su la mort du Duc de Brabant, arrivée le 17 Avril 1426, elle se remaria avec *François* de Borsele, Gouverneur de Zélande. Le Duc de Bourgogne lui fit encore la guerre, & prit prisonnier le Seigneur de Borsele. *Jacqueline* céda toutes ses terres au Duc, pour obtenir la liberté de son mari, & mourut de chagrin le huitiéme Octobre 1436, sans laisser d'enfans. * Le Petit, *Histoire d'Hollande.* Grotius. Boxhornius, &c.

JACQUELINE, femme possédée, qui parut en Italie, dans le XV siécle, & que Cælius Rhodiginus dit avoir vue dans son païs, avoit un Démon dans les entrailles, à ce qu'on dit, qui parloit assez intelligiblement pour être entendu. Toute l'Italie la voulut voir; & plusieurs personnes d'autorité, curieux de connoître la vérité, la firent deshabiller, pour éprouver s'il n'y avoit point de tromperie. Le nom de ce Démon étoit *Cincinnatulus.* Il témoignoit de la joye quand on la nommoit, & donnoit des réponses surprenantes à ceux qui lui faisoient des questions sur des choses cachées & difficiles, passées ou présentes; mais il répondoit toujours faux à ce qu'on lui proposoit de l'avenir, où il couvroit son ignorance d'un bruit confus, & d'un bourdonnement sans paroles articulées. L'Auteur que nous avons cité, dit en avoir fait l'expérience: c'est dans ses *Anciennes Leçons*, *l.* 8. *c.* 10.

JACQUEMONT ou S. JACQUEME, en Latin *Axima.* C'étoit autrefois un bourg de la Gaule Narbonnoise. Ce n'est maintenant qu'un petit village de la Tarentaise de Savoye. * Maty, *Dict. Géogr.*

JACQUERIE, (La) c'est le nom qu'on donna à une troupe de païsans revoltez qui se soulevérent en 1358, dans le tems que le Roi Jean étoit prisonnier en Angleterre. Cette sédition commença dans le Beauvaisis, & eut pour Chef un païsan nommé *Caillet.* On la nomma *la Jacquerie*, parce que les Gentilshommes qui pilloient le Païsan, l'appelloient, par raillerie, *Jacques Bonhomme.* Ils ruinérent divers petits châteaux, & prirent Senlis; mais leurs cruautez les rendirent odieux à tout le monde. Le Dauphin, qui étoit alors Régent du Royaume, & qui depuis fut Roi sous le nom de Charles V, en tua plus de vint mille. Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre, défit & prit Caillet, qui eut la tête tranchée; & ainsi ce soulévement fut appaisé en peu de tems. * Froissard. Mézeray, &c. *Voyez* aussi le Continuateur de Guillaume de Nangis. Louvet, &c.

JACQUES, (Saint) dit LE MAJEUR, Apôtre, étoit fils de Zébédée & de Salomé, & fut appellé à l'Apostolat avec son frére Jean l'Evangéliste, par Jésus-Christ, qui leur donna le nom de *Boanerges*, c'est à dire, *fils du Tonnerre.* Ils demeuroient suivant toutes les apparences à Bethsaide, ville de Galilée, & étoient pêcheurs de profession, aussi bien que leur pére, & ils pêchoient avec saint Pierre dans la barque de leur pére, quand Jésus-Christ leur fit faire une pêche miraculeuse. Quoiqu'ils eussent déja connu & suivi Jésus-Christ, ils ne s'attachérent néanmoins entiérement à lui, que quand Jésus les ayant rencontrez raccommodant leurs filets avec leur pére Zébédée, les appella. Ils quittérent alors leur maison, & suivirent Jésus-Christ à Capharnaüm. Ils assistérent à la guérison de la belle-mére de saint Pierre, & à la résurrection de la fille de Jaïr, Chef de la Synagogue: ils furent témoins avec saint Pierre de la Transfiguration sur le Mont Thabor. Les Habitans d'un bourg de la Province de Samarie ayant fermé les portes à Jésus-Christ, Jacques & Jean indignez de l'affront qu'on faisoit à leur Maître, lui démandérent le pouvoir de faire descendre le feu du Ciel, pour dévorer ces Habitans, & consumer leur bourg, comme Elie avoit fait autrefois. Jésus-Christ leur répondit qu'ils ne savoient pas quel étoit l'esprit qui devoit les animer. Ils firent demander par leur mére à Jésus-Christ, que, quand il feroit dans son Royaume, l'un fût à sa droite, & l'autre à sa gauche. Jésus s'adressant à eux, leur demanda s'ils pourroient boire le calice qu'il devoit boire: ils répondirent qu'oui, & Jésus leur repartit, qu'ils boiroient à la vérité son calice, mais que, pour être assis à sa droite, ou à sa gauche, ce n'étoit pas à lui à le donner; & que cela appartenoit à ceux à qui son pére l'avoit préparé. Saint Jacques & saint Jean furent choisis avec saint Pierre par Notre-Seigneur pour l'accompagner dans le Jardin des Oliviers. Après la résurrection de Jésus-Christ, ces deux fréres se retirérent en Galilée, & revinrent à Jérusalem avant la Pentecôte, où ils reçurent le Saint Esprit avec les autres Apôtres. On croit que saint Jacques sortit de la Judée avant tous les autres Apôtres, pour prêcher l'Evangile aux Juifs dispersez. Quoi qu'il en soit, il revint en Judée, & il y signala son zéle pour faire recevoir aux Juifs la Religion de Jésus-Christ. C'est ce qui le rendit odieux aux Juifs, auxquels Hérode *Agrippa* voulant complaire, fit mourir par l'épée Jacques frére de saint Jean. Saint Jacques fut le premier des Martyrs entre les Apôtres, & mourut l'an 44. Saint Clément d'Alexandrie, cité par Eusébe, rapporte que son accusateur, touché de sa constance, se convertit, & qu'il souffrit le martyre avec lui. Quoique saint Jacques ait été arrêté pendant les jours des Azymes, & qu'il soit mort apparemment vers la fête de Pâques, cependant les Martyrologes ont placé sa fête au 25 de Juillet. * *Matthieu*, *ch.* 4. 9. 10. 26. *Marc*, *ch.* 1. 3. 9. 14. *Luc*, *ch.* 8. 9. *Actes des Apôtres*, *ch.* 1. *v.* 12. Eusébe, *Hist. l.* 2. *ch.* 9. S. Jérôme, *de Viris Illustr.* Epiphane, *Hæres.* 58. & 78. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Hist. de l'Eglise*, *tome* 1. Baillet, *Vies des Saints.*

On voit à Jérusalem une Eglise bâtie sous son nom, à trois cens pas de la porte de Sion. C'est une des plus belles & des plus grandes de la ville. Le dôme, qui est au milieu, est porté sur quatre gros piliers, & percé en haut, comme celui du saint Sépulchre: ce qui donne un grand jour. Il y a trois autels de face dans trois chœurs à côté l'un de l'autre vers l'orient. A main gauche, en entrant dans la nef, on voit une petite Chapelle, qui est le lieu où l'on croit que ce saint Apôtre eut la tête tranchée par le commandement d'Hérode, parce que c'étoit autrefois la place du Marché public. Cette Eglise appartient aux Arméniens Schismatiques, qui y ont un Monastére bien bâti, où il y a toujours un Evêque & douze ou quinze Religieux, qui y font le service ordinaire. On dit que l'Eglise & les logemens ont été bâtis & fondez par les Rois d'Espagne pour y recevoir les Pélerins de leur Nation. Proche de là est une maison qu'on révére comme la demeure de saint Thomas Apôtre, selon la tradition du païs. On dit une chose prodigieuse de cette maison, qui est que les Mahométans & les Juifs n'y peuvent entrer qu'aux dépens de leur vie: c'est pourquoi on la tient toujours fermée, de peur que quelque Infidéle n'y entre par mégarde, & ne s'expose au châtiment du Ciel, que quelques-uns ont éprouvé.

☞ Les Espagnols, fondez sur je ne sai quelles traditions, prétendent avoir eu saint Jacques pour Apôtre, bien qu'il n'y ait point d'Auteur ancien qui l'ait écrit. L'Evêque de Compostelle, voulant alléguer ce voyage prétendu du Saint, pour défendre l'indépendance de son Eglise de celle de Tolède, dans le grand Concile de Latran, sous Innocent III, ne put répondre aux puissantes raisons de Rodéric Ximénès son Archevêque, qui lui nia formellement ce voyage. Le Cardinal Baronius, qui dans ses remarques sur le Martyrologe Romain, avoit soutenu cette tradition chimérique des Espagnols, étant depuis convaincu par beaucoup de raisons solides, fondées sur plusieurs Epîtres des Papes, & sur divers témoignages d'Auteurs célébres, changea de sentiment dans ses Annales, & im-

improuva l'opinion des Espagnols. Ces peuples se vantent encore de posséder le corps de saint Jacques; mais on croit à Toulouse qu'il y en a une partie dans l'Eglise de saint Saturnin. Chorier, Historien de Dauphiné, prétend que les Reliques que les Espagnols conservent, sont d'un saint homme de cette Province, nommé Jacques (bien différent de l'Apôtre) qui avoit été enterré, dit-il, au devant de l'Eglise des Echerolles, à une lieue de Grenoble, & dont la tête fut portée en Galice. Les Curieux verront l'Epître d'Innocent I, à Décentius, & celle de Grégoire VII, aux Rois d'Espagne. * Baronius, *Annal. tome 9. A. C.* 816. Sponde, *in Epit. A. C.* 44. Godeau, *Hist. Eccles. l.* 1. *n.* 18. Chorier, *Hist. de Dauphiné, tome* 2. *l.* 1. *Sect.* 8. *p.* 15. Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

JACQUES, (saint) à qui on a donné le surnom de MINEUR, Apôtre, frére de saint Jude, étoit fils de Cléophas ou Cléopas & de Marie, sœur de la sainte Vierge, nommé dans l'Ecriture *le Juste*, & *le Frére*, c'est à dire, *cousin du Seigneur.* Il fut appellé à l'Apostolat par Jésus-Christ la seconde année de la prédication de Notre-Seigneur. Nous ne trouvons rien de particulier touchant cet Apôtre dans les Evangiles jusqu'à la résurrection du Sauveur du monde, qui lui apparut en particulier. Peu de tems après l'Ascension, même avant la descente du Saint Esprit sur les Apôtres, il fut choisi pour gouverner l'Eglise de Jérusalem, & en qualité d'Evêque, parla le premier après saint Pierre dans le Concile tenu par les Apôtres à Jérusalem l'an 49 ou 50. Saint Paul l'appelle une des colomnes de l'Eglise, & sa vie parut si sainte, que Joséphe croit que la ruïne de Jérusalem est arrivée en punition de ce que les Juifs l'avoient fait mourir. Ananus II, Grand-Sacrificateur des Juifs, le fit condamner, & le livra entre les mains du peuple. Eusébe, après Hégésippe, dit que les Juifs l'ayant pressé de desavouer publiquement la doctrine de Jésus-Christ, il l'avoit soutenue avec une merveilleuse constance; & que cette confession faite sur les degrez du Temple, mettant en fureur les Pharisiens ses principaux ennemis, ils le précipitérent en bas, où un Foulon le tua d'un coup de levier; & ainsi après avoir gouverné son Eglise environ 29 ans, il reçut la couronne du Martyre l'an 62 de Jésus-Christ. Il y a des Critiques qui revoquent en doute cette narration d'Hégésippe. Saint Epiphane dit que cet Apôtre avoit permission d'entrer dans le Sanctuaire du Temple: ce que la Loi n'accordoit qu'au seul Grand-Pontife. Saint Chrysostome ajoûte que son assiduité à la priére lui avoit fait venir les genoux & le front aussi durs que le cuir d'un chameau. Nous avons de lui une Epitre, qui est la premiére entre les Catholiques, & qui est adressée aux Tribus d'Israël dispersées, c'est a dire, aux fidéles d'entre les Juifs, qui étoient répandus en diverses Provinces. Luther l'a rejettée; mais les Anciens l'ont reçue, comme on le peut voir dans les Conciles & les Péres. Outre cette Epître, il laissa une Liturgie, que nous avons sous son nom dans diverses éditions de la Bibliothéque des Péres, & qui est autorisée par le témoignage de saint Cyrille, de Proclus de Constantinople, du Concile de Constantinople *in Trullo*, &c. quoique les ennemis de la Religion Romaine s'y opposent de toute leur force. On attribue à saint Jacques un Evangile qui a été mis entre les Livres Apocryphes. * Outre les Auteurs anciens, *Consultez* Torniel, *A. M.* 4018. *n.* 2. 4008. *n.* 7. & 8. Baronius, *in Append. Annal.* & *A. C.* 34. 5162. &c. Bellarmin, *l.* 1. *de Verbo Dei*, *c.* 18. *de Script. Eccl.* &c. Henri de Valois, *p.* 250. *Annot. in Hist. Eusebii.* Jean Morin, *De Ordinationibus sacris.* Le Pére Combefis, *Auct. G. L. tome* 2. *p.* 844. Pamelius, *in Tertull.* &c.

JACQUES, (Saint) natif de Nisibe, ville de Mésopotamie, limitrophe de l'Empire des Perses & des Romains, & qui dépendoit alors des derniers, ayant mené une vie fort austére dans la solitude, & étant devenu célébre par sa confession sous l'Empereur Maximin, & par le grand nombre de miracles qu'il faisoit, fut élu Evêque de la ville dont il étoit. Il ne quitta point pour cela sa maniére de vivre, il ne fit pas moins de miracles qu'auparavant; & l'on dit même qu'il ressuscita des morts. Il assista au Concile de Nicée, où il condamna l'Hérésie d'Arius. Théodoret rapporte que s'étant trouvé à Constantinople, dans le tems qu'on vouloit obliger Alexandre, Evêque de cette Eglise, de recevoir Arius, il conseilla aux Catholiques d'avoir recours à Dieu par le jeûne & par la priére, & de le prier tous ensemble pendant sept jours, de leur accorder ce qui leur étoit le plus avantageux. Les Perses ayant assiégé par trois fois la ville de Nisibe en 338, 346 & 350, saint Jacques fit en cette occasion le devoir de Gouverneur & d'Evêque; car non seulement il fit de ferventes priéres pour son peuple; mais aussi il l'encouragea par ses exhortations à rebâtir un mur, à la place de celui que les assiégeans avoient abbattu dans un de ces siéges: on croit que c'est le dernier. Il monta lui-même sur les murailles de la ville, & il parut miraculeusement vêtu de pourpre, comme s'il eût été l'Empereur. Enfin l'on dit qu'à sa priére, Dieu envoya une multitude infinie de moucherons, qui incommodérent si fort les assiégeans, qu'ils les obligérent à se retirer en désordre. Cette Histoire est rapportée non seulement par Théodoret, qui a fait la Vie de ce Saint, dans son Ouvrage intitulé, *Philothée*, & qui parle encore de cette circonstance dans son *Histoire*, *l.* 2. *ch.* 30: mais aussi par Philostorge, que l'on ne peut pas soupçonner d'avoir favorisé Jacques de Nisibe. Saint Athanase parle de ce Saint comme d'un Evêque qui avoit écrit pour l'Eglise. Si saint Jérôme ne l'a point mis au nombre des Auteurs Ecclésiastiques, c'est, comme il est remarqué par Gennade, parce que ce Pére ne savoit pas la Langue Syriaque, n'ayant lu les Auteurs Syriens, dont il parle, que dans leur Version: ainsi il ne faut pas s'étonner de ce qu'il ne fait point mention des Oeuvres de S. Jacques de Nisibe, puisqu'elles n'étoient point traduites en Grec. Gennade en a fait le Catalogue; il dit que l'Ouvrage de cet Auteur contenoit vint-six Livres; mais il n'en nomme que vint-trois. Chaque Livre est sur un sujet different, comme sur la Foi; contre les Hérésies; un de la Charité en général, &c. On en peut voir une liste exacte dans le IV siécle de la Bibliothéque Ecclésiastique de M. Du Pin. Ce saint homme, selon Gennade „ mourut sous Constance, (peut-être en 350, après le sié- „ ge) & fut enseveli, suivant l'ordre de Constantin, dans la ville „ de Nisibe, pour en être comme le défenseur après sa mort; „ mais quelque tems après Julien étant entré dans cette vil- „ le, soit qu'il ne pût souffrir la gloire de ce Saint, soit „ qu'il voulût faire injure à la mémoire de Constantin, il „ commanda qu'on mît hors de la ville les Reliques de „ ce sacré corps: de sorte que peu de mois après, l'Em- „ pereur Jovien fut obligé, pour sauver l'Empire, de li- „ vrer cette ville aux Perses, sous la domination desquels elle „ est encore à présent." Voilà ce que Gennade rapporte de saint Jacques de Nisibe. * *Consultez* Théodore *en sa Vie.* Théodoret, *Hist. l.* 2. Saint Jérôme, *in Chron. A. C.* 341. 346. 350. Gennade, *in Catal. c.* 1. Adon, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 325. *n.* 26. 338. *n.* 18. & *suiv.* 363. *num.* 18. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiastiq. du IV siécle.*

JACQUES (Saint) Hermite de Sancerre, mort en Berri, si l'on en croit l'Auteur de sa Vie, étoit Grec de naissance, fils de Félix & d'Herméne. Il servit en Orient, du tems de l'Empereur Léon *l'Arménien.* Son frére Herpelin, qui avoit embrassé la vie solitaire, l'engagea à suivre son exemple. Ils furent quelque tems ensemble près de Constantinople, & ensuite s'étant embarquez dans deux vaisseaux differens, Herpelin périt, & Jacques, après avoir été poussé sur les côtes d'Afrique, revint à Constantinople. Il se rembarqua pour aller en Italie, & fut encore jetté par la tempête en Palestine. Après avoir visité l'Eglise de Jérusalem, il se rembarqua pour l'Italie, & arriva dans l'Isle de Corse, où il fut pris pour un Espion; mais l'Evêque Pantaléon ayant reconnu son innocence, le laissa aller à Rome. Jacques, après avoir été présenté au Pape Serge II, partit de Rome pour venir à Gênes, où il demeura 14 ans. Enfin il vint en France l'an 859, & après avoir demeuré dans le Diocése de Clermont, il passa dans celui de Bourges, où il demeura dans un Monastére de saint Benoît, & de là se retira dans la solitude de Sancerre, où il finit ses jours vers l'an 865. On fait sa fête au 19 de Novembre. * *Vita apud* Mabillon, *part.* 2. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occident*, *l.* 5. Baillet, *Vies des Saints.*

* JACQUES. Il y a eu plusieurs Martyrs de ce nom. Il y en eut un qui souffrit en Numidie en 259, avec Marien, & d'autres de la Passion desquels on a les Actes. Il y eut aussi un Evêque & un Prêtre ainsi nommez, qui souffrirent le martyre en Perse, environ l'an 345, dans la persécution dont *Sozoméne* a fait l'Histoire.

ROIS D'ARAGON.

JACQUES, I de ce nom, Roi d'Aragon, succéda à l'âge de six ans à son pére PIERRE II, surnommé *le Catholique*, tué au siége de Muret près de Toulouse, dans une bataille qui se donna l'an 1213 contre Simon de Montfort. A l'âge de treize ans il épousa *Eléonor*, sœur de *Ferdinand*, Roi de Castille; & dix ans après il la répudia avec dispense du Pape. Il conquit aussi les Royaumes de Majorque, de Minorque, de Valence & autres terres sur les Maures qui en étoient les usurpateurs. Il défit les Princes qui s'étoient revoltez durant sa minorité dans son Royaume, & s'acquit le titre de *Guerrier* ou de *Belliqueux*. Jacques transigea aussi avec le Roi S. Louïs l'an 1258, pour quelques terres dans le Languedoc, à cause de la Seigneurie de Montpellier, qui lui appartenoit du côté de sa mére *Marie* de Montpellier, & promit d'entreprendre la guerre contre les Infidéles d'Orient; mais il n'y envoya que quelques vaisseaux. Son penchant violent pour les femmes, lui fit souvent des affaires avec les Papes. Enfin ayant pris l'habit de l'Ordre de Cîteaux, il mourut le 27 Juillet 1276, âgé de 70 ans, après en avoir regné 63. Il avoit eu de son premier mariage avec Eléonor de Castille 1. un fils nommé *Alfonse*, qui ayant été reconnu par les Etats d'Aragon héritier présomptif de la Couronne, épousa en 1260 *Constance*, fille de *Gaston* VII, Vicomte de Béarn, & mourut peu après sans laisser de postérité. Depuis ayant épousé *Tolant* ou *Violant*, fille d'*André*, Roi de Hongrie, il eut de ce second mariage 2. PIERRE III, son successeur; 3. *Jacques*, Roi de Majorque, de Minorque, & d'Yviça, Comte de Roussillon, de Cerdaigne, & de Conflans, Seigneur de Collioure & de Montpellier; 4. *Toland*, mariée à *Alfonse* X, Roi de Castille; 5. *Isabelle*, épouse de *Philippe* III, dit le *Hardi*, Roi de France; 6. *Constance*, alliée à *Emanuel*, Prince de Castille, frére du Roi Alfonse X; 7. 8. *Marie* & *Eléonor* mortes en bas âge. Il contracta encore un troisiéme mariage avec une Demoiselle, nomme *Thérése* de Bidaure, de qui il eut deux fils, 9. *Jacques*; & 10. *Pierre*, à qui il laissa plusieurs terres par son testament de l'an 1272, & il les substitua aux deux Princes Jacques & Pierre, en cas qu'eux ou leurs Descendans mâles vinssent à manquer, n'appellant les Descendans des trois Princesses ses filles à sa succession, qu'après l'extinction de la postérité masculine des deux fils de Thérése, que plusieurs Historiens ont néanmoins traité de fils naturels. Jacques outre tous ces enfans laissa encore deux fils naturels, *Ferrand-Sanche* & *Pierre-Ferrand*, qu'il avoit eu soin d'enrichir dès son vivant, ainsi qu'il le dit lui-même dans son testament, qu'on peut consulter. * *Spicil. tome* 3. *p.* 675. Surita, *Hist. l.* 2. Mariana, *l.* 13. & 14. Jérôme Blanc, *de Reb. Aragon*, &c.

JACQUES II, Roi d'Aragon, fils de PIERRE III, soumit

mit la Sicile, qu'il prétendoit lui appartenir, par sa mére *Constance* de Sicile, & avec le titre de Roi de cette Isle, il prit celui de Duc de la Pouille, & de Prince de Capoue. Depuis il succéda à son frére *Alphonse* III, & se fit couronner à Saragosse le 24 Septembre 1291. Il laissa en Sicile son frére *Frédéric*, qui s'en fit élire Roi. Jacques au commencement de son régne, fit la paix avec les François, & fut malheureux dans une guerre qu'il entreprit contre les Maures & les Navarrois. Dans une Assemblée générale des Etats du Royaume, il fit ordonner que l'Aragon, Valence & la Catalogue ne pourroient jamais être séparez. Il mourut à Barcelone le deuxiéme Novembre 1327, qui étoit le 36 de son régne, & le 66 de son âge. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ARAGON. * Surita, *Ind. l.* 1. Mariana, *l.* 14. Villain, *l.* 7. Imhoff, &c.

ROIS DE CHYPRE.

JACQUES de Lusignan, Roi de Chypre, fils de PIERRE I, & d'*Eléonor* d'Aragon, porta le titre de Prince de Tabarie, ou de Tibériade, & se signala en diverses occasions; mais il fut surpris dans un combat par les Génois, qui le tinrent prisonnier jusqu'en 1383. Ce fut en cette année qu'après la mort de *Pierre* II, ou *Petrin*, son neveu, les Génois le mirent en liberté, à condition qu'il leur céderoit Famagouste & son territoire. Jacques fut couronné à Nicosie, succéda à *Léon* ou *Lionnet*, Roi d'Arménie, & mourut l'an 1410, laissant, entre autres enfans, 1. JANUS, ou JEAN; & 2. *Hugues*, que le Pape Martin V fit Cardinal en 1426. * Etienne de Lusignan, *Histoire de Chypre*. Folieta, *Histor. Gén. l.* 9. Du Cange, *Histoire de Constantinople*, &c.

JACQUES qui se fit reconnoître Roi de Chypre, étoit fils *naturel* de JEAN III, Roi de Chypre, qui l'avoit eu de *Marie* Patra. Il avoit été destiné à l'Eglise, & avoit même pris l'Ordre de Soudiacre; mais après la mort de son pére, arrivée en 1458, il prit les armes contre *Charlotte*, fille unique & héritiére de ce Prince; & avec le secours du Soudan Melec-Ella, il la chassa du Royaume, & se mit sur le thrône. Depuis en 1470, il épousa *Catherine* Cornaro, fille de *Marc* Cornaro, Noble Vénitien, que la République de Venise adopta, & qui fut même dotée, comme fille de saint Marc. Jacques mourut le cinquiéme Juin de l'an 1472, *laissant sa femme grosse*. Elle accoucha d'un fils nommé *Jacques*, qui mourut en 1474. * Etienne de Luzignan, *Histoire de Chypre*. Guichenon, *Hist. de Savoye*. Æneas Silvius, &c.

ROIS D'ECOSSE & D'ANGLETERRE.

JACQUES, I de ce nom, Roi d'Ecosse, étoit fils de ROBERT III. Pendant la vie de son pére, il fut pris en passant en France, par les Anglois, qui le tinrent dix-huit ans en prison, & ne le mirent en liberté qu'en l'an 1424, à condition qu'il épouseroit *Jeanne*, fille du Comte de Sommerset, dont la dot servit à leur payer cent mille marcs d'argent pour sa rançon. Son pére Robert étoit mort dès l'an 1406, quelques jours après avoir appris la nouvelle de sa prison. Jacques fut couronné le 21 Mai, & ayant été reconnu Souverain par l'Assemblée générale des Etats d'Ecosse, il fit punir quelques-uns de ceux qui avoient gouverné le Royaume durant sa prison. On dit qu'il se déguisoit quelquefois en habit de Marchand, pour apprendre de la bouche même de ses Sujets, les raisons qu'ils avoient de se plaindre de ses Officiers, afin d'y mettre ordre. L'an 1436 ou 1437, il fut assassiné dans son lit par les parens de ceux qu'il avoit fait punir, & fut percé de vint-six coups d'épée. La Reine sa femme, qui lui faisoit un bouclier de son corps pour le sauver, fut blessée de deux coups. Il laissa JACQUES II. *Voyez* l'Article de STUART. * Boëthius, *l.* 15. & 18. Buchanan, *l.* 10. & 11. Leslé, *Hist. Scot. l.* 7. & 8. Monstrelet, *l.* 2.

JACQUES II, Roi d'Ecosse, fils de JACQUES I, fut couronné après la mort de son pére, à l'âge de sept ans. Alexandre de Léviston gouverna le Royaume pendant sa minorité, qui fut troublée par les divers mariages de la Reine, mére de Jacques. Ce Prince appaisa depuis ces désordres, & donna du secours au Roi Charles VII, contre les Anglois. Quatre fréres de la Maison de Douglas, Jacques Comte de Douglas, Archambaud Comte de Murray, Hugues Comte d'Ormond, & Jean Seigneur de Balvani s'étant révoltez lui firent beaucoup de peine; mais il les poursuivit avec tant de vigueur, que le premier & le dernier furent obligez à se retirer en Angleterre: le second fut tué les armes à la main, & le troisiéme ayant été pris, fut condamné à avoir la tête trenchée. Cela arriva en 1456. Jacques ne cessa presque pas de faire des tentatives sur les Anglois, & enfin ayant mis le siége devant Roxburg, il y fut tué d'un éclat de canon le cinquiéme Août 1460, l'an 29 de son âge, & le 23 de son régne. *Marie* de Gueldre, femme courageuse, épouse de ce Roi, vint au siége, & fit emporter la place. Il laissa trois fils; JACQUES III, qui fuit; *Alexandre* & *Jean*. *Voyez* l'Article de STUART. * Boëthius, *l.* 18. Leslé, *l.* 8. Buchanan, *l.* 11.

JACQUES III, Roi d'Ecosse n'avoit que sept ans, lorsque son pére JACQUES II mourut. La Reine sa mére gouverna d'abord le Royaume; mais les Etats lui ôtérent l'autorité, pour la donner à six personnes différentes. Lorsque le Roi fut en âge, il épousa *Marguerite*, fille de *Christierne* I, Roi de Danemarck. Séduit par quelques Astrologues, il fit arrêter ses fréres, *Alexandre* & *Jean*. Le premier s'enfuit en France, & le second fut massacré. Ces cruautez obligérent Alexandre de repasser en Angleterre, & de se mettre à la tête des troupes qu'il y leva contre le Roi son frére, qu'on mit en prison. Il le fit pourtant délivrer peu de tems après, & revint encore en France, où il mourut; mais les Ecossois armérent contre leur Roi, qui fut tué dans une bataille le onziéme Juin 1488, âgé de 35 ans. * Buchanan, *Hist. Scot.*

JACQUES IV, son fils, lui succéda à l'âge de seize ans. C'étoit un Prince pieux & justicier, ami de la paix & du bien de ses Sujets, & très sévére à l'égard des Officiers qui manquoient à leur devoir, & qui maltraitoient le peuple. Il défit les Grands du Royaume qui s'étoient révoltez contre lui. On dit que par dévotion il s'étoit entouré le corps d'une chaine, à laquelle il ajoûtoit une boucle toutes les années. Dans le tems que tous les Princes s'étoient liguez contre le Roi Louïs XII, il fut le seul qui entretint alliance avec lui; & pour faire diversion d'armes à l'égard des Anglois, qui étoient entrez en France avec leur Roi Henri VIII, il entra dans leur Etat. Il fut tué, & son Armée fut défaite à Flodden, au mois de Septembre 1513. *Voyez* l'Article de STUART. * Leslé, *Hist. Scot. l.* 8. Buchanan, *l.* 13. Polydore Virgile, *l.* 27.

JACQUES V, Roi d'Ecosse fils de JACQUES, IV de ce nom, & de *Marguerite* d'Angleterre, n'avoit qu'un an & demi, lorsque son pére mourut. Pendant sa minorité, sa mére, sœur de *Henri* VIII, eut part au gouvernement; mais les secondes noces de cette Princesse causérent à l'Etat bien des maux, qui furent appaisez, lorsque le Roi à l'âge de dix-sept ans voulut être obéï, & éloigna ceux dont la trop grande autorité avoit presque ruïné le Royaume. Il aima la justice, la paix & la Religion, & employa son zéle contre la Réformation. Sur le bruit que l'Empereur Charles-Quint vouloit attaquer la France, ce Prince se souvenant des anciennes alliances de sa Nation & de ses prédécesseurs, s'embarqua avec seize mille hommes, pour venir au secours du Roi François I, sans en être prié. En reconnoissance d'un secours donné de si bonne grace, le Roi ne lui put refuser *Magdelaine*, sa fille aînée, que Jacques épousa à Paris le premier jour de l'an 1535. Cette Princesse qui n'étoit âgée que de 15 ans, étant née le deuxiéme du mois d'Août 1520, mourut dès le septiéme Juillet 1537, d'une fiévre éthique. Jacques épousa en secondes noces *Marie* de Lorraine, fille de *Claude*, Duc de Guise, & veuve de *Louïs* d'Orléans, Duc de Longueville. Henri VIII, Roi d'Angleterre, n'approuva pas cette alliance; & ce mécontentement, joint à d'autres arrivez au sujet des bornes des deux Etats, causérent la guerre entre eux. Buchanan, Historien Ecossois, dit que les Prêtres d'Ecosse portérent leur Roi à prendre les armes; comme si c'étoit un crime à des Ministres des saints autels, de chercher à les défendre, contre ceux qui s'efforcent de les détruire. Les Ecossois gagnérent d'abord une bataille, & en perdirent une plus grande; après quoi le Roi connoissant les mauvais desseins de plusieurs de ses Sujets qui avoient embrassé la Réformation, tomba malade & mourut le 13 Décembre 1542. Il avoit eu deux enfans morts jeunes; & laissa *Marie* Stuart, dont la Reine étoit accouchée seulement depuis huit jours. * Leslé, *Hist. l.* 9. Buchanan. De Thou, &c.

JACQUES VI, Roi d'Ecosse, & I de ce nom d'Angleterre & d'Irlande, fils de la Reine *Marie* Stuart, & de *Henri* Stuart, Comte de Darley, fils du Duc de Lénox, naquit l'an 1566. Ses droits à la Couronne d'Angleterre lui venoient par sa bisayeule *Marguerite* d'Angleterre, fille du Roi *Henri* VII. Les Rebelles de son Etat, qui le firent couronner l'année suivante, se servirent de son nom, pour maltraiter ses Sujets les plus fidéles. Dans la suite il se vit prisonnier, exposé à de grands dangers, & eut même le déplaisir de savoir que sa cousine Elizabeth Reine d'Angleterre avoit fait mourir sa mére, sans pouvoir ni s'en venger, ni en témoigner du ressentiment. Il fut élevé sur le thrône d'Angleterre l'an 1603, après la mort d'Elisabeth. Ce Prince s'étoit fort adonné à l'étude des Controverses, & s'y étoit rendu plus habile qu'il ne l'étoit dans l'art de regner. Divers Ouvrages qui nous restent de lui, font témoins de son érudition, sur-tout on a de lui un Livre qui lui fit beaucoup d'honneur, c'est le *Basilicon Doron* ou le *Présent Royal*, qu'il avoit composé pour l'éducation du Prince son fils. Il le fit imprimer en 1599. Ce qui l'engagea à le donner au public fut pour montrer qu'il n'y avoit rien de mauvais, quoique le Synode de St. André en eût censuré quelques passages qu'André Melvill, dont le Roi s'étoit servi pour le mettre au net, en avoit extrait. Dès que le Livre parut, tout le monde le goûta & il servit efficacement à dissiper les mauvaises idées qu'on avoit données aux Anglois, des lumiéres & de la conduite du Roi Jacques. A son couronnement, ayant uni les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, il prit le titre de Roi de la Grande-Bretagne. Avant que Jacques eût quitté l'Ecosse, il évita une conspiration qu'avoient tramé contre lui le Comte de Gowri & ses fréres. Peu après son arrivée à Londres, il fut délivré d'une autre conspiration faite par le parti Catholique, qui devoit être exécutée le cinquiéme jour de Novembre 1605. Les Conspirateurs sachant que le Roi & la Chambre du Parlement devoient se rendre ce jour-là dans la Chambre des Pairs, avoient mis plusieurs barils de poudre sous cette Chambre, pour la faire sauter; & cela ne fut découvert qu'un moment avant que la mêche fît son effet. Depuis ce tems-là on célébre annuellement la mémoire de ce jour, qu'on appelle le *jour des poudres*, ou *de la fougade*. Sur la requête qui fut présentée par les Puritains pour obtenir une Réformation plus ample, sa Majesté ordonna qu'il y eût une conférence, mais elle n'aboutit à rien. Le Roi fit la paix avec l'Espagne, & pour une somme d'argent rendit aux Etats de Hollande la Brille & Flessingue, & d'autres villes d'ôtage que l'Angleterre y avoit. Le Roi Jacques institua l'Ordre héréditaire des *Chevaliers Baronnets*, & établit l'office de Maitre des cérémonies

pour la reception des Princes & Ambassadeurs étrangers. La chûte du Lord Bacon, & celle du Chevalier Raleigh sous ce régne, méritent qu'on y fasse attention. Le premier tomba du poste de Grand-Chancelier d'Angleterre dans un état de mendicité, & Raleigh qui avoit été un des plus grands fléaux de l'Espagne sous Elizabeth, fut décapité à la sollicitation de Gondemar Ambassadeur d'Espagne qui gouvernoit tout à fait l'esprit du Roi. Comme le Roi Jaques faisoit profession d'être Théologien, il se mêla dans les disputes des Arminiens. Il écrivit plusieurs Lettres pour empêcher que Vorstius ne fût reçu Professeur dans l'Université de Leyde. Ce Prince dans une de ses Lettres disoit qu'Arminius étoit ennemi de Dieu, qu'il faloit extirper l'Arminianisme sans aucun délai, & que *Pierre Bertius* étoit digne du feu pour avoir composé un Livre avec ce titre, *Hymenæus Desertor, sive de Sanctorum Apostasia Problemata duo.* Ce Prince étoit fort intolérant, ayant fait bruler deux hérétiques en Angleterre, l'un à Londres & l'autre à Lichfield. Il fit aussi brûler les Livres de Vorstius à Londres, à Oxford & à Cambrige; & il en appelloit l'Auteur un *méchant Athée.* Il fit traiter de la même maniére le Commentaire de David *Pareus* sur l'Epitre aux Romains. En 1617, il exhorta les Etats Généraux à assembler un Synode National pour terminer les différents entre les Remontrans & les Réformez. *Tilenus* ayant aprouvé dans un discours le gouvernement de l'Eglise Anglicane, le Roi le fit venir en Angleterre, & tâcha de le retenir. Ce Théologien ayant expliqué son sentiment au Prince au sujet de la Prédestination, le Roi en fut satisfait, ce qui engagea Tilenus de retour en France, à composer son Ouvrage touchant *la cause & l'origine du Mal moral*, qu'il fit imprimer en 1621. La même année le Roi Jacques ordonna qu'aucun Ministre ne prêchât sur les *dogmes profonds de la Prédestination, de l'Election, de la Réprobation; de l'Universalité, de l'Efficace, de la Résistibilité, ou Irrésistibilité de la Grace divine.* Cet ordre déplut extrêmement aux partisans de Calvin en Angleterre. Jacques mourut l'an 1625, & laissa pour successeur CHARLES I, son fils. Il avoit eu un aîné, *Henri*, Prince de Galles, qui promettoit beaucoup, & qui mourut à 19 ans, l'an 1612, & une fille, *Elizabeth*, mariée à *Frédéric* V, Electeur Palatin du Rhin. Frédéric fut élu Roi de Bohême, & couronné avec sa femme à Prague. Mais l'Empereur Ferdinand mit une Armée sur pié pour disputer la Couronne à Frédéric. On sollicita fortement le Roi Jacques de s'intéresser dans cette affaire, & de soutenir son gendre. Mais ce Prince qui étoit la dupe & le jouet des Espagnols abandonna son gendre, qui perdit la Bohême & son Electorat. Les Catholiques Romains s'emparérent de la Bohême qui étoit alors un Royaume Protestant. Jacques n'étoit point soldat, & n'avoit aucune vertu d'un grand Roi. Son érudition n'étoit que pédanterie. Sa devise *Beati pacifici*, étoit très conforme à son tempérament. Quoi qu'il fût élevé dans le sentiment des Presbytériens, les flateries du Clergé Anglican lui plurent si fort, qu'il disoit souvent ces mots qui ont passé en Proverbe, *No Bishops, no King*, point d'Evêques, point de Roi. Il régna 23 ans, mourut âgé de 59 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Henri VII, à Westminster. On peut assurer que jamais Roi ne mourut ni moins estimé ni moins regretté. Les Ecrivains affamez le louoient chez lui sans mesure, mais il ne passoit dans les païs étrangers que pour un Pédant, sans discernement, sans cœur, sans fermeté, esclave de ses Favoris, & vendu aux Conseils ou à l'argent d'Espagne. On reproche avec raison à ce Prince son insensibilité sur la mort tragique de la Reine sa mére, & de ce que la reconnoissance qu'il crut devoir avoir pour la Reine Elizabeth, qui l'avoit déclaré son successeur, & à laquelle il fit dresser un Mausolée magnifique, avec des épitaphes honorables de sa propre composition, l'emporta sur ce que la nature & le sang demandoient de lui. Cherchez STUART. * *L'Etat de la Grande-Bretagne sous* George II, *tome* 2. *p.* 62. Burnet, *Mémoires, &c. tome* 1. *p.* 27. &c. Larrey, *Hist. d'Anglet. sur l'an* 1599. Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. tome* 1. *p.* 415. &c. *tome* 2. *p.* 231. &c.

JACQUES, II de ce nom, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, second fils de CHARLES I, Roi de la Grande Bretagne, & de *Henriette*, fille de *Henri* IV, Roi de France, naquit à Londres le 14 d'Octobre 1633, & en même tems fut proclamé Duc d'York. Les désordres de ce tems-là furent cause que les cérémonies de cette proclamation ne furent faites que le 27 Juillet 1643, auquel jour les Lettres Patentes en furent expédiées. L'an 1646, après la prise d'Oxford, il fut conduit à Londres par le parti rebelle des Parlementaires, & laissé sous la garde du Comte de Northumberland, d'où il se sauva l'an 1648, déguisé en fille. Le Colonel Dampfield le mena en Hollande, auprès de sa sœur la Princesse d'Orange. Après la funeste mort du Roi son pére arrivée l'an 1649, il vint trouver la Reine sa mére, qui étoit alors à Paris. Ce Prince n'étant âgé que de vint ans, servit dans les troupes Françoises, sous le Vicomte de Turenne, où il donna des marques d'un courage digne de sa naissance. Peu de tems après, c'est à dire, l'an 1655, il sortit de France & servit en Flandre dans l'Armée d'Espagne, sous Dom Juan d'Autriche, avec le Prince de Condé, qui depuis fit l'éloge de sa valeur. L'an 1660, il passa en Angleterre avec le Roi *Charles* II son frére aîné, qui fut rappellé par les Anglois, & qui fut couronné l'année suivante. Le Prince Jacques fut fait Grand-Amiral du Royaume; & l'année 1665, commandant l'Armée navale contre les Provinces-Unies, il remporta, après un fort rude combat, une signalée victoire sur toute la Flotte Hollandoise, commandée par l'Amiral d'Obdam, qui périt dans le combat avec quinze ou seize de ses vaisseaux. L'an 1672, il fut Généralissime des deux Armées navales de France & d'Angleterre, où il donna deux batailles contre les Hollandois, dans la premiére desquelles il changea trois fois de vaisseau, celui où il étoit étant toujours percé de coups de canon. L'an 1681, il fut envoyé par le Roi son frére en Ecosse, où il calma les troubles que quelques Presbytériens fanatiques y avoient excitez. Après la mort de Charles II, Roi d'Angleterre, arrivée le 16 Février 1685, le Duc d'Yorck fut proclamé Roi le même jour à Londres, sous le nom de *Jacques* II, & peu de tems après en Ecosse, sous le nom de *Jacques* VII. Il fut couronné le troisiéme de Mai suivant, quoiqu'il fût Catholique Romain, & qu'il eût quitté la Communion de l'Eglise Anglicane quelque tems après son retour en Angleterre. Au commencement de son régne, le Comte d'Argile excita une rebellion contre lui en Ecosse, & le Duc de Monmouth en Angleterre; mais leurs troupes furent défaites & les deux Chefs ayant été pris, eurent l'un & l'autre la tête trenchée. L'an 1686, le Roi envoya le Comte de Castelmaine, Seigneur Catholique d'Angleterre, en Ambassade extraordinaire à Rome, d'où il reçut aussi un Nonce extraordinaire, qui fut M. Dada, Archevêque d'Amasie, qui fut depuis Cardinal. Il établit en la même année 1686, des Commissaires extraordinaires, pour connoître des affaires Ecclésiastiques; & l'an 1687, il fit un Edit, par lequel il donnoit une pleine liberté de conscience dans ses Royaumes. L'année suivante, les Sujets de ce Prince s'étant soulevez contre lui, il fut obligé de se retirer en France, où étoit déja passée la Reine son épouse avec le Prince de Galles. On couronna l'an 1689 le Prince d'Orange son gendre, qui étoit le Chef de cette entreprise, & le Roi resta en France, & résida à S. Germain, où il mourut saintement le 16 Septembre 1701. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ANGLETERRE.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

JACQUES d'Aragon, Roi de Majorque, de Minorque & d'Yviça, Comte de Roussillon, de Cerdaigne, & de Conflans, Seigneur de Collioure, & de Montpellier, fut le second fils de *Jacques* I, Roi d'Aragon, & d'*Toland* de Hongrie. Il étoit né avant l'an 1262, où son pére partagea toute sa succession entre son frére aîné & lui; & en 1275, il épousa Sclarmonde, fille de *Roger*, Comte de Foix, & de *Brunissende*. Les enfans qui naquirent de ce mariage sont 1. SANCHE, qui succeda à son pére dans tous ses Etats; 2. *Ferrand* qui en 1313 épousa *Isabelle*, fille de *Philippe* d'Ybelin, Sénéchal de Chypre, & de *Marguerite* d'Achaïe; 3. *Philippe*, Thrésorier de S. Martin de Tours, dès l'an 1312, qui après avoir été en 1327 Tuteur de *Jacques* son neveu, fils de Sanche, se mit à courir le monde en habit de Beghard, & voulut introduire un nouvel Ordre dans celui de saint François; ce qui ne lui ayant pas réussi, il s'attacha à décrier la conduite des Papes, ce qu'il faisoit encore en 1340; 4. *Jacques*, Religieux de l'Ordre de saint François; & 5. *Sanche*, mariée à *Robert*, Roi de Sicile. Jacques eut encore une fille naturelle nommée *Saure*, qu'il maria à un Gentilhomme nommé *Pierre* Gauferand de Pinos. Il succéda à son pére dans le Royaume de Majorque en 1276; mais *Alfonse* d'Aragon son neveu l'en avoit chassé avant l'an 1285, & il n'y rentra qu'en 1298, où il signa un Traité avec *Jacques* II, Roi d'Aragon, qui lui laissa peu d'autorité dans ses Etats. Il paroît qu'il étoit mort avant l'an 1312, où Sclarmonde fit son testament. Sanche son fils étoit mort en 1327, & laissa ses Etats à Jacques II, son fils, qui renouvella cette année-là les Traitez faits par son pére & par son ayeul avec Jacques II, Roi d'Aragon, & fut déthrôné par Pierre d'Aragon, dit le *Cérémonieux*, vers l'an 1343 ou 1344, bien que le Pape Clément VI, & les autres Princes de ce tems se fussent opposez à cette usurpation. Depuis en 1346, il vendit au Roi Philippe de Valois le Comté de Roussillon, la Seigneurie de Montpellier, & le Château de Lates. Ce Roi eut un fils aussi nommé JACQUES, qui fut troisiéme mari de *Jeanne*, I de ce nom, Reine de Naples, Comtesse de Provence, &c. Leur mariage se fit l'an 1363; mais cette Princesse ne lui ayant pas voulu donner le titre de Roi, Jacques ne put souffrir ce mépris, & la quitta trois mois après la consommation du mariage. Il mourut accablé d'ennuis l'an 1375, & fut enterré dans le Monastére de saint François de Soria. * Nostradamus, *Hist. de Provence, p.* 429. Bouche, *l.* 9. Mariana, *l.* 15. *c.* 18. Summonte. Surita. *Voyez aussi* le Testament de Sclarmonde, & le Traité de Jacques II, en 1312 & 1327, dans le Spicilége.

JACQUES de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche & de Ponthieu, Seigneur de Montagu en Combraille, de Condé, de Carenci, Connétable de France, &c. troisiéme fils de LOUIS Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainaut, accompagna en Bretagne le Duc de Normandie, qui fut depuis le Roi Jean, & se trouva l'an 1346 à la bataille de Creci, où il fut blessé. Il arrêta lui-même à Paris Charles, II du nom, Roi de Navarre; reçut l'épée de Connétable de France l'an 1354, après la mort de Charles d'Espagne, & la remit deux âns après à Gautier, VI du nom, Comte de Brienne, & Duc d'Athénes. Il fut pris à la bataille de Poitiers, & après le Traité de Bretigni, il se trouva au combat de Brignais près de Lyon, dit *des Tards-venus*, où il reçut quelques blessures, dont il mourut à Lyon le sixiéme Avril 1361. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de cette ville. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BOURBON-LA-MARCHE. * Froissard, *l.* 6. *c.* 80. Sainte-Marthe, *Hist. Geneal.* Le P. Anselme, &c.

JACQUES de Bourbon, II du nom, Comte de la Marche & de Castres, &c. fils de JEAN & de *Catherine* de Vendôme, & petit fils de JACQUES I, accompagna l'an 1396, Jean de Bourgogne, Duc de Nevers, en Hongrie, & fut pris à la bataille de Nicopolis. L'année suivante il revint en France,

ce, après avoir payé une grosse rançon; & fut pourvû de la charge de Grand-Chambellan de France. Il prit le parti de la Maison de Bourgogne contre celle d'Orléans; assiégea le Puiset en Beauce, où il fut arrêté prisonnier, & ne recouvra la liberté qu'après la paix faite l'an 1412. Ce Prince épousa 1°. le 14 Septembre 1406, *Béatrix* de Navarre, fille puînée de *Charles* III, Roi de Navarre, & d'*Eléonor* de Castille: 2°. en 1415, *Jeanne*, II de ce nom, Reine de Naples & de Sicile, Comtesse de Provence, &c. sœur de *Ladislas*, dit *le Magnanime* & *le Victorieux*. Le Comte de la Marche prit alors le titre de Roi; mais cette Princesse le traita très mal, jusqu'à le faire mettre en prison: de sorte qu'ennuyé de sa conduite, il se retira en France, & prit l'habit du Tiers Ordre de S. François à Besançon, où il mourut le 24 Septembre 1438. Son corps y fut enterré, dans la Chapelle qu'il avoit fondée au Couvent de Sainte-Claire. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BOURBON-LA-MARCHE. * Froissard. Monstrelet. *Les Histoires de Charles VI, & de Charles VII.* Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

JACQUES de Bourbon, Seigneur d'Argies, de Préaux, &c. Grand-Boutillier de France, troisiéme fils de JACQUES, I du nom, Comte de la Marche, se trouva à la prise d'Ardres sur les Anglois l'an 1377, suivit le Roi Charles VI en Flandre l'an 1382, & se trouva aux Joûtes & aux Tournois qui se firent à Paris à l'entrée de la Reine Isabeau de Baviére l'an 1389. Il fut pourvu par le Roi de la charge de Grand-Boutillier de France l'an 1397, & mourut vers l'an 1417. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BOURBON-PREAUX. * Sainte-Marthe, *Hist. Geneal.* Le P. Anselme, &c.

JACQUES de Bourbon, Baron de Thuri, &c. troisiéme fils de JACQUES, Seigneur d'Argies, &c. fut destiné dès sa jeunesse à l'état Ecclésiastique, & posséda divers Bénéfices, comme la Thréforerie de la Sainte Chapelle de Paris, le Doyenné de saint Martin de Tours, & l'Archidiaconé de Sens. Il quitta l'an 1417, ces Bénéfices pour épouser *Jeanne* de Montaigu, fille de *Jean*, Seigneur de Marcoussis, Grand-Maître de France, & se déclara pour le Dauphin Charles de France. Depuis il se fit Céléstin, & prit l'habit de Religieux dans le Monastére d'Ambert, dans la forêt d'Orléans, après la mort de sa femme, décédée à Valére en Touraine l'an 1420. L'an 1422, il alla en Provence visiter les Monastéres de son Ordre. Quelque tems après il entra chez les Cordeliers, & fut assassiné en revenant d'Italie, où il s'étoit remarié, comme Jean Gerson l'a remarqué dans son Ouvrage intitulé, *Utrum Monachus pro studio possit negligere divina*, *Consid. XI.* * *Voyez* le P. Anselme, &c.

JACQUES de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont, Seigneur d'Ivrée, &c. fils de PHILIPPE de Savoye, Comte de Piémont, & d'*Isabelle* de Ville-Hardouin, Princesse d'Achaïe & de la Morée, sa premiére femme, fit son entrée à Turin l'an 1344. Depuis il eut part aux guerres des Comtes de Milan & de Savoye, & prit les armes avec assez de bonheur, principalement contre le Marquis de Saluces. Il entreprit l'an 1359, d'imposer en Piémont un tribut sur les marchandises qui passoient en Savoye. Amé VI, Comte de Savoye, surnommé *le Verd*, n'approuva pas cette conduite, & envoya des Commissaires en Piémont entre lesquels étoit un Gentilhomme de la Maison de Provana, que Jacques fit mourir. Le Comte *Verd*, irrité de ce procédé, arma contre le Prince d'Achaïe, le fit prisonnier dans un combat; & lui enleva ses meilleures places: de sorte que ce malheureux Prince pour sortir de prison se soumit à toutes les conditions que son vainqueur voulut lui prescrire. Il mourut le 17 Mai 1366, & fut enterré dans l'Eglise de S. François de Pignerol. *Voyez* sa postérité à l'Article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

JACQUES de Savoye, Comte de Romont, Baron de Vaud, fils puîné de LOUIS, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, eut son appanage à Quiers le 26 Février 1460. C'étoit un Prince brave & courageux, mais emporté, & ennemi du repos. Il eut un grand attachement pour Charles *le Téméraire* ou *le Hardi*, dernier Duc de Bourgogne, qu'il servit contre le Roi Louïs XI, & il fut compris dans la paix de l'an 1475; mais il n'en jouït pas longtems. On dit qu'un Suisse, qui menoit à Genéve un chariot chargé de peaux de mouton, ayant été maltraité dans le païs de Vaud, s'en plaignit aux Ligues. Les Suisses en demandérent justice au Comte de Romont, & lui firent la guerre, parce qu'il négligea de les satisfaire. Leur bonheur justifia la justice de leurs armes. Le Duc de Bourgogne prit le parti de son allié, & fut défait aux combats de Grandson & de Morat l'an 1476. Après la mort de ce Duc, Jacques de Savoye s'attacha à Maximilien d'Autriche, qui avoit épousé Marie héritiére de Bourgogne, & qui lui ayant donné alors l'Ordre de la Toison d'Or l'an 1478, le nomma pour être un des principaux Conseillers de Philippe son fils. Jacques lui rendit de bons services en diverses occasions, comme au siége de Thérouane l'an 1479, à la bataille de Guinegaste, &c. Il fut compris dans le Traité de paix de l'an 1482, & mourut au château de Ham en Picardie le 30 Janvier 1486. *Voyez* sa postérité à l'Article de SAVOYE, &c. * Philippe de Comines, *Mémoires*, *l.* 2. Paradin, *l.* 3. Guichenon, *Histoire de Savoye*, &c.

JACQUES de Savoye, Duc de Nemours & de Genevois, Marquis de Saint-Sorlin, &c. Gouverneur de Dauphiné, de Lyonnois, de Forez, de Beaujolois & d'Auvergne, fils de PHILIPPE de Savoye, Duc de Nemours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, naquit en l'Abbaye de Vauluisant en Champagne le 12 Octobre 1531, & perdit son pére deux ans après. Sa mére fut sa Tutrice, & le mena l'an 1536 à Anneci en Savoye, dans le tems que le Roi François I déclara la guerre à Charles, Duc de Savoye. Ainsi par sa prudence & par son crédit elle conserva les terres de son fils, qui vint à l'âge de quinze ans à la Cour de France. Il suivit le Roi Henri II en Lorraine, & passa en Piémont. L'an 1551, il se jetta dans Metz; & l'année suivante il se trouva au combat de Dourlens, & à la bataille de Renti l'an 1554. L'an 1555, il alla en Piémont, pour se trouver au siége de Volpiano, & fut du combat de quatre François contre quatre Espagnols, dont les Auteurs parlent diversement. Les François étoient le Duc de Nemours, Vassé *le Jeune*, Gaspard de Boilliers de Manès, & Montcha; de la Maison de Simiane. Les Espagnols furent, le Marquis de Pesquaire, le Marquis de Malespine, François Caraffe, neveu du Pape Paul IV, & Arboreo de Cende. Le Duc de Nemours & le Marquis de Pesquaire coururent deux fois sans se toucher, & à la troisiéme ils brisérent leurs lances. Vassé & Manès furent tuez, & Montcha passa sa lance au travers du corps de Caraffe, qui mourut sur le champ. Ce Duc servit encore en Italie sous le Duc de Guise, puis fut Colonel-Général de la Cavalerie. Il pratiqua la prise de Bourges l'an 1562, & fut envoyé en Dauphiné, où il prit Vienne, & défit le Baron des Adrets, qu'il ramena dans le parti du Roi. Il se trouva l'an 1566 aux Etats Généraux tenus à Moulins, & contribua à sauver le Roi Charles IX à Meaux, où les Religionaires étoient prêts à l'investir. Le Roi avoua en arrivant à Paris, que, *sans son cousin le Duc de Nemours & ses bons compéres les Suisses, sa vie ou sa liberté étoient en très grand branle.* L'année suivante il se trouva à la bataille de Saint-Denys; ensuite il accompagna le Duc d'Anjou; s'opposa au Duc de Deux-Ponts l'an 1569, & se retira de la Cour, où il revint l'an 1574. Peu de tems après il retourna à Anneci, où il mourut le 15 Juin 1585. Ce Prince étoit bien fait, généreux, avoit beaucoup d'esprit & de savoir, parloit diverses sortes de Langues, & écrivoit avec beaucoup de facilité en prose & en vers. *Voyez* sa postérité à l'Article de SAVOYE. Avant son mariage, il avoit eu un fils de *Françoise* de Rohan, Dame de la Garnache, fille de *René* de Rohan, & d'*Isabelle* d'Albret; mais la promesse de mariage qu'il avoit donnée à cette Dame, fut déclarée nulle: elle fit pourtant nommer ce fils *le Prince de Genevois.* *Voyez* ROHAN. * Brantôme, *Mémoires* De Thou, *Hist.* Guichenon, *Histoire de Savoye.* Chorier, *Hist. de Dauphiné*, &c.

JACQUES, Comte de Murray en Ecosse, appellé communément le Prieur de S. André, parce qu'il avoit été pourvu du Prieuré de cette Eglise, étoit frére *naturel* de *Marie* Stuart, Reine de France & d'Ecosse, & obtint de cette Princesse le Comté de Murray, l'an 1567. Depuis étant devenu extrêmement puissant en Ecosse, il persécuta les Grands, à dessein de les soumettre, & d'usurper plus aisément la Couronne, qu'il avoit dessein d'envahir depuis longtems. Il prit les armes contre la Reine Marie, lorsque cette Princesse eut épousé en troisiémes noces *Jacques* Hepburn, Comte de Bothuel; & après avoir fait chasser ce Comte d'Ecosse, il fit arrêter la Reine, que les Etats dépouillérent du gouvernement du Royaume. On couronna ensuite Jacques VI, fils de Henri Stuart & de cette Princesse, lequel n'étoit âgé que d'un an; & le Comte de Murray fut élu Régent du Royaume, pendant la minorité de ce Prince. Alors ayant toute l'autorité en main, il fit mourir quelques complices de la mort de Henri Stuart, second mari de la Reine Marie. Il accusa aussi cette Princesse d'y avoir eu part, & la traita fort cruellement; mais se promenant à cheval par les rues de Limnouch l'an 1570, il y fut tué d'un coup de pistolet. Ce fut lui qui bannit la Religion Romaine du Royaume d'Ecosse. * Guillaume Camden, *Histoire d'Elizabeth*, *Reine d'Angleterre.*

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES.

* JACQUES I, Electeur & Archevêque de Tréves, étoit de naissance Baron de Sirck ou Sarch. Il fut élu en 1430, mais il ne fut mis en possession de sa dignité qu'en 1436, après avoir payé soixante mille florins à Rabanus de Helmstadt qui avoit été établi par le Pape. En 1456, le Pape lui donna la permission d'ériger une Université; mais ce Prélat mourut peu de tems après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin; *G. S.* Brouwer, *Annal. Trev.*

* JACQUES II, Electeur & Archevêque de Mayence, étoit fils aîné de Christophle Marquis de Bade & naquit en 1471. En 1503, Jean II, son prédécesseur, le fit son Coadjuteur. Jacques devint son successeur la même année, quoique le Chapitre eût élu George Comte Palatin. Il étoit en credit auprès de l'Empereur Maximilien I. Son grand favoir lui attira une haute estime qui fut encore augmentée en 1505, lorsque dans une Diéte il répondit au nom de l'Empire aux Ambassadeurs des Princes étrangers, en Italien, en Latin, en François, & en d'autres Langues encore. Mais il fit par son intempérance une grande bréche à sa réputation, de sorte qu'un Cordonnier de Coblentz qui en avoit apparemment reçu quelque affront, le tua en 1511. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *N. P.* Bucelin, *G. S.* Brouwer, *Ann. Trev.*

* JACQUES III, Electeur & Archevêque de Tréves, étoit issu de la noble famille d'Eltz, & fut élu en 1567, après avoir été Doyen. Dès le commencement de sa Régence, il eut guerre avec la ville de Tréves, qui vouloit recouvrer sa liberté, comme étant Membre de l'Empire: mais elle lui fut soumise en 1580 en vertu d'une sentence de l'Empereur. Il joignit à l'Archevêché la direction de l'Abbaye de S. Maxime & celle de Prum. Il mourut en 1581. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin; *G. S.* Brouwer, *Ann. Trev.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

* JACQUES *de Boulogne*, surnommé *l'ancien Glossateur*, fut un

un célébre Jurisconsulte du XII siécle, & fut employé par l'Empereur Frédéric I, pour soutenir par ses Ecrits les droits de sa Majesté en Italie. Il mourut vers l'an 1161. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Panicrolle, *de claris Legum Interpretibus.*

JACQUES, Diacre de l'Eglise d'Héliopolis en Phénicie. On ne sait pas en quel tems il a vêcu, mais seulement qu'il est Auteur de la Vie de sainte Pélagie pénitente.

JACQUES d'EDESSE. Ebed Jesu, dans son Catalogue des Ecrivains Chaldéens, lui attribue des Annales & une Chronique écrites en langage Syrien.

JACQUES DE VORAGINE, ou DE VARAGINE, ainsi nommé du lieu de sa naissance dans l'Etat de Gênes, vint au monde vers l'an 1230, & entra en 1244 dans l'Ordre de saint Dominique, dont il devint un des principaux ornemens. Après avoir été Prieur de la Maison de Gênes, il fut fait en 1267 Provincial en Lombardie, & gouverna cette Province sans interruption jusqu'en 1286. Il fut ensuite Définiteur de sa Province au Chapitre général de Luques en 1288, à celui de Ferrare en 1290, & enfin fut nommé en 1292 Archevêque de Gênes par le Pape Nicolas IV, qui avoit conçu tant d'estime pour lui, qu'il l'appella à Rome pour le consacrer de ses propres mains. La mort de ce Pape arrivée le quatriéme Avril de la même année, priva Jacques de Voragine de cet honneur; & il fut consacré pendant la vacance du Saint Siége, par le Cardinal Evêque d'Ostie, qui lui donna ensuite le *Pallium*, le Sacré Collége n'ayant pas voulu laisser sans Pasteur, une ville aussi agitée de troubles que l'étoit alors celle de Gênes. Le nouvel Archevêque alla aussitôt prendre possession de son Eglise, travailla avec beaucoup d'application à pacifier les troubles, & crut enfin y avoir réussi au mois de Février 1295, où les factions des Rampins ou Guelfes, & des Mascarats ou Gibelins, se reconciliérent dans le dessein de vivre dans une parfaite union; mais tout à la fin de la même année les dissensions recommencérent, il y eut du sang répandu en plusieurs endroits, & l'on ne put remédier à ce desordre qu'en renvoyant le Podestat, qu'on choisissoit toujours hors de l'Etat, & en établissant pour Capitaines de la ville deux Citoyens de familles illustres, savoir, Conrad Spinola, & Conrad Doria. C'est Jacques lui-même qui nous a laissé ces particularitez dans une Chronique de Gênes qui finit en cet endroit-là même, & qui n'a pas été imprimée. On apprend de cette même Chronique, qu'il tint en 1293 un Concile Provincial, où on dressa de beaux Réglemens; & il y entre dans le détail de ses Ouvrages qui consistent en deux volumes de Sermons pour les Fêtes des Saints; un Recueil de Sermons pour tous les Dimanches de l'année; un autre de Sermons pour tous les jours de Carême; un Livre d'Eloges des vertus de la sainte Vierge, par ordre alphabétique; & enfin un Recueil de Légendes des Saints. Tous ces Ouvrages ont été imprimez: le plus célébre de tous, est celui qu'on a nommé le dernier. On en trouve quantité de Manuscrits, & il s'en est fait un nombre prodigieux d'éditions. Il en a été fait des Traductions en François, en Italien, en Anglois; enfin le public en fut si charmé, qu'il lui donna le nom de *Legnde dorée*. On remarque que Jacques Lacop, natif d'Audenarde, & apostat de l'Ordre de Prémontré, avoit écrit un Livre fort emporté contre ce Recueil de Vies des Saints, intitulé, *Deflorationes Legendæ aureæ*; mais qu'étant rappellé par la grace à l'Eglise, & près de donner sa vie pour la Foi dans le glorieux martyre que l'Eglise honore le neuviéme Juillet, avant que de subir son supplice, il jetta au feu sa Satyre. On ajoûte, que Claude d'Epense ayant dit dans un Sermon que la Légende Dorée étoit une Légende de fer, & pleine d'erreurs absurdes, fut contraint par la Faculté de Théologie à Paris, dont il etoit Membre, de se retracter publiquement. Cependant dès auparavant, l'Ouvrage de Jacques de Voragine avoit été si peu du goût de Bérenger de Landore, XIII Général de l'Ordre de saint Dominique, qu'il avoit ordonné à Bernard de la Guyonie de composer un autre Recueil de Vies des Saints; & il est vrai que Jacques manqua absolument de critique & de discernement, & qu'on y trouve une infinité de fables, qui en rendent la lecture insupportable. Outre ces Ouvrages dont il est parlé, il y en a d'autres qui portent son nom, comme une Apologie de l'Ordre de saint Dominique; un Abbrégé de la Somme des Vertus & Vices de Guillaume Pérauld; & une Somme des Cas de conscience. Sixte de Sienne y ajoûte une Traduction Italienne de la Bible, qu'on ne trouve point. Jacques mourut en 1298 le 14 Juillet, & eut au mois de Février suivant Porchet Spinola pour successeur. C'est apparemment à celui-ci que Boniface VIII jetta des cendres dans les yeux le premier jour de Carême, en lui disant, *Souviens-toi que tu es Gibelin, & qu'avec les Gibelins tu viendras à rien*; au moins il est sûr que Jacques n'a pu s'attirer un pareil traitement, ayant été ennemi de toute faction, comme on le voit dans son Histoire de Gênes. * Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* I.

JACQUES DE VITERBE, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Archevêque de Naples au commencement du XIV siécle, succéda l'an 1302 à Philippe Minutoli, & mourut l'an 1308. On lui attribue divers Ouvrages, *De Regimine Christianorum; Quodlibeta, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccles.* Herrera, *in Alph. August.* Le Mire. Ughel, &c.

JACQUES DE FORLI ou DE FRIOUL, célébre Médecin, qui florissoit vers l'an 1430, est connu par le nom du lieu de sa naissance. Il écrivit des Commentaires sur les Aphorismes d'Hippocrate, sur Galien, &c.

JACQUES PALEOLOGUE, homme célébre dans le XVI siécle. Florimond de Raimond après avoir observé qu'il étoit sorti de cette Maison qui régnoit à Constantinople, lorsque cette ville fut prise par les Turcs en 1453, ajoûte qu'il vint à Rome, où il prit l'habit de Saint Dominique, avec Michel Ghisléri, qui fut depuis Pape sous le nom de Pie V; & le Pére Théophile Raynaud dans son Livre de *Immunitate Cyriacorum*, a adopté cette fable sans faire réflexion qu'on pouvoit la détruire aisément, en observant que saint Pie V entra dans l'Ordre de saint Dominique, non à Rome, mais dans un lieu peu considérable de Lombardie, nommé Voghéra. Les mêmes Auteurs remarquent ensuite, que Paléologue ayant été mis à l'Inquisition trouva moyen de s'évader en 1559, & qu'après avoir dogmatisé quelque tems en Allemagne, il passa en Pologne, où il se joignit aux Ariens, & que mêlant leurs erreurs avec les siennes, il pervertit un grand nombre de gens dans ce païs, & en Moravie. L'Empereur Maximilien II, *ajoûtent encore ces Ecrivains*, le fit prendre, & conduire à Rome, où il abjura ses erreurs; mais les ayant soutenues encore depuis, il fut condamné à être brûlé: ce qui fut exécuté l'an 1565. Ce récit est plein de faussetez. Il est vrai que Paléologue fit beaucoup de bruit en Allemagne, & qu'il mécontenta également les Catholiques, les Luthériens & les Sociniens. Fauste Socin écrivit même contre lui un assez long Traité, qui est à la tête de ses Ouvrages polémiques. Le saint Pape Pie V fit inutilement beaucoup d'instances pour le faire arrêter; mais Grégoire XIII fut plus heureux. On l'amena à Rome, où après avoir soutenu ses erreurs avec opiniâtreté, il fut condamné au dernier supplice: & l'Arrêt de mort alloit être exécuté, lorsque changé tout à coup, il demanda un délai pour corriger par ses Ecrits les maux qu'il avoit faits par les Ouvrages qu'il avoit publiez auparavant. On reconnut de la sincérité dans cette demande, & on le reconduisit dans les prisons du saint Office, où il composa quelques Ouvrages aussi pieux que savans. Ceci est tiré de la Vie de Grégoire XIII, composée par Marc-Antoine Ciampi, imprimée d'abord à Rome, & ensuite en 1592, à Bologne. Cet Ecrivain n'auroit pas ignoré que Paléologue eût été Dominicain, non plus que Victorelli, qui dans ses additions à Ciaconius, ne lui donne pas cette qualité. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Florimond de Raimond, *Orig. de l'Hérésie, l.* 4. *ch.* 12. Sponde, *A. C.* 1575. *n.* 2.

JACQUES HERACLIDE'S ou BASILIDE'S Imposteur, qui se disoit être de la race des anciens Despotes ou Vaivodes de Moldavie & de Walachie, avoit la mine fort noble, & savoit bien la Langue Gréque, la Latine, l'Italienne & la Françoise. Plusieurs Seigneurs Polonois embrasserent son parti avec tant d'ardeur, qu'ils l'établirent à main armée Despote de Moldavie & de Walachie, après avoir gagné une bataille contre le Despote Alexandre, l'an 1561. Jacques se fit confirmer en sa Principauté par Soliman II, Empereur des Turcs, après avoir gagné les Bassas & le Vizir à force de présens; mais il ne regna que trois ans; car les Walaques ayant conçu quelque soupçon de ses fourberies, l'attaquérent dans son Palais, pour le massacrer. Ce Despote prit alors les ornemens de sa dignité, & se présenta à la mort avec beaucoup de constance. * De Rocoles, *les Imposteurs insignes.*

JACQUES DE VITRI, natif d'un petit bourg de ce nom, qui est près de Paris, quoique les autres assurent qu'il étoit né à Argenteuil, où il fut Curé après avoir été Chanoine Régulier d'Ognies, suivit les Croisez au Levant où il vécut longtems, & fut Evêque d'Acon, qui est *Ptolemaïde* ou *Acre*. Depuis, le Pape Grégoire IX le mit au nombre des Cardinaux l'an 1230, & lui donna l'Evêché de Frescati. Il fut encore nommé Légat du Saint Siége en France, en Brabant & dans la Terre-Sainte; & dans ces emplois importans, il se gouverna toujours avec une prudence extrêmement avantageuse à l'Eglise. Outre ses Sermons sur les Evangiles & les Epitres, qui se disent à la sainte Messe durant l'année, & que Damien du Bois fit imprimer à Anvers, l'an 1575, nous avons encore de lui trois Livres de l'Histoire Orientale & Occidentale, qui est son Ouvrage le plus curieux & le plus recherché. Elle a été publiée par les soins d'André Hoius de Bruges, dans le premier tome de l'Histoire Orientale: & entre les Auteurs qui ont écrit les beaux faits des François, que l'on connoît sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, on peut voir la Préface de l'Histoire du Cardinal de Vitri, que Canisius rapporte dans le cinquiéme tome de ses Anciennes Leçons. Ce Prélat a encore composé deux Livres de la Vie de sainte Marie d'Ognies que nous avons dans Surius sous le 23 Juin; un Livre contre les Sarazins; & un des Femmes Illustres de Liége. Il mourut à Rome le 30 Avril de l'an 1244. * André Hoius, *in Vita Jacobi de Vitri.* Henri de Gand, *de Vir. Illust. c.* 37. S. Antonin, *partie* 3. *t.* 24. *c.* 7. §. 1. Vincent de Beauvais, *Spec. Hist. l.* 30. *c.* 10. Trithéme, *de Script. Eccles.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 57. Sponde. Bzovius. Rainaldi, *Ann. Eccles.* Frison, *Gall. Purp.* Ciaconius. Onuphre. Génébrard. Philippe de Bergame. Gesner, &c.

JACQUES de l'EPE'E, (Saint) Ordre militaire d'Espagne, fut institué l'an 1170, sous le régne de Ferdinand II, Roi de Léon & de Castille. Les courses des Maures qui troubloient la dévotion du pélerinage de Compostelle, donnérent occasion à cet établissement. Des Chanoines avoient bâti des Hôpitaux sur les chemins pour loger les Pélerins: treize Gentilshommes s'obligerent ensuite par vœu à garder ces chemins; & les Chanoines ayant consenti à l'union que ces Chevaliers leur proposerent de faire avec eux, devinrent leurs Chapelains. Le Pape Alexandre III confirma cette union dès l'an 1175, & depuis il y a eu diverses Bulles qui ont réglé l'état des uns & des autres. L'Ordre est composé en Espagne de Chevaliers qui ont pour Chef un Grand-Maître de Chanoines dont les Supérieurs, sous l'autorité du Grand-Maître, sont les Prieurs d'Uclès & de S. Marc de Léon, & de Religieuses; mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde chacune de ces conditions,

tions, nous remarquerons que si les exploits des Chevaliers de saint Jacques contre les Infidéles leur ont attiré de justes éloges, les guerres qu'ils se sont faites entre eux ont pu faire tort à leur réputation, quoiqu'assez souvent ils ne pussent éviter ces guerres, parce qu'ils possédoient de grands biens dans les Royaumes de Castille & de Léon, & qu'ils étoient obligez d'épouser les querelles de leurs Souverains. C'est ce qui a causé des Schismes plus fréquens dans cet Ordre que dans aucun autre, où l'on ne voit pas si souvent la Grande-Maîtrise disputée par deux Concurrens: & ces Schismes furent le prétexte que prirent Ferdinand & Isabelle l'an 1493, pour se faire attribuer par le Saint Siége l'administration de l'Ordre, qu'Adrien VI annexa l'an 1523 pour toujours à la Couronne d'Espagne. Le même Pape qui réunit aussi à cette Couronne les Grandes-Maîtrises des Ordres militaires de Calatrava & d'Alcantara, voulut qu'en ce qui regarderoit le spirituel, le Roi Catholique n'agît pas par lui-même, mais commît pour cela des personnes des trois Ordres: ce qui engagea l'Empereur Charles-Quint à établir un Conseil, qu'il appella le Conseil des Ordres; lequel est composé d'un Président & de six Chevaliers, savoir deux de chaque Ordre. C'est ce Conseil qui connoît des causes civiles, ou criminelles des Chevaliers, & de leurs Vassaux, & qui fait exécuter les Ordonnances faites aux Chapitres généraux, pour lesquelles, si elles regardent purement le spirituel, il députe des personnes Ecclésiastiques de l'Ordre. Clément VII, par ses Bulles de 1524 & 1525, lui attribua la connoissance des décimes, des Bénéfices, des mariages & autres choses semblables, dont la connoissance appartenoit aux Evêques comme Ordinaires; & sa jurisdiction s'étend tant pour le spirituel que pour le temporel, non seulement sur les Chevaliers, Chanoines, Chapelains & Religieuses des trois Ordres, mais sur tous les Prêtres Séculiers qui ont des Bénéfices, & sur les Religieuses des autres Ordres qui ont des Monastéres situez dans les lieux qui appartiennent aux Ordres de saint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. C'est aussi ce Conseil qui donne avis au Roi des Commanderies, Dignitez, Prieurez, Bénéfices, Gouvernemens & Charges qui viennent à vaquer. L'Ordre de saint Jacques est plus considérable que les deux autres ensemble: car on compte deux villes, & cent soixante-dix-huit tant bourgs que villages, qui lui appartiennent. Les plus considérables entre les Chevaliers sont les Treize, à qui il ne reste que l'honneur d'avoir le pas devant tous les Commandeurs. Autrefois ils élisoient le Grand-Maître, dont ils étoient le Conseil ordinaire; & ils avoient le pouvoir de le déposer, s'il tomboit en quelque faute qui parût mériter cette peine. Après eux dans le même rang des Chevaliers sont les trois Grands-Commandeurs, de Castille, de Léon, & de Montalvan en Aragon; il y a quatre-vints-une autres Commanderies, d'où dépendent deux cens Prieurez, Cures & Bénéfices simples, qu'on peut donner avec dispense du Pape à des personnes qui ne sont pas de l'Ordre. Il y a encore treize bourgs qui sont des Vicariats avec Jurisdiction spirituelle, quatre Hermitages, cinq Hopitaux, & un Collége à Salamanque. Il y a aussi entre les Chevaliers quatre Visiteurs pour les quatre Provinces de Castille, de Léon, de Vieille Castille & d'Aragon; & leur pouvoir s'étend tant sur les Chevaliers, que sur ceux qui possédent des Bénéfices dans les lieux qui appartiennent à l'Ordre. Pour être reçu Chevalier il faut faire preuve de noblesse de quatre races, tant du côté paternel que du côté maternel; car la noblesse maternelle est requise depuis l'an 1653. On doit prouver aussi que les mêmes ancêtres n'ont point été Juifs, Sarazins, Hérétiques, & qu'ils n'ont point été punis comme tels par le Tribunal de l'Inquisition. Ces preuves se font devant un Chevalier & un Chanoine de l'Ordre, & si elles sont approuvées par le Conseil des Ordres, le Roi commet quelqu'un pour donner l'habit à celui qui doit être reçu. Cet habit consiste en un manteau blanc, avec une croix rouge faite en forme d'épée, fleurdelisée par le pommeau & les croisons, sur la poitrine. Le Novice est obligé de servir sur les galéres pendant six mois, & de demeurer un mois dans un Monastére pour y apprendre la Régle; mais le Roi & le Conseil des Ordres le dispensent aisément de cette obligation moyennant une somme d'argent. Les Chevaliers peuvent se marier, mais seulement avec une permission du Roi par écrit. Celui qui se marieroit sans cette permission, seroit condamné à un an de pénitence, & s'il étoit un des Treize, il seroit privé de cette dignité: ce qui rend cette permission nécessaire, c'est que les femmes des Chevaliers doivent faire les mêmes preuves qu'eux devant les Commissaires nommez par le Conseil des Ordres. Leurs obligations étoient autrefois plus grandes qu'elles ne sont présentement: le Pape Innocent VIII ayant déclaré en 1486, que la transgression de la Régle ne les obligeoit point à péché mortel, il n'est plus nécessaire qu'ils se retirent à certaines fêtes de l'année dans les Monastéres de l'Ordre, pour pouvoir plus sûrement s'abstenir de leurs femmes. Ils font les vœux de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale, ausquels ils joignent depuis l'an 1652, celui de défendre & de soutenir la conception immaculée de la sainte Vierge: on fait aussi ce vœu dans les Ordres de Calatrava & d'Alcantara depuis la même année.

Les Chapelains de l'Ordre de saint Jacques de l'Epée, sont de vrais Chanoines Réguliers, soumis à la Régle de saint Augustin. Pour être reçus il faut qu'ils prouvent que leurs ancêtres de quatre races tant du côté paternel que du côté maternel, n'ont point été Facteurs, Commissionnaires, Courtiers, Changeurs, qu'ils n'ont exercé aucun Art méchanique ou vil, qu'ils n'ont point été Juifs, Hérétiques, & comme tels punis par le Tribunal de l'Inquisition. Ces Chanoines ont plusieurs Couvens à Tolède, à Séville, à Salamanque, &c. Ce sont eux qui administrent les Sacremens aux Chevaliers, qui sont obligez à leur payer les dixmes de tous leurs troupeaux & animaux: & comme il y a toujours beaucoup de Chevaliers au service du Roi, il y a toujours aussi quatre Chanoines à la suite de la Cour. Si quelque Chevalier est trop éloigné pour pouvoir se confesser à un des Chanoines, il prend du Prieur de sa Province la permission de se confesser à tel autre Prêtre qu'il jugera à propos; & celui-ci le peut absoudre de tous péchez, hors de celui de n'avoir pas payé les dixmes à l'Ordre, ce cas étant réservé parmi les Chevaliers. Ces Chanoines portent la même Croix que les Chevaliers, & sont sous le Gouvernement de deux Prieurs, qui par concessions des Papes, portent le rochet, la mitre, & les autres ornemens pontificaux. Il n'y en avoit d'abord qu'un, qui étoit le Prieur de saint Marc de Léon; mais dès l'an 1174, les Chevaliers chassez du Royaume de Léon, ayant fait un établissement au chateau d'Uclès en Castille, & ayant obtenu la confirmation de l'Ordre l'année suivante, le Couvent d'Uclès devint Chef d'Ordre; & les contestations qui s'élevérent depuis à cause de l'ancienneté du Couvent de Saint-Marc, furent assoupies, en laissant à son Prieur le Gouvernement des Couvens de Léon, de Galice & d'Estrémadoure, à condition que ce seroit toujours dans le Couvent d'Uclès que se feroit l'année de probation que doivent faire les Novices, & que ce seroit là aussi qu'ils feroient profession. On ne doit pas omettre que le Prieur d'Uclès est changé tous les trois ans, & qu'on le prend alternativement des deux parties de la Castille, qu'on nomme la Manche & Campo de Montiel; de même que des huit Chanoines qui demeurent au Collége de Salamanque, il y en a quatre d'un de ces cantons, & quatre de l'autre. Le Prieur de Saint-Marc de Léon est élu aussi alternativement des Provinces de Léon & d'Estrémadoure. Les Supérieurs des autres Couvens portent aussi le nom de Prieurs, & portent le rochet.

Le premier Couvent des Religieuses ou Chanoinesses fut fondé, à ce qu'on croit, l'an 1312 à Salamanque. Il y en a six autres en Espagne. Leur principal exercice est de loger les Pélerins qui vont à Compostelle, & de pourvoir à leurs diverses nécessitez. Elles pouvoient autrefois se marier; mais l'an 1480 on régla qu'elles ne le pourroient plus, & qu'elles feroient les vœux solemnels de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; néanmoins celles de Barcelone se sont maintenues dans leur ancienne liberté, font les mêmes vœux que les Chevaliers, & en tout état portent la Croix de l'Ordre. Pour être reçues les Chanoinesses font les mêmes preuves que les Chanoines, entre les mains d'un d'entre eux commis par le Président du Conseil des Ordres. C'est le Conseil qui confirme les Prieures élues par les Religieuses.

L'Ordre de saint Jacques s'étant répandu en Portugal, le Roi D. Denys voulut qu'il y eût un Grand-Maître indépendant de celui d'Espagne. Jean II obtint l'administration de l'Ordre, que Jean III fit annexer à sa Couronne par le Pape Jule. Le Chef d'Ordre est à Palmella: la Croix est une Croix ordinaire fleurdelisée par le bas. Il n'y a que quatre Couvens de Chanoines dans ce Royaume, & un de Chanoinesses à *Sanctos*, où on jouit de la même liberté que dans le Couvent de Barcelone. * Franc. Caro de Torrès, *Hist. de los Ord. Milit. de S. Iago, &c.* Franc. de Radez, *Chron. de los Ord. y Cavall. de S. Jago.* Andr. Mendo, *de Ord. Milit. Disquis. Canon.* &c. Rodéric de Tolède. Mariana & Favin, *Theat. d'Hon. & de Chevalerie.*

JACQUES & SIMON, tous deux fils de *Judas* Galiléen, firent connoître qu'ils n'étoient pas moins téméraires & séditieux que leur pére l'avoit été, en s'opposant à main armée au dénombrement du peuple fait par Cyrénius ou Quirinius, Gouverneur de Syrie, & de l'ordre exprès de l'Empereur Auguste. Ils firent soulever le peuple, & furent cause de bien des maux qui se commirent dans tout le païs: mais enfin ils furent pris & crucifiez par ordre de Tibére Alexandre, Gouverneur de Judée. * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l. 20. ch. 3.*

JACQUES & JEAN, fils de Soza, étoient Numéens de nation, & braves au possible. Ils commandoient dix mille hommes au siége de Jérusalem par Tite Vespasien. Ils s'y signalérent par de très belles actions; mais leur vertu ne répondit pas à leur bravoure. Ils la ternirent par mille cruautez barbares, qu'ils exercérent sur le peuple. * Josephe, *Guerre des Juifs.*

JACQUES, Iduméen de nation; se joignit au parti de Simon fils de Gioras contre sa propre patrie, & ne contribua pas peu à ravager son païs, & à l'accabler d'une infinité de maux. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. ch. 30.*

JACQUES (Guillaume) a composé un Poëme sur les actions d'Alexandre *le Grand*, au témoignage de Sweertius.

JACQUES (Jean) publia un Abbregé des Cérémonies à Anvers en 1621. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACQUES DU HAUT-PAS (Saint) Ordre Hospitalier, dont la principale Maison ou Chef d'Ordre, étoit au Diocése de Luques en Italie. On entretenoit aux dépens de cet Hôpital un passage sur la riviére d'Arne dans l'Etat de Florence, sur le grand chemin de Rome, où l'on avoit accoutumé de payer de grands tributs & exactions, qui furent affranchis par cet Hôpital & ceux qui y étoient unis: de sorte que les Pélerins y passoient librement sans rien payer. Outre le Grand-Maître Général de cet Ordre, qui résidoit en Italie, il y avoit encore un Commandeur-Général pour la France, comme il paroît par quelques Epitaphes qui sont dans l'Eglise de saint Magloire à Paris, au fauxbourg saint Jacques, & qui étoit autrefois un Hôpital appartenant à cet Ordre. La Paroisse de saint Jacques du Haut-Pas n'a pris ce nom qu'à cause du voisinage de cet Hôpital, qui prit celui de saint Magloire, lorsque les Bénédictins succédant aux Hospitaliers, y apportérent

térent le corps de ce Saint. Il est présentement possédé par les Prêtres de l'Oratoire, qui y entretiennent un fameux Séminaire. Ces Hospitaliers de saint Jacques du Haut-Pas portoient sur leurs manteaux une Croix blanche faite en forme de Tau dont le pied se terminoit en pointe. * Du Breuil, *Antiquitez de Paris.*

JACQUES ou JACOB (Jean de). Auteur qui publia un Cours de Philosophie, *in folio*, à Paris, en 1658. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACQUES de BERGAME. *Cherchez* FORESTI.

JACQUES de CLUSE. *Cherchez* CLUSE.

JACQUES de GUISE. *Cherchez* GUISE.

JACQUES de HAUTEVILLE. *Cherchez* HAUTEVILLE.

JACQUES PANTALEON. *Cherchez* PANTALEON.

JACQUES (Pierre). *Voyez* JACOB.

JACQUES (Theodose). *Voyez* JACOB.

JACQUES de PARADES. *Voyez* CLUSE (JACQUES de).

JACQUES de VALENCE. *Cherchez* PERÉS.

JACQUES WINPHELINGE, Prêtre. *Cherchez* WINPHELINGE.

JACQUES de la VEGA (Saint). *Voyez* SANT JAGO de la VEGA.

JACQUES, Peuple. *Voyez* GIAQUES.

JACQUES. NB. Ce que l'on ne trouve pas sur JACQUES doit se chercher sur JACOB.

JACQUES ZANZALUS, Syrien. *Voyez l'Article de* JACOBITES.

JACQUESVILLE. *Voyez* JAMESTOWN.

JACQUIER (Nicolas) natif de Dijon en Bourgogne, au commencement du XV siécle, s'est fait un nom dans l'Ordre de saint Dominique par son zéle pour le salut des ames. Valére André s'est sans doute trompé lorsqu'il a écrit que Jacquier assista au Concile de Constance, & il y a beaucoup d'apparence qu'il l'a confondu avec un autre Religieux du même Ordre, nommé aussi Nicolas, & natif de Dijon. Celui-ci fut envoyé en 1435, par les Cardinaux de Sainte Croix & de Chypre Légats du Saint Siége, à la Cour d'Angleterre, pour engager le Roi à entrer dans le Traité de paix entre le Roi Charles VII, & Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Ce fut lui aussi, qui l'an 1439 anima le plus les Péres du Concile de Bâle contre le Pape Eugéne IV, homme de peu de mine, dit Æneas Silvius, & qui à l'abord n'avoit rien qui prévînt en sa faveur; mais dont l'esprit & la fermeté étoient fort au dessus du commun. On ne dit plus rien ensuite de lui. Pour Jacquier, après avoir demeuré quelque tems à Evreux, il fut fait l'an 1450 Inquisiteur de la Foi, & après avoir parcouru plusieurs villes de France pour chercher ceux qu'on appelloit Hérétiques, étant allé l'an 1464 à Lille, il fut reçu l'année suivante dans la Congrégation de Hollande. Il passa le reste de sa vie en Flandre, à Lille, à Tournay, & à Bruges, prêchant, tâchant à faire des conversions, & s'acquittant avec beaucoup de zéle des autres fonctions de son ministére, excepté qu'il alla en Bohéme l'an 1466, & la suivante, pour entreprendre les Hussites. Enfin ayant été chargé l'an 1471, par Guillaume de Filastre, Evêque de Tournay, d'informer avec le Doyen de Bruges des miracles qui se faisoient au tombeau, ou par l'intercession de la Bienheureuse Colette morte à Gand l'an 1447, il alla dans cette ville où il ne vécut que quelques mois, étant mort dès l'an 1472. On a de lui un Dialogue *de sacra Communione contra Hussitas*, qu'il avoit composé en 1466, & qui fut imprimé dès la même année à Tournay: & un autre Ouvrage intitulé *Flagellum Hæreticorum fascinariorum*, qui fut publié l'an 1581 à Francfort. Pour son Traité *de Calcatione Dæmonum*, on croit qu'il n'a pas été imprimé, il y en a deux ou trois Manuscrits en Flandre. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

JACUM. *Voyez* JACO.

JAD.

JADA ou JADE, *Jadus*, riviére d'Allemagne dans la Westphalie, au Comté d'Oldembourg, se jette dans la mer vers l'embouchure du Wéser, où il y a un bourg auquel elle donne son nom. * Sanson.

* JADAH, fils d'Onam, & pére de Jéther & de Jonathan, de la Tribu de Juda. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 28 & 32.

* JADAI, Israëlite de la Tribu de Juda, qui eut plusieurs enfans. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 7.

JADAIA. *Voyez* JEDAHIA.

* JADDAN, ou JEDDU, fils de Nébo, Israëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone fut obligé de se séparer de sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou I *Esdras, ch.* 10. *v.* 43.

JADDO. *Voyez* JIDDO.

JADDOA. *Voyez* JADDUS.

* JADDUAH, ou JEDDUA, Israëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, fut un de ceux qui signérent l'alliance que Néhémie renouvella avec Dieu. * *Néhémie*, ou II *Esdras, ch.* 10. *v.* 21.

JADDUAH, ou JEDDOA, fils de Jonathan Grand-Prêtre des Juifs. *Voyez* JADDUS.

JADDUS ou JADDOA, Grand-Sacrificateur des Juifs, succéda à Jonathas. De son tems, en la premiére année de la CXII Olympiade, & 332 ans avant la naissance de Jésus-Christ, Alexandre *le Grand* irrité contre les Juifs, qui n'avoient pas voulu fournir les choses nécessaires à l'entretien de son Armée pendant le siége de Tyr, résolut de se venger d'eux, & d'assiéger Jérusalem. Jaddus alla à sa rencontre revêtu de ses ornemens pontificaux; & Dieu changea si bien le cœur de ce Prince, qu'il adora son nom écrit sur la lame d'or que le Pontife portoit au front. On dit même qu'Alexandre vint à Jérusalem, & offrit des sacrifices au vrai Dieu, pour se le rendre favorable. Josephe & divers autres Auteurs en font mention. Jaddus tint le Souverain-Pontificat des Juifs environ dix ans, & eut pour successeur Onias, I de ce nom. Au reste, divers Auteurs rapportent que Jaddus eut soin de faire connoître à Alexandre quelle étoit l'origine & l'impuissance des Dieux que les Payens adoroient. Ils ajoûtent que ce Prince entra dans ses sentimens, & en écrivit à sa mére Olympias. C'est à quoi quelques-uns ont prétendu que S. Cyprien fait allusion dans le Traité qu'on lui attribue, de la Vanité des Idoles, *Hoc ità esse Alexander Magnus insigni volumine ad matrem suam scribit, metu suæ potestatis, proditum sibi de Diis hominibus à Sacerdote secretum, &c.* Mais il est visible par les termes mêmes de ce passage, qu'il s'agit d'un secret révélé à Alexandre par les Sacrificateurs Payens mêmes, qui avouérent à ce Prince lorsqu'il voulut apprendre en Egypte toute la Théologie de ce païs, que leurs Dieux avoient été des hommes. * Jean Fell, *in Cyprianum.* Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 21. *c.* 8. Eusébe, *en la Chron.* Saint Augustin, *l.* 8. *de Civit. Dei, c.* 45. Rigaut, *in Tertull. Cyprian. & Minuc. Felicem.*

JADES, Auteur Grec, écrivit un Traité de Musique, allégué par Priscien. On ne sait pas en quel tems il a vêcu; mais il est sûr qu'il est différent d'un autre de ce nom, qui étoit Sculpteur, & dont Pline fait mention. * Priscien, *lib. de Ponder.* Pline, *l.* 34. *c.* 8. *Histor. Natur.* Ce dernier avoit peut-être nom JAS. *Voyez* Pline.

JADIAS. *Voyez* JAZIZ.

JADIHEL. *Voyez* JEDIHAEL.

JADIGHIAR MIRZA, fils de Mirza Mohammed, fils de Baisankhor, fils de Scharokh, fils de Tamerlan, fit la guerre à Abousaïd, fils de Mohammed, fils de Miranschah, troisiéme fils de Tamerlan, en se joignant à Hassan Begh, qui est le même qu'Usuncassan, & après l'avoir tué, il alla l'an 873 de l'Hégire assiéger la ville d'Asteradab; mais il y trouva Houssain Mirza Roi de Khorassan, qui descendoit d'Omar Scheich second fils de Tamerlan, qui la secourut, & le défit. En 874, Jadighiar se refugia à Tauris vers Usuncassan, qui lui donna des troupes une seconde fois, avec lesquelles il défit Houssain, & l'obligea de s'enfuir du côté de Fariab & de Balkhe: mais ce Prince devenu par cette victoire maitre du Khorassan, s'abandonna tellement à ses plaisirs, & négligea tellement ses affaires & toute précaution, qu'Houssain eut le loisir & la commodité de l'attaquer à l'impourvu. Il le fit avec mille chevaux seulement, le surprit au milieu de ses débauches, & lui ôta la vie l'an de l'Hégire 875. Ce Prince fut le dernier de la famille de Schahrok fils de Tamerlan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JADMER. *Cherchez* EDMER.

JADON. *Cherchez* ABDON.

JADUR. *Voyez* JAGUR.

JAE.

JAEKTSIE. *Voyez* JAKS.

JAEL. *Voyez* JAHEL.

JAEN, ville d'Espagne dans l'Andalousie, avec Evêché suffragant de Séville, est considérable pour avoir porté autrefois le titre de Royaume, lorsqu'elle étoit sous la domination des Maures. Jaën est située sur la riviére de Frio, au pié d'une montagne, à neuf ou dix lieues de Grenade, & à une seulement du Guadalquivir, au midi. C'est le *Giennium*, *Gienna*, ou *Oningis* des Latins. Ses peuples furent aussi nommez *Aurigi*, *Gyrisoëni*, & *Iltulgi.* Ferdinand III, Roi de Castille, conquit cette ville sur les Mores l'an 1243, & y transféra le Siége épiscopal, qui étoit auparavant à Baëça. Son terroir est fertile en blez, en vins, & en huile, & riche en soyes. * *Consultez* l'Histoire de cette ville, composée par Barthelemi Ximenez Paton, sous le titre d'*Historia de la Ciudad de Jaën;* celle de son Royaume, publiée par Francesco Rus de la Puerta, sous le titre d'*Historia del Reino de Jaën;* & Gaspar Salzedo de Agurre, *Relacion del Obispado de Jaën.*

* JAEN, ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, sur les confins de l'Audience de Quito, au nord-nord-est de la ville de Lima, dont elle est éloignée d'environ cent dix lieues.

JAF.

JAFA. *Voyez* JAFFA.

JAFANAPATAN, Royaume des Indes dans l'Isle de Ceylan, sur la côte septentrionale, vers celle de Coromandel. Ce Royaume se divise en quatre parties, sans compter les Isles d'Ourature, de Caerdiva & autres. Ces quatre parties sont *Belligamme* qui est à la pointe, & plus au nord *Tenmarache*, *Wademarache*, & *Patcharapalie.* Le païs est gras; il y a de bons pâturages, beaucoup de bétail & de gibier, mais l'air y est mauvais. Les Portugais avoient une bonne Forteresse dans le Royaume de Jafanapatan, & ils l'ont conservée longtems. C'étoit un grand quarré, & à chaque angle, il y avoit un bastion & quatre demi-lunes revêtues de pierres. Le Capitaine-Général de Ceylan y faisoit ordinairement sa résidence. Tout auprès de cette Forteresse étoit un gros Bourg où l'on trouvoit trois cens familles Portugaises, quatre cens autres de gens du païs, un Couvent de Cordeliers, un de Dominicains, un Collége de Jésuites

suites, une Paroisse, une Maison de la Miséricorde, & un Hôtel-Dieu. A l'entrée de la barre étoit un Fort, ou il y avoit toujours une compagnie d'Infanterie avec de bonne artillerie. Toutes les troupes destinées pour garder ce Royaume avoient là leur rendez-vous, & consistoient en six compagnies de Portugais qui ne faisoient pas plus de deux cens hommes, & en quelque milice du païs. Les Portugais s'étant retirez à Jafanapatan après la perte de Colombo dont ils furent contraints de sortir en 1656, les Hollandois résolurent de les chasser entiérement de l'Isle. Ils abordérent à Jafanapatan, & ayant dressé trois batteries ils ruïnérent toutes leurs défenses, en sorte que les Portugais après s'être défendus depuis le 20 de Mars 1658, jusqu'au 24 de Juin, furent obligez de livrer la place. * Jean Ribeyro, *Histoire de Ceylan. l. 1. ch.* 12. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* JAFAR, Général des troupes d'Abdulmalich. Marmol, *l.* 2. *c.* 8.

JAFEI, (Abdalla Ben Afaad Al Jéméni) mort l'an 768 ou 770 de l'Hégire, composa divers Ouvrages historiques, dont le principal est celui qui commence à la première année de l'Hégire, & finit dans la 750. Cette Histoire contient les Vies de ceux que les Musulmans estiment saints. Il est encore l'Auteur de quelques autres Ouvrages. * *Voyez* d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JAFER EL SCADEK, sixiéme Calife, successeur de Mahomet, de la Secte des Alides ou Schiites. Ce fut lui qui ordonna que le Chrétien, le Juif, ou l'Idolâtre qui se feroit Mahométan, jouïroit comme héritier universel de tout le bien de sa famille, à l'exclusion de ses fréres & de ses sœurs; & même qu'il lui seroit permis de faire telle part qu'il lui plairoit à son pére & à sa mére encore vivans. Cette Loi subsiste encore aujourd'hui, & de là vient que plusieurs Arméniens, Géorgiens, & autres Chrétiens sujets du Roi de Perse, se font Mahométans pour hériter de tout le bien de leur maison; & souvent les autres enfans, pour n'être pas privez de leur héritage, tenient leur Foi, & embrassent la Loi de Mahomet. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

JAFFA, en Latin *Joppe*, ville de la Palestine, sur la Mer Méditerranée, à vint-quatre milles de Jérusalem. C'est, au rapport de plusieurs Auteurs, une des plus anciennes villes du Monde, qui a tiré son nom de son fondateur Japhet, fils de Noé, par lequel elle fut bâtie, si on les en croit, quelques années après le Déluge. De tout tems elle a été célébre pour la commodité de son port, qui est le plus proche de Jérusalem. Hiram, Roi de Tyr, y fit aborder des navires chargez de bois & de marbre, qu'il envoya à Salomon pour la contruction du Temple. Ce fut dans ce port que le Prophéte Jonas monta sur un vaisseau qui faisoit voile pour aller à Tharse, ville de Cilicie, ou plutôt à *Tharsis*, nom qui signifie tout le païs au delà de la mer. Les Habitans qui étoient idolâtres, & qui adoroient les faux Dieux des Sidoniens, furent éclairez des lumiéres de l'Evangile dès le tems de saint Pierre, qui y fit quelque tems sa demeure. Jaffa avoit été ruïnée par Judas *Maccbabée*, & le fut ensuite par Titus, depuis Empereur. Plusieurs siécles après, les Infidéles s'étant rendus maîtres de la Terre Sainte, ruïnérent tous les ports de mer, pour en fermer les avenues aux Chrétiens; mais Godefroy de Bouillon, premier Roi de Jérusalem, fit rétablir le château de Jaffa, & y mit une forte garnison. Les Sarazins firent souvent des efforts considérables pour prendre cette ville, mais toujours inutiles, jusques en 1188, que Saladin s'en empara, & démolit ses fortifications. Le Roi S. Louïs la fit rebâtir l'an 1252 avec sa forteresse, & après qu'il eut été obligé de revenir en France, le Sultan d'Egypte la reprit l'an 1268. Depuis, les Turcs s'en sont rendus les maîtres, & l'ont réduite en l'état où elle est. A l'égard du Gouvernement spirituel, cette ville a eu un Evêque suffragant du Patriarche de Jérusalem. Pour le temporel, elle obéïssoit à des Comtes; mais ce titre s'est perdu avec la ville, comme il est arrivé à toutes les autres Principautez & Comtez qui avoient été créées dans la Terre-Sainte pendant le régne des François. A présent Jaffa ne consiste plus qu'en quelques méchantes maisons & un petit Fort de deux tours, jointes ensemble par un mur de pierres de taille. Il est gardé par quelques Turcs & Arabes, pour le Bacha de Gaza de qui il dépend. On y voit de tous côtez les ruïnes des anciens édifices, sans qu'il y reste rien d'entier ni de la Chapelle de saint Pierre, ni de la maison de Simon *le Corroyeur*, où ce Prince des Apôtres logea, ni de la maison de Tabitha, qui y ressuscita; & on ne peut pas même savoir où étoient ces bâtimens. Les Pélerins qui vont à Jerusalem, abordent ordinairement à Jaffa; & l'on doit remarquer que les Papes ont accordé les mêmes indulgences à ceux qui ont été à Jaffa, qu'à ceux qui ont visité tous les saints Lieux, lorsque les guerres & les courses des Arabes, la peste, ou quelque autre danger les empêchent de passer outre. En 1722, cette ville fut entiérement saccagée par les Arabes qui ruïnerent le Monastere de saint Pierre desservi par les Religieux de l'Observance de saint François. * *Peregrin. Hierosol. Prin. Radzivil, Epist.* 11. *fol.* 125. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

JAFFANAPATAN, JAFNAPATAN & JAFNAPITAN. *Voyez* JAFANAPATAN.

JAG.

JAGANAT. *Voyez* JANAGAR.

JAGELLON (prononcez *Tayello*) est le nom d'une famille illustre, qui a régné longtems, & la derniére, dans le Grand-Duché de Lithuanie. Elle a été éteinte en la personne de Casimir Roi de Pologne, qui en étoit du côté des femmes, les Polonois ayant toujours eu une si grande vénération pour cette Maison, qu'ils n'ont pas fait de différence entre les mâles & les femmes dans le choix de leurs Princes. Le dernier Grand-Duc de cette Maison nommé *Vitol Jagellon* épousa *Hedwige*, qui avoit été élue Reine de Pologne après la mort du Roi son pére, à condition d'épouser ce Grand-Duc de Lithuanie, lequel se fit Chrétien pour cela, & unit à la Couronne, qu'on lui mit sur la tête, son Etat de Lithuanie comprenant la Samogitie & la Russie Noire; mais en telle sorte, que ce Grand-Duché conservoit ses Charges, son Armée, son Thrésor, sa Chancellerie, & sa Cour, comme s'il avoit encore son Prince particulier. En sorte que ce Duché ressemble plutôt à un Etat confédéré qu'à une Province sujette. * *Mémoires de Beaujeu. Voyez* les Princes particuliers de cette famille sous leur nom propre.

JAGELLON, Duc de Lithuanie, puis Roi de Pologne. *Cherchez* LADISLAS.

JAGERNDORF, KARNOU ou JARNOW, en Latin *Carnovia*, *Jagerndorpium*, bonne petite ville de la Silésie, Capitale de la Principauté qui porte son nom, & ornée d'un magnifique château. On la trouve vers les confins de la Moravie sur la riviére d'Oppa, à quatre lieues au dessus de Troppaw vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAGERSBOURG, maison de plaisance du Roi de Danemarck, est dans l'Isle de Zéelande, à quatre lieues de Coppenhague. La Cour de Danemarck y passe ordinairement cinq ou six semaines toutes les années pour prendre le divertissement de la chasse. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JAGERSPREIS, maison royale du Roi de Danemarck dans l'Isle de Zélande. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JAGNIEVO, petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie, environ à cinq lieues de Novibazar. On dit que c'est une assez bonne ville, & qu'il y a plusieurs Catholiques. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAGO CAVALLERO (Saint) petite ville d'Amérique dans l'Isle Hispaniola, est située à vint lieues de la ville de San-Domingo vers le nord. Il y a une montagne près de la, d'où, quand il a plu, les eaux descendent en abondance dans les riviéres, & entrainent de petits morceaux d'or, qui pésent jusqu'à un demi-écu d'or, & que les esclaves du païs vont chercher quelque tems après. Les habitans de cette ville sont tous Boucaniers, & font commerce de cuirs de bœufs & de suif, qu'ils portent vendre à saint Domingue. * Witfelt, *des Indes Occidentales.* P. du Tertre, *Histoire des Antilles.* Baudrand.

JAGODNA, bonne petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Servie, près de la Morave, entre la ville de Nissa, & celle de Sémendria, à seize lieues de la première, & à vint-cinq de la derniére. * Maty, *D.ct. Géogr.*

JAGOS, peuples du Royaume d'Ansico dans la Basse Ethiopie, ou, selon d'autres, dans le Congo. Ce sont des gens vigoureux & fort agiles; mais inhumains & anthropophages. Ils ont des boucheries de chair humaine. On dit même que le pére n'a point d'horreur de manger de la chair de son fils, ni le fils de celle de son pére. Ils n'enterrent point les morts; mais ils les mangent dès qu'ils ont rendu le dernier soupir. Ils n'ont point de demeure arrêtée, & vont errans dans les campagnes comme les Arabes, ne vivant que de vol & de carnage. Leurs armes sont un arc & des fléches, avec une hache. Ils adorent le Soleil & la Lune, & une infinité d'autres Idoles. Les Jagos sont répandus presque par toute l'Afrique; mais le plus grand nombre de ces Barbares fait ses courses dans le Royaume d'Ansico. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.* Les Jagos ont eu trois Généraux qui commandoient chacun une Armée; le prémier s'appelloit *Songo*, le second *Cobeck*, & le troisiéme *Cabongo*. On ne trouve plus guére aujourd'hui d'anciens Jagos; la plupart sont originaires du païs qu'ils habitent. Lorsque les Jagos ont gagné une victoire, ils choisissent les plus jeunes & les mieux faits de leurs prisonniers & les mettent à l'épreuve en tirant contre eux, comme contre un but, en sorte pourtant que les fléches passent dessus, ou autour de leur tête. Ils tuent & mangent tous ceux qui témoignent de la peur, mais pour ceux qui paroissent intrépides, ils leur percent les oreilles & le nez, leur arrachent les deux dents de devant de la mâchoire de dessus, & les accoutument si fort à la barbarie, qu'ils sont bientôt aussi cruels que leurs maîtres. * De la Croix, *Rélation d'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAGRENATE, lieu des Indes, situé à l'une des embouchures du Gange, & célébre par une grande Pagode qu'on y a bâtie. C'est où le Grand *Bramin*, c'est à dire, le Grand-Prêtre des Idolâtres, fait sa résidence. Le Chœur ou l'intérieur de cette Pagode est fait en forme de croix. La grande Idole qui est sur l'Autel a deux diamans qui tiennent la place des yeux, & un autre qui étant attaché à son cou lui descend sur l'estomac; le moindre de ces diamans est d'environ quarante carats. Cette magnifique Idole nommée *Késora*, porte au bras des brasselets, tantôt de perles, tantôt de rubis, & elle est couverte depuis le cou jusqu'en bas d'un grand manteau pendant sur l'Autel; ce manteau est de brocard d'or, ou d'argent, selon les solemnitez. Au commencement elle n'avoit ni piez ni mains, & les Bramins content sur cela qu'après qu'un de leurs Prophétes eut été enlevé au Ciel, cette perte leur causa à tous une douleur si sensible, que Dieu pour les consoler leur envoya un Ange avec ordre de leur faire une statue qui eût la ressemblance du Prophéte, afin qu'ils en eussent toujours l'image devant les yeux. Tandis que l'Ange travailloit à cette Idole, l'impatience les prit, en sorte qu'ils la lui ôtérent pour la mettre dans la Pagode, quoi qu'elle fût encore sans piez & sans mains. Comme ce défaut la rendoit difforme, ils lui firent des mains de certaines petites perles appellées perles à l'once. Quant aux piez,

le manteau les cache, & on ne voit que le visage & les mains. La tête & le corps sont faits de bois de *Sandal*. Autour du Dome sous lequel a été mise l'Idole, & qui est fort élevé, ce ne sont depuis le bas jusqu'au haut que des niches remplies d'autres Idoles, dont la plupart représentent des monstres hideux & qui sont de pierre de différentes couleurs. De chaque côté de la Pagode il y en a une autre beaucoup plus petite, où les Pélerins font faire leurs moindres offrandes; & quelques-uns qui dans leurs maladies ou dans l'embarras de leurs affaires se sont vouez à quelque Dieu, en apportent la ressemblance dans ce lieu-là, pour reconnoître le secours qu'ils croyent en avoir reçu. La Pagode de Jagrenate est la plus fréquentée de toutes les Indes, à cause de sa situation sur le Gange, dont les Idolâtres sont persuadez que les eaux ont une vertu particuliére pour les purger de leurs souillures quand ils s'y lavent. On y aborde de tous les côtez, & le revenu en est si considérable par les grandes aumônes qui s'y font, qu'il peut suffire à nourrir tous les jours quinze ou vint mille Pélerins. Les sommes immenses qu'elles produisent ne sont pas tant à la discrétion de ceux qui les font, qu'à la disposition du Grand-Prêtre, qui avant que de donner permission aux Pélerins de se raser, de se laver dans le Gange & de faire les autres choses nécessaires pour s'acquitter de leur vœu, taxe chacun selon ses moyens, dont il s'est exactement informé, & le tout est appliqué à la nourriture des pauvres & à l'entretien de la Pagode. On frotte tous les jours la grande Idole avec des huiles de senteur qui la rendent toute noire, & ce Dieu a sa sœur nommée *Satora* à sa main droite, & son frére appellé *Balbadar* à sa gauche. Ils sont tous deux vêtus & debout. Devant cette même Idole, en tirant un peu à gauche, on voit sa femme qu'ils appellent la *Kemiu*. Cette derniére est toute d'or massif, & les deux autres de bois de sandal comme la grande. Toutes ces Idoles sont sur une espéce d'Autel entouré de grilles, n'y ayant personne qui puisse y toucher que certains Bramins destinez à cet office. Auprès de cette Pagode est le tombeau d'un de leurs Prophétes à qui les Indiens font grand honneur. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *l.* 3. *ch.* 11. *p.* 440. édit. de Hollande, 1692. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAGUANA, ou *Santa Maria del Porto*, petite ville sur la côte occidentale de l'Isle Hispaniola, à cinquante lieues de saint Domingue. Elle a un assez bon port, qui étoit fréquenté par les Anglois & les Hollandois, avant que les Espagnols défendissent le négoce. Elle fut prise & en partie ruïnée par les Anglois sous le Comte de Newport en 1591. * *Dict. Anglois.*

* JAGUR, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 21. Elle étoit près de l'Idumée vers le Midi.

JAH.

JAHACAN. *Voyez* BENE-JAACAN.

* JAHACAN, troisiéme fils d'Etser, des Descendans d'Esaü, fils de Jacob. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 42.

* JAHALA, Juif descendant des serviteurs du Roi Salomon, dont les enfans retournérent de la Captivité de Babylone. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 56. *Néhémie*, ou II *Esdras*, *ch.* 6. *v.* 58.

* JAHARESCIA, ou JERSIA, Israëlite de la Tribu de Benjamin. Il en est parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 27.

* JAHASA, ville de la Tribu de Ruben, qui fut donnée aux Lévites de la Famille de Mérari. * *Josué*, *ch.* 21. *v.* 36.

* JAHASAI, Israëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, fut obligé de se séparer de sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 37.

* JAHATH, fils de Libni & Pére de Zimma, Lévite de la Famille de Guersçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 20.

* JAHATH, Lévite, de la Famille de Mérari, étoit commis sur ceux qui étoient employez à réparer le Temple de Jérusalem sous le régne de Josias Roi de Juda. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 12.

* JAHATH ou JETH fils de Guersçon de la Tribu de Lévi. Il fut pére de Sçimhi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 43.

* JAHATH, ou, comme lisent quelques-uns, Lehet fils de Sçimhi ou Semeï. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 10.

* JAHATS, ville de la Tribu de Ruben au delà du Jourdain, près de laquelle Sihon Roi des Amorrhéens fut défait par les Israëlites. * *Nombres*, *ch.* 21. *v.* 23. C'est aussi une ville des Moabites. * *Esaie*, *ch.* 15. *v.* 4.

* JAHATSA, ville de la Tribu de Ruben au delà du Jourdain dans le Païs des Amorrhéens. * *Josué*, *ch.* 13. *v.* 18.

* JAHAZIEL, troisiéme fils de Hebron de la famille des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19. Il est parlé dans le même Livre, *ch.* 12. *v.* 4. d'un Jahaziel vaillant homme qui abandonna le parti de Saül, Roi d'Israël, pour aller se joindre à David en Tsiklah.

* JAHBETS, de la Tribu de Juda. Sa mére lui donna ce nom, parce qu'elle l'avoit enfanté avec travail. Ce fut un homme craignant Dieu, & que Dieu combla de bénédictions. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 9 & 10.

* JAHCAN, fils d'Abihaï de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 13.

* JAHDO, ou JEDDO fils de Buz & pére de Jescisçai de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14.

JAHEL, Juive de nation, étoit femme de Héber Cinéen, & vivoit vers l'an 2750 du Monde, & 1285 avant Jésus-Christ. Ce fut en cette année qu'elle perça le front avec un gros clou à Sisara, Général de l'Armée de Jabin, Roi des Cananéens, lequel ayant été défait par les Israëlites, s'étoit sauvé dans la tente de Jahel. * *Juges*, *ch.* 4. *Cherchez* SISARA.

JAHIA ou JEAN, fils d'Abdallah, & petit-fils de Hassan, fils d'Ali. C'est de lui que quelques-uns tirent la ligne droite des Imams, à cause qu'il descendoit de l'aîné des enfans d'Ali; mais les Persans la tirent de la branche du cadet, parce qu'il fut proclamé Calife dans Coufa. Ce Jahia parut au tems du Calife Haroun Raschid, dans la Province du Ghilan, sur la Mer Caspienne, où il avoit déja attiré à sa suite beaucoup de gens qui faisoient tous une profession ouverte de la Secte d'Ali. Pour couper racine à cette nouvelle faction, le Calife voulant user de douceur, dépêcha vers lui un homme de confiance avec un passeport fort ample, & scélle du sceau de tous les Cadis ou Juges principaux de l'Etat, & souscrit des principaux Seigneurs des deux Maisons de Haschem & d'Abbas, qui étoient tous ses parens, afin qu'il pût se rendre en toute sûreté auprès du Calife. Jahia ayant reçu de telles assurances, se rendit à la Cour; mais dès qu'il y fut, on lui dressa un piége. Un certain Abdallah, d'une famille qui de tout tems avoit été ennemie de celle d'Ali, accusa Jahia de s'être dit Prophéte & de l'avoir voulu attirer à son parti. Le Calife fort prudent, pour se mieux assûrer de la chose, fit venir devant lui l'accusateur & l'accusé. Le premier persista dans son accusation; le dernier après avoir nié fortement, & fait sa priére pour se préparer au serment, dont il devoit se purger, s'approcha de son accusateur, mit les doigts de sa main droite entre ceux de la main dudit accusateur, & prononça ces paroles: „ Seigneur & Créateur tout-puissant, si j'ai jamais convié cet homme à me suivre ou à me reconnoître pour Prophéte, faites par votre justice souveraine que je périsse misérablement; mais si cela n'est pas, punissez mon accusateur de la même peine ". Son adversaire ayant été obligé de faire le même serment, & étant mort le même jour, on ne douta point qu'il n'eût reçu la punition de son parjure; de sorte que le Calife fit depuis ce tems-là de grands honneurs à Jahia. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JAHIA Ben Ali Al Monaggem, par ses maniéres agréables, aquit les bonnes graces du Calife Moctafi, qui le faisoit souvent manger avec lui. Il a fait une Histoire des Poëtes Arabes, qui commence par Baschar, & finit par Marvan. Il mourut l'an 300 de l'Hégire, & 912 de Jésus-Christ. * Le même.

JAHIA Ben Ali Ben Gesalah, est Auteur d'un Livre de Médecine, dont les matiéres sont rangées par Tables, comme celles des Ephemérides. * Le même.

JAHIA, fils d'Adda, Chrétien Jacobite, natif de la ville de Tacrit en Mésopotamie, étoit Philosophe Péripatéticien, & a traduit plusieurs Ouvrages d'Aristote en Langue Syriaque & Arabique. * Le même.

JAHIA Aboulmansour, surnommé *Almoussali*, parce qu'il étoit natif de Mosul en Mésopotamie, est Auteur d'un Livre intitulé *Agani*, qui est un Recueil de Chansons Arabes disposées par ordre alphabétique. * Le même.

JAHIA Ben Jakschi Ben Ibrahim, est Auteur d'un Commentaire sur un Livre intitulé, *Seberat al estam*. Ce *Scburb* ou Commentaire est dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 590. * Le même.

JAHIA, surnommé *Al Nahaovi*, a traduit & expliqué en Arabe le Livre d'Aristote, qu'il nomme *Bari arminids*, nom corrompu du Grec, qui signifie *de l'Interprétation*. * Le même.

JAHIA Ben Abilmansour, un des plus grands Astronomes qui ayent vécu sous le Califat d'Almamoun. Abulmassar en faisoit grand cas, & le cite souvent. * Le même.

JAHIA Ben Mohammed, huitiéme Calife ou Empereur des Moahédites ou Al-Mohades, comme les Espagnols les appellent, qui a régné en Afrique & en Espagne; ce que les Arabes appellent *Magreb u Andalous*. * Le même.

JAHIA Ben Modhaffet Ben Mobarez, sixiéme Prince ou Sultan de la Dynastie des Modhafferiens ou Mozafferiens en Perse. Cette Dynastie fut abolie sous le Sultan Schah Schegiâ, & Schah Mansour, par Tamerlan. * Le même.

JAHIA Ben Haidar Carati, septiéme Prince de la petite Dynastie, qui s'établit dans le Khorassan au tems des conquêtes de Tamerlan, sous le nom des *Sarbédariens*, & qui fut maintenue par ce même Conquérant. * Le même.

JAHIEL. *Voyez* JEHIEL.

* JAHLAM, ou IHELOM fils d'Esaü, le fils du Patriarche Jacob, & d'Aholibama fille de Hana, l'une de ses femmes. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 5.

* JAHLEEL, troisiéme fils de Zabulon l'un des douze Patriarches, donna son nom à la Famille des Jahléelites. * *Genése*, *ch.* 46. *v.* 14. *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 26.

* JAHMAI, quatriéme fils de Tolah & petit-fils d'Issacar, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 2.

* JAHNAI, Israëlite de la Tribu de Gad, fils d'Abihaï, qui l'étoit de Huri. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 12.

JAHRA. *Voyez* JEHOHADDA.

* JAHRA, fils d'Achas des Descendans de Jonathan, fils de Saül de la Tribu de Benjamin, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 19. *v.* 42.

* JAHSEJA, fils de Tikva, Israëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, eut ordre de faire une recherche exacte de tous les Juifs, qui avoient emmené des femmes étrangéres, pour les obliger à s'en séparer, parce que la Loi le défendoit. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 15.

* JAHTSEEL, fils de Nephtali, l'un des douze Patriarches. * *Genése*, *ch.* 46. *v.* 24. Il donna son nom à une Famille, qui fut appellée *la Famille des Jahtséelites.* * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 48.

* JAHZER, ville des Lévites de la Famille de *Mérari* dans la Tribu de Gad. Elle est remarquable par un grand Lac qui

qui s'y forme de la chûte & de l'amas des eaux du Torrent d'Arnon. On appelle ce Lac *la Mer de Jabser.* * *Josué, ch.* 21. *v.* 36. *Simon, Dictionnaire de la Bible.*

* JAHZERA, ou JEZRA, fils de Mesçullam & pére de Hadiel, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 11.

JAI.

JAICK, anciennement *Rhymnus.* C'est une grande riviére de la Grande Tartarie. Elle a sa source dans le Pascatir en Moscovie, & coulant vers le midi occidental, elle sépare les Tartares Kalmucks, de ceux de Nogaïs, qui dépendent du Royaume d'Astracan. Elle se décharge dans la Mer Caspie, entre l'embouchure du Volga & celle du Chesel. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAICUBI, riviére de la Grande Tartarie. Elle coule dans le païs des Kalmucks, reçoit le Cosir, & se décharge dans la Mer Caspienne, entre le Jaick & le Chesel. Sanson dans ses grandes Cartes l'appelle *Tem*, & la forme par le concours de la Rudha & de la Margha. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAICZ ou JAICZA, *Gaitia* & *Jattia*, ville de la Basse Bosnie, au Turc, est située sur une montagne, avec un bon château, & une riviére au pié, vers les frontiéres de la Croatie, entre Bagnaluca & Wits. Jaicza a été autrefois le lieu de la résidence des Rois ou Despotes de la Bosnie. * Sanson. Baudrand.

JAIN KEMOUTEHI, surnom d'Ezzedoulat Saad Ben Mansour, Auteur d'un Commentaire sur les Escharât & Tenbihât d'Eba Sina ou d'Avicenne. Le surnom de cet Auteur est bizarre; car il signifie un homme qui meurt dans son tems, c'est à dire, dans le terme que Dieu a prescrit. * D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*

JAINVILLE. *Voyez* JANVILLE.

JAIR, fils de Seméï, pére de Mardochée, oncle de la Reine Esther. * *Esther, ch.* 2. *v.* 5.

JAÏR, Juge des Hébreux, étoit natif de Galaad, dans la Tribu de Manassé, & jugea les Juifs après Thola, l'an 2826 du Monde, & 1209 avant Jésus-Christ. Sous lui ce peuple fut réduit en servitude par les Philistins & les Ammonites, en punition de son idolâtrie. Jaïr jugea les Juifs vint-deux années, en comprenant celles de leur esclavage, qui dura dix-huit ans. L'Ecriture dit qu'il avoit trente fils, Seigneurs d'autant de villages. * *Juges, ch.* 10. Josephe, *Antiquitez Judaïques, l.* 5. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 27. & 1827. *n.* 1.

JAIR fils de Ségub. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 22.

JAIRUS, Chef de la Synagogue de Capharnaüm, pria instamment Jésus-Christ de guérir sa fille. Le Sauveur le lui promit; mais s'en étant retourné chez lui, il la trouva morte. Jésus ayant fait sortir ceux qui étoient dans la maison, ressuscita cette fille, & la rendit en vie à son pére. * *Matthieu, ch.* 9.

JAIUS (Claude) Jésuite, natif du Genevois en Savoye, étoit tellement dans les bonnes graces de l'Empereur Ferdinand I, que ce Prince lui offrit l'Evêché de Trieste, que cependant il n'accepta pas. Au Concile de Trente il tint la place du Cardinal & Evêque d'Ausbourg, & il fut si bien se conduire qu'il étoit également estimé de ses amis & de ses ennemis. Il avoit un zéle extraordinaire pour la propagation de la Religion Romaine; mais il ne put se résoudre à avoir une conférence avec les Théologiens de Saxe, alléguant pour raison qu'il devoit être à Vienne pour y travailler à l'établissement d'un nouveau Collége. Il mourut en 1552, à Vienne. On a de lui, *Speculum Præsulis ex S. Scriptura*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu.*

JAK.

* JAKIM, étoit le Chef de la douziéme des vint-quatre Familles sacerdotales d'entre les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 12.

* JAKIM, fils de Scimhi de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 19.

JAKIN. *Voyez* JACHIN.

* JAKIN: ce fut le nom que le Roi Salomon donna à la colomne, qui étoit au côté droit du porche du Temple de Jérusalem. Cette colomne & celle du côté gauche, qui s'appelloit Bohaz, étoient de bronze. On en peut voir la description. * I ou III *Rois, ch.* 7. *v.* 15. &c.

JAKOTIN, bourg avec une bonne forteresse, situé dans la Basse Volhinie, sur la riviére de Supoi, environ à dix-sept lieues de la ville de Kiovie du côté du levant. Il appartient aux Moscovites. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAKS, JAKSA ou JAEKTSIE, ville que M. Witsen met dans la Daurie en la Grande Tartarie. Elle est environ à dix lieues de la riviére d'Amur vers le nord, & à quarante d'Albazin, ville des Moscovites vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAKSON. *Voyez* JACKSON.

JAKUTI, peuples de la Grande Tartarie, que M. Witsen dans la Carte qu'il a donnée de ce païs, place à l'orient de la riviére de Léna, vers son embouchure dans l'Océan septentrional, au septentrion oriental des Tungoëses. Ainsi ils occupent la partie occidentale du païs, que les Cartes ordinaires appellent *Mongal.* * Maty, *Dict. Géogr.*

JAL.

JALA, ville du Royaume des Indes, en la partie orientale de l'Isle de Ceylan. L'air de ce païs est extrêmement contagieux, & c'est pour cette raison qu'il est peu habité.

JALAC ou JALAK, ville de la Nubie en Afrique, dans une petite Isle que forme le Nil vers le nord de ce Royaume. C'est un peu au dessous de cette Isle qu'on a dans le Nil les Cataractes du Mont Gianadel.

JALAMLAM, lieu de l'Arabie Heureuse, où les Pélerins du païs qui vont à la Mecque s'assemblent, & forment leur caravane; ce qui lui fait donner le nom de *Micát ahel Temen*, entrepos des Yémanites. *Temen* est le nom que les Arabes donnent à l'Arabie heureuse. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

JALEL. *Voyez* JAHLE'EL.

JALELE'EL. *Voyez* JEHALLELE'EL.

JALIGNY, petite ville de France dans le Bourbonnois, sur la Besbre, est au sud-est de Moulins dont elle est éloignée de six à sept lieues.

JALINES, en Latin *Jalinæ*, *Macaria*, étoit anciennement une ville, maintenant ce n'est qu'un village, situé sur la côte septentrionale de l'Isle de Chypre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* JALON, fils d'Esdras de la Tribu de Juda. Il en est fait mention * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

JALOFES ou JALOPES, peuples de la Nigritie en Afrique, dans le Royaume de Sénéga, entre les deux bras du Niger, nommez Sénéga & Gambea. Sa longueur d'orient en occident est de cent quinze lieues; & sa largeur le long de la côte est de soixante lieues. L'Empereur de ce païs se nomme *le Grand Jalop*, & se qualifie dans ses titres, Souverain de treize ou quatorze Royaumes. Les Rois de Baool, de Cayor, de Juala, & d'Alé sont ses vassaux; & sa domination s'étend depuis le Cap-Verd jusqu'à Cassan. Dans tout cet Empire on ne voit point de villes fermées; mais seulement des bourgs tout ouverts, & des villages. La Capitale du Royaume de Sénéga, où le Grand Jalop tient sa Cour, s'appelle *Tabucatum.* La chaleur y est excessive, & au mois de Janvier il y fait beaucoup plus chaud qu'au mois de Mai parmi nous. Ce païs ne produit point de raisins; mais on y fait du vin de dattes. Le blé qu'on y appelle *maïs* ou *mayez*, est une espéce de millet. Le tabac y vient fort bien, sans qu'on prenne la peine de le cultiver. Les pâturages nourrissent une infinité de gros bêtail. Les Jalopes qui habitent vers le septentrion, sont seulement bazanez; mais ceux qui sont au midi, ont la peau extrêmement noire. Ils sont tous fort addonnez aux fortiléges & aux enchantemens. La plupart sont Laboureurs, Pêcheurs ou Bergers; & il y a peu de Marchands & d'Artisans. Les principales Marchandises du païs sont des cuirs de bœuf & de vache, de l'yvoire, de la cire, de la gomme d'Arabie, de l'ambre gris, de l'or & de l'argent. Le plus grand profit que les Marchands étrangers y fassent, est sur le fer, le cuivre, le corail, le crystal, les dentelles, & l'eau de vie. Leurs armes ordinaires sont l'arc & les fléches, avec un sabre à la Turque. Quelques-uns portent une zagaye ou lance à la main droite, un grand bouclier à la gauche, & un sabre au côté. Les Cavaliers y sont fort adroits; ils savent se tenir debout sur la selle pendant que leur cheval court à toute bride, & lancer des traits devant & derriére presque en même tems. Lorsqu'ils font la guerre, ils ne s'amusent point à assiéger des places; mais ils brûlent d'abord les villages de leur ennemi. C'est parmi eux la marque d'une entiére défaite, lorsqu'on perd le Tambour royal, qu'ils appellent *Omlambe*, & qu'ils conservent avec autant de soin que les Romains faisoient leurs Aigles. Le Royaume est héréditaire; mais il y a ceci de particulier, que tous les fréres du Roi succédent à la Couronne, avant que ses fils puissent y prétendre; & ceux-ci ne montent sur le thrône, qu'après que tous leurs oncles sont morts. Le Grand Jalop ne léve point d'impôts, si ce n'est sur les Marchands étrangers. Ses plus grands revenus consistent dans les présens que les autres Princes lui font, & dans la vente des Esclaves qu'il prend en guerre sur ses voisins; mais le Roi de Juala tire un petit tribut annuel de chacun de ses Sujets. Ces peuples ont un grand respect pour les Souverains; & comme le Grand Jalop est le plus puissant, on lui rend aussi un honneur extraordinaire. Ses Sujets n'approchent de lui qu'après avoir jetté de la poudre sur leur tête, ayant le corps nud, & se traînant sur les genoux. A l'égard de la Religion, ils observent la Loi de Mahomet; mais la plupart n'ont ni Temple, ni Assemblées, ni Service divin. Les Marabouts ou Prêtres Mahométans, les entretiennent dans leur ignorance, pour leur persuader ce qu'il leur plaît. La Justice y est mal exercée; & ceux qui donnent le plus au Roi, ont presque toujours le meilleur droit. Ils ont une étrange coutume, qui est que les fréres & les sœurs d'un homme mort héritent de tous ses biens, au préjudice de ses enfans, par cette méchante raison, qu'ils sont constamment ses parens les plus proches, & qu'on n'est pas assuré si ces enfans appartiennent au défunt. * Dapper, *Description de l'Afrique.*

JALYSE, *Jalysius*, ville ancienne de l'Isle de Rhodes, n'est plus maintenant qu'un pauvre village nommé *Uxilica*, selon le Noir. Entre ses Habitans, il y avoit autrefois de fameux Magiciens, dont Ovide, *Métamorph. l.* 7, Cicéron, *de la Nature des Dieux l.* 3, & Pline, *l.* 5. *ch.* 31, ont fait mention. On voyoit en cette ville un excellent tableau de Protogéne, Peintre fameux de Caune, dans la même Isle. Le Roi Démétrius souhaita avec tant de passion d'en être maître, que pour l'obtenir, il eut recours à la voye des armes. Ce bel Ouvrage qui avoit couté à Protogéne sept ans de travail, fut porté depuis à Rome

Rome & mis dans le Temple de la Paix. On tient que cette ville tiroit son nom de Jalyse, qui étoit représenté dans ce tableau, que quelques-uns croyent avoir été Chasseur, parce qu'on le trouve peint avec un chien. D'autres disent que c'étoit un Satyre. On la nomma d'abord *Achée*, selon Diodore, *l.* 5, & elle fut bâtie par les Héliades, qui furent les premiers Habitans de l'Isle de Rhodes; mais les Phéniciens qui leur succédérent, changérent le nom d'Achée, qui signifie *Tristesse*, en celui de *Jalyse*, c'est à dire, *Joye*, comme les Grecs changérent Ἄξενος en Εὔξενος, & les Latins *Malventum* en *Beneventum*. * Bochart. Pomponius Mela, *l.* 2. Pline, *l.* 35. *c.* 10. Elien, *l.* 12.

JAM.

JAMA, ville d'Ingrie. *Voyez* JAMAGOROD.

JAMAGOROD, en Latin *Jama*, est une très bonne forteresse de l'Ingrie. Elle est située sur la riviére de Laga, à cinq lieues de la ville de Nerva du côté du Levant. Cette place étoit autrefois aux Moscovites; elle fut cedée aux Suédois avec ses dépendances en 1617. Mais elle est retournée sous la domination des Moscovites par la conquête qu'en fit Pierre I. dit *le Grand*, Czar, puis Empereur de Moscovie ou de Russie. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMAÏQUE ou JAMAÏCA, (La) Isle de la Mer du Nord, au midi de l'Isle de Cuba & à l'occident de l'Espagnole, a de circuit environ cent ou cent dix lieues; de largeur, dix-huit ou vint; & de longueur, quarante ou quarante-cinq. Christophle Colomb la nomma *San-Jago*, ou saint Jacques; mais elle a retenu l'ancien nom, que les Insulaires lui avoient donné. L'air y est chaud, mais sain: & le terroir est fertile en grains, en fruits, & en cannes de sucre. Le cotton y croît en abondance, & les pâturages y nourrissent quantité de bétail. Cette Isle fut découverte l'an 1494, par Christophle Colomb, qui parcouroit alors les côtes de l'Isle de Cuba, pour reconnoître si Cuba étoit une Isle, ou une terre ferme. Les Espagnols s'y établirent l'an 1509, & transportérent ailleurs les Habitans naturels pour assurer leur conquête. Ils y faisoient quantité de sucre & de tabac. Les Anglois s'en rendirent maîtres l'an 1655, sous l'Amiral Pen; & y ont établi plusieurs Colonies. Ils firent l'an 1710 le dénombrement des Habitans de cette Isle, & il s'y trouva 80000 ames, tant libres qu'esclaves. Les Anglois divisent l'Isle en 14 Contrées qui sont, *Port-Royal, Sainte-Catherine, Saint-Jean, Saint-André, Saint-David, Saint-Thomas, Clarendon, Saint-George, Sainte-Marie, Sainte-Anne, Saint-Jacques, Sainte-Elizabeth, Unnamed & West-Unnamed.* On n'y compte que trois villes, dont la principale est Séville, que les Espagnols nommérent d'abord *Séville d'Or*, parce que les Insulaires leur en apportérent beaucoup à leur arrivée. L'Eglise étoit déservie par des Religieux de l'Ordre de saint Jérôme. La seconde est Mélilla, remarquable par le naufrage de Colomb. La troisiéme ville est Oristan sur la côte méridionale. Port-Royal & Passage sont comptez entre les villes. Saint-Jacques ou Sant-Jago de la Véga, dont les Colombs portoient le nom de Ducs, & qui est située sur la riviére de Cabro, est la Capitale de l'Isle. Avant que les Anglois l'eussent saccagée, elle contenoit deux mille maisons. Aujourd'hui elle n'a pas beaucoup d'étendue, mais elle est bien bâtie, fort peuplée, & la résidence du Gouverneur de l'Isle. Les loix du païs sont à present assez semblables à celles d'Angleterre. Il y a des Sieges Judiciaux, des Magistrats & des Officiers pour l'exécution de la Justice, tant Civile que Criminelle. La Jamaïque seroit très commode pour les vaisseaux, si l'accès n'en étoit pas si difficile; mais il n'y a point de ports ni d'ancrages sûrs, & tous ses environs sont très dangereux, à cause des écueils & des basses que l'on y rencontre. Le milieu de l'Isle est fort élevé, & s'abaisse par les côtez en pente douce & insensible. Cette Isle est un Marquisat, qui sert de titre aux fils aînez des Ducs de Véraguas, de la Maison de Portugal. * Linschoten, *Hist. Amer.* Porcaccio, *de Insul.* A Costa. Du Tertre, &c. De Laet, *Histoire du Nouveau Monde. Etat de la Grande-Bretagne sous George* II, *tome* 3. *p.* 209. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAMAISOIT, JAMAYSOIT ou JAMAISTERO, grande partie du Japon, sur la côte occidentale de l'Isle de Niphon. On divise ordinairement ce païs en douze grandes Provinces ou Royaumes, qui sont Aqui, Bingo, Bitço ou Bitçhu, Foqui, Nangato, Tomo, &c. avec des villes de même nom. * *Ambassade du Japon.*

JAMAISTERO. *Voyez* JAMAISOIT.

JAMAMA, ville & Province de l'Arabie heureuse, est située sur le fleuve Astan, vers les frontiéres de l'Arabie déserte, en remontant au Golfe de Balsora ou Mer d'Elcatif. * Sanson. Baudrand.

JAMAYSOIT. *Voyez* JAMAISOIT.

JAMBA, ville du Mogolistan, dans la Presqu'Isle en deça du Gange, sous la domination du Grand-Mogol. La ville est située sur une riviére, entre le Gange & les montagnes qui séparent cet Etat de celui de Lahor. * Sanson.

* JAMBA, Province du Mogolistan en Asie. Elle a titre de Royaume & elle est séparée de celui de Patna, du côté de l'orient, par le Gange, & environnée ailleurs par les Royaumes de Siba, de Naugracut, de Penbach, de Delly & de Bakar. Ses villes principales sont Jamba Capitale, & Calfery. On trouve aussi dans cette Province les Etats du Rajas ou Prince de Decamperga. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMBIS, ville & Royaume des Indes dans l'Isle de Sumatra. *Voyez* JAMBY.

JAMBLIQUE, Roi des Arabes, & frére d'Alexandre, fut dépouillé de ses Etats par Auguste, après la bataille d'Actium, pour avoir suivi le parti d'Antoine, comme avoient fait la plupart des Rois d'Orient. Le fils de ce Prince, qui portoit même nom que lui, fut rétabli par le même Empereur, l'an 22 avant Jésus-Christ, & le dixiéme de l'empire d'Auguste. * Dion, *l.* 54.

JAMBLIQUE, Auteur Grec & Magicien de profession, comme il l'avoue lui-même, étoit de Babylone, & vivoit dans le second siécle, sous l'empire de Marc-Auréle. Il est Auteur de quelques Ouvrages en Grec, & entre autres des *Babyloniques*, que l'on dit être dans la Bibliothéque de l'Escurial en Espagne, & dont Léo Allatius a donné un fragment. Vossius, trompé par la maniére incertaine dont s'explique Suidas, a confondu cet Ouvrage avec un Roman que Jamblique avoit aussi composé, & dont Photius s'est donné la peine de faire l'extrait. On dit que Jamblique avoit été Esclave. * Photius, *in Biblioth. c.* 94. Vossius, *de Hist. Græc.*

JAMBLIQUE, Philosophe Platonicien, étoit de Chalcide dans la Cœlésyrie, & sortoit d'une famille distinguée par son éclat & par ses richesses. Après avoir étudié la Philosophie sous un certain Anatolius, & sous le célébre Porphyre, il la professa lui-même, & eut un grand nombre de Disciples, qu'il attiroit moins par son éloquence, que par sa probité, & par la bonne chére qu'il leur faisoit. Il commença à se faire considérer dès le tems de Dioclétien, & mourut sous l'empire de Constantin. Voilà ce que nous savons de sa vie, sur le rapport d'Eunape, qui parle avec assez de mépris des Ouvrages de ce Philosophe. * Eunape, *in Vit. Sophist.*

JAMBLIQUE, d'Apamée en Syrie, étoit en réputation sous le regne de Julien *l'Apostat*, qui lui écrivit plusieurs Lettres. Peut-être est-ce au même que Symmaque écrivit aussi pour lui demander son amitié, comme à un homme très illustre entre ceux qui faisoient profession d'aimer la Sagesse. On dit que ce Philosophe s'empoisonna sous Valens. * Eunape, *in Vit. Sophist.* Julien, *Epist.* 40. Symmaque *l.* 9. *Epist.* 2.

☞ Il est assez étrange que ceux qui ont travaillé sur Jamblique, ayent confondu ces deux Philosophes; car quoiqu'ils ayent porté le même nom, qu'ils ayent vécu à peu près dans le même païs, & qu'ils ayent eu tous deux un Sopatre pour Disciple ou pour ami, il étoit néanmoins aisé de les distinguer par le tems; l'un étoit mort sous Constantin, & l'autre sous Valens. De quelque Jamblique que ce soit, nous avons aujourd'hui une Histoire de la Vie & de la Secte de Pythagore, & une exhortation à embrasser la Philosophie, qui comprend une explication de ses Proverbes ou Maximes. On a aussi imprimé un Ecrit de Jamblique contre la Lettre de Porphyre à Avebon sur les mystéres des Egyptiens. Car la Magie se trouvant ruïnée dans cette Lettre par des argumens très forts, Jamblique s'efforça de la soutenir, non en son nom, mais sous le nom d'un Abammon. On cite encore un Recueil des Dogmes Pythagoriciens par Jamblique. Julien, qui traite de Héros Jamblique de Chalcide, & qui l'égale à Platon, en cite un Ecrit sur le Soleil, dont il avoit tiré une partie de ce qu'il dit sur ce sujet. * Tillemont, *Hist. des Empereurs.*

JAMBOLI, est une des quatre parties de la Macédoine moderne, qui comprend les païs qu'on nommoit anciennement *la premiére* & *la seconde Macédoine*. Elle s'étend depuis le Golfe de Salonichi au midi, jusqu'à la Romanie au nord, ayant la Macédoine propre au couchant, & l'Archipel au levant. Ses principaux lieux sont Philippi, Emboli, Ceres, la Cavalla, Contessa, Libanova, Erisso, Castel-Rampo, Ajomama, Sidero-Capso, & Cassandria. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMBRI: cette famille faisoit sa demeure à Médaba. Ils tuérent Jean, frére de Judas Machabée & de Jonathas. Mais ce dernier en fut bien tirer vengeance. Comme il apprit que ceux de cette famille menoient en grande pompe la fille d'un des plus qualifiez des Arabes, que l'un d'eux avoit fiancée, & qu'ils en alloient célébrer les noces, il se mit en embuscade avec une troupe de Soldats dans l'endroit de leur passage, se jetta sur eux lorsqu'ils s'y attendoient le moins, & les tua tous, l'an du Monde 3925. * I *Machabée, ch.* 9. *v.* 36. &c.

JAMBY, ville des Indes Orientales, est près de la côte de l'Isle de Sumatra, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Hollandois, & qui est entre le Détroit de Malaca & celui de Palimban. Jamby est Capitale d'un Royaume de même nom, dont l'étendue est fort petite. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMES (Thomas) ou *Jamesius*, comme il avoit accoutumé de l'écrire, naquit vers l'an 1571 dans l'Isle de Wight, & suivant la conjecture d'Antoine Wood, à Newport qui en est la principale ville. Il fit ses études d'Humanitez dans l'Ecole de Wikeham, d'où il passa au Collége neuf d'Oxford, auquel il fut aggrégé en 1593. Il reçut le degré de Maitre ès Arts en 1599, & peu de tems après, Thomas Bodley instruit de son habileté dans la connoissance des Livres, le choisit pour premier Bibliothécaire de la Bibliothéque publique qu'il établissoit alors à Oxford: poste dans lequel il fut confirmé par l'Université en 1622, & qu'il remplit avec tout le succès qu'on en attendoit. En 1614, il se fit recevoir Docteur en Théologie. Dans le même tems l'Evêque de Wells lui donna le Sous-doyenné de son Eglise, & l'Archevêque de Cantorbéry le nomma à la Cure de Mongeham dans le Comté de Kent, sans qu'il eût recherché aucun de ces Bénéfices; & il fut fait Juge de paix. Tout cela l'obligea à se démettre de son emploi de Bibliothécaire, pour mieux vaquer aux fonctions de ces deux dignitez différentes. Il fut Membre de la Convocation qui se tint avec le Parlement à Oxford, la premiére année de regne de Charles I, & il y proposa de commettre quelques personnes savantes pour visiter les Bibliothéques, & examiner les Ouvrages des Saints Péres, qui avoient été corrompus ou altérez, afin de

de les rétablir dans leur première pureté. On ne fait point quelles furent les suites de cette propofition, qui apparemment n'eut point de lieu. Mais au défaut des autres, il s'appliqua lui même à exécuter fon projet, en collationnant enfemble les anciens Manufcrits des Péres qui fe trouvoient dans les Bibliothéques d'Oxford; & on a plufieurs Ouvrages de fa façon qui font connoître fon goût & fon attrait pour cette forte de travail. Il mourut au mois de Mai 1629, dans fa maifon d'Holywell, fauxbourg d'Oxford, âgé d'environ 58 ans, & fut enterré dans la Chapelle du Collége neuf. On a de lui, *Richardi de Bury Epifcopi Dunelmenfis Philobiblion; Ecloga Oxonio-Cantabrigienfis, five Catalogus Scriptorum in utraque Academia; Cyprianus redivivus, hoc eft, Elenchus eorum quæ in Opufculo Cypriani de Unitate Ecclefiæ funt vel addita vel detracta, vel lapfu Typographi vel alio quovis modo fuppofita; Spicilegium D. Auguftini, hoc eft, libri de Fide ad Petrum Diaconum, cum antiquiffimis duobus Manufcriptis & poftremis ac ultimis editionibus excufis tam Bafilienfi quam Parifienfi diligens collatio & caftigatio; Bellum Papale, five Concordia Difcors Sixti V & Clementis VIII, circa Hieronymianam editionem, cum utriufque editionis Vulgatæ illorum Pontificum & poftremæ Lovanienfium Comparatione; Catalogus librorum Biblioth. Bodleianæ; Concordantiæ fanctorum Patrum, id eft, vera & pia libri Canticorum per Patres univerfos tam Græcos quam Latinos Expofitio; Apologie pour Jean Wiclef, où l'on montre la conformité de fes fentimens avec ceux de l'Eglife Anglicane*, en Anglois; *L'Ecriture, les Conciles & les Péres corrompus par l'Eglife de Rome*, en Anglois; *Réponfe fuffifante à Jean Gretfer & à Antoine Poffevin Jefuites, & à l'Auteur anonyme des Fondemens de l'ancienne & de la nouvelle Religion*, en Anglois; *Les Jéfuites menacez de leur ruine par les Prêtres féculiers, pour leur mauvaife vie, leurs mœurs corrompues, leur doctrine hérétique & leur Politique qui l'emporte fur celle de Machiavel*, en Anglois; *Filius Papæ Papalis; Index generalis fanctorum Patrum ad fingulos verfus capitis quinti Evangelii fecundum Matthæum; Notæ ad Georgium Wicelium de Methodo Concordiæ Ecclefiafticæ cum Catalogo Autorum qui fcripferunt contra fqualores Ecclefiæ Romanæ; Vindiciæ Gregorianæ, feu reftitutus innumeris pene locis Gregorius Magnus ex variis Manufcriptis, ut magno labore, ita fingulari fide collatis; Introduction à la Théologie, contenant une réfutation des Papiftes par les Papiftes même fur les principaux Articles de la Religion Anglicane*, en Anglois; *Humble & inftante Requête à l'Eglife d'Angleterre, fur les Livres qui concernent la Religion*, en Anglois; *Explication étendue des dix Articles contenus dans la Requête préfentée par le Docteur James au Clergé d'Angleterre pour rétablir dans leur pureté les Auteurs corrompus par les Papiftes* en Anglois; *Specimen Corruptelarum Pontificiorum in Cypriano, Ambrofio, Gregorio Magno & Autore Operis imperfecti & in Jure Canonico; Index Librorum prohibitorum a Pontificiis*. Il a traduit outre cela du François en Anglois la Philofophie Morale des Stoïciens. Il a publié auffi deux petits Traitez de Jean Wiclef, contre les Ordres des Religieux Mendians. Quelques perfonnes prétendent que c'eft lui qui a donné au Public avec une Verfion Angloife, l'Ouvrage Latin intitulé *Fifcus Papalis, five Catalogus Indulgentiarum & Reliquiarum feptem Ecclefiarum principalium Urbis Romæ, ex veteri Manufcripto defcriptus*. Wood cite trois Ouvrages manufcrits de James, favoir, *Admonitio ad Theologos Proteftantes de libris Pontificiorum caute legendis; Enchiridion Theologicum; Liber de Sufpicionibus & Conjecturis*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome 19. p. 62. & fuiv.*

JAMES-BAY, en Latin *Jacobi Sinus*: c'eft une partie de la grande Baye de Hudfon. Elle s'étend vers le midi, vis à vis du Lac fupérieur. Thomas James, Anglois, la découvrit, & lui donna fon nom l'an 1631. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMESBOROUGH ou JAMESTOWN, petite ville de la Connacie en Irlande, fituée fur le Shannon, à fix lieues au deffus d'Athlone, a féance & voix dans le Parlement d'Irlande. Les Anglois qui l'ont fondée, lui ont donné le nom de leur Roi Jacques I. Cette ville eft tombée en ruïne. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMES-CAP: ce Cap, qu'on appelle auffi le *Cap des Etats*, le *Cap Cod*, & le *Cap Blanc*, eft dans l'Amérique feptentrionale, à la pointe de la Prefqu'Ifle, qui porte le nom de *Nouvelle Hollande*, & vis à vis de la ville de Plymouth. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMES-COUNTY, ville d'Amérique. *Voyez* JAMESTOWN.

* JAMES-ISLE ou *Ifle de Jacques*. M. Delifle dans fa Carte du Canada, la repréfente comme faifant trois Ifles. La plus orientale eft féparée des deux autres par la Baye de Cumberland; la plus occidentale eft féparée de la plus orientale par la Baye de Cumberland, & de la plus méridionale par la Baye des Ours blancs. Ces trois Ifles prifes ou confidérées en un corps ont au nord la Mer Chriftiane; à l'eft le Détroit de Davis; au fud le Détroit de Hudfon; & à l'oueft un Détroit qui s'étend depuis celui de Hudfon jufqu'à la Mer Chriftiane.

* JAMES-RIVER, c'eft à dire, *Riviére de Jacques*, riviére de l'Amérique feptentrionale dans la Virginie. Elle tire fa fource des montagnes qui féparent la Virginie de la Louïfiane, coule de l'oueft à l'eft, & fe jette dans la Mer du Nord au deffous de Jameftown. * M. Delifle, Carte de la Louïfiane & du cours du Miffiffipi.

JAMES-STAD. *Voyez* JAMESTOWN.

JAMESTOWN, ville de l'Amérique feptentrionale, dans la Virginie. Les Anglois, qui font maîtres de ce païs, ont bâti cette ville fur la riviére de Powhatan, un peu au deffus de fon embouchure dans la Mer du Nord, & lui ont donné ce nom de *Jameftown*, ou de ville de Jacques, *Jacobipolis*. à caufe de Jacques I, Roi de la Grande-Bretagne. * De Laet. Sanfon. Baudrand.

JAMESTOWN, ville d'Irlande. *Voyez* JAMESBOROUGH.

JAMETZ, petite ville de Lorraine vers les frontiéres du Luxembourg, appartient aux François, qui l'ont affez bien fortifiée. Elle eft fituée fur une petite riviere, entre Mont-medi, Damvilliers, Sténai & Longwi. * Sanfon.

* JAMIN, fecond fils de Siméon l'un des douze Patriarches, donna fon nom à la Famille des Jaminites. * *Genefe, ch. 46. v. 10. Nombres, ch. 26. v. 12.*

* JAMLEC, fils d'Amatsja, de la Tribu de Juda, fut nommé pour être un des Chefs des Familles de cette Tribu. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 4. v. 44.*

JAMNE', ville. *Voyez* JAMNIA.

JAMNE', homme. *Voyez* JIMNA.

JAMNES ou JAMNI. *Voyez* JAMNIA.

JAMNIA, JAMNI, JAMNE', JAMNES, JEMNAA ou JABNE', ville de la Paleftine dans la Tribu du Dan, fituée fur la Mer. Pline l'appelle *Jamnis*, & Ptolomée *le port de Jamnetes*. Lorfque les Chrétiens étoient maîtres de la Judée, Jamnia étoit épifcopale, fuffragante de Céfarée. Ce n'eft aujourd'hui qu'un village nommé *Zania*, éloigné de dix mille pas de Jaffa vers le midi, & environ à vint-cinq d'Azot. * Baudrand. Jamnia a un affez bon port. Son nom ne fe trouve pas dans le texte Hébreu de Jofué, mais feulement dans le Grec, *Jofué, ch. 15. v. 45*, où l'on met *Jamnai* après Accaron, dans le nombre des villes de Juda. Ofias, Roi de Juda, fils d'Amafias, la prit fur les Philiftins, II *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 26. v. 6*, où elle eft nommée *Jabné*. Jofeph dit qu'elle fut donnée en partage à la Tribu de Dan. On lit dans les Maccabées que le port de Jamnia étoit à deux cens quarante ftades de Jérufalem. Plufieurs Auteurs font mention de cette ville. St. Epiphane dit que du tems d'Arius, Macrin étoit l'Evêque de Jamnia. Strabon écrit que Jamneia étoit un bourg près de Joppe. Philon affure dans fon Ambaffade à Caius, que Jamnia étoit une ville de Juda très peuplée & où les Gentils habitoient avec les Juifs. Le Talmud fait fouvent mention de Jamnia, des hommes illuftres qu'elle a donnez, & de l'Académie qu'il y avoit après la ruïne de Jérufalem. Elle étoit éloignée de 13 milles de Diofpolis, entre cette ville & Azot. Il y avoit une autre Jamnia dans la Tribu de Nephtali, qu'on nommoit auffi Jamaith, au rapport de Simon, *Dict. de la Bible.* * Relandi *Palæftina, l. 3.* D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Suivant Jofeph, il y avoit dans la Haute Galilée un bourg du nom de Jamnia.

JAMOER. *Voyez* CAMARONES.

* JAMOT (Frédéric) de Béthune, Docteur en Médecine, excella dans la Poëfie, & fur-tout dans le genre Lyrique. On a de lui, *Poëmata varia Græca ac Latina, Hymnos, Idyllia, Odas, Funera; Paraphrafis Poëtica Græca & Latina in feptem Pfalmos Pœnitentiales.* Il a traduit en vers Latins *Tryphiodorus Ægyptius de Ilii excidio*, & quelques Idylles de Théocrite. Il a rendu en vers Grecs *Idyllion de Vita humana* d'Aufone. Il a publié avec des Notes *Galeni Paraphrafis in Menodoti exhortationem ad Artium Liberalium ftudia*, traduite en Latin par Erafme. Il a fait auffi une Traduction Françoife d'un Traité Grec de *Demetrius Papagomenus de Arthritide.*

JAMPOLI, en Latin *Hyampolis, Anemoria*, ancien bourg de la Béotie. Il eft dans la Livadie, Province de la Gréce, au feptentrion de l'Ifthme de Corinthe, & au levant de la petite ville de Thifbe. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMUEL. *Voyez* JEMUL.

JAN.

JANAGAR, ville de l'Empire du Mogol en Afie, eft dans la Province de Soret, vers le fond du Golfe de l'Inde. On croit par cette conjecture que c'eft l'ancienne *Aftacapra*, ville de l'Inde, deçà le Gange. * Maty, *Dict. Géogr.*

JANAI. *Voyez* JAHNAI.

JANANAH, ville d'un païs d'Afrique, que les Arabes appellent *Vacovdk*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JANBOU, c'eft la fource d'une fontaine, & le nom d'un château, fitué dans une des Provinces de l'Arabie, appellée *Higiaz*. Il n'eft éloigné de la ville de Médine que de huit journées de Caravane; & c'eft une des ftations ou couchées des Pélerins de la Mecque, qui s'y arrêtent toujours, à caufe de la fource d'eau d'où elle a pris fon nom. Ce château n'eft éloigné de la Mer Rouge que d'une journée: c'eft pourquoi les Afriquains qui s'embarquent fur cette mer, viennent joindre en ce lieu la Caravane des Pélerins, qui viennent de Turquie à la Mecque. Les environs de ce lieu font moins ftériles que les autres qui fe rencontrent fur cette route: car on y trouve une grande quantité de palmiers, qui portent de très excellentes dattes, & des terres labourables, qui portent de fort bon blé. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JANCIRE, Roi des Scythes. *Cherchez* IDATHYRSE.

JANCOMA, Royaume des Indes dans la Prefqu'Ifle de delà le Gange, dans le Royaume de Pégu, eft fitué entre la riviére de Mécon à l'orient, & celle de Ménan à l'occident. * Sanfon.

JANEIRO, RIO DE JANEIRO ou GANABARA, *Januarius*, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Brefil, fe jette dans la mer au midi de ce même païs, & donne fon nom à une Province ou Capitanie. Ses villes font Saint-Sébaftien, avec un bon port, Angra de los Rejes, Cafa de Piedro, &c. Les Portugais font maîtres de ce païs. Les François fous la conduite du Sieur du Gué-Trouin, prirent la ville de faint Sébaftien en Septembre 1711, & y reftérent pendant deux mois. Elle fe racheta du pillage par 610000 Cruzades, outre une grande quantité de ris & autres marchandifes, ce qui caufa aux

Portugais une perte de plus de vint-cinq millions. * De Laet. Baudrand.

* JANET (N...) Peintre du XVI siécle, faisoit fort bien des portraits. On voit à Fontainebleau ceux qu'il a faits de François I & de François II; & dans la Bibliothéque de M. le Président de Thou, il y en avoit plusieurs des principaux Seigneurs qui vivoient en ce tems-là. Il travailloit également bien en huile & en miniature. Ronsard a parlé avantageusement de lui dans ses Poësies. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 5. p.* 119. édit. de Trevoux 1725.

JANEWAY, (Jacques) Ministre Presbytérien, né en Herefordshire, étudia à Oxford & vécut en particulier après avoir quitté l'Université. Malgré sa vie privée, il tenoit, de tems en tems, des Assemblées assez nombreuses dans le voisinage de Londres. Il fit paroître une grande piété dans sa derniére maladie, & en même tems une appréhension que son ardeur à servir le public ne lui eût fait négliger quelques devoirs particuliers. Il mourut le 16 Mars 1674. Il a écrit, *Heaven upon Earth, in octavo; Life of his Brother J. Janeway; The Saints Encouragement to diligence; a Toke for Children; Legacy to his Friends,* &c. * Calamy, 2. *Part of M. Baxters Life. Dict. Allem. de Bâle.*

JANGOMA. *Voyez* JANCOMA.

* JANIÇON (François-Michel) naquit à Paris le 24 Décembre 1674, de François Janiçon Avocat au Conseil qui professoit la Religion Réformée, & de Marie Brunier. Il fut envoyé par ses parens en Hollande à l'âge de neuf ans, & y étudia dans l'Ecole de Mastricht, où M. du Rondel enseignoit alors avec un succès égal à sa réputation. Son oncle paternel, Ministre à Utrecht depuis la révocation de l'Edit de Nantes, l'appella ensuite auprès de lui, & joignit pendant quatre ans ses instructions aux leçons qu'il alloit prendre sous les Professeurs Grævius, De Vries, Luyts & Bauldry. Il fit après cela quelques Campagnes, & après la paix de Ryswyck il reprit ses études. La mort de son oncle arrivée en 1705, & suivie quelque-tems après de celle de son pére, l'obligea de retourner en Hollande pour recueillir sa succession. L'année suivante il épousa une Demoiselle Réfugiée, de laquelle il a eu deux filles. Après son mariage, il demeura huit ans à la campagne dans la Seigneurie d'Overhagen qu'il avoit achetée en Gueldre. Il passa ensuite quelque tems à Amsterdam, où il travailla avec M. du Breuil à la Gazette Françoise. L'Auteur de celle de Rotterdam ayant cessé de la faire, il alla la continuer. Il fut ensuite appellé par le Magistrat d'Utrecht pour en faire une nouvelle en cette ville, en Flamand & en François. Comme il avoit tous les talens nécessaires pour un tel Ouvrage, tout sembloit lui promettre un succès heureux; mais par malheur pour lui, un Etranger abusant de sa bonté fit servir son Imprimerie domestique à publier un Ecrit qui déplut aux Magistrats. Les desagrémens que cette affaire lui causa, & les bontez du Prince Guillaume de Hesse, l'attirérent à la Haye, où bientôt après il fut revêtu de la charge d'Agent du Landgrave de Hesse. Il eut le 18 Août 1730 une attaque d'Apoplexie, dont il mourut le lendemain dans la 56 année de son âge. Outre les Gazettes ausquelles il a travaillé, il a fait les Ouvrages suivans, *Bibliothéque des Dames, contenant des régles générales pour leur conduite, dans toutes les circonstances de la vie, écrite par une Dame & publiée par M. le Chevalier Richard Steele*, traduite de l'Anglois par M. Janiçon, qui n'a fait la traduction que des deux premiers volumes, sans toucher au troisiéme; *Le Passe-par-tout de l'Eglise Romaine, ou Histoire des tromperies des Prêtres & des Moines en Espagne, composé en Anglois par Antoine Gavin*, & traduit en François par M. Janiçon; *Etat présent de la République des Provinces-Unies, & des païs qui en dépendent.* Cet Ouvrage devoit être de dix volumes, mais la mort ne lui a permis de publier que les deux premiers. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 18. *p.* 96 *& suiv.*

JANICULE, l'une des sept montagnes de Rome, que le Roi Ancus Martius joignit à la ville par un pont qu'il fit bâtir sur le Tibre. Elle fut ainsi appellée, ou parce que les Romains sortoient autrefois par-là, comme par une porte, que les Latins nomment *Janua*, pour aller dans l'Etrurie; ou du nom d'une ancienne ville qui reconnoissoit Janus pour son fondateur. Aujourd'hui le Janicule est appellé le *Mont d'or*, communément *Montorio*, à cause de la couleur de son sable qui est jaunâtre. C'est le lieu le plus élevé de Rome, & d'où l'on peut mieux voir cette grande ville; mais c'est le moins habité de tous, à cause du grand air. Les sépultures du Roi Numa & du Poëte Statius Cécilius, l'ont rendu célébre. Pline, *l.* 16, & Tite-Live disent que le peuple s'étant un jour retiré au Janicule, fut rappellé par le Dictateur Q. Hortensius. C'est aussi où Porsenna, Roi d'Etrurie, vint camper avec son Armée, selon le même Tite-Live, Denys d'Halicarnasse & Silius Italicus. C'est enfin, selon Diodore de Sicile, *l.* 47. sur ce mont que dans le commencement des guerres civiles, les Sénateurs cherchérent une retraite contre la colére d'Auguste. Les Toscans s'en emparérent l'an 477 avant Jésus-Christ, sous le consulat de C. Horatius Pulvillus & de T. Ménénius. Cette forteresse fut reprise l'année suivante par la valeur de A. Virginius & de Sp. Servilius. Léandre Alberti assure que l'Etrurie fut autrefois appellée *Janicule*. On tient qu'il y a eu un lieu dans l'Arabie Heureuse, nommé anciennement *les Colonies de Janus.* * Du Pin, *Hist. Profanes, tome* 1.

JANINA, ou JOANINA, ville d'Epire. Elle est habitée par de riches Marchands Grecs, & plus grande que celle de Larta dont elle est peu éloignée. Jean Paléologue Empereur partagea en deux l'Archevêché de Larta pour ériger celui de Janina. Les quatre Evêchez qui dépendent de Janina sont *Argyro-Castro*, ville d'une médiocre grandeur; *Delbeno*, qui n'est qu'une bicoque; *Butrinto* sous lequel sont les villages de la Chimére; *Glykeon*, qui tire son nom d'une riviére appellée *Glyki*. Ce dernier Diocése s'étend depuis Paramythia jusqu'à Parya, forteresse des Vénitiens au bord de la mer. * Spon, *Voyage de Dalmatie &c. tome* 1. *p.* 140 & 141. *Voyez* aussi JANNA ou JANNINA qui est la même.

JANISSAIRES, Fantassins de la Garde du Grand-Seigneur, sont très puissans à la Porte, & sont divisez en Janissaires de Constantinople & en Janissaires de Damas. Quelques-uns assurent qu'Amurat, I du nom, les établit à la persuasion d'un Santon ou Religieux Mahométan. D'autres veulent que ç'ait été Osman premier Empereur Turc. Sur cet établissement & sur l'origine de leur nom, on pourra consulter les Annales des Turcs de Leunclavius, l'Histoire de Chalcondyle, & les illustrations de Vigenére sur cet Auteur. Il ne faut pas croire que le nom de Janissaire soit tiré de *Janua*, ou Porte, que les Turcs appellent *Capi*. Il vient de *Jegni*, qui signifie *nouveau*, & *Tcceri*, qui signifie *soldat*, d'où se forme *Jenitcheri*, c'est à dire, *nouveau soldat*, que nous prononçons Janissaire. *Voyez* la raison de ce nom dans l'Article BECTASCHITES. Cette milice n'étoit autrefois composée que d'enfans Chrétiens, que la pauvreté de leurs péres obligeoit d'abandonner à ces Infidéles, pour le *Carach*, ou tribut que le Grand-Seigneur exige de tous les Chrétiens qui veulent avoir liberté de conscience dans ses Etats; ou bien on y recevoit ceux qui étoient faits prisonniers sur les Chrétiens; mais la coutume des enfans de tribut est abolie, & le Grand Seigneur ne l'exige plus que dans la Mingrélie, & dans quelques autres lieux vers la Mer Noire, qui ne peuvent payer le *Carach* en argent. Le nombre des Janissaires n'est pas déterminé, il y en a plus ou moins, selon que les troupes souffrent de différentes pertes: on avoit autrefois fixé leur nombre à trente-trois mille. Dans les derniers tems on auroit pu en compter jusques à cent mille; mais ce nombre est bien diminué à présent, quand même on voudroit y comprendre tous ceux qui achettent cette qualité à deniers comptans, qu'ils payent aux *Kiaya* & *Serdars*, ou à l'Aga des Janissaires, à dessein seulement de se faire craindre, ou de ne plus payer tribut, ou pour d'autres intérêts particuliers. La paye des Janissaires est de deux jusqu'à douze aspres par jour, sans compter le *Doliman* ou la robe de drap de Thessalonique, dont le Grand-Seigneur leur fait présent toutes les années, au premier jour de leur *Ramadan* ou Carême. Lorsqu'un Janissaire rend quelque service particulier, ou qu'il se fait distinguer, le Grand-Seigneur augmente sa solde de quelques aspres; outre l'assurance qu'il a que sa paye lui sera continuée, quand il deviendroit invalide, parce qu'il sera fait *Otourac*, & *Asarella*, ou *Mortepaye*. Lorsque les Janissaires sont à Constantinople, ils sont obligez d'aller loger dans leur *Oda* ou Chambrée; car tous les Janissaires ont dans Constantinople cent soixante casernes, où ils doivent se retirer, sur peine d'être châtiez rigoureusement. Ces Chambrées sont quelquefois de deux ou trois cens Janissaires, plus ou moins, selon la guerre ou la paix; & ils sont obligez de se retirer à certaine heure, après laquelle l'*Odoüaschi* ou Maître de la Chambrée, ou en son absence l'*Asbgi*, ou Cuisinier de la Chambrée, marque ceux qui manquent, pour les faire châtier, si leur absence a été sans congé, ou pour les réprimander seulement, si ç'a été par quelque nécessité indispensable. Chaque Janissaire est obligé de donner au Thrésor de sa chambre, ou au Thrésor général des Janissaires, en tems de paix, un & demi pour cent de tout l'argent qu'il reçoit de sa paye; & en tems de guerre, sept pour cent; mais moyennant cela la Chambrée est obligée de donner à chaque Janissaire une place de trois piés de large sur six de long, pour étendre son matelas, & de lui fournir à dîner & à souper un plat de ris, avec un morceau de mouton, du pain & de l'eau, (car on sait que les Mahométans, par un principe de Religion, ne boivent point de vin;) de sorte qu'un Janissaire peut aisément épargner la plus grande partie de sa paye.

L'habillement des Janissaires est un *Doliman*, ou une longue robe, avec des manches courtes: elle est liée par le milieu du corps d'un *Coussac*, ou ceinture de toile, rayée de plusieurs couleurs, avec une frange d'or ou d'argent aux extrémitez. Par dessous leur Doliman, ils portent un *Spahi*, ou surveste de drap bleu à la négligence, ou en maniére de nos surtouts. Au lieu de turban, ils ont en tête un *Zarcola*, ou espéce de bonnet de feutre, avec un long chaperon de même étoffe, qui leur pend par derriére sur les épaules. Dans les jours de parade ils enrichissent leur Zarcola de plusieurs longues plumes, qui sont dans un petit tuyau, qui est attaché sur le devant de leur bonnet. Les Janissaires ne portent d'ordinaire dans Constantinople qu'un long bâton, ou canne d'Inde à la main; mais leurs armes pour la guerre en Europe sont le sabre & le fusil, ou le mousquet; ils portent aussi un *fourniment* (où est leur poudre) qui leur pend du côté gauche, par le moyen d'une courroye en écharpe, & ils entortillent leur bras droit de méche en maniere de brasselets. Dans l'Asie ils se servent ordinairement de l'arc & des fléches, à cause de la disette des poudres qui y sont rares; mais ils sont toujours munis d'un *Haniaro*, ou maniére de poignard ou couteau, dont ils menacent à tout moment ceux dont ils exigent quelque chose. Les arcs & les fléches sont fournies aux Janissaires par des *Alkitesterdars*, ou Sous-thrésoriers-généraux.

Les Janissaires ne se marient que rarement, & même fort tard; à cause que l'on est persuadé en Turquie, aussi bien qu'ailleurs, qu'un homme qui est marié n'est plus si déterminé que celui qui n'a soin que de sa personne: néanmoins on ne les empêche point de se marier; & même quand c'est par l'aveu de leurs Officiers, ils sont exemts de coucher dans leurs Chambrées; mais tous les Vendredis ils sont obligez de venir paroître à leur Cham-

Chambrée, & de se faire voir à leur *Wekilbarg*, ou Thréforier de la chambre, s'ils ne veulent perdre leur paye. Quand il leur naît quelque enfant, le Grand-Seigneur augmente leur solde de quelques aspres par jour. Leur Corps n'est plus si considérable qu'il l'étoit autrefois. Ils s'étoient rendus si formidables, qu'ils osoient se mêler du Gouvernement de l'Empire. Ils eurent la hardiesse en 1648, de dépofer le Sultan Ibrahim, & de l'étrangler dans le château des sept Tours; mais depuis ce tems-là les Grands-Visirs, pour conserver l'autorité de leurs Souverains, ou la leur même, se sont étudiez à réprimer l'orgueil des Janissaires, & ont fait périr exprès les plus braves dans le siége de Candie, permettant aux autres de se marier, ou d'exercer des métiers, contre l'ancienne coutume & Discipline des Janissaires: ce qui a beaucoup affoibli leur Corps; car comme il n'est plus rempli que de gens sans expérience, & accoutumez à l'oisiveté, ils ne savent par où se prendre pour soutenir la fierté de leurs prédécesseurs. Néanmoins en l'année 1687, ils eurent encore assez de hardiesse pour se joindre aux Spahis, avec lesquels ils déthrônérent Mahomet IV, & élevérent Soliman III, son frére, sur le thrône. Pendant ces troubles ils firent mourir les principaux Officiers de l'Empire, pillérent les plus riches Bourgeois de Constantinople, & brûlérent une partie de la ville. * *Mémoires Historiques.*

JANISSAIRES (Les) à Rome, sont des Officiers ou Pensionnaires du Pape, qu'on appelle aussi *Participans*, à cause de certains droits assignez sur les Annates, Bulles, ou Expéditions de la Chancellerie Romaine, comme il paroît dans les Mémoires de taxe que donnent les Banquiers pour les frais de la levée des Bulles. Claude Vause, qui a bien écrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces Janissaires sont les Solliciteurs des Banquiers expéditionnaires, qui sont souvent à la porte du Pape; mais il se trompe. Du Cange dit la même chose, & cite Octavius Vestrinus *de Judiciis Aulæ Romanæ;* mais la vérité est que ce sont des Officiers du troisiéme banc ou Collége de la Chancellerie Romaine, dont le premier banc est des Scripteurs, le second des Abbréviateurs, & le troisiéme des Janissaires, qui sont des espéces de Correcteurs ou Réviseurs de Bulles, à qui pour cela on paye un certain droit sur les Annates.

JANISSAIRES (Le Cap des). *Voyez* JANNIZARI.

JANISSAR-AGASI. Les Turcs donnent ce nom à celui qui a le commandement général sur tout le Corps des Janissaires. Cette charge répond à peu près à celle de Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, lorsqu'elle subsistoit encore sous feu M. le Duc d'Espernon, dernier Colonel. Cet Aga est le premier de tous les Agas, ou Officiers d'Infanterie de l'Empire Ottoman: son nom vient du mot Turc *Aga*, qui signifie *Maître* & *Seigneur*, ou *un bâton*, qui est la marque du commandement, qu'il porte à la main dans les jours de cérémonie. Les Janissaires en portent aussi dans les grandes villes, pour marque de leur rang de service. Ce Général étoit autrefois tiré d'entre les Janissaires; mais depuis que le Grand-Seigneur a remarqué qu'il s'y faisoit des brigues, & que son élection étoit suivie de jalousie & de haine, qui le rendoit quelquefois méprisable à ses Officiers, il le choisit entre les Ichoglans de son Serrail. Cet Aga a un revenu fort considérable, assigné sur des *Timars*, qui sont affectez à sa charge; & le Sultan lui fait fort souvent des présens, principalement quand les Janissaires ont bien fait leur devoir en quelque occasion importante. Lorsqu'il est assez heureux pour plaire au Sultan, c'est à qui lui fera des présens, afin de parvenir par son moyen aux charges militaires; car en Turquie on ne donne point les charges au mérite, mais à celui qui en donne le plus de *Bourses*, (qui est leur maniére de compter de grandes sommes,) chaque bourse étant d'environ cinq cens écus. Ce Commandant ne marche guére dans Constantinople, qu'il ne soit suivi d'un grand nombre de Janissaires, principalement quand il est arrivé quelque fâcheuse révolution dans l'Empire, comme celle qui arriva l'an 1687: car c'est dans ces momens que les Janissaires prennent occasion de demander leur paye, & d'en exiger l'augmentation, menaçant de piller la ville, comme ils ont fait en plusieurs endroits de cet Empire, massacrant tous ceux qui osoient leur résister. Cet Aga, pour empêcher les soulévemens, & pour mieux faire exécuter ses ordres, se fait dans ces occasions accompagner de trente ou quarante *Mungis*, ou Prévôts des Janissaires, avec cinq ou six cens de cette milice, afin de se saisir des malfaiteurs, & de les faire conduire dans ses prisons; mais ceux-ci se sont souvent peu mis en peine de l'Aga, & de ces Prévôts, qui se sont trouvez abandonnez de la milice qui les accompagnoit; parce qu'elle se jettoit du côté des mutins, pour avoir part au pillage. Le Janissar-Agasi a tout pouvoir sur la vie des Janissaires, & ne les fait néanmoins mourir que de nuit, de peur que leurs camarades ne se soulévent, pour les délivrer du supplice. La *Falaca*, ou bastonnade sous la plante des piez, est la peine dont on punit les moindres crimes; mais quand leurs crimes méritent la mort, on les fait étrangler, ou coudre dans un sac & jetter dans quelque lac, ou riviére. Lorsque le Janissar-Agasi meurt, tous ses biens vont au profit du Thrésor commun des Janissaires, sans que le Grand-Seigneur en touche aucune chose. * *Mémoires Historiques. Voyez* AGA.

JANIZI, TISBE ou THISBE, autrefois OGYGIE, étoit une petite ville de la Béotie dans la Gréce. Ce n'est maintenant qu'un village de Livadie, situé près du Golfe de Lépante, & de l'Isthme de Corinthe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JANNA fils de Joseph & pére de Melchi, est compté entre les Ancêtres de Joseph, Epoux de Marie, mére de Jésus-Christ. * *Luc, ch.* 3. *v.* 24.

JANNA, JANNINA, ville de la Gréce, située sur un petit Lac, qui porte son nom, vers les sources du fleuve Pénée, environ à trente lieues de Larisse vers le couchant. Elle donne, selon quelques Géographes, le nom de *Jannina* à toute la Thessalie, où elle est maintenant renfermée. On la prend pour l'ancienne *Cassiope Dolopum*, qui étoit dans l'Epire. Elle est assez considérable, étant le Siége d'un Gouverneur, & celui d'un Archevêque Grec. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* aussi JANINA ou JOANINA, qui est la même.

JANNEE ou JANNÆUS. *Voyez* ALEXANDRE Roi des Juifs.

JANNES, nommé Jochanne dans le Talmud, étoit compagnon de Mambrès, ou Mamrès. Et ces deux hommes, Magiciens à la Cour de Pharaon l'an du Monde 2544, avant Jésus-Christ 1491, résistérent par leurs enchantemens à Moïse, qui ne marque point leur nom, exprimé dans *la* 2. *Epître* de saint Paul *à Timothée, ch.* 3. *v.* 8. Le Livre qu'on voyoit dans la primitive Eglise, avec leur nom, fut mis entre les Apocryphes par le Pape Gélase, si néanmoins le Décret qu'on a publié sous le nom de ce Pape, est de lui. * Exode, *ch.* 7. *v.* 11. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 2.

JANNIZARI, Cap en Asie à l'entrée du Détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles, étoit nommé autrefois *le Promontoire Sigée.* Il y a un village appellé *Troiaki*, ou petite Troye, occupé par des Chrétiens Grecs. Les Turcs le nomment *Giaour-kioi*, c'est à dire, *village d'Infidéles;* car ils appellent ainsi tous les lieux, où il n'y a point de Mosquées ou Temples de Mahométans; & ils donnent le nom de *Giaours* à tous les Chrétiens. Les Voyageurs y trouvent quantité de rafraîchissemens, & de provisions, comme des poulets, des œufs, des perdrix, du ris, du beurre, & des fruits excellens, & à bon marché. La douzaine de poulets n'y vaut que quinze sols; & le bon vin muscat de l'Isle de Ténédos, qui n'en est éloignée que d'environ une lieue, ne s'y vend qu'un écu le baril, ou tonneau. De ce Cap on découvre presque toute la belle campagne de la Troade, avec les riviéres de Xanthe, ou Scamandre, & du Simoïs, qui descendent toutes deux du fameux Mont-Ida, qui est à deux lieues de Troye la grande. Ces deux riviéres si célébres dans les Poëtes Grecs ne sont guéres plus grosses, que l'est à Paris celle des Gobelins, & tarissent même quelques fois en Eté. Après s'être jointes au dessous des ruïnes de Troye, elles passent sous un pont de bois, appuyé sur quelques piliers de pierres; d'où elles se déchargent dans le Détroit, environ une demi-lieue au dessous du Cap de Jannizari, proche du nouveau Château d'Asie. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

JANNOT MANET. *Voyez* MANETTI.

JANO. *Voyez* JANOAH ou JANOE.

JANOAH, ville de la Tribu d'Ephraïm. Elle fut prise par Tiglath-Pileser Roi des Assyriens, du tems de Pékah, Roi d'Israël. * II ou IV *Rois, ch.* 15. *v.* 29.

JANOEZ (Barthélemi) Espagnol, dans le XIV siécle, composa du tems du Pape Urbain V, un Livre qui contenoit ces trois erreurs. I. Que l'Antechrist devoit venir l'an 1360, qui étoit celui auquel il écrivoit, & que son avénement se manifesteroit au jour de la Pentecôte. II. Que tous les Fidéles adultes devoient être pervertis, sans espoir de pénitence. III. Que tous les Juifs, Payens & Mahométans pervertis par l'Antechrist, se convertiroient. L'Archevêque de Tolède fit brûler ce Livre; & l'Auteur abjura ses erreurs. * Pratéole. Bzovius, *A. C.* 1359. *n.* 9. Sponde, dans la même année, *n.* 4.

JANOKINSKO. *Voyez* JENISEISKOY.

JANOW. *Voyez* YANOUF.

JANOWGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

JANOWITS, bourg du Cercle de Caurzim en Bohême, est à neuf lieues de Prague vers le midi: il est connu par la victoire que les Suédois y remportérent sur les Impériaux l'an 1645. * Maty, *Dict. Géogr.*

JANSENIUS (Corneille) premier Evêque de Gand, étoit natif de Hulst en Flandre, & après avoir appris les Langues, avoit enseigné dans l'Abbaye de Tongerloo. Depuis il fut Curé de saint Martin de Courtray; & enfin Doyen de saint Jacques de Louvain, où il eut rang de Docteur, & de Professeur en Théologie. Philippe II, Roi d'Espagne, l'envoya au Concile de Trente, où il se fit autant estimer par sa modestie que par sa doctrine. A son retour il fut fait Evêque de Gand. Le public lui est obligé de plusieurs beaux Ouvrages, & surtout de la Concorde sur les Evangiles. Les autres sont, *Commentarii in totam Historiam Evangelicam, in Proverbia Salomonis & Ecclesiasticum; Paraphrasis & Annotationes in omnes Psalmos Davidicos; Annotationes in libros Sapientiæ Salomonis; Une courte Confession de Foi*, en Flamand, *&c.* Jansénius mourut à Gand le dixiéme Avril 1576, âgé de 66 ans. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI. & in Elog.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 152 & 153. Raissi, *Belg. Christ.* Sanderus, *De Illust. Gand.* Genebrard, *en la Chron.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *&c.*

JANSENIUS (Corneille) Evêque d'Ypres, né l'an 1585, dans un village nommé Accoy ou Akoy, proche de Leerdam en Hollande, d'une famille Catholique, étudia à Utrecht, puis à Louvain. Ensuite il alla à Paris, & de là à Bayonne, avec Jean du Verger de Hauranne, depuis Abbé de Saint-Cyran, & y étudia avec beaucoup d'application les Ouvrages de saint Augustin. Après avoir passé douze ans en France, il retourna à Louvain, où il fut choisi pour être Principal du Collége de Sainte-Pulcherie, & reçu Docteur en Théologie l'an 1617. Le Roi d'Espagne le fit Professeur en l'Ecriture-Sainte, après qu'il eut été deux fois, en 1624 & 1625, député vers ce Prince, au nom de l'Université de Louvain. Jansénius fut fait Evêque d'Ypres l'an 1635, le 28 jour d'Octobre, qui étoit celui de sa naissance; & fut consacré l'année suivante au même jour. Les commencemens de son Episcopat furent employez à la réforme de son Diocèse; mais il ne put pas achever tous les projets, qu'il a-

voit faits pour remplir les devoirs d'un ſaint Evêque, parce qu'il mourut de la peſte, le ſixiéme jour de Mai de l'an 1638. Il a publié de ſon vivant quelques Ouvrages, comme un Diſcours moral ſur la réforme de l'homme intérieur, prononcé à une Profeſſion; l'*Alexipharmacum*, contre les Miniſtres de Bois-le-Duc; & *Spongia Notarum*, pour la défenſe de l'*Alexipharmacum*, contre le Miniſtre Voet; des Commentaires ſur le Pentateuque, & ſur les quatre Evangiles; deux Reſolutions de Cas de conſcience, ſur l'obligation des Edits en ce qui regarde la monnoye, & ſur le ferment des Magiſtrats. Il eſt encore Auteur d'un Livre intitulé *Mars Gallicus*, ſous le nom d'*Alexander Patricius Armachanus*, dans lequel il prétendoit montrer que la France avoit eu tort de ſecourir les Hollandois rebelles & hérétiques; mais de tous ſes Ouvrages, celui qui a le plus fait de bruit, eſt celui qui eſt intitulé *Auguſtinus*, ſur la Grace, dans lequel il prétendoit recueillir toute la doctrine de ſaint Auguſtin ſur la Grace, ſur le Libre-Arbitre, & ſur la Prédeſtination, dans le deſſein de combattre la doctrine de Molina, & de ſes Diſciples. Il avoit travaillé longtems à cet Ouvrage avec application. Il le laiſſa parfait lorſqu'il mourut, & le ſoumit par ſon Teſtament au Saint Siége. Fromond & Calénus Exécuteurs de ſon Teſtament le firent imprimer à Louvain l'an 1640. Il excita auſſitôt des troubles dans l'Univerſité de Louvain, & l'on vit paroître pluſieurs Ecrits pour & contre cet Ouvrage. Les Jéſuites lui oppoſérent des Théſes. Urbain VIII, pour appaiſer ces troubles, en renouvellant & confirmant les Conſtitutions de Pie V, & de Gregoire XIII, contre les Propoſitions de Baïus par ſa Bulle du ſixiéme de Mars 1642, défendit le Livre de Janſénius, & les Théſes des Jéſuites, ajoutant une note particuliére contre le Livre de Janſénius, ſavoir, qu'il renouvelloit des Propoſitions condamnées par les Bulles de ſes prédéceſſeurs. Cette Bulle publiée à Louvain, au lieu d'appaiſer les troubles, ne fit que les exciter, & échauffer la diſpute. Ces conteſtations paſſérent bientôt en France, où elles ne s'agitérent pas avec moins de chaleur. Le jugement en fut enſuite porté à Rome par les Evêques de France, qui demandérent au Pape la condamnation de cinq Propoſitions, dans leſquelles ils renfermoient la doctrine du Livre de Janſénius. Innocent X les condamna par ſa Bulle du dernier Mai 1653, comme étant de Janſénius. Les Aſſemblées du Clergé de France de 1654 & de 1655, reçurent la Bulle d'Innocent X, & la derniére dreſſa un Formulaire pour la condamnation de ces Propoſitions, comme contenant la doctrine de Janſénius. Les Défenſeurs de Janſénius prirent alors le parti de condamner les cinq Propoſitions; mais de ſoutenir qu'elles n'étoient point dans Janſénius, & que ſa doctrine étoit bien différente du ſens condamné des cinq Propoſitions. M. Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, ayant témoigné dans une Lettre imprimée qu'il doutoit ſi les cinq Propoſitions étoient dans Janſénius, fut cenſuré & exclus de la Faculté de Théologie de Paris, avec pluſieurs autres Docteurs qui ne voulurent pas ſouſcrire à la cenſure. Le Formulaire dreſſé dans l'Aſſemblée du Clergé de 1655, fut confirmé dans celle de 1656. Le Pape Alexandre VII, par ſa Bulle du 16 Octobre de la même année, déclara que les cinq Propoſitions étoient tirées de Janſénius, & qu'elles avoient été condamnées dans le ſens de cet Auteur. Les Aſſemblées du Clergé de 1660, de 1661, & de 1664 ordonnérent la ſignature du Formulaire; qui fut autoriſée par une Declaration du Roi du 29 Avril. En conſéquence on le fit ſigner dans tous les Diocéſes de France, aux Eccléſiaſtiques, aux Religieux, Religieuſes, & autres. Ceux qui refuſérent de le ſigner furent interdits & excommuniez. On voulut même faire le procès à quatre Evêques de France, qui avoient, dans leurs Mandemens publics, diſtingué le Fait du Droit, & déclaré qu'ils ne demandoient qu'une ſoumiſſion de ſilence reſpectueux pour le fait. Néanmoins l'affaire fut accommodée l'an 1668, ſous le Pontificat de Clément IX, qui ſe contenta que les Evêques ſignaſſent & fiſſent ſigner le Formulaire, purement & ſimplement, quoiqu'en même tems ils déclaraſſent en particulier, qu'ils ne demandoient pas la même ſoumiſſion pour le fait que pour le droit; des Evêques ayant ſigné, & fait ſigner le Formulaire, purement & ſimplement. Depuis ce tems ces conteſtations, ſur la ſignature du Formulaire, ſe ſont renouvellées, tant en Flandre, qu'en France. Sur les conteſtations qui étoient en Flandre, Innocent XII déclara par ſon Bref du ſixiéme de Février 1694, adreſſée aux Evêques de Flandre, qu'il ne falloit rien ajoûter au Formulaire, & qu'il ſuffiſoit que ceux qui le ſignoient le fiſſent ſincérement, ſans diſtinction, reſtriction ou expoſition, en condamnant les Propoſitions extraites du Livre de Janſénius dans le ſens qui ſe préſente, & que les termes des Propoſitions mêmes portent. La réſolution d'un Cas de conſcience ſignée par 40 Docteurs, où la diſtinction du fait & du droit étoit tolérée, a renouvellé ces diſputes en France au commencement du XVIII ſiécle. Enfin le Pape Clément XI, par ſa Bulle du 15 Juillet 1705, a déclaré, ſur toutes ces conteſtations, qu'on ne ſatisfait point par le ſilence reſpectueux à l'obéiſſance qui eſt due aux Conſtitutions, mais que tous les Fidéles doivent condamner comme hérétique, non ſeulement de bouche, mais auſſi de cœur, le ſens du Livre de Janſénius condamné dans les cinq Propoſitions, & que les propres termes préſentent d'abord; qu'on ne peut licitement ſouſcrire au Formulaire dans une autre penſée, dans un autre eſprit ou ſentiment. Cette Conſtitution a été reçue par l'Aſſemblée générale du Clergé de France tenue en 17[illegible]5, & publiée dans le Royaume par l'autorité du Roi. Elle n'a pas néanmoins fait ceſſer les diſputes, particuliérement dans les Païs-Bas, à cauſe des diverſes interprétations qu'on lui a données. On peut dire au contraire, que ces conteſtations ſont plus échauffées que jamais, depuis que le Pape par ſa Conſtitution du 13 Septembre 1713, a condamné cent & une Propoſitions tirées du Nouveau Teſtament du Pére Queſnel, qui étoit alors le Chef de ceux qu'on appelle Janſéniſtes; que le Roi de France a obligé par ſon autorité & le Clergé de France & la Sorbonne d'admettre la Conſtitution; & que malgré cette autorité, quelques Evêques & Docteurs n'ont pas voulu y ſouſcrire ſans explication. * *La Vie de Janſénius à la tête de ſon Auguſtin.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 153 & *ſuiv.* Sandere, *Fland. Illuſt.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le Mire, &c. *Hiſtoire du Janſéniſme. Ecrits pour & contre le Livre de Janſenius.* Leidekker, *Hiſtoria Janſeniana.* Du Mas, *Hiſtoire des cinq Propoſitions. Autres Hiſtoires particuliéres.* Bayle, *Diction. Critique.*

* JANSENIUS (Gabriel) Recteur du Collége d'Aloſt en Flandre, a donné au Public cinq Tragi-comédies ſacrées, intitulées, *Monomachia Davidis cum Goliath*; *Nabalus*; *Judicium Regis Salomonis*; *Cæcus a nativitate*; *S. Martinus*: & trois Comédies, ſavoir *Bruſquetus Galliarum Regis Circulator & Morio*; *Philippus fatuus ſub matre ſtolida*; *Nobilis ruralis*; *Epigrammata varia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 253.

* JANSENIUS (Nicolas) ſurnommé *Boy*, de Ziriczée en Zélande, Licentié en Théologie, fut Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & ſe diſtingua à Anvers par ſes prédications. Il fut envoyé en Dannemarc, comme Miſſionnaire du Saint Siége, pour s'oppoſer dans ce Royaume aux progrès de la Religion Luthérienne. Il mourut dans cette fonction. On a de lui, *Vita Sancti Dominici Ord. Prædicatorum Fundatoris*; *Scholia & Animadverſiones in Apologiam de Vita & Morte Johannis Duns Scoti, Ord. S. Franciſci*; *Defenſio Fidei Catholicæ & Apoſtolicæ Romanæ*; *Beneficia Fratribus Prædicatoribus à D. Virgine collata*; *Inſtructio Sacerdotum Autore Antonio de Molina*, traduite de l'Eſpagnol en Latin, de même que *Summa Caſuum Petri de Ledeſma.* * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, p. 689.

JANS-MAYEN-EILAND. *Voyez* JEAN-MAY.

* JANSON (Abraham) d'Anvers, vivoit dans le XVII ſiécle. Il étoit né avec un génie merveilleux pour la Peinture, & dans ſa jeuneſſe il a fait des choſes qui le mettoient bien au deſſus de tous les jeunes Peintres de ſon tems. Mais l'amour s'empara tellement de ſon cœur, qu'il ſacrifia ſa profeſſion à l'aſſiduité qu'il rendoit à une jeune fille d'Anvers, & l'ayant épouſée, il ne ſongea plus qu'à dépenſer le bien qu'il avoit, dans les divertiſſemens & la bonne chére. Cette vie épuiſa bientôt ce qu'il avoit de bien, & au lieu de s'en prendre à ſa pareſſe, il s'irrita contre le peu de juſtice que l'on rendoit, lui ſembloit-il, à ſon mérite. Jaloux de celui de Rubens, il défia ce Peintre, & lui propoſa certaines perſonnes pour juger de leurs ouvrages, quand ils ſeroient faits. Mais Rubens lui répondit, ſans accepter le défi, qu'il lui cédoit volontiers & que le Public leur rendroit juſtice. On peut voir des ouvrages de Janſon, dans quelques Egliſes d'Anvers. Il y a entre autres une Deſcente de croix qu'il a faite pour la grande Egliſe de Bois-le-Duc. On la prenoit pour être de Rubens, & dans la vérité elle n'eſt pas inférieure aux ouvrages de ce grand Peintre. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 399 & 400.

JANSON (Arſéne de) Religieux de la Trape, qui s'appelloit dans le monde *le Comte de Roſemberg*, naquit à Paris le 12 Février 1655. Après les exercices qu'on fait faire d'ordinaire aux jeunes gens, on le deſtina à porter les armes, où il fit paroître beaucoup de valeur, & remplit avec honneur les emplois qui lui furent confiez. Ennuyé du monde, & pouſſé par un eſprit de Religion, il ſe retira à la Trape, y reçut l'habit Religieux le ſeptiéme Décembre 1702, & y fit profeſſion l'année ſuivante. En 1704, il fut choiſi pour aller porter la réforme dans les Etats de Toſcane. L'Abbé de la Trape lui donna huit Religieux, quatre Novices, quatre Fréres Convers, & un Oblat. Cette troupe devote fut reçue du Grand-Duc Côme III, avec toutes ſortes de marques d'eſtime & de vénération. Il leur donna l'Abbaye de Buon-Solazzo, que les Religieux mitigez de Cîteaux leur abandonnérent; & c'eſt là où le Frére Arſéne de Janſon finit ſa courſe le 21 Juin 1710, après avoir édifié tous ſes fréres par ſa modeſtie & par ſa pénitence. On a publié ſa Vie ſous ce titre, *Compendio della Vita di Franceſco Arſenio di Gianſon, Monaco Ciſtercienſe della Trapa, chiamato nel ſecolo il Comte di Roſenberg, morto nella Badia di Buon-Solazzo, il di 21 Giugno 1710, ſcritta dall Abbate e Monachi della ſudetta Badia all' Eminentiſſ. e Reverendiſſ. Signor Cardinale di Gianſon Fourbin, in douze*, pp. 130.

* JANSON (Nicolas) célébre Imprimeur François, s'alla établir à Veniſe en 1486, où il a été le premier qui a commencé à perfectionner l'Art de l'Imprimerie, que les Allemands s'étoient contentez d'inventer: car il ſurpaſſa tout ce qu'il y avoit eu d'Imprimeurs juſqu'alors, par la beauté de ſes caractéres; & on peut dire, qu'il jetta les fondemens de la réputation que l'Imprimerie de Veniſe s'eſt aquiſe depuis par le moyen des Manuces. * Sabellic. *Hiſt. Venet.*

JANSONIUS, (Jacques) Docteur en Théologie & Doyen de S. Pierre à Louvain, naquit à Amſterdam en 1547, de parens Catholiques-Romains. Son pére étant mort de bonne heure, ſa mére l'envoya à Louvain en 1564, où il étudia la Philoſophie & la Théologie. Il prit enſuite le degré de Licentié en Théologie, & en 1575 il fut fait le premier Préſident du nouveau Collége des Auguſtins. En 1579, il fut fait Préſident du Collége du Pape. En 1580, il fut Profeſſeur en Théologie; & en 1595, il fut mis à la place de Stapleton. En 1614, il fut fait Doyen de l'Egliſe Collégiale de S. Pierre. Mais comme il étoit déja fort vieux & attaqué de la goute, il fut obligé de faire remplir par d'autres les fonctions de ſa charge de Profeſſeur. Il mourut le 30 Juillet 1625. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Inſtitutio Catholici Eccleſiaſticæ*; *In Sacrum Miſſæ Canonem*; *Liturgica ſive de Sacrificiis materiati Altaris libri tres*; *Commentarius in Cantic. Canticor.*; *Commentarius & expoſitio in Pſalmos Davidicos*; *Expoſitio iterata in Pſalmos a priori diverſa*; *Expoſitio in Prophetam*

Job ; Expositio in Evang. S. Johan. ; Vita coccinea, sive *Enarratio passionis Dominicæ.* Jean Masius a écrit sa Vie. * Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p.* 414 & 415. *Dict. Allem.*

JANSSON, célébre Imprimeur d'Amsterdam. *Cherchez* BLAEU.

* JANTHE, nom d'une des Nymphes de l'Océan, & d'une femme de la ville de Phesto dans le Royaume de Crete. On raconte de cette derniére, qu'étant promise en mariage à Iphis qu'elle regardoit comme le fils de Lydis & de Thélétuse, & qui cependant n'étoit qu'une fille, il arriva que la Déesse Isis à la priére de Thélétuse changea Iphis en garçon, & que Junon, Vénus & Hyménée se trouvérent en personne à ce mariage. * Ovide, *Metam. l. 9. Fab.* 12.

JANTRA, en Latin *Jatrus*, *Jeterus*, riviére de la Bulgarie. Elle prend sa source au mont Argentaro, baigne Ternovo, & va se décharger dans le Danube à quatre ou cinq lieues au dessous de Nicopoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

JANUA, ville. *Voyez* JANOE'.

JANUAL, sorte de gâteau. *Voyez* l'Article de JANVIER.

* JANUARIUS, Préfet de Rome en 319, ou au moins Vicaire du Préfet de Rome. Il fut ensuite Préfet du Prétoire, ou son Lieutenant, en 329. Il en est parlé dans l'un & l'autre Code. * Jac. Godofredi *Prosop. Cod. Theodosiani.*

* JANUARIUS. On trouve huit ou neuf Martyrs de ce nom, & une *Januaria* Martyre. *Voyez* les *Acta sincera & selecta* du P. Thierri Ruinart.

JANVIER, nom du premier mois de l'année, selon la supputation dont on se sert en Occident. Le Roi Charles IX ordonna par un édit de l'année 1564, que l'on commenceroit en France à compter l'année par le premier de Janvier. Auparavant, mais seulement sous la troisiéme race de nos Rois, on la commençoit à Pâques ou à Noël, comme le Pére Pétau, après plusieurs autres, l'a remarqué dans son *Rationarium Temporum*, & cela a été observé quelquefois, même hors de France, ainsi qu'il paroît par une Lettre de Pie II à Charles VII, datée du mois de Janvier 1459, & de la seconde année de son Pontificat. Cette Lettre est imprimée dans le Spicilége. Les Romains ont donné ce nom au mois de Janvier à cause de *Janus*, Divinité à qui ils attribuoient deux têtes; parce que d'un côté le premier jour de Janvier regarde l'année précédente, & de l'autre celle qui vient. Le mot Janvier, *Januarius*, peut aussi venir de *Janua*, porte; parce que ce mois étant le premier de tous, il est comme la porte des années. Avant Numa Pompilius il n'étoit composé que de 23 jours. Il y ajouta un jour, & César l'augmenta de deux autres. Numa le plaça au solstice d'Hiver. L'année de Romulus commençoit par le mois de Mars qu'il avoit mis à l'équinoxe du Printems. Et quoique les Calendes, ou le premier jour de ce mois, fût sous la protection de Junon, comme les autres premiers jours des mois, celui-ci ne laissoit pas d'être particuliérement consacré à Janus, à qui on faisoit ce jour-là un sacrifice d'un gâteau, qu'on appelloit *Janual*, fait de farine nouvelle, de sel nouveau, aussi bien que d'encens & de vin. Ce même jour tous les Artisans ébauchoient leurs ouvrages chacun dans son art, & sa profession, comme aussi les Gens de Lettres, dans la pensée où ils étoient, que commençant l'année par le travail & l'industrie, tout le reste s'ensuivroit: c'est ce que nous apprenons d'*Ovide*, *Fastes l.* 1. *v.* 165, &c.

Postea mirabar cur non sine litibus esset
Prima dies. Causam percipe, Janus ait.
Tempora commisi nascentia rebus agendis,
Totus ab auspicio ne foret annus iners.
Quisque suas artes ob idem delibat agendo,
Nec plus quàm solitum testificatur opus.

Les Consuls désignez prenoient possession ce jour-là de leur Consulat, & commençoient d'entrer en charge, particuliérement depuis les Empereurs, & quelque tems auparavant, sous le Consulat de Quintus Fulvius Nobilior, & de Titus Annius Luscus, l'an de la fondation de Rome 601. Ils montoient au Capitole, accompagnez d'une grande foule de peuple, tous habillez de neuf, & là ils immoloient à Jupiter *Capitolin* deux taureaux blancs, qui n'avoient pas été mis sous le joug, parmi les parfums & les odeurs qu'ils répandoient dans son Temple. Les Flamines, conjointement avec eux, faisoient des vœux pendant ce sacrifice pour la prospérité de l'Empire, & pour le salut des Empereurs, après leur avoir prêté serment de fidélité, & ratifié tout ce qu'ils avoient fait dans le cours de l'année précédente. Ces vœux & ce serment étoient faits pareillement par les autres Magistrats, & par le peuple. Tacite nous dit, *Annales, l.* 16. qu'on faisoit un crime à Thraséa d'avoir évité à dessein de se trouver tous les ans au serment solemnel des Magistrats, & aux vœux qu'on faisoit pour le salut de l'Empereur. *Ovide*, *Fastes l.* 1. *v.* 75, nous marque plus distinctement toutes ces cérémonies.

Cernis odoratis ut luceat ignibus æther,
Et sonet accensis spica Cilissa focis?
Flamma nitore suo Templorum verberat aurum,
Et tremulum summa spargit in æde jubar.
Vestibus intactis Tarpeias itur in Arces:
Et populus festo concolor ipse suo est.
Jamque novi præeunt fasces, nova purpura fulget;
Et nova conspicuum pondera sentit ebur.
Colla rudes operum præbent ferienda Juvenci,
Quos aluit campis herba Falisca suis.

En ce jour les Romains ne faisoient paroître aucune haine, & prenoient soigneusement garde de ne laisser échapper aucune parole qui fût de mauvais augure. Les amis avoient soin d'envoyer des présens à leurs amis qu'on appelloit *Strenæ*, étrennes, dont l'institution est due à T. Tatius, Roi des Sabins, après l'accord fait avec Romulus; car l'on tient que pour témoigner en quelle estime il avoit ceux qui l'avoient bien servi dans la querelle qu'il eut à démêler avec les Romains, il leur envoya au commencement de l'année à chacun un rameau de laurier, pris dans le bois de la Déesse *Strenua*, avec un compliment & des souhaits d'une heureuse année. C'est comme en parle Symmaque *l.* 10. *Epist.* 28. aux Empereurs Théodose & Arcadius. *Strenarum usus adolevit autoritate Tatii Regis, qui verbenas felicis arboris ex luco Strenuæ anni novi auspices primus accepit.* Les Romains s'étudioient sur toutes choses à se tenir joyeux, & à se bien divertir dans ce premier jour, croyant que tout le reste de l'année s'ensuivroit. Voilà ce qui se passoit le premier jour du mois de Janvier. Nous allons parcourir les autres jours du mois, & les Fêtes qui s'y célébroient.

Le second jour étoit jour plaidoyable, mais estimé malheureux pour la guerre, & appellé pour cette raison *Dies ater*, jour funeste.

Le troisiéme & le quatriéme étoient jours Comitiaux ou d'Assemblée.

Le cinquiéme, qui étoit le jour des Nones, étoit plaidoyable.

Le sixiéme étoit estimé malheureux.

Le septiéme & le huitiéme étoient jours d'Assemblée.

Le septiéme on célébroit parmi les Romains la venue d'*Isis*, & le huitiéme étoit consacré à *Neptune* chez les Athéniens.

Le neuviéme on célébroit les *Agonales*, fête instituée en l'honneur de Janus par *Numa Pompilius*, dans laquelle le Roi des Sacrifices immoloit un Bélier à ce Dieu.

Le dixiéme étoit un jour miparti, marqué ainsi dans l'ancien Calendrier EN, & dans le nouveau *media hyems.*

L'onziéme arrivoit la fête appellée *Carmentalia*, les *Carmentales*, pour honorer la Déesse *Carmenta*, mére d'*Evandre*. On lui sacrifioit tous les ans avant midi: c'est pourquoi ce jour est marqué dans le Calendrier, *Nefastus primo*, pour dire qu'il n'étoit pas permis de rien faire pendant la matinée. Ce sacrifice se faisoit pour témoigner sa reconnoissance à cette Divinité, qui avoit prédit plusieurs choses avantageuses à l'Empire Romain. On célébroit dans ce même jour la dédicace du Temple de *Juturne* dans le Champ de *Mars*.

Le douziéme étoit jour d'Assemblée: quelquefois on y faisoit la Fête des Compitales ou des Carrefours.

Le treiziéme, jour des Ides, consacré à Jupiter, étoit marqué de ces lettres dans le Calendrier N. P. *Nefastus prima parte diei*, qu'il étoit fête le matin seulement. On lui sacrifioit une brebis appellée *Ovis Idulis.* Ce fut en ce jour qu'*Octavius César* prit le nom d'*Augustus*, suivant la remontrance de *Munatius Plancus.*

Le quatorziéme étoit marqué de ces Lettres EN dans le Calendrier, pour dire qu'il étoit coupé, moitié fête & moitié jour ouvrier.

Le quinziéme, on solemnisoit pour la seconde fois la fête nommée à cause de cela *Carmentalia secunda* ou *repetita & relata*, en l'honneur de Carmenta, mere d'Evandre.

Au seiziéme arrivoit la dédicace du Temple de la *Concorde*, non pas de celui que le Préteur *Manlius* voua, & qui fut dédié par *Caius Atilius* Duumvir, ni celui que le Sécretaire *Flavius* dédia dans la Place de *Vulcain*; mais de ce grand & magnifique Temple, qui fut voué & dédié par *Camille*, & que *Livia Drusilla* orna de plusieurs statues & d'un Autel magnifique.

Depuis le seiziéme, jusqu'au premier de Février, étoient des jours Comitiaux, ou d'Assemblée, si vous en exceptez le vint-quatrieme, où l'on célébroit les *Féries Sémentines*, pour les semailles:

Le vint-septiéme, où l'on faisoit la fête de la dedicace du Temple de Castor & de Pollux à l'Etang de Juturna sœur de *Turnus*:

Le vint-neuviéme où se donnoient les Jeux de courses de chevaux, appellez *Equiria*, dans le Champ de Mars:

Et le trentiéme qui étoit la fête de la *Paix*, où l'on sacrifioit une victime blanche, & l'on brûloit quantité d'encens. * L'Abbé Danet, *Dict. des Antiq.* Pitiscus, *Lexicon Antiq.*

JANVILLE, petite ville de France, est dans l'Orléanois entre Orléans & Chartres, environ à neuf lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

JANUM, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 53.

JANUS, premier Roi d'Italie, commença d'y régner avant qu'Enée vînt s'y établir. On dit qu'il étoit fils d'Apollon & de Créüse, fille d'Erechthée, Roi des Athéniens; que Xiphus mari de Créüse, l'adopta sans le connoître; & qu'il vint avec une puissante Flotte aborder en Italie, en poliça les peuples, leur apprit la Religion, & bâtit sur une montagne une ville, qu'il appella de son nom *Janicule.* On ajoûte que dans le tems qu'il signaloit son régne parmi des peuples Barbares, Saturne chassé de l'Arcadie par Jupiter, aborda dans ses Etats. Janus après sa mort fut adoré comme une Divinité, & c'est la premiére de celles que ces peuples invoquoient. Romulus lui fit bâtir un Temple dans Rome, dont les portes étoient ouvertes en tems de guerre & fermées en tems de paix. Le Temple avoit douze portes, qui désignoient les douze mois de l'année; & des médailles qui sont dans la Bibliothéque du Roi de France, représentent ce Dieu avec quatre visages, qui marquent les quatre saisons. Tous ces attributs conviennent au Soleil. Aussi Macrobe croit que Janus étoit Dieu de l'An, & Ovide lui donne le même titre:

Jane biceps, anni tacitè labentis origo,
Solus de Superis qui tua terga vides.

D'autres diſent que c'étoit pour ſignifier la ſociété de ſon régne avec Saturne, & que pour cette même raiſon la monnoye de ce tems-là étoit marquée d'une image à deux têtes qui étoient celle de Janus & de Saturne, avec un navire ſur le revers, qui déſignoit l'arrivée de Saturne en Italie par mer. Ce Dieu préſidoit au commencement & à la fin de toutes choſes : c'eſt pourquoi on diſoit auſſi qu'il ouvroit & qu'il fermoit l'année, & on lui mettoit un bâton à la main droite, & une clef à la main gauche. Ceux qui veulent trouver la vérité de l'Hiſtoire dans les fictions de la Fable, diſent que l'ancien Janus eſt le même que Noé, & qu'il fut ainſi appellé du mot Hébreu *Jajin*, qui ſignifie *vin*; parce qu'il avoit le premier planté la vigne : Qu'il fut répréſenté avec deux viſages, parce qu'il avoit vu l'ancien Monde avant le Déluge, & le nouveau Monde après que les eaux ſe furent retirées : Qu'on lui donnoit un navire à cauſe de l'arche, où il avoit été ſauvé : Qu'il préſidoit au commencement & à la fin, parce qu'il avoit vu la fin du premier Monde & le commencement du ſecond, lequel il avoit en quelque façon ouvert; c'eſt pourquoi on lui mettoit une clef à la main.

☞ Lorſqu'on entreprenoit quelque guerre à Rome, la coutume étoit d'ouvrir le Temple de Janus, que l'on fermoit, lorſque l'on commençoit à joüir d'une paix univerſelle. Ce Temple n'avoit été fermé que deux fois, la premiére ſous le régne de Numa, & la ſeconde après la premiére guerre Punique; mais ſous le régne d'Auguſte, il fut fermé trois fois, ſavoir, 29 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, la troiſiéme année d'Auguſte, & 725 de la fondation de Rome; une ſeconde fois la cinquiéme année de ce Prince; & une troiſiéme fois dans ſa 24 année. Néron pratiqua deux fois la même cerémonie, de même que Veſpaſien & quelques autres après lui. Il n'eſt pas croyable que les Empereurs Chrétiens l'ayent obſervée, comme le veut Caſaubon, *dans ſes Notes ſur Suétone*. Cela auroit beſoin de preuves bien fortes, & il n'en allégue qu'une qui eſt aſſez foible, ſavoir, ce que dit Ammien Marcellin Auteur Payen, *l.* 16, que Conſtance vint à Rome, *concluſo Jani Templo, ſtratiſque hoſtibus cunctis, &c.* Cet endroit ſe lit différemment dans les Manuſcrits, & toujours d'une maniére inintelligible; de ſorte que chacun le corrige comme il peut. M. de Valois croit qu'il faut lire *quaſi*, ou *tanquam recluſo*, c'eſt à dire, *denuo clauſo*, de ſorte que ſelon lui, Ammien ſe mocque de Conſtance, qui entroit en triomphe à Rome, comme s'il eût ſubjugué tous ſes ennemis, & fermé le Temple de Janus. Ainſi cet endroit ne marque point du tout qu'il l'eût fermé, & n'eſt qu'une expreſſion qui ſignifie une paix entiére, & qui peut auſſi bien être tirée de l'ancienne pratique des Idolâtres, que de ce qui ſe faiſoit du tems de Conſtance. * Dion, *l.* 51. Ammien Marcellin, *l.* 16. *c.* 10. *p.* 139, de l'édition de Jacques Gronovius, *in quarto*, 1693. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs.* Voſſius, *de Theologia Gentili*, Dempſter, *Antiq. Rom.* Du Pin, *Hiſtoire Profane*, *tome* 2.

JANUS. *Cherchez* JEAN, Roi de Chypre.

JANUS, ou JANUTTIUS MANETTI. *Cherchez* MANETTI.

JANUS DE DAMAS, ancien Médecin de Syrie, eſt Auteur de ſept Livres de l'Art de guérir les maladies, & de grand nombre d'autres Traitez.

JANUS GRUTER. *Voyez* GRUTER (Jean ou Janus).

JANUTI. *Voyez* GIANUTI.

JAO.

JAOCHEU, grande ville de la Province de Kiangſi dans la Chine, eſt la Capitale d'un Territoire de même nom & a Juriſdiction ſur ſix Citez. Elle eſt célébre à cauſe de la belle porcelaine qu'on y fait dans la Cité de Feuléang, d'une terre qu'on apporte des environs de la ville d'Hoiecheu, ſur les confins de la Province de Nanquin, où on ne la peut faire, parce que les eaux n'y ſont pas propres. Proche de la Cité d'Yukan eſt la montagne de Xehung, d'où tombe un ruiſſeau dont les eaux repréſentent toujours un arc en ciel. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de Thevenot, vol.* 3.

JAOUSCHI (Nourreddin Ali-Ben Jaouſchi) qui mourut l'an 850 de l'Hégire, eſt l'Auteur d'un Livre intitulé *Anovar leâmel alabrar*, les lumiéres dont les juſtes ſont ou doivent être éclairez dans leurs actions. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

JAP.

JAPAN. *Voyez* JAPON.

JAPARA, ville & Royaume des Indes dans l'Iſle de Java, avec un très bon port ſur la côte ſeptentrionale. Elle eſt ſur une langue de terre qui avance juſques à trois lieues dans la mer. Le Roi qui y commande eſt Payen & adore le Soleil. Les Habitans ſont tous camus, ont le nez aplati, les yeux grands, & peu de poil à la barbe comme les Chinois. Ce ſeroit parmi eux une action très condamnable que de ſe couvrir la tête. Ils ſont tous Corſaires, & s'attachent à l'Aſtrologie pour connoître en quel tems ils doivent faire leurs courſes ſur mer. * *Voyages de* Vincent le Blanc, *partie* 1. *ch.* 24. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAPHA, bourg de Galilée aſſez proche de Jotapat dans la Tribu de Zabulon, étoit le plus grand, le plus fort, & le plus peuplé de toute la Province. Flave Joſéphe y avoit fait une enceinte d'une double muraille, pour réſiſter aux attaques des Romains, en cas qu'il leur prît envie de l'aſſiéger : mais quelque bonnes que fuſſent ces fortifications, elles ne purent réſiſter à la valeur des ennemis. Pendant que Veſpaſien étoit occupé au ſiége de Jotapat, il envoya à Japha Trajan, qui depuis fut Empereur, & lui donna pour cette expédition deux mille hommes de pié & mille chevaux. Ces troupes Romaines tuérent ou mirent en fuite douze mille Habitans, qui avoient eu aſſez de hardieſſe pour venir à la rencontre de ce Capitaine Romain, lui donner combat & s'oppoſer à ſon paſſage. Tite y étant arrivé un peu après avec un ſecours de quinze cens hommes, Japha fut pris dans un aſſaut que lui donnérent les Romains ſéparez en deux attaques. On planta des échelles, on eſcalada la place de tous côtez : ſi bien que les Galiléens ayant abandonné les murailles après une légére réſiſtance, Tite ſuivi des ſiens entra dans la place. Ce fut alors que les Habitans firent tout ce qu'on pouvoit attendre de gens de cœur, pour conſerver leur vie & leur liberté. Les femmes mêmes, par une valeur au deſſus de leur ſexe, ſe jettoient ſur les Romains, en tuoient pluſieurs & vendoient chérement leur vie. Cet effort continua ſix heures; mais enfin les plus braves ayant été tuez ou mis hors de combat, le reſte céda aux Romains. Ils égorgérent abſolument tous les hommes qu'ils rencontrérent par les rues & dans leurs maiſons, & n'épargnérent que les femmes & les petits enfans, qu'ils emmenérent Eſclaves. Cela arriva le 15 Juin de la troiſiéme année de l'empire de Néron. * Joſéphe, *dans ſa Vie, & Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 21. Cette ville eſt appellee *Japhiah*, *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 12.

JAPHA, ou JAFFA. *Voyez* JAFFA.

JAPHAN. *Voyez* JAVAN.

JAPHET, fils de Noé, entra avec ſon pére dans l'Arche avant le Déluge, l'an 1656 du Monde, & 2379 avant Jéſus-Chriſt. Selon le ſentiment des Hébreux, qui eſt auſſi celui de pluſieurs Auteurs modernes, Japhet étoit l'ainé de Sem ſon frére. Il y en a d'autres qui ſont du ſentiment de ſaint Auguſtin, & qui ſoutiennent que le même Sem étoit l'aîné, comme le porte le texte de la Vulgate. Son pére lui donna cette bénédiction en mourant : *Dilatet Deus Japhet, & habitet in Tabernaculis Sem, ſitque Canaan ſervus ejus.* Le nom de Japhet ſignifie naturellement *étendue.* Japhet eut ſept fils, dont Gomer & Javan furent les ſeuls de la poſtérité de qui il ſoit fait mention dans l'Ecriture. Ce ſont eux qui ont peuplé une partie de l'Aſie & toute l'Europe. De ce fils de Noé, les Poëtes ont fait leur JAPET, fils du Ciel & de la Terre, & très puiſſant entre les Theſſaliens, qui de la Nymphe Aſie eut Heſper, Atlas, Epiméthée & Prométhée. On lit dans le Livre de *Judith*, *ch.* 2. *v.* 15, qu'Holopherne Général des Armées de Nabuchodonoſor l'ancien, ravagea une très grande étendue juſqu'à la Cilicie, *& uſque ad terminos filiorum Japhet*, ce qui expliqué dans ſon ſens naturel ſignifie *juſqu'aux frontiéres des païs occupez par les enfans de Japhet.* C'eſt leur donner toute l'Aſie Mineure. * *Geneſe*, *ch.* 5. *v.* 10. Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 1. Genebrard, *in Chron.* Lyranus, *in c.* 5. *Gen.* Salian & Sponde, *in Annal. Sacr. Vet. Teſt.* Torniel, *A. M.* 1656. *num.* 2. 1666. *num.* 4. 9. 10. 1631. *num.* 20. 21. Bochart, *Geograph. Sacra*, *l.* 3.

* JAPHET, Région proche de la Cilicie, ruïnée par Holopherne, Lieutenant des Armées de Nabuchonoſor. * *Judith*, *ch.* 2. *v.* 15.

* JAPHIAH, Roi de Lakis, fut défait & tué par Joſué. * *Joſué*, *ch.* 10. *v.* 3.

* JAPHIAH, fils de David Roi d'Iſraël, l'un de ceux qui lui naquirent à Jéruſalem. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 5. *v.* 15.

JAPHIE, ville de la Tribu de Zabulon. *Voyez* JAPHA.

* JAPHLET, ou JEPHLAT, fils de Héber de la Tribu d'Aſcer, fut pére de Baſah, de Bimhal, & de Haſvath. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 32 & 33.

* JAPLETIENS, nom de peuples. * *Joſué*, *ch.* 16. *v.* 3.

JAPIGIE. *Voyez* JAPYGIE.

JAPIS, Etolien, chaſſé de ſa patrie, vint ſe retirer à l'extrémité du Golfe Adriatique, & y bâtit ſur le Pô une ville appellée de ſon nom, qui a auſſi donné le nom de Japydie au païs, & de Japides aux Habitans. * Pline, *l.* 3. Ce nom de Japydie a été auſſi l'ancien nom de l'Iſtrie.

* JAPODES ou JAPYDES, peuples anciens dont Denys d'Halicarnaſſe, Strabon, Pline & d'autres font mention. On croit qu'ils ont habité le païs qu'on appelle aujourd'hui Carinthie, & la Marche des Windes ou Windismarck. Ils s'étoient rendus redoutables par leur valeur, & ils avoient dans l'eſpace de vint années remporté de grands avantages ſur les Romains. Auguſte marcha contre eux l'an 720 de Rome. Ils ſe défendirent en deſeſpérez, & préférerent l'honneur de mourir pour leur liberté par le fer & par le feu, à la honte de ſubir le joug des Romains. * Strabon, *l.* 4. & 7. Pline, *l.* 3. *ch.* 18 & 19. Appien Alexandrin, *in Illyrico.* Cellarii *Geogr. Ant. Germania Auſtriaca.*

JAPON ou JAPAN, un des plus riches & des plus puiſſans Empires de l'Aſie, a paſſé conſtamment pour un Archipel juſqu'à nos jours. Préſentement on a bien des raiſons pour croire que le Niphon qu'on regardoit comme la plus grande de ces Iſles, tient à la Terre de Jeſſo, qui eſt au nord. Quoi qu'il en ſoit, le Japon eſt à l'orient de la Chine, ſitué entre les 30 & les 40 dégrez de latitude, & entre les 171 & les 188 de longitude. M. Deliſle dans ſa Carte des Indes & de la Chine, place les Iſles du Japon entre le 147 & le 161 degré de longitude. Marco Paolo, Vénitien qui vivoit vers la fin du XIII ſiécle, eſt le premier qui ait parlé du Japon avec certitude. Ce fut ſur ſa rélation que Chriſtophle Colomb forma l'idée des découvertes qu'il fit à l'occident de l'Europe. Les Portugais en firent la premiére découverte par hazard en 1542, ayant été jettez

par

par la tempête dans le port de Cangoxima, au Royaume de Saxuma dans l'Isle de Ximo. Diego de Ceuta, Continuateur des Décades de Jean de Barros, & Historiographe de Philippe II, dit qu'en 1542 trois Portugais, nommez Antoine de Mota, François Zemoto & Antoine Peixota, allant à la Chine dans une Jonque chargée de réaux, furent jettez par la tempête sur les côtes de cet Empire. Le Portugais ayant trouvé le païs abondant en or, en argent & en toutes sortes de marchandises précieuses, ils n'ont plus discontinué depuis d'y trafiquer jusqu'à ce que les Hollandois les ont supplantez. Ces Républiquains sont aujourd'hui les seuls Européens qui font le commerce du Japon, le plus riche de toute l'Asie. Il ne paroît pas que ce païs ait été connu des Géographes anciens, & tout ce qu'on a dit depuis sur le rapport qu'on prétend trouver entre le Japon & quelques païs dont les Anciens ont parlé, & dont on ne sait pas bien la position, est fondé sur de très légéres conjectures. On ne le connoît pas encore trop bien: voici cependant ce qu'on en a pu recueillir de plus certain. Le Japon s'étend au long du sud-est au nord-ouest, de sorte que sa largeur qui est fort inégale, & qui n'excéde jamais 60 lieues, n'a aucune proportion avec sa longueur qui est de 300, selon Turselin, ou d'environ 250, selon la plus commune opinion. Le même Turselin compare le Japon à l'Italie pour la grandeur, & en quelque chose pour la forme. En effet, ces Isles sont tellement ramassées, & si proches les unes des autres, qu'on diroit que leur séparation est plutôt l'ouvrage des hommes que celui de la nature. On divise ordinairement le Japon en trois parties fort inégales, parce que parmi cette multitude d'Isles il y en a trois qui sont plus grandes que les autres, & dont les autres paroissent en quelque façon des dépendances. La plus petite qu'on appelle Xicoco est à l'orient, & ne comprend que quatre Royaumes. Le Ximo, qui est au midi, en a neuf, sans compter les Isles adjacentes de Gotto, qui font un Royaume particulier. Enfin le Niphon, c'est à dire, *source de lumiére*, qui s'étend de l'occident au septentrion, contient près de 60 Provinces qui portent aussi presque toutes le nom de Royaumes. Quelques Historiens donnent à cette grande Isle ou Presqu'Isle le nom de Japon, & disent que c'est d'elle qu'il s'est communiqué à tout le païs. Les Japonois appellent ce Royaume *Nipon*, qu'ils prononcent, *Niphon*, & les Chinois l'appellent *Sippon*. Dans la Langue du païs *ni* signifie *feu* & *Soleil*, & *pon* signifie *l'appui d'une chose*. Par-là on représente cet Etat, comme étant l'appui du Soleil. Ils lui donnent encore d'autres noms fastueux, *Tenka*, *l'Empire au dessous du Ciel*, comme si c'étoit le seul; *Fino Motio*, c'est à dire, *la Racine du Soleil*; *Awodsissima*, *Isle de la Terre*, *sortie de l'écume*; *Sin Kokf*, ou *Comina Cuni*, *le païs des Dieux*. Toutes les Isles du Japon occupent un très vaste circuit. Car celui de Niphon en particulier est de près de 600 lieues, au rapport d'un Guillaume Adam Anglois, qui les a longtems habitées. La plus proche de la Chine en est distante de soixante lieues; & elles sont éloignées de la Nouvelle Espagne, qui leur est orientale, de six cens milles, ou trois cens de nos lieues. Quelques Modernes divisent tout le Japon en sept parties ou Régions. L'Isle de Niphon a cinq parties principales, qui sont, Jamaisoit, Jetsengo, Jetsengen, Quanto & Ochio. Yédo est aujourd'hui la ville capitale, Meaco a eu autrefois cet avantage. Les autres plus renommées sont, Amucusa, Buomy, Ximano, Suranga, Sarçuma, Tonsa, Amanguchi, Arima, Ava, Bungo, Dongo, Farina, Firando, Oyama, Ozaca, &c.

QUALITEZ DU PAYS.

Si la situation du Japon l'expose à de grandes chaleurs, les montagnes dont il est couvert, principalement vers le nord, y causent de grandes froidures. Aussi convient-on que le froid & le chaud y sont excessifs. L'Hiver y est très long, & la neige y tombe en si grande quantité, qu'en bien des villes on n'a de communication que par des galeries couvertes. Cependant on assure que les terres y portent deux fois l'année du blé, que l'on moissonne au mois de Mai, & du vin dont on fait la recolte en Septembre. Ce païs produit outre cela quantité de grains & de fruits. Les grandes richesses du Japon sont ses mines d'or & d'argent. Celles-ci sont en plus grand nombre & plus abondantes, l'argent en est estimé le plus beau du monde, & on le change à la Chine pour de l'or au même poids. L'on jugera facilement des richesses de cet Empire par la dépense de la table de l'Empereur & de celle de ses Concubines, qui montent chaque année à quatre millions de livres. Les Japonnois font encore un grand commerce de leurs perles, qui pour la plupart sont rouges, de leurs magnifiques étoffes de soye rehaussées d'or, & de leurs ouvrages en acier & en argent qui sont d'un travail exquis. Leurs sabres sont de la meilleure trempe que nous connoissions, & leurs vernis, leurs cabinets & leur porcelaine sont beaucoup au dessus de ce qui nous vient de la Chine en ce genre: aussi convient-on que les Japonnois sont les meilleurs Ouvriers de l'Orient. On trouve chez eux des éléphans, des chameaux, & d'autres animaux ordinaires, si on en excepte les bêtes à cornes qui y sont rares. Le Japon est un des païs des mieux arrosez. On y voit de fort beaux lacs, & de grandes riviéres.

COUTUMES ET MOEURS DES JAPONNOIS.

Les Japonnois ont des maniéres bien différentes des nôtres. Cela paroît sur-tout dans leurs habillemens & dans plusieurs coutumes, où l'on diroit que la Nature a affecté de leur faire prendre le contrepié des Européens. Les Grands Seigneurs & les Dames de qualité sont mis d'une magnificence extraordinaire, & tous en habits longs. Les petites gens sont en habit court, & vêtus fort simplement; mais tous portent les armes & se piquent d'avoir un beau sabre & un beau poignard. Ils différent encore des gens de qualité, en ce qu'ils ont le derriére de la tête rasée, au lieu que les Nobles se font raser le devant, & laissent pendre le reste de leurs cheveux par derriére, en quoi ils trouvent une grace, dont ils sont si jaloux, qu'ils ont presque toujours la tête découverte. Les Japonnois ne sont pas grands, mais ils ont fort bonne mine, & sont moins olivâtres que les autres Orientaux. Leurs femmes sont en réputation de beauté. Chez eux le blanc est la couleur de deuil: ils se couvrent lorsqu'ils saluent, ils prennent leurs habits de cérémonie quand ils sont chez eux, & se mettent à leur aise quand ils vont dehors. Ils montent à cheval du côté droit: nos mets les plus délicieux leur paroissent insipides, ils ont horreur de ce qui fait notre nourriture la plus ordinaire. Ils mettent la beauté de leurs dents, à être fort noires; & ne boivent jamais que chaud. Notre Musique leur déplaît, aussi bien que la leur nous importune; ils rejettent nos viandes; leurs médecines sont douces, ils ne saignent jamais, & ne donnent à leurs malades que des viandes salées. Ils aiment si fort la guerre qu'ils ne quittent jamais l'épée, même dans leurs maisons. Les Japonois sont si méfians, qu'ils ne laissent aborder aucun navire étranger dans leurs Isles. Les Hollandois sont les seuls qu'ils souffrent pour le commerce. On dit, que les Commissaires interrogent séparément tous ceux du vaisseau, & leur demandent des nouvelles du païs d'où ils viennent: les menteurs sont punis avec sévérité. Ensuite, les mêmes Commissaires font enlever les marchandises du navire, dont ils font l'estimation, & après ils le font recharger d'or ou d'argent, qu'il faut prendre sans avoir la liberté de choisir. Il est vrai qu'ils ne trompent point dans le commerce. On dit, que la Langue des Japonnois est extrêmement abondante, & qu'ils ont plusieurs noms pour chaque chose, les uns par honneur, les autres par mépris, les uns pour les Princes & d'autres pour le Peuple. Elle est fort emphatique, & a quelque chose de grand & de pompeux, suivant le génie de la Nation, dont les maniéres sont toutes grandes, & marquent beaucoup de fierté. Voilà ce qui a fait dire qu'ils étoient encore plus éloignez de nous par l'opposition de leurs usages aux nôtres, que par la distance des païs, & ce qui les a fait appeller par quelques-uns nos *Antipodes moraux*. Mais en considérant cette diversité de coutumes & de maniéres de plus près, il est aisé de l'attribuer au caprice & au hazard, & dans le fond il n'y a rien dans le caractére d'esprit de ce Peuple de fort étranger par raport à nous. Ce qui est de plus étonnant, c'est que les Chinois leurs proches voisins, desquels ils tirent au moins en partie leur origine, & leurs uniques Alliez pendant plus de mille ans, sont si différens d'eux, qu'on peut dire que les uns ont presque toutes les qualitez bonnes & mauvaises opposées à celles des autres. Le Japonnois agit par un principe d'honneur qu'il entend quelquefois mal, & pousse souvent trop loin. Il est franc, sincére, bon ami, fidéle jusqu'au prodige, officieux, généreux, prévenant, méprisant le bien. Il aime la vérité, ne peut souffrir la moindre tromperie, & punit de mort la médisance, le mensonge, & le larcin le plus léger. Toujours maître de lui-même il ne sait ce que c'est que ces emportemens de colére, où les autres hommes se laissent aisément aller. Mais il est altier, remuant, vindicatif, plein d'estime pour lui-même, & de mépris pour les Etrangers. Sa modération n'est pas toujours vertu, & il n'en est que plus à craindre, quand il paroît tranquille & de sang froid. Il est extrêmement sobre, a du zéle pour le bien public, de la politesse & de la douceur, & ces vertus sont sensibles jusques dans les plus vils Artisans. Ces peuples sont naturellement éloquens & aiment la Poësie, en quoi ils excellent. Le commerce de la vie est fort aisé chez eux, aussi ne voit-on point de Peuple, qui ait un plus beau naturel. Les Japonnois sont fort enclins à la guerre, où ils portent, outre l'arquebuse & le sabre, un arc & des fléches, avec la javeline garnie d'or ou d'argent. Ils manient fort adroitement la pique, qu'ils font plus legére & plus longue que les nôtres.

Les Médecins Japonnois sont tout à la fois Chirurgiens, Droguistes & Botanistes. Ils n'ont point l'usage de la saignée, & ils purifient le sang & les humeurs par de petits boutons de feu qu'ils font couler entre la chair & la peau. Mais ce qu'ils ont de plus singulier, c'est la science du pouls qu'ils possédent dans la perfection, jusques là qu'après avoir considéré une demi-heure le pouls d'un malade, ils connoissent tous les symptomes & les causes de la maladie. Le Thé du Japon ne différe point de celui de la Chine: les Japonnois en font un grand usage. Ils n'ont point d'autre monnoye que des piéces de cuivre ou d'argent battues au coin, & non monnoyées. C'est le poids qui en régle la valeur. Il est bon d'ajoûter ici ce qui regarde leur maniére d'écrire. Le pinceau, qui leur sert de plume, est de cuivre ou d'argent. Leur encre n'est pas liquide comme la nôtre; c'est une matiére épaisse, dont la couleur est noire ou rouge, & qui est extrêmement chére. Leur papier est plus fin & plus uni que le nôtre, mais il n'est pas si blanc. On n'y écrit que d'un côté: l'autre étant peint en bleu, & semé en quelques endroits de quarreaux ou de lozanges d'argent. Les Japonnois se servent de quatre sortes d'écritures. La premiére & la plus ancienne est celle qui se fait de droite à gauche, à la maniére des Hébreux, des Chaldéens, des Syriens, des Arabes, & des Egyptiens. La seconde est celle qui va de la gauche à la droite, comme la nôtre & celle de tous les Européens. La troisiéme est semblable à celle des anciens Grecs, qui commençoient la seconde ligne où la premiére finissoit, retournant toujours de la droite à la gauche, & de la gauche à la droite. La quatriéme maniére d'écrire, est de conduire les lignes de haut en bas par colomnes, à l'imitation des Chinois & de la plûpart des Indiens,

diens, commençant par le côté droit. Comme les Japonnois sont originaires de la Chine, ils ont imité leurs caractéres, ou lettres, & leurs hiéroglyphes ou figures des choses.

GOUVERNEMENT DES JAPONNOIS.

Le Gouvernement du Japon a toujours été monarchique, & tout y dépend de la volonté absolue du Souverain. Il n'y a point de Cour de Justice au Japon; mais le Prince a dans chaque ville un Officier, dont la Jurisdiction ne s'étend guére qu'au criminel. La croix & le feu sont le supplice des petites gens; celui des personnes de condition est d'avoir la tête trenchée. Mais la plupart se fendent le ventre avec un couteau; il y en a qui reçoivent l'ordre, les autres le préviennent. Les différents qui naissent entre les particuliers sur le bien, se terminent par arbitrage, & souvent par la volonté absolue du Souverain, du Maître, ou du Seigneur. Le Monarque porte le titre de *Kubo*. Son pouvoir est des plus despotiques. Depuis le plus grand Sujet jusques au plus petit, la soumission pour les Loix est la même. Les Princes qui gouvernent les diverses Provinces de l'Empire y sont Souverains au même sens, sous le bon-plaisir du Monarque commun. Tous les revenus de la Couronne montent à la somme annuelle de 2328 *Man*, & 6200 *Kokf*. Ce sont là des mesures de ris. Le *Man* tient 10000 *Kokf*, & le *Kokf* est de trois mille bales ou sacs. Les Seigneurs disgraciez sont envoyez dans l'Isle de *Fatsisio*, éloignée du Japon de 80 lieues Japonnoises au côté du sud. Les côtes de cette Isle sont si droites qu'aucun vaisseau n'y peut aborder, & qu'il faut hausser, par le moyen d'une grue, barques & gens pour les mettre à terre.

On n'a pu rien découvrir encore touchant les commencemens de la Monarchie Japonnoise: elle n'est pas ancienne, & ne pourroit monter plus haut que 1300 ans; néanmoins on n'a que de très foibles conjectures sur son origine. Il y a des Auteurs qui prétendent que quelques familles Chinoises ayant été enveloppées dans une conspiration formée contre l'Empereur, & qui échoua, furent obligez de sortir de la Chine, & allérent peupler les Isles du Japon, qui étoient désertes. D'autres veulent que les premiers Habitans de ce païs ayent été une Colonie Tartare. Il y a apparence que les uns & les autres disent vrai. Il y a des familles du Japon qui sont originairement Chinoises; mais le caractére Tartare domine tellement dans celui des Japonnois, qu'un Japonnois pour être bien défini, doit être appellé un Tartare poli & civilisé. M. Kæmpfer, qui a été au Japon & qui y arriva en 1690, ne voit aucune apparence que les Japonnois descendent des Chinois. La Langue, la prononciation, l'écriture, la Religion, les coutumes des Habitans du Japon différent presque en tout de ce qui se pratique à la Chine. Le tour du génie est aussi tout différent. Le Chinois est paisible, modeste, judicieux, trompeur & avare. Le Japonnois est soldat, remuant, dissipé, soupçonneux, ambitieux & plein de grands projets. Les Japonnois prétendent être sortis du sang des Dieux. Ces Dieux, suivant leur Théologie, sortirent du *Cabos* par un pouvoir invisible. La premiére génération fut d'Esprits purs. Ils les comptent au nombre de sept, dont les trois premiers n'eurent point de femme, & les quatre autres en eurent, &c.

On ne peut guére douter que les premiers Habitans du Japon n'ayent eu un Chef qui fonda la Monarchie, & dont les Descendans sont les Daos ou Dairi, qui ont régné jusqu'au XVI siécle, & ont encore une ombre de Royauté. Leur thrône sembloit d'autant mieux affermi, qu'ils avoient eu le secret de se faire croire enfans du Soleil, & que tout aussi-tôt après leur mort, ils étoient placez au rang des Dieux-Camis. Cela toutefois n'a pas empêché qu'ils n'ayent été déthrônez par les Cubo-Samas, ou Chefs généraux de la milice, sur qui ils se reposoient entiérement du gouvernement de l'Etat, & qui en ayant tout le poids, voulurent enfin en avoir les honneurs.

Alors les Gouverneurs des Provinces secouérent le joug, & se firent tous Rois. On en compte jusqu'à 68 ou 70. Les Cabo-Samas conservérent seulement le domaine de la Teuse qui comprend cinq Provinces, & une prééminence soutenue de peu d'autorité sur les Rois. En 1573, Nobunanga Roi de Bocry, déthrôna le troisiéme Cabo-Sama, & commença à subjuguer les Royaumes particuliers. Taicosama son successeur acheva, & aujourd'hui tous les Rois sont soumis, & gardant encore le titre de Roi pour honorer la Cour de l'Empereur, ils sont ses premiers & ses plus soumis Courtisans. L'Etat est redevenu monarchique, & les richesses de ce puissant Empire sont presque toutes entre les mains du Souverain, le Dairi étant toujours une espéce d'Idole sans crédit, à qui on rend des honneurs presque divins.

DE LA RELIGION DES JAPONNOIS.

La Religion peut beaucoup sur l'esprit des Japonnois: de là vient le respect qu'ils portent aux Bonzes qui sont leurs Prêtres. Tous les Japonnois, à la reserve de quelques Athées, qui croyent l'ame mortelle, sont Idolâtres & reconnoissent une infinité de Dieux. Les plus anciens sont les Camis, qu'on prétend être descendus du Soleil. Les Sotoques de la Chine sont aussi adorez au Japon; mais outre ces deux espéces de Divinitez, il y en a quatre principales, qu'on peut regarder comme les Dieux du premier ordre. Le plus considérable de tous est Amida, une des plus anciennes Idoles de la Chine: le second est Xaca, qui est en même tems le Législateur & le Fondateur de la Religion: les deux autres sont Canou & Gizou, dont on ne raconte que des fables ridicules. Pour ce qui est du culte que les Japonnois rendent à leurs Idoles, rien n'est plus semblable à celui que nous rendons au vrai Dieu. Il y a parmi eux un très grand nombre d'hommes & de femmes consacrées au service des Idoles & qui professent comme une maniére de vie religieuse. Ils les nomment Bonzes, & il y en a de deux sortes fort opposez les uns aux autres, connus sous le nom de gris & de blancs, qui sont les couleurs de leurs habits. Les femmes de même sont de diverses livrées, & le nombre des uns & des autres est si grand, que nous apprenons des Lettres de saint François Xavier, que, dans une petite Province, il y avoit plus de huit cens maisons de ces Bonzes. Il y a neuf diverses Sectes, & le nom de leurs Auteurs se conserve dans plusieurs anciens Mémoires qui leur restent. Leurs Bonzes vivent dans la retraite, & dans une apparente austérité, qui leur concilie la vénération des peuples; ils prêchent la Morale la plus pure qui se puisse trouver dans le Paganisme, & le font d'une maniére très touchante. Ils se servent de cent impostures & artifices, pour se rendre considérables parmi les Japonnois; & sur-tout en leur faisant accroire, que cinq commandemens de leur Loi ne pouvant être observez par aucun, ils y satisfont pour eux. Ces préceptes sont 1. qu'il ne faut point tuer ni manger aucune chair tuée: 2. qu'il ne faut ni dérober; 3. ni paillarder; 4. ni mentir; 5. ni boire du vin. On proméne les Dieux en procession, & ces cérémonies sont pour l'ordinaire ensanglantées du sang de quelques-uns qui se font étouffer dans la presse, ou écraser sous les roues des chariots où sont portez les Dieux. On brûle des cierges devant ces fausses Divinitez; il n'y a pas jusqu'aux chapelets que le Démon ne leur ait fait imiter; les Pélerinages, la Confession, la Pénitence publique, tout cela est en usage au Japon. Les morts sont brûlez en grande cérémonie, & le deuil qui dure deux ans, est observé avec une très grande exactitude; & pendant ce tems-là ceux qui le portent sont presque entiérement séparez de la société civile.

PROGRÈS DU CHRISTIANISME DANS LE JAPON.

Le Japon ayant été découvert en 1542, un Japonnois arriva aux Indes en 1546, attiré par la réputation de saint François Xavier, en qui il espéroit trouver la guérison des peines d'esprit & de conscience, dont il étoit extraordinairement agité. Le saint Apôtre l'instruisit, le fit batiser à Goa en 1548, avec deux domestiques qu'il avoit amenez du Japon, & partit l'année suivante avec ces trois Néophytes & deux Religieux de sa Compagnie, pour aller annoncer l'Evangile au Japon. Il y arriva au mois d'Août 1549, & y demeura jusqu'à la fin de l'année 1551. Il y fit de grands miracles & beaucoup de conversions, sur-tout dans les Royaumes de Firando, de Nangato, & de Bungo. Il y laissa ses deux compagnons, à qui il envoya du secours dès qu'il fut de retour à Goa. Le Christianisme n'a fait dans aucun autre païs de plus grands & de plus rapides progrès que dans celui-ci, & jamais peuple n'a fait plus d'honneur à la Religion que les Japonnois. On y a compté en même tems jusqu'à 1800000 Chrétiens, parmi lesquels étoient plus de vint Rois, & presque tous les grands Officiers de la Couronne & des Armées Impériales. La ferveur des Chrétiens y alloit jusqu'au prodige, & a fait l'admiration de l'Univers. Aujourd'hui on ne peut pas s'assurer qu'il y ait un seul Chrétien. Les Jésuites demeurérent seuls au Japon jusqu'en 1593, que des Franciscains y allérent des Philippines. Ils furent suivis peu après de quelques Dominicains & Augustins. Ce renfort qui donna au Japon bien des Saints & bien des Martyrs, lui fut pourtant plus nuisible qu'utile, le progrès de la Religion dans ce païs-là dépendant bien moins du nombre des Ouvriers, que du concert, qui ne sauroit guéres se trouver entre gens qui agissent tous chacun selon son principe. La persécution étoit déja commencée lorsque les Franciscains arrivérent au Japon, & n'avoit guéres eu d'autre cause qu'un emportement de l'Empereur Taico-Sama. On espéroit qu'en adoucissant ce Prince, l'orage se calmeroit. Les nouveaux Missionnaires ne purent pas être engagez à le faire autant qu'on le croyoit nécessaire. Une parole impertinente d'un Pilote Espagnol qui s'avisa un jour de dire que les Rois d'Espagne s'étoient servis de Prêtres & de Religieux pour conquérir l'Amérique, renouvella la persécution qui languissoit, & fit les premiers Martyrs, que l'Eglise a mis au nombre des Saints, & parmi lesquels il y avoit six Franciscains, trois Jésuites, & 17 ou 18 Laïcs. La mort de Taïco-Sama qui suivit de près, rallentit l'ardeur des Infidéles, & le sang des Martyrs opéra si bien, que jamais l'Eglise du Japon ne fut ni plus nombreuse ni plus brillante que sous le régne suivant, c'est à dire, jusqu'en 1614: quoique quelques Princes particuliers persécutassent les Fidéles de leurs Etats. Mais depuis 1614, la persécution devenue générale, ne discontinua point jusqu'à ce que le Christianisme ait été entiérement aboli; & l'on peut dire qu'il n'y en a point eu dans l'Eglise ni de plus longue, ni de plus cruelle, ni de plus féconde en Martyrs & en grands exemples d'un courage plus qu'humain. Les Jésuites y ont eu plus de 150 Martyrs, les Ordres de saint Augustin, de saint Dominique & de saint François autant à proportion du petit nombre de Missionnaires qu'ils y ont envoyez. La jalousie du Commerce qui s'étoit élevée entre les Espagnols des Philippines & les Portugais de Macao, tous alors Sujets du même Prince, & le mauvais exemple des Chrétiens d'Europe, furent les premiéres causes de la décadence du Christianisme au Japon. Les Hollandois qui entreprirent de supplanter les uns & les autres, & qui y ont enfin réussi, portérent les derniers coups. Ils profitérent de toutes les fautes que firent les Catholiques pour les rendre odieux & suspects, & firent si bien entrer les Japonnois dans leurs vues, qu'en 1640, on vit couper la tête à des Ambassadeurs Portugais, & leur navire confisqué contre le Droit des Gens. Mais tout ce qu'on a débité sous le nom emprunté de Tavernier, des causes de la persécution du Japon, est presque tout inventé, & avec si peu de

de vraisemblance qu'on y pose pour le motif de ce grand événement, ce qui n'est arrivé que sur la fin de la persécution, & lorsqu'il restoit très peu de Chrétiens au Japon. Dès 1640 on n'y voyoit plus de Prêtres que quelques Jésuites Japonnois: quelques Religieux du même Ordre s'y insinuérent depuis, malgré les précautions que prirent les Japonnois pour n'y laisser entrer aucun Catholique; mais ils y furent d'abord reconnus & executez à mort. On a depuis fait plusieurs tentatives, qui n'ont pas reussi. * Maffe, *Histoire des Indes.* Saint François Xavier, *l.* 3. & 4. *Epist.* Marc Paolo. Acosta. Linschoten. Guillaume Adam. Guerreio. Solier. Turselin. Briet, *Géogr.* Thevet, *Cosm.* Robbe, *Géogr.* Sanson. *Ambassade des Hollandois au Japon, partie* 1. *p.* 127. & *partie* 2. *p.* 57. Kæmpfer, *Hist. Naturelle, Civile & Ecclesiastique de l'Empire du Japon.*

JAPYDES. *Voyez* JAPODES.

JAPYGIE, païs d'Italie, en forme de Chersonnése, dont l'Isthme s'étend depuis Tarente jusqu'à Brindes. C'est une partie de la Pouille, qui s'appelloit autrement *Messapie.* * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 5.

J A Q.

JAQUELINE. *Voyez* JACQUELINE.

JAQUELOT (Isaac) étoit de Vassy, petite ville de Champagne, qui n'est presque connue, que par le massacre des Réformez, que le Duc de Guise & le Cardinal son frére y firent faire en 1561. Il y naquit le 16 Décembre 1647, d'un pére qui étoit Ministre Réformé de ce même lieu. C'étoit un homme de mérite, plus estimable encore par sa vertu que par son savoir. Il mourut fort vieux & presque en descendant de Chaire, s'étant fait un devoir de ne se relâcher jamais des fonctions de son Ministére, jusques à la mort. Son fils ayant fait ses premiéres études avec succès, étudia aussi pour le Ministére. Il fut reçu Ministre à l'âge de 21 ans, & donné pour Collegue à son pére. Il se distingua dans sa Profession, & plusieurs Eglises le recherchérent à l'envi pour leur Pasteur; mais il ne voulut point quitter le Troupeau qu'il servoit, où il étoit aimé & estimé. Il sortit de France par la Révocation de l'Edit de Nantes, & se rendit d'abord à Heidelberg, où l'Electrice Palatine la Douairiére lui donna des marques de son estime. A la fin de l'Hiver de 1685 & 1686, il se rendit à la Haye, où il avoit pour parent proche Mr. *Carré* Pasteur de l'Eglise Wallonne de la Haye, qui le reçut & le logea chez lui avec empressement. Il ne fut pas longtems sans se faire connoître, & le Corps des Nobles de Hollande ayant à leur nomination deux Ministres François Réfugiez, de ceux que la Province avoit résolu d'entretenir, Mr. Jaquelot fut un de ceux qu'ils choisirent. On lui donna une place de distinction, en le faisant prêcher tous les matins des derniers Dimanches du mois. Il fut extrêmement goûté, & quoi qu'on se lasse de tout, il avoit la foule des Auditeurs, lorsqu'il quitta la Haye, de même que lors qu'il y arriva. Il eut une longue & facheuse maladie de langueur, dont il eut bien de la peine de revenir, & qui interrompit beaucoup ses études. Il n'en étoit pas encore revenu, que des personnes qui ne l'aimoient pas, peut-être parce qu'il avoit été peu exact à leur faire sa cour, lui suscitérent une affaire au Synode des Eglises Wallonnes. Mr. *Jurieu* avoit écrit ses Lettres sur le *Tableau du Socinianisme.* Il parut successivement deux petites Brochures contre ce Tableau, sous le titre d'*Avis sur le Tableau du Socinianisme*, sans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur. On en accusa Mr. Jaquelot, & pour fortifier l'accusation, on dit qu'il croyoit le salut des Payens, parce que dans une conversation particuliére, il n'avoit pas voulu les condamner; mais avoit dit simplement, qu'il les abandonnoit au jugement de Dieu. Il fut donc cité au Synode Wallon assemblé à Leide en 1691. Il crut voir à la maniére dont le Président de l'Assemblée lui parla d'abord, qu'on avoit résolu de le perdre; & pour éviter le coup, sans attendre davantage, il en appella au Souverain. Le Synode nomma des Commissaires pour examiner la chose à la Haye. On persuada à Mr. Jaquelot de se présenter devant eux. Il desavoua l'Avis sur le Tableau, & expliqua son opinion sur les Payens d'une maniére qui satisfit les Commissaires: en sorte qu'il fut absous après quelques avis fraternels. Pour achever d'effacer les impressions, que l'*Avis sur le Tableau*, dont on ne doutoit presque pas qu'il ne fût l'Auteur, pouvoient avoir laissées dans l'esprit du Public, il prêcha sur la divinité de Jesus-Christ & fit imprimer ses Sermons. Sa longue maladie avoit interrompu un grand Ouvrage auquel il travailloit depuis longtems, sur l'Existence de Dieu. Etant à peu près guéri, il le continua & y mit la derniére main. Il parut à la Haye, *in quarto*, chez Foulque en 1697, sous ce titre, *Dissertations sur l'Existence de Dieu, où l'on démontre cette verité par l'Histoire Universelle de la premiere Antiquité du Monde, par la refutation du Systême d'Epicure & de Spinosa; par les caractéres de divinité, qui se remarquent dans la Religion des Juifs, & dans l'établissement du Christianisme. On y trouvera aussi des preuves convainquantes de la Révélation des Livres Sacrez.* Il y a beaucoup de Litterature dans cet Ouvrage, & peut-être trop. On a dit généralement, que l'Auteur y offusquoit la force de son principal argument par toute cette Litterature peu ménagée. En 1699, il donna *in octavo*, des *Dissertations sur le Messie*, imprimées à la Haye, chez *l'Honoré* & *Foulque.* Ce Livre qui contient beaucoup de très bonnes remarques, entasse trop, ce semble, passages sur passages. Il eût, peut-être, mieux valu en rapporter un plus petit nombre, & en faire bien sentir la force. Le Roi de Prusse s'étant rendu à la Haye, & ayant ouï prêcher Mr. Jaquelot, il voulut l'avoir pour son Pasteur François ordinaire à Berlin. Il lui donna une grosse pension, & Mr. Jaquelot se transporta à Berlin en 1702. Etant encore à la Haye, il avoit témoigné plus d'une fois à ses Amis, combien il étoit choqué du Dictionaire de Mr. *Bayle*, sur-tout de ce qu'il dit au sujet des Manichéens. Il prit dès-lors la résolution de le réfuter; mais il n'acheva ce dessein qu'à Berlin. Il publia alors la *Conformité de la Foi avec la Raison, ou Défense de la Religion contre les principales difficultez répandues dans le Dictionaire Historique & Critique de Mr. Bayle*, à Amsterdam, chez *Desbordes & Pain.* Mr. *Bayle* ne tarda pas à répondre, & Mr. Jaquelot repliqua par un Livre, qui a pour titre, *Examen de la Theologie de Mr. Bayle, répandue dans son Dictionaire Critique, dans ses Pensées sur les Cométes, & dans ses Réponses à un Provincial, où on défend la conformité de la Foi avec la Raison contre sa Reponse*, à Amsterdam, chez *l'Honoré.* Je sai de très bonne part, que Mr. Jaquelot avoit donné un titre moins général à la Réponse. Mais le Libraire le souhaita tel qu'on vient de le donner, afin de le mieux débiter. Mr. Bayle ne resta pas court, il publia des Entretiens dans lesquels il répondit à l'Examen de sa Théologie, & Mr. Jaquelot revint à la charge en 1707, par sa *Reponse aux Entretiens composez par Mr. Bayle contre la Conformité de la Foi avec la Raison, & l'Examen de sa Théologie*, à Amsterdam, chez *l'Honoré.* Il y a aparence, que la dispute eût encore été poussée plus loin, si la mort n'eût imposé silence à l'un & à l'autre. C'est dans ces disputes contre Mr. Bayle, que Mr. Jaquelot a declaré qu'il étoit du sentiment des Remontrans, pretendant que leur hypothése léve mieux les difficultez, que l'opinion du gros des Reformez. Il étoit occupé à achever un Ouvrage important sur la Divinité de l'Ecriture, lors qu'il mourut assez subitement le 15 d'Octobre 1708, sur la fin de sa 61 année. Cet Ouvrage étoit achevé à un ou deux Cahiers près; il a été même imprimé à Rotterdam en 1715, sous le titre de *Traité de la Vérite & de l'Inspiration des Livres du V. & du N. Testament.* On a imprimé quelques-uns de ses Sermons depuis sa mort. Ce sont deux volumes imprimez à Genéve en 1721. On a encore quelques Ouvrages de Mr. Jaquelot, 1. 28 *Lettres à Messieurs les Prélats de l'Eglise Gallicane.* La premiére est datée du 23 Avril 1698, & la derniére du 23 Mars 1700. Ces Lettres occasionnérent plusieurs Ouvrages, tant de la part de M. Benoît, que de celle des Catholiques Romains; 2. *Examen d'un Ecrit*, qui a pour titre, *Judicium de Argumento Cartesii pro Existentia Dei, petito ab ejus idea*, Basileæ, 1699. Le célébre M. Werenfels est l'Auteur de l'Ecrit que M. Jaquelot attaque. M. Werenfels croit que l'Argument de Descartes est un pur sophisme. M. Jaquelot prit le parti de Descartes, mais il eut à faire à deux Savans qui lui repliquérent, l'Abbé Brillon & M. des Maizeaux; 3. *Essai de quelques Exercices de Dévotion*, à Berlin, 1704. Il avoit de l'esprit, de la pénétration, du jugement, du savoir. Son trop de vivacité l'empêchoit quelquefois d'avoir dans ses Sermons toute la méthode, qui eût été nécessaire. Il n'avoit point la voix belle: mais il se soutenoit par la bonté des choses qu'il disoit & par sa maniére de réciter. Il parloit en Maître, & se possédoit parfaitement bien. La méthode qu'il observoit dans ses Sermons étoit de s'arrêter peu aux interprétations litterales & grammaticales du texte de l'Ecriture, qui rendent si séches les prédications de la plupart des Protestans, mais de réduire le sens de son texte à ce qui lui paroissoit le plus propre à instruire & à edifier. Il étoit agréable dans la conversation, parfaitement honnête homme, pardonnant facilement à ceux qui l'avoient offensé. Il avoit, en un mot, beaucoup de mérite. * *Histoire des Ouvrages des Savans. Nouvelles de la Republique des Lettres. Mémoires du Tems.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 6. *p.* 374. & *suiv.*

JAQUEMONT. *Voyez* JACQUEMONT.

JAQUERIE. *Voyez* JACQUERIE.

JAQUES. *Voyez* JACQUES.

JAQUIER. *Voyez* JACQUIER.

JAQUINTE, fille d'Argyre, homme illustre de Bari, fut mariée à Constantin Bodin, Roi de Servie, vers l'an 1081, & elle eut quatre fils, Michel, George, Archirizze & Thomas. Cette femme ambitieuse ne pouvant souffrir d'autre Maître dans la Servie, que le Roi son époux, l'engagea à faire arrêter deux de ses cousins, qui étoient Seigneurs de quelques places dans la Zenta. On dit que les fréres des Princes arrêtez s'étant réfugiez à Raguse, & Cossare frére, ou galant de la Reine ayant été tué devant cette place, elle porta le Roi à faire trancher la tête à ceux de ses cousins qu'il avoit en son pouvoir, ce qui fut exécuté à la vue des assiégez. Cette cruauté lui attira la haine des Seigneurs, qui après la mort de Bodin, arrêtérent Michel l'aîné de ses fils, & offrirent la Couronne à Dobrostas, frére de l'un des Princes décapitez. On ne dit point ce que Jaquinte devint sous son régne; mais sous celui de Vladimir, elle demeuroit à Cataro, & ce fut dans cette ville, qu'elle fit mourir ce Prince par le poison. Dobrostas retenu alors prisonnier, éprouva aussi sa fureur: elle lui fit crever les yeux; & comme si ce n'en étoit pas assez pour n'avoir plus rien à craindre de lui, elle le rendit inutile à la génération. Le régne de George son fils, qui lui laissoit le pouvoir de satisfaire sa vengeance, ne dura que deux ans. Grubessa l'ayant chassé, la fit arrêter à Cataro, & la fit conduire à Constantinople, où l'on ne dit plus rien d'elle, sinon qu'elle y mourut; de sorte qu'une Epitaphe écrite en vers Grecs, qu'on montroit dans l'Eglise de Bari, & qui n'est guére bien digérée, ne sauroit être la sienne. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

J A R.

JAR, riviére. *Voyez* JECKER.

JAR, (*Ijar*) second mois de l'année Ecclésiastique des Hébreux, & le huitiéme de leur année civile, qui répond à notre mois d'Avril, étoit composé de 30 jours, revenoit en partie à Avril & en partie à Mai. Il n'étoit considérable par aucune Fête extraordinaire, que par celle de la délivrance de la cita-

delle de Sion par Simon Macchabée. Elle se célébroit le vint-troisiéme jour de ce mois. * Sigonius, *Cat. Heb.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 28.

JARA. *Voyez* JAHRA.

JARA. *Voyez* JERAH.

JAR ALI, fils d'Escander, & petit-fils de Cara Issuf, tous deux Princes Turcomans de la Dynastie du Mouton noir. Ce Prince voyant la déroute de son pére, défait par Schahrok fils de Tamerlan, se réfugia auprès de Schirvan Schah, qui le trahit & le mit entre les mains de Schahrok. Celui-ci l'envoya prisonnier à Samarcand, où il mourut. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JARAMOTH. *Voyez* JARMUTH.

* JARAVA (Jean de) Médecin Espagnol, habitué à Louvain vers l'an 1550, a traduit *l'Icaro-Menippe*, de Lucien; *Les Offices, de l'Amitié, de la Vieillesse, les Paradoxes, & le Songe de Scipion*, de Cicéron; *les Apophthegmes recueillis par Erasme & les autres; le Tableau de Cébes; les sept Pseaumes de la Pénitence, &c.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 3. n.* 1041. édit. d'Amsterdam 1725.

JARBAS. *Cherchez* HIARBAS.

JARCHAS, le plus savant des Philosophes Indiens, appellez *Brachmanes*, étoit un grand Astronome, au rapport de S. Jérôme, qui dit qu'Apollonius de Tyane étant passé dans les Indes pour le voir, le trouva enseignant l'Astronomie à ses Ecoliers, assis dans une chaire d'or. Philostrate dit que Jarchas fit présent à Apollonius de sept anneaux, ausquels il avoit donné les noms des sept Planétes, pour en porter une chaque jour de la semaine, & que ces anneaux produisoient par une puissance magique des effets merveilleux. * S. Jérôme, *ad Paulinum.* Philostrate, *l.* 3.

JARCHI, (Salomon) ou RASCHI, ou ISAAKI, Juif, naquit l'an 1104. Il étoit, selon quelques-uns, de Lunel en Languedoc, & selon d'autres, de Troyes en Champagne. Ce Rabbin commença à voyager à l'âge de 30 ans. Il vit l'Italie, la Gréce, Jérusalem, la Palestine & l'Egypte, où il rencontra le Rabbin Maimonidès: il passa même en Perse, en Tartarie & en Moscovie, & enfin en Allemagne, d'où il revint en sa patrie, ayant employé six années à ce voyage. Il eut trois filles qui furent mariées à trois fameux Rabbins. R. Meir, le premier de ses gendres, eut trois fils tous illustres, dont l'un travailla à la Glose du Talmud, & au recueil des cahiers de son grand-pére. Il savoit parfaitement le Talmud & la Gémare. Il remplit ses Postilles sur toute la Bible de rêveries Talmudiques, qui absorbent ses explications littérales & morales. On a la plus grande partie de ses Commentaires imprimée en Hébreu, & quelques-uns ont été traduits en Latin par les Chrétiens, comme le Commentaire sur Joël, par Génébrard; ceux sur Abdias, Jonas & Sophonie, par Pontac; sur Esther, par Philippe Daquin. Raschi a fait aussi des Commentaires sur le Talmud & le Pirke-Avoth, & d'autres Ouvrages. On tient qu'il étoit fort habile en Médecine & en Astronomie. On croit qu'il mourut à Troyes âgé de 75 ans, l'an 1180. Son corps fut transporté à Prague en Bohême. Jarchi avoit enseigné dans l'Académie de Lunel, c'est pour cela qu'on lui donna le surnom de *Jarchi* ou de *Lunatique.* Ses décisions sont d'autant plus estimées, qu'il les avoit recueillies de la bouche des Docteurs de toutes les Académies des Juifs où il avoit passé dans ses longs voyages. Il avoit fait, dit-on, dans ses voyages un Recueil de plusieurs difficultez qu'il avoit entendu décider. A son retour en Europe il entra dans toutes les Academies, & disputa contre les Professeurs sur les questions qu'ils traitoient, & ensuite il jettoit sur le pavé une feuille de ses Recueils, où la controversé étoit décidée sans nom d'Auteur. Son Commentaire sur la Gémare a paru si plein d'érudition, qu'on l'appelle le *Prince des Commentateurs.* * Buxtorf, *Biblioth. Rabb.* D'autres veulent qu'on le nomme *Isaaki.* *Voyez* Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament.* Bartolocci, *Bibliotheca Rabbinica.* Du Pin, *Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent.* Basnage, *Hist. des Juifs &c. tome* 4. *p.* 1426. & *tome* 5. *p.* 1619.

JARDAN, le *Cap Jardan*, anciennement *Ichthys Promontorium.* Ce Cap est dans le Belvedére en Morée, entre le Golfe d'Arcadia & celui de Zonchio, au couchant de l'embouchure de la Longarola, & au midi de celle de l'Alphée. * Maty, *Dict. Geogr.*

JARDES, forêt de Canaan près de Macheron, dans la Tribu de Ruben, où plusieurs Juifs se sauvérent après la ruïne de Jérusalem. Bassus l'alla environner avec son Armée, & après un combat assez opiniâtre, il demeura victorieux, & tua trois mille Juifs. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *c.* 29.

* JARDIN (Jacques du) de Lille en Flandre, naquit en 1585. Il entra dans la Société des Jésuites, & enseigna pendant plusieurs années les Humanitez. On a de lui, *Elegiarum de Christo, de Beata Maria Virgine & aliis libri tres; de Arte Forensi ad Jurisperitos libri duo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 415.

* JARDIN (Charles du) habile Peintre, demeuroit à Amsterdam avec une vieille femme laide, qu'il avoit épousée à Lyon à cause qu'elle étoit riche. Un jour M. Renst, Propriétaire de la maison qu'occupoit Du Jardin, étant dans le dessein de voyager en Italie, lui demanda s'il vouloit bien l'accompagner jusqu'au Tessel. Il y consentit, & fit plus; car il alla avec lui jusqu'à Livourne & de là à Rome, où M. Renst le laissa pour aller visiter les autres villes d'Italie. Ce dernier étant de retour à Rome pour y prendre son compagnon de voyage, afin de retourner avec lui au païs, Du Jardin aima mieux demeurer à Rome, que de revenir auprès de sa femme qu'il n'aimoit pas. Il mourut dans cette grande ville en 1678. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 378.

JARDINS, (Marie-Catherine des) fameuse par ses Romains, a fleuri au XVII siécle. Elle naquit à Alençon, petite ville dont son pére étoit Prévôt. Dès qu'elle eut 19 à 20 ans, elle commença à jetter les yeux sur son peu de bien; & se voyant pauvre & avec autant d'esprit que d'ambition, elle alla à Paris, dans le dessein de s'y faire connoître, & de changer sa fortune. Elle ne se trompa point tout à fait là-dessus. A la faveur de son génie elle fit bientôt parler d'elle; & l'on chercha à en avoir la connoissance. M. de Ville-Dieu, Gentilhomme bien fait & assez accommodé des biens de la fortune, fut un des premiers qui la connurent. Il l'estima, il l'aima, quoiqu'elle ne fût pas belle, & l'épousa. Mais par malheur, quelque tems après il mourut. La pauvre veuve se retira de regret en religion; mais après y avoir un peu soulagé sa douleur, elle en sortit, rentra dans le monde, & épousa en secondes noces M. de la Châte, qu'elle enterra aussi. Touchée de ce nouveau malheur, elle renonça entiérement au mariage, & résolut de passer le reste de ses jours dans la galanterie. Elle se mit donc à prêter l'oreille aux fleurettes des Galans, & à leur faire réponse par des Vers & des Lettres, où il y a un caractére fin & delicat. C'est ce que dit Richelet dans la Vie des Auteurs François; mais il n'est pas exact. On prétend qu'elle commença bien plutôt qu'après la mort de ses deux maris à prêter l'oreille aux fleurettes des Galans, & que la galanterie au contraire diminua après son double veuvage. Il paroît par quelques-unes de ses Lettres qu'elle fit un voyage en Hollande. Elle y fait une description charmante de la Haye. C'est elle qui par ses petites Historiettes a fait perdre le goût des longs Romans à huit ou dix tomes. Elle écrit d'un style fort vif, mais beaucoup trop libre, & il faut savoir la galanterie par expérience pour en parler si pertinemment. Sa prose paroît meilleure que ses vers. Elle se plaint dans une de ses piéces de ce dernier genre, qu'on avoit arrêté un de ses Romans. C'est peut-être celui où elle vouloit décrire sous des noms supposez l'Histoire d'une Dame de la Cour qui s'étoit mesalliée. Elle mourut en 1683. Tous ses Ouvrages, ou du moins tous ceux qu'on lui attribue, ont été ramassez en dix volumes, & réimprimez à Paris en 1702.

On sera peut-être bien-aise d'en voir ici le Catalogue. On marque en lettres capitales ceux qui sont les plus estimez. LES DESORDRES DE L'AMOUR; PORTRAIT DES FOIBLESSES HUMANES; *Fables ou Histoires allégoriques; Nouveau Recueil de Piéces galantes; Cléonice ou le Roman galant; Oeuvres mêlées; Manlius, Tragicomédie; Nitetis, Tragédie; Le Favori, Tragicomédie; Carmante; Acidalie; Les Galanteries Grenadines; Les amours des grands hommes; Lisandre; Mémoires du Serrail; Nouvelles Afriquaines; Mémoires de la vie de Henriette Sylvie de Moliére; Les Annales galantes de Gréce*, qui sont très peu de chose; LES EXILEZ; LES ANNALES GALANTES, qui passent pour être son meilleur Ouvrage, au libertinage près; LE JOURNAL AMOUREUX. * *Voyez* Bayle, *Diction. Crit.*

☞ Il ne faut pas la confondre avec un autre Demoiselle des Jardins, qui vivoit de son tems, & qui faisoit des Almanachs dans le Païs-Bas Espagnol. * Bayle, *Dict. Crit.*

* JARDINS (François des) célébre Sculpteur, né à Breda, a fait entre autres Ouvrages la statue de Louïs XIV, qui est dans la place des Victoires à Paris. Il mourut en 1694. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JARDUMGI PERLAS, fils de *Fagiouli*, & frére de *Coula Khan.* Il fut oncle de *Bortan Bébadir*, & Général de ses Armées. C'est de lui que la Tribu des Mogols nommée Perlas a tiré son origine & son nom. Le mot *Jardumgi* signifie encore aujourd'hui en Turc moderne, *un homme qui vient au secours d'un autre.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JARE'. *Voyez* JERAH.

JARED, fils de Malaléel, naquit l'an 461 du Monde, 3574 avant Jésus-Christ, son pére étant âgé de 65 ans. Il fut pére d'Hénoc, célébre dans l'Ecriture, l'an 623 qui étoit le 162 de son âge, & mourut l'an 1422 du Monde, âgé de 962 ans. * *Genése, ch.* 5. *v.* 15. 18. 20. Salian & Torniel, *A. M.* 461. 462.

JAREPHEL, ville de Palestine, dans la Tribu de Benjamin. * *Josué, ch.* 18. *v.* 27.

JARETTA, une des grandes riviéres de Sicile, prend sa source dans la vallée de Démona, entre la montagne de Madonia & le Mont-Gibel, & après avoir reçu le Dataino, elle coule le long des confins de la vallée del Noto, & se décharge dans le Golfe de Catane. Quelques Géographes la prennent pour le *Simæthus* ou *Symæthus* des Anciens, que d'autres estiment être la riviére de S. Paolo, qui se décharge dans le même Golfe, à deux lieues de la Jarétta du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JARGEAU. *Cherchez* GERGEAU.

* JARHAH, ou JERAA, Egyptien, serviteur de Sesçan de la Tribu de Juda, à qui cet Israëlite donna sa fille en mariage, parce qu'il n'avoit point d'enfant mâle. Il en eut Hattaï, qui continua la postérité. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 34.

* JARIB, troisiéme fils de Siméon, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 24.

* JARIB, ou JOARIB, fut Chef de la premiére famille sacerdotale des Hébreux, & c'est de lui que le brave Mattathias tiroit son origine. * *Edras* ou I *Esdras, ch.* 8. *v.* 16. I *Machab. ch.* 2. *v.* 1. & *ch.* 14. *v.* 29.

JARIM ou JEARIM, montagne de Palestine, dans la Tribu de Juda, du côté du septentrion. * *Josué, ch.* 15. *v.* 20.

JARIMOTH. *Voyez* JARMUTH.

IARLATHE, (Saint) premier Evêque de l'Eglise de Toam en Irlande, florissoit vers l'an 550. Il nous reste des Prophéties sous son nom, touchant ses successeurs dans le Sié-

ge

ge de Toam, mais ce ſont des piéces ſuppoſées d'un ſiécle poſtérieur. Il en eſt fait mention à l'article, dans la Vie de S. Brendan. * Waræus, *de Clar. Hibern. Script. l.* 1.

JARMOUTH. *Voyez* YARMOUTH.

JARMUTH, ou JARAMOTH, ville de refuge, qui apartenoit aux Lévites de la famille de Gerſçon. Elle étoit ſituée dans la partie méridionale de la Tribu d'Iſſachar. * *Joſué, ch.* 21. *v.* 29. Il y en avoit une autre de même nom, dans la Tribu de Juda, dont le Roi fut tué par Joſué. * *Joſué, ch.* 10. *v.* 23. & *ch.* 15. *v.* 35.

JARNAC, bourg de France en Angoumois, avec titre de Comté, eſt ſitué ſur la riviere de Charante, entre Châteauneuf & Cognac, à deux lieues de celle-ci. Il eſt célébre par la bataille que Henri de France, Duc d'Anjou, depuis Roi Henri III, Chef des Catholiques, y remporta au mois de Mars de l'an 1569, ſur les Huguenots commandez par le Prince de Condé, qui y fut tué par Monteſquiou. Les Huguenots étoient maîtres de Jarnac qu'ils avoient fortifié, & ils y tenoient le pont, que le Duc d'Anjou ne put prendre d'emblée, comme il avoit reſolu. Le nom de Jarnac a été rendu célébre par les Seigneurs de la Maiſon de Chabot, qui l'ont porté.

JAROMIR, Duc de Bohéme, fils de Boleſlas II, fut fait Eunuque par l'ordre de ſon frére Boleſlas III; mais en 1005, après la mort de ce même Boleſlas & de ſon frére Wladebouas, l'Empereur Henri II le fit Duc de Bohéme. Jaromir ne jouït pas paiſiblement de cette dignité, car il en fut dépouillé par ſon ſecond frére Udalric. Il mourut vers l'an 1040. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *p.* 162. Stransky, *c.* 8. *p.* 350. Balbin, *Ep't. l.* 2. *c.* 14. *p.* 157. *Miſcell. Dec.* 1. *l.* 7. *Sect.* 1. *c.* 17. *p.* 64.

JAROMITZ, bourg de Bohême, ſitué ſur l'Elbe, dans le Cercle ou dans la Préfecture de Konigingretz, & à trois lieues au deſſus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

JAROPOL, Duc de Kiovie, ville de l'Ukraine en Pologne, porta par ſes mauvais conſeils tous les Seigneurs de Ruſſie à conſpirer contre Boleſlas III, Roi de Pologne, vers l'an 1126. Ceux-ci, ſous prétexte d'amitié, envoyérent une Ambaſſade à ce Roi, qui ſe trouva tout à coup inveſti de ſes ennemis. Le Palatin de Cracovie qui commandoit la plus grande partie de la Cavalerie de Pologne, s'étant retiré au premier bruit de cette ſurpriſe, le Roi Boleſlas, non moins indigné de cette lâcheté, que de la perfidie de ces traîtres, lui envoya une peau de liévre, une quenouille avec du lin, & une corde. C'étoit pour lui faire connoître par ces ſymboles qu'il s'étoit rendu ſemblable à un liévre par ſa fuite, qu'il devoit plutôt manier les armes des femmes que celles des hommes, & qu'enfin pour récompenſe de ſa lâcheté, il méritoit le dernier ſupplice, que la corde lui ſignifioit. Ce Palatin au déſeſpoir de ces reproches, ſe pendit dans une Egliſe aux cordes des cloches; & depuis ce tems-là le Châtelain de Cracovie a toujours précédé le Palatin, ſoit pour la dignité, ſoit pour l'autorité. * Gaguin, *in Vita Boleſlai Kirz.*

JAROSLAS, Grand-Duc ou Czar de Moſcovie, étoit fils de Wolodimir I. Son pére lui donna en 1005, le Duché de Roſtow, & à ſon frére cadet celui de Kiow; mais il ne ſe contenta pas de ſon partage, il ſe rendit maître de Kiow par ſurpriſe, & ſe trouva par-là en poſſeſſion de tous les thréſors de ſon pére. Là-deſſus on ſe fit la guerre, & Jaroſlas fut mis en fuite avec ſon Allié Pieczyngis. Dans la ſuite il remporta la victoire ſur ſon frére Suentopulcus, Duc de Twere, mais il fut battu deux fois par les Polonois que ce dernier avoit appelez à ſon ſecours. Cela n'empêcha pas qu'avec le tems il ne reduiſit ſous ſon obéïſſance tous les Princes de Moſcovie, & ne ſe trouvât en 1015, maître de tout le païs. En 1038, il fit de grands dégats dans la Pologne. L'entrepriſe qu'il avoit formée contre les Grecs fut traverſée par un naufrage, mais il ne laiſſa pas de remporter ſur eux par terre de grands avantages, toutes les fois qu'ils voulurent l'attaquer. Il mourut en 1052, à l'âge de 76 ans, laiſſant cinq fils qui partagérent entre eux la Moſcovie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dugloſſ, *Hiſt. Pol. l.* 2. & 3. Hubner, *Tables Généalogiques.*

JAROSLAW, ville & Province de Moſcovie, avec titre de Duché, vers le Volga & le païs de Roſtòw. Le Duché eſt borné au nord par le Duché de Wologda, au levant par celui de Suſdal, au midi par celui de Roſtow, & au couchant par ceux de Novogrod Welki & de Biélozéro. La ville eſt ſituée ſur le Volga: elle eſt grande & conſidérable, avec une forteresse de bois. Les autres villes de la Province de Jaroſlaw ſont Romanova, Ribiéna, &c. Il y a eu autrefois des Princes particuliers, que Jean-Baſile, Grand-Duc de Moſcovie, dépouilla de leur Etat. * Sanſon. Baudrand.

JAROSLAW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Iuwow ou de Lemberg, dans la Ruſſie Noire, eſt ſituée ſur le Sana, avec une bonne forteresse, & eſt célébre par la Foire qui s'y tient toutes les années, le 15 Août, jour de la fête de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Jaroſlaw fut preſque entiérement brûlée l'an 1625. * Sanſon.

JARRETIERE, Ordre de Chevalerie d'Angleterre, inſtitué par Edouard III. L'opinion la plus commune eſt qu'Edouard inſtitua cet Ordre à l'occaſion de la Jarretiére, que la Comteſſe de Saliſburi qu'il aimoit, laiſſa tomber dans un bal, & que ce Prince releva: ce qui ayant donné occaſion de rire aux Courtiſans, & cauſé du chagrin à la Comteſſe, le Roi pour témoigner qu'il n'avoit point eu de mauvais deſſein, dit en langage de ce tems-là, *Honni ſoit qui mal y penſe*, le mot *honni* ſignifiant maudit; & jura que tel qui s'étoit moqué de cette Jarretiére, s'eſtimeroit heureux d'en porter une ſemblable. On peut rejetter ce fait auſſi-bien que l'admettre, parce qu'il n'eſt atteſté par aucun Auteur contemporain; en voici de plus certains. En 1347, Edouard choiſit quarante Seigneurs, auſquels il donna le nom de Chevaliers *du bleu Jarretiere*, les engagea par ſerment à obſerver les Statuts du nouvel Ordre qu'il avoit fait dreſſer, & envoya publier une Fête par ſes Hérauts, en France, en Ecoſſe, en Bourgogne, en Hainaut, en Flandre, en Brabant, & en Allemagne, pour le jour de ſaint George de l'année ſuivante. C'eſt Froiſſard de qui on tient cette particularité, & ce fut-là le commencement de l'Ordre de la Jarretiére, mais ſi différent de ce qu'il devint deux ans après, qu'on pourroit dire que ce n'en fut qu'une ébauche. Les Rois prédéceſſeurs d'Edouard avoient fait commencer à Windſor une Egliſe qu'il fit achever en 1348, & à laquelle il aſſigna des revenus conſidérables dans le deſſein d'augmenter le nombre des Chanoines, dont il n'y avoit alors que huit, & d'attacher à ſon ſervice un nombre de pauvres Chevaliers du Royaume. Le Pape Clément VI, étant entré dans les vues de ce Prince, donna ſa Bulle du 30 Novembre 1348, par laquelle il donna aux Evêques de Saliſbury & de Wincheſter le pouvoir d'ériger l'Egliſe de Windſor en une Collégiale de Chanoines, de Prêtres, de Clercs, de pauvres Chevaliers, & d'autres Miniſtres qui devoient y faire le ſervice divin, & d'en fixer le nombre; & par une autre Bulle du 12 Février de l'année ſuivante, il exempta cette Collégiale de toute juriſdiction de l'Ordinaire, voulant que le Cuſtode ou Doyen eût juriſdiction ſur les divers Membres de cette Egliſe, & que pour la conduite des ames, il reconnût l'autorité de l'Evêque de Saliſbury, de qui il recevroit ſon pouvoir. Ce ſont ces deux Bulles qui fixent l'époque de l'inſtitution de l'Ordre, & qui montrent qu'on doit s'en tenir à ce qu'on lit à la tête de ſes Statuts, qu'il fut inſtitué en l'honneur de la ſainte Vierge & de ſaint George, l'an 23 d'Edouard III, c'eſt à dire, l'an 1349. Suivant ces Bulles, il fut réglé qu'il y auroit treize Chanoines & treize Vicaires dans cette Egliſe, avec vint-ſix pauvres Chevaliers du Royaume: & en même tems Edouard créa vint-ſix Chevaliers de ſon Ordre, lui-même compris dans ce nombre, régla ce que chacun devoit donner en aumône à ſa réception pour l'entretien des Chanoines, Vicaires, & pauvres Chevaliers, & attribua pour cette premiére fois ſeulement à chacun d'eux le droit de préſenter un des Chanoines ou Vicaires, & un pauvre Chevalier, dont il ſe reſerva à lui, & à ſes ſucceſſeurs Rois, la nomination dans la ſuite. Il régla auſſi le nombre de Meſſes que chacun d'eux devoit faire dire pour le repos de l'ame d'un Chevalier décédé; & voulut qu'ils portaſſent toujours à la jambe gauche une Jarretiére bleue, où ces mots fuſſent en broderie d'or, *Honni ſoit qui mal y penſe*; permettant néanmoins à ceux qui monteroient à cheval de ne porter ſur la jambe qu'un fil de ſoye bleue. L'habit de l'Ordre, qu'on devoit porter en quelque lieu qu'on fût, la veille de la Fête de ſaint George, depuis les premiéres vêpres juſqu'au lendemain au ſoir, ne conſiſtoit alors qu'en un manteau bleu, ſur lequel il y avoit du côté gauche une croix rouge entourée d'une Jarretiére. Henri VIII y ajoûta en 1522, un collier d'or du poids de trente onces, compoſé de Jarretiéres dans leſquelles il y avoit deux roſes. Dans une Jarretiére la roſe de deſſus étoit blanche, & celle de deſſous rouge; dans une autre Jarretiére la roſe de deſſus étoit rouge, & celle de deſſous blanche; & au bas du Collier il y avoit une image de ſaint George. Ce Collier devoit être porté dans les grandes ſolemnitez, les autres jours il ſuffiſoit de porter l'image de ſaint George, attachée à une petite chaîne d'or; & même on pouvoit porter l'image attachée à un cordon de ſoye, lorſqu'on alloit à la guerre, qu'on étoit malade, ou qu'on entreprenoit un long voyage. Ce même Prince fit en même tems un grand changement dans l'Egliſe de Windſor, car pour augmenter le nombre des Eccléſiaſtiques dans cette Egliſe, il reduiſit à treize le nombre des pauvres Chevaliers, qui a été augmenté dans la ſuite juſqu'à dix-huit; & lorſqu'il ſe fut ſouſtrait à l'obéiſſance du Pape, au lieu des Meſſes qu'on devoit dire pour les Chevaliers décédez, il régla ce que chaque Chevalier devoit donner en aumône pour être employé en œuvres pieuſes. Il y a eu depuis des changemens conſidérables dans l'habillement des Chevaliers. Les jours ordinaires, ils portent une Jarretiére de velours bleu, garnie de perles qui forment les mots *Honni ſoit qui mal y penſe*, avec la boucle & le fermail garnis de diamans; & un cordon bleu en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche juſqu'à la hanche droite, au bas duquel eſt une médaille d'or, où d'un côté eſt l'image de ſaint George dans un cercle garni de diamans, & de l'autre quelques ornemens au milieu d'un cercle ſemblable. Les jours de cérémonie ils portent un juſte-au-corps de velours cramoiſi, un manteau de velours bleu, ſur le côté gauche du manteau une croix rouge entourée d'une Jarretiére au milieu d'une étoile dont les rayons ſortent tout autour de la Jarretiére, ſur l'épaule droite un chaperon d'écarlate, & un Collier compoſé de Jarretiéres entrelacées de nœuds faits de cordons d'or avec des houpes, au bas duquel eſt l'image de ſaint George, armé de toutes piéces, ſur un cheval émaillé de blanc. Quand les Rois d'Angleterre donnent cet Ordre à quelque Prince étranger, ils lui envoyent tous ces ornemens, même le juſte-au-corps, & ce Prince doit envoyer à Windſor un Procureur pour y être reçu & inſtallé: il doit auſſi donner un manteau de l'Ordre, ſon heaume, timbre & épée, pour demeurer dans l'Egliſe de ce château. Il y a cinq Officiers de cet Ordre: le Prélat, qui eſt toujours l'Evêque de Wincheſter, & qui porte un manteau de ſatin bleu, doublé de taffetas blanc, ſur le côté droit duquel eſt la croix de l'Ordre entourée d'une Jarretiére: le Chancelier, qui porte un manteau ſemblable, & ſur l'eſtomac une médaille d'or entourée d'une Jarretiére, au milieu de laquelle il y a une roſe. Il y a eu de ſuite ſix Chanceliers Evêques de Saliſbury, &

& leurs successeurs dans l'Evêché ont prétendu que cet Office leur appartenoit; mais on n'a pas eu d'égard à l'Ordonnance d'Edouard IV, qu'ils produisoient en leur faveur. Les trois autres Officiers sont le Greffier, qui est toujours le Doyen de Windsor; le Héraut, appellé *Garter*, *Jarretiére*, qui est premier Roi d'armes d'Angleterre; & l'Huissier à la Verge noire. On compte au nombre des Chevaliers de cet Ordre, huit Empereurs, environ trente Rois étrangers, & quantité d'autres Princes Souverains de l'Europe. * Heliot, *Hist. des Ord. Relig. tome* 8. *c.* 44.

M. de Rapin Thoyras ayant montré qu'il étoit dans le sentiment ordinaire, au sujet de l'origine de l'Ordre de la Jarretiére, rapporte quelques autres opinions. Quelques-uns, dit-il, ont cru que ce qui porta Edouard à instituer cet Ordre, fut que le jour de la bataille de Crecy il avoit donné pour mot *Garter*, qui signifie en Anglois une *Jarretiére*. D'autres prétendent que ce fut parce que ce même jour, il avoit fait mettre sa Jarretiére au bout d'une lance, pour donner le signal du combat. Il se trouve aussi des Auteurs qui ont avancé qu'Edouard ne fit que renouveller & mettre en forme d'Ordre de Chevalerie, ce que le Roi Richard I avoit commencé au siége d'Acre dans la Palestine. Ils disent que ce Prince ayant résolu de donner un assaut à la ville, avoit distribué à quelques-uns de ses principaux Officiers certaines bandes de cuir, pour les attacher à la jambe, afin qu'il pût les distinguer dans le combat; & que ce fut en mémoire de cet événement qu'Edouard institua l'Ordre de la Jarretiére. Mais tout cela, *ajoûte le judicieux Historien*, se dit sans produire des preuves suffisantes. D'ailleurs, quelques efforts qu'on ait pu faire pour donner à cet Ordre une origine différente du sentiment vulgaire, on n'a pu jusques ici rien inventer qui satisfasse touchant la raison de la devise, *Honni soit qui mal y pense*. Cette devise convient assez bien à l'avanture de la Comtesse de Salisburi, mais elle n'a aucune liaison avec les événemens qu'on a voulu supposer à la place de celui-ci. On ne sait pas même pourquoi les Chevaliers portent la Jarretiére à la jambe gauche plutôt qu'à la droite, ni la raison qui porta l'Instituteur à mettre cet Ordre sous la protection de St. George. Le Roi Edouard VI fit du changement dans le Cérémonial de l'Ordre, que ce Prince composa en Latin. Il l'écrivit de sa main, & on en conserve encore aujourd'hui l'Original. Il ordonna premiérement que l'Ordre ne porteroit plus à l'avenir le nom de *St. George*, mais celui d'Ordre de la Jarretiére. Il en agit de la sorte, *dit M. de Larrey*, parce que le Roi étoit persuadé que *St. George* de Cappadoce qu'on faisoit Patron de l'Ordre, ou n'avoit jamais été, ou que ç'avoit été un Évêque Arien, fort méchant homme, que l'Eglise d'Occident mit par erreur dans le Catalogue des Saints. Edouard retint la devise *Honni soit qui mal y pense*, & au lieu de l'effigie de St. George qui étoit gravée sur le Collier de l'Ordre, il voulut qu'on représentât un Chevalier, portant un livre sur la pointe de l'épée, avec ce mot, *Protectio*, gravé sur l'épée; & cet autre, *Verbum Dei*, gravé sur le livre: que de l'autre main il tînt un bouclier, avec ce mot pour ame, *Fides*; pour signifier que les Chevaliers faisoient profession d'être des défenseurs fidéles de l'Evangile. Les Statuts de ce Prince furent cassez sous la Reine Marie, & l'ancien Cérémonial rétabli tel qu'on le pratique encore aujourd'hui. Il y a au Château de Windsor, où se tient ordinairement le Chapitre, 36 pauvres Gentilshommes qu'on appelle les *pauvres Chevaliers de Windsor*, & qui sont entretenus aux dépens du Chapitre. Il faut qu'ils soient tous gens de guerre qui ont servi la Couronne, & l'on n'en reçoit point qui soit marié. Ils ont chacun leur maison dans le Château, & une pension honnête. Ils doivent assister matin & soir aux priéres de la Chapelle, où l'on prie particuliérement pour le Souverain & les Associez de cet Ordre. * M. De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angl. tome* 3. *p.* 202 & 203. Larrey, *Hist. d'Anglet. sur l'année* 1551. Etat de la Grande-Bretagne *sous George II. tome* 1. *p.* 269.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'Ordre de la Jarretiére.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, premier Instituteur & Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Henri d'Angleterre, Duc de Lancastre.
Thomas de Beauchamp, Comte de Barwick.
Pierre de Foix, Captal de Buch.
Raoul, Comte de Stafford.
Guillaume Montagu, Comte de Salisbury.
Roger Mortimer, Comte de la Marche.
Jean, Baron de l'Isley.
Barthélemy de Burghest.
Jean de Beauchamp.
Jean Mohun.
Hugues de Courtenay.
Thomas Holland.
Jean Grey.
Richard Fitz-Simon.
Miles Stapleton.
Thomas Walle.
Hugues Wriothesley.
Noel Loringe.
Jean Sieur de Chandos.
Jacques Audley.
Othon Holland.
Henri Eam.
Sanche Dabrichcourt.
Gautier Paveley.
Richard d'Angleterre, Prince de Galles, puis Roi.
Lionel d'Angleterre, Duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, Duc de Lancastre.
Edmond d'Angleterre, Duc d'Yorck.
Jean de Montfort, Duc de Bretagne.
Humfroy de Bohun, Comte de Héreford.
Guillaume de Bohun, Comte de Northampton.
Jean Hastings, Comte de Pembrock.
Thomas Beauchamp, Comte de Barwick.
Richard Fitz-Alen, Comte d'Arundel, de Surrey.
Robert Ufford, Comte de Suffolck.
Hugues, Comte de Stafford.
Enguerran de Coucy, Comte de Bedfort.
Guichard d'Angoulême, Comte de Huntingdon.
Edouard Spencer.
Guillaume Latimer.
Renauld de Cobham.
Jean Newil, Baron de Raby.
Raphaël Basset, Baron de Drayton.
Gautier Manny.
Guillaume Fitz-Waren.
Thomas Ufford.
Thomas Felton.
François Van-Hall.
Foulques Fitz-Waren.
Alain Boxhull.
Richard Pemburge.
Thomas Utreight.
Thomas Banister.
Richard de la Vache.
Gui de Bryan.

RICHARD II, Roi d'Angleterre, deuxiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas d'Angleterre, Duc de Glocester.
Henri d'Angleterre, Comte de Derby, puis Roi, IV du nom.
Guillaume, Duc de Gueldre.
Guillaume de Baviére, Comte de Hollande & de Hainault.
Thomas Holland, Duc de Surrey.
Jean Holland, Duc d'Exceter.
Thomas Mowbray, Duc de Norfolk.
Edouard d'Angleterre, Comte de Rutland, Duc d'Albemarle.
Michel de la Poole, Comte de Suffolk.
Guillaume Scrope, Comte de Wiltshire.
Guillaume Beauchamp, Sieur de Bergaveny.
Jean de Beaumont.
Guillaume Willoughby.
Richard Grey.
Nicolas Sanesfield.
Philippe de la Vache.
Robert Knoll.
Simon Burley.
Jean d'Evreux.
Briant Stapleton.
Richard Burley.
Pierre de Courtenay.
Jean Burley.
Jean Bourchier.
Thomas Granston.
Louïs Clifford.
Robert Dunstavill.
Robert de Namur.

HENRI IV, Roi d'Angleterre, troisiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, Prince de Galles.
Thomas d'Angleterre, Duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, Duc de Bedford.
Humfroy d'Angleterre, Duc de Glocester.
Thomas d'Angleterre-Lancastre, dit de Beaufort, Comte de Dorset, Duc d'Exceter.
Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Jean d'Angleterre-Lancastre, dit de Beaufort, Comte de Sommerset, Marquis de Dorset.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Edmond, Comte de Stafford.
Edmond Holland, Comte de Kent.
Raoul Névil, Comte de Westmorland.
Gilbert, Baron de Roos.
Gilbert, Baron de Talbot.
Jean, Baron de Lowell.
Hugues, Baron de Burnell.
Thomas, Baron de Morley.
Edouard Charleton, Baron de Powis.
Jean Cornwal, Baron de Fanhope.
Guillaume Arundel.
Jean Stanley.
Robert d'Humphreville.
Thomas Rampston.
Thomas Erpingham.

* Jean

Jean Sulbie.
Sanche de Trane.

Henri V, Roi d'Angleterre, quatriéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

Jean Dabrichcourt.
Richard Vére, Comte d'Oxford.
Thomas, Baron de Camoys.
Simon Felbridge.
Guillaume Harington.
Jean Holland, Comte d'Huntingdon.
Sigifmond, Archiduc d'Autriche, Empereur.
N..... Duc de Bridge.
Jean Blount.
Jean Robeffart.
Guillaume-Philip, Baron de Bardolf.
Jean I, Roi de Portugal.
Henri, Roi de Danemarck.
Richard de Beauchamp, Comte de Barwick.
Thomas Montagu, Comte de Salisbury.
Robert Willougby.
Henri Fitz-Hugh.
Jean Grey, Comte de Tancarville.
Hugues Stafford, Baron de Bourchier.
Jean Mowbray.
Guillaume de la Poole, Duc de Suffolck.
Jean Clifford.
Louïs Robeffart, Baron de Bourchier.
Henri Tank-Clux.
Gautier, Seigneur d'Hungerford.
Philippe, Duc de Bourgogne.

Henri VI, Roi d'Angleterre, cinquiéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

Jean Talbot, Comte de Shrewsbury.
Thomas, Baron de Scales.
Jean Faftolf.
Pierre de Portugal, Duc de Coïmbre.
Humfroy Stafford, Duc de Buckingham.
Jean Rateliff.
Jean Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Richard d'Angleterre, Duc d'Yorck.
Edouard, Roi de Portugal.
Edmond d'Angleterre, dit de Beaufort, Duc de Sommerfet.
Jean Grey.
Richard Névil, Comte de Salisbury.
Guillaume Névil, Comte de Kent.
Albert, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean d'Angleterre, dit de Beaufort, Duc de Sommerfet.
Raoul Butler, Baron de Sudley.
Henri de Portugal, Duc de Vifeu.
Jean, Vicomte de Beaumont.
Gafton de Foix, Captal de Buch.
Jean de Foix, Comte de Candale.
Jean de Beauchamp, Baron de Powis.
Alfonfe, Roi de Portugal.
Alvarès Vafquès d'Almeida, Comte d'Avranches.
Thomas, Baron de Hoo.
François Surien.
Alfonfe, Roi d'Aragon.
Cafimir, Roi de Pologne.
Guillaume, Duc de Brunfwick.
Richard Woodwille, Comte de Rivers
Jean Mowbray, Duc de Norfolck.
Henri Bourchier, Comte d'Effex.
Philippe Wentworth.
Edouard Hall.
Frederic, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean Talbot, Comte de Shrewsbury.
Lionel, Baron de Wells.
Thomas, Baron de Stanley.
Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Gafpard d'Angleterre, Comte de Pembrock, Duc de Bedford.
Jacques Butler, Comte de Wiltshire.
Jean Sutton, Comte de Dudley.
Jean Bourchier, Comte de Berners.
Richard Névil, Comte de Barwick.
Guillaume, Baron de Bonvill.
Jean, Baron de Wenlock.
Thomas, Seigneur de Kyriell.

Edouard IV, Roi d'Angleterre, fixiéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

George d'Angleterre, Duc de Clarence.
Guillaume, Seigneur de Chamberlane.
Jean Typtoft, Comte de Worcefter.
Jean Névil, Marquis de Montague.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrock.
Guillaume, Baron de Haftings.
Jean, Baron de Scrope.
Jean, Seigneur d'Aftley.
Ferdinand, Roi de Naples.
François Sforce, Duc de Milan.
Jacques, Duc de Douglas.
Galard, Seigneur de Duras.
Robert, Seigneur de Harcourt.
Antoine Woodwille, Comte de Rivers.
Richard d'Angleterre, Duc de Glocefter, puis Roi.
. . . . . . Seigneur de Mountgryfon.
Jean Mowbray, Duc de Norfolk.
Jean de la Poole, Duc de Suffolk.
Guillaume Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Jean Stafford, Comte de Wiltshire.
Jean Howard, Duc de Norfolk.
Gaultier Ferrers, Baron de Chartley.
Gaultier Blount, Baron de Montjoye.
Charles, Duc de Bourgogne.
Henri Stafford, Duc de Buckingham.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Guillaume Parr.
Frédéric de la Rovére, Duc d'Urbin.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Richard d'Angleterre, Duc d'York.
Thomas Grey, Marquis de Dorfet.
Thomas, Seigneur de Montgommery.
Ferdinand, Roi de Caftille.
Hercule d'Eft, Duc de Ferrare.
Jean, Roi de Portugal.

Richard III, Roi d'Angleterre, feptiéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

Jean Coniers.
Thomas Howard, Duc de Norfolk.
François, Vicomte de Lowell.
Richard Rateliff.
Thomas, Baron de Burgh.
Thomas Stanley, Comte de Derby.
Richard Tunftall.

Henri VII, Roi d'Angleterre, huitiéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

Jean de Vére, Comte d'Oxford.
Gilles, Baron d'Aubnèy.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
George Talbot, Comte de Shrewsbury.
Jean, Vicomte de Wells.
George Stanley, Baron de Strange.
Edouard Woodwille.
Jean Baron Dynham.
Maximilien, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean Savage.
Guillaume Stanley.
Jean Cheney.
Alfonfe d'Aragon, Duc de Calabre.
Artus d'Angleterre, Prince de Galles.
Thomas Grey, Marquis de Dorfet.
Henry Percy, Comte de Northumberland.
Henri Bourchier, Comte d'Effex.
Charles Sommerfet, Comte de Worcefter.
Robert Willoughby, Baron de Brook.
Edouard Poynings.
Gilbert Talbot.
Richard de la Poole.
Edouard Stafford, Duc de Buckingham.
Henri d'Angleterre, Duc d'Yorck, puis Roi, VIII du nom.
Edouard de Courtenay, Comte de Dévonshire.
Richard Guildfort.
Edmond de la Poole, Comte de Suffolk.
Thomas Lowell.
Renault Bray.
Jean, Roi de Danemarck.
Gui-Ubalde de la Rovére, Duc d'Urbin.
Gérald Fitz-Gérald, Comte de Kildare.
Henri Stafford, Comte de Wiltshire.
Richard Grey, Comte de Kent.
Richard Ap-Thomas.
Philippe, Roi de Caftille.
Thomas Brandon.
Charles-Quint, Empereur & Roi d'Efpagne.

Henri VIII, Roi d'Angleterre, neuviéme Chef de l'Ordre.

Chevaliers.

Thomas, Baron Darcy.
Edouard Sutton, Baron de Dudley.
Emmanuel, Roi de Portugal.
Thomas Howard, Duc de Norfolk.
Thomas Weft, Baron de la Ware.
Henri, Baron de Marney.
George Névil, Baron d'Abergavény.
Edouard Howard, Duc de Norfolk.
Charles Brandon, Duc de Suffolck.
Julien de Médicis.
Edouard Stanley, Baron de Mounteagle.
Thomas Dacres, Baron de Gyleffand.

Guil-

Guillaume, Baron de Sandes.
Henri de Courtenay, Marquis d'Exceter.
Ferdinand, Empereur.
Richard Wingfield.
Thomas Boilen, Comte d'Ormond.
Gautier d'Evreux, Vicomte de Héreford.
Artus d'Angleterre, bâtard du Roi Edouard IV, Vicomte de Lisle.
Robert Radeliff, Comte de Suffex.
Guillaume Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Thomas Mannors, Comte de Rutland.
Henri Fitz-Roi, Duc de Richemond & de Sommerfet.
Rodolfe Névil, Comte de Weftmorland.
Guillaume Blount, Baron de Mont'oye.
Guillaume Fitz-Williams, Comte de Southampton.
Henri Guildfort.
François I, Roi de France.
Jean Vére, Comte d'Oxford.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Anne, Duc de Montmorency.
Philippe Chabot, Comte de Charny.
Jaques, Roi d'Ecoffe.
Nicolas, Seigneur de Carew.
Henri Clifford, Comte de Cumberland.
Thomas Cromwel, Comte d'Effex.
Jean Ruffell, Comte de Bedford.
Thomas Cheney.
Guillaume Kingfton.
Thomas Audley, Baron de Walden, Chancelier d'Angleterre.
Antoine Browne.
Edouard Seymour, Duc de Sommerfet.
Henri Howard, Comte de Surrey.
Jean Gage.
Antoine Wingfield.
Jean Sutton, Duc de Northumberland.
Guillaume Paulet, Marquis de Winchefter.
Guillaume Parr, Marquis de Northampton.
Jean Wallop.
Henri Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Antoine de Saint-Leger.
François Talbot, Comte de Shrewsbury.
Thomas Wriothefley, Comte de Southampton.

Edouard VI, Roi d'Angleterre, dixiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri Grey, Duc de Suffolk.
Edouard Stanley, Comte de Derby.
Thomas, Baron de Seymour.
Guillaume Paget, Baron de Beaudefart.
François Haftings, Comte de Huntingdon.
George Brook, Baron de Cobham.
Thomas Weft, Baron de la Ware.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrok.
Henri II, Roi de France.
Edouard Fynet, Comte de Lincolne.
Thomas Darcy, Baron de Chiche.
Henri Névil, Comte de Weftmorland.
André Dudley.

Marie, Reine d'Angleterre, onziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Philippe II, Roi d'Efpagne.
Henri Radeliff, Comte de Suffex.
Emmanuel Philibert, Duc de Savoye.
Guillaume, Baron de Howard.
Antoine Browne, Vicomte de Montague.
Edouard, Baron de Haftings.
Thomas Radeliff, Comte de Suffex.
Guillaume Grey, Baron de Wilton.
Robert, Seigneur de Rochefter.

Elisabeth, Reine d'Angeterre, douziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas Howard, Duc de Norfolk.
Henri Mannors, Comte de Rutland.
Robert Dudley, Comte de Leicefter.
Adolphe, Duc de Holftein.
George Talbot, Comte de Shrewsbury.
Henri Carew, Baron de Hunfdon.
Thomas Percy, Comte de Northumberland.
Ambroife Dudley, Comte de Barwick.
Charles IX, Roi de France.
François Ruffel, Comte de Bedford.
Henri Sidney.
Maximilien II, Empereur.
Henri Haftings, Comte de Huntingdon.
Guillaume Sommerfet, Comte de Worcefter.
François, Duc de Montmorency.
Gautier Dévereux, Comte d'Effex.
Guillaume Cécill, Baron de Burghley.
Artus Grey, Baron de Wilton.
Edmond Bruges, Baron de Chandos.
Henri Stanley, Comte de Derby.
Henri Herbert, Comte de Pembrock.
Henri III, Roi de France.
Charles Howard, Comte de Nottingham.
Rodolphe, Empereur.
Frédéric II, Roi de Danemarck.
Jean-Cafimir, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Edouard Mannors, Comte de Rutland.
Guillaume Brook, Baron de Cobham.
Henri Scroop, Baron de Bolton.
Robert Dévereux, Comte d'Effex.
Thomas Butler, Comte d'Ormond.
Chriftophle Hatton, Chancelier d'Angleterre.
Henri Radeliff, Comte de Suffex.
Thomas Sackville, Comte de Dorfet.
Henri IV, Roi de France.
Jacques VI, Roi d'Ecoffe.
Gilbert Talbot, Comte de Shrewsbury.
George Clifford, Comte de Cumberland.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Edouard Sommerfet, Comte de Worcefter.
Thomas, Baron de Burgh.
Edouard Sheffield, Comte de Mulgrave.
François Knolles.
Frédéric, Duc de Wirtemberg.
Thomas Howard, Comte de Suffolk.
George Carew, Baron de Hunfdon.
Charles Blount, Comte de Dévonshire.
Henri Lee.
Robert Radeliff, Comte de Suffex.
Henri Brooke, Baron de Cobham.
Thomas Scroop, Baron de Bolton.
Guillaume Stanley, Comte de Derby.
Thomas Cécill, Baron de Burghley.

Jacques I, Roi d'Angleterre, treiziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, Prince de Galles.
Chriftien IV, Roi de Danemarck.
Louïs Stuart, Duc de Richemont.
Henri Wriothefley, Comte de Southampton.
Jean Erskin, Comte de Marr.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrok.
Ulric, Duc de Holftein.
Henri Howard, Comte de Northampton.
Robert Cécill, Comte de Salisbury.
Thomas Howard, Vicomte de Bindon.
George Hume, Comte de Dumbar.
Philippe Herbert, Comte de Montgommery.
Charles Stuart, Prince de Galles, puis Roi.
Thomas Howard, Comte de Norfolk.
Robert Carr, Comte de Sommerfet.
Frédéric-Cafimir, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Roi de Bohême.
Maurice de Naffau, Prince d'Orange.
Thomas Ereskin, Vicomte de Fenton.
Guillaume Knolles, Comte de Banbury.
François Mannors, Comte de Rutland.
George Villers, Duc de Buckingham.
Robert Sidney, Comte de Leicefter.
Jacques Hamilton, Comte de Cambridge.
Edme Stuart, Duc de Lénox.
Chriftian, Duc de Brunfwick.
Guillaume Cécill, Comte de Salisbury.
Jacques Hay, Comte de Carlifle.
Edouard Sackville, Comte de Dorfet.
Henri Rich, Comte de Holland.
Thomas Howard, Comte de Berkshire.

Charles I, Roi d'Angleterre, quatorziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Claude de Lorraine, Duc de Chevreufe.
Guftave-Adolphe, Roi de Suéde.
Henri-Frédéric de Naffau, Prince d'Orange.
Théophile Howard, Comte de Suffolk.
Guillaume Compton, Comte de Northampton.
Richard Wefton, Comte de Portland.
Robert Barty, Comte de Lindfey.
Guillaume Cécill, Comte d'Exceter.
Jacques, Marquis d'Hamilton, Comte de Cambridge.
Charles-Louïs, Comte Palatin du Rhin, Electeur.
Jacques Stuart, Duc de Lénox.
Henri Danvers, Comte de Danby.
Guillaume Douglas, Comte de Morton.
Algernon Percy, Comte de Northumberland.
Charles d'Angleterre, Prince de Galles, puis Roi.
Thomas Wentworth, Comte de Stafford.
Jacques d'Angleterre, Duc d'Yorck, puis Roi.
Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Guillaume de Naffau, Prince d'Orange.
Bernard de Foix de la Valette, Duc d'Epernon.

CHARLES II, Roi d'Angleterre, quinziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Maurice, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Jacques Butler, Duc d'Ormond.
Edouard, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
George Villers, Duc de Buckingham.
Guillaume, Duc d'Hamilton.
Thomas Wriothesley, Comte de Southampton.
Guillaume Cavendish, Duc de Newcastle.
Jacques Graham, Marquis de Montrofs.
Jacques Stanley, Comte de Derby.
George Digby, Comte de Bristol.
Henri d'Angleterre, Duc de Glocester.
Henri-Charles de la Tremoille, Prince de Tarente.
Guillaume-Henri de Nassau, Prince d'Orange, puis Roi d'Angleterre.
Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg.
Jean-Gaspard-Ferdinand, Comte de Marcin.
George Monck, Duc d'Albemarle.
Edouard Montague, Comte de Sandwich.
Guillaume Seymour, Duc de Sommerset.
Aubry de Vére, Comte d'Oxford.
Charles Stuart, Duc de Richemont & de Lénox.
Montague Barty, Comte de Lindsey.
Edouard Montague, Comte de Manchester.
Guillaume Wentworth, Comte de Stafford.
Christian, Prince de Danemark.
Jacques Scot, Duc de Monmouth.
Jacques d'Angleterre, Duc de Cambridge.
Charles, Roi de Suéde.
Jean-George II, Duc de Saxe, Electeur.
Christophle Monck, Duc d'Albemarle.
Jean Maitland, Duc de Lauderdale.
Henri Sommerset, Marquis de Worcester.
Henri Jermin, Comte de Saint-Albans.
Guillaume Russel, Comte de Bedford.
Henri Bennet, Comte d'Arlington.
Thomas Butler, Comte d'Offery.
Charles Fitz-Roi, Duc de Southampton.
Jean Sheffield, Comte de Mulgrave, puis Duc de Buckingham.
Henri Cavendish, Duc de Newcastle.
Thomas Osborn, Comte de Danby.
Henri Fitz-Roi, Duc de Grafton.
Jacques Cécill, Comte de Salisbury.
Charles, Comte Palatin du Rhin, Electeur.
Charles Lénox Fitz-Roi, Duc de Richemont.
Duc d'Hamilton.
George, Prince de Danemarck.
Charles Seymour, Duc de Sommerset.
George Fitz-Roi, Duc de Northumberland.

JACQUES II, Roi d'Angleterre, feiziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri Howard, Duc de Norfolk.
Henri Mordant, Comte de Peterborough.
Laurens Hyde, Comte de Rochester.
Louïs de Duras, Comte de Féversham.
Robert Spencer, Comte de Sunderland.
Jacques Butler, Duc d'Ormond.
Jacques Fitz-James, Duc de Barwick, Maréchal de France.
Antonin Nompar de Caumont, Duc de Lauzun.
Richard Talbot, Duc de Tirconel.
Jacques, Prince de Galles.
Guillaume Herbert, Duc de Powis.
Jean Drummond, Duc de Melfort.

GUILLAUME-HENRI, III du nom, Roi d'Angleterre, dix-feptiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Frédéric Duc de Schomberg.
Guillaume Cavendish, Duc de Dévonshire.
Frédéric, Marquis de Brandebourg, Electeur.
George-Guillaume, Duc de Brunswick-Zell.
Jean-George Duc de Saxe, Electeur.
Charles Sackville, Comte de Dorset & de Middlefex.
Jacques Talbot, Duc de Shrewsbury.
Guillaume de Danemarck, Duc de Glocester.
Guillaume Bentink, Comte de Portland.
Jean Cavendish, Duc de Newcastle.
Thomas Herbert, Comte de Pembrock, & de Montgommery.
Arnold Joost Van Keppel, Comte d'Albemarle.
Jacques Douglas, Duc de Queensbury.
George-Louïs, Duc de Brunswic-Hanovre, Electeur, puis Roi d'Angleterre.

ANNE, Reine d'Angleterre, dix-huitiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

N. . . Duc de Bedfort.
Jean Churchill, Duc de Marlborough, Prince de l'Empire.
Mainard, Duc de Schomberg.
N. . . . Godolphin.
George-Auguste, Duc de Brunswick, Prince Electoral d'Hanovre, puis Prince de Galles, à présent Roi d'Angleterre.
N. . . Comte de Wharton.
N. . . Duc de Dévonshire.
N. . . Duc d'Argyle.
N. . . Duc d'Hamilton.
Henri de Sommerset, Duc de Sommerset.
N. Duc de Beaufort.
N. Duc de Kent.
Charles Mordant, Comte de Peterborough.
N. Comte d'Oxford.
N. Comte Pawlet.
N. Comte de Strafford.

GEORGE-LOUÏS Roi d'Angleterre, dix-neuviéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

N. Duc de Rutland.
N. Duc de Bolton.
N. Comte de Dorset.
N. Montagu, Comte de Hallifax.
N. Duc de Saint-Albans.
N. Duc de Montague.
N. Duc de Newcastle.
N. Comte de Berckley.
N. Duc de Kingston.
N. Spencer, Comte de Sunderland.
N. Duc de Grafton.
N. Comte de Lincoln.

GEORGE AUGUSTE, II du nom Roi d'Angleterre, vintiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Le Prince de Galles.
Le Duc de Cumberland.
Le Duc de Richmond.
Le Duc de Roxburgh.
Le Comte de Scarborough.
Le Comte de Chesterfield.
Le Comte de Burlington.
Le Prince de Nassau-Orange.
Le Duc de Devonshire.
Le Comte de Wilmington.
NB. Cette Liste finit en 1734.

JARRIC, (Pierre) Jésuite, étoit de Toulouse, & enseigna la Philosophie & la Théologie à Bordeaux. Il mourut à Xaintes l'an 1616, après avoir composé en François le Thrésor de l'Histoire des Indes, que Matthias Martinez a traduit en Latin. * Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.*

JARRIGE (Pierre) natif de Tulle en Limousin, l'un des plus fameux Prédicateurs qui fussent parmi les Jésuites; mais d'ailleurs malhonnête homme, comme cela paroît par sa seule retractation. Il conçut un si vif ressentiment de n'obtenir pas de son Ordre les emplois dont il se croyoit digne, qu'il résolut de se faire Protestant. Il communiqua ce dessein à Mr. *Vincent* Ministre de la Rochelle, qui lui ménagea les expédiens de se retirer en Hollande; & il fit son Abjuration dans le Consistoire de l'Eglise de la Rochelle le jour de Noël 1647. Arrivé à Leide, il prêcha devant une très nombreuse Assemblée sur les motifs de sa conversion; & dans la suite il tâcha de persuader, qu'il ne tenoit plus au Papisme. Messieurs les Etats lui accordérent une pension. Mais les Jésuites firent informer vigoureusement contre lui, & cherchérent tous les moyens possibles de le diffamer, ou, peut-être, de mettre au jour des vices réels, que tout le monde ne savoit pas. Ils le firent condamner par le Juge de la Rochelle à être pendu & ensuite brûlé. Mais tout ce fracas ne servit qu'à rendre public le chagrin qu'ils avoient de sa perte, & à donner à Jarrige, qui étoit violent & vindicatif, un prétexte de se venger d'eux. Il le fit par un Livre qu'il intitula *les Jésuites mis sur l'échafaut*, & où il les traita d'une maniére si sanglante, que jamais, peût-être, il n'étoit arrivé à leur Societé rien de si mortifiant. Il répondit aussi en particulier au Pére *Beaufés*, qui l'avoit extrêmement diffamé. La maniére dont il traita les Jésuites dans ces deux Ouvrages, pouvoit faire croire que la rupture seroit éternelle, & elle eût dû l'être, si Jarrige eût été sage; car les injures de la nature de celles qu'il avoit faites aux Jésuites, ne se pardonnent pas. Cependant le Jésuite *Ponthelier*, qui étoit alors à la Haye à la suite de l'Ambassadeur, ne désespéra point de ramener cet esprit; & il le ménagea de telle sorte, qu'il lui fit prendre la résolution de rentrer dans la Communion de Rome. La chose fut exécutée l'an 1650. Jarrige sortit de Leide, s'en alla chez les Jésuites d'Anvers, & publia promtement sa retractation. Mais depuis ce tems-là, on ne sait point ce qu'il devint. Bien des gens croyent, que les Jésuites l'enfermérent entre quatre murailles. On reproche à Jarrige dans les Réponses qui furent faites à sa Retractation, que ses mœurs n'avoient pas été édifiantes, pendant qu'il avoit paru Protestant. *König* ne parle pas exactement de Jarrige dans sa *Bibliotheca vetus & nova.* * Benoist, *Histoire de l'Edit de Nantes.* Bayle, *Dict. Critique.*

JARRON, ville de Perse, à environ trente-deux lieues de

de Schiras. Il n'y a que trois cens cinquante maiſons, la plupart bâties de bois de dattier, qui eſt la ſeule eſpéce de grands arbres qui croiſſent ſur le lieu, & qui y ſoient en abondance. Cette ville eſt renommée pour ſes manufactures de bonnets de feutre, & de robes de camelot qu'on apelle *Habbé*; mais ſur-tout pour ſes dattes qui ſont eſtimées les meilleures de tout le monde. Le terroir d'alentour abonde en eaux que l'on conduit par des canaux ſouterrains, & que l'on tire par des puits. Près de cette ville il y a une montagne célébre, nommée la montagne d'*Ajoudouchs* & plus communément la montagne de *Jarron*, qui eſt très rude & très dangereuſe à paſſer. * Chardin, *Voyages &c. tome* 3. *p.* 150.

JARROW, petite ville dans l'Evêché de Durham au midi de la riviére de Tine, à trois milles de ſon embouchure dans la mer. Elle eſt remarquable, pour avoir donné naiſſance au venerable Béde. * *Dict. Anglois.*

JARRY, (Magdelon) Seigneur de Wrigni au Maine, Poëte, Orateur & Hiſtorien, s'eſt rendu célebre par ſa doctrine. Il écrivit une Hiſtoire de France, intitulée, *des Faits des François*, qui n'a pas été publiée; & s'acquit de la réputation par ſes vers Latins & François. Il mourut l'an 1573. * La Croix-Du-Maine, *Biblioth. Franç. p.* 304.

JARS DE GOURNAY, (Marie de) que ſon ſavoir a rendue célébre dans le XVII ſiécle, étoit fille de GUILLAUME de Jars, Seigneur de Neufvi & de Gournay, & de *Jeanne* de Hacqueville, ſœur de M. de Hacqueville Préſident au Grand-Conſeil, & tante de M. d'Ons-en-Bray, Préſident au Parlement de Paris, de *Charles* de Hacqueville, Evêque de Soiſſons, &c. Elle eut dès ſon enfance une grande inclination pour les Lettres, & s'y appliqua avec tant de ſoin, qu'elle ſurpaſſa bien-tôt en ſavoir ceux qu'on lui avoit donnez pour l'inſtruire. Après avoir perdu ſon pére dans un âge peu avancé, elle en prit un d'alliance, qui la chérit tendrement. Ce fut Michel de Montagne, pour qui elle eut toujours des ſentimens pleins de gratitude & de ſoumiſſion. Pour les lui témoigner même après ſa mort, elle corrigea & fit réimprimer ſes Eſſais, qu'elle dédia au Cardinal de Richelieu. La Vicomteſſe de Gamaches, fille du même Montagne, donna le nom de ſœur à Mademoiſelle de Gournay, qui lui dédia ſon Livre intitulé, *le Bouquet de Pinde.* Elle compoſa divers autres Ouvrages, qu'on a publiez après ſa mort ſous le nom de *l'Ombre de la Demoiſelle de Gournay*, puis en deux tomes ſous celui d'*Avis*. Cette ſavante fille étudioit continuellement; & les plus grands hommes faiſoient gloire de lui écrire, & de recevoir de ſes Lettres. Auſſi après ſa mort on en trouva dans ſon cabinet, des Cardinaux du Perron, Bentivoglio & de Richelieu, de ſaint François de Sales, de M. de la Roche-Pozay, Evêque de Poitiers, de M. Godeau, Evêque de Vence, de Charles I, Duc de Mantoue, du Comte d'Alais, de Mrs du Puy, de Balzac, de Mainard, de Heinſius, & de pluſieurs autres. Madame des Loges & Anne-Marie Schuurman avoient encore commerce de Lettres avec elle, auſſi bien que Juſte-Lipſe, Céſar Cappaccio, Sécretaire de la ville de Naples, Charles Pinto, Poëte du même Etat, & divers autres, qui lui donnent des éloges pompeux, comme, Dominique Baudius, qui la nomme *la Siréne Françoiſe & la dixiéme Muſe.* Elle mourut âgée de 80 ans à Paris le 13 Juillet 1645, & fut enterrée à ſaint Euſtache. Mrs François & Charles Oger, Ménage, Valois, Patin, François & Félix, la Mothe-le-Vayer, & divers autres compoſérent des Epitaphes pour elle. * Dom Pierre de ſaint Romuald, *Thréſ. Hiſt. tome* 3. Louis Jacob, *en la Biblioth. des Femmes Savantes.* Hilarion de Coſte, *Elog. des Dames Illuſt.*

JARSAY. *Voyez* JERSEY.

JAS.

JAS. *Voyez* JASSY.

JASA. *Voyez* JAHATS.

JASA, ville de Moldavie. *Voyez* JASSY.

JASAKKES, peuples de la Grande Tartarie en Aſie. M. Witſen, dans ſa nouvelle Carte de ce païs, les place à l'orient de la riviére de Piſida, le long de l'Océan ſeptentrional, dans une partie du païs, que les Cartes ordinaires appellent Mongal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JASCEN, fut pére de pluſieurs enfans tous braves & vaillans, & qui rendirent de grands ſervices à David Roi d'Iſraël. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 32. C'eſt le même que Haſçen dont il eſt parlé, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 34. *Voyez* HASCEN,

* JASCOBHAM, ou JESBAAM fils de Hacmoni. Ce fut un des trois plus vaillans hommes de l'Armée de David. Il tua lui ſeul avec une hache onze cens Philiſtins dans deux combats, en l'un trois cens & en l'autre huit cens. Il ſervit utilement ce Prince au ſiége de Jéruſalem, & ayant apris qu'il ſouhaitoit de boire de l'eau de la Citerne de Bethlehem, il s'expoſa avec Eléazar fils de Dodo, & Sçamma fils d'Agué, pour en aller querir. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11 *v.* 11. *&c.* II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 8.

Il y en eut un autre de même nom & très brave de ſa perſonne, qui ſuivit auſſi le parti de David contre le Roi Saül. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 6.

* JASCOBHAM fils de Zabdiel, Chef de vint-quatre mille Iſraëlites. Il étoit en ſervice le premier mois, qui eſt le mois de Niſan, & qui répond à notre mois de Mars. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 2.

* JASCUB, fils d'Iſſacar l'un des douze Patriarches, qui fut Chef d'une famille, qu'on nomma de ſon nom *la Famille des Jaſcubites.* * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 24.

JASENITZ, petite ville du Duché de Stetin, dans la Poméranie Royale, eſt ſituée à l'embouchure de l'Oder dans le Groſſe Haff, à trois lieues au deſſous de la ville de Stetin. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Laciburgium*, que d'autres mettent à Roſtock. * Maty, *Dict. Géogr.*

JASER. *Voyez* JAHZER.

JASER fils de Caleb. *Voyez* JESCER.

JASI. *Voyez* JAHASAI.

JASIBLI, anciennement *Cacyparis*, riviére de la Vallée del Noto en Sicile. Elle baigne Caſſaro & Jaſibli, où elle ſe décharge dans la mer Ionienne, entre la ville de Noto & celle de Syracuſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

JASIDES, peuples. *Voyez* CURDES.

JASIEL. *Voyez* JAHTSE'EL.

JASION, fils de Jupiter & d'Electre, lequel Cérès aima beaucoup, & dont elle eut Plutus, Dieu des richeſſes. * Diodore, *l.* 6. Ovid. *Triſt. l.* 2. *v.* 300. Ovid. *Metam. l.* 9. *v.* 420 & 421. Hygini *Poëticon Aſtron. l.* 2. *c.* 4.

* JASLOWIECZ, ville de Pologne dans la Haute Podolie. Elle eſt à peu près à l'oueſt de Kaminiek, dont elle eſt éloignée d'environ dix-ſept lieues.

JASON, étoit fils d'Eſon, Roi de Theſſalie, & d'Alcimède. Eſon en mourant laiſſa Jaſon ſous la tutelle de Pélias. Celui-ci le donna à Chiron pour l'inſtruire; mais dans la ſuite voulant ſe défaire de lui, il l'envoya dans la Colchide, pour conquérir la Toiſon d'or, c'eſt à dire, les thréſors que Phryxus y avoit portez, & qui y étoient ſoigneuſement gardez. Jaſon fit conſtruire par un Ouvrier nommé *Argo*, une galére de 50 rames, & aſſembla les plus braves de la Gréce pour l'aider dans cette expédition. Ils montérent avec lui pluſieurs autres vaiſſeaux, dont ils donnérent le commandement à Hercule. Ils allérent dans la Colchide où Æetas régnoit alors avec ſon frére Perſès. Jaſon demanda la Toiſon d'or à Æetas de la part du Roi Pélias. Æetas convint de la lui donner à certaines conditions difficiles à exécuter. Jaſon en étant venu à bout, Æetas ne voulut plus lui tenir parole; mais Médée ayant trouvé le moyen de gagner les Gardes du thréſor, figurez ſous le nom de Dragon qui gardoit la Toiſon d'or, les Argonautes l'enlevérent & ſe ſauvérent vers leurs vaiſſeaux. Æetas les pourſuivit, en vint aux mains & fut défait. Jaſon enleva Médée, que les peuples de Colchide redemandérent à Alcinoüs Roi des Phéaques dans l'Iſle de Corcyre ou Corfou. Le Prince leur ayant dit qu'il ne la pouvoit rendre ſi elle étoit femme de Jaſon, Arété, femme d'Alcinoüs, les fit marier ſur le champ, afin que ſon mari ne fût pas obligé de rendre Médée. Quelques Auteurs diſent qu'Eſon n'étoit pas mort, lorſque Jaſon alla en Colchide; & que ce fut pendant l'abſence de ſon fils qu'il ſe fit mourir lui-même en buvant du ſang de taureau; à quoi ils ajoûtent que la mére de Jaſon ſe pendit, & laiſſa un fils que Pélias fit mourir. Jaſon étant de retour donna la Toiſon d'or à Pélias, & ayant choiſi enſuite quelques braves gens pour aller dans l'Iſthme, il laiſſa à Médée le ſoin de venger la mort de ſon pére en ſe défaiſant de Pélias. Elle le fit en perſuadant à ſes deux filles de le couper en morceaux. Acaſte fils de Pélias chaſſa Jaſon & Médée d'Iolchos, ou ſelon d'autres ils lui cédérent volontairement le Royaume. Ils ſe retirérent a Corinthe, où Jaſon vécut quelques années en bonne intelligence avec Médée: mais au bout de ce tems, Créon, Roi de Corinthe, ayant donné ſa fille Glaucé en mariage à Jaſon qui répudia Médée, celle-ci pour s'en venger empoiſonna la nouvelle épouſe de Jaſon avec ſon pére Créon; & après avoir tué les enfans qu'elle avoit eus de Jaſon, elle ſe ſauva à Athénes ſur des dragons aîlez, ou plutôt ſur un vaiſſeau nommé *les dragons aîlez.* Cette expédition de Jaſon & de ſes compagnons, nommez Argonautes, pour enlever les thréſors d'Æetas, Roi de Colchide, figurez par la Toiſon d'or, doit être placée à l'an 2773 du Monde, 1262 avant Jéſus-Chriſt, 69 ans avant le commencement de la guerre de Troye. * Euſébe, *en ſa Chron.* Hygin. Apollodore. Ovide, *Metam. l.* 7. Seneque, *in Medea.* Valérius Flaccus, *in Argonauticis.* Du Pin, *Hiſtoriens Profanes.*

JASON, Juif & frére d'Onias, Grand-Pontife des Juifs, fit ſi bien auprès d'Antiochus *Epiphanès*, qu'il obtint la dignité de ſon frére à prix d'argent. Dès qu'il ſe vit au comble de ſes ſouhaits, il tâcha d'abolir les coutumes Judaïques, en introduiſant celles des Gentils, ce qui arriva l'an 3860 du Monde, & 175 avant Jéſus-Chriſt; mais au bout de deux années, Ménélaüs, frére de Simon, de la Tribu de Benjamin, ſupplanta Jaſon, qui fut privé du Pontificat. Quelque tems après, ſur le bruit qui courut, que le Roi Antiochus étoit mort, il entra à main armée dans Jéruſalem, chaſſa Ménélaüs, & fit mourir pluſieurs Citoyens. Il ne put pourtant ſe rétablir, & fut obligé de ſortir de la ville. Arétas, Roi des Arabes, le chaſſa de ſon Etat, où il s'étoit réfugié. Il fut traité de la même façon en Egypte: de ſorte qu'il ſe retira à Lacédémone, où il mourut ſi miſérablement, que ſon corps n'eut pas la ſépulture, qu'on ne refuſe point aux plus criminels. * I *Macchabées*, *c.* 1. II *c.* 4 & 5. Joſephe, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs.* Torniel & Salian, *in Annal. ſacris.*

JASON d'ARGOS, Grammairien célébre, eſt cité par Athénée & par Etienne de Byzance. Quoiqu'on ne ſache pas préciſément en quel tems il vivoit, on eſt aſſuré qu'il eſt plus moderne que Plutarque. Il avoit compoſé en quatre Livres un Ouvrage intitulé, *la Vie de la Gréce*, qui contenoit l'Hiſtoire d'Alexandre depuis qu'il eut commencé la guerre contre les Perſes, & qui finiſſoit à la priſe d'Athénes par Antipater. Tous les Grecs qui vouloient écrire à quelque prix que ce fût, choiſiſſoient ordinairement ce ſujet, & ne faiſoient que remettre dans le ſtile qui leur étoit propre, ce qui étoit décrit peut-être plus exactement par des Auteurs contemporains. Jaſon trouva encore dans la vie de ſon Héros, de la matiére pour un Ouvrage

ge separé, intitulé, *des Sacrifices d'Alexandre à Alexandrie*. Athénée le cite. * Vossius, *Historiens Grecs*.

JASON DE BYZANCE, Auteur Grec, écrivit un Traité Historique des Poëtes Tragiques, dans lequel il rapportoit ou la vie des Auteurs, ou le sujet de leurs Tragédies.

JASON DE CYRENE, Historien, vivoit sous la CL Olympiade, vers l'an 180 avant Jésus-Christ, du tems de Ptolomée *Philométor*. Il écrivit cinq Livres *des Actions mémorables des Asmonéens ou Macchabées*, que l'Auteur du second Livre des Macchabées mit en abbrégé, comme il l'avoue lui-même. * II Macchabées, *c.* 2. Sixte de Sienne, *Biblioth. S. l.* 2. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Torniel, *A. M.* 3893. *n.* 8. Cornelius à Lapide, *Prol. in lib. Macchab.*

JASON, dit DE NORES. *Cherchez* NORES.

JASON, dont il est fait mention dans les Actes, étoit déja converti, quand saint Paul vint prêcher en Macédoine. Ce fut chez lui, que cet Apôtre logea avec ceux de sa compagnie, durant le séjour qu'il fit à Thessalonique. Les Juifs de la ville, qui n'avoient pu souffrir le progrès que l'Evangile faisoit dans leur Synagogue, prirent avec eux une troupe de gens de la lie du peuple, & vinrent attaquer la maison de Jason, dans la résolution d'enlever Paul & Silas. Ne les y ayant point trouvez, ils enlevérent Jason, & le menérent devant les Magistrats, qui le renvoyérent, à condition de représenter les accusez. Saint Paul dans son Epitre aux Romains, écrite de Corinthe l'an 57 de Jésus-Christ, les salue au nom de Jason & de Sosipater, qu'il dit être de ses parens. Sosipater étoit de Bérée en Macédoine: il fut converti par saint Paul, après que cet Apôtre fut chassé de Thessalonique, & l'accompagna quelque tems. L'Ecriture ne nous apprend rien davantage de Jason & de Sosipater. Les Grecs font le premier Evêque de Tarse, & le second Evêque d'Icone. * *Actes des Apôtres*, *c.* 17. & 20. *Epître aux Romains*, *c.* 16. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise, tome* 1. Baillet, *Vies des Saints, au* 12 *de Juillet, jour auquel on fait mention dans les Martyrologes de Jason & de Sosipater.*

JASON MAINUS. *Voyez* MAINUS (Jason).

* JASPRIN ou JASPERIN, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Pest, sur la petite riviére de Zagiwa. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JASQUE, Principauté dans le Royaume de Perse, sur la côte de Kerman. Le païs qui s'étend entre le Cap de Jasque & le Cap de Guadel, qui sont les deux pointes les plus méridionales de la Perse, & depuis la côte de la mer, jusques à la Province de Kerman, est possédé par trois petits Princes, dont l'un est Mahométan, & les deux autres, qui ont leurs terres vers l'orient, sont Idolâtres. Le premier est le plus puissant des trois, & le plus proche des terres du Gouvernement d'Ormus. Il prend le nom de Prince de Jasque, que ses ancêtres portoient. Le Roi Scha-Abas I, ayant conquis Ormus, obligea ce Prince à payer un tribut toutes les années; mais Scha-Sephi ayant succédé fort jeune à son ayeul, donna lieu au Prince de Jasque de s'exemter de ce tribut. Scha-Abas II voulut se venger de cette injure, & envoya une Armée de vint mille hommes commandée par le Kan d'Ormus, qui tomba dans un marais & y fut noyé. Le Roi donna la charge de Kan au frére du défunt, lequel entra sur les terres du Prince de Jasque; mais ce Prince gagna une bataille, & se croyant en sureté, résolut de faire un voyage à la Mecque, pour y rendre graces de sa victoire. Le Kan ayant eu avis de son départ, envoya vint barques armées, pour l'attendre sur les côtes de l'Arabie, où il fut pris, & de là mené à Ormus. Parce que les chaleurs étoient alors fort grandes, le Kan s'étoit retiré dans les montagnes à dix ou douze lieues de la ville, & le Prince de Jasque fut conduit à la tente du Kan. Cependant la femme de ce Prince, qui avoit su son malheur, & qui avoit un courage d'homme, vint à grandes journées & à petit bruit, à la tête de six cens chevaux, commandez par le Lieutenant-Général des troupes de son mari; & surprenant le Kan dans sa tente sur le minuit, elle le tua de sa propre main, tailla en piéces la plus grande partie de ses gens, qu'elle trouva endormis, & delivra son mari à la vue des Persans, qui n'eurent pas le tems de se reconnoître. Le Roi envoya un nouveau Kan avec trente mille chevaux, pour ranger ce Rebelle à son devoir; mais le Prince de Jasque ayant été secouru des deux Princes idolâtres ses voisins, remporta encore la victoire. Il y perdit néanmoins le Lieutenant-Général de son Armée, qui tomba entre les mains des ennemis: c'est celui qui avoit accompagné sa femme, quand elle vint le délivrer des mains des Persans. Le Roi ayant su que ce Lieutenant étoit prisonnier de guerre, écrivit au Kan, qu'il le lui donnoit pour se venger sur lui de la mort de ses deux fréres, qui avoient été Kans d'Ormus avant lui, & dont le premier avoit été noyé dans un marais en allant attaquer le Prince, & le second avoit été tué par la Princesse. Ce Kan s'avisa d'un des plus cruels supplices, dont on ait jamais ouï parler: ce fut de larder le corps de ce Lieutenant de bougies allumées, & le promener tous les jours par la ville en ce déplorable état, sur un chameau, depuis onze heures jusques à une heure après midi. On le promena ainsi trois jours de suite; & ce généreux Capitaine, qui sentoit sa chair griller, souffrit ce tourment avec une constance admirable. Enfin le Chef de la Compagnie Hollandoise ayant horreur d'un traitement si barbare, pria le Kan qu'on ne fit pas souffrir davantage ce malheureux Lieutenant, qui fut mené au bord de la mer, où on lui coupa la tête. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

JASSA. *Voyez* JAHATS.

JASSEN. *Voyez* JASCEN.

JASSI ou YASI, ville de Moldavie, est située sur la riviére de Pruth, à vint-cinq ou trente lieues de la frontiére de Pologne. Elle a une bonne forteresse, & est quelquefois le séjour des Vaivodes de Moldavie. Cette ville a été autrefois prise par les Cosaques. * Sanson.

SYNODE DE JASSI.

L'an 1642, le Métropolitain de Kiovie, avec trois Evêques de ce Palatinat, & des Prêtres de la Communion Gréque, tinrent un Synode à Jassi, dans lequel ils souscrivirent aux Décrets du Synode de Parthenius, Patriarche de Constantinople, contre la doctrine des Calvinistes sur l'Eucharistie, enseignée par Cyrille Lucar, qui leur avoit été portée par Meletius Syrigus Prêtre de l'Eglise de Constantinople, & par Porphyre de Nicée; & approuvérent une Confession de Foi, dressée par Meletius Syrigus, dans laquelle la doctrine de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, est expliquée fort au long. * *Perpétuité de la Foi de l'Eucharistie, tome* 1. & 4.

* JASSIN, premier Docteur des Almoravides ou Marabouths. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JASUB. *Voyez* JASCUB.

JASUB, fils d'Esaïe. *Voyez* SCEARJASCUB.

* IASUS, septiéme Roi d'Argos, selon Pausanias & Apollodore, fils de Triopas, commença à régner l'an 1542 avant Jésus-Christ. * M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist. prof.*

J A T.

JATHANAËL. *Voyez* JATHNIEL.

* JATHNIEL, quatriéme fils de Mescelemja fils de Coré, nommé pour être un des Portiers du Temple de Jérusalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 2.

JATHSA. *Voyez* JAHATS.

IATI ou IATO, anciennement *Bathis*, riviére de Sicile. Elle coule dans la Vallée de Mazara, prenant sa source aux montagnes, où est le bourg d'*Iato*, qui lui donne son nom, & se décharge dans le Golfe de Castel-a-mar. * Maty, *Dict. Géogr.*

JATIMIAH, Aboubecr Abdalhalim Ben Jatimiah, qui a aussi porté le titre de *Takieddin*, étoit Hanbalite de Secte, & mourut l'an de l'Hégire 768, ou 748 selon quelques-uns, c'est à dire l'an de Jésus-Christ 1366 ou 1347. Il est l'Auteur d'un Livre dont le titre Arabe signifie, *Découverte de la différence, qui est entre les Saints ou les amis de Dieu, & ceux du Démon*, c'est à dire, entre les vrais Dévots & les Hypocrites. Il a aussi répondu à un Evêque de Seyde en Syrie, qui avoit écrit contre le Mahométisme. Le titre Arabe de ce Livre signifie, *la saine Réponse.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JATO, anciennement *Jetas*, & *Jatæ*. C'étoit une petite ville de Sicile, située sur le haut d'une montagne escarpée, près du Bélice Destro, entre la ville de Mazara & celle de Palerme, à douze lieues de la premiére & à onze de l'autre. L'Empereur Frédéric II chassa les Sarazins de ce lieu, & le ruïna; mais on y a depuis rebâti un petit bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

JATRE, (Matthieu) Religieux, dont on ne sait point l'Ordre ni la patrie, vivoit dans le XIII siécle. On voit par ses Ouvrages qu'il étoit Prêtre, & qu'il a vécu depuis l'empire d'Alexis *Comnéne*, & celui d'Alexis *l'Ange*, c'est à dire, depuis l'an 1200; car il y parle de certaines dignitez, dont ces Empereurs ont été les premiers instituteurs. Nous avons de lui deux Ouvrages considérables, écrits en vers Grecs, d'une mesure qui est plus propre pour la Musique, que pour un Poëme. L'un traite des Offices de l'Eglise de Constantinople, & l'autre de ceux du Palais de la même ville. Ils furent imprimez à Paris l'an 1648, en Grec & en Latin, de la Traduction de Jacques Goar, qui a fait aussi des Notes sur le dernier, auquel il a joint le Livre de George Codin, touchant les Offices de Constantinople, pour servir d'addition. * Hanckius, *de Byzantinarum Rerum Scriptoribus, partie* 11. *c.* 8.

JATTIR, ville dans les montagnes de Juda, appartenant aux Lévites. * *Josué, ch.* 15. *v.* 48: & *ch.* 21. *v.* 14. Eusébe sur le mot *Jeter* remarque que le bourg de *Jetheira* est à 20 milles d'Eleuthéropolis près de Malatha. * Relandi *Palæstina, l.* 3.

J A V.

JAVA, grande Isle d'Asie, dans la Mer des Indes, n'est séparée de celle de Sumatra que par un bras de mer, nommé *le Détroit de la Sonde*, qui donne son nom aux Isles des environs. Java a plus de deux cens lieues de long, & près de cinquante de large. Elle a été sujette à plusieurs Princes: on y a compté neuf Royaumes, qui étoient Bantam, Jacatra, Japara, Tuban, Jortan, Passarvan, Panarucan, Palambuan, & Matéran, qui ont tous des villes de même nom. On dit qu'à présent il n'y a que deux Princes, celui de Bantam, & celui de Matéran, que l'on appelle Empereur de Java. Le païs est extrêmement fertile, & sur-tout abondant en aromates, en poivre, en benjoin, en sucre, en ris, & en mines d'or & de cuivre. La ville de Matéran est Capitale de l'Isle. Les Anglois & les Hollandois y trafiquent beaucoup; & ces derniers s'y rendirent maîtres l'an 1617, de Jacatra, qu'ils appellérent *Batavia*, qui est le séjour du Général de la Compagnie, & le principal Comptoir des Indes. Les Habitans de l'Isle sont presque tous Mahométans & grands Pirates: ils ne vivent presque que de fruits & d'animaux immondes, comme de rats & de serpens. Le Pére Tachard Jésuite, a remarqué que cette Isle est située constamment entre les 121 & 134 degrez de longitude, quoique nos Géographes l'ayent marquée au 140 ou 145, l'éloignant de nous environ

viron 500 lieues plus qu'elle ne l'eſt en effet. La Carte générale de l'Aſie, publiée ſous le nom de M. Deliſle à Amſterdam, ſuit la ſeconde poſition, & celle des Indes & de la Chine qui porte le nom du même Auteur & du même lieu, ſuit la première. Elle eſt entre le ſixiéme & le huitiéme degré trente minutes de latitude méridionale. * Texeira, *l.* 1. Maffée, *Hiſtoire des Indes*, *l.* 5. Linſchoten, *ch.* 17. 20. *&c.* Magin, *Géogr.* Scaliger, *Exerc.* 167. Marc Polo, *l.* 5. *ch.* 10. Tachard, *en ſon ſecond Voyage.*

JAVA, Iſle qui eſt dite LA PETITE JAVA. *Voyez* BALY.

JAVAN, fils de Japhet, naquit environ quatre ou cinq années après le Déluge, vers l'an 1661 du Monde, & 2374 avant Jéſus Chriſt. Les Ioniens furent ſes Deſcendans. Il laiſſa quatre fils, Eliſam ou Eliſça, Chef des Eoliens; Tharſis ou Tarſcis, Fondateur de Tharſe, & tige des peuples de Cilicie; Céthim ou Kittim, Chef des peuples de Chypre; & Rhodanim, de ceux de Rhodes; ou plutôt Dodanim Chef des Dodaniens, ſelon le Pére Calmet. * *Généſe*, *c.* 10. *v.* 2 *&* 4. Torniel, *An du Monde* 1931. *Num.* 22. Ceux qui voudront être mieux inſtruits des Deſcendans de Javan, doivent conſulter le *Phaleg* de Samuel Bochart, *l.* 3. & *le Commentaire Philologique de* Jean Le Clerc *ſur le ch.* 10. *de la Geneſe.*

JAVARIN, ville de Hongrie. *Cherchez* RAAB.

JAVARIN, ville de la Morée. *Voyez* NAVARIN.

JAUBERT. *Cherchez* BARRAUT, Archevêque d'Arles.

JAVELLO (Chryſoſtome) né dans le Duché de Milan, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ſe rendit célébre par une grande connoiſſance tant de la Philoſophie que de la Théologie, dans le XVI ſiécle. Il enſeignoit dès l'an 1507 à Bologne, où il étoit encore Profeſſeur de Théologie l'an 1519, lorſque Pomponace, qui étoit ſon ami particulier l'engagea à ſe faire connoître au public par l'impreſſion. Ce Pomponace qui enſeignoit la Philoſophie à Bologne, ayant publié l'an 1516 un Livre où il prétendoit prouver que ſuivant Ariſtote l'ame de l'homme n'étoit pas immortelle, ſe fit beaucoup d'ennemis, qui ne ſe contentant pas de le réfuter par écrit, animérent contre lui le zéle des Prélats & des Inquiſiteurs; & il eut beau montrer par un nouvel Imprimé que ce n'étoit pas ſon ſentiment qu'il avoit expoſé, mais ſeulement celui d'Ariſtote; on ne l'écouta pas, & l'on trouva toujours dangereux ce qu'il avoit avancé, que l'immortalité de l'ame ne pouvoit ſe prouver par raiſon naturelle. L'expédient que ſon eſprit lui fournit pour ſe tirer d'affaire, fut d'engager Javello à reprendre ſon Traité, & à en réſoudre toutes les difficultez d'une maniére ſimple, & qui ne ſentît pas la critique; & celui-ci ayant accordé ce ſervice à leur amitié, tout le monde en fut ſi ſatisfait que Pomponace convint, & que les Inquiſiteurs ordonnérent qu'on ne feroit plus d'édition du Traité de Pomponace, ſans y joindre les obſervations de Javello. Ce qui fut obſervé dans l'édition de Veniſe de l'an 1525, *in folio*, où ſont auſſi les Lettres de ces deux Auteurs, le Traité d'Auguſtin Niphus contre le premier, & les réponſes de celui-ci. Javello vivoit encore en 1538 âgé de 67 ans; car ce fut le 20 Juillet de cette année-là, comme il le dit lui-même, qu'il finit à Plaiſance ſa Philoſophie Chrétienne, qui fut imprimée l'an 1540, à Veniſe, avec ſa Politique Chrétienne, & ſon Economique Chrétienne. On aſſure que ces trois Ouvrages ſont excellens. Comme il avoit renoncé à toutes les charges de l'Ordre, il eut le loiſir d'en compoſer pluſieurs autres ſur les diverſes parties de la Philoſophie, qui ſont imprimez avec ceux qu'on vient de nommer en 3 vol. *in folio*, éditions de Lyon des années 1567, 1574, & 1580. On y trouve auſſi un Traité *de Dei prædeſtinatione & reprobatione*, dont les Thomiſtes de ce tems ne ſont pas contens, parce qu'il s'y éloigne, diſent-ils, de la doctrine de S. Thomas, à laquelle néanmoins Javello ſoutient que la ſienne n'eſt pas contraire. On laiſſe aux Théologiens deſintéreſſez le ſoin de juger de ce Traité, que l'Auteur a écrit avec beaucoup d'application, & dans les ſentimens d'une parfaite ſoumiſſion à l'Egliſe. On le trouve encore dans l'édition de la Somme de S. Thomas faite à Mayence l'an 1611, avec les Commentaires du même ſur les 13 premiéres Queſtions de la premiére partie, & ſur les Queſtions de la Trinité. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

JAUER. *Voyez* JAWER.

JAVERSAC (N.) fut un des Auteurs qui ſe mirent ſur les rangs, lors de la grande querelle de Balzac avec le Pére Goulu. Il étoit natif d'une ville aſſez proche d'Angoulême, & il ſe tranſporta à Paris avec un Livre, contre Phyllarque & Narciſſe tout enſemble, ſous le nom d'*Ariſtarque à Nicandre.* Phyllarque étoit le nom que le Pére Goulu avoit pris, & Nicandre celui que le même donna à Balzac. Sa critique ne valoit rien en certains endroits; car, par exemple, il ſoutenoit qu'il falloit dire une *ruette* & non pas une *ruelle*; un *livraire* & non pas un *libraire*, puis qu'on dit un *livre* & non pas un *libre.* Ce nouvel Auteur ſe vit attaqué dans ſon auberge & juſques dans ſon lit, avec l'épée & le piſtolet. Mais comme il étoit jeune & vaillant, il prit ſon épée, & pourſuivit ſon ennemi juſques dans la rue, & fit que l'honneur lui demeura de cette courageuſe défenſe. Cela n'empêcha pas qu'il n'y eût quelqu'un, qui fit dès le lendemain retentir le Pont-neuf du récit de cette avanture tout autrement qu'elle ne s'étoit paſſée. On publia un Libelle intitulé, *la défaite du Paladin Javerſac par les alliez & confédérez du Prince des feuilles.* On prétend, que Balzac étoit l'Auteur de cette piéce, & que c'eſt la meilleure qui ait paru concernant cette diſpute. On impute dans cet Ecrit au Pére Goulu l'inſulte faite à Javerſac; mais Javerſac l'en déclara innocent & ne l'imputa qu'à Balzac, & les perſonnes diſcrettes n'en accuſoient ni l'un ni l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on a publié que Balzac malade à la mort, s'étant reſſouvenu que dans ſes premiéres années il s'étoit paſſé quelque choſe entre Javerſac & lui, envoya un de ſes amis dans ſa maiſon éloignée de ſept ou huit lieues d'Angoulême, le prier de lui donner une viſite, pour avoir la joye de l'embraſſer avant que de mourir; qu'il l'embraſſa en effet, avec un tranſport de joye incroyable, verſa dans ſon ſein une effuſion d'amour, qui étouffa agréablement dans leur eſprit le ſouvenir de leur ancienne querelle; & que Javerſac en fut ſi touché, que ſur l'heure, les yeux tout trempez de larmes, il fit un Sonnet pour pleurer à jamais la perte de ſon ami. * Bayle, *Dict. Crit.*

IAULA, IAULLA, IALA, YALA, IALE & IAELE, petit Royaume des Indes Orientales, dans l'Iſle de Ceylan, en ſa partie orientale où elle tourne au midi, entre le Royaume de Paunoa ou Panua & la Principauté de Mature ou Matura. On l'appelle encore *Iale*, par rapport au nom de ſa principale ville qui eſt fort peu conſidérable, auſſi bien que la plupart des autres lieux de ce païs. Il n'y a pas même de port ſur la côte. * Baudrand. *Dict. Géogr. Voyez* IALE.

JAUNE (la riviére.) *Voyez* HOANG.

JAUNSTAIN, bourg de la Baſſe Carinthie en Allemagne. Il eſt aux confins de la Carniole, à trois lieues de Volckmarck, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAVOLENUS PRISCUS, célébre Juriſconſulte du tems des Empereurs Trajan & Adrien, ſous leſquels il gouverna les Provinces d'Afrique & de Syrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bertrand. *de Vit. ICT. l.* 1. *c.* 9.

JAVOROW. *Voyez* YAVOROUF.

JAVOUX, anciennement, *Gabalus*, *Gabali*, *Gabalum*, *Anderitum*, *Anderidum.* C'étoit autrefois la ville épiſcopale du Gévaudan: maintenant ce n'eſt qu'un village de France, ſitué dans les Sévennes, à quatre lieues de Mende, qui lui a ſuccédé à l'Epiſcopat. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAUREGUI (Jean) né à Bilbao, ou ſelon d'autres à Vittoria en Biſcaye, vint en 1582 à Anvers, où il ſe mit au ſervice d'un Marchand Eſpagnol, nommé Gaſpard d'Annaſtro, de qui il copioit les Lettres. Comme les affaires de ce Marchand, n'étoient pas en bon état, il étoit ſur le point de faire banqueroute, lorſque dans une converſation qu'il eut par hazard avec un de ſes Compatriotes nommé Pierre d'Yſunca, ce dernier lui dit qu'il ſavoit un bon moyen pour le tirer de ce mauvais pas. Là-deſſus il lui dit qu'il n'avoit qu'à aſſaſſiner le Prince d'Orange, & qu'il l'aſſuroit de la part de Philippe II, Roi d'Eſpagne, que pour récompenſe de cette action on lui donneroit quatrevints mille ducats en argent, autant en rente, une Commanderie de S. Jacques, & pluſieurs emplois conſidérables. Il ajoûta à cela, qu'il avoit cette promeſſe par écrit. Annaſtro accepta la propoſition, mais comme il ne pouvoit ſe reſoudre à commettre lui-même cet attentat, il perſuada à Jaurégui de l'entreprendre. C'étoit un jeune homme hardi & en même tems fort ſuperſtitieux, & comme il n'avoit jamais manié d'arme à feu, Annaſtro l'exerça à tirer, juſques à ce qu'il l'eut rendu capable d'exécuter l'aſſaſſinat. Jaurégui prit pour en venir plus facilement à bout, le tems des réjouïſſances qui ſe faiſoient à Anvers pour la reception du Duc d'Alençon que les Etats des Païs-Bas, à la ſollicitation du Prince d'Orange, avoient déclaré Duc de Brabant & Comte de Flandre. Il ſe tranſporta le 18 Mars 1582, au Palais du Prince, dans le tems qu'il étoit à table avec ſes fils & quelques autres Seigneurs. Comme le Prince après le repas vouloit avec ſa compagnie aller dans ſon appartement par l'antichambre, il s'arrêta pour faire remarquer à ceux qui l'accompagnoient quelques Soldats Eſpagnols repréſentez dans la tapiſſerie: Jaurégui déchargea ſon piſtolet ſur le Prince, & la balle qui étoit entrée par l'oreille droite, paſſa par le palais, & ſortit par le bas de la mâchoire gauche. On ſe jetta à l'inſtant ſur l'Aſſaſſin, & malgré les ordres du Prince qui crioit qu'on ne le tuât point & qu'il lui pardonnoit, on lui donna tant de coups qu'il en mourut ſur le champ. On trouva ſur lui un poignard & pluſieurs Lettres écrites en Eſpagnol, & quantité de priéres adreſſées à la Sainte Vierge & aux Saints, auſquels il faiſoit des vœux, s'ils le favoriſoient dans ſon entrepriſe. Parmi ces papiers il y en avoit un dans lequel il déclaroit qu'il ne s'étoit porté à cette action que par ordre du Roi d'Eſpagne. Lorſque l'on ſut que Jaurégui avoit été au ſervice d'Annaſtro & que ce dernier étoit allé à Bruges quelques jours avant cet aſſaſſinat, on s'aſſura de tous ſes Domeſtiques & entre autres d'Antoine de Venero ſon Caiſſier, & d'un Jacobin nommé Antoine Timmerman de Dunquerque. Ils confeſſérent tous deux qu'ils avoient eu part à cet attentat avec Annaſtro, & le Moine dit que Jaurégui lui ayant peu de tems auparavant déclaré ſon projet en Confeſſion, il lui dit que pourvu qu'il ne ſe portât pas à cette action par intérêt, mais uniquement pour la gloire de Dieu & pour l'avantage de l'Egliſe Catholique Romaine, il pouvoit l'exécuter ſans crime, & lui en donna d'avance l'abſolution. Ces deux complices furent pendus le 28 Mars, & leur corps auſſi bien que celui de Jaurégui furent coupez en quartiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *Decade* 2. *l.* 4. Hooft. Van Meteren.

JAW.

* JAWER, ville du Royaume de Bohéme, ſituée dans la Siléſie à treize lieues de Breſlau vers le couchant. Cette ville eſt petite, mais aſſez bonne & défendue par une vieille citadelle. Elle eſt capitale du Duché ou de la Principauté de Jawer. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAWER, le Duché ou la Principauté de Jawer, contrée de la Siléſie. Elle eſt bornée au levant par les Duchez de Glogaw, de Lignitz, & de Schweidnitz, & vers le couchant par la Bohéme propre & par la Luſace. Ce Duché n'a rien de conſidérable,

rable, que la ville de Jawer sa capitale. * Maty, *Diction. Géogr.*

JAX.

JAXARTES, peuples anciens d'Asie, qui avoient pris leur nom de la riviére de Jaxarte proche de laquelle ils habitoient. Ils étoient mêlez parmi certains Scythes dont Ammien Marcellin fait mention, & qui étoient voisins des Sarmates Asiatiques, gens rudes, grossiers, & sauvages, demeurant dans les confins de la Perse, & à l'extrémité des Alains. Les Jaxartes étoient recherchez pour leur douceur & pour leur bonté. * Davity, *Etats du Grand Can.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAY.

JAY (Le): nom d'une famille de Paris, ancienne & féconde en grands hommes. Du Tillet parle de JEAN le Jay, Président en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris l'an 1344, qui épousa une parente, ou, selon d'autres, la sœur de *Jean* de Dormans, Cardinal, Evêque de Beauvais, Chancelier de France. Il en eut PIERRE le Jay, Sécretaire du Roi, & Prévôt des Marchands de Paris l'an 1380. NICOLAS le Jay, Sécretaire du Roi, & Maître des Comptes, vivoit sous le regne de François I, qui le choisit pour aller avec le Connétable de Montmorency, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur Charles *Quint*, sur les frontiéres du Royaume, & l'accompagner jusques dans ses Etats de Flandre l'an 1539, & 1540. JEAN le Jay, aussi Sécretaire du Roi l'an 1532, eut de *Guillemette* Hotman son épouse, NICOLAS le Jay, Seigneur de Bévilliers, &c. Sécretaire du Roi, puis Conseiller & Correcteur des Comptes l'an 1571. Celui-ci épousa *Magdelaine* Gron, Dame de la Maison-Rouge & de Tilly; & eut entre autres enfans, NICOLAS le Jay, III du nom, dont nous parlerons dans un Article séparé; *Louïs*, Chevalier de Malte; & JACQUES le Jay, Conseiller d'Etat, qui laissa de *Geneviéve* de Rubentel sa femme, 1. CHARLES qui suit; & 2. *Henri* le Jay, Abbé de Marchesieux.

CHARLES le Jay, Baron de Tilly, de la Maison Rouge, &c. Maître des Réquêtes, épousa *Gabrielle* de Lesrat de Lancrau, dont il laissa sept garçons & deux filles: trois de ses garçons furent tuez au service du Roi dans le Régiment des Gardes: un quatriéme *Henri-Guillaume*, nommé Evêque de Cahors en 1679, mort en 1693: un cinquiéme, *Gabriel-François*, Jésuite, qui a été longtems Professeur en Eloquence au Collége de Louïs *le Grand*, où il a aquis une grande réputation par sa profonde érudition: un sixiéme N... le Jay, qui fut en sa jeunesse destiné à l'Ordre de Malte, fut Capitaine au Régiment des Gardes, en 1691, & après la mort de son frére aîné étant resté seul de sa famille, il épousa N... Pajot, fille de N... Seigneur d'Ons-en-Bray, Contrôlleur-Général des Postes de France: & un septiéme, NICOLAS le Jay, Baron de Tilly, de la Maison Rouge, &c. Conseiller au Parlement de Paris, décédé le 26 Juin 1700, sans enfans de *Catherine* de la Boutiére.

JAY (Nicolas le) Baron de Tilly, de la Maison Rouge, &c. Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & Premier Président au Parlement de Paris, fut Conseiller aux Requêtes du Palais l'an 1600, puis Procureur du Roi au Châtelet, & ensuite Lieutenant Civil. L'an 1610, il calma par sa prudence la populace de Paris, qui sembloit disposée à exciter quelque orage, après la mort funeste de Henri IV. L'an 1613, il fut reçu Président au Parlement, & il exerça dix-sept ans cette charge avec beaucoup de probité & de réputation. Il fut nommé par le Roi Louïs XIII, l'an 1630, Premier Président, après la mort du Sieur Bochart de Champigny, & mourut l'an 1640. Ce Magistrat s'étoit aquis beaucoup de réputation par sa probité, par sa prudence, & par son amour pour les Lettres & pour les Savans. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise des Minimes de la Place royale, où l'on voit son Epitaphe & sa statue, que ses neveux y ont fait dresser. *Henri-François* le Jay, petit-neveu de ce Premier Président, & fils de *Henri-François* le Jay de Bussy, après avoir servi quelques années dans les Mousquetaires, eut la Lieutenance de la Mestre-de-camp du Régiment de Gadaigne. Il passa en Angleterre où il épousa *Anne* de la Poole Comtesse de Newbourg, s'attacha au service de Jacques II, Roi d'Angleterre, & fut fait Capitaine de Cuirassiers. Il se trouva à la défaite & à la prise du Duc de Monmouth. Il passa ensuite en Irlande avec sa Majesté Britannique. Il étoit pour-lors Lieutenant-Colonel. Sa Majesté connoissant son mérite l'honora de la charge d'Aide de camp. Il s'attacha tellement à ce Prince, que le Roi pour récompenser ses services lui donna un Régiment. Il vint en France après que le Roi eut été obligé de s'y retirer. * Blanchard, *Eloges des Premiers Présidents du Parlement de Paris.*

JAY (Guy Michel le) qui dans le XVII siécle fit imprimer la Polyglotte à ses dépens, étoit de cette famille. Il se ruïna entierement à cette impression, n'ayant trouvé aucun secours, par les grands frais qu'il fut obligé de faire pour l'achever, & par son entêtement à n'avoir pas voulu la faire paroître sous le nom du Cardinal de Richelieu, comme ce Ministre le souhaitoit pour éterniser son nom comme le Cardinal de Ximenès. Le Cardinal Mazarin fit donner en tout à M. le Jay une somme de 19000 livres, & le Doyenné de Vézelay à son fils. Après sa mort sa famille vendit une partie des Exemplaires aux Beurriéres. *Voyez* POLYGLOTTES. * *Mémoires du tems.*

JAY (Claude le) Jésuite Savoyard, natif d'Annecy, fut le septiéme de ceux qui entrerent dans la Société que saint Ignace de Loyola avoit formée. Le Pére le Févre qui l'y avoit reçu en 1535, à Paris, le conduisit l'année suivante à Venise. Il défendit avec une constance admirable la Religion Catholique en Italie, en Suéde & en Allemagne, & s'aquit par son zéle le nom d'*Apôtre, & de Pére des Catholiques.* Il étoit extrêmement savant, & les Evêques alloient souvent écouter ses leçons publiques. Le Cardinal Othon Truchses, Evêque d'Ausbourg, lui fit l'honneur de le choisir pour tenir sa place au Concile de Trente; & Ferdinand Roi des Romains, frére de Charles-Quint, l'honora souvent de ses visites. Ce bon Religieux refusa l'Evêché de Vienne, & celui de Tergowisch, que ce Prince voulut lui donner, & mourut l'an 1552 à Vienne, où il fonda un Collége. Il composa *Speculum Præsulis.* Sa douceur le faisoit aimer de tout le monde, & des Protestans mêmes. * Alegambe, *Bibliotb. Patr. Societ. Jesu.*

JAYCK. *Voyez* JAICR.

JAYCZA, JAYTZA. *Voyez* JAICZ ou JAICZA.

JAZ.

JAZA. *Voyez* JAHATS.

JAZAKKEN. *Voyez* JASAKKEN.

JAZER. *Voyez* JAHZER.

JAZIEL. *Voyez* JESIEL.

JAZIZ ou JADIAS, Hagarénien, fut commis sur les troupeaux de menu bétail appartenant à David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 31.

JAZYGES, Peuples de la Sarmatie de l'Europe, que Boleslaüs *le Chaste*, Roi de Pologne l'an 1264, & Lescus l'an 1282, exterminérent presque entiérement, comme nous l'apprenons de Cromer & de Michovius. Plusieurs de ces Peuples se retirérent dans la Haute Hongrie, & non pas dans la Transsylvanie, comme ont cru les autres; & ce sont ceux qu'on appella *Jazyges Metanastes.* Valerius Flaccus parle de ces premiers Jazyges, *Argon. l.* 6. *v.* 122.

——— ——— *& expertes canentis Jazyges ævi.*

Ovide en fait aussi mention, *de Pont. l.* 1. *Epist.* 2. *v.* 79.

Aut quid Sauromatæ faciant, & Jazyges acres.

Consultez aussi Cromer, *l.* 6. *&* 10. & Michovius, *l.* 3.

IBA.

IBANCUS. *Cherchez* ALEXIS.

IBAR, anciennement *Moschius Fluvius*, riviére de la Servie, Elle se joint à la petite Morava, vis à vis de la ville d'Ibar, & va se décharger dans la grande Morava, au dessous de Nissa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IBAR, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie sur une petite riviére qui porte son nom, vers les montagnes d'Argentaro, & les confins de l'Albanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IBAS, Evêque d'Edesse, dont le nom fut si fameux dans les IV & V Conciles généraux, avoit été l'un des principaux protecteurs de l'Hérésiarque Nestorius. Depuis ayant connu la vérité, il se rangea dans le parti Orthodoxe, & Dieu permit alors qu'il fût persécuté & soupçonné de retenir toujours ses erreurs. Dans le tems qu'il favorisoit Nestorius, il avoit écrit une Lettre à un Persan, nommé Maris, par laquelle il blâmoit Rabulas, son prédécesseur, d'avoir injustement condamné Théodore, Evêque de Mopsueste, qu'il louoit extrêmement, & condamnoit les Capitules de saint Cyrille; mais il y approuvoit la paix & l'union faite avee saint Cyrille, après qu'il s'y étoit expliqué. Quelque tems après qu'Ibas se fut réconcilié avec l'Eglise, il excommunia quatre Prêtres de son Diocése, qui appellérent de cette sentence; & il fut accusé par son Clergé de divers crimes. Pour en juger, les Prélats firent des Assemblées à Tyr, & à Béryte. On trouva que les accusations intentées contre Ibas étoient fausses, & il fut absous l'an 448. L'annee suivante, Dioscore & ses Sectateurs le déposérent dans le faux Synode d'Ephése, le traînérent dans diverses prisons, & le traitérent très cruellement. Ibas ayant appellé de cette injuste déposition au Concile genéral de Chalcédoine, on lut dans la neuviéme Session les Actes du Synode de Tyr & de Béryte, & la Lettre d'Ibas à Maris Persan; & quoi qu'alléguassent les ennemis de ce Prélat pour soutenir leur sentence, il fut encore absous du commun consentement de tous les Péres, & rétabli sur son Siége, où Nonnus avoit été mis illégitimement par Dioscore. Néanmoins sa Lettre à Maris fut le sujet de plusieurs troubles dans le siécle suivant; car Théodore, Evêque de Césarée en Cappadoce, Hérétique Acéphale & passionné pour Origéne, conseilla à Justinien, pour donner la paix à l'Eglise, de condamner les Ecrits de Théodore de Mopsueste, & les anathêmes que Théodoret de Cyr avoit opposez aux anathêmes de S. Cyrille, & la Lettre d'Ibas, rapportant diverses choses qui étoient fausses & contraires au Concile de Chalcédoine. Ce Prince trop crédule les fit condamner dans le V Concile général tenu à Constantinople l'an 553. C'est ce qu'on appella l'affaire des trois Chapitres, qui causa entre plusieurs Eglises & divers Prélats un schisme, qui ne put être aboli que longtems après. * *Concile de Chalcédoine, Act.* 8. *&* 9. *V Concile général, Sess.* 6. Liberatus, *ch.* 24. Baronius, *A. C.* 448. 449. 451. 453. *&c.* Cabassut, *Notitia Conciliorum.* Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Ecclés. du V siécle.*

IBAYCAVAL, IBAYCABAL ou NERVIO, en Latin *Nerva*, *Nervius*, *Nansa*, *Nesua*, riviére de Biscaye en Espagne, qui a sa source vers les confins de la Vieille Castille & vers la ville de Trevigno, passe près de Messana à droite & de Horosco à gauche, & va se décharger dans la Mer de Biscaye au dessous de Bilbao. Son cours qui n'est pas fort long est du midi au nord.

IBE.

IBEK (Cotheddin Ibek) Esclave de Schehabeddin, Sultan de la Dynastie des Gaurides ou Gourides, devint Roi de Delli aux Indes. Il fut d'abord Gouverneur de cette Province pendant six ans pour le Sultan. Mais ce Prince ne fut pas plutôt mort, qu'Ibek s'en rendit le maître absolu, & ajoûta même à cet Etat plusieurs Provinces de l'Indostan. Il régna quatorze ans depuis la mort de Schehabeddin, & mérita que les conquêtes qu'il fit aux Indes fussent décrites dans un volume particulier, qui a pour titre, *Tage al Mather*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBEK (Azzeddin Ibek ou Ibeg) premier Sultan des Mamlucs Turcs ou Turcomans qui ont régné en Egypte. Il avoit été Grand-Echanson de Malek Al Saleh, Sultan d'Egypte de la race des Jobites ou de Saladin. Ce Sultan étant mort, & son fils Turanschah assassiné, Schagreddor sa veuve épousa Ibek, qui se fit élire Sultan par les Mamlucs, en compagnie de Malek Al Aschraf, enfant de six ans, qui fut le dernier des Jobites qui régnérent en Egypte. Ibek se défit bientôt de cet enfant, & régna seul avec la Sultane sa femme; mais son régne fut fort court. La même Sultane qui l'avoit élevé sur le thrône, l'en précipita par une mort violente, pour régner plus absolument, ayant en main la régence de son fils, âgé seulement de quinze ans. Ibek fut tué l'an de l'Hégire 655, & de Jésus-Christ 1257, après avoir régné six ans & onze mois. Il eut pour successeur son fils, qui fut surnommé *Al Malek Al Manzor*. Son pére portoit le nom de *Malek Al Moëzz*. * Le même.

IBEK, Khalil Ben Ibek Al Safadi Salaheddin, mort l'an 749 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1348, est Auteur d'un Livre intitulé, *Adab al Kateb al adib*, c'est à dire, *des qualitez que doit avoir un bon Sécretaire*. * Le même.

IBELIN, c'est la ville de Palestine qu'on nommoit auparavant *Geth* ou *Gath*. Elle s'est rendue célébre sous le nom d'*Ibelin*, pour avoir été le rendez-vous des Armées des Croisez en 1099, lorsque Godefroi de Bouillon après la prise de Jérusalem, défit près d'Ascalon le Soudan d'Egypte, qui venoit secourir cette ville avec une Armée formidable. Ce Prince Mahométan étant arrivé trop tard, & après la prise de la Place, ne put éviter le combat, où il laissa cent mille hommes morts sur le champ de bataille, sans compter ceux qui furent étouffez aux portes d'Ascalon, ni ceux qui se noyérent. Du côté des Chrétiens il n'y eut pas un homme de marque de tué, ni aucun Chevalier, & très peu de fantassins. Le butin des Chrétiens fut très considérable. * *Hist. des Croisades*, *l.* 3. *l'an* 1099.

IBERG. *Voyez* IBORG.

IBERIE, païs d'Asie, entre la Colchide au couchant, l'Albanie au levant, touche la Grande Arménie au midi, & le Mont-Caucase au septentrion. C'est ce que nous appellons aujourd'hui *Géorgie* ou *Gurgistan*. Arias Montanus dit que quelques Avanturiers de ce païs, étant venu habiter cette partie occidentale de l'Europe, qui s'étend en forme de Presqu'Isle entre les deux mers, depuis les Monts Pyrénées jusqu'aux Colomnes d'Hercule, lui donnerent le nom d'Ibérie, qu'elle a gardé longtems avant que les Romains y fussent entrez, & qu'elle eût porté le nom d'Espagne. C'est aussi l'opinion de Joséphe, de Pline, & de Varron, & elle semble plus raisonnable que celle de quelques autres Auteurs, qui veulent au contraire que les Ibériens Asiatiques soient des Colonies des Ibériens d'Europe; n'étant pas vraisemblable, que ceux-ci ayent traversé de si longs espaces de terre, depuis le détroit d'Hercule jusques aux extrêmitez du Pont-Euxin & la Mer Caspienne, pour aller s'établir dans un païs moins bon que le leur. On peut ajoûter à cela que toutes les Histoires nous apprennent que la Terre s'est peuplée par des Colonies qui ont passé d'orient en occident. Mais d'un autre côté, il y a de graves Auteurs qui croyent que les Ibériens d'Asie ne sont jamais venus en Europe, non plus que ceux d'Europe en Asie, vu la grande différence & de langage & de mœurs, qui distingue les uns d'avec les autres, selon la remarque d'Appien. Le savant Bochart est tout à fait de ce sentiment, & tire le nom d'Ibérie de l'Hébreu *Eber*, ou du Chaldaïque *Ebra*, c'est à dire, *passage*, le pluriel *Ebrin*, signifiant *la fin* ou *l'extrémité d'une chose*; comme en effet les Ibériens, aujourd'hui les Espagnols, habitent les derniéres terres du couchant de l'Europe, où il y a un Cap que l'on a nommé pour ce sujet *Finis terræ*, *Finisterre*. La Gaule même a été aussi appellée anciennement *Ibérie*, selon Strabon, *l.* 5. qui comprend sous ce nom tout ce qui est contenu entre le Rhône & les Pyrénées; & quelques-uns mêmes ont étendu ce nom d'Ibérie jusqu'au Rhin, que Nonnus, *l.* 3. *Dyonisiac.* appelle *Iberus* Ῥῆνος Ἴβηρ. Goropius Becanus, *l.* 2. *Hispan.* s'imagine qu'*Iber* est plutôt un mot dérivé de l'Allemand *Iver*, c'est à dire, *Jaloux*, Epithéte qu'on trouve donnée au Rhin, dans une vieille Epigramme; mais outre qu'il n'en est fait mention dans aucun ancien Auteur, il n'y a point d'apparence que Nonnus, qui étoit Egyptien, ait jamais su un seul mot de la Langue Teutonique. *Voyez* Vossius. Claudien, dans le Poéme qu'il a fait à la louange de Séréna, nous parle de l'Ibérie d'Europe; & Virgile, *Géorgiques*, *l.* 3. nous parle de l'Ibérie d'Asie. L'Ibérie Asiatique commença d'être éclairée du Christianisme dans le IV siécle, par le moyen d'une femme esclave, qui en invoquant le nom de Jésus-Christ, guérit la Reine d'une maladie très dangereuse. La Reine étant convertie à la Foi, y attira le Roi son mari, & tous deux ensemble s'employérent à instruire leurs Sujets, jusqu'à ce que l'Empereur Constantin leur envoya des Evêques. * Rufin, *l.* 1. *c.* 10. Socrate, *l.* 1. *c.* 16.

* IBERIE, selon le témoignage des Auteurs Espagnols, a été une ville bâtie par Iberus, l'un des Descendans de Noé, dans la Catalogne à l'endroit où est présentement Tortose. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

IBERIE, l'un des noms de l'ancienne Espagne, lui est venu d'*Iber* l'un de ses Rois, ou d'*Iberus* qui veut dire l'Ebre. * Strabon. Pline. Pomponius Méla.

IBI.

IBIS, oiseau qui ressemble fort à la Cigogne. Il ne se nourrit que de serpens. On en voit de bigarrez, de blancs & de noirs. On dit qu'ils s'apprivoisent fort aisément. Flave Joséphe, qui ne dit pas toujours la vérité, écrit que Moïse, quand il alla faire la guerre en Ethiopie, fit mettre quantité d'Ibis dans des cages, pour passer les déserts, & se garentir des serpens qui y sont en grand nombre. Dès qu'il fut arrivé dans ces lieux, il lâcha, dit-on, ces oiseaux, qui lui nettoyérent de serpens tous les passages, en sorte que pas un de ses Soldats ne périt. Il y a beaucoup de ces oiseaux en Egypte. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *ch.* 5. Les Egyptiens avoient tant de vénération pour l'Ibis, que c'étoit parmi eux un crime capital d'en avoir tué un seul, même par mégarde. Cambyse Roi de Perse, sachant cette superstition, fit mettre devant son Armée des Ibis, pendant qu'il assiégeoit Péluse. Les Egyptiens n'osant tirer contre ces animaux sacrez, laissérent prendre la ville. Quoique cet oiseau vive principalement autour du Nil, il n'entre jamais dans l'eau, & ne sait pas nager. On croit que c'est l'Ibis qui a enseigné l'usage des lavemens, plutôt que la Cigogne. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

IBISSA. *Voyez* IVIÇA.

IBN. IBO.

IBNU GIULGIUL, Auteur Arabe, composa une Chronologie de la Vie des Philosophes. L'Auteur de la Vie d'Alpharagius en fait mention, aussi bien que Vossius, *de Scient. Math. c.* 66. §. 25.

IBORG ou IBURG, bourg ou petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. Il est sur la riviére de Colbeck, dans l'Evêché d'Osnabrug, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du midi. Les Evêques d'Osnabrug font souvent leur résidence à Iborg. * Maty, *Dict. Géogr.*

IBR.

IBRAHIM Ben Abdallah al-Hamaövi. *Voyez* ABOULDEM.

IBRAHIM, fils de Valid, treiziéme Calife de la race des Ommiades, succéda à son frére Iézid, III du nom, l'an de l'Hégire 126, de Jésus-Christ 743; mais son régne ne dura que sept mois & quelques jours: car Marvan, surnommé *Hémar*, qui s'étoit déja soulevé du tems d'Iezid son prédécesseur, sous prétexte de venger la mort de Valid, vint de Mésopotamie où il commandoit, avec une grosse Armée à Kennaserin, à dessein d'assiéger Ibrahim dans Damas, ville capitale du Califat. Ibrahim ne l'y attendit pas. Il vint au devant de lui avec six-vint mille hommes de troupes ramassées. Elles furent si aisément défaites par Marvan, qu'Ibrahim fut obligé de se renfermer dans sa capitale, qui ne laissa pas d'ouvrir ses portes au Vainqueur. Marvan entra ainsi victorieux dans Damas, déposa Ibrahim du Califat, & le réduisit à une vie privée, au commencement de l'an 127 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 745, selon Khondemir. Un Auteur dit qu'il fut tué trois mois après sa déposition, & un autre le fait vivre jusqu'à l'an 132 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

IBRAHIM IMAM: cet Ibrahim qui porte le titre d'Imam ou de Chef de la Religion, aussi bien que de l'Etat des Musulmans, n'est pas du nombre des douze de la postérité d'Ali. Il étoit fils de Mohammed, fils d'Ali, fils d'Abdallah, fils d'Abbas, & frére aîné des deux premiers Califes de la Maison des Abbassides. Mais il ne fut jamais reconnu lui-même ouvertement pour Calife. Il est vrai que deux personnes firent tous leurs efforts pour le faire proclamer tel dans toutes les Provinces Musulmanes; mais il ne fut jamais reconnu véritablement que dans la Province du Khorassan. Cet Ibrahim n'a donc que le titre d'*Imam*, c'est à dire proprement, de Chef de la Maison du Prophéte Mahomet, & par conséquent de Grand-Pontife, & de Maître souverain du Musulmanisme. Lorsque Marvan, surnommé *Hémar*, dernier Calife de la race des Ommiades, entendit le bruit que le nom de cet Imam faisoit dans les Provinces de son Empire, il se saisit de sa personne, & le fit mourir, en lui faisant mettre la tête dans un sac plein de chaux, l'an de l'Hégire 130, & de Jésus-Christ 748. Il déclara avant sa mort que son frére Séfah lui devoit succeder dans la dignité d'Imam. Cette déclaration eut son effet: car ce frére aidé des troupes d'Abou Moslem, devint le premier Calife de la race des Abbassides, qui conserva cette dignité jusqu'à l'an 656 de

de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1258. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, fils de Maffoud, huitiéme Sultan de la race ou de la Dynastie des Gaznévides, ou le neuviéme, si l'on compte Mohammed *l'aveugle*, étoit petit-fils du Sultan Mahmoud, fils de Sebecteghin, Fondateur de cette Dynastie, & succéda à son frére Ferokhzad. Ce Sultan continua la paix que son frére avoit faite avec les Selgiucides, à condition qu'ils ne feroient point de courses sur ses terres. Il aquit la réputation d'un Prince très juste & très pieux, malgré les guerres fréquentes qu'il fit à ses voisins dans l'Indostan. Il y remporta de si grands avantages, qu'il mérita de porter le titre de *Modhaffer* & de *Manfor*, qui signifie, *Vainqueur* & *triomphant.* Il regna 42 ans; car il mourut l'an de l'Hégire 492, qui répond à l'an 1098 de Jésus-Christ. Ibrahim bâtit un grand nombre de Mosquées, d'Oratoires & d'Hôpitaux. Il passoit les nuits, qu'il n'employoit pas à la priére, à faire la ronde par la ville de Gazna, où il faisoit distribuer de grandes aumônes à tous les nécessiteux. Il jeûnoit trois mois de l'année. Il eut trente-six enfans mâles qui acquirent tous de la réputation dans les armes ou dans les Sciences, & quarante filles, qui furent toutes mariées à des gens de bien, & à des Docteurs de la Loi; car Ibrahim refusa l'alliance des autres Princes, qui cependant lui portoient un si grand respect, qu'ils l'appelloient le Seigneur & le Maître de tous les Sultans. Il fit bâtir plusieurs villes dans ses Etats & dans les Indes, qu'il nomma, *Khair abad*, *Imam abad*, c'est à dire, *habitation de la bonté*, *demeure de la foi*, & d'autres semblables noms. Comme il écrivoit fort bien, il écrivoit tous les ans un Alcoran de sa main, qu'il envoyoit à la Mecque avec de très riches présens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, fils du Calife Mahadi, frére de Haroun Raschid, & oncle d'Amin & de Mamon, qui ont été tous trois Califes, chantoit fort bien, & jouoit parfaitement des instrumens. Il avoit le teint fort brun, ce qu'il tenoit de sa mére Schakelah, esclave noire du Serrail, que son pére avoit épousée. Son gros ventre lui fit donner le sobriquet de *Tin*, qui signifie en Arabe une figue brugiotte, ce fruit étant noir & fort ventru. Il étoit d'ailleurs fort honnête & très libéral, & a passé pour le plus éloquent Orateur & le plus excellent Poëte de tous ceux de sa Maison qui l'ont précédé. Il fut proclamé Calife dans Bagdet, peu après la mort d'Amin son neveu, pendant que Mamon son frére & son légitime successeur étoit encore dans la Province de Khorassan. La cause de cette révolution dans Bagdet fut que Mamon, qui avoit été déja reconnu pour Calife, avoit déclaré pour son successeur Ali, fils de Moussa, qui étoit un des Imams, & successeurs en droite ligne d'Ali, gendre & cousin germain de Mahomet. Ce choix irrita extrêmement tous ceux de la Maison & du sang d'Abbas, dans la famille duquel le Califat étoit entré par préférence à ceux du sang & de la postérité d'Ali. Cependant Mamon étoit tellement persuadé du droit que cet Imam avoit au Califat, qu'il résolut d'en priver ses propres enfans & tous ceux de sa famille, pour le remettre après sa mort à celle d'Ali. Cette action ayant fort déplu aux Abassides, qui se trouvoient dans Bagdet, ils s'assemblérent & déposérent d'un commun consentement le Calife Mamon, après quoi ils prêtérent le serment de fidélité à Ibrahim son oncle, qui se trouvoit pour-lors parmi eux. Ce fut l'an de l'Hégire 202, de Jésus-Christ 817.

Mamon instruit de ce qui se passoit, partit incessamment du Khorassan, & s'approcha de la ville de Bagdet avec une puissante Armée, qu'il avoit toute prête. Ibrahim donc le parti n'étoit pas assez fort pour contenir la ville dans son obéïssance, résolut de descendre du thrône, & de se cacher déguisé chez quelqu'un de ses amis, n'ayant joui que deux ans moins quelques jours du Califat. Ibrahim demeura caché quelque tems, mais Al Mamon fit tant faire de recherches, qu'enfin il fut découvert; & comme ce Calife ne le faisoit chercher, que pour avoir le plaisir & la gloire de lui pardonner, dès qu'il le vit, il lui dit en plaisantant, *Vous êtes donc le Calife des Négres?* A quoi Ibrahim lui ayant répondu, *Je ne suis que ce que vous m'avez fait par votre grace*, Al Mamon voulant se divertir avec son oncle, qui avoit beaucoup d'esprit, continua la raillerie, & l'appella l'esclave des enfans du Pavot Noir; sur quoi il faut remarquer qu'Abd *esclave* en Arabe, signifie aussi un Négre; & *Balad al abid*, le païs des esclaves, n'est autre chose que le païs des Négres. D'ailleurs le Pavot Noir, qui est commun en Egypte, où l'on tire de sa tige l'opium, qui est aussi noir que ses feuilles, marque assez cette Province, qui est limitrophe de l'Ethiopie.

Ibrahim piqué de ces paroles, repartit sur le champ au Calife, par un Quatrain Arabe, dont le sens est: „ Vous me com„ parez par mépris aux pavots noirs, dont vous confondez „ cependant la tige & les feuilles. Si je parois esclave au de„ hors, j'ai un cœur libre au dedans; & si la Nature a donné „ de la noirceur à mon visage, elle a donné de la blancheur „ & de l'éclat à mon ame. „ Le premier distique de ce Quatrain piquoit un peu le Calife, qui étoit de la même tige qu'Ibrahim son oncle paternel: ce fut ce qui lui fit dire agréablement au même Ibrahim: *Je vous ai fait sortir de la raillerie, & tomber insensiblement dans le sérieux.* " Alors Ibrahim lui répartit par un autre Quatrain fort respectueux, dont le Calife son neveu demeura très satisfait. Ibrahim mourut dans la ville de Samara, l'an de l'Hégire 224, & de Jésus-Christ 839. Khondémir en rapporte plusieurs particularitez, que nous omettons. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM fils d'Aglab, fut un Capitaine Arabe, que le Calife Haroun Raschid envoya pour Gouverneur de l'Egypte & de l'Afrique l'an 184 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 800. La postérité de ce Gouverneur s'établit dans l'Afrique, porta le nom d'*Aglabiah* ou d'*Aglabites*, & forma une Dynastie de Princes, qui y régnérent jusqu'à l'an de l'Hégire 296, & de Jésus-Christ 909, auquel les Fathémites, devenus maîtres de tout le païs, les en chassérent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM de Schiraz ou de Firouzabad, parce qu'il tiroit son origine de la ville de ce nom, qui n'est pas éloignée de Schiraz, & appartient à la même Province de Perse, passe pour un des plus grands Jurisconsultes du Musulmanisme. Il vivoit fort retiré du commerce du monde, s'adonnant particuliérement aux exercices de la piété: on a de lui plusieurs Livres Arabes, dont le principal est celui qui a pour titre, *l'homme de bien*, & qui a été commenté par Ibrahim Almesri, Docteur de la Secte Schafeienne. On a encore de lui une Exhortation à l'étude de la Jurisprudence, & un autre Livre nommé *l'Echantillon*, qui est une explication des principaux Articles, ou, comme les Musulmans les appellent, des fondemens de la Loi. On le croit aussi l'Auteur d'un Ouvrage, qui contient l'Art de contredire, & de disputer dans les matiéres scholastiques. C'est proprement ce que nous appellerions *la Recherche de la Vérité.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM AL Mérouzi, Jurisconsulte très célébre parmi les Musulmans, dont on a plusieurs Ouvrages en Arabe, & entre autres, un Commentaire sur le Mosni. Il demeuroit à Bagdet, où il étoit consulté comme un Oracle des Loix, & sa réputation se répandit tellement, qu'une des portes de cette grande ville, auprès de laquelle il avoit sa maison, fut nommée de son nom, *Darbe Al Merouzi*, *la porte de Mérouzi*, qui est dans le quatriéme quartier de Bagdet. Le surnom de *Mérouzi* fut donné à ce Docteur, parce qu'il étoit natif de la ville de Mérou, une des quatre villes capitales ou royales de la grande Province de Khorassan, & cette ville est ordinairement surnommée *Schahgiam*, pour la distinguer d'une autre ville de la même Province, que l'on nomme aussi par distinction *Mérouälroud.* Ibrahim étoit de la Secte Schafeienne, & sur la fin de sa vie il quitta le séjour de Bagdet, pour passer au Caire en Egypte, où il mourut l'an de l'Hégire 340, de Jésus-Christ 951, & y fut enterré auprès de l'Imam Schafei. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, Ben Ibrahim Meheran, surnommé *Esfaraini*, parce qu'il étoit natif d'une petite ville du Khorassan, appellée *Esfaraïn*, qui est des dépendances de la ville capitale & royale, nommée *Nischabour*, également distante de celle-ci & de Giorgien. C'est un Docteur célébre de la Secte Schafeienne, duquel on dit que les plus savans personnages du Khorassan & de l'Iraque ont puisé leur doctrine. Il a composé plusieurs Ouvrages, dont le principal est un Livre de controverse, où il défend la Loi Musulmane contre les impies & les athées. Il mourut l'an de l'Hégire 418, de Jésus-Christ 1027, & fut porté à Esfaraïn, lieu de sa naissance. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, Empereur des Turcs, étoit fils d'Achmet, & succéda à son frére Amurat IV, l'an 1640. Lorsque ce dernier fut mort, les Officiers de la Porte eurent peine à le résoudre de sortir d'un lieu où il étoit retenu comme prisonnier depuis trois ou quatre ans. Ce Prince craignoit que ce ne fût une feinte pour le rendre criminel, mais après avoir vu le corps mort de son frére, il sortit; & lorsqu'il eut été couronné, il se plongea dans les délices, qui lui devinrent funestes. La perte d'une de ses Sultanes, que le Chevalier de Bois-Baudrand prit l'an 1644, entre Rhodes & Alexandrie, lui fit entreprendre de s'en venger sur Malte. Cependant il tourna ses armes contre l'Isle de Candie, & prit la Canée l'an 1644. Il devint cruel: les voluptez lui firent perdre le soin des affaires de l'Empire; & il se rendit insupportable à tout le monde. La Milice & les Officiers conspirérent contre lui; mandérent le Mufti, & les autres personnes considérables de la Loi, & commencérent leur entreprise par faire mourir le Grand-Visir. On voulut ensuite déposer Ibrahim, qui ayant témoigné un grand mépris, & beaucoup de fierté, anima si fort ces esprits mutins; qu'ils l'étranglérent le 18 Août 1649. Ils mirent Mahomet IV son fils, sur le thrône. * Mézeray, *Continuat. de Chalcondyle. Relation de cette mort.*

IBRAHIM, Visir & Favori de Solyman II, étoit de Gênes, de la famille des Justiniani, & s'étant fait Turc, avoit aquis les bonnes graces de ce Prince Mahométan. Comme il conservoit des sentimens favorables pour les Chrétiens, il persuada au Sultan de tourner ses armes contre les Persans, guerre qui ne fut pas heureuse. Solyman en conçut contre lui des sentimens de chagrin, qui furent encore aigris par ses envieux. La Sultane Roxelane porta le Grand-Seigneur à se défaire d'Ibrahim; elle en vint à bout; & comme Solyman avoit juré de ne faire jamais mourir son favori, tant que lui-même feroit au monde, on lui persuada de s'en défaire pendant qu'il dormiroit, le sommeil étant une espéce de mort. C'est ce qu'il fit exécuter, après lui avoir reproché diverses trahisons, & lui avoir même produit des Lettres qu'il écrivoit à l'Empereur Charles-*Quint.* Ce fut vers l'an 1546. * *Continuat. de Chalcondyle, en Solyman II.*

IBROS, *Iberia* en Latin, étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique. Ce n'est maintenant qu'un petit village situé dans l'Andalousie, à une lieue de Baëça du côté du nord. * Maty, *D.ct. Géogr.*

IBS. IBU. IBY.

IBS. *Voyez* IPS.

IBSAN ou IBTSAN, Juge d'Israël. *Voyez* ABZAN.

IBURG. *Voyez* IBORG.

IBYCUS, Poëte Lyrique Grec, florissoit sous la LX Olympiade, vers l'an 540 avant Jésus-Christ. Baillet le place sous la LIV Olympiade, & par conséquent plus de 560 ans avant Jésus-Christ,

Chriſt, du tems de Cyrus, de Crœſus & de Servius Tullius. Il écrivit divers Ouvrages, dont Henri Etienne a recueilli quelques fragmens. On dit qu'il fut aſſaſſiné par des voleurs, & qu'en mourant il prit à témoin de ſa mort une troupe de grues qu'il vit voler autour de lui. Quelque tems après un des aſſaſſins ayant vu des grues, dit à ſes compagnons: voilà les témoins de la mort d'Ibycus. Cette parole fut rapportée au Magiſtrat, qui fit mettre ces voleurs à la queſtion. Ils avouerent le fait & furent pendus. C'eſt de là qu'eſt venu le proverbe *Ibyci grues*, contre les méchans dont le crime eſt découvert. Antipater fit l'Epitaphe d'Ibycus. Ce vers qu'Auſone a fait de lui eſt aſſez connu:

Ibycus ut periit, vindex fuit altivolans grus.

* Plato, *in Parmen.* Ciceron, *Tuſculanarum Quæſtionum l.* 4. Pauſanias, *l.* 2. Pline, *l.* 36. *c.* 5. Athenée. Euſebe, & Eraſme *Adag*, &c.

* IBYCUS, eſt le nom d'un homme pauvre, auquel la Courtiſane Chloé ſe maria dans un âge aſſez avancé. *Voyez* la 15 *Ode du livre troiſiéme des Odes d'*Horace.

ICA.

ICABOD. *Voyez* ICHABOD.

ICAMIA. *Voyez* JEKAMJA.

ICARE, (*Icarus*) fils de Dédale, deſcendant d'Erechthée Roi d'Athénes, étoit retenu priſonnier avec ſon pére, par Minos, Roi de Créte, & ſe ſauva avec lui par des routes inconnues. Les Poëtes diſent qu'Icare, à qui Dédale avoit attaché des ailes avec de la cire, s'étant trop approché du Soleil, dont la chaleur fondit la cire qui tenoit ſes ailes attachées à ſes épaules, tomba dans cette partie de la Mer Egée, qui fut depuis nommée *Icarienne.* Le ſens naturel de cette fiction eſt ſans doute que Dédale ayant trouvé l'invention de mettre des voiles à ſes barques, ſe ſauva ainſi, en devançant celles de Minos, qui le ſuivoient à force de rames. La barque d'Icare mal conduite, périt dans les eaux. Cela explique naturellement la fable. Une Iſle voiſine fut auſſi appellée ICARIE: c'eſt la *Nicaria* d'aujourd'hui. Dédale & Icare ſe retirérent par mer en deux eſquifs, dont l'un fit naufrage, ſavoir, celui d'Icare. C'eſt ce qui fit dire qu'ils s'en étoient envolez, ſi l'on en croit Paléphate, *de Incredibilibus*, *c.* 13. Virgile a exprimé cela en deux mots, en diſant qu'ils s'enfuirent *remigio alarum.* Bochart cherche une autre étymologie du nom de l'Iſle Icarie. * *Voyez* ſon Chanaan, *l.* 1. *c.* 8. Du Pin, *Hiſtoire Profane, tome* 1.

ICARE (*Icarus*) pére d'Erigone, fut tué par des païſans qu'il avoit fait boire, & jetté dans un puits. Une petite chienne le découvrit à ſa fille, qui ſe pendit de deſeſpoir; & Jupiter, pour rendre leur mémoire immortelle, tranſporta Icare au ſigne de Bootès, Erigone à celui de la Vierge, & la chienne à celui de la Canicule. * Hygin, *Aſtronomicon, l.* 2.

ICARIE (*Icaria*) montagne de l'Attique, dont les Habitans étoient de la Tribu Egéide. Ils furent des premiers qui ſacrifiérent un bouc à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut chez eux que fut inventée l'ancienne Comédie ou Tragédie. * J. Spon, *Voyage d'Italie,* &c. *l'an* 1675.

ICASIE (*Icaſia*) fille de qualité, fut une de celles que Théophile Empereur de Conſtantinople, fit choiſir l'an 830, dans les Provinces de ſon Empire, pour les aſſembler dans ſon palais, & prendre pour épouſe celle d'entre elles qui lui plairoit le plus. Elle avoit charmé l'Empereur par l'éclat de ſa beauté; mais ce Prince n'agréant pas une réponſe trop fine & trop vive qu'elle lui fit, retira la pomme d'or qu'il lui alloit donner, pour la préſenter avec l'Empire à Théodore. Icaſie ſe renferma dans un Monaſtére, où elle ſe fit Religieuſe, & elle y compoſa pluſieurs beaux Ouvrages d'eſprit. * Maimbourg, *Hiſt. des Iconoclaſtes.*

ICE.

ICENIENS, peuples que Cambden ſuppoſe avoir habité les Comtez de Suffolk, de Norfolck, de Cambridge, & de Huntington. C'étoit un peuple vaillant & guerrier, qui fit alliance avec les Romains, & qui la rompit enſuite. Ayant levé une Armée, ils ſe retranchérent le mieux qu'ils purent; mais les Romains les attaquérent par le ſeul endroit par où leur camp étoit acceſſible, & les défirent après une vigoureuſe réſiſtance. *Oſtorius Scapula*, qui avoit ſuccedé à *Plautius*, commandoit alors dans l'Iſle de la part des Romains. Ce fut lui qui remporta cette victoire ſignalée. Oſtorius étant mort du chagrin de n'avoir pu terminer la réduction des Bretons, on envoya de ſuite en Angleterre *Aulus Didius*, *Veranius*, & *Suetonius Paulinus.* Ce fut ſous le Gouvernement de ce dernier que les *Icéniens* ſe ſoulevérent de nouveau & entrainérent dans leur revolte tous les autres peuples. Voici quelle en fut l'occaſion. *Praſutagus*, Roi des Icéniens, étant mort, on ouvrit ſon teſtament par lequel il inſtituoit ſes filles héritiéres conjointement avec l'Empereur Néron, qui étoit alors ſur le thrône. Les Officiers de l'Empereur ne ſe contentérent pas de ſe ſaiſir de toute la ſucceſſion, mais de plus ils firent fouetter publiquement *Boadicée*, veuve du défunt, qui ſe plaignoit du tort que l'on faiſoit à ſes filles. A cet affront inſigne ils joignirent l'inſolente brutalité de faire violer ſes filles par les Soldats. Les Bretons regardérent ce traitement avec une telle indignation, qu'ils ſe ſentirent diſpoſez à ſe ſoulever contre de tels Tyrans. Les Icéniens commencérent le ſoulévement qui devint général, ſi l'on en excepte la ville de Londres. Boadicée, Princeſſe courageuſe & altiére, ſe mit à la tête des révoltez, qui maſſacrérent par-tout les Romains avec une animoſité qui alloit juſques à la fureur. Aucun Romain n'échapa; & on compte qu'il en périt plus de quatrevint mille dans ce maſſacre. * M. De Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 1. *p.* 36. &c. Cambden, *Britannia.*

ICESIUS, de Sinope, ville de la Paphlagonie, dans l'Aſie Mineure, étoit un riche Banquier, que l'on accuſa d'être Faux-monnoyeur. Son nom eſt illuſtre dans l'Hiſtoire, parce qu'il fut pére du célébre Diogéne, Philoſophe Cynique. * Diogéne Laërce.

ICETAS, s'empara de la Tyrannie de Sicile après la mort de Dion. Il tenoit Acradine de Naples, pendant que Denys occupoit Syracuſe, & Timoléon Leptine. Il fit la guerre à Timoléon, & tâcha de le faire aſſaſſiner; mais des aſſaſſins qu'il avoit envoyez, ayant découvert ſon deſſein, il fut enfin vaincu & tué par Timoléon, la ſeconde année de la CX Olympiade, 339 ans avant Jéſus-Chriſt.

ICH.

ICHABOD, fils de Phinées, & petit-fils d'Héli, Grand-Sacrificateur. Sa mére qui apprit que l'Arche avoit été priſe, eut de douleur les travaux de l'enfantement, & mettant au monde un enfant au moment qu'elle en ſortoit, elle le nomma *Ichabod*, parce, dit-elle, que la gloire du Seigneur avoit été enlevée à Iſraël. * I *Samuel* ou I *Rois ch.* 4. *v* 21.

ICHAR ou ISCHAR, riviére de Bulgarie, prend ſa ſource dans les montagnes d'Argentaro, & ſe décharge dans le Danube, vis à vis de l'embouchure de l'Aluta. Quelques Géographes la prennent pour la riviére qui ſéparoit anciennement la Haute Méſie, de la Baſſe, & qui étoit nommée *Cabrus*, *Ciambrus*, *Cebrus* & *Cius*, laquelle d'autres Géographes prennent pour la *Morawa.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ICBHOROUGH, ICHBBOROW, village du Comté de Norfolk en Angleterre. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Iciani* ou *Icianos*, que d'autres placent à Thetford. * Maty, *Dict. Géogr.*

ICHMIAZIN eſt un gros bourg de Perſe, ſitué dans la Province d'Erivan, à trois ou quatre lieues de cette ville du côté du couchant. Il y a dans ce bourg un Monaſtére, où le Patriarche des Arméniens fait ſa réſidence, & dans lequel eſt l'Egliſe Patriarchale très magnifique. On y voit encore deux autres Egliſes; & c'eſt pour cette raiſon qu'on la nomme quelquefois *Tre Chieſe* ou *Uck kliſſe*, qui ſignifie, *trois Egliſes.* * Maty, *Diction. Géogr.*

ICHNEUMON, animal qui nait en Egypte, & que les anciens Egyptiens adoroient. Belion le nomme *Rat des Indes.* Il y en a d'autres qui l'appellent *Loutre Egyptien.* Il eſt grand comme un chat, dont il a la langue, les dents & les génitoires, & eſt couvert d'un poil moucheté de blanc, de jaune, de cendré, & auſſi rude que celui d'un loup. Son grouin, qui reſſemble à celui d'un porc, lui ſert à fouiller la terre. Il a les oreilles courtes & rondes, les jambes noires, avec cinq griffes aux piez de derriére. Sa queze eſt longue & épaiſſe autour des reins. On lui voit au dehors du fondement une entrée fort large, qui s'ouvre lorſqu'il fait chaud, & qu'il a le derriére bouché: ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que cet animal eſt hermaphrodite. Les Ichneumons ſe laiſſent apprivoiſer aux environs d'Alexandrie, & ſe nourriſſent de ſerpens, de lézards, de limaçons, de rats, de caméléons, de grenouilles & d'autres animaux de la même nature. Ils ſont ennemis du crocodile, dont ils briſent les œufs par-tout où ils en rencontrent. Ils ſe fourrent même dans ſon ventre quand il dort, & lui vont ronger le foye. Cet animal ne ſauroit ſouffrir le vent, & dès qu'il le ſent ſouffler, il ſe réfugie dans ſa caverne. Il fait autant de petits qu'une chienne, & ſe garantit du froid en s'exerçant à ſauter. Quelquefois on le voit s'envelopper comme un hériſſon. Il eſt fort hardi, & ſe dreſſe lorſqu'il apperçoit quelque autre animal. Il attaque de gros chiens, des chevaux, des chameaux même, & aſſomme un chat de deux ou trois coups de patte. Il n'a pas ſi tôt apperçu ſa proye, que ſe levant ſur les piez de derriére, il ſe traîne doucement ſur la terre, juſqu'à ce que d'un plein ſaut il puiſſe ſe jetter ſur ſon ennemi. Il hait fort l'aſpic, & quand il le veut combattre, il a l'adreſſe de ſe veautrer dans la boue, ou de ſe plonger dans l'eau, & de ſe rouler enſuite ſur la pouſſiére, qu'il laiſſe ſécher au ſoleil, afin de s'en faire une eſpéce de cuiraſſe. Le nom d'Ichneumon lui eſt donné du Grec ἰχνεύειν, *chercher*, *épier*, à cauſe qu'il cherche le crocodile & l'aſpic pour les tuer. * Elien, *de Animalib.*, *l.* 10. *c.* 47. Clement Alexandrin, *Protrepticon.* Martial, *l.* 7. *Epig.* 86. Pline, *l.* 10. Athénée, *l.* 9. Saumaiſe, *ſur Solin. Dict. des Arts.*

ICHOGLANS, Pages du Grand-Seigneur, qui ſont logez dans le Serrail, ſont ainſi nommez du mot *Ich* ou *Itch*, qui ſignifie *dedans*, & *Oglan*, *Page*, *Valet*, comme qui diroit *Page du dedans* ou *du Palais.* Les Turcs, par une politique toute particuliére, affectent de ne ſe ſervir que d'Eſclaves Chrétiens, & non de valets Turcs, fondez ſur ce que ces malheureux Eſclaves ayant perdu le ſouvenir de leur patrie, & l'amitié de leurs parens, n'auront plus d'autre but que les intérêts de leur Maître: ce qui ne ſe peut trouver que rarement dans un valet libre, qui d'ordinaire n'embraſſe les intérêts de ſon Maître que pour y mieux faire ſon profit. C'eſt dans cette vue que le Grand-Seigneur, pour ſe faire des créatures qui lui ſoient entiérement dévouées, a établi les Ichoglans, qu'il éléve aux plus grandes charges de l'Empire, ſelon qu'il les voit affectionnez à ſon ſervice; car on en a vu monter juſques à celle de *Spahi-*

er-Agaſi, où Général de la Cavalerie, qui, après celle de Grand-Vifir, de Mufti, & de Boſtangi, eſt la plus conſidérable chez les Turcs. On éléve les Ichoglans avec un grand ſoin dans les Serrails de Péra & d'Andrinople, ou dans le grand Serrail de Conſtantinople, & ils ont dans ces trois Palais des *Oda* ou *Chambrées*, dans leſquelles, ſelon leurs differens génies, il ſe trouve des Maîtres, qui leur enſeignent aux uns les Langues Turque, Arabe, Perſienne, & aux autres les Myſtéres de l'Alcoran; à ceux-ci le maniment des armes à feu; à ceux-là la maniére de lancer le *gérit* ou dard; & aux autres celle de tirer & de bander un arc preſtement; de monter à cheval à poil; en un mot qui leur montrent tout ce qui perfectionne un jeune homme. Ils ont d'ordinaire pour Chef un vieil Officier du Serrail, que l'on nomme *Capa Aga*, qui leur fait faire leurs exercices avec une ſévérité preſque incroyable, leur impoſant de rudes châtimens pour les moindres fautes, ſoit en leur faiſant donner la *falacque*, ou bien en les fatiguant par de bas emplois; car les Turcs tiennent pour maxime, qu'il eſt impoſſible qu'un Officier puiſſe bien commander, s'il n'a d'abord appris à obéir. Leur habit eſt ſimple, & fait d'un drap qui n'eſt ni trop gros ni trop fin, & que les Anglois apportent à Conſtantinople. Quand les Ichoglans font quelque exercice violent, ils retrouſſent & attachent leur *doliman* à leur ceinture, laiſſant voir leur caleçon, qui eſt d'une maniére de treillis, ou de quelque peau paſſée en chamois. Ils ne ſont nourris preſque que de ris. Ils ne parviennent aux charges qu'à l'âge de quarante ans, à moins que le Grand-Seigneur, par une grace particuliére, ne les en diſpenſe. * *Mémoires Hiſtoriques.*

ICHONUPHIS, Prêtre d'Héliopolis, qu'Eudoxe de Cnide & Platon allérent trouver en Egypte, pour apprendre plus exactement le cours du Soleil & de l'année. * Diogene Laërce, *in Eudoxo.*

* ICHTERSHAUSEN, bourg avec marché, dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Thuringe, eſt ſitué ſur la riviére de Géra, preſque au midi d'Erfurd dont il eſt éloigné d'environ trois lieues, & au ſud-oueſt de Weimar, à la diſtance d'environ ſix lieues. Il appartient au Duc de Saxe-Gotha.

ICHTHYOPHAGES, Peuples anciens d'Aſie, qui ont occupé une partie de la Carmanie & de la Gédroſie. Ce mot veut dire *Mangeurs de poiſſons*, & ils ont été appellez ainſi parce qu'ils n'avoient preſque point d'autre nourriture. Quelques-uns d'entre eux demeuroient dans des cavernes dont l'entrée étoit expoſée au vent du nord, & non du midi, à cauſe des grandes chaleurs. Les autres bâtiſſoient leur logement avec des os & des côtes de grands poiſſons, & les couvroient d'algue. Il y en avoit qui attachoient enſemble les ſommets des arbres, afin qu'ils leur puſſent ſervir de couvert. Proche de la mer étoit un monceau de ſable amaſſé depuis longtems en maniére de montagne, & ce monceau s'épaiſſiſſoit tous les jours par celui que le flux y apportoit. Ces Peuples minoient cela de la longueur d'un homme, & laiſſoient endurcir ce qui étoit au deſſus, ſe mettant par ce moyen à l'abri du vent, de la pluye & du ſoleil. Ils faiſoient dans le bas pluſieurs longues ouvertures qui ſe répondoient les unes aux autres, & quand la marée venoit, ils y prenoient du poiſſon en quantité. Ils ſe ſervoient de mortiers pour le piler, & après qu'ils l'avoient fait ſécher au Soleil, ils en faiſoient du pain, en y mêlant un peu de froment. Quelquefois ils faiſoient rôtir le poiſſon qu'ils avoient pris, & quelquefois ils le mangeoient cru. Pendant quatre jours, ils ne faiſoient que pêcher, manger, danſer & chanter, ſans ſe ſoucier d'aucune choſe, comme ayant des commoditez en abondance. Le cinquiéme jour dès que le Soleil étoit levé, ils alloient chercher les ruiſſeaux où les Bergers abbreuvoient leurs beſtiaux. Là ſe mettant à genoux, & s'appuyant ſur leurs mains, ils bûvoient juſqu'à l'excès par petites pauſes. Le jour ſuivant ils ne mangeoient point, après quoi ils reprenoient leur même genre de vie. Ils alloient tout nuds tant hommes que femmes, & les femmes étoient communes entre eux, auſſi bien que les enfans. Les Ichthyophages n'avoient aucun égard pour les morts. Ils les laiſſoient étendus au bord de la mer juſqu'à ce que le flux les emportât. Leur langage n'étoit point diſtinct, & ils employoient certains ſignes pour faire entendre leurs intentions. * Davity, *Etats du Sophy.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ICI.

ICILIUS. Il y a eu deux Tribuns du Peuple Romain de ce nom. Le premier LUCIUS ICILIUS, qui l'an 397 de la fondation de Rome fit donner au peuple le Mont-Aventin, pour y bâtir des maiſons; & l'autre SPURIUS ICILIUS, qui fit faire une Loi en l'an de Rome 261, 262 ou 263, portant défenſes d'interrompre un Tribun du Peuple pendant qu'il harangue. * Denys d'Halicarnaſſe, *Hiſt. l.* 10. & 16.

ICIUS ou ITIUS PORTUS, ancien port de mer en Picardie. Les Auteurs ne ſont pas d'accord de ce que c'étoit, ni du lieu où il étoit. Le Pére *Malbrancq* Jéſuite, dans ſon Hiſtoire des Morins, veut que *Portus Itius* ait été au lieu qu'on appelloit *Sithiu*, où eſt aujourd'hui la ville de Saint-Omer. Sa raiſon eſt que la mer faiſoit alors en ce quartier-là une eſpéce de Golfe qui s'étendoit depuis la pointe du village de Sangate, juſqu'au Château de *Sithiu* où l'on a rencontré des ancres & des reſtes de navires & où ſont reſtez des crocs de fer, auxquels on attachoit les vaiſſeaux. Tout ce païs-là porte encore les marques de ſon ancienne inondation. Ce ſentiment a été doctement réfuté par *Cluverius*, & on ne conçoit pas comment Céſar qui cherchoit le port des *Morins* le plus commode & le plus proche pour paſſer en Angleterre, auroit embarqué ſes troupes dans ce Golfe de Sithiu. M. de Thou, Vigénére, & quelques autres ont cru que *Itius Portus* étoit Calais, à cauſe que ſon port eſt celui d'où on paſſe le plus ordinairement en Angleterre. Cluverius, Joſeph Scaliger, le Pére Boucher, Sanſon & pluſieurs autres tiennent que c'étoit Boulogne, fondez ſur ce que les Anciens ne reconnoiſſent point de port conſidérable dans ces côtes pour paſſer des Gaules dans la Grande-Bretagne, que celui de *Geſſoriac* qui étoit très certainement Boulogne. Céſar donne à entendre, qu'outre le port Itius où il s'embarqua, il y en avoit un au deſſous & un au deſſus, & par conſéquent le Port *Itius* étoit celui du milieu. Il n'y a nulle apparence que le lieu qu'on nomme aujourd'hui le *Portet*, à une demi-lieue au ſud de Boulogne, ait jamais été un port capable de recevoir une partie conſidérable de la Flotte de Céſar. Ainſi le premier des trois ſera Boulogne, & le troiſiéme aura été à peu près à l'endroit où Calais a été bâti depuis; de ſorte que *Portus Itius* doit être le port de *Whiſſant*, comme M. du Cange l'a démontré dans la Diſſertation 23, ſur la Vie de ſaint Louïs. Il eſt ſitué à quatre lieues au nord de Boulogne, par delà la pointe du Blanet, à l'endroit où le Détroit qu'on nomme le Pas de Calais, eſt le plus reſſerré, & d'où le trajet pour paſſer en Angleterre eſt le plus court, & tel que Céſar le décrit, *l.* 5. *Omnes ad Portum Itium convenire jubet, ex quo portu in Britanniam trajectum commodiſſimum eſſe cognoverat, circiter millium paſſuum triginta à continenti.* Cambden, dont M. du Cange ſoutient le ſentiment, remarque fort bien que le nom de *Whitſan* approche fort de celui d'*Itius*; car les Latins n'ayant point de double V dans leur alphabet, ne pouvoient mieux exprimer Wits que par Vits. *Whiſſan* ou *Wiſſan* eſt un petit bourg aſſis ſur le rivage de la mer au Comté du Boulonois, entre Boulogne & Calais, composé d'environ quatre-vints feux, ſans compter trois ou quatre hameaux qui en dépendent. Froiſſard lui donne le titre de groſſe ville, & les Hiſtoriens nous font aſſez voir qu'il étoit conſidérable par ſon port, qui étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour paſſer en Angleterre, quoi qu'aujourd hui il n'en reſte aucune marque. La Coutume du Boulonois lui donne auſſi le titre de ville, & ce lieu a encore un Maire & des Echevins, qui ont la Police & la connoiſſance des crimes qui ſe commettent dans le Bourg & dans la Banlieue. Ils ont auſſi l'adminiſtration de l'Hôpital. Le Comte de Boulogne, de qui ce lieu dépendoit, y avoit un Baillif; & depuis que ce Comté a été annexé à la Couronne, on y a établi un Bailliage Royal, qui eſt poſſédé par le Baillif de Boulogne qui y va rendre Juſtice une fois la ſemaine. Un petit ruiſſeau dont la ſource eſt près de l'Egliſe de Sombres, paſſe dans ce Bourg. Cette Deſcription eſt toute de M. du Cange, qui ayant été ſur les lieux, a encore remarqué que les grands chemins, qu'on nomme Chemins verts ou Chauſſées de Branchault, aboutiſſent à Whiſſan auſſi bien qu'à Boulogne. Il montre enſuite par le témoignage de plus de trente Auteurs, qu'avant que les Anglois ſe fuſſent emparez de Calais, Whiſſan étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour paſſer à Douvres, & où l'on abordoit en venant d'Angleterre en France. Quand Ptolomée marque *Acron Ixion*, le Promontoire ou la pointe d'*Itius*, & qu'il le diſtingue de Geſſoriac, qui eſt Boulogne, il fait aſſez connoître qu'Itius n'eſt point l'endroit où eſt Calais, puis qu'il n'y a ni pointe ni Promontoire, mais que c'eſt Wiſſan, qui eſt entre le Promontoire ou la pointe de Blanet. * Du Cange. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ICK. ICM.

ICKAN, (Pierre) Anglois, natif de Cantorbéry, floriſſoit à Paris dans le XIII ſiécle vers l'an 1274. Il y compoſa quelques Ouvrages, comme la Généalogie des Rois d'Angleterre, &c. * Baléé & Pitſeus, *de Script. Anglic.*

ICMIN, ville d'Egypte qui paſſe pour en être la plus ancienne. On prétend qu'elle a été bâtie par un petit-fils de Cus, ſur le bord du Nil du côté du levant, à cent lieues du Caire. Elle fut ruïnée par les Arabes quand ils conquirent l'Egypte, de ſorte qu'on n'y voit plus que les fondemens des murailles, dont on a enlevé les pierres & les colomnes pour bâtir *Muſie*, qui eſt de l'autre côté du fleuve. * Marmol, *Deſcription de l'Egypte, tome* 3. *ch.* 35.

ICO.

ICOLLO, ou OCOLLO, Province du Royaume d'Angola dans l'Afrique. Elle commence au nord-oueſt, & à l'oueſt-nord-oueſt de celle d'Ilamba. On ne ſait pas bien le nombre de ſes Seigneuries. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ICOLUMKILL, CHOLMKILL, CHOLUMKILL, CHOLUMBKILL, CHILCA, KOLMKILL, KOLOMKILL, KOLUMKILL, COLMKILL, COLOMKILL, COLUMKILL, HI, HY, JONE: c'eſt une des Iſles occidentales d'Ecoſſe, peu éloignée de l'Iſle de Mull. Elle a ſept milles d'Angleterre de long, & environ un de large. Elle eſt agréable & fertile, on y trouve pluſieurs monumens d'antiquité. S. Columbus, Columba ou Colomban y avoit un Monaſtére, où il vivoit fort ſaintement, & faiſoit obſerver une exacte diſcipline à ſes Moines. Il y avoit auſſi un Couvent de Religieuſes, une Egliſe Paroiſſiale, & grand nombre de Chapelles bâties magnifiquement, quelques unes par les Rois d'Ecoſſe, & les autres par les petits Rois des Iſles. Les Evêques des Iſles y firent leur réſidence depuis que les Anglois eurent pris l'Iſle de Man. Parmi les anciennes ruines

ruïnes on voit encore un Cimetiére, où non seulement on enterroit toute la Noblesse des Isles; mais, comme il paroit par des tombeaux bien distinguez, 44 Rois d'Ecosse, quatre d'Irlande & huit de Norwége. Cela n'est pas incroyable, si les prétentions des Ecossois sont bien véritables, qu'ils peuvent faire remonter leurs Rois jusques au Déluge. Il y a six autres petites Isles tout près de celle-là, sur lesquelles les Religieuses avoient leurs rentes. * Buchanan.

* ICONDRE, contrée de l'Isle de Madagascar. Elle est bornée au nord, au nord-est & au nord-ouest par le Royaume de Monamboulc; & au sud par le Vattemanahon, qui lui sert aussi de bornes à l'est & à l'ouest.

* ICONE ou ICONIE, aujourd'hui COGNI, fut autrefois la capitale de la Lycaonie dans l'Asie Mineure. S. Paul étant venu à Icone l'an de Jésus-Christ 45, y convertit plusieurs Juifs & plusieurs Gentils. On croit que ce fut dans le premier voyage qu'il fit dans cette ville, qu'il convertit sainte Técle, si célébre dans les anciens Péres. Mais quelques Juifs incrédules soulevérent les Gentils contre Paul & Barnabé ou Barnabas, en sorte qu'ils étoient sur le point de les outrager. Ce qui obligea saint Paul & saint Barnabé de se sauver dans les villes voisines. Saint Paul fit un second voyage à Icone l'an 51 de Jésus-Christ; mais on ne sait aucune particularité de son voyage qui regarde Icone en particulier. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*. *Voyez* COGNI.

ICONOCLASTES ou ICONOMAQUES. L'Eglise Romaine les appelle Hérétiques, parce qu'ils combattoient le culte des Images, & qu'ils les abattoient. Cela leur fit donner le nom de *Brise-Images*. Celui d'Iconoclastes vient du Grec εἰκὼν *image*, & κλᾶν, *rompre*, *briser*. Celui d'Iconomaques est composé de εἰκὼν & de μάχεσθαι, *combattre*. Les Juifs furent les premiers Auteurs de cette Secte vers l'an 686. Il est vrai que sous l'empire de Zénon, vers l'an 485, Xanaïas, Persan, Esclave fugitif, Manichéen, & qui n'étoit pas même batisé, ayant été fait Evêque d'Héliopolis en Syrie, par Pierre le Foulon, faux Patriarche d'Antioche, voulut abolir les Images dans son Eglise: mais il ne trouva personne qui le secondât dans ce dessein. Environ cent ans après, Sérénus, Evêque de Marseille, abattit les Images dans son Diocése; mais par un excès de zéle, & pour empêcher que quelques nouveaux Chrétiens, convertis de l'Idolatrie à la Foi, ne les adorassent comme des Idoles & de fausses Divinitez. C'est pourquoi saint Grégoire *le Grand*, qui lui écrivit sur ce sujet, loua son zéle, mais en blâma le déréglement, & lui ordonna de rétablir les Images, en instruisant son peuple du bon usage qu'il en devoit faire. Voici quel fut le premier artifice des Juifs. Pendant que Jézid, I du nom, Calife des Sarazins, régnoit en Syrie vers l'an 686, deux Juifs natifs de Phénicie, qui faisoient profession de prédire les choses à venir, eurent la hardiesse de dire à ce Prince qu'il régneroit très heureusement quarante ans, pourvu qu'il abolît dans toutes les terres de son obéissance les Images de Jésus-Christ & de sa Mére, que les Chrétiens révéroient. Jézid ébloui de l'éclat d'une si belle promesse, fit un Edit, par lequel il commandoit de briser toutes les Images, & d'effacer toutes les peintures qui se trouvoient dans les Eglises des Chrétiens; mais avant que cet Edit fût publié, ce Prince mourut misérablement en la même année, qui n'étoit que la troisiéme de son régne. Ces Imposteurs prirent la fuite, & passérent dans l'Isaurie, Province de la Galatie, dans l'Asie Mineure. En chemin ils rencontrérent Conon *Isaurien*, qui faisoit le métier de Mercier par la campagne; & admirant son air & sa physionomie, ils l'assurérent d'un ton de Prophétes, qu'il étoit destiné à l'Empire, & qu'il y arriveroit infailliblement s'il vouloit leur promettre avec serment que quand il auroit vu l'accomplissement de leur Prophétie, il leur accorderoit une chose, qu'ils se réservoient à lui demander lorsqu'il seroit en état de l'ottroyer. Le jeune Conon leur promit ce qu'ils souhaitoient; & parce qu'il étoit Chrétien, il en fit serment dans une Eglise dédiée au Martyr saint Théodore. Il prit ensuite le nom de Léon, & s'engagea dans les troupes d'Isaurie, commandées par Sisinnius. Lorsqu'il fut monté sur le thrône de Constantinople, l'an 717, ces deux Juifs le vinrent féliciter de son heureux avénement à la Couronne, & lui demandérent l'accomplissement de sa promesse. Alors ils lui déclarérent qu'ils ne souhaitoient ni or ni argent, ni charges, ni dignitez; mais seulement qu'il abolît le culte des Images, dont ils lui parlérent comme d'une Idolâtrie. L'Empereur assura qu'il les satisferoit, lorsqu'il auroit assez établi son autorité pour entreprendre un si grand dessein, & les renvoya contens de cette espérance. D'abord il dissimula, & tâcha de gagner l'estime du Patriarche saint Germain: de sorte que ce Patriarche, qui avoit fait la cérémonie de son couronnement, donna avis au Pape Grégoire II, qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que Léon prît le parti des Monothélites, qui étoit l'hérésie la plus dangereuse en ce tems-là. L'Empereur même écrivit au Pape, & lui envoya sa Profession de Foi, laquelle étoit très orthodoxe; mais il conserva toujours son dessein, & ne fut ébranlé ni par la vue de leur imposture à l'égard de Jézid I, ni par le funeste exemple de Jézid II, qui périt malheureusement quelque tems après, pour avoir entrepris la même chose, à la suscitation d'un Juif, qui étoit Prince de la Synagogue de Tibériade. Il se résolut enfin de se déclarer ouvertement, & fit l'an 724 un Edit, par lequel il abolissoit les Images par tout l'Empire. Pour l'exécution de cet ordre, il se servit de Constantin, Evêque de Natolie, ville de la grande Phrygie; & de Bézer, Renégat, qui s'étoit fait Mahométan. Ils lui persuadérent de commencer par la destruction des Images, sans donner le loisir au peuple de s'opposer à cette entreprise. Léon fit assembler le Sénat, où après avoir dit qu'il vouloit abolir l'Idolâtrie, il déclara que sa volonté absolue étoit qu'on abattît & qu'on effaçât toutes les Images de Jésus-Christ, de la Vierge & des Saints, parce que c'étoient des Idoles. Puis il sortit brusquement de l'Assemblée, & donna ses ordres pour l'accomplissement de ce dessein.

Ce fut alors que l'opinion des Iconoclastes commença à éclater, & que ce Prince, qui l'avoit depuis si longtems conçue & cachée dans le fond de son ame par politique, se résolut enfin de la mettre au jour. On alla d'abord abbattre en plein midi l'Image du Sauveur qui étoit sur la grande porte du Palais Impérial, & que l'Empereur Constantin *le Grand* avoit fait élever. Le peuple fit tous ses efforts pour résister à cet attentat, mais Léon fit prendre les plus considérables de la ville, & déchargea sur eux sa fureur par plusieurs sortes de supplices. Voyant que le Maître œcuménique & les Docteurs du Collége de Constantin soutenoient le culte des Images, il les fit brûler vifs par l'embrasement de ce Collége, qui fut consumé avec cette fameuse Bibliothéque, composée de six cens mille volumes. Le Patriarche saint Germain fit tous ses efforts pour retirer l'Empereur de la pensée où il étoit; & Léon dissimulant ce qu'il avoit dans l'ame, parut touché de ses remontrances: ce qui porta ce saint homme à en donner avis au Pape Grégoire II. Ce Pontife écrivit ensuite à l'Empereur ces deux Lettres, que le Pére Fronton du Duc, Jésuite, a données au public, après les avoir tirées de la Bibliothéque du Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, qui les avoit eues traduites par les Grecs en leur Langue, & que ce savant Pére a rendues de nouveau en Latin. Léon fit réponse à ces Lettres, & ayant pris en mauvaise part les avis du Pape, il le menaça de le faire enlever de son Siége, & de l'envoyer en exil, comme l'Empereur Constans avoit relégué le Pape Martin dans la Chersonése. Il ajoûta qu'il feroit abattre la statue de bronze qu'on avoit érigée dans Rome à saint Pierre; & qu'au reste c'étoit à lui, comme Empereur, d'exercer les droits de Pontife, & de decider des points de la Religion. Quelque tems après, ce Prince encore plus irrité, voyant qu'il lui feroit difficile de venir à bout de son dessein par la force, eut recours à la trahison pour faire assassiner le Pape; mais cette conspiration ne put réussir, & l'Exarque Paul tenta aussi inutilement d'enlever ce Souverain-Pontife à Ravenne. Léon devenant plus furieux, donna en 728 ordre à l'Exarque de faire publier à Rome & dans toutes les villes de l'Empire en Italie, un Edit par lequel il commandoit d'enlever des Eglises toutes les Images comme autant d'Idoles, déclarant le Pape déchu du Pontificat, au cas qu'il refusât de recevoir cette Ordonnance. Grégoire voyant que Léon attaquoit ouvertement le culte des Images, résolut d'employer aussi ouvertement son autorité, pour l'en empêcher. Il excommunia d'abord l'Exarque & tous ses complices; puis il envoya aux Vénitiens, au Roi des Lombards, & à toutes les villes de l'Empire des Lettres Apostoliques, par lesquelles il les exhortoit à empêcher de toutes leurs forces l'exécution de l'Edit qui introduisoit, à ce qu'il disoit, une si pernicieuse Hérésie. Ces Lettres firent tant d'impression sur les esprits, que tous les peuples d'Italie, quoique de différens partis, qui se faisoient souvent la guerre, Vénitiens, Romains & Lombards, agirent tous de concert pour défendre le culte des Images, & portant leur zéle au-delà de ce que le Pape prétendoit, ils prirent les armes contre l'Exarque & contre les autres Gouverneurs qui relevoient de l'Empereur. Au commencement de l'année 730, Léon fit assembler les principaux de Constantinople, & voulut que le Patriarche saint Germain s'y trouvât avec quelques Evêques. Il y vint même en cérémonie, & fit publier un nouvel Edit, par lequel il abolissoit dans toute l'étendue de son Empire les Images de Jésus-Christ, de la Vierge, des Anges & des Saints, les qualifiant du nom d'Idoles, & défendant sur peine de la vie à tous ses Sujets de les tenir, ni dans les Eglises, ni dans les Places publiques, ni sur les portes des villes, ni dans les maisons. Et parce que saint Germain ne voulut point souscrire à cet Edit, il le priva de son Siége, & nomma Patriarche Anastase, qui avoit promis d'exterminer les Images de son Eglise. Saint Germain fut mené en exil dans un Monastére, où on l'étrangla quelque tems après, âgé de près de cent ans.

Le Pape voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à espérer à l'égard de Léon, assembla un Synode où les Iconoclastes furent condamnez. Ensuite il excommunia le Patriarche Anastase, & l'Empereur, qu'il qualifioit du nom d'Hérétique, ou plutôt d'Hérésiarque déclaré, défendant aux Romains & aux autres peuples de l'Italie, de lui payer aucun tribut. Et pour se mettre à couvert de la colére de Léon, il implora le secours du grand Charles *Martel*, qui promit de passer en Italie pour défendre l'Eglise, si elle étoit attaquée: & les Romains de leur côté le reconnurent pour leur Protecteur, & lui déférérent l'honneur du Consulat, comme l'Empereur Anastase avoit fait autrefois au grand Clovis, après qu'il eut défait les Visigoths. Peu de tems après ce Traité, le Pape Grégoire II mourut l'an 731. D'autre part, l'Empereur Léon chercha tous les moyens de perdre saint Jean *Damascéne*, qui combattoit avec beaucoup de zéle la doctrine des Iconoclastes. Grégoire III tâcha d'appaiser sa fureur, & lui envoya des Lettres Monitoires, par lesquelles il l'avertissoit en pére & en Pontife, de renoncer à ses sentimens; mais Léon fit arrêter en Sicile Grégoire, Prêtre de l'Eglise Romaine, qui les portoit. Le Pape en ayant eu avis, assembla à Rome un Concile de quatre-vint-treize Evêques. Il fut tenu en présence de tout le Clergé, du Sénat & du Peuple Romain; le culte des Images y fut de nouveau solemnellement confirmé; & l'on excommunia tous les Iconoclastes. L'Empereur n'ayant point voulu écouter les nouveaux Légats & les Ambassadeurs que le Pape & les Romains lui avoient envoyez, fit partir de Constantinople son

Armée navale, ſous le commandement de Manès, pour aller attaquer Rome; mais cette Flotte nombreuſe fit naufrage entre l'Epire & l'Italie, l'an 732. Léon plus furieux qu'auparavant, exerça de plus grandes cruautez contre les Catholiques, qui ſouffrirent beaucoup juſques en l'année 741, que cet Empereur finit malheureuſement ſa vie. Son fils Conſtantin *Copronyme*, qui lui ſuccéda, fit encore pis; car il s'attaqua même aux Reliques des Saints, qu'il fit fouler aux piez, & défendit que l'on célébrât aucune Fête en l'honneur de la Vierge; mais il fut bientôt traverſé dans la jouïſſance de l'Empire, par Artabaſde ſon beau-frére, qui fut proclamé Empereur l'an 742. Ce dernier permit le culte des Images; & la Religion Catholique auroit refleuri dans la Gréce, ſi Copronyme ne ſe fût rétabli ſur le thrône l'an 744. Ce Prince reçut honorablement les Légats du Pape Zacharie; mais il ſe mocqua bientôt de tous les avertiſſemens de ce Pontife, & entreprit plus fortement que jamais d'abolir le culte des Images dans tout ſon Empire. L'an 754, il convoqua un Concile à Conſtantinople, où ſe trouverent trois cens trente-huit Evêques, tous Iconoclaſtes; & parce que le Patriarche Anaſtaſe étoit mort, il y nomma pour lui ſuccéder, un Moine appellé Conſtantin, qui avoit été Evêque de Pamphylie. Ce Patriarche ainſi créé préſida à ce Concile, qui prit la qualité de ſeptiéme Concile univerſel, & prononça un anathême contre le Patriarche ſaint Germain, contre George Evêque en Chypre, & contre ſaint Jean *Damaſcéne*, qu'étoient les plus zélez protecteurs du culte des Images. Quelques jours après, l'Empereur Copronyme fit aſſembler le peuple dans la Place Impériale, où l'on publia les Décrets de ſon Concile. Enſuite les Evêques ayant fait lever la main au peuple, & produiſant la Croix, le Livre des Evangiles & le corps & le ſang de Jéſus-Chriſt dans la ſainte Euchariſtie, ils obligérent tout le monde à jurer qu'ils tiendroient deſormais toutes les Images pour des Idoles. Ou chaſſa alors tous les Religieux de Conſtantinople, parce qu'ils s'oppoſoient ouvertement aux Iconoclaſtes; & on acheva d'abattre & d'effacer tout ce qui reſtoit encore d'Images.

Un an auparavant, le Pape Etienne III avoit envoyé des Légats à Conſtantin, par leſquels il le ſupplioit de venir promtement en Italie avec une puiſſante Armée, pour ſauver Rome de la tyrannie des Lombards; mais cet Empereur n'avoit alors en tête que la guerre qu'il faiſoit aux Images, & le Pape fut obligé de recourir à la protection de Pepin Roi de France, qui lui envoya l'Evêque Rodigandus & le Duc Ancaire, pour l'amener ſûrement en France, comme il l'avoit demandé. Etienne y arriva l'an 754, & ſacra le Roi Pepin avec ſes deux fils, *Charles* & *Carloman*, dans l'Egliſe de ſaint Denys. Enſuite Pepin paſſa en Italie, & conquit l'Exarchat de Ravenne ſur Aſtolphe Roi des Lombards, rétablit le Pape dans la jouïſſance des terres qu'Aſtolphe avoit uſurpées, & donna l'Exarchat à l'Egliſe de Rome, pour être uni au Domaine de ſaint Pierre. Copronyme irrité de la perte de l'Exarchat, & de ce que les Papes avoient eu recours à la protection de la France, perſécuta les Catholiques plus cruellement que jamais, particuliérement les Religieux, qui furent contraints de venir chercher un aſyle à Rome, où le Pape Paul III leur aſſigna des Monaſtéres, dans leſquels il ordonna qu'ils fiſſent le ſervice en Grec, comme ils avoient accoutumé de faire dans l'Orient. Cet Empereur n'étant pas encore ſatisfait de ce que ſon Concile avoit décidé contre les Images, ſe donna l'autorité de défendre, ſous peine de l'exil, l'Invocation de la ſainte Vierge & des Saints, dont il fit chercher toutes les Reliques pour en abolir la mémoire, juſques-là même qu'il voulut qu'on jettât dans la mer la châſſe de ſainte Euphémie Martyre. Cette châſſe fut portée par les flots dans l'Iſle de Lemnos, où les Catholiques la recueillirent, & la tinrent cachée. L'an 766, le Pape & le Roi Pepin ſon Protecteur, envoyérent des Légats & des Ambaſſadeurs à Conſtantinople, pour y traiter des intérêts de la Religion & du Saint Siége. Conſtantin qui avoit alors une guerre fâcheuſe contre les Bulgares, ſe ſervit de cette occaſion pour faire alliance avec Pepin, en lui propoſant le mariage de Léon ſon fils & ſon Collégue à l'Empire, avec la Princeſſe *Giſille*, fille de ce Roi, pour recouvrer par ce moyen l'Exarchat ſans guerre, & même pour trouver les voyes de perſuader aux François que ſa créance étoit Catholique. Dans ce deſſein il envoya en France une Ambaſſade compoſée de ſix des principaux Patrices, accompagnez de pluſieurs Evêques. Ces Ambaſſadeurs demandérent de la part de l'Empereur, qu'on aſſemblât un Concile de l'Egliſe Gallicane, pour y décider les deux points, touchant la proceſſion du Saint Eſprit, & le culte des Images. Le Roi en donna avis au Pape, lequel envoya des Légats en France, pour préſider à ce Concile, qui fut célébré à Gentilly l'an 767. On ne ſait pas préciſément quelles furent les déciſions de ce Concile: ce qui a fait dire à quelques Hiſtoriens modernes, qu'il avoit laiſſé la choſe indéciſe: mais il n'y a aucune apparence; car on ne trouve point d'exemple dans toute l'Antiquité, d'aucun Concile qui ſe ſoit terminé ſans rien conclurre; & on peut reconnoître par la ſuite, qu'il décida ces deux Articles contre Copronyme, comme il eſt remarqué dans l'Article de GENTILLY. Ainſi l'Empereur ne gagna rien par cette célébre Ambaſſade, que la honte de voir ſon alliance refuſée, & ſa doctrine condamnée par ceux auſquels il la vouloit faire approuver.

Preſque en même tems qu'on tenoit ce Concile en Occident, les trois plus anciens Patriarches d'Orient, Côme d'Alexandrie, Théodore d'Antioche, & un autre Théodore de Jéruſalem, aſſemblérent un grand Synode des trois Patriarchats à Jéruſalem, d'où après avoir condamné la doctrine des Iconoclaſtes, ils envoyérent une Lettre Synodale au Pape, dans laquelle ils rendirent raiſon de leur Foi, conforme à celle de toute l'Egliſe Occidentale, touchant le culte des Images. Cette Lettre fut préſentée au faux Pontife de Conſtantin, qui en envoya une copie en Grec & en Latin à Pepin, Roi de France. L'année ſuivante, cet Uſurpateur ayant été chaſſé du Saint Siége, Etienne IV envoya ſes Légats à Pepin, pour lui demander quelques-uns des principaux Prélats de ſon Royaume. Ils arrivérent après la mort de ce Roi, & préſentérent les Lettres du Pape aux deux Rois Charlemagne & Carloman, qui envoyérent à Rome douze Prélats des plus ſavans de la France, ſavoir, ſept Archevêques, Vilicaire de Sens, Lulle de Mayence, Gavien de Tours, Addo de Lyon, Herminard de Bourges, Daniel de Narbonne, Tilpin de Reims, (ſi connu dans l'Hiſtoire & dans les fables, ſous le nom de l'Archevêque Turpin;) & cinq Evêques, Hérulphe de Langres, Hérembert, Babulphe, Gilbert & Joſeph, dont on ne ſait pas bien les Egliſes. Les Prélats d'Italie s'étant rendus à Rome avec eux au commencement du Printems de l'annee 769, le Concile ſe tint dans l'Egliſe de Latran, où après avoir établi la créance touchant le culte des Images, on anathématiſa le Concile de Conſtantinople & tous les Iconomaques. Depuis, le Pape écrivit une Lettre à l'Empereur, pour lui faire ſavoir cette union des Evêques de France & d'Italie, ſur la doctrine de l'Egliſe à l'égard du culte des Images, & pour l'exhorter à renoncer à ſes ſentimens; mais ce Prince n'en fit point d'état, & continua ſes cruautez contre les défenſeurs de ce culte. Il eſt certain que Conſtantin étoit engagé dans pluſieurs autres opinions, que les Catholiques eſtimoient très pernicieuſes. On a quelques fragmens d'un Ouvrage qu'il avoit compoſé pour ſoutenir ſon emportement contre les Images, & contre lequel écrivit depuis ſaint Nicéphore Patriarche de Conſtantinople, qui l'appelle toujours *Mamonas*. Ce Prélat nous apprend que les Iconoclaſtes ne penſoient pas de Jéſus-Chriſt, comme les Catholiques, & qu'ils nioient ſa préſence réelle dans le ſacrement de l'Euchariſtie, mais par des raiſons très différentes de celles que les Docteurs des derniers tems ont imaginées, & ſur des ſuppoſitions que ceux-ci n'auroient garde d'accepter. On peut néanmoins douter ſi tous les Iconoclaſtes penſoient de même que ceux qu'il combat, & s'il n'y avoit pas différentes Sectes entre eux.

Après la mort de Copronyme, arrivée l'an 775, Léon IV, ſon fils, ſuivit d'abord une conduite toute contraire à celle de ſon pére; car non ſeulement il ne voulut pas qu'on perſécutât les Catholiques; mais il fit paroître auſſi de la dévotion envers la Vierge & les Saints, & permit aux Religieux de rentrer dans leurs Monaſtéres. Il ne ſouffrit pas néanmoins que l'on rétablît les Images; parce qu'il conſervoit dans l'ame un ſecret attachement pour le ſentiment des Iconoclaſtes. Après ſa mort arrivée l'an 780, ſon fils Conſtantin VII lui ſuccéda, ſous la conduite de l'Impératrice Iréne ſa mére, qui devint maîtreſſe abſolue de l'Empire. Cette Princeſſe rétablit avec adreſſe le culte des Images. Elle permit d'abord de pratiquer librement tous les exercices de piété qui étoient en uſage avant la perſécution, & que Copronyme avoit défendus. Enſuite elle fit publier un Edit, par lequel il étoit permis aux Catholiques de prêcher leur créance, & de combattre celle des Iconoclaſtes. Puis elle fit élire pour Patriarche le célébre Taraſius, & écrivit au Pape l'an 785, pour le prier de venir préſider à un Concile univerſel, ou d'y envoyer ſes Légats. Le Pape Adrien I envoya deux Légats, avec des Lettres adreſſées à l'Impératrice, à l'Empereur & au Patriarche. Cependant Iréne & Taraſius avoient envoyé des Exprès en Orient, pour diſpoſer les Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem à venir au Concile; parce que la paix que l'on avoit faite avec les Sarazins ſubſiſtant encore, on eſpéroit qu'ils en auroient la liberté: mais les Envoyez étant arrivez en Paleſtine, trouvérent que les Chrétiens étoient dans une grande oppreſſion ſous le régne du fameux Calife Aaron ou Haroun Raſchid, qui n'avoit pas encore contracté alliance avec Charlemagne. C'eſt pourquoi les Prêtres & les Moines, qui vivoient dans une eſpéce d'eſclavage, conjurérent ces Envoyez de ne point paſſer outre, de peur que le Calife ne conçût quelque jalouſie de leur voyage, & ne leur ôtât le peu de liberté qui leur reſtoit; mais en même tems ils les aſſurérent qu'ils leur donneroient des témoignages authentiques de la créance orthodoxe des trois Patriarches, qui avoient ſouvent condamné la doctrine des Iconoclaſtes. En effet ils députérent au Concile deux d'entre eux, Jean & Thomas, qui avoient été les premiers Domeſtiques, l'un du Patriarche d'Antioche, & l'autre de celui d'Alexandrie; & pour plus d'aſſurance, ils leur mirent entre les mains la Lettre Synodique que Théodore de Jéruſalem, qui étoit mort depuis peu en exil, avoit envoyée aux Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie, & où étoit contenue ſa Profeſſion de Foi, à laquelle ces deux Patriarches avoient fait des réponſes conformes. Ces Députez furent enſuite autoriſez par les Patriarches mêmes, comme l'écrivent Théophane & Ignace, Auteurs contemporains. L'Aſſemblée ſe fit à Conſtantinople l'an 786; mais quelques Evêques Iconoclaſtes cabalérent ſecrettement avec les Officiers des Gardes de l'Empereur, & excitérent une ſédition qui rompit l'Aſſemblée. Au Printems de l'année ſuivante 787, l'Impératrice choiſit la ville de Nicée pour la célébration du Concile. Outre les Légats du Pape & les Députez des trois Patriarches, il s'y trouva plus de trois cens cinquante Evêques; & l'ouverture du Concile ſe fit le 24 de Septembre, dans la grande Egliſe conſacrée à la Sageſſe increée, ſous le nom de ſainte Sophie. Baſile Evêque d'Ancyre, Théodore Evêque de Myre, & Théodoſe Evêque d'Amorium en Phrygie, renoncérent publiquement au Concile de Conſtantinople, où ils s'étoient trouvez; & huit autres Evêques pénitens y firent leur Profeſſion de Foi. Le Concile confirma

firma tous les Décrets des six premiers Conciles généraux; fit une solemnelle Profession de Foi, selon le Symbole de Nicée & de Constantinople, en y ajoûtant que le Saint Esprit procéde du Pére & du Fils, contre les Iconoclastes, qui ont soutenu les premiers, disent les Latins, qu'il ne procédoit que du Pére; & déclara par son Décret de la septiéme séance, tenue le 12 Octobre, que l'on doit exposer les Images dans les Eglises & autres lieux, pour les honorer selon l'ancienne coutume de l'Eglise, par une adoration d'honneur & de respect, & non par une adoration de Latrie; l'honneur qu'on rend à l'Image n'étant que relatif, & par rapport à la personne qu'elle représente; & le culte de Latrie, selon le Concile, étant toujours absolu. Immédiatement après on envoya des Lettres Synodales aux Empereurs, à toutes les Eglises, & au Pape Adrien, lequel approuva le Concile, qui fut confirmé quatrevint deux ans après par le VIII Concile Oecuménique célébré à Constantinople en 869, où l'on ordonna qu'on solemniseroit tous les ans le 12 Octobre, pour rendre graces à Dieu de l'extirpation de l'Hérésie des Iconoclastes, & du rétablissement de la Foi & de la piété Chrétienne, par le Concile de Nicée, qui finit ce jour-là. L'Impératrice qui étoit demeurée à Constantinople, y manda les Péres du Concile de Nicée, & les fit assembler le 23 d'Octobre dans la grande salle du Palais des Blaquernes, comme dans une huitiéme séance, afin que les Décrets du Concile fussent lus & confirmez en sa présence, & en celle de l'Empereur son fils. On les y lut; & l'Empereur ayant demandé si tous les Péres y avoient consenti, les Evêques répondirent tous d'une voix, que c'étoit la vraye créance Catholique: après quoi l'Empereur & l'Impératrice sa mére souscrivirent le Décret signé de tous les Prélats. Ainsi furent rétablies les Images dans le Palais, dans les Eglises, dans les rues, & sur les portes de Constantinople.

L'an 792, Constantin voulant répudier l'Impératrice Marie sa femme, pour épouser *Théodote*, une des filles d'honneur de cette Princesse, pressa fort le Patriarche Tarasius de consentir à ce nouveau mariage, & le menaça de renverser les Images, & même d'abolir la Religion Chrétienne dans son Empire, s'il s'opposoit à ses volontez. Tarasius craignant que l'Empereur ne poussât son emportement jusques aux derniéres extrémitez, crut qu'il devoit dissimuler, & ne pas user de tout son droit. Il ne voulut pas donner le voile à l'Impératrice, qui y consentoit pour le bien de la paix, ni marier Constantin avec Théodote; mais il souffrit que son Catéchiste voilât l'Impératrice, & que Joseph, Abbé d'un Monastére de Constantinople, fit la cérémonie du mariage. Alors deux saints Abbez, Platon, & Théodore surnommé *Studite*, osérent se déclarer contre leur Patriarche, & condamnérent publiquement ce nouveau mariage: ce qui irrita tellement l'Empereur qu'il fit renfermer Platon dans le Monastére de saint Michel, & relégua Théodore avec les Moines à Thessalonique. On peut dire que le Patriarche ne fit pas mal de modérer son zéle, puisque par sa prudence il empêcha qu'on n'abolît le second Concile de Nicée, & qu'on ne renversât de nouveau les Images.

En ce même tems, on tint à Francfort sur le Mein un Concile général de l'Occident, qui fut convoqué par l'Empereur Charlemagne, pour condamner les erreurs d'Elipand & de Félix, qui vouloient faire revivre l'Hérésie de Nestorius. Le Pape Adrien crut que c'étoit une favorable occasion pour faire recevoir le second Concile de Nicée, qui n'étoit pas encore reconnu pour Oecuménique en Occident: car bien que le Pape en son particulier l'eût approuvé, il ne l'avoit pas néanmoins confirmé authentiquement; & les François n'étoient pas généralement disposez à le recevoir comme universel. En effet, la créance qu'on avoit alors sur le point des Images, n'étoit pas tout-à-fait conforme aux définitions de ce Concile. Tous les Prélats s'accordoient bien à condamner les Iconoclastes, & à recevoir les Images; mais comme il y en avoit plusieurs qui vouloient bien les honorer, il s'en trouvoit aussi quelques-uns qui pour empêcher la superstition, ne pouvoient souffrir qu'on les honorât, & ne les regardoient que comme des ornemens, & pour servir à la mémoire. De plus, on étoit fort choqué contre les Grecs en ce tems-là; & comme on rejettoit leur Concile de Constantinople, tenu sous Copronyme, qui condamnoit le culte des Images, on croyoit aussi que celui qui avoit été célébré sous Constantin & Iréne, leur déféroit de trop grands honneurs. On avoit même tellement décrié ce Concile auprès de Charlemagne, que cet Empereur avoit souffert en 790 qu'on en fit une réfutation expresse, laquelle est contenue dans un Ouvrage appellé *les Carolins*. Ces raisons portérent le Pape à ordonner que l'on tiendroit un Concile universel de tout l'Occident, où il envoya l'an 794 ses Légats Théophylacte & Etienne, avec une copie des Actes du second Concile de Nicée. On vit arriver à Francfort environ trois cens Evêques, de la France, de la Germanie, de l'Italie, de l'Espagne & de l'Angleterre; & l'Empereur Charlemagne y fit une très belle harangue. Les propositions d'Elipand & de Félix ayant été condamnées, on examina ce qui regardoit le Concile de Nicée; & on fit ce Canon, qu'il est important de rapporter ici tel qu'il a été inféré dans le Recueil des Conciles par le Pére Sirmond Jésuite: „ On a présenté à examiner au Concile le nouveau Synode, „ que les Grecs ont tenu à Constantinople pour l'adoration des „ Images, & dans lequel on lit, que ceux qui ne rendront „ point le service de Latrie, ou l'adoration aux Images des „ Saints, comme à la divine Trinité, soient jugez excommu- „ niez. Nos très saints Péres du Concile ne voulant point du „ tout de cette adoration, ou servitude de Latrie, ont con- „ damné ce Synode d'un commun consentement". Pour connoître le sujet de cette décision, il faut savoir, que dans les Actes du second Concile de Nicée (commencé & fini à Constantinople) dont le Pape avoit envoyé la Version en Latin aux Prélats assemblez à Francfort, on lit dans la troisiéme Session ces paroles de Constantin Evêque de Constance en Chypre: „ Je reçois, & j'embrasse avec honneur les saintes & vénéra- „ bles Images, selon le service d'adoration que je rends à la „ consubstantielle & vivifiante Trinité, & j'excommunie ceux „ qui ont un autre sentiment". Or l'Original Grec, que l'on n'avoit pas alors, dit positivement tout le contraire; car voici ses paroles: „ Je souscris à cette doctrine, & suis du même „ sentiment, en embrassant avec honneur les saintes & véné- „ rables images; & je défére l'adoration de Latrie à la seule su- „ persubstantielle & vivifiante Trinité": Καὶ τὴν κατὰ λατρείαν προσκύνησιν μόνῃ τῇ ὑπερουσίῳ καὶ ζωαρχικῇ Τριάδι ἀναπέμπω. La Version sur laquelle les Péres de Francfort firent leur Canon, étoit fausse; mais ils ne le pouvoient pas savoir, parce qu'ils n'avoient pas le Grec. Ainsi trouvant dans un endroit de ce Concile cette horrible impiété; & sachant d'ailleurs qu'on peut condamner un Livre qui contient une Proposition Hérétique, quoiqu'il dise en d'autres endroits le contraire, ils condamnérent à cet égard ce Synode des Grecs tels qu'ils l'avoient; & ajoûtérent leur Décret en ces termes: „ Nous permettons les Images des Saints „ à tous ceux qui en voudront dedans ou dehors les Eglises, „ pour l'amour de Dieu & de ses Saints; mais nous ne con- „ traignons personne de les adorer. Nous ne permettons pas „ aussi à ceux qui les voudroient rompre ou détruire, de le „ faire; & nous déclarons que l'Eglise Universelle suit en ce- „ ci le sens que saint Grégoire a exprimé dans cette Epître": c'est l'Epître qu'il écrivit à Sérénus Evêque de Marseille. Il semble que les Péres du Concile de Francfort ne devoient pas s'arrêter à l'avis de cet Evêque de Chypre, quand même la Version en auroit été fidéle, puisque la définition du Concile de Nicée y étoit contraire; ce qui leur pouvoit aussi faire soupçonner que cet avis n'étoit pas exprimé fidélement, & que la Version en étoit fausse; mais ils jugérent à la rigueur, & condamnérent une doctrine, qui étoit absolument hérétique & impie. A l'égard du sentiment de saint Grégoire, ce grand Pape, dans son Epître à Sérénus, veut qu'en retenant les Images, on adore du culte de Latrie la seule Trinité: & dans l'Epître à Janvier, Evêque de Cagliari, comme aussi dans celle qu'il écrivit à Sécundinus, reçus en France, il approuve & confirme l'honneur qu'on leur rend par rapport aux personnes qu'elles répréfentent. Le Concile de Francfort, suivant la même doctrine de saint Grégoire, définit trois choses; premiérement, qu'il est permis d'exposer les Images dans les Eglises & ailleurs; secondement, que l'on ne doit point souffrir qu'on les abbatte & qu'on les détruise; & en troisiéme lieu, que le culte des Images est libre, & que personne n'y est contraint. Ainsi l'on ne peut pas dire que ce Concile ait confirmé le second de Nicée, puisqu'il le condamne par un Canon, sur une doctrine impie qu'il trouva dans une fausse Version; mais on ne peut pas aussi soutenir qu'il ait rien défini qui fût contraire à ce Concile. (*Voyez* l'Article des Livres CAROLINS).

L'an 802, l'Impératrice Iréne fut déposée, & les Officiers de l'Empire, avec les Patrices, proclamérent Empereur Nicéphore, qui étoit Catholique en apparence, mais qui n'avoit au fond nulle Religion. Ce Prince favorisa les Iconoclastes, ausquels il rendit la liberté qu'on leur avoit ôtée par le second Concile de Nicée. Michel *Curopalate*, qui commença à régner en 811, fit sa Profession de Foi selon les sept Conciles Oecuméniques, & chassa les Iconoclastes de Constantinople, après avoir fait punir les plus mutins. Mais en 813, Léon *l'Arménien* troubla encore le repos des Catholiques; & après avoir disposé une partie des Grands & du peuple à suivre ses sentimens, il assembla en 815 le Patriarche, les Evêques & les principaux Abbez, pour conférer en sa présence avec ceux qui soutenoient que l'on ne devoit point souffrir les Images. L'Empereur se rendit à l'Assemblée, accompagné du Sénat, des Patrices, des principaux Officiers de l'Empire, & d'un grand nombre d'Iconoclastes. Après qu'il eut fait entendre son dessein, les Catholiques répondirent tous d'une commune voix, qu'il n'y avoit plus lieu de disputer sur une chose définie par un Concile Oecuménique, à la décision duquel il falloit s'arrêter. Léon irrité contre eux les chassa de sa présence, leur défendant avec de terribles menaces, de plus parler de leur doctrine, puisqu'ils n'avoient pas voulu la soutenir. L'année suivante il envoya en exil le Patriarche Nicéphore, & mit en sa place Théodore, qui convoqua ses Evêques dans l'Eglise de sainte Sophie, où le Concile de Copronyme fut reçu, & le septiéme Oecuménique tenu à Nicée fut condamné. Alors Léon, comme s'il eût agi par l'autorité d'un Concile universel, fit un Edit semblable à ceux de Léon *l'Isaurien*, & de Constantin *Copronyme*; & après avoir fait abbattre & effacer toutes les Images, il exerça toutes sortes de violences & de cruautez contre ceux qui eurent le courage de lui résister. Il fut assassiné l'an 820, & Michel *le Bégue* fut proclamé Empereur. Ce Prince, qui étoit ennemi des Sciences & des beaux Arts, l'étoit encore plus de la Religion Catholique; mais il dissimula jusqu'en 823. Alors victorieux de ses ennemis, il entra en triomphe à Constantinople, où son impiété éclata ouvertement. Il relégua de nouveau les Evêques & les Abbez qu'il avoit rappellez, & employa les supplices les plus atroces contre les Catholiques; mais ensuite jugeant à propos de renouveller l'alliance de l'Empire avec les François, il envoya des Ambassadeurs à Louïs *le Débonnaire*, qui lui présentérent des Lettres, dans lesquelles il lui exposoit sa Confession de Foi très orthodoxe, à la réserve de l'Article des Images, qu'il adoucissoit, faisant entendre seulement que pour empêcher la superstition du peuple, il avoit ordonné qu'on ôteroit les Images, que la populace ignorante adoroit & encensoit, laissant en

en leurs places celles qui étoient exposées en des lieux plus élevez, pour servir d'instruction. Il donna ordre à ces mêmes Ambassadeurs de revenir par Rome, & de présenter au Pape les Lettres qu'il lui écrivoit, avec ses présens pour l'Eglise de saint Pierre. Louïs *le Débonnaire* confirma l'alliance qui étoit entre les deux Empires, & fit conduire à Rome les Ambassadeurs de Michel, parce que celui-ci l'avoit prié de lui rendre office auprès du Pape. Eugéne, qui tenoit alors le Saint Siége, renvoya les Ambassadeurs Grecs sans leur rien accorder, parce qu'il reconnut la mauvaise foi de Michel.

L'an 826, Théophile posséda seul la Couronne, après la mort de son pére Michel *le Bégue*. Ce Prince embrassa avec tant de fureur le parti des Iconoclastes, qu'il surpassa tous ses prédecesseurs en cruauté. Il fit effacer ou jetter au feu toutes les peintures sacrées, & menaça de la mort tous les Peintres qui auroient travaillé à des Images depuis ses défenses. Il mit sur le thrône Patriarchal un fameux Magicien nommé *Jean*, avec lequel il exerçoit, dit-on, l'Art abominable de la Magie, & n'oublia rien de ce qu'il put imaginer, pour opprimer les Catholiques, & pour faire triompher les Iconoclastes.

Après la mort de Théophile en 842, son fils *Michel* fut proclamé Empereur sous la régence de l'impératrice *Théodore* sa mére. Cette Princesse, qui avoit toujours été Catholique, quoiqu'elle eût dissimulé par prudence sur le point des Images, se voyant alors maitresse absolue, songea sérieusement à les rétablir. Elle fit déposer le Patriarche Jean, & élire en sa place Méthodius. Ensuite elle convoqua une Assemblée des Evêques & des Abbez les plus considérables, où l'on confirma les Décrets du second Concile de Nicée. Ce Synode étant heureusement terminé, on rétablit les Images avec beaucoup de pompe & de cérémonies, & la Foi Catholique triompha dans tout l'Empire d'Orient. Quatorze ans après, Théodore s'étant volontairement dépouillée de l'autorité souveraine, pour ne point exciter de troubles par la résistance qu'elle auroit pu faire, son fils *Michel* régna seul en 855, & quoiqu'il fût extrêmement brutal & débauché, il conserva néanmoins la Religion Catholique; de sorte que la doctrine des Iconoclastes ne parut plus depuis dans l'Orient; & ce n'a été qu'après un long intervalle de plusieurs siécles, qu'elle a été renouvellée dans l'Occident. Ce fut vers l'an 1126, qu'un certain Pierre de Bruis, qui répandoit ses sentimens dans la Provence, dans le Languedoc & dans la Gascogne, soutint qu'il falloit renverser non seulement les Images, mais aussi les Croix, qu'il vouloit que les Chrétiens eussent en horreur comme un signe abominable. De Bruis ayant été brûlé vif, son Disciple Henri, Moine défroqué, fit renaître cette doctrine vint ans après; mais saint Bernard s'y opposa par ses prédications, & Henri fut livré à la Justice Episcopale. Les Albigeois & les Vaudois, qui parurent vers l'an 1170, s'emportérent aussi contre les Images; & environ deux cens ans après, les Wiclésites firent la même chose en Angleterre, d'où cette doctrine étant passée en Bohême avec les Livres de Wiclef, qui y furent portez de l'Université d'Oxford, elle y fut reçue & prêchée par les Hussites, qui après avoir renversé toutes les Images, mirent sur les portes de leurs villes celles de Jean Zisca leur Général, & d'un Ange avec un calice. Luther, qui 120 ans après s'éleva contre l'Eglise Romaine, n'entreprit rien contre les Croix & les Images, & condamna même les emportemens d'André Carlostad, qui renversoit les Images & les autels; mais les Disciples de Zuingle & de Calvin reprirent ce premier esprit des anciens Iconoclastes, & firent contre les Eglises, les Images, les Crucifix & les Catholiques, tout ce qu'ont fait autrefois les Léons, les Copronymes & les Théophiles. Avant que de finir cet Article, il est bon d'ajoûter ici le Décret du Concile de Trente. Ce Concile déclare, „ qu'on doit „ retenir, particuliérement dans les Eglises, les Images de „ Jésus-Christ, de la Vierge, Mére de Dieu, & des autres „ Saints, & qu'il leur faut rendre l'honneur & la vénération „ qui leur appartient; non pas que l'on croye qu'il y ait en „ elles quelque divinité ou vertu, pour laquelle on les doive „ honorer, &c. mais parce que l'honneur qu'on leur rend se „ rapporte aux Prototypes & aux Originaux qu'elles représentent, &c. Que par les Histoires des Mystéres de notre ré„ demption, exprimées par les Peintures ou par d'autres Ima„ ges, le peuple est instruit & confirmé dans les Articles de „ la Foi, pour les répéter souvent, & en renouveller assiduë„ ment le souvenir, &c. Que si quelques abus se glissent par„ mi ses saintes & salutaires observations, le saint Concile dé„ sire extrêmement qu'on les abolisse entiérement: de sorte „ qu'on n'expose aucune Image qui puisse donner aux ignorans „ quelque occasion d'erreur ". * Theophan. *Misc.* Léon le Grammairien. Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.* Louïs Maimbourg étant un faiseur de Romans, il est bon de consulter sur cette Histoire ceux qui sont d'un sentiment opposé, comme *Pierre Alix*, dans sa Dissertation des Conciles, où il fait voir que celui de Francfort a contredit la doctrine de celui de Nicée; *Frederic Spanheim*, dans son *Historia Imaginum restituta;* & P. Jurieu, dans l'*Apologie pour la Réformation, pour les Réformateurs & pour les Réformez, partie* 3. *Recrimination* 1. *ch.* 1. *p.* 8. Jacques Lenfant, dans le *Préservatif contre la Réunion avec le Siége de Rome, tome* 3.

ICONOLOGIE, Science qui regarde les figures & les représentations, tant des hommes que des Dieux. Elle assigne à chacun les attributs qui leur sont dus & qui servent à les différencier. Ainsi elle représente Saturne en vieillard, avec une faulx; Jupiter armé de sa foudre, accompagné d'un aigle à ses côtez; Neptune avec un trident, monté sur un char tiré par des chevaux marins; Pluton avec une fourche à deux dents, & traîné sur un char, où sont attelez quatre chevaux noirs; Cupidon ou l'Amour avec un arc, des fléches, un carquois, un flambeau, & quelquefois un bandeau sur les yeux; Apollon, tantôt avec un arc & des fléches, & tantôt avec une lyre; Mercure un caducée en main, coeffé d'un chapeau ailé, avec des talonniéres de même; Mars, armé de toutes piéces, avec un coq qui lui étoit consacré; Bacchus couronné de lierre, armé d'un thyrse, & couvert d'une peau de tigre, ou même se servant de tigres pour attelage, & suivi des Ménades ou Bacchantes; Hercule, revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une massue; Junon, portée sur des nuages avec un paon à ses côtez; Vénus, sur un char tiré par des cygnes ou par des pigeons; Pallas le casque en tête, appuyée sur son bouclier (qui etoit appellé *Egide*) & à ses côtez une chouette qui lui étoit dédiée; Diane habillée en chasseresse, l'arc & les fléches en main; Cérès, avec une faucille & une gerbe, &c. Comme les Payens avoient multiplié leurs Divinitez à l'infini, les Poëtes, & les Peintres après eux, s'exercérent à revêtir d'une figure apparente des Etres purement chimériques, ou à donner une espéce de corps aux attributs divins, aux Saisons, aux Provinces, aux Fleuves, aux Arts, aux Sciences, aux Vertus, aux Vices, aux Passions, aux Maladies, &c. Ainsi la Force est représentée par une femme d'une mine guerriére, appuyée sur un cube, & ayant à ses piez un lion. On donne à la Prudence un miroir entortillé d'un serpent, symbole de cette vertu; à la Tempérance, un frein; à la Justice, une épée & une balance; à la Fortune, un bandeau & une roue; à l'Occasion, un toupet de cheveux sur le devant de la tête chauve par derriére; des couronnes de roseaux & des urnes, à tous les Fleuves; à l'Europe, une couronne fermée, un sceptre & un cheval; à l'Asie, un encensoir, &c. Ce seroit s'engager dans un détail sans fin, que de vouloir parcourir toutes les maniéres différentes qu'ont inventé la Poësie, la Peinture & les autres Arts dont le propre est d'imiter, pour représenter tout ce qui tombe sous l'imagination: mais il seroit à souhaiter que nous eussions une Iconologie exacte, où pussent s'instruire les Peintres, à qui l'ignorance de cette Science fait commettre de très lourdes fautes. L'Iconologie de Ripa, qui court entre les mains de tout le monde, est très défectueuse en beaucoup d'endroits. Ce mot vient de εἰκὼν *image*, & de λόγος *discours*. * *Consultez* la Mythologie de Noël le Comte; Lilio Giraldi, *de Imaginib. Deorum;* l'Iconologie de César Ripa; les Tableaux de Philostrate; Apollodore; Hygin, & les autres Auteurs fabuleux.

I C T.

ICTE'E de Tarente, célébre Athléte, passa sa vie dans une continence perpétuelle, afin d'avoir plus de vigueur pour exercer son Art. L'amour de la gloire fit en lui, ce que la piété & la Religion fait dans les autres. * Platon, *de Leg. l.* 8. Elien, *Variar. Hist. l.* 11. Pausan. *in Eliac.*

ICTHYOPHAGES: ou plutôt ICHTHYOPHAGES, nom que l'on a donné à des Peuples qui vivoient de poissons; tels étoient ceux qui habitoient le long du Golfe Arabique, & d'autres qui habitoient dans la Caramanie ou dans les Indes. * Hérodote, *l.* 3. Strabon. Pline, *l.* 6. Ptolomée. *Voyez* ICHTHYOPHAGES.

ICTINUS, célébre Architecte, vers la LXXXIV Olympiade, bâtit dans le château d'Athénes le Temple de Minerve, appellé *Parthenon*, c'est à dire, *le Temple de la Vierge*, parce que les Anciens donnoient le nom de Vierge à cette Déesse. Il bâtit aussi le Temple d'Apollon, surnommé ἐπικουρὸς, c'est à dire, *secourable*, proche du mont Cotylius en Arcadie dans le Péloponnése. Cet édifice étoit voûté de pierres, & passoit pour un des plus beaux de l'Antiquité. * Pausanias, *l.* 8. Vitruve, *l.* 7.

I D A.

IDA, montagne de la Troade, dans l'Asie Mineure, est célébre par le Jugement de Pâris. Diodore, qui fait la description de cette montagne dans le XVII livre de sa Bibliothéque Historique, assure qu'elle étoit la plus haute du voisinage de l'Hellespont; & Athénée ajoûte qu'on y voyoit la source de neuf riviéres. C'est sans doute pour cette raison qu'Horace la nomme *Ida undosa.* Troye étoit bâtie au pié du Mont-Ida. Strabon parle d'un Golfe *Idéen*, qui tire son nom de cette montagne, & qui est entre la Mysie & l'Isle de Lesbos. Il se nommoit aussi *Adramyttenus Sinus*, & on l'appelle encore aujourd'hui *le Golfe d'Adramytti.*

IDA, montagne de Créte aujourd'hui Candie, où l'on prétend que Jupiter fut élevé. Les forêts du Mont-Ida de Créte furent brûlées, dit-on, par le feu du Ciel, 73 ans après le Déluge de Deucalion; & on ajoûte que l'usage de fondre le fer fut premiérement découvert en cette occasion par les Dactyles, Habitans de cette montagne. C'est ce que rapporte Thrasylle, cité par Clément Alexandrin, dans le premier livre de ses Tapisseries. * *Consultez* aussi les Marbres du Comte d'Arondel; le Scholiaste du premier Livre des Argonautes d'Apollonius de Rhodes; Ferrari, *in Lexic. Geogr.* Bélon, *Observ. l.* 1.

IDA, premier Roi du païs de Bernicie, laquelle conjointement avec celui de Deïre, forma depuis le Royaume de Northumberland en Angleterre. Ida envoya Octa son fils, & Ebissa ou Ebusa son neveu, pour chercher à s'aller établir dans le nord, & pour assurer les parties méridionales, en faisant la guerre contre les Pictes. Ils s'acquittérent de cette commission avec tant de prudence, qu'eux & leurs successeurs maintinrent le nord en paix près de cent quatre-vints ans. Ils reconnoissoient le Roi de Kent pour leur Souverain, comme étant la branche aînée, depuis qu'Ida prit le titre de Roi l'an 547. Elle se fit appeller quelque tems après Roi de Deïre. Ces deux

Royaumes furent réunis en la perſonne d'Oſwy, & alors on commença à les appeller le Royaume de Northumberland. Ida avoit toutes les qualitez néceſſaires à un Roi, intrépide dans la guerre, & modéré & doux dans la paix. Il régna 12 ans. * *Dict. Angl.*

IDA (ſainte). *Voyez* IDE (ſainte).

IDACIUS, ITHATIUS ou HIDATIUS, Eſpagnol, natif de Lamégo, dans le cinquiéme ſiécle, fut Evêque, non pas de cette ville, comme l'ont cru divers Auteurs, mais de Chaves, comme aſſurent les autres. Il vivoit ſur la fin de l'empire de Valentinien III, & compoſa une Chronique, qu'il commença à la premiére année de l'Empire de Théodoſe, où finiſſoit celle de ſaint Jérôme, & qu'il continua, non pas juſqu'en 490, comme Sigebert & Vaſæus l'ont dit, puiſque ſaint Iſidore prouve qu'il étoit déja mort; mais juſqu'à la huitiéme année de l'empire de Léon, qui étoit en 464. On attribue encore à cet Auteur des Faſtes Conſulaires, qu'on a ſouvent donnez au public, & on croit que c'eſt de lui qu'il eſt fait mention dans l'Epitre que ſaint Léon écrit à Thuribius. * Iſidore, *de Vir. Illuſtr. c.* 9. Sigebert, *in Catal. c.* 18. & *in Chron. A. C.* 490. Vaſæus. Trithême. Bellarmin. Voſſius. Le Mire, &c.

IDACIUS CLARUS, Evêque, que ſa piété & ſa ſcience rendirent celébre, floriſſoit vers l'an 380 en Eſpagne. Il eſt bien différent de l'autre dont nous venons de parler, quoique Trithême les ait confondus dans ſon Catalogue des Ecrivains Eccleſiaſtiques. Idacius Clarus étoit Evêque d'Oſſonobe dans la Province Bétique. Il s'emporta contre les Priſcillianiſtes avec un zéle ardent, mais amer & mal réglé. Il écrivit contre eux un Ouvrage en forme d'Apologie, dans lequel il découvroit les maléfices & les infamies de ceux de cette Secte, & il y faiſoit voir qu'un certain Magicien nommé Marc, natif de Memphis en Egypte, avoit été Diſciple des Manichéens, & Maître de Priſcillien. Ce même Auteur ajoûte que cet Idacius fut privé de la Communion de l'Egliſe avec Urſace, à cauſe de la mort de Priſcillien, dont ils avoient été accuſateurs; & qu'ayant été envoyé en exil, il y finit ſes jours, ſous l'empire de Théodoſe & de Valentinien. Saint Iſidore ne fait point mention des Livres contre Varimond ou Varimade, Diacre Arien, qui portent le nom d'Idace, & que nous avons dans le quatriéme tome de la Bibliothéque des Péres. Aucun Ancien ne lui a attribué cet Ouvrage; & comme l'Auteur de ſa Préface dit qu'il l'a compoſé dans la ville de Naples, il n'eſt point certainement d'Idacius. On le croit de Vigile de Tapſe. L'Apologie d'Idacius eſt perdue. * Saint Jérôme, *in Priſcil.* Iſidore, *c.* 2. *de Vir. Illuſtr.* Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hiſt. Sacræ.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Baronius, *A. C.* 381. Coccius, *ſæcul. IV.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du IV ſiécle.*

* IDALIE, ville, bocage & montagne de l'Iſle de Cypre. C'eſt de là que Vénus a été appellée *Idalia.* * Virgile, *l.* 1. *Enéide, v.* 697. *l.* 5. *v.* 760.

IDANHA A VELHA ou IDANHA LA VELHA, c'eſt à dire, *Idanha la Vieille*, en Latin, *Idanha Vetus*, *Igædita*, eſt une petite ville du Portugal, ſituée ſur la riviére de Ponſul, dans la Province de Beira, vers les confins de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, à ſeize lieues de Guarda du côté du midi. Elle a eu un Evêché, dont le Siége a été transféré à Guarda. On voit à quelques lieues de cette ville ſur la même riviére un bourg qui porte le titre d'*Idanha la Nueva*, c'eſt à dire, *la Nouvelle Idanha.* * Maty, *Dict. Géogr.*

IDAS, Meſſénien, fils d'Apharée, ou, ſelon quelques-uns, de Neptune, fut l'un des Argonautes, & obtint de ſon pére de trés bons chevaux, dont il ſe ſervit pour ravit Marpeſſe, fille d'Evéne, Roi d'Etolie, Province de la Gréce. Son pére avoit réſolu de ne la donner à perſonne, qu'après qu'on l'auroit méritée en gagnant le prix de la courſe. Il faiſoit même mourir ceux qui s'y étoient expoſez témérairement, & attachoit leurs têtes ſur les murailles de la ville capitale, pour donner de la terreur aux autres qui voudroient prétendre à cette conquête. Tranſporté de douleur d'avoir perdu ſa fille, il ſe jetta dans le fleuve Lycormas, qui fut enſuite appellé *Evéne* de ſon nom, & que l'on appelle aujourd'hui *Fidari.* Idas fuyant avec ſa proye, fut rencontré par Apollon, lequel épris de la beauté de cette fille, la lui diſputa; mais Mercure envoyé par Jupiter, donna le choix à Marpeſſe, de ſuivre lequel des deux elle voudroit. Cette Princeſſe craignant qu'Apollon ne l'abandonnât lorſqu'elle ſeroit ſur l'âge, aima mieux ſe donner à Idas. Dans la ſuite Idas entreprit de déthrôner Teuthras, Roi de Méſie; mais il fut vaincu par Telephe, l'un des fils d'Hercule, auquel Teuthras avoit promis ſa fille & ſon ſceptre pour récompenſe. * Homere, *Iliade*, *l.* 9. *v.* 553. Apollodore. Hygin, *Fable* 14 & 100.

IDATHYRSE ou INDATHYRSE, Roi des Scythes Européens, fils de Saulius, régna après lui & après Calvida ſon oncle, peu de tems après Thomiris, & fut pére d'une très belle fille, qui fut demandée en mariage par Darius fils d'*Hyſtaſpès* Roi de Perſe. Idathyrſe la lui refuſa, & Darius en fut ſi piqué, qu'il lui déclara la guerre, & leva contre lui une Armée de ſept cens mille combattans. Pour paſſer toutes ces troupes de Perſe en Scythie, Darius traverſa toute l'Aſie Mineure, & étant entré en Europe, fit conſtruire deux ponts de bateaux, l'un ſur le Boſphore de Thrace, & l'autre ſur le Danube, dont il commit la garde aux Ioniens. Idathyrſe alla au devant de Darius, & lui livra une bataille, dans laquelle il lui tua quatre-vint dix mille hommes, & lui fit prendre la fuite, la premiére année de la LXVIII Olympiade, & 508 avant Jéſus-Chriſt. Juſtin, qui n'appelle pas ce Roi Idathyrſe, mais Jancyre, dit que Darius craignant qu'on ne rompît le pont pour empêcher le retour des Perſes, ſe retira ſans combattre, & laiſſa en Europe ſoixante-dix mille hommes, ſous le commandement de Mégabaze, un de ſes Généraux, qui ſoumit la Thrace & la Macédoine. Hérodote dit auſſi qu'Idathyrſe ne fit que fuir, en quoi il n'y avoit rien de honteux, parce qu'il ne laiſſoit rien dont l'ennemi pût profiter, & qu'en lui faiſant parcourir toute la Scythie, il ruïnoit plus ſes troupes, qu'il n'auroit pu faire dans une bataille rangée. * Hérodote, *l.* 4. *p.* 282. edit. de Henri Etienne, 1592. Juſtin, *l.* 2. *ch.* 5.

I D D.

IDDO, Prophéte. *Voyez* ADON.

* IDDO ou EDDO, Habitant & le premier Magiſtrat de la ville de Caſiphja, & des Néthiniens ou Gabaonites, à qui le Prophéte Eſdras fit dire par quelques-uns des principaux de la ville de Jeruſalem, qu'il eût à envoyer & fournir des hommes, pour travailler à charier des pierres & à couper du bois, pour rebâtir le Temple. Les Gabaonites avoient été aſſujettis à ce ſervice, par Joſué. * *Eſdras* ou I *Eſdras*, *ch.* 8. *v.* 17.

I D E.

IDE (Sainte) Comteſſe de Boulogne en Picardie, mére de *Godefroi* de Bouillon, étoit fille de GODEFROI *le Barbu*, Duc de Lorraine, & de *Dode*, l'un & l'autre ſortis de la race de Charlemagne. Elle naquit vers l'an 1040, & fut mariée à *Euſtache* II, Comte de Boulogne, dont elle eut trois fils, *Euſtache* III, Comte de Boulogne; *Godefroi* de Bouillon, Duc de Lorraine, & élu Roi de Jeruſalem; & *Baudouin*, Roi de Jéruſalem après ſon frere. De ſes filles, il y en eut une mariée à l'Empereur *Henri IV.* Son mari étant mort vers l'an 1070, elle demeura veuve, & mena une ſainte vie. Elle mourut l'an 1113, le 13 d'Avril. Son corps fut porté à l'Abbaye de S. Vaſt à Arras. * *Vita apud* Bolland. Baillet, *Vies des Saints.*

IDEE (*Idæus*) eſt le nom que donne Hygin à l'un des fils de Theſtius, & fréres d'Althée, qui furent tuez par Méléagre leur neveu, pour avoir voulu arracher à Atalante les dépouilles du célébre Sanglier de Calydon, que ce jeune Prince avoit offertes à cette Héroïne, comme un prix dû à ſa valeur. Apollodore, Ovide, le Scholiaſte d'Homére, & Hygin lui-même, varient ſur le nom & ſur le nombre des fréres d'Althée. * Hygin.

IDEGOU & IDI KOUB, nom Mogolien. Un Prince de ce nom qui étoit Souverain dans le païs d'Igur, limitrophe du Kathai, reconnut l'an 606 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1209, la puiſſance de Genghiskhan, lui vint faire hommage, & fut renvoyé par ce Conquérant dans ſes Etats.

Un autre IDEGOU fut un des principaux Capitaines de Tamerlan, & fit pluſieurs méchantes actions pour le ſervice de ſon Maître. Quelqu'un l'a nommé *Schiatbin de Timur*, c'eſt à dire, *un des Diables de Tamerlan.* Il fut Gouverneur de Kerman. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IDELPHONSE, Comte de Provence. *Cherchez* ALFONSE.

IDES, maniére de compter chez les anciens Romains, & dont on ſe ſert encore à préſent à la Chancellerie Romaine, eſt le quinziéme des mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, & le treiziéme des huit autres mois. Les Ides commencent dès le lendemain du jour des Nones, & durent huit jours: de ſorte que les Nones de Janvier étant le cinquiéme de ce mois, il faut dater le ſixiéme de Janvier *Octavo Idus Januarii*; c'eſt à dire, huit jours avant les Ides de Janvier. L'onziéme de Janvier il faut dater *Tertio Idus*, le troiſiéme jour avant les Ides, le douziéme, *Pridie Idus*, le jour avant les Ides; & le treiziéme, *Idibus Januarii*, le jour des Ides de Janvier. Si c'eſt dans les mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, où le jour des Nones n'eſt que le ſept, les Ides ne doivent commencer que le huitiéme jour de ces mêmes mois, à cauſe que le jour qui leur eſt propre n'eſt que le quinze. Pour trouver ſans peine le jour que marquent ces dates d'Ides de la Chancellerie Romaine, qui a retenu des anciens Romains cette façon de compter, comme nous l'avons dit ci-deſſus, il ne faut que compter combien il y a de jours depuis la date, juſques au treize ou quinziéme du mois que tombent les Ides, ſelon qu'elles ſont au treize ou au quinze, en y ajoûtant une unité, & cela fait le jour de la date. Par exemple, ſi la Lettre eſt datée *quinto Idus Januarii*, c'eſt à dire, le cinquiéme jour avant les Ides de Janvier, joignez une unité au 13 qui eſt le jour des Ides, vous aurez quatorze; ôtez-en cinq, il reſtera neuf; & le cinquiéme avant les Ides, eſt juſtement le neuviéme jour de Janvier. Si la Lettre eſt datée *quinto Idus Julii*, qui eſt un mois où le jour des Ides eſt le quinziéme, joignez une unité à quinze, vous aurez ſeize; ôtez-en cinq, il reſte onze: & le cinquiéme avant les Ides de ce mois, eſt juſtement l'onziéme jour de Juillet. Il faut obſerver la même choſe quand on veut ſe ſervir en écrivant de cette ſorte de date. Si c'eſt, par exemple, le neuf de Juillet, depuis neuf juſques à ſeize il y a ſept jours; ainſi il faut dater *ſeptimo Idus Julii*, le ſeptiéme jour avant les Ides de Juillet. On dérive le mot d'Ides de l'ancien mot Toſcan *iduare*, en Latin *dividere*, diviſer; parce qu'elles diviſent les mois en deux parties preſque égales; ou d'*Ovis Idulis*, parce que le jour auquel on donna le nom d'Ides on immoloit une victime, qui étoit appellée *Ovis Idulis.* La raiſon pour laquelle chaque mois a huit Ides, c'eſt que le ſacrifice ſe faiſoit toujours neuf jours après les Nones, le jour des Nones étant compris dans ce nombre de neuf. * Roſin,

Antiq. Romaines, *l.* 4. *c.* 4. Antoine Aubriot, *Nouveau principe de compter les Kalendes*, *Ides & Nones*.

IDEVACAL, montagne. *Voyez* ANCHISE, montagne.

I D I.

IDIDA. *Voyez* JEDIDA.

IDIOT ou LE SAVANT IDIOT, Auteur de quelques Ouvrages qui se trouvent dans la Bibliothéque des Péres, dont on a ignoré longtems le véritable nom. Le Pére Théophile Raynaud Jésuite, a publié un Manuscrit des Ouvrages de cet Idiot, où il est marqué que l'Auteur de ce Livre est *R. P. D. R. Jordani*, *Præpositus Uticensis*, *anno Domini* 1381, *qui deinde factus Abbas de Celles*, *Bituricensis Diœcesis*, c'est à dire, Raymond Jordan, Prévôt d'Usés en 1381, & depuis Abbé de Celles dans le Diocése de Bourges. Le même Pére Raynaud croit que cette Prévôté appartenoit à des Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin. Avant cette découverte, Génébrard, Trithéme & autres, avoient mis le tems de cet Auteur vers l'an 850, & Salazar, vers l'an 800: ce qui ne s'accordoit pas avec un endroit du prologue *de la Contemplation de la Vierge*, dont une partie est tirée de la seconde Homélie de saint Bernard sur *Missus est*, ce Saint étant mort en 1153; mais on sait à présent que l'Idiot dont nous parlons, vivoit l'an 1380, plus de deux cens ans après saint Bernard. * Théophile Raynaud, *Opusc.* 2. *tome* 2. Riccioli, *Chronolog. Reform. l.* 9. *c.* 10.

IDITHUN. *Voyez* JEDUTHUN.

I D O.

IDOLATRIE: sa naissance, son progrès & sa destruction. *Voyez* IDOLES.

IDOLES: nom pris du Grec Εἴδωλον, qui signifie image, ou statue de quelque fausse Divinité. De ce mot, *Idoles*, le culte des Payens a été nommée *Idolâtrie*. Il est certain que les hommes ne restérent guére dans les bornes que Dieu avoit prescrites à Adam sur la Religion. Quoique Caïn adorât le vrai Dieu, il ne le fit pas comme il devoit. Depuis la création du Monde jusqu'au Déluge, on n'a presque point de connoissance de la disposition où étoient alors les hommes par rapport à la Religion. Il est dit dans le texte de la Vulgate qu'Enos qui étoit fils de Seth fils d'Adam, *commença à invoquer le nom du Seigneur*, ce qui (selon la plupart des Interprétes) signifie qu'il commença à établir le culte & les cérémonies de la Religion; mais le texte Hébreu de ce passage peut souffrir plusieurs sens, & quelques Interprétes prétendent qu'il faut traduire que ce fut du tems d'Enos que l'on commença à profaner l'invocation du nom du Seigneur, c'est à dire, comme le croyent les Juifs, que l'Idolâtrie s'établit dans le monde du tems d'Enos. Du moins les deux Paraphrastes Chaldéens & Joséphe expliquent ainsi ce passage. On peut aussi traduire, *Ce fut alors que l'on commença à appeller du nom de Dieu*, c'est à dire, que les enfans de Seth commencérent à s'appeller du nom d'enfans de Dieu, pour se distinguer des impies & des Idolâtres. De quelque maniére que l'on interpréte ce passage, il paroît qu'en ce tems-là, savoir depuis l'année 245 du Monde en laquelle Enos est né, jusqu'à l'an 1140 en laquelle il est mort, il y avoit des hommes qui avoient abandonné la véritable Religion. L'Ecriture remarque d'Hénoc septiéme homme depuis Adam, comme une chose singuliére, *qu'il marcha avec Dieu*, c'est à dire, qu'il honora le vrai Dieu; ce qui fait voir qu'il y avoit de ce temslà plusieurs personnes qui ne suivoient pas la vraye Religion. Les enfans de Dieu qui eurent un commerce défendu avec les filles des hommes, sont, selon l'interprétation la plus vraisemblable, les enfans de Seth qui avoient conservé la véritable Religion, mais qui s'étant alliez avec ceux qui avoient embrassé l'Idolâtrie, se joignirent avec eux. Il s'ensuit de cette narration, que dès ce tems-là il y avoit un grand nombre d'hommes qui n'adoroient pas le vrai Dieu, appellez *enfans des hommes*; & que les Descendans de Seth appellez *enfans de Dieu*, parce qu'ils avoient conservé le culte du vrai Dieu & la vraye Religion, se laissérent corrompre par les filles des hommes, & embrassérent leur Religion, c'est à dire un culte contraire à celui du vrai Dieu, en sorte que presque tous les Habitans de la Terre se trouvérent avoir oublié la véritable Religion; c'est ce que l'on doit entendre par ces paroles de la Genése, que *la malice des hommes étoit grande*, *& que toutes les pensées de leur cœur étoient appliquées au mal.* Cette malice, ce mal, suivant le style de l'Ecriture, est un culte souverain rendu à d'autres qu'au vrai Dieu. Cette corruption étant générale, comme dit l'Ecriture, *Toute chair avoit corrompu ou souillé ses voyes sur la Terre*, Noé seul juste fut conservé avec sa famille. Cela fait voir l'égarement où étoient alors tous les hommes à l'égard de la Religion, puisqu'il n'y en avoit aucun, à l'exception de Noé, qui fût juste, c'est à dire qui adorât le vrai Dieu. Après le Déluge Noé enseigna la véritable Religion à ses enfans, mais elle ne demeura pas longtems sans être corrompue. Cham dont la postérité fut maudite par Noé, s'éloigna, selon toutes les apparences, du culte du vrai Dieu. Quand même on supposeroit que tous les hommes ont conservé la vraye Religion jusqu'à la construction de la Tour de Babel, on ne peut nier qu'aussi-tôt après la dispersion des Nations, le Monde ne se soit partagé en différentes Religions, comme en differentes Langues.

Il est à croire que les premiers Dieux ausquels les hommes ont rendu un culte souverain, sont le Ciel, le Soleil, la Lune & les Astres, avant qu'on fît aucune statue pour être adorée, & avant même qu'on entendît parler de Jupiter, ni de tous les autres Dieux du Paganisme. Diodore de Sicile dit *que les premiers hommes ayant jetté la vue sur cette partie du Monde qui est au dessus de notre tête*, *furent remplis d'admiration*, *& prirent les Astres pour des Dieux.* Platon est aussi de ce sentiment. *Les premiers hommes*, dit-il, *qui habitérent la Gréce*, *selon ma conjecture*, *ne reconnoissoient point d'autres Dieux*, *que ceux qui sont encore aujourd'hui les Dieux des Barbares*, *savoir*, *le Soleil*, *la Lune*, *la Terre*, *les Astres & le Ciel.* Cette opinion, qui est celle du Rabbin Moïse, fils de Maimon, est conforme à ce qui se lit *Deuteronome*, *ch.* 4 & 17. & *Job*, *ch.* 31. où ce saint homme se fait un mérite de *n'avoir point regardé le Soleil dans son grand éclat*, *& la Lune lorsqu'elle étoit dans sa plus grande clarté*, & qu'il ne leur a point rendu de culte, *en portant sa main à sa bouche pour la baiser*, *ce qui est*, selon lui, *le comble de l'iniquité & un renoncement du Dieu très haut.* De là il est facile de conjecturer que la Religion régnante parmi la plupart des Nations, du tems de Job, étoit le culte du Soleil, de la Lune, & des autres Astres. Les Rabbins ajoûtent à cela la Tradition du voyage d'Abraham, qui abandonna son païs pour fuir, disent-ils, ce culte des Astres. Au culte des Astres succéda parmi les hommes, celui des choses nécessaires à la vie, comme celui du Feu, très ancien chez les Chaldéens & chez les Perses. Et de là vint que ceux qui inventérent ou cultivérent des Arts utiles aux hommes furent déifiez, comme Bacchus pour la culture de la vigne, & Cérès pour celle des blez. On attribua des Divinitez aux villes, aux maisons, aux familles, aux portes, aux arbres, aux jardins, aux bois, aux riviéres & aux fontaines. Enfin on fit des Dieux des Héros qui avoient fait de grandes actions, ou dont les régnes avoient été fameux, & parce que c'étoit toujours le culte des Astres, qui étoit le plus religieusement observé parmi les Peuples, on déifioit ces Rois sous le nom de quelque Astre, comme on le voit par l'exemple d'Illus, dont les Phéniciens consacrérent la mémoire, au rapport de Sanchoniaton, sous le nom de l'Etoile de Saturne; & par l'exemple de Persée, qu'Hygin dit avoir été reçu au nombre des Etoiles. On fit plus: on regarda comme des Divinitez tous les animaux qui avoient quelque ressemblance ou quelque rapport à quelqu'un des Astres, ou que l'on croyoit en ressentir la force & la vertu d'une maniére plus vive & plus efficace que les autres. Ainsi le Bœuf, sous le nom d'Apis, étoit consacré au Soleil, selon Macrobe; à la Lune, selon Ammien & Porphyre; au Taureau céleste, selon Lucien: & les Egyptiens, au rapport d'Elien, attribuoient à cet animal vint-neuf marques qui signifioient ce qu'il tenoit des Astres. On adora aussi comme des Dieux plusieurs hommes qui avoient rendu des services considérables aux Peuples. C'est ainsi qu'on en usa à l'égard d'Hercule, & de ces fameux Héros dont les Histoires sont remplies. Vossius en traite fort au long, & dit beaucoup de choses très curieuses touchant le culte des Idoles: mais il semble qu'il se soit trop attaché à trouver des sens mystérieux, & des explications allégoriques dans ce culte. Plusieurs assurent que Ninus, par une passion déréglée pour Bélus son pére, donna commencement au premier culte des Idoles, en faisant adorer la statue de ce Prince après sa mort. Mais ce Ninus tel qu'on le dépeint, ne peut trouver place dans la véritable Histoire. Saint Epiphane dit que l'Idolâtrie commença sous Sarug, fils de Réhu. Nachor & Tharé, pére d'Abraham, furent engagez dans l'Idolâtrie, comme il est expressément marqué dans le Livre de Josué, que cette Idolâtrie continua en Chaldée & dans la famille de Nachor, puisque Laban avoit des Teraphim ou des Idoles, que Rachel déroba en partant. Clément Alexandrin dit que les premiers des Payens, qui voulurent avoir des Dieux faits de leurs mains, élevérent des piéces de bois d'une grandeur remarquable, ou des colomnes de pierre qu'ils adoroient, & qu'ils appelloient ξοανα, ξεστα ou ξυστα c'est à dire, des *statues polies*, de ξεω, *polir.* Les Arts s'étant perfectionnez, on commença à faire des Idoles qui avoient une figure humaine, & qui furent appellées βρετη, du mot Grec βροτος, qui signifie *homme.* Dans le commencement de l'Idolâtrie, lorsque les hommes n'adoroient que les Astres & les Elémens, ils n'avoient point d'Idoles ni d'Images pour les représenter, parce que ces objets leur étoient présens; ils n'avoient pas même de Temples: mais dès que les hommes eurent commencé à adorer des Héros qui étoient morts, ils voulurent les rendre présens par des représentations & des simulacres. C'est de là que sont venues les Idoles posées dans des Temples où les hommes s'assembloient & se prosternoient devant elles. Les uns rapportoient ce culte aux objets que les Idoles représentoient, mais quelques-uns adoroient l'Idole même, d'autres enfin la regardoient seulement comme un mémorial, que quelques-uns prétendoient servir à attirer l'ame ou la vertu des Dieux. Les Romains aussibien que les Grecs ont été longtems sans avoir des Idoles. Numa Pompilius, leur second Roi, établit chez eux le culte de la Religion qu'il tira des Toscans. Quoiqu'il reconnût plusieurs Divinitez, étant, à ce qu'on croit, Disciple de Pythagore qui soutenoit que la Divinité est indivisible, pure, incorruptible & intelligible, il défendit aux Romains de faire des Statues & des Images de figures humaines ou de toute autre, pour représenter les Dieux. Cet usage dura plus de 170 ans dans Rome, suivant le témoignage de Varron, de Plutarque & de Denys d'Halicarnasse. Les Romains avoient des Temples en l'honneur de leurs Dieux, & ils leur offroient des sacrifices de gâteaux de farine & de sel; mais il n'y avoit point de simulacres dans ces Temples, & l'on ne trouve point qu'ils leur offrissent des victimes d'animaux. Ce fut le Roi Tarquin *l'Ancien*, qui sur la fin de son régne, vers l'an 178 de la fondation de Rome, érigea le premier des Idoles dans cette ville à la maniére des Grecs. Pline assure que la plus ancienne Statue

tue de Rome dont il ait eu connoiſſance, étoit une Statue de cuivre dédiée à Cérès, à la conſtruction de laquelle on employa le lieu confiſqué ſur le pécule de Spurius Caſſius que ſon pére fit mourir, parce qu'il avoit voulu ſe rendre Souverain dans Rome. Cela ne ſe doit entendre que des Statues de métal; car il eſt certain qu'il y avoit à Rome longtems avant ce tems-là des ſtatues de bois.

D'autres décrivent ainſi l'origine de l'Idolâtrie. Les anciens Orientaux, perſuadez qu'il y avoit des Etres intelligens au deſſus des hommes, & qui étoient les Miniſtres du Dieu ſuprême, dans la conduite de l'Univers, vinrent à les égaler peu à peu à celui qui étoit leur Maître, ou au moins à leur rendre autant de culte qu'à lui. Ils crurent encore que quelques-unes de ces Intelligences étoient dans les Etoiles: de ſorte qu'on devoit honorer les Etoiles comme les corps des Dieux. Ils s'imaginoient auſſi que les ames des hommes illuſtres alloient après leur mort parmi ces Etres ſupérieurs, & prenoient ſoin du païs où elles avoient vécu dans leurs corps. Il arriva enſuite que de cette grande multitude de Divinitez, on ne ſut laquelle étoit la principale, & que divers Peuples regardérent comme Divinitez ſuprêmes les ames de leurs anciens Rois & Reines. Ainſi *Iſis* & *Oſiris* paſſérent en Egypte, pour les principaux des Dieux; & *Jupiter* & *Junon* étoient la même choſe parmi les Grecs, quoiqu'ils euſſent été hommes. C'eſt ce qui fait que les Payens parlent quelquefois de la Divinité, d'une maniére digne d'elle, & ſelon l'idée qu'ils en avoient reçue de la tradition, ou qu'ils avoient formée ſur ſes Ouvrages; & qu'ils parlent ailleurs du Roi des Dieux comme d'un homme. Ils confondoient enſemble deux idées, l'une d'une Divinité inférieure, & l'autre de la ſuprême Divinité, qui a fait toutes choſes. C'eſt-là préciſement l'Idolâtrie la plus dangereuſe, qui conſiſte 1. à confondre avec Dieu un Etre inférieur; 2. à lui rendre les mêmes honneurs intérieurement & extérieurement. Après cela on vint à dreſſer des Statues, ou à repréſenter ſous des emblêmes ou figures ſymboliques, ces Divinitez; & l'on crut qu'après les avoir conſacrées avec de certaines cérémonies, les Dieux y habitoient: de ſorte qu'on les honora comme la demeure des Dieux.

Il y a encore aujourd'hui quelques endroits des Indes, où l'on adore des colomnes fort hautes, dont on a de petites figures portatives; ce qui eſt peut-être un reſte de l'ancienne Idolâtrie. Le Chapitre 14. du Livre de la Sageſſe nous apprend, que la premiére Statue de figure humaine qui fut adorée, fut celle qu'un pére affligé fit de ſon fils, qui venoit de mourir; en l'honneur duquel il inſtitua des ſacrifices, qu'il lui fit offrir par ſes Domeſtiques, pour ſoulager la douleur qu'il avoit de ſa mort; & que de là vint peu à peu la coutume d'adorer les Statues des hommes conſidérables. Le Sage ne dit point le nom de ce pére dont il parle. Pluſieurs diſent, que c'étoit un Egyptien, & que rendant lui-même tous les jours mille ſoins tendres à l'Image de bois qu'il avoit faite de ſon fils, il ordonna que pas un de ſes Valets ne lui demandât rien dans la journée, qu'après avoir adoré cette Image; mais nous n'avons rien là-deſſus de plus circonſtancié, que ce qui en eſt dit dans le Livre de la Sageſſe.

Dans les premiers ſiécles, les Idoles étoient faites de pierre ou de divers bois, comme d'ébéne, de cyprès, de cédre, de marbre, ou d'ivoire. On ne ſait pas en quel tems on commença à fondre des Statues de métal. Pline prétend que cet Art eſt beaucoup moins ancien que celui de la Sculpture; & met ſon invention, auſſi-bien que celle de la Peinture, ſous la LXXXIII Olympiade, vers l'an 448 avant Jéſus-Chriſt, du tems de Phidias. Mais il eſt manifeſte que Pline ſe trompe, puiſque nous liſons dans le Pſeaume 115 ſelon l'Hébreu, & 114 ſelon la Vulgate, que les Idoles des Nations ne ſont que de l'argent & de l'or; (ce qui marque qu'elles étoient de fonte,) & que les Livres de Moïſe nous fourniſſent pluſieurs preuves de l'Art de fondre des Statues, comme les Iſraëlites firent celle du Veau d'or; & ſans doute ils en avoient vu de ſemblables parmi les Egyptiens. Outre les Idoles que l'on plaçoit dans les Temples & en d'autres lieux conſacrez, les Payens avoient auſſi de petites figures qui repréſentoient ces Idoles dans de petites niches. La plupart de ces figures étoient d'argent: ainſi ces ſortes d'offrandes augmentoient les richeſſes des Temples. Ce Démétrius, Orfévre d'Ephéſe, qui excita un ſi grand tumulte contre S. Paul, ſuivant ce qui ſe lit dans le *ch.* 19. *des Actes des Apôtres*, étoit un des plus célébres Marchands de ces petites figures de Diane. * *Voyez* les Interprétes ſur cet endroit, & particuliérement *Hugues Grotius.*

La vanité des Idoles n'a pas été inconnue à quelques-uns des Gentils, comme à Maxime de Tyr, au Philoſophe Salluſte, à Celſus, à l'Empereur Julien, à cet Idolâtre dont il eſt fait mention dans le ſecond Concile de Nicée, à ceux dont ſaint Ambroiſe dit, *qu'ils ne rendent leur culte au bois que comme à l'Image du Dieu*, & enfin à pluſieurs autres ſavans perſonnages, qui ont vécu depuis Salomon, ou même depuis Jéſus-Chriſt. Mais le commun des Payens a cru que la Divinité habitoit véritablement dans ces Statues d'or, d'argent ou d'autre matiére. Le Démon a contribué de tout ſon pouvoir à entretenir les hommes dans cette erreur; car s'enfermant dans ces Statues, il y a opéré des choſes ſurprenantes; il a même quelquefois parlé par leur bouche, comme il eſt arrivé à la Statue de Junon, ſurnommée *Moneta*; à celle de la Fortune, ſurnommée *Féminine*; & à celle de Memnon, au rapport de Valére-Maxime, de Philoſtrate & de Lactance. On a vu à Paris quelques-unes de ces Statues, dans leſquelles on dit que le Démon a parlé: & quelques-uns même ont cru, mais ſans preuves, que la Diane d'Ephéſe, cette fameuſe Antique qui ſe voit aujourd'hui à Verſailles dans la Gallerie, eſt celle qui rendit autrefois des Oracles à Ephéſe. Ceux qui reconnoiſſoient la vanité des Idoles, ne laiſſoient pas d'être Idolâtres, entendant par Idolatrie le culte des faux Dieux. Pythagore étoit Payen, les anciens Romains étoient Payens: cependant Pythagore, par un effort de la Raiſon naturelle, ſoutenoit que la Divinité ne pouvoit tomber ſous les ſens corporels, mais qu'elle étoit ſeulement intelligible; & ſur ce principe, il défendoit de faire aucune figure pour repréſenter les Dieux. Numa ſuivit cette doctrine dans la Religion qu'il établit à Rome; & les premiers Romains ont été l'eſpace de 170 ans avec des Temples bâtis en l'honneur de leurs Dieux, ſans Statue, figure, ou Image d'aucun de ces Dieux, ni peinte, ni taillée, ni jettée en moule. Leur Idolâtrie conſiſtoit alors au culte de pluſieurs faux Dieux qu'ils adoroient. Dans la ſuite du tems les Peuples ont même adoré les Idoles, & ont reſpecté comme des Divinitez les Statues, qu'ils avoient eux-mêmes fabriquées.

Hors cet égarement, les repréſentations, les Images & les figures n'ont rien en elles-mêmes qui ſoit mauvais. On s'en eſt ſervi comme d'ornement, & quand on les a regardées par rapport aux perſonnes qu'elles repréſentoient, on n'en a uſé que pour marquer l'eſtime ou le mépris que l'on a fait de ces perſonnes. Ainſi les Images des Empereurs Romains étoient révérées, par le reſpect qu'on avoit pour eux-mêmes. Ils les envoyoient dans toutes les Provinces de l'Empire, auſſi-tôt qu'ils étoient élevez ſur le thrône; & c'étoient ces Images qu'on appelloit *Laureatæ*, auſquelles tout le monde étoit obligé de rendre l'honneur dû à l'Empereur, ſous peine d'être declaré criminel de léze-Majeſté. L'Egliſe même a rendu aux Images des Empereurs ces ſortes de reſpects, parce qu'ils n'ont rien qui ne ſoit conforme à la raiſon, comme nous liſons du Pape ſaint Grégoire, & de tout le Clergé de Rome, à l'égard des Images de l'Empereur Phocas & de l'Impératrice Léonce. Quant aux exemples du mepris témoigné à l'égard des Statues, on n'en manque pas non plus dans les Hiſtoires. Après qu'Agrippa Roi des Juifs, fut mort rongé de vers, comme il eſt dit dans les Actes des Apôtres, les Soldats & le peuple, en haine de ſa mémoire, allérent dans ſon Palais, prirent les Statues de ſes filles, & les traînérent dans les lieux infames, leur faiſant mille outrages. Auſſi-tôt que Domitien eut été tué, le Peuple Romain, qui le haïſſoit, fondit toutes les Statues d'or & d'argent de cet Empereur. On ſait de quelle maniére les Statues de Théodoſe furent outragées par le peuple d'Antioche, irrité d'un nouvel impôt. On ſait auſſi la terrible vengeance que Théodoſe fit de ce mépris. Jéſus-Chriſt auroit lui-même autoriſé, pendant qu'il vivoit ſur la Terre, l'uſage des Images & des Statues, & le reſpect qui leur eſt rendu en vue des perſonnes qu'elles repréſentent, s'il eſt vrai que la femme qui fut guérie d'un flux de ſang, en touchant la frange de la robe de cet adorable Sauveur du Monde, lui témoigna ſa reconnoiſſance, en faiſant élever à ſon honneur une Statue d'airain qui le repréſentoit, avec une autre petite Statue ſur la même baſe, qui repréſentoit cette même femme touchant la frange de ſa robe, de la maniére que la choſe s'étoit paſſée. Elle mit ce monument de ſa piété devant la porte de ſa maiſon, dans la ville de Céſarée de Philippe en Phénicie, d'où elle étoit native; ce que Jéſus-Chriſt n'eût, ſans doute, pas permis, s'il eût deſapprouvé cette ſorte de vénération, & s'il n'eût trouvé bon qu'on rendît à ſa Statue ce culte reſpectueux, que tous les fidéles ont rendu à cette Image depuis ce tems-là pendant plus de 300 ans. Euſébe, qui a vû lui-même cette Statue, dit qu'il naiſſoit ſur la baſe une certaine herbe inconnue, qui étant venue croître juſqu'à la frange de la robe d'airain, étoit arrachée par les fidéles, ſi-tôt qu'elle avoit touché cette frange, & guériſſoit toute ſorte de maladies. L'Empereur Julien *l'Apoſtat*, ennemi mortel des Chrétiens, briſa cette Statue, & eut l'inſolence de mettre la ſienne en ſa place, laquelle n'y fut pas plutôt, que la foudre tomba du Ciel, & la rompit en deux par le milieu de l'eſtomac, Dieu faiſant ainſi connoître, que les reſpects qu'on avoit rendus à ſon Image lui avoient été agréables. Les Chrétiens ramaſſérent les piéces de la Statue de Jéſus-Chriſt, & les portérent dans l'Egliſe pour les y conſerver. Cela arriva l'an de Jéſus-Chriſt 362. Sozoméne, Métaphraſte, Nicéphore, & autres en font le récit. On peut conſulter ſur la Statue de Panéade, la Diſſertation de M. de Beauſobre, qui ne croit point que cette Statue repréſentât Jéſus-Chriſt & l'Hémorrhoïſſe, *Biblioth. Germanique, tome* 13. *p.* 1. & *ſuiv.* Ce n'eſt pas ici le lieu de juſtifier la vénération des Images; & l'on peut voir ſur ce ſujet les Auteurs, qui ont traité cette matiére au ſujet des Iconoclaſtes, dont il eſt parlé ci-devant.

Pour revenir aux Idoles des Payens, chacun de leurs Dieux avoient les ſiennes, faites avec quelque diſtinction, qui les rendoit propres à ce Dieu. Ainſi Jupiter étoit repréſenté avec la foudre, Mars avec une lance & un caſque, &c. *Voyez* ICONOLOGIE. Il y avoit auſſi des Dieux dont les Idoles ne ſe voyoient qu'en certain païs. Les Egyptiens, les Grecs, les Romains & autres Peuples en avoient de cette nature. Il y avoit d'autres Dieux, qui étoient adorez par-tout, qu'on appelloit à cauſe de cela Dieux *Azones*, comme nous avons dit au mot AZONES. Mais les maniéres d'adorer & les cérémonies du culte, étoient différentes chez les différentes Nations. Parmi tant de diverſitez de culte, il régnoit par toute la Terre une malheureuſe uniformité en ce point, que toutes les Nations étoient Idolâtres; & il n'y avoit dans tout le Monde que les Juifs qui adoraſſent le vrai Dieu.

Après la naiſſance de Jéſus-Chriſt, la face du Monde changea; & l'Empire du Démon, qui devoit être renverſé par la mort de ce Sauveur adorable, chancela dès ſa naiſſance. Sozoméne écrit, après Origéne, Euſébe, ſaint Athanaſe & autres, que lorsque l'enfant Jéſus paſſa en Egypte, les Idoles, qui

qui étoient dans tout ce païs en plus grande vénération, & en plus grand nombre que dans tout le reste de la Terre, furent ébranlées & tombérent pour la plupart. Cet Auteur remarque encore que ce Dieu enfant arrivant à Hermopolis, ville de la Thébaïde, l'arbre nommé Perſée, qui faiſoit l'objet de la Religion de ces peuples, au rapport de Plutarque, comme étant conſacré a Iſis, cet arbre, dis je, ſe courba de lui-même juſqu'à terre, pour adorer le vrai Dieu qui arrivoit. A quoi Sozoméne ajoûte, que depuis ce tems-là le fruit de cet arbre, ſes feuilles, & ſon écorce eurent la vertu de guérir toute ſorte de maladies. L'Empereur Claude abolit pluſieurs Sacrifices, & pluſieurs Fêtes des faux Dieux; & cet Empereur Idolâtre, qui avoit ſans doute en cela d'autres vues, que de rendre hommage au Chriſtianiſme, fut néanmoins, ſans le ſavoir, l'inſtrument dont Dieu ſe ſervir pour commencer d'abattre l'Idolâtrie.

Dans le ſecond ſiécle, le culte des Idoles étoit déja fort négligé. Lampride écrit, que l'Empereur Alexandre *Sévére* ne mit jamais pendant tout ſon régne, dans aucun de ſes Temples, plus de quatre ou cinq marcs d'argent, & point du tout d'or. Hérodien témoigne que Maximin, qui ſuccéda à Alexandre, non-ſeulement n'enrichit pas les Temples des Idoles; mais qu'il prit les Idoles mêmes, leurs ornemens, & tout ce qui ſe trouva dans leurs thréſors, propre à être fondu, pour en faire de la monnoye. Nous ne parlons pas du renverſement des Idoles cauſé par les Martyrs, qu'on vouloit forcer à leur ſacrifier; il faudroit rapporter tous les Actes des Martyrs. Les Chrétiens détruiſoient peû à peu l'Idolâtrie dans tout le Monde, en convertiſſant les Gentils par la prédication; & depuis, les Empereurs étant devenus Chrétiens achevérent de l'abbattre par leurs Edits. Cependant les Payens aveuglez & charnels, ne comprenant pas qu'on pût adorer d'autres Divinitez que des Dieux groſſiers comme les leurs, ſuppoſérent entre autres choſes, que les Chrétiens adoroient une Idole en forme d'homme, ayant des oreilles d'âne, revêtue d'une robe longue, tenant un Livre entre ſes mains, & montrant un de ſes deux piés ſemblable à celui d'un âne. C'eſt ainſi que le repréſentoit, au rapport de Tertullien, un tableau qui fut expoſé en public à Rome ſous l'empire de Sévére, avec cette inſcription, *Deus Chriſtianorum Ononychites*, c'eſt à dire, *le Dieu des Chrétiens Ongle-d'âne*. Ce qui pouvoit avoir donné lieu à cette inſolente calomnie du peuple de Rome, étoit la fauſſeté qui eſt écrite dans Corneille Tacite, *Hiſtoire*, *l.* 5. où il dit que les Juifs, deſquels les Chrétiens étoient ſortis, adoroient une tête d'âne; parce que, dit ce Payen, ſe trouvant preſſez d'une extrême ſoif dans les déſerts de l'Arabie, après avoir été chaſſez de l'Egypte, ils n'avoient trouvé de l'eau que par le moyen de quelques ânes ſauvages, qui allant boire, leur firent voir où étoit la fontaine. Plutarque, & d'autres Payens aſſurent cette fable comme une vérité. L'Auteur en eſt ſans doute Apion, grand ennemi des Juifs, qui eſt doctement réfuté par Joſéphe. Les Idolâtres pouvoient encore avoir pris ces imaginations touchant le Dieu des Chrétiens, d'un Livre déteſtable, que les Gnoſtiques avoient écrit ſous le titre de *la race de Marie*, dans lequel, entre autres blaſphêmes, ces Hérétiques aſſuroient (comme le témoigne S. Epiphane) que le Seigneur des Armées avoit la forme d'un âne.

Tout cela n'empêchoit pas que le Chriſtianiſme ne détruiſît peu à peu les Idoles, juſques au régne de Conſtantin, qui acheva preſque leur totale deſtruction. Ce grand Prince ne fut pas plutôt entré dans Rome, après l'avoir délivrée de la Tyrannie de Maxence, par cette ſignalée victoire dont il fut aſſuré à la vûe de la Croix qui lui apparut miraculeuſement en l'air, que pour marquer ſa piété & ſa reconnoiſſance envers le Dieu des Chrétiens, il ſe fit dreſſer une Statue au milieu de Rome, tenant une Croix élevée d'une main. Enſuite le Sénat Romain (quoiqu'il fût encore plongé dans les ténébres de l'Idolâtrie) pour plaire néanmoins à l'Empereur, ordonna qu'il fût érigé une Statue d'or à Jéſus-Chriſt. Depuis ce tems-là, Conſtantin ſe porta avec un zéle digne d'un nouveau Chrétien, quoique non encore batiſé, à démolir les Temples des fauſſes Divinités, & à renverſer les Idoles. Sur-tout il s'attacha à abolir entiérement les veſtiges de tout ce que l'Idolâtrie avoit conſacré d'impuretez à Vénus, & à ces autres Dieux infames, que les Payens n'avoient introduits, que pour autoriſer leurs débauches. Conſtance ſon fils fit des Edits pareils à ceux de ſon pére, & ordonna que les Temples des Dieux qui reſtoient encore ſur pié, ſeroient fermez. Tous ces Edits s'exécutoient en partie; mais l'Idolâtrie ne finit pas encore tout à fait, & ſubſiſta même dans Rome. L'Empereur Julien *l'Apoſtat*, qui vint bien-tôt après, tâcha par toute ſorte de moyens de rétablir les Idoles. Il fit peindre auprès de lui dans toutes ſes Images publiques, Jupiter qui lui donnoit la couronne & la pourpre, & Mars & Mercure qui le regardoient, comme pour admirer ſa valeur & ſon éloquence. Le deſſein de cet Empereur étoit (ſuivant la remarque de Sozoméne) de ramener inſenſiblement les Chrétiens à l'Idolâtrie, par le mélange de ſes Images avec celles des Dieux; parce que les Images des Empereurs étoient honorées même par les Chrétiens; & c'étoit une coutume, que lorſque l'Empereur faiſoit des largeſſes aux Soldats, ceux-ci lui témoignoient leur gratitude en offrant l'encens à ſon Image: ce que les ſoldats Chrétiens faiſoient auſſi ſans aucun ſcrupule d'Idolâtrie. Il fit encore pluſieurs autres efforts, pour relever les Idoles; mais tout l'appui qu'il y donna ne les affermit pas pour longtems.

L'Empereur Théodoſe, qui commença à régner l'an 392, n'eut rien tant à cœur, que de détruire par-tout les Idoles, & particuliérement à Rome. Prudence dit qu'à ſon arrivée dans cette Capitale de l'Empire, il exigea des Romains, que tous les Sacrifices & toutes les Fêtes du Paganiſme ſeroient abolies, & que toutes les Idoles ſeroient miſes en piéces, à la réſerve néanmoins de celles qui ſe trouveroient d'un ouvrage excellent, leſquelles ſeroient gardées, non pour aucun culte qui dût leur être rendu, mais ſeulement pour l'ornement de la ville. La plupart de celles-ci furent enſuite briſées par les Goths. S. Proſper, S. Auguſtin, & S. Ambroiſe font mention de cette piété de Théodoſe; & S. Jérôme dit, qu'on voyoit à Rome tous les Temples ſans Idoles, & à demi ruïnez. Cet Empereur continuant ſes ſoins pour l'extinction de l'Idolâtrie, ordonna que le fameux Temple de Sérapis à Alexandrie, fût renverſé juſques aux fondemens: ce qui fut auſſi-tôt exécuté, au grand regret des Payens; enſuite de quoi l'on bâtit une Egliſe en ſa place. Clément *Alexandrin* dit, que la grande Idole de Sérapis, qui étoit adorée dans ce Temple, avoit été faite autrefois par un Ouvrier excellent, nommé Briaxès, par l'ordre & aux dépens du Roi Séſoſtris. Ce Prince ne voulut pas que cette Idole fût faite ni de métal, ni de pierre; mais ayant fait un amas de toute ſorte de pierres précieuſes, il les fit piler; & enſuite faiſant fondre enſemble les plus riches métaux, il fit mêler dans la fonte ces pierres précieuſes ainſi pilées, pour la compoſition de cette Idole. Entre les autres Idoles que Théodoſe fit briſer en Egypte, étoit celle de Canope. *Voyez* CANOPE.

Les Gentils excitérent en beaucoup d'endroits pluſieurs ſoulévemens pour défendre leurs Idoles; mais ils ne purent empêcher que Théodoſe ne pourſuivît ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé. En France une grande quantité d'Idoles furent renverſées par S. Martin, qui en obtint l'ordre de Théodoſe. S. Jérôme témoigne qu'on ſe porta à détruire ces inſtrumens du Démon dans Rome, avec plus de zéle qu'en aucun lieu du Monde. Il reſtoit encore aux Payens une eſpérance qui les ſoutenoit; c'eſt que leurs Oracles avoient prédit que l'année 398 ſeroit fatale à la Religion Chrétienne, & qu'elle finiroit en ce tems-là. Il arriva tout au contraire; car le Chriſtianiſme, bien loin de finir l'an 398, reçut l'année ſuivante des accroiſſemens conſidérables, par les Edits des Empereurs Arcadius & Honorius, qui ordonnérent qu'on achevât par-tout de démolir les Temples, & de briſer les Idoles; mais parce que la deſtruction de tant de beaux édifices déſoloit en quelque façon les villes, Honorius défendit par d'autres Edits, qu'on continuât à démolir ces ſuperbes Temples; & Arcadius à ſon imitation, ordonna dans l'Orient qu'on les démolît à la campagne; mais que dans les villes on briſât ſeulement les Idoles, & qu'on purifiât les Temples, pour les changer en Egliſes Chrétiennes: ce qui fut pratiqué auſſi dans l'Occident.

Quelque ſoin que les Empereurs euſſent apporté à détruire l'Idolâtrie, il reſtoit encore beaucoup d'Idoles dans Rome: il y avoit même quantité de leurs Prêtres, & pluſieurs Sénateurs qui étoient encore Payens. Il eſt vrai, qu'il n'y avoit plus aucun exercice du Paganiſme. En l'an 409, ſous l'empire d'Honorius & de Théodoſe *le Jeune*, les Goths ayant mis le ſiége devant Rome, ſous la conduite de leur Roi Alaric, le peuple Romain ſe trouva réduit à une telle extrémité, que quelques Prêtres des faux Dieux, profitant de la conſternation où ils voyoient toutes choſes, ſe vantérent de chaſſer les aſſiégeans, par le ſecours de leurs Divinitez, ſi on leur permettoit de leur offrir des ſacrifices. Tout ce qui reſtoit de Payens dans le Sénat, écouta favorablement cette propoſition. On fit des ſacrifices à ces Idoles, tant dans le Capitole qu'aux autres endroits de la ville; mais tout cela ne fit point l'effet que leurs Prêtres avoient promis. Les Goths cependant preſſant extrêmement les Romains, on fut obligé d'acheter la paix; & pour payer dix mille marcs d'or, & ſoixante mille marcs d'argent, qu'on leur avoit promis, outre pluſieurs autres choſes, on fondit ce qui étoit reſté d'Idoles d'or & d'argent: ce que Zoſime déplore comme une grande calamité. Alaric étant venu remettre le ſiége devant Rome, & ayant pris cette ville, les Payens furent encore pillez, & les Idoles entiérement détruites pendant trois jours entiers, comme nous l'apprenons d'Oroſe. L'an 420, le Tribun Urſus, comme l'écrit ſaint Proſper, pour ôter aux Afriquains l'eſpérance qu'ils avoient encore en leurs faux Dieux, fit raſer tout ce qui reſtoit de Temples en Afrique, & changea en des cimetiéres les places où ils avoient été bâtis. Trois ans après, l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, voulant mettre enfin la derniére main à ce grand ouvrage de la deſtruction de l'Idolâtrie, fit des Edits extrêmement ſévéres, par leſquels il ordonna que tout ce qui pouvoit en quelque maniére que ce fût appartenir à l'Idolâtrie, fût entiérement détruit dans tout l'Empire Romain. Ce fut en ce tems-là qu'on vit dans toute la Chrétienté les Péres écrire contre les Gentils ces doctes Traitez, que nous avons.

Alors il n'y eut plus d'Idolâtres que dans les païs les plus reculez de l'Aſie & de l'Afrique, dans quelques-uns deſquels le Mahométiſme prit enſuite la place du Paganiſme. L'Amérique, qui nous a été inconnue juſques à ces derniers tems, étoit encore pleine d'Idolâtres; mais quelques-uns de ces peuples ont quitté le culte des Idoles par le moyen des Miſſionnaires: de ſorte qu'à préſent il reſte peu d'Idolâtres ſur la Terre. L'endroit où ils ſont en plus grand nombre, c'eſt dans la Chine; mais de trois différentes Sectes qu'il y en a, la principale, qui eſt celle qu'on nomme *Lettrez*, n'a point d'Idoles, & reconnoît pour Souverain la vertu matérielle du Ciel, répandue par-tout ſous le nom de Xam-ti. Confucius eſt l'Auteur de cette Secte. Il y a auſſi une grande partie des Tartares qui ſont Idolâtres. Ils ont un Dieu céleſte, qu'ils encenſent tous les jours en public; & un autre terreſtre, que chacun tient en ſa maiſon, auquel ils donnent une femme & des enfans; ils croyent qu'il garde leurs enfans & leurs beſtiaux. Ce n'eſt pas ici le lieu de

de nous étendre davantage sur leurs opinions. Il y a encore une Secte de Tartares Idolâtres, qu'on nomme les *Czérémisses*, qui sont Sujets du Grand-Duc de Moscovie, depuis que le Duc Jean Basilowits les subjugua l'an 1554. Ceux-ci ont des Prêtres qui montent sur un arbre, d'où ils les arrosent de sang, de lait, & de fiente des animaux, tout cela mêlé avec de la terre, croyant par ce moyen être nets de tout péché. Il y a encore quelques Idolâtres dans les Etats du Grand-Mogol. Il y en a dans la Perse, en la Province de Kilan, & aux environs; mais ils n'ont point d'Idoles. Ils adorent le Soleil & le Feu, & disent que ce Feu qu'ils adorent, qu'ils gardent, & qu'ils entretiennent soigneusement & religieusement dans une montagne, brûle depuis plus de trois mille cinq cens ans, sans avoir jamais été éteint. Voyez *Religions du Monde*, dans l'Article de MONDE. * Maimonidès, *l. de Idolol.* Macrobe, *Saturnal. l.* 21. Eusébe, *Præp. Evang. l.* 3. *&* 10: *Hist. l.* 6 *&* 7. Vossius, *de Idolol. l.* 13. Clément Alexandrin, *in Protreptico, & ad Gent.* Salluste le Philosophe, *l. de Diis & Mundo.* Tertullien, *Apolog. c.* 15 *&* 16. *Codex Theodosianus, de Paganismo.* Le Clerc, *Biblioth. Univers. &c.* Du Pin, *Histoire Profane, tome* 1.

IDOLOTHYTES: c'est le nom que S. Paul donne aux viandes offertes aux Idoles, & que l'on présentoit ensuite pour manger avec cérémonie, tant aux Prêtres qu'aux assistans, qui les mangeoient étant couronnez. Il y eut entre les premiers Chrétiens difficulté au sujet de la manducation de ces Idolothytes; & dans le Concile de Jérusalem, il leur fut ordonné de s'en abstenir. Cependant comme les viandes, qui étoient offertes aux Idoles, étoient quelquefois vendues au marché, & présentées ensuite aux repas des Chrétiens, les plus scrupuleux n'en vouloient pas manger, quoiqu'alors ce ne fût plus un acte de Religion. S. Paul consulté sur cette question, répondit aux Corinthiens, que l'on en pouvoit manger, sans s'informer si cette viande avoit été offerte aux Idoles ou non, pourvû que cela ne causât point de scandale aux foibles. Cependant l'usage de ne point manger des Idolothytes, a subsisté parmi les Chrétiens; & dans l'Apocalypse, ceux de Pergame sont repris de ce qu'il y avoit parmi eux des gens qui faisoient manger des viandes qui avoient été offertes aux Idoles. Dans la primitive Eglise, il est défendu aux Chrétiens par plusieurs Canons des Conciles de manger des Idolothytes. * *Actes des Apôtres, ch.* 15. I. *Epître aux Corinthiens, ch.* 8. *v.* 1. *Apocalypse, ch.* 2. *v.* 14.

IDOMENE'E, Roi de l'Isle de Créte, & l'un des Amans d'Héléne, fils de Deucalion, & petit-fils de Minos, fut l'un des Princes Grecs qui s'embarquérent pour le siége de Troye. Au retour, se trouvant exposé à une fâcheuse tempête, il fit vœu de sacrifier la premiére chose qui se présenteroit à lui, lorsqu'il arriveroit chez lui. Il se repentit de ce vœu indiscret; car il rencontra son fils qu'il sacrifia, ou qu'il voulut sacrifier: mais ses Sujets regardant comme une punition de son crime, une fâcheuse peste qui s'éleva peu de tems après, le chassérent de son Etat; ensuite de quoi il se retira en Calabre, où il bâtit une ville. * Servius, *in tertium librum Æneidos, v.* 121. Homére. Hygin.

IDOMENE'E de Lampsaque, Historien & Philosophe, étoit Disciple d'Epicure, & vivoit du tems de Ptolomée *Lagus* sous la CIX Olympiade, vers l'an 344 avant Jésus-Christ. Il écrivit un Livre sur Socrate; une Histoire de Samothrace, &c. * Diogéne Laërce, *in Socrate & Epicuro.* Plutarque, *in Demosthene, Pericle, &c.* Athénée, *l.* 14. Strabon, *l.* 13. Suidas.

IDOTHE'E. Il est parlé dans Homére de deux filles de ce nom, l'une fille de Protée, qui engagea son pére à prédire à Ménélas le tems auquel il devoit s'en retourner chez lui; & l'autre fille de Prétus, Roi des Argiens, qui fut guérie avec ses sœurs par Mélampus. * Homére, *Odyss.* 4. *&* 11.

I D R.

IDRA, petite ville sans murailles. Elle est Capitale de la Dalécarlie en Suéde, & située sur la riviére d'Elsinam, environ à 25 lieues au dessus de son embouchure dans le Lac de Silian. * Maty, *Dict. Géogr.*

IDRIA, ville du Comté de Goritz en Allemagne. Elle est située sur les confins de plusieurs Royaumes, & entourée de tous côtez de montagnes. Il y a tout proche une petite riviére du même nom qui se jette dans le *Lisonzo* à Sainte-Maure, & que Léandre Alberti appelle *Superbissimo Fiume d'Idria*, à cause que si-tôt qu'il tombe un peu de pluye, elle s'augmente considérablement & qu'elle a assez d'eau pour emporter les sapins, & toutes sortes d'autres bois, dont on a besoin pour bâtir les mines, & pour faire le feu qu'il est nécessaire d'y allumer. Ces mines qui sont de vif-argent rendent la ville d'Idria fort recommandable. Les Païs voisins, comme les plus éloignez, en reçoivent beaucoup de profit. L'entrée de la mine n'est point élevée, ni sur une montagne; mais dans la ville même, & n'a que six-vints ou cent trente brasses de profondeur. On en tire de deux sortes de vif-argent. Ils appellent l'un *Jung-Fraw*, c'est à dire vif-argent *virginal*, & l'autre tout simplement vif-argent. Le *Jung-Fraw* ou *Mercure virginal*, est ce qui se découvre soi-même sans passer par le feu, ou ce qui tombe à petites gouttes dans la mine, ou qui coule même quelquefois, & forme des maniéres de petits ruisseaux. Il y a près de quarante ans qu'on en trouva quelques-uns, qui en coulant, étoient au commencement aussi menus que du fil, & qui dans la suite devinrent de la grosseur d'une petite corde. Ces petits ruisseaux ne coulérent que pendant trois ou quatre jours. On appelle aussi vif-argent virginal, celui que l'eau seule est capable de séparer, par le moyen d'un crible d'abord, & ensuite d'une grande auge au bout de laquelle sont de petits trous; de maniére qu'on peut dire qu'il y a de deux sortes de vif-argent virginal, l'un qui sort & se reconnoit facilement dans la terre, & l'autre qu'il faut en quelque façon nettoyer & purifier, quoi qu'avec bien moins de peine que s'il le falloit passer par le feu. Ce qu'ils appellent vif-argent simple, est celui qu'on ne peut connoître qu'après qu'il y a passé. Il est d'une couleur brune un peu rouge: mais le meilleur est une pierre assez dure qu'ils réduisent premiérement en poudre, & qu'ils font ensuite passer par un crible, afin que s'il s'y trouve quelque peu de vif-argent virginal, il se puisse par ce moyen séparer du reste. Il faut mettre au feu, dans des fournaises de fer, ce qui ne passe point au travers du crible. Il y a d'ordinaire la moitié de vif-argent dans ce que l'on tire de cette mine, & quelquefois même lorsqu'on en tire un morceau qui pése trois livres, on en trouve encore deux après qu'il est rafiné. *Edouard Brown* Anglois, qui rapporte toutes ces choses dans son Voyage de Vienne, dit qu'il vit en un endroit où l'on travailloit à purifier le vif-argent par le feu, seize mille barres de fer achetees un écu la piéce dans les meilleures fournaises de fer de la Carinthie, & qu'on se sert quelquefois dans cette mine de huit cens de ces barres tout à la fois pour accommoder le vif-argent dans les fournaises. On en met cinquante dans chacune, vint-cinq de chaque côté, treize dessous & douze dessus. L'an 1669, pendant qu'il étoit dans ce païs, il vit dans le château trois mille sacs de vif-argent purifié. On en emporta quarante dans les païs étrangers, chaque sac pesant trois cens quinze livres; & ces 40 sacs valoient 40000 ducats. Quoiqué l'on ait de la peine à porter ces marchandises, parce qu'on est obligé de les mettre sur des chevaux, deux petits barils sur chaque cheval, on en envoye jusqu'a Chremnits en Hongrie, & l'on en porte aussi quelquefois en Suéde. * Th. Corneille, *Dict. Géographique.*

IDRIS, Seigneur Arabe de la Maison & de la Secte d'Ali, se sauva en Afrique, pour éviter la persécution d'Abdalla, Calife de Syrie, vers l'an 153 de l'Hégire, & 770 après Jésus-Christ. Il fut fort bien reçu dans la Mauritanie Tingitane, ou Barbarie occidentale; & parce qu'il descendoit de Mahomet, tous ces peuples le regardérent comme un Saint, & le reconnurent pour Prince ou Calife. Il laissa un fils né d'une esclave Chrétienne de la race des Goths, qui porta le même nom d'Idris, & qui devint un des plus puissans Monarques de l'Afrique. Ce fut lui qui bâtit la ville de Fez l'an 793 de Jésus-Christ, & 177 de l'Hégire. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

IDRO, petite ville de l'Etat de Venise en Italie. Elle est dans le Bressan, sur le Lac d'Idro, qui est entre ceux d'Iséo & de Garda, & qui étoit appellé par les Anciens *Brigantinus Lacus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

I D S.

IDSARD GRAVIUS. *Voyez* GRAVIUS (Idsard).

IDSTEIN, bourg des Etats de Nassau en Wétéravie. Il est Chef d'une Seigneurie, qui porte son nom, & est situé à deux lieues de Wisbaden, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

IDSTEIN, Branche de la Maison des Princes de Nassau, sortie de celle de Sarbruck. Le Fondateur fut *Jean*, troisiéme fils de Louïs, Comte de Nassau-Sarbruck, qui eut pour sa part la Seigneurie d'Idstein & Wisbaden. Il naquit le 24 Nov. 1603, & laissa divers enfans de ses deux épouses, 1. *Sibylle-Madelaine*, fille de George-Frédéric Markgrave de Bade: & 2. *Anne*, fille de Philippe-George, Comte de Leiningen-Dagsbourg. *Gustave-Adolphe* né en 1632, fut tué dans la bataille de S. Gotthard en 1664; *Frédéric-Louïs* né en 1633, mourut en 1656; *Jean* né en 1638, mourut en 1658. Le seul qui survécut à son pére fut *George-Auguste-Samuël*, le cadet de ses fils, qui naquit le 26 Fevr. 1665. Il fut élevé au rang de Prince en 1688, & épousa dans la même année *Henriette-Dorothée*, fille d'Albrecht-Ernest, Prince d'Oetingen. Il en eut 12 enfans, dont tous les mâles moururent. Lui-même mourut en 1721. * *Souverains du Monde. Dict. Allem. de Bâle.*

I D U.

IDUMEE, Province de la Palestine, que l'Ecriture nomme *Edom*, entre l'Arabie Déserte, la Judée, la Mer Rouge, & la Mer Méditerranée. Les Iduméens descendoient d'Esaü, petit-fils d'Abraham; & par cette raison Dieu défendit aux Juifs naturels de les abhorrer, comme le reste des Nations incirconcises, parce qu'ils étoient leurs fréres. Il s'établit d'abord dans les montagnes de Séir, dans le païs des Horréens, à l'orient & au midi de la Mer Morte; & ses Descendans dans la suite se répandirent dans l'Arabie Pétrée, & dans le païs qui est au midi de la Palestine, entre la Mer Morte & la Méditerranée. Il arriva même que durant la captivité de Babylone, & dans les tems où la Judée étoit presque abandonnée, ils se jettérent dans les terres du midi de Juda, & s'avancérent jusqu'à Hébron. Ainsi en parlant de l'Idumée, il faut exactement distinguer les tems. Du tems de Moïse, de Josué & même sous les Rois de Juda, les Iduméens étoient resserrez à l'orient & au midi de la Mer Morte, dans le païs de Séir, tirant vers le Golphe Elamitique. Dans la suite l'Idumée s'étendit plus au midi de Juda. La ville capitale de l'Idumée orientale étoit Bozra, située vers Edraï; & la capitale de l'Idumée méridionale étoit Pétra ou Jactaël. Strabon, Brocard, Bonfrére, Adrichomius, Torniel & quelques autres ont aussi fait la même distin-

diſtinction. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 19. *&c.* David ſoumit les Iduméens ; & le Roi Joſaphat les vainquit depuis, eux & les Ammonites. Ils ſecouérent enſuite le joug de la domination Judaïque, ſous le régne de Joram, & furent encore rangez à leur devoir ; mais lorſque les Chaldéens aſſiégérent Jéruſalem ſous Nabuchodonoſor, ils ſe joignirent aux ennemis contre leurs fréres. C'eſt de quoi on voit des plaintes dans les Prophétes, qui menaçoient dans leurs Ecrits les Iduméens d'une prochaine punition. Elle ne leur manqua pas, comme nous l'apprenons de ſaint Jérôme, puiſqu'ils tombérent dans la même ſervitude, où ils s'étoient efforcez de jetter les Juifs. Dans la ſuite des tems Hircan leur fit la guerre, & les obligea de ſe faire circoncire. Après leur circonciſion ils appelloient Jéruſalem leur patrie, la ville ſainte, la ville commune, & leur Métropole. Nous voyons cela dans Joſéphe. Philon dit, que cette ſorte de Juifs, qui s'appelloient Proſélytes, pour ſe diſtinguer des autres, avoient été égalez en toutes choſes par Moïſe, dans la République, excepté que les naturels ſeuls entroient dans le Conſeil appellé Sanhédrin, ſi ce n'eſt que les étrangers euſſent une mére Juive. Il eſt particuliérement fait mention des Iduméens, *dans les Livres de Samuel, des Rois, des Paralipoménes* ou *Chroniques, & des Prophétes :* ce que les Curieux verront dans les Interprétes. * Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Sacris Vet. Teſt.* Joſephe, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs.* Philon, *de Monarch. l.* 1.

IDY. IDZ.

IDYLLE, en Grec Εἰδύλλιον, ou Ἐδύλλιον, Poëme dans lequel on introduit des Paſteurs, qui s'entretiennent en repréſentant ſimplement & naturellement les choſes qui leur ſont arrivées, d'où eſt venu le nom d'*Idylle* ; & depuis celui de *Bucoliques*, du nom des Paſteurs de bœufs, & celui d'*Eglogues*, à cauſe du choix que l'on fit des meilleures pour les publier. Théocrite chez les Grecs, & Virgile chez les Latins, ont excellé en ce genre de Poëſie. * Scaliger, *Poëtic.*

IDZU. Il y a deux petites villes de ce nom, Capitales de deux Royaumes ou Provinces dans l'Iſle de Niphon. L'une eſt près de la côte occidentale du Jamaiſtero, & l'autre près de la méridionale du Quanto. * Maty, *Dict. Géogr.*

JEA.

JE-ABARIM, JIE-ABARIM ou HIJE-HABARIM. *Voyez* HIJE-HABARIM.

JEAN-HYRCAN. *Voyez* HYRCAN.

JEAN-BAPTISTE (Saint) Précurſeur du Fils de Dieu, étoit fils de Zacharie & d'Eliſabeth. Un Ange annonça ſa naiſſance à ſon pére ; & Eliſabeth dans un âge très avancé, quoique ſtérile, l'ayant conçu, eut l'avantage d'être viſitée de la ſainte Vierge ſa couſine, qui portoit déja dans ſon ſein le Verbe incarné. Pendant cette viſite, Jean, quoique renfermé dans les entrailles de ſa mére, reconnut ſon Maître ; & par un treſſaillement, plutôt divin que naturel, adora celui dont il devoit être le Précurſeur. En venant au monde, il dénoua la langue de ſon pére, que ſon incrédulité pour les paroles de l'Ange avoit rendu muet. On conçut de grandes eſpérances de cet enfant, dont la naiſſance étoit accompagnée de tant de merveilles. En effet, il étoit l'Ange que Dieu avoit promis par le Prophéte Malachie, d'envoyer devant le Seigneur pour préparer ſes voyes ; & il méritoit ce nom par le genre nouveau de ſa vie, qui ſurpaſſoit les forces naturelles ; car dès ſon enfance il ſe retira dans le Deſert, où il ne ſe nourriſſoit que de ſauterelles & de miel ſauvage. Son habillement étoit fait de poil de chameau, & il n'y avoit rien dans ſa maniére de vivre qui ne fût auſtére. L'an 29 de Jéſus-Chriſt, le Saint-Eſprit le retirant du Déſert, lui commanda de prêcher ſur les rivages du Jourdain, une doctrine & un batême de pénitence, qui firent grand bruit dans la Judée. Au commencement de l'année ſuivante, Jéſus-Chriſt voulut être batiſé de la main de Jean, qui s'en excuſa, diſant que c'étoit lui qui devoit être batiſé par Jéſus : néanmoins il le batiſa dans le Jourdain. Quelque tems après, le zéle de ce ſaint homme pour la juſtice, fut la cauſe de ſa mort. Il reprenoit Hérode *Antipas*, de ce qu'il entretenoit Hérodias, femme de ſon frére Philippe : celle-ci en fut tellement irritée, qu'ayant ſu que le Roi charmé de la danſe de ſa fille, lui avoit promis de lui accorder tout ce qu'elle ſouhaiteroit, elle la pouſſa à demander la tête de Jean-Baptiſte. Elle l'obtint ; & Hérode ſacrifia le ſaint Précurſeur à la fureur de ſa Maitreſſe, par une complaiſance inexcuſable. Ainſi la vie du plus grand des enfans des hommes, fut la récompenſe de l'adreſſe d'une Baladine. Saint Jérôme dit qu'Hérodias lui perça la langue avec le poinçon de ſes cheveux, pour ſe venger après ſa mort de la liberté de ſes paroles ; & Nicéphore ajoûte que ſa fille étant tombée dans une riviére glacée, eut la tête coupée par une piéce de glace. Les Diſciples de ſaint Jean portérent ſon corps dans une ville de Samarie appellée *Sébaſte*, & on croit que ſon chef fut mis à part.

☞ Il ne ſera pas inutile de faire ici quelques remarques au ſujet de S. Jean-Baptiſte. La premiére regarde les merveilles de ſa naiſſance. Sur quoi S. Pierre d'Alexandrie, Martyr, dans ſes Régles Eccléſiaſtiques, approuvées dans le ſixiéme Concile Général, comme nous l'apprenons de Théodore Balſamon, remarque que le Roi Hérode, qui vouloit faire mourir le Meſſie, ayant été trompé par les Mages, & ayant ouï parler des merveilles arrivées à la naiſſance de S. Jean-Baptiſte, craignit que ce ne fût cet enfant extraordinaire, & ordonna de le faire mourir, bien qu'il ne fût point dans le territoire de Bethléem, mais dans les montagnes de Judée. On ajoûte que ſon pére Zacharie s'oppoſant à ce deſſein, fut auſſi mis à mort par ordre d'Hérode ; (ce Zacharie n'étoit pas fils de Barachias ;) que ſa mére le cacha dans une caverne, où elle mourut auſſi quelque tems après ; & qu'enſuite un Ange prit ſoin de la vie de S. Jean : ce que Nicéphore, Cédréne & Baronius n'ont pas oublié ; mais ce ſont des hiſtoires qui n'ont aucun fondement.

On demande quelles étoient ces ſauterelles & ce miel ſauvage, qui lui ſervoient de nourriture, comme le texte ſacré le dit. La plus commune opinion eſt, que les ſauterelles étoient des animaux bons à manger dans la Paleſtine ; que le miel ſauvage ſe trouvoit dans les creux des arbres, & que S. Jean en vivoit. S. Auguſtin & le vénérable Béde ſont de ce ſentiment, & il eſt confirmé par ce que Strabon dit de certains Ethiopiens, Pline des Parthes, & S. Jérôme de quelques Peuples de Libye, qui en mangeoient. Cependant d'autres, avec Iſidore de Péluſe, croyent que ces ſauterelles étoient de certaines herbes. L'une & l'autre opinion ſe peut ſoutenir par ce mot Grec ἀκρίδες, que l'Evangéliſte a employé, & qui ſignifie l'un & l'autre. Au reſte ce Saint a été le premier qui ait vêcu dans cet état admirable de pénitence & de détachement ; & c'eſt pour cette raiſon que S. Jérôme & S. Auguſtin aſſurent qu'il a été le Maître des Solitaires & le premier des Moines, *Monachorum Princeps.*

Pour juſtifier ce que nous avons avancé, que l'an 29 de Notre-Seigneur, il fut retiré du Déſert par le S. Eſprit, & qu'il batiſa Jéſus-Chriſt au commencement de l'année ſuivante, qui étoit la 30 du Fils de Dieu, il faut conſulter les paroles de S. Luc, *c.* 3. *L'an quinziéme de l'empire de Tibére Céſar, Ponce Pilate étant Gouverneur de la Judée, &c. Dieu fit entendre ſa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le Déſert.* Et dans la ſuite, *Lorſque Jean batiſoit tout le peuple,* Jéſus *fut auſſi batiſé par lui,* &c. Jéſus *commençoit environ ſa* 30 *année : Et* Jéſus *erat incipiens quaſi annorum triginta.* Les Verſions Arabe & Syriaque expriment la même choſe ; & principalement la premiére, qui aſſure que quand le Fils de Dieu fut batiſé par S. Jean, il avoit commencé d'entrer dans ſa 30 année. On fait voir par l'année Julienne, par la Lettre Dominicale qui étoit A, & par le Cycle ſolaire XI, que ce fut la 15 année de Tibére que S. Jean ſortit du Déſert ; & que ce fut la 16, qu'il batiſa le Fils de Dieu. Cette opinion eſt encore autoriſée par le témoignage de Clément Alexandrin, de S. Irénée, d'Héſychius, de S. Epiphane, d'Origéne, de Théophylacte, de Denys *le Chartreux*, de S. Thomas & de divers autres Modernes. Au contraire, le Cardinal Baronius, dans ſes Annales Eccléſiaſtiques, met le batême du Fils de Dieu en ſa 31 année, fondant ſon ſentiment ſur celui de S. Ignace, d'Euſébe, de S. Chryſoſtome & de pluſieurs autres. Le même Baronius les allégue ſur la même année, en réfutant l'opinion de ceux qui ne fixent ce batême de Jéſus qu'en ſa 33 ou 34 année.

Quant au lieu de la priſon de S. Jean-Baptiſte, Joſéphe dit expreſſément, que ce fut un château nommé *Macheronte*, ſitué ſur les confins de la Seigneurie d'Hérode, & de celle d'Arétas Roi d'Arabie, près du Lac Aſphaltite. Saint Jean-Baptiſte fut mis dans cette fortereſſe, de peur qu'étant dans la ville de Jéruſalem, les Habitans ne ſe ſoulevaſſent pour le mettre en liberté. Le lieu du feſtin, ſelon quelques-uns, fut le même château, parce que le texte ſacré récite toute cette hiſtoire comme paſſée en un même jour, & que Nicéphore Calliſte dit qu'on apporta la tête de S. Jean, lorſqu'Hérode étoit encore à table : ce qu'il eût été difficile de faire, ſi le feſtin ſe fût fait à Jéruſalem, à cauſe de l'éloignement. D'autres néanmoins tiennent qu'Hérode étoit en la ville de Jéruſalem, & répondent que l'Ecriture ſainte ne marque pas qu'on ait apporté la tête de S. Jean pendant le feſtin. Quelques Auteurs ont écrit que ce précieux chef y fut enterré par l'ordre de la Princeſſe Hérodias, dans un coin du Palais d'Hérode. On dit que cette femme impudique fit jetter le corps de ſaint Jean à la voirie ; mais qu'il fut enlevé par ſes Diſciples, & porté à Sébaſte, ville de la Province de Samarie, qui n'étoit point de la domination d'Hérode. Phocas, Géographe Grec, croit que ce fut à Sébaſte même que S. Jean fut décapité. Il ajoûte que l'on y voyoit encore de ſon tems la priſon où il avoit été arrêté ; que l'on y deſcendoit par vint degrez, & qu'au milieu il y avoit un autel, à côté droit le tombeau de ſon pére Zacharie, & à gauche celui de ſa mére Eliſabeth ; qu'au deſſus il y avoit une Egliſe, où étoient les ſépulchres de ce ſaint Précurſeur & du Prophéte Eliſée. S. Jérôme avoit déja remarqué que le corps de S. Jean avoit été inhumé, avec ceux des Prophétes Eliſée & Abdias. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que ſous Valens, Empereur Arien, qui fut aſſocié à l'Empire l'an 364, le chef de S. Jean-Baptiſte fut trouvé par des Religieux à Jéruſalem. Mardonius, Chef des Eunuques du Palais Impérial, en avertit l'Empereur, qui ordonna qu'on tranſportât ce riche thréſor à Conſtantinople ; mais à 15 milles de Chalcédoine, on dit que l'on fut obligé de demeurer en chemin, parce qu'il fut impoſſible de faire avancer les mulets qui traînoient le chariot. Ainſi cette Relique fut dépoſée au village de Coſilaon, dont Mardonius étoit Seigneur ; & elle y demeura juſqu'au tems de Théodoſe *le Grand*, ſur la fin du IV ſiécle. Ce pieux Empereur la fit conduire à Conſtantinople, & quelques années après il la mit dans une magnifique Egliſe, qu'il avoit fait bâtir exprès en un lieu appellé *Hebdomum*, hors de la ville, mais qui fut enfermé depuis dans ſon enceinte ſous l'Empire d'Héraclius, l'an 626.

A l'égard du corps de S. Jean, l'Empereur Julien *l'Apoſtat* avoit

avoit commandé l'an 362 de le brûler, & d'en jetter les cendres au vent; & les Payens exécutérent en partie ce ſacrilége; mais les Chrétiens de Sébaſte ramaſſérent ce qu'ils purent de ſes oſſemens; & après la mort de cet Empereur, le tombeau du Saint fut rétabli & honoré comme auparavant. Pluſieurs Egliſes gardent des Reliques de ſaint Jean-Baptiſte. L'Egliſe de S. Sylveſtre à Rome prétend avoir la meilleure partie de ſon chef. Celle de S. Jean d'Angéli, dite maintenant *le Bourg-Louïs*, aſſure qu'elle le poſſéde, & le tient, ſelon quelques-uns, d'Alduin Abbé, qui le trouva dans un coffre de pierre; ou de Pepin Roi d'Aquitaine, lequel fonda le Monaſtére où on conſerve ce chef. La Cathédrale d'Amiens ſe glorifie d'en avoir la portion la plus conſidérable, & ſoutient qu'elle fut tirée de l'Egliſe de S. George de l'Arſenal de Conſtantinople, lorſque les François prirent cette ville l'an 1204, par un Prêtre nommé Walon de Sarton, fils de Milès, Chevalier, Seigneur de Sarton, qui eſt un village près de Douriens, à ſix lieues d'Amiens. Baudouin II, Empereur de Conſtantinople, entre pluſieurs Reliques nommées dans ſa Bulle d'or de l'an 1247, fit préſent à S. Louïs, Roi de France, de la partie ſupérieure du même chef qui fut dépoſée en la ſainte Chapelle de Paris. L'Abbaye de Tiron, au Comté du Perche, ſe vante d'en poſſéder la cervelle. La Chapelle du château de Saint-Chaumont en Lyonnois, croit conſerver une partie notable d'une de ſes mâchoires, laquelle y fut, dit-on, apportée d'Orient. Les villes de Turin en Piémont, d'Aouſte en Savoye, de Veniſe en Italie, de Lyon & de Nemours en France, ſe flattent de poſſéder auſſi quelques parties des Reliques de S. Jean-Baptiſte. S. Paulin, Evêque de Nole, en mit, dit-on, quelques-unes dans ſon Egliſe. S. Gaudence, Evêque de Breſce, en fit de même dans la ſienne.

Le doit avec lequel il montra Jéſus-Chriſt, pour le faire connoître aux Juifs, ſe garde, à ce qu'on prétend, dans l'Iſle de Malte; & il y a de ſes cendres dans l'Egliſe Cathédrale de Gênes. On trouvera des contradictions dans ces prétentions différentes de diverſes Egliſes au ſujet des Reliques, & ſurtout du chef de S. Jean-Baptiſte.

On conſerve dans la Bibliothéque du Roi de France, & dans celle du Cardinal Mazarin, des Traitez d'anciens Auteurs Grecs, qui parlent de diverſes inventions de ce chef. Les deux premiers ont été traduits en Latin par Denys *le Petit*, dans le VI ſiécle, & les autres paroiſſent évidemment avoir été écrits vers l'an 850. M. du Cange s'eſt ſervi en 1665, de ces Traitez, qu'il a comparez avec tout ce que les autres Auteurs Eccléſiaſtiques ont écrit ſur ce même ſujet, pour montrer que le chef de S. Jean-Baptiſte ayant été trouvé dans la ville de Jéruſalem, & tranſporté en celle de Conſtantinople, fut depuis retrouvé en celle d'Eméſe, d'où il fut transféré à Comane, & de là encore une fois à Conſtantinople. Il examine enſuite ce que cette Relique eſt devenue, & où elle eſt à préſent; car il y a pluſieurs Egliſes qui ſe vantent de la poſſéder. Cependant puiſqu'il n'y a eu qu'un S. Jean-Baptiſte, ſon chef ne peut pas être tout entier en trois lieux différens; car ce que quelques-uns ont dit, que c'étoient diverſes parties du même chef, ne ſe trouve pas véritable. M. du Cange dit que cette diverſité d'opinions eſt venue de la reſſemblance des noms. Il prétend que le véritable chef de S. Jean-Baptiſte eſt dans la ville d'Amiens, où il fut apporté de Conſtantinople, après que cette ville eut été priſe par les François l'an 1204; & que la Relique qui eſt à ſaint Jean d'Angéli, eſt le chef de S. Jean d'*Edeſſe*. Pour celle qui eſt à S. Sylveſtre de Rome, le P. Sirmond Jéſuite a cru que c'eſt le Chef de S. Jean *Prêtre*, qui ſouffrit le martyre à Rome, ſous l'empire de Julien *l'Apoſtat*, l'an 362. L'inſtitution de la Fête de la Nativité de S. Jean eſt très ancienne dans l'Egliſe. Elle étoit déja établie au 24 Juin, du tems de S. Auguſtin, qui a fait ſept Sermons pour cette Fête. Le Concile d'Agde de l'an 506, la met au rang des plus célébres. Il a été un tems que l'on y célébroit trois Meſſes, comme on fait encore à Noël. On a auſſi autrefois célébré la Fête de ſa Conception au 24 de Septembre. * S. Matthieu. S. Marc. S. Luc. S. Irénée, *l.* 3. *ch.* 18. Origéne, *Homélie* 7. & 10. *ſur Saint Luc.* S. Cyrille, *Catech.* 3. S. Ambroiſe, *l.* 4. *de Fide.* S. Jérôme, *Dialog. contr. Lucif. Apol. in Ruffin. &c.* S. Auguſtin, *Serm.* 287. Nicéphore, *l.* 1. & 12. Sigebert, *in Chron.* Robert le Viſeur, *Hiſt. des Reliques de S. Jean.* Baronius, *in Annal. & in not. ad Martyr. Rom. ad* 29. *Auguſt.* Du Cange, *Cr. Hiſt. du Chef de S. Jean.* Pererius, *in Danielem.* Torniel & Salian, *A. C.* 40. Pétau, *l.* 2. *de Doctr. Temporum. c.* 5. Tolet, *in c.* 3. *Lucæ*, *Annot.* 55. Lange, *de annis Chriſti*, *l.* 2. *c.* 3. Codoman, *Chron. l.* 2. & *l.* 4. Grandami, *Quæſt. Evang. l.* 2. Riccioli, *Chron. Reform. partie* 1. *l.* 8. *c.* 9.

JEAN L'APÔTRE ou L'EVANGELISTE, (Saint) à qui les Grecs ont donné le ſurnom de *Théologien*, & quelques autres celui d'*Ancien*, parce qu'il mourut le dernier des Apôtres, étoit natif de la ville de Bethſaïde en Galilée, fils de Zébédée, qui étoit un Pêcheur, & de Salomé, & frére puîné de S. Jacques *le Majeur*. Il apprit le métier de la pêche ſous ſon pére, & étoit dans une barque ſur le bord du Lac de Génézareth, lorſque Jéſus-Chriſt fit faire à S. André & à S. Pierre cette pêche miraculeuſe dont il eſt parlé dans l'Evangile. Ce miracle détermina S. Jean à ſuivre Jéſus-Chriſt en qualité de Diſciple. Il ſe trouva avec Jéſus-Chriſt lorſqu'il guérit la belle-mére de S. Pierre; & lorſque Notre Seigneur reſſuſcita la fille de Jaïr, S. Jean eut encore l'honneur de l'accompagner. C'eſt un ſentiment commun chez les Péres, que S. Jean étoit le plus jeune de tous les Apôtres; quelques-uns ont cru qu'il n'avoit que 25 ou 26 ans, lorſque Jéſus-Chriſt l'appella à l'Apoſtolat. Il étoit encore Vierge, comme le remarque S. Jérôme, & garda ſa chaſteté toute ſa vie. C'eſt pour cette raiſon, ajoûte le même Docteur, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur, qu'à la Céne il repoſa ſur ſon ſein, & que Jéſus-Chriſt à la croix le traita comme un autre lui-même, voulant qu'il fût le fils de ſa ſainte Mére, & recommandant cette Mére Vierge au Diſciple Vierge, *Virginem Matrem Virgini Diſcipulo commendavit.* Dans le tems de la Transfiguration, S. Jean eut l'honneur d'être témoin de la gloire de Jéſus-Chriſt. Lorſque Notre-Seigneur voulut aller de Galilée à Jéruſalem, les Habitans lui ayant refuſé le paſſage d'un bourg de Samarie, S. Jean fut un de ceux qui voulurent faire deſcendre le feu du Ciel, pour venger cet affront. Il engagea auſſi ſa mére à demander à Jéſus-Chriſt les premiers rangs pour lui & pour ſon frére. Notre Seigneur chargea cet Apôtre d'aller à Jéruſalem, pour y préparer ce qui étoit néceſſaire pour la derniére Pâque. Pendant le dernier ſouper que Jéſus-Chriſt fit avec ſes Apôtres, S. Jean lui demanda quel étoit celui qui devoit le trahir. Ce Diſciple bien-aimé eut encore le bonheur d'accompagner Notre Seigneur dans le jardin des Oliviers, & il eſt le ſeul qui l'ait accompagné juſqu'à la croix, où Jéſus-Chriſt lui laiſſa en mourant le ſoin de la ſainte Vierge. Comme cet Apôtre avoit eu la douleur de voir mourir le Sauveur, il eut la conſolation d'être un des premiers à qui Marie-Magdelaine apprit ſa réſurrection. S. Jean fut le premier qui reconnut Jéſus-Chriſt après ſa réſurrection, & fut un de ceux qui mangérent avec lui. Il accompagnoit S. Pierre lorſqu'il fit le miracle de guérir le boiteux, que l'on mettoit tous les jours à la porte du Temple, nommée *la belle.* Les Apôtres le députérent à Samarie avec S. Pierre. Enfin il aſſiſta au Concile de Jéruſalem, & s'y diſtingua ſi fort par ſon zéle, que S. Paul ne fait point difficulté de dire qu'il y parut comme une des colomnes de l'Egliſe. Il fut un de ceux qui s'attachérent le plus fort à la converſion des Juifs, & qui fortirent des derniers de Judée. Après la deſcente du S. Eſprit, Jean prêcha la Foi dans l'Aſie, & pénétra bien avant dans les Provinces orientales. Nous apprenons de l'Epître ſynodale du Concile d'Ephéſe au Clergé de Conſtantinople, qu'il a demeuré avec la ſainte Vierge à Ephéſe. Les Anciens ne font point mention de ce ſéjour, ni du voyage de la Vierge; mais ils parlent clairement des Egliſes que S. Jean avoit fondées dans l'Aſie. Il fut Evêque de celle d'Ephéſe; & les Prélats de cette ville ſe dirent les ſucceſſeurs & les Diſciples de S. Jean, & ſe fondérent ſur ſon autorité, pour ne pas célébrer la fête de Pâques comme l'Egliſe Romaine. On croit communément que cet Apôtre évangéliſa auſſi chez les Parthes, auſquels il écrivit ſa premiére Epître, qui portoit autrefois ce titre. Il fut condamné à Rome par l'Empereur Domitien en l'année 95, à être jetté dans de l'huile bouillante; mais il en ſortit plus ſain & plus fort qu'il n'y étoit entré, & fut relégué en la petite Iſle de Pathmos, où il écrivit ſon *Apocalypſe.* Après la mort de Domitien, il revint à Ephéſe, où il fut obligé d'écrire ſon Evangile environ l'an 96 de Jéſus-Chriſt. S. Jérôme nous apprend qu'il y fut engagé par les Evêques & les Députez des Egliſes d'Aſie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe & d'Ebion, qui ſoutenoient que le Sauveur du monde n'étoit qu'un homme, & qu'il n'étoit point devant Marie. On dit qu'ayant trouvé le premier, ou peut-être tous les deux enſemble, dans les bains publics, où il alloit pour ſe laver, ſelon la coutume de ſon tems, il n'y voulut pas entrer, *de peur*, dit-il à ſes Diſciples, *que la maiſon ne tombe ſur nous.* S. Jean, outre l'Apocalypſe & l'Evangile, a encore écrit trois Epîtres, que nous avons entre les Ecritures Canoniques. Pour le Livre du *Trépas de la Vierge*, qu'on lui attribue, il eſt viſiblement ſuppoſé. S. Jérôme dit que ſur la fin de ſa vie, ſa foibleſſe l'empêchant de faire de longs diſcours aux Fidéles, il ſe faiſoit porter à l'Egliſe, & ne diſoit jamais que ces paroles: *Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres.* Comme il répétoit toujours la même choſe, ſes Diſciples lui dirent que chacun en étoit ennuyé. Il leur répondit, *C'eſt le précepte du Seigneur, & ſi on le garde, il ſuffit pour être ſauvé.* C'eſt aux derniéres années de ſa vie qu'il faut rapporter la converſion que Dieu opéra par ſon moyen en la perſonne d'un jeune homme qu'il avoit élevé, & dont il avoit confié l'éducation à un Evêque dont l'Hiſtoire ne dit ni le nom ni la ville. Cet Evêque après avoir eu un très grand ſoin de ce jeune homme, lui laiſſa un peu trop l'uſage de ſa liberté; en ſorte que s'étant lié avec de jeunes débauchez, il s'abandonna à tous les excès qu'il remarquoit en eux; de maniére qu'il devint lui-même Capitaine d'une troupe de Voleurs. Saint Jean étant revenu à Ephéſe, redemanda le jeune homme qu'il avoit laiſſé. Ayant appris le mauvais parti qu'il avoit pris, il en fut touché, & prit la réſolution de l'aller trouver. Si-tôt que ce Voleur l'eut apperçu, il s'enfuit. S. Jean, nonobſtant la foibleſſe de ſon grand âge, le pourſuivit de toute ſa force, & lui cria, *Mon fils, pourquoi fuyez-vous votre pére, un vieillard ſans armes? ayez égard à ma vieilleſſe, ne craignez point, ſachez qu'il n'y a point encore à deſeſpérer de votre ſalut. Je répons pour vous à Jéſus-Chriſt; j'engagerai mon ame pour la vôtre, & je donnerai ma vie pour y ſatisfaire; je ſuis prêt de mourir pour vous, comme Jéſus-Chriſt eſt mort pour nous tous; arrêtez-vous, croyez à ma parole, c'eſt Jéſus-Chriſt lui-même qui m'envoye à vous.* Le jeune homme ſe laiſſa fléchir par ces paroles, ſuivit les conſeils de ſaint Jean, & eut le bonheur de rentrer dans l'Egliſe, d'y recevoir l'abſolution de toutes ſes fautes, & d'être admis à la participation des Sacremens. S. Jean mourut à Ephéſe ſous le régne de l'Empereur Trajan, vers l'an 101 de l'Ere Chrétienne, âgé d'environ 90 ans.

☞ On a douté ſi ce ſaint Apôtre étoit mort, ou ſi Dieu le réſervoit avec Enoch & Elie, pour combattre l'Antechriſt. Les paroles que dit le Fils de Dieu à S. Pierre, ont donné lieu à ce doute; car elles ſemblent ſignifier que ſaint Jean ne devoit point mou-

mourir comme les autres Apôtres. Il y a apparence que saint Hippolyte Martyr a été le premier qui a donné cours à cette opinion, dans son Livre *De Consummatione Mundi*. Cependant le Ménologe des Grecs fait mention du jour de sa mort au 26 Septembre. Polycrate, Evêque d'Ephése, en parle de la même façon en écrivant au Pape Victor. Eusébe & saint Jean Chrysostome font aussi mention de ses Reliques & de son sépulcre: ce que le Pape Céleftin semble supposer dans l'Epître aux Péres du Concile d'Ephése. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on conservoit encore des Reliques de ce Saint à Ephése l'an 431, dans une Eglise qui portoit son nom, & à laquelle l'Empereur Justinien fit de grands présens. L'Eglise Latine célébre la Fête de cet Apôtre le 27 Décembre. * *Matthieu, ch.* 4. *v.* 21. *Luc, ch.* 5. *v.* 9. *Marc, ch.* 5. *v.* 29. 37. *Jean, ch.* 19. *v.* 26. 27. *Matthieu, ch.* 17. *v.* 1. *Luc, ch.* 9. *v.* 54. *Marc, ch.* 10. *v.* 35. *Luc, ch.* 22. *v.* 8. *Jean, ch.* 14. *v.* 23. 24. 25. *Marc, ch.* 26. *v.* 37. *Jean, ch.* 20. *v.* 2. 4. *ch.* 21. *v.* 7. *Actes des Apôtres, ch.* 3. *v.* 1. *& suiv. ch.* 8. *v.* 14. *ch.* 15. *v.* 6. *& suiv. Epître aux Galates, ch.* 2. *v.* 9. Eusébe, *in Chron. & Hist. l.* 1. *&* 3. Tertullien, *de Anima, &c. c.* 50. Saint Jérôme, *de Script. Eccles. c.* 9. Saint Irénée. Saint Epiphane. Saint Jean Chrysostome. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius, *A. C.* 35. 44. 54. *&c.* Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise.*

Quelques Auteurs reconnoissent un saint JEAN, appellé *l'Ancien*, & le distinguent de saint Jean *l'Evangéliste*. C'est celui que Papias avoit fréquenté, comme il le témoigne dans Eusébe. Dans le tems qu'il conversoit avec ce saint homme, l'Apôtre du même nom étoit déja mort, & Papias ne pouvoit apprendre aucune particularité de saint Jean *l'Apôtre*, que par la tradition des personnes âgées. Outre cela on voyoit, selon le témoignage de saint Jérôme, deux sépulcres à Ephése, où étoient les corps de ces deux Disciples de Jésus-Christ. Denys, Evêque d'Alexandrie, *dans l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe*, *l.* 7. *c.* 25. reconnoit une grande différence de style, entre l'Evangile & la premiére Epître de saint Jean, qu'il croyoit être de l'*Apôtre*, & les deux autres Epîtres avec l'Apocalypse, qu'il attribuoit à saint Jean *l'Ancien*; mais cette opinion d'un particulier ne doit point prévaloir contre le consentement de l'Eglise Universelle. Quelques Savans prétendent que ce saint Jean l'*Ancien* a été le même qui se nommoit aussi *Marc*, & dont il est parlé, *Actes, ch.* 12. *v.* 12 & 25: & *ch.* 15. *v.* 37. * Eusébe, *Hist. Eccles.* S. Jérôme, *in Catal. Script. Eccles.* Dodwell, *Dissertationes in Irenæum.*

JEAN, (Saint) surnommé *Marc*, Disciple des Apôtres, étoit fils de Marie habitante de Jérusalem, qui y avoit une maison, où saint Pierre se retira après avoir été délivré de la prison par un Ange. Quelques jours après, saint Paul & saint Barnabé, qui étoient venus d'Antioche à Jérusalem apporter les aumônes des Fidéles de Syrie, emmenérent avec eux Jean-Marc. Il les suivit & les accompagna dans le cours de leur prédication, jusqu'à ce qu'ils furent arrivez à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour s'en retourner à Jérusalem. Six ans après, saint Paul & saint Barnabé, se disposant à retourner en Asie, Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui étoit son parent; mais saint Paul s'y opposa: ce qui fut cause de la séparation de ces deux Apôtres. Saint Barnabé prit avec lui Jean-Marc, & le mena en Chypre. On croit néanmoins que Jean-Marc rejoignit saint Paul, & que c'est lui dont saint Paul fait les recommandations à Philémon & aux Colossiens, en l'appellant Marc, cousin de Barnabé. Il le met au nombre des Juifs convertis, qui l'assistoient à Rome pendant sa prison, & mande aux Colossiens de le bien recevoir, s'il alloit chez eux. Ce même Apôtre, dans la seconde Epître à Timothée, prie ce Disciple de lui amener Marc à Rome. Quelques-uns ont confondu mal-à-propos ce Jean-Marc avec saint Marc l'Evangeliste. * *Actes des Apôtres, ch.* 12. 13. *&* 15. *Epître à Philémon, v.* 24. *Epître aux Colossiens, ch.* 4. *v.* 10. I *Epître à Timothée; ch.* 4. *v.* 11. S. Jérôme, *de Vir. Illust. c.* 6. Baronius, *A. C.* 34. 45.

* JEAN DE GISCALA, fils d'un nommé Lévi, & natif de Giscala en Galilée. Il defendit d'abord la ville de Giscala contre les Romains, durant la derniére guerre que Vespasien leur fit. Après la prise de cette ville, il vint à Jérusalem, où il commit une infinité de maux & de violences dans le Temple & dans la ville. Il feignit d'abord de tenir le parti d'Ananus & du peuple contre les Zélateurs & les séditieux, qui vouloient soutenir la guerre contre les Romains; mais il alloit secrettement découvrir aux Zélateurs les résolutions qu'Ananus & les gens de bien prenoient pour la conservation de la République. Il fut même si bien gagner leur confiance qu'ils le députérent vers les Zélez qui étoient maîtres du Temple, pour moyenner un accommodement entre eux. Mais au lieu de leur inspirer des sentimens de paix, il leur conseilla de faire venir les Iduméens à leur secours contre Ananus & ceux de son parti. Les Iduméens entrérent dans la ville & dans le Temple, & après avoir fait mourir Ananus & quelques autres des principaux de la ville, ils s'en retournérent chez eux, chargez du butin qu'ils avoient fait dans Jérusalem. Cependant les Zélez se partagérent. Jean de Giscala avoit parmi eux un puissant parti; Eléazar fils de Simon en avoit un autre. Celui-ci voyant qu'il n'étoit pas le plus fort, fit venir Simon fils de Gioras qui étoit à la tête d'une troupe de Brigands qui tenoient la campagne. Tel étoit l'état de Jérusalem, lorsque Tite la vint assiéger l'an de Jésus-Christ 70. Eléazar étoit maitre de l'intérieur du Temple, Jean de Giscala en occupoit la partie extérieure & les portiques, & Simon fils de Gioras étoit maitre de la haute ville de Jérusalem, & d'une partie de la basse. De cette sorte Jean étoit comme entre deux feux, ayant à résister à Eléazar d'un côté, & à Simon de l'autre. Ces trois partis, quelque ennemis qu'ils fussent entre eux, se réunissoient dès qu'il s'agissoit de combattre les Romains; & après cela ils recommençoient à se détruire l'un l'autre. A la fin du siége, lorsque la ville fut prise, Jean de Giscala se sauva dans un égoût, où il demeura quelques jours: mais ayant été découvert & amené à Tite, il fut condamné à une prison perpétuelle. C'étoit une peine trop légére pour un homme qui s'étoit souillé par une infinité de crimes, & qui étoit la principale cause de la ruïne de sa patrie, comme le remarque Joseph. * Le P. Calmet, *Dictionnaire Hist. de la Bible.* Joseph, *Guerre des Juifs, l.* 4. *c.* 4: *l.* 5. *c.* 5. 6. 7: *l.* 6. *c.* 1.

JEAN. On trouve dans les Actes les plus assurez & les plus anciens des Martyrs, sept Martyrs qui ont porté le nom de Jean. *Voyez* Theod. Ruinarti *Acta Martyr. sincera & selecta.*

JEAN, (Saint) Martyr à Nicomédie, au commencement de la persécution de Dioclétien. On croit que c'est celui qui arracha l'Edit des Empereurs contre les Chrétiens, aussitôt qu'il fut affiché à Nicomédie, le 24 Février de l'an 303, & qui ayant été arrêté sur le champ, fut rôti sur un gril. Eusébe & Lactance ne nomment point le Chrétien qui fit cette action, & disent seulement qu'il étoit d'une qualité fort distinguée. Usuard & Adon lui donnent le nom de Jean, & font mémoire de lui au septiéme de Septembre. * Eusébe, *Hist. l.* 8. *c.* 2. Lactance, *de Mortib. Persecutor. c.* 13. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise, tome* 5. Baillet, *Vies des Saints.*

JEAN CHRYSOSTOME (Saint) à qui son éloquence fit donner ce nom, qui signifie *bouche d'or*, naquit vers l'an 354 ou 355, à Antioche, d'une noble famille, à laquelle il ajoûta un nouveau lustre par sa vertu. Son pére, qui s'appelloit *Second*, étant mort dans le tems qu'il étoit encore fort jeune, sa mére eut soin de lui donner une éducation Chrétienne. Il eut Libanius pour Maître de Rhétorique, & Andragathe pour son Professeur de Philosophie. Depuis il voulut suivre le Barreau; mais changeant de dessein, il s'adonna à l'étude des Saintes Lettres, & embrassa la vie solitaire sous la discipline de Carterius. Il fut connu & estimé de Méléce d'Antioche, & fut élevé par ce grand homme à l'Ordre de Lecteur. Quelque tems après, le même Méléce ayant été relégué en Arménie par l'Empereur Valens, Jean se retira dans les montagnes voisines d'Antioche, où il demeura quatre ans. Le desir d'une plus grande solitude lui fit choisir une grotte, où il passa deux ans entiers en des exercices de pénitence si rigoureux, que sa santé en fut altérée le reste de sa vie. Ses maladies l'obligérent de revenir à Antioche, où Méléce qui étoit aussi de retour, l'ordonna Diacre l'an 380. Dans la solitude il écrivit les Livres *du Sacerdoce*; & pendant son Diaconat il publia ceux *de la Providence*; & composa des Homélies de la nature incompréhensible de Dieu; celles qui sont contre les Juifs; & plusieurs autres Ouvrages excellens. Flavien, successeur de Méléce, le fit Prêtre l'an 385. Alors joignant l'étude aux exercices de son Ministére, il composa la plupart des Oeuvres que nous avons de lui. Ce fut en ce tems-là que son Prélat lui confia l'emploi de Prédicateur; & il s'en acquitta avec tant d'éloquence & de fruit, qu'on le surnomma Chrysostome, ou *Bouche d'or*. Nectarius, Prélat de Constantinople, étant mort, Jean fut élu pour remplir sa place le 26 Février 397. Il fallut, pour le tirer d'Antioche où le peuple vouloit le retenir, que celui qui y commandoit, sous prétexte de le mener en un lieu de dévotion, le fît sortir de la ville avec lui, & le mît sur un chariot, d'où on le conduisit à Constantinople. Théophile, Evêque d'Alexandrie, que l'Empereur avoit mandé pour ordonner l'Evêque de Constantinople, étoit porté pour un nommé Isidore, & s'opposoit fortement à l'ordination de Jean; mais Eutrope obligea Théophile d'ordonner le dernier. Saint Chrysostome songea d'abord à remplir les devoirs d'un bon Pasteur, & à chasser les loups de la bergerie; & il obtint à cet effet de l'Empereur Arcadius une Loi rigoureuse contre les Hérétiques Eunomiens & Montanistes; pour les bannir hors des villes, & pour empêcher leurs Assemblées. Il réforma aussi les abus du Clergé, & retranchant une partie des dépenses que faisoient ses prédécesseurs, il employa le reste, ou à nourrir les pauvres, ou à bâtir des Hôpitaux. La liberté des invectives publiques, qu'il fit contre l'orgueil, le luxe & la violence des Grands, lui fit des ennemis, & sur-tout souleva contre lui Eutrope, Favori du Prince. Il s'opposa courageusement aux Tyrans, qui déchiroient l'Empire, & sur-tout à Gaïnas, auquel il refusa une Eglise pour les Ariens. Depuis il fit bannir ces mêmes Hérétiques de Constantinople, & se brouilla avec saint Epiphane, au sujet des Origénistes. Théophile d'Alexandrie rompit avec lui pour le même sujet. Pour se venger du saint Prélat, il attira à son parti quelques Evêques, l'Impératrice Eudoxie, & diverses autres personnes de qualité; puis se retirant dans un fauxbourg de Chalcédoine, nommé *le Chêne*, il y tint l'an 403 un Synode, dans lequel on présenta plusieurs accusations contre Jean, qui y fut cité; & qui ne voulant pas répondre, fut déposé. L'Empereur prévenu par ses ennemis, le chassa de Constantinople, où il fut rapellé bientôt après, & glorieusement rétabli sur son Siége l'an 404. Sa sortie de Constantinople fut suivie d'une furieuse grêle, qui y tomba. A peine huit mois s'étoient passez depuis son rétablissement, qu'on renouvella les persécutions contre lui. Ses ennemis furent que le Saint avoit déclamé avec son zéle ordinaire contre un grand bruit, fait près de l'Eglise, à la dédicace d'une statue de l'Impératrice, & ils animérent tellement Eudoxie contre lui, qu'elle résolut de le perdre. En effet, après diverses persécutions qu'il souffrit en sa personne & en celle de ses amis à Constantinople, d'où on le chassa, & à Césarée où il s'étoit réfugié, on le relégua à Cucuse, lieu désert & destitué de toutes les choses nécessaires à la vie. Jean y étant attaqué d'une fiévre tierce, y souffrit beaucoup,

coup, & ne reçut de consolation que par les Lettres du Pape Innocent I, & des plus grands Evêques d'Occident, qui prenoient part à son infortune. L'Empereur Honorius écrivit même en sa faveur à son frére Arcadius. Après un long éxil, on le transféra à Arabisse en Arménie; & comme de ce lieu on le menoit à Pityus, sur la Mer Noire, il fut si maltraité des Soldats qui le conduisoient, qu'il mourut en chemin le 14 Novembre 407, âgé d'environ 52 ou 53 ans. Ce saint Docteur, qui a été l'une des plus grandes lumiéres de l'Orient, a été appellé par les Papes l'*Augustin des Grecs*, & a été loué dans des Conciles Oecuméniques, avec des éloges extraordinaires. Les plus belles éditions de ses Oeuvres sont, celle de Henri Savil, faite en Angleterre en huit tomes l'an 1613, & celle qu'on nomme de Commelin l'an 1603, en quatre volumes pour l'Ancien Testament, à laquelle il faut joindre celle du Nouveau Testament, par le Pére Fronton du Duc à Paris l'an 1613, en six. Il y en a une autre à Venise de 1574; une de Paris, chez Nivelle, &c. Le Pére Combefis a aussi publié divers Traitez attribuez à ce saint Pére. Dom Bernard de Montfaucon a entrepris une nouvelle édition de toutes ses Oeuvres, dont plusieurs volumes ont déja paru. On a en François une excellente Vie de S. Jean Chrysostome, composée par M. Hermant. Pallade, Léon Empereur, George Métaphraste, & d'autres y ont aussi travaillé. * Innocent, *Epist.* 1. Saint Jérôme, *Catal. c.* 120. Saint Augustin, *in libris advers. Pelagium.* Saint Isidore de Péluse, *Epist. l.* 1. *Epist.* 156. Cassien, *de Incarnatione, l.* 7. Isidore de Séville, *c.* 8. Photius, *Cod.* 25. 86. 172. 173. 174. 270. 274. 277. Sigebert, *c.* 36. Socrate. Sozoméne. Théodoret. Evagre. Nicéphore. Suidas. Honoré d'Autun. Trithéme. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Godeau, &c.

JEAN CLIMAQUE, (Saint) surnommé *le Scholastique*, à cause de son érudition, & *le Sinaïte*, du lieu de sa demeure, & plus communément *Climaque*, à cause de son Livre qu'il a intitulé *l'Echelle Sainte*, naquit selon toutes les apparences, vers l'année 523. A l'âge de seize ans, il se retira dans le célébre Monastére du mont Sinaï: ce qui fait conjecturer qu'il étoit originaire de quelque ville de Judée, voisine de cette montagne, qui est dans l'ancienne Arabie. On croit aussi qu'il avoit été instruit dans les Belles-Lettres avant sa retraite, puisque les Grecs le nommérent *le Scholastique*. Après la mort de son Abbé, il s'enferma dans une cellule, où il vécut dans les exercices d'une pénitence extraordinaire. Il se laissoit voir à peu de personnes, & seulement pour des occasions de charité; autrement il demeuroit des années entiéres sans dire une seule parole. Depuis il fut Abbé du Monastére du mont Sinaï, où vivoient plusieurs Solitaires, qu'il gouverna avec une admirable sainteté. Jean, Abbé du Monastére de Raïte, le pria d'écrire quelque Traité pour la perfection des Solitaires; & dans la Lettre qu'il lui écrivit, il le nomme un Ange, Pére des Péres, & Docteur éminent entre les Docteurs. Là-dessus, Jean Climaque écrivit un Ouvrage, qui consistoit en deux parties, dont la premiére est l'*Echelle sainte*, qu'il dressa sur le modéle de celle que vit en songe le Patriarche Jacob. Elle est composée de trente degrez, en l'honneur des trente années de la vie cachée de Jésus-Christ. La seconde partie de son Livre est *la Lettre au Pasteur*. Ce saint Abbé mourut âgé d'environ 80 ans, vers l'an 605 ou 606, le 30 Mars, qui est le jour que les Grecs & les Latins célébrent sa Fête. Sa Vie a été écrite en Grec par deux Religieux de son tems; par Daniel qui étoit du Monastére de Raïte, & par un autre de celui de Sinaï. Jean, Abbé de Raïte, fit des éclaircissemens sur cet Ouvrage de saint Jean Climaque. Elie, Métropolitain de Créte, en fit encore environ 150 ans après; & sur la fin du XVI siécle, Isseltius, Docteur de Flandre, en ajouta de nouveaux après chaque degré, en donnant au public la Version Latine de l'*Echelle sainte* d'Ambroise Camaldule. L'Abbé Jacques de Billi, & le Pére Rader ont aussi traduit cet Ouvrage de Grec en Latin. On en a une excellente Traduction Françoise avec la Vie du Saint, par M. Arnaud d'Andilli. * On pourra aussi voir Baronius, *in Annal. & in Martyrol.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Rader & Baillet, *Vies des Saints*, 30 *Mars*.

JEAN, (Saint) Patriarche d'Alexandrie, dit *l'Aumônier*, à cause de ses charitez extraordinaires envers les pauvres, étoit de l'Isle de Chypre, dont son pére avoit été Gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le Siége Patriarchal d'Alexandrie après Théodore, & commença par y exercer sa libéralité envers les pauvres, à laquelle son inclination le portoit, ce qu'il continua durant tout le tems de son Pontificat, particuliérement pendant la famine, qui arriva l'an 615, & la mortalité qui la suivit. La crainte qu'il eut des malheurs qui menaçoient la ville d'Alexandrie & l'Egypte, qui tombérent peu de tems après sous la Domination des Perses, le fit résoudre à quitter Alexandrie pour se retirer en Chypre. Y étant arrivé, il mourut à Limisso, que l'on appelloit alors *Amathunte*, lieu de sa naissance, l'an 616. Les Grecs & les Orientaux font mémoire de lui, au onziéme de Novembre jour de sa mort; & les Latins au 23 Janvier. C'est lui qui a donné le nom à l'Ordre de saint Jean de Jérusalem; parce que l'Eglise de leur premier Hôpital en cette ville, étoit titulaire de son nom, quoique dans la suite, ils ayent choisi saint Jean-Baptiste pour leur Patron. * Leontius Neapolit. *ex Menna, apud Bolland.* Moschius, *in Prato spirituali.* Baillet, *Vies des Saints* 23 *Janvier*.

JEAN DAMASCENE, ou de DAMAS (Saint) en Syrie, Prêtre & Religieux, surnommé *Manzur*, naquit à Damas, ville de Syrie, vers l'an 676. Un Religieux Italien nommé *Côme*, fut chargé de son éducation, & lui apprit en peu de tems la Dialectique, la Philosophie, les Mathématiques & la Théologie. Jean devint ensuite Chef du Conseil du Prince des Sarazins. Ce Saint éclairoit l'Orient par sa sainteté, & par sa doctrine dans le VIII siécle. Il défendit le culte des Images, contre l'Empereur Léon *l'Isaurien*, dès l'an 727. L'an 754, il le soutint encore contre Constantin *Copronyme*, qui dans un Concile d'Evêques de son parti, dit anathême à saint Germain de Constantinople, à saint George de Cypre, Archevêque d'Antioche-de-Pisidie, & à saint Jean Damascéne, qu'il appelloit *Manzur* & *Sarazin*. Les Orthodoxes, lui donnerent le nom de *Chrysorrhoas*, pour exprimer son éloquence, qui n'a pourtant rien d'extraordinaire. Le Calife des Sarazins, nommé Hischam, lui fit couper la main, sur l'accusation qui lui fut intentée d'avoir écrit une Lettre à l'Empereur Léon, pour lui donner avis qu'il étoit aisé de surprendre la ville de Damas; mais cette Lettre avoit été supposée par l'Empereur, qui vouloit perdre saint Jean Damascéne, parce que ce grand homme avoit écrit pour la défense des Images. La nuit suivante cette main lui fut remise en dormant, par un miracle qui fut connu de tout le peuple. Ce Saint vivoit encore l'an 754, & mourut vers l'an 760, ce qui est bien éloigné du sentiment de Vincent de Beauvais, de saint Antonin, de Raphaël Volaterran, & de plusieurs autres qui ont cru que saint Jean Damascéne florissoit sous l'Empire de Théodose *le Grand*, vers l'an 390. Il a écrit divers Ouvrages; quatre Livres de la Foi Orthodoxe; plusieurs Oraisons pour la défense de la Foi; & grand nombre de petits Traitez. L'Abbé de Billi les traduisit en Latin. Nous les avons en Grec & en Latin imprimez à Bâle l'an 1559. Jean de Jérusalem composa sa Vie. Nous ne disons rien de l'Histoire de Barlaam & de Josaphat, & de quelques autres Piéces attribuées à saint Jean Damascéne. Le P. le Quien, Dominicain, a donné l'an 1712, une belle édition Gréque & Latine des Ouvrages de ce Pére. * Baillet, *Vies des Saints, sixiéme Mai.*

JEAN, (Saint) Evêque de Naples, dans le IX siécle, que quelques-uns ont nommé *d'Aquarola* (qui étoit peut-être le nom du village où il étoit né, dans le territoire de Naples.) Il étoit du Clergé de cette ville, quand le Consul de Naples, nommé Bon, fit mettre en prison Tibére, Evêque de Naples. Ce Consul fit élire Jean en la place de Tibére, quoiqu'il refusât cette dignité. Tibére consentit à cette élection. Bon étant mort au bout de dix-huit mois, Jean obtint de son successeur la délivrance de Tibére, qui mourut peu de tems après, & reconnut Jean pour légitime Evêque. Sur la déclaration de Tibére, le Pape Gregoire IV ordonna Jean Evêque de Naples l'an 842. Il gouverna saintement cette Eglise, & mourut l'an 853. L'Eglise de Naples a honoré sa mémoire, & l'on fait sa Fête au premier d'Avril. * *Joannes Diacon. Neapolit. apud Bolland.* Baillet, *Vies des Saints, Avril.*

JEAN de MATERA (Saint) né au plus tard vers l'an 1070, à Matéra dans la Pouille, de parens illustres, se retira dans une Isle qui est vis à vis de Tarente, où il garda quelque tems les troupeaux d'un Monastére, & étant allé ensuite en Calabre, & de là en Sicile, il demeura dans un Désert de cette Isle pendant deux ans, sans s'y nourrir d'autres choses que de figues sauvages & d'herbes améres. Etant retourné ensuite dans la Pouille, & ayant choisi sa demeure à Génosa, où étoient alors ses parens qui ne le reconnurent pas, quoiqu'ils le vissent tous les jours, il se prépara à la prédication par un silence de deux ans & demi; après quoi ayant déclamé avec véhémence dans la place publique contre les vices du siécle, il eut le bonheur de convertir un grand nombre de personnes. On assure que Dieu lui accorda dès-lors le don des miracles, qu'il fit depuis en grand nombre; mais quelques malicieux ayant fait courir le bruit qu'il avoit trouvé un thrésor, on l'arrêta, & on le mit en prison. Au sortir de là il alla à Capoue, & revint encore dans la Pouille, sur le Mont-Lacéno, où étoit alors S. Guillaume, qui fonda quelques années après l'Ordre du Mont-Vierge. Il se transporta ensuite avec le même Saint sur le Mont-Cogno: & enfin s'étant séparé de lui, il vint à Bari, où ses prédications lui firent des affaires, quelques personnes mal intentionnées l'ayant voulu faire passer pour Hérétique. Il ne lui fut pourtant pas malaisé de se purger; après qu'on l'eut renvoyé absous, il demeura quelque tems dans un Monastére, & enfin s'étant retiré sur le Mont-Gargan avec cinq ou six Disciples, il jetta vers l'an 1118, les fondemens d'un Ordre particulier qui ne subsiste plus, & qu'on a appellé de Pulsano, du nom du principal Monastére, qui est encore très considérable pour les revenus, quoique les Abbez Commendataires n'y entretiennent qu'un très petit nombre de Religieux conventuels. On apprend de l'Historien de sa Vie, qui l'avoit écrite à la sollicitation de saint Guillaume son ancien ami, qu'entre les Monastéres soumis à sa conduite, il y en avoit quelques-uns de Religieuses. Il y faisoit suivre la Régle de S. Benoît, à laquelle il avoit joint une Régle particuliére qui est perdue. Après avoir gouverné sagement sa nouvelle Congrégation, il mourut le 20 Juin de l'an 1139, auquel quelques Eglises font sa Fête. * Sa Vie est dans le Recueil des Bollandistes, *tome* 4. 20 *Juin*.

JEAN de MATHA, (Saint) premier Patriarche de l'Ordre de la Sainte Trinité & Rédemption des captifs, natif d'un bourg nommé *Faucon*, dans la vallée de Barcelonette en Provence, où les Religieux Déchaussez de cet Institut ont bâti un Monastére depuis l'an 1261, vint au monde le 24 Juin de l'an 1160, & après avoir achevé son Cours de Théologie en l'Université de Paris, il reçut le bonnet de Docteur avec un applaudissement universel. Dieu lui fit connoître le dessein qu'il avoit de se servir de lui pour l'établissement de l'Ordre de la Trinité, par une vision qu'on dit qu'il eut à Paris, en sa premiére Messe, en présence de l'Evêque Maurice de Sully. Il s'associa au saint Hermite Félix de Valois, dans la solitude de Cerfroy, près de Meaux. Ensuite ils allérent à Rome, où le Pape Innocent III leur donna solemnellement le deuxiéme Février

vrier 1199 un habit blanc, fur lequel étoit attachée une croix rouge & bleue, & leur permit de recevoir des Difciples pour former un Ordre fous le titre de la fainte Trinité, dont la principale fin fût la Rédemption des captifs. Ce même Pape voulut que ce fût l'Evêque de Paris avec l'Abbé de Saint-Victor, qui leur prefcrivît une Régle. Philippe-Augufte leur permit de recevoir les établiffemens qu'on leur offriroit; & Gaucher de Châtillon leur donna prefque auffitôt Cerfroy, entre Gandeleu & la Ferté-Milon fur les confins de la Brie & du Valois, où l'on bâtit un Monaftére qui a toujours été reconnu pour Chef de l'Ordre. Quand la Régle fut dreffée, Jean de Matha retourna à Rome pour la faire approuver par le Pape, qui non feulement lui accorda cette approbation, mais lui donna une Eglife. On donna encore plufieurs autres Monaftéres & Hôpitaux au faint Fondateur tant en France qu'en Efpagne, où il fit un voyage, pour aller enfuite dans la Barbarie, d'où il ramena fix-vints captifs qu'il avoit rachetez. Enfin ayant paffé les deux derniéres années de fa vie dans Rome à vifiter les prifonniers, à confoler & affifter les malades & à annoncer la parole de Dieu, il mourut faintement dans cette ville le 22 Décembre de l'an 1213 ou 1214, & fut enterré dans l'Eglife de faint Thomas *in formis*, qui appartenoit alors à fon Ordre, & d'où fon corps a été transféré en Efpagne. On voit dans cette Eglife le Tombeau du Saint, & une Infcription qui doit être récente, puifque l'Hiftoire de l'Inftitution de l'Ordre de la Trinité y eft très mal décrite: on la rapporte ici, pour faire remarquer combien il faut fe défier de ces fortes de monumens.

Ann. Dom. Incarn. MC. XCVII. Pont. verò D. Innocent. III. An. I. XV. Kal. Jan. inftitutus eft nutu Dei Ordo SS. Trin. à F. Joanne fub propria reg. fibi ab Apoft. Sede conceffa. Sepultus eft idem F. in hoc loco Ann. Dom. M. CC. XIII. Menf. Decemb. XXII. * *Voyez* le Bullaire, *tome* 1. *Conft.* 9. *Innoc. III.* Gaguin, *Hift. Franc. l.* 6. Le Mire, *Orig. Monaft. l.* 1. *c.* 8. Sabellic, *Ennead.* 9. Sponde, *in Ann. Chronique de cet Ordre.* Bouche, *Hiftoire de Provence, &c.* Un Religieux de cet Ordre a publié à Rome, *in folio*, en 1683, les Annales de fon Ordre.

JEAN de MEDA (Saint) né fur la fin du XI fiécle à Méda, lieu éloigné de dix milles de la ville de Côme en Italie; étoit de la famille des *Oldrati* de Milan, qui felon Morigia, a donné à l'Eglife deux Cardinaux, quatre Archevêques de Milan, deux Evêques de Novare, & un Général à l'Ordre de faint Dominique. Ayant embraffé l'état Eccléfiaftique, & reçu l'Ordre de Prêtrife, il fe retira dans la folitude de Rondenario, fur la riviére de Cofcia, à quelque diftance de Côme; & enfuite l'ayant quittée pour entrer dans l'Ordre des Humiliez, qui n'étoit compofé alors que de Laïcs, il en devint bientôt le Supérieur. C'eft lui qui a donné à cet Ordre la forme qu'il a confervée jufqu'à fa fuppreffion. Il y fit recevoir la Régle de faint Benoît, mais en y changeant le nom de Fréres & de Moines en celui de Chanoines; y introduifit l'obligation de dire tous les jours l'Office de la Vierge; & compofa un Bréviaire particulier, fous le titre d'Office des Chanoines. Par-là l'Ordre des Humiliez devint un vrai Ordre Religieux, compofé d'Eccléfiaftiques & de Laïcs; car il fit prendre les Ordres facrez à ceux qu'il jugea capables de les recevoir. Ses prédications y attirérent un grand nombre de gens: ce qui lui donna moyen de faire plufieurs établiffemens dans la Lombardie; & de là vient qu'on lui donne le titre de *Propagateur de l'Ordre des Humiliez*, mais ce qui lui fait encore plus d'honneur eft fa charité pour les pauvres, qu'il eut foin de fecourir au hazard de manquer des chofes néceffaires. On affure que Dieu manifefta fa fainteté par plufieurs miracles, qu'on ne rapportera point ici. Il mourut le 26 Septembre 1159, avec une réputation fi bien établie, que le Pape Alexandre III, fucceffeur immédiat d'Adrien IV, mort la même année 1159, le mit au Catalogue des Saints. * Saint Antonin, *Hift. partie* 2. *tit.* 15. *c.* 23. Sylveftre Maurolycus, *Mare oceano di tutte le Religioni.*

JEAN COLOMBIN (Saint) d'une des plus nobles familles de Sienne, époufa Blaife Bandinelli, d'une famille qui avoit donné à l'Eglife le Pape Alexandre III, & parvint par degrez jufqu'à la dignité de Gonfalonier de fa République. On affure que fa vie fut d'abord fort déréglée, & que fon avarice le rendoit odieux; mais la lecture qu'il fit prefque malgré lui de la Vie de fainte Marie Egyptienne lui ayant touché le cœur, il devint non feulement le plus libéral de tous les hommes, mais le plus tendre pour les pauvres, & voulut enfin l'an 1363 fe rendre pauvre lui-même pour l'amour de Jéfus-Chrift. Un Gentilhomme Siennois, nommé François di Mino Vincenti, s'étoit joint à lui dès auparavant, & on auroit peine à croire tout ce qu'ils firent pour fe rendre méprifables; mais en cherchant la haine publique, ils fe firent un grand nombre de Difciples, qui les imitérent exactement, & leur genre de vie fut approuvé l'an 1367 par le Pape Urbain V, qui exigea feulement qu'ils quittaffent leurs habits de bure tous rapiécés pour prendre les habits qu'il leur donna, & leur fit prendre des fandales de bois, pour ne pas marcher nuds piez, comme ils avoient fait jufques-là. C'eft là le commencement de l'Ordre des Clercs Apoftoliques, dit d'abord Jéfuates, & enfuite Jéfuates de faint Jérôme. On lui donna ces noms, parce que leur faint Inftituteur voulut qu'ils euffent toujours le nom de Jéfus à la bouche, & qu'ils euffent auffi une particuliére dévotion pour faint Jérôme, fous le nom de qui fes Difciples firent dédier prefque toutes leurs Eglifes. Saint Jean Colombin mourut le 31 Juillet de la même année 1367, & fut enterré à Sienne dans l'Abbaye de Sainte-Bonde. Le Pape Grégoire XIII fit inférer fon nom dans le Martyrologe Romain: fa Fête eft de précepte à Sienne. * Morigia, *Hift. de gli Huom. Illuft. Giefuati.*

JEAN DE LA CROIX, (Le bien-heureux) Efpagnol, Réformateur des Carmes, de la famille des Yépès, étoit fils de *Gonzalo* d'Yépès, & de *Catherine* Alvarès. Il naquit l'an 1542 à Ontivéros, bourg de la vieille Caftille dans le Diocéfe d'Avila. Il entra dans l'Ordre des Carmes, au Couvent de Médina del Campo, l'an 1563, où il mena une vie beaucoup plus auftére que celle des autres Religieux: il avoit deffein d'entrer dans la Chartreufe de Ségovie; mais fainte Théréfe étant venue à Médina del Campo, pour fonder une Maifon de filles Carmélites, le détourna de ce deffein, & l'engagea à travailler avec elle à la réforme de l'Ordre des Carmes. Il vint avec elle à Valladolid, où il prit l'habit des Carmes réformez, communément appellez *Déchauffez*: il en établit un Couvent à Dumélo Pélito d'Avila, où il reçut des Novices. Il prit alors le nom de Jean de la Croix, & augmenta fes auftéritez. Sainte Théréfe fe fervit de lui pour en établir encore d'autres, & le fit venir à Avila, pour être Confeffeur des Religieufes du Couvent des Carmélites, & les porter à embraffer la réforme. Les anciens Religieux de cet Ordre le firent enlever & mener à Tolède, où ils le renfermérent dans un cachot. Il y demeura neuf mois, & en fut enfin tiré par le crédit de fainte Théréfe; mais les Supérieurs de la reforme, qui vouloient que l'on abandonnât la conduite des Carmélites, lui fufcitérent de nouvelles affaires. Il mourut dans le Couvent d'Ubeda, le 14 Décembre 1591, âgé de 49 ans. Il a laiffé des Ecrits de Spiritualite en Efpagnol, & traduits en Italien & en Latin, intitulez, *La Montée au Mont-Carmel; La Nuit obfcure de l'ame; La flamme vive de l'amour; Le Cantique du divin amour.* Il y fuit les principes d'une Myfticité outrée. Il a été béatifié par Clément X, en 1675. * Jérôme de faint Jofeph, *Vie du Bienheureux Jean de la Croix.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp.* Baillet, *Vies des Saints.*

Le caractére fingulier de Jean de la Croix, *dit M. Poiret*, eft 1. celui d'une nudité fi univerfelle de l'ame & de fes puiffances, que même elle s'étende jufques à fe dénuer de l'attachement à toutes les graces fenfibles & particuliéres que Dieu donne fouvent aux commençans, foit qu'elles viennent par la voye des fens ou de l'imagination, ou par celle des autres puiffances, à la réferve feulement des paroles fubftantielles & des attouchemens fubftantiels de Dieu. 2. Une autre partie du caractére particulier de cet Auteur eft la purification paffive tant de l'ame que de l'efprit, ou la préparation prochaine pour s'unir à Dieu. Il parle de cette purification dans fa *Nuit obfcure* plus vivement que perfonne n'ait encore fait. Il traite dans fa *Vive flamme de l'amour*, de l'union divine & de fes merveilles; & dans fon *Cantique de l'Epoux divin & de l'Epoufe*, des differentes conduites & des viciffitudes de careffes amoureufes & d'épreuves améres qui fe paffent entre Dieu & une ame qui eft arrivée à l'union divine; mais qui durant cette vie doit être exercée de Dieu en diverfes maniéres, pour les fins que Dieu fait. Sa Vie qu'on a en abrégé, fait connoître que c'étoit une ame d'une pureté finguliére. On a traduit & publié fes Ouvrages en Latin à Cologne en 1639, & en Allemand à Prague en 1697. On en a deux Traductions Françoifes, l'une ancienne imprimée quatre ou cinq fois, à Paris, & nommément en 1665; l'autre a été publiée à Paris en 1694, par le P. *Maillard* Jéfuite. Le ftile en eft plus pur que de la premiére, mais elle eft moins fidéle, & on y a fait divers retranchemens. * Poiret, *Lettre touchant les Auteurs Myftiques, p.* 19. *&c.*

JEAN DE DIEU, (Saint) Fondateur de l'Ordre de la Charité, naquit à Montemajor *el Novo*, petite ville de Portugal, avec titre de Comté, en la Province d'Alentejo au Diocéfe d'Evora, le huitiéme Mars 1495, de parens pauvre, & d'une baffe extraction. Son pere nommé *Andre* Ciudad, & fa mére dont on ignore le nom, l'éleverent jufqu'à l'âge de neuf ans. Un Prêtre inconnu ayant logé chez eux, perfuada à cet enfant de le fuivre en Efpagne. Ils entreprirent ce voyage à l'infu du pére & de la mére de Jean de Dieu. Mais le Prêtre le laiffa dans la ville d'Oropéfa en Caftille. Jean fe voyant abandonné, & n'ayant pas de quoi vivre, paffa une partie de fa jeuneffe à fervir un Berger de ce païs-là, qui pour le récompenfer de fes bons fervices, voulut lui donner fa fille en mariage. Jean, préférant le célibat à l'état du mariage, refufa ce parti, & embraffa celui des armes. La diffipation & le mauvais exemple de ceux qui font engagez dans cette profeffion, le jetta dans plufieurs fautes confidérables. Dieu qui ne vouloit pas le perdre, mais le fanctifier, lui fufcita plufieurs occafions, qui en le dégoûtant de la profeffion de Soldat, le portérent à quitter l'Armée. Il revint à Oropéfa, & continua à faire fa premiére fonction de Berger. Après avoir exercé cet emploi pendant quelque tems, il s'engagea derechef dans l'Armée que Charles-*Quint* envoya contre les Turcs. Il y refta jufqu'à la fin de la guerre, après laquelle il fe mit au fervice d'un Gentilhomme Portugais qui avoit été banni par Jean, Roi de Portugal. L'extrémité où fe trouva le Maître, porta Jean à vendre tout ce qu'il avoit, & à travailler dans les ouvrages publics pour fubvenir à fon indigence. Après avoir mené cette vie pendant quelque tems, il revint en Efpagne, & s'occupa à vendre des Images & de petits Livrets dans Gibraltar. Il alla enfuite à Grenade, & fut fi touché dans un Sermon, fait par le célébre Jean d'Avila, qu'il abandonna le monde pour fe donner entiérement à Dieu dans le fervice des malades. Pour exécuter ce pieux deffein, il fe retira dans l'Hôpital de Grenade, & y jetta les premiers fondemens de fon Inftitut, que le Pape faint Pie V approuva l'an 1572. Le furnom de fa famille étoit *Ciudad*, & celui *de Dieu* lui fut donné par l'Evêque de Tuy dans le Royaume de Grenade. Ce faint homme mourut le huitiéme Mars 1550, âgé de 55 ans; & fut canonifé par Alexandre VIII, le 16 Octobre 1690. Il n'avoit point donné d'autre Régle à fes Difciples que fon exemple, & ce fut faint

Pie V, qui leur donna la Régle de saint Augustin & qui fit les autres Réglemens. Ils font un quatriéme vœu de se consacrer au service des pauvres malades. Saint Jean de Dieu crioit toujours, *Faites bien, mes fréres*; & pour cette raison les Italiens appellent ces Religieux, *Fate ben Fratelli*. Castro, & divers autres ont écrit sa Vie. * Baillet, *Vies des Saints, huitiéme Mars*. *Voyez* CHARITE'.

JEAN CAPISTRAN, (Saint). *Cherchez* CAPISTRAN.

JEAN GUALBERT, (Saint). *Cherchez* GUALBERT.

JEAN, Ordre de S. Jean de Jérusalem. *Voyez* MALTE.

* JEAN, Chrétiens de S. Jean, nom que l'on donne en Perse & en Arabie à certaines gens qui demeurent aux environs de Balsera ou Balsora, qui administrent le batême sans faire mention de la Trinité, qui célébrent la sainte Céne, qui pratiquent quelques cérémonies du Christianisme, mais qui au fond sont fort ignorans dans la Religion Chrétienne, * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vernier.

PAPES.

JEAN, I de ce nom, Pape, natif de Toscane, fils de *Constance*, & Prêtre du titre de saint Pammaque, succéda à *Hormisdas*, le 13 Août 523. Ce fut dans le tems que l'Empereur Justin publia de très rigoureux Edits contre les Ariens, & leur ôta leurs Eglises. Théodoric, Roi d'Italie, qui étoit lui-même Arien, s'en allarma; & pour adoucir l'Empereur, il contraignit le Pape d'aller en Ambassade à Constantinople, menaçant d'abolir la Religion Catholique, s'il n'étoit satisfait sur ses demandes. Jean partit donc par contrainte, & non pas par une lâche condescendance aux volontez du Prince Arien, comme quelques Ecrivains l'ont osé dire; & fut reçu à Constantinople, avec une pompe extraordinaire. En y entrant il guérit un aveugle. Anastase *le Bibliothéquaire*, & d'autres, ont dit qu'il obtint la restitution de l'Eglise des Ariens. C'est ce qui est pourtant très peu conforme à la vérité, puisqu'à son retour Théodoric le fit mettre en prison à Ravenne, où il mourut de misére le 18 Mai 526, après avoir gouverné l'Eglise deux ans, neuf mois & 14 jours. L'Eglise l'honore, avec raison, comme Martyr, puisque ce fut en haine de ce qu'il avoit fait pour la Foi contre les Ariens, qu'on lui fit perdre la vie. Il a écrit deux Epîtres Décrétales, & on lui attribue une Explication sur les Evangiles. FELIX IV lui succéda. * Marcellin, *en sa Chron. Hist. Miscell. l.* 15. Anastase, *in Joan. I.* Saint Gregoire, *Dial. l.* 3. *c.* 2. Baronius, *A. C.* 523. *& suiv.* Baillet, *Vies des Saints*, 28 *Mai.*

JEAN II, surnommé *Mercure*, fils de *Projet*, né à Rome au Mont-Célius, parvint au Pontificat après *Boniface* II, au commencement de l'an 532, comme le marque l'inscription du titre de saint Eudoxe, *iterùm post consulatum Lampadii & Orestis;* & non pas sur la fin de la précédente, comme d'autres l'ont prétendu. L'Empereur Justinien lui envoya une célébre Ambassade, pour savoir de quelle maniére on devoit agir avec les Acœmétes: ce qu'il fit savoir à Justinien par une Lettre que ce Prince reçut avec un respect extrême, & qu'il fit mettre au commencement de son Code. Voilà ce qu'Alciat & Cujas témoignent contre des Auteurs, lesquels fondez sur je ne sai quelles raisons frivoles, ont osé soutenir le contraire. Ce Pontife approuva aussi la déposition de Contuméliosus, Evêque de Riez, par une Lettre qu'il adressa aux Evêques de France. Il mourut le 26 Juin 535, & l'on voit encore son Epitaphe dans l'Eglise de saint Pierre. Il eut pour successeur saint AGAPET. * Liberatus, *in Brev. c.* 20. Anastase, *en sa Vie. Le Code, l.* 8. *cap. de summa Trinitate & Fide Cathol.* Alciat, *Parerg. l.* 4. *c.* 23. Cujas, *Observ. l.* 12. *c.* 26.

JEAN III, Romain, surnommé *Catelin*, fils d'*Anastase*, gouverna l'Eglise après *Pélage* I, 13 ans moins 14 jours, depuis le 27 Juillet 559, jusqu'au troisiéme du même mois 572. Nous ne savons rien du détail de ses actions, sinon qu'il répara & augmenta les cimetiéres des Martyrs, & qu'il bâtit les Eglises des Apôtres saint Jacques & saint Philippe. BENOIT I occupa le Siége après lui. * Baronius, *in Annal.* Papire Masson & du Chêne, *Histoire des Papes.*

JEAN IV, natif de Salone en Dalmatie, fils de *Venance* surnommé *le Scholastique*, succéda le dernier jour de 639 à *Sévérin.* Au commencement de son Pontificat il écrivit une Lettre pleine d'érudition aux Prélats d'Ecosse, où l'on se trompoit grossiérement touchant la célébration de la fête de Pâques. Il en écrivit depuis une autre a Constantin, fils d'Héraclius, qui est proprement une Apologie pour venger le Pape Honorius, de l'accusation d'avoir donné dans l'erreur des Monothélites. Son Pontificat ne fut que d'un an, neuf mois & six jours; car il mourut le 12 Octobre 641. THEODORE fut élu en sa place. * Béde, *Hist. Anglic. l.* 2. *c.* 19. Baronius, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

JEAN V, originaire d'Antioche, ville de Syrie, fils de *Cyriaque*, avoit passé par les emplois les plus importans avant son exaltation au Pontificat; car le Pape Agathon l'avoit envoyé en qualité de Légat du Saint Siége au VI Concile général. Il fut élu après *Benoît* II, le 22 Juillet 685, & gouverna l'Eglise un an & onze jours, qu'il passa presque toujours dans le lit, accablé d'une maladie continuelle. CONON parvint ensuite au Pontificat. * Anastase, *en sa Vie.* Ciaconius, *in Joanne V.* Eckius.

JEAN VI, Grec de nation, fut fait Pape après *Serge* I, le 29 ou 30 Octobre 701, & gouverna l'Eglise trois ans, deux mois & 12 jours. Tibére, qui s'étoit rendu maitre de l'Empire, l'inquiéta au commencement de son Pontificat, pour des raisons qui ne nous sont pas bien connues. Ce Pontife mourut le dixiéme Janvier 705, après avoir fait faire quelques réparations dans les Eglises de saint André, de saint Pierre & de saint Paul, & après avoir créé neuf Prêtres, deux Diacres & quinze Evêques en divers lieux. On élut après lui JEAN VII, qui suit. * Anastase, *en sa Vie.* Baronius, *A. C.* 701. 705.

JEAN VII, fils de *Platon*, étoit Grec, & monta sur le Siége Pontifical le premier de Mars, ou, comme d'autres disent, le premier de Mai de l'an 705. L'Empereur Justinien, dit *au nez-coupé*, lui envoya une célébre Ambassade, avec quelques cahiers qui contenoient certaines choses contraires à la créance de l'Eglise Romaine, le suppliant d'assembler un Synode pour approuver ce qui seroit orthodoxe, & condamner ce qui ne le seroit pas. Le Pape assembla ce Synode en 707, & n'eut pas le courage de retrancher les Canons qui n'étoient pas conformes aux sentimens de l'Eglise Romaine. Il examina ensuite la cause de saint Wilfride, Archevêque d'York, injustement persécuté, & le rétablit avec honneur sur son Siége. Les Actes de ce Pape ne marquent plus rien de lui, que quelques pieuses fondations qu'il avoit faites. Il mourut le 18 Octobre 707. Le Saint Siége fut rempli par SISINNIUS. * Béde, *l.* 5. *de Gest. Angl. c.* 20. Anastase, *en sa Vie.* Platine. Onuphre. Du Chêne, &c.

☞ Quelques Historiens amis des fables, ont voulu mettre entre Léon IV, & Benoît III, la prétendue PAPESSE JEANNE sous le nom de Jean VIII. Ils ont dit, qu'une fille appellée diversement Agnès, Gilberte, Isabelle, Marguerite, Tutta, Dorothée, que quelques-uns font Angloise, & les autres Allemande, élevée chez un homme qui lui apprit les Belles-Lettres, se déguisa en garçon; qu'après avoir voyagé à Athénes & à Jérusalem, elle vint à Rome où sa rare suffisance lui fit grand nombre d'admirateurs, & qu'ensuite elle fut faite Pape après Léon IV, qu'ils prétendent être mort en 853. Ils ajoûtent qu'elle accoucha dans une procession, au Colisée de Rome. Cette fable produite par des Auteurs Catholiques, mais ignorans, a passé longtems pour une Histoire véritable; & des Protestans, comme Samuel Hottinger, & d'autres, n'ont pas manqué d'en faire trophée: mais on employe un très grand nombre d'argumens invincibles, qui renversent entiérement cette imposture, pour faire voir à ceux qui sont un peu intelligens dans l'Histoire, qu'il n'y a qu'une passion injuste ou une extrême ignorance, qui puissent présentement engager à soutenir cette vieille rêverie. Il est vrai que de nos jours elle est hors de crédit; & que les Savans, même ceux qui se sont séparez de l'Eglise Romaine, ont traité cette élévation prétendue de Jeanne au Pontificat, de fable ridicule. En effet, il est certain que Léon IV, qu'on prétend être mort en 853, comme nous l'avons dit, occupa le Siége de saint Pierre jusqu'au 17 Juillet de l'an 855, & que Benoît III lui succéda cinq jours après, quoiqu'il n'ait été paisible possesseur de sa dignité qu'au dimanche 29 Septembre suivant. Anastase *le Bibliothéquaire*, Photius, ennemis de l'Eglise Latine, Adon de Vienne, Réginon, l'Auteur des Annales de saint Bertin, Loup Abbé de Ferriéres, Hincmar de Reims, & enfin tous les Auteurs qui vivoient de ce tems-là, après avoir parlé de Léon IV, lui substituent immédiatement Benoît III, qui eut pour successeur Nicolas I. Quant aux Chroniques de Marianus Scotus, & de Sigebert, qui vécurent dans un autre siécle, & qu'on nous oppose, il est sûr que le nom de cette Jeanne ne se trouve point dans les bons exemplaires de ces Auteurs. On peut consulter là-dessus le célébre David Blondel, quoique d'ailleurs opposé aux sentimens de l'Eglise Catholique. Cependant il faut avouer qu'entre les partisans d'une erreur aussi grossiére que celle-ci, il s'est trouvé soixante & dix Auteurs orthodoxes, entre lesquels il y a plusieurs Religieux, & même des Saints canonisez. * Baronius, *A. C.* 853. *& suiv.* Papire Masson, *in Vit. Pontiff.* Florimond de Raimond, *Tract. error. popul. de Joan. Papiss.* Bellarmin, *de Summ. Pont.* Serrarius, *Rer. Mogunt. l.* 1. *c.* 42. *num.* 41. Aubert le Mire, *ad Chronic. Sigeb. A. C.* 854. Blondel, *Famosæ Quæst.* Ἀνάκρισις. Philippe Labbe, *Cænotaphium eversum Joannæ Papæ.*

☞ Ceux qui ne sont pas du sentiment de l'Auteur de cet Article, peuvent se fortifier dans leur créance par la lecture de l'Histoire de la Papesse Jeanne composée en Latin par Mr. de Spanheim premier Professeur de l'Université de Leyde, & donnée au public en François par feu M. Lenfant, ci-devant Ministre François à Berlin. Ils peuvent aussi y ajoûter ce qu'en dit M. Jurieu dans son *Histoire du Papisme, partie* 3. *p.* 37 *& suiv.*

JEAN VIII, Romain, fils de *Gundus*, succeda à *Adrien* II, le 14 Décembre de l'an 872. Il couronna Charles *le Chauve* Empereur après la mort de Louïs II, & la cérémonie s'en fit à Rome le jour de Noël de l'an 875. Cela ne plut pas aux Italiens, dont quelques-uns, comme Formose Evêque de Porto, & les Comtes de Tuscanelle, formérent une conjuration contre le Pape Jean. Leur révolte, & les armes des Sarazins, qui menaçoient Rome d'un siége, firent résoudre ce Pontife à demander du secours à l'Empereur Charles *le Chauve.* Ce Prince passa en Italie, où il rencontra le Pape à Verceil, & fut empoisonné en s'en revenant, l'an 877. Ce fut alors que Lambert Comte de Spoléte, & Albert Marquis de Toscane arrêtérent le Pape Jean prisonnier; mais peu après il s'échappa de leurs mains, & s'embarquant sur mer, il descendit en Provence. De là il fut conduit à Lyon, & se rendit à Troyes, où il tint un Concile, & où il couronna Louïs *le Bégue*, non comme Empereur, mais comme Roi. Ce fut en 878. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Sarazins faisoient en Italie, l'obligea de repasser les Alpes; & quelques Auteurs ont écrit qu'il fut même contraint de leur payer tribut. Dans le même tems, se laissant fléchir aux priéres de Basile, Empereur d'Orient, il reçut Photius à la Communion de l'Eglise, & le ré-

tablit sur le Siége de Constantinople. Cette complaisance surprit tous les Orthodoxes, & [illegible] Baronius, qu'elle a sans doute donné [illegible] de s'imaginer que Jean VIII étoit femme. D'autres disent que [illegible] falsifia les Lettres du Pape. Charles *le Gros* vint à Rome l'an 880, & y fut couronné Empereur par le Pape, qui mourut le 15 Décembre de l'an 882, après avoir gouverné dix ans & un jour. On voit son Epitaphe dans l'Eglise du Vatican. MARIN fut élu Pape après lui. * Baronius, *A. C.* 872. & *suiv.* Du Chêne, *Vies des Papes.* Platine. Ciaconius, &c.

JEAN IX, natif de Tivoli, fils de *Rampoald*, fut mis en la place de *Théodore* II, l'an 901, malgré les brigues de Serge, fils de Benoît, & parent de Tuscanelle, qui prétendoit s'élever sur le saint Siége. Ce Pontife tint l'an 901, un Concile de soixante & quatorze Prélats à Ravenne, où il confirma les Actes du Pape Formose, & où il fit brûler ceux d'un Concile qu'Etienne VII avoit assemblé contre lui. Il approuva aussi le couronnement de Lambert Empereur, ou plutôt, Roi d'Italie, que les Italiens avoient opposé à Arnoul. Après un Pontificat de trois ans & 15 jours, il mourut l'an 905, & eut pour successeur BENOIT IV. * Baronius, *in Annal.*

JEAN X, Romain de nation, & Evêque de Ravenne, fut mis sur le Siége Pontifical après *Landon* le 24 Janvier 913, par les soins de Théodore, Princesse puissante, & son amie. Les Sarasins firent de son tems d'étranges ravages en Italie, & furent défaits par le Pape, avec le secours d'Albéric, fils d'Adalbert, Marquis de Toscane, dans une bataille donnée l'an 915, & en plusieurs autres occasions. C'est peut-être pour cette raison que Platine dit que ce Pontife avoit l'esprit plus propre à manier les affaires de la guerre, que celles de la Religion. De son tems, Constantin VIII, Empereur des Grecs, & Nicolas, Patriarche de Constantinople, envoyérent à Rome, pour travailler à l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine, dont la guerre des Bulgares empêcha la conclusion. Léon d'Ostie dit que Jean, sentant que sa conscience l'accusoit de plusieurs fautes, envoya faire un pélerinage en son nom à Compostelle. Il calma les dissensions qui s'étoient élevées entre quelques Prélats des Gaules, pour l'Evêché d'Utrecht, & fut depuis arrêté prisonnier en 928, par Gui, Duc de Toscane, frére de Hugues, Roi d'Italie, & mari de l'impudique Marozie. Elle vouloit élever sur le saint Siége un fils qu'elle avoit eu du Pape Serge III, & pour en venir à bout, elle fit étrangler par ses Satellites Jean X, qui avoit déja vu mourir un de ses fréres nommé Pierre, ou de tristesse, ou par violence, *vel vi, vel angore*, comme le remarque Flodoard en 929. LEON VII lui succéda. * Luitprand, *l.* 2. *c.* 13. *p.* 143. & *suiv.* Léon d'Ostie, *l.* 56. Flodoard, *Hist. Rom. l.* 3. Platine, *de Vit. Pontif.*

JEAN XI, fils du Pape *Serge* III, & de l'impudique Marozie, parvint sur le thrône Apostolique par la faction de son beau-pére Gui de Toscane, après *Etienne* VIII, l'an 931. Après la mort de Gui, Marozie envoya des Députez à Hugues son beau-frére, pour lui offrir la ville de Rome à condition qu'il l'épouseroit. Cette proposition fâcha si fort Albéric son fils, qu'il la fit mettre en prison avec le Pape Jean; & ensuite il gouverna les affaires de l'Eglise selon son caprice. On dit même que pour de l'argent il permit aux Patriarches de Constantinople de se servir du *Pallium*, qu'ils ne portoient point auparavant sans la permission du Pape, & que depuis, eux & les Evêques Grecs l'ont toujours porté. Jean XI mourut en prison l'an 936, & on élut après lui LEON VII. * Luitprand, *l.* 3. *c.* 12. Du Chêne, *Vies des Papes.*

JEAN XII, fils d'*Albéric*, Patrice Romain, nommé *Octavien*, ayant été fait Prince de la ville de Rome, après la mort de son pére, & du Pape *Agapet*, s'empara du Pontificat à l'âge de 18 ans, en 955 ou 956. Il prit le nom de Jean, ou en mémoire de Jean XI, qui étoit son oncle, ou parce que quelques flateurs dirent de lui, ce que le texte sacré dit du Précurseur du Fils de Dieu: *Qu'il y eut un homme envoyé de Dieu, qui avoit nom Jean.* Les Auteurs disent que ce Pape, qui s'abandonnoit à toutes sortes de crimes, voyant que Bérenger & Albert son fils exerçoient des tyrannies incroyables en Italie, y appella Othon I, Empereur, le couronna à Rome l'an 951, & lui promit une fidélité inviolable, qu'il lui jura sur le corps de saint Pierre. Cependant il oublia bientôt sa promesse, & se rangea du parti des Tyrans. Othon revint à Rome, d'où Jean étoit sorti, craignant la juste indignation de ce Prince; mais cela n'empêcha pas que les Prélats ne tinssent l'an 963 un Concile, dans lequel, après qu'on eut ouï les accusations épouvantables faites contre lui, on le déposa du Pontificat. Il rentra pourtant dans la ville, lorsqu'Othon en fut sorti; & assembla le 26 Février 964 un Synode, dans lequel il fit brûler les Actes de celui qui avoit été tenu contre lui. Pour se venger plus sensiblement de ce que l'on avoit décrété contre lui, il fit couper la tête à Jean Cardinal Diacre, & la langue, le nez & les doigts à Afon. Ensuite il continua à mener une vie abominable; mais Dieu ne laissa pas ses crimes impunis. Luitprand écrit que les Démons le battirent tellement un soir qu'il étoit couché avec une femme, qu'il en mourut huit jours après. D'autres disent plus vraisemblablement, que le mari de cette femme le tua le 15 Mai de la même année 964, après qu'il eut gouverné, ou comme dit un Moderne, souillé l'Eglise depuis l'an 955. LEON VIII porta la Thiare après lui. * Baronius, *in Annal.* Luitprand, *l.* 6. Reginon. Platine.

JEAN XIII, Romain, Evêque de Narni, & fils de *Jean*, succéda à *Benoît* V, l'an 965, par l'autorité de l'Empereur, contre l'intention des Romains. Le Pape qui en usa trop sévérement à leur égard, s'attira leur haine, & fut contraint de se retirer à Capoue près de Pandolfe, qui en étoit Prince. Il fut rétabli par l'Empereur Othon à Rome; & ensuite se trouva à un Concile assemblé à Ravenne l'an 977. On dit que ce fut alors que les Polonois reçurent la Foi de Jésus-Christ, & que le Pape établit les bénédictions des cloches. Il mourut le sixiéme Septembre de l'an 972, & fut enterré dans l'Eglise de saint Paul à Rome, où l'on voit son Epitaphe. DOMNION ou DOMNE II, fut Pape après Jean XIII. * Sigebert, *in Chron. An. Chr.* 969, où il rapporte un miracle fait par l'application des chaînes de saint Pierre. Léon d'Ostie, *Chron. Cass. l.* 2. *c.* 9. Onuphre & Génébrard, *in Chron.*

JEAN XIV, nommé auparavant *Pierre*, Evêque de Pavie, Chancelier de l'Empereur Othon II, fut élevé sur le thrône de saint Pierre, après *Benoît* VII, en 984, & au refus de saint Mayeul, comme nous l'apprenons de Nalgode, qui a écrit sa Vie. Boniface VII, surnommé Françon, Antipape, qui s'étoit retiré à Constantinople, ayant appris la mort de Benoît VII, & de l'Empereur, revint à Rome; & avec le secours des siens, mit le Pape en prison où il fut étranglé le 20 Août 985, après avoir tenu le Pontificat un an & quelques mois. Il eut pour successeur JEAN XV qui suit. * Baronius, *A. C.* 985.

JEAN XV, Romain, fils de *Léon*, fut élu par le Clergé, sur la fin de l'an 985, après la mort de *Boniface* Antipape. Crescentius qui s'éleva pour lors à Rome, fit craindre à ce Pape une fin aussi funeste que celle de Jean XIV: ce qui l'obligea de se retirer en Toscane, & de demander la protection de l'Empereur Othon III. Ces précautions intimidérent les Romains, qui rappellérent le Pontife chez eux. Il y revint, & maintint tant qu'il put l'Eglise en paix. Ce Pape célébra en 989 un Synode à Rome au sujet de saint Adalbert, Evêque de Prague, qui s'étoit retiré dans un Monastére. Il régla les différends d'entre Ethelréde, Roi d'Angleterre, & Richard, Duc de Normandie; & n'oublia rien pour appaiser quelques désordres survenus dans l'Eglise de Reims au sujet de la déposition d'Arnoul. Ce qui témoigne que ce Pape étoit plus vertueux que n'a cru Platine, qui en a confondu deux ou trois de ce nom dans sa Vie. Le Tyran Crescentius, s'étant fortifié à Rome au Château-Saint-Ange, y fut assiégé par l'Empereur à la priere des Romains. Ce fut pendant ce siege que le Pape mourut, le septiéme Mai de l'an 996, comme porte son Epitaphe qu'on voit à saint Pierre. GREGOIRE V parvint ensuite au Pontificat. * Guillaume de Malmesbury, *de Gestis Anglorum*, *l.* 2. Baronius, *in Annal.* Du Chêne, *Hist. des Papes.*

JEAN XVI, Romain, fils de *Robert*, fut élu après *Jean* XV, au sentiment du Continuateur de Ciaconius, de Du Chêne, & de quelques autres, quoique le Cardinal Baronius & plusieurs autres Historiens ne le mettent point au nombre des Pontifes. L'Auteur de la Chronique Martinienne dit qu'il étoit savant, & qu'il avoit composé divers Ouvrages. Crescentius qui exerçoit sa tyrannie à Rome, l'obligea d'en sortir pour demander le secours de l'Empereur. Il fut rappellé bientôt, & mourut incontinent après son retour le premier de Juin de l'an 996. Ainsi il n'auroit pas gouverné un mois entier. * *Le Continuateur de* Ciaconius, *Vie de Jean XVI.* Du Chêne, *Hist. des Papes*, *tome* 1. *p.* 551. édit. de Paris de 1653.

JEAN XVII, Antipape, nommé auparavant *Philagathe*, étoit natif de Rossano en Calabre, & Evêque de Plaisance. Crescentius qui tenoit Rome sous sa dépendance, & qui étoit maître du Château-Saint-Ange, le fit élire pour l'opposer à Grégoire V. Ce faux Pontife, qui étoit savant & riche, eut beaucoup de partisans; mais l'Empereur Othon III, ayant enlevé Crescentius dans son fort, prit aussi Philagathe, auquel on coupa les mains & les oreilles, après lui avoir arraché les yeux en 998. On dit qu'ayant été livré aux Romains, ils le montérent sur un âne, & le promenérent en cet état par la ville, lui mirent la queue de l'âne entre les mains, & l'obligérent de crier, que c'étoit ainsi qn'on punissoit ceux qui vouloient déthrôner les Papes. *Tale supplicium patitur, qui Romanum Papam de sua Sede pellere nititur.* * Glaber Rodulphe, *Hist. l.* 1. *c.* 3. Léon d'Ostie, *l.* 2. *c.* 28. Pierre Damien, *Epist.* 2. *ad Cardol.* &c.

JEAN dit XVIII, par ceux qui ont laissé à l'Antipape, le nom de Jean XVII, fut mis par la faction des Comtes de Tuscanelle sur le saint Siége, qu'il ne garda que cinq mois, après *Silvestre* II, l'an 1003. Quelques-uns disent que de son tems l'élection des Papes fut ôtée au peuple, pour être transportée au Clergé. Ce Pape fut surnommé *Sico*, & eut pour successeur JEAN qui suit. * Baronius. Du Chêne, *Hist. des Papes*, &c.

JEAN XIX, que Platine nomme XX, parce qu'il met l'Antipape Philagathe, dit Jean XVII, entre les Pontifes, fut élu le 20 Novembre 1003. Quelques-uns disent qu'il étoit Romain, surnommé *Fasanus* ou *Fanassus*. Pierre, Patriarche d'Antioche, témoigne par une Lettre à Michel Cérularius, que ce Pape ménagea l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine. Son Epitaphe tirée des anciens monumens de l'Eglise du Vatican, recueillis par Vegius, rapporte la même chose. Elle commence ainsi, *Quàm solers Domino placuit*, &c. Fulbert de Chartres fait aussi mention de ce Pape, qui mourut le 18 Juillet de l'an 1009. SERGE IV porta ensuite la thiare. * Baronius, *A. C.* 1003. 1009. Le Cardinal Guillaume, *in Vitis Pontif.*

JEAN XX, fils de *Gregoire*, Comte de Tuscanelle, & frére de *Benoît* VIII, lui succéda l'an 1024. Il porta le nom de *Romain* avant son élévation au Pontificat, où il parvint avec le secours de ses biens, & par l'autorité de son pére. Quelques Auteurs, se fondant sur ce que rapporte le Cardinal Pierre de Damien, que Jean Pape, frére de Benoît, avoit pris l'habit de Religieux, ont cru qu'en effet il se fit Moine, effrayé de ce qu'on disoit, que son frére étoit apparu après sa mort à l'Evêque de Caprée, & qu'il fut ensuite remis sur le saint Siége. Sous son Pontificat les Grecs voulant obtenir le titre d'Universel ou Oecuménique, pour le Patriarche de Constantinople, corrom-

corrompirent par argent preſque tous les Prélats de la Cour Romaine. Ce qui donna ſujet aux Italiens de murmurer, & à Guillaume, Abbé de ſaint Bénigne de Dijon, d'écrire fortement au Pape. Il couronna l'Empereur Conrad II, & mourut le huitiéme Novembre l'an 1033. BENOIT IX occupa le ſaint Siége après lui. * Glaber, *l.* 4. Léon d'Oſtie, *l.* 2. Pierre de Damien, *Epiſt. ad Nicol. II.* Ciaconius. Onuphre. Génébrard, *en la Chron.* Baronius, &c.

JEAN XXI, nommé auparavant *Jean-Pierre*, Cardinal, Evêque de Freſcati, monta ſur le Siége de ſaint Pierre après *Adrien* V, le 13 Septembre 1276. Il étoit natif de Lisbonne en Portugal, Médecin de profeſſion, fils de Médecin, & avoit même écrit un Thréſor de remédes pour conſerver la ſanté. Depuis il fut Archidiacre & Archevêque de Brague en Portugal, & fut mis par le Pape Grégoire X, au nombre des Cardinaux en 1268. On lui aſtribue d'autres Ouvrages, qui ſont, *Summulæ Logicales; Parva Logicalia; In Phyſionomiam Ariſtotelis; Dialectica; Epiſtolæ; Canones Medicinæ; De Oculis*, & d'autres Traitez, dont les Curieux pourront voir le dénombrement dans la Bibliothéque des Papes du Pére Louïs Jacob. Ce Pape envoya des Légats à Michel Paléologue, pour l'exhorter à obſerver ce qui avoit été réſolu dans le Concile de Lyon, tenu ſous Gregoire X. Martin le Polonois, qui a continué ſa Chronique juſques en ce tems, dit, que ce Pontife ſe perſuadoit de vivre longtems, ce qu'il prétendoit avoir connu dans les Aſtres; mais cette ſcience le trompa, car il mourut à Viterbe le 15 ou 20 Mai de l'an 1277, ſix jours après avoir reçu une bleſſure par la chûte d'une chambre, qu'il avoit fait bâtir près de ſon palais. Il tint le Siége huit mois, & quelques jours. NICOLAS III fut appellé à la Papauté. * Sponde, *A. C.* 1276. 1277. Papire Maſſon. Du Chêne. Ciaconius, *Hiſt. des Papes.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

JEAN XXII ſuccéda à *Clément* V, l'an 1316, après la mort duquel le Siége, qui étoit alors à Avignon, avoit déja vaqué plus de deux ans. Les Cardinaux aſſemblez à Carpentras, ne pouvant s'accorder ſur l'élection d'un nouveau Pontife, Philippe *le Long*, Comte de Poitiers, depuis Roi de France, alla à Lyon par ordre du Roi ſon frére Louïs X, dit *Hutin*, pour travailler à faire remplir le Siége vaquant. Il agit avec tant de zéle & tant d'adreſſe, qu'ayant aſſemblé tous les Cardinaux à Lyon, il les enferma en Conclave dans le Couvent des Dominicains, avec proteſtation de ne les point laiſſer ſortir, qu'ils n'euſſent nommé un Pape. Ce compliment les étonna; & comme quarante jours après ils ne ſe pouvoient encore accorder, ils agirent par compromis, & donnérent le choix à Jacques d'Oſſa ou Deuſe Cardinal, Evêque de Porto, de nommer celui qu'il voudroit. Il ſe nomma lui même, diſant, *Ego ſum Papa.* Cette nomination qui ſe fit le cinquiéme ou le huitiéme Septembre de l'an 1316, fut approuvée de tous, & le nouveau Pape ayant pris le nom de Jean XXII, fut couronné dans l'Egliſe de ſaint Jean de Lyon, & alla enſuite tenir le Siége à Avignon. Au reſte, ſa fortune fut extraordinaire. Il étoit natif de Cahors en Querci, fils, à ce qu'on prétend, d'*Arnaud* d'Euſa, pauvre Cordonnier; mais M. Baluze paroît aſſez bien prouver qu'il n'étoit pas d'une famille ſi baſſe. Dans un petit corps il renfermoit un grand génie, & étoit très ſavant pour ce tems-là. ſur tout dans la Juriſprudence Civile & Canonique, qu'il avoit appriſe en France & en Italie. Il s'attacha dès ſon jeune âge à Pierre, Archevêque d'Arles, Chancelier de Charles II, Roi de Naples, Comte de Provence; & ſe rendit ſi néceſſaire, qu'après la mort de ce Prélat, Robert fils de ce Charles, lui donna les Sceaux, & le fit ſon Chancelier. Depuis il parvint à l'Evêché de Frejuls, & fut transféré par le Pape Clement V, à l'Archevêché d'Avignon vers l'an 1310, & deux ans après il fut fait Cardinal & Evêque de Porto. Enſuite dequoi il parvint au Pontificat de la maniére que nous venons de le rapporter. Ce Pape canoniſa ſaint Louïs, Evêque de Toulouſe, & ſaint Thomas d'Aquin. Il confirma l'Ordre des Chevaliers de Chriſt en Portugal, pour faire la guerre aux Saraſins d'Afrique & aux Maures de Grenade; & reforma celui de Grandmont. Il érigea diverſes Abbayes en Evêchez, & de pluſieurs Egliſes Epiſcopales il fit des Métropoles dans le Languedoc, dans la Guienne, dans le Poitou, & en Eſpagne même, & fonda grand nombre d'Egliſes Collégiales. Il érigea l'Evêché de Toulouſe en Archevêché, & lui donna pour Suffragans Montauban, Lavaur, Mirepoix, Saint-Papoul, Rieux & Lombès, avec Pamiers, déja établi ſous Boniface VIII. Il érigea dans l'Archevêché de Bourges les Evêchez de Saint-Flour, de Vabres, de Caſtres & de Tulle; & dans celui de Bourdeaux, Condom, Sarlat, Luçon & Maillezais. Il partagea la Province de Tarragone en deux, érigeant Sarragoſſe en Métropole. Ce fut lui qui publia les *Clémentines*, qui ſont des Conſtitutions faites par Clément V, ſon Prédéceſſeur, & qui dreſſa les autres Conſtitutions appellées *Extravagantes.* De ſon tems l'élection qui avoit été faite à l'Empire de Louïs de Baviére & de Frédéric d'Autriche, avoit partagé toute l'Allemagne. Celle du premier paſſoit pour légitime; & cependant le Pape Jean lui fut extrêmement contraire. Cette meſintelligence vint à une telle extrêmité, que Louïs étant à Rome en 1329, fit dégrader Jean de la Papauté, & fit ſubſtituer en ſa place Pierre Ramuche de Corbéria, Cordelier, ſous le nom de *Nicolas V*, que Michel de Céſenne, Général de cet Ordre, & pluſieurs de ſes Moines, ſoutinrent fortement par leurs Sermons & par leurs Ecrits: mais ce parti fut bientôt ruïné, & Corbéria, après diverſes avantures, s'étant laiſſé prendre, fut mené en l'année 1330 à Avignon, où ayant demandé pardon au Pape, la corde au col, il mourut deux ou trois ans après, dans une priſon aſſez commode. Le Pape paya auſſi le tribut à la nature le quatriéme Décembre 1334, âgé de plus de 90 ans, après avoir gouverné l'Egliſe 18 ans trois mois 28 jours. Il bâtit le Palais à Avignon, & éleva d'autres ouvrages magnifiques. On dit qu'il laiſſa un thréſor immenſe, & plus conſidérable que n'avoit fait aucun de ſes prédéceſſeurs. Quelques Auteurs écrivent qu'on lui trouva la valeur de vint-huit millions de ducats; & d'autres, dix-ſept cens mille florins d'or. BENOIST XIII lui ſuccéda. * Villani, *Hiſt. l.* 9. 10. 11. Guillaume de Nangis. Nauclere. Les Auteurs alléguez par Ciaconius & Du Chêne, *Hiſt. des Papes*, & par Bzovius, Sponde, & Rainaldi, *aux Ann. Eccl.* Baluze, *Vitæ Pap. Avenion.*

☞ Ce Pontife fut accuſé deux fois d'Héréſie. Trois ou quatre ans avant ſa mort, il avoit prêché publiquement à Avignon, que la viſion béatifique des ames bienheureuſes, & la peine des damnez étoient imparfaites juſques au jour du jugement dernier. Quoique cette opinion eût été fort commune dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, qu'elle ait été même recueillie des Ecrits de ſaint Juſtin, de ſaint Irénée, de Tertullien, d'Origéne, de Théodoret, de Lactance, de Victorin, & de Prudence, les Cardinaux & les Evêques qui firent réflexion à ce qui avoit été cru & decidé depuis dans l'Egliſe, s'y oppoſérent formellement. L'Univerſité de Paris en fit de même. Pour la gagner, le Pape employa Gérard, alors Général des Cordeliers, & un autre Docteur; mais ce fut en vain. On dit que le Roi Philippe *de Valois*, ayant ſu que ce Gérard avoit prêché publiquement l'opinion du Pape, s'en fâcha fort, lui proteſta qu'il ne vouloit point d'Héréſie dans ſon Royaume, & le menaça de le faire brûler, s'il avoit jamais la hardieſſe de publier de ſemblables doctrines dans ſon Etat. Un Hiſtorien moderne très docte & très judicieux ajoûte que ce Roi, dans une Lettre qu'il écrivit à Jean XXII, lui manda en ces propres termes, *que, s'il ne ſe retractoit, il le feroit ardre.* Il fit examiner la queſtion par trente Docteurs de l'Univerſité, qui confondirent le Nonce Gérard, & il en fut fait un décret. Voilà la premiére accuſation intentée contre ce Pape. Quant à la ſeconde, il faut remarquer que Nicolas IV, qui avoit été Cordelier, avoit déclaré par une Bulle, que les Cordeliers pourroient avoir l'uſage des choſes qu'on leur donneroit, pourvû que la propriété en appartînt à l'Egliſe Romaine. Vers l'an 1322, un certain Bérenger, ſur la réponſe d'un Béguard mis à l'Inquiſition de Toulouſe, enſeigna que Jéſus-Chriſt, ni les Apôtres, n'avoient rien poſſédé, ni en commun, ni en particulier, & que c'étoit un Article de Foi. La difficulté fut rapportée au Pape, qui la fit examiner, dans le tems que les Cordeliers aſſemblez en Chapitre général à Perouſe, ſans attendre la déciſion du Pontife, la publiérent, & la firent enſeigner & prêcher par leurs Docteurs. Jean XXII, juſtement offenſé de ce qu'ils avoient prévenu ſon jugement, condamna leurs propoſitions par ſes Extravagantes, *Cùm inter* & *Ad Conditorem.* Ce qui les irrita ſi fort, qu'une bonne partie paſſa du côté de l'Empereur Louïs de Baviére, avec leur Général Michel de Céſéne. Les autres même qui ne ſe jettérent pas dans le Schiſme, ne laiſſérent pas de ſoutenir toujours leur opinion, & de dire que Jean étoit Hérétique en ce point. Auſſi ne les épargna-t-il point, & on ſait aſſez le deſſein qu'il eut d'abolir leur Ordre. Ce fut là cette Queſtion qu'on appella le *Pain des Cordeliers.* Au fond, cette diſpute étoit auſſi peu ſérieuſe, que celle que les mêmes Religieux agitérent pour la couleur, pour la forme & pour l'étoffe de leurs habits: s'ils le porteroient blanc, gris ou noir; ſi le capuchon ſeroit pointu ou rond, large ou étroit; leur robe ample, courte ou longue; & enfin ſi on la devoit avoir de drap ou de ſerge. Sur ces débats il fallut autant conſulter le ſaint Pére, autant tenir de Chapitres, aſſembler de Congrégations, faire de Livres & de Manifeſtes, que s'il ſe fût agi de l'état entier de la Religion & de la Chrétienté. * Villani, *l.* 10. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sanct. l.* 6. Belleforêt, *l.* 5. Sponde, Bzovius, & Rainaldi, *in Annal. Eccl. A. C.* 1322. 1323. 1324. 1333. *&c.* Bellarmin, *de Rom. Pont. l.* 4. *& de S. Beatitud. l.* 1. Mézeray, *Hiſtoire de France.* Calvin, *Inſtit. l.* 3. *c.* 24. *& l.* 4. *c.* 28.

JEAN XXIII, nommé auparavant *Balthaſar* Coſſa, étoit natif de Naples, & fut fait Cardinal l'an 1402, par Boniface IX, qui l'envoya Légat à Bologne. Il fut créé Pape après la mort d'*Alexandre V*, mais ce fut, dit-on, à condition que, pour donner la paix à l'Egliſe, il renonceroit au Pontificat, ſi Grégoire XII, & Pierre de la Lune, qui ſe faiſoit nommer Benoît XIII, ſe déſiſtoient de leurs prétentions. Les Hiſtoriens aſſurent que les actions & les ſentimens de Jean XXIII étoient plus d'un guerrier que d'un Pape, & qu'il ſe fit élire par force. D'autres prétendent qu'il fut élevé à la recommandation de Louïs d'Anjou, Roi de Naples, qu'il reçut après ſon couronnement avec beaucoup de magnificence, & qu'il favoriſa contre Ladiſlas. Quoi qu'il en ſoit, avant cette élection qui ſe fit le 17 Mai de l'an 1410, le Concile de Piſe tenu en 1409, avoit ordonné qu'on en célébreroit un autre dans trois ans. Jean en convoqua un à Rome l'an 1413. Quelque tems après, l'Empereur Sigiſmond paſſa en Italie, où l'on choiſit la ville de Conſtance ſur le Rhin, pour y célébrer le Concile. Le Pape ſe rendant à Conſtance où il n'alloit qu'à regret, tomba en paſſant une montagne du Tirol; & comme on lui demanda s'il ne s'étoit point bleſſé, *De par le Diable* dit-il, *je ſuis à bas, j'aurois bien mieux fait de demeurer à Bologne*; & en regardant la ville de Conſtance du haut de cette montagne, *je vois bien*, dit-il, *que c'eſt ici la foſſe où l'on prend les renards.* Il entra dans la ville à cheval le 28 Octobre 1414, & il fut reçu avec beaucoup de magnificence. L'ouverture du Concile avoit été fixée au premier Novembre, mais elle ne ſe fit que le cinquiéme, le Pape ayant célébré pontificalement la Meſſe du St. Eſprit. Le Pape préſida à toutes les Seſſions qui ſe tinrent pendant qu'il fut à Conſtance, & il prononça à la pre-

premiére un Sermon sur le *v.* 16. *du ch.* 8. *de Zacharie.* Dans la seconde Session tenue le deuxiéme Mars 1415, le Pape monté sur son thrône, & tourné vers l'autel, lut tout haut un papier, qui lui fut présenté par Jean, Patriarche d'Antioche, François de nation; & par cette lecture il promit de renoncer à la Papauté, si les deux autres y renonçoient aussi, ou s'ils venoient à mourir; mais soit qu'il eût été contraint d'approuver cet Acte, ou qu'il l'eût fait, sans y avoir reflechi, il s'en repentit, & se retira à Schaffouse deguisé en Cavalier. La retraite du Pape jetta la consternation dans la ville & dans le Concile, mais l'Empereur ayant dissipé ses frayeurs, on députa quelques Cardinaux à Jean pour l'engager à revenir ou à faire sa cession par des Procureurs. Il promit de céder par Procureur, mais à des conditions qui furent rejettées. Ne se croyant plus en sûreté à Schaffouse il se retira à Lauffenberg. Dès qu'il fut hors de Schaffouse il fit venir un Notaire & des témoins, pour déclarer que tout ce qu'il avoit juré à Constance il ne l'avoit fait que par crainte, & qu'ainsi il n'étoit pas obligé de le tenir. Après avoir erré quelque tems de ville en ville, il fut fait prisonnier à Fribourg, & ramené à Constance, où il fut déposé par le Concile en la XII Session, tenue le 29 Mai de la même année. Il envoya lui-même sa renonciation au Pontificat. Depuis, il fut mis en prison à Manheim, ou à Heidelberg, sous la garde de Louïs de Baviére, Comte Palatin du Rhin, d'où il ne sortit que l'an 1419. Quelques-uns disent qu'il corrompit ses Gardes pour trente mille ducats: d'autres assurent qu'on le délivra, après que la paix fut rétablie dans l'Eglise, par l'élection de Martin V, par la mort de Gregoire XII, & par l'excommunication contre Pierre de la Lune. Nous savons du moins que Balthasar Cossa vint à Florence la veille de la Fête-Dieu, 14 Juin, & se prosterna aux piez du Pape Martin. Celui-ci le reçut, le fit Doyen des Cardinaux, & Evêque de Frescati; & ordonna qu'en considération de ce qu'il avoit été, on lui donneroit dans les assemblées un siége plus élevé que celui des autres. Il ne resta pas longtems en cet état; car il mourut le 22 Décembre de la même année 1419, & fut enterré magnifiquement, par les soins de Côme de Médicis son ami, qui lui fit élever un magnifique tombeau dans l'Eglise de saint Jean. Les Auteurs accusent ce Pontife d'avoir pratiqué une politique violente, & peu conforme à son caractére; mais on ne peut lui refuser la louange d'avoir témoigné beaucoup de force dans les malheurs qui lui arrivérent. Il sacrifia sa fortune au repos de l'Eglise, & eut sujet de se plaindre de ses amis, qui le trahirent, ou l'abandonnérent lâchement dans les occasions. On dit, que dans sa prison il fit lui-même ces vers sur l'inconstance de sa fortune,

Qui modò summus eram, gaudens & nomine Præsul,
Tristis & abjectus nunc mea fata gemo.
Excelsus solio nuper versabar in alto,
Cunctaque gens pedibus oscula prona dabat.
Nunc ego pœnarum fundo devolvor in imo,
Vultum deformem quemque videre piget.
Omnibus in terris aurum mihi sponte ferebant,
Sed nec gaza juvat, nec quis amicus adest.
Sic varians fortuna vices, adversa secundis
Subdit, & ambiguo nomine ludit atrox.

Martin V joüit paisiblement de la tiare après sa mort. * *Acta Concil. Constant.* Platine. Onuphre. Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, *de Rom. Pontif.* Sponde, *in Annal.* Thierri de Niem, *in Joann.* & Du Puy, *Hist. du Schisme.* *Voyez aussi* l'Histoire du Concile de Constance de M. Lenfant.

PATRIARCHES d'ALEXANDRIE.

JEAN, I de ce nom, surnommé *Talaïda*, Patriarche de l'Eglise d'Alexandrie, & auparavant Prêtre & Oeconome de la même Eglise, fut mis par les Orthodoxes en la place de Timothée Solofaciolus, l'an 482. Acace de Constantinople, qui haïssoit ce Prélat, parce qu'il avoit négligé de lui donner avis de son ordination, l'accusa auprès de l'Empereur Zénon de divers crimes, dont il étoit innocent. Les principaux étoient de s'être fait pourvoir de l'épiscopat d'Alexandrie contre son serment, & d'avoir porté son prédécesseur à mettre le nom de Dioscore dans les sacrez Diptyques. Ainsi à la persuasion de ce méchant Evêque, il fut chassé de son Siége par Zénon, & vit rétablir Pierre Mongus Hérétique. Il en appella au Siége Romain, & vint demander justice au Pape Simplicius qui le remplissoit alors. Quoiqu'il eût trouvé ce Pontife mort, Felix III, qui lui avoit succédé en 493, le reçut avec bonté, & n'oublia rien pour son rétablissement. Ensuite voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il lui donna l'Evêché de Nole, que Jean Talaïda administra saintement. Il y mourut en paix. * Liberatus, *in Breviario, c.* 16. 17. 18. Baronius, *A. C.* 482. *& suiv.*

JEAN II, surnommé *Méla*, Hérétique, succéda en 497 à Anastase, qui l'étoit aussi. Liberatus & Léonce disent qu'il souscrivit à cet Edit d'union, appellé *Henoticon*, qui fut contraire à la Foi Catholique, & que l'Empereur Zénon avoit publié. Il tint ce Siége jusques à l'an 506, qu'un autre Hérétique prit sa place. * Liberatus, *in Breviario, c.* 18. Baronius, *Ann. Ch.* 497. 506.

JEAN III, dit *Machiota*, Hérétique, fut mis par ceux de son parti sur le Siége de l'Eglise d'Alexandrie après Jean II, l'an 506. Il reçut d'abord l'Hénotique de Zénon, rejetta le Concile de Chalcédoine, & persécuta les Orthodoxes avec une fureur incroyable, pendant onze années qu'il gouverna son Eglise; car on dit qu'il mourut l'an 516, comme on le peut conclurre de ce que disent Nicéphore, *en la Chron.* & Liberatus, *in Breviario. c.* 18.

JEAN IV parvint au Siége patriarchal d'Alexandrie, l'an 570 après Apollinaire. Il eut un soin particulier de se bien acquiter des devoirs de sa charge, & mourut onze ans après son élection l'an 581. * Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 570. 581.

JEAN V, surnommé l'*Aumonier*. *Voyez* ci-dessus entre les Saints du nom de JEAN.

JEAN DE CARDAILLAC, Patriarche d'Alexandrie. *Cherchez* CARDAILLAC.

PATRIARCHES d'ANTIOCHE.

JEAN, I de ce nom, Patriarche d'Antioche, Disciple de Théodore de Mopsueste, fut élu après Théodote, en 427. Il eut le malheur de tomber dans les erreurs de Nestorius, & d'y attirer Théodoret de Cyr, son ami, qu'il employa à refuter des anathêmes prononcez dans un Concile par saint Cyrille d'Alexandrie, le plus zélé Défenseur de la Foi orthodoxe. Le Pape Célestin lui écrivit pour le prier de s'opposer à Nestorius. Il le fit en apparence, & lui manda ses sentimens dans une Lettre; mais la maniére ambigue dont il s'expliqua, donna lieu de douter de la pureté de sa Foi; & le commerce d'amitié qu'il entretint avec Nestorius, lors même que cet Hérésiarque fut condamné, fit connoître qu'on avoit eu raison de ne se point fier à ses promesses; car pour faire plaisir à Nestorius, il ne voulut point se trouver au Concile Général d'Ephése, tenu en 431, où on l'attendit quinze jours, & dont on ne fit l'ouverture, qu'après qu'il eut mandé qu'il n'y viendroit pas. Il y vint ensuite avec ses Suffragans, & se plaignit injustement de ce qu'on ne l'avoit pas attendu. Ce fut cinq jours après la condamnation de Nestorius, avec lequel il se joignit; & s'enfermant dans sa maison, il y assembla un Conciliabule de trente Evêques, tous déposez pour leurs crimes, ou chassez pour leurs hérésies. Ils eurent l'audace d'y condamner saint Cyrille d'Alexandrie, & Memnon d'Ephése; & de priver de la Communion des Fidéles les autres Evêques du Concile, qui le manda pour venir rendre raison de son procédé. Sur le refus qu'il fit de comparoître, on prononça anathême contre lui. Dans le Conciliabule tenu par Jean d'Antioche, on rétablit les Evêques Pélagiens qui avoient été déposez, & qui firent un Décret, par lequel ils déclarérent que l'ame d'Adam n'étoit point morte par son offense; & que le péché originel ne passoit point du pére à l'enfant. Cette décision hérétique s'étoit glissée parmi les vrais Décrets du Concile d'Ephése; & saint Grégoire *le Grand* fut le premier qui découvrit cette surprise, dans ses Epitres à Euloge d'Alexandrie, à Anastase d'Antioche, & au Comte Narsès. Jean d'Antioche trompa l'Empereur Théodose *le Jeune* par ses Lettres, & après le Concile, la division d'entre saint Cyrille & lui, troubla longtems la paix de leurs Eglises. On le ramena enfin à son devoir l'an 432. Il se reconcilia avec le Pape & avec saint Cyrille; & Paul Evêque d'Emése qu'il envoya à Alexandrie, condamna Nestorius, & souscrivit aux Actes du Concile d'Ephése. Depuis ce tems, Jean détesta toujours l'hérésie de Nestorius qu'il avoit soutenue, & laissa son Siége qu'il avoit tenu neuf ans, à Domnus son neveu, qui fut élu en sa place en 436. * *Actes du Concile d'Ephése.* Nicéphore. Théodoret. Liberatus & Baronius, *A. C.* 427. 430. *& seq.*

JEAN II, fut fait Patriarche d'Antioche, l'an 1090, & gouvernoit encore cette Eglise, lorsque les Latins se rendirent maîtres de la ville, l'an 1097. * Génébrard, *en la Chron.*

PATRIARCHES de CONSTANTINOPLE.

JEAN, I de ce nom, Patriarche de Constantinople. *Cherchez* JEAN CHRYSOSTOME. (Saint).

JEAN II, de Cappadoce fut nommé Patriarche, l'an 518, sur la fin du régne de l'Empereur Anastase, & ne fit son entrée dans son Eglise qu'au couronnement de Justin, qui fut élevé à l'Empire. Durant cette Cérémonie il condamna Eutychès, Nestorius, Sévére & les autres Hérétiques, & reçut le Concile de Chalcédoine. Quatre jours après, il célébra un Synode de quarante Evêques, pour approuver ce qui avoit été fait, & fit mettre dans les Diptyques le nom du Pape Léon. On y inséra les quatre premiers Conciles généraux, & on rappella de l'exil les Evêques qui avoient été bannis par Anastase. Ainsi Jean appaisa tous ces troubles qui avoient si longtems agité les Eglises d'Orient, comme nous l'apprenons des Epitres du Pape Hormisdas. Il mourut l'an 520. * Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

JEAN III, dit *d'Antioche* & *le Scholastique*, étoit Apocrisiaire, c'est à dire, Nonce de l'Eglise d'Antioche à Constantinople, où s'étant engagé dans le parti de plusieurs Hérétiques, il fut mis par l'Empereur Justinien en la place du Patriarche Eutychius, l'an 565. Il tint injustement ce Siége épiscopal jusqu'en 577. Il fit en 550 une Collection Gréque des Canons, rangez suivant l'ordre des matiéres, au lieu que les Collections précédentes étoient disposées selon l'ordre des Conciles, ou Epitres Décrétales. Elle est divisée en 50 titres, qui est le nombre des matiéres, auquel il réduisoit les affaires Ecclésiastiques. Vers l'an 554 il fit le premier Nomocanon, divisé aussi en 50 titres, où il ajoûtoit aux Canons les Loix civiles qui y avoient du rapport. * Eusthathius, *in Vita Eutych. apud Surium.* 6. *Apr.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

JEAN IV, dit *le Jeûneur*, Prêtre de Constantinople, fut mis, par les soins de l'Empereur Tibére II, sur la Chaire épiscopale de cette Eglise, après Eutychius, l'an 582. Ce dernier, étant

étant au lit de la mort, fut qu'on le vouloit choisir pour son successeur, & témoigna que ce choix ne lui plaisoit point, parce qu'il connoissoit cet homme jusqu'au fond du cœur, & qu'il avoit découvert qu'il étoit de ces jeûneurs qui exténuent leur face (comme dit l'Evangile) afin de faire paroître leur abstinence aux yeux des hommes. Lorsque Jean fut qu'on le vouloit faire Evêque, il se cacha & fit des efforts apparens pour fuir; mais si-tôt qu'il fut assis sur la Chaire de Constantinople, on reconnut aisément que son humilité n'étoit qu'hypocrisie. Sous le Pontificat du Pape Pélage, Grégoire d'Antioche, de qui l'innocence fut opprimée par ses ennemis, en appella à l'Empereur Maurice du jugement rendu contre lui, & vint à Constantinople pour avoir justice. Jean, qui étoit bien aise d'exercer son autorité sur un Patriarche d'Orient, assembla en 587 un Synode pour examiner cette cause, & y prit le titre d'Evêque Oecumenique ou Universel. Le Pape Pélage le trouva fort mauvais, & en écrivit aux Prélats, leur remontrant qu'on n'avoit pu faire cette Assemblée sans l'aveu du Siége Apostolique. Sur la fin de cette Epître, il exhorte Jean de quitter ce titre, s'il ne veut être excommunié. Cette question se renouvella encore sous le Pontificat de saint Grégoire, car Jean lui ayant envoyé les Actes du procès d'un Prêtre qui avoit appellé de son jugement au saint Siége, il trouva que presque à chaque ligne il se nommoit Evêque Oecuménique: ce que le saint Pontife crut ne devoir pas souffrir. Il s'y opposa avec son zéle ordinaire, & parla du nom *Oecuménique*, comme d'un nom nouveau, d'un nom profane, d'un nom de blasphême, d'un nom d'erreur, de venin, de schisme, & d'une usurpation diabolique. Jean mourut l'an 595. Nicéphore le loue pour sa merveilleuse abstinence. Il dit qu'il donnoit tous ses biens aux pauvres, & qu'après sa mort on ne trouva chez lui qu'une robe toute usée, & un méchant lit de bois, que l'Empereur Maurice prit, & sur lequel il couchoit aux jours des grandes fêtes, lorsqu'il vouloit faire pénitence. * Pélage, *Epist.* 8. Saint-Grégoire, *l.* 4. *Ep.* 38. 39. *&c.* Nicéphore, *l.* 18. *c.* 34. Baronius, *A. C.* 583. 595. 596. Evagre, &c. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

☞ Les Protestans se servent de l'exemple de Jean *le Jeûneur*, pour attaquer l'Eglise Romaine. De ce que saint Grégoire *le Grand* le condamna d'avoir pris le titre d'*Universel*, & rejetta ce titre, ils concluent qu'il n'étoit pas le Chef de l'Eglise: mais c'est mal à propos; car quoique l'Evêque de Rome ait la primauté entre les Evêques, il n'est pas pour cela Evêque Universel, c'est à dire, qu'il n'a pas une jurisdiction ordinaire sur chaque Diocése. C'est en ce sens-là que saint Grégoire rejette ce titre fastueux, & sans préjudicier à son droit de primauté qu'il a de droit divin, comme successeur de saint Pierre, qui lui donne le pouvoir de veiller à la conservation de la Foi, & de faire observer les Canons dans toute l'Eglise. * Baronius, *A. C.* 595. Du Perron, *contra Regem Magnæ Britanniæ, l.* 1. 34. Godeau, *Hist. Eccl. du VI siécle. l.* 2. De Launoy, *en ses Epîtres.* Blondel.

JEAN V. Syncelle, c'est à dire, Vicaire & Coadjuteur du Patriarche de Constantinople, & Gardien des Vaisseaux sacrez de l'Eglise, succéda à Thomas II l'an 668. Il suivoit les erreurs des Monothélites, quoique les Actes du VI Synode le nomment orthodoxe; & il mourut l'an 674. * Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 658. 664. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN VI, Moine Monothélite, fut intrus en 711, sur le Siége patriarchal au préjudice de Cyrus, que le Tyran Philippique *Bardanes* avoit exilé. Peu de tems après Anastase étant parvenu à l'Empire, chassa Jean de la Chaire qu'il avoit usurpée, à la persuasion du Pape Grégoire II, que ce Prélat avoit tâché de prévenir en sa faveur, comme nous l'apprenons d'Anastase & de quelques autres: ce qui arriva en 715. * Anastase, *in Gregorio II.* Baronius, *A. C.* 712. 714. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN VII, dit VI par ceux qui ne comptent pas le Moine intrus par Philippique, étoit Syncelle de l'Eglise de Constantinople, & parvint à la Dignité épiscopale par ses lâches flateries & par ses bassesses. Il avoit été precepteur de l'Empereur Théophile; & dans une Cour ennemie du culte des Images, il avoit professé hautement les sentimens des Iconoclastes: on dit même qu'il étoit Magicien. On le couronna Patriarche en 832 après Antoine. L'an 842, lorsque Michel III fut parvenu à l'Empire sous la conduite de sa mére Théodore, cette Princesse chassa Jean, & fit mettre Méthodius en sa place. Son malheur ne le rendit pas plus modéré; au contraire, il s'emporta avec plus de violence contre les Images; & en ayant trouvé quelques-unes dans un Monastére où on l'avoit enfermé pour y faire pénitence, il eut l'audace de leur faire crever les yeux. Théodore en fut avertie, & le condamna à être traité de la même façon; mais à la considération de quelques personnes qui s'intéressérent pour lui, cette peine fut changée en deux cens coups de fouet, qu'il lui fallut souffrir l'an 844. * Curopalate, Baronius, &c.

JEAN VIII. *Cherchez* XIPHILIN, (Jean).

☞ Divers Auteurs mettent un JEAN VIII, entre Sisinnius & Sergius, qui fut Patriarche jusqu'en 1019. Curopalate n'en fait point mention; & on fonde seulement cette opinion sur le témoignage de Pierre d'Antioche, en la Lettre qu'il écrivit à Michel Cérularius. Mais ce Jean étoit Patriarche d'Antioche.

JEAN IX succéda en l'an onze cens onze au Patriarche Nicolas III, dit le *Grammairien*, & étant mort en 1134, il eut pour successeur Léon *Stupes*. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN X, surnommé *Camatére*, Diacre & Garde des chartres de l'Eglise de Constantinople, fut nommé Patriarche après Grégoire Xiphilin en 1198. Les Auteurs l'accusent d'avoir soutenu diverses erreurs, comme, que le corps de Jésus-Christ étoit corruptible dans l'Eucharistie, &c. Il renonça au Patriarchat en 1206, & eut pour successeur Michel IV, dit *Autorien.* * Génébrard, *in Chron.* Sponde, *A. C.* 1198. *n.* 30. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN XI, surnommé VECCUS, Patriarche de Constantinople. *Cherchez* VECCUS.

JEAN XII, natif de Sozopolis, ville Episcopale de Thrace, succéda à Athanase l'an 1294. Sa vertu fut cause qu'on le tira d'un Monastére où il s'étoit retiré après la mort de sa femme, pour le mettre sur la Chaire de Constantinople, où il vécut jusqu'en 1304. * Grégoras, *l.* 7. Onuphre, *in Chron.* Sponde, *A. C.* 1294. *n.* 6. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN XIII, Officier de l'Empereur Andronic, fut nommé Patriarche de Constantinople après Niphon l'an 1316, & pour être élevé à cette dignité, quitta sa femme, qui entra dans un Monastére. On avoit établi une coutume parmi les Grecs, que ceux qui étoient élus Patriarches, devoient prendre l'habit de Moine, s'ils ne l'avoient déja. Jean se préparoit à cette cérémonie; mais l'Empereur s'y opposa, ayant su qu'il avoit la goutte, & que les Médecins lui avoient ordonné de manger de la viande: ce qu'il n'auroit pu faire s'il eût été Moine. Grégoras dit que ce Patriarche s'employa fort pour polir la Langue Gréque: il mourut ou renonça au Patriarchat l'an 1320. * Grégoras, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1315. *n.* 8.

JEAN XIV, fut fait Patriarche après Isaïe, Moine du Mont-Athos vers l'an 1332. Avant cette élection il étoit Prêtre du Collége Impérial de Constantinople. En 1341, il présida au Synode tenu pour juger des opinions de Barlaam & de Palamas, & fut déposé l'an 1347. Ce que les Lecteurs pourront voir dans Cantacuzéne, & dans les autres Auteurs que nous citerons. * Cantacuzéne, *l.* 3. & 4. Grégoras, *l.* 10. Onuphre, *in Chron.* Sponde, *in Annal. A. C.* 1331. *n.* 10. 1341. *n.* 7. 1345. *n.* 11. *&c.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN MICHIELE, Vénitien, Cardinal, fut Patriarche de Constantinople pour les Latins vers l'an 1485.

JEAN DE ROCHETAILLE'E, Patriarche de Constantinople, Evêque de Paris, puis Archevêque de Rouën & de Besançon, & Cardinal dans le XV siécle, étoit natif du petit bourg de Rochetaillée sur Saône, au dessus de Lyon, d'où il a tiré son nom, & fils d'un pauvre Vigneron. Après avoir été Enfant de chœur dans l'Eglise de saint Jean de Lyon, il alla à Paris, & y fit un progrès très considérable dans l'étude du Droit Canon & de la Théologie. Selon quelques Historiens, il y prit le bonnet de Docteur, fut élu Official de Rouën, & ayant paru au Concile de Constance, fut pourvu d'un Evêché, puis du Patriarchat d'Aquilée. Il fut transferé par Martin V, à l'Evêché de Genéve, de là à celui de Paris, & enfin à l'Archevêché de Rouen. Le même Pontife le fit encore Correcteur des Lettres Apostoliques, & Patriarche de Constantinople, & lui donna la charge de Vice-Chancelier de l'Eglise, & le chapeau de Cardinal en 1426. Ce fut en ce tems que le Clergé de Besançon le choisit pour son Archevêque. Depuis le Pape Eugene IV, le nomma pour être Légat en France. Il mourut à Bologne en venant exercer sa charge l'an 1436, ou 1437 selon d'autres, qui assurent que son corps fut porté à Lyon, où il est enterré. * Chifflet, *Vesontio, partie* 2. Ciaconius, *in Martino V & Eugenio IV.* Sainte-Marthe, *tome* 1. *p.* 132. 457. 598.

☞ Divers Auteurs peu éclairez dans l'Histoire, ont confondu ce Prélat avec un Cordelier d'Aurillac en Auvergne, nommé comme lui, JEAN DE ROCHETAILE'E ou ROCHETAILLADE: opinion très contraire à la vérité, puisque le Cardinal mourut l'an 1436, ou 1437, & que l'autre vivoit l'an 1350. Ce Cordelier prêchoit contre les Papes & les Princes de son tems: il se vantoit de prédire les choses à venir, & débitoit des choses assez particuliéres sur la venue de deux Antechrists, de celle d'un Ange pour la réforme de l'Eglise, & de la durée des guerres qui étoient alors entre les François & les Anglois. Pour etablir ses contes par des Ecrits, il composa divers Livres; & le Continuateur de la Chronique de Nangis assure qu'il en avoit vu deux, dont le premier étoit intitulé, *Ostensor;* & l'autre, *Vade mecum in tribulatione.* Le Pape Clement VI lui fit défendre de publier de semblables folies: ce qui ne l'empêcha pas de continuer; & Innocent VI pour l'en punir, le fit mettre en prison. Il en sortit sous Urbain V, & ne se corrigea point. Vignier prétend que ce Moine Imposteur est le même que Henri de Herfort, appellé *Haibale* dans sa Chronique, ce qui pourroit être vrai; & qu'on lui avoit donné ce nom, qui veut dire *Hableur.* Trithéme parle fort avantageusement de l'esprit de ce Jean de Rochetaillade. * *Consultez* cet Auteur, *De Script. Ecclesf.* & Sponde, *A. C.* 1356. *n.* 20.

PATRIARCHES DE JERUSALEM.

JEAN, I de ce nom, Patriarche de Jérusalem, succéda à Benjamin vers l'an 120. On n'est pas assuré de l'année, & on sait seulement que de son tems l'Eglise de Jérusalem fut extrêmement persécutée. * Eusébe, *en sa Chron.* Baronius, *A. C.* 113.

JEAN II avoit été Moine, Sectateur de Macédonius, abjura son hérésie, & fit si bien, qu'il s'éleva sur la Chaire Episcopale de l'Eglise de Jérusalem, après la mort de saint Cyrille l'an 386. Il usa de cette dignité sainte comme il l'avoit acquise, dit un Historien, & en diverses occasions il donna à de saints personnages de grands sujets d'exercer leur patience. Saint Epiphane avoit fait l'ordination d'un Prêtre nommé *Paulinien,* frére

frère de saint Jérôme; d'un Diacre, dans un Monastére que Jean prétendoit dépendre de lui, & qui en effet n'en dépendoit pas. Ce fut le sujet des emportemens de Jean contre saint Epiphane, & saint Jérôme fut mêlé dans cette querelle; mais la veritable cause de son ressentiment fut que ces grands hommes, & sur tout le premier, l'avoient souvent repris de défendre les hérésies d'Origéne. En effet, il étoit accusé d'enseigner avec les Origénistes, que comme le Fils dans la Trinité ne pouvoit voir le Pére, le Saint Esprit ne pouvoit voir le Fils; que les ames etoient dans le corps comme dans une prison, & qu'elles avoient vécu auparavant dans le Paradis; que les Démons & les damnez feroient enfin pénitence, & feroient sauvez comme les Saints; qu'avant le péché Adam & Eve avoient été sans corps, &c. Ce Prélat ne pouvant pas venir si facilement à bout de saint Epiphane, qui étoit Evêque comme lui, entreprit de détruire saint Jérôme, qu'il haïssoit mortellement & se porta jusqu'à cette extrémité, que de l'excommunier, & de lui défendre l'entrée du saint sépulcre. Ce fut encore par ses intrigues que l'on excita une furieuse persécution contre le même saint Jérôme, & contre les Monastéres qu'il gouvernoit. La Lettre que le Pape Innocent I, à qui Paule & sa fille Eustochium firent leurs plaintes, écrivit à ce Prélat, témoigne qu'on le soupçonnoit d'avoir eu part à ce qui s'étoit passé. Jean avoit présidé au Concile de Diospolis en Palestine en 415, & avoit condamné les erreurs de Pélage; mais depuis ce Synode il avoit montré ouvertement qu'il favorisoit l'Hérésiarque contre ses accusateurs. Saint Augustin, qui en avoit été averti, lui écrivit, pour lui donner avis que Pélage étoit un Imposteur qui avoit de très mauvais sentimens sur la Grace de Jésus-Christ. Il lui envoya un Livre de l'Hérétique, intitulé, *de la Nature*, avec la reponse qu'il y avoit faite, & lui demanda au nom de tous ses Confréres, les Actes du Synode de Diospolis. Jean les lui envoya; & saint Augustin les ayant reçus, en composa un Livre qu'on a trouvé dans le XVII siécle, en une Abbaye de Chanoines Réguliers. Le Patriarche mourut peu après en 416, & eut Praile pour successeur. De son tems on trouva les Reliques de saint Etienne premier Martyr. Gennade, qui parle de ce Prélat comme d'un homme qui ne manquoit pas d'éloquence, assure qu'il fut obligé de faire une Apologie de sa doctrine contre ceux qui l'accusoient de soutenir celle d'Origéne, dont il aimoit l'esprit, sans recevoir pourtant ses dogmes. Pierre Wastelius, Carme réformé d'Alost, & Prieur d'Anvers, fit imprimer l'an 1643, deux volumes de divers Ouvrages, qu'il veut être de ce Jean de Jérusalem. Dans le second il travailla à le justifier de toutes les accusations de saint Jérôme; & il prétend que l'Epitre à Pammaque, où il est parlé de ses erreurs, n'est pas de ce Pére. Les Curieux qui voudront savoir le fond de cette grande dispute pourront consulter ce Livre. Il a mis dans le premier tome divers Traitez attribuez à saint Jean Chrysostome, & d'autres qu'il dit être de ce Prélat de Jérusalem, & il y en a donné aussi un, *De institutione primorum Monachorum Veteris Testamenti*, dont les Doctes se sont mocquez, aussi bien que de ce qu'il avance, que le même Jean étoit Religieux Carme. *Respuimus, & exsufflamus figmentum illud*, dit le Cardinal Baronius. * Saint Jérôme, *Epist.* 61. Saint Augustin, *Epist.* 252. *de Gestis Pelag. Augustæ Vindelicorum*, 1615. Théodoret, *Hist. l.* 5. *c.* 35. Idace, *in Fast. & in Chron. A. C.* 406. *& suiv.* Gennade, *c.* 30. Trithéme. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Godeau, *Hist. Eccles.* Baronius, *A. C.* 386. *& suiv.* 444. *&c.* Usserius, *Antiq. Britan. c.* 9. Noris, *Hist. Pelag.*

JEAN III fut intrus sur le Siége de Jérusalem l'an 513, contre Elie Prélat orthodoxe. Ce fut en considération de l'attachement qu'il avoit aux erreurs d'Eutychès & de Sévére qui condamnoit le Concile de Chalcédoine, qu'on l'éleva à cette dignité. L'Abbé Sabas fit depuis connoître la vérité à ce Prélat, & la lui persuada si bien, que dans une grande assemblée de personnes, la plupart hérétiques, il cria anathême contre Nestorius, Eutychès & Dioscore. Il mourut l'an 525. * Baronius, *A. C.* 513. 520. 525.

JEAN IV succéda à Eustochius l'an 561, & gouverna l'Eglise de Jérusalem jusqu'en 595. Evagre parle de lui dans le sixiéme Livre de son Histoire; & Baronius dans ses Annales. Génébrard met un autre JEAN, depuis l'an 795, jusqu'en 802.

* JEAN DE VERCEIL, Patriarche de Jérusalem, étoit Général des Dominicains, & le Pape Nicolas III le fit Patriarche de Jérusalem en 1278. Il se distingua par son mérite & par sa pieté. * Razzi, *Huom. Illust. Domin.*

ELECTEURS & ARCHEVÊQUES de MAYENCE.

* JEAN I, Comte de S. Paul de la Maison de Luxembourg fut élu en 1371, Electeur & Archevêque de Mayence, après avoir été cinq ans Evêque de Strasbourg. Il étoit d'une si grande simplicité qu'on lui donna le sobriquet d'*Evêque mouton;* mais on dit en même tems que c'étoit un grand homme à table. Les Mayençois conçurent contre lui une telle haine qu'ils l'empoisonnérent en 1373. D'autres mettent cela sur le compte d'Adolphe de Nassau son successeur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN II, fils d'Adolphe Comte de Nassau-Idstein & Wisbaden, fut mis sur le Siége de Mayence par le Pape, quoique le Chapitre eût élu Godefroi Comte de Leiningen. On l'accuse d'avoir contribué à la mort de l'Empereur nouvellement élu, favoir de Frédéric de Brunswick, & l'on dit que ce fut par ses menées que ce Prince fut assassiné en 1400. (*Voyez* Brunswick à l'Article de MAGNUS II.) Ce Prélat mourut l'an 1419. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brusch. Bucelin, *Germ.* S. P. I. Meiboom, *Rer. Germ. tome* 3. *p.* 423 *& suiv.* Buntings *Braunschw. Chron.* f. 265 *& suiv.* Spangenberg, *Mansf. Chron.* f. 303.

* JEAN SCHWEICHARD, de l'ancienne & noble famille de Cronberg, naquit en 1553. Ses parens le destinérent à l'Eglise. Après qu'il eut fait ses études en Allemagne & dans les Païs-Bas, & qu'il fut de retour de ses voyages, il fut fait Chanoine & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Mayence, & ensuite Prevôt de S. Alban. En 1604, il fut élu Electeur & Archevêque de Mayence, & se trouva depuis a plusieurs Diétes, aussi bien qu'aux élections des Empereurs Matthias & Ferdinand II. C'étoit un homme de probité & un esprit pacifique. Il le fit bien voir lorsque pendant les troubles de Bohéme, il assura les Protestans qu'ils n'avoient rien à craindre par rapport à la Religion, de la part des Cercles du Haut & du Bas Rhin. En 1623, il fit ensorte que le Bergstrass dont la Maison Palatine étoit en possession depuis l'an 1463, retourna sous la domination de l'Archevêché de Mayence. Par son testament fait en 1620, il institua Adam-Philippe Cronberg son neveu pour principal héritier de ses biens, fit plusieurs legs à l'avantage de l'Electorat, & donna à la famille de Cronberg des marques de son souvenir. Il mourut en 1626, & fut enterré dans Mayence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN-PHILIPS, Baron de Schonborn qui en 1642, étoit devenu Evêque de Wurtsbourg, fut élu en 1647, Electeur & Archevêque de Mayence. En 1664, il annexa entiérement la ville d'Erfurt à l'Archevêché, & dans la même année les différens survenus entre l'Electorat de Mayence & le Palatinat au sujet de la chasse, furent terminez. Il mourut en 1673, à l'âge de 73 ans. Il s'appliqua toujours avec beaucoup d'assiduité aux affaires, de sorte que de son tems la Cour de Mayence étoit appellée la Cour laborieuse. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Leben der Churfursten tzu Maintz.*

ELECTEURS & ARCHEVÊQUES de TREVES.

* JEAN I, qui étoit Chancelier de l'Empereur Henri VI, fut élu en 1188; mais il ne prit possession de cette dignité qu'en 1190. En 1193, pendant qu'il étoit occupé à étendre la Jurisdiction de son Archevêché, il fut pris par le Comte de Vienne, & peu de tems après remis en liberté par Jean Comte Palatin. En 1196, dans le tems qu'il faisoit bâtir un autel, on dit qu'on vit paroître au jour la robe de Jésus-Christ qui s'étoit perdue pendant les troubles de ces tems-là. Il mourut en 1213, & fut enterré dans le Monastére de Himmelrodt. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Germ.* S. P. I. Brouweri *Annales Trevir.*

* JEAN II, troisiéme fils de Jaques I. Marquis de Bade devint Electeur & Archevêque de Tréves en 1451, malgré le Duc de Baviére qui comptoit sur le secours de Philippe Duc de Bourgogne. Ce fut de son tems que l'Académie de Tréves eut son parfait établissement. Il avoit plusieurs ennemis qui attentérent à sa vie, & en 1499 on le fit sauter en l'air avec de la poudre, sans pourtant lui causer aucun dommage. Il mourut en 1503, & eut pour successeur Jacques II, son Neveu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *in Germ.* S. P. I. Spener, *Syll. Geneal.* Brouweri *Annal. Trev.*

* JEAN III, de la noble Maison de Metzenhausen, fut élu en 1531. Il mourut en 1540, après avoir rempli les devoirs de sa dignité. De son tems l'Académie de Tréves fut renouvellée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN IV, de la noble Maison de Hagen, fut élu en 1540. Il s'appelloit *Jean-Louis*. Il fit rentrer la Seigneurie de Montreal sous la domination de l'Archevêché, & mourut en 1547. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN V, Comte d'Isembourg fut élu en 1547, & mourut en 1556. De son tems la ville de Tréves eut beaucoup à souffrir de la part d'Albert Markgrave de Brandebourg, qui dans l'année 1552, réduisit en cendres plusieurs Cloitres & chassa l'Archevêque de ses Etats. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN VI, de la noble famille de Ley, fut élu en 1556. Au commencement de sa Régence, il se trouva dans Tréves plusieurs personnes qui avoient beaucoup de penchant pour la Réformation, & qui en attiroient beaucoup d'autres dans leur parti. Il voulut s'opposer à ces nouveautez; mais il fut obligé en 1559, de sortir de la ville. Cependant ayant l'année suivante donné aux Jésuites l'Université de Tréves, les Reformez à leur tour furent contraints d'abandonner cette ville. Dans la suite il s'éleva à ce sujet de nouveaux troubles, & les Reformez tâchérent en 1566 de recouvrer leur liberté. Sur le point que Maximilien II alloit assoupir tous ces différens, l'Electeur vint à mourir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kyriander, *in Annal. August. Trevir.*

* JEAN VII, de la noble famille de Schönberg fut élu en 1581, dans le tems qu'il étoit Recteur de l'Université. En 1585, il fit exposer en public la prétendue robe de Jésus-Christ, & trancher la tête à un jeune Gentilhomme qui avoit manqué de respect pour une hostie consacrée, quoiqu'il fût fils d'une fille naturelle de Frédéric Electeur Palatin. Il se comporta toujours en zélé défenseur de la Religion Romaine & mourut en 1598. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN-HUGUES, de la noble famille d'Orsbek, fut fait en 1672 Coadjuteur, & en 1676 Archevêque de Tréves. Lorsque le Roi Louïs XIV eut fait la conquête de Luxembourg, il se mit en possession des droits que les Ducs de Luxembourg avoient eus sur la ville de Tréves en qualité d'Avouez, & fit démanteler cette ville, disant que sous une protection aussi puissante que la sienne, elle seroit assez en sureté. Pendant les guerres qui suivirent, l'Electorat de Tréves fut entiérement ruïné par les François: ce qui obligea l'Electeur à faire sa résidence dans la Forteresse d'Erenbreitstein ou Hermanstein. Dans le renouvellement de la guerre, l'Electeur eut

eut la mortification de voir de nouveau ſon païs ravagé par les François, juſques à ce qu'en 1704, après la bataille de Hochſtedt il ſe vit délivré de ces fâcheux hôtes. Il mourut le premier Janv. de l'an 1711, à Coblentz, & fut le dernier de ſa famille. * *Gr. Diction. Univ. Holl.* Humbrecht von *R. A. Tab.* 231.

ELECTEURS & DUCS de SAXE.

* JEAN, dit *le Conſtant*, ſecond fils d'Erneſt Electeur de Saxe, naquit le 30 Juin 1467, & fut dès ſa plus tendre jeuneſſe élevé à la Cour de l'Empereur Frédéric III, ſon grand oncle maternel. Il fit ſous Maximilien I, une campagne en Hongrie; & dans la priſe de Stulweiſſembourg autrement Albe Royale en 1490, il ſe trouva le premier au haut de la bréche. Après la mort de ſon frére aîné l'Electeur Frédéric dit *le Sage*, il devint Electeur, & dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il travailla à étouffer la guerre appellée *la guerre des Païſans.* Il proteſta avec d'autres Princes contre le ſévére Edit publié à la Diéte de Spire contre le Luthéraniſme en 1529, & préſenta dans la Diéte d'Ausbourg en 1530, à l'Empereur Charles-Quint, la Confeſſion d'Ausbourg. Il demanda à ce Prince l'inveſtiture des terres de l'Electorat de Saxe, mais parce qu'il ne voulut point renoncer à la doctrine de Luther, il ne put l'obtenir. Avant que de partir d'Ausbourg, il fit dire à l'Empereur par George Markgrave de Brandebourg, qu'il aimeroit mieux perdre ſa tête couverte de cheveux gris que de renoncer à la Religion Luthérienne. Dans la même année, il fit avec d'autres Princes Proteſtans la Ligue de Smalcalde. Il mourut le 16 Août 1532, de la pierre & d'autres infirmitez. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sleidan. Horſleder. Davidis Chytraei *Chron. Saxon.* Joh. Roſini *Vitæ Electorum.* Seckendorf, *Hiſt. Luther.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-FREDERIC, ſurnommé *le Magnanime*, fils du précédent, naquit à Torgau en 1503. *Voyez* l'Article de Saxe.

JEAN-GEORGE I, ſecond fils de Chriſtian I, Electeur de Saxe, & de Sophie de la Maiſon de Brandebourg, naquit le cinquiéme Mars 1585. Il fut élevé avec ſon frére aîné ſous la tutelle de Guillaume, Comte d'Altenburg, & fut dans ſa ſeptiéme année élu Adminiſtrateur de l'Evêché de Merſebourg. En 1601, il fit *incognito* en Italie un voyage dans lequel il eut beaucoup à ſouffrir, & tomba malade à Milan. Après ſon retour, il prit en 1603 l'adminiſtration de l'Evêché de Merſebourg. Après la mort de Chriſtian II, ſon frére aîné, il devint Electeur en 1611, & exerça deux fois en cette qualité le Vicariat de l'Empire, ſavoir en 1612 après la mort de Rodolphe II, & en 1619, après celle de l'Empereur Matthias. En 1614, il renouvella avec les Maiſons de Heſſe & de Brandebourg la Confraternité héréditaire. Pendant les troubles de Bohéme, il tint le parti de l'Empereur, & l'aida à ſoumettre la Bohéme, la Siléſie & la Luſace. Comme il avoit dépenſé ſept millions au ſervice de l'Empereur, ce Prince lui donna en gage le Marquiſat de Luſace. Lorſque l'Empereur conféra au Duc de Baviére la Dignité Electorale dont il avoit dépouillé Frédéric Electeur Palatin, Jean George refuſa d'abord d'y donner les mains; mais en 1624, il ſe déſiſta de ſon oppoſition. Lorſque Guſtave Adolphe Roi de Suéde vint en Allemagne, il tâcha d'attirer dans ſon parti l'Electeur, qui de ſon côté cherchoit à demeurer neutre, & qui dans cette vue fit tenir à Leipſic en 1631, une Aſſemblée des Princes Proteſtans. Mais quand l'Electeur vit que le Général de Tilly ne ſe contentant pas d'avoir ravagé Magdebourg, tomba dans ſon païs à la tête de l'Armée Impériale, il appella à ſon ſecours le Roi de Suéde, ſe joignit à lui, & remporta avec lui la victoire en 1631, près de Leipſic. Après cette bataille le Roi de Suéde pénétra dans l'Allemagne, & l'Electeur dans la Bohéme, où il fit la conquête de Prague. Mais il n'en jouït pas longtems. Prague fut repriſe en 1632, & les Saxons furent peu de tems après chaſſez de la Bohéme. Le Général Walſtein entra après cela dans la Miſnie, où il prit Leipſic & quelques autres villes. Alors l'Electeur eut de nouveau recours au Roi de Suéde qui ne manqua pas de venir avec ſon Armée. Ce fut alors que ſe donna en 1632, le ſixiéme Nov. la fameuſe bataille de Lutzen où Guſtave-Adolphe perdit la vie. Dans la ſuite, Arnheim, Général de l'Electeur, entra dans la Siléſie où il ſe rendit maître de Brieg & de pluſieurs autres places. D'un autre côté, le Général Holte avec les Impériaux tomba dans la Miſnie, où il prit Zuikhau & Leipſic; mais la peſte l'obligea bientôt après à ſe retirer. L'année ſuivante les Saxons prirent les villes de Bautzen, de Gorlitz & de Zittau, & ſous la conduite du Général Arnheim ils battirent près de Lignitz les Impériaux, dont il reſta quatre mille ſur la place. On tâcha dans la même année de faire la paix avec l'Empereur. Elle fut conclue en 1634, mais elle ne fut ſolidement établie qu'en 1635. Entre autres conditions, la Luſace fut cédée à l'Electeur pour lui & pour ſes Deſcendans. En 1636, les Saxons ſe rendirent maîtres de Magdebourg; mais ils eurent du deſſous dans la bataille qui ſe donna près de Witſtok dans la Marche. En 1638, les Suédois s'avancérent contre Leipſic, mais ils furent repouſſez juſques dans la Poméranie par les Impériaux & les Saxons. En 1639, Banier Général Suédois remporta quelque avantage ſur les Saxons, & prit Pirn d'aſſaut; mais il n'eut pas de ſuccès au ſiége de Freiberg. En 1642, les Suédois ſous le Général Torſtenſon, après avoir battu les Saxons près de Leipſic, ſe rendirent maîtres de cette ville qu'ils gardérent juſques après la paix de Weſtphalie. En 1645, les Suédois ayant encore eu quelque avantage ſur les Saxons, il ſe fit entre les deux partis une trêve pendant laquelle la Saxe ne laiſſa pas d'être ravagée & par les Impériaux & par les Suédois, & ces déſolations ne finirent qu'en 1648 par la paix de Munſter. En 1654, il fit bâtir la ville de Johan-Georges-ſtadt pour ſervir d'aſyle aux Habitans de la Bohéme qui etoient chaſſez pour cauſe de Religion. Il mourut le ſixiéme Oct. 1657. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chemnitius, *de la Guerre d'Allemagne.* Bertram, *Sax. Chron.* Lungnitz, *Admiranda Saxon.* Puffendorf, *de Rebus Suecicis.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-GEORGE II, Electeur de Saxe, fils aîné du précédent, naquit le 31 Mai 1613, & ſucceda à ſon pére dans ſes Dignitez auſſi bien que dans ſes Etats. En 1657, il exerça la charge de Vicaire du Saint Empire, & donna enſuite ſa voix avec les autres Electeurs pour l'élection de l'Empereur Léopold. A ſon retour à Weimar, il fut ſous le nom de *Louable* ou de *digne de louange* nommé Chef de l'Académie que l'on appelle *la Societé fructifiante.* En 1664, il aſſiſta en perſonne à la Diete de Ratisbonne; & en 1669, il fut fait Chevalier de la Jarretiére. En 1671, il en vint à un accommodement avec Jules-François, Duc de Saxe-Lawembourg, & par-là il fut convenu que le Duc porteroit dans ſes armes les deux épées de celles de l'Electeur, mais la pointe en bas: enſuite de quoi ils conclurent une Confraternité héréditaire au ſujet de la Luſace & du Duché de Lawembourg. En 1678, il eut à Dreſde une entrevue qui fut accompagnée de tournois & de toutes ſortes de divertiſſemens. Dans la derniére année de ſa vie il lui vint au viſage un mal incurable dont il mourut le 22 Août 1682, au château de Friedeſtein où il s'étoit retiré à cauſe de la peſte. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN-GEORGE III, fils du précédent, naquit le 20 Juillet 1647, & fut élevé dans toutes les connoiſſances & dans tous les exercices qui conviennent à une perſonne de ſon rang. Comme il entendoit parfaitement la chaſſe, l'Empereur le fit Grand-Veneur de l'Empire. En 1672, ſon pére lui donna le Gouvernement de la Haute Luſace, & il choiſit Bautzen pour le lieu de ſa réſidence. En 1674, il marcha vers le Rhin à la tête de 6000 Saxons, ſe trouva à la bataille de Sintzheim, & eut bien de la peine à s'empêcher de tomber entre les mains des ennemis. En 1680, il prit en main les rênes du Gouvernement; & en 1683, il contribua à la levée du ſiége de Vienne. En 1684, il alla faire un tour à Veniſe, & fournit à cette République 5000 hommes qui furent envoyez en Hongrie, & qui eurent bonne part à la conquête de Bude. En 1688, la guerre étant renouvellée contre la France, il fit un voyage en Hollande, après quoi il fit marcher ſon Armée ſous la conduite des deux Princes ſes fils, & aida à la priſe de Mayence. En 1691, on lui donna le commandement de l'Armée de l'Empire; mais pendant la campagne il devint malade & mourut le 12 Septembre de la même année. Lorſque l'on embauma ſon corps, on trouva ſon cœur tout deſſéché, & ſans une goutte de ſang, pendant que les autres parties étoient en bon état. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſterité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN-GEORGE IV, fils aîné du précédent, naquit le 18 Oct. 1668. Après avoir reçu une éducation qui répondoit à ſa dignité, il fit en 1685 un voyage dans les principaux Etats de l'Europe. En 1691, il commença à prendre en main l'adminiſtration des affaires. En 1693 il fut fait Chevalier de la Jarretiére, & marcha peu de tems après en perſonne contre les François. Il avoit réſolu de faire la campagne ſuivante, mais il en fut empêché par ſa mort qui arriva le 18 Oct. 1694. Comme il ne laiſſa point d'enfans, ſon frére Frédéric-Auguſte lui ſuccéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Europ. Hiſtoricus* Mulleri *Annal. Saxon.*

DUCS de SAXE.

* JEAN-FREDERIC II, Duc de Saxe, fils aîné de l'Electeur Jean-Frédéric, naquit le huitiéme Janv. 1529. Il parloit facilement Latin, & liſoit la Bible en Hébreu. Pendant la détention de ſon pére, il ſe joignit à ſes fréres pour fonder l'Académie de Jéna, & pour ériger la Confraternité héréditaire de Henneberg. Après la mort de ſon pére arrivée en 1557, il eut ſeul pendant huit ans l'adminiſtration de ſes Etats. Après avoir fait quelque tems ſa réſidence a Weimar, il la transféra à Gotha en 1564. Il ſe laiſſa ſéduire par les mauvais conſeils de Chriſtian Bruk ſon Chancelier, de ſorte que ſa conduite le fit mettre au ban de l'Empire. Il fut aſſiégé dans Gotha, & après la priſe de cette ville il fut conduit à Vienne dans un carroſſe tendu de noir, & de là tranſporté à Neuſtadt. En 1585, on commença à traiter de ſa rançon, mais les rudes conditions impoſées par l'Empereur Rodolphe II, l'empêchérent d'accepter ſa liberté. En 1595, l'Empereur qui étoit ſur le point d'avoir la guerre avec les Turcs, le fit tranſporter dans la Stirie, où il mourut d'une chûte en la même année, après 28 années de priſon. Son corps fut porté à Coburg où il fut enterré. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances, & ſa poſtérité à l'Art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou. Languetti *Deſcript. B. Goth.* Sleidani *Continuatio.* Sagittarii *Hiſt. Goth.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Weimar, ſecond fils de l'Electeur Jean-Frédéric, naquit a Torgau le onziéme Mars, 1530. Dans ſa jeuneſſe il ſervit Henri II, & Charles IX, Rois de France. Pour l'en recompenſer, le premier lui donna la ville de Châtillon ſur Seine, & le ſecond lui fit un préſent de 38000 florins. En 1568, il quitta le ſervice. Il laiſſa au commencement à ſon frére aîné Jean-Frédéric la diſpoſition des Etats du pére; mais en 1566, ils firent un partage par lequel

quel le païs de Weimar lui échut. Après que son frére eut été mis au ban de l'Empire, comme on l'a vu dans l'Article précédent, l'Empereur promit à Jean-Guillaume les terres de son frére. Il s'employa même au siége de Gotha, où ce Prince infortuné fut pris. Cependant en 1572, il restitua aux fils du prisonnier les Duchez de Gotha & d'Eisenach. En 1568, il envoya ses Théologiens à la Conférence d'Altenburg, où il fit lui même l'office de Président. En 1570, il se trouva à la Diéte de Spire, & ordonna dans la même année une visite générale des Eglises. Il mourut le deuxiéme Mars de l'an 1573, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances, & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Languetti *Hist. Gothana.* Sagittarii *Hist. Gothana.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-CASIMIR, troisiéme fils de Jean-Frédéric II, naquit le 12 Juin de l'an 1564, dans le Château de Grimmestein. Il fut élevé sous les yeux de l'Electeur Auguste, & il fit de si grands progrés dans les Belles-Lettres qu'à l'âge d'onze ans il savoit faire des vers Latins. Pendant la détention de son pére, il administra les affaires de l'Etat, & fit sa résiden- à Coburg, où en 1601 il fonda le Collége qui porte son nom, & qu'il dota de bons revenus. En 1612, il assista au couronnement de l'Empereur Matthias à Francfort sur le Mein. En 1627 il se trouva au renouvellement de la Confraternité héréditaire à Naumbourg; & en 1631, à l'Assemblée des Protestans tenue à Leipsic. Il eut beauceup à souffrir dans la guerre de trente années. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-ERNEST IV, Duc de Saxe de la ligne de Weimar, fils aîné de Jean Duc de Saxe-Weimar, naquit le 21 Fevr. de l'an 1594. En 1608, il alla étudier dans l'Académie de Jéna, & le dixiéme Août de la même année il fut élu Recteur très magnifique. En 1612, il assista à Francfort sur le Mein au couronnement de l'Empereur Matthias, & l'année suivante il voyagea en Lorraine, en France, en Angleterre & dans les Païs-Bas. A son retour il prit les rênes du Gouvernement, & fut fait Stadholder de Thuringe. En 1620, il se mit au service de Frédéric, Roi de Bohéme: & en 1622, il fut fait prisonnier par les Espagnols qui le relâchérent bientôt après. En 1625, Christian IV Roi de Danemark le fit Général de ses troupes. Dans la même année il fut blessé à l'épaule dans la bataille qui se donna contre les Impériaux près de Nienborg sur le Wéser. Ensuite il se joignit au Comte de Mansfeld, chercha à faire diversion à l'Empereur en Hongrie, & changeant de dessein, il retourna sur ses pas, prit en Silésie les villes de Jagerndorff & d'Oppelen, & battit quelques Impériaux près de Troppau. Après cela il revint en Hongrie, se joignit de nouveau au Comte de Mansfeld, & après la mort de ce Général, il conduisit les Mécontens sur les frontiéres de la Silésie, & prit Hohenwald & Jablunka. Dans cette expédition il tomba malade, pour avoir mangé d'une viande mal apprêtée, & mourut le quatriéme Dec. 1626, à l'âge de 32 ans. Son corps fut d'abord porté à Troppau où il fut embaumé, & de là on le transporta à Weimar où il fut enterré le 18 Juillet 1627. Il ne fut point marié. Il étoit si mal dans l'esprit de l'Empereur que ce Prince voulut le mettre au Ban de l'Empire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Neumayer, *Description de l'Empire.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-ERNEST, fils aîné de Guillaume Duc de Weimar, naquit le deuxiéme Septembre 1627. En 1646, il entreprit de voyager, & alla dans les Païs-Bas, en France & en Italie, & revint à Weimar au mois de Juillet de l'an 1648. Il aimoit extrêmement la chasse, & un jour qu'il en prenoit l'exercice, il fut piqué d'un aspic, & il en pensa mourir. Après la mort de son pére, il s'associa son frére pour l'administration des affaires, mais ils firent un partage en 1672, & il eut pour sa part Weimar & ses dépendances. Après la mort du Duc de Saxe-Jéna en 1678, il se chargea de la tutelle du fils mineur de ce Prince, & l'exerça jusques à sa mort qui arriva le 15 Mai 1683. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-GEORGE, Duc de Saxe-Eisenach, Lieutenant-Général des troupes Impériales, cinquiéme fils de Guillaume Duc de Weimar, naquit le 12 Juillet de l'an 1634. Il fit un voyage en France en 1652, & il ne revint chez lui qu'en 1654. Il entra au service de l'Electeur en 1656, & la même année, dans une bataille contre les Polonois & les Tartares il fut blessé au dos d'une fléche empoisonnée, & au pié d'une balle de mousquet. En 1674, il fut fait Général-Major dans l'Armée de l'Empire, & peu de tems après Général en Chef, & fut employé contre la France. Il mourut à la chasse d'une apoplexie le 19 Septembre de l'an 1686. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE.

* JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Gotha, Général de l'Empereur, naquit le quatriéme Octobre 1677. Il étoit fils de Frédéric, Duc de Saxe-Gotha. Dans ses jeunes ans il témoigna de l'inclination pour les armes, & son pére pour le satisfaire lui donna un Régiment. Après la mort de ce Prince, il alla avec son frére aîné dans les Païs-Bas, fit quelque sejour à la Haye, où Guillaume III, Roi d'Angleterre, lui fit un obligeant accueil. En 1693, il passa en Angleterre, avec son frére, & après y avoir demeuré quelque tems, il retourna dans les Païs-Bas, & se rendit dans l'Armée des Alliez en Brabant. Ensuite il alla avec son frére joindre les Impériaux & fit sa premiére campagne sous le Général-Wartensleben. L'Hiver suivant il alla en Italie; & en 1694, il servit en Brabant en qualité de Colonel de Cavalerie ou de Mestre-de-Camp. Il se trouva au siége de Namur, & fit en Brabant la campagne de 1696. En 1697, il alla à Vienne, où il fut fait Grand-Maréchal des Logis des troupes Impériales; & ce fut en cette qualité qu'il se trouva au siége d'Ebernbourg sous le Général Thungen. En 1698, on lui donna le commandement des 6000 hommes que le Duc de Saxe-Gotha, le Markgrave de Brandebourg & l'Evêque de Wirsbourg envoyoient en Hongrie au secours de l'Empereur. Il assista aussi aux Conférences de la paix de Carlowitz. En 1699, il fit le voyage de France, & revint l'année suivante à Gotha. En 1701, il alla visiter les Cours de Hanovre, de Zell & de Meckelbourg, & se rendit à Hambourg, & de là à Stralsunde, d'ou il se transporta en Courlande. Ensuite il alla au quartier du Roi de Suéde qui s'offrit à le defrayer, & de qui il obtint la permission d'aller faire un tour en Suéde. Pour cet effet il s'embarqua à Rével, mais il s'éleva un furieux orage qui brisa, près de Sandham, contre un écueil le vaisseau qui le portoit, & qui l'obligea à se sauver sur le rocher, où il n'arriva qu'à grande peine. La Reine Douairiére ayant été informée de ce malheur, lui envoya un yacht qui le transporta heureusement à Stolkholm. De là il retourna en Allemagne pour se rendre à l'Armée Suédoise. Il se trouva à la bataille de Potowsky & à la prise de Thorn. Lorsque la campagne fut finie, il alla à Berlin pour faire sa Cour au Roi de Prusse qui lui offrit des emplois considérables qu'il ne put accepter à cause de son engagement avec la Suéde. Après son retour de Pologne il alla avec le Roi de Suéde à Dantzik. Ensuite il se trouva au siége de Lemberg, aussi bien que dans la plupart des actions qui se firent en Pologne pendant les années 1704 & 1705. En 1705, au mois d'Août, il quitta le service de Suéde pour entrer dans celui de l'Empereur, qui le fit Lieutenant-Général de ses troupes en Italie où il mena quatre Régimens de Gotha. Il signala sa valeur au passage de l'Adda, à la levée du siége de Turin, au siége d'Alexandrie dont il eut le commandement, & dans plusieurs autres occasions. Pendant qu'on étoit occupé au siége de la citadelle de Milan, il alla faire un tour à Gotha, & rendit visite au Roi de Suéde à Alt-Ranstadt. Ensuite il retourna en Italie & arriva heureusement à Turin au mois de Juillet de l'an 1707. Dans l'irruption que l'on fit en France, & dans ses suites il donna des preuves de son courage; mais le 14 Août, comme il commandoit les approches, les ennemis firent une sortie, & il reçut dans cette occasion un coup de mousquet au dessous de l'œil gauche, dont il mourut le lendemain * *Gr. Dict, Univ. Holl.* Junckers. Mulleri *Annal. Saxon. Nova Diter. Germ.* 1703. *p.* 302. *& suiv.*

ELECTEURS & MARGRAVES de BRANDEBOURG, & BURGRAVES de NUREMBERG.

* JEAN, Electeur de Brandebourg, surnommé *le Grand* à cause de la grandeur de sa taille, & *le Cicéron Germanique* à cause de son éloquence, fils aîné de l'Electeur Albert-Achille, naquit à Anspach le deuxiéme Août 1455. Il fut élevé par les soins de l'Electeur Frédéric II, & fit à l'âge de 13 ans sa premiére campagne en Poméranie. Lorsque son pére devint Electeur, il lui donna le Gouvernement de la Marche. En 1474, il sut par son crédit & par des raisons pressantes porter Matthias Roi de Hongrie, Casimir Roi de Pologne & Ladislas Roi de Bohéme, qui étoient en différent au sujet de la Hongrie, & qui n'épargnoient pas leurs voisins, à se trouver à Breslau pour y conclurre une Trève, déclarant en même tems qu'il se joindroit à Ernest Electeur de Saxe pour faire la guerre à celui d'entre eux qui ne voudroit pas se conformer à leurs propositions. Lorsque Henri, X du nom, Duc de Glogau mourut en 1476, il institua pour son héritiére universelle *Barbe* son épouse & sœur de Jean. Mais Jean II, cousin de Henri, n'étant pas content de cette disposition, fut la cause d'une guerre qui dura six ans. En 1484, Jean, avant que d'être devenu Electeur, fut choisi par la ville de Lunebourg pour son Protecteur. En 1486, il succéda à son pére dans l'Electorat, & fixa sa résidence dans la Marche. Deux ans après il eut guerre avec ses Sujets pour punir la ville de Stendal, qui à l'occasion de l'impôt sur la biere, se revolta, tua quelques Domestiques de l'Electeur, & commit plusieurs autres excès. Il en couta la vie aux Auteurs de la sédition, & la ville fut dépouillée de ses plus considérables priviléges. En 1498, il obtint du Pape Alexandre VI, la liberté d'établir à Francfort sur l'Oder une nouvelle Université; mais étant venu à mourir au mois de Janvier de l'an 1499, il en laissa le soin à son successeur. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Cernitius.* Rensch. *Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN-GEORGE, fils de l'Electeur Joachim II, & de Madeleine, Duchesse de Saxe, naquit le 21 Septembre 1525. Il eut une extréme inclination pour les études ausquelles il s'appliqua dans l'Université de Francfort. Dans la guerre de Smalcalde, il rendit d'importans services à Charles-Quint qui le fit Chevalier. En 1571, il succéda à son pére, & onze jours après il hérita de son cousin Jean de Custrin, la nouvelle Marche & le Duché de Crossen. Il chassa de son païs tous les Juifs, & punit sévérement les auteurs de la mort de son pére. En 1575, il se trouva à l'élection de l'Empereur Rodolphe II, & entra en possession des Seigneuries de Storkau & de Beskau qui avoient été engagées à son pére. Il renouvella en 1587 la Confraternité héréditaire avec les Maisons de Saxe & de Hesse, & lia avec Auguste Electeur de Saxe une amitié si forte qu'ils se promirent mutuellement d'emporter dans leurs tombeaux les portraits l'un de l'autre. En 1578, il reçut à Varsovie l'investiture de la Prusse, & dix ans après elle lui fut confirmée par le Roi Sigismond. Il travailla à remettre sur un bon pié les Finances, non seulement dans son propre païs, mais aussi

dans la Principauté d'Anhalt, & dans l'Electorat de Saxe dont on lui avoit confié la tutelle. Il n'épargna jamais ni dépenses, ni soins, pour obliger ses amis, comme il le fit voir en donnant du secours à Henri IV Roi de France, à Gebhard Trusches Archevêque de Cologne & dans plusieurs autres occasions. Il mourut le neuviéme Janvier 1598. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN-SIGISMOND, Electeur de Brandebourg, naquit le huitiéme Novembre de l'an 1572, & comme dans cette année-là on apperçut une nouvelle étoile dans la constellation de Cassiopée, quelques-uns la nommérent *l'étoile fortunée de Brandebourg.* Il fut élevé sous les yeux de son grand-pére l'Electeur Jean-George, qui en 1588 l'envoya à Strasbourg avec son frére. Il accompagna son pére en 1596 dans le voyage de Danemarck, & demeura ensuite dans la Prusse, jusques à ce qu'en 1608 il succéda à son pére. En 1609, il se rendit dans la Marche où il prit possession de Schwet & de Vierraden, qui lui étoient dévolus par la mort de Martin, dernier Comte de Hohenstein de la ligne de la Marche. La principale chose qui arriva sous son régne, fut la succession des Duchez de Cléves, de Berg & de Juliers, que dans le commencement il posséda en commun avec le Duc Palatin de Neubourg. Mais dans la suite ces deux possesseurs se firent la guerre, & cette affaire ne fut point terminée du vivant de Jean-Sigismond. En 1611, il reçut à Varsovie l'investiture du Duché de Prusse. En 1614, le 24 Février il fit ouvertement profession de la Religion Réformée, mais il promit en même tems à ses Sujets Luthériens une entiere liberté de conscience. Dans cette même année il renouvella l'union héréditaire avec la Saxe & la Hesse. En 1618, il refusa d'envoyer ses Théologiens au Synode de Dordrecht, parce qu'il étoit contre la Prédestination absolue. La même année il fit un voyage en Prusse où il fut attaqué de paralysie. Comme ses infirmitez augmentoient tous les jours, il remit l'Electorat entre les mains de son fils le 20 Novembre de l'an 1626, & mourut le 23 Décembre suivant à Berlin dans la maison d'un particulier. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN, surnommé *le Blanc* & *le Prudent* ou *le Sage*, & *l'Oeil de l'Allemagne*, Markgrave de Brandebourg, fut fils de l'Electeur Joachim I, & naquit le troisiéme Août 1513. En vertu du testament de son pére il eut le Dûché de Crossen & la Nouvelle-Marche. Il rendit son nom célébre à la postérité en faisant bâtir en 1537 la forte ville de Custrin où il fit construire un Palais couvert de lames de cuivre, & trois arcenaux considérables. En 1538, il entra dans la Ligue de Smalcalde; mais il s'en désista dans la suite sur l'assurance que l'Empereur lui donna d'une pleine liberté de conscience, & se lia avec ce Prince contre cette même Ligue, portant pour devise *Rendez à César ce qui appartient à César.* Cependant il ne put jamais être porté ni par les Théologiens de Ferdinand, ni par ses instances à accepter l'*Interim.* Il menoit une vie fort réglée, & l'on dit qu'il partageoit les jours en trois parties, dont il donnoit la premiére à la méditation, la seconde au soin des affaires, & la troisiéme aux intérêts des Princes. Il mourut le 13 Janvier de l'an 1571, & comme il ne laissa point d'héritiers mâles, ses biens retournérent à l'Electeur Joachim. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.* Reineccius, *in Origin. Brandeb.*

* JEAN-GEORGE, Markgrave de Brandebourg, & Duc de Jagerndorff, fils de Joachim Frédéric, Electeur de Brandebourg, naquit à Wolmerstadt le 16 Décembre 1577. En 1588, on l'envoya à Strasbourg pour y faire ses études; & en 1592, après avoir été Coadjuteur de l'Evêque Jean Comte de Manderscheit, il fut élu pour Evêque par quelques Evêques qui favorisoient le Luthéranisme. Mais les Catholiques élurent Charles Duc de Lorraine qui étoit aussi Cardinal. Cela donna occasion à une guerre qui fut terminée en 1604, à ces conditions, que le Duc de Lorraine garderoit l'Evêché, & qu'on donneroit en argent comptant cent mille risdales au Markgrave. En 1603, il alla à Metz pour y voir Henri IV, Roi de France. En 1607, il reçut de l'Empereur Rodolphe II, l'investiture du Duché de Jagerndorff. En 1611, il fit hommage à Matthias Roi de Bohéme, & donna en son honneur un carousel à Breslau. En 1613, il embrassa la Religion Réformée. Dans l'absence de l'Electeur Jean Sigismond son frére, il gouverna la Marche de Brandebourg. En 1617, les Princes & les Etats de Silésie envoyérent à sa rencontre l'Archiduc Ferdinand pour lui donner connoissance de son élection pour Roi de Bohéme. Comme il vouloit introduire la Religion Réformée dans ses Etats, ses Sujets s'en plaignirent; & en 1617, on lui enleva les Seigneuries d'Oderbourg & de Benthen qui furent ajugées à la Chambre Royale. Pour s'en venger, dès que les Bohémiens eurent élu pour Roi, Frédéric Electeur Palatin, il prit son parti contre Ferdinand, & lui donna du secours: mais après la défaite du nouveau Roi, l'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & le dépouilla du Duché de Jagerndorff qu'il donna à Charles, Comte de Lichtenstein. Jean George se rendit cependant maître du Comté de Glatz & de quelques places en Silésie, & se joignit à Bethlem Gabor Prince de Transsylvanie; mais il mourut à Leutsch en Transsylvanie le deuxiéme Mars de l'an 1647, & de là il fut transporté à Catschau où on lui fit de magnifiques obséques. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN II, Burgrave de Nuremberg, fils de Frédéric II, ou IV, & de *Marguerite* de Carinthie, fut après la mort de son pére, sous la tutelle de sa mére pendant quelques années. Après cela il gouverna paisiblement l'Etat avec son frére Albert *le Beau*, & acheta en 133[illegible] plusieurs places & Seigneuries d'Othon Comte d'Orlamunde. Il se tint la plupart du tems à la Cour de Louïs de Baviere, duquel il reçut en 1336 la charge de Gouverneur de la Marche. Il mourut le septiéme Octobre de l'an 1357, après avoir fondé à Culmbach le Monastére des Augustins, où Luther commença de jetter les fondemens de la Reformation. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN III, Burgrave de Nuremberg, fils de Frederic V, faisoit sa résidence à Plassenbourg, mais il passoit la plupart du tems auprès de ses beaux-freres Wenceslas Roi de Bohéme, & Sigismond Roi de Hongrie. En 1396, il sauva la vie a ce dernier dans la grande bataille qui se donna près de Nicopolis, en lui faisant passer le Danube dans un petit bateau. En 1413, il se rendit au Concile de Constance, accompagné de 120 hommes à cheval, & l'on dit que parmi ses Domestiques il se trouvoit deux Comtes d'Orlamunde. Il mourut l'an 1420, & il eut pour son successeur Frédéric qui fut le premier Electeur de la branche de Brandebourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

COMTES PALATINS du RHIN & DUCS de BAVIERE.

* JEAN-GUILLAUME, Electeur Palatin, naquit en 1658. En 1690, il succéda à son pére, & se maria l'année suivante à *Anne-Louise*, fille de Côme III, Grand-Duc de Toscane, après avoir perdu en 1689 sa premiére femme *Marie-Anne*, fille de l'Empereur Ferdinand III. A peine se vit-il en possession de l'Electorat, qu'il eut la mortification de voir la ville d'Heidelberg & presque tout le Palatinat ruinez & ravagez par les François. Dans la guerre qui survint à l'occasion de la succession à la Monarchie d'Espagne, il se déclara pour la Maison d'Autriche. Les Protestans se plaignent qu'il donna aux Catholiques plusieurs Eglises qui appartenoient aux Réformez que la guerre avoit dispersez, & qu'il fit beaucoup de changemens qui étoient fort desavantageux à ces derniers. Le Corps Evangélique lui fit une députation pour le porter à redresser ces griefs: mais les remédes dont on flattoit ces pauvres gens, furent si lents à venir qu'en 1709 quelques milliers de familles quittérent le païs pour se rendre en Angleterre, d'où on les envoya en Irlande & en Amérique. Il mourut en 1716 sans laisser d'héritiers, & son frére *Charles-Philippe* lui succéda. *Voyez* ses Ancêtres à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Europ. Herolt, partie* 1. *p.* 308. *Europ. Famil.* 1709 & 1711.

* JEAN-CASIMIR, Comte Palatin du Rhin, naquit en 1543. Il fut élevé dans la Religion Réformée, passa sa jeunesse en France, & rendit dans la suite de grands services aux Réformez au secours desquels il vint avec des troupes choisies, dans les années 1567 & 1575. Après la mort de son pére, arrivée en 1576, il retira & recueillit dans ses Etats les Réformez chassez par l'Electeur Louïs son frére. En 1578, la ville de Gand le choisit pour Général; mais comme on soupçonna qu'avec l'argent d'Angleterre il tâchoit de s'assurer des villes des Païs-Bas, & que d'ailleurs on le vit reculer dans une bataille contre les Espagnols, il prit le parti de passer en Angleterre où il reçut l'Ordre de la Jarretiere. En 1582, il soutint d'abord Gebhard Trusches qui avoit été déposé, mais venant à manquer de monde, d'argent, & de presque toutes choses, il se vit obligé de l'abandonner. Après la mort de son frére, arrivée en 1583, il prit en main le gouvernement de l'Electorat pendant la minorité de son neveu. L'Electeur de Brandebourg, le Landgrave de Hesse & le Duc de Wirtemberg qui avoient été nommez Tuteurs de ce jeune Prince voulurent maintenir leurs droits; mais l'oncle fit si bien, que l'Empereur lui confirma l'administration de l'Electorat. Il tint en 1584 à Heidelberg, & en 1586 à Marbach des Conférences sur la Religion entre les Luthériens & les Réformez, & mourut le sixiéme Janvier de l'an 1592, sans laisser d'héritiers mâles. De son tems les Luthériens eurent beaucoup à souffrir dans le Palatinat; mais en même tems il ne fut pas content de l'*Interim* contre lequel il publia un Ecrit. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *l.* 104 & 120. Lariz, *Hist.* Strada, *de Bello Belgico.*

* JEAN, Comte Palatin de Deux-Ponts, naquit en 1584. Après la mort de son pére, arrivée en 1614, il prit les rênes du gouvernement, & après celle de Frédéric IV, Electeur Palatin, il fut, selon la derniére volonté de ce Prince, établi Administrateur de l'Electorat. Il se mit sans perdre de tems en possession de cette dignité, & malgré les oppositions de Philippe-Louïs, Comte Palatin de Neubourg, qui en vertu de la proximité du sang prétendoit avoir droit d'en être revêtu, il y fut confirmé par l'Empereur Rodolphe II. En 1611, à la mort de ce Prince, en consequence de cette administration, il exerça la charge de Vicaire de l'Empire, & assista en cette qualité à l'élection de l'Empereur Matthias. En 1610, il entra dans l'union du Corps Evangélique. En 1613, il se démit de sa tutelle, quoique Frédéric V, son pupille, n'eût pas encore atteint sa dix-huitiéme année, mais il retint encore entre ses mains la direction des affaires, jusqu'à ce que ce jeune Prince eût dix-huit ans accomplis. Depuis ce tems-là il fixa sa résidence dans la ville de Deux-Ponts; mais l'Electeur Frédéric ayant été élu Roi de Bohême, il lui donna le gouvernement d'Heidelberg. Pendant les troubles de ces tems-là il eut beaucoup à souffrir de la part des Impériaux jusques à sa mort qui arriva en 1635. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN, fils d'Albert, Comte de Hollande & Duc de Baviere

viére, il eut du vivant de son pére ce qui devoit lui revenir de sa succession, afin de prévenir les brouilleries qui pourroient après sa mort survenir entre lui & Guillaume VI, son frére aîné, au sujet du Comté de Hollande. En 1330, il fut élu Evêque de Liége, & son frére étant mort en 1417, sans laisser d'autre enfant que Jaqueline, il renonça à cet Evêché, & épousa Elizabeth de Luxembourg, fille du frére de l'Empereur Sigismond, dans la vue d'attirer ce Prince dans ses intérêts. Cela lui réussit, & malgré Jaqueline, il s'empara de la succession de son frére aîné. Il mourut en 1648, sans laisser d'enfans, & institua par son testament pour héritier Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, fils de sa sœur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Andreas Presbyt. *Chron. Bavar. p.* 41. Adelzr. *partie* 2. *l.* 7. *n.* 6. & 63.

* JEAN DE MUNICH, fils aîné d'Albert, surnommé *le Pieux* ou *le Débonnaire*, & d'*Anne*, fille d'Eric I, Duc de Grubenhagen. Après la mort de son pére, il gouverna conjointement avec son frére cadet Sigismond les Etats dont ils avoient hérité, & donna des appanages aux trois autres fréres Albert, Christophle & Wolfgang. C'étoit un Prince fort grave, mais fort querelleux, & qui vouloit décider tout à la pointe de l'épée. Comme il n'étoit pas content que Louïs fils de Henri *le Riche* de Landshut, qui s'étoit emparé de toute la succession d'Ingolstadt, ne lui en fît qu'une très petite part, il fit appeller ce Prince en duel; mais son frére Sigismond qui aimoit la paix, trouva les moyens de l'appaiser. Jean mourut en 1473. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Adelzr. *partie.* 2. *l.* 9. *n.* 12.

DUC DE BRUNSWIK & de LUNEBOURG.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Brunswik & de Lunebourg-Hanovre, naquit le 25 Avril 1625. Dans sa jeunesse il fit un voyage en Italie, & embrassa publiquement la Religion Romaine. Son frére aîné Christian-Louïs étant mort en 1665 à Zell, Jean fit des prétentions sur le Duché de Zell, mais comme selon le testament de leur pére, le Duc George-Guillaume devoit avoir la préférence, ils firent un accord par lequel Jean eut pour sa part les deux Duchez de Calenberg & de Grubenhagen avec le territoire de Gottingen, & fit sa résidence à Hanovre. En 1667, il fit un second voyage en Italie, & séjourna quelque tems à Venise. En 1679, il voulut en entreprendre un troisiéme, mais il mourut en chemin à Augsbourg le 18 Décembre de l'an 1679, sans laisser d'héritiers mâles. *Voyez* ses Ancêtres à l'Article de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* H. Meibomii *Comm. Hist. de Dom. Brunsvic.* Hamb. *Hist. Remarq. an.* 1699. *p.* 397.

DUCS de POMERANIE.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Poméranie, fils de Philippe I, ayant perdu son pére de bonne heure, fut mis sous la tutelle de son cousin Barnime IX. Après cela il passa quelque tems au service de l'Empereur en Hongrie. En 1556, il fut fait Evêque de Camin, & sous sa régence la Religion Luthérienne s'établit. En 1569, il se fit un partage, & il eut pour sa part la Poméranie Ultérieure avec Stettin. En 1570, il fut le principal Commissaire de l'Empereur pour travailler à la paix entre les Rois de Suéde & de Danemarc, & il s'en aquitta d'une maniére qui lui fit honneur & qui en même tems lui causa beaucoup de dépenses. En 1573, le vieux Duc Barnime étant mort, il se mit en possession de toute la Poméranie Ultérieure, & céda à son plus jeune frére l'Evêché de Camin. Il fit dans tout le païs de bonnes Ordonnances, bâtit quelques Palais & des maisons de chasse, entre autres Frederikswald. Pour suffire à tant de dépenses, il voulut mettre un impôt sur les boissons; mais par la constante opposition des Etats soutenus alors par l'Empereur, l'affaire ne passa pas pour cette fois. La ville de Stettin lui causa beaucoup de chagrins, par son obstination à ne rien relâcher de ses anciens priviléges. En 1598, il revint à la charge pour introduire l'impôt dont on a parlé, & comme les Etats ne voulurent pas y consentir, il fit fermer la Chancellerie, & arrêta le cours de la Justice. Les Etats étonnez de cette démarche, se montrérent plus traitables, & sans donner leur consentement à cette imposition, ils lui donnérent une somme d'argent pour s'en racheter. En 1606, le Duc Jean Frédéric ayant fait une partie de plaisir pour aller à Wolgast en traîneau, il arriva qu'au milieu de la danse, il se trouva si mal, qu'il en mourut. Ce fut un des plus savans Princes de son tems, & il dressa dans son Palais une belle Bibliothéque, qui dans la suite fut considérablement augmentée par le Duc Philippe. Il aimoit l'ordre, & procura du repos à l'Eglise. *Voyez* ses Ancêtres & ses alliances à l'Article de POMERANIE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælius, *partie* 2. *l.* 3.

SEIGNEURS & DUCS de MECKELBOURG.

* JEAN, surnommé *le Théologien*, alla dans sa jeunesse à Paris, où il eut tant de goût pour l'étude, qu'il s'y appliqua pendant vint années, & devint Docteur en Théologie. Ses fréres le railloient sur cette dignité, mais il ne s'en mettoit pas en peine. Lorsqu'Albert, Electeur de Saxe, eut chassé l'Evêque de Ratzebourg, il prit ce Prélat sous sa protection, & fonda à sa sollicitation un Couvent de jeunes filles à Rhénen proche de Ratzebourg. Il s'avança en personne dans la Livonie, pour travailler à y extirper l'Idolatrie. Parmi les Ordonnances qu'il faisoit pour le bien du public, on doit remarquer celles par lesquelles il veilloit à la sûreté des chemins. Il étoit fils de *Henri* Burewin *le Jeune*, & de *Sophie*, fille de Charles I, Roi de Suéde. Il épousa *Luitgarde*, fille de Poppon, Comte de Henneberg, & il en eut six fils, dont trois, savoir *Nicolas*, *Herman* & *Poppon*, embrassérent l'état Ecclésiastique. *Jean* fit sa résidence à Gadebusch, & laissa un fils de son nom qui mourut sans laisser d'héritiers. Albert n'eut aussi point d'enfans. Henri, surnommé de Jérusalem, fut le seul qui continua la postérité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzii *Vandal.* Bocerus, *Hist. Duc. Mecklenb.* Speneri *Sylloge*, *p.* 708. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 3.

* JEAN II, Duc de Meckelbourg, succéda de bonne heure à son pére, qui mourut en 1385. En 1408, les Bourgeois de Rostok & de Wismar s'étant soulevez contre leur Souverain, Jean assisté de son cousin Albert fils du Roi de Suéde, fit rentrer par la force les Rebelles dans leur devoir. En 1415, il fonda l'Académie de Rostok. En 1422, les Suédois qui étoient brouillez avec Eric XIII leur Roi, voulurent le choisir pour Roi de Suéde: mais il fit peu de mouvemens pour parvenir à cette dignité, & mourut l'année suivante. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzii *Vandal.* Bocerus, *Hist. Duc. Mecklenb.* Lindenberg, *Chron. Rostoch.* Speneri *Sylloge.* Imhof, *Not. Proc. Imp. l.* 4. *c.* 5. §. 4.

* JEAN III, Duc de Meckelbourg de la branche de Stargard, fils du précédent, eut guerre avec l'Electeur de Brandebourg qui le fit prisonnier. Il demeura captif jusqu'en 1427, & il ne fut remis en liberté qu'à condition de payer trente mille risdales, & de tenir à l'avenir ses Etats à foi & hommage de l'Electeur de Brandebourg. Il mourut en 1440.

* JEAN-ALBERT, fils aîné d'Albert VI dit *le Bel*, naquit le 22 Decembre 1525, succéda en 1547 à son pére, & eut d'abord seul l'administration des affaires; mais à l'occasion de la tutelle de Philippe, fils de Henri *le Pacifique*, il eut dispute avec son frére Ulric, Evêque de Swérin, qui voulut aussi entrer en partage de la succession. Ce différent fut terminé à ces conditions, savoir, que les deux fréres partageroient également, que Jean Albert feroit sa résidence à Swérin, & Ulric à Gustrow, que le premier se chargeroit de l'éducation du troisiéme fils nommé *Christophle*, Evêque de Ratzebourg, & Ulric de celle du cadet appellé *Charles*. Dans la suite ces deux fréres travaillérent de concert à établir la Réformation dans leurs Etats, & firent de bonnes Loix. En 1560, la Bourgeoisie de Rostok s'étant brouillée avec la Magistrature, l'Empereur chargea Jean-Albert d'appaiser ces troubles; mais comme il s'acquittoit de sa commission avec trop de sévérité, Ulric son frére ne le put souffrir. Cependant ils se raccommodérent, & bâtirent une citadelle pour brider les Habitans de Rostok, qui par l'entremise des Etats du païs, obligérent les deux fréres à la raser; mais ce fut à condition qu'ils feroient les soumissions qu'on exigeroit d'eux, & qu'ils payeroient dix mille florins. En 1572, on fit avec les Etats du païs un accord par lequel ils furent de nouveau confirmez dans leurs priviléges, & promirent de donner 400000 florins pour payer les dettes des deux Ducs. En 1573, Jean-Albert fit un testament par lequel il ordonna que son fils aîné auroit seul le gouvernement de ses Etats, & que les autres auroient des appanages. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge*, *p.* 718 & *suiv.* Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 6. 7. Lunigs, *Reichs-Archiv. partie* 7. *p.* 502. & 519.

* JEAN IV, & II du nom parmi les Ducs de Meckelbourg, fils aîné d'Albert I, naquit le septiéme Mars 1558, & succéda à son pére en 1576. Dans la suite il tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau en 1592. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Syllog. p.* 720. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 7.

* JEAN-ALBERT II, fils puîné du précédent, naquit le cinquiéme Mai de l'an 1591. Il fut d'abord avec son frére aîné Adolphe-Frédéric sous la tutelle de Charles, Duc de Gustrow, qui n'ayant point d'héritiers, partagea peu avant sa mort ses biens à ses deux pupilles. Jean-Albert ayant embrassé la Réformation, il s'obligea envers les Etats du païs en 1621, à ne faire aucun changement dans les choses qui concernoient la Religion. Dans la guerre de trente années qui commença alors, il fut mis au Ban de l'Empire, aussi bien que son frére & les Etats du Cercle de la Basse Saxe. Cela le contraignit à prendre la fuite pour se retirer à Lubeck, & à abandonner son païs à Walstein, Général de l'Empereur, qui l'en investit en 1628. Mais lorsque Gustave-Adolphe vint en 1630 en Allemagne, il remit ces Etats à leurs Seigneurs légitimes. Jean-Albert mourut en 1636. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge*, *p.* 723. Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 5. §. 8. Lunigs, *Reichs-Archiv. tome* 7. *p.* 523. 530. 536. 541.

COMTES de HOLSTEIN.

* JEAN I, Comte de Holstein, fils aîné d'Adolphe IV, fit ses études à Paris d'où il fut rappellé par l'invasion d'Eric VI, Roi de Danemarc, qui cherchoit à se rendre maître du Duché de Holstein. Abel, Duc de Sleeswik, qui avoit été son Tuteur, & la ville de Lubec, le secoururent dans cette guerre qui fut terminée en 1250, par la mort d'Eric. Il rendit la pareille au Duc Abel, en lui donnant du secours contre Christophle I, Roi de Danemarc, & en le continuant à son fils Eric. A l'aide de son pére Gérard, il battit le Roi près de Sleeswik & le fit prisonnier avec Marguerite sa mére. Il eut d'abord à lui seul la Régence, mais ensuite il la partagea, prenant pour lui la Wagrie & la ville de Kiel, & laissant à son frére la Stormarie. Gérard vouloit avoir Kiel; mais Conrad Comte de Schauembourg, leur cousin, étant venu à mourir sans héritiers,

tiers, Jean pour conserver Kiel céda Schauembourg à son frére. Depuis ce tems-là il y eut deux branches de Holstein, dont celle de Jean faisoit sa résidence à Kiel, & celle de Gérard à Rensbourg. La ligne de Jean I s'éteignit en 1390, par où celle de Gérard est entrée en possession de tout le Holstein. Jean mourut en 1266. Jean son fils aîné lui succéda.

* JEAN II, Comte de Holstein, fils du précédent, succéda à son pére en 1266. Ses fils d'un premier lit le contraignirent par une rude détention à leur partager sa succession de son vivant, mais ils moururent tous sans laisser d'héritiers. Jean prit le parti des Ducs de Sleeswik ses neveux contre Eric VII, Roi de Danemarc, dont il épousa dans la suite la veuve nommée *Agnès*, de laquelle il eut Jean III, *dont il sera parlé dans l'Article suivant*. Jean II mourut en 1291.

* JEAN III, surnommé *le Libéral*, Comte de Holstein, fils du précédent, fut d'abord sous la tutelle d'Agnès sa mére & d'Eric VIII, Roi de Danemarc. Gérard V, de la branche de Rensbourg, s'étant en 1315 emparé des Terres qu'Adolphe de Segeberg avoit possédées de son vivant, Jean III, assisté d'Adolphe, Comte de Schauembourg, & des Ditmarsiens, s'opposa à cette usurpation, mais sans succès. Cela lui fit avoir recours à Christophle II, Roi de Danemarc, son frére utérin, qui lui donna l'Isle de Fémeren. Gérard Woldemar, Duc de Sleeswik, anima contre ce Prince son neveu, qui le déthrôna. Pendant ces troubles les deux Comtes se rendirent maîtres de la plus grande partie du Danemarc, & Jean eut pour sa part les Isles de Falster & de Laland avec la Province de Scanie, qu'il retint pour gages de 20000 marcs d'argent qu'il avoit avancez à Christophle II; mais après sa mort, la Scanie moyennant une somme d'argent retourna sous la domination de Magnus Roi de Suéde, & il céda le reste à Woldemar fils de Christophle II, qui en échange accorda a la ville de Kiel l'étape des marchandises de Danemarc, de laquelle Lubek étoit auparavant en possession. Jean III vendit à ceux de Lubek le port de Travemunde pour quatre mille marcs. Il mourut en 1359, laissant *Adolphe* son fils unique qui lui succéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Schaumb. Chron. l.* 2. *c.* 17. 18. 19. *p.* 96. *& suiv.*

DUCS de SLEESWIK & de HOLSTEIN.

* JEAN, fils de Frédéric I, Roi de Danemarc, né en 1521, fut élevé par les Evêques de ce Royaume pour l'opposer à son frére Christian III, qui faisoit des changemens dans la Religion. Ce dernier vint pourtant à bout de ses desseins, & lorsque Jean eut atteint la majorité, il se fit un partage de la succession, dont Adolphe le troisiéme frére eut aussi sa part. Il mourut en 1580, sans avoir été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lunigs, *Reichs-Archiv. part. spec. contin.* 2. *sub Holstein, p.* 36. Speneri *Sylloge, p.* 110. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 9.

* JEAN, dit *le Jeune*, second fils de Christierne III, Roi de Danemarc, fut le Chef de la branche de Sunderbourg. Frédéric II, Roi de Danemarc son frére, lui donna Sunderbourg, Norbourg, Ploen & le Monastére d'Arensbek, moyennant quoi Jean céda à son frére toute la succession paternelle. Jean dit *l'Ancien*, étant mort en 1580, il en hérita le petit païs de Sundewitt & le Monastére de Ruhekloster, où il fit bâtir un château auquel il donna le nom de *Luxbourg* ou de *Gluksbourg*. Il mourut le 22 Novembre de l'an 1622. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de HOLSTEIN.

* JEAN-ADOLPHE, troisiéme fils du Duc Adolphe, Chef de la Ligne de Gottorp, né en 1575, fut fait en 1586 Archevêque de Bréme, & en 1587 Evêque de Lubek: mais après la mort de son frére Philippe, il succéda au Duché, & résigna du consentement des Chapitres ses dignitez à son frére Jean-Frédéric. En 1603, il reçut avec le Roi de Danemarc l'hommage de la ville de Hambourg. En 1608, il fit une disposition testamentaire pour faire valoir à l'avenir le droit de primogéniture, & elle fut ensuite confirmée par l'Empereur Rodolphe II pour le Duché de Holstein, & par Christierne IV, Roi de Danemarc, pour le Duché de Sleeswik. Il avoit beaucoup de piété & de savoir, & il fonda la Bibliothéque de Gottorp. Il mourut le 31 Mars 1616, âgé de 41 ans. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances, & sa postérité à l'Article de HOLSTEIN. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Speneri *Sylloge Geneal. Hist. p.* 161. Imhof, *N. P. I.*

* JEAN, le plus jeune fils du précédent, Duc de Holstein-Gottorp, né le 18 Mars 1606, donna en 1624 son consentement à la disposition testamentaire de son pére touchant les prérogatives de l'aîné. En reconnoissance de cette démarche, Frederic III, son aîné, lui fit avoir l'Evêché de Lubek. En 1647, il fit avec son Chapitre une convention par laquelle les six premiers Evêques qui lui succéderoient seroient pris de la Maison de Holstein-Gottorp. Il mourut le 18 Février 1655. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article d'EUTIN. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Speneri *Sylloge Geneal. Hist. p.* 167. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 9. *§.* 58. *p.* 282. Lunigs, *Reichs-Archiv. part. special. tome* 1. *sub Holstein. p.* 66.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Sleeswik & Archevêque de Bréme, naquit en 1577. Ses deux aînez étant morts, & le troisiéme ayant résigné l'Archevêché de Bréme, & l'Evêché de Lubek, il lui succéda en 1597, en ces deux dignitez. Ensuite il fit un voyage en Italie. Il s'engagea avec *Anne-Sophie*, fille de Jean, Comte d'Oldenbourg; mais il tint cela secret, parce qu'il appréhendoit quelque opposition de la part de son Chapitre. A la fin il jugea à propos de faire, par son Chancelier, des instances à la Cour Aulique pour qu'il lui fût permis de garder son Archevêché, malgré le mariage qu'il pourroit contracter; mais toute cette affaire n'eut point de suite. En 1621, il choisit pour son Coadjuteur le second fils de Christierne IV, Roi de Danemarc. Dans la guerre où l'Empereur fut engagé, il s'abstint de prendre les armes contre ce Prince; mais cela n'empêcha pas qu'il ne se vît dépouillé de son Evêché, pour en voir revêtir Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche. Ce traitement l'obligea d'avoir son recours au Roi de Suéde, avec lequel il fit une alliance en 1630. Après avoir levé quelques troupes, il reprit quelques places de son Diocése, mais il fut bien-tôt répoussé par les Impériaux. En 1632, il rentra par le moyen des Suédois dans la possession de tout ce qui lui avoit été enlevé. Il mourut en 1634, sans avoir été marié. Il laissa deux fils naturels, dont l'un nommé *Jean-Frédéric* de Holstein, fut Ecuyer de la Reine Christine.

PRINCE d'ANHALT.

* JEAN-GEORGE II, fils de Jean-Casimir de Dessau, naquit le septiéme Novembre 1627. Après plusieurs voyages dans les païs étrangers, il se mit en 1655 au service de Suéde. L'année suivante il défendit longtems contre les Polonois la ville de Conitz, qu'il fut enfin obligé de rendre. Lorsque les Polonois tournérent leurs armes contre les Danois, il aida à faire la conquête de Frédériks-Ode. En 1658, il fut fait Général de la Cavalerie dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & peu de tems après Gouverneur de la Marche. Il succéda à son pére en 1668, & deux ans après il devint Général des troupes de Brandebourg. En 1672, il fut envoyé deux fois vers l'Empereur, afin d'y demander un secours de troupes pour l'Electeur qui venoit de conclurre une alliance avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies. En 1683, il assista à la levée du siége de Vienne. Il mourut à Berlin le 17 Août 1693. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article d'ANHALT. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hist.*

PRINCE de LICHTENSTEIN.

* JEAN-ADAM-ANDRE', Prince & Administrateur de la Maison de Lichtenstein, Conseiller privé de l'Empereur, & Chevalier de la Toison d'Or, naquit le 30 Novembre de l'an 1656. Après avoir achevé ses études & ses voyages il épousa en 1681, *Erdmuth-Thérése-Sophie*, fille de *Ferdinand-Joseph*, Prince de Diedrichstein. Il succéda à son pére qui avoit laissé des dettes qui montoient à des sommes exorbitantes, mais par sa bonne conduite il vint à bout de les payer en trois ans de tems. Le bon ordre qu'il tint dans ses affaires, lui donna les moyens d'augmenter ses terres de plusieurs Seigneuries qu'il acheta en differens endroits. Il étoit grand amateur de la Peinture, & le Cabinet qui renfermoit ses tableaux étoit un des plus curieux de toute l'Europe. Il employa plusieurs millions ou à faire de nouveaux bâtimens, ou à réparer les châteaux de la plupart de ses Seigneuries. En 1708, l'Empereur Joseph l'envoya avec le Comte de Traun à la Diéte qui se tenoit à Presbourg pour pacifier les troubles de Hongrie. Il vint heureusement à bout de sa commission en 1711. Il mourut à Vienne le 16 Juin 1712, à l'âge de 56 ans. Il eut de sa femme sept enfans qui sont, 1. *Marie-Elizabeth*, née le neuviéme Mai 1683, mariée le 21 Avril 1703, à son cousin *Maximilien-Jaques-Maurice*, Prince de Lichtenstein, devenue veuve en 1709, & remariée en 1713 à *Léopold*, Duc de Holstein; 2. *Charles-Joseph*, né le 15 Octobre 1684, mort le 16 Février 1704; 3. *Marie-Antoinette*, née le 13 Avril 1687, & mariée le 24 Janvier 1704, avec le Comte Marc-Antoine Zobor, riche Seigneur Hongrois; 4. *François-Dominique*, né le premier Septembre 1689, & mort de la petite vérole le 20 Mars 1711, par où s'éteignit la branche Caroline de Lichtenstein; 5. *Gabrielle*, née en 1695, mariée le premier Décembre 1712, à *Joseph-Jean-Adam*, Prince de Lichtenstein, & morte le sixiéme Octobre 1713; 6. *Thérése-Anne-Félicité*, mariée le 24 Octobre 1713, au Prince *Emanuel* de Savoye, Comte de Soissons, Chevalier de la Toison d'Or, & l'un des Généraux de l'Empereur; 7. encore une fille appellée *Dominique*. Ayant perdu ses deux fils, il fit part de ses biens patrimoniaux à ceux de sa famille qui portoient le nom de Lichtenstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARDINAUX & PRELATS.

JEAN, Evêque de Dara, a écrit un Livre de la Hiérarchie Ecclésiastique, dont Abraham Ecchellensis témoigne avoir eu un Exemplaire fort ancien. M. Bosquet, alors Evêque de Lodéve, étant à Rome, fit copier ce Commentaire, écrit en Syriaque, sur l'Ouvrage de saint Denys, touchant la Hiérarchie Ecclésiastique; & l'ayant fait apporter à Paris, il le communiqua au Pére Morin, qui en a rapporté de longs extraits dans son Livre des Ordinations; mais il prétend qu'il n'y a dans cet Ouvrage de Jean de Dara, rien qui prouve l'antiquité qu'Abraham Ecchellensis lui attribue, en assurant qu'il a vécu dans le IV siécle. Il refute les Syriens d'aujourd'hui, qui veulent que cet Evêque ait été Disciple de saint Ephrem. * Abraham Ecchellensis, *Catalogue des Auteurs Orientaux.*

JEAN, Abbé de Raïte, dans le VI siécle, obligea saint Jean Climaque à composer son Echelle Sainte; & pour rendre les pensées de ce Saint aussi claires qu'elles sont sublimes, il fut le premier qui publia sur cet Ouvrage des éclaircissemens en Grec, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres.

JEAN DE BICLARE ou DE GIRONE, Goth d'origine, & natif de Santaren en Portugal, dans le VI siécle, avoit aquis une grande connoissance des Langues Latine & Gréque, qu'il avoit étudiées durant sept ans à Constantinople. A son retour en Espagne, il s'opposa avec zéle aux erreurs des

des Ariens, ce qui fit que le Roi Leuvigilde, qui favorisoit ces Hérétiques, l'envoya en exil à Barcelone. Jean, après avoir demeuré dix ans dans cette ville, fonda au pié des Monts Pyrénées un Monastére nommé *Biclare*, dont on voit encore les ruïnes au bourg de *Valclara*, situé au pié du mont de *Prades* dans l'Archidiaconé de Tarragone. Il donna à ses Religieux une Régle, dont saint Isidore de Séville parle avec estime; & depuis fut tiré du Cloître pour être placé sur le Siége Episcopal de Girone. C'est tout ce qu'on sait de lui; car les Auteurs qui en parlent, n'ont eu soin ni de nous marquer l'année de sa mort, ni en quel tems il fut fait Evêque. Il continua la Chronique de Victor, Evêque de Tunis en Afrique, depuis la premiére année de Justin II, qui tombe sur l'an 566, jusqu'à la huitiéme de Maurice, qui est la 590. Henri Canisius publia l'an 1600 cet Ouvrage, que Joseph Scaliger donna plus correct au public l'an 1606. * Saint Isidore, *de Vir. Illust. c.* 31. Honoré d'Autun, *libell.* 3. *c.* 37. Trithême, *in Catal.* Baronius, *Annal. A. C.* 584. Mariana, *Hist. Hisp. l.* 5. *c.* 13. & 15. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. Possevin. Le Mire, &c.

JEAN, Abbé du Mont-Cassin, célébre par sa doctrine & par sa piété, mourut l'an 934. Il écrivit une Chronique, comme on le peut recueillir de ce que dit Léon d'Ostie, *in Præf. Chron. Cass. l.* 1. *c.* 56. 57. 58.

JEAN DE BAYEUX, Evêque d'Avranches, & depuis Archevêque de Rouen, a été l'un des plus illustres Prélats de l'Eglise Gallicane, dans le XI siécle. Il célébra un Concile l'an 1074, dont les Statuts firent que certains Ecclésiastiques de mauvaise vie s'élevérent contre lui, & l'obligérent de prendre la fuite. Ce ne fut pas la seule persécution qu'il souffrit: les Moines de l'Abbaye de Saint-Ouen lui en suscitérent une autre, & le tuérent l'an 1079 dans une maison de campagne, où ses infirmitez l'avoient obligé de se retirer. Il avoit quitté sa dignité avec permission du Pape Grégoire VII, qui envoya un Légat pour cette affaire. Ce savant Prélat composa un Livre des Offices Ecclésiastiques, que Jean le Prévôt, Chanoine de Rouen, a donné au public avec de belles Notes. On le réimprima l'an 1679 sur un Manuscrit de la Bibliothéque de M. Bigot, & l'on y ajoûta de nouvelles observations, & quelques Piéces fort curieuses. * Grégoire VII. *l.* 1. *Epist.* 9. *l.* 5. *Epist.* 19. Lanfranc, *in Epist.* Guillaume de Gemieges, *Hist. l.* 7. *c.* 38. *l.* 8. *c.* 3. Ordéric Vitalis, *l.* 4. & 5. Matthieu de Westminster. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

JEAN, Archevêque de Lyon, succéda à Hugues vers l'an onze cens onze. C'est de lui qu'il est fait mention dans les Epîtres d'Yves de Chartres. Le Pére Sirmond s'étonne dans ses Remarques sur Geofroy, Abbé de la Trinité de Vendôme & Cardinal, que la plupart de ceux qui ont fait des Recueils des Evêques de Lyon, ayent oublié celui dont nous parlons. Il est différent d'un autre de ce nom, qui gouvernoit l'Eglise de Lyon l'an 1289, selon Paradin.

JEAN, dit d'Oxford, parce qu'il étoit natif de cette ville en Angleterre, dans le XII siécle, s'avança dans les Lettres, & fut Doyen de Salisbury. Dans la suite il se déclara pour Henri II, Roi d'Angleterre, contre saint Thomas de Cantorbery, contre qui il écrivit. On dit que cette complaisance lui valut l'Evêché de Chichester, & ensuite celui de Norwich. Mais il est sûr qu'on se trompe: l'Evêché de Chichester vaqua en 1169, par la mort d'Hilaire, & ne fut rempli qu'en 1173, par Gocelin, Doyen de l'Eglise de Chichester. Jean étoit encore Doyen de Salisbury en 1174, lorsqu'il fut fait Evêque de Norwich. Peut-être pourtant qu'il fut transféré de l'Evêché de Norwich à celui de Chichester, car on trouve un Jean, Evêque de cette derniére ville, qui mourut en 1181. Quoi qu'il en soit, le Roi l'envoya en Sicile, & Jean composa une Relation de ce voyage; une Histoire d'Angleterre, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.* Boëthius, *in Præf. Hist. Scot.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 56. Nicolas Threveth ou Thriveth, *in Chronico.*

JEAN DE SALISBURY, Anglois, Evêque de Chartres, & l'un des plus doctes personnages du XII siécle, demeura pendant sa jeunesse avec Pierre de Celles, Abbé de Saint-Remi de Reims, qui le nomme très souvent son Clerc, dans ses Epîtres. En sortant de chez cet Abbé, il vint étudier à Paris, où il fut entretenu par les libéralités de Thibaud IV, dit *le Grand*, Comte de Champagne, & où il prit le bonnet de Docteur. Ensuite il alla à Rome pour y saluer le Pape Adrien IV, qui étoit de même païs que lui, & qui lui témoigna beaucoup d'amitié. De là il revint à Paris, où il enseigna quelque tems, & il eut alors l'avantage d'avoir le savant Pierre de Blois pour son Disciple. Il fit un voyage en Angleterre, où il s'arrêta auprès de Thibaut, Archevêque de Cantorbéry; & après la mort de ce Prélat, il demeura avec S. Thomas son successeur, dont il fut le compagnon jusques à son martyre. Le Clergé de Chartres le choisit l'an 1177, pour son Evêque, à la sollicitation du Roi Louïs *le Jeune*, & à la recommandation de son ami Guillaume de Champagne, fils de Thibaud IV, qui avoit été transféré du Siége Episcopal de cette Eglise, sur la Chaire Métropolitaine de celle de Sens. Jean de Salisbury avoit coutume d'attribuer l'avantage de son élection à l'Episcopat aux mérites de S. Thomas. Ce qu'il exprimoit par l'inscription de la plupart des Lettres qu'il écrivoit en ces termes, *Joannes, divina miseratione, & meritis S. Thomæ Martyris, Carnotensis Ecclesiæ Minister humilis,* &c. Il gouverna cette Eglise avec une prudence admirable; & après avoir assisté au Concile de Latran l'an 1179, il mourut l'an 1181. Nous avons perdu grand nombre de ses Livres, dont il ne nous reste que la Vie de S. Thomas de Cantorbéry; un Livre d'Epîtres; *Polycraticon*, ou *de Nugis Curialium, & vestigiis Philosophorum, Libri octo,* &c. * Pierre de Celles, *l.* 7. *Epist.* 8. 20. 21. &c. Pierre de Blois, *Epist.* 22. Nicolas Threveth, *in Chronico.* Le Continuateur de Sigebert, *en la Chron.* Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius, *in Annal.* Eric. du Puy, *Cent.* 2. *Epist.* 84. *ad Phuëlem.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 52. Goussainville, *in Not. ad Petr. Bles. p.* 671. Souchet, *in Hist. manuscripta Eccles. Carnot. l.* 4. *c.* 22. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 490. Philippe de Bergame. Juste Lipse. Pitseus. Dempster, &c.

* JEAN de PARME, Cardinal très estimé, qui après avoir achevé des Légations assez importantes, mérita l'éloge d'*Ange de la Paix* dans le XIII siécle.

JEAN DE LORRAINE, Cardinal, fils de René II, Duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre, né l'an 1498, fut Archevêque de Reims, de Lyon, & de Narbonne, Evêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, d'Alby, de Valence, & de Luçon, Abbé de Gorze, de Cluny, de Fécamp, de Marmoutier, &c. Le Pape Alexandre VI lui accorda le troisiéme Novembre 1501, quoiqu'il n'eût encore que quatre ans, des Bulles de Coadjuteur de son grand-oncle Henri de Lorraine-Vaudemont, Evêque de Metz, mais à condition qu'il n'exerceroit l'administration que quand il auroit atteint l'âge de 20 ans. Le Pape Léon X le fit Cardinal du titre de S. Onuphre l'an 1518. Sa maison fut toûjours l'asyle des Gens de Lettres & de vertu; & sa libéralité qui alloit jusques à la profusion, a rendu son nom très célébre dans les Ecrits des Savans. Il mourut l'an 1550. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Mézeray, *Histoire de France,* &c.

JEAN d'ORLEANS, dit le Cardinal de Longueville, Archevêque de Toulouse, & Evêque d'Orléans né en 1484, étoit fils de François, Comte de Dunois, Duc de Longueville, & d'*Agnès*, fille de *Louis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre; & sœur de *Charlotte*, femme du Roi *Louïs* XI. Le Duc d'Orléans, qui fut depuis le Roi Louïs XII, se donna lui-même la peine de le faire élever, & le pourvut de l'Abbaye du Bec. L'an 1502, il lui fit obtenir l'Archevêché de Toulouse, & l'employa dans des affaires très importantes. Le Roi François I lui obtint un chapeau de Cardinal, qu'il reçut l'an 1533, du Pape Clément VII; mais ce Prélat ne joüit pas longtems de cet honneur, car il mourut à Tarascon, au mois d'Octobre de la même année, en venant au devant de ce Pontife, qui devoit se trouver à Marseille, pour le mariage de sa niéce Catherine de Médicis, avec Henri Duc d'Orléans, depuis Roi, II de ce nom. * Bertrand, *Hist. de Toul.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Anselme &c.

JEAN D'ABBEVILLE. *Cherchez* ALEGRIN.

JEAN VITALIS, Cardinal. *Cherchez* VITALIS.

JEAN DE BELLES-MAINS, Archevêque de Lyon. *Cherchez* BELLES-MAINS.

JEAN ALDOBRANDIN, Cardinal. *Voyez* ALDOBRANDIN. (Jean).

JEAN BIREL. *Voyez* BIREL.

JEAN DU BOURG, Bénédictin. *Voyez* BOURG (Jean du).

JEAN DU BOURG ou de BURGES, Chancelier &c. *Voyez* BOURG (Jean du).

JEAN de LONGUEVILLE. *Voyez ci-dessus* JEAN d'ORLEANS.

JEAN de TURRE-CREMATA, ou TORQUEMADA, Cardinal. *Voyez* TORQUEMADA.

EMPEREURS.

JEAN, premier Sécretaire de l'Empereur Honorius, s'empara de l'Empire après sa mort arrivée en 423, avec l'agrément de Castin, Général de la Milice, & devint ainsi maître non seulement de l'Italie, mais de ce qui appartenoit encore à l'Empire dans les Gaules & dans l'Espagne. Théodose le Jeune à qui cette riche succession appartenoit de droit, content de l'Empire d'Orient, ceda ses prétentions à Placide Valentinien son cousin, à qui il accorda d'abord le titre de Nobilissime, & ensuite celui de César, & lui donna de bons Officiers; mais Jean ayant eu le tems de se préparer leur donna beaucoup de peine. Il fit même prisonnier Ardaburius, le plus illustre des Généraux ennemis, & ce fut lui-même qui ruïna ses affaires en envoyant pour s'emparer de l'Afrique une partie des troupes qu'il devoit garder pour défendre l'Italie. Aëtius lui avoit emmené de nombreuses troupes de Huns, qui furent ses plus grandes forces; mais Aspar, homme adroit, affoiblit peu à peu son parti, & enfin il fut tué à Ravenne sur la fin de l'Eté de l'an 425, après un régne de deux années entiéres.

JEAN, I de ce nom, Empereur de Constantinople, surnommé *Zimiscès*, étoit d'une illustre famille, & parut avec distinction à la Cour de Romain *le Jeune*, qui en mourant l'an 963, laissa deux fils fort jeunes sous la conduite de sa veuve, nommée *Théophanie*. Cette Princesse ayant paru trop portée à écouter un de ses Courtisans nommé Joseph *Bringas*, qui vouloit s'aggrandir aux dépens de Nicéphore *Phocas*, le plus illustre des Généraux de ce tems-là, Jean *Zimiscès* qui étoit intime ami de celui-ci, l'engagea à se déclarer Empereur; ce qui eut tout le succès possible, Théophanie s'étant déterminée à se remarier à lui pour éviter une guerre civile. Zimiscès eut pour récompense d'un si bon service la charge de Général de la Milice en Orient, & y remporta une grande victoire sur les Sarazins; mais soit qu'il eût montré en cette occasion trop de valeur & de conduite, ou pour quelque autre raison, Nicéphore le rappella peu après à la Cour, & ne lui donna plus que des emplois capables d'énerver sa vertu. Zimiscès, quelque mécontent qu'il fût de ce traitement, se tint en repos jusqu'en 969, où il s'offrit à lui une occasion de se venger en paroissant n'avoir

n'avoir en vue que la justice. Quoique le droit des enfans de Romain *le Jeune* à l'Empire ne permît pas à Nicéphore de le rendre héréditaire dans sa Maison, il ne laissa pas de destiner la Couronne à son frére: Théophanie traversa ce dessein tant qu'elle put, & desespérant de réussir par les remontrances, elle gagna tout ce qu'elle put de Grands, & entre autres Zimiscès, avec qui elle convint de le rendre dépositaire de l'autorité Impériale: mais elle poussa le ressentiment plus loin que celui-ci n'avoit cru, & au lieu de faire arrêter Nicéphore, elle le fit assassiner le onziéme Décembre de l'an 969. Zimiscès, que le Patriarche Polyeucte crut coupable de ce crime, s'en déchargea, en exilant Théophanie, & ceux que cette Princesse avoit employez pour le commettre. On lui fit jurer qu'il remettroit la Couronne aux fils de Romain, lorsqu'ils seroient en âge de la porter: on voulut aussi, comme pour l'expiation du crime, qu'il distribuât ses biens aux pauvres, & après tout cela on fit la cérémonie de son couronnement le jour de la nativité de N. S. Comme il étoit veuf alors, il épousa *Théodora* sœur des jeunes Princes; & il envoya *Théophanie*, qui étoit aussi leur sœur, à Othon dit *le Grand*, Empereur d'Occident, qui la fit épouser à Othon *le Jeune*, son fils. Il eut aussi le soin de rappeller plusieurs Evêques que Nicéphore avoit bannis, parce qu'ils avoient refusé leur consentement à un Edit injuste; & enfin il usa de beaucoup de clémence à l'égard des parens de son prédécesseur; car en ayant fait arrêter deux qui commençoient à remuer, il se contenta de les faire garder sûrement, en laissant croire pour intimider ceux qui auroient voulu les imiter, qu'il leur avoit fait crever les yeux: & un autre qui avoit été battu lui ayant demandé pardon, il n'exigea de lui qu'une promesse de demeurer dans l'Isle de Chio, après avoir reçu la tonsure cléricale. On ne peut entrer ici dans le détail des actions de cet illustre Empereur, & il suffit de dire que soit qu'il commandât à la tête de ses Armées, soit qu'il en confiât la conduite à Bardas Solére, dont il avoit épousé la sœur en premiéres noces, son régne fut une suite de victoires qu'il remporta contre les peuples de Russie & de Bulgarie, & contre les Sarazins. Il enleva à ceux-ci Antioche, à ceux-là Presthlave, qui étoit la Capitale de la Bulgarie, & Dorostole. On le vit lui-même quelquefois animer le Soldat en s'engageant fort avant dans le combat; & même on dit qu'il dut une victoire complette qu'il remporta sur les Patzinacites, à la hardiesse avec laquelle il alla au devant d'un de ces Barbares remarquable par sa hauteur, qu'il renversa mort. Sa piété lui fait encore plus d'honneur que sa valeur. Attribuant à la protection de la sainte Vierge la défaite des Bulgares, il voulut que ce fût elle qui en triomphât, & il mit son image sur un char superbement orné des dépouilles de ces Barbares, qu'il fit conduire avec grande pompe dans Constantinople. C'est lui qui le premier fit graver l'Image de Jésus-Christ sur les monnoyes, avec la légende *Jésus-Christ Roi des Rois*; & tout le reste de sa conduite répondit à ces marques extérieures de piété. Enfin il y avoit tout lieu d'espérer que sa conduite rétabliroit les affaires de l'Empire, lorsqu'il fut empoisonné par un de ses Valets de chambre à Damas. Il vint mourir à Constantinople le quatriéme Décembre 975, après avoir tenu l'Empire six ans moins quelques jours. Basile & Constantin lui succédérent. * Curopalate & Cédréne, *in Ann. Græc.* Witickinde, *l.* 3. Riccioli, *Chron. Reform. l.* 1. *c.* 13.

JEAN II, Comnéne, dit vulgairement *Calo-Jean*, c'est à dire, *Beau-Jean*, parce qu'il fut le Prince le plus beau & le mieux fait de son tems, succéda à son pére ALEXIS Comnéne le 15 Août de l'an 1118. Il étoit né l'an 1088, & dès l'âge de quatre ans il avoit eu le titre d'Empereur. Il rendit mémorable le commencement de son Empire, par diverses victoires qu'il remporta sur les Barbares, les Scythes, les Huns, les Turcs & les Sarazins. Ce fut, dit-on, par l'intercession de la sainte Vierge pour laquelle il avoit une particuliére dévotion. Pour témoigner sa reconnoissance à sa protectrice, il voulut, de même que Jean *Zimiscès*, qu'elle seule reçût les honneurs d'un triomphe, qu'on lui préparoit à Constantinople. En effet, après avoir fait mettre une grande statue de la Mére de Dieu, dans un char magnifiquement orné, il le suivit à pié, & en portant une croix à la main jusques à l'Eglise, où le Clergé entonna des Cantiques à la louange de Dieu & de la sainte Vierge. Depuis il gouverna l'Empire avec assez de bonheur, jusqu'à ce qu'étant à la chasse dans la Cilicie, il se blessa la main d'une fléche empoisonnée, qui lui donna la mort. On dit, qu'un Médecin lui promit de le sauver, s'il vouloit permettre qu'on lui coupât la main; & qu'il le refusa, ajoûtant, qu'il les falloit toutes deux pour manier les rênes d'un si grand Empire. Il mourut le huitiéme Avril 1143, après avoir regné 24 ans huit mois & quelques jours. On doit corriger une faute dans Guillaume de Tyr, sur l'année de la mort de cet Empereur, qu'il fixe à l'an 1138. Pierre de Cluni lui écrivit une Epitre, pour le prier de faire rendre à son Ordre un Monastére qu'il avoit à Constantinople. Il eût pour successeur MANUEL, son fils aîné. * Nicétas. Jean Cinname. Othon de Frisingen, *l.* 7. Guillaume de Tyr, *l.* 15. Pierre de Cluni, *l.* 4. *Epist.* 39.

JEAN III, Ducas, surnommé *Vatace*, ou *Bataze*, ou *Diplobataze*, né à Didymotiche dans la Thrace, épousa *Iréne*, fille de *Théodore* Lascaris, & lui ayant succédé l'an 1222, régna à Nicée, dans le tems que les Latins tenoient la ville de Constantinople. Le Patriarche Manuel le couronna. Ce Prince extrêmement courageux fit alliance avec les autres Princes Grecs, mit autant de forces qu'il put en campagne, & alla attaquer Robert, Empereur Latin de Constantinople. Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, le défit lui-même l'an 1233 & 1235. Ducas remporta plusieurs avantages sur mer; défit les Scythes, les Tartares & les Bulgares, & étendit son Empire de toutes parts. Pour se faire des appuis considérables, il fit alliance avec les Turcs, & épousa en secondes noces *Ame*, fille de l'Empereur *Frédéric* II. On dit qu'il aimoit la justice & l'œconomie, & qu'en les faisant observer, il étoit sévére sans cruauté, & œconome sans avarice. Il mourut l'an 1255, après 33 ans de régne, & 62 de vie. THEODORE *le Jeune*, son fils, dit *Lascaris* & *Ducas*, fut son successeur. * Grégoras, *l.* 2. George Logothéta, *in Chron. Const.* Pachymére. Sponde, *in Annal. &c.*

JEAN IV, Lascaris, fils de THEODORE *le Jeune*, fut couronné après la mort de son pére au mois d'Août de l'an 1259, à l'âge de sept ou huit ans: mais quelques mois après Michel Paléologue Despote, qui se fit déclarer Empereur, fit aveugler ce jeune Prince, ou avec un bassin ardent, comme disent quelques-uns, ou en lui faisant jetter certaine poudre brulante dans les yeux; & il le confina dans un château de Bithynie, où il vivoit encore en 1282. * George Pachymére, *l.* 3. Grégoras, &c.

JEAN V, Cantacuzéne, fut Ministre & Favori d'Andronic Paléologue *le Jeune*, qui lui recommanda en mourant ses enfans, Jean & Emanuel, qui étoient extrêmement jeunes. Cantacuzéne gouverna quelque tems l'Etat avec beaucoup de bonheur, de concert avec Jeanne de Savoye, mére des jeunes Princes; mais en 1345, l'Impératrice s'étant opposée au mariage qu'il vouloit faire de sa fille avec Jean Paléologue, l'aîné de ses pupilles, qui avoit été couronné dès l'an 1341, il mit tout en desordre, & se fit reconnoître Empereur à Didymotiche, ville de Thrace: après quoi il fit alliance avec les Turcs, emporta la Lydie & la Cappadoce, & soumit grand nombre de Provinces & de villes à son Empire. Enfin étant entré par surprise dans Constantinople le huitiéme Janvier 1347, il fit consentir le jeune Empereur à épouser sa fille, & à lui laisser le titre d'Empereur, pour gouverner avec une autorité subordonnée à la sienne; ce qui ne rétablit la paix que pour quelque tems; la jalousie ayant fait reprendre les armes au gendre contre son beau-pére, qui paroissoit être sorti des bornes du Traité. Jean Paléologue se retira à Salonique avec sa mére, & avec le secours des Génois, défit l'Armée navale de Cantacuzéne l'an 1352. Depuis cette perte, celui-ci eut toûjours du pire, & l'an 1355, ou 1357, il fut enfin contraint de quitter les ornemens Impériaux. Il le fit généreusement, & se retira dans un Monastére du Mont-Athos, où il prit l'habit de Moine, & le nom de Joseph *Christodule*, c'est à dire, *Serviteur de Christ*. Matthieu son fils, qu'il avoit associé à l'Empire, le suivit peu après dans cette retraite, & sa femme même entra dans un Monastére de Vierges, où elle fit profession, & changea son nom d'Iréne en celui d'Eugénie. Jean ne fut pas inutile dans sa solitude. Comme il avoit beaucoup d'esprit, il l'employa à composer une Histoire en quatre livres, de ce qui s'étoit passé sous l'Empire d'Andronic & sous le sien. Cet Ouvrage que nous avons encore, est un des plus beaux qui nous restent des Grecs modernes; & on y remarque seulement que l'Auteur y déguise un peu la vérité, lorsqu'il parle de sa conduite. On lui attribue aussi les Commentaires contre les Mahométans & les Juifs, que nous avons sous le nom de Cantacuzéne. Gesner & Possevin lui donnent encore d'autres Ouvrages, comme une Paraphrase sur les cinq premiers Livres de la Morale d'Aristote. Matthieu son fils travailla aussi à divers Traitez. Jean Cantacuzéne vivoit encore l'an 1374, & reconnut la Primatie des Pontifes Romains, comme nous l'aprenons des Epîtres du Pape Grégoire XI, & de ce que Wading, Bzovius, Sponde & Rainaldi rapportent dans leurs Annales, que les Curieux consulteront. Lambeck dans ses Notes sur Codin, dit sur la foi de je ne sai quel Ecrivain, qu'il ne mourut que le 20 Novembre de l'an 1410, & si cela est vrai, il a vécu plus de cent ans; car il devoit en avoir au moins trente l'an 1341, où il fut fait Tuteur des jeunes Empereurs. * Villani, *Hist. l.* 24. Folieta, *Hist. Gen. l.* 7. Giustiniani. Surita. Pétrarque. Blondus, & Jean Cantacuzéne, *Hist. l.* 2. 3. & 24.

JEAN VI, Paléologue, dit *Calo-Jean*, étoit fils d'ANDRONIC *le Jeune*, auquel il succéda. L'Empire lui fut ravi par Jean V, qu'il chassa enfin avec le secours des Génois l'an 1355. Pour témoigner sa reconnoissance aux Génois, il leur donna l'Isle de Métélin ou *Lesbos*, & fit épouser sa sœur à Jean-Gateluz leur Général. Son régne ne fut point heureux; car il eut une fâcheuse guerre à soutenir contre les Bulgares. Les Historiens de Savoye disent qu'il fut fait prisonnier, & que leur Duc Amé VI, à qui le Pape Urbain avoit fait prendre la croix à Avignon, le délivra. Jean fut aussi contraint de s'allier avec les Turcs; mais Amurat I se moqua de cette alliance, lui enleva diverses places, & vint établir son Empire à Andrinople l'an 1372. Ce malheur ne fut pas le seul dont il fut attaqué: Andronic son fils le voulut déthrôner, & son dessein ayant été découvert sur le point de l'exécution, il fut aveuglé avec du vinaigre bouillant. Cela ne l'empêcha pas de fuir vers Amurat; & avec son secours & celui des Génois, il fut reçu l'an 1373 à Constantinople, où il mit son pére & ses fréres en prison. Jean n'en sortit, au sentiment de plusieurs Auteurs, que quatre ans après. On dit qu'avant cela, il étoit passé en Italie, pour demander du secours aux Princes Chrétiens, & qu'il jura à Rome de se déclarer pour l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine, le 18 Octobre 1369. Enfin il laissa l'Empire à son fils *Emanuel* l'an 1384 ou 1387, & mourut l'an 1391. * Chalcondyle & Leunclavius, *Hist. des Turcs.* Blondus. Onuphre. Sabellicus, *Hist. Byzant. Script.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Riccioli, *Chron. Reform.*

JEAN VII, Paléologue, parvint l'an 1422 à l'Empire, par l'abdication volontaire qu'en fit son pére EMANUEL II, qui l'avoit fait couronner dès le 19 Janvier 1419; & qui le maria à *So-*

à *Sophie*, fille de Jean II, Marquis de Montferrat. On dit qu'il prit une seconde alliance avec *Marie* Comnéne, fille d'*Alexis*, Empereur de Trébizonde. Onuphre, & quelques autres ont cru que ce Prince mourut l'an 1425, & que son frére, qu'ils nomment JEAN VIII, lui succéda; mais il est sûr qu'il n'y en a qu'un de ce nom. Ces Auteurs ne sont tombez dans cette erreur, que parce qu'ils n'ont pas été assez exacts à considérer qu'Emanuel, qui s'étoit fait Moine l'an 1422, mourut l'an 1425, & que son fils fut proclamé, ou peut-être couronné une seconde fois, selon la coutume des Grecs. Quoi qu'il en soit, cet Empereur ne fut pas plus heureux que son pére. Les Turcs joignoient tous les jours de nouvelles conquêtes à leurs premiéres victoires: ils prirent Thessalonique l'an 1431, & Jean craignit avec raison que son Empire ne fût bien-tôt leur proye. Il ne pouvoit espérer du secours que des Latins: c'est ce qui lui fit souhaiter l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine. Le Pape Eugéne IV le fut, & lui envoya des Légats pour le maintenir dans ce dessein, & lui faire savoir qu'il avoit indiqué un Concile à Ferrare. Jean y vint lui-même l'an 1438, avec plusieurs Prélats & Princes Grecs, & y fut reçu avec une magnificence extraordinaire. Depuis, le Concile fut transféré à Florence à cause de la peste, & l'union des Grecs & des Latins y fut conclue l'an 1439. L'Empereur retourna ensuite en Orient, & mourut le 31 Octobre de l'an 1448, après un régne de 29 ans trois mois & quelques jours. * George Phranzès, *l.* 2. Onuphre, *in Chron.* Nauclére, *Generationes ab Adamo ad Christum, & inde Generationes* 51, *usque ad annum Christi* 1500. *Generat.* 49. Ducas. Chalcondyle, &c.

ROIS ET PRINCES DE FRANCE.

JEAN, Roi de France, que quelques-uns ont nommé *le Bon*, succéda à son pére PHILIPPE *de Valois* en 1350, étant âgé de 40 ans. Au commencement de son régne il institua l'Ordre de l'Etoile, ou le renouvella, selon d'autres; & fit faire le procès à son Connétable Raoul de Nesle, Comte d'Eu & de Guines, convaincu d'intelligence avec les ennemis de l'Etat. Le Roi donna sa charge à son favori Charles d'Espagne de la Cerda, que Charles *le Mauvais* Roi de Navarre, son beau-fils, fit assassiner à l'Aigle en Normandie en 1354. Cet accident & les pratiques du Navarrois, attirérent les Anglois en Normandie. Jean les repoussa vigoureusement en 1355, & obligea le Roi Edouard de repasser dans son Isle, sans avoir osé répondre au défi que le Roi lui avoit envoyé faire de le combattre seul à seul. L'année suivante le Prince de Galles avec douze mille hommes, avoit pillé le Querci, l'Auvergne, le Limosin & le Berri, & marchoit pour en faire autant en Anjou, en Poitou & en Touraine. Le Roi qui étoit à Chartres, fit marcher ses troupes contre lui, & l'atteignit à deux lieues près de Poitiers, où il s'étoit retranché dans des vignes. Le Prince offrit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans sa course depuis Bourdeaux, & de ne porter les armes de sept ans en France; mais le Roi qui croyoit la victoire certaine, attaqua les Anglois, qui faisant de nécessité vertu, combattirent avec tant de vigueur, qu'ils gagnérent la bataille, où le Roi fut fait prisonnier. Sa valeur avoit soutenu le choc assez longtems; & il ne fut assisté que de son jeune fils *Philippe*, depuis Duc de Bourgogne, âgé pour-lors seulement de seize ans, qui de là reçut le nom de *Hardi*. Le Roi se rendit à Jean de Morebéque, Gentilhomme d'Artois, qu'il avoit banni du Royaume pour quelque crime. Le Prince de Galles, fort honnête, le traita comme son Seigneur. Le soir même il le servit à table, & n'oublia rien pour adoucir son ennui; mais craignant que quelque accident ne lui ôtât une si belle prise, le lendemain du jour de la bataille, qui fut donnée le 19 Septembre 1356, il le fit conduire à Bourdeaux, & de là à Londres, où il demeura quatre ans prisonnier, jusqu'à la paix de Brétigni, conclue le septiéme Mai 1360. Aussi-tôt après sa délivrance il voulut aller visiter pour quelque dessein secret, le Pape Innocent VI, à Avignon, où il trouva que le Pape Urbain V avoit été élu en sa place. Ce Pontife lui persuada de se croiser pour un voyage du Levant. Avant que de l'entreprendre, il en voulut faire un en Angleterre, ou pour y voir une Dame qu'il avoit aimée dans sa captivité, comme quelques-uns l'ont écrit, ou pour témoigner au Roi Edouard qu'il n'avoit point de part à la fuite d'un des ôtages, qui étoit le Duc d'Anjou son fils, & pour le disposer à l'expédition de la Terre-Sainte. Il espéroit d'en venir à bout, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le huitiéme Avril 1364. Il mourut dans l'Hôtel de Savoye, hors des murs de Londres, en la 54 année de sa vie, après en avoir régné treize & huit mois. Le Roi Jean passoit pour le Prince le plus brave & le plus libéral de son tems. Il gardoit inviolablement sa promesse, & avoit coutume de dire: „ Que si la foi & la vérité „ étoient bannies de tout le reste du monde, elles devroient „ pourtant se trouver dans la bouche des Rois ". Pétrarque, qui vivoit de son tems, lui donne le titre du plus grand des Rois, & du plus invincible des hommes. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. * Villani. Froissart. Du Haillan. Dupleix. Mezeray, *Hist. de France.* Le P. Anselme.

☞ Le Roi Louïs X, dit *Hutin*, mort le cinquiéme Juin 1316, laissa *Clémence* de Hongrie son épouse, grosse de cinq mois: elle accoucha le 15 Novembre d'un fils nommé JEAN, qui mourut huit jours après. On l'enterra à saint Denys, & dans la pompe funébre, il fut proclamé Roi de France & de Navarre. Ce qui a donné lieu à des Auteurs modernes d'en accroître le nombre des Rois de France, & de l'appeller *Jean* I. On voyoit son portrait à Paris dans la grande salle du Palais, avant qu'elle eût été brûlée. * Mézeray, *Histoire de France.* Godefroy, *Cérém. Franç.* Le P. Daniel, *Hist. de France.*

JEAN de France, Comte d'Anjou & du Maine, cinquiéme fils du Roi LOUÏS VIII, dit *le Lion*, & de *Blanche* de Castille, né au mois de Septembre de l'an 1219, fut accordé en 1227 par promesse de mariage avec *Yoland* de Bretagne, fille aînée de *Pierre* de Dreux, Duc de Bretagne. Le Traité fut conclu au mois de Mars à Vendôme; mais ce Prince mourut peu de tems après, & fut enterré à Poissy.

JEAN, dit *Tristan*, Comte de Valois, de Crécy & de Nevers, quatriéme fils de saint LOUÏS, Roi de France, & de *Marguerite* de Provence, naquit en 1250 dans la ville de Damiette, où la Reine accompagna ce saint Roi pendant l'expédition de la Croisade. Lorsqu'elle y eut reçu la nouvelle de la prison du Roi, elle en conçut une douleur si excessive, que trois jours après elle accoucha avant terme, d'un fils à qui elle voulut donner un surnom tiré de son affliction, en l'appellant *Tristan*, parce qu'il étoit né dans l'excès de sa tristesse. Il épousa au mois de Juin de l'an 1265 *Yoland* de Bourgogne, Comtesse de Nevers, fille & héritiére d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourbon, Comtesse de Nevers: c'est de là qu'il fut appellé Comte de Nevers. Ce Prince mourut sans enfans, au camp devant Tunis en Afrique, le troisiéme Août 1270, pendant la seconde Croisade de saint Louïs. Son corps fut enterré à saint Denys, avec celui de son pére, en 1271. * Mézeray, *Histoire de France*, Maimbourg, *Hist. des Croisades.* Le Pére Anselme, &c.

JEAN de France, Duc de Berri, Comte de Poitou, d'Etampes, d'Auvergne & de Boulogne, fils du Roi JEAN, & de sa premiére femme *Bonne* de Luxembourg, naquit au Bois de Vincennes le 30 Novembre 1340, & porta le titre de Comte de Poitou. Il se signala à la bataille de Poitiers en 1356; & en 1360, il fut fait Duc de Berri, & Lieutenant-Général de Guyenne & de Languedoc. Ce Prince eut beaucoup de part aux succès du Roi Charles V contre les Anglois, ausquels on enleva Limoges, Poitiers & la Rochelle. Il se trouva au sacre du Roi Charles VI en 1381, à la bataille de Rosebecque en 1382, & défit les Tuchins d'Auvergne & de Poitou en 1384. Depuis il eut part à l'administration des affaires, & en fut exclus en 1388. On l'y rétablit quelque tems après avec le Duc de Bourgogne. On lui avoit aussi ôté le Gouvernement de Languedoc en 1390, mais il lui fut rendu après qu'on eut puni ses Officiers. Jean, Duc de Berri, se déclara en 1410 pour la Maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne, & deux ans après il fut assiégé dans Bourges. Il fit sa paix, & mourut en l'Hôtel de Nesle à Paris le 15 Juin 1416. Son corps fut enterré au milieu du chœur de la sainte Chapelle de Bourges, qu'il avoit fait bâtir. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. * Froissart. Monstrelet. Jean-Juvénal des Ursins. Le P. Anselme, &c. *Cherchez* BERRI.

JEAN de France, Duc de Touraine & de Berri, Dauphin de Viennois, fils du Roi CHARLES VI, & d'*Isabelle* de Baviére, né le 31 Août 1398, fut marié par Traité passé le 30 Juin 1406, à *Jacqueline* de Baviére, fille unique de *Guillaume* IV, Comte de Hainaut & de Hollande, & mourut de poison à Compiégne le lundi cinquiéme Avril de l'an 1416, & son corps fut enterré dans l'Abbaye de saint Corneille de la même ville de Compiégne.

ROI d'ALBANIE.

JEAN, dit *Castriot. Cherchez* SCANDERBEG.

ROI d'ANGLETERRE.

JEAN, Roi d'Angleterre, surnommé *sans Terre*, fils du Roi Henri II, succéda en 1199, à Richard I, son frére, qui avoit fait un Testament en sa faveur. Suivant la succession linéale le Royaume appartenoit à *Arthur*, Duc de Bretagne, fils de *Geoffroy*, frére aîné de Jean. Mais Jean, sans s'amuser à faire discuter la question de droit, ne pensa qu'à s'assurer de la Couronne qui lui avoit été léguée. Le Grand-Justicier d'Angleterre, la Reine *Aliénor* qui étoit Reine-Mére, *Hubert* Archevêque de Cantorbéry, *Guillaume-Marshal* qui fut ensuite Comte de Pembrock, le servirent fort utilement. Ils engagérent le peuple & la petite Noblesse à prêter le serment de fidélité à Jean, ensuite les Evêques & les Seigneurs Laïques firent la même chose, après quelques tergiversations. Jean, qui étoit en France & qui s'étoit emparé des thrésors du feu Roi, renfermez dans le château de Chinon, passa en Angleterre, où il fut couronné le 26 Mai à l'âge d'environ 32 ans, par l'Archevêque de Cantorbéry. *Constance* mére d'Arthur se mit, elle & son fils, sous la protection du Roi Philippe, qui en fut charmé. Le Roi Jean ayant appris cela, repassa la mer, & se rendit en France. Les deux Monarques eurent une conférence entre *Butivant* & *Gaillon*, mais inutilement, de sorte que les hostilitez recommencérent. *Guillaume des Roches*, Gouverneur du jeune Duc Arthur, voyant que Philippe s'approprioit les villes qu'il conquéroit sur Jean, engagea Constance & Arthur à se rendre à la Cour du Roi d'Angleterre, & à se réconcilier avec lui. Ils le firent, mais ayant été intimidez par des avis qu'on leur donna, que Jean pourroit bien se défaire d'eux, ils retournérent secrettement se ranger sous leur premier Protecteur. Philippe se vit forcé à demander la paix, qui fut signée en 1200. Jean étant devenu amoureux d'*Isabeau* d'Angleterre, pria le Pape de casser son mariage avec *Havoise de Glocester*; ce qui ayant été exécuté, Jean épousa Isabeau. Le Roi étant repassé en Angleterre, obtint avec peine la levée d'un subside pour payer la dot de *Blanche* de Castille sa niéce, & se fit couronner une seconde fois avec sa nouvelle épouse. Le Roi

Roi d'Angleterre eut une entrevue avec Guillaume, Roi d'Ecosse, qui demandoit la restitution de quelques Provinces; Guillaume fut engagé à rendre hommage comme Vassal, mais il n'obtint pas d'abord ce qu'il souhaitoit. Jean se fit couronner une troisiéme fois à Cantorbéry en 1201, pour engager l'Archevêque dans de grandes dépenses, dans la vue de le punir de son faste. Jean s'attiroit la haine du peuple & de la Noblesse par les subsides qu'il exigeoit, & parce qu'il corrompoit les femmes & les filles de plusieurs. Jean repassa en France & se trouva à une entrevue à Rouen avec Philippe qui lui fit mille caresses, & qui l'invita de se rendre à Paris où il céda son Palais au Roi Jean. Cependant il cabaloit contre le Roi d'Angleterre, & engagea le Comte de la Marche à se soulever contre Jean. Les Rois eurent une nouvelle entrevue, où Philippe parla fort haut & où il cita Jean à comparoitre devant la Cour des Pairs, mais ce dernier s'en moqua. Il alla au secours de *Mirebeau* en Poitou, gagna une bataille & fit prisonniers *Arthur* & *Eléonor* sa sœur. Jean fit tout au monde pour engager Arthur à abandonner le parti de la France; mais il n'en obtint que cette réponse, *que tant qu'il auroit un moment de vie, il ne cesseroit point de chercher les occasions de se venger.* Peu de jours après le jeune Prince disparut tout à coup, & Jean fut soupçonné de l'avoir fait tuer. Ceci arriva en 1202. Jean repassa en Angleterre, où il se fit couronner une quatriéme fois. Les Bretons s'étant plaints de la mort de leur Duc, Philippe cita Jean à paroître devant la Cour des Pairs; ce qu'ayant refusé, Philippe le fit condamner & ordonna que toutes les terres qu'il possédoit en France seroient réunies à la Couronne. Philippe se mit à la tête d'une grosse Armée & fit de grands progrès en Normandie. Jean fut insensible à ces conquêtes & se contenta de dire qu'il sauroit bien reprendre ce qu'on lui enlevoit. En 1204, il tenta de faire la paix avec Philippe, qui ayant fait des propositions, qui paroissoient exorbitantes au Roi d'Angleterre, rendirent les négociations inutiles. Le Roi Jean eut de très gros démêlez avec le Pape Innocent III, à l'occasion de l'élection d'un Archevêque de Cantorbéry. Le Roi avoit fait nommer l'Evêque de Norwich, mais le Pape cassa cette élection & jetta les yeux sur le Cardinal *Etienne Langton*. Le Roi refusa de reconnoître cet Archevêque, & en écrivit fortement au Pape, lequel donna ordre aux Evêques de Londres, d'Ely & de Worcester de mettre le Royaume en *Interdit*, si le Roi continuoit à refuser de se soumettre. L'Interdit fut publié en 1208, ce qui porta le Roi à maltraiter le Clergé en confisquant les biens des Ecclésiastiques qui obéissoient à l'Interdit. Et comme dans ce tems-là, il n'y avoit presque point de Prêtre qui n'eût une concubine, le Roi, sous prétexte de vouloir faire observer les Canons des Conciles, fit mettre toutes ces femmes en prison, d'où elles ne sortirent qu'après avoir payé de grosses amendes. En 1209, le Pape lança l'excommunication contre le Roi d'Angleterre, mais elle ne fut publiée qu'en 1211, par deux Nonces que le Pontife avoit envoyez en Angleterre. Les Sujets furent déliez du serment de fidélité, & menacez de l'excommunication s'ils obéïssoient à Jean. Le Pape alla plus loin en 1212, il déposa le Roi, & chargea Philippe Roi de France de l'exécution de la sentence, lui promettant en récompense la rémission de tous ses péchez, & la Couronne d'Angleterre en héritage perpétuel, quand il auroit détrôné ce Tyran. Dans le tems que Philippe & Jean se préparoient à une sanglante guerre, *Pandolphe*, Légat du Pape, vint offrir au Roi d'Angleterre la médiation & la protection du Pontife. Jean, intimidé par les forces de Philippe, consentit à tout ce que le Légat exigea, mit sa Couronne aux piez du Légat, & signa une Chartre par laquelle il résignoit le Royaume d'Angleterre & la Seigneurie d'Irlande entre les mains du Pape. En 1213, l'Archevêque Langton donna l'absolution au Roi, après lui avoir fait prêter serment devant tout le peuple d'exécuter ce à quoi il s'étoit engagé. Les Barons du Royaume s'étant liguez contre le Roi pour obtenir le recouvrement de leurs priviléges, Jean recourut à la protection du Pape, en lui envoyant un présent, sachant, comme le dit *Matthieu Paris*, que ce Pontife étoit très superbe & très avare. Le Pape envoya en Angleterre le Cardinal *Nicolas*, Evêque de Tivoli, qui engagea encore le Roi à résigner une seconde fois sa Couronne entre les mains du Pape: cela étant fait, l'Interdit fut levé. Le Roi Jean étant passé en France en 1214, se rendit maître du Poitou & s'avança dans l'Anjou; mais à son retour en Angleterre il trouva que les Barons s'étoient liguez contre lui & qu'ils demandoient la confirmation de la Chartre de *Henri* I, qui contenoit en substance les libertez dont le peuple d'Angleterre jouïssoit pendant la domination des Rois Saxons. Le Roi refusa cette demande. Les Barons élurent le Lord *Fitz-Walter*, avec le titre de *Maréchal de l'Armée de Dieu & de l'Eglise*, se rendirent maîtres de Londres, assiégérent dans la Tour le Roi, qui se vit obligé à signer deux Chartres, la premiére nommée *la Chartre des Libertez* ou *la grande Chartre*; & la seconde la *Chartre des Forêts*. Ce sont ces deux Chartres, qui, depuis ce tems-là, ont servi de fondement aux libertez de la Nation Angloise. Le Roi mortifié de cette double signature s'adressa au Pape, qui, ayant menacé vainement les Barons, délia le Roi de son serment. Le Roi d'un côté leva des troupes & ravagea le Royaume, & le Pape de l'autre excommunia les Barons, qui, pour se soutenir, offrirent la Couronne d'Angleterre à *Louïs*, fils du Roi de France. Louïs se rendit en Angleterre en 1216, & arrivé à Londres, malgré les défenses du Pape, reçut le serment de fidélité de la part des Barons & du Peuple. Louïs fit d'abord de grands progrès, mais plusieurs Barons se repentirent peu après, de l'avoir introduit dans le Royaume. Le Roi Jean s'étant retiré dans la Province de Lincoln, mourut de chagrin à *Newark* le 28 Octobre 1216, âgé de 51 ans, & après avoir regné 17 ans, sept mois & dix jours. Il laissa par Testament son Royaume à son fils aîné Henri, qui n'étoit âgé que de dix ans. * M. De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 2. Matthieu de Westminster. Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Matthieu Paris. Belleforêt. Mézeray. Imhoff, *en son Histoire d'Angleterre.* Larrey, *Hist. d'Angleterre.*

ROIS d'ARAGON & de NAVARRE.

JEAN, I de ce nom, fils de Pierre IV, dit *le Cérémonieux*, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile, sa troisiéme femme, occupa en 1388 le Thrône d'Aragon seulement, après son pére. Sa foiblesse le rendit méprisable à ses Sujets, qui remplirent les premiéres années de son régne de séditions & de troubles. Il mourut le 19 Mai 1395 âgé 44 ans, après avoir regné neuf ans & cinq mois. *Voyez* sa postérité à ARAGON. Son frére Martin lui succéda. * Mariana, *l.* 19. Surita, *Indices Regum Aragoniæ*, *l.* 3. Imhoff, *en son Histoire d'Espagne*, *&c.*

JEAN II, Duc de Pénafiel, puis Roi de Navarre & d'Aragon, fils de Ferdinand de Castille, Roi d'Aragon, parvint à la Couronne de Navarre en 1420, par son mariage avec *Blanche*, fille & héritiére de *Charles* III, dit *le Noble*, ou *le second Salomon*, & veuve de *Martin*, Roi d'Aragon de ce nom. Jean fut couronné avec elle en 1429, & en eut 1. *Charles*, Prince de Viane; 2. *Blanche*, mariée à *Henri* IV, Roi de Castille, morte sans enfans en 1464; & 3. *Eléonore*, dont nous parlerons à la fin de cet Article. La Reine *Blanche* mourut l'an 1441, & cette mort attira des malheurs incroyables sur l'Etat; car ce Roi se remaria l'an 1444, à *Jeanne* Henriquez, fille de *Frédéric*, Amiral de Castille. Charles, Prince de Viane, ne put souffrir qu'elle eût part au Gouvernement du Royaume, qui lui appartenoit par la mort de Blanche sa mére. De cette querelle il se forma deux factions contre les Maisons de Beaumont & de Gramont, fort considérables dans cet Etat. La premiére prit le parti du Prince, qui fut couronné, puis défait dans une bataille avec ses partisans. On le réconcilia ensuite avec le Roi son pére, qui lui donna la Catalogne; & il alla ensuite prendre possession de l'Aragon, par la mort d'Alfonse son frére, dit *le Magnanime*, mort en 1458. Depuis, Jean soutint une rude guerre contre Henri IV, Roi de Castille. Cependant Charles son fils, que sa belle-mére maltraitoit, reprit les armes, & fut encore vaincu & arrêté prisonnier. Les Catalans se soulevérent en sa faveur, & forcérent le pére de le mettre en liberté; mais le même jour de sa délivrance, il mourut, à ce qu'on dit, du poison, que sa propre marâtre lui fit donner par son Médecin le 23 Septembre 1461. Les Catalans se revoltérent encore contre Jean, assistez du Roi de Castille; & Jean, pour avoir de l'argent, afin de résister en cette pressante nécessité, engagea les Comtez de Roussillon & de Cerdagne au Roi Louïs XI, pour trois cens mille écus d'or. Il avoit donné l'an 1434 sa fille *Eléonore*, qui fut Reine de Navarre après sa mort, à *Gaston* IV, Comte de Foix, qui fut Gouverneur de Navarre pendant la vie de son beau-pére. Jean eut de son second mariage, 4. Ferdinand, surnommé *le Catholique*, Roi d'Espagne, qui épousa *Isabelle* héritiére de Léon & de Castille. Ce Prince mourut à Barcelone le 19 Janvier 1479, en la 82 année de son âge, & fut enterré au Monastére de Notre-Dame de Poblet. * Mariana, *l.* 23. 24. Surita, *Indices Regum Arragoniæ. l.* 20. &c. *Hist. de Béarn & de Navarre.* Turquet, *Hist. d'Espagne* Imhoff, *Hist. d'Espagne.*

JEAN, II de ce nom, Roi de Navarre seulement, étoit fils d'Alain, Sire d'Albret. Il épousa *Catherine* de Foix, sœur & héritiére de *François-Phœbus*, Roi de Navarre, qui étoit fils de *Gaston* V, & de *Madelaine* de France, fille du Roi *Charles* VIII. Leur mariage se conclut vers l'an 1484, & leur mesintelligence causa presque la ruïne de l'Etat. Elle renouvella les factions des Maisons de Beaumont & de Gramont; le Roi se déclarant pour la premiére, & la Reine pour l'autre: ensuite de quoi l'on appaisa ces troubles. Mais l'ambition de Ferdinand, Roi d'Espagne, en suscita de nouveaux. Ce Prince entra dans la Navarre en 1512, & l'usurpa en peu de tems. Le Roi Jean s'étoit retiré dans le Béarn, dès qu'il parut sur la frontiére. Lorsque Ferdinand eut exécuté cet injuste projet, il chercha des titres pour le pallier. Il n'en trouvoit point d'autres qu'une Bulle du Pape Jules II, qui exposoit la Navarre au premier occupant, à cause que Jean étoit fauteur du Concile de Pise, & allié du Roi Louïs XII, ennemi du Saint Siége. Pour le droit de la guerre, dit un Historien moderne, (à moins qu'on ne l'entende de celui qui n'est droit que parmi les Barbares) Ferdinand ne l'avoit point de son côté, puisque Jean ne l'avoit point offensé. Pour l'autre point, cette Bulle tant alléguée ne se trouve pas; & quand même elle se trouveroit, elle ne donneroit point de droit sur une Couronne, qui ne reléve que de Dieu. Les Papes se doivent contenter du spirituel, leur droit sur les Couronnes est une chimére. D'ailleurs les Espagnols disent que la Bulle fut publiée en Juillet, & l'invasion étoit faite dès le mois de Juin. Les partisans d'Espagne un peu scrupuleux, n'ont jamais pu trouver de prétexte apparent pour fonder cette usurpation. Le secours que donna le Roi de France à Jean son allié, fut mal conduit, & ne lui servit de rien. Ce Prince finit ses jours dans un village de Béarn le 26 Juin 1516, & *Catherine* son épouse ne lui survécut que huit mois. Ils avoient eu plusieurs enfans, & laissérent pour héritiers de leurs Etats Henri, duquel & de *Marguerite*, sœur du Roi *François* I, naquit Jeanne, mére de Henri IV, Roi de France & de Navarre. * La Perriére. Olhagarai. De Marca, &c. *Histoire de Navarre & de Béarn.* Mariana, *Hist. l.* 30. Sponde, *in Annal.* Mézerai, *Histoire de France, en Louïs XII, & François I.* Imhoff, *en son Hist. d'Espagne*, &c.

ROI de BOHEME.

JEAN, Roi de Bohême, fils de l'Empereur HENRI VII, de la Maison de Luxembourg, fut élu à l'âge de quatorze ans en 1309, au préjudice de *Henri*, Duc de Carinthie, que ses tyrannies rendirent insupportable aux Bohémiens. Il épousa *Elizabeth*, fille du Roi *Venceslas*, & fut couronné avec elle à Prague. Depuis on le déclara Vicaire de l'Empire en l'absence de son pére. Il soumit la Silésie, & donna de grandes marques de son courage dans la Lombardie en 1330, 1331, & 1332. Avant cela il avoit été aussi appellé en Pologne par le Grand-Maître des Porte-Croix de Prusse; & après avoir combattu contre les Lithuaniens Payens, il avoit pris le titre de Roi de Pologne: sur quoi les Historiens de cette Nation & ceux de Bohême parlent différemment de lui. Jean perdit un œil dans cette expédition, & dans la suite vint *incognito* à Montpellier, pour demander des remédes aux Docteurs de cette célébre Université, où un Médecin Juif lui fit perdre l'autre. Cet aveuglement ne l'empêcha pas d'aller à la guerre; & à cette occasion, on rapporte que le Roi de Pologne l'envoya défier de s'enfermer tous deux dans une chambre, & de décider leurs querelles le poignard à la main. Le Roi Jean lui fit répondre de se faire crever les yeux auparavant, afin qu'ils pussent combattre à armes égales. Jean mena du secours en France au Roi Philippe *de Valois*, & se trouva à la bataille de Creci, que les François perdirent le 26 Août 1346. Tout aveugle qu'il étoit, il combattit fort vaillamment, après avoir fait attacher son cheval par la bride à celui de deux de ses plus braves Chevaliers; & il s'avança si fort dans la mêlée, qu'il y fut tué. CHARLES IV, son fils, Roi de Bohême & Empereur, rapporte plus au long toutes ces choses, dans les Mémoires de sa Vie, qu'il laissa. * Dubravius, *l.* 20. *& suiv.* Trithême, *in Chron.* Villanius. Cromer, &c.

ROIS de CASTILLE.

JEAN, I de ce nom, Roi de Leon & de Castille, succéda à son pére HENRI II, en 1379, n'étant âgé que de 21 ans, & épousa *Eléonore* d'Aragon, fille de PIERRE IV, Roi d'Aragon, dit *le Cérémonieux*. Elle le fit pére de HENRI III, son successeur, & de *Ferdinand*, Roi d'Aragon. Les Anglois avoient quelques prétentions sur son Etat, à cause de *Constance*, fille de Dom *Pedro*, & femme de *Jean*, Duc de Lancastre. Edouard, fils de ce Duc, conduisit une Armée en Espagne, & se joignit aux troupes de Ferdinand, Roi de Portugal, qui avoit eu quelque different avec Jean. Cette affaire fut accommodée, & le Roi de Castille, qui étoit veuf, épousa *Béatrix* de Portugal en 1383, à condition que les enfans qui viendroient de ce mariage, succéderoient à la Couronne de Ferdinand. Ce dernier mourut quelque tems après; mais les Portugais mirent sur le thrône Jean, frére *naturel* de leur Roi mort. Ce Prince dans l'Assemblée de ses Etats, tenue à Ségovie l'an 1383, ordonna qu'à commencer du jour de Noël de cette année, on compteroit dans ses Etats les années depuis la naissance de Jésus-Christ, au lieu que jusqu'à ce tems-là on y avoit toujours suivi l'Ere de César. Le Roi de Castille eut du pire en une bataille qui se donna à Aljubarota ou Algibaroça dans l'Estramadure, le 14 Août 1385, où il étoit en personne, & où il perdit dix mille hommes. Il fut écrasé de la chûte d'un cheval dans l'une de ces courses, qui étoient si familiéres aux Castillans, ou à la chasse, comme disent les autres. Ce fut le neuviéme Octobre 1390, après un regne de onze ans & trois mois. HENRI III, son fils, lui succéda. * Mariana, *l.* 18. Garibai, *l.* 24. Rodéric Sanche, *Hist. Hisp. p.* 4. Imhoff, &c.

JEAN II, fils de HENRI III, fut proclamé Roi à l'âge de vint-deux mois, sur la fin de l'an 1406, par les soins de son oncle *Ferdinand*, depuis Roi d'Aragon, qui résista généreusement à ceux qui le poussoient à se mettre cette Couronne sur la tête. Paul de Burgos, ou Sainte-Marthe, Evêque de Carthagéne, qui avoit été autrefois Juif, fut destiné pour avoir soin de l'éducation de ce jeune Prince, qui, dès qu'il fut en état de porter les armes, se vit obligé de les prendre contre les Rois de Navarre & d'Arragon. Il les mit dans la nécessité de lui demander la paix, qu'il leur accorda; mais il n'en jouït pas longtems, car il fut obligé de tourner ses armes contre les Maures de Grenade, dont le Roi, qui lui devoit son rétablissement, l'attaqua par une ingratitude criante. Jean l'en fit repentir, lui tua douze mille hommes en 1431, & ravagea les environs de Grenade. On dit qu'il auroit emporté cette ville, si Alvare de Luna son Favori, & Connétable de Castille, corrompu par l'argent des Maures, n'eût détourné ce coup. Ce Favori, qui excita pendant plusieurs années des troubles dans la Castille, eut depuis la tête coupée. Le Roi Jean mourut le 20 Août 1454, le 50 de son âge, & le 48 de son régne. Il épousa en secondes noces en 1447 *Isabelle*, fille de *Jean* de Portugal, & en eut *Alfonse* & *Isabelle*. De *Marie* d'Aragon sa premiére femme, il laissa deux filles; & HENRI IV, son successeur. * Mariana, *Hist. l.* 19. 20. 21. 22. Turquet, *Hist. d'Espagne*, &c.

ROIS de CHYPRE. Voyez ROIS de JERUSALEM.

ROIS de DANEMARCK & de SUEDE.

JEAN, I de ce nom, Roi de Suéde, fils de SUERCHER, III du nom, surnommé *le Pieux*, fut mis sur le thrône après Eric X, vers l'an 1218, ou 1220. Il fit de grands biens aux Eglises; & eût rendu ses peuples extrêmement heureux, si son régne eût été plus long; mais il ne gouverna que trois ou quatre ans; car il mourut en 1222. ERIC, fils d'*Eric* X, lui succéda. * Olaüs Magnus, *Hist. Goth.* Martin Zeiler, *in Nova Descript. Succiæ.*

JEAN II, Roi de Dannemarck en 1482, après son pére CHRISTIERNE I, fut aussi couronné Roi de Suéde en 1483; mais faute d'avoir observé les promesses qu'il avoit faites aux Suédois, il fut chassé du thrône. Jean employa une Armée de cinquante mille hommes pour se remettre sur le thrône, quoiqu'inutilement; car il ne put jamais y revenir. Il mourut le 20 Février 1513, après avoir épousé *Christine* de Saxe, fille d'*Ernest*, Electeur de Saxe, dont il eut CHRISTIERNE II, & les autres enfans que nous marquons sous le nom de HOLSTEIN. * Olaüs Magnus, *Histoire de Suéde.* Chytræus. Rittershusius, &c. Imhoff, *Notitia Imperii.*

JEAN III, Duc de Finlande, fils de GUSTAVE I, & frére d'*Eric* XIV. Ce dernier fut retenu six ou sept ans par ce Prince jaloux & emporté, dans le château de Wibourg. Il en sortit, & après diverses avantures, se mit à la tête des Suédois mécontens d'Eric, qu'il renferma dans la même prison où il l'avoit tenu: ensuite de quoi il se fit couronner Roi en 1568. Ayant formé le dessein de rétablir la Foi Catholique dans son Royaume, il se servit du célébre Laurent Nicolaï Jésuite, auquel il donna la charge de Principal du Collége de Stockholm en 1577; & en même tems il publia une nouvelle Liturgie, qu'il avoit dressée lui-même, pour abolir peu à peu les pratiques Luthériennes. Il envoya ensuite le fameux Pontus de la Gardie au Pape Grégoire XIII, pour traiter avec lui de la réduction du Royaume de Suéde à l'obéissance du Saint Siége, sous ces quatre conditions; la premiére, qu'on ne troublât point les Laïques dans la jouïssance des biens d'Eglise qu'ils possedoient, moyennant quoi le Roi rendroit à l'Eglise plus de deux cens mille livres de rente, qu'on avoit réunies à son domaine; la seconde, qu'on laissât aux Evêques & aux Prêtres, les femmes qu'ils avoient épousées, à la charge d'obliger à vivre en continence ceux qu'on ordonneroit à l'avenir; la troisiéme, qu'on permît aux Laïques la Communion sous les deux espéces; & la quatriéme, que le Service divin se fît en Langue vulgaire. Le Roi Jean pria aussi le Pape de lui envoyer quelque habile homme pour travailler au rétablissement de la Religion Romaine; & Sa Sainteté députa Antoine Possevin de Mantoue, Jésuite, entre les mains duquel ce Prince fit secrettement l'abjuration du Luthéranisme en 1578. Depuis, Possevin retourna à Rome; mais étant revenu en Suéde, avec des Lettres, que le Pape, l'Empereur, le Roi de Pologne, le Duc de Baviére, & plusieurs autres Princes Catholiques écrivoient au Roi Jean, pour le féliciter de son changement, il trouva que ce Prince avoit embrassé de nouveau le Luthéranisme, à la sollicitation de Charles Duc de Sudermanie son frére, des Grands du Royaume, & de plusieurs autres Princes Protestans d'Allemagne. Le Roi même reprocha à Possevin le peu d'égard qu'on avoit eu à Rome aux quatre demandes qu'il avoit faites, pour faciliter le retour des Suédois dans le sein de l'Eglise Romaine. Cet Ambassadeur voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur l'esprit du Roi, qui avoit déja chassé le Pére Nicolaï de son Collége, pour y établir les Luthériens, fut obligé de quitter la Suéde, sans pouvoir achever le grand ouvrage qu'il avoit commencé. La Reine demeura ferme dans la Religion Catholique; mais elle ne survêquit pas longtems à cette révolution. En mourant elle demanda au Roi qu'il ordonnât au peu de Catholiques qui restoient dans son Royaume, de prier Dieu pour le repos de son ame, selon la coutume de l'Eglise Catholique; ce que ce Prince lui accorda. On dit même qu'aux magnifiques obséques qu'il lui fit faire en la grande Eglise d'Upsal, l'Archevêque Luthérien, qui fit son Oraison funébre, prononça hautement par ordre du Roi ces paroles, „ La Reine Catherine, entre autres „ excellentes perfections qu'elle a fait éclater durant sa vie, a „ toujours constamment retenu & cultivé la Religion Catholi- „ que des Rois Jagellons ses glorieux Ancêtres". Le Roi Jean III mourut en 1592, après avoir regné 25 ans dans une grande prospérité. Il eut de la Reine *Catherine*, sœur de *Sigismond-Auguste*, Roi de Pologne, SIGISMOND-AUGUSTE, élu Roi de Pologne en 1587, puis Roi de Suéde, d'où il fut chassé par son oncle *Charles*, qui monta sur le thrône de Suéde en sa place. * Possevin, *in Ref. Resp. Chytræi*, *c.* 5. *& in Appar. Greg. XIII.* Florimond de Raimond, *l.* 4. *c.* 17. *de Origine Hæres. &c.* Maimbourg, *Histoire du Luthéranisme.*

ROIS d'ECOSSE.

JEAN, I de ce nom, Roi d'Ecosse, dit *de Bailleul*, étoit originaire de Normandie, & se fit déclarer Souverain de cet Etat après la mort d'ALEXANDRE III, qui mourut l'an 1286, & qui ne laissa point d'enfans. Il y eut néanmoins une sanglante & longue guerre pour cette succession, entre Jean de Bailleul & Robert de Brus, qui tous deux descendoient du sang d'Ecosse par filles. Edouard II, Roi d'Angleterre, que ces deux Compétiteurs avoient pris pour Juge de ce différent, prononça en faveur de Jean; soit que son droit fût le meilleur, ou qu'il se fût rendu son Vassal, & qu'il eût promis de tenir sa Couronne de lui, comme les Ecossois le lui reprochérent. Le même Roi Edouard lui déclara depuis la guerre, & le fit prisonnier. Pour en sortir, il se soumit si honteusement, que ses Sujets le méprisérent, & ne voulurent plus le reconnoître pour leur Roi. Jean finit ses jours en France en 1303, & laissa un fils nommé *Edouard*; mais on ne marque point quelle fut sa destinée. Robert de Brus lui succéda. * Leslé & Buchanan, *Histoire d'Ecosse.*

JEAN II, fils de *Robert* II, Roi d'Ecosse, lui succéda. Les Ecossois avoient eu tant de mépris pour Jean de Bailleul, que ne

ne croyant pas ce nom fortuné, ils obligérent celui-ci de changer son nom de Jean en celui de ROBERT III. *Voyez* ROBERT.

ROIS de HONGRIE.

JEAN, dit CORVIN, ou HUNIADE. *Cherchez* HUNIADE, Vaivode de Transsylvanie.

JEAN de Zapol, Comte de Scépus, & Vaivode de Transsylvanie, fut couronné Roi de Hongrie, par une partie des Etats de ce Royaume, le onziéme Novembre 1526, après la mort du Roi Louïs *le Jeune*, qui avoit péri à la funeste bataille de Mohatz le 29 Août de la même année. *Ferdinand* d'Autriche, qui avoit épousé *Elizabeth*, sœur du Roi *Louïs*, fut couronné par une autre partie des Etats, & Jean de Zapol, pour se soutenir contre lui, se mit sous la protection de Solyman Sultan des Turcs, qui affiégérent Vienne en 1529. Les deux Rois se firent longtems la guerre, & conclurent enfin une paix qui ne fut pas de durée; car le Roi Jean mourut le 21 Juillet 1540. Ce Prince avoit eu pour principal Ministre George Martinusius qui fut depuis Cardinal, & laissa d'*Elizabeth* de Pologne sa femme, fille de *Sigismond* Roi de Pologne, & de *Bonne* Sforce sa troisiéme femme, JEAN-ETIENNE, dit depuis SIGISMOND, qui fut reconnu Roi de Hongrie. Les Turcs feignant de se déclarer en sa faveur, enlevérent les principales villes de son Etat. Alors la Reine sa mére se défiant de la conduite de Martinusius, céda sa Couronne à *Ferdinand* en 1551. On lui promit la Principauté de Ratibor, d'Oppelen, & de Munsterberg, une pension de 25000 écus toutes les années, & 150000 qui lui étoient dus pour sa dot; mais croyant qu'on n'avoit pas dessein de lui tenir la promesse qu'on lui avoit faite, elle traita avec les Grands de Hongrie pour rétablir son fils. La mort du Vaivode de Valachie, qui lui avoit promis du secours, & qu'on assassina peu après, rompit ses mesures. *Ferdinand* demeura possesseur du Royaume de Hongrie. * Jean Sambuc, *Append. Bonfin.* De Thou, *Hist. l.* 9. &c.

ROIS de JERUSALEM & de CHYPRE.

JEAN de Brienne, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, fils d'ERARD, II du nom, Comte de Brienne, & d'*Agnès* de Montbéliard, se croisa pour la Terre-Sainte avec les François, qui prirent Constantinople en 1204. Il se distingua tellement par sa valeur, que les Barons de Jérusalem, après la mort de leur Roi Amauri, envoyérent en France lui offrir ce Royaume, & pour épouse *Marie* de Montferrat, fille de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & d'*Isabeau* d'Anjou, Reine de Jérusalem. Après avoir accepté cette offre, avec l'agrément du Roi Philippe *Auguste*, qui lui donna 40000 livres, il arriva dans la Palestine en 1210, consomma son mariage, fut couronné au mois d'Octobre, & délivra la ville d'Acre, affiégée par Conradin, Soudan de Damas. Depuis, en l'an 1218, il alla affiéger Damiette en Egypte, qu'il prit après un an & demi de siége, & qu'il ne put conserver que huit mois. Ce Prince ayant perdu sa femme, repassa en France pour y chercher du secours; & pendant ce voyage en 1222, il prit une seconde alliance avec *Berengére* de Castille, sœur du Roi *Ferdinand*. L'année suivante il assista au sacre du Roi Louïs *le Jeune*, dont il reçut en don cent mille écus, & alla ensuite à Rome. Ce Prince avoit eu une fille unique nommée *Toland*, qu'il maria la même année 1223 avec l'Empereur *Frédéric* II, à condition qu'il jouïroit du Royaume pendant sa vie; mais on lui manqua de parole. En 1229, les Barons François d'Orient le choisirent pour gouverner l'Empire de Constantinople, pendant la minorité de Baudouin II. Il prit alors le titre d'Empereur, comme c'étoit la coutume des Baillifs & des Tuteurs de ce tems; & arriva en 1231 à Constantinople, où il fut couronné par le Patriarche Simon. Il défit Jean Ducas, dit *Vatace*, en diverses occasions en 1233, & 1235. Au reste, ce Prince deshonora les derniéres années de sa vie par son avarice, & mourut au mois de Mars 1237. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'Article de BRIENNE. Saladin s'empara du Royaume de Jérusalem, & les Rois de Sicile ne laissérent pas d'en porter le titre. * Du Cange, *Hist. de Const.* Surita. Sanut. Matthieu Paris. Walsingham. Collénutio, &c.

JEAN, I de ce nom, Roi de Chypre, fils aîné de HUGUES, II de ce nom, Roi de Chypre & de Jérusalem, lui succéda en 1281; mais il ne régna que deux ans, & mourut en 1283, sans postérité. HENRI son frére lui succéda. * *Consultez* l'Histoire de Chypre de frére Etienne de Luzignan, Sansovin, &c.

JEAN II, ou JANUS de Lusignan, II de ce nom, Roi de Chypre, fils de PIERRE II, Roi de Chypre & de Jérusalem, & de *Valentine* de Milan, épousa en 1411 *Charlotte* de Bourbon, l'une des plus belles Princesses de son tems, fille de *Jean* de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. Elle fut mariée à Melun le deuxiéme Août 1409, & alla deux ans après en Chypre, où elle fut magnifiquement reçue par son mari, au port de Chérines. Le Roi Jean eut de cette alliance, 1. JEAN III, qui suit; 2. *Jacques*, Sénéchal de Chypre, mort sans postérité; 3. *Marie*, fiancée à *Philippe* de Bourbon, Seigneur de Beaujeu; & 4. *Anne*, mariée en Février 1433 à *Louïs* Duc de Savoye. & morte à Genéve le onziéme Novembre 1462. Jean avoit eu du pire en diverses guerres, & mourut en 1431. * Etienne de Lusignan, *Hist. de Chypre.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France.* Le P. Anselme, &c.

JEAN III, Roi de Chypre, de Jérusalem, & d'Arménie, succéda à son pére en 1431. Il épousa *Héléne* Paléologue, fille de *Théodore*, Despote de la Morée, dont il eut une fille unique nommée *Charlotte*, mariée 1°. à *Jean* Duc de Coïmbre, fils de *Pierre* de Portugal, & d'*Isabelle* d'Aragon: 2°. à *Louïs*, Duc de Savoye. Le Roi Jean mourut en 1458, dans le tems qu'on traitoit à Turin cette seconde alliance. *Il avoit eu de* Marie *Parras, sa Maîtresse, un fils naturel, nommé* Jacques, *qui usurpa le Royaume sur* Charlotte, *Duchesse de Savoye.* * Etienne de Lusignan, *Hist. de Chypre.* Guichenon, *Histoire de Savoye*, &c.

ROIS de NAVARRE. *Voyez* ROIS d'ARAGON.

ROIS de POLOGNE.

JEAN-ALBERT, Roi de Pologne, second fils de CASIMIR IV, né en 1459, fut élu en 1492, du consentement de *Ladislas* son frére, Roi de Hongrie & de Bohême. Ce Prince étoit savant, & sur-tout dans l'Histoire, libéral envers ses Soldats, mais peu heureux à la guerre. Il en entreprit une contre Etienne, Vaivode de Valachie, par lequel il fut défait dans une embuscade. Il appella le Turc à son secours. Frédéric de Saxe, Grand-Maître de Prusse, se servit de cette occasion pour s'exempter de l'hommage qu'il devoit à la Pologne. Jean-Albert le vouloit exiger par les armes, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 17 Juin 1501, sans avoir été marié. ALEXANDRE son frére lui succéda. * Michovius, *Sarmatia, l.* 1. & *Hist. Polon.* 4. Cromer, *l.* 30. &c.

JEAN-CASIMIR. *Cherchez* CASIMIR V.

JEAN, III de ce nom, Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, de Russie, &c. s'éleva sur le thrône par sa valeur. Il étoit fils puîné de JACQUES Sobieski, Castellan de Cracovie, &c. & d'une fille de *Stanislas* Zolkiewski, Grand-Chancelier & Grand-Général de la Couronne, qui combattit à la bataille de Cicora le 19 Septembre 1620. Il fut attaqué quinze fois par les Turcs le deuxiéme Octobre suivant, & fut tué le sixiéme du même mois abandonné des siens, & âgé de 73 ans. *Jacques* Sobieski, Ambassadeur de la Couronne, fit la paix l'année suivante avec le Sultan Osman. Il se distingua par son mérite dans toutes les occasions, & mourut en 1646. JEAN SOBIESKI étoit alors à Paris, avec *Marc* Sobieski, son frére aîné, qui après s'être signalé par son courage, fut tué par les Turcs à la défaite près de Batow. Jean Sobieski avoit été créé Grand-Maréchal de la Couronne le 24 Août 1665, Grand-Général du Royaume en 1667, & Grand-Maître d'hôtel du Roi, Palatin de Cracovie, &c. Il reprit soixante villes sur les Cosaques rebelles en Ukraine. En 1667 il soutint le siége de Podhais contre les Tartares, & deux ans après il prit sur eux & sur les Cosaques tout le Palatinat de Bracklaw, dans la Podolie. Il se signala encore par diverses autres actions héroïques, défit les Turcs en 1671 pendant le siége de Léopol ou Lwow, sur le Taw dans la Russie noire, & gagna en 1673 la célébre bataille de Choczim sur le Niester, & sur les frontiéres de la Moldavie. Elle fut commencée un samedi, & fut achevée le troisiéme jour par la réduction de cette forteresse. Les Turcs y perdirent huit mille Janissaires & vint mille Spahis. Cette bataille, l'une des plus célébres qu'on ait remportées dans le XVII siécle, fut donnée le 11 Novembre, le lendemain de la mort du Roi Michel Koribut Wiesnowieski. Le Grand-Maréchal Sobieski fut élu le 20 Mai 1674, & ne fut couronné que quinze mois après son élection. Il gagna durant ce tems divers combats sur les Turcs, & les obligea de faire la paix à Zurowna. Depuis en 1676, il reçut l'Ordre de Chevalier du Saint Esprit, que le Roi de France lui envoya par le Marquis de Béthune son Ambassadeur. Ce Monarque avoit beaucoup contribué à son élection, par les soins & par la prudence de Toussaint de Fourbin de Janson, son Ambassadeur extraordinaire, alors Evêque de Marseille, puis de Beauvais, & enfin Cardinal. Ce fut au Roi Jean Sobieski que l'Empereur Léopold fut redevable en 1683 de la levée du siége de Vienne, qui eût été prise sans son secours. Il se trouva en personne à cette action, qui lui aquit beaucoup de gloire, & lui attira peu de marques de reconnoissance. Ce Prince parloit diverses Langues, aimoit les Livres & les Gens de Lettres, avoit toutes les qualitez d'un Héros, & mourut à Varsovie le 17 Juin 1696, âgé de 72 ans. *Voyez* sa postérité à l'Article de SOBIESKI. FREDERIC-AUGUSTE, Electeur de Saxe, lui a succédé en 1697.

ROIS de PORTUGAL.

JEAN, I de ce nom, Roi de Portugal & des Algarves, surnommé *le Pére de la patrie*, né le cinquiéme Avril 1350, étoit fils *naturel* de PIERRE, dit *le Sévére*, qui l'avoit eu de *Therese* Laurens. Il fut Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, & après la mort de son frére *Ferdinand*, arrivée le 20 Octobre 1383, il fut mis par les Portugais sur le thrône, au préjudice de *Béatrix*, fille unique de ce Roi, mariée à *Jean* I, Roi de Castille. Ce dernier prit les armes contre lui, & perdit la célébre bataille d'Aliubarota le 14 Août 1385. Depuis ce tems, Jean I vécut assez paisiblement dans son Etat, & porta la guerre en Afrique, où il prit Ceuta & d'autres places. Il fut dispensé de son vœu de Religion par le Pape Urbain VI, en 1387, & ensuite il épousa *Philippe*, fille de *Jean*, surnommé *le Grand*, Duc de Lancastre, & de *Blanche* sa premiére femme, & sœur de *Henri* IV, Roi d'Angleterre, dont il eut des enfans rapportez à l'Article de PORTUGAL. Jean I mourut le 14 Août 1433, âgé de 83 ans. La Reine sa femme étoit morte de la peste dès le neuviéme Juin 1445. * Mariana, *Hist. l.* 18. 21. Vasconcellos, *de Reg. Lusit.* Nonius, *Geneal. Reg. Lusit.* Turquet. Le P. Anselme. Imhoff, *Regnum Lusitanicum*, &c.

JEAN II, dit *le Grand*, & *le Sévére*, né le troisiéme Mai 1455 succéda à son pére ALFONSE V, en 1481. Quelques Seigneurs de son Etat lui donnérent beaucoup de peine au com-

commencement de son régne; mais il dissipa leurs desseins, & fit mourir les Chefs, entre autres Ferdinand, Duc de Bragance, auquel il fit couper la tête. Ensuite il travailla avec une ardeur incroyable à l'établissement des Colonies Portugaises dans les Indes & en Afrique, où il fit bâtir divers châteaux dans la Guinée. Ainsi par son moyen, les Prédicateurs de l'Evangile eurent une libre entrée dans les terres des Barbares: ce qui fut extrêmement avantageux pour la propágation de la Foi. Il se trouva à la prise d'Arzile & de Tanger en 1471, & se signala à la bataille de Toro contre les Castillans, en 1476. Ces actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*, & l'exactitude qu'il eut à faire observer la Justice, lui fit donner celui de *Sévére*. Les Auteurs Espagnols l'ont ridiculement accusé de lâcheté, parce qu'il refusa d'entrer dans la ligue du Pape & de leur Roi, contre Charles VIII, Roi de France, son Allié. Il disoit, que le Prince qui se laissoit gouverner, étoit indigne de la Souveraineté. Lorsqu'il eut perdu son fils unique qu'il aimoit tendrement, *Ce qui me console*, disoit-il, *c'est qu'il n'étoit pas propre à régner; & que Dieu en me l'ôtant, a montré qu'il veut secourir mon peuple.* Parlant ainsi, dit un Historien Portugais, parce que son fils aimoit beaucoup son plaisir, & se piquoit trop de galanterie. Il mourut en sa 41 année, le 25 d'Octobre 1495. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL, * Augustin-Emmanuel Vasconcellos. Garcia de Recende, & Christoval de Ferréria, *en la Vie de Jean II.* Mariana. Nonius. Turquet. Le P. Anselme. Imhoff, *Regnum Lusitanicum, &c.*

JEAN, III du nom, Roi de Portugal, né le sixiéme Juin 1502, succéda en 1521 à son pére EMANUEL. David, Roi d'Ethiopie, lui envoya des Ambassadeurs, pour le féliciter de son avénement à la Couronne & pour renouveller avec lui l'alliance qu'il avoit faite avec son pére. Nous avons encore aujourd'hui des Rélations de cette Ambassade, & des Lettres que le Roi Jean écrivit au Pape Paul III, pour l'avertir du progrès de ses armes dans les Indes, & pour lui donner avis que le Roi de Camboye lui avoit cédé la forteresse de Diu, qui étoit alors une des plus importantes places de l'Inde, dans une petite Isle vers l'embouchure de l'Indus. Ce Prince qui s'intéressoit extrêmement pour le salut des terres nouvellement découvertes, demanda en 1540 des Jésuites pour y envoyer. On lui en accorda deux, saint François Xavier & un autre; & dans le même tems ses vaisseaux découvrirent le Japon en 1542. Ainsi, lorsque toute l'Europe étoit agitée par la fureur des guerres & par celle des différens partis dans la Religion Chrétienne, ce sage Prince étendoit glorieusement la Religion dans l'Asie & dans l'Afrique. Il mourut d'apoplexie le deuxiéme Août 1557. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Damien de Goes, *in Comment.* François Andrada, *en sa Vie.* Vasconcellos, *in Anaceph.* Nonius, *in Geneal. tome 2. Script. Hisp.* Sponde, *in Annal.* Le P. Anselme. Imhoff, &c.

JEAN IV, dit *le Fortuné*, Roi de Portugal, né le 19 Mars 1604, étoit fils de THEODOSE de Portugal, II du nom, Duc de Bragance, & d'*Anne*, fille de *Jean Fernandez* de Vélasco, Duc de Frias. En qualité de plus proche héritier de la Couronne, il fut proclamé Roi en 1640, car il étoit petit-fils de *Catherine*, fille d'*Edouard*, Prince de Portugal, lequel étoit fils du Roi *Henri*. Les Espagnols s'étoient rendus maîtres du Portugal, après la mort du Roi Dom *Sebastien*, & du Cardinal *Henri*, en 1580, & l'avoient gardé sous le régne de Philippe II, Philippe III, & Philippe IV; mais les Portugais n'aspirant qu'à revoir le sang de leurs légitimes Souverains sur le thrône, & lassez de la domination des Espagnols, qui les traitoient très mal, secouérent le joug en 1640, & rappellérent le Duc de Bragance, qui fut couronné le 15 de Décembre. Ce sage Prince, qui prit le titre de Roi de Portugal & des Algarves, des Païs deça & delà les Mers d'Afrique, Seigneur de Guinée, de la Navigation, conquête, & commerce d'Ethiopie, Arabie, Perse & Indes, découvrit heureusement une conspiration, qui étoit prête d'éclater contre lui au commencement de son régne. Il fit mourir les principaux Chefs, & gouverna depuis avec tant de conduite & de prudence, que ses ennemis ne purent troubler le bonheur de son régne par les armes, ni noircir l'éclat de sa vie par leurs calomnies. On dit qu'il aimoit les Savans & la Musique, dont la composition lui plaisoit beaucoup, & dans laquelle il réussissoit assez bien. Il dormoit peu, avoit une douceur engageante, s'habilloit simplement & étoit fort sobre en son manger: ce qui lui faisoit dire, *que c'est le propre d'un Roi d'être affable, & que tout habit couvre, & toute viande nourrit.* En 1643, ce Prince prit Salvaterra, & gagna une célébre victoire sur les Espagnols près de Badajos, le 26 Mai 1644. Il remporta aussi de grands avantages sur les Hollandois dans le Bresil en 1649, & 1654, & mourut à Lisbonne d'une retention d'urine le sixiéme Novembre 1656. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Le P. Anselme. Imhoff. Le Quien de la Neuville.

PRINCES d'ANJOU.

JEAN d'Anjou-Sicile, Duc de Duras, huitiéme fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. & de *Marie* de Hongrie, fut laissé l'an 1288 en ôtage avec ses autres fréres au Royaume d'Aragon pour obtenir la liberté du Roi son pére. Depuis, le Roi *Robert* son frére le mit à la tête d'une Armée qu'il opposa à celle que l'Empereur Henri VII envoyoit en Italie. Ce Prince mourut le cinquiéme Avril 1335, & est enterré en l'Eglise de saint Dominique de Naples. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ANJOU. * Villani. Collénutio. Summonte. Sainte-Marthe. Du Cange. Le P. Anselme, &c.

JEAN d'Anjou, I de ce nom, Duc de Calabre & de Lorraine, Prince de Girônne, Chevalier de l'Ordre du Croissant, fils de RENÉ, dit *le Bon*, Roi de Naples, de Sicile, Comte de Provence, &c. & d'*Isabeau*, Duchesse de Lorraine, né le septiéme Janvier 1426, succéda à sa mére, au Duché de Lorraine, l'an 1452. C'étoit un Prince généreux, obligeant, brave de sa personne, & ami fidéle. Il défit Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples, au combat de Sarno, l'an 1460; mais il fut vaincu près de Troia, dans la Pouille, & fut obligé l'an 1463 de sortir de l'Isle d'Ischia pour se retirer à Marseille. Deux ans après, il suivit les Princes mécontens à la guerre du *bien public*, & poursuivit le Roi d'Aragon en Catalogne, où il remporta quelque avantage. Il obligea même Jean, Roi de Navarre, de lever le siége qu'il avoit mis devant Péralta, prit Gironne & remporta quelques autres avantages. Ce Prince mourut à Barcelone le 27 Juillet 1471. *Voyez* sa postérité à l'Article de LORRAINE. * Collénutio, *Hist. Napol.* Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

PRINCES d'ARTOIS.

JEAN d'Artois, Comte d'Eu, Seigneur de Saint-Valeri & d'Ault, surnommé *Sans Terre*, né en Août 1321, étoit fils de ROBERT d'Artois, III du nom, & de *Jeanne* de Valois, fut fait Chevalier au sacre du Roi Jean, & fut gratifié par ce Prince l'an 1351, du Comté d'Eu, confisqué sur Raoul de Nesle, II du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France. Depuis il fut pris à la bataille de Poitiers l'an 1356, & rendit de bons services aux Rois Charles V, & Charles VI. Il accompagna ce dernier en Flandre l'an 1382, commanda l'arriére-garde à la bataille de Rosebecque, & mourut peu après, le sixiéme Avril 1386. Son corps fut enterré dans l'Abbaye de Notre-Dame d'Eu. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ARTOIS. * Villani, *l.* 12. Froissard, *Chron.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

DUCS & PRINCES de BOURBON.

JEAN, I de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Montpensier & de Forez, Seigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. Pair & Chambrier de France, né en Mars 1380, étoit fils de Louïs II du nom, Duc de Bourbon, & d'*Anne*, Dauphine d'Auvergne. Il se déclara pour la Maison d'Orléans, contre celle de Bourgogne, dont il défit l'arriére-garde l'an 1414. Le Roi lui donna la conduite de l'Armée, qu'on envoya dans la Guienne contre les Anglois. Il se trouva au siége de Compiégne & d'Arras, & commanda l'an 1415 l'avant-garde de l'Armée, à la funeste bataille d'Azincourt, où il fut pris. On le mena en Angleterre, où il mourut en Janvier 1433, après 19 ans de prison. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURBON. * Monstrelet. Jean Chartier. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN, II du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, &c. dit *le Bon*, Pair, Connétable & Chambrier de France, Gouverneur de Guienne & de Languedoc, fils de CHARLES & d'*Agnès* de Bourgogne, se signala en 1450, à la bataille de Formigni, où il fut créé Chevalier. Depuis il se trouva à la prise de Caen, de Bourdeaux, & de diverses autres places sur les Anglois; & en 1461, il assista au sacre du Roi Louïs XI, où il représenta le Duc de Normandie. Quelque tems après, il fut un des principaux Chefs de la Ligue, dite *du bien public*, contre le même Roi, avec lequel il fit sa paix. Il le suivit au voyage de Péronne, & en reçut le Collier de l'Ordre de Saint-Michel. Ensuite il se retira de la Cour, jusqu'après la mort du Roi, & assista au sacre du Roi Charles VIII, qui le fit Connétable de France en 1483. Il mourut en son château de Moulins, le premier Avril de l'an 1487, âgé de 62 ans. *Voyez* ses alliances & sa postérité à l'Article de BOURBON. * Noël Cousin, *Hist. de Bourb.* Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, de Vendôme, &c. Lieutenant-Général en Limosin, fils de JACQUES de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, & de *Jeanne* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, Dame de Leuse, de Condé, &c. accompagna en 1366, le Connétable du Guesclin en Castille, où il contribua beaucoup aux avantages qu'on remporta sur Pierre *le Cruel*. A son retour, il fit la guerre aux Anglois, se trouva au combat de Comines, à la bataille de Rosebecque en 1382, suivit le Roi au voyage de Gueldre en 1388, à celui du Languedoc en 1391, & mourut le onziéme Juin 1393. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURBON. * *Consultez* Froissart; l'Histoire de Charles VI; Sainte-Marthe; Le P. Anselme, &c.

JEAN de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme, &c. fils de LOUÏS de Bourbon, Comte de Vendôme, & de sa seconde femme *Jeanne* de Laval, se signala en diverses occasions, sous le régne de Charles VII, fut fait Chevalier au siége de Fronsac en 1451, représenta le Comte de Champagne au sacre du Roi Louïs XI qu'il servit à la bataille de Montleheri en 1465 & ailleurs, & mourut au château de Lavardin, près de Vendôme, le sixiéme Janvier 1477. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURBON.

JEAN de Bourbon, Duc d'Anguien, d'Estouteville, Pair de France, Comte de Soissons, &c. sixiéme fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme, & de *Françoise* d'Alençon, né à la Fére le sixiéme Juillet 1528, accompagna le Roi Henri II au voyage d'Allemagne, défendit la ville de Metz en 1552, & mourut d'une blessure reçue à la bataille de Saint-Quentin le dixiéme Août 1557, sans laisser d'enfans de *Marie* de Bourbon,

Ducheſſe d'Eſtouteville, ſa femme, fille de *François*, Comte de Saint-Paul.

JEAN de Bourbon, Seigneur de Carenci en Artois. *Cherchez* BOURBON; & *Voyez* ce que nous en diſons dans la branche de Carenci.

DUCS & PRINCES de BOURGOGNE.

JEAN, furnommé *Sans Peur*, Comte de Nevers, puis Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, &c. né à Dijon le 28 Mai 1371, y fut batiſé par Charles d'Alençon, Archevêque de Lyon, & ſuccéda en 1404 à ſon pére PHILIPPE, ſurnommé *le Hardi*, dernier fils du Roi Jean. Avant cela, il avoit conduit un ſecours conſidérable, que le Roi Charles VI envoyoit à Sigiſmond, Roi de Hongrie, contre Bajazet II, Empereur des Turcs. Il avoit dans ſes troupes deux mille Gentilhommes qualifiez. Ces braves François, qui firent au commencement des actions d'une valeur incroyable, furent taillez en piéces, ou faits priſonniers à la bataille de Nicopolis, donnée le vint-huit Septembre 1396. Bajazet en fit maſſacrer plus de ſix cens en préſence du Comte de Nevers, & le réſerva avec quinze autres des plus grands Seigneurs, pour leſquels il s'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Cette ſomme fut fournie cinq mois après, & ils furent tous mis en liberté. Depuis, le Comte de Nevers ayant ſuccédé aux Etats du Duc ſon pére, renouvella les querelles des Maiſons d'Orléans, & de Bourgogne, & fit aſſaſſiner à Paris Louïs de France, Duc d'Orléans, le mécredi 23 Novembre 1407; action déteſtable, qui ralluma le feu de la guerre civile. Jean ſe retira en Flandre, & aſſiſta Jean de Baviére, Evêque de Liége, contre ſes Sujets, qu'il chaſſa de devant Maſtricht, & qu'il défit le 22 Septembre 1408. Enſuite il vint à main armée dans Paris, y ſoutint ſon crime; & pendant la foibleſſe du Roi Charles VI, ſe rendit maître du Gouvernement, & cauſa des malheurs incroyables au Royaume. En 1419, au mois d'Août, il fut attiré à une conférence ſur le pont de Montereau-Faut-Yonne, par le Dauphin, & y fut tué par Tannegui du Châtel, ancien Domeſtique du feu Duc d'Orléans, le dimanche dixiéme Septembre. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURGOGNE. * Froiſſart. Monſtrelet. Jean-Juvénal des Urſins. Le Moine de Saint-Denys, *Hiſtoire de Charles VI*. Du Chêne & Paradin, *Hiſt. de Bourgogne*. Le P. Anſelme, &c.

JEAN de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. né le onziéme Juin 1403, fils d'*Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant, de Lothier, de Luxembourg, & de Limbourg, & de *Jeanne* de Luxembourg; épouſa en 1417, par diſpenſe du Concile de Conſtance, *Jacqueline* de Baviére, Comteſſe de Hainaut, de Hollande, &c. qui le quitta peu après. Jean Duc de Brabant, fonda l'Univerſité de Louvain en 1425, & mourut ſans poſtérité à Bruxelles le 17 Avril 1426. *Cherchez* JACQUELINE.

JEAN de Bourgogne, Comte de Nevers. *Cherchez* NEVERS.

DUCS d'ALENÇON.

JEAN, I de ce nom, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Verneuil, de Fougéres, &c. furnommé *le Sage*, étoit fils de *Pierre* II, & de *Marie* Chamaillart, Vicomteſſe de Beaumont-au-Maine, naquit au château d'Eſſay, le neuviéme Mai 1385, ſervit dans l'Armée du Roi Charles VI, en 1404, & ſe déclara pour la Maiſon d'Orléans, contre celle de Bourgogne. Depuis, il contribua aux Traitez de paix de Bourges & de Wincheſter; & obtint du Roi l'érection du Comté d'Alençon en Duché & Pairie, le premier Janvier 1414. Il commanda l'année ſuivante l'Armée à la bataille d'Azincourt, donnée le 25 Octobre; & y fut tué. Son corps fut enterré en l'Abbaye de Saint-Martin de Seez. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ALENÇON. * *Conſultez* Monſtrelet; l'Hiſtoire de Charles VI. Sainte-Marthe; Le P. Anſelme, &c.

JEAN, II du nom, Duc d'Alençon, &c. furnommé *le Bon*, né au château d'Argentan le deuxiéme Mars 1409, commença à ſe ſignaler à la bataille de Verneuil en 1424, & y fut fait priſonnier par les Anglois, qui ne le mirent en liberté qu'en 1427, après qu'il eut payé une groſſe rançon. Depuis il ſervit le Roi Charles VII avec beaucoup de fidélité juſqu'en 1440, qu'il fut un des Chefs de la ſédition, dite *la Praguerie*. Ce Duc, qui étoit parrain du Dauphin Louïs, qu'on élevoit à Niort, lui inſpira des ſentimens, qui cauſérent ſa meſintelligence avec le Roi ſon pére. Depuis, on l'accuſa encore d'avoir eu des pratiques avec les Anglois; & Charles VII, l'ayant fait arrêter au château de Loches, le fit condamner à perdre la tête par Arrêt du Parlement ſéant à Vendôme, & des Pairs du Royaume, donné le Roi ſéant en ſon lit de juſtice, le dixiéme Octobre 1458. Le Roi lui fit grace de la vie, & lui ôtant ſes plus belles Terres, le condamna à tenir priſon dans le même château de Loches. Louïs XI le mit en liberté à ſon avénement à la Couronne en 1461. Jean, Duc d'Alençon, entra dans la Ligue *du bien public* en 1465. On l'accuſa encore de quelques intelligences avec les ennemis de l'Etat; il fut arrêté & condamné une ſeconde fois à avoir la tête tranchée le 14 Juillet 1474. Le Roi ſauva encore la vie à ce Prince, qui mourut deux ans après. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ALENÇON. * Conſultez l'*Hiſtoire des Rois Charles VII, & de Louïs XI*; *La Relation de ſon Procès publiée par* M. Du Puy; Sainte-Marthe; Le P. Anſelme, &c.

DUCS de BRETAGNE.

JEAN, I de ce nom, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, furnommé *le Roux*, fils de PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix*, Comteſſe de Bretagne, né en 1217, ſuccéda à ſon pére en 1250. Il eut guerre avec les principaux de ſes Sujets, ſur-tout avec les Barons de Lanvaux & de Craon, & Giomor Vicomte de Léon, qu'il rangea à leur devoir. Il eut auſſi quelques démêlez avec le Clergé de ſon Etat: ce qui l'obligea de paſſer à Rome, & de remettre ſes intérêts au Pape Innocent IV. Depuis il ſuivit le Roi ſaint Louïs en 1270, à ſon ſecond voyage d'Afrique; & à ſon retour il s'appliqua à faire obſerver la Juſtice, fit diverſes fondations ſaintes, & mourut âgé de 69 ans, le huitiéme Octobre 1286. Ce Duc fut enterré en l'Abbaye de Priéres, qu'il avoit fondée. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne*. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN II, Duc de Bretagne, Pair de France, Comte de Richemont, né le quatriéme Janvier 1238, ſervit fidélement le Roi Philippe *le Bel*, qui le fit Pair de France en 1297. Depuis il mourut à Lyon, le 18 Novembre 1305, d'une bleſſure reçue par la chûte d'une muraille. Cet accident arriva au couronnement du Pape Clément V, à la deſcente de l'Egliſe de ſaint Juſt, où la cérémonie s'étoit faite, dans la rue qu'on nomme *Gourgillon*. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * Argentré. Vignier. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN III, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, Vicomte de Limoges, dit *le Bon*, né en Mars 1286, fils d'ARTUS II, Duc de Bretagne, aſſiſta le Roi Philippe *de Valois*, dans la guerre de Flandre en 1340, & mourut à Caen le 30 Avril 1341, ſans poſtérité de ſes trois femmes. *Voyez* ſes alliances à l'Article de BRETAGNE. * *Conſultez* Argentré. Froiſſart. Monſtrelet. Le P. Anſelme, &c.

JEAN IV, dit *de Montfort*, Duc de Bretagne, &c. né en 1293, fils d'ARTUS II, Duc de Bretagne & de ſa ſeconde femme *Yoland* de Dreux, Comteſſe de Montfort, veuve d'*Alexandre* III, Roi d'Ecoſſe, fille de *Robert* IV, Comte de Dreux, & de *Beatrix*, Comteſſe de Montfort-l'Amaury. Cet Artus avoit épouſé 1°. *Marie*, fille unique de *Gui* IV, Vicomte de Limoges, de laquelle il avoit eu *Jean* III, mort ſans enfans, & *Gui* de Bretagne, Comte de Penthiévre, qui laiſſa une fille *Jeanne*, ſurnommée *la Boiteuſe*, heritiére de Bretagne, femme de *Charles* de Blois. Son oncle Jean V, Prince courageux & entreprenant, uſurpa ſes Etats, ce qui cauſa ces longues & fâcheuſes querelles d'entre les Maiſons de Montfort & de Blois, qui faillirent à déſoler entiérement la Bretagne. La premiére eut l'avantage, quoique l'autre eût les Rois de France Philippe *de Valois*, & ſon fils Jean, de ſon côté; mais Jean de Montfort fut aſſiégé dans la ville de Nantes, & pris dans le château. On le conduiſit à Paris, & il fut mis dans la tour du Louvre, d'où il ne ſortit qu'en 1393. Il promit de ne plus prétendre au Duché; mais il ne tint pas ſa parole, car il courut le païs, prit Dinant, & alla en Angleterre demander du ſecours. Enfin n'ayant pu rien obtenir, il mourut de déplaiſir à Hennebon le 26 de Septembre 1345. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * *Conſultez* Froiſſart. Argentré. Le P. Anſelme, &c.

JEAN V, Duc de Bretagne, ſurnommé *le Vaillant & le Conquérant*, parce qu'ayant été nourri dans les armes, pendant la guerre qui étoit entre ſa Maiſon & celle de Blois, il reſta enfin victorieux. Ce fut après s'être vu exilé de ſes Etats, & attaqué par toutes les forces de France, après avoir gagné ſept batailles, & tué ſon concurrent Charles de Blois, à la journée d'Avrai, donnée le 29 Septembre 1364. La Bretagne lui demeura par le Traité conclu à Guerrande le 12 Avril 1365. L'année ſuivante, il vint à Paris rendre hommage lige au Roi Charles V. Peu après, il ſe brouilla avec le Roi; mais depuis il le ſervit, & penſa cauſer une nouvelle guerre pour avoir arrêté le Connétable de Cliſſon, & mourut à Nantes le premier Novembre 1399. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * Le P. Anſelme.

JEAN VI, Duc de Bretagne, Pair de France, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, dit *le Bon & le Sage*, naquit au château de l'Hermine, le 24 Décembre 1387. Le Connétable de Cliſſon le fit Chevalier lui & ſes fréres; & la Comteſſe de Penthiévre l'ayant attiré dans le château de Chantonceaux, le fit mener priſonnier à celui de Palluau, puis à celui des Eſſarts en Poitou. C'eſt ainſi qu'il perdit la liberté, que cinquante mille de ſes Sujets lui firent rendre. Il mourut le 29 Août 1442. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * Vignier, *Ancien Etat de Bretagne*. Bouchard. Argentré, *Hiſt. de Bretagne*. Le P. Anſelme, &c.

DUCS de LORRAINE.

JEAN, I de ce nom, Duc de Lorraine, *Voyez* LORRAINE.

JEAN II, Duc de Lorraine. *Cherchez* JEAN d'Anjou, Duc de Calabre, ci-deſſus, ſous le titre de *Prince d'Anjou*.

DUCS de MILAN.

JEAN, JEAN-GALEAS & JEAN-MARIE, Ducs de Milan. *Cherchez* SFORCE; & *Voyez* MILAN.

COMTE

COMTE d'ANGOULÊME.

JEAN d'Orléans, Comte d'Angoulême & de Périgord, surnommé *le Bon*, fils puîné de LOUÏS de France, Duc d'Orléans, & de *Valentine* de Milan, né le 26 Juin 1404, fut donné par le Duc Charles d'Orléans, son frére, en 1422, en ôtage aux Anglois. Il n'en revint qu'en 1444, servit à la conquête du Duché de Guienne, & se trouva au sacre du Roi Louïs XI, où il représenta le Duc de Guienne. Ce Prince mourut en réputation d'une grande piété au château de Coignac en Angoumois, le 30 Avril 1467. Son corps fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale d'Angoulême, & fut depuis déterré par les Huguenots, lorsqu'ils prirent cette ville en 1562, pendant les guerres civiles. Ce Prince s'étoit si bien servi de sa captivité pour s'appliquer aux Sciences & à la piété, qu'il fit un grand progrès dans toutes les deux; de maniére que lorsque le Concile de Bâle eut déposé le Pape Eugéne IV, en 1439, on députa vers ce Prince pour savoir s'il vouloit accepter la tiare. Il la refusa avec autant d'humilité que de fermeté. Amédée, Duc de Savoye, l'accepta à son refus. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ORLEANS. * *Voyez* sa Vie écrite par Papire Masson, & par Jean du Port. Le Pére Anselme, &c.

COMTES de DREUX.

JEAN, I de ce nom, Comte de Dreux & de Braine, Seigneur de S. Valeri & de Gamaches, d'Ault, de Dommart & de S. Aubin, fils de ROBERT III, Comte de Dreux, & d'*Ænor* de S. Valery, fut fait Chevalier par le Roi S. Louïs en 1241, accompagna ce Prince en Palestine en 1248, & mourut la même année à Nicosie, ville capitale de l'Isle de Chypre. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX. * Sainte-Marthe. Du Chêne, *Hist. de Dreux.* Le P. Anselme, &c.

JEAN, II du nom, Comte de Dreux, de Braine, de Joigny, &c. dit *le Bon*, Grand-Chambrier de France, fils de ROBERT IV, Comte de Dreux, & de *Béatrix* Comtesse de Montfort, assista à l'Assemblée des Grands du Royaume, tenue à Paris le 21 Janvier 1296. L'année suivante il accompagna le Roi Philippe *le Bel* en Flandre, où il se trouva à la prise de diverses places, se signala à la bataille de Coutras en 1302, & assista de la part du Roi au Traité de paix, conclu avec les Flamands à Athie. Jean, Comte de Dreux, mourut le septiéme Mars 1309, & fut enterré dans l'Abbaye de Longchamp près de Paris. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX. * Du Chêne, *Hist. de Dreux.* Le P. Anselme.

COMTES de HAINAUT, de FLANDRE & de HOLLANDE.

JEAN d'Avênes, I du nom, Comte de Hainaut, étoit fils de BAUDOUIN d'Avênes, & de *Marguerite* de Flandre, héritiére de *Baudouin* IX, Comte de Flandre & de Hainaut, son pére. Elle avoit epousé en premiéres noces ce *Baudouin* d'Avênes, qui étoit Soudiacre; & elle en eut JEAN, dont nous parlons; & *Bouchard*, Seigneur de Beaumont. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon-Dampierre, dont elle eut divers enfans, entre autres *Gui*, Comte de Flandre. Ceux-ci prétendirent que les premiers étoient illégitimes. Saint Louïs régla cette affaire en 1245, & ordonna que les enfans du premier lit posséderoient le Hainaut, & ceux du second la Flandre. Jean d'Avênes posséda le Hainaut, après sa mére en 1275, & mourut vers l'an 1300. Il épousa *Alix* de Hollande, sœur de *Guillaume*, élu Empereur d'Allemagne, dont il eut 1. JEAN II, dont nous parlerons dans la suite; 2. *Bouchard*, qui fut Evêque de Metz; 3. *Guillaume*, Evêque de Cambray, mort en 1296, en allant à Jérusalem; 4. *Gui*, Evêque d'Utrecht, l'un des plus sages Prélats de son tems, mort en 1317; 5. *Florent*, ou *Fleuri*, Prince d'Achaïe & de la Morée, qui épousa *Isabelle* de Ville-Hardouin. * Le Mire. Outreman. Sainte-Marthe. Labbe. Du Cange, &c.

JEAN, I de ce nom, Comte de Hollande, fils de FLORENT V, auquel il succéda l'an 1296, fit la guerre aux Frisons & s'aquit beaucoup de réputation, par son courage, & par sa justice. Ce Comte mourut en 1300, sans laisser de postérité d'*Elizabeth* d'Angleterre, fille d'*Edouard* I, Roi d'Angleterre. * Petit, *Annal. de Hollande.* Grotius. Zuerius, &c.

JEAN, II de ce nom, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, fils de JEAN d'Avênes, succéda à son cousin *Jean*, Comte de Hollande. Il fit la guerre en faveur de son frére *Gui*, Evêque d'Utrecht, & mourut le 12 Septembre 1304. Son corps fut enterré à Valenciennes, avec celui de sa femme *Philippe* de Luxembourg, fille aînée de *Henri*, I du nom, Comte de Luxembourg, & de *Marguerite* de Bar, morte en 1305, dont il eut, 1. *Jean*, surnommé *Sans-Merci*, Comte d'Ostrevant, qui mourut avant son pére; 2. GUILLAUME, dit *le Bon*, qui lui succéda; 3. un autre *Jean*, Seigneur de Beaumont, de Valenciennes, de Condé, &c. mort le onziéme Mars 1356; 4. *Henri*, Chanoine de Cambray, 5. *Marguerite*, troisiéme femme de *Robert*, II du nom, Comte d'Artois; 6. *Isabelle*, femme de *Raoul* de Clermont, Seigneur de Nesle, Connêtable de France; 7. *Alix*, mariée à *Guillaume* Maréchal, Comte de Pembrock en Angleterre; & 8. *Marie*, femme de *Louis*, I de ce nom, Duc de Bourbon. * Outreman, *Hist. de Valenciennes.* Petit, &c.

COMTES & DUCS de LONGUEVILLE.

JEAN d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, surnommé *le Victorieux* & *le Triomphateur*, fils *naturel* de LOUÏS de France, Duc d'Orléans, second fils du Roi *Charles* V. Ce Prince l'avoit eu de *Mariette* d'Enguien, auparavant femme d'*Aubert* de Cany, Chevalier de la Province de Picardie. Il naquit en 1403, & eut l'avantage de remettre en son ancienne splendeur la Monarchie Françoise, obscurcie par la tyrannie des Anglois. On connut dès sa premiére jeunesse ce qu'on devoit attendre de son courage, & Valentine de Milan femme de Louïs Duc d'Orléans, qui fut assassiné à Paris le 23 Novembre 1407, par les pratiques de Jean, Duc de Bourgogne, avoit coutume de dire, qu'entre les enfans du Duc, il n'y avoit que celui-ci qui fût capable de venger sa mort. Elle ne se trompa point; car il fut toute sa vie ennemi déclaré du parti des Bourguignons. Il commença ses exploits par secourir Gergeau & Montargis l'an 1427, & par la défaite des Comtes de Warwick & de Suffolk, qu'il poursuivit jusques à Paris; & il fut blessé dangereusement au combat de Rouvray, dit *des Harengs*, le 12 Fevrier 1428. Depuis, s'étant enfermé dans Orléans, il defendit courageusement cette ville contre les Anglois; & desespérant de la conserver, il méditoit de la réduire en cendres, & de faire une vigoureuse sortie, pour percer l'Armée ennemie, lorsque Dieu suscita la Pucelle d'Orléans, qui lui mena du secours, avec lequel il obligea les ennemis de lever le siége. Cette victoire fut suivie d'un grand nombre d'autres, jusqu'à ce que le Roi Charles VII fut rétabli dans la Capitale du Royaume. Jean d'Orléans se trouva à la bataille de Patai en Beausse l'an 1429; il conduisit l'entreprise faite devant Chartres en 1431; en 1435 il prit Saint-Denys & Creil sur les Anglois; & l'année suivante il contribua à la réduction de Paris. Il fut ensuite pourvu par le Roi du Gouvernement de Montereau, & prit en 1438 Dreux & Montargis. Ce Prince avoit jusques alors porté le nom de *Bâtard d'Orléans*; mais il prit en 1439 celui de Comte de Dunois, parce que Charles Duc d'Orléans, son frére, lui donna ce Comté. Dans la suite il remporta encore d'autres avantages sur les ennemis de l'Etat. Le Roi qui connoissoit sa prudence l'envoya avec Jacques Juvénal des Ursins Archevêque de Reims, Elie de Pompadour Evêque d'Alet, & Gui Bernard Archidiacre de Tours, pour réconcilier les Péres du Concile de Bâle avec Eugéne IV, & pour finir le Schisme de Félix, élu contre Nicolas V, successeur d'Eugéne: entreprise dans laquelle il réussit avec son bonheur ordinaire. A son retour il assiégea le Mans, tenu par l'Anglois, lequel, ayant violé le Traité de paix, fut vaincu par le Comte de Dunois, qui fut fait Lieutenant-Général. Il soumit en 1449, & 1450, toutes les principales places de la Normandie, comme Pont-Audemer, Lisieux, Harcourt, Vernon, Rouen, Harfleur, Honfleur, Bayeux, Caen, Falaize, &c. L'année suivante il se signala encore dans la Guienne, prit Blaye, Fronsac, Bourdeaux, Bayonne, &c. Le Roi Charles VII, pour lui témoigner sa gratitude, lui donna le titre de *Restaurateur de sa patrie*, le légitima, lui fit présent du Comté de Longueville, & de diverses autres Terres, & l'honora de la charge de Grand-Chambellan de France. Le Roi Louïs XI fit beaucoup d'estime de son mérite, & l'établit en 1466 Chef des trente-six Notables ordonnez pour la police & la réformation des desordres du Royaume. Deux ans après, il tint aussi un rang honorable dans l'Assemblée de Tours. Ce grand Conquérant mourut le 24 Novembre 1468, & non en 1470. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Cléri. Jean de Bouchet & le Féron ont cru qu'il avoit été Connêtable de France; mais il y a sujet de croire qu'ils confondent cette charge avec celle de Grand-Chambellan. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ORLEANS. * Alain & Jean Chartier, *in Chron. S. Dionysii.* Monstrelet, *Chron. Histoire de France, en Charles VII.* Le P. Anselme, &c.

JEAN-LOUIS-CHARLES d'Orléans, Duc de Longueville & d'Estouteville, Souverain de Neufchatel, Comte de Dunois &c. fils de HENRI II, Duc de Longueville, & d'*Anne* Geneviéve de Bourbon, né le 12 Janvier 1646, s'étoit fait Prêtre en 1669, & mourut le quatriéme Févier 1694. En lui finit la branche des Ducs de Longueville. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

AUTRES PRINCES DU MÊME NOM.

JEAN D'AUTRICHE. *Voyez* JUAN.

JEAN d'Angleterre dit *de Gand*, Duc de Lancastre, fit bien parler de lui en Castille dans le XII siécle. Il étoit troisiéme fils d'*Edouard*, III du nom, Roi d'Angleterre & de *Philippe* de Hainault, & avoit épousé en secondes noces *Constance* de Castille, fille *naturelle* de *Pierre* dit *le Cruel*, Roi de Castille, & de *Marie* de Padilla. Son frére *Edouard*, Comte de Cambridge, puis Duc d'Yorck, avoit aussi épousé *Isabelle*, sœur de cette *Constance*. Après la mort de Pierre *le Cruel*, & celle de Henri II, qui s'étoit emparé de la Couronne, le Duc de Lancastre, voulant faire valoir les droits de sa femme, prit le titre de Roi de Castille & de Léon, & passa en Espagne, résolu d'y disputer par les armes le Royaume à Jean I, fils de Henri II. Pour mieux réussir dans son entreprise, il se lia avec le Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, fils *naturel* de Pierre, Roi de Portugal, & celui-ci se fit proclamer Roi de Portugal sous le nom de Jean I. Leur Ligue se fortifia par le mariage qui se fit de ce Grand-Maître avec Philippe, fille du premier lit du Duc de Lancastre. Il avoit une autre fille du même lit, & un fils, qui fut Henri IV, Roi d'Angleterre. Ses premiers exploits furent la prise de Compostelle & de quelques autres places aux environs, d'où il envoya appeller en duel Jean I, Roi de Castille; mais ses troupes ayant eu du dessous en plusieurs occasions, il s'accommoda avec ce Monarque, par Traité fait en 1388, aux conditions que sa fille Catherine, qu'il avoit eue de Constance sa secon-

seconde femme, épouseroit le fils aîné du Roi Jean, qui régna depuis sous le nom de Henri III. On donna pour dot à Catherine la Cité de Soria, & les Villes d'Arrença, de Molina & d'Almaçan. La Duchesse de Lancastre eut pour son appanage Guadalaxara, Médina-del-Campo & Olméda; & le Duc son mari 600000 florins d'or une fois payez, outre une pension de 40000 florins d'or, tant que lui & sa femme vivroient; au moyen de quoi Constance & son mari renoncérent à toutes leurs prétentions sur la Castille. Ce fut alors que le Roi Jean nomma son fils *Prince des Asturies*, d'où est venue la coutume de donner ce titre aux fils aînez des Rois d'Espagne. Sa Majesté fit ensuite présent à la Duchesse de Lancastre de la Cité de Huesca, avec tous ses droits, pour en jouïr pendant sa vie; & le Duc à son tour fit présent au Roi de la Couronne d'or, qu'il avoit fait faire pour se faire couronner Roi de Castille. Ce Prince mourut en 1398, & *Catherine*, Reine de Castille sa fille, en 1418. * Lozano, *Histor. de los Reges nuevos de Toledo*, *l.* 3.

JEAN, I du nom, Roi de Congo, reçut le batême en 1490, & embrassa la Religion Chrétienne avec son fils aîné & les principaux de sa Cour, à la sollicitation de Jean II, Roi de Portugal, qui lui envoya des Prédicateurs de l'Evangile. Ce Prince voulut qu'on lui présentât en public les apprêts que l'on avoit faits pour son batême, afin que tout le monde les pût voir, & fût convié à suivre son exemple. Cette vue imprima un si grand respect pour la Religion dans l'esprit du peuple, qu'il demanda à être batisé aussi bien que son Roi. On commença de bâtir une Eglise pour y faire la cérémonie du batême, & la premiére pierre en fut posée le troisiéme jour de Mai; mais il arriva que quelques Sujets du Roi, qui habitoient les Isles du Lac de Zembre, se révoltérent, & ravagérent les contrées voisines: de sorte qu'il fut obligé de s'opposer au plutôt à ce desordre; & ne voulant pas différer son batême, il le reçut le même jour que la premiére pierre fut posée, avec six Seigneurs qui devoient l'accompagner & conduire son Armée. Lorsque le Roi fut sur son départ, l'Ambassadeur du Roi de Portugal lui donna un étendart, au milieu duquel il y avoit une Croix, & lui dit que c'étoit pour le faire entrer dans la Croisade, que le Pape Innocent VIII avoit publiée contre les Infidéles. Sur ces entrefaites, la Reine desira d'être batisée: ce qui lui fut accordé, & on lui donna le nom de *Léonore*, qui étoit celui de la Reine de Portugal. Enfin le Roi marcha avec plus de quatre-vint mille hommes contre les rebelles, qu'il soumit à son obéïssance. Le fils aîné du Roi de Congo étant revenu de combattre quelques autres ennemis, fut batisé dans l'Eglise, qui étoit achevée, & fut nommé *Alfonse*, du nom de l'Infant de Portugal. Les Seigneurs, & la plupart du peuple, reçurent aussi le batême, & il se fit plusieurs réjouïssances; mais le second fils du Roi, Prince extrêmement débauché, voulut demeurer dans son Idolâtrie, & se retira de la Cour, avec quelques-uns qui le suivirent. Quelques tems après, les femmes du Roi qu'il avoit quittées en embrassant le Christianisme, firent en sorte de rentrer dans son Palais, & le portérent à reprendre ses anciennes coutumes. Son fils aîné voulut lui remontrer sa faute; mais ce zéle lui fit perdre les bonnes graces de son pére, & le second fils fut rappellé à la Cour. La mort du Roi apporta quelque repos aux nouveaux Chrétiens. Alfonse sachant qu'il étoit haï de ceux qui étoient retournez au culte des Idoles, vint de nuit dans le Palais, & le lendemain ayant assemblé les principaux de la Cour, se fit saluer Roi. Son frére, qui étoit hors de la ville, où il attendoit des troupes, accourut à cette nouvelle; mais il perdit la bataille, & fut arrêté prisonnier. Quelques-uns disent qu'il mourut en prison; & d'autres, qu'il perdit la vie sur un échafaut, sans vouloir renoncer à l'Idolâtrie. Alfonse demeura ainsi paisible possesseur de l'Etat, & réduisit ceux qui se révoltoient sous prétexte de Religion. En mémoire de sa victoire, il prit pour armes une Croix fleurdelisée, en champ de gueules, avec un orle d'azur autour de l'écusson, & à chaque canton deux coquilles d'or, en l'honneur de l'Apôtre saint Jacques. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 9.

JEAN BASILOWITZ, Grand-Duc de Moscovie, fils de BASILE, étoit encore fort jeune lorsqu'il parvint à la Couronne l'an 1540. Il affectoit d'aller souvent à l'Eglise, & de chanter même au Service; mais il ne laissoit pas d'être extrêmement cruel & sanguinaire; & bien loin d'avoir aucun mouvement de piété, il n'avoit pas même des sentimens d'humanité. Le pillage de la ville de Novogrod l'an 1569, en est une preuve convaincante. Il eut sept femmes légitimes, & de la premiére il eut deux fils, *Jean* & *Fédor*. Il s'emporta de colére contre l'aîné, & lui donna un coup de bâton ferré sur la tête, dont il mourut cinq jours après. De la derniére de ses femmes il eut *Démétrius*. Après avoir exercé mille cruautez, il sentit à l'extrémité de sa vie des douleurs extraordinaires, & mourut en 1584. Son fils FEDOR Juanowitz lui succéda. * Olearius, *Voyage de Moscovie*.

JEAN BASILOWITZ ZUSKI. *Cherchez* ZUSKI.

JEAN-O-NEAL, Seigneur d'Ulster en Irlande, qui prit le titre de Roi, étoit fils de *Cane* O-Neal, surnommé *Baco*, c'est à dire, *Claude*, l'un des plus puissans Princes du païs septentrional de cette Isle. Après avoir dépossédé son pére, il excita de grands troubles en Irlande, où la Reine Elisabeth envoya des troupes qui le soumirent; mais en 1567, enflé d'une victoire remportée sur les Ecossois, qui ravageoient ses terres, il fit ruïner par le feu la ville d'Armach, Métropolitaine d'Irlande. Ensuite il dépouilla de leurs Etats les autres Seigneurs du païs, moins puissans que lui: enfin méprisant tous les titres d'honneur, que la Reine Elisabeth lui offroit pour le ramener à son devoir, il se fit reconnoître Roi du païs d'Ulster par ses gens, qui consistoient en mille chevaux, quatre mille hommes de pié, & sept cens gardes, & fit faire l'exercice aux païsans. Il fit bâtir un château qu'il nomma *Feognegal*, c'est à dire, *la haine des Anglois*, qu'il haïssoit extrêmement. Le Viceroi d'Irlande ayant marché avec des troupes, par l'ordre de la Reine Elisabeth, contre ce Rebelle, le défit à la premiére rencontre; & Jean-O-Neal se voyant abandonné de ses gens, à cause de ses cruautez, étoit prêt de se jetter aux piez du Viceroi, lorsque son Sécretaire l'en détourna, & lui conseilla de sonder auparavant l'amitié des peuples des Isles Hébrides. Ceux-ci, qui ne cherchoient que l'occasion de venger la mort de leurs parens, que Jean-O-Neal avoit fait mourir, ne manquérent point de répondre honnêtement aux demandes de ce Roi prétendu, pour avoir lieu de le prendre. Il alla dans leurs tentes, où il fut tué avec la plupart de ses gens, l'an 1567. * Camden, *Histoire d'Elisabeth*.

* JEAN, Roi d'Arménie, donna son Royaume à son neveu Léon pour se rendre Cordelier, & ce fut en cet habit qu'il combattit les Turcs & qu'il fut tué en 1304. * Guill. Paradin, *Annales de Bourgogne*.

HOMMES ILLUSTRES.

JEAN, Disciple de saint Epiphane, vivoit sur la fin du quatriéme siécle, & au commencement du cinquiéme. Il écrivit la Vie de son Maître, que nous avons dans Métaphraste & Surius, sous le 12 Mai. Le P. Pétau l'a fait imprimer au commencement des Oeuvres de ce Saint.

* JEAN, Préfet du Prétoire en 412, sous Honorius. Il en est souvent parlé dans le Code Théodosien, & dans les Historiens de ce tems-là. *Voyez la Prosopographie du Code Théodosien par* Jacques Godefroi.

* JEAN, Tyran sous Valentinien III. * Jac. Gothofr. *Prosopogr. Cod. Theod.*

JEAN DE CAPPADOCE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette Province, vivoit dans le VI siécle, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de l'Empereur Justinien, qui s'en servit dans la compilation de son Code en 527, & qui le fit Consul en 538, & Préfet du Prétoire. Procope de Césarée, qui semble avoir pris plaisir de faire le portrait de Jean de Cappadoce, dit qu'il n'avoit aucune étude, qu'il étoit d'un naturel violent, d'un esprit vif & pénétrant, mais fourbe, malfaisant, & qui n'avoit ni crainte de Dieu, ni égard pour les hommes. Il aquit en peu de tems des richesses immenses, ne faisant aucune difficulté de piller de tous côtez. Justinien, pour appaiser une sédition qui s'étoit allumée à Constantinople, fut obligé de lui ôter ses charges, qu'il lui redonna pourtant peu de tems après; mais ayant su que son ambition le portoit jusqu'à prétendre à l'Empire, il le relégua dans un fauxbourg de Cyzique, nommé *Artace*, où Jean prit l'habit Ecclésiastique. Quelque tems après, étant accusé d'avoir eu part au meurtre d'Eusébe, Evêque de cette ville, il fut pris & mis à la question pour avouer les auteurs de l'assassinat. Ensuite on lui mit un simple habit de toile, & en cet équipage, on le promena dans toute l'Egypte. Sa misére étoit si grande, qu'il se vit obligé de demander l'aumône pour vivre. Cependant il se repaissoit toujours de l'espérance d'être Empereur. Il demeura trois ans prisonnier à Antinoé, & fut puni de tous ses crimes par la mort. On ne sait pas en quelle année ce fut. * Procope, *de Bello Persico*, *l.* 1.

JEAN, Moine Bénédictin, fut Auteur d'une Vie d'Alexandre *le Grand*, qu'on a souvent donnée au public, avec l'Histoire de Quinte-Curce. Un autre de ce nom, qui vivoit dans le VI siécle, du tems de Justinien, laissa aussi un Ouvrage historique. * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. & 3.

JEAN DIACRE de l'Eglise Romaine, que quelques-uns confondent mal à propos avec Paul Diacre, avoit été Moine du Mont-Cassin dans le IX siécle, vers l'an 875. Il eut beaucoup de part à l'amitié d'Anastase *le Bibliothécaire*, & composa cinq Livres de la Vie de saint Grégoire *le Grand*, qu'il dédia au Pape Jean VIII. On lui attribue d'autres Ouvrages; mais il est sûr que l'Histoire Mêlée est de Paul Diacre & non de lui. Quelques Auteurs ont cru que Jean Diacre fut depuis Pape, sous le nom de Jean VIII. * Sigebert, *in Chron. A. C.* 873. & *in Catal. c.* 106. Pierre Diacre, *de Viris Illust. Montis Cass.* Trithéme. Arnoul Wion. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Rosweide. Vossius, &c.

JEAN, Religieux Italien de l'Ordre de saint Benoît, a vécu dans le X siécle. Il composa une Chronique, qui est quelquefois alléguée par le Cardinal Baronius dans ses Annales, sous les années 892, 893, &c.

JEAN SCOT, dit *Erigéne*, étoit Ecossois, c'est à dire, Irlandois, & vint en France sous le régne de Charles *le Chauve*, qui fut tellement charmé de son esprit, qu'il le faisoit souvent coucher dans sa chambre. A la priére du Pape, il fut chassé de Paris, & fut décrié par-tout comme un Hérétique. Après sa mort, un Ouvrage qu'il avoit composé, & dans lequel il paroissoit Sacramentaire, fut condamné en trois Conciles, de Paris, de Verceil & de Rome. Dans ce dernier, tenu en 1059, sous Nicolas II, l'on obligea Berenger, qui se servoit de l'autorité de ce Livre de Jean Scot, de le jetter lui-même au feu. On dit qu'après avoir été chassé de Paris, il se retira en Angleterre; & qu'étant réduit à enseigner des enfans pour vivre, il fut tué à coups de canifs par ses Ecoliers, sur la fin du IX siécle, environ l'an 883, ou 884.

☞ Divers Auteurs, comme Possevin, Arnoul Wion, & d'autres, soutiennent que Jean Scot Erigéne a été Disciple de Béde, compagnon d'Alcuin, & l'un des premiers Fondateurs de l'Université de Paris. D'autres, comme Trithéme & Balée, croyent qu'il faut reconnoître deux Jean Scot; & enfin d'autres, trompez par ce qu'écrit Guillaume de Malmesbury, assurent

assurent qu'Erigéne a été Abbé d'Ethlingen, & Précepteur d'Alfrede, Roi d'Angleterre, & qu'il a été mis au Catalogue des Martyrs. Même, sur ce fondement, du Saussay au Martyrologe des Saints de France, Molanus, dans l'Appendix au Martyrologe d'Usuard qu'il fit imprimer à Anvers en 1583, & Arnoul Wion, ont cru qu'Erigéne étoit Martyr. Jean Claude, Ministre de Charenton, qui a entrepris de combattre la Réalité & la Transsubstantiation, contre *la Perpétuité de la Foi de l'Eglise Catholique touchant l'Eucharistie*, se sert de tous ces temoignages pour faire valoir ce Jean Scot, qu'il met entre les adversaires de Paschase Ratbert Abbé de Corbie, que quelques Auteurs Protestans ont cru avoir enseigné le premier la doctrine de la Réalité: mais ces sentimens ont éte combattus dans la Dissertation qui est sur la fin de la *premiére partie de la Perpétuité défendue.* Ce Jean Scot, auquel on attribue une Traduction des Oeuvres de saint Denys, est Auteur d'un Dialogue *des Natures.* Quelques Auteurs ont cru que c'est lui, & non pas Ratramne, Moine de Corbie, qui a composé le Livre du corps & du sang du Seigneur, publié sous le nom de Bertram; mais ce sentiment, qui n'est fondé que sur des conjectures, est à présent reconnu pour faux. Au reste, Jean Scot n'a point été Disciple de Béde, ni compagnon d'Alcuin, ni fondateur de l'Université de Paris; il n'a été ni Précepteur du Roi Alfréde, ni Abbé d'Ethlingen; & on le confond avec Jean le Saxon, compagnon de saint Grimbald. Enfin l'Histoire de son martyre est peu assurée; & il n'a point été mis au rang des Martyrs par l'autorité des Papes; son nom ne se trouve dans aucune édition du Martyrologe Romain. * *Voyez* Jacques Warræus, *de Script. Hibern.*

Voici ce que M. de Rapin Thoyras dit de ce Docteur. Le grand Alfred ayant fondé quatre Ecoles dans la ville d'Oxford, *Jean Scot* fut le premier Professeur en Géométrie & en Astronomie. On lui donna le surnom d'*Erigena*, c'est à dire Irlandois, du mot *Erin* ou *Iren* qui est le véritable nom de l'Irlande. Le nom de *Scot* lui vient aussi de la même source, parce que les habitans d'Irlande étoient Ecossois. Il fut en très grande réputation en France, où Charles le Chauve l'entretenoit dans sa Cour, & conversoit familiérement avec lui. Le Roi Alfred avoit appris de lui plusieurs Langues & quelques Sciences. Avant que Scot quittât la Cour de France, il avoit écrit par l'ordre de l'Empereur, sur la dispute qui s'étoit émue au sujet du saint Sacrement. Il combattit fortement le sentiment de *Paschase. Roger de Hovéden* dit que Scot fut d'abord enterré obscurément, mais qu'ensuite, sur ce qu'une lumiére miraculeuse parut sur son tombeau pendant plusieurs nuits, les Moines de St. Laurent portérent son corps dans leur Eglise, & le placérent auprès de l'autel. Un Historien Catholique Romain, *dit encore M. de Rapin*, avoue que le nom de Scot se trouve dans le Supplément du Martyrologe François, entre les Saints dont l'Eglise fait la commémoration le quatriéme des Ides de Novembre, c'est à dire, le dixiéme de ce mois; qu'il avoit même été inseré dans le Martyrologe Romain; & qu'il y demeura jusques au tems du Cardinal Baronius qui l'en fit effacer. * M. De Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 1. *p.* 318 & 379.

JEAN, Moine de saint Benoît, & Disciple du Cardinal Pierre de Damien, vivoit dans le XI siécle, & est Auteur de la Vie du même Cardinal, que nous avons à la tête des Epitres de ce grand homme.

JEAN, Archidiacre de Bari en Italie, vivoit environ dans le XI siécle. Il composa un Traité de la Translation des Reliques de saint Nicolas de Mire, qui se fit en 1087. Nous avons ce Traité dans Surius, *ad* 9 *Maii diem.*

JEAN DES TEMPS ou d'ETAMPES, est ce fameux Ecuyer de Charlemagne, qui, selon la fable de quelques Chronologues, Vincent de Beauvais, Nauclére & autres, mourut l'an 1128, dans la 362 année de son âge.

JEAN DE DIEU, Chartreux de Venise, vivoit en 1490. Il composa quelques Traitez, que Trithéme & Petréius estiment. Il y a eu un Espagnol de ce nom, grand Canoniste, Professeur à Bologne en 1240.

JEAN DE PARME, Général des Franciscains, vivoit dans le XII siécle, & passe pour être l'Auteur du Livre intitulé *Evangelium æternum*, qu'Alexandre IV fit brûler en 1258. Ce Livre étoit composé des rêveries de l'Abbé *Joachim Cyrille le Moine*, & de quelques autres Fanatiques. Il contenoit plusieurs doctrines nouvelles & dangereuses, & devoit néanmoins surpasser en excellence le Vieux & le Nouveau Testament. Il y avoit encore plus; car selon ce Livre, ceux de l'Ecriture sainte devoient être abolis depuis que cet Evangile éternel avoit paru, & il devoit être reçu généralement comme l'Evangile du S. Esprit. Le but de toute cette fiction se déduit aisément de la conclusion de ce Livre où il est dit, que depuis l'an 1260, il n'y a que les Franciscains qui soient en état d'instruire comme il faut les hommes sur les affaires du salut. Les Franciscains n'ont jamais voulu avouer que le Général de leur Ordre ait eté l'Auteur de ce Livre, mais ils soutiennent qu'il est d'un autre qui portoit le même nom. * Waddingue, *Annal. Minor. ad ann.* 1257. Bzovius, *ad ann.* 1257. *num.* 8. Natalis Alexander. Spanheim, *Hist. Eccles. Novi Testamenti. Dict. Allemand de Bâle.*

JEAN de Paris, Dominicain, Docteur & Professeur en Théologie, vivoit sur la fin du XIII siécle. Il se fit sur-tout connoître dans la dispute qu'il y eut alors entre Boniface VIII, & Philippe *le Bel*, où il prit le parti du Roi & le défendit fort chaudement contre le Pape. Il se distinguoit aussi en chaire par ses Sermons. Mais comme il soutenoit cette Thése sur la présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, savoir, que la Nature divine de Jésus-Christ, s'unissant avec le pain, en faisoit son corps, il fut examiné par Guillaume Evêque de Paris, Gilles Evêque de Bourges, Bertrand Evêque d'Orléans, Guillaume Evêque d'Amiens & par un Docteur en Théologie, qui lui défendirent de prêcher & d'enseigner. Le but de Jean de Paris étoit d'éviter par cette Thése les inconvéniens de la Transsubstantiation. Il en appella au S. Siége & alla pour cet effet à Rome, où il mourut en 1304. Voici une liste de ses Ecrits, *Tractatus de Regia potestate & Papali; Determinatio de modo existendi corporis Christi in Sacramento Altaris; Correctorium doctrinæ S. Thomæ.* * Guill. de Nangis, *Continuatio*; Trithéme; Antoine de Sienne P. Allix, *de Dogmate Transsubstantiationis.* Cave. *Dict. Allemand de Bâle.*

JEAN DE LA CONCEPTION, (le P.) Instituteur de la réforme des Trinitaires Déchaussez d'Espagne, naquit le dixiéme Juillet de l'an 1561, à Almodovar, village du territoire de Calatrava dans le Diocése de Toléde. Marc Garcias son pére, & Isabelle Lopès sa mére, étoient d'une piété si reconnue, que sainte Thérése voulut loger chez eux. Il fit ses premiéres études dans un Couvent de Carmes Déchaussez, où il se fit une heureuse habitude des plus grandes austéritez; & étant allé ensuite étudier la Théologie à Baëça & à Toléde, il prit l'habit des Trinitaires dans cette derniére ville le 28 Juin 1580. Cet Ordre étoit déchu alors de sa premiére perfection, ce qui n'empêcha pas que Jean n'y vécût avec toute la régularité possible; mais en 1594, le Chapitre Général des Provinces de Castille, d'Aragon & d'Andalousie ayant réglé qu'on établiroit des Maisons de recollection, où la régle primitive seroit observée, & D. Alvarès de Bazan, Marquis de Sainte Croix, ayant donné l'année suivante un Couvent aux Trinitaires dans un village du Diocése de Toléde nommé Valdepégnas, à condition que ceux qui y demeureroient seroient Déchaussez, Jean se retira en 1596 dans cette Maison, dont il fut le premier Supérieur. Le Réglement du Chapitre Général avoit laissé à ceux qui entreroient dans les Maisons de recollection, la liberté d'en sortir quand il leur plairoit, & de retourner dans celles dont ils étoient sortis; ce qui faisoit un fort mauvais effet, auquel Jean voulut remédier en détruisant cette liberté, & il y réussit dès l'an 1599, ayant obtenu de Clément VIII un Bref, qui donnoit aux réformez trois Maisons; mais il fut bien-tôt contraint de ne se servir que de celle où il demeuroit, encore n'en vint-il à bout, qu'après avoir reçu des mauvais traitemens des anciens en sa personne. En récompense il fonda dix-huit Couvens de la réforme, & après les avoir gouvernez avec beaucoup de sagesse, il mourut à Cordoue le 14 Février 1613. On prétend qu'il s'est fait des miracles à son tombeau, & on travailloit à sa béatification au commencement du XVIII siécle. * Diégo de la Madre de Dios, *Chron. de los Descalc. de la SS. Trinitad.*

JEAN DIACRE, Chanoine de Vérone, écrivit une Histoire, depuis Jules César jusqu'à Henri VII, qui vivoit dans le XIV siécle. Il est différent de JEAN DIACRE, Auteur de la Relation du martyre de saint Janvier, Evêque de Bénévent, & de saint Sosie Diacre, que Surius rapporte, *tome* 6. *au* 23 *Septembre*,

JEAN de SAXE, Religieux, de l'Ordre de saint François, dans le XIV siécle, écrivit des Commentaires sur l'Ecriture, & d'autres Livres, vers l'an 1320, ou 1330.

JEAN de TINMOUTH, Anglois, vivoit l'an 1366, & composa divers Traitez, *Historia aureæ*, en trois Livres; *Sacramentum Historiæ*, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.*

JEAN d'ANANIE ou d'AGNANI, Archidiacre de Bologne, & Professeur en Droit Canon, florissoit dans le XV siécle. Ceux qui parlent de lui nous assurent que sa piété étoit aussi exemplaire que sa science étoit solide. Il mourut en 1455, & enrichit le public de deux Ouvrages très estimez. Ce sont des Commentaires sur les Décrétales, & un volume de Consultations. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Valere Forster, *Hist. Jurisc. l.* 3. Bumaldi, *Biblioth. Bononiensis*, &c.

* JEAN de S. GEMINIANO, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a vécu dans le XIV Siecle, en 1314. Il composa *De similitudinibus rerum*, des Sermons, &c. * Trithême, *de Script. Eccl.* &c.

JEAN de LOUVAIN, Chartreux de grande érudition, dans le XIV siécle, composa divers Ouvrages. Nous n'avons connoissance que d'une Histoire de la Vie des Papes. * Bostius, *de Scriptor. Carth. l.* 24. Sutor, *vitæ Carth. l.* 2. *tome* 3. *c.* 7. *p.* 571. Petreïus, Vossius, &c.

JEAN d'HILDESHEIM, ville de Saxe, sur la riviére d'Innerste, Religieux Carme dans le XIV siécle, vers l'an 1370, a fait connoître son nom par une Chronique, un Traité de la Translation des trois Rois, &c. * Lucius, *Biblioth. Carm.* Alégre *in Parad. Carmel.*

JEAN HARDING, né en Angleterre, dans le XV siécle, vers l'an 1460, se distingua dans les Armes & dans les Lettres. Il composa quelques Ouvrages, comme une Chronique en deux Livres; *de Submissione Regum Scotiæ; Descriptio Scotiæ.* * Balæus, *de Script. Britann. Cent.* 8. *c.* 30. Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.*

JEAN d'IMOLA, Docteur de Bologne, Jurisconsulte célébre dans le XV siécle, eut Balde l'ancien pour Maître, & fut un de ceux qui rendirent plus célébre la Science du Droit Canon & du Droit Civil. Il a laissé des Commentaires sur les Livres des Décrétales, & sur les Clémentines, avec quelques autres Ouvrages, dont les Curieux verront le dénombrement dans Forster & Fischard. Il mourut le 18 Février 1436, & fut enterré dans l'Eglise des Bénédictins. * Fischard & Forster, *in Vitis Jurisc.* Trithême, *in Catal.* Simler. *in Biblioth. Gesneriana.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

JEAN de MONT-REAL, ainsi nommé d'une ville de Franconie, où il naquit en 1436, étoit versé en toutes sortes de Sciences, & excelloit sur-tout dans les Mathématiques, qu'il en-

enseigna publiquement à Vienne où Matthias Roi de Hongrie le fit venir vers l'année 1470. Après y avoir acquis beaucoup de réputation, il se retira à Nuremberg, pour y vivre loin des troubles de la guerre. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer pour trente ans, des Ephémérides, que les Savans ont fort estimées. Il a ajoûté au systême du Monde un dixiéme Ciel, qui donne le mouvement aux autres. Mont-Réal fut appellé par le Pape Sixte IV, à Rome, où il mourut de la peste l'an 1476, n'étant âgé que de 41 ans. * André Thevet, *des Hommes Illustres*, *l. 6.*

JEAN de RAGUSE en Dalmatie, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XV siécle, harangua durant huit jours au Concile de Bâle contre les Hussites. Canisius, qui a recueilli la Harangue de Polémar, a aussi donné au public celle de Jean de Raguse. Elle est intitulée, *Oratio de Communione sub utraque specie non concedenda Laicis.* On y voit une description de la vie, des mœurs & des sentimens des mêmes Hussites. Au reste, quelques Auteurs ont écrit que Jean de Raguse avoit été Cardinal; nous ne trouvons pas néanmoins que ceux qui ont recherché le nom des Cardinaux en ayent fait mention. * Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Antoine de Sienne. Sponde. Possevin. Alfonse Fernandès, &c.

JEAN AVENTIN. *Voyez* AVENTIN (Jean).

JEAN de HAGEN, dit *de Indagine*, savant Chartreux, dans le XV siécle, prit l'habit à Erfort à l'âge de 25 ans, & en passa environ 35 dans ce saint Ordre. Pendant cet intervalle il eut le Gouvernement de trois Monastéres; & malgré ses emplois, il ne laissa pas de composer un grand nombre d'Ouvrages qu'on lui attribue. Outre ceux que Trithême avoit vu de lui, Petreïus compte quatre cens trente trois Traitez différens, & entre ceux-là, trois Chroniques. Ce savant homme mourut en 1475. On dit qu'étant simple Religieux du Cloître, comme parlent les Chartreux, dans une Maison fort pauvre, & qui ne lui pouvoit fournir de chandelle pour veiller la nuit, il ramassoit tous les morceaux de vieille cire qu'il trouvoit, pour s'en faire de petites bougies. * Petreïus, *Biblioth. Carthus.* Trithême, *in Catal.* Vossius, *de Hist. Lat.* Simler, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

☞ Il faut se souvenir que ce JEAN *de Indagine* le Chartreux, n'est pas le même que celui qui composa certains Livres de Chiromance, de Physionomie, & d'Astrologie Judiciaire, marquez entre les Livres défendus; le premier vivoit dans le XV Siécle; & ce dernier dédia son Ouvrage à Albert, Archevêque de Mayence, l'an 1522.

JEAN de SEGOVIE, savant Théologien, donna des preuves de son érudition au Concile de Bâle & ailleurs, & vivoit dans le XV siécle. On lui attribue divers Ouvrages.

* JEAN CNYFIUS, d'Utrecht, de famille patricienne, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut le premier Evêque de Groningue, & assista en 1565 au Synode Provincial de la ville d'Utrecht. On a de lui, *Commentarius in Psalmos Miserere & de Profundis*, en Allemand & en Latin. Il mourut en 1576. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 484.

JEAN DA CASTEL-BOLOGNESE, célébre Graveur, étoit en réputation vers l'an 1539, & travailla pour le Pape Clément VII, & pour l'Empereur Charles-*Quint*. Son industrie parut à graver sur de petites pierres, non seulement des figures entiéres, mais même de grands morceaux d'Histoire; comme le ravissement des Sabines, les Bacchanales, des combats sur mer, & plusieurs autres grands sujets qu'il grava d'après les desseins de Michel Ange, de Perrin del Vague, & d'autres excellens Peintres. Il mourut à Faënza en Italie l'an 1555. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 120. édit. de Trevoux, 1725.

JEAN DA UDINE, Peintre célébre, né à Udine dans le Frioul l'an 1494, apprit les élémens de la Peinture sous le Giorgion, & ensuite alla à Rome, où Balthazar Castiglioni, Sécretaire du Duc de Mantoue, le mit avec Raphaël. Ce fut sous un si excellent Maître qu'il se perfectionna dans son Art. Il se rendit en peu de tems si habile, qu'il surpassa tous les autres Peintres, à bien représenter des animaux, des draperies, toutes sortes d'instrumens, des vases, des païsages, des bâtimens, des fleurs & des fruits; mais il se rendit encore beaucoup recommandable dans le travail des ornemens de Stuc, dont le secret étoit perdu, & qu'il retrouva. On fouilloit de son tems dans les ruïnes du Palais de Tite, pour y déterrer quelques statues, & d'autres antiquitez; & en remuant la terre, on découvrit ces petites figures chimériques, qui pour avoir été trouvées sous terre dans des grottes, ont été depuis appellées *Grotesques*. On y trouva aussi de petits tableaux d'Histoire, accompagnez d'ornemens faits de Stuc. Jean copia ces sortes de peintures, & ne put rencontrer d'abord le secret de faire le Stuc, tel qu'il le voyoit dans ces restes de l'Antiquité. Il expérimenta tant de sortes de compositions pour le découvrir, qu'enfin il trouva que la chaux faite de travertin très blanc, qui est une pierre dure, mêlé avec de la poudre de marbre bien broyé, formoit le même Stuc, que celui qu'il voyoit dans ces Ouvrages antiques. Ainsi il commença à faire de ces ornemens grotesques, & se rendit le premier homme du monde dans cette maniére de peindre. Il mourut à Rome l'an 1564, & fut enterré dans l'Eglise de la Rotonde, auprès de Raphaël son Maître. Son plus grand divertissement après la peinture, étoit la chasse. On dit que ce fut lui qui s'avisa le premier de faire un bœuf de toile peinte, pour se mettre à couvert, & pour approcher plus facilement du gibier. On admire encore ce qu'il a fait dans les loges du Vatican, par ordre de Léon X. Il y a sur des balustrades des tapis très bien imitez; & on dit qu'un jour comme il se hâtoit d'en achever un, à cause que le Pape alloit venir voir son travail, il y eut un des palfreniers, qui accourut pour le lever, pensant que c'étoit un véritable tapis qui cachoit quelque tableau. * Vasari, *Vies des Peintres.* Ridolfi, *Vies des Peintres Venit.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 320, & *suiv.* édit. de Trevoux, 1725.

JEAN de VALVERDE ou de AMUSCO, Médecin du Cardinal Jean de Tolède, qu'il suivit à Rome, écrivit en Espagnol un Traité d'Anatomie, que Michel Colomb traduisit en Latin. Cet Ouvrage a été imprimé à Venise en 1589 & 1607. Jean de Valverde écrivit un autre Traité *de animi & corporis sanitate tuenda*, imprimé à Paris l'an 1553. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

JEAN COLET, Docteur en Théologie de l'Université d'Oxford, & Doyen de S. Paul de Londres, fils de *Henri*, Chevalier & Maire de Londres, embrassa la Réformation sous Henri VIII, Roi d'Angleterre; & après s'être distingué par ses Sermons, il fonda un Collége pour 153 pauvres enfans. On a de lui un Traité *de l'Education des Enfans*; un autre *du Réglement des Mœurs*; des Sermons sur S. Paul, sur S. Matthieu, sur les Proverbes, &c. * Bayle, *Dict. Crit.*

* JEAN BERNARTIUS, de Malines, Jurisconsulte & Avocat, mourut le 16 Décembre de l'an 1701, à l'âge de 34 ans. On a de lui, *de Utilitate legendæ Historiæ libri duo*; *Commentariolus de Lirani oppidi ab Hollandis occupati liberatione*; *Scholia in Statii Papinii Opera, ad veteres Codices recensita*; *Commentarius in Silvas ejusdem Poëtæ*; *Commentarius & Notæ in Boëthium de Consolatione Philosophica*; *Oratio in Funere Joannis Hauchini*; *Oratio in Funere Michaëlis Baii*; *Oratio Virgini Deiparæ Lovanii dicta & dicata.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 458 & 459.

JEAN de GORCUM, ainsi nommé, parce qu'il étoit né à Gorcum en Hollande, a vêcu au commencement du XVII siécle, & avoit été élevé parmi les Protestans. Dans la suite il embrassa la Religion Romaine, où il fut fait Prêtre. Il mourut à Bois-le Duc en 1628, & a laissé divers Traitez, *Explicatio Mystica in Canticum Canticorum*; *Hortulus Florum Spiritualium*; *Scutum Spirituale*; *Excitatio Spiritualis ad unionem cum Deo*; *Nuptiæ Spirituales inter Deum & Naturam Humanam*; *Consolatio Ægrotorum*; *Epitome in omnes D. Pauli Epistolas*; *Epitome librorum J. Alvares de Paz, de Vita spirituali ejusque perfectione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 508.

JEAN de KIKELLEW, Archidiacre d'une ville de ce nom, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Strigonie, écrivit la Vie de Louïs Roi de Hongrie, que Turocius rapporte dans la Chronique de ce Royaume. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 3 & 6.

JEAN, Italien, & Religieux de Cluni, a écrit la Vie de S. Odilon son Abbé. Surius la rapporte sous le 18 Novembre.

JEAN, Lecteur, composa à Rome une Histoire de la Vie de Constantin *le Grand.* * *Consultez* Du Verdier-Vauprivas, *au Suppl. de la Biblioth. de Gesner.*

JEAN, Prêtre de Nicomédie, a écrit la Vie de S. Basile, Evêque d'Amasée, rapportée par Simon Métaphraste, par Surius, & par Bollandus, le 26 Avril.

JEAN, d'Antioche, Historien Grec. Nous n'en avons connoissance, que parce qu'il est allégué par Tzetzès. On doute s'il est différent d'un autre de ce nom, qui écrivit les Antiquitez de l'Histoire. * Tzetzès, *Chil.* 2. *Hist.* 33. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 23. & *l.* 3.

JEAN de CREMONE, Prêtre Italien, est Auteur d'une Chronique. Il est différent de celui dont il est parlé dans l'Article suivant.

JEAN de CREMONE, Religieux Augustin, a écrit une Histoire Scholastique, ou Ecclésiastique.

JEAN MARON, Ecrivain Syrien. Abraham Ecchellensis prétend que cet Auteur vivoit entre le VI & le VII siecle, & dit qu'il a composé plusieurs Ouvrages contre les Hérésies des Orientaux, avec une Liturgie, & un Commentaire sur la Liturgie de S. Jacques, lequel il promettoit de donner bientôt au public, avec sa Version Latine; mais M. Simon, *dans ses Notes sur Gabriel, Archevêque de Philadelphie*, nie que cet Auteur ait l'antiquité qu'Abraham Ecchellensis lui donne: ce qu'il a examiné plus à fond dans ses Remarques sur le Voyage du Mont-Liban, où il dit qu'ayant reçu de R. Fauste Nairon, neveu d'Ecchellensis, quelques extraits en Langue Syriaque, du Commentaire de Jean Maron sur la Liturgie, il reconnut par les paroles mêmes d'un extrait qu'il rapporte, que ce Jean Maron n'a pu vivre dans le tems, auquel Ecchellensis & M. Nairon prétendent qu'il a vécu, parce qu'il agite des questions qu'on ne traitoit point dans ce tems-là. D'où il conclut que le Livre de Jean Maron est supposé, ou qu'on y a ajoûté le Chapitre qu'on lui avoit envoyé. Le Cardinal Bona, à qui on avoit communiqué à Rome la Version Latine de ce Jean Maron, qui a écrit en Syriaque, est aussi de ce même sentiment, dans une Lettre qu'il a écrite en 1673 au Pére Mabillon, Religieux Bénédictin. Il y a apparence que ces Maronites auront attribué à Jean Maron l'Ouvrage de quelque autre Ecrivain postérieur. * Abraham Ecchellensis, *Notes sur le Catalogue des Ecrivains Orientaux.* Simon, *Remarques sur le Voyage du Mont-Liban.*

JEAN, fils de Siméon, pére de Matathias, & ayeul des Machabées, Judas, Jonathas, Simon, Jean, & Eléazar, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs, & de la famille de Joarib ou des Asmonéens. * I. *Machab. ch.* 2. *v.* 1. & *suiv.*

JEAN, surnommé GADDIS, étoit fils de Matathias, & frére de Judas, Jonathas, Simon & Eléazar, Machabées. Il ne cédoit en rien en courage & en bravoure à ses fréres. Il fut tué en trahison par les enfans de Jambri, l'an du Monde 3874, avant Jésus-Christ 161. * I. *Machab. ch.* 9. *v.* 36 & 38.

JEAN, surnommé HIRCAN. *Voyez* HIRCAN, fils de Simon.

JEAN, fils d'un autre Jean, Juif de nation, fut un de ceux que les Juifs envoyérent à l'Empereur Claude, pour lui demander la permission de garder eux-mêmes les habits du Souverain-Sacrificateur; ce qui leur fut accordé. * Josephe, *Antiq. Judaiq. l. 20. ch. 1.*

JEAN, Juif, habitant de la ville de Césarée, & Fermier des revenus de l'Empereur Néron, fit présent de huit talens d'argent au Gouverneur Florus, pour faire cesser le bâtiment que les Grecs avoient commencé à Césarée, & qui occupoit une partie de la place de la Synagogue des Juifs. Florus promit, prit l'argent, & se mocqua d'eux. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 2. ch. 25.*

JEAN, Essénien, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, gouverna en forme de Toparchie les villes de Thamma, de Lydda, de Joppé & d'Ammaüs. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 3. ch. 42.*

JEAN, Juif, fils d'Ananias, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut élu Gouverneur de la Gophnitide & de l'Acrabatane. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 3. ch. 42.*

JEAN, fils de Lévi, originaire de la ville de Giscala, s'est rendu fameux à la postérité par les insignes voleries & brigandages qu'il exerça pendant la guerre des Juifs contre les Romains. Jamais homme ne le surpassa en impiété, en cruauté & en fourberie. Il n'oublia rien pour convaincre le monde de tant de méchantes qualitez. Après la prise de Giscala, il s'alla jetter dans Jérusalem, où il se rendit Chef de parti, appella les Iduméens à son secours, contre Ananus Grand-Sacrificateur, & contre les gens de bien; & en étant soutenu, il commit des cruautez épouvantables. Ses plus grands divertissemens étoient de piller, voler & massacrer. Enfin il n'y eut sorte de crime & de barbarie qu'il ne fît éclater contre ses propres compatriotes, qui n'étoient pas si maltraitez au dehors par les ennemis, qu'ils l'étoient au dedans par ceux qui faisoient semblant de les défendre. S'étant joint à la fin avec Simon fils de Gioras, qui étoit un autre Chef de parti, ils ne cessérent point leurs voleries & leurs massacres, que la ville ne fût entiérement ruïnée. Ils firent plus périr de monde par le fer, le feu & la faim, que les Romains qui les assiégeoient, avec toutes leurs machines & leurs attaques. Mais tous ces crimes ne restérent pas impunis. Après la ruïne de la ville & du Temple, Jean de Giscala fut pris, après avoir demeuré quelques jours caché dans des égouts. Tite le condamna à mourir dans une horrible prison. * Josephe, *Guerre des Juifs, l. 4. ch. 8. & suiv.*

JEAN, Souverain-Sacrificateur. * *Voyez* JONATHAN.

JEAN le Grammairien, natif d'Alexandrie, fut un des plus grands Philosophes de son tems. Il étoit Chrétien, mais prévenu des sentimens de Sévérus, & par conséquent Eutychien ou Jacobite. Il fut excommunié, à ce que dit Aboulfarage, par les Evêques d'Egypte, pour n'avoir pas voulu abjurer des erreurs qu'il soutenoit contre la Trinité. Il a vécu jusqu'au tems qu'Amrou Ben Al-As conquit l'Egypte, sous le Califat d'Omar. On dit qu'il voulut se servir du crédit qu'il avoit près d'Amrou, pour sauver les Livres de la fameuse Bibliothéque d'Alexandrie; mais le Calife Omar ayant commandé qu'on la brûlât, il eut le déplaisir de les voir porter & distribuer à tous les Bains de cette grande ville, où ils furent employez pendant six mois à en entretenir le feu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

* JEAN d'Antioche, Auteur Chrétien, qui nous a donné la Continuation de l'Histoire d'*Ebn Batrik* depuis l'an 326 de l'Hegire, où ce Patriarche a fini, jusqu'à l'an 400 qui est de Jesus Christ 1009. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

JEAN, Milanois, florissoit en 1100. Il composa au nom du Collége de Médecine de l'Ecole de Salerne, un Livre en vers Léonins, sous le titre de *Schola Salernitana*, *l'Ecole de Salerne*, ou l'*Art de se conserver la santé*. Il étoit composé de douze cens trente-neuf vers; aujourd'hui il n'y en a que trois cens soixante & douze. René Moreau l'a éclairci par des Observations. * Placcius, *p. 42.* Bartholin, *in Poët. Medic. p. 128.*

JEAN MESUE, de Damas, florissoit vers l'an 1158. Il étoit Nestorien de Secte, & Médecin de profession. Il écrivit deux Livres en Arabe, dont l'un contenoit des Canons ou des Régles générales, & l'autre traitoit des Simples. Il y a deux cens ans qu'il étoit si estimé, que des Médecins de distinction l'apelloient leur Evangéliste. Mais *Jean Manard* dans la premiére Lettre de son premier Livre, dit que les Livres de ce Médecin Arabe sont plus obscurs que les Oracles des Sibylles, & qu'il n'est ni bon Galéniste, ni bon Médecin. * *Vossius, de Natura Artium, l. 5. c. 14.*

* JEAN (Gaspard de S.) de Bologne, florissoit en 1424. Il fut fait Evêque d'Imola. On dit qu'il écrivit certaines choses sur la Philosophie, très subtiles & dignes d'être lues. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JEAN, fils de Mésué, dit aussi *Abou Zacharia*, étoit Syrien de nation, & Chrétien de Religion. Le Calife Haroun Raschid le prit pour son Médecin, & lui fit traduire plusieurs Livres Grecs & Syriens en Arabe. Depuis ce tems, il servit toujours les Califes jusqu'à Motavakel, & eut pour Collégues deux autres Médecins très habiles, dont l'un nommé *Gabriel Bakhtisovah*, étoit Chrétien, & l'autre nommé *Saleh Ebn Nabalah*, étoit Indien. Ce Docteur ne pratiquoit pas seulement la Médecine, mais il l'enseignoit aussi, & a écrit plusieurs Ouvrages, dont celui que nous appellons l'*Electuaire de Mésué*, est entre les mains de tous ceux qui se mêlent de Pharmacie. Il tenoit aussi chez lui des Conférences sur toutes les parties de la Philosophie; & Aboulfarage rapporte quelques traits facétieux de ses conversations. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEAN-JACQUES, Hermite célébre du XVII siécle, n'est connu que depuis l'an 1632, qu'il prit l'habit d'Hermite de la Congrégation de S. Jean-Batiste. Les preuves de piété qu'il donna le firent choisir peu après pour aller établir un Hermitage dans le Diocése du Puy, & sa réputation se répandant peu à peu, l'Evêque d'Annecy le chargea en 1653, de réformer les Hermites de son Diocése. Jean-Jacques joignoit à un grand zéle pour la perfection Religieuse une parfaite soumission aux Prélats, qui de leur côté honorérent ce Serviteur de Dieu comme il le méritoit. Après avoir travaillé avec succès à rétablir la vie érémitique dans les Diocéses de Lyon, de Vienne, du Puy & de Langres, il fut obligé de chercher une nouvelle retraite, à cause d'un bruit qui se répandit, qu'il étoit le Comte de Moret, fils naturel de Henri IV, qu'on avoit cru tué à la bataille de Castelnaudary: sa parfaite ressemblance à Henri IV, & l'aveu qu'il avoit fait d'avoir été élevé dans le château de Pau, & de s'être trouvé à la bataille de Castelnaudary, paroissoient à beaucoup de gens ne laisser aucun lieu au doute, & on l'accabloit de complimens, qu'il ne put éviter qu'en prenant la fuite. Ce fut l'Anjou qui lui donna une retraite, il bâtit un Hermitage à Gardelles, & après en avoir été Supérieur quelque tems, il rentra dans l'état de simple Hermite, où il mourut d'une fluxion de poitrine le 24 Décembre 1691. * Grandet, *Vie d'un Solitaire inconnu.*

JEAN de la BRUYERE. Quoique l'on ait déja donné l'Article de M. de la Bruyére sous la Lettre B, on ajoûtera ici quelques particularitez qui ne s'y trouvent pas. Dans son discours à l'Académie, il dit, *qu'il n'a employé aucune médiation pour y être reçu que la singularité de son Livre.* Cependant on remarque que dans ses Caractéres il fait sentir qu'il n'a été reçu que par la faveur du Prince. Il avoit fait imprimer son Livre à Paris, in douze, en 1687, avec ce titre, *Les Caractéres de Théophraste traduits du Grec, avec les Caractéres ou les Mœurs de ce siécle.* Ce Livre fut fort goûté, & en moins de vint ans on en a fait plus de vint éditions différentes. Dès que ces Caractéres parurent, *dit M. l'Abbé d'Olivet*, chacun se mêla d'en faire. C'étoit la fureur des Prédicateurs, mauvais Copistes de Bourdalouë. M. Ménage faisoit un grand cas du Livre de la Bruyére & de sa maniére d'écrire; & en parlant de la Traduction de Théophraste il s'exprime de la sorte. „ La Traduction des Caractéres de Théophraste est bien belle & bien Françoise, & montre que son Auteur entend parfaitement le Grec. Je puis dire que j'y ai vu bien des choses que peut-être faute d'attention je n'avois pas vues dans le Grec ". Vigneul-Marville étoit bien opposé à M. Ménage sur le mérite du Livre de la Bruyére. Il critique les pensées, il censure sur-tout le style. „ M. de la Bruyére, dit-il, n'a point de style formé; écrivant au hazard, il employe des expressions outrées en des choses fort communes; & quand il en veut dire de plus relevées, il les affoiblit par des expressions basses, & fait ramper le fort avec le foible ". Il avoue cependant que le Livre de la Bruyére a été loué; mais il ajoûte que ce ne sont que des personnes qui lisent superficiellement les Livres & sans examen qui ont loué cet Ouvrage, ou ceux qui étoient d'obligation de le louer. Il ne craint point de dire au sujet du P. Bouhours, que ce Pére est trop habile Jésuite pour avoir loué la Bruyére *sans restriction mentale, purement & simplement.* On trouva parmi ses papiers des *Dialogues sur le Quietisme*, qu'il n'avoit qu'ébauchez, & dont M. Ellies du Pin procura l'édition en 1699. L'Abbé *Fleuri* succéda à M. de la Bruyére dans sa place de Membre de l'Académie Françoise, & suivant la coutume fit l'éloge du défunt. L'Abbé *Régnier* qui répondit au discours de l'Abbé Fleuri, s'exprima en ces termes au sujet de l'Académicien que l'on remplaçoit. „ C'étoit un génie extraordinaire. Il sembloit que la Nature eût pris plaisir à lui révéler les plus secrets mystéres de l'intérieur des hommes. Avec quelles expressions, avec quelles couleurs ne les a-t-il point dépeints? Ecrivain plein de traits & de feu, qui par un tour fin & singulier, donnoit aux paroles plus de force qu'elles n'en avoient par elles-mêmes; Peintre hardi & heureux, qui dans tout ce qu'il peignoit en faisoit toûjours plus entendre qu'il n'en faisoit voir ". *Hist. de l'Acad. Françoise par l'Abbé d'Olivet, tome 1. p. 352. Bibliotheque du Richelet de 1728. Menagiana, tome 2. p. 240.* &c. Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Litérature, tome 1. p. 325. & suiv.* édit. de Rotterdam 1700. *Les Caractéres de Théophraste* &c. de 1700, *dans l'Eloge de M. de la Bruyére.*

JEAN des ALLEUS. *Voyez* ALLEUS (Jean des).

JEAN ANDRE'. *Voyez* ANDRE' (Jean).

JEAN ANGELIC de Fiésole. *Voyez* ANGELIC.

JEAN ANNIUS ou JEAN NANNI de Viterbe. *Voyez* ANNIUS de Viterbe, Religieux.

JEAN d'ANTHON. *Voyez* ANTHON (Jean d').

JEAN d'ARMES, Président au Parlement de Paris. *Voyez* ARMES.

JEAN ARGYROPULE. *Voyez* ARGYROPULE (Jean).

JEAN d'AVILA. *Voyez* AVILA.

JEAN de la BARRIERE. *Voyez* BARRIERE (Jean de la).

JEAN BASSIEN. *Voyez* BASSIEN (Jean).

JEAN BECA ou BEKA. *Voyez* BECA.

JEAN BEUKELSZ. *Voyez* LEIDEN (Jean de).

JEAN BIREL. *Voyez* BIREL (Jean).

JEAN du BOURG. *Voyez* BOURG (Jean du).

JEAN de BRUGES. *Voyez* BRUGES.

JEAN CASSIEN. *Voyez* CASSIEN (Jean).

JEAN CINNAME. *Voyez* CINNAME (Jean).
JEAN CLAUDE. *Voyez* CLAUDE (Jean).
JEAN CUROPALATE. *Voyez* CUROPALATE (Jean).
JEAN de DIEU. *Voyez* ci-dessus entre les Saints du nom de JEAN.
JEAN-PAUL d'EPIPHANIE. *Voyez* EPIPHANIE (Jean-Paul de).
JEAN ERIGENE. *Voyez* ci-dessus JEAN SCOT.
JEAN GERSON. *Voyez* CHARLIER.
JEAN de la HAYE. *Voyez* l'Article de la HAYE, bourg de France.
JEAN de la HAYE, Religieux. *Voyez* HAYE (Jean de la).
JEAN de LASKI. *Voyez* LASKI (Jean de).
JEAN LATINUS. *Voyez* LATINUS (Jean).
JEAN de LEGNANO. *Voyez* LEGNANO (Jean de).
JEAN de LEIDE. *Voyez* LEIDEN (Jean de).
JEAN de LEON. *Voyez* LEON (Jean de).
JEAN MAXENCE. *Voyez* MAXENCE (Jean).
JEAN de MEDA. *Voyez* ci-dessus entre les Saints du nom de JEAN.
JEAN de MEUNG. *Voyez* CLOPINEL.
JEAN MOSCHUS. *Voyez* MOSCHUS (Jean).
JEAN d'OSEM. *Voyez* HOCSEMIUS (Jean).
JEAN de POUILLY. *Voyez* POUILLY (Jean de).
JEAN de ROCHESTER. *Voyez* FISCHER.
JEAN de TABIE ou TABIENSIS. *Voyez* CAGNAZZO ou CAGNATIUS.
JEAN-JUVENAL des URSINS. *Voyez* URSINS (Jean-Juvénal des).
JEAN WERNER. *Voyez* WERNER (Jean).
JEAN ZISCA. *Voyez* ZISCA (Jean).

HERETIQUES du NOM de JEAN.

JEAN, Prêtre, dit ÆGEATES, est sans doute ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'Ægée, *Æga*, qui est une ville Episcopale de Cilicie, sous la Métropole d'Anazarbe, & la même dont Lucain fait mention, *l.* 3. *v.* 227.

——— *& externæ resonant navalibus Ægæ.*

Il vivoit dans le cinquiéme siécle, sous l'Empire de Zénon, & publia une Histoire Ecclésiastique, divisée en dix Livres. Il la commençoit du tems de Théodose *le Jeune*, & de Nestorius l'Hérésiarque, & la continuoit jusques à l'expulsion de Pierre le Foulon, Evêque d'Antioche en 483. Photius, qui avoit lu cinq Livres de cette Histoire, juge que son Auteur n'étoit pas orthodoxe: ce qui paroît aussi par les louanges qu'il donne à Dioscore d'*Alexandrie*, & au Conciliabule d'Ephése, qu'il appelle un Synode divin, & que les Catholiques nomment plus justement un brigandage, outre qu'il s'emporte en injures contre le Concile Général de Chalcédoine. * Photius, *Cod.* 41. 55.

JEAN BOHAIM, ou BEHAIN, Tambour, que les Catholiques mettent au nombre des Hérétiques, parce qu'il suivoit la doctrine de Wiclef, se mit à la tête de divers païsans, sur la fin du XV siécle. Il soutenoit qu'il ne falloit point payer de dimes au Clergé, ni de tributs aux Princes; que les forêts & les eaux étoient communes; & que la sainte liberté leur avoit été donnée parfaite. * Sandére, *Hær.* 179. Génébrard, *in Catal. III.* Gautier, *Chron. XV siécle, c.* 13.

JEAN de LEYDEN, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Leyden en Hollande; car son véritable nom étoit *Benkelsz.* Il naquit en 1510, fut Tailleur de profession, & en 1534 se joignit à Jean Matthieu Boulanger, avec lequel il se fit Chef des Anabatistes. Le dernier, qui se faisoit appeller Moïse, tint une Assemblée des siens à Amsterdam, & envoya douze de ses Disciples, qu'il appelloit ses Apôtres, se vantant d'être envoyé du Pére éternel, pour etablir une nouvelle Jérusalem. Ces Fanatiques se rendirent maîtres de Munster la même année 1534, & y exercérent des indignitez & des cruautez incroyables, profanant les Eglises, violant les vierges, & brisant les images des Saints & les autels. On dit qu'ils publiérent un Livre sous le nom de *Restitution*, qui approuvoit leurs crimes & justifioit leurs desseins. Jean Matthieu fit publier un ordre par lequel tous les particuliers étoient obligez, sous peine de la vie, de mettre tout leur or, leur argent & tous leurs biens meubles en commun: pour cet effet on marqua une maison où l'on devoit tout porter. Pour intimider les particuliers encore davantage, deux prétendues Prophéteſſes faisoient métier de deviner ceux qui voudroient soustraire une partie de leur bien. Outre cela il ordonna, de la part de Dieu, de livrer tous les Livres excepté la Bible, & il les fit brûler. Enfin ayant tué lui-même un Artisan qui avoit parlé contre les Prophétes, il sortit de la ville, une pique à la main, criant que Dieu le Pére lui avoit ordonné de repousser l'ennemi. S'étant aproché du Camp, un gendarme lui vint au devant & le transperça. Dès que Jean Matthieu fut mort, Jean de Leide se mit à sa place. Jusques là l'Evêque de Munster, qui assiégeoit la ville, avoit porté tout le faix de la guerre; *Herman* Archevêque de Cologne, & *Jean* Prince de Cléves, lui envoyérent de l'argent, de l'artillerie & quelque monde. L'Archevêque de Cologne se rendit au Camp, & on donna quelques assauts inutiles à la place. Comme les Assiégeans eurent perdu l'espérance de la prendre par la force, ils bâtirent sept Forts pour la tenir bloquée & pour l'affamer. Jean de Leyden commença alors à respirer; il choisit douze Juges pour diriger toutes les affaires; ensuite il porta par ses discours & par son exemple le peuple de Munster à donner dans la Polygamie. Il prit trois femmes & nommément la veuve de Jean Matthieu. Un Orfévre ayant fait le Prophéte, & ayant déclaré que Dieu vouloit que Jean de Leide fût l'Empereur de toute la Terre, Jean changea la forme du Gouvernement, & prit le titre & l'équipage d'un Roi. Son thrône étoit dans la Place, couvert d'un drap d'or, & c'est là qu'il écoutoit les procès, qui rouloient presque tous sur les divorces. Il envoya vint-huit Prédicateurs pour annoncer par-tout sa doctrine. Six furent envoyez à *Osembrug* autant à *Warendorf*, huit à *Susat*, & huit à *Coesfeldt*. La ville étoit extrêmement serrée & les Bourgeois avoient intention de saisir Jean & de le livrer à l'Evêque; mais il les appaisa en leur promettant qu'à Pâques le siége seroit levé. Une des femmes de l'Imposteur, ayant eu pitié de la famine qui pressoit le peuple pendant que tout abondoit dans le Palais de Jean, il la fit venir dans la place du marché, la fit mettre à genoux & lui fit sauter la tête. Pâques étant venues sans que la ville fût délivrée, il fit comprendre au peuple qu'ils étoient délivrez de tous leurs péchez, & que c'étoit là le sens de la promesse que Dieu lui avoit faite. La famine faisant de cruels ravages dans Munster, deux particuliers s'échapérent, se rendirent aux Assiégeans & leur indiquérent comment ils pourroient prendre la ville. Deux jours après la ville fut surprise, avec une très grande effusion de sang. Le Roi & *Cnipperdoling*, qui de prémier Magistrat avoit été fait Bourreau, furent pris; mais *Rotman* se fit tuer dans la mêlée. L'Evêque ayant demandé au Roi, *par quelle autorité il avoit usurpé ses Etats?* il lui répondit qu'il y avoit été appellé divinement. Le 20 Janvier 1536, le Roi, Cnipperdoling & *Crechting*, furent ramenez à Munster. Jean reconnut sa faute, mais les deux autres persévérerent dans l'opiniâtreté. Le lendemain le Roi fut placé sur un échafaut, lié à un poteau, & tenaillé par deux Bourreaux. Il endura les trois prémiers coups dans le silence, & ensuite il ne cessa d'implorer la miséricorde de Dieu; après avoir été déchiré, on termina sa vie en le transperçant d'un coup d'épée. Ses complices furent traitez de la même maniére, & leurs cadavres furent liez dans des cages de fer, pendus à la plus haute tour de la ville, le Roi placé au milieu des deux autres, mais plus élevé de la hauteur d'un homme. On dit que l'Evêque reprochant à Jean de Leyden les maux qu'il avoit causés à Munster, & sur-tout aux Eglises, Jean lui répondit qu'il répareroit cette perte, s'il le faisoit mener par les villes, prenant un liard de ceux qui le viendroient voir. * Meshovius, *Hist. Anabapt. l.* 5. 6. & 7. Pontanus. Surius. Sponde, *A. C.* 1532. 1534. & 1535. Lambert Hortense. Montfort. Sleidan, *de l'Etat de la Religion & République l.* 10. *p.* 152. *&c.* Ottii *Historia Anabaptistica*, *p.* 74. Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation*, *&c. tome* 1. *p.* 46, *&c. Voyez* CNIPPERDOLING.

* JEAN de GEEL, Anabatiste, homme d'esprit & rusé, alla avec Jean de Leyden à Munster. Jean Matthieu ayant appris à Munster qu'il y avoit en Hollande, en Brabant & en Frise, une grande quantité d'Anabatistes prêts à le joindre pour le secourir, il leur envoya Jean de Geel avec ordre de se mettre à leur tête comme un autre Moïse, & de les conduire à Munster. Dans le mois de Fevrier de l'année 1535, quelques hommes & femmes se mirent à courir tout nuds dans Amsterdam, criant avec leur Prophéte Théodore le Tailleur, *malheur! malheur! malheur! vengeance! vengeance! ô Pére celeste!* Aussi-tôt la Bourgeoisie prit les armes, & saisit douze de ces coureurs nocturnes des deux sexes. Ils ne voulurent point prendre d'habits pour se couvrir, disant qu'ils étoient la vérité nue. L'un des Echevins jetta son manteau à l'une des femmes & lui dit de se couvrir, mais elle le repoussa & dit que ce n'étoit pas une honte à l'image de Dieu de paroître nue. On fit trencher la tête aux sept hommes qu'on avoit pris, & à quelques autres qui furent trouvez coupables. Cependant Jean de Geel arriva en Hollande, mais il n'y trouva pas les choses dans l'état que Jean de Leyden lui avoit dit, & n'y vit pas de ces Assemblées dont on l'avoit flatté. Après avoir excité quelques troubles dans la Frise & sur-tout à Bolzwerdt, il prit la fuite & se rendit en habit de Marchand à Amsterdam, & prit un autre nom que le sien pour n'être pas connu. Il employa le tems à traiter secrettement avec les Anabatistes d'Amsterdam. Comme il craignoit d'être reconnu, il se retira en Brabant auprès de la Reine Marie, Gouvernante des Païs-Bas, lui demanda pardon, & lui fit de grandes promesses de faire tomber la ville de Munster entre les mains de l'Empereur. Sur ces assurances, non seulement il obtint son pardon, mais on lui mit de l'argent entre les mains avec ordre de lever du monde. Alors il se montra publiquement à Amsterdam, où il fut admis auprès des principaux Magistrats, qui en vertu de ses promesses se faisoient un devoir de le soutenir. En même tems il entretenoit des correspondances secrettes avec les Anabatistes, dans la vue d'élever dans cette grande ville une République, sur le plan de celle de Munster. Il donna à Henri *Goedbeleid* la charge d'Enseigne, & convint avec lui du signal qu'on donneroit pour ce qu'il y auroit à faire. Ils prirent le 15 de Mai pour exécuter leur entreprise, & ayant formé un corps de 600 hommes, ils se rendirent d'abord maîtres du Dam & de la Maison-de-ville. En même tems la Bourgeoisie prit les armes, de sorte qu'il y eut de part & d'autre un combat des plus opiniâtres & des plus furieux. Il demeura des deux côtez quelques gens sur la place, entre autres Pierre Colyn Bourguemestre, Corneille Simonsz Rouse Contr'Amiral, Simon Klaasz Pul, Capitaine de la Garde, & dix-sept autres. Du côté des Anabatistes, il y en eut 28 de tuez parmi lesquels se trouvoient Jean de Geel & Henri Goedbeleid. La ville eût couru grand risque, si un valet du Grand-Baillif ne se fût avisé de monter à la tour

tour de la Maison-de-ville, & d'emporter la corde de la cloche pour ôter par-là aux Anabatistes le moyen de donner à ceux de leur parti le signal dont on étoit convenu pour unir ensemble toutes leurs forces; de sorte que n'entendant pas sonner la cloche ils demeurérent dans leurs maisons. D'ailleurs si les trois cens hommes que Jean de Geel attendoit d'Isselstein & de Benscop, & quantité d'autres de différens endroits, ne fussent pas arrivez trop tard, la ville se feroit vue exposée à un extrême danger. On prit douze de ces séditieux qu'on lia sur des bancs, & qu'on ouvrit tout vivans pour en arracher le cœur qu'on leur jettoit au visage. Ensuite on coupa leurs corps en quartiers, que l'on exposa sur des pieux aux différentes portes de la ville. On en punit encore dans la suite plusieurs de mort, soit parce qu'ils étoient complices de la sédition, soit parce qu'ayant su ce qui se tramoit ils n'en avoient pas donné avis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Commelin, *Description d'Amsterdam. Histoire des Anabatistes.*

JEAN-GUILLAUME de Ruremonde, fameux Anabatiste, entreprit après la mort de Hoffman, de Muntzer & de Jean Matthieu, de faire revivre la Religion des Anabatistes. Dans Ruremonde & dans les places voisines, il disoit tout haut que cette Religion étoit la plus pure de toutes, qu'il étoit envoyé de Dieu pour la faire régner par-tout, qu'on devoit regarder comme illégitimes tous les Magistrats qui refusoient de le reconnoître, &c. Ceux qui s'attachérent à lui ne faisoient aucune difficulté de voler & de piller. Ils se soutinrent pendant quelque tems, se glorifiant d'une conscience pure & d'introduire la Justice divine par l'épée de Gédéon. Cependant ils ravageoient les châteaux des Nobles & les maisons des riches particuliers, & massacroient impunément de nuit quantité de personnes. Sur les frontiéres de Gueldre, du païs de Juliers, & même au delà du Rhin, on étoit exposé aux insolences de cette canaille. Cela dura près de cinq années, au bout desquelles Jean-Guillaume fut pris à Dinslaken. Tout prisonnier qu'il étoit, il vivoit pourtant avec beaucoup de luxe, dans la compagnie de quelques femmes qu'il avoit toujours auprès de lui. Dans un Livre qu'il avoit répandu parmi ses Sectateurs, il soutenoit qu'il étoit permis d'avoir autant de femmes qu'on en vouloit. Ceux qui le servoient, faisoient semblant de ne pas s'appercevoir de sa conduite, ou bien ils se laissoient gagner par ses douces paroles & par ses présens. Il ne laissoit pas d'observer parmi ses gens une justice très exacte, punissant les fautes légéres par le jeûne & par les amendes, & les grandes par la mort. Guillaume, Duc de Cléves, nomma des Juges pour faire le procès aux femmes de ce nouveau Roi; mais ils conclurent à leur pardonner, à condition qu'elles vivroient mieux à l'avenir, & qu'elles retourneroient dans les lieux qu'elles avoient quittez. Jean-Guillaume parut le dernier devant les Juges en 1580, & malgré son opiniâtreté à nier les crimes dont il fut pourtant convaincu, ils le condamnérent à être brûlé vif. Il subit ce supplice sans donner aucune marque de repentir. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Histoire des Anabatistes.*

JEAN SPANGEBERG, Allemand, né dans la Thuringe, que les Catholiques appellent Hérétique parce qu'il étoit Disciple de Luther, publioit en 1536, qu'il n'y a point de différence des conseils aux commandemens; que les bonnes œuvres sont inutiles, & qu'on ne peut être justifié, si on ne se persuade de l'être. Il publia divers Ouvrages, & mourut en 1550. * Prateole, *V. Joan. Spang.* Melchior Adam, &c.

JEAN TUDETCHIN. *Voyez l'Article suivant.*

JEAN DE VENISE & JEAN TUDETCHIN, tous deux Chapelains de Geofroi, Duc de Tuscanelle, soutenoient en 1065, qu'on pouvoit acheter les dignitez Ecclésiastiques, non pas à cause des choses spirituelles, mais pour les avantages temporels qu'on en peut tirer. Le Pape Alexandre II déclara cette doctrine hérétique, & s'y opposa par son Epitre décrétale adressée à ceux de Luques. Cette opinion eut pourtant ses partisans, parce qu'elle favorisoit la cupidité du plus grand nombre. * Alexandre II. 1. *Quæst.* 3. *c. ex multis*, Baronius, *A. C.* 1065.

JEAN ALASCO, Hérésiarque. *Cherchez* LASKI.

JEAN HUS. *Cherchez* HUS.

JEAN MATTHIEU. *Voyez* JEAN de LEYDEN.

JEAN ROEATIUS. *Cherchez* ROEATIUS, &c.

JEANES, (Henri) Ecclésiastique Anglois, Maître ès Arts, d'Allensay en Sommerset, naquit en 1611, & étudia à Oxford où il devint un Disputeur subtil & un habile Prédicateur. Il étoit d'abord attaché à l'Eglise Episcopale, mais après avoir lu les Livres des Puritains il suivit leurs sentimens. Il etoit excellent Métaphysicien & Controversiste, & il joignoit à un grand contentement d'esprit un mépris extraordinaire du monde. Il a beaucoup écrit en Anglois contre Hammond & contre J. Taylor; un *Traité du devoir de s'abstenir des choses qui n'ont que l'apparence du mal*, en 1640. *A Vindication of D. Twiss against J. Goodwin*, in folio; *Que le défaut de la Hiérarchie n'est pas une raison suffisante pour ne pas communier dans une telle Eglise*, en 1650; *Mixture of Scholastical with Practical Divinity*, en 2 vol. *in quarto* 1656. Il mourut au mois d'Août 1662. * Wood, *Hist. & Antiq. Oxon. Dict. de Bâle.*

JEAN-MAY, ou JANS-MAYEN-EYLAND: c'est une Isle des Terres Arctiques. Elle est vers les côtes de la Groenlande, au septentrion de la Norwége, sous le 74 degré de latitude. Elle fut découverte par les Hollandois l'an 1614; & elle porte aussi le nom de *Montagne Haute*, & de l'*Isle Maurice.* * Maty, *Dict. Géogr.*

REINES & PRINCESSES DE CE NOM.

JEANNE de Navarre, Reine de France & de Navarre, Comtesse de Champagne, de Brie & de Bigorre, fille unique & héritiére de HENRI, I de ce nom, Roi de Navarre, Comte de Champagne, &c. & de *Blanche* d'Artois, fut mariée à Paris le 16 Août 1284, à *Philippe* de France, qui fut depuis le Roi *Philippe* IV, dit *le Bel.* Cette Princesse fonda à Paris le célébre Collége de Navarre en 1303, & mourut au château du Bois de Vincennes le deuxiéme Avril 1304, âgée de 33 ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Paris. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers, &c.*

JEANNE de Bourgogne, Reine de France, fille aînée d'OTHON IV, Comte Palatin de Bourgogne, & de *Mahaud*, Comtesse d'Artois, fut mariée en 1306, à Corbeil, à *Philippe* de France, depuis Roi, V du nom, dit *le Long.* Ensuite étant accusée de quelques galanteries, elle fut enfermée près d'un an dans le château de Dourdan; mais Philippe persuadé de son innocence, ou feignant d'en être persuadé, la reprit avec lui. Jeanne fonda à Paris le Collége de Bourgogne, près des Cordeliers, & vécut le reste de ses jours avec beaucoup de sagesse. Divers Auteurs de son tems en parlent très avantageusement, & comme d'une Princesse de grande piété. Elle mourut à Roye en Picardie le 22 Janvier 1325, & fut enterrée le 27 suivant dans l'Eglise des Cordeliers de Paris: ses entrailles furent portées à Long-champ.

JEANNE d'Evreux, Reine de France, fille aînée de Louïs de France, Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, fut la troisiéme femme de *Charles* IV, dit *le Bel*, Roi de France, qui l'épousa par dispense du Pape en 1325. *Blanche*, premiére femme de ce Roi, avoit été répudiée, & s'étoit faite Religieuse; & *Marie* de Luxembourg étoit morte en couches. Jeanne fut couronnée dans la Chapelle du Roi en 1326, le jour de la Pentecôte, & fut mére de trois filles, de *Jeanne*, morte jeune; de *Marie*, morte sans alliance le sixieme Octobre 1342; & de *Blanche*, mariee en 1344, à *Philippe* de France, Duc d'Orléans. Cette Reine très sage & très vertueuse mourut à Brie-Comte-Robert le quatriéme Mars 1370. Son corps fut enterré à S. Denys, son cœur aux Cordeliers, & ses entrailles à Maubuisson.

JEANNE de Bourgogne, Reine de France, troisiéme fille de ROBERT, II du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, fille du Roi S. Louïs, fut mariée, par contract passé à Sens au mois de Juin 1313, à *Philippe* de Valois, depuis Roi de France, VI du nom. Elle fut couronnée à Reims avec le Roi son mari, le 19 Mai 1328, & mourut à Paris dans l'Hôtel de Nesle le 12 Septembre 1348, âgée d'environ 55 ans. Les Auteurs parlent d'elle comme d'une très habile Princesse. Son corps fut enterré à S. Denys, & son cœur à Citeaux.

JEANNE, Reine de France & Comtesse d'Auvergne, étoit fille de GUILLAUME XII, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marguerite* d'Evreux. Le Roi *Jean*, surnommé *le Bon*, l'épousa à Sainte-Geneviéve de Nanterre le 19 de Février 1350, & la fit couronner à Reims. Elle étoit alors veuve de *Philippe*, & déja mére d'un autre de ce nom, dit *de Rouvres*, dernier Duc de Bourgogne de la premiére branche. On tient qu'elle mourut au château d'Argilly en Bourgogne l'an 1360, âgée de 40 ans.

JEANNE, Reine de France, l'une des plus belles Princesses de son tems, fille de PIERRE, I de ce nom, Duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, fut mariée en 1349 au Roi *Charles* V, dit *le Sage*, & mourut en couches à Paris le sixiéme Février 1377, âgée de 40 ans. On remarque qu'à l'Assemblée des Etats à Paris l'an 1369, elle prit séance à côté du Roi.

JEANNE de France, Reine, Duchesse de Berri, institutrice du premier Ordre de l'Annonciade & des dix Vertus de la sainte Vierge, née en 1464, étoit fille du Roi LOUIS XI, & de *Charlotte* de Savoye. Son pére la maria en 1476 à *Louïs*, Duc d'Orléans, son cousin issu de germain, qui parvint depuis à la Couronne sous le nom de Louïs XII: mais comme ce mariage avoit été fait, à ce qu'on disoit, par force, lorsque Louïs parvint à la Couronne après la mort de Charles VIII, il fit si bien auprès du Pape Alexandre VI, qu'il le fit déclarer nul par les Commissaires envoyez par le même Pape, le 22 de Décembre 1498. Louïs XII ayant obtenu la dissolution de son mariage, donna à Jeanne pour son entretien le Duché de Berri, avec les domaines de Châtillon-sur-Indre en Touraine, de Châteauneuf sur Loire, & de Pontoise, & une pension de douze mille écus. Cette vertueuse Princesse se retira à Bourges, & institua l'*Ordre de l'Annonciation* ou *de l'Annonciade.* La Régle en a été formée sur les dix vertus de la sainte Vierge, qui sont chasteté, prudence, humilité, vérité, dévotion, obéïssance, pauvreté, patience, charité & compassion. L'habit en est singulier, le voile noir, le manteau blanc, le scapulaire rouge, la robe grise & la ceinture de corde. Il y en a plusieurs Monastéres en France & dans le Païs-Bas. Le Pape Alexandre VI en 1501, & Léon X en 1517, confirmérent par leurs Brefs ce saint Institut. Jeanne de France, qui l'avoit établi, fonda aussi un Collége en l'Université de Bourges, & mourut en odeur de sainteté le quatriéme Février 1504 ou 1505, comme nous comptons aujourd'hui. Nous avons les informations dressées par ordre d'Urbain VIII pour sa canonisation, très souvent demandée par les Rois & les Prélats de France. Elle fut enterrée dans l'Eglise des Annonciades de Bourges: son corps fut brûlé, & ses cendres jettées au vent par les Huguenots en 1562. * Doni d'Attichi & Nicolas Gazey, *en sa Vie.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de la Maison de France.* Le Mire,

in Orig. Relig. Sponde, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. des Femmes Savantes.* Henri Sedulius, *en ses Images de la vie de cette Reine.* Hilarion de Coste, *Elog. des Femmes Illustres.* Mézeray, *Hist. de France, &c.* Baillet, *Vies des Saints, quatrieme Février.*

JEANNE de France, Reine de Navarre, fille unique du Roi Louïs X, dit *Hutin*, & de *Marguerite* de Bourgogne, fut mariée, par Traité passé à Paris le 27 Mars 1316, à *Philippe* Comte d'Evreux, fils de *Louis* de France, Comte d'Evreux, d'Etampes, &c. qui l'étoit du Roi *Philippe*, III du nom, dit *le Hardi*. Cette grande Princesse, qui eut beaucoup plus de conduite & de piété que sa mére, vit son mariage béni par la naissance de son fils, & par celle de quatre filles, entre lesquelles il y eut *Jeanne*, Religieuse à Longchamp, où elle mourut le troisiéme Juillet 1387, âgée de 66 ans; & une autre *Jeanne* femme de *Jean*, I de ce nom, Vicomte de Rohan. Cette derniére fut mariée avant le mois d'Octobre 1377, & mourut le 20 Novembre 1403, laissant de son mariage *Charles* de Rohan, Seigneur de Guimené. La Reine *Jeanne* mourut au château de Conflans près de Paris, le sixiéme Octobre 1349, & fut enterrée à S. Denys aux piez du Roi son pére. Son cœur fut mis avec celui de son mari aux Jacobins de Paris.

JEANNE de France, Reine de Navarre, fille du Roi JEAN, née à Château-neuf sur Loire le 24 Juin 1343, fut accordée en 1347, à *Henri* de Brabant, Duc de Limbourg; mais elle épousa au Vivier-en-Brie en 1351, *Charles* II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre. Cette Princesse mourut le troisiéme Novembre 1373.

JEANNE d'Albret, Reine de Navarre, Princesse de Béarn, &c. fille & héritiére de HENRI d'Albret, II de ce nom, Roi de Navarre, & de *Marguerite*, sœur du Roi *François* I, fut mariée à Moulins en Bourbonnois le 20 Octobre 1548, à *Antoine* de Bourbon, Duc de Vendôme, Roi de Navarre, & fut mére entre autres enfans, du Roi HENRI *le Grand*. Cette Princesse étoit sage & courageuse; elle aimoit les Sciences & les Savans; elle composa même diverses piéces en prose & en vers: mais elle fut étroitement attachée aux opinions nouvelles en fait de Religion. Elle mourut à Paris le neuviéme Juin 1572, âgée de 44 ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonnée. On connut à l'ouverture de son corps qu'on s'étoit trompé. Jeanne avoit rendu de grands services au parti des Huguenots, qu'elle avoit embrassé par haine contre les Papes, lesquels disposant d'un bien qui ne leur appartenoit pas, avoient donné l'investiture de son Royaume de Navarre aux Espagnols. Ces derniers cherchoient les occasions de faire périr cette Reine avec sa famille. On découvrit en 1564, une conspiration dont on pourra voir le détail dans le trente-sixiéme Livre de l'Histoire de M. de Thou. Il parle aussi ailleurs de cette Reine, du soin qu'elle avoit d'inspirer du courage à ceux de son parti, & d'instruire ses Sujets dans les mêmes sentimens qu'elle avoit au sujet de la Religion. * Castelnau. Davila. Pierre Matthieu. Mézeray, &c.

Voici un autre Article de la même Reine, dressé par une autre main & beaucoup plus circonstancié. JEANNE, Reine de Navarre, étoit fille de Henri II d'Albret, & de Marguerite de Valois, & naquit en 1531. Par ordre de François I, elle fut élevée à Plessis-lez-Tours, parce qu'il craignoit qu'on ne la mariât en Espagne, ce qui pouvoit bien avoir été le dessein de ses parens. Il est du moins très sûr que le mariage de cette Princesse avec Guillaume III, Duc de Cléves, conclu par François I, en 1541 ou 1542, & consommé à Châtelleraud, étoit contraire à la volonté de ceux dont elle tenoit la vie. On doit même avoir intercepté des Lettres qu'elle écrivoit en Espagne. Mais lorsqu'en 1543, le Duc de Cléves eut été vaincu par l'Empereur & forcé à renoncer à ce mariage, les oppositions & les protestations du Roi de Navarre, qui jusques là n'avoient consisté qu'en paroles, eurent enfin leur effet & le mariage fut déclaré nul. Henri II la maria ensuite en 1548, à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, à qui elle donna la Couronne de Navarre en 1555, après la mort de son pére. Cette Reine & son Histoire sont sur-tout remarquables à cause des affaires de Religion, qui étoient alors fort agitées en France. Dès l'an 1555, elle fit paroître quelque inclination pour la Doctrine des Réformez; mais les distractions de sa jeunesse d'un côté, & les menaces de la Cour de France de l'autre, affoiblirent en elle ce zéle. En 1558, elle fut obligée d'aller voir Henri II, avec son époux qui ne dissimuloit point son penchant pour la Religion des Réformez. Elle lui dit alors que s'il étoit d'humeur de perdre ses biens, il pouvoit le faire; mais que pour elle, elle ne vouloit nullement se voir privée des siens. Lorsqu'en 1561 son époux se trouva en danger, à cause de la Religion, à la Cour de François II, & qu'elle-même devoit être enlevée dans le Béarn, elle fit profession publique de la Doctrine Réformée, pourvut Navarreins de toutes les provisions nécessaires & s'y enferma, bien résolue de s'y défendre contre ses ennemis. La mort de François II étant survenue elle alla en Cour, où son époux auquel on avoit persuadé de prendre le parti des Catholiques la maltraitta fort, vêcut dans un commerce scandaleux avec une fille de chambre de la Régente, & menaça son épouse de s'en séparer & de lui enlever tous ses biens paternels si elle refusoit de suivre son exemple; à quoi elle répondit avec beaucoup de fermeté, & s'en retourna dans le Béarn en 1562. Elle arriva heureusement à Nérac, malgré la poursuite de Monluc. Ce fut alors qu'elle commença à pousser l'ouvrage de la Réforme: elle abolit par-tout la Messe & établit plusieurs Réglemens Ecclésiastiques qui furent observez jusques en 1620. En 1563, le Pape la cita à Rome, & la déclara déchue de son Royaume si dans l'espace de six mois elle ne comparoissoit. Mais comme une pareille déclaration choquoit la Cour de France, le Pape se vit obligé de cesser ses menaces. En 1564, quelques-uns de ses Sujets Catholiques avoient formé le projet de la surprendre à Pau & de la remettre avec ses enfans entre les mains de l'Inquisition d'Espagne, mais elle en fut avertie à tems par la Reine d'Espagne. Après bien des traverses essuyées & après avoir échappé à plusieurs piéges, elle quitta son Royaume en 1568, avec toute sa famille, & alla joindre le Prince de Condé à la Rochelle. Elle se dépouilla alors jusques à ses joyaux pour le bien commun, & obtint un secours considérable par son intercession, de la Reine d'Angleterre. Le Prince de Condé ayant perdu la vie à la bataille de Jarnac, elle encouragea fortement le parti des Réformez, & les détermina à reconnoître son fils pour leur Chef. Enfin on lui fit accroire, de la part de la France, qu'on étoit fort aigri contre l'Espagne & qu'on lui feroit ravoir ses terres. Le mariage de son fils avec la sœur du Roi la confirma dans cette opinion, & lorsqu'elle étoit occupée à Paris à acheter des joyaux & des habits pour les noces, elle mourut d'une fiévre ardente le huitiéme Juin 1572. On croit communément qu'un certain Milanois lui avoit vendu des gands empoisonnez. Au reste c'étoit une Princesse courageuse & vertueuse, & qui entre autres Langues parloit fort bien Latin & Espagnol. Elle fut fort zélée pour sa Religion, & répondit un jour à la Reine sa Mére, que plûtôt que de changer, elle jetteroit son propre fils & son Royaume, s'il étoit possible, dans la mer. A la naissance de son fils Henri, elle chanta à la sollicitation de son pére une chanson Gasconne, au fort des douleurs de l'accouchement. * De Thou. Mézeray. Davila. *Dict. Allemand.*

JEANNE, ou, selon d'autres, BLANCHE de France, fille posthume du Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, née en 1351, fut accordée en 1370 à *Jean* Duc de Gironne, fils de *Pierre* III, Roi d'Aragon. Elle mourut en 1371, à Béziers en Languedoc, où elle passoit pour aller en Espagne. Son corps fut apporté à saint Denys en France.

JEANNE, I de ce nom, Reine de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Duchesse de la Pouille & de Calabre, Comtesse de Provence, &c. née vers l'an 1326, étoit fille de CHARLES de Sicile, Duc de Calabre, qui mourut le dixiéme Novembre 1328, avant son pére *Robert*, & de *Marie* de Valois, sa seconde femme. Elle n'étoit âgée que de 19 ans, lorsqu'elle prit le soin du Gouvernement de ses Etats, après la mort de son ayeul, qui mourut le 19 Janvier 1343, & qui l'avoit déja mariée à son neveu *André* de Hongrie. Ce mariage ne fut point heureux, parce que les inclinations de l'un & de l'autre étoient contraires, & que le Prince étoit conduit par un Moine Cordelier, nommé Robert; & la Princesse par une Lavandiére, appellée Philippe Catenoise. Ces Favoris indiscrets portérent les affaires à l'extrémité, jusqu'à ce qu'André fut étranglé le 18 Septembre 1345. Quelques Historiens soutiennent que Jeanne ne fut point coupable de cette mort, quoique les autres l'en accusent. Elle épousa en secondes noces le 20 Août 1346, *Louïs* de Tarente, qui étoit son cousin; & se vit obligée de se retirer de Naples en Provence, pour éviter la fureur des armes de Louïs, Roi de Hongrie, qui commit des violences extrêmes dans cet Etat. Jeanne revint dans son Royaume l'an 1352, après la retraite de ce Prince. Son second mari étant mort le 25 Mai 1362 en Provence, où elle avoit vendu Avignon au Pape pour une somme très modique, elle épousa peu après *Jacques* d'Aragon, Infant de Majorque, qui ne demeura pas longtems avec elle, étant mort vers le mois de Janvier 1375. Ainsi se voyant une troisiéme fois veuve, elle prit en 1376 une quatriéme alliance avec *Othon* de Brunswick, de la Maison de Saxe, & comme elle n'avoit point d'enfans, elle adopta son parent *Charles* de Duras. Elle l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, lui avoit fait épouser sa niéce, & le considéroit comme son fils. Cependant ce Prince ingrat, soulevé par le Roi de Hongrie & par le Pape Urbain VI, qui lui donna l'investiture du Royaume de Naples en 1380, se révolta contre la Reine *Jeanne* sa bienfactrice. Cette Reine, à la sollicitation de Clément VI, qui tenoit le Pontificat à Avignon, dans le tems qu'Urbain VI le tenoit à Rome, transféra son adoption à *Louïs* de France, Duc d'Anjou, fils du Roi Jean. Ce changement alluma la guerre dans l'Etat de Naples. Charles de Duras gagna une fameuse bataille en 1381, prit Naples, & assiégea le Château Neuf, dans lequel étoit la Reine Jeanne. Elle se rendit par capitulation. Charles de Duras la fit mener à Muro dans la Basilicate, & la fit mourir sept ou huit mois après. Elle étoit alors en la 58 année de son âge, & en la 39 de son régne. Quelques Auteurs disent qu'on la fit étouffer; d'autres, qu'elle fut étranglée: mais la plus probable opinion est qu'on lui trancha la tête le 22 Mai 1382. On dit qu'un Astrologue Provençal, qui est sans doute un certain Anselme, qui vivoit de ce tems-là, & qui est fort célébre dans l'Histoire de Provence, interrogé quel seroit le mari de Jeanne encore jeune, il répondit: *Maritabitur cum ALIO:* ce dernier mot marque les noms de ses quatre maris, André, Louïs, Jacques & Othon. Au reste, cette Princesse avoit de l'esprit infiniment. Elle aimoit les Sciences & les Savans, dont elle avoit grand nombre en sa Cour. Elle étoit libérale & bienfaisante, prudente, sage, & ne manquoit pas de piété. Bocace, Balde & les autres Savans de son tems parlent d'elle avec éloge. * Les Curieux consulteront Collenucio, Summoneta, Villani, Balde, Pétrarque, Sainte-Marthe, Rufi, Nostradamus, & Bouche *Histoire de Provence.*

* JEANNE, Comtesse de Flandre & de Hainaut, naquit en 1193. Elle étoit fille aînée & héritiére de Baudouin IX, Comte de Flandre, qui en 1205 fut fait Empereur de Constantinople, & fut tué par ses ennemis. En 1211, elle épousa à Paris l'Infant Dom Fernando fils de Sanche I, Roi de Portugal. Le Prince héreditaire du Royaume de France, connu depuis sous

le nom de Louïs VIII, lui enleva les deux places fortes d'Aire & de St. Omer, & l'obligea aussi bien que son mari de les lui céder en propriété, avec tout ce que son pére Philippe II avoit laissé entre les mains de Baudouin IX, par le Traité de Péronne. Jeanne & son Epoux, dans le dessein d'en tirer vengeance, firent alliance avec Jean Roi d'Angleterre. Les François en ayant eu avis, firent une irruption dans la Flandre, & contraignirent à la fin Fernando de se réfugier en Angleterre. Il en revint dans la même année, fortifié d'un bon secours avec lequel il remporta plusieurs avantages sur les François. En 1214, l'Empereur Othon IV entra aussi dans l'alliance contre la France, & le 25 Juillet de la même année se donna la célébre bataille de Bovines, où les François remportérent la victoire, & où Fernando fut fait prisonnier. Il fut conduit à Paris, où sa femme Jeanne se rendit afin de se jetter aux piez de Philippe II, pour lui demander la liberté de son mari: mais elle ne put rien obtenir, & se vit obligée de retourner en Flandre, où après la conclusion d'une tréve avec la France, elle gouverna son païs avec quelque tranquillité & avec beaucoup de sagesse. On dit qu'en 1218, elle fit à Rupelmonde trancher la tête à Burchard d'Avênes, à qui Marguerite sa plus jeune sœur avoit été mariée malgré elle. L'Empereur Frédéric II lui enleva le Duché d'Alost, sous prétexte qu'elle avoit négligé de lui en faire hommage dans le tems requis. Après la mort de Philippe, elle retourna en France pour prier Louïs VIII son successeur de lui accorder la liberté de son mari; mais cette tentative n'eut pas un plus heureux succès que la première. En 1225, on vit un homme se produire sous le nom de Baudouin IX. Il eut d'abord quantité de partisans, de sorte que Valenciennes, Lille, Bruges, Courtrai & Gand se déclarérent pour lui. Jeanne méprisa d'abord ce soulévement, & dans la suite elle employa vainement la force pour y apporter du reméde. Cela alla si loin, qu'ayant lieu de se défier de tous ses Sujets, elle fut contrainte de se retirer en France pour y chercher du secours. Le Roi Louïs envoya d'abord au faux Baudouin un Héraut, pour l'inviter par le moyen d'un saufconduit à une entrevue dans la ville de Compiégne. Le prétendu Baudouin accepta la proposition & se rendit au lieu marqué, vêtu à la Gréque & accompagné d'une suite magnifique. Mais comme il ne put pas bien satisfaire le Roi sur plusieurs demandes qu'il lui fit, lors qu'il fut de retour à Valenciennes, il se vit abandonné de la plupart de ses partisans, & la peur lui fit prendre le parti de se retirer en Bourgogne. Everard de Chastenai s'assura de sa personne, & le livra pour la somme de 400 marcs à la Comtesse Jeanne, qui lui fit donner la question. Il avoua qu'il étoit un Imposteur, qu'il étoit natif de Reims & qu'il s'appelloit Bertrand ou Bernard: après quoi Jeanne le fit pendre publiquement à Lille. Cela n'empêcha pas que plusieurs ne crussent qu'il étoit le véritable Baudouin, & que sa propre fille ne lui avoit fait ce traitement que pour demeurer en possession du Gouvernement. En 1226, Jeanne obtint enfin la liberté de son mari, après une détention de douze ans & cinq mois. Pour en témoigner sa reconnoissance, il suivit le parti de la France & prit les armes pour sa défense. En 1233, Fernando mourut de la pierre à Noyon, & fut enterré à Marquette où Jeanne son épouse avoit fondé un Monastére. Il n'eut de la Comtesse qu'une fille, qui mourut sans être mariée. Etant Veuve, elle songeoit à se remarier à Simon, Comte de Montfort; mais la Cour de France fit si bien qu'elle lui fit épouser Thomas, Comte de Savoye, frére cadet d'Amedée IV. Les Sujets de la Comtesse eurent beaucoup d'estime & de considération pour son mari, duquel elle n'eut point d'enfans, de sorte que tous ses biens échurent à sa sœur Marguerite. Elle mourut à Lille en 1244, & fut, selon sa derniére volonté, enterrée à Marquette auprès de son premier mari. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Annales de Flandre par* Emanuel Sueyro, *tome* 1. *l.* 8. Meyeri *Annales Hannon. Voyez* BERTRAND de REIMS & RANS (Bertrand de).

JEANNE II, qu'on nomme aussi *Jeannelle*, étoit petite-niéce de *Jeanne* I, fille de *Charles* III, Duc de Duras, dont nous avons parlé. Cette Princesse, qui s'est deshonorée par sa vie libertine, née en 1371, épousa vers l'an 1404 *Guillaume* d'Autriche, qui mourut en 1406. Après la mort de son frére *Ladislas* Roi de Naples, &c. elle prit possession de ses Etats en 1414, & épousa en 1415 *Jacques* de Bourbon, Comte de la Marche; mais les galanteries presque publiques de cette Princesse l'obligérent de la quitter pour se retirer à Besançon, où il prit l'habit de Cordelier. Jeanne se brouilla avec le Pape Martin V, qui donna l'investiture du Royaume de Naples à *Louïs* III, Duc d'Anjou; & elle adopta en 1420 *Alfonse* V, Roi d'Aragon, dans le tems que Louïs III lui faisoit la guerre; mais Alfonse lui donna tant de sujet de mécontentement par son ingratitude & par ses pratiques criminelles, qu'elle transféra son adoption au même Louïs d'Anjou. Elle prit en 1425 la ville de Naples. Les Aragonois, qui avoient surpris avant cela celle de Marseille, en furent bien-tôt chassez. Louïs d'Anjou gagna la bataille d'Aquila en 1429, & mourut en 1434. La Reine Jeanne laissa ses Etats par son Testament à René d'Anjou, frére de Louïs, & mourut le deuxiéme Février 1435, âgée de 65 ans, après en avoir régné un peu plus de 20. * Nostradamus & Bouche, *Histoire de Provence.* Summoneta. Collenucio. Scipion Ammirato. Le Pére Anselme, &c.

JEANNE, Infante & Régente de Portugal, née à Lisbonne le sixiéme Février 1452, étoit fille d'ALFONSE V, Roi de Portugal, & d'*Elisabeth* de Portugal-Coïmbre, & sœur du Roi *Jean* II, dit *le Grand.* Son pére avoit si bonne opinion de sa prudence & de sa conduite, que dans le tems qu'il alla porter la guerre contre les Maures en 1470, il la laissa Régente du Royaume. Aussi s'acquitta-t-elle si dignement de cet emploi, qu'elle gagna l'amour de tous ses Sujets. Au retour du Roi, elle se retira dans le Monastére des Religieuses dit l'*Odivellas*, de l'Ordre de saint Dominique, quoiqu'elle eût été recherchée en mariage par plusieurs Monarques très puissans, & mourut dans sa retraite en 1490, âgée de 38 ans, trois mois & six jours. Le Pape Innocent XII la béatifia l'an 1693. Emanuel Pimenta & Antoine Vasconcellos, Historiens Portugais, ont fait son éloge. Alfonse V, son pére, épousa en secondes noces en 1475, *Jeanne* de Castille sa niéce, crue fille de *Henri* IV, dit *l'Impuissant*, & de JEANNE de Portugal. Cette derniére, fille d'EDOUARD, & sœur du même *Alfonse*, fut mariée en 1455, & mourut en 1475. Jeanne de Castille prétendit au Royaume de Castille, que sa tante Isabelle emporta. Elle fonda le Couvent de Sainte-Croix de Santaren, s'y retira après la mort du Roi son mari en 1481, & y vécut le reste de ses jours en réputation d'une grande piété. * Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de la Maison de France, l.* 16. Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illust.* Jean Rechac, *aux Vies des Saints de l'Ordre de saint Dominique.* Le Pére Anselme. Imhoff, *Stemma Regium Lusitan. Mémoires du tems.*

JEANNE d'Autriche, fille de l'Empereur CHARLES-*Quint*, épousa en 1553 *Jean* Prince de Portugal, fils du Roi *Jean* III, & fut mére du Roi Dom *Sébastien*, fils posthume. Elle mourut en 1578.

JEANNE d'Autriche, Grande-Duchesse de Toscane, fille de l'Empereur *Ferdinand* I, née à Prague le 25 Janvier 1547, épousa en 1565, *François* de Médicis, Grand-Duc de Toscane, fils de *Côme* I, mourut à l'âge de 32 ans en 1578, & fut mére de *Marie* de Médicis, femme de HENRI IV, dit *le Grand.* François Serdonati & Hilarion de Coste ont fait son éloge.

JEANNE d'Espagne, que les Espagnols nomment *La Loca, la Folle*, fille de FERDINAND & d'*Isabelle*, Rois d'Espagne, fut mariée le 21 Octobre 1496, à *Philippe* Archiduc d'Autriche, & fut mére de l'Empereur *Charles-Quint.* Cette Princesse, qui étoit héritiére des Royaumes de Castille, d'Aragon, &c. mourut insensée le quatriéme Avril 1555, âgée de 73 ans. Louïs Vivès *Instit. Feminæ Christianæ, c.* 3. dit qu'elle répondoit sur le champ aux Harangues qu'on lui faisoit en Latin. On prétend que la foiblesse de son esprit ne vint que pour avoir trop aimé son mari, qui mourut d'un verre d'eau empoisonnée qu'il avoit bu en jouant à la Paume.

JEANNE de France, fille de *Charles* VI, épouse de *Jean* VI, Duc de Bretagne, née au château de Melun le 24 Janvier 1391, mourut à Vannes le 27 Septembre 1433. Elle avoit eu une sœur de même nom, morte en bas âge en 1390.

JEANNE de France, fille du Roi CHARLES VII, mariée au château de Montils-lez-Tours, le onziéme Mars 1447, à *Jean* II, Duc de Bourbon, mourut de fiévre à Moulins le quatriéme Juin 1482, sans laisser de postérité.

JEANNE de France, Comtesse de Bourgogne & d'Artois, fille aînée du Roi *Philippe* V, dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne, du côté de laquelle elle hérita de ces Comtez, fut mariée en 1318, à *Eudes* IV, Duc de Bourgogne, pére de *Philippe*, Comte d'Artois, & mourut en 1347.

JEANNE, Comtesse de Montfort, fille de Louïs de Flandre, Comte de Nevers, se distingua dans le XIV siécle par son courage. Après la mort de son mari *Jean* IV, Duc de Bretagne & Comte de Montfort, mort en Septembre 1345, elle reprit plusieurs villes en Bretagne sur le Comte de Blois, & défendit glorieusement celle d'Hennebon contre ce Prince. Elle se fit admirer dans un assaut que le Comte de Blois donna, où cette hardie Princesse, après avoir encouragé ses gens, sortit de la ville par l'endroit qui n'étoit point assiégé, & alla, suivie seulement de soixante hommes, brûler les tentes des ennemis. Par cette entreprise signalée, elle contraignit le Comte de Blois de lever le siége, & de se retirer avec toute son Armée. Ainsi la Comtesse Jeanne demeura victorieuse, & se rendit enfin maitresse du Duché de Bretagne, qui depuis fut longtems dans la Maison de Montfort. * Pasquier, *Recherches de la France, l.* 6. *ch.* 33. *p.* 565 & 566.

JEANNE de Valois, fille de CHARLES de France, Comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile sa première femme, fut mariée par Traité passé à Chauni le 19 Mai 1305, à *Guillaume*, I de ce nom, dit *le Bon*, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande. Ce Prince étant mort le septiéme Juin 1337, après avoir eu de ce mariage *Guillaume* II, & quatre filles, Jeanne prit l'habit de Religieuse dans l'Abbaye de Fontenelles. En 1340, elle ménagea une tréve entre les Rois de France & d'Angleterre, qui avoient les armes à la main pour se donner bataille. Cette sage Princesse mourut après avoir donné de grands exemples de piété & de vertu, le septiéme Mars 1342. *Charles* de Valois eut de sa seconde femme *Catherine* de Courtenay, une autre JEANNE de Valois, accordée en 1313 à *Charles* de Tarente, Prince d'Achaïe, & mariée en 1318 à *Robert* d'Artois, III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger. Elle eut de ce mariage quatre fils & deux filles, dont nous parlerons à l'Article de ROBERT III, Comte d'Artois. Elle mourut le neuviéme Juillet 1363, & fut enterrée aux Augustins de Paris, près du grand Autel où l'on voit sa statue.

JEANNE d'ARAGON. *Voyez* ARAGON (Jeanne de).

JEANNE DE BOURBON. *Voyez* BOURBON (Jeanne de).

JEANNE, Papesse prétendue. *Voyez* la remarque après JEAN VII, Pape.

JEANNE D'ARC, Héroïne. *Voyez* ARC (Jeanne d').

JEANNE FLORE, fille savante qui écrivit un Livre de

Con-

Contes amoureux. On lui attribue encore quelques autres Ouvrages ; & divers Auteurs en font mention.

JEANNE, femme de Chuſa ou Chuzas, Intendant d'Hérode Antipas, Tétrarque de Galilée, eſt du nombre de ces femmes, qui guéries par Jéſus-Chriſt, l'accompagnérent & l'aſſiſtérent. Elle le ſuivit au Calvaire; & quoiqu'elle n'oſât approcher de la Croix auſſi près que la ſainte Vierge & ſaint Jean, elle ne laiſſa pas d'être témoin de tout ce qui s'y paſſa. Elle aſſiſta auſſi à la ſépulture, & fut une de celles qui allérent au tombeau porter des aromates, & à qui Jéſus-Chriſt apparut, comme elles en revenoient. On fait mémoire d'elle dans le Martyrologe le 24 de Mai. * Luc, *ch.* 8. *v.* 3. *ch.* 24. *v.* 10. Baillet, *Vies des Saints.*

JEANNE de KENT. *Voyez* BOCHER.

JEANNELLE. *Voyez* JEANNE II.

JEANNIN (Pierre) ſe dut à lui-même toute ſon élévation, puis que de ſimple Avocat qu'il étoit au Parlement de Bourgogne, il parvint aux plus hautes charges de la Robe, & par la ſeule force de ſon mérite fut fait Miniſtre d'un grand Roi. Lorſqu'il n'étoit encore qu'Avocat, un particulier fort riche, qui l'avoit ouï diſcourir touchant la préſéance que la ville de Beaune prétendoit ſur celle d'Autun dans les Etats, fut ſi charmé de la ſolidité de ſes raiſons, & de la force de ſon diſcours, qu'il réſolut de l'avoir pour gendre, s'il ſe trouvoit quelque proportion dans leurs fortunes. Etant allé le voir à ce deſſein, & lui ayant demandé en quoi conſiſtoit principalement le bien qu'il poſſédoit, Jeannin porta la main à ſa tête, & lui montra enſuite quelques Livres ſur des tablettes. *Voilà tout mon bien*, lui dit-il, *& toute ma fortune.* La ſuite de ſa vie fit voir qu'il lui avoit montré plus de biens, que s'il lui eût fait voir un grand nombre de contracts d'acquiſition, & pluſieurs coffres pleins de richeſſes. Les Etats de Bourgogne le choiſirent pour avoir ſoin des affaires de la Province, & connurent par la maniére dont il les conduiſit, qu'ils avoient fait un très bon choix. Quand les ordres arrivérent à Dijon d'y faire au jour de la ſaint Barthélemy, le même maſſacre qui ſe fit à Paris & dans la plupart des villes du Royaume, il y réſiſta de toute ſa force, proteſtant qu'il n'étoit pas poſſible que le Roi, qui étoit Charles IX, perſiſtât dans une réſolution ſi cruelle. Un Courier arriva quelques jours après pour défendre les meurtres, qui avoient été commandez. Il fut nommé quelque tems après Gouverneur de la Chancellerie de Bourgogne. Cette charge fut ſuivie de celle de Conſeiller au Parlement, que le Roi fit revivre en ſa faveur, & qui ne lui couta rien, non plus que celle de Préſident au mortier, & toutes les autres qu'il a poſſédées.

Il eſt vrai que ne s'étant pas apperçu dans le tems que la Ligue commença, que cette conſpiration ne tendoit à rien moins qu'à ôter la Couronne au Prince légitime, & que s'étant laiſſé éblouïr aux proteſtatiens qu'elle faiſoit de n'avoir en vue que de maintenir la Religion Catholique pour laquelle il avoit un zéle ardent, il embraſſa ce parti de toute ſa force: mais on peut dire que cette démarche ſi fâcheuſe pour lui en apparence, fut la ſource de ſon bonheur & de celui du Royaume. Ce fut un coup de la Providence, qui voulut qu'un homme de bien & d'eſprit s'engageât dans cette injuſte faction, pour en découvrir la malice, & pour devenir enſuite l'inſtrument principal de ſa ruïne. Il fut envoyé en Eſpagne par le Duc de Mayenne, auquel il s'étoit attaché, pour y traiter avec Philippe II, & là il reconnut deux choſes, les deſſeins de celui qui l'envoyoit, & les prétentions du Prince auquel il étoit envoyé. Il remarqua que le Roi d'Eſpagne, en tenant la Carte de la France à la main, ne parloit que des belles Provinces & des bonnes villes, dont il alloit entrer en poſſeſſion, ſans dire un ſeul mot de la Religion, ni de ceux qui s'en diſoient les Protecteurs. A ſon retour il déſabuſa le Duc de Mayenne, & le convainquit, que l'intérêt de l'Egliſe n'étoit qu'un prétexte, dont l'Eſpagne ſe ſervoit, pour ôter la France à ſon Roi légitime. Dès que le combat de Fontaine-Françoiſe eut donné le dernier coup à la Ligue mourante, & remis ſon Chef dans le devoir, le Roi réſolut de gagner le Préſident Jeannin, ſachant bien qu'il auroit tout un Conſeil dans cette ſeule tête. Lorſqu'après pluſieurs careſſes & pluſieurs marques d'eſtime, ce Prince lui fit entendre, qu'il ſouhaitoit de le mettre dans ſon Conſeil, il dit au Roi qu'il n'étoit pas juſte qu'il préférât un vieux Ligueur à tant d'illuſtres perſonnages, dont la fidélité ne lui avoit jamais été ſuſpecte. Mais le Roi lui répondit qu'il étoit bien aſſuré que celui qui avoit été fidéle à un Duc, ne manqueroit pas de fidélité à un Roi, & dans le même tems lui donna la charge de Premier Préſident au Parlement de Bourgogne, à condition qu'il en traiteroit auſſi-tôt avec un autre, parce qu'il vouloit l'avoir toujours auprès de ſa perſonne. Il eut par ce moyen la ſatisfaction de donner un Chef au Parlement de la Province où il étoit né, & de faire augmenter les gages des Conſeillers du même Parlement de cinq cens livres, marque véritable de l'affection qu'il avoit pour ſa Compagnie, & de celle que ſon Maître avoit pour lui. Depuis ce moment, il demeura toujours auprès de Henri *le Grand*, & eut la principale part dans ſa confidence. Il n'y avoit point de réconciliation à faire ou de différents à régler dans la Cour, dont il ne fût l'Arbitre; point d'importantes affaires à manier hors du Royaume, dont il ne fournît les expédiens, & qu'il ne conduisît ordinairement à une heureuſe fin. Il fut chargé de la négociation entre les Hollandois & le Roi d'Eſpagne, une des plus difficiles qu'il y eut jamais. Il en vint à bout, & fut également eſtimé des deux partis. Scaliger, qui fut témoin de ſa prudence, qu'il ne pouvoit trop exalter, & Barneveldt, un des meilleurs eſprits de ce temslà, proteſtoient qu'ils ſortoient toujours d'avec lui meilleurs & plus inſtruits; & le Cardinal Bentivoglio dit, qu'il l'ouït parler un jour dans le Conſeil avec tant de vigueur & tant d'autorité, qu'il lui ſembla que toute la Majeſté du Roi reſpiroit dans ſon viſage. Le Roi ſe plaignant un jour à ſes Miniſtres, que l'un d'eux avoit révélé le ſecret, il ajoûta ces paroles, en prenant le Préſident Jeannin par la main, *Je répons pour le bon homme. C'eſt à vous autres à vous examiner.* Le Roi lui dit peu de tems avant ſa mort, qu'il ſongeât à ſe pourvoir d'une bonne haquenée, pour le ſuivre dans toutes les entrepriſes qu'il s'étoit propoſées, & que perſonne n'a jamais ſues que par de pures conjectures. La Reine-Mére, après la mort de Henri IV, ſe repoſa ſur lui des plus grandes affaires du Royaume, & lui confia toute l'adminiſtration des Finances, qu'il mania avec une fidélité, dont le peu de biens qu'il laiſſa à ſa famille eſt une bonne preuve. Le Roi Henri IV, qui ſe reprochoit de ne lui avoir pas fait aſſez de bien, dit en pluſieurs rencontres, qu'il doroit quelques-uns de ſes Sujets, pour cacher leur malice; mais que pour le Préſident Jeannin, il en avoit toujours dit du bien, ſans lui en faire. Il mourut le 31 Octobre 1622, âgé de quatre-vingt deux ans. Le Cardinal de Richelieu diſoit, qu'il ne trouvoit point de meilleures inſtructions, que dans les Memoires & les Négociations de Jeannin, & c'étoit ſa lecture la plus ordinaire dans ſa retraite d'Avignon. * Perrault, *les Hommes Illuſtres qui ont paru en France.*

JEARIM. *Voyez* JARIM.

J E B.

JEBAHAR. *Voyez* JIBHAR.

JEBILÉE, ville de la Syrie ſur le bord de la mer. Elle eſt environnée d'une plaine très fertile. Elle n'eſt pas conſidérable à préſent. Cependant elle tient rang de ville, & l'on y voit des reſtes qui ſont connoître ce qu'elle étoit autrefois. Son ancien nom étoit *Gabala.* Strabon, & d'autres anciens Géographes en font mention ſous ce nom-là. C'étoit un Evêché dans le tems des Empereurs Grecs. *Sévérien*, le grand adverſaire de S. Chryſoſtome, & un des principaux de ceux qui conſpirérent contre lui, en a autrefois occupé le Siége. On n'y trouve rien de remarquable qu'une Moſquée & un Hopital, bâtis par le Sultan *Ibrahim*, dont le corps repoſe dans la Moſquée, & que les Turcs vénérent beaucoup. On voit à Jébilée les reſtes d'un beau Théatre, que les Turcs prennent pour un vieux Château, qu'ils diſent avoir été ſi haut, avant ſa ruïne, qu'un Cavalier auroit pu avancer une heure ſous ſon ombre, au ſoleil levant. * Maundrell, *Voyage, &c. p.* 21. *&c.*

JEBNAËL ou JEBNEËL. *Voyez* JABNEËL.

JEBOC. *Voyez* JABBOK.

JEBUS, étoit le troiſiéme fils de Canaan, & Chef des Peuples nommez *Jebuſéens*, qui donnérent le nom de Jebus à la ville de Jéruſalem, comme nous l'apprenons de ſaint Jérôme. Ils n'en purent jamais être chaſſez par les Iſraëlites, que du tems de David. Ceux de la Tribu de Benjamin & de Juda les avoit pourtant ſoumis; & nous ne ſavons pas où ils ſe retirérent après que David les eut chaſſez, quoiqu'il ſoit encore fait mention d'eux du tems d'Eſdras. * *Joſué, ch.* 18. *Juges, ch.* 19. II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 5. I ou III *Rois, ch.* 9. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 4. *&* 5. *Eſdras* ou I *Eſdras, ch.* 9. Torniel, *A. M.* 931. *n.* 37. 2594. *n.* 9. Salian, &c.

J E C.

JECEMIA. *Voyez* JEKAMJA.

JECHELIA. *Voyez* JECOLJA.

JECHIEN, ville Capitale du Royaume de même nom, ſur la côte ſeptentrionale du Jetſen, Région de l'Iſle Niphon en Aſie. * Baudrand.

JECHONIAS, Roi de Juda, ou JAKIM, JOACHIM & JEHOJAKIM. Le Livre des Rois, & Jérémie lui donnent ce dernier nom; & il porte le premier dans le Livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, & dans ſaint Matthieu. Il étoit fils de Jakim ou Joachim, qui l'aſſocia à l'Autorité Royale dès la ſeconde année de ſon régne; ce qui concilie la contrariété apparente du texte du Livre des Rois, où il eſt dit qu'il avoit 18 ans, lorſqu'il commença de régner, avec le texte du Livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, où il n'eſt fait mention que de huit. Sa mére qui s'appelloit *Nobeſta* ou *Nebuſta*, étoit fille d'Elnathan. Ce fut l'an 3436 du Monde, & 599 avant Jéſus-Chriſt, qu'il commença à régner ſeul: au bout de trois mois Nabuchodonoſor étant venu aſſiéger Jéruſalem, Joachim ſortit de cette ville, & vint ſe rendre à ce Prince avec ſa mére, ſes ſerviteurs, ſes Princes, & tous ſes Eunuques. Nabuchodonoſor l'emmena captif à Babylone avec ſa mére, ſes femmes, ſes Eunuques, & les autres Grands du Royaume. Il demeura en captivité dans cet état juſques en l'an 3473 du Monde, & 562 avant Jéſus-Chriſt, qu'Evilmérodach ayant ſuccédé à ſon pére, le mit au premier rang des Princes de ſa Cour. Il eſt appellé *ſtérile* dans Jérémie, quoique nous voyions dans le II ou IV Livre des Rois, qu'il a eu pluſieurs enfans: ce qui eſt dit métaphoriquement dans le ſens du Prophéte, ou pour exprimer qu'il n'avoit point laiſſé de Roi, ou pour faire voir les malheurs de cette Maiſon, qui par ſes crimes s'étoit attiré la vengeance du Ciel. C'eſt en ce ſens, que le texte ſacré ajoûte; *Nec enim erit de ſemine ejus vir qui ſedeat ſuper ſolium David.* * II ou IV *Rois, ch.* 24. *& ſuiv.* I & II *Chron.* ou *Paralip.* Saint Matthieu, *ch.* 1. *v.* 12. Jérémie, *ch.* 24. *v.* 1. Joſéphe, *Antiquit. Judaïq.* Saint Jérôme. Liranus. Hugues Cardinal, &c. Torniel. Salian & Sponde, *in Annal. Veteris Teſtamenti.*

JECKER ou JAR, riviére du Païs de Liége, qui baigne Borchworm, Tongres, & Maftricht, où elle fe décharge dans la Meufe.

JECMAAM, ville. *Voyez* JEKAMHAM.

JECMAAM, ville. *Voyez* JOKMEHAM.

JECNAM. *Voyez* JOKNEHAM.

JECONIAS. *Voyez* JAAZANJA.

JECSAN ou JOKSCAN, un des fix fils qu'Abraham avoit eu de Kétura ou 'Cétura, & qu'il fépara d'Ifaac vers l'an 2177 du Monde, & 1858 avant Jéfus-Chrift, craignant qu'ils n'entrepriffent un jour de le chaffer de fon héritage. Jecfan fut pére de Séba ou Scéba, dont les Defcendans habitérent une partie de l'Arabie; & Dedan eft tige des Dedanéens, dont il eft fait mention dans Jérémie. * *Genéfe*, *ch.* 25. *v.* 2. & 3. *Jérémie*, *ch.* 25. *v.* 23: *ch.* 49. *v.* 8. Ezéchiel, *ch.* 25. *v.* 13: *ch.* 27. *v.* 15: *ch.* 38. *v.* 13. Torniel, *A. M.* 1931. *n.* 54. 2179. *n.* 3. & 4.

JECTEHEL ou JECTHEL. *Voyez* JOKTEËL.

JECTAN, JEKTAN & JOKTAN fils d'Héber, & frére de Phaleg ou Péleg, laiffa treize fils qui furent tous Chefs d'autant de familles. Le texte facré dit qu'ils habitérent depuis Meffa ou Mefça jufqu'à Séphar; mais faint Jérôme, ni ceux qui font venus après lui, n'ont point eu connoiffance de ce païs. Arias Montanus a cru que ces Régions étoient dans l'Amérique: ce qui eft fondé fur des conjectures peu probables. * *Genéfe*, *ch.* 10. *v.* 25. & *fuiv.* I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 19. & 20. Arias Montanus, *in lib. Phaleg.* Torniel, *A. M.* 1933. *n.* 44. & 50. *Voyez* Samuel Bochart, dans fon *Phaleg*, qui fait voir que Jectan peupla l'Arabie Heureufe.

JED.

* JEDAHJA, Ifraëlite de la race des Sacrificateurs, dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone au nombre de neuf cens foixante & treize. * *Efdras* ou I *Efdras*, *ch.* 2. *v.* 36. Il eft parlé d'un autre Jédahja, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 37, qui étoit fils de Sçimri, & pére d'Allon; & dans *Néhémie* ou II *Efdras*, *ch.* 3. *v.* 10, il eft parlé d'un Jédahja fils de Harumaph, qui contribua à la réparation de la ville de Jérufalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 7.

* JEDAHJA, Chef de la feconde Claffe Sacerdotale. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 10.

JEDAIA. *Voyez* JEDAHJA.

JEDALA. *Voyez* JIDEALA.

* IEDD ou YEDD, petite riviére de l'Ecoffe méridionale, dans la Province de Tivedale. Elle prend fa fource vers les confins de Northumberland, & coule à peu près du fud au nord. Elle arrofe Ieddbruck & va fe rendre dans la Tive.

IEDDBRUCK ou IEDDBURG, que quelques Cartes nomment *Mydbruck*, petite ville de l'Ecoffe méridionale, capitale de la Province de Tivedale, & fituée à huit lieues de la ville de Barwick, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

JEDDO, ville. *Voyez* IEDO.

JEDDO. *Voyez* ADON.

JEDDOA. *Voyez* JADDUAH.

JEDEL, ou JEDAL. *Voyez* l'Article de JEDAHJA.

* JEDIDA, fille de Hadaja de Botskath, étoit mére de Jofias, Roi de Juda. * II ou IV *Rois*, *ch.* 22. *v.* 1.

* JEDIHAEL, troifiéme fils de Benjamin l'un des douze Patriarches. Il n'eut qu'un fils nommé Bilhan. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 6 & 10.

JEDIHEL. *Voyez* JEHIEL.

JEDLAPH. *Voyez* JIDLAPH.

IEDO, ville capitale du Japon, dans l'Ifle de Niphon, & où réfident les Empereurs, eft fituée fur les bords de la riviére de Tonkaw, ou de Toukon, proche des bords d'un grand Golfe, qui a très peu de fond, à caufe de plufieurs bancs de fable: ce qui fait qu'il n'y a que les petites barques qui y puiffent aborder. Dans ce Golfe on pêche quantité de foles, d'éperlans, d'anguilles, d'huitres, &c. Les maifons de cette ville ne font bâties que d'argille, mais revêtues de bois, pour éviter l'humidité. Les Palais des grands Seigneurs y font en grand nombre; ils font d'une ftructure magnifique, avec plufieurs portes bien travaillées, mais principalement la grande, que l'on nomme de l'Empereur, à caufe que c'eft par elle que l'Empereur entre dans fes Palais. Les Palais de l'Empereur, de fes femmes, & de plufieurs Rois du Japon, font la plupart bâtis fur le plus haut terrain de cette ville. Sur l'un des côteaux de cette hauteur, on voit une Tour de plaifance nommée la Tour de l'Empereur; & au pié de la montagne, un Temple enrichi d'ornemens très précieux. Ce Temple eft en telle vénération, qu'il n'y a que l'Empereur, ceux de fon fang, & l'Archibonze, qui ayent le privilége d'y entrer. Les rues de cette ville font en grand nombre, & la plupart ont cent quatre-vints toifes de long. Il y en a une qui a près de quatre lieues de longueur. Ils fe précautionnent fi fort contre les incendies & contre les Voleurs, que dans toutes les rues il y a un ou plufieurs magazins, où l'on porte ce qu'il y a de plus précieux, lorfqu'il arrive quelque embrafement. Aux extrémitez de chaque rue, il y a des portes où l'on fait garde la nuit, pour empêcher que ceux d'un quartier ne fe jettent dans un autre, quand le feu y eft, ou que les Voleurs ne fe fauvent. Le Palais Impérial de Iédo eft environné de trois remparts & de trois foffez. On y voit plufieurs appartemens magnifiques, dont le premier eft à double étage, qui font diftinguez l'un de l'autre par un cordon de pommettes d'or. Entre le premier appartement & le premier rempart, eft la Garde du Corps, compofée de trois mille hommes qui fe relévent tous les jours. La face de l'appartement de l'Empereur, eft un grand pavillon, flanqué de trois autres pareils. Ils font tous trois à neuf étages, & finiffent en pyramides; l'on voit au haut deux gros Dauphins couverts de plaques d'or. La falle d'audience, qui eft foutenue de groffes colomnes dorées, eft vis à vis du pavillon qui fert de face à ce fuperbe édifice. Le platfond eft de lames d'or, où font tracées des figures & des païfages. C'eft là qu'eft affis l'Empereur, fur un trône éclatant d'or & de pierreries, foit qu'il donne audience aux Ambaffadeurs étrangers, foit qu'il reçoive l'hommage des Rois & des Princes de fon Empire. Le jardin de ce Palais eft fort vafte, & eft rempli de toutes fortes d'arbres, de fleurs & de fimples. Le Temple d'Amida eft un des plus fuperbes de la ville de Iédo, mais l'Idole qu'on y adore ne lui reffemble pas. Ce monftre eft pofé fur un autel, couvert d'une plaque d'argent, de l'épaiffeur d'un demi doit. Il y a deffus des taffes d'or devant & derriére la ftatue montée fur un cheval à fept têtes, chacune defquelles marque mille fiécles. Cette ftatue eft compofée d'un corps d'homme, avec une tête de chien. La houffe du cheval eft toute en broderie de perles, d'or & de diamans. Les caractéres peints fur le devant de l'autel, expliquent ce que fignifie tout l'équipage de l'Idole. * *Ambaffade des Hollandois au Japon.*

JEDSO. *Voyez* JESSO.

* JEDUTHUN, JEDITHUN, & IDITHUN, Lévite & Maître de Mufique parmi les Juifs. On le fait Auteur de trois Pfeaumes, qui portent fon nom, & qui font le 39, le 62, & le 77, felon l'Hébreu, ou le 38, le 61, & le 76, felon la Vulgate. Cependant il eft feulement dit que ces Pfeaumes lui furent donnez pour les chanter ou pour les mettre en Mufique, & non qu'il les compofa. Auffi eft-il dit dans le titre de ces Pfeaumes, que ce font des Pfeaumes de David. On peut confulter les Commentateurs. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 12.

JEDZO. *Voyez* IESSO.

JEG. JEH.

JEGEDELIAS. *Voyez* JIGDALJA.

JEGGERNDORF. *Voyez* JAGERNDORF.

* JEHALLELE'EL, pére de Hazarja ou Azarias, Lévite, vivoit du tems d'Ezéchias Roi de Juda, & fut un de ceux qui nettoyérent le Temple de Jérufalem. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

JEHAN-ABAD, ville de l'Empire du Grand-Mogol. *Voyez* GEHAM-ABAD.

* JEHATERAI, ou JETHRAI, fils de Zérah de la Tribu de Lévi, de la Famille de Guerfçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 21.

* JEHDEJA Méronothite, étoit commis fur les Aneffes de David, Roi d'Ifraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 30.

* JEHDEJA, Lévite, fils de Sçubael, de la Famille de Hamram. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 20.

JEHEZIEL. *Voyez* JAHAZIEL.

JEHIAS. *Voyez* JEHIJA.

* JEHIEL; il eft parlé de trois perfonnes de ce nom. I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 16. *v.* 5. Elles étoient de la Famille de Lévi, vivoient du tems du Roi David, & leur charge étoit de chanter les louanges de Dieu devant l'Arche. Dans I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 44, il eft parlé d'un Jéhiel, fils de Hotham Harohérite, & qui étoit un des Braves de l'Armée du Roi David. Dans le même Livre, *ch.* 5. *v.* 7, il eft parlé d'un Jéhiel de la Tribu de Ruben, qui étoit Chef d'une Famille.

* JEHIJA ou JEHIAS, Lévite, étoit un des Portiers pour l'Arche, lorfque du tems du Roi David elle fut portée dans le Tabernacle, qui lui avoit été dreffé. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 24.

JEHISKIA. *Voyez* EZECHIAS.

* JEHOHADDA ou JOADA, Benjamite des Defcendans de Saül, fut fils d'Achaz & pére de Halemeth. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 36. Il eft auffi appellé Jahra, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 42.

* JEHOHADDAN, JOADDAN & JOADAN, eft la mére d'Amazias ou Amatsja, Roi de Juda. * II ou IV *Rois*, *ch.* 14. *v.* 2. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 1.

JEHOJADAH. *Voyez* JOJADA.

JEHOJAKIM, fils du Roi Jofias. *Voyez* JOACHIM.

JEHOJARIB. *Voyez* JOARIB.

JEHONATHAN. *Voyez* JONATHAN.

JEHOSCEBAH. *Voyez* JOSABA.

JEHOT'SADAK. *Voyez* JOSEDECK.

JEHOVA, eft le grand nom de Dieu, qu'on appelloit ordinairement *Tetragrammaton*, parce qu'il eft compofé de quatre lettres dans la Langue Hébraïque. Les Juifs le nomment *Schem hammephorafch*, c'eft à dire, *nom à expliquer*; parce qu'ils n'en favent point la prononciation, & qu'ils l'expliquent par le nom *Adonaï*, *Seigneur*: c'eft pourquoi ils ne lifent jamais ce nom *Jehova*, mais ils lifent toujours *Adonaï* en fa place. Il femble même que les Septante, qui ont été fuivis par les Auteurs du Nouveau Teftament, ayent lu de la même maniére: car ils lifent Κύριος, *Seigneur*, bien que le mot Hébreu, felon fon étymologie, fignifie *qui eft*, étant tiré du verbe *hava*, *être*; & il eft diftingué des autres noms de Dieu, en ce qu'il marque fon effence; au lieu que les autres ne marquent que quelques-uns de fes attributs. Les Juifs ont une fi grande vénération pour ce faint nom, qu'il leur eft défendu, fur peine de la vie, de le prononcer. Il n'y avoit autrefois que le Souverain-Sacrificateur qui pût le prononcer une fois feulement par an, dans la bénédiction folemnelle du peuple en la Fête des pardons. On peut voir

voir là-dessus Buxtorf, dans son Dictionaire de la Langue Hébraïque, où il cite plusieurs Livres des Juifs touchant ce nom, auquel ils attribuent la vertu de faire de grands miracles quand il est bien prononcé. C'est en ce sens qu'ils disent que Moïse fit tous ses miracles par le nom *Schem hammephorasch.* Les Docteurs même du Talmud, qui ne nient pas les miracles faits par Jésus-Christ, disent qu'il les a aussi faits par la vertu de ce même nom qu'il avoit pris dans le Temple, & qu'il avoit enfermé dans sa peau. Ils rapportent dans le Talmud au Traité *Avodazara*, l'Histoire d'un certain R. Chavina, qui fut condamné à être brûlé, pour avoir prononcé le nom de *Jéhova.* Dans la Misna, au Traité *Joma*, il est rapporté que le peuple se prosternoit en terre, lorsqu'il entendoit le Grand-Sacrificateur prononcer ce nom. Les Docteurs Cabalistes y ont trouvé de grands mystéres, dont ils parlent dans leurs Livres. Les anciens Péres de l'Eglise en font mention. Eusébe, dans sa *Préparation Evangélique*, & Théodoret dans ses *Questions sur l'Exode*, reconnoissent qu'il étoit défendu au peuple Juif de le prononcer. Joséphe, qui étoit de race de Sacrificateurs, témoigne qu'il ne lui étoit pas permis d'en divulguer la prononciation. Il paroît par des fragmens, qui nous restent des Hexaples d'Origéne, où l'Hébreu étoit écrit en caractéres Grecs, qu'il avoit écrit *Adonai* dans tous les endroits où il y a *Jéhova* dans l'Hébreu: ce qui confirme la prononciation des Juifs d'aujourd'hui. On ne voit point aussi que saint Jérôme se serve de ce mot *Jéhova*, dans sa Version de la Bible, ni dans ses Ouvrages; il suit les anciens Interprétes Grecs, traduisant pour l'ordinaire *Dominus.* Les Juifs Massorétes, qui ont ajoûté les points voyelles au texte Hébreu de la Bible, ont marqué ce mot avec d'autres points que ceux qui lui pouvoient convenir: ce qui montre, ou qu'ils en ont ignoré la véritable prononciation, ou qu'ils l'ont voulu cacher en substituant d'autres voyelles. Il est constant néanmoins que ce nom a été autrefois prononcé avec des voyelles qui lui étoient propres, & nous en voyons même des preuves dans les anciens Auteurs. Diodore de Sicile, & quelques autres Ecrivains Payens, ont remarqué que le Dieu des Juifs étoit appellé *Jao.* Ce même mot *Jao* se trouve aussi dans les Ouvrages de saint Irénée, de Clément Alexandrin, & de Théodoret. Ce dernier a observé dans ses Questions sur l'Exode, que les Juifs prononçoient *Jao*, & les Samaritains *Jave.* *Voyez* le Commentaire Philologique sur l'Exode, *ch.* 4 & 6, où l'on soutient aussi qu'il faut lire *Jahovah*, & que ce mot signifie celui qui est la cause de l'existence, ou *qui fait exister ce qu'il veut.* * Simon.

JEHOUDA, fils de Sagivan, surnommé *Al Farsi*, a composé une Préface fort élégante, sur le Livre intitulé *Calilah ve Damnah*, laquelle se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N. 1220. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

JEHOUDA, al Mosleman, Juif Apostat & Musulman, est Auteur d'un Recueil d'Alphabets feints & superstitieux, intitulé *Ketab Alanovar, le Livre des lumiéres.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEHU, dixiéme Roi d'Israël, fils de Josaphat & petit-fils de Namsi ou Nimsçi, fut sacré l'an 3151 du Monde, & 884 avant Jésus-Christ, selon l'ordre de Dieu, par un Disciple d'Elisée, pour être Roi d'Israël, & pour exterminer toute la Maison d'Achab, ce qu'il exécuta peu de tems après. Car ayant appris que Joram Roi d'Israël étoit venu à Jezrahel ou Jizréhel pour se faire traiter des blessures qu'il avoit eues en combattant contre Hazael, Roi de Syrie, il marcha vers cette ville & tua Joram d'un coup de fléche qui lui perça le cœur, & fit jetter son corps dans le champ de Naboth de Jezrahel, qu'Achab avoit fait mourir. Jéhu donna ordre à ses Soldats de tuer aussi Achazja ou Ochozias, Roi de Juda, ce qu'ils exécutérent ponctuellement. Jézabel ou Izebel femme d'Achab ayant appris l'arrivée de Jéhu, se farda, & ayant insulté ce Prince par la fenêtre, il commanda aux Eunuques qui étoient auprès d'elle de la jetter en bas: ce qui fut exécuté sur le champ. Jéhu ordonna à ses gens d'ensevelir le corps de cette cruelle Princesse; mais on n'en trouva plus que le crane, les piez & l'extrémité des mains. Jéhu donna ordre aux principaux de la ville de Samarie de couper les têtes des 70 fils d'Achab qui y demeuroient: ce qui ayant été exécuté, il fit mourir tout ce qui restoit de la Maison d'Achab & tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec ce Prince. Il vint ensuite à Samarie, où il rencontra quarante-deux fréres d'Ochosias qu'il fit mettre à mort. Après ces exécutions, pour exterminer plus aisément tous les Prêtres de Baal, que Jézabel avoit tant favorisez, Jéhu feignit de vouloir beaucoup plus honorer Baal que cette Princesse n'avoit jamais fait. Il exhorta tous les Prêtres de cette Idole de s'assembler, sans qu'il en manquât un seul; & lorsqu'ils furent tous dans le Temple, il les fit tuer par ses Soldats, & fit briser la statue de Baal. Dieu loua lui-même ce zéle de Jéhu; mais ce Prince, qui parut si zélé à exécuter les ordres de Dieu, tomba malheureusement dans l'Idolâtrie: aussi Dieu l'en punit par Hazaël, Roi de Syrie, qui ravagea ses Provinces. Il mourut lui-même après avoir regné 28 ans, en 3179 du Monde, & 856 avant Jésus-Christ. * II ou IV *Rois*, *ch.* 9. *& suiv.* II *Chron. ou Paralip. ch.* 22. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 6. Torniel, *A. M.* 3150. 3151. 3178.

JEHU, Prophéte du Seigneur, fils d'Hanani, avertit Baasa ou Bahaşça, Roi d'Israël, de tous les maux qui arriveroient à sa Maison. Nous lisons dans la Vulgate que Baasa irrité de cette prédiction tua ce Prophéte. Mais comme ces paroles ne se trouvent point dans l'Hébreu, dans le Chaldéen, dans les Septante, ni même dans quelques exemplaires Latins, quelques Auteurs croyent que ce fut plutôt Ela, fils de Baasa, qui le fit mourir au commencement de son régne, vers l'an du Monde 3105, & 930 avant Jésus-Christ; mais les autres ne sont pas de ce sentiment, se fondant sur ce qu'un Prophéte de ce nom écrivit les Actes de Josaphat. Il est vrai que d'autres assurent qu'il y en a eu deux de ce nom. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. Les Curieux verront le dénouement de cette difficulté, & l'explication de l'Ecriture, dans les Interprétes, & dans Torniel sous l'an 3095 du Monde, *n.* 8.

JEHU, fils de Roboam. *Voyez* JEHUS.

* JEHU, fils d'Obed, pére d'Azarias ou Hazaria. * I *Chroniq.* ou *Paralip*, *ch.* 2. *v.* 38.

* JEHU, fils de Josçibja, fut l'un de ceux qui furent nommez pour être les principaux en leurs familles. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 35.

* JEHU, Benjamite de Hanatoth, fut l'un de ceux qui se retirérent vers David, dans le tems qu'il étoit persécuté de Saül. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

* JEHUBBA, troisiéme fils de Sçomer ou Sçémer de la Tribu d'Ascer. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 34.

* JEHUD, JUD ou JUDDI, ville dans le païs de Chanaan, du partage de la Tribu de Dan. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 45.

JEHUDA ou BEN-DAVID-FESSEAN, surnommé *Hijam*, Rabbin, vivoit dans le XI siécle & fut le premier Grammairien Hébreu d'Occident, selon Génébrard, qui met encore dans le XII siécle un JEHUDA, Lévite Hébreu. * Génébrard, *en sa Chron.*

* JEHUDI, fils de Nethanja, fut député de la part de Jehojakim Roi de Juda, pour aller querir le Livre des Prophéties de Jérémie, que Baruc avoit lu au peuple le jour d'auparavant. Il eut aussi ordre d'en faire la lecture au Roi, & aux Grands de la Cour; mais à peine en eut-il lu trois ou quatre Chapitres, que le Roi le déchira & le jetta dans le feu, sans qu'aucun se mît en devoir de l'en empêcher. * *Jéremie*, *ch.* 36. *v.* 14, 21 & 23.

* JEHUS, troisiéme fils de Sçimhi, de la Tribu de Lévi & de la famille de Guersçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 10.

* JEHUS, fils d'Esaü & d'Aholibama. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 5.

* JEHUS, fils de Bilhan, de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 10.

* JEHUS, fils d'Hekfek. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 39.

JEHZERA. *Voyez* JEZRA.

JEK. JEL.

* JEKAMHAM, quatriéme fils d'Hébron, fils de Kéhath de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19.

* JEKAMJA, fils de Salathiel, & petit-fils de Jechonias Roi de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 18.

* JEKAMJA, fils de Sçallum & pére d'Elisçamah, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 41.

* JEKUTIEL, fils d'Esdras & de Jehudija, & pére de Zanoah, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 18.

JELPHE ou JULPHA. *Voyez* ZULFA.

JELTSCH ou GOLTZSCH, château fortifié, situé à la rive droite de l'Oder entre Breslau & Brieg dans la Silésie.

JEM.

IEMEN. *Voyez* ARABIE HEUREUSE.

* JEMIMA, est le nom que Job donna à la premiére fille qu'il eut après son rétablissement. Ce nom qui vient d'un mot Hébreu, qui signifie *les jours*, lui fut donné, parce qu'elle étoit d'une excellente beauté. * *Job*, *ch.* 42. *v.* 14. Simon, *Dictionaire de la Bible.*

* JEMINI, c'est à dire le païs des Benjamites. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 9. *v.* 4.

JEMINI, riviére d'Asie. *Voyez* GEMENE.

JEMLA. *Voyez* JIMLA.

JEMMINGUE, village situé sur la riviére d'Ems dans l'Oost-Frise, remarquable par la victoire que le Duc d'Albe remporta sur le Comte Louïs, frére du Prince d'Orange. Cette victoire couta cher à quantité de personnes qui ne s'étoient pas trouvées au combat, car le Vainqueur se rendit incessamment dans les villes d'Amsterdam, d'Utrecht & de Bois-le-Duc, où il laissa d'affreuses marques de sa cruauté. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 169.

JEMNA. *Voyez* JIMNA.

JEMNAA. *Voyez* JAMNIA.

IEMPING, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme de la Province de Fokien, & son territoire qui est fort montagneux renferme six autres villes. * Baudrand.

IEMPTERLAND ou IEMPTIE, que les Ecrivains Latins nomment *Iemptia*, Province autrefois dépendante de la Norwége, sous la domination du Roi de Danemarck, appartient présentement à celui de Suéde, depuis la paix conclue à Bromsbroo l'an 1645. Il n'y a point de ville considérable dans la Province, mais trois châteaux seulement, qui sont Ressund, Docre & Lith. Elle a l'Angermanie à l'orient, l'Helsingie au couchant, la Médelpadie au midi, & la Norwége au septentrion. * Sanson. Baudrand.

* JEMUEL, fils aîné de Siméon l'un des douze Patriarches. * *Genése*, *ch.* 46. *v.* 10.

JEN.

JENA, JENE ou IESNE, ville de Hongrie. *Voyez* JENO.

JENA, ville de la Haute Saxe. *Voyez* JENE.

JENCKOPING. *Voyez* JENKOPING.

JENDE ou PAJENDE, *Jendus*, ou *Pajendus Lacus*, grand Lac de la Finlande en Suéde, dans la Tavasthie, aux confins de la Savolaxie & de la Carélie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IENDO, ville capitale du Japon, dans l'Isle de Niphon. *Voyez* IEDO.

JENE, ville de la Thuringe, située sur la Saale à deux lieues de Weymar, dans une contrée fort agréable, mais environnée de montagnes, est fameuse à cause de son Université. Il est très incertain qui a fondé la ville de Iene. Quelques-uns disent que ce furent les *Thuringeois*; d'autres les *Suéves* & les *Hermundures*; d'autres enfin soutiennent, avec plus de vraisemblance, que Iéne fût bâtie par les *Sorbes* & les *Vandales*, qui ont demeuré dans les environs de Iéne & qui ont bâti plusieurs villages qui sont autour de cette ville, comme *Clotswitz*, *Geschwitz*, *Ossmaritz*, *Cunitz*, *Nerickwitz*, *Lœbnits*, &c. Il y a même apparence que la jonction de plusieurs villages donna naissance à la ville; car il est certain que les fauxbourgs de Iéne étoient autrefois des villages, & que dans les vieilles Chartres ils sont encore nommez par leurs anciens noms. Iéne eut autrefois divers maîtres. Elle appartint d'abord aux Marquis de Misnie; & *Eccard* II, qui tua Siffride Comte de Nordheim en 1002, est enterré à Iéne. Les Comtes de *Lobdaburg* & leurs Descendans les Comtes d'*Arnshaug*, eurent dans la suite la moitié de Iéne. *Frédéric* Marquis de Misnie épousa en 1301, Adélaïde, Comtesse d'Arnshaug, & acquit ainsi de nouveau un quart de la ville. En 1315, il acheta l'autre quart des Seigneurs d'Elsterburg & d'Arnshaug, de sorte que Iéne appartint derechef entiérement aux Marquis de Misnie. *Frédéric le Belliqueux* ayant partagé en 1411, avec *Guillaume* son frére cadet, celui-ci eut Iéne en partage; mais en 1423, ils firent un échange par lequel la ville & le ressort de Iéne parvint à l'Electeur *Frédéric*, & la ville de Leipsic à *Guillaume*. *Sigismond*, second fils de l'Electeur Frédéric, eut ensuite Iéne, & après lui *Guillaume le Vaillant*, qui épousa *Anne*, fille de l'Empereur Albrecht en 1446. Après la mort de Guillaume, Iéne tomba à l'Electeur *Frédéric le Débonnaire*, & celui-ci étant mort cette ville appartint à la branche Ernestine. En 1548, l'Electeur Jean-Frédéric y établit une Académie, & après avoir obtenu pour elle les priviléges de l'Empereur en 1558, il l'érigea en Université. Quelque tems après on y etablit aussi une Cour de Justice & un Conseil Aulique. Iéne appartient aujourd'hui à la Maison de *Saxe-Eisenach*. Cette ville n'est pas fort grande; on y voit le Palais du Prince, trois Eglises, la Bibliothéque de l'Université & un Cabinet de médailles. La ville de Iéne souffrit beaucoup dans la guerre de 30 ans, ayant été pillée tantôt par les Suédois & tantôt par les Impériaux. La peste y régna en 1578 & en 1636. La premiére fois on transfera l'Université à *Saalfeld*. En 1660, il y eut à Iéne une Rebellion causée par les Etudians; mais les Chefs ayant été tuez en partie, & en partie emmenez, tout fut bientôt calmé. * Ditmarus. Beyeri *Geographus & Architectus Jenensis*. Sagittarii *Hist. Templ. Jen.* Pfefferkorns *Merckwardigkeiten der Landschafft Thuringen*. Mulleri *Annal. Saxon.* Olearii *Synt. Rer. Thur. Dict. Allemand.*

JENE, ville de Hongrie. *Voyez* JENO.

JENEKOPING. *Voyez* JENKOPING.

* JENGAN, ville de la Chine, est la huitiéme de la Province de Xansi, & elle a dix-huit autres villes sous sa Jurisdiction, qui est un païs fort montagneux. * Maty, *Dict. Géogr.*

JENGAPOUR. *Voyez* JENUPAR.

JENISCEY, JENISCEA, JENISEA ou JENEY, fleuve de la Moscovie septentrionale, dans la Loppie, près des peuples, dits *Tingoëses*. A l'orient, il a de grandes montagnes, & au couchant une grande plaine fertile. On dit que son cours est presque pareil à celui de l'Oby, & qu'au Printems il inonde environ soixante & dix lieues de païs. * *Consultez* Isaac Massa & Baudrand, *in Lex. Geogr.*

JENISCHIUS, (Paul) né à Anvers le 17 Juin 1558, étoit savant dans les Langues. Il composa un Livre intitulé *Thesaurus animarum*, qui le fit bannir de son païs. Son exil dura plus de 50 ans: il le supporta tranquillement jusqu'à la fin de sa vie, s'occupant à la Musique, à la Méchanique & à l'étude de l'Ecriture Sainte. Il mourut à Stutgard le 18 Décembre 1647. * Jean-Valentin-André, *dans sa* 190 *Lettre*. Bayle, *Dict. Crit.*

* JENISEISKOY, ville de Moscovie sur le fleuve de Jénisceа. Dans la Carte d'Asie, dressée sur les Mémoires de M. Witzen Bourguemestre d'Amsterdam, & publiée par Allard, elle est placée vers le commencement du 66 degré de latitude, sous le nom de Ténisciskoy. Cette ville porte aussi dans quelques Cartes le nom de *Jéníscea*, comme dans la Carte de Moscovie dressée sur les Mémoires du même M. Witzen, par Frédéric de Wit, où elle est mise vers la fin du 64 degré de latitude. Enfin dans la Carte de M. Everard Ysbrants Ides publiée par Halma, elle est appellée *Jeniséia*, & se trouve vers la fin du 57 degré de latitude.

JENIZZAR, anciennement *Pheræ*, petite ville ou bourg de la Thessalie en Gréce. Il est vers le Golfe de Salonichi, entre la ville de Larisse, & celle de Démétriade. * Maty, *Diction. Géogr.*

JENIZZAR, ville de la Gréce située dans la Macédoine, environ à neuf lieues de la ville de Salonichi, vers l'Orient méridional. Quelques Géographes croyent qu'elle a été bâtie sur l'ancienne Pella, lieu de la naissance d'Alexandre *le Grand*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JENKOPING, JENEKOPING ou JONEKOPING, *Jenckopia*, ville de Suéde dans le Smaland, Province de l'Ostro-Gothie. Elle est située au midi du Lac de Wéter, & est toute bâtie de bois. * Baudrand.

JENO ou GENO, place forte de Hongrie dans le Comté de Czongrad, est située près de la rive droite de la riviére de Feyerkérès, au midi du Grand-Varadin, dont elle est éloignée d'environ six lieues. En 1693, elle fut prise sur les Turcs par le Prince Charles-Thomas de Lorraine qui commandoit les troupes Impériales dans l'absence du Général Heusler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JENPING, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme de la Province de Fokien; & son territoire qui est fort montagneux, renferme six autres villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

JENSON, (Nicolas) célébre Imprimeur François. *Voyez* JANSON.

JENTIVES, sorte de Payens dans les Indes, & principalement dans le Royaume de Golconde, & dans celui de Cambaye. Ils croyent un seul Dieu & l'immortalité de l'ame, mais ils admettent aussi la Métempsychose: c'est pourquoi ils abhorrent l'effusion du sang & le meurtre des animaux, de peur de tuer leur pére, ou quelqu'un de leurs parens. Ce sont des gens idiots, qui se rapportent de leur Religion à leurs Bramens, ou Docteurs. * Mandeslo, *tome* 2. Olearius.

JENUPAR, Ville & Royaume des Indes, dans la Presqu'Isle de deçà le Gange, & dans les Etats du Grand-Mogol. La ville est sur la riviére de Coul, presque au pié des montagnes, entre Delli & Lahor. Outre cette ville, il y a encore celle de Nicondat, & quelques autres. * Sanson.

JEP.

JEPES, est un bourg d'Espagne dans le Territoire de Tolède. Il a donné son nom à Antonio de Jépès & à Diégo de Jépès.

JEPHLETI, ville de Palestine située entre les Tribus d'Ephraïm & de Benjamin. * *Josué*, *ch.* 16. *v.* 3.

JEPHONE. *Voyez* JEPHUNNE.

JEPHTA, ville. *Voyez* JIPHTAH.

JEPHTAEL. *Voyez* JIPHTAHEL.

JEPHTE, neuviéme Juge des Hébreux, succéda en cette charge à Jaïr. Il étoit fils d'une concubine & de Galaad, dont les fils ne l'avoient pas voulu reconnoître. On dit qu'alors il se retira dans un païs que l'Ecriture appelle *Tob*, où il fut Capitaine d'une troupe de Brigands. Les Juifs accablez par les Ammonites, eurent recours au courage de Jephté, qui assembla un grand nombre de troupes, marcha contre les ennemis du Peuple de Dieu, l'an du Monde 2847, & avant Jésus-Christ 1188, & fit vœu, s'il remportoit la victoire, de sacrifier la premiére chose qu'il rencontreroit en retournant chez lui. Il défit les Ammonites; mais il eut bientôt sujet de se repentir de la témérité de son vœu, car lorsqu'il retournoit en sa maison, sa fille unique que Philon Juif appelle *Seila*, vint au devant de lui, transportée de joye. Jephté au desespoir lui déclara son vœu. Elle l'exhorta de l'accomplir; & en effet, au bout de deux mois, qu'elle demanda pour pleurer sa virginité, il s'en aquitta aux dépens de la vie de cette fille. Ceux de la Tribu d'Ephraïm s'offenserent de ce que Jephté ne les avoit pas menez à la guerre, & après en avoir témoigné leur chagrin, ils se revoltérent contre lui. Jephté en tua quarante-deux mille, & après avoir gouverné les Israëlites pendant six ans, il mourut l'an du Monde 2854, & avant Jésus-Christ 1181. * *Juges*, *ch.* 11. 12. Joséphe, *l.* 5.

☞ Les anciens Péres sont fort partagez sur le droit, & sur le fait de ce vœu si extraordinaire de Jephté. Les uns jugent qu'il étoit téméraire, & qu'il fut accompli injustement. Les autres croyent qu'il fut agréable à Dieu, & fait par ce mouvement de son esprit, dont l'Ecriture Sainte dit que ce Juge étoit rempli; & saint Paul le met au rang de ceux dont il exalte la foi. Il y en a aussi eu qui se sont persuadé que la fille de Jephté ne fut point sacrifiée, & qu'on ne fit que l'enfermer dans une maison particuliére, où elle garda une perpétuelle virginité; mais il est plus sûr de dire que le vœu fut accompli à la lettre. Les filles d'Israël avoient coutume de s'assembler toutes les années, & de pleurer pendant quatorze jours la mort de cette fille. On peut consulter les Commentateurs de l'Ecriture sur cette question. Au reste, Agamemnon vivoit dans le même tems, & quelques Auteurs ont prétendu que l'Histoire du sacrifice de sa fille Iphigénie pour le salut de l'Armée des Grecs, n'est qu'une imitation de celui de Jephté. * *Voyez* la Dissertation de Louïs Cappel *de voto Jephtæ*, qui est à la fin de ses Remarques sur le Nouveau Testament.

JER.

* JERAH, quatriéme fils de Joktan, qui l'étoit d'Héber, descendant du Patriarche Sem. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 26.

JERAHMEEL, fils de Hetsron de la Tribu de Juda. Il eut deux femmes; la premiére nommée Achija lui enfanta Ram, Buna, Oren, & Otsem; & la seconde, nommée Hatara, lui enfanta Onam. Jerahméel donna son nom à une contrée de la Judée, dans laquelle David feignoit de faire des courses, tandis qu'effectivement il ravageoit les terres des Philistins. C'étoit du tems qu'il étoit refugié chez le Roi Achis. * I *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 2. *v.* 25 & 26. I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 27. *v.* 10.

* JE-

* JERAHMEEL, fils de Kis, de la famille Sacerdotale d'entre les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 29.

* JERAHMEEL, fils de Hammelec, fut un de ceux à qui Jéhojakim Roi de Juda donna ordre de se saisir de Jérémie le Prophéte & de Baruc son Sécretaire, mais ils ne purent les trouver. * *Jérémie, ch.* 36. *v.* 26.

JERALA. *Voyez* JIDEALA.

JERAMEEL. *Voyez* JERAHMEEL.

JERAPOLI. *Voyez* HIERAPOLIS.

JERBEY ou IREBEY, étoit anciennement une petite ville de la Grande Bretagne. Maintenant ce n'est qu'un village situé dans le Comté de Cumberland, à cinq lieues de la ville de Carlisle vers le couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERCON. *Voyez* JERICON.

*JEREMAI, fils de Hasçum, Juif, qui fut obligé de renvoyer sa femme après le retour de la captivité de Babylone, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 10. *v.* 33.

JEREMIE, Prophéte, de famille Sacerdotale, fils du Prêtre Helcia ou Hilkija, natif d'Anathoth ou Hanathoth, ville des Lévites dans la Tribu de Benjamin, proche de Jérusalem, commença à prophétiser la treiziéme année du régne de Josias, c'est à dire, l'an du Monde 3406, & 629 avant Jésus-Christ; mais les maux dont Jérémie & la Prophétesse Hulda ou Holda menacérent les Juifs, n'arrivérent pas du tems de ce Roi. Lorsque la prophétie fut montrée à Joakim ou Jéhojakim, que le Roi d'Egypte avoit mis sur le thrône de Juda, ce Prince outré du malheur qu'on lui prédisoit, déchira cet écrit avec un canif, & le jetta au feu; mais Dieu commanda au Prophéte d'écrire ces mêmes menaces dans un autre volume, & d'y en ajoûter encore plusieurs autres. Cependant cette sainte liberté, que l'Esprit de Dieu qui l'animoit lui fit prendre, l'exposa aux persécutions des Juifs. Il fut mis deux ou trois fois en prison; & les Courtisans de Sédécias ne pouvant souffrir que malgré sa captivité, il reprochât continuellement aux Juifs leurs désordres, & leur annonçât les malheurs qui les menaçoient, le jettérent dans une basse-fosse remplie de boue. Il y auroit été sans doute étouffé, si un Ethiopien nommé *Abdémélech*, que son mérite avoit avancé auprès de Sédécias, n'eût obtenu de ce Roi, de retirer le Prophéte du lieu où on l'avoit plongé. Ensuite la ville de Jérusalem fut prise en l'an du Monde 3429, & 606 avant Jésus-Christ, par les Babyloniens, comme Jérémie l'avoit prédit. Nabuzardan ou Nebuzar-Adan, Général de l'Armée de Nabuchodonosor ou Nebucadnetzar, donna au Prophéte la liberté ou d'aller à Babylone, pour y vivre en paix, ou de rester en Judée. Le Prophéte aima mieux demeurer en Judée, pour conserver le peu de Juifs qui y étoient demeurez. Il donna de bons avis à Guedalja ou Godolias, qu'on laissoit Gouverneur en Judée; mais ce dernier les ayant négligez, fut tué avec ceux de sa suite. Depuis, les Juifs, qui craignoient la fureur du Roi de Babylone, voulurent chercher leur sûreté en Egypte. Jérémie fit tout ce qu'il put pour s'opposer à ce dessein, & fut enfin contraint de les suivre, avec son Disciple Baruch. En Egypte il leur reprocha leur idolâtrie, avec son zéle & sa constance ordinaire: de sorte que ne pouvant plus souffrir ses justes reproches, ils le lapidérent dans la ville de Taphné ou Taphnès, l'an du Monde 3445, & 590 avant Jésus-Christ. Ce Prophéte eut l'avantage d'être sanctifié dès le sein de sa mére, comme il l'écrit lui-même. Saint Epiphane dit que les Egyptiens avoient une grande confiance en sa protection, & qu'ils honoroient particuliérement son tombeau. Ce qui est très opposé à la pensée de divers Auteurs anciens, & sur-tout de saint Victorin Martyr, qui ont cru qu'il n'étoit pas encore mort, & que Dieu le réservoit pour combattre l'Antechrist à la fin du Monde. La Prophétie de Jérémie contient cinquante & un Chapitres. Les Chapitres L & LI contiennent une prédiction de tout ce qui devoit arriver en la ville de Babylone. Le Chapitre LII n'est point de Jérémie, dont la Prophétie est terminée à la fin du Chapitre LI par ces mots; *Jusques ici, sont les paroles de Jérémie.* Il est plutôt de Baruch, ou d'Esdras. Les Lamentations qui suivent, faisoient autrefois partie du Livre de Jérémie. Le style de ce Prophéte, si nous en croyons le témoignage de saint Jérôme, est simple dans ses paroles, & majestueux dans le sens; mais cette simplicité de paroles ne nous paroît point à présent: l'expression est forte & sublime. On lui attribue encore quelques autres Livres. Dans le VI & VII siécle, il y avoit un grand concours de peuple dans l'endroit où on croyoit que le corps de ce Prophéte avoit été enterré, & dans ceux où on prétendoit posséder quelques-unes de ses Reliques. Mais toutes les relations de ces tems-là sont si fabuleuses qu'il n'est pas sûr de s'y arrêter. En Occident on s'est réglé sur les Grecs pour le jour destiné à honorer la mémoire de ce Prophéte, qui se trouve marqué au premier de Mai dans les Martyrologes Latins, à l'exception des plus anciens qui portent le nom de saint Jérôme. Il n'y a point d'endroits en Occident, où le culte de Jérémie soit plus célébre qu'à Venise, où il y a une Eglise dédiée sous son nom, & où on célébre sa Fête, même dans la Cathédrale. On se vante à Prague d'avoir des Reliques de ce Prophéte, que l'on dit avoir été tirées de Venise. Il y avoit autrefois un autre Prophéte *Jérémie* dont parle Origéne, où l'on trouvoit ces paroles citées dans l'Evangile, *Appenderunt mercedem meam, &c.* Mais il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un Ouvrage Apocryphe dont les Nazaréens se servoient. * Saint Jérôme, *in caput* 27. *Matthæi.* Saint Epiphane, *de Vitis Prophetarum.* Saint Jérôme. Saint Augustin. Joséphe. Les Interprétes. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la Bible.* Baillet, *Vies des Saints de l'Anc. Test. le premier de Mai.*

* JEREMIE de la ville de Libna ou Lobna, fut pére d'Hamutal ou Amital, femme de Josias Roi de Juda & mére de Joachas & de Sédécias. * II ou IV *Rois, ch.* 24. *v.* 18.

* JEREMIE, nom de trois braves dans les Armées de David. Il en est fait mention, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 4. 10. & 13. Les deux derniers étoient de la Tribu de Gad, & abandonnérent le parti de Saül pour se ranger de celui de David, qu'ils allérent trouver à Tsiklah & à qui ils rendirent de grands services.

* JEREMIE, homme très vaillant de la Tribu de Manassé & Chef de sa famille. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 24.

JEREMIE, I de ce nom, Patriarche Grec de Constantinople vers l'an 1520, étoit Archevêque avant que d'être élevé à cette dignité, dans laquelle il succéda à Théolepte. L'année suivante il alla à Jérusalem visiter le sépulcre de Jésus-Christ, & vit naître la division entre les Clercs qui l'accompagnoient. Une partie revint à Constantinople, & mit un certain Joannic en la place de Jérémie; ce qui se fit sans peine, par la promesse qu'on fit au Grand-Seigneur de lui payer plus de tribut que celui-ci ne lui en payoit. Jérémie étant de retour fit si bien qu'il fut continué, & que son Compétiteur fut chassé. Ibrahim, Grand-Visir de Solyman, qui étoit son ami, le servit utilement dans cette affaire. On dit que le Prince Turc le vouloit obliger de lui payer le surplus du tribut que Joannic lui avoit offert, & que Jérémie aima mieux quitter la Chaire Patriarchale, que de s'obliger à cela; mais les Grecs, qui étoient charmez de la modestie & de la douceur de leur Prélat, s'opposérent à son dessein, & payérent avec joye le surplus du tribut pour lui. Depuis il évita un coup bien fâcheux pour ses peuples, que les Turcs vouloient chasser des villes, qui avoient résisté opiniâtrement aux armes Ottomanes. Ce Patriarche mourut en 1545. * Emmanuel Malaxes, *l.* 2. *Turco-Græc.* Genebrard & Onuphre, *in Chron.* Sponde, *in Annal.*

JEREMIE II, Métropolitain de Larisse, fut mis à l'âge de trente-six ans sur le Siége Patriarchal des Grecs en 1572, quelque tems après que Métrophanès en eut fait une abdication volontaire. Les Grecs en parlent comme d'un Prélat de grande érudition & de bon sens. Les Luthériens firent présenter à Jérémie, par le moyen d'un homme de leur Secte, qui étoit à Constantinople à la suite de l'Ambassadeur de l'Empereur, la Confession de Foi d'Ausbourg: & tâchérent de l'attirer à leur parti. Ce fut inutilement: ce Patriarche combattit leurs erreurs, & de bouche, & par écrit. Son Ouvrage fut traduit en Latin, sous le nom de *Censura Orientalis Ecclesiæ*, par Stanislas Socolvius, qui répondit à l'Ouvrage nommé *Spongia*, que Jean-Baptiste Fikler avoit écrit contre le sien. Cependant les Luthériens, indignez contre Jérémie, firent si bien par leurs intrigues à la Porte, qu'il fut chassé. Ce Prélat fut bientôt rétabli, & reçut la réformation du Calendrier, faite par les soins du Pape Grégoire XIII, auquel il se soumit. Ses envieux l'accusérent auprès du Grand-Seigneur, d'avoir commerce de Lettres & d'amitié avec le Pontife Romain; & par ordre de ce Prince, il fut mis en prison, & envoyé en exil vers l'an 1585. On assure que Grégoire XIII n'oublia rien pour lui faire rendre la liberté, dans le dessein de le faire Cardinal. * Emanuel Malaxes. Possevin, & d'autres citez par Sponde, *in Annal.*

JEREMIEL. *Voyez* JERAHMEEL, fils de Hammelec.

JERENA. *Voyez* GERENA.

JERESCHLAW, ville capitale de la Province de ce nom, & l'une des plus grandes de toute la Russie. Elle est située sur la riviére du Wolga, à peu près au nord-est de la ville de Moscou, & à une distance presque égale de Vologda & de Pereschlaw. Il se fait dans cette ville un fort grand négoce, principalement de cuirs de Moscovie, qui s'y préparent en si grande quantité que non seulement toute la Russie en est fournie, mais aussi plusieurs autres païs de l'Europe. La Province de Jereschlaw a titre de Duché. C'est un païs de grande étendue & très fertile, sur-tout le long du Wolga. Elle avoit été donnée à des Princes Moscovites qui ne régnoient point comme Czars, & leurs Descendans la possédérent quelque tems. Ainsi c'étoit comme une Province séparée qui avoit son Souverain particulier; mais Jean Basilowitz, ayant mis ces Princes sous le joug, les dépouilla de ce Duché, ne leur laissant que quelques petits revenus, ce qui fait qu'ils se nomment Kneez ou Ducs de Jéreschlaw. * Adam Brandt, *Voyage de M. Evert Isbrun de Moscou à la Chine, ch.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JERIAS. *Voyez* JIREIJA.

*JERIBAI, fils d'Elnaham, vaillant homme de l'Armée de David Roi d'Israël. Il se trouva à la prise de Jérusalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46.

JERICHO, ou, comme prononcent les Grecs, HIERICO, ville de la Palestine, bâtie par les Jébuséens, dans la Tribu de Benjamin, à soixante stades du Jourdain, & à cent cinquante de Jérusalem, étoit située au milieu d'une campagne fertile, & avoit des jardins délicieux: on lui donna le nom de *Ville de Palmes*, & on disoit en proverbe, *Plantatio Rosæ in Jericho:* Aussi on remarque encore aujourd'hui qu'au Printems, la plaine voisine de cette ville est couverte de ces plantes qu'on nomme *roses de Jéricho.* Cette plante a la forme du sureau: sa fleur est d'abord rouge, devient blanchâtre, & reste incorruptible: de sorte qu'en quelque tems qu'on la mette dans l'eau, elle s'épanouit; ensuite en étant ôtée, elle se referme comme auparavant, & cela en tout tems; mais non à certaines Fêtes particuliéres seulement, comme s'imagine le vulgaire superstitieux. La premiére ville que les Israëlites trouvérent à combattre après le passage du Jourdain s'appelloit Jéricho, où Josué qui étoit leur Capitaine avoit déja envoyé des espions pour la reconnoître. Dieu lui commanda que durant sept jours le peuple fît le tour des murs de la ville, & qu'au septiéme jour, les

les Prêtres priſſent ſept trompettes, & les fiſſent retentir, marchant devant l'Arche. Cela fut exécuté, & auſſi-tôt les murailles de Jéricho tombérent, l'an 2584 du Monde, & 1451 avant Jéſus-Chriſt. Dieu voulut qu'elle fût toute en anathême; ce que Joſué recommanda très particuliérement, maudiſſant celui qui ſongeroit à rétablir cette ville. En effet un certain homme de Béthel, nommé Hiel, qui oſa rebâtir Jéricho au commencement du régne de Joſaphat, Roi de Juda, & ſous celui d'Achas, Roi d'Iſraël, ſentit les effets de cette malédiction; car il perdit l'aîné de ſes fils nommé Abiram, & un autre dit Ségub, comme l'Auteur du premier ou du troiſiéme Livre des Rois l'a remarqué. Il eſt encore fait ſouvent mention de Jéricho dans les Livres des Machabées & dans l'Evangile. Le Sauveur du Monde honora cette ville par ſes miracles; il y guérit un aveugle, & y logea dans la maiſon de Zachée. Cette ville fut emportée par les Romains dans les guerres de Veſpaſien & de Tite. Les derniers Rois de Judée avoient pris plaiſir de l'orner de bâtimens magnifiques; & Hérode Aſcalonite, ſurnommé *le Grand*, y fit ſa demeure quelque tems dans un tres beau Palais. Il y avoit auſſi un Hippodrome, qui étoit comme une Académie Royale, où la Nobleſſe avoit coutume d'exercer les chevaux au manége & à la courſe, avec un ſuperbe Amphitheatre, pour y faire des Jeux publics. La plaine de Jericho a environ neuf lieues & demie de longueur, & cinq de largeur. Joſephe aſſure que c'étoit le lieu où ſe trouvoit le véritable Baume, duquel la ville a pris ſon nom de Jericho, qui ſignifie *bonne odeur;* mais on n'y voit plus les arbres qui produiſoient le Baume; & il y a même peu de palmiers, parce que ces lieux ne ſont plus cultivez. On y trouve ſeulement certains arbres ſauvages & épineux, entre autres le Zaçon, qui porte des prunes, dont on tire une huile, qui a des effets admirables pour toutes ſortes de playes. Dans les bocages de cette plaine on trouve auſſi de petites pommes toutes rondes, & de couleur de jaune doré; qui ont dedans au lieu de pepins, un noyau rond comme un pois, & qui ſont d'un goût aſſez agréable. D'autres portent des pommes peintes d'un vermillon doré, fort belles à la vue, mais dont le dedans n'eſt rempli que d'une eau de mauvaiſe odeur; & quand elles ſont ſéches, il n'y demeure que de la graine. Il y a apparence que ce ſont de ces pommes que les Auteurs diſent croître vers le rivage de la Mer Morte, & qu'ils appellent pommes de Sodome & de Gomorrhe, leſquelles ont une couleur qui charme la vue, mais dont le dedans eſt plein d'une cendre puante & amére. Aux environs de Jericho, vers le ſeptentrion, eſt la montagne de la Quarantaine, ainſi appellée, parce que Jéſus-Chriſt y a jeûné quarante jours. Elle eſt extrêmement haute & eſcarpée, & il eſt très difficile de monter à la caverne où Jéſus-Chriſt ſe retira. L'Impératrice ſainte Héléne y fit bâtir une Chapelle avec un autel, ſur lequel on dit quelquefois la Meſſe. On y voit des Images d'Anges & de Saints en peinture, dont les couleurs ſont très vives. Un peu plus haut, il y a une grotte peinte de diverſes figures de l'annonciation de la ſainte Vierge, des Anges & des Apôtres, avec des Lettres Gréques fort anciennes, qui ſont un peu effacées, mais les couleurs ſont très éclatantes. On tient que c'eſt en celle-ci que les Anges apportérent quelque nourriture à Jéſus-Chriſt après ſon jeûne, & après qu'il eut ſurmonté les tentations du Demon, dont la derniére, ſelon ſaint Matthieu, ſe fit ſur le faîte d'une montagne, que l'on croit être celle-ci, où le Démon porta le Fils de Dieu pour lui montrer les Royaumes de la Terre. Quelques-uns diſent qu'il eſt plus vraiſemblable que Jéſus-Chriſt étoit dans la forêt du Jourdain, lorſqu'il fit ſon jeûne de quarante jours; puiſque ſaint Marc dit qu'il étoit avec les bêtes, & que cette montagne n'eſt pas un lieu acceſſible aux animaux même ſauvages, étant entiérement ſtérile, ſans chemin ni ſentier, ſans herbes ni buiſſons: mais la Tradition eſt contraire à leur opinion; & l'on peut dire que le pié de cette montagne étoit fréquenté par des bêtes, & qu'il pouvoit y en avoir auſſi dans certains endroits de la roche, où l'on a quelquefois trouvé des piquants de porc-épics. A quatre ou cinq cens pas de cette montagne de la Quarantaine, on voit la fontaine d'Eliſée, ainſi nommée parce que ce Prophéte adoucit ſes eaux, qui étoient auparavant améres & très mauvaiſes. Elle va couler près de Jéricho, puis ſe diviſe en pluſieurs petits ruiſſeaux qui arroſent la campagne, & ſe rendent dans le Jourdain. Jéricho étoit encore aſſez renommée lorſque les Chrétiens ſe rendirent maîtres de la Terre-Sainte; mais aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un village, habité par quelques Arabes. * *Joſué, ch.* 5. & 6. I ou III *Rois, ch.* 16. *Luc, ch.* 18 & 19. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. *c.* 1. *Guerre des Juifs, l.* 5. *c.* 4. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.* Pline. Strabon. Sanſon & Ferrari. Ptolomée, *in Lexico.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

JERICON. *Voyez* MEJERCON.

* JERIEL, troiſiéme fils de Tolah, & petit-fils d'Iſſachar l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 2.

* JERIHOTH, ſeconde femme de Caleb, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18.

* JERIJA ou JERIAU, fut le fils aîné d'Hebron, de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19.

* JERIMOTH, quatriéme fils de Belah, qui l'étoit de Benjamin, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 7.

* JERIMOTH, ſixiéme fils de Béker, qui étoit auſſi fils de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 8.

* JERIMOTH ou JEREMOTH, troiſiéme fils de Muſci, & petit-fils de Mérari de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 23.

* JERIMOTH, fils de David Roi d'Iſrael. Le Roi Roboam épouſa ſa fille; dont, par conſéquent, il étoit couſin germain. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 18.

JERIMOTH, ville. *Voyez* JARMUTH.

JERIMUTH. *Voyez* JERIMOTH.

JERMIN, (Michel) Théologien Anglois, naquit à *Knowſton* en Dévon le premier Novembre 1590, & étudia à Oxford dans le Collége du Corps de Chriſt, dont il fut auſſi reçu Membre. Il prit le degré de Maître ès Arts en 1615. Il fut fait Chapelain de la Princeſſe Elizabeth, & lorſqu'elle fut mariée au Comte Palatin, il l'accompagna & prit le degré de Docteur en Théologie à Leyde. Il fut dans la ſuite Chapelain ordinaire de Charles I, & Recteur de l'Egliſe de St. Martin; mais en 1642, lorſque la guerre civile commença, les Presbytériens le dépoſérent, après quoi il paſſa une partie de ſes jours dans les païs étrangers, & le reſte dans un village nommé Kemſing. Le 14 d'Août en 1659, voulant s'en retourner chez lui d'un village où il avoit prêché le matin, il tomba mort en chemin de deſſus ſon cheval. On vante ſa candeur & ſon érudition Théologique. Il a écrit, *Paraphraſes in Proverbia Salomonis, in folio* 1638; *Comment. in Eccleſiaſten, in folio; De Vita & Obitu Jordani, &c.* * Wood, *Antiq. Hiſt. Univ. Oxon. Dict. Allemand de Bâle.*

JERMYN ou JERMAIN, (Henri) fils de *Thomas* Jermyn de Rusbroke, dans le Comté de Suffolk, Thréſorier du Roi Charles I, & Grand-Ecuyer de la Reine ſon épouſe, conduiſit cette Princeſſe en Angleterre, pendant que ſon époux étoit en guerre avec les Parlementaires, la fit débarquer à Burlington dans la Province d'Yorck, d'où il la mena ſûrement à travers les quartiers des ennemis, près du Roi ſon époux à Oxford. Tant pour ce bon ſervice que pour d'autres, le Roi par ſes Lettres Patentes du huitiéme de Septembre, l'an dixneuf de ſon régne, le fit Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Jermyn, Baron de S. Edmondsbury en Suffolck.* Dans la ſuite le Lord Jermyn conduiſit la Reine hors du Royaume, & gouverna ſa petite famille pendant ſeize ans, étant du Conſeil privé du Roi. Il ſervit le Roi Charles II, avec le même zéle pendant le ſoulévement des Parlementaires, & le ſuivit dans tous ſes voyages. Ce Prince en récompenſe de ſa fidélité le créa Comte de Saint Albans dans le Comté de Hereford, par ſes Lettres Patentes dattées de Breda le 29 Avril 1660, l'honora enſuite de l'Ordre de la Jarretiére, & d'une place dans ſon Conſeil d'Etat. En 1661, ce Milord vint en France en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté Britannique, & mourut à Londres ſans alliance, le 12 Janvier 1684, âgé de 83 ans. * Dugdale. Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

JEROBAAL. *Cherchez* JERUBBAAL.

JEROBOAM, I de ce nom, Roi d'Iſraël, étoit fils de Nebath ou Nabath, de la Tribu d'Ephraïm, natif de Saréda ou Tſaréda. Sa mére s'appelloit Tſéruha ou Sarva. Salomon ayant connu le mérite de Jéroboam, le chargea de l'Intendance de la Maiſon de Joſeph, c'eſt à dire, des Tribus d'Ephraïm & de Manaſſé. Le Prophéte Abias ou Ahija ayant rencontré Jéroboam tout ſeul dans un champ, lui prédit qu'il régneroit ſur dix Tribus, & qu'il n'y auroit que celle de Juda qui reſteroit à Roboam. Salomon irrité de cette prédiction, voulut faire mourir Jéroboam, pour en empêcher l'effet. Mais Jéroboam s'enfuit vers Séſac, Roi d'Egypte, & y demeura juſqu'à la mort de Salomon. Après le décès de ce Prince, arrivé l'an 3060 depuis la création du Monde, 975 avant Jéſus-Chriſt, Jéroboam ſe préſenta à Roboam avec tout le peuple d'Iſraël, pour ſupplier ce Prince de les décharger d'une partie des impôts exceſſifs qu'on levoit ſur eux; & après la réponſe peu judicieuſe de ce Roi, dix des Tribus ſe donnérent à Jéroboam. Ainſi ſe fit la diviſion des Royaumes de Juda & d'Iſraël. Jéroboam établi Roi de ce dernier Etat, craignant que ſi le peuple alloit à Jéruſalem, il ne rentrât peu à peu dans l'obéiſſance de Roboam ſon Prince légitime, fit faire l'année ſuivante deux Veaux d'or, dont il plaça l'un à Béthel & l'autre à Dan, & les fit adorer à ſes Sujets, tâchant d'imiter dans le culte de ces Idoles ce qui ſe faiſoit à Jéruſalem dans le culte du véritable Dieu. Peu après le Seigneur lui envoya un Prophéte, qui parla à un des autels où étoit Jéroboam, & prophétiſa qu'il naîtroit un fils de la race de David, nommée *Joſias*, qui égorgeroit ſur cet autel tous les Prêtres qui y offriroient de l'encens; & que pour marque qu'il diſoit la verité, l'autel s'alloit fendre en deux à l'heure même. Cela fut accompli par Joſias, deux cens cinquante ans après cette prédiction. Jéroboam ne pouvant ſouffrir la liberté de ce Prophéte, étendit la main pour ordonner à un de ſes Officiers de l'arrêter; mais elle ſe ſécha auſſi-tôt. Le Prince le pria d'obtenir ſa guériſon: ce qui fut fait; mais il n'en devint pas meilleur, car il mourut dans ſes impiétez en l'an 3081 du Monde, & 954 avant Jéſus-Chriſt, après un régne d'environ 22 ans. Son fils NADAB lui ſuccéda. * I ou III *Rois, ch.* 11. 12. 13. *& ſuiv.* II ou IV *Rois, ch.* 9. 10. 13. 14. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. 10. *& ſuiv.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teſtam.*

JEROBOAM II, régna avec ſon pére JOAS, & commença à régner ſeul en Iſraël l'an 3211 du Monde, & 824 avant Jéſus-Chriſt. Ce Prince vaillant & heureux à la guerre, battit ſouvent les Syriens, reprit ſur eux tout ce qu'ils avoient occupé dans ſon Royaume, & y ajoûta les villes de Damas & de Hamath: de ſorte que de ſon tems ſes Etats avoient preſque les mêmes frontiéres que du tems de Salomon. Dieu ne le traitoit pas ſi favorablement pour le récompenſer de ſa piété, puiſqu'il étoit Idolâtre; mais pour accomplir les promeſſes faites à ſon grand-pére Joachas. Il mourut en la 41 année de ſon régne, la 3251 du Monde, & la 784 avant Jéſus-Chriſt. Après ſa mort il y eut en Iſraël une anarchie de onze ans & demi. * II ou IV *Rois, ch.* 14. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. Génébrard, *Chron. l.* 1. Torniel & Salian, *Annal. Sacri Vet. Teſtam.*

* JEROHAM, fils d'Elihu, & pére d'Elkana, qui fut pére de Samuel. Il étoit de Ramathajim Tsophim, dans la montagne d'Ephraïm. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* I. *v.* I.

JEROME, (Saint) fils d'*Eusebe*, né à Stridon, ville sur les frontiéres de Dalmatie, & de l'ancienne Pannonie, vint au monde vers l'an 340 de Jésus-Christ. Son pére, après lui avoir fait apprendre les premiers principes de la Langue Latine en son pays, l'envoya à Rome, où il étudia sous le Grammairien Donat, célébre par ses Commentaires sur Virgile & sur Terence. Jérôme y fit de grands progrès dans l'étude des Belles-Lettres & des Langues; & il reçut le batême en cette ville. Depuis il voyagea dans les Gaules, & y transcrivit un Livre des Synodes de saint Hilaire de Poitiers, dont il faisoit grande estime. Il passa quelque tems à Aquilée, où il se lia d'amitié avec Heliodore, & l'engagea par son exemple à entreprendre le voyage de Thrace, du Pont, de Bithynie, de Galatie, de Cappadoce, & enfin à se retirer vers l'an 372, dans le désert de Syrie, où néanmoins Héliodore, qui n'étoit venu que pour l'accompagner, ne demeura guére. Saint Jérôme s'efforça de l'y rappeller par une Lettre très forte. Il fut persécuté dans sa solitude par les Orthodoxes du parti de Méléce, qui le traitoient comme s'il eût été infecté de l'erreur de Sabellius, à cause qu'il se servoit du mot d'*Hypostase*, comme le Concile de Rome de l'an 369 l'avoit employé. C'est ce qui l'obligea de venir à Jérusalem, où il s'appliqua entiérement à l'étude de la Langue Hébraïque, afin d'acquérir une plus parfaite intelligence de l'Ecriture Sainte. Son nom étoit déja si célébre dans l'Eglise, que le Pape Damase le consultoit sur ses difficultez. Paulin d'Antioche ordonna Prêtre S. Jérôme, qui y consentit, à condition qu'il ne seroit attaché à aucune Eglise; & qu'il ne quitteroit point la profession monastique, qu'il avoit choisie pour pleurer, comme il dit, les péchez de sa jeunesse, & pour fléchir la miséricorde de Dieu envers lui. C'est ainsi qu'il parle à Pammachius, pour se défendre de la vexation de Jean Evêque de Jérusalem, qui le vouloit assujettir à son Eglise, quoiqu'il ne l'eût pas ordonné. Il eut un si grand respect pour le Sacrifice de l'Autel, qu'il ne voulut jamais l'offrir. Comme la réputation de saint Grégoire de *Nazianze* s'étoit répandue par-tout, saint Jérôme vint vers l'an 381 à Constantinople pour l'entendre. [illegible] à Rome, où il fut Sécretaire du Pape [illegible] un Livre contre Helvidius, & en mit [illegible] *Eloge de la Virginité*, contre Jovinien; & [illegible] beaucoup de Dames Romai[illegible] dans la vertu & dans les S[illegible]elle, Albine, Léa, Aselle, [illegible] qui devinrent [illegible] sainteté. Ces liaisons firent [illegible] augmenta après la mort [illegible] 385. [illegible] qui lui avoit succedé au Pontificat [illegible] Saint, que sa do[illegible] ce qui exposa encore aux calomnies [illegible] dissolutions: de sorte qu'il [illegible] Rome pour retourner à sa chere solitude, d'où il voyagea à Alexandrie pour ouïr Didyme. [illegible] il fut enfin de retour dans le Monastére de Bethléem, [illegible] à méditer & à écrire contre Vigilance & Jovinien. Dans un Ouvrage qu'il avoit composé contre ce dernier, pour relever l'état de la Virginité, il sembloit avoir trop abaissé celui du Mariage. Ses ennemis en firent du bruit; le Pape même en eut mauvaise opinion; & ce murmure fut si grand, que Pammachius, ami de saint Jérôme, lui conseilla de composer une Apologie pour défendre son Ouvrage. Il le fit avec [illegible] beaucoup de fleurs d'éloquence, il mêla des pointes assez piquantes contre ceux qui par envie ou [illegible] les travaux de sa plume. Il fut le premier qui écrivit contre Pélage, qu'il combat dans ses Dialogues. Cet Hérésiarque s'en vengea, dit-on, en excitant une persécution contre saint Jerôme. Il étoit soutenu par Jean de Jérusalem qui n'aimoit pas ce Saint, avec lequel il avoit rompu au sujet des Origénistes: ce qui causa aussi la rupture de saint Jérôme avec Rufin, qui avoit été son ami intime. Théophile d'Alexandrie les racommoda, mais ce ne fut pas pour longtems. Cette division de deux grands hommes, qui fut portée aux extrémitez, causa quelque scandale, & fit que plusieurs accuserent saint Jérôme de trop de chaleur. Il eut aussi dispute avec saint Augustin; mais ces deux grands Docteurs ne sortirent point des bornes de la charité; & le dernier demanda même à saint Jérôme son sentiment touchant l'origine des ames. Ce Saint mourut l'an 420, âgé de 78 ou 80 ans mais non pas de 98 ou 99, comme d'autres l'ont cru. Nous avons ses Oeuvres recueillies par les soins de Marianus Victorius; & une autre édition de Paris en 1623 en neuf tomes. Le Pére Martianay, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, en a depuis donné une nouvelle édition. Nous avons perdu plusieurs Traitez de ce Saint, dont Cassiodore fait mention. [illegible] la Bibliothéque. Nous ne parlons point ici du prétendu Cardinalat de saint Jérôme; car cette dignité n'étoit pas encore établie de son tems. Sa Vie, qui a été écrite par un Auteur [illegible], est à la fin de ses Ouvrages. Plusieurs [illegible] ont parlé de lui, & ont écrit son éloge. [illegible] dans la Chronique qui est [illegible] *de Doctrina Temporum* [illegible] aux Ecrits de saint Jérôme.

[illegible] Latins, celui qui a eu le plus [illegible] le Grec, le Latin & l'Hébreu [illegible] prouver qu'il n'étoit [illegible] dans cette derniére Langue.] Ses travaux sur l'Ecriture sont immenses. Il a fait une nouvelle Version Latine de tout l'Ancien Testament sur l'Hébreu, & corrigé l'ancienne Version Latine du Nouveau, pour la rendre conforme au Grec. C'est cette Version que l'Eglise Latine a depuis adoptée pour l'usage public, & qu'on appelle *Vulgate*. Il a fait des Commentaires sur les grands & petits Prophétes, sur l'Ecclésiaste, sur l'Evangile de saint Matthieu, sur les Epitres de saint Paul aux Galates, aux Ephésiens, à Tite, & à Philémon. Il a outre cela composé des Traitez Polémiques contre les Hérétiques Montan, Helvidius, Jovinien, Vigilance, & contre les Pélagiens & les Origénistes, & des Ecrits contre Rufin; plusieurs Lettres, dont les unes contiennent des éloges, d'autres des instructions morales, & la plupart des Critiques sur la Bible. Il y a aussi quelques Lettres historiques, & un Traité des Hommes Illustres, qui renferment la Vie & les Titres des Ecrits des Auteurs Ecclésiastiques qui avoient fleuri avant lui. Il a enfin traduit quelques Homélies d'Origene, & la Chronique d'Eusebe qu'il a continuée. Il écrit [illegible] en Latin, avec beaucoup de feu, de vivacité & de noblesse. * Marcellin, *in Chron.* Béde & Adon, *in Martyr.* Baronius, *in Annal.* Possevin. Riccioli. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du cinquiéme siécle*.

JEROME, (Saint) Ordre Religieux. *Cherchez* JERONYMITES, ou Hermites de saint Jerome.

JEROME CARDIEN, Historien Grec, fut ainsi appellé, parce qu'il étoit natif d'une ville de Thrace, nommée Cardie, *Cardia* ou *Cardiapolis*, vers la CXV. Olympiade, & l'an 316 avant Jésus-Christ. Il écrivit une Histoire d'Alexandre, comme nous l'apprenons de Suidas, & diverses autres Piéces alleguées par les Anciens, comme par Diodore de Sicile, Apollodore, &c. *Voyez* dans Vossius la différence qu'on doit faire entre cet Auteur & JERÔME, dit *le Phenicien*, Gouverneur de Syrie. * Vossius, *de Histor. Græc. l.* I. *c.* II.

JEROME DE RHODES, Disciple d'Aristote, vivoit vers le même tems que le précédent, & écrivit des Commentaires historiques, comme nous l'apprenons d'Athénée, de Plutarque, de Diogéne Laërce, &c.

JEROME, surnommé *l'Egyptien*, fut Gouverneur de Syrie, sous le Roi Antiochus, comme il est marqué dans le Grec de Joséphe, ou sous Antigonus suivant Rufin & Genebrard; ce qui paroît plus vraisemblable, parce que Lucien, dans son Traité de ceux qui ont vécu longtems, dit qu'Antigone *le Borgne*, fils de Philippe, Roi des Macédoniens, combattant en Phrygie contre Seleucus & contre Lysimaque, mourut de ses blessures dans la bataille, âgé de 81 ans, ainsi que le rapporte Jerôme, qui étoit dans son Armée. Lysimaque, selon le même Auteur, avoit 80 ans quand il fut tué, [illegible] après la mort d'Antigonus; &, si l'on en croit Lucien, Jerôme avoit, quand il mourut, 104 ans. Tertullien, dans son Apologétique, le joint à Manethon & à Bérose. Ptolomée [illegible] *Phenicien*, & lui donne la qualité de Roi de [illegible], le confondant peut-être mal-a-propos avec Hiram; ce qui lui a donné lieu de le faire Phénicien. * Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof. tome* 7. *p.* 77.

JEROME, Capitaine &c. *Voyez* DEMOPHON.

JEROME DE SAINTE FOY, Juif, puis Chrétien, célébre par sa science, au commencent du XV siecle, mourut en 1412.

JEROME DE PRAGUE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville capitale de la Bohême, fut Disciple de Jean Hus, & commença à publier la doctrine des Hussites en 1408. Il étoit Maître ès Arts de l'Université de Paris, & avoit souvent donné des marques d'esprit & d'éloquence; mais comme il enseignoit dans les Ecoles la doctrine que Jean Hus prêchoit dans les Eglises, on le fit mettre en prison. Les Peres assemblez au Concile de Constance, le citerent pour venir rendre raison de sa créance. Jérôme y vint l'an 1415, dans le tems que Jean Hus y étoit prisonnier; & fit publier qu'il venoit y défendre la doctrine de son Maître; mais il prit d'abord la fuite. On le rencontra sur la frontiére de Bohême, d'où il fut ramené au Concile. Il y fit abjuration le 23 Septembre 1415, & peu après il disparut. On le reprit encore près de la Bohême, & il fut conduit à Constance. On y fit inutilement tout ce qu'on put pour le sauver; & parce qu'il persista opiniâtrément dans ses sentimens, il fut livré au bras séculier, & brûlé comme un relaps, le samedi trente Mai 1416. Æneas Silvius Picolomini, ou le Pape Pie II, parle de lui dans son Histoire de Bohême. Les Protestans le considerent comme un Martyr. * Æneas Silvius. Dubravius, *Hist. Bohem.* Cochlæus, *Hist. Hussit. l.* 2 & 3. *Concile de Constance*, *Sess.* 6. [illegible] Sponde & Rainaldi, *in Annal.*

** *Jérôme de Prague* n'étoit ni Moine ni Ecclésiastique, mais Bachelier & Maître en Théologie, & il avoit obtenu ce grade en 1399. Il avoit étudié à Paris, à Heidelberg, à Cologne & à Oxford, & il avoit été reçu Maître ès Arts dans les trois premiéres de ces Universitez. Il passoit pour avoir beaucoup de talens, & quoique plus jeune que Jean Hus, on disoit qu'il avoit plus de science & de subtilité que lui. Il se rendit à Constance le 24 Avril 1415, pour défendre la doctrine de Jean Hus, comme il le lui avoit promis. Mais ayant appris comment on agissoit à l'égard de Jean Hus son Maître, il se retira précipitamment à Uberlingen, d'où il demanda un saufconduit à l'Empereur qui le lui refusa. Le Concile voulut bien lui en accorder un pour venir à Constance, mais non pas pour s'en retourner en Bohême. Jérôme ayant reçu cette réponse, fit afficher à toutes les Eglises de Constance & aux portes des Cardinaux un Ecrit par lequel il déclare, „ qu'il est prêt de venir à Con„ stance, pour rendre raison de sa Foi, & pour répondre, „ non en particulier & en cachette, mais en plein Concile, à „ toutes les calomnies de ses accusateurs, s'offrant de subir „ tou-

„ toutes les peines des Hérétiques s'il eſt convaincu de quel- „ que erreur; que c'eſt pour cela qu'il demande un ſaufcon- „ duit à l'Empereur & au Concile; mais que ſi malgré ce ſauf- „ conduit on lui fait quelque violence en le mettant en priſon, „ ou autrement, tout l'Univers ſera témoin de l'injuſtice du „ Concile." Cette démarche ayant été ſans efficace, il forma le deſſein de ſe retirer dans ſa patrie. Le Concile expédia cependant enſuite à Jérôme de Prague un ſaufconduit qui portoit, „ que le Concile ayant ſur-tout à cœur d'empêcher que l'Egli- „ ſe ne ſoit entachée d'Héréſie, il le cite à comparoître dans „ l'eſpace de quinze jours, pour être ouï dans la premiére Seſ- „ ſion qui ſuivra ſon arrivée; que pour cet effet on lui donne, „ par ces préſentes, un *ſaufconduit pour le mettre à couvert de vio-* „ *lence, ſauf néanmoins la juſtice, & autant qu'il dépend du Concile,* „ *& que l'exige la Foi orthodoxe.*" Si l'on en croit Reichenthal, ce ſaufconduit parvint à Jérôme. Quoi qu'il en ſoit, il fut arrêté en chemin le 25 Avril, & mis entre les mains du Prince de Sultzbach. Comme il n'avoit point répondu à la citation du 18 Avril, il fut cité encore le deuxiéme Mai. Le Prince de Sultzbach renvoya Jérôme à Conſtance, ſuivant l'ordre du Concile; il y arriva le 23 Mai chargé de chaînes; il fut examiné inceſſamment, & proteſta avoir ignoré la citation. On le conduiſit enſuite daus une tour de l'Egliſe de St. Paul, où on l'attacha à un poteau les mains liées au cou d'une même chaine. Il demeura deux jours dans cette poſture, jeûnant au pain & à l'eau. Il tomba malade dangereuſement & demanda un Confeſſeur, & par ce moyen il fut un peu moins reſſerré. Le 19 Juillet il fut interrogé de nouveau, & au ſujet de l'Euchariſtie il répondit, que dans le *Sacrement de l'Autel la ſubſtance ſinguliére du morceau de pain qui eſt là, eſt tranſſubſtantiée au corps de Jéſus-Chriſt; mais que la ſubſtance univerſelle du pain demeure.* Il croyoit comme Jean Hus *l'Univerſel à parte rei.* Le onziéme Septembre, Jérôme étant ouï, il ſe retracta & approuva la condamnation des erreurs de Wiclef & de Jean Hus. Le 26 Mai 1416, il condamna ſa retractation & fit cet aveu, „ Je n'ai pas hon- „ te, *dit-il*, de confeſſer ici publiquement ma foibleſſe. Oui, „ je l'avoue, & je le fais avec horreur, la ſeule frayeur du „ ſupplice du feu m'a fait conſentir lâchement & contre ma „ conſcience, à la condamnation de la doctrine de Wiclef & „ de Jean Hus." Dans la Seſſion vint & uniéme, le 30 Mai, il fut condamné & livré au bras ſéculier. Jérôme ſe rendit au bucher en récitant à haute voix le *Credo*, & il chanta en chemin des Litanies & un Hymne à la Vierge. Pogge Florentin fait le panégyrique de ce Docteur dans une Lettre à Léonard Aretin. * Lenfant, *Hiſt. du Concile de Conſtance, tome* 1. *p.* 100, *&c.*

JEROME de PRAGUE, Hermite & homme de bien, demeura vint ans dans la ſolitude de Camaldoli, & enſuite alla dans la Lithuanie, où il convertit beaucoup de monde. Il vivoit en 1430. Æneas Sylvius Picolomini, ou le Pape Pie II, en parle dans la deſcription de l'Europe. Æneas Sylvius récite que Jérôme ayant demeuré vint ans en Italie retourna en Bohême; mais qu'il quitta enſuite Prague dans le tems que les ſentimens des Huſſites commençoient à ſe répandre, de peur d'en être infecté, & qu'il ſe retira en Pologne: Que de la il paſſa en Lithuanie avec des Lettres de Ladiſlas Roi de Pologne, où il convertit ces peuples à la Foi Chrétienne, favoriſé dans ce pieux deſſein par *Alexandre Wiltod*, Grand-Duc de Lithuanie: Qu'enfin il vint au Concile de Bâle, où Æneas Sylvius lui entendit faire l'Hiſtoire de ces converſions, & de l'ancienne Religion des Lithuaniens. * Lenfant, *Hiſt. du Concile de Conſtance, tome* 1. *p.* 110.

JEROME EMILIANI, Fondateur des Somaſques. *Cherchez* EMILIANI, &c.

JERON, en Latin *Jerona, Jovis Urii Fanum*: c'étoit anciennement un lieu de la Bithynie, dans la petite Aſie. Maintenant c'eſt une fortereſſe de la Natolie, ſituée ſur le Détroit de Conſtantinople, près de la ville de Scutari. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERON ROMELIAS anciennement *Polichnium*: c'eſt un bourg de la Turquie en Europe. Il eſt dans la Romanie, près de la ville de Conſtantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERON, ville. *Voyez* JIREON.

JERONYMITES, qu'on nomme auſſi HERMITES DE SAINT JEROME. Il y a eu quatre Ordres Religieux ou Congrégations de ce nom, qui méritent d'être décrites. Pour commencer par les Jéronymites d'Eſpagne, on remarque que le Bienheureux Thomas de Sienne, Profès du Tiers-Ordre de ſaint François, qui par modeſtie s'étoit donné le nom de *Thomaſuccio*, ou petit Thomas, eut pluſieurs Diſciples vivans dans des hermitages, dont quelques-uns paſſérent après ſa mort d'Italie en Eſpagne: les uns, ajoute-t-on, ſe fixérent dans le Royaume de Valence, les autres dans la Caſtille, & Vaſco dans le Portugal, où il étoit né. Ils eurent tous bientôt des Diſciples qui embraſſérent la vie hérémitique, mais les plus illuſtres furent ceux de Caſtille, que l'horreur de la conduite du Roi Pierre le cruel obligeoit à chercher des retraites; & dès l'an 1370, ils obtinrent l'Egliſe de ſaint Barthélemy à Lupiana dans le Diocéſe de Toléde, avec toutes les Chapelles & les revenus qui en dépendoient. La réſolution qu'ils prirent alors d'imiter autant qu'il leur ſeroit poſſible ſaint Jérôme dans ſa retraite de Bethléem, fut ce qui leur fit prendre le nom de Jéronymites. On ne manqua pas de parler mal de ce nouvel établiſſement, ſuivant la coutume, & les Hermites jugérent à propos de prévenir les mal-intentionnez auprès du Pape, qui étoit alors Grégoire XI. Ceux qu'ils lui députérent étoient Pierre-Ferdinand Pécha, auparavant Chambellan de Dom Pierre, & Pierre de Rome l'un des Hermites venus d'Italie. Le Pape approuva leur Inſtitut par une Bulle du 18 Octobre 1373, leur donna la Régle de ſaint Auguſtin, & les Conſtitutions du Couvent de Sainte-Marie du Sépulcre hors des murs de Florence, qui étoit de l'Ordre de ſaint Auguſtin; il preſcrivit auſſi la forme de leur habillement, donna l'habit aux deux Députez, reçut leurs vœux ſolemnels, permit au premier, qu'il fit Prieur de Lupiana, de recevoir ceux de tous les Hermites d'Eſpagne, & d'ériger quatre autres Monaſtéres, pour les unir au ſien, voulant que les Prieurs fuſſent triennaux. Ces quatre Monaſtéres furent bientôt fondez; & les Hermites du Royaume d'Aragon voulant à l'exemple de ceux de Caſtille embraſſer la vie cénobitique, en obtinrent auſſi le pouvoir l'an 1374, & ceux de Portugal ne différérent pas à demander la même permiſſion, qui leur fut accordée. Enfin y ayant, l'an 1415, vint-cinq Monaſtéres d'Hermites de ſaint Jerôme tant en Eſpagne qu'en Portugal, dont celui de Lupiana étoit regardé comme le premier, mais ſans autre avantage que d'attirer des marques particuliéres de reſpect à ſon Prieur, que les autres conſultoient aſſez ſouvent, les Hermites jugérent à propos de s'unir en Congrégation, & de tenir des Aſſemblées générales pour le gouvernement: ce qui fut exécuté cette année-là même, après que Benoît XIII, qu'on reconnoiſſoit encore en Eſpagne, le leur eut permis, & les eut exemptez de la Juriſdiction des Evêques, ſous laquelle les Monaſtéres étoient auparavant. Les Papes Martin V, & Innocent VIII confirmérent depuis ce que Benoît XIII avoit fait, & leurs Chapitres ont toujours continué à ſe tenir tous les trois ans. C'eſt toujours le Prieur de Lupiana qui eſt Général. Ce Monaſtére, quoique fort riche, l'eſt beaucoup moins que pluſieurs autres du même Ordre. A Notre-Dame de Guadaloupe, outre ſix-vints Religieux, il y a un Séminaire de quarante jeunes Clercs, à qui on apprend les Humanitez, & les exercices de la vie Cléricale; un Hôpital pour les hommes avec plus de quarante ſerviteurs; un Hôpital pour les femmes avec pareil nombre d'Oblates. On y nourrit pendant trois jours tous les Pélerins en quelque nombre qu'ils ſoient; & on y fait de prodigieuſes diſtributions d'aumônes. A Saint-Laurent de l'Eſcurial, où il y a nuit & jour deux Religieux devant le Saint Sacrement, les Jéronymites entretiennent un Séminaire de cent quatre-vints jeunes Eccléſiaſtiques. A Saint-Jérôme de Juſte, qu'on appelle ordinairement ſaint Juſte, & qui eſt célébre par la retraite de Charles V, on auroit peine à croire les diſtributions de blé qui s'y font aux pauvres. Il s'en fait d'autres preſque auſſi conſidérables dans pluſieurs autres Monaſtéres d'Eſpagne, & celui de Bélem en Portugal eſt auſſi très riche. Cependant tous ces Religieux ménent une vie extrêmement auſtére, & la régularité y a toujours été ſi bien obſervée, que c'eſt d'eux ordinairement qu'on s'eſt ſervi pour la réforme des Congrégations Religieuſes & des Ordres militaires. On doit auſſi obſerver que c'eſt de leurs aumônes que ſaint Jean de Dieu fonda ſon premier Hôpital; & qu'il y a eu parmi eux pluſieurs hommes diſtinguez par leur ſcience, & par les dignitez Eccléſiaſtiques qu'ils ont occupées. Il y a quelques Couvens de Religieuſes, qui n'ont été incorporez à l'Ordre qu'en 1510, où elles quittérent le nom de Béates, embraſſérent la clôture, & firent des vœux ſolemnels. * Joſeph de Siguença & François de Los Sanctos, *Hiſt. de la Orden de S. Geronimo.* Pierre Creſcenz, *Preſid. Roman. l.* 1.

La ſeconde Congrégation de *Jéronymites* eſt celle de Lombardie: voici ce qui y donna occaſion. Loup d'Olmédo devenu l'an 1422 Général des Jéronymites, crut devoir changer beaucoup de choſes à leurs obſervances, qui n'étoient pas aſſez auſtéres pour lui; & n'ayant pu rien gagner ſur l'eſprit des Religieux, il demanda l'an 1424, au Pape Martin V, avec qui il avoit étudié dans ſa jeuneſſe, la permiſſion de fonder une nouvelle Congrégation ſous le nom de Moines Hermites de ſaint Jérôme, dans les montagnes de Cazalla au Diocéſe de Séville, ce qui lui fut accordé. Il eut bientôt ſix Monaſtéres dans les montagnes, où il fit obſerver avec la Régle de ſaint Auguſtin des Conſtitutions très auſtéres, tirées en partie de celles des Chartreux; mais étant allé enſuite en Italie, & y ayant aquis d'autres Monaſtéres, il voulut ſe perſuader que la Régle de ſaint Auguſtin ne convenoit pas à des Moines, & en dreſſa une nouvelle, tirée des Ecrits de ſaint Jérôme, que Martin V approuva l'an 1429. On a quelquefois donné le nom de ſaint Iſidore à cette Congrégation, parce qu'on donna à Loup d'Olmedo la riche Abbaye de ſaint Iſidore *del Campo* près de Seville. Sa Régle n'y fut pas obſervée longtems, & on y reprit celle de ſaint Auguſtin qu'on y obſerve encore: on y établit auſſi les études qu'il en avoit bannies, ſous prétexte que la ſcience enfle. Les Monaſtéres qu'elle avoit en Eſpagne au nombre de ſept, furent réunis l'an 1595, à celles des Hermites dont on a parlé ci-deſſus; mais elle a en Italie dix-ſept Couvens, dont le principal eſt celui de ſaint Pierre de l'Oſpitalletto au Diocéſe de Lodi. Le Général qui eſt Prieur de ce Couvent, ſe qualifie Comte de l'Oſpitaletto: il porte le mantelet & le camail, ſe ſert d'ornemens Pontificaux, & peut donner les Ordres mineurs à ſes Religieux. On y tient des Chapitres généraux tous les trois ans; & outre les Religieux il y a parmi eux des Commis, qui ſe donnent irrévocablement eux & leurs biens préſens & à venir, droits & actions, à la Congrégation. * Siguença, *Hiſt. de la Orden de S. Geronimo.* Pierre Roſſi, *Vita di Lupo d'Olmedo.*

La troiſiéme Congrégation fut fondée l'an 1380, à Monte-Bello dans l'Ombrie, par Pierre Gambacorti qu'on nomme ordinairement le B. Pierre de Piſe, d'où vient qu'on appelle les Religieux qui la compoſent *Hermites de ſaint Jérôme de la Congrégation du B. Pierre de Piſe.* Ce pieux Solitaire ayant raſſemblé quelques perſonnes qui vouloient vivre dans les exercices de la pénitence, édifia tellement le public avec eux, qu'on lui of-

frit divers établiſſemens; mais des gens mal intentionnez ayant publié que les auſtéritez pratiquées par ces bons Hermites étoient au deſſus des forces naturelles, & qu'il y avoit du fortilége dans leur fait, trouvérent trop de gens portez à les croire; & le Fondateur, pour arrêter les pourſuites des Inquiſiteurs, obtint le 21 Juin 1431, de Martin V une approbation de ſa maniére de vie. Ces Religieux avoient déja bien retranché de leurs auſtéritez l'an 1444, lorſqu'ils dreſſérent leurs premiéres Conſtitutions, & ils les ont encore diminuées par la ſuite; même l'an 1644, ils s'exemptérent de l'abſtinence perpétuelle. Eugéne IV leur permit l'an 1437, de tenir des Chapitres généraux, & de recevoir les Ordres ſacrez. L'an 1568, S. Pie V leur ordonna de faire des vœux ſolemnels ſelon la Régle de S. Auguſtin, ce qu'ils firent; juſques là leurs vœux avoient été ſimples. Ils tiennent leurs Chapitres généraux tous les trois ans: on y élit d'abord un Vicaire-Général, entre les mains de qui le Général & les Prieurs ſe démettent de leurs offices: enſuite tout le Chapitre élit quatre, ou ſix Péres, qui éliſent tous les Prieurs; & les Prieurs élus nomment le Général. Ils ont environ quarante Maiſons dans les deux Provinces d'Ancone & de Tréviſe, ſans y comprendre les Hermitages de Tyrol & de Baviére, qui s'y unirent en 1695, & où on ſuit à la lettre les anciennes Conſtitutions. * Euſébe Jordan, *Spicileg. Hiſt. Relig. B. Pet. de Piſis.* Pierre Bonacioli, *Piſana Eremus.*

Il y a eu auſſi une autre Congrégation appellée *la Société de ſaint Jérôme*, & avec raiſon, puiſqu'on y ſuivoit des Conſtitutions tirées des Ecrits de ſaint Jérôme. Le B. Charles de Montegraneli en fut le Fondateur peu après l'an 1360, & il avoit déja fait quelques établiſſemens l'an 1406, lorſqu'il obtint la confirmation de ſon Inſtitut du Pape Innocent VII. Ce même Pape leur avoit permis de faire des vœux ſolemnels: mais l'an 1441, Eugéne IV les obligea à en faire de nouveaux ſelon la Régle de ſaint Auguſtin à laquelle il les ſoumit, & voulut auſſi que la Congrégation fût appellée *de ſaint Jérôme de Fiezoli*, parce que c'étoit dans cette ville qu'étoit leur plus ancienne Maiſon. Le Fondateur étoit Profès du Tiers-Ordre de ſaint François, & en avoit conſervé l'habit; mais l'an 1460 quelques Religieux en voulurent porter un autre, & l'obtinrent, ce qui affoiblit dès-lors la Congrégation, qui a ſubſiſté juſqu'en 1668, où elle fut ſupprimée par le Pape Clément IX. * Silvano Razzi, *Vite de' Santi di Toſcana.* Maurolyc. *Mar. Ocean. di tutte le Relig.*

JEROSLAW. *Voyez* JAROSLAW.

JEROVILIA ou ANFILOCA, en Latin *Argos Amphilochium*, *Amphilochia*, ville de Gréce dans l'Epire, ſur l'Aſpri, au levant de la ville de Larta. Cette ville eſt aſſez grande, & conſerve pluſieurs veſtiges de ſon antiquité. * Maty, *Dict. Géogr.*

IERRE, en Latin *Ierra*, *Edera*, petite riviére de France, qui coule dans la Brie, & ſe décharge dans la Seine à Villeneuve-ſaint-George, environ à quatre lieues au deſſus de Paris. * Baudrand.

JERSEY, anciennement *Cæſarea Inſula*, Iſle de la mer de Bretagne. Elle eſt vers la côte occidentale de la Normandie, vis à vis de la ville de Coutances. Cette Iſle, qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieues de circuit, & elle eſt diviſée en douze Paroiſſes. Elle eſt défendue par deux châteaux; celui de Montorgueil, qui eſt ſur la côte orientale de l'Iſle; & un autre que la Reine Elizabeth fit conſtruire ſur une petite Iſle, qui eſt un peu au midi de celle-ci. On y fabrique des bas, de même qu'à Guerneſey, autre Iſle de la même mer. Et lorſque les Anglois ont la guerre avec leurs voiſins, les Armateurs de ces deux Iſles incommodent beaucoup le négoce des ennemis. Le Bailli de cette Iſle juge les procès au deſſus de cent écus, & les douze Juges des douze Paroiſſes connoiſſent des affaires de moindre importance. On appelle de leurs jugemens non au Parlement d'Angleterre, mais au Roi & à ſon Conſeil privé. *Voyez* auſſi GERSEY.

JERSEY, NOUVELLE JERSEY, ou ſelon d'autres Nouveau Jerſey, autrefois la Nouvelle Suéde, eſt un païs de même température & de même rapport que la Nouvelle York. Il y a quantité de bois fort propres pour la conſtruction des vaiſſeaux & qu'on tranſporte en Angleterre, auſſi bien que des peaux de caſtors, de loutres, d'ours & d'élans. La Nouvelle Jerſey eſt au midi de la Nouvelle York dont elle faiſoit autrefois partie, & au ſeptentrion du Maryland & de la Penſilvanie, dont elle eſt ſéparée par la riviére de Sud ou de Délaware, qui fait une aſſez belle baye à ſon embouchure. La mer y abonde en baleines, en maquereaux, &c. Les Sauvages y ſont en petit nombre, & vivent en bonne intelligence avec les Anglois qui en tirent quantité de belles peaux. Ce païs produit auſſi de beaux chênes, des chataigners, des cédres, des frênes & des ſapins, & des arbres fruitiers. On y cultive encore toute ſorte de blé, du chanvre, du lin & pluſieurs autres plantes. Toutes ſortes de volaille & d'oiſeaux s'y trouvent en abondance. On y fait un grand trafic de chevaux, de bœufs, de cochons, de grains, de beurre & de fromage, que l'on envoye dans les Iſles qui appartiennent aux Anglois dans l'Amérique ſeptentrionale, auſſi bien que dans les Iſles Canaries, en Eſpagne & en Portugal. Leur huile de poiſſon & les nageoires des baleines s'y trouvent en abondance. On y trouve encore la poix, de la réſine, & un certain animal nommé Mooſe, dont la peau eſt excellente pour en faire des cuiraſſes. La Nouvelle Jerſey ſe diviſe en Eſt-Jerſey & Oueſt-Jerſey qui contiennent enſemble pluſieurs habitations, & les villes ou bourgs de Shrewsbury, de Middletown, de Burgin, de Newarck, d'Elizabeth-town, de Woodbridge, de Piſcataway & de Burlington. Cette Province appartient à quelques Seigneurs Anglois qui la tiennent en hommage des Rois d'Angleterre. * Martineau du Pleſſis, *Nouvelle Géographie*, *tome* 3. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JERSEY, famille de Comtes en Angleterre. Celui qui fut le premier revêtu de cette dignité, étoit Edouard Villiers Il fut d'abord Ecuyer de la Reine Marie II. En 1691, il fut fait Pair d'Angleterre avec le titre de Vicomte Villiers de Dartford & de Baron de Hoo. En 1697, il fut créé Comte de Jerſey. Dans la même année il fut un des Plénipotentiaires au Congrès de Ryswyk. Peu de tems après il fut Ambaſſadeur extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. En 1698, il ſuccéda au Comte de Portland en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de France, & après ſon retour, au Duc de Shrewsbury dans celle de premier Sécretaire d'Etat. En 1700, il fut nommé avec le Comte de Portland pour conclurre le Traité de partage par rapport à la ſucceſſion d'Eſpagne. Il épouſa *Barbe*, fille de *Guillaume* Chivins, & il en eut, 1. *Guillaume* qui de *Judith* fille de *Frédéric* Herne eut *Guillaume* & *Barbe*; 2. *Henri*; 3. *Marie*, mariée avec Thomas Thynne d'Oldwinſor. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England* I *p.* 355. Heylyns *Help to English Hiſtory*, *p.* 361. *The compleat Hiſt. of England*, *tome* 3.

* JERUBBAHAL ou JEROBAAL, nom qui fut donné à *Gédéon*, Juge des Iſraëlites, après qu'il eut mis le feu au Temple de Bahal, & abattu la forêt où cette Idole étoit adorée. Ce mot ſignifie *celui qui a une querelle ou différent à demêler.* * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 1.

JERUEL, deſert de Judée, vis à vis duquel Joſaphat Roi de Juda défit une grande Armée d'Ammonites, Moabites, Iduméens, Arabes & Syriens, qui l'étoient venu attaquer. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 20. *v.* 16. &c.

JERVENLAND ou JERVELAND, petit païs de l'Eſtonie, partie de la Livonie, qui n'a rien de conſiderable que Witenſtein, qui en eſt la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERUSALEM, ville capitale de la Terre-Sainte, que les Turcs appellent Cuts, a eu divers autres noms, comme Ville de David, Cité de Paix, outre ceux qui ſont exprimez dans ce diſtique,

Ælia, Luſa, Bethel, Jeroſolyma, Solyma, Jebus,
Urbs ſacra, Jeruſalem dicitur, atque Salem.

Elle étoit de la Tribu de Benjamin, quoique conſidérée comme ſi elle eût été de celle de Juda: & d'ailleurs tellement peuplée de perſonnes des familles ſacerdotales, qu'on aſſure que du tems de David & de Salomon, il s'y en trouvoit trente-ſix mille. Quelques-uns croyent que cette ville a eu pour fondateur Melchiſédech Roi & Prêtre, qui lui donna le nom de *Salem*; que les Jébuſéens la prirent depuis; qu'ils y bâtirent une fortereſſe, dite *Jébus* de leur nom; & que de ce même nom & de celui de *Salem*, on fit celui de *Jéruſalem*. Au reſte, cette fortereſſe de Jébus n'empêcha pas Joſué de prendre la ville vers l'an 2584 du Monde, & 1451 avant Jéſus-Chriſt, & de faire mourir le Roi Adoniſédech, avec quatre autres Princes ſes alliez, qui ſe vouloient oppoſer au progrès de ſes armes. Depuis la mort de Joſué, les Jébuſéens s'en rendirent encore maîtres; mais ce fut pour peu de tems, parce que les Iſraëlites l'emportérent d'abord, à la réſerve de la fortereſſe de Jébus, qui étoit la haute partie de la ville, & qui ſe nomma depuis *la Citadelle de Sion*: car les mêmes Jébuſéens la tinrent juſqu'au tems de David, qui la prit l'an 2988 du Monde, & 1047 avant Jéſus-Chriſt, & lui donna le nom de *Cité de David*; d'où vient qu'encore qu'elle appartînt aux Benjamites, étant de leur partage, elle fut comptée pour être de celui de Juda. Les Iſraëlites y demeurérent, durant tout le tems qui précéda cette derniére conquête, avec les naturels du païs, ſoit parce qu'ils ne pouvoient pas aiſément les en chaſſer, ſoit parce qu'ils ne vouloient pas l'entreprendre. Salomon fit élever divers édifices à Jéruſalem, tels que le Temple, une Maiſon Royale appellée *la Maiſon du Liban*, & quelques autres. Après ſa mort, Séſac ou Séſoſtris, Roi d'Egypte, prit la ville & la pilla ſous le régne de Roboam l'an 3064 du Monde, 971 avant Jéſus-Chriſt. Elle fut encore priſe par Joas, Roi d'Iſraël, ſous le régne d'Amaſias, Roi de Juda; par les Aſſyriens, du tems de Manaſſes; & par Nabuchodonoſor, Roi de Babylone, ſous le régne de Jéchonias. Ce Roi Babylonien y laiſſa Sédécias, qu'il établit Souverain; mais depuis il revint à Jéruſalem avec une Armée formidable, & après un ſiége aſſez long, il emporta encore Jéruſalem. Ce ſiége commença le dixiéme jour du dixiéme mois de l'an 3447 du Monde, 588 avant Jéſus-Chriſt, & la ville fut priſe deux ans après, le cinquiéme jour du quatriéme mois. Les Babyloniens entrérent par la porte des poiſſons, & ſe rendirent le neuviéme entiérement maîtres de la ville, mirent tout à feu & à ſang, & commirent tous les excès dont des Barbares victorieux ſont capables. Nabuzardan fit mittre le feu au Palais du Roi, au Temple, & aux autres édifices, & fit démolir les murailles: de ſorte que cette ville fut entiérement ruïnée. Soixante & dix ans après, l'an 3498 du Monde, 537 avant Jéſus-Chriſt, Cyrus renvoya les Juifs captifs dans la Judée, où ils rebâtirent, ſous Zorobabel & Eſdras, Jéruſalem & le Temple. Cette ville fut encore repriſe & pillée par Antiochus Epiphanès, l'an 3867 du Monde, 168 avant Jéſus-Chriſt; mais peu de tems après, Judas Machabée la recouvra. D'autres Princes de Syrie s'efforcérent de la ſoumettre, quoiqu'inutilement. Pompée irrité contre les Juifs, ſouffrit que ſes Soldats y fiſſent des déſordres extrêmes l'an 64 avant Jéſus-Chriſt; & Hérode *Aſcalonite* l'ayant emportée, y fit de grands ravages l'an 37 avant l'Ere Chrétienne. Il eſt vrai que dans la ſuite il la répara par des édifices ſomptueux qu'il y fit élever. Cette ville, loin de profiter des avertiſſemens de Jéſus-Chriſt, contribua à ſon crucifiement.

fiement. Cette ingratitude criminelle attira ſur elle & ſur ſes Habitans une punition ſi terrible, qu'on auroit peine à en marquer de ſemblable. Jéſus-Chriſt la prédit à ces femmes, que le malheureux état où il étoit, faiſoit pleurer, lorſque les Juifs le traînoient ſur la montagne du Calvaire pour l'y attacher en croix. Il les avertit de ne point jetter de larmes pour lui, mais de les répandre pour elles mêmes & pour la ville de Jéruſalem, qui devoit bientôt ſentir les effets de la vengeance divine. Cela fut bientôt exécuté, & les derniers malheurs de cette ville l'accablérent l'an 70 de l'Ere Chrétienne. Tite aſſiégea Jéruſalem au tems de la ſolemnité de Pâques, qui avoit attiré une infinité de peuple de tous les endroits de la Judée. Après quatre mois il ſe ſaiſit du Temple, le ſamedi quatriéme jour d'Août; mais avant cette priſe, les vivres étoient tellement diminuez qu'après avoir eu recours aux choſes les plus ſales, la chair humaine fut employée pour la nourriture des hommes. Une mére tua un enfant qui pendoit à ſa mammelle, & prolongea ſa vie de quelques jours aux dépens de celle qu'elle lui avoit donnée. Le Temple fut brûlé, & Tite donna permiſſion aux Soldats de brûler la ville, qui éprouva alors tout ce que le pillage & les flammes ont de plus horrible. La plus haute partie, appellée *la Forteresse de Sion*, ſe pouvoit défendre longtems. Dieu la livra à l'aſſiégeant, de ſorte que le huitiéme de Septembre, jour de Sabbat, il fut maître abſolu de Jéruſalem, après quoi elle fut entiérement dévorée par les flammes. A peine demeura-t-il quelques traces de cette ſuperbe ville, qui avoit été la Reine de l'Orient & le Siége de la Religion pendant plus d'onze cens ans, depuis que David y avoit mis le thrône de ſes ſucceſſeurs. Tite fit entiérement ruïner cette meurtriére des Prophétes, exécutant ce qui avoit été prédit par le Fils de Dieu, *qu'on n'y laiſſeroit point pierre ſur pierre.*

L'an 132 de Jéſus-Chriſt l'Empereur Adrien commença de faire rebâtir Jéruſalem, & envoya des troupes contre les Juifs, qui ſe révoltérent ſous la conduite d'un inſigne Impoſteur, nommé *Barcochébas*. Ils avoient fait une ſeconde ville ſous terre, afin de s'y pouvoir retirer lorſqu'ils ſeroient preſſez; mais leurs précautions furent inutiles, & les Romains les battirent tant de fois, que la Judée ſe trouva preſque tout à fait déſerte. Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jéruſalem; & Euſébe même ajoûte qu'il leur défendit de la regarder de loin, & de quelque lieu éminent, tant il avoit de haine contre ce Peuple rebelle & opiniâtre. Il donna à cette ville le nom d'*Elie Capitoline*; & pour la profaner tout-à fait, il fit mettre ſur la porte de Bethléem la ſculpture d'un pourceau, qui étoit l'animal le plus en horreur à cette Nation. L'Empereur ne ſe contentant pas de cette marque de ſervitude, y bâtit un Temple en l'honneur de Vénus ſur le mont Calvaire; un autre à Jupiter, au lieu de la réſurrection de Jéſus-Chriſt; & un autre pour Adonis dans Bethléem. Tous ces Temples ſubſiſtérent juſques au tems de Conſtantin. On dit que ce fut alors que le mont-Calvaire fut enfermé dans la ville; comme avant ſa ruïne elle en renfermoit quatre, qui étoient les monts de Sion, de Gion, d'Acra, & de Moria, qui eſt celui ſur lequel Abraham alla pour ſacrifier ſon fils Iſaac. L'Empereur Conſtantin *le Grand* repeupla Jéruſalem, & l'embellit de divers édifices ſaints, depuis que ſa mére y eut trouvé le bois ſacré de la Croix. Sous l'empire d'Héraclius, Jéruſalem fut emportée par Choſroës II, Roi de Perſe, l'an 614. Depuis, dans le VII & dans le VIII ſiécle, cette ville, & toute la Terre-Sainte, fut preſque toujours la proye des Sarazins ſucceſſeurs de Mahomet, juſqu'au tems de Charlemagne, auquel Aaron, Roi de Perſe, donna ce païs en 807, avec le Sépulcre du Fils de Dieu, ſe réſervant ſeulement le titre de ſon Lieutenant. Après la mort de ce grand Monarque, qui eſt le premier Roi d'Occident qui ait été fait Seigneur du ſaint Sépulcre, les Infidéles y continuérent leurs tyrannies avec la même barbarie. Les Princes François, qui prirent la croix au Concile de Clermont l'an 1096, entreprirent la conquête de la Terre-Sainte ſur la fin du XI ſiécle; & ſous le commandement de Godefroi de Bouillon, ils ſe rendirent maîtres de Jéruſalem le 15 Juillet 1099. C'eſt ce qui donna commencement au Royaume de Jéruſalem, dont le même GODEFROI fut le premier Monarque. Il eut divers ſucceſſeurs, que les Sarazins inquiétérent par des guerres continuelles. Sous le régne de GUI de Luſignan, mari de *Sibylle*, qui avoit hérité de ces Etats, Saladin Roi de Syrie & d'Egypte, après avoir remporté pluſieurs victoires ſur les Chrétiens, leur arracha enfin Jéruſalem le deuxiéme Octobre 1187, & toute la Terre-Sainte, à la réſerve de Tyr, Tripoli, Antioche, & quelques fortes places. Ainſi au bout de 88 ans finit le Royaume de Jéruſalem, dont le titre a paſſé par diverſes familles de Princes, & qui fait partie aujourd'hui des Etats du Grand-Seigneur. Lorſqu'on apprit cette funeſte nouvelle en Europe ſur la fin de la même année 1187, la douleur fut univerſelle. Les Princes Chrétiens, & ſur-tout les Rois de France, ont ſouvent mis des troupes en campagne, pour retirer cette ville des mains des Infidéles; & mille obſtacles ſe ſont toujours oppoſez à leurs bons deſſeins & à ceux des autres. Alfir Sultan d'Egypte en 1288, enleva pluſieurs villes aux Chrétiens: de ſorte qu'il ne leur reſtoit plus dans le païs que Saint-Jean-d'Acre, ou Ptolémaïde, que le Sultan Mélec-Araſe, qui avoit ſuccédé à Alfir, aſſiégea en 1291, & qu'il emporta d'aſſaut le 19 Mai, après quarante jours d'attaque continuelle. Il maſſacra tous ceux qui étoient dedans, à la réſerve de ceux qui ſe purent ſauver dans les vaiſſeaux. Depuis la perte d'Acre, il n'eſt plus paſſé en Jéruſalem de troupes Chrétiennes, mais ſeulement des Pélerins: ainſi ce ſaint héritage reſta ſous la puiſſance des Califes, ou Princes d'Egypte, juſqu'en 1517, que Sélim I, Empereur des Turcs, s'en rendit maître. Les Rélations que nous avons aujourd'hui du Levant, nous aſſurent que Jéruſalem eſt peu peuplée; que la plus grande partie des Habitans conſiſte en la milice du Gouverneur & les Officiers du Cady; & qu'il y a grand nombre de Dervis, de Santons & d'autres Religieux Turcs qui y ſervent leurs Moſquées. Les autres Habitans, outre les Turcs, ſont des Arabes, des Juifs, des Chrétiens ſchiſmatiques, des Grecs, des Arméniens, des Maronites, des Abyſſins, des Neſtoriens, &c. & des Latins preſque tous Religieux de ſaint François, qui y ont la belle Maiſon de Saint-Sauveur, & une Habitation dans le ſaint Sépulcre.

TEMPLE DE JERUSALEM.

David ne pouvant ſe réſoudre à occuper un Palais bâti de cédre, pendant que l'Arche étoit ſous des tentes, forma le deſſein d'un Temple magnifique, où elle ſeroit dans une demeure ferme & arrêtée. Les préparatifs de cet édifice furent faits; & les Rois ſes voiſins y contribuérent des matériaux les plus rares de leurs païs; mais Dieu ſe contenta de ſa bonne volonté, & ne voulut pas qu'ayant les mains ſanglantes de tant de guerres qu'il avoit faites, il lui bâtît un Temple de paix. Nathan lui apporta cette nouvelle de ſa part, & David obéït avec une parfaite ſoumiſſion. En mourant, il aſſembla les principaux des Juifs; & entre grand nombre d'inſtructions qu'il leur donna, en leur recommandant l'obéïſſance à ſon fils Salomon, il les exhorta de contribuer libéralement avec lui à la magnificence du Temple. Il l'exhorta lui-même à cette glorieuſe entrepriſe, dont il avoit fait tous les préparatifs. Comme Salomon n'eut rien tant à cœur que la conſtruction du Temple, il ordonna à ſes Sujets de lui fournir trente mille Ouvriers, & diſtribua en telle ſorte l'ouvrage auquel il les employa, que ce travail ne leur pouvoit être à charge. Il y avoit, outre ceux-là, ſoixante & dix mille Etrangers habituez dans le Royaume, qui portoient des pierres & autres matériaux; & quatre-vint mille autres, qui étoient Maſſons; & entre ceux-ci il y en avoit trois mille deux cens, qui étoient comme les Maîtres des autres. Ce Prince commença à bâtir le Temple en la quatriéme année de ſon régne, qui étoit le 3023 du Monde, 1012 avant Jéſus-Chriſt, au ſecond mois des Hébreux, nommé *Jar*, qui revient en partie à notre Avril. Ce merveilleux édifice avoit ſoixante coudées de longueur & autant de hauteur; ſa largeur étoit de vint. Le dedans étoit tout couvert de bois de cédre, avec des feuillages dorez qu'on tailla dans le bois; & l'on ne pouvoit rien voir ni de ſi riche, ni de ſi magnifique. Salomon fit encore faire un très grand nombre de vaſes extrêmement riches, dont nous avons la deſcription dans l'Ecriture & dans Joſéphe; mais entre ces Ouvrages, qui ne furent achevez qu'avec une dépenſe infinie, il y en avoit un qui mérite une deſcription particuliére. C'étoit un vaſe d'airain, qui avoit cinq coudées de haut, dix de large, & trente de tour. Il pouvoit tenir près de trois cens muids d'eau, pour parler ſelon nos meſures. Il étoit appuyé ſur douze bœufs d'airain, dont trois regardoient l'orient, trois l'occident, trois le ſeptentrion, & trois le midi. Il étoit enrichi de toutes ſortes d'ornemens, de feſtons, de repréſentations d'animaux, & de tout ce que les plus excellens Ouvriers y avoient pu faire. Ce grand vaſe, ou, ſelon l'Ecriture Sainte, cette Mer, ſervoit à purifier les Prêtres quand ils entroient, pour exercer les fonctions de leur Miniſtére, comme Moïſe avoit fait autrefois un grand baſſin de cuivre pour le même ſujet. Lorſque Salomon eut achevé l'édifice du Temple, & ce qui étoit néceſſaire pour le culte des ſacrifices, il penſa à le dédier, & à y faire tranſporter l'Arche du lieu où Dieu l'avoit fait mettre. Pour rendre cette cérémonie plus auguſte, il aſſembla tout ſon peuple, qui ſe trouva en foule à cette tranſlation. Le Roi marchoit lui-même devant l'Arche, qui étoit portée par des Prêtres, & offrit des ſacrifices ſans nombre. Lorſqu'ils furent arrivez au Temple, les Prêtres portérent l'Arche dans le Sanctuaire, & dans le lieu le plus intérieur, qui lui avoit été préparé; & lorſqu'ils en furent ſortis, une nuée remplit auſſi-tôt le Temple: de ſorte que les Prêtres ne purent y reſter. Cette cérémonie dura quinze jours, parce qu'elle ſe trouva jointe à la Fête des Tabernacles, qui ajoûta encore huit jours aux jours de la dédicace; enſuite de quoi Salomon renvoya tout le peuple, après avoir offert dans cette ſolemnité vint-deux mille bœufs & ſix-vint mille brebis. Voilà quelle fut la dédicace de ce Temple ſi ſurperbe & ſi myſtérieux en lui-même, que Salomon accompagna de tout ce qui étoit néceſſaire au culte de Dieu, & aux cérémonies de ſes ſacrifices. Séſac, Roi d'Egypte, pilla le Temple, après avoir pris Jéruſalem ſous le régne de Roboam. Nabuchodonoſor le pilla auſſi, & le fit brûler; mais Cyrus renvoya les Juifs à Jéruſalem, ſous la conduite de Zorobabel, & ils rebâtirent avec ſa permiſſion, puis avec celle de Darius, la ville & le Temple. Depuis, le Roi Antiochus *Epiphanès* le pilla entiérement & le profana. Judas *Machabée* le purifia avec un ſoin extrême. Hérode *l'Aſcalonite* le rebâtit preſque tout entier avec une ſomptuoſité digne non ſeulement d'un Roi de Judée, mais d'un Empereur de toute la Terre. Lorſque Jéruſalem fut priſe par les Romains ſous Tite, ils le profanérent par des ſacrifices impies; tous les Prêtres qui s'y étoient cachez, en furent tirez pour être conduits à la mort. Enfin cet incomparable édifice fut réduit en cendres le dixiéme jour du mois d'Août. Il avoit été brulé à même jour par Nabuchodonoſor. Joſéphe compte pour ſa durée juſqu'à cet incendie 1130 ans, ſept mois & 15 jours, depuis ſa premiére fondation par Salomon; & 639 ans, 45 jours depuis ſa réparation ſous Zorobabel. Tite fit bâtir à Jeruſalem un Temple à Jupiter *Capitolin*; & impoſa aux Juifs, pour cet édifice, le tribut que Dieu leur avoit ordonné

de payer pour le Temple. Ce tribut se payoit encore du tems d'Origéne. Sous l'Empire de Julien *l'Apostat*, les Juifs obtinrent de ce Prince la permission de rebâtir le Temple, & en creusérent les fondemens; mais lorsqu'ils voulurent commencer l'édifice, il en sortit à plusieurs fois des globes de feu, qui brûlérent quelques Ouvriers & tous les matériaux: de sorte qu'enfin ils furent contraints d'abandonner l'ouvrage. Par vanité ils avoient fait des hoyaux, des pêles & des hottes d'argent. De plus, un tremblement de Terre renversa plusieurs portiques publics, sous lesquels les Juifs furent accablez, & poussa dehors les vieux fondemens du dernier Temple. Nous avons dit ailleurs que sur la montagne de Garisim on avoit bâti un Temple semblable à celui de Jérusalem, & que Jean Hircan le démolit. Plusieurs Chrétiens se sont appliquez à ramasser & à expliquer ce que l'on trouve dans l'Ecriture-Sainte & dans les Ecrits des Juifs, touchant la maniére dont le Temple étoit fait. Les principaux sont, *Villalpand*, dans son Commentaire sur Ezechiel; *Louis Cappel*, dans son Abrégé de l'Histoire Judaïque; *Constantin l'Empereur*, sur le Traité du Talmud, intitulé, *Middoth*; *Jean Lightfoot*, dans un Livre exprès, qui est dans le premier tome de ses Oeuvres imprimées à Rotterdam; & le Pére Bernard *Lamy* Prêtre de l'Oratoire.

EGLISE DE JERUSALEM.

L'Église de Jérusalem établie par les Apôtres a toujours été estimée la premiére du Monde en ancienneté, mais non pas en dignité. Elle fut sanctifiée par la mort du Sauveur, par la descente du S. Esprit, par la prédication des Apôtres, & par le martyre de saint Jacques *le Mineur*, son premier Evêque. Cependant elle fut soumise depuis à celle de Césarée, comme il paroît par le septiéme Canon du Concile de Nicée, où on lit cette Ordonnance: *Mos antiquus obtinuit, ut Æliæ, id est, Jerosolymæ Episcopus honoraretur, salvâ Metropolis propriâ dignitate.* C'est à raison de sa fondation qu'on la nomma la Mére des Eglises, & que ses Prélats se sont souvent efforcez de se rendre Primats de la Palestine. Nous apprenons d'une Epître de S. Léon à Maxime d'Antioche, que les Péres du Concile d'Ephése s'étant laissez emporter aux sollicitations de Juvénal, Evêque de Jérusalem, contre l'Evêque de Césarée, pour la Primatie de la Palestine, S. Cyrille & les autres Légats Apostoliques s'y opposérent, pour conserver l'ordre établi dans le Concile de Nicée à l'égard de ces deux Siéges. Nous voyons dans la même Epître de ce Pape (c'est la 62, qui commence, *Quantum dilectioni tuæ placeat*) que Juvénal vint à bout de ses desseins, dans le Concile de Chalcédoine, où il fut ordonné dans la huitiéme Session, qu'à l'avenir Antioche auroit sous soi les deux Phénicies & l'Arabie, & que Jérusalem auroit les trois Palestines. Les Légats du Pape approuvérent cette décision, & les Commissaires prononcérent qu'elle seroit exécutée; mais les Evêques de Jérusalem ne jouïrent de cet avantage, & ne tinrent rang de Primats que dans le cinquiéme Concile Général, qui est le second de Constantinople, assemblé en 553: car Guillaume de Tyr nous apprend qu'après la condamnation des trois Chapitres, les Prélats soumirent à l'Eglise de Jérusalem les Métropoles de Césarée en Palestine & de Scythopolis, qui dépendoient auparavant du Patriarche d'Antioche, & celle de Béryte & de Rubense de Syrie, qui étoient sous le Siége d'Alexandrie. Dans le Concile de Nicée, on avoit accordé le titre & le rang de Patriarche pour la séance à l'Evêque de Jérusalem, mais on avoit conservé la jurisdiction au Métropolitain de Césarée; de sorte qu'il étoit Patriarche sans Suffragans. Les Prélats du cinquiéme Concile Général, jugeant que cela étoit contre la bienséance, & voulant honorer la premiére Eglise du Monde, lui avoient soumis les Siéges que nous venons de nommer. L'Empereur, pour consoler Césarée de la perte qu'elle faisoit, lui rendit la dignité de ville Proconsulaire, dont elle avoit joui auparavant. L'Eglise de Jérusalem a eu des Prélats de grande réputation, & a souffert diverses persécutions sous les Idolâtres, sous les Hérétiques, sous les Sarazins, & sous les Turcs.

CONCILES DE JERUSALEM.

L'Eglise de Jérusalem n'a pas seulement l'avantage d'être la plus ancienne de toutes les Eglises; mais elle a encore celui d'avoir eu les Apôtres & les Fidéles assemblez en Concile. La premiére de ces Assemblées Ecclésiastiques, marquée dans le premier Chapitre des Actes des Apôtres, se fit pour l'élection de Mathias à la place de Judas. Saint Pierre se levant au milieu des Disciples, qui étoient environ six-vints, leur proposa la nécessité de nommer quelqu'un pour tenir la place de Judas. Joseph appellé Barsabas surnommé *le Juste*, fut présenté avec Mathias, & le sort tomba sur ce dernier. La seconde Assemblée se fit pour l'élection des Diacres, comme on le voit dans le sixiéme Chapitre des Actes. Ce fut au sujet des Grecs, qui murmuroient contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation des aumônes. Pour cela les Apôtres assemblérent l'an 34 les Disciples, & leur firent trouver bon de choisir sept hommes d'une probité reconnue, pour leur confier ce Ministére: ce qui fut exécuté, & les Apôtres leur imposérent les mains. La troisiéme Assemblée Ecclésiastique, qu'on nomme proprement le Concile de Jérusalem des Apôtres, a été la plus importante. Elle fut tenue l'an 49 ou 50 de Jésus-Christ, au sujet des observations légales, ausquelles on vouloit obliger les Gentils: ce qui est exprimé dans les Actes des Apôtres, *c.* 15. où il est marqué que quelquesuns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enseignoient que ceux qui n'étoient pas circoncis selon la Loi de Moïse, ne pouvoient être sauvez. S. Paul & S. Barnabé s'élevérent contre ceux qui publioient cette doctrine, & vinrent à Jérusalem proposer cette question aux Apôtres, qui s'assemblérent en Concile. S. Pierre y parla le premier, & la Lettre écrite à ceux d'Antioche fut conçue en ces termes: *Il a semblé bon au Saint Esprit & à nous, de ne vous point imposer d'autres charges que celles qui sont nécessaires*, &c. Quelques Auteurs mettent entre les Conciles tenus par les Apôtres, cette Conférence dont il est parlé dans le 21. Chapitre des Actes, où nous voyons que quelques Chrétiens qui judaïsoient, ayant fait courir le bruit que saint Paul étoit ennemi mortel de la Loi de Moïse, saint Jacques lui conseilla de témoigner publiquement le respect qu'il portoit à la Religion de ses péres. Il le fit, en se purifiant comme les Nazaréens, avec quatre hommes qui se purifioient, & il contribua même à la dépense pour eux. Saint Narcisse, Evêque de Jérusalem, s'assembla en Concile, avec quatorze autres Evêques, environ l'an 197. Ce fut sous le Pontificat du Pape Victor I, pour la célébration de la Fête de Paque. Vers l'an 335, l'Empereur Constantin *le Grand* fit savoir aux Prélats d'Orient assemblez à Tyr, de se transporter à Jérusalem, pour la dédicace d'un magnifique Temple, qu'il avoit fait bâtir près du tombeau du Fils de Dieu. Eusébe nous apprend que la consécration s'en fit avec toutes les cérémonies Ecclésiastiques; & que pendant les jours qui furent fêtez pour ce sujet, entre les Prélats assemblez, les uns prêchoient, les autres faisoient des conférences, & expliquoient l'Ecriture. Ceux qui n'avoient pas ces dons, vaquoient à des consécrations mystiques, comme parle Eusébe. Lorsque les Evêques Orthodoxes se furent retirez de Jérusalem, les partisans d'Arius, qu'on nomma *Eusébiens*, s'y voyant les maîtres, y tinrent un Synode, & reçurent à la communion Ecclésiastique le même Hérésiarque Arius. D'autres croyent que cette Assemblée est la même que celle de Tyr, laquelle saint Athanase appelle *Exordium Synodorum Arianarum*, ou du moins n'en est que la suite. L'an 350, Maxime de Jérusalem assembla un Synode, où ceux qui avoient souscrit à Tyr à la déposition de saint Athanase, désavouérent par des déclarations publiques tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre son honneur, l'attribuant à la violence que leur avoient faite les Ariens & les Eusébiens: c'est ce que saint Athanase assure dans l'Epître qu'il écrit aux Solitaires, & c'est ce qui doit convaincre d'imposture Socrate, lequel assure le contraire. Juvénal, Prélat de cette ville, célébra en 454, un Concile Provincial, pour y établir la Foi Orthodoxe, & pour y faire recevoir le Concile de Chalcédoine. Les Evêques écrivirent une Lettre synodale aux Prêtres & aux Moines de la Palestine, pour les avertir de ce qui avoit été ordonné, & pour les exhorter à demeurer fermes dans la doctrine Catholique. Nous avons une Epître synodale d'un Concile assemblé à Jérusalem en 518, au commencement du régne de Justin. L'an 526, Pierre, Evêque de Jérusalem, après avoir reçu des Lettres de Mennas, Patriarche de Constantinople, qui lui apprenoient que Sévére d'Antioche, Pierre d'Apamée, & Zoara, avoient été condamnez avec les autres Acéphales dans un Synode tenu dans sa ville, en assembla un, où tout ce qui avoit été fait dans celui de Constantinople fut reçu & confirmé. En 533, on célébra à Jérusalem un Synode, où le cinquiéme Concile Général fut approuvé. C'est dans cette derniére Assemblée qu'on avoit confirmé aux Prélats de Jérusalem la dignité de Patriarches. Sophrone, élu Patriarche en 633 après Modeste, tint un Synode contre les Monothélites, & envoya les Actes au Pape Honorius & à Serge de Constantinople. Nous trouvons dans les Recueils des Conciles un Synode tenu à Jérusalem environ l'an 726, contre des Hérétiques nommez *Agonyclites*, qui prioient toujours debout. Guillaume de Tyr fait mention de celui où Daibert fut fait Patriarche. Il fut tenu après la prise de Jérusalem par les Croisez, sous Godefroy de Bouillon, en 1099. Le même parle d'un autre Concile célébré pour un semblable sujet en 1107; d'un autre assemblé contre l'Empereur Henri IV, qui usurpoit les biens Ecclésiastiques, en onze cens onze; d'un autre contre Arnoul intrus sur le Siége Patriarchal, en 1115; & d'un autre assemblé en 1136 ou 1142, par Albéric, Légat du Saint Siége, pour la dédicace d'une Eglise. L'on y disputa contre Maxime, Evêque Arménien.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Patriarches de JERUSALEM.

Commencement de leur Episcopat. Ans de J. C.		*Tems de leur Episcopat.*
33.	Saint Jaques *le Mineur*, martyrisé en	60.
60.	Saint Siméon fils de Cléophas.	47.
107.	Juste I.	
111.	Zachée ou Zacharie.	4.
	Tobie.	On ne sait point les années de chaque Pontificat de ces Evêques, ni quand ils ont commencé ou fini.
	Benjamin I.	
	Jean I.	
	Matthias.	
	Benjamin II.	
	Philippe.	
	Sénéque.	
	Juste II.	
	Lévi.	
	Ephrem.	
	Judas.	

Ici finit la fucceffion des Evêques de Jérufalem de la Nation Juive. Suit celle des Evêques de Jérufalem, qui n'ont point été de cette Nation.

Commencement de leur Epifcopat. Ans de J. C.		*Tems de leur Epifcopat.*
135.	Marc.	
	Caffien.	
	Publius.	
	Maxime I.	
	Julien I.	
	Gajan.	
	Symmachus.	
	Caius.	
	Julien II.	
	Capiton.	On ne fait point le tems du Pontificat de ces Evêques.
185.	Maxime II.	
	Antonie.	
	Valens.	
	Dulchien.	
	S. Narciffe.	
	Dius.	
	Germanion.	
	Gordius.	
	S. Narciffe *rétabli.*	
212.	Alexandre.	mort en 253.
253.	Mazabanès.	7.
260.	Hymenée pendant	36.
296.	S. Zambdas.	2.
298.	Hermon ou Thermon.	14.
312.	S. Macaire I.	19.
331.	Maxime III.	20.
351.	S. Cyrille.	35.
386.	Jean II.	30.
416.	Parachile ou Praile.	13.
429.	Juvenal.	29.
457.	Anaftafe.	20.
477.	Martyrius.	8.
485.	Sallufte.	7.
492.	Elie, chaffé par Sévère Hérétique.	21.
513.	Jean III.	12.
525.	Pierre.	20.
545.	Macaire II.	8.
553.	Euftochius.	11.
564.	Macaire *rétabli.*	7.
571.	Jean IV.	22.
593.	Amoros ou Hamos,	8.
601.	Héfvchius.	8.
609.	Zacharie.	
	Modeftus.	
633.	Sophrone,	mort en 636.

Le Siége ne fut pas toujours rempli fous le régne des Sarazins, & on connoît feulement quelques Patriarches.

759.	Théodore.	
787.	Elie.	
795.	Jean V.	
802.	Thomas.	
1006.	Orefte.	
1088.	Siméon.	

Daibert, premier Patriarche après la prife de Jérufalem par les Latins, l'an 1099. 8.

1107.	Gibelin.	5.
1112.	Arnoul ou Arnulphe.	6.
1118.	Guarmond.	10.
1128.	Etienne.	2.
1130.	Guillaume.	16.
1146.	Fulcher.	13.
1159.	Amauri.	21.
1180.	Heraclius.	
	Albert.	
	Thomas I.	
	Robert.	
	Jacques.	
1204.	Albert.	10.
1263.	Guillaume.	7.
1272.	Thomas Agni.	5.
1278.	Elie.	8.
1288.	Nicolas d'Hanapes.	3.
1294.	Raoul de Granville.	9.
1306.	Antoine.	
1329.	Pierre de la Palu.	12.
1382.	Bertrand de Chanac.	21.

On ne donne de ces neuf derniers Patriarches que ceux qui font bien connus.

Pour ne rien oublier de ce qui regarde Jérufalem, voici une Table des Rois qui ont régné depuis GODEFROI de Bouillon; car pour les autres, nous les marquons fous le nom des Juifs. Nous finirons cette fucceffion en la perfonne de JEAN de Brienne; parce que l'Empereur Fréderic II, qui époufa *Toland*, fille du même *Jean*, & ceux qui en ont porté le titre après lui, n'ont pas poffedé un pouce de terre dans la Paleftine.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des ROIS de JERUSALEM.

Commencement du Regne.		*Durée.*
1099.	Godefroi de Bouillon,	un an.
1100.	Baudouin I.	18.
1118.	Baudouin II, dit *du Bourg*,	13.
1131.	Foulques, Comte d'Anjou & Melifende;	11.
1142.	Baudouin III.	21.
1163.	Amauri I.	11.
1174.	Baudoin IV, dit *Mézel* ou *le Ladre*,	12.
1186.	Baudouin V.	1.
1187.	Gui de Luzignan & Sibylle,	8.
1195.	Amauri II.	11.
	Henri Comte de Champagne.	
1209.	Jean de Brienne,	jufqu'en 1223.

Nous avons déja remarqué que *Jean* de Brienne maria en 1223, fa fille *Toland* à l'Empereur *Fréderic* II, & qu'après que ce dernier eut été couronné à Tyr, il fut obligé de lui céder tous les droits qu'il avoit fur le Royaume de Jérufalem, à caufe de fa fille, quoiqu'il eût été convenu qu'il en jouiroit pendant fa vie. Cependant ceux qui voudront favoir plus à fond tout ce qui regarde la ville de Jérufalem, & le Temple de Salomon, confulteront les Livres de l'Ecriture Sainte, & furtout ceux des Rois. On trouvera auffi plufieurs chofes remarquables touchant le Gouvernement de l'Eglife de Jérufalem du tems des Apôtres & de fes premiers Evêques, dans le Chapitre 3. de la Differtation de Henri Dodwel, *de Jure Laicorum Sacerdotali*, imprimée à Londres en 1686. * Jofephe, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs.* Eufebe. Socrate. Theodoret. Sozoméne. Orofe. Béde. Guillaume de Tyr. Le Recueil intitulé, *Gefta Dei per Francos.* Jacques de Vitri. Bochart, *Geogr. Sacra.* Adrichomius, *Defcr. Terræ Sanctæ.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teft.* Baronius & Sponde, *in Annal. Ecclef.* Les Voyages de la Terre-Sainte, &c. Echard, *Script. Ord. Pred. tome 1. p. 427.*

* JERUSCA, fille de Tfadok & mére de Jotham, fils de Hozias Roi de Juda. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. *v.* 33.

* JERXHEIM & JORXEM, château fortifié dans le Duché de Brunfwick, au fud-eft de la ville de Brunfwik dont il eft éloigné d'environ huit Lieues.

J E S.

JESAAR. *Voyez* JITSHAR.

JESABEL. *Voyez* JEZABEL.

JESANA. *Voyez* JESCANA.

JESANJA, fils d'un Mahacathite: 2. Fils de Jérémie: 3. Fils de Scaphan: 4. Fils de Hazar. *Voyez* JAAZANJA.

JESANJA, fils de Hofcahja. *Voyez* JEZANJA.

JESBA. *Voyez* JISCBAK.

JESBAAM. *Voyez* JASCOBHAM.

JESBACASSA. *Voyez* JOSCBEKASCA.

JESBIBENOB. *Voyez* JISCBIBENOB.

JESBOAM fils de Zabdiel. *Voyez* JASCOBHAM.

JESBOC. *Voyez* JISCBAK.

* JESCANA, ville de la Tribu d'Ephraïm, qui en avoit d'autres fous fa dépendance. Abija Roi de Juda la prit à Jeroboham Roi d'Ifraël. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 13. *v.* 19.

* JESCARELA, ou ISREELA, fa famille étoit la feptiéme des vint-quatre Familles des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 14.

* JESCEBAB, ou ISBAAB, Chef de la quatorziéme Famille, dans l'ordre des Sacerdotales, chez les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 13.

JESCEN. *Voyez* HASCEN.

* JESCER, fils de Caleb & de Hazuba, femme de Caleb, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18.

JESCHA, ou ISCHA: plufieurs croyent que c'eft la même que Sara; mais Sara n'eft jamais nommée Jefcha, & Abraham dit de Sara qu'elle étoit fille de fon pére, mais non pas de fa mere. Les Hebreux enfeignent communément que Sara étoit fille de Tharé, & *Saïdes Batricides*, Patriarche d'Alexandrie, dit, fur la tradition des Orientaux, que Tharé époufa en premieres nôces *Jona*, dont il eut Abraham, & en fecondes nôces *Telérita*, dont il eut Sara. Or Jefcha étoit fille d'Aran, fœur de Loth, & niéce d'Abraham. * *Genefe*, *ch.* 11. *v.* 29. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JESCIAS. *Voyez* HASCABJA.

* JESCIMON, ville & forêt dans la Tribu de Juda. David fut quelquefois près de cette forêt, lorsqu'il étoit pourfuivi par Saül. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 23. *v.* 24.

* JESÇISÇAI, ou JESESI étoit fils de Jahdo & pére de Micaël, de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14.

* JESCUAH, Lévite, fut Chef d'une Famille, & il lui échut le neuviéme fort dans les fonctions Sacerdotales. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 11.

* JESCUAH, Lévite, étoit commis du tems d'Ezéchias, Roi de Juda, fous la conduite de Coré, pour diftribuer aux autres Lévites leurs portions des chofes qui étoient offertes volontairement. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 31. *v.* 15.

* JESÇUAH fils de Jotfadak. *Voyez* JESUS fils de Jofedech.

* JES-

* JESÇUAH, ville de la Tribu de Juda. * *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 26.

JESER. *Voyez* JETSER.

JESESI. *Voyez* JESCISCAÏ.

JESI, en Latin, *Aesium*, *'Aesis*, ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, sur le Fiumésino, dans la Marche d'Ancone, vers l'occident méridional. Elle n'est pas fort grande, mais elle a un Evêché, qui a l'avantage de n'être suffragant que du Pape. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi ESIS.

JESI, ville du Japon, fort peu éloignée de *Méaco*, d'où l'on y va par une route fort agréable, toûjours entre de hautes montagnes, qui ont de fort belles maisons des deux côtez. On y voit sur-tout un grand château qui est tout proche d'un Lac sur une éminence. La ville de Jési est environnée de bons remparts, & on y entre par une fort belle allée d'arbres, au commencement de laquelle est un village, arrosé d'une riviére qui a deux bras, l'un couvert d'un petit pont de bois, & l'autre d'un plus grand, long de deux cens trente pas. On trouve sur ce chemin-là plusieurs femmes dont la plûpart sont suivies d'une troupe d'enfans qui tiennent une petite écuelle de bois, dans laquelle ils reçoivent les aumônes qu'on leur donne; les méres ont un panier & une courge attachez à leur ceinture avec une chaîne. Il y a quelquefois des chefs de familles entiéres ainsi errantes, qui ont été bannies par l'Empereur avec les femmes & les enfans. Ils ont des corbeilles de canne de forme quarrée, qu'ils attachent aux cornes de deux bœufs, marchant les uns devant, les autres après les corbeilles, dans lesquelles ils mettent les enfans & les vieillards. Ils vont ainsi de maison en maison chantant les faits héroïques des anciens Japonnois. Proche de là est le village des *Cusats*, qui produit les meilleures cannes de tout le Japon. Elles sont fort flexibles, & les nœuds qui séparent les boutons, ont plus d'epaisseur en haut qu'en bas. Cette sorte de cannes est propre pour lier tout ce qu'on veut. On en fait même des cables pour les plus grands navires, & ces cables se conservent mieux dans l'eau que ceux que l'on fait de chanvre. Proche de Jesi est la montagne de *Pauromama*, où dès le bas on trouve un grand portail soutenu de six piliers doubles & quarrez. De chaque côté est une muraille de pierre de taille. Elle sert comme de rempart au Palais du Gouverneur, qui est bâti sur la croupe de la montagne, dont il est à demi caché. Quoiqu'il ne soit pas des plus reguliers par l'inégalité de la situation, il ne laisse pas d'être fort beau & d'avoir même quelque chose de majestueux. Dans l'enclos de cette muraille il y a encore d'autres maisons qu'habitent des Gentilshommes, & quelques personnes moins considérables. Quant à la montagne, elle est fort droite & fort escarpée. Entre les endroits qui avancent, on a pratiqué de petits degrez, qui ménent à son sommet par plusieurs détours. Là on trouve un grand Temple à trois étages fort élevé, qui néanmoins paroit très peu du pié de la montagne, à cause de sa hauteur qui est telle, qu'on voit de là plusieurs belles villes. Environ à moitié chemin du Temple au Palais, est un fort beau corps de logis pour les soldats. A main droite de la colline où ce bâtiment est situé on voit le jardin du Gouverneur, & à l'un des coins de ce jardin une maison de plaisance pour l'embellissement de laquelle rien n'a été épargné. A gauche il y a quatre maisons qu'habitent des Païsans. Le reste de la montagne porte des arbres fruitiers en si grand nombre, qu'il n'y a guéres d'endroits si délicieux que celui-là. * *Ambassade des Hollandois au Japon.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JESIEL. *Voyez* JAHTSEEL.

JESILBASCHS, nom que les Persans donnent aux Turcs, parce que leurs Emirs portent le turban vert. Ce mot signifie *têtes vertes*, & vient de *Jeschil*, *vert*, & de *basch*, *tête*. Les autres Turcs ont un turban blanc. Ils appellent les Persans *Kizilbaschs*, c'est à dire, *têtes rouges*, parce que c'est la couleur des Descendans d'Ali. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

JESIMA, Isle du Japon, où il y a soixante ans ou environ que l'on voit des Phares, ainsi qu'à toutes les Isles d'alentour. Les Habitans de celles de *Bungo* & de *Saikoc* les y avoient fait mettre pour favoriser leurs pirateries & leur révolte. On y entretenoit jour & nuit des sentinelles, qui découvrant quelques vaisseaux entre la côte du Japon & l'Isle de Tonsa, en donnoient avis aux Insulaires la nuit par de grands feux allumez, & le jour avec de la fumée, ce qui étoit cause qu'ils se mettoient en état de fondre sur leur proye. Depuis que les desordres ont été appaisez dans le Japon, ces Phares ont servi de guides aux vaisseaux & pour aider à prendre ceux qui tombent dans la disgrace de l'Empereur en cas qu'ils tâchent de s'échaper, ce qu'il ne leur est pas aisé de faire; le trajet d'entre Bungo, Tonsa & la côte, depuis *Simonisilci* jusqu'à *Ozacca*, étant tout éclairé de ces lumiéres, chacune desquelles est entretenue par deux hommes, à qui l'on donne vint sols tous les jours. * *Ambass. des Holl. au Japon.* Th. Corneille *Dict. Géogr.*

JESIMON. *Voyez* JESCIMON.

JESIMON. *Voyez* ASEMONA.

JESMACHIAS. *Voyez* JISMACJA.

JESMAIAS. *Voyez* JISMACJA, JISÇMAHJA.

JESO. *Voyez* JESSO.

JESOLO ou JESOLOLO, c'est le nom que portent les ruïnes de l'ancienne *Equilium* ou *Æquilium*, ville épiscopale d'Italie, qui fut détruite par les Huns. Elles sont dans la Marche Trévisane, à cinq lieues de Venise, du côté du nord, & a une de Citta-Nuova, qui a succédé a l'ancienne *Equilium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESONIAS. *Voyez* JAAZANJA.

JESRAEL. *Voyez* JEZRAEL.

JESSE, pére de David. *Cherchez* ISAÏ.

JESSE, ou JEDZO. *Voyez* JESSO.

JESSED. *Voyez* JESD & YESD.

JESSEI. *Voyez* JESSEY.

JESSEINS, *Jessanæ*, étoit anciennement un bourg de la Gaule Lyonnoise. Ce n'est maintenant qu'un village de Champagne, situé sur l'Aube, à deux lieues au-dessus de Bar-sur-Aube. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESSELMERE ou GISLEMERE, ville & Royaume des Indes, en la Presqu'Isle de deçà le Gange & dans l'Empire du Mogol. Ce païs est dans les montagnes. Sa Capitale est grande & bien peuplée, & il en a quelques autres assez considérables, comme Radimpore, &c. * Sanson. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

JESSENIUS, (Jean) savant homme de Bohême, qui ayant été envoyé Ambassadeur en Hongrie, fut pris à son retour & mis en prison à Vienne. Ayant ensuite été échangé contre un certain Italien, sortant de prison, il écrivit ces cinq lettres sur la muraille, I. M. M. M. M. ce que plusieurs ayant vainement tâché d'expliquer, Ferdinand d'Autriche les lut ainsi, *Imperator Mattoias mense Martii morietur*, c'est à dire, *l'Empereur Matthias mourra au mois de Mars.* Après quoi il écrivit sur la même muraille, *Jesseni, mentiris, malâ morte morieris. Vous mentez, Jessenius, vous serez une mauvaise fin.* Jessénius en étant informé, répondit, qu'on verroit bien qu'il n'étoit pas menteur. L'Empereur mourut effectivement au mois de Mars. Et Ferdinand d'Autriche voulant faire voir qu'il n'étoit pas faux Prophéte, ordonna qu'on fît mourir Jessénius, qui fut pris après la défaite de ceux de Bohême en 1620. * Lætus, *Comp. Hist. Univ.*

JESSEY. *Voyez* LASSY.

JESSINSKY. *Voyez* JESSENIUS.

JESSO, ou IECO, ou ESO, grande terre assez peu connue au nord du Japon, & que les Japonnois nomment *Ainomoxovi.* Elle a une étendue immense, y ayant cinq mois de chemin du couchant au levant: une mer la sépare de la Tartarie à son occident, une autre la borne à l'orient. On croit qu'elle tient au Japon à son midi, & l'on juge qu'elle a encore la mer au nord; ce qu'on conjecture de ce que les Habitans de la Province de Tessoy, la plus occidentale d'Iesso, disent qu'ils ont devant eux une Terre si proche, qu'ils en distinguent à l'œil jusqu'aux animaux, mais qu'il ne leur est pas possible de passer le petit détroit de mer qui les sépare, à cause des courans qui font périr leurs bateaux; or d'où viendroient ces courans, dit-on, s'il n'y avoit pas de mer au nord d'Iesso?

Les peuples d'Iesso sont plus grands, plus robustes, plus blancs que les Japonnois. Ils laissent croître leur barbe, qui descend quelquefois jusqu'à la ceinture; ils se rasent le devant de la tête, & tous, hommes & femmes, se percent les oreilles, & y passent des anneaux d'argent assez larges. Les pauvres, au lieu d'argent, se servent de fils de soye. Le vin est fort commun en ce païs, tout le monde en boit, & quoiqu'ils n'en usent pas toujours fort modérément, il est rare qu'ils s'enivrent. On attribue cela à la vertu de l'huile d'un certain poisson qu'ils nomment *Todo-noëvo*, dont ils assaisonnent leur ris, qui est comme au Japon la nourriture ordinaire. Lors même qu'ils ont bu extraordinairement, ils ne perdent pas la raison; mais on les voit courir & sautiller dans les rues, comme font les enfans dans les momens de joye dont ils ne sont pas les maîtres.

L'habillement des hommes, aussi-bien que celui des femmes, consiste en de grandes robbes de soye, de cotton, ou de lin, piquées & bordées de plusieurs houppes de même étoffe, & travaillées en forme de croix & de roses de différentes grandeurs. Leurs armes sont l'arc, la fléche, la lance, & une espéce de cimeterre, qui n'est guére plus long que les grands poignards Japonnois. Ils sont querelleurs, & ont la damnable coutume d'empoisonner leurs fléches d'un poison très subtil. On assure néanmoins qu'il arrive peu de meurtres parmi eux. Au lieu de cuirasse, ils ont une maniére de cotte de maille, composée de petites tables de bois jointes ensemble, ce qui leur donne un air assez ridicule.

Leur commerce est de poissons secs, de harangs, de cygnes, de grues vives & mortes, de faucons & autres oiseaux de proye, de baleines, de loups marins, & de peaux de Todo-noëvo. C'est un petit poisson tout velu, & qui a quatre pieds. Pour toutes ces denrées ils ne prennent ni or ni argent, mais du ris, du cotton, du fil, du lin, des étoffes. Ils font encore trafic d'une peau de certains poissons qu'ils nomment *Raccous*, qu'ils vont chercher dans trois Isles proches de leur païs, dont les Habitans n'ont point de barbe, & parlent une Langue différente de la leur.

Les barques dont ils se servent ne sont ni chevillées, ni clouées; mais cousues avec des cordes faites de l'écorce d'un arbre, qu'ils appellent *Coco*, qui est assez ressemblant à nos chênes noirs, & qui ne pourrit point dans l'eau. Ces barques ainsi cousues, se défont dès que le voyage est fini, afin que les planches puissent se sécher; & l'on assure que ces bâtimens portent d'assez grosses charges.

Au concubinage près, qui est fort fréquent en Iesso, ces peuples n'ont point de vices. Quand une femme a perdu son mari, elle se retire chez les plus proches parens du défunt, & il ne lui est plus permis d'en sortir, ni de se remarier. La polygamie n'est point permise, & la femme convaincue d'adultére est rasée, afin qu'on la reconnoisse pour ce qu'elle est. La peine du complice consiste en ce que le mari ou les parens de la femme qu'il a séduite, ont droit de lui ôter son épée, & même de le dépouiller toutes les fois qu'ils le rencontrent. Outre la femme légitime, ils en ont d'autres qu'ils tiennent chez eux à titre d'esclaves.

Cette

Cette Nation n'a aucune idée distincte de Dieu; ils rendent de grands hommages au Soleil & à la Lune, qu'ils regardent comme les bienfacteurs de tous les hommes; ils paroissent aussi reconnoître quelque chose de divin dans le Feu, & y jettent de tout ce qu'ils mangent. Ils révérent encore un Roi invisible, auquel ils prétendent qu'appartiennent les montagnes, les forêts, les mers & les riviéres, d'où ils tirent tout ce qui est nécessaire à la vie. C'est là toute leur Religion. Ils n'ont ni Prêtres, ni aucun Culte réglé. Ils ne connoissent point l'usage de l'écriture, & l'Histoire du païs se transmet d'âge en âge par la seule tradition. Au reste, on ne sauroit voir un peuple plus docile & plus disposé a recevoir les lumiéres de l'Evangile. En 1613, le Pére Camille de Coustanzo Jésuite, Missionnaire au Japon, où il a eu l'honneur de signer sa foi de son sang en 1622, avoit fait quelques Chrétiens à Matzumay ville d'Iesso, par le moyen d'un Médecin, que le Prince de Matzumay avoit fait venir du Japon. Ce Prince étoit Japonnois d'origine. La plupart des Habitans de sa ville l'étoient aussi; & de belles mines d'or qu'on avoit trouvées aux environs, attiroient alors chez lui beaucoup de Japonnois, qui y alloient par mer, le chemin par terre n'étant pas assez connu; on doutoit même fort s'il y en avoit un. Le Pére de Coustanzo vouloit profiter de l'occasion de ces voyageurs pour aller prêcher l'Evangile en Iesso; mais l'Edit de bannissement porté contre les Missionnaires en 1614, & où il étoit nommé, l'obligeant à s'absenter pour quelque tems, son projet n'eut point de suite. Le Pére Jérôme des Anges le reprit quelques années après, & l'exécuta. Il y trouva beaucoup de Japonnois Chrétiens, & eut le bonheur de batiser un grand nombre de naturels du païs. Il y fit plusieurs voyages, toujours avec fruit. Le Pére Jacques de Carvaitho cultiva aussi cette Eglise jusqu'à son martyre, arrivé en 1623, dans le Royaume d'Oxu; & depuis ce tems-là presque tous les Missionnaires du Japon étant obligez de se retirer dans des antres & des creux d'arbres pour se soustraire à la persécution, aucun ne put aller en Iesso. * Bartol. *Asia.* Le P. de Charlevoix, *Histoire du Japon.* Martini, *Description de la Chine.* Thévenot, *Relation de la Terre d'Eso, tome 3. Ambassade des Hollandois au Japon, partie 1.*

JESSO (le Détroit de) grand Canal qui est entre la Terre de Jesso & la partie orientale de la Grande Tartarie, & qui joint la Mer de Tartarie avec l'Océan oriental. On appelle autrement ce Canal la Mer des Kaimachites, ou la Mer d'Yamour. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESSUA ou JESUA. *Voyez* JISCUA.

JESSUI. *Voyez* JISCUI.

JESUA ou JESSU'A. *Voyez* JISCUA.

JESUA. *Voyez* JESCUAH.

JESUA, Lévite, Rabbin Espagnol, dans le XV siécle, a composé un Ouvrage, qui doit être lu de tous ceux qui veulent s'appliquer à l'étude du Talmud. Cet Ouvrage est intitulé, *Halicoth Olam, les Voyes de l'Eternité.* Il y explique avec beaucoup de netteté les maniéres de parler des Docteurs du Talmud, les façons de proposer leurs objections, & d'y répondre; car il n'y a rien de si embarassé que cette matiére dans le Livre du Talmud. Il y a eu un assez grand nombre d'éditions de cet Ouvrage en Hébreu de Rabbin. Constantin l'Empereur, Professeur des Controverses Juives à Leyde, le fit imprimer en Hébreu & en Latin, dans la même ville en 1634. * *Voyez* Buxtorf, *Bibliothéque Rabbinique.*

JESUAL, Royaume des Indes, dans les Etats du Grand-Mogol, est situé entre celui de Patna, qu'il a au couchant en partie, avec le fleuve du Gange; & celui d'Udessa, qu'il a au levant avec les montagnes. Rajapore en est la ville capitale. * Sanson.

JESUATES, Ordre Religieux, institué l'an 1363, par saint Jean Colombin, & approuvé dès l'an 1367 par le Pape Urbain V. On les appella ainsi parce qu'ils avoient toujours le nom de Jesus à la bouche; & l'an 1492, le Pape Alexandre VI ordonna qu'on les appelleroit Jésuates de saint Jérôme. Pendant plus de deux siécles il n'y eut parmi eux que des Laïcs, qui faisoient les trois vœux, chasteté, pauvreté & obéissance. Il s'occupoient d'ordinaire à la Pharmacie, distribuoient gratuitement des médicamens aux pauvres, & après leurs exercices de Religion, alloient servir manuellement dans les Hôpitaux. Comme il y en avoit plusieurs entre eux qui distilloient, & qui faisoient trafic d'eau de vie, quelques-uns s'avisérent de les appeller *Péres de l'eau de vie.* Leur maniére de vie étoit très austére, leurs jeûnes fréquens & pénibles. Il ne paroît pas qu'ils eussent aucune Régle sure avant l'an 1426, où le Bienheureux Jean de Tossignan, alors Prieur d'une de leurs Maisons, & depuis Evêque de Ferrare, leur en donna une sous la protection de saint Augustin. L'an 1606, le Pape Paul V leur permit de recevoir les Ordres sacrez, & de réciter le grand Office de l'Eglise suivant l'usage de l'Eglise Romaine, après quoi on s'accoutuma à les appeller *Clercs Apostoliques;* & l'an 1640, Urbain VIII approuva leurs nouvelles Constitutions, qui ne diminuoient rien de leurs anciennes austéritez, & ausquelles ils joignirent celle de saint Augustin. Enfin l'an 1668, la République de Venise ayant demandé leur suppression, pour profiter de leurs biens, qu'elle se proposoit d'employer à soutenir la guerre contre les Turcs qui assiégeoient Candie, le Pape Clément IX lui accorda sa demande, & depuis ce tems il n'y eut plus de Religieux Jésuates de saint Jérôme; mais les Couvens des Religieuses de cet Institut subsistent encore en quelques endroits d'Italie. La Faille dans ses Annales de Toulouse observe que les Jésuates s'établirent à Toulouse l'an 1425, que leurs cellules étoient petites & basses, au rés de chaussée, & à certaine distance les unes des autres, comme celles des Camaldules. C'est le seul établissement qu'on sache qu'ils ayent eu hors d'Italie. Il y a eu entre eux plusieurs hommes célébres par leur piété, dont quelques-uns, quoique Laïcs, ont été appellez à l'Episcopat. Paul Morigia l'un de leurs Généraux, mort en 1604, & par conséquent Laïc, a composé un très grand nombre d'Ouvrages, & entre autres l'Histoire des Hommes Illustres de son Ordre. * *Consultez-le,* & Antoine Cortelli, *de Paupert. Jesuat. Confirm.*

JESUE', ville. *Voyez* JESCUAH.

JESUIAB AZRONITE, a composé un Ouvrage contre Eunomius; des Disputes contre un autre Hérétique; vintdeux Questions touchant les Sacremens de l'Eglise; une Apologie; des Epitres & des Canons synodaux. * Ebed-Jesu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

JESUIAB HADIBITE, a composé plusieurs Ouvrages, entre autres un Livre touchant le Batême; & un autre, où il explique chaque Ordination. Il a aussi écrit un Ouvrage, touchant la consécration d'une nouvelle Eglise; des Hymnes; des Oraisons; des Epitres; & des Livres de controverse. Son style est fort poli. * Ebed-Jesu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

JESUITES, ou Religieux de la Compagnie de Jesus ou du Nom de Jesus, que le Concile de Trente nomme Clercs Réguliers, reconnoissent pour Fondateur saint Ignace de Loyola, qui établit la Compagnie en 1534. Le Pape Paul III la confirma de bouche en 1539, & l'année suivante l'approuva par une Bulle authentique, qui commence ainsi, *Regimini militantis Ecclesiæ,* qui fut donnée le 27 Septembre; mais parce qu'il avoit fixé le nombre des Profès à soixante, il ôta cet obstacle le 14 Mars 1543, par une autre Bulle qui commence, *Injunctum nobis.* Les Papes Jules III, Pie V, Grégoire XIII, & divers autres, ont accordé des Priviléges très considérables à la même Société. Leur Général est perpétuel, & réside à Rome dans la Maison Professe, dite de Jesus. Il a quatre Assistans généraux, d'Italie, de France, d'Espagne & d'Allemagne, qui n'ont pas voix décisive, mais seulement consultative. Saint Ignace, leur Fondateur, fut le premier Général. Jacques Lainez, Espagnol, qui lui succéda, étoit grand Théologien, & assista en cette qualité au Concile de Trente. Il mourut âgé de 53 ans, le 19 Janvier 1565. François Borgia, auparavant Duc de Gandie, a été le troisiéme Général. Everard Mercurien de Liége, aussi illustre par sa probité, que peu connu par sa naissance, vint ensuite; & Claude Aquaviva, de la Maison des Ducs d'Atri de Naples, fut élu après lui. Mutio Vitelleschi, d'une noble & ancienne famille de Rome, a été le sixiéme Général; il mourut en 1645. Vincent Caraffe de Naples, & François Picolomini, d'une noble famille originaire de Sienne, ont gouverné la Compagnie successivement; & ont eu après eux Alexandre Gothofredi, Goswin Nickel Allemand, Jean-Paul Oliva, Sirse Gonzales, & Michel-Ange Tamburini. Il y a dans l'Ordre trois différens degrez, l'un de Profès, l'autre de Coadjuteurs formez, & le troisiéme d'Ecoliers approuvez, outre les Novices. Entre les Profès il y en a de deux sortes; les uns de quatre vœux, les autres de trois seulement. Il y aussi de deux sortes de Coadjuteurs; les uns spirituels, & les autres temporels. Les vœux des Profès sont solemnels; ceux des Coadjuteurs sont publics, mais simples. Ceux des Ecoliers sont seulement simples, ils ne se font qu'en présence des domestiques, & personne n'est député du Général pour les recevoir; au lieu que les vœux des Profès & des Coadjuteurs formez se font entre ses mains, ou entre celles de ceux qu'il a députez. Comme c'est la formule des vœux qui fait le mieux connoître les cinq différentes conditions des Membres de la Société, nous ajoûterons encore ici que les Profès ordinaires *font profession* & promettent chasteté, pauvreté & obéissance; & selon cette obéissance, d'avoir un soin particulier de ce qui regarde ce qu'on doit enseigner aux jeunes gens; & que les Profès des quatre vœux ajoûtent qu'ils promettent spécialement obéissance au Souverain-Pontife pour ce qui regarde les Missions. Les Coadjuteurs font les mêmes promesses que les Profès des trois vœux, mais en retranchant les termes de *faire profession;* & les Coadjuteurs temporels en retranchent encore ce qui regarde l'instruction de la Jeunesse. Enfin les Ecoliers approuvez s'engagent à la Compagnie, promettant d'y vivre & d'y mourir dans l'observation des vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; & s'obligent par vœux exprès à accepter le degré qu'on trouvera dans la suite leur être le plus convenable. On ne doit pas oublier par rapport à ceux-ci, que la Compagnie a droit de les dispenser de leurs vœux pour de justes causes; que par-tout, hors en France, les Ecoliers approuvez conservent le domaine & la propriété de leurs biens, quoiqu'ils ne puissent en jouïr & en disposer indépendamment des Supérieurs; & qu'en France même non-seulement les Ecoliers, mais les Coadjuteurs sortant de la Compagnie, peuvent redemander partage des biens dans leurs familles. Les Coadjuteurs spirituels peuvent être non-seulement Régens, mais Recteurs des Colléges; on peut aussi les élire pour assister à la Congrégation Générale; mais ils n'ont point de voix dans l'élection du Général, & les Profès des quatre vœux les précédent toujours. C'est le Général qui fait les Provinciaux, les Supérieurs des Maisons Professes & des maisons de probation, vulgairement dites *Noviciats,* & les Recteurs des Colléges; & afin qu'il connoisse tous les Sujets qui sont propres pour remplir les postes, les Provinciaux de toute l'Europe lui écrivent une fois tous les mois: les Recteurs, les Supérieurs des Maisons, & les Maîtres des Novices tous les trois mois; & ceux des Indes, lorsque la commodité de la navigation se présente. On lui envoye aussi de trois en trois ans les Catalogues de chaque Province, dans lesquels on marque l'âge

ge de chaque Religieux, ses forces, ses talens naturels, son avancement dans les Lettres & dans la vertu, & toutes ses qualitez bonnes & mauvaises. La Congrégation générale lui donne cinq Assistans, d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne & de Portugal: elle lui donne aussi un Admoniteur, qui est en droit de lui représenter ce que lui ou les Assistans auroient remarqué d'irrégulier dans son Gouvernement, ou en sa personne. Les Maisons Professes n'ont point de revenus, mais les Colléges peuvent en avoir. Les Jésuites ne peuvent recevoir des fondations pour des Messes à perpétuïté, ni aucune rétribution pour les Messes, confessions, prédications, pour les visites des malades, pour enseigner, ou pour quelque autre emploi de ceux que la Compagnie doit exercer selon son Institut. Cette Compagnie a eu une infinité d'illustres Ecrivains en toutes sortes de Sciences. Entre les François, les Peres Sirmond, Pétau, Labbe, Cossart tiennent le premier rang pour les Belles-Lettres; on peut consulter là-dessus l'excelent Ouvrage du Pére Sotwel. Elle a aussi quelques Cardinaux, qui ont été l'honneur du Sacré Collége, Tolet, Bellarmin, de Lugo, Pallavicini, Pasmanni, Nitard, Tolomei; il leur a fallu à tous un précepte des Papes pour en accepter le chapeau, parce qu'après leur profession les Jésuites font un vœu simple de renoncer aux Prélatures, & de les refuser si on les leur offre. Enfin cette Compagnie compte sept Saints canonisez, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, saint François Borgia, saint Stanislas Kotsca, saint Paul Miki, saint Jean de Gotto, saint Jacques Kisaï: deux Béatifiez, Loüis de Gonzagues, & Jean-François-Regis; & un très grand nombre de Martyrs dans toutes les parties du Monde. * Ribadeneira & Maffée, *in Vita S. Ignatii.* Orlandin, *Hist. Societ.* Le Bullaire, *Const.* 25. 43. *&c. Pauli III. &c.* Concile de Trente, *Sess.* 25. *c.* 16. Sponde, *in Annal.* Alegambe, *de Script. Societ. &c.*

JESUITESSES, Ordre de Religieuses, qui avoient des Maisons en Italie & en Flandre. Elles suivoient la Régle des Jésuites; & quoique leur Ordre n'eût point été approuvé par le Saint Siége, elles avoient plusieurs Maisons, ausquelles elles donnoient le nom de Colléges; d'autres qui portoient celui de Maisons de probation, dans lesquelles il y avoit une Supérieure, entre les mains de qui les Religieuses faisoient leurs vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéïssance; mais elles ne gardoient point de clôture, & se mêloient de prêcher. Ce furent deux filles Angloises, nommées Warda & Tuittia, qui étoient en Flandre, lesquelles instruites & excitées par le Pére Gérard, Recteur du Collége, & quelques autres Jésuites, établirent cet Ordre. Leur dessein étoit d'envoyer de ces filles prêcher en Angleterre. Warda devint bien-tôt Supérieure générale de plus de deux cens Religieuses. Le Pape Urbain VIII supprima cet Ordre par son Bref du 21 Mai 1631, adressé à son Nonce de la Basse Allemagne, qui fut imprimé à Rome en 1632. * Vilson, rapporté par Heidegger, *Histor. Papatus*, §. 35. *Bullaire Romain.*

JESUPOL, petite ville ou bourg fortifié & défendu par un château. Il est dans la Pokutie en Pologne, à l'embouchure du Bistricz dans le Niester, & à une ou deux lieues au dessous de la ville d'Halicz. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESUS ou JOSUE fils de Nun. *Voyez* JOSUE.

JESUS ou JASON. *Voyez* JASON.

JESUS, fils de Sirach, né à Jérusalem, recueillit vers l'an du Monde 3801, & 234 avant Jésus-Christ, des Sentences, & composa en Hébreu le Livre de l'Ecclésiastique, que les Grecs nomment Πανάρετος, c'est à dire, *rempli de toute vertu*, & qu'ils citent sous le nom de Sagesse de Jésus, fils de Sirach. Un petit-fils de cet Auteur, de même nom que lui, le traduisit depuis. Les Auteurs ne sont pas d'accord de l'an auquel ce dernier vivoit, bien qu'ils avouent presque unanimement que c'étoit vers le 28 du régne de Ptolomée Evergéte ou Physcon, Roi d'Egypte, c'est à dire, 121 ans avant Jésus-Christ; ce que pourtant Bellarmin & quelques autres attribuent à Jésus fils de Sirach l'Ancien. Ce Livre commence par une exhortation à la sagesse, suivie de plusieurs sentences ou maximes morales, dont il est composé, jusqu'au Chapitre 44, où l'Auteur commence à faire les éloges des Patriarches, des Prophétes, & des Hommes illustres parmi les Juifs, qu'il continue jusqu'au Chapitre 51 & dernier, qui contient une priére à Dieu. Il y a longtems que l'on n'a point le texte Hébreu de l'Ecclésiastique. La traduction Latine est différente en quelques endroits du texte Grec. * *Consultez* Scaliger; le P. Petau; Liranus, *in Eccles.* Jansenius, *in Procem. Eccles.* Torniel, *A. M.* 3808. *num.* 2. *&* 3. *&c.* Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la Bible. Cherchez* ECCLESIASTIQUE.

Les Juifs d'aujourd'hui ont parmi eux un Livre qu'ils appellent le Livre de *Ben-Sira* ou de fils de *Sira*. Comme ce Livre est aussi un recueil de Sentences de Morale, quelques-uns se sont imaginez que ce *Ben-Sira* étoit le même que le *Ben-Sirach*, ou le fils de Sirach. Mais il n'y a qu'à comparer les deux Livres, pour voir qu'il n'y a rien de semblable que les noms des Auteurs. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, &c. *tome* 4. *p.* 11.

JESUS ou JOSUE, fils de *Josédech*, succéda à son pére dans la Souveraine-Sacrificature des Juifs. Il revint de Babylone avec Zorobabel & les autres Juifs, après soixante & dix années de captivité. Il contribua beaucoup à rétablir Jérusalem & le Temple. Il fut le trente-troisiéme Souverain-Pontife, & exerça cette dignité durant 29 ans, c'est à dire, jusques à la 20 année du régne de Darius *Hystaspès*, selon Philon. Il eut son fils *Joachim* pour successeur. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 3. *v.* 2. *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 10. *Ecclésiastiq. ch.* 49. *v.* 14. Plusieurs donnent à ce Jésus Grand-Sacrificateur, 58 ans de Souveraine-Sacrificature, & assurent qu'il mourut la même année que Darius *Hystaspès*, qui fut la 36 de son régne. * Sponde, *Annal. Eccles. A. M.* 3595.

JESUS, fils de *Phabée*, fut le soixantiéme Souverain Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le vint-septiéme depuis le retour de la captivité de Babylone. Il succéda à Ananel. Il se maintint dans cette dignité jusqu'à ce qu'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, l'obligea à s'en démettre, pour la donner à Simon Boëthus de la ville d'Alexandrie, duquel il vouloit épouser la fille appellée *Mariamne.* * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 15. *ch.* 12. Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Sias*, Souverain-Sacrificateur des Juifs, le soixante-sixiéme depuis Aaron, & le quatriéme après la naissance de Jesus Christ, succéda à Eléazar III, par ordre d'Archélaüs. Il n'exerça cette dignité que trois ans, & la remit à Joazar, qui avoit déja été auparavant Grand-Sacrificateur. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 15. Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Damnée*, fut élevé à la Souveraine Sacrificature des Juifs à la place d'Ananus. Il ne la garda que deux ans, & s'en démit en faveur de Jésus fils de Gamaliel par ordre d'Agrippa, qui la lui avoit déja donnée. * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 20. *ch.* 9. Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Gamaliel* Souverain-Sacrificateur des Juifs, succéda à Jésus fils de Damnée. Il fut le quatre-vint-uniéme Grand-Sacrificateur après Aaron, & le dix neuviéme après la naissance de Jésus Christ. Cette dignité ne fut entre ses mains que deux ans, parce que son prédécesseur ne s'en étant démis qu'à regret, il lui fit toujours beaucoup de peine, & l'obligea à la résigner à Matthias fils de Théophile. * Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Saphas*, de la race des Sacrificateurs des Juifs, fut établi Gouverneur de l'Idumée au commencement de la guerre de ceux de sa nation contre les Romains; & s'étant joint à Jean son frére, il excita une grande & dangereuse sédition dans la Galilée contre Flave Joséphe, qui en étoit Gouverneur. Peu s'en fallut qu'ils ne l'y fissent succomber. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 33.

JESUS, fils de *Tobie*, & Capitaine de Voleurs, étoit vaillant homme: ce qu'il fit bien voir aux Romains, quand ils eurent mis le siége devant Tarichée, par les fréquentes & furieuses sorties qu'il faisoit sur eux, renversant tout ce qui se présentoit devant lui, & y mettant le feu. Comme il vit que la prise de la ville étoit inévitable, il en sortit pour se retirer ailleurs. Une fois Valérien Capitaine Romain, étant venu sommer la ville de Tibériade de se soumettre à l'obéïssance des Romains, ce Juif lui enleva & à tous ses gens, qui avoient mis pié à terre, leurs chevaux, & leur fit courir grand risque de leur vie. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 33 *&* 34.

JESUS, fils de *Gamala*, homme d'une éminente vertu, & le plus considéré d'entre les Sacrificateurs Juifs, n'oublia rien pour obliger ceux de sa nation à prendre les armes contre les séditieux, qui s'étoient donné le nom glorieux de *Zélateurs*, & qui commettoient des profanations horribles dans le Temple de Jérusalem. Il s'opposa à l'entrée des Iduméens, qui venoient se joindre à ces impies: mais enfin étant entré malgré lui, il fut l'un des premiers avec Ananus sur lesquels ils se jettérent, pour tirer vengeance de l'affront qu'ils prétendoient en avoir reçu, leur dirent mille injures, & après les avoir chargez d'outrages & de coups, sous lesquels ils expirérent, ils eurent la cruauté de les priver de la sépulture. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 18.

JESUS, Juif de la race des Sacrificateurs, qui prévoyant la ruïne inévitable de Jérusalem, par les tyrannies que Simon & Jean y exerçoient, se sauva avec un nommé *Joseph* dans le camp des Romains. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 9.

JESUS, fils de *Thébuth*, de la race des Sacrificateurs des Juifs, se trouva à la prise de la ville & du Temple de Jérusalem par Tite Vespasien, & pour sauver sa vie, il mit entre les mains de Tite deux chandeliers, des tables, des coupes, des vases d'or massif fort pesans, des voiles, des habits sacerdotaux, des pierres précieuses & plusieurs vaisseaux propres pour les sacrifices. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 41.

JESUS (L'Isle de) petite Isle de la Nouvelle France. Elle est dans la riviére de S. Laurent, au dessous de l'Isle de Mont-Royal, dont elle n'est séparée que par l'embouchure de la riviére des Prairies. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESUS-CHRIST: ce nom signifie *Sauveur* & *Oint.* Il étoit le Verbe éternel de Dieu, qui se fit homme, & qui par l'opération du S. Esprit, prit sa chair de la Vierge Marie, mariée ou promise en mariage à Joseph. L'un & l'autre étoit de la race de David. L'Ange annonça à Marie sa naissance, en lui disant, *Vous concevrez un fils*, qui sera nommé *Jésus*, &c. Elle conçut aussi-tôt le 25 de Mars, & Jésus-Christ naquit, selon ceux qui mettent cette naissance à l'an 750 de Rome, le 25 de Décembre l'an de la Période Julienne 4710, sous le consulat de Calvisius Sabinus & de L. Passienus. Ce fut dans la petite ville de Bethléem, où Marie & Joseph s'étoient rendus pour se faire inscrire dans le dénombrement de toute la Terre, ordonné par Auguste. N'ayant point trouvé de place dans l'hôtellerie, elle mit son fils au monde dans une étable. Sa naissance fut honorée par les hommages des Pasteurs, que l'Ange avoit avertis, & par l'adoration des Mages conduits par une étoile. Il fut circoncis le huitiéme jour, & présenté au Temple, suivant l'ordonnance de la Loi. Siméon le prit dans ses bras, & rendit graces au Seigneur de ce qu'il avoit vu le Sauveur d'Israël, & la Prophétesse Anne le reconnut pour le Messie. Hérode, qui avoit été averti par les Mages qu'il étoit né dans Bethléem un Roi des Juifs lequel ils alloient adorer, voyant qu'ils s'en étoient allez sans lui en donner des nouvelles, envoya massacrer tous les enfans qui étoient dans cette ville,

nez

nez depuis deux ans jusqu'au jour qu'il avoit été averti de la naissance de Jésus-Christ par les Mages, mais Joseph averti par l'Ange, avoit sauvé Jésus-Christ en Egypte. Après la mort d'Hérode, Joseph le ramena à la ville de Nazareth en Galilée. Jésus-Christ étant âgé de 12 ans, fut mené par son pére & sa mére à Jérusalem le jour de la Fête de Pâques: il y demeura même après le départ de Joseph & de Marie, & y fut trouvé dans le Temple au milieu des Docteurs de la Loi, qui l'écoutoient, & ausquels il faisoit des questions. Tous les assistans admirérent ses demandes & ses réponses. Joseph & Marie, qui ne le trouvoient point parmi ceux qui revenoient de Jérusalem, retournérent dans cette ville; & l'ayant trouvé entre les Docteurs, furent remplis d'étonnement. Sa mére lui dit, *Mon fils, pourquoi avez-vous ainsi agi avec nous? votre pére & moi vous cherchions, étant dans l'affliction.* Jésus-Christ leur répondit, *Pourquoi me cherchiez vous? ne saviez-vous pas qu'il falloit que je travaillasse aux affaires de la maison de mon pére?* Il s'en alla ensuite avec eux à Nazareth. Tout ce que les Evangélistes nous apprennent de la vie de Jésus-Christ depuis ce tems-là jusqu'à celui de son Ministére, est qu'il étoit *soumis à ses pére & mére, & qu'il croissoit en sagesse, en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes.*

Saint Jean son Précurseur, dont il est parlé dans son Article, commença à annoncer Jésus-Christ la 15 année du régne de Tibere, Ponce Pilate étant alors Gouverneur de Judée, Hérode Tétrarque de la Galilée, Philippe Tétrarque de l'Iturée & de la Thraconitide, sous le pontificat d'Anne & de Caïphe, souverains-Pontifes des Juifs. Jésus-Christ commençoit à avoir 30 ans, c'est à dire, qu'il étoit dans sa 29 année; & il fut batisé par saint Jean au commencement de sa 30, la 16 année de l'empire de Tibére. Jésus, après son batême, passa quarante jours dans le Désert à jeûner, après lesquels il fut tenté par le Diable. Il fit son premier miracle aux noces de Cana en Galilée, où il convertit l'eau en vin. Ensuite il annonça la Vérité & la nouvelle Loi aux Juifs, fit quantité de miracles, & choisit douze Apôtres pour l'aider dans ce ministére. Nous n'entrerons point dans le détail de ses actions, de ses prédications & de ses miracles qui sont rapportez dans les Evangiles, & qu'aucun Chrétien ne doit ignorer. Après avoir prêché trois ans, & célébré l'an 33 de sa vie sa derniére Pâque, dans laquelle il institua l'Eucharistie, il fut arrêté par les Juifs, conduit à Pilate & à Hérode, & condamné au supplice de la croix, à laquelle il fut attaché entre deux Voleurs, sur la montagne du Calvaire, l'an 33 de sa vie, de l'Ere vulgaire 36, le Vendredi troisiéme Avril, sur les neuf heures du matin, & y mourut pour le salut du genre-humain sur les trois heures du soir. A sa mort arrivérent plusieurs prodiges: le voile du Temple fut déchiré; on vit plusieurs personnes sorties de leurs tombeaux. Joseph d'Arimathie le fit ensevelir, & son corps fut mis dans un sépulchre creusé dans la roche, où personne n'avoit encore été enterré. Pilate le fit garder à la réquisition des Juifs, de peur qu'on n'enlevât son corps, & qu'on ne fît croire qu'il étoit ressuscité. Le Dimanche suivant, qui étoit le troisiéme jour commencé, Jésus Christ ressuscita. Les Gardes en furent surpris. Les Maries étant allées à son tombeau, y trouvérent un Ange qui les avertit de cette résurrection. Les Apôtres saint Pierre & saint Jean y étant allez, furent témoins de la même chose. Jésus Christ apparut depuis plusieurs fois à ses Apôtres & à ses Disciples: il fit connoître par plusieurs témoignages certains la vérité de sa résurrection, instruisit ses Apôtres de ce qu'ils avoient à faire, leur commanda de prêcher l'Evangile par tout le Monde, & de batiser au nom du Pere, du Fils & du Saint Esprit; & enfin le quarantiéme jour il monta au Ciel de dessus la montagne des Olives, près de Béthanie, en présence des Apôtres. Nous n'avons rien mis dans cette narration qui ne soit tiré des Evangélistes. Tout ce que l'on pourroit dire de surplus, est fabuleux & apocryphe.

☞ Tous les Auteurs, qui traitent de la naissance du Fils de Dieu, sont d'autant d'opinions différentes sur l'an du Monde, d'Auguste, de l'Olympiade, de la fondation de Rome, & sur le Consulat où elle est arrivée, & chacun croit prouver la sienne par des démonstrations indubitables. Le Cardinal Baronius, Torniel, Sponde, Gordon, Scaliger, Calvisius, Vossius, Lange & plusieurs autres, veulent que le Sauveur du Monde soit né sous le Consulat de Cn. Cornelius Lentulus & de M. Valerius Messalinus, que les uns mettent en l'an 751 de Rome, & que les autres fixent en 752. D'autres le placent à l'an 750 de Rome sous le consulat de C. Calvisius Sabinus & de L. Passienus Rufus. Onuphre, Pererius, Sigonius, Calphinien, Salian, &c. aiment mieux placer la naissance de Jésus-Christ sur la fin du mois de Décembre 752, sous le XIII. Consulat d'Auguste avec M. Plautius Silanus. Quant à nous, nous avons suivi la Chronologie qui nous a paru la plus conforme à l'Histoire Evangélique. Consultez les Chronologistes, entre autres Usserius, le P. Pétau, & ceux qui ont fait divers Ecrits sur cette matiére.

Au sujet de la naissance du Sauveur, le savant M. des Vignoles remarque, dans une Dissertation qu'il a fait sur cette matiére, & qui se trouve dans le second tome de la *Bibliothéque Germanique*; il remarque, dis-je, qu'anciennement le jour de la naissance de Jésus Christ étoit célébré en Orient & en Occident le sixiéme de Janvier, jour qui portoit le nom de *Theophanie*, & d'*Epiphanie*. Pendant que St. Chrysostome étoit Prêtre d'Antioche, les Eglises d'Orient commencérent à célébrer la nativité de Jésus-Christ le 25 de Décembre. Ce Docteur, dans un Sermon prêché dans la Fête de Noël, reconnoit qu'il n'y avoit que dix ans que cette coutume leur étoit venue de Rome. Une Lettre de Jean Archevêque de Nicée, que l'on croit écrite dans le IX siécle, & qui se trouve dans le Supplément de la Bibliothéque des Péres par le P. Combefis, dit que ce fut Cyrille de Jérusalem qui fut la cause que le Pape *Jules*, qui mourut l'an 352, mit au 25 Décembre la Fête de la Nativité qui se célébroit le sixiéme Janvier. Le P. *Hardouin* croit que les Chrétiens ont fixé au 25 Décembre la naissance de Jésus-Christ, pour abolir la Fête Payenne du Soleil, qui se célébroit ce jour-là; en lui faisant succéder la Fête du véritable Soleil de la Justice. M. *Olderman* croit que comme les Juifs célébroient ce jour-là la Fête de la dédicace du Temple par Judas Maccabée, les Chrétiens voulurent célebrer dans le même jour la Fête du renouvellement du Monde par Jésus-Christ. Pour M. *des Vignoles*, il est dans la pensée, après Clément d'Alexandrie, que Jésus-Christ est né le 20 Mai. Voici comment parle S. Clément: *Ceux*, dit-il, *qui ont proposé le plus curieusement non seulement l'année, mais aussi le jour de la naissance de notre Sauveur, ont dit qu'elle arriva l'an 28 d'Auguste, le 25 de Pachon*, c'est à dire, suivant M. des Vignoles, trois ans quatre mois avant l'Ere vulgaire, & le 20 de Mai. Le tems étoit celui auquel les troupeaux du Désert se trouvoient à la campagne, y demeurant seulement depuis Pâques jusques à la premiére pluye, quinze jours, trois semaines, ou un mois après la Fête des Tabernacles. Pour les troupeaux domestiques, ils revenoient tous les soirs à la bergerie dans la ville: de sorte que ce qui est dit des Bergers qui couchoient aux champs pour garder leurs troupeaux, ne peut s'entendre que des troupeaux du Désert qui n'étoient plus à la campagne dans le mois de Décembre.

JESUS-CHRIST, Ordre militaire de Portugal. Cherchez CHRIST.

JESUS CHRIST, nom d'un Ordre de Chevalerie, institué a Avignon, par le Pape Jean XXII, en 1320. Les Chevaliers de cet Ordre portoient une croix d'or pleine, émaillée de rouge, enfermée dans une autre croix patée d'or, de même façon, mais d'émaux différens de celle de Christ en Portugal. * André Favyn, *Théatre d'honneur & de Chevalerie.*

JESUS fils de *Pandera*. C'est sous ce nom que les Juifs tâchent de défigurer l'Histoire de Jésus-Christ, & d'inspirer du mépris & de l'aversion pour un Messie qu'ils rejettent insolemment. La Fable Judaïque est tirée de deux Ouvrages intitulez *Tolédot Jésu*, Livre de la *Généalogie de Jésus.* Il y a deux de ces Livres fabriquez par les Juifs, l'un a été publié par *Wagenseil* dans le second *tome* des *Tela ignea Satanæ*; & l'autre par M. *Huldric* en 1705, avec des Notes fort savantes. L'Auteur de ces *Tolédot* conte de la sorte l'Histoire de *Jésus Pandera.* Il dit qu'un nommé *Pandera*, demeurant à Bethléem, devint amoureux d'une jeune Coëffeuse qui avoit été mariée à Jochanan. Il la séduisit & en eut un fils; il s'enfuit a Babylone, & la mére fut chargée de l'enfant qu'elle appella *Jehosçua.* On l'envoya à l'Ecole, mais ce jeune Disciple dès sa jeunesse avoit l'insolence de lever la tête & de se découvrir devant les Sacrificateurs, au lieu que c'étoit la coûtume de se voiler en leur présence. Cette hardiesse donna lieu d'examiner sa naissance, qui fut jugée impure. Après avoir demeuré quelque tems en Galilée, il arriva à Jérusalem & résolut d'enlever le Nom de Dieu. Afin d'empêcher ce larcin on avoit formé par Art Magique, deux Lions, qu'on avoit placez l'un à la droite, l'autre à la gauche du Lieu très saint. Ces deux Lions rugissoient toutes les fois qu'on sortoit, & leur rugissement étoit si terrible qu'il épouvantoit & faisoit perdre la mémoire à ceux qui l'entendoient. Jésus fils de Pandéra évita le piége en coupant sa peau, & glissant dessous le nom de *Jéhovah* qu'il avoit dérobé. Il passa aussi-tôt à Bethléem, lieu de sa naissance, où il ressuscita un Mort & guérit un Lépreux. Le bruit de ses miracles lui attira une foule de peuple qui le mena à Jérusalem en triomphe sur un âne. Les Sacrificateurs assemblez présentérent requête à *Hélene* ou *Olcina* qui régnoit alors avec son fils *Mombas* ou *Hircan*, & lui demandérent la punition de Jésus. Il parut devant elle & la mit dans ses intérêts par de nouveaux miracles. Les Sacrificateurs étonnez, entrérent en deliberation contre lui; & l'un d'eux nommé *Juda*, s'étant offert d'apprendre le nom de Jéhovah, pourvu qu'on se chargeat du péché qu'il commettroit, alla faire assaut de miracles avec Jésus. L'un & l'autre s'élevérent en l'air en prononçant ce nom; *Juda* voulut inutilement faire tomber son ennemi, jusqu'à ce qu'il eût fait de l'eau sur lui; car alors la vertu du nom s'évanouit & ils tombérent l'un & l'autre à terre, parce qu'ils étoient souillez. Jésus se lava promptement dans le Jordain & refit de nouveaux miracles; Juda qui ne vouloit point en avoir le démenti, se mit au rang de ses Disciples, apprit toutes ses démarches, les révéla aux Sages; & comme il devoit venir dans le Temple, on l'arrêta avec plusieurs de ses Disciples, pendant que les autres fuyoient sur les montagnes. Jésus fut attaché à la colomne de marbre qui étoit dans la ville, où on le fouëtta, on le couronna d'épines, on lui donna de l'oxicrat à boire parce qu'il avoit soif. Le Sanhedrim l'ayant condamné à la mort, il fut lapidé: on voulut ensuite le pendre au bois, mais le bois se rompoit, parce que Jésus prévoyant le genre de sa mort, l'avoit enchanté par le nom de Jéhovah. Juda rendit cette précaution inutile, en tirant de son jardin un grand chou auquel on l'attacha. Craignant que ses Disciples ne publiassent qu'il étoit ressuscité, il enleva son cadavre du tombeau & l'ensévelit dans le canal d'un ruisseau dont il avoit détourné l'eau jusqu'à ce que la fosse fût faite & couverte. On ne manqua pas de dire qu'il étoit ressuscité, parce qu'on ne trouvoit pas son corps. La Reine Héléne le crut & déclara qu'il étoit Fils de Dieu; mais Juda découvrit l'imposture en produisant le corps mort: on l'attacha à la queue d'un cheval & on le tira jusque devant le Palais de la Reine, qui ne sut que répondre. Ses cheveux furent arrachez; c'est pourquoi les Moines se rasent,

sent: les Nazaréens furent si irritez de cetre ignominie, qu'ils firent un Schisme avec les Juifs. Cependant leur Religion s'étendoit en tous lieux, par le ministere de douze personnes qui couroient les Royaumes. Les Sages affligez de ce progrès, députérent un nommé *Simon Képha* pour y remédier. Il prit le nom de *Jehovah* & se transporta dans la Métropole des Nazaréens, où après avoir fait plusieurs miracles, il les engagea à lui promettre de faire tout ce qu'il leur commanderoit. Il leur défendit de maltraiter les Juifs, & leur ordonna de célébrer la Fête de la lapidation de Jésus; & le quarantiéme jour de sa mort au lieu de la Pentecôte. Ils le promirent, à condition qu'il demeureroit avec eux: pour cet effet on lui bâtit une tour où il s'enferma, vivant de pain & d'eau, l'espace de six ans, au bout desquels il mourut. On voit encore à Rome cette tour qu'on appelle *Peter*, ou du moins une *pierre* sur laquelle il étoit assis. Elie vint ensuite à Rome & décida que Simon les avoit trompez, que c'étoit lui que Jésus avoit chargé de ses ordres, qu'il leur commandoit de se faire circoncire sous peine d'être noyez, & d'observer le premier jour de la semaine au lieu du Samedi; mais dans le moment qu'il prêchoit ainsi, une pierre tomba sur sa tête & l'écrasa. Voila l'extrait de ce Livre fameux, que M. Basnage réfute. * Basnage, *Hist. des Juifs &c. tome* 3. *p.* 420. *&c.*

JESUS & MARIE, (l'Ordre de) étoit connu à Rome du tems de Paul V. Quoiqu'on n'en sache pas bien sûrement le Fondateur, il y a beaucoup de vraisemblance que ce Pape en forma le projet. On a du moins encore aujourd'hui les Loix de cet Ordre, en vertu desquelles chacun des Chevaliers étoit obligé à porter un habit blanc dans les solennitez, & à entretenir un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Etat de l'Eglise. Ils portoient une croix bleu céleste, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jésus* & de *Marie*. Le Grand-Maître étoit pris entre trois Chevaliers que le Pape proposoit au Chapitre comme capables de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'Ordre sans faire preuve de leur noblesse, étoient obligez de fonder une Commanderie de 200 écus de rente pour le moins, dont ils jouïssoient euxmêmes pendant leur vie, & qui après leur mort demeuroit à l'Ordre. * Bonanni, *Catal. Ord. Equ. n.* 58. Giustiniani, *Hist. Ord. Rel. Histoire des Ordres Monastiques. Dict. Allemand de Bâle.*

JESUS, (La Congrégation des Prêtres du bon) doit son institution à Séraphin de Fermo, Chanoine Régulier de S. Sauveur, dans l'Eglise de S. Jean de Latran, qui l'établit à Ravenne vers l'an 1326. L'habit de ces Prêtres est noir & modeste. Ils portent les cheveux très cours, & ont un bonnet rond sur la tête. Ils vivent en commun sans rien posséder en propre; & choisissent parmi eux un Prieur, qui a le commandement seulement pour un an, mais qui peut être continué encore trois années. Leur emploi est de confesser, de prêcher & d'enseigner. La Fête de leur Congrégation se célébre le jour de Noël. Outre leur Maison de Ravenne, ils en ont encore une à Rome, & quelques autres dans la Toscane. * Hermant, & le Pére Hélyot, *Hist. des Ordres Religieux.*

JESUS-MARIA (Jean de) Carme Déchaussé, naquit à Calahorra en Espagne. En 1583, il alla en Italie, pour y étendre son Ordre, & s'y fit estimer du Pape Paul V, & des Cardinaux, mais sur-tout du Cardinal Bellarmin. Il mourut en 1614, dans le Monastére de Frescati, & laissa beaucoup d'Ouvrages qui ont été imprimez en 1622 en trois volumes, & l'an 1650 en quatre. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. Carm. Reform. l.* 11. *c.* 37. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. p.* 545.

JET.

JETCHEU, ville de la Contrée de Jetsengen dans l'Isle de Niphon, est Capitale d'un Royaume qui porte son nom, & dans lequel on voit la montagne de Jetcheu, qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

JETEBA. *Voyez* JOTBA.

JETEBATHA. *Voyez* JOTBATH.

* JETETH, fils d'Esaü fils du Patriarche Jacob. Il fut un des Ducs de l'Idumée. * *Genése, ch.* 36. *v.* 40.

JETHELA. *Voyez* JITLA.

* JETHER, fils de Gédeon Juge des Hébreux. Son pére lui ordonna de tuer Zébah & Thsalmuna; mais le jeune homme n'osa jamais le faire, quoi qu'il fût animé par la présence de son pére. * *Juges, ch.* 8. *v.* 20.

* JETHER, Ismaëlite, mari d'Abigaïl, sœur du Roi David & pére d'Hamasa. * I *Chroniq.* ou *Paraliph. ch.* 2. *v.* 17.

* JETHER, fils de Sçammaï de la Tribu de Juda. Il mourut sans enfans. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 32.

* JETHER, de la Tribu de Juda, eut trois fils, savoir, Jephunné, Pispa, & Ara. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 38.

* JETHER, premier fils d'Esdras de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

JETHETH. *Voyez ci-dessus* JETETH.

JETHMAA. *Voyez* JITHMA.

JETHRA. *Voyez ci-dessus* JETHER Ismaëlite.

JETHRAHAM. *Voyez* JITREHAM.

JETHRAN, montagne de l'Arabie Petrée, entre Faran au nord, & Eilan au sud. Elle a six milles de long, & s'étend vers les côtes méridionales de la Mer Rouge en forme de théatre; en sorte que le vent du sud venant à soufler avec violence, se réfléchit avec tant de force du côté de la mer, qu'aucun vaisseau ne peut entrer dans la baye, qui est au pié de la montagne, & plusieurs l'ayant entrepris, ont fait naufrage. * *Nub. p.* 107.

JETHRO, ou RAGUEL, beau-pére de Moïse, étoit Prêtre dans le païs de Madian. Artapan dans Eusébe, le nomme Roi d'Arabie, sans doute parce qu'en ce païs la Royauté étoit jointe à la Prêtrise. Moïse, qui avoit quitté l'Egypte, épousa dans le païs de Madian l'an 2505 du Monde, 1530 avant Jésus-Christ, Séphora, fille de Jéthro, laquelle vécut quarante ans avec lui. Depuis, le même Jéthro, ayant appris les merveilles que Dieu avoit faites par son gendre dans la délivrance des enfans d'Israël de la servitude de Pharaon, le vint visiter dans le Désert vers l'an 2545, & 1490 avant Jésus-Christ. Par son conseil Moïse divisa le peuple en diverses Tribus, & établit des Colonels, des Capitaines, & de moindres Officiers, pour rendre la justice, & pour servir à la guerre. * *Exode, ch.* 4. *v.* 18. *&c.* Eusébe, *Demonstr. Evang. l.* 9. *c.* 27. Sulpice Sévére, *Hist. Sacra, l.* 1. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test.*

☞ On a souvent été en peine d'accorder le quatriéme Chapitre de l'Exode avec le 18: car dans le premier il est dit, que lorsque Moïse sortit du païs de Madian, pour venir en Egypte, il emmena avec lui sa femme & ses enfans, Gerson & Eliézer; *Tulit ergo Moyses uxorem suam & filios suos*; & nous voyons cependant dans le dernier des Chapitres que nous avons citez, que dans le tems que Jéthro vint lui-même rendre visite à Moïse, il lui mena sa femme & ses enfans, *Tulit Sephoram uxorem Moysi quam remiserat, & duos filios ejus.* Ce qui a fait croire aux Péres & aux Interprétes, que Moïse menacé par l'Ange qui lui apparut sur le chemin d'Egypte, renvoya sa femme & ses enfans chez son beau-pére, qui les lui amena ensuite. Les Docteurs sont encore en dispute sur le tems auquel Jéthro arriva auprès de son gendre, & sur les divers noms qu'il a dans l'Ecriture. * Salian & Torniel, *A. M.* 2544. *num.* 3: 2545. *n.* 47. 49. *&c.* Tertullien, *l. contra Judæos.* S. Jerôme, *in c.* 5. *ad Galat.* S. Augustin, *q.* 11. & 12. *in Exod. l.* 4. *de Bapt. c.* 24. *Serm.* 86. *de Temp.* Oleaster. Cajétan. Bellarmin.

JETHSON, ville de Palestine dans la Tribu de Ruben, qui fut donnée aux Lévites. * *Josué, ch.* 21. *v.* 36. C'est la même chose que *Jabasa.*

JETHUR. *Voyez* JETUR.

JETSENGEN ou JETSESEM, Région du Japon, une des cinq principales de l'Isle de Niphon. Elle s'étend dans toute la largeur de l'Isle, du nord au sud, ayant au levant le Quanto, & au couchant le Jetsengo. On y compte dix Royaumes ou Provinces. * Maty, *Dict. Géogr.*

JETSENGO ou JETSEN, une des cinq Régions de l'Isle de Niphon, la principale de celles du Japon. Elle a le Jetsengen au levant, & le Jamaisoit au couchant. On y compte douze Royaumes ou Provinces, & on y voit la ville de Méaco autrefois capitale de tout le Japon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JETSER, troisiéme fils de Nephtali l'un des douze Patriarches. Il fut Chef d'une Famille, qu'on nomma de son nom la Famille des Jetsrites. * *Genése, ch.* 46. *v.* 24. *Nombres, ch.* 26. *v.* 49.

JETSON. *Voyez* JETHSON.

* JETUR, fils d'Ismaël, & petit-fils du Patriarche Abraham. * *Génése, ch.* 25. *v.* 15.

JETZER, (Jean) de Zurzach, garçon-Tailleur, entra chez les Dominicains de Berne sur la fin de 1506. Comme c'étoit un esprit assez simple & crédule, on crut qu'il seroit propre à croire & à répandre toutes les visions & les apparitions extraordinaires qu'on lui procureroit. Le Chapitre Général de l'Ordre des Dominicains s'étant tenu à Wimpfen en Allemagne en 1506, quelques-uns des Chefs, assemblez chez *Werner de Selden*, Prieur des Dominicains de Bâle, résolurent d'opposer des visions & des révélations miraculeuses aux Cordeliers, qui triomphoient au sujet de la Conception immaculée de la Vierge, que les Dominicains nioient hautement. Ils conclurent que la ville de Berne étoit la ville la plus propre pour jouer cette Tragicomédie. Dès que Jetzer fut entré dans le Couvent, les principaux Péres de cette Communauté le crurent propre à leurs fins. Les principaux Acteurs dans cette affaire devoient être de la part des Dominicains, le Prieur, *Jean Fetter* de Marpach; le Docteur, *Etienne Boltzhorst* d'Offenbourg; le Sous-Prieur *François Ultschi* de Berne; l'Econome *Henri Steingcker* de Lauperschweil. Ils commencérent à éprouver, la veille des Rois de l'an 1507, la caractére de la crédulité de Jetzer, par l'apparition d'une feinte ame du Purgatoire qui demandoit du secours pour être délivrée. Au bout de quelques apparitions effroyables, elle se dit être un nommé *Henri Kaltbourger* de Soleurre, qui avoit été Prieur dans le Couvent de Berne, & que Jetzer & les Péres du Couvent devoient faire certaines pénitences pour le déliver. Jetzer crut tout, & suivit les intentions de l'Esprit; qui étant délivré l'en vint remercier, lui déclarer que *Jean Scot* qui avoit enseigné la Conception immaculée de la Vierge étoit damné, & que la Vierge elle-même, précédée de Ste. *Barbe*, se manifesteroit à lui Jetzer. Le 24 Mars, la Vierge apparut à Jetzer une heure après matines, & lui apprit que la Doctrine des Cordeliers la choquoit, & qu'elle avoit été trois heures dans le péché originel depuis sa conception. Ensuite elle imprima dans la main de Jetzer un *Stigmate* avec un clou triangulaire, lui promettant de lui donner les quatre autres playes afin qu'il participât à la gloire de la passion de Jésus-Christ. On commença dès-lors à répandre dans les discours particuliers & dans les Sermons, les choses étranges qui étoient manifestées au Novice. La Vierge réïtéroit souvent ses apparitions, & toûjours elle donnoit gain de cause aux Dominicains. Mais le 14 Avril le crédule Jetzer soupçonnant de la fourberie dans l'apparition

qu'on lui avoit ménagée, sauta hors du lit où il se trouvoit & saisit la prétendue Ste. Vierge, qui venoit de faire un tour de passe-passe en substituant une hostie rouge à la place d'une blanche qu'elle avoit montrée à Jetzer. La Scéne ayant été troublée, tous les Acteurs se retirérent en hâte après avoir éteint les chandelles. On eut de la peine à calmer l'esprit du Novice: qui pestoit; cependant comme on lui eut fait connoître qu'on avoit simplement cherché à l'éprouver, pour voir s'il savoit distinguer les véritables apparitions, des fausses, on lui persuada que toutes les autres étoient véritables, & qu'il en auroit encore de très réelles. Le sixiéme Mai le Sous-Prieur fit souvenir Jetzer que la Vierge devoit lui imprimer les quatre autres Stigmates: c'est pourquoi il lui lava les piez, lui donna la *bénédiction de St. Jean*, comme ils s'exprimoient, c'est à dire un bon coup à boire qui assoupit ses sens, & le laissa. La Vierge ne manqua pas de venir, & de faire son opération au milieu des cris du pauvre patient. Finalement ce misérable découvrit si souvent qu'on le jouoit, que les Péres craignirent qu'il ne révélât tout, & que leur gloire ne fût changée en opprobre. Ils résolurent donc de l'empoisonner; ils le tentérent plusieurs fois sans avoir pu réussir, ayant rejetté l'Hostie empoisonnée qu'on lui avoit fait prendre par force. Le Public apperçut aussi de la fourberie, & le Conseil fit conduire Jetzer à Lausanne pour y être examiné par l'Evêque. Les Dominicains avoient fait faire à Jetzer, après mille tourmens, le serment le plus épouvantable qu'il ne découvriroit rien. C'est pourquoi lorsque l'Evêque l'interrogea le 8, le 15 & le 17 Octobre, il soûtint toûjours que les apparitions avoient été réelles. Mais ayant été appliqué à la torture, il découvrit tout le mystére, & fut raméné à Berne. En 1508, les Dominicains dégradérent Jetzer de leur Ordre, le jour des Rois, comme étant indigne de leur appartenir. Le cinquiéme Février il fut de nouveau appliqué à la question en présence des Deputez du Petit & du Grand Conseil, & ayant manifesté tout ce qu'il savoit, les quatre Moines Acteurs furent saisis & enchaînez, & après avoir tergiversé, ils confessérent toute l'imposture. Le procès fut écrit en Latin en 130 feuilles par deux Notaires. On en fit deux copies, dont l'une fut portée en Italie, & l'autre resta à Berne, où on la peut voir. En 1509, le Pape envoya à Berne *Achille de Grassis*, de Bologne, Evêque de Castello. On fit venir en même tems l'Evêque de Lausanne & celui de Syon. Ces Prélats, après avoit fait toutes les recherches nécessaires, prononcérent la sentence le 23 Mai. Les quatre Moines furent condamnez a être dégradez, & livrez au bras séculier. Le 31 du même mois, ils furent condamnez au feu, & exécutez publiquement. Jetzer fut condamné à être banni à perpétuité de toute la Haute & Basse Allemagne, à être promené par les rues & les carrefours de Berne avec une mitre de papier sur la tête; & à être tenu pendant une heure sur une échelle devant la maison du Prévôt, ou devant la maison de ville. * Ruchat, *Hist. de la Réformation de la Suisse, tome 6. p. 565. &c.*

J E V.

JEVEN, petite riviére du Holstein dans le voisinage de Rensbourg, se jette dans l'Eyder.

JEVER, petite ville du Cercle de Westphalie, dans le Comté d'Oldenbourg, au couchant du Golfe de Jade, & aux confins du Comté d'Embden, dont elle dépendoit autrefois. Cette ville, qui n'est qu'à douze mille pas de la Mer d'Allemagne, donne son nom au petit païs de Jeverland. Il appartient au Prince d'Anhalt-Zerbst & ne renferme que 18 villages. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JEVERN, JEVER ou JEVERLAND, belle Seigneurie de Westphalie, a du sud au nord près de six lieues d'étendue, & cinq de l'est à l'ouest. Elle est bornée à l'ouest par le Comté d'Oostfrise, au nord par la mer, à l'est par le Golfe de Jade, & au sud par les Comtez d'Oldenburg & d'Oostfrise. Outre la ville de Jéver, qui en est le lieu principal, il y a plusieurs villages.

JEUNE (Jean le) Cardinal, Evêque d'Amiens, puis de Térouane, étoit François & natif d'Amiens en Picardie. Il étoit fils de *Robert* le Jeune, Avocat, qui s éleva par les services qu'il rendit au Duc de Bourgogne, & eut le Gouvernement d'Amiens & d'Arras. Jean, son fils, fut fait Cardinal en 1439 par Eugéne IV, dont il écrivit la Vie. Il se trouva au Concile de Florence, & à l'élection de Nicolas V, après Eugéne IV. Le même Nicolas l'envoya Légat à Ferrare. Le Jeune mourut à Rouen en 1451. On dit que ce fut de poison. * Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Monstrelet, *in Chron.* Gazet, *Hist. Ecclés. du Païs-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 521. Locrius, &c.

JEUX. Les Jeux & les Assemblées publiques ont été en recommandation chez toutes les Nations. Les Juifs les ont pratiquez, comme les Egyptiens & les autres Peuples, dès les premiers tems. Cette coutume passa chez les Grecs, & comme elle tiroit son origine de la Religion ou de quelque action notable, dont on vouloit perpétuer la mémoire, il y a lieu de croire que ces Jeux publics & sacrez furent instituez dès les premiers tems. Sous le régne d'Erichthonius, les Jeux que l'on nomme *Athénéens* furent instituez à Athénes. Ceux que l'on appelle *Lycéens* ou *Lupercaux* furent établis par Lycaon II, qui immola le premier des victimes à Jupiter, vers l'an 1337 avant la naissance de Jésus-Christ. Les Jeux que l'on nommoit *Pan-Athenéens*, furent instituez en l'honneur de Minerve par Erichthonius & par Thesée, Rois d'Athénes. Il y en avoit de deux sortes, de petits & de grands: on célébroit les petits tous les deux ans, le 20 jour du mois que les Athéniens appelloient *Thargelion*: les grands se solemnisoient tous les cinq ans, le 25 du mois que les Athéniens appelloient *Hécatombéon.* Aux uns & aux autres il y avoit des courses de chevaux, des luttes & de la musique. Il y avoit encore d'autres Jeux chez les Grecs, comme les Jeux *Isthmiens*, les *Pythiens* & les *Olympiques*, dont on parlera en leur lieu. Les Lydiens étant venus d'Asie, s'établirent dans l'Etrurie, & y exercérent leurs cérémonies religieuses & leurs Jeux. Quelques Artisans Romains ayant vu les Jeux, en introduisirent l'usage chez les Romains, qui à cause de cela leur donnérent le nom de *Lydi*, ou par corruption, *Ludi.* Ce qui ne doit pas s'entendre de toutes sortes de Jeux, puisqu'il est certain que Romulus avoit institué ceux que les Romains appelloient *Consualia*, mais seulement des Jeux de hazard comme les dez, & des Jeux d'adresse comme le palet, qui ont été d'abord inventez par les Lydiens. Il y avoit de deux sortes de Jeux chez les Romains, savoir ceux qui s'appelloient *sacrez*, & les *funébres.* Ils étoient ou publics, ou particuliers. Les Jeux *publics* se représentoient en l'honneur des Magistrats ou des Morts que l'on vouloit honorer. Il n'y avoit point d'uniformité ni de loi touchant le tems de leur célébration. Les Jeux *Scéniques* durérent pendant quatre jours, sous le Consulat de Q. Fabius & de M. Claudius, après la bataille de Cannes. Ceux qu'Agrippa fit représenter pendant qu'il étoit Edile, furent beaucoup plus longs, puisque Pline assure qu'ils durérent 50 jours. Lorsque Trajan eut défait le Roi Décébale & l'Armée des Daces, il fit représenter des Jeux à Rome pendant 123 jours. A mesure que le nombre des jours augmentoit, la dépense se multiplioit aussi à un tel point, que le Sénat fut obligé de fixer la somme que l'on pouvoit dépenser. Il y avoit deux sortes de Magistrats qui avoient droit de faire représenter les Jeux publics, savoir les Ediles Curules & les Préteurs. Comme c'étoit à leurs dépens que ces Jeux se représentoient, c'étoit eux seuls qui avoient droit d'y présider, d'y commander, & de distribuer les prix aux différens Athlétes qui y combattoient, & qui y remportoient la victoire. Lorsque le Préteur présidoit aux Jeux, il étoit vêtu des mêmes habits dont il se servoit dans les triomphes. Les Vestales étoient placées près du Préteur dans ces Jeux. Dans la suite des tems le droit de faire représenter des Jeux, passa aux Consuls & aux Empereurs. * Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.* Du Pin, *Histor. Profanes.*

JEUX ACTIENS, furent instituez par César Auguste, après la défaite d'Antoine & la fameuse bataille d'Actium, en mémoire de la victoire signalée qu'il y avoit remportée. Il les établit d'abord à Nicopole & ensuite à Rome. On les représentoit tous les cinq ans. Il en commit le soin aux Pontifes, aux Augures, aux Septemvirs & aux Quindécemvirs. Strabon & quelques autres Auteurs prétendent que ces Jeux étoient plus anciens qu'Auguste, & qu'il ne fit que les rétablir ou les illustrer.

JEUX, que les Romains appelloient AUGUSTALES en l'honneur d'Auguste, furent établis l'an 735 de la fondation de Rome, lorsqu'Auguste revint de Gréce à Rome. Le Sénat ordonna qu'on les représentât huit ans après par un Décret solemnel, sous le Consulat d'Ælius Tubéron & de P. Fabius. On les représentoit le quatriéme avant les Ides d'Octobre, c'est à dire le 12 de ce mois.

JEUX APOLLINAIRES, célébrez par les Romains, en l'honneur d'Apollon. Tite-Live, au sujet de l'institution de ces Jeux, dit qu'on trouva l'Ecrit d'un certain Devin, nommé *Marc*, qui conseilloit aux Romains de vouer des Jeux à Apollon, s'ils vouloient être toujours victorieux de leurs ennemis; Que sur cet avis, le Sénat commanda aux Décemvirs, du nombre desquels étoit Cornelius Rufus, de voir les Livres des Sibylles; & qu'après leur rapport, il ordonna que l'on feroit des Jeux à Apollon, selon les cérémonies prescrites par les Sibylles. On y sacrifioit un bœuf & deux chévres, dont on doroit les cornes. On sacrifioit aussi une vache à l'honneur de Latone. Le peuple regardoit cette cérémonie, ayant une couronne de laurier sur la tête; & l'on faisoit des festins devant les portes, au milieu des rues. Macrobe dit, que la premiére fois qu'on célébra ces Jeux, le peuple Romain fut averti que quelques ennemis de la République approchoient; & qu'étant sorti du théatre, il alla au devant d'eux, & les mit en fuite avec le secours d'Apollon, qui lança du Ciel une nuée de fléches contre les ennemis; & comme ils étoient en doute s'ils recommenceroient leurs Jeux, de crainte d'une pareille surprise, ils tirérent bon augure de voir danser au son d'une flûte, un vieillard nommé C. Pomponius, Affranchi; & s'écriérent d'une commune voix: *Tout va bien, puisque le vieillard danse.* Cela passa depuis en proverbe chez les Romains: de sorte que le même jour les Romains revinrent continuer leurs Jeux en l'honneur de leur Libérateur. Ce fut l'an 542 de la fondation de Rome, & 212 avant Jésus-Christ. Il n'y avoit point alors de jour arrêté pour la célébration de ces Jeux, & le Préteur faisoit seulement vœu de les célébrer dans l'année; mais en l'an 545, il y eut une Loi qui les fixa au sixiéme de Juillet de chaque année. Ce qui donna lieu a cette Ordonnance, fut une peste qui survint en ce tems, & dont les Romains crurent qu'ils ne pourroient être delivrez, qu'en assignant pour cette Fête un jour certain. On les représentoit dans le Cirque. Les Quindécemvirs furent chargez d'en avoir soin. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 17.

JEUX CAPITOLINS, instituez en l'honneur de Jupiter, parce qu'il avoit conservé le Capitole, lorsqu'il fut assiégé par les Gaulois Sénonois, l'an 364 de la fondation de Rome, & 390 avant Jésus-Christ. M. Furius Camillus ayant donné bataille aux Gaulois, & les ayant défaits, représenta au Sénat, qu'il étoit nécessaire de rendre des actions de graces à Jupiter, & que pour cet effet, on devoit lui instituer des Jeux, que l'on appelleroit *Capitolins.* Le Sénat y consentit; & par un Dé-

Décret donné pour la célébration de ces Jeux, il établit un Collége de perſonnes choiſies, pour en régler toutes les cérémonies. Ils ſe célébroient tous les cinq ans. * Tite-Live, *l.* 5. Roſin, *Antiquités Romaines*, *l.* 5. *c.* 18. Du Pin, *Hiſt. Profane.*

JEUX, ou COMBATS CAPITOLINS, autres Jeux ſolemnels, compoſez de courſes de chevaux, de combats de Lutteurs, & autres ſemblables exercices, inſtituez par l'Empereur Domitien, l'an de Rome 839, & de Jéſus-Chriſt 86, en l'honneur de Jupiter *Capitolin*, dont le Temple étoit au Capitole. Il s'y faiſoit auſſi des concerts de Muſique par d'excellens Maîtres, & des récits de Poëmes, & d'autres Piéces d'eſprit, par les meilleurs Poëtes & Orateurs du tems, qui tâchoient à l'envi de remporter le prix. Les premiers Vainqueurs recevoient des palmes, & des couronnes ornées de rubans. Ceux qui ayant réüſſi, n'avoient pas néanmoins excellé, recevoient des couronnes, & des palmes ſans aucun ornement. * Th. Goodwin, *Antiq. Rom. l.* 2.

JEUX CEREAUX, ou DE CERES, étoient célébrez par les Romains en l'honneur de cette Déeſſe, le 12 jour d'Avril, dans le grand Cirque, après la célébration des Jeux Circenſes. Ils duroient huit jours, pendant leſquels les Dames Romaines vêtues de blanc repréſentoient Cérès, cherchant ſa fille Proſerpine avec un flambeau. Les Romains étoient auſſi vêtus de robes blanches, pour être préſens à cette cérémonie. On y faiſoit des combats à cheval, au lieu deſquels les Ediles ſubſtituérent des combats de Gladiateurs. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 14.

JEUX CONSUALES. Dès le commencement de la République Romaine, Romulus, pour avoir occaſion de faire enlever les filles Sabines, célébra des Jeux appellez *Conſualia*, en l'honneur de Neptune Equeſtre.

JEUX COMPITALITIENS. Ils ſont auſſi très anciens dans la République de Rome, & ont commencé dès le tems de ſa naiſſance par les réjoüiſſances que les païſans venus à Rome faiſoient dans les rües, *in Compitis*. Ils furent interrompus juſqu'au régne de Servius, rétablis par les Magiſtrats qui avoient ſoin de la ville, & enſuite abolis. * Du Pin, *Hiſt. Profane, tome* 12.

JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX. A. Poſthumius Dictateur, voyant que les affaires des Romains étoient dans un état pitoyable, fit un vœu, par lequel il s'engagea, au cas que la victoire ſe déclarât en faveur des Romains, de faire repréſenter à Rome des Jeux magnifiques en l'honneur de Caſtor & de Pollux. Le ſuccès de cette guerre ayant été favorable à la République, le Sénat fit un Décret par lequel, pour ſatiſfaire au vœu de Poſthumius, il ordonna qu'on célébreroit chaque année pendant huit jours, des Jeux en l'honneur de Caſtor & de Pollux. Ces Jeux étoient précédez de combats, & les Magiſtrats de Rome portoient les Statues ou les Images des Dieux en proceſſion, depuis le Capitole juſques dans la place du grand Cirque, précédez de ceux de leurs enfans qui approchoient de l'âge de puberté, ſuivis de pluſieurs Cavaliers, après leſquels on rangeoit en forme d'Armée ceux qui étoient d'âge & d'extraction à porter les armes. * Hoſpinien, *de Origin. Feſtorum.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquit. Romanar.*

JEUX CASTRENSES, étoient des Jeux auſquels les Soldats s'exerçoient à tuer des animaux, pendant que les Armées étoient campées, afin d'être plus hardis & plus courageux dans l'action. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquit. &c.*

JEUX CIRCENSES, ou JEUX DU CIRQUE: exercices & combats, qui ſe faiſoient dans le grand Cirque de Rome. On les appelloit autrefois *Jeux Romains*, parce qu'ils avoient été inſtituez par Romulus, premier Roi de Rome. On les nomma auſſi *Grands Jeux*, parce qu'ils ſe célébroient avec de grandes dépenſes, & avec une pompe très magnifique. Le premier exercice étoit le combat à coups de poings ou de Ceſtes, qui étoient des gantelets garnis de fer; ou avec des épées, des bâtons, des lances, ou des javelots. On y joignoit les combats des Gladiateurs, & les combats contre les bêtes féroces, mais il n'y avoit que les eſclaves qui s'adonnaſſent à ces deux derniers. La Lutte ſe rapportoit auſſi à ce premier exercice. Le ſecond étoit la courſe de chariots, qui partoient en même tems d'un extrêmité du Cirque, & couroient au bout qui étoit à l'autre extrêmité. Celui qui arrivoit le premier & qui pouvoit tourner trois fois à l'entour du but, remportoit le prix. Il y avoit auſſi d'autres exercices à cheval, qui ſe faiſoient dans la Lice appellée *Stade*. Le troiſiéme étoit le Saut, ou en plein champ, ou d'un lieu bas à un lieu élevé, ou d'un élevé à un bas. Le quatriéme, le Jeu du palet, des fléches, des dards, & de toutes ſortes de traits qui ſe lançoient de loin. Le cinquiéme étoit la courſe à cheval. Le ſixiéme, le combat qui ſe faiſoit ſur des chariots. (*Voyez* FACTIONS.) Le ſeptiéme étoit la Naumachie, ou combat naval, dans lequel on repréſentoit une bataille navale ſur un grand Lac, ou ſur un fleuve.

Dans la pompe qui précédoit ces Jeux, on portoit les Images des Dieux, & les Statues des Hommes Illuſtres; & les Dames Romaines faiſoient le tour du Cirque, dans des chariots, qui étoient quelquefois traînez par des éléphans. Les Rois de Rome inſtituérent ces Jeux publics: les Conſuls les firent continuer pour le divertiſſement du peuple, & pour l'accoutumer à la guerre. Les Ediles ayant été créez, eurent ſoin de les faire célébrer. Enfin, les Empereurs en ordonnérent les ſolemnitez, & en firent la dépenſe. On peut voir ceci plus au long dans l'Article du CIRCENSES. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 15.

JEUX FLORAUX. *Cherchez* FLORAUX.

JEUX FUNEBRES, que les Romains faiſoient en l'honneur des défunts. *Cherchez* FUNEBRES.

JEUX GYMNIQUES. *Voyez* GYMNIQUES.

JEUX ISTHMIENS ou ISTHMIQUES. *Voyez* ISTHMIENS.

JEUX MARTIAUX, ou DE MARS: Jeux que les Romains célébroient d'abord dans le Cirque en l'honneur de Mars, le 13 jour de Mai. Dans la ſuite on les célébra le premier jour d'Août, parce que c'étoit le jour auquel on avoit dédié le Temple de Mars. On faiſoit dans ces Jeux des courſes à cheval, & on repréſentoit des combats d'hommes contre les bêtes. Les Hiſtoriens remarquent, que Germanicus tua 200 lions dans ces Jeux, du tems de l'Empereur Tibére. * Roſin, *l.* 5. *c.* 16.

JEUX MEGALESIENS, étoient repréſentez ſur le théatre à Rome en l'honneur de Cybéle, mére des Dieux. Le Peuple Romain avoit envoyé des Députez pour prendre dans la ville de Peſſinunte en Phrygie, près du Mont-Ida, la Statue de cette Déeſſe. Elle fut reçue à Rome l'an 550 de la fondation de cette ville, & 204 avant Jéſus-Chriſt, par Scipion Naſica, eſtimé par le Sénat le plus homme de bien de toute la République. Ce fut alors qu'on inſtitua ces Jeux, que l'on célébroit le 12 jour d'Avril. Les Dames Romaines y danſoient auſſi devant l'autel de cette Déeſſe; & l'on y faiſoit des feſtins, mais avec frugalité & modeſtie. Les Magiſtrats célébroient cette Fête, revêtus d'une robe de pourpre, & il n'étoit pas permis aux Eſclaves de paroître pendant ces cérémonies. Les Prêtres Phrygiens de cette Déeſſe, nommez *Galli*, alloient par la ville ſautant & danſant, & portoient l'Image de cette Déeſſe. *Voyez* GALLI. On appelloit ces Jeux, *Megaléſiens*, du mot Grec μέγας qui ſignifie *grand*; parce qu'ils ſe faiſoient en l'honneur de Cybéle, que les Payens appelloient *la Grande Mére des Dieux*, ou ſeulement *la Grande Mére*. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 13.

JEUX NERONIENS, Combats & Jeux ſolemnels que l'Empereur Néron inſtitua l'an 813 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 60 de Jéſus-Chriſt, pour être célébrez tous les cinq ans. Cet Empereur ne pouvant attendre que le terme de cinq ans fût accompli, renouvella ces Jeux l'an 816 de la fondation de Rome, & 63 de l'Ere Chrétienne. Il ne laiſſa pas, deux ans après, de les faire célébrer dans le tems qu'il avoit réglé pour l'inſtitution de ces Jeux. * Tacite, *l.* 14. & 17.

JEUX OLYMPIQUES. *Voyez* OLYMPIQUES.

JEUX PLEBEIENS, que le Peuple Romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les Sénateurs, après qu'il fut rentré dans la ville, d'où il étoit ſorti pour ſe retirer ſur le Mont-Aventin. D'autres diſent, que ce fut après ſa premiére réconciliation, au retour du Mont-Sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant Jéſus-Chriſt. Quelques-uns veulent que ces Jeux ayent été inſtituez, pour témoigner une réjoüiſſance publique, de ce que les Rois avoient été chaſſez de Rome, l'an 245, & 509 avant Jéſus-Chriſt, & de ce que le peuple avoit commencé alors de joüir de la liberté. On les faiſoit dans le Cirque pendant trois jours, & on les commençoit le 17 avant les Calendes de Décembre qui répond au 15 de Novembre. * Roſin, *Antiquit. Rom. l.* 3. *c.* 20. Pitiſcus, *Lexic. Antiquit. Roman.*

JEUX PYRRHIQUES, exercice militaire inventé par Pyrrhus fils d'Achille, ou par un certain Pyrrhicus, de la ville de Cydon, dans l'Iſle de Créte. Les jeunes Soldats n'ayant que des armes & des boucliers de bouis, faiſoient en danſant, pluſieurs tours & divers mouvemens, qui repreſentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient auſſi par leurs geſtes, tous les devoirs des Soldats dans la guerre; comme il falloit attaquer l'ennemi; manier l'épée dans le combat; lancer un dard, ou tirer une fléche. Cependant pluſieurs Joueurs animoient ces Soldats par le ſon de leurs flûtes, & réjoüiſſoient le peuple qui étoit préſent à ce ſpectacle. Celui qui préſidoit à ces Jeux étoit une perſonne d'autorité, qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la Pyrrhique étoit compoſée de deux Partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes, comme il ſe voit par cette ancienne Epigramme,

In ſpatio Veneris ſimulantur prælia Martis,
Cùm ſeſe adverſum ſexus uterque venit.
Fœmineam manibus nam confert Pyrrhica claſſem,
Et velut in mortem militis, arma movet;
Quæ tamen haud ullo chalybis ſunt tecta rigore,
Sed ſolum reddunt buxea tela ſonum.

Souvent auſſi les jeunes Seigneurs & les enfans nobles ſe divertiſſoient à ces Jeux, que l'on appelloit *Caſtrenſes*; parce qu'il ſe faiſoient ordinairement dans le Camp, pour l'exercice & pour le divertiſſement des Soldats. * Roſin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 25. Dempſter, *in Paralipom.* Saumaiſe.

JEUX PYTHIENS: on prétend qu'ils furent premiérement inſtituez par Apollon, à l'occaſion de ce qu'il avoit tué le ſerpent, ou plutôt le brigand Python, en ſe retirant de l'Iſle de Délos dans la Phocide avec ſa mére Latone. On dit que Latone ayant apperçu Python s'écria, *Io Péan*, c'eſt à dire, *courage mon fils*, d'où ce nom devint célébre parmi les Grecs, qui inſtituérent des Jeux en l'honneur de cette action. Jeux que l'on célébroit tous les huit ans à Delphes. Ces Jeux ayant été négligez, ils furent rétablis par les Amphictyons dans la XLVII ou XLVIII Olympiade. Ils furent inſtituez en l'honneur d'Apollon, ſurnommé *Pythien*, parce qu'il avoit tué le ſerpent Python. Les exercices étoient la courſe, le jet du palet, la lutte, le combat à coups de poings & avec des armes. Ceux qui remportoient le prix, étoient couronnez de laurier, & étoient gratifiez de quelques-uns des fruits que l'on avoit offerts dans le Temple d'Apollon. Ovide dit que les premiéres couronnes des Vainqueurs furent de branches de chêne; & nous apprenons de Pindare qu'après celles de

de laurier, on donna des couronnes d'or. Ces Jeux se célébroient en plusieurs lieux; mais ceux de Delphes étoient les plus solemnels. On dit que ce fut Apollon lui-même qui les institua, le septiéme jour après qu'il eut tué le serpent Python. * P. Faber, *in Agonistic.*

JEUX ROMAINS. Les Romains célébroient ces Jeux en l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve. On les appelloit aussi *les grands Jeux*, à cause de la pompe avec laquelle ils se faisoient, ou parce qu'on y honoroit les plus grands Dieux. Ces Jeux se célébrérent au commencement dans le Cirque, & ensuite sur le théatre: c'est pourquoi ils sont appellez *Jeux Circenses*, & quelquefois *Jeux Scéniques*. On y donnoit trois jours, & quelquefois on les continuoit plus longtems. *Voyez* CIRCENSES. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 19.

JEUX SCENIQUES qui se réprésentoient sur le Théatre, dont la face s'appelloit *Scéne*. Il y en avoit de quatre sortes, la Tragédie, la Comédie, la Satyre, & la Farce. On commença à voir de ces Jeux à Rome l'an 389 de la fondation de cette ville, & 365 avant Jésus-Christ, où il parut certains Baladins qui montérent sur le théatre pour divertir le peuple. Dans la suite du tems les Poëtes s'étudiérent à rendre ces Jeux plus agréables, & dignes de gens d'esprit: ce qui porta la Comédie au point où on l'a vue du tems d'Auguste. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 6.

JEUX SECULAIRES, à Rome. Cette ville étant affligée d'une grande peste, l'année même qu'elle eut chassé les Tarquins, Valérius Publicola, qui étoit alors Consul, ordonna que pour appaiser la colére des Dieux, on célébreroit la solemnité des Jeux Séculaires, dont les cérémonies étoient dans les Oracles de la Sibylle. C'étoit l'an 245 de la fondation de Rome, c'est à dire, 509 ans avant Jésus-Christ. On représenta les seconds l'an 305; les troisiémes l'an 505; les quatriémes l'an 608. Quoique ces Jeux fussent appellez *Séculaires*, on ne les représentoit pas de cent ans en cent ans, ou de cent dix ans en cent dix ans, comme lisoient les Quindecemvirs dans l'Oracle de la Sibylle. Auguste les fit célébrer l'an de Rome 737, qui étoit le 17 avant Jésus-Christ. L'Emmpereur Claudius voulut qu'on les renouvellât l'an 800 de Rome, parce que c'étoit le commencement du siécle; mais Domitien se régla sur ce qu'avoit fait Auguste, & les ordonna cent trois ans après ceux de ce Prince, c'est à dire l'an 840 de Rome, qui étoit le 86 après Jésus-Christ. Suétone rapporte que le peuple rit alors de la proclamation qu'on faisoit suivant l'ancienne coutume, *Que chacun eût à venir voir des Jeux qu'il n'avoit jamais vus, & qu'il ne reverroit jamais*: car plusieurs de ceux qui avoient vu les Jeux de Claudius, vivoient lorsqu'on célébra ceux de Domitien. L'ouverture de ces Jeux se faisoit vers le commencement de la moisson. Quelques jours auparavant, les Quindécemvirs distribuoient au peuple des flambeaux, du souffre & du bitume, dont chacun se servoit pour se purifier. Ensuite tout le peuple se rendoit aux Temples d'Apollon & de Diane, portant du froment, de l'orge & des féves. La Fête se solemnisoit pendant trois jours & trois nuits, par des sacrifices qu'on faisoit au Champ de Mars, sur le bord du Tibre, & dans les Temples. Les Dieux à qui on les offroit, étoient Jupiter, Junon, Apollon, Latone, & Diane; & encore les Parques, les Lucines, Cérès, Pluton & Proserpine. Ces sacrifices étoient suivis de Jeux publics. Après les préparatifs, on commençoit la solemnité du premier jour par une procession, où le Sénat & tous les Magistrats se trouvoient. Le peuple y étoit habillé de blanc, couronné de fleurs, avec une palme à la main. On chantoit des vers faits exprès pour cette Fête; & l'on adoroit en passant dans les Temples & les carrefours, les Statues des Dieux, qu'on exposoit sur des lits de parade. Les Jeux étoient particuliérement dédiez à Apollon & à Diane, & se donnoient au Théatre, où l'on jouoit des Comédies; & au Cirque, où l'on faisoit des courses à pié, à cheval, & sur des chariots. Les Athlétes se signaloient aussi à la lutte, & aux autres exercices. On voyoit dans l'Amphithéatre des combats de Gladiateurs & de bêtes sauvages. La danse des Saliens faisoit une partie de cette solemnité. La Fête finie, l'Empereur donnoit les offrandes aux Officiers qui avoient soin de cette cérémonie. On marquoit ensuite ces Jeux sur les Regîtres publics, & on les gravoit sur des marbres. Les Empereurs Septime Sévére & Antonin Caracalla firent célébrer ces Jeux l'an 957 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 204 de l'Ere Chrétienne. L'Empereur Philippe fit faire des Jeux magnifiques l'an mille de cette fondation, qui étoit le 247 de Jésus-Christ. On célébroit ces Jeux en Eté, & presque au même mois que les Grecs faisoient leurs grands Jeux Olympiques. Les Empereurs Chrétiens en empêchérent la continuation. On sera bien aise d'avoir ici l'Oracle de la Sibylle qui ordonnoit les Jeux Séculaires: le voici traduit en François.

„ Souviens-toi, Romain, tous les cent ans (les Quindé-
„ cemvirs mirent du tems d'Auguste, tous les cent dix ans,
„ qui est le tems de la plus longue vie des hommes:) Sou-
„ viens-toi, dis-je, de faire des sacrifices aux Dieux immor-
„ tels dans le champ qui est arrosé par l'eau du Tibre. Lors-
„ que la nuit sera venue & que le soleil aura caché sa lumiére,
„ alors offre des chévres & des moutons aux Parques; fais
„ ensuite des sacrifices convenables aux Lucines, qui prési-
„ dent aux accouchemens; puis immole un porc & une truye
„ noire à la Terre féconde. Cela étant achevé, égorge des
„ bœufs blancs sur l'autel de Jupiter; & que cela se fasse de
„ jour, & non de nuit; car les sacrifices qui se font pendant
„ le jour plaisent aux Dieux qui habitent le Ciel. Par la même
„ raison tu offriras à Junon une jeune vache d'un beau poil;
tu feras de pareils sacrifices à Phœbus Apollon, fils de la
Terre, qu'on appelle aussi Soleil. Des enfans Latins, ac-
„ compagnez de filles, chanteront à haute voix des Hymnes
„ dans les Temples sacrez; mais en sorte que les filles chan-
„ tent d'un côté, & les garçons de l'autre; & que les péres &
„ méres des uns & des autres jouïssent encore de la lumiére
„ du jour, &c. Fais donc, Romain, que ces ordonnances
„ demeurent toujours dans la mémoire; & ainsi la Terre des
„ Italiens & celle des Latins seront toujours soumises à ta puis-
„ sance". * Zosime, *l.* 2. Rainssant, *Dissertation sur les Médailles des Jeux séculaires.*

JEUX TAURILIENS: ces Jeux furent premiérement instituez par Tarquin le Superbe, selon Festus, à l'honneur des Dieux infernaux, pour un accident de maladie qui survint aux femmes grosses, à cause des chairs corrompues des taureaux immolez qu'on leur vendoit & qu'elles mangeoient. Ils se célébroient hors de la ville dans le Cirque Flaminien. * Blaise de Vigénére, *Annotations sur Tite-Live.*

JEUX TERENTINS: ces Jeux sont une espéce de Jeux Séculaires, puisqu'ils ne se célébroient que tous les cent ans ou tous les cent dix ans, avec cette différence que les premiers ne se faisoient que de nuit, & les derniers de jour & de nuit. On y sacrifioit des bœufs noirs à *Die* ou Pluton, & à Proserpine sur un autel trouvé vint piez sous terre, dans un endroit du Champ de Mars qui s'appelloit *Terentum*. * Blaise de Vigénére, *Annotations sur Tite-Live.*

JEUX TROYENS, courses & exercices à cheval, que la jeunesse de Rome faisoit dans le Cirque, sous la conduite d'un Chef, qu'on appelloit *Prince de la Jeunesse*. Ces Jeux seroient les plus anciens, s'il étoit vrai qu'ils eussent été établis par Ascanius, fils d'Enée. Mais ce sentiment n'a aucun fondement, & l'on ne voit point qu'ils ayent été en usage à Rome avant Jules-César. Quelques-uns ont cru que c'étoit une espéce de Carousel, & que l'on y faisoit des combats sur des chariots; mais la plupart des Auteurs assurent que c'étoit seulement un exercice de jeunes Cavaliers, qui faisoient paroître leur adresse dans les divers tours & mouvemens dont ce Jeu étoit formé. * Virgile, *Enéide*, *l.* 5. Lazius, *de Rep. l.* 10. Du Pin, *Histoire Profane*, *tome* 2.

JEUX, ou Exercices des Persans. Ils ont pour but dans ces Jeux de rendre le corps souple & vigoureux, & de faire apprendre à se servir des armes. Comme il faut que le corps soit formé & robuste pour ces exercices, on ne s'y applique guére qu'à l'âge de dix-huit ou de vint ans. Voici les principaux exercices des Persans. 1°. Ils s'exercent *à bander l'arc*, dont l'art consiste à le bien tenir, à le bander, & a laisser partir la corde à l'aise, sans que la main gauche, qui tient l'arc, & qui est toute étendue, ni la main droite, qui manie la corde, remuent le moins du monde. On en donne d'abord d'aisez à bander, puis de plus durs, par degrez. Les Maitres de ces exercices apprennent à bander l'arc devant soi, derriére soi, à côté de soi, en haut, en bas, bref en cent postures différentes, toujours vite & aisément. Ils ont des arcs fort difficiles à bander, & pour en essayer la force, on les pend contre un mur à une cheville, & on attache des poids à la corde de l'arc, à l'endroit où l'on appuye la coche de la fléche. Les plus durs portent cinq cens pesant avant que d'être bandez. Dès qu'on sait manier un arc ordinaire, on en donne d'autres à bander, qu'on rend pesans par le moyen de beaucoup d'anneaux de fer passez dans la corde. Il y a de ces arcs qui pésent cent livres. Ils les manient, les tendent, & les détendent, en sautant, & s'agitant, tantôt sur un pié, tantôt sur les genoux, tantôt en courant. Cela fait un bruit incommode par le cliquetis de ces anneaux. Les Maitres jugent qu'on fait bien cet exercice, lorsqu'en tenant l'arc de la main gauche étendue bien roide, ferme, & sans vaciller, on améne la corde avec le pouce de la main droite à l'oreille, comme pour l'y accrocher. Pour mieux faire cet exercice, ils portent au pouce un anneau qui est large d'un pouce en dedans, & de la moitié en dehors, sur lequel la corde porte. Cet anneau est de corne, ou d'yvoire, ou de *jadde*, qui est un espéce d'albâtre vert. Le Roi en a d'un os dur & leger, naturellement varié de jaune & de rouge, qui croît, à ce que l'on dit, comme une houpe sur la tête d'un gros oiseau dans l'Isle de Ceylan. Quand ils savent bien manier l'arc, leur premier exercice est de tirer la fléche en l'air, & à qui tirera plus haut. On estime l'Archer habile & l'arc des meilleurs, lorsqu'il tire à l'élevation de quarante-cinq degrez, qui est la derniére portée de l'arc. Ensuite on s'exerce à tirer au blanc, & ce n'est pas le tout de donner dedans, il faut que la fléche y donne droit & ferme, sans vaciller. On apprend ensuite à tirer avec force & pesanteur. On s'exerce à cela de la maniére suivante. On fait de la hauteur de quatre piez un chassis de deux piez de diamétre incliné en talut, de cinq à six piez de profondeur, rempli de sable battu & moite, comme un chassis de Fondeur à mouler. On prend l'arc & une fléche sans panneaux, & quand on est prêt de tirer, il vient un valet avec un gros caillou à la main, & en assenne un grand coup au milieu du chassis, ce qu'il fait beaucoup moins pour marquer où il faut tirer, que pour durcir le sable. On tire là dedans de toute sa force, & d'ordinaire la fléche y entre à moitié. On la retire dehors, & on tire derechef au même endroit, tant que la fléche entre toute dedans. On réussit à cet exercice suivant qu'on la fait entrer en moins de coups, ce qui arrive selon qu'on tire plus droit au même point. Ces exercices sont pour apprendre a tirer de la fléche, dont l'art consiste à tirer loin, à tirer juste, & à tirer roide ou fort, afin que la fléche entre & perce. On apprend à dire, en tirant le dernier coup, *tir a kir derdil Omer; le dernier coup de fléche puisse entrer au cœur d'Omer*, & cela pour s'entretenir dans l'aversion & dans l'horreur de la Secte des Turcs, dont Omer est le second Pontife après Mohammed. Il faut observer que les fléches d'exer-

cice

cice ont un fer rond, menu, & obtús, au lieu que les fléches de combat ont le fer comme la pointe d'une lance, ou comme nos lancettes.

Le fecond Exercice eft de manier le fabre, & comme l'art de le manier confifte à avoir le poignet robufte & bien dénoué, on apprend la Jeuneffe à manier le fabre avec deux poids aux mains, en les tournant haut & bas, devant & derriére, vite & fort; & pour mieux dénouer les jointures, & rendre les nerfs plus fouples, on leur met durant l'Exercice deux autres poids fur les épaules, faits en fer de cheval pour n'empêcher pas le mouvement. Cet Exercice eft bon pour la lutte, comme pour fe fervir bien du fabre.

Le troifiéme eft l'Exercice à cheval, qui confifte à bien monter, à fe bien tenir, à courir à toute bride fans branler, à arrêter tout court le cheval dans fa courfe fans s'ébranler, & à être fi leger, & fi agile, fur le cheval, qu'on puiffe dans une courfe compter vint jettons à terre l'un après l'autre, & les relever de même au retour, fans ralentir la courfe. Il y a des gens en Perfe qui fe tiennent fi ferme & fi légérement à cheval, qu'ils fe mettent droits fur leurs piez fur la felle, & font ainfi courir le cheval à toute bride. Les Perfans vont à cheval un peu de côté, parce qu'ils fe tournent ainfi en faifant leurs Exercices à cheval, qui font de trois fortes, jouer au mail, tirer de l'arc, & lancer le javelot. Leur Jeu de mail fe fait dans une fort grande place au bout de laquelle font des piliers proche l'un de l'autre, qui fervent de paffe. On jette la boule au milieu de la place, & les Joueurs, le mail à la main, courent après au galop pour la frapper. Comme le mail eft court, il faut fe pencher plus bas que l'arçon, pour l'atteindre, & dans les régles du Jeu, il faut affenner le coup au galop. On gagne la partie, quand on fait paffer la balle entre les piliers. Ce Jeu fe fait par parties de quinze ou vint contre autant. L'exercice de l'arc à cheval fe fait à tirer par derriére à une taffe, pofée fur le bout d'un mât de fix-vints piez de hauteur, où on monte par des courbelets de bois clouez contre, & qui fervent de marches. Le Cavalier prend fa courfe vers le mât, l'arc & la fléche à la main, & quand il l'a paffé, il fe courbe en arriére à droite ou à gauche; car il faut le favoir faire des deux côtez, & tire fa fléche. Cet Exercice eft ordinaire dans toutes les villes de Perfe. Les Rois mêmes s'y exercent. Le Roi *Séphy* y excelloit; il abattoit toujours la taffe du premier ou du fecond coup. Le Roi Abas fon fils s'en acquittoit auffi affez bien. Le Javelot des Exercices, qu'on appelle *Gérid*, c'eft à dire, *branche de palmier*, parce qu'il eft fait de branches de palmier féches, eft beaucoup plus long qu'une pertuifane, & eft fort pefant; de maniére qu'il faut une grande force de bras pour le lancer. Il y a des gens en Perfe fi faits, & fi habiles à cet Exercice, qu'ils font porter un dard fix à fept cens pas. La *Lutte* eft l'exercice des gens de moindre condition, & prefque feulement des gens de néant. On appellle le lieu où l'on montre à lutter *Zour Koue*, c'eft à dire, la *maifon de la force*. Il y en a en toutes les maifons des grands Seigneurs, & particuliérement des Gouverneurs de Provinces, pour exercer leur monde. Chaque ville a de plus fa troupe de Lutteurs pour le fpectacle. On appelle ces Lutteurs, *Pehelvon*, mot qui veut dire *brave, intrépide*. Ils font leurs Exercices pour divertir. Ils fe mettent nuds, avec des chauffes feulement, faites de cuir, fort juftes, huilées & graffes, & un linge à la ceinture auffi gras & huilé. C'eft afin que l'adverfaire y ait moins de prife, & qu'il ne prenne pas par les habits, parce que s'il y touchoit, fa main deviendroit gliffante & perdroit de fa force. Les deux Lutteurs étant en préfence fur l'aréne unie, un petit tambour qu'on bat toujours durant la lutte pour animer, donne le fignal. Ils commencent par fe faire mille bravades en rodomonts; puis ils fe promettent bonne guerre, & fe donnent les mains. Cela fait, ils fe frappent les feffes, les cuiffes, & les hanches, à la cadence du tabourin, puis ils fe redonnent les mains & fe refrappent comme auparavant trois fois de fuite. C'eft-là comme pour les Dames & pour fe mettre en haleine. Après cela, ils fe joignent en faifant un grand cri, & s'efforçant de renverfer leur homme. Il faut, pour être victorieux, l'étendre tout plat en terre fur le ventre tout de fon long; autrement c'eft n'avoir rien fait. L'*Efcrime* eft un autre Exercice pour le fpectacle & pour le divertiffement. Les Efcrimeurs venus fur le champ en préfence, mettent leurs armes à terre à leurs piez. Elles confiftent en un fabre droit, & un bouclier. Ils s'agenouillent, & les baifent de la bouche & du front: puis ils fe relévent, les prenant à la main, & au fon du tabourin, ils danfent & fautillent, en faifant mille poftures & mille mouvemens avec leurs armes, d'une fort gande agilité. Enfuite ils fe joignent & fe portent plufieurs coups d'épée qu'ils reçoivent fur leur bouclier. Ils frappent toujours du tranchant, fi ce n'eft que l'un approche trop de l'autre, car alors il préfente la pointe. Ces Efcrimeurs fe frappent quelquefois tout de bon, & fe tirent du fang; mais fi le combat devient trop ardent, on les fépare. * Chardin, *Voyages, &c. tome 2. p. 42. &c.*

JEZ.

JEZABEL ou IZEBEL, fille d'Eth-bahal Roi des Sidoniens, fut mariée à Achab, Roi d'Ifraël, dont l'impiété s'accrut de beaucoup par fon alliance avec cette femme extrêmement attachée au culte des Idoles. Elle porta ce Prince à rendre un culte idolâtre à l'Idole Bahal, à qui l'on dreffa un Autel, & l'on dédia des Bois. Achab, pour plaire à fa femme, s'emporta jufqu'à faire mourir les Prophétes du Seigneur. Elie prit la fuite, & après une féchereffe de trois ans, obtint de la pluye; mais Jézabel ne pouvant fouffrir la mort de huit cens cinquante Prophétes de Bahal qu'Elie avoit fait tuer pour les punir de leur impiété, lui fit dire qu'avant qu'il fe paffât un jour, elle le traiteroit comme il avoit traité ces Prophétes; ce qui l'obligea de prendre encore la fuite. Cependant les péchez d'Achab & de Jézabel s'augmentoient tous les jours; mais ce qui rendit ce Prince tout à fait odieux aux yeux de Dieu, fut le meurtre de Naboth, que Jézabel fit mourir, parce qu'il n'avoit pas voulu céder une de fes terres à Achab, l'an du Monde 3137, & 898 avant Jéfus-Chrift. Elie prédit la vengeance que le Ciel prendroit de ce crime. En effet, Achab fut tué deux ans après. Lorfque Jéhu Roi d'Ifraël vint à Jezraël, il ordonna à plufieurs des Eunuques de Jézabel de la jetter par la fenêtre; ce qu'ils firent fur le champ. Cette Reine impie fut foulée aux piez des chevaux, & fon corps mangé par les chiens, à l'exception de la tête & de l'extrémité des mains & des piés, que Jéhu fit enterrer, l'an du Monde 3151, & 884 avant Jéfus-Chrift. * I ou III *Rois, ch.* 16. 18. 19. 21. II ou IV *Rois, ch.* 9. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal.*

Il eft encore parlé dans l'Apocalypfe d'une femme qui portoit le nom de JEZABEL, qui fe vantoit d'avoir le don de prophétie, & qui féduifoit les Fidéles, en leur enfeignant qu'il n'y avoit nul péché de s'abandonner à ce qu'il y a de plus criminel dans l'impureté & dans la proftitution. Le Seigneur ajoûte qu'il avoit donné du tems à cette malheureufe pour fe reconnoître, & pour faire pénitence de fes péchez; mais que fon obftination & fon endurciffement l'ayant rendue fourde à fes graces, il alloit pour l'en punir, la frapper d'une maladie mortelle, dont ceux qui avoient eu part à fes proftitutions fe reffentiroient. Il eft affez difficile de dire précifément ce que faint Jean entend par cette Jézabel. C'étoit peut-être quelque femme puiffante, qui fe difoit Prophéteffe, & qui appuyoit les Nicolaïtes, comme Jézabel dont nous venons de parler, foutenoit les Prophétes de Bahal. * *Apocalypfe, ch. 2. v. 20. & fuiv.* Du Pin, *Analyfe de l'Apocalypfe.*

JEZANJA, fils de Hofçahja, fut un de ceux d'entre les Juifs, qui craignant les Chaldéens, s'adrefférent au Prophéte Jérémie, pour le prier d'intercéder pour eux près de Dieu, afin d'obtenir fa protection. * *Jerémie, ch. 42. v. 1.*

IEZD, ville la plus orientale de la Province de Fars, qui eft la Perfe proprement dite, de même que Hamadan en eft la plus occidentale. Elle eft fituée à 89 degrez de longitude, & à 32 de latitude feptentrionale, felon les Tables de Naffireddin & d'Ulug-Beg. Le Géographe Perfien la place entre Ifpahan & le Kerman. Plufieurs Savans célébres font fortis de cette ville & de fon territoire. Les étoffes de foye qu'on y travaille, la rendent fort marchande, & les Parfis ou adorateurs du Feu, qui y ont eu pendant plufieurs fiécles des Pyrées, & dont il y a encore aujourd'hui plufieurs familles qui l'habitent, ont donné lieu au proverbe, *Ghebr Jezdi* ou *Ghiaour d'Iezd*, pour exprimer un Infidéle des plus groffiers & des plus opiniâtres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* auffi YESD.

JEZDAD, fils de Jezdad, eft Auteur d'un Livre qui traite des matiéres judiciaires & des préceptes de l'Alcoran; ce furnom de *Jezdad* eft abrégé, & fignifie en Perfien, *Dieu-donné.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZDEGIRD, Roi de Perfe. *Voyez* ISDEGERDES.

* JEZER ou JHEZER, fils de Galaad de la Tribu de Manaffé, fut Chef d'une Famille, qui de fon nom fut appellée la Famille des Jéférites. * *Nombres, ch. 26. v. 30.*

JEZID I, cinquiéme Calife ou fucceffeur de Mahomet, & fecond de la race des Ommiades, régna après la mort de fon pére Moavia en 680: mais il n'en imita pas le courage, & les grands deffeins. Son unique plaifir étoit de compofer des vers d'amour, outre qu'il étoit avare, cruel & impie dans fa Religion. La feconde année de fon régne, les Arabes de Cufa élurent pour Calife, Huffein, ou Houffain, fecond fils d'Ali: ce qui obligea Jézid de lever une puiffante Armée, & de faire tuer Huffein en trahifon, comme ils étoient prêts de fe donner bataille dans la plaine de Caraballa, aux environs de Cufa. Jézid perfécuta enfuite toute la race d'Ali, & fit mourir une partie de la Nobleffe d'Arabie: ce qui le rendit odieux à tous les peuples. Après la mort de Huffein, Abdallah fils de Zobaïr, qui étoit de la famille d'Ali, fouleva toute la Perfe, fe faifant appeller Calife, & publiant que Jézid étoit plus capable d'être Poëte que d'être Roi. Le régne de ce lâche Prince ne dura que trois ans & neuf mois. Il mourut l'an de l'Hégire 64, & de Jéfus-Chrift 683. Ce fut à lui que deux Juifs de Phénicie promirent un régne très heureux pendant quarante ans, s'il aboliffoit le culte des Images que les Chrétiens honoroient. Ces Juifs, foit qu'ils fuffent Magiciens, Aftrologues, ou Impofteurs, faifoient profeffion de prédire les chofes à venir, & eurent la hardieffe de faire le perfonnage de Prophétes auprès de ce Prince, qui les crut d'abord, & fit un furieux Edit, par lequel il commandoit qu'on brifât toutes les Images, & qu'on effaçât toutes les peintures qui fe trouveroient dans les Eglifes des Chrétiens; mais avant que l'Edit fût publié, il mourut la même année par un jufte châtiment du Ciel. * Marmol, *de l'Afrique, l. 2.* Zonaras, *Léon.* Elmacin, *Hift. Sacra, l. 1.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID BEN ABDALMALEK, Jézid, fils d'Abdalmalec, que l'on peut appeller JEZID, II du nom, fut le neuviéme Calife de la race des Ommiades. Il fucceda à fon coufin Omar II, l'an de l'Hégire 101, & de Jéfus-Chrift 719. Sa vie fut entiérement oppofée à celle de fon prédéceffeur: on en peut voir le titre. Il changea d'abord tous les Gouverneurs qu'Omar avoit choifis, & fut cependant affez heureux pour venir à bout de Jézid, fils de Mahaleb, fon plus dangereux ennemi, qui foutenoit un gros parti contre lui dans l'Iraque Arabique; car il le contraignit de s'enfuir avec tous les fiens à Ormuz,

où

où il avoit fait bâtir une forteresse qu'il estimoit imprenable. Ce Jézid, fils de Mahaleb, selon quelques Historiens, fut tué en bataille rangée, par Mossélaimah, frére du Calife; & son fils, nommé Moavie, se trouva obligé de fuir avec le débris de ses troupes jusqu'à cette forteresse, que son pére avoit fait construire, pour servir de retraite aux siens après le malheur d'une déroute; mais celui que Jézid fils de Mahaleb y avoit laissé pour Commandant, lui en ayant refusé l'entrée, il fut poursuivi jusqu'au fleuve Indus par les Généraux du Calife qui défirent toutes ses troupes les unes après les autres. Jézid remporta aussi de grands avantages sur les Turcs, qui s'étoient repandus dans l'Asie. Mosselaimah son frére les défit entiérement dans l'Adherbigian, ou Médie, & les contraignit d'abandonner les Etats du Calife. Ce fut aussi sous le régne de ce Calife que les Arabes d'Espagne prirent la ville d'Arbonah, qui est Narbonne, & assiégérent celle de Toulouse: celle-ci fut secourue par le Comte Eudes, lequel reprit ensuite Narbonne sur eux. Hescham, second Calife d'Espagne, l'ayant depuis conquise l'an 177 de l'Hégire, fit porter de là par ses Habitans les matériaux qui servirent à la construction de la grande Mosquée de Cordoue. Ce Calife eut deux concubines, qu'il aimoit éperdûment, l'une nommée *Selamach*, & l'autre *Hababah*: celle-ci fut cause de sa mort en la maniére que Kondémir rapporte en ces termes, traduits du Persien. Jézid étant en Palestine, qu'il appelle Béled Arden, ou païs du Jourdain, & se divertissant dans un jardin avec une de ses femmes, qu'il aimoit jusqu'à la folie, on lui servit à sa collation des fruits les plus excellens du païs: pendant ce petit repas il prit un grain de raisin qu'il jetta à sa maitresse; celle-ci le prit, & le porta à sa bouche pour le manger; mais ce grain qui étoit fort gros, tel que ce païs-là en produit, passant de travers dans sa gorge, la serra si fort, qu'elle en perdit l'haleine, & fut étouffée en un instant. Jézid surpris d'un accident si funeste tomba dans un si grand excès de tristesse, qu'il pleura amérement la perte qu'il faisoit d'un objet si aimable, & le transport de son amour & de sa douleur alla si loin, qu'il crut ne pouvoir réparer cette perte, qu'en conservant le corps mort de sa maitresse auprès de lui. Il le fit pendant une semaine entiére, & sans les instances que lui firent ses domestiques, qui n'en pouvoient plus supporter la puanteur, il n'eût jamais permis qu'elle fût enterrée; mais le sépulcre ne fut pas capable de guérir sa frénésie, il voulut la faire déterrer, & sa douleur augmentant de jour en jour, le mit lui-même au tombeau. Quelques Historiens écrivent qu'il mourut de phthisie à l'âge de 40 ans, après avoir déclaré Heschiam son frére pour successeur, à condition néanmoins que son propre fils nommé Valid, succéderoit à son oncle, ce qui arriva effectivement, l'an de l'Hégire 125, & de Jésus-Christ 743, vint ans après la mort de Jézid son pére. * Marmol, *de l'Afrique l.* 3. Elmacin, *Hist. Sarac. l.* 1. Maimbourg, *Hist. des Icon.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID-BEN-VALID, Jésid, fils de Valid, que l'on peut appeller JEZID, III du nom, douziéme Calife de la race des Ommiades, étoit petit-fils d'Abdalmalec, & succéda à son cousin germain Valid, fils de Jézid, dans la mort duquel il avoit trempé. Cette mort ayant été divulguée dans les Provinces, plusieurs se soulevérent contre Jézid, & demandérent la vengeance du sang de Valid. Marvan, surnommé *Hémar*, fut un des principaux soulevez; mais il fut bientôt appaisé par le don que Jézid lui fit du Gouvernement de Mésopotamie. Ce Calife fut surnommé *Nakès*, & *Ebn Nakès* par sobriquet, à cause de la nécessité où il se trouva, faute d'argent, de diminuer la paye des Soldats: il ne régna que six mois, & mourut de la peste, selon quelques-uns, l'an de l'Hégire 126, de Jésus-Christ 743. Pour ôter l'ambiguïté du mot de Valid, qui se rencontre dans cette narration, il faut savoir que ce Valid, duquel Jézid troisiéme étoit fils, fut fils du Calife Abdalmalec, & eut quatre de ses fréres qui furent aussi Califes, sous lesquels il avoit vécu en homme particulier. *Voyez* l'Article d'ABDALMALEC, ou ABDALMELIC. Ce Calife vantoit fort la noblesse de sa race; parce que sa mére, nommée *Mah Afrid*, & non pas *Schaferend*, comme on le lit dans l'Histoire Sarracénique, étoit fille de Firouz, fils d'Iezdégird, Roi de Perse, & Firouz descendoit de la fille de l'Empereur Maurice, du côté de son pére, & du Khacan, ou Empereur des Turcs par sa mére. Il composa même ce dystique sur sa Généalogie. „ Je suis fils „ de Chosroës, *Roi de Perse*, & de Marvan, *quatriéme Calife de la* „ *Maison d'Ommie*, & je compte entre mes ayeux, le Caissar, *l'Em-* „ *pereur des Romains*, & le Khacan, *l'Empereur des Turcs.*" * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID, Ben Mahleb, Ben-Abou Safrah, fut un des plus grands Capitaines de son siécle, Général d'Armée de Soliman VII, Calife de la Maison des Ommiades. Il força par ses armes les peuples du Giorgian de se soumettre à lui, & tourna ensuite du côté du Thabarestan, où Akschid, qui y commandoit, s'opposa à lui avec une si puissante Armée, qu'elle mit d'abord en fuite les troupes de Jézid. Les peuples du Giorgian ayant appris sa déroute, & croyant pouvoir se soulever impunément, massacrérent la plus grande partie des gens qu'il avoit laissez pour la garde du païs. Jézid sur cette nouvelle fit la paix avec Akschid, pour tomber avec toutes ses forces sur le Giorgian. On dit qu'Akschid pour acheter la paix de Jézid lui fit présent de sept cens mille drachmes d'argent, de 400 charges de safran, en quoi ce païs est fort fertile, & de 400 Esclaves, qui portoient chacun un riche turban de soye dans un bassin d'argent. Après cet accord Jézid alla au devant de l'Armée du Giorgian dont Marza étoit le Chef. Celui-ci n'osant pas tenir la campagne devant Jézid, se renferma dans une de ses forteresses, où ayant été forcé, Jézid lui fit couper la tête, de même qu'à un grand nombre des principaux Officiers de l'Armée des Rebelles, fit pendre ensuite quatre mille Soldats des plus mutins, & donna à ses troupes le pillage de toute la Province. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZIDES, Secte de certains Peuples qui habitent dans la Turquie & dans la Perse, furent ainsi nommez de Jézid, qui fit assassiner Hussein fils d'Ali, gendre de Mahomet, & qui fut pour ce sujet estimé parricide & Hérétique par les Mahométans. Ils ont depuis donné ce nom de Jézides aux gens d'entre eux, qui ont peu de Religion, & qu'ils regardent comme impies. Il y a environ deux cens mille Jézides dans la Perse & dans la Turquie. Ils parlent la même Langue que celle des Curdes ou peuples du Curdistan, & cette Langue approche fort de la Persienne. Les Jézides sont de deux sortes, blancs & noirs. Les blancs sont vétus comme les Turcs, & ne se peuvent reconnoître qu'à leur chemise, qui n'est pas fendue au colet comme les autres, & qui n'a qu'une ouverture ronde pour passer la tête: ce qui est mystérieux entre eux, & se fait, disent-ils, en mémoire d'un cercle d'or & de lumiére descendu du Ciel dans le col de leur grand Cheik ou Prince & Chef de la Religion, après un jeûne de quarante jours. Les noirs sont comme les Religieux de leur Secte, quoiqu'ils soient mariez. Ils se font appeller *Fakirs*, c'est à dire, *pauvres*; mais ils ne laissent pas d'aimer fort les richesses, & de fuir autant qu'ils peuvent la pauvreté. Les Turcs les ont en horreur, à cause de leur Religion contraire à celle de Mahomet. La plus grande injure qu'ils pussent donner à un homme, c'est de l'appeller Jézid, fils de Jézid. Ils les appellent les ânes, qui doivent porter les Juifs en Enfer au jour du Jugement universel. Ils exigent d'eux des Tributs excessifs, & les réduisent presque au désespoir: ce qui fait que les Jézides haïssent réciproquement les Turcs, comme leurs ennemis mortels; & lorsqu'ils maudissent quelque animal dans leur colére, ils l'appellent Musulman, c'est à dire, *Turc*.

Les Jézides aiment fort les Chrétiens, & les appellent *compéres*, dans la créance qu'ils ont que Jézid est le même que Jésus-Christ, ou bien sur une tradition qui porte que leur Chef Jézid prit autrefois le parti des Chrétiens, & fit alliance avec eux contre les Mahométans, qu'il défit en bataille rangée. Ils ne sont néanmoins ni Turcs ni Chrétiens, quoiqu'ils soient plus affectionnez à la Religion du Messie qu'à celle de Mahomet. Ils font gloire de boire du vin & de manger du porc: ce que les Turcs & les Juifs ont en horreur. Ils évitent autant qu'ils peuvent la circoncision, & ne la reçoivent qu'autant qu'ils y sont contraints par les Turcs. Leur ignorance est extrême, & ils n'ont aucuns Livres pour régle de leur Foi. Ils croyent à la Bible, & à l'Evangile, sans les lire, & quelques-uns d'eux à l'Alcoran; c'est pourquoi ils disent ordinairement comme les Turcs, que ces trois Livres sont descendus du Ciel. Ils croyent aussi plusieurs miracles de Jésus-Christ, qui ne se trouvent point dans les Evangiles; qu'il a parlé dès le jour de sa naissance; qu'il a ressuscité un homme mort depuis mille ans, & plusieurs autres. Ils font des vœux & des pélerinages à l'imitation des Chrétiens & des Turcs, mais ils n'ont point de Temples pour prier Dieu, & n'entent jamais dans les Mosquées, si ce n'est par curiosité: ce qu'ils feroient aussi à l'égard des Eglises des Chrétiens, s'ils ne craignoient d'être maltraitez des Turcs. Ils n'ont aucunes Fêtes ou solemnitez; & tout le culte qu'ils rendent à Dieu consiste à chanter des Cantiques spirituels en l'honneur de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de Moïse, de Zacharie, & quelquefois du faux Prophéte Mahomet.

Lorsqu'ils font leurs priéres, ils tournent le visage du côté de l'orient comme les Chrétiens, & contre la coutume des Turcs, qui regardent le midi. Le principal point de leur Religion, est de ne maudire point le Diable, & de ne pas même prononcer son nom; car ils craignent qu'il ne se ressente de ces injures, s'il vient un jour à rentrer en grace avec Dieu: ce qu'ils croyent possible; & d'ailleurs ils appréhendent de tomber entre ses mains après la mort, & qu'étant l'exécuteur de la justice divine, il ne les châtie avec plus de rigueur, pour se venger lui-même. Quand ils veulent parler du Diable, ils le nomment l'*Ange Paon*, ou celui que les ignorans maudissent. Les Jézides enterrent leurs morts sans aucune cérémonie, en quelque lieu qu'ils se trouvent. Les plus riches néanmoins se font inhumer dans certains lieux de dévotion, & l'on chante en les enterrant quelques Cantiques sur la guitarre, accordant la voix avec le son de cet instrument. Il ne leur est pas permis de pleurer à la mort d'un Jézide noir; & il faut qu'ils se réjouissent alors comme en un jour de Fête, pour célébrer l'entrée du défunt dans le Ciel. Ces noirs, ou Religieux, sont respectez avec tant de vénération, qu'en parlant des habits de quelqu'un d'eux, on leur donne un nom particulier, quoiqu'ils ne soient différens des autres qu'en couleur. Par exemple, ils n'appelleront pas sa chemise du nom commun, mais d'un autre nom, comme qui diroit une aube. Ils ne diront pas son manteau, mais sa chape; ni son turban, mais sa tiare ou sa mitre. Cependant la plupart de ces Jézides noirs ne sont que Pasteurs, & leur plus noble exercice est de garder les chévres sur les montagnes. Il n'est pas permis à un Jézide noir d'égorger un mouton, ni de tuer une poule, ou quelque autre animal; mais ils peuvent les manger, après que les blancs les ont tuez.

Les Jézides, en général, sont gens robustes & infatigables, qui vont en troupes comme les Arabes, & changent d'habitation de quinze jours en quinze jours. Ils habitent sous des pavillons noirs, tissus de poil de chévre, entourez de gros roseaux & d'épines, liez ensemble. Leurs tentes sont disposées en rond: de sorte qu'il y a au milieu comme une grande place d'armes, où ils mettent leurs troupeaux pour y être en sureté. L'Eté, ils se campent dans les plaines & le long des riviéres. L'Hiver, ils se retirent dans les montagnes. Leurs armes sont l'arc &

& les flêches, la fronde & le fabre à la Turque. Leurs emplois font de garder les troupeaux, & d'enfumer les terres, dont les Turcs tirent presque tout le profit, & leur laissent à peine de quoi subsister. Ils ne cultivent d'ordinaire ni vignes, ni jardins, & ne vivent guére que de chair & de laitage. Leur pain est fort mince, & ils le cuisent sur une plaque de fer avec un feu clair. Lorsqu'ils peuvent avoir du vin, ils en boivent jusqu'à l'excès; & ce qui est de surprenant, c'est qu'ils osent quelquefois lui donner le nom de sang de Jésus-Christ; car dans leurs festins, l'un d'eux présentant une tasse pleine de vin à un autre, dit ces paroles: *Prenons le calice du sang de Christ*: & celui qui le reçoit, baise la main de celui qui l'offre, & boit avec respect. Cette cérémonie, & plusieurs autres pratiques, conformes en quelque façon à celle des Chrétiens, donnent sujet de croire qu'ils pourroient être issus des Ariens, ou de quelque autre Secte hérétique, qui s'est ainsi corrompue par succession de tems, ou du moins qu'ils auroient contracté quelque union avec ces Hérétiques.

A l'égard de leurs mariages, leur coutume est d'acheter leur épouse deux cens écus, que l'on donne au pére de la fille; & c'est entre eux le prix ordinaire des femmes, de quelque qualité qu'elles soient, pauvres ou riches, belles ou laides. De-là vient qu'ordinairement les maris traitent leurs femmes comme des Esclaves. Ils peuvent même les répudier pour se faire Supérieurs des noirs, ou bien Hermites, mais non pas pour d'autres motifs. Ceux qui se rasent la barbe, passent pour hérétiques parmi eux. Il n'est pas même permis de la couper tant soit peu, & c'est un péché de ne la pas laisser croître aussi longue qu'elle peut être. * Michel Févre, *Théatre de la Turquie.*

* JEZIEL, Israëlite fils de Hazmaveth, fut un de ceux qui allérent secourir David, lors qu'il étoit en Tsiklah, & lui rendirent de bons services. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

JEZONIAS. *Voyez* JAAZANJA.

* JEZRA, fils de Mesçullam ou Mosollam, & pére de Hadiel ou Adiël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 12.

JEZRAIA. *Voyez* JISRAHJA.

JEZRAEL ou ABIZAR, ville de la Tribu de Juda, païs d'Achinoam, seconde femme de David. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 25. *v.* 43. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. Il y a eu une autre ville du nom de JEZRAEL dans la Palestine, dans la Tribu d'Issachar, & sur la frontiére du païs de la demi-Tribu de Manassé. Elle fit ensuite partie de la Galilée. Elle fut le séjour ordinaire d'Achab Roi d'Israël. Eusébe dit qu'elle étoit située dans le grand champ entre Scythopolis & Legion. S. Jérome dit qu'elle étoit près de Maximianopolis, & qu'il y avoit aux environs une campagne de plus de dix mille pas. Du tems de Guillaume de Tyr elle étoit nommée le *petit Gérin*. Les Ecrivains Grecs, comme Eusébe, la nomment *Esdraël*. On la nommoit aussi *Carethi*; c'est présentement un village nommé *Zerethin*. Ce fut la patrie de Naboth. *Voyez aussi* JISREHEL. * Baudrand.

JEZRAEL, vallée aux environs du Mont-Thabor. *Voyez* THABOR.

I F.

IF, l'Isle d'If, *Spia* ou *Taxiana Insula*, est une petite Isle sur la côte de Provence, à une petite lieue de Marseille. Il y a dans cette Isle le Château d'If, qui est assez bon, & destiné à la garde du port de Marseille. On y enferme aussi quelquefois des prisonniers d'importance. Louis II donna cette Isle & deux autres qui en sont voisines, en 1424, à Jacques d'Ysia, pour récompense de ses services, & François I la fit fortifier en 1529, pour la fureté du port de Marseille. Ce n'étoit auparavant qu'un plant d'Ifs, & c'est de là qu'elle a pris son nom. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

I F R.

IFRAN ou UFARAN, Contrée d'Afrique dans la Province de *Sus* de Numidie. Ce sont quatre villes qui regardent le midi, fermées de murailles, & bâties par les anciens Numides à une lieue l'une de l'autre, sur une petite riviére qui ne coule qu'en Hiver, ce qui la fait appeller la *riviére seche*. Entre ces places voisines on trouve plusieurs villages & des contrées de palmiers. Le commerce des Chrétiens qui vont au port de *Carquesu* trafiquer de draps, de toiles, & d'autres marchandises qu'ils portent vendre à Gualata & à Tombut, y fait observer quelque police. Ils en rapportent des cuirs, de la cire, du ris & du sucre. Le terroir est fertile en dates & renferme quelques mines de cuivre. Ils ont un Juge qui connoit des affaires civiles & criminelles, & quoiqu'ils soient tous Mahométans, ils ne font mourir personne. Aussi de quelque grand crime qu'on soit convaincu, le bannissement en est la punition, & l'on n'ordonne jamais parmi eux une peine plus cruelle. * De la Croix, *Histoire d'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IGA. IGE. IGG.

IGAL. *Voyez* JIGUEAL.

IGEL, petite ville de Suisse. *Voyez* AIGLE.

IGG, petite ville d'Allemagne dans la Basse Carniole, sur la riviére d'Igg, à quatre lieues de Laubach, vers l'orient méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IGG, riviére d'Allemagne dans la Basse Carniole, prend sa source vers les confins de la partie occidentale du Comté de Windismarck, coule à peu près du sud-est au nord-ouest, & après avoir arrosé la ville d'Igg, se rend dans le Laubach deux lieues au dessus de la ville de Laubach.

I G I.

IGILLIONES, Peuples anciens de la Sarmatie Européenne. Ils étoient compris parmi les Vénédes, qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui la Lithuanie. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* IGIS, bourg de Suisse dans le païs des Grisons, au nord-nord-est de Coire, dont il est éloigné de près de trois lieues. On y voit un magnifique château qui appartient à Mrs. de Salis. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 4. *p.* 48. édit. d'Amsterdam, 1730.

I G L.

IGLA, riviére d'Allemagne, qui prend sa source dans la Préfecture ou le Cercle de Bechim, en Bohéme, d'où elle coule du nord-ouest au sud-est jusques dans la Moravie, où son cours va à peu près d'occident en orient jusques à Kaunitz; puis de la jusques à la Teya dans laquelle elle perd son nom, elle va du nord-ouest au sud-est.

IGLACUS, Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le VIII siécle, laissa quelques Traitez historiques, comme la Vie de l'Abbé Sigwin, &c. Balée & Vossius en font mention. * Balée & Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.*

IGLAW, en Latin *Giblovia* & *Iglovia*, ville d'Allemagne dans la Moravie, est située vers les frontiéres de la Bohême, sur la riviére d'Igla, à peu près à l'ouest de Brinn dont elle est éloignée d'environ 17 lieues.

IGLESIAS, en Latin *Ecclesiæ* ou *Villa Ecclesiæ*, ville de Sardaigne, près de la côte méridionale, à dix-sept lieues de Cagliari. Elle a été bâtie des ruïnes de l'ancienne *Sulcis*, & elle en a le Siége Episcopal, Suffragant de Cagliari. Elle a aussi une assez bonne citadelle; mais la ville est peu de chose. * Maty, *Dict. Géogr.*

I G N.

IGNACE, (saint) Evêque d'Antioche & Martyr, succéda vers l'an 68 de Jésus-Christ à Evode, que saint Pierre y avoit établi, en allant fonder l'Eglise de Rome. Ce saint Prélat, qui avoit été Disciple des Apôtres, & sur-tout de S. Jean, exerça l'Episcopat 40 ans, avec une vertu digne des tems Apostoliques; mais sous la troisiéme Persécution, qui fut celle de Trajan en 107, saint Ignace ayant soutenu la Foi de Jésus-Christ en présence même de cet Empereur, fut condamné à être exposé aux bêtes dans l'Amphithéatre de Rome. Ce fut pendant qu'on l'y conduisoit, chargé de chaînes pour le nom de Jésus-Christ, qu'il écrivit les Lettres qui nous restent de lui. A Smyrne il écrivit celle qu'il adressa aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens & aux Romains; & dans la Troade, il en composa d'autres pour les Fidéles de Philadelphie, de Smyrne, & à S. Polycarpe. Eusébe & S. Jérôme ne font mention que de ces sept Epîtres, qu'on nomme pour cela *Originales*. On lui en attribue encore cinq autres, dont on prétend qu'il en écrivit trois de Philippes de Macédoine; mais les Anciens n'en faisant point de mention, il est à croire qu'elles sont supposées. Ces Epitres, qui ont été citées & admirées par les anciens Péres, sont remplies de l'esprit Apostolique, du zéle des premiers Martyrs, & de préceptes très salutaires pour garder exactement les Traditions des Apôtres, que ce grand Saint avoit apprises de leur propre bouche. Isaac Vossius & Usserius, Archevêque d'Armach en Irlande, tous deux Protestans, nous ont donné une nouvelle édition de ces Lettres. Le premier, qui les a publiées en 1646, s'est servi d'un Manuscrit Grec, estimé ancien d'onze cens ans, & tiré de la Bibliothéque du Grand-Duc de Toscane. Il ne reçoit pour véritables, que les sept Epîtres qui sont dans le Manuscrit de Florence. Usserius qui les fit imprimer à Oxford l'an 1645, & à Londres en 1647, s'est servi de deux Manuscrits, qu'il a trouvez en Angleterre. Il n'en met que six, & rejette la derniére adressée à S. Polycarpe qui n'étoit pas dans son Manuscrit de l'ancienne Version Latine, mais qui est dans celui de Florence. Saint Ignace souffrit le Martyre à Rome le dixiéme Décembre, la dixiéme année de l'Empire de Trajan, l'an 107 de l'Ere vulgaire. Les autres trompez par le Martyrologe d'Adon, mettent cette mort en 104, sous le Consulat d'Atticus Suranus & de Marcel; d'autres la reculent à l'an 112, & 116. Nous avons d'autres éditions de ces Epitres, comme celle de Védel à Genéve en 1623, celle du P. Hugues Ménard de Paris, &c. La meilleure édition de ces Epîtres est celle d'Amsterdam, *in folio*, en 1697, où l'on voit les meilleures Notes qui ayent été faites sur ces Epîtres, avec les Dissertations d'Usférius & de Pearson. Au reste, il est certain que les trois Lettres Latines, dont il y en a deux à saint Jean, & une autre à la Vierge Marie, sont supposées. Les cinq Lettres Gréques, adressées à Marie Cassobolite, à ceux de Tharse, à ceux d'Antioche, à Héron Diacre, aux Philippiens, & qui ne sont point citées par Eusébe, ni par S. Jérôme, sont encore supposées. Tous les anciens Péres Grecs n'ont cité que les sept Lettres dont Eusébe fait mention, & qui ont été recueil-

lies par S. Polycarpe; mais on doute si les sept Lettres, selon l'édition de Vossius, sont véritablement de S. Ignace, & si elles sont dans leur pureté originale. C'est le sentiment de plusieurs Savans, contre l'opinion de Saumaise, de Blondel & de Daillé. Ces sept Lettres sont adressées aux Smyrnéens, à S. Polycarpe, aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Philadelphiens, aux Intralliens, aux Romains. Mr. Whiston Professeur en Mathématique, qui s'est déclaré ouvertement Arien en Angleterre, prétend dans un Ouvrage qu'il a publié, que les Epîtres de S. Ignace qu'on croit lui être faussement attribuées, sont les véritables, & que celles qu'on croit véritables sont supposées, ou plûtôt ne sont que des Extraits des autres remplis de falsifications & d'insertions frauduleuses. Il y a aparence, qu'il persuadera peu de gens; & peut-être que le parti le plus sûr seroit de regarder toutes ces Epitres comme supposées, ou comme tellement interpolées, qu'il est impossible de distinguer le vrai du faux. * S. Polycarpe, *Epist. ad Philip.* Saint Irénée, *l.* 5. *c.* 28. *adverf. Hæref.* Origéne, *Hom.* 6. *in Evang. Lucæ.* Eusébe, *Hist. l.* 3. *c.* 30. S. Athanase, *Epist. ad Ep. & de Synod. Arim. & Seleuciæ.* S. Jerôme, *c.* 16. *Catal.* & *l.* 3. *adverf. Pelag.* S. Jean Chrysostome, *in ejus Encom.* Socrate, *l.* 6. *c.* 8. Theodoret, *Dial.* 1. 2. & 3. Evagre, *l.* 1. *c.* 16. Siméon Métaphraste. Honoré d'Autun. Vincent de Beauvais. Baronius. Bellarmin. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, des trois premiers siécles.*

IGNACE (Saint) Patriarche de Constantinople, né l'an 799, étoit troisiéme fils de l'Empereur *Michel* I, Curopalate, dit *Rangabé*, & de *Procopie*, fille de l'Empereur *Nicéphore*, & se nommoit Nicétas dans le monde. Son pére Michel, qui étoit Curopalate, c'est à dire, *Grand-Maître du Palais*, fut élevé à l'Empire l'an 811, après la mort de son beau-pére Nicéphore; mais Léon *l'Arménien* chassa Michel du thrône l'an 813. Cet usurpateur fit Eunuques deux fils de Michel, Théophylacte & Nicétas. Ce dernier fut mis dans un Monastére, & y prit le nom d'Ignace, qu'il garda depuis. Léon ayant été tué en 820, Michel *le Bégue* lui succéda l'an 820, & eut pour successeur en 829 son fils Théophile. Pendant ce tems-là Ignace étoit devenu Abbé du Monastére où il s'étoit retiré, & avoit même bâti trois nouveaux Monastéres dans les Isles Princesses. Théophile étant mort en 842, l'Impératrice Théodore, Tutrice de son fils Michel III, rétablit le culte des Images. Méthodius, Patriarche de Constantinople, étant mort, Ignace fut choisi en 846, pour remplir cette place. Théodore approuva ce choix, ayant appris par la réponse d'un Anachoréte, nommé *Joannicus*, qu'elle avoit fait consulter pour cela, que c'étoit une élection inspirée de Dieu. Cette Princesse avoit un frére nommé *Bardas*, qui se laissa emporter à l'amour incestueux de sa belle-fille. Saint Ignace l'en reprit, & parce qu'il ne s'étoit pas corrigé, le chassa de l'Eglise où il étoit entré le jour de l'Epiphanie l'an huit cens cinquante sept pour participer aux saints Mystéres. Bardas pour s'en venger, persuada à l'Empereur de régner desormais seul, & d'ordonner que le Patriarche coupât les cheveux à ses sœurs, & à sa mére, pour les enfermer dans un Monastére. Le saint Prélat refusant courageusement de le faire, fut relégué dans l'Isle de Térébinthe, & Photius fut mis en sa place le 15 Décembre de la même année. Celuici se fit consacrer par Grégoire, dit *Asbeste*, autrefois Evêque de Syracuse, que S. Ignace avoit fait déposer pour ses crimes. Photius persuada à l'Empereur Michel de faire informer contre Ignace, & le fit ensuite reléguer dans l'Isle d'Hiéres, & de là dans un lieu appellé *Prométe*, où il fut enfermé dans une étroite prison, & de là conduit chargé de chaînes dans l'Isle de Métélin. On vouloit l'obliger par ces mauvais traitemens à donner sa démission; mais comme on vit qu'il n'y avoit pas moyen de le fléchir, Photius fit assembler l'an 858 un Concile à Constantinople pour le déposer. Ensuite il envoya à Rome des Députez au Pape Nicolas I, pour le prier d'envoyer des Légats à Constantinople, afin de juger Ignace. Quand ces Légats (Zacharie & Rodoalde) furent arrivez, Photius assembla l'an 858, un Concile de 320 Evêques à Constantinople. Ignace avoit été été amené de Métélin dans l'Isle de Térébinthe, & on lui avoit ensuite laissé la liberté de se retirer à Poze, maison que lui avoit donnée l'Impératrice sa mére. Il fut cité au Concile & pressé de donner sa démission. Voyant que les Légats du Pape étoient gagnez, il appella au Saint Siége. On ne laissa pas de l'amener au Concile, & de produire contre lui plusieurs témoins, qui déposoient que son ordination n'étoit pas véritable, & sur ces dépositions il fut condamné & dépouillé de ses habits sacerdotaux. Il fut ensuite enfermé dans une étroite prison, & contraint par violence à faire une croix au bas d'un Ecrit, qui portoit qu'il se reconnoissoit indigne de l'Episcopat, & qu'il avoit été élevé à la dignité de Patriarche par brigue & par faveur; qu'il n'en avoit pas été le légitime possesseur, mais le Tyran. Quand on eut extorqué de lui cette signature, on le laissa en repos dans le Palais de Poze, jusqu'à ce que Photius s'étant mis en tête de lui faire prononcer luimême publiquement dans l'Eglise sa déposition, fit entourer sa maison de Gardes le jour même de la Pentecôte. Ignace s'en étant apperçu, se sauva déguisé en Païsan, & passa dans les Isles où il demeura caché, changeant à tout moment de demeure, de peur d'être découvert. Au mois d'Août il survint à Constantinople un tremblement de Terre, que le peuple attribua à la persécution d'Ignace: ce qui obligea les Princes de promettre qu'ils le laisseroient vivre en repos, & qu'il ne lui seroit fait aucun tort pour s'être caché, ni à ceux qui l'auroient retiré. Cette promesse étant publique, Ignace se découvrit, & fut renvoyé dans son Monastére, pour y vivre en liberté. Le tremblement de Terre cessa, & les Bulgares furent convertis. Le Pape desapprouva ce qu'avoient fait ses Légats, & déclara nulle la déposition d'Ignace & l'ordination de Photius. Cependant Photius voulant perdre Ignace, fit surprendre un homme aposté, portant une Lettre supposée sous le nom d'Ignace, adressée au Pape Nicolas, & écrite contre l'Empereur. Là-dessus Ignace fut arrêté, & demeura en prison jusqu'à ce qu'il fut reconnu que le porteur de cette Lettre étoit un fourbe & un imposteur. On le mit alors hors de prison; mais Bardas le fit garder de si près, qu'il ne pouvoit pas même dire la Messe, ni parler à personne. La mort de Bardas qui fut tué l'an 866 par ordre de Michel, ne procura point le rétablissement d'Ignace; au contraire Photius assembla un Concile dans lequel il fit condamner le Pape Nicolas. Enfin Basile *le Macédonien* étant demeuré seul Empereur l'an 867, S. Ignace fut rétabli avec toute la magnificence imaginable, & Photius fut relégué dans le Monastére de Scepte. Ensuite de ce rétablissement, on célébra le VIII Synode Général, qui est le IV de Constantinople. S. Ignace se brouilla quelque tems après avec le Pape Adrien au sujet de la Bulgarie, & Photius profitant de cette division, revint à Constantinople. S. Ignace lui offrit de demander son absolution, à condition qu'il ne feroit point de fonctions sacerdotales; mais Photius, qui avoit dessein de se faire rétablir, ne voulut point accepter cette condition, & fit des ordinations du vivant même d'Ignace, qui mourut le 23 Octobre 877, âgé de 78 ans. Après sa mort, Photius s'empara du Siége de Constantinople. * Nicétas David, *en sa Vie.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Baillet, *Vies des Saints.* Du Pin, *Biblioth. Ecclef. du IX siécle.*

IGNACE, Diacre ou Sacristain, ou comme les autres disent, Garde des vases sacrez de l'Eglise de Constantinople, fut depuis Archevêque de Nicée, & vivoit sous l'empire d'Iréne & de Nicéphore, sur la fin du VIII siécle, & au commencement du IX. Il écrivit les Vies de Tarasius & de Nicéphore, Patriarches de Constantinople. Nous avons la premiére dans Surius. Il s'y nomme Ignace, Moine, que Suidas appelle Διάκονος καὶ σκευοφύλαξ.

IGNACE, (Saint) Fondateur de la Compagnie de Jésus, naquit au château de Loyola en Biscaye, dans la Province de Guipuscoa, l'an 1491. Son pére s'appelloit Dom *Bertrand*, & sa mére *Martine* Saëz. Ils eurent de leur mariage cinq filles & huit fils, dont Ignace fut le dernier. Son pére qui étoit Seigneur d'Ognez & de Loyola, étoit distingué parmi la Noblesse de Guipuscoa; sa mére descendoit des Seigneurs de Balde. Après qu'Ignace eut passé quelque tems à la Cour de Ferdinand Roi d'Espagne en qualité de Page, il voulut, à l'imitation de ses fréres, prendre le parti des armes. C'est ce qui l'obligea de quitter la Cour, & d'avoir recours à Antoine Manrique, Duc de Najara, sous lequel il apprit la Discipline militaire. Ignace étant devenu capable de servir, se mit dans les troupes, & passa par tous les degrez de la milice. Quelque talent qu'il eût, les Historiens de sa Vie assurent que la vanité occupoit tout son esprit, que la galanterie partageoit ses exercices avec les travaux militaires, & qu'il suivit les maximes corrompues du Monde jusqu'à l'âge de 29 ans, qu'il plut à Dieu de faire naître une occasion qui le rappella de l'égarement où la dissipation des armes l'avoit jetté. L'an 1521, François I, Roi de France, ayant entrepris d'assiéger Pampelune, Capitale du Royaume de Navarre, lorsques les Espagnols qui la défendoient, projettoient entre eux de rendre la place, Ignace s'opposa à leur résolution, & leur persuada de continuer à se défendre; il voulut même donner un exemple de courage en s'exposant avec la garnison du château. Le succès ne répondit point aux vues ni au courage d'Ignace; car il fut blessé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, & d'un boulet de canon à la droite, qui en fut cassée. La violence de sa maladie fut si grande, que les Médecins commencérent à en desespérer. On eut la précaution de lui administrer les sacremens de Pénitence & d'Eucharistie la veille de la Fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Ignace se rétablit peu à peu, & étant convalescent, il demanda un Roman pour se desennuyer par sa lecture: on n'en trouva aucun; mais il se rencontra une Vie des Saints, dans laquelle Ignace lut. Les grands exemples de vertu qu'il y remarqua le toucherent, & le déterminérent enfin à se convertir. Il conçut le dessein de voyager dans la Terre Sainte, & partit pour cet effet l'an 1522, à dessein de s'embarquer à Barcelone; mais la peste qui ravageoit cette ville l'obligea de s'arrêter dans la petite ville de Manréze. Par mortification il se retira dans l'Hôpital, où il s'exerça dans les jeûnes & dans d'autres mortifications. Il y composa son Livre des *Exercices spirituels*, que Paul III approuva dans la suite. La peste étant cessée à Barcelone, il reprit le dessein qu'il avoit formé de voyager dans la Terre Sainte. Il s'y embarqua pour cet effet, & arriva à Rome le jour des Rameaux 1523. Il partit de cette ville huit jours après Pâques pour aller à Venise, d'où il s'embarqua pour la Palestine, où il arriva après sept semaines de navigation. Après avoir visité les saints Lieux, il fut obligé de revenir en Europe, & arriva à Venise sur la fin de Janvier de l'an 1524, d'où il passa à Barcelone, où il entreprit l'étude du Latin, quoiqu'il fût déja âgé de 33 ans. Après deux ans de résidence dans cette ville, Ardebal qui lui avoit appris la Grammaire Latine, & quelques autres personnes, lui conseillérent d'aller étudier la Philosophie dans la nouvelle Université que le Cardinal Ximénès venoit de fonder à Alcala de Hénarès. Quelques affaires que son zéle lui suscita dans cette ville, l'obligérent de se retirer à Salamanque, où il resta peu de tems; après quoi il passa en France, & arriva à Paris au commencement de Février 1528. Il y continua à étudier la Grammaire dans le Collége de Montaigu pendant dix-huit mois, au bout desquels il fit son cours de Philosophie au Collége de Sainte Barbe, & par les secours d'un nommé Pierre le Fé-

Févre, qui le répétoit réguliérement, il reçut le degré de Maître ès Arts au bout de trois ans, c'est à dire, vers l'an 1533. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la Théologie, qu'il commença aux Jacobins, & forma le dessein de s'associer plusieurs hommes Apostoliques. Le premier sur lequel il jetta les yeux, fut le Févre qui avoit été son Répétiteur. Ce premier fit ses efforts pour gagner François Xavier. S. Ignace attira dans son parti quatre célébres Espagnols: savoir, Jacques Laynès, Alphonse Salméron, Nicolas Alfonse Bobadilla, & Simon Rodriguès. Pour se les attacher, il les engagea de l'accompagner le jour de l'Assomption de l'an 1534 dans l'Eglise de Montmartre, & d'y faire le vœu de voyager dans la Terre Sainte. Quelques obstacles ayant empêché les compagnons d'Ignace d'exécuter ce dessein, ils allérent à Rome en 1537, pour offrir leurs services au Pape, qui envoya Xavier & Rodriguès dans les Indes, où il n'y eut que le premier qui pût aller. Enfin le Pape Paul III confirma par une Bulle du 27 Septembre 1540, l'Institut de saint Ignace sous le nom de *Compagnie de Jésus*. Ignace fut élu Supérieur de cette Compagnie le jour de Pâques 22 Avril 1541. Il composa ensuite des Constitutions pour son Ordre, qui s'étendit en peu de tems dans plusieurs villes d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne & des Païs-Bas. Ce fut en 1547, que les Disciples de S. Ignace prirent le nom de *Jésuites*, du nom de l'Eglise de *Jésus* qu'on leur donna dans Rome. S. Ignace mourut le 31 Juillet 1556, âgé de 65 ans, 35 ans après sa conversion, & 16 ans depuis l'établissement de sa Compagnie. Les Jésuites obtinrent le 3 Décembre 1609, sa béatification qui fut faite par le Pape Paul V, & sa Canonisation par Grégoire XV, le 12 Mars 1622. Urbain VIII a mis son nom dans le Martyrologe Romain à la tête des Saints, dont on solemnise la Fête le 31 Juillet. * Maffée. Ribadeneira. Le P. Bouhours, *Vie de S. Ignace*. Baillet, *Vies des Saints*, 31 *Juillet*.

IGNY, bourg avec Abbaye dans la Champagne, à cinq lieues de Reims du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.* Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1130, par Renaud Archevêque de Reims que l'on y enterra.

IGS. IGU.

* IGSAC, bourg de France, en Languedoc dans l'Albigeois, à six lieues d'Alby vers le nord. * *Dict. Univ. de la France.*

* IGUALADA, jolie petite ville d'Espagne, en Catalogne, dans la Viguerie de Villa-Franca. Elle est située sur la riviére de Noya, au nord-ouest de Barcelone, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 610.

IGUIDI, ou LEMTA, Province ou Désert de la Libye, qui a au couchant Hayr, & s'étend au levant jusqu'à Berdoa. Il a au septentrion les Déserts de Técon, de Guerquéla & de Gademis, & au midi ceux qui sont vis à vis de Cano au païs des Négres. Iguidi est le nom de la principale Habitation, & Lemta, celui des Habitans de cette partie de Zahara, qui est extrêmement séche, & fort dangereuse pour les Marchands, qui partent de Constantine, & qui vont trafiquer au païs des Négres, parce qu'elle est habitée d'Afriquains brutaux qui les volent tous, lorsqu'ils se hazardent à passer par leur païs. Ils tuent d'ailleurs tous ceux de Guerquéla, & ce qui les anime à ne les pas épargner, c'est qu'ayant quelque prétention sur cet Etat, ils sont dans une guerre continuelle avec ceux qui en sont les Maîtres. Les Arabes de Hemrum, de Sayd, & d'Yahya errent aujourd'hui par ces quartiers, & sont mêlez avec les Négres. * De la Croix, *Histoire d'Afrique*, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IGUR & AIGUR: c'est une Tribu des Turcs Orientaux qui vint au secours d'Ogouzkhan, pendant qu'il soutenoit une rude guerre contre son pére & ses oncles au sujet de sa Religion. Ces Princes Idolâtres ne pouvoient souffrir qu'Ogouz eût renoncé à leurs superstitions, pour professer l'unité de Dieu. Ils l'attaquérent de toutes leurs forces pour ce sujet; & il auroit succombé à leurs efforts, si des peuples voisins, qui avoient embrassé sa nouvelle Religion, n'eussent joint leurs troupes aux siennes. Ogouz fortifié de ce secours, surmonta tous ses ennemis, & donna à ses troupes le nom d'*Igur* ou *Agur*, qui signifie en Langue du païs, *défense*, *protection* & *alliance*. Il en fit une nouvelle milice séparée & distincte de ses autres Sujets, laquelle s'étant depuis beaucoup multipliée, occupa cette partie du Turkestan, qui confine avec le Cathai. Cette Nation ou Tribu d'Igur a une Langue qui lui est commune avec les Cathayens, aussi bien qu'un Calendrier. Ils embrassérent dans la suite des tems la Religion Chrétienne; car ils avoient des Evêques particuliers du tems de Genghiskan; mais ils ne l'ont point conservée, & sont aujourd'hui ou Idolâtres, ou Mahométans. Idi Koub ou Idigou, Roi du Païs d'Igur, se soumit à Genghiskan, & le reconnut pour son Souverain, après qu'il l'eut vu maître de toutes les autres Nations du Cathai & du Turkestan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IGUVIRA, Royaume d'Afrique au dedans des païs des Négres. Il est au nord d'Arzin, & du petit Incassan, au sud du grand Incassan, & au couchant de Mompa. On dit qu'on en tire beaucoup d'or, & que tout ce qu'on en trouve à Albine, à Assine, & vint lieues au delà *de Cabo das tres Puntas*, en tirant vers l'occident, vient de ce Royaume. Il en produit tant, que deux Bourgeois qui étoient allez demeurer au petit Commendo avec peu de bien, repassérent fort riches en Europe, par le commerce qu'ils avoient fait à Iguvira. Les Portugais y avoient une forteresse, qu'ils furent contraints d'abandonner, après que les Hollandois eurent été connus sur la côte; les Négres ne voulant plus traiter qu'avec ces derniers. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IHE. IHO.

IHELOM. *Voyez* JAHLAM.

IHOR, ville & Royaume des Indes, dans la Presqu'Isle delà le Gange, est situé dans la partie la plus méridionale de l'Inde, près de Malaca, que le Roi d'Ihor a souvent attaqué. La ville, qui donne son nom à ce Royaume, est bâtie sur des pilotis, près d'une riviére qui se jette dans la mer, proche du Promontoire de Sincapura. Il y a un bon port, & on dit que la plus grande partie de la ville est nommée *Batusabar*, & la plus petite *Cotta-Sabran*. Les Portugais prirent la ville d'Ihor l'an 1603, & la ruïnerent après en avoir enlevé 1500 piéces de canon; mais elle a été rétablie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IHOR, Prince Russien. *Voyez* INGOR.

JIB.

* JIBHAR, ou JEBAHAR, fils de David Roi d'Israël & d'une de ses Concubines.* II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 5. *v.* 13.

* JIBLEAM, JIBLEHAM & JEBLAAM, ville de la Tribu de Manassé qui demeuroit au deça du Jourdain. C'est apparemment la même que Balaam ou Bilham marquée I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 70, qui fut aux Lévites de la famille de Caath ou Kehath. On ne sait pas bien la situation de Jibleham. * Le P. Calmet, *Dict. Hist. de la Bible.*

* JIBNEJA, fils de Jeroboham de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 8.

* JIBNIJA, pére de Rehuel de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 8.

* JIBSAM ou JEBSEM, cinquiéme fils de Tolah, qui le fut d'Issachar, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 2.

JID.

* JIDBAS ou JEDEBOS, fils d'Hetham de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 3.

* JIDDO, fils de Zacharie, commandoit du tems du Roi David sur la demi-Tribu de Manassé, qui étoit au delà du Jourdain. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 21.

* JIDEALA ou JEDALA, ville de la Tribu de Zabulon du côté du septentrion. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 15.

* JIDLAPH ou JEDLAPH, fils de Nachor, frére du Patriarche Abraham, & de Milca, femme de Nachor. * *Génése*, *ch.* 22. *v.* 22.

JIE. JIG.

* JIE-ABARIM. *Voyez* JE-ABARIM.

* JIGDALJA, saint homme de la race des Récabites, dans la maison duquel Jérémie assembla par ordre de Dieu ceux de cette famille, pour leur présenter du vin à boire. * *Jérémie*, *ch.* 35. *v.* 4.

* JIGUEAL fils de Joseph, de la Tribu d'Issachar, fut celui qu'on députa de la part de sa Tribu, pour aller reconnoître le païs de Canaan, & l'un de ceux qui découragérent le peuple après leur retour. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 8.

* JIGUEAL ou IGAAL, Israëlite fils de Nathan de Tsoba, étoit un des vaillans hommes de l'Armée du Roi David. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 36.

* JIGUEAL ou JEGAAL, second fils de Sçemahja qui l'étoit de Sçecanja, de la famille du Roi David. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 22.

JIH. JIM. JIP.

JIHUN. *Voyez* GIHON.

JIM, ville. *Voyez* HIIM.

* JIMLA, pére du Prophéte Michée. * I ou III *Rois*, *ch.* 22. *v.* 8 & 9.

* JIMNA, fils aîné d'Asçer l'un des douze Patriarches. * *Genése*, *ch.* 46. *v.* 17.

* JIMRA, cinquiéme fils de Tsophah de la Tribu d'Asçer. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 36.

* JIPHDEJA, fils de Sçasçak, de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 25.

* JIPHTAH, JEPHLA ou JEPHTA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 43.

* JIPHTAHEL, ville dans une vallée du côté du septentrion, appartenant à la Tribu de Zabulon. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 14. 27.

JIR.

* JIREIJA ou JERIAS, Capitaine de la Garde de Sédécias Roi de Juda. Il étoit fils de Sçélemja & petit fils de Hananja.

nanja. Il eut ordre de se saisir du Prophéte Jérémie, & il l'arrêta dans le tems qu'il sortoit de Jérusalem, pour aller au païs de Benjamin. Il l'accusa de s'aller rendre aux Chaldéens, ce que le Prophéte soutint être faux. Le Roi Sédécias, par le conseil des Grands de sa Cour, fit jetter Jérémie dans une fosse, où il demeura plusieurs jours. * *Jérémie*, *ch.* 37. *v.* 13 *& suiv.*

* JIREON, ville de Canaan, en la partie méridionale de la Tribu de Nephtali. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 38.

JIRPEEL. *Voyez* JAREPHEL.

* JIRPEEL ou JAREPHEL, ville de la Tribu de Benjamin. * *Josué*, *ch.* 18. *v.* 27.

JIS.

JISCA. *Voyez* JESCHA.

* JISCBAK, cinquiéme fils du Patriarche Abraham & de sa seconde femme Kéthura. * *Génése*, *ch.* 25. *v.* 2.

* JISCBIBENOB, l'un des enfans de Rapha de la race des Géans. Il portoit une hache d'armes, dont le fer pesoit trois cens onces, qui sont environ dix-neuf de nos livres. Il avoit aussi une épée d'une figure tout extraordinaire. Il s'en manqua peu, qu'il ne tuât David, dans un combat que ce Prince soutenoit contre les Philistins. Mais Abisçai fils de Tséruja vint à son secours, para le coup & tua ensuite le Géant. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 16 *&* 17. Josephe l'appelle Acmon fils d'Arapha. * Joséphe, *Antiq. Judaiq.* *l.* 7. *ch.* 10.

* JISCEHI, Israëlite de la Tribu de Juda fils d'Appajim, & pére de Sesçan. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 2. *v.* 31.

* JISCIJA, quatriéme fils de Jizrahja, de la Tribu d'Issachar. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 7. *v.* 3.

* JISCIJA, second fils d'Huziel des Descendans de Moïse Législateur des Hébreux. * I *Chroniq* ou *Paralip.* *ch.* 23. *v.* 20.

* JISÇMA, fils d'Hetham de la Tribu de Juda. Il en est parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 4. *v.* 3.

* JISCMAJA, fils de Hobadja de la Tribu de Zabulon, fut un de ceux qui présidoient sur les Tribus d'Israël du tems du Roi David. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 27. *v.* 19. Il y en avoit un en même tems du même nom, qui étoit Gabaonite, & qui se distingua par sa bravoure. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 12. *v.* 4.

* JISCPA & JISCPAN, Israëlites, tous deux de la Tribu de Benjamin. Il en est parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 16 & 22.

* JISCUA, second fils d'Asçer l'un des douze Patriarches. * *Genése*, *ch.* 47. *v.* 17.

* JISCUI, troisiéme fils d'Asçer l'un des douze Patriarches. * *Genése*, *ch.* 47. *v.* 17. Il fut Chef d'une famille, qu'on nomma la Famille des Jisçuites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 44.

* JISCUI, second fils de Saül premier Roi d'Israël. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 14. *v.* 49.

* JISMACJA, fut un des Favoris d'Ezéchias Roi de Juda. Sa vertu lui aquit non seulement l'amitié & les bonnes graces de ce Prince; mais encore lui mérita les premiers emplois du Royaume. Il sollicita beaucoup pour détruire les Idoles & les Hauts-lieux de Jérusalem. * II *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 31. *v.* 13.

* JISMERAI ou JESAMARI, de la Tribu de Benjamin. Il en est fait mention * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 18.

JIT.

* JITHLA ou JETHELA, ville de la Tribu de Dan. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 42.

* JITHMA, Moabite, fut un des vaillans hommes de l'Armée de David Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 11. *v.* 46.

JITHRA. *Voyez* JETHER.

* JITHRAN ou JETHRAN, fils de Disçaan, des Descendans d'Esaü fils de Jacob & des Ducs de l'Idumée. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 26.

* JITREHAM, sixiéme fils de David Roi d'Israël. Il fut un de ceux qui lui naquirent en Hébron. Sa mére avoit nom Hegla. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 3. *v.* 5. I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 3. *v.* 3.

* JITSHAR ou JESAAR, second fils de Kéath de la Tribu de Lévi. * *Nombres*, *ch.* 3. *v.* 19.

* JITSRI, Chef de la quatriéme des vint-quatre Familles des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 25. *v.* 11.

JIZ.

* JIZIJA, Juif, l'un des enfans de Parhos, fut obligé de renvoyer sa femme après le retour de la captivité de Babylone, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 26.

* JIZLIA ou JEZLIA, fils d'Elpahal de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 18.

* JIZRAHJA, Israëlite de la Tribu de Lévi, qui étoit commis sur les Chantres, après le retour de la captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 42.

* JIZREHEL, JEZRAEL ou AZAL, ville de la Tribu d'Issachar, célébre, pour avoir été le séjour du Roi Achab, & encore plus pour avoir été le lieu de la naissance de Naboth, que l'impie Jézabél fit accuser d'avoir blasphémé contre Dieu, & outragé le Roi par des médisances, & fit soutenir cette calomnie par de faux témoins, pour laquelle Naboth fut lapidé. La mort de ce saint homme valut à Achab la confiscation d'une vigne, qu'il avoit près des jardins de ce Roi, & qu'il ne vouloit ni lui vendre ni l'échanger. * I ou III *Rois*, *ch.* 20. *v.* 10. Joséphe, *Antiq. Judaiq.* *l.* 8. *ch.* 7. *Artic.* 363.

* JIZREHEL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 55.

* JIZREHEL, fils d'Héthan, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip.* *ch.* 4. *v.* 3.

* JIZREHEL, nom que Dieu voulut que le Prophéte Osée donnât au premier fils qu'il eut de sa femme Gomer, par la raison, que Dieu devoit visiter dans peu de tems le sang de Jizréhel sur la Maison de Jéhu, & faire cesser le Royaume de la Maison d'Israël. Mais il faut remarquer que la plupart des Interprêtes croyent que ce ne fut ici qu'une vision, qu'Osée n'épousa pas effectivement Gomer, & qu'il n'en eut pas actuellement des enfans. * *Osée*, *ch.* 1. *v.* 4.

IKS.

IKSWORTH ou IKWORTH, petite ville avec marché de la Contrée de Twingo dans le Comté de Suffolck. Elle tire son nom des anciens *Iceni*, qui habitoient près de là. Les restes d'un Prieuré fondé par Gilbert Blunt, & d'une Maison de ville, qu'on y voit encore, marquent qu'elle a été autrefois considérable. Un pot plein d'ancienne monnoye, avec des Inscriptions de divers Empereurs Romains, qu'on y a déterré, confirme la même chose. * Camden, *Britannia.*

IL. ILA.

IL, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Sommerset. Peu après sa source elle traverse un petit bout de la partie septentrionale de la Province de Dorset, coule d'abord à peu près du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Ilchester, va se rendre dans le Parret. * Sanson, *Carte du Royaume de Wessex.*

ILA: c'est une des Isles à l'occident d'Ecosse, au midi de Jura, & à l'ouest de Cantire. On compte qu'elle a vint milles d'Angleterre de long, & seize de large. Elle abonde en blé, en bestiaux & en bêtes fauves. Les principales de ses villes sont, Kilmany, Dunweg & Crome; outre lesquelles il y a un grand nombre de villages bien peuplez. Elle est sous le 56 degré de latitude. Ses lacs & ses riviéres abondent en saumons, en truites, en anguilles, &c. Il y a entre autres une source médicinale où les Insulaires vont pour se guérir de plusieurs sortes de playes & de maladies. On y trouve encore des mines de plomb, & grande quantité de pierres à chaux. Cette Isle a plusieurs souterrains; il y en a un capable de contenir 200 personnes. On y compte quatre Eglises & une Chapelle. La principale Eglise est celle de St. *Colomban* qui donne le titre de Comte à un des fils de la famille d'Argyle. Mais Campbel de Caddel est proprement le Seigneur de l'Isle. C'est ici que *Macdonald*, Roi des Isles, tenoit autrefois sa Cour, & l'on y voit encore des ruïnes de son Palais. * *Diction. Anglois.* *Etat de la Grande-Bretagne sous George II*, *tome* 2. *p.* 285. *&c.*

ILAI. *Voyez* HILAI.

ILAK, païs particulier du Turquestan, qui est contigu à la Province de Schasche. Il a une riviére de son même nom, & comprend tout le territoire qui s'étend depuis la ville de *Toncat* qui en est la capitale jusqu'à Schasche, en tirant du midi au septentrion. Ainsi il est tout entier dans le sixiéme Climat, sous la longitude de 89 degrez, dix minutes, & 43 degrez, 20 minutes de latitude septentrionale, selon la supputation d'Abulféda. Les Habitans de cette contrée ont bâti un mur depuis la montagne au pié de laquelle leur ville est assise, jusqu'à la riviére de Schasche qui est le Sihon, pour arrêter les courses que les Turcs plus septentrionaux qu'eux pourroient faire dans leur païs. M. D'Herbelot, qui en rapporte toutes ces choses dans sa Bibliothéque Orientale, ajoûte qu'Albergendi écrit que le païs d'Ilak est, selon quelques-uns, des dépendances de la ville de Bokharah, & selon les autres, de celle de Schasche, & qu'il est situé dans le cinquiéme Climat. * Th. Corneille *Dict. Géogr.*

ILAK ou IALAK, ville de Nubie située entre deux bras du Nil. Elle est éloignée de Galovah de dix journées, & l'on en compte trente jusqu'à Marcathah en Ethiopie. Les Habitans de cette ville, qui a un Prince particulier, font leur commerce avec l'Egypte par le Nil, qu'ils descendent jusqu'à la montagne de Génadel, où est la grande cataracte de ce fleuve. Là ils sont obligez de décharger leurs marchandises, & de les faire porter par terre jusqu'à Asovan, qui est l'ancienne ville de Syéne située aussi sur le Nil. Le Prince d'Ialak, qui étend sa Jurisdiction dans toute l'Isle, que le Nil enferme dans ses deux bras, reconnoît cependant pour Souverain le Roi de Nubie, dont les Etats ont une grande étendue, & sont entiérement indépendans du Négousche ou Negiaschi Empereur d'Ethiopie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ILAK, ville d'Asie, des dépendances de la ville de Nischabour, une des quatre Capitales de la grande Province de Khorassan, selon Al-Bergendi qui lui donne aussi le nom d'Ilaki. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILAL, château très fort, situé dans le Mazandéran, où la mére de Mohammed Khovarem Schah se retira avec tous les thrésors qu'elle avoit sauvez de la déroute de son fils, poursuivi par Genghiskhan. Ce château fut contraint de se rendre, fau-

faute d'eau, aux Tartares qui l'assiégeoient. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILAMBA ou ILHAMBA, Province du Royaume d'Angola dans l'Afrique. Elle est située au sud-ouest de Loanda San-Paulo, sur les bords des riviéres de Coanza & de Bengo, en remontant cette derniére jusqu'au sud-est de la Province d'Icollo, & remontant le Coanza, de Massingan jusqu'à Cambamba. A mesure qu'on s'éloigne de la côte, ces deux riviéres s'éloignent aussi l'une de l'autre, ce qui fait que de trente ou quarante lieues qu'elle a proche du rivage de la mer, elle va jusqu'à cent dans les extrémitez de la Province, qui est si grande qu'on lui donne plus de trois cens lieues de circuit, & près de cent d'étendue. Comme on y trouve quelques villages presque de trois en trois lieues, il s'y est élevé quarante-deux Seigneuries, dont chacune a son Gouverneur ou *Sova* qui commande aux villages de son ressort. Quelques-uns y joignent Massingan, qui, selon les autres, fait une Province à part. Il y a encore quelques Fiefs, mais qui ne sont pas considérables. Les principaux *Sovas* ont grand soin de conserver leurs droits, & les limites de leurs terres. On ne trouve dans la Province d'Ilamba ni forêts ni citadelles, pour fermer le passage à l'ennemi, non plus que dans celle d'Ensaca. Il n'y a qu'une seule forteresse, & quelques côteaux qui sont couverts d'arbres. Le grand nombre des Habitans, joint à l'adresse qu'ils ont de tirer de l'arc, les défend assez des insultes que leur pourroient faire leurs voisins. Les fruits de cette Province sont de gros millet, dont ils font du pain, & des féves de couleur de chataigne qu'on nomme *Encassa*. Elles sont bonnes & fort nourrissantes, mais on dit qu'il n'est pas sain d'en manger beaucoup, parce qu'elles font mal au ventre. Les Européens en achettent quantité & les transportent en Amérique. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MESCH Al Hanefi, est Auteur d'un Livre Arabe, intitulé, *Ossoul oldin ou addin*, c'est à dire, *les Fondemens de la Loi*, Ouvrage appuyé sur les principes du Docteur Abou Hanifah, un des quatre Chefs des Sectes orthodoxes du Musulmanisme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILANTZ, petite ville du païs des Grisons, dans la Ligue Grise, sur le Haut Rhin à cinq lieues de Coire, vers le midi occidental. Cette ville passe pour la plus haute des Grisons, & on y tient souvent les Etats Généraux des trois Ligues. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ILAPINS (Isle des) appellée autrement Carpary, est une Isle près de la côte orientale de la Guiane, dans l'Amérique méridionale en Terre-Ferme. Elle est sous le second degré de latitude septentrionale, & sous le 333 de longitude.

IL ARSLAN, troisiéme Sultan de la Dynastie des Khovaresmiens, étoit fils aîné d'*Atsiz*. Il avoit un cadet nommé *Soliman-Schah*, qui voulut lui disputer la Couronne, & qui s'empara en effet des Etats de son pére. Mais Il Arslan ne lui donna pas le tems de fortifier son parti; il le surprit, & le tint prisonnier pendant tout le tems de son régne, qui ne dura que sept ans. Il ne laissa pas de faire pendant un régne si court de fort grandes conquêtes, soit dans les Provinces Transoxanes au delà du Gihon, soit dans le Khorasan. Cela fit que l'Etat des Khovaresmiens commença de son tems à devenir fort considérable, les affaires des Selgiucides allant toujours en déclinant, & celles des Khovaresmiens prenant une telle vigueur, qu'il étoit aisé de juger que ces Princes venoient prendre la place des autres dans l'Asie. Ce Sultan mourut l'an de l'Hégire 547 ou 557, car les Historiens sont partagez sur ce point. Il laissa pour successeur Sultan Schah son fils. Le mot d'*Il* préposé à celui d'*Arslan* dans le nom de ce Sultan & de plusieurs autres, signifie en Langue Khovaresmienne *fort & vaillant*. Quelques-uns veulent que ce mot soit Mogolien ou Tartare. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILB. ILC. ILD.

ILBURG. *Voyez* EILENBURG.

ILCHESTER, ou ILCESTER, petite ville d'Angleterre. Elle est dans le Comté de Sommerset, sur la riviere d'Il, à cinq lieues de la ville de Wels. Ilchester a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILDEFONSE, HILDEPHONSE, ISLEFONSE, ou ALFONSE, (Saint) Disciple de saint Isidore de Séville, Abbé en Espagne, puis Evêque de Tolède, vivoit dans le VII siécle. Il entra d'abord dans le Monastére d'Agali, au fauxbourg de Tolède, où il fit profession. Il fut ordonné Diacre par Hellade, Evêque de cette ville, & se retira près de saint Isidore de Séville. Après la mort de ce Saint, il revint à Tolède, & fut nommé Abbé d'Agali. Il se trouva l'an 653, au huitiéme Concile tenu en cette ville, dont il n'étoit pas encore Pasteur. Saint Eugéne, Evêque de Tolède, étant mort sur la fin de l'année 657, Ildefonse fut élu en sa place l'an 658, & gouverna cette Eglise pendant neuf années, jusqu'au 23 Février 667, qui fut le jour de sa mort. Il étoit âgé d'environ 62 ans. Il fut enterré aux piez de son prédécesseur, dans le Temple de sainte Léocadie. Il a fait un Livre des Ecrivains Ecclésiastiques, pour servir de continuation à celui d'Isidore, & avoit composé plusieurs autres Ouvrages, dont son successeur Julien a donné le Catalogue à la fin du Traité d'Isidore. De tous ces Traitez il ne nous reste que celui de la Virginité perpétuelle de Marie, dans lequel il prouve contre Jovinien, qu'elle a conservé sa virginité dans son enfantement; contre Helvidius, qu'elle est demeurée vierge apres avoir mis Jésus-Christ au monde; & contre les Juifs, qu'elle a conçu sans perdre sa virginité. On lui attribue les Vies de quatorze Hommes Illustres, que nous avons dans quelques éditions de saint Isidore & ailleurs; six Sermons de l'Assomption, deux de la Nativité de la sainte Vierge, & un de sa Purification, qui portent le nom d'Ildefonse de Tolède; mais ils sont d'Auteurs beaucoup plus récens. Ses Ouvrages ont été publiez par Feuardent, & inserez dans la Bibliothéque des Péres, à l'exception du Traité des Hommes Illustres, qui a été imprimé avec ceux de saint Jérôme, de Gennade & d'Isidore. Le Pére Dom Luc d'Achery a donné dans le premier tome de son Spicilége, quelques Lettres d'Ildefonse de Tolède, de Quiricus & d'Idatius, Evêques de Barcelone. Le style du véritable Isidore est sententieux & concis, & son Ouvrage est rempli de considérations dévotes & de pensées de piété. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Le Mire, *Biblioth. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Baronius, *A. C.* 667. *num.* 5. & 6. & *in Martyr.* Vossius, *de Hist. Lat.* Mariana, *Hisp. Illust. &c. tome* 9. *Biblioth. Patrum, Edit.* 2. *&c.* Du Pin, *Biblioth. Eccles. du VII siécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 23 *Janvier.*

ILDEFONSE, ou ILDEFONS, Comte de Provence. *Cherchez* ALFONSE.

I L E.

ILE ou YLE. *Voyez* ILA.

ILEFELD, Monastére des Religieux de Prémontré dans la Thuringe, est situé au nord-nord-est de Northausen, dont il est éloigné de deux à trois lieues. Il fut fondé en 1190, par Eliger, Comte de Hohenstein; mais en 1543, il fut changé par l'Abbé Thomas de Stange en un Collége Luthérien, où l'on enseigne pour rien 130 Ecoliers, dont une partie est entretenue de toutes choses. L'Electeur de Hanovre en est Seigneur, mais les Comtes de Stolberg ne laissent pas d'avoir le droit d'y remplir plusieurs places vacantes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Leuchfeld, *Antiquit. Ilefeld.*

ILEK Khan, fils de *Cara Kan* Roi de Turkestan, fit longtems la guerre à Nouh ou Noë fils de Mansor VII, Sultan de la Dynastie des Samanides. Il remporta plusieurs victoires sur lui, & donna ensuite beaucoup de peine à Mansor II, son successeur. Abdalmalek, successeur de Mansor, ayant été défait par Mahmoud fils de Sébektéghin, implora le secours d'Ilek Khan. Ce Prince le lui accorda, & partit de Caschgar avec une puissante Armée. Mais au lieu d'aller chercher les ennemis du Sultan, il vint droit à Bokharah, Siége royal des Sultans Samanides, & obligea Abdalmalek de se livrer lui-même entre ses mains. Il l'envoya d'abord prisonnier à Dizghend place forte, qui est fort avant dans le Turkestan; mettant fin par cette lâche action à la Dynastie des Samanides. Ilek Khan fut cependant puni de sa perfidie; car il ne jouït pas longtems du Khorassan, & fut défait en bataille rangée par Mahmoud.

Il y a eu encore un autre ILEK Khan du tems de Tamerlan, dont le Siége royal étoit à Marghinan, ville du Maovaralnahar ou de Transoxane. Quelqu'un pourroit croire que le nom d'*Ilek Khan* feroit le même que celui d'*Ilkhan*, prononcé un peu plus fortement. Cependant ces deux mots sont toujours fort distinguez dans les Auteurs Orientaux. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILER, en Latin *Ilargus* & *Ilarus*, riviére d'Allemagne, a sa source sur les confins du Tirol, au dessus d'Obersdorf, & près de celle du Leck. Elle traverse toute la Souabe, passe à l'Abbaye de Kempten, près de Memminguen, qu'elle a à l'orient, & se jette dans le Danube à Ulm. * Cluvier. Sanson.

ILERDA. *Voyez* LERIDA.

I L F. I L H.

ILFARDCOMB, petite ville avec marché dans la partie septentrionale du Comté de Dévon, située sur la Mer de Saverne. * *Dict. Anglois.*

ILFELD. *Voyez* ILEFELD.

ILHEOS, l'un des Gouvernemens du Brésil, appellé ainsi, à cause des Isles qui sont au devant de la baye, sur laquelle la principale ville est bâtie. Elle est à trente lieues de *Porto Seguro* vers le nord-est, & à la même distance de la Baye de tous les Saints vers le sud, sur quinze degrez & quarante minutes de la Ligne. Cette Colonie est d'environ deux cens familles de Portugais. Il y a une moyenne riviére qui passe le long de la ville, que quelques-uns disent être fort petite & n'avoir que cinquante maisons avec quelques moulins à sucre. Les Jésuites y ont une Maison. Ils enseignent la Jeunesse & donnent leurs soins à instruire les Sauvages. Les Habitans s'appliquent principalement à cultiver les campagnes, & ont des barques dans lesquelles ils transportent leurs fruits à Pernambuco, & aux autres Gouvernemens voisins. A sept lieues de cette ville, au dedans du païs, est un Lac d'eau douce, qui a environ trois lieues de long, & autant de large, & plus de quinze brasses de profondeur. Il en sort une riviére, mais l'embouchure en est si étroite, qu'à peine les petits bateaux y peuvent passer. Ce Lac est fort poissonneux, & nourrit sur-tout des *Manatis*, la plupart si gros qu'ils pésent jusqu'à vint-huit livres. Il y a aussi des Crocodiles, & de ces grands poissons que les Espagnols appellent *Tuberones*. Antoine Herréra écrit qu'en un quartier proche de ce Gouvernement, il est venu des Sauvages chassez de leur contrée par leurs ennemis. Ils sont plus

blancs que les autres, & ont une taille de géant, Nation errante & vagabonde, qui n'ayant aucunes maisons, couchent sur la terre à la maniére des bêtes, dans les forêts & dans les campagnes. Leurs arcs sont roides, & ils font beaucoup de meurtres avec leurs longues fléches, quand ils surprennent les Naturels du païs ou les Portugais. Ils ne vont jamais par troupes, mais séparez. Il est difficile de se garantir de leurs embuches, & on ne les rencontre qu'avec grand danger. Proche de ce même Gouvernement habitent les *Aymures* ou *Guaymures*, les plus cruels Sauvages de tout le païs. Ils chassent les hommes, comme nous chassons les bêtes sauvages, & les dévorent quand ils les ont pris. Ils mangent aussi leurs propres enfans, & ouvrant le ventre des femmes grosses, ils en tirent le fruit qui est pour eux un mets délicat. Ces Barbares avoient détruit presque entiérement la ville *dos Ilheos* & on avoit été obligé d'abandonner les campagnes, quoique fertiles; mais enfin on les a vaincus en plusieurs combats. * De Laet, *Descr. des Indes Occid. l.* 15. *ch.* 21. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

I L I.

ILIA, fille de Numitor. *Voyez* SYLVIA.

ILIA, (Ubertinus de) de Casal, Religieux de l'Ordre de saint François, florissoit en 1325. Jean Gerson le reprend de ce qu'il n'enseignoit pas une saine doctrine, dans son Explication du Cantique de Siméon. Wadding l'appelle un vaillant, mais indiscret défenseur de la Discipline Réguliére. Il a laissé un gros volume imprimé à Venise en 1485, dont le titre est, *Arbor vitæ crucifixi.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ILINOIS, Peuples de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. Ils habitent au midi & au couchant du Lac qui porte leur nom. Ils vivent en société dans de grands villages, cultivent du blé d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croissent dans leur païs, sans qu'ils en prennent aucun soin, & pourvoyent au reste de leur entretien par la pêche, par la chasse des bœufs & des autres bêtes sauvages, dont ils savent fort bien conserver la chair, sans la saler. Ils en accommodent aussi les peaux pour en faire des habits. Ces Sauvages sont assez doux, fort alertes, bien faits, & grands Voleurs. Plusieurs ont embrassé la Religion Chrétienne, & ont encore des Missionnaires. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILINOIS (le Lac des). Il est dans l'Amérique septentrionale, au midi du Lac Supérieur, & au couchant de celui des Hurons, dans lequel il se décharge par un grand canal. Il a environ six-vints lieues du nord au sud, & quarante du levant au couchant. Il est navigable par-tout & fort poissonneux. Il forme dans la côte occidentale du côté du nord un grand Golfe, qu'on nomme *la Baye des Puants*, parce que les peuples qui sont sur ses bords, habitoient autrefois un païs marécageux, qu'ils ont abandonné à cause de la puanteur de ses eaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILINSKOI, ville de Sibérie sur la riviére d'Ilni qui se décharge dans le Tunguska. Ce païs est habité par des Tonguzes & par des Russes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hamb. *Remarq. an.* 1699.

ILION ou TROYE, ville de la Troade en Asie. Elle fut ainsi nommée d'Ilus fils de Tros. Homére prit pour sujet de son Poëme de l'Iliade les guerres des Grecs contre cette ville. *Cherchez* TROYE.

ILIONE, l'aînée des filles de Priam, fut femme de Polymnestor Roi de Thrace. Lorsque son frére Polydore fut né, Priam & Hécube le confiérent à ses soins pour l'élever. Elle le fit passer pour son propre fils, & elle fit prendre sa place à Deïphile qu'elle avoit eu de Polymnestor & qui fut cru fils de Priam. Les Grecs, après la prise de Troye, envoyérent des Ambassadeurs à Polymnestor, pour lui offrir en mariage Electre fille d'Agamemnon, & outre cela une grosse somme, à condition qu'il fît mourir Polydore fils de Priam. Ce Roi accepta ses offres, & fit donner la mort à son propre fils Deïphile qu'il croyoit être Polydore. Ilione dans la suite fit ôter la vie à son mari, & se tua depuis elle-même. * Hygini Fab. 90. 109. 240. 243. 254. Virgile, *Enéide, l.* 1. *v.* 657.

ILIONÉE, fils de Phorbas, s'attacha à Enée après la prise de Troye. Il étoit également recommandable par sa valeur & par son éloquence. On voit un échantillon de cette derniére dans le discours qu'il fait à Didon Reine de Carthage, dans le premier Livre de l'Enéïde, & qui commence au vers 525.

ILIONÉE, fils d'Artaban qui étoit le plus grand Seigneur de la Cour de Darius, fut du nombre des prisonniers que Parménion fit auprès de Damas. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 13.

ILIPULA, *monte Ilipula*, ou *Ilipulitano*. C'est une montagne du Royaume de Grenade en Espagne, à deux lieues de la ville de Grenade vers l'orient. On voit sur cette montagne de grandes masures, qu'on croit être celles de la ville qu'on nommoit anciennement *Ilipula Minor*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILITHUYE, surnom de Diane, que les femmes invoquoient sous ce nom, quand elles étoient en couche. D'autres la distinguent de Diane. * *Voyez* Grégoire Giraldi, *Hist. Deorum*, *Synt. XII.*

ILIUM. *Voyez* TROYE.

I L K.

ILKELEY ou ILKLEY, en Latin *Olicana*, étoit anciennement une petite ville des Brigantes. Ce n'est maintenant qu'un village du Duché d'Yorck, près du bourg d'Otley. * Maty, *Dict. Géogr.*

IL KHAN, dernier Roi des Mogols de la race d'Ogouz-Khân. Il étoit fils de Menkéli ou Menghéli Khan. Ce fut du tems de ce Prince que Tour, fils de Feridoun Roi de Perse, qui avoit eu de son pére pour partage le Maurelnahar, qui est le païs au delà du Gihon, entreprit la conquête du Turkestan. Pour accomplir son dessein, il fallut qu'il fit la guerre à Il Khan, qui en possédoit la plus grande partie; mais il trouva tant de résistance de ce côté-là, qu'il fut obligé de s'allier avec Sounége dernier Roi de la race de Tatar, lequel poussé par une ancienne jalousie qui avoit toujours duré entre les deux Nations des Mogols & des Tartares, joignit toutes ses forces à celles de Tour. Le Persan fortifié d'un si puissant secours, pénétra jusqu'au milieu des Etats d'Il Khan, où lui ayant livré bataille, les deux Armées combattirent avec tant d'opiniâtreté, & avec un si heureux succès pour les Persans, que de toute cette grande Armée d'Il Khan, où toute la Nation des Mogols combattit sous lui, il n'y eut que Khan, fils d'Il Khan, & un de ses cousins nommé *Tégouz*, avec leurs femmes, qui purent sauver leur vie. Ces quatre personnes seules s'étant cachées le jour parmi les morts, prirent des chevaux pendant la nuit, & gagnant les détroits des montagnes, se mirent en sûreté. Si l'on en doit croire l'Histoire des Mogols, ces quatre fugitifs ne sachant quel chemin prendre, s'enfoncérent si avant dans ces montagnes, qu'ils n'en purent trouver aucune issue. Après avoir erré longtems, ils prirent la résolution de monter sur la croupe de la montagne, dont la montée leur parut la plus facile. Parvenus au haut, une grande campagne délicieuse, coupée par plusieurs ruisseaux, & plantée de plusieurs arbres fruitiers, se présenta à leurs yeux, & leur causa une surprise bien agréable. Ce fut là qu'ils se délassérent à loisir de toutes leurs fatigues, & où ils résolurent de fixer leur demeure. Sur cette montagne nommée *Erkené Koun*, qui est la plus haute & la plus renommée de tout le Mogolistan, Kian & Tégouz établirent leur petite Colonie, laquelle s'augmenta si fort avec le tems, que les hommes & les troupeaux s'étant multipliez presque à l'infini, il falut que ce Peuple sortît d'un lieu qui n'étoit plus capable de les nourrir, ni pour ainsi dire, de les contenir. Cette nécessité les obligea d'entreprendre de faire une irruption dans leur ancien païs, & elle leur réussit si heureusement, qu'ils s'en rendirent entiérement les maîtres en fort peu de tems. C'est une tradition constante parmi les Mogols, que ceux qui sont descendus de la race de Kian, furent surnommez *Kiát*, & que la posterité de Tégouz fut nommée *Derlingbin*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILKUSCH, ILCUSSIA, en Latin *Ilcussum*, petite ville de la Haute Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, à huit lieues de la ville de ce nom. Elle est considérable par ses mines, dont on tire du plomb & de l'argent tout ensemble. * Maty, *Dict. Géogr.*

I L L.

ILL, en Latin *Ellus* & *Hellus*, riviére d'Allemagne, a sa source dans le Sundgaw, près de Ferrette. Elle traverse l'Alsace presque dans toute sa longueur, passe à Molsheim, à Ensisheim, à Schlestat où elle commence à porter bateau, à Colmar, à Strasbourg, où elle reçoit la Brusch, & ensuite elle se jette dans le Rhin à deux lieues au dessous du pont de Strasbourg. Cette riviére est resserrée en plusieurs endroits par les Isles qu'elle forme, ce qui l'empêche de porter de grands bateaux: ses débordemens sont presque aussi nuisibles que ceux du Rhin. * Ortelius. Sanson.

* ILL, petite riviére de Souabe, traverse du sud-est au nord-ouest le Comté de Feldkirck. Elle prend sa source vers les confins des Grisons, & se rend dans le Rhin, un peu au dessous de Feldkirck qu'elle arrose.

ILLE, petite ville de Roussillon dans la Viguerie de Perpignan, à quatre lieues de cette ville, au bout de la plaine, & à la droite de la Tet, vis à vis de hautes montagnes qui sont à gauche de cette riviére. Cette ville est jolie & bien bâtie; & son Eglise qui n'est soutenue d'aucuns piliers est d'une extrême hardiesse. Les hautes palissades d'orangers dont ses murs étoient garnis avant l'Hiver de l'an 1709, ne contribuoient pas peu à son ornement.

ILLEL. *Voyez* HILLEL.

ILLER, riviére. *Voyez* ILER.

ILLESCAS, (Gonsalve) Espagnol, Abbé de San-Trontes, Prieur de Duénas, dans le Diocése de Palentia, a vécu dans le XVI siécle, & mourut en 1580. Il composa l'Histoire des Papes sous le titre d'*Historia Pontifical y Catholica*, *en laqual se contienen las vidas de todos Pontifices Romanos.* Cet Ouvrage est divisé en deux volumes, & finit en 1570. Louis de Babia le continua jusqu'en 1605. Il y a ajoûté deux Parties, & Marc de Guadalaxara, Religieux de l'Ordre des Carmes, y en a ajouté une cinquiéme. Gonsalve Illescas composa d'autres Traitez. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* ILLESCAS, bourg d'Espagne, dans la Nouvelle Castille, est au sud de Madrid, tirant vers l'ouest, & au nord de Tolède, tirant vers l'est, dans une distance à peu prés égale de ces deux villes.

* ILLIERS, bourg de France. Le Dictionnaire Universel de la France, le place dans le Perche; mais la Carte générale de France publiée sous le nom de M. Delisle, à Amsterdam, & celles du Gouvernement de l'Orléanois, le placent dans la

la Beauce vers les confins du Perche. Quoi qu'il en soit, il est situé sur le Loir, dans l'endroit où il mêle ses eaux avec celles du Tiron. Il est au sud-ouest de Chartres, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

ILLIERS D'ENTRAGUES. Cette Maison est descendue en ligne directe des anciens Comtes de Vendôme, par le mariage de PHILIPPE de Vendôme, fils puîné du Comte *Bouchard*, avec *Tolande* d'Illiers, qui stipula par son contract de mariage que le second fils qui en proviendroit seroit tenu de relever la bannière, le nom & les armes d'Illiers. De ce mariage vint JEAN de Vendôme. dit *d'Illiers*, qui fut pére de GEOFROY Sire d'Illiers, qui vivoit l'an 1366. Il fut pére de PIERRE, Chevalier, Sire d'Illiers; & eut pour fils FLORENT, Sire d'Illiers, Baillif & Gouverneur de Chartres, qui à la tête d'une nombreuse Noblesse qu'il avoit levée à ses dépens, secourut à propos la ville d'Orléans contre les Anglois qui l'assiégeoient sous le regne de Charles VII. Il mourut l'an 1461, laissant entre autres enfans de *Jeanne* de Coutes sa femme, petite-fille de *Jean* le Mercier, Sire de Noviant, JEAN Sire d'Illiers, qui épousa *Marguerite* de Chourses, de laquelle il n'eut que des filles, dont l'aînée appellée *Jeanne*, épousa *Jacques* de Daillon Seigneur de Lude, Chambellan du Roi, & Sénéchal d'Anjou; & l'autre *Héléne* d'Illiers, fut mariée l'an 1534 à *Jean d'O*. Florent d'Illiers eut un frére, *Milon* d'Illiers, Evêque de Chartres depuis l'an 1459 jusqu'à l'an 1480, auquel succéda *René* d'Illiers fils de Florent, qui mourut l'an 1507.

CHARLES Sire d'Illiers, fils puîné de FLORENT, épousa *Olive* de Saintré; & de leur mariage vint un fils unique, nommé aussi CHARLES Sire d'Illiers & de Chantemêle, Gouverneur du païs de Dunois, qui épousa *Perrette* d'Avaugour, de laquelle il eut ODARD d'Illiers, Seigneur de Chantemêle, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Capitaine de cent Hommes d'armes, Gouverneur du Perche, & Maréchal de camp, qui en ce tems-là étoit ce qu'on appelle aujourd'hui Lieutenant-Général. Il épousa *Marguerite* Bertrandi, fille de *Jean* Bertrandi, Garde des Sceaux de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, dont il eut JACQUES d'Illiers, Seigneur de Chantemêle & de Vaupillon, qui épousa l'an 1588, *Charlotte-Catherine* de Balzac, fille de *François* de Balzac Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Orléans, & de *Jacqueline* de Rohan, dont il eut LEON d'Illiers, dit de Balzac d'Entragues, Seigneur de Chantemêle, de Vaupillon, de Malesherbes, de Marcoussis, de Gié, &c. qui épousa *Catherine* d'Elbéne, dont il eut LEON, II du nom, qui suit; *Henri*; *Joseph*; *Jeanne*; *Joachim*; *Anne*; *Alexandre*; trois filles Religieuses, appellées *Catherine*, *Marie* & *Elisabeth*. LEON, II du nom, fut pére de *Léon-Pélage* d'Illiers, Marquis de Gié, mort en 1701, ne laissant de *Françoise* de Betz, qu'une fille unique; & d'ALEXANDRE d'Illiers, pére de *Henri*, Marquis d'Entragues, Seigneur de Malesherbes, & de *Louïs* d'Illiers Aumônier du Roi. HENRI second fils de Léon I & de Catherine d'Elbéne, épousa *Marie* de Grémonville, de laquelle il eut *Jacques* Marquis d'Illiers; & N... d'Illiers, Aumônier du Roi. * La Roque, *Histoire de la Maison d'Harcourt*, l. 13. c. 9. Tristan l'Hermite, *dans son Traité de la Toscane Françoise*. Le Laboureur, 2. *tome de ses Addit. aux Mem. de Castelnau.*

Les armes d'Illiers sont d'or à six annelets *de gueulles posez* 2. 3. & 1.

ILLINOIS. *Voyez* ILINOIS.

ILLIRIE. *Voyez* ILLYRIE.

ILLOCK, petite ville de la Basse Hongrie, sur le Danube, à six lieues au dessus de Peter-Waradin. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILLUMINEZ, ou ALUMBRADOS, Hérétiques d'Espagne, commencérent de s'élever vers l'an 1575: mais lorsque les Auteurs eurent été punis à Cordoue, par sentence de l'Inquisition, cette Secte fut comme assoupie jusqu'en 1623. Ce fut alors qu'elle se renouvella avec plus de force dans le Diocése de Séville. L'Evêque Dom André Pachéco, Inquisiteur Général d'Espagne, ayant surpris sept des Auteurs, les fit brûler, & contraignit leurs Disciples, ou d'abjurer les erreurs qu'ils avoient suivies, ou de quitter le Royaume. L'Edit de grace donné en faveur de ces malheureux Fanatiques, marque soixante & seize erreurs différentes, dont les principales sont, qu'avec le secours de l'oraison mentale, & l'union avec Dieu, dont ils se vantoient, ils étoient dans un tel état de perfection, qu'ils n'avoient besoin ni de bonnes œuvres, ni des sacremens de l'Eglise, & qu'ils en pouvoient même venir aux commerces les plus infames, sans commettre seulement un péché véniel. Peu de tems après que les Illuminez d'Espagne eurent été dissipez, il parut en France de nouveaux Hérétiques, qui prirent aussi le nom d'*Illuminez*. La Picardie en fut d'abord infectée, à cause que ce fut dans cette Province que Pierre Guerin, Curé de saint George de Roye, commença de semer ses erreurs, & on nomma *Guérinets* ses Sectateurs; mais quelques nouveaux Spirituels, qui étoient de la même Province, & qu'on appelloit *Illuminez*, s'étant joints à eux, les noms & les Sectes se confondirent & se répandirent depuis dans la Flandre, sous le nom seul d'*Illuminez*. Ils furent découverts en 1634. Le Roi Louïs XIII, plein de zéle pour la Religion, voulut qu'on procédât contre eux avec toute la sévérité imaginable. Les Juges de Roye & de Montdidier furent commis pour en informer, & les prisons furent remplies de ces Hérétiques; ce qui causa tant d'épouvante aux Chefs du parti, qu'ils se cachérent; mais on publia un Arrêt du Conseil d'Etat, qui ordonnoit de faire une exacte recherche des Auteurs, & on poussa cette affaire si vivement, que cette malheureuse Secte fut entiérement détruite en 1635. Entre autres extravagances, ils croyoient que Dieu avoit révélé à Frére Antoine Bucquet une pratique de foi & de vie suréminente, inconnue & inusitée dans toute la Chrétienté: Qu'avec cette méthode on pouvoit en peu de tems parvenir au même degré de perfection & de gloire que les Saints & la Bienheureuse Vierge, qui n'avoit eu qu'une vertu commune: Qu'on arrivoit à une telle union, que toutes nos actions étoient déifiées; Qu'étant parvenus à cette union, il falloit laisser agir Dieu seul en nous, sans produire aucun acte: Que tous les Docteurs de l'Eglise n'avoient jamais su ce que c'étoit que dévotion: Que saint Pierre étoit un bon homme, & que saint Paul avoit à peine entendu parler de dévotion: Que toute l'Eglise étoit dans les ténébres & dans l'ignorance de la vraye pratique du *Credo*: Qu'il étoit libre de faire tout ce que dictoit la conscience: Que Dieu n'aimoit rien que lui-même: Qu'il falloit que dans dix ans leur doctrine fût reçue de tout le monde, & qu'alors on n'auroit plus besoin de Prêtres, de Religieux, ni de Curez, &c. * Sponde, *A. C.* 1623. *num.* 7. Gautier, *Chron. XVII siécle*, c. 28. Vittorio Siri, *Memorie Recondite*.

ILLUSTRATI, nom d'une Société de Savans, établie à Casal dans le Montferrat. Leur devise est le Soleil opposé à la Lune, avec ces mots, *Lux indepciens*. * *Dict. Allemand.*

ILLUSTRE & ILLUSTRISSIME. Le titre d'*Illustre* étoit le plus considérable des trois titres d'honneur qu'on donnoit dans l'Empire Romain aux personnes distinguées, qui étoient appellées *Illustres*, *Clarissimi*, ou *Spectabiles*; c'est pourquoi on le donnoit autrefois aux Empereurs, & nous lisons que Théodébert, Roi de France, a donné dans plusieurs Lettres à Justinien le titre d'*Illustre* avant ceux de *triomphant*, *toujours Auguste*, & *Empereur*. Ce titre se donnoit aussi aux Consuls, & autres Grands Officiers de l'Empire: si bien que plusieurs croyent que l'Empereur Anastase ayant envoyé au Roi Clovis des Lettres patentes, par lesquelles il le faisoit Consul, cela donna lieu à ce Roi de prendre la qualité d'*Illustre*, que les Rois ses successeurs de la premiére race continuérent de prendre communément dans les Lettres qu'ils faisoient expédier. Comme les Maires du Palais usurpérent peu à peu l'autorité royale, ils prirent aussi dans la suite le titre d'*Illustre*: ce titre passa aux Comtes & aux Grands Seigneurs du Royaume, ausquels nos Rois de la premiére race le donnoient en leur écrivant. Pepin prit aussi dans toutes ses Lettres patentes, le titre d'*Illustre*; mais Charlemagne étant devenu Empereur, ne voulut point de ce titre, qui se donna depuis aux Evêques, & aux Abbez de grande considération. Les Papes ont toujours continué de donner aux Rois le titre d'*Illustre*; ils l'ont donné aux Rois de France, jusqu'au tems de Pie II, qui, dans le XV siécle, commença de donner aux Rois de France, à l'exclusion des autres, le titre de *très Chrétien*, qui avoit déja été donné en diverses occasions à plusieurs Rois de la premiére, de la seconde & de la troisiéme race. Le Pape Alexandre VI, ayant donné au Roi d'Espagne le titre de *Catholique*, les Papes ne lui donnent plus pareillement le titre d'*Illustre*; mais ils continuent de le donner aux Rois d'Angleterre & de Portugal, & au Doge de Venise: ils qualifient même l'Empereur, *Roi Illustre de Hongrie & de Bohême*. Tous ces Rois sont contens que le Pape les qualifie *Sérénissimes*, ou *très Illustres*; mais le Roi de Suéde, Gustave-Adolphe, témoigna être fort mécontent que la République de Venise lui eût donné, en lui écrivant, les titres de *Sérénissime* & *Illustrissime*. Les Etats de Hollande acceptent le titre d'*Illustres*, & *Hautes-Puissances*.

Le titre de *Seigneurie Illustrissime* se donnoit autrefois aux Cardinaux; & le Cardinal de Richelieu refusa l'*Excellence*, que l'Ambassadeur de Venise vouloit lui donner, estimant moins ce titre, que celui de *Seigneurie Illustrissime*. Depuis que le Pape Urbain VIII a attribué le titre d'*Eminence* aux Cardinaux, la Cour de Rome a donné celui de *Seigneurie Illustrissime* aux Nonces, aux Archevêques & Evêques, aux principaux Prélats de la Cour de Rome, & généralement à tous les Grands Seigneurs qui sont Ecclésiastiques, quoique par leur naissance ou leur qualité, ils dûssent avoir le titre d'*Excellence* ou d'*Altesse*, & qu'ils le reçoivent des autres Cours. A l'égard des Séculiers, on donne le titre de *Seigneurie Illustrissime* aux Ambassadeurs des Princes qui ne sont point Têtes couronnées; & à divers Seigneurs qualifiez qui ne peuvent pas prétendre à l'*Excellence*. * *Mémoires curieux.*

ILLYRICAINS ou *Flaciens*, mis par les Catholiques Romains au nombre des Hérétiques, qu'on nomma ainsi de Matthias Flacius Illyricus, Luthérien, auquel ils attribuent de rejetter entiérement la nécessité des bonnes œuvres, & de renouveller l'Arianisme, ajoûtant que c'est pour ces opinions qu'il fut condamné à Wittenberg. Les Illyricains sont une des Sectes des Rigides Luthériens. * Pratéole. Florimond, *l.* 2. *c.* 6. *n.* 6.

☞ Ceux qui ont suivi les sentimens de Flacius n'ont pas fait une Secte à part, quoi que leur Maître eût quelques sentimens particuliers, à l'égard des Luthériens, non touchant l'Arianisme, ou la Justification, mais sur le Péché originel, puisqu'il croyoit que la substance de l'ame étoit corrompue.

ILLYRIE. Ce ne fut d'abord qu'une petite partie de la Dalmatie, située entre la riviére de Narenta & le Drin. Les Rois de ce canton ayant étendu leur domination, donnérent le nom d'Illyrie à tout le païs qu'ils s'assujettirent, c'est à dire, à la Dalmatie entiére & à la Liburnie; de sorte que ce Royaume vint à s'étendre le long de la Mer Adriatique depuis l'Arsia, où finissoit l'Istrie, jusqu'au Drin qui le séparoit de la Macédoine. Il ne subsistoit plus lorsqu'Auguste fit la conquête de la Dalmatie & de la Liburnie. Le Général Anicius l'avoit détruit l'an 586 de Rome, 168 avant Jésus-Christ; ce qui n'empêcha pas que son nom ne comprît toujours la même étendue de païs. On n'y changea rien jusqu'au régne de Dioclétien: mais

mais ce Prince comprit sous le nom de l'Illyrie plusieurs Provinces, qui n'en avoient jamais fait partie. On a fait remarquer ailleurs, que les Provinces, appellées depuis Diocéses, furent partagées par cet Empereur en plusieurs petites Provinces, dont chacune eut un Gouverneur séparé, sous un Gouverneur-Général, appellé Vicaire; & que deux ou trois Diocéses formérent ensemble un grand Gouvernement sous l'autorité d'un Préfet du Prétoire. L'Illyrie devenue un de ces grands Gouvernemens, comprit dans sa vaste étendue dix-sept Provinces en deux Diocéses. Le premier de ces Diocéses étoit composé de dix Provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Valérie, la Save, les Dalmaties, la Mésie, & les deux Daces: le second comprenoit les sept autres Provinces, la Macédoine, la Prévalitane, les deux Epires, la Thessalie, l'Achaïe, & l'Isle de Créte. Honorius & Arcadius, fils & successeurs de Théodose, ayant partagé l'Empire entre eux, l'Illyrie eut deux Préfets du Prétoire. Celui qui commanda pour l'Empire d'Occident, n'eut dans son département que ces Provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Save, la Valérie & les deux Dalmaties. On fit deux Diocéses de celles qui furent attribuées à l'Empire d'Orient; l'un appellé le Diocése de Macédoine, fut composé de la Macédoine, des deux Epires, de l'Achaïe, de la Thessalie, de l'Isle de Créte, & d'une partie de la Macédoine Salutaire: l'autre nommé le Diocése de la Dace, outre une partie de la Macédoine Salutaire, comprit les deux Daces, la premiére Mésie, la Dardanie, & la Prévalitane. On peut apprendre de plusieurs Articles répandus dans ce Livre la situation de ces Provinces, & quelles révolutions y arrivérent dans les divers tems; il ne s'agissoit ici que de marquer l'étendue qu'on a donnée à l'Illyrie, & c'est à quoi on s'est borné. * Pline, *l.* 3. *ch.* 21. Rufus, *Notice de l'Empire.*

I L M.

ILM, riviére de la Haute Saxe dans le Landgraviat de Thuringe, a un cours assez tortueux & coule du sud-ouest au nord-est. Elle arrose Ilm, Weimar, &c. & se décharge dans la riviére de Sala entre Jéna au midi & Naumbourg au nord.

ILM, ville de la Haute Saxe dans la Thuringe, sur la riviére d'Ilm, au sud-ouest de Weimar, dont elle est éloignée d'environ six lieues. Elle appartient au Prince de Schwartsbourg-Rudelstadt. En 1450, pendant les démélez entre les Comtes de Schwartsbourg & l'Electeur de Saxe, Frédéric, surnommé *le Bon*, l'assiégea sans succès pendant trois semaines avec une Armée de 18000 hommes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gregorii *Thuringen*, *p.* 197. Olearii *Synt. Rer. Thur. tome* 1. *p.* 227. *Tromsd.*

ILME, petite riviére de la Basse Saxe dans la Principauté de Grubenhagen, se jette dans la Leyne proche d'Eimbeck.

ILMEN, Lac de Moscovie. Il est dans la Principauté de Novogrod Weliki, & il décharge les eaux qu'il reçoit de plusieurs riviéres dans le Lac de Ladoga, par le moyen de la riviére de Wolchova. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILMENAW, ville de la Haute Saxe, est une dépendance du Comté de Henneberg dans la Franconie. Elle est dans le Duché de Saxe-Eyzenach, & au sud-est de la ville d'Eyzenach dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

ILMENOW, petite riviére de la Basse Saxe dans le Duché de Lunebourg. Son cours est d'abord du sud-est au nord-ouest, & ensuite du sud-ouest au nord-est: après quoi elle reprend son premier cours. Elle arrose Ultzen, Lunebourg, &c. & se jette dans l'Elbe au dessous de Winssen.

ILMENT, *Ilmeius*, anciennement *Arabius fluvius*, grande riviére de Perse, qui coule dans le Sigistan, & dans le Makeran, reçoit le Gal, le Ghir, & l'Ilmentel, & va se décharger dans l'Ocean, entre l'embouchure de l'Inde & le Cap de Guadel. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILMENTEL, riviére de Perse, après avoir coulé du nord-est au sud-ouest, se jette dans l'Ilmen dont il vient d'être parlé.

ILMISTER, ville avec marché de la Contrée d'Abduk, dans la partie méridionale du Comté de Sommerset. * *Dict. Anglois.*

ILMITZ, en Latin *Ilmitium*, village d'Autriche, aux confins de la Hongrie, sur le bord du Lac de Newsidler. On croit que c'est l'ancienne *Ulmi*, petite ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILMSTADT, bourg de la Vétéravie en Allemagne, avec une riche Abbaye de Prémontré. Il est au nord-est de Francfort sur le Mein, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

I L O.

ILOW ou ILUWA, château bien fortifié de la Haute Hongrie dans le Comté de Transchin. Il est à l'orient de Transchin tirant vers le nord, à la distance d'environ cinq lieues. Les Impériaux le prirent en 1708 sur les Mécontens de Hongrie.

ILOW (Christian Baron d') issu d'une famille noble de la Marche de Brandebourg, après avoir rendu de grands services à la Maison d'Autriche dans le Palatinat & dans la Silésie, fut fait Lieutenant-Général des troupes Impériales. Dans la suite il entra dans les intérêts de Walstein, Duc de Fridland, & fut enveloppé dans sa ruïne. Il avoit épousé *Albertine* fille du Comte de Wratislaw-Furstemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

I L S. I L U. I L Z.

ILS, en Latin *Ilissus*, riviére du Duché de Baviére en Allemagne. Elle prend sa source aux confins de Bohême, & se décharge dans le Danube, à Ilstadt, qui est une partie de la ville de Passaw. On assure qu'on pêche dans cette riviere des huitres, où il se trouve quelquefois des Perles. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILST. *Voyez* YLST.

ILSTADT. *Voyez* l'Article ILS.

ILSTAN (Martin) de Frise, Religieux de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, est, à ce qu'on prétend, Auteur des deux Ouvrages suivans, *Elogia Nobilium in Frisia*; *Historia Factionum sub Anarchia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 652.

ILUS, quatriéme Roi des Troyens, étoit fils de Tros & de Callirhoé, & frére de Ganyméde & d'Assaracus, qui fut pére de Capys, & grand-pére d'Anchise. Il regna 54 ans. Quelques-uns disent qu'il vainquit Tantale & le chassa de son Royaume. * Apollodore, *l.* 3. Diodore, *l.* 4. Homére. Virgile, &c.

ILUS surnom d'Ascanius. *Voyez* ASCANIUS.

ILZ ou IZILZ, *Liza*, ville de Pologne, dans le Palatinat de Sandomir. Elle est située au pié des montagnes, & a une forteresse, dont l'Evêque de Cracovie est le maître.

I M A.

IMAM, est un nom fort sacré parmi les Persans. Il signifie le *Vicaire d'un Roi*; *le Grand-Pontife établi de Dieu pour gouverner souverainement le Monde, dans le spirituel & dans le temporel.* Ce nom désigne aussi un *Guide*, un homme qui va devant & qui montre le chemin. Avant le Mahométisme on employoit ce terme pour désigner un *Présidént*, un *Chef de Societé.* Mais depuis ce tems-là on l'employe pour marquer un *modéle*, un *Directeur de conscience*; & dans un sens plus relévé, pour désigner un Prophéte, un Chef spirituel & temporel, un homme extraordinairement envoyé de Dieu pour être en même tems Roi & Prophéte, pour régir les peuples & les enseigner. C'est dans ce sens qu'ils nomment Mahomet *l'Imam* par excellence; & pour désigner un impie, ils disent *un homme qui n'a point d'Imam*, c'est à dire, qui n'a point de Religion. Encore aujourd'hui on apelle parmi tous les Mahométans les Chefs des Mosquées, des Tombeaux, & des autres lieux sacrez, *Imams*; le Prince de la Mecque qu'on apelle aujourd'hui *Cherif*, a porté pendant longtems le nom *d'Imam.* En Perse on donne ce nom seulement aux successeurs de Mahomet par la branche d'*Aly* & de *Fathmé*, & ils croyent que ces Imams étoient les seuls à qui le Royaume appartînt après la mort de leur Prophéte. Cependant il n'y a eu qu'*Aly* qui ait eu part à la Souveraineté après la mort de Mahomet, & même après en avoir été privé pendant vint-trois ans. Les Persans comptent douze Imams. *Aly* Vicaire de Dieu & Prince des Fidéles; *Hassein* le Martyr de Kerbéla son fils; *Hossein*, l'augmentateur, frére de *Hassein*; *Aly*, la gloire de la Religion, fils de Hossein; *Mahammed Baker* son fils; *Jafer* le juste, fils de Mahammed Baker; *Mousa* le patient, fils de Jafer; *Aly* le chéri, fils de Mousa; *Mohammed* l'abstinent, fils du précédent; *Aly* le Lieutenant, fils de Mahammed l'abstinent; *Hassein* II, son fils; *Mahammed Mehdy* le Maître des tems, fils de Hassein II. Les Persans rapportent que celui-ci ayant été poursuivi par les Califes de Bagdad, Dieu irrité contre ses persécuteurs enleva son *Imam* en un lieu que l'on ne sait point, & d'où il doit revenir, pour sûr, avant la fin du Monde pour réduire l'Univers à la Religion *Mahométane Imamique.* La Secte des Persans enseigne que l'on est obligé de croire que les douze Imams sont les seuls véritables successeurs de Mahomet de droit, & c'est le troisiéme Article de la Confession de Foi qu'ils croyent qu'il faut faire pour être sauvé. Les Califes de Bagdad poursuivirent à toute outrance la race des *Imams*, pour l'exterminer, ne se croyant pas en sûreté tant qu'il y auroit quelqu'un de ces Descendans de Mahomet, à qui une si considérable partie du peuple croyoit que le Souverain-Vicariat appartenoit. Les *Imams* furent forcez de quitter l'Arabie & de se retirer en Perse, où l'on voit plusieurs de leurs tombeaux qui sont fort vénérez. L'on tient pour un sacrilége en Perse de peindre les douze *Imams*, parce que l'on croit que leur excellence est au dessus de toute imagination. C'est pourquoi quand les Peintres font les portraits de ces *Imams*, ils leur couvrent le visage d'une flamme lumineuse qui le cache tout entier, pour marquer que c'est une beauté céleste qu'il n'est pas possible de représenter. Il n'y a que ceux qui descendent des *Imams* du côté paternel, & maternel qui soient regardez comme nobles en Perse. Les Descendans des Imams sont apellez *Mir* en Arabie & en Turquie, nom qui signifie *Prince.* On les nomme aussi *Sabied*, c'est à dire, *noble*: ces *Mirs* & ces *Sabieds* portent tous, sur-tout en Turquie, les turbans verds, qui est la couleur noble & sacrée parmi les Mahometans. * Chardin, *Voyages &c. tome* 2. *p.* 336. *&c.*

IMAMS. Ce sont en Turquie comme les Curez ou les Prêtres des Paroisses. Ils sont obligez d'aller faire la priére aux heures qui y sont destinées, chacun dans sa Mosquée. Avant que d'exercer leur Ministére, il faut qu'ils fassent voir qu'ils passent parmi leurs voisins pour des personnes d'une vie réglée. Lorsque quelque *Imam* vient à mourir, les gens du quartier présentent une personne au Grand-Visir, pour remplir la place du défunt, après avoit assûré qu'il a toutes les qualitez requises. Après qu'il a lu quelque peu dans l'Alcoran en pré-

préfence de ce Miniftre, il eft inftallé dans fa charge fans autre cérémonie. Le Moufti n'a aucune autorité fur les Imams, parce qu'il n'y a entre eux aucune Hiérarchie. Chaque Imam eft indépendant dans fa Paroiffe. Il n'eft foumis qu'à la Puiffance féculiére pour ce qui regarde les affaires civiles & les crimes. * Corneille le Brun, *Voyages*, *&c. p.* 120. *&* 121.

IMAM-COULICAN, Généraliffime des Armées de Perfe fous Abas *le Grand*, le principal inftrument de fes conquêtes & fon plus ancien compagnon de guerre. Abas aggrandit en fa faveur la Province de Perfe dont il le fit Gouverneur, lequel pouvoit fe vanter d'avoir le plus grand Gouvernement dont on ait ouï parler dans un Royaume. On voit encore à *Chiras* les magnifiques ruïnes du Palais de ce Favori du grand Abas. Chardin, *Voyages &c. tome* 3. *p.* 23. 94. *&* 142.

IMAUS, fameufe montagne de l'Afie, dans la Tartarie déferte, eft nommée *Montbégar;* dans l'autre Tartarie, c'eft le mont *Belgian* & *Althaï*, où l'on trouve les tombeaux des Rois Tartares. Dans l'Empire du Grand-Mogol, elle a le nom de *Dalanguer* & de *Naugracut.* * Pline, Strabon & Ptolomée en font mention.

I M B.

IMBERCOURT. *Voyez* l'Article de HUGONET.

IMBRAEL, vint & uniéme Calife ou fucceffeur de Mahomet, commença de régner l'an 834, après la mort de fon pére Mahomet. Comme il n'aimoit pas les Chrétiens, il fit continuellement la guerre à l'Empereur de Conftantinople, & eut fouvent l'avantage fur lui. Ayant ruïné la ville d'Amorium, dans la Phrygie, il emmena prifonniers les principaux de l'Armée ennemie, que l'Empereur Théophile le pria de lui rendre, offrant de lui payer pour eux deux cens cinquante mille befans d'or de rançon; mais il fit réponfe que cette fomme n'étoit pas fuffifante; de quoi l'Empereur conçut un tel déplaifir, qu'il en mourut l'an 842. Imbraël régna jufqu'en 849, & laiffa fon Royaume à Mémon. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

IMBROS, Ifle de l'Archipel, un peu plus grande que Ténédos dont elle n'eft pas fort éloignée. Il y a quatre villages à Imbros, dont le principal, où il y a une forterefle, porte le nom de l'Ifle. Elle eft fort montagneufe, & couverte de bois où il y a beaucoup de chaffe. * Spon, *Voyage*, *&c. tome* 1. *p.* 202.

I M E.

IMERETE ou IMIRETE, Royaume que les Géographes mettent dans la Mingrelie prife en général, eft appellé par les Turcs, *Pacha tchouch* ou *Pacha Koutchouch*, c'eft à dire, *Prince*, ou *petite Principauté.* Il eft enfermé entre le Mont-Caucafe, la Colchide ou Mingrélie proprement dite, la Mer Noire, la Principauté de Guriel, & la Géorgie particuliére, ou le Gurgiftan. Sa longueur eft de fix-vints milles, & fa largeur de foixante. L'Imeréte eft un païs de bois & de montagnes; mais il y a auffi de belles vallées, & des plaines très agréables. On y trouve plus facilement les chofes néceffaires à la vie, que dans le Royaume de Mingrélie, ou de Colchide. L'argent y a cours, & l'on y bat monnoye. On y voit plufieurs bourgs, & des mines de fer. Quant aux mœurs & aux coutumes des peuples, c'eft à peu près la même chofe qu'en Mingrélie. Le Roi a trois bonnes forterefles; l'une appellée *Scander*, vers le midi; & les deux autres nommées *Regia* & *Scorgia*, vers le nord, proche du Phafe. Il n'y a pas longtems qu'il poffédoit encore une place fort importante, appellée *Cotatis*, dont les Turcs fe font rendu maîtres. Les Rois d'Imeréte ont longtems commandé aux Abcas, aux Mingréliens, & aux peuples de Guriel, après qu'ils eurent tous fecoué le joug des Empereurs de Conftantinople, puis des Empereurs de Trébizonde; mais dans le XVI fiécle, ces trois Nations fe révoltérent & le Grand-Seigneur, fous prétexte de les protéger, les a rendu tributaires l'une après l'autre. Les Abcas ont payé le tribut quelques années, & fe font enfuite exemtez de cette charge. Le tribut du Prince de Mingrélie eft de foixante mille braffes de toile de lin; celui du Prince de Guriel eft de quarante-fix enfans filles & garçons, âgez de dix-huit à vint ans. Le Roi d'Imeréte s'eft auffi foumis à envoyer au Turc quatre-vints enfans chaque année. Le Grand-Seigneur a laiffé ces Princes dans la jouïffance de leur païs, parce qu'il eft impoffible d'y faire obferver le Mahométifme, n'y ayant prefque rien de bon que le vin & le cochon; & que les habitations y font difperfées çà & là: de forte qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des forterefles, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que fept ou huit maifons. Le Roi d'Imeréte fe donne le titre de *Meppe*, qui fignifie *Roi* en Géorgien; & même celui de *Meppe des Meppes*, c'eft à dire, *Roi des Rois.* Il fe dit defcendu de la race du Prophéte-Roi David par Salomon. * Chardin, *Voyage de Perfe en* 1673.

IMH. IMI. IMM.

* IMHOF, famille de Barons en Allemagne dans la Franconie, qui poffède les Seigneuries de Spilsberg ou Schwanbach, de Gintzelhofen, de Neder-Meiting, & de Lentershofen. A la fin du XVI fiécle, elle s'établit en Souabe, & fes Defcendans fe font fait appeller Imhof de Kirchen, de Tëllisfurt, &c.

IMILCON. *Cherchez* HIMILCON.

IMIRETE. *Voyez* IMERETE.

IMMA. *Voyez* EMME femme d'Eginard.

IMMER. *Voyez* EMMER.

IMMIRENIENS, Peuples de la Perfe, vers la côte méridionale, embrafférent la Loi Chrétienne vers l'an 500, du tems de l'Empereur Anaftafe; & demandérent un Evêque, qui leur fut envoyé. * Theodore le Lecteur, *l.* 2. Nicephore, *l.* 16. *c.* 37.

IMMORTELS. *Cherchez* ROSECROIX.

I M O. I M P.

IMOLA, ville épifcopale d'Italie dans la Romagne, fous l'Etat Eccléfiaftique. Les Latins la nomment *Forum Cornelii*; & Pline, Strabon, Ptolomée & Procope en font mention. Cicéron en parle auffi en ces termes, dans le douziéme Livre de fes Epîtres familiéres: *Erat autem Claternæ nofter Hirtius, ad Forum Cornelium Cæfar; uterque cum firmiffimo exercitu*, *&c.* On croit que cette ville fut bâtie par les Romains, que Narfès la ruïna, & que les Lombards la réparérent. Elle a eu divers maîtres, jufqu'au tems que Céfar Borgia la prit fous Alexandre VI. Depuis elle fut foumife à l'Eglife. Nous avons des Conftitutions Synodales de Radulphe Paléotti en 1614, & de Ferdinand Millini, Evêque d'Imola en 1622. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. Procope, *l.* 2. *de Bello Goth.* Blondus, *Hift. l.* 8. Léandre Alberti, *Defcr. Ital.*

IMOLA (Jean d'). *Voyez* JEAN d'IMOLA.

IMOLA (Alexandre Tartagni d'). *Voyez* TARTAGNI.

* IMPENS (Pierre) de Tirlemont, Chanoine Régulier de S. Auguftin, Prieur de Bethléem proche de Louvain, eft Auteur d'un Livre intitulé *Compendium Decurfus temporum Monafterii Chriftiferæ Bethlehemiticæ Puerperæ Ord. Canonicorum Regularium prope Lovanium.* On le garde en manufcrit à Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 745.

IMPERIALE, ville de l'Amérique méridionale, avec titre d'Evêché, dans le Royaume de Chili. Elle eft aux Efpagnols. * De Laet.

IMPERIALE, petite riviére d'Italie dans l'Etat de Gênes, fe jette dans la mer proche d'Onéglia.

IMPERIALES: on appelle villes Impériales, les villes libres, qui ont droit d'envoyer des Députez aux Diétes de l'Empire. On les divife en deux claffes qu'on appelle *Bancs*, parce que leurs Députez font affis dans les Diétes fur des bancs féparez, & nommez le *Banc le Souabe* & le *Banc du Rhin*, parce que le plus grand nombre de ces villes Impériales fe trouve dans les Cercles du Haut & du Bas Rhin, & dans celui de Souabe.

VILLES IMPERIALES du BANC du RHIN.

Cologne.	Weiffembourg.
Aix-la-Chapelle.	Landau.
Strasbourg.	Ober-Ebenheim.
Lubek.	Keizersberg.
Worms.	Munfter ou Val S. Grégoire.
Francfort fur le Mein.	Rosheim.
Wetzlar.	Turcheim.
Gelnhaufen.	Befançon.
Haguenau.	Dortmund.
Kolmar ou Colmar.	Fridberg.
Schleftat.	

NB. Il y a plufieurs de ces villes-là qui font à préfent fous la domination de la France, & qui par conféquent n'ont plus de féance dans les Diétes de l'Empire.

VILLES IMPERIALES du BANC de SOUABE.

Ratisbonne.	Gingen.
Offembourg.	Rottembourg.
Nuremberg.	Uberlingen.
Gémund.	Pfullendorf.
Winsheim.	Hall fur le Kocher.
Schweinfurt.	Rotweil.
Weyffembourg fur l'Altmul.	Weil.
Ausbourg.	Hailbron.
Ulm.	Buchorn.
Memmingen.	Wangen.
Kaufbeurn.	Lindau.
Eflingen.	Ravensbourg.
Reutlingen.	Wimpfen.
Nordlingen.	Zell en Harmfpach.
Dunkelfpiel.	Buchau.
Biberach.	Leutkirch.
Alen.	Kempten.
Bopfingen.	Gengenbach.

NB. Toutes les villes depuis Ausbourg jufqu'à la fin de la Lifte, fe trouvent dans la Souabe.

IMPERIALI, (Jean Vincent) Duc de Saint-Angélo, dans le Royaume de Naples, étoit de Gênes, & s'aquit beaucoup de réputation au commencement du XVII fiécle. Il rendit de bons fervices à fa patrie fur terre & fur mer, & fut employé par Philippe IV, Roi d'Efpagne, à Mantoue & à Rome. Son mérite lui fit des envieux à Gênes, dont le Sénat l'exila; &

cet

cet Oſtraciſme ne lui fut qu'honorable. Jean Vincent Impériali aimoit les Lettres, & compoſoit de beaux vers Italiens & Latins. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Lo Stato ruſtico; Gl' Indovini Paſtori; La Sancta Tereſa*, &c. Preſque tous les Auteurs d'Italie parlent de lui avec éloge. Il eut place dans diverſes Académies, & mourut à Gênes vers l'an 1645. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Giuſtiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.* &c.

La famille des IMPERIALI eſt des principales de Gênes, & l'une des 24 nobles. JEAN Impériali fut fils de Vincent, & pére de Jean. Vincent, dont nous avons parlé, fut Doge ou Duc de la République de Gênes en 1617. Cette famille diviſée en pluſieurs branches, (l'une deſquelles eſt en poſſeſſion de la Principauté de Franqueville,) compte auſſi des Cardinaux, entre autres LAURENS Impériali, créé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1652. Il étoit Gouverneur de Rome lors de l'inſulte faite par les Corſes à l'Ambaſſadeur de France, ſous le pontificat d'Alexandre VII, & comme il donna lieu à l'évaſion de ces Soldats, le Roi de France demanda & obtint ſa deſtitution de ce Gouvernement. Il mourut le 21 Septembre 1673, âgé de 62 ans. JOSEPH-RENÉ Impériali, ſon neveu, né le 26 Février 1651, fut créé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 Février 1690.

IMPERIALI, (Jean-Batiſte) Médecin célébre, né à Vicenze en Italie en 1568, étudia à Vérone, puis à Bologne; & fit un ſi grand progrès dans les Langues & dans les Sciences, qu'il devint un des plus habiles hommes de ſon tems. Il excella ſur-tout dans la Philoſophie & dans la Médecine, qu'il enſeigna avec ſuccès à Padoue; & mourut en 1623. Jean-Batiſte Impériali compoſa divers Ouvrages. Son fils JEAN Impériali a écrit, *Muſæum Phyſicum, ſeu de humano ingenio*; & *Muſæum Hiſtoricum, ſive de Viris doctrina illuſtribus.* Il a fait dans ce dernier Traité l'éloge de ſon pére, & les Curieux pourront le conſulter.

IMPOSTEURS; ſous l'Ancien Teſtament il y eut pluſieurs faux Prophétes, qui ſe glorifioient ſans fondement d'être les Envoyez de Dieu. Moïſe avoit marqué, de la part de Dieu, *Deuteronome, ch.* 13. *v.* 1. &c. à quels caractéres on pouvoit reconnoître un faux Prophéte. Il s'eſt élevé ſous l'Evangile pluſieurs Impoſteurs, ſuivant que Jéſus-Chriſt l'avoit prédit, *Matthieu, ch.* 24. *v.* 24. On met à la tête *Simon* le Magicien, qui ſe donnoit dans Samarie pour la grande vertu de Dieu. Joſeph parle de pluſieurs Impoſteurs qui parurent vers le même tems. Un certain *Theudas* ou *Théodas* parut en Judée, du tems de Cuſpius Fadus, Gouverneur de cette Province, vers l'an de Jéſus-Chriſt ou de l'Ere vulgaire 45. Il ſe donnoit pour Prophéte, & trompa pluſieurs Juifs, leur perſuadant de quitter leurs biens, & de le ſuivre juſqu'au Jourdain, leur promettant de le leur faire paſſer à pié ſec, comme avoit fait autrefois Joſué. Mais il fut pris & tué, avec pluſieurs de ceux qui l'avoient ſuivi. Un autre *Theudas*, dont parle Gamaliel dans les Actes des Apôtres, parut quelque tems avant la mort du Sauveur: environ quatre cens hommes s'attachérent à lui; mais il fut tué, & tous ceux qui l'avoient ſuivi furent diſſipez. Dix ans après, un Egyptien, Juif de Religion, vint à Jéruſalem feignant d'être Prophéte, perſuada au peuple de le ſuivre ſur le mont des Oliviers, leur promettant de faire tomber en leur préſence les murs de Jéruſalem, & de les introduire dans la ville par la bréche. Un autre Impoſteur entraîna dans le déſert un grand nombre de peuple, auquel il promettoit une délivrance générale de tous maux. *Judas* le Galiléen ſoutenoit que les Juifs ne devoient reconnoître que Dieu pour leur Maître, & qu'ils ne pouvoient ſans lâcheté & ſans prévarication payer le tribut à Céſar. Ses enfans furent héritiers de ſon eſprit, & inſpirérent fortement l'eſprit de révolte aux Juifs leurs compatriotes, dans la guerre contre les Romains. Après la fin de cette guerre, un certain *Jonathas*, Tiſſerand de ſon métier, parut dans la Cyrénaïque & ſéduiſit grand nombre de Juifs par de faux miracles & des preſtiges, dont il les éblouït dans les Déſerts où il les entraîna. Catulle, Gouverneur de la Lybie Pentapolitaine, les diſſipa, & prit de là occaſion de piller les plus riches des Juifs de ce païs-là. Mais le plus fameux des Impoſteurs, qui parurent depuis la ruïne du Temple, fut *Barchochebas*, qui ſouleva les Juifs contre l'Empereur Adrien, & attira contre eux les forces de l'Empire, qui les réduiſirent en un état dont ils ne ſe ſont jamais pu relever. L'état d'oppreſſion où ſont réduits les Juifs dans preſque tous les païs du monde, & l'attente du Meſſie, qu'ils eſpérent toûjours les devoir délivrer de tous leurs maux, les rendent plus crédules aux promeſſes des Impoſteurs, & plus ſuſceptibles de l'eſpérance qu'ils leur inſpirent de recouvrer leur liberté. Comme tout l'Orient étoit dans l'attente du Meſſie, & du Libérateur ſi longtems attendu, & ſi ſouvent prédit, dans le ſiécle que Jéſus-Chriſt parut, ce ſiécle fut plus fécond en Impoſteurs, qu'aucun autre, à cauſe de l'entrée qu'ils étoient ſurs de rencontrer dans l'eſprit des peuples prévenus & faciles à perſuader. Ceux d'entre eux qui paſſoient pour plus inſtruits, voulurent s'autoriſer par là à rejetter Jéſus-Chriſt même, en le confondant avec les ſéducteurs qui avoient paru, & qui paroiſſoient de jour en jour dans leur Nation. Mais ce qu'on auroit peine à croire, il s'eſt trouvé même dans le ſein du Chriſtianiſme, & après tant de merveilles opérées par Jéſus-Chriſt & par les Apôtres, après tant de perſécutions eſſuyées par l'Egliſe, après tant d'Ecrits des Infidéles & des Hérétiques détruits & mis en poudre par les Ecrivains du Chriſtianiſme; il s'eſt trouvé, dis-je, des gens qui ont dit, & qui ont même écrit que Moïſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet étoient trois inſignes Impoſteurs. Tout le Monde parle d'un Livre fameux qui a, dit-on, paru ſous le titre, *De tribus Impoſtoribus, Moſe, Chriſto & Mahomete.* Les uns ſoutiennent que c'eſt un Ouvrage ſuppoſé, & qui n'a jamais paru; d'autres ſoutiennent qu'il exiſte, & on a vu des gens qui ſe ſont vantez de l'avoir vu. *Albéric*, Moine des trois Fontaines, Ordre de Cîteaux, au Diocéſe de Châlons ſur Marne, qui vivoit au milieu du troiſiéme ſiécle, écrit dans ſa Chronique, ſous l'année 1239, que l'on propoſa dix-ſept cas contre l'Empereur Frédéric II, entre leſquels il y en a un contre la Religion Chrêtienne, dont le Pape parle dans ſes Livres à l'Archevêque de Sens; qui eſt, qu'il y a trois Impoſteurs dans le Monde, ſavoir, Moïſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet; *Tres fuerunt Baratores ſeu Guillatores in mundo; Moyſes, Chriſtus & Mahometes.* Albéric eſt Auteur contemporain de Frédéric II, & ſa Chronique eſt très eſtimée. Mais ſi ce que dit *Jean Bayon* Dominicain, qui a écrit l'Hiſtoire de l'Abbaye de Moyen-Moutier, & qui vivoit au quatorziéme ſiécle, eſt vrai, l'Empereur Frédéric n'eſt pas le premier qui a proféré le blaſphême qu'on lui attribue. Voici ce que dit cet Hiſtorien. J'ai cru, *dit-il*, devoir inſérer dans cet Ouvrage ce que j'ai appris étant à Paris, par le rapport de gens de bien & véridiques: il y avoit à Paris vers l'an mille vint-deux un Docteur de Théologie, fort enflé de ſa ſcience, & fort rempli de vanité & de faſte, qui étant un jour dans ſa Chaire, enſeigna publiquement que trois Impoſteurs, ſavoir Mahomet, Moïſe & Jéſus-Chriſt ont trompé tout le Monde, *Tres homines, videlicet Mahometes, Moyſes & Chriſtus, totum ad ſe trahentes deceperunt mundum.* Mais Dieu le frappa ſur l'heure, & dès ce moment il oublia tout ce qu'il avoit jamais ſu, & fut privé de l'uſage de la parole. *Pierre des Vignes* Sécretaire & Chancelier de l'Empereur Frédéric II, avoue qu'on accuſoit l'Empereur ſon Maître d'avoir proferé ce blaſphême. Le Pape dans une Lettre circulaire adreſſée à tous les Princes & à tous les Prélats avance cette accuſation contre Frédéric, & dit qu'on la pourra prouver en tems & lieu. Matthieu Paris rapporte auſſi ce qu'on diſoit du blaſphême touchant les trois Impoſteurs; mais il en parle comme d'une calomnie imputée à Frédéric par ſes ennemis. L'Auteur de la Vie de Grégoire IX, qui eſt contemporain, avance que cet Empereur a pris cette erreur par le commerce qu'il avoit avec les Grecs & les Arabes, qui lui promettoient la Monarchie univerſelle par la connoiſſance des Aſtres; qu'il ſe croyoit un Dieu ſous l'apparence d'un homme; que trois Impoſteurs étoient venus pour ſéduire le genre humain, mais que pour lui il devoit détruire une quatriéme impoſture tolérée par l'ignorance des hommes, qui eſt l'autorité du Pape. Frédéric ne laiſſa pas ces accuſations ſans replique. Il fit écrire aux Cardinaux, pour faire ſon apologie touchant les trois Impoſteurs; il donne ſa Profeſſion de Foi correcte & Catholique ſur la Divinité de Jéſus-Chriſt & ſur le Myſtére de l'Incarnation, & parle de Moïſe & de Mahomet comme doit faire un Chrêtien. Voilà une accuſation bien ſolemnellement formée contre l'Empereur, & bien contredite par l'accuſé. Juſques là il n'eſt queſtion que de paroles; mais on ſoutient qu'il y a un Livre réel & exiſtant, qui a pour titre, *Des trois Impoſteurs*, &c. Les uns l'attribuent à *Muret*, d'autres à *Bernard Ochin*, d'autres à *Pierre Arétin*, d'autres à *Poggbe* Florentin, d'autres à *Poſtel*, ſavant Viſionnaire du ſeiziéme ſiécle, d'autres à *Arnaud de Villeneuve*, d'autres à l'Empereur *Frédéric I*, ſurnommé *Barberouſſe*, d'autres à *Frédéric II.* Florimond de Raimond dit qu'il ſe ſouvient qu'en ſon enfance il vit l'exemplaire de ce fameux Livre dans le Collége de Preſle entre les mains de Ramus. Le Pére Merſenne en parle dans ſon Commentaire ſur la *Geneſe*, *p.* 1830. M. Deshouges, Doyen des Avocats du Grand-Conſeil à Paris, dans un billet de ſa main que D. Calmet a lû, dit, qu'il a appris d'un de ſes amis, homme docte, qu'il avoit vu ce déteſtable Livre dans la Bibliothéque ſecrette d'un des plus puiſſans Princes d'Allemagne, mais ſous un autre titre que celui *De tribus Impoſtoribus.* Il ajoûte qu'un autre de ſes amis, qu'il ne déſigne que par ces trois lettres *A. A. L.* & dont il ſavoit la probité & l'amour pour la vérité, l'avoit aſſûré qu'il avoit trouvé ce fameux Ouvrage à Gênes dans la boutique d'un Libraire en 1666, & qu'il l'auroit même acheté, s'il n'avoit été prévenu par un autre qui l'acheta. Feu M. Alliot, ci-devant prémier Médecin de S. A. R. de Lorraine, a dit au P. Calmet qu'on lui avoit autrefois mis en main ce Livre, mais qu'il ne l'avoit pas voulu lire. Chriſtian Kortholt dans la Préface d'un Livre qu'il a compoſé ſous le titre, *De tribus Impoſtoribus*, & qui eſt imprimé à Kiel en 1680, & à Hambourg en 1700, cite quelques perſonnes, qui diſent avoir vu celui dont nous parlons ici; mais pour celui de Kortholt, il ne regarde rien moins que Moïſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet: les trois Impoſteurs qu'il attaque, ſont *Edouard Herbert, Thomas Hobbes* & *Benoît Spinoſa.* Il dit que M. Bayle lui a écrit du 7. des Ides d'Avril 1699, que le fameux Livre des trois Impoſteurs n'étoit pas dans la Bibliothéque de Balde de Rotterdam, & il croit que tous ceux qui ſe vantent de l'avoir vû, ſont fort ſuſpects ou de mauvaiſe foi, ou de peu d'exactitude. Un autre Auteur a donné le même titre à un Ouvrage compoſé contre trois Auteurs Catholiques Romains de la premiére réputation. Cet Auteur eſt M. Morin, & ſon Ouvrage eſt intitulé, *Vincentii Panurgi Epiſtola de tribus Impoſtoribus ad Clariſſ. Vir. Johan. Baptiſtam Morinum D. M. atque Regium Matheſeos Profeſſorem*, Pariſiis, 1654. Les trois Impoſteurs prétendus qu'il attaque ſont *Gaſſendi, Nevreus* & *Bernier.* Giſbert Voet dans ſa Diſpute de l'Athéïſme, dit qu'en 1614 ou 1615, on chaſſa de la Haye, & on envoya en exil un nommé *Nachtegael*, pour avoir prononcé quelques impiétés ſur les trois Impoſteurs. On dit qu'il y a encore un autre Ouvrage qui a pour titre, *Des trois Impoſteurs*, mais ces trois Impoſteurs ſont *Zabathai Tzevi, Mahomet Bay*, (autrement Jean Cigala) & *Padre Ottomano.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

IMPRIMERIE, l'Art d'imprimer, ou de marquer fur le papier avec des caractéres de fonte, tout ce que l'on écrit avec la plume, fut inventé vers le milieu du XV fiécle. Quelque doute qu'on ait pu former en s'intéreffant à donner à une ville plutôt qu'à une autre la gloire d'avoir produit celui qui inventa ce bel Art, il n'y a que les villes de Mayence & de Strasbourg qui fe puiffent difputer cet avantage; car ce que quelques Hollandois ont dit de Laurent Cofter, Bourgeois de Harlem dont nous avons parlé plus haut fous la Lettre C, n'eft pas recevable, puifqu'on n'a commencé à débiter ce conte que depuis l'an 1580. Il y a plus de difficulté pour Jean Mentel Bourgeois de Strasbourg, dont Mentel Médecin de Paris, a pris vivement les intérêts dans le XVII fiécle; car s'il eft vrai que cet Ecrivain avance bien des preuves foibles pour foutenir fon fentiment, il faut convenir que celle qu'il tire du témoignage de Gebwiler eft très embaraffante. En effet, il eft difficile de dementir cet homme, qui dans un Panégyrique de Charles-Quint, imprimé en 1521, met Jean Mentel entre les illuftres de Strasbourg, pour avoir inventé l'Art de l'Imprimerie 74 ans auparavant, c'eft à dire, en 1447: mais comme ce qu'on ajoûte, que Gensfleich fon valet l'ayant trahi, s'en alla à Mayence, où il communiqua le fecret à Guttemberg, & que Dieu le punit de fon crime par la perte de la vue, n'eft pas prouvé, nous nous en tenons à ce qui paroît plus certain, étant fondé 1. fur le témoignage de Trithéme, décrivant en 1514, ce qu'il avoit appris en 1484, de la bouche du premier à qui les Inventeurs de l'Art fe communiquérent: 2. Sur le témoignage d'un anonyme Auteur d'une Chronique Allemande, écrivant en 1499, ce qu'il avoit appris d'Ulric Zel de Hanovre, Imprimeur à Cologne: 3. Sur ce qu'ont dit ceux qui font regardez comme les Inventeurs, fans que perfonne les démentît, quoiqu'ils fe vantaffent hautement: & 4. enfin fur un Argument négatif, qui paroît décifif en cette occafion, & qui confifte en ce que de toutes les premiéres impreffions qui portent quelque date, on n'en connoît aucune qui n'ait les noms de ces Inventeurs, c'eft à dire, de Fauft & de Schœffer, à qui celui-ci fit part du fecret. Voici donc à quoi on doit s'en tenir. Guttemberg, citoyen de Mayence, eft celui qui conçut la premiére idée de l'Imprimerie; il tâcha de l'exécuter feul, mais n'ayant pu y réuffir, il s'affocia avec Fauft, homme riche de la même ville; & avec l'aide de Pierre Schœffer, alors domeftique, & depuis gendre de Fauft, ils commencérent à exécuter leur deffein. D'abord ils ne firent que tailler des lettres fur des planches de bois, comme on fait encore aujourd'hui quand on veut écrire quelque chofe fur les vignettes gravées en bois, & ils imprimérent ainfi vers l'an 1450, un Vocabulaire Latin intitulé *Catholicon*; mais comme chaque planche ainfi taillée ne pouvoit fervir qu'à imprimer une feule feuille, les lettres étant taillées dans la planche même, la longueur du travail les dégoûta, & ils firent des lettres de bois détachées & mobiles, ce qui leur paroiffant plus commode, pour tirer de cette invention tout le fruit qu'on en pouvoit attendre, Schœffer s'avifa de frapper des matrices pour avoir des lettres de métail fondu. On ne fait pas bien quel fut le premier Ouvrage qui parut ainfi imprimé. Le plus ancien qu'on connoiffe eft un Pfeautier Latin *in quarto* de l'an 1457; le fecond eft le *Rationale* de Guillaume Durand, *in folio*, de l'an 1459; le troifiéme le *Catholicon* de l'an 1460; & le quatriéme eft la Bible de l'an 1462. Tous ces Ouvrages font fortis de Mayence, de l'Imprimerie de Fauft & de Schœffer, auffi-bien que les Offices de Cicéron de l'an 1466; & on n'avance rien qui puiffe faire croire qu'il y a eu d'autres Ouvrages plus anciens que ceux-là; car encore que Trithéme donne à entendre que Fauft & Schœffer commencérent par l'impreffion d'une Bible, cependant comme il ne s'en trouve point d'autre que celle qu'on vient d'indiquer, il femble qu'on pourroit interpréter cet Auteur, en difant que les deux Imprimeurs firent d'abord quelque effai fur la Bible, & que la grande dépenfe qu'il leur fallut faire les dégoûta. A Rome on commença à exercer cet Art fous le pontificat de Paul II. Les premiers Imprimeurs de cette ville furent Suvenheim, & Arnold Pannarts, qui imprimérent en 1467, le Livre de la Cité de Dieu compofé par faint Auguftin, étant logez dans le Palais des Maximes, l'une des illuftres familles de Rome. Ils donnérent enfuite au public plufieurs autres Ouvrages; comme les Offices de Cicéron; *Speculum vitæ humanæ Roderici Zamorenfis*, &c. *Biblia Sacra*, &c. A Strasbourg, felon le témoignage de Gebwiler & de Wimphelinge, Jean de Cologne & Jean Menthen ou Mentelin, commencérent en 1474, à imprimer en caractéres de fonte. Quelques-uns difent que ce ne fut qu'en 1478. Il eut pour fucceffeur Henri Eggeftin, qui imprima *Decretum Gratiani*, en 1491. A Venife, Jean de Spire & Vendelin mirent au jour les Epitres de S. Cyprien en 1471. Ce fut dans cette même ville qu'Alde Manuce inventa le caractére italique, vers l'an 1495. A Paris, Martin Crantz, Ulric Gering, & Michel Friburger, qui avoient été mandez d'Allemagne par Jean de la Pierre, Prieur de Sorbonne, imprimérent dans une falle de la maifon de Sorbonne en 1470, les Epîtres de Gafparinus Pergamenfis Allemand, *in quarto*, & plufieurs autres Livres. A Naples, Sixtus Rufinger, Prêtre, natif de Strasbourg, fit plufieurs impreffions en l'année 1471 & les fuivantes. A Louvain, Jean de Weftphalie commença à imprimer en 1473 le Livre intitulé, *Petrus Crefcentius de Agricultura*, &c. A Padoue, Pierre Maufer, François de nation, natif de Rouen, imprima en 1474 la Phyfionomie de Pierre d'Apono, furnommé *Conciliator*, &c. A Milan, Philippe de Lavagna donna au public des Oeuvres de Suétone en 1675. A Rouen, Pierre Maufer, dont on vient de parler, mit au jour le Livre d'Albert le Grand *de Lapidibus & mineralibus*, en 1476. A Bruxelles, les premiéres impreffions fe firent en 1478. A Lyon on imprima en 1478 les Pandectes de Médecine, de Matthæus Sylvaticus. Guillaume le Roi imprima un Traité des Eaux artificielles en 1483. A Genéve, fut imprimé en 1478 un Traité des Anges, du Cardinal Ximénès. A Bâle, Jean Amerbach fut un des premiers qui imprima en caractéres ronds & parfaits en 1481. Il s'affocia enfuite avec le célébre Jean Froben. A Anvers, Gérard Leeuw donna au public *Ars epiftolandi Francifci Nigri*, en 1489. A Seville, Paul de Cologne & fes affociez, tous Allemans, imprimérent *Floretum fancti Matthæi* en 1491. A Déventer Capitale de l'Overiffel dans les Provinces-Unies, Richard Pafraer imprima en 1499 *Itinerarium Joannis de Héfe*. Il s'eft fait auffi des impreffions en plufieurs autres villes dans ce premier fiécle de l'Imprimerie, qu'il eft inutile de rapporter ici. * Jean de la Caille, *Hiftoire de l'Imprimerie*. Gebwiler, *Panegyris Carolina*. Wimphelinge, *Epitome rerum Germanicarum*. Michel Meyer, *Vera Germanorum Inventa*. Serrarius Jéfuite, *Rerum Moguntinarum, l.* 1. Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*. *Voyez* CHINE.

Des deux Principales Imprimeries du Monde.

La premiére eft celle du Vatican, ou l'*Imprimerie Apoftolique*. Le Pape Sixte V la fit bâtir avec beaucoup de magnificence, dans le deffein d'y faire des éditions les plus exactes & les plus correctes, dont on feroit humainement capable. Son deffein & fa principale vue étoit de rétablir dans leur intégrité les Livres corrompus & altérez, foit par la fucceffion des tems, foit par la malice ou la négligence des hommes, & de les purger des fautes, que l'ignorance des Copiftes, ou la mauvaife foi des Hérétiques y avoit fait gliffer. Ce Pape avoit encore pris la réfolution d'y faire imprimer l'Ecriture-Sainte en plufieurs Langues; les Conciles généraux; un grand nombre de Statuts, & divers Réglemens Eccléfiaftiques; tous les Ouvrages des faints Péres; des Liturgies, Rits & Ufages divers pour toutes fortes d'Eglifes; & quantité d'Inftructions Chrétiennes en diverfes Langues, & en différens caractéres, tant pour étendre la Religion Chrétienne dans les païs éloignez, que pour en défendre la vérité. Dans ce deffein, il fit venir à Rome par des libéralitez extraordinaires, tout ce qu'il put engager d'habiles gens, pour vaquer aux corrections des exemplaires. Il n'épargna rien, ni pour la quantité, ni pour la qualité des chofes néceffaires, foit pour le grand nombre des preffes, foit pour la multitude des caractéres, Latins, Grecs, Hébraïques, Arabes, Efclavons, foit même pour la grandeur & la bonté du papier. Il donna la direction de cette grande Imprimerie à un habile Vénitien, nommé Dominique de Baza, & lui mit des fommes confidérables entre les mains pour commencer cette entreprife. Ce Pape fit dans cette Imprimerie la dépenfe des caractéres Arabes, qui font les premiers qu'on ait vus en Europe. Pie IV avoit déja jetté les fondemens de cette Imprimerie; dont il avoit donné la conduite à Paul Manuce. * Gregoire Léti, *Vie de Sixte V. l.* 9. *à la fin.* Angel. Rouhade, *Biblioth. Vatican. in Append.* Voffius, *de Scient. Mathemat. c.* 16.

La feconde eft celle des Rois de France, appellée ordinairement du Louvre, ou l'Imprimerie Royale. Elle eft plus ancienne que celle du Vatican, puifque l'on en peut rapporter l'origine au régne de François I, dit le Pére des Lettres; mais elle doit le comble de fa gloire à Louïs XIII, fous lequel le Cardinal de Richelieu la mit en l'état qu'elle eft aujourd'hui. On la confacra, pour ainfi dire, en commençant par le Livre de l'*Imitation de Jéfus-Chrift*. Les principaux Ouvrages qu'elle a produits depuis, font, plufieurs Hiftoires des Rois de France; quelques Péres de l'Eglife; une Bible felon la Vulgate en huit volumes; une Bible *in quarto*; & une autre en plufieurs volumes, *in folio*; l'Hiftoire Byzantine; les Conciles, &c.

☞ Outre les deux fameufes Imprimeries dont nous venons de parler, il y en a eu un très grand nombre d'autres qui fe font auffi rendues fort célébres: telles ont été en Italie, celles des Manuces & de Bomberg; en Allemagne celles des Frobens, d'Amerbach, d'Oporin, de Comelin & des Wéchels; à Anvers celles de Plantin & des Morets; en Hollande celles des Elzeviers & des Janffons de Blaew; & en France celles des Etiennes, de Colinet, de Vafcofan, de Patiffon, des Griffes, des Morels, de Nivelle, de Vitré, des Cramoifis, des Martins, des Coignards, de Muguet, & de plufieurs autres qui ont porté cet Art à fa perfection, & qui ont enrichi la République des Lettres d'une infinité d'éditions très belles & très correctes, qui les feront toujours rechercher des Savans. La plupart de ces Imprimeurs ont joint à la fcience particuliére de leur Art, une érudition finguliére & une parfaite connoiffance des Langues favantes, & plufieurs d'entre eux ont encore immortalifé leur nom par quantité d'excellens Ouvrages de leur compofition, comme on peut le voir dans ce Dictionnaire fous leurs noms particuliers. * *Mémoires du tems.* Baillet, *Jugemens des Savans fur les Imprimeries fameufes, tome* 1. *partie* 2. *p.* 86 & *fuiv. n.* 32. édit. d'Amfterdam, 1725. C'étoit la coûtume de nos premiers Imprimeurs, *dit Vigneul-Marville*, de mettre des devifes ou des vers, avec leur nom, à la fin des Livres qu'ils donnoient au public. Voici deux vers qui fe trouvent à la fin des Décrets de Bâle & de Bourges, fous le titre de *Pragmatique Sanction*, avec un Commentaire de Côme Guymier Licentié ès Droits, de l'édition d'*André Bocard* à Paris 1507.

Stet Liber hic, donec fluctus formica marinos
Ebibat, & totum teftudo perambulet orbem.

On mettoit auffi dans ces vers les noms des Correcteurs & des Im-

Imprimeurs, comme cela se voit dans le Livre d'*André de Isernia super Constitutionibus Siciliæ*, de l'impression de *Sextus Russingerus* à Naples 1472.

Sixtus hoc impressit, sed his tamen ante revisit
Egregius Doctor, Petrus Oliverius.
At tu quisquis emis, Lector studiose, libellum,
Lætus emas, mendis nam caret istud opus.

On ne voit ni Priviléges ni Approbations dans les premiers Livres imprimez en France. Quand on commença à prendre des Priviléges, on s'adressa au Parlement qui les donnoit au nom du Roi. * Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hist. & de Liter. tome* 1. *p.* 40 & 41. édit. de Rotterdam, 1700.

IMPRIMERIE de Constantinople. Elle a été dressée par les soins du Grand-Visir *Ibrahim Bacha* qui aimoit & la paix & les Sciences. Il employa tout son crédit auprès d'*Achmet* III, pour pouvoir établir une Imprimerie. Ayant obtenu cette permission, il se servit d'*Ibrahim Effendi*, né en Hongrie, homme distingué parmi les Savans, pour diriger cette entreprise. Outre les Langues Hongroise & Latine, il savoit la Turque, la Persanne, & l'Arabe. Il s'associa au commencement avec *Seid Aga*, fils de *Mehemet Tokelibi*, qui avoit été Ambassadeur en France; mais ne pouvant s'accorder avec lui, il se chargea de toute l'entreprise & prit à son service un Juif nommé *Jones*, habile Imprimeur. Il fit fondre toute sorte de caractéres Turcs au nombre de plus de deux cens mille, & il imprima d'abord un Dictionnaire Turc, intitulé *Vankuli*, du nom de la patrie du Traducteur, qui étoit du Territoire de Van dans la Turcomanie. L'Original Arabe est intitulé *Sihahi Gewheri*, c'est à dire, *Dictionnaire Arabe.* On a vendu les exemplaires 30 piastres. Ce Livre a été suivi de plusieurs autres. Il y a dans cette Imprimerie six presses, quatre pour les Livres, & deux pour les Cartes. Il y a déja six Turcs qui y composent. On travaille à fondre des caractéres Francs, pour imprimer des Livres à l'usage des uns & des autres. La révolution arrivée en 1730, n'a apporté aucun changement à cet établissement, quoique contraire aux maximes du Gouvernement, aux préceptes de l'Alcoran, & aux intérêts de tant de Copistes qui gagnoient leur vie à copier. Les Juifs obtinrent en 1576, d'avoir une Imprimerie à Constantinople. Les Mahométans s'allarmérent de cette nouveauté. Cependant le Privilége qu'on avoit accordé aux Juifs subsista; on y ajoûta simplement une défense pour les Livres Arabes. Par-là les exemplaires de la Loi, qui étoient devenus très rares en Orient, furent répandus par-tout, & on s'attacha avec d'autant plus d'ardeur à l'étude de la Loi parmi les Juifs, que la lecture en étoit plus facile & qu'on avoit de plus grands secours pour l'entendre. * *Mémoires du tems.* Basnage, *Hist. des Juifs* &c. *tome* 5. *p.* 2008.

IMPUDENCE, Divinité des Payens, avoit son Temple dans Athénes, où elle étoit révérée comme Déesse, en même tems que dans un autre Temple on y adoroit aussi la Pudeur sous la figure d'un Dieu. Chez les Lacédémoniens au contraire, la Pudeur & non l'Impudence, étoit révérée comme Déesse. La Perdrix étoit l'oiseau consacré à l'Impudence, & en étoit le symbole, à cause de sa lubricité. * Plutarque, *dans la Vie de Solon.* Xénophon. Théophraste. Erasme. Cicéron, *de Legib. l.* 2. Gregoire Giraldi, *Hist. Deorum.*

I M R. I M T.

IMRI. *Voyez* AMRI.

IMTRAM, Moine de Corbie. *Cherchez* RATRAMNE.

I N A.

INA, Roi des Saxons Occidentaux. *Voyez* INAS.

INABA, ville de l'Isle de Niphon, une de celles du Japon, est dans la partie septentrionale du Jamaistero, & est la Capitale d'un Royaume qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INACCESSIBLE. (La Montagne). *Voyez* AIGUILLE.

INACHO, en Latin *Inachus Mollossorum fluvius*, petite riviére dans la Gréce, qui coule dans l'Epire, & se décharge dans le fond du Golfe de Larta, au midi de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INACHORI, étoit anciennement une petite ville de Candie; ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte occidentale de l'Isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

INACHUS donna commencement au Royaume des Argiens, dans le Péloponnése, l'an du Monde 2177, & 1858 avant Jésus-Christ. Il eut pour successeur son fils Phoronée. Josephe, Tatien, Appien Alexandrin, & divers autres anciens Chronologistes avoient cru que ce Prince étoit contemporain de Moïse. Eusébe de Césarée prouva depuis qu'il avoit commencé de régner environ 346 ans avant la sortie des enfans d'Israël hors d'Egypte. Les Curieux pourront aussi consulter le Pére Pétau, & les autres Auteurs que nous citerons. Les Poëtes ont feint qu'Inachus fut pére d'Io, débauchée par Jupiter. Strabon, Pline, Pausanias, &c. parlent d'un fleuve du Péloponnése de ce nom, que Sophien appelle *Planiza*, & c'est le même dont Virgile fait mention au septiéme Livre de l'Eneïde, *v.* 797,

Cœlataque amnem fundens pater Inachus urna.

On en trouvoit aussi un dans l'Acarnanie, qui se joignoit au fleuve Achéloüs; & Ovide en parle dans ses Métamorph. *l.* 1. *v.* 583.

Inachus unus abest, imoque reconditus antro,
Fletibus auget aquas.

Tannegui le Févre, dans ses Notes sur Apollodore, remarque avec raison, qu'il n'y a rien de plus ancien dans l'Histoire Gréque que le nom d'*Inachus*, & que ce mot signifie *Dieu* dans les Poëtes; parce qu'il conçoit que le mot ἄναξ, qui est attribué aux Dieux, est le même que celui d'*Inachus*; & que l'un & l'autre tire son origine d'une autre Langue que de la Gréque. Ces mots semblent venir du Phénicien *Anak*, qui est le nom d'une famille célébre dans la Palestine, & que l'Ecriture nomme *Anakin*, ou les *Anacides*. Les Phéniciens ont tiré leur nom du même mot. * Samuel Bochart, *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 1. Il se peut faire que quelques-uns des premiers Habitans de la Gréce se nommassent *Enfans d'Anak*, ou Phéniciens, & que de là soient venus les mots dont on vient de parler, qui ayant marqué au commencement des hommes, ont été depuis appliquez aux Dieux. * Eusébe, *Chron. l.* 1. Pétau, *de Doct. Temp. l.* 9. *c.* 18. Salian, *An. Ch.* 2199. Riccioli, *Chron. Refor. l.* 1. *tome* 1.

☞ Selon Acusilaüs & Anticlide, cité par Pline, Phoronée est le plus ancien Roi de Gréce; & Platon dans son Timée, voulant parler de ce qu'il y avoit de plus ancien dans la Gréce, ne remonte qu'au tems de Phoronée & de Niobé; ce qui a fait croire à quelques-uns, qu'Inachus n'étoit pas le nom d'un Roi, mais d'un fleuve. Néanmoins, Eusébe, Castor, & plusieurs Anciens disent, qu'Inachus étoit pére de Phoronée, premier Roi d'Argus, & lui donnent cinquante années de régne. Il y a de l'apparence qu'il donna son nom au fleuve, & même au païs qui fut appellé *Inachie* jusqu'au tems d'Argus. Ce Royaume continua depuis Phoronée jusqu'à Sthénélus, pendant 384 ans selon Eusébe, 332 selon Castor, & 413 selon la plupart des Auteurs. A Sthénélus succéda Danaüs, étranger, dont les Descendans régnérent près de deux siécles. Après Acrisius, le dernier des Danaïdes, le Royaume des Argiens passa à Mycénes, & y demeura jusqu'à Agamemnon. Toute la durée des régnes, depuis le commencement d'Inachus jusqu'à la mort d'Agamemnon, fait ensemble celle de 685 ans. * Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

INAL, nom propre du douziéme Sultan de la seconde Dynastie des Mamlucs, surnommez *Borgites* ou *Circassiens*. Il prit le titre de *Malek Al Ascbraf*, & régna huit ans & deux mois, après la déposition de Malek Almansor Othman son prédécesseur. Ce Sultan, quoiqu'âgé de près de 80 ans lorsqu'il fut mis sur le thrône, étoit si ignorant qu'il ne savoit pas même écrire son nom sur les Lettres Patentes, ce qui donna occasion au Calife Caiem Bemrillah & à quelques autres de murmurer contre lui. Inal ayant appris ces murmures, dépossédа le Calife, sous prétexte d'une conjuration qu'il fomentoit contre lui, & le relégua à Alexandrie, les Califes d'Egypte étant alors dans une entiére dépendance des Sultans. Cette déposition du Calife arriva l'an 863 de l'Hégire, & la mort ou plutôt l'abdication du Sultan l'an 865, qui est de Jésus-Christ 1460, Inal ayant cédé sa couronne à Malek Al Moviad son fils. Inal avoit été esclave. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

INAQUE. *Voyez* INACHUS.

INARUS, fils de Psammithe ou Psamménite, Roi d'Egypte, excita en 3575 du Monde, & l'an 460 avant Jésus-Christ, une révolte dans ce païs contre les Perses, qui s'en étoient rendu les maîtres, & en avoient dépouillé Psammithe, pére d'Inarus. Il tua Achéménidès, ou Achéménès, Général Perse, dans une bataille, après avoir tué plus de cent mille hommes. Les Perses se retirérent à Memphis, où ils soutinrent un siége de trois ans. L'an neuviéme d'Artaxerxès, le 456 avant Jésus-Christ, Megabyze, Général des Perses, fit lever le siége de Memphis, & livra bataille à Inarus qui fut entiérement défait. Inarus, quoique blessé, se retira avec ceux des Athéniens & des Egyptiens qui voulurent le suivre, & gagna Biblos, ville située dans l'Isle de Prosopitis formée par deux bras du Nil. L'Isle fut assiégée par les Perses, & un bras du Nil ayant été saigné, Inarus vit bien qu'il ne pouvoit plus résister; c'est pourquoi il composa avec Mégabyze, pour lui, pour ses Egyptiens & pour environ cinquante Athéniens, à condition qu'on leur laisseroit la vie sauve. On ajoûte à cela qu'Aménophis, mére d'Artaxerxès, lui demanda vengeance du meurtre d'Achéménide, & fit tant par ses plaintes & par ses gémissemens, qu'il lui fut permis de se satisfaire; qu'Inarus fut attaché à une Croix & qu'ensuite on lui coupa la tête. On trouve ce détail dans les Extraits de l'Histoire de Perse de Ctésias. Hérodote fait aussi mention d'Inarus dans le troisiéme Livre de son Histoire, & dit qu'il étoit de Libye. * Diodore. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.* Prideaux, *Hist. des Juifs &c. tome* 2. *p.* 7. & 96. &c.

INAS, onziéme Roi de Westsex, ou des Saxons occidentaux d'Angleterre, fut un Prince célébre par sa valeur & sa piété dans le VI siécle. La même année qu'il fut couronné Roi de Westsex, il fut déclaré Monarque des Anglo-Saxons. Les guerres qu'il eut avec les Bretons de Cornouaille, avec les Rois de Kent, avec les Saxons méridionaux qu'il soumit, avec le Roi de Mercie, firent connoître sa valeur, son mérite & sa capacité. Il fit rebâtir le Monastére de Glastonbury, & en augmenta tellement les revenus & les priviléges, que cette Maison Religieuse devint une des plus considérables de toute l'Angleterre. Il publia un Corps de Loix pour l'usage des Saxons occidentaux. Il se disposa à abdiquer la Couronne pour prendre un habit de Moine, & pour passer le reste de ses jours dans un Monastére. Mais avant que d'exécuter sa résolution, il fit un

un voyage à Rome pour consulter là-dessus le Pape Grégoire II. Il y fit bâtir le Collége Anglois, & tout joignant une magnifique Eglise, à laquelle il assigna un certain nombre de Prêtres pour la desservir. Il pourvut à leur entretien en établissant dans les Royaumes de Wessex & de Sussex, une taxe d'un sou par maison, laquelle devoit être envoyée tous les ans à Rome, & qui fut nommée *Romescot*. Il a régné 37 ou tout au plus 39 ans depuis son abdication. * Béde & Du Chêne, *Hist. d'Angleterre*. M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angletere, tome 1. p. 208. & suiv.*

I N C.

INCAS ou YNCAS, est le nom qu'on donne aux Empereurs du Pérou. *Voyez* PEROU.

INCAS. Les plus considérables des Nobles originaires du païs retiennent encore le nom d'Incas, quoiqu'ils obéissent aux Espagnols.

INCESTUEUX: on donna dans le XI siécle ce nom à ceux, qui s'étant laissé abuser par certains Jurisconsultes, croyoient que le mariage étoit permis au quatriéme degré de consanguinité, que l'Eglise à défendu dans les saints Canons. Le Cardinal Pierre de Damien écrivit contre eux; & ils furent condamnez dans deux Conciles tenus à Rome par Alexandre II, en 1065. * Baronius, *An. Chr.* 1065.

INCHAFFRA, c'est à dire, *l'Isle des Messes*, ainsi appellée à cause d'un célébre Monastére de Moines de saint Augustin fondé l'an 1200, par le Comte de Strathern en Ecosse. Elle est des dépendances du Comté de Strathern. * Cambden, *Brittannia.*

* INCHE-MERIN, petite Isle de l'Ecosse méridionale. C'est la plus grande de celles qui se trouvent dans le Lac Lomond. Elle a deux milles & demi de long. Elle produit du blé, & a des pâturages pour les troupeaux, & des bruyéres où il y a quantité de cerfs. Les anciens Rois d'Ecosse s'y divertissoient à la chasse, & l'on y voit quelques jolis bâtimens, * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 1170.

INCH-GALLES. *Voyez* WESTERNES.

INCHOFER (Melchior) Jésuite Allemand, né à Vienne l'an 1584, entra dans la Société en 1607. Il s'appliqua à l'étude de la Jurisprudence & professa longtems à Messine la Philosophie, les Mathématiques, & la Théologie. En 1630, il publia un Livre *in folio*, sous ce titre, *Epistolæ B. Mariæ Virginis ad Messanenses veritas vindicata.* Cet Ouvrage lui attira plusieurs affaires qui l'obligérent d'aller à Rome pour se justifier des accusations qu'on avoit intentées contre lui. Il en fut quitte pour réformer le titre de son Livre, & pour quelques changemens peu considérables. Il passa plusieurs années à Rome, & mourut à Milan le 28 Septembre 1648. Il a composé plusieurs Ouvrages, entre autres *Tractatus Syllepticus in quo quid de Terræ, Solisque motu vel statione secundum Sacram Scripturam & Sanctos Patres sentiendum*, à Rome 1633, in quarto; *De sacra Latinitate*, à Messine, 1635, in quarto; *Historia trium Magorum*, à Rome, 1639; *Annalium Ecclesiasticorum regni Hungariæ tomus I*, in folio, à Rome, 1644; *Oraison funébre de Nicolas Richard Dominicain, Maître du Sacré Palais.* On le croit aussi Auteur d'une Satire contre le Gouvernement des Jésuites, intitulée *Monarchia Solipsorum*, qui a été imprimée en Hollande en 1648, avec une Clef des noms déguisez. On en a imprimé depuis une Traduction Françoise avec des Remarques, à Amsterdam en 1722. * Sotwel, *Bibliotheca Script. Societ. Jesu.* Arnauld, *Morale Pratique, tome* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

INCITATUS, nom que l'Empereur Caligula donna à son cheval, parce qu'il étoit ardent & vif. Ce Prince étoit tellement passionné pour cet animal, qu'il lui parloit comme à une personne raisonnable. Il entretenoit des Officiers pour le servir dans un superbe logis, & traiter magnifiquement ceux qui y étoient invitez au nom de ce cheval, dont le ratelier & l'auge étoient d'yvoire, & l'écurie bâtie de marbre. Souvent cet Empereur le prioit à dîner, & alors il lui présentoit de l'orge dorée, & lui versoit à boire lui-même dans une coupe fort riche. Il lui avoit donné un gros collier de perles fines, & des housses de pourpre, brodées d'or. Son extravagance alla si loin, qu'il vouloit l'élever au Consulat; & si cet infame Prince avoit vécu encore quelque tems, on auroit vu un cheval nommé pour Consul de la plus puissante ville du monde. * Suétone, *in Caligula.*

INCK-KEITH, petite Isle dans la riviére de Forth, vis à vis de Leith en Ecosse: on croit que c'est la *Victoria* de Ptolomée, & le lieu où étoit la ville de *Caër.* Il y avoit un Fort, qui fut pris par les Anglois du tems du Roi d'Ecosse Jacques V, & qui fut repris, après une vigoureuse résistance. * *Dict. Anglois.*

INCOGNITI, nom d'une Société de Gens de Lettres à Venise, qui ont choisi pour leur devise le Nil avec ces mots, *Incognito e pur noto.* * *Dict. Allemand.*

INCUBES, nom que les Payens ont donné à certains demi-Dieux, appellez autrement *Faunes* & *Satyres.* Ce nom vient d'*incubo*, *coucher*; parce que l'on feignoit qu'ils désiroient fort la compagnie des femmes, & qu'ils venoient quelquefois coucher avec elles la nuit. Néanmoins ce n'est qu'une simple maladie, nommée aussi *Incube*, & par les Grecs Ἐφιάλτης, c'est à dire, *Sauteur*, qui est une suffocation ou oppression du corps, laquelle se fait la nuit à cause d'une vapeur épaisse & froide, qui remplit les ventricules du cerveau, & qui empêche que les esprits animaux ne soient portez par le canal des nerfs. Ce mal est causé par la gourmandise, par l'yvrognerie, & par les cruditez. On l'appelle en François *le Cochemar.*

I N D.

INDAGARUS, Evêque des Manichéens, vivoit en 524, & fut brûlé avec ses Ouvrages par l'ordre de Cabas Roi de Perse, parce qu'il avoit séduit Pharsuasa son fils; & pour la même occasion il détruisit tous les autres Manichéens, qu'il avoit assemblez pour ce sujet. * Cédréne, *in Hist.*

INDAGINE, (Jean de). *Cherchez* JEAN HAGEN.

INDAL, ville ou bourg de Suéde, dans la Médelpadie, dont il est le lieu principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

INDATHYRSE. *Voyez* IDATHYSSE.

INDE, que ceux du païs nomment INDOSTAN ou INDOUSTAN, l'une des grandes Régions de l'Asie, s'étend depuis le 106 degré jusqu'au 150 de longitude, & depuis le septiéme jusqu'au 41 de latitude septentrionale.

NOMS, BORNES, & FLEUVES des INDES.

L'Inde a tiré son nom du fleuve Indus, qui lui sert de bornes du côté de l'occident. Les François nomment ce païs *Indes Orientales*; les Espagnols, *Las Indias Orientales* pour le distinguer de l'Amérique, qu'ils nomment Indes Occidentales, mais improprement. Ceux du Païs-Bas lui donnent le nom d'*Oost-Indiën*, pour la même raison. Les naturels du païs, & sur-tout ceux de deça le Gange, l'appellent *Indostan.* Ce grand païs a pour bornes, selon les Anciens & les Modernes, le Royaume de Perse au couchant, dont il est séparé par une grande côte de montagnes; au levant le Gange, avec les Monts Damasiens & le Méandre, qui le séparent de la Chine; au midi le Golfe de Bengale & la Mer des Indes, en descendant jusques à Calecut; & au septentrion le Mont-Imaüs. Les riviéres les plus considérables de l'Inde, sont l'Indus & le Gange. La premiére sort du Mont-Paropamise, qui fait partie du Caucase & reçoit dans son lit dix-neuf fleuves, dont l'Hydaspe & l'Hypasis sont les plus renommez. Le Gange prend sa source dans les montagnes de Scythie, qui sont aussi partie du Mont-Caucase: il est extrêmement large.

DIVISION DE L'INDE.

Quelques-uns divisent l'Inde en Terre Ferme, qui obéït la plupart au Grand-Mogol; & en deux Presqu'Isles, l'une en deça & l'autre au delà du Gange. Les Anciens considéroient simplement cette derniére division, dont la plus orientale s'appelloit Inde delà le Gange, & l'autre deça le Gange. Plusieurs Modernes divisent l'Inde en trois parties. La premiére, qui compose l'Empire du Mogol, a au septentrion la Tartarie, les Etats de Perse au couchant, divers peuples des Indes au midi, vers le fleuve Guenga & les montagnes; & au levant les Royaumes qui portent la plupart le nom de leurs villes capitales, comme Agra, Lahor, Delli, Jénupar, Kachemire, Chitor, Bando, Jeselmére, Naucracut, Bengala, Buchar, Guzarate, Sambal, &c. Les deux autres sont deux Péninsules séparées par le Golfe de Bengala. Celle qui est du côté d'occident ou de deça le Gange, *citra Gangem*, est presque divisée entre deux Souverains, qui sont ceux de Golconde, & de Visapour, ou Idalkan. Il y a encore les Rois de Samorin & de Cochin, avec plusieurs Naïques ou Princes tributaires. On y trouve aussi les Royaumes de Décan, d'Onor, de Balcelor, de Ganara, avec grand nombre d'autres. A ceux-ci on peut ajoûter la côte de Malabar, où sont ceux de Calecut, de Cochin, de Coulan & autres, qui portent presque tous le nom de leurs villes capitales: ils se trouvent à la partie occidentale de cette Péninsule. Vers l'orientale est la côte de Coromandel, où sont Négapatan, Méliapour ou saint Thomas, & les Royaumes de Bisnagar, de Narsingue, de Golconde & d'Orixa. Les Portugais & les Hollandois possédent diverses places sur ces côtes. L'autre Péninsule, qu'on considére comme la troisiéme partie de l'Inde, est à l'orient; & c'est proprement *India extra Gangem.* On la divise ordinairement en trois parties. La premiére vers le septentrion est la plus grande, & comprend les Etats du Roi d'Ava, de Pégu, d'Arracan, l'ancien païs des Brames ou Brachmanes, &c. l'autre comprend les Etats du Roi de Siam; & la troisiéme, qui est la plus orientale, comprend la Cochinchine & le Tunquin. Ainsi on trouve dans l'Inde de delà le Gange, Ava, Arracan, la Cochinchine, Martaban, Pégu, Siam, Tunquin, Camboïa, &c. Au reste, les anciens Géographes témoignent qu'il y avoit autrefois neuf mille sortes de Peuples dans l'Inde, & cinq mille villes considérables dont la plus renommée étoit Nysa, où l'on croyoit que Bacchus avoit pris naissance.

DU PAYS & DES HABITANS.

La côte de l'Inde, qui est presque toute sous la Zone Torride, est assez sujette aux violentes ardeurs du soleil, qui sont néanmoins tempérées par les pluyes, & par les vents. On peut cependant assurer que l'air y est différent, selon la diversité des climats. En général on n'y compte que deux saisons, l'Eté & l'Hiver. Cette derniére saison y dure quatre mois qui sont Juin, Juillet, Août & Septembre, pendant lesquels il pleut continuellement: aussi ce sont ces pluyes, & non pas le froid, qui ont donné le nom à cette saison si fâcheuse parmi nous. L'Eté y dure pendant les huit autres mois. La terre y est extrêmement fertile. Il y croît pourtant peu de froment, mais une très grande quantité de ris & de millet. On dit aussi qu'on n'y trouve ni oliviers, ni de nos fruits à noyau ou à pepin;

mais

mais en récompense il y en a d'autres très utiles; comme le palmier qui porte les dattes, & d'autres excellens arbres, sans parler des citronniers & des orangers qu'on y voit en abondance, des figues, des noix d'inde ou cocos, des grenades, aussi bien que divers autres propres pour la Médecine, comme les épiceries, &c. L'arbre qui porte les cocos, est une espéce de palmier, dont les Indiens tirent leurs nécessitez, & qui est très singulier. Il leur fournit de quoi boire par son suc; ils font du pain & de l'huile de son fruit; des vases, des tasses, & des cuilliers de sa coque; du fil & des étoffes d'une petite peau qui est sous l'écorce de cet arbre si merveilleux; les troncs & les branches servent à bâtir les maisons des Indiens; & les feuilles à les couvrir. Ces mêmes feuilles leur servent aussi de papier pour écrire. La boisson que leur fournit cet arbre, a presque le goût du vin, & devient vinaigre en vint-quatre heures. Pour tirer ce suc, ils fendent l'écorce de l'arbre, & ils y mettent un petit bâton, sur lequel la boisson coule & tombe dans les vaisseaux que les Indiens mettent dessous. L'Inde produit encore des cannes de sucre, & diverses sortes d'animaux assez particuliers.

Le commerce y est grand, & s'y fait d'indigo qui sert à la teinture, de salpêtre, d'épiceries, de soyes, & particuliérement de cottons, dont le menu peuple fait des chitses ou toiles peintes, qui sont d'un grand débit; mais ce qu'il y a de plus considérable, ce sont les mines de pierres précieuses, & la pêche des perles. Il y a particuliément trois riches mines de diamans, une à Raolconde, qui est à cinq journées de Golconde; une à Gany, qui en est à sept journées; & l'autre à Soumel, dans le Royaume de Bengale. Les espéces de monnoye qui y ont le plus grand cours, sont les roupies, les larins, & les pagodes. Les Indiens aiment la guerre: depuis la fréquentation des peuples d'Europe, plusieurs quittent l'usage de l'arc & de la fleche, pour s'accoutumer aux armes à feu, qu'ils manient avec dextérité. Ils ont dans leurs troupes quelques éléphans armez, qui portent chacun sur leurs dos un petit château où il y a quatre ou cinq hommes armez de dards ou de fléches. Le Mogol est le Prince qui en a le plus; & toutefois on tient qu'il n'en a que quatre-vint-dix: ce qui est bien éloigné de cinq mille, que Péruchy dit qu'il entretient ordinairement, ou de trente mille, que Pyrard assure qu'il peut mettre en campagne. Ceux qui dès le commencement du monde habitérent ces heureuses contrées, n'en sont jamais sortis pour faire des Colonies; & c'est pour cette raison, qu'il ne faut pas être surpris, si les Anciens y ont remarqué cette diversité incroyable de Peuples, dont nous avons déja parlé. Entre ceux-là, les Brachmanes ou Gymnosophistes, Philosophes du païs, étoient les plus considérez; aussi bien que les Gangarides, qui avoient un Roi si puissant, qu'Alexandre *le Grand* n'osa jamais, dit-on, l'aller attaquer. Les Indiens d'aujourd'hui sont presque tous basanez, forts & de belle taille, mais fainéans, & extrêmement impudiques. Ils mangent sur des lits, ou sur des tapis étendus à terre, & usent fort de bétel. Leur boisson ordinaire est du vin de palme, ou d'un autre qu'ils font avec du ris. Leurs années sont lunaires; ils ont connoissance de la Médecine, de l'Astrologie, & d'un peu de Mathématiques: mais ils sont très ignorans pour les autres Sciences. Les Payens brûlent presque tous les corps morts, & les femmes de ceux-là font gloire de se jetter dans le bucher pour y être réduites en cendres, qu'on conserve dans de grandes urnes.

GOUVERNEMENT DES INDES.

Le peu de commerce que les peuples d'Europe avoient avec les Indiens, a donné occasion à une infinité de fables, que plusieurs Auteurs anciens ont rapportées comme des véritez incontestables. Selon eux, Bacchus ou Liber, qu'ils assurent être né dans le païs, a le premier triomphé des Indiens, & soumis leurs Royaumes. Depuis ce tems, il est sûr que les Rois de Perse occupérent quelque partie de l'Inde jusqu'à ce qu'Alexandre *le Grand*, après avoir défait Darius, y porta ses armes triomphantes en 328 & 329 avant Jésus-Christ, & y vainquit en bataille Porus, Roi des Indiens. Divers Auteurs ont écrit que longtems avant Alexandre, Sémiramis femme de Ninus, étoit passée dans les Indes à la tête de ses troupes, & y avoit donné des marques d'une valeur héroïque. Quoi qu'il en soit, il est sûr que depuis Alexandre les Indiens ont obéï paisiblement à leurs Princes, & n'ont point été inquiétez par les étrangers, jusqu'à ce que les Portugais, conduits par Vasco de Gama, commencérent de s'y établir sur la fin du XV siécle: ce qu'ils firent ensuite avec un avantage très considérable pour leur Nation. Ils ont dans les Indes des villes très riches, comme Goa, & ils y ont été très puissans; mais les Hollandois les ont beaucoup affoiblis. Le Grand-Mogol, qui est Prince d'une partie de l'Inde, est Mahométan, & passe pour le Roi du monde le plus riche en pierreries. Il y en a d'autres moins considérables dans le païs; mais qui sont si ambitieux en titres & en qualitez, qu'ils y comprennent souvent le dénombrement de leurs meubles, de leurs éléphans & de leurs bijoux.

Il faut ajoûter ici, ce qui regarde en particulier la Presqu'Isle de l'Inde, au deçà du Golfe de Bengale. Tout ce grand païs, à le prendre depuis le Golfe de Cambaye, jusques vers celui de Bengale, proche de Jaganare, & de là jusqu'au Cap Comorin, étoit sous la domination d'un seul Roi, qui étoit un puissant Souverain; mais à présent il est divisé entre plusieurs Princes, qui s'en sont emparez. La cause de cette division fut que le Raja ou Roi Ram-ras, le dernier de ceux qui ont possédé cet Etat tout entier, éleva inconsidérément trop haut trois esclaves Gurgis qu'il avoit, jusqu'à les faire tous trois Gouverneurs. Le premier eut le Gouvernement de Decan, le second de la Province qui a été nommée depuis le Royaume de Visapour; & le troisiéme, de tout ce qu'on appelle le Royaume de Golconde. Ces trois Gouverneurs se révoltérent d'un commun accord, tuérent Ram-ras leur Souverain, & prirent ensuite le titre de *Cha* ou *Roi*. Les Descendans de Ram-ras ne se sentant pas assez forts pour empêcher cette usurpation, se retranchérent dans le païs, qu'on nomme vulgairement *Karnatek*, & que les Géographes appellent *Bisnagar*, où ils sont encore Rajas à présent. Tout le reste de l'Etat fut partagé en même tems par tous ces Rajas & Naïques que l'on y voit. Les Rois de Golconde se sont assez bien maintenus. Celui de Visapour est toujours en guerre avec le Grand-Mogol, lequel s'est rendu maître du Décan, & a fait prisonnier le Roi Nejam-Cha, le sixiéme de la famille du Gouverneur qui avoit usurpé ce Royaume.

RELIGION DES INDES.

Les Indes sont remplies d'Idolâtres, & sur-tout les deux Presqu'Isles au deça & au delà du Golfe de Bengale. Ils adorent un nombre infini de statues sous différentes formes, & la plupart sont des figures ridicules. Il s'en rencontre de si superstitieux, qu'ils se croyent souillez, s'il leur arrive de toucher quelqu'un, à moins que ce ne soit à la guerre; & pour se purifier d'une pareille souillure, ils s'abstiennent de manger jusqu'à ce qu'ils se soient plongez trois fois dans l'eau. D'autres ne veulent manger que ce qu'ils apprêtent eux-mêmes, ou du moins que ce qui a été apprêté par leurs Bramins, qui sont les Ministres de leurs Idoles. Ils ont une vénération particuliére pour les vaches: & ceux qui croyent la métempsycose, tiennent qu'il n'y a que les ames des personnes d'une rare probité, qui ayent le privilége de passer dans le corps d'une vache. Mais la condition des femmes y est à plaindre en plusieurs endroits, où il faut qu'après la mort de leurs maris, elles se jettent dans le bucher, pour s'y brûler avec leurs cadavres, à moins que de vouloir passer pour infames. Celles qui ont des enfans, s'en peuvent dispenser, en protestant qu'elles ne veulent point se marier. On dit que la rigueur de cette Loi vient de ce que les femmes y empoisonnoient leurs maris pour en épouser d'autres: de sorte qu'un de leurs Rois ordonna qu'elles ne leur survivroient jamais, ce qui arrêta le cours de ces empoisonnemens; mais ce qui fut établi par un trait de politique, a été observé comme un point de Religion & d'honneur.

Le nombre des Idolâtres des Indes est beaucoup plus grand que celui des Mahométans; & il peut être consideré sous sept différentes espéces de personnes, qui sont les Bramins, les Kétris ou Raspoutes, les Benjans, les Jogues, les Charades, les Verteas, & les Faquirs. Les BRAMINES se vantent d'être les successeurs des anciens Philosophes Indiens, qui ont été si fameux sous le nom de *Brachmanes*; ils sont dévouez au culte & au ministére des Temples & des Idoles, & révérent particuliérement un Dieu, qu'ils nomment *Parabram*, & qu'ils reconnoissent pour le Prince de toutes choses, & pour le Créateur de l'Univers. Ils disent qu'il a engendré trois fils, qui ne forment qu'une seule Divinité; & pour exprimer ce nombre & cette unité de nature, chaque Bramin porte une écharpe divisée en trois cordons. Ils sont coeffez d'un turban, & portent deux chemisettes, l'une qui vient au dessus du genou, & l'autre un peu au dessous, avec des souliers rouges. Ils s'appliquent fort aux Mathématiques, & en tiennent une Ecole célébre dans une ville appellée *Benarès*; mais leur principale étude les attache au calcul des éclipses du Soleil & de la Lune. Le peuple est tellement prévenu du mérite de ces Bramins, qu'il ne leur confie pas seulement la conduite de la Religion, mais souvent encore celle de quelques Royaumes. Les RASPOUTES sont mis aussi par quelques-uns au nombre des Benjans, comme étant de la Secte de Samarath, avec laquelle ils croyent la métempsycose. Ils assurent que les ames des hommes passent dans le corps des oiseaux, qui avertissent leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'est pourquoi ils observent le chant & le vol des oiseaux avec beaucoup de superstition. Ils font profession des armes, & le mot de *Raspoute* signifie proprement *hommes belliqueux*. Les KETRIS ou KATRIS mangent de toutes sortes d'animaux, excepté de la vache & du bœuf. Ils sont tous Marchands. Les BENJANS sont ceux qui se mêlent du trafic, & qui le plus souvent sous le nom de *Chérafs*, c'est à dire, de *Banquiers* ou d'*Agens de change*, facilitent le cours du négoce, en quoi leur adresse ne céde point à celle des Juifs. Ils ne vivent que de ris, de beurre, de laitage, de fruits, d'herbes, de confitures & de pain. Pour l'expiation de leurs péchez, ils se baignent deux fois par jour, hommes & femmes. Quand le mari est mort, & que le feu consume son corps, la femme du Benjan se brûle dans le même bucher. Ils se reconnoissent tellement inférieurs aux Bramins, que par respect ils n'en épousent jamais les filles. Les JOGUES, ou JOGUIS, sont comme des Pélerins ou des Religieux vagabonds, qui passent d'un Royaume à l'autre, préférant toujours les païs chauds, & cherchant ordinairement les déserts & les solitudes. Ils vivent d'aumônes, & sont en grande réputation de sainteté, parce qu'ils passent plusieurs jours dans des abstinences très sévéres, quelque fois sans boire ni manger. Il y en a qui se tiennent plusieurs années à la porte des Temples, tout nuds & exposez aux rigueurs du soleil & de la pluye, & qui ne quittent jamais ce poste que pour quelques nécessitez de la nature. Avec toutes ces mortifications, la plupart sont grands imposteurs, & ne se font pas tant distinguer par cette fausse piété, que par le moyen de quelques herbes ou simples, & de quelques pierres dont ils ont appris la vertu dans leurs voyages, & dont ils se servent pour amuser

le peuple. Ils reconnoiſſent une eſpéce de Supérieur, qu'ils éliſent tous les ans dans une Aſſemblée générale, & ſon autorité ne dure qu'une année. Les CHARADES, ou SOUDRAS, ſont gens qui ſuivent la profeſſion des armes, auſſi bien que les Raſpoutes; avec cette difference, qu'ils ſervent toujours dans l'Infanterie, & qu'ordinairement les Raſpoutes ſervent à cheval. Les VERTEAS vivent en communauté comme des Religieux, & ſe déterminent ſi fort à la pauvreté, qu'ils ne mangent que les reſtes de la table des perſonnes charitables. Ils ont une ſi grande appréhenſion de ſe nourrir de quelque choſe qui ſoit animée, qu'ils boivent toujours de l'eau chaude & qui a bouilli, parce qu'ils s'imaginent que l'eau a une ame; & ils croiroient boire cette ame, ſi le feu ne l'avoit fait exhaler. Dans cette vue, ils portent toujours de petits balais à la main quand ils marchent, & nettoyent le chemin par où ils doivent paſſer, de peur de tuer l'ame de quelque vermiſſeau. Ils ſont vêtus de blanc, & ont toujours la tête nue. Ils ſe raſent le menton, ou plutôt ils s'arrachent le poil. Le commerce des femmes leur eſt interdit par le vœu qu'ils en font. Les FAQUIRS ſont une ſorte de Religieux, qui pendant tout le cours de la vie ſe ſoumettent volontairement à certaines mortifications très auſtéres. Ils ne dorment preſque jamais à terre, ni étendus de leur long, mais le plus ſouvent ſur une groſſe corde qui eſt ſuſpendue en l'air, & qu'ils ſe paſſent entre les jambes. On en trouve qui tiennent toujours les bras élevez au ciel, & d'autres qui tous les mois demeurent neuf ou dix jours ſans manger. Les Mahométans s'y diſtinguent en SOUNIS & en CHIAIS, dont les uns ſuivent la Secte d'Abubéker, & les autres celle d'Ali. Le Grand-Mogol, & les plus apparens de ſa Cour, s'attachent à celle des Sounis, qui ne différe point de celle des Turcs; mais il y a beaucoup de particuliers dans ſes Etats & parmi les Rahias ou Princes qui lui ſont tributaires, qui font profeſſion de celle des Chiais.

Nous apprenons de l'Hiſtoire moderne des Indes, qu'aux Royaumes de Narſingue & de Cranganor, & dans les Provinces voiſines, c'eſt une tradition conſtante que ſaint Thomas y prêcha l'Evangile. C'eſt pour cette raiſon que les Chrétiens qu'on y trouva, ſe diſoient les Chrétiens de ſaint Thomas. Ils racontoient pluſieurs choſes admirables de lui, qu'ils ſoutenoient être tirées de leurs Annales, & qui étoient chantées par les petits enfans de Malabar en Langue vulgaire. Avant la derniére découverte de ce païs par les Portugais, ils avoient reçu des Evêques de la main d'un Patriarche d'Orient Neſtorien, qui les avoit infectez de ſes erreurs; mais dans un Synode tenu à Goa en 1589, ils reçurent toute la créance & les cérémonies de l'Egliſe Romaine. Maffée rapporte que le corps de ſaint Thomas fut trouvé dans les ruïnes d'une Egliſe bâtie autrefois en ſon honneur dans la ville de Méliapour, & tranſporté à Goa dans un magnifique Temple, que le Viceroi fit bâtir par l'ordre d'Emanuel, Roi de Portugal. On croit qu'il eſt permis de ne pas ajoûter foi à tout cela. Sur la fin du troiſiéme ſiécle, Panténe, qui de Philoſophe Stoïque étoit devenu zélé défenſeur de la Religion Chrétienne, alla prêcher dans les Indes, où il fut envoyé par Démétrius, Evêque d'Alexandrie. On dit qu'il y trouva l'Evangile de ſaint Matthieu, que ſaint Barthélemi y avoit porté en y annonçant la Foi; mais ces Indes n'étoient pas celles dont nous parlons. Sous l'empire de Conſtantin *le Grand*, Méropius, Tyrien, eut envie de voir les Indes, & y voyagea avec Ædeſius & Frumentius, deux de ſes parens. Le premier y fut tué, & les deux autres y annoncérent l'Evangile. Après qu'ils furent retournez en leur païs, ſaint Athanaſe conſacra Frumentius Evêque des Indes, & lui donna des Prêtres pour y retourner avec lui. C'eſt ce qui eſt rapporté par Socrate, par Théodoret, par Sozoméne, & par Rufin; mais par les Indiens, il faut entendre ici les Ethiopiens, auſquels les Anciens ont ſouvent donné ce nom. Vincent le Blanc nous aſſure, qu'étant à Caſubi, il trouva un Marchand d'Aſtracan, qui lui montra un Livre en Grec, où cette Hiſtoire étoit racontée preſque de la même façon. * *Voyez* les Articles des BRACHMANES, des GYMNOSOPHISTES, du MOGOL, & de tous les Etats des Indes en particulier.

ETAT DU COMMERCE DES EUROPEENS dans les INDES, ſuivant les Mémoires de Thevenot, dans ſes Recueils de Voyages.

Depuis que les Portugais ont découvert la route des Indes orientales par mer, ils s'y ſont inſtallez avec avantage, & s'y ſont ménagé un commerce conſidérable. Les Eſpagnols ſe ſont emparez de quelques Iſles de grande étendue; les François & les Anglois ont établi des Comptoirs en quelques endroits; mais de toutes les Nations il n'y en a point qui y faſſe un commerce auſſi vaſte que celui des Hollandois, & qui ait porté ſa domination auſſi loin qu'eux. Ils y ont fondé leur puiſſance ſur les ruïnes de celle des Portugais, qu'ils ont chaſſez d'une partie des poſtes qu'ils y occupoient; cependant encore aujourd'hui il n'y a preſque que les Portugais qui trafiquent dans toute la côte d'Afrique, qui eſt entre le Cap de Bonne-Eſperance & la Mer Rouge. Ils ont la forteresse de Soffala à la côte du Royaume de Monomotapa, & des Factoreries & petits Forts à Kilimane, Anagoſcia, Cabo dos Corrientes, & autres maiſons fortes aux entrées des riviéres de cette côte; la ville & la fortereſſe de Moſambique, un grand village nommé Séna dans la terreferme, le Fort de Saint-Marc, & l'entrée de la riviére de Quama; la fortereſſe de Mombaſa; & aux environs de cette place, non loin de là, le long de la côte de Mélinde, les villages & Factoreries de Pate, Monſiagen, Ber, Ampaſſo, & autres lieux de moindre importance.

Dans la côte d'Arabie les Portugais ont les fortereſſes de Maſcare, le petit Fort de Julfaër, & celui de Séar. Ils trafiquent en pluſieurs autres places de cette côte, qui n'ont pas grande réputation.

Les Hollandois font ſeuls le trafic de Mocha dans la Mer Rouge; mais les deux Nations vont de la côte d'Arabie, en l'Iſle de Socotora, à Aden, à Morabathafartaque, & en diverſes autres places.

Les Portugais tiennent dans les Etats du Roi de Perſe l'Iſle de Baëren: ils y ont une Factorerie, & la moitié de la Douane. Tous les vaiſſeaux Mahométans leur payent un droit qu'ils exigent auſſi des Arabes, qui pêchent les perles dans ces quartiers-là.

Ils fréquentent les places de Baſſora, de Bander-Congan, de Cabode, de Jaſques, de Bander-Réchéer, & autres lieux de moindre nom.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent avec liberté dans les Etats du Roi de Perſe; mais on ne permet point aux derniers de deſcendre à Gomron, à Aréca & à Ciſmy.

Les Portugais tiennent l'Iſle & la fortereſſe de Diu, la ville de Daman, les Forts de Saint-Jérôme & de Saint-Jean de Daman, & Tarapor qui en dépendent. Ils négocient ſeuls dans l'Inde, où ils ont la moitié des péages. Les Hollandois ont la même liberté qu'eux de trafiquer à Surate, à Brotia, à Camboya, à Amadabat, dans tout le païs de Guzarate, à Agra, & dans les autres Royaumes de l'Indoſtan.

Sur la côte de l'Inde & de Malabar, les Portugais poſſédent Goa avec ſes fortereſſes, & les dépendances des terres de Bardezen, avec Salcédo; & au nord de Chaul, & aſſez proche de Chaul, le Fort de Marra, Bombain, le Fort & le village de Caranga, avec le village de Maſſagan, la ville de Bailſon, & aux environs le village de Tama, avec trois baſtions; le Fort & village de Bandora, le château d'Aſiarim, ſitué ſur la montagne nommée *Serra de Terryn*, & les Forts de Manora & de Mainquelme; & au ſud de Goa, le long de la côte de Malabar, les fortereſſes & les villages d'Onor, de Batacalo, de Bancelor, de Cambolyn, de Mangalor, de Cananor & de Cranganor.

Les Hollandois tiennent une Factorerie fortifiée à Wingurla & Hanten, à Schawel, ville des Mahométans au Royaume de Viſapour, à Talicont, à Pénany, à Percatty & dans toute la côte de Malabar, c'eſt à dire, aux endroits où les Portugais n'ont point de fortereſſes.

L'Iſle de Ceilan eſt auſſi maintenant entre les mains des Hollandois, qui en tiennent toutes les côtes, & qui ſe ſont par là rendus maîtres de tout le trafic de cette Iſle. Leurs places ſont Punta de Gallo, Colombo, avec les fortereſſes de Négombo, de Suffanapatan, de Manar, avec les terres qui en dépendent: ils ont démoli les fortereſſes de Tringue, de Mamelé, & de Batacalo.

Pour ce qui eſt des Maldives, les Hollandois & les Portugais n'y vont point.

Les Portugais ont ſur la côte de Coromandel la ville de Négapatan, le village de Porto-Novo, & la ville de Saint-Thomé. Ils trafiquent dans les Royaumes de Carnatica & de Golconde. Le Fort de Trangoboye ou Tranquébar, eſt tenu par les Danois.

Les Hollandois ont le château nommé *Geldria* à Paléacate, & un Comptoir à Maſulipatan, d'où ils ont exclus les Portugais. Ils ont auſſi des Factoreries à Tegnapatenan, à Carical, à Poléſéra, & en beaucoup d'autres lieux plus avant dans les terres. Ils trafiquent auſſi tout le long de la côte & dans les Royaumes de Carnatica, d'Orexa, de Baſnagan & de Galonda.

Les Portugais ont dans le Golfe de Bengale le village d'Ongly, dans la dépendance du Mogol, & trafiquent dans tout le Bengale.

Les deux Nations trafiquent à Arrécan, à Pégu, à Thouvay, & à Tannodary, qui fait une partie du Royaume de Siam.

Les Hollandois ont maintenant Malaca, ville forte ſur la côte de Malaca, avec toutes les dépendances de cette place, c'eſt à dire, tout le commerce de la côte occidentale de Malaca; & les ports de Bérach, de Quédra, de Trange, de Bangan, d'Odiam, de Salange, & toutes les Iſles qui ſont le long de ces côtes. Ils ont pareillement tout le négoce des Royaumes de Johor, de Patany & de Pohan.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent dans la ville de Judia, capitale du Royaume de Siam, au Royaume de Tygor, & dans les Provinces de Sangora, de Bordelang, & par toute la côte du Royaume de Siam.

Les Royaumes de Cambodia, de Champa & de Tonquin reçoivent également bien les deux Nations.

Les Portugais tiennent la ville de Macao, ſituée dans une Iſle dépendante de la Province de la Chine nommée *Quanton*.

Les Hollandois trafiquent ſeuls au Japon, à l'excluſion des autres Nations de l'Europe, les Portugais en ayant été bannis pour toujours, par une déclaration de l'Empereur du Japon.

Les Eſpagnols ſont maîtres des Iſles Manilles; les Portugais n'y ont aucun commerce, non plus que les Hollandois.

Les Hollandois ſont les ſeuls dans l'Iſle de Java, où ils ont établi la principale place de leur trafic, nommée *Batavia*. Ils trafiquent dans le Royaume de Jacatra, à Bantam, les Portugais n'ayant aucune entrée dans cette Iſle.

Dans l'Iſle de Sumatra, les Hollandois ont leurs Factoreries à Achim & à Jamby; ils ſont les ſeuls qui hantent les Royaumes & les ports de Palembangh, d'Andragery, de Campar, de Bencalis, de Bacan, de Dellyticai, de Priman, d'Indrapoura, de Sillebhaer, & toutes les autres places de l'Iſle.

Les Hollandois & ceux de Batavia trafiquent en divers endroits de l'Iſle de Bornéo, où les Portugais n'ont aucun trafic.

Dans l'Iſle de Célébès les deux Nations trafiquent à Macaſar.

Le

Le commerce des Isles de Baly, de Lombac, de Saléger & de Bouton, est entre les mains des seuls Hollandois; les Portugais trafiquent aussi bien qu'eux à Brima, dans l'Isle de Camboua.

Les Portugais ont le Fort & le village de Larentogue dans les Isles de Solor. Les Hollandois font en possession du Fort Henri. Les deux Nations vont à Timor.

Les Portugais sont tout à fait exclus des Molucques. Les Hollandois ont des garnisons dans les Isles de Ternate, de Macian, de Bastian, de Gilolo. Les Espagnols y ont encore l'Isle de Tidore.

L'Isle d'Amboina, & les autres Isles voisines, sont entre les mains des Hollandois, qui s'en sont rendu maîtres, partie par les Forts qu'ils y ont bâtis, & partie aussi par le Traité qu'ils ont fait avec ceux du païs, dans lequel ils s'obligent de ne recevoir chez eux que la nation Hollandoise.

L'Isle de Banda est aussi tenue par la Compagnie des Indes Orientales; les autres Nations en sont excluses, & les Hollandois prétendent être les maîtres de toutes les autres Isles qui sont à l'Est de Banda, à cause, disent-ils, qu'elles leur sont plus connues qu'aux autres Nations de l'Europe.

Les Hollandois prétendent encore avoir droit sur la Terre Australe qu'ils ont découverte, & qui est comprise entre le 55 degré de longitude, & le 220 inclusivement; c'est à dire, entre le Méridien du Cap de Bonne Esperance, & celui qui passe par celle des Isles de Salomon qui est la plus avancée vers l'Est; & depuis la Ligne équinoctiale, jusqu'où s'étendent ces Terres Australes, jusqu'au Pole, ou jusqu'aux côtes de ces terres les plus avancées vers le Sud. Les Hollandois prétendent qu'elles n'ont jamais été connues des Portugais, ni des autres Nations de l'Europe. Il est à remarquer que toute cette étendue de païs tombe dans la démarcation de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, si l'on en croit leurs Cartes; & que cet intérêt peut-être leur a fait mal situer la Nouvelle Zélande, de peur qu'elle ne tombât dans la démarcation de la Compagnie aussi Hollandoise des Indes Occidentales; car ces deux Compagnies ont autant de jalousie l'une de l'autre, que des autres Nations de l'Europe.

AUTEURS QUI PARLENT DES INDES.

Strabon. Pomponius Méla. Pline. Ptolomée. Berlinger. Cluvier. Marius Niger. Munster. Mercator. Ortelius. Mérula. Magin. Bertius. Sanson. Du Val. Ferrari. Baudrand, *in Lexic. Geogr.* Robbe, *Méthode de Géographie.* La Croix, *Géograph.* Justin. Quinte-Curce. Arrien. Eusébe, *Hist. l.* 3 & 5. Socrate, *l.* 1. *c.* 15. De Valois, *sur Socrate.* Théodoret, *l.* 1. *c.* 13. Sozoméne, *l.* 2. *c.* 23. Rufin, *l.* 10. Orose. Maffée, *Histoire des Indes.* Christophle da Costa, *Viage de las Ind. Orient.* Pierre Alvarès Cabral. Jean de Barros. Vincent le Blanc. Jarric. Linschoten. La Boulaye le Goux. Texeira. Barbosa. Botéro. Pyrard, *Voyages.* Saint François Xavier, *in Epist.* Sponde, *in Annal.* Trigaut. Davity, *de l'Asie.* Tavernier, *Voyage des Indes.* Bernier, *Histoire du Grand-Mogol*, *tome* 2. Thévenot, *dans ses Voyages.*

INDE ou INDUS, fleuve renommé, qui donne son nom aux Indes, s'appelle aujourd'hui de divers noms, *Synde*, *Hynd*, *Indo*, *Diul*, *Indel* & *Caercéde*, selon les divers païs qu'il arrose. Il sort du mont Paropamise, partie du Caucase, que quelques-uns nomment *Naugracut*, & reçoit dix-neuf riviéres, dont les plus considérables sont l'Hydaspe, l'Hypasis où Alexandre *le Grand* borna ses conquêtes, le Send, le Béhat, le Nilab, la Ravée, le Coul, &c. Il se décharge dans la Mer Indienne par cinq embouchures. Les Auteurs en parlent diversement, & sur-tout Pline, au sujet des conquêtes d'Alexandre *le Grand.* * *Consultez* les Auteurs alléguez en parlant des Indes.

INDES ORIENTALES, ou LES GRANDES INDES. Sous ces noms on ne comprend pas seulement l'Inde propre; mais encore les Isles de l'Océan Indien, celle de Ceylan, les Maldives, celles de la Sonde, les Philippines, & même le Japon & la Chine. Ainsi on entend par les Indes Orientales toute la partie de l'Asie, qui est au levant de la Perse, & au midi de la Grande Tartarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

INDES OCCIDENTALES ou PETITES INDES. On a donné le nom d'*Indes* à l'Amérique fort improprement, peut-être uniquement parce qu'il en vient de l'or, de l'argent, & d'autres richesses, de même que des Indes Orientales, & infiniment plus du moins pour l'or & l'argent. On les a appellées *Occidentales*, parce qu'elles sont à l'occident de notre Continent. * Maty, *Dict. Géogr.*

INDEPENDANS, nom d'une Secte de Protestans, qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre, & dont le seul nom même est très odieux aux autres Protestans. Il paroît par leur Confession de Foi, qu'ils n'ont rien de particulier quant à la créance. Elle a été imprimée en François à Londres en 1680, avec un petit Livre de Louïs du Moulin intitulé, *Conformité de la conduite de ceux que l'on nomme communément* Indépendans, *avec les anciens Chrétiens.* Cromwel a donné beaucoup de crédit à cette Secte. Stoup, qui les a connus très particuliérement en Angleterre, en parle de cette maniére. „ Les Indépendans sont nez „ des Brownistes; ils croyent que chaque Eglise particuliére a „ en elle-même essentiellement tout ce qui est nécessaire pour „ sa conduite, & pour toute la jurisdiction ecclésiastique; Qu'elle n'est point sujette ni à une, ni à plusieurs Eglises, ni à „ leurs Assemblées, ni à leurs Synodes, ni à aucun Evêque; „ Qu'il n'y a aucune Eglise ou Assemblée qui ait pouvoir sur „ une autre Eglise; Que chacune doit faire ses affaires en particulier, & ne dépendre que d'elle seule: d'où ceux qui sont „ dans ces sentimens ont été appellez *Indépendans.* Ils ne croyent „ pas qu'il soit nécessaire d'assembler des Synodes; mais lors„ qu'on en tient, ils considérent leurs résolutions comme des „ conseils d'hommes sages & prudens, ausquels on peut déférer, & non comme des jugemens ausquels on soit obligé d'obéïr. Ils veulent bien que les Eglises s'aident les unes les „ autres de leurs conseils & de leurs secours, & que même elles se reprennent, sans néanmoins que cela se fasse par le „ droit d'une autorité supérieure, qui puisse excommunier; mais „ comme égale. Ainsi ils ne reconnoissent aucuns Supérieurs „ ecclésiastiques. Ils permettent même aux Laïcs d'administrer les Sacremens. * Stoup, *Religion des Hollandois.* Alex. Ross, *Relig. du Monde.*

INDICES EXPURGATOIRES: ce sont les Catalogues des Livres défendus par l'Eglise Romaine. L'ancienne Eglise ne fit aucune Loi contre les Livres des Hérétiques; mais les Empereurs les défendirent par des raisons d'Etat. Les Papes, après l'an 800, non seulement défendirent la lecture des Livres, dont ils avoient condamné les Auteurs, mais encore ils ordonnérent qu'on les brûlât. On ne condamna au feu que très peu de Livres avant l'année 1500. Le Pape Martin V retrancha de la communion de l'Eglise Romaine toutes sortes d'Hérétiques, & particuliérement les Sectateurs de Wiclef & de Jean Hus, sans faire mention de leurs Livres. Mais Léon X, ayant condamné Luther, défendit en même tems la lecture de ses Ouvrages, sous peine d'excommunication. Les successeurs de ce Pontife menacérent d'excommunier tous ceux qui liroient les Livres des Hérétiques, quels qu'ils fussent; ce qui causa un grand embarras, parce que les noms des Hérétiques paroissoient rarement à la tête de leurs Livres. Philippe II fut le premier, qui tâcha de remédier à cet inconvénient. Il ordonna l'an 1558, que l'on imprimât un Catalogue des Livres, qui étoient défendus par l'Inquisition d'Espagne. Paul IV voulut que les Inquisiteurs de Rome fissent un pareil Catalogue: il fut publié l'an 1559. Ce Catalogue étoit divisé en trois parties. La premiére contenoit les noms des Auteurs, dont tous les Ouvrages, sans exception, étoient absolument défendus: on y trouvoit des Ecrivains, qui étoient morts dans la Communion de l'Eglise Romaine. La seconde partie comprenoit les titres des Livres qui avoient été censurez, sans défendre la lecture d'autres Livres composez par les mêmes Auteurs anonymes: on y voyoit aussi des Livres imprimez en Italie, & même à Rome, & des Ouvrages qui avoient été approuvez par des Papes, entre autres, les Annotations d'Erasme sur le Nouveau Testament. Léon X les avoit approuvées par une Bulle le dixiéme Septembre 1518. Les Inquisiteurs dressérent aussi une Liste de soixante-deux Imprimeurs, & défendirent sans exception tous les Livres qu'ils avoient publiez. Enfin le Concile de Trente ordonna, non seulement que l'on feroit un nouveau Catalogue des Livres défendus, mais encore que les autres Livres seroient examinez par un certain nombre de Théologiens, & que les Inquisiteurs effaceroient tous les passages, qui pourroient nuire à l'Eglise Romaine. Voici de quelle maniére on exécuta ce Décret dans les Païs-Bas. Le Duc d'Albe écrivit aux Evêques, aux Universitez & aux Magistrats de chaque ville, & leur ordonna de faire lire par des personnes choisies tous les Livres suspects, & de lui mander quel étoit leur sentiment sur chacun de ces Livres. Il ajoûta, qu'il vouloit que le savant *Arias Montanus* eût part à cette affaire. Cet ordre fut exécuté en neuf mois. Le Gouverneur ayant reçu les Observations & les Mémoires qu'il demandoit, forma une Assemblée de Théologiens à Anvers, sous la direction d'un savant Evêque, & d'Arias Montanus. Ces Théologiens lurent les Remarques, qui leur avoient été envoyées; &, après avoir examiné chaque passage dans les Livres mêmes, ils en formérent leur Censure, & dressérent un Indice Expurgatoire, qui marquoit tous les passages, que l'on devoit effacer dans chaque Livre. Cet Indice fut imprimé par *Christophle Plantin* en 1571, aux dépens du Roi; non pour être publié, mais afin qu'on en distribuât des Copies aux Examinateurs qui devoient effacer les passages marquez dans l'Indice. Après cette correction; il étoit permis de rendre les Livres à ceux à qui ils appartenoient; mais il falloit qu'ils fussent signez par un Examinateur. On gâta plusieurs beaux Livres, en effaçant les passages les plus remarquables. Cet Indice Expurgatoire ne fut point connu du Public pendant quelques années; mais l'an 1586, François Junius, qui étoit alors Professeur à Heidelberg, en ayant recouvré un exemplaire, il le fit imprimer. L'Original fut mis dans la Bibliothéque de l'Electeur Palatin. Clément VIII, en 1596, en fit imprimer un fort augmenté, qu'on appelle le *Romain.* Il y en a aussi, des Cardinaux Guiroci & Sandoval, imprimez en 1583 & 1612. Il y en a plusieurs autres, des Inquisiteurs & des Maitres du Sacré Palais. Le plus considérable des Indices est celui de *Sotomayor*, qui a été fait pour tous les Etats soumis au Roi d'Espagne, qui comprend tous les autres & va jusqu'en 1667. Il y a à Rome une *Congrégation de l'Index.* Elle fut d'abord établie par les Péres du Concile de Trente, qui députérent quelques Cardinaux & quelques Théologiens pour examiner les Livres. Le Pape Pie V confirma l'établissement de cette Congrégation, & la chargea d'examiner les Livres suspects qui ont été composez depuis le Concile de Trente, & ceux qu'on mettra au jour à l'avenir; en quoi le pouvoir de cette Congrégation surpasse celui de l'Inquisition, qui n'a que le droit de condamner les Livres qui sont contre la Foi, mais non pas ceux qui concernent les mœurs, ou la Discipline Ecclésiastique, & la Société civile, comme font les Députez de l'*Index.* Cette Congrégation est composée de plusieurs Cardinaux, & d'un Sécretaire de l'Ordre de saint Dominique. Il y entre aussi plusieurs Théologiens, avec le titre de Consulteurs, à chacun desquels on donne des Livres à examiner pour en faire leur rapport à la Congrégation, dans laquelle ils n'ont point de voix délibérative. Elle se

se tient quelquefois devant le Pape, & d'autres fois chez le plus ancien Cardinal, mais elle s'assemble rarement, lorsqu'elle n'a pas des affaires importantes. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. des Païs-Bas, tome* 1. *p.*196.*&c.* Furetiére, *Dict. de l'an* 1727. *Tableau de la Cour de Rome*, *&c.* par J. Aimon, *p.* 284. &c.

INDICTION, révolution de quinze années, après laquelle on revient à l'unité, recommençant toujours de quinze ans en quinze ans. Plusieurs croyent que cette coutume a été introduite à l'occasion d'un tribut annuel, établi pour quinze ans, & continué pendant une pareille suite d'années. Le plus ancien Auteur qui ait parlé d'Indiction, est saint Athanase, Patriarche d'Alexandrie, lorsqu'il assure que le Synode d'Antioche fut célébré sous le Consulat de Marcellinus & de Probinus, sous l'Indiction 14, qui étoit l'an de Jésus-Christ 341. Quelques-uns tirent le commencement de l'Indiction dès le tems de l'Empereur Jules César; d'autres veulent que l'Empereur Auguste en ait été le premier Instituteur; mais les plus habiles Chronologistes disent que l'Empereur Constantin *le Grand* a établi les Indictions; & que ce fut au mois de Septembre de l'année 312, lorsqu'il eut vaincu près du Ponte-Mole, voisin de la ville de Rome, le Tyran Maxence, qui fut défait & submergé dans le Tibre.

Les Historiens rapportent trois sortes d'Indictions; la premiére appellée *Constantinopolitaine*, commence avec l'année vulgaire des Grecs, au premier jour de Septembre; la seconde, nommée *Impériale* ou *Césarienne*, a son commencement au 24 de Septembre, jour auquel l'Empereur Constantin remporta la victoire sur le Tyran Maxence; la troisiéme appellée *Romaine* ou *Pontificale*, dont on se sert dans les Bulles de la Cour Romaine, commence au premier Janvier avec l'année Julienne. Quelques-uns croyent que d'abord elle commença à Noël. Il faut distinguer ces trois sortes d'Indictions, en lisant les anciens Ecrivains, les Conciles, & les autres monumens de l'Antiquité Gréque & Latine; car l'Indiction Constantinopolitaine commençant au premier Septembre 312, l'Impériale au 24 Septembre de la même année 312, & la Romaine au premier Janvier 313, doivent être renfermées dans la seconde Indiction Constantinopolitaine, & dans la premiére Impériale & Romaine. Enfin ce qui se passa le dixiéme Janvier 314, doit être rangé dans la seconde Indiction de Constantinople, de l'Empire & de Rome.

Pour trouver l'Indiction de chaque année, on donne une méthode, qui est d'ajoûter trois à quelque année de l'Ere Chrétienne que l'on voudra, & de diviser par quinze, après quoi le nombre qui restera sera celui de l'Indiction; mais voici une Table, qui est plus facile & plus promte.

TABLE POUR CONNOITRE L'INDICTION.

313	613	913	1213	1513
328	628	928	1228	1528
343	643	943	1243	1543
358	658	958	1258	1558
373	673	973	1273	1573
388	688	988	1288	1588
403	703	1003	1303	1603
418	718	1018	1318	1618
433	733	1033	1333	1633
448	748	1048	1348	1648
463	763	1063	1363	1663
478	778	1078	1378	1678
493	793	1093	1393	1693
508	808	1108	1408	1708
523	823	1123	1423	1723
538	838	1138	1438	1738
553	853	1153	1453	1753
568	868	1168	1468	1768
583	883	1183	1483	1783
598	898	1198	1498	1798

En cherchant l'Indiction d'une année, il faut voir si c'est quelqu'une de celles qui sont marquées dans cette Table, & alors ce sera la premiére de l'Indiction. Sinon il faut prendre le nombre le plus proche qui précéde l'année dont on cherche l'Indiction. Par exemple, pour 1699, prenez 1693, & comptez de là jusqu'à 1699, vous trouverez sept d'Indiction: 1670 aura 8, & ainsi des autres.

S'il s'agit de l'Indiction Constantinopolitaine ou Impériale, il faut ôter 1 de chaque nombre de cette Table, mettant 2
312. | pour 3, & 7 pour 8, & ainsi des autres, à compter
327. | au premier Septembre pour l'Indiction Constanti-
342. | nopolitaine, & au 24 Septembre pour l'Indiction Impériale.

Le Pére Petau dit qu'il n'y a rien de plus incertain en la Chronologie que l'Indiction Romaine. Les Papes ont commencé à datter leurs Actes par l'année des Indictions, après que Charlemagne les eut rendus Souverains. Auparavant ils les dattoient par les années des Empereurs; & enfin ils les ont datez par les années de leur Pontificat, ce qui paroît par le Synode de Rome tenu en 998, par le Pape Jean XX. * *Dict. de* Furetiére *de* 1727.

INDIGETES, nom que les Anciens donnoient à leurs Héros, mis au nombre des Dieux, comme Hercule, Enée, Romulus, César, &c. Virgile, *Georg. l.* 1. *v.* 498. en fait mention en ces termes:

Di patrii Indigetes, & Romule, Vestaque mater.

De même, Ovide dans les Métamorphoses, *l.* 14. *v.* 607 & 608, décrit l'empressement de Vénus, pour mettre son fils Enée au nombre des Dieux:

——— Fecitque Deum, quem turba Quirini
Nuncupat Indigetem, temploque, arisque recepit.

Les Curieux verront la même chose dans divers autres Auteurs, comme Macrobe, *l.* 1. *c.* 1 & 9. Juste Lipse, &c.

INDIGETES. Les Anciens donnoient aussi le nom d'Indigétes à ces Peuples d'Espagne, qui sont aujourd'hui habitans de l'Ampourdan, dans la Principauté de Catalogne, sur les frontiéres de France, & du Comté de Roussillon.

* INDOCUS (Jude) Van Winghen de Bruxelles, habile Peintre, avoit étudié en Italie. Il ordonnoit assez bien ses tableaux, & les peignoit de bonnes couleurs. On voit à Bruxelles dans l'Eglise de S. Géry un tableau de la Céne qu'il a peint. Il mourut en Allemagne, l'an 1603. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 132 & 133. édit. de Trévoux, 1725.

INDOSTAN. *Voyez* MOGOL.

INDOUS, sorte de Payens dans l'Inde, en deça du Gange. Ils ne croyent point à la Métempsychose comme les Benjans, ils tuent toutes sortes de bêtes, & en mangent, à la réserve des bœufs & des vaches. Ils croyent un seul Dieu, admettent l'immortalité de l'ame; mais ils corrompent cette créance par une infinité de superstitions. Ils prennent leur repas dans un cercle, où ils ne souffrent pas que les Benjans entrent, parce qu'ils les ont en horreur. Ils font la plupart profession de porter les armes; & le Grand-Mogol se sert d'eux pour la garde des meilleures Places de son Royaume. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

INDOUSTAN. *Voyez* MOGOL.

INDRE, riviére de France, que les Auteurs Latins nomment *Ingeris*, a sa source dans le Berri, vers les frontiéres de la Marche, un peu au dessus de Sainte Sévére; passe à la Châtre, à Château-Roux, à Meun sur Indre, à Buzançais, à Palluau; & entrant dans la Touraine, arrose Châtillon sur Indre où elle commence à porter bateau, Loches, le Fau, Cormeri, Monbason, Azai-le-rideau, & se jette dans la Loire au dessus de Candes, entre l'embouchure du Cher & de la Vienne.

INDULFUS, LXXVII Roi d'Ecosse, commença à régner vers l'an 959 de Jésus-Christ. Il jouït de la paix les sept premiéres années de son régne. Mais les Danois irritez de ce qu'il avoit préféré l'alliance des Anglois à la leur, & qu'il y avoit une ligue perpétuelle conclue contre eux entre les deux Rois, envoyérent une Flotte sous le commandement de Hago & de Helvicus, pour s'emparer de l'Ecosse. Mais ayant été plusieurs fois repoussez, ils firent voile, comme s'ils vouloient retourner dans leur païs: revenant peu de tems après, ils firent descente à Boin, dans le nord. Indulfus marcha contre eux, & leur livra la bataille. On combattit fort vaillamment de part & d'autre, jusques à ce que Graham & Dunbat avec les Habitans de la Lothiane se faisant voir aux Danois, leur inspirérent une terreur panique, & les obligérent de s'enfuir vers leurs vaisseaux. Indulfus ayant quitté ses armes afin de pouvoir les poursuivre avec plus de vitesse, fut tué par une fléche tirée d'un vaisseau, ou, comme disent quelques autres, par une troupe d'ennemis, qu'il poursuivoit avec peu de monde. * Buchanan.

INDULGENCES, grace que l'Eglise Romaine fait aux pénitens, en leur remettant la peine qui est due à leurs péchez, & qu'ils devroient souffrir en ce monde, ou en Purgatoire. La créance des Catholiques a toujours été, que le Fils de Dieu a donné à son Eglise le pouvoir de délier le pécheur penitent, non seulement des liens de ses péchez, par les mérites de la passion de Jésus-Christ, qu'on lui applique au Sacrement de Pénitence, mais des liens de la peine qu'il devoit subir, afin de satisfaire à la justice divine. C'est ainsi que saint Paul, à la priére de ceux de Corinthe, remit à cet incestueux qu'il avoit excommunié, le reste de la peine qu'il devoit souffrir pour un si grand crime; & que les Evêques des premiers siécles rendoient la paix aux Apostats, & les réconcilioient à l'Eglise, en leur abbrégeant le tems de la pénitence canonique, par l'intercession des Martyrs, & en considération de leurs souffrances. Cet usage, qui a persévéré dans l'Eglise après les persécutions, se trouve autorisé non seulement par les anciens Papes, comme saint Grégoire & Léon III, mais aussi par les Conciles de Nicée, d'Ancyre, & de Laodicée; par celui de Clermont en 1095, où l'on commença à donner l'Indulgence pour les Croisades; & par ceux de Latran, de Lyon, de Vienne, & de Constance. Clément VI, dans sa Décrétale ou Constitution, déclare que Jésus-Christ nous a laissé un thrésor infini de mérites, & de satisfactions surabondantes de sa passion, de celles de la sainte Vierge, & des Saints; que les Pasteurs de l'Eglise, & surtout les Papes, qui sont les souverains dispensateurs de ce thrésor, le peuvent appliquer aux vivans par la puissance des clefs, & aux morts par la voye de suffrages pour les délivrer de la peine due à leurs péchez, en tirant de ce thrésor, & offrant à Dieu, autant qu'il en faut pour satisfaire à cette dette.

Voilà ce que les Catholiques doivent croire; mais il faut avouer que comme on peut abuser des choses les plus saintes, il s'est quelquefois commis de grands abus à l'occasion de ces Indulgences. Saint Cyprien s'est plaint assez souvent de ce que les Martyrs donnoient sans discernement leurs Lettres à toutes sortes de pécheurs; & de ce que les Evêques leur accordoient trop tôt, ou trop facilement, ces Indulgences. Sur quoi Tertullien, Novatien, & quelques autres, au lieu de s'attacher seulement aux abus, ont attaqué les Indulgences mêmes, ne faisant pas réflexion que le mauvais usage ne donne pas droit de s'en prendre à la chose sainte, dont on abuse.

Lors-

Lorsque l'on publia la Croisade en 1095 sous le Pape Urbain II, les Quêteurs qui furent établis pour recevoir les oblations des Fidéles, s'acquittérent mal de leur charge; de sorte qu'il fallut, pour arrêter le cours d'un desordre si scandaleux, qu'Innocent III au Concile de Latran tenu l'an 1215, & Clément V en celui de Vienne l'an 1311, employassent les Canons de l'Eglise. Aussi l'un des chefs sur lesquels le Concile de Constance fit le procès au Pape Jean XXII, en 1413, fut d'avoir donné pouvoir à un de ses Légats, d'établir des Confesseurs qui pussent donner l'absolution de tous les péchez, & remettre toute la peine à ceux qui payeroient la somme à laquelle ils seroient taxez. Le plus grand abus qui se soit commis à l'occasion des Indulgences, est celui qui servit de prétexte à la Réformation de Luther en 1517. Le Pape Léon X, ayant entrepris d'achever le superbe édifice de la Basilique de saint Pierre, que Jules II, son prédécesseur, avoit commencé, fit publier à l'exemple du Pape Jules, des Indulgences pour tous ceux qui contribueroient à la construction de cette Basilique. Les abus que l'on commit en faisant ces levées, rendirent ces Indulgences très odieuses, particuliérement en Allemagne. On dit que Léon, pour des considérations particuliéres, donna d'abord à la Princesse Magdelaine sa sœur, mariée à François Cibo, ce qui reviendroit des Indulgences qu'on publieroit dans la Saxe & dans les païs circonvoisins; & qu'ensuite on mit les Indulgences comme en Parti, affermant ce qu'on en pouvoit tirer, à ceux qui en donnoient le plus; lesquels non seulement pour se rembourser, mais aussi pour s'enrichir par un commerce si honteux, faisoient choisir des Prédicateurs d'Indulgences, & des Quêteurs, les plus propres à leur dessein. Le Pape avoit adressé ces Indulgences au Prince Albert, frére de l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Archevêque de Mayence & de Magdebourg, pour les faire publier en Allemagne. Ce Prélat, que Léon fit deux ans après Cardinal, donna cette commission à Jean Tetzel, Dominicain, Inquisiteur de la Foi, qui s'associa en cet emploi les Religieux de son Ordre. Alors Jean Stupitz Vicaire-Général des Augustins en Allemagne, fit plusieurs plaintes au Duc de Saxe, soit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux Religieux de son Ordre, qui avoient eu auparavant le même emploi en Saxe; soit qu'il fût touché des desordres que les Commis faisoient dans la recepte des deniers des Indulgences. Il communiqua son dessein au fameux Martin Luther, l'un de ses Religieux, qui avoit le plus de réputation dans l'Université de Wittenberg pour son esprit & sa science. Celui-ci prêcha d'abord contre les Quêteurs & les Prédicateurs des Indulgences; puis passant de l'abus des particuliers aux Indulgences mêmes, il les décria ouvertement. *Voyez* LUTHERANISME. * Maimbourg, *Hist. du Luthéranisme.*

☞ Dans le tems que les pénitences Canoniques étoient en vigueur, l'Indulgence étoit la rélaxation ou la remise d'une partie de la pénitence: il dépendoit des Evêques de prolonger ou d'abbréger le tems de la pénitence, suivant la disposition des pénitens. Depuis que les pénitences Canoniques ne sont plus en usage, ces Indulgences ne sont plus de la même nature; car on remettoit alors une partie de la pénitence enjointe, au lieu qu'à présent par l'Indulgence, on remet une partie de la pénitence qui devroit être enjointe. C'est sur ce principe que l'on croit que les Indulgences remettent la partie due aux péchez en l'autre vie; car il est constant que, si le pécheur eût subi en cette vie par une longue pénitence, la peine qui est due à ses péchez, il ne souffriroit point en l'autre Monde pour les expier, & l'on est persuadé que l'Indulgence de l'Eglise supplée à la pénitence que l'on devroit faire à la rigueur. Ainsi les Indulgences ne sont pas directement, comme la plupart se l'imaginent, une rélaxation des peines du Purgatoire, mais seulement indirectement, & occasionnellement, parce que les hommes etant déchargez par l'autorité de l'Eglise, de l'obligation où ils étoient de faire des actions de pénitence pour expier leurs péchez, ils deviennent en même tems exemts de souffrir en l'autre Monde la peine qui étoit due à ces péchez. Voilà l'idée véritable que l'on peut avoir des Indulgences. De là il s'ensuit que l'Indulgence n'étant que la rélaxation d'une peine Canonique, on ne peut donner des Indulgences, que pour autant de tems que l'homme peut faire pénitence en cette vie, & qu'ainsi les Indulgences, qui excédent le tems de la vie des hommes, sont abusives. * Maldonat, *de Indulgentiis.*

INDULT, est une grace Apostolique faite à des Prélats pour conférer de certaine maniére les Bénéfices qui sont à leur collation; ou à des Rois, des Princes & d'autres personnes Laïques d'une éminente dignité, pour avoir la nomination ou présentation des Bénéfices; ou à un Corps distingué, afin que les Membres de ce Corps, ou leurs nommez, puissent requérir les Bénéfices vacans. Par le Concordat fait entre le Pape Léon X & le Roi François I, en 1516, pour abolir la Pragmatique Sanction, le Roi a pouvoir de nommer aux Evêchez & autres Bénéfices Consistoriaux de son Royaume. En même tems par une Bulle particuliére, le Pape accorda au Roi le pouvoir de nommer aux Eglises de Bretagne & de Provence. Les Evêchez de Metz, de Toul & de Verdun étant demeurez sous la domination du Roi par le Traité de Paix de Munster, fait entre l'Empire & la France le 20 Mars 1648, les Papes Alexandre VII en 1664, & Clément IX en 1668, accordérent un Indult au Roi pour ces trois Evêchez. Le même Pape Clément IX accorda en 1668 un pareil Indult à sa Majesté pour les Bénéfices du Comté de Roussillon, de l'Artois & des Païs-Bas. L'Indult du Parlement de Paris est une grace singuliére, purement expectative, perpétuelle, accordée par le Souverain-Pontife Eugéne IV, à la Couronne de France, renouvellée, confirmée & amplifiée par les Papes Paul III, & Clément IX, sur les instances & la recommandation des Rois Très-Chrétiens Charles VII, François I, & Louïs XIV, en faveur des Chanceliers de France, des Présidens, des Conseillers, & des autres Officiers du Parlement de Paris, en vertu de laquelle ils ont droit une fois pendant leur vie, ou plutôt pendant le cours de l'exercice de leurs Offices, de se présenter au Roi, s'ils sont capables de Bénéfices, ou de présenter des Clercs à leur place, pour être ensuite nommez par le Roi à un Collateur de France, & ce une fois pendant la vie du Roi, ou pendant le tems de la prélature du Collateur, à l'effet que le nommé soit pourvu en vertu de la concession du Saint Siége, & de la nomination du Roi, qui se fait par Lettre du grand Sceau, du premier Bénéfice séculier ou régulier de la qualité, valeur & revenu requis, venant à vaquer par mort ou autrement, & étant à la disposition du Collateur chargé de la nomination du Roi pour Indult.

Quant à l'origine de cet Indult, le Pape Martin V, vers l'an 1424, accorda un Indult en faveur de Messieurs du Parlement, qu'ils n'acceptérent point. Eugéne IV en donna un en 1434, mais il ne fut point exécuté, parce que l'on vouloit observer le Décret du Concile de Bâle, qui annulloit les graces expectatives, & qui fut suivi de la Pragmatique Sanction en 1438. Enfin à l'entrevue du Roi François I, & de l'Empereur Charles-*Quint* à Nice en 1538, le Pape Paul III, qui s'y trouva comme Médiateur, accorda l'Indult de Messieurs du Parlement de Paris, en renouvellant celui d'Eugéne IV. Consultez l'unique Traité qui a été composé sur cet Indult: il est de M. le Président Cochet de Saint-Vallier, & a été imprimé à Paris en 1703, chez Jean & Michel Guignard.

L'Indult des Cardinaux, qu'on appelle ordinairement l'Indult *du Compact*, est l'Indult que chaque Cardinal a droit d'avoir en vertu de la Bulle dite du Compact du 29 Mai 1555, qui donne droit au Collateur Cardinal de conférer les Bénéfices étant à sa collation, sans pouvoir être prévenu par le Pape, & sans que le Pape puisse en admettant les résignations, déroger à la régle des vint jours, ou des infirmes résignans au préjudice du Cardinal Collateur. Les Cardinaux, & d'autres Prélats distinguez par leur rang & leur naissance, peuvent obtenir d'autres Indults à l'effet de pouvoir conférer les Bénéfices étant à leur collation de commende en commende, & en quelques cas de titre en commende, &c. à certaines conditions, & même les Prélats non Cardinaux peuvent avoir des Indults pour être exemts de la prévention: ce qui est le premier chef de l'Indult ordinaire des Cardinaux. * Blondeau, *Biblioth. Canon.*

I N E. I N F.

INES de CASTRO. *Voyez* CASTRO (Agnès de).

* INFANT, & INFANTE, sont des titres d'honneur que l'on donne aux Enfans de quelques Princes, comme en Espagne & en Portugal. On dit ordinairement que le titre d'Infant a passé en Espagne par le mariage d'Eléonore d'Angleterre avec Ferdinand II, Roi de Castille & de Léon, & que ce Prince le donna pour la premiére fois au Prince Sanche son fils; mais Pélage, Evêque d'Oviédo l'an 1100, nous apprend que dès le régne d'Evermont II, les titres d'Infant & d'Infante étoient déja en usage en Espagne. * *Dict. de* Furetiére, *de l'édition de* M. Brutel de la Riviére.

Les fils aînez des Rois d'Espagne & de Portugal ne s'appellent pas *Infans*, mais on donne au fils aîné du Roi d'Espagne le titre de Prince des Asturies, & à celui du Roi de Portugal le titre de Prince de Brésil.

INFANTADO, Duché de la Castille, qui est composé des villes d'Alcazer, de Salmeron & de Valdeclivas. Il a son nom de ce que plusieurs Infants d'Espagne l'ont possédé. D'abord on ne l'appelloit que l'Etat d'Infantado, que Henri IV, Roi de Castille, donna en 1469 à Don Diégo Hurtado de Mendoza, Marquis de Santillana & Comte de Réal, en récompense de ce qu'il avoit si bien gardé l'Infante Jeanne. En 1475, cet Etat fut érigé en Duché. Donna Anne de Mendoza en fut héritiére, & le porta en dot à Dom Rodrigue de Mendoza lorsqu'elle l'épousa. Donna Louïse, la fille unique qu'ils eurent ensemble, apporta ce Duché en mariage à Dom Diégo Gomès de Sandoval. Dom Rodrigue de Mendoza de la Véga leur fils étant mort sans héritiers, le Duché d'Infantado parvint à Donna Catherine de Mendoza Sandoval-Roxas, qui l'apporta en mariage à Dom Rodrigue de Silva, Duc de Pastrana & d'Estréméra. * Sainte-Marthe, *Etat d'Espagne, tome* 3. *p.* 198. Imhof, *von Grand. in Span. Dict. Allem. de Bâle. Voyez* aussi l'Article d'ESPAGNE où il est parlé du Duché d'Infantado.

INFANTE (Rio do) petite riviére d'Afrique, dans le païs des Cafres, & en particulier dans celui des Sonquas, coule de l'ouest à l'est vers la côte orientale de la Cafrerie, & se décharge dans la Mer des Indes ou d'Ethiopie.

INFANTE, *Capo Infanté.* C'est un Cap de la côte des Cafres, en Afrique, qui est environ à dix lieues de celui des Aiguilles, & à quarante-cinq de celui de Bonne-Espérance, du côté du levant. Il y a près du Cap d'Infanté une bonne baye, qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INFERNAUX, est le nom qu'on donna dans le XVI siécle aux partisans de Nicolas Gallus, & de Jacques Smidelin, qui soutenoient que Jésus-Christ descendit dans le lieu où les damnez souffrent, & y fut tourmenté avec ces malheureux. * Gautier, *Chron. Sæc. XVI. c.* 195.

ING.

INGÆVONS, *Ingævones*, anciens Peuples de l'Europe. On les comptoit quelquefois entre les Peuples de la Germanie, dont ils étoient séparez par le Golfe Vénédique, qu'on appelle maintenant *la Mer Baltique*. Ils occupoient la Scandie avec les Isles & la Finningie. On leur donnoit la Chersonése Cimbrique, qui est la Jutlande d'aujourd'hui. Ainsi leur païs auroit renfermé tout ce qui est compris maintenant sous les trois Royaumes du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

INGEBURGE. *Voyez* INGELBURGE.

* INGEL ou EGIL, est le nom de trois Rois de Suéde. Le premier régna depuis l'an 378 jusqu'en 382. Le second qui succéda à son pére Haquin Ringo en 399, fut tué à la chasse, par un sanglier. Le troisiéme fut le fils d'Amundus, & régna depuis 883 jusqu'en 893. Dans sa jeunesse on lui fit manger des cœurs de loup, ce qui lui donna un grand penchant à la cruauté. Dans ce tems-là, il y avoit en Suéde plusieurs petits Rois. Ce Prince en deux diverses fois en fit inviter douze à sa table, lesquels il fit brûler dans son Palais. Cette cruelle action ayant excité un soulévement général, Ingel se brûla enfin lui-même. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hist. de Suéde.* Crantzius, *in Suecia.*

INGELBURGE, INGEBURGE ou ISEMBURGE, Reine de France, fille de WALDEMAR, I de ce nom, Roi de Danemarck, & de Sophie, fut mariée à *Philippe* II, Roi de France, dit *Auguste*, dans la ville d'Amiens, la veille de l'Assomption de la Vierge, l'an 1193, & fut couronnée le lendemain. Vint huit jours après, le Roi la répudia à Compiégne, sous prétexte de parenté, & en 1196 épousa *Agnès* de Méranie. Canut IV, Roi de Danemarck, porta ses plaintes au Pape Célestin III, & dans le Concile tenu à Dijon en 1199, Pierre de Cappadoce, qui étoit Légat, excommunia le Roi, & mit le Royaume en Interdit. Cette aigreur chagrina Philippe, qui avoit un grand fonds de piété, & un grand respect pour l'Eglise. Il se plaignit au Cardinal Guillaume de Champagne, Archevêque de Reims, & aux autres Prélats, qui avoient consenti à la répudiation; & cependant il enferma Ingelburge dans le château d'Etampes l'an 1200; mais voyant depuis que le Concile de Soissons assemblé en 1201, ne le vouloit absoudre qu'à condition qu'il reprendroit sa femme, il l'emmena avec lui, sans parler ni aux Evêques, ni aux Légats. Quelque tems après il renvoya Ingelburge au château d'Etampes, & la reprit encore en 1213. Elle mourut à Corbeil en 1236, âgée de 60 ans, & y fut enterrée dans le Prieuré de Saint-Jean, où l'on voit son Epitaphe. Quelques Auteurs ont écrit qu'elle avoit quelques défauts cachez que le Roi ne put souffrir. Elle n'eut point d'enfans. * Guillaume le Breton & Rigord, *Vie de Philippe Auguste. Les Lettres du* Pape Innocent III. *Les Conciles de France.* Mézerai. Le P. Anselme, &c.

* INGELFING ou INGELFINGEN, petite ville ou bourg d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, au nord & sur la rive droite du Kocher. Elle est dans le Comté de Holach ou de Hohenlohe, au nord-est de Heilbron, dont ce lieu est éloigné d'environ sept lieues.

INGELHEIM, sur le Seltz un peu au dessus de son embouchure dans le Rhin, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans le Bas Palatinat, entre Mayence & Bingen, est nommé par les Auteurs Latins *Ingelheinum* & *Ingelheimum.* L'Empereur Charlemagne y naquit en 742, & Louïs *le Débonnaire* y mourut en 840.

CONCILES D'INGELHEIM.

L'an 788, Tassillon Duc de Baviére, dans une Assemblée de Prélats, fut accusé par ses propres Sujets, & étant convaincu de trahison, fut condamné par les Pairs à perdre la vie; mais Charlemagne changea cette peine: de sorte que ce Duc, & Theudon son fils, furent seulement tondus, & reléguez au Monastére de Loresheim, puis en celui de Jumiéges. En 826, Louïs *le Débonnaire* y reçut une Légation du Pape Eugéne II. Dans le X siécle une dispute s'éleva pour l'Archevêché de Reims, entre Hugues de Vermandois & Artold. Agapet II envoya Marin son Légat à Othon, Roi d'Allemagne, pour lui ordonner d'assembler un Concile général des Gaules, & de la Germanie, tant pour terminer ce différent, que pour vuider les querelles d'entre le Roi Louïs IV, dit *d'Outremer*, & Hugues *le Grand.* Ce Concile fut convoqué en 948 à Ingelheim, & les deux Rois y assistérent placez sur un même banc. Louis exposa les maux que Hugues lui avoit faits, & offrit de se justifier en la maniére que le Concile ordonneroit, même par preuve de son corps en champ de bataille. Sur ces plaintes, l'Assemblée écrivit à Hugues de se remettre à son devoir, sous peine d'anathême. Artold obtint sa confirmation dans l'Archevêché de Reims, & son Compétiteur fut excommunié jusqu'à ce qu'il fût venu à pénitence. On y célébra un autre Concile en 972 pour la Discipline Ecclésiastique, & l'on y défendit à saint Ulric, Evêque d'Ausbourg, de quitter son Evêché pour se faire Moine, comme il le souhaitoit.

* INGELHEIM, famille de Barons aux environs du Rhin, tire son nom du bourg d'Ingelheim; & Henri qui vivoit en 948, est allégué comme la souche de cette famille.

INGELMUNSTER. *Voyez* ENGELMUNSTER.

INGELRAM, ANGELRAN ou ENGELRAM, Evêque de Metz, sur la fin du VIII siécle, premier Aumônier ou Archichapelain de Charlemagne, succéda l'an 768 à saint Chrodegang ou Godegranc. Charlemagne l'envoya à Rome vers l'an 784, où le Pape Adrien le chargea, dit-on, d'un Recueil des Canons, qui n'est pas le même que nous avons présentement; puisque c'est une Piéce supposée. Ingelran porta le titre d'Archevêque, & fut employé dans les plus grandes affaires. C'est sous son Pontificat que la Reine Hildegarde mourut à Metz l'an 783. Il mourut lui-même le 25 Décembre 791. * Hincmar, *Epist.* 3. *c.* 5. Alcuin, *Epist.* 24. Paul Diacre, *de Episc. Metens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* De Marca, *de Concord. &c.*

INGELTRUDE, fille de *Théodébert*, Comte de Matrie, fut mariée en 822, a *Pepin*, I de ce nom, Roi d'Aquitaine. Elle mourut l'an 838, & fut enterrée dans l'Eglise de sainte Radegonde de Poitiers. Ses enfans furent, 1. PEPIN II; 2. *Charles*, Archevêque de Mayence; & 3. *Berthe*, mariée à *Gérard* de Roussillon. * Eginard, *Les Annales de saint Bertin,* Sainte-Marthe, &c.

INGEN. *Voyez* INGHEN.

INGENIEURS, nom que l'on donne à ceux qui s'appliquent particuliérement à l'Architecture militaire, à cause des inventions ingénieuses qu'ils mettent souvent en usage, tant pour la fortification, que pour l'attaque ou la défense des Places. Les premiers Ingénieurs qui ont écrit de la Fortification considérée comme un Art particulier, ont été Ramelli & Catanéo, Italiens. Après ceux-là ont paru Jean Erard, Ingénieur de Henri IV & de Louïs XIII; Simon Stévin, Ingénieur de Maurice Prince d'Orange; Marolois; le Chevalier de Ville; Lorini; le Comte de Pagan; Allain Manesson Mallet, qui nous a donné le Livre intitulé *les Travaux de Mars,* ou *l'Art de la guerre,* en trois volumes remplis d'érudition, avec des figures; & plusieurs autres Modernes, qui ont beaucoup contribué à augmenter cet Art, & à le mettre dans la perfection où il est aujourd'hui. Mais de tous ceux qui ont pratiqué les Fortifications, il n'y en a point qui les ait portées plus loin que M. le Maréchal de Vauban. Ses maniéres particuliéres pour l'attaque & pour la défense des Places, lui ont acquis une gloire immortelle. * Félibien, *Principes des Arts.*

INGENIEURS. Les Ingénieurs en France forment un Corps considérable. Le nombre en est ordinairement d'environ trois cens. Ils sont sous le Ministére de l'Intendant des Fortifications. Le Chevalier de Clerville & le Maréchal de Vauban ont été successivement pourvus de la charge de Commissaire-Général. Depuis la mort du dernier, il n'y en a plus. Les Ingénieurs sont distribuez en quatre Classes. La premiére est celle des *Directeurs*; il y en a un dans chaque Province; il a six mille livres d'appointemens par an, & six-cens livres pour un Dessinateur. La seconde est celle des *Ingénieurs en Chef*; il y en a un dans chaque Place, & leurs appointemens ne passent guéres trois mille six-cens livres. La troisiéme Classe est composée des *Ingénieurs en second.* La quatriéme est celle des *subalternes.* Les Ingénieurs de ces deux derniéres Classes ont des appointemens proportionnez à leur mérite & à leur ancienneté. Les moindres ont six-cens livres. La plûpart des Ingénieurs-Directeurs ont des pensions attachées au Corps, dont la plus forte est de six mille livres. Lorsque l'on commande des Ingénieurs pour les siéges, il y a un Chef qui est ordinairement Lieutenant-Général, Maréchal de Camp ou Brigadier des Armées du Roi. Lorsque c'est un Lieutenant-Général, il a mille livres d'appointemens extraordinaires par mois, & cent livres pour un Dessinateur, avec deux Aides-de-Camp payez comme ceux des autres Lieutenans-Généraux, & il a les mêmes rations. On lui donne aussi un Ingénieur, qui est ordinairement Brigadier d'Infanterie, pour faire le détail du siége sous lui. Ce dernier à cinq-cens livres par mois, & vint rations. Les Brigades d'Ingénieurs sont composées de six personnes. Le Brigadier a quatre-cens livres par mois, le Sous-Brigadier & le Chef de Brigade deux-cens livres, les trois autres ont chacun cent cinquante livres. On donne tous les ans quelques places de Capitaines ou de Lieutenans réformez, & des Croix de S. Louïs, à ceux qui se distinguent. Pendant la guerre, & particuliérement depuis 1702, on a fait tous les ans des recrues d'Ingénieurs, pour remplacer ceux qui étoient morts pendant l'année. Il y a eu des années où cette recrue étoit de plus de trente. Le fonds des appointemens pour les Ingénieurs est, pour ainsi dire, fixe, & monte à cinq-cens mille livres ou environ. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Description de la France, &c. tome* 1. *p.* 432 & 433.

INGENUUS, (Décimus Lælius) Gouverneur dans la Pannonie, fut déclaré Empereur par les Soldats, sous l'Empire de Valérien & de Gallien; mais peu après il fut défait & tué à Murse, ville de Pannonie, l'an 258. D'autres disent qu'il se tua lui-même, craignant de tomber entre les mains de son ennemi. * Trebellius Pollio, *Hist. des trente Tyrans.* Aurelius Victor, *in Epit. Hist.*.

* INGENUUS, Soldat Chrétien qui souffrit le Martyre à Alexandrie en l'an 201. * Dionysius Alexandr. *in Ep. quæ exstat apud Eusebium, Hist. Ecclesf. l.* 6. *c.* 41.

INGERMANLAND ou INGERMANIE. *Voyez* INGRIE.

* INGHEN (Guillaume d') né a Utrecht vers l'an 1651, eut dès sa plus tendre jeunesse beaucoup d'inclination pour la Peinture, qu'il apprit sous Antoine Grebber. Après cela, il lui prit envie d'aller à Rome pour s'y perfectionner, & il y fit connoissance avec Charles Marat qui le prit en affection, & sous lequel il peignit une année entiére. Depuis ce tems-là, il fit lui-même plusieurs grands ouvrages, tant dans les Eglises qu'ailleurs. De Rome il alla à Venise, où il profita des leçons de le Fébre, qui a donné en tailles-douces les principaux tableaux de Paul Véronése & d'autres grands Maîtres. Il quitta ensuite Venise pour aller à Naples, d'où il revint enfin à Am-

Amſterdam où il eſt mort après avoir fait pluſieurs beaux ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schouwburg der Nederlandſche Schilders*, *partie* 3.

INGHEN (Marſile d'). *Voyez* MARSILE d'INGHEN.

INGLARES, (Aloyſe) naquit à Niſſe en 1622, & entra dans la Société des Jéſuites en 1637. Il y enſeigna les Mathématiques & l'Eloquence. Il fut enſuite Précepteur du Prince Charles-Emanuel de Savoye. Enfin il prêcha dans les principales villes de l'Italie, & mourut à Meſſine en 1653. Voici la liſte de ſes Ecrits, *Ariadne Rhetorum*; *Inſcriptiones, Epitaphia*, & *Elogia*; *Schola veritatis Principibus aperta*, *Chriſtus Jeſus*; *Conciones Quadrageſimales* & *aliæ*. * Sotwel, *Biblioth. S. J. Dict. Allemand.*

INGO, nom de trois Rois de Suéde. Ingo I, fils d'Olaüs I, régna depuis l'an 900 juſqu'en 907, & mourut en faiſant la guerre aux Moſcovites. Ingo II ſurnommé *le Pieux*, régna depuis l'an 1059 juſqu'en 1064. Comme il étoit occupé à exterminer les reſtes du Paganiſme, il fut aſſaſſiné par le peuple. Ingo III, ſurnommé *le Bon*, fils de Philippe, régna depuis 1110 juſqu'en 1129, & depuis ſa mort ſa femme fut honorée comme une Sainte. Ce Prince eſt appellé Ingo IV par quelques Auteurs, qui donnent le nom d'Ingo III à un Roi Payen de ce nom, lequel vécut vers le milieu du troiſiéme ſiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hiſtoire de Suéde.*

INGO, ville du païs de Jetſengen dans l'Iſle de Niphon. Elle eſt capitale d'un Royaume ou d'une Province qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INGOBERGE, que d'autres nomment *Négebride*, Reine de France, étoit femme de *Charibert*. Ce Prince l'avoit épouſée pendant la vie de ſon pére *Clotaire* I; mais étant devenu amoureux de *Méroſléde*, fervante de la Reine, il la répudia, après en avoir déja eu *Berthe*. ou *Editberge*, femme de *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre. Ingoberge fit de grands biens aux Egliſes de ſaint Gatien & de ſaint Martin de Tours, & à celle du Mans. Elle mourut l'an 589, âgée de 70 ans. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 26. & *l.* 9. *c.* 26.

INGOLSTAD, ſur le Danube, en Latin *Ingolſtadium*, ville d'Allemagne en Baviére avec Univerſité, fondée en 1410, & augmentée en 1459 par Louïs Duc de Baviére, qui obtint pour elle pluſieurs priviléges du Pape Pie II. Elle eſt entre Neubourg & Ratisbonne. Guſtave-Adolfe, Roi de Suéde, ne put prendre cette ville, qu'il aſſiégea durant les guerres d'Allemagne l'an 1632, & faillit à y être tué d'un coup de canon. Les Proteſtans l'ont ſouvent attaquée inutilement dans le XVI ſiécle, & particuliérement en 1546. Elle eſt bien fortifiée, avec un beau pont ſur le Danube. Les maiſons preſque toutes de bois, y ſont ſéparées, pour éviter les accidens du feu. Cette ville a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de Baviére, dite *Baviére-Ingolſtad.* *Voyez* l'Article de BAVIERE. * Cluvier, *Germania.* Zeiler, *Itiner. Germ.* Middendorp, *de Academiis.* Bertius, *de Reb. Germ.*

INGOLSTETTER, (Jean) Médecin Allemand, né à Nuremberg en 1563, enſeigna les Belles-Lettres avec réputation à Amberg ſur le Vils, dans le Palatinat, où il mourut le 15 Février 1619, âgé de 59 ans. Il avoit compoſé divers Ouvrages, & un entre autres au ſujet d'une dent d'or, qu'on prétendoit qu'un jeune enfant de Siléſie, nommé Chriſtophle Muller, avoit naturellement; *Iſagoge in Rhetoricam Ariſtotelis*; *Diſſertatio de natura occultorum & prodigioſorum*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.*

INGONDE, fille de *Sigebert*, I de ce nom, Roi de Metz ou d'Auſtraſie, & de *Brunehaud*, épouſa l'an 580 *Herménigilde*, Prince d'Eſpagne, fils de *Leuvigilde*, Roi des Viſigoths d'Eſpagne. Elle convertit à la Religion Catholique ce Prince, qui étoit Arien: ce qui irrita tellement ſa belle-mére, qu'elle la traita avec la derniére indignité. Herménigilde qui avoit appellé les Grecs à ſon ſecours, fut pris & ſouffrit le martyre à Toléde, le 13 Avril, veille de Pâques de l'an 586. Ingonde fut emmenée par ces mêmes Grecs; mais avant que d'arriver à Conſtantinople, elle mourut de déplaiſir en Afrique vers l'an 585. Elle eut un fils nommé *Athanagilde.* * Grégoire de Tours, *l.* 5. 6. & *ſuiv.* Iſidore, *in Chron.* &c.

INGONDE. *Voyez* l'Article de CLOTAIRE I.

INGRANDE, en Latin *Igorandis*, petite ville de France en Anjou vers les confins de la Bretagne, ou ſelon d'autres en Bretagne vers les confins de l'Anjou, a titre de Baronie qui reléve du Roi à cauſe du château d'Angers, & eſt ſituée ſur la frontiére de l'Anjou & de la Bretagne, ſur la riviére de Loire.

* INGRANDE, bourg de France dans le Poitou vers les confins du Berry, ou ſelon d'autres dans le Berry vers les confins du Poitou, eſt ſur la riviére d'Anglin, à peu près à l'eſt de Poitiers, dont il eſt éloigné d'environ onze lieues.

INGRASSIA, (Jean-Philippe) Auteur Sicilien, qui publia à Palerme en 1603, un Commentaire ſur le Livre de Galien *des Os*. On a auſſi de lui un Traité des Tumeurs contre nature. * Konig, *Biblioth. Vet.* & *Nov.*

INGRIE, INGERMANIE, ou INGERMANLAND, *Ingria*, Province du Royaume de Suéde, a la Moſcovie au levant, & la Livonie au couchant, entre le Lac de Ladoga & le Golfe de Finlande. La riviére de Nerva y ſert comme d'un canal entre le Lac & ce Golfe. L'Ingrie a été autrefois aux Moſcovites, qui la cédérent aux Suédois par un Traité fait en 1617. Au commencement du XVIII ſiécle, le Czar Pierre I reprit cette Province ſur la Suéde, & depuis ce tems-là elle eſt demeurée ſous la domination des Moſcovites. Ce Prince après cette conquête y fit bâtir une nouvelle ville, à laquelle il donna le nom de *Petersbourg*, & où il fit ſa réſidence. Ce païs eſt conſidérable par la chaſſe des élans. Ses principaux bourgs ſont, Notteburg, Jamnogorod, Caporia, Jamagorod, Gam, &c. * Ortelius. Sanſon. Baudrand.

* INGOR ou IHOR, Prince Ruſſien, fut fils de Rurik qui eut toute la Moſcovie ſous ſa domination. Il ſoumit à ſa puiſſance la Principauté de Kiow, & fit mourir par une fourberie ceux qui en étoient les poſſeſſeurs. Mais en 950, il fut tué par les Drzewlaniens ſur leſquels il vouloit mettre une taxe. Olha ou Olga, ſa veuve, qui demeura maîtreſſe du gouvernement, vengea cruellement ſa mort. Car lorſque ce peuple lui propoſa de ſe marier avec leur Prince Miskina, elle fit enterrer tout vifs une partie des Députez, & fit maſſacrer l'autre qui étoit compoſée de cinquante perſonnes de diſtinction. En même tems elle fit ſavoir à ce peuple qu'ils euſſent à ſe préparer à la recevoir pour contracter ce mariage, & qu'elle alloit partir avec la grande Députation. Ces bonnes gens qui ne ſe doutoient de rien, allérent au devant d'elle avec trente mille hommes, mais elle tomba ſur eux avec une Armée beaucoup plus nombreuſe, de ſorte qu'ils demeurérent tous ſur la place. Après cela, Olga marcha vers la capitale du païs, & l'aſſiégea pendant toute une année, juſques à la concluſion de la paix. Dans la ſuite, elle embraſſa à Conſtantinople la Religion Gréque en 954, & prit le nom d'Héléne; mais elle ne put porter ſon fils à imiter ſon exemple. Elle fut enterrée à Pareſlan, & les Moſcovites l'honorent comme une Sainte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſs, *Hiſt. Pol. l.* 1. Prinz a Buchan, *de Moſcoviæ ortu.*

INGULFE, Anglois, natif de Londres, ſelon quelques Auteurs, étoit fils d'un Courtiſan d'Edouard, dernier des Rois de la famille des Anglois. Il fut Moine de l'Abbaye de Fontenelle ou ſaint Vandrille en Normandie, & depuis Abbé de Croiland en Angleterre, de l'Ordre de ſaint Benoît. Ingulfe fit le voyage de Jéruſalem, & à ſon retour écrivit l'Hiſtoire des Monaſtéres d'Angleterre, depuis l'an 626, juſqu'en 1091, quatre ans après la mort de Guillaume *le Bâtard*, dont il avoit été Sécretaire. Quelques-uns ont cru que Pierre de Blois continua cet Ouvrage, que nous avons dans le Recueil des Hiſtoriens Anglois de Henri Savil. On dit qu'Ingulfe a vécu juſqu'environ l'an 1109. * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 42. Pitſeus. Balée, &c.

I N H. I N I.

INHAMBANE, Royaume d'Afrique, dans la Baſſe Ethiopie, entre la Cafrerie & le Monomotapa, eſt partagé en deux par le Tropique du Capricorne, le long de la côte orientale. Il eſt ſéparé du Royaume de Sabia ou Sedanda par une petite riviére de même nom. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

INHAMIOR, Royaume d'Afrique, dans la Baſſe Ethiopie, ſur les frontiéres du païs des Cafres, eſt ſitué le long du fleuve Guama, & on dit qu'il dépend du Monomotapa.

* INHANGA, petite riviére d'Afrique dans le Royaume d'Inhambane, coule du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe rend dans la Mer des Indes. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

* INHAQUA, Iſle d'Afrique près de la côte orientale de la Cafrerie, vis à vis de l'embouchure de la riviére de Laurent Marquez. * Le même.

INIS-CORTHY. *Voyez* ENIS-COST.

INISKILLING. *Voyez* ENNISKILLING.

* INISTEOGH, bon bourg d'Irlande dans le Comté de Kilkenny, ſur la Nure, au deſſous de Themaſtown. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1446.

I N N.

INN. *Cherchez* INS.

INNEKEN. *Voyez* INNICHEN.

* INNER-AW, le principal lieu de la Province d'Argyle propre, dans l'Ecoſſe méridionale, à la tête du Lac Aw. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1272.

INNER-EYRA ou INERRERA, bourg de l'Ecoſſe méridionale, qui avoit ſéance & voix dans le Parlement d'Ecoſſe, avant la réunion des deux Royaumes, eſt ſitué dans le Comté d'Argyle, ſur le Golfe de Finn, à cinq lieues de la ville de Kilmore, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* INNER-KYTHYN, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Fife, ſur la côte ſeptentrionale du Golfe de Forth, au ſud-eſt de Dumfermeling, dont il n'eſt éloigné que de trois ou quatre milles. Il a un fort bon havre. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1188.

INNERLOCHTI, (car c'eſt ainſi qu'écrivent les Ecoſſois, & non pas *Inner-Lote*, comme on le lit dans le Dictionnaire de M. Corneille) ville dans la Province de Loquaber ou Loch-Aber. Elle étoit autrefois conſidérable & marchande, à cauſe de ſa ſituation; mais ayant été ruïnée dans les guerres contre les Danois, elle n'a pu recouvrer ſon ancienne ſplendeur. Le païs d'alentour eſt ſi agréable, que les Rois d'Ecoſſe l'avoient choiſi pour leur ſéjour ordinaire, dans un château nommé *Evonia*. Ce païs eſt préſentement remarquable par un Fort où il y a garniſon, pour tenir en bride les Montagnards, qu'on n'a jamais pu entiérement ſoumettre, ou pour mieux dire, qui mettent encore à préſent ſous contribution le Royaume de la Grande-Bretagne. * *Dict. Anglois.* L'Auteur de *l'Etat de la Grande-Bretagne ſous George II*, *tome* 2. *p.* 263. dit que cette ville ſe nomme *Inverlochy*; que Guillaume III l'a fait fortifier; & qu'il y a une bonne garniſon.

* INNERLYSA, bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans cette

cette partie du Comté d'Argyle, qui porte le nom de Knapdale ou Cnapdale. Il est sur la Mer d'Irlande, à l'ouest-sud-ouest de Kilmore, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* INNER-NAVERN, bourg de l'Ecosse septentrionale, dans la Province de Strathnavern, sur la riviére de Navern, vers la côte septentrionale, dont il n'est éloigné que d'une lieue tout au plus.

INNERNESS, Province d'Ecosse au Nord de Badenoch & à l'ouest de Murray, regarde les deux mers & prend le nom de sa Capitale. Il y a dans cette Province un des plus grands Lacs d'Ecosse, ayant 24 milles de long, qui font trente milles d'Angleterre. On ne sait pas encore quelle est la profondeur de ce Lac. Il en sort une riviére qui s'appelle *Ness*, & qui se jette dans la mer à quelques milles au delà; & il est à remarquer que ni le Lac ni la riviére ne gêlent point, quelque froid qu'il fasse. * *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 2. *p.* 276.

INNERNESSE ou INVERNESSE, petite ville d'Ecosse, située dans le Comté de Muray, à l'embouchure de la riviére de Ness dans le Golfe de Murray. Cette ville est forte, & défendue par une bonne citadelle, que Cromwel y fit construire. * Maty, *Dict. Géogr.* Les Rois d'Ecosse y ont fait autrefois leur séjour dans un château bâti sur une agréable colline. * *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 2. *p.* 277.

INNER-OURIE, bourg de l'Ecosse septentrionale, qui avoit avant la réunion, séance & voix dans le Parlement. Il est situé dans le Comté de Buchan, à l'embouchure de l'Ourie dans le Don, & à cinq lieues de la vieille Aberdone. * Maty, *Dict. Géogr.*

* INNER-UGIE, forteresse de l'Ecosse septentrionale, près la côte orientale de la Province de Buchan, sur la riviére d'Ugie, un peu au dessus de son embouchure. Elle est située fort avantageusement, & l'on y trouve toutes les commoditez de la campagne, de la riviére & de la mer. * Beeverell, *Délices de l'Ecosse*, *p.* 1236.

* INNERWICK, place forte de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Lothiane, à trois milles au midi de Dumbar. Elle est inaccessible à l'orient, à cause des rochers qui en défendent l'approche, & très bien fortifiée à l'occident où elle est accessible. Au midi l'on y a les hautes montagnes de Lamy qui servent de barriéres, & au nord elle a la vue sur une belle plaine fort agréable & fort fertile. Le château est accompagné de jardins, de vergers & d'un parc. La paroisse d'Innerwick est dans un terroir extrêmement fertile & fort agréable. On y a la merveilleuse fontaine d'Elmscluk, dont l'eau est insipide, sans odeur, & si légére que sur une certaine quantité elle pése quatre onces moins que toutes les autres eaux de la Province. Elle est aussi la plus pure de toutes, passe fort vîte, & nettoye fort doucement les viscéres & les hypocondres. Tout ce païs-là est fertile en orge, en avoine, & en toute sorte de grains, abondant en bétail, en gibier & en volaille. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1152.

INNICHEN ou INNEKEN, bourg du Tirol en Allemagne, dans l'Evêché de Brixen à la source de la Drave. Quelques Géographes prennent Innichen pour l'ancienne *Aguntum*, petite ville de la Rhosie, laquelle d'autres mettent à Doblach, bourg qui est à trois lieues d'Innichen vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAPES.

INNOCENT, I de ce nom, Pape, natif d'Albe, succéda à *Anastase* I, le dimanche 18 Mai 402. Il s'opposa aux persécuteurs de saint Jean Chrysostome, & employa contre eux les censures Ecclésiastiques. Il écrivit aussi à Jean de Jérusalem, qui prenoit le parti de Pélage contre saint Jérôme & donnoit occasion à cet Hérésiarque de publier ses erreurs en Orient. Depuis, excité par les Epîtres que lui écrivit saint Augustin en son nom, & en celui du Concile de Miléve, il condamna le même Pélage & Célestius, *avec une rigueur* ou *vigueur* Apostolique; car on trouve ces deux leçons différentes dans les anciens Manuscrits: ce qui doit convaincre d'erreur ceux qui ont osé soutenir que ce Pontife avoit dissimulé, & avoit même pris le parti de ces Hérétiques. Il n'est pas malaisé de convaincre de faux l'Historien Zosime, qui a osé écrire que le Pape Innocent, pour délivrer la ville de Rome du siége d'Alaric en 409, avoit permis aux Payens d'y faire leurs sacrifices. Son témoignage est une imposture manifeste; car tous les Ecrivains de ce tems assurent que ce Pontife n'étoit pas à Rome, lorsque cette ville fut prise par les Goths; & Orose ajoûte que la Providence l'en avoit tiré, comme elle avoit tiré Lot de Sodome, afin qu'il ne fût pas témoin des miséres & de la punition de cette Cité. Innocent condamna divers autres Hérétiques, fit de très beaux Réglemens, & mourut en 417, avec l'estime générale de tous les gens de bien, après avoir gouverné l'Eglise environ quinze ans, selon les Martyrologes de Béde & d'Adon; & un peu plus longtems, au rapport des autres. Nous avons de lui plusieurs Epîtres, qui sont des preuves de sa doctrine, & de ses soins pour toute l'Eglise. Les Curieux les consulteront, & sur-tout celle qu'il adressa à Victricius Evêque de Rouen, & à Exupére de Toulouse, pour le réglement de la Discipline Ecclésiastique. Innocent I eut ZOSIME pour successeur. * S. Augustin, *Epist.* 40. 93. 94. *&c.* S. Jerôme, *Epist.* 8. Gennade, *de Vir. Illust. c.* 33. Orose, *l.* 7. Zosime, *l.* 5. Baronius, *in Annal. A.* C. 402. *& seq.*

INNOCENT II, Romain, auparavant Cardinal Diacre du titre de saint Ange, avoit porté le nom de *Grégoire*, & étoit fils de *Jean* de Paperescis. Il fut Chanoine Régulier de S. Jean de Latran, puis Abbé de S. Nicolas & de S. Primitif, & fut fait Cardinal par le Pape Urbain II, en 1088. Il suivit le Pape Gélase en France, fut envoyé par Calixte II, Légat en Allemagne, & exerça d'autres Emplois importans jusqu'à ce qu'il fût élevé sur le Siége Pontifical après Honorius II, le 14 Février 1130. Dans le même tems Pierre, fils de Léon, fut élu Antipape, prit le nom d'*Anaclet* II, & eut pour partisans les Romains, les Milanois, Roger Duc de Sicile, & divers autres: ce qui obligea Innocent de venir en France, l'asyle ordinaire des Pontifes persécutez. Il célébra des Conciles à Clermont, à Reims & au Puy-en-Velay, & fut déclaré légitime Pape en un autre Concile que les Prélats de France tinrent à Etampes. S. Bernard s'y trouva, & y défendit fortement les intérêts d'Innocent, que tous les autres soutinrent avec lui. Ce Pape vint à Liége le troisiéme dimanche de Carême, 22 Mars 1131. Le dimanche suivant il y couronna l'Empereur, & le dimanche 25 Octobre de la même année 1131, il couronna le Roi Louïs *le Jeune* à Reims. Depuis étant repassé en Italie, il y tint des Conciles à Plaisance & à Pise; & étant entré à Rome avec l'Empereur Lothaire, il y sacra ce Prince l'an 1133. C'est le même qu'il avoit couronné autrefois à Liége, dans l'Eglise de saint Lambert. Saint Bernard s'employoit cependant à calmer la fureur des Schismatiques, lesquels, après avoir perdu leur Antipape Anaclet, qui mourut le septiéme ou selon d'autres, le 25 Janvier 1138, lui substituérent un Cardinal appellé Grégoire, qui prit le nom de *Victor* IV; mais ce dernier fit une abdication volontaire du Pontificat prétendu; & ainsi la paix fut rendue à l'Eglise par les soins du même saint Bernard. Innocent de retour à Rome, y célébra le second Concile Général de Latran le huitiéme Avril 1139, & condamna Abailard & son Disciple Arnaud de Bresce. Le dixiéme Juillet de la même année, le Pape Innocent II fut fait prisonnier par Roger, Roi de Sicile, auquel il faisoit la guerre. Il recouvra sa liberté en donnant l'investiture de la Sicile à ce Roi, qui pour cela lui jura foi & hommage. Ce Pontife mourut le 24 Septembre 1143, après 13 ans, sept mois & dix jours de Pontificat. CELESTIN II lui succéda. * Suger, *en la Vie de Louïs le Jeune.* Othon de Frisinghen, *in Chron.* Saint Bernard, *in Epist.* Baronius, *in Annal.* Ciaconius, *in Innoc. II.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

INNOCENT III, natif d'Anagnie, de la Maison des Comtes de Ségnie, ou Signie, parvint au Pontificat après *Célestin* III. Il étoit nommé auparavant *Jean-Lothaire*, & en 1190 avoit été fait Cardinal par le Pape Célestin III, du titre des saints Serge & Bacche: d'autres disent que ce fut par Clément III. Ce Pape avoit étudié à Rome, à Paris & à Bologne, & avoit donné des marques de son érudition par divers Traitez de sa façon. Quelques Auteurs ont écrit qu'il n'étoit âgé que de 30 ans, lorsqu'il fut élevé au Pontificat le huitiéme ou le neuviéme Janvier 1198; mais il est sûr qu'il en avoit 37. On a cru qu'Innocent III avoit été Chanoine Régulier de saint Jean de Latran; mais il est constant par ses Epîtres mêmes, qu'il étoit Chanoine Ecclésiastique de saint Pierre, après l'avoir été d'Anagnie. Il est vrai que quand on le fit Pape, il n'étoit que Diacre, & qu'avant son couronnement on le sacra Prêtre, puis Evêque. Au reste, comme sa modestie n'étoit pas moindre que sa science, on eut peine à lui faire accepter le Pontificat, qu'il eût absolument refusé, si son élection n'eût été confirmée par les marques visibles de la volonté de Dieu. Il ne voulut point se servir de sa vaisselle d'argent, dont il fit distribuer le prix aux pauvres, qu'il servoit lui-même à table, & se contenta d'en avoir de bois ou de verre. Ce Pontife forma le dessein d'unir les Princes Chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte; & pour y réussir, il voulut commencer par détruire ceux qu'il appelloit Hérétiques, & sur-tout les Albigeois, qui désoloient le Languedoc. Il eut la consolation de voir que l'Eglise sous son Pontificat fut enrichie de divers Ordres Religieux, de celui de saint Dominique, de saint François, des Trinitaires & de quelques autres. En 1198, il envoya en France le Cardinal Pierre de Capoue, pour obliger le Roi Philippe *Auguste* à reprendre Isemburge sa femme, & écrivit sur ce sujet au même Roi & à l'Evêque de Paris, &c. L'an 1215, il célébra le Concile Général de Latran, dans lequel il présida; & mourut le 16 Juillet 1216 à Pérouse, où il étoit venu pendant les grandes chaleurs, pour accorder les Pisans & les Génois, dont il vouloit tirer du secours pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Ce Pape a composé divers Ouvrages, comme, des Commentaires sur les sept Pseaumes Pénitentiaux; trois Livres du Mépris du Monde, *de Contemptu mundi, sive de Miseria Hominis.* On imprima à Rome dès l'an 1543 ses Epîtres, que Binius mit dans son édition des Conciles. Elles furent réimprimées l'an 1595, à Cologne, en deux livres, dont le premier contenoit 557 Epîtres, & l'autre 264. Enfin l'an 1635, les Docteurs du Collége de Foix de Toulouse donnérent au public quatre Livres des mêmes Epîtres tirées de leur Bibliothéque. On a cet Ouvrage en deux volumes *in folio*, avec les Notes de François Bosquet, depuis Evêque de Montpellier, qui a aussi publié la Vie de ce Pontife. Paul du May, Conseiller au Parlement de Bourgogne, avoit fait aussi imprimer diverses Lettres d'Innocent III, dans un tome *in octavo.* L'édition la plus parfaite de ses Ouvrages est celle que le savant M. Baluze nous a procurée à Paris en 1682. On attribue encore d'autres Piéces à ce même Pontife, comme, des Commentaires sur le Maître des Sentences; *de Officio Missæ, seu de sacro Altaris mysterio libri sex; Sermones de tempore & de Sanctis; de Sacramento Baptismi; de Claustro animæ; de Purgatorio; de consecratione Pontificis; de laude Charitatis; de Sanctorum veneratione, &c.*

&c. On assure aussi qu'il est Auteur de la Prose *Stabat mater dolorosa*; de l'Hymne *Ave mundi spes Maria*; de l'Oraison *Interveniat pro nobis, quæsumus, Domine*. Après Innocent III, on éleva sur le Saint Siége HONORIUS III. * Les Curieux consulteront Blondus; Platine; Sabellius; Nauclére; Sigonius; Matthieu Paris; l'Abbé d'Ursperg; Pierre de Vaux-de-Cernay; Henri de Gand; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Possevin; Sponde; Bzovius; Oldéric Rainaldi; Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.* &c.

INNOCENT IV, natif de Gênes, nommé auparavant *Sinibalde*, de la Maison de Fiesque, des Comtes de Lavagne, fut élu Pape le 24 Juin 1243, après un interrégne de plus de 20 mois, depuis la mort de Célestin IV. Sinibalde avoit été Chancelier de l'Eglise Romaine, & avoit été créé Cardinal par Grégoire IX, au mois de Septembre 1227. D'ailleurs son mérite étoit connu de tout le monde, & sa capacité dans la science du Droit étoit si grande, qu'on lui donnoit le titre de *Pére du Droit*. L'Empereur Frédéric II, qui avoit longtems été brouillé avec les Papes & toute l'Eglise, ne fut pas plus tranquille après l'élection d'Innocent, avec lequel il avoit été fort uni, lorsqu'il n'étoit que Cardinal. Innocent n'oublia rien néanmoins pour le ramener à son devoir; mais lorsqu'il vit que ses soins étoient inutiles, il trouva à propos de se dérober à son ressentiment. Ce Pape se réfugia en France; & lorsqu'il y fut arrivé au mois de Décembre 1244, il convoqua un Concile Général à Lyon pour l'année suivante 1245. Dans ce Concile qui fut ouvert un lundi après la Fête de saint Jean-Batiste, on procéda contre l'Empereur Frédéric, qui y fut excommunié, & on traita de l'expédition de la Terre-Sainte. Le Pape y donna le chapeau rouge aux Cardinaux, pour les faire souvenir par la vue de cette couleur, qu'ils devoient être prêts à verser leur sang pour la défense de l'Eglise. Après la conclusion du Concile, le Pontife vit à Cluni le Roi saint Louïs, qui se préparoit pour son voyage d'Outremer. Frédéric II mourut en 1250, & l'année suivante le Pape quitta Lyon, où il avoit demeuré six ans & demi, pour retourner en Italie. Il s'arrêta à Pérouse, & n'alla à Rome que l'année suivante 1252. Depuis il fut appellé à Naples, pour recouvrer ce Royaume, & vit défaire ses troupes par Mainfroi, qui avoit obtenu du secours des Sarazins de Lucéria. Ce malheur contribua beaucoup à la mort d'Innocent, qui arriva le septiéme Décembre 1254, après un Pontificat de onze ans, cinq mois & 14 jours. Les Ouvrages de ce Pape ont été souvent imprimez à Venise, à Lyon, à Francfort & ailleurs, avec ce titre, *Apparatus libris quinque distinctus in totidem libros Decretalium*. Le Cardinal Baronius dans ses Notes sur le Martyrologe Romain, marque qu'il croit que ce Pape a composé l'Office de l'Octave de la Nativité de la sainte Vierge. Valentin Forster qui a écrit du Droit Civil Romain, & Jean Fischard, Auteur des Vies des Jurisconsultes modernes, parlent fort avantageusement de lui, & lui attribuent divers Ouvrages. * On pourra aussi voir Juvenatius; Villani; Blondus; Fazel; Sigonius; Summoneta; Matthieu Paris; Saint Antonin; Nauclére; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Sponde; Bzovius; Louïs Jacob, &c. ALEXANDRE IV. fut Pape après lui.

INNOCENT V, nommé *Pierre de Tarantaise*, parce qu'il naquit en cette ville, avoit été Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Docteur de Paris, Professeur en Théologie, & Provincial de la Province de France. Le Pape Grégoire X le fit Archevêque de Lyon, à la priére du Chapitre de l'Eglise de Lyon; & deux ans après, l'an 1275, Cardinal d'Ostie, & Grand-Pénitencier de l'Eglise Romaine. Le nouveau Cardinal harangua au Concile de Lyon avec un applaudissement général, & y fit l'Oraison funébre de saint Bonaventure dans l'Eglise des Cordeliers. Après la mort de Grégoire X, il fut élu Pape à Arezzo le 21 Janvier, & fut couronné à Rome le 22 Février 1276: mais il ne tint le Pontificat que cinq mois & cinq jours, & mourut le 22 Juin de la même année. Nous avons de lui des Commentaires sur les quatre Livres des Sentences, publiez à Toulouse en 1652, & quelques autres Traitez, comme, des Commentaires sur le Pentateuque, sur les Cantiques, sur l'Evangile, sur les Epîtres de saint Paul, &c. Ses ennemis prétendoient avoir tiré de ses Ecrits plus de cent erreurs; & saint Thomas écrivit une Apologie pour lui, par ordre de Jean de Verceil Général des Dominicains. JEAN XXI parvint ensuite au Pontificat. * Onuphre, *in la Chron.* Trithême. Philippe de Bergame. Sixte & Antoine de Sienne. Léandre Alberti, *de Viris Illust. Prædic.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

INNOCENT VI, Limosin de naissance, & Evêque de Clermont, connu auparavant sous le nom d'*Etienne* d'Albert, succéda à Clément VI, qui l'avoit fait en 1342 Cardinal, Evêque d'Ostie, & Grand-Pénitencier de l'Eglise; & tint le Pontificat neuf ans, huit mois & 20 jours, depuis le 18 Décembre 1352, jusqu'au 12 Septembre 1362. Le Saint Siége étoit alors à Avignon, & la Cour Romaine avoit besoin de réforme. Il y travailla avec soin, aussi bien qu'à finir la guerre qui étoit entre les Rois de France & d'Angleterre: ce qui ne l'empêcha pas de songer aux affaires d'Orient & à celles d'Italie. Ses desseins n'eurent pourtant pas toute l'issue qu'il s'étoit promise; & il mourut de déplaisir de voir presque toute l'Europe en armes. Les Auteurs parlent de lui comme d'un Pontife très digne du rang où sa vertu l'avoit élevé. Il fit aussi plusieurs fondations saintes, entre lesquelles celle de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon est des plus considérables. Il la choisit pour le lieu de sa sépulture; & eut pour successeur URBAIN V. Nous avons sa Vie, qui a été publiée depuis peu de tems. * Les Curieux la consulteront, avec Sponde; Louïs Jacob, &c.

INNOCENT VII, *Côme* Meliorati, de Sulmone, fut élu après Boniface IX, le 17 Octobre 1404, dans le tems que l'Eglise étoit divisée par le Schisme de Pierre de la Lune, qui se faisoit nommer *Benoit* XIII. Avant son élévation au Pontificat, il avoit possédé les Evêchez de Ravenne & de Bologne, s'étoit rendu célébre par la connoissance du Droit, & avoit été fait Cardinal par Boniface IX en 1389. On ne le mit sur le Siége Pontifical, qu'à condition qu'il cédéroit, si Benoît XIII en faisoit de même; mais il ne tint pas sa promesse. Ce Pontife avoit de grandes qualitez; mais il étoit trop attaché à ses parens. Les Romains lui donnérent quelques sujets de mécontentement après son couronnement. Pour les punir, le neveu d'Innocent en fit mourir onze. Cette sévérité les rendit plus insolens, & les engagea d'avoir recours à Ladislas Roi de Naples, qu'ils reçurent dans leur ville: ce qui obligea le Pape de se retirer à Viterbe, d'où il employa contre Ladislas les censures Ecclésiastiques. Les Romains en 1406 rappellérent Innocent dans leur ville, où il mourut d'apoplexie le sixiéme Novembre, après deux ans & 22 jours de Siége. On élut après lui GREGOIRE XII. * Sponde, *in Annal.* Thierri de Niem, &c.

INNOCENT VIII, Génois, nommé *Jean-Baptiste* Cibo, né l'an 1432, fut élevé avec beaucoup de soin. Dès qu'il fut entré dans le monde, on l'envoya à Naples, où il vécut assez longtems à la Cour d'Alfonse & de Ferdinand d'Aragon. Depuis il vint à Rome, & fut domestique du Cardinal de Bologne, frére du Pape Nicolas V: ce qui contribua beaucoup à son élévation. Paul II lui donna l'Evêché de Savone, & Sixte IV lui conféra celui de Melfi, & le fit Cardinal le septiéme Mai 1473. Ce même Pape le laissa Légat à Rome, d'où il sortit à cause de la peste, & lui confia depuis la Légation de Sienne. C'est par ces degrez que le Cardinal de Melfi s'éleva sur le Siége Pontifical, où il vint après Sixte IV, un dimanche, 29 Août 1484, & fut couronné le 12 Septembre. A son avénement au Pontificat, il calma les différents des Princes d'Italie, & ramena à l'obéissance du Saint Siége ceux que la sévérité de son prédécesseur en avoit éloignez. Il n'épargna rien pour unir les Princes Chrétiens contre les Turcs; mais ce dessein n'eut point de suite, & ne servit que de prétexte pour aquérir une grande somme d'argent à la Chambre Apostolique. Le Pape profita d'une partie, & employa l'autre pour faire la guerre au Roi de Naples, & pour réparer le Colisée d'Adrien. Il obtint du Conseil du Roi Charles VIII, qu'on lui remît le Prince Zizime, frére de Bajazet Empereur des Ottomans: ce qu'on lui accorda l'an 1489, à condition que ce Prince ne sortiroit point de Rome. Pierre d'Aubusson, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, eut un chapeau de Cardinal après cette négociation. Innocent eut seize bâtards, huit fils & huit filles. De là vint cette Epigramme:

Quid quæris testes, sit mas an femina Cibo?
Respice natorum, pignora certa, gregem:
Octo Nocens pueros genuit, totidemque puellas;
Hunc merito poterit dicere Roma patrem.

Il les laissa riches, & maria l'aîné, FRANÇOIS, Comte d'Aguilare, à une fille de *Laurent* de Médicis, nommée *Magdelaine*, qui passoit pour une des plus belles Princesses de son tems. *Voyez* CIBO. L'amour paternel lui fit faire pour ses bâtards des choses peu équitables. Il mourut le 25 Juillet de l'an 1492, âgé de 60 ans, après avoir gouverné l'Eglise sept ans, dix mois & 27 jours. ALEXANDRE V lui succeda. * Onuphre & Ciaconius, *in Vitis Pontific.* Du Chêne & Papire Masson, *in Innocentio VIII.* &c. Bayle, *Dict. Critiq.*

INNOCENT IX, de Bologne, nommé *Jean-Antoine* Fachinetti, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, fut élu Pape après Grégoire XIV, le 29 Octobre 1591, & fut couronné le troisiéme Novembre. Il avoit été pourvu par le Pape Pie IV, d'un Evêché dans la Calabre, s'étoit trouvé au Concile de Trente, & avoit été fait Cardinal par Grégoire XIII. Les Auteurs rapportent deux présages de son élévation au Pontificat; le premier est, que dans le tems qu'il rendoit obéïssance à son prédécesseur Grégoire XIV, la Tiare de ce Pape lui tomba sur la tête; & l'autre, qu'il eut dans le Conclave sa cellule en la même place où l'on avoit coutume de mettre le Thrône Pontifical dans les Consistoires. Il mourut le 30 Décembre, deux mois après son élection. CLEMENT VIII fut élevé ensuite sur le S. Siége. * Sponde, *in Annal.*

INNOCENT X, Romain, nommé auparavant *Jean-Baptiste* Panfilio, fut créé Pape après Urbain VIII, le 15 Septembre 1644. Grégoire XV l'avoit envoyé Nonce à Naples. Urbain VIII le fit Dataire du Cardinal François Barberin son neveu, l'an 1625, en sa Légation de France & d'Espagne; le fit demeurer en ce Royaume avec le titre de Patriarche d'Antioche & de Nonce Apostolique; & à son retour il le fit Cardinal. Innocent manqua de reconnoissance; car peu après son élévation au Pontificat, il chassa les Barberins de Rome. Deux ans après il les rappella de leur exil, & se réconcilia avec eux par une alliance faite l'an 1653. Innocent donna trop d'autorité à Dona Olympia, sa belle-sœur, sous son Pontificat: ce qui lui a attiré la censure de quelques Auteurs. L'Eglise de France fut troublée par les disputes sur la Grace vers la fin de son Pontificat; & la Faculté de Théologie de Paris lui adressa les cinq fameuses Propositions de Jansénius Evêque d'Ypres, sur cette matiére, que ce Pape condamna par une Bulle de 1653. Innocent X mourut le septiéme Janvier 1655, âgé de 81 ans, après en avoir passé dix, quatre mois & 22 jours sur le Siége de saint Pierre. ALEXANDRE VII fut Pape après lui.

INNOCENT XI, auparavant nommé *Benoît* Odescalchi, étoit

étoit fils d'un riche Banquier de Côme dans le Milanez. Il embrassa d'abord la profession des armes, qu'il porta en Flandre au service des Espagnols contre les François: il y fut même blessé à l'épaule droite d'un coup de mousquet, dont il fut incommodé toute sa vie. Depuis il étudia à Naples, entra dans l'état Ecclésiastique, & fut Clerc de Chambre sous le Pontificat d'Urbain VIII & d'Innocent X. Son humeur douce & bienfaisante, & ses maniéres généreuses & libérales, lui firent de puissans amis, entre lesquels on compte Dona Olympia, belle-sœur d'Innocent X. Ce fut de ce Pape qu'il reçut le chapeau de Cardinal le sixiéme Mars 1645. Quelque tems après il fut pourvu de la Légation de Ferrare, & de l'Evêché de Novare, duquel il remplit les fonctions avec une piété édifiante. Enfin après la mort du Pape Clément X, il fut élevé sur le Saint Siége le 21 Septembre 1676. Sa conduite à l'égard de ses parens fut très Ecclésiastique, & très opposée à celle de quelques-uns de ses prédécesseurs. Il les exclut des affaires, dont il confia l'administration au Cardinal Alderam Cibo, Génois de nation. Il assista l'Empereur Leopold I, le Roi de Pologne Jean III, & la République de Venise, de sommes considérables & de ses galéres, pendant la guerre que ces trois Puissances eurent contre les Turcs durant son Pontificat. La vie de ce Pontife a été très austére; & si on a pu remarquer en lui quelque défaut, ç'a été son peu d'habileté pour le Gouvernement, sa trop grande déférence aux sentimens de ses Ministres, & sa partialité contre la France en faveur des ennemis de cette Couronne. Il mourut le 12 Août 1689, & eut pour successeur, le Cardinal Pierre Ottoboni, qui prit le nom d'ALEXANDRE VIII. * *Mémoires du tems.*

Voici quelques remarques de feu M. Burnet Evêque de Salisburi, propres à faire connoître le caractére d'Innocent XI. Ce Pape, *dit M. Burnet*, soupconneux & timide, n'entendoit rien que les Finances, & que le Négoce de Banque; connoissance, qu'il avoit tirée de sa famille, qui s'y étoit enrichie. Ce talent fit regarder comme un bonheur pour le Siége de Rome, que ce Pape y fût élevé; car, la Chambre Apostolique étoit chargée de tant de dettes, contractées par les grandes dépenses de ses prédécesseurs, qu'il étoit tems d'avoir un Pontife aussi œconome que l'étoit celui-ci. C'étoit une chose publique, qu'il n'entendoit pas le Latin; & lorsque j'étois à Rome, *dit M. Burnet*, on me dit que quand il fut promu au Cardinalat, il lui fallut un Maître, pour lui en apprendre ce qui étoit nécessaire pour officier aux grandes Messes. La Théologie lui étoit aussi entiérement inconnue; & cela me rappelle ce que me dit, à Venise, un Jésuite que j'y voyois quelquefois chez l'Ambassadeur de France. Un jour que nous nous entretenions de l'infaillibilité des Papes, il m'avoua, qu'*Altiéri avoit été tout-à-fait en enfance pendant ses derniéres années; & qu'il falloit avoir une grande provision de foi, pour croire ce Pape infaillible: mais*, ajoûta-t-il en riant, *plus la chose est difficile à croire, & plus la foi a de mérite.* Si Innocent XI haïssoit les Jésuites, & témoignoit faire grand cas des Jansénistes, ce n'étoit point qu'il entendît leurs démêlez Théologiques. C'étoit uniquement que les prémiers appuyoient Louïs XIV, & que ce Prince n'aimoit pas les autres. L'affaire de la Régale intéressant le temporel, elle étoit plus de sa compétence, & il la soutint vertement. Il ne s'étonna point du bruit que l'on faisoit en France à ce sujet. Ce bruit étoit pourtant porté fort loin, puisque l'on ne parloit pas de moins que de se soustraire au Siége Romain; & cela surtout après les quatre Propositions de l'Assemblée du Clergé en 1682, où l'on avoit renouvellé les dix Maximes des Conciles de Constance & de Bâle, contre les prétentions des Evêques de Rome. Louïs XIV, qui n'étoit pas accoutumé à la résistance, fit de grandes menaces, qui allarmérent les Cardinaux, & qu'Innocent méprisa. On dit qu'un jour, que ces Cardinaux le pressoient fortement de devenir plus traitable, & qu'ils lui demandérent ce qu'il feroit en cas que le Roi de France lui détachât une puissante Armée, il répondit, *qu'il se sentoit assez de courage pour souffrir le martyre.* L'affaire des *Franchises* fournit une autre preuve de sa fermeté. A Rome toutes les gens de la même Nation, étant sous la protection de leur Ambassadeur, & faisant partie de son cortége dans les cérémonies, ils logent d'ordinaire près de son Palais, & sous prétexte d'être de sa maison, ils jouïssent des mêmes priviléges que tous ses domestiques. Il arrive ainsi que toutes les maisons voisines, & même des rues entiéres, font partie du Palais de l'Ambassadeur, & portent le nom commun de Franchises. On voit par-là, qu'une bonne partie de la ville n'est autre chose, & que ces quartiers n'en doivent pas être les moins peuplez. Tout le monde s'y jette pour être à couvert de la Justice, & les Romains eux-mêmes comme les autres. Le desordre en étoit venu à ce point, que les plus grands scélérats y trouvoient un asyle, & que le Gouvernement ne pouvoit presque plus punir personne. Innocent, pour y remédier, prit la résolution de borner la franchise au Palais même des Ambassadeurs, & de ne l'accorder qu'aux gens de leur suite. Ceux de l'Empereur & du Roi d'Espagne, qui furent les prémiers à qui l'on en parla, renoncérent à ces priviléges, se réservant néanmoins le droit de s'en ressaisir, si celui de France ne l'abandonnoit pas comme eux. Tout se réduisoit donc à faire entendre raison à ce dernier; & ce fut-là, comme on sait, la grande difficulté. Le Pontife alléguoit, *que ses Nonces & ses Légats, à Paris, n'ont point de Priviléges hors de l'enceinte de leur Hôtel, & n'en peuvent faire jouïr que leurs domestiques.* Les François trouvérent fort ridicule, qu'un Pape prétendît se mettre en comparaison avec Louïs le Grand, & soûtinrent que les Ambassadeurs que l'on envoyoit à Rome sont tout autre chose que ceux qui sont envoyez de Souverain à Souverain. En un mot, Louïs XIV voulut maintenir ses Ambassadeurs dans la possession de leurs anciennes Franchises; & la querelle fut poussée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. C'est sous ce Pape que l'affaire du Molinosisme fit beaucoup de bruit à Rome. Le Pape lui-même fut soupçonné d'entrer dans les sentimens de Molinos. C'est pour cela que l'Inquisition donna commission le 31 Février 1687, à quelques-uns de son corps, d'examiner le Pape, & de lui faire rendre raison de sa Foi, non en qualité de Vicaire de Jésus-Christ, mais simplement en qualité de *Benoît Odeschalchi.* * Burnet, *Mémoires pour servir à l'Hist. &c. tome 3. p.* 193. *&c.* Lettres *touchant l'état présent d'Italie, écrites en* 1687. *p.* 54.

INNOCENT XII, nommé auparavant Antoine Pignatelli, d'une très noble famille de Naples, naquit en 1615. Après s'être produit à la Cour de Rome sous Urbain III, il fut d'abord Inquisiteur de Malte, Gouverneur de Viterbe, Nonce à Florence, en Pologne & à Vienne, Evêque de Lecce, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, & Maître de Chambre de Clément X. Il exerça le même emploi sous Innocent XI, qui le fit Evêque de Faënza, Légat de Bologne, & enfin Archevêque de Naples, & Cardinal au mois de Septembre 1681. Depuis la mort d'Alexandre VIII, qui arriva le premier Février 1691, il fut créé Pape le 12 Juillet de la même année, prit le nom d'Innocent XII, & fut couronné le 15 du même mois. Il se conduisit en véritable Pére commun, sans prédilection, sans partialité, & ne connut que les pauvres pour ses parens. Après avoir fondé plusieurs Hôpitaux, avoir travaillé à l'extinction du Quiétisme, & avoir nettoyé & aggrandi les ports d'Anzio & de Nettuno, il mourut comblé de mérites & de bénédictions le 27 Septembre 1700, ayant tenu le Siége neuf ans, deux mois & 15 jours. CLEMENT XI lui succéda. * *Mémoires du tems.*

INNOCENT XIII, Noble Romain, issu de l'ancienne & illustre famille de Conti, dont le Chef est Grand-Maître héréditaire du Palais Apostolique, s'appelloit *Michel-Ange* avant son élévation à la Tiare, & naquit à Rome le 15 Mai 1655. Son pére fut *Charles II* Conti, Duc de Poli & de Guadagnuolo; & sa mére *Isabelle*, Duchesse de Muti, le destina dès sa naissance à l'Eglise. La vivacité de son esprit jointe à une excellente éducation, fit d'abord espérer qu'il seroit un jour également habile Politique & savant Prélat. Cette espérance ne trompa point, il monta par degré de charge en charge, jusques à ce qu'il obtint la triple Couronne. Il fut d'abord Prélat de la Chambre d'Alexandre VIII, qui dans la suite l'envoya avec *Stocco & Beretto*, honoré du caractére d'Internonce, auprès de Morosini Doge de Venise. On lui donna depuis le Gouvernement d'Ascoli, de Viterbe, & de plusieurs autres villes de l'Etat de l'Eglise. Innocent XII le nomma à l'Archevêché titulaire de *Tarse*, & l'envoya en qualité de Nonce en Suisse, & de là en Portugal où il demeura pendant six années. Clement XI lui donna le chapeau de Cardinal, & voici quelle en fut l'occasion. Clément avoit résolu une grande promotion de 19 Cardinaux, en 1706. Du nombre de ces 19, fut *Gabriel Philipucci* d'une famille bourgeoise de Macérata, Docteur en Droit, fort estimé à cause de sa vertu, de son érudition & de son expérience, & qu'Innocent XII avoit déja honoré de la charge de *Votant* de la Signature. Philippucci refusa constamment la nouvelle dignité que Clément XI vouloit lui conférer, de sorte que dans l'élection suivante le Pape offrit sa place à Michel-Ange Conti, qui fut plus facile à l'accepter. On lui donna depuis pour fournir à une dépense plus brillante, les Evêchez d'Osimo & de Viterbe: il obtint le prémier en 1709, & l'autre en 1712. Pendant son Cardinalat il fut Protecteur de la Couronne de Portugal. Il parut fort incliné pour les intérêts de l'Empereur dans l'affaire de la succession d'Espagne, parce que le Portugal étoit en alliance avec la Cour de Vienne. Mais bien loin que cela portât quelque préjudice à son avancement dans la suite, il est certain que cette démarche fut très utile à sa promotion, car il fut unanimement élu à la place de Clément XI, le huitiéme Mai 1721, par 55 Cardinaux présens dans le Conclave. Il avoit alors 66 ans, & il dut son élévation sur-tout au parti Impérial. Il prit alors le nom d'Innocent XIII. Il commença son régne par des Indulgences, par le soulagement du peuple en diminuant considérablement divers impôts, & par la liberté qu'il accorda à un certain nombre de Forçats des galéres Papales. Il créa aussi *Prince del Soglio* le neveu de son prédécesseur, & nomma Cardinal *Bernard-Marie* Conti son frére. Ses autres fréres & proches parens se ressentirent aussi de sa promotion, par les différens emplois Ecclésiastiques & Séculiers qu'il leur accorda. Il tâcha, pendant son régne, de lever les différents qu'il y avoit entre divers Princes Catholiques & le S. Siége, mais il fut obligé de laisser les affaires à peu près dans l'état où il les avoit trouvées, & de souffrir que Commachio demeurât entre les mains de l'Empereur. Il ne put pas non plus empêcher que l'Infant *Dom Carlos* d'Espagne ne reçût, des mains de l'Empereur, l'investiture des Duchez de Parme & de Plaisance, & qu'on ne regardât par conséquent ces païs comme des Fiefs de l'Empire; quoique de son côté il eût donné l'Investiture de Naples a l'Empereur, à qui il accorda aussi plusieurs priviléges dans ce Royaume par rapport aux Bénéfices. Il n'y a que l'affaire de la Constitution en France, qui ait pris un meilleur train pour la Cour de Rome durant son Pontificat. Dans les affaires de la Mission de la Chine, il fut encore obligé de se contenter de con[illegible]mer les Bulles de son prédécesseur. Il reçut cependant de l'Empereur de la Chine un présent considérable, consistant en une tabatiére garnie d'onze perles d'un grand prix, & en un perroquet blanc qui avoit la poitrine rouge. Ce fut le Visiteur Apostolique *Mezzabarba* qui apporta ces présens. En 1722, on forma par son crédit un nouveau projet sur l'Angleterre en faveur du Prétendant,

dant; mais ce projet échoua. Le Cardinal Albéroni se promettoit beaucoup de ce Pontificat, & avec raison. Innocent XIII déclara nulles toutes les accusations portées contre lui, & termina ainsi tout ce long procès. Il donna ensuite le chapeau de Cardinal à Albéroni le 12 Janv. 1724. Innocent XIII ne jouit pas longtems des avantages du Pontificat, car outre les douleurs de la gravelle dont il fut continuellement travaillé, son foible corps fut encore attaqué d'une fiévre violente. Dans ce triste état on le sollicita à remplir encore quatre places vacantes dans le sacré Collége, mais il refusa de le faire en disant, *Je ne suis plus de ce monde.* On obtint cependant encore de lui qu'il signât la Dispense, en vertu de laquelle la Princesse de Turenne obtenoit la liberté d'épouser le Duc de Bouillon, frére de son premier époux. Six heures après cette signature il mourut le septiéme Mars 1724, à l'âge de 69 ans & n'ayant pas encore accompli la troisiéme année de son régne. Après dix semaines de Conclave on élut le 27 Mai Benoît XIII à sa place. * *Dict. Allemand de Bâle.*

* INNOCENT, homme de qualité de Carthage, qui ayant eu une fistule à la cuisse, en fut guéri en priant Dieu comme on l'alloit ouvrir. * S. Augustin, *de Civitate Dei, l. 22. c. 8.*

INNOCENT CESAIRE. *Cherchez* CESAIRE.

INNOCENTS: c'est ainsi qu'on nomme les enfans qu'Hérode fit massacrer dans Bethléem & dans son territoire. Les Grecs, dans leurs Ménologues, & les Ethiopiens dans leur Liturgie, portent que le nombre de ces enfans massacrez fut de quatorze mille, ce qui n'est point croyable. On montre de leurs Reliques en plusieurs endroits. L'Eglise Latine célébre leur Fête le 28 Décembre, & les Grecs le 29. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Plusieurs Péres de l'Eglise, comme, St. Cyprien, St. Chrysostome, St. Irénée, St. Augustin, &c. parlent des *Innocens* comme des premiers Martyrs de l'Eglise Chrêtienne. Il paroit même par Origéne qu'on célébroit de son tems leur mémoire dans le Catalogue des Saints & des Martyrs. Bingham dit qu'on ne peut pas assûrer si dans les commencemens la Fête des Innocens a été célébrée le jour de l'Epiphanie, ou dans un autre jour. Voici comment Prudence, *Cathemerinon, Hymne* 12. *v.* 125 *& suiv.* parle de ces enfans massacrez:

Salvete flores Martyrum,
Quos lucis ipso in limine,
Christi insecutor sustulit,
Ceu turbo nascentes rosas.
Vos prima Christi victima
Grex immolatorum tener,
Aram ante ipsam simplices,
Palma & coronis luditis.

* Binghami *Antiquit. Eccles. tome* 9. *p.* 155, &c.

* INNOMINATI, est le nom que portent les Membres de l'Académie de Parme.

* INN-THALL, c'est à dire, *Vallée de l'Inn*, grande Vallée de Suisse. *Voyez* ENGADINE.

* INNY, petite riviére d'Irlande, dans le Comté de Longford en Lagénie, coule de l'est à l'ouest dans la partie méridionale de cette Province & se rend dans le Shannon. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1439.

INO.

INO, fille de Cadmus & d'Hermione. *Voyez* ATHAMAS.

INOWLADISLAW ou INOWLOCZ, ville de la Cujavie en Pologne. Elle est Capitale d'un Palatinat qui porte son nom, & située sur la riviére de Netec, à deux lieues de Kruswick, & à dix d'Uladislaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

INOWLADISLAW ou INOWLOCZ, Palatinat, est une Province de la Cujavie en Pologne. Elle est bornée au nord par la Prusse Royale, & des autres côtez par les Palatinats de Kalisch, de Brzestye & de Ploczkow. Ses villes principales sont celle dont nous venons de parler, Uladislaw, & Bedgosky ou Bidgots. Quelques Géographes y mettent aussi Dobrezin avec son territoire. * Maty, *Dict. Géogr.*

INQ.

INQUISITION, Tribunal que les Papes ont érigé dans l'Eglise Romaine pour la recherche & la punition des Hérétiques, ou de ceux qu'ils regardent comme tels. Dans les premiers siécles de l'Eglise, jusques à la conversion de l'Empereur Constantin, on ne les punissoit que par l'excommunication; & il n'y avoit point d'autre Tribunal que celui des Evêques, non seulement pour juger de la doctrine, mais aussi pour punir ceux qui s'obstinoient dans celle qu'on avoit condamnée d'Hérésie. On fit plus sous les Empereurs Chrêtiens: car comme ils se crurent obligez de punir les crimes commis contre la Majesté divine, ils publiérent des Loix, qu'on peut voir dans les Codes de Théodose & de Justinien, qui condamnent les Hérétiques à la peine de l'exil, & de la confiscation de leurs biens: de sorte qu'il y eut alors deux Tribunaux contre eux; l'Ecclésiastique, qui déclaroit l'Hérésie, & qui excommunioit les Hérétiques; & le Séculier, qui faisoit le procès à celui qui étoit coupable du crime d'Hérésie, & le punissoit de la peine ordonnée par les Loix Impériales. Cela dura jusques à la division de l'Empire après l'an 800: car alors les Evêques en Occident eurent une jurisdiction plus forte sur les Hérétiques, qu'ils avoient pouvoir de citer devant leur Tribunal, pour les juger & les punir, non pas à la vérité de l'exil selon les Loix des Empereurs, mais de la prison, du jeûne, & d'autres semblables peines, qui furent réglées par les Canons & par l'usage. Ils exercérent assez paisiblement cette sorte de jurisdiction pendant l'espace d'environ trois cens ans, jusqu'au XII siécle. Alors, comme tout étoit en trouble dans l'Eglise, où les Hérésies se multipliérent, & que les Hérétiques se rendirent très puissans, on fut contraint de tolérer bien des choses ausquelles on ne pouvoit remédier. Tout ce que purent faire les Evêques, & sur-tout les Papes, ce fut d'envoyer des Prédicateurs & des Légats pour convertir les Hérétiques, & particuliérement les Albigeois, qui causoient de grands desordres en Languedoc. C'est ce que fit le Pape Innocent III, qui vers le commencement du XIII siécle, envoya dans cette Province quelques savans Abbez & Religieux de l'Ordre de Cîteaux, ausquels le saint Evêque Didace d'Osma en Espagne se joignit, accompagné de saint Dominique, qui n'étoit encore alors que Chanoine de cette Eglise, quelques années avant qu'il eût institué son Ordre des Fréres Prêcheurs. Enfin, après que le Comte Raimond, grand protecteur des Albigeois, eut été contraint de les abandonner, le Cardinal Romain de Saint-Ange, Légat du Pape Grégoire IX, tint en 1229 un célébre Concile à Toulouse, où entre autres choses, on fit seize Décrets touchant les voyes qu'on devoit tenir pour rechercher & pour punir les Hérétiques. C'est-là proprement qu'on a commencé d'établir une Inquisition réglée, qui dépendoit alors entiérement des Evêques, comme Juges naturels de la doctrine. Néanmoins le Pape Grégoire, qui étoit extrêmement zélé, ne trouvant pas que les Evêques agissent assez fortement à son gré, attribua trois ans après aux seuls Religieux de saint Dominique ce Tribunal de l'Inquisition. Ces Religieux voulant éviter ce que l'on avoit trouvé à redire dans la conduite des Evêques, accusez d'avoir été trop indulgens, donnérent dans l'autre extrémité; & exercérent leur charge avec tant de rigueur, que le Comte & le peuple de Toulouse chassérent de leur ville ces Inquisiteurs, tous les autres Dominicains & l'Evêque même, nommé Raimond, qui étant de leur Ordre, les favorisoit. Ils furent pourtant rétablis quelque tems après; mais on leur donna pour Collégue un savant Cordelier, pour modérer leur zéle trop ardent, par sa prudence & par sa douceur. Ce tempérament n'empêcha pas qu'on ne trouvât l'Inquisition encore trop rude, & l'on ne put s'en accommoder en France. (*Voyez* plus bas l'Article, INQUISITION de TOULOUSE.)

L'Empereur Frédéric II fit en 1244, contre les Hérétiques un Edit très sévére, par lequel, en prenant les Inquisiteurs sous sa protection, il ordonna qu'ils examinassent ceux qui seroient accusez du crime d'Hérésie, & que les Juges séculiers condamnassent les coupables au feu, s'ils étoient opiniâtres, ou à une prison perpétuelle, s'ils abjuroient leur Hérésie; mais comme immédiatement après il eut de nouveaux démêlez avec le Pape Innocent IV qui le déposa de l'Empire au Concile de Lyon, cet Edit ne fut point exécuté; & l'Hérésie pendant ces troubles devint plus forte que jamais, sans qu'on pût agir efficacement contre ceux qui l'embrassérent jusqu'à la mort de cet Empereur, qui arriva en 1250. Alors le Pape Innocent, qui pouvoit faire valoir plus facilement son autorité en Italie, y établit en 1251 l'Inquisition, dont le soin fut confié aux Dominicains & aux Cordeliers, mais conjointement avec les Evêques (qui sont les Juges légitimes du crime d'Hérésie) & avec les Assesseurs nommez par le Magistrat pour condamner les coupables aux peines portées par les Loix.

L'Inquisition réglée de la sorte par le Pape, fut reçue dans une bonne partie de l'Italie; & cette jurisdiction fut nommée *le Saint Office.* Le Royaume de Naples la refusa, à cause de la mesintelligence qui étoit entre le Pape & le Roi. La République de Venise avoit établi l'année précédente des Juges Ecclésiastiques & Séculiers contre les Hérétiques, savoir, le Patriarche de Grade, l'Evêque de Castel, & les autres Evêques de la dépendance du Dogat, pour juger de l'Hérésie; & le Doge avec les Conseillers, pour condamner au feu ceux qui en seroient coupables; de sorte qu'elle ne voulut recevoir le Tribunal du Saint Office, ni les Inquisiteurs, que longtems après, sous le Pape Nicolas IV, de l'Ordre de saint François; & elle ne les reçut qu'avec certaines limitations & restrictions, qui font que ce Saint Office s'y exerce d'une maniere qui n'a point causé de troubles dans l'Etat de Venise, comme nous l'expliquerons plus bas. Quelques Provinces de France & d'Allemagne reçurent aussi l'Inquisition; mais elles s'en défirent bientôt, & les Inquisiteurs, que l'on y souffrit encore quelque tems, n'en avoient presque que le nom, & n'étoient, à proprement parler, que de simples Officiers du Conseil des Evêques. Pour ce qui regarde l'Espagne, l'Inquisition n'y fut reçue que dans l'Aragon, jusques à ce qu'en l'année 1478, le Roi Ferdinand & la Reine Isabelle, voyant que plusieurs Maures & Juifs convertis retournoient tous les jours au Judaïsme & au Mahométisme, & pervertissoient même quelques Chrétiens, établirent dans la Castille l'Inquisition indépendante des Evêques, telle qu'on la voit aujourd'hui dans toute l'Espagne: ce qu'ils firent par le conseil du Cardinal Pierre Gonzalès de Mendoza, Archevêque de Séville, & par l'autorité du Pape Sixte IV. De là, après la prise de Grenade & des autres places des Maures, elle s'étendit dans tous ces Royaumes. Elle fut aussi depuis établie dans ceux de Sicile & de Sardaigne, dans les Indes, & généralement dans tous les Etats du Roi d'Espagne, à la réserve du Royaume de Naples & des Païs-Bas, où toutes les fois qu'on a tâché de l'introduire, les peuples se sont sou-

levez, n'en pouvant pas seulement souffrir le nom. Les Juges Séculiers qui connoissoient du crime d'Hérésie dans les Païs-Bas sujets au Roi d'Espagne, ne pouvant employer la sévérité, à cause de la trop grande quantité d'Hérétiques qui étoient dans le païs, l'Empereur Charles-Quint voulut en 1550, y établir l'Inquisition de la même maniére qu'elle étoit en Espagne. Il publia même une Déclaration à cet effet: mais la Reine de Hongrie, sa sœur, qui étoit Gouvernante des Païs-Bas, lui ayant donné avis que cela feroit retirer tous les Marchands étrangers, & que les villes demeureroient sans commerce; il fit un second Edit, par lequel il déclara que l'Inquisition n'auroit aucun pouvoir sur les Etrangers, & modéra même la forme de l'Inquisition à l'égard de ceux du païs. Cependant la volonté de l'Empereur ne fut pas réguliérement exécutée, & le droit de punir les Hérétiques demeura toujours aux Juges Séculiers. Philippe II tenta de nouveau en 1559 & les années suivantes, d'introduire l'Inquisition, de même qu'elle étoit en Espagne; & après avoir tenté & essayé inutilement les voyes de la douceur, il ordonna l'an 1567, au Duc d'Albe, de l'établir par la force des armes: mais cette violence causa de grandes guerres, qui affoiblirent beaucoup la domination Espagnole.

L'an 1560, le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, son frére, presserent fortement la Reine Catherine de consentir à l'établissement de l'Inquisition en France, disant que c'étoit le plus efficace de tous les remédes contre l'Hérésie; mais la Reine ne put se résoudre à établir ce nouveau Tribunal, craignant qu'il n'excitât de plus grands troubles; vu principalement qu'elle avoit appris depuis peu, qu'à la mort de Paul IV, en 1559, le Peuple Romain s'étoit jetté en foule dans le Palais du Saint Office, & en avoit brûlé les Archives, & brisé les prisons, d'où il avoit tiré les Criminels, & que même les Magistrats avoient eu bien de la peine d'empêcher que le peuple furieux ne mît le feu au Couvent des Dominicains, en haine de l'Inquisition, dont ils exerçoient les principales charges. Pour contenter en quelque façon Messieurs de Guise, le Chancelier proposa un expédient, & remarqua que sous le régne de François I, les Magistrats connoissoient du crime d'Hérésie pour ce qui regarde le fait, & condamnoient les Hérétiques: Que Henri II, pour satisfaire les Evêques, qui se plaignoient de ce qu'on leur ôtoit cette jurisdiction, qu'ils prétendoient leur appartenir, avoit fait un Edit le 19 Novembre 1549, par lequel, en laissant aux Juges Séculiers la connoissance du crime d'Hérésie pour le fait, à l'égard des Laïques, & aux Evêques celle du Droit, quand il s'agit de décider si une doctrine est hérétique, il ordonnoit que les Juges, après avoir fait le procès aux accusez, les renvoyassent aux Evêques, pour les punir selon les Loix canoniques: Que cinq ou six ans après, le même Roi avoit fait un autre Edit, qui ordonnoit que les Juges Ecclésiastiques fissent le procès aux Hérétiques; & qu'après qu'ils les auroient convaincus d'Hérésie, on les envoyât aux Juges Séculiers, pour les punir selon la rigueur des Ordonnances. Là-dessus le Chancelier proposa au Roi un nouvel Edit, qui tenant le milieu entre les deux Edits contraires de Henri II, pût satisfaire également les Juges Ecclésiastiques & les Séculiers, & traiter assez rigoureusement les Hérétiques, pour n'avoir pas besoin de recourir à l'Inquisition, qui sembloit choquer les droits des Parlemens & des Evêques. Sur cet avis, le Roi fit l'Edit de Romorantin au mois de Mai 1560, qui porte que la connoissance du crime d'Hérésie n'appartiendra qu'aux seuls Prélats & à leurs Officiers; mais ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes hérétiques, soit en particulier, soit en public, qui feront de secrettes Assemblées, qui prêcheront sans la permission de leur Evêque, qui feront des Libelles, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, soient jugez par les Juges Séculiers sans appel, & punis selon la rigueur des Ordonnances, comme criminels de léze-Majesté. Cet Edit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appellérent *l'Inquisition d'Espagne.* * Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.* P. Paul Servite, *ou* Fra Paolo, *de l'Origine de l'Inquisition.*

MANIERE DONT ON EXERCE L'INQUISITION.

L'Inquisition qui est une Jurisdiction Ecclésiastique, établie dans les Etats du Pape, du Roi d'Espagne, & du Roi de Portugal, connoît des crimes d'Hérésie, de Judaïsme, de Mahométisme, de Sortilége, de Sodomie & de Polygamie. La coutume est que le Roi d'Espagne nomme au Pape un Inquisiteur-Général pour tous ses Royaumes; & Sa Sainteté le confirme. Cet Inquisiteur-Général nomme ensuite les Inquisiteurs particuliers de chaque lieu, qui ne peuvent pourtant exercer leurs charges avant que d'avoir eu le consentement & l'agrément du Roi. Le Roi, de plus, met un Conseil ou Sénat pour cette matiére dans le lieu où est le Souverain-Inquisiteur ou Président; & ce Conseil a une Jurisdiction Souveraine sur toutes les affaires qui regardent l'Inquisition. Les Seigneurs les plus considérables se font Officiers de l'Inquisition sous le nom de *Familiers.* Leur fonction est de faire la capture des accusez. Le respect extrême qu'on porte aux Familiers, & la terreur que cette Jurisdiction jette dans les esprits, autorise si fort les emprisonnemens, qu'un accusé se laisse emmener sans oser rien dire, dès qu'un Familier lui a prononcé ces paroles, *De la part de la sainte Inquisition.* Aucun voisin n'ose murmurer; le pére même livre ses enfans, & le mari sa femme; & s'il arrivoit quelque révolte, on mettroit en la place du Criminel tous ceux qui auroient refusé de donner main-forte pour empêcher son évasion. On met les prisonniers un à un, ou deux à deux, dans de petites cellules, d'où on les tire les jours de Conseil, pour être interrogez à la maniére de ce Tribunal, où on ne leur dit pas de quoi ils sont accusez, mais on se contente de leur demander de quoi ils se sentent coupables. D'abord tous les parens du Criminel s'habillent en deuil, & en parlent comme d'un homme mort: ils n'osent solliciter pour sa grace, ni même s'approcher de la prison, tant ils craignent d'être suspects & enveloppez dans le même malheur: jusques-là que les parens se réfugient quelquefois dans les païs étrangers; car chacun craint d'être pris pour complice. Quand il n'y a point de preuves contre l'accusé, on le renvoye après une longue prison; mais il perd toujours la meilleure partie de son bien, qui se consume pour fournir aux frais de l'Inquisition. Le secret de toute la procédure est gardé si étroitement, qu'on ne sait jamais le jour destiné à prononcer leur sentence. Ce jugement se fait pour tous les accusez une fois l'année, en un jour choisi par les Inquisiteurs. L'Arrêt qu'on y donne s'appelle un *Auto da fé*, c'est à dire, *un Arrêt de foi*, ou *en matiére de Religion*; & il est aussi-tôt suivi de l'exécution des coupables. On rend cet Arrêt en public avec des solemnitez extraordinaires. On éléve en Portugal un grand théatre de charpente, qui occupe presque toute la Place publique, & qui peut tenir jusqu'à trois mille personnes. On y dresse un autel richement paré; & à côté on éléve des rangs de siéges en façon d'amphithéatre, pour faire asseoir les Familiers & les accusez. Vis à vis est une chaire fort haute, où un des Inquisiteurs appelle chaque accusé l'un après l'autre, pour écouter la lecture des crimes dont on l'accuse, & l'Arrêt de condamnation qu'on lui prononce. Les prisonniers qui sortent de la prison pour venir sur ce théatre, jugent de leur destinée par les différens habits qu'on leur a donnez. Ceux qui ont leurs habits ordinaires, en sont quittes pour une amende. Ceux qui ont un *Sanbénito*, qui est une maniére de juste-au-corps jaune sans manches chargé d'une croix rouge de saint André cousue dessus, sont assurez de la vie; mais ils perdent leur bien, qui est confisqué au profit de la Chambre Royale, & pour payer les frais de l'Inquisition. Ceux à qui l'on fait porter sur leur *Sanbénito*, quantité de flammes de serge rouge, cousues dessus sans aucune croix, sont convaincus d'être relaps, & d'avoir déja eu une fois leur grace; & sont menacez d'être brulez, en cas de rechûte. Mais ceux qui outre les flammes représentées sur leur *Sanbénito*, y portent leur propre tableau, environné de figures de diables, sont destinez à la mort. Il y a impunité la premiére fois pour ceux qui promettent de renoncer au Judaïsme, & qui ont fidélement révélé tous les complices; mais à la seconde fois, il n'y a plus de pardon. Les Inquisiteurs, étant Ecclésiastiques, ne prononcent point l'Arrêt de mort; ils dressent seulement un Acte qu'ils lisent à l'accusé, où ils marquent que le coupable ayant été convaincu d'un tel crime, & l'ayant lui-même avoué, la sainte Inquisition le livre avec douleur au bras séculier. Cet Acte est mis entre les mains de sept Juges, qui sont au côté gauche de l'autel, lesquels condamnent les Criminels à être brûlez, après avoir été étranglez, si ce n'est qu'ils soient Juifs; car en ce cas on les brule tout vifs.

Les Places publiques où se font ordinairement ces sortes d'exécutions, s'appellent *Roussi* en Portugal. On y dresse des fagots avec un poteau au milieu, où le Criminel étant assis, est étranglé par l'Exécuteur, puis brûlé. La Confrérie de la *Miséricorde* est présente à ce spectacle, où elle vient avec une banniére suivie de plusieurs Prêtres qui conduisent le Criminel au lieu patibulaire, & font des priéres pour lui. Dans tous les païs de la Domination Portugaise, il y a quatre Inquisitions, savoir celles de Lisbonne, de Coïmbre, & d'Evora en Portugal; & celle de Goa, dans l'Inde Orientale. Outre ces quatre Tribunaux, il y a encore à Lisbonne, le Grand-Conseil de l'Inquisition, où préside l'Inquisiteur-Général. Tous les Inquisiteurs sont nommez par le Roi, & confirmez par le Pape, de qui ils reçoivent leurs Bulles. * Jouvain & Davity, *De l'Espagne.* Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

DE L'INQUISITION de TOULOUSE.

Cette Inquisition, qui est la premiére dont on ait entendu parler, fut établie par le Pape Grégoire IX, sous Raimond, VII du nom, Comte de Toulouse, l'an 1229. Tout ce que les Légats des Papes avoient fait contre les Albigeois avant ce tems-là, ne peut passer que pour une recherche extraordinaire, & non pour une Inquisition réglée. Ce Tribunal reçut au commencement de grandes traverses; car les Inquisiteurs & l'Evêque qui les favorisoit furent chassez. Ils furent ensuite rétablis, mais peu de tems après ils furent tous massacrez. Raimond fit punir par de sévéres supplices, les auteurs de ce crime, dont on le soupçonnoit lui-même. Après la mort de ce Comte, Alfonse, frére de saint Louïs, lui succéda en 1249, & alors les Inquisiteurs commencérent d'exercer leur Justice en toute liberté. Lorsqu'Alfonse fut mort en 1271, & que le Comté eut été réuni à la Couronne, ils eurent la même autorité sous nos Rois; mais par succession de tems l'Hérésie des Albigeois s'étant dissipée, l'Inquisition qui ne connoissoit que des causes d'Hérésie, tomba en décadence; outre que ce Tribunal étoit déja fort décrédité, à cause que le zéle indiscret des Inquisiteurs leur faisoit quelquefois envelopper des personnes innocentes dans leurs accusations: enfin il ne leur resta que quelques légéres attributions, comme l'examen des Livres de doctrine, & autres semblables. Le Parlement néanmoins leur renvoyoit quelquefois certaines causes, où il y avoit soupçon d'Hérésie. Ils retinrent longtems un droit qui leur avoit été donné à leur établissement, qui étoit de se faire apporter tous les ans le scrutin de l'élection des Capitouls de Toulou-se,

se, pour l'examiner, & pour voir si parmi ceux qui étoient élus, il n'y en avoit point quelqu'un qui fût suspect d'Hérésie; mais ce droit leur fut ôté vers l'an 1646 par un Arrêt du Conseil, & fut attribué à l'Archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, & à ses successeurs; sur ce fondement, que les Evêques par les Constitutions Canoniques, sont Inquisiteurs-nez dans leurs Diocéses. Les Dominicains toutefois ne laissent pas encore aujourd'hui de faire pourvoir par le Roi un Religieux de leur Ordre de l'Office d'Inquisiteur; il a même quelques gages, & la maison où il se tient avec une petite Communauté de Dominicains, dépendante du grand Couvent, s'appelle encore l'Inquisition; mais il n'a que le simple titre d'Inquisiteur, sans autre espéce de fonction. * La Faille, *Annales de la ville de Toulouse*. Le Regître des Arrêts de l'Inquisition de Toulouse a été publié à Amsterdam en 1692, & intitulé, *Liber Sententiarum Inquisitionis Tolosanæ, ab anno Christi* 1300, *ad annum* 1323.

DE L'INQUISITION DE VENISE.

Le Tribunal de l'Inquisition établi à Venise, dépend presque autant du Gouvernement politique, que les Tribunaux Séculiers. Le Saint Office est composé du Nonce du Pape, résidant à Venise, du Patriarche de Venise (qui, comme Noble Vénitien, est toujours fort zélé pour l'observation des Loix de la République) du Pére Inquisiteur, qui est toujours de l'Ordre de saint François, & de deux principaux Sénateurs, qui sont Assistans, & sans la présence desquels toutes les procédures sont nulles, & les sentences ne peuvent être mises à exécution. Ainsi, sous prétexte qu'une affaire regardera les intérêts de l'Etat, l'Inquisition cesse souvent d'en connoître. L'Hérésie est presque la seule matiére dont ce Tribunal connoisse à Venise; & même l'Inquisition n'y est pas fort sévére à cet égard. Le Saint Office ne profite jamais des biens d'un Hérétique condamné, la République ayant voulu qu'ils retournassent aux héritiers. Depuis le Catalogue des Livres défendus, qui fut dressé lorsque la République reçut l'Inquisition, il n'est point permis au Saint Office d'en censurer d'autres que ceux que la République censure elle-même. L'Inquisition n'empêche pas aux Grecs & aux Arméniens l'exercice libre de leur Religion, & que le peuple n'aille gagner les Indulgences dans leurs Eglises, de même que dans celles des Catholiques. Les Juifs sont tolérez à Venise; mais ils y portent des chapeaux d'écarlate, pour les distinguer des autres. Ils ne peuvent être recherchez pour la Religion seule: de sorte que les blasphêmes, les sacriléges, & les autres crimes semblables qu'ils commettent, sont de la connoissance des Juges Séculiers. L'Inquisition a un pouvoir si borné dans l'Etat de Venise, que la République permet qu'on donne le bonnet de Docteur en l'Université de Padoue, sans faire la profession de foi ordonnée par les Papes: c'est pourquoi on y voit les Schismatiques, les Hérétiques, & les Juifs se faire Docteurs en Droit & en Médecine. * De saint-Didier, *Ville & République de Venise*.

DE LA CONGREGATION de l'INQUISITION, ou du SAINT OFFICE à ROME.

Le Pape Paul III, ayant convoqué en 1545 un Concile Général à Trente, pour établir la Foi de l'Eglise Romaine contre la doctrine des Luthériens, & pour réformer la Discipline Ecclésiastique, nomma neuf savans hommes, pour commencer la correction des mœurs du Clergé; ce qui donna lieu à l'établissement de la Congrégation qui fut depuis nommée *de l'Inquisition*, ou *du Saint Office*, laquelle fut confirmée par le Pape Sixte V, l'an 1588. Elle est composée de douze Cardinaux, nommez par Sa Sainteté, avec bon nombre de Prélats & de Théologiens, qui portent le titre de *Consulteurs*, & dont celui qui est Commissaire, est toujours de l'Ordre de saint Dominique. Ces douze Cardinaux sont appellez *Inquisiteurs-généraux*, parce que leur pouvoir s'étend par toute la Chrétienté. Les Inquisiteurs Provinciaux sont députez par eux dans les Provinces où l'Inquisition est reçue. * Jean Des-loix, *Inquisiteur de la Foi*, c. 1.

DE L'INQUISITION de GOA.

A Goa, dans la Presqu'isle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale, les Portugais ont établi deux Inquisiteurs; le premier, que l'on nomme *le Grand-Inquisiteur*, est toujours un Prêtre séculier, & le second est un Religieux de l'Ordre de saint Dominique. L'Inquisition a encore des Officiers qu'on appelle *Députez du saint Office:* ceux-ci sont en assez grand nombre, & il y en a de tous les Ordres Religieux. Ils assistent à l'instruction du procès, & au jugement des accusez; mais ils ne viennent jamais au Tribunal sans être mandez par les Inquisiteurs. Il y en a d'autres que l'on nomme *Qualificateurs du saint Office*, auxquels on laisse le soin d'examiner les Livres, & d'y remarquer les propositions que l'on soupçonne de contenir quelque chose de contraire à la pureté de la Foi: ceux-ci n'assistent point aux jugemens, & ne viennent au Tribunal que pour y faire leur rapport touchant les choses qui leur ont été commises. Il y a encore un Promoteur, un Procureur & des Avocats, pour les prisonniers qui en demandent. Les autres Officiers de l'Inquisition sont les *Familiers du saint Office*, qui sont comme les Huissiers ou Sergens. Ces Officiers se croyent assez honorez de ce titre, & ne reçoivent aucuns gages. Ils portent tous une médaille d'or, sur laquelle sont gravées les Armes du saint Office. L'Inquisiteur accompagné d'un Sécretaire & d'un Interpréte, visite tous les prisonniers de deux mois en deux mois. Les procédures les plus extraordinaires se font contre ceux qui sont accusez de Sodomie, ou de Judaïsme. L'accusation de Judaïsme regarde les *Christians novos*, c'est à dire, les *Chrétiens nouveaux*. On donne ce nom à ceux qui sont descendus des Juifs, lesquels ayant été chassez par Ferdinand V, Roi d'Aragon & de Castille, furent reçus en Portugal en embrassant le Christianisme: ce qu'ils firent, du moins en apparence. Et comme le nom de Juif est odieux par toute la Terre, on a toujours distingué des familles Chrétiennes, les familles des Juifs convertis, que l'on a appellez Chrétiens nouveaux. A Goa, il n'y a que le Grand-Inquisiteur qui ait ou qui s'attribue le droit de se faire porter en chaise, & l'on a pour lui beaucoup plus de respect que pour l'Archevêque, ou pour le Viceroi. Son autorité s'étend sur toute sorte de personnes, Laïques & Ecclésiastiques, à la réserve de l'Archevêque, de son Grand-Vicaire qui est toujours un Evêque, du Viceroi, & des Gouverneurs qui représentent le Viceroi: encore les peut-il faire arrêter tous, après avoir donné avis à la Cour de Portugal des crimes dont on les accuse, & en avoir reçu des ordres secrets du Conseil Souverain de l'Inquisition de Lisbonne. Les Conseillers de ce Tribunal ne s'assemblent guére; au lieu que les autres Conseils se tiennent ordinairement deux fois par jour. Quand on juge les causes, outre les Députez qui y assistent, les Archevêques des lieux où l'Inquisition est établie, ont droit de se trouver au Tribunal. Lorsque l'*Auto da Fé*, c'est à dire, l'*Arrêt en matiére de Foi*, a été rendu, on donne un *Sanbénito*, ou grand Scapulaire de toile jaune, chargé d'une croix de Saint-André, peinte en rouge devant & derriére, à ceux qui ne sont pas jugez coupables de mort; mais ceux qui méritent la mort, sont revêtus d'un *Samara*, qui est une autre espéce de Dalmatique, ou Scapulaire, dont le fond est gris, & le portrait du criminel y est représenté au naturel, devant & derriére, posé sur des tisons allumez avec des flammes qui s'élévent, & des Démons tout autour. Leurs noms & leurs crimes sont écrits au bas du portrait. A l'égard de ceux qui ont confessé leurs crimes après la prononciation de la sentence, & ont ainsi mérité le pardon; ils portent sur leur *Samara* des flammes renversées la pointe en bas, ce qu'on appelle *Fogo revolte*, c'est à dire, *feu renversé*, parce qu'ils ont évité le supplice du feu. On donne à ceux qui sont trouvez coupables de Magie, des bonnets de carton élevez en pointe, à la façon d'un pain de sucre, que l'on appelle *Carochas*. Ces bonnets sont couverts de figures de Diables & de flammes de feu. Tous les Criminels étant ainsi revêtus, selon la qualité de leurs crimes, on fait une Procession dans une Eglise choisie pour cette cérémonie; & chaque Criminel est accompagné de son Parrain, qui marche à son côté. Ces Parrains sont des personnes considérables, & ils sont obligez de répondre de celui qui leur a été confié, & de le représenter après la cérémonie. Les Criminels marchent à la Procession l'un après l'autre, tenant un cierge à la main, & ayant la tête & les piez nuds. Les moins coupables vont les premiers, & les autres de suite. Après les derniers de ceux qui ont la vie sauve, on porte un Crucifix, dont la face regarde ceux qui le précédent; & ensuite marchent ceux que l'on doit exécuter. Quelquefois on porte en ce rang des statues à hauteur d'hommes, attachées au bout d'une perche, & accompagnées d'autant de cassettes remplies des ossemens de ceux que les statues représentent; car l'Inquisition exerce aussi sa Justice sur les Morts, lorsqu'après leur décès, ils sont chargez de quelque grand crime; & s'ils sont convaincus, on les déterre, pour brûler leurs ossemens dans l'exécution de l'*Auto da Fé*. Le lendemain de l'exécution, on porte dans l'Eglise des Dominicains, les portraits de ceux que l'on a fait mourir. Leur tête seulement y est représentée au naturel, posée sur des tisons embrasez, avec leur nom, leur païs & la qualité du crime. Au bas du portrait des relaps, on ajoute ces mots: *Morreo quemado por Hereje relapso*, c'est-à-dire, *Je meurs brûlé comme Hérétique relaps*. Si n'ayant été accusé qu'une fois, il a persévéré dans son erreur, on met, *por hereje contumas*. Et s'il persiste à se dire innocent, on met, *por hereje convitto negativo*, comme *Hérétique convaincu, mais qui n'a pas confessé*. * *Relation de L'Inquisition de Goa, en* 1687. Elle doit être lue avec précaution. On peut y joindre, *Historia Inquisitionis Philippi à Limborch*.

INS.

INS, ou INN, *Ocnus*, ou *Ænus*, riviére d'Allemagne, sort de deux sources du Mont-Bernina dans les Alpes, au Païs des Grisons, & vers les frontiéres de la Valteline. Ensuite elle traverse le Tirol, passe à Inspruck, à Hall, à Schwatz & à Kufstein. Enfin elle entre dans la Baviére, où elle arrose Wasserburg, Hag, &c. & ayant reçu le Saltz ou Saltzach, & quelques autres riviéres, elle se jette dans le Danube à Passaw.

INSCRIPTIONS. La maniére la plus ordinaire de conserver la mémoire des faits remarquables chez les Anciens, étoit l'usage des monumens matériels. D'abord on se contentoit de dresser des colomnes ou des pierres, pour faire ressouvenir de quelque événement mémorable. C'est ainsi que Jacob ayant eu en Béthel une vision miraculeuse, qui l'assuroit de la bénédiction de Dieu, prenant la pierre qui étoit sous son chevet, la dressa comme une colomne, & versa de l'huile dessus, afin que ce fût un monument de la promesse que le Seigneur lui avoit faite, & qu'en cas qu'il revînt en santé & en prospérité, il pût reconnoître ce lieu par le moyen de cette colomne, le considérer comme un lieu saint, & y offrir à Dieu la dixiéme partie des biens qu'il lui auroit donnez. *Genése, ch.* 28. *v.* 18. & 22. Quand Jacob & Laban se reconciliérent, *Genése, ch.* 31. *v.* 45, le premier prit une pierre & la dressa en forme de colomne, pour servir de monument de cette réconciliation: les fréres de Laban prirent aussi des pierres, & en firent un monceau: Jacob & Laban donnérent chacun en leur

Langue à ce monceau de pierres, le nom de *monceau du témoignage*, parce que ce monceau de pierres restoit comme un témoignage solemnel du Traité qu'ils contractoient ensemble, comme ils le déclarérent eux mêmes. Josué, suivant l'ordre de Dieu, fit porter par les Israëlites douze pierres du lit du Jourdain, au lieu où ils campérent, après l'avoir passé à pié sec, pour servir de monument à la postérité de ce passage miraculeux, *Josué, ch.* 4. Les Tribus des Israëlites qui retournérent de la conquête de Chanaan, dans le païs qui leur avoit été donné au delà du Jourdain, élevérent une espéce d'Autel de pierre sur les bords de ce fleuve, pour servir de monument, ainsi qu'ils s'en expliquérent aux Députez des autres Tribus, qui leur furent envoyez pour savoir leur intention. Xénophon remarque dans l'Histoire de la fameuse Retraite des dix mille Grecs, que les Soldats ayant vu le Pont-Euxin, après avoir essuyé beaucoup de dangers & de fatigues, élevérent une grande pile de pierres, pour marquer leur joye, & laisser des vestiges de leur voyage.

D'abord ces pierres étoient informes, & n'avoient d'autre marque qui fît connoître qu'elles signifioient quelque chose, que leur position & leur situation. Elles pouvoient remettre devant les yeux quelque événement; mais on avoit besoin de la mémoire, pour savoir ce qu'elles vouloient dire. Depuis on les a rendues comme parlantes, en deux maniéres; premiérement, en leur donnant des figures, qui répréséntoient des Dieux, des hommes & des batailles, & en faisant des bas-reliefs où ces choses étoient dépeintes; secondement, en gravant dessus des caractéres & des lettres, qui contenoient ou des noms, ou des Inscriptions, ou des Loix. Cette coutume de graver sur les pierres a été très ancienne chez les Phéniciens & les Egyptiens, comme Hérodote, Strabon, Lucain, Pline, Tacite, &c. le reconnoissent. Diodore de Sicile parle de certains caveaux souterrains des Egyptiens, que l'on appelloit *Syringes*, dans lesquels on voyoit des lettres hiéroglyphiques. Ce même Auteur dit qu'à Nyse en Arabie, il y avoit une colomne érigée en l'honneur d'Osiris & d'Isis, avec une Inscription en lettres sacrées. Dans la citadelle d'Athénes, il y avoit, au rapport de Thucydide, *l.* 6. des colomnes, où étoit marquée l'injustice des Tyrans, qui avoient usurpé l'autorité. Hérodote, *l.* 7, rapporte qu'on érigea une pile par le Décret des Amphictyons, où il y avoit des Epitaphes, en l'honneur de ceux qui avoient été tuez aux Thermopyles. Le même Auteur parle dans le livre IV de son Histoire, d'une colomne avec une Inscription, érigée sur les bords du fleuve de Scythie. Plutarque dans son Traité de la Musique, fait mention d'une Inscription qui étoit dans la ville de Sicyone, où l'on voyoit les noms des Sacrificateurs, des Poëtes & des Musiciens d'Argos. Le nombre de ces Inscriptions sur des colomnes, sur des pierres, sur des marbres, sur des tables de bois & d'airain, est presque infini, & l'on ne peut douter que ce ne soient les plus certains, & les plus fidéles monumens de l'Histoire; mais rien n'égale en ce genre pour l'utilité de l'Histoire, LES MARBRES D'ARONDEL, où sont marquées les plus anciennes Epoques des Grecs.

On écrivoit aussi sur des colomnes & des tables, les Loix & les Ordonnances. Dieu en avoit donné l'exemple, en écrivant lui-même ses Loix sur des tables de pierre, & en ordonnant à Moïse, que le Deutéronome, ou l'abbrégé de la Loi, fût écrit sur des pierres enduites de chaux. Solon écrivit sur du bois les Loix qu'il donna aux Athéniens. Théopompe remarque que les Corybantes furent les premiers qui trouvérent l'invention de dresser des piles pour y écrire les Loix: cette coutume fut suivie par tous les Peuples, si l'on en excepte les Lacédémoniens, chez lesquels Lycurgue, leur Législateur, n'avoit pas voulu que l'on écrivît ses Loix, afin que l'on fût contraint de les apprendre par cœur. Numa, second Roi de Rome, écrivit les Cérémonies de sa Religion, sur des tables de chêne, selon le témoignage de Denys d'Halicarnasse. On lit aussi dans le même Auteur, que Tarquin révoqua les Loix, que Tullus avoit faites; & qu'il ôta de la Place publique toutes les tables, sur lesquelles elles étoient écrites. On y gravoit encore les Traitez & les Alliances. Romulus fit écrire sur une colomne, le Traité d'alliance qu'il contracta avec ceux de Veïes; Tullus, celui qu'il fit avec les Sabins; & Tarquin, celui qu'il fit avec les Latins. Thucydide, *l.* 5. parle des colomnes de Gréce, où les Traitez de paix & d'alliance étoient écrits, qui se trouvoient dans les plaines d'Olinthe, dans l'Isthme, dans l'Attique, dans Athénes, à Lacédémone, dans Ampélie, & par-tout ailleurs. * Jacquelot, *Traité de l'Existence de Dieu.* Du Pin, *Biblioth. Univers. des Aut. Profanes, imprimée en* 1707, *tome* 1. *p.* 11. 12. 13.

INSCRIPTIONS. Les Anciens s'en sont servis, pour conserver la mémoire des événemens considérables. Ils gravoient sur des colomnes les principes des Sciences, ou l'Histoire du Monde. Porphyre nous parle des Inscriptions que ceux de Créte conservoient, où étoit décrite la cérémonie des sacrifices des Corybantes. Euhemerus, au rapport de Lactance, avoit fait une Histoire de Jupiter & des autres Dieux, qu'il n'avoit tirée, que des Titres & des Inscriptions qui se trouvoient dans les Temples, & principalement dans celui de Jupiter *Triphylien*, où l'Inscription d'une colomne d'or marquoit qu'elle avoit été élevée par le Dieu même. Pline rapporte que les Astrologues Babyloniens se servoient de briques pour conserver leurs observations, & l'on se servit de matiéres dures & solides pour conserver les Arts & les Sciences. Cet usage a longtems subsisté, puis qu'Arimnestus fils de Pythagore, selon le témoignage de Porphyre, dédia au Temple de Junon une lame d'airain, sur laquelle il avoit gravé les Sciences qu'il avoit cultivées. „ Arimnestus, dit Malchus, étant de retour „ chez lui, attacha au Temple de Junon une table d'airain, „ comme une offrande, qui consacroit à la postérité; ce monument avoit deux coudées de diamétre, & il y avoit sept „ Sciences écrites ". Pythagore & Platon, selon l'opinion des Savans, n'ont appris la Philosophie que des Inscriptions gravées en Egypte sur les colomnes de Mercure. Tite Live dit qu'Annibal dédia un Autel avec un long Discours, gravé en Langue Punique & en Grec, qui contenoit la Description de ses heureux exploits. Les Inscriptions qu'on trouve encore dans Hérodote & dans Diodore de Sicile, sont des preuves suffisantes que ç'a été la premiére maniére de transmettre les choses à la postérité, & d'instruire les peuples. Ce qu'on apprend plus particuliérement du Dialogue de Platon intitulé *Hipparque*, où il est dit que le fils de Pisistrate de ce même nom fit graver sur des colomnes de pierre des préceptes utiles pour les Laboureurs. Pline nous assure que l'on commença à faire & à composer les monumens publics de lames ou de volumes de plomb, & l'Acte de l'alliance faite entre les Romains & les Juifs fut écrit sur des lames de cuivre, afin, dit-il, que les Juifs eussent chez eux de quoi les faire souvenir de la paix & de l'alliance qu'ils avoient contractée ensemble. Tacite rapporte, *Annal. l.* 4. *c.* 43, que les Messéniens dans les contestations qu'ils eurent avec les Lacédémoniens touchant le Temple de Diane *Liménétide*, produisirent l'ancien partage du Péloponnése fait entre les Descendans d'Hercule, & montrérent que le champ dans lequel le Temple avoit été bâti, étoit échu à leur Roi; que les monumens s'en voyoient encore gravez sur les pierres & sur l'airain. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

INSOMNES, Religieux. *Cherchez* ACOEMETES.

INSPRUCK, sur la riviére d'Inn, c'est à dire, *Pont sur l'Inn*, *Oenipons*, ou *Ænipons*, ville d'Allemagne, Capitale du Comté de Tirol, est située dans une vallée agréable au dessous de Hall, & est séparée par la riviére d'Inn, d'un grand fauxbourg, qui passe pour une partie de la ville. Elle est petite, mais bien bâtie & riche, avec de jolies fontaines, de grandes places, & un très beau château, qui a été la demeure des Archiducs, surnommez d'Inspruck, de la Maison d'Autriche. Cette ville a de belles Eglises, entre lesquelles on remarque la Collégiale, celle de saint François, où est le Mausolée des Archiducs, & le Collége des Jésuites. Dans l'Isle de Mulbach sur l'Inn, étoit l'ancien Arsenal de la ville. L'Empereur Charles-Quint étoit l'an 1552 à Inspruck, lorsque Maurice Electeur de Saxe prit le fameux château d'Ehrenberg. Cette nouvelle l'obliga de prendre la fuite en desordre. L'Electeur arriva à Inspruck, la même nuit que Charles en étoit parti, & trouva même le souper qu'on avoit préparé pour cet Empereur, qui se retira à Villach, dans la Carinthie. L'Archiduc Ferdinand a fait bâtir à demi-lieue d'Inspruck, le château d'Amras, où il avoit une rare Bibliothéque, & divers Cabinets de curiositez.

INSTAD. C'est une ville d'Allemagne, ou plutôt une partie de la ville de Passaw. *Voyez* PASSAW.

* INSTER, riviére de la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, prend sa source vers les confins de la Lithuanie, coule à peu près du nord-est au sud-ouest, & joignant ses eaux avec celles de l'Angerab, forme avec elles le Prégel.

* INSTERBURG, ville de la Prusse Brandebourgeoise, sur l'Inster. Elle est presque à l'orient de Konigsberg, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. Elle a un château & jouït des priviléges de ville, quoi qu'elle soit sans murailles. Elle a sous elle un grand Bailliage, où en 1712 tout le monde presque mourut de la peste, & sur-tout les familles Suisses qui s'y étoient établies depuis quelque tems. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie de la Prusse.*

INSTITOR (Henri) Allemand, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Docteur & Professeur de Théologie, s'acquit une grande réputation dans son païs, & fut nommé l'an 1484 par le Pape Innocent VIII, Inquisiteur-Général avec Jacques Springer, autre Religieux de son Ordre, dans les cinq Provinces Ecclésiastiques de Mayence, de Cologne, de Tréves, de Saltzbourg & de Bréme, pour informer des maléfices, & livrer au bras séculier ceux qu'ils en trouveroient convaincus. Pour se bien acquitter de cet emploi, les deux Inquisiteurs commencérent par composer de concert un Traité des maléfices, intitulé *Malleus Maleficarum*, qui fut imprimé dès la même année à Lyon, & dont il s'est fait depuis plusieurs éditions, cette matiére ayant paru importante. Les deux Auteurs obtinrent sur la fin de l'an 1486, des Lettres de Maximilien qui les autorisoit à s'acquitter de leur emploi dans les païs de sa dépendance, avec ordre à toutes personnes de leur obéïr; & pour s'attirer encore plus de considération, ils présentérent leur Ouvrage à la Faculté de Théologie de Cologne, qui lui accorda son approbation le neuviéme Mai 1487. Il paroît qu'Institor conservoit encore son titre d'Inquisiteur l'an 1499, mais n'ayant pas toujours occasion d'en exercer les fonctions, il se chargea volontiers d'autres emplois, & on trouve qu'il étoit en 1495 Lecteur de l'Eglise de Saltzbourg, lorsque son Général l'appella en Italie pour entrer en lice avec de certains Ecclésiastiques qui publioient des opinions suspectes touchant le Mystére de l'Eucharistie. Les Sermons qu'il prononça à cette occasion & quelques autres petits Ecrits sur la même matiére lui parurent dignes du public, & il les fit imprimer à Nuremberg l'an 1496. On a encore de lui un Traité où il réfute celui d'Antoine Roselli Jurisconsulte de Padoue, *de Monarchiâ, sive de potestate Imperatoris*, & qui parut en 1499, à Venise. D'ailleurs on ignore tout ce qui le regarde, & on ne sait ni le tems de sa naissance, ni celui de sa mort, ni tout ce que d'ordinaire on souhaite de savoir des hommes qui ont fait quelque

figure

figure dans le monde. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

INSTITUT de Bologne. Académie erigée, principalement par les soins & la libéralité de M. le Comte *Louïs-Ferdinand de Marsigli*, Noble du Bolonnois. Après avoir fait un des plus riches Recueils de raretez de la Nature, de monumens antiques, de Livres choisis, de Manuscrits précieux, & d'instrumens de Méchanique, de Géométrie & d'Astronomie, il en fit une donation publique au Sénat de Bologne datée du 31 Janvier 1712. Le Sénat acheta le superbe Palais *Celesi* pour y renfermer ces thrésors, & pour y établir des appartemens pour les Professeurs des différentes Facultez. Il fut stipulé que l'Institut auroit ses propres Loix émanées de l'autorité du Sénat, & qu'au dessus de la porte du Palais seroient élevées les Armes du Pape Clément XI, comme Protecteur de l'Institut, & celles du Cardinal *Casoni*, alors Légat, avec une pierre où seroit gravée cette Inscription Latine,

Bononiense Scientiarum & Artium Institutum,
Ad publicum totius Orbis usum.

M. de Marsigli a eu assez de modestie pour ne vouloir pas être nommé dans aucun endroit de l'Institut, qui ne peut cependant que l'immortaliser. Les Membres qui composent l'Institut formoient auparavant l'Académie qui portoit le nom de *Philosophes inquiets*, mais aujourd'hui ils ont pris le titre d'*Académie du nouvel Institut des Sciences*. Les Membres qui la composent sont partagez en quatre Classes. La premiére est des *Ordinaires*, c'est à dire, de ceux qui, selon les Loix de l'Académie, s'exercent, travaillent, raisonnent dans les conférences, soit publiques soit particuliéres. De ce nombre sont les Professeurs du nouvel Institut, d'entre lesquels sont choisis les premiers Chefs de l'Académie, savoir un Président, un Vice-Président, & un Sécretaire. La seconde Classe est des *Honoraires*, c'est à dire, de ceux qui sans aucune charge & sans aucun travail, joüissent néanmoins de tous les avantages & de tous les honneurs de la Société. La troisiéme est des *Numéraires*, ou de ceux qui sont destinez à remplacer les Ordinaires dans les emplois qui viennent à vaquer. La quatriéme est des *Eléves*, ou des jeunes gens de bonne espérance que les Ordinaires ont sous eux. On traite dans cette Académie la Physique, les Mathématiques, la Médecine, l'Anatomie, la Chymie, & l'Histoire Naturelle. Chacune de ces matiéres a un Professeur & un Substitut, outre un Président, un Bibliothécaire, & un Sécretaire pour tout le Corps de l'Académie. Quoique l'Institut & l'Académie des Inquiets soient réunis, ils ont cependant leurs Loix & leurs Réglemens à part dressez par le Sénat. On a encore joint à l'Institut & à l'Académie des *Inquiets* celle des beaux Arts, érigée à Bologne en 1712, par Clément XI, pour cultiver la Peinture, la Sculpture & l'Architecture. L'ouverture du nouvel Institut se fit le 13 Mars 1714. M. *Lelio Trionfelti*, Président de l'Institut, annonça l'érection du nouvel établissement en présence d'une Assemblée nombreuse & distinguée, qui se trouvoit dans la salle du Palais de l'Institut. Le P. *Dom Hercule* prononça un Discours où il parla de la nature & de l'utilité de cet établissement; & Messieurs *Geminiano Rondelli*, Lecteur public & Bibliothécaire de l'Institut, & *Eustache Manfredi*, firent quelques expériences. Cet Acte finit par le remerciment du Président. * *Histoire de l'Institut des Sciences & des Arts*, &c. *par M. de Limiers*, &c. à Amsterdam 1723.

INSUBRIA, c'est le nom que porta anciennement le Duché de Milan, ou plutôt cette partie de ce Duché qui est située entre l'Adda & le Tésin. Les Insubres doivent y être venus des Gaules. * *Dict. Allemand.*

INSULA, (Melchior de) Seigneur de Hunenwald, Docteur en Droit & Professeur à Bâle, y naquit en 1580, de François de Insula Noble Génois, qui après avoir eu divers emplois militaires en Italie & un Commissariat dans les Païs-Bas sous Charles-*Quint*, entendit prêcher Calvin, embrassa la Religion Réformée & se retira à Bâle, où il mourut en 1581. Melchior de Insula après avoir parcouru les Classes du Collége & reçu les dégrez Académiques, s'appliqua à la Jurisprudence & prit le dégré de Docteur à l'âge de 21 ans. Il fit ensuite un voyage en Allemagne, en France, en Angleterre & en Italie, & à son retour dans la patrie on lui donna la Chaire de Professeur en Droit en 1613. En 1618, il fut envoyé de l'Université de Bâle auprès de Guillaume Rhinck de Baldenstein, Evêque de Bâle. Il possédoit plusieurs Langues, comme, la Françoise, l'Italienne, l'Espagnole, l'Angloise, &c. & avoit quelque connoissance des Langues Orientales. Il s'attacha surtout au Droit Public, & eut de grands talens pour négocier avec les Grands. En 1628, il résigna sa Chaire de Professeur & se transporta à Strasbourg avec toute sa famille. Dix ans auparavant il avoit le titre de Conseiller de Maurice, Landgrave de Hesse; & Louïs XIII le nomma Gentilhomme de sa Chambre. En 1630, le Landgrave de Hesse l'envoya à la Diéte de Ratisbonne, & quelque tems après les Electeurs & les Princes Protestans le députérent à Leipsic avec le caractére de Plénipotentiaire. En 1631, Louïs XIII l'employa en diverses Ambassades, comme auprès des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, auprès de Gustave-Adolphe, Roi de Suéde, auprès du Duc de Wirtemberg, &c. Enfin en 1632, le même Roi Louïs XIII le nomma son Résident ordinaire à Strasbourg & l'on peut dire que ce fut un de ses meilleurs Ministres. Il se conduisoit en tout avec beaucoup de gravité, de dignité & de magnificence. Ce furent même ces airs, un peu trop fiers, qui lui causérent plusieurs difficultez. Il se maria deux fois; la premiére avec *Elisabeth*, fille de Jaques Couet Ministre François réfugié à Bâle; & après la mort de celle-ci, avec *Dionysie*, fille de *Bey-Batil*, Conseiller du Roi & Président au Parlement de Metz. En 1644, au mois de Mars, il fut attaqué d'une fiévre ardente, qui l'emporta au bout de quelques semaines à Strasbourg. * J. Wolf. Pfeil, *Leichrede Melch. de Insulâ. Archiva Acad. Basil. Dict. Allem. de Bâle.*

I N T.

INTAL. *Voyez* INTHAL.

INTAPHERNES, fut l'un des sept principaux Seigneurs de Perse, qui conspirérent ensemble l'an du Monde 3514, & 521 avant Jésus-Christ, pour déthrôner le faux Smerdis, qui avoit usurpé la Couronne. S'étant depuis soulevé, Darius le condamna à la mort, avec tous ses parens, qui étoient complices de sa révolte. Avant l'exécution, la femme d'Intaphernès alloit tous les jours à la porte du Palais de Darius, implorer la miséricorde de ce Roi, qui touché de ses larmes, lui accorda la liberté de celui qu'elle choisiroit entre tous les siens. Cette Dame affligée ne pouvant obtenir tout ce qu'elle souhaitoit, demanda la vie de son frére: ce qui surprit Darius, lequel voulut savoir la raison de ce choix. Cette Dame lui répondit, qu'elle pouvoit trouver un autre mari & d'autres enfans; mais que son pére & sa mére étant morts, elle ne pouvoir plus avoir d'autre frére. Le Roi admirant cette réponse, pardonna à son fils aîné & à son frére, qu'il fit mettre en liberté. Intaphernès, & les autres complices, souffrirent la mort. * *Hérodote l.* 3.

INTERCALER, *Intercalation*. On nomme Intercalation l'usage où sont les Juifs d'ajoûter un treiziéme mois à leur année lunaire, au bout de deux ou de trois ans. C'est à dire que dans une révolution du Cycle de dix-neuf ans, il y en a sept de treize mois chacune, & les autres sont seulement de douze mois. Quand cela arrive, c'est à dire, lorsqu'on ajoûte un mois Intercalaire à l'année, ce mois se place entre Février & Mars, & alors il y a *Adar premier*, & *Adar second*; & ce dernier s'appelle *Ve-Adar*, comme qui diroit, & encore Adar, ou une seconde fois Adar. La nécessité de cette Intercalation vient de ce qu'ils suivent dans leur année le cours de la Lune, au lieu que nous suivons le cours du Soleil. Dans l'année solaire nous intercalons tous les quatre ans un jour dans le mois de Février, & cette quatriéme année est nommée bissextile, parce qu'on y compte deux jours de suite le sixiéme avant les Calendes de Mars, c'est à dire, le 24 & le 25 de Février, lequel dans les années bissextiles a vint-neuf jours, au lieu de vint-huit. Cette Intercalation est fondée sur les six heures moins onze minutes que le Soleil employe à faire son cours, au delà des 365 jours qui composent l'année solaire commune. L'Intercalation des Juifs au contraire se fait, à cause que tous les mois lunaires sont moins longs de douze heures ou environ que les mois solaires; ce qui fait au bout de trois ans la valeur de vint-neuf ou trente jours. * D. Calmet *Dict. de la Bible.* Les Auteurs ne conviennent pas de l'origine des Intercalations de jours & de mois parmi les Romains. *Macer Licinius* en faisoit honneur à Romulus; *Antias* à Numa Pompilius; *Junius* à Servius Tullius; *Tuditanus* & *Cassius* attribuent les commencemens des Intercalations aux Décemvirs. On chargea dans la suite les Pontifes du soin des Intercalations, & de marquer la longueur des mois & des années. Mais on s'aperçut bientôt que les Pontifes allongeoient ou diminuoient les années comme ils le trouvoient à propos, lorsqu'ils vouloient favoriser certains Magistrats, ou certains Publicains. C'est le dérangement affreux, où cette pratique avoit mis le Calendrier, qui obligea Jules-César à le réformer. Voici ce que Suétone en dit, *dans la Vie de cet Empereur*, c. 40. „ Fastos correxit, jam pridem vitio Pontificum per intercalandi „ licentiam adeò turbatos, ut neque messium feriæ æstati, ne- „ que vindemiarum autumno, competerent. Annumque ad „ cursum solis accommodavit, ut trecentorum sexaginta quin- „ que dierum esset, & intercalario mense sublato, unus dies „ quoque anno intercalaretur." * Pitiscus, *Lexicon. Antiq.*

INTERDIT, est une censure ecclésiastique, par laquelle l'Eglise défend l'administration des Sacremens, & la célébration de l'Office divin, dans quelque lieu, soit Royaume, Province, Ville, Paroisse, ou Communauté. Quelques-uns disent que les Interdits ont pris leur origine en Occident, & que ç'a été en France, sous le régne de Charlemagne, au commencement du IX siécle; mais que l'usage en devint plus fréquent en France, en Italie & en Allemagne, lorsque les Princes & les Grands se rendirent maîtres & Seigneurs absolus des Provinces, dont ils n'étoient que Gouverneurs, Marquis ou Comtes; car les Evêques, pour contenir dans le devoir ces nouveaux Seigneurs, mirent en usage l'Interdit, voyant qu'ils méprisoient l'Excommunication. Ce qui favorise cette opinion, c'est que l'effet des Interdits est de frapper les Provinces, les Villes & les Communautez, pour les crimes des Princes ou des Républiques, que l'Eglise ne peut châtier ni réduire autrement. Il y en a qui croyent que l'usage des Interdits est plus ancien, parce que Grégoire de Tours semble en rapporter quelques exemples dans le VI siécle. Ils soûtent, que par une Lettre de saint Augustin au Comte Boniface, on voit que l'Interdit se pratiquoit dans le V siécle; & que dans l'Eglise Gréque on s'en servoit dès le IV siécle; ce qu'ils prouvent par une Lettre de S. Basile, qui est la 244: mais toutes ces preuves sont aisées à détruire. Les Interdits n'ont commencé à être en usage que dans le IX siécle. On lit dans les Opuscules de Hincmar Archevêque de Reims, que son neveu Hincmar, Evêque de Laon, avoit interdit une Paroisse en 870. Depuis, voici ce que l'Histoire nous apprend touchant les Interdits. Ademar rapporte qu'Alduin, Evêque de Limoges, publia en 964 un Interdit contre les Eglises & les Monastéres de son Diocése; & il appelle

pelle cette sorte d'Excommunication une nouvelle observance: ce qui montre que l'Interdit n'étoit pas une chose ancienne. Dans le Concile de Limoges tenu en 1034, il est dit, qu'Oldéric, Abbé de saint Martial de Limoges, proposa aux Péres du Concile un nouveau reméde, qui étoit d'excommunier ceux qui n'acquiesceroient pas à la paix de l'Eglise; de ne les point inhumer après leur mort, de défendre le service divin & l'administration des Sacremens, à la réserve du Batême pour les enfans, & du Viatique pour les moribonds; & de laisser les autels sans ornemens. Fulbert, Evêque de Chartres, qui vivoit dans le même tems, sous le Roi Robert, parle aussi de deux Interdits dans deux Lettres, qu'il écrivit à ce Roi. Le Pape Grégoire VII, vers la fin du XI siécle, se servit assez souvent de cette sorte de censure; & Yves, Evêque de Chartres, en fait mention dans plusieurs de ses Epîtres. Ce Pape ordonna que les portes des Eglises seroient fermées par les Religieux, & qu'ils ne sonneroient point leurs cloches. Calixte II, vers l'an 1120, défendit le service divin dans les terres des Croisez, qui n'accomplissoient pas leurs vœux, permettant seulement le Batême aux enfans, & la Confession aux moribonds. Eugéne III, environ l'an 1150, défendit la célébration du service di vin, dans les Eglises de certaines Religieuses déréglées. Le Pape Alexandre III, vers l'an 1170, défendit aux Prélats d'Angleterre l'Office divin & l'administration des Sacremens, hors le Batême aux enfans, & la Confession aux mourans. Vers l'an 1200, Innocent III permit les prédications pendant l'Interdit, & le Sacrement de Confirmation. Le même Pape permit de donner le S. Sacrement aux Croisez & aux Etrangers, dans les lieux interdits; & d'y célébrer l'Office de l'Eglise à deux ou trois, sans chant. Grégoire IX, vers l'an 1230, permit aussi de dire une Messe basse une fois la semaine, sans sonner, les portes de l'Eglise fermées. En l'an 1300, le Pape Boniface VIII permit la Confession pendant l'Interdit, & ordonna que l'on célébrât tous les jours une Messe, & que l'Office fût dit, mais sans chant, les portes de l'Eglise étant fermées, & sans sonner; à la réserve des jours solemnels de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Assomption de Notre-Dame, que l'Office divin seroit chanté, les portes ouvertes & les cloches sonnantes. Comme cette censure peut avoir des effets très mauvais, & donne occasion au libertinage & à l'impiété, les Papes s'en servent rarement. * Jean Morin, *in Observat. Ecclesiast.*

* INTERDOCO, bourg d'Italie, dans l'Abruze Ultérieure, Province du Royaume de Naples, sur la rive droite du Vélino, est à l'ouest d'Aquila, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

INTERIM. On a donné ce nom à une espéce de Réglement pour l'Empire, sur les Articles de Foi qu'il y falloit croire, jusqu'à ce qu'un Concile général les eût plus amplement décidez. C'est un mot Latin qui signifie, *en attendant* ou *cependant*; comme si l'on eût voulu dire, que son autorité ne dureroit que jusqu'à la détermination d'un Concile sur les mêmes matiéres. Ce fut l'Empereur Charles *Quint* qui chercha ce tempérament, pour appaiser les troubles de l'Empire.

Le Concile de Trente ayant été interrompu dans cette ville, & transféré à Bologne, l'Empereur Charles-*Quint* entreprit de faire en 1548, ce fameux *Interim*, qui a fait tant de bruit en Allemagne, en Italie, & ailleurs. On avoit souvent arrêté dans les précédentes Diétes, que, pour appaiser les troubles de l'Allemagne au sujet de la Religion, on s'employeroit efficacément pour y faire célébrer un Concile général, ou du moins un national; & que, si ni l'un ni l'autre ne se pouvoit obtenir, on tâcheroit de dresser, par l'avis des Théologiens, une formule de Foi, qui contiendroit tout ce qu'il faut absolument croire & observer, en attendant les décisions d'un Concile, auquel tous seroient obligez de se soumettre. Dans l'état où étoient les choses, l'Empereur voyoit bien qu'il ne pouvoit espérer de voir rétablir de longtems le Concile à Trente, & que pendant qu'il n'étoit pas dissous, mais seulement transféré ou suspendu, on n'en pouvoit célébrer un national. C'est pourquoi il résolut de faire dresser un formulaire par des Théologiens, qui seroient députez de la Diéte, qu'il tenoit alors à Ausbourg; mais comme ceux que l'on nomma ne purent jamais s'accorder, on s'en remit à l'Empereur, qui choisit trois célébres Théologiens; savoir, Jules Pflugius, Evêque de Naumbourg, qui avoit écrit contre Luther; Michel Helding, Evêque titulaire de Sidon & Suffragant de Mayence, très savant & très Catholique; & Jean Agricola d'Islébe, Prédicateur de l'Electeur de Brandebourg. Le projet qu'ils dressérent sur les Mémoires qu'on leur donna, contenoit vint-six Articles sur tous les points de la Religion, qui pouvoient être contestez entre les Catholiques & les Luthériens, touchant *l'état du premier homme, avant & après sa chute dans le péché; la redemption des hommes par Jesus-Christ; la justification du pécheur; la charité & les bonnes œuvres; la confiance qu'on doit avoir en Dieu, que les péchez sont pardonnez; l'Eglise & ses vrayes marques; sa puissance, son autorité, ses Ministres, le Pape & les Evêques; les Sacremens en général & en particulier; le Sacrifice de la Messe; la commémoration que l'on fait des Saints dans le Sacrifice; leur intercession & leur invocation; la priére pour les défunts; & l'usage des Sacremens.* Les deux Evêques, & le Théologien de Brandebourg, assurérent à l'Empereur, que ce projet n'avoit rien de contraire à la doctrine de l'Eglise Catholique, excepté les deux points qui concernoient le mariage des Prêtres, & l'usage du calice pour les Laïques: encore étoient-ils exprimez en des termes, qui ne marquoient pas tant une permission, qu'une tolérance jusqu'à un certain tems.

Après qu'on eut lu ce Réglement à la Diete, l'Empereur le mit entre les mains du Cardinal Sfondrate, Légat du Pape; & ce Prelat l'envoya à Rome & à Bologne, où le Pape le fit examiner, & on y trouva qu'à l'égard des points décidez au Concile de Trente, on disoit en substance à peu près la même chose; & pour les autres, qu'ils étoient assez conformes à la creance de l'Eglise Romaine, sinon qu'il y avoit des expressions un peu ambiguës, & que l'on y permettoit le mariage des Prêtres & la Communion sous les deux espéces. C'est pourquoi le Pape fit dire à l'Empereur, par le Cardinal Sfondrate, *qu'outre que ce n'étoit pas à lui de régler les affaires de la Religion, on ne devoit pas permettre ces deux points, dont l'un étoit contraire à la Tradition Apostolique, & que l'autre avoit été depuis très longtems établi dans l'Eglise.* Là-dessus Charles-*Quint*, après avoir fait corriger, ou adoucir certaines expressions, fit la Constitution Impériale, que l'on nomma l'*Interim*, où il déclare, *Qu'il veut que tous les Etats Catholiques observent inviolablement à l'avenir les usages, les ordonnances & les statuts de l'Eglise universelle, &c. Que pour les autres qui s'en sont separez, il entend, ou qu'ils se réunissent parfaitement avec les Catholiques, en observant comme eux les mêmes ordonnances & pratiques de l'Eglise, ou du moins qu'ils se conforment entiérement à cette Constitution, &c.* Et il ordonna, *que tous attendent en paix les définitions du saint Concile Oecuménique.* Cet *Interim* fut lu & publié dans la Diéte d'Ausbourg le 15 Mai 1548, où l'Archevêque Electeur de Mayence, Grand-Chancelier de l'Empire, en fit des remercimens à l'Empereur, au nom de toute l'Assemblée. Plusieurs blâmérent & blâment encore aujourd'hui cette Constitution, comme une entreprise sur l'autorité de l'Eglise. On dit même qu'il falloit joindre Charles-*Quint* aux trois Empereurs Hérétiques, Zénon, Héraclius, & Constant; & l'on rendit l'*Interim* odieux par trois comparaisons, dont la premiére fut avec l'*Hénoticon*, ou Edit d'union de l'Empereur Zénon, qui s'étoit laissé persuader en 488, par Pierre Mongus Patriarche d'Alexandrie, & par Acace Evêque de Césarée, de faire des Décrets en matiére de Religion, pour appuyer en apparence, par l'autorité Séculiére, les Canons des Conciles de Nicée, de Constantinople, & d'Ephése; mais en effet pour décréditer le Concile de Chalcédoine. La seconde comparaison de l'*Interim*, fut faite avec l'*Ecthesis*, ou Edit d'exposition de l'Empereur Héraclius en 638, pour insinuer dans les esprits l'Hérésie des Monothélites, qui n'attribuoient qu'une seule volonté à Jésus-Christ, sous prétexte d'approuver la doctrine combattue par les mêmes Hérétiques; & la troisiéme avec le *Type* ou Formulaire publié par l'Empereur Constant, successeur d'Héraclius, en 684, sous prétexte de ramener tous les Hérétiques à la communion de l'Eglise, en défendant de parler d'une ou de deux volontez en Jesus-Christ, mais en effet pour ôter au même Sauveur la nature humaine, dont on prétendoit supprimer la volonté. Ceux qui entreprirent de soutenir cet *Interim*, disoient que l'Empereur n'approuvoit pas les points contraires à la pratique de l'Eglise; mais qu'il les toléroit seulement pour un tems, & pour ceux qui étoient déja engagez dans la Religion Protestante, (ce qui étoit bien moins que de tolérer tout le Luthéranisme) & faisoient voir que l'*Interim* n'a rien de commun avec le *Typus*, l'*Ecthesis*, & l'*Hénoticon*, puisqu'il est évident que ces Empereurs Hérétiques vouloient engager par ces Edits universellement tous leurs Sujets dans leurs erreurs.

Cependant le Pape forma le dessein d'envoyer quelques Prélats à l'Empereur, avec ordre de faire corriger son *Interim*: mais le Cardinal Moron, & quelques-uns des Evêques assemblez à Bologne, furent d'avis que Sa Sainteté n'en fît rien; parce que ce n'étoit qu'une simple tolérance d'une petite partie du Luthéranisme, avec une très grande restriction, qui portoit ordre exprès aux Protestans de renoncer à presque tout ce qu'ils avoient soutenu jusqu'alors. En effet, les principaux Ministres Luthériens protestérent qu'ils ne le recevroient pas. Bucer, Ministre de Strasbourg, étant pressé de le signer par l'Electeur de Brandebourg, ne le voulut jamais faire; *parce que*, dit-il, *cet Edit rétablissoit la Papauté.* Les autres Ministres des principales villes Protestantes, comme Wolfgangus Musculus d'Ausbourg, Brentius de Hall, Osiander de Nuremberg, & quelques autres, aimérent mieux abandonner leur chaire & leur emploi, & se retirer ou en Prusse ou chez les Suisses, que de souscrire à l'*Interim*. Le Duc de Saxe Jean-Frédéric, plus zélé Luthérien que tous les Ministres, ne le voulut jamais recevoir. Il y en eut même plusieurs, principalement dans la Saxe & dans la Thuringe, qui firent de sanglans Ecrits contre cette Constitution Impériale, aussi bien que Calvin, qui étoit alors à Genéve. Le fameux Jean Cochlée entreprit de réfuter ces Libelles, par une réponse qu'il publia pour l'Empereur, comme firent aussi quelques autres savans hommes qui travaillérent à le défendre. D'un autre côté Robert Cénalis Evêque d'Avranches, & célébre Théologien de la Faculté de Paris, réfuta l'*Interim* par un Livre intitulé, *Antidote*. Le Pére Bobadilla, un des neuf premiers compagnons de saint Ignace, parla aussi & écrivit contre cet Edit, pendant qu'il étoit à la Cour de l'Empereur; mais il fut renvoyé en Italie, où saint Ignace le traita même rudement; & il y a apparence que ce Général n'approuvoit pas la conduite de Bobadilla, qui étoit, dit-on, contraire au conseil que le Cardinal Moron, & plusieurs Evêques du Concile, avoient donné au Pape. Au reste, Charles-*Quint* agit fortement contre ceux qui refusoient de se soumettre à l'*Interim*, jusqu'à mettre au ban de l'Empire les villes de Magdebourg & de Constance qui s'y opposérent. Ce fut alors qu'il se fit une nouvelle division dans le Luthéranisme: car les uns voulurent demeurer *Luthériens rigides*, sans souffrir que l'on changeât rien dans la doctrine de Luther; les autres se firent *adiaphoristes* ou *indifférens*, disant qu'il falloit s'accommoder à la volonté des Souverains, & mollissant encore plus que ne firent ceux que l'on appelloit longtems auparavant *Luthériens mitigez*, comme Mélanchthon. Quelques-uns prirent le milieu entre ces deux extrémitez, & se nommérent *Intérimistes*, parce qu'ils s'attachoient à l'*Interim*; & ceux-ci se partagérent encore en deux Sectes. Les uns

uns appellez *Impériaux*, n'étoient Luthériens que dans les deux points du mariage des Prêtres, & de l'usage de la coupe; & les autres appellez *Intérimistes de Leipsic*, firent à leur mode un mêlange de la doctrine Catholique avec celle de Luther. * Sleidan. Cochlée. Maimbourg, *Hist. du Luthéranisme.*

INTERIMISTES. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

* INTERLACHEN, Bailliage de Suisse dans le Canton de Berne. Ce nom est pris du Latin *Inter Lacus*, parce qu'il est situé entre les Lacs de Thun ou Thoun & de Brientz. On l'appelle aussi par corruption Hinderlappen. * *Etat & Délices de Suisse, p.* 219 & 220.

INTERMEDE, dans les Tragédies & dans les Comédies, est ce qui se joue, se chante, ou se fait pour divertir les Spectateurs entre les Actes de la Piéce. Après que les Romains eurent ôté les Chœurs de la Comédie, ils introduisent les Mimes & les Embolaires, les danses & les flûtes, pour délasser l'esprit & l'attention des Spectateurs, & pour donner aux Acteurs quelque tems & quelque repos. Les Mimes étoient des Boufons, qui imitoient presque tout par leurs gestes, & jouoient une espéce de Comédie muette. Ce nom vient du mot Grec μῖμος, qui signifie *imitateur*. Les Embolaires chantoient des airs agréables, appellez Ἐμβόλια, c'est à dire, *choses insérées*, parce que ces chants se faisoient entre les Actes. Les symphonies & les balets sont maintenant les Intermédes ordinaires de notre théatre. * Hédelin, *Pratique du Théatre.*

INTERREGNE. De tous les Interrégnes que l'Allemagne a eus, il n'y en a aucun qui ait été aussi long que celui qui se vit au XIII siécle. Après la mort de Henri II, (a) & d'Albert d'Autriche (b) le thrône Impérial fut vacant pendant quelques semaines; mais dans le XIII siécle l'Interrégne fut de plusieurs années. Quelques-uns commencent à le compter depuis le tems de Frédéric II, non seulement parce que plusieurs Papes le mirent au Ban, mais parce qu'Innocent IV le priva de la dignité Impériale en 1245, dans le Concile de Lyon, (c) ce qui donna occasion à quelques Ecclésiastiques d'abandonner le parti de leur Roi légitime & de lui opposer Henri Raspon, Landgrave de Thuringe. D'autres commencent à compter cet Interrégne de l'an 1251, parce que Frédéric mourut dans cette année. Mais ils ne considérent pas que Conrad son second fils fut élu légitimement Roi des Romains (d), & par conséquent qu'il eut une juste prétention à la Couronne Impériale, qu'il tâcha de faire valoir contre tous les autres Prétendans. Ceux-là ne se trompent pas moins, qui veulent faire commencer l'Interrégne à la mort de Conrad, arrivée en 1254, car il n'y a aucune raison pour laquelle on doive exclurre de la suite des Rois, Guillaume, Comte de Hollande, qui gouverna l'Allemagne pendant quelque tems. Il est vrai qu'on ne sauroit nier que l'élection de Guillaume ne fût d'abord nulle, parce qu'elle se fit au préjudice de Frédéric II, & de son fils Conrad, dont les droits étoient mieux fondez. Mais depuis leur mort, tous les Princes ayant adheré à Guillaume & l'ayant reconnu pour leur Roi, l'Election antécédente est par-là même devenue légitime. (e) Enfin ceux-là ne semblent pas rencontrer trop juste, qui placent le commencement de l'Interrégne à l'année 1256, dans laquelle Guillaume mourut. Le meilleur est de le commencer à l'an 1257, & à la sortie de Richard hors de l'Allemagne, (f) parce que depuis lors jusques en 1273, l'Allemagne n'eut point de Roi, & qu'ainsi pendant 16 années elle vit un véritable Interrégne. Il est vrai que si l'on considére l'état de l'Allemagne de plus près, on trouvera qu'il fut assez déplorable & que souvent il sembloit qu'il n'y avoit point de Chef, d'autant plus que Frédéric II, & Conrad IV, son fils, demeuroient presque toûjours en Italie, (g) & que l'on n'avoit presque point de respect pour Guillaume de Hollande à cause de sa foiblesse. Un Bourgeois d'Utrecht osa lui jetter un morceau de brique à la tête. (h) Le Comte de Waldeck eut la hardiesse d'enlever son épouse, & de la retenir jusques à ce que Guillaume payât une somme considérable. (i) L'Archevêque de Cologne voulut le brûler avec son Palais à Nuys. (k) Tout le commerce languissoit, les chemins & les bois de toute l'Allemagne étoient remplis de Voleurs. Tout cela fit qu'à l'instigation de Ratbodon, Bourgeois de Mayence, les villes situées sur le Rhin (l) firent une Alliance entre elles pour rétablir le commerce & la sûreté des grands chemins. Les villes de Cologne, de Worms, de Strasbourg & de Bâle furent les premiéres qui firent entre elles une Alliance pour dix ans. Guillaume de Hollande ratifia cette Alliance, & lorsque les villes alliées tenoient leurs Assemblées réglées par leur Traité, tantôt à Strasbourg, tantôt à Bâle, tantôt à Oppenheim, tantôt à Mayence, &c. le nombre des Alliez s'augmenta tous les jours, de sorte qu'en 1255, on y comptoit déja les villes suivantes, Mayence, Cologne, Wormes, Spire, Strasbourg, Bâle, Zurich, Fribourg, Brisach, Colmar, Schlestat, Wetzlar, Gellnhausen, Francfort, Marpurg, Aichfeldt ou Aigsfeldt, Grunperg, Hirschfeld, Valtda, Mulenhausen, Munster, Brémen, Haguenau, Weissenburg, Neustadt, Wimpfen, Heidelberg, Lauternburg, Oppenheim, Friedberg, Aschaffenburg, Séligenstat, Bingen, Erpach, Bacherach, Wésel, Poppard, Andernach, Bon, Nuys, Aix-la-Chapelle, & encore six autres dont les noms ne se trouvent pas specifiez. (m) Personne n'étoit plus mécontent de cette Alliance que les Princes de l'Empire & la Noblesse voisine. Car ils avoient compté de pouvoir pêcher en eau trouble & s'approprier une ville après l'autre; ou pour le moins hausser les péages du Rhin, selon qu'ils le trouveroient à propos. Cette Alliance ne rompit pas seulement leurs premiéres vues, mais elle les força encore à remettre les péages sur l'ancien pié. (n) Enfin il se virent obligez à entrer eux-mêmes dans cette Alliance, quoiqu'ils la détestassent dans le fond de leur cœur. Voici la liste des Princes, tant Ecclésiastiques que Séculiers, qui y entrérent, *Gebhard*, Archevêque de Mayence; *Cunon*, Archevêque de Cologne; *Arnold*, Archevêque de Tréves; *Richard*, Evêque de Worms; *Henri*, Evêque de Strasbourg; *Gérard*, Evêque de Bâle; *Jaques*, Evêque de Metz; *Henri*, (o) Abbé de Fulde, &c. *Louis*, Palatin du Rhin, *Cunon*, Wildgrave; *Wither*, Comte de Catzenellebogen; *Frédéric*, Comte de Leiningen; *Berthold*, Comte de Ziegenhayn; *Poppon*, Comte de Thuringe; *Ulric*, Comte de Ferrette; *Sophie*, Landgrave de Thuringe, & plusieurs autres. (p) Quelques villes de la Souabe & de la Saxe suivirent l'exemple de celles du Rhin. Goslar, Quedlinburg, Brunswick, Gottingen, Eimbeck, Northeim & quelques autres s'engagérent entre elles à se donner des secours mutuels contre leurs ennemis. (q) Toutes ces Alliances furent cependant de peu de durée (r) & se dissipérent bientôt après, parce que les Alliez en vinrent à des guerres sanglantes les uns contre les autres. L'Evêque de Strasbourg, par exemple, étoit dans l'Alliance du Rhin, aussi bien que la ville de Strasbourg; mais cela n'empêcha pas qu'ils n'eussent des difficultez ensemble. Gaultier de Géroldseck, Evêque de Strasbourg, affecta une grande autorité dans la ville; mais la ville de Strasbourg soutint vivement sa liberté, fit une sortie & désola tellement le château de Haldenburg appartenant à l'Evêque, qu'il n'y resta pas une pierre sur l'autre. Gaultier voyant que les armes charnelles étoient inutiles contre la ville, eut recours aux spirituelles, mit la ville dans le Ban de l'Eglise, & exhorta le Clergé à en sortir & à se retirer auprès de lui. L'Archevêque de Tréves & quelques Abbez prirent le parti de l'Evêque; mais les Comtes de Kiburg, de Habspurg, de Ravenburg, d'Ochsenstein, & de Freyburg s'intéressérent pour la ville. Richard de Cornouaille, qui, dans ce tems-là étoit venu d'Angleterre en Allemagne, chercha à appaiser ces troubles dans leur commencement; mais les deux partis étoient si acharnez l'un contre l'autre, & l'autorité de Richard étoit si mince, qu'on ne tint aucun compte de sa médiation. Rodolphe de Habspurg, les Bourgeois de Strasbourg & les autres Alliez attaquérent les villes de Mulhausen, de Colmar &c. & s'en rendirent fort aisément les maîtres. Enfin la sanglante bataille de Hausbergen dans le voisinage de Strasbourg, donnée en 1262, mit fin à cette guerre. L'Evêque succomba après une vigoureuse défense, perdit ses meilleures troupes & vit la fleur de la Noblesse emmenée prisonniére par les Bourgeois de Strasbourg. Gaultier lui-même eut de la peine à se sauver avec deux Gentilshommes, de sorte qu'après cette défaite toutes les propositions de paix qu'il fit au Conseil de cette ville (s) furent inutiles, jusques à ce qu'il mourut de chagrin (t) & donna ainsi à son Chapitre la liberté de traiter sûrement avec la Bourgeoisie de Strasbourg. Pendant tout ce tems-là les Princes sur le Rhin étoient occupez chacun à se rendre maîtres d'une partie des domaines Impériaux. (u) Louïs *le Sévére*, Palatin du Rhin, ne fit pas même difficulté de rogner les aîles au Clergé & de s'approprier une grande partie de leurs biens, ce qui lui attira l'Excommunication du Pape. (x) En général, on peut dire que tout le tems de l'Interrégne fut fatal au Clergé. Lorsqu'Engelbert, Archevêque de Cologne, appuyé du Duc de Limbourg, du Comte de Cléves, & de quelques autres, chercha à priver la ville de Cologne de ses priviléges, Guillaume, Comte de Juliers, prit le parti de cette ville avec tout le zéle imaginable, & fut si heureux que non seulement il défit les troupes Archiépiscopales en une bataille rangée près de Marienwalde, mais fit aussi prisonnier Engelbert lui-même, qu'il tint aux arrêts à Niddeck pendant trois ans. (y) Gérard, Archevêque de Mayence, n'eut pas un meilleur sort; car lui & le Comte d'Eberstein furent faits prisonniers dans une bataille par Albrecht, Duc de Brunswick. Il fit pendre par les pieds (z) le Comte d'Eberstein, parce qu'il avoit tenu ci-devant des discours satyriques sur son sujet, & retint l'Archevêque prisonnier jusques à ce que Richard de Cornouaille en paya une rançon de 8000 marcs d'argent. (aa) Les Abbez de Fulde furent aussi inquiétez par les Habitans des châteaux voisins. Henri, Prélat de Fulde, eut beaucoup de peine avant qu'il pût réduire Bartholde, Comte de Ziegenhayn. (bb) Mais Berchtholde son successeur fut encore plus malheureux, car voulant imiter son prédécesseur, il rasa plusieurs châteaux, comme ceux de Franckenstein, de Niederschlitz, de Warpurg, de Schwartzenfels &c. & irrita tellement par-là la Noblesse, que les Seigneurs de Steinaw, d'Eversberg, de Brandaw, &c. se liguérent ensemble, entrérent dans l'Abbaye & tuérent l'Abbé pendant qu'il disoit la Messe. (cc) Les Evêques de Hildesheim furent aussi fort tourmentez à l'occasion de diverses terres & de la ville de Peine que l'Evêque Jean acheta des Comtes de Woldenberg & des Seigneurs d'Eskerde, puisque la Maison de Brunswick y formoit aussi des prétentions. (dd) Les affaires politiques n'étoient pas moins en desordre que les ecclésiastiques. Car quoique les païs gouvernez par des Ducs puissans & en état de faire tête à la Noblesse turbulente, jouïssent d'une profonde paix, ceux dont les Maîtres n'étoient pas aussi puissans, en étoient d'autant plus troublez. La Souabe n'avoit alors point de Duc; la Franconie manquoit d'un Régent depuis la mort de Conradin, (ee) & comme la Noblesse de la Souabe avoit déja, du tems de l'Empereur Philippe, la réputation de s'appliquer plus au pillage qu'à d'autres exercices, (ff) il n'est pas suprenant que cette même Noblesse n'ait pensé qu'à usurper & à augmenter son pouvoir dans un Interrégne où l'Empire étoit sans Chef & la Souabe sans Duc. Ceux-là se trompent au reste, qui attribuent à ce long Interrégne l'origine de la Noblesse immédiate de l'Empire. Car nous avons des preuves convaincantes, que la Noblesse immédiate de l'Empire en Souabe subsistoit auparavant, & qu'il n'en faut chercher l'origine que dans l'Histoire de l'Empereur Philippe. (gg) On diroit que la Noblesse de Thuringe de-

devoit être tranquille pendant cet Interrégne, parce qu'elle conserva ses Princes; mais il s'en faut beaucoup. Car Henri de Brabant surnommé *l'Enfant*, & Henri *l'Illustre*, Markgrave de Misnie, formant tout à la fois des prétentions sur la Thuringe, il s'éleva des troubles intestins & des guerres sanglantes. Les Gentilshommes de la Thuringe pêchérent alors en eau trouble. Ils s'attachérent tantôt à un parti, tantôt à l'autre, & bâtirent des châteaux imprenables en plusieurs endroits. Heldenstein, Kragenburg, Strantzenau, Luchtewald & plusieurs autres furent de ce nombre. (hh) Rodolphe de Habspurg étant parvenu à l'Empire, (ii) détruisit 66 de ces châteaux dans la seule Thuringe. (kk) Une bonne partie de la Noblesse du Duché de Brunswick, & de l'Evêché de Paderborn, commença à s'opposer à ses Maîtres légitimes & à faire le métier de Brigands, à l'imitation de la Souabe, de la Thuringe & de la Franconie. Les familles d'Asseburg & de Wolffenbuttel donnérent sur-tout bien de la peine à Albert, Duc de Brunswick, qui se vit obligé à traiter une Alliance avec l'Evêque de Paderborn. (ll) Ceux de Wolffenbuttel furent chassez de leur château de ce nom, & ceux d'Assenburg contraints non seulement d'abandonner Assenburg (mm) & Herlingsberg, (nn) mais aussi de quitter tout le païs de Brunswick. On les priva de tous leurs biens, & on les humilia si bien que de longtems ils ne purent se remettre. (oo) N'y ayant point de fin au pillage en Allemagne, Othon de Brandebourg, Albrecht de Thuringe, les Ducs de Brunswick & les Comtes de Holstein & plusieurs autres Princes s'assemblérent à Quedlinburg en 1265, & résolurent de se joindre pour terminer une fois ces désordres. (pp) Le Pape Grégoire voyant que le Clergé ne faisoit que perdre & souffrir pendant cet Interrégne, exhorta de nouveau les Electeurs à élire un Empereur, ou à s'attendre qu'il en éliroit un avec les Cardinaux en vertu de sa charge. (qq) Les Electeurs s'assemblérent donc finalement à Francfort & élurent Rodolphe, Comte de Habspurg. C'est ainsi que se termina heureusement ce long Interregne de 16, & non pas de 28 ans comme quelques-uns le prétendent. (a) *Vita Meinwerci Episcopi Paderborn.* §. 93. *p.* 557. (b) Conradus Vecerius, *in Vita Henrici VII*, *p.* 66 & 67. (c) *Voyez* l'Article de FREDERIC II. (d) *Acta electionis Conradi IV, apud Leibnitium in prodromo Codicis Diplomatici*, *n.* 9. *p.* 9. (e) *Voyez* l'Article de GUILLAUME de Hollande. (f) *Voyez* l'Article de RICHARD. (g) Monachus Paduanus, *Rer. Insubr. l.* 11. *p.* 592. 593. & *suiv. Chron. Augustanum*, *p.* 376. (h) *Chronicon M. Belgicum*, *p.* 245. (i) Trithemius, *in Chronico Hirsaugiensi ad an.* 1254. (k) Albertus Stadensis, *ad an.* 1254. *p.* 320. (l) Idem, *ad an.* 1255. *p.* 320. (m) *Tabulæ Fœderis magni Rhenensis apud Leibnitium*, *tom.* 2. *Codicis Diplomatici*, *p.* 96 & 97. (n) *Ibid. p.* 95. (o) Cornelii *Breviarium Fuldense*, *p.* 438. *in Paullini Syntagmate Rer. Germ.* (p) *Tabulæ Fœderis Rhenens. p.* 96 & 97. (q) Nicolaus Schatenius, *Annal. Paderb. partie* 2. *l.* 11. *p.* 91. Heineccius, *Antiq. Goslar. ad an.* 1257. *l.* 3. *p.* 276. (r) *Chronicon Augustanum*, *p.* 375 & 378. (s) *Paralipomena Urspergensia*, *p.* 334. (t) *Annales Colmarienses*, *partie* 1. *p.* 8. *ad an.* 1263. (u) *Chronicon Colmariense*, *partie* 2. *p.* 38. dicit: *Imperii res, quas quilibet Dominorum poterat, con scavit.* (x) Urbani *Epist. de controversa electione Richardi*, §. 9. *p.* 17. (y) *Chron. M. Belg. p.* 26. Lewoldi à Northof *Catalog. Episc. Coloniens. p.* 9. (z) Anonymi *Chronicon*, *apud Maderum in Antiquit. Brunswic. ad an.* 1256. *p.* 171. Crantzius, *l.* 8. *Sax. c.* 21. (aa) *Supplementum Lamberti Schaffnaburgensis*, *ad an.* 1256. *p.* 258. (bb) *Breviarum Fuldense in Vita Henrici IV*, *p.* 437. *edit. Paulinianæ.* (cc) Browerus, *Annl. Fuld. l.* 4. *p.* 311. *Breviarium Fuldense*, *in Vita Bertoldi II*, *p.* 438. (dd) *Chronicon Hildesheimense*, *apud Pauln. p.* 96. *apud Leibnitium. tom.* 1. *p.* 755. (ee) *Voyez* l'Article de CONRADIN. (ff) Conradus Urspergensis, *p.* 313. (gg) Idem, *p.* 311. (hh) Siegfried Presbyter, *l.* 11. *ad an.* 1247. & *suiv. Hist. Landgrav. Thuringiæ*, *c.* 56. Paulini *Annales Isenacenses*, *p.* 47. (ii) Joh. Vitoduranus, *Chronici p.* 27. (kk) Lambert. Schaffnaburgensis, *Continuat. ad an.* 1290. *p.* 260. (ll) Nic. Schatenius, *part.* 2. *Annal. Paderborn. l.* 11. *p.* 91. (mm) Anonymi *Chronic. Brunswicense*, *apud Maderum*, *p.* 20. (nn) Meibomius, *in Notis ad Henrici Roslæ Herlingsbergani*, *tom.* 1. *p.* 785. (oo) Crantzius, *l.* 8. *Sax. c.* 21. Bunting, *Chron. Brunswic. part.* 2. *p.* 214. (pp) Schatenius, *Annal. part.* 2. *l.* 11. *p.* 108. Bunting, *Chron. Brunswicense*, *part.* 1. *p.* 224. (qq) *Fragmentum Orstisianum*, *p.* 93. *Dict. Allem. de Bâle.*

INTERREX. Lorsque dans les commencemens de la République Romaine un Roi venoit à mourir, on élisoit d'abord un *Interrex*, pour gouverner la République en attendant l'élection du nouveau Roi. Cet *Interrex* ne s'élisoit que pour cinq jours, au bout desquels on en choisissoit un autre, si cela étoit nécessaire. La derniére fois qu'on en fit, on en vit onze de suite, après quoi les Consuls furent établis. Durant le Gouvernement Consulaire on choisit aussi de tems en tems des *Interreges*, lorsque par hazard la ville se trouvoit sans *Consul* ni *Préteur*; ce qui arrivoit alors d'autant plus facilement, que ces emplois n'étant qu'annuels ils expiroient d'eux-mêmes au bout de l'année. Toutes les fois donc que les contestations & les protestations des Tribuns du peuple retardoient le remplacement de ces charges, il arrivoit que la ville se voyoit sans Chefs. Alors les Patriciens d'un certain âge s'assembloient & élisoient un *Interrex* à la pluralité des suffrages. Celui-ci tâchoit alors d'assembler les *Comices* & de faire élire les Magistrats ordinaires; & si au bout de cinq jours il n'en pouvoit pas venir à bout, il nommoit un *Interrex* à sa place, du nombre des Patriciens; cela se continuoit jusques à ce qu'on eût élu les Magistrats nécessaires. * Grucchius *de Comit. Rom.* Lipsius, *de Magistrat. Rom. c.* 9. Rosinus, *l.* 7. *c.* 16. Pitiscus, *Lex. Antiq. Rom. Dict. Allem. de Bâle.*

INTHAL ou INTAL, c'est à dire, *la vallée de l'Inn*: c'est cette partie du Tirol qui est le long de la vallée d'Inn, dont elle prend son nom. Inspruck & Halle en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* aussi ENGADINE.

INTHIEMA, (Frédéric) Frison, Jurisconsulte, florissoit vers l'an 1592. Il publia un grand Ouvrage de Conseils de Droit. Il a aussi composé un Poëme sur la Nativité, la Sépulture & la Résurrection de Jésus-Christ. * Sweertius, *Athenæ Belgicæ*, *p.* 261.

* INTHIEMA (Héro d') Jurisconsulte & Inspecteur des gens de guerre en Frise, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Disquisitio Juridica, circa gentilitias familiarum Domos, earumque prærogativas masculas, ac Defunctorum super iisdem voluntates, pro D. Georgio Lyauckema Chiliarcho Brab. Ducis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 385.

INTORCETTA, (Prosper) naquit en Sicile en 1625; & en 1641, il alla à Catane pour y étudier la Jurisprudence, selon la volonté de ses parens; mais quelques mois après il alla secrettement à Messine, & l'année suivante il se jetta dans les Jésuites. Comme depuis sa jeunesse il n'avoit rien tant souhaité que de faire le Missionnaire dans les païs éloignez, il fit le voyage de la Chine en 1656. Il y prêcha avec tant de succès dans la Province de Chiansi, qu'en moins de deux ans il compta plus de 2000 Prosélytes. Environ dans ce tems-là on l'accusa d'être Chef d'une bande de Voleurs, ce qui fit que l'Empereur de la Chine donna ordre qu'on s'assurât de sa personne & qu'on démolît l'Eglise qu'il avoit fait bâtir. Ses ennemis effectuérent d'abord le dernier article, mais ils négligérent exprès le premier, de crainte que leur fraude ne vînt à être découverte. En 1664, lors de la persécution des Chrétiens, il fut transporté avec 24 autres à Pekin & de là à Canton pour y être aux arrêts. Il obtint cependant la liberté d'aller en Europe au nom de ses compagnons, en laissant un autre en prison à sa place. Il arriva à Rome en 1671, où on lui donna la permission d'emmener encore avec lui 40 personnes de la Société. A son retour à la Chine il trouva qu'on avoit élargi tous ceux qu'il avoit laissez dans les prisons à son départ, & il continua avec eux de prêcher jusques à sa mort. Il a publié, *Sinarum Scientia politico-moralis cum caracteribus Sinensibus & Latinis*; *Narratio de Missione Chinensi, ab anno* 1581, *ad annum* 1669. Ce Livre fut imprimé à Goa en 1669. * Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu. Dict. Allemand.* Spizelius, *de Vitiis Scriptorum*, *p.* 1076.

* INTRONATI, nom des Membres d'une des Académies de Sienne dans la Toscane. Ils ont pour embléme un melon creusé & rempli de sel, & pour devise, *Meliora latent.*

IN'T SANT, village de la Gueldre Espagnole. On le prend pour l'ancien lieu des Ménapiens, qui étoit appellé *Sablones*. Son nom moderne en est un indice; car il signifie un lieu qui est dans le sable, de même que *Sablones*. * Maty, *Dict. Géogr.*

INV.

INVEGES, (Augustin) naquit à Sciacca, ville de Sicile, l'an 1595. Ses études finies il entra dans la Compagnie de *Jésus*, où il enseigna la Philosophie & la Théologie. Mais en étant sorti après quelques années, il se donna tout entier à la lecture des Saints Péres & des Historiens. Il étoit souvent dans la nombreuse Bibliothéque de François Schiafini, Prêtre de Palerme, laquelle appartient maintenant aux Prêtres de l'Oratoire de Palerme, à qui il la laissa en mourant, à condition qu'elle seroit publique. Les Ouvrages qu'il y trouva en grand nombre sur l'Histoire de la Sicile, lui firent naître l'envie de s'y appliquer & de ramasser tout ce qu'il pourroit sur l'Histoire de ce Royaume. Il parcourut pour cela toutes les meilleures Bibliothéques & les Archives, afin d'en tirer les Piéces qui lui étoient nécessaires. C'est à quoi il a passé toute sa vie, estimé par les Savans pour sa capacité & son érudition, & de tout le monde pour la pureté de ses mœurs & la régularité de sa vie. Il mourut à Palerme, où il avoit vécu plusieurs années, au mois d'Avril 1677, âgé de 82 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Ignace de la Congrégation de l'Oratoire. On a de lui les Ouvrages suivans, *Palermo antiquo, parte prima, degli Annali della felice Città di Palermo, Prima Sedia, Corona del Rè, e Capo del Regno di Sicilia*, in Palermo, 1649, *in folio*; *Palermo Sacro, parte secunda degli Annali della felice Città di Palermo*, in Palermo, 1650, *in folio*. *Palermo Nobile, parte terza degli Annali della felice Città di Palermo*, in Palermo, 1651, *in folio*. (Cet Ouvrage est fort rare); *La Cartagine Siciliana, Historia divisa in due Libri, nel primo, si ragiona del nome, sito, & origine dell' antichissima Città di Caccabe, hoggi Caccamo; nel secundo, si riporta la descendenza di quatordeci famiglie che l'han signoreggiato*, in Palermo, 1661, *in quarto*; *Historia Sacra Paradisi Terrestris & SS. Innocentiæ Status*, Panormi, 1651, *in quarto*; *Ad Annales Siculos Præliminaris Apparatus, in quo de Siculæ Historiæ dignitate, antiquitate, & Scriptorum præstantia ac numero fusè differitur, Opus posthumum, Annaliumque Siculorum prodromus: Accesserunt sub fine aliquæ Notæ & Additiones*, Panormi, 1709, *in quarto*, *p.* 112. L'Auteur des Notes & des Additions est le P. Michel del Giudice, Bénédictin, de la Congrégation du Mont-Cassin, & Abbé du Monastére de Mont-Réal. Les Annales dont cet Ouvrage n'est que l'avant-coureur, n'ont point encore été publiées. * *Mongitore Bibl. Sicul. & Journal de Venise*, *tome* 7. *p.* 159. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 11. *p.* 403 & *suiv.*

INVENTION DE LA SAINTE CROIX, Fête instituée pour célébrer la mémoire du jour auquel la Croix de Jésus-Christ fut trouvée par l'Impératrice sainte Héléne, du tems de l'Empereur Constantin *le Grand*. Dès que le Concile de

de Nicée fut terminé, c'est à dire, au commencement de l'année 326, sainte Héléne resolut d'aller à Jérusalem pour y visiter les saints Lieux, & pour y chercher la Croix où Jésus-Christ avoit été attaché. Lorsqu'elle y fut arrivée, elle consulta tous ceux qui pouvoient avoir quelque connoissance du lieu où étoit ce bois sacré. Quelques Anciens de la ville, entre autres un Juif nommé *Judas*, qui se fit Chrétien, & fut nommé *Quiriace*, lui dirent que suivant la tradition de leurs Péres, cette précieuse Croix avoit été cachée dans un des caveaux du sépulchre de Jésus-Christ. L'Impératrice y fit fouiller, & on y trouva non seulement la Croix; mais aussi les cloux, & le titre ou l'Inscription de la Croix, avec les Croix des deux Larrons. Comme l'Inscription étoit détachée, on ne put d'abord reconnoître quelle étoit la Croix de Jésus-Christ; mais saint Macaire, qui étoit alors Patriarche de Jérusalem, fut d'avis de faire porter ces Croix chez une femme de qualité qui étoit à l'extrémité. On lui appliqua en vain deux de ces Croix elle n'en reçut aucun soulagement; mais si-tôt qu'elle eut touché la troisiéme, elle recouvra une santé parfaite: c'est ce qui fit présumer que cette Croix étoit celle de Jésus Christ. Tel est le rapport de Rufin & de Théophane, différent de celui de saint Paulin, & d'autres Auteurs, qui disent qu'il y eut un mort ressuscité. Nicéphore Caliste dit, que l'un & l'autre de ces deux miracles se firent; mais il y a apparence que ce mort ressuscité n'est point différent de cette femme qui fut guérie, & que ces Auteurs en ont parlé comme d'une personne morte, parce qu'en effet elle étoit sur le point de mourir. Sainte Héléne fit bâtir au même lieu une Eglise très magnifique, où elle laissa une bonne partie de la Croix, qu'elle fit richement orner. Elle rapporta le reste avec les cloux à Constantinople. Quelque tems après, elle porta à Rome ce sacré bois, à la reserve d'un morceau que l'Empereur garda. Elle avoit aussi gardé un des cloux, ayant laissé les trois autres à Constantinople; mais saint Grégoire de Tours rapporte, qu'en passant par la Mer Adriatique, elle y jetta ce précieux clou, pour appaiser les tempêtes de cette mer. Quelques-uns disent qu'elle en jetta un dans le golfe de Satalie, en revenant de Jérusalem. L'Empereur & sainte Héléne firent bâtir une Basilique à Rome, dans le Palais de Sertorius, laquelle a retenu depuis le nom de sainte Croix de Jérusalem, parce que le bois de la vraye Croix y fut mis depuis en dépôt. A l'égard des cloux, l'opinion vulgaire est que Jésus-Christ n'a été attaché à la Croix qu'avec trois cloux, & souvent les Peintres & les Sculpteurs le représentent avec les deux pieds percez d'un même clou. Néanmoins il se trouve des Crucifix fort anciens avec quatre cloux, deux aux piez & deux aux mains. Saint Grégoire, qui vivoit il y a plus de mille ans, dit qu'il y en avoit quatre. Sainte Brigitte en ses Révélations, dit la même chose; & saint Cyprien paroît être de ce sentiment, quand il dit, *les cloux perçant ses piez sacrez*.

L'Invention de la sainte Croix se fit l'an de Jésus-Christ 326, un an après la célébration du Concile de Nicée, sous le Pontificat de saint Sylvestre. La partie de la Croix que l'Impératrice sainte Héléne laissa en la ville de Jérusalem, fut enlevée par Chosroès Roi de Perse en 614 ou 615, & rapportée en 628 par l'Empereur Héraclius: ce qui a donné lieu à la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. Depuis on trouva à propos de la diviser en plusieurs morceaux. Ainsi il en demeura quatre petites parties à Jérusalem, dont les Syriens en eurent une, les Grecs de saint Sabas une autre, les Moines de la vallée de Josaphat une, & les Latins du saint Sépulchre une autre, longue d'un palme & demi, & large d'un pouce en quarré. On en porta trois morceaux à Constantinople, outre celui qui avoit été donné à l'Empereur; trois à Antioche; deux en l'Isle de Chypre; un en l'Isle de Créte ou Candie, à Edesse, à Alexandrie, à Damas & à Ascalon. Le Patriarche des Géorgiens & le Roi de Géorgie, en eurent aussi chacun un morceau. Vers l'an 1110, Anselme, Chantre du saint Sépulchre de Jérusalem, & auparavant Chanoine de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, envoya deux morceaux de ce sacré bois à l'Evêque de Paris, & l'on en fait une Fête tous les ans le premier dimanche d'Août, sous le nom de *la Réception de la sainte Croix*. Il y a plusieurs autres Eglises en France qui possédent de ce précieux bois. On garde aussi un des cloux à Saint-Denys, proche de Paris; & le titre de la Croix, écrit en Lettres Hébraïques, Gréques & Latines, se conserve dans l'Eglise des Bénédictins de Toulouse. La Fête de l'Invention de la sainte Croix, que l'on solemnise le troisiéme jour du mois de Mai, se célébroit déja en plusieurs Eglises de Rome avant le tems de Grégoire *le Grand*, qui tenoit le Siége vers la fin du VI siécle; mais ce n'est que depuis ce saint Pape, qu'elle s'est étendue en d'autres lieux, & qu'elle est devenue enfin générale. Les Grecs ne la célébrent point séparément de celle de l'Exaltation, qui fut instituée parmi eux peu de tems après que la Croix fut trouvée, & lorsqu'elle fut placée dans le Temple, que sainte Héléne avoit fait bâtir sur le Calvaire. * Rufin, *Hist. l.* 10. *c.* 7. Baronius, *Martyrolog. & Annal.* *Voyez* l'Article CROIX. Baillet, *Vies des Saints*, 13 *Mai*.

INVERLOCH. *Voyez* INNERLOCHTI.

INVERNESS. *Voyez* INNERNESS.

INVESTITURE: ce terme signifie la concession d'un fief, d'une terre, d'une dignité, d'une charge, ou d'un droit, faite par le Seigneur à son Vassal, ou par un Prince à son Sujet, à la charge de lui être fidéle, & de lui rendre les services & les devoirs requis. Cette Investiture se faisoit avec certaines cérémonies, en mettant entre les mains de celui à qui on l'accordoit, quelque chose qui étoit le symbole du don qui lui étoit fait, comme un morceau de gazon, une canne, des branches d'arbres, les ornemens ou les habits de la dignité ou de la charge, ou d'autres marques semblables, qui avoient rapport, ou désignoient la chose dont l'Investiture étoit accordée. * Du Pin, *Histoire des Controv. du XII siécle, partie* 1.

INVESTITURE DES BIENS ECCLESIASTIQUES. L'Eglise, qui dans les premiers tems n'avoit point eu d'autres biens que ceux des oblations volontaires des Fidéles, ou les revenus des biens qui lui avoient été donnez par des particuliers, commença sous Pepin & Charlemagne a posséder beaucoup de fiefs, dont ces Princes l'enrichirent: ce qui rendit les Evêques & les Abbez considérables dans l'Etat, & les engagea à prêter entre les mains du Prince la foi & hommages des fiefs qu'ils tenoient de lui, de lui fournir un certain nombre de soldats pour la guerre, d'y aller même en personne, de se mêler des affaires de l'Etat, & de s'acquitter des autres devoirs ausquels ils étoient obligez par les fiefs & par les dignitez qu'ils possédoient. Suivant l'ancien usage, après la mort de ceux qui avoient des fiefs, le Seigneur s'en mettoit en possession, & en jouïssoit jusqu'à ce que l'héritier ou successeur en eût été de nouveau investi, & en eût prêté la foi & hommage. La même chose étoit pratiquée après la mort d'un Evêque, par les Princes & les Seigneurs, jusqu'à ce que celui qui étoit élu en sa place en eût reçu d'eux l'Investiture, & en eût prêté hommage. On étendit dans la suite ce droit à tous les autres biens délaissez par l'Evêque; & les Princes donnoient indifféremment l'Investiture de tous les biens de l'Evêché à celui qui étoit élu canoniquement avant qu'il fût consacré; mais les Princes n'ont jamais prétendu donner la puissance spirituelle, ni la mission aux Evêques par cette cérémonie. Quelques-uns croyent que ce droit d'Investiture fut accordé à Charlemagne par le Pape Adrien, ainsi qu'il est rapporté par Gratien, *Distinct.* 63. *cap. Adrianus*, qui est tiré de la Chronique de Sigebert de Gemblours, où il est dit que ce Pape donna à Charlemagne dans un Concile tenu à Rome en 774, le droit d'élire les Papes, & ordonna que tous les Archevêques & Evêques de ses Etats recevroient l'Investiture de sa main avant que d'être consacrez; mais la plupart des Savans sont persuadez que ni Eginard, qui a fait la Vie de Charlemagne, ni aucun autre Auteur contemporain n'ont parlé, ni de cette concession, ni d'un voyage fait à Rome cette année-là par Charlemagne. Cette Constitution est néanmoins citée par Léon VIII, qui la renouvella en faveur d'Othon I, tant pour ce qui regarde l'élection du Pape, qu'à l'égard de l'Investiture des Evêques. Cependant, quoiqu'on ne fonde pas l'origine des Investitures sur le Chapitre *Adrianus*, qui est au moins douteux, on peut assurer que cet usage avoit commencé longtems avant Othon, & peu de tems après Charlemagne; & qu'il fut observé non seulement par les Empereurs, mais encore par les Rois de France & d'Angleterre, & par la plupart des autres Princes Chrétiens.

On ne sait pas certainement avec quelle cérémonie se faisoit dans les commencemens l'Investiture des Evêques & des Abbez; mais il y a apparence qu'on se servoit de la crosse ou de l'anneau (marques de leur dignité) ainsi qu'il se pratiquoit à l'égard des charges séculiéres. Nous lisons dans l'Auteur de la Vie de saint Romain, Archevêque de Rouen, que ce Saint ayant été élu, les grands Seigneurs de la Cour conseillérent tous unanimement au Roi de consentir à son élection; & que ce Prince (c'étoit Clovis II, ou Dagobert son pére) ayant convoqué les Evêques & les Abbez, lui donna le bâton pastoral, ensuite de quoi il fut consacré. L'Auteur de la Vie d'Aidric, Evêque du Mans, écrit qu'après l'élection de cet Evêque faite en 832, Louïs *le Débonnaire* ayant pris le bâton pastoral de la main de Landramne Archevêque de Tours, Métropolitain du Mans, le donna à Aidric, & en le lui donnant, lui commit le soin & la conduite de cet Evêché. Glaber rapporte dans la Vie du Roi Robert, que ce Prince voulant gratifier un Abbé, qui lui avoit fait présent d'un beau cheval, lui demanda sa crosse; & que l'ayant mise à la main d'une statue de Jésus-Christ, il dit à l'Abbé de la reprendre, & dans la suite de jouïr de sa dignité, sans aucune dépendance; ce qui montre qu'il l'avoit reçue auparavant du Roi avant cette cérémonie. Nous voyons que dans le dixiéme siécle cette coutume étoit devenue commune en Allemagne, & que ceux qui étoient investis des Evêchez, portoient le bâton pastoral, & les autres marques de leur dignité, avant que d'être consacrez. Yves de Chartres remarque que le Roi l'avoit investi de son Evêché, en lui donnant le bâton pastoral. Cependant cette cérémonie n'étoit pas si générale ni si nécessaire, qu'elle ne fût quelquefois ou omise, ou remplacée par quelque autre. L'Investiture pouvoit être donnée par écrit, ou de bouche, ou même par signe. Quelques Auteurs ont écrit que l'Empereur Henri II avoit donné l'Evêché de Paderborn à Menivercus, en lui présentant un de ses gants. Au reste, il est assez indifferent avec quelle cérémonie se fasse l'Investiture, & de quelle maniére elle soit donnée. Cependant on ne peut douter qu'on ne se servît ordinairement pour donner les Investitures des Evêchez & des Abbayes, du bâton pastoral, auquel on joignit ensuite l'anneau; parce que ce sont les marques & les ornemens de la dignité Episcopale.

Dans le commencement de la querelle des Investitures, ce ne fut point la cérémonie, mais la chose même qui fit de la difficulté. Grégoire VII en défendant les Investitures, n'attaqua pas seulement celles qui se faisoient par le bâton pastoral & par l'anneau, mais en général toutes les Investitures des Bénéfices par la main des Laïques, de quelque maniére qu'elles se fissent. La principale des raisons qui le portoient à les défendre, c'est qu'elles ôtoient la liberté des élections, & rendoient les Princes maîtres des Bénéfices; car une personne élue canoniquement ne pouvoit jouïr de son Bénéfice, ni être consacrée, qu'elle n'eût reçu l'Investiture du Prince. Il falloit nécessairement avant que de procéder à une élection, savoir si celui sur qui on

on jettoit la vue ſeroit agréable au Prince; & en cas qu'on en élût un autre que celui qu'il vouloit, l'élection demeuroit ſans effet. Ainſi il dépendoit abſolument de la volonté du Prince, de faire tomber les Evêchez & les Abbayes ſur qui il lui plaiſoit: ſouvent il les donnoit ou pour récompenſe de ſervices, ou à celui qui en donnoit le plus. Ce fut cet abus qui porta Grégoire VII à défendre abſolument toutes les Inveſtitures des Bénéfices; & ce Pape pouſſa la choſe ſi loin, qu'il défendit aux Evêques de prêter la foi & hommage entre les mains des Princes. Victor III, & Urbain II, ſucceſſeurs immédiats de Grégoire VII, défendirent auſſi généralement toutes les Inveſtitures. Yves de Chartres dit qu'Urbain n'avoit interdit aux Princes que l'Inveſtiture corporelle; mais qu'il ne leur avoit pas défendu de ſe mêler de l'élection, à laquelle ils ont droit entant que Chefs du peuple, & qu'il ne les avoit pas privez de la conceſſion. Néanmoins ce Pape défend abſolument dans le Concile de Clermont toutes les Inveſtitures, & même le ſerment de fidélité des Evêques entre les mains des Princes.

Ce fut ſous Paſchal II, que l'on commença à faire une attention particuliére ſur la cérémonie de la conceſſion du bâton & de l'anneau; & l'on en fit un nouvel argument contre les Inveſtitures, en conſidérant ces ornemens comme des marques du pouvoir Eccléſiaſtique appartenant à l'autel; d'où l'on concluoit que le Prince, en faiſant cette cérémonie, ſembloit conférer la puiſſance Eccléſiaſtique. C'eſt ainſi que Paſchal s'expliqua dans la conférence qu'il eut à Châlons avec les Députez de l'Empereur; & c'eſt principalement ſur cela que ſe fondoient ceux qui regardoient les Inveſtitures comme une Héréſie pire que la Simonie. Les Princes avoient beau dire qu'ils ne prétendoient point donner la puiſſance ſpirituelle par cette cérémonie, qu'ils vouloient ſeulement inveſtir les Evêques, comme les autres Seigneurs, des biens temporels qui appartenoient à l'Egliſe par la conceſſion des Princes; les ennemis de ce Droit, pour les rendre odieux, vouloient perſuader que cette cérémonie avoit une autre ſignification. L'accommodement qui fut projetté entre le Pape Paſchal II, & l'Empereur Henri V, tranchoit entiérement la difficulté; car il ôtoit aux Evêques tous les fiefs & les autres biens temporels qu'ils poſſédoient par la conceſſion des Empereurs depuis Charlemagne, qui étoient les ſeuls pour leſquels les Princes pouvoient juſtement demander l'Inveſtiture; mais il dépouilloit les Egliſes de grands biens réels & ſolides, pour une indépendance chimérique. Auſſi les Evêques ne goûtérent point cet accommodement, qui n'eut aucun effet. La conceſſion forcée des Inveſtitures par le Pape Paſchal, fut attaquée par les uns comme une Héréſie, & conſidérée par d'autres comme un relâchement dangereux. Il y en eut qui la firent paſſer pour une tolérance néceſſaire; & d'autres pour une choſe juſte & légitime. Au commencement du Pontificat de Calixte II, la difficulté ſembloit réduite à la ſeule cérémonie de l'Inveſtiture avec l'anneau & le bâton: au moins ceux qui ſe mêlérent de cette négociation le croyoient-ils ainſi. Henri V étoit aſſez diſpoſé à y renoncer, pourvu que cela ne fît point de tort à ſes droits, & que les Evêques & les Abbez tinſſent de lui les fiefs & les régales, lui prêtaſſent les ſermens de fidélité, & lui rendiſſent tous les devoirs auſquels ils étoient obligez à cauſe des biens qu'ils poſſédoient: mais le Pape inſiſta toujours ſur la défenſe générale de recevoir aucune ſorte d'Inveſtiture des Bénéfices Eccléſiaſtiques de la main des Laïques: ce que l'Empereur ne voulut jamais paſſer. Les François même firent reſtraindre cette défenſe aux Evêchez & aux Abbayes.

Enfin le dernier réglement fait entre le Pape Calixte & Henri, fut beaucoup plus favorable aux Princes qu'aux Eccléſiaſtiques, car les Princes prétendoient trois choſes; 1. que l'élection des Evêchez & des Abbayes ne ſe devoit faire que de leur conſentement; 2. que l'élu devoit recevoir l'Inveſtiture avec le bâton paſtoral & l'anneau, avant que d'être conſacré; 3. qu'il étoit obligé de leur prêter le ſerment de fidélité, & de leur faire hommage des régales & des fiefs qui dépendoient d'eux. Or par ce Traité on leur accorde, 1. que les élections des Evêques & des Abbez ſe feront en leur préſence, & par conſéquent de leur conſentement; 2. que dans l'Allemagne l'Evêque élu ſera inveſti des régales (c'eſt à dire, de tous les biens qu'il tient de la Couronne) par le ſceptre, avant que d'être conſacré, & dans les autres Etats, pendant les ſix mois après la conſécration; 3. il leur conſerve tous les devoirs & les ſervices dont les Evêques ſont tenus à cauſe de leurs fiefs ou de leurs régales. Ainſi tout le changement qu'il apporte à l'uſage, dans lequel étoient les Empereurs, conſiſte, 1. en ce qu'il ôte la cérémonie de l'Inveſtiture par le bâton paſtoral & par l'anneau; & qu'il ordonne qu'elle ſe fera avec le ſceptre; 2. en ce qu'il la reſtraint préciſément aux régales, c'eſt à dire, aux fiefs & autres biens que les Evêques tiennent.

Le Traité fait entre le Pape Calixte II, & l'Empereur Henri V, fut exécuté de part & d'autre; néanmoins Lothaire, ſucceſſeur de Henri, dans le tems du Schiſme qui étoit entre le Pape Innocent II, & ſon adverſaire Pierre de Léon, crut avoir trouvé une occaſion favorable pour rentrer dans le droit d'Inveſtiture. Il fit cette propoſition dans la conférence qu'il eut à Liége avec le Pape Innocent, faiſant entendre qu'il ne vouloit le reconnoître qu'à cette condition: ce qui effraya extrêmement les Prélats Romains; mais ſaint Bernard perſuada à ce Prince de ne pas inſiſter ſur cette prétention, & les choſes demeurérent en l'état où elles étoient.

Voilà pour ce qui regarde l'Empire: à l'égard de la France, les Rois n'ont eu aucun démêlé avec les Papes touchant les Inveſtitures; ils en ont joui paiſiblement, même du tems de Grégoire VII, à qui cela fit quelque peine, mais qui n'oſa pour ce ſujet ſe brouiller avec la France. Sous les Papes ſuivans, les Rois de France ſe départirent de l'Inveſtiture par le bâton paſtoral & par l'anneau, & ſe contentérent de la donner par écrit ou de vive voix: de ſorte que les Papes qui s'attachoient particuliérement à cette cérémonie extérieure, les laiſſérent joüir paiſiblement de leur droit.

Cette affaire fit plus de bruit en Angleterre qu'en France; car ſaint Anſelme s'étant voulu conformer aux Décrets des Papes contre les Inveſtitures, refuſa de prêter la foi & hommage aux Rois. Cette conteſtation dura pluſieurs années, ſans que ni les Papes, ni les Rois d'Angleterre vouluſſent céder; mais enfin les uns & les autres ſe conformérent au réglement de Calixte II.

Le droit des Inveſtitures n'a point été particulier aux Empereurs & aux Rois; les Ducs, les Comtes, & les autres Seigneurs, qui avoient des Evêchez ou des Abbayes dans leurs Etats, poſſédant des fiefs ou des biens de leurs domaines, ont auſſi joüi de ce droit. Ainſi l'on voit par une Lettre de Grégoire VII, à Raoul Archevêque de Tours, que les Comtes de Bretagne étoient en poſſeſſion de donner l'Inveſtiture aux Evêques; puiſque ce Pape les loue de s'être départis de cette coutume, dont ils joüiſſoient depuis longtems, pour déférer aux Décrets du Saint Siége. Saint Anſelme témoigne auſſi que Robert, Comte de Flandre, avoit accoutumé d'inveſtir les Abbez après leur élection. Yves de Chartres marque en pluſieurs endroits, que Robert Duc de Normandie donnoit l'Inveſtiture aux Evêques & aux Abbez de cette Province. Les Comtes de Champagne, d'Anjou & de Savoye étoient dans le même uſage; & de plus petits Seigneurs s'attribuoient ce droit, comme le Seigneur de Rotrou, que l'on trouve dans un Cartulaire de Saint-Denys de Nogent-le-Rotrou, avoir donné à Hubert l'Inveſtiture de cette Abbaye, avec la croſſe. C'eſt pourquoi, lorſque Grégoire VII, & les autres Papes condamnérent les Inveſtitures, ce ne fut pas ſeulement à l'égard des Empereurs & des Rois; mais auſſi à l'égard des Ducs, des Marquis, des Comtes, & généralement de toute perſonne Laïque, ſoit homme ou femme.

Le Concile de Latran, qui approuva le Traité ſur les Inveſtitures, fait entre le Pape Calixte & l'Empereur Henri, eſt celui qu'on appelle le premier général de Latran. Il fut tenu au mois de Mars 1123, & compoſé de trois cens Prélats ou environ, ſuivant le témoignage de Suger, Abbé de Saint-Denys, qui fut préſent à ce Concile, plus croyable que l'Abbé d'Urſperg, qui en compte quatre cens vint-ſix, & que Pandulphe, qui en met juſqu'à près de mille. * Du Pin, *Hiſtoire des Controverſes du XII ſiécle, partie 1.*

INVESTITURE, eſt un des principaux droits de l'Empereur d'Allemagne, qui ſeul a le pouvoir de donner les Inveſtitures des fiefs relevans de l'Empire, lorſqu'ils vaquent par la mort du dernier mâle de la famille, ou par réſignation. On y obſerve des cérémonies très remarquables, lorſque ce ſont de grands fiefs, ou que c'eſt une premiére Inveſtiture. L'Hiſtoire nous en fournit pluſieurs exemples; entre autres l'Inveſtiture que l'Empereur Rodolphe, I du nom, donna en 1277 à Ottocare, Roi de Bohéme, eſt ſinguliére. Cet Empereur étoit extrêmement ſimple en ſes habits, & affectoit tellement cette ſimplicité en toutes choſes, qu'elle lui attiroit la raillerie de quelques Seigneurs. Après avoir vaincu Ottocare, & l'avoir obligé de relever ſon Royaume de l'Empire, parce qu'il en avoit toujours été un fief, il ne voulut point prendre ſes plus riches habits, ni les ornemens de l'Empire, pour recevoir l'hommage de ce Roi, & parut dans ſa tente avec ſon habit gris. Ottocare ſe rendit au camp de l'Empereur, avec une Cour la plus ſuperbe & la plus magnifique du monde; & étant couvert d'or & de pierreries, il ſe mit à genoux devant Rodolphe, qui fit relever de tous côtez les rideaux de ſa tente, afin que tout le monde pût voir ce Roi humilié dans un habit ſi pompeux, aux piez d'un Empereur vêtu de ſimple drap. Voici quelle fut l'Inveſtiture que Maurice Duc de Saxe reçut de l'Empereur Charles-*Quint*, en 1548 à Ausbourg. L'Empereur ſe rendit avec les Princes Electeurs ſous une tente de bois, en forme de théatre, & Maurice parut à cheval, accompagné de pluſieurs Princes & Seigneurs, précédé de douze trompettes, & faiſant porter devant lui dix étendarts, qui marquoient les dix Seigneuries dont l'Electorat étoit compoſé. Il deſcendit de cheval, & s'étant mis à genoux devant l'Empereur qui étoit ſur un thrône, accompagné de cinq Electeurs, placez ſur des ſiéges moins élevez, il prêta le ſerment de fidélité, ayant la main ſur le Livre des Evangiles. Après quoi Charles-*Quint* prenant l'épée, qui eſt l'ornement Impérial que l'Electeur de Saxe ou ſon Vicaire portent devant l'Empereur, la donna à Maurice, & l'inveſtit par cette cérémonie de la dignité Electorale, & de la charge de Grand-Maréchal de l'Empire. L'Empereur prit auſſi les étendards des mains de ceux qui les portoient, & les remit en celles de Maurice, pour l'inveſtir des Principautez ou Seigneuries de ſon Electorat. Alors Maurice s'alla placer au rang des Electeurs, & les étendarts furent jettez au peuple. Les Inveſtitures ſe renouvellent à chaque mutation d'Empereur, ou de celui à qui le fief appartient. Lorſque c'eſt un fief ordinaire, le Seigneur en reçoit l'Inveſtiture par un Ambaſſadeur qui fait l'hommage pour lui, & prête le ſerment de fidélité; après lequel le Maréchal de l'Empire donne à ſa Majeſté l'épée, dont l'Ambaſſadeur étant à genoux baiſe le pommeau. C'eſt de cette ſorte que l'Empereur donne aujourd'hui l'Inveſtiture des fiefs; quoique dans l'uſage ancien il la donnât avec l'épée ou avec le ſceptre, & quelquefois en recevant des mains de l'inveſti, les drapeaux où étoient repréſentées les Armes de chaque fief. * Heiſſ, *Hiſt. de l'Empire.*

INVISIBLES, eſt le nom qu'on donna à quelques rigides Confeſſioniſtes, & aux Sectateurs d'Oſiander, de Flaccius Illyricus, & de Swenckfeld, qui croyoient qu'il n'y a point d'Egli-

d'Eglise visible. Les Fréres de la Rose-Croix ont aussi été appellez *Invisibles*. *Voyez* ROSECROIX. * Pratéole, *V. Invisib.* Florimond de Raimond, *l.* 2. *c.* 16. *&c.*

INVOCATION, le nom d'*Invocation* en général signifie toute demande que l'on fait à quelqu'un. On invoque le Seigneur, on invoque les Saints & les personnes de piété qui sont vivantes. Cependant suivant l'usage ordinaire de l'Eglise Romaine, le terme d'*Invocation* a été particuliérement appliqué aux demandes que l'on fait à Dieu par l'intercession des Saints. Le respect que l'on devoit aux Martyrs a porté les premiers Chrétiens à honorer leur mémoire, comme on le voit dans les plus anciens monumens de l'Histoire de l'Eglise. On a étendu depuis cet honneur à ceux qui meurent en réputation de sainteté. Comme on est persuadé qu'ils sont bien-heureux, & qu'ils régnent avec Jésus-Christ, les Catholiques-Romains ont cru que c'étoit une sainte & utile pratique de les prier d'interceder pour les vivans auprès de Dieu. C'est ce qu'ils appellent *Invocation des Saints*. Leurs plus anciennes priéres s'adressent directement à Dieu par l'intercession des Saints. Ils ont depuis adressé quelques priéres aux Saints, pour leur demander leur intercession. C'est encore une chose controversée entre leurs Théologiens, si les Saints entendent ces priéres, ou si Dieu à cause de leur mérite à égard aux priéres que l'on fait en leur nom.

I O.

IO, fille d'Inachus & d'Isméne, fut aimée de Jupiter, qui pour se la conserver malgré Junon, la changea en vache; mais cette Déesse jalouse la lui demanda, & la donna en garde à Argus, qui avoit cent yeux. Mercure tua ce Gardien. Junon en fut au desespoir, & envoya un taon sur cette vache, qui la fit errer par-tout, jusques à ce qu'elle se précipita dans la mer, qui fut nommée de son nom la *Mer Ionienne*. On dit qu'elle eut assez de force pour nager jusques sur les rives du Nil, qu'elle y reprit sa premiére forme, qu'elle fut mariée au Roi Osiris, & que c'est celle qui fut adorée des Egyptiens sous le nom d'Isis. On ajoûte que de Jupiter & d'elle naquit Epaphus; & qu'ayant passé près de son pére, elle se fit reconnoître, en écrivant son nom de son pié sur le sable. * Ovide, *Metam. l.* 1. Pausanias, *in Corinth. &c.*

J O A.

JOAB, fils de Sarvia ou Tsérujah, sœur de David, fut Général des Armées de ce Prince. Il marcha contre les Syriens qui s'étoient révoltez contre David, les obligea de prendre la fuite, & s'empara de la ville de Rabbath. Quoiqu'il eût ménagé la réconciliation d'Absalom avec David, Joab ne laissa pas néanmoins de tuer lui-même ce Prince rebelle. Il se deshonora aussi extrêmement par l'assassinat qu'il commit l'an 2987 du Monde, & 1048 avant Jésus-Christ, en la personne d'Abner, dont il redoutoit la faveur auprès de David. La citadelle de Sion fut emportée l'année suivante par son courage, sur les Jébuséens qui la tenoient, & qui la croyoient tellement imprenable, qu'ils mirent des boiteux & des aveugles sur les murailles pour les garder. Joab emporta plusieurs autres Places, & défit en diverses autres rencontres les ennemis de David. Il réconcilia en 3010 Absalom avec son pére; & depuis, lorsque ce Prince se fut encore révolté, il le tua dans une bataille l'an 3012 du Monde, & 1023 avant Jésus-Christ. Dans la suite Joab s'engagea dans le parti d'Adonias contre Salomon, qui n'en perdit pas le souvenir; car lorsqu'il fut monté sur le thrône, il fit tuer Joab l'an 3021 du Monde, & 1014 avant Jesus-Christ, quoiqu'il eût cherché un asyle au pié de l'autel; & par cette mort il le punit de sa révolte & de l'assassinat d'Abner & d'Amasa, qu'il avoit aussi tué en trahison. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 14. I ou III *Rois*, *ch.* 2. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.*

JOACHAS Roi d'Israël, ou JOAZAS, comme le nomme Joséphe, succéda à son pére Jéhu, l'an du Monde 3179, & avant Jésus-Christ 856. Ayant été Idolâtre, comme ses prédécesseurs, Dieu l'en punit par la main d'Hazaël & de Benadab, Rois de Syrie, qui firent un grand carnage des siens. Dans cette extrémité il eut recours à Dieu, le pria de le protéger; & ce Souverain de l'Univers, dit Joséphe, fit voir alors qu'il ne répand pas seulement ses faveurs sur les justes, mais aussi sur ceux qui se repentent de l'avoir offensé, & qu'au lieu de les perdre entiérement, comme il le pourroit, il se contente de les châtier; car il écouta favorablement ce Prince, rendit la paix à son Etat, & lui fit recouvrer son premier bonheur. L'Ecriture dit *que Dieu donna alors un Sauveur à Israël*: ce qui a mis en peine les Interprétes, pour savoir si ce Sauveur étoit Joas ou Jéroboam, l'un fils, & l'autre neveu de Joachas, ou bien le Prophéte Elisée. Ce Roi mourut en l'an du Monde 3196, & 839 avant Jésus-Christ, après un régne de 17 années. * II ou IV *Rois*, *ch.* 13. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 9. *ch.* 9. Torniel, *A. M.* 3179. *num.* 1. 3: 3193. *num.* 2. 3195. *num.* 1.

JOACHAS, qui est aussi nommé *Shallum* & *Jéchonias*, par Jérémie & par Esdras, étoit fils de Josias, Roi de Judée. Après la mort de son pére l'an 3425 du Monde, & 610 avant Jesus-Christ, il se fit mettre sur le thrône par une faction populaire, contre le droit d'Eliacim son aîné. Néchao ou Néco Pharaon, Roi d'Egypte, le fit prisonnier après trois mois de régne; Joachas mourut de déplaisir quelque tems après: ce qui fut une juste punition de ses impiétez. * II ou IV *Rois*, *ch.* 23. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 10. *ch.* 6. Torniel, *in Annal. Vet. Testam.*

JOACHAS autrement OCHOZIAS. *Voyez* OCHOSIAZ.

JOACHIM ou JOAKIN, auparavant nommé ELIACHIM, étoit fils de Josias, & frére de Joachas, que Néchao Roi d'Egypte déthróna, pour mettre celui-ci en sa place, l'an du Monde 3425, & 610 avant Jésus-Christ. Ce Prince régna onze ou douze années. Il y eut sous son régne quantité de grands Prophétes, & il se plongea néanmoins dans toutes sortes de crimes. Lorsque la Prophétie de Jérémie lui fut montrée, il la déchira avec un canif. Nabuchodonosor irrité de l'alliance que Joachim avoit faite avec le Roi d'Egypte son ennemi, attaqua ses Etats, prit Jérusalem l'an 3430 du Monde, & 605 ans avant Jésus-Christ, emporta toutes les richesses qu'il y trouva, & l'emmena lui même prisonnier, selon l'opinion de quelques Auteurs. D'autres croyent plus vraisemblablement, qu'avec la liberté, Nabuchodonosor lui fit rendre le thrône; d'où sa révolte le précipita l'an 3435 du Monde, & 600 avant Jésus-Christ. Les Chaldéens le prirent & le jettérent à la voirie, comme Jérémie l'avoit prophétisé: *Sepulturâ asini sepelietur, putrefactus & projectus extra portas Jerusalem, &c.* * II ou IV *Rois*, *ch.* 24. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 10. *Jérémie*, *ch.* 22. 36. *&c.* Cajétan. Liranus. Abulensis, &c. *Comment. in lib. Reg.* Torniel & Salian, *in Annal. Sacr. Vet. Testam.*

JOACHIM, fils de ce premier. *Cherchez* JECHONIAS.

JOACHIM, mari de la chaste Susanne dans la captivité de Babylone, étoit apparemment du nombre de ceux qui avoient été emmenez par Nabuchodonosor avec le Roi Joakim la troisiéme année de son régne, non en qualité de captifs, mais comme ôtages, & au bien desquels on n'avoit point touché. * *Daniel*, *ch.* 13. *v.* 1. &c.

JOACHIM, (Saint) époux de sainte Anne, & pére de la sainte Vierge, étoit fils de Barpanther. A l'âge de 26 ans il épousa Anne qui étoit stérile, & qui eut l'avantage, vint-six ans après, de mettre au monde Marie, qui fut mére de Jésus-Christ. Le nom de Joachim n'est point marqué dans l'Ecriture, non plus que les circonstances de sa vie. Le Pape Grégoire XV ordonna en 1622, qu'on feroit dans l'Eglise la Fête de ce Saint: sur quoi on pourra consulter le passage de saint Hippolyte Martyr, rapporté par Nicéphore, *Hist. l.* 2. *c.* 3. * Saint Jean de Damas. Saint Epiphane, &c. alléguez par Torniel, Salian, & Sponde, *in Annal. Vet. Test.* Baronius, *in Appar. Annal. Eccles.*

☞ L'Histoire de saint Joachim & de sainte Anne a été tirée d'un Livre apocryphe, dont il est fait mention dans saint Grégoire de Nysse, & dans la Tragédie du *Christ Patient*, d'Apolinaire. Saint Augustin, *dans le liv.* 23 contre Fauste *Manichéen*, remarque que ce que Fauste avoit avancé que le pére de Marie s'appelloit Joachim, qu'il étoit de la Tribu de Lévi, n'étoit pas certain, parce qu'il étoit tiré d'un Livre apocryphe; cependant l'Eglise Gréque a fait dès le VI siécle la Fête de saint Joachim & de sainte Anne. Mais dans l'Eglise Latine, cette Fête n'a été introduite que fort tard; car dans le XI siécle, Pierre de Damien assure que c'est une curiosité vaine & superflue, de vouloir rechercher ou savoir les noms du pére ou de la mére de la sainte Vierge. Saint Bernard écrivant aux Chanoines de Lyon au sujet de la Fête de la Conception de la Vierge, témoigne qu'il n'y avoit encore alors aucune Fête établie pour les parens de la sainte Vierge. On prétend que ce fut le Pape Jules II, qui institua la Fête de saint Joachim, & qui la mit au 22 Mars. Pie V la fit ôter du Calendrier & du Bréviaire Romain; mais Grégoire XIII donna permission en 1584 de l'y remettre, sans néanmoins en approuver l'Office. Enfin le Pape Grégoire XV ordonna par une Bulle donnée le deuxiéme Décembre 1622, qu'on la célébreroit dans tous les lieux où l'on suit le Rit Romain, & que l'on en feroit l'Office double. * Baillet, *Vies des Saints*, *au* 20 *Mars*.

JOACHIM, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, puis Abbé & Fondateur de l'Ordre de Flore, qui naquit vers l'an onze cens onze, dans un bourg nommé *Celico*, proche de Cosenza au Royaume de Naples, après avoir fait légérement ses études jusqu'à l'âge de quatorze ans, fut placé par son pére, qui étoit Notaire, à la Cour du Roi de Naples, où il servit quelque tems. Ayant pris ensuite la résolution de voyager dans la Palestine pour visiter les saints Lieux, il partit à l'insçu de son pére, s'arrêta quelque tems à Constantinople; & s'étant effrayé d'une mortalité qui fit de grands ravages dans cette ville pendant qu'il y étoit, il se détermina de renoncer au monde, & s'étant revêtu d'un habit d'Hermite, continua son voyage nuds piez. Etant arrivé dans la Terre-Sainte, il alla passer un Carême entier sur le Mont-Thabor, & l'on assure qu'il y pratiqua des austéritez surprenantes, qu'on peut bien dire avoir été récompensées par la grace que Dieu lui fit de lui donner un esprit docile, & parfaitement soumis à l'Eglise; mais les Historiens de sa Vie ont été trop loin, lorsqu'ils ont écrit que Dieu lui donna le jour de Pâques une science infuse, & la connoissance des mystéres les plus obscurs de l'Ecriture-Sainte, puisque quelques-uns de ses Ecrits ont donné à connoître que sa doctrine ne sortoit pas de cette doctrine divine. Etant de retour en Calabre, il demeura quelque tems dans le Monastére de Sambuca, puis il prit l'habit de Cîteaux dans celui de Corazzo, dont il fut depuis Prieur, & enfin Abbé; mais ayant obtenu du Pape Lucius III, la permission de quitter son Abbaye, il se retira l'an 1183 dans la solitude de Haute-pierre, où il composa quelques-uns de ses Ouvrages; & étant sorti de ce lieu l'an 1189, il alla demeurer à Flore avec deux ou trois compagnons, ausquels il s'en joignit tant d'autres en peu de tems, que dès l'an 1196, il avoit sous sa dépendance plusieurs Monastéres, ausquels il donna des Constitutions, qui furent approuvées cette année-là par le Pape Célestin III. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les progrès que fit l'Ordre de Flore, qui arrêta entiérement dans le Royaume de Naples ceux que l'Ordre de Cî-

teaux y avoit fait jusques-là. Joachim gouverna sagement tous ces Monastéres, où l'austérité étoit plus grande qu'en ceux de Cîteaux, & étant âgé de plus de 90 ans il mourut le troisiéme Mars de l'an 1202, au Couvent de Saint-Martin de Jove ou de Canale, d'où son corps fut porté quelques années après dans l'Abbaye de Flore. On assure que Dieu fit connoître sa sainteté par les miracles qui se firent à son tombeau; & ce qui ne permet pas d'en douter, c'est qu'en 1346, les Abbez de l'Ordre passérent procuration à Pierre Abbé de Flore, pour demander au Pape qu'il lui plût commettre des Evêques & autres Prélats de Calabre pour informer des miracles de leur Fondateur, dont on a distribué des Reliques en quelques Eglises. Entre ses Ouvrages, un des premiers est celui qu'il composa contre le Maître des Sentences, que quelques-uns de ses Apologistes ont prétendu, mais sans fondement, n'être pas de lui: il y avançoit que chaque Personne de la Trinité avoit son essence particuliére, dont l'une engendroit l'autre; ce qui donnoit ouvertement dans le Trithéisme, c'est à dire, dans l'Hérésie de ceux qui établissoient trois Dieux: mais il est certain qu'il s'est retracté dans la suite, & qu'il a fait paroître une doctrine très orthodoxe sur ce mystére, dans le Pseautier qu'il composa sous le titre de *Psalterium decem chordarum*. Quant à ses Commentaires sur Isaïe, sur Jérémie, & sur l'Apocalypse, & ses autres Prophéties, qui de son vivant le firent admirer par les uns, & mépriser par les autres, on ne peut disconvenir qu'il n'ait trop donné à son imagination, & qu'il n'ait eu tort de croire qu'il avoit la clef de choses dont Dieu seul s'est réservé la connoissance; mais les plus sages Ecrivains n'excusent pas ceux qui en ont pris droit de le traiter d'Imposteur, & ils ne veulent pas même qu'on le regarde comme un probléme, ainsi que quelques-uns ont fait. Joachim deux ans avant sa mort écrivit une Protestation de foi, dans laquelle faisant le dénombrement de ses Ouvrages, dont la plupart avoient été écrits par ordre des Papes Lucius III, Urbain III, & Clément III, il déclare, qu'il n'a pas eu le tems de les donner à examiner; & que comme il ne doute point qu'il n'y ait des choses sujettes à correction, tant dans ceux qu'il avoit achevez, que dans ceux ausquels il travailloit actuellement, il prie les Abbez de son Ordre, au cas qu'il meure avant d'y avoir mis la derniére main, & les avoir donnez à corriger, de les faire examiner par le Saint Siége, se soumettant à la censure qu'il en fera, ne prétendant pas soutenir son opinion contre ses décisions, condamnant ce que l'Eglise condamne, & ne voulant jamais s'éloigner de ce qu'elle croit. C'est cette Protestation qui a réglé les jugemens que le Saint Siége a portez de la personne de Joachim. Le Pape Innocent III, en condamnant l'Ouvrage contre le Maître des Sentences au Concile général de Latran l'an 1215, déclara que cet acte l'empêchoit de rien prononcer contre la personne de l'Auteur. Honorius III, dans une Lettre de l'an 1177, déclara aussi qu'on ne pouvoit soupçonner d'Hérésie l'Abbé Joachim; & l'an 1221, le même Pape ordonna par une Bulle à l'Archevêque de Cosenza & à l'Evêque de Bisaccia de faire publier dans toute la Calabre qu'il regardoit l'Abbé Joachim comme un homme orthodoxe, & attaché à la Foi Catholique. Ainsi la condamnation de deux de ses Ouvrages faite par le Pape Alexandre IV en 1256, & par le Concile d'Arles en 1260, ne doit rien diminuer de la vénération qui est due à sa mémoire. On ne s'attache pas ici à faire sentir la vanité de ses prédictions; elle est connue de tout le monde: mais il faut prendre garde d'ajoûter trop de foi à des Historiens, même contemporains, qui peuvent avoir été mal instruits, & s'en tenir à ce qu'on lit dans ses Ouvrages. * *Jac. Græcus*. Syllanæus, *Joachim Abb. & Flor. Ord. Chronol.* Gregorius de Laude, *B. Joachim Mirabil. Veritas defensa*. Bollandus, *Acta Sanctorum, tome* 7, *Maii die* 26. Baronius, *sur l'an* 1190. Charles de Visch, dans la *Bibliothéque de Cîteaux*. Un Livre imprimé à Padoue en 1625, avec ce titre, *Profetie dell' Abbate Giachino*. Les Auteurs citez par le même Charles de Visch, *p.* 171. *& suiv.* Maimbourg, *Histoire des Croisades, l.* 6. La Chaise, *Histoire de saint Louis, l.* 12.

JOACHIM qui fait le sujet de l'Article précédent, qui a fait durant sa vie tant de bruit dans le monde, & qui est encore aujourd'hui un grand probléme après sa mort, dans le doute où l'on est de la pureté de sa doctrine, étoit d'une vie & d'une conduite tout à fait extraordinaire, & duquel on n'a jamais rien dit de médiocre, soit pour le bien, soit pour le mal. Car les uns l'ont voulu faire passer pour un des plus signalez Docteurs, des plus insignes Prophétes, & des plus grands Saints que l'Eglise ait jamais eus. Les autres au contraire le tiennent pour un Imposteur, un Hypocrite, & un Hérétique rempli de présomption. D'autres croyent, que parlant sans préoccupation, & sans lui faire injustice, on peut dire qu'il n'étoit ni Prophéte, ni Trompeur, mais seulement Visionnaire; & qu'ayant l'imagination fort vive, le jugement peu solide, & très peu de science, il prenoit toutes ses méditations pour des oracles: ce qui le portoit à faire des prédictions, dont quelques-unes réussissoient par hasard. Il est constant, qu'étant allé visiter les Lieux Saints à Jérusalem, à l'âge de quinze ans, lorsqu'il ne savoit encore pour le plus, que la Grammaire, il s'alla mettre dans l'esprit que Dieu lui avoit donné, dans l'Eglise du saint Sépulchre, une connoissance infuse de tous les Mystéres de l'Ecriture & sur-tout de l'Apocalypse, dont il croyoit avoir la clef, que personne n'avoit encore pu trouver. Il est vrai qu'il disoit qu'il n'avoit poit de révélation du Ciel, ni même de don de prophétie; mais il ajoûtoit qu'il avoit reçu de Dieu l'esprit d'intelligence pour entendre clairement les Prophéties de l'Ancien & du Nouveau Testament. Voici une preuve fort convaincante de la vanité de ses Prédictions. L'an 1190, Richard, Roi d'Angleterre, pria Tancréde Roi de Sicile, d'appeller l'Abbé Joachim à Messine, afin d'apprendre de lui quel seroit le succès du voyage en la Terre-Sainte. Il y alla, & déclara d'un air fort sérieux que cette Croisade étoit inutile, & que le tems marqué pour sa délivrance n'étoit pas encore arrivé. Là-dessus il expliqua la Vision de saint Jean dans son Apocalypse, qui parle du Dragon à sept têtes, lequel vouloit engloutir l'Enfant, qui devoit naître de la Femme revêtue du Soleil. Il dit, que la sixiéme tête de ce Monstre étoit Saladin, qui avoit pris Jérusalem en 1187. Qu'il seroit, à la vérité, défait par les Chrétiens, qui reprendroient cette sainte Cité; mais que selon le mystére des nombres, marquez dans cette Vision, ce ne seroit que sept ans après cette conquête de Saladin, c'est à dire, en 1194. Il osa bien aller plus loin: car il ajoûta, que la septiéme tête du Dragon étoit l'Antechrist, & qu'il étoit né dans Rome: Qu'en l'an 1199, le sixiéme Sceau du Livre fatal se romproit, & que bientôt après on verroit le régne, la persécution, la mort de l'Antechrist, & l'Evangile publié par toute la Terre. Cela parut si extravagant, que dans cette même Conférence, il fut puissamment réfuté par les Archevêques d'Ausch & de Rouen, par les Evêques d'Evreux & de Bayonne, & par d'autres savans hommes, qui étoient présens: de sorte que le Roi Richard ne fit plus d'état de ce Visionaire, que le Roi Philippe, qui avoit l'esprit très solide, n'avoit pas voulu écouter. L'Abbé Joachim fut renvoyé dans sa Solitude de Haute-Pierre en Calabre, où il écrivit sur les Prophétes & sur l'Apocalypse. *Voyez* ce qui en est dans l'Article précédent. * *Annales de Cîteaux, tome* 3. Alphonse de Castro, *l.* 2.

JOACHIM I, dit le *Nestor Germanique*, Electeur de Brandebourg, naquit le 21 Février de l'an 1484. Il eut pour Maître dans ses études l'Historien Jean Carion, sous lequel il fit de si grands progrès, non seulement dans les Sciences, mais aussi dans les Langues, qu'il pouvoit répondre à tous les Ambassadeurs dans leur propres Langues. Son savoir lui aquit l'estime de François I, Roi de France, & du Pape Léon X. On dit qu'il tiroit une pension du premier, & que cela le rendit suspect à l'Empereur Charles-*Quint*. Il avoit une grande connoissance de l'Astrologie, comme le témoignent ses *Pronostics*, dans lesquels il prédit à sa Maison la Royauté; & l'on croit que cela a été accompli dans la personne de Frédéric I, Roi de Prusse. D'autres prétendent qu'il se flattoit d'avoir pour lui-même la dignité Impériale, & que son frére, Electeur de Mayence, deviendroit Pape. Il parvint à l'Electorat en 1499, à l'âge de seize ans; & en 1506, il fonda l'Académie de Francfort sur l'Oder; en quoi il exécuta la derniére volonté de son pére, qui dans son lit de mort le lui avoit expressément recommandé. Il se trouva à l'élection de l'Empereur Charles-*Quint* en 1519, à Francfort sur le Mein, & l'on prétend que son frére Albert, Archevêque de Mayence, & lui, y contribuérent le plus. En 1521, il assista à la Diéte de Worms, où il employa inutilement son éloquence pour obliger Luther à renoncer à ses sentimens. En 1530, il alla à la Diéte d'Ausbourg, où à la sollicitation des Electeurs Ecclésiastiques il harangua l'Empereur par un beau Discours Latin. Il étoit un exact observateur de la justice, ce qu'il fit bien voir, lorsqu'il condamna à mort un de ses Courtisans qu'il aimoit le plus, parce qu'il avoit depouillé un Marchand dans un Bois. Il étoit extrêmement contraire à la Réformation de Luther, & il fit mauvais ménage avec *Elizabeth*, fille de Jean, Roi de Dannemarc, son épouse, parce qu'elle avoit embrassé la Religion Luthérienne; & cette Princesse dans la crainte d'être maltraitée, ou même d'être enfermée, fut obligée de se retirer en Saxe. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité, à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici. Hist. Reformationis.*

JOACHIM II, Electeur de Brandebourg, fils de JOACHIM I du nom, Electeur de Brandebourg, & d'*Elizabeth* de Dannemarc, né le neuviéme Janvier 1505, embrassa la Religion Protestante, qu'il établit vers l'an 1539 dans ses Etats. Il commanda en 1542 l'Armée Impériale contre les Turcs. Depuis, dans les guerres d'Allemagne, il se tint d'abord neutre, & se jetta ensuite dans le parti de l'Empereur Charles-*Quint* en 1547, soit que l'élévation du Duc de Saxe & du Landgrave de Hesse, Chefs du parti contraire, lui fût suspecte, ou parce qu'il prévoyoit quel seroit l'événement de cette guerre. Il ne se trompa pas; car elle fut funeste aux Alliez. L'Electeur de Brandebourg s'entremit pour la liberté du Landgrave, qu'on avoit arrêté prisonnier contre la parole donnée. On dit qu'il s'en prit au Cardinal de Granvelle, & qu'il l'eût frappé, s'il n'en eût été empêché. Ensuite il se trouva à la Diéte d'Ausbourg, où il se conforma pour la Religion à la volonté de l'Empereur. Depuis même il envoya des Députez au Concile de Trente. Apparemment ce fut par politique, & pour assurer l'Archevêché de Magdebourg à son fils puîné. En 1542 il fut fait Général de l'Armée de l'Empire contre les Turcs, & fit une campagne en Hongrie: mais plusieurs obstacles qui survinrent, l'empêchérent d'en tirer beaucoup d'avantage. Joachim, II du nom, se trouva au siége de la même ville de Magdebourg en 1550; & deux ans après approuva que Maurice, Duc de Saxe, prît les armes pour la délivrance du Landgrave de Hesse. Depuis il acheta de l'Empereur Ferdinand II, le Duché de Crossen dans la Silésie. En 1555, il jetta les fondemens de la ville de Spandau, que son successeur acheva de bâtir. En 1558, lorsque Charles-*Quint* se démit de l'Empire, Joachim se trouva à l'Election de Maximilien II. Ce Prince donnoit dans les Sciences cachées, principalement dans l'Astrologie. On remarque de lui comme quelque chose de singulier, qu'il a eu des pressentimens de plusieurs événemens d'importance, & sur-tout de la mort de Philippe Landgrave de Hesse, d'Albert Duc de Prusse, & de quelques autres. On ajoûte que, quoi qu'il fût plein de santé, il prédit sa mort peu de jours avant qu'elle arrivât. Il se flatoit d'avoir quelque con-

connoissance de l'avenir; & cependant, lorsqu'il y pensoit le moins, il mourut du poison que lui donna un Médecin Juif. Ce fut le troisiéme Janvier 1571. *Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'Article de BRANDEBOURG; & *consultez* De Thou, Sleidan, Rittershusius, Imhoff, &c.

* JOACHIM-FREDERIC Electeur de Brandebourg, naquit le 27 Janvier de l'an 1548. A l'âge de dix-sept ans, il fut fait Evêque de Havelberg & de Lébus. Après avoir fait de bonnes études, il alla en 1565 en Hongrie, pour y servir l'Empereur Maximilien II, contre les Turcs. L'année suivante, après la mort de son cousin Sigismond, il devint Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & son élection fut approuvée par l'Empereur. En 1570, il se maria, ce qu'aucun Evêque n'avoit encore osé faire. Cela fut cause qu'on le priva de sa voix dans les Diétes de l'Empire; mais il la conserva dans les Diétes des Cercles. En 1574, il régala Henri III, dans le tems qu'il passa à Hall pour aller en Pologne où il avoit été élu Roi; mais il lui remit en même tems devant les yeux l'horreur du massacre de la S. Barthélemi, arrivé deux ans auparavant. En 1579, il fit alliance avec l'Electeur de Saxe à Eisleben. En 1583, il eut quelques brouilleries au sujet de la jurisdiction tant Ecclésiastique que Séculiére; mais elles furent bientôt assoupies par la médiation des Electeurs de Saxe & de Brandebourg. En 1598, il succéda à son pére, & résigna l'Archevêché de Magdebourg à son fils *Christian-Guillaume* qui n'étoit âgé que de huit ans. En 1603, il fit bâtir la forteresse de Driezen sur les frontiéres de Pologne. En 1605, il érigea à Berlin le Collége du Conseil Secret; & il fit célébrer à Francfort sur l'Oder, le Jubilé de l'Académie. En 1607, il institua à Jochomsdal une Ecole Illustre, qui dans la suite a été transférée à Berlin. En 1608, il fit la dédicace de l'Eglise de la Sainte Trinité à Cologne, qui fait partie de la ville de Berlin. Il mourut le 18 Juillet de la même année. *Voyez* ses Ancêtres, ses alliances & sa postérité, à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Diction. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici, Magdeburgici*, &c.

* JOACHIM-ERNEST, Markgrave de Brandebourg, souche de la derniére branche d'Anspach dans la Franconie, naquit le troisiéme Juin de l'an 1583, à Coln ou Cologne qui n'est séparée de Berlin que par la Sprée. Après avoir fait ses études à Francfort sur l'Oder, il voyagea en Dannemarc, en France, en Angleterre, & dans les Païs-Bas. A son retour, il mit ordre à ses affaires domestiques; après quoi il alla signaler sa valeur dans les Païs-Bas, & eut en 1606 dans la sanglante bataille de Roeroort deux chevaux tuez sous lui. Dans le commencement des troubles de Bohéme, commandant en chef l'Armée de l'Union, il entra dans la Souabe, & se campa dans le voisinage d'Ulm, dans le dessein d'empêcher le Duc de Baviére de se jetter dans la Bohéme: mais par l'entremise de l'Ambassadeur de France, les Confédérez s'engagérent bientôt après, à ne point soutenir la Bohéme tant que dureroient les troubles de ce Royaume. Joachim tourna ensuite vers le Palatinat, où il ne put exécuter rien d'important contre le Général Spinola: ce qui diminua son crédit auprès des Cercles. Il mourut le 25 Fevrier 1625. Son Astrologue Simon Marius a honoré la mémoire de ce Prince, en nommant *Sidera Brandeburgica* les quatre petites Planétes qui se meuvent autour de Jupiter, & qu'il découvrit en 1609. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

JOACHIM, (George) Mathématicien, fut surnommé *Rheticus*, parce qu'il étoit d'un village des Grisons ou Rhétiens, nommé *Feltkirchen*, où il naquit le 16 Février 1514. Il obtint une chaire de Mathématique à Wittenberg, où il enseigna l'Astronomie avec un applaudissement universel. Ce qu'il ouït dire de l'opinion de Copernic, touchant l'hypothése du Soleil immobile, & de la Terre qui tourne à l'entour de cet Astre, lui parut si raisonnable, qu'il alla chercher ce docte personnage, fit gloire de se dire son Disciple, & après sa mort publia ses Livres. George Joachim en avoit composé grand nombre, dont il fait mention dans la Lettre qu'il écrit à Pierre Ramus ou la Ramée; & sur-tout des *Ephémérides*, selon l'opinion du même Copernic; *de Doctrina triangulorum, libri duo*, &c. Ses autres Oeuvres imprimées sont, *Orationes de Astronomia, Geometria & Physica; Recens inventum, qua ratione per rectarum linearum Meteoroscopica Instrumenta quinque vel decem pedum observationes capiantur non minus recte ac si centum aut ducentorum pedum essent; Narratio de libris Revolutionum*, &c. *Nicolaï Copernici Borussiæ Encomium.* Un Baron Hongrois, qui connoissoit Joachim, le pria de venir chez lui à Caschaw, ou Cassovie, où il eut le chagrin de le voir tomber dans une fâcheuse apoplexie, dont il mourut le quatriéme Décembre 1576, qui étoit le 62 de son âge. * De Thou, *Hist.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gesnerianæ.* Melchior Adam, *in Vitis Phil. Germ.* &c. Vossius, *de Math.* Quensted, *de Patr. Illust. Viris.*

* JOACHIMSTHAL ou JOCHOMSDAL, petite ville de Bohéme, dans la Préfecture d'Elnbogen, sur les confins du Voigtland dans le Cercle de la Haute Saxe. La plupart des Cartes placent cette ville dans le Voigtland même. Il y a environ deux cens ans qu'on découvrit une mine d'argent dans son voisinage, & l'on en a frappé des risdales qui portoient le nom de Joachim. * Hubner, *Géographie, dans l'Art. de Bohéme, N.* XVII, 5.

* JOACHIMSTHAL, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, vers les confins de la Marche Uckerane ou de l'Ucker-Mark. Elle est au nord-nord est de Berlin, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues.

JOACIM, ou JOJAKIM, fils de Jésus, Josué, ou Jesçuah, Souverain-Sacrificateur des Juifs, succéda à son pére dans la même charge, & fut le trente-quatriéme après Aaron, & le second après le retour de la Captivité de Babylone. Il entra dans cette charge l'an du Monde 3552, & l'an 483 avant la naissance de Jesus-Christ. Il l'exerça jusques, à l'an 3574, c'est à dire, environ vint-deux ans, & la laissa à son fils Eljascib. * *Néhémie* ou II *Esdras, ch.* 12. *v.* 10. Philon donne quarante-huit ans de Sacrificature à ce Joacim, savoir depuis la vint-uniéme année du régne de *Darius Histaspes*, jusques à la douziéme d'Artaxerxès. Sponde & Tirin l'ont suivi, mais ce n'est pas le sentiment de l'Auteur de *la Genéalogie de l'Ame.* * *Simon, Dict. de la Bible.*

JOADA. *Voyez* JEHOHADDA.

JOADAN, & JOADDAN. *Voyez* JEHOHADDAN.

* JOAH, fils de Zimma & pére de Hiddo, de la Tribu de Lévi, & de la Famille de Guerçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 20 & 21.

* JOAH, fils de Hobed-Edom, Israëlite de la famille de Coré. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 4.

JOANNICE, (Saint) Hermite en Bithynie, dans le VIII, & le IX siécle, naquit la quatorziéme année du régne de l'Empereur Léon l'*Isaurien*, l'an 730, ou plutôt sous Constantin *Copronyme*, l'an 755. Il suivit la profession des armes, & fut engagé pendant l'empire de Copronyme & de Léon IV, dans le parti des Iconomaques. Sous l'Impératrice Iréne, ayant renoncé à ce parti, puis au monde, il se retira sur le Mont-Olympe en Bithynie, où il demeura douze ans dans la solitude. Sur la fin de ses jours, étant entré dans le Monastére d'Eriste, il y mourut en 845, après avoir vécu 116 ans selon les uns, ou 90 selon les autres. * Métaphraste, *apud Surium.* Baillet, *au quatriéme Novembre, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.*

JOANNICIUS, (Clément) fut honoré de la couronne de laurier en qualité de Poëte par l'Empereur Maximilien I. Pour lui en témoigner sa reconnoissance, il lui dédia les Vies des Rois de Pologne composées en vers élégiaques. Il composa aussi des Livres des *Tristes*, à l'imitation de ceux d'Ovide, l'Arithmétique & divers autres Poëmes. Un Auteur dit que pour le Grec & le Latin, il étoit parvenu à la perfection. * Koning, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOANNIS. *Cherchez* PIERRE-JEAN, ou JOHANNIS, Hérésiarque.

JOANOGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

* JOANSBURG, ville de Prusse dans le Sudaw ou dans la Sudavie sur la riviére de Pisch, est au sud-est de Konigsberg dont elle est éloignée de près de trente lieues. C'est le Duc Albrecht qui l'a entourée de murailles & de fossez.

* JOANS-GEORGE-STADT, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, est une nouvelle ville, bâtie en 1654. Elle est dans le Voigtland, tout près des confins de la Bohéme, & n'est presque habitée que par des Protestans qui s'y sont retirez en quitant la Bohéme, d'où on les avoit chassez. * Hubner, *Géographie, Article de la Haute Saxe.*

* JOARIB ou JOJARIB. C'étoit le nom de la premiére des vint-quatre Familles Sacerdotales d'entre les Juifs. Elle eut le malheur de voir brûler par deux fois le Temple de Jérusalem, lorsqu'elle étoit en charge. La premiére fois par Nabuchodonosor, & la seconde par Tite Vespasien. * I *Machab. ch.* 2. *v.* 1. *Néhémie*, ou II *Esdras, ch.* 11. *v.* 10. Tirin, *Chronol. Sacra. ch.* 47 & 50.

* JOAS, Abihézérite, pére de Gédeon Juge des Israëlites, habitoit en Hophra. * *Juges, ch.* 6. *v.* 11.

* JOAS, fils d'Amélech, ou, comme dans les Traductions des Protestans, fils du Roi, détint en prison le Prophéte Michée par le commandement du Roi Achab. * I ou III *Rois, ch.* 22. *v.* 26.

* JOAS, un des Descendans de Scéla fils de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 22. Il est nommé dans la Vulgate *Securus*, le Certain. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOAS, Roi de Juda, étoit fils d'Ochosias, & lui succéda l'an 3157 du Monde, & 878 ans avant Jésus-Christ. Athalie, mére du même Ochosias, s'étoit saisie du Gouvernement, & avoit fait fait égorger tous les Princes de la Maison Royale. Il ne restoit que Joas qui étoit au berceau, & qui fut sauvé par le soin de Josaba ou Josabeth, sœur du Roi mort, & femme du Grand-Prêtre Joïada ou Jéhojadah. Celui-ci mit le jeune Prince sur le thrône à l'âge de sept ans, & fit mourir la cruelle Athalie coupable de plusieurs crimes. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Prince religieux, tandis qu'il suivit les conseils de Joïada; mais lorsque ce saint homme fut mort, ce Roi écouta des flateurs, adora des Idoles, & commit des abominations, qui attirérent la colére de Dieu sur lui, & sur tout le Royaume de Juda. Zacharie, fils de Joïada, ne put souffrir ses impiétez, & l'en reprit; mais Joas, dit l'Ecriture, ne respectant point le pére dans le fils, & oubliant ce qu'il devoit à la mémoire de Joïada, qui lui avoit mis la couronne sur la tête, fit lapider Zacharie l'an du Monde 3195, & 840 ans avant Jésus-Christ. Dieu, pour punir ce crime, rendit la suite de la vie de ce Prince aussi triste que le commencement avoit été heureux. Il suscita contre lui les Syriens, qui avec un très petit nombre de gens défirent son Armée, & exercérent sur sa personne des choses honteuses. Joas, après être sorti de leurs mains, se vit accablé de cruelles maladies, & n'eut pas même la consolation de mourir paisiblement; car deux de ses serviteurs, l'un Ammonite, & l'autre Moabite, l'assassinérent dans son lit, l'an 3196 du Monde, 839 ans avant Jésus-Christ, le 40 de son régne. * II ou IV, *Rois, ch.* 11. 12. 13. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. 24. Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 9. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.*

JOAS, Roi d'Israël, parvint sur le thrône après Joachas son

ſon pére, en 3196 du Monde, & 839 avant Jéſus-Chriſt. Ce Roi, qui avoit déja gouverné deux années avec ſon pére, alla voir Eliſée mourant, & lui demanda ſon ſecours les larmes aux yeux. L'homme de Dieu lui promit autant de victoires contre les Syriens, qu'il frapperoit de fois la terre avec ſon javelot; & comme il ne la frappa que trois fois, le Prophéte en témoigna du déplaiſir, & lui dit que, s'il fût allé juſqu'à la ſeptiéme, il auroit entiérement ruïné la Syrie. Joas gagna les trois batailles qu'Eliſée avoit prédites, & aſſocia en 3199 ſon fils Jéroboam II, à la royauté. Amaſias ou Amatsja, Roi de Juda, lui fit la guerre; mais ſi malheureuſement, que Joas, après l'avoir ſouvent battu, prit ſur lui Jéruſalem, & le fit lui-même priſonnier. Il le laiſſa libre, à condition qu'on lui payeroit un tribut outre les thréſors qu'il emporta à Samarie, où il mourut la même année 3212 du Monde, & 823 avant Jéſus-Chriſt, après un régne de 16 ans. * II ou IV *Rois*, *ch.* 14. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. Joſephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 9. *c.* 10. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Sacr. Vet. Teſtam.*

JOASAPH. *Cherchez* JOSEPH.

JOATHAM, fils d'Oſias, Roi de Juda & de Géraſa, qui étoit de Jéruſalem, fut Roi après ſon pére, mort en 3277 du Monde, & 758 avant Jéſus-Chriſt. Joſéphe dit qu'il ne manquoit aucune vertu à ce Prince, qu'il n'étoit pas moins religieux envers Dieu, qu'il étoit juſte envers les hommes. Il aimoit Jéruſalem, & prit un extrême ſoin de réparer & d'embellir cette grande ville. Il fit refaire les parvis & les portes du Temple, & relever une partie des murailles qui étoient tombées, y ajoûtant de très fortes tours. Il remédia à tous les deſordres de ſon Royaume, & vainquit les Ammonites, auſquels il impoſa un tribut, augmentant de telle ſorte l'étendue & la force de ſon Etat, qu'il ne fut pas moins redouté de ſes ennemis, qu'aimé de ſes peuples. Il mourut l'an 3293 du Monde, & 742 avant Jéſus-Chriſt, qui étoit le 16 de ſon régne. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *c.* 11. Torniel, *in Annal.*

JOATHAN, le plus petit des enfans de Gédéon, s'échappa du carnage que fit Abimélech de ſoixante & dix de ſes fréres. Etant devenu grand, il reprocha aux Sichémites leur ingratitude & leur cruauté, d'avoir appuyé l'ambition d'Abimélech, & de l'avoir reconnu pour leur Souverain Juge. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 5.

JOAZAR, fils de *Boëtus*, fut le ſoixante-quatriéme Souverain-Sacrificateur depuis Aaron, & le ſecond après la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il ſuccéda à Matthias, qu'Hérode obligea à ſe défaire de cette charge, après une ſédition arrivée à Jéruſalem, dont il étoit ſoupçonné d'être complice. Joazar ne la poſſéda qu'une année, & l'Ethnarque Archélaüs la lui ôta pour la donner à Eléazar frére du même Joazar, parce qu'il l'accuſoit d'avoir favoriſé ceux qui après la mort de ſon pére Hérode s'étoient ſoulevez contre lui, & de s'être joint à ceux qui lui avoient diſputé la Royauté. Il fut pourtant rétabli, & ſuccéda à Jéſus fils de Sir durant trois ans. Il perſuada aux Juifs de ne ſe point oppoſer au dénombrement de Cyrénius. Cela lui attira tellement la haine du peuple, qu'il fut obligé de ſe démettre de ſa charge, & de la réſigner à Ananus fils de Seth. * Joſéphe, *Antiquit. Judaiq. l.* 17. *c.* 15. *l.* 18. *ch.* 3. Tirin, *Chronique Sacrée*, *ch.* 42.

JOAZAR ou GOZAR, fils de *Nomicus*, fut un de ceux qu'on envoya en Galilée avec des troupes, pour en chaſſer Flave Joſéphe, qui en étoit Gouverneur; mais il ne réuſſit pas dans ſon deſſein. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 43.

JOAZAS. *Cherchez* JOACHAS.

JOB.

JOB, Patriarche, illuſtre exemple de patience, naquit, ſelon quelques Auteurs, vers l'an 2330 du Monde, 1705 ans avant Jéſus-Chriſt, au païs de Hus, entre l'Idumée & l'Arabie. Ils prétendent qu'il eſt le même que celui dont il eſt parlé dans la *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 33. ſous le nom de Jobab, qui avoit pour mére Bozra ou Botſra & pour pére Zara ou Zérah fils de Rahuel ou Réhuel, fils d'Eſaü. L'Ecriture dit qu'il étoit juſte, ſimple & craignant Dieu, & que ne ſe contentant pas de s'éloigner du mal lui-même, il ne ſe laſſoit point d'inſtruire ſes enfans dans la crainte de Dieu, & lui offroit ſouvent des ſacrifices pour les fautes ſecrettes qu'ils auroient pu commettre contre lui. Le Démon ne trouvant rien à blâmer dans la vie de Job, accuſa ſes intentions, ſoutenant devant Dieu qu'il ne le ſervoit qu'à cauſe des avantages temporels qu'il en recevoit. Dieu, pour confondre ce calomniateur, & le convaincre davantage d'impoſture, lui donna la puiſſance de lui ravir tout ſon bien. Le Démon uſa de ce pouvoir avec toute ſa malignité. Pour mieux accabler ce ſaint homme, il fit en même tems piller ſes troupeaux par des Voleurs, périr ſes brebis par le feu du Ciel, emmener ſes chameaux par ſes ennemis, & mourir tous ſes enfans ſous les ruïnes d'une maiſon, qu'il fit tomber pendant qu'ils étoient à table. Job reçut en même tems ces triſtes nouvelles, ſans que ſa vertu en fût ébranlée. Il ſe proſterna en terre, il bénit Dieu, & dit ces paroles, qui depuis ſont devenues ſi célébres, *Dieu me l'a donné*, *Dieu me l'a ôté: Ce qui a plu au Seigneur a été fait: Que ſon ſaint nom ſoit béni.* Le Démon ne put ſouffrir une ſi grande vertu, ſans lui donner quelque atteinte. Il demanda encore au Seigneur le pouvoir de le frapper dans ſa chair. Dieu le lui permit, pour confondre davantage ſa malice; & alors l'Eſprit de ténébres frappa Job d'un ulcére épouvantable, qui lui couvroit tout le corps. Il ſe vit réduit à s'aſſeoir ſur un fumier, & à racler avec le teſt d'un pot de terre la pourriture qui ſortoit de ſes playes, & les vers qui s'y formoient. Sa femme jugeant par ces malheurs que la piété de ce ſaint homme étoit vaine, tâcha de le jetter dans des diſcours de blaſphéme & de deſeſpoir; mais Job ſe contenta pour la faire taire, de lui dire, *Vous avez parlé comme une femme inſenſée: Puiſque nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas auſſi les maux?* Trois de ſes amis qui le vinrent viſiter pour le conſoler, ne firent que l'inſulter, en lui diſant qu'il falloit qu'il eût commis de grands crimes, puiſque Dieu le châtioit ſi ſévérement; mais Dieu prit enfin le parti de ſon ſerviteur, déclara à ces amis indiſcrets qu'il ne leur pardonneroit leur faute que par les priéres de celui-là même qu'ils vouloient faire paſſer pour un criminel, & rendit à Job plus de biens & de richeſſes que le Démon ne lui en avoit ôté. Ce Patriarche mourut âgé de 211 ans, l'an du Monde 2540 ſelon les uns; ou de 217 ans, en 2546, ſelon les autres. Les uns veulent que la miſére de ce ſaint homme ait duré ſept ans, les autres la renferment dans une année; quoiqu'à dire la vérité, nous n'en ſachions rien de ſûr, non plus que du tems précis auquel il vivoit, & de l'Auteur qui a écrit ſon Hiſtoire. La plus commune opinion eſt que ç'a été Moïſe, qui publia cet Ouvrage pendant la captivité des enfans d'Iſraël en Egypte, pour leur donner un grand exemple de patience dans leurs maux.

☞ Nous avons remarqué que, ſelon quelques Auteurs, Job étoit fils de Zara ou Zérah, & le même dont il eſt parlé dans la *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 33; mais cette opinion n'eſt pas généralement ſuivie. Car les Juifs, que ſaint Jérôme ſuit dans les Traditions Hébraïques, & depuis lui Rupert, Liranus, Oléaſter, & d'autres alléguez par le Cardinal Bellarmin, qui ſouſcrit à leur ſentiment, ont cru que Job n'étoit point de la famille d'Eſaü, mais de celle de Nachor frére d'Abraham. Ces Auteurs fondent leur conjecture ſur ce qui eſt rapporté *Geneſe*, *ch.* 22. que Nachor fut pére de Hus ou Huts. Cependant ſaint Irénée, ſaint Auguſtin, ſaint Athanaſe, ſaint Ambroiſe, & un très grand nombre d'autres ſaints Péres & Docteurs ſont du ſentiment que nous avons rapporté, & qui eſt plus conforme à l'Ecriture, pour les raiſons qu'on pourra voir dans les Auteurs que nous alléguons. Quant au Livre de Job, les Savans qui poſſédent la Langue Hébraïque, prétendent qu'il y a pluſieurs termes qui n'ont été en uſage qu'après David, au tems des Prophétes: ce qui leur fait conjecturer que Moïſe n'en eſt pas Auteur. Quelques-uns, comme Codurc, ont été portez à croire qu'Iſaïe pourroit bien l'avoir fait, par la conformité qu'ils trouvent de ſon ſtile à celui de ce Prophéte, & par pluſieurs phraſes toutes ſemblables. D'autres ont jugé que Job n'avoit jamais été; que l'Auteur du Livre qui porte ſon nom, avoit inventé ce ſujet, & que c'étoit une Poëſie en ſa matiére, auſſi bien qu'en ſa forme: mais ce ſentiment ſemble être condamné par Ezéchiel, qui fait mention de Job & de Noé, auſſi bien que de Daniel; & par ſaint Jacques en ſon Epitre, qui le propoſe aux Chrétiens comme un modéle de la patience avec laquelle ils doivent ſouffrir les perſécutions qui leur arrivent pour la Foi. * Saint Auguſtin, *de Civit. l.* 18. *c.* 48. Saint Chryſoſtome, *Hom.* 2. *de Patientia Jobi.* Saint Athanaſe, *in Synopſi.* Saint Grégoire, *in Comment. ſuper Jobum.* Saint Ambroiſe, *Super Epiſt. ad Romanos.* Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teſtam.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ. & l.* 1. *de Verbo Dei*, *c.* 20. *&c.* Fréd. Spanheim, *Hiſtor. Jobi.* Huet, *Demonſtratio Evangelica.* Sentimens de quelques Theologiens de Hollande, ſur *l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, *Lettre* 7.

Les Talmudiſtes, Rabbi Moïſe, Maimonidès & quelques autres Critiques, tant Juifs que Chrétiens, ont prétendu que cette relation étoit entriérement feinte. D'autres au contraire ſoutiennent que ce n'eſt qu'une ſimple narration d'un fait, de la maniére qu'il s'eſt paſſé. Mais il paroît plus raiſonnable de prendre un milieu entre ces opinions, en reconnoiſſant que Job n'eſt pas une perſonne feinte, qu'il y a eu en effet un homme de bien de ce nom qui a été réduit à une extrême miſére, qu'il a ſouffert avec une patience merveilleuſe, & a été enſuite rétabli dans une abondante proſpérité; & en avouant en même tems, que celui qui a écrit cette Hiſtoire, l'a traitée d'une maniére poëtique, l'a embellie, & ornée de pluſieurs circonſtances pour rendre la narration plus utile & plus agréable. Pluſieurs Livres de l'Ecriture-Sainte nous apprennent que Job n'eſt pas une perſonne feinte, puiſqu'il en eſt parlé dans *Ezéchiel*, *ch.* 14. *v.* 14; dans *Tobie*, *ch.* 2. *v.* 12; & dans *l'Epitre de Saint Jacques*, *ch.* 5. *v.* 21. D'ailleurs le nom de Job eſt marqué dans l'Hiſtoire qui porte ſon nom, comme le nom propre d'un homme; le nombre de ſes enfans & la quantité de ſes biens y ſont ſpécifiez; les noms & la patrie de ſes amis y ſont rapportez; & quoique la plupart de ces noms puiſſent avoir des ſignifications myſtiques, cela n'empêche pas que ce ne ſoient des noms réels & véritables, puiſqu'il en eſt de même de tous les noms Hébreux. Il n'y a rien d'ailleurs dans cette narration qui puiſſe prouver que Job n'ait point exiſté, & que le fonds de ſon Hiſtoire ſoit une pure fiction. Ce ſeroit donc une eſpéce de témérité de s'éloigner en ce point du ſentiment commun des Péres & des Chrétiens ſur la vérité de cette Hiſtoire; mais il faut auſſi reconnoître de bonne foi que ce n'eſt pas une ſimple narration d'un fait: la maniére dont elle eſt contée, le ſtile dont elle eſt écrite, les converſations de Dieu & du Démon, la longueur des diſcours des amis de Job, font voir clairement que c'eſt une narration que l'Auteur a embellie, ornée & amplifiée pour donner un exemple plus touchant d'une patience achevée, & des inſtructions plus étendues ſur les ſentimens que l'homme doit avoir dans la proſpérité & dans l'adverſité. Quoiqu'il ne ſoit pas marqué dans ce Livre le tems dans lequel Job vivoit, ni quand ſon Hiſtoire eſt arrivée, on tâche de le découvrir, ou du moins de le conjecturer, par les circonſtances de ce Livre. La longueur de la vie de Job qui

doit

doit avoir été au moins de 200 ans, puiſqu'il en avoit vécu 140 après ſon rétabliſſement, a fait croire à quelques-uns qu'il étoit beaucoup plus ancien que Moïſe. En effet, il y a plus d'apparence qu'elle eſt arrivée avant que la Loi fût écrite, peut-être dans le tems que les Iſraëlites étoient dans le Déſert. Si on avoit quelque certitude ſur la famille de Job, on pourroit découvrir en quel tems il a vécu: mais on n'en eſt point aſſuré, non plus que du lieu de ſa patrie qui le pourroit faire connoître. Il eſt dit qu'il étoit du païs de Hus ou Us. Mais outre que l'on trouve trois hommes de ce nom dans l'Ecriture, on ne convient point duquel des trois, Job deſcendoit. La plus commune opinion eſt qu'il eſt de la race d'Eſaü, ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable, que Job étoit du païs d'Us habité par les Iduméens. Si le tems & la patrie de Job ſont incertains, l'Auteur de ſon Hiſtoire l'eſt encore davantage. Origéne, *l.* 5. *contre Celſe*, Saint Grégoire le Grand, *l. ſur Job*, & Suidas, croyent que c'eſt Job lui-même qui l'a écrite; néanmoins il y a plus d'apparence que l'Auteur de cette Hiſtoire, ſuivant la coutume des Hiſtoriens les plus fidéles, a fait tenir à Job & à ſes amis des diſcours convenables à leur état. Rabbi Moïſe, Rabbi Kimhi, la plus grande partie des Rabbins & pluſieurs Chrétiens l'attribuent à Moïſe. On n'apporte point d'autres preuves de cette opinion que la conformité du ſtile, que l'on prétend trouver entre le Livre de Job & ceux de Moïſe: mais on a beau l'aſſurer d'un ton affirmatif, il ſera difficile d'en perſuader ceux qui en feront eux-mêmes la comparaiſon. Le ſtile du Livre de Job eſt figuré, poëtique, obſcur, plein de ſentences; on y trouve quantité de termes Arabes & Syriaques, ce qui le rend bien différent du ſtile du Pentateuque. Saint Grégoire a cru que Salomon étoit l'Auteur de ce Livre. Il eſt difficile de pénétrer les raiſons qui l'ont porté à le croire; mais les termes Arabes & Syriaques dont cet Ouvrage eſt rempli, ne ſont ni du tems ni du ſtile de Salomon. Philippe Codurc prétend que c'eſt l'Ouvrage du Prophéte Iſaïe, ou de quelque Prophéte Iduméen. Mais toutes ces opinions n'étant que des conjectures aſſez foibles, il vaut mieux ſuſpendre ſon jugement ſur l'Auteur de ce Livre, & avouer qu'il eſt entiérement inconnu. Saint Jérôme aſſure que le Livre de Job, à l'exception des deux premiers Chapitres & de la fin du dernier, eſt écrit en vers hexametres compoſez de dactyles & de ſpondées. Il appuye ce ſentiment du témoignage de Philon, de Joſéphe, d'Origéne, d'Euſébe de Céſarée. Il eſt aſſez difficile d'y trouver à préſent la cadence des vers. Mais l'on y remarque aiſément ce ſtile poëtique, ces expreſſions nobles & hardies qui ſont l'ame de la Poëſie. * Du Pin, *Diſſertations Préliminaires ſur la Bible.*

JOB, Mahométan, natif de Médine, & l'un des compagnons de Mahomet, fut tué au ſiége de Conſtantinople l'an 52 de l'Hégire, ou 672 de Jéſus-Chriſt, lorſque cette ville fut attaquée par Jézid, fils du Calife Moavias, comme le rapporte Elmacin. On l'appelle autrement *Abu-Job*, ou *Job Anſery*: ce dernier nom veut dire, *Job de Médine*, ceux de Médine ayant été appellez *Anſar*, parce qu'ils avoient été les protecteurs, ou défenſeurs de Mahomet. On voit un magnifique ſépulchre de ce Job à Conſtantinople, au pié des murailles de cette ville & proche du port. C'eſt là que le nouvel Empereur des Turcs va prendre l'épée de la main du Mufti, & où il fait ferment de défendre la Religion des Muſulmans, & les Loix du Prophéte Mahomet. Il y a quelques Turcs mal inſtruits dans l'Hiſtoire, qui croyent que ce ſépulchre eſt celui du Patriarche Job, que ſa patience a rendu ſi célébre; & quelques Auteurs ont été dans cette erreur: mais les Hiſtoriens Mahométans nous apprennent, que ce Job pour qui ils ont tant de vénération, étoit de Médine & Mahométan. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

JOB, fils de *Schadbi.* *Voyez* AJUB.

* JOB ou JOBAB troiſiéme fils d'Iſſachar, l'un des douze Patriarches. * *Genéſe, ch.* 46. *v.* 32.

* JOBAB ou JOB, treiziéme fils de Joktan, & petit-fils d'Héber deſcendant du Patriarche Sem. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 23.

* JOBAB, fils de Sçaharajim & de Hodes, de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 9.

* JOBAB, fils d'Elpahal de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 18.

JOBEL. *Voyez* JABEL.

JOBELOT, (Jean Ferdinand) prémier Préſident du Parlement de Beſançon, né à Gray en Franche-Comté, & mort à l'âge de 82 ans. Il a paſſé par tous les degrez de la Robbe, avec un applaudiſſement général de toute la Province; ſa probité & ſa ſcience y ont été univerſellement reconnues. C'eſt un de ceux qui a élevé le plus haut l'intégrité & le mérite de ce Parlement, en y maintenant la vigueur des Loix, l'obſervation des Ordonnances, & une exactitude & un bon ordre parmi ceux qui compoſoient alors ce Parlement. D'ailleurs il a été ſi eſtimé par Louïs XIV, Roi de France, & ſi conſidéré par ſes principaux Miniſtres, qu'il en avoit la confiance entiére. Il eſt mort ſans enfans, & a donné la plus groſſe partie de ſes biens à l'Hôpital de Beſançon, qui lui doit ſon principal établiſſement, le bel ordre qui y eſt établi & la magnificence de ſes bâtimens, qui rendent cet Hôpital l'un des plus diſtinguez du Royaume. Il a laiſſé pluſieurs neveux, dont l'un fils de ſon frére, ſe nomme *Claude-Antoine Jobelot*, Seigneur de Montureux, Préſident à mortier au même Parlement de Beſançon: les deux autres qui ſont de ſa ſœur, ſont le prémier *Jean-François Baulart*, Seigneur d'Angirey, Conſeiller dans l'une des Cours Souveraines de Franche-Comté, & l'autre *Jean-Baptiſte Baulart*, Baron de Rigny. * *Cet Article eſt tel qu'il a été fourni.*

JOBITES, nom d'une Dynaſtie établie en Egypte par Saladin. * *Voyez* AJUBIAH.

JOC.

JOCANAN, Rabbin. *Voyez* l'Article de R. JUDA.

JOCASTE, fille de Créon, Roi de Thébes, & femme de Laius, fut mére d'Oedipe, qu'elle épouſa depuis ſans le connoître, & duquel elle eut Polynice & Ethéocle. Ces deux derniers ſe faiſant la guerre, ſe tuérent, & Jocaſte ſe donna la mort de déplaiſir. *Voyez* l'Article d'OEDIPE. * Stace, *Thebaide.* Sénéque, *Oedipe.* Apollodore. Hygin. Pharnuchus. Diodore, &c.

JOCELIN, JOSSELIN, JACELIN, ou GOZZELIN. *Voyez* l'Art. de S. ANTOINE, Ordre Religieux.

JOCELIN dit de FURNES. *Cherchez* FURNES.

JOCELIN ou JOSSELIN, bourg ou petite ville de Bretagne, Province de France, ſur la riviére d'Ouſt, à ſept ou huit lieues de la ville de Vannes, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOCHABED. *Voyez* JOKEBED.

JOCHOMSDAL, ville. *Voyez* JOACHIMSTHAL.

JOCONDE, ou JUCONDE (Jean) de Vérone, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & non pas de celui de ſaint François, comme Scaliger l'a écrit, floriſſoit au commencement du XVI ſiécle, ſous l'empire de Maximilien I. Il ſavoit la Théologie, la Philoſophie, les Belles-Lettres & les Langues, & fit un voyage à Rome, où il fit une recherche particuliére de toutes les Antiquitez, comme de l'Architecture, de la Sculpture, & des Inſcriptions, dont il compoſa un Livre, qu'il envoya à Laurent de Médicis. Il compoſa des Obſervations ſur les Commentaires de Céſar, & fut le premier qui deſſina le Pont que cet Empereur fit faire ſur le Rhin. Joconde s'arrêta auſſi à la Cour de l'Empereur Maximilien, qui, ſi l'on en croit Scaliger, le donna pour Maître à Jules Scaliger ſon pére; mais on à peine à le croire ſur ſa parole. Pendant le ſéjour qu'il fit à Paris, on fit bâtir ſous ſa conduite en 1507 le Pont-Notre-Dame & le petit Pont. On y voit encore ſur une table de marbre ce Diſtique, que Sannazar fit à ce ſujet,

Jucundus geminum impoſuit tibi, Sequana, Pontem.
Hunc tu jure potes dicere Pontificem.

Budé reconnoît que Joconde fut ſon Maître dans l'Architecture, & qu'il lui expliqua les Livres de Vitruve, ſur leſquels ce Religieux fit des Commentaires. On garde à Veniſe le plan qu'il avoit fait pour la Place de Rialto, qui eſt tout à fait magnifique; & on aſſure qu'il fut le ſeul, qui après la mort de Bramante ſe trouva capable d'entendre ſes deſſeins, & de prendre la conduite de la ſuperbe Egliſe de ſaint Pierre à Rome. Ce fut par ſon moyen qu'on trouva dans une Bibliothéque de Paris, la plupart des Epîtres de Pline, qu'Alde Manuce imprima. Il s'aquit une grande réputation dans cette ville, auſſi bien qu'à Rome & à Veniſe, & ſe fit des amis de tous les Hommes de Lettres de ſon tems. Nous avons de lui des éditions de Céſar, de Vitruve, & de Frontin. On aſſure auſſi qu'il avoit recueilli un volume de plus de 2000 Inſcriptions; mais on ne ſait ſi elles ont été imprimées. Politien parle de lui en ces termes: *Vir unus titulorum monumentorum veterum ſupra mortales cæteros, non diligentiſſimus ſolùm, ſed etiam ſine controverſia peritiſſimus.* On ignore le tems de la mort de Joconde. Il étoit déja âgé, comme il le dit lui-même, en 1517, lorſqu'il publia les Commentaires de Céſar. Dès avant l'an 1500, il avoit quitté l'habit de ſon Ordre, & vivoit en Prêtre ſéculier. * Razzi, *Huom. Illuſt. Dominic.* Scaliger, *Exerc.* 114. §. 23. *Exerc.* 229. §. 12. *Exerc.* 329. *&c.* Politien, *in Miſcel. c.* 77. Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* 2. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 112. *& ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725.

* JOCONDUS, Martyr Africain, dont il eſt fait mention dans les *Actes de Felicité & de Perpetue.* Il avoit été brûlé vif, un peu avant qu'elles ſouffriſſent le Martyre vers l'an 202.

JOD.

* JODE (Corneille de) d'Anvers, ſe diſtingua par la connoiſſance de la Coſmographie, par ſa ſcience & par la pureté de ſes mœurs. Il avoit parcouru la Norwége, l'Iſlande, le Dannemarc & d'autres païs éloignez. Il mourut à Mons en Hainaut, âgé de 32 ans en l'an 1600. On a de lui *Introductio Geographica in Tabulas Europæ, Aſiæ, Africæ & Americæ, in folio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 155 *&* 156.

* JODE (Gérard de) de Nimégue, habile Mathematicien, après avoir pendant quelques années fait le métier de la guerre ſous l'Empereur Charles-*Quint*, ſe réconcilia avec les Muſes, & donna au Public, *Speculum Orbis Tabulis & Deſcriptionibus illuſtratum.* On lui attribue auſſi *Microcoſmus figuris æneis ornatus; Apologia Creaturarum; Theſaurus Hiſtoriarum Veteris & Novi Teſtamenti.* Il mourut à Anvers en 1591, dans la 82 année de ſon âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 276.

JODELLE, (Etienne) Seigneur de Lymodin, Poëte du XVI ſiécle, étoit de Paris, & ſe diſtingua par ſon eſprit. Quoique Jodelle ſoit tombé dans la diſgrace commune des Poëtes de ſon tems, il ne laiſſe pas de mériter encore aujourd'hui une partie de la réputation qu'il a acquiſe, pour la facilité étonnante avec laquelle il compoſoit ſes vers. Car Du-Verdier ou plutôt Charles de la Mothe nous aſſure qu'il ne méditoit rien,

rien, & que sa main ne pouvoit pas suivre la promptitude de son esprit. Une des plus longues & des plus difficiles de ses Tragédies ne l'a jamais occupé plus de dix matinées, & sa Comédie d'*Eugéne* ne lui a couté que quatre traits de plume. Dans sa premiére jeunesse même on lui a vu composer & écrire par gageure en une seule nuit 500 vers Latins qui ont paru assez bons, quoiqu'on lui eût prescrit une matiére sur laquelle il n'étoit pas préparé. Il lui étoit fort ordinaire de prononcer des Sonnets sur le champ, & ceux de rencontre ne l'ont souvent occupé que le tour d'une allée de jardin. Il ne voulut point qu'on imprimât ses Poësies de son vivant; mais des l'année 1574, on vit paroître à Paris *in quarto*, le premier volume de ses *Mélanges* qui consiste en Sonnets, en Chansons, en Elégies, en Odes, en Epithalames; deux Tragédies, savoir *Cleopatre captive* & *Didon se sacrifiant*, la Comédie d'*Eugene*, &c. La Croix-du-Maine dit que le *Discours de César au passage du Rubicon* contenoit dix mille vers. Le fragment qui en reste, peut bien être de deux mille vers. Il y a beaucoup d'autres Poësies de lui qui n'ont pas vu le jour. Il mourut à Paris au mois de Juillet 1573, âgé de 41 an. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Bayle, *Dict. Critiq.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c.* *tome* 4. *partie* 1. *n.* 1316. *p.* 284 *&* 285. édit. d'Amsterdam 1725.

JODOCE. *Cherchez* JOSSE.

JODUTTE, fut faussement prise pour la statue d'une ancienne Divinité Payenne, quoiqu'elle ne fût que la statue que Lothaire Duc de Saxe fit ériger à Lerchenfeld près du Welphsholtz en 1115, après avoir vaincu l'Empereur Henri V. Cette statue étoit un homme armé tenant un *Ceste* de la main droite & de la gauche un bouclier, sur lequel on voyoit un cheval blanc dans un champ de gueules, qui sont les Armes de Saxe. Comme cette statue avoit été posée pour être un monument d'une victoire remportée par le secours divin, on se servit des termes de *Sanctum adjutorium*, dont les ignorans firent ensuite *Saint Jodutte*, en attachant ce nom à la statue même. Werner Evêque de Mersburg détruisit ce monument, à cause des abus superstitieux qui se commettoient à son occasion. * Helmold. Albertus Stadensis. Gobelinus Persona. Krantzius. Henricus Vagedes, *in Dissertat. Acad.* Schmeltz. *de Idol. vet. Misn. in col.*

JOE.

JOEL, fils de Phatuel ou Pethuel, est le second au nombre des douze petits Prophétes. On ne sait pas bien en quel tems il prophétisoit, quoiqu'on juge qu'il a prophétisé avant Amos, & avant le tems d'Ozias, Roi de Juda, c'est à dire, vers l'an 3246 du Monde, & 789 avant Jésus-Christ. D'autres disent qu'il n'a écrit qu'après la captivité des Tribus. Il étoit, selon quelques-uns, de la Tribu de Gad, & selon d'autres, de celle de Ruben. Sa Prophétie contient trois Chapitres. Il y parle de la captivité de Babylone, de la descente du Saint Esprit sur les Apôtres, comme saint Pierre le prouve dans les Actes, & du Jugement dernier. Le style de ce Prophéte est véhément, expressif, & figuré. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 2. *v.* 16. &c. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Bellarmin, *de Script. Eccles. &* l. 1. *de Verbo Dei*. Possevin, *in Appar. Sacro &c.*

JOEL, fils aîné du Prophéte Samuel. Lui & son frére Abia ou Abija jugeoient en Bersabée ou Beersçebah. Mais c'étoient deux personnes avares, qui vendoient hautement la justice; de sorte que le peuple d'Israël ne pouvant supporter leurs iniquitez, obligea Samuel leur pére à lui donner un Roi. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 8. *v.* 2. 3.

* JOEL, de la Tribu de Siméon, fut nommé pour être le Chef de sa famille, lorsque cette Tribu fut considérablement augmentée. I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 35.

* JOEL, fils de Iizraja, & petit-fils de Huzi de la Tribu d'Issachar. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 4.

* JOEL, frére de Nathan, fut un vaillant homme de l'Armée de David, Roi d'Israël, qui se trouva à la prise de Jérusalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 38.

* JOEL, de la famille de Guersçon de la Tribu de Lévi, fut Chef d'un Chœur de Musique, composé de cent trente Lévites. Il vivoit du tems du Roi David. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 7.

* JOEL, fils de Pédaja de la Tribu de Manassé, présidoit du tems du Roi David, sur la moitié de cette Tribu. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 20.

JOF. JOG.

JOFFRID, Abbé de Croyland en Angleterre, fut le premier, comme quelques-uns le prétendent, qui institua des Ecoles à Cambridge, où il établit quatre de ses Religieux pour Professeurs dans le XII siécle. Si ce sentiment étoit bien prouvé, il y auroit beaucoup à rabattre de l'ancienneté qu'on attribue communément à cette fameuse Université. * M. de Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 172.

JOFRIDI, Cardinal. *Cherchez* GEOFROI.

* JOGBEHA, ou JEGBAA, ville donnée aux Enfans de Gad par Moïse. Ils la rebâtirent. * *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 35.

* JOGLI, pére de Bukki, de la Tribu de Dan, qui fut nommé pour faire le partage de la Terre de Canaan avec ses fréres. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 22.

JOGUES ou JOGUIS. C'est une espéce de Religieux ou de Pelerins de l'Inde propre. Ils sont Payens & soumis à un Général, qu'ils changent tous les ans dans leurs Assemblées. Ils courent presque toujours de païs en païs, sans porter le plus souvent aucun habit. Ils ne vivent que d'aumônes, & font profession de passer fort souvent plusieurs jours de suite sans manger, & sans boire. On croit qu'ils sont de la Secte des Anciens Gymnosophistes.

JOH.

* JOHA, Titsite fils de Sçimri & frére de Jedihaël, de la Tribu de Benjamin, fut un de ces Braves de l'Armée de David, à qui l'Ecriture donne par excellence le nom de Vaillans. Il servit utilement David avec son frére au siége & à la prise de Jérusalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 45.

* JOHA, fils de Joachaz Sécretaire de Josias, Roi de Juda, eut ordre de la part de ce Prince de faire réparer le Temple de Jérusalem, ce qu'il exécuta avec soin. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 8.

* JOHAB ou JOB, Roi de Madon, qui fut défait par Josué, Chef du peuple d'Israël. * *Josué*, *ch.* 11. *v.* 1.

JOHANAN, fils de Karéah ou Karéath, ayant apris qu'Ismaël fils de Néthanja, étoit venu à Mitspa pour tuer Godolias ou Guédalja, l'en avertit & s'offrit d'aller tuer Ismaël pour le prévenir. Mais Godolias ne l'ayant pas cru, fut massacré peu de tems après. Johanan fut assez impie que de se retirer en Egypte, & d'y entraîner de force Jérémie le Prophéte & Baruch fils de Nérija, malgré la défense de Dieu, prononcée par Jérémie, que Johanan avoit prié de vouloir interroger l'Eternel sur le dessein qu'il avoit formé de fuir en Egypte. Johanan, avant cette retraite, avoit mis en fuite Ismaël fils de Néthanja, & l'avoit forcé à chercher un asyle chez les Hammonites. * *Jeremie*, *ch.* 40. *&* 43.

* JOHANAN, fils aîné de Josias Roi de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 15.

* JOHANAN, cinquiéme fils d'Eljohénai, des Descendans de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 24.

* JOHANAN, fils de Hazarja ou d'Azarias, eut un fils nommé Hazarja ou Azarias. Il fut le vint-uniéme Souverain-Sacrificateur des Juifs, du tems du Roi Josaphat. Il succéda à Jule autrement appellé Zacharie, fils de Jojada. Joseph écrit que Johanan fut fils de Jule, qu'il appelle Jothame. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 9.

* JOHANAN passoit pour le huitiéme Brave de l'Armée de David, & étoit sixiéme Capitaine de la porte de la Maison de Dieu. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 3.

* JOHANAN, Lieutenant-Général des Armées de Josaphat, Roi de Juda; il avoit sous son commandement deux cens quatre-vint mille hommes. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 15.

* JOHANNA, pére de Juda & fils de Rhésa, est mis entre les Ancêtres de Joseph, Epoux de la sainte Vierge, Mére de Jésus-Christ. * *Luc*, *ch.* 3. *v.* 27.

JOHANNA. *Voyez* JEANNE.

JOHANNITES, ou Chevaliers de S. Jean de Jérusalem. *Voyez* MALTE.

JOHANSPURG. *Voyez* JOANSBURG.

JOHANSTAD. *Voyez* JOANSTAD.

* JOHED, fils de Pédaja & pére de Mesçullam, de la Tribu de Benjamin. Ses enfans s'établirent à Jérusalem après le retour de la Captivité de Babylone. * *Nehémie*, ou II *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 7.

* JOHELA, fils de Jéroham de Guédor, fut un de ceux qui quittérent le parti du Roi Saül, pour se joindre à David, qu'ils allérent trouver en Tsiklah. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 7.

* JOHEZER, Corite, fut un de ceux qui quittérent le parti de Saül Roi d'Israël, pour se joindre à David, qu'ils allérent trouver en Tsiklah. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 6.

JOHNSON (Benjamin) Poëte Anglois, né à Westminster, fit ses Humanitez premiérement dans l'Ecole de l'Eglise de saint Martin, puis dans l'Ecole de Westminster sous le savant Camden. Il fut ensuite reçu dans le Collége de saint Jean à Cambridge; mais n'ayant pas de quoi s'y entretenir, il fut obligé de quitter pendant quelque tems, & de se retirer chez son beau-pére (car sa mére s'étoit remariée à un Maçon) & de travailler au même métier. On remarqua qu'il tenoit une truelle à la main, & un Livre dans sa poche. Quelques personnes lui trouvant de l'esprit, lui donnérent de quoi continuer ses études. Ses talens étoient extraordinaires, mais il n'étoit pas si prompt à attaquer, qu'à répondre. Quand il étoit avec des Savans, il prenoit d'ordinaire le parti du silence. Il étoit prompt & piquant dans ses reparties, admirable pour la Poësie Dramatique, & on le tenoit pour le plus savant, le plus judicieux & le plus exact Poëte Comique de son tems. Il entreprit de réformer le Théatre Anglois, & le fit avec un grand succès. Ses Comédies sont belles, & surpassent de beaucoup ses Tragédies, quoiqu'on l'ait nommé le *Corneille d'Angleterre*. Il mourut en 1637, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Westminster, avec ces seules paroles sur la pierre qui couvre son tombeau, *O rare Ben Johnson*. * *Dict. Anglois*.

JOHNSON (Guillaume) publia à Londres en 1657, l'*Astrologie Judiciaire condamnée*, & un Lexicon de Chymie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

JOI.

JOIADA ou JEHOJADAH, Grand-Sacrificateur des Juifs, est le même que Joséphe appelle *Joad*. C'étoit un homme de bien & craignant Dieu. Il vit avec déplaisir, qu'Athalie, veuve de Joram, Roi de Juda, avoit exterminé toute la Famille Royale, l'an 3151 du Monde, 884 ans avant Jésus-Christ, & qu'il ne restoit qu'un enfant appellé Joas. Josabeth

ou Jehoſcebah, ſœur du Roi Ochoſias ou Achazja, & femme de Joïada, Grand-Prêtre, l'avoit dérobé à la cruauté des Bourreaux. Il l'éleva ſecrettement, le fit Roi l'an 3157 du Monde, 878 ans avant Jéſus-Chriſt, & prit ſoin de lui; mais avant que de le mettre ſur le thrône, il fit mourir Athalie, & détruire le Temple de Baal. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon Prince, en rétabliſſant le Service divin, tant qu'il ſuivit les avis de Joïada; mais lors que Joïada fut mort en ſa cent trentiéme année, le Roi s'abandonna à de grands crimes, & fit mourir Zacharie, fils de ce Joïada, qui l'en reprenoit généreuſement. Joïada eſt apparemment le même que Barachias, dont il eſt parlé dans ſaint Matthieu; mais il eſt différent de JOÏADA, Grand-Sacrificateur, ſous le régne des Rois de Perſe. * S. Matthieu. *ch.* 13. II ou IV *Rois*, *c.* 11. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 22. 23. 24. *Cherchez* BARACHIAS.

JOIADA ou JOJADAH, fils d'*Eliaſib* trente-ſixiéme Souverain-Sacrificateur des Juifs, ſucceda à ſon pere, & laiſſa cette charge à ſon fils *Jonathan*, après l'avoir occupé quarante-quatre ans ſelon Mercator. Il eſt quelquefois appellé *Judas* ou *Joachas*. Tirin le met le quatriéme Grand-Sacrificateur, après le retour de la captivité. * *Nehémie*, ou II *Eſdras*, *ch.* 12. *v.* 10.

JOJAKIM. *Voyez* JOACIM.

JOJARIB. *Voyez* JOARIB.

JOIE (Elizabeth) ou de Roſéres, Dame Eſpagnole, dans le XVI ſiécle, au rapport de François Auguſtin della Chiéſa, prêcha dans l'Egliſe Cathédrale de Barcelone, avec l'admiration de tout le monde. On dit qu'étant paſſée à Rome, ſous le pontificat de Paul III, elle convertit par la force de ſes raiſonnemens, un grand nombre de Juifs à la Foi Catholique, & qu'elle expliqua devant les Cardinaux, les Livres de Jean Duns, dit *Scot*, ou *le Docteur ſubtil.* * Auguſtin della Chiéſa. Hilarion de Coſte, &c.

JOIEUSE. *Cherchez* JOYEUSE.

JOIGNY, ville avec titre de Comté, ſur les frontiéres de Champagne & de Bourgogne, eſt fort ancienne, comme ſon nom Latin *Jovinium* ſemble le témoigner. Les Latins l'ont auſſi appellée *Joviniacum*, d'un Flavius Jovinus, homme conſulaire, qui y mit en déroute ſix mille Allemans, ſelon Ammien Marcellin. D'autres croyent qu'elle eſt plus moderne, & qu'elle n'eſt bâtie que depuis ce tems-là. Cette ville eſt renommée pour ſes Foires, qui ſe tiennent au mois de Janvier. Elle a été autrefois du reſſort d'Auxerre, & eſt maintenant du Bailliage de Troyes. Ses Comtes & Seigneurs ſe diſoient Doyens des ſept Comtes vaſſaux, & principaux Membres & Pairs du Comté de Champagne; de quoi il eſt fait mention dans un Arrêt du dixiéme d'Août 1354, entre la Reine Blanche & ces mêmes Comtes. * André du Chêne, *Antiquitez des villes.*

JOINTE. *Voyez* JUNTE.

JOINVILLE, petite ville & Principauté de France en Champagne, eſt ſituée ſur la Marne, entre Chaumont & Saint-Dizier. Joinville fut érigée en Principauté par le Roi Henri II, l'an 1552, pour les puînez de la Maiſon de Guiſe, en faveur de François de Lorraine, Duc de Guiſe.

JOINVILLE, la Maiſon de JOINVILLE, a tenu les premiers rangs à la Cour des Comtes de Champagne, & eſt une des plus anciennes. Elle tire ſon nom de Joinville, ville ſur la riviére de Marne. ETIENNE, ſurnommé *de Vaux*, Seigneur de Joinville, eſt celui qui a donné le commencement à la grandeur de cette Maiſon, par ſon mariage avec *N...* Comteſſe de Joigny, fille unique de *Fromond* III, Comte de Sens & de Joigny; & c'eſt lui que l'on tient avoir fait bâtir le château de Joinville.

I. ROGER de Joigny, III du nom fils de GEOFROI II, Comte de Joigny, & d'*Hodierne* de Courtenay, eut pour ſon partage la Seigneurie de Joinville, dont lui & ſa poſtérité prirent le nom, & mourut vers l'an 1130, laiſſant d'*Aldéarde* de Vignory, fille de *Gui* I, Seigneur de Vignory, & de *Béatrix* de Bourgogne, 1. GEOFROI III qui ſuit; 2. *Gui*, Evêque de Châlons, mort en 1190; 3. *Robert*, qui vivoit en 1168; 4. *Béatrix*, mariée à *Henri* III, Comte de Grandpré; & 5. *N..* de Joinville, Abbeſſe d'Avenay.

II. GEOFROY, III du nom, Sire de Joinville, ſurnommé *le Viel* & *le Gros*, mérita par ſes ſervices la charge de Sénéchal de Champagne, pour être poſſédée par lui & ſes Deſcendans, qui lui fut donnée par Henri I, Comte de Champagne. Il fonda pluſieurs Abbayes & Monaſtéres, & mourut vers l'an 1184, laiſſant de *Félicité* de Brienne, fille d'*Erard*, I du nom, Comte de Brienne, & d'*Alix* de Roucy, Dame de Rameru, 1. GEOFROY IV, qui ſuit; & 2. *Gertrude* de Joinville, mariée à *Gerard* II, Comte de Vaudemont.

III. GEOFROY, IV du nom, Sire de Joinville, ſurnommé *le Jeune*, Sénéchal de Champagne, fit le voyage de la Terre-Sainte, & ſe ſignala au ſiége d'Acre en 1190. Il mourut avant l'an 1197, & fut enterré en l'Abbaye de Clairvaux. Il avoit épouſé *Helvide*, Dame de Malley & de Remignicourt, dont il eut 1. *Geofroy* V du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, ſurnommé *Trouillard*, mort en la Terre-Sainte, ſans alliance, vers l'an 1204; 2. *Guillaume*, Evêque de Langres, puis Archevêque de Reims, mort à Saint-Flour, au retour de la guerre contre les Albigeois, le cinquiéme Novembre 1226; 3. *Robert*, mort en Sicile; 4. SIMON qui ſuit; 5. *André*, Chevalier du Temple; 6. *Gui* de Joinville, Seigneur de Sailly, qui a donné origine aux Seigneurs de Sailly & de Dongeux, rapportez dans l'Hiſtoire de Joinville de du Cange; 7. *Yolande*, deuxiéme femme de *Raoul*, Comte de Soiſſons; 8. *Alix* mariée à *Geofroy* de Faucogney; & 9. *Felicité* de Joinville, alliée à *Pierre* de Bourlemond.

IV. SIMON Sire de Joinville & de Vaucouleurs, Sénéchal de Champagne, ſuccéda à ſon frére aîné, ſervit à la priſe de Damiette en 1219, d'où étant de retour, il mourut vers l'an 1239. Il avoit épouſé 1°. vers l'an 1206, *Ermengarde*, Dame de Montcler, fille & héritiére d'*Arnoul*, Seigneur de Walcourt: 2°. vers l'an 1224, *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Marnay, fille d'*Etienne* III, Comte de Bourgogne, & de *Béatrix*, Comteſſe de Challon, ſa premiére femme. Il eut du premier lit 1. *Geofroy*, Seigneur de Montcler, mort du vivant de ſon pére, ſans enfans de *Marie* de Garlande; 2. *Iſabeau*, mariée à *Simon*, Seigneur de Clermont en Baſſigny; & 3. *Béatrix* de Joinville, alliée à *Wormond* Vicomte de Challon; & du ſecond lit, il eut 4. JEAN qui ſuit; 5. GEOFROY, *qui a fait la branche des Seigneurs de* VAUCOULEURS; 6. SIMON, *qui a fait celle des Seigneurs de* GEX; 7. *Guillaume*, Archidiacre de Salins, & Doyen de Beſançon, vivant en 1268; 8. *Marie*, alliée à *Guigues*, Dauphin de Viennois; & 9. *Simonette* de Joinville, mariée à *Gilles*, II du nom, dit *le Brun*, Seigneur de Traſignies, Connétable de France.

V. JEAN, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, Auteur de l'Hiſtoire du Roi ſaint Louïs, *dont il ſera parlé ci-après*, mourut vers l'an 1318, âgé de près de 90 ans, & fut enterré à Joinville. Il avoit épouſé 1°. en 1240, *Alix* de Grandpré, fille de *Henri*, V du nom, Comte de Grandpré: 2°. vers l'an 1262, *Alix* de Riſnel, fille & héritiére de *Gautier* Seigneur de Riſnel. Il eut du premier lit 1. *Jean*, Seigneur d'Ancerville, mort ſans poſtérité après l'an 1303; 2. *Geofroy*, Seigneur de Briquenay, mort ſans enfans de *Marguerite* ſa femme, après l'an 1294; & 3. *Marguerite* de Joinville, mariée à *Jean* I du nom, Seigneur de Charny: du ſecond lit il eut 4. *Jean*, Seigneur de Riſnel, mort ſans lignée après l'an 1300; 5. ANCEL qui ſuit; 6. ANDRE', *qui a fait la branche des Seigneurs de* BEAUPRE'; & 7. *Alix* de Joinville, mariée 1°. en 1300, à *Jean*, Seigneur d'Arcies ſur Aube, & de Chacenay; 2°. avant 1316, à *Henri* d'Angleterre, Comte de Lancaſtre, Seigneur de Monmouth, &c.

VI. ANCEL, ou ANCEAU, Sire de Joinville & de Riſnel, Sénéchal de Champagne, eſt qualifié Maréchal de France dans un Titre de la Chambre des Comptes de 1338, & fut Exécuteur du Teſtament du Roi Philippe *le Long*. Quelques Mémoires portent qu'il mourut en 1340; mais il y a un Titre de la Chambre des Comptes, par lequel il paroît qu'il vivoit encore en 1351. Il avoit épouſé 1°. avant l'an 1309, *Laure* de Sarrebruche, fille de *Simon*, IV du nom, Comte de Sarrebruche; & prit une ſeconde alliance avec *Marguerite* de Vaudemont, ſœur & héritiére de *Henri* IV, Comte de Vaudemont. Il eut de ſa premiére femme, 1. *Jeanne* de Joinville, mariée 1o. à *Aubert* de Hangeſt, Seigneur de Genlis: 2o. à *Jean* de Noyers Comte de Joigny: de ſa ſeconde femme il eut 2. HENRI qui ſuit; 3. *Ancel*, Seigneur de Bizarre, mort ſans enfans de *N...* de Saint-Vérain; 4. *Geofroy*, Seigneur de Domp-martin & de Leſtrée, vivant en 1374; & 5. *Iſabeau* de Joinville, mariée à *Jean* de Vergy, II du nom, dit *le Borgne*, Seigneur de Mirebeau.

VII. HENRI, Sire de Joinville, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, ſe ſignala à la bataille de Poitiers, où il demeura priſonnier, aſſiſta au ſacre du Roi Charles V, en 1364, & mourut en 1374. Il avoit épouſé vers l'an 1346 *Marie* de Luxembourg, Dame de Houdenc, fille de *Jean* de Luxembourg, Châtelain de Lille, & d'*Alix* de Flandre-Richebourg; dont il eut 1. 2. *Henri* & *Ancel*, morts jeunes; 3. *Marguerite*, Dame de Joinville, Comteſſe de Vaudemont, mariée 1o. à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Montagu: 2o. à *Pierre*, Comte de Genéve: 3o. à *Ferry* de Lorraine, I du nom, Seigneur de Guiſe & de Rumigny, morte en 1416; & 4. *Alix* de Joinville, Dame de Châtel-ſur-Moſelle, de Bainville, de Chaligny, & de la Ferté-ſur-Amance, mariée en 1373, à *Thibaud* VI, Sire de Neufchâtel en Bourgogne. Du troiſiéme lit de *Marguerite* Dame de Joinville, avec *Ferry* de Lorraine, I du nom, ſortit 5. ANTOINE de Lorraine, Comte de Vaudemont, Sire de Joinville, pére de FERRI, ou FREDERIC II, qui eut RENE' II, Duc de Lorraine. CLAUDE de Lorraine, ſon fils puîné, premier Duc de Guiſe, fut Baron de Joinville. Il eut FRANÇOIS; & c'eſt ſous lui que le Roi Henri II érigea Joinville en Principauté. Les autres Seigneurs de la même branche ont été Princes de Joinville. *Cherchez* LORRAINE & *Conſultez* Du Chêne; Du Cange; Guichenon, Vignier; Le P. Anſelme, &c.

JOINVILLE (Guillaume de) Archevêque de Reims, fils de GEOFROY, IV du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, &c. fut Archidiacre de la même ville de Reims, ou, ſelon les autres, de Châlons, puis Evêque de Langres, & enfin Archevêque de Reims en 1219. Il ſe trouva à la Tranſlation du corps de S. Thomas de Cantorbéri, aux funérailles du Roi Philippe *Auguſte* en 1223, & peu après il ſacra le Roi Louïs VIII, & la Reine Blanche ſa femme. Guillaume de Joinville paſſa en Languedoc contre les Albigeois; & à ſon retour, il mourut à S. Flour en Auvergne, le cinquiéme Novembre 1226. Guillaume le Breton parle avantageuſement de ce Prélat, dans le 13 Livre de ſa Philippide. * *Conſultez* auſſi Robert & Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Les Auteurs de l'Hiſtoire de Reims, &c.

JOINVILLE, ou JEAN, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, vivoit du tems du Roi ſaint Louïs, IX de ce nom, vers l'an 1260. Il étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de ce grand Monarque, qu'il avoit toujours ſuivi dans ſes expéditions militaires. Comme il ne ſavoit pas moins ſe ſervir de la plume que de l'épée, il écrivit la Vie de ſaint Louïs, dont nous avons grand nombre d'éditions, entre autres

tres une excellente, par les soins de Charles Du Cange qui la publia, avec de savantes Observations, en 1668. Le Roi saint Louis se servoit du Sire de Joinville, pour rendre la justice à sa porte. Joinville en parle lui-même dans la Vie de ce Monarque. *Il avoit de coutume*, dit-il, *de nous envoyer les Sieurs de Nesle, de Soissons & moi, ouïr les plaids de la porte; & puis il nous envoyoit querir & demandoit comme tout se portoit, & s'il y avoit aucune affaire qu'on pût dépêcher sans lui; & plusieurs fois selon notre rapport, il envoyoit querir les plaidoyans & les contentoit, les mettant en raison & droiture.* Nous avons parlé ci-dessus des alliances de *Jean*, Sire de Joinville. * Du Cange. Du Chêne. La Croix du Maine. Blanchard. Le Pére Anselme &c.

JOIRE, Abbaye. *Voyez* JOUARE.

JOK.

* JOKDEHAM ou JUCADAN, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 56.

* JOKEBED ou JOCABED, fut tante & femme d'Hamram, de la Tribu de Lévi, qui enfanta Aaron, Moyse, & Marie leur sœur. Elle cacha Moyse trois mois, & l'exposa ensuite sur le Nil, où la fille de Pharaon l'ayant trouvé, la Providence ménagea tellement la chose, que cette Princesse donna Moïse à nourrir à sa propre mére. * *Exode, ch.* 2. & 6.

* JOKMEHAM ou JECMAAM, ville des Lévites dans la Tribu d'Ephraïm. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 68.

* JOKNEHAM ou JECNAM, ville de la Tribu de Zabulon, donnée aux Lévites de la famille de Mérari. * Josué, *ch.* 21. *v.* 34.

JOKSCAN. *Voyez* JECSAN.

JOKTAN. *Voyez* JECTAN.

* JOKTE'EL ou JECTHE'EL, ville de Canaan dans la Tribu de Juda, près de laquelle Amatsja ou Amasias, Roi de Juda, défit les Iduméens, qui voulant secouer le joug & s'affranchir du tribut qu'ils payoient à ses Prédécesseurs, avoient osé lui déclarer la guerre, & le venir combattre en cet endroit l'an du Monde 3192, avant Jésus-Christ 843. Il en tua dix mille, & en fit autant de prisonniers, qu'il fit précipiter du haut d'un rocher. Il prit Sélah & lui donna le nom de Joktéel, qu'il conserva depuis. C'étoit proprement une forteresse située sur un rocher au milieu de la Vallée des Salines. * II ou IV *Rois, ch.* 14. *v.* 7. Tirin. Simon, *Dict. de la Bible.*

JOL.

IOLANTE. *Voyez* YOLAND.

IOLAS, fils d'Iphicle, & neveu d'Hercule, servit à ce dernier à vaincre l'Hydre. Il avoit soin de brûler les têtes renaissantes de ce monstre. Pour payer ce service, Hébé, femme d'Hercule, lui redonna sa première jeunesse, lorsqu'il étoit déja caduc. * Ovide, *l.* 9. *Metam.*

IOLAS, ou IOLAUS, fils d'Antipater qui fut Gouverneur de Macédoine, pendant l'absence d'Alexandre, & qui s'étant attiré l'inimitié d'Olympias, mére de ce Prince, & craignant la colére du fils, résolut de le prévenir. Il envoya à son fils Iolas de l'eau d'un Lac d'Arcadie, nommé *Nonacris*, qui avoit une froideur mortelle, afin d'empoisonner Alexandre par ce breuvage, lorsqu'il lui verseroit à boire, en exerçant sa charge d'Echanson. Ce Prince n'en eut pas plutôt bu, qu'il sentit son estomac percé, comme d'un coup de fléche, avec de si cruelles douleurs, qu'il vouloit se tuer de son épée, pour finir ses tourmens par une promte mort. Iolas qui en avoit bu avant que d'en donner à Alexandre, mourut peu de tems après le Roi, & fut enterré magnifiquement, la premiére année de la CXIV Olympiade, & 324 avant Jésus-Christ. Olympias étant informée de cette perfidie, fit tirer son corps du tombeau, pour le jetter dans la mer. * Diodore, *l.* 19. Q. Curce, *l.* 10.

IOLAUS CLAUDIUS. *Voyez* JULE.

IOLCOS (à présent JACO) ancienne ville maritime de la Magnésie, Province de la Thessalie, située proche des villes de Démétriade & de Pégase, maintenant *Dimitriada* & *Vollo*, sur la côte de l'Archipel & du Golfe de Vollo, au pié du Mont-Pélion, nommé aujourd'hui *Petras*. Elle fut autrefois célébre, par la naissance de Jason, & par l'Assemblée qui s'y fit de l'élite des Princes de la Gréce, qui s'y embarquérent dans la navire Argo, & en partirent sous le nom d'*Argonautes*; pour aller à la conquête de la Toison d'or. * Ovide, *Metam. l.* 7. Lucain, *Pharsale, l.* 3.

IOLE', fille du second lit d'Euryte, Roi d'Oecalie, inspira de l'amour à Hercule, qui emmena cette Princesse prisonniére, après avoir tué son pére, qui la lui avoit refusée en mariage. Déjanire, femme d'Hercule, eut tant de dépit de cet amour, qu'elle se servit, comme d'un charme pour regagner son époux, de la chemise de Nessus, laquelle empoisonna & fit périr ce Héros. * Ovide, *Metam. l.* 9. *v.* 140 & *suiv.*

JOLLYVET (Euverte) Avocat au Parlement de Paris, de la Religion Réformée, naquit à Orléans le dixiéme Juillet 1601. Comme il fut admiré dans sa jeunesse pour la subtilité de son esprit, il le fut aussi dans un âge plus mur, pour sa vaste érudition. Il étoit non seulement habile Jurisconsulte; mais aussi grand Philologiste, Philosophe, & Théologien. Il étoit d'un tempérament gai, & il ne se refusoit jamais les innocens plaisirs de la vie, dans des tems & dans des lieux convenables. Son *Carmen in Aquilam*, qui est un Poëme Latin Héroïque, dans lequel il décrit les exploits du grand Gustave-Adolfe, Roi de Suéde, est une preuve qu'il s'étoit appliqué à la Poësie Latine, mais non qu'il y réussit. On en pourra juger par ces cinq vers, qui commencent le Poëme.

Ille ego sinceré Themidis qui Castra secutus,
Sed majora petens, animis ut Gloria lampas,
Grandia Gustavi miratus Gesta per Orbem
Illa cano. Reges, vos hæc miracula spectant.

Il écrivit en François un gros volume de l'Histoire de Suéde, sur les Mémoires qu'il avoit tirez de ce païs-là. On en conserve encore le Manuscrit dans la Bibliothéque Royale d'Upsal. Arnhemius, qui a écrit depuis en Latin la Vie du Comte de la Gardie, cite cet Ouvrage en deux endroits. Outre ces deux Ouvrages, l'un en prose & l'autre en vers, il a laissé sur divers sujets, plusieurs Manuscrits qui étoient encore en 1701 entre les mains d'Euverte Jollyvet son fils, retiré en Angleterre, & qu'on ne desespéroit pas de pouvoir donner au public dans des tems plus favorables. Il mourut l'an 1662, le 20 Juillet, jour de sa naissance. Et en cela ses souhaits furent ponctuellement accomplis; car on a trouvé après sa mort ce vers écrit de sa propre main:

O utinam nativa dies sit meta dolorum!

C'est à dire, *Dieu veuille que le jour de ma naissance soit celui de la fin de mes douleurs.* * *Dict. Anglois.*

JOLY (Claude) naquit à Paris le deuxiéme Février 1607, d'une famille dans laquelle il trouva d'illustres exemples d'érudition & de piété. Son pére *Guillaume* Joly étoit Lieutenant-Général de la Connétablie de la Maréchaussée de France, & mourut en 1613. Sa mére étoit fille du fameux Antoine Loisel. Il fit ses Humanitez avec succès, étudia le Droit, fut reçu Avocat, & plaida quelque tems; mais il préféra dans la suite l'état Ecclésiastique. Dès l'année 1631, il fut pourvu d'un Canonicat de la Cathédrale de Paris, sur la résignation de M. Loisel, Conseiller au Parlement, son oncle maternel. Il en a toute sa vie rempli les devoirs avec une exactitude sans exemple. Son excellent naturel, secondé d'une bonne éducation, l'avoit disposé aux vertus, que demande la perfection de cet état; & son application continuelle, jointe à un travail infatigable, les lui fit aquérir dans un éminent degré. La lecture & la méditation de l'Ecriture & des Ouvrages des Péres, le remplit des plus pures maximes de la Religion, qui furent depuis la régle constante & invariable de sa conduite. Il donnoit le reste du tems aux fonctions de son Ministére, assistant à l'Office du jour & de la nuit, jusqu'à l'extrémité de sa vie; & passant dans l'Hôtel-Dieu plusieurs heures de chaque jour à l'instruction & à la consolation des Religieuses, qui y sont employées au service des Malades. Il fut mené à Munster par le Duc de Longueville, Plénipotentiaire pour la Paix générale de l'Europe, & l'assista fidélement de ses avis & de ses conseils. Pendant les troubles de Paris il fit un voyage à Rome, & y conserva la tranquillité que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté de revenir, il reprit ses emplois avec son zéle ordinaire. Il fut fait Chantre de son Eglise en 1671, & fut chargé en divers tems de l'Officialité de Paris, sans l'avoir jamais recherchée; la premiére fois par le Cardinal de Rets, après la mort de Jean-François de Gondy Archevêque de Paris; depuis par le Chapitre pendant la vacance du Siége; & enfin par M. de Noailles Archevêque de Paris; & en tous ces tems, il y fit paroître un amour sincére pour la justice & une parfaite intégrité. Il étoit d'une humeur agréable, d'une candeur & d'une probité sans égale. Il conserva dans sa plus grande vieillesse une santé parfaite, un sens merveilleux, une présence d'esprit admirable, une mémoire prodigieuse, & une égalité d'ame qui le faisoit aimer & respecter de tout le monde. Son assiduité à l'Office divin surpassa tout ce qu'on peut imaginer; il ne manqua jamais de se lever la nuit pour assister à Matines, & il ne perdoit aucune des heures du jour. Il jouïssoit encore d'une parfaite santé, quant allant à Matines, il tomba dans un trou fait dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris pour le bâtiment du grand autel. Il fut blessé légérement de cette chûte; mais la fiévre l'ayant pris, il mourut le 15 de Janvier 1700 âgé de 93 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Paris, en présence d'un grand nombre de personnes considérables de toutes sortes de conditions. L'Abbé *Le Gendre*, qui a fait son Eloge en Latin, imprimé à Paris en 1700, a fait l'Epitaphe de *Claude Joly*, laquelle, au jugement des Savans, auroit de même que tout l'éloge, été estimée pour la belle Latinité, digne d'avoir été faite dans les meilleurs siécles de la Langue Latine. C'est ce qui nous oblige de la placer ici.

HIC *jacet*
Claudius Joly
Præcentor ac Canonicus
Nec non
Officialis Parisiensis.
Vir egregiè probus.
Ingenio alacri, gravi prudentia temperato,
Rerum omnium erudita notitia,
Urbanitate, Modestia, Æquabilitate
Clarissimus.
Vitæ innocentia,
Hilaris frugalitatis præsidio,
Ad summam senectutem pervenit;
Nulli morbo obnoxius.
Sensibus integerrimus,

Ve-

Vegeta memoria,
Divinæ rei noctu diuque indesinenter assiduus,
Senio confectus obiit
Die 15 Januarii
Ann. Salut. M. DCC. ætatis XCIII.
Canonic. LXIX. Præcent. XXIX.
Official. V.

Il avoit été 69 ans Chanoine, 29 ans Chantre, & cinq ans Official. Sa vie a été un exemple continuel de vertus, & sa mémoire sera à jamais en bénédiction parmi les bons François & les véritables Chrétiens. Malgré son assiduité à l'Office divin, ses emplois & son âge, il ne cessa point d'étudier continuellement. Il avoit une belle Bibliothéque, qu'il donna au Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Paris. Il avoit principalement étudié les Auteurs du moyen & du bas Age, & particuliérement les Historiens François. Il joignoit agréablement l'Ecclésiastique au Profane, l'Histoire au Droit & à la Théologie. Il avoit un style mâle, un peu dur, sans affectation & sans ornement. Rien ne peut mieux faire connoître son caractere, que les Livres qu'il a composez. Ce sont des miroirs, qui representent sans déguisement la pénétration de son esprit, la solidité de son jugement, la droiture de son cœur, la pureté de son intention, qui ne tendoit qu'à éclaircir la vérité, à maintenir la Discipline, & à edifier l'Eglise. Les occasions, qui l'ont engagé à écrire, ne lui ont fourni que des sujets jugez importans dans sa Communion: comme l'obligation de réciter en particulier les Heures Canoniales, la Réformation du Bréviaire, l'Etat du Mariage, l'Institution des Enfans, les Devoirs des Princes & des grands Seigneurs. En les traitant, il a tâché de suivre constamment les guides les plus sûrs & les plus fidéles, & préféré les Anciens aux Modernes; étant dans l'opinion, que, pour ne point s'égarer, il faut s'attacher à la Tradition, & éviter les préjugez de la passion & de l'intérêt. Il composa en 1643, un Traité Latin de la récitation des Heures Canoniales, dans lequel il recherche l'origine de l'usage de réciter l'Office Ecclésiastique en particulier, & les Loix de l'Eglise qui peuvent y obliger. Quoiqu'il n'eût jamais manqué à réciter son Office, & qu'il fût très assidu à l'Office public, il ne semble pas faire un crime aux Ecclésiastiques, qui ayant d'autres occupations indispensables, omettroient de réciter leur Bréviaire en particulier. Le Traité de la restitution des Grands, imprimé en 1664, résout plusieurs cas assez ordinaires, mais très importans touchant les obligations que les Grands ont de faire des restitutions des torts qu'ils font sans y penser presque jamais. Il a repris dans la Lettre Latine Apologétique, & dans la Tradition des anciennes Eglises de France touchant ce qui est dit de la Vierge dans le Martyrologe d'Usuard, tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit sur ce sujet, & rapporte fidélement tous les passages qui se peuvent alléguer pour & contre l'Assomption corporelle de la Vierge Marie. Ses Ouvrages en Latin sont, *Clarissimorum virorum Antonii & Vidi Loisellorum Patris ac Filii Vitæ*, à Paris en 1643, *in octavo*; *De reformandis Horis Canonicis*, *seconde édition* en 1676, *in douze*; Traduction Latine des Droits de la Reine sur le Brabant intitulée, *Observationes sive responsio ad duos Tractatus Bruxellis*, à Paris chez Mabre-Cramoisy 1667, *in douze*; Traduction Latine sur les remarques envoyées à M. Stochmans du Droit de dévolution intitulée, *Observationes in duas partes Tractatus clarissimi Viri Domini Stochmans de Jure devolutionis*, à Paris chez Mabre-Cramoisy 1668, *in douze*; *De Verbis Usuardi Assumptionis B. M. Virginis*, 1669, *in douze*; *V. C. Claudii Jolii Canonici Ecclesiæ Parisiensis ad eminentissimos Cardinales Retzium atque Bullonium Epistola Apologetica*, à Rouen chez Viret 1670, *in douze*; *Traductio Antiqua Ecclesiarum Franciæ*, à Paris 1672, *in douze*. Ses Ouvrages François sont, la Vie Chrétienne, *à Paris, chez de Sercy* 1644, *in quarto*. Traduction des Narrations de S. Nil ancien Hermite du Mont-Sina, *à Paris, chez Gaillard*, 1649, *in octavo*; Propositions Chrétiennes d'un Député de la Chambre de saint Louïs pour le soulagement des pauvres, *à Paris, chez la veuve Guillemot*, 1652, *in quarto*; Recueil de Maximes véritables & importantes pour l'institution du Roi contre la fausse & pernicieuse Politique du Cardinal Mazarin, *à Paris*, 1653, *seconde édition in douze*. Il fit aussi imprimer les Opuscules de M. Antoine Loisel, Avocat au Parlement. On y voit le Dialogue de Messieurs les Avocats & la Vie dudit Sieur Loisel qu'il y a insérée, & autres Piéces, *à Paris, chez Guignard*, 1656, *in quarto*; Codicille d'or en 1665, *in douze*; Traité de la Restitution des Grands, 1665, *in douze*; Traduction de l'Etat du mariage par Barbaro Gentilhomme Vénitien, avec d'autres Piéces dudit Sieur Joly imprimées ensuite *in douze*. Il fit aussi imprimer les Oeuvres de M. Guy Coquille Sieur de Romenay touchant les Libertez de l'Eglise Gallicane & Coutumes de France, *à Paris chez Guignard* 1665, 2 *vol. in folio*; Voyage de Munster en Westphalie, *à Paris*, 1670, *chez Promé*, *in douze*; Mémoire instructif pour l'Hôtel-Dieu de Paris, *in octavo*, 1674; Avis Chrétiens & Moraux pour l'instruction des enfans, *chez Leonard*, 1675, *in douze*; Avis aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris; *à Paris, chez Ballard* 1676, *in douze*; Traité Historique des Ecoles Episcopales, *à Paris chez Muguet*, 1678, *in douze*; *Factum* intitulé, Extraits des regîtres & conclusions capitulaires de l'Eglise de Paris contre les Curez de Paris; Autre *Factum* intitulé, Réponses aux Curez de Paris; Autre *Factum* intitulé, Eclaircissement à Monseigneur l'Archevêque de Paris contre les Curez de Paris; *Factum* pour Jean-Baptiste Macet contre le Sieur Cosson & l'Université intervenante; *Factum* contre les Maîtres Ecrivains pour soutenir la Requête civile obtenue par les Maîtres d'Ecole; *Factum* contre l'Université & autres. Il a laissé en manuscrit la Vie d'Erasme de Roterdam ou la renaissance des Lettres, qui contient aussi celles de la plupart des Savans du XVI siécle. On a trouvé parmi ses papiers ces Piéces qui sont en état d'être imprimées, & dont il avoit obtenu l'Approbation & le Privilége; & l'Histoire du Cardinal de Retz. Colomiez rapporte dans sa Bibliothéque Choisie, que Joly, pour composer la Vie d'Erasme, avoit lu sept fois tous les Ouvrages de cet Auteur. * Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, XVII siécle.* Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 9. p. 116. & suiv.*

JOLY (George) Baron de Blaisy, Président au Parlement de Bourgogne, fut reçu Conseiller le 24 Mai 1631, & depuis Président à mortier le 29 Décembre 1644. Il a laissé une telle réputation de lui dans ce Parlement, & parmi tous les gens de bien, que sa mémoire y sera dans une éternelle vénération. Ce sage Magistrat avoit joint à une très grande probité un profond savoir. Il étoit d'une application infatigable à rendre la Justice. Son rare mérite & sa vertu le firent juger digne des premiers emplois, & sa modestie les lui fit refuser. Depuis qu'il fut reçu au Parlement jusqu'à sa mort, arrivée le.... Mars 1679, il a toujours travaillé avec une estime & une approbation générale. Aimé & honoré de tout le monde, arbitre de toute la Province, sa maison pendant les vacations étoit comme un Tribunal particulier, où un très grand nombre de familles ont trouvé le repos & la paix, chacun prenant confiance en son intégrité, en son habileté & en ses lumiéres. La famille des Jolys est ancienne & illustre dès le tems des Ducs de Bourgogne.

Regnault Joly, Ecuyer, étoit Conseiller de Philippe *le Bon*, comme il paroît par ses Lettres de provision données à Troyes le 22 Avril 1420, au regître de la Chambre des Comptes de Dijon, cotté d'une croix, *fol.* 146. De lui sont sorties plusieurs branches, qui ont occupé les principales places du Parlement & de la Chambre des Comptes de Bourgogne, & dont quelques-unes se sont établies à Paris, où elles se sont rendues recommandables dans le Parlement & dans le Grand-Conseil. Ses alliances la rendent aussi considérable. * Palliot, *en son Histoire du Parlement de Bourgogne.*

JOLY (Bénigne) né à Dijon le 22 Septembre de l'an 1644, étoit fils de Jacques Joly Sécretaire du Parlement de Bourgogne, & à l'âge de quatorze ans fut fait Chanoine de S. Etienne de Dijon. Après avoir fait une partie de ses études à Beaune, sous la conduite des Péres de l'Oratoire, qui cultivérent soigneusement son penchant à la piété, il vint en 1662 à Paris, y fut ordonné Prêtre en 1672, & fut reçu Docteur en la Faculté de Théologie la même année: après quoi il retourna dans sa patrie, & y attira bien-tôt l'attention de tout le monde par une charité sans bornes pour toutes sortes de gens. Les pauvres eurent ses premiers soins, & pour les empêcher de se perdre eux-mêmes en incommodant les autres, il les attira par de grandes libéralitez aux Catéchismes & aux exhortations qu'il leur faisoit tous les Dimanches & toutes les Fêtes dans une Chapelle de son Eglise. On l'engagea ensuite à joindre aux pauvres les domestiques: il voulut bien se charger encore d'instruire les Clercs qu'on élevoit dans le Séminaire de la Magdeleine; & l'on remarque que ces occupations ne l'empêchérent ni de remplir exactement les devoirs ausquels son Canonicat l'engageoit, ni de s'acquitter parfaitement de sa commission de Vicaire-général dans les dépendances de l'Abbaye de S. Etienne. Plusieurs Prélats approuvérent son zéle, qui fut secondé par d'autres Ecclésiastiques, & ayant établi une Confrairie des pauvres à laquelle il donna d'excellens Réglemens, il eut la joye d'y voir entrer les personnes les plus considérables de Dijon. C'est encore à ses soins que cette ville doit l'établissement de la Communauté du bon Pasteur, qui sert tout à la fois de refuge aux filles débauchées, qui veulent réparer leurs déréglemens par la pénitence, & de lieu de correction à celles que leurs parens jugent à propos d'y renfermer pour prévenir le deshonneur de leur famille, ou que les Magistrats y ont condamnées pour punition de leur vie scandaleuse. M. Joly fut choisi aussi pour rétablir le bon ordre dans l'Hôpital de Notre-Dame de la Charité; ce qu'il fit en y instituant en 1685 une Communauté de filles séculiéres, dont il fut Supérieur le reste de sa vie. Il venoit de mettre la derniére main à leurs Réglemens, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut au bout de dix jours le neuviéme Septembre 1694, n'étant âgé que de 50 ans. Les Chanoines de saint Etienne furent contraints de laisser enterrer son corps dans le cimetiére de l'Hôpital; mais on leur laissa son cœur. L'Evêque de Langres faisoit examiner alors ses Réglemens, qu'il approuva avec éloge le 22 Septembre suivant. * D. Beaugendre, *Vie de M. Joly.*

J O N.

ION, fils de Xuthus, Roi de la Thessalie, & de la plus grande partie de la Gréce, eut l'Attique pour son partage, & lui donna le nom d'*Ionie.* Il y bâtit une ville composée de quatre autres, qui fut appellée pour ce sujet *Tetrapolis.* Ces quatre villes étoient Marathon, Oenoé, Probalinthos, & Tricorytos. Il divisa le peuple d'Athénes en quatre classes, en Soldats, Prêtres, Artisans & Laboureurs; & fit aussi bâtir deux villes, l'une nommée *Helicé*, du nom de sa femme, & l'autre *Bura* ou *Buris*, du nom de sa fille; mais elles furent toutes deux abîmées dans la mer, par un tremblement de terre. Ovide en parle ainsi, *Métamorph. l.* 15. *v.* 293 & *suiv.*

Si quæras Helicen & Burin Achaïdas urbes,
Invenies sub aquis; & adhuc ostendere nautæ
Inclinata solent cum mœnibus oppida mersis.

Ce Roi laissa cinq fils, Pitireus, Pythion, Ægicoros, Argadeus, Hoptès, & la Princesse Bura. * Apollodore, *l.* 1.

ION, Poëte Tragique de l'Isle de Chio, vivoit sous la LXXXII Olympiade, vers l'an 452 avant Jésus-Christ. Aristophane, Athénée, Suidas, & plusieurs autres parlent de lui & de ses Ouvrages, en divers endroits de leurs Ecrits. Diogéne Laërce rapporte que ce Poëte fit plusieurs voyages avec Archélaüs le Physicien, & fit jouer sa premiére Tragédie sous la LXXXII Olympiade, & non pas sous la LXXII, comme Vossius & d'autres l'ont écrit, trompez par Portus, qui dans sa Traduction de Suidas, a expliqué π β Ὀλυμπιάδι la 72 Olympiade, au lieu de dire la 82. Le Scholiaste d'Aristophane dit la même chose que Suidas. Il y a apparence que cet Ion est le même qu'Ion d'Ephése, au nom duquel Platon a écrit un Dialogue, où il le fait parler avec Socrate. Il pouvoit être né à Ephése & habitant de Chio.

JON (du). *Voyez* JUNIUS.

JONA, Juif Rabbin, Médecin de Cordoue en Espagne, vivoit vers la fin du XI siécle, & au commencement du XII. Le Rabbin Juda ou Jehadah Hiug, & lui, sont les plus célébres Grammairiens des Juifs. Il a composé en Arabe une Grammaire & un Dictionnaire, qui ont été traduits en Hébreu de Rabbin, & que l'on appelle d'un nom commun *Ricma*. Il avoue que la Langue Hébraïque a été presque perdue, & qu'on l'a rétablie par le moyen des Langues voisines. Kimhi refute souvent son Dictionnaire, & celui de Juda Hiug; d'où l'on peut justifier en plusieurs endroits les anciens Interprétes de l'Ecriture-Sainte, quand ils ne sont pas conformes aux nouveaux. C'est aussi ce qui fait voir que ces premiers Grammairiens Hébreux n'ont pas tenu la Massore, ou la critique des Massorétes, pour infaillible, puisqu'ils n'ont égard qu'au sens, & qu'ils n'appliquent la régle générale de la Massore qu'aux lieux où ils le jugent à propos & néceffaire. * Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 2. *partie* 3. *p.* 179. *n.* 718. édit. d'Amsterdam 1725.

JONA, Ile. *Voyez* CHOLUMBKILL.

JONADAB, fils de Semma ou Scimha frére de David Roi d'Israël, étoit intime ami d'Amnon fils de ce Prince, & eut la lâcheté de lui indiquer les moyens dont il falloit qu'il se servît, pour jouïr de Thamar sa propre sœur, dont il étoit devenu amoureux. II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 13. *v.* 3.

JONADAB, fils de Réchab, étoit un personnage de grande sainteté, qui ne buvoit point de vin, ne possédoit aucuns biens, & vivoit dans l'ancienne Loi, à peu près comme vivent les Religieux dans la Loi de Grace. Il ordonna aussi que ses Descendans suivroient après sa mort cette maniére de vivre; & ce sont ceux qu'on appella *Réchabites*. Jéhu, déclaré Roi d'Israël en 3151 du Monde, & 884 ans avant Jésus-Christ, rencontra ce Jonadab, qui étoit, dit Joséphe, un fort homme de bien, & son ancien ami, & le faisant monter dans son chariot, le mena à Samarie. C'étoit pour lui faire voir qu'il ne pardonneroit à pas un de tous les méchans, mais qu'il feroit passer par le tranchant de l'épée tous ces faux Prophétes, & ces séducteurs qui portoient le peuple à abandonner le culte de Dieu, pour adorer de fausses divinitez. * II ou IV *Rois, ch.* 10. Jérémie, *ch.* 35. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *c.* 6. Torniel, *A. M.* 3151. *n.* 2.

JONAN, fils d'Eljakim & pére de Joseph, est mis parmi les Ancêtres de Joseph, Epoux de la sainte Vierge, Mére de Jésus-Christ. * *Luc, ch.* 3. *v.* 30.

JONAS, fils du prophéte Amathi, l'un des douze petits Prophétes, natif de la ville de Geth-Epher, dans la Tribu de Zabulon, commença de prophétiser sous le régne de Jéroboam II, Roi d'Israël, & du tems d'Ozias ou Azarias Roi de Juda, dès l'an du Monde 3211, & 824 ans avant Jésus-Christ, & lui annonça les victoires qu'il remporteroit sur les Syriens. Plus de cinquante ans après cette prédiction, c'est à dire, vers l'an du Monde 3264, & 771 avant Jésus-Christ, Dieu commanda à Jonas d'aller à Ninive, pour prédire à cette grande ville que Dieu l'alloit détruire, à cause des crimes de ses Habitans. Ce Prophéte, au lieu d'obéïr, s'enfuit & s'embarqua pour aller à Tharsis; mais le Seigneur excita une grande tempête sur mer, qui contraignit les Mariniers de jetter tout ce qu'ils avoient de marchandises dans le vaisseau. Ensuite on jetta le sort, pour connoître celui d'entre eux, que le Ciel sembloit persécuter par cette tempête, & le sort tomba sur Jonas. Il avoua aux Mariniers qu'il étoit seul la cause de cette tempête extraordinaire, & les pria de le jetter dans la mer, afin que sa mort procurât le salut des autres. Les Mariniers obéïrent, quoiqu'à regret; & dès le même moment la tempête cessa, & Dieu commanda à un grand poisson, que l'opinion vulgaire nomme *Baleine*, & que d'autres croyent avoir été une espéce de Chien marin ou *Lamie*, de le recevoir dans ses entrailles. Elle le porta trois jours & trois nuits, & le rejetta sur la terre. Dieu fit un second commandement à Jonas d'aller prêcher à Ninive, qui étoit une si grande ville, selon l'Ecriture, qu'il falloit employer trois jours de chemin pour en faire le tour, mais non pas pour la traverser. Lorsque le Prophéte eut marché tout un jour, il éleva sa voix, & prédit que dans quarante jours cette ville seroit détruite. Les Ninivites firent pénitence, & Dieu leur pardonna. Jonas sachant que Dieu avoit révoqué sa sentence touchant la destruction de Ninive, appréhenda de passer pour un faux Prophéte. Il sortit de la ville, & se retira sur un lieu élevé, pour voir ce qui arriveroit, se mettant sous un couvert de verdure qu'il se fit. Dieu, pour le défendre davantage contre l'ardeur du soleil, fit croître dans l'espace d'une seule nuit, un lierre qui lui donna beaucoup d'ombre: selon d'autres, c'étoit une plante que l'on appelle *Palma Christi*. *Voyez* saint Jérôme sur Jonas, & Bochart, *de Animalibus, part.* 2. *l.* 2. *c.* 24. Jonas en eut une grande joie; mais Dieu fit la nuit suivante qu'un ver picqua la racine de cette plante, qui se sécha aussi-tôt, & laissa Jonas exposé comme auparavant à la violence du soleil. Cet évenement fut fort sensible au Prophéte, qui dans l'excès de sa douleur souhaita de mourir. Dieu, pour l'instruire, lui dit, *Si vous témoignez tant de douleur pour la perte d'un lierre, bien que vous n'ayez rien contribué à le faire croître, comment ne voulez-vous pas que je me laisse fléchir pour pardonner à une si grande ville, dans laquelle il y a plus de six-vint mille personnes qui ne sont pas encore dans l'âge de discerner entre le bien & le mal?* Nous avons la Prophétie de Jonas, divisée en quatre Chapitres.

☞ Les Hébreux disent dans leurs Traditions, que Jonas étoit fils de la veuve de Sarepta, dont il est parlé dans l'Histoire des Rois, où il est rapporté qu'il fut ressuscité par Elie. Ils ajoûtent qu'il étoit un des Disciples d'Elisée, & celui-là même qu'il envoya pour sacrer Jéhu, Roi d'Israël. Cette opinion est réfutée par un grand nombre d'Auteurs, qui croyent, comme nous l'avons marqué, que Jonas est le même qui prophétisa à Jéroboam II, Roi d'Israël, qu'il vaincroit les Syriens, comme il est rapporté dans le deuxiéme ou quatriéme Livre des Rois, & dans Joséphe. Quant au tems de la Mission de Jonas, les sentimens sont fort partagez. Les uns le mettent au tems que nous avons marqué dans le commencement de cet Article. D'autres prétendent qu'il ne prédit la victoire de Jéroboam que dans un âge fort avancé. Au reste, l'ancienne ville de Tharsis, où Jonas avoit résolu de fuir, ne peut être Tharse dans la Cilicie: on ignore sa situation. C'est un terme général de l'Ecriture, pour signifier tous les lieux qui sont au delà de la mer. * II ou IV *Rois, ch.* 14. Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 9. *ch.* 11. Saint Epiphane, qu'on croit Auteur de la Vie des Prophétes. Saint Jérôme. S. Augustin, & les autres alléguez par Torniel. Bellarmin. Salian. Sponde. Ribéra, &c.

JONAS, petit village bâti à l'honneur & sous le nom du Prophéte Jonas. Il est dans la Tribu de Zabulon. Les Turcs, qui ont beaucoup de vénération pour la mémoire de ce Prophéte, y ont bâti une très belle Mosquée en son honneur, dans laquelle on dit qu'il y a une lampe miraculeuse, qui brûle continuellement, sans qu'on y verse ni huile ni autre liqueur, s'il en faut croire les Turcs.

JONAS, en Arabe *Jonous Anba Jonous*, fut premiérement Evêque de Sojouth ou Asiouth en Egypte, d'où ayant été transféré au Siége d'Alexandrie, il en fut le 94 Patriarche. Il étoit Eutychien ou Jacobite de Secte, & composa une Histoire des Schoada, ou Martyrs d'Egypte, qui souffrirent dans la persécution de Dioclétien. Cette Histoire est dans la Bibliotheque du Roi de France, *num.* 618. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JONAS, saint & docte Prélat, l'un des plus illustres ornemens de l'Eglise Gallicane, dans le IX siécle, gouvernoit l'Eglise d'Orléans, sous le pontificat d'Eugéne II, & de Grégoire III, & sous l'empire de Louïs *le Débonnaire*, & de Charles *le Chauve*. Il fut la terreur des Hérétiques de son tems, & combattit Claude de Turin, Iconoclaste, contre lequel, par ordre de Louïs *le Débonnaire*, il composa trois Livres, qu'il dédia depuis à Charles *le Chauve*. Quoiqu'il combatte le sentiment de ceux qui condamnoient l'usage des Images, il n'en approuve pas le culte. Jonas composa aussi pour l'instruction du jeune Roi d'Aquitaine Pepin, fils du même Louïs *le Débonnaire*, un Traité que nous avons par les soins du Pére Dom Luc d'Achery, avec divers autres, & sur-tout celui de la Morale Chrétienne, traduit en notre Langue par le P. Dom Joseph Mége. Jonas fut envoyé à Eugéne II, & se trouva en divers Conciles. Le dixiéme Canon de celui de Vernon tenu en 844, où il est parlé de la consécration d'Agie, successeur de Jonas, marque que ce dernier étoit mort en 841. * Loup de Ferriéres, *Epist.* 21. 27. & 28. Hincmar de Reims, *c.* 36. *secundi Operis advers. Gothescalchum.* Adrevalde, *de Mirac. S. Benedicti, l.* 1. *c.* 25. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius *in Annal.* Possevin, *in Appar. Sacro.* D. Luc d'Achery, *Spicileg. Ant. tome* 4. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

JONAS, Abbé de Bobio, dans le VII siécle, étoit Irlandois. Il écrivit la Vie de saint Colomban, duquel il fut Disciple, celles de saint Attale & de saint Bertulfe, Abbez de Bobio, & celle de saint Eustase, Abbé de Luxeuil, avec quelques autres rapportées par Surius. Vincent Barralis en a donné deux en sa Chronologie de Lérins. Le Mire croit que Jonas, Abbé de Bobio, le fut aussi de Luxeuil; mais il ne parle que par conjecture. Jonas vivoit encore sous le régne de Clotaire III, en 692. * Sigebert. Jac. Waræus, *de Script. Hiberniæ, l.* 1.

JONAS, ou JONAH ABEN GANNACH, Rabbin & Médecin de Cordoue. *Voyez* JONA, Juif Rabbin.

JONAS, Moine de Fontenelles, ou de Saint-Vandrille, fut Auteur de la Vie de saint Wulfran, Archevêque de Sens, qu'il dédia à Bain son Abbé, & depuis Evêque de Térouane. Surius & Bollandus la rapportent sous le 20 Mars. * Béde, *Hist. Angl. l.* 5. *c.* 17. Sigebert, *c.* 61. Possevin, *in Appar. Sacro.* Bellarmin & Trithême, *de Script. Eccles.* Vossius, de *Hist. Lat.* Le Mire. Simler. D. Mabillon, &c.

JONAS, (Juste) Ministre Protestant d'Allemagne, né le cinquiéme Juin 1493 à Northausen dans la Thuringe, s'appliqua d'abord à l'étude de la Jurisprudence, qu'il quitta pour se don-

donner tout entier à la Théologie de Luther, de laquelle il fut un des plus zélez Prédicateurs. En 1521 on le nomma Principal du Collége de Wittenberg. Il se trouva dans plusieurs Assemblées de Théologie, & assista avec Melanchthon dans celle de Marpourg. Il devint ensuite Doyen de l'Académie de Wittenberg, & eut d'étroites liaisons avec Luther, qui mourut entre ses bras. Jonas mourut le neuviéme Octobre de l'an 1555, âgé de 63 ans. On a de lui un Traité pour défendre le mariage des Prêtres, un de la Messe privée, des Notes sur les Actes des Apôtres, &c. Sleidan, Chytræus, Reusner, Melchior Adam, & les autres Auteurs Protestans parlent de lui avec éloge.

JONAS, (Arngrimus) Islandois de nation, s'est fait estimer dans le XVI siécle & dans le XVII par les Ouvrages qu'il a publiez. Il mourut en 1640 âgé de 95 ans. Il n'y en avoit que neuf qu'il s'étoit remarié avec une jeune fille. Il étoit savant & homme de bien, & en grande estime parmi tous les Doctes. Il avoit été Coadjuteur de Gundebran de Thorlac, Evêque de Hole en Islande. Ce Gundebran étoit Islandois, homme de grand savoir & de grande probité. Il avoit été Disciple de Tycho-Brahé, & entendoit bien l'Astronomie. Après sa mort Arngrimus refusa l'Evêché de Hole, que le Roi de Danemarck Souverain d'Islande lui vouloit donner. Il pria ce Prince de l'en dispenser, tant pour éviter l'envie, que pour vaquer à ses études. Voici les Livres qu'il a publiez, tels qu'on en trouve les titres dans Albert Bartholin, *Idea veri Magistratus*, à Copenhague, en 1589, *in octavo; Brevis Commentarius de Islandia*, dans la même ville, 1593, *in octavo*; *Anatome Blefkeniana*, à Hole en Islande, 1612, *in octavo*, & à Hambourg, 1618. Ce Livre est la réfutation d'un imprimé à Leyde en 1607, sous ce titre, *Islandia, seu descriptio populorum & memorabilium hujus Insulæ; Epistola pro patria defensoria*, là-même, 1618; *Ἀποτρίψις Calumniæ*, là-même, 1622, *in quarto*; *Chymogæa, seu Rerum Islandicarum, libri tres*, là-même, 1630, *in quarto*; *Vita Gundbrandi Thorlacii*, là-même, 1630, *in quarto*; *Specimen Islandiæ Historicum, & magnâ ex parte Chorographicum*, à Amsterdam, 1634, *in quarto*. Notre Auteur soutenoit que l'Islande ne commença à être habitée que vers l'an 874, & que par conséquent elle n'est point l'ancienne *Thulé*. Blefkenius l'avoit accusé de sortilége & d'impudicité. Il avoit été Ministre de l'Eglise de Melstad, & Préfet des Eglises du voisinage au Diocèse de Hole. * Bayle, *Dict. Crit.*

JONATHAN, ou JONATHAS, fils de Gersam ou Guerçom, fils de Manassé, Lévite, s'arrêta longtems à Laïs, dans la Maison de Mica, pour sacrifier à une Idole que cet homme s'étoit faite. Cette même Idole ayant été enlevée par six cens hommes de la Tribu de Dan, Jonathan les suivit, pour lui continuer ses services & son ministére. On croit que ce fut là comme le commencement de l'Idolâtrie dans les dix Tribus, qui y fut établie par l'autorité du Roi Jéroboam. * *Juges*, *ch.* 18. *v.* 30.

JONATHAN fils de Saül. *Voyez* JONATHAS.

* JONATHAN, fils d'Abiathar, Souverain-Sacrificateur, fut le premier qui dit à Adonija ou Adonias, que David avoit établi Salomon son fils pour Roi sur Israël. * I ou III *Rois*, *ch.* 1. *v.* 42.

* JONATHAN, fils de Jadah, frére de Sçammaï, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 32.

* JONATHAN, fils de Sagué, Hararite, l'un des braves & vaillans hommes de l'Armée de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 34.

JONATHAN fils d'Abiathar. *Voyez* JONATHAS.

JONATHAN, fils de Samaa ou Sçimha, & neveu de David, Roi d'Israël, fut un vaillant homme, qui eut la force & la gloire de tuer un Géant, qui avoit neuf piés de haut, & six doits à chaque main & à chaque pié. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 21. David avoit alors soixante-cinq ans.

* JONATHAN, fils de Huzija ou Ozias, étoit commis sur les Finances de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 25.

* JONATHAN ou JEHONATHAN, Lévite qui eut ordre d'instruire le peuple dans la Loi de Dieu, du tems de Josaphat, Roi de Juda. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 8.

JONATHAN, fils d'Azaël, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qu'on établit pour examiner qui étoient ceux du peuple Juif qui avoient pris des femmes étrangéres, afin de les obliger à les renvoyer. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 15.

JONATHAN ou JEAN, fils de Joïada ou Jojada, & petit-fils d'Eliasib, succéda à son pére dans la charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs, qu'il occupa quarante-sept ans, & fut le trentiéme Souverain-Sacrificateur. Joséphe l'Historien l'appelle *Jean*, & Mercator *Jonathan*. Il deshonora sa dignité par l'action la plus barbare qu'on se puisse imaginer. Il avoit un frére nommé *Jésus*, qui avoit quelque espérance de parvenir à la Souveraine-Sacrificature. Jonathan en conçut de la jalousie & du chagrin. Un jour les deux fréres s'étant rencontrez dans le Temple, entrérent en une fort grande contestation au sujet de cette souveraine dignité. Jesus, qui étoit fort aimé de Bagose, Général des Armées d'Artaxerxès, se fondoit sur ce que ce Seigneur la lui avoit promise. Un tel appui fâcha Jonathan, qui transporté de colére, tua son frére dans le Temple, qu'il profana par une action qui en avoit eu peu de semblables chez les Nations Payennes. Ce détestable sacrilége ne demeura pas impuni. Il fut cause que les Juifs perdirent leur liberté, & que le Temple fut profané par les Perses. Jonathan étant mort, son fils Jédoa, Jadduah ou Jaddus lui succéda. * *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 11. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 11. *ch.* 7.

JONATHAN ou JEHONATHAN, Sécretaire du tems du Roi Sédécias. Les Juifs firent une prison de sa maison, & y enfermérent le Prophéte Jérémie. * *Jérémie*, *ch.* 37. *v.* 15.

JONATHAN, fils d'Absalom, vaillant homme que Simon Machabée envoya à Joppé avec des troupes suffisantes, qui chassérent ceux qui y étoient, en prirent possession & la gardérent. * I *Machab. ch.* 13. *v.* 11.

* JONATHAN BEN-UZIEL ou fils d'Uziel. Nous avons sous son nom une *Paraphrase Chaldaïque* de la plupart des Livres du Vieux Testament. Les Juifs croyent qu'il vivoit du tems d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, & qu'il reçut d'eux la Loi Orale ou la Tradition. Ils ajoûtent qu'il fut aussi Disciple de Hillel qui vivoit un peu avant notre Seigneur, & même d'Onkelos qui se fit Prosélyte du tems de Hillel ou quelque tems après: car les Juifs ne sont pas entiérement d'accord sur cela. Mais si Jonathan a vu Aggée & Zacharie, & qu'il ait encore vu Onkelos, il faudra dire qu'il a vécu environ cinq cens ans. Or la Paraphrase que nous avons sous son nom est certainement beaucoup plus récente que le tems de Jésus-Christ, puisqu'elle parle de Constantinople & de la Misne, qui n'ont été connues qu'assez longtems après la mort du Sauveur. Cette Paraphrase est remplie de plusieurs contes impertinens, dont on a retranché une bonne partie dans l'édition de la Polyglotte d'Anvers. * Le P. Calmet, *Diction. de la Bible.*

JONATHAN, fils d'Ananus, fut le soixante & douziéme Grand-Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le onziéme après la naissance de Jésus-Christ. Il fut élevé à cette charge par la faveur de Vitellius, qui en fit démettre Caïphe, la derniére année de l'empire de Tibére. Jonathan la garda trois ans, après lesquels il la remit à Simon Canthara, fils de Boëthus, selon Tirin, *Chronolog. Sacrée*, *ch.* 42, quarante-trois ans après la naissance de Jésus-Christ. Mais Flave Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *ch.* 7, dit que Vitellius ôta la Grande-Sacrificature à Jonathan, pour en revêtir Théophile son frére. Que depuis, ce Gouverneur ayant reçu la nouvelle de la mort de l'Empereur, fit jurer tout le peuple d'être fidéle à Vespasien, qui étoit parvenu à l'Empire. Et *l.* 9. *ch.* 5, il assure que dès que le Roi Agrippa fut arrivé dans son Royaume, & qu'il eut satisfait à ce qu'il avoit promis à Dieu, il dépouilla Théophile fils d'Ananus, de la Grande-Sacrificature, & la donna à Simon, surnommé *Canthara*, fils de Boëthus, peu après que Claude eut été élevé sur le thrône Impérial. Ainsi il s'ensuit que Théophile peut avoir exercé cette charge environ quatre ans, qui est tout le régne de Caius. Le Roi Agrippa ayant ôté cette charge à Simon, la voulut rendre à Jonathan; mais celui-ci, ennuyé sans doute d'un changement si bizarre, le pria de l'en dispenser, s'excusant sur son incapacité. Cependant il lui proposa son frére Matthias, comme un homme de plus de mérite, & très capable d'en faire dignement les fonctions. Agrippa goûta la proposition. La vie exemplaire de Jonathan lui donnoit droit de censurer le vice: aussi ne craignoit-il point de témoigner son zéle contre le Gouverneur Félix, le reprenant de ses violences, & lui reprochant ouvertement le rapt qu'il avoit fait de Drusille sœur d'Azize, Roi des Emesséniens. Ces reproches furent si sensibles à Félix, qu'il fit assassiner Jonathan par un nommé *Dora* de Jérusalem. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 6.

JONATHAN, Juif de petite stature, de mauvaise mine, & qui n'avoit rien que de bas, ni dans sa naissance, ni dans sa fortune, se distingua dans le siége de Jérusalem par une action téméraire & insolente. S'étant avancé jusqu'au sépulchre de Jean, Souverain Sacrificateur, il défia les Romains d'envoyer le plus vaillant homme de leur Armée pour combattre contre lui. D'abord on ne répondit point à ce défi; mais enfin ce Juif ne cessant de reprocher aux Romains leur lâcheté avec des termes outrageux, un Cavalier nommé *Pudens*, qui étoit extrêmement fier, ne le put souffrir, & comme il y a sujet de croire que le voyant si petit, il en conçut du mépris, il marcha inconsidérément contre lui. La fortune ne lui fut pas moins contraire que son imprudence, il tomba, & Jonathan n'eut pas de peine à le tuer. Enflé de ce succès, il foula aux piez le corps mort, & continua à traiter injurieusement les Romains. Un Capitaine nommé *Priscus*, ne pouvant souffrir une si grande insolence, lui tira une fléche, qui le perça de part en part & le fit tomber mort sur le corps de son ennemi, qu'il fouloit encore aux piez. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 17.

JONATHAN, Tisseran de son métier, étoit du bourg de Cyréne, & fut un des plus méchans hommes de son tems. Après la ruïne de Jérusalem, il persuada à plusieurs de sa Nation de l'élire pour leur Chef. Il les mena dans un désert, avec promesse de leur faire voir des signes & des prodiges. Les principaux d'entre les Juifs qui demeuroient à Cyréne, craignant qu'un tel soulévement ne leur attirât quelque malheur, en donnérent avis à Catulle, Gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Ce Général y envoya quelque Cavalerie, qui défit tous ces rebelles, & se saisit de Jonathan, qui, pour avoir la vie, ou retarder du moins de quelque tems son supplice, accusa un grand nombre de Juifs, & principalement des plus riches d'Alexandrie & de Rome, & il y mêla Flave Joséphe, lui imputant de l'avoir exhorté à exciter cette sédition; mais ayant été mené à Rome devant Vespasien, ce Prince éclairé découvrit la malice du calomniateur, & le condamna à être brûlé tout vif. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 8. *ch.* 37 & 38.

JONATHAS ou JONATHAN, fils de Saül, fut lié d'amitié avec David, vit avec déplaisir l'aversion de son pére contre son ami, & dans toutes les occasions en détourna les effets avec zéle & sincérité. Il les réconcilia souvent ensem-

ble; mais Saül retomboit toujours dans sa fureur, & l'amitié du fils ne put faire cesser l'animosité du pere. Saul se plaignit même à son fils des bontez qu'il témoignoit pour un homme qu'il appelloit son ennemi; mais ces reproches ne diminuérent rien de la constance de Jonathas, qui renouvella son amitié avec David par des sermens dont l'Ecriture fait mention, & par des stratagêmes, dont il se servit pour le délivrer de la persecution de son pére, Au reste, Jonathas étoit un Prince très vaillant; il défit deux fois les Philistins; & une fois entre autres il descendit d'un rocher fort escarpé, extrêmement difficile, & n'étant accompagné que de son Ecuyer, mit la frayeur dans le camp des ennemis. Saül qui les poursuivoit, maudit & dévoua à la mort quiconque cesseroit de les tuer, & qui mangeroit avant que la nuit fût venue. Jonathas qui ne savoit rien de cette malédiction prononcée par son pére, goûta d'un rayon de miel; mais si-tôt qu'il l'eut appris, il cessa d'en manger. Cependant Dieu refusant de répondre lorsqu'on le consultoit, fit connoître que quelqu'un avoit désobéï. Jonathas avoua ce qu'il avoit fait, lorsque le sort fut tombé sur lui, & Saül le voulut faire mourir; mais le peuple s'y opposa. Depuis il fut tué avec son pére & ses fréres, en combattant contre les Philistins, l'an du Monde 2980, & 1055 avant Jésus-Christ. David en fut sensiblement affligé; & Joséphe dit, qu'il composa à la louange de son ami des Epitaphes & des vers, qu'on voyoit encore de son tems. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 31. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 7. Torniel, *A. M.* 2960. *n.* 4. 6: 2971. *num.* 2: 2974. *num.* 2: 2979. *num.* 9.

JONATHAS, fils de Mattathias, frére de Judas Machabée, fut un des illustres Chefs des Juifs persécutez par les Rois de Syrie. Après la mort de Judas Machabée, il fut choisi par les Juifs pour les gouverner, du consentement de Simon son aîné, l'an du Monde 3874, & 161 avant Jésus-Christ. Bacchide, Général de l'Armée du Roi de Syrie, tâcha de le surprendre. Jonathas l'évita adroitement, & résista avec tant de courage, qu'il le contraignit d'entendre à des propositions de paix. Jonathas souffrit beaucoup plus par l'envie des Juifs, que par la résistance de ses ennemis, & vainquit enfin ces obstacles. Sur le bruit de ses grandes actions, les Rois voisins, & principalement Alexandre *Balas* & Démétrius *Soter*, qui se faisoient la guerre, tâchérent de l'attirer chacun à leur parti, l'an 153 avant l'Ere Chrétienne. Il se rangea du côté du premier, & prit possession de la Souveraine-Sacrificature l'année suivante, après avoir rétabli Jérusalem. Alexandre après avoir remporté une très grande victoire sur Démétrius l'an 150 avant Jésus-Christ, voulut voir Jonathas à Ptolémaïde, où il lui fit toutes les honnêtez imaginables. Démétrius, fils de l'autre Démétrius, surnommé *Soter*, envoya depuis Apollonius son Général contre Jonathas. Ce dernier mit l'Armée ennemie en déroute, & remporta pendant quelques années plusieurs victoires, aidé en cela par Simon son frére, & favorisé de la protection de Dieu, dans lequel il mettoit toute sa confiance. Quelque tems après, Diodore, qui depuis fut surnommé *Tryphon*, résolut d'enlever la couronne au jeune Antiochus, fils d'Alexandre; & voulant auparavant se défaire de Jonathas, l'attira à Ptolémaïde, où il le fit arrêter. Ensuite après avoir reçu une somme considérable, qu'il avoit demandée à Simon pour la rançon de son frére, il le fit mourir l'an du Monde 3891, & 144 ans avant l'Ere Chrétienne. Jonathas avoit gouverné le peuple pendant dix-sept ou dix-huit ans, depuis la mort de son frére. * I *Machabées*, *ch.* 9. & *suiv.* Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 13.

JONATHAS, fils d'Abiathar, fut Grand-Sacrificateur, & est différent d'un autre JONATHAS, Grand-Sacrificateur, fils de Joïada II, sous le régne des Perses. Jaddus, qui reçut Alexandre *le Grand* dans la ville de Jérusalem, fut son successeur.

JONATHAS fils de Sagué. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils de Samaa. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils d'Ozias ou d'Huzija. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils d'Azaël. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils de Joïada. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils d'Absalom. *Voyez* JONATHAN.

JONE, Isle. *Voyez* IKOLUMKILL.

JONEKOPING, ville. *Cherchez* JENKOPING.

IONG ou YONG, dit aussi JUNIUS (Jacques) natif d'Irlande, florissoit vers l'an 1420. On a de lui un Traité en Latin, des Conseils politiques touchant le bon Gouvernement. Il adressa son Ouvrage à Jacques, Comte d'Ormond, Lieutenant-Général du Royaume d'Irlande. * Jac. Waræus, *de Clar Hiberniæ Script. l.* 6.

* JONG (Ludolphe de) Peintre, naquit à Overschie, village entre Rotterdam & Delft, en 1616. Son pére qui étoit Tanneur & Cordonnier, vouloit lui faire apprendre son métier; mais Ludolphe ayant été vigoureusement châtié pour quelque espiéglerie, y renonça absolument, en faveur de la Peinture. Son pére lui donna pour Maître Corneille Zachtleven, qu'il quita pour entrer chez Antoine Palamédès habile Peintre en portraits. Il vint enfin à Utrecht chez Jean Bylart, où il fit un tel progrès, que l'envie lui prit de voyager en France, où il se rendit en 1635, & où il demeura sept années de suite. Il y auroit apparemment fait un plus long séjour, s'il n'eût été rappellé au païs à cause de la maladie de sa mére. Depuis son retour il fixa sa demeure à Rotterdam, où il s'appliqua à peindre en portraits, & où la connoissance de son Art & l'honnêteté de sa conduite lui fit beaucoup d'amis. Il épousa la fille de Pierre Montagne, qui étoit apparentée à diverses personnes de la Magistrature. Cette alliance lui fit avoir la charge de Major de Schoonhoven, qu'il quitta dans la suite pour celle de Baillif de Hillegersberg. Il s'en aquitta au contentement universel, & l'exerça jusqu'à sa mort qui arriva en 1697. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 139 & *suiv.*

* JONGELIN (Gaspard) d'Anvers, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, après avoir été Abbé d'Aldenberg dans le Duché de Berg, fut fait Abbé de Disenberg en 1621. On a de lui, *Notitia Abbatiarum Ordinis Cisterciensis per Orbem universum, libris duodecim; Origines ac progressus Ordinis Cisterciensis Abbatiarum equestrium seu militarium de Calatrava, Alcantara, &c.*

JONGEMA. *Voyez* JUWINGA.

* JONGHAIVOU, riviére de l'Isle de Madagascar. Elle est dans la partie méridionale de cette Isle, prend sa source dans le païs d'Icondre, coule du sud au nord depuis le 23 degré de latitude méridionale jusques au 22, puis de l'ouest à l'est jusques à la riviére de Mananghara où elle se décharge. * Sanson, *Carte de l'Isle de Madagascar, dressée sur les Mémoires du Sieur de Flacourt, &c.*

IONGHE, (Baudouin de) ou JUNIUS, Religieux de l'Ordre de saint François, né à Dordrecht en Hollande, dans le XVII siécle, composa plusieurs Ouvrages, dont voici la liste, *Tuba Concionatorum*, divisé en dix-neuf Centuries; *Scutum Catholicæ Fidei*, qui comprend onze Traitez; *Demonstrationes Fidei Orthodoxæ; Manuale Theologicum. Chronicon Morale; Conciones super Evangelia Dominicalia ac Festorum anni totius; La Maison de la Sagesse & le Paradis de la Volupté*, en Flamand; *Iter quadrimestre Comitis Buquoyi; Pharetra quadruplex divini Amoris; Fasciculus Myrrhæ dilectus, sive de Vita Jesu Christi; Lilium inter spinas, sive de beatissima Virgine Maria; Canticum Canticorum, Ecclesiæ Dei, & animæ sanctæ applicatum; Theatrum Sanctorum Principum Veteris & Novi Testamenti; Mons spiritualis Confessariorum; Threni, sive Lamentationes Jeremiæ triplici sensu expositæ; Sanctorum Angelorum amica Laudatio; Via Salutis æternæ, sive de Symbolo Fidei; Horologium diurnum, nocturnum, & duodecim prædestinationis signa; Praxis quotidiana audiendi Missam; Progenies & Vitæ Sanctorum Francisci, Ludovici IX Galliæ Regis, & Isabellæ Reginæ Portugalliæ; Tuba novissima de Judicio; Schola divini Amoris; Speculum animæ, de cognitione sui; Principes Hollandiæ & Zelandiæ; Caput Sponsæ, sive Speculum Prælatorum; Hortus conclusus, sive Instructio status religiosi; Viridarium Ecclesiasticum, sive de Benedictionibus in Ecclesia variis., de Episcoporum Dignitate, &c.* Il avoit été Disciple de Juste Lipse, & mourut à Bruxelles le 13 Avril de l'an 1634. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 99. 100 & 101. Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Willot. Wadinge, &c. *Voyez* aussi JUNIUS (Baudouin).

IONGHE. *Cherchez* JUNIUS.

JONICHUS ou IONITHUS, fils de Noé, naquit selon quelques Auteurs, après le Déluge, vers l'an 1656 du Monde, & 2379 avant Jésus-Christ. Il n'est point fait mention de lui dans l'Ecriture, & il n'en est parlé que dans les Ecrits de saint Methodius Martyr, allégué par plusieurs Modernes. On dit qu'il inventa l'Astronomie, qu'il prédit des choses assez singuliéres sur la fondation & les vicissitudes des Monarchies, & qu'il découvrit ces merveilles à Nemrod ou Nimrod qui étoit son Disciple. D'autres ajoûtent que l'ayant envoyé en la terre d'Ethan, avec quelques-uns des fils de Japhét, il y bâtit une ville, qu'il appella Ionica de son nom. Tous ces faits sont extrêmement douteux, pour ne pas dire fabuleux. * Comestor, *Hist. Schol. c.* 37. Abulensis, *Quæst.* 5. *sup. Genes. c.* 10. Torniel, *A. M.* 1716. *n.* 1: 1956. *n.* 1.

IONICUS, Poëte Grec & Médecin, dans le IV siécle, selon Eunapius, composa quelques Ouvrages.

IONIE, Province de l'Asie Mineure, entre l'Eolide & la Carie, s'étend le long de la Mer Egée, & est arrosée du fleuve Caystre aujourd'hui *Chiais* & *Carasou*, & du Méandre, si renommez dans les Ecrits des Poëtes. Ses principales villes étoient anciennement, Ephése, Milet, Smyrne, Colophon, Erythrée, Clazoméne & Héraclée. De toutes ces villes, il n'y a que Smyrne qui subsiste encore, & qui est aujourd'hui une des principales échelles ou villes de commerce de tout le Levant. Hérodote en parle comme d'un païs très fertile & de bonne chére. Saint Jérôme même en parle aussi, *ad Salvinam*, en ces termes, *Procul sunt à conviviis tuis Phasidis aves, crassi turtures, attagen Ionicus.* La danse & la musique étoient encore des exercices chéris des Ioniens, comme nous l'apprenons d'Horace & de Plaute. Platon, *de Rep. l.* 3. avoit banni la musique Ionienne de sa République, craignant qu'elle ne rendît les hommes efféminez. Néanmoins les Ioniens passérent pour braves, & aquirent de la réputation dans la guerre contre les Perses, & fondérent des Colonies dans les païs étrangers. On donna le nom de *Secte Ionienne* à celle des Philosophes, Disciples de Thalès de Milet. On appelle *Mer Ionienne*, non pas celle qui est le long de l'Ionie, mais celle qui est entre la Gréce & la Sicile, & qui bat de ses flots la Macédoine, l'Epire, l'Achaïe & le Péloponnése. Quelques anciens Auteurs, comme Thucydide, Lucain, Appien, &c. la confondent avec la Mer Adriatique, ou font du moins de cette derniére mer un Golfe de la Mer Ionienne. On n'est pas aussi bien d'accord touchant l'origine de son nom, que quelques-uns attribuent à Javan, fils de Japhet. Didyme le tire d'un certain Ionius, fils de Dyrrachius, qui fut tué par Hercule, & jetté dans cette mer. Solin dit qu'elle l'a pris d'un petit païs aux extrémitez de l'Italie, nommé *Iona.* Eschyle & Lycophron le rapportent à Io, fille d'Inachus, qui alloit errante le long de ces côtes; d'autres, au naufrage de quelques Ioniens; ou à un certain Ion, pére d'Adria, qui donna son nom à la Mer Adriatique. Aujourd'hui cette Province est appellée *Sarchan.* Entre les dialectes de la Langue Gréque, l'Ionienne avoit plus de mollesse que les autres. Il y a aussi un Ordre d'Architecture appellé *Ionique*, dont la colomne est ornée d'un chapiteau à volutes. * *Voyez*, outre les Auteurs alléguez, Strabon; Pline; Pausanias; Diogéne

Laër-

Laërce; Ortelius; Maginus, &c.

IONIENNE, (Mer) ou la Mer de Gréce, eſt une eſpéce de grand Golfe de la Mer Méditerranée, renfermé entre la côte occidentale de la Morée, & celle de l'Epire, qui la bornent du côté du Levant, comme les côtes orientales de l'Italie & de la Sicile la bornent vers le couchant. Elle a la bouche du Golfe de Veniſe au nord. Les Anciens renfermoient cette mer dans la Mer Adriatique, qu'ils étendoient du moins juſqu'aux côtes de Malte, comme cela paroît par le voyage de ſaint Paul, *Actes*, *ch.* 27. * Maty, *Dict. Geogr.*

JONIN (Gilbert) d'Auvergne, Jéſuite, naquit en 1596, & mourut à Tournon le neuviéme Mars 1638. On a de lui quatre Livres d'*Odes* avec le cinquiéme des *Epodes* en vers Latins; trois Livres d'*Elegies*; deux Livres d'*Hendécaſyllabes*; deux Livres de *Scazons*; trois Livres d'*Iambes*; *Poëſie Morale* en treize Centuries de diſtiques; le Livre des *Enigmes*; celui des *Béatitudes*; celui des *Miracles*; celui des *Aſtres*; celui des *Pleiades*; celui des *Hyades*; celui des *Muſes* & des *Graces religieuſes*: celui de l'*Anthologie ſacrée*; celui de ſon *Bion Chrétien*; *Anacréon Chrétien* en trois Livres; *Traduction Latine* d'Anacréon, en vers. Les Auteurs des Bibliothéques de la Société diſent qu'il a fait paroître dans tous ſes Ouvrages de la vivacité d'eſprit, & que nonobſtant ſa facilité & ſa promptitude à compoſer, ſa Poëſie ne laiſſe pas d'être élégante & ſavante. D'autres Critiques ont remarqué qu'il avoit plus de diſpoſition & de talent pour le genre Lyrique, que pour tout le reſte. Ils diſent auſſi qu'il s'y eſt un peu trop négligé, auſſi bien que dans ſes autres Poëſies; & c'eſt ce que le Pére Jonin avoit reconnu lui-même. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 71 & 72. *n.* 1430. édit. d'Amſterdam 1725.

IONIQUE, Secte la plus ancienne des Philoſophes Grecs, qui ont été diviſez en trois, l'Ionique, l'Italique & l'Eléatique. Thalès de Milet eſt Auteur de la premiére: il eut pour Succeſſeurs Anaximandre, & enſuite Anaximéne, tous deux de Milet. Anaxagoras de Clazoméne leur ſuccéda, & transféra ſon Ecole d'Aſie à Athénes, où il eut Socrate pour Diſciple. * Voſſius, *de Philoſoph. Sectis.*

IONITHUS. *Voyez* JONICHUS.

JONKERAD, petite ville ou bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans le Comté de Manderſcheidt ſur la riviére de Kyll, au ſud de Juliers & au nord de Tréves, à dix lieues ou environ de l'une & de l'autre de ces deux villes. Quelques Géographes prennent Jonkerad pour le lieu de la Baſſe Allemagne, que les Anciens nommoient *Egorigium* & *Legio XII*, lequel pourtant d'autres mettent à Ruyt, village ſitué à une lieu de Jonkerad. * Maty, *Dict. Géogr.*

JONQUERE, ancien bourg de Catalogne en Eſpagne. Il eſt dans l'Ampourdan, entre Perpignan & Girone, à ſept lieues de la premiére & à dix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* JUNCAIRE.

JONQUIERES, bourg de Provence en France. Il eſt un de ceux qui forment la ville de Martégues. * Maty, *Diction. Géogr.* *Voyez* JUNCAIRE.

JONQUIERES. petite ville de la Principauté d'Orange, bien fermée de murailles, à une petite demi-lieue de Courtezon, & à une lieue d'Orange. Elle eſt la troiſiéme de cette Principauté.

* JONSAC, bourg de France dans la Saintonge. Il eſt ſitué au ſud-ſud-eſt de Saintes, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

JONSIUS (Jean) de Holſtein, mort vers l'an 1680, a donné *l'Hiſtoire des Philoſophes*, en quatre Livres. Il paſſe pour un Ecrivain exact, ſavant & judicieux. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan. Præf.* Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 203. *n.* 199. édit. d'Amſterdam, 1735.

JONSON. *Voyez* ci-deſſus JOHNSON.

JONSTON (Guillaume) Ecoſſois mort en 1609, fit un Abbrégé de l'Hiſtoire de Sleidan, & compoſa un Commentaire ſur Iſaïe prêt à mettre ſous la preſſe. * Alegambe, *p.* 169.

JONSTON (Jean) a écrit ſur les Oiſeaux, les Poiſſons, les Baleines, les Quadrupédes, les Inſectes, les Serpens, & les Dragons, *in folio*, en 1653. Il a auſſi écrit ſur les Fêtes des Hébreux & des Grecs, en 1660; Une *Thaumatographie* en 1661; des Poémes, &c. * Konig, *Bibliotb. Vet. & Nova.*

JONTE. *Voyez* JUNTE.

JONZ. *Voyez* JONSAC.

JOP. JOR.

IOPAS, un des Rois d'Afrique, & l'un des Amans de Didon. Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 744, en parle comme d'un homme habile dans la muſique,

Citbara crinitus Iopas
Perſonat auratâ.

IOPHON, Poëte Tragique Grec, étoit fils de Sophocle *le Tragique*, comme nous l'apprenons de Suidas, & vivoit vers l'an 396 avant Jéſus-Chriſt, ſous la XCVI Olympiade. Il eſt différent d'un autre IOPHON de Gnoſſe, qui mit en vers héroïques les Oracles des Grands-Prêtres. * Pauſanias, *in Atticis.*

JOPPE'. *Cherchez* JAFFA.

* JORA, Iſraëlite, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone, au nombre de cent douze. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 18.

* JORAI, fils d'Abihaï de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 13.

* JORAM, fils de Tohi, Roi de Hamath, envoya vers David, Roi d'Iſraël, pour le féliciter ſur la victoire qu'il avoit remportée ſur Hadadhézer Roi de Tſoba. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 10.

JORAM, Roi d'Iſraël, fils d'Achab, ſuccéda à ſon frére Ochoſias, l'an du Monde 3139, & avant Jéſus-Chriſt 896. Il imita ſon pére en impieté, & abandonna comme lui le véritable Dieu, pour adorer les Dieux étrangers. Les Moabites avoient refuſé de lui payer le Tribut qu'ils payoient à ſon pére: ce qui l'obligea de leur faire la guerre la troiſiéme annee de ſon régne. Il pria Joſaphat, Roi de Juda, de le ſecourir: ce que ce Prince fit en perſonne. Ce fut en conſidération de Joſaphat que le Prophéte Eliſée promit au deux Rois la victoire contre les Moabites, & de l'eau dont ils avoient grand beſoin, après ſept jours de marche dans un déſert fort ſec. Depuis, Joram eut encore une guerre avec le Roi de Syrie, qui lui dreſſa très ſouvent des embuſcades, quoiqu'inutilement. C'étoit Bénadab, qui faiſant un dernier effort, vint avec une Armée preſque innombrable aſſiéger Samarie. Ce ſiége réduiſit cette ville à une très grande famine; juſques-là, dit l'Ecriture, que la tête d'un âne s'y vendoit quatre-vints ſicles, c'eſt à dire, plus de ſix-vints livres de notre monnoye. Ce fut alors qu'arriva cette Hiſtoire tragique d'une femme qui vint ſe jetter aux piez de Joram pour lui demander juſtice. Ce Prince voulant ſavoir le ſujet de ſa plainte, elle lui dit qu'elle étoit convenue avec une autre femme de manger leurs enfans; qu'elle avoit commencé de donner le ſien, qu'elles l'avoient mangé enſemble; mais que l'autre mére avoit caché ſon enfant, & ne le vouloit point donner. Ce Prince deſeſpéré d'un accident ſi barbare & ſi inouï, déchira ſes habits, & tourna ſa fureur contre Eliſée. Le Prophéte encouragea le peuple abattu, & l'aſſura que le lendemain à la même heure la farine & l'orge ſe donneroient preſque pour rien. Cette prédiction ſe vérifia bientôt: car Dieu ayant frappé les ennemis d'une épouvantable frayeur, ils prirent la fuite, & laiſſérent un très riche butin dans le camp. Cependant ces merveilles ne convertirent point Joram; il étoit toujours impie: ce qui attira ſur lui l'indignation de Dieu. Ochoſias ou Achazia, Roi de Juda, lui aida à ſoûtenir la guerre contre Azael ou Hazaël, Roi de Syrie, & ſucceſſeur de Bénadab, l'an du Monde 3151, & 884 ans avant Jéſus-Chriſt. Joram, qui avoit été bleſſé, ſe fit mener dans Jezraël pour ſe faire guérir. JEHU, Général de ſon Armée, qui avoit été ſacré par un Diſciple d'Eliſée, pour être Roi d'Iſraël, & pour exterminer la Maiſon d'Achab, alla d'abord à Jezraël. Joram vint au devant de lui; mais Jéhu l'ayant rencontré dans le champ de Naboth, le perça d'un coup de fléche, & fit jetter ſon corps aux chiens dans ce même champ, pour accomplir la prédiction d'Elie contre la famille d'Achab. Joram avoit regné 12 ans. * II ou IV *Rois*, *ch.* 3. 6. 7. 9. II *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 22. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.*

JORAM, Roi de Juda, ſuccéda à ſon pére Joſaphat Prince très pieux, l'an 3146 du Monde, & 889 ans avant Jéſus-Chriſt. Il ne fut pas plutôt aſſis ſur le thrône qu'il commença à ſignaler ſon régne par le meurtre de ſes propres fréres, & de ceux des principaux de ſon Royaume, que le Roi ſon pére avoit le plus aimez. Il fut très impie, & imita toutes les abominations des Rois d'Iſraël, à la perſuaſion de ſa femme Athalie ou Hathalja, fille d'Achab, qui l'engagea de rendre à des Dieux étrangers des adorations ſacriléges. Bien plus, il éleva des autels aux Idoles dans toutes les villes de Judée; & par ſon exemple il excita ſes Sujets à leur ſacrifier: ainſi il irritoit Dieu tous les jours de plus en plus par ſes crimes, & par la profanation des choſes les plus ſaintes. Les Iduméens ſe révoltérent contre lui, & la ville de Lobna ſe retira de ſon obéïſſance. Les Philiſtins & les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu & à ſang; mais ces malheurs ne purent toucher ſon cœur, & la folie de ce Prince paſſa juſques à contraindre ſes Sujets d'aller dans les lieux les plus élevez des montagnes, pour y adorer de faux Dieux. Un jour qu'il étoit agité de cette manie, on lui apporta une Lettre du Prophéte Elie, par laquelle il le menaçoit d'une terrible vengeance de Dieu. Cela ne le toucha point; mais ſelon la prédiction du Prophéte, il tomba dans une horrible maladie, & ayant ſouffert pendant deux ans des tourmens incroyables, il mourut au commencement de la ſixiéme année de ſon régne, l'an du Monde 3150, & 885 ans avant Jéſus-Chriſt. * II ou IV. *Rois*, *ch.* 8. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 21. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *ch.* 2. & 3. Sulpice Sévére, *Hiſt. Sacræ l.* 1.

☞ Les Interprétes ſont en peine d'expliquer ce que l'Ecriture entend par cette Lettre d'Elie à Joram Roi de Juda, puiſque ce Prophéte avoit été ravi dans le Ciel dès l'an 3139 du Monde, avant que ce Prince fût monté ſur le thrône. Le Cardinal Cajétan a cru qu'un autre Prophéte de ce nom écrivit cette Lettre; d'autres croyent que l'Auteur ſe ſervit du nom d'Elie, pour donner plus de poids à ce qu'il annonçoit; mais il eſt plus vraiſemblable, & même plus conforme au texte ſacré, qu'Elie prévoyant les emportemens & les cruautez de Joram, qui régnoit déja avec ſon pére Joſaphat, laiſſa cette Lettre pour lui être rendue lorſqu'il ſeroit néceſſaire. * Cajétan, *ſuper* 2. *Paralip. c.* 22. Torniel, *A. M.* 3146. *num.* 1.

* JORAT, grande forêt de Suiſſe, dans le Païs de Vaux. Elle a trois ou quatre lieues de long & deux de large, ſur une montagne, entre Lauſanne & Moudon. On la traverſe dans ſa largeur, quand on va de l'une de ces deux villes à l'autre. C'eſt-là la grande route de France en Allemagne. Il paroit par l'Hiſtoire, que cette forêt a été autrefois d'une beaucoup plus grande étendue; mais on en a défriché une grande partie dans le cours des ſiécles, & l'on en défriche tous les jours, particuliérement depuis que la perſécution de France a rempli le païs

païs de Refugiez. * *Etat & Delices de Suiſſe, tome* 2. *p.* 269 & 270. édit. d'Amſterdam 1730.

IORCK ou YORCK (Le Duché de) ou IORCKSHIRE, Province ſeptentrionale de l'Angleterre, eſt borné au nord par l'Evêché de Durham, à l'oueſt par les Comtez de Weſtmorland & de Lancaſtre, au ſud par ceux de Darby, de Nottingham & de Lincoln, & à l'eſt par la Mer d'Allemagne. Cette Province eſt la plus grande de toute l'Angleterre, ayant environ 28 lieues du nord au ſud & vint de l'oueſt à l'eſt. Elle eſt arroſée par pluſieurs riviéres, mais le terroir en eſt montagneux, & chargé de bois & de marais. Ses lieux principaux ſont Iorck capitale, Hull & les bourgs de Doncaſter, de Wakefield, de Pontefract, de Sherborn, de Richemont, d'Halifax, de Scarborough, de Bridlington & de Whitby. * Maty, *Dict. Géogr.*

La Province d'Iorck ſe diviſe en trois parties, qui ſont, *North-Riding*, *Weſt-Riding* & *Eaſt-Riding*. Cette Province eſt très fertile, & on y vit à bon marché. Ses principales riviéres ſont l'Humber, l'Are, le Caldew, le Don, le Derwent, le Nyd, l'Ouſe, la Swale, la Youre, le Warf & le Tees. Elle contient treize villes & 33 bourgs à marché. Le blé, le bétail, le gibier & le poiſſon y abondent. Elle produit auſſi quantité de beaux chevaux, de la pierre à chaux, du jayet & de l'alun, des chêvres à Sureby, & du fer aux environs de Sheffield.

IORCK ou YORCK, ville d'Angleterre, Capitale d'une Province du même nom, avec titre de Duché, eſt nommée par les Anciens *Eboracum* ou *Eburacum*, & par les naturels du païs *Caër Frock* ou *Caër Effrock*. Elle eſt ſur la riviére d'Ouſe, en la partie ſeptentrionale du Royaume, avec Archevêché, dépendant de la Primatie de Cantorbéri. Cette Primatie n'a pas été ſans conteſtation. *Voyez* l'Article CANTORBERI. Iorck eſt à 120 milles de Londres. On y compte juſques à 28 Egliſes ou Chapelles. L'Empereur Sévére y avoit un Palais où il finit ſes jours. Egbert, Archevêque d'Iorck, y fonda en 740 une grande Bibliothéque, d'où Alcuin, Précepteur de Charlemagne, puiſa ſes plus grandes lumiéres. Le Maire d'Iorck porte le titre de *Lord*, tout comme celui de Londres, & ce ſont les deux ſeuls Maires en Angleterre qui jouïſſent de ce privilége. On dit qu'Othon, fils de Henri dit *le Lion* & de Mathilde, fille de Henri II, Roi d'Angleterre, fut le premier Duc d'Iorck & enſuite Empereur. Longtems après, les prétentions que la Maiſon d'Iorck & celle de Lancaſtre avoient à la Couronne, entretinrent durant pluſieurs années la guerre civile dans le Royaume. Depuis, ce Duché a été le titre d'un des fils de la Maiſon Royale. Le Roi Jacques II, fils de Charles I, l'a porté, & a été connu ſous ce nom pendant le régne de Charles II, ſon frére. Pour la poſtérité des Ducs d'Yorck, *Voyez* l'Article d'ANGLETERRE. * Camden, *Deſcr. Britan.*

CONCILES D'IORCK.

Les Hiſtoriens Anglois font ſouvent mention des Aſſemblées Eccléſiaſtiques & politiques tenues en cette ville; mais nous n'avons les Decrets ou Conſtitutions que de deux de ces Aſſemblées. La premiére fut faite en 1194, pour la Diſcipline Eccléſiaſtique. Hubert, Archevêque de Cantorbéri, & Légat du Saint Siége, y préſida; & Roger de Hovéden en rapporte 12 Canons. Le même Auteur dans le ſecond tome de ſes Annales, parle d'un Concile tenu en cette ville l'an 1203, à l'occaſion d'un autre précepte particulier pour la célébration du ſaint jour de Dimanche.

IORCK, la Nouvelle Yorck, autrefois le Nouveau Païs-Bas, Province du Canada dans l'Amérique Septentrionale. Elle eſt bornée au Nord par la nouvelle Angleterre; au couchant par le Païs des Iroquois & par la Virginie; la Mer du Nord la baigne des autres côtez. Les Hollandois étoient les maîtres de ce Païs, dont la partie ſeptentrionale portoit le nom de *Nouveau Païs-Bas*, & la méridionale celui de *Nouvelle Suéde*. Les Anglois le conquirent l'an 1666, & ils l'apellent la *Nouvelle Yorck*. Il eſt baigné par les riviéres de Nord & de Sud, & ſes lieux principaux ſont, la Nouvelle Iorck, ou la Nouvelle Amſterdam, Nouvel Elſembourg, Chriſtiana, & Gottebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

IORCK, la Nouvelle Iorck, Contrée de l'Eſtotilande, dans l'Amérique Septentrionale. Elle eſt vers la Baye de Buton. Les Anglois l'ont découverte & lui ont donné ce nom; mais ils n'y ont établi aucune Colonie. * Maty, *Dictionaire Géogr.*

IORCK, la Nouvelle Yorck, autrefois la Nouvelle Amſterdam, & Manhatan, ville du Canada dans l'Amérique Septentrionale. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, & elle a un fort bon port. Sa ſituation eſt dans une petite Iſle, formée par la riviére de Nord à ſon embouchure, vis à vis de l'Isle nommée *Lang-Eyland*, c'eſt à dire *l'Iſle Longue*. Les Hollandois, qui en ſont les Fondateurs, lui donnérent le nom de *Nouvelle Amſterdam*; mais les Anglois, qui s'en rendirent maîtres l'an 1666, lui font porter celui de *Nouvelle Iorck*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JORDAANS. *Voyez* JORDANS.

JORDAIN Allemand, né à Boreberghe, c'eſt à dire à Borrentrick dans le Diocéſe de Paderborn, Province Eccléſiaſtique de Mayence, étant venu à Paris, y fit ſes études, & fut reçu Bachelier en la Faculté de Théologie. C'étoit un homme d'une pieté profonde, & d'une dévotion particuliére à la ſainte Vierge. Après avoir fait vœu d'entrer dans l'Ordre de ſaint Dominique, qui venoit d'être confirmé, il ne différa d'exécuter ſon deſſein que pour engager ſon compagnon à embraſſer le même genre de vie. On les reçut l'un & l'autre le jour des cendres de l'an 1220, & Jordain fit voir tant de piété, de zéle & de prudence, que dès l'année ſuivante on le fit Provincial de Lombardie. Ce fut dans cet emploi, qu'il n'exerça pas une année entiére, qu'il introduiſit l'uſage qui préſentement eſt univerſel, de chanter le *Salve Regina* après les Complies. L'année ſuivante 1222, quoiqu'il n'y eût pas encore deux ans & demi qu'il eût pris l'habit, le Chapitre l'élut Général de l'Ordre, qu'il gouverna avec toute la ſageſſe poſſible. On remarque que pour aquérir des ames à Jéſus-Chriſt, il demeura peu de tems dans le même lieu, & que ce fut à Paris qu'il s'arrêta toujours le plus longtems, à cauſe du grand nombre d'Ecoliers qu'il y avoit, dont il attiroit une partie dans l'Ordre par ſes fréquentes conférences. Ce fut lui qui fit admettre les Dominicains dans cette célébre Univerſité. Il eut auſſi une attention particuliére à maintenir la Diſcipline Réguliére, écrivant tant en ſon nom, qu'au nom du Chapitre Général qu'il tint tous les ans, tantôt des Lettres circulaires à tout l'Ordre, tantôt des Lettres aux divers Supérieurs des Provinces & des Couvens. Enfin après avoir été viſiter la Terre-Sainte & les Religieux qui y étoient établis, s'étant embarqué ſur une galére qui devoit le ramener à Naples, il périt auprès de Satalie, ſur les bords d'une Iſle où le vaiſſeau échoua le 13 Fevrier 1237; & peu après, ſon corps trouvé ſur le rivage fut porté à Saint-Jean d'Acre. Etant dans le monde il avoit compoſé quelques Ouvrages, comme un ou deux Traitez de Grammaire, & une Poſtille ſur l'Apocalypſe. Depuis il fit une Poſtille ſur ſaint Luc, & une Hiſtoire de l'origine de l'Ordre de ſaint Dominique, que le P. Echard a donnée toute entiére, tant dans la Vie de ce grand homme, que dans celle de ſaint Dominique. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

JORDAIN, Seigneur de l'Iſle en Aquitaine, accuſé de divers crimes, tua un Huiſſier qui l'ajournoit de comparoître au Parlement, & l'aſſomma de ſa propre maſſe. Il vint néanmoins à Paris, ſe fiant ſur ſes grandes alliances, & ſur ce qu'il avoit épouſé la niéce du Pape Jean XXII, qui gouvernoit alors l'Egliſe; malgré ces conſidérations il fut conſtitué priſonnier au Châtelet, & par Arrêt fut traîné à la queue d'un cheval, & enſuite pendu en 1323. * Gaguin, *l.* 8. Paul Emile, *l.* 8. Belleforêt, *l.* 4. *c.* 10. Papire Maſſon, & Mézeray, *en Charles le Bel.*

JORDAIN (Guillaume) Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, célébre par ſa piété & ſon ſavoir, dans le XIV ſiécle, mourut le 23 Novembre 1372. On a divers Ouvrages de ſa façon, *De Tabernaculo Spirituali; De Nuptiis Spiritualibus libri tres; de Calculo, ſive de perfectione Filiorum Dei.* Il a traduit ces trois Ouvrages de Flamand en Latin. Il eſt Auteur des ſuivans, *Rythmus, de Conflictu Vitiorum cum Virtutibus; de decem Præceptis; de Reprobatione Viſionum Muliercula cujuſdam; de ſeptemplici Lapſu; Lamentum ſuper obitu Joannis a Speculo; Flores B. Auguſtini & Moralizationes de Civitate.* La plupart de ces Ouvrages ſont en manuſcrit dans le Couvent de Groenendal. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 321. Il eſt différent d'un Evêque de ce nom, Auteur d'une Chronique dont Voſſius fait mention. Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

* JORDAIN MEMORARIUS, ſavant Mathématicien, renommé par ſes Ouvrages. Il étoit en eſtime dans le XII Siécle. * Blancanius, *in Chron. Mathem.*

JORDAIN, riviére. *Voyez* JOURDAIN.

JORDAN (Raimond). *Voyez* IDIOT.

JORDAN (Lélio) natif de Zagarolle, habile Juriſconſulte, & Evêque d'Acerra, qui vivoit dans le XVI ſiécle, écrivit pendant les conteſtations de ſaint Charles Borromée avec le Sénat de Milan, un Traité en faveur des Immunitez, & pour ſoutenir la Juriſdiction Eccléſiaſtique. * Michel Juſtiniani, *Hiſt. des Gouverneurs de Tivoli.*

JORDAN, Goth d'origine. *Voyez* JORNANDES.

JORDANE, riviére de France dans la Haute Auvergne. Elle coule à peu près du nord-nord-eſt, au ſud-ſud-oueſt, arroſe Orilhac, & ſe jette dans la Cére un peu au deſſous d'Arpajou.

JORDANS (Jacques) Peintre d'Anvers, naquit en 1593. Il apprit les principes de ſon Art chez Adam Van Ort: ce qui n'empêchoit pas qu'il n'allât chez les autres Peintres qui étoient à Anvers, deſquels il examinoit les Ouvrages; & faiſant d'un autre côté des études particulieres ſur la Nature même, il devint par ce moyen Auteur de ſa maniére, & l'un des plus habiles Peintres des Païs-Bas. Il ne lui manquoit que d'avoir vu l'Italie, ainſi qu'il le témoignoit lui même par l'eſtime qu'il faiſoit des Maîtres de ce païs-là, auſſi bien que par l'avidité avec laquelle il copioit les Titiens, les Pauls Veronéſes, les Baſſans, & les Caravages, quand il en pouvoit trouver. Ce qui l'empêcha de faire le voyage d'Italie fut ſon mariage, qu'il contracta trop jeune, avec la fille d'Adam Van Ort ſon Maître. Son talent étoit pour les grands tableaux, & ſa maniére étoit forte, vraye & ſuave. On a dit que Rubens, d'où il avoit puiſé ſes meilleurs principes, & pour qui il travailloit, craignant qu'il ne le ſurpaſſât dans l'intelligence du coloris, l'occupa longtems à faire en détrempe de grands patrons de tapiſſeries, pour le Roi d'Eſpagne, d'après les eſquiſſes coloriées, que Rubens en avoit faites; & qu'il affoiblit ainſi par une habitude contrainte, cette maniére forte avec laquelle Jordans répréſentoit ſi ſenſiblement la verité. Il fit quantité d'Ouvrages pour la ville d'Anvers & pour toute la Flandre. Il en a fait auſſi de conſidérables pour les Rois de Suéde & de Danemarck. Il étoit infatigable dans le travail, & il réparoit ſes eſprits par la converſation de ſes amis, qu'il viſitoit le ſoir; & par une humeur enjouée, dont la Nature l'avoit pourvu. Il mourut en 1678, âgé de quatre-vint-quatre ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

* JORDANS (Hans) Peintre, naquit à Delft en 1616. Il étoit habile dans sa profession, & de plus fort expéditif dans l'ordonnance & l'exécution des piéces. Il mourut à Voorbourg. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 137.

* JORDIN (Antoine) étoit d'Auvergne & naquit en 1562. Il a tâché d'expliquer la Poësie des Hébreux; il a aussi recueilli les Racines de la Langue Hébraïque. On dit encore qu'il composa un Dictionaire en trois Langues. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JORGE. *Voyez* JORZ (Thomas de).

* JORGER (Jean Quentin) Comte de Tollet & de Zagging, Baron de Pottenbrun & de Kraisbach, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller pour les secretes Conférences, Chancelier & Gouverneur de la Basse Autriche, l'un des plus fidéles Ministres de l'Empereur Léopold, est issu d'une ancienne famille de Comtes, qui depuis plusieurs siécles a tenu un rang distingué dans l'Autriche, & naquit vers l'an 1624. Après avoir fait ses études & ses voyages, il fut Chambellan de Ferdinand III, & de Ferdinand IV, & conserva la même charge sous l'Empereur Léopold qui l'employa en plusieurs negociations importantes, & qui en 1681 le fit Conseiller Privé. Ce fut en 1687 qu'il fut fait Gouverneur de la Basse Autriche. En 1689, l'Empereur l'établit principal Commissaire pour traiter de la Paix avec l'Ambassadeur de la Porte. Peu de tems après il reçut l'Ordre de la Toison d'Or. Il mourut le 17 Fevrier de l'an 1705, âgé d'environ 82 ans. Il eut deux femmes, dont la premiére fut *Marie-Eve-Aurore*, Comtesse de Konigsbergen, & la seconde *Marie*, Comtesse de Losenstein. Tous les enfans du premier lit moururent avant leur pére. Les enfans du second lit sont, 1. *Marie-Joséphe*, mariée 1°. à *Ernest*, *Rudiger*, Comte de Starenberg, Général des troupes Impériales, Président du Conseil de Guerre, Gouverneur de Vienne, Chevalier de la Toison d'or, mort le dixiéme Janvier 1701: 2°. à *Gundacaire-Thomas*, Comte de Starenberg, Conseiller Privé, Président de la Chambre de la Cour, & Chevalier de la Toison d'or; 2. *Jean-Joseph*, Comte de Jorger, qui épousa *Marie-Julienne*, fille de *Sigismond*, Comte de Starenberg, & veuve du Comte de Ratmansdorf; 3. *Antoine*, qui fut Lieutenant-Colonel au service de l'Empereur; 4. *Charles*, qui eut la même charge; 5. *Marie-Rosalie*, mariée le quatriéme Mai de l'an 1705 à *Jean-Léopold*, Comte de Herberstein; 6. *François*, Comte de Jorger, qui en 1704 fut fait Chambellan de l'Empereur, & en 1706 Colonel; 7. *Marie-Antoinette*, mariée à Gondemar-Joseph, Comte de Starenberg; 8. *Françoise-Elizabeth*, mariée en 1703 à *Adolphe* de Martinitz; & 9. *Marie-Caroline* Dame d'honneur de l'Impératrice Amélie, Veuve de l'Empereur Joseph. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie de l'Empereur Léopold.*

* JORIM, fils de Matthat, & pére d'Eliézer, fut un des Ancêtres de Joseph Epoux de la sainte Vierge Mére de Jésus-Christ. * *Luc. ch.* 3. *v.* 29.

JORIS (David). *Voyez* DAVID.

JORISZ (David). *Voyez* DAVID JORISZ.

JORK. *Voyez* JORCK.

* JORKEHAM, ou JERCAAM, fils de Raam de la Famille d'Hébron, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 44.

JORNANDES ou JORDAN, Goth d'origine, & fils de Wamuthe Alain, fut Sécretaire des Rois Goths qui étoient en Italie, puis Evêque de Ravenne. Il a écrit deux Ouvrages historiques dans le VI siécle, dans lequel il vivoit sous l'empire de Justinien. On connoît même qu'il composa son Livre, *de Rebus Gothicis*, l'an 552, parce qu'il dit *ch.* 9, que neuf ans avant qu'il écrivît ces choses, la peste avoit presque tout désolé dans l'Empire Romain: ce qui arriva l'an 543, après le consulat de Basile. Il composa un autre Livre, *de Regnorum Successione*, que Trithéme appelle improprement, *de Gestis Romanorum*, puisque Jornandès y parle aussi des Assyriens, des Médes & des Perses. On l'accuse d'avoir presque tout transcrit Florus, sans le citer, & d'avoir été trop partial pour sa Nation. * Sigebert, *in Catal.* Trithême, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Histor. Lat. &c.*

JORSIUS. *Voyez* JORZ.

JORTAN, ville & Royaume des Indes, dans l'Isle de Java, à l'extrémité de la côte septentrionale. On en tire quantité de sel & de fruits. La ville a un bon port, des plus fréquentez, entre le Détroit de Palambuam & Passaruam. * Sanson.

JORXEM. *Voyez* JERXHEIM.

JORZ, JOSSIUS & JOYCE (Thomas de) Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut fait Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford, & Prieur du Couvent de son Ordre dans la même ville. L'an 1296, il succeda à Gautier de Winterburn, dans l'emploi de Provincial d'Angleterre, & fut aussi après lui Confesseur d'Edouard III, qui au mois d'Octobre de l'an 1305, l'envoya à Lyon avec Henri de Laci, Comte de Lincoln, Hugues le Dépensier, Amanen Seigneur de Lebret, Otton de Grandson, un autre Frére Prêcheur nommé Jean de Wrotham, Jean de Benestede, & M. Philippe Martell, pour traiter avec le Pape Clément V, ou tous, ou du moins quatre ensemble, d'affaires qui regardoient son honneur, son Etat & celui de sa Couronne. Ce fut le 15 Décembre suivant que Thomas de Jorz fut fait Cardinal Prêtre du titre de sainte Sabine; & depuis il fut employé dans d'importantes affaires; car on le trouve entre les Commissaires nommez pour écouter les témoins qui se livrant à la passion de Philippe *le Bel* se présentoient pour déposer contre le Pape Boniface VIII, & encore entre ceux qui examinérent la doctrine de Pierre-Jean Olive, Religieux de saint François, persécuté par ses confréres. C'est apparemment cette commission-ci qui lui donna occasion de composer un Traité de la pauvreté de Jésus-Christ, qui ne se trouve plus, non plus que ses autres Ouvrages, à l'exception de son Commentaire sur le premier Livre des Sentences, où il prend à tâche de réfuter Jean Duns Scot partout où il pense autrement que saint Thomas. Le Commentaire sur les vint-sept premiers Pseaumes, que Sixte Lamberti publia sous le nom de ce Cardinal, l'an 1611, à Venise, n'est pas de lui, mais de Thomas de Galles, à qui appartiennent encore d'autres Ouvrages que divers Ecrivains ont voulu attribuer à Jorz, que quelques-uns ont appellé *Joyce*, & dont on a voulu faire quatre ou cinq hommes différens. Cet illustre Cardinal alloit à Rome avec quelques autres pour la cérémonie du couronnement de l'Empereur Henri, lorsqu'il fut retenu à Grenoble d'une maladie dont il mourut au mois de Décembre de l'an 1310: son corps fut porté à Oxford, & inhumé dans le Couvent de son Ordre, où il avoit cinq fréres. L'un d'eux nommé GAUTIER de Jorz, après avoir enseigné quelque tems à Oxford, fut fait l'an 1307, Archevêque d'Armach en Irlande. On dit que préférant ensuite la vie Religieuse à la dignité épiscopale, il renonça à son Archevêché, le 16 Novembre 1311, & qu'il y eut pour successeur ROLAND de Jorz son frére, qui se démit aussi le 20 Mars 1330. Quoi qu'il en soit, on attribue à Gautier quelques Ouvrages dont l'énumération est assez inutile, puisqu'on n'en connoît que les titres. *Voyez* THOMAS de JORZ. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* I.

JOS.

JOS, Isle de la Mer Egée, & l'une des Sporades, au septentrion de celle de Créte, est aussi appellée *Nio*, du nom d'une de ses villes. Pline assure qu'on y voyoit le tombeau d'Homére: ce qui la rendoit très célébre. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Strabon, &c.

JOSABA ou JOSABET, sœur d'Ochosias, Roi de Juda, étoit femme du Grand-Prêtre Joïada. En entrant dans le Palais royal, voyant qu'Athalie, veuve de Joram, avoit exterminé toute la race de David, & qu'il ne restoit qu'un enfant nommé Joas, que sa nourrice avoit caché, elle le prit & l'emporta chez elle. Ainsi de concert avec son mari, elle le nourrit dans le Temple jusqu'à l'âge de sept ans, qu'il fut reconnu Roi de Juda. * II ou IV *Rois*, *ch.* 11. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 22. Josephe, *Antiq. Jud. l.* 9. *ch.* 7.

JOSABAM. *Voyez* JASCOBHAM.

* JOSABEHED ou JUSCAB-HESEDED, fils de Mesçullam, & petit-fils de Zorobabel, des Descendans de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 20.

* JOSABIA ou JOSCIBJA, fils de Séraja & pére de Jéhu, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 35.

* JOSAJA ou JOSCAVJA, fils d'Elnaham, un des Braves de l'Armée de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46.

* JOSAPHAT ou JEHOSCAPHAT, fils d'Ahilud, fut Sécretaire de David & de Salomon Rois d'Israël. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 16: I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 3.

* JOSAPHAT ou JEHOSCAPHAT, fils de Paruah, étoit Gouverneur dans la Tribu d'Issachar, du tems de Salomon, Roi d'Israël. * I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 17.

JOSAPHAT, Roi de Juda, succéda au Royaume & à la vertu de son pére Asa, l'an du Monde 3121, & 914 ans avant Jésus-Christ. Ce Prince eut toujours Dieu favorable, parce qu'il travailla sans cesse à lui plaire. La troisiéme année de son régne, il assembla les principaux de son Etat avec les Sacrificateurs, & leur commanda d'aller dans toutes les villes instruire les peuples des Loix de Moïse, & de s'employer de tout leur pouvoir, pour les disposer à rendre à Dieu l'adoration & l'obéïssance qu'ils lui devoient. Il se vit libéralement récompensé de ses bonnes œuvres par la gloire, la puissance & les richesses dont il fut comblé. L'Ecriture dit qu'il avoit dans l'étendue de ses Etats, onze cens soixante mille hommes propres à porter les armes. Ce qu'on lui peut reprocher, c'est qu'il fit épouser à son fils Joram, la fille de l'impie Achab, nommée Athalie, qui fut la ruïne de sa Maison, & qu'il entreprit la guerre contre les Syriens avec le même Achab en 3138. Le Prophéte Michée avoit prédit que l'issue de cette guerre seroit malheureuse. L'événement vérifia la vérité de la Prophétie; car le Roi d'Israël y fut tué, & Josaphat reconnoissant qu'il avoit failli en donnant du secours à ce Roi impie, voulut réparer cette faute par de nouvelles actions de piété. Il se vit attaqué, lorsqu'il y pensoit le moins, par les Ammonites & par les Iduméens, accompagnez des Arabes; & Dieu lui donna la victoire sur ses ennemis d'une façon merveilleuse. Les Chantres du Temple se mirent à la tête de ses troupes, & commencérent à chanter les louanges du Seigneur. Leur voix mit l'épouvante & répandit la terreur parmi les Infidéles, qui sans savoir ce qu'ils faisoient, tournérent leurs armes les uns contre les autres, & se tuérent. Josaphat en rendit graces à Dieu. Depuis en 3140, il donna secours à Joram, Roi d'Israël, fils d'Achab, qui étoit parvenu à la Couronne après son frére Ochosias; & à sa considération, Elisée leur donna de l'eau dans le désert, & leur promit la victoire sur leurs ennemis. La prédiction du Prophéte fut accomplie; Josaphat étant de retour à Jérusalem, y mourut âgé de 60 ans, après en avoir régné 25, l'an du Monde 3146, & 889 ans avant Jésus-Christ. * I & II ou III & IV *Rois*, II *Chroniq.* ou *Paralip.* Josephe, *Antiquitez*

tez *Jud. l.* 8. & 9. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test.*

JOSAPHAT (Vallée de) dont il est parlé dans l'Ecriture. On ne convient point du lieu où cette vallée est située. Quelques Rabins ont cru qu'elle avoit été ainsi nommée, à cause de la victoire que Josaphat y remporta: mais il est certain que la vallée de Josaphat étoit fort différente de celle où le Roi Josaphat combattit contre les Orientaux. Celle-ci est au dessous de Jérusalem; au lieu que l'autre est dans la campagne d'Engaddi. On a débité plusieurs choses touchant cette vallée. Mais tout ce que l'on avance n'étant appuyé d'aucun Auteur digne de foi, les raisons & les preuves que l'on rapporte n'étant pas suffisantes pour prouver ce que l'on débite, nous croyons pouvoir nous dispenser de les rapporter. * *Joël, ch.* 3. *v.* 2.

JOSAS, païs. *Voyez* JOSIAS.

* JOSCA, fils d'Amatsja ou Amasias, de la Tribu de Juda, fut un de ceux qui furent nommez pour être les Chefs de leurs Familles. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 34.

* JOSCBEKASCA, fils d'Héman Lévite. Il étoit de la dix-septiéme famille, dans le rang & l'ordre des vint-quatre familles des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 4. & 24.

JOSCEB. *Voyez* JASCOBHAM.

JOSCIMON (Constantin) Roi de Bango, fut un Prince foible & à qui de mauvais conseils ont fait faire bien des fautes. Son imprudence & son peu de conduite le firent deux fois dépouiller de ses Etats. Il apostasia deux fois de la Religion Chrétienne, qu'il persécuta même avec fureur. Cependant Dieu lui fit la grace de se reconnoître, il fit une pénitence qui a peu d'exemples, & mourut saintement à Nangazaqui en 1605. Le P. Charlevoix, *Histoire du Japon, tome* 2 & 3.

JOSE. *Voyez* JOSES.

JOSE', l'un des ancêtres de Joseph le mari de Marie, rapporté dans la généalogie de Jésus-Christ par S. Luc, *ch.* 3. *v.* 29. Il est fils d'Eliézer & pére d'Er.

JOSEDECH ou JEHOTSADAK, fils & successeur de Seraja, dans la Charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs. Après la mort de son pére & la ruïne du Temple, il fut mené captif à Babylone, où il ne laissa pas de posséder cette dignité l'espace de cinquante-trois ans, c'est à dire, jusques à la premiére année du régne de Cyrus, que le peuple fut mis en liberté. Il fut le trente-deuxiéme Souverain-Sacrificateur, mourut à Babylone, & son fils *Josué* ou *Jésus* lui succéda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 15. Josédech n'exerça pas la Charge de Souverain-Sacrificateur immédiatement après la mort de son pére, à cause de sa grande jeunesse. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

JOSEPH, fils de Jacob & de Rachel, naquit à Haran ville de Mésopotamie l'an 2290 du Monde, & 1745 ans avant Jésus-Christ, & fut celui de tous ses fréres que son pére aima le plus. Cette prédilection excita contre lui la jalousie & la haine de ses fréres, qui s'augmenta par quelques songes que Joseph leur raconta en présence de son pére. Il songea que sa gerbe étoit debout, & que les leurs s'inclinoient devant elle pour l'adorer. Une autre fois il crut voir le Soleil, la Lune & onze Etoiles descendre du Ciel en Terre, & se prosterner devant lui. Ses fréres en témoignérent du chagrin, & résolurent entre eux de se défaire de lui. Un jour que Jacob l'avoit envoyé en Sichem pour savoir de leurs nouvelles, ils proposérent de le tuer; mais ils en furent détournez par Ruben, & se contentérent de le descendre dans une citerne sans eau, où ils croyoient qu'il périroit bien-tôt. Ils l'en retirérent peu après, pour le vendre à des Marchands Ismaëlites, qui passérent par le même chemin où ils étoient pour aller en Egypte. Ces Marchands le vendirent en Egypte à Putiphar ou Potiphar Eunuque ou Capitaine des Gardes de Pharaon, l'an du Monde 2307, & 1728 ans avant Jésus-Christ. Celui-ci voyant que son Esclave n'avoit rien de servile dans ses mœurs, se reposa sur lui de toute la conduite de sa maison. Ce repos dont Joseph jouïssoit, fut troublé au bout d'onze ans par la femme de Putiphar. Elle conçut pour lui une passion impudique, qui du secret du cœur passa bien tôt aux paroles, des paroles aux sollicitations pressantes, & enfin à une violence ouverte, que Joseph évita en s'échapant d'elle & lui laissant son manteau, dont elle se saisit. Cette femme, outrée de son refus, & craignant qu'il ne l'accusât auprès de son mari, résolut de le prévenir, & de se venger. En effet elle dit à Putiphar que Joseph l'avoit voulu violer, & sur cette accusation le fit mettre en prison. Il y souffrit d'abord beaucoup de maux & d'outrages; mais depuis, le Concierge du lieu admirant sa vertu & sa sagesse, lui donna inspection sur tous les autres prisonniers. Après deux ans de prison, l'an du Monde 2318, deux des Officiers du Roi Pharaon, l'un son Grand-Echanson, & l'autre son Grand-Panetier, l'ayant offensé, & ayant été mis en prison, eurent chacun un songe, que Joseph leur expliqua. Il dit au Panetier que dans trois jours il seroit pendu, & à l'Echanson, que dans trois jours Pharaon le rétabliroit. L'événement vérifia ses interprétations, l'Echanson fut délivré, & Joseph le pria de se souvenir de lui; mais il l'oublia dans son bonheur, jusqu'à ce que deux ans après, un songe que fit le Roi rappella à l'Officier le souvenir de celui qu'il avoit fait autrefois. Pharaon vit en songe sept vaches grasses sortir du Nil, & sept autres maigres, qui dévoroient les premiéres. S'étant rendormi, il vit encore sept épics parfaitement beaux, qui furent dévorez par sept autres extrêmement maigres. Joseph alors âgé de 30 ans, l'an du Monde 2320, & 1715 avant Jésus-Christ, fut mis en liberté, & expliqua ces songes de sept années de fertilité, & de sept autres de famine qui les suivroient. Il conseilla au Roi de bâtir des greniers, & d'y amasser tout le blé qui se pourroit recouvrer, afin de s'en servir durant la famine. Pharaon admirant la sagesse de ce jeune homme, lui donna la conduite de ce grand dessein, & une pleine autorité sur toute l'Egypte, avec un nom qui signifie, selon saint Jérôme, *Sauveur du monde.* Cependant les sept années fertiles qu'il avoit prédites étant passées, celles de la famine succédérent. Joseph ouvrit les greniers du Roi, & par la vente du blé qu'il avoit mis en reserve, acquit au domaine de son Prince les fonds de toutes les terres des Egyptiens, qu'il leur rendit pourtant, à la charge de les tenir du Prince, & de lui payer tous les ans la cinquiéme partie des fruits, à la réserve des héritages des Prêtres. La terre de Chanaan se ressentit de cette grande stérilité. C'est pourquoi Jacob sachant qu'on vendoit du blé en Egypte, y envoya ses enfans pour en acheter. Joseph les reconnut d'abord, & feignit de les prendre pour des Espions. Pour se justifier de ce reproche, ils dirent qu'ils étoient fils d'un même pére, qui étoit resté en Chanaan, avec le plus jeune de leurs fréres. Joseph leur dit que, pour être assuré de la vérité de ce qu'ils disoient, il exigeoit qu'ils lui laissassent un d'entre eux en ôtage, & qu'ils lui amenassent ce jeune frére dont ils parloient. Cependant il fit mettre l'argent du blé dans le sac de chacun, & Siméon resta prisonnier jusqu'à leur retour. Ils amenérent Benjamin, qui étoit comme lui fils de Rachel. Joseph traita ensuite ses fréres dans un festin; puis ayant fait mettre sa coupe dans le sac de Benjamin, il fit courir après eux, & les fit ramener comme des ingrats; mais enfin il se fit connoître à eux, & leur ayant témoigné sa tendresse par ses larmes & par ses caresses, il les pria de faire venir leur pére Jacob en Egypte, où ce Patriarche vint habiter l'an du Monde 2329, & où il mourut l'an 2345. Joseph avoit épousé Aseneth, fille de Putiphar, Grand-Prêtre d'Héliopolis; il en eut Manassé & Ephraïm. Lorsqu'il sentit approcher la fin de sa vie, il ordonna aux Israëlites de transporter ses os dans la terre de Chanaan. Il mourut ensuite l'an du Monde 2400, & 1635 avant Jésus-Christ, âgé de cent-dix ans, après en avoir commandé 80 en Egypte. Les Egyptiens pleurérent amérement sa mort. Quelques Auteurs ont assuré qu'il fut honoré comme un Dieu, sous le nom de Sérapis, se fondant sur des étymologies différentes de ce mot, qui reviennent toutes à signifier le bien que Joseph avoit fait en Egypte, pour la fertilité qu'il y avoit entretenue, dont le bœuf qu'ils nomment *Apis*, étoit le symbole. * *Genése, ch.* 30. 35. & *suiv. Sagesse* ou *Sapience, ch.* 10. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *c.* 1. 2. & *suiv.* Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Test.* &c.

* JOSEPH, est le nom d'un de ceux qui retournérent de la captivité. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 10. *v.* 42.

* JOSEPH, est le nom d'un des principaux Sacrificateurs desquels il est parlé dans * *Nehémie* ou II *Esdras, ch.* 12. *v.* 14.

* JOSEPH, est le nom de trois des ancêtres de Joseph, le mari de la Vierge Marie, dans la Généalogie de Jésus-Christ rapportée par S. Luc, *ch.* 3. Le plus ancien est fils de Jonan & pére de Juda, *v.* 30. Le second est fils de Juda & pére de Séméï, *v.* 26. Le troisiéme est fils de Matthias & pére de Janna, *v.* 24.

JOSEPH, fils de Zacharie, Capitaine Juif. Judas Machabée l'avoit laissé pour garder la Judée, lorsqu'il se vit obligé d'aller en Galaad contre les Ammonites, après avoir envoyé Simon son frére en Galilée. Joseph impatient d'aquérir de l'honneur, marcha avec ses forces contre la ville de Jamnia, vers l'an du Monde 3872, & 163 avant Jésus-Christ: mais Gorgias, qui y commandoit, vint à sa rencontre, le défit, & lui tua deux mille hommes. Ainsi il fut justement puni de sa désobéïssance & de sa vanité. * I *Machabées, ch.* 5. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 12.

JOSEPH, fils d'Antipater, & frére d'Hérode *le Grand*, défendit la forteresse de Massada contre Antigonus, & depuis conduisit une partie des troupes de son frére, vers l'an 36 avant Jésus-Christ. Hérode lui recommanda de ne rien hazarder; mais ayant négligé d'exécuter cet ordre, il marcha vers Jéricho avec ses troupes, fut attaqué par celles d'Antigonus, & fut tué en combattant vaillamment. Antigonus, lui fit couper la tête, quoique Phéroras, autre frére de Joseph, eût voulu donner 50 talens du corps entier. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 26. 27.

JOSEPH, fils de Tobie & d'une sœur d'Onias second Souverain-Sacrificateur, se fit fort distinguer dans sa Nation, par la prudence avec laquelle il appaisa la colére de Ptolomée Evergétes, qu'Onias son oncle avoit irrité en refusant de payer le tribut ordinaire de vint talens. Le Roi Ptolomée piqué de ce procedé envoya Athénion en Judée menacer ce Peuple de le livrer en proye à ses troupes, si on lui refusoit l'hommage accoutumé. Joseph ayant appris le refus opiniâtre de son oncle, qui étoit souverainement avare, s'offrit pour aller en Egypte appaiser le Roi. Tout le monde y consentit avec joye. Joseph commença par faire mille honnêtetez & de beaux présens à Athénion, qui ne manqua pas de parler de lui très avantageusement en Cour à son retour en Egypte. Joseph emprunta à Samarie vint mille dragmes, qui, suivant la supputation de Prideaux, font sept cens livres sterling, & se rendit en Egypte où il fut parfaitement bien reçu du Roi & de la Reine, & obtint tout ce qu'il demanda. Le jour qu'on ajugea les tributs de la Cœlé-Syrie, de la Phénicie, de la Judée, & de la Samarie, les Partisans n'en offroient que huit mille talens. Joseph qui avoit découvert que ce revenu valoit beaucoup plus, en offrit seize mille talens. Comme le Roi lui demanda une caution, *Mes cautions, Sire,* répondit-il, *seront votre Majesté & la Reine, qui tous deux répondrez pour moi.* Le Prince sourit & lui donna cette Ferme sans caution. Il passa vint-deux ans dans une grande prospérité, & il eut sept fils d'une même femme, & un huitiéme

tiéme nommé Hyrcan d'une autre femme, fille de *Solim* son frére. *Voyez* HYRCAN, *fils de Joseph* * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 3. & 4.

JOSEPH (Saint) Epoux de la sainte Vierge, & pére putatif de Jésus-Christ, étoit de la Tribu de Juda, & de la famille Royale de David, suivant les Genealogies qu'en donnent saint Matthieu & saint Luc, qui se trouvent différentes, l'un le faisant descendre de David, par Salomon, & l'autre par Nathan; & l'un lui donnant pour pére Jacob, & l'autre Héli. Il y a diverses maniéres d'accorder cette différence. La plus ancienne est celle de Jules Africain, qui prétend que Jacob, descendu de David par Salomon, étoit frére utérin d'Héli, descendu de David par Nathan, & qu'ayant épousé sa veuve, il en avoit eu Joseph, fils naturel de Jacob, & fils d'Héli suivant la Loi. D'autres prétendent que l'une de ces deux Généalogies est celle de la Vierge Marie, & l'autre celle de saint Joseph. On ne sait point quel fut le lieu de la naissance de Joseph; mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de la Galilée, dans la Tribu de Zabulon; & il est constant, par l'Evangile même, qu'il étoit Artisan, puisque les Juifs, parlant de Jésus-Christ, disent qu'il étoit fils d'un Artisan, *fabri filius*; mais comme elle n'exprime point quel étoit son métier, les sentimens des Anciens sont partagez sur sa vacation. Saint Justin, saint Ambroise & Théodoret disent qu'il travailloit en bois, c'est à dire qu'il étoit Menuisier ou Charpentier. D'autres, comme saint Hilaire & saint Pierre Chrysologue, prétendent qu'il étoit Serrurier. Plusieurs Anciens ont cru qu'il étoit veuf, quand il épousa la Vierge Marie; mais saint Jérôme soutient qu'il étoit vierge lui-même; & la raison sur laquelle se fondent les Anciens qui ont cru qu'il avoit été marié, savoir, qu'il est fait mention dans l'Ecriture des fréres de Jésus, n'est pas convainquante, puisque ce terme de fréres peut s'entendre des proches parens. Marie sa parente, de la même Tribu & de la même famille de David, lui fut promise en mariage: l'Ecriture porte qu'elle étoit fiancée avec lui, quand l'Ange lui apparut. Quelques-uns entendent même par le terme de *desponsatam*, qu'elle étoit mariée; mais d'autres prétendent qu'elle ne le fut qu'après que Joseph, ayant reconnu qu'elle étoit grosse, & voulant la quitter, fut averti par l'Ange de l'épouser. Son mariage avec la Vierge n'a pas laissé d'être véritablement contracté, comme le dit saint Augustin, quoiqu'il n'y ait jamais eu entre eux de commerce conjugal; la fidélité, le sacrement ou le mystére, & le fruit, s'étant rencontrez dans cette union; la fidélité, parce qu'il n'y a point eu d'adultére; le mystére, parce qu'il n'y a point eu de divorce; & le fruit, parce que Jésus-Christ est né de la femme. Néanmoins quelques Auteurs ont prétendu qu'il n'y a point eu de vrai mariage entre Marie & Joseph. Quoi qu'il en soit, il est certain, par l'Ecriture, que Joseph ne la connut point, jusqu'à ce qu'elle eût mis au Monde Jésus-Christ; & par la Tradition, qu'il ne la connut pas même depuis. Dans le tems que Marie étoit grosse & prête d'accoucher, l'Empereur Auguste fit faire un dénombrement des personnes qui étoient dans l'Empire. Comme c'étoit de Bethléem que la famille de David tiroit son origine, Joseph & Marie qui en sortoient, y vinrent pour satisfaire au commandement de l'Empereur. La ville étoit si petite, & il y accouroit tant de monde, que ne trouvant point de logement, ils furent contraints de se retirer dans une caverne qui servoit d'étable; & ce fut là que le Fils de Dieu naquit. Joseph eut la gloire d'être de ses premiers adorateurs. Depuis, l'Ange l'avertit de prendre l'enfant Jésus & sa mére, & de fuir en Egypte. Ensuite Joseph reçut ordre de Dieu de revenir en Judée, après la mort d'Hérode; & ayant appris qu'Archelaüs, fils d'Hérode, régnoit en Judée, il se retira, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, dans son ancienne demeure de Nazareth en Galilée. Il alloit de là tous les ans à Jérusalem, avec Marie, pour y célébrer la fête de Pâques. Ils y menérent Jésus à l'âge de douze ans; & en revenant, ne l'ayant point trouvé à leur suite, ils le rencontrérent dans le Temple, au milieu des Docteurs. Les Evangélistes ne nous disent rien de la vie de ce Saint, ni de sa mort. Il est probable qu'elle arriva avant celle de Jésus-Christ, parce que, s'il eût été vivant, le Fils de Dieu, avant que de rendre l'esprit sur la croix, n'eût point recommandé la Vierge sa mére aux soins de saint Jean, son Disciple bien-aimé. Le Saint Esprit a fait son éloge, en un endroit où l'Evangeliste a dit, que Joseph étoit l'époux de Marie, de laquelle Jésus est né; & en un autre, qu'il étoit un homme juste. On a été longtems dans l'Eglise sans rendre un culte religieux à saint Joseph. Sa Fête a été établie en Orient, avant que de l'être en Occident. On dit que les Carmes sont les premiers qui l'ont célébrée en Occident. Du tems du Concile de Constance, Gerson se donna beaucoup de mouvement pour la faire établir par-tout; mais cela ne fut point exécuté. Sixte IV l'établit pour Rome, & plusieurs Eglises suivirent depuis l'exemple de celle de Rome. Elle se célébre dans différens jours en différentes Eglises. L'Eglise Romaine la fait le 19 de Mars: ce qui a été suivi le plus communément. * Saint Matthieu, *ch.* 1. & 2. Saint Luc, *ch.* 1. 2 & 3. Saint Augustin, *Serm.* 18. *de Temp.* Saint Jérôme, *adversf. Helvid. & Jovin.* Saint Ambroise, *de Inst. Virg. l.* 1. *c.* 7. Tolet, *sup. Luc. & Joan.* Baronius, *in Annal.* Torniel & Salian, *in Annalibus Veteris Testamenti.* Tillemont, *tome* 1. Baillet, *Vies des Saints*, 19 *Mars.*

☞ Les Docteurs & les Interprétes ont peine à expliquer ce que les Evangelistes disent du pére de Joseph, que saint Matthieu nomme Jacob, & saint Luc, Héli. Quelques Modernes ont cru que le dernier Evangéliste parle du pére de la sainte Vierge, appellé Joachim ou Héli, beau-pére de saint Joseph; mais cette explication est trop forcée & peu conforme au texte. Plusieurs Anciens croyoient que saint Joseph étoit fils naturel de Jacob, & fils adoptif d'Héli, de la même maniére qu'Ephraïm & Manassès, qui avoient Joseph pour pére, furent néanmoins adoptez par Jacob leur ayeul. Saint Augustin avoit été de ce sentiment dans son Livre des Questions de l'Evangile, & dans celui qu'il composa de l'accord des Evangélistes; mais depuis, dans ses Retractations, il souscrivit à l'opinion dont Jules Africain est Auteur, & qui a été suivie par Eusébe de Césarée, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Jérôme, par le Cardinal Baronius, par Jansénius, par Torniel, & par les autres illustres Modernes. Elle fait voir qu'Héli & Jacob étoient fréres, & que le premier étant mort sans enfans, le second épousa sa veuve pour obéïr à la Loi, exprimée dans le Deutéronome. Ainsi Jacob étoit pére naturel de S. Joseph, & Héli l'étoit selon la Loi. *Voyez* l'Article d'AFRICAIN. * Jules Africain, *Epist. ad Arist.* Eusébe, *Hist. l.* 1. *c.* 7. S. Jerôme, *in Matthæum.* Saint Ambroise, *in Lucam.* Saint Augustin, *de Consens. Evang. l.* 1. *Quæst. Evang. l.* 2. *Qu.* 5. & *Retract. l.* 2. *c.* 7. Saint Grégoire de Nazianze, *in Carm. de Gen. Christi.* Baronius, *in Annal.* Torniel, *A. M.* 4051. *n.* 22. Melchior Canus, *Loci Theol. l.* 11. *c.* 3. Jansénius, *in caput* 3. *Lucæ*, &c.

JOSEPH D'ARIMATHIE ou D'ARIMATHE'E, prit ce nom d'une petite ville de Judée appellée Arimathie ou Arimathée, située sur le Mont-Ephraïm, où il naquit. Il vint demeurer à Jérusalem, où il acheta des maisons & d'autres héritages. Saint Matthieu l'appelle *riche*; & saint Marc *un noble Decurion*, c'est à dire, *Conseiller* ou *Senateur.* Cet Office lui donnoit entrée dans les plus célébres Assemblées de la ville; & c'est en cette qualité qu'il se trouva chez le Grand-Prêtre Caïphe, lorsque Jésus-Christ y fut mené; mais il ne voulut point consentir à sa condamnation. L'Evangile nous apprend qu'il étoit un homme juste & vertueux, du nombre de ceux qui attendoient le Royaume de Dieu, & qu'il étoit même Disciple de Jésus Christ; mais qu'il ne se déclaroit pas ouvertement, par la crainte qu'il avoit des Juifs. Après la mort du Sauveur, il pria Pilate de lui permettre de descendre son corps de la croix, ce qu'il obtint. Il l'ensévelit ensuite dans un linceul qu'il acheta, & le mit dans un sépulchre neuf, qu'il avoit fait tailler dans le roc d'une grotte de son jardin. Il est probable que Joseph d'Arimathie se joignit aux Disciples: qu'il se trouva au jour de l'Ascension sur le Mont des Olives; qu'il reçut le Saint Esprit le jour de la Pentecôte; qu'ayant apporté le prix de tous ses biens aux piés des Apôtres, il vécut dans la ferveur des premiers Chrétiens; & qu'enfin il mourut à Jérusalem. On tient que son corps a été transféré en France, sous le régne de Charlemagne, par Fortunat Patriarche de Jérusalem, qui fuyoit la persécution des Sarazins, & qui fut depuis Abbé de Moyen-Monstier, où il avoit déposé ces saintes Reliques. D'autres Auteurs croyent que les Juifs exposérent Joseph dans un vaisseau avec Lazare, Maximin, Magdelaine, & Marthe; & que de Provence il passa dans la Grande-Bretagne, où il prêcha la Foi; d'où vient que les Anglois le reconnoissent pour leur premier Apôtre. Ce sont autant de fables que l'on a débitées sans fondement. L'Eglise Gréque fait mémoire de lui au 31 de Juillet. La Latine n'en a fait aucune mention dans ses Calendriers ou Martyrologes, que du tems de Sixte V. Baronius est le premier qui l'ait inféré dans le Martyrologe au 17 Mars. L'an 1345, un Visionnaire Anglois, nommé Jean Blome, obtint la permission du Roi Edouard III, de chercher le corps de Joseph d'Arimathie à Glassenbury, où il prétendoit qu'il devoit être. Mais cette recherche fut inutile, & ne servit qu'à prouver la trop grande crédulité de ceux qui avoient ajoûté foi aux rêveries de Blome. * Saint Matthieu, *ch.* 27. S. Marc, *ch.* 15. S. Luc, *ch.* 23. S. Jean, *ch.* 19. Grégoire de Tours, *Hist. l.* 1. *c.* 21. Baronius, *A. C.* 34 & 35. Baillet, *Vies des Saints*, 17 *Mars.*

JOSEPH, nom de trois grands hommes, dont il est fait mention dans les Actes des Apôtres; JOSEPH, dit *Barsabas*, & surnommé *le Juste*, l'un des 72 Disciples du Fils de Dieu, qui fut nommé avec Matthias, pour être mis à la place de Judas; un autre JOSEPH, dit *Barnabé*; un autre appellé *Judas.* * *Actes des Apôtres*, *ch.* 1. 4. & 15.

JOSEPH ou JOSEPHE, Historien, Juif de nation, du côté de son pére Mattathias, descendoit des premiers Sacrificateurs de Jérusalem; & du côté de sa mére, il sortoit du sang Royal des Asmonéens ou Machabées. Il naquit du tems de l'Empereur Caligula, l'an 37 de Jésus-Christ & vivoit encore sous Domitien: de sorte qu'il a vecu sous le régne de neuf Empereurs. Dès l'âge de quatorze ans, les Pontifes & les premiers hommes de Jérusalem le consultoient sur les plus grandes difficultez de la Loi. A seize ans, il se mit à étudier ce qui étoit particulier à chacune des trois Sectes qui avoient cours dans son païs, des Pharisiens, des Saducéens, & des Esséniens. Pour mieux connoître cette derniére, qui faisoit profession d'austérité & de solitude, il alla trouver un certain Banus, qui vivoit dans le désert, se nourrissoit de fruits sauvages, & se lavoit plusieurs fois le jour dans de l'eau froide. Joseph demeura trois ans avec lui; & ensuite s'attacha à la secte des Pharisiens, qu'il soutient être fort semblable à celle des Stoïciens. En l'an 63 de Jésus-Christ à l'âge de vint-six ans, il fit le voyage d'Italie, en faveur de quelques Sacrificateurs Juifs, que Félix, Gouverneur de Judée, avoit envoyez prisonniers à Rome. Un Comédien Juif, que Néron aimoit, le protégea à la Cour de ce Prince, & lui fit connoître l'Impératrice Poppée, dont la faveur lui fit obtenir ce qu'il souhaitoit. Il s'en retourna satisfait dans la Palestine, où il commanda dans la Province; & il exerça dignement cette charge jusqu'à la prise de Jotapat. C'est là où il fut réduit à se jetter dans un puits, qui avoit servi de retraite à

rante des ſiens, & où il ſouffrit ces grandes incommoditez, dont lui-même parle dans ſon Hiſtoire de la Guerre des Juifs. Il fut enfin priſonnier de Veſpaſien, lui prédit qu'il ſeroit bien-tôt Empereur, & qu'il le délivreroit, comme Suétone le rapporte en la Vie de cet Empereur, *ch.* 5. & comme Joſeph l'écrit lui même, *Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 4. Après ſa délivrance, qui arriva comme il l'avoit prédit, il ſe trouva à la priſe de Jéruſalem par Titus, & compoſa depuis, comme témoin oculaire, les ſept Livres de la Guerre des Juifs, dont le même Titus fit tant d'eſtime, qu'il voulut qu'on les mît, approuvez de ſa main, dans la Bibliothéque publique. Joſeph vécut à Rome ſous la protection des Princes, gratifié de leurs penſions, du Droit de Bourgeoiſie Romaine, & de pluſieurs autres bienfaits, qui lui donnérent moyen d'achever ſous Domitien ſes vint Livres des Antiquitez Judaïques. Il compoſa auſſi deux Livres contre Apion Alexandrin, ennemi des Juifs; un Diſcours de l'empire de la Raiſon, ou du Martyre des Machabées, qui eſt le plus éloquent des Ouvrages de Joſeph; & un Traité de ſa vie, à l'imitation de pluſieurs grands hommes. Il écrivoit poliment, & l'on peut dire que c'eſt un Hiſtorien accompli, & que l'on appelle à bon droit le Tite-Live des Grecs; mais beaucoup de gens doutent s'il eſt auſſi fidéle que poli. Le Savant M. Prideaux ne regardoit point Joſeph comme un Hiſtorien accompli. On découvre, *dit-il*, dans ſon Hiſtoire des fauſſetez palpables, & ſur-tout dans le Livre onziéme de ſes Antiquitez. Ils s'y trouve ſouvent oppoſé à l'Ecriture, à l'Hiſtoire & même au bon-ſens; & le ſavant Anglois en donne pluſieurs preuves. On lui attribue un Livre *de Univerſo*, ou *de Univerſi Cauſa*. Photius qui en parle, *Cod.* 48, dit que quelqu'un avoit remarqué que cet Ouvrage étoit d'un Prêtre nommé Caius. Il y a eu un autre JOSEPH *Gorionides*, ou fils de Gorion, ſous le nom de qui on a en Hébreu une Hiſtoire de la Guerre Judaïque; mais l'Auteur de cette Hiſtoire eſt beaucoup plus récent, car il a vécu depuis S. Jérôme, & parle des Goths comme étant établis en Eſpagne: & on ne peut douter que ce ne ſoit un Impoſteur, puiſqu'après avoir dit dans un endroit qu'il étoit Prêtre, il écrit dans un autre qu'il n'a pu entrer dans le Sanctuaire, parce que cela n'étoit permis qu'aux Prêtres. * Tertullien, *Apologétique*, *ch.* 17. & 21. Porphyre, *de Abſtinentia ab eſu animalium*, *l.* 4. Saint Jérôme, *Catal. ch.* 13. Euſebe, *in Chron. & Hiſt.* Saint Iſidore de Péluſe, *l.* 4. *Epiſt.* 225. Caſſiodore, *Div. Inſt. l.* 1. *c.* 17. Photius, *Cod.* 47. 76. & 238. Sozoméne. Evagre. Zonare. Suidas. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Torniel. Salian. Scaliger. Voſſius. La Mothe le Vayer, *Jugemens des Hiſt. &c.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 84 *& ſuiv.*

JOSEPH, Rabbin, fils de Caſpi, a fait un Dictionnaire Hébreu, ſous le titre de *Chaîne d'argent*. Il différe aſſez ſouvent des autres Grammairiens de ſa Nation, & reprend dès le commencement de ſon Ouvrage les Rabbins Jona, Abénezra & Kimhi, de s'être trompez à l'égard des racines. * Richard Simon, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſt. l.* 1. *ch.* 30.

JOSEPH de Paleſtine, dit communément *le Comte Joſeph*, Juif de naiſſance, étoit de Tibériade, & avoit un rang diſtingué parmi les Juifs, ſous le Patriarche Hillel. On rapporte que Hillel étant à l'extrémité, pria l'Evêque proche de Tibériade, de le venir trouver, & de lui donner le batême des Chrétiens, ſous prétexte de lui donner une Médecine; l'Evêque vint & batiſa Hillel. Joſeph vit ce qui ſe paſſoit, & quelque tems après ſe convertit, averti, à ce qu'on dit, par pluſieurs viſions qu'il eut en ſonge, & ayant éprouvé la vertu du nom de Jéſus-Chriſt, en guériſſant un Démoniaque par ſon invocation. Les Juifs découvrirent qu'il liſoit les Evangiles, & le maltraitérent. L'Evêque du lieu le tira de leurs mains; mais les Juifs continuant à le perſécuter, le jettérent dans le Cydne, fleuve de Cilicie, & le crurent noyé; néanmoins il fut ſauvé, & quelque tems après il reçut le batême. L'Empereur Conſtantin lui donna enſuite des ordres de bâtir des Egliſes dans les villes & les bourgades que les Juifs avoient en Paleſtine: ce qu'il exécuta. Cette commiſſion lui attira encore la haine des Juifs. Il fut auſſi ennemi des Ariens, & reçut Euſébe de Verceil, exilé dans la ville de Scythople, où Joſeph demeuroit. Saint Epiphane étant encore jeune, y vint voir cet Evêque, & apprit du Comte Joſeph même ce que nous venons de rapporter. Ce Saint dit auſſi que Joſeph fut le premier qui trouva & publia l'Original Hébreu de l'Evangile ſelon ſaint Matthieu, écrit de la propre main de cet Apôtre. * S. Epiphane, *Hæreſ.* 30.

JOSEPH, I de ce nom, Patriarche de Conſtantinople, avoit été Métropolitain d'Ephéſe, & fut élu après Euthyme en 1416, & non, comme le veut Onuphre, en 1424. Lorſqu'on lui propoſa l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latine, il ne s'y oppoſa point, & ſuivit à ce deſſein l'Empereur Jean Paléologue, pour ſe trouver au Concile que le Pape Eugéne IV célébroit à Ferrare, & qui fut depuis transféré à Florence. Joſeph, après avoir ſouſcrit à tous les ſentimens de l'Egliſe Latine, mourut ſubitement à Florence le neuviéme Juin 1439, & y fut enterré dans l'Egliſe des Dominicains. * Phranz, *l.* 1. *ch.* 36. Onuphre, *in Chron.* Æneas Silvius, *Amores Euriali & Lucretiæ. ch.* 54. Sponde & Rainaldi, *in Annal.*

JOSEPH II, ou ſelon d'autres, JOASAPH, I de ce nom, Patriarche de Conſtantinople, occupoit ce Siége dans le XV ſiécle, vers l'an 1460. Les Auteurs de ce tems rapportent qu'un Chrétien, Officier de l'Empereur Turc, & en grande conſidération à la Porte, avoit voulu répudier ſa femme légitime, pour épouſer une veuve. Le Patriarche s'y oppoſa avec courage. Cela fâcha ſi fort l'Officier, qu'il lui fit couper la barbe: ce qui eſt la plus grande injure qu'on puiſſe faire à un Prélat ou à un Religieux au Levant. Celui-ci ne s'en offenſa point; au contraire, il s'offrit à donner les piez, les mains & la tête même pour la défenſe de la juſtice; mais ſa conſtance ne ſervit qu'à le faire chaſſer de ſon Siége, où l'on introduiſit un certain Marc, dit *Nylocarabes.* * Cruſius, *Turco-Græcia*, *l.* 1. & 2. Sponde, *Ann. Chriſt.* 461. *num.* 17.

JOSEPH III, ou JOASAPH II, succéda à Denys en 1555, & par ſon humeur extrêmement altiére, ſe fit de grandes affaires avec ſon Clergé. On le convainquit de Simonie; ce qui le rendit haïſſable à tout le monde, & obligea les Prélats Grecs de s'aſſembler en 1565, & de le dépoſer. Metrophanès fut mis en ſa place. * Onuphre, *en la Chron.* Cruſius, *Turco-Græcia*, *l.* 2. Sponde, *in Annal. A. C.* 1555. *n.* 21. 1565. *n.* 33.

JOSEPH, Oeconome de l'Egliſe de Conſtantinople dans le VIII ſiécle, adhéra aux volontez de l'Empereur Conſtantin, fils de Léon IV, & conſentit de le marier avec une femme qu'il aimoit, bien qu'il en eût déja une légitime. Cela fut cauſe qu'on l'exila. Il fut rappellé, & par ſon peu de conduite il ſe fit encore bannir en 711.

JOSEPH, Evêque de Modon, ſe trouva au Concile de Florence en 1438, & écrivit contre Marc d'Ephéſe, qui avoit publié un Ouvrage, de ce qui s'étoit paſſé en cette ſainte Aſſemblée. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sponde, *An. Ch.* 1440. *n.* 17. 18.

JOSEPH, Empereur, de la Maiſon d'Autriche, fut le quinziéme de ſa famille qui ait occupé le Trône Impérial. Il étoit fils de l'Empereur LEOPOLD I, & d'*Eléonore* de Baviére-Neubourg ſa troiſiéme femme, & naquit le 26 Juillet 1678. Son pére le fit nommer Roi de Hongrie à titre d'hérédité en 1687, & élire Roi des Romains le 24 Janvier 1690. On le maria l'an 1699, & l'an 1702 il fit ſa premiére Campagne devant la ville de Landau aſſiégée depuis trois mois par l'Armée de l'Empire, & dont il eut tout l'honneur de la capitulation, peu après qu'il fut arrivé; mais les François reprirent cette place l'année ſuivante. En 1704, le Roi des Romains la réaſſiégea, & ne la ſoumit que le 26 Novembre, après 66 jours de tranchée: ce fut la ſuite de la journée de Hochſtet, événement qui obligea l'Electrice de Baviére de faire avec ce Prince un Traité, qui fut ratifié par l'Empereur ſon pére, en exécution duquel les troupes Bavaroiſes évacuérent cet Electorat; mais les conditions de ce Traité ne furent pas exactement obſervées par le vainqueur. L'Empereur Léopold étant mort le cinquiéme Mai 1705, Joſeph prit le nom d'Empereur; mais n'ayant jamais penſé à ſe faire couronner, il ne devoit avoir à proprement parler, que le titre de Roi des Romains. Ce Prince plus violent que ſon pére, voulut être maître abſolu dans l'Empire: il mit de ſa ſeule autorité les Electeurs de Cologne & de Baviére au Ban de l'Empire par Acte du Conſeil Aulique du 29 Avril 1706, & diſpoſa des biens de ce dernier en faveur de ſes créatures: l'Electeur Palatin eut le Haut Palatinat pour ſa part, & l'Empereur lui fit reprendre le premier rang que ſes ancêtres avoient occupé dans le Collége Electoral.

Ayant engagé tout l'Empire dans ſa querelle particuliére pour faire tomber à ſon frére toute la Monarchie d'Eſpagne, au préjudice de la diſpoſition Teſtamentaire du Roi Charles II, il ſe repoſa ſur les Anglois & ſur les Hollandois du ſoin de pouſſer vivement la guerre contre les Rois de France & d'Eſpagne; & de tous les Princes liguez il fut celui qui contribua le moins, ſoit en troupes, ſoit en argent. Il eſt pourtant vrai qu'avec l'aide de ſes troupes auxiliaires, il entra en poſſeſſion du Duché de Milan & de pluſieurs autres places d'Italie, lorſque les François furent contraints d'évacuer ce païs-là en 1707. Il mit le Duc de Mantoue au Ban de l'Empire; mais ce Prince mourut en 1708, avant que d'en avoir appris la fâcheuſe nouvelle, & ſes Etats furent confiſquez au profit de l'Empereur. Le Duc de la Mirandole eut le même ſort, & ſon Duché, lui vivant, fut vendu en 1710, auſſi bien que Concordia, au Duc de Modéne, qui en paya 170000 piſtoles, & en reçut l'inveſtiture en Mars 1711. Les autres Princes d'Italie ne furent guéres mieux traitez; les troupes Impériales prirent de leur autorité des quartiers ſur leurs terres, & l'on exigea d'eux, toutes les années, des contributions exorbitantes. Les terres de l'Egliſe n'en furent pas exemtes. Le Pape Clément XI arma pour s'en mettre à couvert; mais il fallut céder à la force. En 1708, on mit garniſon dans Ferrare, & dans Bologne. On lui prit Comacchio; & après l'avoir fait trembler juſques dans Rome, il fut forcé de reconnoitre l'Archiduc comme Roi d'Eſpagne, quoi qu'il ne fût maître que de Barcelone & d'une partie de la Catalogne, de lui écrire un Bref en cette qualité le dixiéme Octobre 1709, de lui envoyer un Nonce, & de recevoir un Ambaſſadeur d'obédience de la part de ce Prince; tout cela ſous l'eſpérance qu'on reſtitueroit à ſa Sainteté ſa ville de Comacchio: ce qui ne ſe fit pourtant pas. Le ſeul Duc de Savoye ſe reſſentit des bienfaits de l'Empereur, qui lui accorda en reconnoiſſance de ſon attachement à la Maiſon d'Autriche, la partie du Montferrat, qui avoit appartenu au Duc de Mantoue, l'Alexandrie que l'on démembra du Milanez, & le Vigevanaſque; encore ſur ce dernier article ce Duc eut-il de grands griefs, dont il ne put obtenir ſatisfaction de la Cour Impériale. Enfin le Royaume de Naples éprouva que les intrigues du Cardinal Grimani pour attirer en ce païs-là les troupes Allemandes, à la faveur de quelques mécontens, lui furent très funeſtes, puiſque depuis le mois de Juin 1707, que ces troupes furent introduites dans Naples, elles y vécurent toujours comme dans un païs de conquête, ſans parler des ſommes conſidérables que les Napolitains furent obligez de fournir tous les ans à l'Archiduc.

Du côté de la Hongrie, l'Empereur eut toujours la guerre à ſoutenir contre les Mécontens, qui déclarérent même le Thrô-

ne vacant; mais après différentes expéditions, quelquefois heureuses pour eux, plus souvent malheureuses, ils les contraignit, voyant leurs principales places emportées, & le Prince Ragotzki qui étoit leur Chef, retiré, à se soumettre & à accepter une amnistie qu'il leur fit offrir: cette soumission ne se fit pourtant que quelques jours après sa mort, qu'on prit grand soin de leur cacher, de crainte qu'un événement si peu attendu ne leur donnât assez de courage pour rompre toute négociation. S. M. Impériale avoit été obligée par le Roi de Suéde quatre ans auparavant, de rendre aux Protestans de la Communion d'Ausbourg, plusieurs Eglises en Silésie, dont son pére les avoit privez; le Traité en fut conclu à Alt-Ranstadt le premier Septembre 1707. Il est vrai que l'Empereur habile à profiter de toutes les conjonctures à avoir de l'argent, tira d'eux 56000 florins une fois payez, & 380000 par forme de prêt, pour obtenir la permission de bâtir en ce païs-là six nouvelles Eglises, n'étant pas contens de 115 qu'il leur restitua.

Ce Monarque eut de grandes liaisons avec le Czar de Moscovie, & beaucoup de part aux troubles de la Pologne, qu'il fomenta sous main en faveur du Roi Auguste, principalement depuis que le Roi de Suéde, défait en Moscovie au mois de Juillet 1709, eut été obligé d'aller chercher un asyle en Turquie. Enfin la petite vérole enleva l'Empereur Joseph le 17 Avril 1711, n'ayant pas encore accompli sa 33 année. Son Thrône vaqua jusqu'au 12 Octobre suivant, que l'Archiduc Charles son frére, fut élu pour le remplir; & pendant cet interrégne, l'Impératrice Douairiére leur mére, gouverna les Etats héréditaires en qualité de Régente, ainsi que le défunt l'avoit ordonné par son Testament. *Voyez* sa postérité à l'Article d'AUTRICHE.

JOSEPH, fils d'Abu Téchifien, second Roi de Maroc, de la race des Almoravides. Dès l'entrée de son régne, il abandonna la ville d'Agmet, qui étoit dans les montagnes, & bâtit Maroc l'an 1086 de Jésus-Christ, 479 de l'Hégire, ou l'acheva; car quelques-uns disent que son pére l'avoit déja commencée. Quelque tems après il fit la guerre aux peuples de Fez, qui étoient gouvernez par deux Princes, & se rendit maître de tout le païs. De là passant au Royaume de Trémécen, ou d'Alger, & à celui de Tunis, il les rendit tributaires. Puis retournant à Maroc, il prit le titre d'Amir el Mémumin, comme son pére avoit fait. Ce nom signifie *Commandant des fidéles*, d'où l'on a fait par corruption *Miramolin*. Joseph ayant conquis le Royaume de Fez, & soumis à un tribut les Rois de Trémécen & de Tunis, tourna ses armes victorieuses contre les Arabes, retirez dans les montagnes & dans les déserts de Numidie, que l'on nomme à présent *le Biledulgérid*. Il résolut ensuite d'aller en Espagne, à la sollicitation du Roi de Grenade, qui engagea les autres Rois Maures de ce païs à reconnoître Joseph pour Souverain, & à se mettre sous sa protection. Joseph ayant accepté leurs offres, passa le Détroit de Gibraltar, & joignant ses forces avec les leurs, assiégea la ville de Tolède; mais sur les nouvelles de l'arrivée du Roi Alfonse, il se retira à Grenade; d'où il alla attaquer la ville de Murcie, qu'il prit par composition. Voyant ensuite que les Maures se repentoient de l'avoir appellé, il se rendit maître des Royaumes de Murcie, de Grenade, de Cordoue, de Jaën, & d'une partie de celui de Valence; & retourna en Afrique, après avoir laissé son neveu Mahamet pour gouverner ses Royaumes en son absence. Lorsqu'il y fut arrivé, il publia la Gazie, qui est une espéce de Croisade parmi les Maures; & avec une puissante Armée, s'embarqua à Ceuta, d'où il vint prendre terre à Malaga. De là s'étant joint à Mahamet, ils allérent ensemble assiéger Tolède; mais l'arrivée du Roi Alfonse leur fit encore lever le siége. Joseph envoya Mahamet assiéger Valence, qu'il prit, & dont il fit mourir le Roi. L'an 1109 de Jésus-Christ, 503 de l'Hégire, Joseph gagna en Espagne la bataille que les Historiens appellent *la bataille des sept Comtes*, parce qu'il y eut sept Comtes d'Espagne de tuez, outre le Prince Dom Sanche: ce qui causa une si grande douleur au Roi Alfonse, qu'il mourut de regret peu de tems après. L'année suivante Joseph mourut à Maroc, & son fils ALI lui succéda. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, II du nom, second Roi de Maroc, de la race des Almohades, étant parvenu a l'empire après la mort de son pére Abdulmumen en 1156 de Jésus-Christ, & 551 de l'Hégire, se montra grand ennemi des Chrétiens. Après avoir maintenu le Roi de Tunis & celui de Bugie qui étoient ses vassaux, il passa en Espagne l'an 1153, avec soixante mille chevaux, & plus de cent mille hommes de pié, à la priére des Rois Maures, qui lui offroient obéïssance pour s'affranchir du joug des Chrétiens; mais se voyant plus fort qu'eux, il se rendit maître de leurs Etats; & après avoir fait plusieurs pertes contre les Chrétiens, il remporta depuis quelques victoires sur eux. Enfin étant au siége de Santarein, qu'il attaquoit vivement, il reçut un coup de fléche, dont il mourut. Les Maures levérent le siége, & ceux d'Afrique s'en retournérent en Barbarie. JACOB ALMANSOR lui succéda l'an 1173 de Jésus-Christ & 569 de l'Hégire. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, d'Exceter en Angleterre, florissoit dans le XIII siécle vers l'an 1210. Outre qu'il étoit savant dans les Langues Gréque & Latine, il passoit encore pour un des meilleurs Poëtes de son tems. Il en donna des marques par divers Ouvrages, & sur-tout par un Poëme de la guerre de Troye, qui commence ainsi,

Iliadum lachrymas, concessaque Pergama fatis,
Prælia bina ducum, bis adactam cladibus urbem,
In cineres querimur, &c.

Cet Ouvrage a six livres. Il le dédia à Baudoüin Archevêque de Cantorbéri, son bienfaicteur. Balée & Pitséus parlent de lui, & ce dernier même ajoûte que Baudouin fit donner l'Archevêché de Bourdeaux à Joseph; mais ce fait n'est appuyé par aucun Auteur. * Vossius, *de Hist. & Poët. Lat.*

JOSEPH ALBO, Juif Espagnol, a composé en Hébreu de Rabbin, un Ouvrage intitulé, *Sepher Ikkarim*, le Livre *des fondemens*, où il traite doctement tout ce qui regarde les principaux Articles de la créance des Juifs. Ce Rabbin, suivant la remarque de Richard Simon, n'a pas cru avec plusieurs Juifs, que les Livres de l'Ecriture-Sainte eussent été corrompus pendant le tems de leur captivité à Babylone. Il prouve au contraire par plusieurs raisons que cela ne s'est pu faire, parce qu'il y a toujours eu des Sacrificateurs & des Docteurs qui ont enseigné la Loi. Il apporte de plus, pour montrer que le Pentateuque de Moïse n'a pu être corrompu, l'exemple des Samaritains qui étoient ennemis des Juifs, & qui ont eu un exemplaire Hébreu du même Pentateuque. Ces gens-là n'ont eu, dit ce Rabbin, aucune part à la captivité de Babylone, ayant été menez captifs en un autre lieu avant ce tems-là; & ils ont néanmoins des Livres de la Loi de Moïse, semblables à ceux qui sont en usage chez les Juifs.

JOSEPH de PARIS, Capucin, connu sous le nom de *Pére Joseph*, étoit fils de *Jean* le Clerc, Seigneur du Tremblay, Président aux Requêtes du Palais à Paris, Ambassadeur à Venise, & Chancelier de François Duc d'Alençon, & de *Marie* de la Fayette, qui avoit été élevée dans la Religion Protestante, dont elle fit abjuration. Il naquit à Paris le quatriéme Novembre 1577, perdit son pére n'étant âgé que de dix ans, fit de bonnes études sous les plus célébres Maîtres de l'Université de Paris, voyagea en Italie & en Allemagne, & fit une Campagne sous le nom de Baron de Maffée; mais en même tems qu'il donnoit les plus belles espérances à sa famille, il conservoit dans le cœur le dessein qu'il avoit formé dès l'âge de seize ans de renoncer au monde, & de se retirer chez les Capucins, ce qu'il exécuta au commencement de 1599. Sa mére qu'il n'avoit pas consultée sur ce parti, obtint d'abord un Arrêt du Parlement, qui ordonnoit que son fils lui fût rendu, & des Lettres de jussion pour faire obéïr les Capucins à l'Arrêt; mais le Novice lui fit des remontrances si vives qu'elle consentit à tout ce qu'il voulut, & fit profession à Paris le troisiéme Février 1600. Après son Cours de Théologie, on le chargea d'enseigner la Philosophie à Paris; il eut ensuite la conduite des Novices; & enfin s'étant adonné à la prédication, non seulement il prêcha plusieurs Carêmes dans les grandes villes, mais ayant entrepris diverses Missions, il entra souvent en lice avec les Huguenots, & contribua le plus à la réforme de l'Ordre de Fontevrauld. Le Pére Joseph avoit déja rempli en 1614, les premiers emplois de son Ordre en France, & il s'étoit fait connoître à la Cour, qui l'employa toujours depuis dans les plus importantes affaires; mais si les occupations qu'on lui donna ne lui permirent pas de travailler à sa propre perfection, comme il auroit souhaité, au moins elles ne ralentirent pas son zéle pour le salut des ames, & ne pouvant plus faire de Missions par lui-même, il en procura en Angleterre, en Canada, en Turquie, où les Religieux de son Ordre ont encore aujourd'hui des successeurs, qui continuent à faire leurs fonctions apostoliques avec beaucoup de succès. Il ne perdit point aussi de vue la réforme de l'Ordre de Fontevrauld, & n'ayant pu la conduire au point qu'il souhaitoit, il en prit occasion d'établir le nouvel Ordre des Religieuses Bénédictines du Calvaire, ausquelles il procura des établissemens à Poitiers & à Angers. Les Constitutions qu'il leur donna, prouvent également sa sagesse & sa piété; & on les a trouvé si judicieuses, qu'on les observe encore aujourd'hui sans aucune altération. Louïs XIII, pour récompenser le P. Joseph de ses services, l'avoit nommé au Cardinalat; mais il mourut à Ruel, avant que d'être revêtu de cette dignité, le 18 Décembre 1638, dans sa 61 année. Le Cardinal de Richelieu, à qui il avoit été constamment attaché, fit porter son corps au grand Couvent des Capucins, où on lui fit des obséques magnifiques, ausquelles le Parlement assista en corps: on l'enterra devant le grand autel, & on y mit une pierre de marbre avec une Epitaphe, qui contient son éloge. Son cœur fut porté aux Religieuses du Calvaire du Marais, où l'Evêque de Lizieux prononça son Eloge funébre. * Richard, *Vie du Pére Joseph.*

JOSEPH A FALCONIBUS. *Cherchez* FALCONIS.

JOSEPH, (Ange de saint) Carme Déchaussé, vivant encore en 1686, a fait une espéce de Grammaire, ou de Dictionnaire Persan, publié à Amsterdam en 1684, sous le titre de *Gazophylacium Linguæ Persarum.* La méthode qu'il y propose pour apprendre cette Langue, est réguliére, les remarques en sont justes, & les traits d'Histoire dont il embellit son Ouvrage, fort instructifs. Il s'est expliqué en Latin, en François & en Italien, pour en étendre l'usage à toutes les Nations de l'Europe, & il évite toutes les difficultez de Grammaire, qui ne font qu'embarrasser l'esprit. * *Journal des Savans du dixiéme Juillet* 1684.

JOSEPH, ou *Issuf-Mirza*, fils de *Gihanschah* Sultan de la Dynastie des Turcomans du Mouton Noir. Ce Prince étant tombé entre les mains d'Usuncassan ou Hassan Begh, après la défaite de Gihanschah son pére, fut condamné par le Vainqueur à perdre la vue. Il se retira en cet état dans la ville de Schiraz, & y fut reconnu pour Sultan, de même que dans toute la Province de Perse. Mais ayant voulu mesurer une seconde fois ses forces avec celles d'Usuncassan, il perdit la vie avec ses Etats l'an de l'Hégire 875, de Jésus-Christ 1470. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JOSEPH, fils d'*Abdalber* Docteur illustre du Musulmanisme, étoit *Imam*, c'est à dire, Chef d'une Mosquée, où il s'appliqua entiérement à la piété & à l'étude, dont il a laissé un bon témoignage dans plusieurs Ouvrages qu'il a composez en Arabe. Le principal est intitulé *Istiab*, c'est à dire, *Livre universel.* Le *Tambid ala al Maoutha le Malék*, qui est une explication du Maoutha de Malec, n'est pas moins estimé. *Dorar Elmegazi valseir* est un recueil des choses les plus remarquables sur les conquêtes des Musulmans, & sur leurs mœurs & coutumes. On a encore de lui *Heg'ar almégialis, l'entretien des compagnies & des conversations.* Ce Docteur raporte dans ce dernier Ouvrage, que Mahomet eut un songe, pendant lequel il crut être en Paradis, où il vit entre autres choses une de ces machines à bâcule fort usitées dans le Levant, dont on se sert pour tirer de l'eau d'un puits. Mahomet, curieux de savoir à qui appartenoit cette machine, on lui dit qu'elle appartenoit à *Abougéhel*, qui étoit un des plus grands ennemis de la Religion Musulmane & de Mahomet, qui le regardoit comme un réprouvé: c'est ce qui l'obligea à dire, Qu'est-ce qu'Abougéhel a de commun avec le Paradis? Il n'y entrera jamais. Il arriva quelque tems après qu'Akramas fils d'Abougéhel s'étant fait Musulman, Mahomet en eut une très grande joye, & comprit la signification de son songe, selon lequel Abougéhel étoit comme la machine, qui avoit tiré son fils du fonds du puits de l'Idolâtrie, pour l'élever jusques à la connoissance du vrai Dieu, pendant qu'il s'étoit plongé lui-même de plus en plus dans l'abîme de l'Infidélité. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JOSEPH, fils de *Tangri Virdi*, Auteur célébre & homme de qualité, qui servoit les Sultans d'Egypte. On lui donne par excellence le titre de *Mouarekh Mesr*, c'est à dire, *Historiographe d'Egypte*, à cause d'un excellent Ouvrage qu'il composa de l'Histoire entiére de ce païs-là, dont le titre signifie, *Etoiles lumineuses sur l'Histoire des Rois d'Egypte & du Caire.* Cet Ouvrage est divisé en quatre volumes, dont le premier traite d'abord de la conquête de l'Egypte faite par les Musulmans, du Gouvernement d'Amrou Ebn al As, & de tous ceux qui y ont commandé ou régné sous les Califes, jusques à Malek Al Aschraf Inal, douziéme Sultan des Mameluc Circassiens, qui commença à régner l'an de l'Hégire 857, de Jésus-Christ 1453. L'Auteur de cette Histoire est si exact, qu'il marque chaque année jusqu'à quel degré le Nil est monté ou descendu; de sorte qu'on peut dire qu'il n'y a point d'Histoire plus complette dans le grand nombre de celles qui nous restent des Auteurs qui ont travaillé sur l'Egypte. Sélim Empereur des Turcs, après avoir conquis l'Egypte, ayant lu cet Ouvrage, le trouva si parfait, qu'il commanda à Schamseddin Ahmed Ben Soliman Ben Kemal, qui avoit été son Précepteur, de le traduire en Langue Turque, ce qu'il exécuta fort bien. L'Auteur a lui-même abbrégé son Ouvrage, de peur que quelqu'autre ne l'entreprît & ne l'estropiât. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JOSEPH. *Voyez* JUZZIF.

JOSEPH, fils de *Méneus*. Hircan Grand-Sacrificateur des Juifs l'envoya en Ambassade à Marc-Antoine qui étoit en Bithynie, pour lui présenter une couronne d'or, & le prier d'écrire dans les Provinces, pour faire mettre en liberté ceux de leur Nation que Cassius avoit emmenez captifs contre le Droit de la guerre. Il trouva leur demande raisonnable, leur accorda ce qu'ils désiroient, & écrivit à Hircan & aux Tyriens. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 22.

* JOSEPH, pére d'Ox & fils d'Oziel, étoit bisayeul de Judith, qui coupa la tête à Holoferne. * *Judith*, *ch.* 8. *v.* 1.

JOSEPH, premier mari de *Salomé*, sœur d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée. Ce Prince l'établit Gouverneur de ses Etats en son absence, pendant qu'il étoit allé se justifier auprès de Marc-Antoine, sur la mort du Souverain-Sacrificateur Aristobule, frére de Mariamne. Il lui donna en même tems un ordre secret, qu'en cas qu'Antoine le fît mourir, il ne manquât pas aussi-tôt de tuer Mariamne; de peur qu'après sa mort elle ne tombât en la puissance d'un autre. Mais Joseph ayant découvert par imprudence à Mariamne un ordre si inhumain, ne fit qu'augmenter l'aversion que cette Princesse avoit déja conçue contre un mari si jaloux & si cruel. Hérode ne fut pas plutôt de retour, qu'elle lui en fit reproche, lui exagérant avec un vif ressentiment sa rage & son humeur barbare. Ce reproche fut comme un coup de poignard, qui perça le cœur d'Hérode, & le fit encore plus douter de la fidélité de sa femme. Il se mit dans l'esprit que Joseph ne lui auroit jamais déclaré un secret de cette importance, s'il ne s'étoit rien passé de trop familier entre eux. Il en fut tellement irrité, qu'il le condamna sur le champ à la mort, sans le vouloir entendre dans ses justifications. * Josephe, *Antiquit. l.* 15. *ch.* 4.

JOSEPH, Thrésorier d'Hérode *le Grand* Roi des Juifs. Ce Prince étant allé trouver Auguste à Rhodes, commit à ce Joseph la garde du château d'Alexandrion, & des Reines Alexandra & Mariamne. * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 15. *ch.* 9.

JOSEPH, fils d'*Elu* de la race des Sacrificateurs Juifs. Matthias, qui exerçoit la Souveraine Sacrificature, ayant songé la nuit d'un jeûne qu'on devoit célébrer, qu'il avoit eu la compagnie de sa femme, & qu'ainsi il n'étoit pas en état de faire le service divin, Joseph qui étoit son parent, fut commis pour tenir sa place ce jour-là. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 8.

JOSEPH, petit-fils d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs. Flave Joséphe en dit un mot dans ses * *Antiquit Judaïq. l.* 17. *ch.* 12.

JOSEPH: c'étoit le surnom de *Caïphe* Souverain-Sacrificateur des Juifs. *Voyez* CAIPHE.

JOSEPH, fils de *Simon Canée*, fut le soixante & seiziéme Grand-Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le sixiéme après la mort de Jésus-Christ. Hérode Roi de Chalcide le poussa, & l'éleva à cette éminente dignité, le faisant succéder pour la premiére fois à Canthara, cinquante ans après la naissance de Jésus-Christ. Il ne la posséda que deux ans, & s'en dépouilla en faveur d'Ananias fils de Zébédée, par le commandement du jeune Agrippa. Il fut pourtant rétabli onze ans après, & succéda à Ismaël fils de Phabée. Il se maintint encore trois ans en cette charge; ce qui fait qu'on le peut compter pour le soixante & dix-neuviéme Grand-Sacrificateur depuis Aaron, & le sixiéme depuis la passion du Sauveur, ou même le neuviéme. Ananus fut son successeur cette seconde fois. * Tirin, *Chronol. Sacr. ch.* 42. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 7, dit qu'il étoit fils de *Simon* surnommé *Labi*; mais c'est le même que *Canée.*

* JOSEPH, surnommé *Gabéï* ou *Gadäis*, Grand-Prêtre des Juifs, fut établi par Agrippa dernier Roi des Juifs, qui le destitua la même année. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOSEPH, Juif, fils de *Gorion*. Au commencement de la guerre de ceux de sa Nation contre les Romains, il eut ordre conjointement avec le Sacrificateur Ananus, de prendre soin de la ville de Jérusalem, & d'en faire relever les murailles. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42.

JOSEPH, Juif, fils de *Simon*, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut envoyé à Jéricho, pour avoir soin de la conservation de cette place. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42.

JOSEPH, un des principaux Sacrificateurs d'entre les Juifs, persuadé par un Discours que Flave Joséphe lui fit & à ceux de sa Nation, se retira vers les Romains avec quelques autres. Tite les reçut avec beaucoup de bonté, & les envoya à Gophna, avec promesse de leur donner des terres, dès que la guerre feroit finie. Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 9.

JOSEPH, fils de *Daleus*, de la race des Sacrificateurs Juifs, voyant le Temple de Jérusalem en feu lors du siége qui en fut fait par Tite, se jetta dedans, & périt avec ce superbe édifice. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 29.

* JOSEPH surnommé *l'Aveugle*, étoit, dit-on, Professeur dans l'Académie de Sara vers l'an 351. Les Juifs lui donnent le nom de *Grande Lumiére* ou Saghi-Nahor. On lui donne aussi le surnom de *Sinaï*, parce qu'il se vantoit de savoir en perfection toutes les Traditions qui avoient été données à Moïse sur la montagne de Sinaï. On lui attribue les *Paraphrases Chaldaïques sur les Pseaumes, sur Job, sur les Proverbes, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des Cantiques, sur Ruth & sur Esther.* Mais tout le monde ne convient pas que les *Paraphrases* sur tous ces Livres soient du même Auteur, tant on voit de différence dans son style & dans sa méthode, étant tantôt très court & très serré, & tantôt très diffus & très étendu. Par exemple, il est très long sur *le Cantique des Cantiques* & sur *l'Ecclésiaste*: mais sur les autres Livres il est beaucoup plus court. Son stile n'est ni pur, ni châtié; on y remarque les fables de la Misne & du Thalmud. On y trouve les noms des Turcs & de Constantinople; ce qui fait dire au P. Morin qu'elles sont beaucoup plus récentes que ne le veulent les Juifs. Elie Lévite dit qu'on y remarque des traces de la Langue Babylonienne, de la Gréque, de la Latine & de la Persanne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOSEPH, (Pierre de Saint-) Feuillant, né dans un lieu du Diocése d'Auch, & appellé Comagére de son nom de famille, publia en 1642, une Idée de toute la Théologie, *in folio*; en 1639, la Concorde de la liberté de l'homme; en 1645, le Sommaire de la Conscience sur le Décalogue, en six tomes; & plusieurs autres Ouvrages contre Jansénius & ses défenseurs. Il mourut le dixiéme... 1662, âgé de 68 ans, après en avoir passé plus de 50 dans son Ordre. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Abregé Chronolog. du P.* de Saint Romuald.

JOSEPIN, fut ainsi appellé par contraction de *Joseph d'Arpin*, qui est un château dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, où il naquit en 1570. Il étoit fils de *Mutio Polidore*, Peintre si médiocre, qu'il n'étoit employé qu'à faire des *Ex voto* de village. Joseph alla à Rome, où il contracta une maniére de dessiner légére & agréable, qui dégénéra dans une pratique, laquelle ne tenoit ni de l'antique, ni de la nature recherchée. Comme il avoit beaucoup d'esprit & de génie, il se fit valoir auprès des Papes & des Cardinaux, qui lui procurérent beaucoup d'emploi. Il eut un violent compétiteur en la personne de Caravage, dont la maniére étoit entiérement opposée à la sienne. Ce qu'il a fait de plus digne d'estime sont les batailles qu'il a peintes au Capitole. Du reste, il n'a fait qu'effleurer la Peinture, sans en approfondir aucune partie. Il mourut en 1640, âgé de 80 ans. La plupart des Peintres de son tems suivoient sa maniére, & les autres celle de Caravage. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 235 & 236.

JOSES, JOSE, & JOSÉ. *Voyez* BARNABAS ou BARNABÉ.

* JOSES, fils de *Cléopas* ou *Alphée*, & de *Marie* sœur de la Vierge Marie, frére de Jaques, de Simon & de Jude. * *Matth. ch.* 13. *v.* 55. *Marc*, *ch.* 6. *v.* 3.

JOSIAS, Roi de Juda, succéda à son pére Amon l'an 3394 du Monde, & 641 avant Jésus-Christ, n'étant alors âgé que de huit ans. C'étoit un Prince sage & pieux, qui n'oublia rien pour rétablir l'observation des anciennes Loix. Il fit une recherche exacte dans Jérusalem, & dans tout son Royaume, des lieux où l'on adoroit les faux Dieux, fit couper les Bois & abbattre les Autels qui leur avoient été consacrez, & les dépouilla avec mépris de ce que d'autres Rois y avoient offert pour leur rendre un culte sacrilége. Par ce moyen il retira le peuple de la folle vénération qu'il avoit pour ces fausses Divinitez, & le porta à rendre au vrai Dieu les adorations qui

qui lui sont dues. Il établit des Magistrats & des Censeurs pour rendre une exacte Justice, & fit réparer le Temple. Sur la fin du régne de Josias, Néchao, Roi d'Egypte, alla faire la guerre aux Médes & aux Babyloniens, qui avoient ruïné l'Empire d'Assyrie. Lorsqu'il fut arrivé auprès de la ville de Mageddo, qui est du Royaume de Juda, Josias s'opposa à son passage. Néchao lui envoya dire que ce n'étoit pas lui qu'il avoit dessein d'attaquer; Josias ne se contenta pas de ces raisons, & sans consulter le Seigneur, rangea ses troupes pour combattre; mais un Egyptien lui tira un coup de fléche, dont il fut si blessé, que la douleur le contraignit de faire retirer son Armée. Il retourna à Jérusalem, où il mourut de sa blessure l'an 3425 du Monde, 610 avant Jésus-Christ, à l'âge de 39 ans, après un régne de 31. Joséphe dit que le Prophéte Jérémie, qui commençoit à prophétiser, fit à sa louange des vers funébres, que le peuple chantoit. Josias fut enterré avec grande pompe dans le sepulchre de ses ancêtres. * II ou IV *Rois*, *ch.* 23. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 34 35. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *c.* 5 & 6. Torniel & Salian, *in Annalibus Sacris Veteris Testamenti.*

JOSIAS, petit païs de l'Isle de France, entre la riviére de Seine, & la Province de Beauce, en Latin *Josiacensis Ager.* Ce nom n'est guéres employé que dans ce qui regarde l'Eglise, c'est à dire pour désigner la partie du Diocése de Paris qui s'étend au midi jusques au Diocése de Chartres. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* JOSIPHIA, revint de Babylone avec soixante personnes. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 8. *v.* 10.

JOSIPHON, Juif, fils de *Samuël* Médecin, étoit savant en Latin, en Grec & en Hébreu. Il étoit aussi fort versé dans la Philosophie & dans les Mathématiques. Pierius Valerianus le compte entre les hommes de Lettres malheureux. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOSPHIAS. *Voyez* JOSIPHIA.

JOSSE, (Saint) étoit fils de *Juthaël* Roi de Bretagne, & frére de Judicaël, qui succéda au Roi son pére. Judicaël s'ennuyant des embarras du Gouvernement, résolut de quitter son Royaume, & de se faire Religieux du Monastére de saint Méen de Gaël, qu'il avoit fondé. Dans ce dessein il pria Josse son frére de prendre sa place, & de gouverner son peuple; mais ce Prince, qui ne souhaitoit pas moins de se donner à Dieu que son frére Judicaël, se retira secrettement, & passa à Avranches; d'où il alla dans un endroit du Ponthieu, que l'on appelloit la Ville-Saint-Pierre. Le Duc Haymon, qui étoit un des plus grands Seigneurs du païs, lui donna un appartement dans son Palais; & parce qu'il vit que Josse avoit résolu de renoncer aux dignitez du monde, il le fit son Chapelain, après lui avoir fait recevoir les Ordres sacrez. Saint Josse passa sept ans avec ce Duc, & lui demanda ensuite permission de se retirer dans une solitude, où il bâtit un Oratoire & un hermitage. Plusieurs années après il fit le voyage de Rome; puis il revint à Paris, & logea dans un petit Hôpital, où saint Fiacre avoit aussi demeuré, au lieu où est maintenant l'Eglise de saint Josse. Lorsqu'il fut de retour dans son hermitage, il déposa les Reliques qu'il avoit apportées de Rome, dans une Eglise dédiée à saint Martin, que le Duc Haymon avoit fait bâtir proche de son Oratoire; & il y passa le reste de ses jours. Sa mort arriva le 13 Décembre de l'an 653, selon M. Abelly, ou plutôt de l'an 668, selon le P. Mabillon. On fonda depuis une Abbaye au lieu où étoit son Oratoire, qui avoit de très grands revenus, entre autres un Comté, qui s'étend depuis Etaples jusqu'à Saint-Aubin. Ces biens sont diminuez; mais l'Abbé a toujours la qualité de Comte. * Abelly, Evêque de Rhodès, *Vie de saint Josse.* Le P. Mabillon, *Actes des Saints de l'Ordre de saint Benoît*, *tome* 2.

JOSSE, Marquis de Moravie, fut créé Roi des Romains en 1410, mais les Auteurs ne font point mention de lui, parce qu'il n'avoit rien fait de considérable, & qu'il mourut environ six mois après son élection, sans avoir été couronné à Aix-la-Chapelle. * Onuphre, *en la Chron. &c.*

JOSSELIN. *Voyez* l'Art. de S. ANTOINE, Ordre Religieux.

JOSSELIN dit *de Furnes. Voyez* FURNES.

JOSSELIN, (Jean) Anglois, Médecin, florissoit en 1672. Il découvrit & publia les raretez de la nouvelle Angleterre, avec les remédes dont se servent les Habitans du païs pour guérir les maladies, les playes & les ulcéres. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOSSELIN, bourg ou ville. *Voyez* JOCELIN.

JOSSIUS. *Voyez* JORZ (Thomas de) & THOMAS de JORZ.

JOSUE, fils de Nun de la Tribu d'Ephraïm, naquit l'an du Monde 2501, & le 1534 avant Jesus-Christ, & fut choisi de Dieu, dès le vivant de Moïse, pour gouverner le Peuple d'Israël. Il commença à exercer cette charge incontinent après la mort du même Moïse, l'an 2584 du Monde, 1451 ans avant Jésus-Christ. La premiére action qu'il fit, fut d'envoyer des Espions dans la ville de Jéricho, pour la reconnoître; ensuite de quoi il passa le Jourdain à pié sec avec le Peuple. Tous ceux qui étoient nez dans le desert furent circoncis par son ordre avec des couteaux de pierre, dans le lieu qui, par rapport à cette action, fut appellé *Galgala*; comme si l'on eût voulu signifier, *parce que l'opprobre de l'Egypte a été ôté d'eux.* Quatorze jours après ils célébrérent la Paque, & cependant Josué fit assiéger Jéricho. Les murailles de cette ville tombérent d'elles-mêmes au septiéme jour, en présence de l'Arche qu'on y avoit apportée. Haï fut prise & saccagée par un stratagême. Les Gabaonites craignant le même malheur, contractérent une Alliance frauduleuse avec le Peuple de Dieu. Adonibesech Roi de Jérusalem, offensé de cette Alliance, se ligua avec quatre Princes ses voisins, & tous ensemble attaquérent les Gabaonites. Josué leur donna secours, & défit les cinq Rois ou par ses armes, ou par une grêle que Dieu fit tomber sur eux. Ce qui rendit cette victoire plus illustre, fut que Josué, ayant commandé au Soleil de s'arrêter, afin de lui laisser assez de jour pour poursuivre les ennemis, cet Astre lui obéït, & prolongea sa demeure sur l'horison douze heures entiéres. Josué poursuivit ses victoires, & en six ans prit presque toutes les villes de Chanaan, & défit jusqu'à trente petits Rois. Leurs terres furent distribuées aux victorieux, qui après de longues fatigues & de grands périls, commencérent à jouïr du repos qu'ils attendoient des promesses de Dieu. Josué mit ensuite le Tabernacle en Silo, & mourut âgé de cent-dix ans, l'an du Monde 2611, & 1424 avant Jésus-Christ, après avoir gouverné 27 ans. Le Livre qui porte le nom de Josué, que nous avons en 24 Chapitres, contient l'Histoire de ce Conducteur du Peuple de Dieu; mais les sentimens sont fort partagez sur l'Auteur de ce Livre. Entre les Anciens, l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, & Théodoret ne croyent pas que ce Livre soit de Josué; car, comme remarque l'Auteur de l'Abbrégé de l'Ecriture, attribué à saint Athanase, ce titre n'est pas mis à la tête de ce Livre pour en désigner l'Auteur, mais pour en faire connoître le sujet, parce qu'il traite des guerres & des choses qui se sont passées sous la conduite de Josué; comme on appelle les Livres des Rois, de Tobie, de Judith, les Ouvrages qui traitent de la vie & des actions de ceux dont ils portent le nom. Masius, qui l'attribue à Esdras, croit que ce n'est qu'un extrait ou un abbrégé des anciennes Annales des Hébreux. L'opinion la plus commune parmi les Anciens & les Modernes, est qu'il est de Josué. C'est le sentiment des Talmudistes, de saint Isidore, de Junilius, de Dorothée, de Tostat, de Driedo, de Vatable & de quantité d'autres Auteurs plus récens. Cette opinion semble être établie sur les paroles du dernier Chapitre, où il est dit que Josué écrivit toutes ces choses dans le Livre de la Loi. Du moins, si ce Livre n'est pas de Josué même, il a été écrit par son ordre ou très peu de tems après sa mort. * *Deuteronome*, *ch.* 24. *Josué*, *ch.* 1. *& suiv.* Josephe, *Antiquitez Judaïques.* Saint Isidore, *Orig. l.* 6. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Salian, Torniel & Sponde, *in Annal. Vet. Testam.* Masius, *in Josuam*, *&c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.* Il y a eu un autre JOSUE', fils de Josédec, Grand-Prêtre.

☞ Les Auteurs ne sont pas d'accord du tems pendant lequel Josué gouverna les Israëlites. Cette diversité vient de la supputation différente des années écoulées depuis la sortie des enfans d'Israël d'Egypte, jusqu'au tems où les fondemens du Temple de Jérusalem furent jettez. Les uns marquent précisément le tems de l'administration de chaque Juge, sans y comprendre les interrégnes de la servitude du peuple, & les autres y enferment ces intervalles; mais comme cette discussion nous méneroit trop loin, il nous suffit de rapporter ici les divers sentimens des Auteurs, sur le tems que Josué a commandé aux Israëlites: ce que le texte sacré ne marque point. Masius qui a fait des Commentaires sur Josué, croit qu'il ne gouverna que sept ans le Peuple de Dieu. Cajétan, Torniel, Sponde, Mercator, &c. en mettent dix. Le Pére Petau & quelques Rabbins quatorze. Génébrard, Arias Montanus, Salian, &c. dix-sept. Joséphe fixe à vint-cinq années le tems du gouvernement de Josué, & est suivi en cela par Zonaras & par Melchior Canus. Béde, Comestor, Fréculphe, Bellarmin, Gordon, &c. veulent qu'il ait gouverné 26 ans. Usserius, que nous suivons, en compte vint-sept; les Rabbins en mettent vint-huit; & d'autres trente, & trente & un. * Saint Augustin, *de Civit. Dei*, *l.* 15. *c.* 11. Sulpice Sévére. Jules Africain. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Eusébe, *in Chron.* Nicéphore, &c.

JOSUE', fils de JOSEDECH. *Voyez* JESUS, fils de Josédech.

JOSUE' BARNUN, c'est à dire, *Josué, fils de Nun.* Ebed-Jésu attribue à cet Auteur Syrien un Livre intitulé, *Théologie*; des Questions sur toute l'Ecriture, divisées en deux tomes; des Décisions de plusieurs Causes & Jugemens; plusieurs Lettres; un Ouvrage sur la différence des Offices Ecclésiastiques, & un petit Ouvrage sur les Hymnes. * Ebed-Jésu, *Catal. des Ecrivains Syriens.*

JOSUE' ou ISA, surnommé *Zelebis*, c'est à dire, *le Noble* ou *l'Illustre*, est le sixiéme Empereur des Turcs, suivant les Grecs; car les Historiens Turcs ne le mettent point au nombre de leurs Sultans, non plus que Musulman, ni Moïse, & ne les regardent que comme des Princes du sang. Il étoit fils aîné de *Bajazet* I, que Tamerlan fit mourir dans une cage de fer, après l'avoir défait dans les plaines d'Angori l'an 1402 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 805. Après cette défaite, Josué s'empara de la souveraine puissance, par la valeur des Janissaires & des principaux Turcs qui étoient demeurez après la bataille. Il prit d'assaut la ville de Burse, où ses péres avoient autrefois établi le Siége de leur Empire. De là passant en Europe, il y rangea sous son obéïssance presque tous les peuples qui s'étoient soulevez contre lui. Musulman son frére en eut de la jalousie, & résolut de le déthrôner. Pour ce dessein, ayant tiré du secours des Grecs, des Seigneurs de Sinope, & de leurs Alliez, il lui donna bataille, & l'ayant pris dans le tems qu'il songeoit à se retirer, il le fit étrangler en la quatriéme année de son Empire, l'an 1406 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 809. * Leunclavius, *in Annal. Turc.* Chalcondyle, *Hist. Turc.* Jean Sagrédo.

JOT.

JOTA, ville. *Voyez* JUTA.

JOTAPAT, ville de la Palestine, où Joséphe l'Historien s'étoit enfermé pour la défendre contre Vespasien. Il en décrit le siége, qui est assez mémorable, & fait voir comment la ville fut ruïnée après avoir été prise. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 11. *& suiv.* Jotapat étoit dans la Galilée a 40 stades de Gabaris. C'étoit la ville la plus forte de ce païs-là. Elle etoit sur un rocher, & on ne pouvoit y aborder que du côté du nord. Il n'y avoit point de fontaine dans cette ville, & il y pleuvoit rarement. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

JOTAPE', fille de Sampsigéram, Roi des Emesséniens, fut marié à Aristobule, frere d'Agrippa, surnomme *le Grand.* Elle en eut une fille nommée *Jotapé* comme elle, & qui étoit sourde. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 8.

JOTAPE, fille d'Antiochus, Roi de Comagéne, épousa Alexandre, fils de Tigrane, Roi d'Arménie. On dit que les enfans qui naquirent de ce mariage abandonnérent la Religion des Juifs pour embrasser celle des Grecs. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 8.

JOTAPIEN, ou PAPIEN, Tyran, qui s'étant soulevé dans la Syrie du tems de l'Empereur Philippe, fut défait sous le régne de Déce, vers l'an de Jésus-Christ 249. Sa tête fut portée à Rome. * Trebellius Pollio.

* JOTBA ou JETEBA, ville de la Tribu de Juda, Patrie de Mesçullomet, qui étoit mére d'Amon Roi d'Israël. * II ou IV *Rois*, *ch.* 21. *v.* 29.

* JOTBATH, lieu où les Israëlites firent leur trentiéme Campement, & où ils arrivérent de Hor-Guidguad: ils allérent de Jotbath à Habrona. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 64.

* JOTHAM, le plus jeune des fils de Gédéon Juge d'Israël. Il échapa à la fureur d'Abimélech, fils naturel du même Gédéon, qui avoit fait mourir soixante & dix de ses fréres. Il se retira sur la montagne de Garizim, & reprocha leur ingratitude & leur cruauté au Sichémites, qui avoient appuyé la furieuse ambition d'Abimélech. Il leur fit connoître qu'ils se repentiroient un jour d'avoir si maltraité sa famille, d'avoir élevé Abimélech, & de l'avoir reconnu pour leur Souverain. Il leur raconta pour ce sujet la fable des Arbres, qui s'étoient choisi la Ronce pour Roi. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 7. *& suiv.*

* JOTHAM, second fils de Jadaï, de la Tribu de Juda. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 47.

JOU.

JOUARE ou JOUARS (*Jotrum*) Abbaye de Bénédictines en Brie, dans le Diocése de Meaux, fut fondée vers l'an 660 par saint Adon, frére de saint Ouen, & Disciple de saint Colomban. Théchilde en fut la premiére Abbesse. Géofroy de Liéve, Evêque de Chartres, y tint un Concile l'an 1130, pour venger, par les peines Canoniques, le meurtre de Thomas, Prieur de l'Abbaye de Saint-Victor. Nous avons à ce sujet, dans le XVII tome des Conciles de l'édition du Louvre, une Epître d'Etienne Evêque de Paris, & d'autres Ouvrages dans la derniére édition des mêmes Conciles. * *Consultez* saint Bernard, & Pierre de Cluni, *in Epist.* Cette Abbaye donne le nom à la Ferté-sous-Jouare, ville sur la Marne, à une demi-lieue de là.

JOUBERT, septiéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, fut élu après Gastus ou Gaste, en 1169. Il seconda généreusement les efforts des Chrétiens contre Saladin; mais touché des pertes qu'ils faisoient de jour en jour dans la Syrie, & de la tréve que le Roi de Jérusalem avoit été contraint de faire avec cet Infidéle, il mourut de déplaisir en 1178. Roger de Moulins lui succéda. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

JOUBERT (Laurent) Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, & du Roi de Navarre, premier Docteur Régent, Chancelier & Juge de l'Université de Montpellier, naquit à Valence en Dauphiné le sixiéme jour du mois de Décembre 1529 ou 1530. Il fut Disciple de Silvius à Paris, & de l'Argentier au delà des Alpes; & il se rendit célébre par les leçons qu'il faisoit à Montpellier en qualité de Professeur, & plus encore par les Livres qu'il publia. On étoit si prévenu de ses lumiéres, que Henri III souhaitant avec passion d'avoir des enfans, le fit venir à Paris; tant il espéroit que l'habileté de ce Médecin léveroit tous les obstacles qui rendoient stérile son mariage; mais son espérance fut trompée. Joubert mourut à Lombez le 29 d'Octobre 1582. Il publia un très grand nombre de Livres en Latin & en François. Celui qu'il intitula *Erreurs Populaires*, fit fort crier contre lui, parce qu'il y parla trop librement de plusieurs matiéres chatouilleuses. On trouva étrange en particulier qu'il eût dédié ce Livre à la Reine de Navarre, femme de Henri IV; mais tous ces vacarmes, bien loin d'empêcher le débit du Livre, contribuérent notablement au grand cours qu'il eut. Cet Ouvrage devoit contenir six Parties, divisées chacune en cinq Livres; mais le Public n'en a vu que la premiére & une partie de la seconde. On a rapporté, après la Croix-du-Maine, le jour, le mois & l'année de sa naissance: on ajoûte à cela, qu'on lit autour de sa taille-douce qu'il couroit sa quarantiéme année l'an 1570: ce qui prouve qu'il naquit l'an 1530, & non l'an 1529. Rondelet, dont il fut le Disciple favori & auquel il succéda l'an 1567 dans la charge de Professeur Royal de Médecine à Montpellier, lui confia ses Manuscrits en mourant, & le pria de les revoir, de les corriger, & de les donner au Public. Joubert emporta cette charge de Professeur Royal, après avoir soutenu une Dispute pendant quatre jours sur plusieurs Théses qui ont été imprimées avec divers autres de ses Traitez, à Lyon, l'an 1571. Il y a parmi ces Traitez quelques Remarques qui éclaircissent certains endroits de ses Paradoxes. Il fut innovateur de l'Orthographe Françoise. * Bayle, *Dict. Crit.* Voici la liste des Ouvrages imprimez de Laurent Joubert. Les Livres François sont, *Question vulgaire, savoir quel langage parleroit un enfant qui n'auroit jamais oui parler*; *Traité contre la blessure ou coups d'arquebuse, & la maniére d'en guérir*; *Apologie de l'Orthographe de Joubert*; *Traité des causes du Ris*; *Dialogue sur la Cacographie Françoise*; *Questions des Huiles*; *La Censure de quelques opinions touchant la décoction pour les arquebusades*; *Sentence de deux questions sur la curation des arquebusades*; *L'Histoire des poissons écrite en Latin par Rondelet, & traduite en François par Joubert.* Les Latins sont, *Annotationes in Galeni Libros de differentiis Symptomatum*; *De Convulsionis essentia & causis*; *de Cerebri Affectibus*; *Paradoxa*; *Annotationes in Paradoxa*; *Ars componendi medicamenta*; *De Syruporum conficiendorum modo, & utendi ratione*; *Quæstiones Medicæ pro regia Professione a Jouberto disputata*; *De Peste*; *De Quartana febre*; *De Paralysi*; *Medicina practica*; *Isagoge Therapeutices Methodi*; *De Affectibus pilorum & cutis, præserium capitis, & de Cephalalgia*; *De Affectibus internis partium thoracis*; *Pharmacopæa*; *De Urinis*; *Apologia pro suo Paradoxo septimo decadis secundæ ad Thomam Jordanum*; *Responsio ad Animadversiones Francisci Valleriolæ in omnia Jouberti Opera*; *L. Jouberti & Alexidis Gaudini Disputatio de iteranda sæpius Phlebotomia in eodem morbo*; *Provocatio a sententia Brunonis Seidelii de iis quæ in Paradoxis suis de Febrium humoralium origine ac materia disputata sunt*; *G. Rondeleti Vita*; *De Variola magna, sive crassa Gallis dicta*; *Declamatio in Johannis Saportæ Inauguratione*; *Oratio habita cum Christophoro Schillingio Silesio & Danieli Galarsio Parisiensi supremum dignitatis in Arte Medica gradum conferret*; *De Gymnasiis & generibus Exercitationum apud Antiquos celebrium*; *De Balneis Antiquorum*; Περὶ τῆς Ἐντελεχείας *Disputatio*; *De Nominis sui Orthographia*; *Epistola ad Josephum Scaligerum.* Il laissa un fils nommé Isaac Joubert, lequel a fait une Apologie de l'Orthographe Françoise, & traduit en François quelques Paradoxes de son pére. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 245. édit. de Hollande 1715.

JOVE (Benoît) écrivit une Histoire de Suisse, & d'autres Ouvrages. Il mourut âgé de 73 ans. Paul Jove, son frére, a fait son Eloge entre ceux des Savans. Cet Eloge est à la fin de la premiére Partie: ce qui donna sujet à Antoine Seroni de faire cette jolie Epigramme,

Quòd sis ultima pars Jovi libelli,
Id fratris pietate & arte factum est,
Ne vel carior aptiorve imago
Olim quam tua jactet ulla sese
Signasse hunc lepidissimum libellum.

JOVE (Paul) Historien du XVI siécle, assez connu par ses Histoires, passe pour être peu fidéle en certaines rencontres. Voici le jugement que le Président de Thou fait de lui. „ Sur
„ la fin de l'an 1552, & le onziéme d'Octobre, Paul Jove, cé-
„ lébre Historien, mourut à Florence, & fut enterré dans l'E-
„ glise de saint Laurent. Cet Auteur étoit de Côme en Lom-
„ bardie. Il fit profession de la Médecine, puis fut fait Evê-
„ que de Nocéra par le Pape Clément VII: mais bien qu'il sou-
„ haitât passionnément l'Evêché de Côme, & que par la bon-
„ ne opinion qu'il avoit de ses services il crût que cette récom-
„ pense étoit due à l'estime qu'il avoit pour la Maison de Mé-
„ dicis, à laquelle il avoit donné tant de louanges; néanmoins
„ il ne le put obtenir. Cela fut cause, comme la plupart l'ont
„ cru, qu'il blâma Clément d'avarice dans son Histoire, quoi-
„ qu'il témoigne en divers endroits qu'il lui étoit obli-
„ gé. C'est pourquoi on ne le croit pas en beaucoup de
„ choses; parce que la plupart se sont persuadez que la hai-
„ ne, ou la faveur le faisoient écrire, & que sa plume étoit
„ une plume très vénale. Au moins il est constant qu'il re-
„ cevoit tous les ans une pension considérable du Roi Fran-
„ çois I, qui fut le Pére des Lettres, & le Protecteur des
„ Savans; mais après la mort de ce Prince, comme le Conné-
„ table de Montmorency, qui étoit le Grand-Maître de la Mai-
„ son du Roi, eut été rappellé à la Cour, & qu'il revoyoit sous
„ le régne de Henri II, comme sa charge l'y obligeoit, l'état
„ de la Maison de sa Majesté, il en effaça Paul Jove, qui en
„ eut tant de dépit, que dans le 31 Livre de son Histoire il dit
„ quantité de choses contre le Connétable, qu'il n'eût jamais
„ avancées, s'il eût pu par son moyen obtenir la même pen-
„ sion du Roi Henri II, qu'il avoit eue sous François I." On n'a conservé tout ce récit, que pour faire mieux remarquer la faute de M. de Thou, qui attribue à Clément VII le refus de l'Evêché de Côme, quoique ce fût Paul III qui le refusa vers l'an 1548 à Paul Jove, plus de treize ans après la mort de Clément, ainsi qu'on l'apprend d'une Lettre d'Alciat, qui est à la tête de son Histoire. Paul Jove mourut âgé de 69 ans sept mois & 22 jours. Jamais homme ne demanda des présens avec moins de retenue que lui, comme Balzac le prouve par les Lettres de Jove lui-même. Il n'étoit pas estimé par rapport aux mœurs, & on l'accusoit d'une grande négligence à réciter son Bréviaire. Le style de Jove, dit M. Bayle, est assez brillant, mais non pas assez historique ni assez pur. On a trouvé que ses *Eloges des grands Hommes* sont trop aigres & trop médisans, mais aussi quelque fois trop flatteurs. François de Beaucaire de Péguillon, Evêque de Metz, assure au commencement de l'Histoire qu'il a composée des affaires de son tems, qu'étant à Rome, Paul Jove fit voir au Cardinal de Lorraine & à lui, le Manuscrit de son Ouvrage, qu'il n'avoit pas encore publié; mais qu'on y avoit trouvé peu de bonne foi en plusieurs choses. Cette Histoire de Paul Jove est divisée en XLV Livres, & finit en 1544.

Il a auſſi compoſé des Eloges des grands hommmes; un Traité de Deviſes; & pluſieurs autres Ouvrages. * *Conſultez* De Thou, Lipſe, Sponde, Imperialis, &c. Voici l'Epitaphe de Paul Jove, qu'on voit ſur ſon tombeau à ſaint Laurent de Florence:

Hic jacet, heu! Jovius Romanæ gloria Linguæ,
Par cui non Criſpus, non Patavinus erat.

Il ne faut pas le confondre avec un autre Paul Jove, Evêque de Nocéra, qui étoit au Concile de Trente, & dont Fra Paolo fait mention dans ſon *Hiſtoire de ce Concile* ſous l'an 1562. Celui-ci, qui mourut en 1585, étoit petit-neveu de l'autre, & étoit bon Poëte. Il avoit été fait en 1560 Coadjuteur de *Jules* Jove ſon oncle, qui l'avoit été auſſi en 1551 de l'Hiſtorien dont nous parlons. Le grand Paul Jove avoit pour frére aîné *Benoît* Jove, dont il eſt parlé dans l'Article précédent. Ce fut lui qui prit ſoin de ſon éducation, & qui lui montrant l'Hiſtoire de Côme qu'il avoit compoſée, & ſon Traité ſur les Actions & ſur les Mœurs des Suiſſes, lui inſpira l'envie d'être Hiſtoriographe. Bayle, *Dict. Crit.*

JOUERRE, Abbaye. *Voyez* JOUARE.

JOUG, *Jugum*, piéce de bois, qui ſert à atteler des bœufs à la charrue. Les Romains faiſoient paſſer ſous le joug les ennemis qu'ils avoient vaincus: ce qui paſſoit pour une grande infamie, parce qu'ils paſſoient ſous une eſpéce de fourches patibulaires. C'étoit une arme, comme une pique ou hallebarde, poſée de travers, & ſoutenue ſur deux autres dreſſées à plomb.

JOUGNE, petite ville ou ancien bourg, avec un château. Il eſt dans la Franche-Comté, près du Mont-Jura, dans le Bailliage de Pontarlier, & à quatre lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOVIEN, fils du Comte Varronien, né à Singidon, ville de Pannonie, vers l'an 331, fut élu Empereur le 27 Juin par les Soldats de l'Armée Romaine, après la mort de Julien l'*Apoſtat*, l'an 363. Il refuſa d'abord cette qualité, proteſtant qu'il ne vouloit point commander à des Soldats idolâtres; mais tous lui ayant proteſté qu'ils étoient Chrétiens, il reçut la pourpre impériale. Les affaires étoient en très mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, & commença par faire la paix avec les Perſes; de quoi il a été blâmé mal à propos par quelques Auteurs, puiſque ſans cela il ne pouvoit retirer ſes troupes du païs où Julien les avoit engagées. Enſuite il commanda de fermer les Temples des Idoles, & défendit leurs ſacrifices. Il eut ſur-tout un ſoin extrême de rappeller les Prélats exilez, & de témoigner aux Hérétiques qu'il ne vouloit point ſouffrir de diſcorde. Cependant il ne jouït pas longtems de l'autorité, dont il ſe ſervoit ſi dignement, & il mourut à l'âge de 33 ans, dans un lieu appellé Dadaſtane, entre la Galatie & la Bithynie. Ce fut la nuit du 17 Février 364, n'ayant tenu l'Empire que ſept mois & vint-deux jours. On le trouva étouffé dans ſon lit, par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans ſa chambre pour la ſécher. Jovien avoit été Capitaine de la Garde Prétorienne, du tems de Julien, & ce fut dans ce tems que ce Prince voulut le faire renoncer à la Foi, ce qu'il refuſa généreuſement. Cependant quelques Hiſtoriens ont taxé ce Prince d'avoir été fort adonné à ſes plaiſirs; mais ce ſont des Payens, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir détruit tout ce que ſon prédéceſſeur avoit fait pour eux. Il avoit épouſé *Chariton*, fille d'un Seigneur nommé *Lucillien*, & il laiſſa de ce mariage un fils nommé *Varronien*, qui vivoit encore en 380 à Conſtantinople, ainſi que ſa mére; mais pour lui ôter toute eſpérance de parvenir à l'Empire, & le rendre difforme, on lui avoit arraché un œil, apparemment par l'ordre de Valens. Jovien étoit fort partiſan de la tolérance, car quoiqu'il ſe fût déclaré pour le parti Orthodoxe de la Conſubſtantialité du Verbe, il n'aquieſça point à la demande de chaſſer de leurs Egliſes ceux qui tenoient une autre opinion: il répondit qu'il haïſſoit les diſputes, & qu'il aimoit les amateurs de la concorde. Il ſe propoſa d'éteindre par la douceur & par la débonnaireté, tous les Schiſmes de l'Egliſe: c'eſt pourquoi il fit entendre qu'il ne perſécuteroit perſonne, mais qu'il aimeroit & honoreroit principalement ceux qui feroient paroître beaucoup de zéle pour le rétabliſſement de la paix. Il fit une Loi ſévére contre ceux qui rechercheroient en mariage les Religieuſes, ou qui les regarderoient impudiquement: il ordonna que les coupables ſeroient punis du dernier ſupplice. Les déréglemens qui s'étoient vus ſous ſon prédéceſſeur le portérent à cette ſévérité. * Saint Jérôme, *en la Chron.* Ammien Marcellin, *l.* 25. Théodoret, *l.* 24. Socrate, *l.* 6. Sozoméne, *l.* 6. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs, tome* 4.

JOVIN, noble Gaulois, & Capitaine expérimenté, fut déclaré Empereur à Mayence l'an 411, dans le tems qu'on aſſiégeoit le Tyran Conſtantin à Arles. Ce fut par la brigue, & par le ſecours de Goar Alain, & de Gundicaire, Chefs des Bourguignons. Il aſſocia à cette dignité ſon frére nommé *Sébaſtien*; mais ils ne jouïrent pas longtems de la pourpre, car l'année ſuivante Ataulfe qui ſuivoit le parti de Jovin, l'ayant quitté à la ſollicitation de Dardanus, ce Tyran fut tué dans le tems qu'on le conduiſoit à l'Empereur Honorius, qui étoit alors à Ravenne, & auquel on porta auſſi la tête de Sébaſtien. Quelques Auteurs ont écrit qu'ils étoient tous deux de Narbonne, & ſortis de la famille dont étoit ſaint Sébaſtien Martyr. * Oroſe, *l.* 7. Proſper. Marcellin & Idace, *en la Chron.* Olympiodore, &c.

JOUINI, Auteur Arabe; ſon nom entier eſt *Aladdin Atalmulc Bin Aſſabbih Bahaddin Mohemed Aljouini Annabhouy.* Il eſt mort en 1284, qui eſt l'an de l'Hégire 683. Il eſt appellé le Rhétoricien, & il excelloit dans les Belles-Lettres. Il a compoſé ſon Livre en 1260 ſous le régne de *Mengou Caan* fils de Tulican, fils de Genghizcan, ſous le titre de *Taric Gehanguſcha*, c'eſt à dire l'*Hiſtoire de la conquête du Monde.* Il y marque, que le vrai païs de Genghizcàn étoit fort étendu vers l'orient & le nord du côté du déſert de Tartarie; que le vrai païs des Mogols avoit huit mois de chemin tant en longueur qu'en largeur; que les divers Peuples qui l'habitoient étoient partagés en Tribus, appellées *Mogoles*, & qu'entre toutes ces Tribus, il n'y en avoit qu'une qui fût civiliſée, ſavoir celle de *Niton Caiat*, dont Genghizcan fils de Piſouca fut le Souverain après la mort de ſon pére. Il traite de l'Hiſtoire de Genghizcan & de Hulacou Can ſon fils, du régne des Rois Mogols, & des autres Rois de leur tems. Il eſt cité par *Ouaſſaf* au commencement de ſon Hiſtoire Chronologique. * Hiſtoire de Genghizcan, *p.* 542 & 543.

JOVINIEN, Héréſiarque, étoit Moine d'un Monaſtére que ſaint Ambroiſe dirigeoit dans les fauxbourgs de Milan. Le gouvernement de ce ſaint Prélat, quoique plein de douceur, lui parut trop rude, & ſa légéreté lui fit abandonner cette ſainte Communauté, d'où il ſe retira avec quelques autres Moines, qu'il avoit infectez de ſes erreurs, vers l'an 382. Ils voulurent depuis y rentrer; mais ils furent refuſez, parce qu'ils ne donnoient aucun ſigne d'une véritable pénitence. Jovinien outré de ce refus, commença à enſeigner publiquement, que les jeûnes & les autres œuvres de pénitence n'étoient d'aucun mérite; que l'état de virginité n'avoit point d'avantage ſur celui du mariage; & par conſéquent que les vierges ne méritoient pas plus que les femmes mariées; qu'il n'y avoit qu'une même récompenſe pour les bienheureux; que la chair de Jéſus-Chriſt n'étoit pas véritable, mais fantaſtique; que les batiſez ne peuvent être corrompus du Diable par la tentation; & que la mére du Sauveur du Monde n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement. Saint Auguſtin & ſaint Jérôme écrivirent contre cet Héréſiarque. Ce dernier lui reproche ſes délicateſſes, ſon luxe & ſes délices en toutes choſes. Jovinien étant venu à Rome, trompa pluſieurs vierges ſacrées, & les porta à ſe marier, en leur demandant ſi elles étoient meilleures que Suſanne, qu'Anne, & que tant d'autres femmes mariées, à la piété deſquelles l'Ecriture rend un témoignage ſi honorable. Il fut condamné par le Pape Sirice, & par un Concile que ſaint Ambroiſe tint à Milan en 390, de l'autorité du même Pontife. Ces anathêmes ne ramenérent point cet Héréſiarque à ſon devoir: ce qui obligea l'Empereur Théodoſe, par un Reſcrit donné à Vérone le 12 Septembre, de le confiner lui & les autres Moines apoſtats ſes compagnons, dans des lieux inhabitez. Après la publication de ce ban, Jovinien fut contraint de ſortir de Rome; mais par la négligence du Magiſtrat à faire exécuter la volonté du Prince, il ne s'éloigna guére de la ville, & tint ſes Aſſemblées hors de ſes murailles. Il troubloit encore l'Egliſe en 412: ce qui obligea l'Empereur Honorius de le reléguer dans une Iſle, où il mourut miſérablement. * Saint Ambroiſe, *Epiſt.* 42. Saint Auguſtin, *de Hær. c.* 82. Saint Jérôme, *contra Jovinianum, l.* 1. & 2. Gennade, *ch.* 75. Baronius, *A. C.* 382. 390. 412, Sandére, *Hær.* 87. Godeau, *Hiſtoire Eccléſiaſtique, l.* 56. *Codex Theodoſianus, de Hær.* & *l.* 21. *de Pœnis.*

JOVITE. *Cherchez* FAUSTIN.

JOULKIEF, ville de Pologne, qu'on écrit *Zolkieuw*, eſt une des principales de la Ruſſie, où le Roi Jean Sobieski faiſoit ſouvent ſon ſéjour. On y a laiſſé établir un grand nombre de riches Juifs, ce qui joint au voiſinage de la ville de Léopol appellée auſſi Lemberg, Lembourg & Luow, la rend une fort bonne ville. Elle a un château tout de brique, & d'aſſez belle ſtructure: un Couvent de Dominicains, fondé par le Roi Jean Sobieski, qui a fait de grandes dépenſes pour l'embelliſſement de l'Egliſe, l'une des plus jolies de Pologne, juſqu'à faire venir d'Italie les Peintres qui ont travaillé au lambris. La Paroiſſe eſt encore un bâtiment de pierre d'aſſez belle architecture, & d'un deſſein à l'Italienne, avec un dôme au milieu, lequel eſt couvert en dehors de cuivre fin, la nef toute de plomb. C'eſt une Prévôté de quatre mille livres de revenu, ſervie comme une Collégiale. Cette ville appartient à la famille du Roi Jean Sobieski, qui l'avoit eue de ſa mére, la plus riche héritiére de Pologne, appellée *Danielowitz*, ou, comme écrivent les Polonois, *Dangelowicz*. Joulkief a ſous ſa dépendance cinquante villages, qui ſont à cette famille, avec le Marché de la ville & le revenu des *Cartchémas* ou hôtelleries publiques, plus de cent cinquante mille livres tous les ans; ſans compter le caſuel des préſens que fait la Nation Juive, tant pour avoir la permiſſion de bâtir des maiſons extraordinaires, que pour la conſtruction d'une Synagogue, qui eſt une eſpéce de Citadelle. Elle n'eſt qu'à trois lieues de Léopol; mais pour y aller il faut traverſer un païs de montagnes, qui bordent à droite la plaine de Joulkief, coupée de fonds & de grands marais tremblans, preſque impraticables, avec des étangs, des chauſſées, des campagnes graſſes & pâteuſes; de ſorte qu'en tout tems c'eſt un très vilain chemin, & en Hiver un abîme. On ſe fauve néanmoins par les hauteurs à travers les bois, où l'on a tracé une route. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

JOUR, eſpace de tems depuis le lever du Soleil juſques à ſon coucher. On l'appelle jour naturel, & il eſt plus long en Eté qu'en Hiver. On nomme jour artificiel ou jour civil, l'eſpace de 24 heures, qui comprend le jour naturel & la nuit. On diſtingue encore pluſieurs ſortes de jours, ſelon les différens commencemens que les Peuples ont donnez au jour civil. Les Babyloniens commençoient leur jour au lever du Soleil, & le continuoient juſques à l'autre lever. Les Italiens d'Ombrie le commençoient à midi juſques à l'autre midi. Ptolomée & pluſieurs autres Aſtronomes ſe ſont ſervis de ce jour. Les Juifs, &

& maintenant quelques Italiens le commencent au coucher du soleil, jusques au coucher suivant. Enfin les Romains, les Egyptiens, & Copernic le commencent à minuit, jusqu'au minuit suivant. * Le P. Petau, *de Doct. Temp. Voyez* Bayle, *dans sa Dissertation sur le Jour, à la fin de son Dict. Crit.*

Jours. Comme il est nécessaire de savoir comment les Romains les divisoient, afin d'entendre plusieurs particularitez de leur Histoire, nous allons mettre leurs principales divisions dans cet Article. Numa fit une division générale de jours en ceux qu'on appelloit *Fasti*, & ceux qu'on nommoit *Nefasti*. Les jours appellez *Fasti*, se divisoient en *Comitiales*, *Comperendini*, *Stati*, *Præliares*. *Fasti dies* étoient les jours où l'on pouvoit plaider, ausquels il étoit permis au Préteur de donner audience, & de faire droit aux parties; le mot *Fasti* venant du verbe *fari*, qui signifie *parler* ou *prononcer*. Aussi la fonction du Préteur consistoit en la prononciation de ces trois mots, *Do*, *Dico*, *Addico*. Au contraire, *dies nefasti* étoient des jours non plaidoyables, où l'on ne rendoit point la Justice: ce qu'Ovide a exprimé par ces deux vers,

Ille Nefastus erit per quem tria verba silentur;
Fastus erit per quem lege licebit agi.

Les jours Fastes sont marquez d'une F. dans le Calendrier Romain, & les Nefastes d'une N. Ces jours Fastes étoient de trois sortes, selon la remarque de Paul Manuce. Les uns purement & simplement *Fastes*, qui étoient destinez tous à rendre la justice: les autres Fastes mipartis, qu'on appelloit *Intercisi* ou *Interocisi*; parce qu'une partie de ces jours étoit employée à faire un sacrifice, & l'autre à rendre Justice: ce qui se faisoit dans l'entretems de la victime égorgée, jusqu'à ce qu'on présentât les entrailles sur les autels des Dieux, pendant que l'on ouvroit & que l'on considéroit les entrailles, *inter cæsa & porrecta*. Ces jours sont marquez dans le Calendrier par ces deux Lettres FN; & les troisiémes Fastes après midi, & Nefastes le matin, marquez dans le Calendrier par ces deux Lettres NP. *Nefastus priore tempore* ou *priore parte diei*. C'est ce que nous dit Ovide en ces termes,

Neu toto perstare die sua jura putetis;
Qui jam Fastus erit, manè Nefastus erat.
Nam simul exta Deo data sunt, licet omnia fari;
Verbaque honoratus libera Prætor habet.

Dies Senatorii étoient des jours ausquels le Sénat s'assembloit pour les affaires de la République: c'étoit ordinairement les Calendes, les Nones, & les Ides du mois, si ce n'est dans quelques rencontres extraordinaires, où il n'y avoit point de jours exceptez, sinon les jours Comitiaux ou des Assemblées du peuple.

Dies Comitiales, les jours Comitiaux, ou des Assemblées du peuple, sont marquez d'un C, dans le Calendrier. Lorsque ces Comices ou Assemblées ne duroient pas tout le jour, il étoit permis au Préteur d'employer le reste de la journée à rendre la Justice.

Dies Comperendini, jours de délai, lorsque les Parties ayant été ouïes, le Préteur leur accordoit du tems, soit pour informer, soit pour se pouvoir justifier. Ce délai étoit pour l'ordinaire de vint jours, & ne s'accordoit qu'aux seuls Citoyens Romains, même pour faire assigner à Rome un Etranger, & ce dernier délai s'appelloit selon Macrobe, *stati dies*.

Dies Præliares jours ausquels on pouvoit combattre contre les ennemis sans scrupule. Il y avoit d'autres jours appellez *Justi*, qui étoient trente jours, que les Romains avoient accoutumé de donner à leurs ennemis, après leur avoir déclaré la guerre, & avant que d'entrer sur leurs terres, & d'exercer aucun acte d'hostilité, comme si c'eût été un délai qu'ils leur eussent accordé pour les obliger pendant ce tems ou à s'accommoder, ou à réparer le tort qu'ils avoient fait. *Justi dies*, dit Festus, *dicebantur triginta, cùm exercitus esset imperatus, & vexillum in arce positum.* Il y avoit des jours *non Præliares* ou *Atri*, funestes & malencontreux, à cause de quelque perte arrivée aux Romains en ces jours, ausquels il n'étoit pas permis de livrer bataille. Les Grecs nommoient ces jours Ἀποφράδες.

Il est certain que les Anciens croyoient qu'il y avoit des jours heureux & des jours malheureux; que les Chaldéens & les Egyptiens ont été les premiers qui ont fait les observations de de ces jours; & qu'à leur imitation les Grecs & les Romains en ont fait de même. Hésiode est le premier, que je sache, qui ait fait un Catalogue des jours heureux & malheureux, qu'il a intitulé περὶ ἡμερῶν, où il marque le cinquiéme jour des mois comme malheureux; parce qu'il croit qu'en ce jour les Furies de l'Enfer se proménent sur la Terre: ce qui fait dire à Virgi- *Georg. l. 1. v. 277 & suiv.*

Quintam fuge, pallidus Orcus
Eumenidesque satæ; tum partu Terra nefando
Cœumque, Japetumque creat, sævumque Typhæa,
Et conjuratos cœlum rescindere fratres.

Platon tenoit le quatriéme jour pour heureux, & Hésiode le septiéme, parce qu'Apollon étoit né à tel jour. Il mettoit dans le même rang le huitiéme, le neuviéme, le onziéme & le douziéme. Les Romains eurent aussi des jours heureux & des jours malheureux. Tous les lendemains des Calendes, des Nones & des Ides, étoient estimez par eux funestes & malheureux. Voici ce qui donna lieu à cela. Les Tribuns Militaires Virgilius Manlius, & Cœlius Posthumius, voyant que la République recevoit toujours quelque échec, présentérent requête au Sénat en l'an 363 de Rome, pour demander qu'on examinât d'où cela pouvoit venir. Le Sénat fit appeller dans l'Assemblée le Devin L. Aquinius. On lui demanda sur cela son sentiment, & il répondit que quand P. Sulpitius, l'un des Tribuns Militaires, combattit contre les Gaulois avec un succès si funeste auprès du fleuve Allia, il avoit fait des sacrifices aux Dieux le lendemain des Ides de Juillet; qu'à Crémére, les Fabiens furent tous tuez, pour avoir combattu un pareil jour. Le Sénat sur cette réponse renvoya la chose au Collége des Pontifes pour avoir leur avis; & ceux-ci défendirent de combattre à l'avenir, ni de rien entreprendre, le lendemain des Calendes, des Nones & des Ides: c'est ce que nous apprenons de Tite-Live.

Outre ces jours-là, il y en avoit d'autres que chacun estimoit malheureux par rapport à soi-même. Auguste n'osoit rien entreprendre le jour des Nones; d'autres le quatriéme des Calendes, des Nones & des Ides. Vitellius ayant pris possession du Souverain-Pontificat, & s'étant mis le quinziéme des Calendes d'Août à faire des Ordonnances pour la Religion, elles furent mal reçues, parce qu'à tel jour étoient arrivez les malheurs de Crémére & d'Allia, comme le témoigne Suétone, dans la Vie de cet Empereur; & Tacite, *Hist. l. 2. ch. 24.* „ On prit, dit-„ il, à mauvais augure de ce qu'ayant été fait Souverain-Pon-„ tife, il ordonna quelque chose touchant la Religion le dix-„ huitiéme jour de Juillet, qui est funeste par les batailles d'Al-„ lia & de Crémére ".

Il y avoit encore parmi les Romains plusieurs autres jours estimez malheureux; comme le jour qu'on sacrifioit aux Manes des Morts, le lendemain des *Volcanales*, le quatriéme de devant les Nones d'Octobre, le sixiéme des Ides de Novembre, la fête appellée *Lemuria*, au mois de Mai; les Nones de Juillet appellées *Caprotines*; les Ides de Mars, parce que Jules César fut tué ce jour-là, le quatriéme d'avant les Nones d'Août, à cause de la défaite de Cannes arrivée ce jour-là; les Féries Latines, les Saturnales, & plusieurs autres dont il est parlé dans le Calendrier. Quelques-uns ne laissoient pas de mépriser toutes ces observations, comme superstitieuses & ridicules. Lucullus répondit à ceux qui vouloient le dissuader de combattre contre Tigrane, parce qu'à pareil jour l'Armée de Cépion fut taillée en piéces par les Cimbres: „ Et moi, dit-il, je le „ rendrai de bon augure pour les Romains ". Jules-César ne laissa pas de faire passer des troupes en Afrique, quoique les Augures y fussent contraires. Dion de Syracuse combattit contre Denys le Tyran, & le vainquit, un jour d'éclipse de Lune. Il y a divers autres exemples semblables. * *Antiq. Rom. par* l'Abbé Danet.

JOURA, que les Anciens appelloient *Gyarus* & *Gyaros*, est une tres petite Isle de l'Archipel, où les Empereurs Romains reléguoient souvent les Criminels de conséquence, parce que c'étoit une Isle déserte & stérile. Cette Isle, qui a toujours été très stérile, est encore aujourd'hui inhabitée, & n'est peuplée que de quelques cabanes de Pêcheurs. * Strabon. Philon Juif, *in Flacc.* Tacite, *Annales*, *l. 3. c. 69.*

JOURDAIN, riviére de la Palestine, vient de deux fontaines peu éloignées l'une de l'autre, dont la premiére se nomme *Jor*, & l'autre *Dan*. Pline appelle sa source *Panion*; mais Joséphe assure que bien que le Jourdain semble tirer son origine de ce Panion, il vient pourtant d'une autre source nommée *Phiale*, distante de six-vints stades de Césarée, à main droite. Il ajoûte qu'on avoit toujours ignoré jusqu'à Hérode *le Tétrarque*, que cette fontaine fût la source du Jourdain; mais que ce Prince y ayant fait jetter de la paille, on trouva depuis cette paille dans la source du Panion. Après que le Jourdain a traversé les marais du Lac Samachonite, & a continué son cours assez loin, il passe à travers le Lac de Génézareth; d'où après avoir coulé un long espace dans le desert, il se rend dans le Lac Asphaltite ou la Mer Morte, qu'on appelle aussi *le Lac de Sodome*. Le Jourdain a cela de commun avec le Nil, qu'il est bas en Hiver, & se déborde en Eté, à cause de la quantité des neiges fondues, qui coulent du Mont-Liban, au mois d'Avril. Il est rempli de poisson, parce qu'on y pêche rarement, la plupart du païs par lequel il coule étant désert. On croit que ses eaux ont été rendues incorruptibles par l'attouchement de Jésus-Christ, qui s'y fit batiser par saint Jean; plusieurs croyent avoir éprouvé qu'elles se gardent fort longtems sans se gâter, ni sans recevoir aucune mauvaise odeur. C'est une chose remarquable, que les eaux du Jourdain passent au milieu de la Mer Morte sans se mêler avec les autres: de sorte qu'on les voit couler claires comme de l'eau de roche l'espace de plus d'une lieue dans cet étang de souffre & de bitume. Il y a même des Auteurs qui tiennent qu'elles en sortent aussi pures qu'elles y sont entrées, par un canal souterrain, & qu'elles se vont rendre dans la Mer Rouge ou dans la Mer Méditerranée, comme elles s'y rendoient avant que les villes de Sodome & de Gomorre fussent abîmées dans le Lac. Le Jourdain est célébre, non-seulement par le batême de Jésus-Christ, mais aussi par le miracle qui s'y fit lorsque le Peuple d'Israël entrant dans la Terre-Promise, le passa à pié sec au mois d'Avril, qui est le tems où ses eaux sont fort grosses. L'Ecriture Sainte dit que l'eau qui venoit de sa source demeura suspendue & arrêtée comme une montagne, & que celle d'enbas s'étant écoulée en la Mer Morte, laissa le fond presqu'à sec, pour y donner passage à tout le peuple. La même merveille arriva, lorsque le Prophéte Elie divisa les eaux de ce fleuve, en le frappant de son manteau, pour y passer avec Elisée, lequel en fit autant à son retour, après l'enlevement d'Elie dans un chariot de feu. L'endroit où Jésus-Christ a été batisé, a été remarquable par un Monastére qui fut bâti proche du bord, & qui maintenant est ruïné. Tous les Pélerins s'y baignent, principalement à la fête

fête de Pâques, où l'on voit plus de quatre mille Chrétiens se jetter dans l'eau par dévotion, & pour recevoir la guérison de leurs maux. * *Josué, ch.* 3. *Saint Matthieu, ch.* 3. *Saint Marc, ch.* 1. *Saint Luc, ch.* 3. *Saint Jean, ch.* 1. Pline, *l.* 5. *c.* 15. Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *c.* 35. & Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

Il n'est point vrai, dit D. Calmet, que le Jourdain soit formé de deux ruisseaux, ni qu'il y en ait un qui soit nommé *Dan*, quoi que la plupart des Cartes Géographiques le marquent ainsi. Le nom de Jourdain étoit fort connu avant que la ville de Laïs reçût le nom de Dan. Ce Savant croit qu'on pourroit dériver le nom de *Jordan*, ou de *Jarden*, du mot Hébreu *Jarad*, c'est à dire *descendre*, à cause du cours rapide de ce fleuve. Les Voyageurs remarquent que les Lions se retirent pendant l'Eté entre les arbres & les roseaux qui croissent sur les bords de ce fleuve, & qu'ils sont obligez d'en sortir lors que les eaux commencent à se déborder. Jérémie y fait allusion, *ch.* 49. *v.* 19. Maundrell, dans son Voyage, dit que la largeur du Jourdain à l'endroit de Jéricho, au tems qu'il le vit, étoit d'environ 60 piez, & que sa rapidité étoit telle, qu'un homme n'auroit pu le passer à la nage. Le long du Jourdain il y a des deux côtez une grande plaine qui s'étend depuis le Lac de Tibériade jusques à la Mer Morte. Joseph dit que cette plaine est longue de douze cens stades, & large de six-vints. Il ajoûte que cette plaine est extrêmement aride pendant l'Eté, & que l'air en est mal-sain à cause de l'excessive chaleur. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOURDAIN, (Guillaume) né dans un lieu du Northumberland, dont on ignore le nom, florissoit vers l'an 1370, & paroît avoir vécu jusqu'au delà de l'an 1389. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique, & si l'on en croit Léland, ce fut un autre Ismaël qui attaqua tout le monde, & que tout le monde attaqua; mais ce reproche est glorieux à Jourdain, puisque ce sont ses Ecrits contre les Wiclefites qui le lui ont attiré. Pitseus en parle bien plus avantageusement, & remarque de même que Léland, qu'il fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford. Ses Ouvrages sont, un Commentaire sur l'Epître aux Romains; un Traité de la claire Vision de Dieu; un autre de la Liberté; diverses Questions; une Apologie des Religieux Mendians contre un Bénédictin nommé Utréde Bolde, qui fut un des Sectateurs de Wiclef; un Traité de la Conception de la sainte Vierge, à qui il disoit que Dieu avoit accordé la grace de ne pas pécher, même véniellement, quoique les autres hommes santifiez dans le sein de leur mére n'eussent eu que celle de ne pas pécher mortellement; & divers autres Ouvrages. Jean Marchault, Religieux de l'Ordre de saint François, attaqua vivement, dit-on, le Traité de la Conception. On pourroit croire que le Dominicain dont on parle ici n'est pas différent de Jourdain, Anglois, qui étoit Pénitencier de Clément VII, Pape d'Avignon, & qui fut fait Procureur-général de son Ordre à la Cour d'Avignon l'an 1488. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

JOURDAIN, (Antoine) Jésuite de Saint-Flour, mort en 1636, a publié à Lyon en 1634, des Racines de la Langue Hébraïque, qu'il a comprises en une centaine de décades en vers, avec leur explication Latine, & il a ajoûté une autre décade de ses remarques. Il a tâché d'être fort court, & il est plus riche & plus abondant en pensées, qu'en paroles. * P. Alegambe *Biblioth. Soc. Jesu.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Hébreux, tome* 2. *p.* 194. *n.* 730. édit. d'Amsterdam 1725.

· JOURDAIN, Seigneur de l'Isle. *Voyez* JORDAIN

JOURDAN, (Raimond) Vicomte de Saint-Antoine dans le Quercy, passa à la Cour du Comte de Provence, pour lui offrir ses services; & il s'y attacha à la Poësie Provençale, pour laquelle il avoit un génie particulier. Mabille de Riès fut le sujet de ses rimes; mais comme elle étoit femme de mérite & de qualité, pour ne point donner d'ombrage à son mari, elle n'osa répondre à la passion que Jourdan lui marquoit. Cet air de vertu le porta par une espéce de desespoir, à aller à l'expédition qui se fit alors contre le Comte de Toulouse. Le bruit courut qu'il y avoit été tué; & Mabille en fut si touchée qu'elle en mourut de douleur. Jourdain l'ayant appris, se fit Religieux en l'Abbaye de Montmajour à Arles, & y mourut vers l'an 1206. * Nostradamus, *Hist. de Provence, partie* 3.

JOURS. *Voyez immédiatement après* JOUR.

JOUTES, combats singuliers à l'épée ou à la lance, que l'on nommoit ainsi, parce que l'on y combattoit de près, du mot ancien *jouxte*, pris du Latin *juxta*, c'est à dire, *tout proche.* Ces Joûtes se faisoient ordinairement après les combats des Tournois. Souvent on en faisoit dans d'autres occasions, lorsque quelques Chevaliers s'offroient de combattre contre tous venans seul à seul, dans les lieux qu'ils désignoient, & aux conditions qui étoient portées dans leur défi. On comprend sous ce nom les combats de la TABLE RONDE, & les PAS D'ARMES. *Cherchez* ces mots en leur rang. * Du Cange, *Dissertation* 7, *sur l'Histoire de saint Louis.*

JOUVENEAUX (Gui). *Voyez* JUVENAL (Gui).

JOUVENET, (Jean) Peintre, fils de Laurent Jouvenet, aussi Peintre, qui descendoit de plusieurs Peintres originaires d'Italie, naquit à Rouen l'an 1644. Les premiers élémens de la Peinture lui furent enseignez par son pére, qui l'envoya à Paris pour perfectionner les dispositions qu'il avoit pour le Dessein, où il devint très habile en peu de tems. M. le Brun premier Peintre du Roi, qui connut son mérite, l'employa aux Ouvrages qu'il faisoit pour le Roi Louïs XIV, & le présenta à l'Academie de Peinture, où il fut reçu avec applaudissement, & donna pour chef-d'œuvre un tableau d'Esther évanouïe devant Assuérus, que les Académiciens regardent comme un de leurs plus beaux tableaux. Après avoir passé par toutes les Charges de l'Académie, il fut élu l'un des quatre Recteurs perpétuels, qui furent nommez après la mort de Mignard. Son génie étoit de peindre en grand & dans des lieux spacieux, comme on le peut voir dans la Chapelle du Château de Versailles, où il a peint une Pentecôte; dans l'Eglise des Invalides, où il a peint à fresque les douze Apôtres; dans le Prieuré de saint Martin des Champs à Paris, où il a fait quatre grands tableaux de la vie de notre Seigneur, & dans plusieurs autres Eglises: Ouvrages qui font connoître qu'il peut être mis au rang des meilleurs Peintres que la France ait produits. Ses tableaux de chevalet ne sont pas à beaucoup près si estimables, que ce qu'il a fait en grand; la vivacité de son esprit ne lui permettant pas de revenir sur son Ouvrage, pour le terminer: aussi en a-t-il fait un très petit nombre. Il a fait quantité de portraits, dont quelques-uns sont fort estimez, quoiqu'il fût inférieur dans ce genre de Peinture, à plusieurs de ses contemporains, qui s'y sont particuliérement attachez. Sur la fin de sa vie il devint paralytique du côté droit. Après avoir inutilement tenté le secours des eaux minérales, il desespéroit de pouvoir peindre; lorsque donnant leçon à un de ses neveux, sur un tableau qu'il peignoit, il prit le pinceau de la main gauche, & essaya de lui retoucher quelques endroits. Cette tentative lui ayant réüssi, il en fit de nouvelles avec succès; ce qui le détermina d'achever de la main gauche un grand plafond qu'il avoit commencé dans la grande salle du Parlement de Rouen, & un grand tableau de la Visitation de la Vierge, qui se voit dans le Chœur de l'Eglise de Paris, qui sont les derniers Ouvrages qu'il a faits, & qui ne cédent en rien à ce qu'il a fait de plus beau. Il mourut à Paris le sixiéme Avril 1717, âgé de 73 ans, ne laissant point de garçons héritiers de son génie; mais au défaut de fils, il a eu un Eléve dans son neveu, reçu depuis sa mort à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. * *Mémoires du tems.*

JOUX, en Latin *Jovium* ou *Jurium*, petite ville avec un château, dans la Franche-Comté, dans le Bailliage de Pontarlier, à une lieue de la ville de ce nom. On voit dans le même Bailliage un village avec Abbaye, qui porte aussi le nom de *Joux*, & qui est sur le Lac de Joux, à sept lieues de Pontarlier vers le midi. Ces deux lieux ont donné à une partie du Mont-Jura le nom de *Mont-Joux.* * Maty, *Dict. Géogr.*

JOY.

* JOYCE (....) n'étoit avant la guerre entre Charles I, Roi d'Angleterre, & le Parlement, que simple Tailleur; mais s'étant distingué par sa bravoure il devint Officier dans les troupes du Parlement, qui se servit de lui pour lui donner la commission d'enlever le Roi de sa maison de Holmby. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 8. *l.* 21. *p.* 586 & 587.

JOYCE. *Voyez* JORZ (Thomas de) & THOMAS de JORZ.

JOYENVAL, Abbaye de l'Ordre de Prémontré dans l'Isle de France, située à deux lieues de Saint-Germain-en Laye du côté du couchant. La Mense abbatiale est unie à l'Evêché de Chartres. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOYEUSE, bourg de France, dans le Vivarais, vers les frontiéres de Languedoc & de Gévaudan, a eu titre de Vicomté, puis de Duché, ayant été érigée en Duché-Pairie l'an 1581 par Henri III, en faveur d'*Anne*, Vicomte de Joyeuse. Cette Pairie a été éteinte par la mort de *François-Joseph* de Lorraine, Duc d'Alençon, de Guise, & de Joyeuse, arrivée le 16 Mars 1675; mais en 1715, la Vicomté de Joyeuse, & les Seigneuries de Baubrai, de Rosiers, &c. ont été érigées en Duché-Pairie sous le nom de Joyeuse, en faveur de Louïs de Melun, Prince d'Epinoy, & de ses Descendans. Il a donné son nom à la Maison de Joyeuse.

JOYEUSE. La Maison de Joyeuse est une des meilleures & des plus anciennes Maisons du Royaume de France.

GUILLAUME, Seigneur de Châteauneuf en Languedoc, qui vivoit en 1165, selon le Nobiliaire de Champagne du Sieur d'Hozier, épousa *Marquise*, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Châteauneuf; 2. GUI qui suit, 3. *Guérin*, Seigneur d'Apcher, dont la postérité subsiste; & *Raymond*, Seigneur de Barjat.

II. GUI de Châteauneuf, vivoit en 1198, & laissa d'*Assumens* sa femme, RANDON qui suit.

III. RANDON de Châteauneuf, laissa de *Vierme* d'Anduze, Dame de Joyeuse, sa femme, fille de *Bernard* d'Anduze, Seigneur d'Aletz, & de *Vierme* du Luc, Dame de Joyeuse, 1. DRAGONET qui suit; & 2. *Irlande* de Joyeuse, mariée à *Guillaume*, II du nom, Seigneur d'Estaing.

IV. DRAGONET, Seigneur de Joyeuse, vivoit en 1268. Il épousa *Beatrix* de Roquefeuil, dont il eut 1. BERNARD, qui suit; 2. *Dragonet*, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Compeyronnat près de Narbonne, vivant en 1345; & 3. *Miralde* de Joyeuse, mariée à *Guillaume* Seigneur de Laudun.

V. BERNARD, Baron de Joyeuse, servit dans les guerres de Gascogne, & vivoit en 1344. Il avoit épousé le 17 Novembre 1312, *Alix* ou *Alexandre* de Peyre, fille d'*Astorg*, Seigneur de Peyre, & de *Marguerite*, Dame de Peyre & de Chalano; dont il eut 1. RANDON I, qui suit; 2. *Guerin*; 3. *Guigues*; 4. *Rostaing*; 5. *Marguerite*; 6. *Jeanne*, mariée à *Géraud* Adhémar, Seigneur de Monteil-Aymar & de Grignan; & 7. *Randonne* de Joyeuse alliée à *Raimond* de Peyre, Seigneur de Serviéres.

VI. RANDON, I du nom, Baron de Joyeuse, vivoit en 1363,

1363, & laissa de *Flore* de Quailus, fille de *Dieu-donné*, Seigneur de Quailus, qu'il avoit épousée le 14 de Juin 1346, Louïs I, qui suit.

VII. Louïs, I du nom, Baron de Joyeuse, vivoit en 1390, & avoit épousé 1°. le huitiéme Octobre 1367, *Marguerite* de Chalançon, fille de *Guillaume* Seigneur de Chalançon: 2°. le 26 Mai 1379, *Tiburge*, Dame de Saint-Didier, du Mastre, &c. à condition que lui & ses Successeurs écartéleroient ses Armes de celles de Saint-Didier. Du premier lit sortit 1. *Catherine* de Joyeuse, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Laudun: du second vinrent 2. Randon II, qui suit; & 3. *Claire* de Joyeuse, mariée le huitiéme Février 1399, à *Robert*, Vicomte d'Uzez, Seigneur de Remolins.

VIII. Randon, II du nom, Baron de Joyeuse & de Saint-Didier, Chevalier, Conseiller & Chambellan de Charles Dauphin, Régent du Royaume, & Gouverneur de Dauphiné, épousa 1°. *Catherine* Aubert de Monteil, de Gelas, *dite de Charlus*, Dame de Bothéon en Forez, fille d'*Etienne* Aubert, Seigneur de la Roche-Dagu & de Monteil-Gelas, & de *Marie* de Charlus: 2°. *Louise* de Saint-Priest en Jarrests, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent, 1. Louïs II, qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de Rhodes; & 3. *Jeanne* de Joyeuse, mariée à *Gilbert*, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France.

IX. Louïs, II du nom, Baron de Joyeuse, demeura prisonnier des Anglois à la journée de Crevant en 1423. Le Roi Charles VII pour le récompenser de ses pertes & de ses peines, érigea en 1432 sa Baronie de Joyeuse en Vicomté, & lui fit d'autres biens. Il avoit épousé le 29 Octobre 1419, *Jeanne* Louvet, fille de *Jean*, Seigneur de Thais, de Saliniére & de Mirandol, Président au Parlement de Provence, dont il eut 1. Tannegui qui suit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* le Forestier, Seigneur de Vauvert; 3. *Louise*, mariée, 1°. à *Béraud* de la Tour, Seigneur de Saint Vidal: 2°. à *Louis* de Saint-Priest, dit *Maréchal*, Seigneur d'Espinac; & 4. *Jeanne* de Joyeuse, femme de *Louis*, Seigneur de Lestrange

X. Tannegui Vicomte de Joyeuse, &c. vivoit en 1486. Il avoit épousé le 20 Juin 1448, *Blanche* de Tournon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tournon, & d'*Antoinette* de la Roue, dont il eut 1. Guillaume I, qui suit; 2. *Charles*, Abbé de Chambon, Evêque de Saint-Flour; 3. Louis, Seigneur de Bothéon, *qui a fait la branche des Comtes de* Grandpré *& de* Verpeil, *rapportée ci après;* 4. *Jeanne*, mariée à *Gui* de la Baume IV du nom, Comte de Montrevel; & 5. *Anne* de Joyeuse, alliée à *Thibaud* de Budos, II du nom, Seigneur de Portes.

XI. Guillaume, I du nom, Vicomte de Joyeuse, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourbon, vivoit en 1493. Il avoit épousé en 1472, *Anne* de Balsac, fille de *Roffec* de Balsac, Seigneur d'Entragues, Sénéchal de Beaucaire, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit & de Lyon, & de *Jeanne* d'Albon, Dame de Chatillon, dont il eut 1. Charles qui suit; 2. *Louis*, Evêque de Saint-Flour; 3. *Guillaume*, Evêque d'Aleth; 4. *Jacques*, Abbé de Saint-Antoine de Viennois, Doyen de Notre-Dame du Puy, mort le 27 Juin 1542; 5. *Thibault* Chevalier de Rhodes; 6. Jean, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné;* 7. *Anne*, mariée à *N*... Seigneur d'Orlac en Auvergne; & 8. *Françoise* de Joyeuse, alliée à *N*... Baron de la Tourette.

XII. Charles, Vicomte de Joyeuse, &c. vivoit en 1532. Il avoit épousé le neuviéme Décembre 1523, *Françoise* de Meouillon, fille d'*Antoine*, Baron de Bressieux, &c. Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Isabeau* de Peyre, dont il eut 1. *Louis*, tué à la bataille de Pavie; 2. *Jacques*, Vicomte de Joyeuse, mort en 1540, à l'âge de 20 ans, sans alliance, ayant institué héritiers ses oncles; 3. *Helene*, mariée à *N*... Seigneur de Brezons & de Montreal en Auvergne: & 4. *Jeanne* de Joyeuse, alliée à *Gaspard* d'Urfé, Seigneur d'Auroie.

XII. Jean de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, sixiéme fils de Guillaume, I du nom, Vicomte de Joyeuse, &c. & d'*Anne* de Balsac, succéda à son neveu au Vicomte de Joyeuse, fut Lieutenant Général pour le Roi en Languedoc sous le Connétable de Montmorency, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Capitaine de la ville de Narbonne, & fit son Testament en 1555. Il avoit épousé le 22 Novembre 1518, *Françoise* de Voisins, Baronne d'Arques, Dame de Puyvert, &c. fille unique de *Jean* de Voisins, Baron d'Arques, &c. & de *Paule* de Foix-Rabat, dont il eut 1. *Jean-Paul*, Vicomte de Joyeuse, mort sans alliance; 2. Guillaume II, qui suit; 3. *Anne*, mariée à *François* de Bruyéres, Baron de Chalabre; 4. *Paule*, alliée à *François* de Caleu, dit *le Chaste*, Bailli de Vélay; 5. *Françoise*, mariée 1°. à *Aimeri* de Narbonne, Baron de Campendu: 2°. à *Antoine* de Gaste, Seigneur de Lupé; & 6. *Catherine* de Joyeuse, épouse d'*Enemond* de Brancas, Baron d'Oise & de Maubec.

XIII. Guillaume, II du nom, Vicomte de Joyeuse, &c. Maréchal de France, *dont il sera parlé dans un Article séparé*, mourut fort âgé en 1592. Il avoit épousé vers l'an 1561, *Marie* de Batarnay, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Isabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. *Anne* Duc de Joyeuse, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Normandie, tué à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Lorraine, sœur puînée de la Reine *Louise*, & fille de *Nicolas* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye Nemours, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 24 Septembre 1581; 2. *François* Cardinal Duc de Joyeuse, né le 24 Juin 1562, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, mort Doyen des Cardinaux, le 23 Août 1615, âgé de 53 ans; 3. Henri qui suit; 4. *Antoine-Scipion*, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouse, puis Duc de Joyeuse, après son frére aîné, qui se noya dans la petite riviére du Tarn, en sa retraite après le combat de Villemur le 20 Octobre 1592; 5. *George*, Vicomte de Saint-Didier, mort d'apoplexie en 1585, peu de jours avant l'accomplissement de son mariage avec *Claude* Marquise de Moy, fille de *Charles* de Moy; 6. *Honorat*, mort jeune; & 7. *Claude* de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, tué avec le Duc de Joyeuse son frére aîné, à la bataille de Coutras en 1587.

XIV. Henri de Joyeuse, Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuse, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de sa Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des Païs d'Anjou, de Touraine, du Maine & du Perche, puis de Languedoc, *qui aura ci-après son Article*, mourut le 27 Septembre 1608, âgé de 41 ans. Il avoit épousé *Catherine* de Nogaret de la Valette, sœur de *Jean-Louïs*, Duc d'Epernon, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, dont il eut *Henriette-Catherine*, Duchesse de Joyeuse, Comtesse de Bouchage, &c. née le huitiéme Janvier 1515, mariée 1° en 1599, à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpensier: 2°. en 1611, à *Charles* de Lorraine, Duc de Guise, morte le 25 Février 1656, âgée de 71 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BOTHEON & de GRANDPRE.

XI. Louïs de Joyeuse, troisiéme fils de Tannegui, Vicomte de Joyeuse, & de *Blanche* de Tournon, fut Seigneur de Bothéon, de Bozac, &c. l'un des Tuteurs de François de Bourbon, Comte de Vendôme, Chambellan des Rois Louïs XI, Charles VIII, & Louïs XII, Lieutenant au Gouvernement de Paris, de l'Isle de France, de Senlis, de Beauvaisis, de Champagne & de Brie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, & mourut le quatriéme Mars 1478. Le Roi Louïs XI lui fit épouser 1°. le troisiéme Fevrier 1477, *Jeanne* de Bourbon, Dame de Rochefort, de Saint-Geniez & de Champigny, fille aînée de *Jean*, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau; après la mort de laquelle arrivée en 1487, il prit une seconde alliance avec *Isabeau* de Halwin, Comtesse de Grandpré, fille de *Jean* Seigneur de Halwin, & de *Jeanne* de la Clitte, Dame de Comines. Du premier lit vinrent 1. François qui suit; & 2. *Anne* de Joyeuse, mariée le troisiéme Octobre 1497, à *Gabriel* de Lévis, Baron de Cousan, Bailly de Forez; & du second lit il eut 3. Robert, *qui a continué la postérité après celle de son frére aîné;* 4. *Jean*, Abbé de la Honce & de Belleval; & 5. *Magdelaine* de Joyeuse, mariée à *Jean* d'Illiers, Baron des Adrets, Gouverneur de Vendôme.

XII. François de Joyeuse, Seigneur de Bothéon, de Preaux, &c. épousa le cinquiéme Novembre 1504, *Anne* du Gaste, Dame de la Barge, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Joyeuse, Dame de Bothéon, mariée 1°. à *Claude*, Seigneur de Saint-Chaumont: 2°. à *François* de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem, Gouverneur d'Auvergne.

XII. Robert de Joyeuse, fils de Louïs de Joyeuse, Seigneur de Bothéon, & d'*Isabeau* d'Halwin, Comtesse de Grandpré, sa seconde femme, fut Comte de Grandpré, &c. & vivoit en 1556. Il avoit épousé le 15 Juillet 1519, *Marguerite* de Barbançon, Dame de Montgobert, dont il eut 1. Foucault qui suit; 2. Antoine, Seigneur de Montgobert, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Verpiel, *rapportée ci-après;* 3. *Nicolas*, Abbé de Belleval; & 4. *Isabeau* de Joyeuse mariée 1°. à *Robert* d'Averhoult, Seigneur de Tourteron: 2°. à *Claude* d'Anglure, Seigneur de Jours, &c.

XIII. Foucault de Joyeuse, Comte de Grandpré, &c. Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Jametz, & Enseigne de celle du Duc d'Anjou, épousa en Août 1547, *Anne* d'Anglure, fille unique de *Claude*, Seigneur de Jours, &c. & de *Françoise* de Dinteville, dont il eut 1. *Jean*, tué à la bataille de Montcontour en 1569; 2. *Roger*, Comte de Grandpré, Mestre-de-camp des Régimens de Poitou & de Champagne, mort sans alliance en 1589; 3. Claude qui suit; 4. Antoine, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Saint-Lambert, *rapportée ci après;* 5. *Françoise* mariée à *Robert* d'Alaumont, Baron de Cernay; 6. *Susanne*, alliée 1°. à *François* des Marins, Seigneur de la Queue-aux-Bois: 2°. à *Philippe* d'Ambly, Seigneur de Malmy; 7. *Marguerite*, femme de *Valentin*, Seigneur de Sugny, Bailli de Rhételois; 8. *Philippe*, épouse de *Charles* de Roucy, Seigneur de Manré; 9. *Claude*, mariée 1°. à *Jean* de Fiquelmont, Seigneur de Mautour: 2°. à *Humbert*, Seigneur de Bildstein, Chambellan du Duc de Lorraine: 3°. à *Louis* de Vigneul, Seigneur du Ménil; 10. *Louise*, alliée à *René* d'Aspremont, Seigneur de Vandy; & 11. *Anne* de Joyeuse, femme de *Jean* de Thomassin, Baron de Montbaillon, Gouverneur de Blamont, & Grand-Gruyer de Lorraine.

XIV. Claude de Joyeuse, Comte de Grandpré, &c. Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, épousa en Février 1588 *Philiberte* de Saulx, fille unique de *Simon*, Baron de Tourps, Gouverneur d'Auxonne, & de *Françoise* d'Anglure, dont il eut 1. *Pierre*, Comte de Grandpré, tué au siége de Montauban en 1621, sans avoir été marié; 2. *Catherine*, Religieuse à Avenay; 3. *Henriette*, alliée à *Charles* de Lénoncourt, Seigneur de Gondrecourt; & 4. *Marguerite* de Joyeuse, Comtesse de Grandpré, mariée 1°. en 1612, à *Jean-Pancrace* de Milendonck, Baron de Peth & de Bruyéres: 2°. à *Antoine-François* de Joyeuse son cousin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT-LAMBERT.

XIV. ANTOINE de Joyeuse, quatriéme fils de FOUCAULT de Joyeuse, Comte de Grandpré, & d'*Anne* d'Anglure, fut d'abord Abbé de Belleval, puis Seigneur de Saint-Lambert, & Gouverneur de Méziéres. Il mourut le 26 Octobre 1611, laissant d'*Henriette*, fille de *Robert* Marquis de la Viefville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Fauconnier de France, &c. & de *Guillemette* de Boissut, qu'il avoit épousée en Mai 1594, 1. ROBERT qui suit; 2. ANTOINE-FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Comtes de* GRANPRE, *mentionnée ci-après*; 3. *Anne* mariée à *Henri* de Haraucourt, Seigneur d'Escraigne, Gouverneur de Nancy; & 4. *Catherine* de Joyeuse, Religieuse à Saint-Pierre de Reims.

XV. ROBERT de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert, &c. Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Champagne, épousa 1°. le deuxiéme Juillet 1619, *Anne* Cauchon, fille de *Charles*, Baron du Tour, & d'*Anne* de Gondy: 2°. en Janvier 1650, *Nicole* de Villiers, fille de *Jean*, Seigneur de Barbaise, & de *Lucie* de Rohan. Il eut du premier lit, 1. *Henriette Charlotte*, mariée à *Adrien-Pierre* de Thiercelin, Marquis de Brosse; & 2. *Marguerite* de Joyeuse, Chanoinesse à Poussay: du second lit vint 3. JULES-CESAR qui suit.

XVI. JULES-CESAR de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert & de Ville-sur-Tourbe, Vicomte de Warmereville, élevé Page de la Chambre du Roi, avoit épousé *N*... Sahuguet, fille de *Daniel* Sahuguet, Seigneur de Termes, Lieutenant-de-Roi à Sedan, & de *Gabrielle* de Pouilly.

BRANCHE DES COMTES de GRANPRE.

XV. ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuse, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Lambert, & d'*Henriette* de la Viefville, né en 1602, fut en sa jeunesse Abbé de Thénaille & de Bellevál; & ayant pris le parti des armes, fut Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en-Argonne, & Comte de Grandpré par le mariage qu'il contracta le 24 Juin 1623, avec *Marguerite* de Joyeuse, sa parente, Comtesse de Grandpré, veuve de *Jean-Pancrace* de Milendonck, Baron de Peth & de Bruyéres, fille de *Claude* de Joyeuse, Comte de Grandpré, & de *Philiberte* de Saulx, dont il eut 1. CHARLES-FRANÇOIS qui suit; 2. *Jean-Armand* Marquis de Joyeuse. &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de la ville de Metz, & des Païs & Evêchez de Metz & Verdun, mort le premier Juillet 1710, âgé de 79 ans, sans postérité, de *Marguerite* de Joyeuse, Dame de Verpeil, sa cousine, fille de *Michel*, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. & de *Marie* de Trumelet, qu'il avoit épousée en Juin 1658, morte le 22 Juin 1694; 3. *Claude*, Abbé de Mouzon & d'Eslan, mort en 1710; 4. *Anne-Roberte*, mariée à *Charles* de Rouvre, Baron de Cernay; 5. *Catherine-Philiberte*, alliée à *Claude* de Saint-Vincent, Baron d'Aunoy; 6. *Henriette* Religieuse; & 7. *Marie-Catherine* de Joyeuse, née posthume, morte jeune.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS de Joyeuse, Comte de Grandpré, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Mestre-de-camp de Cavalerie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mourut le huitiéme de Mars 1680, âgé de 60 ans. Il avoit épousé 1°. *Charlotte* de Coucy, fille de *Louis*, dit *de Coucy*, Seigneur de Croy, & d'*Elizabeth-Claire-Eugenie* de Croy: 2°. *Henriette-Louise* de Cominges, fille de *Louis*, Marquis de Vervins, & de *Gabrielle* de Pouilly. Du premier lit, sont issus 1. *Claude*, mort Religieux de Prémontré; & 2. JULES qui suit: & il eut du second lit, 3. *Abraham*, mort par accident; 4. *Michel*, mort sans alliance; 5. *Joseph*, Prieur de Saint-Jérôme près de Langres, puis Colonel d'un Regiment dans l'Armée du Prince Ragotzki; 6. *Henriette-Marie-Bénédicte*, Religieuse; 7. *Marie*, morte jeune; 8. *Anne-Ferdinandine*; & 9. *Jean* de Joyeuse, Capitaine de Cavalerie, qui a épousé le 19 Mars 1689, *Marie-Victoire* de Mérode, dont il a *Jules-Armand*, né en Octobre 1694; & *Claude* de Joyeuse, née le troisiéme Septembre 1692.

XVII. JULES de Joyeuse, Comte de Grandpré, &c. Gouverneur de Sténay, Lieutenant de Roi de Champagne en 1698, a épousé *Guillemette-Angélique* de Reaux, fille de *René* Seigneur des Réaux, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, & d'*Anne* Rochereau.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTGOBERT & de VERPEIL.

XIII. ANTOINE de Joyeuse, second fils de ROBERT de Joyeuse, Comte de Grandpré, & de *Marguerite* de Barbançon, Dame de Montgobert, fut Seigneur de Montgobert, de Verpeil, &c. & épousa en Octobre 1572, *Magdelaine* des Lyons, Dame d'Espaux, fille d'*Adolphe*, Seigneur d'Espaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Sténay, Lieutenant au Gouvernement de Champagne & de Brie, & de *Guillemette* de la Taste, Dame de Sy, dont il eut 1. *Adolphe*. Seigneur de Sy, mort sans alliance; 2. *Nicolas*, Baron de Verpeil, mort en 1586; 3. *René*, Baron de Verpeil, tué devant Neufchâtel en Lorraine en 1589; 4. ROBERT qui suit; & 5. *Charles* de Joyeuse, Seigneur d'Espaux, Grand-Louvetier de France en 1606, mort après l'année 1612, sans laisser de postérité de *Louise* Prud'homme, ni de *Marguerite* d'Audinfert, ses deux femmes.

XIV. ROBERT de Joyeuse, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. épousa *Judith* Hennequin, Dame de Mathau, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Mathau & de Clichy, & d'*Anne* du Breuil, dont il eut 1. MICHEL, qui suit; 2. *Edmond*, Jesuite; 3. *Alexandre*, Seigneur de Montgobert, Lieutenant au Gouvernement de Béthune, Bailli de Lens, mort sans postérité de *Marie* de Fontaines, qu'il avoit épousée le sixiéme Février 1639, morte le quatriéme Février 1709, âgée de 82 ans; 4. *Robert*, Lieutenant de la Compagnie du Comte de Grandpré, tué à la bataille de Sedan en 1642; 5. *Judith-Anne*, mariée en 1639, à François de Riencourt, Seigneur de Parfondrue; & 6. *Aymée* de Joyeuse, morte jeune.

XV. MICHEL de Joyeuse, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. épousa en 1630 *Marie* de Trumelet, veuve de *François* de Cussigny, Baron de Vianges, & fille de *Robert* de Trumelet, Seigneur des Gommeris, Gouverneur de Villefranche, & de *Jérôme* de Runipont, dont il eut 1. *Robert*, Baron de Verpeil, tué à Valenciennes, commandant le Régiment du Comte de Grandpré; 2. *Marguerite* de Joyeuse, Dame de Verpeil après la mort de son frére, mariée en Juin 1658 à *Jean-Armand* de Joyeuse, Maréchal de France, &c. morte le 22 Juin 1694. * De Thou, *Hist.* Le Laboureur, *Addition aux Mémoires de Castelnau.* D'Hozier, *Table Généalogique de la Maison de Joyeuse.* Sainte-Marthe. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

JOYEUSE, (Guillaume, II du nom, Vicomte de) Seigneur de Saint-Didier, de Laudun, de Puivert, d'Arques & de Cauvissan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, & Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Languedoc, etoit fils puîné de JEAN de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, &c. Gouverneur de Narbonne, & de *Françoise* de Voisins. On le destina à l'Eglise, & il eut même l'Evêché d'Aleth du vivant de *Jean Paul*, son frére aîné; mais comme il n'etoit pas lié aux Ordres sacrez, il embrassa depuis la profession des armes, & succéda à son frére. Il servit utilement le Roi Charles IX dans le Languedoc, durant les gueres civiles de la Religion, fut fait Maréchal de France par le Roi Henri III, & mourut fort âgé en 1592.

JOYEUSE, (Anne de) Duc & Pair, & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Normandie, fils de GUILLAUME II, Vicomte de Joyeuse, Maréchal de France, & de *Marie* de Batarnay, & frére de *François* Cardinal, & de *Henri* Maréchal de France, donna un nouvel éclat à sa Maison, par le bonheur qu'il eut de gagner les bonnes graces du Roi Henri III. Ce Prince s'amusoit à se divertir avec les Favoris, & les Favoris s'occupoient à élever leur fortune, sans égards & sans mesure. Joyeuse fut fait Duc & Pair en 1581, & deux mois après, par la faveur du Roi, il épousa *Marguerite* de Lorraine, sœur puînée de la Reine *Louise*, son épouse. Ce Monarque lui donna la charge d'Amiral de France le premier de Juin 1582, le Collier de ses Ordres en 1583, & le fit encore Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Normandie. En 1586, Joyeuse fut chargé par le Roi du commandement d'une Armée dans la Guienne, contre les Huguenots; & après une longue résistance, il tailla en piéces au Mont-Saint-Eloi, les Régimens de Charbonniéres & de Borie; mais il parut qu'il faisoit la guerre avec plus de passion que de générosité; car il refusa de donner quartier a aucun de ces malheureux. Il remporta encore quelques avantages; & outre qu'il fit lever le siége de Compiére au Seigneur de Châtillon; il prit Malaise, la Pierre, Marvéges, Salvagnac & Saint Maixant; mais ses progrès s'arrêtérent tout court, son Armée s'étant beaucoup diminué par la negligence qu'il avoit apportée à la bien discipliner. Davila dit qu'il alla demander du secours à la Cour, & qu'il trouva l'esprit du Roi si changé, qu'il vit à son abord sa faveur presque évanouie, par les artifices du Duc d'Epernon, qui aspiroit a posséder seul les bonnes graces de son Maître. Le même Auteur ajoûte, que le Roi le soupçonnant d'être du parti de la Ligue, & d'avoir perdu le souvenir de ses bienfaits, lui dit publiquement, *Qu'il ne passoit à la Cour que pour un poltron, & qu'il feroit bien de se laver de cette tache.* Cette injure le fit retourner à l'Armée, & selon cet Historien, le jetta tout à fait dans les intérêts de la Maison de Lorraine, de laquelle il étoit allié. D'autres prétendent, que Davila n'avoit pas été bien instruit, & que l'Amiral fut renvoyé à l'Armée sans autre dessein, que celui de s'opposer au Roi de Navarre. En effet, le Roi parla toujours avec estime de ce Favori, & après la bataille de Coutras, témoigna un sensible regret de son malheur & de sa perte. Quoi qu'il en soit, il est du moins sûr que sa faveur & son crédit attirérent la plupart des Braves de la Cour dans son Armée, & que la croyant assez forte pour battre celle que le Roi de Navarre commandoit, il refusa le secours que lui menoit le Maréchal de Matignon, alors Lieutenant-de Roi en Guienne. L'Amiral de Joyeuse sachant que le même Roi, qui depuis fut Henri IV, étoit au delà du village de Coutras, entre les riviéres de l'Ile & de la Drougne, dit avec un ton menaçant, *que ce Prince ne s'en pouvoit plus dédire, & qu'il falloit qu'il combattît, ou qu'il crevât*; mais ce fut pour le malheur du Duc, car il perdit la bataille qui se donna le 20 Octobre 1587, & fut lui-même tué de sang froid, après avoir été porté par terre, quoiqu'il offrît cent mille écus pour racheter sa vie. *Claude* de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur, frére de ce malheureux Général, y fut aussi tué. Les Huguenots s'acharnérent près de trois heures sur les Catholiques, criant avec furie, *le Mont-Saint-Eloi*; se souvenant de l'inhumanité du Duc, qui avoit fait périr deux de leurs Régimens, sans miséricorde & sans quartier: mais le Roi de Navarre fit cesser le meurtre, & reçut les prisonniers de guerre, avec la clémence qui lui étoit ordinaire & naturelle. Anne de Joyeuse ne laissa point de postérité. Sa pompe funébre se fit avec une grande magnificence dans l'Egli-

se des Augustins de Paris. * Davila. De Thou. Mézeray. Péréfixe, *Vie de Henri IV.* Calliéres, *Hist. du Maréchal de Matignon.* Le P. Anselme, &c.

JOYEUSE, (François de) Cardinal, Archevêque de Toulouse, second fils de GUILLAUME II, Maréchal de France, Gouverneur de Languedoc, &c. & de *Marie* de Batarnay, naquit le 24 Juin 1562, fut élevé dans les Sciences, & fut Archevêque de Narbonne en 1582. L'année suivante il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XIII, & bien qu'extrêmement jeune, il se distingua tellement par son mérite, que le Roi Henri III lui donna entrée dans son Conseil, & l'envoya à Rome, pour être Protecteur de France en cette Cour. Il y soutint admirablement bien les droits de la Couronne, tant pour la préséance contre l'Ambassadeur d'Espagne, qu'auprès de Sixte V, à qui les Partisans d'Espagne faisoient accroire que Henri III soutenoit les Hérétiques. A son retour en France, il fut fait Archevêque de Toulouse, & retourna à Rome en 1591, pour se trouver à la création de Clément VIII. Il y fit encore un voyage en 1593, pour travailler à la réconciliation de Henri IV avec le Saint Siége. En 1600, il reçut la Reine Marie de Médicis à Marseille; & l'année suivante il tint sur les fonts baptismaux au nom du Pape, qui l'avoit fait son Légat, le Dauphin qui fut depuis le Roi Louis XIII. Il succéda en 1604 à Charles III, de Bourbon, en l'Archevêché de Rouen, & se trouva à Rome à l'élection de Léon XI & de Paul V. Le Roi Henri IV l'employa pour réconcilier ce dernier avec les Vénitiens: ce qu'il négocia avec tout le succès qu'on s'étoit promis de son génie & de sa prudence. Il en donna des marques en plusieurs occasions. Aussi les Papes & les Rois de France, qui avoient beaucoup d'estime pour lui, la lui témoignérent en toute sorte de rencontres. Il couronna la Reine Marie de Médicis à Saint-Denys en 1610, & sacra le Roi Louïs XIII, à Reims, après la mort funeste de Henri IV, son pére. En 1614, il présida au nom du Clergé aux Etats Généraux de France, & le 23 Août 1615 il mourut Doyen des Cardinaux à Avignon le 27 Août, âgé de 53 ans, illustre par ses emplois & par sa dignité, dont il laissa des témoignages par les fondations qu'il fit d'un Séminaire a Rouen, d'une maison pour les Jésuites à Pontoise, & d'une maison à Dieppe pour les Péres de l'Oratoire. * De Thou, *Hist. l.* 137. De Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *p.* 392. 606. *& suiv. &* 705. Sponde. Frizon. Petramellarius. Aubery, *en sa Vie.* Ciaconius, *en la Continuation.* Gautier, *Chron.* Le P. Anselme, &c.

JOYEUSE, (Henri de) Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuse, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de sa Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des Païs d'Anjou, de Touraine, du Maine & du Perche, puis de Languedoc, fils de GUILLAUME, Maréchal de France, naquit en 1567, se distingua dans les armes, & ensuite se fit Capucin le quatrieme de Septembre 1587, vint-six jours après la mort de sa femme, & fit profession sous le nom du Pére *Ange.* Il demeura dans cet Ordre jusqu'en 1592, que son frére, Grand-Prieur de Toulouse, se noya dans le Tarn, après le combat de Villemur, le 20 jour d'Octobre. Les Seigneurs de Languedoc l'obligérent de se mettre à la tête de leurs troupes, pendant les troubles de la Ligue, sous prétexte de conserver la Religion Catholique dans cette Province, lorsque le Roi Henri IV étoit encore Huguenot. Par le crédit du Cardinal de Joyeuse son frére, il obtint du Pape les dispenses nécessaires, maintint tant qu'il put son parti dans le Languedoc, dont il eut le Gouvernement, & fut un des plus zélez partisans de la Ligue. Enfin en 1596, il fit son accommodement avec le Roi, qui lui donna le Bâton de Maréchal de France. Henri de Joyeuse avoit épousé *Catherine* de la Valette, sœur puînée de *Jean-Louïs*, Duc d'Epernon, dont il eut *Henriette-Catherine*, Duchesse de Joyeuse, Comtesse du Bouchage, &c. Il la maria en 1599, à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpensier. Après ce mariage, touché par les larmes de sa mére, Dame très dévote, pressé par sa propre conscience, & même piqué par quelques paroles un peu fortes que lui dit le Roi, il rentra chez les Capucins à Paris. On le vit quelques jours après prêcher avec un zéle, qui le fit plus considérer que sa naissance & ses dignitez. Le Pére Ange vécut le reste de ses jours chez les Capucins, avec beaucoup de vertu, & mourut à Rivoli, près de Turin, le 27 Septembre 1608, âgé de 41 ans. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Eglise de son Ordre de la rue S. Honoré, où l'on voit son tombeau de marbre noir, devant le grand autel. La Princesse de Montpensier, sa fille, épousa l'an 1611 en secondes noces, *Charles* de Lorraine, Duc de Guise, & mourut le 25 Février 1656. * La Vie du Pére Ange, composée par M. de Calliéres. *Voyez* CHARLES de Lorraine, Duc de Guise.

JOYEUSE, (Henriette-Catherine de) Duchesse de Montpensier, fille unique & héritiére de *Henri*, Duc de Joyeuse, Comte du Bouchage, Maréchal de France, &c. & de *Catherine* de la Valette, fut mariée 1°. en 1599, à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpensier, de Châtelleraut, &c. dont elle eut une fille unique: 2°. en 1611, à *Charles* de Lorraine, Duc de Guise, & mourut à Paris le 25 Février 1656, âgée de 71 ans. Elle fut enterrée en habit de Religieuse dans l'Eglise des Capucins.

JOYEUSE, (Jean-Armand) dit le Marquis de Joyeuse, second fils d'ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuse, Comte de Grandpré, commença de servir dans les Armées en 1648, en qualité de Capitaine de Cavalerie, & servit en Flandre en 1649, sous le Comte de Harcourt. Etant Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1650, il fit la campagne sous le Maréchal du Plessis-Prâlin, se trouva à la levée du siége de Guise, à la bataille de Rhétel, au siége de cette ville en 1653, à celui de Sténay en 1654, à ceux de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, à la levée de celui de Valenciennes, & à la prise de la Capelle en 1656, & commanda la Cavalerie en 1657 & en 1658 étant Brigadier des Armées du Roi. Il se trouva au siége de Lille en 1667, & à la conquête de la Franche-Comté en 1668. Il eut le commandement de la Cavalerie sous le Prince de Condé & sous le Duc de Luxembourg, dans les Païs de Limbourg & de Gueldre, lorsque la guerre fut déclarée à la Hollande en 1672; puis alla servir en Roussillon en qualité de Maréchal de Camp. Il servit en 1674 aux siéges de Herford & de Huningue; conduisit en 1676, un Corps de Cavalerie & d'Infanterie au secours de la ville de Deux-Ponts, que le Duc de Zell assiégeoit; fut nommé Lieutenant-Général en 1677; servit en Flandre, & l'année suivante en Allemagne. Il eut en 1684 le commandement de l'Armée en l'absence du Maréchal de Créquy au siége de Luxembourg; & en 1685, le Roi lui donna le Gouvernement de la ville & citadelle de Nancy. Il servit en 1688 sous Monseigneur le Dauphin en Allemagne aux siéges de Philisbourg, de Manheim, & de Frankendall; passa en Guyenne avec le Maréchal de Lorges en 1689; retourna en Allemagne en 1690; se trouva au siége de Mons en 1691, étant le plus ancien Lieutenant-Général; & la même année il reçut le Collier des Ordres, auquel il avoit été nommé en 1688. Il eut ensuite le commandement d'un Corps de troupes, dans les Païs de Tréves, de Juliers & de Cologne, pendant le siége de Namur; fut fait Maréchal de France en Mars 1693, dont il prêta le serment le ..... Avril suivant. Il alla ensuite en Flandre, se trouva à la bataille de Neerwinde, où il commandoit l'aile gauche & la principale attaque, & y fut blessé d'un coup de mousquet. Il continua de servir les années suivantes, jusqu'à la conclusion de la paix en 1697; fut nommé Gouverneur des Evêchez de Metz, Toul & Verdun en Août 1703, & mourut à Paris le premier Juillet 1710, âgé de 79 ans, sans postérité. * *Voyez son alliance dans la Généalogie ci-dessus.*

JOYEUX, (Pierre) de Loudun, Médecin célébre, sur la fin du XVI siécle, vécut longtems chez lui sans ambition, & sans songer à autre chose qu'à cultiver les Belles-Lettres. Il composa divers Ouvrages en prose & en vers, comme, un Poëme de la constance de Job. Il traduisit en notre Langue celui de Fracastor, & travailla encore à d'autres Ouvrages très ingénieux. Il accompagna en 1592, Henri de Bourbon, Duc de Montpensier & Prince de Dombes, en Bretagne; & à son retour, il mourut à Paris, âgé d'environ 50 ans. Scévole de Sainte-Marthe, qui avoit été son ami, a fait son Eloge parmi ceux des Doctes François.

JOYOSA, *Villa Joyosa* ou *Villa Loysa*, petite ville du Royaume de Valence en Espagne, sur le Golfe d'Alicante, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. On croit par simple conjecture, que c'est l'ancienne *Honosca*, ville de l'Espagne Tarragonoise. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOZ.

* JOZABAD, Guédérothite, fut un de ceux qui abandonnérent le parti de Saül, pour se joindre à David, qui étoit en Tsiklah. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 4.

* JOZABAD fils de Sçomer, se ligua avec quelques autres de la maison de Joas, Roi de Juda, pour se défaire de ce Prince, & quoi que ce fût leur Maître & leur Roi, ils ne laissérent pas d'exécuter cet abominable parricide. * II ou IV *Rois*, *ch.* 12. *v.* 21.

* JOZABAD: il y eut deux hommes de ce nom de la Tribu de Manassé, qui entrérent dans le parti de David contre Saül, Roi d'Israël. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v* 20.

* JOZABAD, second fils d'Hobed-Edom, Lévite & Portier du Tabernacle. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 4.

* JOZABAD ou JEHOZABAD, commandoit cent quatre-vint mille hommes dans l'Armée de Josaphat, Roi de Juda. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 18.

* JOZABAD, principal des Lévites, du tems de Josias, Roi de Juda. Ce Prince commanda à lui & à ses Collégues, de distribuer cinq mille agneaux & cinq cens bœufs, pour célébrer la Pâque. * II *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 35. *v.* 9.

* JOZABAD ou JOZABED, fils de Jesçuah, après le retour de la captivité de Babylone, eut ordre d'Esdras, de délivrer l'or, l'argent, & les vaisseaux sacrez aux Prêtres pour les sacrifices. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 8. *v.* 33.

IPE.

IPEPA ou HYPEPA, étoit anciennement une ville Episcopale de l'Asie Mineure, dans la Lydie près des confins de l'Ionie. Elle est aujourd'hui dans la Natolie propre, sur le Sarabat, à quelques lieues au dessus de Smyrne. * Maty, *Dict. Géogr.*

IPER, (Jean) connu sous le nom de *Joannes Iperius*, parce qu'il étoit d'Ipres, vivoit dans le XIV siécle, & fut Abbé de S. Bertin. Il composa l'Histoire de son Monastére, qui comprenoit ce qui s'étoit passé depuis l'an 690 jusqu'en 1294. Meyer a profité de cet Ouvrage pour ses Annales de Flandre. Jean Iper mourut en 1383. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 521. Meyer. Le Mire, &c.

IPER, riviére. *Voyez* YPERLE'E.

IPEREN. *Voyez* IPRES.

IPERLE'E. *Voyez* YPERLE'E.

I P H.

IPHERE'E, treiziéme Roi des Assyriens, succéda à Mancelée, & regna 20 ans depuis l'an 2446 du Monde jusqu'en 2465. S. Augustin le nomme Saphre, & le fait le quatorziéme Roi, pour les raisons que j'ai souvent rapportées en parlant de ces Souverains d'Assyrie. * Eusébe, *en sa Chron.* S. Augustin, *de Civit. Dei*, *l.* 18. *c.* 8. Torniel, *A. M.* 2446. 2465.

IPHIANASSE, fille de Prœtus, Roi des Argiens dans le Péloponnése, étant venue avec ses sœurs Lysippe & Iphinoé, dans un Temple de Junon, fit paroître, aussi bien que ses sœurs, quelque mépris pour cette Déesse, en préférant la maison & les richesses de son pére à ce Temple & à ses ornemens; ou, selon quelques-uns, en préférant sa beauté à celle de cette Déesse. Alors, disent les Poëtes, Junon irritée de l'insolence de ces filles, leur troubla tellement l'esprit, qu'elles s'imaginérent être devenues vaches, & coururent la campagne. On fit venir un fameux Devin & Médecin, nommé Mélampus, à qui Prœtus fut contraint de promettre la troisiéme partie de son Royaume, & celle qu'il voudroit de ses filles en mariage, s'il les guérissoit. Ce Médecin exigea une autre portion du Royaume, & une des autres Princesses pour son frére Bias. Ensuite, après avoir appaisé la colére de la Déesse par des sacrifices, il vint à bout de son entreprise, prit en mariage Iphiniasse, & fit épouser Lysippe à son frére. Iphinoé étoit morte dans ses courses. Lucrece donne aussi le nom d'Iphiniasse à Iphigénie, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre.

IPHICLUS, fils de Phylacus, Prince de Thessalie, ayant demeuré fort longtems sans avoir d'enfans de sa femme Astioché, fut conseillé par Mélampus de prendre de la rouille d'un couteau, enfoncé auparavant dans un chêne, détrempée dans du vin, & de continuer ce remède pendant dix jours. Ce qu'ayant fait, il eut trois enfans de suite, Prodésilaüs, Podarcès & Philoctéte. Iphiclus fut un des Argonautes, & accompagna Jason dans son voyage pour la conquête de la Toison d'Or.

IPHICLUS, fils de Thestius, & frére d'Althée mére de Méléagre.

IPHICLUS, fils d'Amphitryon & d'Alcméne, frére jumeau d'Hercule, quoique de différent pére. Les Poëtes rapportent que, quand Junon envoya deux serpens pour tuer le petit Hercule, qui étoit au berceau, Iphiclus se mit si fort à crier, qu'il éveilla Alcméne & Amphitryon, qui furent témoins de l'expédition d'Hercule, qui étouffa ces deux serpens. * Apollodore.

IPHICRATE, Général des Athéniens, eut le commandement des Armées, dès l'âge de 20 ans, la seconde année de la XCVI Olympiade, & la 395 avant Jésus-Christ, & se rendit très recommandable, non pas tant par ses grandes actions, que par la discipline militaire qu'il fit exactement observer. Il fit la guerre aux Thraces; rétablit Seuthès, allié des Athéniens; attaqua les Lacédémoniens la 3 année de la XCVII Olympiade, 390 ans avant l'Ere Chrétienne; & en diverses autres occasions donna des marques de sa conduite & de sa valeur. Ce Général vivoit encore en la quatriéme année de la XCIX Olympiade, & 380 avant Jésus-Christ. Plutarque & les autres qui ont fait des recueils d'Apophthegmes, en rapportent plusieurs d'Iphicrate. Un jour, faisant fortifier son camp en un lieu où il n'y avoit point apparence de danger, il dit à ceux qui s'en étonnoient, *C'est une mauvaise excuse pour un Général de dire, je n'y pensois pas.* Un sot de bonne Maison lui reprochant la bassesse de sa naissance, *Je serai le premier de ma race*, dit-il, & *toi le dernier de la tienne.* Un Orateur lui criant dans une Assemblée, *Qu'es-tu pour faire le vain?* & faisant un grand dénombrement de toutes les charges de la guerre, *Je ne suis rien*, dit-il, *de tout cela; mais je suis celui qui commande aux autres.* * Plutarque, *in Apophth.* Cornelius Nepos, *in Iphicrate.* Justin, *l.* 6. Xenophon, *Hist. Græc. l.* 5. & *suiv.*

IPHIGENIE, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre. Les Anciens on feint qu'elle fut conduite à l'Autel pour être sacrifiée à Diane; que cette Déesse l'enleva, & mit une biche en sa place; & que depuis, Iphigénie étant Prêtresse dans la Tauride, délivra son frére Oreste, qui y étoit venu pour se purger de son parricide. Quelques Savans croyent que la fable de ce sacrifice est tirée du sacrifice de la fille de Jephté. * Ovide, *Metam. l.* 12. *Voyez* Louïs Cappel, *de Voto Jephte.*

IPHIMEDIE, femme d'Aloüs, qui étoit fils de Titan & de la Terre, fut violée par Neptune, dont elle eut deux enfans, Othus & Ephialte, qui furent appellez *Aloïdes*, à cause qu'ils furent nourris & élevez chez Aloüs, comme ses enfans. * Homére, *Odyssée*, *l.* 11.

IPHIS, fille de Lygde & de Thélétuse, fut changée en garçon le premier jour de ses noces. On rapporte que Lygde étant prêt de partir pour un voyage, ordonna à sa femme, qu'il laissoit enceinte, que, si elle accouchoit d'une fille, elle l'exposât. Thélétuse ayant mis au monde une fille, elle la déguisa en garçon, & lui donna le nom d'Iphis. Le pére étant de retour, crut qu'Iphis étoit un garçon, & dans cette pensée, quand elle fut en âge nubile, il la maria avec une fille nommée Janthe. Thélétuse bien embarrassée, voyant que sa supercherie alloit être découverte, implora le secours de la Déesse Isis, laquelle à sa priére, changea Iphis en garçon. * Ovide, *Metam. l.* 9.

IPHIS, l'un des Argonautes, fils de Mercure, qui fut tué dans la guerre que fit Æetas à son frére. * Valerius Flaccus, *Argonautica*, *l.* 1. *v.* 442. & *suiv.*

IPHIS, jeune garçon se pendit de desespoir, n'ayant pu être écouté d'une fille nommée Anaxaréte, qu'il aimoit éperdûment. * Ovide, *Metam. l.* 14. *v.* 701. & *suiv.*

IPHITUS, fils de Praxonidès, de la famille d'Oxyle, & Roi d'Elide dans la Morée, s'aquit une gloire immortelle, en rétablissant en son païs les Jeux Olympiques, 442 ans après qu'ils eurent été instituez par Hercule.

☞ Les Auteurs ne sont pas d'accord sur l'année de cette célébre Epoque, avant laquelle Varron ne reconnoissoit dans l'Histoire des Grecs que fables & ténébres. Les sentimens sont très différens; mais les plus habiles, comme Torniel, Salian, Sponde, Pétau, Ussérius, & plusieurs autres mettent ce rétablissement ou institution des Jeux Olympiques sous le premier an du régne de Joatham, fils d'Ozias, Roi de Juda, & le second de Phacée, fils de Romelias Roi d'Israël, le 3938 de la Période Julienne, depuis la prise de Troye 409 ans, avant la fondation de Rome 22 ou 23 ans, & 776 avant l'Ere Chrétienne, durant qu'Eschyle étoit Préteur perpétuel, ou Gouverneur à vie de la ville d'Athénes. Mais il est à remarquer que cette Epoque est bien le commencement des Olympiades Vulgaires, mais que le rétablissement des Jeux Olympiques par Iphitus précéde 108 ans le commencement de ces Olympiades, & tombe à l'an 884 avant Jésus-Christ, du tems de Lycurgue, dont Iphitus étoit contemporain. * Torniel, Salian, Sponde, *A. M.* 3278. Pétau, *l.* 5. *de Doct. Temp. à c.* 45. & *in Ration. Temp. partie* 2. *l.* 1. *c.* 1. & *l.* 3. *c.* 1. Nous ne citons point les autres Auteurs qui sont alléguez par ceux-ci & par Joseph Scaliger, *Emend. Temp. l.* 1. Riccioli, *Chron. Refor. tome* 1. *l.* 3. *c.* 2.

I P R.

IPRES, *Ipra*, *Ipræ*, ou *Ipretium*, ville du Païs-Bas en Flandre, avec Evêché, a tiré son nom d'un torrent qui passe au milieu, & fut bâtie par Baudouin III, fils du Comte Arnoul I, vers l'an 960. Elle ne fut environnée de murailles qu'en 1288, avec la permission du Roi Philippe *le Bel.* Cette ville est fort riche, & a plusieurs belles Eglises, dont celle de saint Martin est la Cathédrale. L'Evêché y fut établi par le Pape Paul IV, en 1559, sous la Jurisdiction de l'Archevêque de Malines. Martin Baudouin Rithove en fut le premier Evêque. Ipres est le troisiéme Membre de Flandre, & a sept Châtellenies; l'une desquelles, appellée *Cassel*, a Jurisdiction sur vint-quatre Siéges subalternes; mais de cette étendue il n'y a que les villes de Cassel, Bergues, Dunkerque & Bailleul qui soient sous la Domination de la France. Elle est située dans un Canton fertile, & dans un endroit de difficile abord: ce qui contribue à la rendre plus forte. Outre l'Eglise Cathédrale, il y en a plusieurs autres très magnifiques, de très beaux édifices, des Palais, & diverses autres Places. Celle de la Seigneurie, entre plusieurs autres, est grande, aussi bien que celle de la Halle aux draps, qui est ancienne. Ipres est renommée par ses manufactures, qui y entretiennent le Commerce. Il y a diverses Foires, & entre autres une célébre en Carême. Cette ville est à neuf lieues de Bruges, & à 13 de Gand. Elle fut assiégée en 1373 par les Anglois & les Gantois, & le siége dura neuf semaines. Les François la prirent l'an 1648, & la perdirent l'année suivante. Ils la reprirent en 1658, & la rendirent par la paix des Pyrénées. Le siége que Louïs XIV y mit en 1678, après la prise de Gand, la soumit à la France. La tranchée fut ouverte le 18 Mars, & la ville & la citadelle se rendirent le 26 du même mois. Elle fut encore cédée au Roi de France par le Traité de Nimégue du 16 Août de la même année 1678; mais elle a été donnée en 1713 à l'Empereur par le Traité d'Utrecht. * Georg. Brun. *Civit. Orbis*, *tome* 2. Le Mire, *Orig. Aug. c.* 44. & *de Colleg. Canon. c.* 124. Sandére, *Fland. Illust.* Guichardin, *Description des Païs-Bas.* Gazey, *Histoire Ecclésiastique des Païs-Bas.* Havensius, *in Comment. de Erect. Novor. Episc. l.* 1. *c.* 14. Valére André, *Topogr. Belgica*, *p.* 43 & 44.

I P S.

IPS ou IBS, petite ville de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne, près du Danube, à l'embouchure de la petite riviére d'Ips, & à quatorze lieues au dessous de Lintz. * Maty, *Dict. Géogr.*

IPSALA. *Voyez* CHIPSALA.

IPSWICH, bonne petite ville d'Angleterre, capitale du Comté de Suffolck, & située sur la riviére d'Orwel, à onze lieues de la ville de Norwich du côté du midi. Elle est célébre pour avoir donné la naissance à Thomas Wolsey, qui de simple Chapelain du Roi Henri VIII, s'éleva aux dignitez de premier Ministre d'Etat, de Chancelier d'Angleterre, d'Archevêque d'Yorck, de Cardinal, & de Légat *à Latere.* Il fut le principal auteur du fameux divorce de Henri VIII, & mourut enfin disgracié. * Maty, *Dict. Géogr.*

I Q U. I R A.

IQUON. *Voyez* CHINCHILUNG.

IRA. *Voyez* HIRA.

IRACK & IRACH. *Voyez* YERACK.

IRAD. *Voyez* HIRAD.

IRAK. *Voyez* YERACK.

IRANSCHA, fils de *Touranschah*, quatriéme Sultan de la troisiéme branche des Selgiucides, qui régnoient dans le Kerman ou la Caramanie Persienne. Il n'eut pas les bonnes qualitez de son pére, & sa cruauté alla jusques à un tel point, que ses Sujets ne le pouvant plus supporter, conjurérent tous universellement contre lui, & le massacrérent l'an de l'Hégire 494.

494, & de Jéfus-Chrift 1100, dans la cinquiéme année de fon régne. Il eut pour fucceffeur fon coufin germain nommé *Arflan Schach*, fils de Kermanfchah, & petit-fils de Cadherd, Fondateur de cette troifiéme Dynaftie des Selgiucides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IRAQUE, Province de Perfe. *Voyez* YERACK.

IRAQUE, Province d'Arabie. *Voyez* YERACK.

IRE.

IREBY, petite ville avec marché dans la partie occidentale de Cumberland, au midi de la riviére d'Elne, qui de là fe décharge dans la mer d'Irlande. * *Dict. Angl.*

IREGUA, eft une fort petite riviére de la Vieille Caftille en Efpagne, qui fe décharge dans l'Ebre, au village nommé *Puente de Madres*, entre Logrogno & Calahorra. * Maty, *Dict. Géogr.*

IRELAND, IRLAND, une des Ifles Bermudes, fituée dans la mer du Nord, fur la côte feptentrionale de la Bermude, n'eft pas grande. Les Anglois qui lui ont donné le nom qu'elle porte, y ont quelques habitations. * Maty, *Dict. Géogr.*

IRELAND, IRELANDE. *Voyez* IRLANDE.

IRENE, Impératrice de Conftantinople, célébre par fa beauté & par fon ambition, étoit née à Athénes, & fut femme de *Leon* IV, Empereur de Gréce, qui l'epoufa le dixiéme Décembre 769. Ce Prince étant mort le huitiéme Septembre 780, la laiffa avec un fils, qui étoit Conftantin VIII, pour-lors âgé de dix ans. Iréne gouverna l'Empire avec prudence, & fe défit de deux fréres de fon mari, qui auroient pu troubler fon gouvernement. Elle procura en 787, la célébration du VII Concile général, fecond de Nicée, contre les Iconoclaftes. Conftantin ôta l'an 790 le gouvernement à fa mére, fe plongea dans la débauche, & fe fit des ennemis. Iréne fe fervit de cette conjonćture favorable à fon ambition. Elle fit arrêter fon fils en 797, & pour régner, elle n'eut point de honte de lui faire crever les yeux. Après une action fi barbare, dont le Ciel même eut horreur, puifque Théophane rapporte que le Soleil fut éclipfé durant dix-fept jours à Conftantinople, elle régna feule pendant cinq ans, deux mois & dix-fept jours, depuis le 16 Août 797, jufqu'au dernier Octobre 802. Alors Nicéphore s'étant fait déclarer Empereur, la relégua dans l'Ifle de Mételin, où elle mourut le neuviéme Août de l'année fuivante. Les Hiftoriens témoignent qu'Iréne étoit extrêmement politique, & que craignant le pouvoir de Charlemagne, pour arrêter fes progrés, elle eut l'adreffe de l'amufer de l'efpérance de fon mariage, qui devoit lui mettre l'Empire d'Orient entre les mains. La négociation fut bien avancée, & les Ambaffadeurs de Charles étoient à Conftantinople pour la conclurre, lorfqu'elle fut chaffée par Nicéphore. * Cédréne, *in Compend.* Crantz, *Metrop. l.* 1. *c.* 15. Zonare, *tome* 3. Théophane & Baronius, *in Annal.* Génébrard, *en la Chron. &c.*

* IRENE, fille de Cratinus, excella dans la Peinture. Après avoir profité des leçons de fon pére, elle s'appliqua à peindre des portraits, où elle réuffit parfaitement, & fit encore d'autres tableaux. * M. Jacques Campo Weyerman, dans fon Traité *de la Peinture des Anciens*, *tome* 1. *p.* 153.

IRENE'E, homme très éloquent, qu'Hérode *le Grand* Roi de Judée employa fouvent dans les affaires d'Etat. Il perfuada à Antipas d'aller à Rome, pour s'oppofer devant le Tribunal de l'Empereur Augufte aux pourfuites d'Archélaüs pour le Royaume de Judée, & y faire réuffir fes prétentions. * Jofé- phe, *Antiq. Judaiq. l.* 12. *ch.* 11.

IRENE'E, (Saint) Evêque de Lyon, Grec de naiffance, & Difciple de faint Polycarpe & de Papias, fut envoyé par faint Polycarpe dans les Gaules. Il s'arrêta à Lyon, & fut ordonné Prêtre de cette Eglife, alors gouvernée par faint Photin. Les Confeffeurs qui étoient prifonniers dans cette ville pour la défenfe de la Foi, envoyérent faint Irénée à Rome l'an 178, pour y porter les Lettres qu'ils écrivoient à faint Eleuthére, Evêque de Rome, touchant la nouvelle Secte des Montaniftes. Saint Irénée vit à Rome l'Héréfiarque Valentin, caffé de vieilleffe, & deux de fes Difciples, Florinus & Blaftus, qu'Eleuthére avoit dépofez du facerdoce. Il difputa même contre eux; mais n'ayant pas eu affez de tems pour les convaincre de bouche, il prit la plume pour réfuter leurs Erreurs. A fon retour de Lyon il fut élu Evêque après la mort de Photin, dans le tems de la perfécution fous Marc-Auréle, qui fut la premiére dans les Gaules, & gouverna cette Eglife avec un foin digne de fa piété & de fon zéle, depuis l'Empire de Marc-Auréle jufques à celui de Sévére, fous lequel il fut martyrifé l'an 202 ou 203. S. Irénée ne s'appliqua pas feulement au gouvernement de fon Eglife, il travailla auffi pour le bien public de toute l'Eglife, & à préferver les Fidéles contre toutes les Héréfies. Il compofa en Grec, fous le Pontificat d'Eleuthére, cinq Livres contre les Héréfies, qu'il intitula, *la Réfutation & le Renverfement de ce qu'on appelle fauffement Gnofe.* Il écrivit auffi deux Lettres, l'une du Schifme adreffée à Blafius, & l'autre de la Monarchie à Florin, avec un Traité contre la huitaine d'Eons de Valentin, intitulé *Ogdoade.* Peu de tems après, fous le Pontificat de Victor, fucceffeur d'Eleuthére, la querelle qui s'éleva entre les Evêques Afiatiques & ce Pape, donna occafion à faint Irénée d'employer fes foins pour rétablir la paix. Le fujet de la difpute étoit fur la célébration de la Pâque. Les Evêques d'Afie prétendoient qu'on la devoit toujours célébrer le 14 jour de la Lune de Mars, en quelque jour de la femaine qu'elle arrivât. Victor, & les Evêques d'Occident & de plufieurs autres Eglifes, foutenoient au contraire qu'on ne la devoit célébrer que le Dimanche. Victor excommunia pour ce fujet Polycrate, Evêque d'Ephéfe, & les autres Evêques d'Afie. Saint Irénée écrivit là-deffus, au nom des Eglifes des Gaules, une Lettre à Victor, par laquelle il lui remontroit que, quoiqu'il célébrât la fête de Pâques le Dimanche, comme lui, il ne pouvoit toutefois approuver qu'il voulût excommunier des Eglifes entiéres pour l'obfervation d'une coutume qu'elles avoient reçue de leurs ancêtres. Cette Lettre eft rapportée par Eufébe, qui dit que ce Saint en écrivit auffi plufieurs autres pareilles à d'autres Evêques. Il avoit encore écrit un Traité contre les Gentils, intitulé *de la Science*; un Traité à Marcien *fur la Doctrine prêchée par les Apôtres*; & *des Difcours fur divers fujets*, dans lefquels Eufébe dit qu'il citoit l'Epître aux Hébreux & le Livre de la Sageffe. Ethérius de Vienne demanda les Ouvrages de faint Irénée à faint Grégoire *le Grand*, qui lui fit réponfe qu'on ne les avoit pu recouvrer. Il ne nous en refte qu'une Verfion Latine fort barbare des cinq Livres contre les Héréfies, & quelques fragmens Grecs rapportez par divers Auteurs. Erafme eft le premier qui l'a donné au public en 1526. On en a fait enfuite plufieurs réimpreffions, & depuis Feuardent en a fait une édition imprimée plufieurs fois. Le ftyle de faint Irénée, autant que nous en pouvons juger par ce qui nous en refte, eft ferré, net & plein de force; mais peu élevé. Il dit lui-même dans fa Préface du premier Livre, „ Qu'on ne „ doit point rechercher dans fes Ouvrages la politeffe du „ difcours, parce que demeurant parmi les Celtes, il eft im- „ poffible qu'il ne lui échappe plufieurs mots barbares; qu'il „ n'affecte point de parler avec éloquence, ni avec ornement; „ qu'il ne fait point perfuader par la force de fes termes, mais „ qu'il écrit avec une fimplicité vulgaire." Il prend plus de foin d'enfeigner fon Lecteur, que de le divertir: il s'attache plus à le perfuader par les chofes qu'il dit, que par la maniére dont il les dit. L'on ne peut douter qu'il n'ait eu une érudition confommée, tant dans le profane, que dans le facré. Il favoit en perfection les Poëtes & les Philofophes; il n'y avoit point d'Hérétique dont il ignorât la doctrine & les raifons. Il poffédoit l'Ecriture Sainte; il avoit retenu une infinité de chofes que les Difciples des Apôtres avoient enfeignées de vive voix; il étoit tout-à-fait verfé dans l'Hiftoire & dans la Difcipline: en forte que rien n'eft plus vrai à la lettre que ce que Tertullien dit de lui, *Irenæus omnium doctrinarum curiofus explorator.* Sa Science étoit accompagnée de beaucoup de prudence, d'humilité, de force & de charité; & on peut dire qu'il ne lui manquoit rien de ce qui lui étoit néceffaire pour en faire un bon Chrétien, un bon Evêque, & un habile Ecrivain Eccléfiaftique. Photius remarque que l'on trouvoit encore d'autres Ecrits & des Lettres de faint Irénée, dans quelques-uns defquels la vérité certaine des dogmes de l'Eglife paroiffoit obfcurcie par de fauffes raifons: ce que quelques-uns entendent des opinions particuliéres qui fe trouvent dans les Ecrits de faint Irénée. Cependant Photius ne parle point des cinq Livres de ce Pére contre les Héréfies; mais de quelques autres Ouvrages, & de quelques Lettres publiées fous fon nom, qui n'étoient peut-être pas de lui. Jacques de Billi & le Pére Fronton le-Duc ont travaillé fur faint Irénée. Erneft Grabe, habile Proteftant, natif de Brandebourg, & établi à Oxford, fit imprimer en cette ville l'an 1702, les Oeuvres de faint Irénée, ayant corrigé l'ancienne Verfion Latine fur de bons Manufcrits, & y ayant joint les endroits du Grec qui ont été citez par des anciens Auteurs, avec des Notes pour expliquer les paffages les plus difficiles. Enfin le Pére Maffuet Bénédictin de la Congrégation de faint Maur en a donné en 1710 une nouvelle édition dans laquelle il inféra à leur place, & mit vis à vis de l'ancienne Traduction Latine, tous les fragmens du Grec de faint Irénée, qui fe trouvent citez par Eufébe, faint Bafile, faint Epiphane, Théodoret, Anaftafe le Sinaïte, faint Jean Damafcéne, & dans le Recueil de paffages appellez *Chaînes fur l'Ecriture.* Outre les éditions précédentes fur lefquelles il travailloit, il fe fervit encore d'un Manufcrit qui eft dans la Bibliothéque du Collége des Jéfuites de Paris, & qui eft cenfé avoir plus de 800 ans, & de deux autres encore. Il mit des Notes au bas des pages pour éclaircir quelques endroits, & joignit à fa Préface trois favantes Differtations, outre les Notes & Obfervations des précédentes éditions, & de divers Auteurs. M. Pfaff, Proteftant, a donné *in octavo*, à la Haye, en 1715, quatre fragmens en Grec & en Latin, qui portent le nom de S. Irénée. * Tertullien, *adverfus Valent.* Eufébe, *Hift. l.* 5. *& in Chron.* Saint Bafile, *lib. de Spiritu Sancto, c.* 29. Saint Epiphane, *in Panar. Hær.* 31. Théodoret, *Dial.* 1. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 35. *Epift.* 29. *ad Theod. in caput* 36 *Ezechielis, in caput* 64 *Ifaiæ, &c.* S. Auguftin, *adv. Julian. l.* 1. S. Grégoire, *Epift. ad Æther. Vien.* Grégoire de Tours, *Hift. l.* 1. *c.* 27. *& de Gloria Martyrum, l.* 1. *c.* 5. S. Jean de Damas, *in Parall.* Photius, *Cod.* 120. Sixte de Sienne, *Biblioth. l.* 1. Ufuard & Adon, *in Martyrol.* Bellarmin. Baronius. Poffevin. Le Mire. Godeau, &c. Henri Dodwel, *dans fes Differtations fur faint Irénée.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf.* *Voyez* le tome premier de l'*Hiftoire des Auteurs Sacrez & Eccléfiaftiques*, par Dom Remi Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, Prieur titulaire de l'Abbaye de Flavigny en Lorraine.

IRENE'E, (Saint) Diacre & Martyr en Tofcane, fous l'empire d'Aurélien, l'an 275, fut arrêté par ordre de Turgius ou Turcius, Gouverneur de Tofcane, qui le fit conduire à pié, chargé de chaînes, à Chiufi. Turcius y étant arrivé, fit couper la tête aux Chrétiens qui étoient dans cette ville, & réferva Irénée pour lui faire fouffrir de cruels tourmens. Il le fit étendre fur le chevalet meurtri de coups, & rôtir avec des torches ardentes. Ce faint Martyr mourut au milieu de ces tourmens, avec une conftance & une patience dignes d'admiration.

Il y avoit alors dans la ville une Dame Chrétienne nommée *Mustiole*, parente de l'Empereur Claude II. Turcius qui l'avoit voulu faire changer de Religion, irrité des reproches qu'elle lui faisoit sur sa cruauté, la fit prendre & fouetter avec des fouets plombez, jusqu'à ce ce qu'elle rendît l'esprit. Les Martyrologes font mention de ces deux Martyrs au troisiéme de Juillet. Leurs Actes ne sont pas originaux; mais ils paroissent écrits avec assez de simplicité. * Baillet, *Vies des Saints*, 25 *Mars*.

IRENEE (Saint), Evêque de Sirmich, dans le IV siécle, du tems de la persécution de Dioclétien & de Maximien, fut arrêté par ordre de Probus, Gouverneur de Pannonie, amené à son tribunal, & tourmenté cruellement. Il soutint courageusement ces tourmens, & fut enfin condamné à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le sixiéme d'Avril, ou plutôt le 25 de Mars 304. L'Histoire de son Martyre est authentique, & tirée des Actes judiciaires. Elle a été donnée par Bollandus & par Dom Thierri Ruinart. * Le Nain de Tillemont, *Hist. Ecclés. tome* 5. Baillet, *Vies des Saints*.

IRENE'E DE TYR, Auteur Chaldéen. Ebed-Jesu lui attribue cinq Livres d'Histoire Ecclésiastique, où il est principalement traité des erreurs de Nestorius. * Ebed-Jesu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens*.

IRENE'E, Comte du tems de l'Empereur Théodose *le Jeune*, se trouva l'an 431, au Concile général d'Ephése de la part de ce Prince, & fut un des Protecteurs de Nestorius. Depuis, Théodoret l'ordonna Evêque de Tyr, & l'Empereur le chassa de son Siége, tant parce qu'il étoit soupçonné d'être Nestorien, que parce qu'il étoit bigame.

Il ne faut pas le confondre avec IRENEE Evêque de Césarée, qui assista au Synode célébré par Juvénal de Jérusalem en 454, & qui souscrivit à l'Epître écrite aux Prêtres, aux Abbez, & aux autres Moines de Palestine. * *Les Actes du Concile d'Ephése*. Théodoret, *Epist.* 110. *ad Domn. Antioch.* Baronius, *A. C.* 431. 448. 454.

IRENOPOLIS, ville ancienne de l'Asie Mineure, dans la Cilicie. Quelques-uns assurent qu'elle fut depuis nommée *Neronias*, & qu'elle étoit le Siege d'un Evêque suffragant de Séleucie, puis d'Anazarbe. D'autres mettent une IRENOPOLIS, ville Episcopale de Babylone, sous le Patriarchat d'Antioche. * Ferrari, *in Lexic.*

IRESIA, nom d'un rocher. *Voyez* AGELASTE.

IRETON, gendre de Cromwel. Il commandoit l'aile gauche de la Cavalerie dans la bataille de *Nazeby*, donnée le 14 Juin 1645. Le Prince Robert qui lui étoit opposé le battit. Ireton fut blessé & fait prisonnier après avoir fait le devoir d'un bon Général & d'un vaillant soldat. Cependant comme le Roi perdit cette bataille par la bravoure de Cromwel, & de la Cavalerie qu'il commandoit, le Roi & le Prince furent obligez de prendre la fuite & d'abandonner les prisonniers que le Prince Robert avoit faits. Lorsque le Parlement d'Angleterre rapella en 1650 Cromwel, qui étoit en Irlande, ce dernier laissa son gendre dans ce païs-là avec la qualité de son Lieutenant, & de *Lord Député*. Cromwel regardoit Ireton non seulement comme son gendre, mais aussi comme son fils, & comme le digne compagnon de ses travaux. Le Lord Député prit après le départ de Cromwel les villes de *Waterford* & de *Limmerick*, dans la Province de Munster. La prise de cette derniére place couta la vie à Ireton, puisqu'il y gagna une maladie pestilentielle qui régnoit dans la ville & dans l'Armée, & dont il mourut en 1651. Son corps fut transporté en Angleterre & inhumé dans un magnifique Mausolée que sa patrie lui fit bâtir à Westminster parmi les tombeaux des Rois. Ireton quelque tems avant sa mort, donna une belle preuve de sa générosité & de son désintéressement. Ayant sçu que le Parlement venoit de lui assigner une pension de deux mille livres sterling, il la refusa en disant, *Le Parlement feroit mieux de payer ses dettes, que de faire des présens. Je le remercie de celui qu'il me fait, que je ne veux point accepter n'en ayant pas besoin; & je serois bien plus content de lui voir employer ses soins pour le service & le soulagement de la nation, que de lui voir faire des libéralitez du bien public.* La veuve d'Ireton fut mariée à *Fleetwood*. En 1660, par Acte du Parlement les cadavres d'Olivier Cromwel, d'Ireton, de Bradshaw, & de Pride, furent tirez de leurs tombeaux, & trainez sur une claye au gibet de *Tiburne*; ils y furent pendus depuis dix heures du matin jusques au soleil couchant, & ensuite enterrez sous le gibet. * De Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 8. *p.* 546, *&c. & tome* 9. *p.* 34, *&c.* Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 4. *p.* 218. *&c.*

IRI.

IRIS, fleuve de l'Asie Mineure, a sa source dans la Cappadoce, sur les confins de la petite Arménie, & passe dans la Province de Pont. Il reçoit près de Comane les riviéres de Varo, de Cérauno, & celle de Lycus près d'Amasie, & ensuite il se décharge dans le Pont-Euxin. Le Noir lui donne le nom d'*Irio*, & les autres de *Casalmach*. * Strabon & Pline en font mention, aussi bien que Valérius Flaccus, qui en parle en ces termes, *Argonauticæ, l.* 5. *v.* 121.

Transit Halys, longisque fluens anfractibus Iris.

IRIS, fille de Thaumas & d'Electre, & sœur des Harpyes, étoit, selon les Poëtes, Messagére de Junon, comme Mercure l'étoit de Jupiter. Comme le nom d'Iris signifie *Arc-en-ciel*, ils vouloient marquer par là qu'elle annonce les changemens de l'air, dont Junon est Déesse. Ils la faisoient aussi fille de Thaumas, c'est à dire, de l'*admiration*, à cause de la variété de ses couleurs. * Hésiode, *in Theogonia.* Ovide, *Metam. l.* 2. Cicéron.

IRK. IRL.

* IRK, petite riviére d'Angleterre, dans la Province de Lancastre, coule du nord-est au sud-ouest, & se rend dans l'Irwel à Manchester.

IRLANDE ou HIBERNIE, Isle & Royaume de l'Europe en la mer Océane.

NOMS, SITUATION, DIVISION, RIVIÉRES & LACS d'IRLANDE.

Ce Royaume est appellé *Jerne* par Orphée, Aristote, Strabon & Etienne de Byzance, *Juverna* par Pomponius Mela, *Iverna* par Ptolomée, *Iris* par Diodore de Sicile, *Iverdhen* par les anciens Brittons, ou ceux du païs de Galles, *Trish* & *Treland*, *Irlande* par les Anglois, & *Erin* par ceux du païs. Tous ces noms viennent du mot *Hier*, qui signifie en Langue Irlandoise *le Couchant*, parce que le païs est situé au couchant de l'Europe, & de l'Angleterre.

Egilward & le Vénérable Béde l'appellent Ecosse, *Scotia*. Ce dernier assure que c'est le véritable païs des Ecossois, qui sont passez de cette Isle en la Grande-Bretagne; & les Habitans de cette Isle ont été communément appellez Ecossois, jusqu'à l'onziéme & douziéme siécle, que le nom a passé à ceux d'Ecosse, qu'on appelloit jusques alors *Albanie*. Tous les anciens Saints & hommes illustres, qu'on appelle Ecossois devant l'onziéme siécle, sont tous sortis de cette Isle.

Sa longueur se prend du midi au septentrion, depuis le commencement du 51 degré de latitude jusques au 55, & un peu au delà. On compte ordinairement trois cens milles Anglois, qui font 150 lieues ordinaires de France, ou six-vints grandes lieues. Sa largeur est à peu près la moitié de sa longueur; son circuit est incertain, à cause des Golfes. Camden la fait bien plus grande. Il n'y a point de bêtes venimeuses en Irlande, parce que l'air ne les peut pas souffrir. Elle se divisoit autrefois en cinq Provinces, savoir, LAGENIE ou LEINSTER, MOMMONIE ou MOUNSTER, CONNACIE ou CONNAUGHT, ULTONIE ou ULSTER, & MEDIE ou MEATH; mais cette derniére est ajoûtée à la Lagénie. Ainsi on ne compte plus que les quatre premiéres, qui étoient autrefois autant de Royaumes.

Ces Provinces se divisent en Comtez. La LAGENIE, en y comprenant la MEDIE en contient douze, Dublin, Wicklo, Wexford, Caterlag ou Carlow, le Comté du Roi ou Kings-County, le Comté de la Reine ou Queens-County, Kilkenny, Kildare, Est-Meath, West-Meath, Longfort, Louthe. La MOMMONIE six, Waterford, Tipperary, Limerick, Clare, Kerry, Corcke, Cork ou Kork, qui comprend celui qu'on appelloit autrefois Desmon. La CONNACIE n'en a que cinq, depuis qu'on a ajouté Clare à la Province de Mommonie, savoir, Galway, Maio, Slego, Létrim & Roscomen. L'ULTONIE en compte neuf, Doun, Antrim, Tirone, Dungall, Tirconel, Derry ou Londonderry, Fermanach, Monaghan, Cavan & Armach. Dublin est la ville capitale d'Irlande, située sur les deux bords du Liffy à son emboûchure. Elle peut être mise entre les plus grandes villes de l'Europe, ayant sept milles Anglois en son circuit, bien bâtie de briques entremêlées de pierres, comme à Londres. C'est le Siége du Viceroi, qui fait figure, celui des quatre Cours souveraines, & où s'assemblent ordinairement les Etats, qu'on appelle en ce païs-là, comme en Angleterre, le Parlement. Il y a une Université de toutes les Langues savantes & des Sciences, avec un très beau & très grand Collége, contenant plusieurs cours. Il y a aussi un Archevêque, qui s'appelle Primat d'Irlande: La Primatie est en contestation entre lui & celui d'Armagh, qui s'appelle Primat de toute l'Irlande: celui de Dublin ne prétend pas lui céder. Dublin est un port de mer fort fréquenté, quoiqu'il ne soit pas fort commode à cause des sables que le Liffy entraîne jusques à l'entrée de la mer. Les Marchands y ont leur Bourse, leur Maison de-ville assez belle, & le Maire, ou Major, s'appelle Mylord, ou Monseigneur, comme celui de Londres. Cette ville est l'*Eblana* dont parle Ptolomée, & par conséquent très ancienne. Il y a plusieurs autres villes assez considérables, tant ports de mer que méditerranées; en Lagénie, Drogheda, Wexford, Rosse, autrefois fort grande, & Kilkenny, très belle ville méditerranée. En Mommonie sont, Waterford, Corck, Limerick, Bandonbridge, Cashel & Clonmel méditerranées. En Connacie est Galway port de mer, & Athlone méditerranée. En Ultonie sont, Londonderry, Colraine, Belfast, Knocfergus, ports de mer, Eniskilling & Charlemount méditerranées. Armagh, autrefois célébre, & qui avoit une Université fameuse, où l'on a vu à la fois jusques à 7000 Ecoliers, n'est plus qu'un bourg considérable par sa Cathédrale. Plusieurs villes en Irlande sont réduites dans le même état par les guerres. Les riviéres d'Irlande sont, le Shannon, qui séparant la Connacie de la Lagénie & de la Mommonie, forme plusieurs grands lacs, & enfin depuis Limerick jusques à la mer un grand golfe, qui dure plus de soixante milles Anglois. Après le Shannon sont, le Shure ou Sewer qui passe à Clonmel & à Waterford, puis la Nure qui passe à Kilkenni, & le Barow à Caterlag & à Rosse: un peu au dessus de Rosse le Barow reçoit la Nure, & les deux riviéres ensemble un peu au dessous de cette ville, vont prendre le Sewer, pour se décharger ensemble dans la mer. Il y a outre ces riviéres celle de

Slane qui se décharge dans la mer à Wexford. Brodwater passe à Lismore & à Youghal; la Boine à Drogheda; & le Band ou Banne qui sort du grand lac de Neaugh en Ultonie, se jette dans la mer auprès de Colraine, où la pêche des saumons est si grande, que quelquefois en une nuit on en prend jusques à six mille: ce que l'on attribue aux eaux de cette riviére qui sont fort claires.

LE PAIS & LES HABITANS.

L'air d'Irlande est grossier, mais fort tempéré & fort sain. Le froid n'y est point excessif; il géle rarement, trois ou quatre fois au plus en un Hiver, & cela ne dure pas; il y neige aussi rarement, la grêle y est fort menue. Il y tonne fort peu; les tremblemens de terre à peine s'y sentent ils en un siécle: il n'y a que les pluyes, l'humidité & les brouillards qui sont incommodes, pas tant néanmoins qu'autrefois, parce qu'on a abbattu beaucoup de bois, & desséché beaucoup de marais qui entretenoient cette humidité. Des personnes qui en ont fait l'expérience plusieurs années, assurent qu'il n'y a pas à présent grande différence entre l'Angleterre & l'Irlande, & qu'en une année entiére il ne pleut pas trois fois plus souvent en Irlande qu'en Angleterre. Depuis que les bois sont abbattus, & les marais desséchez, la fertilité est bien plus grande; elle fournit même beaucoup de blé & d'autres grains aux païs voisins. Depuis on a trouvé plusieurs moyens d'abonnir la terre; les pâturages sont les meilleurs du monde, & nourrissent une quantité de bestiaux, de toutes sortes, dont la chair est excellente & surpasse celle des bestiaux des autres païs. Leurs forêts ne manquent pas de gibier. On voit en ce païs quantité d'abeilles, quoique Solin ait écrit qu'il n'y en avoit point, & que même la poussiere & les pierres de l'Isle transportées ailleurs, y faisoient fuir les mouches à miel. On y trouve des mines d'argent, de plomb, de fer, de charbon de terre, & même de l'or, quoique très rarement. Le commerce ordinaire est en beurre, en suif, en laines, en fromage & en manufactures de laine. Les Habitans sont bien faits, robustes, agiles, braves, humains, & assez bons envers les Etrangers, mais un peu vindicatifs. Les Nobles aiment la Chasse & la Musique. Ceux qui s'adonnent aux Sciences s'appliquoient autrefois particuliérement à la Métaphysique & à la Théologie Scholastique; mais depuis quelques années, ils cultivent les Belles-Lettres, l'Histoire, la Médecine, & la Théologie Positive. Leur Langue est particuliére. Les femmes Irlandoises sont grandes, belles, bien faites, & ont des enfans quelquefois jusques à cinquante, & même soixante ans, & les nourrissent elles-mêmes en cet âge. Les hommes & les femmes y vivent longtems fort sains, jusques à 80, 90, & même 100 ans.

LE GOUVERNEMENT & LA RELIGION.

Les Historiens d'Irlande tirent leur origine de Scythie. Ils font passer les Habitans de ce païs par l'Egypte & par l'Espagne: & font de là descendre la race Milésienne, qui a conservé, disent-ils, la Monarchie qu'on fait très ancienne jusqu'au douziéme siécle; mais ce qu'ils rapportent est peu vraisemblable. Ils disent que leur premier Roi Slanius vivoit 1566 ans avant l'Ere Chrétienne, & marquent ensuite environ cent quatre-vint dix Rois. Pour descendre à des faits plus certains, du tems de Henri II, Roi d'Angleterre, il y avoit en Irlande cinq Rois, & plusieurs Princes. Un de ces Rois nommé Dermot-Macmor-Ough, Roi de Leinster, enleva la femme d'un Gentilhomme de distinction, son voisin. Un autre Roi, nommé Rotherick, le poursuivit avec une puissante Armée, & se rendit maître du Royaume de Dermot, qui fut contraint de fuir inconnu hors d'Irlande, & d'aller implorer le secours du Roi d'Angleterre, lequel étoit alors en Aquitaine. Henri II lui permit de lever des troupes en Angleterre, où Dermot attira à son parti Richard Strongbow, Comte de Pembrok; lui promettant sa fille unique en mariage. Leurs forces étant unies, Rotherik ne put se maintenir dans le Royaume qu'il avoit usurpé, ou Dermot ayant été rétabli, conquit ensuite la ville de Dublin, capitale de l'Irlande, & plusieurs autres places d'importance. Il mourut quelque tems après; & le Roi d'Angleterre craignant l'evénement de ces conquêtes, rappella le Comte de Pembrok, qui ne voulant point se soustraire de l'obéïssance de son Prince, députa un Envoyé pour l'assurer de sa fidelité, protestant qu'il le reconnoissoit pour son Souverain. Henri II accepta ses soumissions; mais étant jaloux de la gloire du Comte de Pembrok, il fit assembler les Etats à Oxford en 1185, & y fit voir la Bulle du Pape Adrien IV, par laquelle ce Pape lui offroit la Souveraineté d'Irlande, & montra la bague qu'il lui avoit envoyée pour marque d'investiture, se reservant un sol par an sur chaque maison. Il montra aussi la Bulle d'Urbain III, qui confirmoit celle d'Adrien, & lui permettoit de faire couronner Roi d'Irlande un de ses fils; pour laquelle cerémonie il lui avoit envoyé une couronne d'or, & un riche bouquet de plumes. Après sa Harangue, il fit Chevalier son fils Jean, & lui donna la Souveraineté d'Irlande. Ce Prince fut bien reçu de l'Archevêque & des Etats de Dublin; mais son Armée étant mal payée, il revint en Angleterre la même année. On remarque que dans l'Inscription de son Sceau, il se qualifioit seulement *Dominus Hiberniæ*. Depuis ce tems-là les Rois d'Angleterre ne prirent que le titre de *Seigneur d'Irlande*, jusqu'à Henri VIII, lequel ayant fait divorce avec le Saint Siége, & se voyant puissant, se fit donner celui de *Roi* par le Parlement du Royaume. Le jeune Roi Edouard, son fils, en usa de même. Marie, sœur d'Edouard ayant succédé à la Couronne, remit son Royaume sous l'obéïssance du Pape l'an 1555, & Paul IV lui confirma le titre de Reine d'Irlande. Les Rois d'Angleterre y ont un Viceroi, qui prend aussi le nom de Conservateur & de Justicier, avec un pouvoir très considérable, & des Conseillers, qui sont le Chancelier & le Thrésorier du Royaume, avec des Comtes, des Prélats, &c. Chaque Province avoit aussi son Gouverneur. Ce Royaume a essuyé l'effort d'une guerre civile, depuis la conspiration de 1641, jusques en 1646. Cromwel, qui y fut envoyé en qualité de Généralissime, y fit lever le siege de Dublin, & y défit le Marquis d'Ormond, qui tenoit le parti du Roi. Ce païs a été le théatre de la guerre entre Guillaume Roi d'Angleterre, & son beau-pére le Roi Jacques; mais ce dernier s'étant retiré en France l'an 1690, ses troupes ne l'ont pu conserver que jusqu'en 1692, auquel le Royaume d'Irlande fut entiérement soumis à son gendre. Les Irlandois furent éclairez des lumiéres de l'Evangile vers l'an 430 par Pallade, Diacre de l'Eglise de Rome, & par saint Patrice, tous deux envoyez en ce païs par le Pape Céleftin I. On a vu dès le sixiéme siécle & dans les suivans, plusieurs Monastéres & Abbayes établies dans ce païs, remplies de saints Religieux qui, quand la nécessité l'exigeoit, se répandoient dans les païs circonvoisins, où ils fondoient des Ecoles publiques de science & de vertu. S. Colomban passa avec ses compagnons en Ecosse & dans le païs des Pictes, où il les convertit à la Foi, & établit un Monastére dans l'isle d'Hii l'une des Hébrides. Ce Monastére fournissoit des Evêques à tous ces païs, qui ont reconnu longtems l'Abbé de ce Monastére comme leur Supérieur. Les Saints Aydan, Finan, Colman, Cutbert & autres, desquels Béde parle, passérent en Angleterre, & S. Colomban en France, où il est consideré comme le premier Auteur de la vie monastique. Ce saint Abbé fut bientôt suivi de S. Fiacre & de saint Fursie, dont les deux fréres Foilan & Ultan passerent en Flandre, à la sollicition de sainte Gertrude, & y établirent des Monastéres, S. Gall & S. Jonas en Suisse, & Arbogaste à Strasbourg; S. Livin à Gand en Flandre, où il reçut la couronne du martyre, S. Kilian à Wirtzbourg, capitale de la Franconie; S. Virgile à Saltzbourg en Baviére: ce Saint est célébre pour la contestation arrivée au sujet des Antipodes avec S. Boniface. S. Colomban passa en Italie, & y établit le fameux Monastére de Bobio. S. Catald, aussi Irlandois, y avoit passé avant lui, & avoit été, pour sa piété singuliére, fait Evêque de Tarente. Les naturels du païs y sont encore Catholiques, & depuis que la Réformation s'y est établie, & que les Catholiques y ont été persécutez, ce qui a commencé en l'année 1624, un grand nombre s'est retiré, & se retire tous les jours en France, en Italie, & dans les Païs-Bas, où ils ont des Colléges & des Séminaires.

Le Gouvernement Ecclésiastique est entre les mains de quatre Archevêques, d'*Armagh*, de *Dublin*, de *Casbel* & de *Tuam*, & entre les mains des Evêques leurs suffragans. Il y a dix-neuf Evêchés. Quoique ces Evêchés ne soient pas en général si bons qu'en Angleterre, les autres bénéfices y sont beaucoup meilleurs, & les revenus Ecclésiastiques plus également distribués. Pour ce qui regarde les dogmes & la discipline de l'Eglise d'Irlande, ils sont à peu près les mêmes à tous égards que ceux qui sont reçus dans l'Eglise d'Angleterre. Par raport au Gouvernement civil, l'Irlande est gouvernée par un *Vice-Roi*, quoi qu'on ne lui donne pas ce titre en Anglois. On l'appelloit autrefois *Gardien d'Irlande*, ensuite on le nomma *Justicier* d'Irlande, & on l'appelle aujourd'hui *Lord-Lieutenant* où *Député* d'Irlande. Son pouvoir est d'une vaste étenduë, puis qu'il peut faire la guerre ou la paix; qu'il distribuë toutes les charges & tous les emplois, à la reserve d'un fort petit nombre; qu'il a droit de pardonner toutes sortes de crimes, excepté ceux de léze-Majesté; de faire des Chevaliers, &c. En un mot, il n'y a point de Vice-Roi en Europe, qui approche tant que celui-ci de la Majesté Royale, soit qu'on ait égard à sa Jurisdiction, à son pouvoir, à son train où à ses revenus. Il a pour son Conseil le Lord Chancelier & le Trésorier du Royaume, avec quelques Comtes, Evêques, Barons & Juges, qui sont membres du Conseil privé, formé à peu près sur le plan de celui d'Angleterre. Lors qu'on l'installe dans sa charge, on lit d'abord en public les Lettres Patentes qu'il a obtenues du Roi, ensuite il prête serment entre les mains du Chancelier, selon un formulaire prescrit, on lui délivre l'Epée Royale qu'on doit porter devant lui; enfin on le place dans un fauteuil de parade, où se tiennent autour de lui le Chancelier du Royaume, les membres du Conseil privé, les Seigneurs & Pairs du Royaume, avec un Roi d'Armes, un Sergent d'Armes, & autres Officiers. Dans les Provinces éloignées il y avoit autrefois des Gouverneurs subalternes pour administrer la Justice; tels étoient un principal Commissaire dans la Province de Connaught, & un Président dans celle de Munster, qui avoient pour Assesseurs certains Gentilshommes & Jurisconsultes dirigés par le Vice-Roi. A l'égard des différentes conditions ou degrez de noblesse, il y a, de même qu'en Angleterre, des Ducs, des Marquis, des Comtes, des Vicomtes, des Barons, des Chevaliers & des Ecuyers. On y voit aussi les mêmes Cours de Justice qu'en Angleterre; le Parlement, que le Lord-Lieutenant ou son Député convoque & qu'il dissout, suivant le bon plaisir du Roi, la Chancelerie, le Banc du Roi, la Cour des Plaidoyers communs & celle de l'Echiquier. On y a de même quatre Termes dans l'année, pendant lesquels on administre la Justice dans toutes ces Cours-là. Il y a d'ailleurs des Juges nommez pour tenir les Assises, d'autres établis en certains cas, par un ordre judiciaire, écrit en Latin, qui commence par les mots, *Nisi prius*, & qui, à cause de cela même, en porte le nom; d'autres délégués pour décider les affaires, par une Commission spéciale, qu'on appelle, en termes de Droit, d'*Oyer & Terminer*, c'est à dire, *d'ouir & terminer*, & des Juges de Paix dans

dans chaque Comté. A l'égard du Droit coûtumier, il eſt en Irlande le même qu'en Angleterre. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II tome* 2. *p.* 86. *&c.*

LETTRES EN IRLANDE.

L'Irlande a donné les premiers Profeſſeurs aux plus fameuſes Univerſitez de l'Europe; Claudius Clémens à Paris; Albin à Pavie en Italie; Jean Scot Erigéne à Oxford en Angleterre. Les Saxons d'Angleterre ont reçu des Irlandois leurs caractéres ou lettres, & conſéquemment les Arts & les Sciences qui ont fleuri depuis parmi ces peuples, ainſi que le Chevalier Jacques Waræus le prouve dans ſon Traité *des Ecrivains d'Irlande*, *l.* 1. *ch.* 13, où l'on peut voir les Académies célébres & les Ecoles publiques, qui ſubſiſtoient en Irlande dans les VII, VIII, IX, & X ſiécles, & où ſe rendoient particuliérement les Anglo Saxons, les François, les anciens Bretons, & où ils étoient reçus avec plus d'hoſpitalité, qu'en aucun autre païs du monde Chrétien. Les Irlandois n'ayant pas été ſubjuguez par les Romains, avoient conſervé leur liberté juſques au X ſiécle. Ils furent alors inondez par l'irruption d'un nombre effroyable de Danois, & d'autres peuples du Nord, qui, comme les Normands en France, à peu près dans le même tems, brûlérent toutes leurs villes, ruïnérent leurs Ecoles & leurs Monaſtéres, firent mourir une infinité de Religieux & de Prêtres, & réduiſirent ce païs (qui étoit alors, comme l'aſſurent les Hiſtoriens du tems, *le plus civiliſé de l'Europe*, *l'Ecole de toutes les Sciences & de toutes les Vertus*) dans la derniére barbarie. Les Irlandois laſſez enfin du gouvernement tyrannique des Danois, ſe défirent par un ſtratagême de tous ces Barbares, & les exterminérent entiérement. Ce ne fut pas ſans s'affoiblir beaucoup euxmêmes; & avant que de pouvoir ſe rétablir dans leur premier état, ils tombérent entre les mains des Anglois, dont ils ſont moins en état de ſortir, particuliérement depuis la Réformation d'Angleterre commencée ſous Henri VIII, dans le XVI ſiécle.

LES ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ d'IRLANDE.

Comme les quatre Provinces d'Irlande étoient autant de Royaumes, ayant chacune ſon Roi particulier, chaque Province avoit auſſi ſon Archevêque, mais non pas toujours dans le même Siége, à l'exception de celui d'Armagh, dont l'Archevêque a paſſé de tout tems pour Primat de tout le Royaume, à cauſe, ſans doute, que ſaint Patrice en a été le premier Evêque. S. Malachie, dans un voyage qu'il fit à Rome, ſollicita auprès du Saint Siége, pour avoir deux *palliums*, l'un pour l'Egliſe d'Armagh, & l'autre pour celle de Caſhel; mais cela n'ayant point réuſſi alors, le Pape Eugéne III y envoya quelque tems après le Cardinal Papparon avec quatre *palliums*, qui furent donnez aux Archevêques d'Armagh, de Dublin, de Caſhel, & de Tuam ou Toam, dans une Aſſemblée générale du Clergé de ce Royaume, tenue dans le Monaſtére de Nellifont, au mois de Mars de l'an 1252. L'Archevêque d'Armagh a ſix Suffragans, ſavoir, Londonderry, Connor, Dromore, Clogher, Kilmore & Dundelk: l'Archevêque de Dublin en a trois, ſavoir Kilkenny, Kildare & Fearns: l'Archevêque de Caſhel en a cinq, ſavoir Waterford, Limerick, Cork, Ardfart ou Ardart & Emly: l'Archevêque de Toam ou Tuam en a auſſi cinq, Gallway, Athlone, Killalo, Cloncfort ou Clonfort & Killalou. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II. tome* 3. *p.* 88.

LES UNIVERSITEZ.

Il y avoit, dit-on, autrefois à Armagh une Univerſité célébre, qui a ſubſiſté depuis le tems de S. Patrice, juſqu'à l'irruption des Danois en Irlande au X ſiécle; & l'on ajoûte que S. Finan avoit établi une fameuſe Univerſité à Clonarde ſur la Boine, de laquelle ſont ſortis pluſieurs perſonnages illuſtres par leur piété & leur doctrine, les deux Keirans, les deux ſaints Columbes. On dit encore que les Univerſitez de la ville de Roſſe dans le Comté de Corck, de Down en Ultonie, & de Caſhel en Mommonie étoient renommées; mais tout cela n'eſt qu'une fable. Alexandre Bicknar ou Biknore, Archevêque de Dublin, en fonda une dans cette Capitale du Royaume en 1320, & la fit confirmer par le Pape Jean XXII. Jean Léchus, prédéceſſeur d'Alexandre, avoit déja entrepris ce deſſein ſous Clément V. Cette Univerſité a depuis été enrichie de fonds conſidérables par les ſoins de la Reine Eliſabeth. C'eſt la ſeule Univerſité qui reſte à préſent en Irlande. C'eſt dans ces Ecoles nombreuſes que ſe rendoient autrefois, c'eſt à dire, juſqu'au X ſiécle, les Anglois, les anciens Bretons, & les François même, ſuivant le témoignage de Béde, d'Alcuin, & d'Eric, Moine d'Auxerre.

AUTEURS QUI ONT PARLE' de l'IRLANDE.

Quoique l'Irlande ait donné autrefois pluſieurs bons Auteurs, qui ont écrit ſur différentes matiéres, comme on le peut voir dans l'Ouvrage du Chevalier Jacques Waræus, elle en a fourni un très petit nombre depuis la domination des Anglois, & encore moins depuis que la Réformation s'y eſt introduite ſous Henri VIII. Les Ecrivains qui parlent de ce Royaume, outre les Géographes ordinaires, qui font mention des Iſles Britanniques, ſont particuliérement Keting, qui en a fait une Hiſtoire exacte, & en même tems a donné des Généalogies fidéles de toutes les anciennes familles du païs. Cet Ouvrage eſt ſi eſtimé, qu'on l'a traduit en Latin. Les autres Hiſtoriens ſont, Colgan; Pierre Lombard; Cambden, Richard Staniharſt; Silveſtre Gérard; Gratianus Lucius; Pierre Valois; Flaherty, dont l'Hiſtoire eſt curieuſe & la Chronologie exacte; Speed. Gerard Boate a fait l'Hiſtoire naturelle d'Irlande, qu'on doit lire avec précaution. Il raconte à la vérité mille particularitez agréables du païs, & en loue le terroir; mais comme il étoit partiſan de Cromwel, & Médecin de ſon Armée en Irlande, il parle toujours mal du Roi & des Irlandois Catholiques. Le Chevalier Jacques Waræus a écrit un excellent Ouvrage des Auteurs qui ont paru en Irlande depuis le IV ſiécle juſqu'au XVII.

IRLANDE (la Mer d') en Latin *Mare Hibernum*, *Oceanus Hibernus*, grand canal de l'océan occidental ou Atlantique, qui s'étend au midi de l'Irlande, juſqu'aux Iſles de Silley, & forme le canal de ſaint George ou de Briſtol; & au Levant de l'Irlande juſqu'aux côtes d'Angleterre & d'Ecoſſe. Cette mer eſt dangereuſe en cet endroit, à cauſe des vents qui y régnent, & des courans que font un grand nombre de riviéres qui s'y déchargent. * Maty, *Dict. Géogr.*

I R M.

IRMANOS, *Os ſette Irmanos*, c'eſt à dire, *les ſept fréres*: ce ſont ſept Iſles, une grande & ſix petites; mais toutes également déſertes, qui ont été découvertes par les Portugais, fort avant dans l'Océan Ethiopique, entre l'Iſle de Madagaſcar & les Maldives. On voit à l'orient des Sette Irmanos, un autre peloton de petites Iſles, que quelques-uns nomment *Os tres Irmanos*, c'eſt à dire, *les trois freres*; & d'autres, *Oſters-Irmanos*, c'eſt à dire, *les freres Orientaux*. * Maty, *Dict. Géogr.*

IRMENSUL, faux Dieux des Saxons, dans la Weſtphalie. *Cherchez* ERMENSUL.

IRMINGER, (Jean-Jacques) de Zuric, nâquit en 1588. Ulric Irminger ſon pére fut Paſteur de Frauenfeld. Après avoir commencé ſes études dans ſa patrie il alla les pourſuivre dans les Académies étrangéres, & fit particuliérement de grands progrès à Marpurg ſous Goclenius. Après une abſence de 5 ans il retourna chez lui & obtint en 1618 le Diaconat de S. Pierre à Zuric. En 1620 il fut fait Paſteur de la même Egliſe & enfin en 1645 il parvint à l'*Antiſtice* & au Paſtorat de la Cathédrale de Zuric. Il mourut le 25 Septembre 1649, bon Théologien, excellent Orateur & ſavant Poëte; il a publié pluſieurs Poëſies en Allemand & en Latin: *Urbis Tigur. Munimentum & Muſarum Tig. monimentum*; *Bivium Herculis*; *Romanæ Paſiphaës Minotaurus.* Il compoſa auſſi pour ſoi un Poëme funébre. * Dyrſteler. *Dict. Allem. de Bâle.*

I R N.

IRNERIUS, qu'on nommé auſſi *Wernerus* ou *Guarnerius*, Juriſconſulte Allemand, vivoit au XII ſiécle. Il paſſe pour le premier qui ait renouvellé la profeſſion du Droit Romain, interrompue depuis l'invaſion des Barbares. Il avoit eu beaucoup de crédit en Italie auprès de la Princeſſe Mathilde; & ayant porté l'Empereur Lothaire à ordonner que le Code & le Digeſte fuſſent lus dans les Ecoles, il fut le premier qui exerça en Italie cette profeſſion. Sa méthode fut de concilier les réponſes des Juriſconſultes, & les Loix qui paroiſſoient contraires les unes aux autres. Il mourut avant l'an 1150, & fut enterré à Bologne, où il avoit été Profeſſeur. On pouſſe la choſe plus loin; car on dit que Lothaire abrogeant toutes les autres Loix, ordonna que le Droit de Juſtinien reprît ſon ancienne autorité dans le barreau. Calixte, Profeſſeur en Théologie à Helmſtad, a ſoutenu que c'eſt un menſonge, & a été ſuivi en cela par Conringius ſon Collégue. Mais Berthold Nihuſius a écrit pour l'opinion contraire, & a mené rudement le Docteur Calixte. Il eſt certain que la tradition n'eſt point favorable à celui-ci, & qu'elle a donné à Irnerius la qualité de premier reſtaurateur du Droit Romain. C'eſt encore lui, diton, qui porta l'Empereur Lothaire, dont il étoit Chancelier, à introduire dans les Académies la création des Docteurs, & qui en dreſſa la formule. D'où vint que dès ce tems-là on promut ſolemnellement au doctorat Bulgarus, Hugolin, Martin, Pileus, & quelques autres, qui commencérent à interpréter les Loix Romaines. Ce fut à Bologne que ces belles cérémonies eurent leur commencement; elles ſe répandirent de là dans toutes les Univerſitez, & paſſérent de la Faculté de Droit en celle de Théologie. On prétend que l'Univerſité de Paris ayant adopté ces uſages, s'en fervit la premiére fois à l'égard de Pierre Lombard, qu'elle créa Docteur en Théologie. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

I R O.

* IRON, petite ville d'Eſpagne, dans cette partie de la Biſcaye qui porte le nom de Guipuſcoa, ſur la rive gauche de la riviére d'Andaye. Quelques-uns la comptent pour la premiére place qu'on rencontre en ſortant de France pour entrer en Eſpagne. Elle n'a rien de conſidérable que ſon Egliſe qui eſt belle & bien bâtie. * Colmenar, *Délices d'Eſpagne*, *p.* 79.

IROQUOIS, nation ſauvage qui habite dans la partie du ſud du Canada entre la nouvelle Angleterre, la Penſylvanie, le Lac Erié & le Lac Ontario. Elle eſt diviſée en cinq cantons qui ont tous leur dialecte particuliére, comme autrefois les Ioniens,

Ioniens, les Béotiens & autres parmi les Grecs. Ces cinq cantons sont les Tsonnontouans, les Goyogoans, les Onnontagues, les Onoyouts & les Agnies. Chaque Canton n'est proprement qu'un village. Il y a trente lieues de l'un à l'autre. Ils sont tous situés près de la côte méridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*, & l'on y parle à peu près le même langage. Ces Cantons se visitent réciproquement tous les ans par des Députez, alors on fait le festin d'union, & l'on fume la grande pipe ou le grand calumet des cinq Cantons. Chaque Iroquois se croit Souverain, & il prétend ne relever que de Dieu seul qu'il nomme le grand Esprit. Ils ont eu guerre avec les Hurons dont il paroît qu'ils sont descendus, & avec les Algonquins, & ont beaucoup contribué à la destruction presque totale de ces deux Nations autrefois les plus nombreuses & les plus considérables du Continent; ils ont aussi beaucoup fait de peine aux François dans les commencemens, ils sont aujourd'hui un peu plus paisibles. * Relation du Canada.

IROQUOIS, (riviére des) c'est un grand fleuve de l'Amérique septentrionale, qui coule du sud-ouest au nord-ouest, à 45 degrez de la Ligne. Les rivages qu'il lave de chaque côté sont couverts de plusieurs arbres, on y trouve diverses Isles, & sa largeur est de demi-lieue. Il a quatre pieds de profondeur aux endroits où il est le moins creux. Ce fleuve descend d'une cataracte, s'étendant en forme de Lac au commencement du précipice, après quoi il court par un plat-païs d'une si grande vitesse l'espace de quinze lieues, qu'il n'y a que les Sauvages qui puissent le monter avec leurs canots, ce qu'ils font avec beaucoup de fatigue & de danger. De là il entre dans un grand Lac qui a plus de cent lieues de circuit où sont plusieurs Isles, où quelques-unes ont plus de dix lieues de long, & sont plus riches en castors. Ce Lac est entouré de forêts, qui contre l'ordinaire des autres de la Nouvelle France, produisent beaucoup de châtaignes. Il nourrit un grand nombre de poissons, & un entre autre que les Sauvages nomment *Chaou sourou*, qui croît souvent jusqu'à dix pieds de long. Il est délié comme un brochet, muni, à la maniére d'un éturgeon, d'écailles cendrées, & si dures qu'elles émoussent la pointe des dards. Il a un long bec, la gueule fort grande, & chaque mâchoire garnie d'un double rang de dents très pointues. Non seulement c'est l'ennemi des autres poissons, mais il chasse aux oiseaux mêmes. Pour cela, il se tient près du rivage entre les roseaux & dressant son long museau un peu en l'air, il demeure la gueule ouverte à fleur d'eau sans se remuer, jusqu'à ce que quelque oiseau vienne se poser sur son bec comme sur un pieu; alors ce poisson l'entraine & le dévore. Il y a des deux côtez de ce Lac de hautes montagnes, dont le sommet est toujours couvert de neiges. Les Iroquois demeurent aux environs, & cultivent de belles vallées qui portent du maïs en quantité. L'embouchure du fleuve des Iroquois a quatre à cinq cens pas de largeur, & quelques lieues au dessus il y a un Saut, qu'on nomme *le Saut de Saint Louïs*. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IROS, & IRUS, montagne de l'Inde, vers la Gédrosie, & sur le rivage du fleuve Indus. Arrien en fait mention.

I R S.

IRSINGEN, en Latin *Ursinium*, Abbaye de Bénédictins au dessous de Kauffbauern sur le Vertach en Souabe; son Abbé tient rang dans les Etats de l'Empire & a son suffrage dans les Diétes avec d'autres Prélats de la Souabe. Le fondateur de cette Abbaye fut Henri Marggrave de Ransperg. On commença à la bâtir dans une forêt fort épaisse en 1182, & trois ans après on posa d'autres fondemens sur la montagne d'Irsingen. Mais *Cunon*, le premier Abbé, aima mieux établir sa demeure dans la plaine sous l'approbation du fondateur. Cette Abbaye souffrit beaucoup dans les troubles de la guerre, particuliérement lorsque Frédéric d'Autriche & l'Empereur Louïs eurent des démêlez ensemble. Pierre de *Baisweil*, Abbé d'Irsingen, ruïna tellement cette Abbaye par sa prodigalité, que la plûpart des Moines en sortirent; mais *Conrad* son successeur rétablit si bien les affaires de cette Abbaye par son économie, qu'elle fut en état d'acheter la ville de Baisweil pour 100000 ducats. * Brusch, *de Monast. Germ.* Bucelinus *Germ. S. p.* 2. Crusius *Annal. Suev. p.* 2. *c.* 12. Merian. *Topogr. Sueviæ, voce Ursin.*

* IRSON, ville de Perse, est à 80 degrez 35 minutes de longitude, & à 36 degrez 50 minutes de latitude. L'air de cette ville est bon, & il y a des vivres en abondance. * Tavernier, *Voyages, &c. tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 400. édit. de Hollande 1692.

I R T.

* IRT, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Cumberland, coule jusqu'à la mer. Elle a ceci de remarquable que quand la marée est basse on y pêche des perles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 270.

IRTHING, riviére du Cumberland, qui a sa source aux extrémitez du Cumberland & du Northumberland, qui coulant au sud-ouest, sépare ces deux Comtez pendant quelque tems; & qui après avoir reçu le Cambeck, se décharge dans l'Eden. * *Diction. Anglois.*

IRTICH, IRTISCH ou IRTIS, riviére de la Tartarie Moscovite, a sa source dans les montagnes d'Altay, anciennement *Imaüs*, coule longtems vers le couchant septentrional, ensuite tournant vers le nord, va prendre le Tobolk à la ville de ce nom, & enfin se décharge dans l'Oby. * Maty, *Dict. Géogr.*

I R U. I R W.

IRUS, gueux du païs d'Ithaque, qui étoit à la suite des amans de Pénélope, s'appelloit en son nom Arnée. Ulysse étant revenu le tua d'un coup de poing. Il eut une fille nommée Chrysippe, qui eut Héléne de Pithius. C'est lui qui a donné lieu au proverbe, *Iro pauperior*. * Homere, *Odyss. l.* 18. Au sujet de quoi Ovide le cite en ces termes, *Trist. l.* 3. *Eleg.* 7. *v.* 42.

Irus & est subito, qui modo Crœsus erat.

IRUS, montagne. *Voyez* IROS.

* IRWELL, riviére d'Angleterre dans la Province de Lancastre; après avoir coulé à peu près du nord au sud, elle lave les murailles de Manchester, puis continuant son cours de l'est à l'ouest, elle va porter ses eaux dans le Mersey.

IRWIN, petite ville de l'Ecosse méridionale, dans le Comté de Cuningham, à l'embouchure de la riviére d'Irwin dans le Golfe de Cluyd, à sept lieues de Reinfrew. Elle avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse, avant la Réunion des deux Royaumes. Il y avoit autrefois un bon port, qui maintenant n'est accessible qu'aux petits bâtimens, à cause des sables qui s'y sont amassez. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IRWIN, riviére de l'Ecosse méridionale, sépare la Province de Cuningham de celle de Kyle, a un cours fort tortueux, coule de l'est à l'ouest, & se décharge dans le Golfe de Cluyd un peu au dessous de la ville d'Irwin.

I S.

IS, ville de Babylone, avec une riviére de même nom. Etienne de Byzance en parle, & Hérodote en fait mention en ces termes, *Il y a huit journées de Babylone jusqu'à une ville appellée Is, qui est située sur une petite riviére de ce nom qui se décharge dans l'Euphrate.* * Etienne de Byzance. Hérodote, *l.* 1. *ou Clio.*

* IS-SUR-TILLE, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, sur la riviére de Tille, à peu près au nord de Dijon, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Le *Dictionnaire Universel de France* dit que cette ville est située sur les bords de l'Ougne près de la Tille, & Sanson dans sa Carte des deux Bourgognes, la met sur la rive droite de l'Ougne. On y tient marché deux fois la semaine, & on y a quatre foires dans l'année. Le principal trafic des Habitans est en draperie & en chapeaux. Il y a grand nombre de Teinturiers, & la riviére de Tille lui est d'une grande commodité pour ses manufactures. Son territoire produit des vins & des blez. * *Mémoires dressez en* 1704. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

I S A.

ISA. *Cherchez* JOSUE.

ISAAC, Patriarche, fils d'Abraham & de Sara, naquit l'an 2139 du Monde, & 1896 avant Jésus-Christ, sa mére étant déja stérile & âgée de 90 ans, & son pére de cent. Son nom veut dire *ris*, à cause que Sara avoit ri, lorsque dans un âge fort avancé, un Ange lui annonça qu'elle auroit un fils. Il ne se pouvoit rien ajoûter à la tendresse que le pére & la mére avoient pour ce fils, tant à cause qu'il étoit unique, que parce que Dieu le leur avoit donné dans leur vieillesse. Cependant Dieu voulant éprouver la foi d'Abraham, lui commanda l'an 2164 du Monde, & 1871 avant Jésus-Christ, de prendre Isaac, âgé pour-lors de 25 ans, de le mener sur la montagne qu'il lui indiqueroit, & là de le sacrifier en son honneur. Le pére obéit, & se fit suivre par son fils; ils marchérent deux jours, & n'arrivérent que le troisiéme au lieu destiné, qui étoit la montagne de Moria ou Morija. Joseph, le Vénérable Béde, & quelques autres, disent que c'étoit celle où depuis le Temple fut bâti. Saint Augustin & d'autres veulent que ce soit le Calvaire, qui fut destiné pour ce sacrifice extraordinaire. Quoi qu'il en soit, Abraham laissa au bas de la montagne ceux qui l'avoient accompagné, & ne mena que son fils, qu'il chargea du bois nécessaire pour brûler la victime: Abraham porta le feu & l'épée. Isaac lui demanda où étoit la victime; il lui répondit *que Dieu y pourvoiroit*. Ensuite il dressa un autel, y mit le bois que son fils avoit porté, lia Isaac, le mit sur ce bucher, prit l'épée & étendit la main pour l'égorger. Dieu fut touché de la fermeté du pére, & de la soumission du fils: il arrêta par un Ange, la main d'Abraham, qui sacrifia au lieu d'Isaac, un bélier qui se trouva près de là embarrassé par les cornes. Isaac, à l'âge de 40 ans, épousa l'an du Monde 2179, & 1856 avant Jésus-Christ, Rébecca, fille de Bathuel ou Béthuel, fils de son oncle Nachor; & cette épouse après dix-neuf ans de stérilité accoucha de deux gémeaux, Jacob & Esaü, l'an 2198 du Monde, & 1837 avant Jésus-Christ. La famine l'obligea de quitter son païs & d'aller en Gérar, sur les terres d'Abimélech, Roi des Philistins, où Dieu le bénit si abondamment, que les Habitans & le Roi même le priérent de se retirer, parce qu'il devenoit trop puissant. Comme il se vit fort âgé, il voulut bénir son fils Esaü; mais Jacob, par les conseils de Rébecca, surprit en contrefaisant la voix d'Esaü la bénédiction d'Isaac, qui étoit aveugle. Isaac mourut âgé de 180 années, en l'an 2319 du Monde, & 1716 avant Jésus-Christ. * *Genése, ch.* 21. *& suiv.*

suiv. jusqu'au 35. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Pétau, *de Doctrina Temporum*, & Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 6. *c.* 5 & 6.

ISAAC (SAINT) Solitaire de Constantinople, dans le IV siécle, après avoir vécu plusieurs années dans les solitudes d'Orient, vint à Constantinople du tems de l'Empereur Valens, & bâtit une cellule proche de la ville, dans un lieu écarté, où il se renferma. Quand Valens partit de Constantinople pour marcher contre les Goths, qui ravageoient la Thrace, Isaac lui prédit qu'il ne reviendroit pas. Valens le fit mettre en prison, & le menaça de le faire mourir, quand il seroit de retour. La prédiction d'Isaac se trouva confirmée par l'événement. Valens fut tué dans une bataille donnée contre les Goths le neuviéme d'Août 378. Théophane dit qu'Isaac connut dans sa prison le moment auquel arriva la mort de cet Empereur. Depuis ce tems-là Isaac continua son genre de vie. Il fut en grande considération auprès de l'Empereur Théodose, & se trouva l'an 381 au Concile de Constantinople. Deux de ses amis, Saturnin & Victor, lui firent bâtir une cellule hors de la ville du côté de la mer, où il rassembla ses Disciples. Il mourut, selon les uns, l'an 383 le 26 de Mai; selon d'autres, il vêcut jusques vers l'an 410. Il ne faut pas le confondre avec le Moine ISAAC, qui présenta une requête contre saint Jean Chrysostome; ni avec une autre Solitaire ISAAC, qui vivoit en même tems dans le désert de Sété, qui s'enfuit pour n'être pas ordonné Prêtre, & sous le nom duquel Cassien a mis deux Conférences, où il est traité de la Priére. Les Grecs font la fête d'Isaac le Solitaire de Constantinople au 30 de Mai. * Socrate, *l.* 6. *c.* 40. Théodoret, *Hist. l.* 4. *ch.* 34. Théophane, *in Chron.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

ISAAC, Moine, & ISAAC Solitaire dans le désert de Sété. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

* ISAAC, Prêtre d'Antioche, qui dans le cinquiéme siécle écrivit en vers contre les Nestoriens & les Eutychiens, & quelques autres Piéces. * Gennade, *de Vir. Illust.*

ISAAC, I de ce nom, Empereur de Constantinople, étoit de la famille des Comnénes, & s'étoit acquis une grande réputation par sa prudence & par sa valeur. Ainsi favorisé de Michel Cerularius, Patriarche de Constantinople, & des Soldats, il se révolta contre Michel VI, dit *l'Ancien* ou *Stratiotique*, Empereur des Grecs, & se mit sur le thrône. Il fut couronné le premier jour de Septembre 1057, & loin de répondre aux espérances que l'on avoit conçues de lui, il se diffama par son avarice & par son orgueil, & envoya en exil le Patriarche Michel. On dit qu'Isaac fut frappé d'un coup de foudre à la chasse, & que cet accident le saisit d'une si grande frayeur, qu'il quitta la pourpre impériale, en faveur de Constantin *Ducas*, le 25 Novembre 1059, & se renferma, pour passer le reste de ses jours, dans le Monastére des Studites. Son régne fut de deux ans, deux mois, & vint-quatre jours. Les Historiens Grecs disent qu'il avoit obligé les Hongrois à lui demander la paix, & remporté quelques avantages sur les Patzinacites. Ils disent aussi qu'il vécut deux ans dans l'état monastique, où il donna de grands exemples de piété; & qu'il y fit l'office de Portier. * Cédréne, Curopalate & Guldas.

ISAAC II, dit *l'Ange*, se fit élire en 1185 Empereur de Constantinople par le peuple animé contre la Tyrannie d'Andronic *Comnéne*. Il le fit mourir cruellement, fit crever les yeux à ses deux fils, Jean & Manuel, & vêcut depuis très licentieusement sur le thrône. Cet Empereur eut quelques avantages sur les Siciliens, mais ses tentatives sur l'Isle de Chypre envahie par un autre Isaac, furent inutiles. Ce fut par sa négligence que Pierre & Asan rétablirent le Royaume de Bulgarie, qui fut depuis si nuisible à l'Empire Grec, parce qu'au commencement de leur révolte, il n'eut pas soin de jetter des garnisons dans les places les plus importantes, dont les Habitans n'avoient encore aucune part au soulévement; & ayant voulu fermer les passages à l'Empereur Frédéric I, qui traversoit ses Etats pour aller gagner la Palestine, il s'attira une nouvelle guerre, qui auroit été funeste à tout l'Empire, si ce Prince avoit été moins modéré. Son régne fut de neuf ans & sept mois moins deux jours, depuis le 12 jour de Septembre 1185, jusqu'au dixiéme Avril 1195, qu'il eut les yeux crevez par ordre de son frére *Alexis*, qu'il avoit racheté d'entre les mains des Turcs. Isaac fut jetté dans une fosse, & après en avoir été retiré en 1203 par les François & les Vénitiens, il mourut sur la fin de Janvier de l'année suivante. * Nicétas. Roger & Génebrard, *en la Chron.* Du Cange, &c.

ISAAC, Exarque de Ravenne en 639, pilla l'Eglise de Latran, & fut puni de ce crime comme par miracle. * Paul Diacre, *Hist.* Anastase, *in Theod.*

ISAAC, dit *Porphyrogénéte*, parce qu'il étoit de la Maison des Comnénes, qui ont tenu assez longtems l'Empire de Constantinople, vivoit dans le XIII siécle. Il composa les Caractéres des Héros Grecs & Troyens, que Janus Rutgersius de Dordrecht a donnez au public avec des Notes, *Variar. Lect. l.* 5. *c.* 20. Leo Allatius les fit imprimer une seconde fois à Rome, dans son Recueil des Rhéteurs & des Sophistes Grecs. L'Ouvrage de Rutgersius, Conseiller de Gustave-Adolphe Roi de Suéde, fut imprimé à la Haye en 1625.

ISAAC, fils de Hosain, savant Arabe, qui vivoit sur la fin du IX & vers le commencement du X siécle. Il étoit Chrétien du Parti des Nestoriens, & s'appliquoit particuliérement, aussi bien que son pére, à traduire en Arabe les anciens Auteurs Grecs. Comme le pére & le fils s'étoient donné bien des soins pour apprendre le Grec & pour cultiver l'Arabe, leurs Versions réussirent beaucoup mieux que celles qu'on avoit faites auparavant du Syriaque. On a sa Traduction des Oeuvres d'Aristote & de quelques autres Auteurs, & l'on en voit des copies en diverses Bibliothéques. Il mourut l'an de l'Hégire 298, qui répond à l'an de Jésus-Christ 910, environ 80 ans après la mort d'Almamon. David son frére se fit aussi un nom; mais il pratiqua principalement la Médecine. * G. Abulpharaius, *Hist. Dynast.* Ebn Chalecan, *Vit. Clar. Arab.* E. Renaudot, *Dissert. de Barbaricis Aristotelis Version. tomo* 12. *Biblioth. Græcæ Fabricii inserta. Dict. Allemand de Bâle.*

ISAAC HAZAN, Rabbin, ainsi nommé, parce qu'il étoit Concierge de la Synagogue de Tolède, vivoit vers l'an 1270, & travailla aux Tables Astronomiques, dites *Alfonsines*, parce qu'elles furent dressées par les soins d'Alfonse X, Roi de Léon & de Castille. Génebrard parle de quelques autres Rabbins de ce nom. On ne doit pas oublier ISAAC, dit *Benimiram*, Médecin Arabe, qui vivoit du tems d'Averroës, & qui écrivit des Traitez de Philosophie, *De Definitionibus & Elementis*; & de Médecine, *De victûs Ratione, de Febribus, Urina, Diætis, &c.* On dit qu'il étoit Médecin de Salomon, Roi d'Arabie.

ISAAC, fils d'Ali, & petit-fils de Joseph Ben Tessaphin, Empereur de Maroc, pris & tué dans sa Capitale par Abdalmoumen l'an 543 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1148. Isaac fut le dernier de la Dynastie des Marabouts ou Almoravides, & Abdalmoumen le premier des Almohades. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

ISAAC ABOULFEDA, surnommé *Al Khalidi*, Auteur de l'Histoire de la ville & du pélerinage de Hébron, où est le sépulchre du Patriarche Abraham en Palestine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISAAC (Jean) Lévita, Juif, se fit Chrétien, & fut Professeur à Cologne. Il s'occupa à défendre l'intégrité du texte Hébreu, & répondit très savamment aux objections de Guillaume Lindanus, expliquant tous les lieux que lui & d'autres après lui accusent les Juifs d'avoir corrompus; en sorte qu'au jugement de Rivet, après son travail, il est inutile d'écrire sur la même matiére. * Rivet, *in Isagoge ad S. Scr. c.* 8. §. 28.

ISAAC fils d'Abraham, Rabbin & Président de la Synagogue des Juifs Espagnols à Hambourg. Il fit imprimer à Prague un Livre d'un Auteur incertain, avec ce titre *Sepher Hasikronot*, le *Livre des Mémoires*. Il renferme les Rites, les Instituts & les Cérémonies des Juifs, rangez selon les préceptes affirmatifs & négatifs. *Jo. Wulferus* dit que les Juifs nomment ce Livre, en Allemand, *Memorialbuch*, ou *Memorbuch*, & qu'ils sont obligez d'en lire quelques pages tous les jours de Sabbath en mémoire de ceux qui ont souffert le martyre pour le nom de Dieu, ou qui ont mis la Nation à couvert de quelque persécution ou de quelque impôt. Isaac a fait lui même quelques Ouvrages, *Panim Chadoschot, Facies nova*, qui est un Livre de Jurisprudence; *Lechet Hachema, Collectio farinæ*, imprimé à Amsterdam en 1707. * Jo. Christ. Wolfii *Bibliotheca Hebræa, tome* 1. *n.* 1151.

ISAAC CHAIJUT, fils d'Abraham, Rabbin, Président de l'Ecole de Prague, vivoit en 1584. Il a écrit *Pachad Jiskach*, la *Frayeur d'Isaac*, où il parle de la destruction du Temple, imprimé à Amsterdam en 1685; *Pené Jiskach*, la *Face d'Isaac*, Ouvrage en vers; *Kirjat Arbang, la ville d'Arbang*, gros Ouvrage; *Siach Jiskach*, la *méditation d'Isaac*, Poëme sur la veille de la Pâque, imprimé à Prague en 1587. * Jo. Christ. Wolfii *Biblioth. Hebræa. tome* 1. *n.* 1191.

ISAAC KARO, Rabbin de Tolède, fils du Rabbin *Joseph Karo*, fut un de ceux qui se virent obligez à quitter l'Espagne, en conséquence de l'Arrêt de Ferdinand & d'Isabelle donné au mois de Mars 1492, & qui portoit que les Juifs devoient vuider l'Espagne dans l'espace de quatre mois, ou embrasser le Christianisme. Karo se retira d'abord dans le Portugal & ensuite à Jérusalem, mais il perdit en chemin ses enfans & ses livres. Il vécut dans une grande solitude; & pour se consoler de la perte de ses enfans il composa un Livre qui a pour titre *Toledot Jiskach, les Générations d'Isaac*: c'est un Commentaire sur le Pentateuque en partie littéral & en partie Cabbalistique, où il examine les sentimens des autres Interprétes. Il a été souvent imprimé, d'abord à Constantinople en 1518, & ensuite à Mantoue & à Amsterdam en 1708. Buxtorff lui attribue un *Rituel* qui a pour titre, *Even Habeser, la Pierre du Secours.* * Jo. Christ. Wolfii *Biblioth. Hebræa, tome* 1. *n.* 1266. Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome* 5.

ISAAKI. *Voyez* JARCHI. (Salomon).

ISAAR. *Voyez* JITSHAR-ISAARI.

ISABELLE d'ARAGON, fille d'Alfonse, Duc de Calabre. *Voyez* ARAGON.

ISABELLE (Le Fort) petit Fort de Flandre à demi-lieue de l'Ecluse, & à une de la Mer d'Allemagne. Les Espagnols, qui l'ont construit du tems de l'Archiduchesse Isabelle, lui ont donné son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISABELLE (Le Fort) est un des Forts qui défendent la chaussée de la ville de Bois-le-Duc, du côté de la porte de Vucht. Il est à une bonne portée de canon de la ville.

ISABELLE-LOUISE, Infante de Portugal, étoit fille de Dom *Pédro* Roi de Portugal, & de *Marie* de Savoye. Elle naquit à Lisbonne le sixiéme Janvier 1669. Comme elle étoit héritiére présomptive de Portugal, plusieurs Princes pensérent à elle, & entre autres, le Duc de Savoye, qui fut sur le point de partir pour l'aller épouser. On proposa dans la suite le Prince de Toscane, l'Electeur Palatin, & divers autres Princes; mais elle étoit destinée à n'en épouser aucun. Elle perdit la Reine sa mére en 1683, & elle en parut inconsolable. Cette Princesse avoit voulu se charger elle-même de l'instruction de sa fille, & lui avoit fait exprès un Catechisme, plus étendu que celui que l'on donne aux enfans, & lui avoit laissé par écrit de sages conseils, qui ont été donnez au public. L'Infan-

te favoit le Portugais, l'Efpagnol, l'Italien, le François, l'Hiftoire de Portugal, la Géographie, les mœurs des Nations, & les principes de la Langue Latine. Dans le tems qu'on penfoit à la marier, elle fut attaquée d'une maladie qui la mit au tombeau. Les remédes lui causérent de grandes douleurs. Quand elle eut reçu l'extrême-onction, on apporta dans la chambre toutes les Reliques des Saints, felon ce qui fe pratique dans le païs en faveur des Princes malades. Elle mourut le 21 Octobre 1690, & fut inhumée dans l'Eglife des Capucines de Lisbonne, en habit de l'Ordre de faint François. Sa Vie, & celle de la Reine fa mére, ont été écrites dans un même volume par le Pére d'Orléans Jéfuite, & imprimées à Paris *in douze* en 1696.

ISABELLE. Ce que l'on ne trouve pas fous le nom d'Ifabelle, doit fe chercher fous celui d'ELIZABETH.

ISAC. *Voyez* ISAAC.

ISÆUS. *Voyez* ISEE.

* ISAGO, Royaume d'Afrique dans la partie feptentrionale de la Guinée. Il a au nord le Royaume de Bito, à l'eft celui de Gabou, au fud le Royaume de Bénin, & à l'oueft le Royaume d'Ulcuma. * M. Delifle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

* ISAGORAS, Athénien, qui eut guerre avec Clifténe. * Hérodote, *l.* 5. ou *Terpfichore.*

ISAGORAS, Poëte Tragique, Difciple de Chreftius, vivoit fous l'empire d'Antonin *le Philofophe*, dans le fecond fiécle. .. Philoftrate en fait mention.

ISAI ou JESSE, qui eft auffi appellé NAAS, fils d'Obed & pére de David, étoit déja fort vieux lorfqu'il devint pére de David, l'an du Monde 2950, & 1085 avant Jéfus-Chrift. * Ufferius, .. *in Annal.* .. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teftam.*

ISAÏE ou ESAÏE, Prophéte, fils d'Amos, de la famille Royale de David, eft le premier des quatre grands Prophétes. Il parle fi clairement de Jéfus-Chrift & de l'Eglife, qu'il a toujours paffé plutôt pour un Evangélifte que pour un Prophéte; & pour un Hiftorien qui rapportoit ce qui étoit déja arrivé, que pour un homme qui prédifoit ce qui ne fe devoit accomplir qu'après tant de fiécles. Il commença de prophétifer vers la 25 année d'Ofias, Roi de Juda, l'an du Monde 3250, & 785 avant Jéfus-Chrift & continua jufqu'au tems de Manaffé, qui le fit fcier, à ce que l'on croit, avec une fcie de bois, pour lui ôter la vie par un fupplice plus long & plus violent. Quelques Rabbins le font, les uns beau-pére, & les autres ayeul de ce Prince; mais cela n'eft pas fûr. Sa prophétie contient 66 Chapitres. On met fa mort à l'an 3254 du Monde, avant Jéfus-Chrift 781, fous le 17 du régne de Manaffé. Ainfi ce Prophéte auroit vêcu jufqu'à l'âge de 130 ans. Le Saint-Efprit a fait fon éloge. Il a recueilli dans un feul volume les Prophéties qu'il avoit faites fous les Rois Ozias, Joathan, Achaz, & Ezéchias. Il avoit encore écrit un Livre des actions d'Ozias, dont il eft parlé dans le fecond Livre des *Chron.* ou *Paralipoménes*, *c.* 26. *v.* 22. On lui a attribué quelques Ouvrages Apocryphes; comme ceux qui font intitulez, l'*Afcenfion d'Ifaïe*, la *vifion* ou l'*Apocalypfe d'Ifaïe*. Le ftyle de ce Prophéte eft grand, noble, fublime, & fleuri. * *Eccléfiaftique*, *ch.* 48. *v.* 25. *& fuiv.* Saint Epiphane, *in Vita Ifaiæ.* S. Ifidore, *l. de vita & morte SS. c.* 37. S. Jérôme, *in Ifaia.* S. Juftin. S. Bafile. S. Auguftin. S. Cyrille. Torniel. Salian. Bellarmin, &c. Du Pin, *Differtat. Prélim.* .. *fur la Bible.*

ISAÏE, Patriarche de Conftantinople, dans le XIV fiécle, fuccéda à Gérafime le dernier Novembre 1323. Il étoit auparavant Moine au Mont Athos, qui eft encore célébre par fes Caloyers; .. & il mourut en 1333. * Banduri *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

ISAÏE, fils d'Adam, Ecuyer de Sapor, Roi de Perfe, fut témoin du martyre des faints Jonas & Barachife, que ce Prince fit mourir. Il en écrivit une Relation, qui eft rapportée par Métaphrafte & par Surius, *tome* 2. *ad* 29 *Mart.*

ISALGUIER. *Voyez* IZALGUIER.

ISAMBERT (Nicolas) natif d'Orléans, Docteur & Profeffeur de Sorbonne dans le XVII fiécle, a compofé divers Ouvrages de Théologie Scholaftique, & quelques autres Piéces affez connues. Il mourut le 14 Mai 1642, âgé de 77 ans.

ISATIS. Tatien fait mention d'un Ifatis entre les Ecrivains plus anciens qu'Homére; mais il n'en eft parlé dans aucun autre Auteur: ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il falloit lire *Ifis* pour *Ifatis*. Ifis étoit la mére d'Horus, & elle avoit inftruit fon fils des Sciences qu'elle avoit apprifes d'Hermès. Platon, dans *le fecond Livre des Loix*, parle des Chanfons, ou plutôt des Airs d'Ifis, qui étoient en ufage dans l'Egypte. * Du Pin, *Biblioth. Univerf. des Hiftor. Prof. tome* 1. *p.* 41.

ISAURE (Clémence) Demoifelle de Touloufe, célébre par fon efprit & par fa vertu, a vêcu, dit-on, au commencement du XIV fiécle, vers l'an 1320. Elle inftitua les Jeux Floraux, qu'on célébre tous les ans à Touloufe dans le mois de Mai. On y fait fon éloge, & on y couronne de fleurs la ftatue de marbre de Clémence, qui eft dans la Maifon-de-ville. Elle laiffa un fonds pour le prix qu'on donne à ceux qui ont le mieux réuffi en chaque genre de Poëfie qu'on leur propofe. Les prix font, une violette d'or; une ancolie, que ceux de Touloufe nomment *aiglantine*, qui eft d'argent; & un fouci ou, comme ils nomment cette fleur, un *gauchet*, de même métal. Ce font les Capitouls ou Echevins de Touloufe qui diftribuent les prix. Catel prétend que le nom de Clémence Ifaure eft inventé à plaifir, & que ce furent fept habitans de cette ville qui établirent ces Jeux Floraux en 1323. *Voyez* l'Article de ces Jeux fous le mot FLORAUX. * Papire Maffon, *in Elog. Clement. Ifaur.* Du Faur, *Agnoft. l.* 2. *c.* 20. Catel, *Mémoires de Languedoc*, &c. M. de la Faille, *Annales de Touloufe.*

ISAURIE, Province de l'Afie Mineure, fait maintenant partie de la Caramanie, fujette aux Turcs. La ville capitale eft Ifauria, nommée *Ifauropolis*, dans le recueil des Conciles, à caufe d'un Synode qui y fut affemblé. Ammien lui donnoit le nom de *Claudiopolis*: quelques Auteurs modernes lui donnent celui de *Saura*. Les Ifauriens étoient confidérez comme des peuples barbares, amis des troubles & de la revolte. Auffi Evagre, Nicéphore, & les autres Auteurs parlent fouvent des courfes qu'ils firent fur les terres de l'Empire dans les IV & V fiécles: ce qu'ils continuérent depuis. * Ammien Marcellin. Evagre. Nicéphore, &c.

ISB.

ISBORG, ville forte fur les frontiéres de Mofcovie & de Lithuanie, qui fut enlevée aux Mofcovites par les Polonois en 1569, & reprife peu de tems après par les mêmes Mofcovites, parce qu'il n'y avoit ni troupes ni munitions fuffifantes pour fa défenfe. * *Dict. Anglois.*

ISBOSETH, ou ISCH-BOSCETH, le dernier des fils de Saül, régna fept ans & demi fur dix Tribus, après la mort de fon pére en l'an 2980 du Monde, & 1055 ans avant Jéfus-Chrift, quoique David eût été facré, & qu'il eût été reconnu pour Roi par les deux autres Tribus. Il devoit la Couronne à Abner, fils de Ner, Général d'Armée & homme de cœur, lequel après la mort de Saül l'avoit fait reconnoître pour Souverain, & l'avoit maintenu contre les forces de David. Depuis, le même Abner mécontent d'Isbofeth, paffa l'an du Monde 2987, & 1048 ans avant Jéfus-Chrift, du côté de David, & y fit paffer les autres Tribus. Quelque tems après Bahana & Réchab, deux des principaux de la Tribu de Benjamin, affaffinérent ce Prince dans fon lit, & en portérent la tête à David, croyant s'élever par cet affaffinat à une grande fortune; mais David déteftant leur parricide, au lieu de les récompenfer les fit mourir d'une mort cruelle, & fit faire des funérailles magnifiques à Isbofeth. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 2. 3. 4. Joféphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 1. & 2.

ISBURG. *Voyez* ISBORG.

ISC.

ISCA. *Voyez* ISCHA.

* ISCARIOT (Judas). L'origine de ce nom par lequel cet Apôtre étoit diftingué de l'autre Judas, eft fort incertaine. Quelques Savans le font defcendre d'un mot Syriaque qui fignifie *s'étrangler*. Mais outre que Judas fe donna la mort en fe précipitant, & non pas en s'étranglant, *Actes*, *ch.* 1. *v.* 18, il faudroit que fi le nom d'Ifcariot avoit été pris du genre de la mort dont on prétend que Judas ait terminé fes jours, il ne lui ait été donné qu'après fa mort: ce qui eft tout à fait hors d'apparence, parce qu'y ayant eu deux Apôtres qui portoient le nom de Judas, il n'y a point de doute que, même de leur vivant, ils n'ayent été diftinguez par quelques furnoms, comme l'étoient les deux Simons & les deux Jaques. Il eft donc plus probable ou que ce nom d'Ifcariot étoit compofé de celui de *Ish* qui dans la Langue des Juifs fignifie *un homme*, & de celui de *Kerioth* qui étoit une ville de la Tribu de Juda, *Jofué*, *ch.* 15. *v.* 25, d'où cet Apôtre étoit peut-être originaire: ou, ce qui eft encore beaucoup plus vraifemblable, ce nom étoit formé d'un autre qui fignifie une bourfe; de forte qu'*Ifcariot* voudroit dire un homme *qui porte la bourfe*: & c'étoit là en effet l'office de Judas. * M. Martin, *Note fur le* 19 *verfet du Chapitre* 3. *de S. Marc.*

Eufébe & St. Jérôme parlent du bourg Ifcarioth, dans la Tribu d'Ephraïm, d'où l'on croyoit qu'étoit le traitre Judas. D'autres croyent qu'il étoit de la Tribu d'Iffachar, & qu'*Ifcariothes* eft mis pour *Iffachariothes*. Enfin il y en a qui veulent qu'il ait été de la ville de *Carioth* dans la Tribu de Juda, dont il eft parlé Jofué 15. *v.* 15. *Voyez* JUDAS ISCARIOTH. * D. Calmet, *Dict.* Relandi *Palæftina*, *lib.* 3. au mot *Kerioth.*

ISCH ou BLIDA, en Latin *Oefcus*, étoit autrefois une ville des Triballiens, dans la Baffe Mœfie. Elle eft maintenant dans la Bulgarie, à l'embouchure de la riviére d'Ifcha dans le Danube, environ à trois lieues au deffus de Nicopoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISCHA. *Voyez* JESCHA.

ISCHA ou GHIGEN, en Latin *Oefcus*, petite riviére de la Bulgarie. Elle prend fa fource dans le mont Argentaro, & fe décharge dans la petite ville d'Ifch. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISCHAR. *Voyez* ICHAR.

ISCH-BOSCETH. *Voyez* ISBOSETH.

ISCHEBOLI. *Voyez* ISCHEBABA.

ISCHEL, petite ville de la haute Autriche en Allemagne, eft fur la riviére de Traun, un peu au deffus de fon embouchure dans le Lac nommé *Traun-fee*. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Tuatio*, petite ville du Norique Ripenfe, laquelle d'autres placent à *Leonpache*, village du même païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISCHER, petite riviére d'Alface qui coule à l'occident du Rhin, & qui a fon cours du fud au nord. Elle fe décharge dans le Rhin un peu au deffus de Rhinaw.

ISCHIA, ville épifcopale d'Italie dans l'Ifchia, avec une fortereffe où fe retira Ferdinand, lors que le Roi Charles VIII conquit le Royaume de Naples en 1493. Cet Evêché eft fuffragant de Naples. Les Anciens donnérent le nom d'*Ænaria* à cette ville. * Léandre Alberti. Sanfon.

ISCHIA (l'Ifle d') dans le Royaume de Naples, eft fituée

tuée dans la Mer de Toscane, à une lieue du Cap qui sépare le Golfe de Naples de celui de Gaëte. Elle peut avoir quatre ou cinq lieues de tour, & sept ou huit villages, outre Ischia sa capitale. Son terroir est tout plein de soufre, qui s'étant allumé dans les entrailles de la terre du tems de Charles II, Roi de Naples, brûla une demi-lieue de païs vers la ville d'Ischia. Ce païs porte le nom de *Terra cremata* & ne produit rien. Le reste de l'Isle est fertile en vins excellens. * Maty, *Diction. Géogr.*

ISCHIR (Christian). *Voyez* FORTIUS.

I S D.

ISDEGERDE, ISDIGERDES ou JEZDEGIRDI, Roi de Perse, étoit fils de Schabour *Dhoulactaf*, ou Sapor *aux épaules*, ou plutôt son petit-fils; car les Historiens Persans mettent un Baharam ou Varanes entre les deux, & qualifient ce Jezdegird, fils de Baharam. Cependant Abulfarage veut qu'il soit fils de Sapor, & le fait régner sous les Empereurs Arcade & Théodose *le Jeune* son fils: mais nous suivons plutôt ici les Persans que les Arabes, quoique Chrétiens, en ce qui regarde l'Histoire de leur païs. Isdegerde, fils de Baharam ou de Sapor, succéda à son pére, ou à son ayeul, dont il n'imita pas les vertus. Il passe chez les Persans pour un Prince impudique, avare, & cruel, & les peuples lui donnérent le surnom d'*Atam*, mot qui enferme dans sa signification, le viol, le pillage, & le massacre. Ce Prince fit la guerre aux Romains, c'est à dire, aux Empereurs de Constantinople, qui refusoient de lui payer le tribut qu'ils avoient accoutumé de payer à ses Ancêtres. Théodose *le Jeune*, fils d'Arcade, fit la paix avec lui, & lui envoya en Ambassade, Maruthi, Evêque de Masarekin, ville que les Grecs modernes ont appellée *Martyropolis*, autrefois la Capitale du Diarbeck, qui est la premiére des quatre contrées, que la Mesopotamie renferme. La Religion Chrétienne fit alors de grands progrès en Perse, tant par les prédications de Marutha & de ses compagnons, que par la protection qu'Isdegerde lui donna; mais l'indiscrétion d'un Evêque nommé Abbas, lui fit commencer en 414 contre les Chrétiens une persécution qui dura 30 ans. Les Historiens Persans disent qu'Isdegerde éprouva la vengeance du Ciel, & qu'il fut tué par un coup de pié d'un très beau cheval, trouvé par hazard à la porte de son Palais, & qui ne parut plus aussi-tôt qu'il eut rué son coup dans l'estomac du Prince; mais ce n'est qu'un conte. Les Historiens Chretiens placent sa mort vers l'an de Jésus-Christ 420. Varanes, ou Baharam, son fils, lui succéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Pagi, *ad an.* 408. 414. 420.

ISDEGERDE II, ou JEZDEGIRD Ben Baharam, étoit fils de Varanes, ou Baharam Gour, Roi de la même Dynastie des Rois de Perse, loué par tous les Historiens pour ses vertus morales & politiques, & pour avoir eu le bonheur de se faire payer le tribut par les Empereurs Grecs, en mettant seulement une bonne Armée sur pié, & sans leur faire la guerre. Isdegerde succeda à Varanes l'an 440, & eut deux enfans, nommez Firouz & Hormouz, ou Hormisdas, qu'il fit fort bien élever, mais ayant préferé le cadet à l'aîné pour en faire son successeur, il fut cause d'une grande division entre ces deux fréres, laquelle éclata enfin en une cruelle guerre, dans laquelle Hormouz fut défait & pris prisonnier par Firouz son frére, après avoir régné une seule année. L'on donne à ce second Isdegerde le surnom de *Sipah dost*, à cause qu'il aimoit ses troupes, & que ses troupes lui étoient aussi très affectionnées: ce qu'elles firent paroître, en marchant avec tant de zéle contre les Grecs, & lorsqu'elles se retirérent sans commettre aucun desordre, au moment que ce Prince témoigna être content du tribut que l'Empereur Grec lui avoit envoyé. Il mourut vers l'an 458 de Jésus-Christ, après un régne de 17 ans & quelques mois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISDEGERDE III, ou JEZDEGIRD Ben-Scheheriar, fut le dernier, non seulement de la race des Sassanides, mais aussi de tous ceux de sa nation qui ont régné en Perse. Il perdit la bataille de Cadesie contre les Arabes, sous le califat d'Omar, & non d'Othman, comme quelques-uns ont avancé, l'an 15 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 636. Ce Prince après cette défaite, fut errant & fugitif dans les Provinces de Kerman, de Segestan, & de Khorassan, jusqu'en l'an 31 de la même Hégire, dans lequel il fut trahi par un de ses Sujets, Gouverneur de la ville de Mérou, qui attira les armes de Tarkhan, Roi des Turcs, dans la Perse contre lui. L'on dit qu'Isdegerde ayant été défait par ce traître qui s'étoit joint aux Turcs, prit la fuite jusques à une riviére qui n'étoit pas guayable, & que voulant donner un brasselet de grand prix à un batelier, pour le transporter au delà du fleuve, cet homme grossier lui dit, qu'il n'avoit que faire de son brasselet, qu'il prétendoit seulement avoir quatre oboles de lui, s'il vouloit qu'il le passât; & que pendant cette dispute, les Cavaliers qui le poursuivoient, l'atteignirent, & lui ôtérent la vie. C'est au commencement du régne de ce Prince, qui tombe sur l'onziéme année de l'Hégire, & sur la 632 de Jésus-Christ, que l'on doit fixer l'époque de l'Ere, que nos Chronologistes appellent *Jezdegirdique*; & non pas au tems de sa défaite à Cadesie, ni à sa mort en Khorassan, puisque sa défaite arriva l'an 15, & sa mort l'an 31 de l'Hégire. Il est vrai cependant que les Orientaux semblent plutôt marquer le commencement de cette Ere par la chûte de l'Empire des Perses, que par la premiére année du régne de ce Prince. Quelques Historiens font ce Jezdegird, fils de Schirovieh ou Siroës; mais tous les Orientaux le font fils de Scheheriar, qui n'étoit que particulier, mais qui descendoit de Siroës, fils de Khosroës Parviz, fils de Nouschirvan, surnommé *le Juste*. Comme il a été dit que Jezdegird est le dernier des Rois Persiens qui ait régné en Perse, l'on pourroit objecter que la race d'Ismaël Sofi, qui régne aujourd'hui, est Persienne; mais bien loin qu'elle le soit, les Rois de Perse prétendent être d'une famille Arabe, qu'ils appellent *Haidarienne*, attachée de fort près à celle d'Ali, gendre de Mahomet, duquel ils professent avec un grand zéle la doctrine & la secte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

I S E.

ISE ou YSE (Alexandre d') Ministre de Grenoble, & puis Professeur en Théologie à Die dans le Dauphiné, a composé pour la réunion des deux Religions un Discours, dans lequel il ne s'est pas fort éloigné des principes de l'Eglise Romaine. On l'eût déposé à cause de cet Ouvrage, si la condition du tems n'eût obligé le Synode de la Province à se servir d'un tempérament. On fut satisfait des déclarations que fit le Sieur d'Ise avant que de mourir. Le procès qu'il eut au sujet des sommes qui avoient été levées pour les Vaudois, n'eut point les suites facheuses & flétrissantes qu'un Ecrivain Catholique a publiées. Du tems de Cromwel, les Eglises des Vallées de Piémont le députérent en Angleterre pour le réglement de quelques difficultez qui concernoient les collectes destinées aux Vaudois. * Bayle, *Dict. Crit.*

ISE'E (*Isæus*) Orateur Grec, étoit natif de Chalcide, & vivoit sous la CIX Olympiade, vers l'an de Jésus-Christ 344. Il vint à Athénes, où il fut Disciple de Lysias, se fit estimer par son éloquence, & forma des Ecoliers illustres, entre autres, le célebre Démosthéne. Isée composa 64 Oraisons, dont il ne nous reste que dix. * Plutarque, *en la Vie des dix Orateurs, c.* 5. Photius, *Biblioth. Cod.* 64. & 263.

ISEL. *Voyez* ISSEL.

ISELBOURG. *Voyez* ISSELBOURG.

ISELIN (Ulric) Professeur en Droit à Bâle, y naquit en 1524. *Jean-Luc* Iselin son pére, Conseiller de la ville, l'avoit eu d'*Elizabeth* Bær son épouse & sœur de Louïs Bær, Professeur en Théologie, Prévôt du Chapitre de S. Pierre, Chanoine de la Cathedrale, grand ami d'Erasme, & Président du Colloque tenu à Bade en Suisse. Ulric Iselin commença ses études à Bâle sous Oporin & sous Simon Grynæus, & suivit la méthode alors nouvelle & rare d'Alciat, de Zazius & de Boniface Amerbach, qui cherchoient à illustrer la Science du Droit par une saine Morale, par la Philosophie & par la recherche des Coutumes & de l'Histoire ancienne. Il continua ses études à Paris, à Valence & en d'autres Universitez de France, & après avoir fait un tour dans sa patrie, il fit un voyage en Italie, où Alciat l'estima beaucoup, à cause de ses rares talens & de sa grande érudition. Il prit aussi le degré de Docteur en Droit en l'an 1547, des mains d'Alciat. Depuis lors il y eut toujours entre eux une étroite amitié & une correspondance exacte. Après son retour à Bâle il épousa *Faustine Amerbach* fille de Boniface Amerbach, fameux Jurisconsulte & Syndic de la ville de Bâle. Il obtint ensuite une Chaire de Professeur en Droit, dans laquelle il marcha parfaitement sur les traces d'Alciat, de Zazius & d'Amerbach, tant à l'égard de l'assiduité & du zéle, qu'à l'égard de la méthode d'enseigner clairement la Jeunesse. La mort faucha bientôt les grandes espérances qu'on en avoit concues, car il mourut de la peste en 1564, âgé de 40 ans. Il laissa deux fils, *Louïs* dont l'Article suit; & *Luc*, Capitaine en France & dans les Païs-Bas sous le Duc d'Alençon. * *Manuscripta Familiæ.* Pantaléon, *Prosopogr.* Melchior Adam, *Vitæ JC. Germ.* Urstisii *Basel-Chronic.* Melchior de Insula, *in Oratione funebri dicta Lud. Iselii.* Rudini *Vitæ Prof. Basil. Dict. Allem. de Bâle.*

ISELIN, (Louïs) fils du précédent, naquit le deuxiéme Juillet 1559. Il perdit son pére de bonne heure, n'ayant pas encore atteint l'âge de cinq ans. Il eut cependant le bonheur de recevoir une excellente éducation tant de la part de sa mére, que de celle de *Basile Amerbach* son oncle, qui n'eut point d'enfans. Ses contemporains lui ont rendu ce témoignage, qu'on n'a jamais remarqué en lui les vices ou les défauts ordinaires à la jeunesse. Avec des dispositions si heureuses, jointes à une grande capacité & une excellente instruction, il fit des progrès si rapides dans les Sciences, que Basile Amerbach son oncle maternel l'ayant envoyé à Bourges auprès de Cujas, ce grand Jurisconsulte l'aima & l'estima beaucoup. L'érudition qu'il acquit sous Cujas & les éloges que cet illustre Jurisconsulte lui donna, furent les raisons pour lesquelles on lui offrit dès-lors à Bâle la Chaire de Droit, vacante par la résignation d'*Hippolyte à Collibus*. Mais son oncle Amerbach souhaitant qu'il employât encore quelque tems à étudier & à faire un voyage en Italie, pour s'y perfectionner dans le Droit & pour acquerir de nouvelles lumiéres dans les Antiquitez, ce qui étoit aussi conforme à ses desirs, il n'accepta pas cette Chaire. Il revint de ce voyage à Bâle en 1589, comblé d'éloges de la part des Savans d'Italie. Après qu'il eut pris le degré de Docteur, son oncle Amerbach lui céda, avec plaisir, sa Chaire de Professeur en Droit, afin de pouvoir plus utilement servir la patrie dans le Syndicat de la ville. Tous ceux qui ont vécu du tems de Louïs Iselin, assûrent unanimement que son assiduité, sa méthode d'enseigner & son affabilité envers les Gens de Lettres ont beaucoup contribué à la grande réputation où se vit la Faculté des Jurisconsultes de Bâle sur la fin du XVI, & vers le commencement du XVII siécle. Il montra une pénétration d'esprit extraordinaire & une grande érudition, dans l'éclaircissement des Loix obscures & dans la conciliation de celles qui paroissent se contredire. Il se rendit outre cela très utile à ses Con-

Concitoyens par les bons avis qu'il leur donnoit & par plusieurs réconciliations amiables au sujet des difficultés qu'ils pouvoient avoir entre eux, ce qui sans contredit, est le plus grand service qu'un habile Jurisconsulte puisse rendre à la Société. En 1598, on lui donna le Syndicat de la ville, dans lequel il rendit aussi d'excellens services à sa patrie. Enfin sa piété & sa grande libéralité envers les pauvres étoient en édification à tous ceux qui le connoissoient. La mort de Basile Amerbach le mit en possession de la fameuse Bibliothéque des Amerbachs, aussi-bien que du beau Cabinet de peintures, de médailles & d'autres antiquitez. Il augmenta l'une & l'autre à grands frais, & rendit ce riche thrésor utile à plusieurs en prêtant, avec beaucoup de facilité, les Ouvrages les plus rares de sa Bibliothéque, & en montrant avec une complaisance peu commune aux possesseurs des Cabinets, tout ce que le sien renfermoit de beau & de précieux. Il mourut à l'âge de 54 ans en 1612, d'une colique violente, pendant les douleurs de laquelle il fit paroître une patience, une fermeté, un mépris du monde & un desir des biens éternels qui édifiérent tous ceux qui l'alloient voir. Quelque tems après sa mort, le Magistrat de Bâle acheta sa Bibliothéque & son Cabinet,& l'incorpora à la Bibliothéque publique de l'Université, dont elle fait encore aujourd'hui la partie la plus considérable, & sert en même tems de monument du goût & de la connoissance des bons Livres qu'ont eu Boniface & Basile Amerbach & Louïs Iselin, qui en ont été les Collecteurs. * Melchior de Insula, *in Orat. funebri dicta Lud. Iselio. J. J.* Grasser, *in Oda Alcaïca in ejusd. mortem*, & *ad hanc Odam notis. Diction. Allemand de Bâle.*

ISELMONDE. *Voyez* ISSELMONDE.

ISELSTEIN. *Voyez* ISSELSTEIN.

ISEMBOURG. *Voyez* ISENBOURG.

ISEMBURGE. *Voyez* INGELBURGE.

ISENAC. *Cherchez* EISENAC.

ISENARTZ. *Voyez* EISENARTZ.

ISENBOURG, petite ville avec un bon château, dans le Comté du Bas Isenbourg en Wétéravie, sur la riviére de Seyn, à trois lieues de la ville de Coblents du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENBOURG (Le Bas). Ce païs, qui est proprement le Comté d'Isenbourg, est dans la Wétéravie, le long de la riviére de Seyn, entre les Etats de Tréves & de Cologne, & les Comtez de Wied & de Seyn. Ce Comté est de petite étendue, & n'a rien de considérable que la petite ville, qui lui donne son nom. Il appartenoit autrefois aux Comtes d'Isenbourg. Il est maintenant à ceux de Runkel & Wied. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENBOURG (Le Comté du Haut). C'est proprement le Comté de Budingen, petit Etat de la Wétéravie en Allemagne. Il est situé entre le Landgraviat de Hesse, l'Abbaye de Fulde, & les Comtez de Hanaw & de Solms. Il peut avoir huit lieues de long & trois de large: la petite ville de Budingen sur le Seyn, en est le lieu principal. Ce Comté appartient à la Maison d'Isenbourg, qui est de la Religion Réformée, & divisée en deux branches. L'aînée fait sa résidence à Offenbach sur le Mein; & la cadette à Bierstein, aux confins de Fulde. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISENBRAND, fils de Varin, Comte d'Altorf en Allemagne, descendoit de la famille d'Alsace. Il eut douze fils d'une seule couche de sa femme Hermentrude, sœur de l'Impératrice Hildegarde. La mére craignant qu'un accouchement si monstrueux ne nuisît à sa réputation, ordonna qu'on fît mourir tous ces enfans, comme si c'eût été des chiens, *Welps*. Cet ordre fut découvert par le pére, par une Providence particuliere du Ciel, & il les conserva en vie. L'aîné de tous fut appellé *Welfo*; d'où vient le nom de *Welfs* ou de *Guelphes*. Il étoit beau-pére de Louïs *le Pieux*, c'est à dire, mari de sa mére, & de lui descendent les Rois de Bourgogne. * Spéner, *Syllog.* Tout cela a bien l'air d'une fable; mais un Historien doit rapporter ce qu'on dit, de même que ce qu'il croit.

ISENDICK, petite ville fortifiée des Païs-Bas, dans la Flandre Hollandoise, près de Biervliet, entre l'Ecluse & le Sas de Gand, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENDORN (Gisbert) étoit Professeur en Philosophie dans l'Ecole Illustre de Déventer, & florissoit en 1643. Il recueillit & expliqua cinq Centuries des paroles remarquables des Philosophes. On a sa Physique *in quarto*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ISENGHIEN, petite ville des Païs-Bas, avec titre de Comté, est située dans la Flandre, à deux lieues de Courtray du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISEO, petite ville de l'Etat de Venise en Italie, dans le Bressan, sur le bord méridional du Lac d'Iseo, auquel elle donne son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISEO (Le Lac d') dans l'Etat de Venise, sur les confins du Bressan & du Bergamasque, n'a pas beaucoup d'étendue d'orient en occident; mais il a environ cinq lieues du Sud au nord. La riviére d'Oglio le traverse dans toute sa longueur. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISER, *Isara*, riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, a sa source sur les frontiéres du Tirol près d'Insprück, passe à Munich, à Freisingen, à Landshut, &c. & se jette dans le Danube, après avoir grossi ses eaux de celle de l'Amber, & de quelques autres riviéres. * Ortélius. Cluvier. Sanson.

ISER, riviére de Flandre. *Voyez* YSER.

ISERE (*Isara*) riviére de France, a sa source dans les montagnes de la Tarentaise, dans la Paroisse de Teignes. Elle passe au pié du rocher de Montmélian en Savoye, où la riviére d'Aire se joint à elle, à Grenoble en Dauphiné, où elle reçoit le Drac, à saint Marcellin & à Romans, & se jette enfin dans le Rhône, environ une lieue & demie au dessus de Valence. Elle commence à porter de petits bateaux dès Montmélian, & des grands à Grenoble. On ne doute point que l'Isére ne soit la Tisére de Ptolomée, & le Scoras de Polybe. Les Gaulois lui donnérent le nom d'*Isar*, du mot Grec ἰς, qui veut dire, *force*, pour exprimer celle de son cours. Pline la met au nombre des torrens. * Chorier, *Hist. de Dauphiné.* Pline, *l.* 3. *c.* 4. Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Vibius Sequester, *de Flumin.*

ISERE, riviére d'Allemagne. *Voyez* ISER.

* ISEREK ou ISSEREK, beau château dans l'Electorat de Baviére, au nord-nord-est de Munich, dont il est éloigné de dix bonnes lieues. Il est situé au confluent de l'Iser & de l'Amber. Les Suédois le brûlérent en 1648, mais il a été rebâti depuis.

ISERLOHN, petite ville du Cercle de Westphalie, est dans le Comté de la Marck, sur la riviére de Baren, environ à sept lieues de la ville de Ham, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISERNIA, ville d'Italie, avec titre d'Evêché, est située dans le Comté de Molise, Province du Royaume de Naples. * Léandre Alberti. Magin, *Descript. Ital.*

ISERNIA (Ant. Rampinus de) Jurisconsulte, fut tué en 1353 par un Baron contre qui il avoit prononcé une sentence. Il a fait un Commentaire sur les Constitutions de Sicile & sur l'usage des Fiefs. Son autorité étoit si grande, qu'on le nommoit l'Evangéliste des Jurisconsultes du Royaume de Naples. Les autres l'appellent le Pilote pour l'interprétation des Fiefs. * *Voyez* G. Pancirolle, *in Jurisconsultis* 2. 69.

ISERNLOHN. *Voyez* ISERLOHN.

ISG. ISI.

ISGAOUR, c'est une rade de la Mingrélie, assez bonne en Eté. Les vaisseaux qui vont trafiquer en Colchide s'y tiennent. C'est un lieu désert & sans habitations. On y fait des hutes de ramée, à mesure qu'il y vient des marchands, & lorsqu'on se croit en sureté contre les Obeas, ce qui n'arrive pas souvent. * Chardin, *Voyages &c. tome* 1. *p.* 40.

ISIDAS, Lacédémonien. Après la bataille de Leuctres, les Thébains mirent garnison dans Gythium port qui avoit appartenu à Lacédémone. Isidas voulant les en chasser, prit avec lui cent de ses égaux, leur ordonna de s'oindre d'huile, & qu'ils fussent suivis par d'autres qui avoient des épées sous leurs habits. Il marcha le premier nud avec ses compagnons. Les Thébains ne craignant rien de gens qui venoient à eux dans cet équipage, furent tuez par les Lacédémoniens, qui s'emparérent de Gythium par ce stratagême. * Polyen, *Stratag. l.* 2. *c.* 9.

ISIDORE de Charax, Auteur Grec, qui vivoit du tems de Ptolomée *Lagus*, vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant Jésus-Christ, a écrit divers Traitez historiques, & une Description de la Parthie, que David Hœschélius a publiée. Athénée & Pline en font mention.

Un autre ISIDORE qui avoit écrit de la Physique, ou des choses naturelles.

On doit distinguer ces Auteurs de *Cæcilius Claudius* ISIDORUS, qui, après avoir fait de grandes pertes pendant les guerres civiles à Rome, laissa néanmoins des biens immenses en mourant. * Athénée, *l.* 3. Pline, *l.* 2. 4. 5. & 33. *Consultez* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3. & *l.* 4. *c.* 10. *de Math.* 43. & *c.* 69. §. 9.

ISIDORE, Philosophe Payen, est Auteur d'une Vie de Damascius & vivoit dans le VI siécle de l'Eglise. Nous n'avons plus qu'un extrait de cette Vie, que l'on trouve dans la *Bibliothéque* de Photius, Patriarche de Constantinople, *Cod.* 181. 242. * *Voyez* ce qu'en dit M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jaques de l'Hôpital, dans sa *Dissertation sur la Vie & les Ouvrages d'Hypatie, tome* 6. des *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le Pére Desmolets, de l'Oratoire, *p.* 163. * *Supplément de Paris*, 1736.

ISIDORE, fils de Basilidès, suivit les erreurs de son pére, & composa des Ouvrages pour les défendre, entre autres un Commentaire sur leur Prophéte Barcoph, un Livre d'Exhortations, des Morales, & un Traité de la seconde ame. Ces Ouvrages sont citez par saint Clément d'Alexandrie, en plusieurs endroits de ses Stromates où il allégue quelques passages de Basilide même, par lesquels il paroît que sa doctrine touchant le martyre, touchant la bonté & la méchanceté naturelle, touchant les voluptez, &c. est telle qu'elle est dépeinte dans saint Irénée, dans saint Epiphane, & dans les autres Auteurs qui ont écrit de cette hérésie. Saint Justin parle dans son Dialogue contre Tryphon, des Saturniens & des Basilidiens, & saint Epiphane remarque qu'il y en avoit encore de son tems, mais en petit nombre. Isidore vivoit dans le troisiéme siécle. * Du Pin, *Biblioth. des Auth. Ecclesf. des trois premiers siécles.*

ISIDORE, (Saint) d'Alexandrie, Prêtre & Solitaire dit *l'Hospitalier*, étoit né en Egypte, & peut-être dans Alexandrie même, vers l'an 318. Il passa plusieurs années dans la solitude de la Thébaïde, & dans le désert de Nitrie. Il fut ordonné Prêtre d'Alexandrie par saint Athanase, qui lui donna l'Office de *Xénodoque*, ou Hospitalier de l'Eglise, dont les fonctions consistoient à recevoir les pauvres & les Etrangers. Il joignit à une vie fort austére, une étude continuelle. Il demeura très étroitement uni avec saint Athanase, qu'il accompagna même à Rome. Après la mort de ce Saint il soutint généreusement sa mémoire & la cause des Catholiques contre les

les Ariens, & eut grande part à la persécution que Lucius, Patriarche Arien, fit souffrir aux Solitaires. Depuis ce tems, Isidore passa la vie, tantôt dans la ville, tantôt dans son ancienne solitude de Nitrie. Il fut d'abord en grande considération près de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui l'envoya à Rome avec Acace de Bérée, pour réconcilier Flavien Evêque d'Antioche, au Pape Damase, puis à la Cour de Théodose. Théophile le voulut même élever sur le Siége de Constantinople après la mort de Nectaire; mais s'étant brouillé avec lui, tant à cause d'un Prêtre qu'Isidore avoit soutenu contre Théophile, que parce qu'Isidore n'avoit pas voulu employer en bâtimens pour l'Eglise une somme qui avoit été déposée pour les pauvres, Théophile accusa Isidore dans une Assemblée de son Clergé. Quoiqu Isidore eût fait connoître son innocence, Théophile le chassa de son Eglise. Isidore se retira dans le désert de Nitrie, d'où Théophile le fit chasser avec trois cens autres Solitaires, qu'il accusa d'Origénisme. Ils s'enfuirent en Palestine, d'où Théophile les fit encore sortir. Ils furent obligez de venir à Constantinople l'an 400, où ils furent bien reçus de saint Chrysostome, qui tâcha de ménager leur accommodement avec Théophile. Ce fut là le commencement & la cause de l'inimitié de Théophile contre saint Chrysostome. Après la condamnation injuste du dernier, les Solitaires pourvurent à leur sureté, comme ils purent. Quelques uns ont cru qu'Isidore vint à Rome pour y soutenir la cause de saint Chrysostome; mais il n'y en a aucune apparence. Il mourut à Constantinople sur la fin de l'an 403, ou au commencement de l'an 404, âgé de 85 ans. * S. Jérôme, *Epist. ad Pammachium.* Palladius, *Hist. Lausiac. l. 8. Dialog. de Vita Chrysostomi.* Théodoret, *Hist. l. 4. c.* 21. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 3. & 12. Socrate, *l. 6. c. 9.* Hermant, *Vie de saint Chrysostome.* Bulteau, *Hist. Monast. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints, au 15 de Janvier.*

ISIDORE DE CORDOUE, (Saint) Evêque de cette ville en Espagne, vivoit sous l'empire d'Honorius & de Théodose *le Jeune.* Il écrivit des Commentaires sur les Livres des Rois, qu'il dédia environ l'an 412, à Paul Orose, Disciple de saint Augustin. Les Auteurs le nomment Isidore *l'Ancien*, pour le distinguer d'Isidore de Séville, dit *le Jeune.* * Trithéme, *de Scriptoribus Ecclesiasticis.*

* ISIDORE, Officier de Théodose *le Jeune*, qui eut diverses dignitez, & qui fut un des Préfets du Prétoire en 416. Il en est souvent fait mention dans le Code Théodosien & dans divers Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

ISIDORE, (Saint) Prêtre, fut surnommé *de Péluse* ou *de Damiette*, parce qu'il se retira dans une solitude, près de la ville qui a eu ces deux noms. C'étoit le plus savant & le plus célébre des Disciples de S. Jean Chrysostome. Dès sa jeunesse il avoit fait profession de la vie monastique, & s'étoit retiré du monde. Toutefois il ne put si bien se cacher, que sa doctrine & sa piété n'éclatassent bien loin au delà de sa solitude. Suidas dit qu'il avoit écrit trois mille Lettres. Nicéphore assure qu'il avoit composé plusieurs Ouvrages, & marque dix Chiliades d'Epîtres & Sixte de Sienne ajoûte qu'il avoit vu dans la Bibliothéque de S. Marc de Venise, un Manuscrit qui contenoit 1184 de ces Epîtres que nous n'avons point. Celles qui nous restent en cinq livres, au nombre de 2012, sont courtes, mais belles; & S. Isidore y explique avec une solidité égale à sa briéveté, un grand nombre de passages de l'Ecriture, & de Questions Theologiques. Son esprit y paroît agréable & fleuri. Jacques de Billy donna ces Lettres au public. Conrad Rittershusius, Jurisconsulte, les fit imprimer chez les Commelins l'an 1605; & depuis on a imprimé toutes les Oeuvres de S. Isidore à Paris en 1638, en un volume *in folio.* Ce saint Prêtre vivoit au tems du Concile Général d'Ephése, tenu en 431, comme on le voit par ses Lettres à S. Cyrille d'Alexandrie, & mourut le quatriéme Fevrier, vers l'an 440. * Facundus, *Defens. trium capit. l.* 2. Evagre, *Hist. l.* 1. *c.* 15. Nicéphore Calixte, *Hist. l.* 14. *c.* 24. 28. 30. 53. Suidas, *in Lexico.* Usuard, *in Martyrologio.* Photius, *Biblioth. in Ephr. Cod.* 228. & *in Steph. Gob. Cod.* 232. Guillaume de Tyr, *l.* 19. *c.* 12. & *l.* 20. *c.* 5. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius, Possevin, &c.

ISIDORE DE SEVILLE, (Saint) ainsi nommé, parce qu'il étoit Archevêque de cette ville, florissoit dans le VII siécle, & est encore appellé *le Jeune*, pour être distingué de S. Isidore de Cordoue. Il étoit fils de *Sévérien*, Gouverneur de Carthagéne, & de *Turture* ou *Theodore*, Dame de très grande piété; & frére de Fulgence, Evêque de la même ville, & de Léandre Archevêque de Séville, le même qui connut à Constantinople S. Grégoire, depuis Pape, & alors Apocrisiaire, ou Nonce Apostolique. Il naquit à Carthagéne, ville d'Espagne, & fut élevé par son frére *Léandre*, à qui il succéda sur le Siége de Séville, en 601. Les Péres assemblez dans le VIII Concile de Tolede, tenu en 653, dix-sept ans après sa mort, ajoûtent aux autoritez de S. Augustin & de S. Grégoire Pape, celle de ce grand Evêque, qu'ils appellent *l'excellent Docteur de leur siécle, & le nouvel ornement de l'Eglise Catholique.* Ils ajoûtent, *qu'il étoit le dernier des Péres pour le tems, mais qu'il n'étoit pas le dernier pour la doctrine; & que ce qui parut le plus admirable en lui, fut qu'il avoit été tres éminent en science, quoique Dieu l'eût fait naître dans la fin des siécles.* Isidore fut pendant trente-cinq ans l'Oracle de toute l'Eglise d'Espagne, & mourut le quatriéme Avril 636. Nous avons deux éditions des Ouvrages de ce saint Prélat. La premiére est de Margarin de la Bigne à Paris en 1580, & l'autre de Dom Jacques de Breul, Religieux de l'Abbaye de S. Germain des Prez, à Paris en 1602; & en 1618, à Cologne. Ce Recueil contient les vint Livres des Origines; une Chronique; des Commentaires sur les Livres historiques de l'Ancien Testament, &c. On lui attribue aussi un Traité *de Ordine creaturarum*, qui est imprimé dans le Spicilége, & une Collection des Canons, laquelle n'est pas de lui. * Les Curieux consulteront S. Braulion, Archevêque de Sarragosse, *in Præfat. ad lib. sancti Isidori*; Redemptus Diacre, Disciple de S. Isidore; S. Ildefonse, *in Addit. ad lib. de Vir. Illust. S. Isidori*; Le VIII Concile de Tolede, *c.* 2; Sigebert, *c.* 55; Mariana, *Hist. Hisp. l.* 6. *c.* 5. 6. 7; Trithéme; Philippe de Bergame; Vasée; Baronius; Arnoul Wion; Bellarmin; Possevin; De Marca; Le Mire; Vossius, &c. Baillet, *Vies des Saints, quatriéme Avril.*

ISIDORE, Diacre, dont S. Jean de Damas fait mention. On ne fait pas bien en quel tems il a vécu, mais seulement qu'il avoit écrit une Chronographie. * S. Jean de Damas, *de Imaginibus, l.* 3.

ISIDORE, de Milet, savant Architecte & Mathématicien, travailla avec Anthémius à l'Eglise de sainte Sophie, & à divers autres édifices, qu'ils élevérent conjointement par ordre de l'Empereur Justinien. Il eut un petit-fils qui naquit à Constantinople, ce qui le fit nommer Isidore *Byzantin.* Celui-ci rebâtit la ville de Zénobie en Syrie. * Félibien, *Vies des Architectes.*

ISIDORE, Archevêque de Thessalonique, Auteur de quelques Homélies Gréques sur S. Luc, conservées dans la Bibliothéque du Vatican. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 4.

ISIDORE, dit *Mercator*, ou *Peccator*, vivoit apparemment sur la fin du VIII siécle. Nous avons sous son nom une Collection des Canons, qui est faite par Conciles & par Epîtres. Les Canons des Conciles tenus en Gréce, en Afrique, en France & en Espagne, jusqu'en 683, y sont placez après des Décrétales supposées de plus de soixantes Papes, c'est à dire, de ceux qui ont occupé le Saint Siége depuis saint Clément jusques à saint Sirice; & les Décrets & Epîtres des autres, depuis le même saint Sirice jusques à Zacharie, qui mourut en 752. On peut recueillir de Hincmar de Reims, que cette Collection passoit de son tems sous le nom d'Isidore de Séville. Riculfe, Archevêque de Mayence, l'apporta d'Espagne, & en fit diverses copies, qu'il répandit en France vers l'an 790 ou 800. Elle passa depuis sous le nom d'Isidore *le Pécheur* ou *Peccator*, qui est une qualité que plusieurs Evêques ajoûtoient autrefois à leur signature; mais en d'autres exemplaires, il a le surnom de *Mercator.* C'est tout ce qu'on fait de cette Collection. * Baronius, *in Notis ad Martyrol.* 4 *April.* De Marca, *Concordia Sacerdotii & Imperii, l.* 3. *c.* 6: & *l.* 7. *c.* 20. Doujat, *Hist. du Droit Canon, &c.*

ISIDORE, Patriarche de Constantinople, célébre par sa science & par sa vertu, fut mis en la place de Jean, chassé en 1347. Onuphre ne fait point mention de lui; mais Jean Cantacuzéne, Empereur de Constantinople, ne l'a pas oublié dans son Histoire, *l.* 4. Il mourut dès l'an 1349. Il y a eu un autre Patriarche de ce nom, dans le XVI siécle.

ISIDORE, Cardinal; natif de Thessalonique, ou de Constantinople; fut Religieux de saint Basile, puis Evêque de Russie; & s'étant trouvé au Concile de Florence en 1439, il fut fait Cardinal par le Pape Eugéne IV. Quelque tems après, étant passé en Russie pour y établir le culte de l'Eglise Latine, il fut jetté dans une prison par ce peuple schismatique. Il en sortit, revint à Rome, & fut renvoyé par le Pape Nicolas V, à Constantinople, où il se trouva quand cette ville fut prise par les Turcs l'an 1453. Il écrivit sur ce sujet une Lettre que nous avons encore, dans le Spicilége de Dom Luc d'Achery, & qui est très mal écrite. Quelques Auteurs ont cru qu'il fut alors tué avec les habits de Cardinal; mais il échapa à ce malheur, par son adresse, car il changea ses habits de Cardinal avec un Soldat étendu parmi les morts; & lorsque les Turcs furent dans la place, & qu'ils eurent trouvé ce corps revêtu des habits du Légat, ils lui coupérent la tête, & la portérent au bout d'une lance par toutes les rues. Le Légat fut pris sous l'habit de Soldat, paya 300 aspres de rançon, & retourna à Rome, où on lui donna le titre de Patriarche de Constantinople, & où il mourut en 1463. * *Consultez* les Commentaires du Pape Pie II, publiez sous le nom de Gobelin, & la grande Chronique de Flandre. Saint Antonin. Sponde. Rainaldi. Aubery, &c.

ISIDORE, Evêque de Badajoz, à qui l'on attribue une Chronique, vivoit & écrivoit en l'an de Jésus-Christ 750. Il est appellé *Isidorus Pacensis*, du titre de son Evêché. Il est assez peu connu d'ailleurs. Vossius en parle dans son Traité des *Historiens Latins.* * *Voyez* aussi Vasée, au *ch.* 4. de sa Chronique. * *Supplement de Paris* 1736.

* S. ISIDORE, Congrégation de l'Ordre des Jéronymitains en Espagne, commencée par Lupo d'Olmédo, qui mourut à Rome l'an 1433. *Cherchez* JERONYMITES.

* ISIGNY, bourg de France en Normandie, dans le Diocése de Bayeux vers les confins de celui de Coutances. Il est situé sur le bord oriental de l'embouchure de la Vire. L'on y fait un grand commerce de beurre salé, que les Marchands de Paris & de Rouen y font préparer, & qu'ils enlévent. Il y a tous les ans une Foire considérable, & un Marché tous les jeudis. * *Dict. Univ. de la France.*

ISIGONE de Nicée, est mis au nom des Auteurs anciens par Aulu-Gelle. Il avoit écrit divers Traitez de Fables, de Miracles, & de choses incroyables & inouïes. * Aulu-Gelle, *l.* 9. *c.* 4. Pline, *l.* 7. *Hist. Nat. c.* 2. S. Cyrille parle d'un Auteur de ce nom, *l.* 3. *adversùs Julian.*

* ISIN, petite riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, & dans la Basse Baviére. Elle prend sa source près de Burkrain, coule d'abord du sud au nord, puis de l'ouest à l'est, & va se rendre dans l'Inn un peu au dessous d'Oeting. * Nicolas Visscher, & Sanson, *Carte du Cercle de Baviére.*

ISIS, riviére, qui prend sa source sur les frontiéres des

Comtez de Glocefter & de Wilt, & qui coule entre les Comtez d'Oxford & de Berk, auffi bien que de Dorcefter, où la Tames s'uniffant à elle, les deux unies ne portent plus que le nom de Tamife. Dans le Comté de Wilt elle arrofe Creecklade; dans celui de Glocefter, Lechlade; dans celui de Bark, Inglesham; & dans celui d'Oxford, Oxford, & Abington. * *Dict. Anglois.*

ISIS, Déeffe adorée par les Egyptiens, eft la même que celle à qui les Grecs donnoient le nom d'*Io*, & que les Romains appelloient *Cybéle*, c'eft à dire *la Terre* ou *la Nature*. Cela fe voit par la reffemblance des portraits & des figures, que les Anciens nous ont laiffées de ces deux Divinitez. Cybéle portoit une tour fur la tête, étoit fuivie de lions, tenoit en main un inftrument femblable à un tambour de bafque, & étoit nommée *Mater Magna*, la Mére univerfelle. Ifis avoit auffi une tour fur la tête, & des lions près d'elle. Elle tenoit un fiftre à la main, & étoit fouvent appellée *la Terre* & *la Nature*: c'eft pourquoi on lui voit quelquefois plufieurs mamelles. Apulée dit que cette Divinité étoit en vénération par tout le monde, quoique fous différens noms, & fous différentes figures. On remarque qu'Ifis étoit une Reine d'Egypte, qui y régnoit avec le Roi Ofiris fon mari. C'étoit, dit-on, une femme d'un grand efprit & d'un grand courage, qui fit bâtir & équiper un vaiffeau, fur lequel elle paffa dans les païs les plus éloignez & les plus barbares, tels qu'étoient alors les Gaules & l'Allemagne, où elle enfeigna à ces peuples le culte de la Religion, & l'Art de l'Agriculture. Elle s'aquit par là une fi haute eftime parmi ces peuples, qu'ils crurent que c'étoit la Déeffe même de la Terre, & l'adorérent comme une Divinité. Les facrifices qu'on offroit à cette Divinité prétendue, n'avoient rien que d'infame; & c'eft pour cette raifon qu'il étoit défendu à fes Prêtres de les révéler. Les Saints Péres fe font élevez avec zéle contre les Sectateurs de cette fuperftition. Tertullien fait mention dans fon Apologétique des Confuls Pifon & Gabinius, qui défendirent à Rome la célébration des Myftéres d'Ifis. Le Sénat renouvella fouvent les mêmes Ordonnances, comme nous le voyons dans Suétone, dans Tacite & dans Dion; mais l'Empereur Commode eut tant de paffion pour ces infames cérémonies, comme nous l'apprenons de Lampridius, que, pour les honorer davantage, il fe fit rafer la tête, & porta lui-même le fimulacre d'Anubis.

Les Curieux gardent des médailles Egyptiennes de Julien *l'Apoftat*, où Ifis eft réprésentée dans un vaiffeau; & des figures de cette Déeffe, qui porte un navire fur la main. Apulée témoigne auffi qu'elle préfidoit à la mer, comme fi elle avoit été la premiére qui eût trouvé l'Art de naviger, ou du moins de fe fervir de voiles à cet effet.

Depuis quelques années, on a découvert à Paris une tête de cette Déeffe Ifis, pendant que M. Berrier faifoit travailler en fa maifon, près de faint Euftache, à l'endroit où eft le jardin. On trouva d'abord des fondemens de murailles, qui probablement avoient fervi auparavant à quelque édifice plus ancien & plus confidérable, comme feroit un Temple ou un Palais. Puis en fouillant environ à deux toifes de profondeur, on rencontra dans une tour ruïnée, une tête de femme de bronze, un peu plus groffe que le naturel, qui avoit une tour fur la tête, & dont les yeux avoient été ôtez, peut-être à caufe qu'ils étoient d'argent, comme c'étoit une chofe affez ordinaire aux anciennes figures. Les Savans ont jugé que ce pouvoit être la tête de la Déeffe Tutélaire de la ville de Paris pendant le Paganifme, & que cette figure étoit celle d'Ifis, tant à caufe de la tour qui eft fur fa tête, que parce que cette Déeffe a été adorée à Paris. Plufieurs même ont cru que le nom de Paris étoit Grec; & venoit de παρὰ Ἴσις, *Para Ifis*, à caufe que cette ville étoit bâtie auprès du fameux Temple de la Déeffe Ifis: jufques-là, que les Parifiens avoient, dit-on, pris un navire pour Armes de leur ville, parce que cette Déeffe y étoit venue dans un vaiffeau. On a toujours cru qu'il y avoit un Temple dédié à Ifis, dans l'étendue du territoire de l'Abbaye de faint Germain des Prez. Savoir, s'il étoit bâti au même endroit où eft aujourd'hui l'Eglife de l'Abbaye, ou bien au village d'Iffy, en Latin *Iffiacum*, ou enfin à quelque autre endroit des environs, c'eft ce qu'il eft difficile de déterminer. Quoi qu'il en foit, ce Temple a fubfifté jufques à l'établiffement du Chriftianifme en France; & lorfqu'il fut abbattu, l'on garda par curiofité l'Idole d'Ifis, qui fut mife dans un coin de l'Eglife de faint Germain des Prez, lorfqu'elle fut bâtie par le Roi Childebert, & dédiée à faint Vincent, comme pour fervir de trophée à l'Idolâtrie vaincue par la Religion Chrétienne. Cette Idole y a été confervée jufqu'en l'an 1514, que le Cardinal Briçonnet, qui étoit Abbé de ce Monaftére, la fit mettre en piéces, ayant fçu que quelques femmes, par fimplicité, lui avoient préfenté des cierges. Ce fameux Temple d'Ifis étoit deffervi par un Collége de Prêtres & de Sacrificateurs qui demeuroient, comme l'on croit, à Iffy, en un château dont les ruïnes fe voyoient encore au commencement du XVII fiécle. On attribua à ces Prêtres, pour leur fubfiftance, tout le territoire & le fief d'Iffy & des environs, jufques à Paris; & ils en jouïrent jufques à ce que le Roi Clovis renverfa ce Temple, & en fupprima les Miniftres, pour exécuter le confeil que lui donna faint Remi, en lui difant ces mots, *Incende quod adorafti: Brûlez ce que vous avez adoré.* Ce premier Roi Chrétien donna une partie de ce revenu à l'Eglife de S. Pierre & de S. Paul, plus connue fous le nom de fainte Geneviéve; & fon fils Childebert affigna le refte à l'Abbaye de faint Germain qu'il fit bâtir. * Spon, *Recherches Curieufes d'Antiquité.* Suétone, *in Tiberio*, c. 36. Tacite, *Annal.* l. 2. Dion, l. 40. 42. 47. 53. 54. Lampridius, *in Commodo.* Tertullien, *in Apolog.* c. 6. & *fuiv.* Hérodote, l. 2. ou *Euterpe.* Diodore, l. 1. Plutarque, *de Ifide & de Ofiride.* Clément Alexandrin, *Stromat.* l. 1. Eufébe, *Præparat. Evangel.* l. 1. Lilius Giraldi, *de Diis Gent. Synt.* 22. *Cherchez* ANUBIS & OSIRIS.

ISIS, autrement ISATIS. *Voyez* ISATIS.

ISITES, nom d'une Secte de la Religion des Turcs. Ils prennent ce nom de leur premier Docteur, qui fe nommoit Ifa Merdad, qui a foutenu que l'Alcoran de Mahomet a été créé, & qu'il n'eft pas éternel: ce qui paffe pour une grande impiété parmi les Turcs. Lorfqu'on leur objecte cet Anathême de leur Prophéte, *Que celui-là foit eftimé infidéle, qui dit que l'Alcoran a été créé*; ils répondent que Mahomet parle là de l'original, & non pas de la copie; qu'il eft vrai que cet original eft dans le Ciel, & que Dieu même l'a écrit; mais que l'Alcoran de Mahomet n'eft qu'une copie de cet original, qui a été faite dans le tems. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

I S K I S L.

ISKE (Arnould d') ainfi nommé du lieu de fa naiffance, fitué entre Bruxelles & Louvain, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, fut pendant plufieurs années Gardien dans cette derniére ville. Il a publié en Flamand, cinq Sermons où il traite de la foi falutaire en Jéfus-Chrift; & l'Office de la Vierge Marie. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 81.

ISLANDE, Ifle de l'Océan feptentrional, ou Mer Glaciale. Plufieurs ont cru que cette Ifle eft celle que les Anciens ont nommée *Thule*. Elle fut reconnue par un Capitaine appellé Nadocus, qui la nomma *Sneland*, c'eft à dire, *païs de neiges*. En 872, un Suédois nommé Gardanus ou Gardarus, la reconnut plus exactement, & l'appella de fon nom *Gardars-holm*, qui en Langue Suédoife, fignifie *Ifle de Gardarus*. Enfuite un Pirate de Norwége, appellé Flocco, la nomma *Ifland*, c'eft à dire, *païs de glaces*. Dans le tems de fa découverte elle étoit déferte; mais les Norvégiens l'ont peuplée. On y compte aujourd'hui huit ou neuf habitations, dont les principales font, celles de Hola, de Kukebar, de Schalholt. Le château de Beftede, ou Kroninges-Gard, eft le lieu où refide le Viceroi, ou Gouverneur que le Roi de Danemarck y envoye. Pendant que les peuples de cette Ifle étoient Idolâtres, ils adoroient Jupiter fous le nom de *Thor*; & Mercure fous celui d'*Odin*. Le Chriftianifme y fut établi vers l'an 1000, mais la Religion Romaine en a été depuis bannie par Chriftierne III, Roi de Danemarck, qui y a introduit le Luthéranifme. Ils ont deux Evêques, celui de Hola, & celui de Schalholt. La longueur de cette Ifle eft de deux cens lieues Françoifes; & fa largeur d'environ cent lieues. Son plus long jour d'Eté, lorfque le Soleil entre au premier degré de l'Ecreviffe, eft de vint-quatre heures, & la nuit n'eft que d'un inftant: comme au contraire en Hiver, lorfque le Soleil entre au Capricorne, il n'y a qu'un moment de jour, & la nuit eft de vint-quatre heures. L'air y eft extraordinairement froid: dans les endroits néanmoins où le païs eft plat, il y a des campagnes & des prairies fi graffes & fi abondantes en herbe, qu'on n'y laiffe paître les bêtes qu'avec mefure, autrement elles creveroient à force de trop manger. Les bœufs y font fans cornes; mais les béliers ne font pas de même. Il n'y a point d'autres bois que de genévriers. Entre les montagnes, il y en a trois fort hautes, dont les fommets font toujours couverts de neiges, & dont le milieu jette des flammes; la plus grande fe nomme Hécla, fituée vers l'occident; la feconde, de la Croix; & la troifiéme Helga. En celle d'Hécla il y a beaucoup de mines de fouffre, dont les Marchands font un grand trafic; mais cette montagne tonne quelquefois avec un bruit effroyable, jettant des cailloux d'une groffeur prodigieufe, dont la terre eft couverte à plus de vint jets de pierre. Ceux qui s'en veulent approcher, font le plus fouvent abymez dans les gouffres de fouffre, qui font tellement couverts de cendres, qu'on ne les apperçoit pas: c'eft pourquoi le vulgaire croit que c'eft la prifon des ames damnées; & ce qui augmente cette créance, c'eft que la glace qui fe fond au bout de huit mois, venant à donner contre le rivage, y fait un grand éclat: les Habitans s'imaginent que ce font les plaintes & les cris des ames. De plus, on y voit en quelques endroits des Efprits qui apparoiffent vifiblement aux Iflandois, qui les fuivent, & qui difparoiffent enfuite, fi l'on en croit les Auteurs qui ont écrit de ce païs. Malgré la froideur du climat de l'Iflande, les Habitans de cette Ifle paffent pour ingénieux, & ont confervé les plus anciennes Hiftoires de leur païs en vers compofez en leur Langue. * Olaüs Magnus. Munfter. La Peyrére, *Relation d'Iflande.* Bartholin, *Antiquitez Danoifes.*

ISLE, efpace de terre environné d'eau de tous côtez, à laquelle eft oppofé le Continent, autrement la terre-ferme. L'origine des Ifles eft auffi ancienne que celle du Monde, *Genéfe*, ch. 10. Gryphiander, *des Ifles*, ch. 6. Il n'eft pas vraifemblable que ces grandes Ifles, comme l'Iflande, Madagafcar, & autres éloignées du Continent, en ayent été détachées par la violence des flots, puifque l'on y voit de hautes montagnes, & des rochers inébranlables, que les vagues les plus impétueufes n'ont pu ébranler. Pour ce qui eft des petites Ifles, il n'y a point de doute, que quelques-unes n'ayent pu naître par la longueur du tems, & quelques autres difparoître, & être fubmergées par des tempêtes extraordinaires. Pline, en fon Hiftoire Naturelle, nous en fournit des exemples; & Kircher rapporte que l'on en vit paroître une longue de cinq milles, près des Açores en 1538. Quant à ce que nous dit Platon, touchant l'Atlantide, que quelques-uns ont voulu mettre entre les Açores & les Canaries, la chofe n'eft pas encore bien décidée jufqu'à cette heure. Sanfon tâche de prouver que c'eft la même terre que les Européens ont découverte depuis

environ deux ſiécles, & à laquelle ils ont donné le nom d'Amérique. A prendre le nom d'Iſle en ce ſens, les Continens mêmes ſeront des Iſles: ainſi ce que nous appellons le grand Continent, qui comprend l'Europe, l'Aſie & l'Afrique, ſeroit une grande Iſle environnée de mers; au Levant, de l'Océan oriental; au couchant, de l'Océan Atlantique; au nord, de l'Océan ſeptentrional ou Mer glaciale; & au midi, de la Mer des Indes & de la Mer d'Ethiopie. Mais quand nous parlons des Iſles, nous entendons des terres de beaucoup moindre grandeur que ces vaſtes Parties du Monde, & qui ſont de peu de conſidération pour leur étendue, en comparaiſon de l'Aſie, de l'Afrique, & de l'Europe. La plus grande des Iſles dont nous ayons connoiſſance, eſt celle de Borneo, une des Iſles de la Sonde en Aſie. Il y a auſſi des Iſles dans les riviéres, comme ſont celle de *Schut*, que fait le Danube, où eſt la fameuſe forterеſſe de Komore en Hongrie. Oléarius nous parle de plusieurs Iſles, que forme auſſi le Volga, dans l'une deſquelles, qu'il appelle Dolgoï, eſt la ville d'Aſtracan, Capitale du Royaume de même nom. Il y en a auſſi dans le Nil, & dans les autres grands fleuves. Les Lacs en ont de même, comme celui de Zambre en Afrique, & quelques autres en l'Amérique méridionale. Entre ces Iſles, il s'en trouve de flottantes, & qui vont de côté & d'autre, au gré du vent. Camden en met une dans un Lac d'Ecoſſe, appellé *Lomond*. Kircher, comme témoin oculaire, fait mention d'un Lac près de Rome, où il met ſeize Iſles flottantes, qu'il nomme Barchettes, *Mundus ſubterraneus*, *l.* 5. *ſ.* 4. Il eſt conſtant qu'il y en a de la ſorte, dans un Lac ou Marais, près de ſaint Omer, ville de Flandre; & au village d'Undres en Gaſcogne, qui eſt la première poſte de Bayonne à Bourdeaux, on voit un Lac, nommé *Ors*, où il y a une Iſle fertile en pâturages, qui change ſouvent de place, *Furner. l.* 6. Ce ſont apparemment des terres ſpongieuſes, & liées par des racines qui leur donnent quelque conſiſtance & quelque fermeté. Pour ce qui eſt des Iſles fabuleuſes, ou pour en parler plus favorablement, des Iſles dont on peut douter, on met en ce rang l'Iſle de ſaint Brandan ou Brandon. Les Eſpagnols l'appellent *la Incantada*, ou *la Nontrovada*; & les Portugais, qui la mettent à cent milles des Canaries vers le couchant, diſent qu'on a eu ſouvent de la peine à la trouver. L'Iſle inacceſſible de Ptolomée eſt de même nature: on a cru qu'elle étoit toujours environnée de loin d'un large & épais nuage, qui en déroboit la route aux Pilotes les plus experts; & quelques-uns, comme Voſſius, croyent que c'eſt la même que nous appellons à préſent *Ténériffe*. Il faut mettre en ce rang les Iſles *Elyſiennes* ou *des Bienheureux*, que les Auteurs ont miſes entre la Grande Bretagne, & les Orcades. * *Voyez* Camden, *dans la Deſcription de cette Iſle*.

Les bancs, ou amas de ſable, approchent auſſi de la nature des Iſles. C'eſt ce que les Géographes marquent dans les Cartes par des points. Il y a un grand banc de la ſorte, près de l'Iſle de Terre-Neuve, à l'embouchure de la grande riviére de Saint Laurent en Canada; & l'on en voit en plusieurs autres lieux.

ISLE, petite ville de la Franche-Comté, qui eſt en partie dans une Iſle formée par la riviére de Doux, & en partie hors de l'Iſle, à cinq lieues au deſſous de la ville de Montbelliard. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISLE (l',) ville. *Voyez* LILLE.

ISLE (Guillaume de l'). *Voyez* DELISLE (Guillaume).

ISLE-ADAM. *Voyez* ci-deſſous.

ISLE-AU-COMTAT, bon bourg du Comté Vénaiſſin, dans une petite Iſle, que forme la Sorgue, à trois ou quatre lieues d'Avignon du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISLE-BARBE, *Inſula Barbara*, ville avec un Monaſtére, ſitué dans une petite Iſle du Rhône. Cette Iſle eſt un peu au deſſous de l'embouchure de la petite riviére de Seraine.

ISLES BORROMEES. *Voyez* BORROMEES.

ISLE-BOUCHART, en Latin *Inſula Bocardi*, petite ville de Touraine en France. Elle eſt dans une petite Iſle formée par la Vienne, à ſept lieues de Tours du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLE-DAUPHINE. *Voyez* MADAGASCAR.

ISLE DE BOURBON, autrefois appellée *Maſcarégne*, a été ainſi nommée par les François, à cauſe de l'auguſte Famille de Bourbon, dont ſort le Roi de France. Elle eſt ſituée à l'orient de Madagaſcar, dans l'Océan méridional ou Mer d'Ethiopie. Sa longueur eſt d'environ vint-cinq lieues, & ſa largeur de quatorze. Le Cap le plus conſidérable de la côte eſt celui de ſaint Bernard. Il y a plusieurs montagnes fort hautes au milieu de cette Iſle, & l'on en voit une qui vomit des flammes, comme le Mont-Gibel. Les torrens de feu qui en ſont fortis, ont embraſé la partie orientale de l'Iſle, que l'on appelle *le païs brûlé*. On y trouve de grandes forêts d'arbres d'ébéne, de benjoins & de palmiers. Le blé de Turquie s'y recueille quatre fois l'année, & le ris y eſt excellent. Il y a quantité de lacs, & plusieurs petites riviéres, dont les eaux ſont très bonnes, & quelques-unes même médicinales. L'air y eſt ſi pur, que les malades qu'on y débarque s'y trouvent bientôt ou guéris ou ſoulagez. Les beſtiaux y ont beaucoup multiplié, auſſi-bien que la volaille. Le gibier y eſt en abondance, & le poiſſon très bon. On y voit des tortues, qui ſont extrêmement groſſes, & dont la chair eſt excellente. Les Portugais ne poſſédent plus rien dans cette Iſle: les François en ſont les maîtres, & y ont les habitations de l'Aſſomption, de Sainte-Suſanne, de Saint-Gilles, de Saint-Paul, & de la poſſeſſion du Roi. La côte eſt fort incommodée des ouragans, qui ſont des tourbillons de vent, dont l'impétuoſité abyme les vaiſſeaux, renverſe les habitations, & déracine les arbres. * Du Bois, *Relation de l'Iſle de Bourbon*. Il y environ 80 ans, que l'Iſle Maſcarégne fut découverte par les Hollandois, mais elle ne fut pas habitée, à cauſe de la difficulté qu'on trouva à y aborder. Les François ayant été preſque tous maſſacrez au Fort Dauphin dans l'Iſle de Madagaſcar par les Indiens, quelques-uns qui échapérent abordérent dans l'Iſle Maſcarégne & s'y établirent. Quelques années après, un vaiſſeau Pirate y fut jetté par la tempête; les Pirates avoient enlevé ſur les côtes du Malabar & dans le Golfe de l'Inde plusieurs femmes qu'ils épouſérent. Le païs ſe peupla inſenſiblement par ces différentes Nations que le ſort y avoit conduites, & la Compagnie des Indes en ayant obtenu la Seigneurie y envoya cinq ou ſix familles Françoiſes. Cette Iſle étoit d'un grand ſecours aux vaiſſeaux de la Compagnie, qui y hivernoient lorſque la ſaiſon étoit trop avancée pour paſſer le Cap de Bonne Eſpérance. Dans les différentes relâches, plusieurs Matelots s'y établirent, & épouſérent les filles qui étoient nées des mariages dont on a parlé. Ces filles n'étoient ni noires ni blanches, mais d'une couleur qui tenoit de toutes les deux. On compte à préſent dans l'Iſle 900 perſonnes libres, & 1100 Eſclaves. Parmi les perſonnes libres il n'y a que ſix familles dont le ſang ſoit ſans mêlange. L'Iſle eſt diviſée en quatre quartiers, celui de St. Paul, de St. Denys, de Sainte-Marie, & de Sainte-Suſanne. Le premier eſt le plus peuplé, le Gouverneur demeure dans le ſecond, & le quatriéme eſt le plus fertile. Cette Iſle à cinquante ſept lieues de circuit, elle n'eſt habitée que d'un côté. Les Habitans de cette Iſle ſont tous Catholiques Romains. * Le Gentil, *Voyages &c. tome* 3. *p.* 84. *&c. Voyez* BOURBON.

ISLE D'ELBE. *Cherchez* ELBE.

ISLE DE FER. *Cherchez* FERRERI.

ISLE DE FEU, l'une des Iſles du Cap Verd, ſur la côte d'Afrique, ainſi nommée à cauſe des flammes que vomit une de ſes montagnes. Cette Iſle eſt ſujette à des ouragans ou tourbillons de vent, qui y ſont de grands dégâts. Elle a au nord-oueſt un petit Fort pour la défenſe des vaiſſeaux, qui vont mouiller a un port qui en eſt tout proche, mais dont la rapidité du courant eſt très dangereuſe. * Jean Struys.

ISLE DE FRANCE, Province & Gouvernement de France, qui comprend l'Iſle de France & la Goëlle. L'Iſle de France contient ce qui eſt depuis Saint-Denys juſques à Roiſſy & Montmorency, & généralement ce qui s'étend entre les ſinuoſitez de la Seine, vers la Normandie d'un côté, & la Picardie de l'autre. La Goëlle contient le Comté de Dampmartin & la plaine d'alentour; & l'on ne ſait plus ſes anciennes limites. De là vient que plusieurs villages portent encore à préſent le nom de France, comme Saint-Denys en France, Piſeux, le Pleſſis, Bonneuil, Roiſſy, Chenevières, Baillet, Belloy, Cercelles, Sevran, Jagny, Thieux, Villeroi, Mitry, Fontenay, Meſſy & Greſſy, tous ſurnommez *en France*, parce qu'ils ſont ſituez dans le païs de France pris en particulier, qui eſt une appellation bien différente du mot de France, lorſqu'il ſignifie le Royaume. D'autres Auteurs diviſent l'Iſle de France de cette ſorte, 1. par le païs qui eſt aux environs de Saint-Denys; 2. par ce qui eſt renfermé entre la Seine, la Marne, l'Oiſe & l'Aîne; 3. par un Gouvernement, qui s'avance dans les Provinces voiſines; ou enfin par une Région particuliére qui comprend divers païs, comme le Pariſis, la Brie Françoiſe, le Hurepois, le Gâtinois, le Mantoan aux environs de Mante, le Vexin François, le Beauvaiſis, le Valois, le Soiſſonnois, le Laonnois, &c. Le Gouvernement de l'Iſle de France a environ 35 lieues d'orient en occident, depuis Neufchâtel ſur l'Aîne juſques à Giſors; & autant du ſeptentrion au midi, depuis les environs de Noyon juſques à Courtenay en Gâtinois. Il a la Champagne & la Brie à l'orient, la Normandie à l'occident, le Gâtinois & la Beauſſe au midi, & la Picardie au ſeptentrion. La ville capitale de l'Iſle de France eſt Paris, qui l'eſt auſſi du Royaume. Les autres ſont Saint Denys, Montmorency, dit à préſent Enguien, & plusieurs autres.

ISLE DE GALE. *Cherchez* AGULHA.

* ISLE DE S. JEAN-d'ERLACH ou DE S. JEAN-SERLIER, étoit avant la Réformation une Abbaye de Religieux de l'Ordre de Cîteaux, fondée par un Evêque de Bâle dans le XII ſiécle. Ce lieu eſt ſitué dans un fond, à l'endroit où la Thiele ſe jette dans le Lac de Bienne. La Thiele l'environne de tous côtez, & en fait une eſpéce d'Iſle: c'eſt ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Les Bernois en ont fait un Bailliage. Le bâtiment qui ſervoit à loger les Moines, ſert à loger le Baillif. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, *p.* 172 *& ſuiv.*

ISLE DE VULCAIN, que les Hollandois appellent *Brandenberg* ou *Brandende Berg*, eſt une Iſle de la Nouvelle Guinée entre l'Aſie & l'Amérique. On lui donne ces noms, parce qu'elle vomit des flammes comme le Mont-Etna.

ISLE DES ETATS. *Voyez* STATEN-EYLANDT.

ISLES DES LARRONS, appellées *Iſlas de los Ladrones* ou *Iſlas de las Velas*, c'eſt à dire, *Iſles des Voleurs* ou *Iſles des voiles*. Elles furent ainſi appellées, parce que quand ces Inſulaires voyent des Navires Eſpagnols, ils viennent au devant avec un grand nombre de petits Navires & à voiles déployées, pour leur vendre des proviſions. On peut conſulter ſur ces Iſles le Pére *Charles le Gobien*, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire des Iſles Marianes*. Ces Iſles qu'on appelle auſſi *Marianes* ou *de Marie Anne*, ſont dans l'Archipel de ſaint Lazare, entre l'Océan Oriental & la Mer Pacifique, à l'extrémité orientale de notre Hémiſphére. Elles ſont en grand nombre, diſpoſées du nord au ſud; mais on en remarque quinze principales, nommées la Déſerte, Mal-Abrigo, &c. Elles furent découvertes par les Portugais en 1520, par le fameux Magellan; & quelques-uns ont écrit qu'il y fut tué, lorſqu'il alloit à la conquête des Molucques pour les Caſtillans. Elles ne ſont plus connues que ſous le nom des *Iſles de Marie-Anne*, depuis que les Eſpagnols s'y allérent établir ſous les auſpices de la Reine Marie-Anne d'Au-

d'Autriche, durant la minorité du Roi Charles II, son fils. L'air des Isles des Larrons est assez tempéré, mais de tems en tems il y regne des vents violens. La plupart des terres y sont stériles & sans pâturages, par conséquent sans troupeaux. Celles qui ont les commoditez nécessaires à la vie y sont bien peuplées. Les Habitans ont la taille haute & sont bazanez, tant les hommes que les femmes: ils vont tout nuds, excepté quelques femmes, qui portent de petits tabliers faits de peaux ou de tissus de feuilles & de nattes. En général ils sont grands voleurs, au dire de Magellan, qui assure qu'ils venoient de nuit à la nage détacher les cloux du bordage de ses vaisseaux, ne pouvant faire un plus grand butin. Ils s'appliquent d'ordinaire à la chasse, ou à la pêche, la mer des environs leur fournissant du poisson en abondance. Leur Langue se prononce fort distinctement, & ces peuples ne parlent aucunement du nez ni du gozier. Leur négoce roule sur les nattes, qu'ils savent travailler en perfection; & par le moyen de leurs canots, ils en négocient avec les Tartares pour du fer dont ils manquent, toutes leurs Isles étant dépourvues de mines de métal. Ils sont forts & robustes: leurs armes sont d'ordinaire les frondes & quelques javelots, dont les pointes sont endurcies au feu. Ils adorent les Idoles & le Diable, auquel ils sacrifient ceux qu'ils prennent en guerre. Ils n'ont ni Rois ni Seigneurs, & chacun y vit comme il veut: ce qui leur attire souvent des débats & de cruelles guerres les uns contre les autres. * Daviti, *de l'Amérique.* Baudrand. L'Isle Mariamne, l'une des Isles des Larrons, est située à 13 degrez 30 minutes de latitude septentrionale. Son circuit est de 30 lieues. Son terrein est coupé par des montagnes d'un accès difficile, & couvertes d'arbres de plusieurs espéces, sur-tout de palmiers & de cocotiers. Les habitations principales sont Agana, Anigua, Asa, Rigues, Hugate, & Umata. Les Naturels du païs sont affligez de la lépre, qui est une espéce de mal épidémique parmi eux. Les Espagnols y ménent une vie fort triste, & la Couronne d'Espagne tire peu de profit de cette conquête. On y tient trois cens Soldats, que le Gouverneur des Isles Philippines change tous les trois ans. Les Indiens y diminuent tous les jours; de quinze mille qu'ils étoient après la conquête, à peine en compte-t-on aujourd'hui quinze cens. Le coco est la nourriture la plus ordinaire des Insulaires, ils le broyent & l'arrosent avec du vin qu'ils tirent du même fruit. Les Indiens nomment cette Isle *Guahan.* *Voyez* GUAHAN. * Le Gentil, *Voyages*, &c. *tome* I. *p.* 148. &c.

* ISLE DES NEGRES, l'une des Isles Philippines, est entre l'Isle de Panai à l'ouest, & celle de Cébu à l'est. Elle a près de quarante lieues de longueur, & douze ou quinze de largeur. Elle commence vers la fin du neuviéme degré de latitude septentrionale, & s'étend jusqu'au commencement du onziéme. Selon la Carte de Sanson, cette Isle est sous le 164 degré de longitude; selon la Carte générale de l'Asie, publiée par Allard & tirée des Tables authentiques de M. Witsen Bourguemestre d'Amsterdam, elle est sous le 162; selon celle des Indes Orientales & des Isles qui en dépendent, donnée au Public par Nicolas Visscher, elle est sous le 159; enfin dans la Carte du même titre, mise au jour par J. van Braam & Gerard onder de Linden, & celle de M. Delisle, elle se trouve sous le 140.

ISLES DES PERLES, Isles de la Mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, à douze lieues de Panama. Elles ont été ainsi nommées, à cause de la quantité de perles qu'on a autrefois pêchées dans la mer prochaine. Il y en a deux principales, dont l'une est appellée *del Rio*, & l'autre *Tarerequi*, & vint autres plus petites. On y trouvoit un grand nombre de bêtes sauvages, & particuliérement des cerfs, des liévres & des lapins. La terre y étoit fertile en maïz, & les arbres odoriférans y croissoient en plusieurs endroits. Les Perles que la mer fournissoit étoient admirables pour leur grosseur, leur netteté & leur figure parfaitement ronde, ou ovale, ou en poire; mais l'avarice des Espagnols n'y a laissé aucunes huîtres à Perles, ni aucun gibier. Les Insulaires sont tous morts, & ceux qui y demeurent à présent se servent de Négres, ou d'Esclaves de Nicaragua, pour cultiver les champs & pour faire paître le bétail. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde.*

ISLES DES PRINCES, ou ISLES DU PAPE, ou ISLES DES PAPAS. Les Turcs les nomment *Papas-adasi*, & les Grecs *Papadonisia*, c'est à dire, *Isles des Papas* ou *Prêtres.* Elles sont situées du côté de la Natolie, à l'extrémité de la Mer de Marmora, avant que d'entrer dans le Détroit de Constantinople, & ne sont éloignées de cette ville, que d'environ quatre lieues. Elles sont habitées par des Chrétiens Grecs, & servent de promenade ordinaire aux Européens de Constantinople, & de Péra, qui y passent en deux heures de tems. Les Janissaires y vont souvent, & s'y enivrent avec liberté. C'est ce qui fait le malheur de ces Isles; car ils y font tous les desordres que peut causer le vin, excepté qu'il ne leur arrive guére d'y tuer quelqu'un, parce que le meutre est très rigoureusement défendu dans la Turquie. Les Caloyers, qui occupent ces Isles, sont des Religieux de saint Basile, qui gardent une abstinence continuelle de viande, & qui observent quatre Carêmes l'année: mais ils n'empêchent point aux Voyageurs de manger de la viande chez eux, s'ils y en portent; & ils les régalent de très bon poisson, qu'ils pêchent sans s'éloigner de ces Isles. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

ISLE DES PYGMÉES, petite Isle vers la pointe du nord-ouest de l'Isle de Lewis. Les Habitans la nomment Isle des Pygmées, & disent qu'elle a autrefois été habitée par des Pygmées, & l'on prétend qu'on y a déterré quantité d'os & de têtes de petits hommes, tels qu'on croit avoir été les Pygmées. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1350.

ISLE DES SACRIFICES, Isle du Mexique, vers la côte de Tlascala, assez proche de la ville de Saint-Jean d'Ulua. Elle a été ainsi appellée par le Capitaine Grijalva, parce que lorsqu'il y descendit, il y trouva un autel, & des cadavres d'hommes, qui avoient été depuis peu immolez au Diable, & avoient eu la poitrine ouverte, les bras & les cuisses coupées. Les Espagnols y déchargérent leurs marchandises pendant quelque tems; mais cette superstition des Insulaires, & quelques spectres, qui y paroissoient de nuit, les obligérent, à ce que l'on dit, de prendre terre ailleurs. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde.*

ISLE-DIEU, petite Isle de la Mer de Gascogne, sur les côtes du Poitou, à trois lieues de l'Isle de Noirmoutier vers le midi. Il y a un village avec une Abbaye, dans la Normandie, à quatre lieues de Rouen, qui porte aussi le nom de l'*Isle-Dieu.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLE D'OR, située dans le centre des mines d'or, occupée par la Compagnie Ecossoise. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLE EN ALBIGEOIS, en Latin *Insula Albiorum*, petite ville de France dans le Languedoc sur le Tarn, à cinq lieues au dessous de la ville d'Alby. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISLES FLOTTANTES en Ecosse. Ce ne sont que des poutres d'un bois dur & incorruptible, attachées les unes aux autres en façon de pont volant ou de radeau, & couvertes de terre, qui dans la suite des tems a poussé de la verdure, des herbes & quelques autres plantes. C'étoit une invention des anciens Ecossois qui habitoient autour du Lac Lomond, & qui lorsqu'ils étoient poursuivis par leurs ennemis, se réfugioient dans ces Isles, & y trouvoient une retraite assurée. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1169 & 1170.

ISLE-JOURDAIN, anciennement *Castrum Ictium*, petite ville du Comté d'Armagnac en Gascogne, sur la riviére de Save, à cinq lieues de Toulouse, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLES MARIANES. *Voyez* ISLES DES LARRONS.

ISLE-MAURICE, à l'orient de Madagascar, dans la Mer d'Ethiopie. Les Portugais qui en firent la découverte, la nommérent *Ilha do Cerno*, ou *l'Isle du Cygne.* Le nom d'Isle-Maurice lui fut donné par les Hollandois, dont la Flotte y arriva en 1598, au premier voyage des Indes: ce qu'ils firent pour honorer le Prince d'Orange, Amiral des Provinces-Unies, nommé Maurice de Nassau. Elle a un beau port, nommé Warwik, d'un nom que les Anglois lui donnérent autrefois. On y trouve quantité de palmiers, de cocos, & d'arbres d'ébéne, dont le bois est le plus noir & le plus poli qui se voye dans toutes les Indes. Il y a plusieurs sortes d'oiseaux très bons à manger, principalement des pigeons & des perroquets. La mer & les riviéres fournissent du poisson en abondance; les rayes y sont extrêmement grandes; & l'on y voit des tortues si grosses & si fortes, qu'elles portent trois ou quatre hommes sur leurs dos en marchant, & qu'une de leurs écailles peut tenir huit ou dix hommes assis à leur aise. Les eaux y sont admirables, & les vaisseaux y viennent ordinairement faire aiguade dans les voyages de long cours. L'Isle n'étoit point habitée jusqu'en 1640, que les Hollandois y bâtirent un Fort. * Mandeslo, *Voyage des Indes.*

ISLE-MAURICE, autre petite Isle, située à l'Occident du Détroit de Waigats, près de la côte de Moscovie. Les Hollandoit cherchant un passage par le nord pour aller à la Chine, découvrirent cette Isle en 1594. Elle a sa côte entourée de rochers couverts de sable; mais le dedans du païs est d'argille ou terre forte; & l'on y trouve un fort grand nombre de lacs, d'étangs & de marais, qui en rendent la terre fort molle. Il y a aussi de l'herbe en divers endroits. Cette Isle semble être séparée en deux parties, qui ne sont jointes que par un Isthme fort étroit, mais qui est de rochers. On voit dans les lacs & dans les étangs des cygnes, des canards sauvages, &c. Les faucons y sont aussi très communs. * Blaeu, *Description de Waigats.*

* ISLE-ADAM (L') bourg de l'Isle de France, sur l'Oyse, dans une Isle que cette riviére forme, au nord-nord-ouest de Paris, dont il est éloigné d'environ sept lieues. Il tire son nom d'Adam, Seigneur de l'Isle, qui suit.

ADAM, Seigneur de l'Isle, a donné son nom au bourg dont on vient de parler dans l'Article précédent. Il est nommé avec plusieurs Seigneurs & Officiers de la Couronne, qui signérent l'an 1069, la Charte de confirmation que le Roi Philippe I, étant à Pontoise, fit de la fondation de l'Eglise de saint Germain, dite depuis saint Martin de Pontoise, & qui fit bâtir ce bourg, appellé depuis de son nom. Il fut pére de PHILIPPE qui suit.

II. PHILIPPE Seigneur de l'Isle, vivoit en 1092, & fut pére d'ADAM II, qui suit.

III. ADAM, II du nom, Seigneur de l'Isle, vivoit en 1113 avec *Aledeccia* sa femme, dont il eut ANCEL qui suit.

IV. ANCEL, Seigneur de l'Isle, fonda l'Abbaye de Notre Dame du Val, où il fut enterré vers l'an 1162, ayant eu de *Mabille* de Bulles sa femme, fille de *Lancelin* de Beauvais, & d'*Alix* de Bulles, 1. ADAM III, qui suit; 2. *Lancelin*, Doyen de l'Eglise de Beauvais, qui fit le voyage d'Outre mer; 3. *Adam*; 4. *Manasses*, Seigneur de Remerangles, qui épousa *Amilie*, fille de *Robert* Seigneur de Milly; & 5. *Alix* de l'Isle, Religieuse à Variville.

V. ADAM, III du nom, Seigneur de l'Isle, fit trois fois le voyage de la Terre-sainte, augmenta les biens que son pére avoit donnez à l'Abbaye du Val, & mourut avant l'an 1190. Il avoit épousé *Adelaïs* de Trie, dont il eut 1. ANCEL II qui suit; 2. *Thibaut*, qui épousa *Adeline*; 3. *Adam*, qui fut marié à *Isa-*

Isabeau; 4. *Aveline*; & 5. *Mabille* de l'Isle, alliée à *Hugues* d'Auneuil, Chevalier.

VI. Ancel, II du nom, Seigneur de l'Isle, confirma les donations faites à l'Abbaye de Notre-Dame du Val par son pére & par son ayeul, & y donna quatre septiers de blé, & deux muids de vin de rente du meilleur de son clos pour le pain & le vin de la célébration des Messes, & mourut avant l'an 1219. Il avoit épousé 1°. *Ælis* de Beaumont, fille de *Mathieu*, II du nom, Comte de Beaumont sur Oise, dont il eut un fils mort jeune: 2°. *Eve* de Garlande, fille d'*Anceau*, Seigneur de Tournehan & de Possesse, dont il eut 1. Ancel III qui suit; 2. *Manasses*, Clerc vivant en 1233; 3. *Adam*, Seigneur de Frouville; 4. Pierre, *qui fit la branche des Seigneurs de* Puyseux, *rapportée ci après*; & 5. *Ælis* de l'Isle, Dame de Neufmoutier, enterrée en l'Abbaye de Barbeaux.

VII. Ancel, III du nom, fut le premier de sa famille qui prit le surnom de l'Isle-Adam, & fit le voyage d'Outremer avec Amaury de Montfort, Connétable de France son cousin, & autres Princes & grands Seigneurs qui se croiserent en 1239, d'où étant de retour il fit son testament en 1251. Il avoit épousé 1°. *Marie* Mauvoisin, fille de *Guy*, Seigneur de Rôny, & d'*Alix* de Porrhoët: 2°. *Clémence* de Pomponne. Du premier mariage vinrent, 1. Jean qui suit; 2. *Adam*, Seigneur de Frouville; & 3. Ancel de l'Isle, *qui fit la branche des Seigneurs de* Balaincourt *rapportée ci-après*. Et du second mariage sortit 4. Ancel, *qui fit celle des Seigneurs de* Bourris, aussi *mentionnée ci-apres*.

VIII. Jean, Seigneur de l'Isle-Adam, &c. vivoit en 1275. Il avoit épousé *Helois* Dame de Noërat & de Crapaumenil près de Mondidier, morte en 1274, dont il eut 1. Ancel IV qui suit; & 2. *Isabelle* de l'Isle, mariée à *Jean* Seigneur de Lusarches & de Jouy, d'où vint *Guillemette* de Lusarches, laquelle étant veuve de *Pierre* dit *Mauclerc*, Seigneur de Jaigny, hérita de la Terre de l'Isle Adam, qu'elle vendit en 1364 à Pierre de Villiers, Seigneur de Mucy, qui fut depuis Grand-Maître de la Maison du Roi, & en la maison duquel elle est demeurée, jusqu'à ce qu'elle fut enterrée dans celle de Montmorency.

IX. Ancel, IV du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, &c. vivoit en 1289, & épousa *Isabelle* de Moreuil, fille de *Bernard*, V du nom, Seigneur de Moreuil, & d'*Yolande* de Soissons, dont il eut, 1. *Jeanne*, Dame de Valmondois, mariée à *Mathieu* de Montmorency, III du nom, Seigneur de Marly; 2. *Isabelle*, Dame de Nogent, alliée à *Guillaume* Mallet, Seigneur de Plannes, & 3. *Guillemette*, Dame de l'Isle-Adam, qu'elle eut en partage, laquelle mourant sans enfans de *Robert*, Baron d'Ivry, laissa cette Terre à *Guillemette* de Lusarches sa cousine.

SEIGNEURS de BALAINCOURT & du PLESSIS-DE-LAUNAY.

VIII. Ancel de l'Isle, Seigneur de Balaincourt & de Nesle, fils puîné d'Ancel, III du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, & de *Marie* Mauvoisin-Rôny sa premiére femme, vivoit en 1315. Il avoit épousé *Sédile* de Thorote, veuve de *N*... Seigneur de Maule, morte le 15 Juillet 1282, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Balaincourt, Chancelier de l'Eglise de Rouen, vivant en 1324; 2. *Adam*, Doyen, puis Evêque d'Evreux, mort le 24 Mars 1327; & 3. Gasse qui suit.

IX. Gasse de l'Isle, Seigneur du Plessis-de-Launay, se trouva en l'Ost de Bouvines en 1340, & mourut le 14 Septembre 1345, sans laisser de postérité d'*Ænor* de Villiers.

SEIGNEURS de BOURRIS.

VIII. Ancel de l'Isle, fils unique d'Ancel, III du nom, Seigneur de l'Isle-Adam, & de *Clémence* de Pomponne sa seconde femme, mourut en Arragon le 30 Août 1285, où il accompagnoit le Roi Philippe *le Hardi*. Il avoit épousé *Isabelle*, Dame de Bourris, avec laquelle il vivoit en 1271, & dont il eut 1. Jean qui suit; 2 *Clémence* de l'Isle, mariée à *Renaud* de Méru.

IX. Jean de l'Isle, Seigneur de Bourris, vivoit en 1314, & épousa *Alix* de Chantemele, dont il eut 1. Jean II qui suit; 2. *Adam*; 3. *Isabelle*; & 4. *Alix* de l'Isle.

X. Jean de l'Isle, II du nom, Seigneur de Bourris, vivoit en 1325, & fut pére 1. de Jean III qui suit; & 2. de *Jacques* de l'Isle, Seigneur de Bourris en partie, & de Verdier-de-Longchamp près de Gisors en 1426, lequel fut pére de *Guillemette* de l'Isle, mariée à *Robert* de Fontaine.

XI. Jean de l'Isle, III du nom, Seigneur de Bourris & de la Londe, fut pére de *Simonne* de l'Isle, Dame de Bourris & de la Londe, mariée 1°. à *Charles* de S. Sauflieu: 2°. avant l'an 1424, à *Jean* de Hellande.

SEIGNEURS de PUYSEUX.

VII. Pierre de l'Isle, quatriéme fils d'Ancel, II du nom, Seigneur de l'Isle, & d'*Eve* de Garlande sa seconde femme, fut Seigneur de Puyseux près de Pontoise, vivoit en 1239 & 1285, & eut de *Jeanne* sa femme, Ancel qui suit.

VIII. Ancel de l'Isle, Seigneur de Puyseux, laissa d'*Eustache* sa femme, Adam qui suit.

IX. Adam de l'Isle, Seigneur de Puyseux, & de Boisemont près de Chaumont, épousa 1o. *Jeanne* de Blaru, Dame de Soudre, fille de *Pierre*, Seigneur de Boisemont: 2°. *Nicolle* de Courcelles. Du premier mariage vint, 1. *Idoine* de l'Isle, Dame de Soudre, mariée 1°. à *Anceau* de Chantemesle: 2o. à *Imbaut* de Moreuil: 3o. à *Eustache* de Ribemont: 4°. à *Pierre* de Senneville, Président au Parlement. Et du second mariage sortirent, 2. Ancel qui suit; & 3. Philippe de l'Isle, *qui fit la branche des Seigneurs de* Marivaux, *rapportée ci-apres*.

X. Ancel de l'Isle, Seigneur de Puyseux, de Vignay, de Fleury, de Ménonville, de Courcelles &c. premier Echanson du Roi Charles VI, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Perrette* de Villette, dont il eut 1. Charles qui suit; 2. *Blanche*, mariée à *Jean* de Moulins, d'où vint *Isabeau* de Moulins, Dame de Puyseux, mariée à *Hugues* des Vignes, Seigneur de Puyseux à cause d'elle, laquelle mourant sans enfans, fit héritier *Yves* de l'Isle son cousin; & 3. *Marguerite* de l'Isle, alliée à *Jean* de Seurre, Seigneur du Gaure.

XI. Charles de l'Isle, Seigneur de Puyseux, de Vignay, &c. mourut avant l'an 1419, sans enfans de *Catherine* de Fontenay, laquelle étoit remariée en 1424 à *Richard* Marbry, Chevalier Anglois, auquel le Roi d'Angleterre fit don des Terres de Londe, de Bourris, & de moitié de celle de Courcelles.

SEIGNEURS & MARQUIS de MARIVAUX.

X. Philippe de l'Isle, Seigneur de Saint-Cyr, de Courcelles, & de Boisemont, fils puîné d'Adam, Seigneur de Puyseux, & de *Nicole* de Courcelles sa seconde femme, épousa *Perronelle* de Traynel, Dame de Marivaux, dont il eut 1. *Ancelet*, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcelles, qui fit partage avec ses fréres en 1415, & ne laissa qu'une fille nommée *Marguerite*; 2. *Jean*; & 3. Gasse de l'Isle qui suit.

XI. Gasse de l'Isle, Seigneur de Marivaux & d'Ybouvilliers, fit son testament en 1465. Il avoit épousé *Catherine* Cousinot, fille de *Guillaume* Cousinot, Chancelier du Duc d'Orléans, puis Président au Parlement & de *Laurence* l'Orféyre, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Marivaux, Chanoine & Archidiacre de Bourges en 1488; 2. autre Guillaume qui suit; & 3. Yves de l'Isle, *qui fit la branche des Seigneurs d'*Andresy, *rapportée ci-après*.

XII. Guillaume de l'Isle, Seigneur de Marivaux, de Ménil-Téribus, de Jagny, d'Ybouvilliers, de Serifontaine en Beauvaisis, alla en Angleterre en 1454, tenir prison pour *Guillaume* Cousinot son oncle, Bailli de Rouen; étoit Maître d'Hôtel du Cardinal de Bourbon en 1484, & mourut en 1511. Il avoit épousé *Marguerite* de Balue, Dame de Bandeville & de Lantricourt, fille de *Jean*, Seigneur de Bandeville, dont il eut 1. *Charles*, qui se rendit Religieux Bénédictin; 2. *Philippe*, qui fut Cordelier; 3. Jean qui suit; & 4. *Françoise* de l'Isle, mariée en Octobre 1514 à *Philippe* de Boulainvilliers, Seigneur de Frouville, &c.

XIII. Jean de l'Isle, Seigneur de Marivaux, d'Yvry-le-Temple, de Traynel, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Maître d'Hôtel, Capitaine de Beauvais, Baillif de Mantes & de Meullant, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Isle de France en 1563, mourut le 22 Mars 1572, en sa 72 année. Il avoit épousé 1°. le 22 Juin 1519, *Agnès* de Vaux, fille de *Louis*, Seigneur de Saintines, & de *Françoise* de Croffart, morte en couches le septiéme Mars 1531: 2°. le 5. Décembre 1542, *Héléne* d'Aspremont, Dame de Trassereux, fille de *Gobert*, Seigneur de Thulin, &c. & d'*Antoinette* de Bissipat, Dame de Trassereux. Du premier lit vinrent, 1. *Claude*, mort jeune; 2. *George*, Seigneur de Trassereux, tué en une sortie au siége de Therouanne le 9 Mai 1553; 3. *Charlotte*, mariée 1°. à *François* d'Aumal, Seigneur de Nancel: 2o. à *Charles* du Plessis, Seigneur du Plessis-Biache; & 4. *Jacqueline* de l'Isle, morte en naissant en 1531. Du second lit sortirent; 5. *Anceau*, mort jeune; 6. Claude qui suit; 7. *Jean*, Capitaine des Gardes du Corps du Roi Henri III, rénommé en l'Histoire par le fameux duel qui se fit le dixiéme Août 1589 entre lui & le Seigneur de Marolles, qui tenoit le parti de la Ligue, en présence des deux Armées aux portes de Paris. Il avoit épousé *Renée* Tournemine, Marquise de Coëtmur, fille de *Jacques*, Marquis de Coëtmur, & de *Lucréce* de Rohan, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une seconde alliance avec *Alexandre* de Vieuxpont, Seigneur de Neubourg, dont elle eut trois filles. Les autres enfans de Jean de l'Isle, sont 8. *Louis*, Seigneur de Pontilhaut, tué portant la Cornette blanche de l'Armée, conduite par le Seigneur de Thoré contre Dormans en 1576, âgé de 21 ans; 9. François, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 10. 11. *Antoinette* & *Geneviéve*, mortes jeunes; 12. *Marguerite*, alliée à *Jean* de Carvoisin, Seigneur d'Achy, Gouverneur du Pont de l'Arche; 13. *Louise*, Religieuse en l'Abbaye du Lys; 14. *Héléne*, mariée à *Richard* de Nollent, Seigneur de Chaude; & 15. *Agnès* de l'Isle, qui épousa *Robert* de Chélandre, Seigneur de Soumazan, Gouverneur de la ville & du château de Jametz.

XIV. Claude de l'Isle, Seigneur de Marivaux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Laon, & Lieutenant-Général de l'Isle de France, mourut le 17 Mai 1598, âgé de 46 ans. Il avoit épousé *Catherine-Béatrix* du Moustier, Dame de Sarragosse en Berry & de Courtempierre, veuve de *Galéas* de Saint Sévérin, dont il eut; 1 *Timoléon*, mort jeune; 2. *Héléne*, mariée en Janvier 1598 à *Louis* de Barbançon, Seigneur de Cany & de Varennes, morte en 1610; 3. *Renée*, mariée 1°. le 25 Novembre 1602, à *François* de Hallencourt, Seigneur de Dromênil & de Conteville: 2o. à *Jacques* de Belloy, Seigneur d'Amy; 4. *Marguerite*, Dame de Trassereux & de Blequencourt, alliée le 17 Février 1600, à *Jean* de Lamet, Seigneur de Bournonville; 5. *Catherine*, qui épousa le 15 Février 1607, *Antoine* de Senicourt, Seigneur de Sesseval & de Warmoise; 6. *Léonore*, Religieuse à Poissy; & 7. *Claude* de l'Isle, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Antoine des Champs.

XIV. François, de l'Isle fils puîné de Jean, Seigneur de

de Marivaux, &c. & d'*Héléne* d'Aspremont, Dame de Trasfereux sa seconde femme, porta la qualité de Seigneur de Traynel sous le régne de Henri III & de Henri IV, puis de Marivaux par aquisition qu'il en fit de ses niéces. Il fut Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont, puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Reine Marie de Médicis, Gouverneur de Corbeil, de la Bastille en 1594, de la Chapelle en 1598, & de la ville & citadelle d'Amiens avant l'an 1604, & nommé par le Roi Chevalier de ses Ordres, dont il ne reçut pas le collier. Il se trouva à la bataille d'Ivry, donnée le 14 Mars 1590, où il tua de sa main le Commandant-Général de la Cavalerie-legere Espagnole, & mourut le 18 Août 1611, d'une mort violente, non sans soupçon de poison. Il avoit épousé par contrat du dixiéme Avril 1595, *Anne* de Balsac, Dame de Montagu, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Montagu, & de *Magdelaine* Ollivier. Elle prit une seconde alliance avec Louïs Seguier, Seigneur de Saint Brisson, Prévôt de Paris, ayant eu de son premier mariage, 1. *Roger*, mort jeune; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Henri*, qui fut noyé malheureusement à Paris le 28 Mai 1652, 4. *Louise*, Dame de Vieux-Maison en Brie; 5. *Catherine*; & 6. *Anne* de l'Isle.

XV. FRANÇOIS de l'Isle, Marquis de Marivaux, Seigneur d'Ybouvilliers, de Saint-Crespin, de Traynel, mourut subitement le 28 Mai 1666. Il avoit épousé en 1630, *Catherine* Caillebot, fille de *Louis*, Seigneur de la Salle, dont il eut 1. *Robert*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, tué au siége de Montmedy à l'âge de 24 ans; 2. *Louïs*, Seigneur d'Ybouvilliers, puis de Marivaux, mort en 1691, sans enfans de *Magdelaine* Malortie; 3. HARDOUIN qui suit; 4. *Marguerite*, Religieuse à Variville; 5. *Magdelaine*, alliée à *Jean-Louis* Louvet de Murat-Nogaret, Marquis de Cauvisson, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Languedoc; & 6. *Marie* de l'Isle, qui épousa le 19 Juillet 1663 *David* Gallie, Seigneur de Thibouville, Baillif de Caux.

XVI. HARDOUIN de l'Isle, Marquis de Marivaux, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 15 Décembre 1709, avoit épousé le 27 Mars 1692, *Isabelle* de Guénegaud, fille de *Claude*, Thrésorier de l'Epargne, & de *Catherine* Martel, dont sont venus des enfans.

SEIGNEURS & MARQUIS d'ANDRESY.

XII. YVES de l'Isle, troisiéme fils de GASSE, Seigneur de Marivaux, & de *Catherine* de Cousinot, fut Seigneur d'Andresy & de Puyseux, & épousa en Mai 1482, *Jacqueline* du Tertre, Dame de Sainte-Marie-des-Champs, veuve d'*Adrian* de Morrand, dont il eut, 1. *Louïs*, Chanoine de Rouen, 2. BARTHELEMY qui suit; 3. *Adrienne*, mariée en Juillet 1512 à *Guillaume* de Chaumont, Seigneur de Guitry & de Bertichéres; 4. *Perrette*, alliée en Décembre 1605, à *Jean*, Seigneur de Valliquerville & de la Villetartre; & 5. *Françoise* de l'Isle, qui épousa par contrat du 30 Juin 1513, *Jean* Scelles, Seigneur de Beuzeville.

XIII. BARTHELEMY de l'Isle, Seigneur d'Andresy, de Puyseux, d'Artieulles, de Bachaumont & de Courtemanche, eut en 1542, la conduite de l'Arriére-Ban de Senlis, qu'il conduisit à Corbie; fut déchargé de celui qui avoit été convoqué en 1555, à cause de son grand âge; & mourut avant l'an 1576. Il avoit épousé 1°. en Janvier 1521 *Louise* de Harville, fille de *Fiacre*, Seigneur de Paloiseau, & de *Renée* de Rouville: 2°. en Avril 1560, *Denyse* Haligre, fille de *Claude*, Baron de la Brosse, & de *Marie* Le Liévre. Du premier mariage vinrent, 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Louis*, Prieur de Conflans; 3. 4. *Yves* & *François*, morts sans alliance; & 5. *Claude* de l'Isle, Religieuse à Poissy. Et du second sortit 6. CLAUDE qui suit.

XIV. CLAUDE de l'Isle, Seigneur d'Andresy, de Puyseux, de Courtemanche, de Sainte-Marie-des-Champs, &c. Gentilhomme de la Maison du Roi, exerça pendant quelque tems la charge de Grand-Louvetier de France, sous le régne du Roi Henri IV, & vivoit en 1623. Il avoit épousé 1°. en Mai 1586, *Jeanne* de Fumechon, fille de *Philippe*, Seigneur de Chauvaincourt, & de *Françoise* de Malterre, Dame de la Roque-de-Thuit: 2°. en Octobre 1592, *Antoinette* de la Fontaine, veuve de *Paul* de Bernay, Seigneur de Cordonnoy, Gouverneur de Mondidier, & fille de *Louis* de la Fontaine, Seigneur d'Eschs, & de *Catherine* Roussin, Dame de Cormeilles. Du premier mariage sortit 1. *Philippe*, Seigneur de Puyseux, mort au siége de Montauban, à l'âge de 25 ans: du second vinrent, 2. *Claude*, Seigneur de Boisemont, mort sans alliance; 3. JOACHIM qui suit; 4. 5. *Renée* & *Marie*, mortes sans alliance; 6. *Catherine*, mariée en Septembre 1612 à *Charles* Giffart, Seigneur d'Hanneucourt; 7. *Antoinette*, Religieuse au Trésor; & 8. *Louïse* de l'Isle, alliée à *Nicolas* Aubourg, Seigneur de Chavanson.

XV. JOACHIM de l'Isle, Marquis d'Andresy, Seigneur de Puyseux, de Courtemanche, de Boisemont, &c. mourut le septiéme Décembre 1667. Il avoit épousé par contract du 27 Novembre 1623, *Marie* Pellevé, fille de *Jacques*, Seigneur de Tourny, & d'*Elisabeth* du Bec, Dame de Bourris, morte le 29 Juillet 1674, ayant eu pour enfans, 1. *Claude*, Marquis d'Andresy, mort sans alliance, le onziéme Juillet 1682; 2. *François*, Seigneur de Boisemont, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; 3. *Charles*, reçu Chevalier de Malte en 1651; 4. *Jean-Louis*, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; 5. *Antoine-François*, Marquis d'Andresy, Capitaine de Cavalerie, mort le 23 Août 1686, sans alliance; 6. *Isabelle* mariée à *Robert* de Morainvilliers, Seigneur d'Orgeville; 7. *Roberte*, Religieuse Ursuline à Gisors; 8. *Marie*, Religieuse Ursuline à Lyons-la-Forêt; 9. *Lucréce*, morte sans alliance le troisiéme Juillet 1705; 10. *Catherine*, mariée à *Jean* Charreton, Seigneur de la Terriére, Maître d'Hôtel du Roi, morte le 27 Février 1709; & 11. *Françoise* de l'Isle, Carmélite à Pontoise. * *Mémoires domestiques.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

ISLE ADAM. (Seigneurs de l') *Cherchez* VILLIERS. L'ISLE ADAM.

ISLE-BARBE. *Voyez* ci-dessus.

ISLEBE, en Latin *Eislebia*, ville de la Haute-Saxe en Allemagne, dans le Comté de Mansfeld, est nommée par les Allemans *Eisleben*, & est assez marchande. Elle a diverses carriéres de pierre noire, & de métaux, deux foires, une citadelle, & elle est située dans une campagne fertile. Les Saxons, qui suivoient le parti du Pape Grégoire VII, contre l'Empereur Henri IV, s'assemblérent vers l'an 1085 à l'Islébe, & y élurent Herman, Comte de Luxembourg. L'année suivante elle fut prise par l'Archevêque de Bremen & par quelques autres. Frédéric, Landgrave de Thuringe, l'assiégea en 1362. Albert, Comte de Mansfeld, s'en rendit aussi maître pendant les guerres de la Religion l'an 1542. Cette ville a souffert un grand incendie, dans le XVII siécle. Islébe est renommée parmi les Protestans, pour avoir été le lieu de la naissance de Martin Luther. * Bertius, *Comment. Germ. l.* 3. Cluvier. De Thou. Sleidan, &c.

ISLEBIENS. C'est le nom que l'on donne à ceux qui embrassérent les sentimens d'un Théologien Luthérien de Saxe, appellé Jean Agricola, natif d'Islébe, Disciple & compatriote de Martin Luther, avec lequel néanmoins il se brouilla pour les sentimens, parce qu'Agricola prenant trop à la lettre quelques paroles de l'Apôtre saint Paul, touchant la Loi Judaïque, déclamoit contre la Loi & contre la nécessité des bonnes œuvres, d'où ses Disciples furent appellez *Antinomiens.* Luther obligea Agricola à se dédire; mais il laissa des Disciples, qui soutinrent ses maximes avec chaleur. * Pratéole, *de Hæresib.* Bayle, *Diction. Crit.*

ISLE-JOURDAIN. *Voyez* ci-dessus.

ISLES MARIANES. *Voyez* ci-dessus ISLES DES LARRONS.

ISLE-MAURICE. *Voyez* ci-dessus.

ISLEP. *Cherchez* SIMON ISLEP.

ISLINGTON, ville du Comté de Middlesex, tout près de Londres, remarquable pour ses eaux minérales, dont les personnes du voisinage se servent utilement. * *Dict. Anglois.*

* ISLIP, GISLIP ou GHISLIP, beau bourg dans le Comté d'Oxford en Angleterre sur le Cherwell, au nord d'Oxford & à l'est de Woodstocke.

I S M.

ISMAEL, fils d'Abraham & d'Agar, servante de ce Patriarche, naquit l'an 2125 du Monde, 1910 ans avant Jésus-Christ, son pére étant alors âgé de 86 ans. Sara, femme d'Abraham, devenue mére d'Isaac, persuada à son mari, d'éloigner Ismaël avec sa mére: ce qu'il fit l'an 2138 du Monde, en leur donnant de l'eau & du pain. Après que ce qu'ils en avoient pris fut consumé, Ismaël se trouva pressé d'une soif si violente, qu'il étoit prêt de rendre l'esprit. Agar qui ne pouvoit se résoudre à le voir mourir, le mit au pié d'un arbre & se retira desespérée. Un Ange lui apparut, lui montra une fontaine qui étoit proche, & lui recommanda d'avoir soin de son fils, ce qu'elle fit. Lorsqu'Ismaël fut en âge de se marier, Agar lui donna pour femme une Egyptienne. Il en eut douze fils, desquels les Arabes, les Agaréniens, les Ismaëlites, les Sarazins & quelques autres Nations sont descendues. Mahomet se vante dans son Alcoran d'être sorti de la famille d'Ismaël, qui mourut âgé de 137 ans, en l'an 2262 du Monde, & 1773 ans avant Jésus-Christ. * *Genése, ch.* 16. 17. *& suiv.* Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 1, *ch.* 12. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Les Mahométans tiennent que la ville de la Mecque se nommoit premiérement *Mesa*, & qu'Ismaël lui donna ce nom. Ils croyent aussi que le fils premier-né qu'Abraham devoit sacrifier étoit Ismaël, transportant au fils de la servante ce qui est dit du fils de la femme légitime. Les Légendes des Mahométans ajoûtent, que le Diable, voulant dissuader Ismaël de se laisser immoler, Abraham dit à son fils de jetter des pierres à cet ennemi, & qu'il le mettroit en fuite. Cela arriva, disent les Mahométans; & c'est de là qu'ils tirent la coutume de jetter des pierres dans la vallée de *Ménab* qui est à quatre lieues de la Mecque. Ils veulent marquer par là qu'ils renonçent au Diable; & qu'ils le rejettent à l'imitation d'Ismaël. Le monceau de pierres qui se voit dans cette vallée est appellé *gemere Akebe, les pierres en arriére*, parce qu'il faut jetter ces pierres par dessus l'épaule. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 430. *&c.*

ISMAEL, fils de Nathanias, étoit de la famille royale des Princes de Judée. Poussé par Balise, Roi des Ammonites, & irrité de ce que Godolias, que Nabuchodonosor laissa Gouverneur de Judée, lorsqu'il mena les Juifs captifs à Babylone, lui avoit été préféré en cet emploi, il le tua dans un festin, vers l'an 3448 du Monde, & 587 ans avant Jésus-Christ. * *Jérémie, ch.* 40. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *ch.* 11. Torniel, *A. C.* 3447. *num.* 10. Salian. Sponde, &c.

ROIS DE PERSE.

ISMAEL, I de ce nom, premier Sophi de Perse, fils de Scheik-Haidar, & de la fille d'Usumcassan, rétablit le Royaume de Perse en 1499, & vint à bout de ce grand dessein, en se disant descendu d'Ali, gendre de Mahomet, & en donnant une nouvelle explication à l'Alcoran: ce qui a fait deux Sectes parmi les Mahométans, qui se regardent comme Hérétiques. Il mourut en 1522, après avoir remporté diverses victoires sur

ses

ses ennemis, & établi solidement son nouvel Empire. Ce Prince sollicita souvent les Princes Chrétiens de joindre leurs Armées aux siennes, pour faire la guerre aux Ottomans. Quelques Auteurs assurent qu'Ismaël ne commença de régner qu'en 1505, & qu'il mourut en 1528. Il laissa quatre fils. Au reste, Ismaël & ses successeurs ont pris le nom de *Sophi*, non à cause qu'il veut dire *Sage* en Grec, & qu'il a du rapport avec celui des Mages des anciens Perses; mais parce que ce mot en Langue Persienne signifie *laine*, dont les Princes faisoient leur turban. * Bizard, *Hist. Pers.* l. 10. Leunclavius, *Antiq. Turc.* l. 16. & *in Pand.* Paul Jove, *Elog.* l. 5. Jean de Barros. Marmol, &c.

ISMAEL II, ou SCHAC ISMAEL, Sophi de Perse, succéda à Tachmas l'an 1579, & fut tiré de la prison pour être mis sur le thrône. Il s'y affermit par la mort de huit de ses fréres qu'il fit égorger; mais après un régne de deux ans, il fut empoisonné par une de ses sœurs nommé Péria, parce qu'il paroissoit avoir trop d'inclination pour la Religion des Turcs, que les Perses considérent comme Hérétiques.

ISMAEL *al Adib*, *Ismaël* surnommé *Adib*, c'est à dire, *l'Humaniste*, ou le *Philosophe moral*, étoit effectivement un grand Philosophe & un excellent Médecin. Il vivoit sous le régne de Malek Schah dans la ville de Herat, une des quatre Capitales du Khorassan. On raconte que cet habile homme marchant un jour par la ville, vit un jeune garçon, boucher de son métier, qui en écorchant un mouton, en prenoit la graisse encore toute chaude & la mangeoit. Cette action lui fit soulever le cœur, & lui fit juger que ce jeune homme tomberoit bientôt dans une grande maladie, ce qui l'obligea de prier un de ses voisins de l'avertir, quand il arriveroit quelque accident au jeune boucher. Il tomba effectivement quelque tems après dans une syncope si violente, qu'on le crut mort. Son voisin en ayant eu nouvelle, se transporta chez lui, & se ressouvenant de ce que le Médecin lui avoit dit, voulut lui en donner avis, quoiqu'il crût qu'il ne fût plus tems. Ismaël vint aussitôt au logis du boucher, à qui on avoit déja couvert le visage, comme à un mort, ôta le linge qui le couvroit, & lui foulevant seulement la tête avec des oreillers, lui rendit la vie au bout de trois jours. Il n'y eut aucun des assistans, qui ne crût alors que le Médecin l'avoit ressuscité; parce que nul autre que lui ne savoit la cause du symptôme de son malade; & il aquit une telle réputation par ce cas fortuit, qu'il passa pour un homme divin. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISMAEL ou SEMEIN, Roi de Tafilet. *Cherchez* MOULEY ISMAEL.

ISMAEL, fils de Phabée, (il y a dans la traduction de M. Arnauld d'Andilly *Fabius*) fut fait Souverain-Sacrificateur des Juifs par Valérius Gratus, Gouverneur de Judée, qui ôta cette charge à Ananus, pour la lui donner. Il ne la garda qu'une année, & fut obligé de la remettre à Eléazar fils de celui à qui il venoit de succéder. Il fut le soixante-neuviéme Grand-Sacrificateur depuis Aaron, & le septiéme après la naissance de Jésus-Christ. * Joséphe, *Antiq. Judaïq.* l. 18. ch. 3.

ISMAEL, autre fils de *Phabée* Souverain-Sacrificateur, succéda à Ananias fils de Nébédée, par la faveur d'Agrippa. Il fut obligé d'aller à Rome avec Chelcias & dix des principaux de Jérusalem, pour se justifier devant Néron de quelques accusations que le Gouverneur Félix avoit formées contre eux. Flave Joséphe entreprit ce voyage avec eux, & leur fut d'un grand secours. Ismaël ne revint plus à Jérusalem, non plus que Chelcias. L'Impératrice Poppée, femme de Néron, qui avoit de la piété, obtint leur pardon de l'Empereur, & les arrêta comme pour ôtages. Joseph, fils de Cabi ou Cabée fut mis à la place d'Ismaël. Il n'exerça cette charge que deux ans. * Joséphe, *Antiq. Judaïq.* l. 20. Tirin, *Chron. Sacr.* ch. 42.

ISMAEL, fils de *Seifaleslam*, étoit Roi d'Iémen, ou de l'Arabie Heureuse, qui a eu des Princes particuliers de la Maison des Ajoubites ou Jobites depuis l'an 550, jusqu'à l'an 600 de l'Hégire. Il étoit petit-fils de Doghanghir fils d'Aioud, & par conséquent frére du grand Saladin. Il se vantoit d'être de la Maison des Ommiades, quoiqu'il fût Curde d'origine, & prit cependant la couleur verte, qui est celle de la famille d'Ali, ennemie capitale de celle là. Il se fit proclamer Calife, & comme tel, il portoit à son habit une queue longue de vint coudées, que quelques-uns appellent la manche des Califes. Les Seigneurs du païs, las de supporter ses extravagances, le firent tuer par des assassins, & mirent sur le thrône à sa place un de ses fréres, qui étoit encore fort jeune. Mais celui-ci ne leur plaisant pas plus que son frére aîné, fut empoisonné peu de tems après par leur ordre: de sorte que l'Iémen demeura quelques années sans Rois & sans Princes, dans une véritable anarchie. Ommal Naffer, mére de ces deux derniers Princes, s'étoit retirée, après la mort de ses enfans, dans la ville de Zébid, où elle subsistoit des biens qui lui étoient restez de la Maison des Jobites, dont elle étoit issue & héritiére; lorsqu'un de ses Esclaves lui présenta un homme nommé Soliman, fils de Schahinschah, fils d'Omar Prince de la même Maison, qui avoit été trouvé à la Mecque avec une troupe de Dervisches ou de gueux. Ce Soliman avoit autrefois quitté la maison de son pére, & s'étoit enrôllé avec une bande de Croquans, qui alloient par la montagne avec des bâtons ferrez, ou bourdons, qu'ils portoient sur les épaules; & se disoient Pélerins, quoiqu'ils ne fussent effectivement que des Bandouliers, ou Voleurs. La Princesse Ommal Naffer ne l'eut pas plutôt vu, qu'elle résolut de l'épouser, & de le faire par ce mariage Roi d'Iémen. Elle exécuta véritablement ce dessein; mais ce nouveau Roi, qui n'avoit été élevé que parmi des misérables, se trouva tellement dépourvu de toutes les qualitez nécessaires à un Souverain, & par conséquent son Etat fut si mal gouverné, que ses Sujets furent contraints de le déposer, & la Reine sa femme de se séparer de lui. L'on dit que Soliman se trouvant réduit dans ce déplorable état, écrivit a son grand-oncle Malek al Adel Roi d'Egypte, pour obtenir de lui quelque secours contre ses Sujets révoltez. Mais il fit assez connoître quel il étoit par la Lettre qu'il lui envoya sur ce sujet, & qui commençoit ainsi, *De la part du Roi Soliman, au nom de Dieu, débonnaire & clément*; où l'on voit que cet imbécille mettoit son nom avant celui de Dieu. Cette sottise fit que Mélek al Adel n'eut aucune considération ni pour sa Lettre ni pour sa personne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISMAÏL. *Voyez* ISMAEL.

ISMANING, petite ville du Cercle de Baviére, sur l'Iser dans l'Evêché de Freisingue, entre la ville de ce nom & celle de Munick. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISMENIAS de Thébes, excellent Musicien. On dit qu'il fut fait prisonnier par Athéas Roi des Scythes, qu'il joua de la flute devant lui, & que ce Prince se moquant de l'admiration de ses Courtisans, dit tout haut qu'il préféroit le hennissement de son cheval au son de la flûte d'Isménias. * Plutarque, dans le Traité où il veut prouver que *selon les préceptes d'Epicure, on ne sauroit mener une vie agréable.* Pline, l. 37. c. 1.

ISMENIAS, Thébain, envoyé par la République en Ambassade à la Cour de Perse, la servit utilement après avoir évité adroitement une difficulté qui se présenta à son arrivée. Etant averti qu'il ne pouvoit parler au grand Roi, s'il ne l'adoroit, quoiqu'il eût résolu de ne pas deshonnorer le nom Grec par cette bassesse, il se fit présenter, & en entrant dans la salle où le Roi l'attendoit, il laissa tomber sa bague sur le carreau. L'inclination qu'il fit pour ramasser cette bague passa pour un acte d'adoration; le Roi satisfait écouta favorablement Isménias, & il crut ne devoir rien refuser à un homme, qui lui avoit rendu sans difficulté un honneur, que tous les autres Grecs s'opiniâtroient à lui refuser, en même tems qu'ils recherchoient son alliance. * Elien, *Var. Hist.* l. 1. ch. 21.

ISMENO, petite riviére de l'Achaïe en Gréce, baigne la ville de Thébes, & se décharge dans le Golfe de Négrepont, à une lieue de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISMID. *Voyez* NICOMEDIE.

ISMIR ou ISMYR. *Voyez* SMYRNE.

I S N.

ISNIC ou ISNICH. *Voyez* NICEE.

ISNY, en Latin *Isna*, ville Impériale de la Souabe dans l'Algow. Quelques-uns veulent dériver ce nom de la Déesse *Isis*, qu'on dit avoir eu des autels dans cette contrée-là. Mais d'autres disent, avec plus de vraisemblance, que cette ville tient son nom de la riviére d'*Ysin-ach*, qui passe tout auprès. Pour ce qui est de son antiquité, elle a cela de commun avec quelques autres villes voisines, qu'elle doit son origine aux Romains & aux campemens de leurs Armées dans ces quartiers-là, comme cela paroit par les pierres, les médailles & autres monumens qu'on y a trouvé. *Manegolde*, Comte de Véringen, y doit avoir fondé le Couvent de l'Ordre de S. Benoît en 1090. Mais l'Histoire porte que la ville eut bientôt après de grandes difficultez avec ce Couvent, jusques à ce qu'en 1219, les Truchses de Waldburg & Kordorff qui tenoient alors en fief des Comtes de Véringen & de Nellenburg la Seigneurie de Trauchburg, dans laquelle la ville d'Isny se trouve, les accommodérent à cette condition, que le Couvent ne pourroit posséder ni terrein, ni maisons dans la ville, & qu'au cas qu'il lui tombât quelque héritage de cette nature, il seroit obligé à le vendre dans l'espace d'un an. Les Empereurs Rodolphe, Albert & Henri confirmérent dans la suite ce privilége, & quelques autres dont la ville d'Isny jouit. Les Comtes de Véringen vendirent ensuite la Seigneurie de Trauchburg & la ville d'Isny, avec l'Avocatie du Couvent, à Jean de Waldburg pour 190 marcs d'argent. Mais Othon de Waldburg, petit-fils de Jean, accorda la liberté à cette ville en 1365, moyennant la somme de 9000 livres qu'elle lui paya; & dans la même année, l'Empereur Charles IV la reçut au nombre des villes libres Impériales & sous la protection de l'Empire, à condition qu'elle payeroit annuellement à la S. Martin cent livres. Cette ville doit avoir été fort belle autrefois, mais elle a beaucoup souffert par divers incendies qui y sont arrivez; en 1284, où toute la ville fut réduite en cendres; en 1401, où la moitié fut brûlée; en 1631, où le feu en consuma les trois quarts; & en 1721, où elle souffrit aussi considérablement. Son commerce de toiles étoit fort étendu autrefois, & les Tisserans y étoient en si grand nombre qu'ils causérent diverses rebellions, jusques à ce qu'en 1598, on remédia à fond à leur mécontentement. Le Conseil d'Isny est composé de 19 personnes, deux Bourguemestres, deux Ammans & 15 Conseillers, & toute la Bourgeoisie fait profession de la Religion Protestante depuis le tems de la Réformation. La plupart des Géographes ont pris Isny pour l'ancienne ville de Vindélicie nommée *Viana*, laquelle, pourtant, quelques Géographes mettent à *Weissenborn*. * Crusius, *Annal.* Zeiler, *Chron. Suev.* & *Topogr. Linn.* J. P. Knipsch, *de Civit. Imp.* Europ. Herold. *partie* 1. p. 761. Lunig, *Spicil. des Reichs-Archivs.* Bruschius, *de Monast. Germ.* Bucelin, *Germania Sacra.* Tromsdorff, *Geogr.* Lucæ *Graafensaal*, &c. Baudrand. *Dict. Allemand de Bâle.*

ISO.

ISO, Religieux de Saint-Gal, mourut en 871. Il a écrit deux Livres des Miracles de saint Othmar, des Gloses sur Prudence, & un Lexicon recueilli de divers Glossaires, qu'on dit être encore dans la Bibliothéque de Saint-Gal. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ISOCRATE, l'un des plus grands Orateurs de l'ancienne Gréce, naquit à Athénes la premiére année de la LXXXVI Olympiade, & la 436 avant Jésus-Christ, lorsque Lysimaque étoit Préteur de la même ville. Il étoit fils de Théodore, qui s'étant enrichi à faire des instrumens de Musique, avoit eu assez de bien pour l'élever avec soin. Prodicus, Gorgias & quelques autres furent les Maîtres d'Isocrate, qu'il surpassa bientôt après par son éloquence & son savoir. Il voulut d'abord haranguer en public; mais ce dessein ne lui ayant pas réussi, il se contenta d'avoir des Disciples qu'il instruisoit en particulier. Il vieillit dans ce soin de faire de parfaits Orateurs; & témoigna toujours un si grand amour pour sa patrie, que la voyant ruïnée par Philippe de Macédoine, il se laissa mourir de faim à l'âge de 98 ans accomplis, sous le Préteur Charondas, la troisiéme année de la CX Olympiade, & la 338 avant Jésus-Christ. Il fit diverses Oraisons, dont il ne nous reste que fort peu de chose. * Plutarque, *Vie des dix Orat. c.* 4. Denys, *in Vita Isocr.* Cicéron, *in Bruto, l.* 3. *de Orat.* Photius, *Cod.* 260. *&c.*

ISOLA (François de l'). *Voyez* L'ISOLA (François de).

ISOLA, ville d'Italie avec titre d'Evêché. Elle est de la Calabre Ultérieure, Province du Royaume de Naples. Velleius Paterculus l'appelle *Æsulum*, & les autres *Æsula.* * Horace en parle encore, *Carm. l.* 3. *Ode* 29. *v.* 6.

Ne semper udum Tibur, & Æsulæ
Declive contempleris arvum.

* ISOLA, anciennement *Alictum*, bourg ou petite ville des Vénitiens; ce lieu est situé sur une petite Presqu'Isle de la côte occidentale de l'Istrie, environ à deux lieues de Capo d'Istria, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISOLA, riviére de Toscane. *Voyez* CREMERA.

ISOLA, grande Isle de la Campagne de Rome, formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Ostie à quatre lieues de Rome.

ISOLA d'Albenga, Isle de la Mer de Gênes, dite *Gallinaire*, &c. *Voyez* la fin de l'Article d'ALBENGA.

* ISOLA, bourg du Royaume de Naples dans la Terre de Labour. Il est dans une petite Isle du Garigliano, au nord de Gaiete, dont il est éloigné de huit à neuf lieues. Cette petite Isle est au nord d'une autre petite Isle, que forme la même riviére & où se trouve la petite ville d'Isoletta.

* ISOLA, petite ville du Duché de Milan dans une petite Isle que forme la riviére d'Ouesca dans le Comté d'Anghiéra, au nord-est de Milan dont elle est éloignée d'environ 23 lieues.

* ISOLA, petite ville du Duché de Milan sur la riviére d'Anza dans le Comté d'Anghiéra, est au sud-est de la précédente dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* ISOLA, petite ville de la République de Vénise dans le Véronois au sud-est de Vérone, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

* ISOLACCIA, petite riviére de Suisse dans le Comté de Bormio ou Worms. Elle coule du nord-ouest au sud-est, & se rend dans l'Adda à Bormio.

ISOLANI, (Jacques) Cardinal, né à Bologne, fit un grand progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & après avoir perdu sa femme, se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique. Le Pape Jean XXIII le fit Cardinal l'an 1414, & le laissa son Vicaire à Rome, où il fut arrêté prisonnier par les troupes de Ladislas, Roi de Naples; mais il recouvra la liberté par les soins de Jacques Sforce Attendole, & fut fait Gouverneur de Gênes par Philippe-Marie Visconti. Il fut chargé d'autres emplois très importans, & mourut à Milan le 19 Février 1431. On a de lui des Conseils & d'autres Ouvrages de Droit. * Panciroie, *de Clar. Leg. Interpr.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Sigonius. Ughel. Aubery, &c.

ISOLANI, (Isidore) de Milan, Religieux de l'Ordre de saint Dominique vers l'an 1520 & 1530, composa divers Ouvrages, *De Imperio militantis Ecclesiæ, libri quatuor; De Regum & Principum omnium institutis, De æternitate mundi adversùs Averroëm, libri quatuor; Quæstiones de igne Inferni, de Purgatorio, &c.* Le style de cet Auteur est bon & sa diction pure. * Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Ghilini, *Theat. d'Hum. Letter. partie* 2. Léandre Alberti. Alfonse Fernandès, &c.

* ISOLANI (Jean-Louïs Comte d') Général des Croates, est, à ce qu'on prétend, d'une famille originaire de Chypre, & issue de la Maison de Lusignan. Un de cette famille nommé *Pompee-Scipion* Dolfimeld, vint faire ses études à Bologne. Il devint Comte en héritant du Comté de Minerbio, dont cependant le Pape Clément VIII le dépouilla en 1532. Celui dont il s'agit dans cet Article servit dans sa jeunesse l'Empereur Rodolphe II, contre les Turcs qui le firent prisonnier en 1602; mais par le moyen d'un Italien il se sauva de sa prison, continua le service sous cet Empereur & sous ses successeurs Matthias & Ferdinand II, & fut fait à la fin Colonel d'un Régiment de Croates. En 1626, il porta les armes sous le Duc de Fridland. En 1630, il fut en Poméranie sous le Comte de Savelli, & se trouva en 1631 au combat de Leipsic: après quoi on l'envoya en Croatie pour faire des levées. En 1632, son Régiment fut fort maltraité près de Silbach par Bernard Duc de Saxe, & dans la même année il se trouva à la bataille de Lutzen. En 1633, il servit en Silésie, où après avoir eu quelque avantage sur deux Régimens Saxons, il fut ensuite repoussé. En 1634, il fut fait Général des Croates, & mis en campagne avec l'Empereur Ferdinand III. Il prit Hochstadt, se trouva ensuite à la bataille de Nordlingue & au siége de Ratisbonne, se rendit maître de Saltzungen & de Meinungen, fit en 1636 une irruption en France, fut dans la Hesse en 1637 & dans la Poméranie en 1638, & servit jusques à sa mort qui arriva en 1640. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ISOLETTA, petite ville du Royaume de Naples dans la Terre de Labour, est au nord de Gaiéte dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Elle est dans une petite Isle que forme le Garagliano, au sud d'une autre petite Isle formée par la même riviére, & où se trouve le bourg d'Isola.

ISONZO, riviére. *Voyez* LISONZO.

ISOTTA ou ISOTA NOGAROLE, fille de *Léonard* Nogarole de Vérone, dans le XV siécle, savoit les Langues, la Philosophie & la Théologie. Elle avoit lu les Péres avec application, & sur-tout saint Jérôme & saint Augustin, & égaloit, dit-on, en éloquence les plus doctes Orateurs de son tems. Cette fille écrivit diverses Lettres pleines de savoir, & nous apprenons d'un Auteur moderne, qu'il y en avoit cinq cens soixante-quatre manuscrites d'elle dans la Bibliothéque de M. de Thou. Elle prononça aussi des Harangues devant les Papes Nicolas V, & Pie II, & sur-tout au sujet de l'Assemblée de Mantoue sous celui-ci; exhortant le Pape & les Princes Chrétiens à la guerre contre les Turcs. Le Cardinal Bessarion, qui avoit vu quelques-uns de ses Ouvrages, en fut si surpris, qu'il alla exprès à Vérone pour conférer avec elle. Louïs Foscaro, Ambassadeur de la République de Vénise, très docte personnage, la visitoit souvent, & ce fut à l'occasion d'une dispute qu'ils eurent ensemble, pour savoir qui avoit le plus griévement péché d'Adam ou d'Eve, qu'elle composa un Dialogue plein d'esprit, où elle prend le parti de la premiére femme pour l'honneur de son sexe. Hermolaüs Barbarus lui écrivit souvent, & les Savans de son tems la consultoient avec plaisir. Elle mourut âgée de 38 ans en 1466, sans jamais avoir voulu se marier. GENEVIEVE NOGAROLE, sœur d'Isotta, se rendit savante à l'exemple de sa sœur, aussi bien que plusieurs Demoiselles de cette famille. César Capaccio & Joseph Bétusi, Paul Ribéra & François Augustin de la Chiésa, ont travaillé à leur éloge; aussi bien que Hilarion de Coste, *aux Eloges des Dames Illustres. Voyez* NOGAROLE. * Leandre Alberti.

ISP.

ISPAHAM ou ISPAHAN, ville capitale de la Perse, dans la Province d'Yérak, est située dans une grande plaine, & de tous côtez à trois ou quatre lieues de distance, est environnée d'une chaîne de montagnes en forme d'amphithéatre. On dit qu'elle s'appelloit *Sipaham*, & que Tamerlan étant en Perse, la nomma *Ispaham*, en transposant les deux premieres lettres. Les Perses modernes l'écrivent toujours *Isfahan*, quoiqu'ils prononcent tantôt *Isfahan*, & tantôt *Ispahan*. Joseph Barbaro l'appelle *Spaham*; & Contarini, Ambassadeur de la République de Vénise vers le Roi de Perse en 1473, la nomme *Spaam* & *Aspacham*; mais son véritable nom est *Ispaham*. On croit qu'elle a été bâtie sur les ruïnes de l'ancienne ville, nommée Hecatompylos, parce qu'elle avoit cent portes. Elle contient plus de huit lieues d'Allemagne de circuit, si l'on y comprend ses grands fauxbourgs, qui ont presque autant d'étendue que Paris: de sorte que c'est tout ce que l'on peut faire que d'en faire le tour en un jour. Les fortifications de la ville ne sont pas trop réguliéres. Même la forteresse d'Ispaham, où l'on garde le thrésor du Roi, qui est derriére le Palais, & attachée aux murailles de la ville, n'a pour défense que de vieilles tours mal flanquées. La riviére de Zenderoud, ou Senderut, la sépare par deux bras, dont l'un passe dans le Parc royal, & l'autre fournit un courant d'eau, que l'on conduit par des canaux souterrains dans le jardin du Sophi. Cette riviére fournit d'eau à toute la ville; & il n'y a guére de maison qui n'ait sa fontaine, quoique les puits fournissent une eau aussi bonne que celle de la riviére. Les maisons sont presque toutes quarrées, & ont la plupart leurs toits en terrasse, où l'on se proméne, & même où l'on couche en Eté pour jouir de la fraîcheur de l'air. Elles ne sont élevées que de deux ou trois étages. Les rues sont étroites, principalement au cœur de la ville.

Le Meïdan, qui est le grand Marché, est le plus beau qui soit dans toute la Perse, & il n'y en a point de semblable en Europe. Sa figure est un quarré long, environné de maisons d'une même hauteur & symmétrie, & toutes bâties de brique. Les boutiques qui sont dans l'enfoncement des arcades qui régnent tout autour, sont occupées par des Banquiers, des Orfévres, des Lapidaires & d'autres riches Marchands. Il y a aussi des maisons pour des Traiteurs & des Cabaretiers. Cette grande Place est environnée de certains arbres toujours verds, dont on coupe les branches, en sorte que l'on voit les boutiques entre les arbres: ce qui fait une belle perspective. Tout autour de la Place il y a un ruisseau d'eau vive, qui coule au pié des arbres dans un canal de pierre de taille, & dont les eaux s'assemblent dans deux grands bassins aux deux coins, pour se perdre dans des conduits sous terre. Chaque métier a son quartier particulier ou sa rue aux environs du Meïdan: ce qui fait un fort bel effet à la vue. Au bout d'une des galeries de ce Meïdan, il y a deux balcons, où la Musique, qui est composée de tymbales, de hautbois & d'une autre sorte d'instrument

ment qu'ils appellent *Kerenci*, ſe fait entendre tous les ſoirs au coucher du ſoleil, ou quand le Roi y paſſe. Cette Muſique, qui eſt gouvernée par un Kan, eſt en uſage dans toutes les villes de Perſe; & l'on dit que c'eſt Tamerlan qui a introduit cette coutume, que l'on a toujours obſervée depuis. Le Palais du Roi fait face ſur le Meïdan, & ſa principale porte y répond. On voit devant cette porte quarante piéces de canon, en partie fondues dans le païs, & en partie apportées d'Ormus, lorſque cette ville fut priſe ſur les Portugais; mais elles ſont ſans affuts, & couchées ſur des poutres: de ſorte qu'elles ſont hors d'état de ſervir. Le Palais n'eſt environné que d'une haute muraille, ſans défenſes. De jour on n'y voit que trois ou quatre gardes, & la nuit il y en a quinze à la porte & environ trente devant l'appartement du Roi. Cet appartement s'appelle le *Deka*; & le lieu où le Roi donne ordinairement audience aux Ambaſſadeurs des Princes étrangers, & où ſe tient le Conſeil de la Juſtice, ſe nomme le *Divan Chané*. Celui où le Sophi régale quelquefois les grands Seigneurs de ſa Cour, eſt appellé le *Tab-Chané*. Sur la grande porte du Palais il y a un grand pavillon fort élevé, & percé de fenêtres de tous côtez, où le Roi ſe place pour voir les ſpectacles dans les réjouïſſances publiques. A l'entrée du Palais on voit à main droite une porte, qui donne dans un jardin, au milieu duquel eſt une Chapelle, qui affranchit toute l'enceinte de ce lieu, & en fait un aſyle à tous ceux qui appréhendent la priſon, tant pour le civil que pour le criminel; & c'eſt pour eux un refuge aſſuré, même contre la colére du Roi. Ils y demeurent juſques à ce que leurs affaires ſoient accommodées, ou qu'ils ayent obtenu leur grace du Prince, pourvu qu'ils ayent de quoi vivre. Les meurtriers & les aſſaſſins y ſont ſoufferts; mais les Perſans ont tant d'horreur pour le larcin, qu'ils ne permettent point que les Voleurs s'y retirent, ſi ce n'eſt pour fort peu de jours. En 1637, il y avoit un Sultan, Gouverneur de Province, lequel ayant perdu les bonnes graces du Roi, & ayant ſujet de craindre pour ſa vie, s'étoit retiré dans cet aſyle avec toute ſa famille, & y vivoit ſous des tentes qu'il avoit fait dreſſer dans le jardin. De l'autre côté du Meïdan, il y a encore un autre aſyle dans une Moſquée, où pluſieurs Habitans ſe ſauvérent, lorſque Tamerlan châtia la rebellion de cette ville vers l'an 1390. Ce Tartare leur pardonna; mais il fit abattre les murailles qui enfermoient la cour, que Schach Iſmaël fit rebâtir.

On voit dans la ville d'Iſpaham quantité de *Metzids* ou Moſquées, de *Bazars* ou Marchez, & de *Carvanſéras* ou hôtels & magaſins publics pour les Voyageurs & les Marchands. Cette ville eſt fort marchande; & non ſeulement les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Arméniens, les Géorgiens & les Juifs, mais auſſi les François, les Italiens, les Eſpagnols, les Anglois & les Hollandois y font un grand commerce: de ſorte que l'on y trouve les plus belles marchandiſes de l'Aſie & de l'Europe. La monnoye ordinaire de cette ville & de toute la Perſe eſt d'argent ou de cuivre, & l'on y en fait fort peu d'or. Il y a trois Couvents de Religieux, dont l'un eſt d'Auguſtins Eſpagnols, l'autre de Carmes Italiens, & le troiſiéme de Capucins François. Le fauxbourg le plus conſidérable eſt celui de *Tzulfa*, ou *Julfa*, où il y a douze Egliſes, & plus de trois mille maiſons fort bien bâties. Ceux qui y demeurent ſont Chrétiens Arméniens, & payent tribut. Les Chrétiens Géorgiens occupent preſque tout le fauxbourg de *Haſcnabath*. Les *Kebbers*, *Guebres* ou Infidéles ont leur demeure dans le fauxbourg de Kébrabath. *Voyez* KEBBERS. * Olearius, *Voyage de Perſe.*

I S R.

ISRAEL eſt le nom qui fut donné à Jacob par l'Ange, quand il eut lutté contre lui au torrent de Jaboc. Ce nom ſignifie un *Prince de Dieu*, c'eſt à dire, un grand Prince, ou un homme qui a ſurmonté Dieu. Le nom d'Iſraël ſe prend premiérement pour la perſonne de Jacob; en ſecond lieu pour tout le peuple d'Iſraël; en troiſiéme lieu pour le Royaume d'Iſraël ou des dix Tribus, diſtingué du Royaume de Juda. * *Geneſe, ch.* 32. *v.* 10. I & II ou III & IV *Rois.* II *Chroniq.* ou *Paralip.* Le P. Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

ISRAEL, nommé depuis *Alp Arslan*, ſecond Sultan de la famille des Selgiucides. *Cherchez* ALP ARSLAN.

* ISRAELITES, les Deſcendans d'Iſraël ou de Jacob, qui furent d'abord appellez Hébreux à cauſe d'Abraham qui étoit venu de delà l'Euphrate, & qui depuis le retour de la captivité furent nommez *Juifs*. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.* Claude Fleury a compoſé un petit Livre imprimé à Paris en 1680, intitulé *Mœurs des Iſraëlites*, contenant l'Hiſtoire de leurs coutumes, & de leur maniére de vivre. Ceux qui veulent s'inſtruire de ces Antiquitez ne feront pas mal de le lire.

ISREELA. *Voyez* JESÇARELA.

I S S.

ISSA, fils d'*Ali*, ſurnommé *le Médecin*, eſt Auteur d'un Dictionnaire Syriaque traduit en Arabe, intitulé *Lexicon.* Il étoit Chrétien, natif de Syrie, & faiſoit profeſſion de la Médecine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Ali*, ſurnommé l'*Oculiſte*, eſt l'Auteur d'un Livre intitulé, *Tadhkerat Al Cahhalin*, ſur les maladies des yeux & leurs remédes. Cet Ouvrage eſt tiré de Galien, & ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, n. 962.

ISSA, fils de *Mouſſa*, petit-fils d'*Aboul Abbas Saffah*, premier Calife des Abaſſides. Son ayeul l'avoit déclaré ſucceſſeur d'Abougiafar Al Manſor; mais Abougiafar n'ayant aucun égard à cette diſpoſition de ſon frére aîné, le dégrada, & fit reconnoître ſon propre fils nommé Mohadi pour ſon légitime ſucceſſeur, l'an de l'Hégire 147, de Jéſus-Chriſt 764. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Iſaac*, fils de *Zérâat* (on le ſurnomme auſſi *Abou* ou *Abu Iſſa*) eſt l'Auteur d'un *Mecalat*, ou Diſcours qu'il adreſſe à quelques-uns de ſes amis, dans lequel il défend ceux qui s'appliquoient à la Philoſophie, du reproche d'irréligion & d'athéiſme. On le trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, n. 792. Il a auſſi compoſé un Ouvrage intitulé, *Meſſâil Iſſa.* Ce ſont des Queſtions curieuſes ſur la Philoſophie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA *Al Malek Al Dhaher*, Sultan de Mardin & d'une grande partie de la Méſopotamie, qui ſe mit volontairement entre les mains de Tamerlan, pour conſerver le château de Mardin, place la plus importante de tout le païs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Iſſa*, homme très ſavant, qui réfuta les Aſtrologues qui avoient prédit un ſecond Déluge univerſel ſous le régne de Mohammed Khovarezm-Schah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSACHAR, Patriarche, cinquiéme fils de Jacob & de Léa, né l'an 2281 du Monde, & 1754 ans avant Jéſus-Chriſt, fut Chef d'une des Tribus d'Iſraël, qui s'adonna à l'Agriculture, ſelon la prédiction que lui en fit Jacob avant que de mourir. * *Genéſe, ch.* 30. *v.* 49. Torniel, *in Annal. Vet. Teſtam.*

* ISSALI (Jean) Avocat au Parlement de Paris, Conſeiller & Secretaire du Roi, Avocat-Général de S. A. R. Monſieur le Duc d'Orléans, né en 1620, a été un de ceux qui dans le dernier ſiécle ont été les plus conſommez dans la Juriſprudence. A la connoiſſance du Droit, il avoit joint celle des Belles-Lettres, & accompagna l'une & l'autre d'une probité à l'épreuve de tout & d'une piété ſincére. Il fut élevé à Port-Royal-des-Champs, où il mena une vie fort auſtére. Il fut tiré de là pour être placé dans des emplois ſéculiers. Il a été Chef du Conſeil de pluſieurs Seigneurs du Royaume. C'eſt lui à qui le Public eſt redevable de l'édition des vrais Plaidoyers de M. Le Maitre. Il mourut à Paris le 30 Juillet 1707, âgé de 88 ans. Il étoit Doyen des Avocats au Parlement. *Voyez* le *Supplément de Paris de* 1736.

ISSEDON, ville de Scythie, étoit ſituée au delà du mont Imaüs. Quelques Modernes prétendent que c'eſt la ville de *Caracoram* d'aujourd'hui, dans la Grande Tartarie. Les Anciens font mention d'une autre grande ville d'ISSEDON, dans la Scythie, & on croit que cette derniére eſt la Suchur, que d'autres nomment *Cynchun*, dans la Province de Tangut ou Tanju, vers le Cathay. * Sanſon.

ISSEL, le vieux Iſſel, riviére des Provinces-Unies des Païs-Bas, prend ſa ſource dans le Duché de Cléves, & entrant dans le Comté de Zutphen, reçoit le nouvel Iſſel à Doesbourg, & enſuite baigne les villes de Zutphen, de Déventer, & de Campen, & peu après ſe décharge dans le Zuyderzée par deux embouchures. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSEL, le nouvel Iſſel, en Latin *Iſala Nova*, *Foſſa Druſiana*, grand canal que Druſus beau-fils de l'Empereur Auguſte, & frére de Tibére, fit faire. Il a environ trois lieues de long. Il prend ſes eaux dans le Rhin, à demi-lieue au deſſus d'Arnhem, & il les décharge dans le vieux Iſſel à Doesbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSEL, le petit Iſſel, en Latin *Iſala Minor*, riviére des Provinces-Unies, qui coule dans la Seigneurie d'Utrecht, & dans le Comté de Hollande, baigne Iſſelſtein, Montfort, Oudewater & Goude, & va ſe décharger dans la Meuſe, à demi-lieue au deſſus de Rotterdam. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSELBOURG, petite ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Duché de Cléves, ſur le vieux Iſſel, aux confins de l'Evêché de Munſter, & du Comté de Zutphen. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Aliſo*, ville des Chamaves, que d'autres mettent à Almen, village du Duché de Weſtphalie, ſitué à la ſource de la riviére d'Alme, & d'autres encore à Alſen, village ſur la même riviére & dans l'Evêché de Paderborn. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSELMONDE, petite Iſle avec une petite ville de même nom. Cette Iſle eſt formée par la Meuſe, entre Dordrecht & Rotterdam, vis à vis de l'embouchure du petit Iſſel, dont elle a pris ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISSELSTEIN, petite ville avec un vieux château, dans la Hollande méridionale ſur le petit Iſſel à deux lieues d'Utrecht. Elle eſt capitale d'un petit territoire qui eſt une dépendance du Comté de Buren & qui appartenoit ci-devant au Prince d'Orange connu depuis ſous le nom de Guillaume III Roi d'Angleterre.

ISSELT, (Michel d') Eccléſiaſtique, natif d'Amersfort dans la Province d'Utrecht, ſe rendit recommandable dans le XVI ſiécle, par ſon zéle pour la défenſe de la Religion Romaine. Les Proteſtans le chaſſérent de ſon païs: il ſouffrit cette diſgrace avec conſtance, & ſuivit en cet exil les Catholiques, qu'il conſoloit par ſon exemple, & auſquels il adminiſtroit les Sacremens. Après s'être vu ſouvent expoſé à de grands dangers, il mourut en réputation d'une grande piété le 17 Octobre 1597. Nous avons de lui, *Hiſtoriæ Belli Coloniensis libri quatuor*; *Hiſtoria Rerum memorabilium in Belgio, ſub Philippo* II, *Hiſpaniæ Rege, ab anno* 1566 *ad annum* 1597; *Paradiſus Precum ex Ludovico Granatenſi aliiſque ſanctis Patribus concinnatus.* Il a traduit d'Eſpagnol en Latin les Opuſcules ſuivans du Pére Louïs de Grenade, ſous ces titres, *Exercitia in ſeptem Meditationes matutinas & totidem veſpertinas*; *Dux Peccatorum*; *De frequenti Communione*; *De Vita Chriſti*; *De Devotione, excellentia, utilitate & neceſſi-*

cessitate Orationis; *De Eucharistia libri tres*; *De Oratione & Meditatione libri quatuor*. Il a aussi traduit de l'Italien les Sermons de Corneille Mus, Evêque de Bitonte, & mis à la tête la Vie de ce Prélat. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 674 & 675.

ISSENGEAUX, ou ISSIGNAUX, petite ville de France dans le Vélay, à une lieue de la Loire, & à deux de la ville du Puy, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSEREK. *Voyez* ISEREK.

ISSOIRE, ville de France, dans la Basse Auvergne & du Diocése de Clermont, sur la riviére de Couze, qui se jette un peu au dessous dans l'Allier, entre Clermont & Brioude, & à six lieues de l'une & de l'autre. Il y a une Abbaye de Bénédictins, dont l'Abbé est Seigneur Haut-Justicier de la ville, & de quelques lieux des environs. Le Cardinal Antoine Boyer, qui étoit originaire d'Issoire, en a fait construire l'Hôtel de ville & l'horloge.

ISSOUDUN, *Exelodunum* ou *Exsoldunum*, ville de France dans le Berri, du Diocése de Bourges, dont elle est éloignée de huit lieues, est située sur la petite riviére de Thiols. Elle est forte, avec un château qui a des murailles, des tours & des fossez. C'est dans ce château qu'est l'Auditoire royal, la Maison du Roi, & l'Abbaye de Notre-Dame, de l'Ordre de saint Benoît. C'est là aussi que demeurent les Officiers de Justice & les persones distinguées. Au dessous de ce château est la ville basse, occupée par les Marchands & par les Artisans: elle est fermée de bonnes murailles & de bons fossez; on y trouve, outre la Paroisse, l'Eglise Collégiale de saint Cyr, & elle est entourée de quatre fauxbourgs, dans l'un desquels sont les Cordeliers & les Filles de la Visitation; & dans un autre, l'Eglise Collégiale de saint Denys, dont l'Abbé de Notre-Dame est Doyen-né. On voit par-là qu'Issoudun est encore une ville considérable, malgré les incendies qu'elle a soufferts en 1135, 1504, & 1651. Aussi Louïs XIV se plut-il à lui départir ses graces, à cause de la fidélité & du zéle de ses Habitans dans les troubles excitez pendant sa minorité; & non seulement il l'exemta plusieurs fois du logement des Gens de guerre, mais pendant la guerre du commencement du XVIII siécle il la déchargea de payer les ustenciles. Il y a un Bailliage particulier sous le Grand-Bailli de Berri, dont les appels se relévent au Parlement de Paris, & au Présidial de Bourges; une Election, & un Grenier à sel. Hugues de Die, Légat du Pape, assembla un Concile en 1081 à Issoudun, pour régler quelques différents qui regardoient l'Abbaye de Bourdieu. * Ives de Chartres, *Epist.* 180. 204. 268. Robert, &c.

ISSURTILLE. *Voyez* ci-dessus IS-SUR-TILLE.

ISSUS, ville de Cilicie, dite *Lajazzo* ou *Ajazzo*, près d'un Golfe de ce nom & du Mont-Aman. C'est près de ce lieu qu'Alexandre *le Grand* défit l'Armée de Darius. La ville de Nicopolis n'en est pas éloignée. *Cherchez* LAJAZZO.

IST.

ISTACHAR. *Voyez* ASTACHAR.

ISTÆVONS. *Voyez* ISTEVONS.

ISTECHIA, petite ville de la Morée, située dans le païs des Mainotes, près du Golfe de Coron, à deux lieues de Chialifa ou Chieléfa, du côté du midi. Quelques Géographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Leuctra* & *Leuctrum*, laquelle pourtant la plupart mettent à *Maina*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISTER, Auteur Grec, Disciple de Callimaque, vivoit du tems de Ptolomée *Evergétès*, & laissa vers la CXXXVI Olympiade, & 236 ans avant Jésus-Christ, divers Ouvrages souvent alléguez par les Anciens. Il y a eu un autre ISTER, natif d'Alexandrie, homme trés docte. * *Consultez* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 4. *c.* 12.

ISTER, nom ancien du Danube. *Voyez* DANUBE.

ISTEVONS, *Istævones*, étoient anciennement des peuples de la Germanie. Ils étoient au couchant des Hermions & au sud des Vindiles, bornez des autres côtez par le Rhin & par la mer. Ils comprenoient les Frisons, les Bructéres, les Angrivariens, les Ansibariens, les Chamaves, les Dulgibiniens, les Marses, les Tubantes, les Marsatiens, les Sicambres, les Ubiens, les Teuctéres, les Juhons & les Matiaques. Ils possédoient une partie de la Souabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin des Cercles du Haut & du Bas Rhin, & de celui de Westphalie & des Païs-Bas, & une petite partie de la Saxe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISTHME, espace de terre qui sépare deux mers, & joint deux terres. Les Isthmes les plus célébres des deux Continens sont les suivans.

L'ISTHME de la CHERSONESE TAURIQUE, appellée maintenant *Zucala*: il est large de trois milles, & joint à la Terre-ferme cette fameuse Presqu'Isle, nommée aujourd'hui *la petite Tartarie de Crim.*

L'ISTHME de la CHERSONESE de THRACE, joint cette Presqu'Isle à la Thrace, maintenant appellée *Romanie*, & est entre le Golfe de Caridia ou de Mégarisse & la Mer de Marmora. Il est fort petit, & étoit anciennement fermé d'un long mur que Miltiade y avoit fait construire.

L'ISTHME de CORINTHE ou de LA MORE'E. *Voyez* CORINTHE (Isthme de).

L'ISTHME de DARIEN. *Voyez* L'ISTHME de PANAMA.

L'ISTHME d'ERISSO, dans le Jamboli, Province de la Macédoine, joint la Presqu'Isle du Mont-Athos ou *Monte Santo*, au Continent du Jamboli, entre le Golfe de *Monte Santo* ou de *Fassio*, & le Golfe de *Contessa*. Il n'est large que de 12 stades. Xerxès le fit autrefois couper.

L'ISTHME de PANAMA ou de DARIEN, joint l'Amérique septentrionale à la méridionale, & est entre la Mer du nord & la Mer du sud: il s'appelle autrement la Terre-ferme, & est d'environ trente lieues.

L'ISTHME de SUEZ, joint l'Egypte à la Palestine & à l'Arabie Pétrée, entre la Mer Méditerranée au septentrion, & la Mer Rouge au midi. Il prend son nom de la ville de Suez qui est sur le bord de la Mer Rouge. Il est large de 70 milles Arabiques. Plusieurs Souverains ont tenté inutilement de le couper pour joindre les deux mers.

ISTHMIENS, (Les Jeux) Jeux de la Gréce, que l'on réprésentoit tous les trois ans, en l'honneur de Mélicerte, qui, selon la fable, fut changé en Dieu marin, après s'être précipité dans la mer. Ils furent ainsi appellez de l'Isthme de Corinthe, où ils se célébroient. Plutarque semble mettre de la différence entre les Jeux consacrez à cette Divinité, & les Isthmiens, lorsqu'il dit, que ces derniers furent instituez par Thésée, en l'honneur de Neptune. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Jeux Isthmiens se célébroient avec grand appareil, & que c'étoit une des quatre grandes Assemblées de la Gréce, où les Héros donnoient des marques de leur courage & de leur adresse. Le prix de la victoire étoit une couronne de pin ou de myrte. Dans la suite on y donna de l'argent aux Victorieux par l'ordonnance de Solon, qui taxa ce prix à cent drachmes. * *Chron. Paschal. l.* 6. 21. Faber, *Agonist.* Scholiaste de Pindare, *ad Isthmia.*

ISTHUANFIUS, (Nicolas) Vice-Palatin du Royaume de Hongrie, issu d'une bonne famille noble, étudia dans sa jeunesse à Padoue & à Bologne. Il entra ensuite dans le service sous le Comte *Nicolas Sérim*, fut Sécretaire dans la Chancelerie de Hongrie sous les Empereurs Maximilien II, & Rodolphe II, & parvint enfin à être Conseiller de l'Empereur & Vice-Palatin du Royaume de Hongrie. En 1576, il fut envoyé à Bude auprès du Vizir pour redemander les châteaux de Diviniam & de Soscrock dont les Turcs s'étoient saisis, mais il n'obtint rien. Il assista depuis à toutes les opérations de guerre en Hongrie, & particuliérement au siége de Stuhlweissenbourg ou Albe Royale, en 1594. En 1598, il fut envoyé en Transsylvanie avec l'Evêque Etienne Weitz & Barthélemi Petz, pour se faire rendre hommage au nom de l'Empereur Rodolphe II, en conséquence du Traité qu'on avoit fait avec Sigismond Bathori. Pendant que ces Députez furent en Transsylvanie, Sigismond Bathori, qui se repentoit d'avoir conclu ce Traité, rentra secrettement dans la Transsylvanie, s'empara derechef du Gouvernement & permit aux Députez de se retirer sans leur faire aucun mal. On l'employa depuis au Traité de Paix avec les Turcs. En 1608, il fit un voyage à Presbourg pour assister à l'élection & au couronnement de Matthias Roi de Hongrie, & lorsqu'un soir il se promenoit à cheval sur les bords du Danube, il fut frappé d'apoplexie & tout son côté droit en devint perclus. Il vécut quelque tems après cet accident sans avoir rien souffert du côté de l'esprit, & fut en état de continuer son Ouvrage historique qu'il avoit commencé. Il mourut enfin à l'âge de 80 ans, & ce fut par sa mort que sa famille s'éteignit entiérement. Il a écrit *de Rebus Hungaricis libri triginta quatuor*, *ab anno* 1490 *ad annum* 1612, ou depuis la mort de Matthias Corvin, jusques à l'Empereur Matthias. * *Ejus Vita operibus præfixa.*

ISTIGIAS, petite ville de la Grande Tartarie, dans le Mawrelnahar, au septentrion de Busdascan. Quelques Geographes la prennent pour l'ancienne Capitale de la Bactriane, nommée *Chariaspa*, *Zariaspa*, & *Bactra*, laquelle d'autres mettent à *Balch*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISTRE, Saint Clément d'Alexandrie fait mention d'un Auteur nommé Istre, qui avoit fait un Livre de la Colonie des Egyptiens, & un autre de la propriété des combats. Le premier est cité par Etienne de Byzance. On croit que c'est celui dont Athénée parle ainsi, *Dipnosoph. l.* 6. Istre, fils de Menandre, Istrien, Cyrenéen & Macédonien, est un Historien qui fut esclave & disciple de Callimaque. Hermippe, dans le II Livre des Esclaves qui ont été illustres par leur érudition, dit qu'il étoit de Paphos; il a écrit d'autres Ouvrages. * Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Historiens profanes.*

ISTRES, en Latin *Astromela*, ancien bourg de la Provence, Province de France, sur le bord occidental de la Mer de Martigues, près de la Fosse Crapone, à deux lieues de Berre, qui est vis à vis, sur le bord oriental de cette mer, & un peu moins de Ferriéres vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISTRIA, *Capo d'Istria*, ville de l'Etat des Vénitiens, capitale de l'Istrie, située sur une petite Isle du Golfe de Trieste, & jointe à la terre ferme par des ponts-levis. Capo d'Istria, qui a un Evêché suffragant d'Aquilée, fut nommée anciennement *Ægida*. Elle prit ensuite le nom de *Justinopolis*, en l'honneur de l'Empereur Justin, qui la rétablit. Elle a été la patrie & l'Episcopat du célébre Pierre-Paul Verger, qui étant Nonce du Pape Paul III, en Allemagne, & sur le point d'être élevé au Cardinalat, méprisa toutes ces grandeurs humaines, & se retira l'an 1548 dans le Païs des Grisons pour y être simple Ministre parmi les Réformez. Il emmena avec lui son frére, qui étoit aussi Evêque. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISTRIE, Province de l'Italie, que les Allemans nomment *Isterreich*, est renfermée dans l'Etat de Venise, entre le Golfe de Trieste, & celui de Quarner, Carnero ou Carnerio, & a pour bornes le Frioul, la partie des Alpes que les Italiens nomment *Monte della Vena*, & la Mer Adriatique: de sorte qu'elle est comme une Presqu'Isle. Les principales villes sont Capo d'Istria, nommée autrefois *Justinopolis*, Parenzo, Pola,

Città Nova, &c. qui font toutes aux Vénitiens. La Maifon d'Autriche y a Triefte & Pédéna, avec quelques petits bourgs. Le païs, & fur-tout le long de la mer, eft mal-fain; mais il eft fertile en bons vins, en olives, en bois, & on en tire même du marbre. La République de Venife y tient un Gouverneur, & en tire un revenu fort confidérable. * Pline, *l.* 3. *c.* 18. Strabon, *l.* 3. Léandre Alberti, *Defcr. Ital.* Magin & Cluvier, *Geogr.* Manzal, *Iftria.*

ISTUANFIUS. *Voyez* ISTHUANFIUS.

I S V. I S U.

ISVAGLIE (Pierre) Cardinal, Archevêque de Reggio, étoit natif de Meffine. On dit qu'en confidération des fervices qu'il rendit à Ferdinand d'Aragon, ce Prince lui procura le chapeau de Cardinal. Garimbert n'eft pas de ce fentiment. Quoi qu'il en foit, le Pape Alexandre VI le mit dans le facré Collége le 25 Septembre 1500, & l'envoya peu après Légat en Hongrie & en Bohême. Jules II le mit à la tête d'un camp volant, pour fe jetter dans Bologne, que les Bentivoglio tenoient alors. Ce Cardinal ne réuffit pas dans cette expédition: on défit une partie de fes troupes, & il ne fe fauva qu'à peine à Céféne. Il mourut peu de tems après, le 24 Septembre 1511. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Eglife de fainte Marie-Majeure, dont il étoit Archiprêtre. * Guichardin, *Hift. l.* 9. & 10. Bzovius & Sponde, *in Annal.* Garimbert, *l.* 4. Ciaconius. Aubéry, &c.

* ISUELA, riviére d'Efpagne dans le Royaume d'Aragon, prend fa fource un peu au deffus d'Huefca, coule à peu prés du nord au fud, & entre dans la Cinca, un peu au deffus de Fraga.

ISUREN, eft le nom d'une des trois Divinitez que les Indiens Idolâtres adorent, & aufquelles ils attribuent le Gouvernement de tout ce qui exifte. Les deux autres font *Brama*, qu'ils prennent pour le Créateur du Monde, & *Viftnou.* M. de la Croze foupçonne que l'Idole *Ifuren* tire fon origine d'Egypte, & que c'eft l'*Ofiris* des Egyptiens. Les Indiens adorent Ifuren fous une figure monftrueufe & obfcéne, qu'ils expofent dans les Temples, & qu'ils portent en proceffion. Lorfque cette Divinité ne paroit pas dans les Temples fous la forme infame du *Lingam*, mais fous celle d'un homme, elle eft repréfentée comme ayant un troifiéme œil au milieu du front. On donne deux femmes à Ifuren, *Parvadi*, ou *Tchaddi*, qui eft peinte avec une carnation verte, & *Kenkei*, qui eft peinte de couleur rouge, avec une queue de poiffon. Les Sectateurs d'Ifuren donnent à leur Secte le nom de *Tchiva Sameiam.* Ils fe frottent le front & quelques autres parties du corps d'une cendre faite de fiente de vache. Ils attachent à cette cendre une grande idée de fainteté, parce qu'elle leur tient lieu de confeffion publique du zéle & de la confiance qu'ils ont en leur Idole. Les Jéfuites, qui font les fonctions de Miffionnaires à *Maduré*, & qui, en niant qu'ils foient Européens, fe font paffer pour des *Sanias* ou *Bramines* venus du Nord, fe frottent de la même cendre eux & leurs Difciples. Ils portent auffi les trois cordelettes des Bramines, par lefquelles les Prêtres Idolâtres font profeffion d'être dévouez au culte des trois Divinitez qui gouvernent l'Univers. La Secte des Adorateurs d'Ifuren eft la plus étendue. Elle eft même divifée en d'autres Sectes, 1°. celle qui adore la Déeffe *Tchaddi*, femme d'Ifuren: 2°. celle qui adore le Dieu *Poulleiar*, ou *Vikkinefuren* fon fils, repréfenté avec un mufle ou une trompe d'éléphant; 3°. celle qui adore *Subbiramanien*, autre fils d'Ifuren. Il y en a qui adorent Ifuren tout feul; auquel d'autres oignent toute fa famille & fes domeftiques. Il y en a même parmi les Indiens qui rejettent cette multiplicité de Divinitez & qui n'adorent que le Dieu Souverain, qu'ils nomment l'Etre des Etres. * *Hift. du Chriftianifme des Indes* par M. de la Croze, *p.* 429. &c.

ISUS, fils de Joram, fut le feiziéme Souverain-Pontife depuis Aaron. Il fuccéda à fon pére dans cette dignité, & la laiffa à fon fils Axioram. Quelques-uns mettent au lieu de lui Azarias ou Joarib. * Tirin, *Chron. Sac. c.* 42.

I T A.

ITA, bourg d'Efpagne. *Voyez* HITA.

ITALA, bourg de Sicile. *Voyez* ATALA.

ITALICA, ville d'Efpagne, fut ainfi nommée, lorfque Scipion *l'Africain* lui donna la forme de Cité. Elle devint très confidérable, & fut la patrie des Empereurs Trajan & Adrien. Elle fut longtems du nombre de ces villes que l'on appelloit *Municipia.* Elle demanda enfuite à être de la condition de celles qui étoient nommées *Colonies*: ce qui furprit Adrien, parce que les villes municipales étoient préférables à celles d'une Colonie. On ne trouve aujourd'hui que des mafures où étoit Italica. La ville de Corfou en Italie, fut auffi appellée *Italica* par quelques peuples d'Italie confédérez pour faire la guerre aux Romains, guerre qui fut appellée *Sociale*, *Marfique* ou *Italique*, & commença l'an 662 de la fondation de Rome, parce qu'ils avoient choifi cette ville pour être la Capitale de leur République; mais elle ne porta pas longtems ce nom, & la guerre étant finie l'an 664 de Rome, elle prit fon ancien nom de *Corfinium* ou Corfou. Cependant M. Bayle ne croit point qu'il y ait eu de ville en Italie qui ait porté le nom d'*Italica.* * Appien, *in Ibericis.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 13. Ludov. Nonnius, *in Hifpan. c.* 17. Velleius Paterculus, *l.* 2. Diodore de Sicile, *in Excerptis.* Strabon, *l.* 5.

* ITALICUS, Vicaire de l'Italie fous Valentinien *le Vieux*, en 374. Plufieurs Loix du Code Théodofien lui font adreffées. * Jac. Gothofredi *Profopographia Cod. Theodofiani.*

ITALIE, région de l'Europe, que l'Empire Romain a rendue plus confidérable qu'aucune partie du monde, & qui eft aujourd'hui foumife à divers Princes.

SES NOMS, SA SITUATION & SES BORNES.

Les Auteurs anciens ne conviennent pas d'où elle tire fon nom d'Italie. Les uns le font venir des bœufs & des taureaux, qui y font extrêmement gros, & que les Grecs appelloient Ἰταλοὶ; & d'autres jugent que ce nom lui fut donné par *Italus* Roi des Arcades. Les Grecs la nommérent auffi *Hefpérie*, ou à caufe de l'étoile du foir, qu'ils appellent Ἕσπερος, & les Latins *Vefper*, parce que ce païs étoit au couchant de la Gréce; ou à caufe d'Hefperus qui s'y retira, étant chaffé d'Afrique par fon frére Atlas. Elle eut encore le nom d'*Oenotrie* & de *Saturnie*, tiré de Saturne, qui régna en ce païs; celui d'*Aufonie*, d'*Aufon* fils d'Ulyffe & de Calypfo, qui la peupla en quelques endroits; & d'autres, pris des noms des Princes qui ont régné en ce païs, ou des peuples qui y ont été les plus puiffans. La fituation de l'Italie eft fi avantageufe, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle foit fi fertile. Elle eft vers le milieu de la Zone tempérée, entre le 28 degré & demi, & le 42 & demi de longitude; & depuis le 37 degré & demi, jufqu'au 46 & demi de latitude. Dans la Carte d'Italie publiée à Amfterdam fous le nom de M. Delifle, l'Italie eft entre le 23 degré vint minutes, & le 36 & demi de longitude. Pour ce qui regarde la latitude de l'Italie, la même Carte la commence, fans y comprendre la Sicile, au 38 degré dix minutes, & la finit au 46 degré vint minutes; & en y comprenant la Sicile, fa latitude commence au 36 degré 45 minutes. Ses bornes font, au feptentrion, les Alpes qui la féparent de l'Allemagne; au levant, la Mer Méditerranée, dite *Adriatique*; au midi, la Mer Inférieure ou de *Tofcane*; & au couchant, une partie des Alpes, avec la riviére de Var, qui la bornent du côté de la France & de la Savoye.

DIVISION ANCIENNE & MODERNE.

L'Italie n'a pas toujours eu une même divifion, à l'égard des Provinces qu'elle contient; & ce partage a changé de tems en tems, felon que les peuples s'y font venu habituer, ou que les naturels du païs fe font étendus par leurs conquêtes. Après que les Gaulois fe furent rendu maîtres de cette partie d'Italie, qui s'étend depuis les Alpes & l'Apennin, jufqu'à la riviére d'Iéfi, qui fe perd dans le Golfe Adriatique, proche de la ville de Rocca di Fiumefino, les Romains donnérent à cette contrée le nom de *Gaule Italique*, de *Citérieure*, de *Cifalpine*, & ajoûtérent depuis celui de *Circumpadana* & de *Togata*, pour marquer qu'elle étoit autour du Pô, & que les Habitans y portoient de longues robes, à l'imitation des Romains. On trouvoit dans cette Gaule Cifalpine, plufieurs autres Peuples; comme les Liguriens, les Vénitiens, les Carniens, les Iftriens; & dans les vallées des Alpes, les Tauriens, les Salaffes, les Lépontiens, les Euganiens, & les Rhétiens, qui firent depuis une Province à part. Au delà de cette Gaule, on rencontroit au deffous de l'Apennin les Etrufques ou Tofcans, puis les Umbriens; enfuite les Sabins & Latins, les Æques, les Volfques & Herniques, les Picentes, les Marucins, les Veftins, les Férentains; les Pélignes & les Marfes; au milieu du païs, les Samnites, les Campaniens & les Picentins; dans une autre contrée les Apuliens, les Calabrois, les Salentins, les Lucaniens, les Brutiens, & la Grande Gréce. Depuis, l'Italie a été différemment partagée, felon les divers Princes qui s'y font établis. On a autrefois compté onze principales Régions, & quinze Provinces en l'ancienne Italie, le Latium & la Campanie, l'Apulie & la Meffapie, la Lucanie & le Brutium, le Samnium, le Picenum, l'Ombrie, l'Etrurie, la Gaule Cifpadane, la Ligurie, le païs des Vénitiens, l'Iftrie & la Gaule Tranfpadane. On affure que cette divifion eft la même qui fut faite du tems d'Augufte. L'Empereur Adrien divifa l'Italie en dix-fept Provinces, en y comprenant les Ifles. La même chofe fut obfervée du tems de Conftantin. Il y avoit entre ces Provinces les Annonaires, qui devoient fournir les vivres aux Armées Impériales; & les Suburbicaires, qui étoient voifines de la ville de Rome. Divers Auteurs ont écrit au fujet de ces Provinces Suburbicaires. L'Italie étoit divifée en dix-huit parties, fous le régne des Lombards. Ptolomée y a obfervé quarante-cinq Peuples différens, & Strabon huit Régions. Léandre Alberti, & d'autres la divifent en dix-neuf Contrées.

1. *Æmilia*,	Lombardie deçà le Pô.
2. *Apulia Daunia*,	Puglia Piana.
3. *Brutium*,	Baffe Calabre.
4. *Apulia Peucetia*,	Terre de Bari.
5. *Campania*,	Terre de Labour.
6. *Flaminia*,	Romagne.
7. *Forum Julii*,	Frioul.
8. *Gallia Tranfpadana*,	Lombardie delà le Pô.
9. *Hetruria*,	Tofcane.
10. *Iftria*,	Iftrie.
11. *Latium*,	Campagne de Rome.
12. *Liguria*,	Riviére de Gênes.
13. *Lucania*,	Bafilicate.
14. *Magna Græcia*,	Haute Calabre.
15. *Picenum*,	Marche d'Ancone.
16. *Salentinorum Terra*,	Terre d'Otrante.
17. *Samnium*,	Abruzzo.
18. *Venetorum Terra*,	Marche Trévifane.
19. *Umbria*,	Duché de Spoléte.

Le Pape y posséde l'Etat de l'Eglise, où sont la Campagne de Rome, le Patrimoine de saint Pierre, les Duchez de Spoléte, d'Urbin & de Ferrare, la Marche d'Ancone, la Romagne, le Bolonois, & le Duché de Bénévent, dans le Royaume de Naples. Ce Royaume qui appartenoit autrefois aux Rois d'Espagne, a été possédé par l'Empereur depuis la paix d'Utrecht; mais depuis la guerre survenue entre les Rois de France, d'Espagne & de Sardaigne d'un côté, & l'Empereur de l'autre, les Espagnols ont conquis le Royaume de Naples, duquel Dom Carlos Infant d'Espagne est reconnu légitime possesseur par les Préliminaires de la paix qui se négocie (en 1736) entre l'Empereur & la France. Le Duc de Savoye posséde depuis plusieurs siécles le Piémont, le Marquisat de Saluces, &c. Le Duc de Florence, de la Maison de Médicis, a la plus grande partie de la Toscane. Le dernier Duc de Mantoue, de la Maison de *Gonzague*, possédoit le Duché de ce nom & le Montferrat. Le Duc de Parme, de la Maison *Farnése*, a les Duchez de Plaisance, de Parme, & autrefois de Castro. Le Duc de Modéne, de la Maison d'*Est*, posséde les Duchez de Modéne & de Reggio. Le Prince de Massa, de la Maison de *Cibo*, a la Principauté de ce nom. Celui de la Mirandole, de la Maison des *Pics*, a celle de ce nom, avec Concordia. Le Prince de Monaco, de la Maison de *Grimaldi*, posséde cette ville sous la protection du Roi de France. Le Duc de Guastalla est de la Maison de *Gonzague*. Le Duc de Sabionette, de la Maison de *Guzman*, sous la protection d'Espagne. On y compte encore le Prince de Castillon, de la Maison de *Gonzague*; le Prince de Piombino, de la Maison de *Ludovisio*, sous la protection d'Espagne; le Comte de Novellare, de la Maison de *Gonzague*, & autres branches; le Marquis de Fossanova, de la Maison de *Malespine*; le Marquis de Montéza, de la Maison de ce nom; le Marquis Spini, de la Maison de *Carreto*, &c. Il y a quatre Républiques, deux grandes, celle de Venise, & celle de Gênes; deux petites, celle de Lucques, & celle de Saint Marin. La République de Venise posséde une partie de l'Istrie, le Frioul, la Marche Trévisane, le Padouan, le Véronois, le Vicentin, le Bressan, le Bergamasque, &c. La République de Gênes posséde ce qu'on nomme *la Riviére de Gênes*; celle de Lucques est peu de chose; & celle de Saint Marin encore moins. On dit pourtant que cette derniére, qui est enfermée dans l'Etat d'Urbin, & qui subsiste sous la protection des Papes, met cette adresse sur ses Lettres, lorsqu'elle écrit à la République de Venise, *Alla nostra charissima Sorella la Serenissima Republica di Venetia*. Nous ne disons rien ici de l'Etat dont jouït l'Evêque de Trente. La Maison d'Autriche y posséde le Comté de Goritz, les villes de Trieste, de Pédéna, &c. en Istrie. Les douze anciens Cantons Suisses y tiennent les quatre Bailliages, que l'on appelle *d'Italie*, & les Grisons y ont la Valteline. Tout cela est au pié des Alpes.

DU GOUVERNEMENT & de la RELIGION.

L'Italie fut anciennement gouvernée par divers Rois, & depuis fut divisée en quelques Républiques, jusqu'à ce qu'on la vit soumise à l'Empire Romain, dont la gloire l'a rendue si illustre. Les Rois de Rome n'avoient qu'un petit païs, les Consuls même ne soumirent que peu à peu leurs voisins, & la République ne les vainquit que bien tard. Lorsque cet Empire a commencé à décheoir dans le cinquiéme siécle, les Goths, les Lombards, les François, les Normands, les Sarazins, les Allemands & d'autres Nations, s'y sont établies à diverses fois. Les Goths, les Vandales, les Hérules, les Huns & d'autres Barbares, furent les premiers qui après s'être rendu maîtres de Rome, s'établirent en Italie. L'Empereur Justinien chassa la plupart de ces Barbares dans le VI siécle, par les armes de ses Généraux Bélisaire & Narsès, & donna commencement à l'Exarchat d'Italie, qu'il établit en la ville de Ravenne. Les Lombards qui y furent appellez par Narsès, à ce qu'on croit, se rendirent maîtres de Ravenne, & établirent en 568 dans la Gaule Cisalpine un Royaume, qui de leur nom fut appellé *Lombardie*, & qui a duré environ deux cens quatre ans, jusqu'à ce qu'il fut éteint par Charlemagne en 774. Ce Monarque donna des terres très considérables au Saint Siége. Avant les Lombards, les Ostrogoths avoient eu un Royaume en Italie depuis l'an 493 sous Théodoric, jusqu'en 553 sous Totila. Nous en parlons ailleurs, aussi bien que des Exarques & des Rois des Lombards sour leur titre, & nous donnons une Table Chronologique, pour marquer la succession de ces Princes, aussi bien que celle des Rois de Rome, des Empereurs Romains & des Papes, sous l'Article de ROME. Dans les IX, X & XI siécles, les Sarazins firent des courses en Italie, & s'établirent en Sicile l'an 1058. Les Normands les chassérent & y restérent. Ensuite les François & les Espagnols y ont gouverné diversement. La Religion Catholique-Romaine est la seule qu'on professe en Italie, où réside le Chef de la Religion Romaine, c'est à dire, le Pape, Souverain-Pontife, premier Evêque de l'Eglise, & que les Catholiques-Romains regardent comme le Vicaire de Jésus-Christ en Terre. On n'y souffre point ceux que le Pape regarde comme Hérétiques, mais seulement des Juifs en quelques villes; en quelques autres, les Grecs & les Arméniens font l'Office selon les coutumes de leurs païs. Il y a pourtant quelques Protestans dans les vallées de Piémont & des Grisons, & dans les quatre Bailliages que les Suisses tiennent au pié des Alpes, vers le Lac Major & le Lac de Lugan. Les villes d'Italie sont belles, bien bâties & magnifiques. On y appelle Rome *la Sainte*, Naples *la noble*, Florence *la belle*, Gênes *la superbe*, Milan *la grande*, Ravenne *l'ancienne*, Venise *la riche*, Padoue *la docte*, & Bologne *la grasse*. Il n'y a point de païs au monde où il y ait tant d'Evêchez qu'en Italie, les Papes en ayant multiplié le nombre, sur-tout du tems du Concile de Trente, pour y avoir plus de voix. Nous en donnons ci-dessous un dénombrement. Il y a aussi plusieurs Universitez, comme à Padoue, à Venise, à Turin, à Pavie, à Sienne, à Rome, à Ferrare, à Macerata, à Fermo, à Naples, à Salerne, &c.

ARCHEVECHEZ & EVECHEZ d'ITALIE.

LE SAINT SIEGE.

Rome, Evêché, dont l'Evêque est Chef de toutes les Eglises du Christianisme, répandu dans le monde sous le nom d'Eglise Romaine.

Evêchez.

Les six Evêchez qu'optent les six plus anciens Cardinaux,
Ostie, qui appartient au Doyen du Sacré Collége: & celui de Vélétri, *dans la Campagne de Rome*, y est uni.
Porto, *dans la Province du Patrimoine de S. Pierre.*
Sabine, *dans la Terre de Sabine.*
Palestrine, *dans la Campagne de Rome.*
Frescati, *dans la même Province.*
Albano, *dans la même Province.*
Les autres Evêchez dépendans immédiatement du Saint Siége sont,
Dans la Campagne de Rome, Tivoli, Anagni, Ségni, Férentino, Alatri, Véroli, Terracina.
Dans le Patrimoine de S. Pierre, Népi & Sutri, qui sont unis; Viterbe & Toscanella, unis; Orti ou Orta & Civita Castellana, unis; Corneto & Monte-Fiascone, unis.
Dans l'Orvietan, Bagnaréa, Orviéto, & Aquapendente.
Dans l'Ombrie ou Duché de Spoléte, Spolete, Città di Castello, Terni, Narni, Amélia, Todi, Riéti, Foligni ou Fuligno, Assise, & Nocéra.
Dans la Marche d'Ancone, Ancone, Lorette ou Laurette, & Récanati, unis; Ascoli, Jesi, Osimo, & Camérino.
Dans le Pérugin, Pérouse & Città della Piéve.
Dans le Duché d'Urbin, Fano.
Dans le Royaume de Naples, l'Aquila, Sulmone & Valva, unis; Cività Ducale, Teramo & Marsi.
Dans la Toscane, Arezzo.

ARCHEVECHE' DE PISE, *dans la Toscane.*

Evêchez Suffragans.

Dans l'Isle de Corse, aux Génois, Aléria, Ajazzo & Sagona.
Dans la Toscane, *Lucques & Sarzana*, distraits & exemts de la Jurisdiction de l'Archevêque.

ARCHEVECHE' DE FLORENCE, *en Toscane.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Toscane, Fiésoli, Pistoïa & Prato, unis; Volterre, exemt; Colle, San-Miniato al Tedesco, Borgo San-Sepolcro, Monte-Pulciano, exemt; Cortone, exemt.

ARCHEVECHE' DE SIENNE, *en Toscane.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Toscane, Saona, Chiusi, Grosseto, Massa, Pienza, exemt, Mont' Alcino.

ARCHEVECHE' DE FERMO, *dans la Marche d'Ancone.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Marche d'Ancone, Macerata & Tolentin, unis; Ripa-Transone, Montalto, San-Severino.

ARCHEVECHE' D'URBIN, *dans le Duché du même nom.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même Duché, Cagli, Fossombrone, Monte-Feltro, Pesaro, Urbanea & Sant-Angelo in Vodo, unis; Sinigaglia, Gubio, exemt.

ARCHEVECHE' DE RAVENNE, *dans la Romagne.*

Evêchez Suffragans.

Dans la même Province, Adria, dont le Siége est à Rovigo; Rimini, Bertinoro, Cervia, Cesena, Comaccio, Faënza, Ferrare, Imola, Forli, Sarsina.

ARCHEVECHE' DE BOLOGNE, *dans l'Etat Ecclésiastique.*

Evêchez Suffragans.

Dans le Duché de Parme, Parme, Plaisance, Borgo San-Donino.
Dans le Duché de Modéne, Reggio, Modéne.
Dans l'Etat de Venise, Créme.

ARCHEVECHE' DE GENES.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Gênes, Albenga, Noli, Brugneto.
Dans l'Isle de Corse, Nebio, Mariana & Accia, unis.
Dans le Duché de Milan, Bobio.

ARCHEVECHE' DE TURIN, *dans le Duché de Piémont.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même païs, Ivrea, Mondovi, Saluces, exemt, Fossano.

ARCHEVECHE' DE MILAN, *dans le Duché de Milan.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même Duché, Crémone, Novare, Lodi, Alexandrie, Tortone, Vigevano, Pavie, exemt.
Dans l'Etat de Venise, Bergame, Brescia.
Dans les Etats du Duc de Savoye, Albe, Asti, Verceil.
Dans le Montferrat, Aqui, Casal.
Dans l'Etat de Gênes, Savone, Vintimiglia.

ARCHEVECHE' D'AQUILE'E, *dans le Frioul.*

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Venise, Padoue, Vicenze, Vérone, Trévise, Ceneda, Belluno, Feltri, Concordia, Capo d'Istria, Città Nuova, Parenzo, Pola.
Dans le Domaine de l'Empereur, Trente, Trieste, Pédéna, Laubach, exemt.
Dans le Duché de Milan, Come.
Dans le Duché de Mantoue, Mantoue, exemt.

PATRIARCHAT DE VENISE.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Venise, Chiozza, Torcello, Caorle.

Pour ce qui regarde les Archevêchez & Evêchez du Royaume de Naples, *Voyez* NAPLES.

MONTAGNES, RIVIERES, FIGURE, LACS & ISLES de l'ITALIE.

Les Alpes qui séparent la France, l'Allemagne, & les Suisses de l'Italie, portent divers noms. L'*Apennin* coupe toute l'Italie en long. Le *Monte-Masso* est auprès de Suessa; & entre Bayes & Puzzole, *Monte-Barbaro*. Entre Naples & Nole, est le fameux *Vesuve*, qu'on appelle dans le païs *Monte di Summa*. Dans la Pouille est le *Mont de Saint-Ange*, ou *Mont-Gargan*. Les Fleuves d'Italie sont, le *Pô*, nommé par les Grecs *Eridan*, qui traverse le Piémont, le Montferrat, &c. & se décharge dans la Mer Adriatique. Nous pouvons remarquer ensuite la *Doëra* ou *Doria*, la *Sessia*, le *Tezin*, qui traverse le Lac Majeur; l'*Adda*, qui passe au milieu du Lac de Come; l'*Oglio*, qui se jette dans le Lac d'Iseo; & le *Menzo*, qui coupe le Lac de Garda. Ces riviéres descendent des Alpes, & se jettent dans le Pô. Le *Tanaro*, la *Trebia*, le *Taro* & le *Teno*, qui sortent de l'Apennin, se jettent aussi dans le même fleuve. L'*Arne* qui traverse la Toscane, passe à Florence & à Pise, & se jette dans la mer. Le *Tibre* passe à Rome, & reçoit la Chiana, le Teverone, la Nera, &c. Il y a encore le *Garigliano*, le *Vulturne*, le *Silano*, &c. L'Italie a la figure d'une jambe humaine ou d'une botte, dont le bout du pié semble pousser la Sicile dans la mer. Cette situation ne la fait considérer qu'en sa longueur, qu'on prend depuis le val d'Aoste jusqu'à l'extrémité de la Calabre, où est Reggio, & cet espace contient quatre cens cinquante milles. Sa largeur s'étend fort peu, si ce n'est au pié des Alpes, où l'on lui pourroit donner jusqu'à deux cens quatre vint milles. Dans la Toscane est le Lac de Trasiméne, nommé aujourd'hui *di Perugia*, avec le Lac Vulsin & de Bracciano. Dans la Campagne de Rome sont le Lac Fucin, celui de Fundi; avec le Lac Albanus, aujourd'hui *Lago di Castello Gandolphe*. Il ne faut pas oublier ceux de Come, autrefois Larius, d'Iseo, de Lugano, de Garda, &c. Les principales Isles sont l'Elbe, Corse, Sardaigne, Ischia, Caprée, la Sicile, & quelques autres.

DU PAYS, DES HABITANS, DU LANGAGE, & de la maniére de compter les heures.

L'air d'Italie est généralement sain, doux & tempéré, excepté dans l'Etat Ecclésiastique; & la terre est presque par tout si fertile, qu'on semble y être toujours dans le Printems. Elle est aussi féconde en froment, en fleurs & en fruits de différentes sortes, sans parler de la chasse & de diverses sortes d'animaux qu'on ne voit point ordinairement en France. C'est pour cette raison que divers Auteurs ont nommé l'Italie *le Jardin de l'Europe*. On y trouve des mines de fer, d'alun, de souffre, & quelques-unes d'or & d'argent, avec grand nombre de carriéres de marbre, d'albâtre & d'autres belles pierres, qui servent pour les pompeux édifices, qu'on y éléve de tous côtez, sans parler de quelques pierres précieuses, qu'on a dans la Calabre, dans la Toscane & dans la Lombardie. Les peuples y sont polis, adroits, prudens & ingénieux. Ils aiment à s'entretenir des affaires d'Etat, & en parlent en bons politiques. L'éloquence leur est naturelle, & ils ne manquent ni de génie, ni de conduite, ni de valeur, quoiqu'on leur donne souvent l'épithéte de poltrons: mais avec ces bonnes qualitez, ils en ont de très mauvaises; car ils sont si vindicatifs, que le désir d'avoir raison d'une injure prétendue est héréditaire dans leurs familles. Outre cela ils sont soupçonneux, jaloux, & formalistes en toutes choses. Ils aiment les titres magnifiques & les noms fameux; & comme ils s'avancent par les Bénéfices, ils y font grand état du Droit Canonique. La Langue Italienne est tirée de l'ancienne Langue Latine, que les Goths, les Huns, les Vandales, les Lombards & les autres peuples ont extrêmement défigurée. La plus polie est la Toscane, & on s'en sert parmi les plus honnêtes gens; mais elle doit être parlée par un Romain, qui a l'accent très delicat. C'est pour cette raison que les Italiens disent en proverbe, *Lingua Toscana in bocca Romana.* Presque toutes les villes d'Italie ont chacune leur jargon; & on a observé que les Florentins prononcent leurs paroles du gozier, les Vénitiens du palais, les Napolitains des dents, & les Génois des lévres. Les Italiens commencent à compter leurs heures à l'entrée de la nuit, & ce sont ces heures que les Astronomes appellent Italiques. Ainsi le nombre de celles de midi hausse & baisse selon les saisons, quoique leur jour civil, ou artificiel, qui comprend le jour naturel, soit toujours de vint-quatre heures. Cette façon de compter est différente de celle des anciens Romains, qui avoient les heures inégales, comme parlent les Astronomes, c'est à dire, dont le jour naturel étoit de douze heures en Eté, comme en Hiver. Plaute insinue dans son Pseudolus, *Acte 5. scene 2. v. 11.* que les heures d'Hiver étoient plus longues que celle d'Eté, car après qu'il a fait dire au Vieillard Simon qui parle à Pseudolus,

> *Credo equidem potesse te, Scelus, Massici montis uberrimos*
> *Fructus ebibere in hora una,*

il fait dire à Pseudolus, *Hiberna addito.*

GENIE DES ITALIENS pour les Sciences.

Depuis la décadence de l'Empire, il se forma divers Etats dans l'Europe, où les Nations qui avoient été soumises à l'Empire, se firent une Langue particuliére pour l'usage commun des peuples, ne laissant pas de conserver la Langue Latine pour celui des Savans. Entre tous ces Peuples, les Italiens ont été considerez comme les successeurs des anciens Romains, pour les Lettres & pour les Sciences. En effet, ils ont plus de délicatesse, & même quelque chose de plus fin, que la plupart des autres Nations. On attribue ces qualitez à la bonté du climat, & à la subtilité de l'air, que respirent les Italiens: mais cette raison n'est pas solide; car on ne découvre point cette délicatesse d'esprit dans les Italiens, qui ont vécu depuis Janus & Saturne, jusqu'aux guerres Puniques, commencées l'an de Rome 489, & 265 ans avant Jésus-Christ, ni dans ceux qui ont vécu depuis l'invasion des Goths en l'an 409 après Jésus-Christ, jusques au siécle de Pétrarque en 1304. Par la même raison, Paul Jove prétend que les Liguriens ont l'esprit grossier, parce que l'air n'y est pas si subtil que dans tout le reste de l'Italie; & il dit, que quelques-uns comparoient les esprits de cette Province aux rochers stériles, & au terroir ingrat de ce païs. Cependant l'Abbé Giustiniani nous a fait connoître un assez grand nombre de beaux esprits, & de savans hommes, nez dans la Ligurie. Les Italiens semblent avoir un génie particulier pour la Poësie, pour les Antiquitez, pour les Arts Libéraux, pour la Jurisprudence, & pour la Politique; mais leur Poësie a pour l'ordinaire plus de brillant que de solidité; & voulant s'élever au dessus du commun, ils font voir souvent peu de justesse d'esprit & de bon-sens. Pour ce qui regarde la Politique, ils sont excessifs en réflexions; & on croit que ce défaut leur vient d'être trop attachez à imiter leur Corneille Tacite. Les Peuples du Nord se sont imaginé que les Italiens n'étoient pas capables d'une profonde érudition, qui consiste, selon eux, dans une grande lecture, & dans une savante critique des Auteurs; mais on a vu quantité de ces sortes de Savans en Italie, dans le XV siécle. Les Diverses Leçons de Joseph Castalion d'Ancone, & les Ouvrages de Laurent Pignorius, & d'Octavius Ferrarius, &c. font connoître que ces peuples pourroient égaler ceux du Nord, s'ils vouloient s'y appliquer. Il est difficile de justifier les Ecrivains Italiens, du reproche qu'on leur fait de deux défauts considérables. Le premier est un certain air de cette vanité Romaine, qui leur fait mépriser toutes les autres Nations; ce qui les a rendu odieux à la plupart des Allemans, des Anglois & des Hollandois. L'autre défaut est le peu de piété que l'on a remarqué dans les Ouvrages, qu'ils n'ont point composez exprès pour le service, ou pour la défense de l'Eglise. Mais il ne faut pas attribuer à toute la Nation, ce qui n'est propre qu'à quelques-uns, & ce reproche se doit appliquer à divers Ecrivains, qui ont abandonné leur Religion & leur patrie, pour aller répandre dans les païs du Nord & de l'Occident, les impiétez du Photinianisme, du Déisme, & même de l'Athéisme; comme Bernardin Ochin de Sienne; Matthieu Grimaldi, Jurisconsulte de Padoue; les deux Socins de Sienne; Jean-Paul Alciat, du Milanez, &c.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ITALIE.

Consultez Saluste; Jules César; Velleïus Paterculus; Tite-Live; Florus; Denys d'Halicarnasse; Polybe; Plutarque, Dion Cassius; Appien; Hérodien; Procope; Zozime; Xiphilin; Justin; Valére Maxime; Solin; Cornélius Nepos; Tacite; Aurélius Victor; Spartien; Jules Capitolin; Lampridius; Vopiscus; Sextus Rufus; Eutrope; Ammien Marcellin; Paul Diacre; Cassiodore; Jornandès; Orose; Batiste Egnace; Blondus; Sigonius; Saint Antonin; Villani; Rosin; Contaréno; Volaterran; Guichardin; Paul Jove; Coëffeteau; l'Abbate Tesoro; Baronius; Sponde; Bzovius; Rainaldi; Daviti; Strabon; Pline; Ptolomée; Pomponius Mela; Etienne de Byzance; Bullinger; Marius Niger; Léandre Alberti; Laurent Corvin; Munster; Mercator; Zurita; Ortelius; Laurent d'Agnania; Botero: Mérula; Magin; Cluvier; Ferrari; Sanson; Briet; Du Val; divers Voyages & Descriptions d'Italie; aussi-bien que les Poëtes Virgile, Lucain, Ovide, &c. Nous devons ajoûter que plusieurs villes d'Italie, & presque tous les Etats ont leurs Historiens, que nous citons en parlant de ces Etats & de ces villes. Le Pére Rapin, *Instruction pour l'Histoire*; le Cardinal Bembo; Kempius, *Biblioth. Angl.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome 1. partie 1. p. 25. § IV: & tome 2. partie 1. ch. 4. p.* 122. édit d'Amsterdam 1725.

ITALIENS. *Voyez* dans l'Article précédent le paragraphe qui a pour titre, *Génie des Italiens pour les Sciences.*

ITALUS, ancien Roi, qui donna son nom à l'Italie, si nous en devons croire le témoigne des Poëtes.

ITAMARACA. *Voyez* TAMARACA.

* ITAPERE, riviére & cap dans la partie méridionale de l'Isle de Madagascar, sur la côte orientale au païs des Arcanossi. * Sason, *Carte de l'Isle de Madagascar.*

ITAPOA, bourg & Colonie des Espagnols, dans le Paraguay, contrée de l'Amérique méridionale, sur la riviére de Parana, dans la Province de ce nom, & aux confins de celle de Rio de la Plata. On nomme aussi ce bourg l'*Incarnation.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* ITATA, riviére de l'Amérique méridionale dans le Chili. Elle se rend dans la Mer du Sud ou Mer Pacifique vers le commencement du 37 degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Chili.*

* ITATA, montagne d'Afrique dans le Royaume de Maroc. Elle fait partie du Mont Atlas, vers le 30 degré de latitude septentrionale. * Le même, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

ITATINS, Peuples du Pérou dans l'Amérique Méridionale. Ils sont voisins de ceux de *Santa Crux-de la Sierra*, & sauvages à demi, n'estimant aucune Nation, à l'exception des Espagnols dont ils se disent descendus. Ils n'oublient jamais les injures qu'ils ont reçues, & ce qui les rend cruels c'est le voisinage des *Toues* qui vivent de chair humaine. Ils sont fort adroits à tirer de l'arc & n'usent d'aucuns habits, mais les femmes se couvrent le corps de feuilles & d'écorce d'arbres. Ils ne portent pas les cheveux longs, mais aussi ils ne se les coupent pas entiérement comme on fait dans le Pérou; les uns se rasent le devant de la tête avec des coquilles tranchantes, & les autres le derriére; quelques-uns se rasent le côté droit, d'autres le gauche, & il y en a qui se coupant seulement les bords, laissent paroître une couronne de poil sur le sommet de la tête. Ils prennent autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir, & l'arriére fille peut épouser son ayeul. Quand une fille a un an, ses parens lui choisissent un mari & c'est d'ordinaire celui qui la touche de plus près, à la réserve du second degré. Ils le vont trouver & lui portent un arc, des fléches & un hoyau, pour marques de fiançailles. S'il les reçoit, il est conduit comme gendre à la maison du beau-pére, afin de prendre soin des affaires jusqu'à ce que la fille ait atteint un âge mûr. Si quelque jeune homme veut choisir une fille par lui-même, il va trouver le pére & la mére, & leur présente un fagot de gros bois. Quand ils le reçoivent, le parti est accepté & il a tout accès dans la maison. Aussi tôt qu'une femme est grosse, elle ne mange plus ni chair ni poisson, & s'abstient même de coucher avec son mari. Si c'est un garçon qu'elle met au monde & que l'ayeul soit vivant, c'est lui qui le nomme, & à son défaut c'est son plus proche parent. Il s'acquitte de cette cérémonie en présentant à l'enfant un arc & un carquois plein de flêches. Si c'est une fille, sa grand'mére lui lie le gras des jambes avec de certains filets, & le pére garde le lit pendant quelques jours sans oser coucher avec sa femme, qu'après que l'enfant a commencé de marcher. * Davity, *Amérique méridionale.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ITC. ITE. ITH.

* ITCHING, riviére d'Angleterre, dans la Province de Southampton. Elle sort d'un petit Lac ou Etang qui est dans le cœur du païs, coule d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, enfin à peu près du nord au sud, & se rend à Southampton dans le Golfe qui porte le nom de Hampton-Water.

ITERII. *Cherchez* ITIER.

ITHAI. *Voyez* ITTAI.

ITHAMAR, quatriéme fils d'Aaron Grand-Prêtre. La dignité du Souverain-Sacerdoce des Juifs demeura dans sa famille jusques à la cinquiéme génération, & Héli descendoit de lui. * Exode, 28. 38. Levitique, 10. &c.

ITHAN, riviére. *Voyez* YTHAN.

ITHANCHESTER, étoit anciennement une petite ville des Trinobantes; maintenant c'est un village du Comté d'Essex en Angleterre. Il est sur un petit golfe, à demi lieue de Maldon vers l'orient. Les Romains tenoient une forte garnison à Ithanchester pour la sureté de la Province, lors que les Pirates Saxons en infestoient les côtes. * Etat de la Grande-Brétagne sous George II. *tome* 1. *p.* 64. Maty, *Dict. Géogr.*

ITHAQUE, Isle de la Mer Ionienne, près de Céphalonie. On lui donne aujourd'hui le nom d'*Isola Compare* ou de *Val di Compare*; & les Turcs, au rapport de Leunclavius, lui donnent celui de *Phiachi* ou *Thiachi*. Elle est aussi appellée *Nericia*, par Denys *l'Africain*. Cette Isle a été connue de Strabon, de Pline, de Ptolomée, & est célébre dans Homére par la naissance d'Ulysse. Virgile dit à ce sujet, *Enéide*, *l.* 3. *v.* 613.

Sum patria ex Ithaca, comes infelicis Ulissei.

Spon ne croit pas que l'Isle de *Thiaki* soit l'ancienne Ithaque, parce que Strabon ne donne à Ithaque que 80 stades de circuit, au lieu que Thiaki en a le double. C'est pourquoi ce fameux Voyageur croit que l'ancienne Ithaque est un écueil éloigné de sept ou huit milles de Thiaki, qui porte le nom de *Jathaco*, & qui est désert. Les habitans de Thiaki vont de tems en tems à *Jathaco* pour la cultiver. * Spon, *Voyages &c. tome.* 1. *p.* 132 & 133.

ITHATIUS. *Cherchez* IDACIUS.

* ITHIEL, fils d'Isaïe, & pére de Mahaseja de la Tribu de Benjamin. * *Néhémie*, ou II *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 7.

ITHOBAL I, Prête d'Astarthe, s'empara du Royaume de Tyr, après la mort du Roi Phélès, l'an 936 avant Jesus-Christ. Sous son régne, il y eut une grande sécheresse, qui arriva du tems du Roi Achab. Jézabel étoit fille de cet Ithobal, que l'Ecriture appelle *Eth-baal*, qui bâtit la ville de Bothrys en Phénicie, & Osa en Afrique. Il régna 32 ans, & eut pour successeur Badezorus. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. *v.* 31. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 8: *l.* 1. *contra Apion.* Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Historiens Profanes.*

ITHOBAL II, Roi de Tyr, régna du tems de Nabuchodonosor, Roi de Babylone. Il fut le dernier Roi des Tyriens; car Nabuchodonosor, étant venu avec une Armée en Syrie, assiégea la ville de Tyr la septiéme année de son régne, 409 ans avant Jésus Christ, la prit de force, & ruïna entiérement l'ancienne ville. Les Tyriens se retirérent dans l'Isle, où ils bâtirent une nouvelle ville, & furent gouvernez par des Rois venus de Babylone, ou par des Prêtres. * *Annal. Phœnicior.* Joseph, *contra Apion.* La destruction de Tyr avoit été prédite par Ezéchiel, *ch.* 28. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Profanes.*

ITHOME, ville de la Phtiotide. Il y a un autre ville de même nom dans la Messénie, que les Lacédémoniens prirent après un siége de dix ans, la premiére année de la XIV Olympiade. Elle avoit une forteresse sur une montagne, qui commandoit la ville. Il y a une troisiéme ville de ce nom dans la Thessalie. * *Catalecta Homeri.* Thucydide, *l.* 1. Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* 8. Etienne de Byzance.

* ITHYPHALLES, certains Prêtres de Bacchus, qui célébroient leurs fêtes en habit de femmes, & qui portoient publiquement dans la main chacun la représentation d'un membre viril à la vue de tout le monde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Castellanus, *de Festis Græcorum.*

ITI. ITO.

ITIER, ou ITERII (Pierre) Cardinal, Evêque d'Acqs, étoit de Périgord, & l'un des plus célébres Jurisconsultes de son tems. Après avoir été élevé à l'Evêché d'Acqs, il fut créé Cardinal par Innocent IV, le 17 Septembre 1361, & Evêque d'Albe par Urbain VI. Il mourut à Avignon le 19 Mai 1367, & est enterré dans l'Eglise des Dominicains, où l'on voit son Epitaphe, qui lui donne le titre d'excellent Docteur en Droit, *Doctor Legum egregius.* * Onuphre & Bosquet, *in Innocentio IV.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Chêne & Aubery, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

ITO (Mancie) Prince de la Maison des Rois de Fiunga, nommé Ambassadeur du Roi de Bango son grand-oncle maternel auprès du Pape Grégoire XIII. Quoiqu'il n'eût que 16 ans, il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de sagesse; & de retour au Japon en 1590, il n'eut pas plutôt remis au Roi de Bango, fils & successeur de celui qui l'avoit envoyé, les présens du Pape, qu'il se fit Jésuite avec son frére. Il mourut en 1613. * Le P. de Charlevoix, *Histoire du Japon, tome* 2 & 3.

ITOMANPO, petite Province de l'Isle de Madagascar, située dans une vallée qu'environnent de hautes montagnes & dont la grandeur n'est que de trois lieues. Elle prend son nom de la riviére d'*Itomanpo*, qui l'arrose, & qui descend des montagnes de Viboules, de l'une desquelles elle prend sa source, ainsi que la riviére de *Santadravingha*, qui coule au travers de ce païs, & se jette de là dans une contrée appellée *Hontra.* Le païs d'Itomanpo est très fertile & l'on y prépare le meilleur acier de toute l'Isle. C'est une allée bordée de hautes montagnes; il y croît du ris en abondance, aussi bien que des ignames, des cannes de sucre, & plusieurs légumes; on y trouve aussi beaucoup de bétail. * Flacourt, *Histoire de l'Isle de Madagascar.* De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 4. Th. Corneille, *Dict Géogr.*

ITON, petite riviére de France, qui coule dans la Normandie, a sa source dans le Perche, dans la Paroisse de Rouxons. Elle se divise dans la Paroisse de Francheville en deux bras, dont l'un va tomber dans la riviére d'Aure au dessus de Verneuil, & l'autre passe à Breteuil, à Condé, à Damville, à Evreux, où elle reçoit la Conche, & tombe dans la riviére d'Eure à Aquigny entre Heudreville & Louviers.

ITR. ITT.

ITRI, petite ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, entre Fondi & Gaëte. On voit près de là les ruïnes d'une ville ancienne, qu'on nommoit *Mamurrhæ* ou *Mamurrharum urbs.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ITTAI. *Voyez* ETHAI.

ITTE, fille de FRIDERIC, Seigneur de Bar, premier Duc de la Mosellane ou Haute Lorraine, & de *Béatrix*, fille de *Hugues* le Blanc, & sœur de Hugues *Capet*, Roi de France, épousa *Ratboton*, Comte d'Altembourg, & fut mére de *Vernier* premier, Comte de Habspourg, pére d'*Othon* deuxiéme, Comte d'Habspourg, & d'une autre ITTE, femme de *Rodolphe*, Comte de Thierstein en Suisse, tige de la Maison d'Autriche. Itte, épouse de Ratboton, mourut le 23 Juillet 1026, & fut enterrée à Mury.

ITTER, petite ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, sur la riviére d'Itter, à deux ou trois lieues de Waldek, du côté du couchant. Cette ville a été chef d'une Seigneurie assez étendue, dont les Landgraves de Hesse-Cassel font

font en possession depuis l'an 1361. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ITTER, petite riviére d'Allemagne, prend sa source dans le Comté de Waldeck, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, arrose Corbach, entre dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, & après avoir baigné le bourg d'Itter, se rend bientôt après dans l'Eder.

ITTIGIUS (Thomas) fils de Jean Ittigius Docteur en Philosophie & en Médecine, & Professeur en Physique à Leipsic. Thomas après avoir fait ses études à Leipsic, à Rostock, & à Strasbourg, fut reçu pour Assesseur dans la Faculté de Philosophie dans la premiere de ces villes, & publia un Traité sur les incendies des montagnes. Il exerça ensuite la charge de Ministre dans diverses Eglises de la même ville. En 1686, il fut fait Archidiacre & reçut ses Licences dans la Faculté de Théologie. En 1697, il fut fait Professeur extraordinaire dans la même Faculté, & Professeur ordinaire l'année suivante. Il travailla aux Actes de Leipsic pendant quelque tems, conjointement avec les autres Savans qui publient cet Ouvrage. On a de lui, *Dissertatio de Hæresiarchis ævi apostolici eique proximi; Appendix de Hæresiarchis; Prolegomena ad Josephi Opera; Bibliotheca Patrum Apostolicorum Græco-Latina; Historia Synodorum nationalium in Gallia à Reformatis habitarum; Liber de Bibliothecis & Catenis Patrum; Exercitationes Theologicæ; Historiæ Ecclesiasticæ primi & secundi sæcul. selecta capita.* Une partie de ce dernier Ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'Auteur, arrivée le septiéme Avril 1710. Il étoit âgé de plus de 66 ans.

Thomas Ittigius avoit un frére nommé *Godefroy-Nicolas*: il étoit Docteur en Droit & Professeur dans la même Faculté à Leipsic, & mourut vint jours après son frére. * *Actes de Leipsic*, 1710. *p.* 221.

ITU. ITY. ITZ.

ITURE'E, que Guillaume de Tyr nomme *Bacar*, petit païs de la Palestine, au delà du Jourdain, entre la Syrie & l'Arabie. Les Ituréens faisoient un Peuple mêlé dans les Tribus de Gad & de Ruben. Ils ont été fameux par leur adresse à se servir de l'arc. * *Voyez* S. Jerôme, *in locis Hebraicis*; & les Interprétes sur le Chapitre XXV de la Genése, où il est parlé de *Jetur* leur fondateur.

L'Iturée, dit le savant *Prideaux*, faisoit partie de la Célé-Syrie, au nord-est de la frontiére d'Israël entre l'héritage de la demi-Tribu de Manassé au delà du Jourdain, & le territoire de Damas. Le nom d'Iturée lui vient d'*Itur* un des fils d'Ismaël, qui dans la Version Angloise & dans la Françoise est appellé mal à propos *Jétur*. C'est le même païs qui porte quelquefois le nom d'*Auronitis*. L'Idumée est donc à un bout d'Israël, & l'Iturée à l'autre. Joseph nous apprend qu'Aristobule, fils ainé d'Hircan le vieux, conquit l'Iturée, & contraignit les Habitans à se faire circoncire. L'Iturée fut une partie de la Tétrarchie de Philippe, fils d'Hérode *le Grand*. * Prideaux, *Hist. des Juifs &c. tome* 4. *p.* 127. Joséphe, *Ant. Judaïq. l.* 13. *c.* 19. Relandi *Palæstina*, *l.* 1. *c.* 22.

ITYS, ou ITYLE, fils de Thérée Roi de Thrace, & de Progné, fut massacré par sa propre mere, qui le fit manger à son mari, pour se venger de ce qu'il avoit violé sa sœur Philoméle. * Ovide, *Metam. l.* 6. *fab* 7.

ITZEHOA, ville du Cercle de la Basse-Saxe. Elle est dans le Holstein propre, sur la riviére de Stoer, aux confins de la Stormarie, & à trois lieues de Cluckstat, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JU. JUA.

JU, ville de la Chine, l'une des plus considérables de celles que l'on apelle Citez, dans la Province de Honan. Elle est située sur la riviére d'*Iu*, dont elle emprunte son nom. Son territoire abonde en toutes sortes de fruits, & enferme une montagne nommée *l'envieuse*, à cause qu'elle a servi de retraire à certains Philosophes qui se disoient ennemis jurez des hommes. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUAMI, ville de l'Isle de Niphon, en Asie, Capitale d'un Royaume qui porte son nom, est située sur la côte occidentale du Jamaïsoit, ou Jamaïstero. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUAN D'AUTRICHE (Dom) fils naturel de l'Empereur CHARLES-Quint, naquit à Ratisbonne l'an 1547. Les Auteurs parlent diversement de sa naissance. On a cru qu'une Princesse étoit sa mére; & quelques-uns même ont prétendu que cette Princesse étoit Marie, Reine de Hongrie, propre sœur de l'Empereur. Au moins est-il sûr que ce fut pour couvrir l'honneur de sa véritable mére, qu'on le fit passer pour fils d'une Demoiselle de Ratisbonne, nommée *Barbe* Blomberg. *Voyez* BLOMBERG. Charles-Quint confia cet enfant à Louïs Quixada, Grand-Maître de sa Maison, & lui commanda de le faire nourrir à la campagne par Magdelaine Ulloa, sa femme, sans lui apprendre sa qualité. Quixada obéït exactement à cet ordre, & l'Empereur révéla en mourant ce secret à Philippe II, son fils. Ce dernier étant à Valladolid vers l'année 1561, feignit d'aller à la chasse, & commanda à Louïs Quixada de lui amener Dom Juan. Ce jeune Prince se mit à genoux devant le Roi, lorsqu'il parut en sa présence. *Savez-vous bien*, lui dit Philippe, en le faisant relever & en souriant, *quel est votre pére? vous êtes fils d'un homme illustre: l'Empereur Charles-Quint est votre pére, & le mien.* Ensuite il lui commanda de le suivre, & le fit élever à la Cour. En 1570, il l'envoya dans le Royaume de Grenade contre les Maures, où il acheva heureusement cette guerre; & l'année suivante on le nomma Chef de l'Armée navale des divers Princes liguez contre les Turcs. Il gagna la célébre bataille de Lépante, donnée contre les Infidéles dans le Golfe de ce nom, le septiéme Octobre de l'an 1571. Les Turcs y perdirent 25000 hommes, & presque tous leurs meilleurs Chefs. En 1573, Dom Juan d'Autriche prit en Afrique, Tunis & Biserte, que les Turcs reprirent l'année d'après. Depuis en l'an 1576, il fut nommé Gouverneur du Païs-Bas, après la mort de Louis de Requesens, Grand-Commandeur de Castille. Avant son arrivée, les Soldats Espagnols pillérent la ville d'Anvers; ensuite de quoi les Provinces Catholiques s'unirent avec celles de Hollande & de Zélande, par un Traité fait à Gand & nommé *la Pacification de Gand.* Dom Juan approuva ce Traité, & fit sortir les Espagnols du Païs-Bas: on ne le reçut que sous ces conditions; mais changeant bien-tôt après de conduite, il se rendit maître de Namur, de Charlemont & de Mariembourg. Les Etats armérent contre lui, le poussérent dans le Luxembourg, & appellérent l'Archiduc Mathias, frére de l'Empereur Rodolphe, qu'ils élurent pour leur Gouverneur, & auquel ils donnérent le Prince d'Orange pour Lieutenant. Malgré ces obstacles, Dom Juan gouverna avec tant d'adresse, qu'après avoir reçu des troupes que lui amena Alexandre Farnése, Duc de Parme, il gagna à Gemblours une grande bataille sur les Alliez, vers la fin de Janvier de l'an 1578. Ensuite il prit diverses Places, & mourut de poison, selon la plus commune opinion, le premier Octobre de la même année, en son camp près de Namur, en la 32 année de son âge. Lors de sa mort, il recommanda au Roi Philippe, Barbe de Blomberg sa prétendue mére, & son frére utérin; mais il n'osa lui faire parler en faveur de deux filles *naturelles* qu'il laissoit. L'une d'elles se nommoit *Anne*, & étoit née à Madrid d'une Demoiselle de la Maison de Mendoza. La Dame Quixada l'éleva; elle fut Religieuse Bénédictine à Burgos, & fut Supérieure de son Couvent. L'autre fille de Dom Juan nommée *Jeanne*, naquit à Naples d'une Demoiselle de Sorrento. La Duchesse de Parme, sœur de Dom Juan, prit soin de cet enfant, qui fut mariée au Prince de Butéro, Sicilien. Ces deux filles moururent presque en même jour, au mois de Fevrier 1630. * Strada & Grotius, *de Bello Belgico.* De Thou, *Hist. l.* 48. *& suiv.* Sponde. Beyerlink.

JUAN D'AUTRICHE (Dom) II du nom, fils *naturel* de PHILIPPE IV Roi d'Espagne, & de *Marie* Calderonna Comédienne. Elle étoit déja Maitresse du Duc de Médina de las Torrès, cependant le Roi la préféra à une fille de qualité qui étoit à la Reine, & dont il avoit déja eu un enfant. Dom Juan naquit en 1629. Sa mére ne laissa pas de voir toujours le Duc son premier amant: il en couta un exil à celui-ci; & le Roi sachant que la Calderonna continuoit toujours à l'aimer, s'en dégoûta, & lui fit dire de se retirer dans un Monastére, suivant la coutume établie en Espagne, lorsque les Rois quittent leurs Maitresses. Elle s'y soumit, & prit le voile des mains du Nonce Apostolique, qui fut depuis le Pape Innocent X. Quoique le Roi eût d'autres enfans naturels, il ne reconnut que le fils de la Calderonna: ce fut l'an 1642. *On a sa Vie imprimée à Genéve en* 1686, & elle contient des particularitez différentes de celles qui sont rapportées ci-dessus. Il n'y est point dit que la Calderonna sa mére eût d'autres inclinations: on dit seulement qu'elle étoit âgée de 16 ans, lorsqu'elle parut en 1627 sur le théatre devant le Roi; qu'elle n'étoit pas fort belle, mais qu'elle avoit des gentillesses & des agrémens incomparables & une voix charmante; que dès la premiere fois le Roi en fut épris, & voulut la voir dans sa chambre, où le Comte-Duc d'Olivarès la fit conduire de nuit; qu'elle n'en partit que le lendemain, & laissa le Prince si amoureux, qu'il la déclara sa Favorite; mais qu'après être accouchée de Dom Juan, elle s'enferma d'elle-même dans un Couvent. Dom Juan d'Autriche fut dans la suite Grand-Prieur de Castille. Son pére l'envoya l'an 1647, à la tête de ses Armées en Italie, où il réduisit la ville de Naples après sa revolte. Il avoit alors le titre de Vicaire-Général & de Plénipotentiaire du Roi d'Espagne en Italie. Il alla ensuite commander les troupes Espagnoles en Flandre; puis il fut Généralissime des Armées de terre & de mer contre les Portugais. Dès que le Roi son pére fut mort, il se retira à Consuégra, résidence du Grand-Prieur de Castille, ne pouvant se soutenir contre le grand crédit du Pére Nitard, Confesseur de la Reine. Après la majorité du Roi Charles II, Dom Juan d'Autriche revint à la Cour en 1676, & y eut la principale part aux affaires; ce qui obligea la Reine de se retirer à Tolède, d'où elle ne revint qu'après la mort de ce Prince, arrivée à Madrid le 17 Septembre 1679. * *Consultez* les *Mémoires du tems*; *ceux* de la Baronne d'Aulnoy; *ses Voyages*, &c. Dom Juan d'Autriche laissa une fille naturelle, qu'il avoit eue d'une Princesse Sicilienne, & qui fut nommée Anne-Catherine-Isabelle-d'Autriche, morte à Bruxelles le 16 Novembre 1714.

JUAN FERNANDES (Les Isles de). Ce sont deux Isles de la Mer Pacifique, situées près de la côte du Chili, vis à vis de la ville de San-Jago. Celle qui est plus près de la côte, en prend le nom de *Tierra.* On donne à l'autre celui de *Fuera*, qui marque qu'elle est plus éloignée de la terre, que l'autre. Elles sont toutes deux bien cultivées. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUAN DE NOVA (l'Isle de) petite Isle de l'Afrique, entre l'Isle de Madagascar, & la côte de Zanguébar, à l'orient de Mozambique. Elle fut découverte l'an 1501, par un Pilote de Galice, duquel elle porte le nom. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

IVAN ou JEAN BASILOWITZ. *Voyez* ZUSKI.

IVAN ou JEAN ALEXIOWITZ, second fils d'Alexis Michaelowitz. *Voyez l'Article de* Moscovie.

* IVAN,

* IVAN (Saint) fils de Gestimulus, Roi de Dalmatie, qui en 845 fut tué dans une bataille qui se donna entre lui & l'Empereur Lothaire I, se retira en Bohéme où il passa 42 années dans des cavernes. Il mourut en 910, dans un âge fort avancé. Il a été canonisé, & en 1010 on a bâti sur son tombeau un Monastére de Benédictins où l'Empereur Léopold a fait bâtir une Eglise. La Vie de ce Saint a été écrite par Pontanus, par Salius, par Chanouski & par Bridelius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Miscell. l. 4. Dec.* 1. Hagecius, *Chron. Boh.*

IVAN ALEXIOWITZ, Czar de Moscovie, second fils d'Alexis Michaëlowitz, naquit en 1663. Son frére *Fœdor Alexiowitz* étant mort en 1682, c'étoit à lui que la succession étoit due; mais comme il avoit l'esprit aussi foible que la vue, on voulut le mettre dans un Couvent & donner le sceptre à *Pierre* son frére de pére. Mais la Princesse Sophie & le Général *Galyczin*, firent tous leurs efforts pour conserver le thrône à Ivan & faire déclarer la Princesse, Régente du Royaume. Enfin comme le Clergé s'en mêloit aussi & qu'il ne voulut pas approuver que l'on frustrât Ivan, on prit ce milieu, de placer Ivan & Pierre ensemble sur le thrône. Ce Gouvernement partagé ne dura que six ans: car lorsqu'en 1689, la Princesse & le Général Galyczin eurent projetté une nouvelle conspiration, les Primats du Royaume résolurent que Pierre régneroit seul, qu'Ivan se contenteroit de vivre en particulier, que la Princesse seroit enfermée dans un Couvent, & que le Général Galyczin seroit relégué dans la Sibérie. Ivan mourut en 1696, & laissa cinq filles, dont la quatriéme nommée *Anne* épousa en 1710, Frédéric-Guillaume Duc de Courlande qui mourut l'année suivante. Elle est aujourd'hui sur le thrône de Russie. * *Diction. Allemand.*

IVAN BASILOWITZ I, Czar de Moscovie, étoit fils de Basile à qui ses parens avoient fait crever les yeux. Il entra en campagne contre les Tartares, & prit en 1477 Novogorod, qui jusques alors avoit eu son Prince particulier. Il y fit un si riche butin, qu'il en emmena 300 chariots chargez d'or & d'argent. Cette conquête fut le fondement du pouvoir absolu qu'il exerça depuis, quoique les Tartares ne fussent pas encore tous chassez du païs. Ce fut alors aussi qu'il commença à s'appeller Prince de toutes les Russies. Il nommoit les Rois de Casan selon son bon plaisir, mais à la fin il en fut vaincu après une rude bataille. Ce fut lui qui ceignit de murs la ville de Moscou, dans laquelle il y avoit encore alors quelques habitations de Tartares. Pour les en faire sortir la Czarine écrivit à la Reine des Tartares & la pria de les rappeller, parce qu'elle avoit fait un vœu de bâtir une Eglise à l'endroit même où les Tartares demeuroient à Moscou, ce qu'elle obtint. Ivan Basilowitz mourut l'an 1492. Il avoit eu quatre fils de sa prémiére épouse, & un seul, nommé *Gabriel*, de la seconde. Ce fut le dernier qui succéda à son pére & qui prit alors le nom de *Basile.* * L. B. de Herberstein, *Comm. de reb. Moscov.* Petri Petreii *Moscov. Chron. Dict. Allemand.*

* JUANNET (Honoré de Colin du) naquit en 1611. Après ses études d'Humanitez, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire à Aix le 16 Avril 1629. Il fit son Cours de Philosophie & de Théologie, après quoi il professa trois Cours de Philosophie. Il enseigna aussi à Marseille la Théologie pendant deux ans, & de là il vint à Paris où il occupa le même emploi à S. Magloire pendant six années. Il demeura dans cette Maison depuis 1641 jusqu'en 1653. Ce fut là qu'à la sollicitation de M. Octave de Bellegarde, Archevêque de Sens, il composa cet Ouvrage si connu sous le titre de *Sanctus Augustinus per se ipsum Catholicus & vincens Pelagianos.* Comme ce Livre déplut à quelques personnes, cela l'obligea à se retirer à Valbonnet, où il demeura huit ans auprès de son oncle maternel. Il prêcha pendant ce tems-là les Dominicales à Aix, à Arles & à Marseille. Ayant été nommé Visiteur en 1661, il fut exilé à Aix, d'où il fut rappellé en 1663, & fait Supérieur de S. Magloire en 1669. On le nomma une seconde fois Visiteur, & il l'étoit encore en 1675, lorsqu'il fut fait Assistant. On l'exila de nouveau en 1681 à Aix, d'où il obtint d'être transféré à Notre-Dame de Graces. Il y passa neuf ans dans une grande retraite & dans une vie très austére. Il y mourut le troisiéme d'Août 1691, âgé de 80 ans. Il a laissé plusieurs Ouvrages manuscrits. *Voyez* le Supplément de Paris 1736.

JUANOGOROD ou IVANOGOROD, bonne forteresse de la Livonie, bâtie sur un rocher, près de la riviére de Nerva, vis à vis de la ville de ce nom. On l'appelle quelquefois *Narva des Russiens*, parce qu'elle a été aux Moscovites, mais ils la cédérent aux Suédois par le Traité de Stockolm, l'an 1616. Elle est retournée sous la domination des Moscovites depuis que Pierre le Grand, Empereur de Moscovie, a fait la conquête de la Livonie. *Voyez* NARVA. * Maty, *Diction. Géogr.*

IVAR, Roi de Danemarc, étant attiré en Angleterre par le Comte de Bruen qui cherchoit par ce moyen à se venger d'une injure qu'il avoit reçue, fit entre l'an 866 & 870 une descente dans le Northumberland. Il se laissa d'autant plus aisément porter à cette expédition, qu'elle lui fournissoit une occasion de se venger du barbare traitement que les Anglois avoient fait à son pére, qu'ils avoient mis dans une fosse pleine de serpens où il avoit misérablement fini sa vie. Ivar défit en deux combats les Rois Osbert & Ella, & après ces deux victoires il s'empara sans peine de tout le Northumberland. Il s'avança ensuite dans la Mercie, pillant & ravageant sans misericorde tout ce qui se trouvoit sur son passage; mais Buthred le fit retirer en lui donnant quelque argent. Ensuite il alla faire une descente dans le Royaume d'Est-Anglie, dont le Roi nommé Edmond fut vaincu dans la bataille qu'il livra aux Danois. Le Vainqueur lui offrit de lui laisser son Royaume, pourvu qu'il voulût le reconnoitre pour son Souverain, & lui payer un tribut. Edmond ayant refusé ce parti, Ivar le fit attacher à un arbre & percer d'une infinité de fléches, après quoi il lui fit couper la tête. Il forma le dessein de se rendre maitre de toute l'Angleterre, mais il ne put en venir à bout, & retourna en Danemarc. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. p. 297 & suiv.*

J U B.

JUBA, I de ce nom, Roi de Numidie, succéda à son pére Hiempsal. Il suivit le parti de Pompée contre Jules César; & après la mort du premier, il fut défait par César. Juba se fit donner la mort après un repas, par Pétreïus, compagnon de son malheur, l'an 708 de Rome, 46 ans avant la naissance de Jesus-Christ. César réduisit son Royaume en Province, & l'Historien Salluste en fut le premier Gouverneur. * Florus, *Hist. l. 4. c.* 2. Suetone, *in Cæsare.* Plutarque, *in Pompeio, & Cæsare.* Dion, *l.* 43. *& suiv.*

JUBA II, Roi des deux Mauritanies, fils de Juba I, fut pris, encore enfant, par les Romains, & servit à orner le triomphe de Jules César l'an 708 de Rome, & 46 avant Jésus-Christ. Auguste eut soin de le faire élever à Rome; & il se rendit si célébre par sa science & par son esprit, que Pline ne fait point de difficulté de dire qu'il étoit plus illustre par cet avantage, que par celui que la Couronne lui donnoit. Le même Auteur dit ailleurs, qu'il avoit trouvé une herbe qu'il nomma *Euphorbie*, du nom de son Médecin Euphorbe; & il fait mention de divers Ouvrages de sa façon, entre autres d'un Traité de cette herbe. Athénée les cite aussi. Auguste lui fit épouser Cléopatre la jeune, fille d'Antoine & de Cléopatre; & ce fut lui qui lui donna les deux Mauritanies, & une partie de la Gétulie. De ce mariage naquit Ptolomée, que Caligula fit depuis mourir. Pline, *l. 5. c. 1. l. 25. c. 7. &c.* Strabon, *l.* 17. Suetone, *in Calig. c.* 26. Dion, *l.* 41. & 43. Athenée, *l.* 3. 4. *&* 8. Vossius, *de Hist. Græc. c.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

JUBAL, fils de Lamech & d'Ada ou Hada, & frére de Jabel ou Jabal, inventa les instrumens de musique: ce qui est exprimé par ces paroles de Moïse dans la Genése: *Jubal ipse fuit pater canentium citharâ & organo.* * *Genése, c. 4. v.* 21. Torniel, *A. M.* 133. 461.

JUBAYE, ville maritime de Sourie éloignée de quelques milles de Tripoli, qu'elle a au septentrion. Elle est presque ruïnée. Elle a eu anciennement de belles Eglises, dont on voit encore des restes. Elle a aussi eu un port, défendu par les batteries de trois forteresses. Les Turcs y exercent les mêmes violences que dans les autres villes dont ils sont les maîtres; il y a quelques pauvres Chrétiens Grecs, Maronites & Nestoriens, qui n'y sont soufferts que parce qu'ils payent un tribut considérable aux Turcs.

JUBILE, indulgences solemnelles, que le Pape accorde à tous les Chrétiens. Boniface VIII fut le premier qui institua l'an 1300 le Jubilé, que l'on observoit de cent ans en cent ans, à l'imitation de celui des Juifs, qui s'observoit de cinquante en cinquante ans. Le Pape Clément VI le réduisit à cinquante ans, pour en rendre participant un plus grand nombre de Chrétiens. Urbain VI, considerant que ce terme étoit encore trop long, ordonna qu'il se célébreroit tous les trente-trois ans. Enfin, Sixte V le fixa à vint-cinq ans; ce qui a été continué depuis. Il est aussi arrivé que chaque Pape, après son exaltation, a accordé un Jubilé; souvent même les Papes donnent des Jubilez, pour des besoins extraordinaires de la Chrétienté. La cérémonie qui s'observe à Rome pour l'ouverture du Jubilé réglé, qu'on appelle *l'année sainte*, consiste en ce que le Pape va à l'Eglise de saint Pierre pour faire l'ouverture de la Porte sainte, qui est murée, & ne s'ouvre qu'en cette rencontre. Il prend un marteau d'or, & en frappe trois coups, en disant, *Aperite mihi portas justitiæ, &c.* puis on acheve de rompre la maçonnerie qui bouche la porte. Ensuite le Pape se met à genoux devant cette porte, pendant que les Pénitenciers de saint Pierre la lavent avec de l'eau-bénite; puis prenant la croix, il commence le *Te Deum*, & entre dans l'Eglise avec le Clergé. Trois Cardinaux Légats, que le Pape a envoyez aux trois autres Portes saintes, les ouvrent avec la même cérémonie. Ces trois portes sont aux Eglises de S. Jean de Latran, de S. Paul, & de sainte Marie-Majeure. Cette ouverture pour le Jubilé reglé de 25 en 25 ans, se fait toujours aux premiéres vêpres de la Fête de Noël; & le lendemain matin le Pape donne la bénédiction au peuple en forme de Jubilé. L'année Sainte étant expirée, on referme la Porte sainte la veille de Noël en cette maniére. Le Pape bénit les pierres & le mortier, pose la premiére pierre, & y met douze cassettes pleines de médailles d'or & d'argent; ce qui se fait avec la même cérémonie, aux trois autres Portes saintes. On voyoit autrefois, pendant le Jubilé, une prodigieuse quantité de peuple aller à Rome, de tous les endroits de l'Europe; mais on n'y va presque plus que des Provinces d'Italie, parce que les Papes accordent à tous les païs Catholiques la permission de pouvoir faire le Jubilé chez eux, sans les obliger de venir à Rome pour gagner la grace du Jubilé. * *Rome ancienne & nouvelle.*

JUBILE' DES JUIFS. Il se célébroit de cinquante en cinquante ans. Ce mot vient de l'Hébreu *Jobel*, qui signifie en cette Langue une *corne de bouc*, parce qu'on se servoit de cette corne, pour annoncer au peuple l'année du Jubilé, qui étoit une année sabbatique, en laquelle on se reposoit, on mettoit les Esclaves en liberté, & on restituoit les possessions qu'on avoit achetées. Il en est parlé assez au long dans le chapitre 25 du Lévitique, où il est commandé aux Juifs de compter sept

maines d'années, c'est à dire, sept fois sept, qui font 49 ans, & de sanctifier l'année 50 dans laquelle chacun devoit rentrer dans la possession de son bien & dans sa famille. Les Chronologistes ne conviennent pas si cette année Jubiliaire étoit la quarante-neuviéme ou la cinquantiéme. Ainsi les achats qu'on faisoit chez les Juifs, n'étoient pas pour toujours, mais seulement jusqu'à l'année du Jubilé. La terre se reposoit aussi cette année-là; & il étoit défendu de la cultiver & de la semer. Les Juifs ont pratiqué cela fort exactement jusqu'à leur captivite en Babylone; mais ils ne l'observérent plus après le retour, comme il est marqué par leurs Docteurs dans le Talmud, qui assurent qu'il n'y eut plus de Jubilez, sous le second Temple. Cependant R. Moïse, fils de Maimon, dit dans son Abbrégé du Talmud, que les Juifs ont toujours continué de compter leurs Jubilez, parce que cette supputation leur servoit pour régler leurs années, & de certaines Fêtes, sur-tout chaque septiéme année, qui étoit la sabbatique. * Richard Simon. *Voyez* ANNE'E.

JUBILLIUS, Roi des Hermondures, dans le premier siécle, conspira contre Vannius, Roi des Suéves en Allemagne, assisté de Vangion & de Sidon, neveu de ce dernier. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 8.

JUBIN (Jean) Evêque, composa des vers sur le sacrement de l'Eucharistie, sur la sainte Vierge, sur saint Jérôme, sur le mépris du monde, en 1568. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

J U C.

JUCADAM. *Voyez* JOKDEHAM.

JUCAL. *Voyez* JUCHAL.

JUCATAN, Presqu'Isle de l'Amérique septentrionale dans la Nouvelle Espagne, & dans l'Audience de Mexique, a plus de deux cens cinquante lieues de circuit. Le païs est rude, mais fertile, sur-tout en coton. Les Habitans sont les plus guerriers du païs, & autrefois étoient mangeurs d'hommes. Le Jucatan est situé entre le Golfe de Mexique & celui de Honduras, en la Mer du Nord. Ses villes sont Mérida avec Evêché, Valladolid, &c. François Hernandès de Cordoue, découvrit le premier ce païs; mais après avoir été extrêmement maltraité par les Habitans, il s'en retourna à l'Isle de Cuba. François Montége y revint en 1527, & s'y établit, après avoir soumis le peuple de Jucatan, par une guerre de neuf années. On y bâtit ensuite les villes de Mérida, de Salamanque, de Valladolid, & de Campêche. * Herréra, *ch.* 10. Linschoten *Amer. c.* 5. Benzo, *Novæ Novi Orbis Historiæ Rerum ab Hispanis in India Occidentali gestarum, l.* 2. *c.* 15.

JUCHAL, fils de *Selemias*, fut un de ceux, qui ayant ouï que le Prophéte Jérémie conseilloit aux Juifs de sortir de Jérusalem, pour se garantir de la fureur des Chaldéens, en avertit le Roi Sédécias, qui fit prendre ce Prophéte & le fit mettre en prison. * Jérémie, *ch.* 38. *v.* 1.

JUCONDE. *Cherchez* JOCONDE (Jean).

JUCUNDUS & TYRANNUS, étoient deux Gardes d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, qu'il affectionnoit particuliérement à cause de leur grandeur & de leur force extraordinaire. Mais lui ayant donné quelque mécontentement, il les éloigna. Alexandre fils d'Hérode, les reçut dans la Compagnie de ses Gardes; & parce que c'étoient de très braves gens, il leur étoit fort libéral. Hérode en étant informé en conçut du soupçon, & leur fit donner la question. Ils la souffrirent d'abord assez constamment; mais enfin succombant à la violence de la douleur, ils déposérent qu'Alexandre les avoit sollicitez à tuër le Roi, lorsqu'il iroit à la chasse, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 16. *ch.* 16.

JUCUNDUS, Capitaine Romain de Césarée, qui fit tous ses efforts pour appaiser une sédition, que les Grecs avoient excitée dans cette ville contre les Juifs, à l'occasion d'un vase qu'un Grec avoit mis à la porte de la Synagogue des Juifs, dans lequel il immoloit des oiseaux, pour insulter à cette Nation. Jucundus fit enlever le vase, pour appaiser les Juifs; mais tous les bons ordres ne purent arrêter les séditieux. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 5.

J U D.

JUD, ville. *Voyez* JEHUD.

JUDA, Patriarche, quatriéme fils de Jacob & de Lia ou Léa, naquit l'an 2280 du Monde, & 1755 ans avant Jésus-Christ. Il épousa la fille d'un Cananéen, nommé Sué ou Sçuah, natif d'un bourg dit Odollam, qui fut depuis dans la Tribu du même Juda; & de ce mariage il eut trois fils, appellez Her, Onan & Sela ou Scéla. C'est le même Patriarche qui proposa à ses fréres de vendre aux Marchands Ismaëlites leur cadet Joseph, qu'ils vouloient faire mourir; & qui depuis ayant promis à Jacob de ramener Benjamin qu'ils menoient en Egypte, s'offrit à Joseph de tenir la place de celui qui étoit criminel en apparence. Il eut aussi de Thamar, femme de son fils, dont il jouït sans la connoitre, Pharès & Zara. Jacob en mourant lui donna une bénédiction avantageuse, en lui prophétisant que le sceptre ne sortiroit point de Juda, que le Messie ne vînt: prédiction à l'explication de laquelle les Interprètes se sont fort exercez. Juda mourut l'an du Monde 2399, & 1636 avant Jésus-Christ, âgé de 119 ans. Il donna son nom à la Tribu de Juda, la plus considérable de toutes celles du Peuple d'Israël, qui fut depuis un Royaume particulier, & qui seul subsista en corps de République, après son retour de Babylone, & donna depuis ce tems, le nom de Juifs à toute la Nation. * *Genese, c.* 29. *c.* 37. *&c.* Josephe. S. Augustin. Pererius. Torniel. Salian. Sponde, &c.

JUDA, Rabbin, que les Juifs appellent *Rabbenu Hakkados*, c'est à dire, *notre Maître le Saint*, vivoit, selon eux, sous l'Empereur Antonin, dont il étoit ami, & dont même il avoit été Précepteur. Il portoit la qualité de *Nasci*, ou Prince chez eux. Voici ce qu'en dit Léon de Modéne, Rabbin de Venise, *dans son Livre des Cérémonies, part.* 2. *c.* 2. R. Juda, qui étoit fort riche, recueillit environ six-vints ans après la destruction du Temple, dans un Livre qu'il nomma *Misna*, les Constitutions & les Traditions des Rabbins qui l'avoient précédé. Il divisa cet Ouvrage en six parties, dont la premiére traite de l'Agriculture & des Semences; la seconde des Jours de Fêtes; la troisiéme des Mariages, & de ce qui concerne les Femmes; la quatriéme des Dommages, Intérêts, & de toutes sortes d'affaires civiles; la cinquiéme des Sacrifices; & la sixiéme des Puretez & Impuretez. Mais comme ce Livre étoit succinct, & peu intelligible, cela donna lieu à bien des disputes, qui firent naître l'envie à deux Rabbins qui étoient à Babylone, dont l'un se nommoit *Rabbenu*, & l'autre *Rab-Ase*, de recueillir toutes les interprétations, disputes & additions, qui avoient été faites jusqu'à leur tems sur la *Misna*; & c'est de là qu'on forma le Livre, qu'on nomme le Talmud Babylonien, ou *Ghemara*, qui est divisé en soixante parties, nommées *Massachot* ou *Traitez.* Quelques années auparavant, R. Jochanan de Jérusalem avoit composé le Talmud, qu'on appelle le Tamud de Jérusalem; mais étant court & d'un style rude, on lui a préféré le Babylonien. * Richard Simon.

JUDA CHIUG de Fez, ou selon M. Baillet, JUDA HIUG, Rabbin, passe pour le plus savant Grammairien, qui ait été parmi les Juifs, lesquels l'appellent ordinairement dans leurs Livres, *le premier, & le Prince des Grammairiens.* Comme il vivoit dans le XI siécle, cela a fait croire à plusieurs, & principalement au Pére Morin, qui a été suivi de Vossius, que l'Art de la Grammaire n'étoit pas plus ancien chez les Juifs; mais le P. Morin a changé de sentiment dans son dernier Livre; & Richard Simon nomme plusieurs autres Grammairiens avant ce Rabbin. Il a écrit tous ses Ouvrages en Langue Arabe, entre autres un excellent Dictionnaire, qui pourroit être fort utile pour entendre l'Ecriture-Sainte, s'il étoit imprimé; mais il n'est que manuscrit & fort rare. * Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Test. l.* 1. *c.* 31. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Hébreux, tome* 2. *partie* 3. *p.* 178. *n.* 717. édit. d'Amsterdam 1725.

JUDA, le pieux, Rabbin, fils du Rabbin Samuël, étoit de Francfort & mourut en 1217. Il a écrit *Schir Hajekud*, le *Cantique de l'unité*, touchant l'unité de l'Essence divine. On lui attribuë le *Sepher Kasidim*, le Livre des pieux. C'est un Livre de morale dont les Juifs font beaucoup de cas. Il a été imprimé à Bologne en 1538, à Bâle en 1581. Quelques-uns croyent que cet Ouvrage est du R. Samuël pére de Juda le pieux. * Wolfii *Biblioth. Hebræa.*

JUDA, (Léon ou Léo) Ministre Protestant de Zurich, étoit fils de Jean Juda, Prêtre de Germeren en Alsace, qui l'avoit eu d'une concubine. Il naquit l'an 1482, fut elevé dans les Lettres, & se consacra depuis à l'état Ecclésiastique; mais il donna dans les nouvelles opinions de Zuingle. Erasme, qui lui avoit reproché son changement, s'attira une réponse très aigre de sa part. Léon Juda fut Ministre à Zurich, se signala parmi ceux de son parti, & mourut le 19 Juillet 1542, âgé de 60 ans. Comme il savoit l'Hébreu, il traduisit l'Ancien Testament, & fit des Notes sur quelques Livres de la Bible. Sa Version de la Bible est celle qui est jointe aux Notes de Vatable, &c. Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* De Thou. Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament.*

JUDAÏSME, Religion des Juifs, selon la Loi que Moïse leur donna, après l'avoir reçue de Dieu. Cette Loi est contenue dans le Pentateuque de Moïse, qui comprend le Livre de la Genése, l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deutéronome; & est amplement décrite dans le Lévitique & dans le Deutéronome. Le Lévitique contient les Loix, les Sacrifices & les Cérémonies des Juifs. Le Deutéronome est comme une récapitulation, ou un abrégé de la Loi. A l'égard de la liaison qu'il y a entre le Judaïsme & le Christianisme, *voyez* CHRISTIANISME.

JUDAS, dit MACHABE'E, étoit troisiéme fils de Mathathias, Général des Juifs, de la famille des Asmonéens. Il succéda l'an du Monde 3869, & 166 avant Jésus-Christ, à la charge de son pére, qui connoissoit son courage, & qui l'avoit préféré à ses autres enfans, afin qu'il se joignît à ceux qui étoient animez du zéle de la Loi de Dieu, & qu'il affranchît son païs de servitude. Judas y travailla avec soin; & secondé par ses fréres, il chassa les ennemis, fit mourir ces faux Juifs, qui avoient violé les Loix de leurs péres sous Antiochus, & purifia la Judée de toutes les abominations qu'on y avoit commises. Lors qu'Apollonius, Gouverneur de Samarie pour le même Antiochus, eut appris le progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec son Armée. Ce vaillant Chef du peuple de Dieu alla à sa rencontre, le combattit, le défit & le tua avec grand nombre des siens. Il pilla ensuite son camp, rapporta son épée en triomphe, & demeura ainsi pleinement victorieux. Séron, Gouverneur de la Basse-Syrie, fut encore battu; & le bruit de ces deux victoires étant venu jusques à Antiochus, l'enflamma de dépit & le fit résoudre à épuiser ses coffres d'argent, & son Royaume d'hommes, pour opposer à Judas une Armée qu'il ne pût vaincre. Il donna ses ordres à Lysias & à Philippe, qui envoyérent aussi-tôt en Judée Ptolomée Nicanor & Gorgias, les plus habiles Généraux du Royaume. L'Armée prodigieuse qu'ils firent marcher en Judée, épouvanta

ta d'abord ceux qui accompagnoient Judas; mais par ſon courage il ranima celui de ſes gens; & les ayant préparez au combat par le jeûne, il défit cette grande Armée. Lyſias deſeſpéré de ce que les ordres de ſon Prince étoient ſi mal exécutez dans la Judée, réſolut l'année ſuivante de commander lui-même en perſonne. Pendant qu'il armoit, Judas prit cet intervalle pour rétablir Jéruſalem. Il donna ſes premiers ſoins à la réparation du Temple, & commença par choiſir des Prêtres de ſainte vie. Il détruiſit l'autel que les Idolâtres avoient profané, refit des vaſes nouveaux, le Chandelier, la Table & tout le reſte qui ſervoit au culte du Temple. Lorſque cet appareil fut prêt à être conſacré, il fit célébrer une grande Fête, dont la dédicace dura huit jours, & que depuis ce tems, les Juifs ont célébrée toutes les années. Cela ſe fit le vint-cinquiéme du neuviéme mois, nommé *Caſleu*, l'an 3870 du Monde, & 165 avant Jéſus-Chriſt, trois ans après que le Temple eut été profané par les ordres d'Antiochus. Enſuite Judas défit les ennemis de ſa patrie en divers combats. Il avoit Dieu même pour conducteur; car dans une bataille, on vit vint-cinq Cavaliers d'un air & d'une force extraordinaire, qui le ſuivirent par-tout, & lui aidérent à vaincre. Antiochus, qui reçut avec chagrin la nouvelle de la défaite de ſes Généraux par les Juifs, réſolut de marcher contre eux & de ſe venger; mais il ne vint pas à bout de ſes deſſeins, & périt miſérablement. Judas Machabée remporta d'autres victoires contre Bacchide, Alcime & Nicanor, & fit alliance avec les Romains. Après avoir donné en pluſieurs occaſions des marques d'une valeur incroyable, il fut tué dans une bataille qu'il donna avec huit cens hommes, contre une puiſſante Armée. Ce fut l'an 3874 du Monde, & 161 avant Jéſus-Chriſt. Simon & Jonathas, ſes fréres, enlevérent ſon corps, & le firent porter à Modin, où il fut enterré avec grande magnificence dans le ſépulchre de ſon pére. Tout le peuple le pleura pluſieurs jours. * I & II des Machabées. Joſéphe, *Antiq. Judaïques l.* 12. Melchior Canus, *de Loc. Theol. l.* 2. Serrarius, *in Machab.* Torniel. Salian. Spónde. Uſſerius, *in Annal. Vet. Teſtam.*

JUDAS, ſurnommé ISCARIOT, parce qu'il étoit d'une ville de ce nom, ſituée dans la Tribu d'Ephraïm; l'un des Apôtres de Jéſus Chriſt, fut celui qui trahit ſon divin Maître. Le texte ſacré nous apprend l'audace qu'il eut de cenſurer l'action que fit Magdelaine en répandant des aromates précieux ſur les piez du Sauveur, & nous témoigne que ſon avarice étoit très ſordide. Ce vice le porta à traiter avec les Juifs, pour leur livrer le Fils de Dieu, moyennant la ſommé de trente deniers. Il ſe trouva à la derniere Céne que Jéſus-Chriſt fit avec ſes Apôtres, en inſtituant le très ſaint ſacrement de l'Euchariſtie. Enſuite ce lâche Apoſtat livra le Fils de Dieu aux Juifs. Peu après, ayant reconnu l'horreur de ſa trahiſon, il alla trouver les Prêtres, leur rendit l'argent qu'il avoit reçu; & entraîné par ſon deſeſpoir, il ſe pendit lui-même: de ſorte que les entrailles lui ſortirent du ventre. S. Mathieu, & S. Jean en parlent dans leurs Evangiles. Les Auteurs différent de ſentiment, ſur la valeur des trente deniers, que Judas reçut pour trahir ſon Maître, & ſont même en controverſe pour le genre de ſa mort. Les Hérétiques Cérinthiens & Cajans ou Caïanites, l'honoroient particuliérement; & ces derniers ſe ſervoient même d'un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre infidéle. * Saint Epiphane, *Hæreſ.* 38. *Voyez* ISCARIOT.

JUDAS, Gaulonite, de la ville de Gamala, aſſiſté de Sadoc, Phariſien, ſollicita le peuple à ſe ſoulever dans la Judée, & fut Chef d'une Secte parmi les Juifs. Il prit occaſion d'une eſtimation que Cyrénius, établi par Auguſte, Gouverneur de Syrie, faiſoit faire de tous les biens des particuliers, l'année de la naiſſance du Fils de Dieu. Judas diſoit que cette eſtimation n'étoit autre choſe, qu'une manifeſte déclaration du deſſein qu'on avoit de les mettre en ſervitude. Sa Secte, ſelon Joſephe, convenoit en toutes choſes à celles des Phariſiens, excepté que ceux-ci ſoutenoient qu'il n'y a que Dieu ſeul qu'on dût reconnoître pour Seigneur & pour Roi. Ils avoient un amour ſi ardent pour la liberté, qu'il n'y a point de tourmens qu'ils ne ſouffriſſent, & ne laiſſaſſent ſouffrir aux perſonnes qui leur étoient les plus chéres, plutôt que de donner à quelque homme que ce fût le nom de Seigneur & de Maître. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 1. & 2.

JUDAS, ſurnommé *Barſabas.* On croit que ce fut l'un des ſoixante-douze Diſciples de Jéſus-Chriſt. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Apôtres aſſemblez à Jéruſalem le choiſirent avec Paul & Barnabas, pour aller porter à Antioche les Décrets qu'ils avoient dreſſez. Il étoit fils d'Alphée & frére de ſaint Jacques *le Mineur:* ce qui fait croire à quelques-uns, que c'eſt le même que l'Apôtre ſaint Jude, de qui nous avons une Epître Canonique. * *Actes*, *ch.* 25. *v.* 22.

JUDAS, Eſſéen de Nation, ſe mêloit de prophétiſer parmi les Juifs, & Flave Joſéphe dit que ſes prédictions ne manquoient jamais de ſe trouver véritables. Ayant vu Antigone fils d'Hircan, que ſon frére Ariſtobule avoit aſſocié à la Couronne de Judée, monter au Temple de Jéruſalem, Judas dit à ſes Diſciples & à ceux de ſes amis, qui avoient accoutumé de le ſuivre, pour remarquer les effets de ſes prédictions, qu'il eût voulu être mort, parce que la vie d'Antigone feroit connoître la vanité de ſa ſcience. C'eſt qu'il avoit aſſuré que ce Prince mourroit ce jour-là même dans la tour de Straton; ce qui étoit impoſſible, puiſqu'elle étoit diſtante de Jéruſalem de ſix cens ſtades, & que la plus grande partie du jour étoit déja paſſée. Mais comme il parloit ainſi, on lui vint dire, qu'Antigone avoit été tué dans un lieu ſouterrain, nommé du même nom de *Straton*, que porte une tour aſſiſe ſur le rivage de la mer nommée depuis *Céſarée.* * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 19. Il y en a qui croyent que ce Judas eſt le même que l'Auteur du *ſecond Livre des Machabées*, & peut-être auſſi du premier; que c'eſt lui, qui conjointement avec le peuple, les Grands de Jéruſalem, & le Sénat, écrivit en Egypte à Ariſtobule, qui étoit de la race ſacerdotale, & à tous les Juifs, qui y faiſoient leur ſéjour. * II *Machab. ch.* 1. *v.* 10. *ch.* 2. *v.* 14.

JUDAS, fils de Sariphée, & Matthias, fils de Margalothe, étoient deux Juifs fort ſavans, de beaucoup de mérite & extrêmement aimez de ceux de leur Nation. Ils perſuadérent à leurs Ecoliers & à quelques autres perſonnes d'abbattre l'aigle d'or, qu'Hérode *le Grand* avoit fait poſer ſur le plus haut du Temple de Jéruſalem à l'honneur de l'Empereur Auguſte, ſous prétexte qu'une telle choſe étoit contraire à la Loi. Ils furent pris tous deux par le Commandant des troupes d'Hérode, enchaînez & menez devant lui à Jéricho, où il étoit allitté de la maladie dont il mourut. Ce Prince les condamna à être brûlez tout vifs. Cela faillit à cauſer une ſédition, à cauſe de l'amour que le peuple leur portoit. Il réſerva néanmoins ſon reſſentiment juſques après la mort d'Hérode; mais alors il demanda à Archélaüs la punition de ceux qui avoient été cauſe d'un ſupplice ſi injuſte & ſi inhumain. Ne l'ayant pu obtenir, ils s'éleva une ſi terrible ſédition, qu'elle ne put être appaiſée que par le ſang d'environ trois mille perſonnes. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 8. & 11.

JUDAS, fils d'un certain Ezéchias, Chef des Voleurs, qu'Hérode *le Grand* avoit pris & fait exécuter à mort, pendant qu'il étoit Gouverneur de Galilée. Ce Judas, après la mort d'Hérode, prenant le tems qu'Archélaüs étoit à Rome, aſſembla près de la ville de Séphoris en Galilée une grande troupe de gens déterminez, entra dans les terres du Roi, ſe ſaiſit de l'arſenal, y arma ſes gens, prit tout l'argent de ce Prince, qu'il trouva dans les lieux voiſins, pilla tout ce qu'il rencontra, & ſe rendit redoutable à tout le païs. Il eut même la hardieſſe d'aſpirer à la Couronne. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 12.

* JUDAS, eſt le nom de celui chez qui S. Paul étoit logé, & où Ananias reçut ordre de Dieu de l'aller trouver pour lui rendre la vue. * *Actes*, *ch.* 9. *v.* 11.

JUDAS, fils de Jonathas, ſavant dans la Loi des Juifs & fort éloquent. Lui & Simon ſon frére, qui avoit les mêmes talens, furent chargez de la part d'Eléazar, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, d'offrir à Métilius Capitaine dans les troupes de ces derniers, de ſortir de Jéruſalem, la vie ſauve. Ce Judas fut grand ennemi de Flave Joſéphe Gouverneur de Galilée, & mit tout en uſage pour le perdre. Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42 & 43.

JUDAS, fils de Celſias, avec Simon fils d'Eſron, tous deux de grande qualité parmi les Juifs, & Ezéchias fils de Chobare, qui étoit d'une famille conſidérable, appuyérent le parti d'Eléazar fils de Simon, contre la faction des Zélateurs, de laquelle il avoit été lui-même, mais dont il ſe ſépara, fâché de n'être pas lui ſeul Chef de ce parti. Ils ſe ſignalérent dans pluſieurs combats. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 1.

JUDAS, fils d'un autre *Judas*, étoit un des Officiers de ce Simon, qui exerçoit un pouvoir tyrannique dans Jéruſalem. Il commandoit dans une tour de cette ville; mais étant touché de tant d'horribles inhumanitez qui ſe commettoient, & ſurtout dans le déſir de pourvoir à ſa ſureté, il aſſembla dix des Soldats qui étoient ſous ſon commandement, à qui il ſe fioit le plus, & leur déclara que le plus ſûr pour eux étoit de remettre aux Romains la tour qu'ils gardoient, & de ſe rendre à eux. Il les appella enſuite du haut de la tour, & leur déclara ſon deſſein; mais ils n'en tinrent compte, & cependant Simon ayant eu avis de ce qui ſe paſſoit ſe rendit dans la tour, fit tuer Judas & ſes compagnons à la vue des Romains, & jetter leurs corps par deſſus les murailles. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 34.

JUDAS, fils de Merton, ſe ſignala en pluſieurs rencontres au ſiége de Jéruſalem conduit par Tite Veſpaſien. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 7. & 12.

JUDAS, fils de Jaïr, étoit durant le ſiége de Jéruſalem de la faction de Simon, & commandoit une troupe de Gens de guerre dans cette ville où il ſe fit très bien diſtinguer. Jéruſalem ayant été priſe il ſe ſauva par les égoûts, & s'enfuit à Macheron. Baſſus l'y alla aſſiéger, & le contraignit d'en ſortir avec trois mille hommes, & de ſe retirer dans une forêt nommée *Jardes*, où il ne fut pas en plus grande ſureté. Il y fut environné par les Romains, & cherchant à ſe faire jour avec les ſiens, les Romains les taillérent tous en piéces ſans qu'il s'en ſauvât un ſeul. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 8. *ch.* 26.

JUDAS, Evêque de Jéruſalem dans le ſecond ſiécle, ſuccéda à Ephrem, & fut le dernier des Juifs convertis, qui gouverna cette Egliſe. * Euſébe, *in Chron.*

JUDAS, Théologien & Hiſtorien Grec, vivoit dans le ſecond & le troiſiéme ſiécle. Il compoſa un Traité des 70 Semaines de la Prophétie de Daniël, & une Chronographie, qu'il continua juſques à la dixiéme année de l'empire de Sévére, qui eſt l'an 203 après Jéſus-Chriſt. * Euſébe, *Hiſt. Eccleſ. l.* 6. *c.* 6. Nicéphore, *l.* 4. *c.* 34. Saint Jérôme, *in Catal.* &c.

JUDAS, Rabbin aveugle, dans le VIII ſiécle, fut Auteur de divers Ouvrages, qui animérent la Secte des Sadducéens, contre la cabale & les traditions de la Synagogue. * Génébrard, *in Chron.*

JUDE, (Saint) Apôtre, dit auſſi LEBBÉE ou THADÉE, étoit frére de ſaint Jacques *le Mineur.* Il prêcha dans la Meſopotamie, dans l'Arabie, dans la Syrie, dans l'Idumée, & dans les régions voiſines; & mourut pour la confeſſion de Jéſus-Chriſt dans la ville de Béryte. Quelques Auteurs tiennent que ce fut lui qui vint trouver le Roi Abgare, dans la ville d'E-

d'Edeffe, & qui le guérit de fa maladie jugée incurable par les Médecins: ce que le Fils de Dieu lui avoit promis répondant à la Lettre par laquelle il le prioit de le venir voir. Mais toute cette Hiftoire de la Vie de faint Jude, n'eft établie fur aucune preuve, & nous ne favons rien de certain de fes actions ni de fa mort, fi ce n'eft qu'ayant écrit fa Lettre après la mort des Apôtres, il faut qu'il ait vécu longtems. Hégéfippe dit que, du tems de l'Empereur Domitien, l'on trouva deux petits fils de cet Apôtre: ce qui n'eft pas encore fort certain. Saint Jude a écrit une Epître, que nous avons parmi les Livres Canoniques. Cette Epître eft citée comme un Livre Canonique par Origéne, & par plufieurs autres anciens Péres. Cependant Eufébe & faint Jérôme remarquent que quelques-uns ne la recevoient pas, à caufe de la citation du Livre d'Enoch; mais ce doute n'a pas duré longtems, & elle eft dans tous les Catalogues anciens des Livres Canoniques. La citation d'un Livre Apocryphe ne diminue point l'autorité de cette Lettre, & n'en donne point au Livre Apocryphe; car comme ce Livre étoit célébre & eftimé, il l'a pu citer pour faire impreffion fur les efprits, & donner plus d'horreur des Hérétiques, contre qui il écrivoit. Il les y dépeint avec des traits fort vifs, & c'eft avec beaucoup de raifon, qu'Origéne dit de cette Lettre, qu'elle ne contient que très peu de paroles, mais qu'elles font très efficaces. * *Saint Matthieu, ch.* 10. *Saint Marc, ch.* 3. *Saint Luc, ch.* 6. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 4. Baronius, *in Annal. & in Not. fup. Martyrol. Rom.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.*

JUDE. *Cherchez* CYRIAQUE, qui vivoit dans le IV fiécle.

JUDE'E, région de l'Afie en Syrie, connue fous le nom de *Paleftine*, a pris fon nom d'une de fes parties, & a été auffi nommée *Terre de Chanaan, de Promiffion*, & enfin *Terre-Sainte*. La Judée, ou Terre-Sainte en général, comprenoit les douze Tribus des Enfans d'Ifraël; & la Judée particuliére n'avoit que celles de Juda & de Benjamin, avec les villes de Jérufalem, de Bethléem, d'Afcalon, d'Azot, de Joppé, &c. Du tems du Fils de Dieu, tout ce païs étoit divifé en fix parties, en Galilée, Samarie, & Judée propre, qui étoit deça le Jourdain vers la Mer Méditerranée; & au delà du même fleuve, en Trachonite, Iturée ou Pérée, & Idumée. Jofephe a fait une defcription de ce païs en ces termes: „ La Judée fe termine au vil-
„ lage d'Anuath, autrement nommé *Borceos*, du côté du fep-
„ tentrion. Sa longueur du côté du midi, s'étend jufques à un
„ village d'Arabie, nommé *Jardan*, & fa largeur depuis le fleu-
„ ve du Jourdain jufques à Joppé. Jérufalem placée au mi-
„ lieu, en eft le centre: & ce beau païs a encore cet avanta-
„ ge, qu'allant jufques à Ptolémaïde, la mer ne contribue pas
„ moins que la terre à le rendre auffi délicieux qu'il eft ferti-
„ le. Il eft divifé en onze parties, dont la ville de Jérufalem
„ eft la premiére, la ville royale, & le chef de tout le refte.
„ Les autres dix parties ont été diftribuées en autant de To-
„ parchies, qui font Gophna, Acrabatane, Tamna, Lidda,
„ Ammaüs, Pella, l'Idumée, Engaddi, Hérodion, & Jéricho.
„ Jamnia & Joppé, qui ont Jurifdiction fur les régions voifines,
„ ne font point comprifes dans les parties que nous venons
„ de nommer; non plus que la Gamalite, la Gaulanite, la Ba-
„ thanée, & la Trachonite, qui font partie du Royaume d'A-
„ grippa. Ce païs, qui eft habité par les Syriens & les Juifs
„ mêlez enfemble, s'étend en largeur depuis le Mont-Liban
„ & les fources du Jourdain, jufques au Lac de Tibériade; &
„ en longueur, depuis le village d'Arphac jufques à Juliade.

Le païs eft extrêmement fertile; & Jofephe qui en parloit par rapport à fon tems, affure que le terroir étoit en certains endroits fi excellent, qu'il n'y avoit point de plante qu'il ne pût nourrir; & que l'on y voyoit en abondance des vignes, des oliviers & des palmiers. Aujourd'hui la terre eft très mal cultivée, parce que le païs manque d'Habitans.

DES JUIFS.

Les Juifs venus de Jacob, autrement dit *Ifraël*, prirent le nom d'Ifraëlites, de celui de ce Patriarche, qui les laiffa en Egypte où il mourut. On leur donna auffi le nom d'Hébreux & de Peuple de Dieu. Les Egyptiens les traitoient comme des Efclaves, les employoient à divers ouvrages, & leur faifoient fouffrir les derniéres indignitez. Lorfqu'ils virent qu'ils fe multiplioient tous les jours, & qu'il étoit à craindre que reconnoiffant leur force, ils n'entrepriffent de recouvrer leur liberté les armes à la main, on les força par Edit de noyer leurs enfans mâles, dès l'inftant qu'ils feroient venus au monde. Moïfe fut fauvé miraculeufement de ce péril, & Dieu fe fervit de lui pour délivrer fon Peuple de cette fervitude, fous laquelle il gémiffoit depuis deux cens ans. C'eft pour cela que le Seigneur lui ordonna de fe joindre à fon frére Aaron. L'un & l'autre fe préfenta à Pharaon Roi d'Egypte, & ils firent des merveilles fi étonnantes en fa préfence, qu'il fe vit contraint de laiffer fortir les Hébreux de fes Etats. Ce fut l'an 2544 du Monde, & le 1491 avant Jéfus-Chrift. On compta fix cens mille hommes propres à combattre, fans les femmes & les enfans, & une multitude innombrable d'Egyptiens, qui avoient renoncé à leur Idolâtrie, pour embraffer le culte du vrai Dieu. C'eft lui qui leur fit paffer la Mer Rouge à pié fec, & qui abîma fous les flots Pharaon, qui les pourfuivoit avec une puiffante Armée. Moïfe conduifit le Peuple dans le Défert durant quarante ans; & Dieu opéra par fon miniftére des prodiges furprenans. Dans la douziéme demeure ou campement, qui fut aux environs de la montagne de Sinaï, ils s'arrêtérent prefqu'un an entier; & c'eft durant cet intervalle qu'arrivérent toutes les chofes qui font rapportées fur la fin de l'Exode, dans le Lévitique & dans les Nombres, jufqu'au dixiéme Chapitre. Pendant cet intervalle, fe fit la publication de la Loi que Dieu donna à Moïfe; & parce que cette Loi & les autres qui la fuivent, font des Loix fondamentales & authentiques dictées par Dieu même, & qui partent d'une fuprême & divine autorité, il eft bon d'en donner ici en abbrégé une connoiffance particuliére, & de réduire en peu de lignes tout ce qui s'en trouve écrit dans l'Hiftoire de Moïfe. Ce grand homme reçut premiérement le Décalogue, auquel, fans le dernier attentat, on ne pouvoit ajoûter, & duquel on ne pouvoit retrancher un feul Article. Enfuite il reçut les autres Loix, qui régloient non feulement les Fêtes, les Sacrifices, les Cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques & les particuliéres, les jugemens, les contracts, les mariages, les fucceffions, les funérailles, la forme même des habits, & en général tout ce qui regarde les mœurs.

Moïfe éclairé de l'Efprit de Dieu, avoit fi bien réglé toutes chofes, que dans la fuite on n'eut jamais befoin d'y rien changer. Ainfi le Corps du Droit Judaïque n'eft pas un recueil de Loix faites dans des tems & des occafions différentes. Ce grand Légiflateur avoit tout prévu. On ne voit point d'Ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Jofaphat ou d'Ezéchias, quoique tous très zélez pour la juftice. Les bons Princes n'avoient qu'à faire obferver la Loi de Moïfe, & fe contentoient d'en recommander l'obfervance à leurs fucceffeurs. Il n'y avoit point d'autre Livre, où l'on étudiât les préceptes de la pureté des mœurs. Il falloit les méditer & les feuilleter nuit & jour, en recueillir des fentences, & les avoir toujours devant les yeux. En un mot, elle devoit être entre les mains de tout le monde. Outre la lecture affidue que chacun en devoit faire en particulier, on en faifoit tous les fept ans dans l'année folemnelle de la rémiffion & du repos, une lecture publique, & comme une nouvelle publication à la Fête des Tabernacles, où tout le Peuple étoit affemblé durant huit jours. Moïfe fit dépofer auprès de l'Arche l'original du Deutéronome, qui étoit un Abbrégé de toute la Loi; & de peur que dans la fuite des tems elle ne fût altérée par la malice, ou par la négligence des hommes, outre les copies qui couroient parmi le peuple, on en faifoit des exemplaires authentiques, qui étoient foigneufement reçus & gardez par les Prêtres & par les Lévites, & tenoient lieu d'originaux. Les Rois (car Moïfe avoit bien prévu que ce Peuple voudroit enfin avoir des Rois comme les autres) étoient obligez par une Loi expreffe du Deutéronome, à recevoir des mains des Prêtres, un des exemplaires religieufement corrigez, afin qu'ils le tranfcriviffent & le luffent toute leur vie. Les exemplaires ainfi reçus par autorité publique, étoient en finguliére vénération à tout le Peuple: on les regardoit comme fortis immédiatement des mains de Moïfe, auffi purs & auffi entiers que Dieu les lui avoit dictez. Un ancien volume de cette févére & religieufe correction, fut trouvé dans la Maifon du Seigneur, fous le régne de Jofias, & peut-être eft-ce l'original même, que Moïfe avoit fait mettre auprès de l'Arche: ce qui excita la piété de ce faint Roi, & lui fut une occafion de porter ce Peuple à la pénitence. Les grands effets qu'a opéré dans tous les tems la lecture publique de cette Loi, font innombrables. En un mot, c'étoit un Livre parfait, qui étant joint par Moïfe à l'Hiftoire du Peuple de Dieu, lui apprenoit tout enfemble, fon origine, fa Religion, fa police, fes mœurs, tout ce qui fert à régler la vie, tout ce qui unit & forme la fociété, les bons & les mauvais exemples, le châtiment du vice, & la récompenfe de la vertu. Par cette admirable difcipline le Peuple d'Ifraël, forti d'efclavage & détenu quarante ans dans un défert, arriva tout formé à la terre qu'il devoit occuper. Moïfe le mena jufques aux frontiéres; & étant averti de fa fin prochaine, il commit ce qui reftoit à faire à Jofué.

Jofué, ou Jéfus (car c'eft le vrai nom de Jofué) qui par ce nom & par fon office repréfentoit le Sauveur du Monde, introduifit le Peuple de Dieu dans la terre de Chanaan. Par les victoires de ce grand homme, en préfence duquel les eaux du Jourdain retournérent en arriére, les murailles de Jéricho tombérent d'elles-mêmes, & le Soleil s'arrêta au milieu du Ciel, les Hébreux s'établirent en ce païs-là, & en chafférent des Peuples abominables. Jofué leur infpira un extrême éloignement de leur impiété, & le châtiment qu'il en fit par leur miniftére, les remplit eux-mêmes de crainte pour la juftice divine, dont ils exécutoient les décrets. On tient qu'une partie de ces Peuples que Jofué chaffa de leurs terres, s'établit en Afrique, où on trouva longtems après dans une infcription ancienne, le monument de leur fuite, & des victoires de Jofué. Après que ces Victoires miraculeufes eurent mis les Ifraëlites en poffeffion de la Terre promife à leurs peres, Jofué & Eléazar Souverain-Pontife, avec les Chefs des douze Tribus, leur en firent le partage, felon la Loi de Moïfe, & affignérent à la Tribu de Juda le premier & le plus grand lot. Dès le tems de Moïfe, cette Tribu s'étoit élevée au deffus des autres en nombre, en courage, & en dignité. Jofué mourut, & le Peuple continua la conquête de Chanaan. Dieu voulut que la Tribu de Juda marchât à la tête, & déclara qu'il avoit livré le païs entre fes mains. En effet, elle défit les Chananéens, & prit Jérufalem, qui devoit être la Cité fainte & la Capitale du Peuple de Dieu. C'étoit l'ancienne Salem, où Melchifédec avoit régné du tems d'Abraham.

Cette ville fut donnée d'abord aux enfans de Benjamin, qui, foibles & en petit nombre, ne purent chaffer les Jébuféens, anciens Habitans du païs, & demeurérent parmi eux. Sous les Juges, le Peuple de Dieu fut diverfement traité, felon qu'il fe gouverna bien ou mal. Après la mort des vieillards, qui avoient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grands ouvrages s'affoiblit, & la pente univerfelle de la nature cor-

rompue entraîna le Peuple à l'Idolâtrie. Autant de fois qu'il y tomba, il fut puni; autant de fois qu'il se repentit, il fut délivré. Enfin le Peuple demanda un Roi, & Dieu lui donna Saül, qui fut bien-tôt réprouvé pour ses péchez. Dieu résolut alors d'établir une famille royale, d'où le Messie sortiroit, & la choisit dans la Tribu de Juda. David, jeune Berger sorti de la Tribu, le dernier des enfans de Jessé, dont son pére ni sa famille ne connoissoient point le mérite, mais que Dieu trouva selon son cœur, fut sacré par Samuel, dans Bethléem sa patrie. Le Gouvernement du Peuple de Dieu prit alors une forme plus auguste, & la Royauté fut affermie dans la Maison de David. Cette Maison commença par deux Rois de caractére différent, mais admirables tous deux. David, belliqueux & conquérant, subjugua les ennemis du Peuple de Dieu, dont il fit craindre les armes par tout l'Orient; & Salomon, renommé par sa sagesse, au dedans & au dehors, rendit ce Peuple heureux par une profonde paix. *Ce fut alors*, dit l'Ecriture-Sainte, *que tout Israël reposoit en sureté à l'ombre de son figuier.* David régna d'abord sur Juda, puissant & victorieux, & ensuite fut reconnu par tout Israël. Il prit sur les Jébuséens la forteresse de Sion, qui étoit la citadelle de Jérusalem. Maître de cette ville, il y établit par ordre de Dieu le Siége de la Royauté, & celui de la Religion; Sion fut sa demeure: il bâtit autour, & la nomma la Cité de David. Joab, fils de sa sœur, bâtit le reste de la ville, & Jérusalem prit une nouvelle forme. Ceux de Juda occupérent tout le païs, & Benjamin foible en nombre, y demeura mêlé avec eux. L'Arche de l'alliance bâtie par Moïse, où Dieu reposoit sur les Chérubins, & où les deux Tables du Décalogue étoient gardées, n'avoit point de place fixe. David la mena en triomphe dans Sion, & laissa à Salomon le plan d'un Temple superbe, que ce sage Roi éleva après la mort de son pére. Au jour de la dédicace de ce Temple, Dieu y apparut dans sa majesté, choisit ce lieu pour y établir son nom & son culte, & fit défense de sacrifier ailleurs. *Voyez* la description de ce somptueux édifice au mot JERUSALEM.

Salomon bâtit encore le Palais des Rois, dont l'Architecture étoit digne d'un si grand Prince. Sa Maison de plaisance, qu'on appella *le Bois du Liban*, étoit également superbe & délicieuse. Le Palais qu'il éleva pour la Reine, étoit une nouvelle décoration dans Jérusalem; tout étoit grand dans ces édifices, le cédre fut le seul bois qu'on y employa; tout y brilloit d'or & de pierreries. Les Citoyens & les Etrangers y admiroient la majesté des Rois d'Israël. Le reste répondoit à cette magnificence; les villes, les arsenaux, les chevaux, les chariots, la garde du Prince, le commerce, la navigation, avec une paix profonde, avoient rendu le Royaume de Judée très considérable, & la ville de Jérusalem la plus riche de l'Orient. Cependant Salomon finit son régne par de honteuses foiblesses; il s'abandonna à l'amour des femmes; son cœur s'affoiblit, & sa piété dégénéra en Idolâtrie. Dieu, justement irrité, l'épargna en mémoire de David son serviteur; mais il ne voulut pas laisser son crime entiérement impuni: il partagea son Royaume après sa mort, & sous son fils Roboam. L'orgueil brutal de ce jeune Prince lui fit perdre dix Tribus, que Jéroboam sépara de leur Dieu & de leur Roi. De peur qu'ils ne retournassent aux Rois de Juda, il défendit d'aller sacrifier au Temple de Jérusalem; & il érigea des Veaux d'or, ausquels il donna le nom de Dieu d'Israël, afin que le changement parût moins étrange. Ainsi fut élevé le Royaume d'Israël contre le Royaume de Juda. Dans celui d'Israël triomphérent l'impiété & l'Idolâtrie: la Religion obscurcie dans celui de Juda, ne laissa pas de s'y conserver. Sous le régne d'Abiam ou Abijam, fils de Roboam, on voit la fameuse victoire que la piété de ce Prince lui fit remporter sur les Tribus schismatiques. Son fils Asa, dont la piété est louée dans l'Ecriture, y est marqué comme un homme qui songeoit plus dans sa maladie au secours de la Médecine, qu'à la bonté de son Dieu. De son tems, Amri, Roi d'Israël, bâtit Samarie, où il établit le Siége de son Royaume. Ce tems fut suivi du régne admirable de Josaphat, où fleurirent la piété, la justice, la navigation, & l'Art militaire.

Pendant qu'il faisoit voir au Royaume de Juda un autre David, Achab & sa femme Jézabel, qui régnoient en Israël, joignoient à l'Idolâtrie de Jéroboam toutes les impiétez des Gentils. Ils périrent tous deux miserablement. Quelque tems après, les affaires changérent de face dans le Royaume de Juda. Athalie, fille d'Achab & de Jézabel, porta avec elle l'impiété dans la Maison de Josaphat. Joram, fils d'un Prince si pieux, aima mieux imiter son beau-pére. Il en fut puni: son régne fut court, & la fin en fut très malheureuse. Au milieu de ces châtimens Dieu fit des prodiges inouïs, même en faveur des Israëlites, qu'il voulut appeller à la pénitence. Ils virent, sans se convertir, les miracles d'Elie & d'Elisée, qui prophétisérent sous les régnes d'Achab, & de cinq de ses successeurs. Ochosias ou Achazia, Roi de Juda, fils de Joram & d'Athalie, fut tué dans Samarie avec ses fréres, comme allié & ami des enfans d'Achab. Cette nouvelle fut portée à Jérusalem, & aussi-tôt Athalie résolut de faire mourir tout ce qui restoit de la famille royale, sans épargner ses enfans; & de régner par la perte de tous les siens. Le seul Joas, fils d'Ochosias, étant encore au berceau, échapa à la fureur de son ayeule. Josabeth, sœur d'Ochosias, & femme de Joïada ou Jehojadah, Souverain-Pontife, le cacha dans la Maison de Dieu, & sauva ce précieux reste de la Maison de David. Athalie, qui le crut tué avec les autres, vivoit sans crainte: rien ne remuoit en Judée contre elle, & elle croyoit son autorité affermie par un régne de six ans; mais Dieu nourrissoit un Vengeur dans l'asyle sacré de son Temple. Lorsque Joas eut atteint l'âge de sept ans, Joïada le fit connoître à quelques-uns des principaux Chefs de l'Armée royale, qu'il avoit soigneusement ménagez, & assisté des Lévites, il sacra le jeune Roi dans le Temple. Tout le Peuple reconnut sans peine l'héritier de David & de Josaphat. Athalie accourue au bruit, pour dissiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du Temple, & reçut le traitement que ses crimes méritoient. Après la mort de ce Pontife, le jeune Roi, corrompu par les flatteries de ses Courtisans, s'abandonna à l'Idolâtrie. Le Pontife Zacharie, fils de Joïada, voulut le reprendre; & Joas, sans se souvenir de ce qu'il devoit au pére de ce saint homme, le fit lapider. La vengeance ne tarda pas; car l'année suivante, Joas, battu par les Syriens, & tombé dans le mépris, fut assassiné par les siens, & Amasias ou Amatsja son fils, meilleur que lui, fut mis sur le thrône. Le Royaume d'Israël abbattu par les victoires des Rois de Syrie, & par les guerres civiles, reprenoit ses forces sous Jéroboam II, plus pieux que ses prédécesseurs. Ozias, autrement nommé Azarias ou Hazarja, fils d'Amasias, ne gouvernoit pas avec moins de gloire le Royaume de Juda. C'est ce fameux Ozias, qui fut frappé de la lépre, & qui fut tant de fois repris dans l'Ecriture, pour avoir osé, sur la fin de ses jours, entreprendre sur l'Office sacerdotal; & qui, contre la défense de la Loi, avoit lui-même offert de l'encens sur l'autel des parfums. Il fallut le séquestrer, tout Roi qu'il étoit, selon la Loi de Moïse; & Joathan ou Jotham son fils, qui fut depuis son successeur, gouverna sagement le Royaume. Sous le régne d'Ozias, les cinq Prophétes, dont les principaux en ce tems furent Ozée & Isaïe ou Esaïe, commencérent à publier leurs Prophéties par écrit, & dans des Livres particuliers, dont ils déposoient les originaux dans le Temple, pour servir de monument à la postérité. Les Prophéties de moindre étendue, & faites seulement de vive voix, s'enregitroient, selon la coutume, dans les Archives du Temple, avec l'Histoire du tems.

Achaz, Roi de Juda, succéda à Jothan, & fut impie & méchant. Pressé par Razin ou Retsin Roi de Syrie, & par Phacée ou Pekach, fils de Romélias ou Rémalja Roi d'Israël, au lieu de recourir à Dieu, qui lui suscitoit ces ennemis pour le punir, il appella Theglathphalasar ou Tiglath-Pelézer, premier Roi d'Assyrie ou de Ninive, qui réduisit à l'extremité le Royaume d'Israël, & détruisit tout à fait celui de Syrie. En même tems il ravagea celui de Juda, qui avoit imploré son assistance. Ainsi les Rois d'Assyrie apprirent le chemin de la Judée, & en résolurent la conquête. Ils commencérent par le Royaume d'Israël, que Salmanasar ou Sçalmanéeser, fils & successeur de Theglathphalasar, détruisit entiérement. Ozée ou Hozée Roi d'Israël, s'étoit fié au secours de Sabacon, Sabachos ou So, autrement nommé Sua, Roi d'Ethiopie, qui avoit envahi l'Egypte; mais ce puissant Conquérant ne put le tirer des mains de Salmanasar. Les dix Tribus où le culte de Dieu s'étoit éteint, furent transportées à Ninive; & ayant été dispersées parmi les Gentils, s'y perdirent tellement, qu'on ne put plus en découvrir aucune trace. Il en resta quelques-uns qui furent mêlez parmi les Juifs, & firent une petite partie du Royaume de Juda. Ezéchias, qui succéda à Achaz, fut le plus pieux & le plus juste de tous les Rois après David. Sennachérib ou Sanchérib, fils & successeur de Salmanasar, l'assiégea dans Jérusalem, avec une Armée innombrable. Elle périt en une nuit par la main d'un Ange. Ezéchias, délivré d'une maniére si miraculeuse, servit Dieu, avec tout son peuple, plus fidélement que jamais; mais après la mort de ce Prince, & sous son fils Manassès ou Manassé, le Peuple ingrat oublia Dieu, & les desordres se multipliérent. Pendant que l'impiété s'augmentoit dans le Royaume de Juda, la puissance des Rois d'Assyrie, qui devoient en être les vengeurs, s'accrut sous Asaraddon, Esarhaddon ou Esarchardon, fils de Sennachérib. Il réunit le Royaume de Babylone à celui de Ninive, & égala dans l'Asie la puissance des premiers Assyriens. Sous son régne, les Cuthéens, Peuples d'Assyrie, depuis appellez *Samaritains*, furent envoyez pour habiter Samarie. Ceux-ci joignirent le culte de Dieu avec celui des Idoles, & obtinrent d'Asaraddon un Prêtre Israëlite, qui leur apprit le service du Dieu du païs, c'est à dire, les observances de la Loi de Moïse. Dieu ne voulut pas que son nom fût entiérement aboli dans une terre qu'il avoit donnée à son Peuple, & il y laissa sa Loi en témoignage; mais leur Prêtre ne leur donna que les Livres de Moïse, que les dix Tribus révoltées avoient retenus dans leur schisme. Les Ecritures composées depuis par les Prophétes qui sacrifioient dans le Temple, étoient détestées parmi eux; & c'est pourquoi les Samaritains ne reçoivent encore aujourd'hui que le Pentateuque.

Les Juifs avoient irrité Dieu, & s'étoient abandonnez à l'Idolâtrie, à l'exemple de Manassès; mais ils avoient fait pénitence avec ce Prince, & Dieu les prit aussi alors très particuliérement en sa protection. La Judée vit passer le régne détestable d'Amon, fils de Manassès; & Josias, fils d'Amon, sage dès l'enfance, travailla à réparer les desordres causez par les impiétez des Rois ses prédécesseurs. Il suspendit pour un peu de tems, par son humilité profonde, le châtiment que les Juifs avoient mérité; mais le mal s'augmenta sous ses enfans, & Jérusalem fut abandonnée aux armes victorieuses de l'orgueilleux Nabuchodonosor ou Nébucadnetsar, Roi des Chaldéens, qui la prit trois fois; la prémiére, au commencement de son régne, & la quatriéme année du régne de Joakim ou Jéhojakim, d'où commencent les LXX années de la Captivité de Babylone, marquées par le Prophéte Jérémie; la seconde, sous Jéchonias, Joachim ou Jehojachim, fils de Joakim; & la derniére, sous Sédécias, où la ville fut renversée de fond en comble, le Temple réduit en cendres, & le Roi mené captif en Babylone avec Saraïa ou Séraja, Souverain-Pontife, & la meilleure partie du peuple. Les plus illustres de ces captifs furent les Prophétes Ezéchiel & Daniel. On compte aussi parmi eux les trois

trois jeunes hommes que Nabuchodonosor ne put forcer à adorer sa statue, ni faire consumer par les flammes. Après les LXX ans de la captivité de Babylone, l'an 3499 du Monde, 536 avant Jésus-Christ, & la même année que Cyrus fonda l'Empire des Perses, ce grand Prince, choisi de Dieu pour être le libérateur de son Peuple, & le restaurateur de son Temple, mit la main à ce grand ouvrage. Incontinent après la publication de son Ordonnance, Zorobabel, accompagné de Jésus ou Jesçuah, fils de Josedec ou Jotsadak, Souverain-Pontife, remena les captifs, qui rebâtirent l'autel, & posérent les fondemens du second Temple. Les Samaritains jaloux de leur gloire, voulurent prendre part à cette grande entreprise; & sous prétexte d'adorer le Dieu d'Israël, quoiqu'ils joignissent leur culte à celui de leurs faux Dieux, ils priérent Zorobabel de leur permettre de rétablir avec lui le Temple de Dieu; mais les enfans de Juda, qui détestoient leur culte mêlé, rejettérent leur proposition. Les Samaritains irritez de ce refus, traversérent leur dessein par toutes sortes d'artifices & de violences.

Depuis, Artaxerxès *longue-main*, Roi de Perse, protégea le Peuple Juif, & permit à Néhémias ou Néhémie, de rebâtir Jérusalem avec ses murailles. Ce Décret d'Artaxerxès différe de celui de Cyrus, en ce que celui de Cyrus regardoit le Temple, & que celui-ci étoit pour la ville. Esdras, Docteur de la Loi, se joignit à Néhémias, Gouverneur du Peuple de Dieu, nouvellement rétabli dans la Judée; & l'un & l'autre réformérent les abus, & firent observer la Loi de Moïse, qu'ils observoient les premiers. Esdras mit en ordre les Livres Saints, dont il fit une exacte révision, & ramassa les anciens Mémoires du Peuple Juif, pour en composer les deux Livres des Paralipoménes, ou Chroniques, ausquels il ajoûta l'Histoire de son tems, qui fut achevée par Néhémias. C'est par leurs Livres que se termine cette longue Histoire du Peuple de Dieu que Moïse avoit commencée, & qui, (à la prendre seulement depuis Abraham jusques au rétablissement de Jérusalem) enfermoit déja quinze siécles. Hérodote, que les Auteurs profanes appellent *le Pere de l'Histoire*, commençoit à écrire la sienne, lorsqu'Esdras & Néhémias achevoient la leur; & comme alors la Judée, qui commençoit à peine à se relever de ses ruïnes, n'attiroit pas ses regards, il ne faut pas s'étonner s'il n'en est point fait mention dans les Historiens Grecs, qui n'avoient besoin d'être informez que des Peuples, dont la guerre, le commerce, ou un grand éclat, leur donnoit connoissance. Ce fut dans ces tems malheureux que la Langue Hébraïque cessa d'être vulgaire. Pendant la Captivité, & ensuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la Langue Chaldaïque fort approchante de la leur, & qui avoit presque le même génie. Cette raison leur fit changer l'ancienne figure des lettres Hébraïques, & leur fit écrire l'Hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus usitées parmi eux, & plus aisées à former. Ce changement fut aisé entre deux Langues voisines, dont les lettres étoient de même valeur, & ne différoient que dans la figure. Depuis ce tems on ne trouve l'Ecriture-Sainte parmi les Juifs qu'en lettres Chaldaïques; mais les Samaritains retinrent toujours l'ancienne maniére de l'écrire. Leurs Descendans on persévéré dans cet usage jusqu'à nos jours, & nous ont par ce moyen conservé le Pentateuque, qu'on appelle Samaritain, en anciens caracteres Hébraïques, tels qu'on les trouve dans les médailles & dans tous les monumens des siécles passez.

Les Juifs vécurent avec assez de douceur sous l'autorité d'Artaxerxès, & sous le régne de ses successeurs, jusqu'à Darius, qui fut vaincu en trois batailles rangées par Alexandre *le Grand*. En ce même tems-là Manassès, frére de Jaddus Souverain-Pontife, excita des brouilleries parmi les Juifs. Il avoit épousé Nicasis, fille de Sanaballat ou Sanabaleth Samaritain, que Darius avoit fait Satrape de ce païs. Plutôt que de répudier cette étrangére, à quoi le Conseil de Jérusalem & son frére Jaddus vouloient l'obliger, il embrassa le schisme des Samaritains. Plusieurs Juifs, pour éviter de pareilles censures, se joignirent à lui. Dès-lors il résolut de bâtir un Temple près de Samarie, sur la montagne de Garizim, que les Samaritains croyoient bénite, & de s'en faire le Pontife. Son beau-pére, tres accrédité auprès de Darius, l'assura de la protection de ce Prince; & les suites lui furent encore plus favorables. Alexandre s'éleva, Sanaballat quitta son maître, & mena des troupes aux victorieux pendant le siége de Tyr. Ainsi il obtint tout ce qu'il voulut. Le Temple de Garizim fut bâti, & l'ambition de Manassès fut satisfaite. Les Juifs cependant, toujours fidéles aux Perses, refusérent à Alexandre le secours qu'il leur demandoit. Il alloit à Jérusalem, résolu de se venger; mais il changea de résolution à la vue du Souverain-Pontife Jaddus, qui vint au devant de lui avec les Sacrificateurs, revêtus de leurs habits de cérémonie, & précédé de tout le peuple habillé de blanc. On lui montra des Prophéties qui prédisoient ses victoires, c'étoient celles de Daniel. Il accorda aux Juifs toutes leurs demandes, & ils lui gardérent la même fidélité qu'ils avoient toujours eue pour les Rois de Perse.

Sous les successeurs d'Alexandre, la Religion & la Nation Judaïque commencérent à éclater parmi les Grecs. Ce Peuple bien traité par les Rois de Syrie, vécut tranquillement selon ses Loix. Antiochus *le Dieu*, petit-fils de Séleucus, les répandit dans l'Asie Mineure, d'où ils s'étendirent dans la Gréce, jouïssant par-tout des mêmes droits & de la même liberté que les autres citoyens. Ptolomée, fils de Lagus, les avoit déja établis en Egypte. Sous son fils Ptolomée Philadelphe leurs Ecritures furent tournées en Grec, & on vit paroître cette célébre Version appellée la Version des Septante. C'étoient de savans Vieillards, qu'Eléazar, Souverain-Pontife, envoya au Roi qui les demandoit. Quelques-uns veulent qu'ils n'ayent traduit que les cinq Livres de la Loi, & que le reste des Livres Sacrez pourroit dans la suite avoir été mis en Grec pour l'usage des Juifs répandus dans l'Egypte & dans la Gréce, où ils oubliérent non-seulement leur ancienne Langue, qui étoit l'Hébreu, mais encore le Chaldéen, que la Captivité leur avoit fait apprendre. Ils se firent un Grec mêlé d'Hébraïsme, qu'on appelle *la Langue Hellénistique*. Les Collections faites par les Septante, & tout l'Ancien Testament, sont écrits en ce langage. Durant cette dispersion des Juifs, leur Temple fut célébre par toute la Terre, & tous les Rois d'Orient y présentoient leurs offrandes.

Sous le régne d'Antiochus *Epiphanès*, le Peuple de Dieu fut étrangement persécuté. Ce Prince régnoit comme un furieux: il tourna toute sa fureur contre les Juifs, & entreprit de ruïner le Temple, la Loi de Moïse & toute la Nation. On vit éclater alors la résistance de Mattathias, Sacrificateur, de la race de Phinées, & imitateur de son zéle; les ordres qu'il donna en mourant pour le salut de son peuple; les victoires de Judas le Machabée, son fils, malgré le nombre infini de ses ennemis; l'élévation de la famille des Asmonéens, ou des Machabées; la nouvelle dédicace du Temple que les Gentils avoient profané; le Pontificat de Judas, & la gloire du sacerdoce rétablie. Sous Antiochus *Eupator*, fils d'Epiphanès, dont la mort fut digne de son impiété & de son orgueil, on vit continuer la persécution du Peuple de Dieu, & les victoires de Judas le Machabée. Ce jeune Prince fut tué avec Lysias son Tuteur, dans une guerre civile en Syrie, & laissa le sceptre à Démétrius, sous lequel les Juifs ne furent pas mieux traitez. Judas le Machabée battit les Généraux de ce Prince; & la main du superbe Nicanor fut attachée dans le même Temple qu'il avoit si souvent menacé: mais un peu après, Judas accablé par la multitude, fut tué en combattant avec une valeur étonnante. Son frére Jonathas succéda à sa charge, & soutint sa réputation.

Les Romains ravis d'humilier les Rois de Syrie, accordérent aux Juifs leur protection, & l'alliance que Judas avoit envoyé leur demander, fut conclue, sans toutefois qu'ils pussent obtenir d'eux aucun secours; mais la gloire du nom Romain ne laissa pas d'être un grand support pour le peuple affligé. Vers ce même tems le fameux procès que les Samaritains avoient fait aux Juifs, fut jugé par Ptolomée *Philométor* Roi d'Egypte. Ces Monarques, perpétuels ennemis de la Syrie, se mêloient dans ses divisions pour en profiter. Les Schismatiques toujours opposez au Peuple de Dieu, ne manquoient point de se joindre à leurs ennemis, & pour plaire à Antiochus *Epiphanès* leur persécuteur, ils avoient consacré leur Temple de Garizim à Jupiter *Hospitalier*. Malgré cette profanation, ces impies ne laissérent pas de soutenir quelque tems après à Alexandrie devant Ptolomée, que ce Temple devoit l'emporter sur celui de Jérusalem. Les parties contestérent devant le Roi, & s'engagérent de part & d'autre, sous peine de la vie, à justifier leurs prétentions par les termes de la Loi de Moïse. Les Juifs gagnérent leur cause, & les Samaritains furent punis de mort, selon la convention. Le même Roi permit à Onias, de la race sacerdotale, de bâtir en Egypte le Temple d'Héliopolis, sur le modéle de celui de Jérusalem: entreprise qui fut condamnée par tout le Conseil des Juifs, & qui fut jugée contraire à la Loi. Pendant les troubles de Syrie entre Démétrius *Nicanor*, fils de Démétrius *Soter*, & Alexandre *Balas*, qui se vantant d'être fils d'Antiochus *Epiphanès*, fut mis sur le thrône par ceux d'Antioche, les Juifs se fortifiérent, & Jonathas se vit recherché des deux partis: Nicanor victorieux le traita de frére, & en fut bientôt récompensé; car dans une sédition les Juifs accourus le tirérent d'entre les mains des rebelles. Jonathas fut comblé d'honneurs; mais quand Nicanor se crut assuré, il reprit le dessein de ses ancêtres, & les Juifs furent tourmentez comme auparavant. Les troubles de Syrie recommencérent. Diodore, surnommé *Tryphon*, éleva un fils de Balas, qu'il nomma Antiochus, & lui servit de Tuteur pendant son bas âge. L'orgueil de Démétrius souleva les peuples, & toute la Syrie fut en feu. Jonathas sût profiter de la conjoncture, & renouvella l'alliance avec les Romains. Tout lui réussissoit, quand Tryphon (par un manquement de parole) le fit périr avec ses enfans. Son frére Simon, le plus prudent & le plus heureux des Machabées, lui succéda, & les Romains le favorisérent, comme ils avoient fait ses prédécesseurs. Tryphon ne fut pas moins infidéle à son pupille Antiochus, qu'il l'avoit été à Jonathas. Il fit mourir cet enfant par le moyen des Médecins, sous prétexte de le faire tailler de la pierre qu'il n'avoit pas, & se rendit maître d'une partie du Royaume. Simon prit le parti de Démétrius Nicanor, Roi légitime, & après avoir obtenu de lui la liberté de son païs, il la soutint par les armes contre le rebelle Tryphon. Les Syriens furent chassez de la citadelle qu'ils tenoient dans Jérusalem, & ensuite de toutes les places de la Judée. Ainsi les Juifs affranchis du joug des Gentils par la valeur de Simon, lui accordérent les droits Royaux à lui & à sa famille; & Démétrius *Nicanor* consentit à ce nouvel établissement.

Ce fut là que commença le nouveau Royaume du Peuple de Dieu, & la Principauté des Asmonéens toujours jointe au Souverain-Sacerdoce, laquelle dura environ cent trente ans. Ce qui arriva vers l'an du Monde 3895, & 140 ans avant Jésus-Christ. Démétrius *Nicanor* étant prisonnier des Parthes, chez qui il avoit porté la guerre, Antiochus *Sidétès* son frére régna en son absence en Syrie. Il attaqua Tryphon: Simon se joignit à lui dans cette entreprise; & le Tyran forcé dans toutes ses places, finit sa vie aussi malheureusement qu'il le méritoit. Antiochus, maître du Royaume, oublia bientôt les services que Simon lui avoit rendus dans cette guerre, & le fit périr. Pendant qu'il

ramassoit contre lui toutes les forces de la Syrie, Jean Hyrcan, fils de Simon, succéda à son pére dans le Pontificat, & régna sur le Peuple. Il soutint le siége dans Jérusalem avec beaucoup de valeur; & à l'occasion de la guerre qu'Antiochus méditoit contre les Parthes, pour délivrer son frére captif, il obtint de ce Prince des conditions supportables. Jean Hyrcan, qui l'avoit suivi dans cette expédition, y signala sa valeur, & fit respecter la Religion Judaïque, lorsque l'Armée s'arrêta pour lui donner le loisir de célébrer le jour du repos. Bientôt après, Antiochus périt; & Démétrius mis en liberté, revint en Syrie, où sa femme Cléopatre entretint des divisions, qui durérent même après sa mort. Hyrcan en sut profiter; il prit Sichem sur les Samaritains, & renversa de fond en comble le Temple de Garizim, deux cens ans après qu'il avoit été bâti par Sanaballat. Sa ruïne n'empêcha pas les Samaritains de continuer leur culte sur cette montagne, & les deux Peuples demeurérent irréconciliables. L'année suivante, toute l'Idumée unie par les victoires d'Hyrcan au Royaume de Judée, reçut la Loi de Moïse avec la Circoncision. Les Romains continuérent leur protection à Hyrcan, & lui firent rendre les villes que les Syriens lui avoient ôtées. Il prit aussi Samarie, & ne put convertir les Samaritains. Cinq ans après il mourut. La Judée demeura paisible sous la domination de ses deux enfans Aristobule & Alexandre *Janneus*, qui régnérent l'un après l'autre, sans être inquiétez par les Rois de Syrie. Quelques années après, la division se mit parmi les Asmonéens, & ne laissa à Hyrcan II, fils d'Alexandre Janneus, qu'une ombre de puissance.

Depuis, Hérode *Iduméen*, appuyé de la faveur de César, auquel il se dévoua entiérement après la disgrace d'Antoine, se maintint dans la possession du Royaume de Judée, que la foiblesse du vieux Hyrcan avoit fait perdre entiérement aux Asmonéens. C'est sous le régne du même Hérode que Jésus-Christ vint au monde. Les Juifs ne furent pas reconnoître cet avantage: au lieu de l'écouter, & de le suivre comme le véritable Messie & le Réparateur du genre humain, ils lui donnérent la mort, & attirérent sur eux des malheurs incroyables. S'étant révoltez contre les Romains, dont ils ne pouvoient souffrir la domination, ceux-ci, pour les punir, les traitérent avec les derniéres rigueurs. Néron fut le premier qui leur fit la guerre; Vespasien & Titus son fils, les défirent en plusieurs combats; & après la ruïne déplorable de Jérusalem en l'an 70 de Jésus-Christ, les Juifs perdirent entiérement leur liberté, & furent vendus comme des Esclaves, sans avoir jamais pu se relever de cette derniére chûte. Joséphe, qui a fait le dénombrement de ceux qui moururent durant le siége de Jérusalem, dit qu'il en périt onze cens mille, & qu'il y en eut quatre-vint-dix-sept mille qui furent faits prisonniers. Durant le régne de l'Empereur Adrien, ils secouérent le joug de leur servitude, sous la conduite d'un insigne Imposteur, nommé *Barcochébas*; mais cet effort ne servit qu'à rendre leurs chaînes plus pesantes. Depuis ils se sont de même souvent empressez de recouvrer leur premiére liberté, sans avoir pu en venir à bout; & ils ont toujours été considérez comme de malheureux Esclaves, & le rebut des Peuples chez qui ils se sont retirez. Nous avons plusieurs Décrets des Conciles, divers Rescrits des Empereurs, & des Ordonnances des Rois de France contre eux.

* Pour ne rien laisser à desirer par rapport au Gouvernement de la Judée, nous ajoûterons ici une Liste suivie de ceux qui l'ont exercé depuis Hérode *le Grand*, jusques à la prise de Jérusalem par les Romains. Après la mort de ce Prince, ses Etats furent partagez entre ses trois fils, *Archélaüs*, *Hérode Antipas* & *Philippe*. Archélaüs eut la Judée avec le titre d'Ethnarque; mais après un régne de sept ou neuf ans, il fut envoyé en exil à Vienne. Hérode Antipas eut pour son partage la Galilée & la Pérée, & après un régne d'environ 40 ans, il fut envoyé en exil à Lyon, & de là en Espagne où il mourut. Philippe hérita la Batanée, la Trachonite, & l'Auranite, & mourut environ l'an 37 de l'Ere Chrétienne. Après le bannissement d'Archélaüs la Judée devint Province de l'Empire Romain, & l'on y envoya ensuite des Gouverneurs qui se succédérent jusques à la prise de Jérusalem par l'Empereur Tite. Les voici dans leur ordre.

Coponius ou *Copponius*, Chevalier Romain, gouverna la Judée depuis l'an neuviéme de l'Ere Chrétienne jusques au treiziéme, ou selon l'Ere Vulgaire, depuis le sixiéme jusques au dixiéme. Il eut pour successeur

Marcus Ambivius, qui exerça cette charge pendant trois ans, c'est à dire, jusques au 13 de l'Ere Vulgaire. Après lui vint

Annius Rufus, mais il ne gouverna que pendant un ou deux ans.

Valerius Gratus prit sa place, & l'occupa jusques à l'an 26 ou 27 de Jésus-Christ.

Ponce Pilate lui succéda, & tint les rênes du gouvernement jusques à l'an 36 ou 39 de Jésus-Christ. Ce fut sous lui que souffrit le Sauveur du Monde.

Marcellus vint après lui; mais peu de tems après, la Judée fut remise dans son premier état par l'Empereur Caligula, qui la donna à Agrippa surnommé Hérode, fils d'Aristobule & de Mariamne, & petit-fils d'Hérode *le Grand*.

Après la mort d'Agrippa, la Judée redevint Province, & fut gouvernée par *Cuspius Fadus*, pendant environ deux années.

Tibére Alexandre fut son successeur. Il étoit Juif de naissance, mais il abandonna la Religion de ses péres pour parvenir à la charge de Gouverneur de Judée, qu'il exerça pendant environ deux années.

Ventidius Cumanus vint après lui, & gouverna jusques à l'an 58.

L'Empereur Claude envoya à sa place *Félix* son Affranchi, dont le gouvernement dura jusques à l'an 60. Il eut pour successeur

Porcius Festus, qui mourut l'an 62.

Albinus lui succéda, & ne gouverna aussi que deux années.

Gessius Florus fut le dernier Gouverneur de la Judée. Ses cruautez & son avarice furent la cause du soulévement des Juifs contre les Romains, lequel en 70 fut suivi de la destruction de la ville & du Temple.

CE QUI EST ARRIVE' AUX JUIFS DEPUIS la destruction du Temple sous Titus.

Dieu a visiblement châtié les Juifs de leurs crimes en différentes occasions; car outre ce que nous avons dit de Pompée, de Titus, de Trajan & d'Adrien, Julien *l'Apostat*, au rapport de Sozoméne, *l. 5. c. 21. de l'Histoire Ecclésiastique*, pour choquer les Chrétiens, permit aux Juifs, & même les exhorta de rebâtir leur Temple, leur promit sa protection & toute sorte de franchise; mais comme une multitude innombrable se fut assemblée, & eut commencé à le rebâtir avec grande dépense, il survint un grand tremblement de terre, le Ciel fit paroître son courroux par des éclairs & des foudres, l'ouvrage fut détruit, & ses ruïnes en accablérent un grand nombre. Du tems de la deuxiéme Croisade, lorsque Louïs VII, Roi de France, dit *le Jeune*, passa la mer contre les Infidéles, & occupa les saints Lieux à la tête de trente mille homme de cheval, & de grand nombre d'Infanterie, en 1147, un certain Moine nommé *Raoul*, ayant assemblé plusieurs milliers d'hommes pour passer en la Terre-Sainte, prêcha qu'il falloit avant de partir tuer tous les Juifs, qui étoient plus ennemis de Jésus-Christ que tous les Mahométans. Le fameux Abbé de Clairvaux, saint Bernard, eut beaucoup de peine à sauver ces malheureux de la fureur du menu peuple, & à obliger ce Moine de se retirer dans son Couvent.

Environ 150 ans après, l'an 1308, sous le régne de Philippe *le Bel*, Roi de France, cette Nation continua d'être l'exécration des Chrétiens; & fut encore tourmentée, parce qu'elle exerçoit de cruelles exactions & de pernicieuses usures contre eux. Dans les Croisades on se jettoit sur eux, & on les accusoit, dit Mézeray, ou d'avoir fait outrage aux saintes hosties, ou d'avoir crucifié des enfans le vendredi saint, ou d'avoir maltraité l'image de Notre-Seigneur; & s'ils se tiroient des mains des Juges, ils ne se sauvoient pas de la fureur de la populace. Les Princes mêmes, après s'être servis de ces maudits Usuriers dans leurs fermes, leur faisoient rendre gorge, & les chassoient souvent, afin de tirer de l'argent pour les rappeller. Cette année-là ils furent arrêtez par toute la France le 22 de Juillet, bannis du Royaume, & leurs biens confisquez. Louïs X, dit *le Hutin*, fils aîné & successeur du Roi Philippe *le Bel*, les rétablit en son Royaume, moyennant une très grande somme d'argent. Sous le régne de Philippe *le Long*, frére & successeur de ce Louïs, une pareille manie saisit les Païsans & Pastoureaux pour le recouvrement de la Terre-Sainte, comme du tems du Roi saint Louïs. Ce fut à l'instigation d'un Moine défroqué & d'un Prêtre chassé de sa Cure. Ils firent montre au Pré-aux-Clercs-lez-Paris, passérent en Aquitaine, de là en Languedoc, massacrérent par-tout les Juifs, & pillérent leurs magasins. Le Comte de Foix leur donna la chasse si vivement, qu'il les dissipa tous. Ce fut l'an 1320: mais l'année suivante, le même Roi Philippe *le Long* chassa les Juifs hors de son Royaume, & en fit brûler quantité, accusez d'avoir conspiré avec les Ladres, pour empoisonner les puits & les fontaines, en y jettant des sacs pleins d'herbes mal-faisantes, & autres mixtions pestiférées. Autrefois en France, en Italie & à Rome même, on confisquoit les biens des Juifs qui se convertissoient à la Foi Chrétienne. Le Roi Charles VI les déchargea en France de cette confiscation: elle s'étoit faite jusques-là pour deux raisons. Premiérement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire aux gens de cette Nation de feindre de se soumettre à l'Evangile pour quelque intérêt temporel, sans changer cependant de croyance & de cœur. En second lieu, parce que, comme leurs biens venoient pour la plupart de l'usure, la pureté de la Morale Chrétienne sembloit exiger qu'ils en fissent une restitution générale, & c'est ce qui se faisoit par la confiscation. * D. Mabillon, *Veter. Analect. tome 3.*

LOIX & CEREMONIES des JUIFS MODERNES.

Les Juifs divisent aujourd'hui leurs Loix & leurs Cérémonies en trois ordres. Le premier comprend tous les préceptes de la Loi écrite, qui sont renfermez dans les cinq Livres de Moïse appellez *le Pentateuque*; le second regarde la Loi de bouche, qui sont les Traditions ramassées par les Rabbins ou Docteurs, & plusieurs Constitutions, qu'ils appellent *Commandemens des Sages*, recueillies dans un Livre qu'ils nomment *Talmud*; le troisiéme comprend les choses que l'usage a autorisées en divers tems & en différens lieux, ce qu'ils appellent proprement *Coutumes*. La Loi écrite par Moïse & la Loi de bouche des Sages sont généralement reçuës de tous les Juifs, quoique dispersez dans toutes les parties du Monde, hors les Samaritains, qui n'admettent point cette Loi de bouche; mais en ce qui regarde les coutumes, ils différent beaucoup les uns des autres, selon la diversité des lieux où ils sont habituez. Tout leur culte ne consiste plus qu'en priéres, qu'ils font dans leurs Synagogues; car ils n'ont plus de sacrifices depuis que leur Temple de Jérusalem a été détruit. Leur créance contient sept principaux Articles de Foi, qui sont reçus de tous les Juifs. I. Que Dieu est un, incorporel & éternel. II. Qu'on ne doit adorer & servir que Dieu seul. III. Qu'il y a eu, & qu'il peut encore y avoir des Prophétes. IV. Que Moïse a été le plus grand Pro-

Prophéte qui ait jamais été inspiré de Dieu; & que la Loi qu'il a laissée, a été dictée de Dieu dans tous ses préceptes: V. Que cette Loi est immuable, & qu'on n'y peut rien ajoûter, ni en rien retrancher: VI. Qu'il viendra un Messie, qui sera plus puissant que tous les Rois de la Terre: VII. Que Dieu ressuscitera les morts à la fin des tems, & qu'ensuite il fera un Jugement universel. Il est défendu aux Juifs de manger du lapin, du liévre, du pourceau, du poisson sans écaille, des oiseaux de proye, & des reptiles, ou animaux qui rampent à terre. Il y avoit autrefois plusieurs Sectes ou Hérésies parmi les Juifs, dont les principales étoient celles des Samaritains, des Esseens, des Sadducéens, & des Pharisiens; à présent les plus considérables sont celles des Samaritains & des Caraïtes, dont il est parlé dans leurs Articles.

En Turquie il y a deux sortes de Juifs, savoir les naturels ou originaires du païs; & les étrangers, ainsi appellez, parce que leurs ancêtres sont venus d'Espagne ou de Portugal. Les premiers portent le turban comme les Chrétiens, mêlé de diverses couleurs: de sorte qu'on ne peut les reconnoître d'avec eux que par leurs souliers, qui sont noirs ou violets; au lieu que ceux des Chrétiens sont rouges ou jaunes. Les Juifs étrangers portent une coëffure ridicule, semblable à la forme d'un chapeau Espagnol, sans aucuns rebords. Ceux-ci ne conviennent pas avec les autres en certains Articles de leur Religion, & ont leurs sépultures séparées. Les uns & les autres se trouvent en grand nombre dans la plupart des villes de l'Empire du Grand-Seigneur, particuliérement dans les lieux de commerce, comme à Smyrne, à Alep, au grand Caire, à Thessalonique, &c. Leurs emplois ordinaires sont d'être Banquiers, de prêter à usure, de servir dans les Douanes, d'être Fripiers, Droguistes, Médecins & Truchemens. Ils savent dire en détail tout ce qu'il y a de marchandises dans une ville, la qualité & le prix. Les autres Nations Orientales, comme les Grecs, les Arméniens, &c. n'ont pas ce talent ni cette adresse: ce qui oblige les Négocians de se servir des Juifs, quelle que soit l'aversion qu'on leur porte. Il y a certains lieux dans la Turquie, où les Habitans ne les veulent point souffrir, quelque permission qu'ils ayent du Grand-Seigneur d'habiter dans toute l'étendue de ses Etats. On dit qu'ils y sont en horreur, à cause des cruautez inouïes qu'ils y ont exercées contre leurs débiteurs & leurs Esclaves. Les Turcs & les Chrétiens Orientaux assurent communément que ces malheureux font mourir tous les ans au jour du vendredi-saint un Esclave Chrétien, en haine de la Religion Chrétienne; mais qu'ils se cachent, de crainte d'être surpris, parce qu'ils ont été plusieurs fois châtiez exemplairement par la Justice, pour avoir commis une action si détestable. Il y a des Juifs Caraïtes, qui s'attachent à la Lettre de l'Ecriture, & qui ne font pas grande estime du Talmud. Les autres Juifs, dont la plupart sont Rabbinistes, suivent les Traditions de ce Recueil, & disent beaucoup de mal des premiers; mais les uns & les autres nient également que le Messie soit venu. * Michel Févre, *Théatre de Turquie*. Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testam.*

Il y avoit un grand nombre de Juifs dans l'Arabie, avant que Mahomet y prêchât une nouvelle doctrine; & ils étoient aussi répandus dans toute la Perse, où ils suscitérent plusieurs persécutions contre les Chrétiens. Lorsque les Arabes furent maîtres de ce païs, ils y devinrent plus puissans, & s'établirent à Bagdad, où les uns cultivant les Sciences, d'autres s'attachant au Commerce, & plusieurs entrant dans les Finances comme Douaniers & Receveurs, ils vinrent à se faire considérer jusqu'au point d'obtenir un Chef de police & de discipline, dont l'autorité étoit à peu près la même que celle des Patriarches des Chrétiens. Les Arabes ont appellé ce Chef *Rasjalout*, c'est-à-dire, *Prince des Exilez*. Il y avoit aussi des Juifs dans l'Isle de Ceylan, & jusques dans la Chine dans le IX siécle. Le nombre de ceux-ci diminue tous les jours, parce qu'ils séparent de leur communion ceux qui s'appliquent aux études Chinoises, nécessaires pour obtenir les degrez, étant persuadez que les cérémonies pratiquées parmi les Lettrez, ne sont pas exemptes d'Idolatrie; en quoi ils pensent de même que les Mahométans. Ces Juifs d'Orient paroissent descendre de ceux qui furent dispersez par Salmanasar; mais il est certain qu'ils ont eu beaucoup de communication avec les Juifs plus récens, puisque ceux de la Chine connoissent les Histoires d'Esther & de Judith; & que les Livres traduits en Langue Persanne sont conformes en des endroits essentiels à ceux qui ont été revus par les Massorétes, & que par exemple le verset 14 du Pseaume 144 ou 145, qui est abécédaire, y manque, quoiqu'on ne puisse douter qu'il n'ait été anciennement dans le texte Hébreu, de même que dans la Vulgate, dans les Septante, & dans la Version Syriaque; n'y ayant aucune raison qui puisse persuader, que dans un Pseaume dont les versets sont disposez selon l'ordre des lettres de l'Alphabet, on en ait omis une. * Renaudot, *Relation des Indes & de la Chine.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GOUVERNEURS & des JUGES des JUIFS.

Ans du Monde.	*Avant J. C.*		*Durée.*
2544	1491	Moïse.	40 ans.
2584	1451	Josué.	17
		Anarchie, & ensuite, premiére Servitude de huit ans, sous Cushan ou Cusçan Roi de Mésopotamie.	
2630	1405	Othniel ou Hothniel.	40
		Seconde Servitude de 18 ans, sous Eglon ou Heglon, Roi des Moabites.	
2679	1325	Aod ou Ehud,	40 ans.
		Troisiéme Servitude de 29 ans sous Jabin, Roi de Chanaan.	
2710	1285	Debora & Barac.	32
		Quatriéme Servitude de sept ans, sous les Madianites.	
2790	1245	Gédéon.	9
2799	1236	Abimélech.	3
2802	1233	Tolah.	23
2826	1209	Jaïr.	22
		Cinquiéme Servitude de 18 ans, sous les Philistins & les Ammonites: elle commence en la cinquiéme année de Jaïr.	
2847	1188	Jephté.	7
2854	1181	Abesan, Ibisan ou Ibtsan.	7
2861	1174	Ajalon ou Elon.	16
2871	1164	Abdon ou Habdon.	8
2879	1156	Samson.	20
		Sixiéme Servitude de 40 ans, sous les Philistins. Samson vengea à diverses fois les Israëlites.	
2899	1136	Héli.	40
2939	1096	Samuel.	22

SUITE DES ROIS DES JUIFS.

Ans du Monde.	*Avant J. C.*		*Durée.*
2940	1095	Saül.	40
2980	1055	David.	40
3020	1015	Salomon.	40
		Le Royaume est divisé.	
		ROIS DE JUDA.	
3060	975	Roboam.	17
3077	958	Abiam ou Abijam.	3
3080	955	Asa.	41
3121	914	Josaphat.	25
3146	889	Joram.	4
3150	885	Ochosias ou Achazja.	1
3151	884	Athalie.	6
3157	878	Joas.	40
2196	839	Amasias ou Amatsja.	29
3225	810	Ozias ou Hosias.	52
3277	758	Joathan ou Jotham.	16
3293	742	Achaz.	16
3309	726	Ezéchias.	28
3337	698	Manassès ou Manassé.	55
3392	643	Amon.	2
3394	641	Josias.	13
3425	610	Joachas.	3 mois.
3425	610	Joachim ou Jéhojakim.	11 ans.
3436	599	Jéchonias.	3 m. 10 j.
3436	599	Sédécias.	11 ans.
3447	588	*Nabuchodonosor détruit le Royaume de Juda, ruïne le Temple, & emmene le Peuple en captivité.*	
		ROIS D'ISRAEL.	
3060	975	Jéroboam.	21
3081	954	Nadab.	1 quelques mois.
3082	953	Baasa ou Bahasça.	24
3105	930	Ela.	1 quelques mois.
3106	929	Zamri ou Zimri.	1 ou 2 mois.
3106	929	Amri ou Homri.	11 ans.
3117	918	Achab.	21
3138	897	Ochosias ou Achazja.	1 quelques mois.
3139	896	Joram.	12
3151	884	Jehu.	28
3179	856	Joachas.	17
3196	839	Joas, près de	14
3209	826	Jéroboam II.	41
		Après la mort de Jéroboam II, il y eut en Israël une anarchie de onze ans & demi.	
3262	773	Zacharie.	6 mois.
3262	773	Sellum.	1 mois.
3262	773	Manahem.	10 ans.
3274	761	Phacias, Pékaias ou Pékachja.	2
3276	759	Phacée ou Pékah.	20
3296	739	Osée ou Hosée.	18
3314	721	*Salmanassar ou Sçalmanéeser Roi d'Assyrie, s'empare de la ville de Samarie, & detruit le Royaume d'Israël, qui avoit duré 254 ans, depuis la division des deux Royaumes.*	

PONTIFES DES JUIFS.

2545	1490	Aaron.	38
2583	1452	Eléazar.	
		Phinées.	
		Abisué ou Abisçuah.	
		Bocci ou Bukki.	
		Ozi ou Huzi.	
		Zararias ou Zerahja.	

Ans

Ans du Monde.	Avant J. C.	
		Merajoth.
		Amarias ou Amarja.
2878	1157	Héli.
2919	1116	Achitob ou Ahitub.
		Achielech, Achias ou Abija.
2974	1061	Abiathar.
3021	1014	Sadoc ou Tſadok.
3060	975	Achimaas, Achimas ou Ahimahats.
3077	958	Azarias ou Hazarja.
3121	914	Joannam ou Johanan.
3146	889	Iſus.
3150	885	Axioramus.
3151	884	Phidéas.
3153	882	Joïadas.
3185	850	Zacharie.
3197	838	Joannam II.
3225	810	Azarias II.
3273	762	Amarias.
3290	745	Achitob II.
3305	730	Sadoc II.
3314	721	Sellum.
3335	700	Elcias. *Sobnas* intrus.
3338	697	Eliacim.
3393	642	Azarias III.
		Sararias ou Saréas.
3448	587	Joſedech.
3499	536	Jéſus ou Joſué.
3533	502	Joacim.
3574	461	Eliaſib.
3594	441	Joïadas II.
3638	397	Jonatham.
3685	350	Jeddoa ou Jaddus.
3711	324	Onias.
3735	300	Siznon.
3748	287	Eléazar II.
3770	265	Manaſsès.
3793	242	Onias II.
3802	233	Simon II.
		Onias III.
3859	176	Jaſon.
3862	173	Ménélaüs, & *enſuite* Lyſimachus.
3867	168	Mattathias.
3868	167	Judas.
3874	161	Jonathas.
3892	143	Simon.
3900	135	Jean Hy.
		PONTIFES ET ROIS.
3931	104	Ariſtobule I.
3957	78	Alexandre Jannée.
3968	67	Hyrcan II.
3972	63	Ariſtobule II.
3995	40	Hyrcan III.
		Antigone.
		Hérode Iduméen s'empare du Royaume qui eſt diviſé apres ſa mort.
		PONTIFES.
3998	37	Ananel.
4001	34	Ariſtobule.
4004	31	Ananel, rétabli.
4005	30	Jéſus, fils de Phabet.
4011	24	Simon, fils de Boëthus.
Depuis	*J. C.*	
4035	1	Matthias.
4036	2	Joazar.
4037	3	Eléazar, fils de Boëthus.
4038	4	Jéſus.
4039	5	Joazar, rétabli.
4040	6	Ananus.
4050	16	Iſmaël.
4051	17	Eléazar, fils d'Ananus.
4052	18	Simon, fils de Camithus.
4053	19	Joſeph Caïphas.
4071	37	Jonathas, fils d'Ananus.
4074	40	Simon Canthara.
4077	43	Matthias, fils d'Ananus.
4078	44	Elionée.
4079	45	Simon Canthara, rétabli.
4081	47	Joſeph, fils de Canée.
4082	48	Ananias, fils d'Ananus.
4083	49	Ananias, fils de Nébédée.
4090	56	Iſmaël II.
4092	58	Joſeph, fils de Canée, rétabli.
4095	61	Ananus, fils d'Ananus.
4096	62	Jéſus, fils de Damnée.
4098	64	Jéſus, fils de Gamaliel.
5000	66	Matthias, fils de Théophile.
5001	67	Phanaclius.
		Jéruſalem eſt priſe, & le Temple ruïné par Titus.

* *Conſultez* l'Ecriture-Sainte. Joſéphe, Euſébe, *in Chron. & Hiſt. Eccleſ.* Sulpice Sévére, Guillaume de Tyr, Le Recueil intitulé, *Geſta Dei per Francos*; Torniel, Salian, Baronius, Sponde, &c. Cappel, *Chronologie Sacrée*; Bochart de Caen, & Jean Buxtorf le fils, qui ont écrit du païs & de la Religion des Juifs.

JUDÉE PROPRE, ou le Royaume de Juda. C'étoit la partie de la Judée, qui reſta aux ſucceſſeurs de David, depuis le Schiſme de Jéroboam, juſqu'à la Captivité de Babylone. Il avoit au midi l'Idumée, & par-tout ailleurs il étoit borné par le Royaume d'Iſraël. Il comprenoit les Tribus de Juda & de Benjamin, & la ville de Jéruſalem en étoit la Capitale * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUDENBACH, beau village de la Franconie en Allemagne dans le Comté de Henneberg, à un mille d'Allemagne de Newſtatten ſur le Krempen.

JUDENBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la Haute Stirie, ſur le Muer, environ à trois lieues de Seckaw, vers le midi. Quelques Géographes la prennent pour la ville de Norique, nommée *Sabatinca*, laquelle d'autres placent à *Suncbendkirch*, village près du Muer, à deux lieues de Muraw, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUDEX (Matthieu) l'un des principaux Ecrivains des Centuries de Magdebourg, naquit à Tippolswalde dans la Miſnie, le 21 de Septembre 1528. Il fit paroître une grande inclination pour les Lettres, c'eſt pourquoi ſon pére lui permit d'aller étudier à Dreſde. Il ne s'y arrêta pas longtems. Il aima mieux faire ſes études dans le Collége de Wittenberg, puis dans celui de Magdebourg. Il étoit en mauvais état lorſqu'il arriva dans cette derniére ville, tout couvert de gale, & ſans argent. Pour vivre, il alla demandant en chantant de porte en porte; mais enfin, après qu'on eut connu qu'il étoit de bonne eſpérance, on lui procura une place de Précepteur chez un Avocat, qui l'envoya avec ſon fils à Wittenberg l'an 1546. Il y reçut le degré de Maître ès Arts au mois d'Octobre 1549. Après quoi il retourna à Magdebourg, & y régenta la ſeconde Claſſe quelques années, puis il y fut Miniſtre de l'Egliſe de S. Ulric juſques à l'année 1559. Il ne quitta cet emploi, que pour aller exercer la Profeſſion en Théologie dans l'Académie d'Iéne. Il exerça cette Profeſſion 18 mois. On la lui ôta par ordre de Jean-Frédéric, Duc de Saxe, au commencement d'Octobre 1561. Il s'arrêta encore ſix mois à Iéne, puis ayant paſſé à peu près autant de tems à Magdebourg, il ſe retira à Wiſmar. Il mourut le 15 de Mai 1564 à Roſtock, où il étoit allé quelques jours auparavant, afin d'aſſiſter à la promotion des Ecoliers. Ce fut un homme de bonnes mœurs, laborieux, ſavant & qui compoſa beaucoup de Livres. Il traduiſit en Latin le Livre Allemand de Luther, touchant le ſens literal des paroles, *Ceci eſt mon corps.* Il publia en 1559 un Livre intitulé, *Quod arguere peccata ſeu concionari pœnitentiam, ſit proprium Legis & non Evangelii proprie dicti, Rationes & Argumenta.* Son Traité *de Typographiæ Inventione, & de prælorum legitima inſpectione*, fut imprimé l'an 1566. Ses *Enarrationes Epiſtolarum Dominicalium*, parurent l'an 1578. Le Public a vu ſix Ouvrages de ſa façon en Allemand. Lui & Wigandus publiérent conjointement quelques Ecrits, comme, *Reſponſio ad Confeſſionem Majoris de Juſtificatione & bonis Operibus; Reſponſio ad ſcurriles & blaſphemos fœtidi Rambocchii Rhythmos Wittebergæ impreſſos; de Adiaphoricis corruptelis in magno libro Interimiſticorum, ſub confictto titulo Profeſſorum Wittenbergenſium edito, repertis, Admonitiones; Corpus Doctrinæ ex Novo Teſtamento; de Victorini Strigelii Declaratione, ſeu potius Occultatione.* Il eut bien des chagrins à eſſuyer pendant le cours de ſon Miniſtére. * Bayle, *Dict. Critiq.*

JUDIA, ville capitale du Royaume de Siam. * *Voyez* SIAM.

JUDICELLO, anciennement *Amenanus, Amenes, Amaſenus*, petite riviére de la vallée de Démona en Sicile, prend ſa ſource au pié du Mont-Gibel, baigne les ruïnes de Catania, & ſe décharge dans le Golfe de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUDITH, ſainte veuve, Juive de la Tribu de Siméon, étoit belle, fort riche & fort jeune, lorſque Manaſsès ſon mari mourut. Elle paſſoit les années de ſon veuvage dans la retraite, dans le jeûne & dans le cilice, & demeuroit à Béthulie. Cette ville fut aſſiégée par Holoferne, Général de Nabuchodonoſor, Roi des Aſſyriens, qui conſidérant les dehors de la ville, & voyant qu'elle n'avoit de l'eau que par un aqueduc, le fit couper, afin d'obliger par la ſoif les Habitans à ſe venir rendre. Ils étoient dans le deſſein de le faire, lorſque Judith inſpirée de Dieu, prit ſes plus beaux habits, & ajoûtant à ſa beauté naturelle de nouveaux ornemens, ſortit de la ville, & ſe retira dans le camp d'Holoferne. Ce Général ravi de ſa beauté, la reçut avec joye, & commanda à tous ſes gens de la laiſſer ſortir quand elle voudroit faire ſes priéres. Sa paſſion augmentant toujours, il voulut qu'elle vînt ſouper avec lui, & qu'on les laiſsât ſeuls. Judith ne s'y oppoſa point; & le Général croyant lui faire grand honneur, s'enivra devant elle, & ſe fit mettre dans ſon lit. La ſainte veuve prit le ſabre d'Holoferne, & lui coupa la tête. Enſuite elle ſortit avec ſa ſervante, & vint à Béthulie, où elle annonça la victoire que Dieu faiſoit remporter à ſon Peuple. Dès que le jour fut venu, & que l'Armée d'Holoferne eut ſu ce qui s'étoit paſſé, elle fut ſaiſie d'une peur extrême, & les Juifs qui ſortirent en même tems de la ville, pourſuivirent vivement les Aſſyriens, & après en avoir tué un grand nombre, partagérent leurs dépouilles. Ils honorérent cette victoire par une réjouïſſance publique, qui dura trois mois, & la conſacrérent par un Fête ſolemnelle. Judith vécut depuis juſqu'à l'âge de 105 ans, & pendant tout le tems de ſa vie le Peuple Juif jouït de la paix. * *Judith, ch.* 1. 2. 3. & *ſuiv.*

☞ La différence des opinions entre les Auteurs eſt très grande ſur le tems auquel arriva l'Hiſtoire de Judith. Bellarmin, Pétau, Salian, & divers autres, la placent ſous le régne de

de Manaſsès & de Mérodach, qu'ils prennent pour Nabuchodonoſor Roi d'Aſſyrie. Torniel l'a reculée de plus de deux cens ans après, ſous Xerxès, Roi de Perſe, après la captivité de Babylone. Les paroles d'Achior, qu'Holoferne interroge ſur la Nation des Juifs, ſemblent favoriſer cette ſeconde opinion, qui a été tenue par pluſieurs Péres, par ſaint Auguſtin, par Sulpice Sévére, par Béde, par Comeſtor, &c. Quelques-uns croyent que l'Auteur du Livre de Judith eſt Eliachim, ou Joachim, Grand-Prêtre des Juifs, dont il eſt parlé dans ce Livre. D'autres diſent que c'eſt Joſué, fils de Joſédech, compagnon de Zorobabel; & quelques-uns ſoutiennent qu'il n'a été écrit que du tems d'Antiochus *Epiphanès*, avant la domination des Aſmonéens. Il eſt écrit en Langue Chaldaïque, & c'eſt ce qui a fait conjecturer à M. Huet, qu'il avoit été écrit pendant la Captivité de Babylone. Nous n'avons plus l'Original de ce Livre, mais ſeulement une Verſion Latine, faite par ſaint Jérôme ſur le Chaldaïque. Ce Pére dit dans la Préface qu'il avoit rendu le ſens, ſans s'attacher à la lettre; qu'il avoit retranché les variétez vicieuſes qui ſe trouvoient en différens exemplaires; & qu'il n'avoit mis dans ſa Traduction que ce qu'il avoit jugé être le vrai & parfait ſens de l'Original. Outre la Verſion de S. Jérôme, on en a deux autres, l'une en Grec & l'autre en Syriaque. La premiére eſt attribuée a Théodotion qui floriſſoit ſous l'empire de Commode. Cependant elle doit être plus ancienne, puiſqu'on la trouve citée dans l'Epitre de S. Clément aux Corinthiens, écrite longtems avant le régne de Commode. La Verſion Syriaque a été faite ſur le Grec, de même que l'Angloiſe. Ces Verſions contiennent des circonſtances qui ne ſe trouvent point dans celle de S. Jérôme, & dont quelques-unes ſemblent être ces différentes Leçons que ce Pére avoit rejettées. * Le Concile de Nicée, cité par ſaint Jérôme, *Præf. in Jud.* III. Concile de Carthage, *ch.* 47. Concile de Trente, *Seſſ.* 4. Le Pape Gelaſe I, *Decr. de Script.* Innocent I, *Epiſt. ad Exup.* Saint Auguſtin, *l.* 2. *de Doct. Chriſt. ch.* 28. & *l.* 18. *de Civit. Dei*, *ch.* 26. Iſidore, *Orig. l.* 6. *ch.* 1. Caſſiodore, *Div. Lect. l.* 3. Rabanus, *de Inſt. Cler. l.* 2. &c. Euſébe, *in Chron.* Béde, *lib. de ſex Ætat.* Comeſtor, *in Hiſt. Schol.* Torniel, *A. M.* 3353. 3572. Bellarmin, *de Verbo Dei*, *l.* 1. *c.* 12. & *de Script. Eccl.* Pétau, *de Doctrina Temporum*, *l.* 12. *c.* 26. Salian, *A. M.* 3340, & 3344. Riccioli. Pererius. Tirinus. Gretſer. Serrarius. Sponde, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* *Voyez* Prideaux dans ſon *Hiſtoire des Juifs*, *tome* 1. *p.* 64, & *ſuiv.* où il penche à croire que le Livre de Judith renferme une Hiſtoire réelle, & qui la place ſous le régne de Manaſsès. *Voyez* auſſi le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

JUDITH, fille de *Welfe*, Guelfe, Welpon ou Nelpon, Comte de Ravensberg, ou d'Altorf, en Baviére, fut la ſeconde femme de *Louis*, I de ce nom, Roi de France & Empereur. Ce Prince l'épouſa à Francfort l'an 819, après avoir eu des enfans d'*Ermengarde*. L'humeur de cette jeune femme galante & ambitieuſe ne leur plut pas; ils coururent aux armes, & Judith fut miſe dans le Monaſtére de Notre-Dame de Laon, où on la contraignit de prendre l'habit de Religieuſe en 830. Enſuite on l'enferma dans un Monaſtére à Poitiers; mais l'année ſuivante on la rendit à ſon mari. En 833 on l'emmena à Tortone en Italie, & elle fut rendue à ce Roi, dont elle eut Charles *le Chauve*. Quelques Auteurs parlent de ſes amours avec Bernard, Comte de Barcelone, qu'elle avança conſidérablement. Elle mourut à Tours le 19 Avril 843. * Aimoin, *l.* 5. Fauchet. Mézéray, *Hiſt de France*, *tome* 1. Le P. Anſelme.

JUDITH, fille de CHARLES *le Chauve*, épouſa *Etelulfe*, ou *Ethelréde* Roi d'Angleterre. Après la mort de ce Prince elle revint en France, & fut enlevée par *Baudouin*, ſurnommé *Bras de fer*, Comte, ou, ſelon d'autres, Grand-Foreſtier de Flandre, en 862. Le Roi fit condamner ce téméraire, & le pourſuivit les armes à la main; mais comme il n'avoit agi que du conſentement de Judith & de ſon frére Louïs *le Bégue*, Charles, à la priére du Pape Nicolas I, conſentit qu'ils fuſſent mariez à Auxerre: ce qui ſe fit en 863. On croit qu'il créa pour lors Baudouin, Comte de Flandre. * Sainte-Marthe, *Généalogie de France.* Le P. Anſelme. Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre*, &c.

JUDOIGNE, que les Flamands nomment *Geldenaken*, petite ville avec un vieux château, dans le Brabant Eſpagnol, ſur la petite riviére de Gias, à deux lieues au deſſus de Tilmont, & à cinq de Louvain du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

I V E.

IVEL, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Sommerſet, coule à l'orient du Parret, & bientôt au deſſus de ſa ſource arroſe un bourg nommé Evell, Evill ou Yeaville. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 639.

IVELINE (la Forêt) c'étoit autrefois une forêt de France dans la Beauce, à l'orient de Chartres, près du bourg de ſaint-Arnoud. Mais elle eſt aujourd'hui preſque toute défrichée. * Maty, *Dict. Géogr.*

IVELLUS, JUELLUS ou JEWEL, (Jean) un des grands Théologiens Anglois du XVI ſiécle, naquit à Buden dans le Comté de Dévon en 1522. Il commença ſes études au Collége de Merton à Oxford, où il entra enſuite, en qualité de Membre, au Collége du Corps de-Chriſt en 1539. En 1544, il prit le degré de Maître ès Arts, & enſuite celui de Bachelier en Théologie. Enfin en 1559, il fut nommé à l'Evêché de Saliſbury, & mourut le 23 Septembre 1571. On l'enterra dans ſa Cathédrale. Il étoit très ſavant Théologien, & très zélé pour la Religion Réformée; ce qui fut cauſe que du tems de la perſécution, ſous la Reine Marie, il fut obligé de quitter l'Angleterre. Pendant ſon exil il ſe trouva fort bien à Zurich, où il vivoit dans une étroite amitié avec Bullinger, Gualther, Simler, Lavater, Wolf, Geſner & quelques autres Savans, avec leſquels dans la ſuite il entretint toujours une correſpondance fort exacte juſques à ſa mort. Il étoit fort éloquent & écrivoit d'une maniére très coulante en Latin. On a divers Ouvrages de ſa façon, tant en Latin qu'en Anglois. Voici les titres de quelques-uns, *Exhortation. ad Oxonienſ. Epiſtolæ cur Angliæ Epiſcopi ad Concilium Tridentinum venire recuſent*; *Apologia Eccleſ. Anglic.*; (ce dernier Ouvrage a été traduit en Grec & en pluſieurs autres Langues) *Commentar. Angl. in Epiſt. ad Theſſalon.*; *Sermons*; &c. L'Evêque Burnet a auſſi inſéré quelques-unes de ſes Lettres dans le troiſiéme volume de ſon *Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre.* Laurent Humphred a écrit ſa Vie dans un Traité exprès.

Pour ce qui regarde ſon Apologie pour l'Egliſe Anglicane, Thomas Harding, Catholique Anglois, la réfuta par un Livre écrit en Langue vulgaire. C'eſt contre cet Ouvrage qu'Ivellus fit paroître un Livre intitulé, *Ant-Apologia oppoſita confutationi ab Hardingo ſcriptæ contra Eccleſiæ Anglicanæ Apologiam.* * *Dict. Allem. de Bâle.*

IVELMOUTH, petite Golfe du Comté de Sommerſet en Angleterre, formé par l'embouchure de l'Ivel dans la Saverne, près du bourg de Watchet, au deſſous de Bridgewater. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IVENACK, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg ſur les frontiéres de Poméranie, au ſud-eſt de Roſtok dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

JUENCHEU, ville de la Chine, qui eſt la onziéme de la Province de Kianſi, & a trois villes ſous ſa Juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUENIN (Gaſpard) Théologien célébre, naquit à Varembon en Breſſe, l'an 1650. Il entra jeune dans l'Oratoire, où il a paſſé avec diſtinction la plus grande partie de ſa vie, & où il eſt mort, à Paris, le 16 Décembre 1713. Il a été longtems Profeſſeur en Théologie dans pluſieurs Maiſons de ſa Congrégation, & c'eſt à cet exercice que l'on doit ſes Ouvrages, ſavoir celui où il traite amplement de tous les Sacremens de l'Egliſe Romaine, avec des Diſſertations ſur les Cenſures, ſur l'Irrégularité & ſur les Indulgences; & ſes Inſtitutions Théologiques, qui furent enſeignées librement, & même par l'autorité des Evêques, dans pluſieurs Séminaires de France: mais en 1705, Paul Godet des Marets, Evêque de Chartres, défendit que cette Théologie fût enſeignée dans ſon Diocéſe. En 1706, M. le Cardinal de Noailles fit la même défenſe juſqu'à ce qu'elle eût été corrigée. L'Auteur mandé par cette Eminence, donna à ſes ſentimens une explication dont ce Prélat témoigna publiquement être ſatisfait. En 1710, le Cardinal de Biſſi donna auſſi contre la Théologie du Pére Juenin un Mandement qui a donné lieu à pluſieurs Ecrits. Ce Pére répondit à ſon Eminence. Il avoit auſſi écrit contre le Mandement de l'Evêque de Chartres. Ces deux Défenſes ont été imprimées *in douze* ſans nom d'Auteur. Le Pére Juenin a donné encore une Théologie abbrégée par demandes & par réponſes, à l'uſage de ceux qui vont être examinez pour entrer dans les Ordres. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

IVES ou YVES, Evêque de Chartres, né dans le Territoire de Beauvais, ardent Défenſeur de la Diſcipline Eccléſiaſtique, & illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété, vivoit dans le XI & XII ſiécle. Il étoit fils de *Hugues* d'Auteuil & d'*Hilemburge*: il avoit eu pour Maître Lanfranc, Prieur de l'Abbaye du Bec, & il étudia depuis dans celle des Chanoines Réguliers de Saint-Quentin de Beauvais. Son mérite l'éleva bientôt à la dignité d'Abbé, puis ſur le Siége épiſcopal de Chartres l'an 1092, ou 1093, ſous le Pontificat d'Urbain II, qui avoit fait dépoſer Geofroy, accuſé de divers crimes. Ives ſignala ſon zéle contre le Roi Philippe I, lequel après avoir quitté ſon épouſe Berthe de Hollande, avoit pris Bertrade de Montfort, femme de Foulques *le Réchin*, Comte d'Anjou. Ce divorce étoit contraire aux Loix de l'Egliſe, & cette affaire auroit eu de mauvaiſes ſuites, ſans la prudence de ceux qui ménagérent l'eſprit du Prince. Dans la ſuite, Ives travailla uniquement à remplir tous les devoirs de ſon Miniſtére, fit diverſes fondations, & mourut le 22 ou 23 Décembre 1115, âgé de 80 ans, après 23 ans d'Epiſcopat. Son corps fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de ſaint Jean-en-Vallée, qu'il avoit fondée. Le Pape Pie V, par une Bulle donnée le 18 Décembre 1570, permit aux Chanoines Réguliers de la Congrégation de Latran, de célébrer la Fête du Bienheureux Ives le 20 Mai. Il a compoſé divers Ouvrages que nous avons raſſemblez par les ſoins de Jean-Baptiſte Souchet, Chanoine de Chartres, depuis l'an 1647, en un gros volume diviſé en deux parties. La premiére contient les Décrets; & la ſeconde, 287 Epîtres, vint-deux Sermons & une Chronique. Ce que nous appellons les Décrets, ce ſont les Extraits des Régles Eccléſiaſtiques, *Excerptiones Eccleſiaſticarum Regularum.* Ives déclare lui-même que ces Régles ſont tirées des Conciles, des Epîtres des Pontifes Romains, des Evêques Catholiques, des Péres Orthodoxes, & des Conſtitutions des Rois Chrétiens. Cet Ouvrage eſt diviſé en XVII parties. Jean du Moulin, Profeſſeur en Droit, l'avoit fait imprimer en 1561, & on l'a depuis publié de nouveau. On attribue à Ives de Chartres un Recueil des Canons, dit *Pannomia*, & par corruption *Panormia*, & quelques Piéces, comme un traité du Corps du Fils de Dieu, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Le corps d'Ives, que les vers & la pourriture avoient épargné, fut dans le XVI ſiécle un des objets de la rage des Proteſtans, pendant la fureur des guerres civiles. *Voyez* la Vie de ce grand homme au commencement de ſes Oeuvres. * Sigebert, *de Vir. Illuſt.* & *in Chron. c.* 167. Godefroy de Vendôme, *Ep. l.* 2. Suger, *en la Vie de Louïs le Gros.*

 Mat-

Matthieu Paris, *Hist. Angl.* Hildebert du Mans, *Ep.* 26. 39. & 61. Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius. Possevin. Juret. Loisel. Rouillard. Souchet. Vossius. Sainte-Marthe, &c.

IVETEAUX (Vauquelin des) fils de Jean Vauquelin, Seigneur de la Frênaye, fut Précepteur du Roi de France Louïs XIII. L'envie & la jalousie de certaines gens lui firent ôter cet emploi un an après la mort de Henri IV, à ce que dit Michel le Vassor, dans *le premier tome de l'Histoire de Louïs XIII, p.* 668. De Vigneul-Marville dit qu'après quelques années de service, fatigué de la Cour, il se retira dans sa maison du fauxbourg-Saint-Germain, où Epicurien déclaré, il mena jusqu'à une extrême vieillesse la même vie, qu'il a décrite dans le fameux Sonnet, qui commence par ces vers,

Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Rechercher en tout tems l'honnête volupté,
Contenter ses desirs, &c.

Sa famille étoit de Caen, où elle se fait distinguer par de grands emplois, & par beaucoup de mérite. Le frére aîné de Des Iveteaux avoit été Lieutenant-Général de cette ville, & acheta depuis une charge de Maître des Requêtes. Il eut un fils qui a été Conseiller au Grand Conseil, & d'autres enfans. On disoit de celui, qui fait le sujet de cet Article, qu'il se chaussoit comme les autres se coiffent, & qu'il se coiffoit comme les autres se chaussent, parce qu'il portoit des souliers de castor, & des calottes de maroquin, les calottes de satin étant alors les seules, qui fussent d'usage; celles de cuir n'étant devenues à la mode, que depuis. Avec tout son esprit & sa belle érudition, il y avoit bien de la bizarrerie & de l'extravagance dans sa conduite, lorsqu'il fut devenu vieux. L'amour des plaisirs l'aveugla, & le rendit ridicule aux yeux de ceux-là même, qui excusoient davantage ses foiblesses. Un jour, pour son malheur, sortant de chez lui, il trouva à sa porte une jeune gueuse tombée en foiblesse, & d'autant plus belle, qu'elle étoit plus déchirée, *tanto piu bella, quanto piu lacerata.* Des Iveteaux lui fit donner du secours. Il la regarda, il en fut regardé; & elle lui parut si fort à son gré, que dès ce moment cette *Circé* devint la maîtresse absolue de son cœur, & de sa maison. C'étoit la femme de l'un de ces Menêtriers, qui vont de cabaret en cabaret par la ville augmenter la joye des yvrognes. Elle jouoit divinement de la harpe, & l'accompagnoit d'une voix charmante. Ce fut ce qui attacha le plus fortement Des Iveteaux, qui aimoit la musique & les instrumens, jusqu'à la folie. Sarasin son intime ami parle dans son *Dialogue de l'Amour*, d'un galant jaune, que Mademoiselle *Dupuis* (c'étoit le nom de cette femme) avoit mis au chapeau de ce bon-homme, en qui l'amour radotoit. Comme il s'imaginoit, que la vie champêtre est la plus heureuse de toutes les vies, & qu'il vouloit être heureux, il s'habilloit en berger, & prenant l'air d'un *Pastor Fido* avec sa Dame, la houlette à la main, la panetiére au côté, le chapeau de paille doublé de satin couleur de rose sur la tête, il conduisoit paisiblement le long des allées de son jardin, ses troupeaux imaginaires, leur disoit des chansonnettes, & les gardoit du loup. Quand la Dupuis jouoit de la harpe, des rossignols dressez à cela, sortoient de leur voliére, & venoient se pâmer sur l'instrument. Enfin

Des Jardins, des Tableaux, la Musique, des Vers,
Une table fort libre, & de peu de couverts,

ne suffisoient point à Des Iveteaux, il rafinoit tous les jours sur les plaisirs, soit pour les augmenter, soit pour les rendre plus sensuels & plus délicats. Mais il eut beau faire, les traverses, dont l'on ne manque pas dans la vie, vinrent troubler la fête. Il fut *conserver sa santé*; il sut

A rien d'ambitieux ne mettre son attente;

se faire *estimer du Prince, & le voir rarement*; il vit *les siens élevez à quelque dignité*; il eut *beaucoup d'honneur, sans peine, & peu d'enfans sans femme*, comme il dit dans le Sonnet, qui renferme toute sa Philosophie; mais il ne fut, ni garder sa liberté, ni s'exemter d'afflictions & de procès. Ses parens lui en suscitérent, le mariage de sa fille unique qui fut malheureux, l'inquiéta, & un meurtre commis dans sa maison faillit à la renverser. Cependant, rien n'étant capable de le faire rentrer en lui-même, il mourut, comme il avoit vécu. *S. Evremont* dit, qu'étant prêt d'expirer, il commanda qu'on lui jouât une Sarabande, afin que son ame passât plus doucement, *allegramente.* Ce fut là la vie de ce Philosophe, de ce Sage du tems, qui avoit été Précepteur d'un grand Roi. Quand il parloit de son Eléve, il ne disoit jamais *le Roi*, mais seulement *Louïs treiziéme*, dépité de ce que ce Prince ne régnoit que par ses Ministres. *De Vigneul Marville, Mélanges d'Histoire &c. vol. 1. p.* 146. Il a fait une Stance en vers Latins sur son exclusion de la Cour, conçue en ces termes:

Antiquâ pietate colo superos; & displicet omnis,
In vultu, in gestu pietas, quæ recta tendit.

Il paroît en être consolé par ces vers ci:

Malefidæ sustulit aulæ,
Hinc mihi libertas, tanti est injuria, venit.

Au reste, Des Iveteaux avoit de belles qualitez, & écrivoit purement en Latin, en Italien & en François, tant en Prose qu'en Poësie.

IVETOT, Seigneurie du païs de Caux en Normandie. *Cherchez* YVETOT.

IVETTE ou JUHORA. Guaguin met ce païs vers la Mer Glaciale. Les Cartes le placent entre les riviéres d'Oby & de Tobol. Le Baron de Herberstein dit que c'est de ce païs que vinrent les Hongrois. Ils s'établirent d'abord près des Palus Méotides; mais ils passérent de là dans la Pannonie, à laquelle ils donnérent le nom de *Hongrie* sous Attila. Les Moscovites tirent beaucoup de gloire de cette Province. Ils disent que les Habitans qui sont leurs Sujets, ruïnérent l'Empire Romain. Leur Langue a encore quelque ressemblance avec celle des Hongrois. * *Dict. Anglois.*

JUG.

JUGARIE. *Voyez* IVETTE & JUHORSKI.

JUGATIN, c'est le Dieu qui préside dans les mariages à la conjonction du mari & de la femme.

JUGE (le). *Voyez* JUGIE (de la).

JUGEMENT, entendement ou intelligence, en Latin *Mens*, étoit une Divinité que les Romains adoroient, & à laquelle ils adressoient des vœux pour demander la justesse d'esprit. Ils lui avoient consacré un Temple au Capitole. Ovide en parle ainsi, *Fast. l.* 6. *v.* 241.

Mens quoque numen habet, Menti delubra videmus
Vota metu belli.

Et Properce, *l.* 3. *El.* 24. *v.* 19.

Mens bona, si qua Dea es, tua me in sacraria dono.

Les Grecs l'appelloient Νοῦς, & Platon a cru que cette Déesse n'étoit autre chose que l'Ame du monde; c'est à dire, un Esprit universel, répandu dans tout l'Univers, qui agit diversement, selon la diversité des corps, sur lesquels il exerce son action. * Tite-Live, *l.* 22. *c.* 9. Cicéron. Varron. Ovide, *Fast. l.* 6. *v.* 347.

JUGES, nom que l'on donna à ceux qui gouvernérent le Peuple Juif après Moïse, & avant l'établissement des Rois. Ils sont appellez en Hébreu *Sophetim* au pluriel, & *Sophet* au singulier. Les Carthaginois donnérent aussi à leurs Juges le nom de *Suffetes*, comme les Latins & les Grecs écrivent ce nom qu'ils donnoient à leur Magistrat, imitant les Tyriens leurs Fondateurs, qui eurent pendant quelque têms des Juges pour leurs Souverains. Joséphe donne le nom de Prophétes à ces Juges, soit parce que quelques-uns d'eux eurent le don de Prophétie, comme Josué & Samuel, ou qu'ils étoient revêtus de quelque qualité approchante de celle-là, qui leur faisoit faire ces grandes choses dont l'Ecriture parle. On voit dans deux endroits de la Bible, *Juges ch.* 9. & 18, que ces Juges sont appellez Rois; mais improprement. Ils n'avoient pas droit de juger, sans le Sanhédrin, comme prétend Grotius *sur le chapitre cinquiéme de saint Matthieu*; & ce Sénat connoissoit de toutes les grandes affaires, les Juges n'étant à proprement parler, que les Chefs de la République, qui avoient le commandement des Armées. Tertullien n'a pas assez bien exprimé la force du mot Hébreu *Sophetim*, lorsque citant le Livre des Juges, il l'appelle *le Livre des Censeurs*; car ils n'étoient pas ce qu'étoient les *Censeurs* Romains, mais à peu près ce qu'étoient les *Suffétes* de Carthage, & les *Archontes* perpétuels d'Athénes. Au reste, les Tyriens & les Carthaginois n'ont pas été les seuls qui ayent imité les Hébreux, en donnant le titre de Juges à leurs Souverains. Les Goths avoient des Juges dans le IV siécle; & Athanaric, qui commença de les gouverner vers l'an 369, ne voulut point prendre le titre de Roi, mais celui de Juge; parce qu'au rapport de Thémistius, il regardoit le nom de Roi comme un titre d'autorité & de puissance, & celui de Juge, comme une marque de prudence & de sagesse. Pour ce qui regarde la suite Chronologique des Juges du Peuple Juif, *Voyez* l'Article de JUDÉE.

☞ Ces Juges différoient des Rois, 1. en ce qu'ils n'étoient point établis, ni par succession, ni par élection, mais suscitez extraordinairement, & reconnus par un consentement tacite du peuple; 2. en ce qu'ils refusoient de prendre le titre & la qualité de Roi; 3. en ce qu'ils n'exigeoient aucun tribut du peuple; 4. dans leur maniére de vivre, éloignée du faste & de la pompe royale; 5. en ce qu'ils ne pouvoient faire aucunes nouvelles Loix, mais seulement gouverner le peuple, suivant celles qui étoient établies; 6. en ce que l'obéissance que le peuple leur rendoit, étoit volontaire & sans contrainte. Ils étoient au plus comme les Consuls & les souverains Magistrats des villes libres. * Ferrand, *Réflexions sur la Relig. Chrét.* Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la Bible.*

JUGES. On donne ce titre à un des Livres de l'Ancien Testament, dont on ne connoît pas précisément l'Auteur. Quelques-uns l'attribuent à Samuel, avec les Docteurs Talmudistes; quelques autres à Ezéchias; d'autres à Esdras. Enfin il y en a qui croyent que chaque Juge écrivit ses Mémoires, qui ont été recueillis par Samuel ou par Esdras. Quoi qu'il en soit, ce Livre est très ancien, & quand il n'auroit été mis en l'état où il est; que par Esdras, on ne pourroit douter raisonnablement de son autorité. Quelques-uns prétendent qu'il n'a été composé que depuis la Captivité de Babylone; mais il y a plus d'apparence qu'il a été composé sous le régne de Saül, puisqu'il parle des Jébuséens de Jérusalem, qui furent exterminez sous le régne de David. Il contient l'Histoire de tout ce qui est arrivé aux Israëlites, depuis la mort de Josué jusques à celle de Sam-

Samſon. Les Chronologiſtes ne conviennent pas du nombre des années, à cauſe des maniéres differentes de compter les années de ſervitude du Peuple. Les uns réduiſent cette Hiſtoire à 300 ans, les autres la font monter à beaucoup plus; mais ſuivant la maniére de compter la plus naturelle, elle eſt de 400 & quelques années. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecléſiaſtiques, & Diſſert. Prelim. ſur la Bible.*

JUGIE (Guillaume de la) Cardinal, étoit François, natif de la Province de Limoſin, & fils d'une ſœur du Pape Clément VI, qui le fit Cardinal en 1342. Innocent VI ſucceſſeur de Clément, l'envoya Légat en Eſpagne, pour ramener à la raiſon Dom Pédro, Roi de Caſtille, qui traitoit tout à fait mal la Reine Blanche de Bourbon, ſa femme. La Jugie ne réuſſit pas en cette Légation, & mourut à Avignon le 28 Avril 1374. * Boſquet, *in Innocentio VI.* Aubery. Frizon. Onuphre, &c.

JUGIE (Pierre de la) Cardinal, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, étoit Limoſin, & frére puîné du précédent. Il fut d'abord Religieux de la Congrégation de Cluni en 1344, Archevêque de Sarragoſſe en Eſpagne, & enſuite de Narbonne en 1347. Le Roi Charles V, dit *le Sage*, l'envoya à Avignon au Pape Urbain VI, qui devoit régler les différents de ce Monarque avec le Roi de Navarre. Pierre de la Jugie fut transféré à l'Archevêché de Rouen en 1375, & à la fin de la même année fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XI, qui étoit ſon couſin germain. Il ſuivit ce Pontife en Italie, & mourut à Piſe le 21 Novembre 1376. * Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Boſquet, *in Gregorio XI.* Baluze, *Vitæ Papar. Avenionenſ.*

JUGIE (Marin de la) Cardinal, Archevêque de Tarente, natif d'Amalfi dans le Royaume de Naples, s'avança à la Cour de Rome, & devint un des premiers Camériers d'Urbain VI. Ce Pape lui donna l'Archevêché de Tarente, & l'envoya Nonce en Hongrie, pour y ſolliciter le Roi Louïs à prendre les armes contre Jeanne, Reine de Naples. La Jugie ſervit ardemment la paſſion du Pape, & pour récompenſe obtint le chapeau de Cardinal l'an 1381. Urbain employa encore en d'autres Légations ce Cardinal, qui lui rendit de bons ſervices: cependant divers Auteurs prétendent qu'il fut du nombre de ceux que ce Pape fit prendre à Luceria, & exécuter à Gênes. * *Conſultez* Théodore de Niem, Onuphre, Ciaconius, Aubéry. &c.

JUGLARIS (Aloyſius) étoit de Nice. Il entra dans la Société des Jéſuites en 1622, & enſeigna la Rhétorique pendant dix années. Il fut enſuite appellé à la Cour de Savoye, pour avoir ſoin de l'éducation du Prince Charles-Emanuel. Ce fut là qu'il commença à publier ſes premiers Ouvrages, qui ſont l'Oraiſon funébre de Victor-Amedée, Duc de Savoye, imprimée en Italien à Turin en 1638; celle de la Marquiſe de Saint-Germain; celle du Prince de Maſſérano; un Diſcours Italien ſur l'Euchariſtie; & l'Eloge du Maréchal de Thoiras en Latin. Il fit imprimer enſuite *Judicium Agaſſini Solarii ex Comitibus Moretæ*, Taurini, 1645; *Regiæ Celſitudinis Caroli Emanuelis Secundi Sabaudiæ Ducis inclyti generis Notitia*, Monachii, 1650; des Panégyriques en l'honneur de Jéſus-Chriſt, en Italien à Turin 1650. Il mourut à Meſſine le 15 Novembre 1653. On a trouvé après ſa mort un Carême & un Avent qui ont été imprimez, le premier en 1665 à Milan, le ſecond en 1668, dans la même ville. On a imprimé à Lucques, on ne dit pas en quelle année, tous les Ouvrages Latins de ce Pére ſous ce titre, *Aloyſii Juglaris Nicienſis, è Societate Jeſu, Elogia, in-douze*, p. 448. Ce Recueil contient 1. Cent Eloges de Jéſus-Chriſt, qui furent imprimez pour la premiére fois à Gênes en 1641; 2. Quarante autres Eloges en l'honneur de Louïs XIII, Roi de France, imprimez à Lyon en 1644; 3. Pluſieurs Inſcriptions, Epitaphes & Eloges ſur divers ſujets, imprimez auſſi à Lyon la même année; 4. Les Vertus mitrées, ou les Eloges des plus grands Evêques qui ont vécu dans l'Egliſe, imprimées auſſi à Lyon la même année, & réimprimées à Gênes en 1653, ſous ce titre, *Pars ſecunda Elogiorum, humana complectens.* * *Journal des Savans, Avril* 1710.

JUGON, ville de France en Bretagne. Elle eſt dans le Territoire de S. Brieu, & l'on y voit de grandes ruïnes. Cette ville ſervoit autrefois de demeure aux Ducs. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

JUGURTHA, Roi de Numidie, étoit petit-fils de Maſſiniſſa, qui eut pour fils légitime, Micipſa ſon héritier, & deux autres fils d'une Concubine, Manaſtabal & Guluſſa. Ce Manaſtabal étoit pére de Jugurtha, qui fut élevé dans la Cour de ſon oncle Micipſa, où il donna en diverſes occaſions des marques de ſa valeur. Micipſa avoit deux fils, Adherbal & Hiempſal, qu'il laiſſa ſous la tutelle de Jugurtha; & celui ci-après avoir fait mourir le dernier par ſurpriſe, pourſuivit l'autre les armes à la main, & le fit tuer, contre la foi donnée, après s'être rendu maître de Cirtha. Les Romains, dont Adherbal étoit allié, prirent ſon parti, & firent la guerre à l'Uſurpateur, qui ne ſe défendit que par argent. Avec ce ſecours il corrompit, l'an 643 de Rome, & cent onze avant Jéſus-Chriſt, le Conſul L. Calpurnius Beſtia, & pluſieurs Sénateurs Romains. Il diſſipa leur Armée, ſe vantant avec un mépris extrême, que Rome étoit à vendre, & qu'un jour elle périroit, s'il ſe trouvoit quelqu'un qui la voulût acheter. Depuis, ce Prince fut défait par Q. Cécilius Métellus *le Numidique* en 645, & deux ans après par Marius. Il fut enfin livré à Sylla l'an 648 de Rome, & 106 avant Jéſus-Chriſt, par Bocchus Roi de Mauritanie ſon beau-pére. Le malheureux Jugurtha fut mené en triomphe, puis jetté dans un cachot, où il mourut inſenſé. * Sallufte, *de Bello Jugurthino.* Florus, *Hiſt. Rom. l.* 2. *c.* 2. Plutarque, *in Mario & Sylla.*

JUH. IVI.

JUHORSKI ou JUHORA, Province de Moſcovie, en la partie ſeptentrionale, avec une ville de même nom. On y trouve encore l'Iſle de Kolgoi. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie. Voyez* auſſi IVETTE.

* IVI (le Mont) en Latin *Jovis Mons.* C'eſt une Montagne d'Eſpagne en Catalogne. Elle eſt près de Barcelonne & on y a conſtruit un Fort, pour la défenſe de la ville. Quelques-uns le nomment *Mont-Jouy.* * Maty, *Dict. Géogr.*

IVIÇA. *Cherchez* EVISSE.

JUIF-ERRANT. L'exemple d'Enoch & d'Elie, qui ſont encore vivans; la perſuaſion des Juifs qui croyent que le Prophéte Elie aſſiſte inviſiblement à la cérémonie de la circonciſion de leurs enfans; les paroles de Jéſus-Chriſt dans l'Evangile, qui dit en parlant de Saint Jean l'Evangéliſte, *Si je veux qu'il demeure juſqu'à ma venue, que cela vous fait-il? ſuivez moi*; ce que pluſieurs Anciens & quelques Modernes ont entendu comme ſi le Sauveur avoit promis à cet Apôtre, qu'il ne mourroit point qu'au jour du Jugement: tout cela leur fait croire qu'il y a un Juif-Errant. Ils appellent à leur ſecours les Auteurs Mahométans, qui racontent que l'an 16 de l'Hégire un Capitaine nommé *Fadhila*, qui commandoit trois cens Cavaliers, étant arrivé avec ſa troupe ſur la fin du jour entre deux montagnes, & ayant intimé à haute voix la priére du ſoir par ces mots, *Dieu eſt grand*, il ouït une voix qui répéta les mêmes paroles, & continua de prononcer avec lui la priére juſqu'à la fin. *Fadhila* ſoupçonna d'abord que c'étoit l'écho; mais ayant remarqué que la voix répétoit diſtinctement & entiérement tous les mots, il lui dit, *O toi qui me réponds, ſi tu ès de l'Ordre des Anges, la vertu de Dieu ſoit avec toi; ſi tu ès du genre des autres Eſprits, à la bonne heure; mais ſi tu ès homme comme moi, fais toi voir à mes yeux.* Il n'eut pas plutôt achevé ces paroles, qu'un Vieillard à tête chauve tenant un bâton à ſa main, & ayant l'air d'un Derviche, parut devant lui. Après s'être ſaluez civilement, Fadhila demanda au vieillard qui il étoit. Il répondit qu'il s'appelloit *Zerib*, fils du fils d'Elie, & ajoûta, *Je ſuis ici par l'ordre du Seigneur Jéſus, qui m'a laiſſé en ce monde, pour y vivre juſqu'à ce qu'il vienne une ſeconde fois en Terre. Je l'attens donc ce Seigneur, qui eſt la ſource de tout bonheur, & je fais ſelon ſes ordres ma demeure derriére cette montagne.* Fadhila lui demanda dans quel tems le Seigneur Jéſus devoit paroître. Il répondit, *A la fin du monde & au Jugement dernier. Et quelles ſont les marques de la proximité de ce jour?* reprit Fadhila. Zerib lui dit alors d'un ton de Prophéte, *Quand les hommes & les femmes ſe mêleront ſans diſtinction de ſexe; quand l'abondance des vivres n'en fera pas diminuer le prix; lorſqu'on répandra le ſang des innocens; quand les pauvres demanderont l'aumône ſans qu'on la leur donne; quand la charité ſera éteinte; quand on mettra la Sainte-Ecriture en chanſons, & que les Temples dédiez au vrai Dieu ſe rempliront d'Idoles, ſachez qu'alors le jour du Jugement ſera proche.* Il n'eut pas plutôt achevé ces paroles, qu'il diſparut. Mais venons au *Juif-Errant.* On raconte ſon Hiſtoire avec quelques diverſitez. Matthieu Paris ſous l'an 1229, raconte qu'un Prélat Arménien vint en ce tems-là en Angleterre, avec des Lettres de recommandation du Pape, par leſquelles il prioit les Prélats qu'on fit voir à cet Archevêque étranger les principales Reliques du païs, & qu'on lui montrât de quelle maniére on ſervoit Dieu dans les Egliſes d'Angleterre. Paris, qui vivoit alors, dit que pluſieurs perſonnes interrogérent en diverſes occaſions cet Archevêque & lui demandérent des nouvelles du Juif Errant qui étoit en Orient, & lui firent diverſes queſtions ſur ſon ſujet, s'il vivoit encore, qui il étoit, & ce qu'il diſoit de lui-même. Le Prélat aſſuroit que ce Juif étoit en Arménie; & un des Officiers de ſa ſuite conta que c'étoit le Portier de Pilate, nommé *Cataphilus*, lequel voyant qu'on trainoit Jéſus-Chriſt hors du Prétoire, lui donna un coup de poing ſur le dos, pour le pouſſer plus promptement dehors, & que Jéſus-Chriſt lui dit, *Le Fils de l'Homme s'en va, mais tu attendras ſon avénement.* Ce Portier ſe convertit, fut batiſé par Ananias & appellé Joſeph. Il vit toujours, & quand il a atteint l'âge de cent ans, il tombe malade & dans une pâmoiſon, pendant laquelle il rajeunit, & revient à l'âge de trente ans qu'il avoit lorſque Jéſus-Chriſt mourut. Cet Officier aſſuroit que Joſeph étoit connu de ſon Maître, qu'il l'avoit vu manger à ſa table peu de tems avant qu'il partît, qu'il répond avec beaucoup de gravité & ſans rire, lorſqu'on l'interroge ſur des faits anciens: par exemple, ſur la réſurrection des morts, qui ſortirent de leurs tombeaux, lorſque Jéſus Chriſt fut crucifié; ſur l'Hiſtoire des Apôtres & des anciens ſaints Perſonnages. Il eſt toujours dans la crainte que Jéſus Chriſt ne vienne juger le monde; car c'eſt alors qu'il doit mourir. La faute qu'il a commiſe en frappant Jéſus-Chriſt le fait trembler; cependant il eſpére toujours le pardon, parce qu'il a peché par ignorance. Il a paru de tems en tems de ſemblables Impoſteurs, qui abuſant de la crédulité des peuples, ſe ſont donnez pour le Juif Errant, & mettant à profit quelque connoiſſance qu'ils avoient de l'Hiſtoire ancienne, & des Langues d'Orient, ont perſuadé aux ſimples qu'ils étoient le prétendu Juif-Errant. Il en parut un à Hambourg en 1547. Un Chrétien aſſure l'y avoir vu & l'avoir ouï prêcher dans une Egliſe de la ville: c'étoit un homme qui paroiſſoit âgé de cinquante ans, d'une taille avantageuſe, portant de longs cheveux épandus ſur ſes épaules; il gémiſſoit ſouvent, ce qu'on attribuoit à la douleur qu'il avoit de ſa faute. Il diſoit qu'au tems de la Paſſion de Jéſus-Chriſt, il étoit Cordonnier à Jéruſalem, demeurant près de la porte par où le Sauveur devoit paſſer pour aller au Calvaire. Il étoit Juif, & s'appelloit *Aſſuerus.* Jéſus ſe trouvant fatigué, voulut

ſe repoſer ſur ſa boutique. Aſſuérus le frappa, & Jéſus lui dit, *Je ne repoſerai ici, mais tu courras juſqu'à ce que je vienne.* En effet il commença a courir dès ce moment, ſuivit Jéſus-Chriſt, & a toujours erré depuis. En voici un autre qui parut en Angleterre il y a nombre d'années. D. Calmet a une Lettre manuſcrite écrite de Londres par Madame de Mazarin à Madame de Bouillon, où on lit qu'il y a en ce païs un homme qui prétend avoir vécu plus de dix-ſept cens ans. Il aſſure qu'il étoit Officier du Divan de Jéruſalem dans le tems que Jéſus-Chriſt fut condamné par Ponce Pilate; qu'il repouſſa bruſquement le Sauveur hors du Prétoire, en lui diſant, *Va, ſors, pourquoi reſte tu ici?* que Jéſus-Chriſt lui répondit, *Je m'en vais, mais tu marcheras juſqu'à mon avénement.* Il ſe ſouvient d'avoir vu tous les Apôtres, des traits de leurs viſages, de leurs cheveux, de leurs habillemens. Il a voyagé dans tous les païs du monde, & doit errer juſqu'à la fin des ſiécles; il ſe vante de guérir les malades en les touchant; il parle pluſieurs Langues; il rend un compte ſi exact de tout ce qui s'eſt paſſé dans tous les âges, que ceux qui l'écoutent ne ſavent qu'en penſer. Les deux Univerſitez ont envoyé leurs Docteurs pour s'entretenir avec lui, mais ils n'ont pu avec tout leur ſavoir le ſurprendre en contradiction. Un Gentilhomme d'une grande érudition lui parla en Arabe, auquel il répondit d'abord en la même Langue, lui diſant, qu'à peine y avoit-il au monde une ſeule Hiſtoire véritable. Le Gentilhomme lui demanda ce qu'il penſoit de Mahomet, *J'ai connu,* lui dit-il, *très particuliérement ſon Pére à Ormus en Perſe; & pour Mahomet, c'étoit un homme fort éclairé, mais toutefois ſujet à l'erreur, comme les autres hommes, & une de ſes principales erreurs, c'eſt d'avoir nié que Jéſus-Chriſt ait été crucifié, parce que j'y étois préſent, & que de mes propres yeux je l'ai vu attaché à la Croix.* Il dit à ce Gentilhomme qu'il étoit à Rome, lorſque Néron y fit mettre le feu; qu'il a vu auſſi Saladin à ſon retour des conquêtes du Levant; il dit beaucoup de particularitez de Soliman le magnifique. Il a auſſi connu Tamerlan, Bajazet, Eterlan, & fait un ample récit des guerres de la Terre-Sainte; il prétend être dans peu de jours à Londres, où il ſatisfera la curioſité de ceux qui s'adreſſeront à lui. C'eſt ce que porte la Lettre. Elle dit de plus que le peuple & les ſimples attribuent à cet homme beaucoup de miracles, mais que les plus éclairez le regardent comme un Impoſteur. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JUIFS. *Voyez* JUDE'E.

JUIFVE (Les Baſſes de la) ou *Baxes de Judia,* en Latin *Syrtes Judaicæ*: ce ſont des écueils de l'Océan Ethiopien, le long de la côte de l'Iſle de Madagaſcar, vis à vis de la ville de Mozambique en Zanguébar. Ils ont environ 50 lieues d'étendue du nord au ſud. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUILLET, ſeptiéme mois de notre année, de 31 jours. Il étoit appellé *Quintilis* dans le Calendrier de Romulus; parce qu'il étoit le cinquiéme mois de l'année du Calendrier de ce Roi, qui n'avoit fait l'année que de dix mois ſeulement, la commençant au mois de Mars. Depuis, ce nom lui fut ôté par l'ordonnance de Marc-Antoine; & il fut appellé *Julius,* en l'honneur de Jules Céſar, qui avoit réformé l'ancien Calendrier de Romulus. Pour ce qui regarde les Fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *Cherchez* l'Article de FETES. * *Antiquit. Rom.*

* JUILLY, bourg de France, dans l'Iſle de France, avec une ancienne Abbaye de Chanoines Réguliers. Cette Abbaye eſt préſentement occupée par les Péres de l'Oratoire qui en prirent poſſeſſion le troiſiéme Septembre 1639, & qui y entretiennent un Collége conſidérable pour l'inſtruction de la Jeuneſſe. Ce bourg eſt nord oueſt de la ville de Meaux, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

JUIN, ſixiéme mois de l'année, où le Soleil entre dans le Signe du Cancer ou de l'Ecreviſſe, qui fait le Solſtice d'Eté. Ce mot vient du Latin *Junius,* que quelques-uns font venir de Junon; comme Ovide qui fait dire à cette Déeſſe, *Faſt. l.* 6. *v.* 26.

Junius à noſtro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le faire venir *a Junioribus,* des jeunes gens: *Junius eſt Juvenum,* dit Ovide; & quelques-uns de *Junius Brutus,* qui chaſſa les Rois de Rome, & établit l'Etat populaire. Quant à ce qui regarde les Fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *Cherchez* l'Article de FETES. * *Antiq. Rom.*

JUINE, petite riviére de France, qui a ſa ſource dans la forêt d'Orléans, traverſe le Gâtinois, & va ſe décharger dans la Seine, vis à vis de Corbeil. * Maty, *Dict. Géogr.*

IVINGO, petite ville avec marché, du païs de Colſtow, dans la partie orientale du Comté de Buckingham. * *Dict. Angl.*

JUK. JUL.

JUKAGIR, Contrée de la grande Tartarie, qui eſt placée dans la Carte de M. Witſen au nord de la Daurie, & au levant de la riviére de Léna, qui la ſépare du païs des Tungoëſes. Les Moſcovites n'y ont point encore pénétré, & les Tartares qui l'habitent, n'ont ni villes ni villages. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUKATAN. *Voyez* JUCATAN.

JULE, Commandant d'une Légion Romaine. *Voyez* ci-deſſous JULIUS.

JULE, (SAINT) Martyr en Méſie ou Bulgarie, dans le III ou IV ſiécle, étoit des Soldats de l'Armée Romaine, qui gardoit les limites de l'Empire Romain contre les Barbares ſur le Danube, à Duroſtoro, ville de la ſeconde Méſie. Il fut déféré comme Chrétien, à Maxime, Gouverneur du païs, qui le ſollicita d'offrir de l'encens aux Idoles. Jule l'ayant refuſé avec courage fut condamné à mort, & eut la tête tranchée. On fait mémoire de lui au 27 de Mai. On ne ſait pas le tems de ſon martyre. Les uns le mettent ſous Alexandre Sévére, d'autres ſous Dioclétien, quelques-uns ſous Licinius. * *Acta apud Bollandum.* Baillet, *Vies des Saints.*

JULE I, Romain de naiſſance, fut ordonné Evêque de Rome le 18 Janvier de l'an 337. Il aſſembla un Concile à Rome, dans lequel ſaint Athanaſe fut déclaré innocent, & il écrivit une Lettre aux Orientaux. Il envoya ſes Légats au Concile de Sardique, & écrivit à ceux d'Alexandrie une Lettre, dans laquelle il les congratule du retour de ſaint Athanaſe. Ces deux Lettres ſont certaines, & ſe trouvent dans les Oeuvres de ſaint Athanaſe. Les Eutychiens ont attribué au Pape Jule une Lettre de l'Incarnation, adreſſée à Denys, que Gennade a cru être véritablement de lui; quoiqu'il remarque, qu'ayant pu être utile du tems de ce Pape, contre ceux qui admettoient deux perſonnes en Jéſus-Chriſt, elle étoit devenue pernicieuſe, depuis l'Héréſie d'Eutyche & de Timothée, qu'elle favoriſoit beaucoup: mais cette Lettre a été rejettée par Hypatius, dans la Conférence de Conſtantinople avec les Acéphales; par Facundus, *l.* 7. *c.* 1; par Eulogius dans ſon troiſiéme Diſcours; & par Léonce de Conſtantinople, au Chapitre huitiéme du Livre des Sectes. Ils ont aſſuré que c'étoit un Ouvrage d'Apollinaire, que les Eutychiens avoient attribué fauſſement au Pape Jule. On cite encore dans le Concile d'Ephéſe, Article 1, une autre Lettre de Jule ſur l'Incarnation, écrite à Dace. Facundus qui l'a reconnue pour véritable, nomme Proſdoce celui à qui elle étoit adreſſée. Vincent de Lérins dit que dans le Concile on a confirmé la Foi de l'Egliſe par le témoignage du Pape Jule. Ephrem l'a auſſi reconnue pour véritable, comme il paroît par l'extrait de ſon troiſiéme Livre des Loix, rapporté par Photius. Anaſtaſe la cite dans ſes Recueils ſur l'Incarnation, comme étant écrite à Acace. Léonce eſt le ſeul qui la rejette, dans ſon Traité des Sectes, où il aſſure qu'elle eſt l'Ouvrage de Timothée, Diſciple d'Apollinaire, comme on le prouvoit alors par pluſieurs exemplaires. Il ajoûte toutefois qu'elle n'eſt point contraire à la Foi, & qu'ainſi il importe peu de qui elle ſoit. Enfin le même Léonce aſſure qu'on n'avoit rien de ſon tems des Ecrits de Jule (ce qu'il faut entendre à l'exception de ce qui eſt dans ſaint Athanaſe,) & que les ſept Epîtres qui portent ſon nom, étoient d'Apollinaire. Il n'y a guéres d'apparence que Jule ait écrit des Lettres ſur l'Incarnation dans un tems où il n'étoit queſtion que de la Trinité. Outre que l'on ſait que les Eutychiens avoient coutume d'attribuer des Ouvrages d'Apollinaire aux Péres qui étoient eſtimez par les Catholiques, comme à ſaint Athanaſe, à ſaint Grégoire, à ſaint Cyrille, afin de tromper les peuples, & les engager dans leurs Héréſies. Les deux Lettres décrétales attribuées au Pape Jule, ſont viſiblement ſuppoſées. Ce Pape mourut le 12 Avril de l'an 352, & eut pour ſucceſſeur LIBERE. L'Auteur du Pontifical de Damaſe, Uſuard, Adon & quelques autres, rapportent qu'il fut banni pendant dix mois, juſqu'à la mort de Conſtance; mais cela ne ſe peut ſoutenir, Jule n'ayant jamais ſouffert aucune perſécution, ni aucun exil pour la défenſe de ſaint Athanaſe, puiſque ce Pére n'en dit pas un ſeul mot dans ſes Ouvrages, lui qui n'eût point manqué de reprocher aux Ariens l'exil de Jule, comme il leur avoit reproché celui de Libére & des autres Evêques de ſon parti. * Saint Athanaſe, *Apol.* 2. & *Epiſt. ad Solit.* Socrate, *l.* 2. & 3. Gennade, *de Script. Eccleſ.* Sozoméne, *de Sect. Act.* 8. Baronius, *in Annal. Eccleſ.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* De Launoy, *Epiſt.* Stillingfleet, *Antiq. Britann.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du IV ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints,* 12 *Avril.*

JULE II, dit auparavant *Julien* de la Rovére, Cardinal de ſaint Pierre aux Liens, étoit natif du bourg d'Albizole, près de Savone, & fils de RAPHAEL, frére du Pape *Sixte* IV, & de *Théodore* Manerola. Un de ſes fréres, nommé *Barthélemi,* fut Religieux de ſaint François, puis Evêque de Ferrare, & Patriarche d'Antioche; & un autre, appellé *Jean* de la Rovére, étoit Préfet de Rome, Prince de Sora & de Sinigaglia. Quant à Julien, il eut l'Evêché de Carpentras, fut fait Cardinal l'an 1471 par le Pape Sixte IV, ſon oncle, & fut depuis Evêque d'Albano & d'Oſtie, & Doyen des Cardinaux. Sous le Pontificat de ſon oncle, il avoit été pourvu de l'Evêché de Bologne, & de celui d'Avignon, érigé en Archevêché, &c. & avoit eu la conduite des troupes eccléſiaſtiques, contre quelques peuples d'Ombrie, révoltez: emploi qui étoit aſſez ſelon ſon génie. Il vint enſuite Légat en France l'an 1480, fut depuis Chef de parti dans quatre Conclaves, & eut l'adreſſe de ſe faire élever ſur le Siége de ſaint Pierre, le dernier Octobre 1503, après Pie III. Il avoit empêché que le Cardinal d'Amboiſe ne fût mis ſur le Thrône Pontifical, après la mort d'Alexandre VI, lui faiſant accroire qu'il y parviendroit quand Pie II, que l'on élut, ſeroit mort. Celui-ci ne vécut que 26 jours, & pendant ce tems-là Julien fit ſa brigue, en ſorte que les Cardinaux, le ſoir même qu'ils entrérent au Conclave, le nommérent preſque tous d'une voix, parce qu'il leur avoit promis de rétablir l'honneur du Saint Siége, & la liberté de l'Italie. Comme il avoit l'eſprit extrêmement porté à la guerre, on dit qu'il prit le nom de Jule, en mémoire de Jules Céſar; & par émulation d'Alexandre VI. On ajoute encore, que contre la coutume de ſes prédéceſſeurs, il portoit une longue barbe, pour ſe rendre plus vénérable à ceux qui le regardoient. Avant ſon Pontificat, il étoit ami des François, & avoit cherché un aſyle dans le Royaume de Louïs XII, contre les pourſuites d'Alexandre VI, ſon ennemi. Il fit même ligue avec eux, dès qu'il fut Pape; mais depuis il ſe porta à des extrémitez indignes d'un Pére com-

commun des Chrétiens; car il excommunia ceux qui n'étoient pas favorables à ses desseins ambitieux, & entre autres Alfonse d'Est, Duc de Ferrare, qu'il voulut priver de son Duché, l'an 1510. Il donna la Navarre au Roi d'Espagne, qui l'usurpa sur Jean d'Albret, & se déclara contre le Roi Louïs XII, parce qu'il étoit victorieux. Ce Prince, pour s'en venger, permit les Assemblées des Prélats à Tours & à Pise. Jule desespéré de cette conduite, mit tous ses Etats en Interdit, avec permission à qui que ce fût de les occuper; & voulut même transférer le titre de Très-Chrétien au Roi d'Angleterre. Ce procédé parut si injuste & si déraisonnable à Léon X, son successeur, qu'il abolit & la Censure & les Bulles. Au reste cette Assemblée de Pise commencée l'an 1511, donna beaucoup de peine à Jule, qui lui opposa le Concile de Latran. Ce Pape commandoit lui-même les Armées, & faillit à être emporté d'un coup de canon. Il en fit appendre le boulet dans l'Eglise de Lorette. Il fut sensiblement touché l'an 1512, de la perte de la bataille de Ravenne, où son Légat fut fait prisonnier; & mourut le 18 Février 1513, d'une fiévre lente, causée, disoit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accommoder avec l'Empereur. Jule étoit alors âgé de 70 ans, & avoit tenu le Pontificat neuf ans, trois mois & 21 jours. LEON X lui succéda. * Papire Masson, *in Julio II.* Guichardin, *l.* 6. Victorel, *in Add. Ciacon.* Bembe, *Hist. Ven. l.* 12. Sponde, *in Annal. A. C.* 1503. & *suiv.* Rainaldi. Paul Jove, &c.

JULE III, Romain, nommé auparavant *Jean Marie* du Mont, Cardinal du titre de saint Vital, Evêque de Palestrine, étoit neveu d'*Antoine* de Monte Cardinal, & fils de *Vincent*, natif de Monte di Sansovino, dans le Diocése d'Arezzo. Il fit du progrès dans les Lettres & dans la Jurisprudence, & devint Archevêque de Siponte, fut employé dans les affaires du Saint Siége, & eut depuis l'administration de divers Evêchez; ensuite de quoi Paul III le fit Cardinal l'an 1536. C'étoit un esprit ferme & intrépide. Le Pape qui lui avoit confié les Légations de la Lombardie & de la Romagne, lui donna celle de Bologne, & le nomma Président du Concile, qui s'y devoit tenir. Il s'y opposa aux Ambassadeurs de l'Empereur Charles Quint, & succéda au même Paul III, le huitiéme Février de l'an 1550. Jule, avant son élévation au Pontificat, avoit agi avec tant de sévérité en toute sorte d'affaires, que les Cardinaux ne le mirent qu'avec peine sur le Thrône de saint Pierre. Cependant on le vit depuis changer de maniére, & s'abandonner au luxe & aux plaisirs. Il commença son Gouvernement par la publication d'un Jubilé, & ordonna que le Concile général qu'on avoit transféré de Trente, y seroit encore célébré. Ensuite il prit les armes avec l'Empereur contre Octave Farnése, Duc de Parme, protégé par le Roi Henri II. Il reçut aussi l'obéïssance de quelques Patriarches Orientaux; & mourut le 23 Mars 1555, après cinq ans & 40 jours de Pontificat. MARCEL II fut son successeur. * Sponde & Rainaldi, *in Annal. Eccles.*

JULE ou IOLAUS CLAUDIUS, Auteur Grec, qui a composé une Histoire de Phénicie. On ne fait pas en quel tems il a vécu. * Vossius, *de Historicis Græcis, l.* 3.

JULE AFRICAIN. *Cherchez* AFRICAIN.

JULE ou JULIUS ATERIANUS. *Cherchez* ATERIANUS.

JULE CAPITOLIN. *Cherchez* CAPITOLIN.

JULE ou JULIUS CELSUS. *Cherchez* CELSUS.

JULE CESAR. *Cherchez* CESAR.

JULE-CESAR SCALIGER. *Cherchez* SCALIGER.

JULE ou JULIUS CLARUS. *Cherchez* CLARO.

JULE ou JULIUS FIRMICUS MATERNUS. *Cherchez* FIRMICUS.

JULE FRONTIN. *Cherchez* FRONTIN.

JULE HYGIN. *Cherchez* HYGIN.

JULE HILARION. *Cherchez* HILARION.

JULE ou JULIUS MARATHUS. *Cherchez* MARATHUS.

JULE ou JULIUS OBSEQUENS. *Cherchez* OBSEQUENS.

JULE ou JULIUS PARIS. *Cherchez* PARIS.

JULE ou JULIUS PAULUS. *Cherchez* PAUL, ou PAULUS JULIUS.

JULE ou JULIUS POLLUX. *Cherchez* POLLUX.

JULE ou JULIUS POMPONIUS LÆTUS. *Cherchez* POMPONIUS LÆTUS.

JULE ROMAIN. *Cherchez* ROMAIN.

JULE ou JULIUS SOLINUS. *Cherchez* SOLIN.

* JULES, Duc de Brunswik-Lunebourg, naquit le 29 Janvier 1528. Dans son enfance il eut par la négligence de sa Nourrice, au pié droit, un mal dont il n'a jamais été bien guéri. Sa jeunesse ne fut pas heureuse. Dès l'an 1542, & quelques années suivantes, il fut obligé de s'enfuir de sa patrie, & après avoir erré dans plusieurs endroits il s'arrêta enfin à Cologne, où il fit de grands progrès dans l'étude. Ensuite il alla en France, puis à Louvain où il continua ses études avec succès. Son pére le destinoit à l'état ecclésiastique, & lui fit avoir une place de Chanoine du Chapitre de Cologne, & l'Evêché de Minden. Il fut même déclaré Coadjuteur à l'Evêché de Paderborn. Mais les choses tournérent autrement dans la suite. Le Duc Jule ayant embrassé la Religion Luthérienne, les Chanoines aussi bien que son propre pére se declarérent contre lui, de sorte qu'étant obligé de chercher un asyle il se retira d'abord chez Jean Markgrave de Custrin, & ensuite à Berlin auprès de l'Electeur de Brandebourg. Le Duc Henri ayant quelque tems après perdu ses deux fils à la bataille de Sievershauzen, & n'ayant point d'espérance d'en avoir d'autres de sa seconde femme, il rendit ses bonnes graces à Jule, & consentit à son mariage avec Hédwige fille d'Electeur de Brandebourg. Après la mort de Henri qui arriva en 1568, Jule se mit aussi-tôt en possession du Gouvernement, & établit dans Brunswik la Religion Luthérienne sur le même pié qu'elle étoit ailleurs. En 1571, il fit la dédicace de l'Ecole qu'il avoit fondée à Gandersheim, que trois ans après il transféra à Helmstadt, & qu'en vertu d'un privilége de l'Empereur il érigea en Université. En 1574, le Duc & la Duchesse coururent risque de perdre la vie par le moyen de quelques Chymistes & Empoisonneurs qui vouloient y attenter; mais ils furent découverts & punis. En 1576, Jule fit publier un Livre qu'il intitula *Corpus Doctrinæ Julium*, avec ordre de l'employer à Helmstadt & ailleurs pour l'instruction de la Jeunesse. En 1581, Herman Evêque de Minden, étant brouillé avec son Clergé & avec ses Sujets, remit pour 30000 risdales son Evêché entre les mains du Prince Henri-Jules. En 1582, Othon, Comte d'Hoye & de Brukhausen, qui étoit le dernier de sa famille, étant mort sans enfans, Jule hérita de la plupart de ses terres. En 1584, il eut encore une autre succession par la mort du Duc de Kalenberg, & par ces deux successions il se vit seul maître de tout le païs de Brunswik, dans lequel il introduisit par-tout la Religion Luthérienne. Il mourut à Wolfenbuttel le troisiéme Mai de l'an 1589. Il a immortalisé sa mémoire par les soins qu'il a pris pour faire fleurir la Religion, la Justice & les Sciences. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bunking, *Chron. de Brunsf.* & *de Lunebourg.* H. Meibomii *P. I. p.* 340--352. Letzner, *Chron. de Dassel* & *d'Eimbek, l.* 3. *c.* 80-90. Lunig, *Archives de l'Empire, part. spec. Sect.* 4. *c.* 4. *n.* 24. *p.* 306 & *suiv.*

* JULES-FREDERIC, Duc de Wirtemberg, naquit l'an 1588. Après avoir fait ses études il se mit à voyager, & alla d'abord en Asie où il se trouva au siége d'Ephése; après quoi il visita les païs du nord, & alla jusques dans la Laponie. A son retour il entra au service de l'Union, & fut au siége de Juliers. Après la mort de son frére Louïs-Frédéric, il se chargea, en 1631, de la tutelle de ses neveux, & la commença par se déclarer contre les Abbez & les Officiers de Justice que l'Empereur avoit établis dans les terres du Duché de Wirtemberg. Il se prépara à la guerre, & refusa de donner aux troupes Impériales qui venoient d'Italie d'autre passage que celui où il étoit obligé par les Loix de l'Empire. Mais le Comte de Furstemberg qui commandoit les troupes de l'Empereur, fondit sur Jules Frédéric avec tant de violence, que pour prévenir la perte entiére de son païs, il fut obligé de faire la paix, d'abandonner l'Union, & d'accorder aux Impériaux des quartiers dans le Wirtemberg. En 1632, se voyant appuyé des Suédois il recommença la guerre contre l'Empereur; mais après la perte de la bataille de Nortlingue, il fut obligé de se réfugier à Strasbourg où il mourut en 1635. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de WIRTEMBERG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JULES-HENRI, Duc de Saxe-Lawembourg, naquit le 15 Avril 1586. Il fit ses études dans l'Académie de Tubingue, & fit en 1612 un voyage en Suéde, pour servir sous le Roi Gustave-Adolphe; mais on dit que dans la suite il quitta le parti Suédois pour quelque mécontentement. Pendant les troubles de Bohéme, il s'engagea dans les intérêts des Empereurs Matthias & Ferdinand II. En 1620, Ferdinand dont il avoit été Chambellan, l'envoya en Ambassade vers Christierne ou Christian IV, Roi de Danemarc, & aux Cercles de la Haute & de la Basse Saxe. En 1622, dans le tems qu'il étoit occupé à ramener à leur devoir quelques Soldats qui s'étoient mutinez, il fut fait prisonnier & mené à Haguenau. Après avoir quitté le service, il accompagna l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne. En 1626, il fut envoyé avec un Corps de 7000 hommes au secours du Général Tilly contre le Roi de Danemarc, & il se trouva à plusieurs expéditions. En 1630, il assista de nouveau à la Diéte de Ratisbonne; & en 1632, l'Empereur le dépêcha vers Jean-George I, Electeur de Saxe, pour appaiser quelques troubles. Comme il avoit toûjours vécu en bonne amitié avec le Duc de Fridland, il fut accusé d'avoir épousé ses intérêts contre ceux de l'Empereur. Cela fut cause qu'en 1634, dans le tems que le Duc fut décapité à Eger, il fut arrêté par ordre de l'Empereur & transporté à Vienne; mais en qualité de Prince de l'Empire, il refusa de répondre aux Commissaires de l'Empereur, qui en 1635 lui pardonna. Depuis qu'il fut mis en liberté, il se retira dans sa maison de Slakkenwerda qu'il a pris soin d'embellir par de fort beaux jardins. En 1657, après la mort d'Auguste, Duc de Saxe-Lawembourg, il prit possession du Gouvernement de ce Duché. Il quitta la Religion Luthérienne pour embrasser la Religion Romaine. Il mourut à Prague le sixiéme Nov. 1665. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances & sa postérité à l'Article de SAXE-LAWEMBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JULFA. *Voyez* ZULFA.

JULIAC, (Robert de) trente & uniéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda l'an 1373 à Raimond Bérenger. Il fut élu absent, étant Grand-Prieur de France; & en allant à Rhodes, il passa par Avignon, où il tint une Assemblée de l'autorité du Pape, avec même pouvoir que si c'eût été un Chapitre Général. Sa Sainteté lui donna en ce tems le Gouvernement de la ville de Smyrne, sur la côte de l'Asie Mineure, contre les Turcs, aux dépens de la Religion, l'aidant seulement de mille florins de rente, qu'il lui assigna sur les décimes de Chypre, par sa Bulle de l'an 1374. Le Grand Maître de Juliac, étant arrivé à Rhodes, appaisa par sa prudence & par son autorité les troubles que les divisions y avoient causez; & fit les préparatifs nécessaires pour soutenir les efforts des Turcs; mais il mourut

rut l'an 1376, & on élut en sa place Ferdinand d'Heredia. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

* JULIADE, nom de deux villes dans la Judée, l'une bâtie par Hérode Antipas à l'embouchure du Jourdain dans le Lac de Tibériade, nommée autrement *Bethsaïde*: l'autre près de l'embouchure du Jourdain dans la Mer Morte fut bâtie au lieu où étoit auparavant *Bétharan* ou *Bétharamphta.* * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

JULIANUS (Asper). *Voyez* JULIUS.

JULIAS ou JULIE. *Voyez* JULIE ou JULIAS.

JULIE, (SAINTE) Vierge & Martyre, étoit de Carthage. Cette ville ayant été prise l'an 439 par Genseric, Roi des Vandales, Julie fut vendue par des soldats, & amenée en Syrie. Le Marchand qui l'avoit achetée, la vendit en ce païs à un nommé Eusébe, riche Marchand, qui l'embarqua avec lui, pour aller dans les Gaules. Etant arrivez au cap de Corse, Eusébe descendit pour aller célébrer une fête des Idolâtres. Julie témoigna son indignation contre ce culte Idolâtre. Cela fut rapporté à Félix, Gouverneur du païs: il la fit enlever, & la sollicita de sacrifier aux Dieux. Sur le refus qu'elle en fit, il lui fit arracher les cheveux, & la fit ensuite attacher à un gibet. Les Moines de l'Isle de Gorgone, à présent l'Isle Marguerite, vinrent enlever le corps de cette sainte Vierge, & il y demeura jusqu'à ce que Didier, Roi des Lombards, le fit transporter à Brescia l'an 763, où il fut déposé dans le Monastére, qui porte le nom de sainte Julie. On fait sa fête au 22 de Mai. * *Acta apud Bolland.* Dom Thierri Ruinart, *Hist. Persecut. Vandal.* Baillet, *Vies des Saints. Nouvelles Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris, 1730.

JULIE, fille de César, & femme de Pompée, mourut après avoir accouché d'une fille, peu de tems avant l'Ere Chrétienne. Comme elle étoit le nœud de l'amitié que César avoit liée avec Pompée, sa mort fit naître ces fatales divisions qui ruinérent la République. Pompée, qui étoit déja sur l'âge lors qu'il l'épousa, l'aima tendrement: de sorte qu'il parut même pendant quelque tems, quitter le soin des affaires pour se promener avec elle dans ses maisons de campagne, & pour s'occuper uniquement de son amour. * Lucain, *Pharsale, l. 9. v.* 1049. Plutarque, *in Vita Pompeii.*

JULIE, fille unique de l'Empereur Auguste, est renommée par ses débauches. Ce Prince l'avoit eue de Scribonie, & n'avoit rien oublié pour la bien élever. Il la maria à Marcellus, puis à Agrippa dont elle eut trois fils & deux filles, Caius-César, Lucius-César, Agrippa Posthume; Julie & Agrippine, mére de Neron. Tibére fut le troisiéme mari de Julie, & en eut un enfant, qui ne vêcut point. Elle s'abandonna à toutes sortes d'infamies: ce qui irrita tellement son pere, qu'il la relégua dans l'Isle de Pandataire, puis à la ville de Reggio, vers le détroit de Sicile. Julie avoit été mariée à Tibére, qu'elle méprisoit, comme indigne de cet honneur; mais lorsqu'il fut parvenu à l'Empire, il se vengea si cruellement de ce mépris, qu'elle mourut de faim dans son exil, l'an 41 de Jésus-Christ. * Suétone, *in Augusto & Tiberio.* Tacite, *Annal. l.* 1.

JULIE, fille d'Agrippa & de Julie, étoit petite-fille d'Auguste. Elle ne fut pas moins débauchée que sa mére, & fut mariée à Emilius Lépidus, dont elle eut deux enfans. Auguste la relégua aussi pour ses impudicitez, l'an 9 de l'Ere Chrétienne, dans l'Isle de Triméte, sur la côte de la Pouille, où elle mourut après vingt ans d'exil, entretenue par l'Impératrice Livie, qui persécutoit la Maison d'Auguste, lorsqu'elle étoit florissante, & la soulageoit quand elle étoit opprimée. * Tacite, *Annal. l. 3. c. 24: l. 4. c.* 71.

JULIE, petite-fille de Tibére, est différente de JULIE, fille de Tite, que Domitien enleva à son mari. Après l'avoir engrossée, il la contraignit de faire perdre son fruit: ce qui la fit mourir.

JULIE, (Domna) Syrienne de nation, & née dans la ville d'Emése, fut seconde femme de l'Empereur Septime Sévére. Ce Prince n'epousa Julie, que sur la foi d'un horoscope, qui promettoit à cette femme de devenir femme de Souverain. Elle fit grand tort à sa réputation, par la vie déréglée qu'elle mena, & fut même accusée d'avoir trempé dans une conjuration contre son mari. Plautien, Favori de Sévére, affecta de creuser ses soupçons, & fit donner la question à plusieurs femmes de qualité, pour tirer de leur bouche, l'aveu du crime de Julie. Cette Princesse, pour dissiper ces bruits, s'adonna à la Philosophie, & fit venir à sa Cour ce qu'il y avoit de gens les plus célébres dans les Lettres. Après la mort de Sévére, elle eut la douleur de voir assassiner entre ses bras, Géta son second fils, qu'elle aimoit tendrement, par Caracalla, son fils aîné. Quelque sensible que lui fût ce parricide, elle n'osa néanmoins le pleurer; & l'avidité de commander lui fit prendre le parti de la dissimulation. Caracalla, pour l'éblouïr, lui laissa une apparence extérieure d'autorité, quoiqu'au fond il ne déférât pas beaucoup à ses conseils. Après la mort de ce Prince, qui fut tué l'an 217 de Jésus-Christ, elle se laissa mourir de faim, & d'un cancer qui la rongeoit depuis longtems. Son desespoir la poussa à cette extrémité, lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvoit plus régner: & que d'ailleurs on la soupçonnoit de vouloir s'emparer de l'Empire, pour gouverner à l'exemple de Sémiramis & de Nitocris.

Spartien & Aurélius Victor prétendent que Julie n'étoit point mére de Caracalla, mais de Géta seulement; mais leur témoignage ne doit point prévaloir contre celui de Dion, d'Oppien, & sur tout de Philostrate, qui étoit engagé trop avant dans la Cour de cette Princesse, pour ignorer quels étoient ses enfans. Une Inscription qui étoit à Rome dans l'Amphithéatre, & qui doit s'entendre de cette Julie, appuye l'opinion de ces derniers Auteurs. La voici:

J. O. M.
ET JUNONI REGINÆ.
PRO SALUTE
M. AURELII ANTONINI
FEL. AUG.
ET JULIÆ AUG.

Ceux qui ont voulu que Julie ne fût que belle-mére de Caracalla, ont aisément donné dans le conte fabuleux de son inceste & de son mariage avec ce Prince. Spartien qui le rapporte, raconte que Caracalla ayant vu sa belle-mére Julie toute découverte, dit, *Je le voudrois bien, s'il m'étoit permis*; & qu'elle répondit, *Si vous voulez, il vous est permis*: de sorte qu'il l'épousa. Mais il est clair que ce fait est faux, puisque Dion & Hérodien, qui n'ont point épargné Caracalla, n'auroient pas manqué de lui reprocher ce crime. * Spartien, *in Septimio Severo.* Lampridius, *in Severo.* Dion, *l.* 78. Hérodien, *l.* 5. Aurelius Victor, *in Epitome.* Xiphilin. Philostrate. Tristan, *Commentaires.*

JULIE, ou Junie Fadille, arriére-petite-fille d'Antonin, qui épousa Maximin *le Jeune.*

JULIE, dite aussi *Médulline* & *Camille*, fut destinée pour être la seconde femme de l'Empereur Claude César, mais elle mourut le jour de ses noces.

JULIE, femme Romaine, qui embrassa le Christianisme, & que saint Paul salue dans son Epître *aux Romains, ch. 16. v.* 15.

JULIE de GONZAGUE, Duchesse de Trayette, & Comtesse de Fondi. *Voyez* GONZAGUE.

JULIEN, (Saint) premier Evêque du Mans, & Apôtre du Maine, étoit Gentilhomme Romain, mais Infidéle. Il fut converti à la Foi par le Pape saint Clément, qui après l'avoir instruit des Mystéres de la Religion, l'ordonna Prêtre pour l'envoyer dans le Maine, Province des Gaules, où Julien arriva l'an de Jésus Christ 95. Il y prêcha avec tant de zéle, qu'en peu de tems presque tout le peuple de cette Province embrassa la Foi, à l'imitation de leur Roi Défensor, qui donna son Palais pour bâtir une Eglise, laquelle est aujourd'hui la Cathédrale du Mans; & fut après la mort de Julien, l'Apôtre des Angevins, & leur premier Evêque. Entre les actions merveilleuses de Julien, on dit qu'au village d'Artins, il chassa un effroyable Dragon, qui y faisoit sa retraite dans un Temple dédié à Jupiter. Voulant se préparer à la mort, il confia le soin de son troupeau à Thuribe, pour se mettre en retraite à quatre lieues du Mans, en un village nommé aujourd'hui saint Marceau, où est une belle Chapelle dédiée à saint Julien, qui dépend de l'Abbaye de saint Vincent du Mans. Ce fut là qu'il mourut au commencement de l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, vers l'an de Jésus-Christ 138, après avoir gouverné son Diocése pendant 47 ans. * Bondonnet, *des Evêques du Mans.*

☞ On ne peut contester à saint Julien la qualité d'Apôtre du Mans, étant reconnu pour premier Evêque de cette ville; mais on n'a aucun monument ni du tems auquel il a vécu, ni de ses actions. Il est certain, que suivant l'époque de la publication de l'Evangile dans les Gaules, cet Evêque ne peut y avoir été envoyé par saint Clément. Sa Vie écrite par Lethalde, Moine de saint Memin, près d'Orléans, dans le X ou XI siécle, & tirée, à ce qu'il dit, d'un Auteur plus ancien, est pleine de fables, & ne mérite aucune croyance. * Baillet, *Vies des Saints*, 28 *Janvier.*

JULIEN, (Saint) Martyr à Brioude, dans le III ou IV siécle, étoit de Vienne en Dauphiné. Il faisoit profession des armes, quoique Chrétien, & demeuroit à Vienne avec le Tribun Ferréole, qui étoit aussi Chrétien. Crispin, Gouverneur de la Province Viennoise, ayant entrepris de faire exécuter les Edits des Empereurs (on croit que c'est sous Dioclétien) contre les Chrétiens, Ferréole obligea Julien de se retirer de Vienne. Julien s'en alla en Auvergne, où il se tint caché près de la petite ville de Brioude. Crispin envoya des soldats après lui, qui lui tranchérent la tête. Le corps de S. Julien fut porté à Brioude. Grégoire de Tours rapporte une grande quantité de miracles faits sur son tombeau. S. Germain, Evêque d'Auxerre, à son retour d'Arles vers l'an 431, déclara que la fête de saint Julien devoit être fixée au 28 d'Août. Le Culte de ce saint Martyr a été établi en France, aussi-tôt après sa mort. * Gregoire de Tours, *de Gloria Martyrum, l. 2. Vita S. Germ. apud Surium. Acta apud Bosquet.* Baillet, *Vies des Saints, au mois d'Août.*

JULIEN, dit L'APOSTAT, parce qu'il abandonna la Religion Chrétienne, étoit fils de Jules Constance, frére de Constantin *le Grand.* Constance l'avoit eu de *Basiline*, après avoir eu Gallus de Galla sa premiére femme. Julien naquit à Constantinople vers le mois de Juin de l'an 331, & se nomme dans ses médailles *Flavius Claudius Julianus.* Il fut élevé dans cette ville pendant les premiéres années de sa jeunesse. Constantin étant mort en 337, on soupçonna tous ses parens de plusieurs actions criminelles, ce qui obligea le pére de Julien de prendre la fuite. Marc Evêque d'Aréthuse contribua à l'évasion de Julien, qui auroit péri sans les soins de cet Evêque. Quand cet orage fut dissipé, Julien apprit la Grammaire de l'Eunuque Mardonius, Payen. Il eut pour Maître de Rhétorique Ecebolius, homme fort inconstant dans la Foi. Ce fut à Nicomédie, où l'Empereur l'avoit envoyé, afin que l'Evêque Eusébe, qui étoit son parent du côté maternel, eût soin de l'élever dans la piété. Malgré ces soins, ce jeune Prince fut entiérement perverti par Maxime d'Ephése, Philosophe & Magicien. Son cousin Constance fut averti de sa conduite; & Julien

lien craignant sa cruauté, se fit Moine; mais en contrefaisant l'homme de bien en public, il professoit le Paganisme en secret. Avant cela, Gallus son frére, & lui, avoient reçu la Cléricature, & avoient exercé l'office de Lecteur dans les Assemblées Ecclésiastiques. Ils avoient néanmoins des sentimens bien différens sur la Religion. On remarque que ces deux Princes ayant entrepris de bâtir à frais communs une Eglise à l'honneur du Martyr Mamas, la portion que faisoit faire Gallus, fut bien-tôt achevée: au lieu que l'ouvrage de Julien n'avança point, parce qu'il y faisoit travailler très négligemment, ou, comme disent les Anciens, parce que la terre rejettoit ses fondemens. Dans la suite Constance, à la sollicitation de sa femme Eusébie, le fit César l'an 355, le sixiéme Novembre, lui fit épouser Héléne, sa sœur, & lui confia le commandement général des troupes dans les Gaules. La conduite de Julien dans ce païs lui fait sans contredit beaucoup d'honneur. Quoiqu'il n'eût encore aucune connoissance de la guerre, & que les principaux Officiers qui devoient l'aider de leurs conseils fissent très mal le service, dans la crainte que paroissant attachez à Julien les flatteurs ne les missent mal auprès de l'Empereur, dont on connoissoit le naturel méfiant, il ne laissa pas que d'entreprendre de chasser les Barbares des Gaules, & il en vint à bout en très peu de tems, ayant remporté auprès de Strasbourg une des plus célébres victoires de ce siecle, où il eut à combattre sept Rois Allemans, du nombre desquels étoit Chrodomaire, qui jusques là avoit presque toujours battu les Romains, & qui fut fait prisonnier. La défaite des Saliens & des Chamaves, Peuples François, suivit de près cette victoire; les Allemans encore battus furent contraints de demander la paix, & tout continuoit à lui réussir, lorsque Constance qui soutenoit avec beaucoup de peine les efforts des Perses, s'avisa de vouloir grossir ses troupes d'une partie de celles qui servoient dans les Gaules. Julien profitant de l'éloignement qu'avoient les soldats d'aller faire la guerre hors de leur païs, se fit déclarer Empereur, & n'ayant pu obtenir de Constance qu'il le reconnût en cette qualité, il eut l'adresse de se faire suivre de ces troupes-là, même jusques dans l'Illyrie, où il apprit la mort de Constance arrivée le 3 Novembre de l'an 361. Lorsqu'il se vit maître du Monde, il signala son avénement à l'Empire, par l'ouverture des Temples des faux Dieux, & par le rétablissement de leur culte. Il prit la qualité de Souverain-Pontife, avec toutes les cérémonies Payennes; & par le sang des victimes, il tâcha d'effacer le caractére de son batême. Il rappella d'exil tous les Hérétiques, rétablit les Donatistes en Afrique, & ne laissa passer aucune occasion de nuire aux Chrétiens, qu'il appelloit par mépris *Galiléens.* C'est ce qui lui fit violer jusqu'au Droit des gens en la personne de deux Ambassadeurs de Perse, Manuel & Ismaël, qu'il fit mourir à Chalcédoine, parce qu'ils étoient Chrétiens. Il préféra toujours les Idolâtres aux Fidéles, ausquels il défendit d'enseigner les Belles-Lettres, tâchant de transporter les saintes Loix de l'Eglise dans le Paganisme, pour la Police. Il forma le dessein d'établir des Ecoles publiques, où on enseigneroit la Religion & les bonnes mœurs, avec les autres Disciplines. Il voulut introduire le chant alternatif dans les Temples, la distinction des places, la forme des priéres & quelque image de la pénitence publique, pour l'expiation des crimes scandaleux. Il entreprit de fonder des Hôpitaux pour les malades, des Maisons pour enfermer les pauvres, & des Monastéres de Vierges. Ces projets paroissent dans sa Lettre à Arsacius & par ce qu'en rapporte Sozoméne. Il s'efforça particuliérement de faire changer de Religion aux soldats Chrétiens, & sur-tout à ceux de la Garde Prétorienne; mais la plupart aimérent mieux vivre sans emploi, que d'apostasier. Maris, Evêque de Chalcédoine, lui ayant reproché publiquement son impiété, l'Empereur lui répondit sans se fâcher, *Que son Galiléen ne le guériroit pas de la perte de la vue. Je loue Dieu,* repliqua Maris, *d'être aveugle, pour n'avoir pas les yeux souillez de la vue d'un Apostat comme toi.* Julien passa outre sans rien dire. Sa Philosophie lui faisoit affecter ces actions extérieures de clémence & de modération. Pour chagriner les Chrétiens de toutes maniéres, il permit aux Juifs de rétablir le Temple de Jérusalem, ce qu'ils ne purent exécuter. Enfin dans le tems qu'il se vit obligé de partir pour aller faire la guerre aux Perses, il jura de ruïner l'Eglise à son retour: mais Dieu s'en déclara le protecteur, & la garantit de ses menaces. Julien enleva d'abord plusieurs places des Perses, & s'avança jusqu'à Ctésiphonte sans trouver aucune résistance; ce qui lui enfla tellement le cœur, que se promettant déja d'envahir toute la Perse, il se laissa conduire par un homme, que les Perses avoient aposté, dans des lieux où trouvant une puissante Armée en tête, il ne pouvoit plus faire subsister son Armée qu'avec une extrême peine. Les rencontres qui se firent à diverses fois dans ces lieux, furent, dit-on, presque toujours avantageuses aux Romains; mais ils avoient besoin d'une bataille décisive: elle se donna le 26 Juin de l'an 363, & la victoire paroissoit se déclarer pour eux, lorsque Julien qui s'étoit engagé dans le combat sans cuirasse, fut blessé si dangereusement qu'il en mourut la nuit suivante. Socrate dit qu'un de ses Gardes nommé Calliste, qui écrivit sa Vie en vers, attribue cette blessure à un Démon. Théodoret ajoûte, que le bruit couroit que se sentant blessé, il prit de son sang dans la main, & qu'en le jettant contre le Ciel, il s'écria, *Tu as vaincu, Galiléen.* C'est ainsi qu'il nommoit Jésus-Christ par mépris. Sozoméne écrit que les uns attribuent ce coup à un Persan; d'autres à un Sarazin; & plusieurs à un Romain. Quel que puisse être celui qui le tua, il fut, sans doute, le ministre de la vengeance divine. Cette mort fut révélée à saint Sabas, Anachoréte, qui vivoit à plus de vint journées du camp, & à quelques autres. Cet Empereur étoit savant & libéral, & avoit quelques bonnes qualitez morales, car il étoit sobre & vigilant, & il semble qu'il ne s'est pas livré à la passion pour les femmes; mais d'ailleurs la haine qu'il avoit conçue contre Constantin, & ses enfans, lui a fait écrire des choses déraisonables, & souvent fausses & calomnieuses. On remarque même qu'il a repris aigrement dans ces Princes des choses qu'il a faites lui-même; & que sa passion aveugle pour le Paganisme l'a porté à traiter honorablement des gens dont un Payen plus modéré auroit eu horreur. Le refus qu'il faisoit souvent aux Chrétiens de répondre à leurs requêtes, ne lui fait pas honneur; & son *Misopogon* qui est une Satire des Habitans d'Antioche, qu'il haïssoit particuliérement parce qu'ils avoient montré le plus d'aversion contre ses innovations, est peu digne d'un Empereur qui affectoit une gravité égale à celle de Marc-Auréle. Les Ouvrages qui nous restent de lui, comme sa Satyre des Césars, quelques Discours, des Lettres, & deux Epigrammes, sont des preuves de son esprit & de son érudition. Eunapius avoit recueilli les Panégyriques en prose & en vers faits pour cet Empereur; mais nous n'avons que les invectives, que les SS. Péres ont faites contre lui. Si elles sont vives & ardentes, il faut attribuer cette chaleur au zéle de leurs Auteurs pour la défense de la Religion, contre laquelle Julien écrivoit des Livres pleins d'injustices & de calomnies, tels que ceux qu'il composa en allant combattre les Perses, & que saint Cyrille réfute par un Ouvrage excellent, qu'il dédia à Théodose le Jeune. * Les curieux consulteront cette Piéce; saint Grégoire de Nazianze, *in Orat. adv. Julianum;* Saint Jean Chrysostome; saint Jerôme; Optat; Socrate; Sozoméne; Théodoret; Nicéphore; Ruffin; Zosime; Ammien Marcellin; Eutrope; Baronius, &c. *La nouvelle édition de* M. Spanheim, publiée *in folio*, à Leipsic l'an 1696, avec de savantes remarques. Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome 4.*

JULIEN, oncle maternel de l'Empereur Julien l'Apostat, étoit Apostat lui-même & Comte d'Orient, & vivoit dans le IV siécle. Il avoit été Préfet d'Egypte avant que d'être Comte d'Orient. En 362, quelque tems après l'avénement de Julien à l'Empire, les Alexandrins s'étant révoltez, & la rebellion ayant été loin, Julien voulut en faire une punition sévére; mais le Comte d'Orient le fléchit par ses priéres, & obtint la grace des coupables. C'étoit moins l'esprit de compassion, que l'amour qu'il avoit pour les Payens & la haine qu'il portoit aux Chrétiens, qui lit agir en cette occasion le Comte Julien. En effet, l'Empereur son neveu ayant ordonné la même année que l'on fermât la grande Eglise d'Antioche, & qu'on en portât les richesses au Thrésor Impérial, ce fut le Comte Julien qui fut chargé de la commission. Celui-ci devenu Idolâtre par complaisance & par ambition, haïssoit les Chrétiens en Apostat, mais avec moins de ménagement que son neveu. Il étoit altéré de leur sang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cherché ni détour ni prétexe pour le répandre. On eût dit qu'il se hâtoit d'étouffer ses remords sous les ruïnes de la Religion qu'il avoit abandonnée. Sa commission ne regardoit que la grande Eglise possédée alors par les Ariens; mais il étoit si accoutumé à prévenir ou à étendre les ordres du Prince, qu'il fit fermer toutes les autres, si même il ne l'avoit pas fait avant que l'Empereur vînt à Antioche. Il se saisit du Prêtre Theodoret, Oeconome d'une Eglise Catholique; & n'ayant pu par les tourmens l'obliger à renoncer Jésus-Christ, il le condamna à perdre la tête. Le même jour il se rendit à la principale Eglise, accompagné de deux autres Apostats, Felix Surintendant des Finances, & Elpidius Thrésorier du Domaine. A la vûe des vases précieux que Constance & Constantin avoient donnez, *Voyez* s'écria Félix, *avec quelle magnificence est servi le fils de Marie!* Le Comte s'assit sur les vases sacrez, & les profana aussi-bien que l'autel, d'une maniére également indécente & impie. Euzoïus, Evêque Arien, ayant voulu l'empêcher, en reçut un soufflet. *Qu'on croye maintenant,* disoit ce profanateur, *que le ciel se mêle des affaires des Chrêtiens.* Ils se retirérent après avoir tout enlevé & condamné les portes de l'Eglise. Le lendemain, lorsque l'Empereur Julien apprit la mort du Prêtre Theodoret, exécuté précisément comme Chrétien: „ Est-ce ainsi, dit-il au Comte avec chaleur, que vous „ entrez dans mes vues? Tandis que je travaille à ramener „ les Galiléens par la douceur & par la raison, vous faites des „ Martyrs sous mon régne & sous mes yeux. Ils vont me flétrir dans leurs Ecrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux „ persécuteurs. Je vous défends d'ôter la vie à personne pour „ cause de Religion, & vous charge de faire savoir aux autres „ ma volonté ". Ces reproches furent un coup de foudre pour le Comte: dès le soir même il se sentit attaqué d'une colique violente, & frappé bientôt après dans les entrailles d'une playe incurable. Les chairs extérieures les plus voisines se corrompirent, & engendrérent une quantité prodigieuse de vers. Il s'en formoit aussi au dedans, qui le rongeoient peu à peu, malgré tous les secours de la Médecine, & sortoient par cette bouche souillée de tant de blasphêmes, avec les alimens qui ne trouvoient plus d'autre issue. Pendant le cours de sa maladie, qui dura environ deux mois, le Comte traînoit un reste de vie pire que la mort, dans une affreuse alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la seule crainte, & qui produisent le désespoir. Tantôt ébranlé par les discours de sa femme qui étoit Chrétienne & zélée, il envoyoit prier l'Empereur de r'ouvrir les Eglises, en lui représentant que c'étoit sa complaisance pour lui, qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Tantôt il ranimoit ses forces & son incrédulité pour condamner au dernier supplice Bonose, Maximilien & quelques autres Officiers, qui refusérent constamment d'ôter de leurs drapeaux le Monogramme de Jésus-Christ & d'y mettre des idoles. D'autrefois il pressoit sa

sa femme d'aller à l'Assemblée des Chrétiens, prier pour lui, & le recommander aux Fidéles. Mais voyant que son repentir n'étoit point sincére, elle n'y alla point; & irrité de ce refus, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promtement la vie. Ce Dieu l'exauça dans sa colére, & le tira du monde au moment qu'on lui lisoit divers Oracles qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition visible. * *Voyez* les Actes du martyre de saint Théodoret, dans le Recueil des Actes sincéres donnez par Dom Thierri Ruinart; l'Historien Théodoret, *l.* 3. *ch.* 13. Sozoméne, *l.* 5. *ch.* 8. la Vie de l'Empereur Julien l'Apostat, par le Pére *de la Bletterie* de l'Oratoire, *l.* 5. Cet Ouvrage est écrit avec beaucoup d'agrément & de solidité: c'est le seul où l'on puisse bien apprendre ce qui regarde l'Empereur Julien, sa conduite & ses écrits, dont l'Auteur annonce une Traduction Françoise. * *Supplément de Paris* 1736.

JULIEN. Il y a eu deux Tyrans de ce nom: l'un nommé *Marcus Julianus*, qui étoit Gouverneur de la Vénétie l'an 284, lorsque Numérien fut tué par Arrius Aper. La haine qu'on avoit conçue contre Carin le porta à tenter les troupes de Pannonie, qui effectivement se joignirent à lui; & ce fut avec elles qu'il alla chercher Carin, après la défaite de qui il comptoit d'aller au devant de Dioclétien; mais la perte d'une bataille auprès de Vérone ruïna ces beaux projets, & il y fut tué lui-même en combattant vaillamment. L'autre est bien moins connu: le jeune Victor dit qu'il se révolta en Italie; & qu'après la perte d'une bataille, il s'enfonça un poignard dans le sein, & se jetta ensuite dans le feu; mais cet Auteur est si brouillon, qu'on ne sait s'il n'a pas voulu parler de celui dont on vient de donner l'Histoire. Aurelius Victor dit que celui-ci se révolta en Afrique, & périt peu après. Il n'en marque pas le tems, & je ne sai si on peut lui donner une Inscription qu'on trouve dans Goltzius, où il est appellé *Quintus Trebonius Julianus*, parce que cette Inscription est fort suspecte.

JULIEN, faux Messie qui parut dans la Palestine sous le regne de l'Empereur Justinien. Cet Imposteur prenant la qualité de Conquérant, fit armer tous ceux qui furent assez crédules pour le suivre. Les séditieux fondant sur les Chrétiens, qui s'imaginoient de n'avoir rien à craindre d'une Nation si souvent domptée, en firent un assez grand carnage. Les troupes de Justinien accoururent au secours des Chrétiens; elles dissipérent dans peu ces Mutins qui manquoient d'expérience. Leur Chef fut pris & puni de mort, ce qui termina ce soulévement arrivé en 520. * Basnage, *Hist. des Juifs*, &c. *tome* 4. *p.* 1395.

JULIEN, second fils de Constantin *le Tyran*, fut créé Nobilissime, & fut tué l'an 411, avec son pére, par le commandement d'Honorius.

JULIEN, Seigneur Espagnol, étoit Comte de Ceuta, ville Capitale d'un Gouvernement des Goths d'Espagne, située sur la côte d'Afrique, proche du Détroit de Gibraltar, où les Goths possédoient quelques places l'an 710. Ce Comte ayant appris que sa fille nommée Cava, avoit été violée par Rodrigue ou Rodéric, Roi d'Espagne, dissimula quelque tems son déplaisir; & parce que les Arabes avoient une puissante Armée en Afrique, il prit ce prétexte pour supplier le Roi de lui permettre d'aller en son Gouvernement. Il emporta ce qu'il avoit de plus précieux, & passa à Ceuta avec sa femme: puis feignant qu'elle étoit à l'extrémité, il pria le Roi de permettre à sa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorsque Julien se vit en sûreté avec sa famille, il chercha les moyens de se venger, & fit part de ses ressentimens à Muça, Général de l'Armée du Calife de Damas, qui étoit en Barbarie. Il lui promit non seulement de lui remettre entre les mains les places de son Gouvernement, mais aussi de le rendre maître de toute l'Espagne, s'il vouloit lui donner des forces. Muça lui ayant envoyé douze mille hommes, il conquit une partie de l'Espagne, & y donna entrée aux Arabes, qui la soumirent à l'obéïssance du Calife; mais ce malheureux Comte, ayant été soupçonné par Muça d'avoir quelque intelligence avec les Chrétiens contre les Arabes, eut la tête coupée par ordre de ce Général l'an 717. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JULIEN, Evêque d'Alexandrie, succéda à Agrippa, ou Agrippin, vers l'an 177, & gouverna cette Eglise jusqu'en 187, qu'il eut Démétrius pour successeur, selon Eusébe & Baronius. Il y a encore eu deux Evêques de Jérusalem de ce nom, dans le second siécle.

JULIEN, Pélagien & Evêque d'Eclane, ou selon d'autres de Céléne, dans le cinquiéme siécle, étoit fils de Mémorius, Evêque de Capoue, & l'un des plus chers amis de saint Augustin. Nous voyons par une Lettre qu'il lui écrivit, *Epist.* 13, en lui envoyant son VI livre de Musique pour son fils Julien, qu'il aimoit beaucoup celui-ci, & qu'il avoit une passion extrême de le voir. Il avoit été marié, & nous avons son épithalame entre les Poëmes de saint Paulin. Après la mort de sa femme, il fut élevé au Diaconat; puis à l'Evêché d'Eclane, petite ville située près du Lac Ampsanchin, entre la Campanie & la Pouille: on la nomme aujourd'hui *Fringent*. C'est le sentiment de saint Prosper; car Gennade dit, qu'il fut Evêque de Capoue. Quoi qu'il en soit, il étoit éloquent & avoit l'esprit brillant & agréable, si l'on en juge par les fragmens que nous avons de ses Ecrits dans ceux de saint Augustin. Béde lui attribue un Livre intitulé, *De l'Amour*; Un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, où il dit, que le poison étoit caché sous les fleurs de l'éloquence. Il fait encore mention d'un Ouvrage de Julien, intitulé, *De la Constance*; mais il se trompe, lorsqu'il croit que cet Hérétique écrivit à Démétriade, parce qu'il est sûr que ce fut Pélage. Julien lut le premier livre des Noces & de la Concupiscence, que saint Augustin avoit publié, & en écrivit quatre pour le réfuter. Il composa en même tems deux Epîtres, l'une qu'il envoya à Rome pour fortifier ses Sectateurs, & pour en gagner de nouveaux; l'autre qu'il adressa à l'Evêque de Thessalonique, avec la souscription de dix-huit Evêques de son parti, pour essayer de gagner ce Prélat, dont l'autorité étoit très considérable en Orient. Ces Lettres furent écrites l'an 419, & envoyées au Pape Zosime, qui étoit mort dans ce tems. Boniface, son successeur, les reçut & les envoya à S. Augustin, contre qui elles étoient écrites. Ce Saint répondit par quatre livres, qu'il adressa à ce même Pape, intitulez, *Contre les deux Epîtres des Pélagiens*. Depuis, par le moyen de son ami Alipe, il eut du Comte Valére, les quatre livres que Julien avoit écrits contre celui des Noces & de la Concupiscence, & il répondit par un second Ouvrage, intitulé comme le premier. Ensuite, après avoir recouvré l'Ouvrage entier que Julien avoit fait contre lui, il le réfuta en six livres. Alipe, qui étoit à Rome, lui en avoit envoyé d'abord cinq, avec promesse de lui faire bien-tôt tenir les trois autres. S. Augustin mit la main à la plume, pour réfuter livre par livre, les huit de Julien; mais la mort interrompit l'an 430 le cours de cet Ouvrage, qu'il avoit été poussé jusqu'au sixiéme livre. Claude Ménard avoit tiré les deux premiers d'un vieux Manuscrit; & le P. Vignier, Prêtre de l'Oratoire, a depuis trouvé les quatre autres qu'on croyoit perdus, dans la Bibliothéque de Clairvaux, & les a fait imprimer avec beaucoup d'autres Ouvrages du même Pére. Julien fut chassé de son Eglise; & après avoir été souvent condamné par les Papes & par les Empereurs, il mourut misérablement sous l'empire de Valentinien III avant l'an 455. * Prosper, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 419. & *suiv.* Usserius. Vossius, *Hist. Pelag. l.* 1. *c.* 6. Noris, *in Hist. Pelagianismi.* Godeau, *Hist. Ecclés. du V siécle.* Du Pin, *V siécle.*

JULIEN, Evêque de Pouzzoles, dans le cinquiéme siécle, fut envoyé par le Pape Léon I, l'an 449, pour se trouver au Concile d'Ephése, dans lequel les Eutychiens furent maîtres. Un autre JULIEN, Evêque de Coos, Prélat très zélé pour la défense de la Foi, fut Légat au Concile général de Chalcédoine pour ce même Pape, qui lui écrivit la Lettre 19 qui commence ainsi, *Litteræ Dilectionis tuæ, quæ mihi nuper sunt redditæ*, &c. & où il lui recommanda l'autre Julien de Pouzzoles. Saint Léon fait souvent mention de lui dans ses Epîtres, sur-tout dans la 70, à Marcien, où il dit *qu'il a établi cet Evêque en sentinelle, pour veiller à la conservation de la Foi orthodoxe.*

JULIEN de TOLEDE, Archevêque de cette ville, dans le VII siécle, présida au XII, XIII, XIV & XV Conciles de Tolède. On lui attribue divers Ouvrages, des Commentaires sur Nahum, *Prognosticorum, sive de origine mortis humanæ; de futuro Sæculo, & de futuræ vitæ Contemplatione libri tres*; des Chroniques, &c. Il mourut le 6 Mars 690. * Felix de Tolède, *in Add. ad libr. de Vir. Illust. sanct. Ildeph.*

JULIEN, Auteur d'un *Lexicon*, tiré des dix Orateurs. Cet Auteur est allegué par Photius, *Cod.* 150.

JULIEN-HASART, Carme de Hainaut, composa des Chroniques de Hainaut, Flandre, Zélande, Hollande, Frise, Brabant, Gueldres, &c. Il mourut l'an 1525.

JULIEN d'HALICARNASSE, Hérétique, Chef des Phantastes, & Incorruptibles, ennemis du Concile de Chalcédoine.

JULIEN DU POIRIER, (Saint) Ordre Militaire d'Espagne, fut institué à Pereiro de Ciudad-Rodrigue. Ferdinand II s'en rendit Protecteur l'an 1176, & le Pape Alexandre III l'approuva, à la sollicitation de Gomez Fernandez, qui en fut le premier Grand-Maître. Luce III & Innocent III le confirmérent aussi. Les premiéres Armes de cet Ordre étoient d'or à la croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or au poirier de sinople. Cet Ordre fut depuis uni à celui d'Alcantara. * Mariana, *de Reb Hispan.*

JULIEN. *Cherchez* DIDIUS.

JULIEN ou JULIANUS. *Cherchez* ANTOINE-JULIEN.

JULIEN LUCAS, Grec de nation & Diacre de l'Eglise de Tolède, vivoit dans le huitiéme siécle, & on lui attribue quelque Histoire d'Espagne. Vasée ne l'a pu déterrer, bien qu'il ait recherché avec assez de soin toutes les Piéces de l'Histoire d'Espagne, *Chron. Hispan. c.* 4. Quelques-uns confondent ce Julien Diacre avec l'Evêque de Tolède dont il est parlé ci-dessus, ce qui en a trompé plusieurs.

JULIEN, Capitaine Romain de Bithynie, & d'une illustre famille, fut un des plus vaillans, des plus adroits, & des plus forts hommes de son tems. Dans le siége de Jérusalem par Tite, voyant que les Juifs pressoient un peu trop les Romains dans une attaque, il partit d'auprès de la Tour *Antonia*, où étoit Tite, & se jetta au milieu des ennemis avec tant d'intrépidité, que lui seul les fit reculer jusques au coin du Temple, frappant, renversant, & tuant tout ce qui s'opposoit à lui. Mais en courant de tous côtez sur le pavé, les cloux dont ses souliers étoient garnis, selon l'usage des gens de guerre, le firent tomber, & dans cette chute le bruit de ses armes fit tourner visage aux ennemis. Les Juifs l'environnerent aussitôt de toutes parts, pour le tuer à coups de dards & d'épées. Il s'efforça à diverses fois de se relever; mais les coups continuels qu'on lui portoit ne le lui purent permettre. Il en blessa plusieurs, quoiqu'étendu par terre; mais enfin ayant reçu diverses blessures, le sang qu'il perdoit lui ayant ôté le reste de ses forces, & personne ne se trouvant assez hardi pour l'aller secourir, les Juifs n'eurent pas de peine à l'achever. Il fut admiré des ennemis, & fort regretté de Tite, & de toute l'Armée Romaine. * Josephe, *Guerres des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 7.

JULIEN d'Alexandrie, Médecin, vivoit sous l'Empereur An-

Antonin. Il écrivit quarante-huit livres contre les Aphorismes d'Hippocrate, & un Livre de la Méthode, qu'il appelle *Philon.* Galien en fait mention, & défend les Aphorismes d'Hippocrate contre lui. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JULIEN, (Saint) Bourg de Savoye, à environ deux lieues de Genéve. Cet endroit est fameux par plusieurs Traitez qui y ont été faits entre les Ducs de Savoye & la République de Genéve. Dans le tems que la Confrairie de la *Cuillier* incommodoit la ville de Genéve & ravageoit la campagne, les Députez de Berne & de Fribourg, & ceux de Zurich & de Bâle conférérent à S. Julien avec les Députez du Duc, & y arrêtérent une tréve jusques après la tenue d'une Diéte. La tréve fut publiée le neuviéme Mars 1529. L'année suivante la paix fut traitée & conclue à S. Julien entre le Duc de Savoye & les Genévois. Après la fameuse Escalade, la guerre étant déclarée entre le Duc de Savoye & les Genévois, le Duc chercha le prémier à traiter de la paix avec la République de Genéve. Les Conférences s'ouvrirent à S. Julien le 21 Mars 1603, mais alors elles n'aboutirent à rien. On reprit les Conférences à la sollicitation des Cantons & du Roi de France. Cinq Cantons, savoir ceux de Glaris, de Bâle, de Schaffouse, de Soleurre & d'Appenzel envoyérent à Genéve des Députez qui devoient servir de Médiateurs. Les Conférences se commencérent à S. Julien dans le mois de Juin de l'année 1603, & le Traité de paix fut signé le onziéme Juillet. Le 12, les Médiateurs & les Députez de la République rentrérent à Genéve au bruit de l'Artillerie, & la paix fut publiée par toute la ville le même jour. On en rendit de publiques actions de graces à Dieu dans tous les Temples, & les Sermons roulérent sur le sujet de la paix. * *Histoire de Genéve, &c. de M. Spon, de l'Edition de* 1730. *p.* 198. *&c.* 448. *&c.*

JULIENNE, Prieure du Mont-Cornillon, ou des Cornouilles près de Liége, en Latin, *Mons Cornelius*, naquit au village de Rétines proche de Liege, l'an 1193, de parens riches qu'elle perdit à l'âge de cinq ans. On la mit en pension avec une sœur qu'elle avoit chez les Religieuses du Mont-Cornillon, où elle prit l'habit de Religieuse. Elle devint ensuite Prieure de ce Monastere vers l'an 1230. Elle donna lieu à l'établissement d'une Fête pour honorer Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'autel, à qui on a donné le nom de Fête du *Corps de Christ*, ou communément celui de *Fête du saint Sacrement.* Sainte Julienne eut plusieurs persécutions à souffrir avant sa mort, qui arriva le 5 Avril 1258, lorsqu'elle étoit âgée de 66 ans. On la trouve qualifiée de *Sainte* dans plusieurs Martyrologes, & seulement de *Bien-heureuse* dans d'autres. Elle n'a point encore été canonisée dans les formes, & il ne paroît pas que le Saint Siége ait autorisé par aucun Décret le culte que plusieurs villes & Monastéres de Portugal & de Flandre lui rendent. * Baillet, *Vies des Saints, cinquiéme Avril.*

JULIENNE, mére de la Vierge Démétriade. *Voyez* DEMETRIADE.

JULIERS, *Juliacum*, sur le Rours ou le Roer, ville & Duché de l'Empire en Allemagne, près des Païs-Bas, est nommée par les Allemans *Julich* & *Gulich.* La ville est forte & ancienne, & a donné le nom à tout le Duché, qui est entre la Meuse & le Rhin, le païs de Cléves & de Limbourg, l'Evêché de Liége & l'Archevêché de Cologne. Ce Duché renferme quelques autres villes assez considérables, dont les principales sont, Aix-la-Chapelle, Duren, qui soutint le siége contre l'Empereur Charles V, Linnich, Aldenhoven, Zulpich, qu'on prend pour l'ancien Tolbiac, Grévembrouk, renommée par la défaite des Impériaux l'an 1648, Heinsberg, Kerpen, Erkelens, Dalen, &c. Le païs de Juliers a environ douze lieues de long & sept de large. Quelques Auteurs croyent que Jules-César fit bâtir Juliers, & d'autres en attribuent la fondation à Drusus. Il y a une Eglise ancienne, où l'on fonda une Collégiale l'an 1569. Les Espagnols, en 1622, s'étoient rendu maîtres de cette ville, qui est défendue par une citadelle, & le Roi de France la fit rendre au Duc de Neubourg, ce qui est exprimé par l'Article 84 de la paix des Pyrénées l'an 1659. Juliers a eu ses Seigneurs particuliers, depuis le XII siécle. GUILLAUME I laissa GERARD I. Son fils fut GUILLAUME II, qui fut pére de GERARD II mort l'an 1247. Celui-ci laissa 1. GUILLAUME III Comte de Juliers, qui suit; 2. ADOLPHE, Comte de Berg, dont nous parlerons ci-après; & 3. *Marguerite*, femme d'*Othon* III, Comte de Gueldres.

GUILLAUME III Comte de Juliers, eut 1. *Valrame*, mort sans postérité; & 2. GERARD III mort l'an 1299, qui d'*Elizabeth* de Cléves laissa 1. *Jean* Comte de Juliers, mort sans postérité; 2. GERARD IV qui suit; & 3. *Valrame*, Archevêque de Cologne, mort l'an 1349.

GERARD IV Comte de Juliers, mort l'an 1323, épousa, selon quelques Auteurs, *Jeanne* de Hainaut, fille de *Guillaume* III dit *le Bon*: d'autres disent, qu'elle fut femme de GUILLAUME IV fils du même Gerard, créé Marquis l'an 1339, puis Duc de Juliers l'an 1356. Il mourut l'an 1360, laissant de *Marie*, fille de *Renaud* Duc de Gueldres, 1. *Guillaume* V Duc de Juliers & de Gueldres, mort l'an 1402; 2. *Renaud*, qui succeda à son frére, & mourut l'an 1432, sans laisser lignée de *Marie* d'Artois, son épouse; 3. 4. MARIE & JEANNE, dont nous parlons sous le nom de GUELDRES. Le Duché de Juliers entra en la branche du cadet, qui étoit celle de Berg.

ADOLPHE, Comte de Berg, fils puîné de GERARD II Comte de Juliers, mourut l'an 1296, laissant GUILLAUME, pére de GERARD qui suit.

GERARD fut tué l'an 1361, & eut pour enfans, 1. GUILLAUME, I de ce nom, qui suit; 2. *Adolphe*, mort sans lignée; & 3. *Marguerite*, femme d'*Adolphe* Comte de la Marck.

GUILLAUME, I du nom, fut créé Duc de Berg par l'Empereur Venceslas. Il épousa *Anne* de Baviére, & en eut 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. *Adolphe*, qui mourut l'an 1437, ayant eu de *Marie*, fille de *Robert*, Duc de Bar, *Robert*, mort sans postérité avant son pére l'an 1429; & 3. GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME, II du nom, Comte de Ravensperg, laissa d'*Anne*, Comtesse de Tecklemburg, GERARD V, qui suit.

GERARD V, Duc de Juliers & de Berg, fut pére de GUILLAUME Duc de Juliers & de Berg, qui épousa l'an 1481, *Sybille*, fille d'*Albert* III, Marquis de Brandebourg, & de sa seconde femme *Anne* de Saxe. Il laissa de ce mariage une fille unique, *Marie*, Duchesse de Juliers & de Berg, alliée l'an 1505, à *Jean*, III de ce nom, Duc de Cléves. *Voyez* la suite, sous le mot CLEVES, où l'on marque de quelle maniére les Duchez de Juliers & de Berg ou Mons, sont devenus le partage du Duc de Neubourg. * Antonin, *in Itinerario.* Ammien Marcellin, *l.* 7. Pontus Heuterus, *in Belg. Descr.* Berthius, *in Comment. German.* Pierre de Streithagen, *Success. Princ. Juliæ, Cliviæ, Mont. & Domin. Heisberg.* Valére André, *Topogr. Belgica, p.* 103 *&* 104. Mercator, *Geogr.* Cluvier, *Descr. Germ.* Rittershusius, *&c.*

JULIN ou JULINUM, fut autrefois une des plus grandes & des plus célébres villes de l'Europe, située dans l'Isle de Wollin. Elle doit avoir tiré son nom d'une statue de Jules-César, que les Allemands, surpris de la valeur de ce Héros, avoient dressée à son honneur. Quoi qu'il en soit, il est plus certain, que cette ville gagna beaucoup par la destruction de celle de *Wineta*, dont tout le commerce se tourna ensuite du côté de Julin, qui s'augmenta & s'enrichit si fort, qu'elle entreprit des guerres considérables, pendant lesquelles elle fit trois fois prisonnier *Sucnotton* Roi de Danemarc. Lorsqu'Othon, Evêque de Bamberg, prêcha l'Evangile dans cette ville, on y batisa 22000 ames. Mais après le départ de l'Evêque, ces nouveaux Convertis retournérent au Paganisme, & lorsqu'un jour ils étoient occupez à célébrer une Fête Payenne, le feu du Ciel tomba sur la ville & la consuma. On la rebâtit en partie, mais elle n'eut plus son premier lustre; & en 1170, Waldemar Roi de Danemarc la détruisit entiérement. Dans la suite des tems, on bâtit la petite ville de *Wollin* sur les ruïnes de l'ancienne Julin, que quelques-uns disent aussi avoir porté le nom de Wollin. * *Wollin. Mineral. l.* 2. *Pomer. p.* 144. *& suiv. Dict. Allemand. Voyez* aussi WOLLIN.

JULIS, ville de l'Isle de Céa dans la Mer Egée. Cette ville est célébre à cause des grands hommes qui y ont pris naissance. Les Poëtes Simonide, & Bacchylide son neveu, le Sophiste Prodicus, le Médecin Erasistrate & un Philosophe nommé Ariston, étoient natifs de cette ville. Lors que les quatre villes de l'Isle de Céa furent réduites à deux, Julis fut une de ces deux-là. Elle étoit bâtie sur une montagne à trois milles de la mer. * Strabon. Suidas. Etienne de Byzance. Bayle, *Dict. Crit.*

* JULIUS AGRIPPA, fut, après la conjuration de Pison, rélégué par Néron dans une des Isles de la Mer Egée, ou de l'Archipel. *Tacite, Annal. l.* 15. *c.* 71.

* JULIUS AGRESTIS, Officier des troupes de l'Empereur Vitellius, s'étant chargé de la commission d'aller voir en quel état étoient les choses, après la défaite de cet Empereur dont l'Armée avoit été battue par Antoine, Général des troupes de Vespasien, & voyant qu'il refusoit de croire son rapport, il lui dit: *Puisqu'il vous faut de plus fortes preuves, & que présentement ma vie & ma mort vous sont également inutiles, je vous donnerai un témoin irréprochable de ce que j'avance*, & s'étant retiré il confirma son rapport par une mort volontaire * Tacite, *Hist. l.* 3. *ch.* 54.

JULIUS ou JULIANUS, (ASPER) étoit un homme très célébre & très puissant sous l'empire de Sévére. Il fut Proconsul d'Afrique, & ne servit qu'à regret de Ministre à la persécution que ce Prince y fit exercer contre les Chrétiens. Dion, qui loue sa science & son courage, dit que Caracalla le renvoya honteusement en son païs, sans se souvenir qu'il l'avoit comblé d'honneurs, lui & ses enfans. * Dion, *l.* 78.

JULIUS & CAIUS, (CN. ASPER) tous deux fils du précédent, furent Consuls ensemble, la premiére année de l'empire de Caracalla, & la 211 après Jésus-Christ. Caius avoit été Questeur en Afrique, & Julius est apparemment celui qui fut nommé Proconsul d'Asie par Caracalla, & qui fut révoqué par Macrin sur une fausse accusation. Il semble même qu'il ait été banni, car on lit qu'Héliogabale le rétablit. * Dion, *l.* 78. *&* 79. Noris, *Ep. Consul.*

JULIUS ou JULE, Commandant d'une Légion Romaine qui campoit hors de la ville de Jérusalem. Le bruit s'étant répandu qu'Hérode *le Grand*, qui étoit allé trouver Marc-Antoine pour se justifier de la mort d'Aristobule, avoit été tué par ordre de ce Romain, Alexandra & Mariamne sa fille, qui étoit femme d'Hérode, résolurent de s'aller mettre sous la protection de ce Julius, afin d'y être en sûreté, s'il arrivoit quelque tumulte; mais les nouvelles étant venues, que bien loin qu'Hérode eût été tué par ordre d'Antoine, il en avoit été parfaitement bien reçu, elles changérent de sentiment. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 15. *ch.* 4.

JULIUS CANUS, illustre Romain, a rendu son nom célébre par sa constance. L'Empereur Caligula, qui avoit conçu de la haine contre lui, sans en avoir été offensé, lui dit un jour, qu'il ne s'imaginât pas être innocent, & qu'il se préparât à la mort. *Je vous suis bien obligé, César*, répondit cet homme courageux, sans paroître ému d'une si triste nouvelle. On le mena en prison; & comme ensuite on l'alloit querir pour le conduire au supplice, on le trouva jouant aux échets. Son jeu étoit plus beau que celui de son compagnon; & afin que celui-

ci ne se glorifiât pas après sa mort de l'avoir gagné, il pria le Centurion d'être témoin de l'avantage qu'il avoit sur lui; & là-dessus se levant il suivit l'Exécuteur avec un visage intrépide, & sans aucune émotion. * Sénéque, *de Tranquillitate animi*, c. 14.

JULIUS AFRICANUS. *Voyez* AFRICANUS.

JULIUS ALPINUS. *Voyez* ALPIN.

JULIUS (Caius Iulius Iulus). *Voyez* IULUS.

JULIUS CLARUS. *Cherchez* CLARO.

JULIUS CLAUDIUS. *Voyez* CLAUDIUS (Julius).

JULIUS FIRMICUS. *Cherchez* FIRMICUS.

JULIUS SERVIANUS. *Voyez* SERVIANUS, *ou plutôt* SEVERIANUS.

JULLY, *Juliacum*, bourg avec Abbaye, dans l'Isle de France, à trois lieues de Meaux du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

IULUS, surnom d'ASCANIUS. *Voyez* ASCANIUS.

* IULUS (Caius Julius) fut l'un des deux Consuls sur qui le peuple Romain poussé par ses Tribuns, fit tomber pour la premiére fois les suffrages. Cela arriva selon M. l'Abbé de Vertot, l'an 364 de Rome, & dans les Fastes Consulaires que l'on trouve sous le mot de *Consul* dans ce Dictionaire, il est marqué l'an 366.

JUM.

JUMALA, faux Dieu des anciens Peuples de Finnonie, & de Laponie, étoit représenté sous la figure d'un homme assis sur une maniére d'autel, ayant une couronne sur la tête, enrichie de douze pierres précieuses, avec un collier d'or fort pesant. D'autres disent qu'au lieu de collier, il avoit autour du col un ruban, d'où pendoit une espéce de médaille d'or gravée, & couverte de pierreries. Les Lapons donnoient à ce Dieu une autorité souveraine sur les petits Dieux, & un empire absolu sur les élémens, & sur la vie & la mort. Il avoit sur ses genoux une grande tasse d'or remplie de monnoye de ce métal. Son Temple étoit dans une forêt, & environné d'une haye fort épaisse, où il n'y avoit qu'une porte, que l'on ouvroit à ceux qui y venoient rendre leurs adorations. * Scheffer, *Hist. de la Laponie.*

JUMIEGES, en Latin *Gemeticum*, village avec une Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, & de la Congrégation de Saint-Maur, dans la Normandie, sur la Seine, entre Rouen & Caudebec. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUN.

JUNCAIRE ou JUNICAIRE, dite *Juncaria*, ou *Junicaria*, place du Diocése de Maguelone, aujourd'hui *de Montpellier*, est différente d'un autre *Juncaria*, remarquée dans les Itinéraires, & peut-être la même que Jonquaire en Catalogne. Nous n'en faisons mention qu'au sujet d'un Concile, qui y fut tenu en 984 par Arnuste, Archevêque de Narbonne.

JUNCALAON ou JUNSALAM, ville du Royaume de Siam en Asie. Elle est sur la côte occidentale de la Presqu'Isle de l'Inde delà le Gange, où elle a un bon port, environ à cent trente-quatre lieues de la ville d'Odiaa, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUNCKER (Christian) naquit à Dresde le 16 Oct. de l'an 1668. Ses parens le firent étudier de bonne heure, & il répondit si bien à leurs soins, qu'il s'aquit l'amitié de tous les Savans de Leipsic. En 1695, il fut fait Sous-Recteur du Collége de Schleusingen, & en 1707, il fut appellé pour Recteur à Eysenach. En 1713, il fut chargé de la direction du Collége d'Altembourg, où il mourut le 19 Juin 1714: à quoi ne contribua pas peu la douleur de la mort subite de sa femme. C'étoit un savant homme, ennemi de la pédanterie. Il entendoit plusieurs Langues, & il faisoit sa principale occupation des Humanitez & des Médailles. Il fut Historiographe de la Maison de Saxe de la branche Ernestine, & en 1711 il fut aggrégé à la Société Royale des Sciences à Berlin. On a de lui un grande nombre de Traductions Allemandes des Auteurs anciens. Outre plusieurs Auteurs Classiques qu'il avoit publiez selon la méthode de Minellius, on a encore de lui, *Schediasma de Diariis Eruditorum*; *Vita Lutheri ex nummis*; *Vita Ludolphi*; *Reiberi Lexicon*: & en Allemand, *Introduction à la Géographie du moyen Age*; le troisiéme Volume de *Ludolphs Schaubühne*. Il a aussi écrit la Chronique de Henneberg, mais pour certaines raisons elle n'a pas encore été imprimée. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hall. Biblioth.*

JUNCTIN (François) en Italien GIUNTINO, l'un des célébres Mathématiciens du XVI siécle, étoit de Florence; mais il passa une partie de sa vie à Lyon, & y publia plusieurs Livres d'Astrologie Judiciaire. Il avoit été Carme, mais ayant quitté sa profession & la Religion Catholique, il embrassa la doctrine de Calvin, qu'il abjura quelque tems après. Il avoit 56 ans, lorsqu'il publia ses Commentaires sur la Sphére de Sacrobosco l'an 1577. Il mourut sur la fin du siécle, & laissa aux Juntes, Imprimeurs à Lyon, dans l'Imprimerie desquels il avoit été Correcteur, mille écus d'or, dont ils ne purent rien avoir. Il est mort après l'an 1580, & a fait plusieurs Livres d'Astronomie; un Traité sur la Réformation du Calendrier par Grégoire XIII, & un Discours sur l'époque des amours de Pétrarque. Il fut accablé sous les ruïnes de sa Bibliothéque, quoiqu'il eût prédit qu'il mourroit d'un autre genre de mort. * La Croix du Maine. Possevin, *Biblioth. Selecta. Epitome Biblioth. Gesneriana.* Bayle, *Dict. Crit.* 4. *édition.*

JUNES, Seigneur Maronite, & proche parent & allié de l'Emir de sa Nation, s'est rendu célébre dans son païs par ses emplois, & encore plus par sa fermeté dans la Religion Chrétienne. Cet homme qui possédoit à titre de Principauté, plusieurs belles Terres aux environs de Tripoli & de Gébail, fut employé quelque tems par les Bachas de Tripoli dans les plus importantes affaires de leur Gouvernement; mais ses envieux ayant fait remarquer qu'à ses biens de patrimoine il avoit ajoûté des acquisitions considérables, on l'arrêta, lui & toute sa famille, & on lui déclara que l'unique moyen de se délivrer lui & les siens d'une mort cruelle & honteuse, étoit de renoncer au Christianisme, & de se faire Mahométan. Junès fit paroître d'abord beaucoup de fermeté, mais enfin sa tendresse pour sa famille lui suggéra un expédient, que le Bacha de Tripoli accepta: il se déclara Musulman à l'extérieur, mais avec cette condition expresse, que lui seul changeroit de Religion; & sa femme, ses enfans, son frére, furent remis en liberté. Le malheureux Prince ne reconnut sa faute, qu'après l'avoir commise; mais il profita sur le champ de cette connoissance, envoya tous ses parens en des lieux de sûreté, alla se jetter aux piez du Patriarche des Maronites, reçut la pénitence qui lui fut imposée, & après sa réconciliation appella de toute la procédure du Bacha de Tripoli, tant sur les chefs d'accusation, que sur la violence qui lui avoit été faite. Cette démarche hardie lui réüssit: son affaire ayant été rapportée en plein Divan, le Grand-Seigneur trouva qu'il ne s'agissoit au fond que d'un point de doctrine & de Religion, & renvoya la décision au Mufti, qui après un sérieux examen déclara nulle & abusive la profession apparente que Junès avoit fait du Mahométisme, & fit défense de l'inquieter à l'avenir à ce sujet. Le Prince Junès ainsi délivré de ses ennemis, crut devoir ensuite réparer sa faute par quelque action d'éclat, & s'étant présenté devant le Bacha de Tripoli, il confessa hautement sa foi en sa présence, & en fit autant par toute la ville, avec une hardiesse qui étonna tout le monde. Le Gouvernement étant venu à changer peu après, le nouveau Bacha fit venir de Constantinople un commandement impérial, qui en confirmant la sentence du Mufti, permettoit à Junès & à toute sa famille de continuer l'exercice de leur Religion, & en même tems il lui confia le soin de toute la campagne de Tripoli, qui est vaste & d'une grande discussion; ce qui lui procura un repos, que rien ne troubla pendant cinq années; mais au commencement de 1695, le Bacha de Tripoli ayant encore été changé, celui qui lui succéda écoutant les ennemis de Junès, le mit dans les fers, & pendant deux années entiéres n'oublia ni menaces ni promesses pour ébranler sa foi. Enfin le pieux Maronite ayant répondu un jour entre autres choses, qu'il ne vouloit pas *changer la pierre précieuse de la Foi Chrétienne contre l'ordure puante de la Foi de Mahomet*, fut condamné sur le champ à être empalé; ce qui ne fut néanmoins exécuté que quelques jours après, savoir le 12 ou 13 Mai 1697, le Bacha ayant encore fait de nouveaux efforts pour l'engager à chercher la conservation de sa vie dans le changement de Religion. On assure que Dieu manifesta par quelques événemens extraordinaires, que ce sacrifice lui étoit agréable; on peut en voir le récit dans le *Voyage de Syrie & du Mont-Liban* par M. de la Roque.

JUNGBUNCZEL. *Voyez* BOLESLAW.

JUNGCHEU, ville de la Chine. Elle est la treiziéme de la Province de Huquang, & elle a six autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUNGEN (Ten) nom d'une famille de Barons, dans le voisinage du Rhin, & originaire de Hongrie.

JUNGERMAN (Godefroi) se fit connoître par son érudition au commencement du XVII siécle. Il étoit né à Leipsic, où son pére Gaspard Jungerman étoit Professeur en Droit. Sa mére étoit fille du célébre Joachim Camérarius de Bamberg, Professeur aussi à Leipsic. Godefroi Jungerman entendoit la Langue Gréque en perfection. Le public lui est redevable de la premiére publication de Jules-César en Grec. Il avoit déja publié sa Version Latine des Pastorales de Longus avec des Notes. Il fit imprimer en 1609 des remarques sur le Traité *de Equuleo*, que Magius avoit composé en prison. Nous avons aussi de ses Lettres imprimées. Il mourut le 16 d'Août 1610, à Hanaw, où il avoit été longtems Correcteur d'Imprimerie, chez les héritiers de Wéchel. * Bayle, *Dictionnaire Crit.*

JUNGERMAN (Louïs) né à Leipsic le quatriéme de Juillet 1572, & frére du précédent, a été un excellent Botaniste. Il s'attacha de bonne heure à la connoissance des plantes, & il y aquit une telle réputation, qu'on lui offrit en Angleterre la place du fameux Matthias Lobel, qui mourut à Londres l'an 1616; mais il aima mieux demeurer en Allemagne. Il s'étoit déja signalé, en contribuant beaucoup à l'Ouvrage intitulé *Hortus Eystettensis*, qui contient la figure & la description de toutes les plantes du Jardin de l'Evêque d'Eichstet; & il avoit fait un Catalogue de toutes celles qui naissent aux environs de Nuremberg, lequel fut imprimé par les soins de Gaspard Hofman en l'année 1615. Il fut fait Professeur en Médecine à Giessen l'an 1622, après y avoir dressé un Jardin, qui avoit beaucoup servi au profit des Ecoliers. Il passa trois ans dans cette Profession; ensuite il en eut une semblable avec celle de Botanique à Altdorf l'an 1625. Il les exerça jusques à sa mort, qui arriva le septiéme de Juin 1653, & pendant les 28 ans qu'elles durérent, il prit tant de soin du Jardin de Médecine, qu'il le rendit célébre, jusques dans les païs étrangers. Il légua sa Bibliothéque à l'Université d'Altdorf. Il se plut extrêmement à faire des Anagrammes, occupation peu grave pour un Savant du premier ordre. Peut-être donnoit-il aussi dans l'Astrologie Judiciaire, puisqu'on lit dans un Programme, dont une bon-

bonne partie de ce qu'on vient de dire a été tirée, que les humeurs d'une éréſipéle s'étant arrêtées tout d'un coup, lorſque Mars étoit rétrograde, lui produiſirent à l'extrémité des piez une gangréne ſcorbutique. Sur quoi l'on remarquera, pour juger des fondemens de l'Aſtrologie, que la rétrogradation d'une Planéte n'eſt qu'une ſimple apparence, qui n'eſt que dans l'erreur de nos yeux, & non pas dans la Planéte: en ſorte que l'erreur de nos yeux aura la force de produire une gangréne ſcorbutique. Godefroi & Louïs Jungerman avoient un frére nommé Gaſpard, qui étoit homme de Lettres. * Bayle, *Dict. Critique.*

JUNGIUS (Adrien) Polonois, natif de Ploczko, mourut de peſte en 1607, à l'âge de 57 ans. Il a écrit ſur les impoſtures de l'Evangile nouveau, & avoit commencé d'écrire ſur la Tranſſubſtantiation. * Alegambe, *p. 6.*

* JUNGIUS (Joachim) naquit à Lubek en 1557. Après avoir fait d'heureuſes études, il alla à Gieſſen où, tout jeune qu'il étoit, il compoſa des Tragédies, & enſeigna la Logique de Ramus. Il s'appliqua d'abord à la Métaphyſique, & enſuite aux Mathématiques. Comme il ſe diſpoſoit à apprendre la Théologie, il fut fait Profeſſeur en Mathématiques. Mais il quitta cet emploi bientôt après, pour aller à Ausbourg où il étudia la Médecine. De là il alla à Roſtok, d'où il vint en Italie, où il prit le bonnet de Docteur à Padoue. En 1624, il fut appellé Profeſſeur à Roſtok, en 1625 à Helmſtad pour la Médecine, & enfin à Hambourg pour la Phyſique & pour la Logique. A force d'étudier dans ſa jeuneſſe il étoit devenu hydropique, & il mourut d'apoplexie en 1657. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vogel, *Hiſt. vitæ & mortis Joachimi Jungii.*

JUNIAS, Couſin de l'Apôtre ſaint Paul, fut priſonnier avec lui, & avoit été converti à la Foi avant cet Apôtre. Il le ſalue dans ſon *Epître aux Romains, ch. 16. v. 7.*

JUNIE, ancienne famille de Rome, deſcendue des Troyens. Tarquin fit mourir M. Junius & ſon fils. L. Junius Brutus, de cette famille, chaſſa Tarquin *le Superbe* & ayant fait mourir ſes deux fils, ne laiſſa point de poſtérité; car la famille des Junius, qui fut depuis à Rome, étoit Plébeïenne.

JUNICAIRE. *Voyez* JUNCAIRE.

JUNIE. Nous avons trois femmes Romaines de ce nom. La premiére eſt JUNIA SILANA, femme de Caius Silius, jeune homme le mieux fait de Rome. Meſſaline la fit chaſſer pour jouïr de ſon mari. * Tacite, *Annal. l.* 11. 12. *&* 13. La ſeconde eſt JUNIA CALVINA, ſœur de Silanus, accuſée d'inceſte avec ſon frére exilé pour ce ſujet, & rappellé par Néron. * Tacite, *Annal. l.* 12. La troiſiéme eſt JUNIA FADILLA, ſur laquelle *Voyez* JULIA.

JUNIEN (Saint) Reclus, Abbé de Mairé dit l'*Eveſcau*, en Poitou, dans le IV ſiécle, étoit ſorti d'une famille noble de Poitou, & né à Briou ſur la Clovére. Il fut élevé chrétiennement par ſes parens. Quand il fut en âge, il ſe renferma en une cellule, dans un lieu appellé *Chaulnai.* Il eut commerce de Lettres avec ſainte Radegonde, Abbeſſe du Monaſtére de Sainte-Croix de Poitiers. Pluſieurs perſonnes étant venues pour ſe mettre ſous ſa conduite, il ſortit de ſa cellule, & reçut près de lui un grand nombre de Solitaires. Il établit enſuite un Monaſtére à Mairé, où il fit pratiquer la Régle de ſaint Benoît. Quoiqu'il fût chargé de la conduite de ce Monaſtére, il ſe retiroit de tems en tems dans ſa cellule. Il mourut le 13 Août 587, le même jour que ſainte Radegonde. Son corps qui avoit été enterré à Mairé, fut tranſporté dans le IX ſiécle à l'Abbaye de Noaillé. * *Vita apud* Mabillon. *Sæcul. I. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints, au mois d'Août.*

JUNILIUS, Evêque d'Afrique dans le VI ſiécle, écrivit deux Livres de la Foi divine par Dialogues, qu'il dédia à Primaſe, Evêque d'Utique, ou ſelon d'autres, à Primaſe, Evêque d'Adrumète. Nous avons cet Ouvrage dans la Bibliothéque des Péres; & en particulier de l'édition de Bâle. Quelques Auteurs ont attribué à Junilius un petit Commentaire ſur les trois premiers Chapitres de la Genéſe; mais il eſt ſûr que cet Ouvrage eſt de Béde. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Bellarmin & Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.*

* JUNING, ville de la Chine. Elle eſt la huitiéme de la Province de Honan, & elle a treize villes ſous ſa juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUNIUS (Pierre) ou DE JONGHE, naquit à Hoorn dans Hollande ſeptentrionale. Il fut d'abord Secretaire de cette ville, & dans la ſuite il en fut juſqu'à cinq fois Bourguemeſtre. Il fut auſſi envoyé deux fois en Ambaſſade au Roi de Danemarc, & une fois au Roi de Suéde. Velius rapporte qu'il a vu une Chronique Latine de Hoorn compoſée par Junius: mais elle eſt perdue. C'étoit un homme de profond ſavoir & de grande autorité. Il fut pére d'Adrien Junius, qui fait le ſujet d'un des Articles ſuivans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JUNIUS (Adrien) Miniſtre Réformé à Amſterdam, mourut en 1650 à l'âge de 41 an. On a de lui, *Opera Analytico-practica*, en deux tomes; *La Conſolation des Ecritures*, en Hollandois.

JUNIUS (Adrien) ou DE JONGHE, naquit à Hoorn en Hollande le premier Juillet 1511, ſelon ſa Vie, qui eſt à la tête de ſes Epitres; & en 1512, ſelon Meurſius. Son pére étoit un homme de mérite & ſavant, qui avoit été cinq fois Bourguemeſtre de Hoorn. Il fit à Harlem & à Louvain ſes premiéres études, après quoi il ſe mit à voyager. Il vint d'abord en France, où il fut Diſciple de Jaques Houlier, célébre Médecin de Paris. De là il paſſa à Bologne en Italie, où il ſe fit recevoir Docteur en Médecine. Ayant enſuite parcouru l'Allemagne, il alla en Angleterre en 1543. Il fut Médecin du Duc de Norfolk, & y compoſa quelques Ouvrages. De retour en Hollande, il fut appellé en Danemarc, pour y être Précepteur du Prince Royal. Mais n'ayant pu s'accommoder au climat, ni au génie de la Nation, il en partit bruſquement, ſans prendre congé du Roi: une de ſes Lettres fait croire que cela arriva en 1564. Il s'établit à Harlem, où il pratiqua la Médecine; & fut chargé du Rectorat de l'Ecole Latine, & de la commiſſion d'écrire l'Hiſtoire de Hollande conjointement avec d'autres Savans. Lorſque les Eſpagnols eurent mis le ſiége devant Harlem, il trouva le moyen d'en ſortir, pour aller voir le Prince d'Orange, qui avoit ſouhaité de ſe ſervir de ſes remédes. La ville ayant été priſe en 1573, on pilla ſa Bibliothéque & ſes papiers. Il paſſa en Zélande, où la recommandation du Prince lui procura des apointemens pour pratiquer la Médecine dans Middelbourg. Mais l'air du païs lui fut contraire, & il y gagna une maladie, qui jointe au chagrin que lui avoit cauſé la perte de ſa Bibliothéque, le fit mourir à Armuiden, près de Middelbourg, le 16 Juin 1575, à l'âge de 64 ans ſelon les uns, & de 63 ſelon les autres. Junius avoit naturellement une mémoire fort étendue, qu'il avoit ſçu mettre à profit, en lui confiant un grand fond de Littérature; car ſans compter la Médecine, qui étoit ſa profeſſion, il étoit Hiſtorien, Poëte, Philoſophe, & poſſédoit outre cela huit ſortes de Langues, la Gréque, la Latine, l'Italienne, la Françoiſe, l'Eſpagnolle, l'Allemande, l'Angloiſe, & la Flamande. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Caſſii Naturales & Medicinales Quæſtiones 84, circa hominis naturam & morbos aliquot, Latinè, Adriano Junio Interprete, & Græce, exemplaris caſtigatione ad finem adjecta.* Paris, 1541 *in quarto. Plutarchi Convivalium Problematum Decades quinque cum ſcholiis brevibus*, Lugduni, 1547, *in octavo; Lexicon Græco-Latinum auctum*, 1548; *De anno & menſibus Commentarius, Faſtorum liber & Calendarium*, Baſileæ, 1553, *in octavo; Philippeis, ſeu Carmen Heroicum in nuptias Philippi II, & Mariæ Reginæ Angliæ*, Londini, 1554, *in quarto; Remarques ſur la Piéce ſatirique de Seneque, touchant la mort de l'Empereur Claude, imprimées avec les Oeuvres de Sénéque*, 1557 & 1613; *Copiæ Cornu, ſive Oceanus Enarrationum Homericarum ex Euſtathii in eundem Commentariis concinnatum*, Baſileæ, 1558, *in folio; Adagiorum ab Eraſmo omiſſorum Centuriæ octo cum dimidia*, Baſileæ 1558, *in octavo*; Item, avec les Adages d'Eraſme, Paris 1579, *in folio; Phalli ex Fungorum genere in Hollandiæ ſabuletis paſſim creſcentis deſcriptio, & ad vivum expreſſa figura*, Delphis, 1564, *in quarto*; Item, Lugduni Batavorum 1601, *in octavo; Nonius Marcellus, & Fulgentius Placiades de Priſco Sermone reſtitutus*, Antverpiæ 1565, *in octavo; Eunapius de Vitis Philoſophorum & Sophiſtarum Græcè & Latinè*, Antverpiæ 1568, *in octavo*; Item Heidelbergæ 1596, *in octavo; Martialis Epigrammaton libri duodecim, Xeniorum liber unus, cum Scholiis Hadriani Junii*, Antverpiæ 1568, *in ſeize*; Item, Argentorati, 1595, *in ſeize; Obſervationes in Plauti Comœdias*, Baſileæ, 1568, *in octavo; Emblemata & Ænigmata*, Antverpiæ 1569, *in ſeize*; Item, cum Appendice, Lugduni Batavorum, 1596, *in ſeize; Heſychius Mileſius de iis qui eruditionis famâ claruerunt*, 1572 & 1615, *in octavo; Nomenclator omnium rerum propria nomina variis Linguis explicata indicans*, Paris, 1566, *in octavo*; Item, Antverpiæ, Typis Plantinianis, 1577, *in octavo*; Item, ibidem, 1583, *in octavo*; Item, Londini, 1585, *in octavo*; Item, Francofurti, 1596, *in octavo; Animadverſa & de Coma Commentarius*, Baſileæ, 1556, *in octavo*; Item, Francofurti, 1604, *in octavo; eadem ab Auctore innumeris in locis emendata & inſignibus ſupplementis locupletata, accedit Appendix Hadriani Junii ad Animadverſa ſua, nunc primum ex Cl. V. Autographo in lucem edita ex Bibliotheca Cornelii Van Arckel*, Roterodami, 1708, *in octavo; Joannis Raviſii Textoris Epithetorum Epitome recognita & aucta, in douze; Batavia*, Lugduni Batavorum, 1588, *in quarto*; Item, Dordraci, 1652, *in octavo; Epiſtola Lucani ad Calpurnium Piſonem emendata*, Lipſiæ, 1689, *in octavo; Adagiorum Compendium*, Genevæ, 1593, *in octavo; Poëmata pia & moralia*, Lugduni Batavorum, 1598, *in octavo; Obſervationes in Petronii Arbitri Satyricon*, Francofurti, 1629, *in quarto; Epiſtolæ & Oratio de Artium Liberalium dignitate*, Dordraci, 1652, *in octavo.* * Meurſius, *Athenæ Batavæ.* Melchior Adam, *Vitæ Med. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 11 *&* 12. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 7. p.* 399 *& ſuiv.* Bayle, *Dict. Critiq.* 4 *édition.*

JUNIUS, (François) ou DU JON, Profeſſeur en Théologie a Leide, naquit à Bourges le premier Mai 1545. Sa famille étoit noble. Son pére *Denys* du Jon, étoit Conſeiller du Roi à Bourges. François Junius étudia en Droit ſous Hugues Doneau à l'âge de 13 ans. Enſuite il paſſa quelque tems à Lyon ou Barthélemi Aneau, Principal du Collége, lui donna de très bons conſeils ſur la méthode de bien étudier. Il ſe vit expoſé à deux fortes tentations dans ſa jeuneſſe, à l'amour & à l'impiété; il réſiſta vigoureuſement à la premiére; mais il eut le malheur de donner dans l'Athéiſme, ſéduit par les ſophiſmes d'un Libertin. Il ne demeura pas longtems dans ce malheureux état. De retour à Bourges, ſon pére s'apperçut de ſa ſituation, lui fit de bonnes leçons & l'attira à la lecture du Nouveau Teſtament. Etant tombé ſur le commencement de l'Evangile de St. Jean, il en fut ſi frappé que non-ſeulement il renonça à tout ſentiment impie, mais de plus il ſe dégoûta de tout ce qui ne ſe rapportoit pas à la piété. Voici comment il s'exprime lui-même: *Lego partem capitis, & ita commoveor legens, ut repente divinitatem argumenti & ſcripti majeſtatem auctoritatemque ſenſerim longo intervallo omnibus eloquentiæ humanæ fluminibus præeuntem. Horrebat corpus, ſtupebat animus, & totum illum diem ſic afficiebar, ut qui eſſem, ipſe mihi incertus viderer eſſe.... Ex eo tempore, quum in me Deus tam potenter ſpiritus ſui virtute irruiſſet, alia frigidiùs & negligentiùs legere & tractare cæpi. De his verò quæ ad pietatem pertinent cogitare amplius, & ardentiùs in eis verſari.* Au commencement des Guerres Civiles il alla à Genéve, où il ſe vit pendant quel-

quelque tems pressé par la misére; & après la mort de son pére il fit le mêtier d'enseigner la Jeunesse, pour gagner sa vie. En 1565, il fut envoyé dans les Païs-Bas pour être Ministre de l'Eglise Walonne d'Anvers. Il y fut exposé à plusieurs périls, c'est pourquoi on trouva à propos qu'il passât dans le païs de Limbourg où il continua ses fonctions avec fruit, jusques à ce que le Magistrat lui conseilla de se retirer en Allemagne pour se mettre en sûreté. Pendant qu'il étoit encore dans le Duché de Limbourg, il eut le bonheur de guérir par ses instructions une femme, qui avoit eu l'esprit aliéné pendant plus de treize ans, & qui erroit dans les bois avec les bêtes sauvages. Cette nouvelle s'étant répandue parmi les Protestans, plusieurs personnes lui amenérent des malades, afin qu'il les guérît. Un homme superstitieux arracha du gazon sur lequel ce Théologien avoit marché, & l'emporta comme une Relique. Junius fit connoître à ces bonnes gens, qu'il desapprouvoit leur simplicité, & qu'il condamnoit leur ignorance. Il fut reçu à Heidelberg par l'Electeur Fréderic III, avec beaucoup de bonté, & fut Ministre d'une petite Eglise dans le Palatinat. Quelquetems après, l'Electeur l'envoya dans l'Armée du Prince d'Orange après la malheureuse expédition de 1568, & il fut quelque tems Ministre de ce Prince, après quoi il retourna à son Eglise du Palatinat jusques en 1573, que l'Electeur le fit venir à Heidelberg pour le faire travailler à la Version du Vieux Testament, conjointement avec Tremellius. En 1578, il fut envoyé à Neustad, & au bout de 14 mois à Otterbourg, où il resta 18 mois; après quoi il revint à Neustad où il fit des leçons publiques, jusques à ce que le Prince Casimir, Administrateur de l'Electorat, le fit venir à Heidelberg pour la Profession en Théologie. Il retourna en France avec le Duc de Bouillon, & salua le Roi Henri IV, qui le renvoya en Allemagne pour quelques affaires. A son retour, passant par la Hollande, on le sollicita de prendre la charge de Professeur en Théologie à Leide. Il accepta ce parti en 1592, avec la permission de l'Ambassadeur de France, & il remplit les fonctions de cet emploi jusques à l'an 1602, qu'il mourut de la peste. Il fut marié quatre fois. De sa seconde femme, fille de *Jean* Comput, Sécretaire & Bourguemestre de Breda, il eut, entre autres, une fille qui fut mariée à *Jean-Gerard Vossius*; & un fils *Jean-Casimir* Junius, que le pére destinoit à être Professeur en Hébreu, mais qui aima mieux prendre le parti des armes. Il avoit publié en Flamand l'Apologie de la Harangue de Dudlei Carleton, Ambassadeur du Roi Jaques. Du troisiéme mariage, Junius eut un fils nommé *François* Junius, qui suit. Junius a été fort loué par plusieurs savans hommes, & même par des Têtes couronnées, sur-tout par le Roi d'Angleterre Jaques I, comme il paroit par une Lettre qu'il écrivit aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas. Quoique Joseph Scaliger eût fort maltraité Junius pendant sa vie, il lui rendit justice après sa mort, comme cela parut par des vers qui se lisent dans la Préface des Auteurs Latins de G. *J. Vossius*.

Juni, quem modò literis potentem,
Pleni Gymnasii frequente cœtu,
Cingebat docilis corona Pubis
Docta pendula differentis ore;
At nunc, ô series iniqua rerum,
Tractus sidere pestilentis auræ,
Sol pallentibus occidis tenebris!
Te mœrens Schola flet suum Magistrum,
Orba Ecclesia te suum parentem,
Doctorem gemit Orbis universus &c.

Les Oeuvres imprimées de Junius sont, *Prælectiones in tria prima capita Geneseos; Confutatio Argumentorum viginti duorum, quæ olim a Simplicio in Historiam Mosis de creatione fuerunt proposita; Libri Geneseos Analysis; Libri Mosis, qui Exodus vulgo inscribitur, analytica Explicatio; Levitici, Numerorum & Deuteronomii analytica Explicatio; Methodica Psalmi quarti Enarratio; Enarratio Psalmi centesimi primi, centesimi vigesimi secundi & centesimi vigesimi tertii; Eiremcum; Expositio Prophetarum Danielis & Ezechielis; Lectiones in Jonam; Sacrorum Parallelorum libri; In Epistolam Judæ perbreves Notæ; Apocalypsis Joannis Analysi & brevibus Notis illustrata; de Theologia vera; de Peccato primo Adami; de Politia Mosis; Ecclesiastici, seu de natura & administrationibus Ecclesiæ Dei, libri tres; Theses Theologicæ de variis doctrinæ capitibus; ad Theses Theologicas Appendix; Tres Defensiones Catholicæ doctrinæ de sancta Trinitate Personarum in unitate essentiæ Dei, adversus Samosatenicos errores; Examen enunciationum & argumentationum Gratiani Prosperi; Catholicæ Doctrinæ de Natura & Gratia Collatio; Animadversiones ad Roberti Bellarmini Controversiam primam de Verbo Dei scripto & non scripto; ad secundam de Christo, capite totius Ecclesiæ; ad tertiam de Summo Pontifice; ad tres libros de Translatione Imperii Romani a Græcis ad Francos; ad Controversiam quartam de Conciliis & Ecclesia militante; de Ecclesia liber singularis, ad Controversiam quintam de Membris Ecclesiæ militantis; Animadversiones ad libellum Controversiæ tertiæ oppositum; ad Controversiam sextam de Ecclesia quæ est in Purgatorio; ad Controversiam septimam de Ecclesia triumphante, sive de Gloria & Cultu Sanctorum; Specularius, Dialogus adversus Genebrardum; Summa aliquot Locorum Communium Sanctissimæ Theologiæ; Evangelii secundum Matthæum analytica Expositio; Evangelii secundum Marcum analytica Expositio; Responsum ad Fratres Sandwicenses in Anglia de Imagine Christi; Oratio de Lingua Hebræa; Grammatica Hebrææ Linguæ; Orationes duæ Frankentaliæ habitæ ad Lectionem Veteris Testamenti; Acta Apostolorum, & Epistolæ Pauli ad Corinthios, ex Arabico translatæ; Apocryphi libri translati cum Notis; in Anathematismum Gregorii XIII, adversus Gebbardum Coloniensem Episcopum; Orationes quatuor ad Lectionem Veteris Testamenti; Apologia Catholica Latina facta; Lexicon Hebräicum; Præfatio in Indicem Expurgatorium Censorum Belgii; Liber cui titulus Academia; Curopalates Græce & Latine cum Notis;* (Ce Livre a paru sous le nom de Nadal Aimonius) *Prætexta pulla in Obitum Principis Anhaltini; J. Bodini Dæmonomania in Linguam Latinam conversa; Joannes Tilius de Regibus & Regno Gallorum, & Epistolæ duæ Regis & una Plessæi Latinæ factæ; Oratio de Vita & Obitu Zachariæ Ursini; Manilius cum Castigationibus & Notis; Libitina in Obitum J. Casimiri Comitis Palatini; Oratio Ant. Arnaldi contra Jesuitas Latina facta; Emendationes & Notæ in Ciceronis Epistolas ad Atticum & ad Quintum fratrem; Notæ in Tertullianum; l'Ecclésiastique en Latin & en François; Une Oraison du Roi d'Espagne pour la défense des Païs-Bas; Avertissement Chrétien contre Jean Heren; la Confession du Roi de France; le Paisible Chrétien, ou de la paix de l'Eglise Catholique; Méthode des Lieux Communs de l'Ecriture Sainte, disposée selon l'ordre des chapitres que Calvin a suivi dans son Institution; Amiable Confrontation de la simple vérité de Dieu, comprise ès Ecritures saintes, avec les Livres de P. Charron intitulez, l'un, des Trois Veritez, & l'autre, la Replique sur la Réponse à la troisiéme vérité.* Junius étoit fort modéré; il traitoit les Catholiques dans ses Ecrits avec plus de douceur & de modération, que les Protestans, à parler généralement, ne se traitent les uns les autres. Quelques Théologiens, entre lesquels étoit Polyander, ayant demandé à Junius, quel étoit son Ouvrage favori? *Mon Irenicon*, dit-il, *car j'ai écrit mes autres livres en qualité de Théologien; mais j'ai écrit celui-là en qualité de Chrétien.* * Bayle, *Dict. Crit.* 4. édition. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p.* 421. édit. de Hollande, 1715. Gerard Brandt, *Hist. de la Réformation, &c. tome* 1. *p.* 150. 3757. Meursius, *Ath. Batav.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. extern.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

JUNIUS, (François) fils du précédent, naquit à Heidelberg l'an 1589. Son premier dessein fut de devenir homme de guerre; mais la tréve qui fut conclue l'an 1609, pour douze ans, lui fit prendre une autre résolution. Ce fut celle de s'appliquer à l'étude. Il fit un voyage en France, d'où il passa en Angleterre l'an 1620. Il entra chez le Comte d'Arondel, & s'y arrêta pendant trente ans; après quoi il s'en retourna en Hollande, & y continua l'étude des Langues septentrionales, à laquelle il s'étoit fort appliqué en Angleterre. Il y fit des progrès extraordinaires. Il se passionna tellement pour cette étude, qu'ayant sçu qu'il y avoit en Frise quelques villages, où l'ancienne Langue des Saxons s'étoit conservée, il y alla demeurer deux ans. Il passa en Angleterre l'an 1675. Il se retira à Oxford au mois d'Octobre 1676. Il en partit au mois d'Août 1677, pour aller voir Isaac Vossius son neveu, dans la maison duquel il mourut proche de Windsor le 19 Novembre 1677. Il fut enterré à Windsor dans l'Eglise de St. George. L'Université d'Oxford à laquelle il légua ses Manuscrits, lui a dressé un Monument très honorable. C'étoit non seulement un homme de très grande érudition, mais aussi de très bonne vie. On ne remarquoit en lui aucune passion vicieuse. Il ne songeoit ni aux biens, ni aux dignitez de la Terre. Ses Livres étoient son unique soin, & jamais homme peut-être n'a plus étudié que lui, sans faire préjudice à sa santé. En 1637, il mit au jour un Traité *de Pictura Veterum*, qui a été estimé de tous les Savans. Dans la suite il l'augmenta tellement, que la seconde édition qu'on en a faite est un assez gros *in folio*, au lieu que la premiére n'étoit qu'un *in quarto* de 118 pages. On en a fait une nouvelle édition en 1694, à Roterdam, qui, à ce que porte le titre, est si changée qu'elle peut passer pour un Ouvrage tout nouveau. On voit à la tête, sa Vie composée par feu M. Grævius. Il y a peu de choses dans les Auteurs Grecs & Latins touchant la Peinture & les anciens Peintres, qui ayent échappé à la diligence de cet Auteur. L'an 1655, il publia des Remarques sur la Paraphrase du Cantique des Cantiques, composée en Langue Franque par l'Abbé Willeram, & mise au jour la premiére fois par Paul Mérula. Etant revenu en Hollande, l'ancien Manuscrit Gothique, qu'on surnomme *d'Argent*, tomba entre ses mains. Il s'appliqua uniquement à l'expliquer, & il en vint à bout en peu de tems. Il publia donc cette Paraphrase Gothique des quatre Evangiles, corrigée sur de bons Manuscrits, & éclaircie par les Notes de Thomas Mareschal. Ce n'est là qu'une partie de ses travaux; ce qui en reste à imprimer est bien plus considérable. Son Glossaire en cinq Langues, où il recherche & explique l'origine des Langues septentrionales, contient XI volumes manuscrits, que Jean Fell, Evêque d'Oxford, fit mettre au net pour les donner à l'Imprimeur. Son Commentaire sur l'Harmonie des quatre Evangiles, de Tatien, est fort ample. On peut voir les Livres en grand nombre sur lesquels il a fait des Notes, dans le Catalogue des Manuscrits, qu'il légua à l'Academie d'Oxford. Il est à la fin de sa Vie. * Bayle, *Dict. Crit.* 4. édition.

JUNIUS, (Pierre) naquit en Ecosse le 15 Août 1544. La bonne éducation qu'il reçut fit qu'à l'âge de 19 ans il fut en état de voyager dans les païs étrangers. Il vint à Genéve où l'érudition de Théodore de Béze & la Bibliothéque choisie de Henri Scrimger son cousin l'arrêtérent, & le déterminérent à y vaquer à ses études pendant quelque tems. Quelques années après il fit un tour en Ecosse, bien résolu cependant de s'en retourner dans peu en France. Mais la grande réputation que les Lettres de Théodore de Béze, écrites en Ecosse, lui avoient fait, détermina la Régence du Royaume à le nommer Précepteur du Prince qui dans la suite fut Jacques VI, Roi d'Ecosse, & Jacques I, Roi d'Angleterre. Junius n'avoit alors que 25 ans. George Buchanan qui fut aussi un des Précepteurs de ce Prince, ne s'accommodant pas alors de la Cour, tant à cause de son grand âge qu'à cause de son humeur sombre & bizarre, tout le fardeau de l'instruction du Prince tomba sur Junius, & l'honneur de donner de bons avis & de présider à cet ouvrage demeura à Buchanan. Pendant ce tems-là Junius ne donna pas seulement au Prince une belle connoissance dans

les études, mais il s'inſinua auſſi ſi bien dans ſon eſprit, que lorſque Jacques VI ſe chargea du maniement des affaires, il choiſit ſon Précepteur pour ſon Conſeiller intime, & l'éleva à la dignité de Grand-Aumônier. Il lui confia pluſieurs Ambaſſades, parce que Junius y étoit très propre à cauſe de ſes maniéres inſinuantes; auſſi réuſſit-il fort heureuſement. Le mariage de Jaques VI, avec *Anne*, Princeſſe de Danemarc, étoit preſque uniquement ſon ouvrage, auſſi-bien que la confirmation de la ſucceſſion du thrône d'Angleterre. Lorſque Junius commença à ſe faire vieux, le Roi le diſpenſa de pluſieurs voyages; mais il ne ceſſa point de prendre ſes avis juſques à ſa mort, arrivée le ſeptiéme Janv. 1628. * *Vita Petri Junii*, *par* Th. Smith. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 745.

JUNIUS (Patrice) fils du précédent, naquit en Ecoſſe le 29 Août 1584. Il fit ſes études à S. André & à Oxford, & entra enſuite au ſervice de Jacques Montaigu, Evêque de Bath & Wells, qui lui procura la charge de Bibliothécaire du Roi. Junius s'en aquitta avec honneur, non ſeulement en mettant la Bibliothéque en bon ordre, mais auſſi en l'enrichiſſant de Manuſcrits, & en l'augmentant de toute la Bibliothéque de Caſaubon. Dans ce tems-là pluſieurs Savans de Gréce ſe réfugiérent en Angleterre. Junius leur fit l'accueil le plus obligeant du monde, & leur fit tant de bien que l'Evêque l'appelloit le Patriarche des Grecs. Jacques I ſe ſervit de lui pour traduire en Latin quelques Ecrits Anglois qu'il vouloit joindre au Livre qu'il donna au public. Selden eut auſſi recours à Junius pour l'aider dans la recherche & l'examen des Marbres d'Arondel. Thomas Rowey ayant rapporté de Conſtantinople le *Codex Alexandrinus* de la Bible Gréque, & en ayant fait préſent au Roi, ce Prince orna ſa Bibliothéque d'un Livre ſi rare. Junius profita de l'occaſion, & ſe mit à feuilleter nuit & jour cet Ecrit, & trouva à la fin la premiére Epitre de S. Clément aux Corinthiens, laquelle il publia en 1633. Il publia encore pluſieurs Monumens de l'Egliſe primitive, & l'Archevêque Laud fit pour cela fondre des caractéres à ſes dépens. En peu de tems il donna au public en Latin, *Theophylacti Commentarius in Epiſtolas*; *Catena Græcorum Patrum in Jobum*; *Gilberti Folioth Epiſcopi Londinenſis Expoſitio in Canticum Canticorum, cum Alcuini in idem Canticum compendio.* Il publia le Livre de Job ſur un ancien Manuſcrit dont Cyrille Lucar, Patriarche de Conſtantinople, lui avoit fait préſent, & qu'on croit avoir été écrit de la propre main de Sainte Thécle du tems du premier Concile de Nicée, ou par quelque autre de ce tems-là. Au milieu de ces agréables occupations, les troubles firent changer la face des affaires, de ſorte que Junius fut démis de ſa charge. Alors il ſe retira à la campagne, où il mourut le 7 Sept. 1652. * Th. Smith, *in Vita Patricii Junii.* Rivet, *tome* 2. *p.* 90.

* JUNIUS (Flavius) né a Andri ville du Royaume de Naples, dans la Province de Bari, publia en 1603 un Livre intitulé *Centum Veneres ſive Lepores.*

JUNIUS (Baudouin) autrement DE JONGHE. On en a déja dit quelque choſe ſous le nom de JONGHE (Baudouin de): mais comme cet Article eſt trop court, on y ſuppléera par ce qui ſuit. Les Ouvrages de Baudouin de Jonghe ſont, *Demonſtrationes Fidei orthodoxæ*; *Manuale Theologicum*; *Chronicon Morale*; *Conciones ſuper Evangelia Dominicalia ac Feſtorum anni totius*; *La Maiſon de la Sageſſe & le Paradis de la Volupté*, en Flamand. Il a publié ſous le nom de *Conſtantius Peregrinus*, *Iter Quadrimeſtre Comitis Bucquoii*; *Tuba Concionatorum*, *ſive Collationum ignearum Centuriæ decem & novem*, 1. *de Sacramentis in genere, de Baptiſmo & Confirmatione*, 2. *de tota Ariſtotelis Logica & Phyſica, de Theologia, de Præceptis Decalogi & Eccleſiæ*, 3. *de Sanctis*, 4. *Ex Novo Teſtamento*, 5. *Hiſtorialis ab origine mundi uſque ad annum* 57, 6. *de Venerabili Sacramento Euchariſtiæ & Sacrificio Miſſæ*, 7. *de Doctrina Civili*, 8. *de Sanctis Dominico, Petro Martyre & Thoma Aquinate*, 9. *in Dominicas & Feſta totius anni*; 10. *Hiſtoria a Chriſto nato ad Fredericum II, Imperatorem, ſcilicet ad annum Domini* 1212, 11. *de Sacramento Pœnitentiæ*, 12. *de Vita Civili*, 13. *de Sanctis Vincentio Valentino, Catharina Senenſi, Antonino Archiepiſcopo Florentino*, 14. *de cognoſcendo & amando Deum*, 15. *Hiſtorialis ab anno mundi* 57 *uſque ad annum ducenteſimum*, 16. *de Sacramentis Extremæ Unctionis, Ordinis & Matrimonii*, 17. *de Vita Civili*, 18. *de B. Raimundo, Alberto Magno Martyribus Japonenſibus*, 19. *de Angelo Cuſtode*; *Pharetra quadruplex divini Amoris*, 1. *de Mundo, Cœlo, Sideribus & Elementis*, 2. *de Meteoris, Gemmis & Metallis*, 3 *de Plantis & Brutis*, 4. *de Homine & Angelis*; *Scutum Catholicæ Fidei*, 1. *de Vocatione Miniſtrorum Eccleſiæ*, 2. *de Præſentia Chriſti in Venerabili Euchariſtia*, 3. *de Purgatorio*, 4. *de Obſervatione Legis & Miniſtrorum cœlibatu*, 5. *de Gratia, Libero Arbitrio & Auctore peccati*, 6. *de Peccato originali, mortali & veniali*, 7. *de Juſtificatione & merito bonorum Operum*, 8. *de Antichriſto*, 9. *de Eccleſia*, 10. *de Prædeſtinatione*, 11. *de Invocatione Sanctorum*; *Faſciculus Myrrhæ dilectus, ſive Vita Jeſu Chriſti*; *Lilium inter ſpinas, ſive de beatiſſima Virgine Maria*; *Canticum Canticorum Eccleſiæ Dei & animæ ſanctæ applicatum*; *Theatrum Sanctorum principum Veteris & Novi Teſtamenti*; *Mons ſpiritualis Confeſſariorum*; *Threni, ſive Lamentationes Jeremiæ Prophetæ triplici ſenſu expoſitæ*; *Sanctorum Angelorum amica Laudatio*; *Via Salutis æternæ, ſive de Symbolo Fidei*; *Horologium diurnum, nocturnum, & duodecim prædeſtinationis Signa*; *Praxis quotidiana audiendi Miſſam*; *Progenies & Vitæ Sanctorum Franciſci, Ludovici IX Gallorum Regis, & Iſabellæ Reginæ Portugalliæ*; *Tuba noviſſima de Judicio*; *Schola divini Amoris*; *Speculum animæ, ſive de cognitione ſui*; *Principes Hollandiæ & Zelandiæ*; *Caput Sponſæ, ſive Speculum Prælatorum*; *Hortus concluſus, ſive Inſtructio ſtatus religioſi*; *Viridarium Eccleſiaſticum, ſive de Benedictionibus in Eccleſia variis, de Epiſcoporum dignitate*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgic. p.* 99 & *ſuiv.* *Voyez* auſſi JONGHE (Baudouin de).

JUNIUS, (Jean) publia en 1623 une Réfutation des Leçons de Socin; *Examen Reſponſionis Fauſti Socini ad librum Jacobi Wicki de Divinitate Filii & Spiritus Sancti.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* M. Pictet, *Theol. Chrét. tome* 3. *p.* 150.

JUNIUS, (Iſaac) compoſa une Antapologie ou des Obſervations ſur les XVI premiers Chapitres de l'Apologie des Remontrans. Cet Ouvrage fut imprimé *in quarto* en 1640 après la mort de l'Auteur. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JUNIUS (Jacques). *Voyez* JONG.

JUNIUS, (Melchior) Allemand, né à Wittenberg en 1545, étudia à Straſbourg, où il enſeigna depuis avec réputation, & mourut paralytique le 23 Janvier 1604. Il eſt Auteur de quelques Ouvrages de Rhétorique. *Voyez* ſa Vie entre celle des Philoſophes Allemans, de Melchior Adam.

JUNIUS. *Cherchez* BRUTUS, CODRUS, RUSTICUS, &c.

JUNNAN, ville & Province de la Chine, au couchant de cet Etat, & vers le Royaume de Tunquin, eſt grande & conſidérable. Les autres villes ſont Ligan, Tali, Chingkiang, &c. Ce païs eſt célébre par la quantité de forêts, où l'on prend les animaux qui fourniſſent le muſc. Les Chinois appellent cet animal *Xechiam*, c'eſt à dire, *l'animal du muſc*; ou *Te Hiam*, c'eſt à dire, *le cerf défenſeur.* Il reſſemble en quelque choſe à un cerf; mais il n'a point de cornes: ſon poil eſt un peu plus noir, & ſa tête eſt à peu près ſemblable à celle d'un loup. Il a deux dents crochues, comme celles d'un ſanglier, qui lui ſortent de la partie ſupérieure de la gueule. Proche du nombril, il y a une boſſe en façon de bourſe, entourée d'une peau très délicate, & couverte d'un poil fort doux. Elle eſt remplie d'un ſang, ou d'une humeur odoriférante, qui eſt congélée, & qui étant brûlée ſur les charbons, s'exhale en fumée comme de l'encens. La maniére dont on fait le muſc eſt aſſez curieuſe, & voici comment. Lorſque l'animal eſt pris, ils lui tirent tout le ſang, & lui arrachent la bourſe du nombril. Enſuite ils l'écorchent & le coupent en pluſieurs morceaux. Pour avoir le plus excellent muſc, on prend la moitié de l'animal, depuis les reins juſques à la queue, & on en met la chair dans un grand mortier de pierre, où on la pétrit y verſant du ſang du même animal, à meſure qu'on la pile. Cette chair ainſi préparée eſt gardée dans des bourſes faites de la peau de cet animal. Le muſc que l'on fait des parties depuis la tête juſqu'aux reins, n'eſt pas ſi odoriférant. Il y a un autre ſorte de muſc qu'on apporte en Europe, lequel eſt mixtionné avec de l'ambre qui ſe trouve dans les Indes, & avec du ſuc qu'on tire d'une eſpéce de chat, qu'on nomme *Algalia*: ce qui fait un compoſé fort agréable, & dont l'odeur eſt plus forte que celle de l'ambre ſeul. * Kircher, *de la Chine.* Martin Martini, *Atlas Sinicus.*

JUNON, que les Anciens conſidéroient comme la Déeſſe des Royaumes & des Richeſſes, étoit fille de Saturne & de Rhée, autrement Cybéle ou Ops. Elle fut ſauvée avec Jupiter ſon frére, de la cruauté de Saturne, qui les vouloit dévorer. On dit qu'elle naquit à Argos ville de la Gréce, ce qui fait que les Poëtes l'apellent *Argiva Juno.* D'autres prétendent qu'elle naquit à Samos, & l'ont nommée *Samia.* Elle épouſa ſon frére *Jupiter*, qui s'alla jetter dans ſon ſein ſous la forme d'un Coucou, ſelon la Fable, & qui ayant enſuite repris ſa premiére forme, en jouït, à condition de l'épouſer, ce qu'il exécuta. La vérité eſt qu'en ces tems-là les fréres & les ſœurs ſe marioient enſemble, ſelon la coutume des Perſes & des Aſſyriens. On a repréſenté Junon ſous la figure d'une Déeſſe, aſſiſe ſur un thrône, le ſceptre en main, au haut duquel paroît un Coucou. Les Poëtes ne ſont point d'accord entre eux, ſur le nombre des enfans qu'elle eut de Jupiter, ni ſur la maniére qu'elle les conçut. Les uns diſent qu'elle en eut *Mars*, *Ilithyia*, *Mena* & *Hebé*, Déeſſe de la Jeuneſſe. D'autres veulent qu'elle ait conçu Mars par l'attouchement d'une fleur que lui montra la Déeſſe Flora: ce qu'elle fit, dit-on, pour ſe venger de Jupiter qui avoit produit Pallas ſans commerce de femme. Lucien nous aſſure dans un de ſes Dialogues qu'elle accoucha de *Vulcain*, qu'elle conçut par le ſouffle du vent, & qu'elle devint groſſe d'Hébé, pour avoir trop mangé de laitues. Junon étoit extrêmement jalouſe, & perſécuta toujours les Maitreſſes de Jupiter, comme Europe, Sémélé, Io, Latone, &c. Denys d'Halicarnaſſe rapporte, que le Roi Tullus ordonna qu'on portât dans le Temple qu'elle avoit à Rome, une piéce de monnoye pour tous ceux qui naiſſoient; comme on en devoit porter une au Temple de Vénus Libitine, pour tous ceux qui mouroient; & une autre dans le Temple de la Jeuneſſe, pour ceux qui prenoient la robe virile. Ainſi on avoit un regître fort exact de tous ceux qui naiſſoient à Rome, de ceux qui y mouroient, & de ceux qui étoient en âge de porter les armes. Or cette Junon qu'on croyoit préſider à la naiſſance des hommes, étoit nommée par les Latins *Lucine*, & par les Grecs *Ilithyia.* Il y a des Auteurs, qui veulent, que Lucine ſoit ou Diane, ou une autre Déeſſe que Junon. Mais les Payens confondent ſouvent les autres Déeſſes avec Junon, comme on peut le conclurre de ce qu'enſeigne Lucien *dans la Déeſſe de Syrie.* „Il y a en Syrie, *dit-il*, aſſez près de l'Euphra- „ te une ville qu'on nomme *ſacrée*, à cauſe qu'elle eſt dédiée à „ Junon l'Aſſyrienne. Au dedans ſont des ſtatues d'or de Ju- „ piter & de Junon, toutes deux aſſiſes; mais l'une portée ſur „ des bœufs & l'autre ſur des lions. Celle de Junon a quelque „ choſe de pluſieurs autres Déeſſes; car elle tient un ſceptre „ en une main & en l'autre une quenouille; elle a la tête cou- „ ronnée de rayons; elle eſt coëffée de Tours; elle eſt ceinte „ d'une écharpe, comme la Vénus céleſte: elle eſt auſſi ornée „ d'or & de pierreries de diverſes couleurs, qu'on apporte de „ toutes parts. Mais ce qui eſt de plus merveilleux, c'eſt une „ pierre précieuſe qu'elle a ſur la tête, qui jette tant de clarté, „ que tout le Temple en eſt éclairé la nuit; c'eſt pourquoi on „ lui

„ lui a donné le nom de lampe: mais de jour elle n'a presque „ point de lumiére, & paroit seulement comme de feu". Comme quelques-uns ont réuni tous les Dieux en Jupiter, ceux qui tirent l'image de Junon, dont parle Lucien, eurent aussi un dessein semblable d'incorporer toutes les Déesses en Junon. Lactance dit que Cicéron fait venir le nom de Junon aussi bien que celui de Jupiter, de l'aide & du secours que nous en recevons, *à juvando.* Junon présidoit aux noces & aux accouchemens: les femmes l'invoquoient en ces occasions, comme on le voit dans Térence en la personne de *Glycérie*, qui étoit dans les douleurs de l'enfantement, *Juno Lucina, fer opem*, c'est à dire, *Junon Lucine, aide-moi.* Quand les Dames Romaines ne pouvoient avoir d'enfans, elles alloient dans son Temple, où s'étant dépouillées de leurs vêtemens & couchées contre terre, elles recevoient plusieurs coups de fouet, avec des laniéres de peau de bouc, par un Prêtre Lupercal; ce qui les rendoit fécondes: aussi représente-t-on Junon tenant un fouet d'une main, & de l'autre un sceptre, avec cette Inscription, JUNONI LUCINÆ. Les Poëtes lui ont donné diverses épithétes dans leurs Ouvrages, l'appellant *Lucina, Opigena, Juga, Domiduca, Cinxia, Unxia, Fluonia.* Elle fut nommée *Lucina, à Luce*, de la lumiére, parce qu'elle aidoit les femmes à mettre les enfans au monde & à leur faire voir la lumiére. On la nommoit pour la même raison *Opigena* & *Obstetrix*, parce qu'elle soulageoit les femmes dans leurs couches. Elle étoit appellée *Juga*, parce qu'elle présidoit au joug du mariage, & par conséquent à l'union du mari & de la femme. Elle avoit sous cette qualité un Autel dans une des rues de Rome, qui fut nommée à cause de cela, *Vicus Jugarius*, la Rue des Jougs. On la nommoit *Domiduca*, parce qu'elle conduisoit la Mariée dans la maison de son Epoux: *Unxia*, à cause de l'onction, que faisoit la nouvelle mariée au jambage de la porte de son mari en y entrant: *Cinxa*, parce qu'elle aidoit au Marié à délier la ceinture, que la Mariée portoit: enfin on la nommoit *Fluonia*, parce qu'elle arrêtoit les pertes de sang aux femmes dans leurs accouchemens. En un mot, Junon servoit aux femmes comme d'Ange Gardien, de même que le Dieu *Genius* aux hommes, les Anciens croyant que les Génies des hommes étoient mâles, & ceux des femmes, femelles. Aussi les femmes juroient par Junon, & les hommes par Jupiter. Les Romains lui ont encore donné plusieurs autres noms, l'appellant tantôt *Juno Caprotina, Moneta, Sospita*, & tantôt *Regina* & *Calendaris.* Elle eut le surnom de *Caprotine*, parce que, selon Plutarque dans la Vie de Romulus, après que Rome fut prise par les Gaulois, les Sabins & plusieurs Peuples d'Italie, croyant les Romains affoiblis, voulurent se servir de leurs malheurs, pour les perdre entiérement. Ils mirent donc sur pied une Armée considérable & leur déclarérent la guerre, à moins qu'ils ne leur envoyassent leurs filles pour se divertir. Les Romains ne pouvant s'y résoudre, une Esclave nommée *Philotis* s'offrit avec ses compagnes pour ce sujet, avec promesse d'avertir les Romains lors que leurs Ennemis seroient plongez dans la débauche. Ce qu'elle exécuta, étant montée sur un figuier sauvage, d'où elle donna le signal à l'Armée Romaine, qui défit aisément ses Ennemis. En mémoire de cette défaite, les Romains ordonnérent une solennité tous les ans aux *Nones Caprotines* à Junon, dite aussi Caprotine, du figuier sauvage, *à Caprifico*, où les filles esclaves se divertissoient, faisoient les Dames, & régaloient leurs Maitresses.

Junon fut appellée *Moneta, à monendo*, qui veut dire *donner avis.* Cette Déesse fut ainsi nommée, selon quelques-uns, lorsque les Gaulois prirent Rome, parce qu'elle avertit les Romains de lui sacrifier une truye pleine; & selon d'autres, parce que pendant un effroyable tremblement de terre qui allarma fort cette ville, on fut averti par une voix inconnue qui sortoit du Temple de Junon, de faire ce sacrifice pour appaiser les Dieux immortels, & que par-là le tremblement cessa. Quelques Auteurs donnent une autre raison de cette étymologie, & disent que ce fut parce que du tems de la guerre des Romains contre Pyrrhus ils avoient reclamé Junon dans l'extrême besoin qu'ils avoient d'argent. Après donc qu'ils eurent chassé Pyrrhus d'Italie, ils bâtirent un Temple à cette Déesse, avec ce titre, *Junoni Monetæ.* On y gardoit l'argent monnoyé. Elle fut nommée *Juno Regina*, Junon Reine. Ce fut sous ce titre, que Camille, après la prise de Veies, où cette Déesse avoit un Temple fort riche, en fit construire un autre sur le Mont-Aventin; lui ayant demandé auparavant, si elle ne vouloit pas bien venir à Rome, pour y être adorée, & elle lui ayant fait signe, qu'elle le vouloit bien.

Elle étoit nommée *Juno Calendaris*, à cause que les premiers jours de chaque mois, nommez *Calendæ*, lui étoient consacrez. On lui immoloit pour l'ordinaire une vache blanche ou une chévre, ce qui l'a fait surnommer *Ægophagos*, Mange-Chévre. L'Oye, le Paon, & le Vautour étoient les Oiseaux qui étoient sous sa protection, & avec lesquels on la répréséntoit.

Les Assyriens & les Africains, & après eux les Grecs & les Romains, ont donné à l'Air le nom de Junon. Aussi prétend-on que le nom Grec de cette Déesse Ἥρα, n'est qu'une transposition de Ἀήρ. Ciceron aplique à la nature de l'Air la Fable de Junon. *Aër, ut Stoici disputant, interjectus inter mare & cœlum, Junonis nomine consecratur, quæ est soror & conjux Jovis, quòd ei similitudo est ætheris & cum eo summa conjunctio.* Voilà la raison de la parenté & du mariage entre Jupiter & Junon, c'est à dire, entre le Ciel & l'Air. Il n'y a pas moins d'évidence dans une Fable d'Homére, où il dit que Jupiter suspendit Junon à une chaine, ayant deux enclumes qui pendoient à ses pieds; car cela marque la dépendance de l'Air au Ciel, & celle de la Terre & de la Mer à l'Air. Dans cette qualité on lui donnoit Iris pour Messagére. Les Anciens ont dit qu'elle se lavoit tous les ans à une certaine fontaine, où elle recouvroit sa virginité. Elle fut honorée d'un culte particulier dans Argos, dans Olympie, à Carthage, &c. * Hésiode, *Theog.* Apollodore. Hygin. Cartari, *de Imag. Deor.* Bocace. Natalis Comes. Lilio Giraldi, &c. Cicéron, *de Divinat. l.* 1. Lucain, *Pharsale.* L'Abbé Danet.

JUNONALES, *Junonalia*, Fête en l'honneur de Junon, dont Ovide ne parle point dans ses Fastes, & qui est cependant décrite fort particuliément par Tite-Live, *Decade* 3. *l.* 7. Elle fut instituée à l'occasion de certains prodiges qui arrivérent en Italie. Ce qui fit que les Pontifes ordonnérent que vint-sept jeunes filles, divisées en trois bandes, iroient chantant un Cantique composé par le Poëte Livius; mais il arriva que, comme elles l'apprenoient par cœur dans le Temple de Jupiter *Stator*, la foudre tomba sur le Temple de Junon *Reine* au Mont-Aventin: sur quoi les Devins ayant été consultez, répondirent que ce prodige regardoit les Dames Romaines, & qu'elles devoient appaiser la Déesse par quelque offrande & par des sacrifices. Elles firent donc une collecte d'argent, dont elles achetérent un bassin d'or, qu'elles allérent présenter à la Déesse sur le Mont-Aventin. Ensuite les Décemvirs assignérent un jour pour faire un sacrifice solemnel, qui fut ainsi ordonné. „ On conduisit deux vaches blanches du Temple d'Apollon „ dans la ville par la porte Carmentale: on portoit deux images de Junon *Reine*, faites de bois de cyprès: après cela „ marchoient vint-sept filles, vétues de robes trainantes, qui „ chantoient un Hymne en l'honneur de la Déesse. Les Décemvirs suivoient, couronnez de laurier, & ayant la robe „ bordée de pourpre. Cette pompe passa par la rue des *Jougs*, „ & se vint arrêter dans la grande place de Rome, ou les filles se mirent à danser à la cadence de l'Hymne. De là marchant par la rue de Toscane & par le Vélabre, au travers du „ marché aux bœufs, elles arrivérent au Temple de Junon „ *Reine*, où les victimes furent immolées par les Décemvirs, „ & les images de cyprès placées. * *Antiq. Rom.*

JUNSALAM. *Voyez* JUNCALAON.

* JUNTE, JONTE ou JOINTE, est un mot Espagnol que la Langue Françoise a adopté pour désigner les Conseils ou les Assemblées qui se tiennent en Espagne pour les affaires d'Etat, & qui sont convoquez par ordre du Roi. Philippe IV Roi d'Espagne établit par son testament une Junte pour servir de Conseil à la Reine Régente pendant la minorité de Charles II.

JUNTERBUICH, (Jacques) Chartreux, étoit Allemand de Nation, & vivoit dans le XV siecle. Il est Auteur de soixante & quinze Traitez de piété, & mourut l'an 1466. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Petreius, *in Catal.*

* JUNTES (Les) fameux Imprimeurs du XVI siécle, à Lyon, à Florence, à Rome & à Venise. Ils étoient venus de Lyon, & tenoient le second rang dans l'Italie après les Manuces. Le plus considérable d'eux tous a été Bernard. Nous avons deux Catalogues de leurs éditions. Le premier est celui des héritiers de Philippe Junte à Florence, imprimé *in douze*, à Florence. Le second est celui des Livres de Bernard Junte, de Jean-Batiste Ciotti & de leurs Associez, imprimé à Venise en 1708, *in douze.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 1. *partie* 2. *n.* 5. édit. d'Amsterdam 1725.

IVO. JUP.

IVOI. *Voyez* YVOI.

JUONIGRAD, XUONIGRAD, petite ville de la Croatie, située aux confins de la Bosnie & de la Dalmatie. On prend ordinairement ce lieu pour l'ancienne ville de la Liburnie, nommée *Assisia* & *Assisia.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUPILLE que quelques Cartes nomment *Jupelle*, est un château sur la rive droite de la Meuse dans le Païs de Liége, au nord-nord-est de la ville de Liége dont il est éloigné d'environ une lieue. Il est fort ancien, puisque l'Histoire remarque que Pepin dit *le Gros* ou *de Heristel*, y mourut le 16 Décembre 714.

JUPITER, que les Payens nommoient *le Pére des Dieux & des Hommes*, étoit fils de Saturne & de Rhéa. La fable des Payens dit que cette Déesse s'apperçut que son mari dévoroit ses enfans, d'abord qu'elle en étoit délivrée; & que craignant pour Jupiter & pour Junon, qu'elle venoit de mettre au monde, elle lui supposa un caillou, que Saturne dévora. Jupiter fut élevé au son des instrumens que touchoient les Corybantes, pour empêcher que ses cris enfantins ne le découvrissent à son pére, & fut nourri du lait de la chévre Amalthée, depuis changée en Constellation. Quelques-uns disoient qu'il étoit né dans l'Arcadie; d'autres lui donnoient pour patrie l'Isle de Créte; d'autres la ville de Thébes en Béotie; & d'autres enfin celle de Messénie dans le Péloponnése. Tzetzès rapporte qu'autrefois on donnoit le nom de Jupiter à tous les Rois; comme on appelloit *Ptolomées* les Rois d'Egypte; *Antiochus* les Rois de Syrie; & *Césars* les Empereurs de Rome. La Fable dit que Jupiter étant devenu grand, chassa son pére Saturne, qui lui dressoit des embûches pour lui faire perdre la vie, & qu'il partagea l'Empire du monde avec ses deux fréres. Jupiter eut les lieux élevez, Neptune la mer, & Pluton les vallées. C'est apparemment ce que les Poëtes ont signifié par le Ciel, la Mer & les Enfers. Jupiter épousa sa sœur Junon, & eut commerce avec plusieurs autres femmes, dont il eut quantité de filles, entre autres celles à qui il a plu aux Poëtes de donner le nom de *Graces* & de *Muses.* On lui donne encore plusieurs autres enfans; car on dit qu'il eut Bacchus de Sémélé fille de Cadmus, une fille nommée Pallas de Thétys, & Diane & Apollon de Latone. Il y a apparence que les Poëtes ont attribué à un seul

seul homme ce que plusieurs avoient fait. Ils disent qu'il se métamorphosa, tantôt en Satyre, pour forcer Antiope; tantôt en bœuf, pour enlever Europe; tantôt en cygne, pour abuser de Léda; tantôt en pluye d'or, pour corrompre Danaé; & en plusieurs autres figures dont il se servoit pour satisfaire ses amours, & que l'on explique dans la Mythologie. Il foudroya les Titans & les Géans qui vouloient escalader le Ciel. Ce Dieu fut pére de Mercure, d'Apollon, de Minerve, &c. Le premier nom de ce Dieu étoit *Jovis*, auquel ajoûtant *Pater*, on en fit *Jupiter*; & il y a apparence qu'il fut reconnu pour le premier des Dieux, à cause du rapport de *Jovis*, avec *Jehova*, qui étoit le nom que les Hébreux donnoient au vrai Dieu. Ce Dieu des Payens avoit son sépulchre dans l'Isle de Créte, & Varron assure qu'on l'y voyoit encore de son tems. On représentoit Jupiter assis sur un thrône d'ivoire, tenant un sceptre en sa main gauche, & à la droite un foudre, qu'il lançoit sur les Géans, avec un aigle entre ses jambes, qui portoit Ganymède. Selon les Physiciens, par Jupiter il faut entendre le Ciel ou l'Air. Quelques-uns néanmoins ont voulu que ce fût le Soleil, & Platon étoit de ce sentiment. D'autres ont cru que Jupiter n'étoit autre chose que l'Ame du monde, laquelle conduit les Cieux & les Astres, & fait agir les Elémens. Les Astrologues ont donné ce nom à une des Planétes. Il faut encore remarquer que l'ancien nom de Jupiter étoit non pas ΖΕΥΣ, mais ZAN, & que *Zanni* en Langue Phénicienne, signifie un homme adonné aux femmes. Zan avoit régné en Thessalie, près du mont Olympe. Les Anciens lui ont donné divers noms. Quelques-uns ont cru qu'il y avoit trois Jupiters, comme Cicéron; & d'autres qui ont fait une supputation plus juste, en ont compté jusques à trois cens, qui font partie de ce grand nombre de trente mille Dieux que reconnoissoit le Paganisme. La Théologie Payenne le considéroit comme la pure Intelligence qui a créé le Monde. C'est pour cela qu'on le nomma *Mœragetes*, ou Conducteur des Parques, comme celui qui dispose de tout ce que notre seul défaut de lumiere & la pure foiblesse de notre esprit a fait appeller Fatalité & Destin. Pausanias assure que les Grecs donnoient trois yeux à une statue de Jupiter, pour marquer la connoissance qu'il avoit de tout ce qui se passe dans le Ciel, sur la Terre & dans les Enfers: ce qui peut encore être rapporté au tems passé, au présent & à l'avenir. * Hésiode, *Theogonia*. Homére. Ovide. Cartari. Bocace. Natalis Comes. Lilius Giraldus. Vossius, *de Theologia Gentili*. Du Pin, *Histoire Profane, tome* 1.

JUPITER AMMON, adoré en Afrique, a été ainsi appellé du nom *Amun*, que les Egyptiens donnoient à Jupiter, selon Plutarque & Jamblique, lequel signifie *obscur* & *caché*, selon Manéthon: ce qui convenoit à l'Oracle de cette Divinité. Il avoit la figure d'un Bélier depuis la tête jusqu'au milieu du corps. Il étoit couvert d'émeraudes & d'autres pierres précieuses, à ce que rapportent Quinte-Curce & Diodore: & ses cornes étoient d'une pierre qui tiroit sur l'or, & dont la vertu, comme le croyoient les Egyptiens, donnoit des visions divines à ceux qui dormoient auprès. Il est difficile de savoir pourquoi ce Jupiter étoit représenté sous la forme d'un Belier. Quelques-uns ont dit que les cornes du Bélier, qui sont entortillées, marquoient les réponses de ce Dieu, qui étoient embarassées & obscures. D'autres ont cru que ces peuples lui donnoient le nom d'*El*, que les Hébreux attribuoient au vrai Dieu, & qui signifie en Hébreu, *Fort* & *Béliur*. * Macrobe, *dans ses Saturnales*.

* JUPITER ANXURUS, étoit représenté dans la Campanie en Italie, sous la figure d'un jeune garçon sans barbe. Virgile en fait mention, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 799.

> *Circæumque jugum, queis Jupier Anxurus arvis*
> *Præsidet.*

Sur quoi Servius remarque que le mot d'*Anxurus*, vient du Grec ἄνευ ξυρᾶς, c'est à dire, *sans rasoir*, parce qu'il n'avoit pas encore été rasé. * Pitiscus, *Lex. Antiq. Roman.*

* JUPITER ἈΠΟΜΥΙΟΣ, c'est à dire, *Jupiter Chasse-mouche*. Ce surnom lui a été donné, à l'occasion d'un sacrifice qu'Hercule faisoit à Olympie. Comme dans cette action il étoit troublé par une grande multitude de Mouches, on dit qu'il sacrifia à Jupiter Chasse-mouche, & qu'aussi-tôt après, les Mouches s'envolérent au delà du fleuve Alphée. * Le même.

* JUPITER ARBITRATOR. Ce surnom lui étoit donné pour marquer qu'il ordonnoit tout avec une extrême équité. * Le même.

* JUPITER BELUS étoit adoré par les Babyloniens & par les Assyriens. Il introduisit l'Idolatrie, & parce qu'on crut qu'il n'avoit ni pére ni mére, on le regarda comme le premier de tous les Dieux. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 16. édit. d'Utrecht 1701.

JUPITER CAPITOLIN, fut ainsi nommé à cause du Temple que Tarquin *l'Ancien* lui fit bâtir sur le Capitole l'an de Rome 139, & 615 avant Jésus-Christ. Les Consuls sacrifioient dans ce Temple le jour qu'ils entroient en charge, & c'étoit là qu'ils prenoient la robe consulaire. Les Généraux d'Armée & les Empereurs y faisoient des vœux avant que de partir pour aller contre les ennemis; & après avoir remporté quelque victoire, ils y entroient en triomphe. Le Sénat s'y tenoit aussi quelquefois pour des affaires de grande conséquence. Il y avoit un lieu secret où l'on gardoit deux couronnes d'or, dont l'une avoit été consacrée à Jupiter *Capitolin* par les Gaulois, & l'autre avoit été envoyée par les Carthaginois, pour féliciter les Romains de la victoire qu'ils avoient remportée sur les Samnites. On voyoit dans ce Temple une statue de la Victoire toute d'or, & on y gardoit les Livres des Sibylles. Ce Temple étoit accompagné de deux autres petits sur les côtez; à la droite étoit celui de Minerve; & à la gauche celui de Junon. * Tacite. Tite-Live. Aurelius Victor.

JUPITER le CONSERVATEUR, en Latin *Conservator* & *Custos*, fut ainsi nommé par Domitien, lorsque s'étant caché pour éviter la fureur de l'Empereur Vitellius, l'an 69 de Jésus Christ, il se vit en sûreté, après que Vespasien son pére fut parvenu à l'Empire. Alors il fit bâtir un autel à Jupiter le Conservateur, auquel il croyoit devoir la vie. Depuis, étant lui-même Empereur, il lui consacra un Temple magnifique sur le Capitole, sous le nom de *Jupiter Custos* ou *Gardien*. * Tacite, *Hist. l.* 3. *c.* 74. Suétone, *in Domitiano*, *c.* 5.

* JUPITER surnommé DAPALIS. Ce surnom lui est donné parce qu'on lui offroit quelques mets, & qu'on ne lui sacrifioit point de victime. * Pitiscus, *Lex. Antiq. Roman.*

* JUPITER, est appellé DIESPITER, pour *diespater*, c'est à dire, *pére du jour*. Pour la même raison il portoit aussi le nom de *Lucetius*. * Le même.

* JUPITER DODONÆUS, fut ainsi surnommé à cause d'un Temple qui lui étoit consacré dans la forêt de Dodone. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 17. édit. d'Utrecht 1701.

JUPITER ELICIEN, eut ce surnom après que Numa Pompilius, second Roi de Rome, l'eut attiré du Ciel, à ce qu'il prétendoit, pour apprendre de lui les bons & les mauvais augures des foudres: *elicere* en Latin signifie *attirer*, *faire venir*. Numa ayant été instruit par ce Dieu, lui dressa un autel sur le Mont-Aventin, & lui sacrifia de la maniére que Jupiter l'avoit ordonné, vers l'an 40 de Rome, & 714 ans avant Jésus-Christ. Tullus Hostilius son successeur, n'ayant pas observé exactement les cérémonies de ce sacrifice, fut, dit-on, frappé de la foudre, & brûlé dans sa maison avec toute sa famille. * Tite-Live, *l.* 1. Arnobe.

JUPITER FERETRIEN, fut ainsi appellé du mot Latin *ferre*, qui signifie *porter*; parce que Romulus ayant vaincu Acron, Roi des Céninenses, Peuples voisins de Rome, porta au Mont-Capitolin les dépouilles de ce Roi sur un brancard fait exprès, qui fut aussi nommé *feretrum*, la troisiéme année de Rome, & la 751 avant Jésus Christ. Il les consacra à Jupiter, les attachant à un chêne dans un lieu qu'il désigna pour y bâtir un Temple, où il ordonna que tous les Vainqueurs Romains apporteroient les dépouilles de leurs ennemis, pour les offrir à ce même Dieu. D'autres disent que Jupiter fut nommé *Feretrius* du mot *ferire*, qui signifie *frapper*, *tuer*, parce que les dépouilles que l'on consacroit à ce Dieu, étoient celles qu'un Général d'Armée avoit remportées sur un autre Général d'Armée qu'il avoit tué. Les Rois de Rome alloient prendre leur sceptre dans ce Temple de Jupiter: ils y prenoient aussi le caillou dont ils se servoient lorsqu'ils faisoient quelque alliance. La cérémonie étoit de tenir ce caillou dans la main en faisant le serment, & de le jetter après, en disant ces mots, *Si je viole mon serment, que Jupiter me perde, comme je jette cette pierre.* * Tite-Live. Corn. Nepos, *in Attico*. Properce, *in Eleg.*

* JUPITER FOUDROYANT, en Latin FULMINATOR, est ainsi surnommé, parce que c'étoit le seul des Dieux qui lançoit la foudre. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 17. édit. d'Utrecht, 1701.

JUPITER IMPERATOR, fut ainsi nommé, parce que son empire s'étendoit sur toutes choses, ou parce qu'il conduisoit à son gré les Empereurs ou Généraux d'Armées, & qu'il leur donnoit la victoire lorsqu'il lui plaisoit. Titus Quintius Cincinnatus Dictateur, ayant vaincu les Prénestins près du fleuve Allia l'an de Rome 734, & avant Jésus-Christ 380, emporta l'Idole de ce Jupiter, que d'autres nomment *Induperator*, & la plaça dans le Temple du Capitole. * Tite-Live, *l'an de Rome* 376.

JUPITER INVENTOR, fut ainsi surnommé par Hercule, lorsqu'ayant trouvé ses bœufs, que Cacus avoit entraînez dans sa caverne, proche du Mont-Palatin, il dressa un autel à ce Dieu, & lui fit un sacrifice avec des cérémonies Grèques: ce qui fut continué par le Peuple Latin, & ensuite par les Romains. Après que Rome eut été bâtie, cet autel fut placé dans la sixiéme région de la ville, appellée le grand Cirque. * Onuphre Panvinius. Tite-Live, *l.* 1.

JUPITER LATIAL, fut ainsi nommé lorsque les Latins, l'an 221 de Rome, & 533 ans avant Jésus-Christ, firent alliance avec Tarquin *le Superbe*, Roi des Romains; & que ces deux Peuples, avec les Volsques & les Herniques, qui s'étoient joints à eux, choisirent un tems de l'année pour sacrifier ensemble à Jupiter sur le Mont-Alban, dans le *Latium*, appellé aujourd'hui *Monte-Cavo*, proche de la ville d'Albe, où ils célébroient les Féries Latines. * Denys d'Halicarnasse.

JUPITER LUCETIUS. *Voyez* JUPITER DIESPITER.

JUPITER MUSCARIUS. *Voyez* ci-dessus JUPITER ἈΠΟΜΥΙΟΣ.

* JUPITER OLYMPIEN, fut ainsi surnommé, parce qu'il étoit adoré dans la ville d'Olympie, ou du nom de son Précepteur Olympus, ou de l'Olympe pris pour le Ciel. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 19. édit. d'Utrecht, 1701.

* JUPITER OPITULUS ou OPITULATOR, c'est à dire, *qui donne du secours*. * Le même.

JUPITER PISTOR, fut ainsi appellé des Romains, parce qu'il les avoit avertis pendant le sommeil, de cuire une grande quantité de pains, & de les jetter dans le camp des Gaulois qui assiégeoient la ville. Les Gaulois voyant une si grande profusion, & trompez par ce stratagême, perdirent l'espérance de pouvoir prendre la ville par famine, & levérent le siége l'an de Rome 364, & 390 ans avant Jésus-Christ. *Pistor* en Latin signifie *Boulanger*, ou *qui cuit du pain*. * Tite-Live.

* JUPITER PLUVIUS, c'est à dire, *qui donne de la pluye.*

pluye. Les Athéniens avoient placé sa statue sur le Mont-Hymette. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, p. 19. édit. d'Utrecht, 1701.

* JUPITER PRÆDATOR, fut ainsi surnommé, parce qu'on lui faisoit part de la proye remportée sur les ennemis. * Le même.

* JUPITER QUIRINUS. Ce surnom est donné à Jupiter par Virgile, *Enéide*, l. 6. v. 859.

Tertiaque arma Patri suspendet capta Quirino.

On prétend que c'est le même que *Jupiter Feretrien*. * Le même. Quelques-uns sont d'un autre sentiment, & disent que le nom de *Quirinus* n'est pas un surnom de Jupiter. *Voyez* sur ce vers la remarque du Pére La Rue, dans le Virgile *in usum Delphini*.

JUPITER SPONSOR, eut ce surnom, lorsque Tarquin *le Superbe* lui bâtit un Temple à Rome, que Sp. Posthumius, Consul, dédia l'an 289 de la fondation de cette ville, & 465 ans avant Jésus-Christ. On l'appelloit aussi *Dius Fidius*, parce qu'on l'invoquoit pour l'exécution des promesses, & pour la fidélité des paroles. *Sponsor* signifie *qui promet*, ou *préside aux promesses*. * Denys d'Halicarnasse, *l. 6*.

JUPITER STATOR, fut adoré sous ce nom, parce qu'il avoit arrêté la fuite des Romains poursuivis par les Sabins, qui avoient déja pris le Capitole. *Stator* vient de *stare*, demeurer, ou de *sistere*, arrêter. Romulus voyant ses troupes en déroute, fit vœu à Jupiter de lui bâtir un Temple, s'il pouvoit les rallier, & vaincre les ennemis. Aussi tôt les Romains reprirent courage, firent tête aux Sabins, & les chasserent de Rome. Après cette victoire, Romulus fit bâtir au bas du Mont-Palatin le Temple qu'il avoit voué à *Jupiter Stator*. M. Attilius Régulus, Consul l'an 460 de la fondation de Rome, & 294 avant Jésus-Christ, combattant contre les Samnites, fit aussi un vœu de bâtir un Temple à *Jupiter Stator*; & après avoir gagné la bataille, il le fit construire dans le Cirque Flaminien. Le Sénat s'assembloit quelquefois dans le Temple de *Jupiter Stator*, comme nous l'apprenons de Cicéron. * Tite-Live. Macrobe.

JUPITER ULTOR, ou *le Vengeur*, eut ce surnom, pour marquer qu'il punissoit les crimes. Agrippa, gendre de l'Empereur Auguste, lui bâtit un Temple qu'il appella *Pantheon*, parce qu'étant rond, il répréſentoit le Ciel, qui est la demeure de tous les Dieux, ou parce qu'il y avoit des figures de toutes les Divinitez des Romains; car Πᾶν en Grec signifie *tout*, & Θεὸς *Dieu*. Le dôme étoit couvert de lames d'argent, que l'Empereur Constant II enleva, se contentant d'y en faire mettre de plomb. Le Pape Boniface VI le consacra à Dieu, en l'honneur de la Vierge & des Martyrs, & depuis il a été appellé *Sainte Marie de la Rotonde*, à cause de sa figure. * Denys d'Halicarnasse.

JUR.

JURA, MONT-JURA, ou MONT SAINT CLAUDE, montagne qui s'étend depuis le Rhin jusques près de Genéve, vers le Rhône. Le grand Credo, le long de la même riviére du Rhône, quatre lieues au dessous de Genéve, fait partie du Mont-Jura, qui a des noms différens en France, en Suisse & en Allemagne. On l'appelle *le Mont S. Claude* entre le Comté de Bourgogne & le Bugey; *le Mont Joux* vers les sources du Dain & du Doux, & *Pierreport* ou *Botzberg* sur les confins de l'Evêche de Bâle & des Cantons de Bâle & de Soleurre. Il a fait autrefois la célébre division de la Bourgogne en Transjurane & Cisjurane. * Sanson. Baudrand.

JURA, Isle d'Ecosse, l'une des Westernes, qui n'est séparée de la Presqu'Isle de Cantyr que par un canal d'une lieue de largeur. Elle peut avoir neuf lieues de long, & trois de large. Il n'y a que des bourgs ou des villages, dont le principal porte le nom de l'Isle. * Maty, *Dict. Géogr.* Jura passe pour un des païs les plus sains de toute l'Ecosse, & à peine trouve-t-on des hommes qui vivent plus longtems que dans cette Isle. Elle abonde en pâturages, en bestiaux, en bêtes fauves, & on y trouve de très bon saumon, & plusieurs sources d'eau minérale. Le Duc d'Argile en est Seigneur. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II*, tome 2. p. 285.

IVRÉE, ville d'Italie en Piémont, sur la Doria-Baltea, avec titre d'Evêché Suffragant de Turin, & Marquisat, appartient au Duc de Savoye. Cette ville, que les Latins, nomment *Eporedia*, fut bâtie, selon quelques Auteurs, cent ans avant la venue de Jésus-Christ. Elle est dans le païs des anciens Salasses; & a donné son nom à ce Marquisat célébre sous Bérenger, qui disputoit l'Empire contre les François, sortis des Rois d'Arles. ANSCHAIRE étoit Marquis d'Ivrée en 870. Il eut de sa femme *Volsia*, ADELBERT, Marquis d'Ivrée. Celui-ci épousa 1°. *Gesle*, fille de *Berenger* I dit *le Vieil*, Roi d'Italie, dont il eut BERENGER II qui suit; 2°. *Hermengarde*, fille d'*Albert*, surnommé *le Riche*, Marquis de Toscane, dont il eut *Anschaire* II du nom, Marquis d'Ivrée, & Duc de Spolete, qui fut chassé par Hugues Roi d'Italie l'an 940.

BERENGER II, Marquis d'Ivrée, puis Roi d'Italie, mourut à Bamberg. Il épousa *Gisle*, fille de *Bozon* Marquis de Toscane; dont il eut 1. ADELBERT II qui suit; 2. *Conrad*, qui épousa *Richilde*; 3. *Othon*, pére d'*Ardouin*; 4. *Gui*, tué en un combat l'an 965; 5. *Roselle*, que d'autres nomment *Susanne*, femme d'*Arnoul* II ou *le Jeune*, Comte de Flandres; 6. *Gerberge*, femme d'*Aleran* Marquis de Montferrat; & 7. *Giselle*, dont nous ignorons l'alliance.

ADELBERT II, Duc de Lombardie, Marquis d'Ivrée, & Roi d'Italie, épousa *Gerberge*, mére d'OTHON-GUILLAUME, tige des Comtes de Bourgogne. La ville d'Ivrée est importante pour le Duc de Savoye, & est une des clefs de ses Etats. Elle est fortifiée d'un bon château, & a été longtems impériale. Les Empereurs Frédéric II, & Guillaume Comte de Hollande, la donnérent à Thomas de Savoye, II du nom, Comte de Maurienne en 1242, & 1252. Les Habitans se soumirent depuis, l'an 1313, à Philippe de Savoye, Prince de Piémont; & en 1349, Jean Marquis de Montferrat céda à Amé VI, Comte de Savoye, dit *le Verd*, une partie des droits qu'il avoit sur Ivrée. Les François la prirent l'an 1554, pendant les guerres d'Italie, & en 1704. * *Consultez* l'Histoire de M. de Thou; Guichenon, *Hist. de Savoye*; Strabon; Pline; & quelques autres, rapportez par Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

* IVRÉE. (Le Marquisat d'). Ce Marquisat étoit anciennement un Etat d'Italie, & ses Souverains étoient descendus des Rois d'Arles. Cet Etat comprenoit le Canavois ou Canavése, qui est la partie de Piémont entre la petite & la grande Doria, le Bielois, la partie occidentale du Verceillois, & la partie du Montferrat Savoyard, qui est entre le Canavése & le Pô. Ce Marquisat ne subsiste plus: on en donne pourtant le nom au Canavése qui n'en est qu'une partie. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUREMENT. *Voyez* SERMENT.

JURET (François) natif de Dijon, capitale du Duché de Bourgogne, étoit Chanoine de Langres avant 1583. Il fit des Notes sur les Epîtres de Symmaque, & d'Yves de Chartres, qui parurent en 1580, & qu'il dédia à Jacques Gillot, Conseiller de la Grand' Chambre, Doyen de Langres, & Chanoine de la sainte Chapelle de Paris. M. Colomiez parle de Juret avec éloge dans sa *Bibliothéque Choisie*, édit. de Paris 1731. Il mourut le 21 Décembre 1626, âgé de plus de 70 ans. On trouve de ses piéces de Poësie dans le second tome des Délices des Poëtes François, p. 383. Thomasius en parle dans son Traité du Plagiat, §. 477. * Konig, *Biblioth. Vet. & Nova.*

JURGANO ou GIURGEVO, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Valaquie, à l'embouchure du Telez dans le Danube. On croit communément que c'est l'ancienne *Frateria* ou *Prateria*, ville de la Dace. * Baudrand.

IVRI. *Voyez* IVRY.

JURIEU, (Pierre) naquit le 24 Décembre 1637. Son pére étoit *Daniel Jurieu*, Ministre de la Religion Réformée à *Mer*, petite ville aujourd'hui du Diocése de Blois, distingué par son mérite & par sa piété: on a de lui quelques Sermons imprimez. Sa mére étoit fille de *Pierre du Moulin* Pasteur & Professeur à Sedan. Pierre Jurieu fit une partie de ses études en Hollande & en Angleterre sous Mrs. *Rivet* & *du Moulin* ses oncles maternels. Il reçut même les Ordres dans l'Eglise Anglicane; mais étant rappellé pour servir l'Eglise de son pére, il se soumit à l'Ordination ordinaire, de peur qu'on ne voulût pas approuver celle qu'il avoit reçue dans les païs étrangers. Il fut prêté ensuite à l'Eglise de *Vitri le François*, qui n'oublia rien pour obtenir entiérement son Ministére. C'est là qu'il composa son *Traité de la dévotion*. Il s'étoit déja fait connoître au public en refutant en 1670, un Projet de réunion de toutes les Sectes Chrétiennes, composé par *D'Huisseau*, Ministre de Saumur. M. Jurieu fut appellé ensuite à Sedan où il exerça la charge de Professeur en Théologie & en Hébreu, en attendant qu'il y eût dans l'Eglise une place vacante, qu'il obtint bientôt après. Il s'aquit beaucoup de réputation dans sa Profession par ses Leçons, & par les soins qu'il se donnoit pour dresser les Etudians à la Prédication. M. Jurieu n'imita pas la prudence & la modération de M. *Le Blanc* son Collégue; il outra dans ses Théses la matiére du Batême, & il entreprit d'en prouver la nécessité presque absolue, dans un Traité qu'il publia pour défendre ses Thèses contre les objections qu'on lui avoit faites. En 1673, il écrivit son *Préservatif contre le changement de Religion*, qu'il opposa à *l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique* par M. de Condom. Ce Traité fit beaucoup d'honneur à M. Jurieu, qui s'attacha à montrer que le Prélat avoit déguisé les sentimens de son Eglise. En 1675, il publia la premiére partie de son Ouvrage qui a pour titre *la Justification de la Morale des Réformez contre les accusations de M. Arnaud*, &c. Cet Ouvrage a paru tout entier en 1685. Comme on ôta en 1681, l'Académie de Sedan aux Réformez, M. Jurieu résolut d'accepter la vocation de celle de Rouen qui lui avoit été adressée. Mais ayant découvert que la Cour savoit qu'il étoit Auteur de la *Politique du Clergé*, il craignit qu'on ne lui en fit des affaires & il se retira promptement en Hollande. A peine y fut-il arrivé, que l'Université de Groningue lui offrit une Chaire de Professeur; mais ses amis ayant établi en sa faveur une pareille charge dans l'Ecole Illustre de Rotterdam, il préféra ce séjour à l'autre qui étoit plus éloigné; & il fut fait Pasteur de l'Eglise Wallonne de la même ville. Il fit bientôt entendre *les derniers Efforts de l'Innocence affligée*. On s'apperçut aisément qu'il étoit dans un lieu de liberté, & que n'ayant plus rien à craindre, il donnoit plus de carriére à son imagination, souvent trop vive, & à laquelle il s'abandonnoit. Il s'attacha fortement à l'étude de l'Apocalypse, & crut être convaincu d'en avoir découvert le sens par une espéce de révélation divine qui lui apprenoit que la France étoit la place de la grande Cité sur laquelles les Témoins étoient couchez & morts sans être ensevelis, & qu'ils devoient se relever dans trois ans & demi, c'est à dire en 1689. La révolution imprévue d'Angleterre le persuada qu'il ne se trompoit pas, & il écrivit sur ce sujet au Roi d'Angleterre Guillaume III, qu'il regardoit comme l'instrument dont Dieu devoit se servir pour l'exécution de ses desseins. On a accusé M. Jurieu d'avoir imaginé cet artifice pour préparer les esprits à une révolution plus grande; mais ceux qui l'ont connu savent qu'il agissoit par préjugé, & par ce qu'il appelloit conviction. C'étoit-là son grand foible. Quoi qu'il ne fut pas natu-

relle-

rellement crédule, il ajoûta foi à quantité de prodiges & de faux miracles qu'il débita comme tout autant de préfages ou d'avant-coureurs de l'accompliffent des Prophéties. Il eut le chagrin inévitable à ceux qui prennent un tems trop court pour leurs prédictions, & qui le fixent à un petit nombre d'années. Son chagrin augmenta lorfqu'il crut qu'on l'infultoit fur la fauffeté de fes interprétations. Il eut le malheur de fe brouiller avec fes meilleurs amis, parce qu'ils avoient combattu fes fentimens. Il eut de violens démêlez avec Mrs. Bayle & de Bauval, qui écrivirent très vivement contre lui. Les Synodes même, où il avoit beaucoup d'autorité, entrérent dans ces conteftations, & juftifiérent M. *Saurin* Pafteur d'Utrecht, & plufieurs perfonnes de mérite qu'il avoit accufez d'Hétérodoxie. On fit même des Décrets dans lefquels, en épargnant fon nom, on ne laiffa pas de condamner les dogmes qu'il avoit enfeignez fur le Batême, fur la Juftification, & le nouveau Syftême de l'Eglife qu'il avoit imaginé. Ces incidens troublérent le refte de fa vie. Il tomba dans l'abattement & la langueur plufieurs années avant fa mort. Cependant il publia, de tems en tems, quelques Ouvrages, & fur-tout il retoucha *l'Hiftoire des Dogmes & des Cultes* qu'il avoit compofée pendant fa jeuneffe, & la publia. Cette Hiftoire eft pleine de nouvelles conjectures & fait honneur à la vivacité de fon efprit. Quelques amis de M. Jurieu lui ayant confeillé, dans les deux ou trois derniéres années de fa vie, de ne s'employer plus qu'à des Ouvrages de piété, on trouva après fa mort, dans fes papiers, les *Penfées diverfes fur la mort* qu'on a publiées en 1713, avec quelques autres Penfées Chrétiennes, fous le titre de *Penfées diverfes fur la Mort, écrites par feu M. Jurieu, dans les derniers tems de fa vie.* Accablé d'infirmitez il mourut à Rotterdam le onziéme Janvier 1713, âgé de 76 ans. L'Auteur de la Préface qui eft à la tête de fes Oeuvres pofthumes dit que M. Jurieu avoit efficacement employé fon crédit auprès des Puiffances, en faveur des Miniftres fugitifs, des Officiers & des particuliers, & qu'il étoit fort charitable. Il auroit été à fouhaiter qu'il eût écrit avec plus de ménagement & de modération, qu'il eût été moins crédule, & qu'il ne fût pas tombé en des contradictions fenfibles avec lui-même. Il a laiffé quantité d'Ouvrages qui fe font tous lire avec plaifir. Outre ceux qui ont déja été indiquez, en voici quelques autres, *Hiftoire du Calvinifme & du Papifme mifes en parallele, &c,* 1683; *Lettres Paftorales, trois tomes; Traité de l'Unité de l'Eglife &c.* 1688; *Le vrai Syftême de l'Eglife & la véritable Analyfe de la Foi &c.* 1686; *L'Efprit de M. Arnaud, deux tomes,* 1684; *Abbrégé de l'Hiftoire du Concile de Trente, &c. deux tomes* 1683; *Les Préjugez légitimes contre le Papifme*, 1685; *Le Janfénifte convaincu de vaine Sophiftiquerie; Le Philofophe de Rotterdam accufé, atteint & convaincu; Traité Hiftorique contenant le Jugement d'un Proteftant fur la Théologie myftique, &c.* 1700; *Jugement fur les Méthodes rigides & relâchées, &c.* 1686; *Traité de la Nature & de la Grace; Apologie pour l'accompliffement des Prophéties*, 1687; *Quelques Sermons, &c.* Feu M. Poiret a écrit vivement contre M. Jurieu dans fon Traité *de la Paix des bonnes ames,* & dans fa Préface *fur la Théol. Germanique.* * Benoît, *Hiftoire de l'Edit de Nantes &c. tome* 3. *partie* 2. *p.* 146. *&c.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition dans plufieurs endroits.

JURIOGOROD. *Voyez* DERPT.

IVRY, bourg de France en Normandie, eft célébre par une bataille que les François y donnérent entre eux l'an 1590. Il eft fitué fur la riviére d'Eure, à quatre lieues de Dreux vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUS.

JUSSEI, ville ancienne fituée aux confins de la Lorraine fur le bord d'un marais, formé par la riviére de Menfe. Elle eft à huit ou neuf lieues de Langres, & à pareille diftance de Vefoul. Elle eft prefque toute ruïnée. Il y a un Baillif Haut Jufticier, reffortiffant par appel à Vefoul pour le civil, & au Parlement de Befançon pour le criminel. * *Mémoires dreffez fur les lieux.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUST, (Henri) Pafteur & Profeffeur à Bâle, y naquit le 12 Décembre 1561. Ayant pris le degré de Maître ès Arts en 1581, il eût bientôt après l'Églife de St. Jacques. Il fervit enfuite pendant quelque tems en qualité de Profeffeur *Virgilien* au Collége, & obtint en 1589 une Chaire de Profeffeur dans l'Univerfité. En 1595, on lui donna encore le Paftorat de S. Pierre, vacant par la mort de fon pére Luc Juft. Il demeura dans ce double pofte jufques à fa mort. On remarque qu'il fut confervé deux fois comme par miracle. En 1596, il fe trouva dans une cave nouvellement voutée dont la voute s'enfonça, de forte qu'il fut enterré tout vif; on le tira de là fans qu'il eût rien fouffert, tandis que celui qui étoit à côté de lui fut étouffé fous les pierres. En 1606, il tomba du troifiéme étage fur le pavé de la cour de fa maifon; toute la famille fe mit à crier & à le pleurer comme mort, pendant que fans s'être fait le moindre mal il fe releva, monta en haut & les vint confoler. Il mourut enfin de la pefte en 1610. Il a laiffé divers Ecrits de Théologie & de Philofophie qui n'ont jamais été imprimez. * *Concio Funebris Henr. Jufti.* Groffius, *Basler-Chron. &c. Dict. de Bâle.*

JUST. *Voyez* JUSTE (Saint) Couvent.

JUST, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* JUSTE.

JUSTE de Tibériade, natif de cette ville de Galilée, vivoit dans le premier fiécle vers l'an 70. Il étoit contemporain de Jofephe l'Hiftorien, & compofa une Hiftoire des Juifs. On connoît qu'il y avoit une très grande inimitié entre ces deux Auteurs. Jofephe accufe Jufte de n'avoir pas été fidéle dans fon Hiftoire, & affure que pour cette raifon il ne l'avoit pas ofé publier pendant la vie de Vefpafien & de Titus: ce qui témoigne qu'il parloit de la guerre des Juifs dans cet Ouvrage, qui contenoit ce qui étoit arrivé aux Juifs depuis Moïfe jufques à la mort d'Agrippa, dernier Roi des Juifs, qui arriva la troifiéme année de Trajan. Photius n'eft pas plus favorable à Jufte que Jofephe; il trouve auffi fon ftile trop concis, & le blâme d'avoir paffé légérement fur les chofes les plus néceffaires. Il n'eft pas néceffaire de fuppofer que l'Hiftoire de la Guerre des Juifs fût un Ouvrage féparé de l'Hiftoire générale, comme a fait Voffius. * Photius, *Cod.* 33. Eufébe, *Hift. l.* 2. *c.* 9. Saint Jérôme, *in Catal.* Suidas, &c.

JUSTE, qui étoit Juif, fuccéda à faint Siméon dans le gouvernement de l'Eglife de Jérufalem. Il eft remarqué dans la Chronique d'Alexandrie que ce Jufte étoit le même que Jofeph Barfabas, furnommé *le Jufte*, propofé avec faint Matthias, pour remplir la place de Judas parmi les Apôtres; mais Hégéfippe & Eufébe terminent à faint Siméon la mort de ceux qui avoient pu voir & entendre Notre Seigneur. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers fiécles.*

JUSTE ou JUST, Evêque d'Alexandrie, fuccéda à Primus vers l'an 120, & gouverna cette Eglife onze années, felon Eufébe, & felon la Chronique orientale qui lui donne dix ans & 315 jours. Eutychius, Syncelle & Nicéphore ne lui donnent que dix années, peut-être parce que l'onziéme n'étoit pas achevée. Ces onze années doivent finir en 130 ou 131. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers fiécles.*

JUSTE, Evêque de Jérufalem, fuccéda à Sénéque. * Eufébe & Baronius, *in Annal. Ecclef.*

JUSTE, (Saint) Archevêque de Lyon, étoit forti d'une noble famille de la Province des Gaules, que nous appellons maintenant Vivarais, au midi du Lyonnois. Ses parens, qui demeuroient à Tournon, le mirent fous la conduite de S. Pafchafe, Archevêque de Vienne en Dauphiné, où il fit un fi grand progrès dans les Sciences & dans la piété, que Claude, fucceffeur de ce faint Prélat, le fit Archidiacre de fon Eglife. Jufte fut enfuite élu Archevêque de Lyon après la mort de Vériffime; & en cette qualité, il affifta au Concile de Valence, tenu en 374, & à celui d'Aquilée en 381, où il fut député par les autres Prélats des Gaules, pour combattre les erreurs de Palladius & de Secundianus, Evêques Ariens, appuyez du crédit de l'Impératrice Juftine, femme de Valentinien. Lorfqu'il fut de retour en fon Diocéfe, il continua d'y faire éclater fa doctrine & fon zéle d'une maniere qui lui attira l'admiration de tout le monde; mais un accident imprévu lui fit prendre le deffein de paffer le refte de fa vie dans la folitude. Un Habitant de Lyon étant entré en phrénéfie, frappoit & bleffoit tous ceux qu'il rencontroit dans les rues. Le bon-fens lui revint quelques momens après; & lorfqu'on voulut fe faifir de lui, il eut l'adreffe de fe fauver dans l'Eglife cathédrale. Un Magiftrat vint le demander à l'Archevêque, pour le mettre en prifon, jufques à ce que la populace fût appaifée, promettant qu'alors il lui remettroit cet homme entre les mains. S. Jufte, croyant ce Magiftrat de bonne foi, lui permit d'emmener ce miférable, à la charge de le ramener dans fon afyle; mais dès qu'il fut forti de l'Eglife, le peuple l'arracha des mains du Magiftrat, & le fit mourir d'une maniére très cruelle. Ce malheur fut fi fenfible à S. Jufte, que ne voulant ni accufer le Magiftrat, ni condamner le peuple, il fe regarda lui-même comme indigne de l'Epifcopat, & réfolut de fe retirer. Cependant les affaires de l'Eglife l'obligérent d'aller au Concile d'Aquilée; mais quand le Concile fut fini, il ne rentra point dans la ville de Lyon, & s'en alla à Marfeille, où il s'embarqua pour paffer en Egypte. Lorfqu'il y fut arrivé, il entra dans les déferts, & fe fit recevoir au nombre des Anachorétes, fans déclarer fon nom ni fa qualité; mais il y fut reconnu par un Pélerin Lyonnois: ce qui n'empêcha pas qu'il ne continuât d'y vivre dans les exercices d'un fimple Religieux, jufques à fa mort, qui arriva le deuxiéme Septembre, vers la fin du IV fiécle. Les Lyonnois ayant appris fa mort, envoyérent exprès en Egypte, pour en apporter fon corps, qu'ils mirent dans l'Eglife dédiée fous le nom des faints Machabées, à laquelle on a donné depuis celui de S. Jufte.

☞ Les Seigneurs de Tournon, dont la Maifon eft maintenant confondue avec celle de Ventadour, ont toujours prétendu être de la famille de faint Jufte. En effet, leurs aînez portoient tous le nom de Jufte, & étoient Fondateurs originaires de l'Eglife de faint Jufte à Lyon: ce qui fit qu'après que les Huguenots l'eurent démolie l'an 1562, le Seigneur de Tournon contribua pour la rebâtir, & y mit la premiére pierre. Il y a dans le château de Tournon un quartier appellé de Saint-Jufte, où l'on croit que ce Saint a pris naiffance. Le Cardinal de Tournon fonda en cette ville un Collége auquel il donna le nom de Saint-Jufte. Enfin les aînez de la même Maifon ont rang de premiers Chanoines de l'Eglife de S. Jufte à Lyon. * Surius. Le Pére le Cointe, *Annal. Ecclef.*

JUSTE, (Saint) Martyr en Beauvoifis, ou JUSTIN, du Diocéfe de Paris; car quoique l'on en faffe deux Saints, leur Hiftoire eft la même. On dit de l'un & de l'autre qu'il étoit d'Auxerre; qu'à l'âge de neuf ans, il perfuada à fon pére d'aller à Amiens délivrer un frére qu'il y avoit; qu'étant à Amiens, il reconnut le prifonnier fans jamais l'avoir vu; qu'après l'avoir délivré, ils fe mirent tous trois en chemin, pour retourner à Auxerre; que l'enfant étant refté dans le chemin, fut tué par des Cavaliers, & que fa tête fut reportée à Auxerre du tems de faint Amateur, Evêque de cette ville, c'eft à dire, au commencement du VII fiécle. Toutes ces circonftances conviennent à Jufte & à Juftin; mais on dit que Jufte fut martyrifé en Beauvaifis, au lieu où eft à préfent une Collégiale de fon nom, qui appartient à l'Ordre de Prémontré,

depuis l'an 1147, en laquelle Eudes, II du nom, Evêque de Beauvais, mit des Chanoines Réguliers de saint Norbert. A l'égard de Justin, on dit qu'il fut martyrisé en Parisis près de Louvres, où il fut enterré, & où il y a une Eglise de ce nom. * La Vie de saint Justin écrite par Béde, ou sous son nom. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, tome* 4. Baillet, *au* 18 *Octobre, jour auquel on fait la Fête de saint Juste.*

JUSTE, Evêque d'Urgel en Catalogne, vivoit dans le VI siécle; & se trouva au second Concile de Toléde en 527. Il étoit frére de Justinien, Evêque de Valence, & ami de tous les grands hommes de son tems. Ce Prélat écrivit divers Traitez, dont il ne nous reste qu'un petit Commentaire, ou Exposition Mystique sur le Cantique des Cantiques, donné au public par Menrad Molher, imprimé à Haguenaw en 1529, à Bâle en 1551, & inséré dans la Bibliothéque des Péres. Il mourut le 28 Mai environ l'an 540. Sixte de Sienne se trompe, lorsqu'il dit que Juste d'Urgel vivoit dans le cinquiéme siécle. * Saint Isidore, *de Script. Eccles. c.* 21. Mariana, *de Reb. Hisp. l.* 5. *c.* 7. Le Mire. Bellarmin, &c.

JUSTE, Archevêque de Toléde en Espagne, dans le VII siécle l'an 613, succéda à Hellidius, se trouva au IV Concile de Toléde, & s'aquit une grande réputation par sa doctrine & par sa piété. Il composa un petit Traité en forme d'Epître, dont saint Ildefonse fait mention dans le huitiéme Chapitre des Ecrivains Ecclésiastiques.

JUSTE, Abbé de Citeaux, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1301. Nous avons de sa façon, un petit Discours, qu'il prononça dans une Assemblée d'Abbez. Jean le Picart le fit imprimer à Paris, & on l'a mis dans la Bibliothéque des Péres.

JUSTE, homme craignant Dieu de la ville de Corinthe, dont la maison joignoit la Synagogue des Juifs de cette ville où saint Paul demeura quelque tems. * *Actes, ch.* 18. *v.* 7.

JUSTE ou S. JUST. C'est un Couvent des Jéronymites, situé dans l'Estrémadure d'Espagne, à huit ou neuf lieues de Plazencia. La retraite de Charles-*Quint*, Empereur & Roi d'Espagne, a rendu ce lieu mémorable. Ce Prince, après avoir renoncé à tous ses Etats, s'y renferma, & y ayant vécu environ deux ans, il y mourut l'an 1558, âgé de 58 ans. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUSTE ou JUSTUS (Paschase) est le nom d'un Médecin de Flandre, qui vivoit en 1540, & qui écrivit deux Livres sur le Jeu de hazard, ou pour guérir l'avidité de gagner du bien au jeu. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 711 & 712.

JUSTE JONAS. *Cherchez* JONAS.

JUSTE LIPSE. *Cherchez* LIPSE.

JUSTEL, (Christophle) Conseiller & Sécretaire du Roi, né à Paris le cinquiéme Mars 1580, avoit l'esprit excellent, & une merveilleuse inclination pour les Lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Dès qu'il fut sorti du Collége, il s'appliqua à l'étude de l'Histoire Ecclésiastique & des Conciles, & il y fit des découvertes si singuliéres, que ses amis lui persuadérent d'en enrichir le public: ce qui lui donna la pensée de publier *le Code des Canons de l'Eglise Universelle*, & les Conciles d'Afrique avec des Notes. Depuis il publia des Piéces très rares, comme diverses Collections de Canons Grecs & Latins, tirez de plusieurs Manuscrits; & c'est de là que s'est formée la Bibliothéque du Droit Canon ancien, *Bibliotheca Juris Canonici veteris*, que Justel son fils, & Guillaume Voël publiérent l'an 1661, à Paris, en deux volumes, *in folio*. Les Piéces qu'on y trouve sont, *Codex Canonum Ecclesiæ universæ Græcè & Latinè; Codex Dionysii Exigui Latinus; Codex Carthaginensis Ecclesiæ; Breviarium Fulgentii, Ferrandi ac Cresconii; Martini Bracarensis Collectio Canonum Orientalium; Cresconii Concordia Canonum; Græci Canonum Collectores, Joannes Antiochenus, Joannes Scholasticus, Alexius Aristenus, Simeon Logotheta, Photius cum Commentario & Paratitlis Balsamonis; Variæ Synodica cum Notis Variorum.* Christophle Justel fit imprimer l'an 1645, l'Histoire Généalogique de la Maison d'Auvergne, justifiée par chartres, titres, & autres preuves authentiques. Elle contient des Piéces très curieuses qui nous apprennent diverses particularitez de notre Histoire. En effet, il étoit l'homme de son tems qui savoit le mieux celle du moyen Age. Il entretint commerce de Lettres avec les plus savans hommes de son tems, & particuliérement avec Usserius Archevêque d'Armach en Irlande, Saumaise, Blondel, Henri Spelman, qui a publié les Conciles d'Angleterre, & plusieurs autres. Ce savant homme mourut à Paris l'an 1649, âgé de 69 ans. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il avoit composé une Géographie sacrée qu'on n'a pas publiée, parce qu'il n'y avoit pas mis la derniére main. Il travailloit aussi à l'Histoire de la Chancellerie, sous la premiére, la seconde & la troisiéme race des Rois de France; & marquoit avec une grande exactitude les divers changemens qui sont arrivez dans la maniére de dresser les Actes & les Lettres Patentes. Il prétendoit prouver ces faits par des chartres & autres Piéces authentiques; mais comme HENRI Justel, son fils, a justifié qu'il y en avoit peu de véritables depuis Clovis jusques à Charlemagne, il n'a pas cru devoir donner cet Ouvrage au public. Ce dernier a très bien soutenu la réputation que son pére s'étoit acquise, & l'a même surpassé par la connoissance qu'il avoit de tous les bons Livres, & par le commerce qu'il a entretenu avec tous les savans hommes de l'Europe. Il sortit de Paris l'an 1681, & fixa sa demeure à Londres, où il est mort le 24 Septembre 1693, âgé de 73 ans.

JUSTI, (Jacques) Catalan de nation, & Hérésiarque, étoit un des principaux Chefs des *Begghards*, qui s'élevérent contre l'Eglise en son païs dans le XIII siécle. Il vouloit être Religieux sans observer l'abstinence & le célibat; & croyoit, outre cela, que ceux qu'on fait mourir à cause de leurs hérésies, doivent être comptez entre les Martyrs de Jésus-Christ. Son opiniâtreté le fit enfermer entre quatre murailles, où il mourut misérablement, & ses erreurs furent condamnées dans le Concile général de Vienne l'an 1311. *Voyez* BEGGHARDS. * Pratéole, *Vita Jacobi Justi.* Sandere, *Hær.* 160. Sponde, *anno Christi* 1311. *num.* 7.

JUSTICE, Divinité adorée dans le Paganisme, étoit représentée sous la figure d'une fille armée d'un regard sévére & d'un certain air de fierté, qui imprimoit le respect aux plus hardis. Elle tenoit d'une main une balance égale, & de l'autre une épée nue, ou un faisceau de haches entourées de verges, pour marquer que la Justice ne considére personne & qu'elle punit également, comme elle récompense; & étoit assise sur une pierre quarrée. Elle étoit aussi quelquefois représentée avec un bandeau sur les yeux, pour montrer le peu d'égard qu'elle doit avoir pour la qualité des personnes. Les Egyptiens faisoient toutes ses statues sans tête, pour donner à entendre aux Juges qu'ils ne devoient rien faire de leur tête, & qu'ils étoient obligez de se dépouiller de leurs propres sentimens, pour suivre uniquement la décision des Loix. Les Grecs confondoient la Justice avec Astrée, fille d'Astreus, ou, selon d'autres, de Jupiter & de Thémis. Hésiode dit que la Justice, fille de Jupiter, est attachée à son thrône dans le Ciel, & lui demande vengeance toutes les fois qu'on blesse ses Loix: ce qui fait fondre une longue suite de calamitez sur les peuples, qui payent la peine du crime des Rois & des Grands de la Terre.

Aratus, dans ses Phénoménes, fait un portrait encore particulier de la Justice Déesse, qui conversoit pendant l'Age d'or sur la Terre, se mêlant jour & nuit dans les compagnies des hommes de tout âge, de tout sexe & de toute condition, & leur apprenant ses Loix. Pendant l'Age d'argent, elle ne voulut plus se montrer que durant la nuit & comme en secret, reprochant aux hommes leur infidélité; mais l'âge d'airain la contraignit par la multitude & l'énormité des crimes à se retirer dans le Ciel. * Hésiode. Aulu-Gelle. *Voyez* ASTRE'E.

JUSTIN, (Saint) Philosophe Chrétien & Martyr, dans le second siécle, étoit de Sichem ou Sichar, appellée *Neapolis*, vulgairement Naplouse en Palestine. Son pére s'appelloit Priscus, & son grand-pére Bacchius. Il étoit né Grec & Payen, dans les premiéres années du second siécle, sous le régne de l'Empereur Trajan. Après avoir fat profession de la Philosophie Platonicienne, il fut converti à la Foi de Jésus-Christ, dans l'entretien qu'il eut avec un vieillard inconnu. Etant Chrétien, il ne quitta ni sa profession ni son habit de Philosophe. Il fit depuis honneur au Christianisme, tant par sa science, que par sa vie, & par la fermeté de sa foi. Une persécution s'éleva de son tems sous Antonin, successeur d'Adrien. Il composa une Apologie, qui est celle qu'on met la seconde dans ses Ecrits; dans laquelle il découvre les Cérémonies du Batême & de l'Eucharistie, pour défendre les serviteurs de Jésus-Christ des crimes que les Payens leur imposoient, de tuer un enfant, d'en manger la chair, & de se souiller d'incestes dans leurs assemblées nocturnes. Depuis, il présenta une nouvelle Apologie à l'Empereur Marc-Auréle, dans laquelle il soutenoit l'innocence & la sainteté de la Religion des Chrétiens contre Crescent, Philosophe Cynique, & contre quelques autres calomniateurs; ce qui lui aquit la couronne du martyre le premier du Juin, selon le Ménologe des Grecs; ou le 13 Avril, selon le Martyrologe Romain, l'an 166. Outre ces deux Apologies, nous avons encore d'autres Traitez, dont il a enrichi l'Eglise; comme le Dialogue avec Tryphon, savant Juif; deux Traitez adressez aux Gentils; un Traité de la Monarchie ou de l'unité de Dieu. Eusébe, saint Jérôme & Photius parlent d'un Commentaire contre les Hérésies, que nous avons perdu. Le dernier fait mention de quelques autres Traitez contre Marcion, &c.; & d'un intitulé, *le Psalmiste.* Le Traité contre Aristote n'est point de S. Justin. Il y a encore plusieurs autres Ouvrages, qui portent le nom de saint Justin; mais ils ne sont point de lui, & ont été composez, ou par d'autres Auteurs anciens, ou par des Auteurs beaucoup plus récens. Du premier genre, est l'Epître morale à Zéna & à Sérénus. Quelques-uns prétendent qu'il n'est pas l'Auteur de l'Epître à Diognéte, contre l'Idolâtrie, & sur la vie des Chrétiens; mais la plupart des Critiques la lui attribuent. Du second sont, les Questions à Antiochus; les Demandes & les Réponses aux Orthodoxes, & l'Exposition de la Foi. Les Ouvrages, qui portent le nom de Justin, ont été imprimez tous ensemble en Grec par Robert Etienne l'an 1551, & l'an 1571; à l'exception du second Traité aux Gentils, & de l'Epître à Diognéte, qui furent imprimez séparément par Henri Etienne l'an 1592, & 1595. L'an 1593, Sylburge en donna une nouvelle édition Gréque & Latine, imprimée par Commelin; & Morel a suivi cette édition dans l'impression de Paris l'an 1615, & 1656; & la Version Latine est de Langus. Frédéric Sylburge, Joachim Périon, Jacques de Billi, & Jean Langus ont fait des Notes sur les Oeuvres de saint Justin. L'édition de Paris de 1636, est estimée la meilleure. Voici le jugement que Photius porte des Oeuvres de saint Justin. „ Cet Auteur, dit-il, étoit parfaitement „ habile dans la Philosophie Chrétienne, & encore plus dans „ la profane. Il avoit une érudition consommée, & une con„ noissance parfaite de l'Histoire; mais il n'a pris aucun soin „ d'orner la beauté naturelle de la Philosophie des artifices de „ l'éloquence: c'est pourquoi son discours, quoique très sa„ vant, n'a point l'agrément, ni l'attrait d'un discours élo„ quent.

Ce caractére paroît dans tous ses Ouvrages, qui sont extrêmement

mement pleins de citations & de passages de l'Ecriture & des Auteurs profanes, sans beaucoup d'ordre & sans aucun ornement. Il avoit joint à une parfaite connoissance de la Philosophie Payenne une intelligence merveilleuse de l'Ecriture & des Prophéties, & une exacte connoissance de notre Religion: en sorte qu'il n'y a presque pas un des Anciens, qui ait parlé plus exactement que lui de tous nos Mystéres. * S. Irénée, *Adv. Hær. l.* 4. *c.* 13. & *l.* 5. *c.* 3. Eusébe, *in Hist. & Chron.* S. Jérôme, *Cat. c.* 23. Photius, *Biblioth. Cod.* 23. & 25. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. des III premiers siécles.* Baillet, *Vies des Saints du* 13 *Avril.* Dom Prudent Marand, savant Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, fait imprimer actuellement une nouvelle édition Gréque & Latine des Oeuvres de S. Justin.

JUSTIN I de ce nom, Empereur d'Orient, succéda à Anastase le 19 Juillet de l'an 518. C'étoit un homme né en Thrace, qui, après avoir gardé les porcs, s'étoit fait soldat; & qui, après avoir passé par tous les degrez de la milice, étoit parvenu à une des premiéres charges de l'Empire. Les Soldats de la Garde Prétorienne qu'il commandoit, le firent Empereur malgré lui; quoiqu'Evagre l'accuse de s'être servi de l'argent de l'Eunuque Amantius, pour gagner les gens de guerre, & pour se faire couronner: ce qui paroît peu vraisemblable, puisqu'il fit mourir cet Amantius, qui avoit longtems abusé de la faveur de son Maître, & avoit persécuté les Catholiques pour plaire aux Eutychiens. Justin gagna encore l'estime & l'amour du peuple, pour avoir fait prendre à sa femme le nom d'Euphémie, & lui avoir fait quitter celui de Lupicine qu'elle portoit auparavant. Il rappella tous les Evêques qui avoient été exilez; chassa les Hérétiques qu'on avoit mis en leur place; & commanda l'observation du Concile de Chalcédoine. Il écrivit aussi au Pape Hormisdas, qui gouvernoit alors l'Eglise, touchant son élection à l'Empire, & offrit de travailler à la réunion de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident. Quelque tems après, l'Empereur publia des Edits très sévéres contre les Ariens, & ces Hérétiques implorérent le secours de Théodoric, Roi des Goths, qui contraignit l'an 523, le Pape Jean II, d'aller à Constantinople, pour accommoder cette affaire. Justin reçut ce Pontife avec joye; mais elle fut bientôt diminuée par la nouvelle qu'il eut l'an 526, qu'un tremblement de terre avoit presque entiérement renversé la ville d'Antioche. La nouvelle de ce malheur l'affligea si fort qu'il quitta la pourpre Impériale & le diadême, pour se couvrir d'un sac; & qu'il passa plusieurs jours sans vouloir parler à personne, pour appaiser, par sa pénitence, la colére de Dieu contre son peuple. Plusieurs autres villes en Orient furent aussi ruïnées par un même accident. Justin fournit de grandes sommes d'argent pour les réparer, & fit changer de nom à Anazarbe, & à Edesse, qu'il fit appeller Justinoples, ou villes de Justin. Il étoit accablé de vieillesse, & sa santé étoit fort chancelante: ce qui fut cause qu'il nomma Justinien, fils de sa sœur, pour lui succéder. Il mourut environ quatre mois après, le premier jour d'Août de l'an 527, âgé de 77 ans, après un régne de huit ans, trois mois & 23 jours. * Marcellin le Comte, *en la Chron.* Zonare, *Annal. tome* 3. Evagre, *l.* 3. &c.

JUSTIN II, ou *le Jeune*, fils de Dulcissime, & de Vigilance, sœur de Justinien, succéda à ce dernier le 14 Novembre de l'an 565. Le commencement de son régne fut assez heureux; mais il fit bientôt connoître la corruption de ses mœurs, car il cassa une Loi que Justinien avoit faite contre les mariages illicites, & en subrogea une autre, par laquelle il les permettoit. Justin avoit un cousin de même nom que lui, qui étoit sur le bord du Danube, pour empêcher les Barbares d'entrer sur les terres de l'Empire. Ils avoient eu d'égales prétentions à l'Empire, & étoient demeurez d'accord que celui qui y parviendroit, traiteroit l'autre comme la premiére personne de l'Etat. L'Empereur jaloux & craintif, l'attira adroitement à Constantinople, lui ôta ses Gardes, & l'ayant envoyé à Alexandrie, le fit étrangler la nuit dans son lit, vers l'an 567. Il fit mourir aussi deux Sénateurs, Etherius & Addée. Justin avoit épousé Sophie, niéce de Théodora, femme de l'Empereur Justinien, à qui il donna trop d'autorité. Il eut lieu de s'en repentir dès l'an 568; car cette femme hautaine ayant mal parlé de Narsès, qui avoit le commandement général des troupes en Italie, & ayant voulu qu'on le rappellât, celui-ci pour prévenir sa perte, appella les Lombards, à qui il livra le païs, où ils fondérent un Royaume qui ne put être détruit qu'à la fin du VIII siécle par Charlemagne. Justin s'attira aussi l'an 571, une nouvelle guerre avec les Perses, qui désolérent une partie de la Syrie, pendant que les Romains faisoient le siége de Nisibe; & ce Prince étant tombé en phrénésie l'an 574, Sophie devenue maîtresse absolue fit créer César, Tibére homme de mérite, qui venoit d'être battu par les Avares. Il est nécessaire d'avertir que le sujet de la guerre avec les Perses étoit la Persarménie, que Justin avoit pris sous la protection de l'Empire contre la foi des Traitez. L'Impératrice qui n'étoit pas d'humeur de faire finir sitôt cette guerre, voulant néanmoins empêcher le ravage des Provinces, s'avisa d'un expédient, qui plut aux deux partis: & l'on convint d'une tréve d'une année pour tout le reste hors pour la Persarménie, où les Perses & les Romains eurent la liberté de se faire la guerre. Ce fut là que l'an 575, Chosroës, Roi de Perse, commandant en personne une nombreuse Armée, fut défait avec une si grande perte, & conçut une si grande frayeur, qu'il fit une Loi pour se défendre à lui-même, & à ses successeurs Rois, de faire la guerre en personne aux Grecs. Il demanda aussi la paix, & l'on en traitoit lorsqu'un léger avantage ayant ranimé les espérances de ce Prince, il rompit la négociation. Maurice depuis Empereur l'en punit par le ravage de ses Etats, & la guerre duroit encore à la mort de Justin, qui arriva le cinquiéme Octobre de l'an 578. Il y avoit longtems que sa maladie ne lui permettoit pas de se mêler du gouvernement. * Zonare, *in Annal.* Evagre, *Hist. l.* 5. Paul Diacre, &c.

JUSTIN, Historien, vivoit, selon la plus probable opinion, du tems d'Antonin *le Pieux*, dans le second siécle. Il abrégea l'Histoire de Trogue Pompée: soin préjudiciable à la postérité, puisque c'est ce qui nous a fait perdre l'Ouvrage entier, qui contenoit quarante-quatre Livres. Justin a conservé le même nombre. Sa façon d'écrire a été jugée digne des meilleurs siécles de la Latinité. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 32. La Mothe le Vayer, *au Jugement des Histor.* &c.

* JUSTIN. Il y a eu encore quelques autres Martyrs de ce nom. Un des fils de Ste. Symphorose, lequel souffrit en 120, se nommoit ainsi. Voyez les Actes véritables & choisis de *Th. Ruinart.*

JUSTINE, femme du Tyran Magnence, le fut ensuite de l'Empereur Valentinien *l'Ancien*, qui paroît l'avoir épousée vers l'an 368. Elle fut mére de Valentinien *le Jeune*, de Galla, de Grata & de Justa, dont les deux derniéres moururent vierges, & l'autre fut mariée à Théodose. Cette Princesse s'étant laissé surprendre aux Ariens, soutint leurs erreurs avec opiniâtreté, & persécuta les Orthodoxes, sur-tout les Prélats, avec une fureur étrange. C'est à sa sollicitation que Valentinien son époux refusa de voir saint Martin de Tours, & que son fils Valentinien *le Jeune* fut contraire à saint Ambroise. Ce Prélat avoit refusé de donner une Eglise aux Ariens dans Milan: ce qui avoit si fort aigri Justine, qu'elle résolut de le perdre à quelque prix que ce fût. Elle en chercha les moyens; mais il ne lui fut pas possible d'en venir à bout. Saint Ambroise lui-même décrit l'Histoire de cette petite guerre qu'on lui fit, dans l'Epître à sa sœur Marcelline. L'Impératrice se vit obligée dans la suite d'avoir recours à celui qu'elle venoit de persécuter, & l'employa pour appaiser le Tyran Maxime. Elle se retira depuis avec son fils à Thessalonique, où elle mourut vers l'an 388. Socrate parle d'elle d'une maniére bien différente de Zozime. Si on le croit, Justine étoit née en Sicile. Juste son pére, qui étoit Juge du Picenum en Italie, fut tué par ordre de Constance, parce qu'on disoit qu'il feroit pére d'un Empereur. L'Impératrice Sévéra premiére femme de Valentinien la prit à son service, & l'Empereur en étant devenu amoureux, & voulant l'épouser sans répudier l'Impératrice, fit publier une Loi par laquelle il permettoit à chacun de ses Sujets d'avoir deux femmes à la fois. On ne doute point qu'il n'y ait là de la fiction; parce qu'outre qu'on ne connoit point de Loi de cette sorte, Ammien Marcellin qui a pris à tâche de décrire toutes les fautes de Valentinien, le loue néanmoins de sa continence à l'égard du sexe: mais on ne sait si le reste doit être rejetté de même, & il seroit fort possible que Justine veuve d'un Tyran mort en 353, fût différente de Justine mariée à Valentinien en 368, & mére d'un Prince, & de trois Princesses. * Saint Ambroise, *Epist. ad Marcel.* Zosime, *l.* 4. Sozoméne, *l.* 7. Ruffin. Socrate. Baronius, &c.

JUSTINE (Sainte) Vierge & Martyre de la ville de Padoue, dans le tems de la persécution de Maximien-Hercule, est honorée à Padoue dès le cinquiéme ou sixiéme siécle; mais les Actes de son Martyre sont récens & fabuleux. On fait sa Fête le septiéme Octobre. * Baillet, *Vies des Saints.*

JUSTINE (Sainte) Congrégation religieuse & réformée de l'Ordre de saint Benoît, fut établie à Padoue par Louïs Barbo, Sénateur de Venise, que le Pape Grégoire XII en fit premier Abbé l'an 1498. Plusieurs Monastéres reçurent cette réforme, & s'unirent à cette Congrégation de sainte Justine de Padoue, & entre autres celui du Mont-Cassin, l'an 1504. * Cavacio, *Hist. Cœnobii sanctæ Justinæ, l.* 4 & 5.

JUSTINIANEE. *Cherchez* JUSTINOPOLIS.

JUSTINIANI, Maison. Il est fait mention dans les Annales de Venise, que tous ceux de cette maison ayant été pris dans la guerre que la République porta dans le Levant à l'Empereur Emanuel, sous la conduite du Doge Nidal Michiéli en 1156, ce Doge voulant rétablir à son retour une si noble famille, obtint du Pape la permission de faire sortir du Cloître Frére Nicolas JUSTINIANI, qui restoit seul de cette famille, & lui donna même sa fille en mariage, de laquelle ce bon Pére ayant eu plusieurs enfans, d'où viennent ceux de ce nom, qui tiennent encore aujourd'hui un rang considérable dans la République, il retourna dans son Cloître pour y vivre comme auparavant, n'étant plus nécessaire dans le monde. Cette Maison est illustre à Venise, à Gênes, dans le Royaume de Naples, dans l'Isle de Corse, & dans celle de Chio ou Scio. Celle de Gênes a possédé la Seigneurie de Chio par le don qu'en fit l'an 1363 l'Empereur Andronic à Pierre JUSTINIANI, Général des Armées de terre de Gênes, gendre de Gabriel Adorne, alors Doge de cette République, & ils eurent le privilége de battre monnoye. Cette Isle leur valoit 120 mille écus d'or de rente, lorsque les Turcs la leur enlevérent en 1566. Ce fut à JACQUES JUSTINIANI, Seigneur de Chio, Capitaine de vaisseau Génois, qu'Alfonse V, Roi d'Aragon, se rendit prisonnier préférablement à tout autre, dans la bataille navale que ce Prince perdit l'an 1435, contre la République.

Les diverses branches de cette Maison ont été toutes fécondes en grands hommes; outre ceux *dont nous parlerons dans des Articles séparez*, il faut remarquer encore les suivans. FRANÇOIS JUSTINIANI, fut élu Doge de Gênes en 1392. ALEXANDRE, qui le fut en 1611, étoit fils de LUC JUSTINIANI, qui avoit servi utilement le Pape en Sicile. LUC JUSTINIANI, fils d'*Alexandre*, fut élu à la di-

gnité de Doge de Gênes en 1644; & JEAN-ANTOINE JUSTINIANI fut élu Doge en 1713, & fut le septiéme Doge de sa famille. MARC-ANTOINE-JUSTINIANI, *qui aura un Article séparé.* RAPHAEL JUSTINIANI, après avoir été Ambassadeur de la République à Rome & à Constantinople, fut fait Procurateur de saint Marc en 1710. JERÔME-JUSTINIANI, avoit obtenu la même dignité en 1707. HORATIO JUSTINIANI, fut Evêque de Nocéra, puis Cardinal, Grand-Pénitencier, & Bibliothécaire de l'Eglise. ANSALDO JUTINIANI, fut Jurisconsulte à Gênes, où il mourut l'an 1596. ANTOINE JUSTINIANI de Chio, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Evêque de Lipari, mort l'an 1571. BENOÎT JUSTINIANI de Gênes, Jésuite, & Auteur de divers Traitez, mourut l'an 1621. BERNARD JUSTINIANI Evêque d'Angloni, mort l'an 1616. Un autre Auteur de ce nom étoit Théatin, & Joseph de Silos a fait son éloge dans l'Histoire de sa Congrégation. DECIO JUSTINIANI de Chio Dominicain, fait Evêque d'Aléria en Corse, l'an 1612, mourut l'an 1642. JERÔME JUSTINIANI de Chio, aussi Dominicain, fait Evêque de Chio l'an 1597, mourut l'an 1618, à l'âge de 65 ans. Un autre JERÔME de Chio qui étudia en cette ville, où il publia l'an 1606, la Description & l'Histoire de l'Isle de Chio. * *Consultez* Zazzara, *della Nobil. d'Italia.* Michel Giustiniani, & Raphael Soprani, *Scritt. della Ligur.* Uberto Foglieta, *de Clar. Ligur.* Ughel, *Ital. Sacra.* Justiniani, *Hist. Ven. &c.*

JUSTINIANI (Léonard) fils de *Bernard*, & frére de saint *Laurent* Justinien, premier Patriarche de Venise, vivoit l'an 1430. Il étoit Sénateur de la même ville, & neveu d'un autre LEONARD JUSTINIANI, célébre Orateur. Il composa des Ouvrages citez par les Auteurs de son tems, comme la Vie de saint Nicolas de Mire, &c. * Philelphe, *in Conv. lib.* Philippe de Bergame, *l.* 13. *A. C.* 1428. Volaterran, *l.* 21. Vossius, *de Hist. Lat.*

JUSTINIANI (Laurent) ou S. LAURENT JUSTINIEN, Vénitien, & premier Patriarche de Venise, fils de Bernard Justinien, Noble Vénitien, & d'une Dame de la Maison de Quirini, vint au monde le premier de Juillet 1381. Il prit l'habit régulier dans le Monastére des Chanoines de saint George *in Alga*, n'étant encore que Diacre, & il devint en 1424 le premier Général de cette Congrégation, à laquelle il donna d'excellens réglemens qui furent observez dans la suite; ce qui fait qu'il en est considéré comme un des Fondateurs. Sa vertu généralement reconnue, porta le Pape Eugene IV, à lui donner l'Evêché de Venise, dont il a été le premier Patriarche, depuis l'an 1451, en conséquence d'une Ordonnance faite de son tems pour terminer les différents entre les Patriarches de Grado & les Evêques de Venise, qui ordonnoit la réunion du Patriarchat & de l'Evêché en faveur de celui des deux Prélats qui survivroit à l'autre. On remarque qu'il n'accepta l'Episcopat qu'après que le Pape le lui eut commandé trois fois, & qu'il ne changea rien à la façon de vivre qu'il avoit pratiquée dans son Monastére. Ce saint Prélat a laissé divers Ouvrages, dont les principaux sont, *Lignum Vitæ*; *De Disciplina & spirituali Perfectione*; *De casto Connubio*; *Fasciculus amoris*; *De Triumphali Agone Christi, &c.* que nous avons en un volume *in folio* de l'impression de Lyon l'an 1568. Il mourut le huitiéme Janvier 1455, âgé de 74 ans. Le Pape Clément VII le béatifia l'an 1524, & Alexandre VIII le canonisa l'an 1690. BERNARD Justinien son neveu écrivit en douze Chapitres sa Vie, que nous avons au commencement de ses Oeuvres. * Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Ughel, *Ital. Sacra, tome* 5. Jacques-Philippe Thomasini, *in Annal. Congreg. S. Georg.* Volaterran. Blondus. Sponde, &c. Surius. Bollandus & Henschenius, *ad* 8 *Januar.*

JUSTINIANI (Léonard) dit *de Chio*, Archevêque de Mityléne, vivoit l'an 1453, & écrivit au Pape Nicolas V, une Lettre au sujet de la prise de Constantinople par les Turcs. On l'a publiée sous le titre *De urbis Constantinopolitanæ jacturâ & captivitate.* Il perdit peu après son Archevêché, les Turcs s'étant rendu maîtres de l'Isle de Mételin. * Gesner, *Biblioth.* Agostino Schiaffino, *Hist. Eccles. Genuens. tome* 3. Soprani, *Scritt. della Ligur. &c.*

JUSTINIANI, (Urse) Général de la Flotte Vénitienne, étoit un homme vaillant, magnifique, & très zélé pour le service de sa République. Ayant attaqué deux fois, sans succès, vers l'an 1460, Mételin, ville de l'Isle de même nom dans l'Archipel, & y ayant perdu cinq mille de ses Soldats, il en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut de déplaisir à Modon, dans la Morée, aussitôt qu'il y eut pris terre. * Sabellic, *Décade* 3. *l.* 4.

JUSTINIANI, (Bernard) naquit à Venise le sixiéme Janvier 1408, ou 1407, si l'on suit la maniére de compter des Vénitiens, en ne commençant l'année qu'au mois de Mars. Il eut pour pére *Léonard Justiniani*, & pour mére *Lucréce de Mula*, tous deux de famille très illustre. Il fit ses premiéres études sous *Guarini* de Vérone, & alla les continuer à Padoue, où il fut reçu Docteur. Ayant pris à l'âge de 19 ans la Robe de Sénateur, il n'abandonna pas pour cela les Belles-Lettres. Persuadé qu'elles sont utiles à ceux qui sont destinez au Gouvernement, il continua à s'y appliquer sous *François Philelphe*, & plus encore sous *George de Trebisonde*, qu'il prit chez lui, & qu'il y retint jusqu'à ce que le Pape Calixte III l'eut fait venir à Rome. La premiére commission qu'on lui donna, après qu'il eut fait connoître sa sagesse & sa prudence dans les principales charges que la République confie ordinairement aux jeunes Sénateurs, fut d'aller en 1451, avec trois autres Sénateurs, recevoir l'Empereur Frédéric III, qui alloit à Rome se faire couronner par le Pape, & qui devoit passer par les Etats de la République. Ce fut même lui qui porta la parole, & il fit à cette occasion un Discours qui fut fort applaudi Le Doge François Foscari étant mort le premier Novembre 1457, Justiniani fit son oraison funébre. Deux ans après il fut envoyé à Ferdinand Roi de Naples qui alloit à Rome, & il fit à cet occasion trois Discours, deux à ce Prince & un au Pape Pie II. A peine fut-il de retour à Venise, qu'il fut élu Censeur & qu'on le choisit avec Paul Barbo pour aller en Ambassade en France auprès du Roi Louïs XI. Il acquit tellement les bonnes graces de ce Prince, qu'il en fut fait Chevalier; honneur auquel il fut si sensible, qu'il recita à *Tours*, où étoit alors la Cour, un Discours à sa louange le sixiéme Janvier 1461. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, l'Université avec le Recteur à la tête, alla lui rendre visite en cérémonie, & il la remercia par un Discours, qui est imprimé avec les précédens. Il alla ensuite en Ambassade à Rome auprès du Pape Pie II, & lorsque Paul II lui eut succédé, il fut un des quatorze Sénateurs que la République lui députa pour le féliciter sur son exaltation, & eut l'honneur de porter la parole: son Discours est du 30 Janvier 1465. Il passa depuis par diverses charges. Il fut en 1467, Commandant de Padoue; ensuite Membre du Conseil des Dix, & en différens tems *Sage-Grand*, dignité par laquelle il a passé jusqu'à vint fois. L'élévation de Sixte IV au Pontificat, lui procura une nouvelle occasion de faire briller son éloquence. Il fut l'un des Ambassadeurs qu'on lui envoya à cette occasion, & il fit devant lui sa Harangue le dixiéme Décembre 1471. Le 17 Décembre 1474, il fut élu Procurateur de St. Marc à la place de Pierre Mocénigo, qui venoit d'être élu Doge. Il est mort le dixiéme Mars 1489, âgé de 81 ans. On l'enterra dans l'Eglise Patriarchale de Venise, où on lui mit cette Epitaphe,

Bernardus Justinianus,
Leonardi Procuratoris Filius,
Beati Laurentii Nepos,
Miles, Orator, & Procurator.

Elle n'y est plus, parce que lorsqu'on répara en 1698, la Chapelle où elle étoit, on l'ôta pour en mettre une autre moins simple. On a de lui, *B. Justiniani Oratoris clarissimi Orationes; Ejusdem nonnullæ Epistolæ; Ejusdem Traductio in Isocratis libellum ad Nicoclem Regem; Leonardi Justiniani Epistolæ*, Venetiis, *in folio*; *Vita B. Laurentii Justiniani; De Origine urbis Venetiarum, rebusque ab ipsa ad quadringentesimum usque annum gestis, Historia*, Venetiis, 1492, *in folio*, secunda editio, Venetiis, 1534, *in folio.* Item, traduite en Italien par Louïs Domenichi, sous ce titre, *Historia dell' Origine di Vinegia è delle cose fatte da Vinitiani*, in Vinezia, 1585, *in octavo.* Item, *ibidem* 1608, *in octavo*; *Vita S. Marci Evangelistæ; De corpore ejus Venetias translato.* * Sa vie écrite en Latin par *Antoine Stella* Venitien, Curé de l'Eglise de St. Moïse, imprimée à Venise en 1553, *in octavo. Le Journal de Venise, tome* 19. *p.* 364. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 7. Trithéme, *de Script. Eccles.* Philippe de Bergame, *in Supplem. Chron. ad ann.* 1471. Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 115. Vossius, *de Hist. Latin. &c.*

JUSTINIANI (Laurent) Chartreux, composa un Ouvrage intitulé, *Hortus deliciarum*, imprimé *in quarto*, à Milan l'an 1515. * Petreius, *Biblioth. Carth.*

JUSTINIANI (Vincent) de la branche établie dans l'Isle de Chio, naquit dans cette Isle le 27 Août 1519, y entra dans l'Ordre de saint Dominique, & vint faire ses études à Gênes, d'où Etienne Ususmaris qui étoit Général, le mena à Rome pour être son compagnon. La sagesse qu'il fit voir dans les emplois qu'on lui confia, fut récompensée par l'honneur qu'on lui fit de l'élire Général le 28 Mai de l'an 1558, quoiqu'il n'eût que trente-huit ans. Après la visite des Maisons de France, il se rendit au Concile de Trente, auquel il assista pendant les années 1562, & 1563, y soutint seul les priviléges des Réguliers, & donna d'autres marques de sa fermeté, qui lui attirérent beaucoup de considération. Après le Concile, il alla visiter les Maisons d'Espagne, revint l'an 1566 à Rome pour y saluer le nouveau Pape Pie V, qui avoit été de son Ordre; & l'an 1569, fut renvoyé par ce saint Pape en Espagne pour traiter avec le Roi Philippe II, d'affaires importantes & secrettes. Il y étoit encore lorsqu'il apprit qu'il avoit été promu au Cardinalat, le 17 Mai de l'an 1570, & étant revenu à Rome, il fut Préfet de la Congrégation de l'Index, & de celle des Evêques & des Réguliers, Protecteur de l'Ordre de Vallombreuse, Viceprotecteur de son Ordre, Abbé de Saint Syr à Gênes, & employé dans toutes les affaires. Enfin étant âgé de 63 ans & deux mois, il mourut le 28 Octobre de l'an 1582. C'est lui qui a procuré l'édition, faite l'an 1570 à Rome, de toutes les Oeuvres de saint Thomas en dix-sept volumes *in folio.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

JUSTINIANI (Timothée) de la même branche que le précédent, naquit dans l'Isle de Chio vers l'an 1502, & fut aussi Religieux de l'Ordre de saint Dominique. Il avoit eu le nom de Bernard au batême. Le 21 Juin de l'an 1550, le Pape Jule III le fit Evêque d'Aria dans l'Isle de Candie, & le onziéme Octobre de l'année suivante, il y unit l'Eglise de Calamona en faveur de Timothée, qui assista l'an 1563 au Concile de Trente. Le 14 Avril de l'an 1564, ce Prélat fut transféré sur le Siége Episcopal de Chio; mais deux ans après, cette Isle fut envahie par les Turcs, & quoiqu'étant allé à Constantinople, il eût obtenu du Sultan Sélim que les Chrétiens de l'Isle auroient le libre exercice de leur Religion, il se lassa néanmoins de la servitude où il étoit contraint de vivre entre les Infidéles, & revint l'an 1568 à Rome, où il obtint le cinquiéme Avril d'être transféré au Siége de Strongoli dans la Calabre.

Il gouvernoit cette Eglise lorsqu'il mourut l'an 1571. On garde en manuscrit une Description qu'il avoit faite de l'Isle de Chio. * Echard, *Script. Ord. F. F. Præd. tome* 2.

JUSTINIANI (Augustin) Evêque de Nébio, né à Gênes l'an 1470, étoit fils de Paul Justiniani de la branche *della Banca*, & de Barthélemie Justiniani de la branche *Longa*. Après avoir demeuré quelque tems à Valence en Espagne, il entra dans l'Ordre de saint Dominique à Paris, au mois d'Avril de l'an 1488, prit alors le nom d'Augustin, au lieu de celui de Pantaléon, qu'il avoit eu au Batême, & s'y distingua bien-tôt par sa doctrine & par l'intelligence des Langues, qu'il aquit en peu de tems. Il fut pourvu l'an 1514 par le Pape Léon X, de l'Evêché de Nébio dans l'Isle de Corse. Il assista au cinquiéme Concile de Latran, & combattit quelques Articles du Concordat passez entre la France & la Cour de Rome. La pauvreté de son Diocése lui fit désirer un Evêché d'un revenu plus considérable, & il fit la Cour au Pape, qui l'estimoit beaucoup; mais François I, qui aimoit les Gens de Lettres, l'attira à Paris en lui donnant la qualité de son Aumônier, avec une pension, & ce fut dans cette ville qu'il fut pendant cinq ans le premier Professeur royal de la Langue Hébraïque. Etant retourné l'an 1522 à Gênes, il y trouva tout en désordre par la faction des Adornes; & alla ensuite visiter son Diocése, dans le dessein de retourner bien-tôt après en France; mais ayant changé tout à coup de sentiment, il s'attacha au Gouvernement du troupeau confié à ses soins, embellit son Eglise, augmenta le revenu de la mense épiscopale, fit bâtir un assez commode Palais pour ses successeurs, & en un mot remplit tous les devoirs d'un Prélat jusqu'à l'an 1531, qu'il alla à Gênes, & ensuite à Rome. La connoissance de ses voyages étant inutile, nous finirons ce qui le regarde en disant qu'étant allé encore à Gênes, & s'étant embarqué pour revenir à Nébio, il périt avec le vaisseau qui le portoit l'an 1536. Il avoit composé des Ouvrages, dont le plus considérable est *Psalterium Hebræum, Græcum, Arabicum & Chaldæum, cum tribus Latinis interpretationibus & glossis*. C'est le premier qui ait paru, & M. Huet Evêque d'Avranches en fait l'éloge. Les autres sont des éditions d'Auteurs qui n'avoient pas encore paru. Pour ses Annales de la République, il n'y avoit pas mis la derniére main, & celui qui les publia l'an 1537 à Gênes, agit contre les intentions de l'Auteur, qui ne les auroit pas donnez en si mauvais état. On trouve dans ses Annales, qu'il avoit fait imprimer le Pseautier à ses dépens, qu'on en avoit tiré deux mille exemplaires sur du papier, & cinquante sur du parchemin ou sur du vélin pour les Princes; & qu'il espéroit en retirer une grosse somme pour le soulagement des pauvres; mais que peu de personnes achetérent ce Livre, quoique tous les Savans en parlassent avec éloge; & qu'il eût peine à retirer ses frais. On lui attribue encore une Traduction du *More Nevokim* de Rabbi Moïse. Il laissa par son Testament sa Bibliothéque, qui étoit considérable, à la République de Gênes. * Bayle, *Dict. Crit.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

JUSTINIANI (Omfroy ou Humfroy) Noble Vénitien, se signala dans la bataille de Lépante l'an 1571, & fut choisi par Sébastien Véniéri, Général de la Flotte Vénitienne, pour porter à Venise la nouvelle de cette fameuse victoire remportée sur les Turcs. Lorsqu'il y fut arrivé avec les dépêches de son Général, il alla droit au Palais du Doge, au travers d'une nombreuse populace, qui étoit accourue de toutes parts, au bruit de la décharge de son artillerie, en entrant dans le port. Le Doge, sans perdre le tems à se revêtir de ses habits de cérémonie, s'en alla promptement dans l'Eglise patriarchale rendre à Dieu des actions de graces de cette victoire. Tous les Sénateurs y accoururent. Justiniani lut en présence du Doge & du Sénat les Lettres du Général Véniéri, puis leur fit un récit succint de la bataille, & reçut ordre d'en aller instruire le peuple: ce qu'il fit avec beaucoup de grace & d'éloquence. *Voyez* LEPANTE. * Gratiani, *Histoire de Chypre*.

JUSTINIANI (Pierre) de Venise, fils de *Louis*, Sénateur de cette République, sur la fin du XVI siécle, & vers l'an 1576, publia en seize livres l'Histoire de Venise, sous le titre *de Rerum Venetarum ab urbe conditâ Historia*. Joseph Orologio l'a traduit en Italien.

JUSTINIANI (Augustin) de Gênes, Jésuite, & fils de *Paul*, Doge de la République, fut habile Théologien, & mourut à Naples l'an 1590. * Foglieta, *in Elog. Ligur.* Michel Giustiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.* Possevin. Ughel. Alegambe, Le Mire, &c.

JUSTINIANI (Angelo) Evêque de Genéve, étoit de l'Isle de Chio, où il naquit en 1520. Il entra chez les Religieux de l'Observance de saint François, & fit du progrès dans les Langues & dans la Théologie, qu'il enseigna avec réputation à Padoue, à Gênes & ailleurs. Ce Pére avoit apporté en Italie d'excellens Manuscrits Grecs, dont Sixte de Sienne fait mention au sujet de quelques Ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie. Depuis il accompagna le Cardinal de Ferrare en France, & s'y trouva au Colloque de Poissy l'an 1561. On y admira son érudition dans les disputes contre les Hérétiques, qu'il combattit en Savoye, après avoir été mis sur le Siége de l'Eglise de Genéve. Il fut Prédicateur & Aumônier d'Emanuel-Philibert, Duc de Savoye, & se trouva au Concile de Trente. Enfin il se retira en 1578 à Gênes, où il mourut le 22 Fevrier de l'an 1599. Il laissa plusieurs Ouvrages de sa façon; des Commentaires sur quelques Chapitres de saint Jean; des Sermons; des Vers &c. * Fogliéta, *Clar. Ligur.* Francesco Zazzara, *della Nobil. d'Italia*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Giustiniani, *Scritt. della Liguria*, &c.

JUSTINIANI (Benoît) Evêque de Porto, né à Chio en 1554, sortit de cette Isle, après que les Turcs s'en furent rendu maîtres, & se retira en Italie, où il étudia à Padoue, à Gênes & ailleurs. Ensuite il vint à Rome, où il fut fait Cardinal par le Pape Sixte V, en 1586. Il exerça divers emplois sous les pontificats suivans, la Légation de la Marche d'Ancone & celle de Boulogne depuis l'an 1606, jusqu'en 1611, & fit des Réglemens très judicieux dans cette derniére ville. Le Cardinal Justiniani fut aussi Protecteur de divers Ordres Religieux, & eut successivement les Evêchez de Sabine, de Palestrine & de Porto. Il mourut le 27 Mars de l'an 1621. * Ughel, *Italia Sacra*. Michaël Giustiniani, *Scritt. della Liguria*. Ciaconius. Petramellarius. Victorel, &c.

JUSTINIANI (Fabien) Génois, Evêque d'Ajazzo, dans l'Isle de Corse, a fait un recueil des Auteurs qui ont écrit ou sur toute la Bible, ou sur quelque partie, ou même sur quelque verset en particulier. Ce Livre fut imprimé à Rome en 1612. Il a encore composé un Commentaire sur Tobie, imprimé en 1621. Ce Prélat n'étoit pas de la famille des Justiniani de Gênes, mais de celle des Taranchetti, & il passa par adoption dans celle des Justiniani. Un de ses fréres André, né à Ajazzo le 22 Décembre 1570, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1591, & en fut tiré l'an 1614, pour être Evêque d'Isola dans la Calabre. Il mourut au milieu de son troupeau le 25 Novembre 1617, n'étant âgé que de 47 ans. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

JUSTINIANI (Horace) publia les Actes du Concile de Florence à Rome *in folio*, en 1630. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

* JUSTINIANI (Marc-Antoine) Doge de Venise, fut élevé à cette dignité en 1684. Sous sa régence, la République, après avoir fait alliance avec l'Empereur & la Pologne, eut d'heureux succès contre les Turcs. En quatre ans de tems elle leur prit Ste-Maure, Préveza, Larta, Coron, le vieux & le nouveau Navarin, Modon, Napoli di Romania, Zeng ou Segna, les petites Dardanelles, Patras, Lépante, Corinthe, Lacédémone, Athénes, Castel-Nuovo, & autres places. Ce Doge mourut en 1688, & eut pour successeur François Morosini, sous le commandement de qui avoient été faites la plupart des conquêtes dont on vient de parler. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise*. Zazzara, *della Nobilita d'Italia*. Gamurinus, *de Fam. Justinian.*

* JUSTINIANI (Bernard) Gentilhomme de Messine, originaire de Gênes, naquit le 21 Septembre de l'an 1573. Dès ses plus tendres années il témoigna beaucoup d'inclination pour l'étude, & dans la suite il se fixa à la Théologie. Il fut reçu Docteur en cette Faculté, & devint Chanoine de Messine & Evêque d'Anglona. Il mourut le 16 Novembre de l'an 1616. On lui attribue, *Tractatus super Decalogi Præcepta*; *Acta Synodi Anglonensis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* JUSTINIANI (Decius) Gentilhomme de Messine, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs & d'extraction Génoise, naquit le premier de Janvier de l'an 1580. Après avoir fait de bonnes études, il fut reçu Docteur en Théologie. Ensuite il fut fait Evêque d'Aléria dans l'Isle de Corse par le Pape Paul V. Il mourut le 21 Novembre 1642. On a de lui, *Constitutiones Synodales*, & *Prediche diverse*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

JUSTINIEN, I de ce nom, Empereur, étoit fils d'une sœur de Justin *l'Ancien*, nommée *Vigilantia*, & de *Sabatius*. Il fut fait Nobilissime, puis César & Auguste, le premier Avril 527, & succéda à Justin le premier Août suivant. Les commencemens de son empire furent d'un Prince très religieux; car il publia des Loix très sévéres contre les Hérétiques, répara les Temples ruinez, & se déclara le protecteur de l'Eglise. Aussi, protégé du Ciel, il vainquit les Perses par les armes de Bélisaire en 528, 542, & 543; & par le ministére du même Général, qu'il avoit honoré de la qualité de Patrice, il extermina les Vandales, après avoir pris leur Roi Gilimer en 533. Il reconquit l'Afrique, vainquit les Goths en Italie, prit leur Roi Vitigès, défit les Maures, puis les Samaritains, & remit l'Empire Romain dans ce haut éclat où on l'avoit vu autrefois du tems de ses premiers Empereurs. Avant qu'il eût soumis ces peuples par la valeur de ses Capitaines, il avoit eu à combattre Hypatius, Pompeius & Probus, neveux de l'Empereur Anastase, dans une grande sédition, qui avoit commencé par deux factions du Cirque, dont l'une s'appelloit *la Verte*, & l'autre *la Vénéte*. Il faillit à succomber sous la fureur de ses ennemis: on dit même qu'il avoit résolu de quitter le Palais, & que l'Impératrice Théodora sa femme le rassura, & lui persuada de se fortifier contre les Rebelles: conseil qui réussit heureusement. Bélisaire & Mundus le défendirent si bien, qu'ils repoussérent ceux qui l'attaquoient, & qui furent ensuite punis de mort. Justinien se voyant en repos, recueillit en un corps les Loix Romaines, & ordonna que le Recueil qu'il en fit fût appellé *le Code Justinien*. Il avoit choisi dix hommes des plus habiles de l'Empire pour le compiler, & le former des Codes Grégorien, Théodosien & d'Hermogéne: ce qui fut exécuté heureusement. Les décisions des Juges & des Magistrats, dispersées en plus de deux mille Livres, furent réduites au nombre de cinquante l'an 533, & on appelle ce Code *les Digestes*, ou *Pandectes*. Il fit aussi quatre Livres d'*Institutes*, où il comprit en abbrégé le texte de toutes les Loix; & on compila celles qu'il avoit faites nouvellement, dans un volume qu'on appelle *le Code des Novelles*, l'an 541. Ces Réglemens ont aquis une réputation immortelle à Justinien, qui d'ailleurs s'engagea témérairement dans les affaires Ecclésiastiques. Théodat, Roi d'Italie, avoit obligé le Pape Agapet de passer jusques à Constantinople, pour faire sa paix avec Justinien. Ce Pontife y fut reçu avec beaucoup de respect; mais l'Em-

l'Empereur le menaça de l'envoyer en exil, s'il ne communiquoit avec Anthime, Patriarche de Constantinople, Hérétique. Le Pape lui répondit sans s'étonner, *Je croyois être venu vers un Prince Chrétien, & je trouve un Dioclétien.* Cette vigueur contraignit Justinien de chasser Anthime, pour lui substituer un Prélat Orthodoxe. Depuis, Justinien ayant voulu connoître du different des trois Chapitres, publia en forme de Constitution un Ecrit qui causa de grands troubles dans l'Eglise. On ne peut aussi excuser les violences qu'il exerça à l'égard des Papes Silverius & Vigile, avant & après la célébration du cinquiéme Concile Général tenu l'an 553. Justinien, sur la fin de ses jours, tomba dans une opinion erronée, & soutint que Jésus-Christ n'avoit pas un corps corruptible, c'est à dire, sujets aux infirmitez naturelles. Il avoit fait un Edit contre ceux qui soutenoient le contraire, & le vouloit publier; mais Dieu arrêta ses desseins par sa mort, qui arriva assez subitement le 14 Novembre 565. Il étoit âgé de 83 ans, & avoit régné 39 ans, trois mois & 14 jours. Ce fut cet Empereur qui abolit le Consulat. Il bâtit grand nombre d'Eglises, & sur-tout celle de sainte Sophie à Constantinople, estimée un chef-d'œuvre d'Architecture; & répara quelques villes. Procope nous a donné une Histoire assez complette de son régne, mais d'une maniére fort diverse; car dans ses Anecdotes il déchire cruellement cet Empereur aussi-bien que son épouse Théodora, après les avoir comblez de louanges dans ses autres Ouvrages; de sorte que cet Auteur s'est convaincu lui-même par cette opposition, ou d'une basse flatterie, ou d'une médisance outrée. * Procope, *de Bello Pers. Vand. Goth. & in Anecdotis.* Evagre, *l.* 4. Agathias. Nicéphore. Paul Diacre & Baronius, *in Annal.*

JUSTINIEN, II ou *le Jeune*, surnommé *Rhinotméte* ou *au Nez coupé*, succéda à l'âge de 16 ans à son pére Constantin *Pogonat* ou *le Barbu*, au mois de Septembre de l'an 685. Il recouvra d'abord diverses Provinces, que les Sarazins avoient usurpées sur l'Empire Romain, & leur accorda la paix, sous la condition d'un tribut qu'on lui payoit toutes les années; mais il rompit très légérement ce Traité en 690, parce que la monnoye qu'on lui donna n'étoit pas marquée à son image. Il se repentit bien tôt de cette ridicule délicatesse; car les Arabes défirent entiérement son Armée. Ce mauvais succès le rendit odieux aux peuples; & cette haine s'augmenta par les violences qu'il fit exercer contre le Pape Sergius, qui n'approuvoit ni sa foi ni sa conduite. Ses cruautez augmentérent de telle sorte, que le peuple s'étant soulevé sous la conduite du Patrice Léonce, lui coupa le nez, & l'envoya en exil l'an 694 dans la Chersonnése. Léonce fut fait Empereur, & fut chassé en 697 par Tibére *Absimare*, qui se mit en sa place. Celui-ci régna environ sept ans; & après lui Justinien fut rétabli vers l'an 704, ou 705, par le secours de Trébellius, Roi des Bulgares, qui se rendit maître de Constantinople, où il avoit fait entrer une partie de ses troupes par un aqueduc. Léonce, qui étoit dans un Monastére, & Tibére *Absimare*, furent punis de mort. Au reste, Justinien ne devint que plus cruel après son rétablissement; car toutes les fois qu'il tomboit quelque goutte d'eau de son nez coupé, il ne manquoit jamais de sacrifier quelque Sénateur à son ressentiment & à sa vengeance. Il fit aussi crever les yeux au Patriarche Callinique, & oubliant les obligations qu'il avoit aux Bulgares, il leur fit la guerre, mais si malheureusement, qu'il eut sujet de se repentir de son ingratitude. Après ce desavantage, il feignit de vouloir faire pénitence de ses crimes, & régler quelques affaires Ecclésiastiques. A cet effet il supplia en 709 le Pape Constantin de venir faire un voyage à Constantinople, où il le reçut avec toute sorte de respect. Cependant après le départ du Pontife, il exerça autant de cruautez qu'auparavant: de sorte qu'après avoir régné dix ans avant son exil, & six après son retour, il fut tué avec son fils Tibére, par Philippique Bardanès son successeur. Ce fut en l'année 711. * Paul Diacre, *l.* 6. Théophane & Cédréne, *in Annal. Græc.* Anastase, *in Constantinopol.*

JUSTINIEN, neveu de l'Empereur Justinien *le Jeune.* Sophie, femme de ce dernier, avoit porté en 711, Tibére sur le thrône, dans l'espérance de l'épouser; mais voyant qu'il faisoit appeller sa femme *Auguste*, elle en eut tant de dépit, qu'elle conspira contre Tibére, en faveur de Justinien, neveu de son époux. Tibére reprit Justinien avec assez de douceur, lui pardonna généreusement, & se servit de lui contre les Perses.

JUSTINIEN, Evêque de Valence en Espagne, & Ecrivain Ecclésiastique dans le VI siécle, étoit frére de Juste Evêque d'Urgel, de Nébride & d'Elpide, aussi Prélats. Saint Isidore fait mention de lui dans le 20 Chapitre du Traité des Ecrivains Ecclésiastiques. Il composa un Ouvrage qui contenoit cinq réponses à des demandes que lui avoit faites un certain homme nommé *Rusticus.*

JUSTINOPOLIS, ville capitale de l'Istrie, dans l'Etat de Venise, avec Evêché suffragant du Patriarche d'Aquilée, appellée maintenant *Capo d'Istria.* Agathias a cru qu'elle avoit été nommée *Justinopolis*, parce que l'Empereur Justin I y étoit né; mais le Cardinal Baronius remarque fort bien que ce ne fut point le lieu de la naissance de cet Empereur, & qu'elle ne porta ce nom que parce qu'il la fit rétablir, après que les Barbares l'eurent ruïnée, vers l'an 520. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Agathias. Baronius.

JUSTINOPOLIS ou JUSTINIANE'E, ville de la Bulgarie, & ville de la naissance de l'Empereur Justinien *l'Ancien*, s'appelloit auparavant *Bérine*, selon Agathias; *Tauréze*, selon Procope; puis *Acride.* Cet Empereur érigea cette ville en Métropole, & lui attribua la Jurisdiction sur les Provinces de la Dace Méditerranée, & de la Dace Ripense, de la Triballie, de la Dardanie, de la Mœsie Supérieure, & de la Pannonie. Cette ville fut nommée *Justinianée la premiére*, à cause de sa dignité. Celle qu'on appelle *la seconde* étoit dans la Mœsie Supérieure, & *la troisiéme* étoit l'ancienne Chalcédoine.

JUT.

JUTA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 55.

JUTES, Peuples anciens, originaires de Germanie. Après que les Cimbres & les Teutons furent sortis du Septentrion, les Jutes vinrent s'établir en leur Païs, & choisirent pour Roi *Danus*, fils de Humble Roi de Gothie. Quelques Historiens rapportent que ce Prince y régna vers l'an du Monde 2909. Sa race étant éteinte, Hoter fils d'Atille I, Roi de Suéde, occupa le thrône dans le même païs, & sa postérité finit en Aldan III. * Audiffret, *Géogr. tome* 1. *p.* 292. édit. de Hollande 1694. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUTLAND, Presqu'Isle, qui fait une des plus considérables parties du Royaume de Dannemarck, est la *Chersonése Cimbrique* des Anciens. On le divise ordinairement en Sud-Jutland, ou Jutland méridional, & en Nort-Jutland, ou Jutland septentrional, entre les villes Vandaliques, la Mer Baltique, la Germanique & la Norvége. Le Sud-Jutland renferme les Duchez de Holstein ou Holsace & de Sleeswick. Le premier comprend quatre petites Provinces. Le Nord-Jutland se subdivise en quatre Diocéses, Ripen, Arhusen, Wiborg & Alborg. Ceux qui habitent la côte du Jutland, bâtissent de petites maisons; parce que le vent y pousse tant de sable, qu'ils sont assez souvent contraints d'en sortir par le toit. La situation de Frédéricks-Odde y est très importante. Charles-Gustave, Roi de Suéde, la prit dans les guerres du XVII siécle, & de là passa sur la glace dans les Isles voisines. Autrefois le Jutland fut habité par les Peuples appellez *Cimbres*, & ensuite par d'autres nommez *Jutes*: ce qui donna le nom au païs de Jutland. Golnits s'est efforcé de nous faire une Description magnifique de ce petit païs. * On le pourra consulter, & voir Pline, *l.* 4. *c.* 13. Montanus, *in Mercal. &c.*

JUTTA. *Voyez* JUTA.

JUTURNE, Divinité du Paganisme, étoit particuliérement révérée des filles & des femmes Romaines, parce que les unes & les autres croyoient en être beaucoup aidées; suivant l'étymologie de son nom Juturne, du mot *juvare*, aider. Les filles croyoient obtenir d'elle un prompt & heureux mariage, & les femmes en attendoient un accouchement favorable. On tenoit à Rome que Juturne avoit été une fille d'une rare beauté; que Jupiter l'avoit aimée, & s'en étoit fait aimer, & que pour récompense il lui avoit donné l'immortalité, & l'avoit métamorphosée en fontaine. Cette fontaine de Juturne étoit dans le *Latium*, païs auprès de Rome; & son eau étoit celle dont on se servoit dans tous les Sacrifices, sur-tout dans ceux de la Déesse Vesta, pour lesquels il étoit défendu d'employer d'autre eau que celle de cette fontaine, qu'on nommoit communément *eau virginale, aqua virginea.* Cette fontaine étoit un reste du petit fleuve Numicius, qui couloit dans le *Latium*, & qui étoit desséché, & la fontaine se desſécha aussi dans la suite des tems. Selon quelques Auteurs, Juturne étoit fille de Daunus, & sœur de Turnus, Roi des Rutules. Le Roi Latinus en étant devenu amoureux, elle s'abandonna à son amour, & sa honte ayant été découverte, elle se précipita de désespoir dans le fleuve Numicius. Virgile parle d'elle dans l'Enéïde, & dit que Jupiter fit une Nymphe du fleuve Numicius. * Virgile, *Enéïde* 12. Ovide, *Fastes, l.* 1. & 2. Festus.

JUV.

JUVENAL, (Decius Junius) Poëte Latin du premier siécle, étoit natif d'Aquin, ville d'Italie, bien que quelques Auteurs, comme Pierre Pithou, ayent cru qu'il étoit Gaulois. On a prétendu que sa Vie, qui est au commencement de ses Satires, est un Ouvrage de Suétone; mais cela est aussi incertain que ce qu'on dit, qu'il étoit fils d'un Affranchi, ou du moins qu'il fut Affranchi; car ses trois noms de Decius Junius Juvénal, font voir que sa naissance étoit assez illustre. Juvenal vint à Rome étant encore jeune, & y employa la moitié de sa vie à faire des Déclamations. Ensuite flatté par le succès de quelques vers qu'il avoit faits contre Pâris, Comédien de Néron, il composa des Satires, dont nous avons encore seize, qui le firent estimer; mais il se rendit si peu complaisant, qu'on le relégua, sous prétexte de lui donner une charge honorable dans l'Armée, & qu'on l'envoya dans la Pentapole, sur les frontiéres d'Egypte & de Libye. On croit qu'il vécut jusqu'à l'an de Jésus-Christ 128. Ce Poëte a beaucoup de force & d'esprit; mais il n'est presque jamais naturel, & les obscénitez qu'il a répandues par-tout, rendent sa lecture insupportable. * Juste Lipse, *Epist. Quæst. l.* 4. *Epist.* 20. Scaliger, *Poëticæ l.* 6. *c.* 6. Lilius Giraldus, *in Dialog. Poëtic.* Vossius, *de Poët. Lat. &c.*

JUVENAL, (Gui) Manceau, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, & Abbé de saint Sulpice de Bourges, fit imprimer en 1522, trois livres sur la réformation des Moines. Dès l'an 1505, il avoit publié une Traduction Françoise de la Régle de saint Benoît. La Croix du Maine le nomme Jouveneaux; mais il est appellé Juvénal, au titre de la Traduction qu'on vient d'indiquer. L'Auteur de l'Apologie pour les Poëtes Latins dans Gifanius, *p.* 507. met Gui Juvénal, entre ceux qui ont poussé à la perfection l'Art de commenter, & qui ont apporté les conjectures les plus sures pour l'explication des endroits les

les plus obſcurs des anciens Auteurs. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JUVENAL DES URSINS. *Cherchez* URSINS.

JUVENAZZO. *Voyez* GIOVENAZZO.

JUVENCUS, (Caſſius Vectius Aquilinus) d'une famille illuſtre d'Eſpagne, fleurit dans le IV ſiécle, ſous l'empire de Conſtantin. Juvencus eſt un des premiers Poëtes Chrétiens. Il compoſa vers l'an 329, un Poëme diviſé en quatre livres, dans lequel il rapporte la Vie de Jéſus-Chriſt, ſans s'éloigner du texte des quatre Evangéliſtes. La Préface de cet Ouvrage commence ainſi :

Immortale nihil mundi compage tenetur, &c.

Et le Poëme commence de la ſorte :

Rex fuit Herodes Judææ in gente cruentus,
Sub quo Servator, &c.

Il avoit écrit en vers hexametres quelques Ouvrages ſur les Myſtéres ; & on croit qu'il avoit auſſi écrit des Hymnes. Nous n'avons de lui que ſon Poëme de la Vie de Jéſus-Chriſt, plus recommandable par la fidélité avec laquelle il a rendu en vers, preſque mot pour mot, le texte des Evangéliſtes, que par la beauté des vers & de la Latinité. Il y a un très grand nombre d'éditions de ce Poëme, qui ſe trouve auſſi dans la Bibliothéque des Péres ; & ſaint Jérôme dans ſes Commentaires ſur ſaint Matthieu, cite ce vers de lui, au ſujet des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu à Bethléem :

Aurum, Thus, Myrrham, Regique, Hominique, Deoque, Dona ferunt.

Quelques-uns donnent à cet Auteur les noms de G. Aquilinus Vettius Juvencus, & l'on aſſure que dans un ancien Manuſcrit du Monaſtére de Montier-Ramey en Champagne, on voit ce titre, *Gai Vetti Aquilini Juvenci Presbyteri Evangeliorum libri IV.* En 1733, les Péres Dom Marténe & Dom Durand, qui s'appliquent depuis tant d'années à recueillir & à publier un grand nombre de Monumens anciens, dont ils ont déja donné pluſieurs volumes *in folio*, ont inſéré dans le tome IX de leur *Ampliſſima Collectio veterum Monumentorum*, un Abbrégé de la Genéſe en vers, que le Manuſcrit ſur lequel ils l'ont donné, attribue à Juvencus. Il eſt vrai que ce Prêtre Eſpagnol, qui eſt regardé comme le premier des anciens Poëtes Chrétiens, dont ſaint Jérôme & le Pape Gélaſe parlent avec éloge, écrivoit du tems du Grand Conſtantin, & que l'on prétend que cet Abbrégé de la Genéſe eſt du même tems. Mais les Editeurs de cet Ouvrage ont raiſon de dire, que l'on n'y voit rien qui détermine le tems auquel il a été compoſé ; & nous n'avons d'ailleurs aucun Monument qui nous réponde, ni même qui nous inſinue que cet Abbregé ſoit de Juvencus. On avoit déja imprimé les quatre premiers Chapitres de cet Ouvrage à la fin des Oeuvres de Tertullien & de ſaint Cyprien, & Pamélius ſoutient qu'il eſt de ce dernier. Il dit qu'il y a remarqué pluſieurs expreſſions & pluſieurs tours du ſaint Evêque de Carthage, & qu'il y en a un Manuſcrit en la Bibliothéque de ſaint Victor de Paris, qui porte le nom de *ſaint Cyprien*. M. Du Pin croyoit que cet Ouvrage étoit de Salvien de Marſeille, & il cite Gennade, qui dit, que Salvien avoit fait un Livre en vers de l'Ouvrage des ſix jours, depuis le commencement de la Genéſe, juſqu'à la création de l'homme : ce qui ne peut convenir à ce Poëme, qui va juſqu'à la fin de la Genéſe. * S. Jérôme, *in Chron. Olymp.* 277. *ann. Chriſt.* 329. *Epiſt. ad Mag. & in Comment. in Matth.* Honoré d'Autun, *l.* 1. *c.* 85. Baronius, *A. C.* 338. *n.* 48. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.*

JUVENCUS MARTIALIS. *Voyez* JUVENTIUS.

JUVENTA, Déeſſe que les Anciens faiſoient préſider à la Jeuneſſe. Servius Tullius fit mettre la Statue de cette Divinité dans le Capitole ; & les Hiſtoriens Romains diſent que quand Tarquin *l'Ancien* voulut y conſacrer un Temple à Jupiter *Capitolin*, & que pour cet effet il fit démolir ceux des autres Dieux, le Dieu Terme & la Déeſſe Juventa firent connoître par des ſignes qu'ils ne vouloient pas quitter la place où ils étoient honorez. M. Livius Conſul lui dédia un ſecond Temple le même jour qu'il remporta la victoire ſur Aſdrubal, après lui en avoir déja fait bâtir un lorſqu'il étoit Cenſeur. * Tite-Live, *l.* 36.

JUVENTIN & MAXIMIN, Martyrs du IV ſiécle, ſous l'Empereur Julien *l'Apoſtat*. Ils étoient Ecuyers de la Garde de ce Prince. Julien ayant imaginé de jetter dans les fontaines de la ville & des environs, quelque choſe de ce qui avoit été offert en ſacrifice, & d'arroſer d'eau luſtrale tout ce qui ſe vendoit au marché, Juventin & Maximin s'en plaignirent hautement dans un feſtin. La douleur dont ils étoient pénétrez leur mit dans la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux captifs à Babylone, *Vous nous avez livrez, Seigneur, à un Prince Apoſtat, plus ennemi de votre Loi que toutes les nations de la Terre.* Ils furent dénoncez à Julien & conduits en ſa préſence. La liberté pleine de reſpect avec laquelle ils lui parlérent, ne ſervit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en priſon, aprés avoir confiſqué leurs biens. Enfin n'ayant pu les attirer au Paganiſme par des Emiſſaires, chargez ſous main de leur offrir ſes bonnes graces, il leur fit trancher la tête en priſon pendant la nuit. Ils furent à juſte titre regardez comme Martyrs, quoique Julien affectât de publier qu'ils n'avoient été punis que pour avoir tenu des diſcours injurieux contre ſa perſonne. * Theodoret, *Hiſt. l.* 3. *c.* 15. Le Pére de la Blettene, *Vie de Julien l'Apoſtat, l.* 5.

JUVENTIUS, Gouverneur de Rome ſous Valentinien l'aîné. D'autres le nomment *Viventius*. Jac. Gothofredi *Proſopographia Cod. Theodoſ.*

JUVENTIUS CELSUS. *Cherchez* CELSUS.

JUVENTIUS, Poëte Comique, eſt cité par Varron. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. * Varron, *de Lat. Ling. l.* 5. & 6. Aulu-Gelle, *l.* 18. *c.* 12.

JUVENTIUS ou JUVENCUS MARTIALIS, cité par Sidonius Apollinaris, avoit, dit-on, compoſé une Vie de Jules Céſar. Les Critiques croyent que Sidonius vouloit peut-être parler de Gargarius Martialis, cité par Vopiſcus, en la Vie de Probus, & par Lampride, en la Vie d'Alexandre, comme Auteur des Vies des Céſars. * Sidonius Apollinaris, *l.* 9. *Epiſt.* 14.

JUVINGA. *Voyez* JUWINGA.

JUVOU, ville. *Cherchez* LEWEMBURG.

JUVRECOURT, Maiſon noble & ancienne en Lorraine. La Terre de Juvrecourt, ſituée dans l'Evêché de Metz, Bailliage de Vic, dont elle n'eſt diſtante que d'une lieue, a donné ſon nom à cette Maiſon. Le premier dont on ait connoiſſance, eſt JEAN, I du nom, qui ſuit.

I. JEAN, I du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil & de Raville, premier Maréchal-des Logis de la Cour du Duc *Antoine* de Lorraine, vivoit au commencement du ſeiziéme ſiécle avec *Jeanne* de Raville ſa femme, iſſue d'une illuſtre Maiſon de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, de laquelle il eut 1. JEAN qui ſuit ; 2. *Nicolas*, Abbé de Salival, Ordre de Prémontré.

II. JEAN, II du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil & de Raville, Conſeiller d'Etat des Révérendiſſimes Cardinaux *Jean* & *Charles* de Lorraine, & Gouverneur de Moyenvic, épouſa *Françoiſe* de Putthegney, Maiſon de nom & d'armes de l'Evêché de Metz, fille de *Jean* Seigneur de Putthegney, de laquelle il eut 1. JEAN qui ſuit ; 2. *Catherine* mariée, 1°. à *Nicolas* de Bar, Ecuyer, dont elle n'eut pas d'enfans : & 2°. à *Jean* le Changeur, Contrôleur Général des fortifications de Marſal ; 3 *Barbe* mariée 1°. à *Nicolas* Fériet, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans : 2°. à *Jean* de Béhére-du-Halt, Seigneur de Villeneuve, Major de la garniſon de Metz & des villes de Toul, Verdun & Marſal. *Françoiſe* de Putthegney décéda le ſixiéme Octobre 1563, & ſon époux le 23 Juillet 1569, & ils furent inhumez en la Paroiſſe de Moyenvic où ſe voit leur Mauſolée.

III. JEAN, III du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil, de la Grange, de Raville, de Pulligny, de Ceintrey, de Voinemont & du fief maſculin de Dorodiſtein, Diocéſe de Strasbourg, Conſeiller d'Etat de *Charles*, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, ſon Chancelier audit Evêché de Metz & Gouverneur de Vic, épouſa *Alix* le Galland, fille de *Mengin*, Seigneur de la Grange de Pulligny, de Ceintrey & de Voinemont, & de *Françoiſe* le Gaillard de Helymer. Il eut de cette alliance 1. SIMEON qui ſuit ; 2. *Jean* Seigneur de la Grange, mort ſans hoirs, de *Barbe* Deſcombles ſa femme ; 3. *Nicolas*, Jéſuite & Confeſſeur de la Reine *Catherine* de Medicis ; 4. *Barbe* femme de *Didier*, Seigneur de Marimont, Gentilhomme de la chambre de *Henri*, ſecond Duc de Lorraine, Lieutenant au Gouvernement de Bitſch & Gouverneur de Dieuze. *Alix* le Galland mourut au mois d'Août 1603, & ſon mari au mois de Septembre 1611. Il fut pluſieurs fois revêtu de la dignité d'Envoyé Plénipotentiaire des Evêques de Metz vers l'Empereur, vers le Roi Très Chrêtien & vers les Electeurs de l'Empire. Il défendit courageuſement la ville de Vic contre les ennemis qui vouloient s'en emparer, comme il paroît par la Lettre du Cardinal de Guiſe en date du 30 Décembre 1575, qui lui en témoigne ſon contentement.

IV. SIMEON Chevalier, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil, de Xanrey, de la Grange, de Lahazelle, de Bathlemont-lès-Bauſemont, Pair de l'Evêché de Metz, Conſeiller d'Etat & Chancelier dudit Evêché & Envoyé Plénipotentiaire en la Cour Impériale pour recevoir les droits régaliens au nom de l'Evêque de Metz, épouſa *Anne* Praillon, fille de *Jacques*, Seigneur de Tragny & de Sorbey, Maitre Echevin de Metz, de laquelle il eut 1. JACQUES qui ſuit ; 2. *Elizabeth*, femme de Gabriel de Nettancourt, Chevalier, Baron de Châtillon ; 3. *Anne-Claude*, femme de Louïs de Silly, Seigneur dudit lieu & de Jandelaincourt, Colonel d'un régiment d'Infanterie pour le ſervice du Duc Charles IV, & Capitaine-Gouverneur d'Arches ; 4. *François*, Jéſuite, Prédicateur du Cardinal Antoine à Reims, mort Recteur à Autun.

V. JACQUES de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'Hennamesnil, de Grange, de la Havelle, de Xurès, de Xauroy, de Barthlemont, d'Arth-ſur Meurte & de Xourdailles, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, Gouverneur & Baillif de la ville & Marquiſat de Noméni, Colonel d'Infanterie & de Cavalerie, Sergent-Général de bataille des troupes Lorraines, fut tué à la bataille de Lens. Il avoit épouſé le 25 Juin 1628, *Marie-Dieu-donnée* de Renel, fille unique & héritiére de *Simon*, Seigneur d'Arth-ſur-Meurte & de Xourdailles, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, & de *Nicole* de Chavenel, de laquelle il eut 1. *François-Siméon*, Chevalier, Seigneur de Xourdailles, Baillif & Gouverneur de Noméni, en ſurvivance de ſon pére, par Lettres patentes du 17 Janvier 1640, qui de *Nicole-Gabrielle* de Silly, ſa couſine germaine, qu'il épouſa avec diſpenſe de Rome, eut *Jean-Marie*, Profès de la Compagnie de Jéſus & Pére ſpirituel de la Maiſon du Noviciat de Nancy ; & *François* marié en Tranſſilvanie, n'ayant eu que deux filles de ſon mariage ; 2. CHARLES-HENRI qui ſuit ; 3. *Anne-Adriane*, femme de Laurent Pancheron Ecuyer, Seigneur de Ferrieux, de Vallois, de Girivilleux & d'Eſſey, Grand

Grand-Maître des Eaux & Forêts en la Généralité de Metz.

VI. CHARLES-HENRI de Juvrecourt, Chevalier Seigneur dudit lieu, de la Grange, de Hennamesnil, de Barthlemont, d'Andilly, & d'Arth-fur-Meurte, Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Moufquetaires, Gentilhomme de la Garde du Duc Charles IV, époufa 1°. *Nicole* le Prudhomme de Vitrimont, fa coufine, fille de *Chriftophle* Chevalier, Seigneur de Vitrimont, de Buxerules, de Mazirot de Monthairon, Confeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Charles IV, & d'*Elizabeth* de Caboat. Il prit une feconde alliance, le dernier Avril 1692, avec fa coufine *Marie Françoife* de Rennel, Dame d'Andilly, fille de *François* Chevalier, Seigneur de Jarville, de Mehoncourt, de Franconville, de Landecourt, d'Ancy, d'Erbamont & de Circourt, Confeiller des Confeils d'Etat & Finances du Duc Charles IV, & Préfident du Confeil de Nancy, & d'*Antoinette* le Febvre d'Ancy. Il n'eut point d'enfans du premier lit: ceux du fecond furent 1. *Charles* mort en bas âge; 2. JOSEPH-CLAUDE qui fuit.

VII. JOSEPH-CLAUDE de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur de Barthlemont, d'Andilly, de Hennamesnil, de S. Agnan, d'Abocourt & d'Arth-fur-Meurte en partie, Lieutenant-Colonel dans les troupes de S. A. R. de Lorraine & Capitaine au Régiment de fes Gardes, a époufé le 22 Novembre 1717, *Marie-Gabrielle-Chriftine* de Sarazin, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Mansberg, d'Abocrune & de S. Agnan, Confeiller d'Etat de S. A. R. Léopold premier, & Maître des Requêtes ordinaire de fon Hôtel, & de *Marie-Charlotte* de Vignolles. * Arrêt du Confeil d'Etat de S. A. R. de Lorraine Léopold prémier, du 20 Juin 1719, qui rappelle toute la filiation ci-deffus mentionnée, en maintenant cette Maifon dans fon ancienne nobleffe & dans les droits de l'ancienne Chevalerie de Lorraine.

JUW.

JUWANOGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

* JUWINGA, JUVINGA & JONGEMA (Iwo ou Juwo) fut un homme fort entendu dans la guerre. Albrecht Duc de Baviére, Comte de Hollande & de Zélande, ayant réfolu de tirer raifon des pertes & des maux que les Hollandois avoient fouffert de la part des Frifons, paffa en 1396 le VIIe avec une Armée de cent quatre-vint mille hommes, & après quelques jours de réfiftance fit une defcente en Frife. Juwinga lui auroit bien taillé de la befogne, fi l'on eût voulu fuivre fes confeils. Comme les Hollandois étoient trop forts pour qu'on pût leur faire tête en pleine campagne, Juwinga étoit d'avis qu'au lieu de marcher contre eux, on fe contentât de mettre garnifon dans les places fortes, & d'occuper les principales avenues du païs, & difoit que l'un donneroit bien de l'ouvrage aux ennemis, s'ils vouloient prendre place après place, & que l'autre les empêcheroit d'avancer facilement dans leur marche. Mais les Frifons irritez contre les Hollandois ne voulurent point déférer à des avis fi falutaires, & fe réfolurent d'entrer avec eux en action. Ils furent entiérement défaits, & perdirent le brave Juwinga avec quantité de Nobleffe le 29 d'Août de l'an 1396, ou felon d'autres 1397, le jour de la Décollation de S. Jean-Baptifte. * *Gr. Diction. Univ. Holl.*

* JUWKKEMA ou JUKKEMA (Epo de) après avoir paffé par les plus hauts emplois tant dans la Province de Frife que dans la Généralité, mourut en 1619 à Franeker, où il avoit été Bourguemeftre. Il y fit bâtir la Maifon-de-ville & fut enterré dans le chœur de la grande Eglife, où fon gendre André de Roorda, Receveur des Domaines de Frife, fit mettre fur fa tombe cette Epitaphe :

Conditus heic EPO JUKKEMA *fum, cum* LOLLIA: *eodem*
Viximus ante toro, claudimur in tumulo:
Claudimur, imo foluti & cum Chrifto fumus. Ipfe
Interitus nobis lætior introitus.
Mortua mors, lethum deletum eft imorientis.
Vivimus in Chrifto: mortua Turba vale.

JUX. JUZ.

JUXON, (Guillaume) naquit à Chichefter, dans le Comté de Suffex. Il étudia dans le Collége de Saint-Jean à Oxford, où il prit fes degrez de Bachelier, & enfuite de Docteur en Droit, & devint Préfident de ce Collége. Le Roi d'Angleterre, Charles I, le fit Evêque de Héréford, puis de Londres. Enfin, il fut créé Lord Thréforier. Le Roi le choifit pour le fuivre à Stafford & pour lui adminiftrer l'Euchariftie. En 1660, le Roi Charles II l'éleva à l'Archevêché de Cantorbéri. Il mourut en 1663, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans le Collége de Saint-Jean d'Oxford, auquel il avoit fait de grandes libéralitez. * *Dict. Anglois.*

JUZZIF ou JOSEPH, homme vénérable pour fon âge & pour fa prudence, étoit Maure, natif d'Efpagne, & fut fait Roi de ce païs par l'avis & le confentement de tout le Sénat en 785. Il travailla au foulagement des Chrétiens; il fit rayer de deffus les Tailles le nom de ceux d'entre eux, qui avoient été tuez dans les combats qu'il eut contre les Arabes, qui ne pouvoient fouffrir que la Couronne d'Efpagne fût entre les mains des Maures. * De Marca, *Hiftoire de Béarn, l. 2. ch. 4.*

I W A. I W E.

IWANOGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

IWANOWSERO, l'un des plus grands Lacs de la Mofcovie: ce mot veut dire, grand Lac de Jean. Quelques-uns l'appellent fimplement *Iwanow*. Il eft fort abondant en poiffon, & environné de tous côtez de grandes forêts, dont la plus renommée eft celle que les Ruffes appellent *Ilepiphanonlies*. Cette forêt fe trouve dans la Principauté de Rézan, à huit lieues de la ville de Tulla. C'eft en ce Lac, long de cinq cens milles, ou de trois cens foixante-fix lieues de France, & dans cette forêt, qu'eft la fource des riviéres de Skaer & du Don, ou Tanaïs, que les Anciens ont placé aux monts Riphées. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* IWELL, petite riviére d'Angleterre, dans la Province de Bedford, coule du fud au nord, arrofe Biggleswade ou Bigglesworth, & va fe rendre dans l'Oufe. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 503 & 505.

I X A.

IXABATES, Eunuque, l'un des principaux Officiers du Palais de Cambyfe, contribua beaucoup à la conquête de l'Egypte, en engageant Combaphée fon coufin germain à livrer les paffages. Cambyfe lui fit confidence de la mort de fon frére, & mourut lui-même au bout de quelques années. Ixabatès, chargé du foin de fes funérailles, vit avec douleur le Mage monter fur le thrône, & découvrant enfin ce qu'il avoit été obligé de cacher jufqu'alors, il exhorta les troupes à venger la mort du fils de Cyrus; mais fes difcours n'ayant pu les animer, il fut contraint de chercher un afyle, & de fe fauver dans un Temple. Le Mage, à qui la mort d'un tel homme étoit trop importante, le fit enlever de ce lieu & lui fit trancher la tête. Ctéfias, qui parle feul d'Ixabatès, eft contraire en ce point, comme en plufieurs autres, à Hérodote.

IXAR, petite ville d'Efpagne, dans l'Aragon, fur la riviére de Martin à quatorze lieues de Sarragoffe, du côté du midi. Elle a titre de Duché, qu'on dit être le feul de l'Aragon. * Maty, *Dict. Géogr.*

I X E. I X I.

IXE, ville du Jetfengen dans l'Ifle de Niphon, Capitale du Royaume qui porte fon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

IXION, fils de Phlégias, ou d'Ætion, Roi des Lapithes, époufa la Princeffe Dia, fille de Deïonée, auquel il promit de faire des préfens, felon la coutume du païs; mais enfuite il refufa d'accomplir fa promeffe: c'eft pourquoi fon beau-pére lui enleva fes chevaux. Ixion diffimula fon reffentiment, & ayant invité chez lui Deïonée, le fit tomber par une efpéce de trape dans un fourneau ardent, où il fut auffi-tôt confumé. Il fe repentit peu après de cette cruauté, & Jupiter, difent les Poëtes, l'appella à fa table, pour le confoler. Là il devint amoureux de Junon, & tâcha de la corrompre; mais cette Déeffe en avertit fon mari, lequel voulant éprouver Ixion, forma une nue qui reffembloit parfaitement à Junon, & la fit paroître devant lui dans un lieu fecret. Il ne manqua pas alors de fuivre les mouvemens de fa paffion. Jupiter ne doutant plus de fon mauvais deffein, foudroya ce téméraire, le précipita dans les Enfers, & l'attacha avec des ferpens à une roue, qui tournoit fans ceffe. Les Poëtes ajoûtent que cette nue enfanta les Centaures, moitié hommes & moitié chevaux.

Il y a un autre IXION, fecond Roi des Corinthiens, de la famille d'Hercule, qui regna 38 ans; & un IXION Grammairien. * Hygin, *Fab.* 62. Diodore, *l.* 4. Fulgence, *l.* 3.

I Y O. I Z A.

IYO, ville du Japon dans la partie occidentale de l'Ifle de Xicoco, & Capitale du Royaume de Iyo. * Maty, *Diction. Géogr.*

IZAAK. *Voyez* ISAAC.

IZABELLE. *Voyez* ISABELLE.

IZALGUIER, (Anfelme) étoit de la noble famille des Izalguiers de Touloufe, qui ont porté le titre de Chevalier dès l'année 1330, avec les qualitez de Seigneurs de Caftelnau, d'Eftretefons, d'Auterive, & de Clermont. Il fit deffein de voyager dès fa jeuneffe; & après avoir vu les principales villes de l'Europe & de l'Afie, il paffa en Afrique. L'ayant traverfée jufques au Royaume des Négres, il s'arrêta à la ville de Gago, Capitale de ce Royaume, où il devint amoureux d'une jeune Négreffe, nommée *Salucafaïs*, qui étoit riche & de qualité, & dont le pére & la mére moururent peu de tems après. Cette fille unique fe voyant libre, agréa la recherche d'Anfelme, & quoiqu'elle fût Mahométane, & qu'elle fût qu'il étoit Chrétien, confentit de l'époufer. Anfelme diffimulant fa Religion au dehors, contracta le mariage; & après avoir demeuré quelques années dans le païs, perfuada à fa femme de venir en France. Ils partirent fecrettement de Gago, accompagnez d'une fille qu'ils avoient de leur mariage, & de fix Efclaves, & embarquérent au premier port toutes les richeffes qu'ils purent emporter. Ils arrivérent en 1413 à Touloufe, où Salucafaïs & fa fille, avec les Efclaves, reçurent le Batême, & embrafférent la Religion Chrétienne. La fille qui fut nommée

Mar-

Marthe, étoit noire comme sa mére, excepté une petite ligne blanche qu'elle avoit sur le front, & deux doigts de la main gauche qu'elle avoit blancs; mais elle avoit les yeux beaux, & les traits fort réguliers. A l'âge de dix-huit ans elle fut mariée avec *Eugéne*, de l'illustre Maison de Faudoas; & de ce mariage naquit un fils qu'on appella *le Maurou de Fodoas*, parce qu'il étoit noir comme sa mére. Anselme, depuis son retour à Toulouse, eut deux autres filles de sa femme, l'une blanche & l'autre noire, & mourut quelque tems après. Il avoit composé une Histoire de ses voyages, & un Dictionnaire Arabe & Turc, avec l'interprétation en François & en Latin; mais ces Ouvrages n'ont point été mis en lumiére. Sa veuve & ses deux filles puînées se firent Religieuses. Un des Esclaves d'Anselme, nommé *Abenelaï*, avoit une grande connoissance de la vertu des Simples, dont il faisoit d'excellens vomitifs pour quantité de maladies. On dit que ce fut lui qui guérit Charles VII, étant encore Dauphin, lequel étoit tombé malade à Toulouse en 1416 d'une fiévre chaude très dangereuse, & que ce Prince lui donna pour récompense mille écus d'or, qui étoit une somme très considérable en ce tems-là. * La Faille, *Annales de Toulouse.*

IZAME, petite Province de l'Isle de Madagascar, située au couchant de la vallée d'Amboule. C'est où se forge le meilleur fer, & où se fait le *Ménachil* ou huile de Lésame en plus grande quantité. Les Habitans de ce quartier, au nombre d'environ huit cens, sont les plus hardis & les meilleurs Soldats de toute l'Isle. Ils sont sous le commandement d'un Voadziri qui les gouverne. * De la Croix, *Relation d'Afrique, tome* 3. Flacourt, *Hist. de l'Isle de Madagascar.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IZATE, Roi des Adiabéniens, dont il est souvent parlé dans Joséphe, & dont quelques Auteurs font un Chrétien, au lieu que Joséphe dit qu'il se convertit au Judaïsme. Izate étoit fils de Monobaze, Roi des Adiabéniens, & d'Héléne sa sœur & son épouse. Monobaze avoit une affection particuliére pour Izate; & craignant les effets de la jalousie des fréres de ce jeune Prince, il l'envoya à Abenneric, Roi de *Charax-Spasin*, sur le Tigre, à la tête du Golfe Persique. Ce Prince le reçut très bien & lui donna en mariage la Princesse *Sémacho* sa fille, avec une Province d'un grand revenu. Izate rencontra dans ce païs un Marchand Juif, qui lui apprit à servir le vrai Dieu. Quelque tems après, Izate fut mandé par son pére, & établi sur une petite Province d'Arménie, nommée *Kairon*, où l'on voit, *dit Joseph*, des restes de l'Arche de Noé. Après la mort de son pére, il revint dans l'Adiabéne, où Héléne sa mére le fit reconnoître pour Roi, & engagea Monobaze, un de ses fréres, à lui remettre le diadême. Il avoit toujours conservé son amour pour le Judaïsme, & il fut fort aise d'apprendre que sa mére avoit embrassé la même Religion, par le moyen d'un autre Juif. Izate auroit voulu faire profession ouverte du Judaïsme, & recevoir la Circoncision; mais sa mére l'en détournoit, craignant les suites de cette démarche. *Ananie* lui même (c'est le nom du Juif qui l'avoit instruit) n'insistoit pas sur cela, disant que Dieu se contenteroit de la disposition de son cœur, à cause des conjonctures où il se rencontroit. Mais un jour un autre Juif nommé Eléazar, l'ayant trouvé qu'il lisoit le Livre de Moïse, lui fit voir qu'il ne pouvoit observer la Loi, ni avoir part à l'Alliance, sans se faire circoncire; ce qui le détermina à recevoir aussi-tôt la Circoncision. Il déclara ce qu'il avoit fait à Héléne sa mére, & à Ananie. Cette action n'eut aucune suite fâcheuse, & Izate continua de régner avec beaucoup de bonheur. Artabane Roi des Parthes ayant eu recours à Izate dans la révolte de ses Sujets contre lui, Izate le traita avec toute la distinction que méritoit le rang d'Artabane, & lui procura son rétablissement sur le thrône. Artabane fut si sensible à la maniére généreuse d'agir d'Izate, qu'il lui en témoigna sa reconnoissance en lui permettant de porter la thiare droite & de coucher dans un lit d'or, ce qui n'appartenoit qu'aux Rois des Parthes. Il lui donna outre cela la Province de Nisibe. Monobaze frére d'Izate & ses proches embrassérent aussi enfin le Judaïsme; ce qui fit soulever les Grands du païs, qui lui suscitérent des ennemis puissans, qui lui déclarérent la guerre. Mais il demeura victorieux, & régna vint-quatre ans. Il mourut l'an 61 de Jésus-Christ au plus tard, âgé de cinquante-cinq ans, & laissa la Couronne à Monobaze son frére. Les os d'Izate furent envoyez à Jérusalem, & enterrez avec ceux d'Héléne sa mére, dans un Mausolée magnifique qu'elle avoit fait faire près de cette ville. Au dernier siége de Jérusalem par Tite, il y avoit quelques-uns des enfans & des fréres d'Izate enfermez dans la ville, à qui Tite accorda la vie, l'an 70 de Jésus-Christ. * D. Calmet, *Dict.* & sur-tout Joseph, *Hist. des Juifs, l.* 20. *ch.* 2.

IZE. IZL.

IZEBEL. *Voyez* JEZABEL.

IZLI ou ZEZIL, petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie, dans le Telensin, à dix lieues de la ville de ce nom vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gitlui*, *Giglua*, & *Gilva*, petite ville de la Mauritanie Césarienne. * Maty, *Dict. Géogr.*





K.

K.



K est une lettre plutôt Gréque que Latine. Les Grecs la nomment Κάππα, & les Latins s'en sont servis autrefois. Ils lui ont depuis substitué le C, qui a le même usage. Dausqueïus dit après Salluste, que l'inventeur du K fut un nommé *Salvius*, & que cette lettre étoit commune parmi les anciens Romains. Priscien a remarqué que le K étoit tout à fait inutile aux Latins. Les Anglois, les Irlandois, les Ecossois, les Danois, les Bretons, &c. s'en servent souvent dans leur Langue, pour des noms propres. L'usage de cette lettre est rare chez les autres nations. Juste-Lipse remarque qu'autrefois on imprimoit avec un fer chaud le K sur le front des Calomniateurs. Le K étoit anciennement assez souvent employé dans des mots où l'on met à présent le C, comme nous l'apprenons de ces vers de Terentianus Maurus,

> *K, Similiter otiosa est cæteris sermonibus,*
> *Tumque in usu est, cum* Kalendas *annotamus, aut* Kaput:
> *Sæpe* Kesones *notabant hac vetusti litera.*

A présent en écrivant en Latin & en François, cette lettre n'est plus guéres en usage qu'aux noms propres, ou aux termes d'art, & aux mots de *Kalendes* & de *Kyrie eleison.* Il n'y a pas longtems qu'on s'en servoit encore au nom de *Karolus.* K pris pour lettre numérale, marque 250, & en mettant une barre au dessus, cent cinquante mille.

Lorsqu'on ne trouve pas sous la lettre *K* le mot que l'on cherche, il faut le chercher sous la lettre *C.*

KAA. KAB. KAC. KAD. KAF. KAI. KAK.

KAAR. *Voyez* KARS.

KABALE. *Voyez* CABALE.

* KABEL (Jean Vander) s'appelloit auparavant *Jean Vander Touw.* M. Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas, tome* 2. *p.* 277 *&* 278, donne la raison pour laquelle on lui changea son nom. Il a passé pour habile Païsagiste. Il étoit né en 1631, & mourut en France à Lyon.

KABELIAUS. *Voyez* CABILLAUX.

KABILAK. *Voyez* KOBILAK.

KABIN ou QUE'BIN, sorte de mariage permis en Turquie & en Perse, par lequel un homme prend une femme pour un certain tems, en convenant devant le Cadi du prix qu'il donnera à sa femme à la fin du terme, lorsqu'il la quittera. *Kabin* ou *Kebin* en Turc, signifie *douaire* ou *un don fait à la femme.* Quelques Historiens disent que ce demi-mariage n'a lieu que parmi les Perses, qui suivent la Secte d'Ali, & qu'il est condamné de tous les Turcs. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Pietro della Valle, *tome* 3.

* KABSDORF, en Latin *Villa compositi*, petite ville de la Hongrie septentrionale dans le Comté de Cépusz. L'on y brasse de fort bonne biére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KABSE'EL ou KABTSE'EL, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 21.

KACHAN. *Voyez* CACHAN.

KACHE'GUER. *Voyez* KASCHE'GUER.

KACHEMIRE, Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol, est une campagne d'environ trente lieues de longueur sur douze de large, avec de petites collines agréables. Il est situé à l'extrémité septentrionale de l'Indostan, vers le Royaume de Lahor & le long du Caucase. Ses montagnes sont extrémement fertiles: il y a d'excellens pâturages, & une grande quantité de sources d'eau. On voit dans ce païs une espéce de grosses chauves-souris, dont les ailes sont sans plumes, & ne sont composées que de cartilages. Elles sont de la grosseur d'une poule, ou d'une oye, & les Habitans les trouvent d'un goût excellent. La ville capitale de Kachemire donne son nom au païs. Elle est bâtie de bois & sans murailles, & a environ trois quarts de lieues de longueur. Elle a d'un côté un grand lac de quatre ou cinq lieues de tour, qui se décharge par deux canaux portant bateau, dans une riviére qui traverse la ville, & qu'on y passe sur deux ponts. Aux environs de la ville de Kachemire, on voit sur une colline, une Mosquée avec un bâtiment très-ancien, qu'on appelle Tact-Soliman, c'est à dire, *le Thrône de Salomon*, parce que Salomon, à ce que disent les Perses, le fit bâtir lorsqu'il alla à Kachemire; mais il faut que cela s'entende d'un autre Salomon que de celui qui étoit fils de David. Le lac a cela de particulier qu'il est plein d'isles, qui sont autant de jardins de plaisance; mais les plus beaux jardins sont sur le penchant des montagnes en vue du lac, des isles & de la ville. Celui du Roi est un lieu de délices, & le palais très-magnifique. Les Mogols appellent le païs de Kachemire, *le Paradis terrestre des Indes*; & il n'y a pas lieu de s'étonner, qu'Ekbar, Empereur du Mogol, fit de si grands efforts pour s'en emparer sur les Rois naturels du païs, & que son fils Géhan Ghir, ne pouvoit quitter un séjour si agréable: jusques là qu'il disoit quelquefois, qu'il aimeroit mieux perdre tout son Royaume, que de perdre Kachemire. Les peuples de cette province nommez *Kachemerys*, ont la réputation d'être beaucoup plus spirituels & plus adroits que les autres Indiens, & ont autant de génie pour la Poësie & pour les Sciences que les Persans. Ils sont aussi bien faits que les Européens: les femmes y sont très-belles, & c'est de là qu'en prennent la plupart des Etrangers nouveaux venus à la Cour du Grand Mogol, afin d'avoir des enfans qui soient plus blancs que les Indiens, & qu'ils puissent ainsi passer pour vrais Mogols. Il n'est pas vrai qu'il y ait des Juifs dans la province de Kachemire; mais il y a quelque apparence qu'il y en a eu autrefois, car vers la montagne de Pire-penjale, presque tous les Habitans ont un certain air de Juifs, & ont je ne sai quoi dans leurs maniéres qui peut faire croire qu'ils sont de cette nation. D'ailleurs, parmi le menu peuple de Kachemire, quoique Mahométan, le nom de *Mousa*, qui veut dire *Moïse*, est fort en usage: ils disent même que son tombeau est à une lieue de cette ville. Ils croyent aussi que Salomon est venu en leur païs, & qu'il y a fait batir l'édifice, appellé *le Thrône de Salomon.* Quoique ce qu'ils disent du tombeau de Moïse, & du voyage de Salomon ne soit pas véritable, il se pourroit faire que quelques Juifs auroient passé dans ce païs, & que par la suite du tems ils seroient devenus idolâtres ou Mahométans. En effet on voit quantité de gens de cette nation dans l'Indostan, du côté de Goa & de Cochin; & l'on assure même qu'on en a vu à Peking dans la Chine, qui avoient conservé le Judaïsme & l'Ancien Testament, & qui ne savoient rien de la mort de Jesus Christ. * Bernier, *Hist. du Grand Mogol, tome* 4. Tavernier, *Voyage des Indes.*

KACHE'TI, GAGHE'TI ou ZACHE'TI, contrée d'Asie dans la Géorgie. Elle a son étendue dans les montagnes, entre la province de Carduel au septentrion, & celles de Samsec & d'Imirette à l'occident. Le Schirvan lui sert de bornes à l'orient, & l'Arménie au midi. Zagan ou Zagain en est la ville capitale. Ce païs a son Roi particulier, tributaire du Roi de Perse. Le P. Archange Lamberti, qui y a fait un long séjour, met aussi la ville de Téflis dans cette contrée, & dit qu'il ne s'y trouve point d'autres lieux considérables. * Th. Corneille, *Diction. Geograph.*

KACHSCHAGA, ville de la Tartarie Moscovite, dans le Royaume de Casan, sur le Wolga, environ à vint-cinq lieues au dessus de la ville de Casan. * Maty, *Dict. Geogr.*

KACONGO. *Voyez* CACONGO.

KADARES ou KADARITES, Secte de Mahométans, qui nient le destin & la prédestination, & qui croyent qu'il est absolument en notre pouvoir de faire le bien ou le mal, & d'user de notre liberté comme il nous plait. Cette Secte est opposée à celle des Giabares, qui dépouillent l'homme de sa liberté, & regardent le destin comme la seule cause de toutes nos actions. *Kadar*, signifie *pouvoir*; & ils prennent ce nom, parce qu'ils soutiennent que l'homme peut faire ce qu'il juge à propos, & agir selon sa volonté, en ce qui est de bien ou de mal. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* KADELBOURG, village de Suisse dans le Comté de Bade. Il appartient au Collége des Chanoines de Zurzach. * *Etat & Delices de Suisse, tome* 3. *p.* 143. édit. d'Amsterdam, 1730.

KADE'S. *Voyez* CADE'S & CE'DE'S.

KADE'SBARNE', ville dans le Désert de Pharan, où les Israëlites firent leur quinziéme campement. Ce fut de là qu'ils envoyérent par l'ordre de Dieu un homme de chaque Tribu pour reconnoître le païs de Canaan, & en rapporter l'état. Ceux que l'on envoya furent, pour la Tribu de *Ruben*, *Sçammuah*, fils de *Zacur:* pour la Tribu de *Simeon*, *Saphat*, fils de *Hori:* pour la Tribu de *Juda*, *Caleb* fils de *Jephunné:* pour la Tribu d'*Issachar*, *Jigueal* fils de *Joseph:* pour la Tribu d'*Ephraïm*, *Josué* ou *Osée* fils de *Nun:* pour la Tribu de *Benjamin*, *Palti* fils de *Raphu:* pour la Tribu de *Zabulon*, *Gaddiel*, fils de *Sodi:* pour la Tribu de *Manassé*, *Gaddi* fils de *Susi:* pour la Tribu de *Dan*, *Hammiel* fils de *Guemalli:* pour la Tribu d'*Aser*, *Séthur* fils de *Micaël:* pour la Tribu de *Nephtali*, *Nabbi*, fils de *Vaphsi:* pour la Tribu de *Gad*, *Gueüel* fils de *Maki.* * *Nombres, ch.* 13. *v.* 5. *&c.*

Ces douze Députez eurent ordre de visiter tout le païs, & d'en venir faire leur rapport à Moïse, au Grand Sacrificateur, & au Sénat. Ils employérent quarante jours dans ce voyage; & étant de retour ils en firent au peuple une rélation si étonnante que le peuple perdit la résolution d'en poursuivre la conquête, tant pour la difficulté de l'entreprise, qu'à cause de la force prodigieuse des Habitans. Ils les assurérent, qu'il falloit traverser de grandes riviéres très-profondes, passer des montagnes presque inaccessibles, attaquer de très-fortes & puissantes villes, combattre des Géans, qu'ils avoient vus en Hébron, & qu'enfin ils n'avoient rien trouvé de si redoutable depuis qu'ils étoient sortis de l'Egypte. Ces discours faits par des personnes, qui avoient été sur les lieux, & à qui la peur avoit grossi les objets & les difficultez, firent une si grande impression sur l'esprit du peuple, qu'ils tombérent en un découragement effroyable, & desespérérent dès lors de réüssir en un dessein si difficile. Ils commencérent même à murmurer contre Dieu, se plaignant de ce qu'il leur prometoit bien des choses, dont ils ne voyoient point d'effet. Ils voulurent décharger leur colére sur Moïse & sur Aaron. Ils prirent des pierres pour les assommer, & ils l'auroient exécuté, si Josué

& Caleb, qui avoient été du nombre des Députez, ne les eussent desabusez, en leur faisant une rélation plus sincére du païs. Ils leur firent voir des fruits, qu'ils en avoient apportez, & dont la grosseur & la beauté ne pouvoient que les animer à sa conquête. Ils leur dirent ensuite, qu'on leur avoit donné de vaines terreurs, que ces montagnes n'étoient point si hautes, qu'on leur avoit voulu faire accroire; que ces riviéres n'étoient point si profondes, qu'on ne les pût traverser; qu'eux mêmes leur en montreroient le chemin, & que, pour ce sujet, ils s'offroient très volontiers de se mettre à leur tête, & d'être les premiers dans les dangers. Ils leur protestérent, qu'il n'y avoit rien de si éloigné de la vérité, que ces Géans, qui dévoroient les hommes, & que bien qu'il fût vrai, que ce fussent des gens d'une stature prodigieuse, ils n'étoient pourtant ni immortels ni invincibles. Le mot de *Kadesbarné* signifie *sainteté du mouvement*, ou *d'un mouvement choisi*. * Simon, *Dict. de la Bible*. *Voyez* aussi CADES ou CADES-BARNE.

KADEZADELITES, Secte de Mahométans, dont le Chef s'appelloit *Birgali Effendi*. Il inventa plusieurs cérémonies qui se pratiquent aux enterremens, lorsqu'on prie pour les ames des défunts. Leur Iman ou Prêtre crie à haute voix aux oreilles du corps mort, qu'il se souvienne qu'il n'y a qu'un Dieu & un Prophete. La plupart de ceux qui suivent cette Secte sont des Russiens, & d'autres Chrétiens renégats, qui ont retenu quelque idée confuse du Purgatoire, & des priéres pour les morts. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. *Voyez aussi* CADIZADELITES.

* KADINGERLANDT, contrée du Duché de Brémen le long de l'Elbe, entre les riviéres de Schwinge & d'Auste. Les Habitans de ce païs-là après avoir fait tout ce qu'ils purent pour maintenir leur liberté, furent enfin soumis en 1336 par l'Archevêque Gisbert Bronkhorst. En 1711, quelques Officiers Suédois ayant reçu ordre d'y lever un Régiment de milice, les Païsans s'y opposérent par la force, de sorte qu'il en couta la vie à plusieurs & que quantité d'autres furent blessez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KADLUBKO (Vincent) le plus ancien Historien Polonois, naquit dans la terre noble de *Karwow*. Son pere s'appelloit *Bogusawal*. Les Ecrivains Polonois ne sont pas d'accord entre eux au sujet de sa famille; quelques uns la dérivent des *Kosies* & d'autres des *Rosas*. Son érudition théologique le mit tellement en crédit auprès de *Fulcon*, Evêque de Cracovie, qu'il lui offrit la Prevôté de Sendomir, & à la mort de Fulcon le Chapitre de Cracovie l'élut Evêque. Pendant qu'il fut dans cette dignité il fit beaucoup de bien aux pauvres, distribua ses propres biens & fonda de nouvelles Prebendes en diverses Eglises. Le Roi Lescus *le Blanc* fit un très-grand cas de ses avis & s'en servit souvent fort utilement. Après qu'il eut été Evêque pendant dix ans, la foudre tomba sur la Cathédrale de Cracovie & alluma un feu si terrible que non seulement toute l'Eglise, mais aussi tout ce qui appartenoit à Kadlubko fut consumé. Cet accident le détermina à résigner son Evêché, & à se retirer dans une Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux en 1218, avec l'approbation du Pape Honorius III. Ce fut dans cette retraite qu'il finit son *Chronicon Regni Poloniæ*, qui va jusques au régne de Wladislas Lascon, & qui est écrit en forme de Dialogue. Il mourut le huitiéme mars 1223. C'est sans aucun fondement que quelques uns disent qu'il a été canonisé, quoique cependant il soit très-certain qu'on avoit proposé sa canonisation au S. Siége. * Manrique, *in Annal. Cisterc.* Sartorius, *in Cistertio bis tertio*. Hallif. *Neue Bibliotb. Dict. Alemand.*

KADMIEL. *Voyez* CEDMIHEL.

KADSANDT ou KATSANDT. *Voyez* CASSANDT.

KAFA, ville. *Voyez* CAIPHA.

KAFFA, ou KEFET, grande ville située sur la Mer Noire du côté de l'Europe. Elle est habitée d'Arméniens & de Grecs, dont chaque Religion a son Evêque & plusieurs Eglises. Chaque Chrétien depuis l'âge de quinze ans, paye une piastre & demie de tribu au Grand Seigneur, qui est Maître de cette ville. Il y envoye un Bacha qui demeure dans l'ancienne ville, nommée *Frink-Hissar*. Le Kan de la petite Tartarie étend sa Jurisdiction jusques aux portes de Kaffa. * Tavernier, *Voyages de Perse*, *l.* 3. *c.* 6. *p.* 336. édit. de Hollande 1692. *Voyez* CAFFA.

KAFRE-CHIRIN, ville de Perse, que les Géographes du païs mettent à 71 degrez 50 minutes de longitude, & à 34 degrez 30 minutes de latitude. Cette ville beaucoup plus petite présentement qu'elle n'étoit autrefois, fut bâtie par un Roi de Perse appellé *Noucbirevan Adel*, surnommé *le Juste*. C'est sur les faits & les dits de ce Roi que tout la Morale des Perses est fondée. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 400. édit. de Hollande 1692. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KAFRERIE & KAFRES. *Voyez* CAFRERIE ou côte des CAFRES.

* KAGGE (Lars) Général Suédois, descendoit d'une des plus anciennes familles de Suéde. En 1629, il accompagna le Roi Gustave-Adolphe en Allemagne, & signala en 1633 sa valeur dans les siéges de Hamelen & de Dillich, & fut dangereusement blessé à celui de la derniére. Peu de tems après, il battit près d'Oldendorf les Impériaux & les troupes de la Ligue, ensuite dequoi il fut fait en 1634 Gouverneur de Ratisbonne. Lorsque les Impériaux assiégérent cette ville, il la défendit jusques à l'extrémité, mais il fut enfin obligé de la rendre. Dans la suite, il fut très dangereusement blessé dans la bataille de Thonanstauf, & se fit transporter en Suéde pour se faire guérir; mais il se passa plusieurs années sans qu'il pût être parfaitement rétabli: ce qui fut cause que la place de Veldt-Maréchal devenue vacante par la mort du Général Banier, ne lui fut pas conferée. En 1652, la Reine Christine le fit Général du Royaume & Comte. Il mourut en 1661 à Stokholm âgé de 67 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Messenii *Theatr. Nobil. Suecic.* Puffendorf, *Theatr. Europ. tome* 9.

KAHATH. *Voyez* CAATH.

* KAHLE, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Thuringe, sur la rive gauche de la Sala, au sud de Iéna dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* KAIEN, ville de Perse, est à 83 degrez, 20 minutes de longitude, & à 36 degrez, 22 minutes de latitude. Cette ville jouït d'un très-bon air, il y a d'excellens fruits, & elle est en réputation de nourrir les plus beaux Esprits de la Perse. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

* KAIGOROD ou HEIGORODEN, ville de Moscovie, dans la Permie sur la rive gauche de la riviere de Kama, vers les confins de la Ziramnie. M. Delisle dans sa carte de Moscovie la place sous le 61 degré de latitude & sous le 71 de longitude.

KAJIN ville. *Voyez* ACCAIN.

KAIMACHAN. *Cherchez* CAIMACAN.

KAIMACHITES ou NAIMANS, peuples de la Tartarie, qui habitent une grande partie de ce vaste Etat. Leur païs dit *Kaimach* ou *Naiman*, est aux environs du grand fleuve Ghammas, & la mer qui est à l'orient de la Tartarie, en tire de leur nom, Mer des Kaïmachites. Leurs principales villes sont Chacankaimach, Mostanah, Buragh, Sitian, Athur, Dengiar, &c.

KAIRIOVACOU, la plus belle des petites isles qu'on appelle *Grenadines*, & qui sont au nord de celle de Grenade, l'une des Antilles de l'Amerique. Elle a environ huit ou neuf lieues de circuit, & une très belle baye en demi rond du côté du nord. Au septentrion de cette baye il y a un gros rocher qui couvre un des plus beaux havres qu'on puisse trouver dans toutes les isles. Le Pére du Tertre qui s'est arrêté longtems à celle-ci, & qui a examiné attentivement tout ce qu'elle a de particulier, dit qu'assez proche de son havre, il y a un étang d'eau saumache, c'est à dire, à demi salée, qui doit être de quelque fontaine d'eau douce qui se vient perdre dans l'eau salée qui est au bord de la mer. Il ajoûte que la couleur de cette eau étoit rouge comme du sang, que les crabes qui en sortoient étoient colorez, que le fond ne laissoit pas d'être de sable blanc, mais couvert de limon rouge, ce qui portoit à croire que cette eau passoit au travers d'une mine d'ocre. Le fer de cette isle est noir, & elle a toutes les apparences d'une terre très-fertile. On y voit du gibier de toute sorte & en abondance, sur tout une espéce de faisans, qui y font des cris confus, plus forts & plus importuns que ceux de plusieurs poules qui viennent de pondre. Le P. du Tertre, *Histoire des Antilles*.

KAIROAN. *Voyez* CAIROAN.

KAISERSBERG, ville d'Allemagne dans la Haute Alsace. Son nom signifie *Mont de César*. Cette ville est située dans une vallée qu'arrose la petite riviére de Weils. Elle étoit autrefois impériale, & on l'avoit comprise dans la Préfecture provinciale. Elle est présentement de la Prevôté de Haguenaw. * Audiffret, *Geographie*, *tome* 2.

* KAISERSHEIM, KAYSERZHEIM, KAISHEIM, bourg d'Allemagne avec Abbaïe, dans le Cercle de Baviére. Il est vers les confins de la Souabe, dans le Duché de Neubourg. L'Abbaïe est de l'Ordre de Cîteaux, & son Abbé est Prince immédiat de l'Empire.

KAISERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KAISERSPERG, ville d'Alsace. *Voyez* KAISERSBERG.

KAISERSPERG, ville de Stirie. *Voyez* KAYSERSPERG.

KAIZERSBERG. *Voyez* KAISERSBERG.

KAIZERSHEIM. *Voyez* KAISERSHEIM.

KAIZERS-LAUTERN. *Voyez* KAISERS-LAUTERN.

KAIZERSPERG. *Voyez* KAYSERSPERG.

KAKARES (le Royaume de) C'est une grande province de l'Empire des Mogols en Asie, qui s'étend beaucoup d'orient en occident le long du Caucase, ayant vers le nord le Thibet en Tartarie, & vers le Sud les Royaumes de Pitan, de Siba, de Naugracut, & de Kachemire. Le Gange a sa source dans le païs de Kakares, dont les villes principales sont Dekhola & Dankaler. * Maty, *Dict. Geogr.*

KAKOUCHAS. *Voyez* CACOUCHACS.

KAKOWSKI (Jérôme) Polonois, vivoit en 1530. Il ramassa en quatre livres tout ce qu'il put trouver sur l'Ordre des Fréres Mineurs de l'Observance. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

K A L.

* KALAAR, ville de Perse, est à 76 degrez, 45 minutes de longitude, & à 37 degrez, 25 minutes de latitude. C'est une des plus considérables villes du païs de Gilan (ou Kilan) & où l'on recueille quantité de soye. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KALATH, ville. *Voyez* AKHLATH.

KALBE, ville. *Voyez* CALBE.

KALBEFLEK, le même que KALBE.

KALBEN, ville. *Voyez* CALBEN.

KALCAR (Henri de) *Voyez* HENRI de KALKAR.

KALCAR, ville d'Allemagne. *Voyez* CALCAR.

* KALCHREIN, Abbaïe de Filles de l'Ordre des Bernardines dans le Bas Thourgaw, entre Steineck & Herderen. Elle fut fondée environ l'an 1214, par un Baron de Hohenklingen,

gen. En 1521, cette Abbaïe fut entiérement consumée par le feu avec tous ses titres & documens. Cette perte fut si grande que l'Abbaïe demeura pendant 40 ans déserte. A la fin on la rebâtit, & maintenant il y a 20 Religieuses avec une Abbesse, sous l'inspection de l'Abbé de Wettingen. * *Etat & Delices de la Suisse*, *tome* 3. *p.* 171. édit. d'Amsterdam 1730.

* KALCKSTEIN ou KALESTEIN (Christian-Louïs de) Gentilhomme Prussien, causa en 1670, à la Cour de Pologne, beaucoup de chagrin à l'Electeur de Brandebourg. Il étoit Colonel d'un Régiment au service de ce Prince, & Capitaine d'Oletsko, mais à cause de sa cruauté on le priva de ces deux charges. Kalckstein qui ne respiroit que vengeance, prit l'occasion du tems que l'Electeur Frédéric-Guillaume étoit en Prusse pour y recevoir les hommages de ses Sujets. Il excita les Etats à s'opposer aux prétentions de ce Prince, & à lui prescrire des conditions. Il alla même si loin qu'il menaça de faire à la tête d'un corps de troupes Polonoises, une irruption dans le païs & d'y mettre tout à feu & à sang. Là-dessus on s'assura de la personne de Kalckstein, & on le condamna à la mort; mais la peine fut dans la suite commuée en une perpétuelle prison. Cependant après une année de détention, il fut relâché sous promesse écrite de sa main & confirmée par serment de ne jamais sortir de sa Terre sans la permission de l'Electeur, & de ne jamais entrer sur les Terres de Pologne, à peine de perdre l'honneur, la vie & les biens. Mais à peine Michel Coributh, nouveau Roi de Pologne eut-il été couronné, que Kalckstein s'évada, & se rendit à Varsovie, où il trouva quantité d'amis qui l'affermirent dans la résolution qu'il avoit prise de se venger. Dès que l'Electeur fut informé de cette évasion, il envoya ordre à Eusébe de Brandt son Résident à la Cour de Pologne de redemander Kalckstein comme criminel & parjure. Mais le Roi de Pologne ne donna point cette satisfaction sous prétexte que Kalckstein n'étoit venu en Pologne que pour y commander un Régiment. Kalckstein persévéra dans ses mauvaises intentions, chercha à rompre le traitté de Vélaw, & à obliger l'Electeur de recevoir la Prusse comme un fief de Pologne, de sorte que toutes les poursuites contre Kalckstein auprès du Roi devinrent inutiles. Après cela, Kalckstein ne garda plus de mesures pour nuire à l'Electeur, & il fabriqua de fausses lettres & de fausses requêtes des Grands de Prusse, que l'on faisoit parler comme priant d'être délivrez du joug de la domination de l'Electeur de Brandebourg. Le Résident craignant que tout cela n'aboutît à une guerre dangereuse, chercha les moyens d'enlever secrettement Kalckstein pour le transporter en Prusse. Mais avant que d'en venir à cette extrémité, l'Electeur écrivit encore une fois au Roi pour le porter à ne pas souffrir contre le Droit des Gens, Kalckstein plus longtems à sa Cour, & à le lui remettre entre les mains. Mais cette démarche eut aussi peu de succès que les précédentes, & cela détermina le Résident de Brandebourg à mettre son projet en exécution. Il avoit fait venir de Prusse quelques Soldats commandez par un Officier pour s'en servir en tems & lieu. Kalckstein qui venoit souvent dans la maison du Résident accompagné de gens armez, y vint par hazard un soir tout seul, & sans se faire annoncer poussa jusques à la chambre du Résident, où selon sa coutume il ne manqua pas de déclamer contre l'Electeur de Brandebourg. Alors le Résident ayant donné un signal aux Soldats, ils se jettérent sur lui, lui liérent les piez & les mains, lui bouchérent la bouche, le roulérent dans un tapis, & le transportérent en Prusse dans un chariot couvert. La Cour de Pologne à cette nouvelle ne manqua pas d'éclater, mais quoique le Roi prétendît sous les ménaces les plus fortes qu'on lui remît Kalckstein dans Varsovie, la chose fut pourtant assoupie, & Kalckstein fut décapité secrettement à Memel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus gestis Frid. Wilh. l.* 11. §. 103.

* KALDAR, bourg de l'Ecosse méridionale sur la riviére d'Amond, à peu près au sud-ouest d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* KALEBERG, en Latin, *Calvus Mons*, haute montagne de Pologne dans le Palatinat de Sendomir, Elle est à peu près au nord-ouest de Sendomir, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

KALECUT. *Cherchez* CALICUT.

KALEMBERG ou KALENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

KALENDES: c'est ainsi que les Romains appelloient le premier jour de chaque mois, du mot Grec *καλέω voco*, ou *calare*, qui signifioit, *appeller*, *convoquer*; parce que comptant leurs mois par la lune, il y avoit un Prêtre qui avoit charge d'observer la nouvelle lune, & qui l'ayant apperçue, le faisoit savoir à celui qui présidoit aux sacrifices, lequel convoquoit aussi-tôt le peuple au Capitole, & lui déclaroit combien il falloit compter de jours jusques aux Nones, prononçant cinq fois ce mot *καλέω*, si elles tomboient au cinquiéme jour, & sept fois, si elles n'arrivoient que le septiéme. Le premier jour des mois étoit consacré à *Junon*, qui à cause de cela fut appellée *Calendaris Juno*. Comme les Grecs n'avoient point de Kalendes, *Auguste* mit en usage la façon de parler, *aux Kalendes Gréques*, pour dire *jamais*. C'est ce que nous dit *Suétone* en parlant de certains Débiteurs, qui étoient devenus insolvabes, *cum aliquos numquam soluturos significare vult*, *ad Calendas Græcas soluturos ait*. Au lieu du nom de Kalendes, les Grecs se servoient du mot Νεομηνία, *Neoménie*, c'est à dire, le jour de la nouvelle Lune, qui étoit la même chose, que les Kalendes chez les Romains, comme le justifie ce passage de Plutarque dans la Vie de Galba, *ἐπῆλθεν ἡ νεομενία τοῦ πρώτε μηνὸς ἣν Καλένδας Ἰανεαρίας καλοῦσι*. *La Néoménie du premier mois arriva*, *laquelle ils appellent les Kalendes de Janvier*. Ces Kalendes de Janvier étoient plus considérables, que les Kalendes des autres mois, parce qu'elles étoient particuliérement consacrées à Junon & au Dieu *Janus*: c'est pourquoi les Romains ne manquoient pas de faire des vœux & des Sacrifices à ces deux Divinitez, & le peuple vétu de robes neuves alloit en foule sur le Mont-Tarpeïen, où Janus avoit un Autel. Quoique les Kalendes de Janvier fussent un jour de Fête pour eux, ils ne laissoient pas de commencer quelque ouvrage, chacun selon sa profession, afin de n'être point paresseux le reste de l'année, l'ayant commencée par le travail. Les Magistrats entroient en charge ce jour-là, on faisoit par tout des festins, & l'on s'envoyoit des présens les uns aux autres, pour marque d'amitié. La Fête des Kalendes, dit *Matthieu Balastris*, se faisoit le premier jour de Janvier, & l'on se réjouïssoit, parce que la Lune se renouvelloit ce jour-là, & que l'on croyoit, que si l'on se divertissoit bien dans ce commencement, on en passeroit toute l'année avec plus de gayeté. Ce jour ne causoit du chagrin qu'aux Débiteurs, qui étoient obligez de payer les usures & les arrérages: c'est pour cela qu'*Horace* les appelle *tristes Kalendas*; épithéte qui convient aussi aux Kalendes de tous les autres mois. Le premier jour de mars étoit appellé *Femineæ Kalendæ*, parce qu'on faisoit ce jour-là des présens aux Dames Romaines. Chez les Athéniens le premier jour des mois lunaires, étoit un jour solemnel, comme aussi parmi les Juifs. * Macrobe, *Saturnalia*, *l.* 1. *c.* 15.

La maniére de compter par Kalendes, Nones & Ides, que les Romains observoient, est si contraire à la nôtre, qui approche bien plus de la nature & de la raison, que les Savans mêmes s'y trompent quelquefois, à cause que le calcul Romain se fait en rétrogradant, & en donnant le nom du mois qui suit à la moitié des jours du mois précédent. C'est pourquoi le P. Labbe dans son Histoire Chronologique, avertit que pour entendre les dates qui se trouvent dans les Historiens, & autres Auteurs Latins, ou pour les exprimer à la façon des Romains, comme on fait encore très-souvent aujourd'hui dans les Ouvrages de Science, le plus sûr est d'avoir recours à un Calendrier Julien ou Grégorien.

Deux choses sont nécessaires pour mettre en Latin ou en François les jours qui sont avant les Kalendes. 1. Il faut ajoûter deux jours à chaque mois, s'imaginant que les mois qui ont 31 jours, en ont 33; que ceux qui ont 30 jours, en ont 32; & que février qui a 28 jours, en a 30. Il ne faut pas en donner davantage à février dans les années bissextiles, quoiqu'alors il ait 29 jours; parce que ces années-là on exprime le 24 & le 25 de ce mois de la même maniére, disant deux fois *sexto calendas martias*; avec cette différence néanmoins, que la seconde fois, qui est le 25, il faut ajoûter le mot de *bis*, & dire *bis sexto calendas martias*. 2. Il faut compter les jours qui sont depuis celui qu'on propose jusques à la fin du mois y comprenant les deux jours qu'on ajoûte à chaque mois, selon notre principe, & le nombre de jours qu'on trouvera, marquera précisément le jour que l'on cherche, tant pour la composition que pour la traduction.

EXEMPLE DES KALENDES pour les mois qui ont 31 jours.

Si l'on veut mettre en Latin le 20 de mars, ce mois ayant 31 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 33, lui en donnant deux suivant notre principe; & ensuite trouvant que depuis 20 jusqu'à 33, il reste 13 jours, on dira *decimo tertio Kalendas apriles*, ou *Kalendarum aprilis*. *Kalendas* est à l'accusatif, parce que la préposition *ante* est sous-entendue; & *Kalendarum* est au génitif, parce qu'il est gouverné par *die* qu'on sous-entend. Remarquez qu'en exprimant en Latin les jours des Kalendes, on y joint toujours le nom du mois suivant, comme vous le voyez dans l'exemple précédent, où *apriles* joint à *decimo tertio Kalendas*, signifie le 20 de mars. C'est aussi ce que vous pouvez observer dans l'exemple suivant, où *Maïas* est joint à *septimo Kalendas*, quoique cependant il s'agisse du 25 du mois d'avril.

EXEMPLE DES KALENDES pour les mois qui ont 30 jours.

Si on veut traduire en François *septimo Kalendas Maïas*, avril (dont il s'agit ici, suivant la remarque que nous venons de faire) ayant 30 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 32. Ensuite trouvant que depuis 7 jusqu'à 32 il reste 25 jours, on connoîtra aussi-tôt que *septimo Kalendas Maïas* est le 25 d'avril.

JOUR AUQUEL ARRIVENT LES KALENDES.

Le premier jour de chaque mois est le propre jour des Kalendes. On l'exprime en Latin par l'ablatif *Kalendis* y ajoûtant le nom du mois dont on parle. Ainsi si l'on demande en Latin le premier jour de mars, on dira *Kalendis martiis* ou *martii*. De même si on demande en François *Kalendis aprilibus*, on répondra que c'est le premier jour d'avril. *Voyez* le Kalendrier Romain cy-dessous. * Aubriot, *Nouveau principe de compter les Kalendes*.

KALENDRIER, Almanach, qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, & les Fêtes qui arrivent pendant l'année. Le peuple Romain n'eut point d'abord de Kalendrier, & il étoit seulement entre les mains des Pontifes, qui lui apprenoient les Fêtes & les autres solemnitez de la vie civile. Ils avoient grand soin d'y écrire tout ce qui se passoit chaque année, marquant aussi les jours qu'on ne plaidoit pas. Aussi ce Kalendrier s'appelloit *Fastus*, ou au pluriel *Fasti*, & encore *Annales Publici*, à cause qu'on y marquoit les actions les plus considérables des grands hommes de la République. De là sont venues ces façons de parler si ordinaires, *Conscribere nomina fastis*, ou *referre in fastos & in annales publicos*, se rendre recommandable à la postérité. *Cn. Flavius* Sécretaire d'*Appius Claudius*, donna au

K A L.

ple un Kalendrier, malgré les Pontifes & le Sénat. *Romulus* fut le premier qui partagea le tems en certains périodes, pour servir à l'usage des peuples qui lui étoient soumis: & comme il étoit beaucoup plus habile dans les affaires de la guerre, que dans l'Astronomie, il commença son année au Printems & ne lui donna que dix mois, dont le premier étoit le mois de mars, & ensuite avril, mai, juin, quintile, sextile, septembre, octobre, novembre, décembre. Il donna trente-un jours à chacun de ces quatre mois, mars, mai, quintile, & octobre; & seulement trente à chacun des six autres; en sorte qu'ils faisoient tous ensemble trois cens quatre jours, qui étoit le tems pendant lequel il s'imaginoit, que le Soleil parcouroit les quatre différentes saisons de l'année. Quant à la division des mois en Kalendes, Nones, & Ides, & la maniére de compter leurs jours, on peut le voir dans le Kalendrier de Jules-César. Romulus ne fut pas longtems à reconnoître que cette année étoit trop courte, & que son année recommençoit beaucoup plutôt que l'année solaire. Pour remédier à cela, il ordonna que tous les jours qui se trouveroient de trop, fussent inserez sans nom parmi les autres, par forme d'Intercalation, ce qui se fit assez négligemment. Mais sous le régne de *Numa Pompilius* le Kalendrier fut réformé. Ce Prince avoit eu des entretiens très-particulier avec *Pythagore*, de qui il avoit appris beaucoup de choses touchant l'Astronomie, dont il se servit principalement à ce sujet, suivant d'assez prés l'ordre que les Grecs tenoient alors, pour la distribution dés tems. Il est vrai qu'au lieu de trois cens cinquante-quatre jours, que ceux-ci donnoient à leur année commune, il en donna trois cens cinquante-cinq à la sienne, afin que le nombre fût impair, par une superstition, qu'il tenoit des Egyptiens, lesquels avoient aversion pour les nombres pairs qu'ils croyoient malheureux. Ainsi il ôta un jour à chacun de ces six mois, avril, juin, sextile, septembre, novembre, & décembre, ausquels Romulus avoit donné trente jours, afin qu'ils n'en eussent que vint neuf, laissant aux autres les trente-un jours qu'ils avoient; puis ajoutant ces six jours à cinquante-un, qui manquoient à l'année de Romulus de trois cens quatre jours, pour arriver à la sienne de trois cens cinquante-cinq, il en fit cinquante-sept jours, qu'il partagea en deux, pour en former deux autres mois, qu'il plaça avant le mois de mars, savoir, janvier de vint-neuf, & février de vint-huit, lesquels vint-huit il destina aux Sacrifices, qui se faisoient aux Dieux Infernaux, ausquels ce nombre pair, comme malheureux, sembloit convenir. Ainsi il voulut que le mois de janvier, qu'il plaça au Solstice d'Hiver, fût le premier mois de l'année, au lieu de celui de mars, qui l'étoit auparavant, & que Romulus avoit mis à l'Equinoxe du Printems. Et pour donner une durée perpétuelle à cet établissement, il se servit de l'intercalation de quarante-cinq jours des Grecs, qu'il distribua de deux ans en deux ans, voulant qu'au bout des deux premiéres années, il se fit l'intercalation d'un mois de vint-deux jours, après la fête appellée *Terminalia*, qui arrivoit au sixiéme avant les Kalendes de mars, c'est à dire, au vint-quatriéme de février, & qu'après deux autres années, on fit au même jour, l'intercalation extraordinaire de vint-trois jours, afin que dans le terme de quatre années, il se fit l'intercalation entiére de quarante-cinq jours, égale à celle qui étoit pratiquée par les Grecs dans leurs Olympiades. Ce mois interposé de deux ans en deux ans fut appellé *Mercedonius*, & *février intercalaire*. L'année de Numa de trois cens cinquante-cinq jours finissant un jour plus tard que la Gréque, il est aisé de voir, que leurs commencemens, bien loin d'arriver en même tems, se feroient bientôt éloignez l'un de l'autre. Pour prévenir cet inconvenient, Numa ordonna, que l'on ne fit pas dans l'espace de huit ans l'intercalation entiére de quatre-vints-dix jours, conformément à l'usage des Grecs, mais une seulement de quatre-vints-deux jours, dans cet ordre, qu'au premier espace de deux ans l'intercalation se fit de vint-deux jours, au second de vint-trois jours, au troisiéme de vint-deux jours, & au quatriéme de quinze jours seulement, au lieu de vint-trois, comme elle devoit être, pour consumer par ce moyen en huit années les huit jours superflus. L'année de Numa fut donc composée de douze mois, janvier, février, mars, avril, mai, juin, quintile, sextile, septembre, octobre, novembre, & décembre, dont sept avoient vint-neuf jours, & les autres trente-un, à la reserve de février, qui n'en avoit que vint-huit. Il est assez facile de comprendre par là le Calendrier de Numa, sans l'ajoûter ici; car du reste la maniére de compter, par Kalendes, Nones & Ides, est toute semblable à celle du Kalendrier de Jules-César. *Voyez* CALENDRIER, où il est parlé du desordre arrivé par la négligence des Pontifes. Sosigénès que Jules-César avoit fait venir d'Alexandrie, déclara que la dispensation des tems dans le Kalendrier ne pourroit jamais recevoir d'établissement certain & immuable, si l'on n'y avoit principalement égard au cours annuel du Soleil; & si, par une méthode contraire à celle qu'on avoit pratiquée auparavant, l'on ne faisoit convenir l'année Lunaire au mouvement du Soleil, plutôt que d'assujettir le cours du Soleil aux loix inégales des mouvemens de la Lune. Et parce qu'il passoit alors pour constant parmi les Astronomes, que la durée annuelle du cours du Soleil étoit précisément de trois cens soixante-cinq jours & six heures, il résolut de faire son année de trois cens soixante cinq jours, laissant les six heures, jusques à ce qu'au bout de quatre ans elles fissent un jour entier, pour être alors ajoûté aux autres par intercalation, de sorte que cette quatriéme année fut, non de trois cens soixante-cinq jours, comme les trois autres, qu'il appelloit communes, mais de trois cens soixante-six jours. Et comme par l'institution de Numa Pompilius l'intercalation du mois *Mercedonius* se faisoit vers la fin du mois de février, ce même Sosigénès prit, par l'ordre de l'Empereur, le même tems, pour l'intercalation de ce jour, qui tomboit en celui, qu'ils appelloient *Regifugium*, parce que les Romains avoient autrefois chassé leurs Rois hors de Rome, au même jour, & qui fut une autre Fête appellée *Terminalia*, c'est à dire, au vint-quatriéme jour de février, ou pour parler le langage des Romains, au sixiéme avant les Kalendes de mars: & parce que ce jour s'appelloit le second sixiéme avant les Kalendes, que l'on dit *Bissextus* en Latin, aussi l'année dans laquelle se faisoit cette intercalation, fut appellée *Bissextile*, ou *Intercalaire*. Il ne changea rien à l'ordre ni au nom des mois, ni même au nombre des jours des mois de mars, mai, quintile, & octobre, qui avoient chacun trente-un jour dans le Kalendrier de Numa. L'Addition de ces dix jours se fit de telle maniére qu'il ne fut rien changé aux cérémonies des Sacrifices, que l'on faisoit dans ce mois aux Divinitez des Enfers. Dès que ces choses eurent été ainsi disposées, & que Sosigénès eut achevé son ouvrage, l'Empereur fit un Edit par lequel il déclara la correction qu'il avoit faite au Kalendrier, dont il ordonna l'usage dans tout l'Empire Romain.

Jules-César s'attira beaucoup d'envie par cette Réformation du Kalendrier, & nous trouvons dans Cicéron une raillerie assez piquante sur ce sujet. Un de ses amis discourant avec lui, vint à dire que la Lyre devoit se coucher le lendemain; *cras Lyra occidet*, dit-il; à quoi Cicéron repartit aussi-tôt, *nempe ex Edicto, oui en vertu de l'Edit.* Cela n'empêcha pas, que cette Réformation ne fût reçue & observée depuis la mort de César, qui survint l'année d'après. Il arriva même, que pour donner plus d'autorité à cet usage, *Marc-Antoine*, durant son Consulat, ordonna que le mois nommé *Quintilis*, qui étoit celui de la naissance de Jules César, porteroit son nom & seroit desormais appellé *Julius*, que nous nommons *Juillet*; comme il est arrivé depuis au mois *Sextilis*, à qui l'on a donné le nom d'*Augustus*, & que nous appellons *Août*, & l'un & l'autre nom sont demeurez jusques à nous.

Il est vrai qu'il se fit une erreur considérable dans ces observations dès les premiéres années, par l'ignorance des Pontifes, qui n'entendant pas bien comment il faloit faire cette intercalation d'un jour de quatre en quatre ans, avoient cru que la quatriéme année devoit être comptée depuis celle dans laquelle la précédente intercalation avoit eté faite, & non pas de celle qui venoit immédiatement après: & comme ils ne laissoient par ce moyen, que deux années communes entre deux intercalaires, au lieu d'en laisser trois, il leur arriva d'intercaler douze jours dans l'espace de trente six années, au lieu de neuf seulement qu'ils devoient intercaler dans cet espace, & de faire, par ce moyen, reculer de trois jours le commencement de l'année. Ce qui ayant été remarqué par Auguste successeur de Jules César, il y apporta aussi-tôt le reméde, en ordonnant que pendant les douze premiéres années l'on ne fît aucune intercalation; afin d'absorber par ce moyen ces trois jours superflus, & de remettre les choses dans l'état de leur premier etablissement, lequel a continué depuis, sans aucune interruption, jusques à la fin du seiziéme siécle, où l'on fut obligé de travailler à une autre correction du Kalendrier.

On joint ici la copie d'un ancien Kalendrier Romain, depuis Jules César. Des Savans l'ont ramassé de divers monumens. Il y a six différentes colomnes. La premiére colomne contient les lettres, qu'ils appelloient *Nundinales*; la seconde marque les jours, qu'ils appelloient *Fastes*, *Néfastes*, & *Comitiaux*, lesquels sont aussi marquez par des lettres; la troisiéme contient les nombres de *Methon*, que l'on appelle *le nombre d'or*; la quatriéme est pour les jours de suite marquez par des chifres ou caractéres Arabiques; la cinquiéme partage les mois divisez en Kalendes, Nones, & Ides, suivant l'ancienne maniére des Romains; & la sixiéme comprend leurs Fêtes, & diverses autres cérémonies.

Dans ce Kalendrier, auquel nous donnons le nom de Kalendrier de Jules-César, quoiqu'il paroisse être fait depuis Auguste, on voit premiérement le même ordre & la même suite de mois, conforme à l'institution de Numa Pompilius. En second lieu ces sept mois, janvier, mars, mai, quintile ou juillet, sextile ou août, octobre & décembre ont chacun trente-un jours, & ces quatre avril, juin, septembre, & novembre seulement trente; mais février aux années communes n'a que 28 jours, & vint-neuf aux intercalcaires ou bissextiles. En troisiéme lieu, cette suite de huit lettres que nous avons appellées lettres nundinales, est posée sans interruption, depuis le premier jusques au dernier jour de l'année, afin qu'il y en ait une qui marque dans l'année les jours que les assemblées, appellées *Nundinæ* par les Romains & qui retournoient de neuf jours en neuf jours, se devoient tenir; afin que les Citoyens de la campagne pussent se rendre à la ville en ces jours, pour y apprendre ce qui concernoit la discipline ou de leur Religion, ou du gouvernement; de sorte que si le jour nundinal de la premiére année étoit sous la lettre A, qui est au premier, au neuviéme, au dix-septiéme; au vint-cinquiéme de janvier, &c. la lettre du jour nundinal de l'année suivante étoit D, qui est au quatriéme, au douziéme, au vintiéme du même mois, &c. Car la lettre A se trouvant aussi au vint-septiéme de décembre, si de ce jour on compte huit lettres, outre les quatre B, C, D, E, qui restent après A, dans le mois de décembre, il en faudra prendre quatre autres au commencement de janvier de l'année suivante, savoir A, B, C, D, afin que la lettre D, qui se trouve la premiére dans le mois de janvier, soit la neuviéme après le dernier A du mois de décembre précédent; & qu'elle soit par conséquent la lettre nundinale, ou qui marque les jours de ces assemblées, ausquelles on peut aussi donner le nom de foires ou marchez publics. Ainsi par le même calcul la lettre nundinale de la troisiéme année sera G, celle de la quatriéme B; & ainsi des autres; à moins qu'il n'arrive du changement par l'intercalation.

En quatriéme lieu pour bien entendre ce qui est marqué dans la seconde colomne, il faut savoir, que l'on ne pouvoit point agir en Droit, ce que nous appellons plaider ou rendre justice

tous les jours, chez les Romains, & qu'il n'étoit point permis au Préteur de prononcer tous les jours ces trois mots solemnels, ou cette formule de Droit, *Do*, *Dico*, *Addico*; ainsi ils appelloient *Fastos*, c'est à dire, *Fastes*, ceux ausquels on pouvoit rendre la justice, *quibus fas esset jure agere*; & *nefastos*, ceux dans lesquels il n'étoit pas permis, *quibus nefas esset*, comme nous l'apprenons de ces deux vers d'Ovide, *Fast. l. 1. v.* 47.

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur,
Fastus erit per quem jure licebit agi,

c'est à dire, que le jour est *néfaste*, dans lequel on ne prononce point les trois mots, *do*, *dico*, *addico*, comme qui diroit en France, qu'il est fête au palais; & *faste* dans lequel il est permis d'agir en Droit & de plaider. Il faut encore savoir, qu'il y avoit de certains jours qu'on appelloit *Comitiaux*, marquez par un C, dans lesquels le peuple s'assembloit au champ de Mars, pour élire les Magistrats, ou pour y traiter des affaires de la République, à cause que ces assemblées du peuple étoient appellées *Comitia*, en François *Comices*; qu'il y avoit aussi des jours déterminez, ausquels un certain Prêtre ou Sacrificateur, qui étoit appellé *Rex* parmi eux, se trouvoit dans ces Comices; & qu'enfin l'on avoit accoutumé de nettoyer le temple de Vesta, & d'en transporter le fumier un certain jour de l'année: ce qui se faisoit avec tant de cérémonie, qu'il n'étoit pas permis pendant ce tems-là de plaider.

Cela étant supposé, il n'est pas difficile d'entendre le reste: car par tout où la lettre N se rencontre dans la seconde colomne, laquelle lettre signifie *Nefastus dies*, c'est à dire, *jour Nefaste*, cela signifie qu'on ne peut pas rendre la justice dans ce jour; où il y a une F, ou *Fastus*, c'est à dire, *Faste*, qu'on peut la rendre; où il y a F. P. ou *Fastus prima partie diei*, qu'on le peut dans la premiére partie du jour; où il y a N. P. ou *Nefastus prima parte diei*, qu'on ne le peut dans la premiére partie du jour; où il y a EN. ou *Endotercisus* ou *Intercisus*, c'est à dire, entrecoupé, qu'on le peut dans certaines heures, & qu'on ne le peut pas dans d'autres; où il y a C. ou *Comitialis*, que l'on tient ces assemblées, qu'on appelle Comices; où il y a ces lettres *Q. Rex C. F.* ou *Quando Rex comitiavit, fas*, qu'on le peut lorsque le Sacrificateur, appellé le Roi, a assisté aux Comices; & enfin où l'on voit ces autres lettres Q. ST. D. F. ou *Quando stercus delatum, fas*, qu'on le peut aussi tôt que le fumier a été transporté hors du temple de la Déesse Vesta.

En cinquiéme lieu, la troisiéme colomne est pour les dix-neuf caractéres des nombres du cycle lunaire, autrement appellé le nombre d'or, pour marquer les nouvelles lunes dans toute l'année, suivant l'ordre auquel on croit qu'elles arrivoient du tems de Jules César, que ces caractéres furent ainsi disposez dans son Kalendrier.

En sixiéme lieu, la quatriéme marque la suite des jours des mois, par les nombres de chifres ou caractéres Arabiques, où il ne faut pas s'imaginer qu'ils fussent ainsi disposez dans les Tables des Fastes, c'est à dire, dans le Kalendrier dont les Anciens se servoient, puisqu'ils n'en avoient aucune connoissance, mais seulement que nous avons trouvé à propos de les y placer, afin que l'on pût mieux connoître le rapport qu'il y a entre la maniére de nommer & de compter les jours des anciens Romains & la nôtre, & quels sont les jours, selon notre maniére de compter, ausquels les fêtes & les jours des Romains peuvent répondre.

En septiéme lieu, la cinquiéme colomne contient cette division si célébre des jours des mois en Kalendes, Nones, & Ides, qui étoient en usage parmi les Romains: elle n'est point en parties égales, comme étoient les Décades des Grecs, mais en portions fort différentes, dont la variété est néanmoins renfermée dans ces deux vers Latins,

Sex Maïus Nonas, October, Julius, & Mars;
Quatuor at reliqui: Dabit Idus quilibet octo.

c'est à dire, que ces quatre mois mars, mai, juillet & octobre ont six jours de Nones, & que tous les autres n'en ont que quatre; mais qu'il y a dans tous huit jours des Ides. Ce qu'il faut entendre ainsi, que le premier jour de chaque mois s'appelle toujours *Kalendæ*, les Kalendes; qu'aux quatre mois mars, mai, juillet & octobre, le septiéme du mois s'appelle *Nonæ*, les Nones; & le quinziéme *Idus*, les Ides; & que les autres jours se comptent à rebours du mois suivant; c'est à dire, le tantiéme avant les Kalendes du mois suivant, & vont par conséquent toujours en diminuant. Les jours qui sont depuis les Kalendes jusques aux Nones, prennent le nom des Nones du mois courant, c'est à dire, le tantiéme avant ces Nones; les autres qui sont entre les Nones & les Ides, prennent aussi le nom des Ides du même mois, c'est à dire, le tantiéme avant ces Ides; mais tous les autres, depuis les Ides jusques à la fin, prennent le nom des Kalendes du mois suivant, c'est à dire, le tantiéme avant ces Kalendes. On peut voir une plus longue explication de tout cela au mot de MOIS. On y voit au reste que les Tables des Fastes, dans lesquelles les Romains décrivoient leurs mois & leurs jours par année, prirent dans la suite le nom de *Kalendrier*, à cause que ce nom de Kalendes se voyoit écrit en gros caractéres à la tête de chaque mois.

Enfin la derniére colomne comprend les choses qui appartenoient principalement à la Religion des Romains, comme sont les Fêtes, les Sacrifices, les Jeux, les cérémonies, les jours heureux ou malheureux; aussi-bien que les commencemens des signes, les quatre points cardinaux de l'année, qui sont les quatre saisons, le lever & le coucher des étoiles, &c. ce qui est d'un grand usage parmi les Anciens, lesquels s'en sont long-tems servi pour marquer la différence des saisons au lieu de Kalendriers, au moins jusqu'à ce qu'il eût été rédigé dans une forme plus réguliére par la correction de Jules-César. Nous voyons dans la plûpart des livres anciens, que l'on se gouvernoit entiérement par l'observation du lever & du coucher des étoiles, dans la Navigation, dans l'Agriculture, dans la Médecine, & dans la plus grande partie des affaires publiques & particuliéres.

Il ne fut pas difficile aux Romains, qui se trouvérent les maîtres de l'univers au tems d'Auguste, de faire recevoir par tout cette correction du Kalendrier, que Jules-César avoit faite, & d'en introduire l'usage parmi les nations même les plus éloignées, au moins quant à ce qui regarde la distribution politique des tems. C'est par cette raison que les Grecs cessérent de se servir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation d'un mois & demi à chaque Olympiade. Ainsi les Egyptiens furent obligez de fixer leur TOTH au premier jour de leur année, qui se promenoit auparavant par toutes les saisons; & de l'attacher pour toûjours à un point fixe & déterminé. Les Hébreux firent la même chose, & abandonnant l'intercalation d'un mois, qu'ils faisoient en six-vints ans, ils se soumirent à l'intercalation d'un jour en quatre années. Il est vrai que l'observation du Kalendrier Julien n'apporta aucun autre changement dans les autres païs, & chacun demeura dans l'usage libre de ses coutumes & de ses Traditions pour le culte divin: ainsi les Juifs persistérent dans l'ancienne observation de la Loi, sans rien changer au Sabbat, aux Fêtes ou aux cérémonies; ce qu'imitérent les autres peuples de la terre, quoique soumis à l'Empire Romain. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

Kalendrier Romain en abbrégé, où l'on voit les quatre différentes maniéres de compter les jours des douze mois de l'année.

Janvier, Août, Décembre.		Février.		Mars, Mai, Juillet, Octobre.		Avril, Juin, Septembre, Novembre.	
Kal.	1	Kal.	1	Kal.	1	Kal.	1
4. Non.	2	4. Non.	2	6. Non.	2	4. Non.	2
3.	3	3.	3	5.	3	3.	3
Pridie Non.	4	Pridie Non.	4	4.	4	Pridie	4
Nonis	5	Nonis	5	3.	5	Nonis Non.	5
8. Idus	6	8. Idus	6	Pridie Non.	6	8. Idus	6
7.	7	7.	7	Nonis.	7	7.	7
6.	8	6.	8	8. Idus	8	6.	8
5.	9	5.	9	7.	9	5.	9
4.	10	4.	10	6.	10	4.	10
3.	11	3.	11	5.	11	3.	11
Pridie Idus	12	Pridie Idus	12	4.	12	Pridie Idus	12
Idibus	13	Idibus	13	3.	13	Idibus	13
19. Kal.	14	16. Kal.	14	Pridie Idus	14	18.	14
18.	15	15.	15	Idibus	15	17.	15
17.	16	14.	16	17. Kal.	16	16.	16
16.	17	13.	17	16.	17	15.	17
15.	18	12.	18	15.	18	14.	18
14.	19	11.	19	14.	19	13.	19
13.	20	10.	20	13.	20	12.	20
12.	21	9.	21	12.	21	11.	21
11.	22	8.	22	11.	22	10.	22
10.	23	7.	23	10.	23	9.	23
9.	24	6.	24	9.	24	8.	24
8.	25	5.	25	8.	25	7.	25
7.	26	4.	26	7.	26	6.	26
6.	27	3.	27	6.	27	5.	27
5.	28	Pridie	28	5.	28	4.	28
4.	29			4.	29	3.	29
3.	30			3.	30	Pridie	30
Pridie	31			Pridie.	31		

KALENDRIER DE JULES-CESAR.

JANVIER.

Sous la protection de la Déeſſe Junon.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
A	F	I	1	*Kalendis* januar.	Conſacré à Janus. A Junon. A Jupiter, & à Eſculape.
B	F		2	IV Nonas	Jour malheureux. DIES ATER.
C	C	IX	3	III Nonas	Coucher de l'Ecrevice.
D	C		4	Pridie Nonas	
E	F	XVIII	5	*Nonis* januar.	Lever de la Lyre. Coucher au ſoir de l'Aigle.
F	F	VI	6	VIII Idus	
G	C		7	VII Idus	
H	C	XIV	8	VI Idus	Sacrifices à Janus.
A		III	9	V Idus	LES AGONALES.
B	EN		10	IV Idus	Milieu de l'hiver.
C	NP	XI	11	III Idus	LES CARMENTALES.
D	C		12	Pridie Idus	Les Compitales.
E	NP	XIX	13	*Idibus* januar.	Les trompettes font des publications par la ville en habits de femmes.
F	EN	VIII	14	XIX Kal. febr.	Jours VICIEUX PAR ORDONNANCE DU SE'NAT.
G			15	XVIII Kal. febr.	A CARMENTA, Porrima & Poſtverta.
H	C	XVI	16	XVII Kal. febr.	A la Concorde. Commencement du coucher au matin du Lion.
A	C	V	17	XVI Kal. febr.	Le Soleil dans le *Verſeau.*
B	C		18	XV Kal. febr.	
C	C	XIII	19	XIV Kal. febr.	
D	C	II	20	XIII Kal. febr.	
E	C		21	XII Kal. febr.	
F	C	X	22	XI Kal. febr.	
G	C		23	X Kal. febr.	Coucher de la Lyre.
H	C	XVIII	24	IX Kal. febr.	Les Fêtes Sémentines ou des Sémailles.
A	C	VII	25	VIII Kal. febr.	
B	C		26	VII Kal. febr.	
C	C	XV	27	VI Kal. febr.	A Caſtor & Pollux.
D	C	IV	28	V Kal. febr.	
E	F		29	IV Kal. febr.	Les Equiries au Champ de Mars. Les Pacales.
F	F	XII	30	III Kal. febr.	Coucher de la Fidicule.
G	F	I	31	Pridie Kal. febr.	Aux Dieux Pénates.

FE'VRIER.

Sous la protection de Neptune.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
H	N	IX	1	*Kalendis* febr.	A Junon Soſpita. A Jupiter. A Hercule. A Diane. Les Lucaires.
A	N		2	IV Nonas	
B	N	XVII	3	III Nonas	Coucher de la Lyre & du milieu du Lion.
C	N	VI	4	Pridie Nonas	Coucher du Dauphin.
D			5	*Nonis* februar.	Lever du Verſeau.
E	N	XIV	6	VIII Idus	
F	N	III	7	VII Idus	
G	N		8	VI Idus	
H	N	XI	9	V Idus	Commencement du Printems.
A	N		10	IV Idus	
B	N	XIX	11	III Idus	Jeux Génialiques. Lever de l'Arcture.
C	N	VIII	12	Pridie Idus	
D	NP		13	*Idibus* februar.	A Faune & à Jupiter. Défaite & mort des Fabiens.
E	C	XVI	14	XVI Kal. mart.	Lever du Corbeau, de la Coupe, & du Serpent.
F	NP	V	15	XV Kal. mart.	LES LUPERCALES.
G	END		16	XIV Kal. mart.	Le Soleil au ſigne des Poiſſons.
H	NP	XIII	17	XIII Kal. mart.	LES QUIRINALES.
A	C	II	18	XII Kal. mart.	Les Fornacales. Les Férales aux Dieux Manes.
B	C		19	XI Kal. mart.	
C	C	X	20	X Kal. mart.	
D	F		21	IX Kal. mart.	A la Déeſſe Muta ou Larunda. LES FE'RALES.
E	C	XVIII	22	VIII Kal. mart.	Les Cariſties.
F	NP	VII	23	VII Kal. mart.	LES TERMINALES.
G	N		24	VI Kal. mart.	LE RE'GIFUGE. Lieu du Biſſexte.
H	C	XV	25	V Kal. mart.	Lever au ſoir de l'Arcture.
A	EN	IV	26	IV Kal. mart.	
B	NP		27	III Kal. mart.	LES EQUIRIES au Champ de Mars.
	C	XII	28	Pridie Kal. mart.	Les Tarquins vaincus.

MARS.

Sous la protection de Minerve.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
D	NP	I	1	*Kalendis* mart.	Les Matronales. A Mars. Fête des Anciles.
E	F		2	VI Nonas	A Junon Lucine.
F	C	IX	3	V Nonas	Coucher du second des Poissons.
G	C		4	IV Nonas	
H	C	XVII	5	III Nonas	Coucher de l'Arcture. Lever du Vendangeur. Lever de l'Ecrevice.
A	NP	VI	6	Pridie Nonas	Les Vestaliennes. En ce jour Jules-César fut créé Grand Pontife.
B	F		7	*Nonis* mart.	A Vé-Jupiter au Bois de l'Azyle. Lever du Pegase.
C	F	XIV	8	VIII Idus	Lever de la Couronne.
D	C	III	9	VII Idus	Lever de l'Orion. Lever du Poisson Septentrional.
E	C		10	VI Idus	
F	C	XI	11	V Idus	
G	C		12	IV Idus	
H	EN	XIX	13	III Idus	Ouverture de la Mer.
A	N	VIII	14	Pridie Idus	Les Equiries secondes sur le Tibre.
B	NP		15	*Idibus* mart.	A Anna Pérenna. Le Parricide. Coucher du Scorpion.
C	F	XVI	16	XVII Kal. april.	
D	NP	V	17	XVI Kal. april.	Les Liberales ou les Bacchanales. Les Agones. Coucher du Milan.
E	C		18	XV Kal, april.	Le Soleil au signe du Bélier.
F	N	XIII	19	XIV Kal. april.	Les Quinquatres de Minerve, pendant cinq jours.
G	C	II	20	XIII Kal. april.	
H	C		21	XII Kal. april.	Premier jour du Siécle. Coucher au matin du cheval.
A	N	X	22	XI Kal. april.	
B	NP		23	X Kal. april.	Le Tubilustre.
C	QREXC	XVIII	24	IX Kal. april.	
D	C	VII	25	VIII Kal. april.	Les Hilaries à la Mére des Dieux. Equinoxe du Printems.
E	C		26	VII Kal. april.	
F	NP	XV	27	VI Kal. april.	En ce jour César se rendit maître d'Alexandrie.
G	C	IV	28	V Kal. april.	Les Megalésiens.
H	C		29	IV Kal. april.	
A	C	XII	30	III Kal. april.	A Janus. A la Concorde. Au Salut. A la Paix.
B	C	I	31	Pridie Kal. april.	A la Lune ou à Diane sur l'Avêntin.

AVRIL.

Sous la protection de la Déesse Vénus.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
C	N	IX	1	*Kalendis* aprilis	A Vénus avec des fleurs & du myrte. A la Fortune virile.
D	C		2	IV Nonas	Coucher des Pleïades.
E	C	XVII	3	III Nonas	
F	C	VI	4	Pridie Nonas	Jeux Mégalésiens a la Mére des Dieux pendant huit jours.
G			5	*Nonis* aprilis	
H	NP	XIV	6	VIII Idus	A la Fortune publique primigénie.
A	N	III	7	VII Idus	Naissance d'Apollon & de Diane.
B	N		8	VI Idus	Jeux pour la victoire de César. Coucher de la Balance. Coucher d'Orion.
C	N	XI	9	V Idus	
D	N		10	IV Idus	Les Céréales. Les Jeux Circenses.
E	N	XIX	11	III Idus	
F	N	VIII	12	Pridie Idus	La Mére des Dieux amenée à Rome. Jeux en l'honneur de Cérès pendant huit jours.
G	NP		13	*Idibus* aprilis.	A Jupiter vainqueur & à la Liberté.
H	N	XVI	14	XVIII Kal. maii.	
A	NP	V	15	XVII Kal. maii.	Les Fordicides ou Fordicales.
B	N		16	XVI Kal. maii.	Auguste salué Empereur. Coucher des Hyades.
C	N	XIII	17	XV Kal. maii.	
D	N	II	18	XIV Kal. maii.	Les Equirifs au Grand Cirque. Brûlement des Renards.
E	N		19	XIII Kal. maii.	Les Céréales. Le Soleil au signe du Taureau.
F	N	X	20	XII Kal. maii.	
G	NP		21	XI Kal. maii.	Les Palliliénes ou Parilienes. Naissance de Rome.
H	N	XVIII	22	X Kal. maii.	Les secondes Agoniénes ou Agonales.
A	NP	VII	23	IX Kal. maii.	Les premiéres Vinaliénes à Jupiter & à Vénus.
B	C		24	VIII Kal. maii.	
C	NP	XV	25	VII Kal. maii.	Les Robigales. Coucher du Bélier. Milieu du Printems.
D	F	IV	26	VI Kal. maii.	Lever du Chien. Lever des Chevreaux.
E	C		27	V Kal. maii.	Les Féries Latines au Mont Sacré.
F	NP	XII	28	IV Kal. maii.	Les Florales pendant six jours. Lever au matin de la Chévre.
G	C	I	29	III Kal. maii.	Coucher au soir du Chien.
H	F		30	Pridie Kal. maii.	A Vesta Palatine. Les premiéres Larentales.

MAI.

MAI.

Sous la protection d'Apollon.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
A	N	IX	1	*Kalendis* maii.	A la bonne Déeſſe. Aux Lares Preſtites. Jeux floraux pendant trois jours.
B	F		2	VI Nonas	Les Compitales.
C	C		3	V Nonas	Lever du Centaure & des Hyades.
D	C	XVII	4	IV Nonas	
E	C	VI	5	III Nonas	Lever de la Lyre.
F	C		6	Pridie Nonas	Coucher du milieu du Scorpion.
G	N	XIV	7	*Nonis* maii.	Lever au matin des Virgilies.
H	F	III	8	VIII Idus	Lever de la Chevrette.
A	N		9	VII Idus	Les Le'murie'nes de nuit pendant trois jours. Les Luminaires.
B	C	XI	10	VI Idus	
C	N		11	V Idus	Coucher d'Orion. Jour malheureux pour ſe marier.
D	NP	XIX	12	IV Idus	A Mars le Vengeur au Cirque.
E	N	VIII	13	III Idus	Les Le'murie'nes. Lever des Pleïades. Commencement de l'été.
F	C		14	Pridie Idus	A Mercure. Lever du Taureau.
G	NP	XVI	15	*Idibus* maii.	A Jupiter. Fête des Marchands. Naiſſance de Mercure. Lever de la Lyre.
H	F	V	16	XVII Kal. jun.	
A	C		17	XVI Kal. jun.	
B	C	XIII	18	XV Kal. jun.	
C	C	II	19	XIV Kal. jun.	Le Soleil dans les Gemeaux.
D	C		20	XIII Kal. jun.	
E	NP	X	21	XII Kal jun.	Les Agonales ou Agonie'nes de Janus.
F	N		22	XI Kal. jun.	A Vé-Jupiter. Lever du Chien.
G	NP	XVIII	23	X Kal. jun.	Les Féries de Vulcain. Les Tubilustres.
H	Q. REX C F	VII	24	IX Kal. jun.	
A	C		25	VIII Kal. jun.	A la Fortune. Lever de l'Aigle.
B	C	XV	26	VII Kal. jun.	Le ſecond Régifuge. Coucher de l'Arcture.
C	C	IV	27	VI Kal. jun.	Lever des Hyades.
D	C		28	V Kal. jun.	
E	C	XII	29	IV Kal. jun.	
F	C	I	30	III Kal jun.	
G	C	IX	31	Pridie Kal. jun.	

JUIN.

Sous la protection de Mercure.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
H	N	XVII	1	*Kalendis* jun.	A Junon. A la Monnoye. A Tempeſta. A Fabaria. Lever de l'Aigle.
A	F	VI	2	IV Nonas	A Mars. A la Déeſſe Carna. Lever des Hyades.
B	C		3	III Nonas	A Bellone.
C	C	XIV	4	Pridie Nonas	A Hercule au Cirque.
D	N	III	5	*Nonis* jun.	A la Foi. A Jupiter *Sponſor*, ou au Dieu Fidius, Saint, Semipater.
E	N		6	VIII Idus	A Veſta.
F	N	XI	7	VII Idus	Les jours Piſcatoriens au Champ de Mars. Lever de l'Arcture.
G	N		8	VI Idus	A l'entendement au Capitole.
H	NP	XIX	9	V Idus	Les Vestalie'nes. Autel de Jupiter *Piſtor*. Couronnement des Anes.
A	N	VIII	10	IV Idus	Les Matralie'nes de la Fortune forte. Lever au ſoir du Dauphin.
B	N		11	III Idus	A la Concorde. A la Mére Matuta.
C	N	XVI	12	Pridie Idus.	A Jupiter *invictus*. Le petit Quinquatrus. Commencement de la chaleur.
D	N	V	13	*Idibus* jun.	
E	N		14	XVIII Kal. jul.	
F	Q. ST. D. F.	XIII	15	XVII Kal. jul.	Transport du Temple de Vesta. Lever des Hyades.
G	C	II	16	XVI Kal. jul.	Lever d'Orion.
H	C		17	XV Kal. jul.	Lever du Dauphin entier.
A	C	X	18	XIV Kal. jul.	
B	C		19	XIII Kal. jul.	A Minerve au Mont-Aventin. Le Soleil au ſigne de l'Ecrevice.
C	C	XVIII	20	XII Kal. jul.	A Summanus. Lever du Serpentaire.
D	C	VII	21	XI Kal. jul.	
E	C		22	X Kal. jul.	
F	C	XV	23	IX Kal. jul.	
G	C	IV	24	VIII Kal. jul.	A la Fortune forte. Solſtice d'Eté.
H	C		25	VII Kal. jul.	
A	C	XII	26	VI Kal. jul.	Lever de la ceinture d'Orion.
B	C	I	27	V Kal. jul.	A Jupiter *Stator*, & au Lar.
C	C		28	IV Kal. jul.	
D	F	IX	29	III Kal. jul.	A Quirinus au Mont-Quirinal.
E	C		30	Pridie Kal. jul.	A Hercule & aux Muſes. Les Poplifuges.

QUIN-

QUINTILE ou JUILLET.

Sous la protection de Jupiter.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
F	N	XVII	1	*Kalendis* jul.	Paſſage d'une maiſon en d'autres.
G	N	VI	2	VI Nonas	
H	N		3	V Nonas	
A	NP	XIV	4	IV Nonas	Coucher au matin de la Couronne. Lever des Hyades.
B	N	III	5	III Nonas	LE POPLIFUGE.
C	N		6	Pridie Nonas	JEUX APOLLINAIRES pendant huit jours. A la Fortune Féminine.
D	N	XI	7	*Nonis* jul.	Les Nones Caprotides. La Fête des ſervantes. Diſparition de Romulus.
E	N		8	VIII Idus	La Vitulation. Coucher du milieu du Capricorne.
F	EN	XIX	9	VII Idus	Lever au ſoir de Céphée.
G	C	VIII	10	VI Idus	Les vents Etéſiens commencent à ſouffler.
H	C		11	V Idus	
A	NP	XVI	12	IV Idus	NAISSANCE DE JULES-CE'SAR.
B	C	V	13	III Idus	
C	C		14	Pridie Idus	A la Fortune Féminine. LE MERKATUS ou les Mercuriales pendant ſix jours.
D	NP	XIII	15	*Idibus* jul.	
E	F	II	16	XVII Kal. aug.	A Caſtor & à Pollux.
F	C		17	XVI Kal. aug.	Lever de l'Avant-Chien.
G	C	X	18	XV Kal, aug.	Jour funeſte de la bataille d'Allia.
H	NP		19	XIV Kal. aug.	Les Lucariens. Jeux pendant quatre jours.
A	C	XVIII	20	XIII Kal. aug.	JEUX POUR LA VICTOIRE DE CE'SAR. Le Soleil au ſigne du Lion.
B		VII	21	XII Kal. aug.	LES LUCARIE'NES.
C	C		22	XI Kal. aug.	
D		XV	23	X Kal. aug.	JEUX DE NEPTUNE.
E	N	IV	24	IX Kal. aug.	
F	NP		25	VIII Kal. aug.	LES FURINALES. Jeux Circenſes pendant ſix jours. Coucher du Verſeau.
G	C	XII	26	VII Kal. aug.	Lever de la Canicule.
H	C	I	27	VI Kal. aug.	Lever de l'Aigle.
A	C		28	V Kal. aug.	
B	C	IX	29	IV Kal. aug.	
C	C		30	III Kal. aug.	Coucher de l'Aigle.
D	C	XVII	31	Pridie Kal. aug.	

SEXTILE ou AOUT.

Sous la protection de la Déeſſe Cérès.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
E	N	VI	1	*Kalendis* aug.	A Mars. A l'Eſpérance.
F	C	XIV	2	IV Nonas	Féries. DE CE QUE CE'SAR A SUBJUGUE' L'ESPAGNE.
G	C	III	3	III Nonas	
H	C		4	Pridie Nonas	Lever du milieu du Lion.
A	F	XI	5	*Nonis* auguſti	Au Salut au Mont Quirinal.
B	F		6	VIII Idus	A l'Eſpérance. Coucher du milieu de l'Arcture.
C	C	XIX	7	VII Idus	Coucher du milieu du Verſeau.
D	C	VIII	8	VI Idus	Au Soleil Indigéte au Mont-Quirinal.
E	NP		9	V Idus	
F	C	XVI	10	IV Idus	A Opis & à Cérès.
G	C	V	11	III Idus	A Hercule au Cirque Flaminien. Coucher de la Lyre. Commencement de l'Automne.
H	C		12	Pridie Idus	Les Lignapéſies.
A	NP	XIII	13	*Idibus* auguſti	A Diane au Bois Aricin, A Vertumne. Fêtes des Eſclaves & des Servantes.
B	F	II	14	XIX Kal. ſept.	Coucher au matin du Dauphin.
C	C		15	XVIII Kal. ſept.	
D	C	X	16	XVII Kal. ſept.	
E	NP		17	XVI Kal. ſept.	LES PORTUMNATES à Janus.
F	C	XVIII	18	XV Kal. ſept.	Les Conſuales. Raviſſement des Sabines.
G	FP	VII	19	XIV Kal. ſept.	LES VINALES derniéres. Mort d'Auguſte.
H	C		20	XIII Kal. ſept.	Coucher de la Lyre. Le Soleil au ſigne de la Vierge.
A	NP	XV	21	XII Kal. ſept.	Les Vinales Euſtiques. Les grands Myſtéres. LES CONSUALES.
B	EN	IV	22	XI Kal. ſept.	Lever au matin du Vendangeur.
C	NP		23	X Kal. ſept.	LES VULCANALES au Cirque Flaminien.
D	C	XII	24	IX Kal. ſept.	Les Féries de la Lune.
E	NP	I	25	VIII Kal. ſept.	LES OPICONSIVES au Capitole.
F	C		26	VII Kal. ſept.	
G	NP	IX	27	VI Kal. ſept.	LES VOLTURNALES.
H	NP		28	V Kal. ſept.	A LA VICTOIRE IN CURIA. Coucher de la Fléche. Fin des vents Etéſiens.
A	F	XVII	29	IV Kal. ſept.	
B	F	VI	30	III Kal. ſept.	On montre les ornemens de la Déeſſe Cérès.
C	C		31	Pridie Kal. ſept.	Lever au ſoir d'Andromède.

SEPTEMBRE.

Sous la protection de Vulcain.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
D	N	XIV	1	*Kalendis* fept.	A Jupíter Maimactès. Fêtes à Neptune.
E	N	III	2	IV Nonas	A la victoire d'Augufte. Féries.
F	NP.		3	III Nonas	Les Dionyfiaques ou les Vendanges.
G	C	XI	4	Pridie Nonas	JEUX Romains pendant huit jours.
H	F		5	*Nonis* fept.	
A	F	XIX	6	VIII Idus	A l'Erébe, d'un Bélier & d'une Brebis noire.
B	C	VIII	7	VII Idus	
C	C		8	VI Idus	Lever de la Chevrette.
D	C	XVI	9	V Idus	Lever de la tête de Médufe.
E	C	V	10	IV Idus	Lever du milieu de la Vierge.
F	C		11	III Idus	Lever du milieu de l'Arcture.
G	N	XIII	12	Pridie Idus.	A Jupiter. Dédicace du Capitole. Le clou fiché par le Préteur. Départ des Hirondelles.
H	NP	II	13	*Idibus* fept.	
A	F		14	XVIII Kal. oct.	EPREUVE DES CHEVAUX.
B		X	15	XVII Kal. oct.	LES GRANDS JEUX CIRCENSES vouez pendant cinq jours.
C	C		16	XVI Kal. oct.	
D	C	XVIII	17	XV Kal. oct.	
E	C	VII	18	XIV Kal. oct.	Lever au matin de l'Epi de la Vierge.
F	C		19	XIII Kal. oct.	Le Soleil dans le Signe de la Balance.
G	C	XV	20	XII Kal. oct.	LE MERKATUS pendant quatre jours. Naiffance de Romulus.
H	C	IV	21	XI Kal. oct.	
A	C		22	X Kal. oct.	Coucher d'Argo & des Poiffons.
B	NP	XII	23	IX Kal. oct.	Jeux Circenfes. NAISSANCE d'AUGUSTE. Lever au matin du Centaure.
C	C	I	24	VIII Kal. oct.	Equinoxe de l'Automne.
D	C		25	VII Kal. oct.	A Venus, à Saturne, & à Mania
E	C	IX	26	VI Kal. oct.	
F	C		27	V Kal. oct.	A Venus Mére. A la Fortune de retour.
G	C	XVII	28	IV Kal. oct.	Fin du lever de la Vierge.
H	F	VI	29	III Kal. oct.	
A	C	XIV	30	Pridie Kal. oct.	Feftin à Minerve. Les Méditrinales.

OCTOBRE.

Sous la protection du Dieu Mars.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
B	N	III	1	*Kalendis* oct.	
C	F		2	VI Nonas	
D	C	XI	3	V Nonas	
E	C		4	IV Nonas	Coucher au matin du Bootès.
F	C	XIX	5	III Nonas	On montre les ornemens de Cérès.
G	C	VIII	6	Pridie Nonas	Aux Dieux Manes.
H	F		7	*Nonis* oct.	
A	F	XVI	8	VIII Idus	Lever de l'étoile brillante de la Couronne.
B	C	V	9	VII Idus	
C	C		10	VI Idus	Les Ramales.
D		XIII	11	V Idus	LES ME'DITRINALES. Commencement de l'hiver.
E	NP	II	12	IV Idus	LES AUGUSTALES.
F	NP		13	III Idus	LES FONTINALES. A Jupiter Libérateur. Jeux pendant trois jours.
G	NP	X	14	Pridie Idus	
H	NP		15	*Idibus* oct.	Les Marchands à Mercure.
A	F	XVIII	16	XVII Kal. nov.	Jeux Populaires. Coucher de l'Arcture,
B	C	VII	17	XVI Kal. nov.	
C	C		18	XV Kal. nov.	A Jupiter Libérateur. Jeux.
D	NP	XV	19	XIV Kal. nov.	L'ARMILUSTRE.
E	C	IV	20	XIII Kal. nov.	Le Soleil au Signe du Scorpion.
F	C		21	XII Kal. nov.	Jeux pendant quatre jours.
G	C	XII	22	XI Kal. nov.	
H	C	I	23	X Kal. nov.	Au Pére Liber. Coucher du Taureau.
A	C		24	IX Kal. nov.	
B	C	IX	25	VIII Kal. nov.	
C	C		26	VII Kal. nov.	
D	C	XVII	27	VI Kal. nov.	JEUX A LA VICTOIRE.
E	C	VI	28	V Kal. nov.	Les petits Myftéres. Coucher des Virgilies.
F	C		29	IV Kal. nov.	
G	C	XIV	30	III Kal nov.	Les Féries de Vertumne. Jeux vouez.
H	C	III	31	Pridie Kal. nov.	Coucher de l'Arcture.

NOVEMBRE.

Sous la protection de la Déesse Diane.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
A	N		1	*Kalendis* nov.	Banquet de Jupiter. Jeux Circenſes. Coucher de la tête du Taureau.
B	F	XI	2	IV Nonas	Coucher au ſoir de l'Arcture.
C	F		3	III Nonas	Lever au matin de la Fidicule.
D		XIX	4	Pridie Nonas	
E	F	VIII	5	*Nonis* nov.	Les Neptunales. Jeux pendant huit jours.
F	F		6	VIII Idus	
G	C	XVI	7	VII Idus	Montre des ornemens.
H	C	V	8	VI Idus	Lever de la Claire du Scorpion.
A	C		9	V Idus	
B	C	XIII	10	IV Idus	
C	C	II	11	III Idus	Clôture de la mer. Coucher des Virgilies.
D	C		12	Pridie Idus	
E	NP	X	13	*Idibus* nov.	Banquet commandé. Les Lectiſternies.
F	F		14	XVIII Kal. dec.	Epreuve des Chevaux.
G	C	XVIII	15	XVII Kal. dec.	Jeux Populaires au Cirque durant trois jours.
H	C	VII	16	XVI Kal. dec.	Fin des ſemailles de froment.
A	C		17	XV Kal. dec.	
B	C	XV	18	XIV Kal. dec.	Le Merkatus durant trois jours. Le Soleil au ſigne du Sagittaire.
C	C	IV	19	XIII Kal. dec.	Souper des Pontifes en l'honneur de Cybéle.
D	C		20	XII Kal. dec.	Coucher des Cornes du Taureau.
E	C	XII	21	XI Kal. dec.	Les Libérales. Coucher au matin du Liévre.
F	C	I	22	X Kal. dec.	A Pluton & à Proſerpine.
G	C		23	IX Kal. dec.	
H		IX	24	VIII Kal. dec.	Bruma ou les Brumales pendant trois jours.
A	C		25	VII Kal. dec.	Coucher de la Canicule.
B	C	XVII	26	VI Kal. dec.	
C	C	VI	27	V Kal. dec.	Sacrifices mortuaires aux Gaulois déterrez & aux Grecs *in Foro Boario.*
D	C		28	IV Kal. dec.	
E	C	XIV	29	III Kal. dec.	
F	F	III	30	Pridie Kal. dec.	

DE'CEMBRE.

Sous la protection de la Déesse Veſta.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
G	N	XI	1	*Kalendis* dec.	A la Fortune Féminine.
H			2	IV Nonas	
A		XIX	3	III Nonas	
B		VIII	4	Pridie Nonas	A Minerve & à Neptune.
C	F		5	*Nonis* dec.	Les Faunales.
D	C	XVI	6	VIII Idus	Coucher du milieu du Sagittaire.
E	C	V	7	VII Idus	Lever au matin de l'Aigle.
F	C		8	VI Idus	
G	C	XIII	9	V Idus	A Junon Jugale.
H	C	II	10	IV Idus	
A	NP		11	III Idus	Les Agonales. Les quatorze jours Alcyoniens.
B	EN	X	12	Pridie Idus	
C	NP		13	*Idibus* decemb.	Les Equiries, ou courſe des Chevaux.
D	F	XVIII	14	XIX Kal. jan.	Les Brumales. Les Ambroſianes.
E	NP	VII	15	XVIII Kal. jan.	Les Consuales. Lever au matin de l'Ecrevice entiére.
F	C		16	XVII Kal. jan.	
G		XV	17	XVI Kal. jan.	Les Saturnales pendant cinq jours.
H	C	IV	18	XV Kal. jan.	Lever du Cigne. Le Soleil au ſigne du Capricorne.
A	NP		19	XIV Kal. jan.	Les Opalie'nes.
B	C	XII	20	XIII Kal. jan.	Les Sagittaires pendant deux jours.
C	NP	I	21	XII Kal. jan.	Les Agéronales. Les Divales. A Hercule & à Vénus avec du vin miélé.
D	C		22	XI Kal. jan.	Les Compitales, les Féries dédiées aux Lares. Jeux.
E	NP	IX	23	X Kal. jan.	Les Féries de Jupiter. Les Larentinales ou Laurentinales. Coucher de la Chévre.
F	C		24	IX Kal. jan.	Les Juvénales. Jeux.
G	C	XVII	25	VIII Kal. jan.	La fin des Brumales. Solſtice d'hiver.
H	C	VI	26	VII Kal. jan.	
A	C		27	VI Kal. jan.	A Phœbus pendant trois jours. Lever au matin du Dauphin.
B	C	XIV	28	V Kal. jan.	
C	F	III	29	IV Kal. jan.	Coucher au ſoir de l'Aigle.
D	F		30	III Kal. jan.	Coucher au ſoir de la Canicule.
E	F	XI	31	Pridie Kal. jan.	

KALENHAUSEN ou CALDENHAUSEN, village d'Allemagne, situé dans le Comté de Meurs, entre la ville de Meurs & celle d'Ordingen. Quelques-uns le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Calonis* ou *Calo*, que d'autres mettent à Kulf, ville de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALESTEIN. *Voyez* KALCKSTEIN.

* KALF (Guillaume) un des plus habiles Peintres des Païs-Bas pour peindre des fruits. Il eut pour Maître Henri Pot, fameux Peintre en portraits & en histoires. Quoique Kalf n'ait par vécu longtems, il est sorti de ses mains un tres grand nombre de piéces estimées des Connoisseurs, & que l'on peut voir dans les Cabinets des Curieux des Païs-Bas. Il étoit d'une humeur fort obligeante & d'une tres agréable conversation. M. Weyerman ne marque point l'année de sa naissance, mais bien celle de sa mort, arrivée en 1693, & qui lui fut causée par une chûte. * *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 265 & *suiv.*

* KALIN, ville de Perse est à 87 degrez, cinq minutes de longitude, & à 32 degrez, 15 minutes de latitude. Le territoire de cette ville est fertile en blez, il y croit de très-beaux fruits, & on y nourrit aussi beaucoup de bétail. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *tome* 1. *l.* 3. *c.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KALINBOURG, petite ville du Danemarck. Elle est dans l'isle de Zélande, sur le détroit du Belt, où il y a un bon port. Il y a dans ce lieu un vieux château, dans lequel mourut Christierne II, Roi de Danemarck & de Suéde, l'an 1559, après y avoir été prisonnier vint-sept ans. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALIS, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur un petit Lac formé par la riviére de Tréga, à dix lieues de Stargard en Cassubie vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALISCH, province de la Basse Pologne, avec titre de Palatinat, en Latin *Callissiensis Palatinatus*. Ses bornes sont le Palatinat de Posna à l'occident, ceux de Sirad de Lencici, de Brzestye & d'Inowlocz à l'orient; la Prusse Royale au septentrion; & la Silésie avec le Palatinat de Sirad au midi. Ses villes principales sont Gnesne, Laudick, Kamin & Kalisch qui en est la Capitale. *Voyez* CALISCH. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Moderne*, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KALISCH, ville de Pologne. *Voyez* CALISCH.

KALKAR (Henri de) *Voyez* HENRI de KALKAR.

KALLAI. *Voyez* CE'LAI.

KALLO. *Voyez* KALO.

KALLUNDBORG, *Voyez* KALINBOURG.

KALMINTZ ou KALMUNTZ, étoit anciennement une ville des Quades en Allemagne, appellée en Latin *Celemantia*. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Autriche, situé vers la source de la Teya, à dix lieues au dessus de Snaim, & aux confins de la Moravie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALMOUCHS, peuples de la grande Tartarie, vers la côte de la Mer Caspienne ou de Tabaristan, & le Volga. *Voyez* TARTARES. * Tavernier, *dans ses Voyages.*

KALNICK, qui étoit autrefois la capitale de l'Ukraine, au rapport du Chevalier de Beaujeu dans ses Mémoires, est dans le Palatinat de Braclaw, au confluent d'une petite riviére & du Sup, au nord-est de la ville de Braclaw, dont elle est éloignée de neuf à dix lieues.

KALO, ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté qui porte son nom, est située dans un marais, que forme la riviére de Kalo entre les villes de Débrecin, & du Grand Waradin. Elle fut prise en 1681 par le Comte Tékéli, & les Impériaux la reprirent en 1685. * *Hist. & Descript. du Royaume de Hongrie.*

KALO (Le Comté de) est situé dans la Haute Hongrie. Il a au nord le Comté de Chége, au Levant les Comtez de Zathmar & d'Ugogh, au midi celui de Thurthur & au Couchant celui de Zolnok. Kalo ou Kallo en est la ville capitale. Les autres sont le Grand Waradin, Saint-Job, Débrecin, & Bihar, qui lui donnoit autrefois le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALONYME, nom de plusieurs Rabbins célébres, lequel signifie en Grec la même chose que *Schem Tof* en Hébreu, c'est à dire, *bon nom*. Dans le douziéme siécle vivoit R. Kalonyme, fils de Juda, & oncle maternel de Raschi. Dans le XIII siécle vivoit R. Kalonyme de Luques. R. Kalonyme Disciple de Maimonidès, & qui a défendu son Maître par divers Ecrits, particuliérement dans celui qui est intitulé *Meschbaret Mosche*, vivoit aussi dans le XIII siécle. Mais le plus fameux de tous les Kalonymes, est *Kalonyme* fils de *Kalonyme*, qui a publié un livre intitulé *Eseu Bochan* ou la *Pierre de touche*, dans lequel il enseigne, comment on peut connoître les vices du siécle, & s'en préserver. Cet Ouvrage a été réimprimé diverses fois, & quelquefois avec la Traduction en Allemand. On a de ce même Auteur *Iggeret Bagnale Chajim*, ou *l'Epitre des Animaux*, dans laquelle il introduit les hommes & les bêtes raisonnant ensemble, & expliquant chacun sa nature & ses propriétez, de sorte qu'à la fin, l'excellence de l'homme au dessus des bêtes paroit avec évidence. Cet Ouvrage est traduit de l'Arabe & mis en rimes Hébraïques. Ce même Rabbin doit avoir encore traduit de l'Arabe en Hébreu plusieurs autres Ouvrages, c'est pourquoi quelques-uns le croyent être le même que R. Kalonyme fils de David, fils de Théodore, qui a refuté dans un Ouvrage intitulé *Eversio eversionis*, le livre d'Averroès qui porte le titre d'*Eversio Philosophorum*. Un autre R. *Kalonyme*, fils de R. David, vivoit vers le commencement du XVI siécle: ce fut lui, qui, à la sollicitation de Daniel Bomberge, acheva la Grammaire Hébraïque d'Abraham de Balmes, intitulée *Mikne Afram*. * Siphte Jeschen. Buxtorf, *Bibliotb. Rabin.* Bartoloccii & Wolfii *Bibliotb. Hebr.*

KALSUDI, nom des petits Souverains du Biledulgérid en Afrique,

* KALTENBRUNN, Seigneurie avec château dans la Haute Carniole au nord-ouest de Laubach, dont elle est éloignée de près de deux lieues. Elle appartient aux Jésuites de Trieste. Ce lieu donnoit cy-devant aux Barons de Khisel le surnom de Kaltenbrunn, mais à présent la famille en est éteinte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor

* KALTENBRUNN, famille noble & distinguée de Silésie, dont il est fait mention dans d'anciens documens dès l'an 1340.

* KALTEN-NORTHEIM, village & Sénéchaussée dans le Comté de Henneberg en Franconie, est au nord ouest de Henneberg, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

KALTEYSEN (Henri) né de parens nobles dans un château près de Coblents, diocése de Treves, entra dans l'Ordre de saint Dominique, & après avoir enseigné la Théologie à Cologne, fut fait Inquisiteur général. Il fut appellé au Concile de Bâle, & s'y fit remarquer par la maniere vive, avec laquelle il disputa l'an 1433, contre les Hussites; mais, où il n'y étoit plus, ou il se retira lorsque le Concile se déclara contre le Pape Eugéne IV, qui le fit Maître du Sacré Palais l'an 1443. Depuis, en 1448, Nicolas V l'envoya à Louvain pour y proposer des projets de réformation, & le 27 février 1452, le même Pape le fit Archevêque de Drontheim en Norvége & de Césarée. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que Kalteysen. On gardoit encore l'an 1688, à Coblents, huit volumes tant de piéces de sa composition, que d'autres hommes célébres de son siécle ou des siécles précédens, qu'il avoit recueillies, & il y en avoit autrefois douze, dans l'un desquels étoit son Discours *de libera Verbi Dei prædicatione*, qu'il avoit prononcé au Concile de Bâle, & que Henri Canisius a publié au quatriéme tome, *Antiq. Lect.* Kalteysen alla sans doute prendre possession de son Evêché, mais à l'exemple de plusieurs Religieux de son Ordre, il y renonça ensuite pour vivre avec ses Fréres à Coblents, où il mourut le deuxiéme octobre 1465. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

* KALT-WE'HE'BRUNNEN, fontaine de Suisse dans le Canton de Lucerne. Son eau a la vertu de guérir la fiévre, particuliérement la tierce. On n'a pour cela qu'à en boire autant qu'en en peut avaler, même jusques à la nausée. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 394.

KALVARIJA, ville de Pologne. *Voyez* GOURA.

KALW, ville. *Voyez* CALW.

KAM. KAN. KAO. KAP.

KAM, signifie en Langue Turque & Persane, *grand & puissant Seigneur*. Les Rois les plus puissans du Turquestan, de la Grande Tartarie & du Cathay, se sont attribué autrefois ce titre. Ginghiz, ce puissant Conquérant, ne s'en est point donné d'autre: de sorte même qu'il fait partie de son nom, & que tous les Auteurs Orientaux l'appellent Ginghiz-kam. Les Tartares de la Crimée, que l'on appelle ordinairement les petits Tartares, lesquels descendent de Ginghiz-kam, retiennent toujours les mêmes titres; & c'est aussi le premier que prennent les Empereurs Ottomans, de tous ceux qu'ils s'attribuent. Ainsi en marquant leur Généalogie, les Auteurs Turcs disent, *Mohammed Kam*, *Ben Ibraïm Kam*, *Ben Amet Kam*, &c. Les Empereurs prennent même ce titre au haut de leurs patentes, & dans leur paraphe: par exemple, le paraphe du Sultan Mahomet IV, contenoit ces mots, *Mohammed Kam*, *Ben Ibraïm Kam*, *Mudaffer daïma: Mohamed Kam, fils d'Ibraïm Kam, toujours victorieux.* Les Seigneurs de la Cour & les Gouverneurs de province, prennent aussi le titre de Kam, dans la Perse. Kakam se prend aussi dans la même signification que Kam; mais il n'est pas si fort usité. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orientale.* *Voyez* aussi CHAM.

* KAM ou CHAM, joli bourg de Suisse dans le Canton de Zug. Il est sur le bord occidental du Lac de Zug, à l'ouest-nord-ouest du bourg de Zug dont il est séparé par la largeur du Lac, & duquel il est éloigné d'environ une lieue & demie. C'étoit autrefois une ville qui a été longtems possédée par divers Gentilshommes du païs qui y avoienr un château dont on ne voit plus que les ruïnes. * *Etat & Delices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 465. édit. d'Amsterdam 1730.

* KAMA, grande riviére de la Moscovie septentrionale. Elle prend sa source entre le 66 & le 67 degré de longitude, & entre le 59 & le 60 de latitude. Elle coule d'abord du sud-ouest au nord-est, jusques à Kaigorod, puis après avoir pendant quelque tems continué son cours de l'ouest à l'est, elle se tourne du nord-ouest au sud-est jusques à Susoskoy. Alors elle va à peu près du nord au sud, jusqu'au 55 degré de latitude, & enfin de l'est à l'ouest jusques à son emboûchure dans le Volga, un peu au dessous de Pagantzina. * M. Delisle, *Carte de la Moscovie.*

* KAMAN, ville d'Asie, dans la presqu'isle de deça le Gange. Elle est dans le Royaume de Carnate entre le 14 & le 15 degré de latitude, & par delà le 95 de longitude * M. Delisle, *Carte des côtes de Malabar*, *de Coromandel*, &c.

* KAMEN, petite ville du Comté de la Mark dans le Cercle de Westphalie en Allemagne, est au sud-ouest de Ham dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

KAME'NIECK. Il y a deux petites villes de ce nom en Pologne. L'une est dans la Polésie, sur la riviére d'Ilsna à huit lieues de Bressici vers le nord. L'autre dans la Mazovie sur le Bug, à 16 lieues de Varsovie au nord-est. Il ne faut pas au reste confondre ces deux petites villes avec l'importante forteresse de Kaminiek. * Maty, *Dict. Géogr.*

KAME'NIEK, ville de Podolie. *Voyez* KAMINIEK.

KAME'RIK. *Voyez* CAMBRAY.

KAMHI, Empereur de la Chine, petit-fils du Prince Tartare, qui l'a conquise. En 1716, il avoit 63 ans, & régnoit depuis environ cinquante ans. Il a de l'inclination pour les Arts &

& les Sciences des Européens, & c'eſt ce qui l'engage à ſouffrir les Miſſionnaires. Il a tout l'orgueil & le faſte des Aſiatiques. Sa vanité ne peut ſouffrir que dans les Cartes Géographiques, on ne mette pas ſon Empire dans le centre du monde. Toutes les Cartes qu'on dreſſe par ſon ordre ſont conformes à ſes deſirs. Il fallut que le P. *Matthieu Ricci* dans ſa Carte Chinoiſe du monde, qu'il dreſſa à Peking, renverſât l'ordre pour plaire à l'Empereur, & pour ſuivre ſes idées. Sa curioſité n'a point de bornes, & il veut ſavoir juſques aux choſes qu'il ſied bien à un Prince d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer, pour ſavoir quel étoit l'effet du vin. Un Mandarin l'empêcha de s'enivrer de nouveau, lui ayant fait accroire que pendant l'ivreſſe il avoit fait une injuſtice énorme dont il ne ſe ſouvenoit point, & dont il avoit honte. Le P. *Laureaty*, parlant à M. le *Gentil*, qui nous fournit cet article, de l'avarice de Kamhi, lui dit, que ce Prince ſe promenant dans un parc de la ville de Nankin, il appella un Mandarin de ſa ſuite, le plus riche particulier de l'Empire, & lui ordonna de prendre la bride d'une bourique ſur laquelle il monta, & de le conduire autour du parc. Le Mandarin obéït, & reçut un *Taël* pour récompenſe. L'Empereur voulut le conduire à ſon tour, & la promenade finie, le Prince dit au Mandarin, *combien de fois ſuis-je plus grand que toi?* le Mandarin ſe proſternant à ſes piez, lui dit, qu'il n'y avoit aucune comparaiſon à faire. Eh bien, repartit l'Empereur, j'en veux faire une, je ſuis vint mille fois plus grand que toi, paye donc ma peine à proportion de ce que j'ai payé la tienne. Le Mandarin paya vint mille *Taëls*, qui ſont cent mille francs. Cet Empereur a un nombre conſidérable de femmes & d'enfans. * Le Gentil, *Voyage autour du Monde*, *tome* 1. *p.* 303. &c.

KAMIENIECK. *Voyez* KAME'NIECK.

KAMIN, petite ville avec châtellenie. Elle eſt dans le Palatinat de Kaliſch dans la Haute Pologne, ſur la Warte, entre Gneſne & Lencici, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

KAMIN, ville de Poméranie. *Voyez* CAMIN.

KAMINIECK, ville de Pologne, capitale de la Haute Podolie, avec Evêché ſuffragant de Léopol. Les Auteurs, qui écrivent en Latin, la nomment *Camenecia* & *Camienicum*, & les Polonois *Kaminieck Podelski*. C'eſt une très-bonne place, avec une forte citadelle élevée entre des rochers. Kaminieck eſt capitale d'un Palatinat, qui a ſous ſoi Tarnapol, Oucze, Zbaras, Zwaniecz, Ladau, &c. Cette ville qui fut preſque toute brûlée l'an 1669, eſt ſituée vers les frontiéres de la Moldavie. Elle a réſiſté autrefois à des armées de Turcs, de Tartares, de Tranſſylvains & de Valaques. Les premiers la prirent l'an 1672, & elle a été rendue à la Pologne par la paix de Carlowits l'an 1699.

KAMP. *Cherchez* CAMB.

KAMPEN (Henri de) (Jean de) (Jaques de) *Voyez* CAMPEN.

KAMPER. *Voyez* CAMPER.

KAMPS. *Voyez* CAMB.

KAMUEL. *Voyez* CAMUEL.

KAN, titre d'honneur. *Voyez* KAM & CHAM.

KAN, riviére. *Voyez* KEN.

KANDALE. *Voyez* KENDALE.

KANDAW ou KANDOW, ville. *Voyez* CANDAW.

* KANDEL, riviére de Suiſſe, dans le Canton de Berne, prend ſa ſource dans la montagne d'Engſtlingen ſelon Wagner, & dans le Mont-Ravin, ſelon Stumpfius; mais ce dernier ſe trompe. Suivant le rapport des gens du païs, cette riviére ſort du Mont-Gaſter qui eſt à trois heures de chemin de Kandelſteg. Elle coule juſques au deſſous de Wimmis dans le Sibenthal, où elle ſe groſſit par la Simme qu'elle reçoit. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 228. édit. d'Amſterdam, 1730.

* KANDELBRUCK, village de Suiſſe, dans le Canton de Berne, ſur la rive droite de la riviére de Kandel, au ſud du Lac de Thun; dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* KANDELSTAG ou KANDELSTEG, village de Suiſſe, dans le Canton de Berne, ſur la rive droite de la riviére de Kandel, au ſud-ſud-eſt de Kandelbruck, dont il eſt parlé dans l'article précédent.

KANDUANA, province de l'Empire du Mogol en Aſie, au delà du Gange, ſur les confins de la Grande Tartarie, entre les provinces d'Udeſſa, de Pitan, & de Gor. Karacatanka en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KANE, étoit un Général des Huns, qui s'étant emparé de la Pannonie remporta une victoire contre les Romains à Tulne dans l'Autriche; mais qui mourut dans la bataille & eut pour ſucceſſeur Attila. * Volaterran.

KANIOW, petite ville de Pologne, au Palatinat de Kiow, dans la Volhynie. Elle eſt ſituée ſur la rive droite du Boryſthéne, & aſſez bien fortifiée.

KANISE ou CANISA, ville de Hongrie, eſt ſituée ſur une riviére, vers les frontiéres de la Stirie, & près du Drave & du Fort de Serin. Cette ville fut emportée par les Turcs l'an 1600, malgré tous les efforts que fit le Duc de Mercœur, pour empêcher les Infidéles de s'en rendre maîtres. Ferdinand, Archiduc d'Autriche, l'aſſiégea au mois de ſeptembre de l'année ſuivante, aſſiſté des troupes du Pape & des Princes d'Italie; mais il fut obligé de ſe retirer après deux mois de ſiége. L'an 1664, le Comte de Serin, étant entré dès le mois de janvier dans la Hongrie, y prit Cinq-égliſes ou Funfkirchen & quelques autres places, brûla Sigets, & fut aſſiéger Kaniſe, qu'il auroit infailliblement priſe, ſi on lui eût envoyé le ſecours qu'on lui avoit promis. Le Grand Viſir ayant ſçu la nouvelle de ce ſiége s'avança avec une puiſſante armée, le fit lever, & enſuite prit le Fort de Serin, la petite Comorre, &c. Le Comte Budiani bloqua Kaniſe le 30 janvier 1688 avec 7000 Hongrois. Le ſiége dura juſques au premier avril 1690, que l'on capitula & on apporta au Comte les clefs de la ville, pendues à une chaine d'or. Le Turc qui les porta, dit en les remettant, *Je vous remets la place la plus importante de l'Empire Ottoman.* Les Impériaux y trouvérent un beau train d'Artillerie que les Turcs avoient pris autrefois ſur les Chrétiens. * Sanſon. Baudrand. *Vie de Tekeli. Diction. Allemand.*

KANNEMAN (Jean) Allemand, de l'Ordre des Fréres Mineurs, vivoit dans le XV ſiécle. Il ſe fit des affaires, en avançant des Propoſitions hardies, touchant la puiſſance eccléſiaſtique. Il eſt Auteur d'une Apologie pour ſa détente, de pluſieurs Sermons & de quelques Queſtions. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiecle.*

KANNIBALES. *Voyez* CANNIBALES.

* KANOLD (Jean) Docteur en Médecine à Breſlau, a publié quelques Ouvrages Allemands ſur la Peſte, ſur diverſes maladies contagieuſes du bétail, & ſur d'autres ſujets. Mais ce qui a le plus obligé le Monde ſavant, ce ſont les *Mémoires ſur la Nature & ſur les Arts*, en Allemand, qu'il entreprit en 1717 conjointement avec quelques uns de ſes amis. Ce curieux Ouvrage périodique a été interrompu par ſa mort, qui arriva le 15 novembre 1729, lorſqu'il avoit près de 50 ans. Il a laiſſé en Manuſcrit un autre Ouvrage conſidérable, intitulé, *Annales de ortu, progreſſu & exitu magnæ hominum peſtilentiæ ab anno* 1701, *ad annum* 1716. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 20. *p.* 206.

KANTELBERG. *Voyez* CANTORBE'RY.

KANTERBURY. *Voyez* CANTORBE'RY.

KANUT. *Cherchez* CANUT.

KAOCHEU. *Voyez* CAOCHEU.

* KAPFENBERG, bourg d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Il eſt dans la Stirie au nord-oueſt de Gratz ou Gracz dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues. Frédéric de Wit dans ſa Carte de la partie ſeptentrionale du Cercle d'Autriche, le nomme mal à propos *Rapſenberg*.

KAPOS, riviére. *Voyez* CAPOS.

KAPOSWAR. *Voyez* CAPOSWAR.

KAPUL, iſle. *Voyez* CAPUL.

KAR.

* KARA, petite iſle à l'oueſt de l'Ecoſſe méridionale, entre l'Iſle d'Ila, & la preſqu'iſle de Cantire. Elle eſt au ſud de l'Iſle de Géga dont elle eſt ſéparée par un détroit.

KARACATHAI, païs de la grande Tartarie. Sanſon dans ſa grande Carte de l'Aſie lui donne encore le nom de *Coaulach*, & il le place au midi de l'Oby, aux confins de la Sibérie & de la Tingœſie. On voit dans la nouvelle Carte de M. Witſen, un païs nommé *Karakitay*, qui eſt dans le Tangut, autour des villes de Kamul, de Sachion, & de Campion. Il peut bien être le même que celui-ci nonobſtant la différence de leur ſituation. * Maty, *Dict. Geogr.*

KARAIBES. *Voyez* CARAIBES.

KARAITES. *Voyez* CARAITES.

KARAKATANKA, ville de l'Empire du Mogol en Aſie, capitale du Royaume de Kanduana, & ſituée ſur une riviére au nord du Lac de Chiamay. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KARAKOTON, ville de la grande Tartarie ſur les confins de la Chine, au commencement du 43 degré de latitude, & du 134 degré de longitude. Elle eſt au nord de Péking, dont elle eſt éloignée de plus de quarante lieues. Elle eſt environnée de paliſſades de bois de chêne pour ſe garantir des ours, des léopards, des tigres & d'autres bêtes féroces qui ſont en grande quantité dans ces quartiers-là. * *Carte de la Tartarie de* M. Deliſle. *Gr. Dict. Univ. Holl.* où elle eſt appellée KE'RAKATON.

KARA-ME'HE'MET, Bacha Turc, ſignala ſon courage aux ſiéges de Candie, de Kaminieck & de Vienne, & ſe diſtingua au combat donné à Cotchin. Après avoir été pourvu du Gouvernement de Bude l'an 1684, il y fit une merveilleuſe réſiſtance contre les Impériaux; mais il y mourut pendant le ſiége, d'une bleſſure qu'il reçut d'un éclat de canon, en donnant ſes ordres ſur les remparts. Il avoit peu de tems auparavant fait tuer quarante Eſclaves Chrétiens, en préſence d'un Officier, qui l'étoit allé ſommer de ſe rendre de la part du Prince Charles de Lorraine. * *Rélation du ſiége de Bude*, *&c.* M. De la Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.*

KARAMIT. *Voyez* CARAMIT.

KARASE'RA, lieu d'Aſie dans le Diarbékir. Ç'a été autrefois une grande ville, & ſans doute habitée par des Chrétiens, comme on peut en juger par ſept ou huit égliſes qu'on y voit encore à moitié rompues; & dont les clochers ne ſont pas gâtez. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 4. *p.* 188 *&* 189. édit. de Hollande, 1692.

KARASU, petite ville de la Tartarie Crimée, ſituée ſur la riviére de Karaſu, entre Baciéſaraï & Caffa, à huit lieues de la premiére & à douze de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KARASU, riviére de la Tartarie Crimée, fait un demi-cercle dans ſon cours, coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt, & puis du nord-oueſt au ſud-eſt.

KARCSMA. *Voyez* CARTCHE'MA.

* KARE'ATH ou CARE'E, pére de *Johanan* l'un de ceux qui allérent trouver *Guédalja*, Gouverneur que *Nébucadnetſar* Roi de Babylone avoit commis ſur la Judée, & qui implorérent ſa protection. Il la leur promit & les exhorta à demeurer dans le païs. * II ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 23. Le nom de *Carée* ſignifie *un chauve*, ou, *un feu qui vient à l'encontre.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

KARELEN. *Cherchez* la CARE'LIE ou CAREKEN.

KARGAPOL. *Voyez* CARGAPOL.

KARHAIS, KE'RAHEZ ou CARHAIX, en Latin *Caretum*, bon bourg avec une Abbaïe de Bénédictins, dans l'Evêché de Quimpercorentin en Bretagne, à douze lieues de la ville de Quimpercorentin, vers le nord-est. * Maty, *Dict. Geogr.*

KARIB SCHACH, Roi des Kileks, peuples de la province de Kilan, dans le Royaume de Perse, étoit descendu des anciens Rois de ce païs, & voulut en ôter la possession à Schach-Sophi, Roi de Perse, successeur de Schach-Abas, qui l'avoit conquis l'an 1600. Il trouva moyen de lever une armée de quatorze mille hommes, & prit d'abord la ville de Reſcht, puis occupa toutes les avenues du Kilan; mais le Roi de Perse envoya contre lui une armée de quarante mille hommes, qui défirent entiérement ses troupes, & se saisirent de sa personne. Il fut mené à Caswin, où étoit le Sophi, lequel ordonna qu'on lui fît une entrée par raillerie, & qu'il fût accompagné de cinq cens Courtisanes, qui le traitérent avec mille indignitez, dans cette ridicule cérémonie. Lorsqu'il eut été condamné à mort, on commença son exécution par un supplice assez extraordinaire. Il fut ferré aux piez & aux mains comme un cheval, & aprés qu'on l'eut laissé languir ainsi trois jours, il fut attaché au haut d'une perche dans le Meidan ou grand marché, & tué à coups de fléches. Le Roi tira le premier coup, & obligea tous les Seigneurs de sa Cour à suivre son exemple. * Oléarius, *Voyage de Perse.*

KARIKFERGUS ou KARIKVERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

KARKAH. *Voyez* CARIATH.

KARKISE. *Voyez* KIRKISIA.

* KARKOUB, ville d'Asie dans la Perse, est à 74 degrez 45 minutes de longitude, & à 32 degrez 15 minutes de latitude. C'est une ville de passage pour tous les Pélerins qui vont à la Mecque, & qui viennent des hautes contrées de la Perse. * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 401. édit. de Hollande 1692.

KARLSTADT. *Voyez* CARLSTADT.

KARMATH, fameux Imposteur, qui selon quelques Historiens, étoit natif de Hamadam-Karmath, village des dépendances de la ville de Cufa, duquel il tira son nom. Quelques autres veulent que ce nom lui ait été donné, parce qu'il étoit petit & contrefait; car c'est ce que signifie en Arabe le mot de *Karmath.* Il fut Auteur d'une Secte, qui renversoit tous les fondemens du Musulmanisme, & qui fit de grands progrès dans les Etats des Califes. Cet homme commença à paroître l'an de l'Hégire 278, de JESUS-CHRIST 891, & ses Sectateurs nommez Karmathiens furent regardez par les Musulmans, non comme des Sectaires, mais comme des impies & des athées. Leur Prophéte étoit d'une vie fort austére, & disoit, que Dieu lui avoit commandé de faire non pas cinq priéres, comme faisoient les Musulmans, mais cinquante par jour. Il établit cette pratique parmi les siens, qui négligeoient le travail pour s'y appliquer. Ils mangeoient beaucoup de choses défendues par la Loi Musulmane, & croyoient que les Anges étoient leurs guides dans toutes leurs actions, & que les Démons, ou esprits follets étoient leurs ennemis. Ils allégorisoient tous les préceptes de la Loi Mahométane; car selon leurs principes, la priére n'est que le symbole de l'obéïssance, que l'on doit rendre à l'Iman ou Chef de la Secte, qu'ils appelloient d'un nom particulier *Maassum*, c'est à dire, *préservé de Dieu.* Au lieu de la dixme de leurs biens, que les Mahométans donnoient aux pauvres, ils en mettoient la cinquiéme partie à part pour leur Iman, qui étoit chez eux maître du spirituel & du temporel. Quant au jeûne, ils le regardoient seulement comme le symbole du silence & du secret que l'on doit garder à l'égard des Etrangers, qui ne sont pas de leur Secte. Enfin ils croyoient que la fidélité pour leur Imam, étoit figurée par le précepte qui défend la fornication: en forte que ceux qui révélent les mystéres de leur Religion, & qui n'obéïssent pas aveuglément à leur Chef, tombent dans le crime d'adultére & de fornication. La Secte des Karmathiens commença sous le Califat de Rafchid, ou selon quelques-uns, sous celui de Mamon. Mais leur Chef ayant disparu, elle fut tenue cachée, & ceux qui la professoient, n'ont jamais reconnu aucun Imam particulier, ni adhéré publiquement à aucun Chef sous ces deux régnes. Ce fut sous le Califat de Motamed l'an 275 de l'Hégire, 888 de JESUS-CHRIST, que les Karmathiens commencérent à exciter des mouvemens dans les bourgades de la ville de Cufa en Chaldée. Le commencement des troubles que cette Secte causa, tombe dans l'année 278 de l'Hégire, un an avant la mort du Calife Motamed; mais ces troubles ne furent pas alors fort considérables. L'an 286 de l'Hégire, Abusaïd Habab se trouva à leur tête, après avoir ramassé un grand nombre de ces gens là, qui s'étoient multipliez dans l'Iraque Arabique ou Chaldée. Il fit longtems la guerre à Motadhed; il prit la ville de Hagiar, qui est l'ancienne métropole de l'Arabie, nommée par les Latins *Petra Deserti*, dont il fit sa capitale. Sous le Califat de Moctafi, les Karmathiens firent une guerre continuelle dans les provinces de Chaldée, de Syrie, & de Mésopotamie. La ville de Damas se racheta avec de l'argent; mais ils prirent par force celles de Baalbec & de Salemiah, & en massacrérent la plupart des Habitans. Leurs Chefs étoient alors Jahia, Hussain & Zacrunac, dont le dernier défit l'armée du Calife, & fit faire main basse sur la Caravane des Pélerins de la Méque, desquels il pilla les bagages. Mais il fut enfin défait par Joseph, fils d'Ibrahim, Général de Moctafi, & mourut des blessures qu'il reçut dans le combat, l'an de l'Hégire 294, de JESUS-CHRIST 906.

L'an 301, Abusaïd Prince des Karmathiens, qui commandoit dans la ville de Hagiar, fut tué dans le bain par un de ses Esclaves, & Saïd son fils aîné lui succéda, à condition néanmoins qu'à cause de son peu de santé, il remettroit le commandement à Abu Thaher son cadet, dès qu'il seroit parvenu à un âge compétent. Abu Thaher âgé de 18 ans ne jugea pas à propos d'attendre plus long-tems. Il fit croire aux plus grossiers de sa Secte, que Dieu lui révéloit les choses les plus cachées, & se mit aussitôt à la tête d'une assez grosse troupe de gens qui le suivirent. Il prit d'assaut la ville de Bassora, tua un grand nombre de ses Habitans, & l'abandonna ensuite, après l'avoir pillée pendant dix-sept jours, l'an de l'Hegire 311, de JESUS-CHRIST 923. L'année suivante, il défit la Caravane des Pélerins à leur retour de la Mecque, & fit prisonnier Abdallah fils de Hamadan pére du Sultan Seifeddulah, qui en étoit le conducteur. Il le renvoya pourtant quelque tems après, parce qu'il vouloit se réconcilier avec le Calife Moctader. Il lui demanda en effet la paix, se contentant de la ville de Bassora, avec la petite province d'Ahuaz en Principauté; mais le Calife ne voulant jamais consentir à sa demande, quoiqu'il eût reçu ses Ambassadeurs avec honneur, & qu'il leur eût même fait des présens, Abu Thaher s'en vengea l'année suivante; car il prit la ville de Cufa, la pilla entiérement, tua une partie de ses Habitans, & réduisit l'autre en servitude.

L'an de l'Hégire 319, les Karmathiens étant sortis de Bahrein & d'Ahassa, marchérent du côté de la Mecque, ravagerent tout le païs, prirent la ville, & y tuérent plus de trente mille personnes. Ils emplirent le puits de Zemzem de cadavres, fouillérent le temple, en y enterrant 3000 morts, & enlevérent la célébre pierre noire, dont ils couvrirent un lieu sale. Après cette action, Abu Thaher s'approcha de Bagdet, pour insulter le Calife Moctader, avec 500 chevaux seulement. Le Calife envoya Abusage avec trente mille hommes pour l'enlever. Abusage voyant qu'Abu Thaher avoit si peu de monde, le méprisa & écrivit par avance au Calife, *je vous envoye Abu Thaher prisonnier, pour en faire ce que vous voudrez.* Moctader lui écrivit, *faites rompre le pont du Tigre, afin qu'il ne vous puisse pas échapper.* Abusage ayant reçu ses ordres, envoya un homme à Abu Thaher, qui lui dit de sa part, qu'en considération de l'ancienne amitié qui étoit entre eux, il lui conseilloit, vu le petit nombre de ses troupes, incapables de résister au Calife, de se rendre ou de trouver le moyen de se sauver. Abu Thaher demanda à l'Envoyé combien Abusage avoit de gens. L'Envoyé lui ayant repondu, trente mille, il repliqua, *Il lui en manque trois comme les miens.* Puis ayant fait venir en sa présence trois de ses gens, il commanda au premier de se percer la gorge avec un poignard, au second de se jetter la tête la premiére dans le Tigre, au troisiéme de se précipiter d'un lieu fort haut; & ces trois hommes lui ayant obei au premier signe qu'il leur fit, Abu Thaher dit à l'Envoyé, *Celui qui a de semblables troupes n'apprehende pas le nombre de ses ennemis: je te donne à toi ton quartier; mais sache que je te ferai voir bientôt Abusage ton General enchaîné parmi mes chiens.* Il lui donna en effet la nuit suivante une si rude camisade, qu'il tua une partie de ses troupes, & mit le reste en fuite, Abusage fut fait prisonnier, & Abu Thaher ne manqua pas de le faire mettre à l'attache entre ses dogues. L'an 327, il promit de laisser passer la Caravane des Pélerins de la Mecque, qui avoit cessé de se mettre en chemin, depuis l'an 319, moyennant la somme de 25 mille dinars d'or. L'an 332 de l'Hegire, 943 de JESUS-CHRIST, Abu Thaher mourut paisible possesseur d'un grand Etat, qu'il laissa à partager entre ses fréres, car il n'avoit point d'enfans. Cependant il avoit fort limité leur pouvoir, en établissant un Conseil de sept personnes, qui devoient administrer toutes les affaires, qui concernoient la Religion & l'Etat.

L'an de l'Hégire 339, de JESUS CHRIST 950, sous le califat de Mothi, le 23 des Abbassides, les Karmathiens rapportérent de Cufa à la Mecque la Pierre Noire, qu'ils en avoient enlevée 20 ou 22 ans auparavant. Ils racontent sur ce sujet bien des fables, que je ne juge pas à propos d'insérer ici. La Secte des Karmathiens se dissipa peu à peu; car les Barîdiens les ayant exterminez dans l'Arabie, ceux qui se soulevérent depuis dans Alep & ailleurs, n'eurent point de suite. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orient.* Bayle, *Dict. Crit.*

KARNE (Edmond, *Voyez* CARNE.

KARNKOWSKY (Stanislas Archevêque de Gnesne, s'appliqua fort aux études pendant sa jeunesse & fut fait Evêque d'Uladislavie en 1596. Il y demeura 18 ans & pendant ce tems-là il réforma son Clergé & établit diverses Ecoles & Séminaires. Sigismond Auguste, Roi de Pologne, étant mort en 1572, l'Archevêque de Gnesne à cause de son grand âge ne fit pas paroître tout le soin & toute l'activité nécessaire, de sorte que Jean Firley, Palatin de Cracovie, chercha à porter atteinte à l'autorité archiépiscopale; mais Karnkowsky la soutint & donna sa voix à Henri de Valois frére du Roi de France à la Diéte de Varsovie. Il reçut ce Prince près de Méseriz & lui fit une belle Harangue au nom des Etats du Royaume, en janvier 1574. Il assista à son couronnement, & lorsque Henri se retira secrettement de la Pologne la même année, il le suivit dans l'espérance de le faire revenir. En 1575, on procéda à une nouvelle élection dans laquelle l'Archevêque de Gnesne & quelques autres portérent leur vue sur l'Archiduc Maximilien; mais Karnkowsky nomma Reine de Pologne *Anne*, sœur de Sigismond Auguste & se vit appuyé par plusieurs autres. Ils donnérent aussi pour époux à cette Princesse *Etienne Bathori*, Vaivode de Transsylvanie. L'Archevêque de Gnesne refusant de couronner la Reine, Karnkowsky fit cette céremonie à Cracovie. En 1577, il demanda l'Evêché de Cracovie, mais en vain; le Roi l'assura pourtant qu'il auroit l'Archevêché de Gnesne, dont il fut fait d'abord Coadjuteur & auquel il parvint effectivement en 1581, & en même tems à la Primatie de la Pologne. Dans les troubles, au sujet de la Maison *Zborowsky*, il fit tous ses efforts pour rétablir la paix, quoiqu'on ait cru d'abord qu'il avoit découvert le premier au Roi les desseins dangereux de Christophe Zborowsky. Depuis la mort

mort du Roi Etienne, arrivée en 1586, il présida dans le Directoire durant l'interrégne, & quoique la famille de Zborowsky, avec ses adhérans, eût élu pour Roi Maximilien, Archiduc d'Autriche, il fit élever sur le thrône, par une autre élection, le Prince Royal de Suéde Sigismond III, qu'il couronna lui même. Jean Zamoisky, Chancelier du Royaume, s'étant fait plusieurs ennemis, l'Archevêque se joignit à eux & convoqua une assemblée inusitée à Kow en 1590, dans laquelle il tâcha de faire casser les ordonnances faites dans la derniére Diéte du Royaume. Cette démarche le rendit fort odieux, c'est pourquoi il cassa dans la Diéte de Varsovie en 1591, tout ce qu'il avoit fait dans l'assemblée de Kow & se réconcilia avec Zamoisky. Il fit bâtir à Calisch un Collége pour les Jésuites, & établit des Séminaires à Gnesne & à Uladislavie. Il mourut à Lowitz le 26 mai 1603, âgé de 78 ans & fut enterré chez les Jésuites à Calisch. On auroit souhaité qu'il eût été plus ferme dans ses résolutions; mais du reste on ne peut pas nier qu'il n'ait eu beaucoup de mérite. On a de lui, *Historia interregni Polonici*, depuis le départ de Henri de Valois; *De Jure provinciali terrarum Civitatumque Prussiæ*. * *Dict. Allemand.*

KARN-TAUR, en Latin, *Carnicus Taurus*, montagnes d'Allemagne, entre l'Archevêché de Saltzbourg & la Carinthie. On prétend que ce sont les montagnes, où habitoient anciennement les peuples appellez *Norici Taurisci*. * Maty, *Diction. Geogr.*

KARNWALD, en Latin *Carna Sylva*. C'est une forêt de la Suisse. Elle sépare le Canton d'Underwald en deux parties, qui portent le nom d'*Ob dem wald* & d'*Underwald*, dont le premier signifie *au dessus de la forêt*, & l'autre *au dessous de la forêt*. * Maty, *Dict. Geogr.*

KAROPNITZE ou GLIUBOTEN, en Latin *Caropnitius* ou *Orbelus Mons*, montagne de la Turquie en Europe. Elle sépare la Macédoine de l'Albanie, & se va joindre au Mont-Argentaro, sur les confins de la Bulgarie. * Maty, *Diction. Geogr.*

KARPEN. *Voyez* CARPEN.

KARS. *Voyez* CARS.

KARSSEN. *Voyez* KARSO.

KARTAN. *Voyez* CARTHAN.

KARTCHE'MA. *Voyez* CARTCHE'MA.

KARTHALO. *Voyez* CARTALO.

* KARZEROM, ville d'Asie, dans le Royaume de Perse. Elle est dans le Farsistan à l'ouest-sud-ouest de Schiras, dont elle est éloignée d'environ vint lieues. * M. Delisle, *Carte de la Perse.*

KAS. KAT. KAU. KAY. KAZ.

KASAKES. M. Witsen dans sa nouvelle Carte met des Tartares Kasakes, entre les Kalmuchs, & il les place aux confins du Zagathay & vers les sources du Chésel. * *Voyez sa Carte.*

KASBIN. *Voyez* CASBIN.

KASCHAN. *Voyez* CACHAN.

KASCHAW. *Voyez* CASSOVIE.

KASCHE'GUER, petite ville du Mogolistan, qui a été autrefois la demeure d'un Roi de ce nom de Kaschéguer. On n'y peut aller de Kachemire que par des chemins très-mal aisez. Il y a entre autres un endroit où, en quelque tems que ce puisse être, il faut marcher sur la glace environ un quart de lieue. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* On prétend que Kaschéguer est la même chose que Cascar ou Casghar. Cependant Kaschéguer est placé dans le Mogolistan par M. Corneille, & Cascar dans la grande Tartarie par M. Maty, & par M. Delisle.

KASEMARK. *Voyez* KESMARK.

KASGHAR. *Cherchez* CASCAR.

KASIKERMEN, ville située dans le païs des Tartares d'Okzakow, au midi du Borysthéne, à deux lieues de la Mer Noire. Elle est défendue par quatre Forts quarrez, faits de briques larges & toutes de la même grandeur, & qui se touchent tous les uns les autres d'un côté. Il y en a trois, qui sont sur une même ligne droite; mais le quatriéme forme avec le second un angle droit. Le premier de ces Forts touche le Borysthéne, & est défendu de tours, de même que les deux autres, qui sont sur une même ligne. Le quatriéme est plus fort. Du côté où il n'est pas joint aux autres, au lieu de tours, il a deux bastions grands & hauts, & un fossé. Il fait de ce côté-là, face à la riviére, dans laquelle il y a vis à vis une isle longue, qui a la figure d'une langue de bœuf. On l'appelle *Towan*. Les Tartares y avoient en 1695, deux petits Forts, à quatre bastions, un de chaque côté de l'isle. Ils avoient encore un autre Fort près de la riviére. Cette même année un corps de Cosaques, Sujets du Czar de Moscovie, attaqua ces Forts; & les ayant pris, ils assiégérent Kasikermen, dont ils se rendirent maîtres en peu de tems. Par la tréve faite pour deux ans à Carlowits en 1699, cette place & Asoph furent cédées au Czar. Mais par le traité de 1712, les Moscovites ont rendu ces places au Turc après avoir démoli les nouvelles fortifications qu'ils y avoient faites. * *Mémoires du tems.*

KASIMIR, ville de Pologne. *Voyez* CASIMIR.

* KASIN, riviére d'Irlande, dans l'Ultonie au Comté d'Armagh, prend sa source vers les confins du Comté de Monaghan, coule à peu près du sud au nord, & vers la fin de son cours tournant à l'ouest, se jette dans le Blackwater.

KASSEL. *Voyez* CASSEL.

* KASSRE-EL-LEHOUS, appellé ordinairement *Krengavar*, ville d'Asie dans la Perse, est à 76 degrez, 20 minutes de longitude. Le païs d'alentour est bon & porte d'excellens fruits. * Tavernier, *Voyage*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 401. édit. de Hollande 1692.

KASTRIKOM & KASTERKUM. *Voyez* CASTRICUM.

* KATAN, que quelques uns nomment *Eccetan*, pére de *Joanan*, Juif dont les enfans revinrent de la Captivite de Babylone, au nombre de cent dix personnes. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 8. *v.* 12.

KATAY ou KATHAY. *Voyez* CATAY.

KATIF (El) *Voyez* EL CATIF.

KATLAGE. *Cherchez* KERLING.

* KATOCOUY. *Voyez* FRONTENAC (Le Fort de)

KATS. *Voyez* CATS.

KATTA. *Voyez* CARTHA.

KATTATH. *Voyez* CARETH.

KATWYCK. *Voyez* CATWYCK.

KATZ, village de Suisse. *Voyez* CATZ.

KATZBACH, en Latin *Cattus*, petite riviére de la Silésie. Elle baigne la ville de Lignitz, & à quelques lieues de là elle se décharge dans l'Oder. * Maty, *Dict. Geogr.*

KAUFBEURN, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, est située à cinq ou six lieues de Memmingen, & est Impériale, depuis le tems de l'Empereur Conrad II. * Ortélius. Sanson.

KAUFFUNGEN (Conrad ou Cuntz de) Gentilhomme de Misnie. Il fut d'abord en grand crédit à la Cour de l'Electeur Frédéric *le Debonnaire*, qui le nomma Baillif d'Altenburg, & ensuite il rendit de bons services à la ville de Nuremberg, contre Albrecht de Brandebourg. Lorsque l'Electeur Frédéric fut en guerre avec le Duc Guillaume son frére, Cuntz se declara pour le premier, & fut fait prisonnier par Guillaume au siége de Géra. Il se racheta moyennant 4000 florins, & comme il avoit aussi souffert par rapport à ses biens-fonds, l'Electeur lui donna les terres confisquées en Misnie sur *Avel de Vitzthum*, qui suivoit le parti de Guillaume: ce qui ne se fit cependant qu'à condition qu'à la premiére paix il le restitueroit. Mais lorsque par la médiation de l'Empereur Frédéric III, la paix fut conclue à Naumburg en 1450, & que Cuntz dut rendre les terres de Vitzthum & reçevoir en échange celles qui lui avoient été prises pendant la guerre, il n'en voulut rien faire: c'est ce qui obligea l'Electeur a les lui enlever de force. Cuntz se plaignant amérement de ce procédé, l'Electeur choisit des Arbitres qui devoient examiner l'affaire & donner leur décision. Les Arbitres s'assemblérent & Cuntz comparut, mais il sortit sans attendre la sentence. Il chercha dans la suite à se venger de l'Electeur, & ne fit point difficulté de dire que sa vengeance ne tomberoit ni sur le païs, ni sur les Sujets de l'Electeur, mais sur son propre sang, ce qui fit qu'à la fin on lui confisqua tous les biens qu'il possédoit dans la Misnie & qu'on l'exila. Il se tourna alors du côté de la Bohéme où il acheta le Château d'Isenberg, & y attira deux autres Gentilshommes de Misnie, Guillaume de Mosen & Guillaume de Schœnfels. Il gagna encore quelques autres personnes & se servit pour Espion, d'un Cuisinier de Bohéme, nommé *Schwalbe*, qui entra au service de l'Electeur. L'Espion fit savoir un jour à Cuntz que l'Electeur avoit fait un voyage à Leipsic. Cuntz profita de l'occasion, arriva auprès du Château d'Altenbourg vers la minuit, le septiéme juillet 1455, avec 36 cavaliers. Ils escaladérent le château & après avoir bien fermé les appartemens de l'Electrice & des domestiques, ils allérent droit à l'appartement des Princes, les fils de l'Electeur. Cuntz prit le Prince Ernest, & de Mosen se chargea d'un jeune Comte de Barby croyant que c'étoit l'autre Prince, qui avoit eu soin de se cacher sous le lit. Etant descendus par l'échelle, Cuntz reconnut l'erreur & remonta lui même une seconde fois dans le château pour chercher le Prince Albrecht. Dans ces entrefaites, l'Electrice s'étoit éveillée, mais ne pouvant sortir de sa chambre, elle se mit à la fenêtre, vit Cuntz & lui cria d'épargner les Princes & d'être persuadé qu'il obtiendroit tout ce qu'il souhaiteroit. Mais tous ses cris furent vains, & ces scélérats se séparérent. Cuntz chargé du Prince Albrecht tourna du côté de la Bohéme; de Mosen & Schœnfels prirent la route de la Franconie avec le Prince Ernest, afin que si un parti étoit attrapé il pût obtenir sa grace par le moyen de l'autre. Aussi-tôt tout fut en mouvement dans le château, on dépêcha un Courier à Leipsic, on envoya des gens de tous côtez pour poursuivre les fuyards & l'on fit sonner les cloches de tout le païs. Cuntz entendant sonner l'allarme de toutes parts, chercha à s'évader en passant par des endroits presque impratticables & où l'on n'avoit jamais passé. Il n'avoit plus qu'une demi-lieue à faire pour arriver aux frontiéres de Bohéme, lorsque le Prince Albrecht feignit de souffrir beaucoup de la faim & de la soif. Cuntz envoya là-dessus une partie de ses Cavaliers pour prendre les devans, & lui avec un autre Cavalier descendit de cheval pour cueillir des fraises pour le Prince. Un Charbonnier que son chien avoit conduit à cet endroit, survint & demanda à Cuntz où il vouloit aller avec ce petit garçon? C'est un petit garnement, repartit le Traître, qui s'est sauvé de la maison de son Maître & que j'y veux ramener. En même tems Cuntz s'embarrassa dans les ronces par ses éperons, de sorte qu'il ne put pas d'abord se dégager, ce qui donna assez de tems au Prince pour révéler au Charbonnier le secret de l'affaire. Un Cavalier de Cuntz s'en étant apperçu porta un coup de sabre contre le Prince & le manqua. Le Charbonnier qui tenoit une grande perche dont il se servoit pour attiser le feu, en donna un coup à ce cavalier & étoit prêt à en donner autant à Cuntz, qu'il auroit assommé, si le Prince n'eût demandé grace pour lui. Le chien du Charbonnier abboya si fort qu'il attira la femme & les valets du Charbonnier, qui se saisirent de Cuntz & l'emmenérent prisonnier dans le couvent de Grunhayn où ils conduisirent aussi le Prince. On prit d'un autre côté six Cavaliers de Mosen, qui avec le reste de ses compagnons voyant qu'on le poursuivoit vi-

ve-

vement, se cacha pendant trois jours dans une caverne près du château de Steina, & demanda grace au Prince Ernest. Il écrivit ensuite à Frédéric de Schœnburg, Capitaine à Zwickau, & lui promit de rendre le Prince à condition qu'on leur accorderoit leur pardon: ce qui leur ayant été promis, ils livrérent le Prince à Hartenstein. Le Prince Albrecht fut rendu à l'Electeur son pére à Altenburg & le Prince Ernest à l'Electrice sa mére à Chemnitz, après quoi toute la Cour se rendit à Ebersdorf. On y rendit graces à Dieu & l'on y consacra les habits des Princes & du Charbonnier en mémoire de cette délivrance. L'Electeur accorda en récompense au Charbonnier le privilége de couper autant de bois qu'il lui en faudroit pendant toute sa vie. On lui donna outre cela un bien assez considérable & une pension annuelle de quelques mesures de blé, dont la postérité de ce Charbonnier jouît encore aujourd'hui. Cuntz eut la tête tranchée à Freyberg le 14 juillet, & fut enterré en Gentilhomme dans l'Eglise de S. Pierre, d'où cependant son corps fut transféré quelque tems après dans le village de Neukirch qui est dans le voisinage de Freyberg. Ses parens avoient obtenu son pardon, mais la nouvelle en arriva trop tard. Schwalbe & quelques autres furent tenaillez & écartelez à Zwickau. De Mosen & Schœnfels eurent leur grace suivant la promesse que le Prince leur en avoit faite: on ne sait cependant pas ce qu'ils devinrent dans la suite. * Bojemi *Vita Alberti.* Fabricii *Orig. Saxon.* Spangenberg, *Chron. Mansf.* Albinus, *Chron. Mysn.* Franck, *Chron.* Sagittarius, *de Plagio Kauffungi.* Rechenberg, *de Raptu Ernesti & Alberti. Dict. Aleman.d.*

KAUGHA. *Voyez* GAOGA.

KAULIS: c'est le nom d'une vilaine race de gens répandus dans les lieux les plus écartez des fauxbourgs d'Ispahan. C'est une sale canaille, qui croupit dans l'oisiveté, couverte de lambeaux, & qui ressemble à ces *Bohémiens* qui courent l'Europe. Les Kaulis font un Corps d'environ mille hommes ou femmes. Ils demeurent étendus tout le long du jour au soleil sans jamais rien faire; mais dès le soir & toute la nuit ils vont à la picorée: leurs femmes seulement font des tamis & quelques gros ouvrages de crin. Du reste ils sont sans Religion & sans culte, ils se mêlent à la maniére des brutes sans aucune distinction de parenté. On dit qu'ils se sont perpetuez de la sorte de tems immémorial, & qu'il faut rapporter leur origine au tems d'Abraham. Le mot de *Kauly*, dans l'usage, marque un homme exécrable, & particuliérement un incestueux; sans doute parce que les *Molla* Persans les font descendre d'un inceste entre un frére & une sœur. On les appelle aussi *Korbetis* & *Koboalis.* * Chardin, *Voyages, &c. tome 3. p. 47.*

* KAUNITS, nom d'une famille de Comtes, des plus considérables de la Moravie & de la Bohéme. La Seigneurie de Kaunitz est en Moravie, sur la rive droite de la riviére d'Igla, presque au midi de Brino, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* KAUNITS (Dominique André, Comte de) fils de *Léopold-Guillaume*, Comte de Kaunits, & d'*Eleonor*, fille de *Maximilien*, Prince de Dietrichstein, naquit vers l'an 1655. Il se distingua tellement par sa capacité, que l'Empereur Léopold en 1687 le préféra à des personnes du premier rang, pour lui conférer la dignité de Conseiller Privé. Ce Prince l'honora quelques années après du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or, & l'envoya en 1694 pour Ambassadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & l'année suivante auprès de l'Electeur de Baviére à Bruxelles. En 1697, le même Prince le nomma pour son Plénipotentiaire à la paix de Ryswick. En 1696, il fut fait Sous-Chancelier de l'Empire, mais il ne prit possession de cette charge qu'après la paix de Ryswick. Il étoit infatigable à remplir les devoirs de sa charge, & pour le soulager on lui donna pour Aide, en 1702, le Baron Joseph-Frédéric de Seiler, qui avoit été le troisiéme Plénipotentiaire de l'Empereur à la paix de Ryswick. Il mourut d'une apoplexie le onziéme janvier de l'an 1705, & on le trouva mort dans son lit. Il avoit épousé *Marie-Eleonor*, fille d'*Adolphe* Wratislas, Comte de Sternberg & premier Burgrave du Royaume de Bohéme, morte le deuxiéme décembre 1706. En mourant il laissa trois fils & quatre filles, 1. *François-Charles*, Comte de Kaunitz, né l'an 1676, qui fut Auditeur de Rote, Prevôt du vieux Oetingen, Chanoine de Saltzbourg, de Passau & d'Olmutz, & enfin Evêque de Laubach, mort le 25 décembre 1717; 2. *Maximilien-Ulric*, Chambellan de l'Empereur, Conseiller Aulique, envoyé l'an 1717 en ambassade dans les Cours des Electeurs & des Princes de l'Empire, marié le sixiéme août 1699, avec *Ernestine-Françoise*, Comtesse héréditaire d'Oost-Frise & de Rietberg, fille de *Ferdinand-Maximilien*, Comte de Rietberg, de laquelle il eut plusieurs enfans; 3. *Jean-Guillaume*, né en 1697, mort jeune; 4. *Marie-Eleonor*, mariée à *François-Venceslas*, Comte de Trautmansdorf; 5. *Marie-Dominique*, mariée en 1712, à *Philippe-Joseph*, Comte de Rosemberg; 6. *Françoise-Gabrielle-Joséphe*, mariée en 1711, à *Albert*, Comte de Heister. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Epit. Rer. Bohem.*

KAUWENBURG. *Voyez* KOUWENBERG.

KAY (Guillaume) Peintre, natif de Breda, avoit étudié à Liége sous Lambert Lombard. Sandrart, après l'avoir loué comme un habile Peintre, en fait l'éloge comme d'un très-honnête homme. Il demeuroit à Anvers, où il vivoit d'une maniére, magnifique en toutes choses. Il a fait un grand nombre de portraits peu inférieurs à ceux d'Antoine More. Un jour qu'il faisoit le portrait du Duc d'Albe, & qu'il avoit feint qu'il n'entendoit pas l'Espagnol, un Officier de la Justice criminelle vint demander à ce Duc ses ordres touchant le Comte d'Egmont, à quoi il répondit qu'on l'exécutât, sans perdre de tems. Cet ordre fit tant d'impression sur l'esprit du Peintre, qui aimoit la Noblesse de son païs, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & en mourut en 1568. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p. 365.*

KAYE (Jean) *Voyez* CAIUS.

KAYL. *Voyez* KEYEL.

KAYSERSPERG, en Latin *Kaysersperga* ou *Cæsaris Mons*, petite ville de la Stirie, située sur la riviére de Sutel, dans le Comté & à l'Orient de la ville de Cilley, dont elle est éloignée de six lieues. * Maty, *Dict. Geogr.*

KAZEROM. *Voyez* KARZEROM.

KAZIMIERS, ville de Pologne. *Voyez* CASIMIR, ville de Pologne.

KEA. KEB. KEC. KED.

KEANROSS. *Voyez* KINROSS.

KEARNÆUS (Barnabé) Jésuite Irlandois, mourut âgé de soixante & quinze ans, en 1640. Il avoit publié en 1622, l'*Heliotrope*, ou des Sermons, tant sur les Fêtes que sur les Dimanches durant tout le cours de l'année. * Alegambe, p. 55.

KEAULIN, Roi des Saxons occidentaux en Angleterre, succéda à son frére Kenrick en 565. Il fit la guerre contre les Bretons, qu'il défit deux fois; la premiére, à Déreham dans le Comté de Glocester, où il tua trois de leurs Rois, après quoi il s'empara de Glocester, de Cirencester & de Bath, qu'on nommoit alors Badencester; la seconde, à Fethanloag, d'où il retourna chargé de dépouilles. Mais les Bretons le rencontrérent sur une montagne couverte de bois dans le Wiltshire, ruïnérent toute son armée, & le chassérent de son Royaume. L'année suivante il mourut fort pauvre, après avoir été le plus puissant Roi de sa nation. * *Dict. Anglois.*

KEBBERS, Payens que l'on souffre à Ispahan en Perse, & qui y demeurent dans le fauxbourg, nommé Kebrabath. *Kebber* signifie *infidele*, & vient du mot Turc *Kiaphir*, qui veut dire *Renegat*. Ils n'ont rien de commun avec les Perses que le langage. Leur habit est tout à fait différent, & ils portent la barbe fort grande, contre la coutume de ces peuples. Ils n'ont ni batême, ni circoncision, ni églises ou temples, ni Prêtres. Ils n'ont même aucuns livres de Morale ou de dévotion. Ils croyent néanmoins l'immortalité de l'ame, & quelque chose d'approchant de ce que les anciens Payens ont écrit de l'Enfer & des Champs Elysiens. Quand quelcun d'eux meurt, ils lâchent un coq de la maison du défunt, & le chassent vers la campagne; & si un renard l'emporte, ils croyent que son ame est sauvée; mais ils ont une autre preuve, qu'ils estiment encore plus certaine. Ils parent le corps du défunt de ses plus beaux habits, & de ce qu'il avoit de plus précieux, comme de chaînes d'or, de bagues & d'autres joyaux; & en cet état ils le portent au cimetiére, où ils le mettent debout contre la muraille, & l'arrêtent en cette posture avec une fourche, qui lui soutient le menton. S'il arrive que les corbeaux ou les autres oiseaux lui arrachent l'œil droit, on le considére comme un bienheureux, & on enterre le corps avec beaucoup de cérémonies; mais si les oiseaux lui crévent l'œil gauche, c'est pour eux une marque infaillible de sa damnation, & on le jette dans une fosse la tête la premiére. * Oléarius, *Voyage de Perse.*

KEBEL (Jacques) Mathématicien Allemand, vivoit dans le XVI siécle l'an 1536, & composa divers Ouvrages, de l'Arithmétique, de l'Astrolabe, &c.

KECIO, KECCIO, KECE ou CHECO, *Kecium*, *Coccum*, ville d'Asie dans l'Inde delà le Gange, & capitale du Royaume de Tonquin, dont on lui donne quelquefois le nom. Sa situation est sur une grande riviére, à quarante lieues du Golfe de la Cochinchine. On croit qu'elle pourroit bien être l'ancienne *Daona*, capitale des Daoniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

KECKERMAN (Barthélemi) natif de Dantzic, y fut Professeur en Théologie au commencement du XVII siécle. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages pleins de citations, & qui ont souvent été citez. Il étoit Calviniste, & mourut l'an 1609, âgé de 38 ans. * Bayle, *Dict. Crit.*

KEDAR. *Voyez* CEDAR.

* KEDD (Josse) naquit à Emmeric en 1597, dans le Duché de Cléves, & entra en 1617 dans la Société des Jésuites. Dès sa plus tendre jeunesse il fut toujours fort animé contre les Protestans, & s'appliqua à prêcher la Controverse. Il mourut à Vienne en Autriche le 27 mars de l'an 1657. Ses Ecrits qui sont au moins au nombre de 34, sont la plupart contre les Protestans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Script. S. J. p. 517. & suiv.*

* KEDEMOTH, ou CEDEMOTH, Désert dans la Tribu de *Ruben*. Ce fut de là que *Moïse* envoya des Ambassadeur à *Sihon* Roi de Hesçbon, pour lui demander passage sur ses Terres, à condition que les Israëlites suivroient toûjours le grand chemin, sans s'écarter ni à droite, ni à gauche, & qu'ils payeroient par tout, jusques à l'eau, si Sihon le vouloit ainsi. Ils n'épargnérent ni priéres, ni soumission, pour porter ce Prince à leur faire cette honnêteté. Ils lui remontrérent que ceux qui habitoient le Païs de Séïr, étoient Descendans d'*Esaü*, & que les Moabites n'avoient point été si durs envers eux, que de leur refuser une grace de si peu de conséquence. Il la leur refusa avec obstination, & même vint en armes au devant des Israëlites, pour s'y opposer, en cas qu'ils voulussent s'ouvrir le passage par la force. Cette résistance ne réüssit pas à Sihon. Les Israëlites le défirent, & passérent sur le ventre à toutes ses troupes. * *Deuteronome, ch. 2. v. 26. I. Chroniq.* ou *Paralip. ch. 6. v. 79.* Le mot de *Kédémoth*, signifie *Mer Morte*, ou, *Principe de mort.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* KEDEMOTH, ville des Lévites dans la Tribu de *Ruben.* * *Josué, ch. 13. v. 18. & ch. 21. v. 37. I. Chron.* ou *Paralip. ch. 6. v. 79.*

KEDER (Martin) de la Société Royale des Antiquaires de Stok-

Stokholm, publia l'an 1708, un livre *in quarto*, sous le titre de *Recherches des Médailles, frappées en Irlande avant que Henri II se fût emparé de ce Royaume.* On voit dans le même Ouvrage une *liste des Medailles Angloises & Anglo-Danoises, qui se trouvent dans le cabinet de l'Auteur.* Il paroit qu'avant l'année 800 de Jesus Christ, on se servoit de monnoye d'argent battue en Irlande. Kéder en convient, & Jacques Warœus le prouve dans ses Antiquitez d'Irlande. * *Journal des Savans* 1709, *mois de mars.*

KEDERMISTER. *Voyez* KIDDERMINSTER.

KE'DE'S. *Voyez* CADE'S & CE'DE'S.

KE'DIMOT. *Voyez* KE'DE'MOTH.

KEDMA. *Voyez* CEDMA.

KEDOR-LAHOMER. *Voyez* CHODORLAOMER.

KE'DUALLA, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre, régnoit vers la fin du septiéme siécle, & fut déthrôné par une puissante faction; mais il remonta sur le thrône. Inquiété par de nouveaux mouvemens de ses Sujets. il alla à Rome pour y recevoir le batême, que ses affaires temporelles lui avoient fait différer jusques-là. Le Pape Sergius le batisa le jour de Pâques de l'année 689. Il mourut à Rome quelques semaines après, âgé de 30 ans; & fut enterré dans l'église de saint Pierre. * *Dictionnaire Anglois.*

KE'DUMMIN. *Voyez* CADUMIM.

KEE. KEF. KEH. KEI.

* KEELATH, KE'HE'LATH, ou CEELATHA, dix-neuviéme Campement des Israëlites dans le Désert. Ils y arrivérent de Rissa, la quatriéme année depuis leur sortie de l'Egypte. Ce lieu est mémorable dans l'Histoire à cause de la sédition que *Coré*, *Dathan*, & *Abiron* ou *Abiram*, excitérent contre *Moïse* & contre *Aaron*, pour la souveraine Sacrificature. Dieu confondit ces factieux, & confirma le souverain Sacerdoce à Aaron, par le miracle qu'il opéra sur sa verge; laquelle se trouva couverte de fleurs & d'amandes; tandis que celles des Factieux demeurérent toutes séches. *Coré*, *Dathan*, & *Abiron* avec deux cens cinquante autres de la race des Sacrificateurs, tenant tous l'encensoir à la main, furent engloutis tout à coup, la terre s'étant ouverte sous leurs piez, en sorte qu'ils descendirent vivans dans le sepulchre. * *Nombres*, *ch.* 16. *v.* 17. *& suiv.* & *ch.* 33. *v.* 22. Le mot de *Keelath* veut dire, *l'Assemblée* ou *l'Eglise vient.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* KEFERNBURG, famille de Comtes, fort ancienne dans la Thuringe. En 728, il est fait mention de *Hugues* de Kefernburg, qui étoit en grande considération, & qui fut batisé par Boniface. Du tems de Conrad II, Gonthier de Kefernburg rendit son nom célébre, & mourut en 1302, sans laisser d'héritiers males. Il eut deux filles dont l'une appellée *Adelaïde* fut mariée à Othon, Comte d'Orlamunde, & l'autre nommée *Ermengarde* épousa Thierry, Comte de Hohnstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KEFTE'EN, grand village à cinq lieues d'Alep de Syrie. Il est à l'occident de la plaine de ce nom. Les plaines de *Keftéen* sont d'une très-grande étendue & presque par tout fertiles & bien cultivées. En y entrant au sortir d'*Essoyn*, l'on découvre tout à la fois 24 villages, ou lieux qui ressemblent à des villages. Les Habitans de Keftéen nourrissent une si grande quantité de pigeons qu'il y a plus de colombiers que de maisons. On y voit encore quelques débris d'anciennes églises. * Maundrel, *Voyages*, *&c. p.* 3.

KE'HATH. *Voyez* CAATH.

KE'HILA. *Voyez* CEILA.

KEHL, forteresse sur le Rhin, vis à vis de Strasbourg; dont la citadelle est assez avancée vers Kehl pour pouvoir la battre avec le canon. Cette place est sur les Terres du Markgrave de Bade-Dourlach & appartient immédiatement à l'Empire. Il n'y avoit là autrefois qu'une simple redoute que les François prirent & rasérent en 1678; mais depuis qu'ils se sont rendus maîtres de Strasbourg, ils ont bâti cette place tant pour couvrir la ville de Strasbourg, que pour se faciliter le passage en Allemagne. A la paix de Ryswick, Kehl fut cédé à l'Empire. En 1702, les François reprirent le Fort de Kehl sous le Maréchal de Villars; & le rendirent de nouveau aux Impériaux par la paix de Rastadt & de Bade. Cette forteresse est fort réguliére, formant un quarré: elle a deux ouvrages à cornes. Il y a près de Kehl un pont sur le Rhin, de l'entretien & des réparations duquel les François se sont chargez moyennant un péage qu'ils ont établi sur le chemin de Kehl à Strasbourg. Dans la guerre que la France a déclarée à l'Empereur en 1733, les François assiégérent ce Fort & le prirent dans le mois de novembre de la même année. * *Theatr. Europ. Diction. Allemand. de Bâle. Mercure Historique de l'an* 1733, *tome* 95. *mois de novembre*, *p.* 518 *& suiv.*

KEHLHEIM. *Voyez* KELHEIM.

KEIL. *Voyez* KYLE.

* KEILLE, petite riviére de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Twédale ou Téviotdale, traverse cette province du sud au nord, & se jette ensuite dans la Twéde ou Téviot. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 1079.

KEIRNÆUS. *Voyez* KE'ARNÆUS.

KEIS. *Voyez* QUEIXOME.

KEISERSHEIM. *Voyez* KAISERSHEIM.

KEISERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KEISERSMARCK. *Voyez* KESMARCK.

KEISERSPERG. *Voyez* KAISERSBERG.

KEISERSTUL, KEISERSTUHL ou KEIZERSTOUL, jolie ville de Suisse, située sur un côteau élevé au bord du Rhin, dans le Comté de Baden, au nord-nord-est de Baden; dont elle est éloignée de trois lieues. Cette ville est un passage fort important; à cause de son pont sur le Rhin qui est le dernier qui se voye sur ce fleuve, à la réserve de celui de Bâle. On croit qu'anciennement les Romains avoient là une bonne forteresse qu'ils avoient bâtie au passage du Rhin, & que Keiserstul est le *Forum Tiberii* des anciennes Notices. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 3. *p.* 134 *&* 135. édit. d'Amsterdam, 1730.

KEISERSWEERT. *Voyez* KEYSERSWEERT.

KEITH, est le nom d'une noble & ancienne famille d'Ecosse, le Chef de laquelle pour sa valeur fut fait Comte-Maréchal de ce Royaume, & Schérif de Mernis. Ses successeurs jouïssent encore de cet honneur. * *Dict. Anglois.*

* KEITH ou KETH, petite isle de l'Ecosse méridionale au milieu du Golfe de Forth, entre Kinghorn & Edimbourg; longue de 1500 pas & large de 500. Son terroir est gras & fertile, arrosé par quatre ou cinq sources d'eau vive, abondant en excellens pâturages, où les chevaux s'engraissent à merveille. L'Isle a quatre petits ports qui sont face aux quatre côtez du monde. En hiver on pêche sur ses bords une quantité prodigieuse d'huîtres, & en été l'on y a de même une pêche de poissons; fort riche & fort abondante. Il s'y trouve une carriére de pierres noirâtres; qui, quand on les taille, répandent une odeur de soufre. Elles sont de très-bon usage pour bâtir. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1190 *&* 1191.

* KEITH ou KETH, riviére d'Ecosse dans la province de Perth. Elle est remarquable par une cataracte où l'eau se précipite de fort haut entre deux rochers avec un bruit extrémement grand. Il se trouve là une grande quantité de saumons dont les Habitans savent faire leur profit. * Le même, *p.* 1204.

KEIVINUS (Saint) de la province de Leinster en Irlande, vivoit du tems de saint Colomban; dans le septiéme siécle. Il mourut l'an 618, âgé selon les uns de 120, & selon les autres de 129. On a de cet Auteur deux Ouvrages, l'un *de l'Origine des Bretons*; & l'autre *de Hiberus & de Hérimon.* * Hanme, *Chron. Hibern.* Jac. Waræus, *de claris Hiber- næi Scriptor. l.* 1.

KEIZERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KEIZERSMARK. *Voyez* KERSMARK.

KEIZERSPERG. *Voyez* KEISERSPERG.

KEIZERSTUHL. *Voyez* KEISERSTUL.

KEIZERSWEERT. *Voyez* KEYSERSWEERT.

KEL. KEM.

KELAJAH. *Voyez* CALITA.

KELAL. *Voyez* CALAL.

KE'LAVANE, Princesse de Géorgie, illustre dans le XVII siécle, par sa fermeté à ne point vouloir changer de Religion. Elle soutint le bâton, le fer & le feu. Abas *le Grand*, Sophi de Perse, ne voulant pas en avoir le démenti, donna ordre au Gouverneur de Schiras, de la faire Mahométane à quelque prix que ce fût. Cet Officier n'oublia rien pour vaincre la constance de cette Princesse; & lui fit endurer un martyre de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit; & qu'on le renouvelloit tous les jours. Elle mourut enfin sur des charbons ardens l'an 1624. Son corps fut jetté à la voirie; mais les Augustins l'envoyérent secrettement au Prince son fils. * Chardin, *Voyage de Perse.*

KELBINS, peuples, qui vivent dans la campagne, proche le païs des Druses, à deux ou trois journées d'Alep en Syrie. Ils ne sont ni Turcs, ni Chrétiens; mais ils sont plus affectionnez à la Religion de Jesus Christ, qu'à celle du faux Prophéte Mahomet. * Michel le Févre, *Theatre de la Turquie.*

* KELBRA, ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est située à l'est-sud-est de Northauzen dont elle est éloignée de quatre lieues.

* KELHEIM, ville du Cercle de Baviére en Allemagne est située dans l'endroit où l'Altmul entre dans le Danube. Elle est au sud-ouest de Ratisbonne; dont elle est éloignée de trois lieues. En 1633, Bernard, Duc de Saxe, la prit, mais l'année suivante il fut obligé de la rendre aux Impériaux par capitulation. En 1705, un Boucher, nommé *Krans*, trouva moyen de livrer cette place aux Païsans qui lui en donnérent le gouvernement; mais peu de tems après les Impériaux l'ayant reprise, il fut décapité & écartelé à Ingolstadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromsd. *Chur-Beyers. Atlas, partie* 1. *p.* 89 *& suiv. La Vie de l'Empereur Joseph.*

KE'LITA. *Voyez* CALITA.

KELL. *Voyez* KEHL.

* KELLEN, *Colonia Trajana*, *Colonia Ulpia Trajana*, étoit anciennement une petite ville de la Basse Allemagne. Maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Cléves, situé à une demi-lieue de la ville de Cléves. * Maty, *Dict. Geogr.*

KELLER (Adam) Jurisconsulte, publia en 1608, trois livres *de Officiis Juridico-politicis*, & en 1618, un livre du droit de succéder *ab intestato.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KELLER (Jaques) l'une des bonnes Plumes, qui fussent parmi les Jésuites d'Allemagne vers le commencement du XVII siécle, naquit à Seckingen l'an 1568. Il se fit Jésuite l'an 1588; & après qu'il eut régenté les Belles Lettres, la Philosophie, la Théologie Morale, & la Scholastique, il fut appellé au gouvernement; car on lui donna le Rectorat du Collége de Ratisbonne, & puis celui du Collége de Munich. La premiére de ces deux charges dura deux ans; mais la seconde lui fut laissée pendant seize années de suite. Il fut longtems Confesseur du Prince *Albert* de Baviére, & de la Princesse son épouse, & il fut souvent consulté & employé par l'Electeur *Maximilien* dans des affaires d'importance. Il disputa publiquement avec *Jacques Hailbrunner*, le plus célébre Ministre du Duc de *Neubourg*, &, s'il en faut croire ses Confréres, il le vainquit. Il publia quelques livres de Controverse & divers Ouvrages de Politique sur

les affaires du tems. Il prit un nom déguisé à la tête de ses Ecrits polémiques. Il mourut à Munich le 23 de février 1631. * Bayle, *Dict. Crit.* S'il faut croire les Confréres de Keller Alegambe & Sotwel, dit M. *Bayle*, le Ministre *Jaques Heilbrunner* fut tellement pressé qu'il en tomba malade, ou qu'il feignit de l'être de peur de rentrer en lice le lendemain. On accusoit le Ministre d'avoir falsifié plusieurs passages des Péres dans son Ouvrage Allemand, intitulé *Papatus Acatholicus.* Mais si l'on en croit les Luthériens, l'innocence de leur Ministre fut mise dans la derniére évidence. *Ex inspectione & examinatione dictorum patrum, innocentia Heilbronneriana luculenter patuit.* * Andreas Carolus, *in Memorabilibus ecclesiasticis sæculi XVII*, *p.* 384. On a de lui les Ouvrages suivans, *Tyrannicidium seu Scitum Catholicorum de Tyrannorum internecione adversus inimicas Calviniani Ministri calumnias in Societatem Jesu jactatas*; *Papatus Catholicus, seu Demonstratio fundamentalis veritatis Ecclesiæ Catholicæ Romanæ contra Jacobum Heilbrunner*; *Compendium ejusdem Operis*; *Agonia seu sudor mortalis Jacobi Heilbrunneri*; *Fasciculus fœdus 50 Fasciculorum*, sous le nom de Jacobus Sylvanus; *Philippica in Anonymum quendam Prædicantem*, sous le même nom; *Cavea Turturis.* M. Mayer attribue ce dernier Ouvrage à un autre Auteur. * *Consultez aussi* Nathanaël Sotwel, *in Biblioth. Scriptor. Societat. Jesu*, *p.* 373. 374.

KELLER (Jean Balthasar) Ouvrier incomparable dans l'art de fondre en bronze. Il étoit natif de Zurich & s'établit en France où il réüssit heureusement le dernier décembre 1692, dans la fonte de la statue équestre de Louïs XIV, qui est haute de 20 piez & toute d'une piéce comme on la voit dans la place de Louïs *le Grand.* On voit divers autres ouvrages admirables de sa façon dans le jardin de Versailles & ailleurs. Louïs XIV lui donna l'inspection de la nouvelle fonderie de l'Arsénal. Il mourut en 1702. Son frére *Jean-Jacques* fut aussi très-habile dans la même profession. * *Dict. Allemand de Bâle.*

* KELLERAMPT, Seigneurie de Suisse, possédée par la ville de Bremgarten. Elle comprend les villages d'Ionen, d'Alc & de Langhofen. * *Etat & Délices de Suisse*, *p.* 148. édit. d'Amsterdam 1730.

KELLES, petite ville épiscopale d'Irlande, dans le Comté d'East-Meath en Lagénie, sur une riviére qui porte le nom de Blackwater, à cinq lieues de Tryme, du côté du nord. Quelques Géographes prennent Kelles pour l'ancienne *Laberus*, ville des Eblaniens, laquelle d'autres mettent à Kildare. * Maty, *Dict. Géogr.*

KELMART ou KELMUNTZ, en Latin *Cælius Mons*, *Cælomontis.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Souabe, situé sur l'Iler, entre Memmingen & Ulm, à trois lieues de la premiére, & à six de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KELNSEY, village d'Angleterre, sur la pointe du Cap qui porte le nom de Spunhead ou Spurnhead, dans la presqu'isle de Holdernefs au Duché d'York. C'étoit anciennement une place plus considérable sous le nom d'*Ocellus*, & qui donnoit même son nom à toute la presqu'isle. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 213.

KELSO, bourg d'Ecosse, considérable pour son négoce. Il est dans le Comté de Roxborough, qui fait partie de l'Ecosse méridionale. Il a une belle situation sur la riviére de Twéde, dans un terroir fertile. Il étoit célébre par son Abbaïe, l'une des treize bâties par David I, Roi d'Ecosse. * *Diction. Angloi.*

KE'LUB. *Voyez* CHE'LUB.

* KE'LUHU ou CHE'LIAU, Juif, qui à son retour de Babylone fut obligé de se séparer de sa femme parce qu'elle ne professoit pas la Religion des Juifs. * *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 10. 33.

* KELVIN ou KELWIN, riviére de l'Ecosse méridionale, prend sa source vers les confins des provinces de Lénox & de Cluydesdale, traverse de l'ouest à l'est celle de Sterling & se jette dans le Golfe de Forth.

KELWULF ou CE'OLULPHE, Roi de Northumberland, frére de Kenred, succéda à Ofric II, l'an 729, & ne régna que neuf ans. Ce fut à lui que Béde dédia son Histoire; mais il ne dit rien de lui, si ce n'est que les commencemens & la suite de son régne furent pleins de troubles, dont il attendoit la fin d'une maniére fort douteuse. Enfin il se fit Moine à Lindisfarne, & enseigna aux Religieux à boire du vin & de la biére, au lieu de lait & d'eau qu'ils buvoient auparavant. Il établit aussi un fonds, afin que dans la suite on eût de quoi perpétuer cet usage. * *Dict. Anglois.*

KE'MACH. *Voyez* CHE'MACH.

KE'ME'LUS (Martin) Historiographe de Brandebourg, publia un livre sur le Baiser en 1665, & une Bibliothéque Théologique des Anglois en 1677, *in quarto.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* KE'MENY ou CHIMIN JANOS (Jean) Prince de Transsylvanie, étoit issu d'une famille noble de cette Principauté. Il se mit d'abord au service de Bethlem Gabor, & après la mort de ce Prince arrivée en 1629, il demeura attaché à sa Veuve nommée *Catherine.* En 1630, elle l'envoya à la Diéte, pour assister à l'élection d'un nouveau Prince. Il donna sa voix à George Ragotsky qui le prit à son service, & le fit Maître d'Hôtel du jeune Prince George Ragotsky II. Celui-ci ayant succédé à son pére fit Kémeny Général, & l'envoya contre Basile Lupol, Vaivode de Moldavie. En 1657, il accompagna son Prince en Pologne, où il se trouva à plusieurs batailles. L'approche des Tartares obligea ce Prince à revenir en diligence en Transsylvanie, pour s'opposer à ces nouveaux ennemis; & en partant, il laissa son armée, qui étoit en Podolie, sous la conduite de Kémeny, à qui il donna ordre de la ramener en Transsylvanie. Mais il fut investi des Tartares qui étoient dix fois plus forts que lui, de sorte que quoiqu'il eût combattu vaillamment pendant le premier jour du combat, il se vit obligé le second jour, par la défection d'une partie de ses troupes & par la perte de ses gens, de se rendre au Vainqueur qui le mena prisonnier en Tartarie. Au bout de deux ans, il recouvra sa liberté en payant une grosse rançon. Il obtint du Vaivode de Valachie, qu'il ne feroit aucune irruption dans la Transsylvanie. Les Turcs ayant nommé Achatius Bartschay pour Prince de Transsylvanie, Kémeny tâcha de l'unir avec Ragotsky; mais Bartschay voyant bien qu'il ne pourroit conserver cette dignité, s'en défit en faveur de Kémeny, qui ne manqua pas de l'accepter. Mais comme Ragotsky étoit maître du païs, & que dans la Diéte de Neumark il avoit de nouveau été reconnu pour Prince, il se retira dans la Haute Hongrie sur ses terres. Après la mort de Ragotsky, les Etats de Transsylvanie reconnurent pour leur Prince Kémeny, qui fit consentir Bartschay à ne point appeller les Turcs à son secours, & à s'en tenir à ce qui seroit ordonné à la Diéte de Régen. Cette Diéte qui se tint en 1660, donna à Bartschay quelques terres pour son entretien, & déclarérent Kémeny Prince de Transsylvanie. Ce dernier se mit sous la protection de l'Empereur Léopold, reçut garnison impériale dans ses places fortes, & fit mourir Bartschay sous quelque prétexte. En 1661, les Turcs envoyérent en Transsylvanie une puissante armée pour déthrôner Kémeny qui eut recours à l'Empereur. Après s'être réconcilié avec le Général Raimond de Montecuculi, il marcha avec lui vers la Transsylvanie où les Turcs avoient élu pour Prince un Gentilhomme du païs nommé Michel Abaffi; mais il fut obligé de retourner en Hongrie. Les Turcs ayant dans la même année mené toutes leurs forces devant Téméswar, Kémeny revint en Transsylvanie, & assiégea Abaffi renfermé dans Schasbourg; mais à l'approche des Turcs il fut contraint de lever le siége. En 1662, on en vint à une bataille, dans laquelle Kémeny étant d'abord tombé de cheval, fut foulé aux piez par ses propres gens. Sa premiére femme qui étoit de la famille de Lacoï lui donna cinq fils; mais il n'eut point d'enfans de la seconde qui étoit de la famille de Lenghi. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Cont. Ortelii.* Betlen, *Hist. Transsylv.*

* KE'MES, nom du quartier qui occupe la bande du nord-ouest du Comté de Pembrock dans la Principauté de Galles en Angleterre. Il porte le nom de Baronnie. On y remarque deux bons ports qui sont Fischgard & Newport. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 423.

KE'MISKI (Marie) belle Géorgienne, dont les avantures ont été si extraordinaires, qu'elles méritent bien de trouver place ici. On n'en voudroit pas garantir la vérité. Celui de qui nous la tirons, dit qu'il l'a composée sur les Mémoires du Bacha de Chio, qu'il a connu à Constantinople, & qui lui a communiqué quantité d'autres Ecrits, qui viennent de Méhemmed Reis Effendi, un des plus beaux Esprits & des plus savans qu'il y ait en Asie. Kémiski naquit en Géorgie, qui est le païs où les Voyageurs demeurent d'accord que se trouvent les plus belles femmes. Kémiski son pére étoit un des principaux Officiers de Kéminiski, Chef des Cosaques, qui se revoltérent au commencement du XVII siécle contre la Pologne. Après la mort de son Maître tué dans un combat, il ne voulut pas suivre la fortune de Dorofensko son successeur, & il se retira en Géorgie, où il n'eut pas plutôt vu une fille de treize ans, nommée *Zencoub*, qu'il en devint amoureux, & l'épousa. Entre les enfans qui vinrent de ce mariage, Marie Kémiski se fit admirer par l'éclat de sa beauté. Darejan Reine d'Imirette, fille de Taimuras, & veuve d'Alexandre, se la fit apporter, & dès qu'elle l'eut vue, elle ne put se résoudre de la quitter. Elle la fit élever dans son Palais, où elle retint aussi Zencoub sa mére. La réputation de cette belle Géorgienne faisoit tant de bruit, qu'Alékès fils du Chérif de la Mecque, qui étoit alors à Constantinople, se mit en tête de chercher les moyens de la voir. Il se joignit pour cet effet à un Juif nommé *Octrini*, & en peu de jours de navigation il arriva à l'embouchure du Phase, entra dans cette riviére, & mouilla au pié d'un château escarpé & inaccessible, où Kémiski & Zencoub étoient gardées avec la derniére vigilance. Octrini trouva pourtant un chemin, par lequel il monta jusqu'à la porte du jardin, & y mena Alékès. Ils y conférérent plusieurs soirs avec les deux prisonniéres, & promirent de les délivrer.

Leur dessein ayant réüssi, Alékès résolu de mener Kémiski à la Mecque, se joignit à une Caravane qui alloit à Alep, & qui à la troisiéme journée fut attaquée par une troupe d'Arabes. Le combat fut rude; mais la valeur céda au nombre, & l'Emir nommé *Amanzuel*, ayant apperçu Kémiski, ne se reserva qu'elle de tout le butin. Pendant qu'Alékès étoit allé chercher de l'argent pour payer sa rançon, la Turme d'Amanzuel fut rencontrée vers l'Euphrate par une nombreuse Caravane, & mise aisément en fuite. Kémiski, bien que déguisée, fut reconnue & livrée à un Officier de la Reine d'Imirette, qui avoit ordre de la remener en Géorgie. Comme Amanzuel se retiroit, il rencontra Alékès à la tête de quelques troupes qu'il avoit amassées, pour mettre une seconde fois son épouse en liberté. La Caravane étrangére fut défaite, & Kémiski délivrée. Elle se servit de l'Envoyé de la Reine d'Imirette, pour retirer Zencoub sa mére du Serrail d'Ispahan. Conduite à la Mecque par Alékès, à qui elle avoit donné un fils, elle vivoit contente de son sort, lorsque par un zéle mal entendu de sa Religion, il la pressa de se faire Mahométane, & l'irrita de telle sorte, qu'elle l'abandonna, & se déguisa en Soldat, pour passer en Candie. Alékès la retrouve, & s'embarque avec elle pour retourner à la Mecque. Son vaisseau est attaqué par deux vaisseaux détachez de l'armée Vénitienne par le Général Morosini. Alékès blessé est contraint de se rendre avec Kémiski déguisée en Soldat. Les Vénitiens vendent leurs prisonniers. Alékès & Kémiski sont achetez par un Marchand Juif, frére

frére d'Octrini. Ayant si heureusement recouvré la liberté, ils se rendent à Joppe, & y attendent une Caravane. Bien qu'elle fût nombreuse, elle ne laissa pas d'être attaquée par une troupe d'Arabes, que commandoit l'Emir Manasuaba, ami d'Amanzuel, & ennemi du pére d'Alékès. Les principaux passagers aimérent mieux perdre leur bagage que d'exposer leur vie. Manazuaba retint Alékès & Kémiski, dans l'espérance d'une rançon. Il ne donna que quinze jours à Alékès pour aller chercher de l'argent, & fit mettre aux fers Kémiski, qui étoit déguisée en Marchand Arménien, Le terme étant expiré sans qu'Alékès fût de retour, Manazuaba commanda de mutiler le Marchand Arménien. Sa surprise fut extréme, quand il apprit son déguisement; mais il s'en sut bon gré, & se persuada que c'étoit une heureuse occasion de satisfaire son amour. Cependant Amanzuel, prié par Alékès, fait demander la liberté de Kémiski à Manazuaba, qui la refuse brutalement. Amanzuel & Alékès joignent leurs forces, & fondent sur la Turine de Manazuaba, qui tombe dans le combat aux piez d'Alékès, lequel retrouve Kémiski, & la raméne à la Mecque. Ils y jouïssoient ensemble d'un agréable repos après tant d'agitations, lorsque la fortune leur suscita une nouvelle traverse. Arzigaga, Pascha du Caire, eut envie de voir Kémiski, & fit un voyage à la Mecque, sous prétexte d'un vœu. Quand il y fut arrivé, il procura à Alékès un emploi, pour l'éloigner. Après avoir inutilement essayé divers moyens pour tenter la fidélité de Kémiski, il la fit enlever, comme faisant profession de la Religion Chrétienne. Sur l'avis qu'il eut que celui à qui il en avoit confié l'exécution, la vouloit retenir pour lui, il en écrivit à Amanzuel, lui mandant seulement que la femme d'Alékès son ami avoit été enlevée par des Arabes. Amanzuel parut quelque tems après. Le Commandant des Arabes, dont les forces étoient trop inférieures, ne voulut pas courre le risque d'un combat, & se sauva à la faveur de la vitesse de ses chevaux. Kémiski demeura seule avec le bagage, dont les fuyards n'avoient pu se charger. Amanzuel s'avança le premier vers elle, & la fit monter sur son chariot. Arzigaga se présenta incontinent après, & Kémiski, qui n'étoit plus maîtresse de son ressentiment, lui enfonça un javelot dans le sein. Resolue de se retirer en Géorgie, elle s'embarqua sur un vaisseau qui escortoit un convoi pour Candie. Les Turcs furent attaquez par quatre Corsaires Chrétiens, ausquels la victoire demeura après une longue & vigoureuse résistance. Le Chevalier Panara trouva parmi les passagers Kémiski déguisée en Arménien, & la traita civilement sur sa bonne mine. Il reconnut par hazard son déguisement, lui promit de le tenir secret, & lui offrit une retraite en Sicile chez sa sœur. Elle l'accepta, fut reçue très-civilement à Messine, &après y avoir passé quelques mois, elle s'embarqua pour la Morée, où elle arriva sans beaucoup de danger. Sotéros Gouverneur d'un château ne l'eut pas plutôt vue, qu'il en devint éperduement amoureux. Elle ne put se défendre de l'aimer. Leur mariage se fit selon les cérémonies de l'Eglise Gréque. Il en naquit trois fils en moins de trois ans, au bout desquels Sotéros mourut. Kémiski retournée en Géorgie avec ses enfans, y fit une confession à un Evêque selon l'usage des Grecs, de tout ce qu'elle crut avoir fait de contraire aux commandemens de Dieu, & se retira dans l'exercice d'une austére pénitence. Elle mourut d'une fluxion, en la quarante troisiéme année de son âge. * *L'Histoire & les Avantures de Kémiski Géorgienne*, imprimée à Paris, *in douze*, en 1697.

K E M M E R O U F, ville de l'Inde delà le Gange. Elle est capitale du Royaume d'Alsen, & située vers le Lac de Chiamay. * Maty, *Dict. Géogr.*

* K E M N A T, petite ville du Cercle de Baviére en Allemagne, au nord d'Amberg, tirant tant soi peu vers l'orient. Elle en est éloignée de près de dix lieues.

K E M N I T I U S. *Cherchez* C H E M N I T I U S.

K E M N I T Z, ville de la Haute Saxe, capitale de l'Ertzebourg dans la Misnie, & défendue par le château d'Augustbourg. Elle étoit autrefois Impériale. Frédéric *le Mordu*, Marquis de Misnie, s'en empara l'an 1308. * Maty, *Dict. Géogr.*

K E' M O I S, peuples de l'Inde delà le Gange, qui habitent dans les montagnes, entre le Royaume de la Cochinchine & celui de Camboya. * Maty, *Dict. Géogr.*

K E M P E N-L A N D, ou K E M P E L A N D. *Voyez* C A M P I G N E.

K E M P I S. *Cherchez* T H O M A S A K E M P I S.

K E M P T E N, en Latin *Campodunum* ou *Campidona*, ville Impériale de la Souabe entre Memmingen, Issny, Leutkirch, & Kauffbeuren dans l'Algow, sur l'Iler. C'est une des plus anciennes villes de l'Allemagne. Ptolomée en fait mention & la nomme καμβόδουνον & Strabon l'appelle καμπόδουνον. Il en est aussi fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, &c. Son ancienneté se peut aussi conjecturer par les médailles & autres antiquitez Romaines qu'on y a trouvées. Elle a son nom de la petite riviére de *Kamp* sur laquelle elle est située. Lorsque le pouvoir des Romains eut baissé, cette ville passa entre les mains des Allemands & ensuite des Francs. Les Hongrois la désolérent avec son château en 919, car en 752 Kempten étoit déja une place close ou un *Castrum*. Les Abbez de Kempten prétendent qu'anciennement la ville de ce nom leur appartenoit; la ville le nie & des deux côtez l'on apporte des preuves. Quoiqu'il en soit, & quels qu'ayent été les anciens droits de la ville ou de l'Abbé, il est certain, & les deux partis en conviennent, qu'en 1525 *Sébastien de Brétenstein*, Abbé de Kempten, vendit à la ville pour la somme de 30000 florins tous ses droits réels, ou non fondez, sous l'approbation de l'Empereur Charles-*Quint*, & du Pape Clément VII. En 1530, la ville de Kempten, accepta la réforme dans la Religion, & fit profession de la Confession d'Ausbourg. En 1628 & 1629, elle fut obligée de loger des troupes impériales dont les Suédois la délivrérent en 1632; mais les Impériaux la reprirent d'assaut en 1633, la pillérent impitoyablement & firent passer presque tous les Habitans au fil de l'épée. Les Suédois la prirent encore en 1634; mais aprés la bataille de Nordlingue ils furent obligez de vuider toute la Souabe. Elle a un grand Conseil; le premier est de 22 Membres & le second de 58. L'Iler passe entre la ville & le fauxbourg & devient navigable à une demi-lieue de là. Cette ville est fameuse à cause de son négoce de toiles, & à cause qu'elle est l'entrepos des marchandises d'Italie qui vont dans les Païs-Bas, & des Païs-Bas en Italie. Elle sert aussi d'entrepos pour le sel qui va du Tirol en Suisse. * Mérian, *Topogr. Suev. Dict. Allemand de Bâle.*

K E M P T E N, Abbaïe de Bénédictins en Souabe, qui porte le nom de la ville de Kempten, qu'elle prétend lui avoir appartenu autrefois. Cette Abbaïe soutient que *Hildegarde*, troisiéme épouse de Charlemagne, & fille de Hildebrand, Duc de Souabe, la fonda en 777, en y employant son Comté de Kempten, & qu'*Andelgaire*, fils du grand Roland en fut nommé le premier Abbé par le Pape Adrien. Mais on a prouvé que le Diplome de Charlemagne est supposé & nullement dans le goût du siécle dont on le dit. *Hermannus Contractus* & quelques autres placent la fondation de cette Abbaïe à l'an 752, & disent qu'un certain *Andegaire* en fut le Fondateur & le premier Abbé. Mais il est démontré que le premier Abbé de Kempten & son Fondateur se nommoit *Théodore*, & qu'il vivoit du tems du Roi Pepin vers l'an 750. Il se peut que Hildegarde ait fait de grandes largesses à cette Abbaïe & que ce soit pour cette raison qu'on en a voulu conserver la mémoire en la plaçant dans les armoiries de l'Abbaïe, & en donnant le nom de Ste-Hildegarde à la résidence de l'Abbé qui est dans le voisinage de la ville de Kempten. L'Abbé de Kempten est Prince de l'Empire, Henri de Mittelberg ayant été élevé à ce rang en 1360, par l'Empereur Charles IV. Il est aussi Archi-Maréchal de l'Impératrice & fait les fonctions de cette charge à son couronnement. Le Chapitre est composé de 20 personnes qui doivent être d'une noblesse sans reproche. L'Abbé & ses Religieux ont la liberté de s'habiller en séculiers l'après-midi & de jouïr avec cet habit de toute sorte de divertissemens & de faire tous les exercices séculiers. Pour ce qui est du rang de l'Abbé de Kempten, il suit celui de Fulde. Il dépend immédiatement du Siége de Rome par rapport aux affaires ecclésiastiques. Jean de Rietheim cinquante-deuxiéme Abbé à obtenu ce privilége du Pape Jules II. * *Dict. Allemand de Bâle.*

K E M S, village du Sundgow, près du Rhin, à deux lieues au dessous de Bâle. On le prend pour l'ancien lieu des Rauraques, appellé *Cambete* & *Cambetis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

K E' M U E L. *Voyez* C A M U E L.

K E N. K E P.

KEN (Thomas) naquit à *Barkhamstead* ou *Berkhamsted* dans la Province de *Hartford* au mois de juillet 1647. Il étoit descendu d'une Maison riche & fort ancienne. En faisant ses classes à Winchester il y contracta une amitié intime avec *François Turnet*, qui fut depuis Evêque d'Ely. De Winchester, Ken passa à Oxford où il prit le degré de Bachelier ès Arts en 1661, celui de Maître ès Arts en 1664, celui de Bachelier en Théologie en 1678, & celui de Docteur de la même Faculté en 1679. Vers la fin de 1666, il fut aggrégé à la Société de Winchester, établie principalement pour vivre dans la retraite & pour s'attacher à l'étude. Pour répondre à l'intention du Fondateur de cette Société, Ken prêcha constamment dans l'Eglise de St. Jean proche de cette ville, & ramena plusieurs Anabatistes dans le sein de l'Eglise. Il dormoit peu, & chantoit un Hymne sur son luth avant que de s'habiller. L'Evêque de Winchester le mit au nombre de ses Chapelains domestiques, & lui donna la Cure de *Woodbay* dans la Province de Hamp ou de Southampton. Environ ce tems-là il publia *un Manuel de Priéres pour l'usage des Ecoliers de Winchester*. L'Evêque le fit, en 1669, Prébendaire de la Cathédrale, & dans cette dignité il fut connu du Roi Charles II. L'an 1675, année de Jubilé, il Ken alla à Rome & revint la même année, plus convaincu, disoit-il, de la pureté de la Religion Protestante. Le Roi le nomma pour aller à *Tanger* avec le Lord Darmouth, & à son retour le Monarque le fit son Chapelain. Quelque tems après, il fut Chapelain de la Princesse d'Orange en Hollande qui estimoit Ken à cause de sa piété & de sa prudence. Quand il fut de retour en Angleterre, le Roi Charles II le nomma de son propre mouvement en 1684, à l'Evêché de Bath & de Wels. Le Roi étant sur le point de mourir, Ken se tint auprès de lui pendant trois jours & trois nuits, lui suggérant de tems en tems des pensées pieuses. Ensuite il proposa diverses fois au Roi de recevoir le Sacrement, mais ce fut en vain. *Voyez* en la raison dans l'article de Charles II. Ken étoit fort charitable, & voyant la grande ignorance du peuple, il érigea plusieurs Ecoles dans les villes de son Diocése. Ce fut alors qu'il publia une Exposition du Catéchisme de l'Eglise. Il alloit souvent en été en quelque grande Paroisse, où il prêchoit deux fois, & où il confirmoit & catéchisoit les enfans. Lorsqu'il étoit chez lui le Dimanche, il faisoit dîner douze pauvres dans sa salle, & il tâchoit de leur rendre ce tems utile par quelques bonnes instructions. Quoiqu'il eût attaqué l'Eglise Romaine dans plusieurs Sermons, on crut que l'on devoit tâcher de le faire entrer dans les intérêts de la Cour; mais ce fut inutilement. Cet Evêque ayant prêché dans la chapelle du Roi à *Whitehal*, on fit au Prince un faux rapport de son Sermon. Le Roi envoya quérir le Prélat, & s'entretint avec lui dans son cabinet. L'Evêque lui dit que si *Sa Majesté n'avoit pas négligé son devoir, & s'il avoit assisté au Sermon, ses ennemis n'auroient pas eu occasion de l'accuser.* Ce Prélat entendoit la Musique & la Poësie, & a fait plusieurs vers & un Poëme Epique auquel il paroit avoir mis la derniére

 main,

main. Il mourut à *Longe-Leate* le 19 mars 1711, en allant aux eaux de Bath. Dans son testament il fit cette déclaration touchant sa Religion. „ Pour ce qui est de ma Religion, je meurs „ dans la Foi Catholique & Apostolique, dont toute l'Eglise fai- „ soit profession avant le schisme de l'Orient & de l'Occident. „ Je meurs particuliérement dans la Communion de l'Eglise An- „ glicane, entant qu'elle est exempte des erreurs de la Papauté „ & des Puritains, & entant qu'elle adhére à la doctrine de la „ Croix. " A la fin de la Vie de M. Ken par M. *Hawkins*, il y a deux Sermons & quelques Hymnes de l'Evêque. * *Mémoires de la Grande Bretagne, tome* 11. *p.* 226. *&c.*

* K E N, petite riviére d'Angleterre, dans la province de Westmorland, arrose la ville de Kendale ou Kendali, & se jette ensuite dans la Mer d'Irlande.

K E N, riviére d'Ecosse. *Voyez* K E N N.

* K E'N A H A N A, ou, C H A N A A N A, quatriéme fils de *Biban*, ou, *Balan*, de la Tribu de *Benjamin.* * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 14.

* K E'N A N I, Lévite, qui retourna de la Captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 9. *v.* 4.

K E N A N J A. *Voyez* C O N A N J A.

* K E'N A T H, ou C A N A T H, ville de la Tribu de Manassé delà le Jourdain. Elle fut prise par *Nobah* Israëlite, du tems de *Moïse*, & l'appella *Nobah* de son nom. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 42.

* K E'N A Z, ou C E'N E Z, quatriéme fils d'Eliphaz, fils d'*Esaü*, Duc d'Idumée. Il succéda à *Tsépho*, & laissa ce Royaume à Korah. * *Genése, ch.* 36. *v.* 15. Il y en a eu un autre, pére d'*Othniel* & de *Caleb*, dont il est parlé * *Josué, ch.* 15. *v.* 17: *Juges, ch.* 1. *v.* 13: *ch.* 3. *v.* 9 & 11. Le mot de *Cénez* signifie *jaloux, possesseur*, ou *meprisé.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible. Josué* & *Caleb* à cause de leur pére Cénez, furent nommez *Keniziens*, ou *Cénéziens.*

* K E N C H E S T E R, ville antique d'Angleterre dans la Province de Héreford. C'étoit autrefois une ville considérable, connue sous le nom d'*Ariconium.* On croit qu'elle a été renversée par un tremblement de terre; mais quoiqu'il en soit, il n'en reste plus que quelques pans de vieilles murailles & quelques autres ruïnes, où l'on a trouvé des médailles. Ce lieu est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Héreford, dont il est éloigné d'un peu plus d'une lieue. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 454.

K E N D A L ou K E N D A L E, en Latin *Concangium*, Comté, Baronnie & capitale du Westmorland, à 200 milles nord-ouest de Londres. Son nom marque sa situation dans une forêt, près de la riviére de Ken, dans un terroir agréable & fertile. Elle consiste en deux rues larges, qui se croisent, & plusieurs autres de traverse. Elle est riche, marchande, bien peuplée. Il s'y fait un grand négoce de draps de laine. Elle a deux ponts de pierre sur la riviére, & un de bois tout près des masures d'un château où naquit Catherine Parr la sixiéme & derniére femme de Henri VIII. Il y a une grande église, avec deux chapelles, & près de là un Collége bien renté, où l'on éléve de pauvres Ecoliers. En 1414, Kendal donna le titre de Comte à Jean Duc de Bedfort, troisiéme fils du Roi Henri IV: 29 ans après, cette contrée donna le même titre à Jean, Duc de Sommerset. Le suivant qui eut ce titre, fut Jean de Foix, que le Roi Henri VI éleva à cette dignité pour ses bons services dans la guerre contre la France. En 1449, le Chevalier Guillaume Parr fut fait Lord de Kendal, & ensuite Comte d'Essex par le Roi Henri VIII. Enfin Charles Stuart, troisiéme fils de Jacques, Duc d'Yorck, Roi d'Angleterre après Charles II, fut fait Duc de Kendal, & mourut peu de tems après. * *Dict. Anglois.*

K E N D A L L (George) Théologien Anglois & Professeur en Théologie, naquit à Cofton près d'Excester en 1610, d'un Gentilhomme qui portoit le même nom. A l'âge de 16 ans il vint à l'Université d'Oxford, & quatre ans après il fut reçu Membre du Collége d'Excester. Il s'appliqua particuliérement à la Philosophie & à la Théologie & s'attacha sur tout au célébre Prideaux. L'église épiscopale commençant à perdre son autorité, il se rangea du parti des Presbytériens & des Non-Conformistes, parmi lesquels il fut d'abord Recteur à *Plisland* en Cornouaille & ensuite Pasteur d'un troupeau à Londres. En 1654, il prit le dégré de Docteur en Théologie. Du tems du rétablissement de Charles II, il obtint la charge de Recteur de Kenton, après avoir été obligé de quitter Londres, & il demeura à Kenton jusques à l'Acte de Conformité en 1662, où il fut déposé. Il mourut peu de tems après à Cofton le 19 août 1663. Il étoit savant Disputeur & bon Prédicateur, aussi bien que zélé défenseur de la prédestination absolue: ce qui le détermina à accepter la vocation pour Londres, afin d'être à portée de s'opposer plus efficacément à J. Goodwin, Indépendant, & zélé Arminien. Voici les titres de ses Ouvrages, *Vindication of the Doctrines, concerning Gods Special Grace to his Electio, in folio*, 1653; *Sancti Sanciti, against J. Goodwin, in folio*, 1654; *Fur pro tribunali, in octavo; De Doctrina Neo-Pelagiana; Twissii Vita & Victoria.* * Wood, *Hist. Univ. Oxon.* Calamy, *Eject. Ministr. Dict. Allemand de Bâle.*

K E'N E, riviére d'Angleterre. *Voyez* K E N.

K E'N E L M, Roi de Mercie en Angleterre, parvint à la Couronne en 819, mais n'ayant que sept ans, il fut mis sous la tutelle de Quendred sa sœur. Celle-ci voulant régner elle même, engagea celui qui avoit soin de son éducation à le tuer. Pour ce dessein, sous prétexte de chasse, il le mena dans une forêt où il le massacra. Mais si l'on en croit Malmesbury, ce crime fut découvert par un pigeon, qui fit tomber une marque écrite sur un autel à Rome. * *Dict. Anglois.*

K E'N E L W O R T H, nom d'un château fort, beau & spacieux dans l'endroit du Comté de Warwick, qu'on nomme *Knigtlow.* Du tems du Roi Henri III, c'étoit la demeure de six Moines. S'étant rendu, on y publia une proclamation, portant que tous ceux qui avoient pris les armes contre le Roi, payeroient pendant six ans la rente de leurs terres. Cet ordre fut nommé *Dictum de Kenelworth.* Sous le régne d'Elisabeth, ce château fut donné à Robert Dudley, Comte de Leicester, qui le répara; en sorte qu'il fut alors le second ou le troisiéme château d'Angleterre. * *Dictionnaire Anglois.*

K E'N E T H, *Voyez* K E N N E T H.

K E'N I E N S. *Voyez* C I N E'E N S.

* K E'N I Z I E N S ou C E'N E'Z I E N S, peuples de Canaan, ou proprement les Madianites. Il y en a qui estiment, que ce sont certains peuples d'Arabie maintenant inconnus. Il en est parlé dans la *Genése, ch.* 15. *v.* 19. * Simon, *Dictionnaire de la Bible. Voyez* K I N E'E N S.

K E N M E R L A N D ou K E N N E M E R L A N D, contrée de la Hollande septentrionale, appellée autrement *Northollande* ou *Westfrise*, le long de la Mer d'Allemagne, entre la Frise, le Waterland & la Hollande méridionale. Alcmaer en est la ville capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* K E N N, riviére de l'Ecosse méridionale, dans la province de Galloway prend sa source dans la partie septentrionale de cette province, court du nord au sud, & mêle ses eaux avec celles de la Dée.

K E N N E D Y, nom des Comtes de Cassilis, famille ancienne & noble dans la jurisdiction de Carrick, dans la partie occidentale d'Ecosse, dont ceux de cette famille sont Baillifs héréditaires. Elle a produit plusieurs grands hommes, qui ont été l'ornement de leur païs. Cambden dit que cette famille vint d'Irlande dans le tems du Roi Robert Bruce. * *Dict. Anglois.*

* K E N N E M A R S, peuple qui habite le Kenmerland.

K E N N E M E R L A N D. *Voyez* K E N M E R L A N D.

* K E N N E T H I, cinquantiéme Roi d'Ecosse succéda à Aidan. On ne sait de son régne rien de remarquable, puisqu'il ne régna selon quelques-uns que quatre mois, ou tout au plus, selon d'autres, douze mois. Il mourut l'an 605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan.

* K E N N E T H II, soixante-neuviéme Roi d'Ecosse, succéda à Alpin son pére en l'an 823, dans le tems que le Royaume étoit réduit à la derniére extrémité par la victoire signalée que les Pictes avoient remportée sur son pére qui fut tué dans le combat. Les Pictes voulant en profiter, se mirent en devoir de chasser les Ecossois de l'Angleterre, & prirent dans cette vue des troupes Angloises à leur solde pour les joindre aux leurs. Mais il y eut une telle émeute parmi les Officiers qui les commandoient, que Brutus Roi des Pictes ne put venir à bout de l'appaiser, ce qui l'obligea à les congédier. Il en mourut de chagrin trois mois après. Ensuite de cela Kenneth convoqua les Etats pour délibérer avec eux de la guerre contre les Pictes. Le Roi & les plus vaillans de ses Officiers inclinoient pour la guerre, mais par la pluralité des voix il fut conclu de la différer jusques à ce que l'on eût fait tous les préparatifs nécessaires pour une telle entreprise. Là-dessus on fit une paix de trois ans. Dans la quatriéme année Kenneth avoit grande envie de renouveller la guerre, mais voyant que les Etats n'y étoient nullement disposez, il se servit de stratagéme pour les faire condescendre à ce qu'il souhaitoit. Il les invita tous à un festin, & après qu'ils eurent été régalez jusques bien avant dans la nuit, on les pria de se coucher dans la même chambre & d'y reposer à la maniére de leurs ancêtres, c'est à dire, à terre, avec un peu d'herbe sous la tête pour leur servir de chevet. Kenneth cependant avoit donné ordre à un de ses parens de se revêtir de peaux de poisson, d'aller ainsi déguisé dans la chambre, & de dire tout haut, par le moyen d'une trompette parlante, qu'il étoit envoyé du Ciel, pour les porter à faire la guerre aux Pictes. Les Nobles reveillez par cet avertissement, & surpris de la figure de celui qui le leur donnoit, furent saisis d'épouvante, & racontérent au Roi le matin ce qui leur étoit arrivé dans la nuit. Le Roi leur dit qu'il avoit eu la même vision, & à l'instant ils conclurent tous à la guerre qui fut déclarée dans le même moment. Dès que les armées des deux nations furent en campagne, on ne tarda pas à en venir aux mains. On combattit de part & d'autre avec beaucoup de vigueur, jusqu'à ce qu'on avertit les Ecossois de se ressouvenir du fort de leur Roi Alpin; ce qui les irrita tellement, que redoublant leur animosité, ils mirent les Pictes en fuite. Les Anglois qui venoient au secours des Pictes les voyant en desordre, tournérent le dos. La défaite des Pictes fut si grande qu'ils priérent qu'on leur donnât la paix, qui ne leur fut accordée par les Ecossois qu'à condition qu'ils leur cédéroient leur Royaume. L'année d'après, Kenneth se rendit maître de toutes les Seigneuries que les Pictes possédoient au delà de la riviére de Forth. Comme il vouloit pousser ses conquêtes plus loin, les Pictes lui firent quelque résistance. Cela l'obligea à se retirer, mais dans sa retraitte il mit tout à feu & à sang, n'épargnant ni âge ni sexe. Drusken, Roi des Pictes, voyant qu'ils ne pouvoient sauver leurs vies que par les armes, rassembla tout son monde, passa le Forth, se campa sur les bords du Tay proche de Scone, & fit offrir à Kenneth de lui céder tout le païs qui étoit au delà du Forth. Mais les Ecossois voulant tout ou rien, remirent la décision du différent à une bataille qui fut tout à fait fatale aux Pictes qui perdirent leur Roi & toute leur Noblesse. Après cette victoire, Kenneth traversa le Forth, & ravagea tout le païs, & après que la crainte eut obligé toutes leurs places à se rendre, il resserra tellement les Pictes, qu'il ne leur prit plus envie de branler. Le reste de cette nation se refugia en Angleterre. Les Pictes étant ainsi exterminez, Kenneth renouvella les anciennes loix & en fit de nouvelles, pour tenir tout dans l'ordre. Après avoir ainsi mis le Royaume en bon état, il songea à affermir l'autorité royale. Comme l'opinion commune étoit que le bonheur du Royaume dépendoit de la chaise de marbre, qui, au rapport de

de quelques Ecrivains avoit été apportée par Simon Breccus d'Efpagne en Irlande, & de là par Fergutius à Argyle, Kenneth la fit tranfporter à Scone. Depuis cela tous les Rois furent couronnez fur cette chaife jufques à Edouard I, Roi d'Angleterre, qui la fit enlever de là & tranfporter à Weftminfter. Kenneth transféra à S. André l'Archevêché qui étoit auparavant à Abernétby. Il vécut encore vint ans qu'il paffa dans la tranquillité. Il mourut en 854. * *Gr.-Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *Hift. l.* 6. Major, *de Geft. Scotor. l.* 2. *c.* 14. Boëthius, *l.* 10. Polydore Virgile, *l.* 4.

* KENNETH III, quatre-vintiéme Roi d'Ecoffe. Dès qu'il fut monté fur le thrône, fon premier foin fut de réformer les mœurs qui s'étoient corrompues fous le régne précédent, & pour y mieux réüffir il en donna lui-même l'exemple & dans fa perfonne & dans fa Cour. Enfuite il fit la vifite de fon Royaume pour remédier à tous les defordres. Il régna en paix & obferva les traittez faits avec les Anglois par fes Prédéceffeurs. Mais dans la fuite il fut inquiété par les Danois qui firent une defcente dans la province d'Angus, & n'epargnérent ni les femmes ni les enfans. Le Roi ayant appris cette nouvelle à Sterling, affembla auprès de lui la Nobleffe de fon voifinage, envoya des ordres pour faire marcher le refte qui étoit plus éloigné, & avec le peu de monde qu'il avoit auprès de lui, fe mit en marche contre les Danois. Il eut en peu de tems une armée confidérable auprès de lui, & ayant eu nouvelle que les ennemis affiégeoient Perth, il tira de côté-là. Dès que les Ecoffois furent à la vue des Danois, ils fondirent fur eux & les contraignirent à fe retirer fur une hauteur, où il n'étoit pas facile de les attaquer. Cependant on les preffa fi vivement qu'ils furent obligez de quitter ce pofte. Alors on en vint à une fanglante bataille. Les Danois ne voyant de falut que dans la victoire, s'encouragérent les uns les autres, & fe jettérent fi brufquement fur les Ecoffois qu'ils les mirent en déroute, & ils les auroient défaits entiérement fi un Païfan nommé Hay, accompagné de fes fils ne les eût arrêtez à un paffage, & ne les eût obligez à fe rallier pour retourner à la charge. Ils le firent avec tant de valeur, qu'ils taillérent les Danois en piéces. On attribua à Hay tout l'honneur de cette victoire fignalée. Ce qui refta des Danois fe fauva dans les vaiffeaux. Kenneth délivré de fes ennemis convoqua le Parlement où l'on mit d'abord en délibération de quelle maniére on récompenferoit Hay & fes fils, & l'on réfolut de leur donner les meilleures terres de l'Ecoffe & de les anoblir. Quoiqu'il fût un très-bon Roi, cependant le défir de faire monter fon fils fur le thrône, le porta à faire mourir par le poifon le Prince Milcolomb, fils du Roi Duffus, & fit en forte par ce crime que le Parlement rendit le Royaume héréditaire dans fa famille. Cependant fa confcience fe réveilla, ou, comme quelques-uns le prétendent, il entendit la nuit une voix du ciel qui lui annonçoit que dans peu cet homicide feroit vengé. Dans ce trouble il eut recours aux Moines, qui lui confeillérent, pour expier ce crime d'aller vifiter les tombeaux des Saints & de baifer leurs Reliques. Il fe mit d'abord en devoir d'aller au tombeau de S. Palladius, mais une Religieufe nommée Fenella, irritée contre lui de ce qu'en rendant le thrône héréditaire dans fa famille, il en avoit exclus ceux de fes parens qui avoient droit d'y prétendre, le fit affaffiner. La mort de Kenneth arriva dans la vint-cinquiéme année de fon régne en 994. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan. Major. Boëthius.

*KENNETH, Roi des Pictes, marcha avec une armée contre les Ecoffois, mais à leur vue il prit la fuite, & fut tué par un Païfan. Ainfi cette armée fe retira fans avoir combattu. Cela arriva vers le huitiéme fiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan.

*KENNETH ou KENNET, anciennement *Cunetio*, riviére d'Angleterre, prend fa fource dans la province de Wilt près du village de Kennet ou Oldbury, coule à peu près de l'oueft à l'eft, traverfe la partie méridionale du Comté de Bark, & après avoir arrofé Marleborough, Ramsbury, Hungerford & Newburg, fe jette dans la Tamife à Reading.

* KENNIPHOVEN (Engelbert) de la Haye en Hollande, Licentié en Théologie, a écrit en Hollandois une *Refutation du Catéchifme d'Heidelberg*, & un Traité *touchant le Purgatoire & les Indulgences.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 204.

KENOQUE. *Voyez* KNOCQUE.

KENRED, fils de Wolpher, Roi de Mercie en Angleterre dans le huitiéme fiécle, étoit encore très-jeune, lorsque fon pére mourut: ce qui fut caufe qu'on donna la Couronne à Ethelred. On la lui rendit pourtant, mais il ne la voulut pas garder; car étant allé faire un voyage à Rome, fous le pontificat du Pape Conftantin, il prit l'habit de Moine, & vécut faintement le refte de fes jours. * Du Chêne, *Hiftoire d'Angleterre.*

KENROSS. *Voyez* KINROSS.

KENSINGTON, beau village à deux milles de Londres. Le feu Roi Guillaume III ne fe trouvant pas bien de l'air du Palais de White-Hall, acheta celui du Comte de Nottingham tout près de Kenfington. Les appartemens n'en font pas fort grands, mais ils font bien ordonnez & bien meublez, & font accompagnez d'un affez beau jardin. L'appartement de la feue Reine Marie eft ce qui mérite le plus d'être vû. L'air de Kenfington eft fort fain, & cela y attire quantité de grands Seigneurs. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 854.

KENT, en Latin *Cantium*, Province maritime, à l'entrée orientale de la Manche dans les Diocéfes de Cantorbéry & de Rochefter, a 160 milles de tour. Suivant la différence de fon terroir, on la divife en trois parties, favoir, les *Dunes* ou l'on a fanté fans richeffes; les *endroits Marécageux* ou l'on a richeffes fans fanté; & les *Parties méditerranees* où l'on a fanté & richeffes. Une partie de cette Province eft pleine de bois, une autre abonde en blé & une autre en pâturages. Son terroir dans un endroit produit beaucoup de froment, dans un autre de l'orge, & ailleurs d'excellentes cerifes, & des pommes de reinette d'un goût exquis. Outre la Tamife qui la fépare d'Effex, il y a le *Medway*, la *Stoure*, & d'autres riviéres. Le faumon du *Medway* eft très-bon, & les truites de Fordwich près de Cantorbéry font d'une grandeur extraordinaire. Ce fut dans cette Province que les Saxons s'établirent d'abord, & qu'ils embrafférent le Chriftianifme, par la Prédication du Moine Auguftin. Du tems de l'Heptarchie, cette Province feule faifoit un des fept Royaumes. Quand les Normans envahirent l'Angleterre, Guillaume le *Conquerant* confirma les anciens priviléges des Habitans de cette Province, favoir, 1. que les hoirs mâles partagent également les biens de terre: 2. que tout héritier a l'âge de 15 ans peut vendre, & aliéner: 3. que nonobftant la conviction du pére de quelque crime capital, le fils hérite fes biens. De là vient le proverbe, *The Father to the bough and the fon to the plough.* Le pére au gibet, & le fils à la charrue. Ce font ces priviléges qu'on appelle, *Gavelkind.* Kent eft un Duché dont la ville Capitale eft Cantorbéri. Il y en a plufieurs autres, comme, *Rochefter*, *Maidftone*, *Dover*, *Sandwich*, *Romney*, *&c.* * *Etat de la Grande Bretagne*, *fous George II*, *tome* 1. *p.* 74. *&c.* Pour les Rois de Kent, cherchez la Table Chronologique des Rois d'Angleterre, fous le titre d'ANGLETERRE.

KENT (Jeanne de) *Voyez* BOCHER.

KENT, ville. *Voyez* CANTORBE'RY.

KENTE', petite ifle, fur laquelle les François ont fondé une Colonie. Elle eft dans le Lac d'Ontario, dans la Nouvelle France. * Maty, *Dict. Géogr.*

KENTERBURY. *Voyez* CANTORBE'RY.

KENTIGERN, autrement *S. Mungo*, Ecoffois, Difciple de Palladius vers le milieu du fixiéme fiécle. Quelques uns difent qu'il étoit d'une famille royale; mais tous conviennent que c'étoit un homme d'un grand favoir. Cambden dit qu'il avoit été Evêque de Glaskow, & qu'étant venu en Angleterre, il fut un de ceux qui commencérent à mettre quelque ordre dans l'Univerfité d'Oxford. Vers l'an 560, il fonda un monaftére à S. Afaph, compofé de 663 perfonnes, dont 300 furent employées à l'agriculture, 300 à travailler dans le couvent, & le refte à vaquer perpétuellement à la dévotion. A fon retour en Ecoffe, il établit Afaph le Chef de ce monaftére, & ce fut de là que la ville prit le nom de S. Afaph. On dit de Kentigern qu'une Dame ayant laiffé tomber une bague du doit en paffant la riviére de Clyd à cheval, fon mari jaloux foupçonna qu'elle en avoit fait préfent à quelque Amant. Pénétrée de douleur, elle confulta Kentigern, qui après quelques ardentes priéres, fouhaita que fon mari allât pêcher dans la même riviére, l'affurant qu'il trouveroit la bague dans la gueule du premier poiffon qu'il prendroit: ce qui arriva, fi l'on en croit la Légende. Depuis ce tems, la ville de Glaskow prit pour une partie de fes armes un poiffon tenant une bague à la gueule.

KENTMAN (Jean) de Meiffen, Médecin, floriffoit vers l'an 1563. Il a publié un livre fur la pefte, & un autre fur la Gravelle. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KENTSINGEN ou KENTSINGUE, petite ville du Cercle de Souabe. Elle eft dans le Brifgaw, aux confins de l'Ortnaw, fur la riviére d'Eltz, & à une lieue du Rhin. * Maty, *Dict. Geogr.*

KE'NULPHE. *Voyez* CE'NULPHE.

KE'PHA, ville. *Voyez* CAIPHA.

* KE'PHAR-HAMMONAI, ville de la Tribu de *Benjamin.* * *Jofué*, *ch.* 11. *v.* 24.

KE'PHIRA. *Voyez* CE'PHIRA.

KE'PLER (Jean) Allemand, né à Wiel dans le païs de Wirtemberg, le 27 décembre 1571, Mathématicien des Empereurs Rodolphe, Matthias & Ferdinand, célébre fur la fin du XVI fiécle & au commencement du XVII, mourut l'an 1630, felon Riccioli. Il a été l'un des plus favans Aftronomes de fon tems, & l'on en peut juger par les livres qu'il a donnez au public, comme, celui *De Motibus Stellæ Martis*; *Tabulæ Rudolfinæ*; *Optica Aftrologica*; un Traité des Cométes; des Ephémérides; un Abbrégé de l'Aftronomie de Copernic; un livre de la véritable naiffance de Jesus Christ; & plufieurs autres, comme, le Traité de l'Etoile extraordinaire qui parut en 1604, dans lequel il parle de fon cours, felon les régles de l'Aftronomie. Il eut un fils nommé Louis Ke'pler, Médecin, qui a écrit, *De Febri epidemica*; *Methodi conciliandarum fectarum in Medicina*, *&c.* * Bayle, *Dict. Crit.*

K E R.

KE'RAHEZ. *Voyez* KARHAIS.

KE'RAKATON. *Voyez* KARACOTON.

* KE'RAN, CHARAN, ou, HARAN, dernier fils de *Difçon*, de la famille d'*Efaü*, fils du Patriarche *Jacob.* * *Genefe*, *ch.* 36. *v.* 26.

KE'RAS, nom d'une tour fort élevée près de Salamine, à préfent *Kira*, d'où Xerxès, Roi de Perfe, regarda fon armée, & fe mit à pleurer. confidérant que d'une fi grande multitude d'hommes il n'en refteroit pas un feul après cent ans. * Thucydide. Spon, *Voyage de Gréce*, *tome* 2. *p.* 261.

* KERBECH (Antoine) de Louvain, fut Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguftin, & Docteur en Théologie. On a de lui, *Tractatus de Sacramentis Veteris & Novæ Legis*; *Colloquium cum Calvinifta quodam.* Il a traduit d'Italien en Latin les Sermons de Carême du Pére François Panigarole, & la Vie de la Bienheureufe Mére Thérèfe, Vierge Efpagnole. Il mourut en 1623, étant Prieur du Couvent de Mayence. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 68.

* KERBE'LA, lieu près duquel fe donna une bataille dans la-

aquelle Houssain fils d'Ali fut tué. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

KERCI ou CHIERCHE, en Latin *Cercum*, petite ville des Tartares Précopites en Europe, à l'embouchure du détroit de Caffa dans la Mer Noire. Ces peuples vivoient autrefois par troupes dans la campagne, & suivoient la Religion Payenne. Lorsque leur Prêtre faisoit le sacrifice, il prenoit du sang, du lait & de la fiente de cheval, qu'il mêloit avec de la terre dans un vaisseau; ensuite il montoit sur un arbre, d'où, après avoir fait une exhortation à ceux qui l'environnoient, il jettoit sur eux cette composition pour les purifier, & leur servir de préservatif contre toutes sortes de maux. * Alexandre Guaguin, *in Tartaria.*

KERDICK. *Voyez* CERDICK.

KE'REATH. *Voyez* CARE'E.

KE'RE'S, riviére de la Haute Hongrie, formée par trois riviéres, qui prennent toutes trois leur source en Transsylvanie. Le Kérès est au milieu; il reçoit le Fékierkérès du côté du midi, baigne Giula, & traverse le lac de Sarkad; après quoi il reçoit du côté du nord le Sébeskérès, qui baigne le grand Waradin, & se va décharger dans le Béréton, à Saravas, & avec lui dans la Teisse à Czongrad. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KE'RESBANJA, ville de Transsylvanie, renommée par ses mines d'or & d'argent, est à l'occident de Weissembourg dont elle est éloignée de six à sept milles d'Allemagne. La plupart de ses Habitans sont de Saxe & de Valachie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KE'RESTAT, KE'RESTESCH, KE'RESTHUR, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Barzod, au midi de Tockay, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, & à l'orient d'Agria, dont elle est éloignée d'environ vint lieues. Ce fut là qu'en 1596, le 26 octobre, l'Archiduc Maximilien livra bataille aux Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Carte de Hongrie de* M. Delisle.

* KE'RETZEN, village de Suisse, dans le Canton de Glaris. Il est au bord du Lac de Wahlestatt. On a taillé nouvellement près de ce lieu un chemin dans le roc. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 2. *p.* 467.

KERKA, KURKA & CHERCA en Latin *Cherca*, ou *Titius Fluvius*, riviére de la Dalmatie, qu'elle séparoit anciennement de la Liburnie. Elle a deux sources, dont l'une vient de la Bosnie, & y baigne Chnin ou Tina. S'étant jointes, elles passent à Scardona & à Sébénico, & se déchargent dans le Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Géogr.*

KERLBOURG, petite ville de la Haute Hongrie, sur le Danube, à quatre lieues de Presbourg vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gerulata*, ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KERLING ou KATLAGE, ancienne ville d'Angleterre, où l'on assembla un Concile, après les Fêtes de Pâques de l'an 977, en présence du Roi Edouard, & de Dunstan Archevêque de Cantorbéri. Les Latins ont nommé ce lieu *Kirlintonium.*

KERLIVIO (Louïs Eudo de) né à Hennebont en Bretagne, le 14 novembre 1621, étoit fils de François Eudo de Kerlivio, d'une famille ancienne de la province, & d'Olive Guillemette Flabelle. Après avoir fait ses Humanitez à Rennes, & sa Philosophie à Bourdeaux, étant de retour à Hennebont, il conçut de l'inclination pour une jeune Demoiselle, à qui ses parens ne voulurent pas consentir qu'il se mariât: ce qui l'obligea de venir à Paris, où il apprit peu après que cette Demoiselle moins constante que lui en avoit épousé un autre. Le dépit pensa d'abord faire un Religieux de Kerlivio, mais un Carme habile & pieux l'ayant engagé à examiner de près sa vocation, il embrassa l'état ecclésiastique malgré la répugnance de ses parens, & après avoir fait ses études de Théologie, il retourna dans sa patrie, qui ressentit bientôt après les effets de sa piété & de son zéle. Après avoir engagé son pére à fonder deux sœurs de la Charité dans l'hopital d'Hennebont, il en fonda lui même deux autres; acheva de bâtir & de meubler cet hopital; donna une maison pour les pauvres orphelins, avec une somme d'argent pour leur faire apprendre des métiers; & rétablit plusieurs familles honnêtes par des aumônes secrettes. Il voulut bien aussi être le Chapelain & le Confesseur de l'hopital; mais quelque tems après M. de Rosmadec, Evêque de Vennes, le tira de là pour être son Grand Vicaire, & lui donna aussi la Cure de Plumergat, qu'il accepta par obéissance. Ce fut sous la protection du même Prélat, mais aux dépens de M. de Kerlivio, que fut établie à Vennes une maison de retraite en 1664. Ce pieux Ecclésiastique en dressa les réglemens avec le P. Huby, Jésuite, en qui il avoit beaucoup de confiance; & les premiéres contradictions qu'il eut à essuyer, furent récompensées dans la suite par l'empressement qu'eurent à profiter des retraites ceux qui y avoient été d'abord les plus contraires. Enfin après avoir contribué par ses soins à d'autres établissemens pieux, il mourut saintement à Vennes le 21 mars 1685. * Pierre Phonamic, *Vies des Fondateurs des Maisons de Retraite.*

* KERLON, riviére d'Asie dans la Grande Tartarie, prend sa source sous le 125 degré de longitude, & vers la fin du 48 degré de latitude, près de Kuidak, qui est le lieu de la résidence du Kutukta Lama. Elle coule d'abord du nord-ouest au sud-est, puis du sud-ouest au nord-est, ensuite de l'ouest à l'est jusqu'au Lac de Kailar ou Dalai, enfin du sud-sud-ouest au nord-nord-est, & se jette dans l'Amour. * M. Delisle, *Carte de la Grande Tartarie.*

KERMAN, Province de Perse. *Cherchez* CARMANIE.

KERMEN, en Latin *Germia*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie, près de la ville d'Andrinople. Il y a apparence que c'est celle que l'on trouve dans les Cartes sous le nom d'*Hermanli.* * Maty, *Dict. Géogr.*

KERMEN, ville de Tartarie. *Voyez* KASIKERMEN.

KERMENT, petite ville fortifiée dans la Basse Hongrie sur le Raab, au dessus de Sarwar. Quelques Géographes la prennent pour la ville de la Basse Pannonie nommée *Scarabantia* ou *Julia Scarabantia*, dont d'autres croyent que les ruines se trouvent près de la petite ville de Chepreg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KERMUAH, nom d'une isle située dans l'Océan Ethiopique, assez près des isles de Raneg, & éloignée de la côte de Zeng ou Zanguébar, d'une journée de navigation, c'est à dire, d'environ trente milles. Ses Habitans sont noirs & on les nomme Boiin. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* KERN, CAIRN ou CARN, petite riviére de l'Ecosse méridionale dans la province de Nithesdale, prend sa source vers les confins de la province de Galloway, coule du nord-ouest au sud-est, arrose Glencairn, & se décharge ensuite dans le Nith.

* KERNRIED, village de Suisse dans le Canton de Berne. Ce fut dans son voisinage qu'en 1605 deux petits Bergers trouvérent un pot plein de vieilles piéces d'argent de monnoye Romaine au nombre de 1500. Il y en avoit de Galba, de Tite, de Domitien, d'Adrien, de tous les Empereurs suivans jusques à Dioclétien, & de quelques Impératrices, des deux Faustines mére & fille, de Lucille, de Plotille, de Julie Sohéme, de Julie Mammée, &c. Les Bernois, comme Souverains, s'en saisirent, & en ornérent leur Bibliothéque publique. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 169.

KE'ROSCA ou KUROSCA, en Latin *Cucci, Cuccium* ou *Cuccæ*. C'étoit anciennement une petite ville des Scordisques dans la Basse Pannonie. C'est maintenant une petite ville de la Basse Hongrie, située près du Danube, au dessous de Bon-Monster. * Maty, *Dict. Geogr.*

KERPEN, en Latin *Carpio*, petite ville enclavée dans le Duché de Juliers, & située sur la riviére d'Erpe ou Erfft, entre la ville de Juliers & celle de Cologne à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Cette ville dépendoit autrefois de la Gueldre. Les Espagnols la vendirent à l'Archevêque de Cologne avec sa Seigneurie, partagée en deux petits païs, dont Kerpen & Lummersum sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

KERR ou CARR, surnom d'une nombreuse famille dans l'Ecosse méridionale. On dit qu'elle descend de deux fréres venus d'Angleterre, & qui furent la tige des familles de *Ferniberst* & de *Cesford.* Le dernier fut honoré par le Roi Charles I, du titre de Comte de *Roxborough*, & le premier reçut de Charles II, le titre de Lord *Jedborough*. Les Comtes de Lothiane & d'Ancram portoient ce surnom, le premier étant avancé à cette dignité par le Roi Jacques VI. Il y avoit aussi dans l'occident d'Ecosse une ancienne famille de ce nom appellée *Kerr* ou *Kersland*; dont les Descendans ont toujours été zélez Défenseurs de la Religion Protestante. Le dernier de cette famille fut tué à Steenkerck, en combattant vaillamment dans l'armée du Roi Guillaume, en qualité de Major, dans le Régiment du Comte d'Angus. Il eut aussi beaucoup de part à la réduction des Caméroniens d'Ecosse sous l'obéissance de ce Prince. Le Conseil d'Ecosse déclara sous Charles II, que cette famille étoit la plus ancienne de la famille des Kerrs. * *Diction. Anglois.*

KERRY, païs érigé en Comté par le Roi Edouard III, situé dans la Lagénie en Irlande. Il est entre les Comtez de Corke, de Limmerick, de Clare, & l'Océan. Il a environ 24 lieues de long, & 20 de large. C'est un païs couvert de montagnes & de forêts, ce qui l'a souvent rendu la retraite des Rebelles. Il y a aussi du blé en quelques endroits. Il y a trois lieux, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande, Ardart, capitale; Dingle, & le bourg de Tralle. * Maty, *Dict. Géogr.*

KERSBEL (Philippe) natif de Gand, selon Valére André, ou de Sicile, selon Marc-Antoine Alégre, Religieux Carme, écrivit un Traité de la Conception immaculée de la sainte Vierge, contre Vincent Bandella, dit *de Castro novo*, Dominicain. Il mourut à Paris en 1485. * Lucas, *in Biblioth. Carm.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 774. Alégre, *in Paradiso Carmelit.*

KERSH, ville maritime du païs des Cosaques qui habitent sur les bords de la Mer Noire, aux emboûchures du Danube, du Tyras, du Borysthéne & du Tanaïs. Elle est située auprès de ce dernier fleuve, & des Palus Méotides, selon Albergendi, dans le septiéme climat. * Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KERSOY. *Voyez* TOPE'TORKAN.

* KERTZERS, en Latin *ad Carceres*, village de Suisse, dans le Bailliage de Morat, embrassa la Réformation immédiatement après la ville de Morat. * *Etat & Délices de Suisse, p.* 360. édit. d'Amsterdam 1730.

* KERVAK, ville de Perse, est à 87 degrez 32 minutes de longitude & à 34 degrez 15 minutes de latitude. Il y croit de très bons fruits. * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KES. KET. KEU. KEV. KEW. KEX. KEY.

KE'SALON. *Voyez* CHESLON.

KESCHING, anciennement *Cæsarea Bojorum.* C'étoit une petite ville du Norique. Ce n'est maintenant qu'un village de la Baviére, situé près du Danube & de la ville d'Ingolstadt. * Maty, *Dict. Géogr.*

KE'SED. *Voyez* CASED.

KE'SIB ou CASBI, lieu dont il est parlé dans la *Genése, ch.* 38. *v.* 5.

KE'SITA, mot Hébreu qui signifie *agneau*. On croit communément que quand il est dit dans la *Genése, ch.*33. *v.* 19. que Jacob acheta des fils d'Hémor un champ cent Késita, ou cent agneaux ou

ou brebis, & que dans *Job*, *ch.* 42. *v.* 11, il eſt rapporté que Job reçut de chacun de ſes amis un Kéſita, & de même dans *Joſue*, *ch.* 26. *v.* 32, ce terme ſignifie une monnoye empreinte de la figure d'un agneau. D'autres croyent qu'en ces endroits Kéſita déſigne à la vérité une monnoye, mais que ce mot ne ſignifie pas agneau ou brebis; qu'il vient du mot Hébreu *Keſet*, qui ſignifie *arc*, & que par là on a voulu marquer une monnoye d'or empreinte de la figure d'un archer, telle qu'étoient les Dariques de Perſe. Jonathan & le Targum de Jéruſalem, au lieu de cent Kéſita, traduiſent *cent perles*, dérivant ce mot du Chaldéen *Caſchat*, qui ſignifie *orner*. D'autres entendent ceci d'une meſure de grains. Enfin quelques-uns veulent qu'il ſignifie une bourſe pleine d'or, d'argent ou de monnoye. De tous ces ſentimens le premier me paroît le plus autoriſé, & le plus vraiſemblable. * Arias Montanus. Druſius. Brerewood. Vaſerus. Grotius. Oliger. Le Pelletier, *Diſſert. dans les Journ. de Trevoux*, *mois de mai* 1704. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Prof.* Le Pére Calmet, *Commentaire Litter. ſur la Geneſe*, *ch.* 37.

K E S K E R, l'une des contrées de Perſe qui ſont compriſes dans la province de Kilan. Elle a pour villes, *Kesker*, *Scaberruth*, *Kurab*, *Enſeli*, *Dulab*, *Schal*, & vers le nord *Rueſſeru*, *Miunſcaker*, *Senguerbéſera*, *Houe*, *Choſckkaderene*, *Henkelan*, & *Hiſilagats*. On a dans ces quartiers-là force noyers, dont ſe font preſque toutes les écuelles de bois qu'on voit par toute la Perſe. La ville de Kesker eſt ſituée à deux lieues de la Mer Caſpienne, & tellement cachée dans les arbres, qu'à peine la peut-on voir ſi l'on n'eſt dedans. Son nom eſt *Koral*, & elle ne prend celui de Kesker, que de la province. C'eſt le lieu de la naiſſance de *Chach-Seſi*. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie & de Perſe.* Davity. *Etat du Sophy.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

K E S L E R (André) Théologien Luthérien, naquit à Cobourg dans la Franconie, l'an 1595. Il ne ſuivit point la profeſſion de ſon pére qui étoit Tailleur d'habits, il s'attacha à l'étude & ſe diſtingua par ſon eſprit & par ſes progrès: ce qui fut cauſe ſans doute que le Prince Jean-Caſimir Duc de Saxe qui avoit érigé une Ecole Illuſtre à Cobourg, le gratifia d'une penſion. Il fut par ce moyen en état de s'entretenir dans l'Académie de Iéne & puis dans celle de Wittenberg. Il fut aggrégé dans celle-ci à la Faculté de Philoſophie, & fit voir en ſoutenant pluſieurs Théſes, qu'il entendoit bien la Logique, & qu'il ſe ſervoit heureuſement de cette Science pour refuter les Sociniens. On le retira de Wittenberg pour lui donner une charge dans le Collége de Cobourg; & au bout d'un an & demi, on le fit Paſteur & Surintendant d'Eisfeld. Il s'aquitta bien de cette charge, & de là vint que le Prince Jean Caſimir ne lui voulut pas permettre d'accepter la Surintendance des égliſes de tout le païs d'Eiſenac. Il ſe fit recevoir Docteur en Théologie, & donna ies mains enfin à la vocation qu'on lui adreſſa pour Steinfurt. On lui offrit la Surintendance de l'égliſe; il s'en excuſoit: mais il l'accepta promtement après le malheur qu'il eut de perdre ſa Bibliothéque, lorſque les troupes Impériales ſaccagérent la ville d'Eisfeld, l'an 1632. Outre la Surintendance de l'égliſe, il avoit auſſi à Steinfurt la direction du Collége, lorſqu'il fut rappellé à Cobourg pour ſucceder au Surintendant des égliſes. Il exerça cette charge avec applaudiſſement. Ses Sermons étoient fort eſtimez à cauſe de l'éloquence & du ſavoir qui s'y faiſoient remarquer. Il fut frappé d'une apoplexie dans la Chaire même, où il venoit de prêcher, & il mourut après quelques mois de langueur le 15 mai 1643. Il compoſa quantité de livres, les uns en Latin, les autres en Allemand, dont il n'y a qu'une partie qui ait été publiée. Il a laiſſé une Logique, une Métaphyſique & une Phyſique Antiphotinienne. * Bayle, *Dict. Crit.*

K E S M A R C K ou K E Y S E R S M A R C K, en Latin *Cæſareopolis*, ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Cépuſz ou Cépuſe, ſituée au pié des Monts Karpatiens, vers les frontiéres de Pologne, appartenoit à la Maiſon des Comtes de Tékéli, avant la rebellion de Hongrie en 1670.

K E S S E L, ville d'Allemagne. *Cherchez* C A S S E L.

K E S S E L (La Terre de) en Latin *Keſſelienſis* ou *Caſtellanus Tractus.* C'eſt un petit païs de la Gueldre Eſpagnole, ſitué entre la Terre de Cuik, le Comté de Horn, la Meuſe, & le Marais de Peel. Il n'y a rien de conſidérable que le bourg de Keſſel, qui eſt près de la Meuſe, à deux lieues de Ruremonde; & qu'on prend pour la petite ville de la Baſſe Allemagne, que les Anciens appelloient *Caſtellum Menapiorum.* * Mary, *Dict. Géogr.*

* K E S S E L (Jean de) habile Peintre naquit à Amſterdam en 1648. Il peignoit agréablement des païſages, & d'autres choſes qui peuvent s'offrir à la vue dans la campagne. Il excelloit ſur tout dans les répréſentations de l'hiver. Il mourut en 1698. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois.

* K E S S E L (Jean de) Peintre renommé, naquit à Anvers en 1626. Ce fut un grand Maître dans le goût de Breugel, c'eſt à dire, à peindre de petits animaux, des oiſeaux, des ſerpens, des lézards, des herbes, des fleurs, &c. & les Connoiſſeurs n'eſtiment pas moins la plupart de ſes ouvrages que ceux de cet excellent Peintre. Il a fait quantité de piéces pour le Roi d'Eſpagne, pour les Gouverneurs des Païs-Bas, & pour d'autres grands perſonnages, auſſi-bien que pour de riches Marchands. Il peignoit ordinairement d'après nature, & quand la ſaiſon ne le lui permettoit pas, il ſe ſervoit de modéles qu'il avoit lui-même peints. Il eſt mort à Anvers, mais on ne ſait pas en quelle année. * M. Jaques Campo Weyerman, *Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 208 & *ſuiv.*

* K E S T E V E N ou K A U S T E'V E N, contrée d'Angleterre dans la partie méridionale & occidentale de la province de Lincoln. Cette contrée, appellée par les anciens Saxons *Ceoſteſne Wald*, confine à la province de Leiceſter. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 151.

K E'S U L L O T H. *Voyez* C A S A L O T H.

K E S W I C K, ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Cumberland, au païs d'Alerdale, prés de laquelle on tire une grande quantité de mine de plomb. Elle eſt ſituée dans une vallée environnée de collines. Elle étoit autrefois célébre pour ſes mines de cuivre * *Diction. Anglois.*

K E T. *Voyez* K E T T.

* K E'T E L (André) de Bruges, Docteur en Droit Civil & Canonique, & Avocat dans la Cour Souveraine de Flandre, fut en même tems un habile Poëte & un Orateur éloquent. On a de lui des Harangues ſur divers Sujets, & pluſieurs Oraiſons funébres, entre autres *Orationes Alexandrinæ*, *in laudem Alexandri Farneſii*, *Belgicarum Ditionum Gubernatoris.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 51.

K E T H. *Voyez* K E I T H.

K E T H U R A, femme d'Abraham. *Voyez* C E'T H U R A.

K E'T I N G, qu'on appelle communément le *Docteur Keting*, Auteur Ecoſſois du XVII ſiécle, fort connu parmi les Anglois, les Irlandois & les Ecoſſois, a publié vers l'an 1640, une Hiſtoire très-fidéle du Royaume d'Irlande en Irlandois. Cet Ouvrage a été trouvé ſi exact, qu'on l'a traduit en Latin & en Anglois. Il donne un grand jour à l'Hiſtoire d'Irlande, & a fort éclairci tout ce qui regarde les bonnes familles de ce païs. Kéting mourut en 1650. * Kéting, *Præf. Operis. Mémoires du tems.*

K E T T (Guillaume) Chef d'une rebellion dans la province de Norfolck, ſous le Roi Edouard VI, & Tanneur de ſa profeſſion, étoit hardi, ruſé & plein de courage. Le peuple ayant commencé à murmurer contre les Gentilshommes de ſa province, & ayant même réſolu de les exterminer & de forcer le Roi à ne prendre pour ſes Conſeillers que des gens du commun à la place de la Nobleſſe, ils choiſirent cet pour leur Chef, qui ſous prétexte qu'il n'avoit d'autre but que la liberté publique, aſſembla autour de 20000 hommes en peu de jours. Il conduiſit cette armée aux environs de Norwich où il établit une eſpéce de tribunal ſous un vieux chêne, qu'on appella longtems après le chêne de la réforme, parce que Kett y vouloit réformer tous les abus. Il choiſit 200 Commiſſaires du nombre de ſes adhérans, qui, conjointement avec lui écoutoient toutes les plaintes portées contre la Nobleſſe, qui étoit toûjours condamnée & expoſée à de violentes exécutions. Ils dreſſérent leurs griefs & les envoyérent au Roi par des Deputez; mais le Herault du Roi ne leur ayant pas apporté une réponſe de leur goût, ils s'emparérent ſous ſes yeux de la ville de Norwich, quoiqu'il y eût des troupes du Roi. Mylord Parre, Marquis de Northampton, marcha alors contre les Mécontens avec quelques troupes du Roi, mais il fut obligé de ſe retirer avec perte. Ceci donna occaſion au Roi de faire marcher contre les Rebelles ſous le commandement du Comte de Warwick & depuis Duc de Northumberland les ſept ou huit mille hommes deſtinez à marcher contre les Ecoſſois. Ce nouveau Général ſe ſaiſit derechef de Norwich & après avoir ſçu attirer les Rebelles dans la plaine, il les environna de ſa Cavalerie, les défit & les diſſipa, parce qu'ils n'avoient aucune Cavalerie parmi eux. Guillaume Kett & ſon frére furent entre les priſonniers & pendus à Norwich. Neuf autres Chefs de cette rebellion furent pendus aux branches du chêne de la réforme, & le reſte obtint ſon pardon. * Hayward. Burnet, Camden, *Britannia*, *p.* 385. De Larrey, *Hiſt. d'Anglet. tome* 1. *p.* 639. *Dict. Allemand. de Bâle.*

* K E T T L E W E L L (Jean) fils d'un bon Marchand, naquit en 1653 dans la paroiſſe de *North-Alverton*, dans la province d'York en Angleterre. Ses parens qui le conſacrérent preſque dès ſa naiſſance au ſaint Miniſtére, lui donnérent de bonne heure l'éducation qu'il lui falloit pour cela. Il fut mis entre les mains d'un Régent qui lui inſpira des ſentimens favorables à la Monarchie abſolue. Il entra en 1670 dans le Collége de S. Edmond à Oxford. En 1675; il obtint par les bons offices de M. Hickes une place de Fellow dans le Collége de Lincoln. Dans ce tems-là, les diſputes ſur l'obéïſſance active & paſſive commençoient à s'échauffer. Les Eſprits étoient partagez, même dans les Univerſitez, & M. Kettlewell, qui commençoit à y tenir rang, ne demeura pas neutre. Il ſe ſouvint fidélement des leçons de ſon ancien Maître, & ſe détermina, ſans héſiter pour le pouvoir deſpotique. Il fit plus; car il mit tout en œuvre pour répandre avec ſuccès ſon opinion dans un Etat Chrétien. En trois mois de tems il compoſa un livre ſur cette matiére. Le grand principe ſur lequel il raiſonne, & dont il tire ſes concluſions, eſt que l'obéïſſance aux Loix de l'Evangile eſt indiſpenſablement néceſſaire au bonheur. Cette maxime eſt la baſe & le fondement de cet Ouvrage, & de tous les autres que ce Théologien compoſa dans la ſuite. Ce premier Ecrit, intitulé, *les Meſures de l'Obéïſſance Chrétienne*, fut imprimé en 1681, & l'Auteur le dédia au Docteur Compton, alors Evêque de Londres, qui en 1688 ſe déclara pour le Prince d'Orange. M. Kettlewell conçut tant d'indignation contre le changement de ce Prélat, qu'il fit ôter l'Epître dédicatoire de tous les Exemplaires que l'on n'avoit point débitez. Ce livre lui fit beaucoup d'honneur parmi les Torys, & lui procura le Vicariat de Coles-Hill, dont Mylord Digby avoit la nomination. Ce Seigneur trouvant en M. Kettlewell des principes qui quadroient aux ſiens, quoiqu'il ne le connût pas perſonnellement, lui adreſſa cette vocation qui fut acceptée de bon cœur, Sous le régne de Jaques II, les choſes changérent de face, & les raiſonnemens de M. Kettlewell qui avoient paru ſi ſolides ne firent plus que blanchir. Dans ce même tems-là il ſe maria à une perſonne qui étoit devenue amoureuſe de lui par la lecture du même livre qui avoit tant plu à Mylord Digby. Il publia ſous le régne du Roi Guillaume III, pluſieurs Ecrits pour ſoutenir les maximes qu'il avoit avancées. Il mourut au mois d'avril 1695, dans une grande odeur de ſainteté par-

parmi ceux de son parti. * *Biblioth. Angloise, tome* 6. *p.* 485 & *suiv.* & *tome* 7. *p.* 88 & *suiv.*

KETTERING, ville & marché dans le païs de Huxton, partie du Comté de Northampton, sur un petit ruisseau, qui se rend dans le Non. Elle est dans une situation agréable sur une colline. C'est là où s'assemble la Justice du païs. * *Diction. Anglois.*

KETLER, illustre famille du Duché de Bergue, de laquelle sortent des Ducs de Courlande. *Cherchez* COURLANDE.

KETTLER (Gothard) dernier Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, après avoir embrassé la Doctrine de Luther, renonça solemnellement à cet Ordre, en présence du Prince Nicolas de Radzivil, Palatin de Volhynie, Commissaire de Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, & en même tems céda entiérement au Roi, les droits & les priviléges de l'Ordre avec la ville de Riga. En récompense, le Duché de Courlande & de Sémigalle fut accordé à Kettler, à condition d'en faire hommage au Roi de Pologne & à ses successeurs. Il mourut en l'année 1587.

*KETTWICH ou KETWICH, ville du Comté de la Mark dans le Cercle de Westphalie en Allemagne, sur la rive gauche de la Roure, sur les confins du Duché de Berg, au nord-nord-est de Dusseldorp, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* KETZERNDORFF, petite ville forte de Silésie, dans le Duché de Brieg vers la petite riviére de Stobra, à l'est-nord-est de Brieg, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Ce fut dans son voisinage que les Saxons remportérent la victoire sur les Impériaux en 1633. L'année suivante les Suédois s'en rendirent les maîtres par surprise. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucas, *Cronique de Silésie.*

KEVENHULLER. *Voyez* KHEVENHULLER.

KEVIN (Saint) *Voyez* KEIVINUS.

KEULEN (Ludolphe) *Voyez* CEULEN.

* KEULEN (Othon Christian Van) naquit en 1619 à Leer dans l'Oost-Frise. Dès qu'il eut achevé ses études, il fut appellé Ministre à Hamswerum, & de là en 1666 à Embden, où il se fit aimer & estimer de tout le monde. Après avoir servi l'église pendant trente trois ans, il mourut le 20 décembre de l'an 1699 âgé de quatre-vints ans, & fut enterré dans la chœur de la grande église. G. Outhof fit à l'honneur de Van Keulen, une Epitaphe que l'on voit sur sa tombe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KEULEN (Janszon Van) fut Peintre de Charles I, Roi de la Grande Bretagne, & contemporain du célébre A. Van Dyk; mais les troubles d'Angleterre entre le Roi & le Parlement, lui firent quitter ce Royaume pour se retirer dans les Provinces-Unies. Il mourut en 1656, à Amsterdam selon les uns, & à Utrecht selon les autres. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 272 & *suiv.*

KEULEN, ville. *Voyez* COLOGNE.

KEW, en Latin *Keua*, anciennement *Onocbium*, ancien bourg de la Haute Hongrie, sur le Danube à une ou deux lieues au dessus de Futak, & vis à vis de Bon-Munster. * Maty, *Dict. Geogr.*

KEXHOLM, province de Finlande, avec une ville qui donne son nom au païs dont elle est capitale, est située vers les Lacs de Ladoga & d'Onéga. La ville de Kexholm qui s'appelle aussi Carelogorod, est sur la côte occidentale du premier de ces Lacs, à l'emboûchure de la riviére de Voxen, que les Moscovites nomment *Carelogorod.* Les Suédois sont maîtres de cette province depuis l'an 1617. Les bourgs principaux après la ville de Kexholm, sont, Lexa, Taipal, Porensa, &c. * Ortélius. Sanson. Baudrand.

* KEXHOLM, nouveau Kexholm, petite ville de Finlande, au sud-ouest de la précédente, dont elle est éloignée de six à sept lieues. *M. Delisle, *Carte de la Moscovie*, publiée à Amsterdam.

KEXHOLMIE, province. *Voyez* KEXHOLM.

* KEYEL ou KAYL, bourg d'Allemagne, dans le Comté de Manderscheidt, à peu près au nord de Tréves, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

KEYL. *Voyez* KYLE.

KEYSER (Henri de) *Voyez* KEYZER.

KEYSER (Pierre de) *Voyez* KEYZER.

KEYSERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KEYSERSMARCK. *Voyez* KESMARK.

KEYSERSTUL. *Voyez* KEISERSTUL.

KEYSERSWEERT, en Latin *Verda*, *Cæsaris Insula*, ville autrefois forte du Cercle Electoral du Rhin. Elle est sur une petite isle formée par le Rhin dans l'Archevêché de Cologne, entre Dusseldorp & Duysbourg. Elle a été souvent une occasion de dispute entre les Etats des Provinces-Unies & les Archevêques de Cologne. Les François favorisez du Cardinal de Furstemberg s'en emparérent de même que des autres places de l'Electorat en 1688. L'an 1689, ils furent obligez de la rendre à l'Electeur de Brandebourg, qui l'assiégeoit avec ses troupes, & quelques-unes de celles des Alliez contre la France. Elle fut rendue à l'Electeur par la paix de Ryswick, & il la remit de nouveau aux François avec ses autres places un peu avant la guerre commencée en 1702. Ce fut la première place que les Alliez contre la France assiégérent. Le siége fut long & meurtrier, tant parce qu'on n'avoit pas d'abord attaqué par l'endroit le plus facile, que parce que le Comte de Tallard, étant de l'autre côté du Rhin avec une armée, trouvoit le moyen d'en rafraîchir la garnison toutes les nuits. Enfin elle se rendit le 15 de juin 1702, à condition que les fortifications seroient entiérement rasées, ce qui fut exécuté. * *Memoires du tems.*

* KEYZER (Henri de) habile Architecte, naquit à Utrecht le quinziéme mai de l'an 1565. Il eut pour Maître le célébre Abraham Bloemaardt, Peintre & Sculpteur à Utrecht. Il devint si habile qu'en 1594, il fut fait Architecte d'Amsterdam, où il fit bâtir quantité de beaux édifices tant publics que particuliers, entre autres l'église du sud avec sa tour, la Bourse, la tour de Jean Rodenpoorts, & celle des Réguliers, la porte de Harlem & quelques autres, les églises du nord & de l'ouest avec leurs tours. A Delft il a fait bâtir la Maison de ville & le Mausolée de Guillaume Prince d'Orange. Il mourut le quinziéme mai de l'an 1621, laissant quatre fils & deux filles.

* KEYZER (Pierre de) fils du précédent, marcha sur les traces de son pére & remplit sa place d'Architecte. Il a fait plusieurs beaux ouvrages, entre autres le Mausolée du Comte Guillaume de Nassau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KEYZERS-LAUTERN. *Voyez* KEISERS-LAUTERN.

KEYZERSMARK. *Voyez* KESMARK.

KEYZERSTUL. *Voyez* KEISERSTUL.

KEYZERSWEERT. *Voyez* KEYSERSWEERT.

KHA. KHE. KHI. KHO. KHU.

KHALATH, ville. *Voyez* AKHLATH.

KHALFAT, petit païs de l'Arabie Heureuse, renfermé entre les villes de *Merbath* & de *Scharmah* dans la province Adramythéne. On y voit une montagne qu'on nomme *Giabal Alcamar*, c'est à dire, *montagne de la Lune*, à cause de son sommet qui a quelque ressemblance avec le croissant. Au pié de cette montagne est un vallon, auquel elle donne le nom de *Gab Alcamar.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

KHAN. *Voyez* KAM & CHAM.

KHANBALEK, KHANBALIK, KHANBLIG. *Voyez* CAMBALU.

KHANKOU, ville de la Chine, située au sud-est de celle de Schangiou, est éloignée de la mer seulement d'une demi-journée. Elle est très-considérable par le concours des Marchands que le négoce y attire de tous côtez, & c'est la derniére & la plus éloignée vers l'orient où ils abordent. Le trafic qu'ils y entretiennent la rend fort peuplée, quoiqu'il n'y ait point de jardinages, ni d'autres eaux que celle qu'on tire des puits. D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque Orientale*, dit qu'Edrissi fait de cette ville un très-grand Fort de la Chine, éloigné de quatre journées de navigation, & de vint journées de chemin par terre de Loukin, ville des Indes la plus proche, & qu'il met ce port à huit journées de Giankou, qui est une autre ville des Indes. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KHARKIR, Gouverneur des Provinces qui dépendoient du Royaume de Gazna. *Voyez* l'article d'ABDALRASCHID.

KHERMAN ou KHERMON, province du Royaume de Perse en Asie, avec une ville du même nom. *Voyez* CARMANIE.

* KHEVENHULLER, nom d'une famille considérable de Comtes dans l'Autriche & dans la Carinthie. Elle tire son origine de *Richard Khévenhuller*, qui vers l'an 1030, vint de Franconie dans la Carinthie, où il fit bâtir Aichelberg. Parmi ses Descendans Auguste Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, qui avoit épousé *Sigune*, Baronne de Weispriach, & qui mourut en 1519, laissa six fils, 1. Christophle qui suit; 2. *Jean* VI, qui perdit la vie à la guerre contre les Turcs, en l'an 1537; 3. *Louis*; 4. *George*; 5. Sigismond, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; & 6. *Bernard*, né en 1511. Il eut aussi de *Wandule*, *Augustin*, qui mourut en 1547, un an avant son pére, sans laisser postérité.

Christophle Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, fils aîné d'Auguste, fut Chambellan de l'Empereur Ferdinand I, Président de la Chambre de la Basse Autriche, & Gouverneur de la Carinthie, & mourut en 1557. Il épousa premiérement *Elizabeth* de Mansdorf & d'Oberkreich, & en secondes noces une femme d'une autre famille. Il eut de cette derniére, trois filles & deux fils. L'aîné nommé Jean VI, & le puîné appellé Barthélemi auront leur article à part. Quand il eut perdu sa seconde femme, il en épousa une troisiéme dont le nom étoit *Anne-Marie* Weltzer de Spiegelfeldt, & de laquelle il eut plusieurs enfans.

Barthélemi Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, Comte de Frankenberg, Chambellan de l'Empereur Maximilien II, & de l'Archiduc Charles, Membre du Conseil de guerre, Gouverneur & Burgrave de Carinthie, eut en 1588 la charge de Grand Ecuyer de ce Duché, & la fit entrer dans sa famille. Il mourut le seiziéme du mois d'août en 1613, âgé de septante-quatre ans. Il eut trois femmes. La premiére fut *Anne*, fille unique de *Henri*, Comte de Schérenberg & de Goldeg, dont il eut quatre filles. La seconde fut *Blanche-Ludomilie*, fille de *François*, Comte de Thurn, de laquelle il eut plusieurs enfans, desquels il n'y eut que François-Christophle *dont on parlera cy-après*, qui ait continué la postérité. La troisiéme fut *Reine*, fille de *Paul*, Baron de Thanhauzen & veuve de *Sigismond* Khévenhuller, de laquelle il eut quelques enfans qui moururent sans avoir été mariez, à l'exception de *Jean* Khévenhuller, Comte de Frankenberg, Baron de Landscroon & de Wernberg, Seigneur héréditaire d'Oosterwitz & de Karelsberg, qui passa au service de Suéde où il devint Colonel de Cavalerie: ce qui fut cause que tous les biens qu'il possédoit dans la Carinthie furent confisquez. Il mourut en 1632, d'une blessure qu'il avoit reçue, lorsqu'il n'étoit encore que Lieutenant Colonel. Il avoit épousé *Marie-Elizabeth*, fille

fille de *Barthélemi* de Dietrichstein, Baron de Hollenburg; & il en eut un fils, nommé *Barthélemi*, né le 25 juillet de l'an 1626, & mort le 18 octobre de l'an 1662. Il eut deux femmes. La premiére fut *Eléonore Félicité*, fille de *Jean-Septimus* Jorger, Comte de Tolleth. La seconde fut *Reine-Justine* d'Ehrenreich, fille du Comte d'Abensberg & de Traun, & il en eut sept enfans dont trois moururent jeunes. Les autres sont, *Maximilienne Catherine* née en 1670, mariée à *Christian Charles*, Comte de Glech & du Saint-Empire; *Marie-Eléonore*, née en 1671; *Eve-Susanne*, née en 1674, mariée avec *Charles-Godefroy*, Comte de Glech & du Saint Empire; & *François-Herman Albert*, Comte de Khévenhuller, né en 1677, mort en 1694: par où s'est éteinte la branche Luthérienne de Khévenhuller.

François Christophle I, Khévenhuller, Comte de Frankenberg, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller Privé de S. M. Impériale, & Grand Maître d'Hôtel de l'Impératrice Marie, aura un article à part. Il étoit fils de Barthélemi de Khévenhuller, Comte de Frankenberg. Il fut marié deux fois, la premiére avec *Barbe*, Baronne de Teuffel, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre autres 1. *Matthias*, Echanson du Roi Ferdinand III, qui entra de fort bonne heure dans le service, & qui se trouva à la prise de Prague, à la bataille de Lutzen, aux siéges de Nuremberg & de Ratisbonne, à la bataille de Nortlingue, & dans les campagnes de Lorraine & d'Italie, mort le vintiéme juillet de l'an 1636, des blessures qu'il reçut dans le combat qui se donna entre les Espagnols & les François près de Vovarola dans le Duché de Milan; 2. *Charles*, mort a l'âge de quinze ans, en 1640, dans le tems qu'il faisoit ses études à Gratz; 3. *Ferdinand*; 4. François-Christophle II, qui suit; & trois filles qui sont, 5. *Marie-Anne*, Dame d'honneur de l'Impératrice Eléonore, veuve de Ferdinand II; 6. *Marie-Barbe*, Dame d'honneur de l'Impératrice, femme de Ferdinand III, morte le septiéme février 1635, après avoir été mariée à *Albrecht* Comte de Zinzendorf; & 7. *Marie-Catherine*, Religieuse. La seconde femme de François-Christophle Khévenhuller; I. du nom, fut *Susanne-Eléonore*, Comtesse de Kollonitsch, de laquelle il eut 8. une fille nommée *Marie Françoise*.

François-Christophle Khévenhuller, II. du nom, Comte de Frankenberg, Chambellan de l'Empereur & Grand Véneur, mourut le 17 septembre 1684. Il épousa en premiéres noces *Polixene*, fille de *Jean-Sigismond*, Comte de Funfkirchen; mais il n'en eut point d'enfans: & en secondes noces, *Ernestine*, fille de *Raimond*, Prince de Montecuculi, & veuve de *Michel-Wenceslas* Ungnad, Comte de Weissenholf, & il en eut, 1. *Raimond*, Comte de Khévenhuller, en 1681; 2. *François-Christophle*, Chambellan de l'Empereur, en 1682; & 3. en 1683 *Louis*, Chambellan de l'Empereur Joseph en 1704.

Sigismond Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, cinquiéme fils d'Auguste Khévenhuller, dont on a parlé tout d'abord. Il épousa *Catherine* de Gleinitz, de laquelle il eut à la vérité plusieurs enfans; mais seulement un fils qui continua la postérité, & qui fut George qui suit.

George Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, Baron de Landscroon & de Wernberg, Seigneur héréditaire d'Hohen-Oosterwitz & de Karelsberg, Grand Ecuyer héréditaire de Carinthie, Chambellan & Conseiller de l'Empereur Maximilien II, Conseiller de l'Archiduc Charles, Gouverneur de Carinthie, Président de la Chambre, premier Chambellan, Conseiller Privé & Grand Maître d'Hôtel. Après la mort de Ferdinand I, en 1565, il eut avec quelques autres Conseillers affidez, la commission de passer un acte de confraternité entre Maximilien II, & les Archiducs Ferdinand & Charles. En 1566, il fit avec le dernier la campagne de Hongrie, & en 1568 il l'accompagna dsns le voyage qu'il fit à Munick pour le mariage de *Guillaume*, Duc de Baviére, avec la Princesse *Marie*, & dans celui qu'il entreprit pour se rendre à la Diéte de Spire. En 1578, il fut envoyé en qualité de Général dans la Croatie, où il prit sur l'ennemi quelques places fortes. En 1580, apres avoir été pendant plus de trente années employé en toutes sortes de négociations importantes, il obtint de l'Archiduc la permission de se démettre de toutes ses charges, & se retira dans la Carinthie, où il mourut à Clagenfurt l'an 1587. Il eut pour premiére femme *Catherine* Weidmoser, & pour seconde *Anne*, Baronne de Turtz. Il eut de la premiére deux fils & trois filles, savoir, 1. Sigismond qui suit; 2. François qui suivra; 3. *N.* . . morte sans avoir été mariée; 4. *Catherine*, alliée à *Jean*, Comte d'Ortenburg; 5. *N.* . . morte jeune. Il eut de la seconde, 6. *Elizabeth*, mariée avec *Rodolphe*, Seigneur de Stubenberg; & 7. *Marie*, mariée 1, à *Maurice* Baron de Welts: 2. à *Henri*, Seigneur de Polheim.

Sigismond Khévenhuller, fils de George Khévenhuller & de *Catherine* Weidmoser, Baron, Chambellan & Conseiller de l'Archiduc Charles, mourut en 1598. Il avoit eu pour femme *Reine*, fille de *Paul*, Baron de Thanhauzen, & il en eut Paul qui suit.

Paul Khévenhuller, fils du précédent, Baron, &c. fut Conseiller de l'Empereur Ferdinand II, & Burgrave de Clagenfurt; mais dès qu'il se fut mis au service de la Suéde, tous ses biens furent confisquez. Il épousa *Reine*, fille d'*André*, Baron de Windisgrats, & il en eut douze enfans, dont six, savoir un fils & cinq filles moururent jeunes. Ces enfans sont, 1. *Anne-Reine*; 2. *George-Christophle*; 3. *Bernard*; 4. *Andre Barthélemi*; 5. *Paul*; 6. *Elizabeth*; 7. *Augustin*; 8. *Amelie*; 9. *Catherine*; 10. *Jeanne*; 11. *Jacqueline*; & 12. *Christine*.

François Khévenhuller, fils de George Khévenhuller & de *Catherine* Weidmoser, Conseiller & Chambellan de l'Archiduc Maximilien, mourut en 1607, laissant de sa femme *Crescentia*, Dame de Stubenberg, quatre fils & trois filles, 1. *Wolf-George* qui mourut à Siena; 2. *François*, mort à Hohen-Osterwitz; 3. *Barthélemi*, qui épousa *Cunegonde*, Baronne de Herbersdorf, & en eut un fils nommé *Sigismond*, qui étant sorti de son païs fut marié avec *Anne-Sigune*, Baronne de Stubenberg, de laquelle il eut un fils & une fille; & 4. *Marie-Elizabeth*, fille de *François*, qui épousa en 1636, *Christian*, Comte de Dietrichstein, de la branche de Hollenburg, & mourut en 1676.

* KHE'VENHULLER (Barthelemi) fils de Christophle Khévenhuller, Baron, &c. naquit en 1539. Après avoir fait ses études, il se mit à voyager. Il alla de Constantinople à Jérusalem, & revint par Venise dans la Carinthie. Il accompagna l'Empereur Maximilien II, en plusieurs voyages, & l'Archiduc Charles l'employa en plusieurs occasions. Ce Prince lui donna la commission de conduire par ses Terres le Roi Henri III, qui retournoit de Pologne en France. En 1606, Khévenhuller suivit l'Archiduc dans le Comté de Frankenburg, & mourut en 1613, à l'âge de 74 ans, a Spittas en Carinthie, après avoir passé cinquante ans au moins au service de la Maison d'Autriche. Il aimoit fort à bâtir, & dépensa a cela environ trois-cens mille francs.

* KHE'VENHULLER (François-Christophle) fils de Barthe'lemi Khévenhuller & de sa seconde femme *Blanche-Ludomille*, née Comtesse de Thurn, naquit en 1588. Après avoir achevé ses études & ses voyages, il servit sur mer en qualité de Capitaine d'une galére du Grand Duc pour croiser sur les côtes de Barbarie; mais il quitta bientôt après le service, & vint à la Cour de l'Archiduc Matthias qui devint ensuite Empereur, & qui le fit son Chambellan en 1613. En 1617, ce Prince l'envoya en Espagne comme Ambassadeur extraordinaire, & se servit de lui pour terminer la guerre entre l'Espagne & la Savoye, & les différens entre l'Archiduc Ferdinand & la République de Venise. L'Empereur Ferdinand II l'employa aussi pour conclurre le mariage de Ferdinand III, Roi de Hongrie, avec Marie, Infante d'Espagne. A son retour, en 1625, on le chargea de plusieurs négociations importantes pour la Cour de France, pour les Païs-Bas, & auprès des Electeurs Ecclésiastiques. Il eut en France quelque différent avec le Cardinal de Richelieu pour le cérémoniel. En 1627, il alla pour la troisiéme fois en Espagne, où il termina les affaires qui regardoient la relevance du fief de Final, & où il reçut le collier de l'Ordre de la Toison d'Or. Dès qu'il fut de retour, l'Empereur Ferdinand III le fit Membre de son Conseil Privé, & l'employa en diverses ambassades. Il fut marié deux fois, eut des enfans de ses deux femmes, & mourut en 1656. Il s'est fait une gloire immortelle par un Ouvrage intitulé *Annales Ferdinandei*, & qui comprend l'Histoire de la Vie de Ferdinand II, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

* KHE'VENHULLER (Jean) fils de Christophle Khévenhuller, naquit en 1538. Il exerça plusieurs emplois sous l'Empereur Maximilien II. Il accompagna en qualité de Conseiller ajoint l'Archiduc Charles en Espagne, & ce Prince à son retour lui donna l'Intendance du Comté de Gorts. En 1571, il alla en ambassade en Espagne, où il resida pendant 36 années. Durant un si long sejour, il se fit tellement estimer de Philippe II, que ce Roi demanda pour lui au Pape un chapeau de Cardinal, qu'il le fit Membre de son Conseil Privé, & qu'il vouloit lui donner le Gouvernement des Païs-Bas: mais Khévenhuller ne l'accepta pas. Sa conduite à la Cour d'Espagne plut tellement à l'Empereur Rodolphe qu'il lui envoya le titre & la clef de Chambellan. Il mourut en 1606 à Madrit sans avoir été marié, & fut enterré dans le monastére de S. Jérôme, qu'il avoit considérablement gratifié.

* KHE'VENHULLER (Sigismond-Frédéric Comte de) Comte d'Aichelberg, Chambellan de l'Empereur Léopold, fut fils d'Ehrenreich, Comte de Khévenhuller, & mourut l'an 1711. Il fut Conseiller Privé de trois Empereurs successivement, Sénéchal de Carinthie, & premier Stadholder de la Basse Autriche. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Annales Ferdinandei* de François-Christophle Khévenhuller, *seconde partie*. Gabriel Bucelin, *Germ. Topo-Stemmatographia, seconde partie*. J. W. de Wurmbrand, *Coll. Hist. Gen. p.* 300.

KHINOUF, qu'on écrit *Kinow*, village de Pologne avec un Cartchéma ou hôtellerie publique sur le grand chemin. Il est à cinq lieues de Varsovie. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

KHONDE'MIR. *Voyez* CONDE'MIR.

KHORASAN. *Voyez* CORASAN.

* KHUENBURG, famille distinguée de Comtes, à laquelle appartient la charge d'Echanson héréditaire de l'Archevêché de Saltzbourg. De cette famille étoient *Michel* qui fut fait Archevêque de Saltzbourg en 1554, & *George* qui fut élevé à la même dignité en 1586. *Maximilien Gandolfe*, après avoir été Evêque de Lavemunde, fut en 1668 assis sur le même siége. Il mourut en 1687, après avoir joui un an de l'honneur du Cardinalat. *Ferdinand*, après avoir gouverné l'Eglise de Laubach, fut fait en 1710, Archevêque de Prague. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Hist. insign.* Bucelini *Stemmatographia, part.* 3. *p.* 9. Megiseri *Annales Carinth.* Metzgeri *Hist. Salisb.* Wurmbrand, *Collect. Généal. p.* 149. Lehman Jetzl. *Europa.*

KHUSISISTAN. *Voyez* CHUSISTAN.

KI. KIA. KIB. KID.

KI, en Persan & en Turc, signifie *Roi* ou *Empereur*. Les anciens Rois de Perse prenoient souvent le titre de Ki avant leur nom propre: ainsi on voit entre ces Rois Ki Kobad, Ki Bahman, &c. c'est à dire, le Roi Kobad, le Roi Bahman, &c. Figueroa rapporte que le Roi de Perse voulant donner un titre magnifique au Roi d'Espagne, le nomme Ki Ispania, c'est à dire, l'Empereur d'Espagne. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

KIANG, qui est le même que KIAM, qu'on nomme la *riviere bleue*, & communément *le fils de la mer*, est un grand fleu-

fleuve de la Chine, qui prend sa source dans la province de Yunnan, passe par celles de Soutchuen, de Huquam, & de Nankin; & après avoir arrosé quatre Royaumes dans l'étendue de quatre cens lieues, se jette dans la mer orientale vis à vis de l'isle de Tçoummin, formée à son emboûchure par les sables qu'il y charrie. Les Chinois ont un proverbe, qui dit, *la mer n'a point de bornes, & le Kiam n'a point de fond.* En effet, il ne s'y en trouve point en quelques endroits. Ils prétendent qu'en d'autres il y a deux & trois cens brasses d'eau. Le Kiam a devant Nankin, à plus de trente lieues de la mer, une petite demi-lieue de large. Le passage en est dangereux & devient de jour en jour plus fameux par ses naufrages. Dans son cours, qui est très-rapide, il forme un grand nombre d'isles, toutes utiles à la province, par la multitude des joncs de dix à douze piez de haut qu'elles produisent, & qui servent au chaufage de toutes les villes des environs. La riviére, que les torrens des montagnes enflent quelquefois extraordinairement, devient si rapide, que souvent elle emporte ces isles, ou les diminue de la moitié. Par la même raison, il s'en forme ailleurs de nouvelles, & l'on est surpris de les voir ainsi changer de place en peu de tems. Cela n'arrive pas toujours; mais il ne se passe pas d'année, qu'il ne s'y trouve quelque changement. Les Mandarins, afin de ne s'y point méprendre, les font mesurer tous les trois ans, pour en augmenter ou diminuer les droits selon l'état où elles se trouvent. * Le P. Le Comte, *Mémoires sur l'état présent de la Chine, Lettre* 4.

KIANGSI. *Cherchez* QUISIANSI.

KIARAN ou CIARANUS, KE'RAN, Disciple de S. Finien, bâtit dans le sixiéme siécle une Abbaïe à Clonmacnos en Irlande. Il mourut âgé de 33 ans, en 549, & laissa une Régle Monastique fort estimée. * Jac. Waræus, *de Claris Hiverniæ Script. l.* 1.

KIARAN, ou CIARANUS de BALAIGDUIN, en Irlande, est auteur d'une Vie de saint Patrice. Il mourut en 778. * Jac Waræus, *de Clar. Hiberniæ Scriptor. l.* 1.

KIBEROTH-AVAH ou KIBEROTH-HATAAVAH. *Voyez* KIBROTH-TAAVA.

KIBLAH, est le temple de la Mecque, ou pour parler plus proprement, la tour quarrée, qui est au milieu de l'amphithéatre de la mosquée. Ce mot signifie en Arabe, un lieu vers lequel on a le visage tourné; & se donne par les Turcs à ce lieu de la mosquée de la Mecque, parce qu'ils doivent regarder de ce côté-là en priant. C'est pourquoi dans toutes les mosquées de la Turquie il y a une niche à la muraille, du côté qui regarde la Mecque; & cette niche est aussi nommée *Kiblah.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* KIBROTH-TAAVA, ou CHIBROTABA, ou CHIBROTH-HATAVAH, mot Hébreu que l'on tratraduit communément par *les sepulchres de concupiscence.* Ce fut là où les Israëlites arrivérent le 23 du mois d'avril de la vint-troisiéme année depuis la sortie d'Egypte, étant partis le vintiéme du Mont Sinaï, après que *Jethro* beau-pére de *Moïse* fut retourné dans la Province de Madian, & qu'il eut laissé son fils *Hobab* à la suite & parmi les Troupes de ce Conducteur du Peuple de Dieu, *Nombres, ch.* 10. 11 & 29. Ce fut aussi leur treiziéme campement depuis leur départ de l'Egypte. Ils firent éclater pour la sixiéme fois leur murmure contre Moïse, se plaignant qu'il les menoit & faisoit rouler dans un Désert, où ils souffroient des fatigues extraordinaires du chemin & de la disette des vivres. Il leur fâchoit de ne plus manger de viande, & ils témoignoient un extréme regret d'avoir quitté l'Egypte, où ils avoient en abondance du poisson, des concombres, des melons, des porreaux, & de l'ail, étant dégoûtez de la Manne, qu'ils disoient être insipide & leur faire soulever le cœur. Mais ils furent bien surpris lorsque tout d'un coup le camp fut couvert de cailles, dont ils se nourrirent durant un mois. Dieu fut si irrité de leur insolence, qu'il en punit plusieurs de mort subite. Ce fut là que Moïse établit & s'associa les soixante & dix Sénateurs, pour lui aider à soutenir le fardeau du Gouvernement & de la Judicature. Les Israëlites demeurérent à Kibroth-Taava, jusques au vint sixiéme du troisiéme mois, qui est mai. On appella ce lieu-là *les sepulcres de concupiscence*, parce que Dieu y fit mourir ceux qui avoient murmuré contre lui & contre Moïse, à cause qu'ils n'avoient point de viande & qu'ils étoient dégoûtez de la Manne, & qu'il y fallut enterrer tous ces morts. De là ils allérent à Hatseroth, où ils arrivérent dans quatre jours. * *Nombres, ch.* 11.

* KIBTSAJIM, ou CIBSAIM, ville de la Tribu d'*Ephraïm.* Elle étoit une ville de réfuge accordée aux Lévites de la famille de *Kéhath.* * *Josué, ch.* 21. *v.* 22. On dit qu'on la nomme aussi *Gibsaïm, & Jacinaam.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

KIBURG, ou KIBOURG, *Kiburgium*, ville de Suisse dans le Canton de Zurich, sur la riviére de Thœss, à deux lieues de Zurich, vers Constance, a eu autrefois ses Comtes, & depuis est tombée à la Maison d'Autriche; ensuite à l'Empire du tems du Concile de Constance, par la confiscation des biens du Duc Frédéric, & même par un traité qu'une femme de la Maison des premiers Comtes fit avec l'Empereur, par lequel elle lui céda ses droits. En 1440, les Suisses s'emparérent de la ville; mais ils ne purent se rendre maîtres de la citadelle. Ils restituérent la ville en 1442 à l'Empereur Frédéric III. Enfin en 1453, l'Archiduc Sigismond la remit aux Suisses, qui la possédent encore à présent. * Hottinger, *Speculum Reip. Tigurin.*

* KICIDANI, KICYDANY, KIZIDANY & KIZIDAY, ville de Pologue, dans le Duché de Samogitie, est arrosé par la riviére de Niewiaza. Elle est à peu près au sud-est de Rosienne, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

KIDDER (Richard) Evêque Anglois fort célébre sur la fin du siécle précédent, étoit natif de Suffolk & fut d'abord Ministre à Londres. Il obtint ensuite un Canonicat à Norwich, & depuis le Doyenné de Pétersborough. Ayant pris le degré de Docteur en Théologie, la Reine Marie le nomma à l'Evêché de Bath & Wells le 13 juin 1691, à la place de Thomas Kenn qui avoit été déposé l'année précédente, parce qu'il ne voulut pas reconnoître le Roi Guillaume. Il fut consacré à Londres le 30 août dans l'église de Ste Marie le Bow. Il étoit fort savant & très-versé dans la Litérature Hébraïque; c'est pourquoi, lorsqu'une Société de Théologiens se forma à Londres pour faire de petites Remarques litérales sur l'Ecriture Sainte, on lui donna pour sa tache le Pentateuque, parce que pour l'expliquer il faut une grande Litérature Rabbinique. Il acheva & publia cette partie qui lui étoit échue, quoique tout l'Ouvrage ne se finît pas, parce que les Théologiens Anglois étoient alors obligez de s'appliquer à la controverse contre la Religion Romaine qui menaçoit de se répandre en Angleterre. Lorsque dans les commencemens du régne de Guillaume III, on forma des projets pour la réünion des Episcopaux avec les Presbytériens, & qu'on dut revoir & corriger toute la Liturgie Anglicane, il fut aussi du nombre des 30 Théologiens que le Roi nomma pour cet Ouvrage, de l'avis de Tillotson, & fut chargé de faire une nouvelle Traduction des Pseaumes; mais ce dessein ne fut pas non plus exécuté. Il eut quelques disputes avec M. Jean le Clerc, parce qu'il l'avoit mis au rang des Déïstes dans une Dissertation; sur quoi ils s'écrivirent quelques lettres, qui ont été insérées dans le quatriéme tome de la *Bibliothéque Choisie.* Enfin cet Evêque fut écrasé dans son lit par la chûte d'une cheminée qu'une grande tempête renversa le 26 novembre 1703. Il eut pour successeur le célébre George Hooper. Il a publié en Anglois les Ouvrages suivans, *The joung Mens Duty; Convivium cœleste; Christian Sufferer supported; Charity directed; Commentaire sur le Pentateuque avec une Dissertation; L'Auteur du Pentateuque*, en deux tomes, *in octavo; Demonstration of the Messias*, en trois tomes, *in octavo; Sermons & quelques autres Ouvrages de Controverse, &c.* * *Ex ejus Script.* Le Néve, *Fasti Eccl. Angl.* Nichals *Defens. Eccl. Angl.* Le Clerc, *Biblioth. Choisie. Dict. Allemand de Bâle.*

* KIDDERMINSTER, beau bourg d'Angleterre dans la province de Worcester, sur la Stoure, au nord de Worcester, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il s'y fait un grand commerce de draps. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 480.

KIDON. *Voyez* CHIDON.

* KIDWELLY, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Caermarden. Il est situé sur le rivage de l'océan, partagé en deux par une riviére nommée *Gwindraeth*, c'est à dire, *Sable blanc*, & accompagné d'un vieux château. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 425.

KIE. KIF. KIH. KIL.

KIEGAN. *Voyez* CHIEGAN.

KIEL, ou KIELE, ville d'Allemagne, dans le Duché de Holsace ou de Holstein, est située sur la Mer Baltique, où elle a un port trés-commode, qui la rend fort marchande: elle est aussi défendue d'une bonne citadelle, bâtie sur une éminence. Il y a une Université fondée l'an 1669, & c'est en ce lieu qu'on fait tous les ans les assemblées de ce Duché. Cette ville a été fort maltraitée dans le XVII siécle par les Suédois. * Baudrand.

* KIELMANSEGGE, nom de deux familles de Barons en Autriche & dans le Holstein.

KIEMI. *Voyez* KIMI.

KIENNING, grande ville dans la province de Fokien, dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & commande à six citez. On y voit un superbe pont, sur la riviére de Min, dont les deux côtez sont bordez de maisons & de boutiques; & au bout de ce pont il y a un temple fort magnifique. La ville est assez marchande, parce que les barques y passent pour aller dans la province de Chékiang. Lorsqu'elles sont arrivées à la cité de Pucing, on débarque les marchandises, que les Portefaix transportent jusqu'au bourg de Pinghu, qui est du ressort de la cité de Kiangxan, au territoire de Kiuncheu, dans la province de Chékiang. Il y a trois journées de chemin, entre les montagnes & les vallées. Ces Portefaix sont au nombre de dix mille, toujours prêts à servir les Marchands; & portent leur charge avec une force & une industrie surprenante, se servant de leviers, & de cordes si bien compassées, que chacun partage également la pesanteur du fardeau. Ces hommes font ainsi, ce que nos Ingénieurs auroient bien de la peine à faire avec leurs machines; & on les voit porter sur leurs épaules de grands marbres, qu'il faudroit ici traîner à force de chevaux. Proche de Pucing, il y a un beau pont de bateaux, & un temple fameux, dédié à l'honneur de Chuvencungus, Interpréte de la Philosophie de Confucius. Cet Interpréte est en si grande vénération, que l'Empereur de la Chine a ordonné que ses Commentaires seroient lus dans toutes les Universitez. Auprès de la cité de Kunggam, est la montagne de Vuy, célébre pour les temples & les couvens d'Hermites qui s'y sont retirez, après avoir méprisé les richesses & les dignitez du monde. Vers le milieu du XVI siécle, un de ces Solitaires, qui gouvernoit deux de ces temples, embrassa la Religion Chrétienne; & ayant brisé les idoles, mit dans l'un l'image de JESUS CHRIST, & dans l'autre celle de la Vierge. Depuis ce tems-là il y a eu plusieurs Chrétiens, & quantité d'Hermites, qui y vivent saintement. * Le P. Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

KIESS. *Voyez* WINDAW.

KIEUKIANG. *Voyez* CHIEUCHIANG.

* KIFEL (Henri) en Latin *Kifelius*, d'Anvers, naquit en 1583. Il enseigna les Humanitez à Anvers; la Philosophie à Lou-

Louvain; & la Jurisprudence à Ingolſtadt, d'où il alla à Rome, où il fut fait Docteur en 1607. Trois ans après, une fluxion ſur les yeux le priva de la vue, ce qui ne l'empêcha pas de faire des Leçons publiques d'Eloquence. On a de lui, *Panegyris de Laudibus Pauli V, Pontificis Maximi; Epithalamium Sereniſſimi Frederici de Rovere, Urbinatium Ducis fuii & Claudiæ Mediceæ, Magni Etruriæ Ducis ſororis; Lacippiados, ſeu de Bello Granatenſi per Ferdinandum Catholicum geſto libri ſex.* Il compoſa trois livres de Silves, & ajoûta un Chœur & un Acte à la *Thebaïde* de Sénéque. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 357.

* KIFY-LOG, contrée du Comté de Montgommery dans la Principauté de Galles, en Angleterre. C'eſt une petite vallée agréable & fertile, arroſée par le Dovy, & révetue de quelques forêts. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, p. 401.

KIHISSAR. *Cherchez* LAODICE'E.

KIL. *Voyez* KIEL.

KILAN, grande province du Royaume de Perſe, qui s'étend en forme de croiſſant le long de la Mer Caſpienne, à qui l'on donne pour ce ſujet le nom de Mer de Kilan. Cette province eſt environnée d'une chaîne de montagnes couvertes d'arbres, qui répréſentent une maniére d'amphithéatre, & d'où ſortent pluſieurs riviéres, qui arroſent la plaine & la rendent très-fertile. Ce païs eſt le plus abondant de toute la Perſe, en vin, en huile, en ſoye, en ris, en tabac, en oranges, en citrons, en grenades, & en autres fruits très-excellens. Les vignes y ſont fort belles, & ont le bois de la groſſeur d'un homme. Les forêts ſont tellement peuplées de gibier, & les champs de bétail, que les Habitans ont de quoi vivre avec délices, & faire part de leur abondance à leurs voiſins. Quelques Voyageurs ont écrit que le Maſandéran, qui eſt une partie de la province de Kilan, eſt un païs ſi froid, que les fruits y ont de la peine à parvenir à leur maturité; mais il eſt conſtant que l'air y eſt fort tempéré, & qu'il y a de très-beaux fruits. C'eſt pourquoi Schah-Abas préférant cette province à toutes les autres de ſon Royaume, eut deſſein d'y faire ſon ſéjour ordinaire, & y fit bâtir la ville de Férabath où il mourut. Ces peuples avoient autrefois leur Roi particulier; & l'on dit que ce fut Schah-Abas qui unit cette province à ſa Couronne. Sa domination n'y fut pas ſi-tôt établie, que les Kileks ſecouérent le joug, & élurent un Roi qui ſe ſaiſit de la ville de Reſcht, capitale de la province de Kilan; mais ſon régne ne dura guéres. La Deſcription qu'on vient de voir du Kilan, convient merveilleuſement à l'ancienne Hyrcanie. * Oléarius, *Voyage de Perſe.* *Voyez* KARIB-SCHACH.

KILBEG, KILBEGS ou KALEBACH, petite ville d'Irlande, ſituée dans le Comté de Doneghal, en Ultonie, ſur une petite baye, où elle a un aſſez bon port, & à cinq lieues de la petite ville de Doneghal. Kilbegs a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILBE'GAN, petite ville d'Irlande. Elle eſt dans le Comté de Weſt-Meath en Lagénie, environ à cinq lieues de Molingar, vers le midi occidental. Elle a ſéance & voix au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILCHBERGER, nom d'une famille Patricienne, originaire d'Allemagne, qui s'établit à Berne en Suiſſe l'an 1384, dans la perſonne de *Berchtold Kilchberger.* *Jean* ſon fils fut fait Conſeiller d'État l'an 1426; & depuis, ſes Deſcendans ont de tems en tems poſſédé les charges les plus conſidérables de l'État, juſqu'à l'an 1684, que *Jean-Antoine de Kilchberger*, Seigneur de Bremgarten, fut élevé à la charge d'Avoyer, qui eſt la premiére dignité de la République de Berne. * *Memoire manuſcrit.*

KILCOMIN. *Voyez* KILLALO.

* KILDARE, ville d'Irlande, capitale du Comté de Kildare en Lagénie, Elle n'eſt pas conſidérable, quoiqu'elle ait un Evêché ſuffragant de Dublin, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues, & qu'elle a au nord-eſt. * Maty, *Diction. Geogr.*

* KILDARE, Comté d'Irlande dans la Lagénie. Il eſt borné au nord par le Comté d'Eaſt-Meath, à l'eſt par le Comté de Dublin, au ſud par le Comté de Caterlagh, & à l'oueſt par le Kingskounty & par le Queenscounty. Il a quatorze ou quinze lieues de longueur, & ſept dans ſa plus grande largeur. Le terroir y eſt généralement fertile. Les lieux principaux de ce Comté ſont Kildare qui en eſt la capitale, Carbre, Naas & Arthy. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KILDARE, ſurnommé *Fitz-Gérald*, famille de Comtes en Irlande. Dans le tems que les Anglois mirent pour la premiére fois le pié en Irlande, Kildare étoit le lieu de la réſidence de Richard, Comte de Pembroke & enſuite de ſon gendre Guillaume, auſſi Comte de Pembroke. *Guillaume Ferrars*, Comte de Derby, ayant épouſé *Sibylle* quatriéme fille de ce dernier, devint par là poſſeſſeur de Kildare, qui paſſa enſuite dans les mains de *Guillaume Veſey* par ſon mariage avec la fille de *Guillaume Ferrars.* Le fils de *Veſey*, qui étoit Grand Juſticier d'Irlande, tomba dans la diſgrace du Roi Edouard I, à l'occaſion d'un différent qu'il avoit eu avec *Jean*, fils de *Thomas Fitz-Gérald.* Après la mort de ſon fils, il donna au Roi Kildare & les autres terres qu'il poſſédoit en Irlande, à condition que ce Prince laiſſeroit porter au fils naturel de Veſey le nom de Kildare, & qu'il lui donneroit l'inveſtiture de tous les biens qu'il poſſédoit en Angleterre. Dans la ſuite du tems, le Roi Edouard II donna la ville & le château de Kildare à Jean dont nous avons déja parlé. Les Deſcendans de ce dernier ont ſoutenu pendant fort longtems la gloire de leurs ancêtres, & ont été revétus des plus hauts emplois, juſqu'à ce que ſous le régne de Henri VIII, *Thomas Fitz-Gérald* ſe rendit malheureux auſſi bien que ſa famille en ſe revoltant contre ſon Prince. Mais Edouard VI rendit au fils la plus grande partie des biens confiſquez du pére, & la Reine Marie lui redonna le titre de Comte de Kildare, y ajoûtant celui de Baron d'Offaly. Gérald ne ſurvécut guéres à ſon rétabliſſement, & mourut en 1558 ou 1559. Son fils aîné nommé Gérald comme lui, mourut avant lui, laiſſant une fille unique qui fut mariée au Chevalier Robert Digby. *Henri* ſon ſecond fils lui ſuccéda, mais il ne laiſſa que deux filles dont la mére fut *Françoiſe*, fille de *Charles*, Comte de Nottingham. *Guillaume* ſon troiſiéme fils, hérita par là de la dignité de Comte, mais dans le trajet d'Angleterre en Irlande, il ſe noya en 1599, ſans laiſſer d'héritiers. De cette ſorte *Gérald Fitz-Gerald*, fils d'*Edouard* & oncle des trois dont on vient de parler, eut le titre de Comte de Kildare pour lui & pour ſes Deſcendans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambdeni *Britannia*, p. 989 & 990. Larrey, *Hiſt. d'Angleterre*, *ſeconde partie.*

* KILDARE (Thomas Fitz-Gérald, Comte de) l'un des plus grands Seigneurs d'Irlande ſous les régnes de Henri VII & de Henri VIII. Quoiqu'il eût ſouvent vu le véritable Prince Edouard, Comte de Warwik, neveu du Roi Edouard IV, avant ſa détention, cependant lorſque l'Impoſteur Lambert Simnel parut ſous le nom de ce Prince, il prit le parti de le reconnoître pour le véritable fils du Duc de Clarence. Les autres ſuivirent ſon exemple, & à l'exception de quelques uns, tous ſe déclarérent pour ce prétendu Prince. Dèsque l'on eut découvert l'impoſture, le fils aîné du Comte de Kildare fut le premier qui ſe ſoumit à Henri VII, qui le reçut en grace & lui fit des préſens. En 1488, Thomas Fitz-Gérald ſon pére fut obligé d'aller en Angleterre où il obtint ſon pardon. Lorſqu'en 1495 le Chevalier Poyning fut envoyé en Irlande pour y appaiſer les troubles cauſez par un nouvel Impoſteur nommé Perkin Warbek, il accuſa le Comte de Kildare d'intelligence avec Perkin. Cela l'obligea à paſſer en Angleterre où il fut mis à la Tour par l'inſtigation du Comte d'Ormond qui étoit ſon ennemi; mais il trouva moyen de ſe juſtifier ſi bien, que non ſeulement il fut relâché au bout d'un an, mais qu'il fut en Irlande avec le titre de Viceroi qu'il portoit avant cette accuſation. En 1504, quantité de Nobles Irlandois s'étant revoltez contre le Roi, il les battit le 17 août dans la Connacie, & le carnage fut ſi grand qu'il reſta neuf mille Rebelles ſur la place. D'autres ne font monter ce nombre qu'à quatre mille. Par cette victoire il ſe rendit redoutable aux Irlandois, & gagna les bonnes graces de Henri VII, qui pour le récompenſer d'un ſervice ſi conſidérable, le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. Le Comte gouverna l'Irlande pendant treize années juſques à la mort de Henri VII. Son ſucceſſeur Henri VIII le confirma en 1509 dans cet honorable poſte. En 1510, il reçut quelque échec dans une rencontre qu'il eut avec les Rebelles commandez par le Comte de Deſmond. En 1512, il les défit dans l'Ultonie, & raſa Bellefaſt qu'ils avoient fortifié. Dans la même année il échapa à une conſpiration tramée contre lui par Jacques Butler, fils naturel de Jean Butler, Comte d'Ormond. Il mourut le troiſiéme ſeptembre de l'an 1513, & fut enterré à Dublin dans la cathédrale, à laquelle il avoit fait pluſieurs gratifications pendant ſa vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre*, *partie* 2.

* KILDARE (Gérald Fitz-Gérald, Comte de) fils du précédent, ſuccéda en 1512 à ſon pére dans le Gouvernement de l'Irlande. En 1514, il défit les Rebelles commandez par O-More & O-Reyly. En 1516, il mit en déroute le fameux Rebelle Shane O-Toole, le tua de ſa propre main & envoya ſa tête au Lord Maire de Londres. Il marcha enſuite contre Ely O-Carol, & ſe rendit maître de Lémevan-Caſtle & de Clonmel. L'année ſuivante il remporta pluſieurs avantages dans l'Ultonie, & fit priſonnier Tyleny-Mak-Ginnis, qui troubloit inceſſamment les Colonies Angloiſes. Cependant ſes ennemis & ſes envieux, dont les principaux étoient le Comte d'Ormond ſon beau-frére, & le Cardinal Wolſey, l'accuſérent de vouloir s'enrichir aux dépens du Roi, & d'entretenir une ſecrette correſpondance avec les Rebelles. Cela le mit dans la néceſſité de paſſer en Angleterre en 1520. Dans ſon abſence, le Comte de Surrey fut mis à ſa place, & après lui le Comte d'Ormond ſon ennemi juré. Pendant qu'il étoit en Angleterre, il épouſa *Elizabeth* Gray, fille du Marquis de Dorſet; & en 1523, il fut mis en liberté & renvoyé en Irlande ſans aucun emploi. Peu de tems après, on lui intenta une nouvelle accuſation, en lui imputant d'avoir fait mourir Jacques Fitz-Gérald ſon parent. Mais il s'en juſtifia ſi bien, que par l'entremiſe de ſon beau-pére il fut fait de nouveau Gouverneur d'Irlande. Peu de tems après, il fut obligé de faire un nouveau voyage à Londres pour répondre à une nouvelle accuſation. On l'accuſoit d'avoir laiſſé échaper le Comte de Deſmond ſon parent; mais il fit ſi clairement voir ſon innocence, qu'en 1527 il fut renvoyé en Irlande. Le chagrin qu'il eut de voir que le Gouvernement de l'Irlande avoit été conféré au Lord Nugent, & après lui au Comte d'Offery, le porta à en 1528 à traitter avec O-Connor & avec O-Neal. La Cour d'Angleterre ne fut pas contente de cette démarche, & fit rappeller le Comte d'Offery. Henri VIII fit remplir ſa place par ſon fils naturel Henri Fitz-Roy, Duc de Richemont & de Sommerſet, qui fit exerçer cet emploi par Guillaume Skeffington, qui vécut dans le commencement en bonne intelligence avec le Comte de Kildare, mais qui l'année ſuivante ſe brouilla avec lui. Là-deſſus Skeffington fut rappellé, & le Comte occupa de nouveau en 1532 le poſte de Gouverneur de l'Irlande. Si ce changement lui donna de la joye, il eut en même tems un ſenſible chagrin de ce qu'on lui ajoignit pour Grand Thréſorier Jacques Butler, fils du Comte d'Offery. De dépit, il donna en mariage deux de ſes filles aux deux principaux Chefs des Rebelles O-Connor & O-Karol, & fit ravager les terres de Butler. En 1533, il eut un demêlé avec ſon Gendre O-Karol qui le bleſſa à la tête. Cette bleſſure lui affoiblit le cerveau pour le reſte de ſa vie. Dans la même année, le Chevalier Skeffington, le jeune Comte d'Offery & l'Archevêque de Dublin portérent des plaintes contre lui à la Cour d'Angleterre. On lui ordonna de s'y rendre, mais en même tems on lui donna la permiſſion

mission de nommer lui même quelcun pour remplir sa place dans son absence. Il revêtit de cette dignité son fils *Thomas Fitz-Gerald*, quoiqu'il n'eût encore que vint ans. Cette démarche, & le soin qu'il prit de faire avant son départ servir les lieux destinez au service de Dieu, de lieux pour des magazins & pour y loger des Soldats, le rendirent fort suspect. A peine en 1534 fut-il arrivé à Londres qu'il fut mis en prison. Il se répandit aussi-tôt en Irlande le bruit qu'il avoit été décapité, & cela poussa son fils à une nouvelle revolte. Cette nouvelle, & la crainte que cela ne fût funeste à sa famille le firent mourir de chagrin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hist. d'Angleterre, seconde partie.*

* KILDARE (Thomas Fitz-Gérald, Comte de) fils du précédent, fut établi par son pére Gouverneur d'Irlande dans son absence à l'âge de vint ans. Ses ennemis ayant fait, à ce que l'on croit, courir le bruit que son pére avoit perdu la tête à Londres, se ligua avec les Chefs des Rebelles O-Neal & O-Connor, se démit du Gouvernement & déclara publiquement qu'il vouloit vivre & mourir l'ennemi juré de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Le Chancelier d'Irlande auquel il avoit remis les marques de sa dignité, fit de vains efforts pour le ramener à d'autres pensées. Le Comte leva tout aussi-tôt des troupes qu'il joignit à celles d'O-Neal & d'O-Karol, ravagea les lieux qui étoient fidéles au Roi, ou qui appartenoient au Comte d'Ossery, & obligea la ville de Dublin à recevoir ses gens qui firent le siége de la citadelle. Il fit pendre Jean Allen, Archevêque de Dublin, & exerça mille autres cruautez. Deux de ses fréres se rangérent de son côté; & les deux autres offrirent leurs services à Henri VIII, qui les refusa. Ce Prince envoya incontinent des troupes en Irlande sous le commandement du Chevalier Skeffington, auquel il donna en même tems le Gouvernement de l'Irlande. Kildare fut alors obligé de quitter la ville & le château de Dublin, & de concert avec le Comte de Desmond il envoya demander du secours au Pape & à l'Empereur Charles-*Quint*. Ce dernier lui promit de lui envoyer dix mille hommes, mais au lieu de lui tenir parole, il se contenta de lui fournir quelques armes. Skeffington conclut avec les Rebelles une suspension d'armes jusques au cinquiéme janvier 1535. Ce terme étant expiré, les hostilitez recommencérent, & les troupes des Rebelles furent battues en deux ou trois combats par celles du Roi, qui s'emparérent de quelques places. Mais la maladie de Skeffington donna à Kildare les occasions de remporter sur lui quelques avantages. La Cour d'Angleterre envoya à sa place le Lord Gray qui, étant parent de Kildare, lui persuada d'aller en Angleterre se remettre à la clémence du Roi, & l'accompagna dans ce voyage. Mais dès que Kildare fut arrivé, on lui fit son procès aussi bien qu'à cinq de ses parens qui étoient venus avec lui, & ils furent condamnez comme coupables de haute trahison. On différa quelque tems l'exécution, mais ils furent enfin tous décapitez en 1537. En 1541, le Lord Gray eut le même sort, sur l'accusation d'avoir trempé dans la rebellion de Kildare. Ce Comte infortuné laissa un fils nommé *Gérald*, qui n'étoit encore qu'un enfant. Les amis de son pére le cachérent dans un balot de drap, & l'envoyérent en Irlande, d'où on trouva les moyens de l'envoyer en France, de là dans les Païs-Bas & enfin en Italie auprès du Cardinal Polus, qui autant à cause des liens du sang que pour la haine qu'il avoit contre Henri VIII, prit un soin tout particulier de son éducation. Le Roi Edouard VI le rétablit dans la possession de la plupart des biens de son pére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambden, *Britannia, p.* 990. Larrey, *Hist. d'Angleterre, seconde partie.*

KILE. *Voyez* KYLE.

KILE'AB. *Voyez* CHE'LE'AB.

KILEWARDEBY ou comme le nomme M. de Rapin-Thoyras dans son *Histoire d'Angleterre*, KILWARBY, (Robert de) Anglois, né au commencement du XIII siécle, entra dans l'Ordre de saint Dominique vers l'an 1230, après son retour de Paris, où s'étant fait recevoir Maître ès Arts, il avoit enseigné les Humanitez & la Philosophie pendant quelques années. Son application à l'étude de la Théologie le rendit capable de succéder en la chaire d'Oxford, l'an 1284, à Robert Bacun, & à Richard Fishakre. En 1261, on le fit Provincial d'Angleterre, & s'étant aquitté avec beaucoup de sagesse de cet emploi pendant onze ans, il fut élu une seconde fois par ceux de sa province l'an 1272. Kilewardeby avoit déja été honoré de diverses commissions par les Papes. Grégoire X, pour le récompenser de ses services, le promut à l'Archevêché de Cantorbéry le 13 octobre de la même année: il fut sacré le 26 février de l'année suivante, & étant allé peu après au Concile de Lyon, il eut l'honneur de sacrer à son retour Edouard I, Roi d'Angleterre le 25 juillet 1274. On assure que ce Prélat joignit à beaucoup de science une solide piété & un grand zéle; mais la peine qu'il se donna de délibérer sur diverses propositions, ausquelles on ne daigneroit point faire attention, & la condamnation qu'il en prononça le vintiéme mars de l'an 1277, après avoir pris l'avis de tous les Docteurs d'Oxford, ne fait honneur ni à ces Docteurs ni à lui. On pourra juger de l'importance de ces propositions par la premiére, qui est conçue en ces termes, *Ego currit & curro, æque sunt perfectæ & congruæ orationes.* Les Disciples de saint Thomas d'Aquin crurent que sa doctrine étoit attaquée, & entre autres Guillaume de Morbéka, Archevêque de Corinthe, pria l'Archevêque de Cantorbéri de s'expliquer; ce qu'il fit par une lettre qu'on garde encore en Angleterre & à Florence, mais qui ne mit pas fin aux disputes. Kilewardeby avoit auparavant occupé son loisir à des choses plus sérieuses On trouve encore dans les Bibliothéques tant ses Ouvrages de Grammaire & de Philosophie, qu'il avoit composez pendant son séjour, que les Théologiques & Canoniques qu'il composa depuis; entre autres ses Constitutions provinciales; sa division de l'Ecriture-Sainte en chapitres avec des sommaires; des divisions pareilles de plusieurs Ouvrages de saint Augustin, comme de ses livres de la Cité de Dieu, & de ceux de la Trinité; un Commentaire sur les quatre livres des Sentences, qui varie dans les différens Manuscrits, sans doute, parce qu'étant Archevêque il le retoucha, & divers autres dont le dénombrement est inutile. Le Pape Nicolas III le fit Cardinal Evêque de Porto & de sainte Rufine le 12 mars 1278, & pour jouïr de cet honneur il renonça à son Archevêché, & alla à Viterbe, où il vécut peu, étant mort le onziéme septembre de l'an 1279. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

KILFE'NE'ROG & KILFE'NOR, petite ville d'Irlande dans le Comté de Clare en Mommonie, à cinq lieues de la ville de Clare, & à deux de l'Océan occidental. Elle a un Evêché suffragant de Cashel. * Maty, *Dict. Geogr.*

KILGARRAN, ville avec marché, qui donne son nom au Palais où elle est située dans le Nord du Comté de Pembrok. Elle est sur la rive méridionale de la riviére de Twy, qui sépare ce païs du Comté de Cardigan. * *Dict. Anglois.*

* KILHAM, bourg d'Angleterre dans le Duché d'York, au nord de Hull, dont il est éloigné de six à sept lieues.

KILIA VE'CHIA ou KILIASTARY, en Latin, *Kilia Vetus* ou *Achilea*, ancienne ville de la Basse Mésie, dans la Bessarabie, sur l'isle de Kilia, formée par la branche septentrionale du Danube. * Maty, *Dict. Geogr.*

KILIA NOVA, en Latin *Kilia Nova* ou *Achilea Nova*, ville de la Turquie en Europe, dans la Bessarabie, sur la branche la plus septentrionale du Danube, du côté de la Terre-Ferme, à huit lieues de la Mer Noire. * Maty, *Dict. Geogr.*

KILIAN ou KILIEN (Corneille) natif de Brabant, se rendit recommandable dans les fonctions de Correcteur d'Imprimerie, qu'il exerça pendant cinquante ans chez Plantin, avec un succès merveilleux. Il ne se contenta pas de bien corriger les Ecrits des autres, il fit aussi des livres qui méritérent d'être estimez. Il ne réüssissoit pas mal à faire des vers Latins: son Apologie des Correcteurs contre les Auteurs le témoigne. Il mourut fort âgé le jour de Pâques 1607. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Imprimeurs, tome* 1. *partie* 2. *p.* 69. édit. d'Amst. 1725. Bayle, *Dict. Crit.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 156.

KILIEN, ou KULHN, Evêque Apostolique ou Missionnaire en Franconie, Martyr dans le septiéme siécle, né en Irlande, alla en 685, porter les lumiéres de l'Evangile dans la Franconie avec quelques uns de ses compagnons. Il s'arrêta quelque tems à Wirtzbourg, dont le peuple & le Gouverneur Gosbert étoient encore dans les ténébres du Paganisme. Pour exercer sa Mission avec autorité, il se rendit à Rome avec deux de ses compagnons, savoir, le Prêtre Coloman, & le Diacre Totnan, pour prendre sa Mission du Pape Jean V, qui avoit été élevé sur le saint Siége, peu de mois avant leur départ. Ils le trouvérent mort lorsqu'ils arrivérent à Rome; mais Conon son successeur les reçut favorablement, ordonna Kilien Evêque vers l'an 686, sans l'attacher à aucun siége particulier, & lui donna en même tems le pouvoir de prêcher avec une autorité Apostolique, & de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'établissement de la Religion, sans avoir recours à personne. Kilien revint à Wirtzbourg, où il établit le centre de sa Mission. Il convertit le Prince Gosbert & une grande partie du peuple; mais ayant voulu séparer ce Prince de sa femme Geilane, parce qu'elle étoit veuve de son frére, cette femme en furie envoya assassiner Kilien & ses compagnons le huitiéme de juillet 689, jour auquel on fait mémoire de ces Martyrs dans l'église. * Bede, *Martyrologe.* Canisius, *Antiq. Lect. tome* 4. Jacob Waræus, *de Script. Hiberniæ. l.* 1. Anonymus, *apud Mabillon, secul. II. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints.*

KILIEN (Corneille) *Voyez* KILIAN.

* KILJON ou CHE'LION, fils d'*Elimélech* & de *Nabomi* de la ville de Bethléhem, dans la Tribu de *Juda*. Il suivit son pére & sa mére dans la province des Moabites, pour fuïr la famine, qui étoit en son païs, l'an du monde 2785, avant J. C. 1250. Il y épousa une fille appellée *Horpa* ou *Orpha*, & y mourut. * *Ruth, ch.* 1. *v.* 2. 5. 4. 9.

KILISTINOUS, peuples de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans la nouvelle France, entre le Lac Supérieur & la Baye de Hudson. Sanson les appelle *Kiristinous* dans ses Cartes. Leur païs est baigné par une riviére, qui porte leur nom, & qui se décharge dans la Baye de Hudson. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KILKEN, village d'Angleterre, au Comté de Flint dans la Principauté de Galles. Il y a dans ce lieu-là une fontaine qui a son flux & son reflux réglé. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 370.

KILKENNY, que l'on nomme aussi *Osseria*, ville d'Irlande, capitale du Comté de Kilkenny en Lagénie, & située sur la Nure à onze lieues de Waterford du côté du nord. Kilkenny n'étoit autrefois qu'une chapelle, dédiée à S. Canice; maintenant elle est une des meilleures villes de l'Irlande. Elle est divisée en deux, la vieille est peuplée d'Irlandois, & le siége de l'Evêque d'Ossery, suffragant de Dublin; & la nouvelle est une Colonie d'Anglois. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KILKENNY, Comté d'Irlande dans la Lagénie. Il a au nord le Comté de Queens ou Queenskounty, à l'est ceux de Caterlag & de Wexford, au midi le Comté de Waterford & à l'est celui de Cashel. Sa longueur est de treize lieues, & sa largeur moyenne de sept. Son terroir arrosé par le Barrou & par la Nure est fertile en blez & en pâturages. Kilkenny en est la capitale. On y distingue encore les bourgs de Thomastown, d'Inishruge, de Kels, de Callan, de Gowran & de Knocktopher, qui ont séance & voix au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILKERAN, petite ville du Comté d'Argile en Ecosse. C'est le lieu principal de la presqu'isle de Cantyr, & situé sur le Cap de Cantyr, vis à vis de l'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILKOMIN. *Voyez* KILLALO.

KILLALO ou KILKOMIN, ville de la Connacie en Irlande. Elle eſt dans le Comté de Mayo, ſur la riviére de ce nom, près de ſon emboûchure dans la mer. Elle a un Evêché, auquel on a uni celui d'Achonry, tous deux ſuffragans de Toam. On l'appelle en Latin, *Kılala*, ou *Allada*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILLALO ou KILALO, ville de la Mommonie en Irlande, dans le Comté de Clare, ſur le Shannon, qui ſortant un peu au deſſus de cette ville du Lac de Derg, ſe précipite d'un rocher avec un bruit effroyable. Elle eſt le ſiége de trois Evêchez réünis, & ſuffragans de Cashel. * Maty, *Dict. Geogr.*

KILLINGWORTH (Jean) Anglois, floriſſoit en 1360. C'étoit un des plus ſavans Mathematiciens de ſon tems, comme ſes Ouvrages d'Aſtrologie, d'Arithmétique, &c. en font foi.

* KILLMAIN-LLOYD, village de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Caermarden. Il y a environ cent trente ou quarante ans que des Païſans en creuſant la terre trouvérent un pot de terre rempli de piéces antiques d'argent de bas alloi. C'étoient des médailles de pluſieurs Empereurs & Impératrices, au deſſous de l'Empire de Commode. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 426.

KILMACALO, KILMACH-DUACH & KILMACAUGH, petite ville de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Galway, entre la ville de ce nom & celle de Clare, à ſept lieues de l'une & de l'autre. Elle a un Evêché uni à celui de Clonefort. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILMAD. *Voyez* CHELMAD.

KILMADOC, ville d'Irlande avec Evêché, dans le Comté de Limerik.

* KILMANAM & KILMANHAM, en Irlande, à un mille de Dublin, a été autrefois aux Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem; mais par la Réformation il a été ſéculariſé & donné aux Vicerois d'Irlande. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1427 & 1428.

KILMANSEK. *Voyez* KIELMANSEGGE.

KILMARE, riviére d'Irlande, qui coule dans le Comté de Kerry, en Mommonie, & forme à ſon emboûchure une gran de Baye, qui eſt entre celles de Dingle & de Bantry. * Maty, *Diction. Géogr.* Sanſon dans ſes Cartes appelle cette riviére *Mayre.*

KILMORE, ville d'Irlande dans l'Ultonie Citérieure, & la ſeule qu'il y ait dans le Comté de *Cavan*, en Latin *Kılmora.* Son Evêché qui eſt ſuffragant de celui d'Armagh, fut créé en 1454, par le Pape Nicolas V. Il fut appellé d'abord l'Evêché de Bréane; & enſuite de Triburne; mais depuis qu'on a uni à cet Evêché celui d'Ardagh, il porte le nom de Kilmore. Cette ville eſt ſituée ſur le Lac de Nimty, vers les frontiéres de la Connacie. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Moderne*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KILMORE, ville d'Ecoſſe. *Cherchez* LISMORE.

* KILPATRICK, bourg de l'Ecoſſe méridionale dans le Comté de Lénox ou Lennox, ſur la rive droite de la Cluyd, entre Dumbarton & Reinfrew, à une bonne lieue de l'une & de l'autre de ces deux villes, au ſud-eſt de la premiére & au nord-oueſt de la ſeconde.

* KILRYNNY, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale dans le Comté de Fife, l'un des ports de la côte méridionale de cette province. Il eſt au ſud-eſt de la ville de S. André, dont il eſt éloigné d'environ rrois lieues. * Beeverell, *Délices d'Angleterre.* Sanſon dans ſa Carte de l'Ecoſſe méridionale l'appelle *Kilrumy.*

KILWARBY. *Voyez* KILEWARDEBY.

KIM. KIN.

KIMARE, Roi des Bretons en Angleterre, dans le ſeptiéme ſiécle, succéda à ſon pére Siſylle; mais s'étant abandonné à toute ſorte de vices, qui le rendirent odieux à ſes Sujets, il fut tué à la chaſſe par quelques uns des plus déterminez. * Béde & Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.*

KIMBELINUS. *Voyez* CIMBELINUS.

KIMBOLTON, ville avec marché dans le Comté de Huntington, dans le païs de ce Comté, qu'on appelle *Leighten-ſtone.* Elle eſt ornée d'un château qui appartient au Comte de Mancheſter, auquel il donne le titre de Baron. * *Diction. Anglois.*

KIMCHI (David) célébre Rabbin, qui vivoit vers la fin du XII ſiécle, eſt celui de tous les Grammairiens Juifs qui a été le plus ſuivi, même parmi les Chrétiens, qui n'ont preſque compoſé leurs Dictionnaires & leurs Verſions de la Bible, que ſur les livres de ce Rabbin. On eſtime particuliérement ſa Méthode & la netteté de ſon ſtyle; les Juifs modernes le préférent auſſi à tous les Grammairiens. Nous avons ſa Grammaire Hébraïque, ſous le nom de *Sepher Michlol*; & ſon Dictionnaire intitulé, *Sepher Scoraſcim.* Il y a eu pluſieurs éditions de l'un & de l'autre; mais on doit préférer celle de Veniſe, qui eſt enrichie des Notes du ſavant Juif Elias Lévita. Les Commentaires de ce Rabbin ont été imprimez, au moins la plus grande partie, dans les grandes Bibles de Veniſe & de Bâle, où l'on n'a pourtant point mis ſon Commentaire ſur les Pſeaumes, qui ſe trouve imprimé ſeparément en Allemagne. Le P. Janvier, Religieux Bénédictin, de la Congrégation de Saint-Maur, en a donné une Verſion Latine, qui a été imprimée à Paris.

KIMCHI (David) étoit fils du Rabbin *Joſeph Kimchi*, violent ennemi des Chrétiens & contre leſquels il s'eſt emporté dans les *Batailles du Seigneur*, & dans les Traitez de *la Foi & de l'Alliance.* Comme David Kimchi demeuroit à *Narbonne* qui étoit encore alors ſous la puiſſance des Rois de Caſtille & jointe à l'Eſpagne, on peut accorder ceux qui diſputent ſi ce Rabbin étoit ou Eſpagnol ou François. Suivant *Gantz* il floriſſoit en 1190, & ſuivant l'Auteur du *Schalſcheleth* en 1192. David ſe mêla fort avant dans la diſpute qui s'émut alors à l'occaſion de *Maimonides* qui avoit choqué pluſieurs Synagogues par ſon *More Nevochim* & par quelques autres Ecrits où il s'éloignoit du Talmud. Kimchi & les Rabbins de Narbonne tinrent pour Maimonides contre les Synagogues de Montpellier & les autres de France. On s'excommunia de part & d'autre; mais finalement la paix ſe fit, les Synagogues de Montpellier ayant plié & fait effacer l'Epitaphe qu'on avoit fait graver ſur le tombeau de Maimonides qui portoit qu'il étoit excommunié. Kimchi eſt ſi eſtimé parmi les Juifs qu'on lui a appliqué ces paroles du *Pirke Avoth*, *s'il n'y a point de farine, il n'y a point de loi*, c'eſt à dire, ſans *Kimchi* dont le nom ſignifie ou *meunier* ou *farine*, il n'y a point d'explication de la Loi. Il étoit plus modéré contre les Chretiens que ſon pére. Adrien Réland remarque que Kimchi dans ſes Commentaires s'attache principalement au ſens littéral, ſans négliger cependant les explications de la Gémare. Son frére Moïſe a écrit *le Jardin de la Volupté* où il parle de l'ame. Le Manuſcrit ſe trouve dans la Bibliothéque du Vatican. * Wolfii, *Bibliotb. Hebræa.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 1625. &c.

KIMCHI (Moïſe) *Voyez* MOISE KIMCHI.

KIMEDONTIUS (Jacques) Théologien Luthérien d'Heidelberg, qui mourut en 1596, a écrit ſur la Parole de Dieu écrite, ſur la Prédeſtination, ſur la Rédemption du genre humain. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

* KIMHAM ou CHAMAAM, fils de *Barzillaï* de Galaad, ſuivit à Jéruſalem le Roi *David*, qui lui donna mille témoignages d'affection, & le combla de biens, en conſidération de ceux que ce Prince avoit reçus de Barzillaï, du tems qu'il fuyoit *Abſalom.* Le Roi lui donna en propriété un fort joli bourg auprès de Bethléem, qu'il nomma *Kımham* de ſon nom. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *cb.* 19. *v.* 37.

* KIMI, riviére de la Laponie Suédoiſe, coule d'abord à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, juſques aux confins de la Bothnie occidentale, puis du nord au ſud, & ſe rend à Kimi dans le Golfe de Bothnie.

* KIMI, ville de la Bothnie occidentale, ſur la riviére de Kimi, dans l'endroit ou cette riviére tombe dans le Golfe Bothnique.

* KIMI ou KIMI-LAPMARK, province de la Laponie Suédoiſe, eſt bornée au nord par le Gouvernement de Wardhus, & par la Laponie Moſcovite, à l'eſt par la même Laponie Moſcovite, au ſud par la côte ſeptentrionale de Bothnie, & à l'oueſt par le Torna-Lapmark. C'eſt dans cette province que ſe trouve le Lac d'*Enare* ou *Enarak*, appellé par ceux du païs *Enaretrejte*, c'eſt à dire, *Lac d'Enare.* On voit dans ce Lac une grande quantité d'iſles inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élévent en forme de pyramides. Le lieu principal eſt *Kolajerf* ou *Kolajerfui* vers les confins de la Laponie Moſcovite.

KIMIELNISKI (Bogdân) Chef des Coſaques, célébre par les guerres qu'il a ſoutenues à leur tête, contre la Pologne, dans le XVII ſiécle, étoit fils d'un Coſaque originaire de Lithuanie. C'étoit un homme très-propre à commander des ſéditieux, brave, intrépide, adroit, diſſimulé, & fort vindicatif. Il parloit Latin, Turc & Tartare; ce qui n'eſt pas ordinaire à des peuples auſſi groſſiers que ceux de l'Ukraine. Ses emplois n'avoient pas été fort conſidérables; car il n'avoit commandé qu'une Compagnie, & avoit ſeulement été Sécretaire d'un régiment. Les Coſaques l'avoient député à la Diéte de 1638, & là il avoit connu le fort & le foible de la Cour & du gouvernement de Pologne. Il fut pris avec ſon pére par les Turcs, fut racheté des Tartares par ſa mére, & à ſon retour ſe mit en poſſeſſion d'un petit fonds de terre, que ſon pére lui avoit laiſſé, proche de la ville de Czehrin dans l'Ukraine. Comme cette province avoit été déſolée par la guerre, il s'y trouvoit quantité de terres abandonnées par la mort ou par la captivité des propriétaires. Bogdan qui s'étoit emparé de celles qui étoient proche des ſiennes, en auroit joui paiſiblement, ſi ſa poſſeſſion n'eût été troublée par un Seigneur plus puiſſant que lui. Czaplinski, Lieutenant de-Roi à Czehrin, voulut s'en rendre maître, & tous les deux diſputérent leur droit devant Uladiſlas, l'un fondé ſur une poſſeſſion récente; & l'autre, ſur ce que ce bien étoit à ſa bienſéance. Le Roi l'ajugea à Czaplinski, & donna cinquante florins à Kimielniski pour le conſoler. Ce préſent ne l'appaiſa point: ſon reſſentiment parut par ſes plaintes, & le fils moins modéré que le pére, garda ſi peu de meſures avec Czaplinski, que celui-ci le fit fouetter dans la place publique. Kimielniski ne put ſouffrir un affront ſi ſenſible, & ſe retira aux iſles que forme le Boryſthéne à ſon emboûchure. Les Coſaques Zaporoviens l'y reçurent; & ayant encore plus d'égard à ſon reſſentiment, & à l'indignité qu'il avoit ſoufferte, qu'à ſon habileté, dont ils n'étoient pas capables de bien juger, ils le choiſirent pour leur Commandant. Lorſqu'il eut reçu avis que le Général Potoski ſe préparoit à le venir pourſuivre juſques dans ces lieux éloignez, ne ſe fiant pas entiérement à ſes forces, il s'adreſſa à Tamby, Général des Tartares, homme à peu près de ſon caractére, & de pareille condition, qui s'étoit ſouvent ſoulevé contre le Cham ſon Maître. Kimielniski ſut ſi bien le gagner par ſon adreſſe, en lui faiſant eſpérer un grand butin en Pologne, que nonobſtant l'antipathie naturelle qui eſt entre les Coſaques & les Tartares, & les guerres cruelles que ces deux peuples s'étoient toujours faites, il fit amitié & entra en ligue avec lui. Le Général Polonois voulant prévenir l'exécution de ce traité, & la jonction de leurs forces, détacha quatre mille Coſaques entretenus, qui étoient demeurez au ſervice de la République, avec quinze cens ſoldats Polonois, pour aller chercher Kimielniski, juſques dans ſa retraite de Potovi; mais aprés qu'ils y furent arrivez, les Coſaques ayant tué leurs Officiers, ſe rangérent du

côté des Rebelles; si bien qu'il ne fut pas mal-aisé à Kimielniski de défaire les quinze cens Soldats Polonois restans, qui firent néanmoins toute la résistance possible pendant quelques jours. De là il s'avança avec sept mille hommes, & quarante mille Tartares, vers le gros de l'armée Polonoise; laquelle ayant appris la nouvelle du mauvais succès de l'expédition de Potoski, & de la défection des quatre mille Cosaques qu'elle y avoit envoyez, ne pensoit plus qu'à se retirer avec ce qui restoit (qui pouvoit faire environ cinq mille hommes) marchant au milieu de ses chariots. Lorsque les chariots furent arrivez dans un bois marécageux, la file en fut aisément rompue: l'armée fut environnée de toutes parts & accablée par cette multitude d'ennemis, ausquels elle eût pu encore échapper, sans le grand défilé & la perfidie de dix-huit cens Cosaques qui lui restoient, lesquels au commencement du combat l'abandonnérent, & se jettérent du côté des leurs.

Cette défaite survenue dans le tems de la mort du Roi, causa une extrême consternation dans l'Etat, & facilita à Kimielniski l'exécution de ses pernicieux desseins. En effet, presque tout le plat païs de la Russie suivit sa rebellion, à laquelle les peuples n'étoient que trop disposez depuis long-tems. La Podolie & la Volhynie eurent le même sort. Les Seigneurs les plus considérables de ces grandes provinces, furent tuez ou faits prisonniers dans différens combats; & les moins malheureux se virent dépouillez de leurs biens, en sauvant leur vie & leur liberté. Le Duc Jérémie Wiesnowiski, perdit seul six cens mille livres de rente. La prospérité de tant de Païsans soulevez, avoit porté la terreur jusques dans la capitale du Royaume, dont on fut obligé de sauver la Couronne, pour la mettre dans un lieu assuré. Varsovie, où s'assemble la Diéte, fut menacée du même danger. On parloit de se retirer à Dantzic, avec ce que l'on avoit de plus précieux, à cause que les Rebelles donnoient tous les jours de nouvelles allarmes; mais la prudence & la valeur qui ne desespérent point, même dans les plus grandes adversitez, empêchérent l'exécution d'un dessein si lâche.

Le nouveau Général, pendant cet interrégne, prit la ville de Bar; & pour se montrer aussi attaché à sa Religion, qu'à l'intérêt de ceux qui l'avoient choisi pour leur Chef, il obligea les Prêtres Catholiques de se marier avec les Religieuses, & de vivre selon le Rit Grec des Schismatiques. Il ne donna pas aux Juifs le plaisir de se réjouïr de ces malheurs: ceux qui ne voulurent pas se faire batiser, perdirent la vie par son ordre.

Ce Chef fut lui-même surpris de son bonheur, & crut que la fortune ne pouvoit plus l'abandonner, après ce qu'elle avoit fait pour lui. Il surprit au mois de septembre, à Pilaw, l'armée Polonoise, qui fut entiérement défaite. Les Rebelles furent maîtres du champ de bataille, & (ce qu'ils estimoient bien davantage) de tous les bagages, qui étoient si considérables, qu'on les évaluoit à plus de six millions. Cette perte fut peut-être le salut de la Pologne, puisque peu après cette disgrace, il arriva quarante mille Tartares, qui voulurent avoir part au butin, quoiqu'ils n'en eussent pas eu au danger. Sur le refus que les Païsans en firent, les Tartares se retirérent, les Cosaques prirent le même parti, & allérent en lieu de sureté partager ces riches dépouilles. On blâmoit ceux qui avoient gardé le camp, de n'avoir pas mis le feu aux équipages; mais on cessa de leur faire ce reproche, lorsqu'on vit que cet intervalle avoit donné à la République le tems de respirer, & de procéder plus sûrement à l'élection du Prince Casimir, qui fut proclamé Roi de Pologne le 17 novembre 1648. Il envoya aussi-tôt des troupes contre Kimielniski, qui s'étant joint aux Tartares, forma une armée de cent mille chevaux de cette nation, & de deux cens quatre-vints mille Cosaques. Le Roi Casimir marcha en personne avec vint mille hommes seulement, contre cette armée formidable: après une attaque que les Polonois soutinrent avec une extrême valeur, ce Prince ménagea les Tartares, & conclut une paix avec eux. Kimielniski y fut compris; son Généralat lui fut confirmé avec de nouvelles prérogatives; & la milice de ses Cosaques, qui n'étoit auparavant fixée qu'à six mille hommes, fut augmentée jusques à quarante mille. Les pratiques de ce Général auprès du Grand Seigneur & du Grand Duc de Moscovie, & l'irruption qu'il fit dans les Etats du Prince de Valachie, allié de la Pologne, firent prendre au Roi Casimir la résolution de chercher les moyens de reprimer son insolence. Après avoir fait résoudre la guerre dans la Diéte de Varsovie l'an 1650, il assembla une armée de cent mille hommes, & livra une furieuse bataille aux Cosaques & aux Tartares, lesquels joints ensemble, étoient au nombre de trois cens cinquante mille. Les Tartares pliérent; leur Cham prit la fuite, malgré les priéres de Kimielniski, qui fut obligé de l'accompagner dans sa retraite; deux cens mille Cosaques restérent exposez à la vengeance du Vainqueur; & néanmoins il n'y en eut que trente mille tuez, quoiqu'il eût été facile de les exterminer entiérement, si la Noblesse Polonoise eût voulu seconder l'ardeur de son Roi. Cette victoire fut suivie d'une paix moins avantageuse que la premiére pour Kimielniski, qui soutint la guerre jusqu'à sa mort, avec différens succès, contre la Pologne. Son fils TIMOTHE'E KIMIELNISKI, qui avoit épousé la fille de Basile, Hospodar de Valachie, fut tué en défendant les Etats de son beau-pére, dans un assaut qui fut livré à la ville de Soëzana, où il s'étoit renfermé. * *Histoire des Diétes de Pologne. Rélation des Cosaques.* Thevenot, *Recueil de Voyages.*

* KIMIELNISKI (George) Général des Cosaques, fils du précédent, fut après la mort de son pére élu pour Chef par les Cosaques, & fit en cette qualité la guerre aux Polonois pendant trois années de suite. Après cela il résolut de se faire Caloyer ou Moine Grec. Dans cette vue, il changea de nom & d'habit, & se mit en chemin pour aller à Kiow dans un cloître. En faisant ce voyage il tomba premiérement entre les mains des Polonois, & ensuite des Tartares. Ces derniers l'emmenérent à Crim & le livrérent au Cham. Un Renégat qui avoit autrefois été au service de Bogdan Kimielniski, le trahit & le Cham l'envoya à Constantinople. Là il fut enfermé dans les sept Tours, & y souffrit bien des incommoditez pendant quelques années. Ce fâcheux état lui fit venir l'envie de chercher à se mettre en liberté, & il y avoit réüssi; mais il fut rattrapé, & on lui fit de plus mauvais traitemens qu'auparavant. En 1677, il apprit contre toute espérance, que la Porte l'avoit nommé pour Chef des Cosaques à la place de Dorosensko, à condition qu'il feroit prendre à cette nation le parti des Turcs. Alors il rassembla quatre mille Cosaques, & les joignit à l'armée du Grand Vizir, qui s'étoit avancé contre les Moscovites & contre les autres Cosaques, & lui aida à faire la conquête de Czehrin. Mais dans la même année ayant été envoyé pour couvrir une forteresse que l'on bâtissoit sur le Nieper, il fut engagé par le Général des Cosaques Zaporoviens dans une bataille où il perdit la vie avec grand nombre des siens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KIMOLO, Isle de l'Archipel. *Voyez* ARGENTIE'RE.

KIMPER. *Voyez* QUIMPER-CORENTIN.

* KINA ou CINA, ville de la Tribu de *Juda.* * *Josué, ch.* 15. *v.* 21. Simon dit dans son *Dict. de la Bible*, que son nom signifie, *pleurant, pleur, possédant* ou *possession.*

* KINCAIRN, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Menteith, vers les confins du Comté de Stratherne, au nord-nord-est de Dumblain, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* KIN-CARDIN, village de l'Ecosse méridionale dans la province de Menteith, vers les confins de la province de Stratherne, au nord-est de Dumblain, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Les Comtes de Montross y ont une belle maison qui est leur résidence ordinaire. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1179.

KINCHEU, ville de la Chine, est la sixiéme de la province de Huquang, à douze autres villes dans son Territoire, & est située sur la riviére de Kiang. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KINDELBRUK, petite ville de Thuringe, appartenant au Duc de Saxe-Weissenfels. Autrefois ce n'étoit qu'un simple village, mais en 1508 on commença à l'entourer de murailles. En 1569 & en 1582, elle eut beaucoup à souffrir par des incendies. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Olearii *Synt. Rer. Thur. p.* 344. Zeileri *Topogr. Sax. Super. p.* 108.

KINE'TON. *Voyez* KYNE'TON.

KING (Jean) natif de Warnhall, commença ses études au Collége de Westminster, & les continua en 1576 au Collége de Christ à Oxford. Son érudition, jointe à une piété & une éloquence extraordinaire le firent élever à plusieurs dignitez. La Reine Elizabeth & le Roi Jaques le nommérent leur Prédicateur. Jaques en faisoit tant de cas qu'il l'appelloit *le Roi des Prédicateurs.* Il eut outre cela l'Archidiaconat de Nottingham & le Doyenné de la Maison de Christ à Oxford. Enfin il fut nommé Evêque de Londres. Pendant son épiscopat il prêchoit tous les Dimanches, si sa santé le permettoit. Il a publié en Anglois un Commentaire fort ample sur le Prophéte Jonas, & plusieurs Sermons. Il mourut des douleurs de la gravelle & d'une colique néphrétique à l'âge de 62 ans, le 30 mars 1621, & fut enterré dans l'église de S. Paul à Londres. Quelques Catholiques publiérent après son décès qu'il étoit mort dans leurs sentimens, & George Fischer mit au jour pour cet effet un livre intitulé, *le Legs de l'Evêque de Londres*; mais son fils Henri & d'autres Anglois ont refuté cette opinion, & démontré qu'il étoit mort dans les sentimens de l'Eglise Anglicane. * A. Wood, *Hist. Univ. Oxon. Diction. Anglois.*

KING (Henri) fils du précédent, naquit à Warnhall en Bukinghamshire en 1591, étudia à Oxford en 1608, & y prit tous les dégrez, & enfin celui de Docteur en Théologie. Il obtint un Canonicat à Oxford, l'Archidiaconat de Colchester & le Doyenné de la Cathédrale de Rochester. Enfin Charles I le nomma à l'Evêché de Chichester, dans lequel il demeura jusques à sa fin. Pendant sa jeunesse il s'étoit fort attaché à la Musique & à la Poësie, ensuite à la Philosophie & à l'Eloquence. Mais étant parvenu à un âge mûr il s'appliqua avec beaucoup de succès à la Théologie & à la Prédication. On vante fort son hospitalité. Il mourut & fut enterré à Chichester en janvier 1669. Il a écrit en Anglois une Explication de l'Oraison Dominicale; plusieurs Sermons; & une Traduction en vers Anglois des Pseaumes de David; *Poëmata; Elogia; Paradoxa, &c.* * A. Wood, *Hist. Univ. Oxon. & Athen. Oxon.*

KING-CHARLES-SOUTH-LAND, c'est à dire, *le Païs méridional du Roi Charles.* C'est un païs de l'Amérique méridionale. Il est dans la Terre de Feu, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbrough Anglois le parcourut l'an 1670, & lui donna le nom du Roi Charles II. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KINGHORN, bon bourg de l'Ecosse méridionale, dans le Comté de Fife, sur le bord septentrional du Forth, à peu près au nord d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est en réputation à cause d'une fontaine médicinale, qu'on y a découverte il y a environ 80 ans. Son eau coule des fentes d'un rocher, elle est fort claire & fort légere & purge très-doucement. On la croit excellente pour redonner l'appétit, & pour guérir de la gravelle. Etant appliquée extérieurement, elle est bonne contre la demangeaison des yeux & contre la chassie. Elle éclaircit & fortifie la vue. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1189 & 1190.

KINGS ou KINGSCOUNTY, le Comté de Kings, c'est à dire, *du Roi*, province de la Lagénie en Irlande. Elle est bornée au nord par le Comté de West-Meath, à l'est par celui de Kildare, au midi par celui de Queen appellé autrement Queens-county, & le Shannon la sépare de la Connacie vers le Couchant.

Ce païs peut avoir quinze lieues de long & quatre de large. Il est fort marécageux & mal cultivé. Kingstown sa capitale & les bourgs de Banaber, de Ballibrit, & d'Eglish en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

KINGSALE. *Voyez* KINSALE.

KINGSBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

KINGS-BRIDGE, ville avec marché du Comté de Dévon, dans la contrée appellée *Stranboroug.* * *Dictionnaire Anglois.*

KINGSBURI, KINGSBURIA, place d'Angleterre, renommée par un Concile qui y fut tenu le vendredi après la Fête de Pâques de l'an 851, sous le régne de Bertulfe, Roi des Merciens. * Camden.

KINGSCHOT. *Voyez* KINSCHOT.

KINGS-CLERE, ville avec marché dans le Comté de Southampton, & capitale d'un petit païs. * Maty, *Diction. Anglois.*

KINGSCOUNTY. *Voyez* KINGS.

KINGSTON, ville à marché dans la province de Surrey, sur le bord méridional de la Tamise. Elle étoit autrefois célébre à cause des couronnemens des Rois Saxons, dont elle prit aussi le nom, ayant auparavant porté le nom de *Moreford.* Elle est aussi fameuse à cause de son château qui appartient aux Clares, Comtes de Glocester. On la nomme Kingston sur la Tamise, pour la distinguer d'une autre ville sur le Hull, bâtie par Edouard & très-bien fortifiée. On y tint un Concile en 838, sous le régne d'Egbert XXIX, qui fut, selon quelques-uns, dernier Roi des Saxons occidentaux. * Camden. Hermanides. Zeiler.

KINGSTOWNE ou PHILIPSTOWNE, en Latin *Regiopolis*, *Philippopolis*, ville de la Lagénie en Irlande. Elle est capitale du Comté de Kings ou Kingscounty, & située entre Kildare & Athlone, à six lieues de la premiére & à neuf de la derniére. Cette ville porte le nom de Philippe II, Roi d'Espagne, & époux de Marie I, Reine d'Angleterre. * Maty, *Diction. Geogr.*

KINGYANG, ville de la Chine. Elle est la septiéme de la province de Xensi, bien fortifiée, & capitale d'un Territoire, où quatre autres villes sont renfermées. * Maty, *Diction. Geogr.*

KINGYVEN, ville de la Chine, est la troisiéme de la province de Quiangsi, & a un Territoire qui renferme huit autres villes. * Maty, *Dict. Geogr.*

KINHOA. *Voyez* CHINHOA.

* KINNAROTH, KINNEROTH ou CENEROTH, ville capitale d'une petite Principauté ou contrée de Canaan, dans la Tribu de *Nephtali* ou de *Zabulon*, qui fut détruite premiérement par *Josué*, lorsque le Roi de ce païs vint au secours d'*Adoni-tsedek*, *Josué*, *ch.* 11. *v.* 2; & puis par *Ben-hadad*, Roi de Syrie, quand il vint faire la guerre contre *Bahasça*, Roi d'Israël, à la sollicitation d'*Asa*, Roi de *Juda*. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 20. Le mot de *Cénéroth*, signifie *signes de la guitarre.* * Simon, *Dict. de la Bible.* Cette ville a donné le nom à toute la contrée voisine; & même au *Lac de Tiberiade*, autrement appellé *Mer de Galilée*, *Lac de Cinéreth*, *de Cineratb & de Génézareth.*

KINNATEL, Roi d'Ecosse, fut mis sur le thrône après son frére Congal. Il aimoit la justice, & persuadé qu'Aldame étoit legitime héritier de la Couronne, il la lui remit, après l'avoir portée un an seulement. * Buchanan, *Hist. Scot.* Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

KINNERETH. *Voyez* KINNAROTH.

KINONGAMICHIS. Ce sont deux Lacs de la Nouvelle France dans l'Amérique septentrionale, qui sont tous deux formez par la riviére de Saguenay. Le premier est à trente lieues de Tadoussac, & le dernier au dessous de l'autre, & au dessus de celui de Saint-Jean. * Maty, *Dict. Geogr.*

KINROS. C'est le nom d'un Désert, que M. Witsen place dans le païs des Kalmouchs ou Kalmukes, dans la Grande Tartarie. Il est au nord du Désert de Lop, & au midi des sources de l'Irtis. * Maty, *Dict. Géogr.*

KINROSSE, Comté d'Ecosse au nord-ouest de Fife, dont la capitale porte le même nom. * Buchanan.

KINSALE, ville forte de la Mommonie en Irlande, dans le Comté de Corke à cinq lieues de la ville de ce nom du côté du midi. Kinsale a un fort bon port dans la Baye de Kinsale, à l'embouchure de la riviére de Banda. Les Espagnols ayant fait soulever les Irlandois sous le régne d'Elizabeth, s'étoient fortifiez dans Kinsale; mais ayant été battus par la lâcheté de leurs Alliez, ils furent bien aises qu'on les laissât retirer avec leurs effets. * Maty, *Dict. Geogr.* En 1690, les troupes du Roi Guillaume commandées par le Comte de Marleborough s'en emparérent.

* KINSCHOT, ancienne famille noble de Brabant, qui posséda beaucoup de belles terres dans le Quartier de Turnhout. En 1654, elle fut honorée du titre de Baronnie; & en 1659, de celui de Comté. De cette famille est celui qui fait le sujet de l'article suivant.

KINSCHOT (Henri) Jurisconsulte célébre du Païs-Bas, né à Turnhout dans le Brabant en 1541, portoit le nom d'une Terre qui appartenoit à sa famille. Il exerça la charge d'Avocat avec grande réputation, & mourut l'an 1608. Ses Ouvrages sont, *Responsa sive Consilia Juris*; *De Rescriptis gratiæ, a supremo Brabantiæ Senatu Ducis nomine concedi solitis*, *Tract. septem*, *&c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 357 & 358.

KINSIG. *Voyez* KINTZIG.

* KINSKY, famille de Comtes en Bohéme. On peut montrer par des actes authentiques de l'an 1402, que dès ce tems-là, ceux de cette famille étoient Barons de l'Empire.

* KINSKY (François-Ulrich) Comte du Saint Empire; Seigneur de Chinitz, de Tettaw & de Chlumetz, Maître d'Hôtel héréditaire de la Cour de Bohéme, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Chambellan & Grand Chancelier de Bohéme; Membre du Conseil Secret de l'Empereur, l'un des plus fidéles Ministres de l'Empereur Léopold, naquit en 1634. Après avoir fait ses études & ses exercices, il voyagea pendant quelque tems; & vint ensuite à la Cour de l'Empereur Léopold qui le fit Chambellan & Conseiller Aulique. Il se fit bientôt admirer par ses belles qualitez. Il parloit & écrivoit presque en toutes les Langues principales de l'Europe avec une facilité merveilleuse, & il avoit un talent tout particulier pour découvrir des secrets. Il savoit également former des projets & les executer. L'Empereur connoissant son mérite, le fit Sous-Chancelier de Bohéme, Régent de ce Royaume, Assesseur de la Cour Souveraine de Justice, Président de la Cour des Appellations & premier Maître d'Hôtel de Bohéme. Quoiqu'il n'eût encore que 33 ans lorsqu'il fut fait Membre du Conseil des Appellations, l'Empereur avoit en lui une telle confiance, qu'il disoit ouvertement, qu'il seroit à souhaitter que tous les Colléges ou Tribunaux fussent composez de Juges pareils au Comte de Kinsky, afin qu'il pût se reposer sur eux entiérement. En 1664, dans le tems qu'il étoit Sous-Chancelier de Bohéme, l'Empereur l'envoya en Pologne pour y travailler à plusieurs affaires importantes. En 1672, il étoit Commissaire de l'Empereur à l'Assemblée des Etats de Bohéme. En 1675, il fut fait Membre du Conseil Privé. A la fin de l'année 1676, l'Empereur l'envoya en qualité de Plénipotentiaire & d'Ambassadeur extraordinaire au Congrès de Nimégue. Il retourna à Vienne sur la fin de l'an 1679. En 1683, l'Empereur pour le récompenser de ses services lui donna la charge de Grand Chancelier de Bohéme, & le Roi d'Espagne lui conféra l'Ordre de la Toison d'Or. En 1687, il fut admis à la Diéte de Presbourg comme Hongrois naturalisé. En 1689, l'Empereur en qualité de Roi de Bohéme, l'envoya à Ausbourg pour y assister de sa part à l'Election de Joseph, Roi des Romains; & en 1690, il se trouva aussi à son couronnement. Léopold l'employoit également aux affaires du dedans & du dehors. En 1697, dans le tems de la paix de Ryswik, qui par rapport à la succession d'Espagne ne paroissoit pas devoir être de durée, le Comte de Kinsky conseilla à l'Empereur, non seulement de ne point congédier de troupes, mais plutôt de les augmenter, afin d'être en état d'envoyer l'Archiduc Charles en Catalogne avec vint mille hommes, d'en tenir un pareil nombre dans le Milanois, & d'en avoir cinquante mille sur le Rhin: mais son conseil ne fut pas suivi. Ce grand Ministre mourut à Vienne le 27 février de l'an 1699. Il avoit épousé *Anne-Françoise*, fille de *François-Bernard*, Comte d'Ursenbeck, morte le 19 février 1708, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Weingart, *Miroir des Princes de la Maison d'Autriche*, en Allemand, *p.* 374 & 375. Galéazzo Gualco, Comte de Priorato, *Hist. di Leopoldo Cæsare*, *seconde partie*, *p.* 550. *La Vie de l'Empereur Léopold*, en Flamand.

KINTYRE. *Voyez* CANTIRE.

KINTZEN, en Latin *Kintia*, *Quintana Castra*, *Quintanæ*, *Quintianæ.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie: maintenant c'est un village de la Baviére, situé sur le Danube, entre les bourgs de Wiltshoven & d'Osterhoven, & à six lieues de Passaw, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KINTZIG, riviére de Souabe, traverse la Principauté de Furstenberg & l'Ortnaw, où elle baigne Gengenbach & Offenbourg, & se va décharger dans le Rhin par deux embouchures, vis à vis de la ville de Strasbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KINTZIGER-DAL, païs d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, le long de la riviére de Kintzig dans la Forêt Noire.

KINVER, ville avec marché dans le païs de Seisdon, sur le bord oriental du Comté de Stafford. * *Diction. Anglois.*

KIO. KIP.

KIOG ou KOGE, ville du Danemarck. Elle est sur la côte orientale de l'Isle de Zélande, au midi de Copenhague. Elle florissoit autrefois par le commerce; mais la ville de Copenhague le lui a presque entiérement enlevé. * Maty, *Dict. Geogr.*

KIOSEM, femme d'Achmet, Empereur des Turcs, étoit mére du Sultan Ibrahim, & ayeule de Mahomet IV, déthrôné en 1687. Pendant la minorité de Mahomet, cette Sultane eut le gouvernement de l'Empire, & disposa de toutes choses à sa volonté. La Reine, mére de ce Prince, craignoit toujours la puissance & les intrigues de cette vieille Princesse, qui avoit beaucoup d'expérience & de Politique; & qui avoit excité la conspiration, dans laquelle les Janissaires massacrérent Ibrahim. Cela lui fit prendre la résolution de faire une Ligue avec les Spahis, les Bachas & les Beys, qui sont presque toûjours d'un parti opposé à celui des Janissaires; & pour y réüssir, elle leur persuada que Kiosem avoit dessein d'abolir le nom & la charge des Spahis, pour donner toute l'autorité aux Janissaires. Les Spahis de l'Asie, excitez par un motif si pressant, marchérent droit à Scutari, avec une armée considérable, sous la conduite de Gurgi-Nébi, c'est à dire, Nébi *le Géorgien*, ou de Géorgie; & demandérent les têtes des Traîtres, qui avoient attenté sur la vie d'Ibrahim leur Souverain. Cela donna l'alarme à Morat-Bacha, Grand-Visir, qui avoit été complice de la conspiration. Il se pressa d'avancer vers Scutari avec une armée de Janissaires; mais le combat fut empêché par les deux Chefs de la Justice de la Natolie & de la Gréce. Les Janissaires devenus plus fiers par la retraite des Spahis, tinrent un conseil secret, où ils résolurent de les perdre, & envoyérent ordre au Bacha de la Natolie, de se défaire de Gurgi-Nébi: ce qu'il exécuta aussi-tôt; car il l'attaqua

dans fon quartier, & le trouvant abandonné de fes Soldats, le tua d'un coup de piftolet, & envoya fa tête à Conftantinople. Dans la fuite du tems, les deux Reines furent extraordinairement aigries l'une contre l'autre; l'une pour appuyer fon autorité, & l'autre pour maintenir celle de Mahomet IV, fon fils. Enfin Siaous Bacha, Grand Vifir, accompagné de ceux du parti de la jeune Reine entra dans l'appartement de Kiofem, qu'il donna en garde aux Eunuques du Roi. Quelque tems après, le Mufti écrivit la fentence de mort contre cette vieille Reine, & remontra au Sultan qu'il étoit néceffaire de la figner, pour appaifer les defordres de l'Empire; ce qu'il fit, & la fentence fut exécutée par les Ichoglans, qui l'étranglérent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

KIOVIE. *Voyez* KIOW.

KIOW, KIOUW ou KIOVIE (Palatinat de) C'eft la même chofe que la Baffe Volhynie. Les principales villes de ce Palatinat, font, Kiow capitale, Bialogrodko, Radomifl ou Radomyls, Czernobel, Kzirkaffi, Kaniow, Bialazerkiew, &c. * Sanfon. Baudrand.

KIOW, KIOUW ou KIOVIE, ville de Pologne, dans la Baffe Volhynie, dont elle eft capitale, avec titre de Palatinat, eft fituée fur le Boryfthéne, avec une bonne fortereffe. Les Polonois difent qu'elle fut bâtie vers l'an 861, par Kius Prince Ruffien, qui lui donna alors fon nom. Elle étoit grande, riche, bien bâtie; mais les Tartares, qui la prirent en 1615, la ruïnérent tellement, qu'elle n'a plus rien de fon ancienne fplendeur. Depuis elle a été fouvent la retraite des Cofaques, qui l'ont enfin remife aux Mofcovites.

KIPPINGIUS (Henri) Sous-Recteur du Collége de Brémen. Avant que d'occuper ce pofte, il lui arriva quelque chofe de fingulier. Comme il revenoit de Roftock où il avoit été reçu Maître ès Arts, il fut rencontré par des Soldats qui l'obligérent de prendre fervice. Il n'abandonna pas pour cela l'étude. Un jour qu'il étoit en faction, tenant fon moufquet d'une main & le Poëte Stace de l'autre, M. Eskein, Confeiller Suédois, l'apperçut dans cette attitude, & l'ayant fait relever, lui ordonna de fe rendre auprès de lui. Ayant reconnu par la converfation qu'il eut avec lui, fon favoir & d'autres bonnes qualitez, il le retira dans fa maifon, le fit fon Bibliothécaire, & lui procura enfin la place de Sous-Recteur. En 1678, le 26 février, il mourut fubitement d'apoplexie. On a de lui un Supplément à l'Hiftoire de Jean Pappus en 1661; un Traitté des Antiquitez Romaines; Des Exercitations facrées fur l'Ancien & le Nouveau Teftament en 1665; fur les Ouvrages de la création, &c. Il étoit Luthérien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

K I R.

KIRBY. *Voyez* KIRKBY.

KIRCH (Marie-Marguerite) femme favante & diftinguée entre les Aftronomes. Elle naquit le 25 février, vieux ftile, en l'an 1670, à Panitzfck, village qui eft à un mille de Leipfic, de *Matthias* Winckelman, Pafteur Luthérien. Son pére étant mort en 1682, l'éducation de la jeune Winckelman fut confiée à Juftin Tœllner qui fuccéda à M. Winckelman dans le faint Miniftére, & qui dans la fuite fut Infpecteur de la maifon des Orphelins établie à Halle. Marie fe tourna du côté des études & prit du goût pour l'Aftronomie. En 1692, elle fut recherchée en mariage par M. *Godefroy* Kirch, habile Aftronome. Il étoit né en 1640, à Guben ville de la Baffe Lufate, & s'étoit venu établir à Leipfic où il gagnoit fa vie en faifant des Calendriers. Etant veuf il rechercha Mademoifelle Winckelman, & leur mariage s'accomplit le huitiéme mai vieux ftile 1692. Ils allérent demeurer à Guben où Madame Kirch fit de grands progrès dans l'Aftronomie, & aida fon mari dans la compofition des Ephémérides, & dans fes Obfervations Aftronomiques. Frédéric III, Electeur de Brandebourg, & couronné Roi de Pruffe en 1700, au mois de juillet, fonda l'année fuivante une Académie des Sciences à Berlin. M. Kirch fut appellé pour en être Membre & Aftronome ordinaire avec une penfion honorable. Madame Kirch fe fit diftinguer par plufieurs Savans à caufe de fes lumiéres. En 1702, elle découvrit la nuit du 20 ou du 21 avril, une Cométe fur laquelle Mr. Kirch publia fes Obfervations. En 1707, elle découvrit une *aurore boréale*, dont il eft fait mention dans les *Mémoires de l'Academie des Sciences de Paris* de 1716. M. Kirch mourut le 25 juillet 1710, âgé de 71 ans & laiffa fa femme veuve avec trois filles & un fils né le 24 décembre 1694, & nommé *Chriftfrid*, qui fix ans après la mort de fon pére, occupa fa place. Madame Kirch fe vit obligée de faire des Calendriers pour gagner fa vie & celle de fa famille. Elle en compofa pour les Méridiens de Breslau & de Nuremberg. En 1711, elle publia une Differtation avec ce titre, *Préparation pour la grande conjonction de Saturne, de Jupiter, &c.* Les Journaliftes de Leipfic parlent avantageufement de l'Auteur, & la joignent à fon mari dans l'Eloge qu'ils font de fa Science Aftronomique. M. Bernard-Frédéric, Baron de Krofick offrit en 1712 à Madame Kirch un logement commode dans fa maifon pour vaquer à fes Obfervations. Elle accepta l'offre & s'appliqua fuivant fon goût, jufques à la mort de ce Protecteur qui arriva en 1714. Elle fe transporta à Dantzic où elle ne demeura que 18 mois; & ayant refufé les offres du Czar, qui vouloit l'attirer dans fes Etats, elle fuivit en 1716 fon fils à Berlin, où il fuccéda à Jean-Henri Hoffman, Aftronome de l'Académie des Sciences de Berlin. M. *Chriftfrid* Kirch n'avoit alors que 22 ans. Cependant il avoit déja publié des Ephémérides pour les années 1714, 1715, & 1716. C'eft dans les Ephémérides de 1714, qu'il rapporte plufieurs des Obfervations de Madame fa mére. Elle continua à Berlin à faire des Calendriers non feulement pour Breflau & Nuremberg, mais auffi pour Dresde & pour la Hongrie. Elle mourut le 29 décembre 1720; âgée de 50 ans & dix mois. M. Leibnitz l'eftimoit beaucoup. Ce fut lui qui la produifit à la Cour du Roi de Pruffe où S. A. R. le Markgrave Albert-Fréderic, & Madame la Markgrave fon époufe, l'ont toujours honorée de leur faveur. M. Kirch fon fils fait efperer un Recueil des Obfervations Aftronomiques de fa mére. * *Bibliot. Germanique, tome 3. p.* 168. *&c.*

KIRCHAIM. *Voyez* KIRCHHAIM.

KIRCHAIN. *Voyez* KIRCHHAIN.

KIRCHBERG (Comté) petit païs du Cercle de Souabe, autour du Danube, au deffus de la ville d'Ulm, eft divifé en deux portions par la Baronnie de Gultingen. Ehingen eft le principal lieu de la partie Occidentale. Erbach & Kirchberg font dans l'Orientale. Ce Comté appartient à la Maifon d'Autriche. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KIRCHBERG, petite ville du Comté de Sponheim ou Spanheim, dans le Palatinat du Rhin, à l'oueft de Mayence dont elle eft éloignée d'onze à douze lieues. C'étoit autrefois un Comté qui avoit fes Comtes particuliers. Le dernier Comte fut Gérard, mort en 1-58, fans laiffer d'héritiers. Par là, ce Comté eft venu dans la Maifon Palatine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tolner, *H. P. p.* 60.

* KIRCHBERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans le Comté de Mifnie, à un mille de Zwikkaw, appartient au Duc de Holftein-Wiefenburg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KIRCHBERG, famille ancienne de Comtes de l'Empire, qui portent le titre de Burgraves de Thuringe. Elle tire fon nom du château de Kirchberg proche de Iéna. Le premier Comte de Kirchberg dont il foit fait mention dans des Actes publics, eft *Guillaume* qui en 938 fe trouva au premier Tournoi de Magdebourg. Ce fut environ l'an 1130, que l'Empereur Lothaire conféra aux Comtes de Kirchberg, la dignité de Burgraves de Thuringe. ALBRECHT, qui florifloit en 1419 & 1423, époufa *Marguerite*, Baronne & héritiere de Kranchveldt, & il en eut deux fils, favoir le Burgrave *Albrecht*, qui après avoir fait plufieurs voyages, mourut en 1495, fans avoir été marié; & HARMAN ou HARTMAN qui fuit.

HARMAN, mourut en 1451, laiffant de fa femme *Sabine*, Comteffe de Gleichen, GEORGE qui fuit.

GEORGE, Burgrave, Seigneur de Farnrode, mourut en 1520. Il époufa 1. *Urfule*, Baronne de la Pleffe, morte en 1490: 2. *Barbe*, Comteffe de Reinftein. Il étoit Sénéchal de Creutzbourg dans l'Electorat de Saxe. Il eut deux fils; 1. *Magnus*, mort jeune en 1482; & 2. SIGISMOND qui fuit.

SIGISMOND, mourut en 1561. Il époufa, 1. *Marguerite*, fille de *Henri* Reus: 2. *Ludomille*, Baronne de Tautenbourg. Il n'eut qu'un fils nommé SIGISMOND qui fuit.

SIGISMOND né en 1531, mourut en 1570. Il époufa 1. *Dorothée*, Comteffe de Mansfeldt, veuve de *Wolfgang*, Comte de Gleichen: en 1562, 2. *Sibylle* d'Ifenbourg & de Budingen. Ses fils furent, 1. *Guillaume*; 2. *Jean-Henri*; 3. GEORGE qui fuit, né le 12 janvier 1569; & 4. *Sigifmond Antoine.*

GEORGE fut le feul héritier de Sigifmond, parce que fes trois fréres moururent fans lignée, & continua la poftérité. Il époufa 1. *Marguerite*, Comteffe de Gleichen: 2. *Dorothée-Magdelaine* de laquelle il eut cinq fils, 1. *Sigifmond Henri*, qui naquit en 1627, & fe mit au fervice de la Suéde en 1658; 2. *Wolfgang-Philippe*, né en 1630, mort bientôt après fa naiffance; 3. *Wolfgang Crato* ou *Kraft*, né en 1631, qui fut en 1651 Recteur tres magnifique de l'Univerfité de Gieffen, puis Préfident à Darmftadt, & qui mourut l'an 1664; 4. GEORGE LOUIS, né en 1626, Membre du Confeil Secret du Landgrave de Heffe, & Préfident de la Chambre de Juftice à Darmftadt. Il époufa, 1. *Anne-Magdelaine*, Comteffe de Hohenlo: 2. *Chriftine-Magdelaine*, Comteffe de Manderfcheidt. Ses fils furent, *George Philippe*; *Louis-Crato* qui en 1674 fut Recteur très-magnifique de l'Univerfité de Gieffen; *George Wolfgang*; *George-Frederic*, qui eut la même charge en 1701, & fe maria en 1708 avec une Comteffe de Naffau-Ottweiler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *N. P. l.* 9. *c.* 14. Bucelin, *Stemmatographia, feconde partie.* L'Auteur de *la Vie de Burchard de Wormes.* Lambertus Schafnaburgenfis ou Schafnabrugenfis, *Chronicum Montis Sereni.* Spangenberg, *Querfurt. Chron.* Meibomii *Marienthal.* Paulinus. Spener.

KIRCHER (Conrad) Proteftant d'Ausbourg, s'eft rendu célébre par une Concordance Gréque du Vieux Teftament qui a été imprimée en deux volumes à Francfort en 1607. Cet Ouvrage eft d'une grande utilité pour bien entendre les livres facrez; & fert comme de Dictionnaire Hebreu, parce qu'il met en effet les mots Hébreux à la tête, & enfuite l'interprétation que les Septante ont donnée à ces mots Hebreux, citant les endroits de l'Ecriture où ils fe trouvent différemment interprétez. Le défaut de cette Concordance eft, de ce qu'on y a fuivi, pour le Grec des Septante, l'édition d'Alcala de Hénarès, qui n'eft pas la véritable Verfion des Septante. Il feroit à defirer qu'on fit réimprimer cette Concordance fur l'édition des Septante faite à Rome. * Simon, *Hift. Crit. du Vieux Teftament.*

KIRCHER (Athanafe) naquit le deuxiéme mai 1601 à Geifen, lieu voifin de la ville de Fulde. Son pére qui étoit Baillif de Hafelftein, l'enfeigna lui même pendant les premiéres années, & l'envoya enfuite au Collége des Jéfuites de Fulde où il eut plufieurs accidens fâcheux dans fa jeuneffe. On remarque entre autres, qu'il fut pendant quelque tems emporté par la roue d'un moulin à eau, & qu'un jour regardant une courfe de chevaux, il fut jetté à terre, & que tous les chevaux lui pafférent fur le corps. Il ne reçut aucun mal ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux rencontres. Après avoir formé la réfolution d'entrer dans la Societé des Jéfuites, il alla en 1618 à Paderborn, mais les troubles du tems & quelques autres circonftances l'obligérent à fe retirer à Munfter, & de là à Cologne. Il y fit

fon

fon cours de Philoſophie, après quoi ſes Supérieurs l'envoyérent à Coblentz pour y apprendre le Grec. Il eut là des envieux qui lui firent prendre le parti d'aller à Heiligenſtadt, où ſa capacité lui aquit les bonnes graces de l'Electeur de Mayence qui le combla de bienfaits. Il étudia à Mayence la Théologie pendant quatre années, enſuite il ſéjourna quelque tems à Spire, d'où il alla à Wirtzbourg; mais les Péres ne s'y croyant pas en ſureté à cauſe des troupes Suédoiſes qui étoient dans la Franconie, il en partit bientôt & revint à Spire. De là il fut envoyé en France, où il fit connoiſſance avec le célébre Peireſc, qui par le moyen du Cardinal Barberini fit en ſorte qu'il fut appellé à Rome, où il reçut ordre d'enſeigner les Mathématiques. Il eut là des envieux comme ailleurs, mais cela n'empêcha pas que le Pape Innocent X ne lui donnât la commiſſion de relever & de rétablir l'Obéliſque de Caracalla. Il s'en aquitta ſi bien qu'Alexandre VII, ſucceſſeur d'Innocent X, le chargea de travailler à déterrer un certain Obéliſque d'Egypte. Il mourut à Rome, ſur la fin du mois de novembre de l'an 1689, âgé de 82 ans, après avoir fait quantité d'Ouvrages dont voici la liſte, *Ars Magneſia*, ſive *Concluſiones experimentales de effectibus Magnetis*; *Primitiæ Gnomonicæ Catoptricæ*, hoc eſt, *Horographia nova ſpecularis*; *Specula Melitenſis Encyclica*, ſive *Syntagma novum inſtrumentorum Phyſico-Mathematicorum*; *Prodromus Coptus*, ſive *Ægyptiacus*; *Magnes*, ſive *de Arte Magnetica Opus tripartitum*; *Lingua Ægyptiaca reſtituta*; *Ars Magna Lucis & Umbræ*, *in decem libros digeſta*; *Muſurgia Univerſalis*, ſive *Ars Magna Conſoni & Diſſoni*, *in decem libros digeſta*; *Obeliſcus Pamphilius*, hoc eſt, *Interpretatio nova & huc uſque intentata Obeliſci Hieroglyphici*; *Oedipus Ægyptiacus*, hoc eſt, *Univerſalis Hieroglyphicæ Veterum Doctrinæ temporum injuria abolitæ Inſtauratio*, en quatre tomes; *Iter Extaticum Cœleſte*, ſive *Mundi Opificium*; *Iter Extaticum Terreſtre*, ſive *Geocoſmi Opificium*; *Scrutinium Phyſico-Medicum contagioſæ luis*, *quæ Peſtis dicitur*; *Pantometrum Kircherianum*, hoc eſt, *Inſtrumentum Geometricum novum*; *Diatribe de Crucibus Neapolitanis quæ ibidem ſupra veſtes hominum comparuerunt*; *Polygraphia*, ſeu *Artificium Linguarum*, *quo cum omnibus totius mundi populis poterit quis correſpondere*; *Mundus Subterraneus*, *in quo Univerſæ Naturæ majeſtas & divitiæ demonſtrantur*; *Hiſtoria Euſtachio-Mariana*; *Arithmologia*, ſive *de occultis Numerorum Myſteriis*; *Obeliſcus Chigius*; *China monumentis*, *qua ſacris*, *qua profanis*, *nec non variis Naturæ & Artis ſpectaculis illuſtrata*; *Magneticum Naturæ Regnum*; *Ars Magna ſciendi*, *in duodecim libros digeſta*; *Latium*, id eſt, *Nova & parallela Latii tum veteris tum novi Deſcriptio*; *Principis Chriſtiani Archetypon Politicon*; *Arca Noe in tres libros digeſta*; *Turris Babel*, ſive *Archontologia*, *qua Priſcorum poſt Diluvium hominum Vita*, *Mores*, *rerumque geſtarum magnitudo deſcribitur*, *&c.*; *Phonurgia Nova*, *de prodigioſis Sonorum effectibus*, *& ſermocinatione per machinas ſono animatas*; *Phyſiologia Kircheriana Experimentalis*; *Organum Mathematicum ad Diſciplinas Mathematicas facili methodo addiſcendas*; *Sphinx Myſtagoga*, ſive *Diatribe Hieroglyphica*; *Tariffa Kircheriana*, id eſt, *Inventum Autoris novum*, *expedita & mira arte*, *combinata methodo*, *univerſalem Geometriæ & Arithmeticæ practicæ ſummam continens*.

☞ On nous aſſure que le Pére Philippe Bonnanini que le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 27. *p.* 200, appelle en deux endroits *Bonanni*, travaille à la Deſcription du Cabinet que le Pére Kircheravoit commencé au Collége Romain, & que le Pére Bonnanini a rétabli & fort augmenté. Les curioſitez qu'il contient ſeront gravées en pluſieurs planches, & ſoigneuſement expliquées, à ce que l'on nous promet. George de Sépi, dont le Pére Kircher ſe ſervoit pour conſtruire ſes machines, en fit imprimer à Amſterdam une courte Deſcription, qui ne peut être regardée que comme un catalogue fort imparfait. Ce Cabinet avoit été un peu négligé, & beaucoup de machines perdues, quand le Pére Bonnanini forma le deſſein de le rétablir, & de le mettre en ordre. Il a exécuté ce projet, & diviſé en douze claſſes les curioſitez qu'il renferme. Dans la premiére, il a mis les idoles; dans la ſeconde, les tableaux offerts pour aquitter quelque vœu, ou rendre graces de quelque bienfait; la troiſiéme, outre quelques ſépulchres anciens, contient cent Epitaphes tirées de terre, dans le voiſinage de Rome; la quatriéme eſt deſtinée aux lampes ſepulchrales, & à deux eſpéces de vaſes, dont les uns ſervoient à recevoir les larmes, & les autres étoient employez dans les feſtins funéraires. Le Pére Bonnanini a rangé dans la cinquiéme d'autres reſtes curieux de l'Antiquité; dans la ſixiéme, les curioſitez venues des païs étrangers; dans la ſeptiéme, les pierres ſinguliéres, celles ſur tout qui ont des figures d'animaux; dans la huitiéme, des animaux rares, des minéraux, des ſels; dans la neuviéme, toute ſorte de machines; la dixiéme eſt pour les médailles; l'onziéme pour les microſcopes, à l'aide deſquels on fait des Obſervations ſurprenantes; la douziéme, pour plus de huit cens Coquillages particuliers. La Deſcription remplira un grand *in folio* avec ce titre *Muſæum Kircherianum*, *ſive Muſæum a Patre Athanaſio Kirchero in Collegio Romano Societatis Jeſu jam pridem inceptum*, *nuper reſtitutum & auctum*, *deſcriptum & iconibus illuſtratum*, *a Patre Philippo Bonnanini Societatis Jeſu*, Romæ 1709, *typis Georgii Plachi cælaturam profitentis*, *& caracterum fuſoriam*, *apud ſanctum Marcum*. * *Mémoires de Trevoux*, 1709, *mois d'octobre*. *Journal des Savans de Paris*, 1709.

KIRCHER (Jean) natif de Tubingue dans le Duché de Wirtemberg. Après avoir étudié avec ſuccès dans la même ville, quitta le Luthéraniſme pour embraſſer la Religion Catholique, & s'en alla en Hongrie. Ce fut vers l'an 1670. Il publia, ſelon la coutume, les motifs de ſon changement ſous ce titre, *Ætiologia in qua migrationis ſuæ ex Lutherana Synagoga in Eccleſiam Catholicam veras & ſolidas rationes & ſuccincte exponit*, *& perſpicue doctiſque omnibus & judicandi dexteritate pollentibus*, *rite*, *accurate*, *& modeſte conſiderandas proponit*, imprimé à Vienne en Autriche en 1640: Ouvrage dans lequel il entreprend de prouver, 1. qu'il faut quitter la Religion Luthérienne, puisque l'on n'y trouve point une autorité infaillible, qui nous dirige à diſcerner ce que l'on doit croire; 2. qu'il faut embraſſer la Religion Catholique, puisque l'on y trouve une telle autorité. On fit diverſes réponſes à ce livre. Jean-Conrad Schrágmuller publia en Allemand un *Anti-Kircher* l'an 1654. Abraham Calovius fit imprimer un *Examen Anti-Kircherianum*, à Konigsberg en Pruſſe l'an 1643. Jean-George Dorſcheus, Profeſſeur en Théologie à Strasbourg, y fit imprimer en 1641, un *in douze*, ſous ce titre, *M. J. Kircherus devius*, *ſive Hodegeticus Catholicus*, *quo oſtenditur M. Joannem Kircherum Tubinga-Wurtembergicum migrationis ſuæ ex Synagoga*, *quam vocat*, *Lutherana*, *in Eccleſiam Catholicam inſtitutione iviſſe*, *non qua eundum eſt*, *ſed qua itur*. On ne ſait pas trop bien ce que devint depuis Jean Kircher. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 6. *partie* 1. *n.* 25. *p.* 170. édit. d'Amſterdam 1725. Bayle, *Diction. Crit.*

* KIRCHHAIM, petite ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Heſſe-Marpurg, au nord-eſt de Marpurg, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues. Elle appartient au Landgrave de Heſſe-Caſſel.

* KIRCHHAIN, petite ville de la Baſſe Luſace dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, au nord de Dreſde, dont elle eſt éloignée de près de quinze lieues. Elle appartient au Duc de Saxe-Merſbourg. Elle a ſouffert beaucoup de deux incendies l'un en 1667, & l'autre en 1671.

* KIRCHHEIM, bourg avec marché ou petite ville du Cercle de Souabe dans le Duché de Wirtemberg en Allemagne, près du Lauter, à l'eſt-ſud-eſt de Stutgard, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues, & à l'eſt-nord-eſt de Tubingue, à peu près à la même diſtance. Ce n'étoit d'abord qu'un village, mais en 1270, Conrad, Duc de Teck, l'entoura de murailles & en fit une ville. En 1376, Frédério de Teck vendit Kirchheim & ſes dépendances au Duc de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cruſius, *Annal. l.* 2. *partie* 3. *ch.* 21.

KIRCHHOLM. *Voyez* KIRCHOLM.

* KIRCHMAYER (Gaſpard) naquit à Uffenheim en Franconie, l'an 1635. Il fit ſes études à Wittenberg, où en 1661 il fut fait Profeſſeur en Logique. Il s'attira une eſtime univerſelle, & entretint commerce de lettres avec les Savans de ſon tems. Il s'appliqua auſſi à la Chymie & à l'étude des médailles. Il fut fait Membre des Societez royales de Londres & de Vienne. Peu de tems avant ſa mort, il fit un voyage en Hollande, où il fit connoiſſance avec Mrs Gronovius, Grævius, Witſius & d'autres. Il mourut au mois de ſeptembre de l'an 1700. On a de lui, *Programmata*; *Orationes*; *Panegyrici*; *Carmina*; *Medulla Oratoria*; *Commentarius in Corn. Nepotem*; *Comment. in Taciti Germaniam*; *Comment. in Ciceronem de Perfecto Oratore*, *& in Orat. pro Quinctio*; *Comment. in Plinii Panegyricum*; *Silveſtius cum Notis ſuccinctis*; *Hexas Diſputationum Zoologicarum*. Ces Diſputes étoient ſur le Baſilic, la Licorne, le Phénix, le Béhémoth & l'Araignée. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Kirchmayeriana Scripta. Clarmundi Vitæ.*

KIRCHMEIER. *Voyez* KIRCHMAYER.

KIRCHMAN (Jean) célébre par ſes Ouvrages, naquit à Lubec le 18 de janvier 1575. Il étudia dans ſa patrie juſqu'à l'âge de 18 ans, après quoi il alla à Francfort ſur l'Oder, où il paſſa quatre ans fort aſſidu aux leçons, & très-éloigné des amuſemens & des débauches à quoi la plupart des Ecoliers perdent leur tems. Il étudia enſuite dans l'Académie d'Iéne, puis dans celle de Strasbourg. Ayant deſſein de voyager, & n'en ayant pas les moyens, il profita de l'occaſion qu'on lui offrit de mener en France & en Italie le fils d'un Bourguemeſtre de Lunebourg. Il fut de retour en Allemagne l'an 1602, & s'étant arrêté à Roſtock, il y fit tellement connoître ſa capacité, que dès l'année ſuivante on lui donna la charge de Profeſſeur en Poëtique. L'Ouvrage qu'il publia l'an 1604, *De Funeribus Romanorum*, lui aquit la réputation d'un très-ſavant homme, & contribua à lui faire rencontrer un bon mariage. Comme il paſſoit pour élever très-bien la jeuneſſe, & qu'il ne permettoit pas que ſes Penſionnaires fiſſent la débauche dans ſa maiſon, on lui envoyoit beaucoup d'Ecoliers des autres villes d'Allemagne, & enfin, lorſque les Magiſtrats de Lubec virent que leur Ecole avoit beſoin d'un nouveau Recteur, ils le priérent de ſe charger de cet emploi. Il fut inſtallé dans cette charge l'an 1613, & il l'exerça tout le reſte de ſa vie avec une extrême application; quoiqu'il eût le déplaiſir d'être expoſé à beaucoup de médiſances, ſous prétexte que l'Ecole déchéoit viſiblement. On prétend que ce n'étoit point ſa faute. Il mourut le vintiéme de mars 1643. Voici la liſte de ſes Ouvrages, outre celui dont nous avons déja parlé, *Oratio Funebris ampliſſimo viro Jacobo Bordingo*, *Conſuli Reipublicæ Lubecenſis*, *ſcripta*, Roſtochii, 1616, *in quarto*; *De ira cobibenda Diſputatio*, ibid. 1611, *in quarto*; *Oratio de vita & obitu Pauli Merulæ*, ibid. 1607, *in quarto*, & Lugduni Batavorum, 1672, *in douze*; Ἐυχαριςήριον *de Pacificatione Boitzenburgenſi ad Legatos Ordinum Unitarum Belgii Provinciarum*, Lubecæ, 1620, *in quarto*; *Oratio de Vita & obitu Georgii Stampelii*, *Eccleſiæ Lubecenſis Superintendentis*, *habita*, ibid. 1622, *in quarto*; *De Annulis*, *Liber ſingularis*, ibid. 1623, Sleſwigæ, 1657: Francofurti, 1672, *in octavo*: Lugduni Batavorum, 1672, *in douze*; *Rudimenta Rhetorica*, Bremæ, 1652, *in douze*; *Rudimenta Logicæ Peripateticæ*, Lubecæ, 1669, & ſæpius *in octavo*; *Tabulæ Logicæ & Rhetoricæ*, ibid. *in folio*; *Genethliacon illuſtriſſimi Principis Adolphi Friderici Ducis Megapolitani*, *primogenito filio ſcriptum*, ibid. 1624, *in quarto*. Il avoit deſſein de publier avec des Notes un Manuſcrit, qui ne parut qu'en 1684, par les ſoins de ſon petit-fils. * *Nouvelles de la République des Lettres*, *février* 1685. *art.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

* KIRCHNER (Timothée) naquit à Tolſtadt le ſixiéme de janvier de l'an 1533, dans le Comté de Gleichen où Jean Kirch-

ner son pére étoit Maître d'école. Il fit ses études à Iéne, & fut fait en 1554 Ministre à Furra, l'année suivante à Dachwitz, & en 1561 à Herbsleben, d'ou il fut chassé en 1562. Il assista dans la même année à la Conférence d'Altenbourg, & devint en 1571 Ministre à Iene. Peu de tems après, il reçut le bonnet de Docteur en Théologie, & fut dans la suite fait Professeur en cette Faculté. De là il fut appellé par Jules, Duc de Brunswik-Lunebourg, pour être Ministre de la Cour à Wolfenbuttel, où il exerça cet emploi jusques à l'année 1578. Alors on lui donna la chaire de Professeur en Théologie dans l'Université de Helmstadt. Mais comme il blâmoit publiquement la communication que l'on entretenoit avec les Catholiques Romains & les Juifs, il fut déposé en 1579, & se retira à Erfurt où il demeura une année entiere. En 1580, on l'honora à Heidelberg de la charge de premier Professeur; mais la mort de l'Electeur Louïs, & quelques changemens arrivez par rapport à la Religion, l'obligérent en 1583 de quitter ce poste. Aussi-tôt après il fut fait Surintendant Général à Weimar, où il mourut le 13 de fevrier en 15[illegible]. On a de lui, *Explicatio Articulorum Fidei; De vivifica carne Christi; Methodica Explicatio præcipuorum capitum Doctrinæ cœlestis; Tr[illegible] des Ecrits Allemands de Luther*, en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayeri *Nomenclator Prof. Jen.* Freheri *Theatrum*. Meyeri *Monumenta Julia*. Zeumeri *Vitæ Profess. Theol.*

KIRCHOLM, ville de Livonie, près de laquelle Charles Roi de Suéde reçut un grand échec en 1605, par Charles Chotkeriez, Général pour Uladislas Roi de Pologne. * M. De Thou.

* KIRCK (N. . . .) Major Général sous le régne de Jacques II, Roi d'Angleterre s'est fait connoître par l'excès de ses cruautez. Immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, ayant été envoyé à Taunton, il fit pendre 19 hommes, de sa seule autorité, sans aucune forme de procès, & sans vouloir permettre qu'ils vissent aucun de leurs parens ou de leurs amis, Pendant l'exécution, les tambours, les fifres & les hautbois solennisoient cette grande action. Dans la même ville, Kirck ayant invité à dîner plusieurs Officiers, il fit pendre, pendant le repas, devant les fenêtres de la chambre ou il mangeoit, trente des condamnez, savoir, dix en buvant à la santé du Roi, dix à la santé de la Reine, & dix à la santé du premier Juge. Mais une action qu'il fit dans une autre ville, passe toute imagination. Une jeune fille étant venue se jetter à ses piez pour lui demander la vie de son pére, il lui persuada de se prostituer à lui, en lui promettant de faire grace à son pére; mais après avoir assouvi sa brutalité, il eut la cruauté de mener cette fille à la fenêtre & de lui faire voir son pére pendu au poteau où pendoit l'enseigne du cabaret où il logeoit. Ce triste spectacle fit un tel effet sur cette pauvre fille, qu'elle en perdit l'esprit. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 10. *l.* 24. *p.* 30 & 31.

KIRCKALDY. *Voyez* KIRKALDY.

KIRCKBY, *Voyez* KIRKBY.

KIRCKTON. *Voyez* KIRKTON.

KIRCKUAL. *Voyez* CARCOVIACA.

KIRCKUBRIGT. *Voyez* KIRKUBRIGT.

KIRCKWAL. *Voyez* KIRKWAL.

KIREI, nom d'une famille célébre parmi les Tartares, qui a fondé le Royaume de Crimée, ou de Précope. C'est de cette famille que sortit Azi-Kirei, qui chassa de la Taurique, c'est à dire, de la Crimée, Schicachmet Zarem, fils de Tick-Tamisce; & qui s'étant revolté contre ce Prince, prit la qualité & le nom de Roi des Tartares. Depuis ce tems, ceux de la Crimée ont fait des courses dans la Lithuanie, dans la Pologne, & dans la Russie. * George Hornius, *Orb. Imper. cum Notis Jelleri, p.* 435.

KIRGESLES. *Voyez* KYRGESLES.

* KIRI ou CHIRI, petite riviére de la Dalmatie. Elle baigne la ville de Scutari, & se décharge peu après dans la Bojana. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRIANDER ou KYRIANDER (Guillaume) Jurisconsulte Allemand, & Syndic de Tréves, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il composa les Annales de Tréves sous le nom de *Commentaires Historiques*, qui contiennent l'Histoire de ce qui s'est passé depuis l'an 1666 du monde, jusqu'au tems de Jacques de Eltz, Archevêque de Tréves, l'an 1597 de l'Ere Chrétienne. Kiriander abandonna la Religion Romaine pour donner dans les nouvelles opinions. * Bayle, *Dict. Critiq.*

* KIRJATH, CARJATH, CARJATHE'NA ou CARCABE', ville de la Tribu de *Benjamin*, située au septentrion de la fontaine de Roguel. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KIRJATHAJIM. *Voyez* CARIATHAIM.

KIRJATH-ARBAH. *Voyez* ARBA.

* KIRJATH-JE'HARIM. Il y a eu diverses villes de ce nom, sur quoi l'on peut consulter les Concordances de la Bible. La plus célébre a été dans la Tribu de *Juda*, sur les confins de celle de *Benjamin*. L'Arche y fut en dépot 49 ou 50 ans, dans la maison d'*Abinadab*, jusqu'à ce que *David*, Roi d'Israël, la fit transporter à Jérusalem. Ce fut dans cette ville qu'arriva la punition de *Huza*, pour avoir voulu retenir l'Arche. *Voyez* ce qui en a été dit cy-dessus au mot AHJO. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 7. *v.* 1. II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 6. *v.* 1.

KIRJATH-SANNA. *Voyez* DABIR.

KIRJATH-SE'PHER. *Voyez* DABIR.

KIRICK. *Voyez* KYRICK.

KIRIEL (Thomas) que d'autres nommunt aussi *Tyrell*, Chevalier Anglois aussi fameux par sa grande valeur que par la triste fin qu'il fit. Il fit paroître son courage sous Henri VI, contre les François. En 1429, il battit le Comte de Clermont dans la Normandie. En 1433, il fit de grands progrès dans la Bourgogne. En 1434, il perdit la ville de S. Denys par un accident imprévu, mais il aida à la reprendre l'année suivante. En 1437, il aida à faire lever le siége de Crotoy & à porter quelques coups d'importance aux ennemis dans la Picardie. En 1450, on envoya un secours considérable d'Angleterre en Normandie sous son commandement. Mais lorsqu'avec 5000 hommes il voulut empêcher les François de mettre le siége devant Caën, il fut entiérement défait près de Formigny entre Carentan & Bayeux, & fait prisonnier. Ayant obtenu sa liberté, il se rangea dans le parti du Comte de Warwick pendant les troubles intestins d'Angleterre. Ce Comte favorisoit alors la Maison d'Yorck contre celle de Lancastre, & prit à la fin Henri VI lui-même, Pendant que Kiriell accompagnoit par tout ce Roi, qui lui promit que de quelque côté que les affaires tournassent, il lui conserveroit la vie, il tomba entre les mains de Marguerite, épouse de Henri VI, après qu'elle eut gagné la bataille de S. Alban contre le Comte de Warwick, le 15 février 1461. La Reine, sous prétexte d'user de réprésailles, le fit d'abord décapiter, parce que la populace de Londres avoit pendu peu auparavant *Thomas Torop*, Lord Chief-Baron, uniquement parce qu'il avoit suivi le parti de Henri VI. * *The compleat Hist. of Engl. tome* 1. *p.* 364, 372, 375, 383, 388, 400, 412, 422, 426. De Larrey, *Hist. d'Angleterre. Dict. Allemand de Bâle.*

KIRISTINOUS. *Voyez* KILISTINOUS.

KIRITS ou KIRITZ. *Voyez* KYRICK.

KIRK. *Voyez* VE'GLIA.

KIRK. *Voyez* KIRCK, Major Général.

* KIRKALDY, bon bourg de l'Ecosse méridionale, dans la province de Fife sur la côte orientale, au nord du Golfe de Forth dont il n'est pas fort éloigné.

KIRKBY ou KIRBI-LONSDALE, ville avec marché, dans le Comté de Westmorland, capitale de son quartier, & située sur la riviére de Lon, dans une vallée riche & agréable, qu'on appelle *Lonsdale*. Elle est grande, bien batie, bien peuplée, ayant une belle église, & un pont de pierre sur la riviére. Son nom signifie *eglise dans la vallée ou vallée de Lon*. Jean Lowther, qui fut pendant quelque tems Chambellan de Guillaume III, fut honoré par ce Prince du titre de Vicomte de Lonsdale, & fait Lord du Sceau Privé. Il mourut en juillet 1700. * *Diction. Anglois.*

KIRKBY-STE'VEN, autre ville avec marché du même Comté, dans la partie orientale, près des frontiéres qui séparent le Cumberland d'avec le Comté d'Yorck. Elle a une belle église, & le Lord Wharton habitoit tout près dans un lieu nommé *Warthon-Hall*, qui étoit l'ancienne demeure de sa famille, ornée d'un très-beau parc.

KIRKBY-MORE'SIDE, ville avec marché, dans le Comté d'Yorck, dans la contrée nommée *Ridal*, sur une petite riviére qui se décharge bien-tôt avec d'autres dans le Derwent. * *Diction. Anglois.*

KIRKEWALD. *Voyez* KIRKWAL.

* KIRKHAM, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Lancastre, à peu près au sud de Lancastre, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

KIRKISIA ou KARKISE, ville de la Turquie en Asie. Elle est dans le Diarbékir, sur l'Euphrate, à 25 lieues au dessus de Rika. On y voit le tombeau de l'Empereur Gordien. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRKOUBRIGT. *Voyez* KIRKUBRIGT.

KIRKSOP, riviére qui a sa source au midi d'Ecosse, d'où coulant aussi vers le midi, elle sépare dans une bonne partie de son cours l'Ecosse du Cumberland, & enfin traversant ce Comté, elle se décharge dans la riviére d'Eden. * *Diction. Anglois.*

KIRKTON, ville avec marché dans le Comté de Lincoln, dans le païs appellé *Holland*, dans la contrée de Corringham. Elle est ornée d'une belle eglise bâtie en croix comme les cathédrales, & ayant un grand clocher au milieu. * *Diction. Anglois.*

KIRKUAL. *Voyez* CARCOVIACA.

KIRKUBRIGT, petite ville d'Ecosse, dans le Comté de Galloway, à l'emboûchure de la Dée, vers la côte méridionale, à cinq lieues des confins du Nithesdale. Elle avoit séance & voix dans le Parlement d'Ecosse avant la réünion. * Maty, *Dict. Geogr.*

KIRKWAL ou KIRKEWALD, petite ville, capitale de l'isle de Mainland, une des Orcades. Cette ville fut fondée par les Danois. Elle a un bon château & un bon port, & elle est le siége de l'Evêque des Orcades. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRLINTONIUM, ville. *Cherchez* KERLING.

KIRMAN. *Cherchez* CARMANIE.

KIRMANI ou BIN FADLALLAH, Auteur Arabe, mort en 1340, & de l'Hégire 741. Son livre en 20 volumes est intitulé *Masalic Alabsar fil Mamalic* ou *Alamsar*, c'est à dire, *les routes, les yeux dans les Empires & dans les villes*. Cet Ouvrage a deux parties; la premiére traite de la Terre, & la seconde de la Situation de la Terre. Il a été augmenté par *Bin Scham Seddin Mehemet Bin Yousuf Alkirmani*. Il est cité par Assiouti. * *Hist. de Gengbizcan, p.* 543.

KIRMENT. *Voyez* KERMENT.

* KIRMONCHA, ville de Perse est à 63 degrez, 45 minutes de longitude, & à 34 degrez, 37 minutes de latitude. * Tavernier, *Voyage de Perse, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KIRN, château fort du Palatinat du Rhin, dans le Comté de Spanheim, près de la Nahe, & de la petite ville de Kirnbourg, à six lieues au dessus de celle de Creutznach. * Maty, *Diction. Géogr.*

KIRNBOURG. *Voyez* l'article précédent.

KIRSTE'NIUS (Pierre) Professeur en Médecine à Upsale, & Médecin extraordinaire de la Reine de Suéde, étoit né à Breslaw, capitale de la Silésie, le 25 décembre 1577. Il apprit dans sa patrie le Latin, le Grec, un peu d'Hébreu & de Syriaque, la Physique, l'Anatomie & la Botanique, après quoi il s'en alla voir les Académies de Leipsic, de Wittenberg & d'Iéne,

&

& ayant profité beaucoup pendant quatre ans sous les Professeurs de ces trois Universitez, il fit un voyage aux Païs-Bas & en France. Il avoit ouï dire qu'afin de se distinguer dans la Pratique de la Médecine, il faloit entendre Avicenne: c'est pourquoi il conçut une forte envie d'apprendre l'Arabe; car il savoit que la Traduction des Oeuvres de ce Médecin étoit fort mauvaise. Il s'appliqua donc fortement a l'étude de l'Arabe, & se proposa de lire non seulement Avicenne; mais aussi Mésué, Rhasis, Aben zoar, Abukasis & Averroès. Il fut confirmé dans cette pensée par Scaliger & par Casaubon, qui le jugérent capable de se perfectionner dans cette Langue, au grand bien de la République des Lettres. Cette passion ne retarda point celle qu'il avoit de voyager. Il vit l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, & ne fut de retour chez lui qu'au bout de sept ans. Il reçut a Bale le Doctorat en Médecine à l'age de 24 ans. Un peu après son retour dans la Silésie, il alla à Iéne & s'y maria. Ensuite il se vit appellé par les Magistrats de Breslaw pour avoir la direction de leur College & de leurs Ecoles. Une maladie l'ayant contraint à renoncer a cette pénible charge, dont il étoit d'ailleurs assez dégoûte, il s'appliqua tout entier à la Médecine, & a l'etude de l'Arabe. Il donna même la preference à cette Langue, & fit paroître qu'il étoit né pour y réüssir. Il mêla beaucoup de piété dans la pratique de la Médecine. On ne dit pas la raison pourquoi il se transporta en Prusse avec sa famille; mais il eut sujet de se louer de cette transplantation, car elle lui donna lieu d'entrer chez le Chancelier Oxenstiern qui le mena en Suéde, ou on l'honora d'une charge de Professeur en Médecine dans l'Université d Upsale, l'an 1636, avec le caractére de Médecin de la Reine. Il se seroit encore mieux aquitté qu'il ne fit des fonctions professorales, si les forces de son corps eussent secondé la vigueur de son esprit; mais il étoit fort cassé, & il ne vécut que jusques au huitieme d'avril 1640. Il avoit publié, divers Ouvrages. On assure dans son Epitaphe qu'il entendoit vint-six Langues. Voici la liste de ses Ecrits, telle qu'on la trouve a la fin de son Oraison funébre, *Decas sacra Canticorum & Carminum Arabicorum ex aliquot manuscriptis cum Latina Interpretatione*, Breslæ, 1609; *Evangelistæ quatuor ex antiquissimo Codice manuscripto Arabico Cæsareo*, Francofurt., 1609, *in folio*; *Tria Specimina caracterum Arabicorum, nempe, Oratio Domini Nostri Jesu Christi, Psalm.* 50, &c. ibid. 1609, *in folio*; *Grammatica Arabica*, ibid. 1609, *in folio*; *Epistola S. Judæ ex manuscripto Heidelbergensi Arabico ad verbum translata, additis Notis ex textuum Græcorum & Versionis Latinæ vulgaris collatione*, Breslæ, 1611, *in folio*; *Liber de vero usu & abusu Medicinæ*, Francofurti, 1610; & *Germanice*, ibid. 1611, *in octavo*; *Oratio introductoria in Gymnasio Uratislaviensium habita*, ibid. 1611, *in quarto*; *Notæ in Evangelium S. Matthæi, ex collatione textuum Arabicorum, Syriacorum, Ægyptiacorum, Græcorum & Latinorum*, Breslæ, 1612, *in folio*; Ὑποτύπωσις, *sive Informatio Medicæ Artis studioso perutilis, aliquandiu in Pharmacopolio versaturo Caspari Peuceri, edita e Manuscriptis Petri Kirstenii*, Upsaliæ, 1638, *in octavo*. * Bayle, *Dict. Crit.*

* KIRTON, bourg d'Angleterre dans la province de Lincoln, est au nord de la ville de Lincoln, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

KIRTON. *Voyez* CRE'DITON.

KIS. KIT. KIV. KIU. KIZ.

KIS, pére de *Saül*, & autres. *Voyez* CIS.

* KIS, fils du pére de *Gabaon*, ou, comme l'expliquent quelques-uns, d'*Abigabaon*, & de *Mabaca*, étoit de la Tribu de *Juda*, & eut pour fréres *Habdon*, *Tsur*, *Babal*, *Nadab*, *Guédor*, *Abjo* & *Zaker*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 30. Ce *Kis* est différent du pére de *Saül*, premier Roi d'Israël. Il y en a eu un autre de même nom, Lévite de la famille de *Mérari* & fils de *Habdi*. Il en est parlé II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

KISCH, petite province de Perse. Elle est contigue à celle de Makéran. *Kaikhosrou* troisieme Roi de Perse de la Dynastie des Caïaniens, la donna à *Ferbir* ou *Ferbiraz* son oncle. Cette province dont *Texeira* fait un Royaume est appellée *Cache*, par les Portugais. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* KISCJON ou CE'SION, ville de la Tribu d'*Issachar*, donnée aux Lévites de la famille de *Guersson*. * *Josué*, *ch.* 29. *v.* 20. Ce mot de *Cesion* signifie endurci par la force, ou, *dureté de la force*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KISIQUE, anciennement *Cyzicus*, ville ruïnée, sur la côte orientale de la Mer de Marmora, dans la Natolie. Il y avoit trois grands arcenaux ou magazins remplis d'armes, de provisions & de tout ce qui étoit nécessaire pour les Habitans. Les édifices y étoient magnifiques, & presque tout de marbre; mais le temple qui y fut bâti en l'honneur de l'Empereur Auguste, étoit le plus bel ornement de cette ville. On n'y voit plus que des monceaux de superbes bâtimens renversez, avec un amphithéatre de figure ovale, capable de contenir plus de douze mille personnes dans les spectacles. Il est situé sur une agréable colline, d'où l'on découvre les deux Golfes qui forment deux ports. Les ruïnes de cette ville sont maintenant jointes à la terre ferme, par un isthme qui s'y est formé du débris des deux grands ponts qu'elle avoit sur la mer, dont le canal n'est qu'à deux portées de trait. Cet isthme a environ demi lieue de large, & est accompagné des deux côtez de deux beaux ports qui sont abandonnez. *Voyez* CYZIQUE. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

* KISLOTH-THABOR ou CE'SE'LETH-THABOR, ville de la Tribu de *Zabulon* aux confins de celle d'*Issachar*. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 82. Ce mot signifie, *possession de la lumiere*, ou, *d'une lumiére naissante*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KISPENNING. *Voyez* KYSPENNING.

KISSELBACH (Henri) Professeur en Physique à Bâle, naquit le cinquiéme mars 1600, à Lorchenhausen dans le Rhingaw qui appartient à l'Archevêché de Mayence. Il fit ses études en diverses Académies d'Allemagne, jusques à ce qu'il se jetta dans l'Ordre des Cordeliers, dans lequel il eut differens emplois: il fut aussi Aumônier d'un Régiment pendant la guerre. Dans ce dernier poste, où il étoit moins gêné, il eut plus de loisir de lire l'Ecriture Sainte & de se dégoûter de la Doctrine Catholique Romaine, tellement qu'à la fin il quitta son Ordre & vint à Bâle en 1635, où il fit profession ouverte de la Religion Réformée jusques à sa fin. Il prit le degré de Maître ès Arts & le caractére de Ministre, ensuite de quoi il eut une place de Régent dans le Collége. En 1657, on lui donna la Chaire de Professeur en Physique; en 1658, il obtint encore la charge de Préposite du Collége Supérieur; sept ans après il céda ce dernier emploi à son fils *Balthasar*, Docteur en Médecine. Il mourut en avril 1673. Outre sa Confession de foi on a de lui plusieurs Théses de Physique & de Philosophie, qui montrent combien il étoit versé dans la Philosophie Scholastique. * L. Gernler, *in Sermon. funebr. Henri Kisselbach. Dict. de Bâle.*

* KISSING, petite ville de Franconie, dans l'Evêché de Wirtzbourg, au nord de Schweinfurt, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

KITHAY. *Voyez* CATAY.

* KITHLIS ou CE'THLIS, ville de la Tribu de *Juda*. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 20.

* KITRON ou CE'TRON, ville dans le partage de la Tribu de *Zabulon*, dont ceux de cette Tribu ne dépossedérent point les Habitans; mais les laissérent habiter parmi eux. * *Juges*, *ch.* 1. *v.* 30.

* KITTIM, CHE'TE'ENS ou CE'TE'ENS: ce sont les peuples de l'isle de Cypre, qui tirent leur origine de *Heth* ou *Cheth*, fils de *Chanaan*. On nomme de ce même nom les Macédoniens, parce que la Macédoine s'appelle *Chétien*. C'est le nom qui leur est donné I. *Machab. ch.* 8. *v.* 6, où l'on voit que les Romains défirent *Persée*, dernier Roi des Macédoniens, & il est nommé *Roi de Kittim*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* KITTIM ou CE'THIM, troisiéme fils de *Javan* petit-fils de *Japhet*, fils de *Noé*. On croit qu'il a peuplé la Gréce, la Macédoine, Cypre, l'Italie, la France, & l'Angleterre. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 4. Simon, *Dict. de la Bible.*

* KITZBUHEL, petite ville du Tirol, & Seigneurie sur la riviére d'Acha, vers les confins de la Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromsder.

KITZINGEN, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne. Elle est sur le Mein, aux confins de l'Evêché de Wirtzbourg & du Marquisat d'Onspach. Cette ville est divisée en deux parties, dont l'une appartient à l'Evêque, & l'autre au Marquis. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIVET (Arnoul) ou ALBERT ARNHE'MIUS, Chartreux du monastére, dit, *l'Isle de la Reine du Ciel*, dans le païs de Cléves, a vécu dans le XV siécle. Il laissa un Ouvrage intitulé, *Referendarium Exemplorum*, où il rapporte divers exemples des choses arrivées de son tems. Ce bon Religieux mourut le 17 mai de l'an 1449, âgé de 90 ans, après en avoir passé 60 dans l'Ordre des Chartreux. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 36. Petreius, *Biblioth. Carth.* Vossius, *de Hist. Latin.*

KIUPERLI. *Voyez* COPROGLI.

KIZIDAY. *Voyez* KICIDANI.

KLA. KLE. KLI. KLO.

* KLAASZE (Christian) Païsan de Lekkerkerk en Hollande est connu par les couches de sa femme. Le 21 juin 1686, elle mit au monde un fils qui vécut presque deux mois; dix-sept heures aprés, elle accoucha d'un second fils mort; vint-quatre heures aprés, elle accoucha d'un troisiéme fils qui vécut deux heures; vint-quatre heures après, d'un quatriéme fils mort; fort peu de tems après en mettant au monde le cinquiéme elle expira. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KLAGENFURT. *Voyez* CLAGENFURT.

* KLAGIUS (Thomas) né en Prusse, entra en 1618 dans la Société des Jésuites, & enseigna la Théologie & les Mathématiques. Il fut Recteur à Braunsberg & à Neswig. Il publia beaucoup d'Ouvrages de Controverse contre les Luthériens, & mourut en 1684, âgé de 66 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.*

KLATAW, petite ville de la Bohéme, sur la riviére de Bradauca, dans le Cercle de Pilsen, & à sept lieues de la ville de ce nom vers le sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KLE'BURG ou KLEEBURG, petite place du Duché de Deux-Ponts, sur les confins de l'Alsace, au sud-ouest de Weissembourg, dont elle est éloignée d'une bonne lieue.

KLEEF. *Voyez* CLE'VES.

KLE'GOW ou KLETGOW. *Voyez* HE'GOW.

* KLETGAW ou KLETGOW, contrée de Suisse dans le Canton de Schafouse, comprend plusieurs Bailliages, savoir, de Neuhausen; de Rudlingen, Buchberg & Cappel d'où dépend Elliken; de Beringen & Hemmethal; de Luningen & Guntmadingen. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 3. *p.* 96 & 97. édit. d'Amsterdam 1730.

* KLETHBEK, petite riviére de Holstein dans la Wagrie, se décharge dans la Mer Baltique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dankwerth, *Description de Holstein & de Sleeswyk*, en Allemand, *partie* 3. *c.* 6. *p.* 205.

KLETTENBERG, petite ville de Thuringe, dans la Haute Saxe. Elle est Chef d'une Seigneurie, qui a eu autrefois titre de Comté. Elle est dans le Comté de Hohenstein, à deux lieues de la ville de Northausen du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

KLE'VELAND. *Voyez* CLE'VELAND.

KLE'VERSKERKE. *Voyez* CLE'VERSKERKE.

*KLING, petite ville de Baviére, à l'orient de l'Inn, dont elle eſt éloignée de près de deux lieues, auſſi bien que de la ville de Waſſerburg. Elle eſt dans la Régence de Burchauſen & au ſud-ſud-oueſt de la ville de Burchaw, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* KLINGEN, petite ville avec Bailliage, dans l'Evêché de Conſtance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KLINGENAW ou KLINGNAW, petite ville de Suiſſe, ſituée dans le Comté de Bade. Elle eſt capitale d'un Bailliage, duquel dépend la ville de Zurzach. * Maty, *Dict. Géogr.*

KLINGENBERG (Henri) *Voyez* HENRI de KLINGENBERG.

* KLINGENBERG, petite ville de Franconie, en Allemagne ſur le Mein, à peu près au ſud-eſt de Francfort, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. Elle eſt remarquable par les vins délicats de ſon Territoire.

KLINGLER (Antoine) naquit à Zurich le deuxiéme août 1649. Après avoir ſolidement commencé ſes études dans ſa patrie il viſita les Académies étrangéres & prit le dégré de Docteur en Théologie à Franecker en 1677. Dans cette même année il fut nommé à la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Hanau. En 1680, on lui offrit la même charge à Groningue, mais il ne l'accepta pas. En 1681, il fut rappellé dans ſa patrie, où on lui donna d'abord le Diaconat de l'Egliſe du S. Eſprit. En 1684, il obtint le Paſtorat de S. Pierre, & en 1688 celui de la Cathédrale & l'*Antiſtice*. Il mourut au mois d'août 1613. On a de lui divers Ouvrages en Allemand, un grand nombre de Sermons, & outre cela *Δώδεκας Exercitat. Academ. Bena Jehovæ; S. portio Iſraëlis.* * Dyrſteler, *Manuſcrit. Dict. de Bâle.*

* KLITSCHDORF, Seigneurie de la Siléſie dans le Duché de Jawer, vers les confins de la Haute Luſace, ſur la Queiſs, au nord-oueſt de la ville de Jawer, dont elle eſt éloignée de douze à treize lieues.

* KLITSCHOW, place dans le Palatinat de Sendomir en Pologne, près de laquelle les Suédois remportérent le 19 juillet, en 1702, une victoire ſur les Polonois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KLOCK (Gaſpard) célébre Juriſconſulte, naquit en 1583, à Soeſt en Weſtphalie dans le Comté de la Mark. Après avoir fait ſes études à Marpurg, il ſe fit recevoir Docteur, & fut fait Chancelier de Stolberg. Il quitta ce poſte pour occuper celui de Penſionnaire de Brunſwik. Enſuite il exerça encore la charge de Chancelier à Minden & à Hildesheim; après quoi il retourna à Stolberg, où il mourut en 1635. On a de lui, *Conſilia; Tractatus de Ærario; Tractatus de Contributionibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freheri *Theatrum.*

* KLOETINGEN, beau village de Zélande dans l'iſle de Zuidbéveland, à une lieue ou environ de Ter Goes.

KLOGHER. *Voyez* CLOGHER.

* KLOOSTERMAN, habile Peintre en portraits, naquit à Hanovre. Il a paſſé en Angleterre la plus grande partie de ſa vie, & il y eſt mort. Il y a gagné du bien, & s'y eſt aquis de l'eſtime. En 1696, il fut appellé en Eſpagne pour y peindre le Roi & la Reine, & il en revint avec une bonne bourſe d'or. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KLOPPENBURG (Jean) né à Amſterdam, fut un docte Théologien. Il fut d'abord Miniſtre à Heuſden, d'où il fut appellé à Amſterdam en 1621. A l'occaſion de quelque brouillerie, il quitta cette place huit ans après, & devint Miniſtre de la Brille en 1630. En 1640, il fut appellé Profeſſeur en Théologie à Harderwyk, & quatre ans aprés à Franeker, où il mourut en 1652, âgé de ſoixante ans. Il a laiſſé quelques Ecrits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Commelin, *Deſcription d'Amſterdam.*

KMI. KNA. KNE. KNI. KNO. KNU.

KMIELNISKY. *Voyez* KIMIELNISKY.

KMIS (Paul) Gouverneur de la Baſſe Hongrie, ayant appris que quelques Soldats de la garniſon de Belgrade avoient deſſein de trahir leur patrie, & de livrer cette ville aux Turcs, en tira une cruelle vengeance. Il les fit mettre en priſon; & en ayant chaque jour fait embrocher un, qu'il faiſoit rôtir comme une bête, il le faiſoit enſuite préſenter à ſes camarades pour le manger, leur demandant de tems en tems ſi la chair des Traîtres avoit bon goût. Lorſqu'il n'y en eut plus qu'un, il le fit mourir de faim, ne lui donnant aucune nourriture. * Bonfin, *l.* 3. *Dec.* 3.

KNAPDALE. *Voyez* CNAPDALE.

* KNAPWELL, Moine Dominicain en Angleterre, dans le XIII ſiécle, avança quelques propoſitions erronées que Peckoun, Archevêque de Cantorbéry cenſura en 1286 ou 1287. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 3. *l.* 10. *p.* 337.

KNARESBOROUGH, bourg avec marché, du canton de Claro, dans la partie occidentale du Comté d'Yorck. Il envoye deux Membres au Parlement: il a un château ſur un roc; & ſi Speed en eſt cru, un puits dont l'eau pétrifie le bois. * *Diction. Anglois.*

KNARINGEN, anciennement *Granario*, étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie: maintenant c'eſt un bourg du Marquiſat de Burgaw en Souabe. Il eſt ſur la riviére de Karnlach, à demi-lieue de la ville de Burgaw. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KNEEZ, eſt en Moſcovie un titre de dignité, qui répond à celle de Duc, de Comte, &c. Ceux qui en ſont revétus tiennent un grand train, & ont beaucoup de crédit parmi le peuple. Cependant dans l'adminiſtration des affaires d'Etat, ils doivent céder aux Boyars. Ils vivent la plupart ſur leurs terres, mais les plus puiſſans & les plus riches font leur réſidence à Moſcou. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KNELLER (Godefroy) fameux Peintre en portraits, étoit de Lubeck, & vint s'établir en Angleterre ſous le régne de Charles II. Il eut le bonheur de plaire à ce Prince qui le fit Chevalier. Comme il ſe faiſoit payer fort cher ſes portraits, & qu'il étoit d'une humeur fort ménagére, il amaſſa de grands biens. Il eſt mort ſous le régne de George I, vers l'an 1722 ou 1723. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *depuis la page* 67 *juſqu'à la* 85.

* KNE'SEBEK, ancienne famille noble de la Marche de Brandebourg. Cette famille autrefois a été fort puiſſante. Elle eſt partagée en deux branches dont l'une eſt dans la Marche de Brandebourg & l'autre dans le Duché de Lunebourg. Chacune de ces branches ſe diviſe encore en deux autres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KNIGHTON (Henri) *Voyez* KNYGTON.

*KNIGTON, bon bourg de la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Radnor, vers les confins de la province de Shrewsbury, au nord de Radnor, dont il eſt éloigné de deux lieues.

KNIN. *Voyez* CHNIN.

*KNIPHAUZEN (Dodon de) Seigneur de Lutsbourg, de Bergun, &c. naquit le 22 juin 1582. Dès qu'il eut fait ſes études, on l'envoya en France, & bientôt après il entra dans le ſervice ſous Maurice, Prince d'Orange. Les Etats lui donnérent une compagnie de trois cens hommes, & l'envoyérent à Oſtende qui étoit aſſiégée par les Eſpagnols, & où il ſignala ſa valeur l'eſpace de quinze mois. Auſſi-tôt après la reddition de cette place, il ſe fit tranſporter en Hollande pour ſe faire guérir de ſes bleſſures. Après cela, il quitta le ſervice des Etats, & ſe rendit auprès d'Ennon, Comte d'Ooſtfriſe, qui le fit Baillif & Commandant de Stikhuſen. En 1613, les villes Anſéatiques lui donnérent la charge de Lieutenant Colonel d'Infanterie, & l'envoyérent avec d'autres troupes pour faire lever le ſiége de Brunswik. Incontinent après, la Ligue de Smalcalde le fit Colonel. Lorſque Chriſtian, Duc de Brunswik & Evêque d'Halberſtadt, mettoit une armée ſur pié en 1621, il le fit Général Major. En 1622, ce brave Officier fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Hochſt ſur le Mein. Dans la ſuite, il perdit les bonnes graces du Duc qui l'accuſoit de n'avoir pas défendu, comme il le devoit, certain paſſage contre les Impériaux, & qui le fit arrêter dans le Fort de Schenk, réſolu de lui faire perdre la tête. Mais après qu'il eut fait voir ſon innocence, il fut relâché, & ſervit ſous le Comte de Mansfeldt en la même qualité. En 1626, il fut fait priſonnier par le Général Walſtein, près du pont de Deſſaw, & paſſa une année entiére en priſon dans la ville de Hall. Il ſe ſauva en habit de femme, & entra en 1626 au ſervice de Danemark. Après la concluſion de la paix à Lubek, Charles I, Roi d'Angleterre, lui fit une penſion. En 1630, à l'arrivée de Guſtave-Adolphe en Allemagne, ce Prince le fit Général Quartier-Maître. Dès qu'il eut pris poſſeſſion de cette charge, il prit la ville de Wolgaſt, empêcha avec le Comte de Hoorn Général des Suédois, que les Impériaux ne fiſſent lever le ſiége de Colberg, & défendit avec peu de monde la nouvelle ville de Brandebourg, où il fut fait priſonnier de guerre par le Prince de Tilly, lorſqu'il prit cette ville d'aſſaut. Il fut bien-tôt après échangé, & alla ſe rendre auprès du Roi de Suéde devant Nuremberg. En 1632, il ſe trouva à la bataille de Lutzen, où il commandoit l'Infanterie. Enſuite il ſe rendit maître de Leipſic & de Chemnitz. Après la mort de Guſtave-Adolphe, il fut fait Général des Suédois dans le Cercle de la Baſſe Saxe; ſous le commandement de George, Duc de Brunſwik. Dans la ſuite il contribua à la conquête des villes de Hamelen, d'Oſnabrug, d'Hildesheim, de Ham & d'Unna. Mais comme le Comte d'Oxenſtiern eut refuſé de ſigner la capitulation de la ville d'Oſnabrug, il quitta le ſervice, & ſe tint pendant quelque tems en repos. En 1635, il alla trouver le Comte d'Oxenſtiern, pour lui faire quelques propoſitions qui aboutiſſoient à faire tomber Minden entre les mains des Suédois, & pour mettre ſur pié une nouvelle armée en Weſtphalie. Il fut fait alors Général des Suédois dans la Weſtphalie. Peu de tems après, il fut ſurpris par le Comte de Gelen, Général des Impériaux, de ſorte qu'il eut bien de la peine à ſe ſauver en traverſant le foſſé en chemiſe. Après cela, il ſe joignit à quelques troupes Suédoiſes, mais il fut attaqué près d'Oſnabrug par le Général Luttersheim, & comme en prononçant ces paroles, *ô Dieu aidez moi, ô Jeſus ſecourez moi*, il tiroit ſon épée pour combattre, il reçut au même moment dans la tête un coup de piſtolet qui le renverſa mort de deſſus ſon cheval. Il étoit alors âgé de 53 ans. Il avoit épouſé *Anne*, fille d'*Adam* de Schade, & il en eut cinq fils & deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Suecicis.*

KNIPPERDOLING. *Voyez* CNIPPERDOLING.

KNIPSCHILD (Philippe) fameux Docteur en Droit public, étoit natif de Treisbach en Weſtphalie, ce qui fit qu'il publia divers Ecrits ſous le nom d'*Hippolyte de Treisbach.* Il étoit Syndic de la Nobleſſe de l'Empire ſur le Necker & ſur le Kocher, & de la ville d'Eſlingen, dont il étoit auſſi Conſeiller. Il mourut en 1657, âgé de 62 ans. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Paratitla Juris univerſi; Tractatus de Fidei-commiſſis Familiarum nobilium; De Juribus & Privilegiis civitatum Imperii; De Nobilitate in genere & præſertim de Juribus & Privilegiis Ordinis Equeſtris liberi & immediati.* * Witte, *Diarium Biographicum, tome* 2. *Dict. Allemand.*

KNOCFERGUS ou CARIKVERGUS, en Latin *Rupes Ferguſii*, ville forte de l'Ultonie en Irlande. Elle eſt dans le Comté d'Antrim, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du Levant. Knocfergus a un fort bon port dans une baye qui porte ſon nom, & que quelques-uns prennent pour le *Vinderius Fluvius* des Anciens, que d'autres eſtiment être la Boyne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KNOCK-PATRICK, eſt le nom de l'une des plus hau-

hautes montagnes d'Irlande. Elle s'avance proche de la Baye de Limmerick, & les vaisseaux qui sont en mer peuvent la découvrir de fort loin. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, p. 1404.

* K N O C Q U E (le Fort de la) Fort de Flandre, est situé à une lieue & demie de Dixmude, à trois d'Ypres, & à quatre de Furnes & de Nieuport, au confluent de l'Iséle, & de l'Iperlée. Philippe IV, Roi d'Espagne, l'a fait construire environ l'an 1660, mais après que Louïs XIV s'en fut rendu le maître, il en a fait faire par M. de Vauban son premier Ingénieur une forteresse tout à fait réguliére. Guillaume III, Roi d'Angleterre commandant l'armée des Alliez l'an 1695, fit attaquer ce Fort le 19 juin, par un corps de troupes sous les ordres du Duc de Wirtemberg, mais ce ne fut qu'une feinte pour couvrir le dessein que le Roi Guillaume avoit d'attaquer la ville de Namur. Le sixiéme octobre 1712, un détachement de la garnison d'Ostende, qui étoit alors aux Hollandois, se rendit maître de ce Fort par surprise, & par l'intelligence d'un Jardinier. Ce Fort a été compris ensuite dans le traitté de Barriére que les Etats Généraux des Provinces-Unies ont obtenu contre la France par la paix d'Utrecht conclue l'an 1713, & ils y entretiennent une bonne garnison. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 2. *p.* 127. 128. 129.

K N O C T O E, c'est à dire, *la montagne des Haches*, dans le païs de Galloway en Irlande, est fameuse par la victoire qu'y remporta en 1516, Gérard-Fitz-Gérald, Comte de Kildare, sur le plus grand corps de Rebelles qui eût jamais paru en Irlande auparavant, commandé par Guillaume Burk, O Brian, Mac Namar, & O Caroll. * Cambden, *Britannia*.

K N O D S E N B O U R G, K N O T S E N B U R G & K N O D T S E N B U R G, a été avant l'an 1672 un bon Fort des Provinces-Unies. Il est dans la Gueldre, sur le Wahal, vis à vis de la ville de Nimégue. * Maty, *Dict. Geogr.*

K N O K F E R G U S. *Voyez* K N O C K F E R G U S.

K N O K K E. *Voyez* K N O C Q U E.

K N O L L E S (Richard) de Northampton, naquit sous le commencement du régne de la Reine Elizabeth & reçut le dégré de Maître ès Arts en 1570. Comme il s'étoit sur tout appliqué aux Humanitez, le Chevalier Pierre Manwood le nomma au Rectorat du Collége de Sandwich dans le Kent, dont il s'aquitta avec applaudissement: il se poussa fort dans l'Histoire. Il mourut en 1610, après avoir publié divers Ouvrages en Anglois, comme l'*Histoire des Turcs* jusques en 1610. On prétend, que d'autres lui ont fourni de grands secours pour cet Ouvrage, parce qu'on y trouve un grand nombre de choses uniquement tirées d'Auteurs Arabes, dont il ignoroit la Langue. Cette Histoire a été continuée depuis jusqu'en 1677, par P. Ricaut. Il a aussi donné *Rudimenta Linguæ Hebraicæ*, *Græcæ* & *Latinæ*, &c. * Wood, *Antiquit. Oxon. Dict. Allemand de Bale.*

K N O R R D E R O S E N R O T H, naquit à Alt-Rauden en Silésie le 15 juillet 1636. Son pére fut *Abraham* Knorr de Rosenroth, Ministre Luthérien à Alt-Rauden. Après avoir fait ses études à Frauenstadt, à Stettin, à Wittenberg & à Leipsic, il fit un voyage en France, en Hollande & en Angleterre, & s'appliqua particuliérement à la Chymie & à la Science Cabbalistique, pour laquelle il s'étoit senti un penchant extraordinaire dès sa jeunesse. Etant à Amsterdam il eut occasion de se faire connoître à un Prince Arménien, à qui il servit d'Interpréte & qui l'instruisit à son tour dans les Langues Orientales. Il étudia l'Hébreu & le Rabbinage sous le R. Meyerstern à Amsterdam & s'y poussa si fort que Jean Lightfoot, Henri Morus & Helmont le fils lui témoignérent beaucoup d'amitié. Après son retour il fut par la recommandation de Helmont, connu de Christian-Auguste, Comte Palatin de Sultzbach, qui le nomma son Conseiller Privé en 1668, & enfin son Chancelier. Malgré ces emplois il n'abandonna pas les études, mais s'attacha principalement à cultiver les Langues Orientales, la Chymie & la Cabbale, mettant entre ses amusemens l'Eloquence, la Poësie, l'Histoire, la Chronologie & l'Astronomie. Il a traduit en Allemand l'Ouvrage de Thomas Brown, intitulé *Pseudodoxia Epidemica*; les Ouvrages de Helmont le pére & l'Harmonie des quatre Evangelistes, écrite par un Auteur anonyme, l'*Alphabetum Naturæ* du jeune Helmont, qu'il est accompagné d'une préface de sa façon. Voici la liste de ses Ouvrages, *Messias puer*, ou de la Vérité de la Religion Chrétienne, qu'il prétend prouver par les témoignages de la Science Cabbalistique; (Tout l'Ouvrage est écrit en Langage Rabbinique & se trouve encore en manuscrit) *Cabbala denudata*, qui est une Traduction Latine du *Sohar* & d'autres livres Cabbalistiques, qu'il a éclaircis par ses Remarques & publié en deux volumes, *in quarto*. Ce fut aussi par ses soins que *Mosé Bar Uri Scherga*, surnommé *Bloch*, imprima à Sultzbach plusieurs livres Hébreux, & particuliérement le *Sohar*; le Comte Palatin, Helmont & Knorr en ayant fait les frais. Avant que Bloch entreprît cet Ouvrage, le jeune Helmont apprit à graver les matrices des caractéres. Dans la lecture des Ouvrages Cabbalistiques, le Palatin & Knorr se servirent du secours de deux Juifs Polonois *R. Moïse*, & son fils *R. Jise Hausser*, en faveur desquels le Palatin fit imprimer le Testament Syriaque avec des caractéres Hébreux, à Sultzbach en 1668, *in octavo*. On loue fort l'affabilité de Knorr, qui fut si avant dans les bonnes graces du Palatin de Sultzbach que pendant plusieurs années ils passérent seuls bien des heures ensemble, pour se perfectionner dans les Langues Orientales & dans la Chymie. Knorr avoit si fort poussé la derniére que non seulement il fit plusieurs découvertes nouvelles, mais que même il guérit aussi diverses maladies des plus désespérées. Il mourut enfin au mois d'avril 1689. On ne peut que louer les grands travaux de ce savant homme, mais il faut avouer aussi qu'il régne par tout dans ses Ecrits une grande obscurité & beaucoup de confusion, & qu'il y a mêlé un grand nombre de rêveries Rabbiniques aussi impertinentes qu'inutiles. Il étoit si fort prévenu en faveur de la Cabbale, que souvent pour lui concilier une plus grande autorité, il a tâché d'y accommoder les dogmes & les mystéres de la Religion Chrétienne, comme *Laurent Odhelius* l'a démontré dans sa *Synagoga Bifrons*. Aussi est-il certain que le célébre Henri Morus malgré toute son estime pour la Cabbale, n'étoit pas d'accord avec Knorr sur un grand nombre d'articles. * Buddei, *Introductio ad Hist. Philos. Hebr.* Kraussi *Nova Literar. Lips. anni* 1718. *Dict. de Bâle.*

K N O T (Edouard) né dans le Northumberland en Angleterre, se fit Jésuite à l'âge de 26 ans, l'an 1606, étant déja Prêtre. Il enseigna longtems à Rome dans le Collége des Anglois. Ensuite il fut envoyé en Angleterre en qualité de Provincial. Il y soutint le parti des Réguliers contre Nicolas Smith, Evêque de Chalcédoine, Vicaire Apostolique en Angleterre, & composa en Latin un livre sous le nom de Nicolas Smith, intitulé *Modestes & courtes Discussions de quelques propositions du Docteur Kellison.* Ce livre fut imprimé à Anvers en 1631. Il fut censuré avec celui de son confrére Jean Floid, par l'Archevêque de Paris, par la Faculté de Théologie de Paris, & par l'assemblée du Clergé de France. Knot a outre cela composé quelques Ouvrages de Controverse. Il mourut à Londres le 14 janvier 1656. * Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jesu.* Du Pin, *Hystoire Universelle du XVII siécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

K N O T T E S F O R D. *Voyez* K N U T S F O R D.

* K N O W L E S ou K N O L L E S (Robert) naquit dans le Comté de Chester. Il étoit de basse extraction, mais d'un esprit fort relevé. Il s'avança tellement dans le chemin de la Fortune que sous Edouard III, il fut Général des troupes de ce Prince en France. Son nom seul étoit formidable aux François, & il se rendit maître de plusieurs de leurs places. Il appaisa avec autant de prudence que de valeur les troubles de Guienne, mais il se signala sur tout, en soumettant le fameux Wat-Tyler qui étoit à la tête des Rebelles. Quoique d'une naissance médiocre, il s'étoit élevé par son mérite, aux plus hauts emplois, & il avoit aquis une réputation qui égaloit celle des plus illustres Guerriers. Au commencement du régne d'Edouard, il étoit Grand Sénéchal de Guienne; mais ensuite, étant las d'une vie trop agitée, il s'étoit retiré sur ses Terres dans la Province de Kent. Ce fut là qu'il termina ses jours, après y avoir aquis une gloire encore plus solide par plusieurs actes de piété, de charité, & de munificence dont quelques uns subsistent encore aujourd'hui. Il mourut l'an 1407, âgé de 90 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome*. 3. *l.* 10. & 11, qui met la mort de Knolles en l'an 1406.

K N O X (Jean) *Voyez* C N O X.

* K N U F F E R (Nicolas) de Leipsic, donna dès sa plus tendre enfance des marques de l'inclination qu'il avoit pour la Peinture. Son pére s'en appercevant le mit sous la conduite d'Emanuel Nysen où il demeura deux ans, mais il en sortit au bout de ce tems-là, parce que son Maître se servoit de lui comme d'un Laquais. Il se retira à Magdebourg où il gagnoit sa vie à faire des pinceaux, mais comme il avoit de la peine à subsister de ce travail, il se mit au service d'un Barbouilleur, qu'il quita dans la suite pour venir à Utrecht, où il eut le bonheur de rencontrer le célébre Abraham Bloemaart, qui par compassion le retira chez lui, & qui en peu de tems le poussa si loin, qu'il le mit en état de peindre de son chef. Il s'aquit dans la Peinture une si belle & si vaste connoissance que le Roi de Danemark lui fit faire trois tableaux pour réprésenter trois batailles, où ses Ancêtres avoient remporté la victoire. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 21 & *suiv.*

K N U Z E N (Matthias) étoit né à Oldensworth, dans le Duché de Sleeswik. Après avoir fait ses études à Konigsberg en Prusse, il s'avisa de courir le monde, & de s'ériger en nouvel Apôtre de l'Athéïsme. En 1674, il répandit en divers endroits d'Allemagne, & sur tout à Iéne en Saxe, & à Altdorff, une lettre Latine, & deux Dialogues Allemands, qui contenoient les principes d'une nouvelle Secte qu'il vouloit établir, sous le nom de la Secte des *Consciencieux*, c'est à dire, de gens qui ne feroient profession de suivre en toutes choses que les loix de la conscience & de la raison. Cependant il nioit l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & par conséquent l'autorité de l'Ecriture-Sainte; comme si ces veritez étant ôtées, il pouvoit rester dans l'homme quelque conscience & quelque principe de vertu. Cet Athée se vantoit d'avoir fait un grand nombre de Disciples. Sur tout il disoit qu'il en avoit sept cens, tant Bourgeois qu'Etudians dans la ville de Iéne. Jean Musæus, savant Professeur en Théologie dans l'Université de cette ville; refuta cette calomnie dans un livre Allemand imprimé en 1675, contre cet Athée & contre sa prétendue Secte, qui ne subsistoit que dans son imagination. Les Dialogues imprimez en Allemand sont pleins de blasphémes & d'impertinences. On peut voir sa lettre toute entiére en Latin & en François dans le livre qui est cité à la fin de cet article. Il la data de Rome, quoiqu'il soit sûr qu'il ne sortit jamais d'Allemagne. On ne nous apprend pas quelle fut sa fin. * La Croze, *Entretiens sur divers sujets d'Histoire, de Litterature, de Religion & de Critique*, p. 400.

* K N U T S F O R D ou K N O T T E S F O R D, ville d'Angleterre dans la Province de Chester, est à l'est-nord-est de la ville de Chester, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

K N Y G T O N (Henri) Chanoine Régulier de Leicester, a composé une Chronique exacte de l'Histoire d'Angleterre, divisée en cinq livres, depuis l'an 950, jusqu'à l'an 1395, & l'Histoire de la déposition de Richard II, Roi d'Angleterre, arrivée l'an 1399. Ces deux Ouvrages sont dans le Recueil des Historiens d'Angleterre, imprimé à Londres l'an 1652. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

K N Y S S I N, petite ville de Pologne dans la Polaquie en Mazovie, entre la ville de Bielko & celle d'Augustow, à qua-

ze lieues de la premiére & à dix de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

KOB. KOC. KOD. KOE. KOG. KOK. KOM.

KOBA, bonne & grande ville de l'Usbek, dans la grande Tartarie. Elle doit être dans la province de Fargana. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KOBERSCHANS, forteresse de la Livonie dans la Lettonie, sur un bras de la Dune, vis à vis de Riga. Elle a cinq bastions, & fut prise en 1700 par les Saxons & les Polonois qui l'abandonnerent l'année suivante. En 1710, les Moscovites s'en emparérent, * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOBILAK, petite ville de Pologne dans la Basse Volhynie ou dans le Palatinat de Kiow.

KOBLUS (Jean) d'Hilperhausen en Franconie, Luthérien, mourut en 1661, âgé de 71 ans. Il professa la Philosophie, puis la Théologie à Altdorf. Il composa diverses Disputes en Philosophie, qui ont été imprimées séparement. * Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

* KOCH (Dieteric) Professeur en Théologie & en Logique à Helmstadt, a écrit plusieurs Dissertations & Brochures. Voici celles dont les sujets sont les plus intéressans, *De Eloquentia & Poësi Mosis; de Aristotele in nummo aureo; de Præstantia quadam Poeseos Germanicæ præ Gallica & Italica; de Furto per lavacrum licitum concepto; Annales Academiæ Juliæ* 1720, 1722; *Stricturæ Theologicæ in Harduini Opera selecta; de Re Nummaria Veteris & Novi Testamenti; de Nummorum Hebr. Inscriptionibus Samaritanis; Annotationes in P. de Marca Dissertationem de singulari Primatu Petri; Quod Chronologia Henscheniana quæ est in Actis Sanctorum Antverpiensium juvet profectionem Petri Romani; de Anno natali Jesu Christi ex nummis & fata Antipæ demonstrato; de eodem ex annis regiminis Quintilii Vari demonstrato.* Il est mort au mois d'octobre 1724, n'ayant guéres plus de 48 ans. Il avoit commencé un petit Ouvrage periodique, intitulé *Fructus Theologici.* * *Biblioth. Germanique, tome 9. p. 222, 223 & 224.*

KOCHELS ou COCHELS, village de la Baviére. Il est sur le petit Lac de Kochels, à dix lieues de Munich vers le midi. Kochels est le lieu de la Vindelicie, appellé anciennement *Coveliæ.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOCHELS, petit lac de Baviére dans la partie méridionale, sur les bords duquel se trouve le village de Kochels dont il est parlé dans l'article précédent. Il est formé & traversé par la Loysa.

* KOCHER, riviére du Cercle de Souabe en Allemagne, prend sa source dans le Comté d'Oetingen, coule à peu près du sud-est au nord-ouest jusques à Ingelting, puis de l'est à l'ouest jusques à son embouchure dans le Neckre un peu au dessus de Wimpfen. Elle arrose la ville Impériale de Hall, & Newstadt dans le Wirtemberg.

* KOCHER, petite riviére différente de la précédente, & que l'on appelle le *Kocher noir*, prend sa source près de Konigsbron dans le Wirtemberg, & à trois milles de là se jette dans l'autre Kocher. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOCHERSBERG, en Latin *Concordia*, forteresse de la Basse Alsace sur les confins du Bas Palatinat. Cluvier prétend que c'est *Drusenheim*, & d'autres que c'est *Weissenburg.* * Baudrand.

KOCK (Matthias) *Voyez* KOECK.

KOCKEL. *Voyez* KOCHELS.

KOCKENHAUSEN. *Voyez* KOKENHAUSEN.

KOCZUBI, petite ville de la Bessarabie, dans le païs des Tartares d'Oczacow, à deux lieues de l'embouchure du Niester du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

KODABENDEH. *Voyez* MAHOMET KODABENDEH.

KODAJUS (Al) Historien Arabe fort célébre, dont le nom tout entier est, *Abu Abdolla Mochammed Ebn Salama Ebn Jaafar al Kodai.* Il a écrit un *Tarich* ou Histoire des Califes environ l'an de l'Hégire 437, c'est à dire, l'an de J. C. 1045, & mourut l'an de l'Hégire 454, qui répond à l'an de J. C. 1062. E. Pocok s'est souvent servi de son Ouvrage. * Ebn Chalecan. Jahloddin. *Dict. Allemand de Bâle.*

KODDE (Jean, Adrien & Gilbert Vander) trois fréres de *Guillaume Coddeus*, autrefois Professeur en Hébreu dans l'Université de Leyde, donnérent naissance conjointement avec un Pêcheur, nommé *Antoine Cornelisson*, à la Secte des Prophétes. Ceci arriva à *Warmond* proche de Leyde en 1619, lorsqu'il fut défendu aux Remontrans d'avoir des Ministres. Les peines ausquelles on étoit exposé, en cas de contravention, engagérent les fréres Vander Kodde dans la pensée qu'on pouvoit bien se passer de Ministres. Ils commencérent à déclamer contre les Pasteurs, comme contre des gens qui vouloient parler seuls dans l'Eglise, & vivre aux dépens d'autrui sans rien faire. *Pasquier de Fyne*, Pasteur Remontrant, fit ce qu'il put pour empêcher le Schisme entre les Remontrans eux mêmes; mais ce fut en vain. Les fréres Vander Kodde se séparérent avec leurs adhérans, & formérent des assemblées dans une maison particuliére. Ils s'assembloient une fois par mois, le premier dimanche après la nouvelle lune, afin que les Habitans des lieux éloignez pussent venir sans en être avertis. Voici la methode qu'on observoit dans leurs assemblées. Quelcun lisoit divers chapitres du Nouveau Testament après quoi le Lecteur ou quelqu'autre faisoit une priere. Ensuite on demandoit si quelcun avoit quelque chose à dire pour l'édification du peuple. Alors un Prophéte se levoit, lisoit un texte de la Bible, sur lequel on avoit médité auparavant, & faisoit sur ce texte un Discours, qui duroit quelquefois une heure ou plus. Après ce Discours on faisoit la même question; & une autre personne se levoit, lisoit un texte & parloit. On faisoit encore la même demande, & s'il y avoit un troisiéme & même un quatriéme Prophéte qui voulût discourir, on les écoutoit, ou l'on dormoit. *Pasquier de Fyne* qui assista d'abord à ces assemblées pour tâcher de ramener ces Schismatiques, dit avoir vu une séance depuis le soir jusques au lever du Soleil. Les Prophétes ordinaires de ces assemblées, étoient les trois fréres *Vander Kodde*, *Antoine Cornelisson*, & *Jean Batten* de Leyde. Les Prophétes étant mécontens de *Pasquier* qui leur faisoit tête, tâchérent de l'exclurre de leurs assemblées. Pour cet effet ils résolurent de s'assembler à *Rhynsburg*, & depuis ce tems-là ils se séparérent entiérement des Remontrans. Ils introduisirent le Batême par immersion, & soutinrent qu'aucun Chrétien ne devoit être Magistrat, ni faire la guerre. Ils rejettérent toutes les Confessions de Foi & conservérent la doctrine des Remontrans sur la prédestination. *Jean Vander Kodde* se vantoit d'avoir reçu la même portion du S. Esprit que les Apôtres; & que quand il descendit sur lui, la maison trembla. Après la mort des trois fréres Vander Kodde, les assemblées de Rhynsburg furent dirigées par *François Joachimson Oudaan*, Boulanger de ce lieu-là, & gendre de Jean Vander Kodde. Telle fut l'origine de la Secte des Prophétes en Hollande. * Gérard Brandt, *Hist. de la Reform. tome 2. p. 219. &c.*

KODDE, Archevêque de Sébaste. *Voyez* CODDE (Pierre)

KODEN, petite ville du Duché de Lithuanie, dans la Polésie, sur la riviére de Bug, à cinq lieues au dessus de Bressici. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KOEBERGER (Wenceslas) Peintre de l'Archiduc Albert, & Directeur des Monts-de-piété à Bruxelles. Il fut Disciple de Martin de Vos. Après avoir été quelque tems à Rome, il alla à Naples, où il trouva un Brabançon nommé *Franco*, avec lequel il fit amitié. Il fit son profit de tout ce qu'il vit de beau en Italie, & retourna ensuite en Brabant. Il fit à Anvers dans l'église de Notre-Dame un tableau du martyre de S. Sebastien, & cette piéce lui attira l'admiration de tous les Connoisseurs. Peu de tems après, quelcun par une extréme méchanceté ôta avec un couteau la tête de ce Saint. Koeberger fit boucher ce trou & y peignit une tête nouvelle, mais elle n'y quadroit pas si bien que la premiére. D'Anvers il alla à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert qui l'honoroit de son amitié, à cause de la connoissance qu'il avoit des médailles. Il entendoit aussi fort bien l'Architecture, & c'est lui qui fit bâtir l'église de Notre-Dame de Montaigu sur le modéle de celle de S. Pierre de Rome, & celle des Augustins de Bruxelles. Il a aussi embelli de plusieurs fontaines & d'autres ornemens le Palais de l'Archiduc à Furnes. * Houbraken, *partie* 1.

☞ M. Jacques Campo Weyerman dans ses *Vies des Peintres des Païs-Bas, tome* 1. *p.* 363, *& suiv.* différe en quelques endroits du récit que l'on vient de faire, & ajoûte quelques autres circonstances. Il dit, non que ce fut la tête de S. Sébastien, mais celles de deux femmes qui étoient peintes dans le même tableau que quelque Envieux enleva avec un couteau, & il ajoûte que Koeberger en fit à la place deux autres qui égaloient les premiéres en beauté. Il dit qu'il fut non simple Directeur, mais Fondateur des Monts-de-piété. Il dit qu'il épousa la fille de son ami *Franco* & qu'il en eut quelques fils & quelques filles. Il dit qu'il trouva le moyen de dessécher plusieurs marais du côté de Dunkerque, & qu'il en fit de bonnes terres, propres pour le labourage & pour la pâture. Il dit enfin qu'il mourut dans sa 70 année, & que l'on fit à son honneur l'Epitaphe suivante.

Quæ valido unius molimine Kobergeri
Fiunt, non hominis crede, sed esse Dei.
Imposuit montem monti, ceu Pelion Ossæ,
Atque gigantæam sternit ad astra viam.
Erro: piam sternit, valeat Titania pubes:
Quæritur hic pietas, sed pietate Deus.
Num minus est migrare lacus, & cedere terræ:
Montes qui movit, nonne movebit aquas?

KOECK (Pierre) Peintre & Architecte, natif d'Alost en Flandre, dans le XVI siécle, alla en Turquie, d'où il apporta le secret des belles couleurs, pour les teintures des soyes & des laines. Il mourut en 1550.

KOECK ou KOCK (Matthias) d'Anvers, fameux Païsagiste, vivoit presque dans le même tems que cet autre dont nous venons de parler.

* KOEDYK, village de Nord-Hollande ou Westfrise, au nord-nord-est d'Alkmar, dont il est éloigné d'une petite lieue.

KOEHOORN. *Voyez* COEHOORN.

KOELMAN. *Voyez* KUHLMAN.

KOEMPFER (Engelbert) naquit le 16 septembre 1651, à *Lemgow*, petite ville du Cercle de Westphalie, appartenante aux Comtes de la Lippe. Son pére, qui étoit Pasteur du lieu, le destina dès l'enfance à la Médecine. Après avoir pris la teinture des Belles Lettres dans l'Ecole de Hamelen, au Duché de Brunswick, il continua ses études successivement à Lunebourg, à Hambourg, & à Lubeck, faisant par tout de grands progrès dans les Langues savantes, ausquelles il joignit l'Histoire, la Géographie, & la Musique. Ayant fait ensuite quelque séjour à *Dantzick* & à *Thorn*, il s'arrêta trois ans, dans l'Université de Cracovie, où il étudia la Philosophie & les Langues modernes. Il employa quatre ans à Konigsberg à l'étude de la Médecine & de l'Histoire Naturelle, avec tant de succès que dans un voyage qu'il fit en Suéde, l'Université d'Upsale & la Cour de Charles XI, lui firent des propositions avantageuses pour le retenir. Il préféra à toutes ces offres la place de Secrétaire dans l'Ambassade que le Roi de Suéde envoyoit en Perse. *Louis Fabrice* étoit l'Ambassadeur. Le but principal de cette députation étoit d'établir

blir un commerce entre les deux Royaumes; mais comme cet établiſſement ne pouvoit réuſſir, à moins que les Czars Jean & Pierre qui gouvernoient enſemble la Ruſſie, ne conſentiſſent à laiſſer paſſer dans leurs Etats à des conditions raiſonnables, les marchandiſes d'Europe & de Perſe, l'Ambaſſadeur avoit été chargé de paſſer d'abord à la Cour de Moſcou, & d'y conclurre un traité ſur cette matiére. On partit de Stockholm le 20 mars 1683. La longueur du voyage & près de deux ans de ſéjour en Perſe donnérent occaſion à M. Kœmpfer, de faire un grand nombre d'Obſervations. Il en compoſa le recueil, qu'il publia enſuite en 1712, ſous le titre *d'Amœnitates exoticæ*. M. *Fabricius* s'en retournant ſur la fin de l'année 1685, M. Kœmpfer ſe mit au ſervice de la Compagnie Hollandoiſe en Orient, en qualité de Chirurgien. La flotte touchant dans tous les ports où les Hollandois ont des Comptoirs, dans *l'Arabie Heureuſe*, ſur les côtes du *Malabar*, dans l'iſle de *Ceylan*, dans le Golfe de *Bengale*, & dans l'Iſle de *Sumatra*, il eut lieu de faire, dans tous ces endroits, de ſavantes Obſervations, & arriva enfin en ſeptembre 1689 à *Batavia*, où il ne demeura que juſqu'au mois de mai ſuivant, qu'il en partit en qualité de Médecin de l'Ambaſſade, que la Compagnie envoye tous les ans au Japon. Son vaiſſeau alla à Siam. M. Kœmpfer enrichi d'un grand nombre d'obſervations, quitta le Japon en novembre 1692, pour retourner à Batavia, d'où il partit pour la Hollande. Il arriva à Amſterdam au mois d'octobre 1694. De là il alla à Leyde, où il prit le bonnet de Docteur en Médecine au mois d'avril 1694. S'étant retiré dans ſa patrie, le Comte de la Lippe en fit ſon Médecin. Ses occupations ne lui permirent pas de mettre tous ſes recueils en état de paroître. Il ſe maria en 1700 avec *Marie-Sophie* Wilſtach, fille unique d'un riche Marchand de Stolzenaw, & il en eut un fils & deux filles qui moururent tous dans leur enfance. Il mourut le cinquiéme novembre 1716, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Nicolas à Lemgow. Le Chevalier *Sloane* aquit, à grands frais, des héritiers de M. Kœmpfer, les Manuſcrits & les Deſſeins de ce ſavant & curieux Voyageur. *M. Scheuchzer* les a eus de la main de l'illuſtre Chevalier Anglois, & les a traduits en Anglois, ſous le titre *d'Hiſtoire du Japon*, &c. à Londres, 1727, deux volumes, *in folio*. L'excellence & les curieuſes recherches de cet Ouvrage, ont engagé M. Des-Maizeaux à le traduire en François: ce qu'il a fait avec cette exactitude qui accompagne tout ce qui ſort de ſa plume. * *Bibliotheque Angloiſe, tome* 15, *premiere partie, p.* 1. *&c.* Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir a l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 19: *p.* 237 *& ſuiv.*

KOENIG. *Voyez* KONIG.

KOENIGSBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

KOENIGS-ECK. *Voyez* KONIGS-ECK.

KOENIGSFELDEN. *Voyez* KONIGSFELDEN.

KOENIGSTEIN. *Voyez* KONIGSTEIN.

KOERLAND. *Voyez* COURLANDE.

* KOERTEN (Jeanne) femme de M. Adrien Blok d'Amſterdam a été une merveille de ſon tems. Elle naquit en 1650, & donna dès ſes plus tendres années des preuves de ſon inclination pour tous les beaux Arts. Elle excelloit à broder, à faire du point & de la dentelle, à jetter en cire des ſtatues & des fruits, à écrire, à chanter, à graver ſur le verre, à peindre en détrempe, &c. Mais ce qui lui aquit le plus de réputation, fut ſon incomparable adreſſe à couper du papier blanc avec des ciſeaux par le moyen deſquels elle exécutoit à charmer, tout ce que les plus habiles Peintres pouvoient produire avec le pinceau. Cela la fit connoître par toute l'Europe, & lui attira les viſites des plus illuſtres perſonnes. Pierre le Grand, Empereur de Moſcovie, ſe fit un plaiſir de l'aller voir. Jean Guillaume Electeur Palatin lui offrit mille francs de trois piéces, mais elle ne voulut pas s'en défaire. Elle fit pour l'Impératrice Anne-Marie-Joſephe de Neubourg une piéce compoſée de fleurs, d'aigles, d'armoiries, de couronnes & d'autres ornemens. Cette Princeſſe lui en témoigna ſa reconnoiſſance par un préſent de quatre mille francs. Elle fit auſſi de la même maniére le portrait de l'Empereur, qui fut trouvé ſi beau qu'on le mit dans la chambre des raretez où on le conſerve. M. Francius accompagna ce portrait des vers ſuivans,

Cæſaris hæc facies Leopoldi: dextera ferrum,
Læva globum terræ, quam regit, orbis habet.
Marmora Lyſippi celant & Mentoris æra:
Cedat Apelleus, Parrhaſiuſque labor.
Majus opus tenui in charta (mirabile viſu)
Exhibet artifici forfice docta manus.

Elle mourut le 28 décembre 1715. On peut voir chez M. Adrien Blok ſon mari, des preuves de l'habileté de cette merveille de notre ſiécle. * Houbraken, *Theatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *troiſieme partie, depuis la page* 293. *juſques à la* 308. M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 142--153.

KOEVORDEN, KOEVERDEN, KOEVOORDEN. *Voyez* COEVORDEN.

* KOGE, ville de Danemark ſur la côte orientale de l'iſle de Zélande au ſud-ſud-oueſt de Coppenhague, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. La mer fait là un petit golfe, appelle *le Kogerbocht*, où en 1677 la flotte Suédoiſe fut battue par les Danois.

KOGERBOCHT. *Voyez* l'article précédent.

KOKENHAUSEN, ville de Suéde dans la Livonie, ſur la Dzwine, à dix-neuf lieues au deſſus de Riga. C'eſt une place forte, plutôt par ſa ſituation ſur une hauteur que par ſes travaux. Elle eſt défendue par une bonne citadelle. Les Moſcovites la prirent l'an 1654, mais ils la rendirent aux Suédois par la paix ſuivante. * Maty, *Dict. Geogr.* Préſentement toute la Livonie & par conſéquent cette place, eſt entre les mains des Moſcovites.

* KOKKENGEN, beau village de la Province d'Utrecht, a ſix hameaux dans ſa dépendance. Il eſt à près de trois lieues d'Utrecht au ſud-ſud-oueſt de cette ville.

KOKUTAN, ville du Monga, dans la grande Tartarie. Elle eſt, ſelon le Pére Avril, ſur la route que l'on tient pour aller de Tobolk à Peking. M. Witſen la place au couchant de la Chine, environ à trente lieues de la riviére de Hoamk, entre les villes que les Chinois poſſédent en Tartarie. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KOLA, petite ville de la Laponie Moſcovite. Elle eſt dans le Moura Manskoy-Lepori, à l'emboûchure de la riviére de Kola, dans l'Océan ſeptentrional. Les Anglois & les Hollandois font quelque commerce à Kola, d'où ils tirent des pelleteries. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KOLA, riviére de la Laponie Moſcovite, ſort du Lac de Kola, coule du ſud-oueſt au nord-eſt, arroſe la ville de Kola, & ſe décharge dans l'Ocean ſeptentrional.

KOLB (François) né à Rœtelen dans le Marquiſat de Baden, aux environs de Bâle, y étudia avec Zwingle ſous Félix Wyſſenbourg, qui déja, dans le commencement du XVI ſiécle, avoit de grandes lumiéres ſur pluſieurs articles, que les Réformateurs pouſſérent plus loin dans la ſuite. Dans ce tems-la, Kolb étoit Maître d'Ecole de St. Martin à Bâle, mais en 1512, il paſſa à Berne où il obtint un Canonicat & une charge de Prédicateur. Du tems de la guerre de Milan il prêcha contre la coutume de ſervir pour de l'argent les Puiſſances étrangéres dans leurs guerres, & d'en recevoir des penſions. *Autrefois*, diſoit-il un jour dans un de ſes Sermons, *les Suiſſes etoient ſi fort eſtimez, que lorſque l'on croyoit avoir eſſuyé quelque dommage, on prioit les Cantons Suiſſes de ſoutenir la bonne cauſe, & de venir à ſon ſecours; mais aujourd'hui*, ajouta t'il, *l'amour de la juſtice s'eteint entierement chez ces coureurs & ces ames mercenaires, qui font la guerre pour le Prince qui leur fait une penſion. C'eſt pourquoi je ne veux plus reſter parmi vous, & prie le Seigneur, qu'il vous accorde la grace de vous corriger.* Il quitta effectivement ſon poſte d'abord après, & ſe retira dans la Chartreuſe à Nuremberg, d'où on le rappella en 1527, pour être Collégue de *Bertbold Haller* à Berne. Il accepta d'autant plus volontiers cette vocation que la doctrine des Réformez, au ſujet de la ſainte Céne, à laquelle il étoit attaché, n'étoit pas fort goûtée à Nuremberg & que *Bilibalde Pirckheimer* la combattoit avec chaleur. Lorſqu'il prêchoit encore dans la Chartreuſe de Nuremberg, les Catholiques excitérent le peuple contre lui; & en 1522, pendant qu'on y tenoit la Diéte de l'Empire, il ſe vit obligé pour la même raiſon, de ſe ſauver dans le Couvent des Auguſtins, que ſes adverſaires menacérent de vouloir brûler, ſi on ne leur remettoit Kolb; mais on empêcha l'un & l'autre. Arrivé à Berne, il déclara dans ſon premier Sermon, que puiſqu'ils recherchoient eux mêmes qu'il leur prêchât la vérité, il reiteroit parmi eux. Il eut enſuite bonne part à la diſpute tenue à Berne en 1528, & s'aquitta depuis de ſa charge avec beaucoup de zéle. En 1531, il fut à la guerre de Cappel, & mourut en 1535, âgé de 70 ans. Il eut pour ſucceſſeur *Pierre Kontzen*, qui lui avoit ſervi de Vicaire pendant ſix mois à cauſe de ſes infirmitez. * Bullinger, *Hiſt. Réform. Helv. Manuſcr.* Melchior Adam, *Vitæ Theol. Germ.* Stettler, *Chron. Bern. partie* 1. *l.* 12. *p.* 666. *& partie* 2. *l.* 3. *p.* 78. J. H. Hottinger, *Hiſt. Eccleſ.* J. J. Hottinger, *Schweitz. Kirch. Hiſt. Dictionnaire Allem. de Bâle.* M. Ruchat, *Hiſt. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 403. *&c.*

* KOLBE (Jean Caſimir) Comte de Wartemberg, Grand Chambellan du Roi de Pruſſe, premier Miniſtre d'Etat, Grand Maître d'Hôtel, Général Maître des Poſtes héréditaire, Stadholder héréditaire de toutes les Principautez, Comtez & Seigneuries qui proviennent de la ſucceſſion des Princes d'Orange, Grand Ecuyer, Maréchal de Pruſſe, Chancelier, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noire, &c. naquit le ſixiéme février 1643, à Metz, où ſes parens s'étoient réfugiez pendant la guerre. Sa haute capacité dont il n'étoit redevable qu'à lui même, ſans que l'étude y ait contribué, lui aquit l'amitié & l'eſtime de tous ceux qui le connoiſſoient. Il fut de bonne heure employé en ambaſſades. Pendant la vie de *Louis-Henri-Maurice*, Comte Palatin de Simmeren, & de ſa Veuve, il demeura attaché à leur ſervice, en qualité de Conſeiller Privé & de Grand Ecuyer; mais auſſi-tôt après la mort de cette Princeſſe, arrivée en 1688, il entra dans celui de Frédéric III, Electeur de Brandebourg, & depuis Roi de Pruſſe. Ce Prince le fit ſon premier Chambellan, mais dans la ſuite il l'éleva aux plus hauts emplois. Il s'en aquitta toujours avec honneur, tant que ſon âge le lui permit, mais dans ſa vieilleſſe il trouva le fardeau trop peſant, & cherchant à goûter du repos, il ſe retira à Francfort ſur le Mein, où il mourut le quatriéme juillet 1712. Son corps fut tranſporté à Berlin, comme il l'avoit ſouhaitté, & on l'enterra dans l'égliſe Réformée. En 1695, il avoit épouſé la Veuve d'un nommé *Widekam*, née *Ricker*, fille d'un gros Marchand d'Emmerik, de laquelle il eut, 1. *Frédéric*, né en 1697 au mois de janvier; 2. *Caſimir*, né en 1699 au mois de mai; 3. *Frédéric-Charles*, né en 1704, au mois de juillet; & 4. *Antoine-Guillaume*, né en 1707 au mois de ſeptembre.

* KOLDERVEEN, village d'Overiſſel au nord-oueſt de Meppel dont il n'eſt éloigné que de trois quarts de lieue.

KOLDING ou KOLDINGUE, ville de Danemarck, dans la Nort-Jutlande. *Voyez* KOLDINGUE.

KOLDUM. *Voyez* KOUDUM.

* KOLIN ou COLIN, petite ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle de Caurzim, au nord-eſt de Caurzim dont elle eſt éloignée de trois bonnes lieues.

KOLINS-PLATE. *Voyez* KOLYNS-PLATE.

KOLLINUS. *Voyez* COLLIN.

* KOLLONITSCH, famille de Comtes en Autriche & dans la Carinthie, qui dès le XVI siécle a possédé la charge de Grand Véneur héréditaire. Elle est originaire de Croatie, où elle est encore avec lustre aussi bien qu'en Hongrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOLLONITSCH (Léopold, Comte de) Cardinal Protecteur d'Allemagne, Archevêque de Gran ou Strigonie, né Légat du saint Siége, Primat du Royaume de Hongrie, Grand Chancelier, Prince de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de Michalup & de Mailberg, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, naquit le 24 octobre 1631. Il quitta dans sa jeunesse la Religion Luthérienne pour embrasser la Romaine, & fit ses études chez les Jésuites. En 1650, le lundi de Pâques, il fut fait Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem. Il eut part à la défense de Candie, & se trouva au combat naval des Dardanelles, où il gagna un drapeau sur les Infidéles. En 1659, à son retour, il fut fait Chambellan de l'Empereur; mais il embrassa dans la suite l'état ecclésiastique. En 1667, il devint Evêque de Neytrach, en 1685 de Neustadt, en 1690 de Jawer, en 1691 de Colocza, & en 1695 Archevêque de Gran. En 1686, il fut fait Cardinal par le Pape Innocent XI, à la recommandation de l'Empereur, mais il ne reçut le chapeau que d'Alexandre VIII son successeur. Après une longue maladie, il mourut à Vienne le 20 janvier 1707, âgé de 76 ans, & fut enterré dans l'église des Jésuites. En 1681, il écrivit sous un nom supposé un Traitté Allemand, intitulé *Augustana & Anti-Augustana Confessio*, où il accuse les Protestans de s'être éloignez en plusieurs choses, de la Confession d'Ausbourg. Cet Ecrit a été refuté à Leipsic, par D. Valentin Alberti. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Nova Literaria Hamburgi, mens. octob.* 1707.

* KOLLUM, beau village de Frise dans le Quartier d'Oostergoo, donne le nom à toute une contrée. Il est à l'est-nord-est de Leuwarde, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

* KOLLUMERLANDT, contrée de la Frise dans le Quartier d'Oostergoo, tire son nom du village de Kollum, dont il est parlé dans l'article précédent.

KOLO: c'est un champ à un quart de lieue de Varsovie, sur le grand chemin de Dantzick, proche de la Vistule. Il est relevé de tous côtez, ayant au milieu une espéce de toit, comme celui d'une halle de village. Le lieu est un quarré long, partagé en deux, avec deux ouvertures à la levée qui l'enferme pour communiquer de l'un à l'autre. C'est là où s'assemble la fameuse Diete pour l'élection des Rois de Pologne. Il s'appelle *Kolo*, qui veut dire en Polonois tout ce qui a figure ronde, les roues d'un carosse, l'enceinte d'une ville, & autres choses; parce que la Noblesse est autour disposée en rond, faisant un cercle, dans lequel est renfermé le lieu destiné pour les Sénateurs, qui est celui que je viens de dire avoir un toit, comme le couvert d'une halle. Cette grande action se passe ainsi en rase campagne. On l'appelle *la Diete de l'Election*, à laquelle assistent non seulement le Sénat & la Chambre ordinaire des Nonces, mais encore toute la Noblesse du Royaume sans restriction, qui y a voix délibérative, au lieu que dans les autres Diétes il n'y a que les Députez ordinaires des Palatinats avec le Sénat. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

KOLOM ou KOLOMEY. *Voyez* COLOMEY.

KOLOMENSKOE, ville de Moscovie, à l'est-sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. * M. Delisle, *Carte de Moscovie*, où cette ville est appellée *Colomenskoe*.

KOLOMKILLE. *Voyez* IKOLOMKILL.

* KOLOMNA, ville de Moscovie, dans le Duché de Moscou, vers les confins du Duché de Rézan, sur la rive gauche de l'Occa, est au sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée d'environ dix-huit lieues. * M. Delisle, *Carte de Moscovie*, où cette ville est appellée *Colomna*.

KOLOSWAR. *Voyez* CLAUSEMBOURG.

* KOLOWRATH, famille de Comtes en Bohéme, tire son origine d'un Domestique d'un certain Roi d'Esclavonie ou Duc de Croatie. Les chevaux du chariot où étoit son maître, ayant pris le mors aux dents, il eut le courage de s'attacher à une roue, & la force d'arrêter le chariot. Le Prince pour le récompenser l'annoblit, & lui donna une roue dans ses armes avec le nom de Kolowrath, qui veut dire en langage du païs *celui qui arrete une roue*.

KOLUMKILL, isle. *Voyez* IKOLUMKILL.

KOLUP. *Voyez* TILON COLUP.

* KOLYNS-PLATE, village de Zélande dans l'isle de Nordbévelandt. Il y a quantité de belles maisons, & il a un bon port pour le commerce.

KOM ou COM, ville de Perse, en la province d'Yérak, dans une plaine, entre Ispahan & Casbin, renferme, à ce qu'on dit, quinze mille maisons ou environ. On y voit le superbe Mausolée de Rustan-Can, Prince de la race des derniers Rois de Géorgie, qui embrassa la Religion Mahométane, pour obtenir le gouvernement de ce Royaume, que le Roi de Perse avoit conquis. Il ne se fait point en toute la Perse de meilleur savon, ni de plus excellentes lames d'épées qu'en cette ville. Son terroir produit aussi quantité de grenades. Entre les mosquées, qui sont en grand nombre, la plus magnifique est celle où sont enterrez Cha-Séphi, & Cha-Abas II, Rois de Perse. La structure de cet édifice est admirable, superbe, & l'on y voit des richesses immenses. Au fond d'une quatriéme Cour, en face, sont bâties trois superbes chapelles de marbre transparent. Au dessus du dôme de la chapelle du milieu, s'éléve une aiguille de la hauteur de vint piez, composée de boules d'or, posée l'une sur l'autre, & surmontée d'un croissant de même métal. Dans cette chapelle est le tombeau de Fathmé, fille du Calife Mouza-Cazem, laquelle est en grande vénération parmi les Perses. Dans celles des deux côtez, sont les sépulchres de Séphi & d'Abas II. Tout y est magnifique; le pavé est de grandes tables de porphyre; les voûtes sont d'une architecture ingénieuse & délicate; & tout le dedans est enrichi de belles moresques, dont l'or & l'azur éblouïssent les yeux; les vitres sont de glaces de crystal, peintes d'or & d'azur, & enchassées en or massif. Tous les ornemens de ces chapelles sont d'or & d'argent. Huit Mollas sont gagez pour lire tour à tour l'Alcoran jour & nuit devant le tombeau de Fathmé. Douze autres font la même fonction au tombeau de Séphi, & vint-cinq au sépulchre d'Abas. Cette mosquée à trois mille deux cens tomans de revenu, qui font cent quarante-quatre mille livres. Ce revenu s'employe à l'entretien de l'édifice, des Mollas, ou des Prêtres Mahometans, des Docteurs, & des Etudians qui y sont logez dans un grand appartement. Trois grands Seigneurs de Perse en sont les administrateurs. Une des cours de cette mosquée sert d'azile à ceux qui ne peuvent payer leurs dettes, comme à la mosquée d'Ardevil; & il y a des appartemens où ils sont logez & nourris des revenus de la mosquée, pendant que leurs amis accommodent leurs affaires avec les parties. La ville de Kom est à 35 degrez, 35 minutes de latitude. * Tavernier, & le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse l'an* 1673.

KOMARE. *Voyez* KOMORE.

KOMORE ou KOMARE, ville forte & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans la Basse Hongrie, sur la pointe orientale de la grande Isle de Schut, à l'endroit où se rejoignent les deux branches du Danube. Quelques Géographes prennent Komore pour l'ancienne *Brigæcium*, d'autres pour l'ancienne *Crumerum*, petites villes de la Haute Pannonie. Elle est capitale du Comté de Komore, qui renferme les isles de Schut, & s'étend même quelque peu au delà du Danube dans la Haute Hongrie. En 1474, Matthias Corvin, Roi de Hongrie, fit réparer un vieux château, qui étoit en cet endroit, & Soliman Empereur des Turcs s'en empara en 1529, en allant faire le siége de Vienne avec une armée de deux cens mille hommes; & comme cette place n'étoit pas en état de défense, il y fit mettre le feu & l'abandonna. Charles-*Quint*, & Ferdinand d'Autriche Roi de Hongrie, commencérent, en 1550, à la mettre en l'état où elle est à présent. Sinan Bacha l'assiégea en octobre 1594, & fut obligé d'abandonner honteusement cette entreprise. Depuis ce tems là les Turcs ont toujours respecté cette forteresse. On n'y voit, outre Komore, rien de considérable que Sumerein. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOMROM. *Voyez* BANDER-ABASSI.

KONDEMIR. *Voyez* CONDEMIR.

KON. KOO. KOP.

KONGAL ou KONGEL, petite ville du gouvernement de Bahus en Norvége. Elle est à l'embouchure septentrionale de la riviére de Trolhette, entre la ville de Bahus & celle de Maelstrand, à deux lieues de la premiére & à une de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONICEPOLE ou KONIECPOLE, ville du Royaume de Pologne. Elle est dans la Basse Podolie, au confluent d'une petite riviére avec le Bog, & à 24 lieues au dessus de la ville de Braclaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KONIECPOLE de KONIECPOLSKI, famille noble de Pologne, tire son origine de la Maison de *Pobog* qui florissoit déja en 1038.

* KONIECPOLSKI (Stanislas) Châtelain de Cracovie, Membre du grand Conseil, Général de la Couronne, &c. se signala à la guerre. En 1629, il fut dangereusement blessé à la bataille de Valachie, & fait prisonnier par les Turcs; mais il fut bientôt relâché en leur payant sa rançon. Dans la suite il aquit beaucoup de gloire en combattant en Prusse contre les Suédois, & en soumettant les Cozaques rebelles. Les Historiens remarquent à son honneur que la fin de sa vie fut la fin du bonheur de Vladislas. Peu de tems avant sa mort il avoit résolu avec le Roi de faire la guerre à une certaine puissance, & dans cette vue le Roi avoit mis à ses propres dépens une grande armée sur pié; mais la mort de Koniecpolski l'empêcha de passer à l'exécution de son projet. Koniecpolski mourut en 1646. Il avoit eu pour femme une fille de la Maison de Lubomirski, & il en eut un fils nommé Alexandre, qui fut fait Prince de l'Empire & Grand-Enseigne du Royaume de Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *Polon. tome* 2. Dlugosse, *Hist. Polon. tome* 1. & 2.

KONIG, connu sous le nom de Chilianus ou de Kilianus Konig, natif de la province de Misnie, & Chancelier du Duc de Saxe, vivoit au commencement du XVI siécle l'an 1527. Il écrivit *Processus Judiciarius*, &c. * *Consultez* la Chronique de cette province de Petrus Albinus, & les Vies des Jurisconsultes Allemands, de Melchior Adam.

KONIG (Emanuel) Docteur & Professeur en Médecine, né à Bâle le premier novembre 1658, d'*Emanuel Konig*, Libraire, & d'*Anne-Catherine* Schartin. Il fut fait Maître ès Arts en 1677, & Docteur en Médecine en 1682. La même année on lui donna une place dans la Société Léopoldine des Curieux de la Nature. Après avoir voyagé en France & en Italie on lui donna en 1695, la profession en Grec dans l'Université de Bâle. Il obtint celle de Physique en 1706, & il succéda au célébre Harder en 1711, dans la Profession de la Médecine Théorétique. Il a gardé ces deux chaires jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juillet 1731. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Regnum vegetabile & animale; Regnum minerale; Scholia in Observationes Chirurgicas; Augmentum Hippocratis Helvetici; Thesaurus remediorum; De triplici Regno; Observationes Miscellaneæ, Medicæ, Physicæ, Chymicæ, &c.* Il avoit une prodigieuse le-

ſture, & on l'a ſurnommé un autre *Avicenne*. Il ſe maria en 1696, avec *Urſule* Veiſs dont il a laiſſé quelques enfans, & ſur tout un fils, Docteur en Médecine. * *Diſcours funebre.*

KONIG (George) étoit d'Amberg dans le Palatinat, où il naquit en 1590, & mourut en 1654. Il profeſſa la Théologie à Altdorf pendant 38 ans. Il a publié *Vindiciæ Locorum S. Scripturæ; Caſus Conſcientiæ Catechetici.* Il a auſſi compoſé pluſieurs Diſputes imprimées ſéparément. Jean Conrad Durrius fit ſon Oraiſon funébre. Il étoit pére de GEORGE-MATTHIAS Konig qui ſuit.

KONIG (George-Matthias) naquit à Altdorf ville de Franconie le 15 février 1616, de *George* Konig, Docteur en Théologie & Profeſſeur dans l'Univerſité de cette ville. Après qu'il eut fait ſes études avec beaucoup de ſuccès, & qu'il ſe fut ſuffiſamment exercé dans la Théologie, dans les Belles Lettres, & dans les Langues Orientales, il fut nommé à l'âge de 31 ans, c'eſt à dire, en 1647, Profeſſeur en Hiſtoire à Altdorf: emploi auquel on joignit en 1654 celui de Profeſſeur en Langue Gréque, & l'année ſuivante celui de Bibliothécaire de l'Univerſité. Il ſuccéda dans ce dernier à ſon pére, qui l'avoit rempli pendant quelques années. En 1667, il quitta la Chaire d'Hiſtoire, qu'il céda par ordre des Curateurs de l'Univerſité à Jean-Chriſtophle Wagenſeil, & prit à la place celle de Poëſie. Il s'étoit marié le 20 novembre 1648, & avoit épouſé *Anne-Marie*, fille de *Juſtin* Hardeſianus, Conſeiller de la ville de Nuremberg. Il en eut quatre enfans, qui ſont tous morts avant lui, & il la perdit elle même en 1686. Une ſurdité qui lui ſurvint pluſieurs années avant ſa mort, & qui s'augmenta conſidérablement avec le tems, l'obligea de s'interdire les exercices Académiques, & de ſe contenter d'enſeigner dans ſa maiſon. Il mourut le 29 décembre 1699, dans ſa 74 année. On a de lui, *Tyrocinium Poëticum Græcum, hoc eſt, Libellus, in quo Epitheta, nomina, verba & adverbia Græca, ſecundum menſuram & ordinem alphabeticum collecta ſunt ad uſum Tyronum, quo facilius Poeſin Græcam & acquirere & exercere poſſent*, Norimbergæ, 1637, *in octavo*; (Il n'étoit encore qu'Etudiant en Philoſophie & en Théologie, lorſqu'il fit cet Ouvrage) *Gartoii Lexicon trilingue, ſive Lexicon Latino-Germanico-Græcum cum Præfatione Duberri*, Norimbergæ, 1658, *in octavo*; *Gazophylacium Latinitatis, ſeu Lexicon Latino-Germanicum*, Norimbergæ, 1668, *in quarto*; *Georgii Konigii Caſus Conſcientiæ*, Altorfii, 1676, *in quarto*; *Bibliotheca Vetus & Nova*, Altorfii, 1678, *in quarto*. Il n'avoit fait cet Ouvrage que pour ſon uſage particulier, & ce furent les ſollicitations des Libraires qui l'engagérent de le donner au public. Il ne méritoit pas cependant de paroître, & on ne l'a recherché pendant quelque tems, que parce qu'on n'avoit rien de meilleur en ce genre. Ce qu'il dit des Auteurs eſt fort peu de choſe; on y voit rarement des dates, encore ſont-elles ſouvent fautives. Il ſe contente de marquer quelques Ouvrages ſur chaque article, ſans ſe mettre en peine de donner une liſte exacte. D'ailleurs il attribue ſouvent à un Auteur des Ouvrages qui ne ſont point de lui, & ne dit rien de ceux qui en ſont inconteſtablement; en un mot, ce livre eſt rempli de fautes groſſiéres & d'omiſſions conſidérables. C'eſt le jugement qu'en portent Morhof, Jean Mollerus, Struve & pluſieurs autres, & dont il eſt facile de reconnoître la vérité, en le parcourant même legérement. Jean Fabricius a donné dans le troiſiéme volume de l'Hiſtoire de ſa Bibliothéque, *p.* 110, une liſte fort longue, des fautes qu'il a remarquées dans la Bibliothéque de Konig; mais il lui auroit été fort facile d'en relever un bien plus grand nombre. Les autres Ouvrages de Konig, ſont, *Amaltheum Poëticum, ſive brevis & accurata vocum fere omnium Propoſita*, Norimbergæ, 1671, *in douze*; *Iduarius Pomey univerſalis quadrilingus*, Norimbergæ, 1698, *in douze*; Notes ſur Juvencus, qui ont été inſérées dans l'édition qu'Erard Reuſchius a donnée ſous ce titre, *C. Vettii Aquilini Juvenci Hiſtoriæ Evangelicæ libri quatuor cum Notis integris Georgii Matthiæ Konigii, Magni Omnii, & Chriſtiani Schottgenii, item Jodoci Badii, Aſcenſii, Georgii Fabricii, aliorumque prœterea ...*, Lipſiæ, 1710, *in octavo*. On peut voir ſon Eloge inſeré parmi ceux des Profeſſeurs en Philoſophie de l'Univérſité d'Altorf par Sigiſmond Jaques Apinus. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 12. *p.* 84 *& ſuiv.*

KONIGINGRETZ. *Voyez* KONINGRETZ.

KONIGSBERG, KONIGSBERGEN & KONINGSBERGEN, appellée autrement *Royalmont*, ville capitale de la Pruſſe Ducale, et une des plus grandes, des plus riches & des plus belles de toute l'Allemagne. Elle eſt ſur le Prégel dans un territoire fort fertile. Cette riviére eſt ſi profonde à Konigsberg que de grands vaiſſeaux peuvent venir juſques au pont de la ville. On prétend qu'elle a été bâtie vers l'an 1254, dans le tems que Prémiſlaüs Ottocare, Roi de Bohéme, aidoit à faire la conquête de la Samlande, pour les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Les Grands-Maîtres de l'Ordre, après avoir perdu Marienburg, lieu ordinaire de leur réſidence, l'établirent dans la ville de Konigsberg. Le Markgrave *George-Frederic*, l'a beaucoup embellie depuis l'an 1584, juſques à l'an 1594, & le Roi Frédéric y a fait encore des changemens fort avantageux. Konigsberg eſt proprement compoſée de trois villes, de l'ancienne ville que l'on appelle *Altſtadt*, de *Lobenicht* & de *Kneiphof*. La derniere qui eſt la plus nouvelle, forme une eſpéce d'iſle que l'on appelle auſſi *Pregelmunde* & renferme quantité de beaux bâtimens. C'eſt là que ſe trouve l'Egliſe Cathédrale & l'Univerſité qui fut fondée en 1544, par Albert premier Duc de Pruſſe. Le Roi Frédéric a ajoûté une quatriéme ville à laquelle il donna le nom de Frédéricksſtadt. Il y a dans Konigsberg & dans ſes fauxbourgs ſeize égliſes, & ſept ponts ſur le Prégel. On y trouve un grand hopital, un Couvent pour des filles nobles, fondé par le Duc Albert, & une Maiſon d'Orphelins établie par le Roi Frédéric. Devant la ville, il y a une forte citadelle, appellée *Frédériksburg*, & bâtie par Frédéric-Guillaume pour la défenſe du havre, à l'endroit où le Prégel tombe dans le Haf. Il a auſſi fortifié la ville autant que le terrain qu'elle occupe, pouvoit le permettre. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Pruſſici & Brandeburgici. Brandenburgs Staat Geographie.*

* KONIGSBERG, ville de la Haute Hongrie, à l'eſt de Neytra, Neytrach ou Neytracht, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues, & au nord de Gran à treize lieues de diſtance.

* KONIGSBERG, ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture d'Elnbogen, au ſud-ſud-oueſt d'Elnbogen; dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

* KONIGSBERG, petite ville enclavée dans le Cercle de Franconie, & appartenante à la Haute Saxe, eſt à l'eſt-nord-eſt de Schweinfurt dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* KONIGSBERG, petite ville de Heſſe au ſud-oueſt de Marpurg, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

KONIGSBERG ou KONINGSBERG, petite ville du Cercle d'Autriche dans la Stirie, entre Cilley & Pettaw, à ſix ou ſept lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

KONIGSBERG ou KINSBERG, petite ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg, ſur le Rorich. Elle eſt vers les confins de la Moyenne Marche & de la Poméranie, entre Cuſtrin & Gartz, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. On prétend qu'elle a été bâtie en 1255 par Prémiſlaüs Ottocare, & qu'elle a autrefois été la capitale du païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONIGSBERG ou KONIGSBRUCK, petite ville avec titre de Comté, dans la Haute Luſace, à huit lieues de Bautzen, vers le couchant, & à cinq de Dreſde. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONIGSBRUCK. *Voyez* l'article précédent.

KONIGS-ECK, petite ville de la Souabe, ſituée entre les villes d'Uberlingue & de Buchaw, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu eſt chef d'un Comté qui porte ſon nom, & dont dépend la Seigneurie de Rotenfels, qui eſt aux confins du Comté de Brégentz & de l'Evêché d'Ausbourg. Les Comtes de Konigs-Eck ſont diviſez en deux branches diſtinguées par les noms d'Aulendorf, & de Rotenfels. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KONIGS-ECK, famille conſidérable de Comtes de l'Empire en Allemagne, a ſéance & voix à la Diéte de l'Empire. On prétend qu'elle eſt iſſue de Cunon, l'un des Courtiſans des anciens Guelphes, que près d'Altorf en Souabe il bâtit en 650 un château, auquel il donna le nom de *Cunonis-egg*, d'où eſt venu le mot de *Konigs-Eck*. Ce Cunon laiſſa trois fils, 1. 2. *Wintbold* I & *Henri* qui furent tuez dans la bataille qui ſe donna en 715 entre Charles Martel & Rainfroy, Maire du Palais du Roi Chilpéric II; & 3. MARQUARD I, qui ſuit.

MARQUARD I, fils de Cunon, mourut en 720 dans le combat que Charlemagne livra aux Bavarois. Il laiſſa un fils nommé JEAN qui ſuit.

JEAN, fils de Marquard I, eut pour fils *Echard* I, qui floriſſoit vers l'an 801. Dans la ſuite la généalogie fut un peu embrouillée. Vers l'an 1170 vivoient trois fréres dont le troiſiéme appellé JEAN eut trois fils, 1. *Bertholde*; 2. EVERARD qui ſuit; & 3. *Rodolphe*, Abbé de Kempten, vers l'an 1208.

EVERARD, fils de *Jean*, eut trois fils, 1. *Frederic*, qui vers l'an 1229 alla en Eſpagne, & ſe mit en tel crédit auprès de Jacques, Roi d'Aragon, qu'il lui fit épouſer une Princeſſe de Cardone, de laquelle eſt iſſu Jacques de Konigs-Eck qui a fondé la branche *de Scutellis*; 2. BERTHOLDE qui ſuit; & 3. *Adam* qui aſſiſta en 1235 au Carrouzel de Wirtzbourg.

BERTHOLDE, fils d'*Everard*, Seigneur de Konigs-Eck & de Frauenhoven, fut Conſeiller impérial, & vivoit vers l'an 1250. Il eut ſix fils, 1. *Othon*; 2. *Robert*, Chevalier, dont il eſt fait mention en l'an 1278; 3. *Ulrich* I, mort vers l'an 1300; 4. *Bertholde*, Seigneur d'Aulendorf, qui ſe tint à la Cour de Savoye; 5. EVERARD II, qui ſuit; & 6. *Bernard*, qui ſe trouva en 1290 au Carrouzel de Schweinfurt.

EVERARD II, fils de *Bertholde*, fit préſent de la Seigneurie de Frauendorf au Monaſtére de Weingarten. Il eut trois fils, 1. *Everard* III, qui vivoit en 1396; 2. *Henri*, Seigneur d'Appenweiler; & 3. ULRICH II, qui ſuit.

ULRICH II, fils d'*Everard* II, mourut en 1375, laiſſant cinq fils, 1. *Bertholde*, mort en 1370; 2. *Gauthier*, Gouverneur du Duché de Souabe; 3. *Everard* IV, qui eut quelques enfans qui moururent jeunes; 4. *Anſelme*; & 5. ULRICH III, qui ſuit.

ULRICH III eut cinq fils, 1. *Ludolphe*, mort en 1418; 2. *Benzo*, mort en 1400; 3. *Marquard*, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, mort en 1440; 4. *Jean* IV, Conſeiller de l'Empereur Sigiſmond; & 5. ULRICH IV, qui ſuit.

ULRICH IV mourut en 1444. Il eut trois fils, 1. 2. *Jean* V, & *Leutolde*, dont l'un alla s'établir en Pruſſe, où il fonda la famille des Barons de Konigs-Eck; & 3. ULRICH V, qui ſuit.

ULRICH V continua la poſtérité en Allemagne & eut pour fils MARQUARD III, qui ſuit.

MARQUARD III mourut vers l'an 1500, & laiſſa entre autres fils JEAN VI, qui ſuit.

JEAN VI eut quatre fils, 1. *Jean-Marquard*, ſavant homme & Préſident de la Chambre d'Enſisheim, mort ſans héritiers en 1553; 2. *Jean-Jacques*, mort en 1567; 3. *Ulrich* VI, Chanoine d'Ausbourg & de Conſtance; & 4. GEORGE II, qui ſuit.

GEORGE II, Baron de Konigs-Eck & de Rotenfels, Seigneur d'Aulendorf & de Stauffen eut ſix fils, 1. *Bertholde* VI, mort ſans laiſſer d'enfans; 2. *Marquard*, qui n'eut qu'un fils, nommé *Jean-Guillaume*, qui n'eut qu'une fille, nommée *Marie-Anne-Euſébie*, mariée à *Jean*, Comte de Montfort; 3. 4. *Jean-Jacques* & *Bertholde*, tous deux Chanoines; 5. 6. HUGUES & JEAN-GEORGE, qui firent deux différentes branches, & *qui auront chacun un article à part.*

HUGUES, Comte de Konig-Eck, Seigneur de Rotenfels, né en 1595, fut Chambellan de l'Empereur, & fonda la branche de Rotenfels. Il eut trois fils, 1. François; 2. *Jean-Eusebe*; & 3. LÉOPOLD-GUILLAUME qui suit.

LÉOPOLD-GUILLAUME a continué la postérité. Il étoit Comte de Konigs-Eck & de Rotenfels, Seigneur d'Aulendorf & de Stauffen, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, Sous-Chancelier de l'Empire & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or. Il fut employé en plusieurs ambassades, & en 1675 il fut honoré par l'Empereur Léopold de la dignité de Comte Palatin de la Cour. Il obtint en même tems plusieurs prérogatives pour lui & pour ses Descendans, & mourut le 25 février 1694. Il épousa 1. *Marie-Polyxene*, fille de *Jean-Guillaume*, Seigneur de Scherffenberg, de laquelle il eut neuf enfans, & qui mourut le neuviéme septembre 1683; 2. en 1684, *Eleonore-Françoise*, fille d'*Alexis* II, Comte de S. Martin, Marquis de Parelle, & Veuve du Comte de Desséna. Les enfans du premier lit, furent, 1. *Hugues-François*, né le septiéme mai 1660, Conseiller Privé des Empereurs Léopold, Joseph & Charles VI, Evêque de Leitomerits, Plénipotentiaire de l'Empereur sur le Rhin à Cologne, & Doyen du Chapitre de cette ville; 2. *Sigismond-Guillaume*, né le 26 février 1663, Conseiller Privé de l'Empereur, Président du Conseil Aulique & Chambellan, qui en 1691 fut envoyé vers le Roi de Danemarc en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur, qui en revint en 1697, & qui mourut en 1700, sans laisser d'enfans de *Josephine*, fille de *Philippe-Adam*, Comte de Solms; 3. *Albert Eusébe*, qui fut d'abord Chanoine dans les Chapitres de Cologne & de Paderborn, reçut en présent de *Charles-Ferdinand*, Comte de Manderscheit-Gérolsheim, le Comté de Roussi dans le Duché de Luxembourg, quitta ensuite l'état ecclésiastique & épousa le 31 octobre 1694, *Claire Philippine*, fille de *Salentin-Ernest*, Comte de Manderscheit-Blankenheim, de laquelle il eut a) *Charles-Ferdinand*, né le premier octobre 1696, & marié avec *Helene-Hyacinthe* de Boischot, dont il eut *Frederic-Auguste* en 1722, & une fille en 1724; b) *François*; c) *Joséphe*; d) *Christian*; e) *Maximilien*; & f) *Eléonore*; 4. *François-Antoine*, né le 16 mai 1672, Chevalier de Malte & Capitaine des Galéres de cet Ordre; 5. *Lothaire-Joseph*, Comte de Konigs-Eck, né le 17 mai 1673, qui fut d'abord Chanoine de Saltzbourg & de Passau, quitta ensuite l'état ecclésiastique pour suivre le parti des armes, fut Chambellan, Conseiller Aulique, Lieutenant Général des troupes impériales en 1709, Gouverneur de Mantoue, & Plénipotentiaire de l'Empereur pour le traitté de la Barriére, fut en 1715 envoyé en ambassade par l'Empereur à la Cour de France, où il demeura plusieurs années, & en l'an 1716 épousa au mois de mars, la fille du Comte de la Motterie; 6. *Charles-Fidéle*, né le 22 mai 1675, Chambellan de l'Empereur, & Gouverneur de Luxembourg, qui épousa en 1706, *Marie-Maximilienne*, fille de *Christophle-Jean*, Comte d'Althan & Veuve de *Jules*, Comte de Traun & d'Abensberg, de laquelle il eut une fille, nommée *Charles-Eléonore-Françoise*; 7. 8. 9. trois filles.

JEAN-GEORGE, fils de *George* II, Baron de Konigs-Eck, fonda la branche d'Aulendorf. Il eut deux fils, 1. ANTOINE-EUSÉBE, qui suit; 2. *François-Antoine*, Chanoine d'Ausbourg & de Saltzbourg.

ANTOINE-EUSÉBE, eut quatre femmes. La premiére étoit *Dorothée-Geneviéve*, fille de *Christophle-Richard*, Baron de Thaun, morte en 1668: la seconde, *Anne-Marie*, fille de *Meinard*, Prince de Hohenzolleren, morte en 1678: la troisiéme *Marie-Anne-Catherine*, Comtesse de Montfort, morte le 23 novembre 1686: la quatriéme, *Christiane-Lucie*, fille de *Christian*, Comte de Hohenlo, morte en 1688. Il mourut en 1692, ne laissant qu'un fils, savoir, FRANÇOIS-MAXIMILIEN qui suit.

FRANÇOIS-MAXIMILIEN, Comte de Konigs-Eck & de Rotenfels, Baron d'Aulendorf, Seigneur de Stauffen, d'Ebenweiler & de Wald, Gouverneur de Souabe, & Membre du Conseil Privé, épousa *Marie-Antonia*, fille de *Siffroy-Christophle*, Comte de Breuner, de laquelle il eut, 1. *Charles-Ferdinand*, né le septiéme mai 1695; & 2. *Jean-Ernest*, Chanoine du Chapitre de Cologne, né le 19 août 1696. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Opus Heraldicum*, *l.* 2. *c.* 48. Imhof, *N. P. l.* 7. *c.* 7. *Les Souverains de l'Europe.* Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand. Hubner, *Dictionnaire Généalogique*, en Allemand.

KONIGS-ECK (Hugues, Comte de) Membre du Conseil Privé de l'Empereur, Chambellan & Conseiller Aulique, étoit fils de *George* II, & de *Cunegonde*, fille de *Jacques* Truchses de Waldbourg, & naquit en 1595. Il fit de très-bonnes études, & devint Président de la Chambre de Spire. Dans le tems que Frédéric, Electeur Palatin, devenu Roi de Bohéme, se rendit maître de cette ville, le Président qui ne vouloit pas le reconnoître pour Roi, se trouva dans une situation fort dangereuse. Mais dès que les affaires eurent changé de face, il vint à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, qui le fit Chambellan & Conseiller Aulique. Il exerça les deux mêmes charges sous l'Empereur Ferdinand III, qui l'employa en plusieurs ambassades, & sur tout dans les affaires qui regardent le Cercle de Souabe. On lui donna la commission de conduire en Pologne à Vladislas-Sigismond la Princesse Cécile-Renée, fille de l'Empereur. En 1641, il se trouva à la Diéte de Ratisbonne, & fut fait Directeur du Collége des Comtes dans le Cercle de Souabe. Il exerça cette charge pendant 24 années. Lorsque l'Empereur Léopold fut couronné en 1658, ce Prince le nomma pour recevoir en son nom l'hommage des Villes Impériales du Cercle de Souabe. Après la mort du Comte Jean-Guillaume son cousin, arrivée en 1663, il hérita d'une partie de ses biens, & vint résider à Immenstadt dans le Comté de Rotenfels, où il fit bâtir un Cloitre pour les Capucins & un hopital. Il mourut le 31 août 1666. Il épousa 1. *Marie-Renée*, fille de *Jean-George*, Prince de Hohenzolleren: 2. *Charlotte-Louise*, fille de *Charles-Louis*, Comte de Saltz: 3. *Anne-Agnese*, fille du Rhingrave *Jean*, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiére il eut, 1. *François*, Chanoine du Chapitre de Cologne; 2. *Leopold-Guillaume*, Sous-Chancelier de l'Empire: de la seconde, 3. *Jean-Eusebe*, Chanoine des Chapitres de Mayence, de Cologne, de Liege & de Strasbourg, mort en 1661; 4. *Ignace-Eusebe-François*; & 5. *Catherine-Marie*, Chanoinesse de Duren. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener. Imhof.

KONIGS-ECK (Jean.George, Comte de) Conseiller Privé & Gouverneur du Comté de Tirol, pére du précédent. En 1622, après la mort de son pére qui avoit été assassiné, il s'appliqua à l'étude, puis voyagea, & entra ensuite au service de Charles-Ferdinand, Archiduc d'Autriche, qui lui donna la charge de Grand-Maître d'Hôtel & de Gouverneur du Cercle de Souabe. Il reçut au nom de ce Prince l'hommage des Villes Forêtiéres. Après la mort de l'Archiduc son frére qui lui succéda, il fit Konigs-Eck son premier Ministre, Président du Conseil Privé, & Grand Chambellan. Il l'employa aussi à la conclusion de son mariage avec la Princesse *Hédwige-Auguste*, fille de *Christian-Auguste*, Comte Palatin: ce qu'il fit le troisiéme juin 1665. A son retour il trouva l'Archiduc malade à l'extrémité, lequel mourut le 15 juin. L'Empereur Léopold, ayant recueilli la succession du Tirol, honora Konigs-Eck des charges de Président du Conseil Privé & de Gouverneur du Tirol, & le confirma dans son Gouvernement de Souabe. Charles II, Roi d'Espagne, le fit Chevalier de la Toison d'Or; mais il mourut en février 1666, avant que d'avoir reçu le collier de l'Ordre. Il avoit épousé *Eléonore*, fille de *Gaspard*, Comte de Hohenems, de laquelle il eut, 1. *Antoine-Eusébe*, qui lui succéda dans le Gouvernement de Souabe; 2. *François-Eusébe*, Chanoine du Chapitre de Saltzbourg; 4. *Marie-Elizabeth*, mariée à *Jean-Louis* de Saltz; & 4. *Monique*, mariée à *Jean*, Comte de Trauchburg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener. Imhof.

* KONIGSE'E, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe en Thuringe. Elle est au sud-ouest de la ville de Iéna dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

KONIGSFELDEN, étoit autrefois une riche Abbaïe, dans l'Ergow du Canton de Berne, aux environs de la petite ville de Bruck, entre les riviéres de l'Aare & de la Reuss. La Fondatrice étoit *Elizabeth*, fille de *Meinhard* II, Comte de Tirol & veuve de l'Empereur *Albert* I. Agnès sa fille & épouse d'André III, Roi de Hongrie, aida sa mére dans cette fondation. L'occasion en fut l'assassinat d'Albert I, époux d'Elizabeth & pére d'Agnès, meurtre commis par son neveu Jean, Duc d'Autriche, à l'endroit même où elles firent bâtir le monastére. Elizabeth posa elle même la premiére pierre de ce bâtiment, & en nomma la premiére Abbesse *Hédwige*, Religieuse de Sifflingen, près d'Ulm. Elle & sa fille Agnès avoient résolu d'y finir leurs jours, mais elle mourut à Vienne en 1313, avant que d'y avoir pu aller, & trois ans après on y porta son corps, qu'on déposa dans une voute souterraine de l'Eglise, avec 17 autres corps de Princes & de Princesses. On lui érigea un magnifique monument de marbre. La Reine Agnès s'étant fait payer une grosse somme pour son douaire, se retira dans cette nouvelle Abbaïe, & y vécut pendant 48 ans, au bout desquels elle mourut, âgée de 80 ans. On lit à Konigsfelden, entre autres Inscriptions, ces vers Latins,

En Regum Regis signatum sanguine campum,
Hæc Reginarum marmora struxit amor.
Heroum saltem cineres tegit urna sepultos,
Sed titulus vivax Austria semper erit.

Ces vers montrent clairement que le sentiment de ceux-là est très-fondé, qui disent que la Reine Agnès aida l'Imperatrice Elizabeth à faire bâtir cette Abbaïe. Dans la même contrée où l'Abbaïe de Konigsfelden se voit aujourd'hui, étoit autrefois la ville de Vindonisse; & en creusant les fondemens de l'Abbaïe on déterra plusieurs murs, médailles & vases antiques, & sur tout un aqueduc qu'on y voit encore. Dans le chœur de l'eglise on voit les portraits de Léopold, Archiduc d'Autriche, & de 27 Princes, Comtes, &c. qui furent tuez à la bataille de Sempach le neuviéme juillet 1386, & inhumez à Konigsfelden. La Doctrine de Zwingle s'étant fait jour dans cette Abbaïe par le moyen de ses livres en 1523, toutes les Religieuses demandérent qu'on leur accordât la liberté d'en sortir; & en 1524 la plupart se mariérent. On convertit ensuite le couvent en Hopital pour des personnes pauvres, âgées ou infirmes. La ville de Berne y envoye un Inspecteur qui est changé tous les six ans. * Gilles Tschudi, *Chron. Manuscr. partie* 1. *ad ann.* 1309. Stettler, *Chron. Bern. partie* 1. *p.* 37 & 625. Stumpf, *l.* 7. *c.* 15. *p.* 215. Urstisius, *Chron. Bas. l.* 3. *c.* 5. & *l.* 4. *c.* 6. Bullinger, *Chron. Manuscr. l.* 7. *c.* 9. *Dict. Allemand de Bâle.*

KONIGSGRATZ. *Voyez* KONINGRETZ.

* KONIGSHOF, ville avec château dans le Royaume de Bohéme & dans la Préfecture de Koningretz sur l'Elbe au nord de Koningretz dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

KONIGSHOVEN, c'est à dire, *Cour Royale*, petite ville du Cercle de Franconie. Elle est dans l'Evêché de Wirtzbourg, aux confins du Comté de Henneberg, sur le Saal, à trois lieues au dessus de Neustat. C'est une place forte. Elle fut assiégée & prise par le Roi de Suéde l'an 1631. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONIGSHOVEN, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Archevêché de Mayence sur le Tauber, à deux lieues au dessous de Marienthal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KONIGSLUTTER, ville avec une célébre Abbaïe dans la Basse Saxe, & dans le Duché de Brunswik, est à l'est de Brunswik, dont elle est éloignée de cinq lieues. L'Abbaïe de Konigslutter, est fort ancienne, & l'on dit qu'elle a été fondée par

par Bernard, Comte de Haldenfleben. Ce fut d'abord une Abbaïe de Filles, mais le Duc Lutter, c'est à dire, Lothaire, qui depuis fut Empereur, en étant devenu le maître, il en chassa les Religieuses à cause de leur vie scandaleuse, & les fit transporter à Drubek sur le Harts. Alors il fit rebâtir magnifiquement ce cloître que de son nom il nomma Konigslutter, & y mit des Religieux de l'Ordre de S. Benoît. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeileri *Topogr. Brunsvic. p.* 131 *& suiv.*

KONIGSMACHEREN, en Latin *Machra Regis*, petite ville du Duché de Luxembourg. Elle est sur la Moselle, dans la Prévôté de Thionville, à une lieue au dessous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KONIGSMARK, ancienne famille noble d'Allemagne. Ceux qui en sont, ont été élevez à la dignité de Comtes. Cette famille s'établit en 926 dans la ville de Brandebourg, après que les Vandales en eurent été chassez. En 1346, *Jean* Konigsmark mena au Prince Eric en Suéde la Princesse *Beatrix* sa fiancée, de la Maison de Brandebourg. Il s'y maria avec une fille de la famille de Stur, & il en eut *Christian* qui fut Membre du Grand Conseil & Gouverneur de la Westrogothie, & qui en 1388 mourut dans une bataille avec son fils aîné. Le puîné continua la postérité dont quelques uns allérent s'établir dans la Marche de Brandebourg. *Othon* de Konigsmark fut en 1496, Evêque de Havelberg. En 1530, *Roger* de Konigsmark possédoit un bien noble appellé Kotzlin dans la Marche de Brandebourg. Son fils *Joachim*, Seigneur de Kotzlin, servit l'Empereur Rodolphe II, dans la guerre contre les Turcs, & eut pour fils *Conrad* qui marcha sur les traces de son pére. Ce dernier eut un fils nommé *Jean-Christophle.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angeli, *Mark. Chron. Description de la Suéde*, en Allemand.

* KONIGSMARK (Jean-Christophle) Comte de Westerwyk, & de Stegholm, Membre du Grand Conseil & Général des Troupes Suédoises, naquit le 25 février 1600. Il étoit fils de Conrad dont on vient de parler, & sa mére étoit de la famille de Blumenthal. Dans sa jeunesse il fut élevé à la Cour de Frédéric Ulrich, Duc de Brunswyk-Lunebourg; mais au commencement de la guerre de Bohéme, il se mit au service de l'Empereur dans le régiment de Jules-Henri, Duc de Saxe-Lawembourg. Il commença par être simple Cavalier, & s'avançant par degrez il devint Capitaine & se trouva en cette qualité à plusieurs siéges & batailles. Gustave-Adolphe ayant mis pié à terre en Allemagne, il alla servir sous ce grand Prince, & dès l'année 1635, il se vit à la tête d'un Régiment qu'il conserva après la paix de Prague, sous le régne de la Reine Christine. En la même année, il fut fait prisonnier dans une rencontre en Westphalie, mais l'année suivante il fut relâché en payant sa rançon. Dans ce tems-là, il battit pris de Rodkirchen dans le Westerwald quelques troupes impériales, commandées par le Comte de Nassau-Dillenbourg. Ensuite il fut pourvu du Gouvernement d'Osnabrug, puis de celui de Lemgow où il fut assiégé par Jean Gotze, Général des Impériaux. Après avoir fait toute la résistance qui dépendoit de lui, il rendit la place par capitulation. En 1639, il soumit tout l'Eisfeldt, défit un corps de troupes, commandé par le Général Oppe, entra dans le diocése de Wirtzbourg, prit Lohra & Klettenberg & joignit les troupes qu'il commandoit à celles du Général Banier qui marchoit vers la Saxe. Il se trouva à la bataille de Chemnitz, battit quelques troupes Saxonnes, & prit Querfurt qu'il posséda jusqu'à la paix. Après cela il fut fait Général Major, & commanda en Saxe jusques à ce que le Général le prit avec lui pour aller dans le Haut Palatinat, où il combattit avec succès le troisiéme janvier 1641, à Heimbach contre les troupes de l'Electeur de Baviére. En 1642, il accompagna le Général Torstenson dans son expédition en Siléfie, & assista à la bataille de Schweidnitz, où il fit la premiére attaque. Peu de tems après, Torstenson l'envoya avec quelques régimens sur les terres de l'Electeur de Saxe, où il se signala par plusieurs beaux exploits. Il prit Zeits, il fit lever le siége de Mansfeldt, il battit le Général Columbo à Nordhauzen, & reprit Querfurt dont les Impériaux s'étoient emparez. Il se trouva aussi à la bataille de Leipsic où il commandoit l'aile gauche: après quoi il aida à faire les siéges de Leipsic & de Freyberg. Lorsque le Général marcha vers la Bohéme, il laissa Konigsmark derriére avec quelques régimens, avec lesquels il fit la conquête de Mellerstad, d'Aschersleben, d'Halberstad & d'Oosterwik. Il bloqua Magdebourg, mais il reçut ordre de marcher en Poméranie, où il fit reculer les Impériaux. De là il se rendit dans les Duchez de Brémen & de Ferden. En 1644, il revint en Saxe, battit le Général Rekowits près de Zeits, se posta près de Torgau, retourna près d'Halberstad & perdit quatre Régimens auprès de la forêt nommée le Hackel. Peu de tems après, il fut fait Lieutenant-Général; & en 1645, il alla avec quelques régimens dans les Duchez de Brémen & de Ferden dont la Reine Christine lui donna le Gouvernement. Lorsque les François furent battus par les Troupes de l'Electeur de Baviére, il reçut ordre de les joindre; mais il retourna bientôt dans la Misnie, où il prit Rochlitz, Leisnitz, & Meissen. Cela fut suivi d'une tréve pour six mois avec l'Electeur de Saxe. De la Misnie il alla dans la Siléfie où il prit Hirschberg, Greiffenstein & d'autres places. Il retourna de là dans le Duché de Brémen, se rendit maître de Bremerfurde, de Lemgow & de Pyrmont, & s'étant rejoint à la grande armée, il se trouva dans la plupart des combats qui se donnérent. Ensuite il marcha vers le Haut Palatinat & de là devant Prague; mais la paix ayant été bientôt après conclue, il fut obligé de lever le siége. En 1650, il alla en Suéde pour assister au couronnement de la Reine Christine; & en 1651, il fut fait Membre du grand Conseil & Général. Outre cela on lui donna les Seigneuries de Westerwik & de Stegholm, & il fut honoré de la dignité de Comte. En 1654, il assiégea la ville de Brémen par ordre du Roi Charles-Gustave. Lorsque la guerre commença en Pologne, & qu'il alloit par eau en Prusse, il fut poussé par la tempête près de Dantzick, où étant trahi par ses propres gens, il fut arrêté & mené dans le Fort de Weisselmunde où il demeura prisonnier quatre ans jusques à la paix d'Oliva. Alors il retourna dans son Gouvernement & fit sa résidence à Staden. En 1662, il fit un voyage en Suéde, où il mourut le vintiéme février 1663, d'une blessure qu'on lui fit en lui coupant un cors. Il avoit épousé *Marie-Agathe*, fille de *Christophle* de Leest, Noble Brandebourgeois, & il en eut, 1. CONRAD-CHRISTOPHLE qui suit; 2. *Jean-Christophle* qui mourut en 1653 d'une chûte de cheval à Rotenbourg en Souabe; 3. OTHON-GUILLAUME *qui aura un article à part*; 4. *Beata*, mariée avec *Pontus-Frédéric*, Comte de la Gardie en Suéde. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theatrum Europæum.* Aitzéma. Chanut, *Mémoires.* Puffendorf, *Hist. de Charles Gustave.*

* KONIGSMARK (Conrad-Christophle) fils du précédent, Comte de Westerwyk, &c. Grand-Maître de l'Artillerie en Suéde, & Lieutenant-Général dans les troupes Hollandoises. En 1656, il se trouva à la bataille de Varsovie; & en 1658, il passa sur le Belt qui étoit tout gelé & entra dans l'Isle de Fionie; mais l'année suivante il fut fait prisonnier dans une bataille qui se donna dans cette isle. Après que la paix fut faite entre le Danemarc & la Suéde, il entra au service de Hollande, & fut tué en 1673, au siége de Bonne. Il avoit épousé *Marie-Christine* Wrangel, fille du Général Wrangel, & d'*Amélie-Magdelaine*, Comtesse de Nassau-Siegen, morte en 1698, & il en eut, 1. *Philippe-Christophle*, Colonel au service de Suéde, dernier mâle de cette famille, mort à Hanovre au mois d'août de l'année 1694, sans avoir été marié; 2. CHARLES-JEAN, *qui aura un article à part*; 3. *Aurore-Marie*, premiére Chanoinesse de Quedlimbourg, fille savante; 4. *Amélie-Wilhelmine*, mariée en 1689 à Stokholm avec *Charles-Gustave*, Comte de Lewenhaupt.

* KONIGSMARK (Charles-Jean, Comte de) fils du précédent, naquit en 1659, à Nybourg dans l'Isle de Fionie. Son pére l'envoya à Hambourg pour y faire ses études & ses exercices. Après la mort de son pére arrivée en 1673, sa mére le fit venir à Staden, où il continua ses études pendant un an; après quoi il fit en 1674 un voyage en Hollande & en Angleterre, d'où il alla en 1675, à Paris, où il trouva son oncle Othon-Guillaume qui lui fit avoir un accès agréable auprès du Roi & des Grands. En 1677, il alla en Italie, où il vit les villes de Turin, de Venise & de Florence. Il apprit alors qu'il y avoit guerre entre la Suéde & l'Electeur de Brandebourg. Il demanda permission de venir servir sa Patrie; mais ne l'ayant pu obtenir, il alla à Malte & fit une caravane avec les Chevaliers de l'Ordre. A peine eurent-ils été quelques jours en mer, que la galére sur laquelle il étoit, s'engagea dans un combat contre un vaisseau Turc. Il fut un des premiers qui vint à l'abordage, & sauta dans le vaisseau ennemi, où il se tenoit attaché à un cordage; mais comme on vint à le couper, cela le fit tomber dans la mer. Aussi-tôt il se mit à la nage, gagna l'autre côté du vaisseau, & mit les ennemis en desordre; mais comme il n'étoit accompagné que de son valet, il fut obligé de se jetter dans la mer, & revint dans la galére, quoiqu'il eût été blessé au pié d'un coup de fléche. Les preuves qu'il donna alors de sa valeur, lui attirérent une si haute estime que lorsqu'en 1678 il partit de Malte, le Grand-Maître lui fit de riches présens, & lui donna le droit de porter la croix de Malte, qui à cause de la Religion étoit un peu différente des autres. Il vint à Livourne & de là à Rome où il fit amitié avec plusieurs Cardinaux & d'autres Grands de la Cour de Rome. Il retourna ensuite à Venise, d'où il alla à Gênes où il s'embarqua pour passer en Espagne. Il se rendit à Madrit, où il vit un combat de taureaux. De là il alla en Portugal où il demeura jusques en 1679. Il en partit pour se rendre à Paris, afin d'y voir la cérémonie du mariage de la Princesse d'Orléans avec Charles II, Roi d'Espagne. Après cela il retourna par la Hollande à Hambourg; & en 1680, il passa en Suéde, où il obtint du Roi la permission de voyager encore. Il alla à Gottenburg, & de là, après avoir essuyé un grand orage, il arriva à Hull en Angleterre & rendit ensuite à Windsor au Roi d'Angleterre, de la part de celui de Suéde, une lettre de recommandation. Il vouloit se mettre sur la flotte Angloise qui devoit aller à Tanger en Afrique, mais les vents contraires ayant empêché ce voyage, il passa en France, d'où il prit la poste pour l'Espagne & vint à Tanger, dans le tems que la garnison venoit de faire une sortie. Il se mêla parmi les Assiégez & les aida à repousser les ennemis. Quelques jours après, il eut dans une rencontre un cheval tué sous lui, & il fondit avec quinze Volontaires sur les Mores qu'il défit & qu'il obligea de se jetter dans la mer. Après la paix, il passa à Gibraltar, mais il ne fit pas ce trajet sans danger des Corsaires. Il se mit alors sur la flotte Angloise qui alloit croiser contre les Algériens. Quelque tems après il revint à Tanger d'où il passa en Angleterre en 1681. Il y tomba dangereusement malade. En 1682, il repassa en France où le Roi lui donna le Régiment de Furstemberg qu'il a commandé tout le reste de sa vie. En 1683, il fit le voyage d'Allemagne pour aller dans ses Terres. Il fut blessé au siége de Courtray. A peine étoit-il guéri qu'il fut obligé de passer en Catalogne avec son Régiment. Il fit reculer les ennemis & se trouva au siége de Gironne. En 1686, il obtint du Roi de France la permission d'aller dans la Morée auprès de son oncle *Othon-Guillaume*, & se trouva aux siéges de Navarin & de Modon, & à la bataille d'Argos, où il s'échauffa si fort qu'il prit une pleurésie qui le conduisit au tombeau. Son corps fut porté à Stade, où il fut enterré en un même jour avec son Oncle Othon-Guillaume. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KONIGSMARK (Othon-Guillaume) Comte de Westerwyk & de Stegholm, Seigneur de Rotenburg & de Neuhaus, naquit à Minden en Westphalie le cinquiéme janvier 1639.

1639. Il étoit fils de *Jean-Christophle*, ce fameux Général Suédois, & de *Marie-Agathe* de Leeft. Dès qu'il eut fait ses premiéres études, on l'envoya l'an 1651 à l'Académie de Leipsic, & ensuite à celle de Iéne, de laquelle, au bout de trois ans on le fit Recteur très-Magnifique. Il continua d'étudier à Tubingue, à Strasbourg, à Bâle, à Genéve, à Blois & à Angers. En 1658, il alla voir la Cour de France, & visita les principales places de ce Royaume. De là il retourna à Bâle, d'où il se rendit à Francfort sur le Mein, pour y voir la cérémonie de l'Election de l'Empereur. Ensuite il fit un tour en Italie, & revint en France pour aller de là en Espagne & en Portugal. Il servit dans ce dernier Royaume en qualité de Capitaine de Cavalerie. Après cela, il fit encore quelques voyages, & revint dans sa patrie en 1660. En 1661, la Cour de Suéde l'envoya comme Ambassadeur extraordinaire vers Charles II, Roi d'Angleterre, & il alla en la même qualité dans plusieurs Cours d'Allemagne. En 1664, il fut fait Colonel du régiment des Gardes du Corps du Roi de Suéde. En 1666, il fut en ambassade en France. Il se trouva dans la suite à l'expédition du Général Wrangel dans le Duché de Brémen. En 1667, il entra en qualité de Général Major au service de l'Electeur Palatin. En 1668, le Roi Louïs XIV lui donna un régiment de cavalerie, & il avoit été nommé pour aller avec le secours que l'on destinoit pour Candie; mais comme il y eut quelque retardement, il resta en France pour y commander les grands Mousquetaires. En 1670, il alla voir la Lorraine, & comme la guerre contre la Hollande étoit résolue, il leva en quatre mois de tems un régiment auquel le Roi donna le nom de régiment royal étranger. En 1672, il fut fait Brigadier de la Cavalerie Françoise. Peu de tems après, le Roi de Suéde le rappella, le fit Général Major de cavalerie & Sous-Gouverneur du Duché de Brémen, & le renvoya en France en qualité de son Ambassadeur a cette Cour. Ce caractére ne l'empêcha par de faire une campagne sous le Vicomte de Turenne, & il donna au siége de Mastricht des preuves de sa valeur. En 1674, il fut fait un des Généraux des troupes Françoises, & se signala à la bataille de Seneffe, où il reçut deux grandes blessures. Le Roi de France, pour lui témoigner son contentement, lui fit présent d'une épée de grand prix. Après cela, le Roi de Suéde l'ayant fait Lieutenant Général de ses armées, il lui donna ordre de se rendre à l'armée de Suéde en Allemagne. Depuis la mort du Général Horn, il eut le commandement de l'armée entiére, mais comme il n'étoit pas bien soutenu par les Suédois, il fut obligé à la fin d'abandonner la Poméranie. Avant que d'en venir là, il harcela les ennemis de tout son pouvoir, & eut sur eux plusieurs grands avantages, dont le plus considérable fut la victoire qu'il remporta, quoique fort inférieur en nombre, sur les Danois qui occupoient l'isle de Rugen; & qui forts de six ou de sept mille hommes furent tous tuez ou faits prisonniers. Après la reddition de Stralzunde, il se retira en Suéde avec ce qui lui restoit de cavalerie; mais lorsque par la paix le Roi de Suéde rentra en possession de toutes les provinces qui lui avoient été enlevées, il fut fait, au mois de novembre 1679, Gouverneur général du Duché de Poméranie, de la Principauté de Rugen & de la Seigneurie de Wismar. En 1681, il alla faire un tour en Suéde où il demeura jusques à l'an 1686. Il fit en en Hongrie une campagne, à la fin de laquelle, il accepta, du consentement du Roi, le Généralat de l'armée des Vénitiens. En 1686, il partit pour la Morée, où il prit dans le mois de mai le vieux & le nouveau Navarin & Modon, battit le Seraskier & contribua à la prise de Napoli de Romanie. En 1687, il défit les Turcs près des Dardanelles, prit Patras, Lépante & Corinthe, & se rendit maître de toute la Morée, à la réserve de Napoli de Malvoisie. Il se rendit aussi maître d'Athénes avant la fin de la campagne. En 1688, les Vénitiens résolurent de faire la conquête de Négrepont, mais quoique cela fût contre son gré, il ne laissa pas de faire tout ce qui dépendoit de lui pour faire réüssir une si grande entreprise. Dans ce tems-là, la fiévre jointe a la Dyssenterie qui régnoit alors parmi les troupes, le conduisit au tombeau le 15 septembre. Il fit toujours profession de la Confession d'Ausbourg. Il avoit épousé *Catherine-Charlotte*, fille du Comte *Magnus Gabriel* de la Gardie, & de *Marie-Euphrosyne*, née Comtesse Palatine de Deux-ponts, propre sœur de Charles-Gustave, Roi de Suéde. Il n'en eut point d'enfans, mais il eut la consolation de l'avoir toujours auprès de lui dans l'expédition de la Morée. La République de Venise, en reconnoissance de ses grands services, & pour honorer sa mémoire, lui fit ériger une statue de marbre avec cette Inscription, *Semper Victori*, c'est à dire, *à l'honneur du perpétuel Vainqueur*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pufendorf, *Hist. Friderici Wilhelmi.* Ziegler, *Hist. Labyrinth. p.* 115. 119.

KONIGSTEIN, c'est à dire, *Pierre Royale*, petite ville défendue par une fort bonne citadelle. Elle est dans la Misnie, en Haute Saxe, à six lieues au dessus de Dresde. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONIGSTEIN, ville de l'Archevêché de Mayence dans le Comté de ce nom, elle est à deux heures d'Hœchst, entre des montagnes qui en rendent la situation & les fortifications également mauvaises. C'est un Tétragone dont les bastions sont si aigus, qu'ils paroissent incapables de résister aux premiers coups de canon. Le Comté de Konigstein confine avec celui d'Idstein & avec la Wétéravie. Il appartenoit à Christophle, Comte de Stolberg, Prevôt de l'église d'Halberstat, après la mort duquel, arrivée en 1587, George-Louïs & Christophle Comtes de Stolberg ses neveux, prétendirent lui succéder, comme étant ses plus proches héritiers; mais Daniel Brendel de Hombourg, Electeur de Mayence, se mit en possession de ce Comté, en vertu de l'expectative que l'Empereur Maximilien, II. du nom, lui en avoit accordée en 1575. Ce différent fut terminé par une transaction de l'an 1590; mais les Comtes de Stolberg, qui fondoient particuliérement leurs prétentions sur ce que le Comté de Konigstein étoit un fief féminin qui avoit passé successivement par femmes dans les Maisons de Falkenstein, d'Epstein & de Stolberg, se trouvant trop lézez par cet Acte, refusérent d'y aquiescer. L'an 1631, le Roi de Suéde les mit en possession de ce Comté; & quatre ans après, les Impériaux les en chassérent: les Electeurs de Mayence l'ont conservé depuis ce tems-là. * Audiffret, *Géogr. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KONINCK, KONING ou REGIUS. *Voyez* CONINCK.

* KONINCKSTEIN (Antoine de) surnommé *Broickwy* Religieux de l'Ordre de S. François, Théologien, Prédicateur & Gardien du Couvent de Nimégue, est Auteur des Ouvrages suivans, *Enarratio in Monotessaron Evangeliorum; In Epistolam Pauli ad Romanos; Sermones in Evangelia & Epistolas anni totius; Sententiæ sive Concordantiæ Bibliorum.* Il mourut de pleurésie en 1541. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 68 & 69.

KONING ou REGIUS. *Voyez* CONINCK.

KONINGRETZ, KONIGINGRETZ & KRALOWIHRADE'S, *Hradium Reginæ*, & *Reginæ Gradecium*, ville de Bohéme, dans la Préfecture de Hradetz, est située sur l'Elbe, entre Glatz & Cuttemberg, & a siége d'un Evêché, fondé par le Pape Alexandre VII. * Sanson.

* KONINGSAAL, Abbaïe de l'Ordre de Citeaux, en Bohéme, à un mille de Prague au midi, fut fondée en 1296 par Venceslas IV, Roi de Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeileri *Topogr. Bohem. p.* 38.

KONINGSHOF. *Voyez* KONIGSHOF.

KONINGSHOVEN. *Voyez* KONIGSHOVEN.

KONINGSLUTTER. *Voyez* KONIGSLUTTER.

KONINGSMACHEREN. *Voyez* KONIGSMACHEREN.

* KONINGSVELDT, nom d'une des plus anciennes familles nobles de Baviére. Elle fut honorée du titre de Baron dans le XVII siécle. *Arnould* & *Hippold* se trouvérent au Carrouzel de Zurich en 1165. Le dernier continua la postérité dans la Carinthie, mais il y a longtems que cette branche est éteinte. Les Descendans du premier sont encore belle figure en Baviére. En 1670 *Jean-George* & *François-Nicolas* ont été Chambellans de l'Electeur de Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatogr. 4. partie.*

* KONINGSWINTER, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Westphalie sur la rive droite du Rhin, au Duché de Berg. Elle est au sud sud-est de la ville de Cologne, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

KONITZ ou CHONICZE, *Conitia*, ville de Pologne, dans la Prusse Royale, est située sur la riviére de Bro, près du Désert de Waldow, & vers les frontiéres de la Poméranie, du côté de Culm & de Gnesne. * Sanson.

* KOOG, village de l'isle de Texel, dans la Classe d'Alkmar.

* KOOG, village de Hollande, près de la mer de Harlem, dans la Classe de Harlem.

KOOL ou KOOLS (Jacques) *Voyez* BRASSICA.

KOOL ou KOOLS (Jean) *Voyez* COOLS.

* KOOLHAAS (Gaspard) né à Cologne le 24 janvier 1536, fut premiérement Ministre à Trarbach dans le Duché de Deux-Ponts, & ensuite consécutivement à Bilstein, à Ziegen, à Déventer, à Manheim, à Gorcum, & enfin à Leyde où il a fait des leçons publiques de Théologie. Il s'opposa au gouvernement de l'Eglise, ce qui causa beaucoup de troubles. Il suivoit en plusieurs points les sentimens de Cornhert. Il traduisit l'Apologie de Sébastien Frank, par où il donna à connoître le zéle qu'il avoit pour ce Fanatique. Il refusa de se soumettre au Synode, à cause de quoi il fut déposé en 1582, & excommunié par le Synode qui se tint cette année-là à Harlem. Ainsi il vécut sans aucun emploi & mourut l'an 1615, à l'âge de 79 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Arnold, *Hist. des Eglises & des Hérétiques*, en Flamand, *partie 3. ch. 6. §. 18. &c.*

KOORNHERT (Théodore) *Cherchez* CORNHERT.

KOPERSBERG ou FIE'LUN, en Latin *Cuprimontium, montagne de cuivre*, petite ville de Suéde, dans la Gestricie, près du Lac Ronn & de la montagne qu'on nomme *Kopersberg*, à cause de ses mines de cuivre. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOPIEUVICZ (Elie) Moscovite, étoit un des plus savans de tous les Sujets qu'ait eus l'Empereur Alexiowicz ou Pierre *le Grand*, & celui qui répondoit des mieux aux desseins de son Maître. Ce Prince voyant que ses Etats étoient ensevelis dans une profonde ignorance depuis plusieurs années, résolut non seulement de perfectionner ses Sujets dans le métier de la guerre, mais de les former aussi dans les Sciences. Il attira par ses libéralitez de savans Maîtres dans ses Etats; il fonda des Colléges par son exemple & par des récompenses; il excita ses Sujets à l'amour des Sciences; il fit traduire & imprimer plusieurs livres écrits avec beaucoup de discernement, & lui-même ne dédaigna pas d'en traduire quelques-uns. Elie Kopieuvicz est du nombre de ceux qui a le mieux servi ses desseins pour la Litérature. L'Empereur reconnoissant dans ce Moscovite de l'esprit & de la disposition pour les Sciences, l'envoya en Hollande l'an 1698. Les Ouvrages qu'il a déja imprimez, & ceux qu'il doit encore donner au public, sont des preuves de son assiduité au travail. Les livres Esclavons du Sieur Kopieuvicz déja imprimez, sont, une Introduction à l'Histoire, avec une Description de l'Univers; un Planisphére, avec une explication de l'Art Militaire, Introduction à l'Arithmétique; Traité de la Navigation; un Dictionnaire Latin-Allemand-Esclavon; un Dictionnaire Poëtique Esclavon; une Grammaire Latine & Esclavonne; une Rhétorique Esclavonne; les Fables d'Esope, traduites en Esclavon; un Poëme Esclavon sur les victoires du Czar; le Politique habile & vertueux en vers Polonois; Horace; Quinte-Curce. * *Journal*

de Trevoux, au mois de septembre 1711. Kopieuvicz, à ce que marque le même Journal, va faire imprimer bien d'autres Ouvrages dont vous pourrez voir la liste au même endroit.

KOPING, petite ville de Suéde, dans la Westmannie, près du Lac Méler, entre la ville d'Arosen & celle d'Arbogen. Il y a près de Koping de bonnes mines de fer & de cuivre. * Maty, *Dict. Geogr.*

KOPING, petite ville de Danemarck dans l'isle d'Arroë, vis à vis de la petite ville de Foburg en Fionie. Le mot Koping, signifie un lieu où l'on tient le marché. De là vient qu'en Danemarck il y a tant de villes, dont le nom se termine par *Koping*. * Maty, *Dict. Géogr.* Robbe, *Géographie.*

KOPPAN, petite ville du Comté de Zygeth, dans la Basse Hongrie. Elle est à neuf lieues d'Albe Royale du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOPPEN. *Voyez* COPPENIUS.

KOPPENHAGUE. *Voyez* COPPENHAGUE.

KOPURGO, ville. *Voyez* COPORIO.

KOR. KOS. KOT. KOV. KOU. KOW. KOY. KOZ.

KOR, riviére. *Voyez* KUR.

KORAH, fils d'*Esaü*. *Voyez* CORE'.

KORCACH. *Cherchez* CORCK.

KORE'LAB. *Voyez* CORE'LA.

* KOREN (Jacques) Jurisconsulte & Conseiller au Grand Conseil de Hollande, &c. publia des Observations sur les choses jugées dans ce Tribunal, & quelques Conseils, en Hollandois pour la plupart. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 415.

KORI. *Voyez* CORI & GORY.

KORIBUT. *Voyez* CORYBUT.

KORKE. *Cherchez* CORK.

KORNBURG, en Latin *Korneburgum* ou *Carrodunum*, étoit anciennement une petite ville de la Haute Pannonie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Haute Stirie, situé sur le Raab, à neuf lieues de Gracz vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

KORNEWBOURG, petite ville de l'Autriche en Allemagne. Elle est fortifiée & située sur le bord septentrional du Danube, à quatre lieues au dessus de Vienne. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KORNIUM, village de Frise dans la Grietenie de Leeuwarderadeel & dans le Quartier d'Ostergoo sous la Classe de Leeuwarde.

KORNMANNUS (Henri) Jurisconsulte Allemand, vivoit au commencement du XVII siécle. Il est Auteur d'un Traité, qui a pour titre, *De Virginitatis jure Tractatus novus & jucundus, ex Jure Civili, Canonico, Patribus, Historicis, Poëtis, &c. confectus*; & un autre sous le titre de *Linea Amoris, sive Commentarius in versiculum Gl. Visus, Colloquium, Convictus, Oscula, Factum.* L'un & l'autre ont été réimprimez plusieurs fois. La matiére est grande & fertile; mais cet Auteur ne fait que courir, il n'approfondit rien & ne débite que des choses très-communes. Il est fort propre pour ceux qui aiment la briéveté. Ses autres Ouvrages sont, *Templum Naturæ Historicum, seu de Natura & Miraculis quatuor Elementorum; De Miraculis vivorum, seu de natura, proprietatibus, &c. hominum vivorum*, Francofurti, 1614; *De Miraculis mortuorum, &c.* * Bayle, *Diction. Critiq.*

* KORNWERT, village de Frise dans la Grietenie de Wonseradeel & dans le Quartier d'Ostergoo, sous la Classe de Bolswert & de Workum.

KOROM, petite ville de la Basse Hongrie, située sur le Danube, vis à vis de l'embouchure de la Teisse. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cornacum*, petite ville de la Basse Pannonie, laquelle d'autres mettent au bourg de Kérosca, & d'autres encore à celui de Zatha, situez dans le même païs. * Maty, *Dict. Geogr.*

KORSOE, KORSOR, CORSOR, petite Forteresse de Danemarck, dans l'Isle de Zelande, sur le grand Belt, vis à vis de la pointe septentrionale de l'Isle de Langeland. Elle a un bon port, d'où l'on fait ordinairement le trajet en l'Isle de Fionie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KORSUM, bourg de Pologne, dans la Basse Volhynie, ou l'Ukraine. Etienne Bathori, Roi de Pologne, le fit bâtir l'an 1581, sur la riviére de Ros, après avoir remporté de grands avantages sur les Moscovites. Korsum est célébre par la grande défaite que les Cosaques y firent des Polonois l'an 1648. * Sanson.

* KORTE (Gottlieb) Professeur extraordinaire en Droit, a fait sur Pline des Notes qui sont à peu près achevées. Son Lucain est en état de paroître. Il s'est servi pour l'édition de ce Poëte de près de 60 Manuscrits. Son Commentaire est plein d'érudition. Il comptoit de le faire imprimer en deux volumes *in folio*. Il est mort à Leipsic le septiéme avril, 1731. * *Biblioth. Germanique, tome* 22. *p.* 211.

* KORTEHEMME, village de Frise dans la Grietenie de Smallingerland, dans le Quartier d'Ostergoo.

* KORTEHOEF, village de la Seigneurie d'Utrecht près du Vecht & de Muiden, sous la Classe d'Amersfort.

* KORTEZWAAG, village de la Grietenie d'Opsterland, dans le Quartier de Zévenwolden.

* KORTGE'NE, KORTGEEN & KORTIENNE, petite ville de Zélande dans la partie méridionale de l'isle de Nordbéveland, fut bâtie en 1413, par Philippe de Borssele, Intendant général des Domaines de Zélande. A peine cela fut-il fait, qu'elle fut réduite en cendres. Mais il la fit rebâtir en fournissant pour cela de l'argent aux Habitans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KORTHOLT (Christian) Docteur & Professeur en Théologie à Kiel, naquit le 15 de janvier 1633, à Burg dans l'Isle de Fémeren. Il fut instruit avec beaucoup de soin chez son pére & dans l'Ecole de Burg, jusqu'à l'âge de 16 ans; après quoi il fut envoyé à Sleeswick, où il continua ses études pendant deux années. Il fut ensuite étudier dans le Collége de Stetin, & y donna des preuves publiques de ses progrès; car il y soutint deux Théses, l'une *de Veracitate & Taciturnitate*, l'autre *de Natura Philosophiæ ejusque in Theologia usu*. Il étoit l'Auteur de celle-ci. Etant allé à Rostock l'an 1652, il se rendit assidu aux leçons des Professeurs, & soutint heureusement deux autres Théses, dont il avoit fait la premiére. La mort de son pére l'obligea de quitter cette Académie au bout d'un an, mais il y retourna quelques mois après, & y donna de nouvelles preuves de son favoir, tant par la Thése *de Christo* Θεανθρώπῳ, qu'il composa & qu'il défendit publiquement, que par des leçons qu'il fit dans sa chambre, sur la Logique, sur la Métaphysique & sur l'Hébreu. Il reçut solemnellement le grade de Docteur en Philosophie l'an 1656, & il fut étudier ensuite dans l'Académie de Iéne, où il aquit beaucoup de réputation par les Actes Académiques, où il fut tantôt Soutenant, tantôt Président, & par les leçons privées qu'il donna sur la Philosophie, sur les Langues Orientales & sur la Théologie. Il quitta Iéne en 1660, & fut voir les Académies de Leipsic & de Wittenberg, puis il retourna à Rostock, & y fit paroître en plusieurs maniéres sa capacité; de sorte qu'au mois de février 1662, on lui conféra la charge de Professeur en Langue Gréque. Il reçut le grade de Docteur en Théologie au mois de novembre de la même année. Il n'y avoit pas long-tems que son esprit & son savoir s'étoient fait connoître dans trois Disputes avec des Catholiques, en présence de Christian, Duc de Meckelbourg. Il se maria le 26 d'avril 1664, & fut appellé l'année suivante pour être le second Professeur en Théologie dans l'Académie que l'on venoit de fonder à Kiel. Il fut créé Vice-Chancelier l'an 1666, & succéda l'an 1675 à Pierre Musæus, qui y avoit eu la premiére Chaire de Théologie. Il eut tant de zéle pour faire fleurir cette Université, & tant de reconnoissance pour les bontez que le Duc de Holstein son Maître lui témoignoit, qu'il refusa toutes les charges qui lui furent offertes en divers lieux, quoiqu'elles fussent très-belles & tres-honorables. Ce Prince lui fit donner, en 1680, la Chaire de Professeur en Antiquitez Ecclésiastiques, & le déclara Vice-Chancelier perpétuel de l'Académie l'an 1689. Les fonctions de toutes ces charges, & celle de Vice-Recteur, qui échut cinq fois à Kortholt furent remplies avec beaucoup d'habileté, d'application & de prudence. Sa mort, qui arriva le 31 mars de 1694, fut une très-grande perte pour l'Académie de Kiel, & pour la République des Lettres, qu'il avoit enrichie d'un très-grand nombre de livres, dont on peut voir le catalogue dans le Journal de Leipsic de 1698, *p.* 420. Il eut pu y ajoûter bien d'autres Ouvrages, si sa vie eût été plus longue. Il eut dix enfans; & parmi eux des fils, qui ont suivi les traces de leur pére. * Bayle, *Dict. Crit.*

KORTRYCK. *Voyez* COURTRAY.

KORY. *Voyez* CORI & GORY.

KORYBUT. *Voyez* CORYBUT.

* KOSEL, petite ville de Silésie dans la Principauté d'Oppelen, sur la rive gauche de l'Oder, au sud-sud-est d'Oppelen, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

KOSLA ou KOSSEL. *Voyez* KOSEL.

* KOSPOTH, famille de Comtes. On dit qu'elle tire son origine d'Allemagne & qu'elle remonte jusques au tems de l'Empereur Claude qui avoit succédé à Caligula. Elle s'établit d'abord en Franconie, mais à cause qu'elle devint fort nombreuse, elle s'étendit en plusieurs autres lieux, comme dans la Thuringe, dans le Voigtland, dans la Misnie, dans la Prusse, & se partagea en différentes branches, savoir de Frankendorf, de Schildbach, d'Oschitz & de Prusse. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOSTACH ou KOSTAU, ville du Duché de Carniole en Allemagne, est au sud-sud-est de Laubach, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. C'est une ville fort ancienne qui a été habitée par les Grecs & par les Romains, comme on peut le voir dans les monumens qui en restent. Elle est présentement munie de fortes tours & de bonnes murailles, elle appartient à la Maison d'Autriche depuis l'Empereur Frédéric. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOSTELETZ est le nom de plusieurs villes en Bohéme. Les deux principales sont Costeletz dans la Préfecture de Caurzim, à l'est-sud-est de Prague dont elle est éloignée d'environ six lieues. L'autre est connue dans les Cartes sous le nom de Kosteletz.

KOSTER. *Voyez* COSTER.

KOTEN ou KOTHEN, en Latin *Coetha*, bourg avec un beau château dans la Principauté d'Anhalt, en Haute Saxe, sur une petite riviére, à quatre lieues de Dessaw & de Bernbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOTEN, beau village de la province d'Utrecht, au sud-est de la ville d'Utrecht, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est sous la Classe de Rhénen & de Wyk.

* KOTEN, village de Frise dans la Grietenie d'Achtkarspelen, & dans le Quartier d'Ostergoo.

* KOTS, ou COS, Juif, pére d'*Hanub* ou *Anob* & de *Tsobeba* ou *Sobaba*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 8.

* KOTS ou HACCUS, pére d'*Urija*, qui le fut de *Mérémoth*, lequel contribua à la réparation des murailles de Jérusalem après le retour de la Captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 3. *v.* 21.

KOTTER ou COTTERUS (Christophe) Corroyeur de la ville de Sprotaw, dans la Basse Silésie, étoit du bourg de Languenaw, dans la Lusace. Il y naquit l'an 1585, & fit profession de la Religion Réformée. On prétend que l'an 1616, il eut

eut des révélations extraordinaires, ſur les choſes qui devoient arriver dans l'Egliſe, & principalement dans le Nord, & en Allemagne. Coménius les mit en Latin, & les a publiées avec de prétendues prophéties de Nicolas Drabicius, & celles d'une Villageoiſe, nommée *Chriſtine Poniatovia* de Dunhnik. Les perſonnes de bons ſens du parti Proteſtant, ſe moquent avec raiſon de ces viſions fanatiques & ridicules, & pluſieurs d'entre eux l'ont même témoigné par écrit. Ce n'eſt pas ici le lieu d'en faire l'examen, il ſuffit de remarquer que Kotter alla trouver à Breſlaw l'Electeur Palatin ſur la fin de l'année 1620, pour lui annoncer de grands avantages dans ſon expédition de Bohéme. Il paſſa à la Cour de Brandebourg en 1625, & l'Electeur ordonna aux Théologiens de Francfort ſur l'Oder de l'examiner. Ce fut environ ce tems-là que Coménius fit connoiſſance avec lui, & ſe rendit promulgateur de ſes Prophéties. Comme elles tendoient toutes à annoncer de grands malheurs à la Maiſon d'Autriche, un Officier de la Juſtice Impériale en Siléſie, trouva moyen de ſe ſaiſir de Kotter, qu'il fit empriſonner le deuxiéme janvier 1627. Il fut mis au pilori, & banni des Etats de l'Empereur, ſous peine de la vie s'il revenoit. Il paſſa donc dans la Luſace, qui appartenoit alors à l'Electeur de Saxe, & il y vécut juſqu'en 1647, qu'il y mourut âgé de 62 ans. Ses Prophéties jointes à celles de Chriſtine Poniatovia & de Drabicius, furent imprimées à Amſterdam en 1657, dans un volume intitulé *Lux in tenebris*. Coménius qui avoit eu ſoin de cette édition, en fit un abbrégé en 1660, mais en 1666 il procura une ſeconde édition du livre entier. * Bayle, *Dict. Crit.*

* KOTZING, petite ville ou bourg de Baviére dans l'Evêché de Ratisbonne, eſt à l'eſt-nord-eſt de Ratisbonne, dont elle eſt éloignée de douze à treize lieues.

KOVAL ou KOWAL, c'eſt le nom d'une Staroſtie en Pologne, conſidérable pour le revenu, & dont le village a une maiſon d'aſſez jolie apparence, quoique baſſe. Il eſt à trois lieues de Bretſch, & à une égale diſtance de Goſtin, ſur la route d'une de ces villes à l'autre. C'eſt dans la province de Mazovie. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

KOUC ou KOUK (Pierre) Peintre, étoit d'Aloſt, & Diſciple de Bernard d'Orlay, qui l'avoit été de Raphaël. Il alla à Rome, où la diſpoſition qu'il avoit à profiter des bonnes choſes, lui fit prendre un très-bon goût & lui aquit par l'exercice une très-grande correction dans le deſſein. Etant de retour en ſon païs, il ſe chargea de la conduite de quelques tapiſſeries, qu'on faiſoit ſur le deſſein de Raphaël: & ſe voyant ſans enfans & veuf après deux ans de mariage, il ſe laiſſa aller à la perſuaſion de quelques Marchands de Bruxelles, qui l'engagérent au voyage de Conſtantinople; mais ne trouvant rien à faire dans ce païs-là, que des deſſeins de tapis, à cauſe que la Religion du païs ne permet pas de repréſenter des figures, il s'occupa à deſſiner en ſon particulier des vues des environs de Conſtantinople, & les façons de vivre des Turcs, dont il nous a laiſſé les eſtampes en bois, qui ſeules peuvent faire juger de ſon mérite. Dans cet ouvrage, il a fait ſon portrait, ſous la figure d'un Turc, qui eſt debout, & qui montre au doit un autre Turc tenant une pique. Après ſon voyage de Conſtantinople, il alla s'établir à Anvers, où il fit beaucoup de tableaux pour l'Empereur Charles-*Quint*; & ſur la fin de ſa vie, il écrivit de la Sculpture, de la Géométrie, & de la Perſpective, & a traduit en Flamand Vitruve & Serlio; car il étoit bon Architecte. Il mourut en 1550. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

* KOUCH de MAUEND eſt à 74 degrez 15 minutes de longitude, & à 36 degrez 15 minutes de latitude. Cette ville eſt fort petite & étoit anciennement une des plus grandes de la Perſe. * Tavernier, *Voyage de Perſe, tome* I. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 402. édit. de Hollande, 1692.

* KOUCHT, ville de Perſe, eſt à 83 degrez, 40 minutes de longitude, & à 33 degrez, 20 minutes de latitude. Le terroir de cette ville porte d'excellent blé & de très-bons fruits. * Le même.

* KOUDEKERK, village & Seigneurie de la Hollande méridionale, ſous la Claſſe de Leide & du Bas Rhynland, entre Leide & Alphen.

* KOUDERKERK, village & Seigneurie de Zélande dans l'iſle de Walcheren. C'eſt un des plus anciens & des plus grands de toute l'iſle, dans un fertile terroir, ſous la Claſſe de Walcheren.

* KOUDERKERK, ſur la côte méridionale de l'Iſle de Schouwen en Zélande, étoit autrefois un village conſidérable, mais il eſt préſentement réduit à fort peu de choſe par le voiſinage de la mer.

* KOUDORP, village de Zélande dans la partie méridionale de l'Iſle de Zuidbéveland.

* KOUDUM ou KOLDUM, beau village de Friſe dans la Grietenie de Hémeluwer-Oldevaart, dans le Quartier de Weſtergoo.

* KOUFAH, ville d'Aſie dans la Chaldée, où la mémoire d'Ali étoit en grande vénération. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

KOUROM, depuis nommé Cha-géhan, Roi des Indes. *Cherchez* CHA-GE'HAN.

KOWNA ou KOWNO, petite ville avec Châtellenie dans le Palatinat de Troki en Lithuanie, ſur les confins de la Samogitie, à l'embouchure de la Wilia dans le Niemen, & à dix-huit lieues de la ville de Troki, vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KOY, ville de Perſe, eſt à 60 degrez, 40 minutes de longitude & à 37 degrez 30 minutes de latitude.

* KOYTER (Volcher) de Groningue, Médecin & Anatomiſte de Nuremberg, floriſſoit vers l'an 1570. On a de lui, *Tabulæ de Oſſibus & Cartilaginibus humani corporis, cum Explicationibus; Tabulæ & Exercitationes Anatomicæ partium præcipuarum corporis humani; Explicatio Animalium Sceletorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 847.

KOZAQUES. *Voyez* COSAQUES.
KOZEL. *Voyez* COSEL.

KRA. KRE. KRI. KRO. KRU. KRY.

* KRABBENDAM, village de la Hollande ſeptentrionale du reſſort d'Alkmar.

* KRABBENDYK, village de Zélande dans l'iſle de Zuidbéveland, ſous la Claſſe de Zuidbéveland.

KRACH DE MONTRE'AL. *Cherchez* PE'TRA.
KRACOVIE. *Voyez* CRACOVIE.
KRAFURD. *Voyez* CRAFURD.

KRAG (André) Médecin de Rypen, naquit en 1558, & mourut en 1600. Il entreprit la défenſe de Ramus. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KRAIBURG, en Latin *Kraiburgum*, *Carrodunum*. C'étoit une petite ville de la Vindélicie. C'eſt maintenant un petit bourg de la Baviére ſitué ſur l'Inn, à ſix lieues de Burckhauſen, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KRAILSHEIM, ville de Franconie dans le Marquiſat d'Anſpach, ſur le Jagſt à l'oueſt-ſud oueſt d'Anſpach, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

KRAIN. *Voyez* CARNIOLE.
KRAINBURG. *Voyez* CRAINBURG.

* KRAKOW, ville du Cercle de la Baſſe Saxe dans le Duché de Meckelbourg en Allemagne, au midi de Roſtock dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

KRAKOW en Pologne. *Voyez* CRACOVIE.

* KRALINGEN, village de la Hollande méridionale ſous la Claſſe de Schiedam.

KRAMER. *Voyez* CRAMER.

* KRANICHFELDT, petite ville de Thuringe ſur l'Ilon, au ſud-eſt d'Erfurt, dont elle eſt éloignée de trois lieues.

KRANISTAW. *Voyez* CRANOSTAW.
KRANOSTOW. *Voyez* CRANOSTAW.

KRANTS ou CRANTZ (Albert) Docteur ès Loix & en Théologie, natif de Hambourg, Doyen de l'égliſe Luthérienne de Hambourg, ſur la fin du XV ſiécle. Il fut reçu Docteur environ l'an 1490. Il fut Recteur de l'Académie de Roſtok, où il enſeigna pendant quelque tems la Théologie & le Droit Canon. C'étoit un homme en qui l'on trouvoit beaucoup de piété, avec une très-grande doctrine; & qui improuvant les déréglemens de ſon tems, avoit coutume de dire que Dieu les puniroit par quelque malheur, qui bouleverſeroit l'Allemagne. Ces ſentimens de Crantz furent prophétiques pour ſon païs, affligé par les guerres & par les troubles qui ſurvinrent. Cependant, pour n'avoir point de part aux deſordres de ſon ſiécle, il fit ſon plaiſir de la ſolitude de ſon cabinet, où il compoſa les Ouvrages que nous avons de lui. Le plus conſidérable eſt une Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſous le nom de *Metropolis*, où il parle des égliſes fondées ou rétablies par Charlemagne. Il a auſſi laiſſé une Hiſtoire des Saxons en treize livres; une des Vandales en quatorze livres; une Chronique de Suéde, de Danemarck & & de Norvége, qu'il commence à Charlemagne, juſques en 1504; & un petit Traité, *De Officio Miſſæ*, imprimé à Roſtock l'an 1505. Les Notes que les Proteſtans ont ajoûtées aux livres de Crantz, doivent être lues avec quelque précaution. Divers Auteurs parlent très-avantageuſement de cet Hiſtorien; d'autres ne lui rendent pas juſtice. Il mourut le ſeptiéme décembre de l'an 1517. Ce fut cette année que Martin Luther commença de prêcher contre l'Egliſe Romaine. Crantz déplora à l'heure de la mort ce malheur qu'il avoit prédit durant ſa vie. On aſſure qu'à ce moment il répéta ſouvent ces paroles, en parlant contre le même Luther, *Frater, abi in cellam, & dic, miſerere mei Deus.* * Pantaléon, *Illuſt. German. ſcript. partie* 2. Fabricius, *Saxon. l.* I. Olaüs Magnus, *l.* 11. *c.* 11. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Le Mire, *in Auct. de Scriptor. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. Berthius, *German. de Hamb.* Simler, *in Epitome Biblioth. Geſnerianæ.* Hermannus Conringius, *de Antiq. Academ.* Geraldus Geldenhaurius, *in Præf. Script. German. Illuſt.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Browerus, *in Antiquit. Fuldenſ.* Micrælius, *Pomerania, l.* 3. Pideritius, *in Chron. Lipp.* Werdenhagen, *de Rebuſpubl. Hanſeat. partie* 3. *c.* 1. 2. 5. 14 & 22. Hamelman, *Chronolog. Oldemburg. partie* 1. *c.* 22. Henri Wharton, *in Appendice ad Hiſt. Cave de Script. Eccleſ.*

KRAPAC (Monts) en Latin *Montes Karpatici* ou *Carpates*. Ce ſont des montagnes qui s'étendent d'orient en occident, & qui ſéparoient autrefois la Sarmatie Européenne de la Dace, c'eſt à dire, la Pologne d'aujourd'hui de la Tranſſylvanie & de la Hongrie. Cluvier dit que les Habitans les appellent *Szepeſi*, *Krempak* & *Bies Sciady*. Ils reçoivent auſſi des noms divers, ſelon les différens lieux. En quelques endroits les Hongrois les appellent *Tarczal*, & les Allemans *der Munch*; dans l'endroit où ils ſéparent la Pologne de la Hongrie, & dans quelques autres lieux, *Bieſſciady*. La partie qui ſépare la Ruſſie rouge de la Tranſſylvanie, qui eſt entre la Moravie & la Hongrie, & qui s'étend juſques au Danube, eſt appellée *Schneberg* par les Allemans, & *Tatary* par les Eſclavons. * Baudrand. Ces Monts entourent la Hongrie & la Tranſſylvanie, & rejettent un rameau ſur les confins de Pologne, du côté de Cracovie.

KRASNOBROD, village de Pologne dans le Palatinat de Belz, éloigné de trois lieues de la petite ville de Chébréchin. Il eſt ſitué dans un eſpace découvert au milieu d'une forêt. Jean Sobieski, Roi de Pologne, l'a rendu fameux par le combat qu'il don-

donna aux Tartares dans les bois mêmes des environs, deux ou trois ans avant la mort de son prédécesseur. Il les mena battant à travers ces forêts jusques à Komarnouf, où ils se mirent à couvert de l'étang de cette ville, qui paroît un Lac & un bras de mer plutôt qu'un étang. Mais le Roi les y alla chercher, traversa cet étang à la faveur d'un guide, qui lui montra l'endroit guéable, & les chassa encore jusques au delà du Niester. * *Memoires du* Chevalier de Beaujeu.

KRASNOSLAW, KRASNOSTOW. *Cherchez* CRANOSTAW.

* KRASSAU, une des plus anciennes & des plus considérables familles nobles de la Poméranie, est venue apparemment de Bohéme en Pologne, & de Pologne en Poméranie, où elle s'est établie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KRAWFORD. *Voyez* CRAWFORD.

* KREGLING petite ville du Cercle de Franconie dans le Marquisat d'Anspach, sur le Tauber, au sud de Wirtzbourg, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

KREILSHEIM. *Voyez* KRAILSHEIM.

KRELLIUS. *Voyez* CRELLIUS.

KREMERS. *Voyez* MERCATOR (François)

KREMPE. *Voyez* CREMPE.

KREMS, petite ville de la Basse Autriche en Allemagne. Elle est dans le quartier du Haut Manhartsberg, sur le Danube, environ treize lieues au dessus de Vienne.

KREMS, riviére de la Haute Autriche. *Voyez* CREMS.

KREMS-MUNSTER. *Voyez* CREMS-MUNSTER.

* KRENTZHEIM (Léonard) célébre Théologien & Chronologiste naquit à Iphofen, ville de Franconie, le 16 septembre 1532. Après avoir fait ses premiéres études à Kitsingen & à Nuremberg, il alla à Wittenberg où il fit connoissance avec Mélanchthon. De là étant venu à Lignitz en Silésie, on lui donna l'emploi de Catéchiste, & il y épousa *Dorothée* Kockeritz de laquelle il eut un fils nommé *Léonard* comme lui, qui fut Docteur en Philosophie & en Médecine, & qui publia des Tables Chronologiques. Le Duc de Lignitz le fit son Ministre, & ce fut Krentzheim qui en 1563 fit la cérémonie du mariage de *Catherine*, sœur du Duc avec Frédéric-Casimir, Duc de Teschen, & celle du batême de la Princesse *Emilie*, fille du Duc. En 1566, il devint premier Prédicateur de l'Eglise de S. Pierre & S. Paul, & en 1570, il fut fait Surintendant du Duché de Lignitz. Il étoit grand partisan de Mélanchthon, & il ne voulut jamais approuver le Formulaire d'union dressé par Jacques, fils d'André. Il s'y opposa de toute sa force & écrivit contre ceux qui vouloient le faire passer. Cette conduite fit qu'on le soupçonna d'avoir beaucoup de penchant pour la Religion Réformée. Jacques Colerus, Ministre de Wolau, puis Docteur & Prevôt à Berlin, l'accusa de quelques erreurs au sujet du Sacrement de l'Eucharistie. Krentzheim fit alors quatre prédications Latines sur cette matiére, pour détruire le soupçon que l'on avoit conçu de lui; mais cela n'empêcha pas que Colerus ne cherchât à le noircir, & sans respect pour les ordres de l'Electeur qui avoit imposé silence aux deux parties, il poursuivit sa pointe, & ses Collégues mêmes commencérent aussi à l'accuser d'erreur sur la doctrine de l'Eucharistie. Krentzheim, pour mettre fin à tout cela, demanda audience au Duc, & produisit devant lui tout ce qui pouvoit servir à sa justification. Le Duc en fut satisfait; mais lorsque, sur la question qu'on lui fit pourquoi il ne s'opposoit pas à Calvin comme les autres, il eut répondu qu'il ne pouvoit se résoudre à condamner des personnes innocentes, & que d'ailleurs il pouvoit prouver que Calvin & Luther avoient été d'un même sentiment au sujet de l'Eucharistie avant la mort du dernier, alors le Duc prit en 1589 le parti de prier Ulrich, Duc de Meckelbourg, de demander aux Théologiens de Rostock leur sentiment sur cette matiére. Cela lui fut accordé, & David Chytræus répondant pour tous, dit que cette prétendue union de sentiment entre Luther & Calvin, étoit une chose supposée, de sorte que Krentzheim fut obligé de donner par écrit sa Confession de Foi, où l'on trouva des expressions équivoques qui entretenoient les soupçons. C'est pourquoi le Duc lui ordonna de se présenter au Synode qui devoit se tenir en 1590, avec sa Confession de Foi. Il le fit, mais on n'en fut pas content, & ses adversaires y trouvérent dequoi hâter sa chûte. Après plusieurs allées & venues, la chose fut enfin remise au jugement de Gilles Hunnius, Professeur en Théologie à Wittenberg & de Wolfgang Mamphrasius, Surintendant de Wurtzen, qui après plusieurs conférences qu'ils eurent avec lui, le déclarérent coupable d'erreurs, de sorte qu'il fut déposé. On l'appella ensuite à Fraustadt, où il prêcha quelques années, & où il mourut vers la fin de l'année 1598. On a de lui, *des Homélies Latines & Allemandes sur l'Eucharistie; Sommaires de quelques Prophéties remarquables, tirées de Moïse, des Pseaumes & des Prophètes; Traitté de la conception & de la naissance de Jesus Christ; Sommaires sur le Nouveau Testament*; (ces trois derniers Ouvrages sont en Allemand) *Chronologia*; & un autre gros Ouvrage de Chronologie, divisé en dix livres, & dont le Manuscrit se trouve dans la Bibliothéque du Sénat de Leipsic. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Publicatio Actorum*, à Wittenberg en 1597, *in quarto.*

* KRE'SA (Le Pére) étoit, à ce qu'on prétend un homme universel. Il entendoit très-bien la Philosophie, les Mathématiques, & la Théologie. Il étoit né en Moravie. Outre sa Langue maternelle, l'Allemand & le Latin, il savoit parler Hébreu, Grec, Italien, François, Espagnol & Portugais. Il enseigna d'abord l'Hébreu, & puis les Mathématiques à Prague & à Olmutz. Il s'aquit tant de réputation dans cette derniére profession qu'il fut appellé à Madrid, où il l'exerça quinze ans durant avec un applaudissement général. Il ne retourna en Bohéme qu'après la mort de Charles II, Roi d'Espagne. L'Empereur à présent régnant le remena en Espagne, où il fut Confesseur de la Cour, & en dernier lieu du Roi & de la Reine. Le Pére Kréfa est mort en 1715 à Brinn où il avoit fait ses études, dans la 67 année de son âge, fort regretté de sa Majesté Impériale. Depuis sa mort, on a publié un Ouvrage qu'il avoit composé, intitulé, *Analysis speciosa Trigonometriæ Sphæricæ, primo Mobili, triangulis rectilineis, progressioni Arithmeticæ & Geometricæ, aliisque Problematibus, a R. P. Jacobo Kresa.* Il a aussi traduit Euclide en Espagnol. * *Biblioth. Germanique, tome* 3. *p.* 285 & 286.

* KREWERT, village des Ommelandes dans la province de Groningue, dans le Quartier de Fivelingo.

KRIMINIECK. *Voyez* CRE'MIE'NIECK.

* KRIMPE, beau village de la Hollande méridionale sur le Lek, dans l'endroit où cette riviére tombe dans la Meuse qui porte là dans le païs le nom de Merwe. Il est sous la Classe de Ter Goude & de Schoonhoven.

KROMAYER (Jean) naquit le huitiéme décembre 1576, & mourut le 13 juillet 1643. Il fut premiérement Ministre à Eisleben, puis Prédicateur de la Duchesse Douairiére de Saxe, & enfin Surintendant à Weimar. On a de lui, *Harmonia Evangelistarum; Examen libri Christianæ Concordiæ*, &c. * Witte, *Memor. Theol.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* KROMAYER (Jérôme) naquit à Zeitz en 1610, & mourut en 1670. Il fut Docteur & Professeur en Théologie, & Assesseur du Consistoire de Leipsic. On a de lui, *Theologia Positivo-Polemica; Commentar. in Epistolam ad Galatas & Apocalypsin; Historia Ecclesiastica; Scrutinium Religionis; Annotationes in Form. Concordiæ; Polymathia Theologica*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KROMMA. *Voyez* CHIRONA.

* KROMMENHOEK, village & Seigneurie de Zélande dans l'isle de Walcheren, à l'ouest-nord-ouest de Middelbourg, dont il est éloigné de près d'une lieue.

KRONINGESGARD ou BE'STEDE, bourg & Forteresse de l'Islande, dans la partie méridionale de l'Isle. C'est le séjour ordinaire du Vice-Roi, qui y est mis par le Roi de Danemarck.

* KROPELIN, petite ville du Duché de Meckelbourg en Allemagne à une lieue de la mer, à l'ouest-nord-ouest de Rostock dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

KROPPENSTADT ou KROPPENSTEDE. *Voyez* CROPPENSTADT.

* KROPSWOLDE, village de la province de Groningue, sous la Classe de Groningue.

KROSEG. *Voyez* CROSIK.

KR'OSNA ou KROSSEN. *Voyez* CROSSEN.

* KRUININGEN, village avec Seigneurie en Zélande dans la partie orientale de l'isle de Zuidbévelandt.

KRUISWICK ou KRUSWICK, petite ville de la Cujavie en Pologne, sur le Lac de Guplo, à l'endroit où la riviére de Nétec sort de ce Lac, & à deux lieues d'Inowlocz, vers le midi. Kruiswick a été la résidence de Popiel I, & de Popiel II, Rois de Pologne. On dit que ce dernier ayant fait massacrer son oncle, y fut dévoré avec sa femme par des rats, qui sortirent du corps du défunt, ou, selon d'autres du Lac de Guplo. D'autres disent que ce Roi ayant invité à un festin vint oncles qu'il avoit, les fit empoisonner par les conseils de sa femme, & qu'il sortit de tous ces cadavres des rats d'une grosseur prodigieuse, qui dévorérent les enfans de Popiel, & ensuite lui & sa femme. Tout cela sent bien la Fable. * Maty, *Diction. Geogr.*

KRUMAW. *Voyez* KRUMLAW.

* KRUMBEK, petite riviére de Holstein dans la province de Wagrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KRUMLAW ou KRUMLOW, petite ville du Royaume de Bohéme dans la Moravie sur l'Igla, entre Znaïm & Brinn, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KRUMLAW, petite ville de Bohéme sur la rive gauche de la Mulde, à peu près au sud de Budweiss, dont elle est éloignée d'environ trois lieues & demie.

KRYLOW, petite ville forte dans la Basse Volhynie en Pologne, est située près du Borysthéne, sur une petite isle, que forme la riviére de Tasmin, en se déchargeant dans ce fleuve, à quatre lieues au dessous de Czyrcassi. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUB. KUC. KUD. KUF. KUG. KUH. KUI. KUL.

KUBAN. *Voyez* COPA.

* KUCHEL, village d'Allemagne, dans le Cercle de Baviére sur la riviére de Saltz, dans l'Evêché de Saltzbourg, à cinq lieues au dessus de la ville de ce nom. On prend Kuchel pour l'ancienne petite ville du Norique, qui étoit appellée *Cucullæ* ou *Cucullæ*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUCHLIN (Jean) Ministre & Professeur en Théologie, naquit en 1546, dans une petite ville du Païs de Hesse, nommée *Wettera*. Son pére bon & honnête Artisan, chargé de dix fils & de trois filles, qu'il ne faisoit subsister, que par le travail de ses mains, ne laissa pas de destiner à l'étude celui-ci, mais la mort ne lui permit pas de l'y voir fort avancé. Le Pasteur du lieu prit soin de l'enfant, avec d'autant plus de joye, qu'il lui vit faire de bons progrès & en Latin & en Grec, sous *Justus Vulteius* Recteur de l'Ecole de Wettera. Mais, quand il fut question d'aller aux Académies, Kuchlin n'eut pas de petites difficultez à essuyer, à cause de sa pauvreté. Il ne perdit pas néanmoins courage. Il résolut de busquer fortune, & pour cet effet, il se mit à voyager, comme un jeune Avanturier de Collége. Il ne trouva rien à Francfort. L'Hôte qu'il eut à Mayen-

ce, le mena chez les Jésuites, qui ne le gardérent, que jusqu'à ce qu'ils eussent vu qu'il ne vouloit point abjurer le Protestantisme. Tout ce qu'il trouva à Strasbourg fut une Lettre de recommandation de Jean *Sturmius* à *Brutius*, qui professoit à Tubingue. Celui-ci ne le garda pas longtems. Il ne le crut pas assez prévenu du sentiment des Ubiquitaires. Kuchlin s'étant fait rendre la Lettre de Sturmius, s'en alla à Heidelberg, où, enfin, il trouva ce qu'il cherchoit; car *Ursin* lui obtint de quoi vivre, pour continuer ses études en repos. L'Academie d'Heidelberg étoit alors très-florissante. Le jeune homme y fit beaucoup de progrès pendant six ans; après quoi il fut envoyé régenter dans l'Ecole de Neustad, où il eut entre autres Collégues *Fortunatus Crellius*, & *Fréderic Sylburgius*. Ensuite, il fut reçu Ministre & donné à l'Eglise de Tackenheim, qu'il servit fidélement, jusques après la mort de l'Electeur Palatin *Frederic* en 1576. *Louis* son successeur chassa les Ministres, qui ne voulurent pas être Luthériens. Kuchlin s'étant retiré au Païs de Hesse sa Patrie, & n'y ayant trouvé que du rebut, se tourna par le conseil de sa femme du côté de la grande Arche des Fugitifs, je veux dire, du côté de la Hollande. Il passa par Embden en 1577, où il s'arrêta quelque tems, & d'où ceux d'Amsterdam l'appellérent pour la Charge de Ministre. Il l'accepta & l'exerça 18 ans, après quoi il s'attacha tout de bon à la Principalité d'un Collége de Théologie, que les Etats de Hollande avoient érigé à Leide en 1591, & dont il avoit eu dès-lors la conduite pendant quelques mois. Ce fut en 1595, qu'il se détacha tout à fait de son Eglise d'Amsterdam, pour s'attacher à ce Collége. Il y enseigna la Théologie jusques à sa mort, qui arriva le deuxiéme de juillet 1606. Il avoit marié ses deux Filles à deux Savans, l'une à *Pierre Bertius*, & l'autre à *Festus Hommius*. On recueillit en un volume *in quarto*, à Genéve, l'an 1613, toutes les Théses de Théologie, qu'il avoit fait soutenir en divers tems. *Guy Patin* l'a fort loué, & un peu trop au jugement de M. Bayle; puisqu'il le nomme *un des plus savans hommes de son siecle*. * Bayle, *Dict. Géogr.*

KUDACK ou HUDACK, forteresse de la Basse Volhynie en Pologne. Elle est sur le Borysthéne, près des Porowys, ou Sauts de ce fleuve, à trente lieues au dessus d'Oczakow & de la Mer Noire. Uladislas-Sigismond fit construire Kudack l'an 1637, pour mettre un frein à la licence des Cosaques, qui peu après en égorgérent la garnison, & s'en rendirent maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KUDELSTAART, village & Seigneurie de la Province d'Utrecht en partie, & de la Hollande en partie; mais pour le spirituel il est sous la Classe d'Utrecht.

KUFA. *Voyez* KOUFAH.

KUFSTEIN, petite ville avec un château. Elle est dans le Tirol, sur l'Inn, à quatorze lieues au dessous d'Inspruck, & sur les confins de la Baviére, dont elle dépendoit autrefois avec quelques villages voisins. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KUGER (Albert) Professeur des Mathématiques à Bréme, a été trente ans Professeur, sans avoir publié d'Ouvrages, mais non sans en avoir composé. On a trouvé parmi ses papiers des Traitez Latins sur la Section Conique, sur la quadrature du Cercle; sur le Calcul différentiel; & sur la Liberté Chrétienne à l'égard des choses indifférentes. On fait cas d'un autre Traité qu'il a composé, & qui se trouve aussi parmi ses Manuscrits. C'est une Apologie de la Danse, intitulée, *Defensio Saltationis Theologico-Physica, contra eos qui Curios simulant & Bacchanalia vivunt.* Il savoit outre le Latin, le Grec & l'Hébreu, presque toutes les Langues vivantes de l'Europe. Il est mort au mois de mars de l'an 1732. * *Biblioth. Germanique, tome* 23. *p.* 222. & 223.

KUHLMAN (Quirinus) a été un des Visionnaires du XVII siécle. Il naquit à Breslaw en Silésie le 25 de février 1651, & donna de grandes espérances par la prématurité de ses progrès. Ils se déroutérent, à cause d'une maladie, qu'il eut à l'âge de dix huit ans. On le tint pour mort, dès le troisiéme jour de sa maladie. Ce jour-là il eut une vision terrible. Il se crut environné de tous les Diables de l'Enfer, & cela en plein midi & tout eveillé. Cette vision fut suivie de celle de Dieu même environné de ses Saints & de J. C. au milieu. Il vit & sentit alors des choses inénarrables. Deux jours après il eut encore de ces sortes de visions, & lorsqu'il fut guéri de sa maladie, il sentit à la vérité un grand changement à l'égard de ces spectacles; mais il se vit toujours accompagné d'un rond de lumiére, qui se tenoit à son côté gauche. Il n'eut plus de goût pour les Belles Lettres. Il avoit quelquefois des distractions si extatiques, qu'elles l'empêchoient de voir & d'entendre ceux qui étoient avec lui; & il forma le dessein d'une infinité de livres, qui étoient autant de méthodes de tout apprendre sans beaucoup de peine & en perfection. A l'âge de dix-neuf ans il sortit de sa patrie, où on ne lui rendoit pas assez de justice, & s'en alla voir les Universitez. Il fit une seconde Edition de ses Epitaphes, Ouvrage, qu'il avoit conçu à quinze ans, & il publia quelque Traité de Morale. Mais, comme il faisoit des progrès extraordinaires de jour en jour, il trouvoit indignes de lui les feuilles, que l'Imprimeur lui envoyoit, tant ses lumiéres étoient crues, pendant le cours de l'impression. Il ne fit aucun cas des Leçons ni des Disputes de l'Académie d'Iéne, & il ne voulut point d'autre Maître que le S. Esprit. Le désir de voir la Hollande fut assez fort, pour ne lui pas permettre de différer ce voyage, jusques à ce que l'on vît plus clair dans l'issue de la guerre, qui avoit été si malheureuse en ce païs-là en 1672. Il débarqua à Amsterdam trois jours avant que l'on eût repris la ville de Naerden. Il alla à Leide peu de jours après, & il n'y fut pas long-tems sans tomber sur les Ouvrages de Behme, dont il n'avoit jamais ouï parler. Cette lecture fut de l'huile jettée dans le feu. Il admira que Behme eût prophétizé des choses, dont il n'y avoit que lui Kuhlman, qui eût connoissance. Il y avoit dans ce ce tems-là en Hollande un certain Jean Rothe, qui se mêloit de prophétizer. Kuhlman fit mentir le Proverbe qui dit que les gens du même métier se portent envie, car il écrivit le plus humblement du monde à ce Jean Rothe. Il le traita d'Homme de Dieu, & de *Jean* III, fils de *Zacharie.* Il lui demanda le secours de ses lumiéres, & prononça malheur sur ceux qui ne l'avoient point écouté. Ce fut à lui qu'il dédia son *Prodromus quinquennii mirabilis*, imprimé à Leide l'an 1674. Cela devoit être suivi de deux volumes. Il avoit dessein de mettre dans le premier les études & les découvertes, qu'il avoit faites depuis sa première vision, jusques en l'année 1674. On y eût trouvé cent mille inventions, qui eussent étonné tous les siécles. Le dernier eût été la *Clé de l'eternité, de l'éviternité & du tems.* Il communiqua son dessein au P. *Kircher*, & en louant les beaux Ouvrages, que ce Jésuite avoit donnez au Public, & nommément l'*Ars Combinatoria, sive Ars magna sciendi*, on lui fit entendre, qu'il n'avoit fait qu'ébaucher ce qu'on avoit dessein de pousser plus loin. Ce Jésuite répondit civilement & donna de bons avis. Il en donna en particulier sur le dessein qu'on avoit d'écrire au Pape. Au reste, l'Esprit Prophétique n'avoit point fait renoncer notre Kuhlman au plaisir d'être loué; car il n'y eut point d'éloge, qui lui eût été écrit ou par ceux à qui il avoit donné des exemplaires de ses Ouvrages, ou par d'autres gens, qu'il ne prît la peine de publier à la tête de son *Prodrome.* Quant aux louanges, qu'il donne lui-même à ses Ecrits, elles sont, sans doute, bien fortes; mais comme il declare, que tout ce qu'il fait vient de la Sagesse Incarnée, on ne décidera pas que c'est une preuve d'orgueil. On ne sait pas bien, quand il sortit de Hollande; mais le *Diarium Biographicum* de De Witte dit qu'il erra longtems en Angleterre, en France, & dans l'Orient, & qu'enfin il fut brûlé en Moscovie, le troisiéme jour d'octobre 1689, pour quelques prédictions actuellement séditieuses. La lecture de *Drabicius* acheva de perdre Kuhlman. Ceux qui n'ont pas le Prodrome de ce dernier, n'ont qu'à lire trois ou quatre pages du *Polyhistor* de Morhofius, où l'on voit les magnifiques promesses & les vastes projets de ce Fanatique. * Bayle, *Dict. Critiq.*

KUHNIUS (Joachim) naquit en 1647 à Gripswalde, ville de la Poméranie. Son pére, qui étoit un gros Marchand, prit un grand soin de son éducation. Il commença ses études dans sa patrie, & les alla continuer à Stade dans la Basse Saxe. En 1668, il passa à l'Université de Iéne, où il s'appliqua à la Théologie, & aux Belles Lettres. Il voulut visiter les villes les plus célébres de la Franconie, de la Baviére & des païs voisins. Sa réputation engagea Benoît Boccius, Ministre d'Oetingen dans la Souabe, à le retenir pour être Précepteur de ses enfans. Ce poste lui procura en 1669, celui de Principal du Collége de cette ville, qu'il ne garda que trois ans. Il le quitta pour aller à Strasbourg, où il fut fait en 1676, Professeur en Langue Gréque dans le principal Collége. Il s'aquitta avec beaucoup d'application de cet emploi pendant dix ans. Enfin en 1686, on lui donna une Chaire en Grec & en Hébreu dans l'Académie de cette ville. Son habileté dans la Langue Gréque lui attira un grand nombre d'Auditeurs, & il voyoit parmi ses Ecoliers plusieurs Anglois & Hollandois. Il est mort le onziéme décembre 1697, âgé de 50 ans. On a de lui *Cl. Æliani Variæ Historiæ, libri quatuordecim, cum Notis Johannis Schefferi & Interpretatione Justi Vulteii, editio novissima, novis Annotationibus aucta, curante Joachimo Kuhnio*, Argentorati, 1685, *in octavo*, *nova editio, cui accedit Præfatio Johannis Henrici Lederlini*, Argentorati, 1713, *in octavo*; *Animadversiones in Pollucem*, 1680, *in douze*; *Diogenes Laërtius de Vitis, Dogmatibus & Apophthegmatibus clarorum Philosophorum, libri decem Græce & Latine cum Annotationibus Isaaci Casauboni, Th. Aldobrandini, Merici Casauboni, Marci Meibomii, Ægidii Menagii & Joachimi Kuhnii*, Amstelodami, 1692, *in quarto*, deux tomes; *Pausaniæ Græciæ Descriptio accurata cum Latina Romuli Amasæi Interpretatione, accesserunt Guill. Xilandri & Frid. Sylburgii Annotationes, & novæ Notæ Joach. Kuhnii*, Lipsiæ, 1716, *in folio*; (Kuhnius s'est donné beaucoup de peine pour rétablir le texte de l'Auteur, corrompu par les Copistes) *Quæstiones Philosophiæ ex Sacris Veteris & Novi Testamenti aliisque Scriptoribus*, Argentorati, 1698, *in quarto.* * Goth. Ludovici *Historia Rectorum celebr.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 4. *p.* 392 *& suiv.*

KUICK, païs. *Voyez* CUCK.

KUICK (André & Henri) *Voyez* CUYCK.

KUILEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

KUINDER. *Voyez* KUYNDER.

KUIPER (Gisbert) *Voyez* CUPER.

KUL, c'est à dire, *Esclave*, en Turc. Tous ceux qui exercent des charges dépendantes de la Couronne; ou qui reçoivent des gages de l'Epargne, se donnent le titre de Kul, ou d'Esclave du Grand Seigneur. Le Grand Visir même, & tous les Bachas de l'Empire, font gloire de porter ce nom, qui est incomparablement plus honorable que celui de Sujet. Un Esclave du Sultan peut maltraiter avec autorité ceux qui n'ont point d'autre qualité que de Sujets du Prince; mais un Sujet ne peut faire la moindre chose à un Esclave, sans s'exposer à une sévére punition. Ceux qui prennent le titre d'Esclaves, ont une résignation entiere à la volonté de l'Empereur, pour exécuter aveuglément tout ce qu'il ordonne; & croyent que la mort qu'ils souffrent par ordre du Grand Seigneur, est un martyre qui leur fait mériter le ciel. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

KULEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

KULP, riviére qui a sa source dans la Carniole où elle baigne Metling, & entrant dans la Croatie elle passe à Carlostat, & va se décharger dans la Save, aux confins de l'Esclavonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUN. KUO. KUP. KUR. KUS. KUT. KUY.

KUNADUS (André) de Dobel, né en 1602, mourut en 1662. Il enseigna la Théologie à Wittenberg. On a de lui une Explication de l'Epître aux Galates, & un Abbrégé des Lieux Communs de Théologie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KUNCKELS. *Voyez* GONGEL.

* KUNDORF, village de Franconie dans le Comté de Henneberg, au nord-nord-est de Henneberg, dont il est éloigné de trois lieues.

KUNGSFELDEN. *Voyez* KONIGSFELDEN.

KUNIGSFELDEN. *Voyez* KONIGSFELDEN.

KUNIGSTEIN. *Voyez* KONIGSTEIN dans le Westerwald.

* KUNITZ, village du Canton de Berne, à une bonne lieue de Berne, fut donné il y a quelques siécles aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui le possédent encore & qui en ont fait un petit Bailliage, dont ils sont obligez de donner l'administration à un Bourgeois de Berne. * *Etat & Délices de Suisse, tome 2. p. 164 & 165.*

KUNN (Jean) de Duderstadt, fit l'an 1489 un Traité de l'Elévation de l'ame à Dieu, dans lequel il attribue le livre de l'Imitation de JESUS CHRIST à Thomas à Rempis. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

KUNOW, petite ville de la Haute Pologne, située dans le Palatinat de Sendomir, à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. Kunow n'est connu que par les carriéres de marbre qui sont dans son territoire. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KUNSTATT ou CUNSTAD, petite ville de la Moravie au nord-ouest de Brinn, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

* KUOFFSTEIN, famille distinguée de Comtes dans l'Autriche.

* KUOFFSTEIN (Jean-Louïs, Comte de) passa sa jeunesse à étudier, à apprendre les Langues & à voyager. Il traduisit en Allemand quelques Ouvrages Espagnols & Italiens. Il fut envoyé en ambassade à Constantinople par l'Empereur Ferdinand II, & il s'aquitta de cet emploi d'une maniére dont son Maître fut fort satisfait. Il lui en donna des marques à son retour, en le faisant Chambellan, Intendant de tout le païs au dessus de l'Ens, & Membre de son Conseil Privé. Il épousa 1. *Anne* Grubener, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Susanne-Eléonore*, fille de *George* Hartman, Seigneur de Stubenberg, & il en eut, 1. *Susanne-Marie*, mariée à *François* Hartman, Baron de Clarstein, morte le 13 janvier 1697; 2. LOBGOT qui suit; 3. *Gothelf*, Jésuite; 4. *Ebrgot*; & 5. *Traugot*, marié avec *Maximilienne-Eléonore*, Dame de Swanberg; 6. *Preisgot*, marié avec *Anne-Catherine* de Khunberg qui le fit pére de *François-Louis* & de *Mariane*; 7. *Anne-Thérése*; & 8. Diengot.

* KUOFFSTEIN (Lobgot, Comte de) Chambellan d'Autriche, épousa *Marie-Anne*, Comtesse de Staremberg, de laquelle il eut *Liebgot*, Grand Maréchal de la Cour de Passau, marié avec *Charlotte-Antoinette*, fille de *François-Joseph*, Landgrave de Leuchtenberg & Prince de Lamberg, de laquelle il eut *Diengot* & *Traugot*, Comtes de Kuoffstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Khévenhuller, *Annal. Ferdin. partie 1.* Bucelini *Germ. Stemmatogr., partie 3.* Wurmbrand, *Collect. Hist. Généalog.*

KUON IN PU-SA, nom d'une fausse Divinité de la Chine. Quelques uns disent que *Kuon in Pu-Sa* fut la fille d'un Roi des Indes; d'autres que c'étoit une fille Chinoise qui vécut dans les montagnes près de Macao. Un Chinois Chrétien, nommé le docteur Paul, a prétendu que c'étoit la sainte Vierge; que les Syriens qui portérent le Christianisme à la Chine au septiéme siécle, y introduisirent le culte de la sainte Vierge; qu'ils y laissérent une de ses images; mais que dans la suite tous ces Missionnaires Syriens étant morts, & le Christianisme s'étant éteint, les Chinois prirent cette image pour une idole, & firent de la sainte Vierge une Déesse. Mais ce n'est pas le sentiment d'autres habiles Missionnaires qui disent que cela peut être, mais qui en doutent. Cette idole est une des plus célébres de la Chine. On la réprésente avec plusieurs mains. Les mains signifient le grand nombre de bienfaits qu'elle répand, & sont un symbole de sa libéralité. Les Chinois ont beaucoup de vénération pour cette idole monstrueuse. * Navaréte, *Tratado 2. c. 9.*

KUPERBERG. Il y a plusieurs lieux de ce nom en Allemagne. KUPERBERG en Franconie est dans l'Evêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de Cronach vers l'orient. KUPERBERG en Thuringe est dans le Comté de Mansfeld, à une lieue & demie de la ville de ce nom vers le nord, sur le Wipper. KUPERBERG en Silésie est sur le Bober, dans la Principauté de Jawer, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUR, en Latin *Cyrus*, *Cyrrhus* & *Cyrnus*, grande riviére de l'Asie dans la Géorgie, qui baigne Téflis dans le Royaume de Carduel, & Zagan dans celui de Kakhéti. Ensuite elle sépare le Scirvan de l'Erivan & de l'Adirbeitzan, & se décharge dans la Mer Caspienne, grossie par les eaux de l'Arasse & de quelques autres riviéres moins considérables. * Maty, *Dict. Géogr.*

KURLAND. *Cherchez* COURLANDE.

KUROSCA. *Voyez* KEROSKA.

* KURTSBACH (Sigismond, Baron de) Seigneur de Trachenberg & de Militsch en Silésie, naquit en 1547. Il épousa Héléne fille de Frédéric III, Duc de Lignitz, & se mit ensuite au service de Hollande. Il y signala sa valeur, & entre autres exploits, il fit prisonnier en 1579, le fameux Martin Schenck de Nidek, & soumit en peu de tems la province d'Overissel. Il prit dans la même année son quartier d'hiver à Lingen en Westphalie; mais après cela il eut une triste catastrophe. Un de ses Domestiques voulant faire sauter une armoire avec de la poudre, mit malheureusement le feu à toute celle qui étoit dans la chambre, de sorte que le Baron de Kurtsbach fut jetté avec son lit dans le fossé. On en retira son corps tout brisé, & on l'envoya en Silésie où il fut enterré dans l'église de Prausnitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Siles. Chron. partie 2. p. 1643.*

* KUSCAJA, CUSI ou KISCI, Chantre, fils de Hadi, fils de Malluc, & pére d'Ethan Lévite, fut établi par le Roi David pour se tenir toujours au devant de l'Arche. I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 6. v. 44.* Son fils fut établi Chantre du tems du Roi David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 15. v. 17.* Le mot de *Kuscaja* ou de *Casain* signifie *Souverain Seigneur*, ou *principe du Seigneur.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

* KUSNACHT, beau village de Suisse dans le Canton de Zurich, sur le bord occidental du Lac de Zurich, & au midi de la ville de Zurich, tirant vers l'est, à la distance de près de deux lieues.

* KUSNACHT, beau bourg du Canton de Schwitz sur la partie la plus septentrionale du Lac de Lucerne, près d'une montagne. Il y avoit autrefois une forteresse qui est maintenant ruïnée. Cette forteresse étoit la résidence du Baillif ou Gouverneur envoyé par l'Empereur Albert. Dans le voisinage de Kusnacht, en avançant dans le païs, on voit l'endroit nommé *Hole Gass*, c'est à dire, *le chemin creux*, où Guillaume Tel tua le Gouverneur d'un coup de fléche, & où, en mémoire de cet événement on a bâti une chapelle où l'on lit cette inscription,

Brutus erat nobis Uro Guillelmus in Arvo,
Assertor Patriæ, Vindex, Ultorque Tyrannûm.

Il ne faut pas confondre ce Kusnacht avec un autre du même nom dans le Canton de Zurich. * *Etat & Délices de Suisse, tome 2. p. 433.*

KUSTER (Ludolphe) né en 1670 à Blomberg, petite ville du Comté de Lippe dans la Westphalie, étoit fils de LUDOLPHE Kuster, premier Magistrat de cette ville. Ludolphe avoit un frére aîné qui lui inspira de bonne heure l'amour des Belles Lettres, & lui servit de Maître. Ce frére enseignoit les Humanitez à Berlin dans le Collége de Joachim. Ludolphe y entra fort jeune, & y profita si bien qu'à l'âge de 15 ans il répétoit déja les Ecoliers de son frére. De Berlin il passa à Francfort sur l'Oder, où il demeura quelques années, & s'appliqua aux Sciences que l'on enseigne dans l'Université de cette ville. Etant de retour à Berlin, il fut choisi pour élever le fils du Comte de Schwérin. En 1696, il donna au public *Historia Critica Homeri*, & fut à Utrecht la même année, où il commença un Journal Latin, sous le titre de *Bibliotheca Librorum Novorum*, & sous le nom de *Neocorus*, qui en Grec signifie *Sacristain*; celui de *Kuster* ayant la même signification en Allemand. Ce Journal commença en avril 1697, & finit avec l'année 1699. Il y travailla d'abord seul, & s'associa en 1698 M. Sike, qui fit seul les derniers six mois de 1699. Vers le milieu de cette année, M. Kuster quitta Utrecht pour voyager; il en passa la fin en Angleterre, & vint à Paris au commencement de l'an 1700, où il conféra Suidas avec trois manuscrits de la bibliothéque du Roi, & tira de ce riche thrésor beaucoup de fragmens qui n'ont point encore vu le jour. Sur la fin de cette année il retourna en Angleterre, où il acheva en quatre ans l'édition de Suidas, qu'il dédia au Roi de Prusse. On a ouï dire à M. Kuster, que pendant qu'il travailloit à cet Ouvrage en Angleterre, il s'éveilla une nuit au bruit du tonnerre, & qu'il fut si effrayé en faveur de son Suidas, qu'il se leva précipitamment pour le prendre entre ses bras & le porter dans son lit. Cet Ouvrage suffira pour rendre son nom recommandable à la postérité, soit qu'on considére la difficulté de l'entreprise, soit qu'on examine les moyens qu'il y employa, & la prodigieuse lecture qui lui fut nécessaire, soit enfin qu'on juge de l'Ouvrage par le succès, qui fut aussi grand que l'Auteur pouvoit l'espérer, & dont la réputation engagea l'Université de Cambridge à le recevoir au nombre de ses Docteurs. Le Roi de Prusse l'ayant nommé son Bibliothécaire, il retourna à Berlin, où il ne resta pas longtems, étant homme paisible & attaché à ses livres, & chercha en Hollande un repos qu'il préféroit aux honneurs. Il y donna au public *la Vie de Pythagore par Jamblique, les Comédies d'Aristophane*, en Grec & en Latin, *& le Nouveau Testament, avec les Variantes recueillies par M. Mill.* Les réflexions qu'il fit sur le Nouveau Testament, pendant qu'il étoit occupé de la nouvelle édition qu'il en donna, le portérent à croire que l'Eglise Romaine est infaillible, & que l'on doit s'y soumettre: ce qu'il exécuta peu de tems après. On l'appelloit en Angleterre, où l'on lui promettoit un établissement considérable; mais il ne balança pas à se rendre à Anvers chez les Jésuites qui travaillent aux Actes des Saints, où il se confirma dans sa croyance. Il vint à Paris, fit abjuration de la Religion Protestante le 25 juillet 1713, & ayant été présenté au Roi Louïs XIV, par M. l'Abbé Bignon, Sa Majesté le gratifia d'une pension de 2000 livres, qu'on lui paya sur le champ par avance. Son mérite ayant été bien-tôt reconnu, tous les Savans s'empressérent d'être de ses amis, & l'Académie Royale lui donna une place d'Associé surnuméraire, par une distinction qu'elle n'avoit encore faite pour personne. La mort du Roi ne changea rien pour lui. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & plusieurs illustres Savans, lui donnérent des marques effectives de leur protection. Il préparoit une nouvelle édition d'Hésychius, où il avoit fait plus de 4000 corrections, lorsqu'il tomba dans une maladie que l'on ne connut qu'après sa mort, arrivée à Paris le douziéme octobre 1716, à

l'âge de 47 ans; & y fut enterré en l'église de saint André des Arcs. Les Ouvrages de ce savant homme sont, *Historia Critica Homeri*, *in octavo*, en 1696; *Bibliotheca novorum librorum à mense aprili anni 1697, usque ad finem anni 1699*, cinq volumes, *in octavo*; *Jamblicus de Vita Pythagoræ cum Manuscriptis collatus & illustratus*, à Amsterdam 1707, *in quarto*; *Suidas Gr. Lat.* à Cambridge, trois volumes *in folio*; *Aristophanes Gr. Lat.* à Amsterdam, 1710, *in folio*; *Novum Testamentum, Mille variantibus lectionibus auctum, & meliore ordine dispositum*, à Amsterdam 1710, *in folio*; *Diatribe Anti-Gronoviana*, à Amsterdam 1713, *in quarto*; *L. K. Epistola ad Virum Illustrissimum, in qua Præfatio quam Vir Clarissimus J. P. Novissimæ Dissertationi suæ de aëre gravi proposuit, refellitur*, à Leyde, *in octavo*; *De vero usu Verborum mediorum apud Græcos, eorumque differentia a verbis activis & passivis; adnexa est Epistola de verbo Cerno*, à Paris, en 1714, *in douze*; *De Musæo Alexandrino Diatribe*; *Ludovici Savoti Dissertationes de Nummis antiquis, e Lingua Gallica in Latinam translatæ a L. Neocoro*; *Picturæ antiquæ sepulchri Nasoniorum, &c.*; *Explication d'une Inscription Greque envoyée de Smyrne*; *Examen criticum editionis novissimæ Herodoti Gronovianæ*. * *Voyez* le Journal de Trevoux de mars 1717. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 1. p. 293 & suiv. & tome 10. p. 53. &c.*

KUSTRIN. *Voyez* CUSTRIN.

* KUTASSY (Jean) Archevêque de Gran en Hongrie, fut un savant homme, & Chancelier de Hongrie sous l'Empereur Rodolphe II, qui le fit Evêque de Raab. En 1594, il fut employé conjointement avec quelques autres Conseillers, pour faire une alliance avec Sigismond Bathori, Prince de Transsylvanie, & pour traitter du mariage de l'Archiduchesse Marie-Christierne. En 1596, il fut envoyé avec André Jerinus Evêque de Breslau, & trois autres encore, vers Sigismond III, Roi de Pologne, pour le porter à la guerre contre le Turc. Cette négociation fut infructueuse, mais cela n'empêcha pas que plusieurs Nobles Polonois n'allassent servir l'Empereur contre les Turcs. Lorsqu'il fut de retour, l'Archevêché de Gran étant devenu vacant, il fut honoré de cette dignité. En 1597, on lui conféra la charge de Sous-Palatin du Royaume de Hongrie. En 1599, il reçut conjointement avec les Comtes Palfy, François Nadasti, & Barthélemi Pézen, la commission de traitter de la paix avec les Turcs dans une certaine isle du Danube. Ces conférences n'eurent aucun succès à cause des demandes déraisonnables des Turcs. Elles se renouérent en 1601, mais aussi inutilement que les premiéres. Il mourut la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KUTTENBERG ou HORA. *Cherchez* CUTNBERG ou CUTTEMBERG.

* KUTUCHTA, nom d'un Grand Prêtre des Ostiackes. On ne peut respecter un homme plus qu'ils respectent le Kutuchta. Ils s'imaginent qu'il rajeunit tous les mois. C'est qu'il laisse croitre sa barbe d'une lune à l'autre, & ne se rase qu'à la nouvelle, auquel tems il a soin de se parer extraordinairement, & de se peindre le visage. Quand il paroit en public, c'est toujours avec beaucoup de solemnité, au milieu de ses Lamées ou Prêtres, qui lui présentent le même encens & les mêmes mets qu'à l'idole. Ces mets sont au nombre de sept, du miel, du sucre, de l'hydromel, de l'eau de vie, du thé, du lait & du vin, ausquels ils substituent quelquefois des confitures séches. Le peuple accompagne ces offrandes de cette acclamation, *Ge Gen Kutuchta*, c'est à dire, *Kutuchta est un Paradis brillant*. Ce Kutuchta reçut les Missionnaires avec beaucoup d'honnêteté; mais ils n'avancérent rien par rapport à la Religion. * *Biblioth. Germanique, tome 2. p. 170 & 171.*

KUYLEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

KUYNDER, en Latin *Cuyndera*, petite ville, où l'on voit quelques petites fortifications. Elle est dans l'Overissel, l'une des Provinces Unies des Païs-Bas, aux confins de la Frise, & à l'embouchure de la riviére de Kuynder dans le Zuyder-Zée. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUZT. *Voyez* CUZT.

KYA. KYB. KYF.

KYAKYA ou HYAKIANG, ville de la Chine dépendante de celle de Linkiang, huitiéme Capitale de la Province de Kiamsi. Elle est à cinq ou six lieues de Kiexui. Ses Habitans sont demeurez en petit nombre depuis les malheurs que les Tartares lui ont causez trois ou quatre fois de suite. Il y a des restes magnifiques de sa premiére splendeur. Elle a des montagnes voisines entre lesquelles celle de *Mung* est d'une hauteur prodigieuse. Le territoire de cette ville produit toute sorte de fruits & sur tout des oranges d'un très-bon gout. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch. 29.* Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

* KYAU, ancienne famille noble d'Allemagne dans la Haute Lusace possède dans ce païs-là les Terres de Gersdorf, de Seidenberg, de Giesmandorf, de Friedersdorf, de Lohsa & de Trattel. Pierre de Kyau, Seigneur de Hirschfeldt, étoit en 1396 Commandeur d'un Ordre de Chevalerie. Conrad, Henri & Fre'de'ric, sont nommez Grands Prieurs de l'Ordre de S. Jean en Bohéme dans des lettres patentes de l'an 1414. Henri possédoit encore en 1420 le bourg de Hirschfeldt, situé dans le voisinage de Zittau. Ses Descendans l'avoient engagé à la Régence de Zittaw, mais elle n'en fut en pleine possession qu'après que Conrad de Kyau lui eut vendu pour une certaine somme la part qu'il y avoit. Fre'de'ric-Wentzel de Kyau fut tué en 1620 à la bataille de Weipenberg. Joachim-Conrad de Kyau, Seigneur de Lohsa étoit en 1717 Colonel dans les troupes du Roi de Pologne, & son frére servoit dans les troupes Saxonnes de ce Prince en qualité de Maréchal de camp. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Grosser, *Lausn. Merkw.*, *partie 3. p. 47.* Carpzovius, *Annales Zittav.*

KYBURG. *Cherchez* KIBURG.

* KYFHOEK, village de la Hollande méridionale, sur le Dével, près de Dordrecht, vers l'ouest. C'est une Seigneurie qui a donné le nom à la noble famille de Kyfhoek, ou qui l'a reçu d'elle.

* KYFHOEK, famille noble de la Hollande méridionale. Florent de Kyfhoek, Chevalier, issu de la Maison d'Arkel épousa *N....* de Rossum, & en eut 1. Ze'ger qui suit; 2. *Laurent*, dont il est fait mention en l'an 1382; 3. Une fille, mariée à *Everard*, fils naturel du Duc de Baviére, Comte de Hollande, Chevalier, Seigneur de Hoogwoude, duquel la famille de Hoogwoude tire son origine.

Ze'ger de Kyfhoek épousa *Elizabeth*, fille de Gisbert de Loon, & en eut 1. Florent qui suit; 2. *Henri-Ido*, dont il est fait mention dans les années 1397 & 1400; 3. Gisbert qui suivra; 4. & *Elizabeth*, dont il est fait mention dans les années 1399 & 1420.

Florent de Kyfhoek, Chevalier, Seigneur de Kyfhoek, acheta la Seigneurie de Goudriaan, & fut Grand Baillif de Bois-leduc en 1404. Il étoit du parti des Hoekſches & de Jaqueline, pour laquelle il se rendit maître de la ville de Schoonhoven en 1424. Dans la suite il fut Conseiller à la Cour de Hollande. Il mourut en 1449. Il avoit épousé *Alide* Vander Werve, d'une famille noble dans cette partie de la Hollande méridionale qui a été submergée. Il eut d'elle 1. Florent qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Adam* de Nispen, Drossard de Breda & de Steenbergen en 1447; 3. & *Zeger*.

Florent de Kyfhoek, Seigneur de Goudriaan, épousa *Gillette* de la Lekke, fille de *Jean* de la Lekke, Chevalier, Seigneur d'Isselmonde & d'*Alide* d'Egmont, qui se maria en secondes noces avec Jean de Naaldwyck, Chevalier, & en troisiémes, avec Philippe de Spangen, Chevalier. Florent mourut en 1472, ne laissant qu'une fille, nommée *Alide*, qui à l'âge de six ans fut promise à *Jean* d'Assendelf, fils aîné de Gérard d'Assendelf, & qui mourut en 1484, sans avoir eu lignée de sa femme. Elle épousa en secondes noces le frére aîné de son premier mari, Nicolas d'Assendelf, Seigneur d'Assendelf, de Kralingen, de Besoyen, &c. Chevalier, & mourut en 1530.

Gisbert de Kyfhoek, second fils de *Zéger* de Kyfhoek, & d'*Elizabeth*, fille de *Gisbert* de Loon, épousa *Barte* de laquelle il eut Adrien qui suit.

Adrien de Loon, Seigneur de Kyfhoek pour la moitié, Echevin de Dordrecht. Il épousa *Petronille*, fille d'Abel Voorkoop, Seigneur de Karnisse & Bourguemaître de Dordrecht. Elle lui apporta de grands biens en mariage, & il en eut trois filles, 1. *Elizabeth*, Dame de Pietershoek & de Karnisse, qui épousa *François* de Praat, Chevalier, Seigneur de Merwéde, Gentilhomme de la Chambre de Charles, Duc de Bourgogne, & qui mourut en 1514, laissant des enfans; 2. *Gisberte*, mariée à *Guillaume* Ruigrok, Chevalier, dont elle eut des enfans; 3. *Barte*, mariée vers l'an 1493, à *Adrien* Vander Werve, Chevalier d'Anvers, & Seigneur de Gyssenoudekerke, qui eut d'elle François Vander Werve qui suit; *Petronille* qui eut pour mari *Jean* d'Almonde, dont elle eut des enfans; *Anne*, mariée à *Jean* de Nederveen, Seigneur de Dirkslandt, qui mourut en 1526, & duquel elle eut deux filles; *Magdelaine*, qui épousa *Jean* Oom de Wyngaarden, duquel elle eut des enfans.

François Vander Werve, Seigneur de Gyssenoudekerke, mourut en 1541. Il avoit épousé *Mathilde* de Bronkhorst, de laquelle il eut 1. *Marie*, femme de Wolfert de Borssele, morte sans enfans; 2. *Barte*, mariée à *Philippe* de Stoppelaar, duquel elle eut *François* qui épousa *Justine* Wits de Bruges; *Jean*, *Philippe*, *Elizabeth* & *Anne* femme de *Martin* de Cromstreyen, Avocat à la Haye; 3. *Juste* ou *Josse*, Seigneur de Gyssenoudekerke & Baillif de Voorn, qui fut fait prisonnier dans un combat naval, & transporté à Hoorn où il mourut. Il avoit épousé *Gertrude* de Serooskerke, de laquelle il eut *François*, Seigneur de Gyssenoudekerke, mort en 1603, sans avoir été mariée; *André* & *Adrien*, morts aussi sans avoir été mariez; *Léonore*, Dame de Gyssenoudekerke, mariée à *Henri* de Wyngaarden, morte sans laisser lignée; *Anne*, femme de *Guillaume* Vander Werve, Seigneur de Schilde, duquel elle eut des enfans; *Mathilde*, mariée à *Jean* Vander Werve, frére du mari de sa sœur. Elle mourut à Utrecht en 1603, laissant une fille nommée *Marie*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Ancienne Chronique de Hollande par* Guillaume Goudhoeven, en Flamand. Simon van Leeuwen, *Batavia Illustrata*.

KYL. KYN. KYP. KYR. KYS.

KYLBURG, petite ville capitale d'un des Bailliages de l'Electorat de Tréves. Elle est sur la riviére de Kyll, à cinq lieues de la ville de Tréves, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

KYLE, en Latin, *Kila*, *Covalia*, *Coila*, province de l'Ecosse méridionale. Elle est bornée au nord par le Cuningham; au levant par la Cluydesdale; & au midi par la Nithesdale, le Galloway & le Carick. Le Golfe du Cluyd la baigne au couchant. Ce païs qui s'étend le long des deux bords de la riviére de Kyle, peut avoir dix lieues de long, & cinq de large. Il est fort fertile & bien peuplé; mais il n'y a aucun lieu considérable qu'Ayr, qui en est la capitale. Les principales familles de la province de Kyle, sont les *Stuarts*, les *Campbels*, les *Cunninghams*, les *Vallaces*, les *Crawfords*, les *Lockhards*, les *Chalmers*, les *Dunbars*, & les *Creightons*. Campbel, Comte de Loudoun, est Baillif héréditaire de cette province. L'Office de Baillif est le même que celui de Shérif en d'autres provinces. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 260.*

KYLE, riviére. *Voyez* l'article précédent.

KYLL, riviére du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle a sa source aux confins des Duchez de Limbourg & de Juliers, baigne Stad Kyll, Gérolstein, Kylbourg, & se décharge dans la Moselle à deux lieues au dessous de la ville de Tréves. Cette riviere est celle qu'on nommoit anciennement *Gelbis*. * Maty, *Dict. Geogr.*

KYNETON, ville avec marché dans le canton de Huntington, au Comté de Héreford. Elle est située sur la riviére d'Arrow. Son principal commerce consiste en draps étroits. * *Dict. Anglois.*

* KYNETON, bon bourg d'Angleterre, avec marché, dans le Comté de Warwick, à peu prés au sud de la ville de Warwick, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il donne le titre de Baron au Marquis de Caermarden. * *Dict. Anglois.*

* KYNOPOLITE, isle que le Nil forme en Egypte, proche du Caire. Elle a pris son nom de la capitale appellée *Kynopolis*, c'est à dire, *ville des chiens*, à cause que les Habitans adoroient ces animaux, & les nourrissoient de viandes sacrées. On la nomme présentement *Mamfalut*. * De la Croix. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KYPHONISME, ancien supplice qu'on faisoit souvent endurer aux Martyrs. Le *Kyphonisme*, ou *Cyphonisme* consistoit à froter de miel le corps du patient, & à l'exposer ainsi au soleil, afin que les mouches & les guêpes vinssent à le tourmenter par leurs piquures. Cela se faisoit en trois maniéres différentes. La premiére, étoit de lier simplement le patient à un poteau. La seconde, de l'élever en l'air sur des clayes, ou dans des paniers de jonc; & la troisiéme, de l'étendre par terre les mains liées derriére le dos. * Gallonius, *de Cruciatibus Martyrum.*

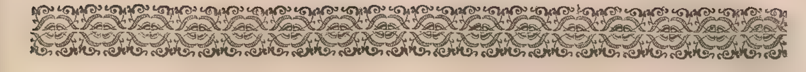
KYRGESSES, Nation Tartare. Les Tartares Kyrgesses habitent par troupes dans les campagnes. Ils honorent & respectent la terre, & lui offrent des sacrifices d'une maniére particuliére. Le Prêtre prend du sang, du lait, de la fiente d'animaux, & de la terre, mêle le tout ensemble, & le met dans un vase. Ensuite il prend ce vase, & monte sur un arbre, d'où il harangue le peuple. Son discours achevé, il asperge le peuple du mélange qu'il a fait. On se prosterne contre terre, & on reçoit ce qu'il jette comme un Dieu; car cette nation s'imagine & est très-persuadée que rien n'est plus salutaire au genre humain que la terre & les bestiaux. * Vossius, *de Idol. tome 2. ch. 26.*

KYRIANDER. *Voyez* KIRIANDER.

* KYRICK, KYRITS, KYRITZ, KIRITS, KIRITZ, GORICK, ville de l'Electorat de Brandebourg dans la contrée qui porte le nom de *Pregnitz*. Elle est au nord-nord-est de Havelberg, dont elle est éloignée de six à sept lieues. On dit qu'en 1287, elle obtint d'Othon, Electeur de Brandebourg, franchise de péage par toute la Marche. La biére qui s'y brasse porte un nom qui signifie *meurtre* en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* sous le mot de KIRITZ. Abel, *Géogr. premiere partie, p.* 175.

* KYSPENNING (Henri) de Venloo, Chanoine & Curé de Santen dans le Duché de Cléves, a donné au Public, *de Meditatione Mortis, deque modis consolandi eos qui mortem obeunt lentam, subitam, vel violentam, libri septem; Precationes Christianæ; Admonitiones ad bene vivendum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 358.





L.

L.



Cette lettre des Latins répond au λάμβδα des Grecs, & est mise au nombre de ces lettres qu'on nomme *liquides*, parce qu'elles sont coulantes dans la prononciation ; ou *immuables*, parce qu'elles ne se changent pas facilement. Les Latins remarquent que L rend indifférente la lettre muette qui la précéde dans une même syllabe, comme en ce mot *Atlas*, la premiére syllabe est faite diversement, bréve ou longue par les Poëtes. En effet, Martial, *l.* 6. *Epigr.* 77. *v.* 7, l'a abbrégée,

Non aliter monstratur Atlas, cum compare ginno.

Au contraire Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 745, l'a allongée

Docuit quæ maximus Atlas.

Il faut encore remarquer que R est souvent changé en L, sur tout dans les diminutifs, comme *frater*, *fratellus* ; & Ovide, *Fast. l.* 5. *v.* 481, a dit à ce sujet,

Aspera mutata est in lenem tempore longo
Littera.

Scaliger dit aussi, que L étoit une marque de louange. *Voyez* encore, Robertus Titius, *l.* 10. *c.* 14. Pierius, *Hieroglyph.*

L redoublée & précédée d'un I voyelle a en François une autre prononciation, comme dans ces mots, *vermillon, travailler, recueillir, fouiller*. On l'appelle alors mouillée, & elle est presque toujours ainsi prononcée, lors même qu'elle est seule après un I à la fin des mots, comme ceux-ci, *travail, pareil, œil, péril*. L seule dans les médailles Gréques marque l'année. Dans les inscriptions L signifie *Lucius, Lælius, Libertus, Locus, Lex, Lector*. L est aussi chez les Anciens une lettre numérale, qui marque cinquante, dont on se sert encore dans le chiffre Romain, suivant ce vers,

Quinquies L denos numeros designat habendos.

Quand on ajoûte une barre au dessus, L signifie cinquante mille.

LAA. LAB.

LA-ABEZ. *Voyez* LABEZ.

LAABIA, ville du Royaume de Servie sous la domination du Turc, à 36 milles d'Uscopia à l'occident, & à 52 au midi de Nissa. * *Diction. Anglois.*

LAABIM, troisiéme fils de Mifraïm, est, à ce qu'on croit, le Chef des Lybiens en Afrique. Il y en avoit auprès de l'Egypte, au Couchant de la Thébaïde ; & d'autres habitoient le long de la Méditerranée. *Lababim* signifie *enflammé:* or la Lybie est un païs fort exposé aux ardeurs du Soleil. * *Genèse, ch.* 10. *v.* 13. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

LAAC. *Voyez* LABA.

LAANDER, frére de Nicocrate Tyran de Cyréne, fut poussé à tuer son frére par Arétaphile, qui se servit pour le gagner d'une très-belle fille, qu'elle lui envoya. * Polyænus, *l.* 8.

LAAR, province de Perse. Cette province, qui étoit, il y a un peu plus de cent ans, un Royaume particulier, fut conquise par Abbas *le Grand* en 1612, & il la réünit à son Empire. Le climat est entiérement chaud, sec & insupportable à ceux qui n'y sont pas nez. Sa latitude commence à 29 degrez 40 minutes. La ville capitale porte aussi le nom de Laar. Elle est petite & entre des montagnes, n'ayant rien de considérable. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 3. *p.* 153.

* LAAR, ville de Perse, recommandable par le voisinage d'une montagne qui produit par une petite source un baume si excellent que jusqu'à présent il ne s'est point encore trouvé de poison qui ait pu résister à sa vertu. * *Gr, Dict. Univ. Holl.*

LAAR (Pierre de) *Voyez* LAER.

LAAS, en Latin *Lasium*, petite ville du Cercle d'Autriche en Allemagne. Elle est dans la Basse Carniole au pié des montagnes, & à une lieue du Lac de Czirnicz, du côté du nord, & est capitale d'un petit païs, qu'on nomme la Kacséole. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAAX, Seigneurie de Suisse dans le païs des Grisons, est à la gauche du Bas Rhin, au sud-ouest de Coire, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Cette Terre a eu des Seigneurs de la Maison de Fatz, & ensuite des Comtes de Werdeberg. Cependant les Habitans ont toujours eu de très-grands priviléges: c'est pourquoi on les appelloit les *Gens libres de Laax.* L'an 1424, Rodolphe, Comte de Werdeberg, leur vendit pour le prix de 300 ducats tous les droits qu'il avoit sur eux. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 4. *p.* 15. édit. d'Amsterdam 1730.

LABA, LAHA, LAAB ou LAAC, petite ville d'Autriche en Allemagne, est aux confins de la Moravie, environ à quatre lieues de Znaïm, en tirant vers Vienne. C'est là qu'en 1278, se donna le combat entre l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, & Ottocare Primislas, Roi de Bohéme. La victoire se déclara pour l'Empereur & le Roi de Bohéme y perdit la vie. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* LABA, riviére qui sépare l'Ingrie d'avec la Principauté de Novogorod-Wéliki, coule du sud au nord, & se décharge dans le Lac de Ladoga dans l'endroit où est la ville de Laba.

* LABA, petite ville de l'Ingrie sur le bord méridional du Lac de Ladoga, à l'emboûchure de la riviére de Laba.

* LABACH ou LAUBACH, riviére de la Carniole dans le Cercle d'Autriche, coule du sud-ouest au nord-est, & se jette dans la Save, à trois lieues ou environ, de la ville de Laubach qu'elle arrose.

LABACH ou LAUBACH, ville d'Allemagne, capitale de la Carniole, avec Evêché suffragant de Saltzbourg, est située dans la Basse Carniole, sur une riviére qui lui donne son nom ; & qui se jette peu après dans la Save. Les Auteurs Latins la nomment *Labacum* ; & plusieurs Modernes conjecturent qu'elle est l'*Æmona* des Anciens. D'autres l'ont prise pour *Nauportus* ; mais on est persuadé que cette derniére est ce qu'on appelle le petit Laubach. * Hermenberger, *Descr. Boruss.* Erasmus Stella, *de Antiq. Boruss.*

* LABACH ou LAUBACH, Evêché, fut érigé à Labach en 1461, par l'Empereur Frédéric III, que d'autres nomment Frédéric IV, avec une Prevôté, un Doyenné, & un Chapitre de dix Chanoines. Valvasor dit que cette érection n'est proprement qu'un renouvellement de l'Evêché d'Æmona. L'Evêque de Labach n'est à présent suffragant d'aucun Archevêque, & il est Prince de l'Empire, sans avoir droit de séance & de suffrage à la Diéte. Le Pape Pie II a accordé pour toujours en 1463 à l'Empereur, le droit de nommer à cet Evêché.

LISTE DES EVEQUES de LABACH. selon Valvasor.

SIGISMOND DE LAMBERG, premier Evêque de Labach, mourut en 1488.

CHRISTOPHLE RAUBER, premier Evêque, avec titre de Prince, fut aussi Conseiller de l'Empereur, Commissaire général de guerre & Stadholder de Vienne, où il mourut en 1536.

FRANÇOIS KATZIANER, Baron de Katzenstein, mourut en 1544.

URBAIN TEXTOR, de Carniole, né de parens de basse extraction, fut Aumonier, Confesseur & Prédicateur de l'Empereur. C'est lui qui a le premier introduit l'Ordre des Jésuites en Autriche. Etant à Donawert, il tomba du haut en bas d'un escalier ; & mourut sur le champ de cette chûte en 1558.

PIERRE DE SEEBACH, Chevalier de Carniole, mourut en 1560.

CONRAD GLUSITZSCH fut Curé de Camin avant que d'être Evêque, & mourut en 1578.

BALTHAZAR RADLITZ fut Doyen & Prédicateur de la Cathédrale, avant que d'être Evêque, & mourut en 1580.

JEAN TAUTSCHER fut Archidiacre à Gortz, avant que d'être Evêque, & mourut en 1597.

THOMAS CHRON, surnommé l'*Apôtre de Carniole*, à cause de son zéle contre les Luthériens, mourut en 1630.

REINALD ou RENAUD STARLICHTIUS, Gentilhomme de Dalmatie, fut Evêque de Trieste, avant que de l'être de Labach, & mourut en 1640.

OTHON FRE'DE'RIC, Comte de Buchheim, mourut en 1664.

JOSEPH, Comte de Rabatta, mourut en 1684.

SIGISMOND-CHRISTOPHLE, Comte de Herberstein . . . . .

FERDINAND, Comte de Khuenbourg, qui en 1710 fut fait Archevêque de Prague, conduisit la Princesse de Neubourg en Portugal, & demeura dans cette Cour là en qualité d'Ambassadeur jusqu'en 1712.

LABADIE (Jean de) naquit à Bourg en Guienne, sur la Dordogne, le 13 février 1610, de *Jean-Charles* de Labadie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de cette ville. On l'envoya dès l'âge de six à sept ans, étudier à Bourdeaux au Collége des Jésuites, & il y fit de si grands progrès que ses Maîtres crurent beaucoup faire pour leur Ordre, en l'y attirant. L'esprit de piété, qui l'animoit alors, le fit facilement entrer dans leurs vues ; mais l'opposition de son pére retarda l'exécution de ses desseins, qui n'eurent lieu que lorsqu'il fut mort. Labadie étant donc entré chez les Jésuites, s'appliqua pendant trois ans à la Rhétorique & à la Philosophie. Ces études finies il se donna à la Prédication, quoiqu'il ne fût point encore entré dans les Ordres sacrez. Ce ne fut même que quelques années après qu'il fut ordonné Prêtre, étant encore dans la Société. Ses infirmitez fréquentes, & le désir d'une plus grande perfection, comme il le prétend lui-même, l'engagérent à en sortir en 1639. D'autres cependant veulent que les Jésuites l'ayent chassé après avoir découvert ses idées singuliéres sur la piété, & son hypocrisie. Quoiqu'il en soit, il vint aussi-tôt après à Paris, où il prêcha avec beaucoup de zéle en plusieurs endroits, & s'aquit l'estime & l'amitié du Pére de Gondren, Général de l'Oratoire. M. François de Caumartin, Evêque d'Amiens, ayant un jour entendu un de ses Sermons, en fut si content,

tent, qu'il l'engagea à aller s'établir dans son Diocése, & lui donna pour cela un Canonicat de sa Cathédrale. Labadie accepta d'autant plus volontiers ce poste, qu'il se voyoit exposé à Paris à quelques traverses, pour avoir débité dans ses Sermons sur la Grace, sur la Prédestination, sur la Pénitence, &c. les mêmes maximes, qui avoient fait mettre l'Abbé de S. Cyran au château de Vincennes. Il s'érigéa là en Directeur de consciences, & se vit bien-tôt à la tête d'un nombreux troupeau de Dévotes. Mais on prétend qu'ayant commencé par l'esprit, il finit, comme il n'a rive que trop souvent, par la chair, & que les intrigues amoureuses qu'il eut dans un monastére de Filles ayant été découvertes, il fut obligé de chercher une retraite ailleurs. Il choisit celle de Port Royal, mais il n'y demeura pas long-tems; parce que les Solitaires, qui y demeuroient, étoient trop éclairez, pour s'en laisser imposer. Il passa de là à Bazas, & ensuite à Toulouse, où le fameux M. de Montchal, qui en étoit Archevêque, lui confia la direction d'un couvent de Religieuses du Tiers-Ordre de S. François, ausquelles il apprit qu'il falloit se souvenir deux ou trois fois la semaine, de l'*État d'Innocence*. Il les faisoit pour cela dépouiller toutes nues, & prêchoit aussi dans cet état de nudité à huis clos, afin d'imiter *Eve* & *Adam*. Un des grands principes de sa dévotion étoit de ne se point inquiéter des mouvemens du corps, pourvu qu'on tournât dès le matin sa premiére pensée du côté de Dieu; parce que *là où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté*. Cette maxime qu'il avoit toûjours soin de bien inculquer aux Religieuses qu'il dirigeoit, l'autorisoit à faire des épreuves criminelles sur elles, & à censurer celles qui faisoient quelque résistance, en leur disant que leur cœur n'étoit pas encore assez spirituel, ni fixé du côté de Dieu. Beaucoup de Religieuses s'accommodérent de cette direction; mais l'Evêque, qui en fut informé, & qui en craignit les suites, dispersa en divers couvens celles qui s'étoient laissé séduire, pour les mieux instruire. Labadie accoutumé à fuir des lieux, où sa méthode de diriger n'étoit pas goûtée, se retira dans un Hermitage de Carmes à la Graville, & y commença, comme ailleurs, par la dévotion. Il dit qu'il avoit une vocation céleste pour prendre l'habit de cet Ordre, & sous prétexte de cette vocation, il le prit lui même, au lieu de le recevoir de la main du Supérieur. Mais comme il étoit suspect à l'Evêque de Bazas, qui l'avoit fait poursuivre, il se cacha sous le nom de *Saint-Jean de Christ*. Il prêchoit que l'habit des Carmes étoit celui d'*Elie*; qu'il l'avoit pris, parce qu'il en avoit l'esprit & le ministére, puisque Dieu le destinoit au rétablissement du Régne de Grace, lequel se devoit faire avant l'an 1666, où le monde finiroit. Quelques Carmes entêtez de la sainteté & de l'antiquité de leur habit, regardoient Labadie, qui en parloit si avantageusement, comme un homme céleste, & l'appelloient leur *saint Pére*; il y en eut même d'assez simples pour croire recevoir non seulement le Saint-Esprit, mais encore l'autorité de le donner aux autres, lorsqu'il souffloit sur eux. L'entêtement alla si loin, que l'Evêque de Bazas étant allé avec main forte à la Graville pour le faire arrêter, le Supérieur & les Moines de cet Hermitage refusérent de lui parler, & donnérent à celui qu'il poursuivoit, le tems & les moyens de se sauver. L'Evêque les voyant si infatuez de cet homme, fut obligé de les faire enlever de leur Solitude, & de les faire transporter chez lui, pour les désabuser; & il les y retint jusqu'à ce que les ayant fait revenir de leur prévention, ils lui révélérent une infinité de folies, que ce saint Pére leur avoit fait faire, & qui étoient presque toutes lascives. Labadie desespérant de faire des Disciples chez les Catholiques, parce qu'il y étoit trop connu, se rétira à Castets dans le château du Comte de Favas, qui faisoit profession de la Religion Réformée. Ce Gentilhomme croyant bonnement qu'un homme, qui avoit été Jésuite, Janséniste, Carme solitaire, Missionnaire, & dévot, feroit une grande conquête pour son Eglise, le fit conduire à Montauban, où il fut reçu à bras ouverts. Au lieu de s'assurer par une longue épreuve des mœurs & de la Religion d'un homme que ces différentes professions devoient rendre suspect, cette Eglise le prit pour son Pasteur avec trop de précipation, & il y exerça le Ministére pendant huit ans. Quoiqu'il choquât dans ce poste les Sages par ses Sermons satyriques, il ne laissa pas de se soutenir par le crédit des Dévotes qu'il avoit enchantées, les unes par l'esprit, & les autres par la chair. Il tâcha d'introduire dans le sein de la Réformation, ce qu'on appelle *la spiritualite & l'Oraison mentale*. Il publia pour cet effet trois petits livres, qu'il composa exprès pour en prouver l'excellence & la nécessité. Mais la tentative qu'il fit sur la pudicité de Mademoiselle de Calonges, lui fit perdre l'estime & la protection des personnes pour lesquelles il écrivoit. Voici le fait tel qu'il est rapporté par M. Bayle. Après avoir dresséé cette Demoiselle à la vie spirituelle, qu'il faisoit consister dans un recueillement intérieur, & dans un détachement absolu des objets sensibles, il lui marqua un point de méditation, & lui ayant fort recommandé de s'appliquer toute entiére pendant quelques heures à ce grand objet, il s'approcha d'elle, lorsqu'il la crut le plus recueillie, & lui mit la main sur le sein. Elle le repoussa brusquement, lùi témoigna beaucoup de surprise de ce procédé, & se préparoit à lui faire des censures lorsqu'il la prévint. *Je vois bien, ma fille*, lui dit-il, sans être, déconcerté, & avec un air dévot, *que vous étes encore bien éloignée de la perfection : reconnoissez humblement vôtre foiblesse, & demandez pardon à Dieu d'avoir été si peu attentive aux mystéres que vous deviez mediter. Si vous y aviez apporté toute l'attention nécessaire, vous ne vous fussiez pas apperçue de ce qu'on faisoit à votre gorge. Mais vous étiez si peu détachée des sens, si peu concentrée avec la Divinite, que vous n'avez pas été un moment à reconnoître que je vous touchois. Je voulois éprouver, si votre ferveur dans l'Oraison vous élevoit au dessus de la matiére, & vous unissoit au souverain Etre, la vive source de l'immortalite & de la spiritualite, & je vois avec beaucoup de douleur, que vos progrès sont très-petits; vous n'allez que terre à terre. Que cela vous donne de la confusion, ma fille, & vous porte à mieux remplir les saints devoirs de la priére mentale.* Mademoiselle de Calonges, qui avoit autant de bon sens, que de vertu, ne fut pas moins indignée de ces paroles que de l'action de Labadie, & rompit entiérement avec lui. Bayle en rapportant ce fait, avertit qu'il ne le garantit pas, & M. Bernard, qui le rapporte après lui dans la *Republique des Lettres*, paroît en douter; mais M. Basnage assûre qu'il le tient de la Demoiselle même à qui il l'a entendu rapporter plus d'une fois, & qui ne parloit jamais qu'avec horreur de la fausse dévotion de Labadie. Il fut ensuite accusé à la Cour, d'avoir excité une sédition pour un cadavre. Il s'agissoit du corps mort d'une femme que le Curé de Montauban vouloit enterrer dans son cimetiére, parce qu'elle avoit changé de Religion. Labadie lui disputa ce corps & arma ses partisans. L'affaire ayant été portée à la Cour, le cadavre fut adjugé au cimetiére Catholique; & Labadie condamné comme séditieux à quitter l'Eglise de Montauban. Son exil causa une division affreuse. D'Arbussy, son Collégue, fut accusé d'avoir contribué à sa condamnation par un esprit de jalousie. Il se forma deux partis dans la ville, qui étoit presque toute de la Religion Réformée, celui des *Margajats*, & celui des *Caqueurs*. Ils en vinrent aux derniéres extrémitez, & comme les deux Chefs de parti étoient d'un mauvais caractére, ils furent également détestez de ceux qui les avoient soutenus avec trop de chaleur. Labadie chassé de Montauban, alla chercher un asyle à Orange; mais n'y ayant pas trouvé autant de sûreté, qu'il se l'étoit imaginé, il se retira secrettement à Genéve au mois de juin 1659. On le regretta fort à Orange, où il s'étoit fait moins connoître qu'ailleurs, & où ses maniéres dévotes, & ses prédications en avoient imposé. Il ne fut pas long tems à Genéve, sans y causer de grandes émotions. On se divisa à son sujet en deux partis, dont l'un bâtit une grande maison, où il y avoit des cellules pour ceux qui charmez de lui le suivoient aveuglément, & l'autre cherchant à l'éloigner, trouva le moyen de le faire appeller en 1666 à Middelbourg. Il s'y rendit cette même année & commença à y répandre encore plus particuliérement qu'il n'avoit fait jusques-là tous ses Dogmes. Voici en abbrégé ceux qui lui étoient propres. 1. Il croyoit que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes, & qu'il les trompoit effectivement quelquefois. Il alléguoit en faveur de cette opinion divers exemples tirez des Livres Sacrez; entre autres celui d'*Achab*, à qui Dieu envoya un esprit de mensonge pour le séduire. 2. Il ne regardoit pas l'Ecriture Sainte, comme absolument nécessaire pour la conduite des ames au salut, parce que selon lui, le S. Esprit agissoit immédiatement sur elles, & leur donnoit de nouveaux degrez de révélation; & que lorsqu'une fois on étoit frappé de cette lumiére toute divine, on pouvoit tirer des conséquences, qui menoient à la parfaite connoissance de la vérité. Il croyoit même qu'en lisant cette Ecriture, il falloit être moins attentif à l'explication des mots & du texte, qu'à l'inspiration intérieure du S. Esprit. 3. Quoiqu'il convînt que le Batême est un sceau d l'alliance, qu'on pouvoit conférer aux enfans naissans dans l'Eglise, il ne laissoit pas de dire qu'on auroit dû le différer jusqu'à un âge avancé, puisqu'il étoit une marque qu'on étoit mort au monde & ressuscité en Dieu. 4. Il mettoit cette différence entre l'ancienne & la nouvelle alliance, que l'une étoit charnelle, chargée de cérémonies, accompagnée de bénédictions temporelles, & que les méchans y entroient comme les bons, pourvu qu'ils descendissent d'*Abraham*. Mais l alliance nouvelle n'admettoit, disoit-il, que des hommes spirituels, elle délivroit de la Loi, de sa malédiction, de ses cérémonies, & mettoit l'homme dans une parfaite liberté. 5. Il regardoit l'observation du jour du repos comme une chose indifférente, & il disoit que Dieu n'avoit pas préféré un jour à l'autre. Il fondoit cette opinion sur un passage de *S. Luc*, que Béze avoit trouvé dans un Manuscrit, & qu'il avoit inséré dans ses Notes sur le Nouveau Testament. Cette Addition porte que J. C. voyant un homme, qui travailloit le jour du Sabbat, lui dit, *Tu es heureux, si tu sais ce que tu fais : mais si tu l'ignores, tu es méchant & transgresseur de la Loi*. Labadie concluoit de là que J. C. avoit laissé une entiére liberté de travailler, pourvu qu'on le fît dévotement & avec connoissance, & il blâmoit Béze de ce qu'il n'avoit point inséré cette addition dans le texte, d'où elle auroit passé dans toutes les Versions. 6. Il distinguoit deux Eglises, l'une où le Christianisme avoit dégénéré, & l'autre composée de Régénérez, qui avoient renoncé au monde; & il croyoit que J. C. viendroit régner mille ans sur la Terre, & qu'il convertiroit véritablement les Juifs, les Gentils, & les mauvais Chrétiens. 7. Il disoit que l'Eucharistie n'étoit que la Commémoration de la mort de J. C. & qu'encore que les signes ne fussent rien en eux-mêmes, on ne laissoit pas d'y recevoir spirituellement J. C. lorsqu'on y participoit comme on doit. 8. Il enseignoit que la vie contemplative étoit un état de grace & d'union divine pendant cette vie, le comble de la perfection, & *le sommet de la montagne Chretienne, si elevé qu'il touche les nues, & atteint de pres le Ciel*; 9. Que l'homme, dont le cœur est parfaitement content & calme, jouït à demi de Dieu, s'entretient familiérement avec lui, & voit en lui toutes choses; qu'il prend toutes les choses d'ici bas avec indifférence, voyant sous lui le monde, & ce qui s'y passe, sa mutabilité ne l'atteignant pas, & tous les orages ausquels ce monde est sujet se formant sous ses piez, comme la pluye & la gréle se forment sous la cime des montagnes, & laissent régner sur leur hauteur un calme constant & une paix parfaite; 10. Que l'on parvenoit à cet état par l'entiére abnégation de soi-même, par la mortification des sens & de leurs objets, & par l'exercice de l'Oraison mentale. Ce fut à la faveur de cette spiritualité & d'une sévérité apparente de mœurs, que Labadie s'aquit en peu de tems beaucoup d'autorité. On regardoit comme autant de *Mondains vendus au siécle présent* ceux qui le taxoient d'hypocrisie, & comme

me autant de Saintes celles qui le ſuivoient. Mademoiſelle Schurman, cette fille ſi fameuſe dans la *République des Lettres*, crut *choiſir la meilleure part*, en ſe rangeant ſous ſa direction. Elle devint un des Chefs les plus ardens de ſa Secte, & ce fut elle qui y entraîna la Princeſſe Palatine Elizabeth, qui reçut les Diſciples errans & fugitifs de Labadie. Cette Princeſſe regardoit comme un grand honneur de recueillir ce qu'elle appelloit *la veritable Egliſe*, & ſe trouvoit heureuſe de s'être détrompée d'un *Criſtianiſme maſqué*, qu'elle avoit ſuivi juſques-là. Elle élevoit juſqu'au Ciel Labadie: c'étoit, ſelon elle, un homme qui parloit au cœur: il avoit parlé au ſien pendant une maladie, & lui avoit mieux fait ſentir la vanité des créatures & les voyes du ciel, par des diſcours qui couloient abondamment de ſa bouche, que les autres Prédicateurs n'avoient fait par des Sermons étudiez. Labadie voulut s'unir avec Antoinette Bourignon, qui donnoit comme lui dans la ſpiritualité. M. de Cort, l'un des aſſociez de cette Demoiſelle, avoit entrepris de deſſécher une Iſle du Holſtein, appellée le Noordſtrand, dans le deſſein d'y retirer les Diſciples de Janſénius, & ceux de Mademoiſelle Bourignon. Labadie fit une étroite liaiſon avec lui, afin de pouvoir trouver un aſyle en ce païs-là. Mais Antoinette Bourignon n'approuva pas ſon deſſein, & écrivit ſur ſon ſujet à M. de Cort: *Vous pouvez y aller ſans moi; car je ſens & je ſai que nous ne pourrions jamais nous accorder enſemble; leurs ſentimens & l'eſprit qui les gouverne, ſont tout contraires à mes lumiéres & à l'eſprit qui me gouverne.* C'eſt ainſi que deux fanatiques, qui s'imaginoient chacun en particulier, être immédiatement conduits par le Saint Eſprit, croyoient cependant être gouvernez par des eſprits différens. En quoi ils erroient; car comme ils s'abandonnoient aux ſaillies d'une imagination échauffée qui peut ſe diverſifier à l'infini, l'un devoit néceſſairement aller à droite, pendant que l'autre tournoit à gauche. Les Sectateurs de Labadie, qu'on nomma *Labadiſtes*, devinrent ſi nombreux, & tant de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe abandonnérent l'Egliſe Réformée pour ſe joindre à lui, que les Egliſes Françoiſes des Provinces-Unies penſérent tout de bon aux moyens d'arrêter le cours d'une déſertion, qui augmentoit de jour en jour. Mais lorſqu'elles ſe diſpoſoient à attaquer Labadie, lui même s'aviſa d'attaquer M. de Wolzogue ſur ſon livre de l'*Interpréte de l'Ecriture*, contre lequel pluſieurs Théologiens s'étoient déja ſoulevez, & dont il ſollicita la condamnation avec beaucoup de chaleur au nom de l'Egliſe de Middelbourg. L'affaire fut jugée dans un Synode tenu à Naerden, où M. de Wolzogue fut *unanimément déclaré Orthodoxe, l'Egliſe de Middelbourg cenſurée, & Labadie condamné à confeſſer à la face du Synode, & en préſence de M. de Wolzogue, qu'il avoit eu tort de l'accuſer & qu'il en avoit un ſingulier déplaiſir.* Labadie ayant appris la téneur de ce Jugement, ne voulut point l'entendre prononcer; & de peur qu'on ne le lui ſignifiât, il partit ſecrettement de Naerden. De retour à Middelbourg, il aigrit tellement ſon Egliſe contre le Synode, qu'elle menaça d'un Schiſme dans les formes. Pluſieurs Synodes tâchérent par leurs déciſions de couper la racine du mal; mais Labadie refuſoit de comparoître dans les uns, conteſtoit l'autorité des autres, & appelloit des Sentences définitives qu'ils prononçoient contre lui. Il prétendoit que les Loix des Compagnies Eccléſiaſtiques ne pouvoient lier les conſciences; que ce ſeroit ramener le Papiſme dans la Réforme, que de leur attribuer une autorité ſuprême; & que ces Aſſemblées ne pouvant *meſurer les choſes qu'au compas humain, on donnoit un Compagnon à l'Ecriture*, en faiſant de leurs déciſions une Régle de Foi. Enfin le Synode nomma des Commiſſaires, pour aller à Middelbourg terminer cette affaire. Ils s'y tranſportérent; mais le peuple ſe ſouleva contre eux, s'empara du lieu de l'Aſſemblée, & ferma les portes de l'égliſe, afin qu'on ne pût y entrer. Le Magiſtrat ſoutint Labadie, & les Etats de la province ſe contentérent de propoſer un accommodement, que Labadie, qui vouloit profiter de la foibleſſe des uns & de la chaleur des autres, rejetta fiérement. Les Etats irritez de ſon refus confirmérent la Sentence prononcée par les Commiſſaires, lui défendirent auſſi-bien qu'à Yvon ſon Diſciple, de prêcher, & aux Imprimeurs de publier aucun Ecrit deſavantageux à l'un ou à l'autre des deux Partis; & parce que Labadie crioit à l'injuſtice de ce qu'il avoit été condamné ſans avoir été oui, on renvoya la déciſion au Synode, qui devoit ſe tenir à Dordrecht, & auquel il ſeroit obligé de comparoître. Ce Synode dépoſa Labadie, & ne lui laiſſa eſpérer de grace qu'à la faveur d'une repentance éprouvée, qui ne vint jamais. Au contraire il ſe fit ſuivre à Middelbourg par une foule de Dévots & de Dévotes, avec leſquels il alla en triomphe forcer les portes de l'égliſe; après quoi il prêcha & diſtribua la Communion à ceux qui l'avoient ſuivi. Les Bourguemeſtres, qui craignirent les ſuites d'une entrepriſe ſi hardie, lui envoyérent auſſi-tôt un ordre de ſortir de leur ville, & du reſſort de leur Juriſdiction. Il obéït & ſe retira à Ter-Veer, ville voiſine, où il avoit de zélez Sectateurs, qui lui tendirent les bras. C'étoient de riches Négocians, qui s'y étoient réfugiez, & qui y attiroient un gros commerce. Ils le reçurent avec joye, & lui procurérent la protection du Magiſtrat. Les Etats de Zélande réſolus enfin de tirer Labadie de ſon fort, ordonnérent qu'il fût chaſſé de la province. Le Magiſtrat de Ter-Veer prit ſon parti contre les Etats, & allégua trois raiſons en ſa faveur; l'une, que cet homme, qui vivoit paiſiblement dans leur ville, n'avoit rien fait qui meritât le banniſſement; l'autre qu'il ſuffiſoit qu'on lui eût fermé la bouche par l'interdiction des Prédications publiques; & la derniére qu'on craignoit la populace, qui ne permettroit pas ſans émotion, qu'on leur enlevât un homme d'une ſi grande édification. Cette Province fut obligée d'avoir recours au Prince d'Orange, qui étoit Marquis de Ter-Veer; & ce Prince ordonna à Labadie d'obéir, & défendit à tous les Habitans de lui donner retraite. Celui-ci reprit d'abord le deſſein de s'aſſocier avec Mademoiſelle Bourignon dans le Noordſtrand; mais elle ne le trouva pas aſſez myſtique, pour en faire ſon Collégue, ni aſſez ſouple pour le mettre au nombre de ſes Diſciples. Ne pouvant réüſſir de ce côté-là, il forma un petit établiſſement entre Utrecht & Amſterdam, où il avoit une Imprimerie, de laquelle ſont ſortis pluſieurs de ſes Ouvrages. Le nombre de ſes Sectateurs s'augmenta depuis, & ſeroit devenu très-grand ſans la déſertion de quelques-uns de ſes Diſciples, qui publiant l'Hiſtoire de *ſa vie privée & ſa maniere d'enſeigner*, n'oubliérent pas d'inſtruire le public des familiaritez qu'il prenoit avec ſes Dévotes, ſous prétexte de les unir plus particuliérement à Dieu. Il envoyoit de ſa retraite ſes Apôtres dans les grandes villes de Hollande, afin d'y faire des Proſélytes dans les maiſons riches; mais le ſuccès ne fut pas d'abord aſſez grand pour le garantir de chercher un lieu, où il pût vivre ſans craindre la famine. Il paſſa à Erfurt, d'où la guerre le chaſſa, & l'obligea de ſe retirer à Altena dans le Holſtein. Ce fut en ce lieu qu'attaqué d'une colique violente, il mourut l'an 1674 entre les bras de Mademoiſelle Schurman, qui, comme une Compagne fidéle, l'avoit ſuivi par tout. Il étoit alors âgé de 64 ans. D'autres diſent qu'il ſe retira à Wivert, Seigneurie de Friſe, appartenante à la Maiſon de Sommersdyck, où quatre Demoiſelles de cette famille, toutes quatre ſœurs, lui donnérent retraite, & y forma une petite Egliſe qu'ils nommoient l'Egliſe de Jesus-Christ retirée du monde. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *La Pratique des deux Oraiſons mentale & vocale; Lettre d'adieu à l'Egliſe d'Orange; Jugement charitable ſur l'état preſent des Juifs; Déclaration de Jean Labadie contenant les raiſons qui l'ont obligé à quiter la Communion de l'Egliſe Romaine pour ſe ranger à celle de l'Egliſe Reformée; Triomphe de l'Euchariſtie, ou la vraye doctrine du Saint Sacrement; Les divins Hérauts de la Pénitence au monde; Le veritable Exorciſme, ou l'unique effectif moyen de chaſſer le Diable du Monde Chretien; L'Idée d'un bon Paſteur; La Réformation de l'Egliſe par le Paſtorat; Le Héraut du grand Roi Jeſus; L'arrivée Apoſtolique aux Egliſes; L'Idée d'une bonne Egliſe; Manuel de piété; Le Diſcernement d'une veritable Egliſe ſuivant l'Ecriture Sainte; La Puiſſance Eccleſiaſtique, bornée à l'Ecriture & par elle; Traité Eccleſiaſtique ſelon les ſentimens de Jean Labadie, de l'Exercice Prophétique, ſelon S. Paul, I. Corinth. ch. 14. ſa liberté, ſon ordre & ſa pratique; Points fondamentaux de la vie vrayement Chretienne; Le Chant Royal du Roi Jeſus-Chriſt; Abbrégé du véritable Chriſtianiſme Théorique & Pratique; Les Entretiens d'eſprit du jour Chretien; Les ſaintes Décades des Quatrains de pieté Chretienne, touchant la connoiſſance de Dieu, ſon Honneur, ſon Amour, l'union de l'ame à lui; L'Empire du Saint Eſprit ſur les ames; Apologie pour les Egliſes Wallonnes de Middelbourg & de Rotterdam; Le Rénoncement à ſoi même pour ſe donner entiérement à Dieu; Traité de ſoi, ou le Rénoncement à ſoi même pour la petite Egliſe; Fragmens de quelques Poeſies & ſentimens d'eſprit de M. Labadie; Tractatus de Sabbatho; Confutatio Quakeriſmi, Veritas ſui Vindex, ſeu ſolemnis Declaratio Fidei Joannis de Labadie, Petri Yvon & Petri du Lignon; Juſtum Judicium de juſta Bonorum a Malis, quod ad Communionem Eccleſiaſticam ſpectat, Seceſſione*, ſous le nom de Daniel Jonas Béda; *Cenſura libri de Interprete Scripturarum.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 18. p.* 386—411.

L A B A N, Déſert au delà du Jourdain, où Moïſe récita le Deuteronome aux Iſraëlites, & dont il eſt parlé, *ch.* 1. *v.* 1. Quelques-uns veulent que ce lieu ſoit le même que *Libna*, qui fut le dix-ſeptiéme campement des Iſraëlites; d'autres le prennent pour un lieu tout différent, ſur quoi on peut conſulter les Interprétes, & en particulier Jean le Clerc *ſur ce premier verſet du Deuteronome.*

L A B A N, fils de Bathuel ou Béthuel, qui l'étoit de Nachor, étoit frére de Rébecca, qu'il donna l'an 2179 du monde, & 1856 avant Jesus-Christ, à Eliézer domeſtique d'Abraham, pour être femme d'Iſaac. Il demeuroit dans la Méſopotamie de Syrie où il poſſédoit de grands biens, & avoit deux filles, Lia ou Léa & Rachel. Jacob fils d'Iſaac, ſervit ſept ans pour avoir cette derniére en mariage; mais quand ce tems fut écoulé, Laban qui ne pouvoit ſouffrir que ſa ſeconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le ſoir Lia au lieu de Rachel, & fit que Jacob, ſans le ſavoir, la prit pour ſa femme, l'an 2283 du monde, & 1752 avant J. C. Laban obligea Jacob de ſervir encore ſept ans pour Rachel. Enfin après ce tems, Jacob y ayant encore demeuré ſix ans, & voyant que ſon beau-pére s'oppoſoit à ſon départ, ſortit de chez lui ſans lui dire adieu, & emmena avec lui tout ce qui lui appartenoit. Laban fut averti d'un départ ſi ſoudain; & apprenant qu'on lui avoit emporté ſes idoles, il pouſuivit Jacob avec une étrange colére, l'an 2296 du monde, & 1739 avant Jesus-Christ. Les remontrances de Jacob & l'entretien qu'il eut avec ce Patriarche, diſſipérent ſes chagrins & le portérent à ſe réconcilier avec Jacob ſon gendre, à faire alliance avec lui, & à lui permettre de continuer ſon voyage. * *Geneſe, ch.* 24. *v.* 29. *ch.* 29. & 31. *&c.* Salian & Torniel, *in Annal. Vet. Teſtam.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1.

L A B A N A, ville. *Voyez* L O B N A.

L A B A R U M ou L A B O R U M, Enſeigne militaire que les Romains portoient depuis Conſtantin *le Grand.* Ce Prince venoit attaquer le Tyran Maxence, qui avoit de plus fortes troupes que lui; mais Dieu, pour l'aſſurer de la protection particuliére qu'il lui vouloit donner, fit paroître dans le ciel une croix lumineuſe formée de la lettre Gréque X, *Chi*, renverſée en forme de croix quarrée, & de la lettre Gréque P, *Rho*, qui ſurmontoit la lettre X, autour de laquelle on voyoit ces mots Grecs, ἘΝ ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ, c'eſt à dire, *Vaincs par ceci.* Conſtantin n'entendit pas d'abord ce que ſignifioit cette apparition; mais la nuit ſuivante Jesus-Christ lui apparut, & lui commanda de faire un étendart militaire, de la même forme qu'il l'avoit vu le jour précédent, & de le porter deſormais dans ſes armées au jour du combat, s'il vouloit être victorieux. Le lendemain il dit à ſes Confidens ce qu'il avoit

vu, & fit venir des Orfévres pour travailler à cette croix & pour en faire une d'or & de pierreries, de la maniére qu'il la leur dépeignoit. Euſébe qui l'avoit vue, en fait une deſcription fort exacte; mais qui a été entendue de peu de gens. On peut la voir ſur les Médailles de Conſtantin, avec la Note qu'on en a faite dans le Recueil des Médailles du P. Banduri. Conſtantin ſe ſervit toujours de ce Labarum, comme d'un rampart qui le mettoit à couvert contre toutes ſortes d'ennemis. Socrate ſemble dire que de ſon tems, c'eſt à dire, vers l'an 430, on le gardoit dans le Palais de Conſtantinople. Il ſe voyoit encore au neuviéme ſiécle ſelon Théophane. Conſtantin en fit faire encore pluſieurs autres ſemblables, pour être toujours portez à la tête de ſes armées; car c'en étoit le principal étendart, qui tenoit ſeul la place de toutes les idoles d'or qu'on y portoit auparavant; mais il n'étoit pas toujours fait de la même maniére, & aſſez ſouvent le nom de Christ n'étoit pas au haut de la pique, mais ſur le drapeau. Conſtantin le faiſoit porter par tout où il voyoit que quelques troupes de ſon parti fléchiſſoient; & auſſi-tôt Dieu récompenſant ſa foi, faiſoit pencher la victoire de ce côté-là, & mettoit les ennemis en fuite. Il choiſit entre ſes Gardes cinquante des plus forts & des plus courageux, & qui avoient le plus de crainte de Dieu, pour être autour de cet étendart, & le porter tour à tour. Euſébe aſſure que ceux qui le portoient n'étoient jamais bleſſez dans le combat. Il rapporte que dans une occaſion fort périlleuſe, celui qui le tenoit étant effrayé, & l'ayant donné à un autre pour s'enfuïr, fut auſſi-tôt percé d'un dard qui le tua, & que l'autre ne reçut pas un ſeul coup, quoique pluſieurs traits donnaſſent dans le bois qui portoit la croix & s'y attachaſſent. C'eſt ce qu'Euſébe dit avoir appris de Conſtantin même. Théodoſe *le Jeune* donna de grands priviléges en 416, à ceux qui étoient chargez du *Labarum* ou *Laborum*; car c'eſt ainſi que ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Ambroiſe, Prudence & d'autres enſuite appellent cet étendart conſacré par le nom de Jesus-Christ, ſelon les termes de ſaint Ambroiſe. Les Soldats le ſaluoient avec un profond-reſpect; & on croit que Claudien marque la même choſe des Empereurs mêmes. Il fit mettre auſſi la Croix ſur les armes des Soldats, ſur leurs boucliers, & ſur leurs caſques, comme on le voit encore par divers monumens qui nous reſtent de ſes ſucceſſeurs & de lui-même. Sozoméne dit que Conſtantin fit mettre exprès la Croix & le nom de Jesus-Christ ſur le *Labarum*, afin que les Soldats accoutumez de tout tems à rendre de grands reſpects à cet étendart, ſe portaſſent inſenſiblement à étendre ce reſpect à Jesus-Christ même, dont ils avoient ſans ceſſe le ſigne & le nom devant les yeux, & qu'ils oubliaſſent ainſi peu à peu leurs idoles, pour embraſſer le culte du vrai Dieu, à l'imitation de leur Empereur. Dans quelques Médailles de ce Prince, on voyoit d'autres formes du *Labarum*, ſigne militaire, avec ces mots, *La gloire de l'armée*, *la vertu de l'armee*, *l'union des Soldats*. Julien l'*Apoſtat* ſupprima ce ſigne ſacré, & ſaint Grégoire de Nazianze, en ſa premiére Oraiſon contre ce Prince, dit qu'on avoit donné le nom de *Labarum* ou *Laborum* à cet étendart, pour dire que par ſon ſecours on finiſſoit les travaux. Les autres ajoûtent que Conſtantin l'appella ainſi, afin qu'on connût que par la Croix qu'il avoit reçue, il finiroit les perſécutions que l'Egliſe ſouffroit depuis deux ou trois ſiécles; ou qu'il feroit ceſſer les maux que le Tyran Maxence avoit cauſez à la ville de Rome. Les François eurent depuis, l'oriflamme & la châſſe de S. Martin, qui étoit leur ſigne militaire, fatal aux ennemis. * *Conſultez* Euſébe, *in Vita Conſtant.* Sozoméne, *l.* 1. Turnébe, *Adverſ. l.* 15. *c.* 16. Cujas, *de Præp. Labar.* Baronius, *A. C.* 312. Gretſer, *de Cruce*, *l.* 2. *c.* 37. 38. Prudence en parle au premier livre contre Symmaque, *v.* 487. en ces termes,

Chriſtus purpureum geminanti textus in auro
Signabat Labarum.

L A B A T (Pierre) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, natif de Toulouſe; enſeigna très-longtems la Théologie à Bourdeaux & dans ſa patrie, où il mourut le trentiéme mars 1670. On a de lui une Théologie Scholaſtique en huit volumes, *in octavo*, imprimez à Toulouſe en 1658, & dans les trois années ſuivantes. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

L A B A T A (François) Eſpagnol, entra jeune chez les Jéſuites l'an 1567, & mourut fort âgé le 27 mars de l'an 1631. Nous avons de lui, *Apparatus Concionatorum*, *ſeu Loci Communes ad Conciones ordine alphabetico*; *Diſcurſus morales*, *&c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.*

* L A B A T H S A N, village de la Baſſe Hongrie, ſitué à une lieue de Gran. Il paroit par une Inſcription qu'on y a trouvée, qu'il eſt l'ancien *Commercium*, bourg de la Baſſe Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A B A Z I N. *Voyez* A L B A Z I N.

L A B B E' (Louïſe) Courtiſane de Lyon, vivoit dans le XVI ſiécle, & excelloit dans la Poëſie & dans la Muſique. La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas la citent dans leurs Bibliothéques, & louent un Ouvrage qu'elle avoit fait, qui étoit un Dialogue de l'Honneur & de la Folie. Ils parlent peu avantageuſement de ſa conduite. C'étoit une franche Courtiſane; mais déſintéreſſée, & qui par un penchant aſſez rare, préféroit les Savans aux Riches.

L A B B E (Philippe) Jéſuite, né à Bourges le dixiéme juillet 1607, ſavoit les Belles Lettres, la Philoſophie & la Théologie qu'il enſeigna avec réputation; mais il s'en aquit une plus grande par ſon humeur honnête & bienfaiſante & par ſes Ouvrages. Il fut l'ami particulier de preſque tous les Savans de ſon tems. Pluſieurs même des Proteſtans parlent de lui avec éloge. Ce Pére mourut le 25 de mars l'an 1667, âgé de prés de 60 ans. Il étoit extrémement laborieux, & médiocre Critique. Nous avons de lui, *Nova Bibliotheca MSS. Librorum*, en deux volumes, *in folio*; *de Byzantinæ Hiſtoriæ ſcriptoribus*; *Galeni Vita*; *Bibliotheca Bibliothecarum*; *Concordia Chronologica*; *de Scriptoribus Eccleſiaſticis*; *Bellarmini Philologica & Hiſtorica Diſſertatio*; *Alliance Chronologique*, &c. Le Pére Labbe avoit d'autres Ouvrages en état d'être publiez, comme, les Oeuvres de S. Jean de Damas, &c. Il avoit commencé la derniére édition des Conciles, que nous avons en dix ſept volumes. On imprimoit le onziéme quand il mourut. Le Pére Coſſart ſon Confrére, eut ſoin de faire achever cet Ouvrage. L'Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, ſoutient qu'on fait une injuſtice au P. Labbe de le traiter de *mediocre Critique.* Auſſi avoit-il entrepris de faire ſon Apologie, & ſur cet article & ſur celui de plagiat, dont pluſieurs ont accuſé le P. Labbe. Il l'avoit promiſe au P. Méri qui ne ſavoit ſur quel ton parler du P. Labbe dans ſa Bibliothéque du Berri. Mais le P. Méri étant mort, l'Apologie eſt demeurée entre les mains de l'Auteur, qui ſe contente d'en donner le précis dans l'article où il parle du P. Labbe. Il ramaſſe un tres-grand nombre d'éloges que les Savans de tous partis ont fait du P. Labbe, & pendant ſa vie & après ſa mort. Il examine, avec ſoin, toutes les imputations de plagiat, & il tache de juſtifier ſon Auteur. Cependant il n'en eſt pas idolatre & il n'en canoniſe pas les fautes. D'un côté il l'accuſe d'avoir écrit ſes livres trop à la hâte, & de l'autre d'avoir été trop dur dans ſa critique. A ce ſujet il rapporte que le Docteur Boileau diſoit dans ſon Traité *de la Confeſſion Auriculaire*, que c'eſt un vrai plaiſir de voir comme le trés docte P. Labbe étrille les Critiques Calviniſtes, & cela par droit de répréſailles, *injurias retaliat.* L'Auteur qui nous fournit ceci n'approuve pas ce procédé; il croit, & avec juſtice, que les injures doivent être laiſſées aux Harangéres & aux Crocheteurs; mais que les Auteurs doivent combattre par de bonnes raiſons, bien rangées & bien exprimées.

L A B D A, fille d'Amphion de la famille des Bacchides, étoit boiteuſe, & ne trouva perſonne de ſa famille qui voulût l'épouſer: de ſorte qu'elle fut mariée à Etion fils d'Echécrate, & en eut Cypſéle qui fut Tyran de Corinthe, & pére de Périandre. On dit que les Corinthiens, ayant ſçu par les prédictions de l'Oracle, que le fils de Labda s'empareroit un jour de la tyrannie de leur ville, les Magiſtrats envoyérent des gens pour le tuer; mais que l'enfant livré par la mére à un d'eux, s'étant mis à ſourire, cet homme en eut pitié, & qu'aucun de ceux qui étoient envoyez pour le faire mourir, n'ayant eu le cœur d'exécuter cet ordre, il l'avoit rendu à ſa mére qui le cacha dans une meſure de blé, que les Grecs appellent *Cypſéle.* * Hérodote, *l.* 5. ou *Terpſichore*, *c.* 92. Pauſanias, *in Corinthiacis.*

L A B D A C U S ou L A B D A Q U E, fils de Phénix, Roi de Thébes, fut pére de Laius, pére d'Oedipe. * *Conſultez* Stace, *l. 6. de la Thébaïde.* Apollodore, &c.

L A B E'D E, petite Province maritime d'Afrique dans la Guinée ſur la Côte d'Or. Elle a au Couchant le grand *Acara*, & au Levant & au Nord *Ningo*, & a pris ſon nom de la ſeule place qu'elle ait ſur la côte. Le ſéjour de cette place, qui eſt à trois lieues au Levant du petit Acara, & fermée de murailles, eſt plaiſant & agréable. C'eſt un païs de plaines & de pâturages qu'arroſent pluſieurs ruiſſeaux. Les Habitans ont un Roi, & s'occupent les uns à faire du ſel, & les autres à cultiver les terres. Il y en a qui trafiquent en gros bétail qu'ils nourriſſent, ou qu'ils vont quérir à Ley pour le mener vendre à Acara. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* L A B E L L E (Etienne) de Florence. Son pére étoit Orfévre, & lui même avoit auſſi commencé à travailler à l'Orfévrerie. Il la quita pour s'appliquer entiérement à la Gravure. Canta Gallina fut ſon premier Maître. Après avoir gravé beaucoup d'ouvrages à Rome & à Florence, il vint à Paris en 1642, à la ſuite d'un Réſident de Florence. Lorſqu'il eut demeuré quelque tems à ſe divertir, voyant qu'il commençoit à manquer d'argent, il ſe mit à travailler, & fit un livre de combats de mer & de batailles, qu'il porta chez un Marchand de la rue-S. Jacques, nommé Chartres; mais n'ayant pu convenir du prix, Colignon & un nommé Goyran, lui conſeillérent d'aller trouver Iſraël pour lequel ils travailloient: ce qu'il fit, & lui ayant fait voir ſon ouvrage, il en reçut plus qu'il n'en demandoit, & enſuite continua de graver pour lui. Durant dix ou douze ans que Labelle demeura à Paris, il fit quantité d'ouvrages. Ses affaires domeſtiques l'ayant obligé de retourner à Florence, il y fut favorablement reçu du Grand Duc qui lui donna une penſion. Pendant le reſte de ſa vie qui fut aſſez languiſſante, il ne laiſſa pas de faire pluſieurs ouvrages; mais après avoir longtems ſouffert de grands maux de tête, il mourut vers l'an 1664. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *Entr.* 7. *p.* 385 *& ſuiv.* édit. de Trevoux 1725.

L A B E'O, nom qui a été donné aux familles des Antiſtius, des Aſconius, des Attinius, des Fabius, des Pacuvius, des Pomponius, &c. & originairement à ceux qui avoient de groſſes lévres. * Appien, *de Bello Civili*, *l.* 4. Bertrand, *de Juriſper. p.* 58. Hardouin, *in Plinium*, *l.* 11. *c.* 37.

L A B E'O (Q. Fabius) Romain, fut Queſteur l'an 557 de Rome, & 197 avant J. C. En l'an 564 de Rome, il fut Préteur, commanda la flotte Romaine, & entre autres exploits, redemanda aux Candiots tous les priſonniers de la République, qui ſe trouveroient en leur puiſſance. Cela lui valut l'honneur du triomphe naval. L'an 570 & 184 avant J. C. il fut Conſul avec Claudius Marcellus, & commanda une armée dans la Ligurie. On rapporte certaines choſes de lui, qui démentent la bonne foi dont les Romains ſe piquoient: c'eſt qu'étant choiſi pour Arbitre par ceux de Nole & par ceux de Naples, qui ſe diſputoient un certain canton de païs, il les exhorta à relâcher les uns & les autres quelque choſe de leurs prétentions, & ajugea au peuple Romain

main ce qu'ils avoient relâché. On dit aussi qu'ayant vaincu le Roi Antiochus, & fait un traité avec lui, par lequel ce Prince devoit lui céder la moitié de ses navires, il les fit tous partager en deux, afin d'ôter à ce Roi universellement tous ses vaisseaux. Il se mêloit de Poësie; & Santra rapporte que si Térence avoit été aidé dans la composition de ses Comédies, ce n'avoit pas été par Scipion & par Lelius, qui n'étoient encore que de jeunes gens; mais par Sulpitius Gallus, ou bien par Q. Fabius Labéo, & par M. Popilius, qui étoient tous deux Consulaires & Poëtes. * Tite-Live, *Decade* 4. *l.* 7. 9. & 10. Cicéron, *de Officiis*, *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 7. *c.* 3. *ex.* 4. Donatus *in Vita Terentii.*

L A B E'O (Antistius) excellent Jurisconsulte Romain, Disciple du célébre Sulpitius, fut si étroitement attaché aux intérêts de sa patrie, qu'après avoir été un des complices de la conjuration contre César, voyant son parti opprimé par la perte de la bataille de Philippes, où Brutus & Cassius périrent, il ne voulut point survivre à la perte de la liberté de Rome: c'est pourquoi il se fit tuer dans sa propre tente, par celui de ses Esclaves, auquel il se fioit le plus, & qu'il venoit d'affranchir, l'an 723, de Rome & 31 avant J. C. Il laissa un fils encore plus grand Jurisconsulte que lui. Nous en allons parler.

L A B E'O (Q. Antistius) fils du précédent, & Disciple du docte Trébatius, vivoit du tems d'Auguste, & fut un des plus savans Jurisconsultes de l'ancienne Rome. D'ailleurs il étoit d'une profonde littérature & d'une intégrité inflexible, bien éloigné de cet esprit flateur & complaisant, que presque tous les Romains de ce tems-là témoignérent pour s'accommoder à l'esprit de l'Empereur; car Labéo persista toujours dans les maximes anciennes, & ne voulut jamais consentir à rien qui ne fût conforme aux loix. Aulu-Gelle & Suétone nous rapportent plusieurs traits de cette conduite, & quoique ce dernier remarque que cette fermeté d'ame ne fut point préjudiciable à Labéo, Tacite qui dit le contraire, paroît plus croyable, lorsqu'il dit qu'elle l'empêcha de s'élever au consulat, & d'aller même au delà de la dignité de Préteur: ce qui ne servit qu'à le rendre plus illustre. Pomponius assure que Labéo refusa d'être fait Consul substitué, lorsqu'Auguste le lui proposa. Mais selon Pomponius, la raison de Labéo fut qu'il craignoit d'être détourné de ses études. Il n'est pas tout à fait certain que celui dont nous parlons, soit le même dont parle Pline, *l.* 35. *c.* 4, comme étant mort depuis peu, extrémement vieux, & ayant fait gloire de savoir peindre en mignature: vanité de laquelle on se moquoit. Labéo composa un fort grand nombre de livres, dans lesquels donnant trop à son esprit & à son imagination, il débita beaucoup de nouveautez. Il partageoit l'année, en sorte qu'il étoit six mois à Rome à répondre à ceux qui le consultoient sur le Droit, & six mois à la campagne pour composer des livres. On veut qu'il en ait publié jusqu'à quatre cens. On voit le titre de quelques uns dans l'indice des Pandectes. Il avoit composé sur le Droit Pontifical & sur les Divinations quelques Ouvrages qui sont peut être ceux dont S. Augustin a cité quelque chose dans le second livre de la Cité de Dieu, *c.* 11. Nous disons *peut-être*, parce qu'il auroit pu citer d'après un Cornélius Labe'o, Auteur de quelques livres de Fastes, des Dieux Pénates, & de l'Oracle de Claros, cité plusieurs fois par Macrobe. On dit qu'Antistius Labéo avoit aussi composé des Commentaires sur les douze Tables. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 12: *l.* 7. *c.* 15: *l.* 20. *c.* 1. Suétone, *in Augusto*, *c.* 57. Tacite, *Annal. l.* 3. Bertrand, & Guillaume Grotius, *in Viris Jurisconsultorum.*

L A B E'O (Domitius) a été mis par Rutilius entre les illustres Jurisconsultes, qui florissoient sous l'empire d'Adrien; mais sans aucun fondement, puisque ce qui l'a trompé aprés Rivalt, est un passage, *Leg.* 27 *qui testam. fac.* où Domitius Labéo est dit avoir consulté le Jurisconsulte Celsus. Or bien loin que ce Domitius Labéo paroisse là un habile Jurisconsulte, on en peut inférer qu'il étoit fort peu instruit du Droit. * Guillaume Grotius, *in Vit. Jurisc. p.* 133.

L A B E'O (Actius ou Attius) Poëte Latin, qui se mêla de traduire l'Iliade d'Homére, mais avec tant d'obscurité & si peu de succès, qu'il s'attira la raillerie de tous les honnêtes gens de Rome. Perse le tourne en ridicule dans la premiére de ses Satyres, *v.* 4, où il en parle en ces termes,

Ne mihi Polydamas, & Troïades Labeonem
Prætulerint.

L'ancien Interpréte de Perse ajoûte que cette Traduction de Labéo étoit de mot à mot; ce qui lui avoit fait dire les choses du monde les plus ridicules, que Perse ne pouvoit considérer, sans s'en mettre en colére. Il en parle encore ainsi, plus bas, *v.* 50.

——— *Non est hic Ilias Atti*
Ebria veratro.

* L A B E R (Le grand) riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, prend sa source dans le Gouvernement de Landshut, coule d'abord du sud au nord, puis à peu près de l'ouest à l'est, & se rend dans le Danube, environ une lieue & demie au dessus de Straubing.

* L A B E R (Le petit) riviére d'Allemagne, qui coule à peu près en ligne paralléle à la précédente, se rend dans le Danube immédiatement au dessous du grand Laber.

L A B E R I U S (Decimus) Chevalier Romain & Poëte, s'attacha à composer de ces sortes de piéces de théatre ou farces, qu'on appelloit *Mimi.* Il y réüssissoit par le penchant naturel qu'il avoit à la médisance & à la raillerie. Cicéron qui se piquoit de bons mots, éprouva plus d'une fois que Labérius avoit la repartie promte & piquante. A l'âge de soixante ans, il se laissa persuader par les sollicitations & les libéralitez de César, de monter sur le théatre, pour être lui même l'Acteur de ses piéces. Il y censura assez vivement César: ce qui fit croître la faveur d'un autre Poëte du même métier nommé Publius Syrus: en sorte qu'ayant disputé le prix sur le théatre, il obtint au jugement de César la préférence sur tous les autres, sans excepter Labérius. César, pour consoler en quelque maniére Labérius, lui donna un anneau d'or & une bonne somme d'argent. Une fois que Labérius en descendant du théatre, voulut aller prendre place parmi les Chevaliers, il ne s'en trouva aucun qui lui en voulût faire, chacun jugeant qu'il s'étoit rendu indigne de ce rang. Il mourut à Pouzzolles dix mois après l'assassinat de César, l'an 710 de Rome & 44 avant J. C. * Macrobe, *Saturn. l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 18: *l.* 10. *c.* 16. Horace, *l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 6: *l.* 17. *v.* 14. Sénéque, *Controv.* 18. S. Jérôme, *in Chron.* Eusébe. Bayle, *Dict. Crit.*

L A B E Z, Royaume d'Afrique, compté entre les Provinces de celui d'Alger parce qu'il en est tributaire. Voici à peu près ce que le Sieur de la Croix en rapporte dans sa Relation de cette partie du monde, *tome* 2. „ Labez est un païs de montagnes situé sur une partie du Mont-Atlas, à trois milles de Cuco, & à dix ou onze de Bugie, entre l'Occident & le Midi. Sur le sommet de la montagne il y a un Fort nommé *Caloa* ou *Calao.* Du même côté on voit une autre montagne, qu'on appelle *Cuco de Teléta*, où est le tombeau des Rois. Au pié de cette montagne est une place qu'on appelle *Tesli*, où l'on a bâti une citadelle pour résister aux irruptions des Turcs. Il y en a encore une autre appellée *Bori.* Cette derniére montagne produit peu de grains & de fruits. Il n'y a presque que du glayeul. C'est peut-être de là que ce Royaume a pris le nom de Labez, puisque *Gramaye* dit que ce mot marque une espéce de jonc, que les Espagnols nomment *Esparte*, & nous *glayeul.* Les Habitans sont des Bérébéres & des Azuagues, à peu près des mêmes mœurs que ceux de Cuco. Le Roi de Labez peut mettre sur pié une armée de trente mille hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie. C'étoit autrefois un Prince souverain, mais présentement il est Vassal du Bacha d'Alger, auquel il fournit tous les ans quatre cens chevaux & mille chévres. Le Bacha lui donne de son côté un sabre de Turquie, garni de pierreries. " * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* L A B I A (Jean-François) né à Florence, a amassé des richesses immenses par le commerce qui ne déroge point à Venise. Cette famille est originaire d'Avignon. Dans le tems du siége de Candie, Labia voyant que les Vénitiens avoient besoin d'argent, leur offrit cent mille ducats pour être aggrégé au Corps des Nobles. Après bien de la résistance on accepta ses offres, mais comme il y eut ensuite au moins quatre-vints familles qui montérent à la même dignité par la même route, il eut du chagrin de n'avoir pas mis une plus haute taxe, pour ôter aux autres l'envie d'acheter cet honneur à si haut prix. * *Gr. Diction. Univ. Holl.*

L A B I A W, petite ville de la Prusse Ducale. Elle est dans la Nadravie, à l'emboûchure de la Déme dans le Curisch-Haff, & à onze lieues de Konisberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A B I E N U S (Titus) Historien & Orateur, vivoit du tems d'Auguste. Suétone parle de lui dans la Vie de Caligula, en ces termes, *Caligula permit la curiosité de chercher & de lire les Ecrits de Titus Labienus, de Cordus Cremutius, & de Cassius Severus, quoiqu'ils eussent été défendus & supprimez par arrêt du Sénat.* Sénéque en fait mention dans la préface du cinquiéme livre des Controverses. On ne croit pas qu'il soit le même Labienus, Lieutenant de César dans les Gaules, qui suivit depuis le parti de Pompée, & qui fut tué en Espagne, comme nous le voyons dans les Commentaires du même César, & dans la continuation de Hirtius. On doit encore distinguer ce dernier d'un autre Labienus, qui suivit le parti de Brutus & de Cassius; & qui ayant été envoyé chez les Parthes, pour demander du secours à Orodès leur Roi, se mit à la tête de ses troupes quand il apprit la défaite des siens, & voulut être appellé le *Parthique.* Il surprit plusieurs villes des Romains, & fut défait par Ventidius, & pris par Démétrius, Affranchi de César, qu'Antoine avoit fait Gouverneur de Cypre l'an 40 avant J. C. * Strabon, *l.* 4. Dion, *l.* 48. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 23.

L A B I N E T. *Voyez* L A B Y N I T E.

L A B O R A D O R ou T E R R E de L A B R A D O R, que les uns confondent avec l'Estotiland, & que d'autres placent entre l'Estotiland & le Canada, est un grand païs dans le nord de l'Amérique. Quelques uns le prennent pour une Isle étendue vers Groenland, autour de laquelle plusieurs Voyageurs tant Espagnols qu'Anglois & François ont été, afin de trouver quelque détroit pour aller aux Indes Orientales; mais la grande quantité de neiges & de glaces à rendu leur entreprise inutile. Il s'y trouve force ours blancs & même de grands grifons tout blancs, différens de ceux d'Orient & d'Afrique, qui sont de couleur grisâtre & un peu rouge sous le ventre. Les uns & les autres n'ont que deux piez, quoiqu'on les peigne avec quatre. Ils s'y trouve aussi des perdrix & quantité de petits oiseaux, & tout le païs est plein de bois, de montagnes & de bêtes sauvages. Les Habitans sont bien proportionnez de corps, de bonne constitution & fort propres au travail. Ils se peignent le visage & le corps, croyant en être plus agréables, & ils portent aux oreilles des bagues d'or & d'argent. Leurs habits sont faits de peaux de martres & d'autres semblables bêtes, dont ils mettent en hiver la fourrure contre leur corps, la tournant en dehors l'été. Ils se ceignent avec des bandes de coton & de cuir de poisson & choses semblables; & le poisson, sur tout le saumon, est leur principale nourriture. Leurs maisons sont faites de bois & couvertes de peaux de poissons & d'autres animaux. * Davity, *Amérique septentrionale.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L A B O R A D O R, la petite L A B O R A D O R ou L A B R A-

BRADOR. C'est la partie orientale & la méridionale de l'Isle qu'on nomme le *Cap Breton*. C'est en ce païs qu'est le Lac de Labrador. * Maty, *Dict. Geogr.*

LABOROSOARCHODUS ou LABOSSARDACH, Roi de Babylone & d'Assyrie, étoit fils de Nériglissor, auquel il succéda l'an avant J. C. 554. Son régne ne fut que de neuf mois, après lesquels il fut tué par une conspiration des Seigneurs Babyloniens, qui mirent en sa place Labynite ou Nabonide.

LABORUM. *Cherchez* LABARUM.

LABOTAS, Roi des Lacédémoniens de la famille des Eurysthénides, succéda à son pére Echestrate l'an 994 avant J. C. & régna 37 ans: sous lui commença la premiére guerre contre les Argiens. * Hérodote. Pausanias.

LABOUR (Terre de) *Voyez* TERRE de LABOUR.

LABOURD, en Latin *Lapurdensis Tractus*, contrée de la Gascogne, province de France. Elle a au midi les Pyrénées & la Basse Navarre; au Levant & au nord les Landes, & au Couchant la Mer de Biscaye. Ce païs n'est guéres fertile ni en froment, ni en vin; mais il abonde en fruits, & particuliérement en poires & en pommes dont on fait du cidre excellent. On y recueille aussi du millet & des Simples merveilleux pour la Médecine. Bayonne en est la capitale. Ses autres lieux un peu considérables sont S. Jean de Luz, Andaye & Cibourre. * Maty, *Diction. Géogr.*

LABOUREUR (Jean le) né à Montmorency près de Paris l'an 1623, étoit fils & petit-fils du Baillif de ce lieu. A peine avoit-il dix-huit ans, qu'il se fit connoître par le Recueil des Tombeaux des personnes illustres, dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris, avec leurs éloges, Généalogies, armes & devises; & cet Ouvrage qui parut en 1642, *in quarto*, quoique si imparfait, que l'Auteur auroit voulu depuis le désavouer, fut si bien reçu, que dès l'année suivante on en fit une seconde édition *in folio*. Le Laboureur étoit en 1644 à la Cour, en qualité de Gentilhomme servant, lorsqu'il fut choisi pour accompagner la Maréchale de Guébriant, nommée Ambassadrice extraordinaire de France, à la conduite de la Princesse Marie de Gonzague, qui alloit en Pologne pour y épouser le Roi Ladislas IV. Le Laboureur accompagna la Maréchale à son retour. Ce voyage fut d'un an. Quelque tems après être revenu, il fit imprimer en 1647, à ses dépens, la Rélation de ce voyage, qui est remplie de choses curieuses & agréables. Ayant pris le parti de l'Eglise, il fut fait Aumonier du Roi, & on lui donna le Prieuré de Juvigné. Depuis, l'an 1664, le Roi par une grace spéciale le fit Commandeur de l'Ordre de S. Michel. Il avoit travaillé de bonne heure à la Traduction de l'Histoire de Charles VI, par un Religieux de S. Denys, & de sa continuation par Jean le Févre, dit de S. Remy; mais quoiqu'elle fût finie dès l'an 1656, elle ne parut qu'en 1663, & avec une très-petite partie des Commentaires qu'il avoit promis, & qui devoient contenir deux volumes, sans qu'on sache ni pourquoi il n'a pas tenu sa parole, ni ce que sont devenues toutes les piéces qu'il avoit recueillies, & qui devoient être d'une très-grande utilité. M. Clairembaut, Généalogiste de l'Ordre du S. Esprit, qui par son conseil s'étoit engagé dans les recherches généalogiques des familles, a eu ses dépouilles littéraires. Il avoit publié l'an 1656, l'Histoire du Maréchal de Guébriant, avec la Généalogie des Budos, & de quelques autres Maisons de Bretagne; & l'an 1659, il avoit donné une nouvelle édition des Mémoires de Michel de Castelnau, avec plusieurs Histoires généalogiques. L'édition des Mémoires de Castelnau par le Laboureur, laquelle est en deux volumes *in folio*, est très-recherchée & très-rare. Elle fut poussée à la vente de la bibliothéque de M. de Colbert, jusques à 180 livres. Il mourut au mois de juin 1675, dans sa 54 année. Après sa mort, le P. Ménétrier publia, en 1682, les Tableaux généalogiques, ou les seize quartiers des Rois de France depuis S. Louïs. On donna aussi, en 1684, son Traité de l'Origine des Armoiries; & on garde son Histoire de la Pairie dans la Bibliothéque du Roi de France. Louïs le Laboureur, frére de Jean, Baillif de Montmorency, mort le 21 juin 1679, est Auteur de quelques Poësies. En 1647, il publia en plusieurs Poëmes les Conquêtes du Duc d'Anguien; en 1664, le Poëme de Charlemagne; en 1669, les avantages de la Langue Françoise sur la Latine; & les Promenades de S. Germain. Ils avoient l'un & l'autre un oncle, nommé Dom CLAUDE le Laboureur, ancien Prevôt de l'Abbaïe de l'Isle-Barbe sur la Saone, près de de Lyon, qui, en 1643, publia des Notes & des corrections sur le Bréviaire de Lyon; & en 1665, 1681, & 1682, *les Masures de l'Isle-Barbe*, c'est à dire, un Recueil Historique de tout ce qui concerne cette Abbaïe. L'indiscrétion avec laquelle Dom Claude avoit parlé du Chapitre de S. Jean de Lyon, l'obligea à résigner son Bénéfice, & lui fit un ennemi en la personne de Bésian d'Arroy, Théologal de Lyon, qui l'an 1644, refuta ses Notes & ses corrections dans son *Apologie de l'Eglise de Lyon*, & qui, l'an 1668, opposa à la premiére partie de ses Masures, une petite Histoire de l'Abbaïe de l'Isle-Barbe. Dom Claude donna encore un Traité de l'Origine des Armes, contre le P. Ménétrier, & l'Histoire généalogique de la Maison de Sainte-Colombe, imprimée l'an 1673. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 14. *p.* 126 & 127.

LABOUREUR (Louïs le) *Voyez* l'article précédent de LABOUREUR (Jean le)

LABOUREUR (Claude le) *Voyez* l'article de LABOUREUR (Jean le)

LABOURLOTE (Claude) l'un des plus braves Capitaines de son siécle, ne fut redevable de sa fortune qu'à son courage; car il étoit de si basse condition, qu'on dispute encore s'il étoit Lorrain ou Francomtois. On dit qu'il avoit été Barbier du Comte *Charles* de Mansfeld, & qu'il lui rendit un service signalé en le délivrant d'une mauvaise femme qu'il avoit. L'Historien de l'Archiduc Albert le nie; mais Grotius le dit positivement, sans témoigner qu'il en doute. Il passa par tous les degrez de la milice, jusqu'à celui de Commandant des troupes Walonnes au service du Roi d'Espagne. Il y avoit plus de bonheur que de conduite dans son fait; car jamais il ne s'engageoit plus volontiers à une entreprise, que lorsqu'elle étoit fort périlleuse. Il fut blessé en diverses occasions & enfin tué d'un coup de mousquet le 24 juillet 1600, pendant qu'il faisoit travailler à un retranchement entre Bruges & le Fort Isabelle. Il eut beaucoup de part aux actions barbares que les troupes de l'Amirante commirent sur les terres de l'Empire l'an 1598. Il laissa un fils qui se fit Dominicain, & une fille qui épousa *Robert* de Ceilles, Baron de Foi au païs de Liége. * Bayle, *Dict. Crit.*

LABRADOR. *Voyez* LABORADOR.

LABRIT, ville de France en Gascogne dans l'Archiprêtré de Marsan, l'un des six Evêchez d'Aire. Elle est située dans les petites Landes au bout d'un grand bois, qui porte aussi le nom de Labrit. C'étoit autrefois une bonne ville où les Ducs d'Albret faisoient leur séjour. Elle étoit accompagnée d'un fort château qui est présentement ruïné. Ses Landes & ses bois qui s'étendent loin, sont d'un revenu considérable. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LABSA ou LASSACH, ville de l'Arabie Heureuse en Asie. Elle est à vint lieues d'Elcatif, du côté du midi dans une contrée que Sanson appelle le Béglerbey de Labsa, & Vischer la Principauté d'Elcatif, tributaire du Turc. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LABYNITE: c'est le nom qu'Hérodote donne au Roi de Babylone, quand cette ville fut prise par Cyrus. * Hérodote, *l.* 1. ou Clio. *Voyez* NABONIDUS.

LABYRINTHE, nom que les Anciens donnoient à certains lieux remplis de tours, de détours, & de différentes routes qui se rendoient les unes dans les autres: de sorte qu'il étoit très-difficile à ceux qui s'y engageoient de s'en pouvoir retirer. Il y en a eu quatre fameux, comme nous l'apprenons de Pline; celui de l'Isle de Créte bâti par Dédale, où fut enfermé le Minotaure; celui d'Egypte bâti dans l'isle de Mœris, ouvrage admirable, & que Pline qui l'attribue à Petesuccus ou Tithoes appelle *Portentosissimum humani impendii opus*. Pomponius Méla dit que c'étoit un vaste enclos de marbre qui enfermoit trois mille édifices, entre lesquels il y avoit douze maisons royales, & que lorsqu'on croyoit être sorti d'un lieu, on y revenoit insensiblement sans y prendre garde. Le troisiéme labyrinthe étoit celui de Lemnos, estimé par la magnificence de ses colomnes; & le quatriéme celui d'Italie, que Porsenna Roi d'Etrurie destina pour sa sépulture, & pour celle de ses successeurs. *Voyez* MOERIS. * Pline, *l.* 36. *c.* 13. *Sect.* 19. Pomponius Méla, *l.* 1. *c.* 9.

L A C.

LAC, est un amas d'eaux, qui a assez de profondeur pour être distingué des marais, & qui n'a point de communication avec la mer, ou qui ne s'y décharge que par des riviéres. Il y en a quelques-uns ausquels on donne le nom de Mer, comme la Mer Caspienne, la Mer de Galilée & la Mer Morte. Les autres Lacs les plus considérables sont le Lac de Genéve, appellé autrement le Lac Léman, de l'eau la plus pure & la plus transparente qu'on puisse voir, & les Lacs de Constance, de Ladoga & d'Onéga, &c. en Europe. Ces deux derniers peuvent passer pour des Mers, par rapport à leur grandeur, en comparaison des deux précédens. Le Lac de Nicaragua, & ceux d'Ontario, de Karegnoudi, le Lac Supérieur, & celui des Puants, &c. en Amérique. Le Lac de Chiamay en Asie. Ceux de Zaïre, de Zaflan, de Dambea, & de Niger, en Afrique. * Maty, *Diction. Geogr. Mémoires du tems.*

LACARRY (Gilles) Jésuite d'Auvergne, tient un rang illustre entre les Gens de Lettres du XVII siécle, & montre dans ses Ecrits une profonde connoissance de l'Histoire des Gaules & des premiers François, avec un jugement solide. Ce n'est que par ses Ouvrages qu'on le connoît: le premier parut en 1660, & n'est que l'Histoire de la Vie de François d'Esteing; & le dernier qui fut imprimé en 1680, *in quarto*, est une Dissertation *de primo & ultimo anno Regis Hugonis Capeti, atque de anno mortis Roberti ejus filii*. Ses autres Ouvrages sont, *Historia Romana a Julio Cæsare ad Constantinum Magnum, &c.* 1671; *Notitia antiqua Magistratuum Imperii & Galliarum*, 1675, *in quarto*; *Historia Galliarum sub Præfectis Prætorio Galliarum*, 1672, *in quarto*; *Histoira Coloniarum tum a Gallis in exteras Nationes missarum, cum exterarum Nationum in Gallias deductarum*, 1677, *in quarto*; *De Regibus Franciæ & Lege Salica*, 1677, *in quarto*; *Dissertatio de anno & die obitus S. Roberti Conditoris & primi Abbatis Casæ Dei*, 1674, *in quarto*. Tous ces Ouvrages entre lesquels il y en a sur des matiéres fort importantes, ont été imprimez à Clermont, où le Pére Lacarry faisoit son séjour.

LACAVA, ville. *Voyez* CAVE.

LACCIVOLO, *la Punta de Laccivolo*, en Latin *Attium* ou *Attium Promontorium*. C'est un Cap, qui est sur la côte occidentale de l'Isle de Corse, à sept lieues de la ville de Calvi, du côté du nord, & à huit de San-Fiorenzo, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LACÉDÉMONE ou SPARTE, ancienne & fameuse ville du Péloponnése, dont le nom & la gloire ont fait grand bruit dans le monde, & dans les Ecrits des plus célébres Historiens. Le nom de SPARTE qu'elle a aussi porté, est plus ancien que celui de Lacédémone; & même les Auteurs n'employent guére ce dernier, sans y ajoûter en même tems le mot de ville; encore y font-ils une distinction. Ils donnent le nom de Spartiates

tiates aux Habitans de la ville, & celui de Lacédémoniens aux Habitans de la campagne. Hérodote, Xénophon & Diodore, l'ont presque toujours ainsi observé, quand ils ont fait le dénombrement des troupes de la République, pour distinguer celles de la ville d'avec celles du païs. Cette ville a été bâtie par Lacédémon, qui régnoit avec Eurotas en Laconie la 67 année de l'Ere Attique, la 1539 avant Jesus-Christ. Il la nomma Sparte, du nom de sa femme. C'est le véritable sentiment, quoique quelques-uns attribuent la gloire d'avoir bâti cette ville à Spartus, fils du Roi Amyclas; & d'autres à Cécrops, qu'on a fait aussi Fondateur d'Athénes; & enfin quelques autres au Prince Spartus, fils de Phoronée, Roi d'Argos, qui mourut après soixante ans de régne l'an 1782 avant J. C. Pour le nom de Misitra qu'elle porte aujourd'hui, il ne lui a été donné que sous les derniers Empereurs de Constantinople. Cette ville est sous le 35 degré, 26 minutes de latitude, à six lieues de la mer, sur les bords de l'Eurotas, riviére de Laconie. Son circuit étoit autrefois de figure ronde, selon que le décrit Polybe, qui ajoûte que son terrain étoit inégal, & coupé par des collines: ce qui est confirmé par Strabon. Le premier de ces deux Auteurs nous en trace le plan dans son quatriéme livre; & dans le neuviéme, il lui donne 48 stades de tour. Ces 48 stades, revenoient, suivant l'opinion commune à six mille pas géométriques, donnant à chaque stade cent vint-cinq pas, qui reviennent à six cens vint-cinq piez de la mesure de ceux que nous appellons piez de Roi. Ainsi le circuit de la ville de Lacédémone pouvoit, selon ce calcul, être d'environ deux lieues d'une heure de chemin. Ce circuit etoit bien différent de celui d'Athénes, qui approchoit de 200 stades. C'est là-dessus que Thucydide fait une si belle remarque sur la fortune de ces deux fameuses villes, qui ont autrefois partagé toute la Gréce pour leurs intérêts, quand il les compare ensemble dans le livre premier de la Guerre du Péloponnése. *Imaginons-nous*, dit-il, *que la ville de Lacedemone soit rasée, & qu'il en reste seulement les temples & le plan de ses édifices: en cet etat la postérité ne se pourroit jamais figurer que sa puissance & sa gloire fussent montees au point où elles sont; mais au contraire, si nous supposons que la ville d'Athenes ne soit plus qu'une esplanade, son aspect nous devroit toujours persuader, que sa puissance aura ete deux fois plus grande qu'elle n'est.* Dans les premiers tems, la ville de Lacédémone n'avoit point de murailles, d'où Xénophon & Cornélius Népos prennent sujet de louer Agésilaüs, de ce qu'étant ainsi ouverte, il ne laissa pas de la défendre contre Epaminondas après la bataille de Leuctres. Elle demeura de la sorte près de 800 ans, comme Lycortas de Mégalopolis en fait souvenir les Lacédémoniens dans le 39 livre de Tite-Live. Ils consultérent s'il étoit à propos de la fermer, lorsque les Perses envahirent la Gréce. Le même Tite-Live remarque en un autre endroit que sous la domination des derniers Tyrans, on plaça des corps-de-garde dans les postes élevez de la ville, & que le terrain plat fut fortifié de murailles. Justin écrit qu'ils commencérent à lui donner cette enceinte pendant la guerre que leur fit Cassander Roi de Macédoine. Pausanias assure que ce fut lorsque Lacédémone fut attaquée par Démétrius, & par Pyrrhus, & que ce fut le Tyran Nabis qui mit ces murailles dans un état de défense très-avantageux: ce qui est confirmé par Tite-Live. Plutarque témoigne qu'ensuite Philopœmen les fit abbattre; & Pausanias rapporte *dans ses Achaïques*, que le Romain Appius Claudius les fit rebâtir bien-tôt après. Aujourd'hui la ville & le château ont chacun leurs murailles particuliéres; & Misitra est divisée en quatre parties détachées l'une de l'autre, comme nous le dirons cy-dessous.

GOUVERNEMENT & COUTUMES des Lacédémoniens.

La forme du gouvernement des Lacédémoniens a été si diverse, & composée de tant de sortes de Magistrats, qui avoient chacun leurs droits absolus, qu'il est impossible de la bien définir. Ils avoient deux Rois, qui étoient comme les Chefs du Sénat, composé de trente personnes, que leur âge autant que leur sagesse rendoient vénérables, & qui étoient nommez *Gerontes* ou *Vieillards*; outre cela, cinq *Ephores* ou *Surveillans*, qui étoient comme les Tribuns à Rome; (*Cherchez* EPHORES) enfin les *Ecclesiæ*, qui étoient les assemblées générales du peuple: de sorte qu'à regarder la dignité royale, le gouvernement tenoit de la Monarchie, (si toutefois ce nom peut convenir au pouvoir égal de deux Rois concurrens.) A regarder la puissance des Gerontes ou des Sénateurs, c'étoit une Aristocratie, qui est le gouvernement d'un petit nombre d'honnêtes gens; & à considérer l'autorité des Ephores, qui étoient choisis tous les ans parmi le peuple, c'étoit une Démocratie, ou gouvernement populaire. Pour ce qui est du peuple, il avoit ses assemblées générales & particuliéres. Tous les Habitans de la Laconie se trouvoient aux premiéres; & les seuls Citoyens de Sparte composoient les autres. Le droit de faire publier les assemblées & d'y proposer les matiéres, n'appartenoit qu'aux Rois & aux Gerontes, & sur la fin il fut usurpé par les Ephores. On y délibéroit de la paix, de la guerre, des alliances, & de l'élection des Magistrats. Le peuple avoit une maniére de donner ses suffrages toute particuliére. Pour autoriser une proposition, il faisoit de grandes acclamations; & pour la rejetter, il gardoit le silence; & comme quelquefois un simple murmure pouvoit être pris pour une acclamation, on évitoit l'ambiguité, en ordonnant à ceux de l'assemblée qui tenoient une opinion, de se ranger d'un côté, & à ceux de l'opinion contraire, de se ranger de l'autre; ainsi le plus grand nombre étant connu, décidoit la contestation. Le peuple etoit divisé en Tribus ou Lignées. Les principales étoient celles des Héraclides & des Pitanates, dont Ménélas étoit issu; & celle des Egides, différente de la Tribu de ce nom à Athénes. Ce qui étoit singulier pour la distinction des familles de Lacédemone, c'est que le fils étoit toujours de la profession ou du métier de son pére, comme Hérodote l'a remarqué. Les Rois des Lacédémoniens s'appelloient *Archagetes*, d'un nom différent de celui que prenoient les autres Rois de la Gréce, comme pour montrer qu'ils n'étoient que les premiers Magistrats de la République, semblables aux deux Consuls de Rome; car un des deux Rois servoit de contrepoids à la puissance de l'autre, & les Ephores balançoient l'autorité de tous les deux. Pendant la guerre, leur pouvoir étoit fort étendu, mais dans la paix, il ne consistoit guéres qu'à présider aux assemblées & aux sacrifices publics. Il ne leur étoit pas permis d'épouser une femme étrangére. Les jeunes Princes destinez à la Couronne, étoient dispensez de l'austére éducation des enfans; & le peuple avoit un tel respect pour ses Rois, qu'après leur mort, il leur rendoit des honneurs divins. Nous en donnerons plus bas la succession Chronologique. On les distingue en quatre races, dont la derniére se divise en deux branches; & ce fut seulement dans cette quatriéme race, que la dignité royale commença d'être partagée entre deux Princes, qui étoient issus des deux branches. Lélex a été le premier Roi du païs, & Chef de la premiére race. De celle-là, la Couronne passa dans la race de Lacédémon; ensuite dans celle de Ménélas, d'où elle fut transférée aux Héraclides, c'est à dire, aux Princes de la race d'Hercule; & ce fut proprement où commença la seconde Dynastie, la premiére ayant continué dans les trois premiéres races. Proclès & Eurysthéne, fréres jumeaux, issus du sang d'Hercule, succédérent à leur pére Aristodéme, qui avoit usurpé le thrône de Sparte. Proclès est appellé Patrocle par Strabon. Chacun de ces deux fréres ayant laissé le pouvoir royal à ses enfans, les Rois de la branche d'Eurysthéne furent appellez *Agides* ou *Eurysthénides*; & ceux de la branche de Proclès, *Proclides*, *Eurytionides*, ou *Eurypontides*. Selon le sentiment de Plutarque, le Législateur Lycurgue étoit de cette seconde branche. *Voyez* sa Vie dans cet Auteur, & les contestations de la Chronologie sur le tems auquel il a vécu. *Consultez* aussi son article. Ces fameuses loix, qu'on peut regarder comme un chef d'œuvre de la prudence humaine, furent formées sur celles de l'Isle de Créte, & observées à Sparte l'espace de sept cens ans, comme nous l'apprenons d'Isocrate, en deux ou trois endroits; & de Cicéron, *en l'Oraison pour Flaccus*; mais Tite-Live en marque huit cens.

Avant Lycurgue, les Lacédémoniens vivoient comme des peuples barbares. Ce fut lui qui commença à leur donner de l'éclat, lorsqu'étant Tuteur de Charilaüs, fils posthume de son frére Polydecte, il eut la générosité de lui conserver la Couronne. Il diminua pourtant le pouvoir des Rois, & modéra la licence des peuples, en établissant un Sénat, qui tenoit le milieu entre la tyrannie des uns & l'insolence des autres. Cette compagnie étoit composée de trente personnes, au nombre desquelles étoient les deux Rois qui régnoient à Sparte avec une puissance égale. Ils pouvoient proposer tout ce qu'ils trouvoient avantageux pour le bien public. Ils avoient aussi la liberté de rompre les assemblées; mais il ne leur étoit jamais permis de rien conclurre, sans le consentement du peuple. Les Sénateurs ne pouvoient être reçus dans ce corps qu'à l'âge de 60 ans: ce qui, comme nous avons dit, les fit appeller *Gerontes*; & il falloit qu'ils eussent donné pendant toute leur vie des marques de probité. Isocrate compare leur prudence, leur gravité, & leur fonction, à celle des Aréopagites. Platon dit qu'ils étoient les modérateurs de l'autorité royale. Aristote blâme en quelques endroits leur institution, & la loue en quelques autres. Pour les Ephores, tous les Auteurs ne demeurent pas d'accord qu'ils ayent été de l'institution de Lycurgue; & quelques-uns rapportent leur création à Théopompe, un des Rois de Sparte de la quatriéme race. Ils étoient cinq, & quelques-uns ont écrit que les Romains réglérent sur les Ephores le nombre & l'autorité des Tribuns du peuple. Xénophon répréſente leur pouvoir en peu de mots. Ils abolissoient la puissance des autres Magistrats: ils pouvoient appeller chacun d'eux en Justice; les mettre en prison, si bon leur sembloit; & leur faire rendre raison de leur maniére de vivre. Ils eurent l'administration des deniers publics, lorsque pour le malheur de la République, Lysandre y apporta les thrésors qu'il avoit tirez de ses conquêtes. Enfin, ils ne contrebalançoient pas seulement l'autorité du Sénat; mais ils faisoient à Sparte ce que les Rois faisoient ailleurs, réglant les délibérations du peuple, les déclarations de guerre, les emplois des armées, les traitez de paix, les alliances étrangéres, & les récompenses, aussi bien que les châtimens. Leur charge ne duroit qu'un an; & l'unique reméde contre leur pouvoir immense étoit de les brouiller les uns avec les autres, comme fit adroitement Pausanias, lorsque jaloux des victoires de Lysandre, il gagna trois des Ephores, pour se faire donner la commission de continuer la guerre contre les Athéniens. Le Roi Cléoméne, III. du nom, a été le seul qui ait bravé le pouvoir de ces fameux Concurrens, & qui ait vengé les injures du thrône: il fit égorger les Ephores, & supprima leur autorité. Mais le docte Meursius reprend Cragius avec raison, d'avoir dit qu'ils furent exterminez pour jamais. Il prouve par des passages de Polybe, de Joséphe & de Philostrate, qu'ils furent rétablis après la mort de Cléoméne. Enfin les Ephores étoient si considérez à Sparte, que les Lacédémoniens prenoient leur nom du principal de ces Magistrats, comme ceux des Athéniens le prenoient de leur premier Archonte ou Eponyme. Nous apprenons de Thucydide, *au cinquiéme livre*, que l'élection des Ephores se faisoit vers le solstice d'hiver. Ainsi c'étoit là que commençoit l'année des Spartiates. Pour les autres Magistrats inférieurs aux Ephores, Cragius en parle avec beaucoup d'exactitude, & on le peut consulter. Les loix que Lycurgue établit à Sparte, paroissent très-raisonnables. Nous ne

ne rapporterons ici que les principales, en y ajoûtant ce qui ſe trouve de plus ſingulier dans les Auteurs, touchant le génie & les coutumes des Lacédémoniens. Lycurgue banniſſoit rigoureuſement les Etrangers de ſa République, de peur que leur commerce & le mélange des coutumes oppoſées ne corrompiſſent la diſcipline & les bonnes mœurs des Habitans. Par la même raiſon il défendoit aux Lacédémoniens de voyager, ſi ce n'étoit par la néceſſité de porter la guerre dans les Etats étrangers, ou d'envoyer des Ambaſſadeurs chez les Princes éloignez. Cette exception ne laiſſa pas de produire dans la ſuite des effets pernicieux; l'armée qu'Agéſilaüs ramena de l'Aſie, & le ſéjour que les troupes de Lyſandre avoient fait à Athénes, portérent à Lacédémone la molleſſe & les vices de ces peuples efféminez.

Cette excluſion des Etrangers fit crier les Athéniens, & tous leurs Ecrivains ſe déchaînérent contre cette coutume qu'ils nommoient barbare, contraire à l'humanité & à la Société Civile. Non ſeulement les Poëtes, les Orateurs & les Philoſophes s'en ſont plaints, mais auſſi les Capitaines; & nous apprenons de Thucydide, que Periclès propoſa d'envoyer des Ambaſſadeurs à Sparte, pour demander entre autres choſes, qu'on y ſouffrît le ſéjour des Athéniens, des Alliez & des Etrangers. Il n'y a que Platon, qui s'étant dépouillé des intérêts & des préventions de ſa patrie, s'eſt conformé à ce réglement de Lycurgue, dans une des loix de ſa République, voulant qu'on n'y ſouffrît les Etrangers qu'en de certains jours. Et c'eſt auſſi comme il faut entendre la loi de Lycurgue. Les Etrangers étoient reçus à Sparte pendant les ſolemnitez des Fêtes, des combats publics, des Jeux, & autres ſpectacles, & même étoient placez ſur des ſiéges à couvert, pendant que les Habitans n'avoient point de place fixe. Les Magiſtrats nommez Proxénes n'étoient établis dans Lacédémone que pour cela. Xénophon & Plutarque font l'éloge du Spartiate Lychas, ſur ſon hoſpitalité envers les Etrangers; & nous voyons dans la Vie d'Agéſilaüs, que quand on porta à Lacédémone les premiéres nouvelles de la bataille de Leuctres, toute la ville étoit pleine d'Etrangers. Ce n'étoit pas aſſez à Lycurgue d'éviter la corruption qui pouvoit venir du dehors, il voulut auſſi prévenir celle du dedans, & qui peut être engendrée par la molleſſe & l'oiſiveté. Ce ſage Légiſlateur, pour rendre le corps plus vigoureux, plus ſain, & plus propre à la guerre, obligeoit ſes Citoyens aux exercices de la chaſſe & de la danſe. Ils avoient appris l'une & l'autre de Caſtor & de Pollux, derniers Rois de la ſeconde race; & l'on tenoit que la Déeſſe Pallas avoit montré la danſe Pyrrhique à ces deux jumeaux. Athénée l'a ainſi aſſuré: du moins il eſt certain que les enfans de Sparte étoient obligez d'apprendre la Pyrrhique dès l'age de cinq ans. On la danſoit en habillement de guerre, chacun frappant de l'épée ſur le bouclier de ſon compagnon, & mêlant dans la gravité des pas toutes les poſtures martiales qui pouvoient répréſenter un combat. La danſe n'étoit pas ſeulement entre eux l'image de la guerre, elle en étoit un monument effectif. Ils alloient à la charge, & attaquoient l'ennemi avec des démarches compaſſées, mais fiéres & belliqueuſes, quoique meſurées au ſon de la flûte, qui étoit leur ſeul inſtrument de guerre. C'étoit un ſecret pour faire garder les rangs & les files: ce qui eſt l'eſſentiel de l'exercice militaire, n'étant pas poſſible que les Soldats ne gardaſſent bien leurs diſtances, & ne gagnaſſent le terrain en même tems, après s'être concertez là-deſſus dès l'âge de cinq ans. Le ſpectacle des balets eſt dû auſſi à l'imitation des Lacédémoniens, & les leurs étoient ſans comparaiſon plus ingénieux que les nôtres. Avec des pas réglez, ils trouvoient le moyen d'enſeigner l'Hiſtoire; leurs piez & leurs mains parloient; & il y avoit un ſi grand art, & une ſi naïve expreſſion dans leurs poſtures, que les ſpectateurs déchiffroient intelligiblement les circonſtances les plus myſtérieuſes de leurs Divinitez. *Voyez* ce que Lucien en a dit en divers lieux. A l'égard de la danſe, qu'ils appelloient *Bibaſis*, on comptoit le nombre des ſauts qu'on y faiſoit; & pour y exceller, il falloit lever les piez bien haut, & donner du talon beaucoup au deſſus du jarret. Elle étoit ſi peu grave, en comparaiſon des autres, que Cragius conjecture qu'on la laiſſoit pour les Hélotes, & pour les autres Eſclaves. Mais on peut douter, ſi ce qu'Ariſtophane en a dit dans la Comédie de Lyſiſtrate, s'accorde bien avec cette conjecture. Pour la *Gymnopédie*, qui leur étoit particuliére, elle étoit compoſée de deux chœurs. Les hommes danſoient tous nuds dans l'un, & les enfans de même dans l'autre; & tous chantoient des Hymnes à Apollon. Il y avoit encore une autre ſorte de danſe, où les enfans, les hommes faits & les vieillards paroiſſoient diſtinguez en trois chœurs différens, & venoient chanter les louanges de ces trois âges. C'étoient là les trois principales danſes, de quinze ou vint eſpéces qui étoient particuliéres aux Lacédémoniens, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Athénée. La danſe n'étoit pas moins commune aux filles de Lacédémone. Plutarque dit que Théſée y devint amoureux d'Héléne, la voyant danſer avec les autres filles de Sparte, devant l'autel de Diane, ſurnommée *Orthia*; & que ce fut après cette danſe qu'elle fut enlevée pour la premiére fois. Mais on leur a reproché qu'elles danſoient toutes nues en public, & peu de gens ſont perſuadez qu'il y eût de la modeſtie dans ce ſpectacle. Il faut toutefois que les Lacédémoniens euſſent leur raiſon, & que la choſe étant commune parmi eux, comme il ſe fait une habitude de l'œil & de l'objet, qui diſpoſe à l'inſenſibilité, & qui bannit les ſales déſirs de l'imagination, elle ne fît pas dans leur ame une impreſſion dangereuſe & criminelle. Une coutume perpétuelle rebute plus les yeux qu'elle ne les tente, & ſi l'on ſe met bien dans l'eſprit l'intégrité des mœurs de la nation, on demeurera perſuadé de ce bon mot, *les filles de Sparte n'étoient point nues, l'honnêteté publique les couvroit.* Elles étoient auſſi dreſſées à tous les autres exercices des garçons, à la courſe, à la lutte, à lancer le javelot; & ces occupations violentes ne ſervoient pas ſeulement à les détourner des molles voluptez, mais auſſi à les rendre robuſtes & adroites, pour ſecourir les hommes au beſoin dans la défenſe de la patrie, & pour mettre au monde des enfans capables de ſouffrir les fatigues de la guerre. Dans tous ces exercices publics, qui ſe faiſoient en la préſence des Rois, des Magiſtrats & des peuples, on blâmoit les jeunes gens qui avoient manqué à leur devoir, & on donnoit des louanges à ceux qui les méritoient: ce qui ſervoit merveilleuſement pour animer les uns & les autres à la vertu. Si la pudeur & la modeſtie étoient eſſentielles aux filles de Sparte, la ſageſſe & la chaſteté ne l'étoient pas moins aux femmes. Elles avoient une ſi grande paſſion pour leurs maris, qu'elles n'oublioient rien, pour leur donner de l'amour. Plutarque en parlant du fleuve Eurotas, dit que le Mont-Taygéte produiſoit une herbe appellée *Chariſion*, que les femmes de Sparte s'attachoient au col pendant le printems, parce qu'elle avoit la propriété de redoubler l'affection conjugale. Ariſtote a écrit avant lui la même choſe. L'adultére étoit parmi elles un crime inouï, & il ne faut que produire pour cela la réponſe de Gérédas. Un Etranger demanda à ce Lacédémonien, comment on puniſſoit à Sparte les gens qui faiſoient commerce de galanterie avec une femme mariée. Il ne s'en trouva jamais, repliqua Gérédas. Mais ſuppoſons qu'il s'en trouvât, ajoûta l'Etranger. En ce cas, dit le Spartiate, il faudroit que le coupable payât un taureau d'une grandeur ſi énorme, qu'il pût boire de la pointe du Mont Taygéte, dans la riviére d'Eurotas. Mais, reprit l'Etranger, vous ne ſongez pas qu'il eſt impoſſible de trouver un ſi grand taureau. Le Spartiate, en ſouriant: Mais vous ne ſongez donc pas vous-même, qu'il eſt impoſſible d'entretenir un commerce de galanterie criminelle avec les Dames de Lacédémone. Il ne faut pas croire ici, que les anciens Auteurs ſe contrediſent eux mêmes, quand ils aſſurent qu'on ne voyoit point d'adultére à Sparte; car Xénophon témoigne, & Plutarque auſſi, qu'un mari qui ſe croyoit ſtérile, appelloit ſouvent un homme de bonne mine dans ſon lit nuptial, pour en avoir des enfans bien faits: ils n'appelloient pas cela un adultére. Les Spartiates croyoient que dans le partage d'un bien ſi précieux, le conſentement ou la répugnance d'un mari fait ou détruit tout le crime; & qu'il étoit de cela, comme de ces thréſors qu'un homme donne de ſon bon gré, quand il lui plaît; mais qu'il ne veut pas pourtant qu'on lui vole. Dans ces rencontres, la femme ne trahiſſoit pas ſon mari, & toutes les perſonnes intéreſſées étant d'accord, comme on n'y ſentoit point d'offenſe, on n'y trouvoit point de honte. Le mari ne demandoit point à une femme des voluptez, il lui demandoit des enfans: ces facilitez réciproques étoient un véritable ſecret, pour déraciner la jalouſie, & empêcher les divorces. Auſſi l'Hiſtoire, qui marque que les divorces étoient fréquens parmi les autres nations, ne parle que de celui du Roi Ariſton chez les Spartiates, comme Hérodote le rapporte.

Les Lacédémoniens avoient ſi peur que le ſang royal des Héraclides ne ſe mêlât à quelque ſang étranger, que les Ephores avoient charge expreſſe de garder les Reines de Sparte, & répondoient de leur conduite. Ainſi de toute la nation, il n'y avoit que les Rois ſeuls qui euſſent droit de répudier leurs épouſes, ſur des raiſons légitimes. Mais enfin il faut regarder ce partage des femmes de Sparte, comme une tolérance; & la choſe étoit volontaire. La loi le permettoit, & ne le commandoit pas. Pour ce qui eſt des loix & des coutumes du mariage, voici ce que les Auteurs nous en apprennent de plus ſingulier. Athénée remarque qu'il y avoit à Sparte une maiſon obſcure, où l'on enfermoit les jeunes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui étoient d'âge à ſe marier; & que le garçon épouſoit la premiére fille qui lui tomboit ſous la main. Ils prétendoient qu'il eſt plus honnête & plus de la pudeur, de ſe marier en aveugle, que d'en croire les œillades laſcives des amans; & qu'en cette occaſion les autres peuples qui penſent faire les fins, ne laiſſent pas de donner beaucoup au hazard. Plutarque, s'éloignant du témoignage d'Athénée, dit qu'il falloit que le garçon enlevât par force la fille qu'il devoit épouſer; peut-être afin que la pudeur prête à ſuccomber, trouvât une excuſe dans la violence du raviſſeur. Il ajoûte que quand le mariage ſe conſommoit, la femme étoit vétue de l'habit d'un homme. Les Auteurs n'en diſent point de raiſon, & on ne peut guéres en imaginer de plus modeſte, ni de plus apparente, ſinon, que c'étoit le ſymbole du pouvoir égal qui étoit à Sparte entre le mari & la femme; car il eſt certain, qu'il n'y a jamais eu de nation, où les femmes ayent été plus abſolues qu'à Lacédémone. C'eſt ce que nous perſuade la réponſe que fit Gorgonne, femme de Léonidas, Roi de Sparte, à une femme étrangére, qui lui diſoit, *Il n'y a que vous autres femmes de Lacédémone qui commandiez à vos maris. Cela eſt vrai*, repliqua la Reine; *mais auſſi il n'y a que nous qui mettions des hommes au monde.* Elle entendoit des hommes braves & vertueux. Julius Pollux aſſure que non ſeulement les Lacédémoniens puniſſoient les hommes qui ne ſe marioient point; mais auſſi qu'il y avoit des peines pour ceux qui ſe marioient mal, & qui contractoient des alliances mal aſſorties. Athénée ajoûte qu'en un certain jour de Fête, les femmes de Lacédémone traînoient autour de l'autel les hommes qui fuyoient le mariage; & que là elles leur donnoient force ſoufflets, pour leur inſpirer par la honte encore plus que par les coups, un penchant à l'union conjugale. Enfin, il n'étoit pas permis à Sparte de vivre dans le veuvage; & le mariage n'étoit interdit qu'à ceux qu'on appelloit *Treſantes*, c'eſt à dire, ceux que la lâcheté & l'effroi avoient fait fuïr d'une bataille; & cette ignominie paſſoit juſqu'à leurs filles, que perſonne n'oſoit épouſer. A moins que de ſe marier, tous les autres remédes contre les tentations de la laſciveté y étoient très-dangereux; & quiconque violoit une fille, y étoit puni de mort. Les enfans qui naiſſoient de ces mariages contractez entre pére & mére, à qui de fréquens exercices de corps, la chaſteté & la tempérance, donnoient une ſanté vigoureuſe, de-

ve-

venoient forts & robuſtes; & c'eſt par cette raiſon que les Etrangers envoyoient quérir des nourrices à Sparte, parce qu'elles excelloient dans ces premiers ſoins de la vie; & que même elles avoient une maniére d'emmailloter les enfans, propre à leur rendre la taille plus dégagée. Amycla vint de Lacédémone à Athénes pour allaiter Alcibiade. Les Spartiates, pour éprouver le tempérament de leurs enfans dès leur naiſſance avoient accoutumé de les laver dans du vin; parce que cette liqueur avoit la propriété d'augmenter la force de la bonne conſtitution, ou de détruire tout d'un coup la langueur de la mauvaiſe.

L'Hiſtoire de notre tems remarque à peu près la même choſe d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, qui recevant entre ſes bras, des mains de la Sage-femme, ſon fils Henri, qui depuis fut Roi de France, & l'un des plus vigoureux & des plus vaillans Princes qui euſſent jamais été, lui fit ſucer d'abord une gouſſe d'ail, & lui mit un peu de vin dans la bouche.

Ceux qui ſortoient heureuſement de cette épreuve, que les Lacédémoniens faiſoient de leurs enfans, avoient leur portion de terres que la République aſſignoit pour leur ſubſiſtance, & entroient dans le droit de bourgeoiſie. Les infirmes étoient rejettez: & pour rendre raiſon de cette inhumanité, on alléguoit qu'un Lacédémonien ne naiſſoit pas pour ſoi même, ni pour ſon pére, mais ſeulement pour l'Etat, dont ils vouloient que la gloire & l'intérêt fuſſent toujours préférez aux devoirs du ſang. Athénée aſſure que de dix en dix jours les enfans paſſoient en revue tous nuds devant les Ephores, pour examiner ſi leur ſanté & leur vigueur pouvoit rendre à la République le ſervice qu'elle en attendoit. Chaque pére de famille avoit droit de châtier les enfans d'autrui, comme les ſiens propres; & s'il le négligeoit, on tournoit contre lui la peine que les Auteurs du mal avoient meritée. Tout cela pour les tenir dans une vigilance perpétuelle, & faire ſouvenir les enfans qu'ils appartenoient à la République. Ils ſe ſoumettoient eux mêmes à la cenſure de tous les Vieillards de la ville; & jamais ils ne rencontroient un homme d'âge dans les rues, qu'incontinent ils ne s'arrêtaſſent par reſpect, juſques à ce qu'il fût paſſé. C'eſt ce qui faiſoit dire aux autres Grecs, *Que ſi la vieilleſſe avoit quelque choſe d'agréable, ce n'étoit que dans la ville de Lacédémone.* L'oiſiveté étoit parmi les jeunes gens un crime honteux, & ceux qui s'y laiſſoient aller étoient ſévérement punis. Pour les hommes mariez, c'étoit une marque d'honneur, & elle ſervoit à diſcerner les Lacédémoniens de leurs Eſclaves. Pour inſpirer aux enfans de l'horreur contre la débauche du vin qui abrutit l'homme, les péres en faiſoient boire par excès à ces Eſclaves, & les leur produiſoient en cet état ridicule & mépriſable, qui leur donnoit de l'averſion pour l'ivrognerie. Le larcin étoit toléré parmi les enfans Lacédémoniens pour les rendre plus adroits; mais ceux qui ſe laiſſoient prendre ſur le fait, étoient châtiez pour leur imprudence. Ils ſe piquoient de railler de bonne grace, de dire de bons mots, & d'exprimer beaucoup en peu de paroles, & c'eſt ce qu'on appelle parler *laconiquement*. Comme ils aimoient la briéveté dans les diſcours, ils l'aimoient dans l'action: ils étoient actifs & vigilans dans toutes les entrepriſes: cependant quand les choſes traînoient en longueur, pour venir à bout de leur deſſein, ils ſouffroient toutes ſortes de travaux avec une conſtance admirable.

Comme la Chaſſe chez tous les peuples a toujours été une école & un prélude de la guerre, les Lacédémoniens qui étoient naturellement vaillans, aimoient paſſionnément cet exercice: à quoi pouvoit contribuer la nature du païs, qui eſt encore aujourd'hui rempli de bêtes noires, & de bêtes fauves, & où ſe trouvent les meilleurs chiens de toute la Gréce. Les plus célébres Auteurs, comme Platon, Ariſtote, Xénophon, Pline, & entre les Poëtes, Sophocle, Virgile, Horace, Sénéque, &c. parlent ſouvent des chiens de Laconie.

Entre tous ces Auteurs, il faut voir particuliérement Xénophon au Traité qu'il a fait de la Chaſſe, & Ariſtote en ſon Hiſtoire des animaux, qu'on peut dire avoit été traduite par Pline, puiſque ce dernier le ſuit pas à pas. Ainſi la quantité des bêtes & la bonté des chiens rendoient les Lacédémoniens grands Chaſſeurs; mais ce n'étoit que pour fuïr l'oiſiveté dans le tems de paix, & pour ſe tenir toujours en haleine, quand la guerre les appelloit au combat. Ils y étoient ſi ardens & ſi intrépides, qu'il ne falut que trois cens Lacédémoniens conduits par leur Roi Léonidas, pour s'oppoſer à une armée effroyable de Perſans au paſſage des Thermopyles. Ils y perdirent tous la vie; & ils s'étoient ſi bien munis de cette héroïque réſolution, qu'avant que de ſortir de la ville, on leur fit une eſpéce de pompe funébre, où ils aſſiſtérent eux mêmes. Ces peuples étoient dans une ſi haute réputation de vertu & de valeur, qu'ils ont donné lieu à pluſieurs de dire, qu'il ſemble que la nature n'ait jamais produit des hommes que dans la fameuſe ville de Lacédémone; que par tout le reſte de l'univers le ſecours des Sciences, ou les lumiéres de la Religion, ont contribué à diſtinguer l'homme d'avec la bête: mais qu'à Lacédémone on apportoit en naiſſant des ſemences de l'exacte droiture & de la véritable intrépidité; qu'on venoit au monde avec un caractére de Philoſophe & de Conquérant; & que le ſeul air natal y faiſoit des Sages & des Braves. Auſſi on a remarqué que Diogéne *le Cynique* avoit raiſon, lorſque ſortant de Sparte pour retourner à Corinthe & à Athenes, il répondit à ceux qui lui demandoient d'où il venoit, *Je quitte des hommes.*

HISTOIRE DES LACE'DE'MONIENS jusques à notre tems.

Ce ſeroit ici le lieu de remonter à l'origine du Royaume de Lacédémone, depuis Lélex, Eurotas, Lacédémon, & autres Rois des tems fabuleux, juſqu'à Euryſthéne & Proclès, & depuis ces deux derniers, tige des deux familles qui ont régné conjointement à Lacédémone, juſqu'à la ruïne de cet Etat. Mais pour éviter les répétitions, nous nous contenterons de débrouiller autant que nous le pourrons, cette ſuite de Rois dans la Table Chronologique que nous donnerons à la fin de cet article. Au reſte, nous ne ſpécifierons point ici les querelles particuliéres des Lacédémoniens contre les peuples voiſins, & nous ne toucherons que les événemens les plus remarquables. Ils terminérent avec beaucoup de gloire deux guerres ſanglantes contre les Meſſeniens, la premiére 722 ans, la ſeconde 669 avant J. C. Enſuite ils jouïrent d'une longue paix; & l'année 510 avant l'Ere Chrétienne, ils envoyérent un ſecours aux Athéniens, & contribuérent à ruïner la Tyrannie des Piſiſtratides. Les Athéniens ayant brûlé la ville de Sardes, attirérent les armes des Perſans dans la Gréce, & envoyérent demander des troupes auxiliaires aux Lacédémoniens. Mais ceux-ci retenus par le ſuperſtitieux prétexte de ne point donner la bataille avant la pleine Lune, firent marcher le ſecours trop tard: de ſorte qu'il ne combattit point à la fameuſe bataille de Marathon, qui ſe donna 490 ans avant Jesus-Christ. Depuis, les Lacédémoniens prirent un intérêt particulier à la défenſe de la Gréce; & c'eſt le tems de la plus grande ſplendeur de cette République. Elle devint l'effroi des Perſans & la vénération des Grecs, qui y trouvoient leur azyle. Les Athéniens furent alors tellement perſuadez de la valeur des Spartiates, qu'ils n'héſitérent point à leur céder le commandement de l'armée des Grecs. Thémiſtocle ne dédaigna pas de ſervir ſous le Lacédémonien Eurybiade, & ce fut ſous les ordres de ce Général que la bataille navale de Salamine fut gagnée ſur les Perſans dix ans après la journée de Marathon. L'année ſuivante, le Lacédémonien Pauſanias, Capitaine Général de l'armée Gréque, triompha encore des Perſans à la bataille de Platée, l'une des plus célébres de ce tems-là. Enſuite il porta ſes armes dans l'iſle de Cypre & vers l'Helleſpont, & outre ſes autres conquêtes, il ſe rendit maître de Byzance. Ce fut alors que la jalouſie commença à brouiller Lacédémone & Athénes. Un grand tremblement de terre ayant ruïné la ville de Sparte, & la rebellion des Hélotes étant ſurvenue au même tems, les Lacédémoniens démandérent du ſecours aux Athéniens, & s'en repentirent incontinent, s'étant imaginé que les Athéniens ſeroient les premiers à les opprimer. Cela les obligea de faire eux-mêmes un effort, ils battirent les Rebelles, & renvoyerent le ſecours à moitié chemin. Les Athéniens irritez de cet affront, firent éclater leur reſſentiment au bout de quatre années. Après quelques combats, les Athéniens, conduits par le Capitaine Tolmidas, vinrent ravager la Laconie. Cimon ménagea une tréve de quinze ans, qui fut rompue la quatorziéme année par les Athéniens. Quatre ans après commença la célébre guerre du Péloponnéſe, décrite par Thucydide. Dans la dixiéme année de cette guerre, Braſidas, Général des Lacédémoniens, & Cléon Général des Athéniens, étant morts tous deux à la bataille de Torone en Thrace, les deux Républiques firent une tréve de cinquante ans. Elle fut rompue au bout de huit ans, par la guerre de Sicile, fatale aux Athéniens, qui furent battus, & où Nicias fut tué. La valeur d'Alcibiade balança quelque tems la proſpérité des Lacédémoniens, juſques à ce que s'étant refugié chez eux, il leur perſuada d'augmenter leurs forces navales. Ainſi, ils furent les maîtres de la mer dix-ſept ans entiers. Lyſandre gagna la bataille d'Ægos-Potamos: ce fut le coup fatal pour les Athéniens. Leur ville ſe rendit, & reçut garniſon Lacédémonienne: ſes murailles furent raſées, & elle fut réduite ſous leur joug. Le fameux Athénien Thraſybule rétablit ſix ans après, la liberté dans Athénes, & en chaſſa les Lacédémoniens, qui depuis ſe liguérent avec le jeune Cyrus contre ſon frére Artaxerxès, Roi de Perſe. Ils envoyérent Agéſilaüs dans l'Aſie, où il fit de très-belles actions. Ce fut alors que les Grecs ſe liguérent auſſi contre les Lacédémoniens, & qu'Agéſilaüs donna une bataille aux Béotiens, dont l'iſſue fut douteuſe. Bien-tôt après, les affaires des Lacédémoniens commencérent à décliner. Ils perdirent la bataille navale de Cnide, que gagna l'Athénien Conon, Général des Perſes. Depuis, les Lacédémoniens s'emparérent par adreſſe de Thébes, d'où ils furent chaſſez quatre ans après par Pélopidas. Mais ils perdirent la bataille de Leuctres contre Epaminondas, l'an 371 avant Jesus-Christ, & cette ſanglante déroute leur ôta l'empire de la Gréce. Enſuite les Arcadiens les vainquirent, & Sparte fut aſſiégée par Epaminondas, qui ſaccagea toute la Laconie. Ils implorérent inutilement le ſecours des Athéniens; mais enfin les Perſans les réconciliérent avec les Thébains. Cette paix ne dura guéres. Les Lacédémoniens perdirent encore la bataille de Mantinée contre Epaminondas, qui pour leur bonheur mourut en cette ſanglante journée. Depuis, ils ſecoururenr avec peu de ſuccès les peuples de la Phocide, attaquez par les Thébains, & par Philippe Roi de Macédoine. Cette guerre qui fut appellée la Guerre ſacrée, commença 355 ans avant Jesus-Christ. Ils virent avec jalouſie la proſpérité des Macédoniens, & furent les ſeuls de la Gréce qui ne voulurent point reconnoître Alexandre *le Grand* pour Capitaine Général contre les Perſans. Pendant les conquêtes d'Alexandre, ils attaquérent ſon Lieutenant Antipater, qui gagna ſur eux une bataille, où périt leur Roi Agis. Quelque tems après, Cléonyme, II. du nom, Roi de Lacédémone, ſe voyant exclus de la Couronne, équipa une armée navale, & vint faire la guerre aux Romains en faveur des Tarentins. Il gagna quelques batailles contre les Alliez de Rome, & fut enfin vaincu par le Conſul Æmilius, l'an 452 de la fondation de Rome, & 302 avant J. C. Enſuite les Lacédémoniens continuérent à ſe brouiller avec les ſucceſſeurs d'Alexandre, & furent vaincus par Démétrius.

Cléonyme, à ſon retour d'Italie, appella Pyrrhus à la conquête de la Laconie; mais la valeur des Habitans de Sparte contraignit Pyrrhus de lever le ſiége qu'il avoit mis devant la ville. La-

cédémone tourna alors ses propres armes contre elle-même, selon la destinée des grandes puissances, quand elles sont parvenues à leur période. Le Roi Agis y voulant reformer les mœurs & rétablir l'ancienne discipline, s'attira la haine de l'autre Roi Léonidas, avec le malheureux succès que l'on peut voir dans Plutarque. Cléoméne, III. du nom, qu'on peut appeller le dernier des Braves de Lacédémone, après avoir fait des actions admirables pour soutenir les projets d'Agis, perdit malheureusement la bataille de Sellasie, & se sauva en Egypte, où il mourut en l'année 223 avant Jesus-Christ. Ce fut alors que toute la splendeur de Lacédémone s'évanouït. Un Lycurgue, qui n'étoit pas de la race des Héraclides, corrompit les Ephores, & se fit élire Roi, il a été le dernier. Le Tyran Machanidas usurpa l'autorité, & fut enfin tué devant Mantinée par Philopœmen. Le cruel Nabis prit sa place, & fut tué par les Etoliens. Alors Philopœmen associa Lacédémone à la Ligue des Achéens. Elle s'en détacha neuf ans après: ce qui obligea Philopœmen à la priver de ses loix anciennes, & à ruïner ses murailles. Elle rentra dans l'alliance des Achéens, mais avec tant de répugnance, qu'elle envoya des Députez à Rome pour s'en plaindre: ce qui attira la ruïne des Achéens. Elle eut quelques démêlez avec le dernier Philippe, Roi de Macédoine, qui fut enfin vaincu par les Romains, & se vit contraint de laisser Lacédémone en repos. Les Romain rendirent la liberté aux Lacédémoniens, & leur permirent de vivre selon leurs loix, sans autre sujettion, que celle de fournir des troupes auxiliaires, quand la République de Rome les en solliciteroit. Cette condition étoit délicate pendant les guerres civiles des Romains, où chaque Chef de parti prétendoit représenter le corps de la République. Par bonheur pour les Lacédémoniens, ils suivirent le parti de César; & après sa mort, s'attachant aux intérêts de son successeur, ils combattirent contre Brutus à la bataille de Philippes, où il y eut deux mille Lacédémoniens de tuez du côté d'Auguste. La douziéme année de l'empire de Tibére, qui étoit la 25 de Jesus-Christ, la ville de Lacédémone eut un différent à Rome contre les Messéniens, pour le temple de Diane *Limnatide*, rapporté dans le quatriéme livre des Annales de Tacite. L'affaire fut jugée à l'avantage des Messéniens. Lacédémone jouït d'une profonde tranquillité sous les autres Empereurs Romains, qui lui laissérent l'usage de ses loix. Xiphilin a remarqué que lorsque Néron visita les villes de Gréce, & qu'il entreprit de couper l'Isthme, il n'osa entrer dans Lacédémone; parce que la maniére de vivre de ce Prince, répugnoit à l'austérité des loix de Lycurgue, qui y étoient encore observées. Ce qui est confirmé par Philostrate, qui dit, qu'Apollonius de Tyane, qui vivoit sous l'empire de Domitien, passa à Lacédémone, & y trouva les loix de Lycurgue dans leur premiére force. La réputation de l'ancienne valeur des Spartiates, continua jusques dans le Bas Empire. Hérodien écrit, que l'Empereur Caracalla entretenoit parmi ses Légions, une Phalange Laconique; & outre cela une Compagnie levée dans Lacédémone, & composée de l'élite de la Jeunesse. Les successeurs de Constantin *le Grand* entretenoient aussi auprès de leur personne une Garde Lacédémonienne.

Après la division qui fut faite de l'Empire d'Orient, Lacédémone fut donnée en appanage aux fréres ou aux fils aînez des Empereurs. La ville reprit alors son premier nom de Sparte, & celui de Lacédémone fut presque supprimé. On donna le nom de *Despotes* aux Princes de Sparte, & le nom de *Despotat* à la forme du gouvernement. La Morée en dépendoit, & la résidence de ces Despotes étoit ordinairement à Sparte, & quelquefois à Corinthe. Un Seigneur François nommé Philibert de Naillac, Prieur d'Aquitaine, & Grand-Maître de Rhodes, traita au nom de l'Ordre de S. Jean, pour le Despotat de Sparte, l'an 1403. Cette souveraineté étoit alors entre les mains de Théodore *Porphyrogénéte*, frére d'Andronic & d'Emanuel, qui furent successivement Empereurs de Constantinople. Le Sultan Bajazet venant de gagner la bataille de Nicopolis, sur Sigismond Roi de Hongrie, & sur Jean Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne, le Despote Théodore desespéra de pouvoir disputer la Morée à cet heureux Conquérant, & voulut céder Sparte & Corinthe aux Chevaliers de Rhodes, qui n'étoient plus en pouvoir de les conserver. Mais lorsque l'invincible Tamerlan eut triomphé de Bajazet, sa victoire releva le courage des Spartiates, qui se crurent alors assurez contre les Turcs. Comme ils haïssoient la domination des Latins, ils ne voulurent jamais souffrir que Théodore aliénât la Tzaconie. C'est ainsi que le païs fut appellé dans les derniers tems, n'y ayant eu qu'une lettre de changée au nom ancien: & la ville prit aussi celui de *Misitra*, sous lequel elle est connue aujourd'hui. Ainsi le traité fut rompu: les Chevaliers rendirent Corinthe, où ils s'étoient déja établis; & il fallut que Théodore rendît aussi les deniers qu'il avoit touchez pour le prix de Sparte. Il laissa par sa mort le Despotat à un autre Théodore, qui étoit son neveu, & fils de l'Empereur Emanuel. Ce second Théodore épousa une Italienne, qui étoit de la Maison de Malatesta: ce qui a depuis fait passer le titre de Duc de Sparte dans cette famille. Théodore II alla à Constantinople, dans l'espérance d'hériter de l'Empire en la place de son frére Jean; & laissa le Despotat de Sparte à son autre frére Constantin, surnommé *Dragosés*, qui a été le dernier Empereur d'Orient. Ce Prince, après avoir pris la Couronne Impériale, partagea la Morée entre ses deux fréres, Démétrius & Thomas, les deux derniers des six enfans de l'Empereur Emanuel. Ils furent les deux derniers Despotes du païs La ville de Sparte échut à Démétrius, & celle de Corinthe à Thomas. Une haine mortelle s'alluma entre ces deux fréres; & la Morée fut également la proye des Grecs & des Etrangers. Thomas fut soutenu des Latins, & Démétrius des Turcs. Les deux Despotes s'accusérent réciproquement devant Mahomet II. Chacun d'eux lui paya tribut, & implora sa protection contre l'autre. A la fin l'effort des Turcs tomba sur Thomas, qui fut contraint de se sauver à Rome. Mahomet se rendit maître de Sparte, & fit scier le Gouverneur du château par le milieu du corps. Il dépouilla en même-tems Démétrius de son Despotat, l'envoya à Andrinople, & épousa la Princesse sa fille, qu'il n'osa pourtant jamais appeller dans son lit, de peur qu'elle ne le tuât; parce que cette jeune Princesse avoit un très-grand courage. Chalcondyle, Sansovin, & l'Histoire Politique publiée par le docte Crusius, rapportent au long les malheurs déplorables de ces deux Despotes. Ce fut en l'année 1460, que la ville de Sparte tomba sous la domination des Turcs, sept ans après la perte de Constantinople, cinq ans après celle d'Athénes, & 3210 après sa fondation. Les Turcs ne gâtérent point la ville. Ils laissérent sur pié les magnifiques bâtimens de l'Antiquité, qui y subsistoient encore. Les Italiens sont les auteurs de la désolation de cette ville. La troisiéme année après que les Turcs s'en furent emparez, c'est à dire, en 1463, Sigismond Malatesta, Prince de Rimini la vint assiéger, & la prit après une longue résistance; mais il ne put emporter le château; & se voyant contraint de lever le siége, il mit le feu dans la ville dont il ruïna la plus grande partie. Ce Prince avoit été excommunié par le Pape Pie II pour des barbaries insignes, & avoit cru peut être les réparer en faisant la guerre aux Turcs; mais de la façon qu'il traita les Chrétiens de Sparte, on l'accusa d'avoir voulu expier ses premiers crimes par de plus énormes. Bénédetto Coléone Général de la République de Venise la prit en 1473; mais sa mort empêcha qu'il ne se rendît maître du château. Les Vénitiens rentrérent dans Misitra en l'an 1687, sous la conduite du Généralissime Morosini après la prise de Corinthe, & ils l'ont perdue depuis. Le Gouvernement que le Grand Seigneur y avoit alors, consistoit en un Bey, un Aga, un Vaivode, un Mula, & quatre Gérontes ou Sénateurs. Le Bey étoit Gouverneur de la Laconie & indépendant du Sangiac ou Bacha de la Morée. Il commandoit à Misitra, à Malvesia, & à Coron. L'Aga commandoit dans le château & sur la milice du païs. Le Vaivode étoit comme un Prévôt de la Maréchaussée, qui veilloit à la sûreté des chemins, & à la recherche des Brigands. Le Mula faisoit la fonction de Moufti ou de Grand Prêtre de la Loi Mahométane, & de Cadi, ou Juge: ainsi il régloit les affaires spirituelles & celles de la Police. La charge des Gérontes ou Sénateurs étoit possédée par des Chrétiens de Misitra, qui étoient choisis des meilleures familles Gréques de la ville. Ils connoissoient des affaires civiles des Chrétiens, mais il y avoit appel au Mula.

ETAT PRESENT DE LACEDEMONE.

Cette ville est divisée en quatre parties différentes, détachées l'une de l'autre, savoir, le chateau, la ville & deux gros fauxbourgs, l'un appellé *Mesochorion*, ou bourg du milieu, & l'autre *Exochorion* ou bourg de dehors. Les Turcs nommoient aussi ce dernier *Marathe*. Le château, la ville & le Mésochorion sont séparez de l'Exochorion par la riviére appellée autrefois *Babyca*, & aujourd'hui *Bastlipotamos*, sur laquelle il y a un beau pont de pierre. Ce chateau nommé en Grec *Kastron*, est situé sur une montagne faite en pain de sucre, fort haute & fort escarpée. L'église, dont les Turcs avoient fait une mosquée, est au milieu du château. Ce château n'est pas celui de l'ancienne Lacédémone, duquel on voit encore les masures sur une colline opposée, & qui ne commandoit pas assez la ville. C'est pourquoi les Despotes firent bâtir celui-ci sur le déclin de l'Empire. Sa situation est si avantageuse, que tous les Historiens conviennent que cette Forteresse n'a jamais été emportée de vive force, mais seulement par capitulation. La ville est au pié du château, qu'il la couvre du côté du Nord. Elle a deux grandes rues & plusieurs petites qui y répondent. L'ancienne place publique qu'on nommoit *Agora*, & que les Turcs appelloient *le grand Bazar*, c'est à dire, *le grand marché*, est ornée d'une très-belle fontaine, qui jette de l'eau par trois gros tuyaux de bronze; & il y a tout proche une église bâtie sur les ruïnes du temple de Minerve *Agoréenne*. Aux environs de ce grand marché, on voit quelques restes de quatre édifices de marbre, qui sont aujourd'hui les plus remarquables antiquitez de Misitra, savoir, du portique des Persans, du temple d'Héléne, du temple d'Hercule & du temple de Vénus armée. Le portique des Persans que le vulgaire nomme les maisons du Roi Ménélas, étoit soutenu par des statues d'hommes, au lieu de colomnes. Vitruve en rapporte la raison, & nous apprend que les Lacédémoniens ayant défait une grande armée de Perses à la bataille de Platée, sous la conduite de Pausanias, menérent leurs captifs en triomphe, & de leurs dépouilles bâtirent une galerie qu'ils appellérent *Persique*. La voûte étoit soutenue par des statues en forme de Perses captifs avec leurs vêtemens ordinaires, afin de laisser à la postérité un monument de la victoire des Lacédémoniens, & de l'opprobre des Perses. L'église métropolitaine des Chrétiens, s'appelle *Panagia*, parce qu'elle est dédiée à *la Vierge toute-sainte*. Elle a sept dômes, & les colomnes y sont toutes de très-beau marbre. Le pavé est un ouvrage à la Mosaïque, ou de piéces rapportées de différentes couleurs, qui font un effet admirable à la vue. L'Archevêque de Misitra a son Palais près de l'église, où il y a un appartement pour dix ou douze Caloyers, qui possédent les dignitez de la Panagia. Non loin de là est le célébre monastére *Pandanessi*, qui appartient à des Caloyéres ou Religieuses de l'Ordre de S. Basile. Cette église est beaucoup plus magnifique que la métropolitaine, quoiqu'elle soit très-petite. Le marbre de ses murailles & de ses colomnes est plus riche & mieux travaillé. La Mosaïque de son pavé est de couleurs plus vives, & la disposition de ses dômes est mieux entendue. Il n'y a que cinq dômes, mais leur symmétrie est très-belle.

Dans la Mésochorion, on voit encore une église dédiée à la Panagia ou *Vierge toute-sainte*, dont la magnificence surpasse celle

le de la cathédrale, & du Pandanessi. Ils l'appellent *Perileptos.* Le dedans est enrichi de peintures très-vives ; la beauté du marbre des colomnes égale la délicatesse du travail, & la structure du portail & des dômes est admirable. Toutes ces églises ont chacune leur *Ginekite*, c'est à dire, une enceinte particuliére, où les femmes Gréques entendent le service divin, séparées des hommes, pour bannir des lieux sacrez les conversations profanes & dangereuses. La plus superbe mosquée des Turcs, est dans le Mésochorion. Sa construction a épuisé les riches débris des Antiquitez de Lacédémone, d'où on a tiré le marbre & les autres materiaux qui ont servi à la bâtir : le portique des Perses étant le seul monument où l'on n'a point touché. Cet édifice a deux dômes qui sont encore plus beaux que ceux des églises ; & les minarets, ou tours, sont prodigieusement hauts & délicatement travaillez. Tout proche étoit leur *Imaret*, ou hopital, dans lequel on traitoit toutes sortes de malades, Turcs, Maures, Juifs, ou Chrétiens, même les chiens & les oiseaux. On fait une remarque très-sérieuse touchant les chiens de Misitra. Comme les Turcs ne gardent point de chiens dans leurs maisons, si ce n'est de ces chiens de Malte & de Pologne, que les Dames nourrissent pour leur divertissement, ils les séparoient par bandes, & avoient des rues particuliéres qui leur étoient destinées : de sorte que chaque bande ne quittoit jamais son quartier ; & s'il arrivoit que quelqu'un de ces animaux avançât dans le quartier des autres, il étoit très-mal reçu. Ils couchoient dans les rues, où les Turcs leur donnoient à boire & à manger ; & quand une chienne étoit prête à faire ses petits, quelcun lui accommodoit une place avec du foin & de la paille auprès de sa maison. Hors de l'enceinte de la ville, on voit encore le *Dromos*, & le *Platanon.* Le *Dromos*, que les Turcs appelloient *Admeidan*, étoit anciennement un lieu d'exercice pour la lutte, la course, & les autres jeux publics. Le *Platanon*, est un petit bois fort agréable planté de planes, dont l'ombrage est délicieux. Les Chrétiens de Misitra ont un Prélat, qui porte le titre de Métropolitain. Les Patriarches de Constantinople, qui ont réglé les rangs & les préséances des Prélats de l'Eglise Gréque dans les Synodes & assemblées générales, ont fixé le siége métropolitain de Misitra, à la soixante & dix-huitiéme place au dessous du throne Patriarchal. Nous marquerons ici par occasion, que le rang du Métropolitain de Corinthe est à la 27 place, celui d'Athénes à la 28, celui de Larisse à la 34, & celui de Thebes à la 57. Quant aux Eglises Latines, il n'y en a aujourd'hui aucune dans Misitra. Les Juifs y sont en grand nombre, & ont trois Synagogues, dans l'Exochorion, ou bourg de dehors. Ils les appellent *Kibil.* Les Saducéens, qu'ils nomment *Karaim*, ont leurs Synagogues & leurs cimetiéres séparez, & ne se marient jamais avec les autres Juifs. Voilà quel a été l'état ancien, & quel est l'état présent de la ville de Lacédémone, qui a été l'admiration de l'Antiquité, & qui portera sa gloire aussi loin & aussi long-tems que pourra s'étendre le progrès des Belles Lettres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de LACE'DE'MONE.

Tems fabuleux.

Lélex, *donne le nom de LELEGES, aux Habitans du païs, appellé depuis* Laconie.
Milès, *fils aîné de* Lélex.
Eurotas, *fils de Mélos, donne son nom au fleuve* Eurotas, *& ne laisse point de fils.*
Lacédémon, *fils de Jupiter & de Taïgéte, régne après avoir épousé Sparte, fille d'Eurotas : de leurs noms se formérent ceux de* Lacédémone *& de* Sparte.
Amyclas, *fils de Lacedémon, bâtit la ville d'Amycles dans la Laconie.*
Argalus, *fils aîné d'Amyclas.*
Cynortas, *fils d'Argalus.*
Oebalus, *fils de Cynortas, épousa Gorgone fille de Persée.*
Tyndare, *ou* Tyndarée, *fils d'Oebalus, est chassé par son frére* Hippocoon, *& rétabli par Hercule.*
Castor & Pollux, *fils de Tyndare, ne laissent point d'enfans.*

Ans du monde.	*Avant J. C.*	
2826.	1209.	Ménélaüs, *fils d'Atrée, époux d'Héléne, fille de Tyndare, régna à Sparte du tems de la prise de Troye.*
		Oreste, *fils d'Agamemnon, neveu de Ménélaüs, & époux de sa fille Hermione.*
		Tisaméne, *fils d'Oreste, chassé par les Héraclides l'an 1129 avant J. C.*

Sous le régne de Tisaméne, les *Héraclides*, ou Descendans d'Hercule, rentrérent dans le Péloponnése, d'où ils avoient été chassez autrefois par Eurysthée. *Aristodeme*, l'un d'eux, laissa deux fils, *Eurysthene* & *Proclès* sous la tutelle de leur oncle Théras, qui après avoir gouverné le nouvel Etat pendant près de 25 ans, mena une Colonie dans l'isle de Calliste, qui fut appellée Thérée. Ces deux fils d'Aristodéme qui régnérent conjointement à Sparte, firent deux successions de Rois à Lacédémone. Le retour des Héraclides est une époque très-célébre dans les Historiens Grecs. Nous la plaçons en l'année 55 après la prise de Troye, 1129 avant Jesus-Christ.

ROIS de la famille des AGIDES, appellez d'abord EURYSTHENIDES.

Commencement de leur régne. *Ans du monde.*	*Avant J. C.*		*Durée de leur régne.*
2931	1104	Eurysthéne, *fils d'Aristodéme.*	24
2955	1080	Agis, *fils d'Eurysthéne, donne son nom à sa famille.*	50
3005	1030	Echestrate, *fils d'Agis.*	35
3040	995	Labotas, *ou* Léobotès, *fils d'Echestrate.*	37
3077	958	Doryssus, *ou* Doristus, *fils de Labotas.*	29
3106	929	Agésilaüs I, *fils de Doryssus.*	44
3150	885	Archélaüs, *fils d'Agésilaüs.*	60
		Lycurgue donne ses loix.	
3210	825	Téléclus, *ou* Télectus, *fils d'Archélaüs.*	44
3254	781	Alcaméne, *fils de Téléclus.*	38
3292	743	Polydore, *fils d'Alcaméne.*	17
Régnent vers les années			
3309	726	Eurycrate, *fils de Polydore.*	
3333	702	Anaxander, *fils d'Eurycrate.*	
3351	684	Eurycrate, *fils d'Anaxander.*	
3367	668	Léon, *fils d'Eurycrate.*	
3371	664	Anaxandride, *fils de Léon.*	
3478	557	Cléoméne, *fils d'Anaxandride, différent de celui qu'on vient de nommer.*	
3554	481	Léonidas, *frére de Cléoméne.*	
Commencement de régne.			
3555	480	Plistarchus, *fils de Léonidas.*	1
3556	479	Plistonax, *arriére-petit-fils d'Anaxandride.*	38
3601	434	Pausanias, *fils de Plistonax.*	39

ROIS de la famille des EURYPONTIDES, appellez d'abord PROCLIDES.

Commencement de leur régne. *Ans du monde.*	*Avant J. C.*		*Durée de leur régne.*
2931	1104	Proclès, *fils d'Aristodéme.*	
		Soüs, *fils adoptif de Proclès.*	
		Eurypon, *fils de Soüs, donne son nom à sa famille.*	
		Prytanès, *fils d'Eurypon.*	
		Eunomus, *fils de Prytanès.*	
		Polydecte, *fils d'Eunomus, tué d'un coup de couteau dans une sédition.*	
		Lycurgue, *frére de Polydecte, regne seul huit mois.*	
3165	870	Charilaus, *fils posthume de Polydecte.*	
		Nicander, *fils de Charilaüs.*	
		Théopompus, *fils de Nicander.*	
3316	719	Zeuxidamus, *petit-fils de Théopompus.*	
3346	689	Anaxidamus, *fils de Zeuxidamus.*	
		Archidamus, *fils d'Anaxidamus.*	
		Agasiclès, *fils d'Archidamus.*	
		Ariston, *fils d'Agasiclès.*	
		Demaratus, *fils d'Ariston, est chassé.*	
		Léotychide, *fils de Minaris, de la famille des Eurypontides.*	
3565	470	Archidamus, *petit fils de Leotychide.*	42
3607	428	Agis, *fils d'Archidamus.*	37
3644	391	Agésilaüs, *frere d'Agis.*	35

Com-

Commencement de leur régne. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur régne.
3640	395	Agéſipolis, *fils de Pauſanias.*	15
3655	380	Cléombrote, *fils d'Agéſipolis.*	9
3664	371	Agéſipolis, *fils de Cleombrote.*	1
3665	370	Cléoméne, *fils de Cléombrote.*	34
3699	336	Arée, *neveu de Cléoméne, ſupplante Cléonyme.*	44
3743	292	Acrotatus, *fils d'Arée.*	
Vers les années.			
3766	269	Arée, *fils d'Acrotatus, ne vit que huit ans.*	
3770	265	Léonidas, *fils de Cléonyme, & petit-fils de Cléoméne.*	
		Cléombrote, *gendre de Léonidas*, chaſſe ſon beau-pére.	
3797	238	Léonidas, *rétabli.*	
3801	234	Cléoméne, *fils de Léonidas.*	

Commencement de leur année. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur régne.
3679	356	Archidamus, *fils d'Agéſilaüs,*	23
3702	333	Agis, *fils d'Archidamus.*	9
		Eudamidas, *frere d'Agis.*	
		Archidamus, *fils d'Eudamidas.*	
3711	324	Eudamidas, *fils d'Archidamus.*	
		Agis, *fils d'Eudamidas, tué dans ſa priſon par le decret des Ephores.*	
		Eurydamidas, *fils d'Agis empoiſonne par Cleoméne, qui lui ſubſtitue ſon propre frere.*	
		Epiclidas, *frére de Cleoméne, de la famille des Agides.*	

Cléoméne engagea les Lacédémoniens dans la Ligue des Etoliens, qui furent vaincus près de Sellaſie par les Achéens ſecourus par *Antigonus Doſon*, Tuteur de Philippe Roi de Macédoine. Epiclidas ayant été tué dans cette bataille, Sparte fut priſe par *Aratus*, & ſon Royaume détruit la ſeconde année de la CXXXIX Olympiade, la 3812 du monde, & la 223 avant J. C. *Cleomene*, qui après la perte de la bataille de Sellaſie, s'étoit réfugié en Egypte, y fut tué quatre ans après dans une ſédition qu'il prétendoit exciter contre *Ptolomee.*

Il y a peu de ſuite Chronologique de Princes, dans l'Hiſtoire ancienne, plus difficile à débrouiller que celle des Rois de Lacédémone. Pauſanias dans ſes Laconiques, nous a donné par ordre le nom des Rois de l'une & de l'autre famille; mais ſans marquer le commencement, la durée & la fin de leur régne; il eſt vrai qu'il rapporte les événemens les plus conſidérables, où ils ont eu part. On s'en peut ſervir d'époque, pour juger que ces Rois ont vécu vers telle année, & telle année; mais on n'en peut rien tirer de plus étendu. D'ailleurs cet Auteur a fait un catalogue ſéparé des Rois des deux familles; & il ſeroit à ſouhaiter qu'il les eût au contraire mis en paralléle les uns avec les autres dans un même catalogue, puiſqu'ils ont été Collégues. Euſébe même dans ſa Chronologie, ſe contente de marquer les premiers *Agides*, & ne fait aucune mention des *Eurypontides:* bien plus il finit par Alcaméne neuviéme Roi: ainſi point de ſecours de ce côté-là. Les autres Anciens qu'on pourroit conſulter, comme Plutarque, ne nous fourniſſent que quelques lambeaux, qui peuvent tout au plus donner lieu à des conjectures, & n'apprennent rien de plus poſitif que Pauſanias. A l'égard des Modernes qui ſe ſont exercez ſur cet endroit de l'Hiſtoire, nous n'en voyons point qui l'ayent traité avec plus d'exactitude que Meurſius & Sigonius. Nous avons ſur tout ſuivi le plan du dernier, lorſqu'il s'eſt agi d'oppoſer Collégue à Collégue; mais ſans néanmoins adopter ſes fautes. Par exemple, il confond après Plutarque, le Roi Acrotatus fils d'Arée, avec le Prince Acrotatus ſon ayeul, & le fait mourir à la bataille de Mégalopolis. Nous nous ſommes écartez de lui dans cet endroit, & nous nous ſommes attachez à marquer les années auſquelles ont commencé les régnes connus, ce qu'il n'a point fait. Quant aux régnes obſcurs, & dont on ignore la durée, nous avons cru au moins les devoir fixer à quelque point de leur étendue par quelque événement diſtingué: c'eſt ce que nous avons pratiqué depuis *Alcaméne* juſqu'à *Pliſtarque*, fils de Léonidas, & depuis *Cléoméne* dernier Roi. Nous avons diſtingué dans notre catalogue ces régnes incertains par des blancs, & par ces mots *vers les années*, d'avec les autres régnes dont le commencement & la durée étoient plus ſûrs.

Voici ſur quel fondement nous avons établi le tems auquel vivoient ces Rois, dont les Chronologiſtes ne nous apprennent rien de ſûr. Ce fut ſous Polydore, que les Meſſéniens furent ſoumis, & qu'Ithome fut priſe l'an du monde 3304, le ſecond de la XII Olympiade, & 731 avant J. C. Les reſtes de ce peuple vaincu demeurérent en paix pendant vint neuf ans, & portérent, ſans remuer, le joug des Lacédémoniens, ſous le régne d'Eurycrate, fils de Polydore. Ce Prince a donc vécu juſques vers l'an 3333 du monde, le troiſiéme de la XIX Olympiade, & le 702 avant J. C. Car en cette année, ſous le régne d'Anaxander, les Meſſéniens ſe revoltérent & ſuſcitérent la ſeconde guerre Meſſénienne, qui dura quatorze ans, au bout deſquels ceux qui échapérent de leur fortereſſe du mont Ira, ſe refugiérent en Sicile. Le régne ſuivant fut celui d'Eurycrate fils d'Anaxander, & eſt diſtingué, ſelon quelques uns, par la guerre des Tégéates, qui s'éleva entre ce peuple & les Lacédémoniens au ſujet des os d'Oreſte, vers l'an du monde 3381, vers la XXXI Olympiade, & l'année 654 avant J. C. Mais il avoit commencé à régner la premiére année de la XXIV Olympiade; 684 avant Jesus Christ, & ſous lui finit la guerre des Meſſéniens. Celle des Tégéates commença auſſi-tôt, mais elle dura très-longtems, ou fut peut-être repriſe à pluſieurs fois; car Pauſanias marque que les Lacédémoniens y furent d'abord vaincus. Ils ne furent pas plus heureux ſous Le'on, fils d'Eurycrate vers l'an 3367 du monde, vers la premiére année de l'Olympiade XXVIII, & l'an 668 avant J. C. Longtems après, Cle'ome'ne ſuccéda à ſon pére Anaxandride, & entre autres exploits par leſquels il ſe ſignala, il chaſſa Piſiſtrate d'Athénes l'an du monde 3478, la quatriéme année de la LV Olympiade, & la 557 avant J. C. Le'onidas ſucceſſeur de Cléoméne finit un régne très-long, par une action très-héroïque, car ce fut lui qui ſe dévouant pour le ſalut de toute la Gréce attaquée par Xerxès, périt avec trois cens Lacédémoniens au paſſage des Thermopyles l'an du monde 3556, la ſeconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant Jesus Christ. La ſuite des Rois de Lacédémone eſt plus certaine juſqu'à Acrotatus fils d'Arée, où elle retombe dans l'obſcurité. Pour l'éclaircir, il faut obſerver, qu'Acrotatus fut tué devant Mégalopolis l'an du monde 3775, la premiére année de la CXXX Olympiade, & 260 avant J. C. Ainſi ſon fils Are'e commença à régner en cette année même. Il ne vécut que huit ans, & laiſſa la Couronne à ſon ſucceſſeur Le'onidas qui régnoit vers l'an 3779 du monde, ſous la CXXXI Olympiade, & l'an 256 avant J. C. Il fut contraint de céder le ſceptre à Cle'ombrote ſon gendre, & fut rétabli l'an du monde 3807, la premiére année de la CXXXVIII Olympiade, & 228 avant J. C. Enfin Cle'ome'ne ſon fils & le dernier des Rois de Lacédémone, après dix années ou environ de régne, fut tué à Alexandrie, comme nous l'avons marqué, l'an du monde 3815, la premiere année de la CXL Olympiade, & la 220 avant J. C.

AUTEURS QUI ONT PARLE' de Lacédémone.

Thucydide. Xénophon. Pauſanias, *in Laconicis.* Strabon, *l.* 8. Tite-Live. Diodore. Juſtin. Plutarque. Athénée. Meurſius, *de regno Laconico*, & *Miſcellanea Laconica.* Cragius, *de Republica Lacedæmoniorum.* Carolus Sigonius, *de temporibus Atheniensium & Lacedæmoniorum.* Guillet, *dans ſa Lacedemone Ancienne & Nouvelle.*

LACERDA (Manuel de) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, né à Liſbonne, eſt célébre en Portugal par ſes Ecrits, qui conſiſtent en un volume *in folio*, de Queſtions ſur diverſes parties de la Théologie, & un Traité *de Sacerdotio Chriſti Domini, & utroque ejus Regno.* Ces deux Ouvrages ont été imprimez à Coïmbre en 1619 & 1625. Le Pére Manuel étoit Docteur en Théologie dans l'Univerſité de cette ville, où il enſeigna avec applaudiſſement. En 1628, il fut fait Provincial de ſon Ordre, auquel il aquit deux couvens, à Lamégo, & à Fonte-Réal; & il mourut le 13 novembre 1634, âgé de 65 ans. * *Mémoires du Portugal.*

LACERDA. *Voyez* CERDA (de la)

LACERNE, *Lacerna*, ſorte d'habillement que les Romains portoient par deſſus leurs robes, comme une eſpéce de caſaque, pour ſe garantir du froid & de la pluye. Les Soldats, le peuple & les Empereurs en portoient, même dans les ſpectacles. Les Empereurs les portoient de pourpre. Ovide, *au* 2. *l. des Faſtes*, *v.* 745, nous apprend que Lucréce preſſoit fort ſes Eſclaves d'achever cette ſorte de vêtement pour l'envoyer à ſon mari Collatin qui aſſiégeoit Ardée,

Mittenda eſt Domino, nunc nunc properate, Puellæ,
Quam primum noſtra facta lacerna manu.

Lampridius parlant de l'Empereur Sévére Alexandre, dit qu'il s'en retournoit du bain avec le peuple, n'ayant rien qui le diſtinguât que ſa *lacerne* de couleur de pourpre: *Hoc ſolum Imperatorium habens, quod lacernam coccineam accipiebat.* Quelques uns ont voulu dire, fondez ſur deux paſſages mal entendus de Juvénal, *Sat.* 1. *v.* 62, & d'Horace, *l.* 2. *Sat.* 7. *v.* 47, que cet habillement étoit à l'uſage des femmes; mais ils n'ont pas pris garde que Juvénal parle d'un certain Sporus que Néron épouſa, comme ſi c'eût été une femme,

Ipſe lacernatæ cum ſe jactaret amicæ:

Et qu'il y a faute dans le vers d'Horace, puiſque Lambin veut qu'au lieu de *ſub clara nuda lacerna*, on liſe *ſub clara nuda lucerna;* étant ordinaire que ces proſtituées dont il parle, attendoient des Galants la lampe allumée.

LACE'TANIENS, peuples anciens de l'Eſpagne Tarraconnoiſe en deçà de l'Ebre, dont Plutarque parle dans la Vie de Caton. Strabon, *l.* 3, les appelle *Jaccétaniens*, & leur païs *Jaccetanie.* Il ſemble les placer aux environs de la ville de *Jacca*, à préſent *Jaca*, au Royaume de Navarre, près des Pyrenées, & de

de Pampelune. Ptolomée les nomme aussi *Jaccétaniens*, & on a gravé dans ses Cartes *Accétaniens*. Il les met beaucoup plus au Midi dans la Catalogne entre l'Ebre & la Ségre, selon ce que dit le Pére Lubin, qui ajoûte dans ses Tables Géographiques, que Pline, *l.* 3. *ch.* 3, s'accorde pour le nom de ces peuples avec Plutarque, & pour la situation avec Strabon. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LACHARE'S, Sophiste Athénien, fils d'un autre du même nom & Disciple d'Heracléon, vivoit dans le cinquiéme siécle sous le régne des Empereurs Marcien & Léon II. Il écrivit une Histoire intitulée, *Historia secundum Cornutum.* * *Consultez* Suidas.

LACHARE'S, Roi de Diospole en Egypte, vers l'an 1377 avant J. C. successeur de Sésostris, régna huit ans. On croit que c'est lui qui fit le Labyrinthe superbe qui étoit dans le Nome Arsinoite. * Manethon, *apud Euseb.* Marsham, *Can. Chron.* Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

* LACHEN, joli bourg du Canton de Zurich dans la Suisse, est bâti comme une ville, & l'on y a bâti depuis peu une église magnifique. Il est situé au bord méridional du Lac de Zurich; aussi tire t'il son nom du mot Latin *Lacus*. C'est l'abord de ceux qui veulent aller par eau de Zurich dans les Cantons des montagnes. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 436. édit. d'Amsterdam 1730.

LACHE'SIS, l'une des trois Parques, qui, selon les Anciens, tenoit le fuseau de la vie, que sa sœur Clotho filoit, & dont Atropos coupoit le fil. Lachésis étoit ainsi nommée, parce qu'elle disposoit du sort de la vie, selon le sens du mot Grec λαγχάνω, c'est à dire, *sortior.* * Lilio Giraldi & Cartari, après Hesiode, *in Theogonia.*

LACHI, en Latin *Lachnum* & *Petra*. C'étoit anciennement une petite ville du Royaume de Macédoine. C'est maintenant un bourg de l'Albanie, situé sur la Mer Ionienne, à deux lieues de la ville de Durazzo, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LACHIS, ancienne ville de la Palestine, de la Tribu de Juda, entre Jechte. & Baschat, à quatre lieues de Jérusalem du côté du midi. Eusébe dit que Lachis étoit éloignée de sept mille d'Eleuthéropolis, du côté du midi dans le Daroma. L'Ecriture nous apprend qu'un Ange y défit l'armée de Sennachérib Roi des Assyriens. * II. ou IV. *Rois, ch.* 18. Baudrand. Relandi *Palæstina, l.* I.

LACIDE. *Voyez* LACYDE.

LACISIUS (Paul) Chanoine Régulier de la Congrégation de Latran au XVI siécle, étoit de Vérone. Il enseigna la Langue Latine dans le Prieuré de S. Frigidien à Luques, pendant que Pierre Martyr y étoit Prieur; & ayant goûté avec lui les dogmes des Protestans, il le suivit en Allemagne, où ils en firent une profession ouverte l'an 1542. S'étant arrêtez quelque tems à Zurich, puis à Bâle, ils furent attirez à Strasbourg par Martin Bucer, qui procura à Pierre Martyr une chaire de Professeur en Théologie, & à Paul Lacisius la profession de la Langue Gréque. Ce dernier mourut à Strasbourg. Sa Version Latine des Chiliades de Tzetzès fut imprimée avec le Grec, l'an 1546, à Bâle, chez Jean Oporin. * Bayle, *Dict. Crit.*

LACONIE, province du Péloponnése ou de la Morée, a porté autrefois le nom de Lélégie, d'Oebalie, & quelques autres noms pris de ceux des Rois qui y régnoient. Elle porte aujourd'hui le nom de Tzaconie, & ses peuples celui de Tzacons. Sa principale ville étoit Sparte ou Lacédémone, & les autres, Leuctres, Epidaure, Ténare, &c. Elle contient aujourd'hui le Païs des Mainotes, & les villes de *Misitra, Malvasia, Moëna, Cucciava, Chiensa, & Zarnata.* * Strabon, *Geogr. l.* 8.

LACROMA, petite Isle de la Mer Adriatique qui n'est éloignée de Raguse que d'une demi lieue. Richard I, Roi d'Angleterre, étant abordé à cette Isle, y vouloit accomplir un vœu qu'il avoit fait pendant une grande tempête, de faire bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge, sur la premiére terre qu'il rencontreroit. Mais les Ragusiens lui ayant répréſenté que cette Isle étoit en quelque façon de leur territoire, puis qu'elle leur appartenoit, l'engagérent à faire rebâtir leur Cathédrale, ce qui fut l'accomplissement de son vœu. L'Isle de Lacroma a une heure de circuit, & l'on y trouve une ancienne Abbaïe de l'Ordre de St. Benoit, unie à la Congrégation du Mont-Cassin. * Th. Corneille, *Dict. Géog.*

LACTANCE FIRMIEN, ou plutôt FIRMIEN LACTANCE, *Lucius Cœlius Firmianus Lactantius*, célébre dans le troisiéme siécle, & au commencement du quatriéme, étoit Africain, ou selon d'autres natif de Fermo, ville de la Marche d'Ancone, d'où l'on croit qu'il prit le surnom de FIRMIEN. Il eut Arnobe pour Précepteur en Rhetorique; fit de si grands progrès sous cet excellent Maître, qu'il enseigna depuis lui même à Nicomédie; & fut choisi par l'Empereur Constantin, pour être Precepteur de son fils Crispe César. Il a écrit en Latin plusieurs livres, qui sont si éloquens, qu'ils lui ont fait mériter le nom de *Cicéron Chrétien.* Les sept livres des Institutions sont son principal Traité. Il les composa vers l'an 320 de JESUS CHRIST, pour défendre notre Religion, & pour répondre à tous ceux qui avoient écrit contre. Il en fit un abbrégé dont on n'a qu'une partie, & y ajoûta un livre de la *Colére de Dieu.* Il avoit fait auparavant un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, dans lequel il établit la Providence, en faisant voir l'excellence de son principal ouvrage, qui est l'homme. S. Jérôme parle encore d'autres Ouvrages de Lactance, savoir, de deux livres à Asclépiade; de huit livres de Lettres: d'un livre intitulé le *Festin*, qu'il avoit fait avant que d'aller à Nicomédie; d'un Poëme en vers hexamétres, contenant la description de son voyage; d'un Traité qu'il avoit intitulé le *Grammairien*; & d'un livre *de la Persécution.* De tous ces Ouvrages, il y a des gens qui prétendent qu'il nous reste le dernier, donné au public par M. Baluze, sous le titre de la *Mort des Persécuteurs*; mais cet Ouvrage n'est pas de Lactance, & c'est Lucius Cécilius qui en est l'Auteur. Le but qu'il s'y propose, est de montrer que les Empereurs qui ont persécuté les Chrétiens, sont tous péris malheureusement. Le Poëme du Phénix qu'on attribue à Lactance n'est pas d'un Chrétien, mais d'un Payen. Le Poëme sur la Pâque est d'un Auteur Chrétien, mais plus nouveau que Lactance; celui de la passion de JESUS CHRIST n'est pas de son style. Les argumens sur les Métamorphoses d'Ovide, & des Notes sur la Thébaïde de Stace, sont de Lactance-Placide Grammarien. Il est remarqué dans la Chronique d'Eusébe, que Lactance vécut si pauvre au milieu de la Cour, que souvent il manquoit des choses nécessaires, bien loin de rechercher les richesses & les plaisirs. Il est le plus éloquent de tous les Auteurs ecclésiastiques. Son style est pur, égal, naturel, & entiérement semblable à celui de Cicéron. Il refute avec beaucoup de force la Religion des Gentils, & établit peu solidement celle des Chrétiens; ayant eu, suivant S. Jérôme, plus de facilité à détruire les erreurs, que de science pour établir les Dogmes des Chrétiens. Il traite la Théologie d'une maniére trop philosophique; il n'a pas assez approfondi nos mystéres, & il a même donné dans plusieurs erreurs. Les Ouvrages de cet Auteur ont été imprimez plusieurs fois. La premiére édition a été faite à Rome l'an 1468, *in folio*, par Conrad Leweynheim; la seconde à Rome l'an 1470, revue par un Evêque Italien; la troisiéme est de Venise l'an 1472. Ils ont été depuis imprimez dans cette même ville, dans les années 1483, 1490, 1493; par Bennalius l'an 1509, 1511, 1515; par Maurice l'an 1521, & 1535; à Paris, chez Petit l'an 1509; à Rome l'an 1574, 1583, & 1650; à Florence l'an 1513; à Bâle l'an 1521, 1523, 1546, & 1563; deux fois l'an 1556; à Lyon l'an 1532, 1570; à Anvers chez Plantin l'an 1539, 1570, 1582, 1587, 1553, & 1556; à Genéve l'an 1613; à Leide l'an 1662; à Amsterdam l'an 1652. La derniére édition est celle qui a été imprimée à Amsterdam, avec les Commentaires de plusieurs Auteurs: elle n'est pas des plus exactes. Erasme, Thomasius, Isæus, Berthius, Thisius, Thaddensis, Galæus, ont fait sur cet Auteur des Notes qui sont rapportées dans cette derniére édition. Le Pére Dom Le Nourri, Religieux Bénédictin, a donné, en 1710, une nouvelle édition du livre de la Mort des Persécuteurs qu'il n'attribue pas à Lactance; mais comme on l'a dit cy-dessus à Lucius Cécilius qui vivoit au commencement du quatriéme siécle. * Saint Jérôme, *in Chron. Anno Chr.* 317. *Epist.* 13. *ad Paulin. in Catal. c.* 180. *&c.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius, *in Annal.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siecles.*

* LACTANCE ou LACTANTIUS, comme d'autres écrivent ce nom, Martyr Africain, qui souffrit l'an 200, à Carthage. *Voyez Acta Consularia Martyrum Scillitanorum, apud* Theod. Ruinartum.

LACTUCINE, Déesse reconnue par les Anciens, pour celle qui présidoit aux fruits, lorsqu'ils étoient encore dans leur lait & dans leur premiére séve. Ce nom vient du Latin, *Lac, lactis*, lait. * Varron.

LACUNA (André) *Voyez* LAGUNA.

LACYDE (*Lacydes*) Philosophe Grec, fils d'Alexandre, natif de Cyréne, fut Disciple d'Arcésilaüs & son successeur dans l'Académie. Diogéne Laërce écrit qu'il fonda une nouvelle Académie; mais Cicéron assure qu'il suivit les sentimens d'Arcésilaüs, & les Auteurs conviennent que c'est Carnéade qui est le Fondateur de la troisiéme Académie. Il s'adonna de bonne heure à l'étude, & malgré les incommoditez de la misére & de la pauvreté, il ne laissa pas de devenir habile Philosophe, & d'être fort agréable dans ses discours. Il enseignoit dans un jardin qu'Attalus Roi de Pergame lui donna, & qui fut appellé de son nom *Lacydien*. Il répondit à ce Prince, qui le demandoit en sa Cour, qu'il falloit regarder de loin le portrait des Rois. Plutarque rapporte que Lacyde assistant à un jugement pour son ami Céphisocrate accusé de crime de Léze-Majesté, le sauva en mettant le pié sur un anneau, que Céphisocrate avoit laissé tomber dans le tems que son accusateur demandoit cet anneau pour le convaincre. L'accusé étant absous, alla remercier ses Juges, entre lesquels il y en eut un qui, s'étant apperçu de ce qui s'étoit passé, lui dit, *Remerciez-en Lacyde à qui vous en avez l'obligation.* Lacyde avoit une oye qui le suivoit par tout: quand elle fut morte, il lui fit des funérailles aussi magnifiques que si elle eût été son fils ou son frére: c'étoit une grande petitesse pour un Philosophe. La maniére dont il mourut est encore fort indigne d'un homme sage. Athénée rapporte que Lacyde & un autre Philosophe nommé *Timon*, ayant été conviez pour deux jours à un festin, s'accommodant à l'humeur de la compagnie, ils burent tant, qu'ils s'en trouvérent mal. Lacyde quitta le premier, mais il en eut une maladie, qui le fit mourir. Numénius raconte que Lacyde avoit soin de renfermer lui même ses provisions dans sa dépense, & qu'il en mettoit la clef dans un coffre qu'il cachetoit. Ses valets s'en étant apperçus, prirent la clef, burent & mangérent ses provisions, & remirent la clef dans le coffre, qu'ils trouvérent moyen de recacheter avec son cachet, qu'ils avoient surpris. Lacyde regarda la diminution de ses provisions comme une chose incompréhensible, & s'en servoit d'exemple pour prouver qu'il avoit raison de suspendre en toutes choses son jugement. Ses valets se servirent du même principe pour lui persuader qu'il se trompoit quand il croyoit avoir cacheté son coffre. Il avoit beau se plaindre de ce qu'on le voloit, ils lui soutenoient qu'il se trompoit, & il n'avoit rien à leur repliquer, suivant ses principes; mais enfin, las de se voir pillé, & ne voulant plus qu'ils se servissent de la même raison pour soutenir leur vol, il leur dit: *Mes enfans, nous disputons d'une maniére dans l'Ecole, & nous vivons autrement à la maison.* Cet-

Cette Histoire, quoique rapportée par Numénius & par Diogéne Laërce, a bien l'air d'un conte. Lacyde commença à enseigner la quatriéme année de la CXXXIV Olympiade, 241 ans avant J. C. & enseigna pendant 26 ans, selon Diogéne Laërce, & ainsi il mourut la deuxiéme année de la CXLI Olympiade, 215 ans avant J. C. * Cicéron, *Academicar. Quæstion. l.* 2. Diogéne Laërce, *l.* 4. Plutarque, *de Discrimine Adulatoris & Amici.* Pline, *l.* 10. *c.* 22. Elien, *l.* 7. Athénée, *l.* 10. Numénius, *apud Eusebium*, *l.* 10. *Præpar. Evang. l.* 10.

L A D.

* LADENBURG ou LADEBOURG, *Ladeburgum*, anciennement *Lobodunum*, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans le Palatinat, sur le Nécre, au nord-ouest d'Heidelberg, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Cette ville a un vieux château, & elle appartient en partie aux Evêques de Wormes, & en partie aux Electeurs Palatins. Avant qu'on eut bâti Heidelberg, Ladenburg étoit la capitale du Palatinat. Les Evêques de Wormes ont souvent fait leur résidence dans le château de Ladenburg. * Maty, *Dict. Geogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

LADERCHI (Jacques) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Rome, a fait imprimer à Rome, l'an 1705, une Dissertation Historique sur les Basiliques de Rome, dédiées sous le nom des saints Martyrs Marcellin Prêtre, & Pierre Exorciste, martyrisez l'an 302, & décapitez à dix milie de Rome, dans un endroit appellé *Sylva Nigra*, qui depuis fut appellé, *Sylva Candida.* On y bâtit une église en l'honneur des saintes Rufine & Seconde, martyrisées au même lieu. Les corps de saint Marcellin & de saint Pierre furent transportez peu après leur martyre dans le lieu où saint Tiburce avoit été martyrisé, à trois milles de Rome, sur le chemin nommé *Via Lavicana*, où Constantin bâtit une église en l'honneur de ces Martyrs. Il y en a une troisiéme bâtie en leur honneur dans l'enceinte de Rome. Le P. Laderchi prétend que c'est celle-ci qui a été érigée en titre du tems de saint Grégoire *le Grand.* Cela lui donne occasion de traiter des titres des Cardinaux. Il croit que ces titres n'ont été dans leur commencement que les maisons de quelques Chrétiens distinguez par leurs richesses, où l'on recevoit les Fidéles, non seulement pour les admettre à la célébration des saints mystéres, mais aussi pour subvenir à leurs besoins temporels, & les mettre à couvert de la persécution. Les Evêques de Rome, dans la suite préposérent un Prêtre à chacune de ces maisons, devenues autant d'églises. On attribue d'ordinaire cette institution au Pape Evariste, que l'on prétend avoir divisé la ville de Rome en vint cinq titres. Les Prêtres attachez à ces titres ou paroisses, & obligez à résidence, furent appellez *Cardinaux*, du mot *incardinare*, qui signifie *ordonner un Evêque, un Prêtre ou un Diacre, & l'attacher au gouvernement d'une eglise particuliere.* Ce nom étoit commun dans le commencement à tous les Clercs chargez du soin d'une église; depuis ce tems-là il est devenu particulier à ceux qui partageoient avec le Pape le gouvernement de l'Eglise de Rome. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

LADIK ou LADIKIA. *Voyez* LAODICE'E.

ROIS de HONGRIE.

LADISLAS, I. de ce nom, Roi de Hongrie, fils de BE'LA, I. du nom, naquit l'an 1041 en Pologne, où son pére s'étoit retiré pour éviter les violences du Roi Pierre, successeur d'Etienne. Béla conquit ensuite le Royaume de Hongrie sur André, qu'il tua dans un sanglant combat l'an 1062. Ce Prince étant mort l'an 1065, Ladislas voulut établir sur le thrône Salomon, fils d'André, au préjudice de son propre frére Geiza; mais Salomon étant devenu odieux à ses Sujets par ses cruautez, Ladislas se joignit à Geiza pour le chasser. Geiza ne régna que trois ans, & Ladislas lui succéda l'an 1080. Il joignit au Royaume de Hongrie, la Dalmatie & la Croatie, qui lui furent cédées par sa sœur la Princesse Sélomire, veuve du Duc de ces provinces. Il fit rentrer les Bohémiens dans leur devoir, chassa les Huns qui ravageoient la Hongrie, & conquit une partie de la Bulgarie & de la Russie. Nous voyons dans les Epîtres du Pape Grégoire VII, des témoignages du zéle & de la piété de ce Roi. Il défit les Tartares, mena une vie innocente, & mourut en odeur de sainteté le 30 juillet 1095, après un régne d'environ 17 ou 18 ans. Il a été canonisé par le Pape Céléstin III, l'an 1198. Le Martyrologe Romain fait mémoire de lui au 27 de juin. * Turoccius. Bonfinius, *Généal. Reg. Hung.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois de juin.*

LADISLAS II, fils d'EMERIC, ne régna que six mois, vers l'an 1204, & eut ANDRE' II, pour successeur. Quelques Auteurs ne mettent ce Roi que le III. de ce nom, & font mention avant lui de LADISLAS II, fils de *Béla* II, qu'on plaça sur le thrône, qui appartenoit légitimement à son neveu Etienne III, & où il ne resta que six mois. Ainsi on ne le doit point considérer comme un Roi légitime, mais plutôt comme un Usurpateur.

LADISLAS III, surnommé *Cunne*, fut Roi après ETIENNE V, son pére, l'an 1272. Les Historiens qui parlent de lui, comme d'un Prince extrémement débauché, témoignent qu'il répudia son épouse légitime, pour entretenir diverses femmes Payennes, du païs des Tartares Cumans. Il maltraita les Ecclésiastiques, pilla leurs biens, & se rendit l'objet de la haine publique. En vain l'Empereur & les Papes, voulurent s'opposer à ces déréglemens; il se mocqua des armes de l'un, & des censures des autres. Dans la suite, les Tartares, ausquels il avoit eu tant de confiance, & qui néanmoins avoient déja ruiné son Etat l'an 1285, l'assassinérent dans sa tente l'an 1290. *Charles*, dit *Martel*, fils de sa sœur *Marie*, & de *Charles* II, Roi de Sicile, fut son successeur. * Turoccius, *Chron. Hung. partie* 2. Bonfinius, *décade* 2.

LADISLAS IV, dit aussi ULADISLAS, étoit Grand Duc de Lithuanie & Roi de Pologne, lorsque les Hongrois l'élurent, l'an 1440, pour leur souverain, après la mort d'*Albert* d'Autriche, Roi des Romains, & Roi de Hongrie par sa femme *Elizabeth.* Elle étoit fille unique de *Marie* de Hongrie, femme de *Sigismond* de Luxembourg, Empereur, & héritiére de *Louïs*, dit *le Grand*, Roi de Hongrie & de Pologne. Albert d'Autriche, en mourant, laissa grosse cette Princesse, qui accoucha heureusement de Ladislas V, qu'on fit couronner à l'âge de quatre mois, pendant que celui dont nous parlons, se mit la couronne sur la tête. Il fit d'abord la guerre à Amurat, Sultan des Turcs, & envoya contre lui Jean Huniade, qui remporta des avantages très-considérables sur les Infidéles. Alors le Turc se voyant pressé d'aller en Asie, fit la paix avec Ladislas. Ce traité surprit les Princes Chrétiens, qui se préparoient à unir leurs forces à celles du Roi de Hongrie, pour opprimer entiérement l'Empire Otteman. Ils firent agir le Pape, qui envoya le Cardinal Jules Césarini, à dessein de faire rompre cette paix, & de dégager Ladislas du serment. Cela fut exécuté; mais la suite en fut extrémement désavantageuse à la Chrétienté, par la perte de la bataille de Varnes, donnée le onziéme novembre de l'an 1444. Ladislas y fut tué à la fleur de son âge, très-digne par son courage & par sa piété d'une plus heureuse destinée. On lui fit cette Epitaphe,

Romulidæ Cannas, ego Varnam clade notavi.
Discite, mortales, non temerare fidem.
Me nisi Pontifices jussissent rumpere fœdus,
Non ferret Scythicum Pannonis ora jugum.

Toute l'Europe pleura la mort de ce Prince. La Hongrie plaint encore le malheur de Ladislas, qui a causé sa ruïne, aussi bien que celle de l'Empire de Gréce, & qui a ouvert le chemin aux progrès des armes Ottomanes. * Turoccius. Bonfinius. Dubravius.

LADISLAS V, fils d'ALBERT d'Autriche, fut fait Roi après la mort de Ladislas IV, que les Hongrois lui avoient préféré, & qui n'étant âgé que de cinq ans, fut élevé sous la tutelle de Jean Huniade, qui prit soin de ce Prince. Il fut dans la suite fort affectionné à la Religion Catholique; & s'opposa fortement aux Hussites dans la Bohéme, & aux Turcs, qui assiégérent inutilement Belgrade l'an 1451. On attendoit de grands succès de sa valeur & de sa conduite, lorsqu'il fut empoisonné par les Hussites à Prague, où il attendoit *Marguerite* de France, fille du Roi *Charles* VII, qu'il devoit épouser. Elle fut depuis donnée en mariage à *Gaston* de Foix l'an 1457. * Bonfinius, Enéas Silvius, &c.

LADISLAS, ou ULADISLAS VI, étoit fils de CASIMIR, Roi de Pologne, qui lui avoit fait obtenir le Royaume de Bohéme. Il parvint par son adresse & par sa valeur, à celui de Hongrie l'an 1490, après la mort de Matthias Corvin, fils de Jean Huniade. Béatrix veuve de Matthias, crut que Ladislas l'épouseroit, ce qui l'engagea à prendre son parti. Il eut à combattre trois puissans Compétiteurs, Jean, fils *naturel* de son prédécesseur; Maximilien d'Autriche; & son propre frére Albert, que leur pére Casimir vouloit mettre sur le thrône de Hongrie, prétendant que Ladislas se devoit contenter de celui de Bohéme. Il fut néanmoins assez heureux pour éluder les desseins de ces prétendans, ou par des traitez, ou par les armes; mais son bonheur ne fut pas de durée; car il eut diverses guerres à soutenir, tant contre les Princes ses voisins, que contre les Infidéles, & vit tous ses Etats en trouble. Il épousa *Anne* de Foix, de laquelle il eut *Anne* & *Louïs*; & pour laisser la paix dans ses Etats, il fit couronner son fils à l'âge de deux ans; mais ces précautions furent inutiles, ce fils ne vécut pas longtems, & Ladislas mourut lui méme à Bude, le jeudi 13 mars 1516, après un régne de vint-cinq ans. On peut remarquer ici en passant que Louïs XIV Roi de France descend par son pére & par sa mére de Ladislas. Louïs XIII étoit fils de *Marie* de Médicis fille de *Marguerite*, laquelle étoit fille de *Ferdinand* I, qui avoit épousé Anne fille de Ladislas & d'Anne de Foix. *Anne-Marie* d'Autriche, femme de Louïs XIII, & mére de Louïs XIV, étoit fille de *Jeanne* d'Autriche laquelle étoit fille de Ferdinand I, & d'Anne fille de Ladislas & d'Anne de Foix. *Voyez* ULADISLAS. * Dubravius, *Rer. Hung. l.* 32.

ROI de NAPLES.

LADISLAS ou LANCELOT, Roi de Naples, que ses Partisans ont surnommé le *Magnanime* & *le Victorieux*, prenoit la qualité de Roi de Hongrie, & de Comte de Provence. Il succéda à son Pére CHARLES de Duras l'an 1386, fut proclamé Roi à Naples le 15 du mois de février, & fit approuver son élévation, l'an 1390, par le Pape Boniface IX, qui le fit couronner à Gaïette. Les Napolitains avoient appellé Louïs II d'Anjou, leur légitime Souverain, & ces diverses prétentions causérent des guerres très-fâcheuses, dans lesquelles Ladislas eut d'abord tout l'avantage. Il prit Naples & Capoue, & ensuite étant appellé par les Hongrois qui avoient empoisonné leur Roi Sigismond, il alla recevoir à Javarin la Couronne de Hongrie le cinquiéme août de l'an 1403; mais il ne la garda pas longtems. Le Schisme qui étoit dans l'Eglise, lui donna occasion de se rendre maître de Rome, troublée par les factions des Guelphes & des Gibelins, & d'usurper diverses terres de l'Eglise, dans lesquelles il commit mille violences. Depuis, les Romains lui cédérent la sou-

ſouveraineté de leur ville l'an 1408. Cependant Louïs, que le Concile de Piſe & le Pape Alexandre V, inveſtirent du Royaume de Naples, & auquel ils donnérent la charge de Lieutenant Général de l'Egliſe, reprit les places que Ladiſlas avoit uſurpées. Il le chaſſa même de Rome, qu'il remit au Pape Alexandre V, & ce Pape excommunia Ladiſlas. Ce dernier ſe retira à Tortonne, & perdit peu après la bataille de Roqueſéche, donnée ſur les bords du Garigliano le 19 mai 1411. Mais Louïs ne ſut pas pouſſer ſa victoire auſſi loin qu'il le pouvoit; & cette faute fit que ſon Compétiteur demeura entiérement maître du Royaume de Naples. Le Pape Jean XXIII, l'inveſtit encore du Royaume de Naples, & s'en repentit peu après: car Ladiſlas le ſurprit dans Rome, ſe rendit maître de cette ville, puis tournant ſes armes contre les Florentins, les obligea d'acheter la paix l'an 1413. De là il marcha à Pérouſe, où il fut empoiſonné par la fille d'un Médecin, dont il étoit paſſionnément amoureux. Elle crut lui donner encore plus d'amour, en s'appliquant une certaine compoſition qu'elle avoit reçue de ſon pére, gagné, à ce que l'on dit, par les Florentins, qui ſe défioient toujours de ce Prince ſans parole & ſans foi. Ladiſlas ſe ſentant frappé d'un mal inconnu & très-violent, ſe fit porter à Naples, où il mourut ſans poſtérité le ſixiéme août de l'an 1414, âgé de 38 ans. Ce Prince étoit vaillant, généreux & libéral; mais il avoit tant de defauts, qu'on peut dire que ſes mauvaiſes qualitez ont effacé les bonnes. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Jean de Carbonniéres. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'ANJOU. * Collénutio, *Hiſt. Neapol. l.* 5. Summoneta, *l.* 4. Monſtrelet, *l.* 1. Sponde, Rainaldi & Bzovius, *in Annal.* Théodoric de Niem. Bonfinius. Le Pére Anſelme. Ammirato, &c.

ROIS de POLOGNE.

LADISLAS ou ULADISLAS, I. de ce nom, Roi de Pologne, ſurnommé *Herman*, fils de CASIMIR I, fut élu l'an 1081 après Boleſlas, dit *le Cruel & le Hardi*, ſon frére. Il ſe contenta du nom de Prince & d'héritier de Pologne, & mérita des éloges par ſa prudence & ſa retenue, qui le portérent à maintenir la paix, ſans ſe ſoucier de porter les armes chez ſes voiſins. Il fut pourtant obligé de les prendre contre les Habitans de Pruſſe & de Poméranie, qu'il défit en trois batailles. Ce fut de ſon tems que les Ruſſiens ſecouérent le joug de la Pologne. Ce Prince épouſa 1. *Judith*, fille d'*Uratiſlas*, Roi de Bohéme, Princeſſe d'un grand mérite, dont il eut BOLESLAS III, ſon ſucceſſeur: 2. *Sophie*, ſœur de l'Empereur *Henri* IV, & pour lors veuve de *Salomon*, Roi de Hongrie, dont il eut trois filles. *Il laiſſa un fils* naturel, *nommé* Signée. Ladiſlas mourut le 26 juillet 1102, après un régne de 20 ans. *. Cromer, *Hiſt. de Pologne.*

LADISLAS, II. du nom, Roi de Pologne, ſuccéda à ſon pére BOLESLAS III, l'an 1139. Il avoit trois ou quatre fréres, qu'il prétendoit avoir été trop avantageuſement partagez par leur pére. A la perſuaſion de *Chriſtine* ſa femme, ſœur de l'Empereur *Henri* V, il leur fit la guerre, mais avec peu de ſuccès; car dans le tems qu'il aſſiégeoit Poſna ſur ſon frére *Mieciſlas*, après avoir pris Sandomir ſur *Henri*, & Ploſco, ſur *Boleſlas*, ces fréres unis ſurprirent ſon armée & la défirent. Il fut vaincu en diverſes autres rencontres, & fut obligé de fuïr en Allemagne vers l'Empereur Conrad III. BOLESLAS IV, dit *le Friſé*, l'un de ſes fréres, fut mis ſur le thrône l'an 1146. Depuis, l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, ſucceſſeur de Conrad, obtint de Boleſlas qu'il donneroit la Siléſie à Ladiſlas, qui mourut l'an 1159 à Oldembourg. Il laiſſa trois fils, *Boleſlas*, ſurnommé *le Long*, Duc de Breſlaw; *Conrad* de Laſconogue, Duc de Glogow & de Croſſen; & *Mieciſlas*, Duc d'Oppelen, de Ratibor, & de Teſchen. * Cromer, *Hiſt. de Pologne.* Crants, &c.

LADISLAS III, dit *Loſtic*, c'eſt à dire, *d'une coudée*, fut ainſi nommé, parce qu'il étoit extrémement petit de taille, & parvint à la Couronne après PRIMISLAÜS, en 1295. Il étoit frére de *Leſko*, ou Leſcus *le Noir*, & poſſédoit en ſouveraineté des terres très-conſidérables. D'ailleurs il étoit guerrier & politique: ce qui néanmoins ne parut pas au commencement de ſon régne; car lorſqu'il ſe voulut déclarer héritier de la Couronne, il permit à ſes Soldats de commettre toute ſorte de deſordres, & de piller les biens des Eccléſiaſtiques, leur en donnant lui même l'exemple. Par cette conduite violente & extraordinaire, il s'attira la haine des peuples, qui le déclarérent déchu de la royauté, & élurent Venceſlas, Roi de Bohéme, l'an 1300. Ladiſlas ſe retira en Hongrie, puis à Rome; mais comme il conſervoit toujours des intelligences dans l'Etat, il ne lui fut pas difficile de ſe faire encore élire après la mort du même Venceſlas l'an 1305. Depuis il gouverna ſagement, étendit les bornes de ſon Etat, & ſe rendit redoutable à ſes ennemis. Il ne ſe fit couronner qu'en 1320, avec *Hedwige* ſa femme, fille de *Boleſlas*, dit *le Pieux*, Duc de Caſſilie. La Poméranie ſe revolta preſque en même tems. Ladiſlas mit des troupes en campagne, & demanda du ſecours aux Chevaliers de Pruſſe. Ceux-ci prirent Dantzic, qu'ils gardérent: ce qui fut le ſujet d'une longue guerre. Ils firent d'autres entrepriſes ſur la Pologne, juſques à ce que Ladiſlas en défit vint mille dans une bataille. Ce Prince mourut le dixiéme mars 1333, en réputation d'être le plus ſage Roi de ſon tems. Il laiſſa CASIMIR, ſurnommé *le Grand*; & *Elizabeth*, mariée à *Charles*, Roi de Hongrie. * Michovius, *Hiſtor. Polon. l.* 4. Cromer, *l.* 11.

LADISLAS IV, dit JAGELLON, Grand Duc de Lithuanie, de Samogitie, &c. parvint à la Couronne de Pologne, par ſon mariage avec *Hédwige*, fille de *Louïs* Roi de Hongrie, élue Reine de Pologne, à condition qu'elle épouſeroit celui qui lui ſeroit choiſi par les Grands du Royaume. Jagellon s'offrit, & ſe fit batiſer l'an 1386, à Cracovie, où il reçut au batême le nom de Ladiſlas. Il unit la Lithuanie à la Pologne, défit les Chevaliers de Pruſſe, ſoumit les Lithuaniens rebelles, refuſa la Couronne de Bohéme, que les Huſſites lui offroient, & ſe rendit très-recommandable pendant un régne de 48 ans. Il mourut le 31 mai 1434, âgé de 80 ans. *Hedwige* ſa femme etoit morte dès l'an 1399 ou 1400. La Couronne que Ladiſlas avoit obtenue à cauſe d'elle, lui demeura. Il épouſa en ſecondes noces *Anne*, fille de *Guillaume*, Comte de Cilley, qui mourut ſans enfans l'an 1415. Ladiſlas ſe remaria à *Eliſabeth de Pilzca*, fille de quelque Caſtillan, agée, infirme, chargée d'enfans, veuve de trois maris, & d'une conduite fort ſuſpecte. Il l'épouſa malgré le ſentiment de ſon Conſeil, qui lui répréſenta inutilement qu'une telle alliance étoit indigne de lui & déſavantageuſe au Royaume. Comme la mére d'Elizabeth avoit été Marraine de Ladiſlas il falut une diſpenſe pour le marier. Il s'adreſſa pour cet effet au Concile de Conſtance en 1417, & n'obtint que difficilement ce qu'il ſouhaitoit, & avec cette condition, qu'il ne s'engageroit pas dans un quatriéme mariage ſi ſa femme venoit à mourir. Cependant il ne laiſſa pas, malgré cette défenſe, & le ſentiment des Grands de Pologne, d'épouſer, après la mort d'Elizabeth, *Sonka* fille d'un Palatin de Kiovie, dont il eut *Ladiſlas* V, *Caſimir* III, & *Hedwige*. Les Chevaliers Teutoniques cauſant de grands ravages dans la Lithuanie & dans la Pologne, Ladiſlas Roi de Pologne & Alexandre Vithold, Grand Duc de Lithuanie, adreſſérent des lettres à toute la Chrétienté pour ſe plaindre des violences de ces Chevaliers, & en particulier à l'Empereur Robert. En 1415, ces Princes injuſtement traitez eurent recours au Concile de Conſtance, à la ſollicitation du Pape Jean XXIII, & enſuite ils écrivirent aux Péres du Concile pour les ſolliciter à leur procurer une paix ſolide & durable. Ladiſlas Jagellon contribua beaucoup à la converſion au Chriſtianiſme des *Samogites* qui habitent une Province de la Lithuanie, ayant détruit leur *bois ſacré*, ſans qu'il lui en fût arrivé aucun mal. Les Samogites s'imaginoient que perſonne ne pouvoit toucher à ce bois impunément; ayant donc vu qu'il n'arrivoit aucun mal à Jagellon ni aux Soldats Polonois, ils eurent mauvaiſe opinion de leurs Dieux; de ſorte que par le conſentement de tous, un de leur plus vieux Concitoyens déclara publiquement au Roi, *que puiſque leurs Dieux avoient été aſſez lâches pour ſe laiſſer vaincre par celui des Polonois, ils étoient reſolus d'abandonner leur culte, & de s'attacher à celui du plus puiſſant.* Enſuite le Roi leur apprit lui même l'Oraiſon dominicale & le ſymbole des Apôtres, parce que les Prêtres Polonois qu'il avoit amenez avec lui ne parloient pas le Samogitien, qu'il ſavoit parfaitement comme étant de ce païs-là. Il leur donna des Prêtres pour les batiſer, leur fonda des Egliſes, & leur fit des préſens afin de les encourager. Ce Prince acheva cette converſion en 1418, & ce fut à cauſe du zéle qu'il avoit témoigné dans la converſion de ces Infidéles & pour la réünion des Grecs avec le Siége de Rome, qu'il obtint divers priviléges des Papes, qui lui furent confirmez par Martin V, qui lui donna la qualité de Vicaire Général de l'Egliſe dans le Royaume de Pologne, & dans la Ruſſie Polonoiſe. * Lenfant, *Hiſt. du Concile de Conſtance*, *p.* 163. 342, *&c.* & 457.

LADISLAS V fut Roi de Pologne, après ſon pére LADISLAS IV, puis Roi de Hongrie. *Voyez* LADISLAS IV, entre les Rois de Hongrie.

LADISLAS-SIGISMOND, VI. du nom, fils de SIGISMOND III, Roi de Suéde, puis de Pologne, & d'*Anne* d'Autriche, fille de *Charles*, Archiduc d'Autriche, naquit l'an 1595, & ſuccéda à ſon pére le 13 novembre 1632. Avant ſon avénement à la Couronne, il avoit donné des marques de ſa piété & avoit ſignalé ſon courage dans la guerre contre les Moſcovites, & dans la défaite d'Oſman, Sultan des Turcs, auquel il tua plus de cent cinquante mille hommes en diverſes rencontres. Il avoit auſſi fait un voyage de dévotion à Rome. Ce Prince aimoit la vertu, parloit diverſes Langues, & avoit joint à la valeur, un parfait amour de la juſtice. Il défit les Moſcovites peu après ſon couronnement, & conclut enſuite avec eux la paix de Viaſimia. Les Turcs, qui s'étoient jettez dans la Pologne, eurent ſujet de s'en repentir. Ce Prince épouſa 1. *Cecile-Renée* d'Autriche, fille de l'Empereur *Ferdinand* II, & en eut *Sigiſmond-Ladiſlas*, né l'an 1640, & mort en 1647: 2. l'an 1645, *Louïſe-Marie* de Gonzague de Cléves, & mourut en 1648, âgé de 52 ans, onze mois & onze jours. CASIMIR, ſon frére, lui ſuccéda à la Couronne de Pologne.

LADISLAS, fils aîné d'Etienne Dragutin, épouſa un peu avant la mort de ſon pére la fille de Ladiſlas, Vaivode de Tranſſylvanie, qui à cauſe de cette alliance-là, priſe avec un Prince Schiſmatique fut excommunié par le Cardinal de Montefiore, Légat du Saint Siége. Ladiſlas étoit l'héritier préſomptif de la Couronne de Servie, & ſon pére en y renonçant, avoit reſervé le droit de ſes enfans. Peut-être que Ladiſlas interprétant cette convention à ſon gré, prétendit ne devoir pas attendre la mort de Milutin ſon oncle, qui régnoit de fait: peut-être auſſi que Milutin eſpérant toujours de laiſſer de la poſtérité, ne put ſe réſoudre à regarder ſon neveu comme ſon ſucceſſeur. Quoi qu'il en ſoit, Milutin fit arrêter Ladiſlas auſſi-tôt après la mort de ſon pére, & le tint en priſon juſqu'à ſa mort, qui arriva au mois de novembre de l'an 1321. Ladiſlas devenu alors Roi de Servie, refuſa l'appanage à Conſtantin ſon frére, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut fait priſonnier, & Ladiſlas pouſſa la cruauté juſqu'à le faire pendre, & enſuite écarteler. Cette barbarie à laquelle on ne peut penſer ſans horreur, lui attira la haine des peuples, qui offrirent la Couronne à Etienne fils naturel de Milutin, banni alors à Conſtantinople, & Ladiſlas abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, & jetté dans une priſon d'où il ne ſortit plus. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

* LADOCO, LOS CODOS DE LADOCO, *Ladicus Mons*, montagne du Royaume de Léon, au Couchant de la ville de ce nom, n'eſt remarquable que par cette Inſcription qu'on y a trouvée *Jovi Ladico*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LADOGA, grand Lac dans l'Europe ſeptentrionale, ſur les confins des Etats de Suéde & de Moſcovie, entre la Principauté de Novogorod-Wéliki, l'Ingrie & la Kexholmie. Ce Lac reçoit les eaux du Lac Ilmen, par la riviére de Wolchova, celles de pluſieurs Lacs & marais de la Finlande, par la riviére de Woxen ou Wozen, & il ſe décharge dans le Golfe de Finlande par celle de Niéva. Il paſſe pour le plus grand de l'Europe, ayant cinquante-trois lieues du nord au ſud, & vint-cinq du Levant au Couchant. On y prend une prodigieuſe quantité de ſaumons, & une eſpéce de poiſſon particulier, gros comme un hareng, qu'on appelle *Ladog*, & c'eſt de là, dit-on, que ce Lac a pris le nom de Ladoga. Au reſte le païs, qui ſe trouve entre ce Lac & celui d'Onéga, étoit autrefois une province particuliére, qui portoit le nom de Ladoga. Elle eſt maintenant incorporée à la province de Novogorod-Wéliki. * Maty, *Dict. Geogr.*

LADOGA, petite ville de la Moſcovie, dans la province de Novogorod-Wéliki, ſur la riviére de Wolchova, à cinq ou ſix lieues du Lac de Ladoga, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LÆ. LAE. LAF.

LÆLIA. *Voyez* ÆLIA LÆLIA CRISPIS.

LÆLIUS (C.) Conſul Romain, & grand Orateur, fut ſurnommé *le Sage*, & eſt célébre dans l'Hiſtoire, par l'amitié dont il fut lié avec Scipion, qu'il ſuivit à la guerre d'Afrique. Dans la bataille que le même Scipion donna en même jour à Aſdrubal & à Syphax, qu'il attaqua dans leurs retranchemens, Lælius & Maſſiniſſa pourſuivirent les fuyards, ſurprirent le Roi Syphax, & prirent par compoſition la ville capitale de ſon Royaume de Maſeſyles, l'an 551 de Rome, & 203 avant JESUS-CHRIST. Depuis, Scipion envoya Lælius à Rome pour y conduire ſon priſonnier de guerre. Cicéron parle très-ſouvent de lui avec éloge. C'eſt ce même Lælius qui, ſelon le ſentiment de quelques-uns, aidoit Térence à compoſer ſes Comédies. Il ſemble que Térence ait voulu confirmer ce que l'on avançoit à cet égard, lorſqu'il dit dans le Prologue des Adelphes, *v.* 15. *& ſuiv.*

Nam quod iſti dicunt malevoli, homines nobiles
Eum adjutare, aſſidueque una ſcribere,
Quod illi maledictum vehemens eſſe exiſtumant,
Eam laudem hic ducit maximam, cum illis placet
Qui vobis univerſis & populo placent.

* Tite-Live, Plutarque, &c. en font auſſi mention. Quintilien fait auſſi mention d'une fille de Lælius, qui étoit très-ſavante, *l.* 2. *c.* 1.

LÆLIUS, Poëte Latin. *Voyez* LÆVIUS.

LÆLIUS (Laurent) Théologien Allemand, naquit en 1572, & mourut en 1634. Il a compoſé *Scriptura loquens; Index Hæreſium; Criterium Fidei, &c.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAER ou LAAR (Pierre de) dit *Bamboche*, Peintre de Harlem, avoit un merveilleux génie pour la Peinture, quoiqu'il ne l'ait cultivé qu'à peindre en petit. Il étoit univerſel & fort ſtudieux dans toutes les choſes qui regardoient ſa profeſſion. Il fit un grand ſéjour à Rome, où il s'attira l'amitié & l'eſtime des premiers Peintres. Sa maniére eſt fort ſuave & vraye. Le nom de *Bambozo* lui fut donné par les Italiens à cauſe de ſa figure extraordinaire. Il avoit les jambes fort longues, le corps fort court, & la tête enfoncée dans les épaules; mais cette difformité étoit bien réparée par la beauté de ſon eſprit. Il mourut à Harlem âgé de ſoixante ans, s'étant laiſſé tomber dans un foſſé où il ſe noya. On prétend que ce fut en punition d'un crime qu'il avoit commis étant à Rome, & qu'on raconte de cette maniére. De Laer & quatre autres Hollandois furent ſurpris mangeant de la viande en carême dans une maiſon qui étoit ſur le bord du Tibre. Un Eccléſiaſtique qui les avoit ſouvent avertis de ne plus le faire, les ſurprit encore une fois; & comme il vit que les voyes de la douceur étoient inutiles, il les menaça un ſoir, comme ils ſoupoient, de les déférer à l'Inquiſition; & la choſe s'étant extrémement aigrie, les Hollandois jettérent l'Eccléſiaſtique dans la riviére. On prétend que ces cinq Hollandois ont tous péri par les eaux. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 415.

LAER, province. *Voyez* LAAR.

LAERCE. *Cherchez* DIOGÉNE LAERCE.

LAERTA, ville ancienne de la Cilicie. Elle eſt ſur tout connue pour avoir donné naiſſance à Diogéne l'Hiſtorien, qui, à cauſe de cela, eſt nommé Diogéne Laërce. Il vivoit dans le ſecond ſiécle. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* LAERTE, Roi d'Ithaque, fut fils d'Arcéſius & pére d'Ulyſſe qui porte à cauſe de cela le nom de *Laërtiades* dans les Poëtes.

LAES, peuples d'Aſie qui habitent au dedans du païs de Camboya & de Siam. C'eſt une nation barbare. Ils ſe tiennent le long de la grande riviére de Macon, & des grands Lacs qu'elle fait, & vivent dans les cabanes des bois & dans les bateaux. Ils ſont voiſins de la Tartarie & de la Chine. Pluſieurs croyent que l'or que l'on porte à Péking vient de ce païs; & ce qui les fait être de ce ſentiment, c'eſt qu'un Portugais s'étant trouvé parmi eux lorſqu'ils vinrent en Camboye, aſſura qu'il leur avoit vu tant de feuilles & de lames d'or, dont ils ſe ſervoient au lieu de monnoye, que pluſieurs Camboyens en devinrent riches. Ils ſont de belle taille & preſque blancs, & ont beaucoup d'Ouvriers qui travaillent en or & en argent. Ils ne font trafic qu'avec les Chinois & les Tartares. * Davity, *Royaume de la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LAET (Jean de) natif d'Anvers, mort en 1649, a fait une Deſcription des Indes Occidentales en 18 livres. Il a auſſi fait des Notes & une réponſe à la Diſſertation de *Grotius* ſur l'origine des peuples de l'Amérique. C'eſt auſſi par ſes ſoins qu'on a publié une bonne partie de ces Républiques & Royaumes du monde. Voici les titres des livres qu'il a compoſez, *Hiſpania ſive de Regis Hiſpaniæ regnis & Opibus Commentarius; Gallia, ſive de Francorum Regis Dominiis & opibus; Belgii confœderati Reſpublica; Turcici Imperii ſtatus; Perſia, ſive Regni Perſici ſtatus; De Imperio Magni Mogolis; Novus Orbis, ſeu Deſcriptionis Indiæ Occidentalis libri decem & octo, cum Iconibus & Tabulis Geographicis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 522 & 523. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆTA, Dame Romaine, fille d'Albin, Grand Pontife, épouſa ſur la fin du quatriéme ſiécle, Toxace fils de ſainte Paule. Ce mariage fut ſi ſaint, qu'Albin admirant la vertu de ſon gendre, & la ſageſſe de ſa fille, abandonna le Paganiſme, & ſe fit batiſer. Læta fut mére d'une fille, nommée Paule, comme ſon ayeule; & c'eſt à cette occaſion que S. Jérôme, dont elle étoit la Diſciple, lui écrivit une Epître, dans laquelle il lui donnoit des inſtructions pour l'éducation de cet enfant. C'eſt celle qui commence ainſi, *Apoſtolus Paulus ſcribens ad Corinthios & rudem Chriſti Eccleſiam, &c.*

LÆTUS, Capitaine de la Garde Prétorienne de l'Empereur Commode dans le ſecond ſiécle, empêcha que ce Prince barbare ne fît brûler la ville de Rome, comme il l'avoit réſolu. Depuis, ayant ſçu que le même Commode le vouloit faire mourir avec quelques autres, il le prévint, & de concert avec eux il lui fit donner du poiſon l'an 193. Lætus éleva Pertinax à l'Empire; & trois mois après il le fit maſſacrer, parce qu'il rétabliſſoit trop ſévérement la diſcipline militaire, & que par l'innocence & la droiture de ſes mœurs, il lui reprochoit tacitement ſa diſſolution. * Lampridius, *in Commodo.* Xiphilinus, *in Pertinace.* Hérodien, *dans Commode & dans Pertinax.*

LÆTUS CALVIDIUS. *Cherchez* QUILLET.

LÆTUS. *Cherchez* POMPONIUS LÆTUS.

LÆTUS (Eraſme-Michel) étoit Danois, & commença à ſe faire connoître vers l'an 1560. Il a compoſé un Poëme en onze livres ſur l'Hiſtoire des Danois, onze livres ſur la Guerre des Goths, quatre ſur la Navigation, autant ſur la République de Nuremberg. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆTUS (G.) de Moravie, mourut en 1642. Il a fait un Commentaire ſur la Converſion de S. Paul. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆTUS (Jean) publia un Abbrégé d'Hiſtoire eccléſiaſtique en 1642. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆVINUS TORRENTINUS, vulgairement *Vander Beken* ou *Torrentin*, ſecond Evêque d'Anvers, & depuis quatriéme Archevêque de Malines, étoit natif de Gand. Il étudia en Droit & en Philoſophie à Louvain, & fit un voyage en Italie, où ſa vertu lui fit avoir part en l'amitié des plus illuſtres perſonnages de ce tems, comme les Cardinaux Sirlet, Borromée & Moron, & dans celle de Manuce, de Gambara, &c. A ſon retour dans le Païs-Bas, il fut fait Chanoine de Liége, & enſuite Grand-Vicaire d'Erneſt de Baviére qui en étoit Evêque. Depuis, après s'être dignement aquitté d'une ambaſſade auprès de Philippe II, Roi d'Eſpagne, il fut jugé digne de l'Evêché d'Anvers, où il ſuccéda à François Sonnius qui en avoit été le premier Prélat. De cette égliſe il fut transféré à la Métropole de Malines, & mourut le 26 avril 1595. Il fonda à Louvain un Collége de Jéſuites auſquels il légua ſa Bibliothéque, & pluſieurs médailles & piéces curieuſes. Ce grand homme a compoſé divers Poëmes, *De Partu Virginis, libri tres; De Vita D. Pauli, libri duo; De cruento Sacrificio, libri quinque; De Bello Turcico & Victoria navali apud Naupactum; Odarum ad Amicos, libri quinque*; des Commentaires ſur Horace; & des Poëſies, qu'il dédia au Pape Pie V, & qui lui firent mériter le nom de Prince des Poëtes Lyriques après Horace. Il donna auſſi une édition de Suétone, avec d'excellentes Notes. * Sandére, *de Gandav. Erud. Claris*, *l.* 2. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 608 & 609. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire. Juſte-Lipſe. Havenſius, *de Erect. Novor. in Belg. Epiſc.*

LÆVINUS LEMNIUS. *Voyez* LEMNE.

LÆVIUS ou LÆLIUS, Poëte Latin, fut Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Erotopægnia*, c'eſt à dire, *Jeux d'Amour*, dont Aulu-Gelle cite deux vers, & Apulée ſix. C'eſt le même qui a écrit un Poëme des Centaures, cité par Feſtus. * Lilio Giraldi, *Dial.* 4. Voſſius, *de Poët. Lat.* Bayle, *Dict. Crit.*

LAFON (Jacques) né à Toulouſe le dixiéme juin 1656, entra dans l'Ordre de S. Dominique en 1678, fut choiſi pour continuer l'année Dominicaine, & mourut dans ſa patrie le ſixiéme janvier 1715. Il a eu quelque part au mois de ſeptembre de l'année Dominicaine, & c'eſt lui qui a donné le mois d'octobre en 1712. Il avoit publié en 1708 à Toulouſe, des remarques ſur la Théologie Morale de M. Bonal, & lorſqu'il mourut, il venoit de mettre entre les mains d'un Libraire d'Avignon, un grand Traité de Morale ſuivant les principes des Thomiſtes. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LAG. LAH.

LAGALLA (Jules-Céſar) Italien de nation, a paſſé pour un des plus habiles Médecins & Philoſophes de ſon tems. Il naquit l'an 1571, & fit de ſi grands progrès qu'au ſortir de l'enfance, il fut reçu Docteur à Naples d'une maniére diſtinguée à portes ouvertes, & ſans payer aucune finance. Peu après il fut créé Médecin de la flote du Pape Sixte V: ce qui lui donna oc-

occaſion de venir à Rome, où étant à peine âgé de 19 ans, il prit encore le bonnet de Docteur en Philoſophie & en Médecine, avec l'applaudiſſement de tout ce qu'il y avoit d'habiles Gens. Quoiqu'il fût dans un âge ſi peu avancé, on le donna pour Médecin au Cardinal de Sainte-Sévérine ; & ſans ſa trop grande jeuneſſe, il l'eût été du Pape Clément VIII. Il ſe fit des affaires au ſujet d'une femme, à l'occaſion de laquelle il faillit d'être aſſaſſiné : homme très régulier au reſte, & vraiment Philoſophe dans toute ſa conduite. Dès l'âge de 33 ans il fut attaqué de la gravelle, & d'un grand nombre d'autres incommoditez qu'il ſouffrit le reſte de ſa vie, avec une patience incroyable. Il mourut âgé de 53 ans l'an 1624, & fut enterré aux Chartreux de Rome, où l'on voit ſon Epitaphe compoſée par lui-même. Lagalla avoit enſeigné la Médecine à Rome pendant 33 ans, avec un concours extraordinaire d'Auditeurs. Ses Ouvrages ſont, un livre de l'Immortalité de l'ame ; & pluſieurs autres Traitez de Philoſophie qu'il recommanda en mourant à Léo Allatius, ſon Diſciple & ſon ami qui a écrit ſa Vie. * *Conſultez* cet Ouvrage.

LAGAM ou LE'GHEM-RAI, c'eſt à dire, *le Raja Léghem*, nom d'un Prince fort puiſſant dans les Indes, au tems que Schehab-eddin régnoit dans le païs de Gaznah & de Multan. Il tenoit ſon ſiége dans la ville de Belhar, où il rendoit ſi équitablement la juſtice, qu'il étoit aiſé de reconnoître qu'il étoit parvenu à ce degré d'honneur, & même juſqu'à la dignité royale, par ſon ſeul mérite. Après avoir gouverné ſes Etats juſqu'à l'âge de quatre-vints ans ſans aucun reproche, exerçant exactement la juſtice, & donnant ſouvent à ſes Sujets des marques de ſa libéralité & de ſa magnificence, il éprouva dans un âge fort avancé un cruel revers de fortune. Il jouïſſoit d'une profonde paix, lorſque Bakhtiar Général des armées du Sultan Schehabeddin, l'attaqua à l'impourvu & lui enleva ſes Etats. On raconte diverſes prédictions faites à la mére de Lagam lorſqu'elle étoit groſſe. On peut les lire dans la *Bibliothéque Orientale* de M. d'Herbelot, qui nous fournit cet article.

LAGAN, riviére de l'Ultonie en Irlande. Elle baigne Dromore & Belfaſt, & ſe décharge après dans la Baye de Caricfergus ou Knocfergus. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAGARA. Ce ſont les ruïnes de l'ancienne *Lagaria*, ville des Lucains en Italie. Elles ſont dans la Calabre Citérieure ſur la riviére de Carniſtaſo environ à une lieue de Caſſano, & à deux du Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGE, petite ville ou bourg de la Seigneurie de Roſtock dans le Duché de Meckelbourg. Ce lieu eſt ſur la riviére de Rebnitz, à quatre lieues de la ville de Roſtock du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGELAND ou LANGELAND, iſle du Royaume de Danemarck, à l'entrée de la Mer Baltique, a ſept lieues d'Allemagne en longueur, & deux milles ſeulement en largeur. Il n'y a que ſeize villages avec le bourg de Rudkoping, & le château de Trancker, Tancker, Tanckier ou Tanckiar. Elle n'eſt éloignée que de trois milles d'Allemagne de l'Iſle de Laland. On en tire quantité de grains. * Sanſon. Baudrand.

LAGE'NIE ou LEINSTER. *Cherchez* LEINSTER.

LAGERLOOF (Pierre) en Latin *Laurifolius*, Profeſſeur en Eloquence à Upſal, avoit été choiſi par le Roi de Suéde pour écrire l'Hiſtoire ancienne & moderne des Royaumes du Nord. On a de lui un livre, *de Orthographia Suecana* ; Un autre *de Commerciis Romanorum*, &c. On a promis de ramaſſer ſes Diſcours & ſes Harangues pour les imprimer en un volume. Son Latin étoit fort goûté dans le Nord. Il mourut au mois de janvier 1699. * *Nova Litter. Maris Baltici*, 1699, *Febr. p.* 43.

* LAGGAN, Lac de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province de Lochabyr. Il s'étend du ſud-oueſt au nord-eſt, juſques vers les confins de la province de Badenoch.

LAGGAN, riviére. *Voyez* LAYA.

LAGHI & LASAA, ville de l'Arabie Heureuſe. Elle eſt à trente lieues de la ville d'Aden, & environ à quinze de la Mer d'Arabie. Baudrand dit que Laghi a ſon Prince particulier. Sanſon la renferme dans le Béglierbéglic d'Aden, & Viſſcher dans la Principauté de la Mocca. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGHLIN, LOWGLYN ou LEIGHTI, ville d'Irlande, dans le Comté de Caterlagh en Lagénie. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, ſuffragante de l'Archevêché de Dublin ; mais cet Evêché a été uni à celui de Fearnes. Elle eſt à neuf milles de Caterlagh au ſud ſud-oueſt, & à huit de Kilkenny au nord-eſt. Cette ville, quoique réduite en village, a encore ſéance au Parlement. * Camden. Baudrand.

LAGIER (Bertrand) Cardinal, né en Auvergne, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint François, & fut pourvu dès l'an 1345, par le Pape Urbain V, de l'Evêché d'Ajazzo, d'où il fut transféré l'an 1348, à Aſſiſe, & vint après à Glandéves. En 1371, il fut créé Cardinal du titre de ſainte Priſque par Grégoire XI, & peu après il eut le titre de ſainte Cécile. Il aſſiſta à l'élection d'Urbain VI, qui le fit Evêque d'Oſtie, mais depuis ſe perſuadant que l'élection de Clément VII étoit plus canonique, il ſe ſoumit à ce dernier, & mourut le huitiéme du mois de novembre de l'an 1392, à Avignon, où il fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers. Ce Cardinal compoſa un Traité du Schiſme ; un autre contre les Héréſies, &c. * S. Antonin, *partie* 3. *tit.* 94. *c.* 10. Wadingue, *in Annal. & Biblioth. Min.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gallia Purpur.* Ughel, *Italia Sacra*, *tome* 1. Aubéry. Ciaconius. Onuphre, &c. Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

LAGIN, nom propre d'Al Malek Almanſour, XI Sultan des Mamlucs Baharites ou Turcomans qui ont régné en Egypte. Il avoit été Eſclave d'Al Malek Almanſour Kélaoun ; c'eſt pourquoi on lui a donné le ſurnom d'*Almanſouri*. Il fut tué par de jeunes Mamlucs qu'il tenoit auprès de lui, l'an de l'hégire 698, de J. C. 1298, après avoir regné ſeulement deux ans & trois mois. Son prédéceſſeur fut Al Malek Al Adel Ketboga, & il eut pour ſucceſſeur, Al Malek Al Naſſer, fils de Kélaoun, qui régna pour la ſeconde fois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAGNI. *Voyez* LAGNY.

* LAGNIEU, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, eſt ſur la rive droite du Rhône, au nord-eſt de Lyon, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

LAGNY, ville de France en Brie avec titre de Comté, eſt ſituée ſur la Marne, à ſix lieues au deſſus de Paris. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de ſaint Benoît, fondée par ſaint Furſy ou Fourſy, Gentilhomme Irlandois dans le huitiéme ſiécle, & ruïnée par les Normans dans le neuviéme. Herbert de Vermandois, Comte de Troyes & de Meaux la répara, fit rebâtir l'égliſe, & y fut enterré l'an 993. Divers Seigneurs firent de grands biens à cette Abbaïe, & entre autres Thibaud *le Jeune*, Comte de Champagne, qui lui donna le Comté de Lagny : c'eſt pourquoi l'Abbé de cette Abbaïe eſt Comte de Lagny. Aimoin & Albéric parlent de la fondation & de la réparation de l'Abbaïe. Dans la ſuite, la ville qu'on avoit bâtie auprès, & que les Auteurs Latins nomment *Latiniacum*, s'agrandit conſidérablement. On voit au milieu de la place de Lagny une fort belle fontaine d'excellente eau, & ſi abondante, qu'elle en fournit à toute la ville & à l'Abbaïe. On dit que ſaint Furſy l'obtint de Dieu par ſes priéres. Ives Légat du ſaint Siége y tint l'an 1142 un Concile, pour terminer quelques différens, qui s'étoient élevez entre l'Evêque d'Arras & les Religieux de l'Abbaïe de Marchiennes. Jean Duc de Bourgogne, s'arrêta deux mois à Lagny l'an 1416, en attendant qu'il pût paſſer à Paris, & y voir le Roi Charles VI ; mais comme il ne reçut point de réponſe, il s'en retourna dans le Païs-Bas, au deſeſpoir de ce que ſes ennemis l'appelloient en raillant, *Jean de Lagny qui n'a point de hâte* : ce qui a paſſé depuis en proverbe. Sur la fin du XVI ſiécle, le Roi Henri *le Grand*, qui qui aſſiégeoit Paris, étoit maître de Lagny. Le Duc de Parme qui avoit obligé ce Monarque à lever le ſiége de Paris, avoit ſon armée près de Chelles en préſence de celle du Roi. Il décampa le ſeptiéme ſeptembre 1590, à la faveur d'un grand brouillard, ſe ſaiſit des poſtes avantageux près de Lagny, & attaqua cette place à coups de canon, la riviére de Marne entre deux. La bréche ayant été faite en peu de tems, il dreſſa un pont de bâteaux, fit donner l'aſſaut, & l'emporta ſi promtement, que les troupes que le Maréchal d'Aumont y menoit par deſſus le pont de Gournay, qui eſt deux petites lieues au deſſous, n'y purent arriver aſſez à tems. La ville fut ruïnée. Pierre d'Orgemont premier Préſident au Parlement de Paris, & Chancelier de France étoit de Lagny. C'étoit auſſi la patrie de Géofroy, ancien Poëte François.

LAGNY (Géofroy ou Godefroy de) *Voyez* GODEFROY.

* LAGON, nom d'un Lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'Iſle de Saint-Domingue, ſous le 19 dégré de latitude. * M. Deliſle, *Carte du Mexique, de la Floride*, &c.

LAGON, riviére. *Voyez* LAGAN.

* LAGO-NE'GRO, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué dans la Baſilicate, entre les ſources du Gino & du Négro, à trois lieues de la ville de Policaſtro, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGOS, ancienne ville de Portugal, ſituée ſur la côte méridionale du Royaume d'Algarve, environ à cinq lieues de la ville de Silves, & du Cap de Saint-Vincent, eſt une ville fortifiée & défendue par une citadelle. Elle a un aſſez bon port, & elle eſt capitale de la *Commarca de Lagos*, qui eſt la partie occidentale de l'Algarve, & qui n'a point d'autre lieu conſidérable que la ville de Silves. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGOSTA. *Voyez* AGUSTA.

LAGULA, bourg de la Natolie en Aſie. Il eſt ſur la Mer Noire, à ſept lieues de Pendarachi. Quelques-uns y mettent l'ancienne *Acone* ou *Aconæ*, petite ville de la Bithynie, laquelle d'autres placent à *Naxio*, village qui ſert de port à Pendarachi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGUNA (André de) Médecin Eſpagnol, né à Ségovie l'an 1499, paſſa preſque toute ſa vie à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, s'arrêta cinq ou ſix ans à Metz, & mourut dans ſon païs vers l'an 1560. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Anatomica Methodus* ; *De Ponderibus & Menſuris* ; une Vie de Galien, avec l'Abbrégé de ſes Ouvrages, &c. Laguna étoit bon Critique, comme il l'a fait voir dans les Corrections & les Commentaires qu'il a donnez ſur Dioſcoride, ſur divers endroits d'Hippocrate, d'Ariſtote, de Galien, &c. & dans les diverſes cenſures qu'il a faites des Verſions des autres. Il a auſſi traduit pluſieurs Ouvrages Grecs des Anciens ; & ſes Verſions en général ſont eſtimées de ceux qui ſavent le Grec. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 2. *p.* 56. *n.* 365 : *tome* 2. *partie* 3. *p.* 354. *n.* 848, & *p.* 584. *n.* 1032. édit. d'Amſterdam 1725. Huet, *de Claris Interpretibus.*

LAGUNA (San Chriſtoval de la) *Voyez* SAN CHRISTOVAL DE LA LAGUNA.

* LAGUNES (Les) de Veniſe, *Venetæ Paludes*, anciennement *Gallicæ Paludes*, *Hadriatica Stagna.* Ces Lagunes ſont la partie du Golfe de Veniſe qui eſt le long de la côte du Dogado. On l'appelle *Lagunes* ou *petits lacs*, parce qu'il y a peu de profondeur d'eau, & une grande quantité de petites iſles ou bancs de ſable qui l'entrecoupent ; & *Lagunes de Veniſe*, parce que la ville de Veniſe y eſt bâtie ſur 72 de ces petites iſles. * Maty, *Dict. Géogr.* ſous le mot VENISE.

LAGUSTA. *Voyez* AGUSTA.

LAHA, ville. *Voyez* LABA.

* LAHA, riviére de Suéde. Après avoir coulé du nord-eſt

au sud-ouest, elle prend son cours de l'est à l'ouest ; sépare la Scanie de la Westrogothie, baigne Laholm, & se jette dans la mer un peu au dessous de cette ville.

* LAHAD ou LAAD, second fils de *Jahad* ou *Jahath* de la Tribu de Juda. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 2.

* LAHDA, fils de *Scéla* de la Tribu de Juda & pére de *Maresça*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 21.

* LAHDAN ou LALADAN, fils de *Télah* & pére de *Hammiud*, de la Tribu d'Ephraïm. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 26.

* LAHDAN ou LE'HDAN, Lévite de la famille de Guerscom. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 7 : *ch.* 26. *v.* 21.

LAHE'LA. *Voyez* CHALE' & HALA ou HALAH.

* LAHIJON, ville de Perse, est à 74 degrez, 25 minutes de longitude, & à 37 degrez, 15 minutes de latitude. On fait dans cette ville plusieurs ouvrages de soye, & particuliérement une étoffe rayée, que ceux du païs appellent *Tessile*, laquelle est moitié soye & moitié coton, & dont ils font leurs vêtemens qu'ils nomment *Kabayes*. * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 402. édit. de Hollande 1692.

LA HIRE (Laurent de) Peintre, qui fut de son tems en grande réputation, natif de Paris, fut un des vint-deux Peintres ou Sculpteurs, qui composérent le corps de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, lorsqu'elle fut établie en 1648. Quoique Disciple de Vouet, il ne suivit point sa maniére. La sienne n'étoit pas d'un meilleur goût, mais elle étoit plus recherchée, plus fine, & plus naturelle, mais toujours insipide. Ses Païsages sont plus estimez que ses figures ; il les finissoit fort bien & les peignoit proprement. Il étoit tellement attaché à la Perspective aërienne, qu'il confondoit toujours ses lointains dans l'exhalaison, selon la méthode qu'il avoit apprise de *Desargues*. Il en usoit dans ses figures, comme dans ses lointains ; car à la reserve de celles qui étoient sur les premiéres lignes, toutes les autres se perdoient dans un brouillard, à mesure qu'elles s'éloignoient. Il fut un des douze Professeurs de l'Académie jusqu'à sa mort, qui arriva le 28 décembre 1656. Il étoit âgé alors de 51 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 479.

LA HIRE (Philippe de) fils du précédent, nâquit à Paris le 18 mars 1640, & fut d'abord destiné à la profession de son pére ; mais il fit lui-même un choix & plus élevé, & plus digne de son goût. Son pére lui avoit fait étudier la Perspective & la Gnomonique pour la Peinture, où il le destinoit ; mais il envisagea ces Sciences du côté de la Géométrie, à laquelle il étoit résolu de se donner tout entier. Il perdit son pére à l'âge de 17 ans, & tomba dans de si grandes infirmitez, qu'il crut devoir entreprendre un voyage en Italie, où après avoir rempli son imagination des restes précieux de la savante Antiquité, il s'appliqua fortement à la Géométrie, & principalement aux Sections Coniques d'Apollonius. Le caractére sage & sérieux de M. de la Hire l'attachoit à l'Italie, où il auroit peut être fixé son séjour, sans les fortes instances de sa mére dont il étoit aimé. Il en revint au bout de quatre ans, & continua ses études Géométriques. Il donna la *seconde partie du Traité de la Coupe des pierres*, que M. Bosse fit imprimer en 1672. Cet Ouvrage fit connoître M. de la Hire comme un excellent Géométre, & il en soutint dignement le nom par quelques Ouvrages qu'il donna en 1672 & 1676. Enfin sa réputation le fit souhaiter dans l'Académie des Sciences, où il fut reçu en 1678. L'année suivante, il publia dans un volume, 1. *Les Nouveaux Elemens des Sections Coniques* ; 2. *Les Lieux Géométriques* ; 3. *La construction ou effection des Equations.* Il alla la même année en Bretagne, & en 1680 en Guienne ; par ordre du Roi avec M. Picard, pour faire une Carte générale du Royaume, plus exacte que les précédentes : ils firent une correction importante à la côte de Gascogne, en la rendant droite de courbe qu'elle étoit, ce qui servit beaucoup à assurer la navigation. En 1681, il eut ordre d'aller seul déterminer la position de Calais & de Dunkerque ; il mesura aussi la largeur du Pas de Calais, depuis la pointe du bastion du Risban, qui est du côté de la mer, en allant vers Boulogne, jusqu'au château de Douvres en Angleterre & la trouva de 21360 toises. En 1682, il fit un voyage en Provence pour finir la Carte générale. Dans ces différens voyages, il exécutoit les Ordres du Roi, & satisfaisoit en même tems son goût pour les Sciences. Il fit *des Observations sur la variation de l'aiguille aimantée, sur les réfractions, & sur les hauteurs des montagnes par le Barométre* : il donna cette même année un *Traité de Gnomonique*, qu'il fit réimprimer en 1698, fort augmenté. En 1683, M. de la Hire continua du côté du nord de Paris, la fameuse Méridienne commencée par M. Picard, pendant que M. Cassini la poussoit du côté du sud ; mais cette grande entreprise ayant été interrompue par la mort de M. Colbert, M. de Louvois l'occupa à faire le nivellement de la riviére d'Eure, que le Roi Louïs XIV vouloit faire venir à Versailles par des aqueducs ; il la trouva à dix lieues au delà de Chartres de quatre-vintun piez plus haute que le réservoir de la grotte de Versailles. Quelque occupé que parût M. de la Hire à ces différens ouvrages, il ne pût se refuser à ses amis, & M. Picard lui ayant remis tout ce qu'il avoit fait sur le nivellement, pour le faire imprimer avec les changemens & les additions qu'il jugeroit à propos, il exécuta son intention en 1684, en donnant au public, *le Traité du Nivellement de M. Picard.* En 1685 parut son livre intitulé, *Sectiones Conicæ in novem libros distributæ, in folio.* Cet Ouvrage contient toute la théorie des Sections Coniques, & c'est la premiére fois qu'on la vit toute entiére & en corps ; & continuant ses études avec une application infatigable, il mit au jour en 1686, le *Traité du mouvement des eaux & des autres corps fluides, Ouvrage posthume de M. Mariotte* : ce Traité a eu plusieurs éditions. Il fit imprimer en 1687, des *Tables du Soleil & de la Lune, avec des méthodes plus faciles pour le calcul des Eclipses*, auquel il joignit, en 1689, *un Probléme important d'Astronomie*, & la description d'une machine de son invention, qui a été exécutée dans des pendules, & qui montre toutes les éclipses passées & à venir, les mois & les années lunaires, avec les épactes. Sa Géométrie pratique parut la même année, sous le titre de l'*Ecole des Arpenteurs*, & fut réimprimée en 1692, avec des augmentations considérables. Il fit paroître, en 1694, quatre Traitez qui furent inférez à la suite du second volume des Mémoires que l'Académie donna en 1692 & 1693. Le premier est sur les *Epicycloïdes courbes, comprises dans la même formation générale que la Cycloïde, mais plus composées.* Il découvrit tout ce qui appartenoit aux Epicycloïdes, leurs tangentes, leurs rectifications, leurs quadratures, leurs développées ; c'est là tout ce que peut sur les courbes la plus sublime Géométrie. Le second Traité est une *Explication des principaux effets de la glace & du froid.* Le troisiéme roule sur *les differens Sons de la trompette marine* ; & le quatriéme *sur les differens accidens de la vue.* Son Traité de *Mechanique*, fut le présent qu'il fit au public en 1695. En 1702, il publia la seconde édition de ses *Tables Astronomiques du Soleil & de la Lune, augmentées de celles de toutes les Planetes* : on ne peut avoir en Astronomie rien de plus pur, & de plus exemt de tout mélange d'imaginations humaines. Il fit aussi graver la même année deux Planisphéres de seize pouces de Diamétre, sur les desseins qu'il en avoit faits. M. de la Hire fut chargé par le Roi, en 1704, de placer dans les deux premiers pavillons de Marli, les deux grands Globes qui sont présentement au Louvre. Outre tous les Ouvrages dont on a donné le détail, & dont le dénombrement n'est pas même entiérement exact, à cause de la multitude, on trouve une grande quantité de morceaux importans, répandus & dans les Journaux, & dans les Histoires de l'Académie ; mais sur tout dans les Histoires, où il n'y a point d'année qu'il n'ait enrichie de plusieurs présens également considérables, par leur beauté, & par leur variété. Toujours occupé, ses journées étoient une étude continuelle, ses nuits même étoient souvent interrompues par des observations Astronomiques ; nul exercice corporel, que d'aller de l'Observatoire à l'Académie des Sciences, à celle d'Architecture, & au Collége Royal dont il étoit Professeur. Tant de travaux & si différens auroient ruïné une santé moins vigoureuse que la sienne : car quoique chargé d'années, on peut dire qu'il n'a été vieux qu'environ un mois, pendant lequel il a souffert plusieurs infirmitez dont il mourut sans agonie le 21 avril 1718, âgé de plus de 78 ans, autant recommandable par sa piété que par la grandeur de son génie. Il avoit été marié deux fois ; du premier mariage est sorti Philippe de la Hire, dont nous parlerons dans l'article suivant, & le second nous a donné Jean Nicolas de la Hire, né en 1685. Son pére n'ayant pas réüssi à faire de son fils aîné un Médecin, destina son cadet à cette profession, qu'il embrassa avec plaisir. Son goût pour cette Science se fit bien-tôt connoître ; il étudia les plantes à fond, & fut reçu en 1709 dans l'Académie des Sciences, en qualité de Botaniste, & depuis en celle de Méchanicien. En 1710, il a été reçu Docteur en la Faculté de Médecine à Paris, où il exerce cette profession, avec tout le soin, toute l'application, & tout le travail d'un homme qui ne veut rien céder à la réputation de ses ancêtres : aussi appliqué qu'eux, ses heures de repos sont un nouveau travail. Il a fait un Recueil considérable de plantes dessinées d'une maniére singuliére, dont il est Inventeur. C'est un Ouvrage unique & d'une variété surprenante ; quoiqu'il n'entre dans ces desseins que deux sortes de couleurs, tout y est si bien exprimé, que l'on reconnoît parfaitement chaque espéce de plante. Il a poussé la découverte plus loin, & a trouvé la maniére, en les colorant, de les réprésenter d'un naturel inimitable. Enfin on a déja en lui, un Médecin fort expérimenté, un bon Dessinateur, & un habile Peintre de païsages. * *Memoires du tems.*

LA HIRE (Philippe de) naquit à Paris le 25 juillet 1677. Son pére, dont on vient de parler dans l'article précédent, le destinoit pour la Médecine, & l'envoya au sortir du Collége chez M. du Vernay au Jardin Royal, pour apprendre l'Anatomie. Il s'y appliqua quelque tems, mais se sentant plus de goût pour les Mathématiques que pour la Médecine, il quitta celle-ci pour se donner entiérement à l'autre, où il fit de si grands progrès, qu'il fut reçu dans l'Académie des Sciences dès l'an 1699. Uniquement occupé des Mathématiques, il a composé plusieurs Mémoires qu'il lisoit dans les assemblées de cette Académie, & qu'elle a fait imprimer dans ses Mémoires. En 1701, il publia une année des Ephémérides qu'il avoit calculées sur les tables Astronomiques de son pére : Ouvrage qu'il a continué pendant cinq années, & qu'il fit paroître sous le nom de Gabriel-Philippe, pour le distinguer de ceux de son pére. Il donna, en 1702, le livre de Charpenterie de Mathurin Jousse, avec des corrections, & des augmentations considérables. Il fut choisi, à la mort de son pére, pour lui succéder dans tous ses emplois, mais il ne crut pas que sa santé, altérée par ses études depuis quelques années, pût lui permettre d'accepter la charge de Professeur en Mathématiques au Collége Royal ; & plus à la sollicitation de ses amis, que par la crainte du travail, il se déchargea de cet emploi. Il entreprit cependant avec Messieurs Cassini & Maraldi, de faire le voyage de Dunkerque, pour déterminer la ligne méridienne depuis Paris jusqu'à l'extrémité septentrionale du Royaume, qui avoit été commencée par Messieurs Picard & de la Hire son pére. Parmi une infinité de découvertes qu'il avoit faites, il avoit trouvé un moyen facile, & très-sûr pour faire de grands verres de lunettes : il en a fait de très-excellens qui avoient plus de cent piez de foyer. Le Roi en a pris plusieurs que l'on conserve à l'Observatoire. Sa mort prématurée, arrivée en 1719, a privé le public de l'Ouvrage où il avoit rédigé en corps tous les préceptes qui regardent la taille des verres de lunettes. Il y avoit joint quantité de figures dans le dessein de le faire imprimer. Ou-

tre un profond favoir, il avoit une érudition très-variée, & une grande facilité de bien parler; malgré fon peu de fanté, il avoit une gayeté naturelle, & le courage d'un fage Phyficien, qui fait à quoi le corps humain eft fujet, & qui pardonne à la nature. * *Memoires du tems.*

* L A H M A S ou L E'H E'M A N, ville de la Tribu de Juda. * *Jofué*, *ch.* 50. *v.* 40.

L A H N E. *Voyez* L O H N E.

L A H O L M, ville de Suéde dans la province de Halland, en la Weftrogothie ou Gothie occidentale, eft nommée *Laa-Holm*, par ceux du païs. Elle eft fur la Mer Baltique vers les frontiéres de Schonen, avec un port & un château. Elle avoit été autrefois fortifiée par les Danois, qui la cédérent aux Suédois par le traité de Bromsbroo l'an 1645. Elle a été fort maltraitée durant la derniére guerre de Suéde. Elle eft au fud-eft de Helmftede, dont elle eft éloignée de trois à quatre lieues; & au nord-nord-eft d'Elfinbourg, dont elle eft éloignée de dix bonnes lieues, à la bouche de la petite riviére de Laha, qui lui donne le nom. * Baudrand.

L A H O R, ville & province des Indes dans les Etats du Grand Mogol. *Cherchez* P E N G - A B.

L A H R, ville & Royaume en Perfe. *Voyez* L A R.

L A J. L A I. L A K. L A L.

L A J A Z Z O ou A J A Z Z O, ville de l'Afie dans la Cilicie, eft fituée fur la Mer Méditerranée au pié du Mont-Amana, & fur un Golfe auquel elle donne fon nom. C'eft l'*Iffus* des Anciens, célébre par les batailles qu'on a données dans fon voifinage, au lieu dit *le Pas de Cilicie.* Alexandre *le Grand* y défit Darius Roi de Perfe, la premiére année de la CXII Olympiade, & la 332 avant J. C. Ventidius Baffus, Capitaine Romain, y remporta une victoire fur les Parthes l'an 714 de Rome, & 40 avant Jesus-Christ. L'Empereur Sévére y en gagna une autre fur Pefcennius Niger, fon Compétiteur à l'Empire, l'an 194 de J. C. Enfin le Sultan d'Egypte y défit l'armée de Bajazet II, l'an 1486. * Baudrand.

L A I C H E U, ville de la Chine. Elle eft la fixiéme de la province de Quantung, & fituée près de la côte, où elle a un bon port vis à vis de la ville de Hainan. Laicheu eft capitale d'un Territoire, où il y a fix autres villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A I C O C E'P H A L E S, nom que quelques Catholiques, donnérent aux Schifmatiques Anglois, qui fous la difcipline de Samfon & de Morifon, étoient obligez d'avouer fous peine de prifon & de confifcation de biens, que le Roi du païs étoit le Chef de l'Eglife. * Sandére, *Hær.* 120.

L A I C T O U R E. *Cherchez* L E I C T O U R E.

* L A I D R A D E, du Norique, floriffoit du tems de Charlemagne. Il laiffa des Lettres. Rivinus publia à Leipfic en 1653, un Poëme de Confolation de Laidrade à fa fœur, fur la mort de fon fils & de fon frére. * *Voyez* Oléarius *in Abaco*, *p.* 285.

* L A I G N E', bourg de France, dans l'Anjou. Le Dictionnaire Univerfel de la France lui donne entre fept à huit cens Habitans.

* L A I G N E', bourg de France, dans le Maine. Le Dictionnaire dont on vient de parler, lui donne plus de huit cens Habitans.

* L A I G N E S, bourg de France dans la Champagne. Il a felon le même plus de 1300 Habitans.

* L A I L L Y & Monfay, bourg de France dans l'Orléanois. Il a felon le même près de 1500 Habitans.

L A I M A N ou L A Y M A N N (Paul) Jéfuite Allemand, natif de Deux-Ponts, enfeigna la Philofophie, le Droit Canon, & la Théologie Morale dans divers Colléges d'Allemagne, & mourut à Conftance le 13 novembre 1635, âgé de 60 ans. Il a compofé divers Ouvrages, *Theologia Moralis, libri quinque*; *Quæftiones Canonicæ de Prælatorum Ecclefiafticorum electione, inftitutione & poteftate, ex libro primo Decretalium*; *Defenfio Romani Pontificis, Cæfaris, &c. in caufa monafteriorum.* Un Religieux Bénédictin nommé Romain Haye répondit à cet Ouvrage par un autre intitulé, *After inexftinctus*; & le Pére Laiman repliqua par un Traité que nous avons, fous le titre d'*Aftrologiæ Ecclefiafticæ & Aftri inexftincti Cenfura.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jefu.* Le Mire, *de Script. fæc. XVII. &c.*

* L A I N D R Y, bourg de France en Champagne. Le Dictionnaire Univerfel de la France lui donne neuf mille cens à Habitans.

L A I N E Z (Jacques) Général des Jéfuites, étoit Efpagnol, & s'aquit de l'eftime dans le XVI fiécle, par fa prudence, par fon favoir & par fa piété. Après avoir été reçu Docteur à Alcala, il vint à Paris, où il étudia à fond la Théologie. Il fut l'un des premiers compagnons de faint Ignace, contribua beaucoup à l'établiffement de fa Compagnie, & lui fuccéda en la charge de Général l'an 1556. Il affifta au Concile de Trente, comme Théologien du Pape Paul III en 1545 & 1546, & il y affifta encore depuis comme Théologien des Papes Jules III, & Pie IV. Le dernier l'engagea, l'an 1561, à accompagner le Cardinal Hippolyte d'Eft, qui vint Légat en France pendant le Colloque de Poiffy. Le P. Lainez fit un Difcours pour oppofer à ceux de Béze, & de Pierre Martyr; & dit hardiment à la Reine Catherine de Médicis, que ce n'étoit pas l'affaire d'une femme d'ordonner des conférences de Religion. Il mourut à Rome le 19 janvier 1565, âgé de 53 ans, après avoir refufé le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul IV lui voulut donner. On a quelques Traitez de fa façon. Il en avoit commencé de plus importans, que fes grandes occupations l'empêchérent de finir. * Ribadeneira. Sacchini. Alegambe. De Thou. Le Mire, &c.

L A I N G Æ U S (Jean) Ecoffois, eft Auteur d'un Traité fur les Mœurs des Hérétiques de notre tems, imprimé à Paris en 1581. * honig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A I N O B O R G O, bon bourg de la Calabre Citérieure, fur la rive droite de la riviére de Lao, à quatre ou cinq lieues au deffus de Scaléa. Quelques Géographes prennent Laino pour la petite ville des Bruttiens, nommez *Laus* ou *Laum*, que d'autres mettent à Scalea. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L A I N O C A S T R O, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre Citérieure, fur la rive gauche de la riviére de Laino ou Lao, dans le voifinage du bourg précédent.

L A I N O ou L A O, riviére d'Italie, dans le Royaume de Naples. Elle eft dans la partie feptentrionale de la Calabre Citérieure. Elle coule d'abord du fud au nord, puis du nord-eft au fud-oueft, & fe décharge dans la Mer de Tofcane.

* L A I R E S ou L A R E S S E (Gerard de) fut l'un des plus célébres Peintres des Païs-Bas. Il naquit à Liége en 1640. Il étudia la Peinture fous fon pére, & fous Bartelet, & après avoir fait de grands progrès fous de fi bons Maîtres, il quitta la ville de fa naiffance pour aller chercher fortune ailleurs. Il vint d'abord à Utrecht, & quelque tems après, il alla à Amfterdam où il fit des piéces qui lui attirérent l'admiration des Connoiffeurs. En 1690, il devint aveugle, & comme il ne pouvoit plus fatisfaire l'inclination qu'il avoit pour la Peinture, il s'appliqua à donner des préceptes fur ce bel Art. Il les écrivoit avec de la craye fur des toiles préparées pour cela, & l'un de fes fils les copioit enfuite fur le papier. Après cela on en fit un Recueil qui fut imprimé. Il mourut en 1711. Il laiffa trois fils, 1. *André* qui n'ayant point d'inclination pour la Peinture, alla fe placer en France chez un Marchand, après la mort duquel, il fe transporta dans les Indes; 2. 3. *Abraham* & *Jean*, qui furent Peintres.

* L A I R E S (Erneft) frére du précédent fut un habile Peintre. Il excella fur tout à peindre des infectes. Le Prince de Liége ayant vu de fes ouvrages, les trouva fi beaux qu'il le fit venir auprès de lui, pour le prendre à fon fervice; mais afin de le rendre plus capable, il l'envoya en Italie, où il l'entretint à fes propres dépens. Lorfqu'il fut de retour, il entra au fervice du Prince où il demeura jufques à fa mort, arrivée dans fa quarantiéme année.

* L A I R E S (Jacques) frére des deux précédens, & Peintre comme eux pouvoit peindre toutes fortes de fujets; mais il s'appliquoit particuliérement à peindre des fleurs, en quoi il réüffiffoit parfaitement bien. Il vint de Liége s'établir à Amfterdam où il a fini fes jours.

* L A I R V E L L (Servais) de Hainaut, Religieux de l'Ordre de Prémontré, & Docteur en Théologie, a donné au Public, *Optica Regularium, five Commentarius in Regulam S. Auguftini*; *Catechifmus Novitiorum & eorumdem Magiftri.* Il mourut l'an 1631. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 807 & 808.

L A I S, ville de la Tribu de Nephtali, fituée dans l'extrémité de la Terre-Sainte, à la fource du Jourdain: c'eft la même que *Céfarée de Philippe.* *Voyez* C E'S A R E'E. On dit qu'elle a auffi été nommée *Lafem*, *Dan* & *Paneas.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

L A I S, pére de Phalti de la ville de Gallim, à qui le Roi Saül donna en mariage Michol fa fille, femme de David. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 44.

L A I S, Courtifane célébre, native d'une petite ville nommée Hyccare en Sicile, vivoit fous la CVI Olympiade, vers l'an 400 de la fondation de Rome, & 354 ans avant Jesus Christ. On la croyoit fille de Timandra, concubine d'Alcibiade, & on la furnomma *la Corinthienne*, parce qu'elle demeura longtems à Corinthe, où elle enchantoit tous ceux qui la voyoient. Cette Courtifane vendoit chérement fes faveurs, & demanda pour une nuit dix mille drachmes à Démofthéne, qui répondit *qu'il n'achetoit pas fi cher un repentir.* Depuis, étant amoureufe d'un jeune homme de Theffalie, elle abandonna Corinthe pour le fuivre. Quelques femmes, jaloufes de fa beauté, l'affaffinérent dans un temple de Vénus, qui fut depuis nommé *l'Homicide.* * Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, *Vie de Nicias*, *Traité de l'Amour*, &c. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 1. *c.* 18. Bayle, *Dict. Géogr.*

* L A I S E, petite riviére de France en Normandie dans le diocéfe de Bayeux. Elle a fa fource aux environs de Tournebut. Après avoir arrofé le territoire de l'Abbaïe de Barbery, elle paffe par le bourg de Buteville & par quelques autres lieux pour fe jetter dans l'Orne à trois lieues au deffus de Caen. * *Dict. Univ. de la France.*

* L A I S O N, petite riviére de France en Normandie, a fa fource dans le diocéfe de Séez affez proche de celle de Laife. Après avoir traverfé plufieurs paroiffes, & fait moudre beaucoup de moulins, elle fe jette dans la Dive, deux lieues au deffus de l'Abbaïe de Troarn. * Le même.

L A I T H ou L E I T H, étoit un Chauderonnier, qui éleva trois enfans nommez Jacob, Amrou & Ali. Le pére & les enfans s'ennuyant de leur métier, voulurent porter les armes. Laith fe mit donc en campagne avec fes trois enfans, & ayant ramaffé quelques gens de fortune, dont il fe fit le Chef, il devint Capitaine de Bandouliers, c'eft à dire, de Voleurs. Il voloit pourtant en galant homme, car il ne dépouilloit jamais entiérement ceux qui tomboient entre fes mains, fe contentant de partager avec eux ce qu'ils avoient. Il fut connu & eftimé pour fa bravoure & pour celle de fes enfans par Darham, qui régnoit alors dans le Segeftan. Ce Prince l'attira à fa Cour, & découvrant tous les jours en lui d'excellentes qualitez, il l'avança jufqu'aux premiéres charges de l'Etat, de forte que Laith finiffant glorieufement fa vie, laiffa en mourant à fon fils Jacob l'efpérance & les moyens de parvenir à quelque chofe de plus grand. En effet, ce fut Jacob fon fils qui fonda la Dynaftie des Soffarides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAITOURE. *Voyez* LEICTOURE.

LAIUS, fils de Labdacus, Roi de Thébes, épousa Jocaste, & en eut Oedipe qui le tua, selon la prédiction de l'Oracle. * *Voyez* OEDIPE.

LAIZE, riviére. *Voyez* LAISE.

LAKIUM, ou BISKOPSLACK, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. Il est dans la Carniole sur la petite riviére de Zeir, environ à deux lieues de Crainbourg. Quelques Géographes prennent Lakium pour la petite ville de la Pannonie Supérieure, nommée anciennement *Prætorium Latovicorum*, laquelle d'autres mettent à Pridanik, village de la Carniole, situé sur la riviére de Gurck vers le Lac de Czernicz. * Maty, *Dict. Géogr.*

LALA, fille native de Cyzique, ville de la Mysie dans l'Asie Mineure, se rendit célébre à Rome vers l'an 670 de cette ville, & 84 avant JESUS CHRIST, par son pinceau & par son adresse à travailler en ivoire. Elle s'appliquoit principalement à faire des portraits de femmes, & fit même le sien dans un miroir. Ses ouvrages étoient faits avec tant d'art, qu'ils étoient vendus beaucoup plus cher que ceux des plus habiles faiseurs de portraits de ce tems-là, tels qu'étoient Sopyle & Denys, dont les tableaux se conservent encore, à ce qu'on prétend, dans les cabinets des Curieux. Cette fille mourut sans avoir été mariée. Sa statue se voit à Rome dans le Palais du Prince Justiniani. * *Acad. Pict. partie* 2. *l.* 1.

LALAIN, bourg auec un château & titre de Duché, ou selon d'autres, de Comté. Il est dans la Flandre sur la Scarpe, environ à une lieue au dessous de Douay. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LALAIN, famille de Comtes dans le Hainaut. Il est fait mention de *Ricolde* en 1139, & de *Simon* vers l'an 1198. Un autre du nom de *Simon* fut Grand Baillif de Hainaut en 1386. Son petit-fils *Othon*, & son arriére-petit-fils *Guillaume* possédérent la même charge. Guillaume fut outre cela Gouverneur de Hollande en 1480. *Simon*, frére de Guillaume, Seigneur de Montigny & Chevalier de la Toison d'Or, rendit à la guerre, de grands services à la Maison de Bourgogne & fut tué dans une bataille en 1487. *Josse* fils de ce dernier fut Chevalier de la Toison d'Or, & Stadholder de Hollande, & eut pour fils *Charles* I, & *Antoine*. Celui ci aquit par mariage la Seigneurie de Hoogstraten, qui en sa faveur fut érigée en Comté. En 1559, il fut fait Chevalier de la Toison d'Or, Colonel dans les troupes Espagnoles, & en 1566 Commandant de Malines; mais s'étant rangé du parti des Confédérez, il fut dépouillé de toutes ses dignitez en 1567, & accusé du crime de léze-majesté. Depuis cela il se trouva à plusieurs batailles; & en 1568, il fut si dangereusement blessé qu'il en mourut le lendemain. Comme il mourut sans héritiers, son neveu *Philippe* lui succéda dans le Comté de Hoogstraten. Il étoit Chevalier de la Toison d'Or & Stadholder de Gueldre. Il eut par mariage le Comté de Renneberg & laissa deux fils, *George* qui aura un article à part, & *Antoine*, Comte de Hoogstraten & Baron de Borssele. Ce dernier se distingua par sa valeur & par sa capacité. En 1567, il quitta son païs pour se joindre à Guillaume, Prince d'Orange, mais dans sa premiére expédition, il reçut au pié une blessure dont il mourut. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Carpentier, *Histoire de Cambray*, *l.* 2. *p.* 712. Spener, *Hist. Insign. l.* 2. *c.* 49. *p.* 482 & *suiv.* Strada, *de Bello Belgico*. De Méteren.

LALAIN (George de) Comte de Renneberg, Chevalier & Baron de Villa, & Gouverneur de Frise, se distingua par sa valeur pendant les troubles des Païs-Bas dans le XVI siécle. Il s'attacha d'abord au service des Etats confédérez, qui le firent Colonel de dix Compagnies d'Infanterie, & qui, l'an 1576, lui donnérent le Gouvernement de Frise. Depuis il prit Campen & Déventer, & l'an 1578, il fut nommé Chef des Finances; mais s'étant rendu maître de Groningue, & ayant fortifié Coeverden, il se détacha du parti des Etats, & embrassa le parti de Philippe II, Roi d'Espagne. Il servit ce Prince en diverses occasions, prit plusieurs places sur les Confédérez, & mourut sans alliance le 22 juillet 1581. * Emanuel de Méteren, *Hist. des Païs-Bas.*

* LALAIN (Antoine de) Seigneur de Montigny, premier Comte de Hoogstraten en Brabant, Grand Thrésorier, Chevalier de la Toison d'Or, a fait en François la Rélation du Voyage de Philippe I, Archiduc d'Autriche, des Païs-Bas en Espagne, & d'Espagne dans les Païs-Bas. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 69.

* LALAIN (Jacques de) de l'illustre famille de ce nom, a écrit en François un récit des choses arrivées de son tems & de ses propres exploits. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 415.

LALAND, isle de Dannemark dans la Mer Baltique, est située entre les Isles de Langeland, de Zéland & de Falster, & n'est même séparée de cette derniére, que par un petit trajet. Naskow est sa ville capitale. On y trouve encore celles de Marybo, de Nysted, de Rodby, &c. * Baudrand.

LALANE (Pierre) natif de Paris, fils d'un Garderolle du Conseil Privé, de fort bonne famille, originaire de Bourdeaux. Il n'eut point d'autre emploi que celui des Belles Lettres. Il ne fit jamais imprimer que trois piéces, la délicatesse de son goût ne lui permettant pas d'en faire paroître davantage. Aussi voit-on dans ces trois piéces une grande noblesse de pensées, beaucoup de pureté & une délicatesse de goût extraordinaire. Il épousa une fort belle femme, qui s'appelloit *Marie Gallelle des Roches* qu'il aima beaucoup, & pour laquelle il fit de fort belles stances. Il en a aussi parlé dans ses autres Ouvrages, comme dans cette belle stance adressée à Gilles Ménage,

Chacun sait que mes tristes yeux
Pleuroient ma Compagne fidéle,
Amarante qui fut si belle,
Que l'on n'a rien vu sous les Cieux,
Qui ne fût moins aimable qu'elle.

Ce Savant a fait en Italien l'Epitaphe de la femme de Pierre Lalane, qu'on ne sera pas fâché de trouver ici.

Bontà, virtù, onestade,
Gentillezza, beltade,
Scherzi, trastulli, amori,
Qui stan sepolti, con la bella Dori.

Il fit aussi en Latin celle du mari,

Conjugis ereptæ tristi qui tristior Orpheo
Flebilibus cecinit funera acerba modis,
Proh dolor! hic tener tenerorum Scriptor amorum
Conditur hoc tumulo marmore Lalanius.

L'amour a souvent inspiré des Poëtes, & leur a dicté des vers fort passionnez pour leurs Maîtresses; mais on n'en a guéres vu faire de leurs femmes le sujet de leurs Poësies, & pleurer leur mort en vers. Ceux de Lalane marquent un bel esprit, un beau naturel, & un cœur tendre. * Mad. d'Aunoy, *Recueil des plus belles piéces des Poëtes François*, *tome* 2. *p.* 74. édit. de Hollande.

LALANNE (Noël de) Abbé de Notre-Dame de Val-Croissant, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Royale Société de Navarre, issu d'une famille noble de Paris, originaire de Guienne, a été fort versé dans la Théologie de saint Augustin & de saint Thomas, & fut un zélé partisan de ceux qu'on nomme *Jansenistes*. Etant tout jeune, mais déja Docteur, il fit le livre *de Initio piæ voluntatis*, qui fut reçu du public avec applaudissement, & celui de *la Grace victorieuse*. Il fut à la tête des Théologiens, que les Evêques de France envoyérent à Rome, pour défendre la doctrine de saint Augustin touchant la Grace. Au mois de mai de 1653, il prononça devant le Pape Innocent X, la harangue rapportée au chapitre 22 de la sixiéme partie du *Journal de S. Amour*, dans laquelle il présenta l'Ecrit à trois colomnes, où les sens Hérétiques & Catholiques des cinq propositions, sont distinguez, & dans lequel ces Théologiens protestérent qu'ils ne soutenoient que le sens de la colomne du milieu. Etant de retour de Rome, il s'appliqua pendant quelques années à éclaircir si Jansénius avoit enseigné ces cinq propositions, dans son livre intitulé *Augustinus*, & s'étant joint avec Claude Girard, Licencié de Sorbonne, il composa avec lui un Ouvrage, qui parut en 1660, où ils prétendoient démontrer clairement qu'elles ne s'y trouvoient point. Ce livre a pour titre, *Eclaircissement du Fait & du Sens de Jansénius par Denys Raimond, &c.* Deux ans après il donna au public l'Ecrit du Pape Clément VIII, & *la conformité de la doctrine soutenue par les Disciples de saint Augustin sur les controverses présentes de la Grace, avec la doctrine contenue dans l'Ecrit de ce Pape, & confirmée par plusieurs temoignages de saint Augustin qui y sont rapportez.* En 1668, il fit un autre volume intitulé, *Conformité de Jansénius avec les Thomistes sur le sujet des cinq propositions.* Enfin ce fut lui qui fut l'Auteur de ces dix Mémoires, qui parurent sur la cause des quatre Evêques, qui avoient distingué le Fait du Droit dans les Mandemens qu'ils avoient faits, pour la signature du Formulaire, en exécution de la Bulle du Pape Alexandre VII, & qu'on peut dire avoir été la cause de la négociation, que firent quelques Evêques de France avec le Nonce du Pape Clément IX, qui procura, en 1668, la paix aux Eglises de France, sur les matiéres de la Grace & de la Prédestination. Cet Abbé avoit de la modestie & de la piété. Il étoit libéral & charitable. Il mourut à Paris le 23 février 1673, âgé de 55 ans. Il a été inhumé à saint Eustache dans le tombeau de son pére & de sa mére. * *Mémoire manuscrit.*

LALEMANDET (Jean) Minime, natif de Bourgogne & Professeur à Vienne, florissoit en 1644. Il publia un Cours de Philosophie Scholastique, qui a été fort estimé en son tems. Il est aussi l'Auteur d'un Cours de Théologie publié en 1656. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LALEMANT (Louis) *Voyez* LALLEMANT.

LALI, CASILIMAK, ou OTMAGIUCHI, en Latin *Halys*, riviére de la Natolie en Asie. Elle baigne Otmagiuch, & se décharge dans la Mer Noire, à sept lieues de Simiso, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LALLEMANT (Pierre) Chanoine Régulier de saint Augustin, de la Congrégation de sainte Geneviéve, dite *de France*, & Chancelier de l'Université de Paris, natif de Rheims, étudia à Paris, & fit de grands progrès en Théologie dans l'Université de cette ville. Après y avoir pris le degré de Bachelier, il fut choisi pour en être Recteur, & fut même continué plusieurs fois en cette charge. Il s'en aquitta très-bien, & soutint avec vigueur les priviléges de cet illustre Corps. Pendant ce tems, il s'appliquoit avec succès à la prédication. Il lui vint un jour en pensée qu'il ne pratiquoit pas tout ce qu'il enseignoit aux autres: ce qui le toucha si vivement, qu'il résolut de quitter le monde, & de se faire Religieux à Sainte-Geneviéve, où il avoit un frére. Après avoir donc renoncé à la charge de Recteur, qu'on le vouloit encore obliger de reprendre, il se retira secrettement dès le lendemain à Saint-Vincent de Senlis, pour prendre l'habit de Chanoine Régulier, & fit ensuite, étant déja âgé de 33 ans, sa profession à Sainte-Geneviéve de Paris, où il mena une vie fort exemplaire. La dignité de Chancelier de l'Université, dépendante de l'Abbaïe de Sainte-Geneviéve, étant venue à vaquer en 1662, par la mort du Pére Fronteau, l'Université demanda le P. Lallemant pour Chancelier. L'Abbé le nomma, quoique le Pére s'en défendit autant qu'il le put, disant qu'il ne feroit que changer de théatre. Il y renouvella les preuves qu'il avoit tant de fois don-

données de son érudition & de son éloquence, dans les Eloges qu'il étoit obligé de faire aux Actes publics, & fit paroître sa piété & sa prudence, dans les commissions qui lui furent souvent adressées par le Conseil du Roi & par le Parlement, pour régler plusieurs affaires des Ecclésiastiques & des Réguliers. C'est à quoi il s'occupoit utilement, exerçant outre cela la charge de Prieur dans son Abbaïe. Lorsqu'il se sentit attaqué d'une maladie qui le minoit insensiblement, & le conduisoit à la mort, il s'appliqua si fortement à la méditer & à s'y préparer, qu'étant pénetré de ces veritez importantes, il en composa trois livres, savoir, *le Testament Spirituel; la Mort des Justes; & les saints desirs de la Mort*, qu'il avoit en effet tant désirée. Il la vit venir sans crainte, & la reçut avec un visage assuré, le 18 février 1673, âgé de 51 ans.

LALLEMANT (Jean) Médecin d'Autun se rendit célébre dans le XVI siécle, par un grand nombre de livres, sur tout par ses Ouvrages de Mathématiques; *De collatione anni Romani, præcipuarumque Gentium exterarum*, &c.

* LALLEMENT (Louïs) naquit à Châlons sur Marne; étudia en Humanitez & en Rhétorique à Verdun, & entra au Noviciat des Jésuites de Nanci le dixiéme decembre 1605. Après sa profession, il fit son Cours de Philosophie & de Théologie, un mal de tête & d'estomac, auquel il étoit sujet, ne lui ayant pas permis d'enseigner les basses Classes. Le 28 octobre 1621, il fit sa Profession solemnelle des quatre vœux à Paris, enseigna en divers lieux trois ans la Philosophie; quatre les Mathématiques, trois la Théologie Morale, & deux la Scholastique. Ensuite il fut quatre ans Recteur du Noviciat & Maître des Novices, & quelques mois Recteur de Bourges. Il se confessoit tous les jours, & conseilloit à quelques Péres de la Compagnie d'en faire de même. Il avoit une dévotion particuliére à *S. Joseph*, & pratiquoit chaque jour quatre petits exercices en son honneur. Lorsqu'il vouloit le faire honorer par les autres; il les assuroit, qu'il n'y avoit point de grace qu'ils n'obtinssent par son entremise. Il en usa de la sorte à l'égard du Pére Jaques Nouet qui étoit Régent des basses Classes au Collége de Bourges, pendant que le P. Lallement en étoit Recteur. La Fête de S. Joseph approchant, il lui promit de lui faire obtenir par l'intercession de ce Saint ce qu'il demanderoit, s'il vouloit exhorter ses Ecoliers à faire quelque chose le jour de sa Fête en son honneur. Le Pére Nouet s'y engagea, fit communier ce jour-là ses Ecoliers, & alla ensuite déclarer au Pére Lallement, qu'il souhaitoit d'obtenir la grace de parler & d'écrire dignement de notre Seigneur. Le lendemain étant allé trouver le Pére Lallement pour lui dire, qu'après y avoir bien pensé, il croyoit devoir demander une autre grace, qui étoit plus utile pour sa perfection, le Pére Lallement lui répondit qu'il n'étoit plus tems de demander une autre grace; que la premiére lui avoit déja été accordée, & qu'il ne s'étoit engagé que pour celle-ci. On assure que cette grace parut avec éclat dans les Prédications & dans les livres du Pére Nouet. L'Auteur de sa Vie, qui est le Pére Champion, assure, que les visions, dont le Pére Lallement étoit souvent favorisé, lui rendoient comme évidentes les véritez de la Foi, & que pendant son troisiéme Noviciat, notre Seigneur lui donna un second Ange d'un ordre supérieur pour lui servir de Conducteur dans les voyes spirituelles. Il assure encore que l'un de ces deux Anges ou quelque Saint éveilloit quelquefois le Pére Lallement, & l'invitoit à prier, mais le plus souvent c'étoit Nôtre Seigneur même ou S. *Ignace*, qui lui faisoient cette faveur. En voi a assez pour mériter la canonisation. Le Pére Lallement mourut à Bourges, le cinquiéme avril 1635. Le Pére *Rigoulet* a fait un Recueil de ses Maximes, que le Pére Champion a ajoutées à sa Vie, imprimée *in douze*, à Paris, en 1694. * *Journal des Savans, tome* 23. *p.* 88.

LALLI, connu sous le nom de *Joannes Baptista Lallius*, ou *de Riguardatis*, natif de Norcia, dans l'Ombrie, étoit Jurisconsulte, & Poëte Burlesque Italien. Il mourut le troisiéme de février 1637, âgé de 64 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, dont Jean Lalli, son fils, a publié une partie avec la Vie de son pére. Cet Auteur étoit Jurisconsulte de sa profession; mais comme il avoit le naturel enjoué & plaisant; il tourna en vers burlesques, les *Eclogues* & l'*Eneïde* de Virgile. Parmi ses compositions burlesques on compte encore sa *Moschéide*, ou *Défaite des Mouches par Domitien*, & sa *Francéide*, c'est à dire, son Poëme *de la Vérole*, appellée en Italie *Mal François*. L'Italien n'avoit encore rien vu de pareil dans ce genre d'écrire. M. Naudé remarque que c'est peut-être l'Eneïde travestie de Lalli, qui a donné lieu à Scarron d'en faire autant en notre Langue, & de le prendre même pour son modéle. Lalli étoit né Poëte. Il avoit fait dans sa premiére jeunesse un Poëme Italien sur saint Eustache, Martyr, & des Poësies Latines dédiées au Duc de Ferrare. Depuis il opposa à la Jérusalem délivrée du Tasse, un Poëme héroïque intitulé *l'Anti-Tasse* ou *Jerusalem ruïnée*. Il étoit, dit-on, porté aux vers avec tant d'impétuosité, qu'il ne lui étoit souvent pas possible de se retenir; mais ce feu n'étoit pas bien réglé, & sa profession de Jurisconsulte ne lui permettoit pas de suivre son inclination. Ce fut en vain que son Oncle, qui lui tenoit lieu de pére, voulut l'appliquer à l'étude du Droit pour le détourner de la Poësie. Car bien qu'il ait toujours porté par considération la qualité de Jurisconsulte, & qu'il ait composé des Ouvrages dans l'un & dans l'autre Droit, on peut dire qu'il n'y a point réüssi comme dans les vers, & l'on remarque assez dans sa mauvaise méthode, que son naturel étoit forcé dans cette profession. Outre ses Poësies, on a de lui un Ouvrage intitulé, *Viridarium practicarum materiarum in utroque Jure, ordine alphabetico concinnatum*, c'est à dire, *le Verger des matiéres praticables, en l'un & l'autre Droit* : c'est le plus estimé de tous ceux qu'il a faits. * Jacobilli, *Biblioth. Umbr.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacotheca, partie* 1, *apud Leonem Allatium in Apibus Urbanis.* Naudé; *Mascurat*, ou *Jugement des Ecrits contre Mazarin*. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 409 *& suiv. n.* 1354: *& tome* 5. *partie* 1. *p.* 181. *n.* 60. édit. d'Amsterdam, 1725.

L A M.

LAMA, nom d'un Grand Pontife de la Religion des peuples de Barantola, dans la Tartarie méridionale en Asie. Ce Royaume dépend de deux Souverains; le premier, qu'on appelle *Deva*, s'applique au gouvernement politique, l'autre, qui vit retiré du monde & libre de tout soin, est non seulement adoré des Habitans du païs, comme une Divinité, mais encore des autres Rois de la Tartarie, qui lui envoyent de riches présens, pour avoir son agrément avant que de monter sur le thrône, & qui lui sont sujets pour la Religion. Ils entreprennent même des pélerinages, pour lui aller rendre leurs adorations, comme au Dieu vivant & véritable; qu'ils appellent *Lamacongiu*, c'est à dire, *Dieu le Pere, Eternel & Céleste*. Il se fait voir dans un lieu secret de son palais; éclairé de plusieurs lampes, où il paroît tout couvert d'or & de pierreries, élevé sur un lieu éminent, orné de précieux tapis, & assis sur un coussin, ayant les jambes croisées. On va se prosterner devant lui, la face contre terre, en signe de respect & de vénération, sans qu'il soit permis de lui aller baiser les piez. Ce faux Dieu est appellé, *Grand Lama*, c'est à dire, *Grand Prêtre*, ou le *Lama des Lamas*, le *Pretre des Prêtres*. Afin de faire croire qu'il est éternel, les *Lamas* ou petits Sacrificateurs, qui sont continuellement avec lui pour le servir, & pour prononcer ses Oracles à ceux qui le viennent consulter, ont le soin d'avoir toujours un homme qui lui soit semblable, qu'ils mettent en sa place lorsqu'il est mort: ce qui couvre la tromperie. Ces Sacrificateurs persuadent au peuple que le Grand Lama est le Pére Eternel; qu'il est ressuscité des enfers depuis plus de sept cens ans, & que depuis ce tems-là, il a toujours vécu & vivra éternellement. Il est tellement respecté de tout le monde, principalement des grands Seigneurs, que ceux-là s'estiment bienheureux qui peuvent obtenir par de riches présens des excrémens du grand Lama, qu'ils portent pendus au col dans une boëte d'or, comme un préservatif assuré contre toutes sortes de maux. * Kircher, *de la Chine*. Grueber, *Epist.*

LAMAS de ORELHANO; bourg de Portugal dans la province de Tra Los Montes, est au sud-ouest de Bragance dont il est éloigné de six à sept lieues.

LAMBACH. *Voyez* LAMPACH.

LAMBALE, ville de France en Bretagne, dans le Territoire de Saint-Brieu, à cinq lieues de laquelle elle est, appartenoit autrefois à la Maison de Clisson. Vigenére a cru qu'elle étoit la capitale des Ambiliates de César: mais comme quelques Savans croyent que ce nom d'Ambiliates est corrompu, & qu'il faut mettre Ambibatiens, Nicolas Sanson, qui a fait de savantes Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, croit que ces peuples étoient du diocése d'Avranches. Lambale est encore aujourd'hui considérable, tant par l'abondance du bétail, que par ses manufactures de tanneries, & par le grand nombre de Teinturiers qui y sont établis. Elle est regardée comme le chef-lieu du Duché de Penthiévre, parce que c'est là que sont le château, les Archives, & les principaux Officiers de ce Duché. * Du Chêne, *Antiq. des villes.*

LAMBATH ou LAMBETH, bourg près de Londres, au delà de la Tamise, est le sejour des Archevêques de Cantorbéry, & est renommé par un Concile que Jean Péckham, Archevêque de Cantorbéry y assembla en 1280, & par un autre que Thomas Bourchier, Archevêque de la même ville, & Cardinal, y tint l'an 1486; contre Rainaud Reacock, Evêque de Saint-Asaph, puis de Chichester en Angleterre, qui soutenoit des opinions hérétiques. On lui fit faire un désaveu public de ses erreurs, on brûla ses livres, & on l'enferma dans un monastére, où il mourut bien-tôt après. * Sponde, *A. C.* 1486. *num.* 5.

LAMBECIUS (Pierre) né à Hambourg en 1628, alla étudier de bonne heure dans les païs étrangers, aux frais de Luc Holstenius, son oncle. Il donna à l'âge de 19 ans, un Ouvrage intitulé, *Lucubrationum Gellianarum Prodromus.* Il s'arrêta huit mois à Toulouse, dans la maison de l'Archevêque Charles de Montchal, & fut deux ans à Rome chez le Cardinal Barberin. Il fut nommé Professeur en Histoire à Hambourg le 13 de juin 1652, & Recteur du Collége de cette ville en 1660. Il eut mille chagrins à essuyer dans sa patrie, tant parce que les Ecoliers ne vouloient pas lui obéïr, qu'à cause que ses ennemis l'accusérent d'Hétérodoxie, & même d'Athéïsme, & critiquérent aigrement ses études & ses Ouvrages. Un malheureux mariage qu'il contracta en 1662, avec une vieille femme riche & avare, ayant mis le comble à ses infortunes, il écouta volontiers les propositions de la Reine de Suéde, qui lui conseilla de se retirer ailleurs. Il quitta donc & sa femme & sa patrie, & fit un voyage à Vienne, d'où après avoir eu l'honneur de saluer l'Empereur, il passa à Rome, où il fit profession publique du Catholicisme. Il avoit abjuré depuis longtems la Religion Luthérienne, mais il n'avoit pas laissé de la professer. Il retourna à Vienne vers la fin de 1662, & y fut très-bien reçu de l'Empereur, qui le fit d'abord son Bibliothécaire en chef. Il conserva cet emploi jusques à sa mort, & s'y aquit une très-belle réputation par les Ouvrages qu'il publia. Il travailloit à plusieurs autres, qu'il n'eut pas le loisir d'achever, étant mort au mois d'avril 1680, âgé de 52 ans. Il a donné au public, *Origines Hamburgenses ab anno 808 ad ann. 1292; Animadversiones ad Codini Origines Constantinopolitanas*; plusieurs Harangues; & le Catalogue des Manuscrits de la bibliothéque de l'Empereur à Vienne. * Mollerus, *Isagoge ad Histor. Chersonesi.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 2. *partie* 1. *p.* 219. *n.* 218. édit. d'Amsterdam, 1725. Meibomius. Nesselius. Bayle, *Dict. Crit.*

* LAMBERG, famille de Barons & de Comtes dans la Carniole. Bucelin la commence à *Volcard* qui vivoit en 1161. *Herman* tenoit un rang distingué en 1260. Il fut Grand Maréchal de la Cour des Empereurs Rodolphe I, & Albert II, & l'Archiduc Albrecht le déclara premier Directeur de la Régence. *Guillaume* florissoit en 1330, & fut fort considéré par les Princes de la Maison d'Autriche. GUILLAUME II, son fils, épousa *Diemuth*, fille de *Nicolas* de Podwein, dont il eut entre autres enfans JACQUES, BALTHASAR & GEORGE qui continuérent la postérité. Ce dernier eut pour fils *Gaspard*, *Sigismond*, *Henri*, *Frédéric*, GEORGE & JEAN. *Gaspard* fut Capitaine sous Ernest, Duc de Brunswic-Lunebourg, & rendit dans la suite de grands services par la découverte d'une mine de vif-argent. *Sigismond aura un article à part.* Les quatre autres ont continué la postérité. Frédéric eut d'*Elizabeth* de Fladnitz un fils nommé *Jean* & trois filles. Henri laissa deux fils, *Christophle* & *Jérôme* dont la postérité s'éteignit dans son petit-fils. Christophle épousa *Rosine* de Ratmansdorf, de laquelle il eut *Ladislas* & *Urbain* dont la postérité s'éteignit dès la premiére génération.

GEORGE, fils de George, dont il est parlé plus haut, épousa *Anne* de Hohenwart, dont il eut *Gaspard*, pére de *Jacques* qui devint pére de plusieurs enfans, parmi lesquels on compte *Jean-George* qui de *Felicité*, Dame de Harrach, eut *Jean-Jacques* qui mourut en 1595, laissant de sa femme *Elizabeth*, Comtesse de Thurn, *Jean-George* qui de *Catherine* de Tettenbach eut neuf fils.

JEAN, frére du précédent eut pour fils *Christophle* de Lamberg, pére de *Guillaume*, dont la postérité finit dans la personne de son arriére-petit-fils, de même nom que lui.

JACQUES, fils de Guillaume II, oncle des deux précédens, fonda une autre branche. Il épousa *Magdelaine* de Greifsneck, & il en eut; 1. *Sigismond*, dont le fils fut pére d'*André*, dont la postérité n'alla pas plus loin que jusqu'à *Magdelaine* sa petite-fille; 2. de *George*; & 3. de *Jean* dont le fils *Sébastien* eut entre autres enfans *Guillaume*, qui en 1598, perdit la bataille contre les Turcs, & qui de sa femme *Sabine* Baronne d'Aversperg, laissa *Jean-Guillaume*; *Christophle*; *Frederic*; *Maximilien*; *Gabriel*; & *Jean-George*. Ce dernier eut de *Felicité* Baronne d'Aversperg, *Sébastien* qui épousa *Elizabeth* Gallin de Gallenstein & devint pére de *Sigismond-Frederic*. George second fils de Sigismond, petit-fils de Jaques qui est au commencement de cet article, & frére d'André & de Jean, eut entre autres fils *Valentin* qui fut pére de *Sigismond-Frederic* qui mourut en 1598, dans une bataille contre les Turcs.

BALTHAZAR, frére du précédent & fils de Guillaume II, est la souche de la branche qui fleurit encore aujourd'hui. Il épousa *Marguerite* d'Apffaltern, de laquelle il eut deux fils, GEORGE qui suit; & *André* dont la postérité s'éteignit à la quatriéme génération.

GEORGE eut deux femmes. La premiére le fit pére 1. de *Christophle*, Prevôt de la cathédrale de Saltzbourg; 2. de *Sigismond*, pére de *George*. De la seconde qui fut *Madelaine*, Comtesse de Thurn, il eut 3. *Balthazar*, Prevôt de la cathédrale de Saltzbourg; 4. *Melchior*, Maréchal de la Cour de l'Empereur Ferdinand I, & pére d'*Udalric* & de *Reine*; 5. *Ambroise*, Doyen de la cathédrale de Saltzbourg; 6. 7. *Wolfgang* & *Joséphe*, dont la postérité finit dans leurs petits-fils; & 8. *Gaspard*, pére de SIGISMOND qui suit.

SIGISMOND, Maréchal de l'Archiduc d'Autriche sous Ens, épousa en premiéres noces *Sigune-Eléonor*, Comtesse de Fugger, & en secondes, une Baronne de Meggau. De ses deux femmes il eut quatre fils qui n'eurent point de postérité, & trois d'où sont descendus les Comtes & le Prince de Lamberg d'aujourd'hui. Ceux qui n'ont point laissé de Descendans, sont, 1. *Jean-Jaques* Evêque de Gurck; 2. *Charles*, Archevêque de Prague, mort le huitiéme septembre de l'an 1612; 3. *Christophle*, Baron de Lamberg; 4. *George-Adam*, Baron de Lamberg. Les trois premiers sont fils de la premiére femme & le quatriéme est fils de la seconde. Les fils qui ont procréé lignée sont 5. RAIMOND, qui suit; 6. 7. GEORGE-SIGISMOND & JEAN-ALBERT, *desquels il sera parlé après le frére aîné*. Les deux premiers sont fils de la premiére femme, & le troisiéme est fils de la seconde.

I. RAIMOND, fils aîné du précédent épousa *Marguerite*, Baronne d'Anneberg, de laquelle il eut quatre fils, 1. CONSTANTIN qui suit; 2. ALPHONSE; 3. *Victor*, mort jeune; & 4. *Jean-Sigismond*, Chanoine de Saltzbourg.

CONSTANTIN, fils aîné de Raimond eut deux femmes. La premiére fut *Sabine*, Baronne de Neuhausz, veuve de Zingel de Riedern, Stadholder de la Carinthie, & il n'en eut point d'enfans. La seconde fut *Louise*, Comtesse de Thurn, fille de *Raimond*, Comte de Thurn, & il en eut, 1. *Jean-Antoine*, qui mourut sans avoir été marié; 2. *Jean-Matthias*, mort sans héritiers; 3. *Jean-Raimond*; & 4. *Jean-Louis*, Comte de Lamberg.

ALPHONSE, second fils de Raimond, épousa une Comtesse de Nothaft, mais il n'en eut point d'enfans. Il institua pour héritier universel le fils aîné de Constantin son frére aîné, à condition que s'il mouroit sans laisser de légitimes héritiers, la succession appartiendroit au second fils.

JEAN-SIGISMOND eut deux femmes. La premiére fut *Justine*, Comtesse de Dietrichstein, & la seconde *Mathilde-Claire* de Seyboltzdorff. Il eut de la premiére *Raimond*, Comte de Lamberg, qui après avoir été Capucin fut fait Evêque titulaire d'Aulon & Vicaire de celui de Passau.

JEAN-LOUIS, fils de Constantin épousa la Baronne *Renée* Casser, de laquelle il eut 1. JEAN-ANTOINE qui suit; & 2. *Jean-Joseph*, qui fut Colonel au service de l'Empereur & Sous-Châtelain de Castel-Nuovo à Naples.

JEAN-ANTOINE, Comte de Lamberg, Baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, Chambellan de l'Empereur & Membre du Conseil Privé s'établit dans la Stirie. Il épousa, 1. *Marie-Isabelle*, Baronne d'Eybeslandt, qui le fit pére de *Jean-Philippe*, qui mourut l'année suivante: 2. *Anne-Lucie*, Baronne de Waldbot, de Bassenheim, qui avoit été Dame d'honneur de l'Impératrice Eléonor-Thérése, & il en eut un fils nommé *Charles*.

II. GEORGE-SIGISMOND, sixiéme fils de Sigismond, Maréchal de l'Archiduché d'Autriche & de *Sigune-Eléonor*, Comtesse de Fugger, Conseiller Privé de l'Empereur, & Grand Maître d'Hôtel, eut trois femmes, 1. *Sophie* Altin, de laquelle il eut une fille qui mourut sans avoir été mariée: 2. *Eve* de Neidegg qui lui donna trois fils, *Christophle*; *George-Adam*, & *Jean-Sigismond*: 3. *Jeanne* Della Scala, la derniére héritiere de l'ancienne famille de Vicence & de Vérone. Il en eut entre autres enfans JEAN-MAXIMILIEN & GUILLAUME qui suivent.

JEAN-MAXIMILIEN, *dont il sera parlé dans un article séparé*, fut la tige d'une nouvelle branche, qui fut appellée *Maximilienne*, & qui en 1707, fut élevée à la dignité de Princes de l'Empire. Il épousa *Judith-Rebecca-Eleonor*, fille de *George l'ancien*, Comte de Wurben & de Freudenthal, & il en eut, 1. *Eleonor-Françoise*, mariée à *Henri-Guillaume*, Comte de Starremberg, Conseiller Privé & Grand-Maréchal de la Cour; 2. *Marie-Isabelle*, mariée à *Jean-Adam* Hersan, Comte de Harras; 3. JOSEPH-FRANÇOIS qui suit; 4. GASPARD-FRE'DE'RIC, qui de *Françoise-Thérése*, Comtesse d'Isterl eut *Charles-Benoît* qui eut plusieurs fils d'une Comtesse de Khévenhuller; 5. *George-Sigismond*, Chevalier de Malte, mort à Eger; 6. *Jean-Philippe*, Cardinal & Evêque de Passau, *qui aura un article separé*; 7. *Jeanne-Thérése*, mariée à *Ferdinand-Bonaventure*, Comte de Harrach, Grand-Ecuyer de l'Empereur; 8. *Anne-Héléne* à *Jean-Charles*, Prince de Portia; 9. *Claire-Catherine-Marie*, mariée à *Ernest-Eméric*, Comte de Tilly.

JOSEPH-FRANÇOIS, *qui aura un article separé*, épousa *Anne-Marie*, fille d'*Adam-Matthieu*, Comte de Trautmansdorf & d'*Eve-Jeanne*, Comtesse de Sternberg. Il en eut dix-neuf enfans, dont il n'y eut que douze qui parvinrent à un âge parfait, 1. *Leopold-Matthias, dont il sera parlé dans un article separé*, & qui épousa en 1691 *Marie-Claude*, fille de *Jean George*, Comte de Kunigl, morte en couches d'une fille en 1710, à l'âge de 41 ans, & il en eut *Marie-Joséphe-Thérése*, née en 1692; *Jean Philippe*, né le septiéme mars 1694; *Philippe Marie-Anne-Joséphe*, née en 1695, au mois de mars; *Leopold*, né en 1702; & *Marie-Philippine*, née le huitiéme février 1706; 2. *Charlotte-Antoinette*, née en 1669, mariée au Comte de Kuofstein, Maréchal de la Cour à Passau; 3. *Françoise-Thérése*, née en 1670, mariée en 1691 à *François-Sigismond*, Comte de Lamberg; 4. *Maximilienne Michelle*, née en 1671, mariée à *Jean-Ernest*, Comte de Sprintzenstein; 5. *Jean Adam*, Comte de Lamberg, Chambellan de l'Empereur, Grand-Veneur d'Autriche, &c. né en 1677, marié en 1704 avec *Marie-Antoinette*, fille d'*Antoine Florian*, Prince de Lichtenstein, & Grand-Maître d'Hôtel de l'Empereur Charles VI, mort en 1708, sans laisser aucun héritier; 6. *François-Antoine*, Landgrave de Leuchtenberg & Prince de Lamberg, Grand Ecuyer héréditaire du Duché de Carniole & de Windismark, Grand-Chambellan & Grand-Véneur héréditaire de l'Archiduché d'Autriche au dessus de l'Ens, né le 30 septembre 1678, *lequel aura un article separé*; 7. *Joseph-Dominique*, Comte de Lamberg, né en 1680, *lequel aura un article separé*; 8. *Joséphe-Antoinette-Cajetane*, née en 1683, mariée au Comte de Schallenberg; 9. *Jean-Philippe*, Chambellan de l'Empereur, Grand-Véneur du Tirol, marié avec une Comtesse de Montfort de laquelle il n'eut point d'enfans; 10. *Jean-Ferdinand*, né en 1689, Chanoine de Passau en 1705, & ensuite Officier au service de l'Empereur; 11. *Eloïse-Antoinette*, née en 1690; 12. *François-Aloysius*, né en 1692, Chanoine de Saltzbourg & de Passau.

GUILLAUME, fils de George-Sigismond, Comte de Lamberg, épousa *N.* . . de Sunenwaldt, de laquelle il eut 1. *François-Antoine*, marié avec *Eléonor*, Comtesse de Lamberg sa cousine germaine, veuve du Comte de Starremberg, de laquelle il ne laissa point d'héritiers; 2. *Guillaume*; 3. *Frédéric*, Seigneur d'Amerang en Baviére, marié avec une Comtesse de Toring, mort en 1713, laissant plusieurs enfans.

III. JEAN-ALBERT, septiéme fils de *Sigismond*, Maréchal de l'Archiduché d'Autriche, & d'une Baronne de Meggau sa seconde femme, fut marié trois fois, 1. avec *N.* . . de Heisperg: 2. avec une Comtesse de Kienburg: 3. avec *N.* . . Schiffer de Freyling. Ses fils furent, 1. JEAN-FRANÇOIS qui suit; 2. *Albert*, marié avec une Baronne d'Opel, de laquelle il eut *Adam-François-Antoine*, Seigneur de Stockhern, qui a des enfans mâles de sa femme *N.* . . de Hohburg; 3. *George*, marié avec une Baronne de Keifler, de laquelle il ne laissa point d'héritiers; 4. *Sigismond*, marié 1. avec *Marguerite* Gryman, Baronne: 2. avec *Marie Polyxene*, Comtesse de Heissenstein, ne laissant point d'enfans, & donnant par son testament la Seigneurie de Stokhern à son neveu Adam-François-Antoine, fils d'Albert son second frére.

JEAN-FRANÇOIS, fils aîné de Jean-Albert, épousa *Marie-Constance*, Baronne de Questenberg, de laquelle il eut, 1. *Léopold-Joseph*, *qui aura un article séparé*, & qui épousa en 1679 à Vienne *Catherine-Eléonor*, fille de *Ferdinand-Maximilien*, Comte de Sprintzenstein, morte le 29 novembre 1704, de laquelle il eut *Marie Joséphe* & *Ferdinand-Joseph*, qui moururent jeunes, & *Charles-Joseph*, Comte de Lamberg, Chambellan de l'Empereur; Grand Ecuyer héréditaire du Duché de Carniole & de Windismark, Chevalier de S. Jacques, né le 19 avril 1686, marié le 12 avril 1706, avec *Marie-Françoise*, fille de *Sébastien* Wunibalde, Ecuyer de bouche héréditaire du Saint-Empire, Comte de Zeil, de laquelle il eut *François de Paula*, né le 27 août 1707; *Sigismond-Gundacker*; & *Marie-Anne*; 2. *Charles-Adam*, qui mourut au siége de Mayence sans avoir été marié; 3. *François-Sigismond* Membre du Conseil de guerre, & Grand-Maréchal des Logis de la ville de Vienne, auquel en 1705 on confia les affaires qui concernoient la guerre en Baviére, & qui épousa *Françoise-Thérése*,

de

de laquelle il eût un fils & deux filles; 4. 5. 6. 7. quatre filles, mariées à des Comtes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Germ. Stemmat. partie* 3. *p.* 114 & *ſuiv.* Weingarten, *Miroir des Princes de la Maiſon d'Autriche*, en Allemand, *p.* 18. 277. 316. 385. Balbini *Miſcell. Boh. Dec.* 1. *l.* 6. *p.* 70. Imhof, *N. P. Souverains de l'Europe. Collectanea Genealogica & Hiſtorica Auſtriaca*, *p.* 31 & *ſuiv.*

* L A M B E R G (Sigiſmond) premier Prince & Evêque de Laubach, après avoir reçu les Ordres, fut fait Curé de S. Martin dans le voiſinage de Krainburg. Il alla dans la ſuite à Vienne où il devint Chapelain de l'Empereur Frédéric IV. Il eut là pour contubernal le célébre Enéas Silvius qui étoit pour lors Sécretaire de l'Empereur, & qui dans la ſuite fut élevé ſur la chaire de ſaint Pierre. Lorſqu'en 1457, il fut honoré du chapeau de Cardinal, Lamberg lui dit, *il ne vous reſte plus qu'à devenir Pape:* à quoi Enéas Silvius répondit, *ſi je deviens Pape, je vous ferai Evêque.* L'un & l'autre arriva. En 1457, l'Empereur ayant découvert une conſpiration tramée contre lui, il lui apparut en ſonge un Evêque, qui l'avertit de ſe mettre en ſûreté. Alors il réſolut d'ériger un Evêché à Laubach où il s'étoit retiré, & Sigiſmond de Lamberg en fut le premier Evêque. D'un autre côté Enéas Silvius étant devenu Pape en 1458, ne ſe contenta pas de confirmer la fondation de cet Evêché, mais il l'exemta outre cela de la dépendance du Patriarche d'Aquilée & de l'Archevêque de Saltzbourg. En 1464, Sigiſmond fut choiſi pour prêcher la Croiſade. Il mourut le huitiéme juin 1488, après avoir gouverné d'une maniére édifiante ſon diocéſe pendant 27 ans. On dit auſſi qu'il a été pendant pluſieurs années Chancelier de la Cour de l'Empereur Frédéric. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſor, *l'Honneur du Duché de Carniole*, en Allemand, *VIII. bl.* 3. *k. p.* 653. 660.

* L A M B E R G (Joſeph Baron de) Baron d'Ortenegg, Capitaine du Duché de Carniole & Grand-Maître d'Hôtel de l'Impératrice Anne, l'un des plus habiles Miniſtres de ſon tems à la Cour de l'Empereur, naquit en 1489, dans le château d'Ortenegg. En 1499, il perdit ſon pére, & comme il avoit beaucoup d'inclination pour la guerre, Ruprecht de Reichenberg, Capitaine du Duché de Stirie, le prit à ſon ſervice à l'âge de 13 ans. Lorſqu'en 1503 la guerre de Baviére commença, il y accompagna ſon Maître. Cette guerre fut terminée au bout de l'an, & Reichenberg mourut deux ans après, lorſqu'il ſe diſpoſoit à ſervir dans la guerre de Hongrie. Lamberg en avoit auſſi une forte envie, mais comme il étoit encore trop jeune, on ne lui permit pas de la ſatisfaire. La paix s'étant faite ſix mois après, il ſe rendit à l'âge de 17 ans à la Cour de l'Empereur Maximilien, & la guerre étant ſurvenue entre l'Empereur & la République de Veniſe, il entra au ſervice de ſon Prince, où il demeura cinq années de ſuite. En 1513; il épouſa *Elizabeth* d'Erlach, & peu de tems après il fut député par les Etats de Carniole pour faire quelque remontrance à l'Empereur. En 1515, les Païſans de Carniole ſe ſoulevérent, & maltraitérent la Nobleſſe; mais comme il s'étoit bien fortifié dans ſon château d'Ortenegg; ils ne purent rien faire contre lui. En 1518, ſa femme mourut, & il lui prit auſſi-tôt envie de rentrer dans le ſervice. L'Empereur Maximilien mourut l'année ſuivante, & Charles-*Quint* ſon fils & ſon ſucceſſeur, fit Lamberg Chevalier à ſon couronnement, & lui donna en 1523 le Gouvernement du Duché de Carniole. En 1526, Louïs, Roi de Hongrie, mourut, & l'année ſuivante Bude qui étoit la ville de ſa réſidence fut priſe par les Turcs. Alors il fut appellé en Hongrie pour y exercer la charge de Conſeiller à la Cour & pour être en même tems Membre du Conſeil de guerre. Dans la ſuite il fut envoyé à la Porte en qualité d'Ambaſſadeur, & à ſon retour en 1531, il arriva à Lintz, juſtement dans le tems que Ferdinand y fut couronné Roi des Romains. Après avoir demeuré quelque tems auprès de ce Prince, il fut honoré de la dignité de Maréchal de la Cour. En 1532, l'Empereur l'envoya encore une fois à la Porte avec le Comte Nagarol. Dans la ſuite il fut envoyé diverſes fois auprès de pluſieurs différens Princes, mais à la fin étant las de tant courir, il ſongea à ſe remarier pour paſſer ſa vie tranquillement. Il épouſa *Marguerite-Kuone* de Bélaſy & fixa ſon ſéjour à Vienne, où l'Empereur lui donna place dans ſon Conſeil, & en 1535 le Roi Ferdinand le fit Grand-Maître d'Hôtel de la Reine ſon épouſe, laquelle il accompagna à ſon voyage d'Inſpruk, où il apprit que ſa femme étoit morte en couche, après avoir mis au monde un fils nommé *Balthaſar.* Depuis cela il accompagna leurs Majeſtez à Trente, & de là dans la Carinthie, la Stirie, l'Autriche & la Bohéme. En 1538, il ſe maria pour la troiſiéme fois, & épouſa *Anne* de Schweckowits, Dame d'honneur de la Reine des Romains. En 1541, la peſte le fit ſortir de l'Autriche, mais il y revint l'année d'après. Depuis ce tems-là, il ſe tint preſque toujours en Bohéme avec le Reine ſa Maîtreſſe. En 1544, à la Diéte de Spire où ſe trouvoient l'Empereur & le Roi Ferdinand, il fut honoré du titre de Baron. Enſuite, on lui donna le Gouvernement du Duché de Carniole: ce qui l'obligea à s'y tranſporter avec ſon épouſe, mais il revint dans la même année remplir ſon poſte à Vienne où le Roi Ferdinand ſe tenoit pour lors. En 1545 & 1546, il voyagea avec ce Prince en Bohéme, en Moravie, & en Siléſie, d'où il vint à Ratisbonne; où il avoit convoqué une Diéte. De là il ſe rendit à Prague, où la Reine mourut en couche le 24 avril 1547. Alors il fut chargé du ſoin de conduire les quatre Archiducheſſes à Lintz, où le Roi lui fit l'honneur de l'établir Grand-Maître d'Hôtel de ces quatre Princeſſes. Après cela il retourna dans la Carniole pour y exercer ſon emploi, & il y mourut à Laubach en 1554. Il a écrit en vers Allemans ſa Vie & une excellente Exhortation à ſes enfans. Il eut du premier lit 1. *Jean*, Baron de Lamberg, qui de *Juſtine*, Comteſſe de Lodron, eut pluſieurs filles qui moururent ſans avoir été mariées, à l'exception de *Madelaine* qui épouſa *Hermet*, Comte de Portia: du ſecond; 2. BALTHASAR qui ſuit: du troiſiéme, ſix filles, qui furent toutes avantageuſement mariées, & un fils & une fille qui moururent jeunes.

* L A M B E R G (Balthazar Baron de) naquit en 1535. Il épouſa *Anne* Weltzer de Spiegelfeldt, & il en eut, 1. *Joſéphe*; 2. *George-Balthaſar*, dont le fils *George-Sigefroy*, obtint pour ſa famille la dignité de Comte. A ce dernier ſuccéda *François-Joſeph*, qui en 1673 fut adopté par *François-Adam*, Langenmantel de Rotenthurn, dont il prit le nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſor, *Ehre des H. C. l.* 9. *c.* 4. 5. & 6. *l.* 40. *p.* 432. Iſthuanf, *Hiſt. Hungar*, *l.* 11. *feuille* 115.

* L A M B E R G (Jean-Maximilien, Comte de) Baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, Seigneur de Stockern & d'Amerang, Burgrave de Stirie, premier Chambellan héréditaire de l'Archiduché de la Haute Autriche, Grand Ecuyer Héréditaire de Carniole & de Windiſmark, Chevalier de la Toiſon d'Or; Membre du Conſeil Privé de l'Empereur; premier Chambellan de S. M. I. & l'un des plus conſommez Miniſtres d'Etat du XVII ſiécle, étoit fils de *George-Sigiſmond*, & naquit en 1608. Après avoir fait ſes études, il voyagea, en Italie, en France; en Eſpagne & apprit parfaitement les Langues de ces trois grands païs. A ſon retour, l'Empereur Ferdinand II l'honora du titre de Chambellan, dignité qu'il exerça auſſi auprès de Ferdinand III, dans le tems qu'il n'étoit encore que Roi. Il accompagna ce Prince en 1634; lorſqu'il ſe remit en poſſeſſion de Ratisbonne; & en 1635, lorſqu'il gagna la bataille de Nortlingue. Quand ils furent revenus à la Cour, le Comte de Lamberg fut fait Conſeiller Aulique, & employé en d'importantes négociations. En 1636, lorſque Ferdinand fut couronné Roi des Romains à Ratisbonne, il obtint pour lui & pour ſes Deſcendans le titre de Comte du Saint Empire. Ferdinand III, devenu Empereur; l'envoya en 1643 en qualité de Plénipotentiaire au Congrès de Munſter, & il fut un de ceux qui ſignérent le traitté de paix au nom de l'Empereur, le 24 octobre 1648. A ſon retour de Weſtphalie il fut fait Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold; qui fut depuis Empereur. En 1651, il fut envoyé en Italie en la même qualité vers la Princeſſe *Marie-Eléonore* de Mantoue, que l'Empereur Ferdinand III devoit épouſer en troiſiémes noces; & il la conduiſit à Vienne. Ce même Prince le fit enſuite Membre du Conſeil Privé, & l'envoya Ambaſſadeur en Eſpagne où il demeura ſept ans pour veiller aux intérêts de ſon Maître. Il y fut honoré par Philippe IV, de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & il eut en 1665 l'honneur de conclurre le mariage de *Marguerite-Théréſe*, fille de ce Monarque; avec l'Empereur Léopold. Peu de tems après il fut rappellé à la Cour, & l'Empereur récompenſa ſes ſervices par la charge de Grand Chambellan. Il accompagna dans la même année l'Empereur Léopold; lorſqu'il alla dans le Tirol pour y recevoir l'hommage de ce Comté qu'il avoit hérité par la mort de l'Archiduc Sigiſmond-François. Il eut auſſi le même honneur l'année ſuivante, lorſqu'il fit ſon entrée à Vienne avec la Princeſſe d'Eſpagne. En 1675, l'Empereur lui conféra la charge de Grand-Maître d'Hôtel, qu'il exerça juſqu'à ſa mort qui arriva le 12 décembre 1682. *Voyez* ſa poſtérité cy-deſſus dans l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Les portraits des hommes illuſtres qui ont vécu dans le XVII ſiecle.* Erath, *Auguſtus Velleris Aurei Ordo, in parergis de illuſtr. domibus Lamberg.* & *Salig. p.* 180, & *ſuiv. Status particularis Regiminis S. C. M. Ferdinandi II*, *p.* 98. Pfanneri *Hiſt. Pacis Weſtph. l.* 2. §. 5. Priorato, *Vita di Leopoldo*, *partie* 3. *l.* 1. *p.* 1: *partie* 2. *l.* 6. Valvaſor, *Ehre des H. C. l.* 6. *ch.* 2. Wurmbrand, *Collectanea Hiſt. Genealog. p.* 800. Fuggeri *Ehren-Spiegel*, *l.* 6. *ch.* 16. Balbinus, *Miſcellanea Regni Bohem. Décade* 2. *l.* 2. *feuillet* 2. Joſeph Mayer, *La parfaite Nobleſſe de la Maiſon de Lamberg*, en Allemand, *p.* 159. 174.

* L A M B E R G (Jean Philippe, Comte de) Cardinal Protecteur d'Allemagne; Prince du Saint Empire & Evêque de Paſſau, Conſeiller Privé, & principal Commiſſaire à la Diéte de Ratisbonne; l'un des plus renommez Miniſtres d'Etat, étoit le fils aîné du précédent, & naquit le 26 novembre de l'an 1651. Après qu'il eut achevé ſes études & ſes voyages, l'Empereur Leopold lui conféra les dignitez de Chambellan & de Conſeiller Aulique. Il l'employa auſſi en diverſes ambaſſades, & particuliérement à la Cour de l'Electeur de Saxe pour le porter à ſecourir Vienne. Peu de tems après, il l'envoya vers Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg pour conférer avec lui touchant la guerre contre le Turc, & les ombrages que donnoit la conduite de la France envers l'Empire. En 1686, il fut envoyé à la Diéte de Ratisbonne en qualité de principal Commiſſaire de l'Archiduché d'Autriche, & il demeura dans cette fonction juſques en 1689. Comme il avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique, & qu'il étoit déja Chanoine à Saltzbourg; à Paſſau & à Olmutz, il fut élu Evêque de Paſſau le 25 mai 1689, à la place de Sébaſtien, Comte de Potting; & obtint, en 1696, de la Cour de Rome qu'il ne dépendroit point de l'Archevêché de Saltzbourg. Dans la même année, l'Empereur le fit Membre de ſon Conſeil Privé, & l'année ſuivante il l'envoya à la Diéte de Pologne, aſſemblée pour l'Election d'un Roi. Ce Miniſtre travailla avec ſuccès à faire tomber le choix ſur l'Electeur de Saxe, & aſſiſta à ſon couronnement. A ſon retour il fut envoyé vers le Roi de Portugal, mais il fut rappellé en 1698 pour être Plénipotentiaire & principal Commiſſaire de l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne. Dans la derniére promotion de Cardinaux faite par le Pape Innocent XII, il reçut le chapeau de Cardinal à la recommandation de l'Empereur & du Roi de Pologne, le 20 juin de l'an 1700, ſous le titre de S. Silveſtre. Auſſitôt après, ayant appris la mort du Pape, il ſe hâta d'aller à Rome pour ſe trouver au Conclave qui devoit lui choiſir un Succeſſeur, & où Clément XI fut élu. En 1701, il revint à Vienne; & retourna le 27 octobre à ſa Commiſſion de Ratisbonne où il employa ſes

ſoins

foins à porter tous les Princes de l'Empire à déclarer la guerre à la France. Lorsque le Duc de Baviére qui s'étoit rangé du parti de la France, se fut rendu maître de Ratisbonne, le Cardinal Lamberg se retira à Passau le 23 mai 1703, & de là à Vienne, où il eut, au commencement de l'année suivante, le chagrin d'apprendre que les Bavarois s'étoient emparez de Passau, qu'ils évacuérent cependant la même année en conséquence du traitté de Straubing. En 1705; il retourna le 13 février à Ratisbonne pour y exercer sa charge. L'Empereur Léopold étant mort la même année, le Cardinal fut confirmé dans tous ses emplois par l'Empereur Joseph, & ensuite par l'Empereur Charles VI, son successeur. Ce Cardinal mourut à Ratisbonne le 20 octobre de l'année 1712. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Erath, *in Epist. dedic. Augusti Velleris Aurei Ordinis*, *p.* 18. *& suiv.* Puffendorf, *de Rebus gestis Frederici Wilhelmi*, *l.* 18. *p.* 108. 110. Imhof, *N. P. l.* 3. *ch.* 15. *Mantiss. n.* 86. *Europ. Herold. partie* 1. 362. *& suiv. Theatr. Europ. tome* 15. *ad ann.* 1697. *La Vie de l'Emp. Leopold*, en Allemand, *p.* 1297. *Mercure Hist. & Polit. tome* 31. Ertels, *Atlas de Baviére*, en Allemand, *partie* 1. *p.* 220. *La Vie de l'Empereur Joseph*, en Allemand, *partie* 2. *p.* 81. Mayer, *de la Noblesse de la Maison de Lamberg*, en Allemand, *p.* 41--54.

* L A M B E R G (Joseph-François) Landgrave de Leuchtenberg, Prince du Saint Empire, Baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Membre du Conseil de l'Empereur pour les Conférences, Chambellan & Capitaine en chef de l'Archiduché d'Autriche au dessus de l'Ens, fils aîné de Jean Maximilien, naquit en 1637, & eut le bonheur d'être élevé avec l'Archiduc Léopold qui fut depuis Empereur. Quand il eut atteint un âge fait, il voyagea jusques à l'an 1662, & fut fait à son retour Chambellan par l'Empereur. En 1666, il fut envoyé jusques sur les frontiéres de la République de Venise au devant de l'Infante *Marguerite-Therése*, pour la conduire à Vienne. En 1685, il fut honoré de la charge de Capitaine en Chef de la Haute Autriche, & la conserva jusqu'à sa mort. En 1686, il fut fait Conseiller Privé. Sa capacité dans les affaires d'Etat le firent choisir par l'Empereur pour l'envoyer en Espagne, où il devoit traitter d'affaires de la derniére importance. En 1694, il reçut la dignité de Chevalier de la Toison d'Or. En 1704, il devint Membre du Conseil des Conférences. Il fut ensuite confirmé dans tous ses emplois par l'Empereur Joseph, & depuis par son successeur l'Empereur Charles VI. En 1707, l'Empereur Joseph donna à la branche Maximilienne la dignité de Princes de l'Empire, de laquelle fut honoré Léopold-Matthias, fils de celui qui fait le sujet de cet article, & qui, ce fils étant mort en 1711, sans laisser d'enfans mâles, fut revêtu de la même dignité. Il mourut le premier de novembre de l'an 1712. *Voyez* sa postérité dans l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Galeazzo Gualdo Comte de Priorato, *Hist. di Leopoldo*, *tome* 3. Mayer, *de la Noblesse de la Maison de Lamberg*, en Allemand.

* L A M B E R G (Léopold-Matthias) Prince du Saint Empire, Landgrave de Leuchtenberg, Baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, Seigneur de Steyr, Chevalier de la Toison d'Or, Membre du Conseil privé de l'Empereur, Grand Ecuyer, Grand Véneur héréditaire de l'Autriche au dessus de l'Ens, Ecuyer héréditaire de Carniole & de Windisınark, Favori de l'Empereur Joseph, étoit fils du précédent, & naquit en 1667. Après qu'il eut fait ses études & ses voyages, l'Empereur Léopold le fit Chambellan & Conseiller de la Chambre de la Cour. Comme il étoit d'une humeur gaye & d'une conversation divertissante, il trouva le moyen de se rendre agréable à Joseph, Roi des Romains, & devint son Grand Véneur. La chasse étant la passion favorite de son Prince, il s'appliquoit entiérement à lui plaire par ce côté-là. L'Empereur avoit son Grand Véneur particulier qui étoit le Comte Christophle-Jean d'Althan, & cette concurrence causoit quelquefois de l'embarras. Pour le lever, on fit consentir le Comte d'Althan à céder sa charge au Comte de Lamberg, qui par là devint tout à la fois Grand Véneur de l'Empereur & du Roi des Romains. En 1699, lorsque le Roi Joseph alla au devant de sa future Epouse, le Comte de Lamberg fut un des quatre Seigneurs qu'il mena avec lui, pour leur procurer l'honneur de baiser la main de cette Princesse. En 1700, le cinquiéme de mai, l'Empereur lui fit l'honneur de lui mettre lui même au cou le collier de l'Ordre de la Toison d'Or, qui avoit été envoyé d'Espagne pour ce Seigneur. En 1704, il accompagna le Roi Joseph au siége de Landau, & fut de toutes les parties de plaisir de ce Prince qui avoit pour lui une telle affection qu'il ne pouvoit se passer de lui. Il lui donna une véritable marque de sa tendresse, lorsqu'en 1707 il lui conféra pour lui & pour ses Descendans la dignité de Prince de l'Empire, qu'il lui donna les revenus entiers de la Seigneurie de Steyr dans la Haute Autriche, & qu'il y ajoûta une pension de douze mille florins, en attendant qu'il pût l'investir de quelque fief de l'Empire. Peu de tems après, il eut occasion de satisfaire à cet égard son inclination bienfaisante, en le mettant en possession du Landgraviat de Leuchtenberg, nonobstant les protestations du Duc de Meckelbourg-Swérin: cela arriva le dixiéme mai de l'an 1709. En 1708, la charge de Grand Ecuyer étant venue à vaquer par la mort de Léopold, Prince de Dietrichstein, arrivée le 13 juillet, l'Empereur l'en revêtit le 25 du même mois, & lui donna outre cela pour lui & pour tous ceux de sa Maison la charge de Grand Véneur de l'Autriche au dessus de l'Ens. Le Comte de Lamberg avoit épousé *Marie-Claude*, Comtesse de Kunigl, qui mourut le sixiéme décembre 1710. Quelque tems après on lui proposa de se marier avec une certaine Dame de la Cour; mais il répondit à ceux qui lui faisoient cette proposition, qu'il croyoit que pour l'aggrandissement de sa Maison, il lui feroit plus avantageux de s'allier avec quelque Princesse. Il mourut le dixiéme mars 1711, dans la 45 année de son âge. On l'ouvrit après sa mort, & on lui trouva deux excrescences dans le cœur. *Voyez* sa postérité à l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L A M B E R G (Léopold-Joseph) Comte du Saint Empire, Baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, Conseiller privé & Chambellan de l'Empereur, Ambassadeur à la Cour de Rome, Chevalier de la Toison d'Or, & Ministre d'Etat, étoit fils de *Jean-François*, Comte de Lamberg & de *Constance*, Comtesse de Questenberg, & naquit le 13 mars de l'an 1653. Il n'avoit que treize ans quand il perdit son pére, & cette perte lui inspira l'envie de se rendre capable de servir par lui même la Maison d'Autriche. Cette louable application trouva sa récompense dans l'honneur que l'Empereur lui fit de lui donner une place de Chambellan. Sa capacité lui procura la charge de principal Commissaire de l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne. Deux ans après il fut fait Membre du Conseil privé. En 1699, au mois de mars, il fut envoyé à la Cour de Rome en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à la place de George-Adam, Comte de Martinits. Il eut en 1700, le onziéme fevrier, audience du Pape Innocent XII, qui en fut fort satisfait, & qui commença à espérer de voir bientôt terminez les différens qu'il avoit avec la Cour de Vienne. En 1700, il reçut le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or qui lui fut présenté de la part du Roi d'Espagne par le Prince Jules Savelli, Doyen de l'Ordre. Au mois de septembre suivant, il eut quelque démélé avec Rainuccio Pallavicini, Gouverneur de Rome, parce que les Sbirres avoient arrêté quelcun dans son quartier; mais la déclaration que lui fit le Gouverneur, fut cause que cette affaire n'eut point de suite. Dans ce tems-là, le Pape Innocent XII mourut, & Clément XI fut élu pour lui succéder. Le premier novembre, la mort enleva aussi Charles II, Roi d'Espagne, qui par son testament déclara pour son successeur à la Couronne le Duc d'Anjou, second fils du Dauphin, & petit-fils de Louïs XIV. Cette grande révolution obligea le Comte de Lamberg de prolonger son séjour à Rome pour faire entrer le nouveau Pape dans les intérêts de la Maison d'Autriche, & eut pour cela auprès de sa Sainteté une audience accompagnée d'une pompe extraordinaire. Mais voyant que le Pape étoit porté pour la France, il prit le parti de quitter Rome, & d'aller avec le Marquis del Vasto qui étoit demeuré fidéle à l'Empereur, attendre à Lucques les ordres de la Cour de Vienne. Il retourna à Rome le 13 de juin, fut admis le lendemain à l'audience du Pape, & prit au nom de l'Empereur possession des terres cédées par le Prince de Casserta. Dès qu'il eut appris que l'Archiduc Charles avoit été proclamé à Vienne Roi d'Espagne, il donna une Fête dans son palais, parce que le Pape n'avoit pas voulu lui permettre de la faire dans l'Eglise nationale des Allemans. Ensuite il alla à Livourne & se rendit sur les flottes Angloise & Hollandoise pour y faire proclamer Roi d'Espagne le même Archiduc. De là il retourna à Rome pour y veiller aux intérêts de l'Empereur, qui étant venu à mourir en 1705, eut pour successeur l'Empereur Joseph, par qui le Comte de Lamberg fut confirmé dans ses dignitez. La Cour de Vienne voyant que tous les efforts du Comte n'aboutissoient à rien, le rappella. Le Comte sortit de Rome le 15 juillet sans prendre congé du Pape, se retira à Lucques, & laissa en partant un Mémoire qui contenoit 27 articles. Cela n'embarrassa pas peu le Pape, d'autant plus que le Nonce qu'il avoit à la Cour de Vienne, eut ordre d'en sortir. Il s'arrêta quelque tems à Lucques pour voir si l'on songeroit à lui donner quelque satisfaction sur son Mémoire, mais comme il vit qu'il n'y avoit rien à espérer à cet égard, il retourna à Vienne où il arriva le dixiéme de novembre. Le 29 décembre suivant, il prêta serment pour la charge de Conseiller Privé. Il mourut d'apoplexie à Vienne, le 29 juin 1706, âgé de 53 ans. *Voyez* sa postérité à l'article de la famille de L A M B E R G. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Erath, *Augustus Velleris Aurei Ordo.* Imhof, *Mantissa ad Not. Proc. S. R. I. n.* 53. *Mercure Historique & Politique*, *tome* 28, *p.* 59: *tome* 29, *p.* 16. 358: *tome* 32, *p.* 130. 451. 612: *tome* 33, *p.* 8. 245: *tome* 35, *p.* 474: *tome* 39, *p.* 277: *tome* 41. *p.* 25.

L A M B E R T (Saint) Evêque de Tongres & de Mastricht, issu d'une des plus illustres familles du païs de Liége, naquit peu de tems après l'an 640, & fut élevé par Théodard, Evêque de Mastricht, auquel il succéda l'an 668. Childéric II, Roi de France, informé du mérite de ce saint homme, voulut l'avoir auprès de lui, pour se servir de ses avis dans le gouvernement de son Etat; mais après la mort de ce Prince assassiné l'an 673, il fut chassé de la Cour par la faction d'Ebroïn, & privé de son Evêché, qui fut donné à un nommé Pharamond. Alors il se retira dans le monastére de Stavelo, sur les limites de son diocése, où il demeura sept ans. Après la mort d'Ebroïn, qui fut tué l'an 681, Pepin de *Héristel*, Maire du Palais, l'envoya prier de retourner à Mastricht, où il fut reçu avec une joye incroyable de tout le peuple. Quelque tems après, ayant sçu que les Taxandres, Habitans des isles de Zélande, vivoient encore dans l'idolâtrie, il entreprit de les convertir à la Religion Chrétienne, & y réüssit: ce qui le fit appeller l'*Apôtre des Taxandres.* Depuis, Pepin prit une seconde femme, nommée *Alpaïde*, après avoir répudié Plectrude. Saint Lambert fit là-dessus de fortes remontrances à ce Prince: ce qui irrita si fort Alpaïde, qu'elle forma le dessein de se défaire de ce Prélat. Pour y parvenir, elle employa son frére Dodon, qui alla, suivi de gens armez, à Liége, où le saint Evêque s'étoit retiré, & le perça de plusieurs coups d'épée le 17 septembre vers l'an 708. Godescalque Diacre, & Etienne Evêque de Liége, qui ont écrit les premiers son Histoire, ne parlent point d'Alpaïde, parce que Charles *Martel*, fils de Pepin & d'Alpaïde, vivant encore, ils n'osoient rapporter la vraye cause de la mort de saint Lambert; mais Gilles d'Orval, qui écrivit longtems après, n'en donne point d'autre que la vengeance d'Alpaïde. Anselme, Chanoine de Liége, qui

qui vivoit au milieu du onziéme fiécle, Réginon & Sigebert, dans leurs Chroniques, font du même fentiment. Néanmoins M. Godeau dit que Pepin, touché des remontrances du faint Evêque, fe réconcilia avec Plectrude, & que plus de feize ans avant la mort de faint Lambert, il renferma Alpaïde dans le monaftére d'Orp: ce qu'il prouve par des Actes que ce Prince fit avec Plectrude après cette réconciliation, l'an 692, l'an 696, l'an 701, l'an 706, & l'an 714. Ainfi la vraye caufe du martyre de faint Lambert, fut de s'être oppofé aux violences de deux Seigneurs, Gal & Riold, fréres de Dodon, que fes neveux tuérent. Dodon pour s'en venger, tua faint Lambert, pendant qu'il prioit Dieu dans l'Oratoire de faint Côme & de faint Damien à Liége, qui n'étoit alors qu'un village. Son corps fut enterré dans une petite églife de faint Pierre, hors de la ville de Maftricht. Plufieurs années après, faint Hubert le fit transporter à Liége, où il avoit fouffert le martyre, & y transféra en même tems le fiége épifcopal de Tongres. * Réginon & Sigebert, *dans leurs Chroniques.*

LAMBERT, Empereur ou Roi d'Italie, fils de Gui, Duc de Spoléte, fut couronné à la follicitation de fon pére, l'an 893, par le Pape Formofe, comme le Cardinal Baronius le conclut, fur le rapport de Flodoard. Depuis cette élection, Bérenger, Duc de Frioul, fon Compétiteur à l'Empire, après avoir fait aveugler Louïs, fils de Bofon, qui y prétendoit auffi, fe fit couronner par force par le Pape Jean IX; mais l'an 904, ce couronnement fut déclaré nul, & celui de Lambert fut approuvé vers l'an 910. Ce Prince fut tué en trahifon à la chaffe, par Hugues, Comte de Milan. * Luitprand, *Hiftor. l.* 1. Flodoard, *Hift. Rom. l.* 4. *c.* 2. Baronius, *A. C.* 893.

☞ Il faut fe fouvenir, pour ne pas tomber dans l'erreur de quelques Hiftoriens, que ce Lambert eft différent d'un autre de ce nom fon ayeul, pére de Gui, le même qui avec Albert, Marquis de Tofcane, tous deux partifans de Carloman qui prétendoit à l'Empire, mit en prifon le Pape Jean VIII, en 878, & pour cela, confidéré comme ennemi du faint Siége. * Luitprand. Aimoin, &c.

* LAMBERT ou LANTBERT, Comte de Nantes fous le régne de Louïs *le Débonnaire*, prit d'abord le parti de Lothaire contre Louïs, & enfuite, après la mort de celui-ci, contre Charles *le Chauve*. Mais dans la fuite, il fe déclara pour ce Prince, & contribua beaucoup à la victoire de Fontenay en 841. Cependant, comme Charles ne vouloit pas lui donner le Comté de Nantes qu'il demandoit pour recompenfe de fes fervices, il quita fon parti & fe ligua avec Néoméne qui de Gouverneur de Bretagne cherchoit à s'en rendre le fouverain. Ces deux Rebelles battirent les troupes du Roi, & tuérent Renaud Comte de Poitiers à qui le Roi Charles avoit donné Nantes. Néoméne fit alors Lambert Comte de Nantes; mais ce dernier en ayant été chaffé peu de jours après pour quelque divifion qui furvint entre Néoméne & lui, il alla malheureufement querir les Normands, & les amena par la riviére devant Nantes qu'ils prirent par efcalade le jour de la S. Jean. Ils égorgérent la plupart des Habitans qui s'étoient refugiez dans l'Eglife de S. Pierre, maffacrérent l'Evêque fur le grand autel, comme il difoit la Meffe, emportérent tout ce qui reftoit en vie, & de là allérent brûler le monaftére des Ifles, autrement Noir-Moutier. Ainfi Lambert demeura Comte d'une ville détruite, & tâcha de s'y maintenir. Après cela il fe raccommoda avec Néoméne, par qui à l'inftance de Charles, il fut chaffé dans la fuite. Alors il fe retira dans le Bas Anjou, & y bâtit le château d'Oudun où il fit fa réfidence jufques à l'an 852, auquel il perdit la vie dans une bataille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bertini, *Annales, ad ann.* 843. Réginon. Mézeray, *Abbrégé de l'Hiftoire de France, tome* 1. *p.* 321 *&* 322. *de l'édition d'Amfterdam en* 1688. Le Pére Daniel, *Hift. de France, tome* 1. *col.* 674 *& fuiv.*

* LAMBERT, Marquis de Tofcane, fils d'Adelbert & de Berthe fuccéda en 928 à fon frére Gui. Hugues Roi d'Italie, craignant que les Italiens ne fe déclaraffent pour lui, voulut faire paffer fa naiffance pour illégitime; mais quoique Lambert l'eût juftifiée par un duel, Hugues ne laiffa pas de lui faire crever les yeux, & de lui ôter le Marquifat de Tofcane, dont il revêtit fon frére Bofon. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Luitprand, *l.* 4. *c.* 14. Sigonius, *de Regno Italiæ, l.* 4. *p.* 158.

LAMBERT, natif de Schawembourg, ou, felon Voffius & Serrarius, d'Afchaffembourg, ville de Franconie, vivoit dans le onziéme fiécle. Il fe fit Religieux de faint Benoît dans l'Abbaïe d'Hirfchfeldt, au diocéfe de Mayence & reçut l'habit de l'Abbé de Meghiner l'an 1058, comme il l'écrit lui même. Après avoir été confacré Prêtre, il fit le voyage de Jérufalem; & à fon retour il compofa une Hiftoire depuis le commencement du monde, jufqu'à l'an 1050, laquelle n'eft qu'un abbrégé d'Hiftoire; & une Hiftoire d'Allemagne, d'une jufte étendue, depuis cette année jufqu'à 1077. Il y a peu d'Auteurs Allemans qui ayent écrit avec autant de politeffe que celui-ci. Cet Ouvrage fut continué, par un autre Moine jufques en 1472; mais cette continuation n'eft pas conduite fi réguliérement que l'Ouvrage de Lambert. * Trithéme, *de Vir. Illuft. & in Chron.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Lipfe, *in Not. ad Poët. l.* 1. *c.* 9. Barthius, *Adverf. l.* 49. *c.* 4. Scaliger, *de Emend. Temp.* Poffevin, *in Appar. facro.* Voffius, *de Hift. Lat.*

LAMBERT de Liége, Moine, compofa deux livres de la Vie & des Miracles de l'Apôtre S. Matthieu en vers, & deux de S. Agrice. Il vivoit vers l'an 1080, & non pas vers l'an 1480, comme d'autres l'ont affuré. * Trithéme. Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2. *c.* 57. Opmeer, *in Catal. Vir. Illuftr. & in Chronico Hirfaugienfi.*

LAMBERT *de Guines*, ainfi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville où il fut Chantre de l'Eglife, Archidiacre de Térouane, Chanoine de Lille, premier Evêque d'Arras, & enfin Cardinal. Lorfque cet Evêché fut rétabli, Lambert fut facré à Rome par le Pape Urbain II, l'an 1093. Il fut Légat du faint Siége dans la province de Rheims, & fut commis par Pafchal II, l'an 1102, pour abfoudre le Roi de France Philippe I, de l'incefte qu'il avoit commis, par fon mariage avec Bertrade de Montfort, Comteffe d'Anjou. Ce Prince obéïffant au faint Siége, alla trouver Lambert; & en préfence des Archevêques & des Evêques qui affiftoient à cette cérémonie, tenant la main fur les faints Evangiles, il promit de fe féparer de Bertrade, qui fit le même ferment: enfuite de quoi Lambert leva l'excommunication. Il mourut le 16 juin 1115, & fut enterré dans l'églife cathédrale d'Arras, où l'on voit fon Epitaphe gravée fur du marbre. * Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Meyer. Aubert le Mire, &c.

LAMBERT de Liége, Religieux de la Congrégation de Cluni, dans le monaftére de S. Laurent de la même ville de Liége, d'où il a tiré fon nom, compofa la Vie de S. Héribert, Archevêque de Cologne après Everger, & écrivit encore des Epigrammes, & quelques autres piéces. * Arnoud Wion, *in Ligno Vitæ*, Trithéme, Voffius, &c. parlent de lui. Il eft différent de deux autres Religieux de Liége qui ont porté le même nom.

LAMBERT LI CORS, c'eft à dire, *le Court*, ancien Poëte François, natif de Châteaudun, traduifit de Latin en Roman, les Faits d'Alexandre *le Grand*, Roi de Macédoine. Il étoit Eccléfiaftique, ou de longue robe, comme on le voit par ces vers de fon Poëme,

La verté de l'Hiftoir, fi com li Roi la fit,
Un Clerc de Châteaudun Lambert li Cors l'écrit.
Qui de Latin la trêt, & en Roman la mit.

Il vécut quelque tems après Mre Euftache, dans le XII fiécle. * Fauchet, *Recueil, l.* 2.

LAMBERT de Liége, Moine Bénédictin de l'Abbé de S. Jacques, a écrit les Vies des Evêques de Liége, depuis l'an 988, jufques en 1174, auquel il vivoit.

LAMBERT de SERICO, nom défiguré. Cet Auteur s'appelloit *Lobard*, & non *Lambert*. *Voyez* LOBARD.

LAMBERT, dit *Pafcual*, Prieur de la Chartreufe de Coblents, vivoit dans le XVI fiécle. Il écrivit divers Traitez, & fit réimprimer quelques uns de ceux de Denys *le Chartreux*. * Petreius, *Bibliotb. Carthuf.*

LAMBERT LOMBARD, de Liége, Peintre excellent, & fameux Architecte, floriffoit dans le XVI fiécle. * Dominique Lampfon a écrit fa Vie.

LAMBERT (François) d'Avignon, étoit Cordelier de l'étroite Obfervance, & avoit été Profeffeur dans fa patrie pendant 15 ans. Ayant embraffé les fentimens des Réformez, il fut contraint en 1522, de fortir de fa patrie. Il prêcha à Genéve, à Fribourg, & à Laufanne. L'Evêque de cette derniére ville l'écoutoit avec plaifir, le faifoit venir dans fon château, & s'entretenoit familiérement avec lui. Lorfqu'il partit, l'Evêque lui donna des lettres de recommandation pour divers Cantons. Il prêcha à Berne en Latin, & à Zurich. Comme il étoit encore dans le fentiment de l'*Interceffion des Saints*, il eut une conférence le 17 juin 1522, avec Zwingle fur cette matiére. Lambert changea d'opinion, quitta l'habit de Cordelier, & fe retira en Saxe, où l'Electeur lui fit à Wittenberg une penfion pendant une année. Il y enfeigna la Théologie, & donna au public une explication du Prophéte Ofée, imprimée à Strasbourg, en 1525, *in octavo.* Il la dédia à Frédéric, Duc de Saxe. Il publia auffi un Traitté intitulé, *De Arbitrio hominis vere captivo contra impios Liberi Arbitrii Adfertores.* Il avoit auffi mis au jour une Explication du Cantique des Cantiques, dédiée à François I, Roi de France, auquel il dit dans fon Epitre qu'il lui a déja dédié fon Traitté *de facro & fideli Conjugio*, & qu'il y avoit inféré une lettre dans laquelle il rend compte des raifons qui l'ont porté à abandonner l'Eglife Romaine & à fe marier. En 1526, il quitta Wittenberg & paffa dans la Heffe, où le Landgrave Philippe fe fervit de lui pour introduire la Réformation dans fes Etats. Ce Prince lui donna la charge de Profeffeur en Théologie dans l'Univerfité de Marpurg. Outre les Ouvrages dont on a déja parlé, il a fait des Commentaires fur les petits Prophétes, fur S. Luc, fur les Actes, & fur l'Apocalypfe. On a auffi de lui un Traitté fur les Caufes de l'aveuglement de plufieurs fiécles. * Oléarius, *in Abaco, p.* 164. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.* Ruchat, *Hift. de la Réformation de Suiffe, tome* 1. *p.* 102 *& fuiv.*

* LAMBERT (N....) vivoit en Angleterre fous le régne de Henri VIII. En l'an 1538, il fut déféré à la Juftice comme Sacramentaire. Le Roi convoqua une grande affemblée dans la falle de Weftminfter, où il voulut lui même difputer publiquement contre l'accufé. La partie n'étoit pas égale. Lambert étoit feul fans aucun fecours, & le Roi étoit environné d'une foule de gens qui applaudiffoient à fes argumens & les trouvoient invincibles, au lieu que perfonne n'ofoit ouvrir la bouche pour approuver ce que Lambert oppofoit. La difpute finit par l'alternative que le Roi donna au malheureux Lambert, ou d'abjurer fes fentimens ou d'être brûlé. Mais quelque avantage que le Roi parût avoir, on peut dire qu'il fut lui même vaincu, puifqu'il fut obligé de fe fervir d'un moyen fi rigoureux pour convaincre fon adverfaire, après s'être flaté de le perfuader par la force de fes raifons, fans quoi, vraifemblablement il ne fe feroit pas engagé à cette difpute. Encore ne réüffit-il pas par cette voye extraordinaire, puifque Lambert choifit la mort, plutôt que d'abjurer fes fentimens dont il demeuroit toujours perfuadé. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiftoire d'Angleterre, tome* 7. *l.* 15. *p.* 378.

LAMBERT, Hollandois, Capitaine de vaiffeau, s'eft rendu célébre dans le XVII fiécle, par une action des plus har-

dies qui se soient passées sur mer. L'an 1624, les Etats de Hollande ayant armé six vaisseaux contre les Algeriens, en donnérent le commandement à ce brave homme, qui s'empara d'abord de deux vaisseaux Corsaires, & mit cent vint-cinq pirates à la chaîne. Après cette premiére expédition, il alla mouiller devant Alger avec son escadre de six vaisseaux; & étant à portée du canon de cette ville, il fit arborer l'étendart rouge, en signe de guerre. Cette hardiesse surprit ceux d'Alger; mais le Capitaine Lambert voyant qu'on différoit trop longtems à lui rendre les Esclaves qu'il avoit demandez, fit lier dos à dos une partie des Turcs & des Maures qu'il tenoit dans ses vaisseaux, les fit jetter en mer, & fit pendre les autres aux antennes, en présence des Algériens, qui regardoient de leur port cette sanglante exécution. Il fit faire ensuite une décharge contre la ville; & ayant levé l'ancre, fit voile pour s'en retourner. Sur sa route il fit une seconde rencontre de deux vaisseaux d'Alger; & s'en étant encore rendu maître, il revint avec sa proye devant cette ville, & contraignit enfin ces Corsaires de rendre tous les esclaves Hollandois qu'ils avoient en leur puissance, en échange de ceux qu'il tenoit dans ses vaisseaux. Comblé de gloire, & accompagné de ses compatriotes, qu'il avoit tirez d'esclavage, il aborda heureusement en Hollande, où sa valeur reçut les applaudissemens qui lui étoient dûs. * Pierre Daniel, *Hist. de Barbarie & des Corsaires.*

L A M B E R T (Jean) Général des troupes d'Angleterre pour les Parlementaires, fut élevé aux premieres dignitez de la République par Cromwel. Il étoit Lieutenant Général en l'année 1649, & en cette qualité il dissipa la faction des Communes libres, que les Anglois appellent *Levellers.* Depuis, il signala sa valeur à la bataille de Nesterton, qui fut gagnée par les Parlementaires, & prit ensuite le château de Dumbarton. Cromwel ayant cassé le Parlement l'an 1653, établit un Conseil, dont Lambert fut le Chef. Quelque tems après on l'envoya en Ecosse à la tête de dix mille hommes, pour y appaiser les nouveaux troubles. Lorsque Cromwel fut déclaré Protecteur de la République, Lambert empêcha qu'il ne fût déclaré Roi, parce qu'il espéroit être reconnu Protecteur après lui. Ce fut pour cette raison que Cromwel lui ôta, l'an 1658, la charge de Général. Après la mort du Protecteur, qui arriva cette même année, Lambert qui étoit indigné, & qui ne pouvoit demeurer en repos, se ligua avec le Chevalier Vane contre le Parlement, & contre le nouveau Protecteur, Richard Cromwel, fils du défunt. Ensuite il s'opposa de toute sa force au rétablissement de la Monarchie; mais inutilement; car toutes les troupes qu'il commandoit ayant été défaites, il fut pris par le Général Monck, qui le fit mettre dans la Tour de Londres, avec le Chevalier Vane, où, après avoir été convaincu d'avoir appuyé les pernicieux desseins d'Olivier Cromwel, & de s'être opposé au rétablissement du Roi Charles II, il fut condamné à mort l'an 1662. L'arrêt ne fut point exécuté, parce que le Roi, par une bonté extraordinaire, en modéra la rigueur, & se contenta de réléguer Lambert dans l'isle de Jersey, où il passa le reste de sa vie, qui fut encore de 12 ou 15 ans. * Th. Skynner, *Troubles d'Angleterre. Mémoires du tems.*

☞ M. de Rapin-Thoyras, dans son *Histoire d'Angleterre, tome* 9. *p.* 207, dit que ce fut dans l'isle de Guernesey qu'il fut rélégué, & qu'il y vécut encore trente six ans.

L A M B E R T, *'t Land van Lambert*, c'est à dire, *le païs de Lambert.* C'est une côte de la Groenlande. Elle est sous le 78 degré de latitude, & a été découverte par les Hollandois en 1670; mais on n'en dit rien de particulier. * Maty, *Diction. Geogr.*

* L A M B E R T I (Jean) de Bruxelles, Licentié en Droit Civil & Canonique, & Avocat au Grand Conseil de Brabant, publia un Ouvrage intitulé, *Elenchus Practicarum & Juridicarum Quæstionum, libri duo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 523.

* L A M B E R T I N I (Jean-Baptiste) d'Anvers, issu de la noble famille des Lambertini de Bologne, fit ses Humanitez à Courtray, & y étudia la Philosophie & la Jurisprudence. Après cela, il fit le voyage de Rome, parcourut presque toute l'Italie, & s'arrêta quelque tems à Bologne jusqu'à ce qu'il s'y fût fait recevoir Docteur en Droit Civil & Canonique. Il retourna ensuite dans les Païs-Bas, & au bout de deux ans il fit le voyage d'Espagne. Enfin étant revenu dans sa patrie, il fut fait Baillif de la ville & du territoire de Halle. On a de lui, *Theatrum Regium, sive Tabulæ Regum Hispaniæ; Parænesis ad virtutem capessendam & adulterinam voluptatem contemnendam.* Il traduisit aussi d'Italien en Latin la Vie de la Bienheureuse Imeide Lambertini. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 454.

L A M B E S C, petite ville de France en Provence, est située dans un lieu agréable. On y tient tous les ans les assemblées de la province, parce qu'elle est jolie, bien bâtie, que l'air y est pur, & le terroir fort beau. Elle est à trois petites lieues de Salon, & à cinq d'Aix au couchant, sur le chemin d'Avignon, dont elle est à sept lieues. Elle a son Député aux assemblées: la justice est en partage entre le Roi & le Seigneur. On y trouve des Religieux Trinitaires, & des Ursulines. Antoine Pagi, Frére Mineur conventuel, & célébre entre les Critiques du XVII siécle, étoit né dans cette ville. *Voyez la Chorographie de Provence, par* Bouche.

L A M B E'S E ou L A M B E S C E, en Latin *Lambæsa*, ou *Lampæsa ad fluvium Ampsagam*, ville d'Afrique dans le Royaume de Constantine, soumis à celui de Tunis, étoit autrefois ville épiscopale de Numidie.

CONCILE de LAMBE'SE.

Le Concile de Lambése fut tenu par quatre-vints-dix Evêques, vers l'an 240 de Jesus Christ, & sous le pontificat du Pape Fabien, contre Privat, Evêque de cette ville, accusé d'hérésie, & de crimes atroces. C'est le même qui se voulut depuis défendre devant un Synode d'Afrique, où l'on refusa de l'écouter: ce qui fut cause qu'il fit créer à Carthage, contre S. Cyprien, le faux Evêque Fortunat. * S. Cyprien, *Epist.* 30. 54. 55. *&c.* edit. Rigaltianæ. Baronius, *Anno Christi* 242. *& suiv.*

L A M B E T H. *Voyez* L A M B A T H.

L A M B E Y, petite isle du Comté de Dublin en Irlande, est près de la côte, entre la ville de Dublin, & celle de Drogheda. Quelques Géographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Limnos*, laquelle d'autres placent à *Ramsey*, petite isle sur la côte du Comté de Pembrock, en Angleterre, vis à vis de la ville de S. David. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A M B I N (Denys) natif de Montreuil-sur-mer, en Picardie, dans le XVI siécle, fit de grands progrès dans l'intelligence des Auteurs, & dans les Belles Lettres. Après avoir demeuré longtems en Italie, avec le Cardinal François de Tournon, à son retour à Paris, il fut Professeur Royal des Belles Lettres, qu'il avoit déja enseignées à Amiens. Il publia des Commentaires sur Plaute, sur Lucréce, sur Cicéron & sur Horace, avec plusieurs autres Ouvrages. Son Commentaire sur Horace fut dédié au Roi Charles IX. Lambin traduisit aussi de Grec en Latin les Morales & les Politiques d'Aristote, & diverses piéces de Démosthéne & d'Eschine. Il mourut l'an 1572, à l'age de 56 ans, pénétré de déplaisir de la mort de Ramus son ami, qui fut égorgé à la journée de saint Barthélemi, & craignant pour sa propre personne, quoique d'ailleurs il fût bon Catholique. Un fils qu'il eut de sa femme, qui étoit de la Maison des Ursins, fit imprimer quelques uns de ses Ouvrages posthumes. Lambin s'est aquis beaucoup de réputation par ses Ecrits; mais le grand soin qu'il prend de rapporter les diverses leçons avec trop de scrupule, ennuye souvent ceux qui lisent ses Commentaires. Celui qu'il a fait sur Horace est estimé de tous les Gens de Lettres. Il n'en est pas de même des corrections qu'il a faites sur les Oeuvres de Cicéron, à cause de la liberté qu'il s'est donnée de changer à sa fantaisie le texte de cet Auteur, sans être appuyé des anciens Manuscrits; & d'ôter les mots qui se trouvent dans les éditions qui sont entre les mains de tout le monde, pour en substituer de nouveaux. Les Oeuvres imprimées de Lambin, sont, *Commentarii in Æmilium Probum seu Cornelium Nepotem; Commentarius in Horatium; Commentarius in Plautum; Commentarius in Lucretium; Emendationes & Annotationes in Ciceronem; De Utilitate Linguæ Græcæ, & recta Græcorum Latine interpretandorum ratione; Oratio de Ratione Principatu, & recta Institutione; Oratio habita pridie quam librum tertium Aristotelis de Republica exponeret; De Philosophia cum Arte dicendi conjungenda, Oratio; Annotationes in Alcinoum de Doctrina Platonis; Vita Ciceronis ex ejus Operibus collecta; Epistolæ Præfatoriæ; Epistolæ Familiares; Aristotelis Politica, & libri de Moribus, Lambino Interprete; Adversariæ Demosthenis & Æschinis Orationes, in Linguam Latinam translatæ; Demosthenis Oratio pro Ctesiphonte cum Argumento ejus Latino.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 319 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715. Sainte-Marthe, *in Elog. Doctor. Gall. l.* 2.

* L A M B O Y (Jean) issu de famille noble des deux côtez, Chanoine Régulier de Tongres, & Directeur des Religieuses du même Ordre à Ruremonde, a laissé en manuscrit un Ouvrage qui a pour titre, *Tractatus de Philosophicis ac Theologicis aliquot Quæstionibus, in partes duas distributus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 523.

L A M B R E C H T (Matthias) Evêque de Bruges, natif du bourg de Saint-Laurent, dans le Païs Bas, étoit Licentié en Théologie, & fut Pénitencier, Archiprêtre, & Archidiacre de Bruges, avant que d'être élevé à l'épiscopat de cette église, l'an 1596. Il s'employa fortement à faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui en étoient sortis, & composa une Histoire Ecclésiastique, & une Vie des Saints, en langage du païs, pour la consolation du peuple. Il mourut le premier juin de l'an 1602, dans la 63 année de son âge. * Sandére, *Flandria Illustr.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 660 *&* 661. Gazey, *Hist. Eccles. du Païs-Bas, &c.*

L A M B R O, riviére du Duché de Milan en Italie. Elle a sa source près du Lac de Como, passe près de la ville de Milan, baigne Mélignano, & se décharge dans le Pô, environ à deux lieues au dessus de Plaisance. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L A M B R U I S S E, village de France en Provence, dans cette partie de la Viguerie de Castellane qui porte le nom de Val de Barrême. Il est au nord de la ville de Castellane, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il est dans le diocése de Senès, & doit être assez considérable, puis que le Dictionnaire Universel de la France lui donne 2268 Habitans.

L A M B R U N (Marguerite) mérite autant par son courage d'occuper une place dans l'Histoire du XVI siécle, que plusieurs Dames Romaines dans celle des premiers tems. C'étoit une Ecossoise de la suite de Marie Stuart. Après la mort tragique de cette infortunée Princesse, le mari de Marguerite Lambrun, ne put survivre à la perte de sa Maîtresse. Il en mourut de douleur, & sa femme prit aussi-tôt la résolution de venger la mort de l'un & de l'autre. Elle s'habilla donc en homme, prit le nom d'*Antoine Sparch*, & se rendit à la Cour de la Reine Elizabeth. Elle portoit toujours sur elle deux pistolets, l'un pour tuer cette Princesse, l'autre pour se tuer elle même, afin d'éviter les mains de la Justice. Un jour qu'elle perçoit la foule pour s'approcher de la Reine, qui se promenoit dans ses jardins, elle laissa tomber un de ses pistolets. Les Gardes qui s'en apperçurent, se saisirent d'elle, & voulurent la traîner en prison; mais la Reine qui la prenoit pour un homme, voulut l'interroger elle même, & lui demanda son nom, sa patrie & sa qualité; à quoi elle répondit avec hardiesse & fermeté, *Madame, je suis femme, quoique*

je porte cet habit; je m'appelle Marguerite Lambrun; j'ai été plusieurs années au service de la Reine Marie ma Maître que vous avez si injustement fait mourir, & par sa mort vous avez été cause aussi de celle de mon mari, mort de déplaisir de voir périr aussi injustement une Reine si innocente: c'est ce qui a fait qu'aimant l'un & l'autre beaucoup, j'avois resolu au peril de ma vie de venger leur mort par la vôtre. Il est vrai que j'ai été fort combattue, & j'ai fait tous les efforts possibles sur moi-même pour me détourner d'un si pernicieux dessein; mais je ne l'ai pu, & j'ai été contrainte d'expérimenter qu'il n'y a ni raison ni force, qui soit capable d'empêcher une femme de se venger, lorsque l'amour s'en mêle, & qu'il nous excite à la vengeance. Quoique la Reine eût grand sujet d'être émue d'un tel discours, elle ne laissa pas de l'écouter froidement, & de lui répondre tranquillement de la sorte, *Vous avez donc cru faire votre devoir, & rendre à l'amour que vous avez pour votre Maîtresse & pour votre mari ce qu'il demandoit; mais quel pensez-vous que doit être aujourd'hui mon devoir envers vous?* Cette femme répondit à la Reine avec fermeté, *Je dirai franchement à votre Majesté mon sentiment, pourvu qu'il lui plaise me dire, premierement si elle demande cela en qualité de Reine, ou en qualité de Juge.* La Reine lui répondit, que c'étoit *en qualité de Reine. Votre Majesté doit donc accorder la grace*, lui repliqua cette femme. *Quelle assurance me donnez-vous*, lui dit la Reine, *que vous n'en abuserez pas, & que vous n'entreprendrez pas une seconde fois une action semblable, dans quelque autre occasion?* A quoi la Lambrun repartit, *Madame, la grace que l'on veut donner avec tant de précaution, n'est plus une grace; & ainsi votre Majesté peut agir contre moi comme Juge.* La Reine s'étant retournée vers quelques personnes de son Conseil qui étoient présens, leur dit, *Il y a trente ans que je suis Reine; mais je ne me souviens pas d'avoir trouvé une personne qui m'ait donné une pareille leçon.* Ainsi elle voulut lui donner la grace entiére & sans condition, quoique le Président de son Conseil lui pût dire pour l'obliger à faire punir cette femme. Elle pria la Reine d'avoir la générosité de la faire conduire sûrement hors du Royaume, & jusqu'aux côtes de France, ce qu'elle lui accorda; & l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme. * Grégorio Léti, *Vie de la Reine Elizabeth, année* 1587.

LAMBRUSSE. *Voyez* LAMBRUISSE.

LAMECH, fils de Mathusalem, & pére de Noé, naquit l'an du monde 874, & 3161 avant Jesus Christ. Son pere étoit alors âgé de 187 ans, & il en avoit lui même 182, lorsqu'il eut Noé pour fils. Les saints Péres disent qu'il fut Prophéte, lorsque parlant de Noé, il dit, *Iste consolabitur nos ab operibus & laboribus manuum nostrarum, &c.* ou, comme porte le texte des Septante, *Iste requiescere nos faciet ab operibus nostris, & a tristitiis manuum nostrarum, &c.* C'est pour cette raison qu'il donna à ce fils le nom de *Noe*, qui signifie *Repos*. Lamech mourut cinq ans avant le déluge, âgé de 777 ans, en la 1651 du monde, & la 2384 avant Jesus Christ. * *Genése, ch.* 5. Joséphe, *Antiq. Judaïc.* Usser. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test. An. M.* 875. 1057. & 1651.

☞ Ce Lamech est différent d'un autre dont il est parlé dans le quatriéme chapitre de la Genése. En effet, l'ancien Lamech étoit de la famille de Seth; & l'autre étoit petit-neveu de Caïn, qu'il tua à la chasse, selon la tradition des Hébreux. Outre cela, Lamech de la race de Seth, fut homme de bien; & l'autre est consideré comme un homme peu continent. Il fut le premier qui épousa deux femmes, savoir *Ada* ou *Hada*, de laquelle il eut *Jabal & Jubal*; & *Sella* ou *Tsilla*, qui le rendit pére de *Tubalcaïn*. * *Genése, ch.* 4. *v.* 15. & *suiv.* Rupert. Liranus. Cajétan. Pererius, *in c.* 4. &c.

* LAMEGAL, *Lama.* C'étoit anciennement une ville des Vettons, peuple de la Lusitanie: maintenant ce n'est qu'un village de la Province de Tra-Los-Montes en Portugal. Il est à sept lieues de Guarda du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMEGO, que les Latins nomment *Lameca*, ou *Lamecum*, près du Duéro ou Douro, ville de Portugal dans la province de Beira, capitale d'une *Comarca* ou Jurisdiction, avec Evêché suffragant de Brague. Elle est assez grande & peuplée, à trois milles pas de la riviére de Duéro au midi; à douze lieues au dessus de Porto à l'orient; & presque au milieu entre Brague & Guarda. Ptolomée en fait mention sous le nom de Lama, & il en est parlé dans le troisiéme Concile de Carthage. Il s'y tint, l'an 1143, une assemblée des Etats sous Alfonse premier, Roi de Portugal, pour dresser les Loix fondamentales du Royaume. Son terroir est fertile en excellent vin, dont plusieurs provinces se fournissent.

LAMENTANO, en Latin *Numentum*, *Nomentum*. C'étoit autrefois une ville épiscopale, maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Sabine, situé près de Monte-Rotondo, à quatre ou cinq lieues de la ville de Rome, vers le septentrion oriental. Elle étoit capitale des Nomentiens dont les Auteurs anciens parlent souvent. Ovide, *Fast. l.* 4. *v.* 905, l'appelle *Nomentum*. On voit près de ce bourg le village de *Lamentano Vecchio*, appellé anciennement *Lamentanum* & *Nomentanum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAMERAC, bourg de France, dans la Xaintonge, au diocése de Xaintes.

LAMERI, isle de la Mer des Indes, située entre la Ligne équinoctiale & la fin du premier climat vers l'orient. C'est de là que le bois, que nous nommons aujourd'hui de Brésil, se tiroit autrefois, avant que l'Amérique fût découverte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAMFRIDE, Religieux Bénédictin, Anglois de nation, vivoit sous le régne d'Ethelred, dans le dixiéme siécle. Il laissa quelques Ouvrages Historiques, & sur tout la Vie de S. Suithin, Evêque, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. l.* 2. *c.* 41. &c.

LAMI (Bernard) naquit au Mans l'an 1640, apparemment dans le mois de juin, puisqu'il fut batisé le 29. *Alain* Lami, Seigneur de la Fontaine, son pére, quoi qu'assez mal à son aise, lui donna d'abord des Maîtres particuliers sous lesquels il ne profita pas beaucoup. L'obligation qu'on lui imposoit d'apprendre par cœur les régles de la Syntaxe, le dégoûtoit de l'étude. Les premiers Elemens de l'Histoire Romaine & de la Géographie, qu'un de ses Maîtres lui enseigna, lui plurent davantage & dissipérent le dégoût qu'il avoit pris pour la Langue Latine. Lorsqu'il fut un peu avancé, on l'envoya au Collége du Mans étudier sous les Prêtres de l'Oratoire, & il y fit de grands progrès dans les Humanitez & dans la piété. Le genre de vie de ses nouveaux Maîtres lui plut autant que leurs Leçons, & il résolut de l'embrasser. Il vint pour cela à Paris en 1658, & entra à l'Institution. Aggrégé à la Congrégation, il s'appliqua avec ardeur à en remplir tous les devoirs, & à se perfectionner l'esprit par l'étude & l'application; & le cœur par la pratique des vertus Chrétiennes. Il avoit une grande disposition pour les Sciences, & il les a toutes embrassées. „ Il a sçu, *dit M. Du Pin*, accorder „ les amusemens des Belles Lettres, & les fleurs de la Rhétori- „ que & de la Poësie avec l'application à l'étude des Langues; „ les Méditations profondes des Mathématiques avec les épines „ de la Critique; la Philosophie Payenne avec la Morale Chré- „ tienne; & les Arts Libéraux avec l'étude de l'Ecriture Sainte, „ des Rabbins & de la Théologie, " Après avoir fait sa Philosophie à Saumur sous le Pére de la Fontenelle, il alla en 1661 à Vendôme professer les Humanitez. Il fut tiré de ce lieu en 1664, & on l'envoya à Julli continuer le même emploi. Il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1667, & fut ensuite chargé pendant deux ans de l'éducation de la Jeunesse au Collége du Mans, d'où il retourna à Saumur pour y étudier en Théologie. Le Pére le Port, & le Pére Martin, y furent ses Maîtres dans cette Science. Son Cours achevé, il enseigna la Philosophie dans la même ville, & ensuite dans celle d'Angers. Son attachement à la nouvelle Philosophie déplut à quelques personnes qui vivoient encore sous le joug d'Aristote; & on lui procura un ordre de la Cour qui l'obligea de sortir d'Angers. On l'envoya donc en 1676, à Grenoble, où le Cardinal le Camus ayant eu l'occasion de le connoître, conçut beaucoup d'estime pour lui, voulut l'avoir auprès de sa personne, & en retira des services considérables pour le gouvernement de son Diocése. Après avoir pendant plusieurs années contribué à l'instruction & à l'édification de ce Diocése, il alla demeurer à Rouen, où il est mort le 29 janvier 1715, âgé de 75 ans. Il étoit modeste, aimoit la paix, fuyoit autant qu'il pouvoit les disputes, n'attaquoit jamais, se défendoit avec modération. Il avoit l'esprit aisé, & l'élocution facile, il écrivoit bien en François & en Latin, & poussoit les conjectures & les raisonnemens jusqu'où ils pouvoient aller. L'Auteur de sa Vie observe une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que presque tous ses Ouvrages étoient imparfaits au sortir de ses mains, sa vivacité ou son inconstance naturelle, qui le dégoûtoit d'une trop longue application à la même chose, ne lui permettant pas de les limer; mais lorsqu'il vouloit les faire paroître, il les revoyoit avec un très-grand soin, en retranchoit le superflu, & y faisoit des additions. C'est ce qui fait que les derniéres éditions de ses livres sont beaucoup meilleures que les premiéres; tout y est mieux digéré, mieux prouvé, & en meilleur ordre. Au reste il n'étoit pas de ces Savans en qui la Science étouffe la piété, il joignoit à une profonde érudition les vertus d'un Ministre du Seigneur, & sa charité, son humilité, son esprit de pauvreté, ses mortifications, ont toujours été un sujet d'édification pour ceux avec qui il a vécu. On a de lui les Ouvrages suivans, *La Rhetorique ou l'Art de parler; Nouvelles Reflexions sur l'Art Poëtique; Traité de Mechanique, de l'Equilibre des Solides & des Liqueurs; Traité de la grandeur en general, qui comprend l'Arithmetique, l'Algebre & l'Analyse; Entretiens sur les Sciences, dans lesquels on apprend comme on se doit servir des Sciences pour se faire l'esprit juste & le cœur droit, avec la methode d'etudier; Elemens de Geometrie; Nouvelle maniére de démontrer les principaux Theorémes des Elémens des Mechaniques; Apparatus ad Biblia Sacra per Tabulas dispositus, in quibus quæ ad illa intelligenda in genere necessaria sunt, oculis subjiciuntur ac dilucidè explicantur; Demonstration de la verité & de la sainteté de la Morale Chrétienne, premier & deuxiéme Entretien; Harmonia sive Concordia quatuor Evangelistarum, in qua vera series Actuum & Sermonum Domini nostri Jesu-Cristi, hoc est vera Vitæ ejus Historia restituitur; adjecta suis locis novi ordinis ratione; Lettre du Pere Lami au R. P. F. P. D. L'O.* (Fourré Prêtre de l'Oratoire) *dans laquelle il éclaircit quelques points de la nouvelle Harmonie des Evangiles; Argumens pour les deux prisons de S. Jean; Argumens qui prouvent que Jesus-Christ dans la derniére Céne dans laquelle il institua le Sacrement de l'Eucharistie, n'a pas mangé l'Agneau Paschal; De la Magdelaine; Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs, ou l'on examine à fonds la Question célébre, si J. C. fit cette Pâque la veille de sa mort, & ce que l'on en a cru, avec de nouvelles preuves des deux prisons de S. Jean-Batiste; Premiere suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Reflexions sur le nouveau Systéme du R. P. Hardouin Jesuite, touchant la derniére Paque de J. C.; Seconde suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Reflexions sur quelques Dissertations de l'Auteur de l'Analyse des Evangiles, & sur un livre intitulé, Apologie de M. Arnaud & du Pere Bouhours; Troisiéme suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Réponse à la Lettre de M. de Tillemont sur la derniére Paque de Nôtre Seigneur; Quatriéme Suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Reflexions sur le Systéme de Louïs de Leon touchant la derniére Paque de J. C. nouvellement proposé par le Reverend Pere Daniel avec les preuves des deux prisons de S. Jean-Batiste, mises en ordre geometrique; Réponse à une Lettre de M. Pienud*, inserée dans le Journal des Savans du 21 mars 1695; *Cinquieme Suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Réflexions sur la Lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Docteur de la même Maison, & sur l'Histoire*

Evan-

Evangelique du Révérend Pére Pezron; Lettre pour servir de Reponse à un Memoire de M. Witasse, inséré dans le Journal des Savans; *Replique à la Lettre de M. Witasse; Sixieme Suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Lettres au Révérend Pére D. G. B. Benedictin de la Congrégation de S. Maur, au sujet de ses Reflexions sur le Systême du Pére Lami; Apparatus Biblicus, sive Manuductio ad Sacram Scripturam tum clarius, tum facilius intelligendam, nova editio aucta & locupletata omnibus quæ in Apparatu Biblico desiderari possunt; Commentarius in Harmoniam sive Concordiam quatuor Evangelistarum, cum Apparatu Chronologico & Geographico; Defense de l'ancien sentiment de l'Eglise Latine touchant l'Office de sainte Magdelaine, ou Suite de la Dissertation Latine sur le meme sujet, imprimee dans le Commentaire sur l'Evangile; Metode de lire l'Ecriture en une annee; Traite de Perspective ou sont contenus les Fondemens de la Peinture; De Tabernaculo Fœderis, de sancta Civitate Jerusalem, & de Templo, libri septem.* * Sa vie à la tête de son livre *de Tabernaculo Fœderis.* M. Du Pin, *Bibliotbeque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 6. p. 96.*

L A M I (Dom François) Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, natif du village de Montireau dans le Diocése de Chartres, Gentilhomme, après avoir porté les armes pour le service du Roi, entra dans l'Ordre de saint Benoît, Congrégation de S. Maur, pour servir Jesus-Christ. Il fit profession dans l'Abbaïe de S. Remi de Rheims le 30 juin 1659, âgé de 23 ans. Il fit tant de progrès dans la Philosophie, qu'il fut en peu de tems en état de l'enseigner. En 1687, il fut fait Prieur de Rebais. Il quitta la Supériorité en 1690, & se retira dans l'Abbaïe de S. Denys, où tout le reste de sa vie s'est passé à écrire. Il s'est aquit l'estime de tous les honnêtes gens, tant par la beauté de son esprit, que par la bonté de son cœur, la candeur de ses mœurs, la régularité de ses exercices monastiques, & sa piété singuliére. Il devint par son application, excellent Philosophe, Ecrivain sublime & poli, homme judicieux, & savant dans la connoissance du cœur humain. Les livres qu'il a donnez au public sont le fruit de ses méditations. Il a donné cinq tomes *de la Connoissance de soi-même; Paraphrase sur les paroles de la profession religieuse selon la Régle de S. Benoît*, Suscipe me Domine secundum eloquium tuum, & vivam, & non confundas me ab expectatione mea; Un Traité *de la Vérité évidente de la Religion Chrétienne*: le *nouvel Athéïsme renversé*; des *Sentimens de piété sur la profession religieuse*; les *Leçons de la Sagesse sur l'engagement au service de Dieu*; un *Recueil de Lettres Théologiques & Morales*; l'*Incredule amené à la Religion par la raison*; des *Conjectures Physiques sur divers effets du tonnerre; Lettre pour répondre à la Critique du Pére Malebranche, sur les trois derniers éclaircissemens de la Connoissance de soi-même, touchant l'Amour desintéressé; Lettre d'un Théologien à un de ses Amis, sur un Libelle qui a pour titre, Lettre de l'Abbé... aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, sur le dernier tome de leur édition de S. Augustin; Plainte de l'Apologiste des Benedictins, à MM. les Prélats de France; Les saints gémissemens de l'ame sur son éloignement de Dieu; Les premiers Elemens des Sciences; Reflexions sur le Traitte de la Priére publique; Lettre à M. l'Abbe Brillon Docteur de Sorbonne, pour la défense d'une Démonstration Cartesienne de l'existence de Dieu; Réfutation du Systéme de la Grace universelle de M. Nicole; Des Lettres Philosophiques sur divers sujets importans; Un Traité contre l'Eloquence*, intitulé, *la Rhetorique du College, trahie par son Apologiste*; & un autre *de la Connoissance & de l'Amour de Dieu.* Il mourut à Saint-Denys le onziéme avril 1711. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 3. p. 355 & suiv.*

L A M I A, famille Romaine. C'étoit une branche de la Maison des Æliens, & apparemment elle n'y étoit entrée que par adoption; car on la fait descendre de *Lamus* fils de *Neptune*, & Roi des Lestrigons qui demeuroit dans une ville qu'on nomma depuis *Formia.* C'est le sentiment d'Horace. Une aussi ancienne Généalogie que celle dont ce Poëte flate Ælius Lamia son ami, est sans doute cause que Juvénal voulant désigner une Dame de la premiére qualité, l'a désignée par ces paroles, *quædam de numero Lamiarum.* Il y a beaucoup d'apparence, que celui à qui Horace adresse l'Ode 17 du troisiéme livre, & dont il parle en divers autres endroits avec des marques d'estime, étoit pére de *Lucius Ælius Lamia*, qui mourut vers la fin de l'empire de Tibére, l'an 786 de Rome, après avoir été Gouverneur de la Syrie, d'où on l'avoit tiré pour lui donner le Gouvernement de Rome. Il fut honoré des funérailles de Censeur. De lui descendoit, peut-être ÆLIUS LAMIA, mari de Domitia Longina, laquelle Domitien lui ôta. Il le fit mourir quelque tems après. Il y a eu aussi LUCIUS ÆLIUS LAMIA, qui pour avoir embrassé avec trop de zéle le parti de Cicéron contre Pison, fut rélégué. Ensuite il fut Edile, puis Préteur après la mort de César, l'an de Rome 711. On croit que c'est lui, qui ayant passé pour mort de telle sorte qu'on avoit déja mis le feu au bucher, recouvra le sentiment par l'action du feu. * *Consultez les Familles Romaines de* Streinnius, & l'*Onomasticon de* Glandorp. Bayle, *Dict. Crit.*

L A M I A, ville de Thessalie. Elle est principalement mémorable par la bataille, qui se donna dans son Territoire, entre les Athéniens secourus des autres Grecs, & Antipater Gouverneur de la Macédoine. Ce fut après la mort d'Alexandre. Le succès de cette journée fut très-funeste aux Athéniens, & à plusieurs autres villes de la Gréce. Suidas se trompe, quand il dit qu'Antipater perdit la bataille. * Bayle, *Dict. Crit.*

L A M I A ou S C A L A M A R M O R E A, anciennement *Amycli, Amyci, Daphné.* C'est un port du Détroit de Constantinople, sur la côte de la Natolie, près de la ville de Chalcédoine. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A M I A T: c'est ainsi que les Arabes nomment les Poëmes dont tous les vers finissent en *L*; car il n'est pas rare parmi eux de faire de grands Poëmes dont chaque vers se termine par la même syllabe ou par la même lettre, ce que la richesse de la Langue Arabe leur rend assez facile. Il y a sur tout deux *Lamiats* célébres, *Lamiatol Arab*, ou *Lamiat de l'Arabe*, dont l'Auteur étoit le Poëte *Schaapbari*, Arabe de nation; *Lamiatol Aschlam*, ou *le Lamiat du Persan*, écrit en Arabe par *Abou Ismaël Togrâi*, Persan de naissance. Ce dernier a été publié à Oxford par Ed. Pococke en 1661, avec une Version Latine & une Analyse Grammaticale. * *Dict. Allemand de Bâle.*

L A M I E, monstre marin, si prodigieux qu'on en a vu qui pesoient jusqu'à trente mille livres. A Nice & à Marseille on a pris des Lamies, dans l'estomac desquelles on a trouvé des hommes entiers, & même tout armez. Rondelet dit qu'il en a vu une en Xaintonge qui avoit la gueule si grande qu'un homme gros & gras y fut aisément entré; il ajoûte que si l'on tient cette gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent aisément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'estomac. Gémer confirme la même chose & en fait la même description. C'est le plus goulu de tous les poissons, & qui digére en moins tems. Il a trois rangs de dents grosses & aigues. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

L A M I E (*Lamia*) fille de Neptune, née selon la plupart des Auteurs, en Afrique, étoit selon Suidas une femme dont Jupiter fut amoureux, mais contre laquelle Junon conçut tant de jalousie, qu'elle fit mourir tous ses enfans. Ce malheur lui inspira une telle rage, qu'elle dévoroit tous ceux qu'elle rencontroit. C'est de là, au sentiment de quelques Auteurs, qu'on a tiré le nom de LAMIES, que les Anciens ont aussi appellées *Lemures, Larves & Empuses*, qui se nourrissoient de chair humaine. Horace en parle ainsi dans *l'Art Poëtique, v. 340.*

Neu pransæ Lamiæ puerum vivum extrahat alvo.

Quelques uns ont pris ces Lamies, pour de mauvais Génies; & d'autres, pour des bêtes féroces, comme des loups-garoux. C'étoit aussi le nom d'un poisson, dont il est parlé dans l'article précédent. * Philostrate. Cœlius Rhodiginus, *Antiq. Lect. l. 29. c. 5.* Bayle, *Dict. Crit.*

L A M I E, fille de Neptune, une des Prophétesses, qui est différente de la précédente.

L A M I E, fille de Cléonor Athénien, célébre Joueuse de flûte, & fameuse Courtisane, fut aimée de Ptolomée I, Roi d'Egypte. Elle fut prise dans la bataille navale que Démétrius Polyorcétès gagna sur ce Prince auprès de l'Isle de Cypre. Ayant été amenée à Démétrius, elle lui parut si aimable, quoiqu'elle eût déja atteint un âge fort avancé, qu'il la préféra à toutes ses autres Maîtresses. Elle excelloit en bons mots & en reparties agréables. Les Athéniens & les Thébains lui élevérent un temple sous le nom de *Venus Lamie.* * Athénée, *l.* 6. Plutarque, *in Demetrio.*

L A M I E & A U X E'S I E. *Voyez* A U X E'S I E & L A M I E.

L A M I N A, en Latin *Lamia*, ville de la Gréce, située dans la Thessalie, sur la riviére d'Agrioméla, vers le Golfe de Zeiton. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A M I R S. *Voyez* L A M Y R S.

L A M L E M, province du pais des Négres, qui est au midi de la Maczarath, autre province du même païs, où sont les villes de Tocrur, de Salah, & de Bérissah, dont les Habitans font de fréquentes courses sur les Lamlem, & leur enlévent un grand nombre d'Esclaves. Ceux de cette province sont distinguez des autres par des marques de feu, qu'ils portent au front. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

L A M O, en Latin *Lamus*, petite ville de la Natolie. Elle est dans la Caramanie, près de Tarse, du côté du Couchant. Elle a eu un Evêché suffragant de Séleucie. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A M O, Royaume d'Afrique. Il est presque vis à vis de celui de Patay, & plus occidental, comme étant plus avancé dans l'emboûchure de la riviére de Chimanchi. Il joint au nord le Royaume de Mélinde, & à l'est celui de Patay. La ville qui porte le nom du Royaume est située d'une telle sorte, selon les Rélations modernes, que lorsqu'on part du Royaume de Mélinde, il faut passer la ligne équinoctiale pour y arriver. Elle est fermée de murailles, & quoique ses Habitans trafiquent avec les Payens de la Terre-Ferme, ils s'entrefont quelquefois la guerre. Il y a un port de mer: ce païs est gouverné par un Roi Mahométan, dont les Sujets, qui suivent la même Religion, sont Vassaux du Roi de Portugal. L'un de ces Rois, nommé *Panebaxita* ayant livré aux Turcs *Roch-Britto* Portugais, Gouverneur de la côte de Mélinde, fut pris dans sa ville en 1589, par l'Amiral *Thomas Sousa Cottingo*, & condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté dans la ville de Patay en présence des Rois de Patay, de Siam, & d'Ampasa. Il mourut Mahométan, & tous ses biens furent confisquez au Roi de Portugal. * Davity. De la Croix, *Rélation d'Afrique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L A M O I G N O N, l'une des plus anciennes Maisons du Nivernois. Elle tire son nom du fief de *Lamoignon*, situé dans le fauxbourg de Donzy, dont elle est en possession depuis le XIII siécle, & qui est encore possédé par le Chef de la branche de Bâville. La plus grande partie de la ville de Donzy & son fauxbourg entier, sont mouvans de ce fief.

I. GUILLAUME de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Channay & Nannay, trois Seigneuries situées en Nivernois, vivoit sous les régnes de saint Louïs, de Philippe III, dit *le Hardi*, & de Philippe IV, dit *le Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le neuviéme avril, vendredi après les octaves de Pâques 1288, jour auquel Madame *Agnès*, veuve dudit Guillaume de Lamoignon, Chevalier, ainsi qualifiée dans le contract, aquit de Hugues d'Augeron, Chevalier, Seigneur des Granges, & de Madame Alix sa femme, la Maison-forte-

forte-de-Pomay en Nivernois, mouvante de Louïs de Flandre, Comte de Nevers. Leurs enfans furent 1. PIERRE qui suit; & 2. *Jean* de Lamoignon, Ecuyer, qui le vendredi avant la Résurrection de Notre-Seigneur 1292, aquit de Géofroy Broceau, Chevalier, un tenement en la Justice du Prieuré de Saisy.

II. PIERRE de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Pomay, de Mannay, de Channay & Nannay, aquit avec noble Damoiselle *Ysabele*, sa femme, par contract du dimanche avant la Fête de la Purification de la B. Vierge Marie 1291, plusieurs Terres de Pierrot de Picques, Châtelain de Germigny, & de Bernard son fils. Il eut pour fils CHARLES qui suit.

III. CHARLES de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Pomay, &c. qui fournit deux aveux à Louïs de Flandre, II. du nom, Comte de Nevers, le vendredi après les octaves de Pâques le huitiéme avril 1323, le premier pour sa Maison-forte-du-Pomay, dans lequel il est dit fils de noble homme Monsieur Pierre, dit Lamoignon, Seigneur de Pomay; le second au nom de sa premiére femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la Haute & Basse Justice du Champ-de-Sancy. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomay, au même Comte de Nevers, le samedi après les octaves de la Fête de S. Jean-Batiste 1327, & le lundi après la Fête de S. Martin d'hiver, le 13 novembre 1335. Il servit le Roi Philippe *de Valois*, dans l'ost de Bouvines, ayant en sa compagnie un autre Chevalier & huit Ecuyers, depuis le 22 juin jusqu'au 27 septembre 1340, comme on l'apprend du compte de Jean Du Cange, Thrésorier des guerres; fit son testament le samedi après les octaves du Corps de Christ le quatriéme juin 1345, & mourut avant le second dimanche de carême 1346. Il avoit épousé 1. avant le huitiéme avril 1323, *Jeanne* d'Anlézy, Dame en partie du Champ-de-Sancy, fille de *Guillaume* d'Anlézy, Chevalier, issu des Seigneurs de Chazelle en Bourgogne, qui portoient d'hermines à la bordure de gueulles, & que l'on croyoit par cette brisure Cadets de la Maison de Bretagne: 2. *Agnès* de Saisy. Du premier lit, naquirent 1. PLAMON de Lamoignon, qui suit; 2. MICHEL, qui *continua la postérité rapportée cy-après*; 3. *Jeanne*, mariée à *Dreux* de Merry, Ecuyer, nommée dans le testament de son pére, qui la rappella à sa succession, pour prendre une telle portion qu'un de ses enfans mâles, quoiqu'elle y eût renoncé par son contract de mariage; & 4. *N....* mariée à *Thévenet* de Chazault, nommée dans une transaction du lundi, après le dimanche auquel on chante *Reminiscere* (c'est le second dimanche de carême) 1346, dans laquelle elle est qualifiée sœur germaine de *Plamon* de Lamoignon, Seigneur de Pomay. Du second lit vint 5. *Perrin* de Lamoignon, Ecuyer, nommé dans la transaction de 1346. Il servit en qualité d'Homme d'armes, dans la compagnie de Dreux de Mello, Chevalier, comme on l'apprend du rôlle de cette compagnie, en datte du quatriéme octobre 1359, qui se trouve en la Chambre des Comptes.

IV. PLAMON de Lamoignon, Seigneur de Pomay, transigea en présence de *Jean* d'Anlézy, son oncle, avec *Agnès* de Saisy, sa belle-mére, veuve de *Charles* de Lamoignon son pére, le lundi après le second dimanche de carême 1346. Il fut pére de PIERRE qui suit.

V. PIERRE de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Pomay, dont la veuve *Jeanne* de Mornay, se remaria à *Odet* de Senac Damoiseau, avec lequel elle contracta le mardi après la Fête de S. Laurent, & le 15 août 1386 avec Philippe de Molins, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de son premier lit JEAN qui suit.

VI. JEAN de Lamoignon, Damoiseau, Seigneur de Pomay, nommé dans le contract de 1386, mourut sans postérité.

IV. MICHEL de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay & de Nannay, fils puîné de CHARLES, Seigneur de Lamoignon, & de *Jeanne* d'Anlézy sa premiére femme, prit en mémoire de sa mére un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de sa Maison, ce qui a été retenu par ses Descendans. Il est fait mention de lui dans trois tîtres, l'un du dimanche, jour de l'Apparition de Notre-Seigneur 1330, le sixiéme janvier 1331, suivant le calcul présent; l'autre du dimanche *Lætare*, qui est le quatriéme dimanche de carême, le 26 mars 1348, vieux style; & le troisiéme du mardi devant la Fête de S. Vincent, le 19 janvier 1349, aussi vieux style. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief du fief de Huban, assis en la paroisse de Champlemis, au Val de Barges, 1. à Raoul de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu, à cause de sa femme Jeanne de Mello, le vendredi après la Fête de S. André, le quatriéme décembre 1338: 2. à la même Dame, pour lors veuve, en 1345: 3. après la Purification de Notre-Dame en 1349: 4. à Jeanne de Brienne, Comtesse d'Eu & Duchesse d'Athénes, veuve de Gautier de Brienne, Connétable de France, le vendredi jour de la Fête de S. Silvain 1357. Il rendit un autre aveu en qualité de Tuteur de Hugues & de Jean, enfans de Guillaume Vaubron, le dimanche avant les Brandons, c'est à dire, le dimanche de la *Quinquagésime*, le 27 février 1350, vieux style. Le nom de sa femme est ignoré. Son fils fut GUILLAUME qui suit.

V. GUILLAUME de Lamoignon, Damoiseau, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Nannay, de Laleuf, & d'Arthe en partie, fit aveu en 1371 pour la Seigneurie de Mannay, mouvante du Châtel-Neuf, au Val de Barges, & le samedi avant la Fête de la Nativité de S. Jean-Batiste, le 21 juin 1376, à Louïs, III. du nom, Comte de Flandre, pour la moitié de la Maison d'Arthe, mouvante de la Châtellenie de Monthenaison. Il en avoit fait un autre à Louïs, II. du nom, Duc de Bourbonnois, le mécredi devant la Madeleine, le 19 juillet 1368, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du Chef de sa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Aînay. Il fit son testament au mois d'avril 1388, & sa veuve *Jeanne* de Troussebois, Dame de Laleuf, fit le sien le jeudi après la Fête de Notre-Dame de la mi-août, le 19 de ce mois 1389, tous deux inhumez en l'église de Mannay suivant les testamens. Leurs enfans furent, 1. PIERRE de Lamoignon qui suit; 2. *Regnault*, Seigneur de Nannay, de Channay, de Montifault & de Champdevis, nommé avec Pierre son frére aîné, exécuteurs des testamens de ses pére & mére. Il aquit par contract du cinquiéme mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montifault, en cédant en échange la dixme de blez de la paroisse de Channay, par contract du 26 mars 1420, constitua par autre contract du sixiéme août 1444, dix livres de rente, au profit d'un Bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le neuviéme du même mois & an, par *Marguerite* du Deffans, sa veuve, qui étoit fille de *Guillaume* du Deffans, Ecuyer, & de *Collette* de Fougeroy. Le 28 du même mois & an, elle transigea pour son douaire & autres conventions matrimoniales, avec Milès de Prenay & Guyot de Lamoignon, neveux & héritiers de son mari. Les autres enfans de Guillaume de Lamoignon sont 3. *Jeanne* de Lamoignon, femme de *Pierre* de Baugy, mentionnée au testament de son ayeule maternelle en 1389; & 4. *Philippe* de Lamoignon, Dame d'Arthe en partie, épouse de *Jean* de Prenay, Ecuyer, qui le mercredi, 30 juin 1406, fit aveu à Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, pour la moitié de la Maison-Forte-d'Arthe. Leur fils *Milès* de Prenay, fut héritier en partie de *Regnault* de Lamoignon son oncle paternel, &c. Sa postérité vivoit en la personne de *Pierre* de Prenay son petit-fils, le 29 janvier 1504, vieux style.

VI. PIERRE de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Vieil-Mannay, de Riviére, de Laleuf, & en partie d'Arthe, est nommé comme aîné dans les testamens de ses pére & mére. Il fut Homme d'armes de la Compagnie de Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôlles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité sur-Loire le douziéme mai 1412, en l'ost du Roi au païs de Berri le 14 juin suivant, & devant Bourges le 15 juillet de la même année; fit son testament le vendredi 21 juillet 1424, par lequel il élut sa sépulture en l'église du Prieuré de Notre-Dame de l'Espault-lès-Donzy, où il fonda quatre Anniversaires solemnels & quatre Messes basses par chacun an à perpétuité, & fit plusieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzy, & aux églises de S. Kéradeu de la même ville, de S. Martin du Pré, de Mannay, des Baignaux, de Viz & de Channay, nommant pour ses exécuteurs testamentaires ses deux fils aînez, & Regnault de Lamoignon son frére. Il avoit épousé *Marguerite* de Fougeroy, fille de *Jean*, Seigneur de Riviére, & d'*Isabeau*, son épouse, dont il eut 1. GUYOT qui suit; 2. JEAN, tige de la *branche de* BAVILLE, *qui subsiste encore avec tant d'eclat a Paris, rapportée cy-après*; & 3. *Louis*, Religieux de l'Abbaïe de S. Germain d'Auxerre, à qui *Isabeau* son ayeule maternelle, légua par son testamen- du mécredi avant la Fête de S. Valentin, le septiéme février 1419, vieux style, cent sols de rente jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un Bénéfice.

VII. GUYOT de Lamoignon, Seigneur de Lamoignon, de Riviére, de Mannay, de Vieil-Mannay, de la Chastiére, de Montifault, de Villorgeul, de Bretinelles, de Grandpré, & en partie de Thorigny, fut nommé par son pére exécuteur de son testament, avec son frére *Jean*, & ils le confirmérent en présence de leur oncle *Regnault* de Lamoignon, Seigneur de Nannay, le 22 septembre 1424. Il partagea avec Milès de Prenay son cousin germain, la succession de sondit oncle. Il avoit épousé *Alexandra* de Maisonconte, fille de *Tristan* de Maisonconte, Ecuyer, Seigneur de Villorgeul, de Bretinelles & de Thorigny, & de *Jeanne* de Bazoches; & ce fut au nom de son épouse qu'il fit aveu, en 1455, à Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thorigny. Il fut inhumé avec ses pére & mére au Prieuré de l'Espault, le 17 avril 1457. Ses enfans furent, 1. ROBERT qui suit; 2. CHARLES, *qui continua la lignée, rapportée après son frere aîné*; 3. PIERRE de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Meurtin, de la Chastiére, & de Montifault, Ecuyer & Echanson de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, & Comte de Nevers & de Réthel. Il étoit sous la tutelle de sa mére, lorsque l'on fit avec ses fréres & sœur le partage des biens de feu leur pére, le premier juin 1472. Par cet acte, les Terres de la Chastiére & de Montifault lui échurent, avec une partie des dixmes inféodées de la paroisse de Channay, pour lesquelles il eut procès avec *Charles* de Lamoignon, Sieur de Riviére son frére, qui fut terminé en conséquence d'un compromis passé entre eux le neuviéme février 1477, vieux style, dans lequel il est qualifié Ecuyer & Echanson de Jean de Bourgogne. Cette même qualité lui est donnée dans deux tîtres de la Chambre des Comptes de Nevers des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 avril 1479, pour sa Terre de la Chastiére, à Louïs, I. du nom, Sire de la Tremoille, Seigneur de Sully. On proposa de le marier à *Jeanne* Bastart, & pour y parvenir, Robert de Lamoignon, son frére aîné, lui donna par contract du premier août 1481, une maison dans la ville de Donzy; mais cette alliance ne s'effectua pas, & il épousa par contract du onziéme mai 1484, *Marie* Deschamps, fille de *Philippe* Deschamps, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Antonie* Doroër, morte en 1493; & il se remaria à *Marguerite* de Maury, & mourut en 1511, ayant eu des enfans de l'une & de l'autre, savoir, de la premiére, *Françoise* de Lamoignon, à laquelle Alexandra de Maisonconte mére de son pére, donna par contract du cinquiéme juin 1491, tout ce qui lui appartenoit ès Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles; *Jeanne*, mariée à *Charles* Chaulvin, Ecuyer, avec lequel elle obtint des lettres royaux le 18 août 1512, pour assigner au Parlement de Paris, Antoine de Maury, Tuteur de ses fréres & sœur du second lit de son pére; *Jeanne*, dite *la Jeune*, Dame de la Chastiére & de Montifault, mariée à *Guillaume* Davy, Sieur de la Brûlerie, dont elle eut entre autres enfans, *Jean* Davy, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Les enfans du second lit de Pierre de Lamoignon, furent *Jean*, Sieur de

de la Chastiére, nommé ès lettres royaux obtenues par Jeanne l'aînée, sa sœur du premier lit, & dans un partage du sixiéme avril 1537; *Guillaume* de Lamoignon, Sieur de Montifault, nommé dans les mêmes lettres & le même partage, tous deux morts sans alliance; *Anne*, non nommée dans le partage de 1537; *Madelaine*, mariée 1. par contract du quatriéme janvier 1517, vieux style, à *Charles* de Corcette, Ecuyer: 2. à *Erard* du Couldray, Ecuyer. Ils donnérent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thorigny en 1535, & tous deux sont nommez dans le partage de 1537; *Cecile* de Lamoignon, nommée avec ses fréres & sœurs du même lit dans les lettres royaux de 1512; 4. *Jeanne* de Lamoignon, fille de Guyot, Seigneur de Lamoignon, &c. laquelle épousa par contract du neuviéme juillet 1461, *Jean* d'Armes, Sieur de Trucy-L'orgueilleux, Président au Parlement de Paris, dont il y a postérité rapportée par François Blanchard, en son *Histoire des Présidens du Parlement de Paris*.

VIII. Robert de Lamoignon, Seigneur de Lamoignon, de Villorgeul, de Bretinelles, & en partie de Vieil-Mannay, fut condamné par sentence de l'Official d'Auxerre du vendredi après la S. Martin 1457, à payer au Prieuré de l'Espault douze bichets de froment par chacun an, que Pierre de Lamoignon son ayeul y avoit légué par son testament de 1424. Il partagea avec ses fréres & sœurs le premier juin 1472, les Terres & Seigneuries que feu Guyot de Lamoignon leur pére avoit laissées; & le fief de Lamoignon avec la Seigneurie de Vieil-Mannay lui échurent. Il succéda à celles de Villorgeul & de Bretinelles par la mort de sa mére, & testa le huitiéme février 1500, vieux style, élisant sa sépulture au Prieuré de l'Espault, où il fonda un Anniversaire solemnel, & une Messe basse de Notre-Dame, par chacun an, au jour annuel de son trépas. Nonobstant la ruïne de cette église, on y voyoit encore en 1648 son tombeau, où il étoit répresenté armé de toutes piéces, avec ses armoiries lozangées au franc quartier d'hermines. Il ne fut point marié, & *laissa seulement une fille* naturelle, Jeanne, *bâtarde de Lamoignon, nommée dans le testament de son pére, mariée à* Guillaume *Mathery*.

VIII. Charles de Lamoignon, frére puîné de Robert, continua la lignée. Il fut Seigneur de Riviére & en partie de Vieil-Mannay, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie & des Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de sondit frére. Il en fit hommage à Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant & Comte de Nevers le 25 février 1507, fit son testament le 27 janvier 1516, vieux style, ordonnant sa sépulture, près de ses ancêtres au Prieuré de l'Espault, où il fonda un Anniversaire. De son épouse *Claude* d'Auroux, nommée dans une transaction entre ses enfans du quatriéme septembre 1519, il eut les enfans suivans, tous mentionnez dans son testament, 1. Blaise qui suit; 2. Etienne, Seigneur de Vieil-Mannay, *rapporté après son frére*; 3. *Perrette*, mariée du vivant de son pére à *Jean* Régnier, Ecuyer, laquelle renonça alors à la succession de son pére, qui ordonna par son testament que cette renonciation auroit lieu; (son frére Blaise lui fit un legs par son testament du 30 décembre 1541) 4. *Marie*, alliée aussi par son pére, au moyen d'une renonciation pareille à celle de sa sœur, à *Philippe* de Poyseulx, Sieur de Channay, dont elle étoit veuve, le 22 août 1517, qu'elle passa une transaction en qualité de Tutrice de *Louïs* de Poyseulx, Sieur de Channay, son fils unique, & un bail à rente en la même qualité le deuxiéme novembre 1526, lequel *Louïs* de Poyseulx mourut sans enfans, & eut pour héritiers *Blaise*, *Edme* & *Marie* de Lamoignon, ses cousins germains maternels, comme on l'apprend d'une transaction du 19 août 1561; 5. *Jeanne*, Dame de Champromain, laquelle épousa 1. *Pierre* de la Barre, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec lequel elle est nommée dans une transaction du quatriéme septembre 1519, & duquel elle eut trois fils, & une fille *Jeanne* de la Barre, à laquelle son oncle Blaise de Lamoignon fit un legs: 2. *Pierre* Marion, Ecuyer; (Elle fit son testament le cinquiéme mai 1530, ordonnant sa sépulture au Prieuré de l'Espault, auquel elle légua un septier de blé-froment par chacun an) 6. autre *Jeanne*, dite *la Jeune*, Dame en partie de Vieil-Mannay, mariée 1. à *André* de Château-Vieux, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzy, avec lequel elle est nommée dans la transaction du quatriéme septembre 1519, & dont elle eut deux fils: 2. à *Claude* Le Cœur, Ecuyer, Sieur des Guyons.

IX. Blaise de Lamoignon, Sieur de Lamoignon, de Vieil-Mannay, de Riviére, de la Brosse, des Aduits, &c. Ecuyer d'Ecurie de Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, & Comtesse Douairiére de Nevers, eut pour sa part dans la succession de son pére, la Seigneurie de Riviére, partie de celle de Vieil-Mannay, & la moitié du fief de Lamoignon, & il aquit depuis l'autre moitié d'*Etienne* de Lamoignon son frére, par contract du 16 juin 1520. Il avoit épousé avant l'année 1505, *Jeanne* de Laveine, fille de *Pierre* de Laveine, Seigneur de la Brosse & des Aduits, & de *Daupbine* Bréchard. Il donna sa déclaration au Roi le 30 mars 1540, qu'il possédoit la Terre & Seigneurie de la Brosse, en la paroisse de Notre-Dame du Pré, le fief de Lamoignon scis à Donzy & ès environs, la Seigneurie de Riviére & les deux tiers de celle de Mannay; fit son testament le 30 décembre 1541, & ordonna sa sépulture au Prieuré de l'Espault, où il fonda un Anniversaire, tant pour lui que pour *Daupbine* Bréchard sa belle-mére, & mourut le 18 novembre 1544: son cœur fut inhumé dans l'église des Recollets de Nevers, où se voit son Epitaphe. Ses enfans furent 1. *François*, mort avant ses pére & mére le deuxiéme février 1572, inhumé dans l'église de S. Laurent de la ville d'Eu sous une tombe, sur laquelle est gravée son Epitaphe; 2. *André*, Seigneur de la Brosse des Aduits, de Champromain, de Vieil-Mannay en partie, &c. nommé dans le testament de son pére. Il obtint des lettres royaux le onziéme septembre 1546, pour être restitué contre un acte qu'il avoit passé le quatriéme mars 1544, vieux style, par lequel il s'étoit désisté de deux donations faites le 17 mars 1536, l'une par son pere des biens de Jeanne de Lamoignon, veuve de Pierre de la Barre, & l'autre par Jeanne de Laveine sa mére, des biens de Pierre de Laveine son frere. Lui & son frere Etienne fournirent un aveu à Louïs de Lorraine, Cardinal de Guise, Abbé de S. Germain d'Auxerre le neuvieme novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vieil-Mannay, qui leur étoient échus par la mort d'*Helin* de Lamoignon leur frère; & mourut sans enfans de *Marguerite* de Vieuxbourg, qu'il avoit épousée par contract du 14 janvier 1557, vieux style, & qui étoit fille de *Pantaleon*, Seigneur de Vieuxbourg, & de *Dynette* d'Aruce. Les autres enfans de Blaise de Lamoignon sont, 3. *Etienne* de Lamoignon, Chanoine de S. Etienne d'Auxerre, & Curé de Bitry & de Romilly, qui fut présent le huitiéme février 1557, à la quittance que son frére *André* donna d'une partie de la dote qui avoit été promise à Marguerite de Vieuxbourg sa femme, qui hérita en partie de son frére *Helin*, eut ensuite toute la succession de son frére aîné, & devint Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit possédées, vivant encore en 1573; 4. *Helin* de Lamoignon (mort sans enfans en 1555) Sieur de Riviére, de la Brosse près de Donzy, & en partie de Vieil-Mannay, Gentilhomme ordinaire de François de Cléves, I. du nom, Duc de Nivernois, qui le choisit comme un des plus adroits Gentilshommes de son tems, pour l'accompagner en un tournoi célébre, à Paris, aux mois de juin & de juillet 1549, & qui lui fit épouser *Françoise* de Cléves, fille *naturelle* de *François* de Cléves, Abbé de Tréport, son oncle, à laquelle il donna en la mariant la Terre de la Brosse près de Donzy, mort sans enfans en 1555, & qui se remaria à *Antoine*, Sieur de Pernay; 5. *Claude* de Lamoignon, qui survéquit à ses fréres & qui recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée par contract du 12 juin 1526, à *Antoine*, Sieur de Maulmigny & de la Boue, dont elle laissa postérité.

IX. Etienne de Lamoignon, Seigneur de Vieil Mannay & de Grandpré, Capitaine & Gouverneur de Donzy, second fils de Charles de Lamoignon, fut institue par son pére pour un de ses héritiers. Il vendit à *Blaise*, son frére aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de Lamoignon par contract du 16 juin 1520. *Jeanne*, sa sœur femme de *Pierre* Marion, Ecuyer, lui légua un septier de blé-froment de rente annuelle à perpétuité, par son testament de 1530: il passa une transaction le 17 juin 1533, tant en son nom, que comme Tuteur des enfans mineurs de feu André de Château-Vieux, & d'autre Jeanne de Lamoignon, dite *la Jeune*, son autre sœur, & se faisant fort de Jeanne d'Anlézy, sa premiére femme, conjointement avec Blaise de Lamoignon, son frére aîné; avec Jean d'Armes, Ecuyer, Sieur de Busseaux, & Guillaume Berthiel, Ecuyer, Tuteurs & Curateurs des enfans mineurs de Louïs d'Armes, Ecuyer, Sieur de Vergiers & d'Anne Berthier d'autre part; & par un contract du 23 mars 1538, il transporta en la même qualité de Tuteur des enfans mineurs d'André de Château-Vieux ses neveux, à Charles d'Armes, Ecuyer, Sieur de Vergiers, trente sols que ces mineurs avoient à prendre sur la Terre & Seigneurie de Villorgeul. Blaise son frére le nomma exécuteur de son testament en 1541, & il fut présent au partage des biens de sondit frére fait le 14 mars 1547, vieux style. Il n'eut point d'enfans de ladite *Jeanne* d'Anlézy, sa premiére femme; mais de la seconde *Eugénie* de la Grange, naquirent, 1. *Blaise* de Lamoignon, II. du nom, Seigneur de Vieil-Mannay & de Channay, qui hérita des biens maternels de Louïs de Poyseulx, Seigneur de Channay, son cousin germain, fils de Philippe de Poyseulx & de Marie de Lamoignon, Dame de Channay, dont le Tuteur Jean Olivier, transigea en cette qualité avec les héritiers paternels dudit Louïs de Poyseulx par acte du 19 août 1561, tué au siége de la Rochelle sans avoir été marié; 2. Edme, Sieur de Vieil-Mannay, qui suit; & 3. *Marie*, héritiére pour sa part de Louïs de Poyseulx son cousin, étant comme ses fréres sous la tutelle de Jean Olivier en 1561.

X. Edme de Lamoignon, Sieur de Vieil-Mannay, de Channay, de Grandpré & du Mets, hérita pour son tiers de Louïs de Poyseulx son cousin, & fut maintenu dans l'exemption des tailles par deux jugemens du neuviéme juin 1586, & du neuviéme mars 1599. Il se maria par contract passé à S. Sauveur en Puisaye le 26 octobre 1578, à *Anne* Anseau, fille de *Claude* Anseau, Ecuyer, Sieur du Mets, & de *Marguerite* de Gayot, dont il eut 1. Loup qui suit; 2. Gilbert, Seigneur de Beaulieu, *tige d'un Rameau, rapporté cy-après*; 3. Louïs, Seigneur du Mets, *tige d'un autre Rameau, rapporté après celui de son frére*; 4. *Jean*, Enseigne de la Compagnie du Baron de Joux, batisé à Marcy le 22 octobre 1589, présent en 1615 au contract de mariage de *Gilbert*, son frére; 5. *Claude*, Sieur de Belleroche, batisé le onziéme mars 1597, qui fut présent au second contract de mariage de Loup son frére en 1644, à l'acte de tutelle de ses enfans en 1652, au contract de mariage de *Charles* de Lamoignon, Seigneur de Grandpré, son neveu en 1664, & à la tutelle des enfans de *Gilbert* de Lamoignon, Seigneur de Beaulieu, son petit-neveu en 1668, marié avec *Antoinette* Fadelle, dont il eut *Toussaints* de Lamoignon, inhumé le 16 janvier 1645; *Louïs* & *Loup*, morts en bas âge; *Gilberte*, batisée à Marcy le 13 mars 1625, femme de *Jean* Hanequin; *Louïse*, mariée à *Louïs* Defreau; & *Edmée*, née le 13 mai 1636, alliée à *Edme* Collion; 6. *Adrien* de Lamoignon, mort sans alliance; 7. *François*, tué au siége de la Rochelle en 1628, sans avoir été marié; & 8. *Edmee* de Lamoignon, mariée à *Thibault* Farnault, Ecuyer, dont sont venus des enfans.

XI. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, fut présent le sixiéme juin 1622, à la tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, son neveu, & parrain le 16 janvier 1627, de *Loup*, fils de son frére *Claude*, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par sentence de l'Election de Clamecy du

20 juin 1634, répréſenta ſes titres de nobleſſe avec *Gilbert*, *Louïs* & *Claude* de Lamoignon ſes fréres, le cinquiéme mars 1641, devant le Sieur de Pontault, Thréſorier de France à Orléans, Commiſſaire député pour l'exécution de l'édit du mois de novembre 1640, & fut préſent en 1642, au contract de mariage de *Gilbert*, Sieur de Beaulieu, ſon neveu. Il mourut avant le 17 janvier 1652, ayant épouſé 1. *Jeanne* de Mulor, fille de *François* de Mulor, Ecuyer, & de *Claude* de Corquiller, morte ſans enfans le 20 février 1642: 2. par contract du 18 janvier 1641, *Catherine* de Leuvault, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de S. Aubin, & de *Marguerite* de Châlons. Comme l'on reconnut après la célébrattion du mariage qu'ils étoient parens au troiſiéme degré d'affinité, ils obtinrent une diſpenſe du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariez de nouveau dans la chapelle de S. Laurent de Migny, le ſixiéme mars 1646. Les enfans nez de cette alliance furent, 1. Charles qui ſuit; 2. *Mathurin*, né le ſeptiéme janvier 1646; 3. *François*, né le 30 avril 1647, marié à *Marie* de Chanpuit, dont il eut *Edme* de Lamoignon, batiſé à Marcy le 28 ſeptembre 1664; 4. *Jean-Eléonard*, né le 28 fevrier 1650; & 5. *Marie* de Lamoignon, née le 19 avril 1648. *Catherine* de Leuvault leur mére, ſe remaria à *Antoine* de Viry, Sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 mai 1652.

XII. Charles de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, né le 31 janvier 1645, fut le troiſiéme août 1649 Parrain de *Catherine*, fille de *Loup* de Lamoignon, Sieur de Cruzy, ſon couſin Germain. Sa mére qui s'étoit remariée étant morte, *Gilbert* de Lamoignon, ſon couſin germain, Sieur de Beaulieu, II. du nom, fut nommé ſon Tuteur & de ſes fréres, par ſentence du Bailliage de Varzy du 14 mai 1652, & en cette qualité, il paſſa le 20 juillet ſuivant un Acte avec Antoine de Viry, ſon beau-pére, par lequel ils partagérent les biens de la premiére & de la ſeconde communauté de feue ſa mére. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'Etat du huitiéme ſeptembre 1670, mourut le huitiéme janvier 1699, & fut inhumé à Champlemis. Il avoit épouſé par contract du 21 janvier 1664, *Françoiſe* de Lamoignon, ſa couſine du ſecond au troiſiéme degré, fille de *Gilbert*, Seigneur de Beaulieu, II. du nom, & de *Gabrielle* de Veilhan. Elle mourut le huitiéme juillet 1688, & fut enterrée à Marcy, ayant eu *Marie* de Lamoignon, batiſée le quatriéme octobre 1685.

RAMEAU DES SEIGNEURS de BEAULIEU, ſorti des Seigneurs de Grandpré.

XI. Gilbert de Lamoignon, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, ſecond fils d'Edme, Sieur du Vieil-Mannay, de Channay, de Grandpré, &c. & d'*Anne* Anſeau, fut maintenu avec ſon frére *Loup*, dans l'exemption des tailles en 1634, préſenta avec lui les titres juſtificatifs de leur nobleſſe en 1641, & fut préſent au contract de mariage de ſondit frére en 1644. Il avoit épouſé par contract du 13 juillet 1615, *Madelaine* de Sargéres, fille de *Jean* de Sargéres, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine* Ballard, morte avant le ſixiéme juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de Gilbert ſon fils, qui ſuit.

XII. Gilbert de Lamoignon, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, batiſé à Marcy le 23 octobre 1618, fut préſent avec ſon pére au contract de mariage de *Loup* de Lamoignon, ſon oncle en 1644; fit la foi & hommage le deuxiéme février 1657, au Seigneur de Changy, pour ce qu'il tenoit en fief de lui audit Changy; tint ſur les fonts en 1664, *Edme* de Lamoignon, fils de *François*, ſon couſin germain; & étoit mort avant le 15 mai 1668, que ſa veuve fut nommée Tutrice du fils qui lui reſtoit & de la derniére de ſes filles. Elle ſe nommoit *Gabrielle* de Veilhan. Il l'avoit épouſée par contract du deuxiéme novembre 1642, fille de *Philibert* de Veilhan, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine, qui étoit fille de François, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Leurs enfans furent 1. *Eugin*, mort le ſeptiéme ſeptembre 1644; 2. *Gilbert-Charles*, mort jeune avant ſon pére; 3. *Jean*, né le cinquiéme janvier 1654, reçu Chevalier de Malte, au grand Prieuré de France le 18 juin 1676, mort à Malte; 4. *Hilaire*, batiſée à Varzy le neuviéme avril 1647, morte avant ſon pére; 5. *Françoiſe*, mariée par contract du 21 janvier 1664, à *Charles* de Lamoignon, Seigneur de Grandpré, couſin germain de ſon pére; 6. 7. *Marie* & *Catherine*, nées jumelles, batiſées à Varzy le troiſiéme mai 1648, mortes avant leur pére; 8. *Françoiſe*, batiſée à Marcy le 12 novembre 1652, morte avant ſon pére; & 9. *Charlotte* de Lamoignon, née le 26 décembre 1656, qui reſta ſous la tutelle de ſa mére, & mourut Religieuſe à l'Abbaïe de Ronceray.

RAMEAU DES SEIGNEURS DU METS, ſorti des Seigneurs de Grandpré.

XI. Louïs de Lamoignon, Ecuyer, Sieur du Mets & en partie du Vieil-Mannay, troiſiéme fils d'Edme, Sieur de Grandpré, & d'*Anne* Anſeau, Dame du Mets, fut préſent le ſixiéme juin 1622, à l'acte de tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, ſon neveu, & fut inhumé à Marcy le ſixiéme mars 1645. Il avoit épouſé *N*.... Guignault, de laquelle il avoit eu quatre fils, qu'ils reconnurent pour leurs enfans lors de la célébration de leur mariage, outre leſquels il eut encore deux fils. Par le partage fait le 20 juillet 1652, entre les Tuteurs des enfans de *Loup* de Lamoignon Sieur de Grandpré d'une part, & *Antoine* de Viry, Sieur de Malicorne, leur beau-pére, d'autre part, l'on apprend que *Louïs* de Lamoignon & ſa veuve étoient morts inſolvables. Leurs enfans furent 1. *N*.... de Lamoignon, mort jeune; 2. Loup, Sieur de Curſy, qui ſuit; 3. Etienne, qui *continua la poſtérité*; 4. Claude, Sieur de la Bouille, *mentionné en ſon rang*; 4. Hubert, Sieur de la Bourdonniére, *rapporté après ſes fréres*; & 6. Jean, *par qui nous finirons ce rameau*, tous ayant eu des enfans.

XII. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Curſy, fut marié 1. à *Jeanne* du Bois: 2. par contract du 14 ſeptembre 1665, en préſence de *Hubert* ſon frére, à *Anne* Berthier, fille de *Jean* Berthier, Ecuyer, Seigneur de Vaſnay, & de *Jeanne* de Meullot. Du premier lit, il eut 1. *Catherine* de Lamoignon, batiſée à Vouzy le troiſiéme août 1649. Du ſecond lit, naquirent 2. 3. *René* & *Jacques*, morts au berceau; 4. *Paul* de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Curſy & de Vaſnay, Capitaine au régiment de Piémont, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louïs, né le premier avril 1670, vivant en mai 1724; & 5. *Anne*, mariée 1. à *Achille* Philippe: 2. à *Pierre* de Vaujoly.

XII. Etienne de Lamoignon, Ecuyer du Roi, épouſa *Jeanne* de Veilhan, ſeconde fille de *Philibert*, Sieur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine-Ragny, dont il eut 1. *Gilbert*, né le 19 mai 1655, filleul de *Gilbert*, II. du nom, Sieur de Beaulieu, mari de ſa tante maternelle; 2. *Joſeph-François*, né le 21 décembre 1667; 3. *Edmée*, né le 16 mars 1659, filleule de *Claude* de Lamoignon, Sieur de la Bouille, ſon oncle, & d'*Edmee* Billard, épouſe de ſondit oncle; 4. *Anne*, née le 20 août 1665, filleule de *Charles* de Lamoignon, Sieur de Grandpré, ſon oncle à la mode de Bretagne.

XII. Claude de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, dernier des enfans nez avant le mariage de ſes pére & mére, épouſa *Edmée* Billard, dont il eut Jean qui ſuit; & *Gilbert* de Lamoignon, né le quatriéme mai 1661.

XIII. Jean de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, batiſé à Varzy le cinquiéme janvier 1654, vivoit le 29 décembre 1705, ayant épouſé *Edmée* Colleſſon, vivante le 30 août 1695, fille d'*Anne* Colleſſon & de *Laurence* Maillot. Il en eut 1. *Jean*, II. du nom, Ecuyer; & 2. *Claude* de Lamoignon, né le quatriéme juillet 1682.

XII. Hubert de Lamoignon, Sieur de la Bourdonniére & des Ruiſſeaux, naquit après le mariage de *Louïs*, Sieur du Mets & de *N*.... Guignault, ſes pére & mére, reçut le batême à Marcy en Nivernois le 27 novembre 1634, & fut préſent le 21 janvier 1664, au contract de mariage de *Charles* de Lamoignon, Sieur de Grandpré, ſon couſin germain, & au ſecond mariage de *Loup*, Sieur de Cruzy, ſon frére. Il épouſa 1. *Urbaine* de Pont-S. Pierre: 2. par contract du 23 janvier 1663, *Anne* de Creſſonville. Il eut de la premiére 1. Irier qui ſuit: de la ſeconde 2. *Charles*, né le huitiéme juin 1664; 3. *Batiſte-Dominique*, né le 16 mars 1666, mort jeune; & 4. *Jean* de Lamoignon, né le 20 avril 1668.

XIII. Irier de Lamoignon, Ecuyer, fut batiſé à Orcuſe le 28 juillet 1658, & épouſa *Marie* Boulié. Il mourut en 1705, laiſſant 1. *Hubert* de Lamoignon, né en 1688, Lieutenant dans le régiment de Poitou en 1722; 2. *Claude*, né le 26 août 1695, filleul d'Edmée Colleſſon, femme de Jean de Lamoignon, Sieur de la Bouille; & 3. *Jean*, né poſthume le 28 novembre 1705, filleul dudit Jean de Lamoignon, Sieur de la Bouille, & une fille.

XII. Jean de Lamoignon, dernier des fils de Louïs, Seigneur du Mets, fut préſent, en 1664, au contract de mariage de *Charles*, Sieur de Grandpré; & le 15 mai 1668, à l'acte de tutelle des enfans mineurs de *Gilbert* de Lamoignon, II. du nom, Sieur de Beaulieu. Il épouſa *Jeanne* de Violaines, dont il eut 1. *Daniel*, né le 29 mai 1664; & 2. *Claude* de Lamoignon, batiſé à Marcy le onziéme ſeptembre 1665.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAVILLE.

VII. Jean de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur d'Arthe en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, ſecond fils de Pierre, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, &c. & de *Marguerite* de Fougeroy, épouſa *Jeanne* Erard, fille de *Guillaume* Erard, ce qui s'apprend par un contract de ſa fille. Ses enfans furent, 1. Jean, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Huguette* de Lamoignon, qui étant veuve de *Pierre* de Salle, Ecuyer, vendit par contract du 27 mars 1483, une maiſon ſiſe dans la ville de Nevers, aux Tuteurs de ſes deux neveux.

VIII. Jean de Lamoignon, II. du nom, Sieur d'Arthe & de Laleuf, Sécretaire & Contrôlleur de la Maiſon de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c. eſt nommé en cette qualité dans un des titres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il épouſa à Nevers le 25 novembre 1477, *Marie* de Leſtang, laquelle mourut le 17 mai 1482, mére 1. de François, qui ſuit; & 2. de Jean de Lamoignon, III. du nom, Conſeiller de Marguerite d'Orléans, Reine de Navarre, Ducheſſe de Berry. Il naquit le ſixiéme novembre 1481, épouſa *Jeanne* Alabat, fille de *Louïs* Alabat, Sieur de la Chabotiére, & de *Jeanne* d'Orléans, mourut le 28 juin 1530, & fut enterré dans la chapelle de Beauquant de S. Auſtrille en la ville de Bourges, où ſe voyoit autrefois ſon épitaphe. Sa poſtérité eſt éteinte.

IX. François de Lamoignon, Seigneur d'Arthe, de Grateiz & de Marigny, Sécretaire & Contrôlleur de la Maiſon de Françoiſe d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. naquit le 17 mai 1480, & contreſigna en qualité de Sécretaire de cette Ducheſſe, un Acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 février 1507, par *Charles* de Lamoignon, qui étoit ſon oncle à la mode de Bretagne, pour les terres de Villorgeul & de Bretinelles. Il épouſa à Donzy en préſence de la Ducheſſe, le 14 janvier 1509 vieux ſtyle, *Marie* du Coing, fille de *Vincent* du Coing, Sieur de Grateiz & de Marigny, & de *Marguerite* Bourgoing, morte le 21 décembre 152[illegible], de laquelle il eut 1. Charles qui ſuit; 2. *Hélin*, Abbé de Bellevaux & Prieur de S. Pier-

Pierre-le-Moûtier; qui fut Parrain d'*Hélin* de Lamoignon, Seigneur de Riviére, fils de *Blaiſe* de Lamoignon, couſin iſſu de germain de ſon pére. Il tint auſſi ſur les fonts en 1570, *François*, ſon propre neveu. *Il eut un fils* naturel, *nommé* Louïs *de Lamoignon, pour lequel il conſigna le 18 ſeptembre 1577, une ſomme de 1800 livres entre les mains de François du Broc, Sieur de Noizet ſon neveu, qui promit par écrit de délivrer cette ſomme à cet enfant lorſqu'il ſeroit en âge, & qu'il auroit trouvé un parti pour le marier. Ce bâtard fut Procureur au Bailliage & ſiege preſidial de S. Pierre-le-Moûtier.* François de Lamoignon eut encore 3. *Françoiſe* de Lamoignon, née le 23 février 1510, vieux ſtyle que Françoiſe d'Albret, Ducheſſe Douairiére de Brabant, Comteſſe de Nevers, &c tint ſur les fonts, & qui épouſa *Pierre* Luillier, Contrôlleur ordinaire de la Maiſon du Roi, dont il eſt venu de la poſtérité; & 4. *Marie*, qui épouſa 1. *François* du Broc, Seigneur de Noizet: 2. *Louïs* Olivier, Seigneur d'Aureau & de Surpalz, avec lequel elle vivoit le 19 mai 1570; & laiſſa poſtérité de l'un & de l'autre.

X. Charles de Lamoignon, Seigneur de Baville, de Launay-Courſon, de la Folleville, des Tuilleries, Conſeiller ordinaire du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, né le premier juin 1514, eut pour Parrain Charles de Lamoignon, Sieur de Riviére, oncle à la mode de Bretagne de ſon pére. Il fut le premier de ſon nom, qui ſe détermina à embraſſer la profeſſion de la robe, & après avoir pris le bonnet de Docteur ès loix à Ferrare le 20 juillet 1543, il vint à Paris s'y faire recevoir Avocat au Parlement le 16 décembre de l'année ſuivante. Il parut avec tant d'éclat dans le Barreau, que le Roi François I, promit par ſon brevet du 14 novembre 1545, de le pourvoir du premier office de Conſeiller au même Parlement qui vaqueroit, ce qu'il confirma par autre brevet du huitiéme avril 1546. Ces promeſſes ayant éte ſans effet, Charles de Lamoignon ſe fit recevoir Conſeiller en la Juriſdiction des Eaux & Forêts au Siége de la Table de Marbre le 23 décembre 1547. Il n'en fit les fonctions que durant peu de tems, & ayant repris celle d'Avocat, François de Cléves, I. du nom, Duc de Nivernois, qui l'avoit établi Chef de ſon Conſeil, lui donna par contract du premier février 1552, vieux ſtyle, la Terre & Seigneurie de Launay-Courſon, près de Montlhéry, dont il fit la foi & hommage au Roi entre les mains de Jean Bertrand, Garde des Sceaux de France le 13 du même mois. Le Parlement le propoſa l'onziéme mars 1555, & le cinquiéme ſeptembre 1556, pour être pourvu d'un office de Conſeiller, auquel il parvint enfin par proviſions du 30 ſeptembre 1557, & il y fut reçu le quatriéme octobre ſuivant. Ce fut par ſon avis & par celui de Pierre Séguier, Préſident au Parlement, que le même François de Cléves, Duc de Nivernois, fit le partage de ſes Terres & Seigneuries entre ſes enfans le 24 mars 1560, & ce Duc le nomma pour exécuteur de ſes derniéres volontez par ſon teſtament du 26 octobre 1561. Le Roi Charles IX, voulant l'approcher de ſa perſonne, le pourvut d'un Office de Maître des Requêtes par lettres données à Carcaſſonne au mois de janvier 1564, dont il prêta ſerment dans la ville de Moulins entre les mains du Chancelier de l'Hopital, le huitiéme février ſuivant. On trouve dans les regîtres du Parlement des 23 & 28 février 1564, deux lettres qui furent écrites à ce ſujet, datées à Carcaſſonne le 22 janvier précédent, l'une par le Roi, & qui fut préſentée par le Maréchal de Montmorency, & l'autre par Catherine de Médicis, Reine de France, qui marquent l'empreſſement que le Roi avoit qu'il fût promptement reçu, attendu qu'il lui avoit commandé de ſe rendre au plutôt auprès de lui, pour l'employer en aucunes affaires concernans grandement ſon ſervice: ce ſont les expreſſions de ces lettres. Il y fut donc reçu le deuxiéme mars de la même année, & au Grand Conſeil le 21 juin 1566. Enfin, le même Roi le pourvut d'un office de Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, dont il prêta ſerment le troiſiéme octobre 1572, il lui accorda des lettres le ſeptiéme du même mois, pour avoir entrée & ſéance dans tous les Parlemens, Chambres des Comptes & Cours des Aides du Royaume, & y avoir voix déliberative tant ès aſſemblées des Chambres, qu'aux jours de conſeil & de plaidoyeries, en conſéquence deſquelles, il fut reçu & prit place en cette qualité, au Parlement de Paris le même jour; mais il jouït peu de ces honneurs, étant mort en ſa maiſon de Paris, ſur la paroiſſe des Saints Côme & Damien le .... novembre ſuivant, extrémement regretté du Roi, qui lui fit l'honneur de le viſiter pluſieurs fois durant ſa maladie, & témoigna qu'il avoit perdu en ſa perſonne un ſerviteur capable de remplir les premiéres charges de l'Etat. Son corps fut inhumé dans la nef de l'égliſe des Cordeliers à Paris devant le crucifix. Il avoit été marié en l'égliſe de S. Merry à Paris le 26 juillet 1547, en conſéquence du contract qui avoit été paſſé le 19 juin précédent, avec *Charlotte* de Beſançon, née le dixiéme octobre 1526, fille de *Louïs* de Beſançon, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie* Potier. Elle fut élue Tutrice de leurs enfans le 23 décembre 1572, & mourut le 17 octobre 1594, ayant eu vint enfans, qui furent, 1. *Charles*, né & mort le 16 mars 1548, après avoir reçu le batême, inhumé dans la nef des Cordeliers; 2. autre *Charles*, né le 25 juillet 1552; 3. *Pierre*, Seigneur de Baville, de Launay-Courſon, & d'Hervy en Picardie, Avocat au Parlement de Paris, & Prieur d'Andoye au diocéſe d'Auxerre, né le 27 août 1554, qui fut l'un des eſprits les plus délicats & des plus ſavans hommes de ſon tems, ayant dès l'âge de 15 ans, compoſé deux Poëmes, l'un Grec, l'autre Latin, qui furent imprimez à Paris chez Denys du Prat en 1570, ſous ce titre, *Cliniades Nivernius, ſive altera calamitatum Galliæ deploratio*, &c. mort le 14 août 1584, après avoir fait ſon teſtament le 27 juillet précédent, en faveur de ſa mére qu'il inſtitua ſa Légataire univerſelle, enterré aux Cordeliers de Paris; 4. *Nicolas*, né le 25 février 1555, vieux ſtyle; 5. *Charles*, né le 18 juillet 1558; 6. autre *Charles*, né le 23 décembre 1559; 7. *Antoine*, né le neuviéme avril 1560, mort auſſi-tôt qu'il eut été batiſé; 8. *Barthelemi*, né le ſixieme mars 1562, vieux ſtyle; 9. *Charles*, Seigneur de Bâville & de Launay-Courſon, né le 23 janvier 1563, vieux ſtyle, reçu Sécretaire du Roi le 15 novembre 1585, mort à Meſſe près de Melun le 28 ſeptembre 1590, & inhumé dans le même lieu; 10. Chre'tien qui ſuit; 11. *Jean*, né le 19 février 1569; 12. *François*, né le 19 mai 1570: 13. autre *François*, né le 27 mai 1571, mort en novembre 1572; 14. *Charlotte*, née le huitiéme août 1549, mariée par contract du 23 février 1567, à *Jean* de Bullion, Sieur d'Argny, Maître des Requêtes dont elle eut poſtérité; 15. *Marguerite*, née le 24 juillet 1550, tenue ſur les fonts par le Cardinal Odet de Châtillon, & par Marguerite de Bourbon, Ducheſſe de Nivernois; 16. *Madeleine*, née le 25 août 1551, mariée par contract du 19 mai 1573, à *Jean* Midorge, Sieur de la Maillarde, Conſeiller au Parlement, dont elle eut poſtérité; 17. *Jeanne*, née le cinquiéme octobre 1553; 18. *Marie*, née le 16 février 1556, vieux ſtyle, Religieuſe en l'Abbaïe de Chelles le 22 juillet 1574; 19. *Henriette*, née le troiſiéme février 1564, filleule de Henriette de Cléves, Ducheſſe de Nivernois, mariée 1. par contract du deuxiéme juillet 1591, à *Charles* de la Villeneuve, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi: 2. à *Jean* Spifame, Sieur des Granges, Conſeiller au Siége des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris: 3. à *N*.... de Louviers, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 février 1637; & 20. *Louïſe* de Lamoignon, née le neuviéme janvier 1566, fit profeſſion de Religion en l'Abbaïe de S. Antoine des Champs à Paris, fut Prieure de cette maiſon, paſſa en 1624 à Port-Royal des Champs, où on lui donna le nom de ſainte Praxéde, & fut l'une des diſcrétes du monaſtére du Port-Royal de Paris, où elle mourut le 19 janvier 1638. Tous les Poëtes de ſon tems déplorérent ſa mort, & ornérent ſon tombeau de quelque Epitaphe. Béze même, à qui les Lettres & l'amour de la Poëſie rendoient Lamoignon extrémément conſidérable, prit occaſion de ſe plaindre de ſa mort par ces vers,

Lamonii exuviæ exſtincti, florente juventa,
Viator, hic ſunt conditæ,
Quem truculenta licet flevit miſerata cadentem
His ipſis Parca vocibus:
Teſtor numen, ait, juvenili in corpore cana
Tua me fefellit indoles.
Et te ſcribentem, te demirata loquentem
Ætate credidi ſenem.
Ille autem vitæ certus melioris, & inter
Jamjam locandus Sydera,
Tolle moras, inquit, nam cui juvenive, Senive
Cœlum placet, ſordet Solum.

XI. Chre'tien de Lamoignon, Seigneur de Bâville, de Launay-Courſon, de la Folleville, des Tuilleries, du Breuil-Pont & de Loré, Préſident au Parlement de Paris, né le 22 août 1567, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement le 18 mai 1595, où il fut reçut le 24 janvier 1596, puis d'un Office de Préſident aux Enquêtes le 22 février 1623, & inſtallé le premier avril de l'année ſuivante. Enfin, le Roi le pourvut d'un Office de Préſident au même Parlement, qu'il avoit créé par ſon édit du mois d'avril 1633, & il lui en fit prêter ſerment en ſa préſence, Sa Majeſté ſéant en ſon Lit de Juſtice le 12 du même mois. Il mourut le 18 janvier 1636. Son corps fut inhumé dans une des chapelles de l'égliſe des Cordeliers de Paris, où ſe voit ſon Epitaphe; & ſon cœur porté en l'égliſe des Recollets de S. Denys en France. Il avoit épouſé en l'égliſe de S. Leu-S. Gilles à Paris le dixiéme juin 1597, *Marie* de Landes, née le 28 ſeptembre 1576, fille de *Guillaume* de Landes, Seigneur de Sagy & de Magnanville, Conſeiller au Parlement, & de *Bonne* de Vitry, Vicomteſſe de Meaux. Elle mourut le 31 décembre 1651. Son cœur fut placé aux Cordeliers; mais ſon corps qu'elle avoit ordonné être porté aux Recollets de S. Denys, étant en dépôt en l'égliſe de S. Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de ſa famille, par les pauvres de cette paroiſſe, où ſon fils le premier Préſident lui fit élever un tombeau de la main du fameux Girardon Sculpteur, avec une Epitaphe en Langue Latine. Leurs enfans furent 1. *Guillaume*, né le 19 août 1603, mort à Bâville le cinquiéme octobre 1605, enterré dans le chœur de l'égliſe de S. Chéron; 2. Guillaume, premier Préſident, qui ſuit; 3. *Marie*, née le 13 ſeptembre 1601, morte le 28 octobre 1609, inhumée aux Recollets de S. Denys; 4. *Anne*, née à Bâville le 24 octobre 1605, mariée par contract du dixiéme ſeptembre 1624, à *François-Theodore* de Neſmond, Sieur de S. Dyſan, depuis Préſident au Parlement de Paris, dont elle eut trois garçons morts ſans poſtérité, morte le 28 mars 1663, & lui le 29 novembre 1664, étant l'un & l'autre enterrez en une chapelle de l'égliſe du monaſtére de la Conception, rue-S. Honoré à Paris, où leur fille étoit Religieuſe, & où on leur a érigé des Epitaphes; 5. *Elizabeth*, née le 24 avril 1608, qui fit profeſſion le quatriéme avril 1630, dans le monaſtére de la Viſitation de ſainte Marie, au fauxbourg-S. Jacques, où elle mourut la nuit du onziéme au douziéme août 1658; & 6. *Madeleine* de Lamoignon, née le 18 ſeptembre 1609, qui après avoir paſſé ſa vie ſans alliance, dans la pratique de toutes ſortes de vertus, ſur tout de charité envers les pauvres, mourut le 14 avril 1687, & fut inhumée aux Cordeliers.

XII. Guillaume de Lamoignon, Marquis de Bâville, Comte de Launay-Courſon, Baron de S. Yon, premier Préſident au Parlement de Paris, né le 20 octobre 1617, fut reçu Avocat au Parlement le 19 avril 1635, Conſeiller au même Parlement le 14 décembre ſuivant, Maître des Requêtes le 15 décembre 1644, & pourvu de l'Office de premier Préſident le deuxiéme octobre 1658, dont il prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roi

le quatriéme du même mois, & fut reçu le 16 novembre suivant. Ses Terres & Seigneuries de Bâville, de Bussy, &c. furent érigées en Marquisat en sa faveur & de ses hoirs mâles & femelles, par lettres patentes du mois de décembre 1670, regîtrées au Parlement le huitiéme, & en la Chambre des Comptes le 20 janvier 1671, & celles de Cincehour, de Launay-Courson, &c. en Comté sous le nom de Launay-Courson, aussi en sa faveur & de ses hoirs mâles & femelles, par d'autres lettres du même mois de décembre 1670, aussi regîtrées ès mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 21 février suivant. Il fit la foi & hommage au Roi, pour raison de ce Marquisat & de ce Comté entre les mains du Chancelier Séguier le 31 janvier 1671, & au mois de juillet suivant, il obtint d'autres lettres, par lesquelles la Châtellenie de Bry fut unie à son Comté, & qui furent regîtrées au Parlement le 27 août, & en la Chambre des Comptes le premier septembre suivant. Il mourut le dixiéme décembre 1677, & fut inhumé le lendemain dans la cave de sa famille en l'église des Cordeliers. Son cœur fut posé sous les piez du cercueil de sa mére, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il fut universellement estimé durant sa vie, & sa mémoire est restée en vénération à la postérité pour sa piété, sa sagesse, sa douceur & son affabilité, & pour son amour pour les Sciences. Les Remontrances qu'il a faites, & les Harangues qu'il a prononcées à la tête du plus Auguste Parlement du monde; le procès verbal des ordonnances des mois d'avril 1667, & d'août 1670, & les doctes Arrêtez qu'il a faits sur plusieurs matiéres du Droit François, font connoître l'étendue de son génie, & combien son éloquence étoit sublime & sa doctrine profonde. Il protégea toute sa vie les Gens de Lettres, & au milieu de ses importantes occupations, il se fit un plaisir d'assembler chez lui toutes les semaines un nombre des plus distinguez d'entre eux: aussi s'efforcérent-ils comme à l'envi de célébrer son nom, & d'honorer sa mémoire dans leurs Ouvrages. *Voyez* son Oraison funébre en Latin prononcée au Collége de la Marche le septiéme décembre 1678, par le Sieur Bernard Colon, Professeur en Rhétorique, & une autre en François, prononcée à S. Nicolas du Chardonnet le 18 février 1679, par M. Fléchier, depuis Evêque de Nîmes. Il avoit épousé par contract du 14 novembre 1640, *Madeleine* Potier, sa cousine au quatriéme degré, fille de *Nicolas* Potier, Sieur d'Ocquerre, Sécretaire d'Etat, & de *Marie* Barré. Elle mourut le 18 octobte 1705, & fut inhumée aux Cordeliers près de son mari. Leurs enfans furent, 1. *Chretien-Andre*, né le 30 octobre 1641, mort le cinquiéme avril 1643; 2. *Chrétien-Auguste*, né le 30 mai 1643, mort le 28 mars 1644, enterrez l'un & l'autre aux Cordeliers; 3. Chre'tien-François, qui suit; 4. *René*, né le 17 septembre 1646, mort le 30 septembre 1652, inhumé aux Cordeliers; 5. Nicolas de Lamoignon, Comte de Launay-Courson, qui a fait un *rameau rapporte cy-aprés*; 6. *Marie*, née le deuxiéme août 1645, mariée le 29 août 1686, à *Victor-Maurice*, Comte de Broglio, depuis Maréchal de France; 7. *Madeleine*, née le 14 avril 1649, alliée le douziéme septembre 1667, à *Achille* de Harlay, Comte de Beaumont, Seigneur de Grosbois, &c. depuis premier Président du Parlement de Paris, morte au château de Stains, près de S. Denys en France le huitiéme octobre 1671, 41 ans avant son mari, & inhumée en l'église de S. Eustache à Paris dans la chapelle de Sillery, & son cœur en l'église paroissiale de Beaumont en Gâtinois, où l'on voit son Epitaphe; 8. *Elizabeth*, née le 30 juin 1650, qui fit profession aux Filles de S. Martin du fauxbourg S. Jacques le 25 mars 1667; 9. *Anne*, née le huitiéme mars 1654, qui fit profession au même monastére le 13 décembre 1670; & 10. *Christine* de Lamoignon, née le 18 février 1657, morte le premier janvier 1659, inhumée aux Cordeliers.

XIII. Chre'tien-François de Lamoignon, Marquis de Bâville, Baron de S. Yon, Seigneur de Blancmênil, du Plessis-aux-Bois & de Cérisay, Président au Parlement de Paris, Académicien honoraire dans l'Académie royale des Inscriptions & des Médailles, naquit le 26 juin 1644, prêta serment d'Avocat au Parlement le deuxiéme août 1663, y fut reçu Conseiller le douziéme avril 1666, puis fut pourvu d'un Office de Maître des Requêtes le 15 février 1671, & fut reçu le 19 du même mois, Avocat Général du Roi le septiéme décembre 1673. Il fut pourvu en survivance de Guillaume de Nesmond, son cousin germain, de l'Office de Président au même Parlement par lettres du cinquiéme janvier 1690, qui furent regîtrées le 14 du même mois, & y fut reçu le 16; mais ledit Sieur de Nesmond étant mort le 19 mars 1693, il résigna cet Office à Adrien-Alexandre de Hannyvel, & continua ses fonctions d'Avocat Général, jusqu'au 28 mars 1698, qu'il fut pourvu d'un Office de Président au même Parlement, vacant par la mort de Denys Talon, & y fut installé le neuviéme avril suivant. Il mourut le huitiéme août 1709, âgé de 65 ans, & fut inhumé au tombeau de sa mére en l'église de S. Leu, où on lit son Epitaphe. Il avoit épousé le septiéme janvier 1674, *Marie-Jeanne* Voysin, fille de *Daniel*, Seigneur du Plessis-aux-Bois & de Cérisay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* Talon, dont il a eu 1. Chre'tien-François qui suit; 2. *Guillaume*, né le 17 juin 1677, mort le 20 juillet 1679; 3. Guillaume, Seigneur du Blancmênil, *tige d'un rameau rapporté cy-aprés*; 4. *Charles-François*, né le 25 septembre 1689, mort le lendemain; 5. *Armand*, né le 28 décembre 1690, mort le 28 avril 1691; 6. *Marie-Madeleine*, née le sixiéme juillet 1675, mariée le 13 avril 1693, à *Claude* de Longueil, Marquis de Maisons, Président au Parlement, morte le 15 septembre 1694, sans postérité; 7. *Françoise-Elizabeth*, née le 15 novembre 1678, mariée le 26 novembre 1705, à *Jean-Aymar* Nicolaï, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, dont il est venu des enfans; 8. *Jeanne-Christine*, née le neuviéme juin 1686, mariée le 27 septembre 1707, à *Joseph-Gaspard* de Maniban, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon; &c. Conseiller, puis Président au Parlement de Toulouse, & premier Président au même Parlement, dont il a prêté serment entre les mains du Roi le 14 octobre 1721; & 9. *Eleonore* de Lamoignon, née le 24 juillet 1688, Religieuse professe le 17 mai 1705, aux Filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques.

XIV. Chre'tien de Lamoignon, Marquis de Bâville & de Milhars, Baron de S. Yon, Seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, de Gignac, d'Auterive, de Sainte-Yvoine, de la Queilhe & de Boisjardin, Président au Parlement, Commandeur des Ordres du Roi, né le 14 mars 1676, fut reçu au Parlement le 26 janvier 1693, fait Avocat du Roi au Châtelet par lettres du 24 mai 1694, & reçu Conseiller au Parlement le troisiéme septembre 1698. Le Roi lui accorda le 30 août 1706, l'Office de Président au Parlement en survivance de son pére. Il y fut reçu le deuxiéme septembre suivant, & y prit place le septiéme mai 1707. Il prêta serment entre les mains du Roi le 13 décembre 1713, pour la charge de Commandeur & de Greffier des Ordres de sa Majesté, dont il s'est démis le . . . . février 1716, sa Majesté lui en ayant conservé les honneurs. Il a épousé le cinquiéme septembre 1706, le contract ayant été passé le premier, *Marie-Louise* Gon, fille de *Louis* Gon, Seigneur de Broc, de Bergonne, de Gignac & de la Queilhe, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite* Chaudesolle-d'Auterive, dont il eut, 1. *Guillaume-Chrétien*, né le 28 août 1708, mort le premier octobre suivant; 2. *Chretien-Guillaume*, Marquis de Milhars; né le premier octobre 1712; 3. *Nicole-Marie*, née le sixiéme avril 1714, morte le 20; & 4. *Catherine-Louise* de Lamoignon, née le 16 novembre 1715.

RAMEAU DES SEIGNEURS du BLANCMENIL, sorti des Marquis de Bâville.

XIV. Guillaume de Lamoignon, Seigneur du Blancmênil, de Malesherbes & de Cérisay, Président au Parlement, troisiéme fils de Chre'tien-François, Marquis de Bâville, & de *Marie-Jeanne* Voysin, né le sixiéme mars 1683, prêta serment d'Avocat au Parlement le dixiéme juillet 1702, fut reçu Conseiller au même Parlement le quatriéme juin 1704, ses provisions étant du 18 mai précédent, puis Avocat Général le deuxiéme juin 1707, sur ses provisions du 22 mai précédent. Enfin il a été reçu Président au Parlement le 20 décembre 1723. Il a épousé 1. le premier septembre 1711, *Marie-Louise* d'Aligre, née le 25 juillet 1697, fille d'*Etienne* d'Aligre, Seigneur de la Riviére, aussi Président au même Parlement, & de *Marie-Magdeleine* le Pelletier sa premiére femme, morte le huitiéme janvier 1714: 2. le quatriéme mars 1715, *Anne-Elizabeth* Roujault, fille de *Nicolas-Etienne* Roujault, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, successivement Intendant en Berry, en Hainault, en Poitou & à Rouen, & de *Barbe-Magdeleine* Maynon. Il a eu du premier lit, 1. *Chrétien-Etienne-François*, né le 16 octobre 1712, mort le 15 septembre 1719; & 2. *N*. . . . de Lamoignon, né & mort le 24 septembre 1713, sans avoir été nommé. Du second lit sont issus, 3. *N*. . . . né & mort le 23 novembre 1720, sans avoir été nommé; 4. *Chrétien-Guillaume*, né le sixiéme décembre 1721; 5. *Marie-Elizabeth*, née le dixiéme mars 1716; 6. *Barbe-Nicole*, née le 25 juin 1717; 7. *Anne-Nicole*, née le sixiéme juin 1718; 8. *Marie-Louise*, née le 16 juillet 1719, & 9. *Agathe-Françoise* de Lamoignon, née le quatriéme février 1723.

RAMEAU DES SEIGNEURS de LAUNAY-COURSON, sorti des Marquis de Bâville.

XIII. Nicolas de Lamoignon, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launay-Courson & de Montrevaux, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavagnes, Conseiller d'Etat ordinaire, Baillif d'épée, Gouverneur-Capitaine des chasses & Gruyer du Comté de Limours, s'est rendu célébre en son tems sous le nom de *Bâville*. Il étoit cinquiéme fils de Guillaume de Lamoignon, premier Président du Parlement, & de *Magdeleine* Potier, & naquit le 26 avril 1648. Il fut reçu Avocat au Parlement le 23 novembre 1666, Baillif d'épée du Comté de Limours; reçu en Parlement le 27 mars 1668, Gouverneur du château de Limours, Capitaine des chasses & Gruyer du même château, par deux différentes lettres patentes du onziéme septembre 1669, Conseiller au Parlement le 12 décembre 1670, & Maître des Requêtes le septiéme décembre 1673. Aprés avoir été Intendant à Poitiers en 1682, sa Majesté l'envoya en la même qualité en Languedoc l'an 1685. Il y séjourna durant trente-trois années consécutives sans revenir à Paris, & y signala sa capacité & son zéle dans des conjonctures trés-difficiles. Il fut fait Conseiller d'Etat sémestre en 1685, puis ordinaire le 19 février 1697. Il s'en démit par la suite, le Roi lui en ayant conservé les honneurs. Sa Majesté par ses lettres du mois de mai 1677, unit la Terre & Seigneurie de Vaugrineuse à son Comté de Launay-Courson, ce qui fut regîtré au Parlement le 15 juin, & à la Chambre des Comptes le 19 du même mois, & il fit foi & hommage au Roi pour ce Comté le 19 juillet de la même année. Au mois d'octobre 1700, le Roi érigea encore en sa faveur la Terre & Seigneurie de la Mothe, en Marquisat, dont l'enregîtrement fut fait au Parlement le 31 août 1701. Il mourut à Paris le 17 mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé le 18 avril 1672, le contract ayant été passé le neuviéme du même mois, *Anne-Louise* Bonnin de Chalucet, fille de *Jean-François* Bonnin, Marquis de Chalucet-Messignac, Comte & Vicomte des grand & petit Montrevaux, Baron de Bohardy, d'Artron, de Thimart & du Vau de Chavaignes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des ville & château de Nantes, païs & & Comté Nantois, & d'*Urbaine* de Maille-Brezé. Il en eut 1. *Guillaume-Urbain*, né le septiéme mars 1673, mort le neuviéme

mars 1674; 2. Urbain-Guillaume qui ſuit; 3. *Nicolas-Chré-tien*, né le 13 octobre 1675, mort le quatriéme avril 1680; 4. *Louis*, né le ſeptiéme octobre 1677, mort le 14 mai 1681; 5. *Anne-Louiſe*, née le 21 août 1676, morte le 23 mai 1684; 6. *Jeanne-Louiſe*, née le troiſiéme novembre 1678, morte le 18 novembre 1680; 7. *Louiſe*, née à Poitiers en 1683, & qui y mourut peu après; & 8. *Magdelaine*, née à Montpellier le .... & mariée le 14 ſeptembre 1706, à *Michel-Robert* le Pelletier-des Forts, Comte de S. Fargeau, Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal des Finances.

XIV. Urbain-Guillaume de Lamoignon, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courſon & de Montrevaux, &c. Conſeiller d'Etat, Baillif d'épée, Gouverneur, Capitaine des chaſſes & Gruyer du château & Comté de Limours, eſt né le 29 octobre 1674. Aprés avoir ſoutenu ſes théſes pour être admis au degré de Licentié en l'Univerſité de Montpellier le 14 juillet 1692, en préſence de Frédéric, Prince, depuis Roi de Dannemarck, des Etats de la province de Languedoc, & de la Cour des Comptes, des Aydes & des Finances de Montpellier, il prêta ſerment d'Avocat dans la même Cour le 22 août ſuivant, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le dixiéme décembre 1692, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le huitiéme janvier ſuivant, Maître des Requêtes le troiſiéme ſeptembre 1698, Intendant à Rouen le troiſiéme novembre 1704, puis à Bourdeaux le 14 août 1709, & Conſeiller d'Etat le .... 17 ... Il a épouſé par contract du 23 octobre 1695, *Marie-Françoiſe* Méliand, fille de *Claude* Meliand, Seigneur de Bréviande, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* de Gomont, dont il a eu 1. Guillaume qui ſuit; 2. *Chrétien-Nicolas*, Sieur de Bournan, né le 25 décembre 1700, Conſeiller au Parlement le 23 juillet 1721; 3. *Félix-Urbain*, né à Bourdeaux le 17 ſeptembre 1713, reçu Chevalier de Malte au Temple à Paris le 22 juillet 1716, mort; 4. *Anne Victoire*, née à Montpellier le cinquiéme ſeptembre 1696, mariée le ſeptiéme mai 1710, à *Charles-Rene* de Maupeou, Seigneur de Bruyéres, Preſident au Parlement; 5. *Marie-Françoiſe*, née le troiſiéme octobre 1699, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques; 6. *Marie Charlotte*, née le deuxiéme août 1704, morte le 26 mars 1708; & 7. *Elizabeth-Henriette* de Lamoignon, née le dixiéme février 1710, morte au mois d'octobre 1711.

XV. Guillaume de Lamoignon, Seigneur de Montrevaux, né le ſeptiéme octobre 1697, reçu Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 29 juillet 1718, puis Maître des Requêtes le 29 avril 1724.

Les armes de Lamoignon *ſont loſangé d'argent & de ſable au franc quartier d'hermines.*

* LAMOIGNON (Chrétien-François de) On a parlé de lui plus haut dans la Généalogie de ſa Maiſon, & l'on en fera ici un article ſéparé pour être joint au premier. Son pére, qui avoit toutes les qualitez néceſſaires à un excellent Magiſtrat ne ſe repoſa ſur perſonne de l'éducation de ſon fils. Il entra dans les moindres détails de ſes premiéres études. L'amour des Lettres, un goût droit & ſûr, une connoiſſance exacte des vrais principes & de la meilleure méthode d'étudier, furent les fruits que le Diſciple tira d'une ſi précieuſe éducation. Mais c'en furent les moindres fruits; le pére étoit plus attentif à former dans ſon fils le Chrétien, le Sujet, le Magiſtrat futur, qu'à former le Savant. Il lui inſpira plus d'amour pour la Religion, que pour les Lettres; plus de zéle pour l'Etat & pour le Prince, que de goût pour les Arts; plus de probité & de juſtice, que d'application & de capacité. Il fut mis en Rhétorique au Collége des Jéſuites, & ces Péres choiſirent le P. *Rapin* pour diriger les études d'un Ecolier, qui promettoit beaucoup. Il vit trois ans après l'Angleterre & la Hollande, & il revint pour ſe faire admirer dans les Aſſemblées, que des Savans du premier mérite tenoient réguliérement chez Mr. ſon pére. Mr. *Patin* étoit ſurpris de la connoiſſance que le jeune Lamoignon avoit de l'Antiquité, & de l'habileté qu'il faiſoit paroître dans le choix & dans l'explication des Médailles. Le P. Rapin conſultoit ſon Diſciple ſur les Ouvrages qu'il donnoit au Public, & les plus fameux Poëtes de ſon tems ſe rapportoient à ſon goût de la perfection de leurs Piéces. Ces diverſes connoiſſances n'étoient pourtant que ſes amuſemens. La Juriſprudence étoit ſa véritable occupation. Le Premier Préſident nommé par le Roi avec d'autres Magiſtrats du premier rang, pour la réformation des Ordonnances, fit entrer ſon fils dans ce travail important. Il voulut qu'il parût dans le Barreau, comme ſimple Avocat deux ans de ſuite. Ses Plaidoyers changérent la face du Barreau: les Imitateurs du célébre *Le Maître* eurent honte de leur enflure & de leur érudition affectée. Ils ſentirent qu'un Avocat ne doit pas ſonger à ſe faire eſtimer, mais à ſe faire croire; qu'il doit ſe borner à ſa cauſe, & que les circonſtances du fait & l'application des Loix, doivent être le ſeul objet de ſon éloquence; qu'on peut être ſublime ſans hyperboles; & qu'un langage ſimple mais noble, eſt le ſeul qui convienne aux défenſeurs de la juſtice & de l'innocence, qui ne cherchent ni à ſurprendre, ni à éblouïr. Sur ce même modéle les Imitateurs de *Patru* ſe corrigérent des défauts oppoſez. Ils apprirent qu'on peut être pur & exact dans ſa diction, ſans tomber dans la ſécherefſe & dans la froideur. En un mot, on aſſure, que l'Eloquence du Barreau en France doit à M. de Lamoignon la perfection où on la voit aujourd'hui. En 1666, il fut reçu Conſeiller. Parmi les Commiſſions importantes dont on le chargea, celle qu'il exerça en 1668, fut de la part de ſon pére un grand ſacrifice. La peſte étoit à Soiſſons. Il s'agiſſoit d'en arrêter le cours, emploi périlleux, mais utile à l'Etat. Mr. de Lamoignon partit le lendemain de l'Arrêt, & montra dans le cours de ſa commiſſion autant de prudence, qu'il avoit témoigné de fermeté en l'acceptant. Mr. de Lamoignon paſſa de la Charge de Conſeiller à celle de Maître des Requêtes; & le Roi, qui l'avoit entendu rapporter pluſieurs affaires de conſéquence, le mit au nombre des Commiſſaires, dont il voulut prendre conſeil, quand après la mort du Chancelier *Seguier*, ce Prince tint le ſceau lui même pendant quelque tems. Enfin la place d'Avocat Général venant à manquer par la mort de Mr. *Bignon*, Mr. de Lamoignon lui ſuccéda. Il s'aquit une grande réputation dans cette Charge. Il fit abolir l'uſage du Congrès, uſage bizarre & contraire à la pudeur, mais ancien & ſoutenu par la pratique d'une longue ſuite d'années. Une fois il fit revenir les Juges d'un avis pour lequel ils s'étoient declarez; & ce que l'éloquence de *Ciceron* put ſur *Ceſar* dans la cauſe de *Ligarius*, la ſienne en cette cauſe le put ſur toute une Chambre. En 1690, il obtint l'agrément d'une Charge de Preſident à Mortier, récompenſe bien due à dix-ſept ans de travail. Mr. de Lamoignon n'accepta cette preuve de la ſatisfaction que le Roi avoit de ſes ſervices, que comme un engagement à les continuer. Il différa de profiter de la grace que le Prince lui avoit faite, & le Barreau le poſſéda encore huit ans. Il ne le quitta que quand ſa ſanté, uſée par le travail, ne répondit plus à ſon zéle. En 1707, il remit à ſon fils aîné la Charge de Préſident à Mortier, & le Roi lui accorda des Lettres de Préſident honoraire. Mais les Hommes tels que Mr. de Lamoignon ne trouvent pas le repos, lors même qu'ils en ont beſoin. En vain tâchoit-il de ſe dérober aux affaires, elles le ſuivoient juſques dans ſa retraite. Ceux qui ne l'avoient pas pour Juge, vouloient l'avoir pour Arbitre. Au milieu de tant d'occupations, il n'avoit jamais négligé les Lettres. C'étoit ſon ſeul plaiſir. Une Bibliothéque auſſi nombreuſe, que choiſie, ſon aſſiduité aux Aſſemblées de l'Académie Royale des Inſcriptions, où il entra en 1704, & dont le Roi le nomma Préſident pour l'année 1705, la protection qu'il a toujours donnée aux gens de Lettres, la liaiſon, qu'il entretenoit avec les plus célébres Ecrivains de notre tems, ſont des preuves que ſon goût dominant n'a jamais été combattu que par les obligations indiſpenſables de ſes emplois. Le ſeul de ſes Ouvrages, auquel il ait permis de voir le jour, c'eſt ſon Plaidoyer pour le Sieur *Gérard Vanobſtat* Sculpteur, où l'on voit un monument de ſon éloquence & de ſon inclination pour les Beaux Arts. Il aimoit tendrement ſes Amis, & on en doit immortaliſer un trait qui lui fait beaucoup d'honneur. Le Roi l'interrogeant ſur ce qu'il pouvoit avoir appris d'un Ami malheureux & diſgracié, *Je vous le dirois, Sire*, répondit-il, *ſi vous me l'ordonniez; mais je ſuis ſûr que vous ne me l'ordonnerez pas. Sous un Prince tel que vous, les devoirs de l'obeïſſance ne ſeront jamais contraires aux obligations de l'amitie.* Outre le Plaidoyer dont nous avons parlé, on n'a vu de lui qu'une Lettre ſur la mort du P. *Bourdaloue*, imprimée à la fin du troiſiéme tome du Carême de ce Pére. * *Journal des Savans, Octobre* 1710. *p.* 450. *& ſuiv.*

LAMON, ville de la côte de Zanguébar en Ethiopie. Elle eſt ſur un petit golfe, environ à trente lieues de la ville de Mélinde du côté du Nord. Elle eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom. Les Eſpagnols en tuérent le Roi l'an 1589. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMORAL. *Voyez* EGMONT.

LAMORMAINE (Guillaume) étoit né dans les Ardennes. Il fut Jéſuite, & Docteur en Théologie. Il enſeigna à Gratz avec applaudiſſement la Philoſophie & la Théologie. Il fut enſuite Recteur des Colléges de Gratz & de Vienne, & Confeſſeur de l'Empereur Ferdinand II. On a de lui, *Ferdinandi II, Romanorum Imperatoris Virtutes; Oratio in funere Sereniſſimæ Mariæ, Matris Ferdinandi II.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 321 *&* 322.

LAMORMAINE (Henri) frére du précédent, naquit auſſi dans les Ardennes, & entra, comme lui, dans la Société des Jéſuites, en 1596, dans la 21 année de ſon âge. Il a traduit de François en Latin, *Le Catechiſme de Controverſes de Guilaume Baile; L'Académie d'bonneur de Louis Richeome; La Cour Sainte du Pére Cauſſin; Le Prélat Chrétien; Le Chevalier Chretien; Le Politique Chretien; L'Impiété des Cours, dans l'exemple d'Hérode; La piété des Cours, dans l'exemple de Théodoſe; La Converſion des Saxons par Charlemagne; La Noble Femme Chrétienne, dans l'exemple de Clotilde, Reine des François; L'Aimant de l'Amour* qui attire très-efficacément le cœur humain à la dilection de J. C. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 358 *&* 359.

LAMPACH, LAMBACH, LEEMBACH, en Latin *Lampacbum* & *Tergolape*, ancien bourg du Norique, ſitué dans la Haute Autriche ſur le Traun, à ſix lieues de Lintz, vers le midi: il y a un monaſtére célébre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMPADIUS, Préfet de la ville de Rome, ſous l'Empire de Valentinien & de Valens, l'an 366, fit de très-grandes libéralitez aux pauvres. * Ammien Marcellin, *dans le* 27. *livre de ſon Hiſtoire.* Un autre Lampadius, homme conſulaire ſous l'Empire d'Honorius l'an 408, s'oppoſa à Stilicon, qui étouffoit, pour ainſi dire, dans le Sénat la liberté des ſuffrages, dans le deſſein qu'il avoit de donner quatre mille livres d'or à Alaric pour acheter la paix. Lampadius réſiſta généreuſement à cet avis, & lui dit, qu'en uſer ainſi, ce n'étoit pas acheter la paix, mais faire un pacte honteux de ſervitude. Depuis, Attalus qui s'étoit fait Empereur, le créa Préfet du Prétoire. * Oroſe, *l.* 7. Zozime, *l.* 6.

* LAMPADIUS, Préfet du Prétoire ſous Arcadius & Honorius. *Voyez la Proſopographie du Code Théodoſien, par* Jaques Godefroi.

LAMPADIUS (Jacques) fameux Juriſconſulte né dans le païs de Hanovre en 1593, commença ſes études à Hildesheim, à Hamelen & à Hervorden, & les continua à Helmſtadt, à Tubingue & à Heidelberg. Ce fut dans ce dernier endroit qu'il reçut le degré de Docteur en Droit des mains de Reinerus Bachovius. Il s'exerça enſuite pour le Barreau devant la Chambre Impériale à Spire, & corrigea dans ſes heures de loiſir ſa Diſ-

Diſſertation *de Juriſdictione Imperii Romano-Germanici*, que Conringius fit dans la ſuite imprimer avec le titre *De Republica Romano-Germanica*. En 1621, il fut nommé Profeſſeur extraordinaire en Droit à Helmſtadt, & peu de tems après Conſeiller de Frédéric Ulric, Duc de Brunſwick. Dans la ſuite il fut Conſeiller d'Etat du Duc George, & enfin Vice-Chancelier du Duc George-Guillaume. Sous tous ces Ducs il aſſiſta, en leur nom, aux Diétes de l'Empire & fut employé à diverſes légations dans les Cours d'Allemagne & même auprès de l'Empereur. Il rendit ſur tout des ſervices fort utiles pendant le Congrès de la paix à Munſter & à Oſnabrug, où il s'appliqua ſi fort, qu'il mourut d'abord après la paix le quatriéme mai 1649. Il laiſſa un fils nommé *Chriſtian* Lampadius, qui fut Conſeiller à la Cour de Brunſwick-Lunebourg. * *Memoriæ Juriſconſultorum Helmſtadienſ. Dict. Allemand.*

* L A M P A D I U S (M. Jean) Miniſtre Allemand de la Religion Réformée, entreprit de combattre les Ubiquitaires & écrivit contre eux un livre intitulé, *Cenſura Ubiquitatis*, hoc eſt, *ſuccincta Confutatio Argumentorum Ubiquitariorum & omnium D. Philippi Nicolai librorum.* Il attaqua encore les Luthériens ſur la Prédeſtination par un autre Ouvrage, ſous le titre de *Prodromus Concordiæ Evangelicæ de ſolido Prædeſtinationis Sanctorum Fundamento.* Jean Wéber, Miniſtre Luthérien de Heſſe, entreprit de refuter ces deux livres par un ſeul Ecrit qui a pour titre *Elenchus Prodromi quem M. Joh. Lampadius in ſubſidium Cenſuræ Ubiquitatis & ſpecialiter Dogmatis de Prædeſtinatione abſoluta Calviniſtarum emiſit.* Lampadius lui fit une Réponſe, qui attira une Replique de la part de Wéber, ſous le titre de *Lampadius neſcius*, id eſt, *Renovata Confutatio Prodromi quem Johannes Lampadius in Cenſuræ ſubſidium Ubiquitatis & ſpecialiter de abſoluta Calviniſtarum Prædeſtinatione emiſit, ſed prætenſa ignorantia hactenus ſcire noluit.* On ne ſait pas ſi Lampadius repartit par quelque Ecrit nouveau; mais il paroît que Wéber voulut terminer la querelle par ſon *Anti Lampadius.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 6. partie 1. p.* 283 *& ſuiv. n.* 62. édit. d'Amſterdam, 1725.

L A M P A D O U S E ou L A M P E D O S A, petite iſle de la Mer Méditerranée, entre la Sicile, la côte de Tunis, & l'Iſle de Malte, eſt nommée par Ptolomée, LIPADUSA. L'Arioſte qui lui donne le nom de LIPEDUSA, en fait le lieu du furieux combat d'Agramant, de Gradaſſe & de Sobrin, contre Roland, Olivier & Bradimar. C'eſt peut-être pour cette raiſon que les Mariniers Italiens appellent une maiſon ruïnée qui leur ſert de cale, *la Caſa d'Orlando*. Lampadouſe eſt déſerte, & néanmoins célébre, parce qu'il y a une chapelle dédiée à Notre-Dame, qui ſert d'aſyle à tous les Eſclaves, tant Chrétiens que Turcs qui s'y peuvent ſauver. Tous les vaiſſeaux qui y abordent, ce qui arrive aſſez ſouvent, y laiſſent quelques vivres, quelques habits, & une ſomme d'argent; les Chrétiens dans une moitié de la chapelle, qui eſt deſtinée pour les Chrétiens; & les Turcs dans l'autre moitié, qui eſt pour les Turcs. On dit qu'autant de fois que quelque Matelot y a oſé prendre la moindre choſe, il lui a été impoſſible de faire ſortir ſon vaiſſeau du port, juſqu'à ce qu'il eût reſtitué le larcin qu'il avoit fait. Les galéres de Malte ont le pouvoir de prendre l'argent qui ſe trouve ſur l'autel, & de le porter à Notre-Dame de Trapani en Sicile, où l'on a tranſporté l'image de la ſainte Vierge, qui étoit dans l'iſle de Lampadouſe. Ce fut auprès de cette iſle que la flotte de l'Empereur Charles-*Quint* fit naufrage l'an 1551. * Ptolomée, *l.* 4. Sanut, *Geograph. l.* 5. Arioſte, *Orlando Furioſo*, *Canto*. 4. Baudrand.

* L A M P E (Frédéric-Adolphe) Docteur & Profeſſeur Ordinaire en Théologie, Recteur du Collége Illuſtre de Bréme, & Paſteur de l'égliſe de S. Anſgaire, naquit à Detmolt dans le Comté de la Lippe le 19 février 1683. Son pére qui pour lors étoit Miniſtre dans cette ville, fut depuis appellé à Francfort ſur le Mein, & enſuite à Konigsberg en Pruſſe, où il eſt mort Chapelain de l'Electeur de Brandebourg. Après ſa mort le jeune Lampe ſe retira ici, & y fit de ſi grands progrès, que dans un âge peu avancé, il fut en état de publier un Traité *de Cymbalis* qui fut bien reçu, & qui depuis a été réimprimé en Hollande. L'érudition qu'il avoit acquiſe à Bréme lui ſervit beaucoup à Franeker, où il alla faire ſes études Académiques. En 1703, il fut appellé au Miniſtére pour l'égliſe de Wees dans le Duché de Cléves, & en 1706 à Duisbourg. Trois ans après il alla à Bréme en qualité de ſecond Paſteur, & fut fait premier Paſteur en 1719. Quelque tems après, on lui offrit à Francfort ſur l'Oder & à Utrecht les charges de Profeſſeur en Théologie & de Paſteur combinées. Il accepta la derniére de ces deux Vocations, mais au bout de quelques années, il retourna à Bréme où il mourut le huitiéme décembre 1729, dans la 47 année de ſon âge, d'une hémorrhagie dont il fut attaqué ſubitement, dans le tems que ſa ſanté qui avoit été fort altérée à Utrecht, ſembloit s'être paſſablement rétablie. Il avoit épouſé en 1717, *Marie-Sophie-Eléonore*, Baronne de Diemar, fille de *George-Sebaſtien* de Diemar, Baron de l'Empire, Seigneur de Waldorf & de Waſungen. Des cinq enfans que ce mariage a produits, il ne reſte que trois filles. Outre le Traité *de Cymbalis* il a publié divers Recueils de Sermons; le Myſtére de l'Alliance de Grace, en Allemand; un Commentaire Latin ſur le Pſeaume 45; Quelques Diſſertations Académiques, & divers Ouvrages de Controverſe tant en Latin qu'en Allemand. La plus conſidérable de ſes productions litéraires, eſt, ſans contredit, le Commentaire ſur l'Evangile de S. Jean qu'il publia d'abord en Latin, puis en Allemand. * *Biblioth. Germanique, tome* 19. *p.* 196 *& ſuiv.*

L A M P E D O U S E. *Voyez* L A M P A D O U S E

L A M P E S S E'P U L C H R A L E S, lampes que les Anciens enfermoient dans les ſépulchres ou tombeaux, dont la lumiére ſe conſervoit toujours, à ce qu'on prétend, parce qu'on y mettoit une huile qui ne ſe conſumoit pas, & une méche incombuſtible. On trouva, dit-on, une de ces lampes en Italie, ſous le pontificat de Paul III, dans l'urne du tombeau de Tullia, fille de Cicéron, où elle avoit été enfermée 1550 ans auparavant. Solin rapporte auſſi qu'on trouva dans un ſépulchre une chandelle qui brûloit depuis plus de quinze ſiécles, & qui tomba en pouſſiére entre les mains de ceux qui la retirérent. On aſſure que dans le territoire de Viterbe, l'on a découvert quantité de ces lampes éternelles. Ferrari néanmoins ſoutient que toutes les Hiſtoires qu'on débite de ces lampes ſépulchrales, ſont autant de fables. Pietro Santi-Bartholi, n'eſt point de ce ſentiment, puiſqu'il a fait un beau Recueil de ces lampes ſépulchrales, qu'il a fait graver en taille douce; & Jean Pierre Bellori y a joint des obſervations très-curieuſes. Ce livre a été traduit de l'Italien en Latin, par Alexandre du Kerus, auſſi-bien qu'un autre des mêmes Auteurs, ſur les anciens Mauſolées ou tombeaux des Romains, qui ont été trouvez dans la ville de Rome. L'Abbé Trithéme aſſure que ſon huile, faite de fleur de ſoufre, avec du borax & de l'eſprit de vin, brûle pluſieurs années ſans ſe conſumer. Barthélemi Korndorferen en donne deux autres ſortes dans ſon livre intitulé, *Vellus aureum*; & le Pére Kircher s'eſt vanté de réduire la flamme en cire. On fait de la méche perpétuelle avec de l'amiante, qui eſt une eſpéce d'alun incombuſtible, ou avec de l'or préparé, par une opération de Chymie, en ſorte qu'il devienne ſpongieux. Quelques uns croyent, plus raiſonnablement, que les lampes ſépulchrales ne ſont que des phoſphores, qui commencent ſeulement à brûler lorſqu'on les ouvre. *Voyez* P H O S P H O R E S. La lampe de Cardan eſt une lampe de l'invention de cet Auteur, qui ſe fournit elle même ſon huile: c'eſt une petite colomne de cuivre ou de verre, bien bouchée par tout, à la reſerve d'un petit trou par en bas au milieu d'un petit goulot, où ſe met la méche; car l'huile ne peut ſortir qu'à meſure qu'elle ſe conſume, & fait découvrir cette petite ouverture. Ces ſortes de lampes ſont devenues d'un très-grand uſage parmi les gens d'étude, & les Religieux. Lucien a feint une iſle des lampes, où il étoit arrivé. Il dit qu'elle eſt ſituée entre les Hyades & les Pleïades, un peu plus bas que le Zodiaque; que ces lampes vont & viennent comme les Habitans d'une ville; qu'elles ont toutes leur nom & leur logis, comme les Citoyens d'une République. Le Palais du Roi eſt au milieu de la ville, où il rend juſtice toute la nuit, & chacun eſt obligé de s'y trouver, pour rendre compte de ſes actions: celles qui ont failli ne ſouffrent point d'autre peine, ſinon qu'on les éteint: ce qui eſt une eſpéce de mort civile parmi elles. * Lucien, *Dialog.* Roger Bacon, *de Mirabili poteſtate artis & naturæ. Voyez* auſſi les articles de L I C E T O, & de F E R R A R I.

L A M P E'T I E, fille d'Apollon & de Clyméne, & ſœur de Phaëton & de Phaëtuſe, s'affligea tellement de la mort de ſon frére, que les Dieux la changérent, avec ſa ſœur, en peuplier, & leurs larmes en ambre. Les Poëtes les font filles du Soleil & de Nééra. * Ovide, *Metam. l.* 2. *v.* 349. Homére, *Odyſſée, l.* 12. *v.* 375.

L A M P E'T I E N S, Hérétiques ſortis d'un certain Lampétius, qui débitoient ſes erreurs dans le ſeptiéme ſiécle, condamnoient les vœux monaſtiques, permettoient à ceux qui vivent en communauté, de porter des habits à leur fantaiſe, & approuvoient quelques dogmes des Ariens. S. Jean de Damas en fait mention: ce que Pratéole a ignoré, lorſqu'il a confondu ces errans avec les Sectateurs de Wiclef, l'an 1352. * Sandére, *Hæreſ.* 326. Gauthier, *Chron. ſiécle VII. c.* 15.

* L A M P O N (Le Port de) Port de mer d'Aſie, dans l'Iſle de Luçon, l'une des Iſles Philippines. Il eſt ſur la côte orientale de cette iſle dans l'endroit où finit le 15 degré de latitude, & ſous le 141 de longitude. * M. Deliſle, *Carte des Indes & de la Chine.*

* L A M P O N, ville d'Aſie dans les Indes Orientales. Elle eſt dans la partie méridionale de l'Iſle de Sumatra, au fonds d'un Golfe que forme là le Détroit de la Sonde. * Le même.

* L A M P O N I A N O (Jean-André) iſſu d'une illuſtre famille Milanoiſe, fut l'un des trois Domeſtiques de Galéas Sforce, Duc de Milan, qui conſpirérent contre ce Prince, & qui lui ôtérent la vie dans l'égliſe de S. Etienne, le 26 de décembre 1476. Ce fut Lamponiano, qui lui donna les deux premiers coups. Il faiſoit ſemblant d'écarter la foule, & d'avoir des lettres à préſenter à ce Duc. Il étoit fâché contre lui pour un procès, où il n'avoit pu faire intervenir contre ſa partie les offices de ce Prince, & il eſpéroit de trouver ſon compte dans une révolution d'Etat; car il avoit beſoin de quelque reſſource, parce qu'il avoit mangé la principale partie de ſon patrimoine, & ſe ſentoit auſſi vain & auſſi adonné au luxe qu'auparavant. Ses deux Complices étoient Charles Viſconti, & Jérôme Olgiati. Ce dernier fut engagé dans ce noir complot par la gloire, qu'un Maître d'Ecole, ennemi du Duc, lui faiſoit voir dans le meurtre d'un Tyran. Quant à Charles Viſconti, deux raiſons puiſſantes l'y engagérent, l'une qu'il croyoit que les Sforces avoient uſurpé la domination, au préjudice de ſa famille, l'autre que Galéas avoit débauché ſa ſœur, & l'avoit communiquée à un beau jeune homme ſon mignon. Lamponiano ſe voulant ſauver à travers des femmes fut tué par un More. Son cadavre mordant la pouſſiére fut livré à la populace, qui en fit ſon jouet pendant quelque tems. Pierre Crinitus a fait des vers à la louange de cet Aſſaſſin. Ils ſont au ſecond livre de ſes Poëſies, & ont pour titre, *De Virtute Johannis Andreæ Lamponiani Tyrannicidæ.* En voici les ſix premiers,

Parabat olim ſacra Bruti Manibus
Antiqua virtus Italûm.
Ac forte lectam dum rependit hoſtiam
Marti dicatam vindici,
Frontem retorſit illico ad acres Inſubres
Mirata fortem dexteram.

On dit que ce Duc de Milan avoit de belles qualitez, & qu'il gouvernoit en bon Prince. Mais il avoit une extréme impudicité, & les Dames de sa Cour faisoient gloire de leurs galanteries. * Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* aussi LAMPUGNANO qui est le même que LAMPONIANO.

LAMPOURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

LAMPRA, bourg de l'Attique, dont parle Pausanias, dans ses *Attiques*. Suidas dit qu'il étoit de la Tribu Erechthéïde, & qu'il y en avoit deux de ce nom, l'un maritime, l'autre sur un lieu fort élevé. Velius le met au Golfe Saronique, à l'orient d'hiver de la ville d'Athénes, près d'un lieu dit *Ægina*. Plutarque dans la Vie d'Aristide, dit qu'Eschine étoit du bourg de Lampra. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* LAMPRIDE, vintiéme Roi des Assyriens, régna après Bellepares, depuis l'an 2676 du monde jusqu'en 2707, qu'il eut Sosare pour successeur. * Eusébe, *in Chron.*

LAMPRIDE ou ÆLIUS LAMPRIDIUS, Historien Latin, vivoit sous le régne de Dioclétien, & de Constantin *le Grand*, dans le quatriéme siécle. Nous avons de lui quatre Vies d'Empereurs, savoir, de Commode *Antonin*, d'Antonin *Diadumene*, d'Antonin *Elagabale*, & d'Alexandre *Severe*, dont il a dédié les deux derniéres à Constantin. La premiére édition de Lampride, qui fut faite à Milan, lui attribue la Vie d'Alexandre *Severe*, que le Manuscrit de la bibliothéque Palatine, & Robert à Porta de Bologne, attribuent à Spartien. Quelques Auteurs, s'appuyant sur ce que Lampride & Spartien portoient tous deux le surnom d'Ælius, se sont persuadez que ce n'étoit qu'un même Ecrivain. Vopiscus témoigne que Lampride est un de ceux qu'il a imitez dans la Vie de Probus. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2.

LAMPRIDE (Benoît) de Crémone, Poëte célébre, dans le XVI siécle, suivit Jean Lascaris à Rome, & y enseigna les Langues Gréque & Latine. Après la mort du Pape Léon X, l'an 1521, il se retira à Padoue, où il s'employa à instruire la Jeunesse, avec plus d'égard pour son intérêt, que pour sa gloire. Frédéric de Gonzague l'appella à Mantoue, pour lui confier l'éducation du Prince son fils. On remarque qu'il étoit si timide, que ses amis ne pûrent jamais lui persuader de parler en public. On a de cet Auteur des Epigrammes & des vers Lyriques, tant en Grec qu'en Latin, & que l'on trouve séparement, & parmi les délices des Poëtes d'Italie. Ses Odes sont graves & savantes, & il a tâché d'imiter Pindare; mais il n'a pas eu assez de force pour suivre le vol de ce Poëte. * Paul Jove, *Elog. c.* 9. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 164 & 165. *n.* 1269. édit. d'Amsterdam 1725.

LAMPSAQUE, ville célébre de Mysie, ou de la province de l'Hellespont, sur le bord de ce bras de mer, dit *de saint George*, ou *la Chersonése Thracienne*, est très-ancienne, & fut bâtie par les Phocéens, la deuxiéme année de la XXXI Olympiade, & 653 avant JESUS-CHRIST. Il y avoit un port très sûr à 270 stades d'Abyde, Elle fut nommée *Pityusa*, selon le témoignage de Strabon; selon le Noir on l'appelle présentement *Aspico*, ou *Lampsico* selon Sophien, & *Lepseke* comme le veut Leunclavius. Priape fut particuliérement révéré dans ce lieu, qui étoit celui de sa naissance. Aussi Virgile en parle en ces termes, *Georg. l.* 4. *v.* 110 & 111.

Et custos furum atque avium, cum falce saligna
Hellespontiaci servit tutela Priapi.

& Ovide, *Tristium l.* 1. *Eleg.* 10. *v.* 26.

Et te ruricola, Lampsace, tuta Deo.

C'étoit une des trois villes que Xerxès donna à Thémistocle pour son entretien. *Magnésie* étoit pour son pain, *Myuns* ou *Myonte* pour sa viande, & *Lampsaque* pour son vin. Les Turcs qui y habitent, ne sont pas si scrupuleux que dans d'autres lieux, où ils n'osent cultiver les vignes ni boire du vin. Ici sous prétexte d'avoir des raisins, ils ne laissent pas de faire des vins cuits qui leur sont permis, & de l'eau de vie qu'ils boivent comme les Européens. Cette ville est encore assez peuplée pour le païs, avec un Archevêché des Grecs, à dix milles de Gallipoli, au Levant. * Ptolomée. Strabon. Pline. Méla, & les autres Géographes, font très-souvent mention de cette ville. Spon, *Voyages, tome* 1. *p.* 211. de l'édition de Lyon 1678.

CONCILE DE LAMPSAQUE.

Les demi-Ariens célébrérent, l'an 364, ce Concile, sous le Pontificat du Pape Libérius, & sous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils y condamnérent les Formules de Foi publiées dans Rimini & dans Constantinople; & confirmérent celle qui avoit été faite à Antioche, l'an 341, du tems de la dédicace du temple doré, laquelle le Synode de Séleucie, célébré l'an 359, avoit reçue. Mais on n'y parla point du Symbole de Nicée: ce qui a fait croire que cette Assemblée n'étoit pas composée de Prélats Orthodoxes: cependant S. Basile, & les autres Evêques Orthodoxes, l'ont reconnu, quoique Socrate assure que l'erreur des Macédoniens y parut plus à découvert qu'elle n'avoit encore fait. Eudoxe & Acacius, Chefs des Ariens, y furent aussi déposez, & Eustathius fut remis sur le Siége de Sébaste. *Consultez le second tome des Conciles* de la derniére édition de Paris, *p.* 829, 887, où il est aussi rapporté quelque chose d'un autre Synode de Lampsaque, tenu contre Eudoxe, Evêque Arien, & assemblé vers l'an 369, entre le second & le troisiéme Concile que le Pape Damase tint à Rome. * S. Basile, *Epist.* 72. 79 & 82. Socrate, *l.* 4. *c.* 4. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 7. *Conciles, tome* 2.

LAMPSON (Dominique) natif de Bruges, Peintre & Poëte, passa une partie de sa vie en Angleterre dans la maison du Cardinal Polus. Après la mort de ce Cardinal, il repassa dans les Païs Bas, où il servit en qualité de Sécretaire trois Evêques de Liége, & où il mourut l'an 1598, âgé de 67 ans. Lipse dit que Lampson étoit un bel Esprit, & un des ornemens de la Flandre. Ses Ouvrages imprimez sont, *In Tabulam Cebetis Carmen; Ode ad Ernestum Bavarum; Vita Lamberti Lombardi; Elogia in effigies Pictorum celebrium Germaniæ Inferioris, carmine; Psalmi septem Pœnitentiales Lyricis versibus redditi.* * Valere André, *Bibliotb. Belgica, p.* 194. Lipsii *Epist. ad Belg. Cent.* 2. *Epist.* 4. De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 341 & 342, édit. de Hollande 1715.

* LAMPSON (Nicolas) frére du précédent, naquit aussi à Bruges. Il fut Protonotaire de l'Eglise Romaine, Chanoine & Doyen de l'église collegiale de Liége, & Conseiller du Prince, aima & cultiva la Poësie comme son frére, & fit quelque petites piéces en vers, inserées parmi celles que son frére publia. Il mourut en 1635 dans un âge fort avancé. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 690.

LAMPTA, bourg du Royaume de Fez. Il est près de la ville de Fez, & il a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Vobrix* ou *Bobrix*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAMPTAH & LAMTHOUNAH, grande campagne en Afrique, qui s'étend depuis les racines du Mont Atlas, jusqu'à Ségelmesse à l'orient, & jusqu'à Tocrur & Sala vers le midi. C'est dans cette grande étendue de païs que l'on place le Désert que nous nommons *Savara*, qui n'est éloigné de l'Océan Ethiopique que de trois journées de Caravane. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

LAMPUGNANI (Jean-André) Domestique de Galéas Sforce, Duc de Milan, fut l'un des trois Conjurez qui assassinérent ce Prince, dans l'église de saint Etienne, le 26 décembre 1476. Il ne se porta à cette perfidie, que par un mécontentement qu'il prétendoit avoir reçu du Duc, qui avoit refusé de lui rendre justice, au sujet d'un Bénéfice, dont il avoit été pourvu, & dont l'Evêque Côme, de la Maison des Castillons, l'avoit dépouillé. Lampugnani, assisté de ses deux complices, Charles Visconti, & Jérôme Olgiati, porta les deux premiers coups au Duc, feignant d'avoir des lettres à lui présenter, & fut aussi-tôt percé lui-même de plusieurs coups. Il ne laissa pas de fuir; mais étant tombé de foiblesse dans l'endroit de l'église où les femmes étoient assemblées, il y fut achevé par un Maure. Ses complices furent pris & punis par les plus cruels supplices. On admira la fermeté d'Olgiati; car voyant que le bourreau détournoit la tête en le tourmentant, *Prens courage*, lui dit-il, *& ne crains point de me regarder: les peines que tu crois me faire souffrir, sont toute ma consolation, quand je me souviens que, si je les endure, c'est pour avoir tué le Tyran, & rendu la liberté à ma patrie.* Cependant Sforce étoit assez bon Prince, & avoit peu de vices éclatans, hors celui d'être trop addonné aux femmes. * Paul Jove, *dans l'Eloge de Galeas Sforce.* Egnatius, *l.* 3. *c.* 2. *l.* 8. *c.* 15. Brutus, *in Hist. Florent.* Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* aussi LAMPONIANO qui est le même que LAMPUGNANI.

LAMPUGNANI (Jérôme) de Milan, Jurisconsulte, dans le XVII siécle, a enseigné dans plusieurs villes d'Italie, & a composé quelques Ouvrages, comme, *Compendium Introductionis ad Justinianeas Institutiones; De ratione studendi in utroque Jure, &c.* Il mourut l'an 1644. * Janus Nicius Erythræus a fait son Eloge, *Pinac. II. Imag. Illust. c.* 38.

LAMPURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

LAMUS, Roi des Lestrigons, duquel la famille des Lamies à Rome prétendoit descendre, étoit fils de Neptune. Il en est parlé dans Homére, *Odyssée, l.* 10. *v.* 81. & dans Horace, *Carmin. l.* 3. *Ode* 17. *v.* 1. Il y a eu un autre LAMUS fils d'Hercule & d'Omphale, Ovide, *Epist. Heroid.* 9. *v.* 54. & *Metam. l.* 14. *v.* 233; & un troisiéme de Sparte, commandant des Péloponnésiens, qui étoient à la solde de Nectanébus Roi d'Egypte. Le premier avoit donné le nom à la principale ville des Lestrigons, qui étoit proche de Formies & de Gaiette, ou plutôt à l'une de ces deux villes. Il y en avoit une autre de même nom dans la Cilicie près de Tarse. * Silius Italicus, *Punic. Bell. l.* 8. *v.* 531.

LAMY. *Voyez* LAMI.

* LAMYRS, montagne de l'Ecosse méridionale dans la province de Lothiane, du côté de celle de Merche. La plus haute de ces montagnes s'appelle *Lomure Law.* * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1129.

LAMZWERDE (Jean-Batiste de) Médecin, publia à Amsterdam, en 1670, un livre *in octavo*, sous ce titre, *Expiratio Respirationis Swammerdammianæ una cum Anatomia Neologices Job. de Raei, quibus adjecta est utriusque Philosophiæ Clavis, & mirabilis de Carbonum, Arenarum & Lapillorum excretione per alvum & vesicam, urinæque vomitu Historia.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A N.

LAN (le Mont de) qu'on croit être le lieu de la Gaule Narbonnoise, nommé anciennement *Melosedum*. C'est un village du Dauphiné, situé entre la ville de Grenoble & celle de Briançon, au sommet de la montagne de Lan qui est fort haute, & qui a sur le sommet un chemin sur la roche vive, bordé de gardefoux, parce qu'il est au bord d'un précipice affreux, au fond duquel coule la riviére de Romanche. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANA (Jean de) de Bologne, Religieux de l'Ordre de S. Augustin dans le XV siécle, étoit Docteur de Paris, & écrivit sur le Maître des Sentences, &c. Ce qu'on pourra voir dans les Auteurs de l'Histoire de Bologne. Il mourut le 22 juillet 1357, âgé de 93 ans.

LANAR ou LANARC. *Voyez* LANERCK.

* LANASSA (*Lanassa*) petite fille d'Hercule. Pyrrhus, Roi

Roi des Epirotes, étant entré dans le temple de Dodone, pour y consulter l'Oracle, il y enleva Lanasse, l'épousa & en eut huit enfans. * Justin, *l.* 17. *ch.* 3. *Voyez* l'article d'EPIRE.

LANBEDER, ville avec marché de la contrée de Moython, dans le sud est du Comté de Cardigan, situé à l'occident de la riviére de Twy, qui la sépare du Comté de Cardigan, à 146 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* LANCAN ou LANKAN, riviére d'Asie, prend sa source, à l'ouest de la Chine dans la Tartarie au Royaume de Boutan. Après avoir coulé l'espace d'environ vint lieues, elle entre dans la Chine, où elle traverse du nord-nord-ouest au sud-sud-est la province de Younnan. Ensuite elle entre dans le Royaume de Tonquin, qu'elle traverse d'un bout à l'autre, puis en continuant son cours à peu près de la même maniére, elle traverse deux Lacs; après quoi coulant de l'ouest à l'est elle se rend dans le Golfe de la Cochinchinne.

LANCASTRE, province d'Angleterre, qui faisoit autrefois partie du Royaume de Mercie, a pour bornes à l'ouest, l'Océan occidental, autrement la Mer d'Irlande, au midi, le Comté de Chester; à l'Orient le Duché d'York; au nord, la province de Westmorland; & au nord ouest celle de Cumberland. Elle a 57 milles de longueur, 31 milles de largeur, & 163 de tour. L'air y est fort bon & fort peu sujet aux brouillards, & les Habitans y sont généralement robustes & vigoureux. Une partie de ce païs est platte & unie, produisant sur tout beaucoup de froment & d'orge, & le pié des montagnes de très-excellente avoine; mais les endroits montagneux qui sont du côté de l'est, sont la plupart pierreux & stériles. Il y a dans le plat païs des marais, mais qui ne sont pas tout à fait inutiles, car on en tire d'excellentes tourbes; &, ce qui est surprenant, on y trouve quelquefois des arbres entiers qui croissent sous la terre, comme sont d'autres plantes, selon l'opinion de Camden. Le Mersey, la Ribble & le Lon ou Lune, sont les principales riviéres de cette province, & leurs cours est de l'est à l'ouest. Elles se jettent toutes trois dans la Mer d'Irlande. Le Mersey la sépare du Chestershire au midi, la Ribble arrose le milieu de la province, & le Lon les parties septentrionales. Il y a aussi dans cette province divers Lacs dont les principaux sont le Winder & le Merton. Le premier s'étend l'espace de dix milles en longueur & de quatre en largeur. C'est le plus grand Lac qu'il y ait en Angleterre. Il sépare une partie de la province de Lancastre de celle de Westmorland, son eau est fort claire, & le fond est couvert de petites pierres. On y trouve quantité de truites, de brochets, de perches, mais particuliérement un poisson très-délicat qui s'appelle Charr, & que l'on ne trouve point ailleurs, hormis dans Ulleswater, autre Lac sur les confins du Cumberland & du Westmorland. Quelque stériles que soient certains endroits de cette province, le reste est très-fertile en blé & en pâturages, en volaille, en gibier & en poisson; & les bœufs de ce païs, comme ceux de Sommersetshire, sont d'une grandeur prodigieuse. Pour le chauffage, il y a non seulement des tourbes, mais aussi abondance de charbon de terre, dont on fait plusieurs utensiles, presque aussi beaux que si c'étoit du jayet. Pour bâtir, il y a diverses carriéres, & pour faire de la toile, le chanvre y croit à merveille. De toutes les provinces d'Angleterre, il n'y en a point où il y ait tant de Catholiques Romains que dans celle-ci. Les femmes y sont très-belles, & c'est peut être de là que vient cette expression *les Sorciéres de Lancastre.* Enfin cette province est du nombre de celles que l'on appelle Palatines, & elle a donné le titre de Duc à plusieurs Princes du sang. Il s'y trouve quinze tant villes que bourgs qui ont droit de marché, & 26 églises paroissiales fort nombreuses, sans compter les chapelles. Après Lancastre, capitale de ce Comté, les principaux endroits sont Manchester, Preston, Blackburn, &c. Elle est divisée en sept Hundreds ou Quartiers. * Du Chêne, *Hist. d'Anglet. en Henri V. & suiv.* Camden, *Descr. d'Anglet.* Polydore Virgile, *Hist. d'Anglet.* Monstrelet. Beeverell, *Délices d'Anglet. p.* 286.

LANCASTRE, ville capitale du Comté de Lancastre, est ancienne, & située sur la rive droite du Lune a 233 milles de Londres. L'an 1322, les Ecossois ayant mis le feu à la vieille ville, dont on montre encore les ruïnes, on la rebâtit quelque tems après sur une belle & agréable colline plus proche du Lune, & aujourd'hui l'on y remarque un magnifique pont sur cette riviére, un château bien bâti & fortifié à l'antique, & une belle église. Lancastre est passablement grande, & médiocrement peuplée. Le Lune qui y porte bateaux, & qui n'est pas loin de son emboûchure, lui procure une grande commodité tant pour la pêche que pour le commerce. Le premier Comte de *Lancastre* a été *Jean*, frére du Roi *Richard* I. Après lui, *Edmond*, dit *le Bossu*, fils puîné du Roi *Henri* III, obtint de son pére la même dignité, & la transmit à ses fils *Thomas* & *Henri.* Celui-ci eut un fils nommé aussi *Henri*, qui reçut du Roi Edouard III, le titre de Duc de Lancastre. Il eut deux filles, l'une nommée *Mathilde*, qui mourut sans enfans, & l'autre *Blanche* qui épousa *Jean de Gand*, quatriéme fils d'*Edouard* III, en faveur duquel le Roi son pére érigea la Terre de *Lancastre* en *Comté-Palatinat*, lui donnant en même tems le titre de Duc. Ce *Jean de Gand* devint si puissant par cet héritage, & par quelques autres qu'il eut encore, qu'il donna de la jalousie aux Rois mêmes d'Angleterre. Il prenoit les titres *de Duc d'Aquitaine & de Lancastre*, *Comte de Derby*, *de Lincoln & de Leicester*, ausquels il ajoûtoit celui de *Senechal d'Angleterre.* Ce furent les Descendans de ce Jean de Gand, qui suscitérent les funestes divisions des Maisons de *Lancastre* & d'*York* dont les partis se distinguoient par la Rose Rouge pour *Lancastre*, & par la Rose Blanche pour *York.* Ils déchirérent l'Angleterre par des guerres civiles pendant le XV siécle. Ces guerres durérent 86 ans, depuis l'an 1399, jusqu'à l'an 1485. Elles commencérent par *Henri*, fils de *Jean de Gand*, qui ayant contraint le Roi *Richard* II, de résigner la Couronne, & s'étant fait élire & couronner Roi, prit le titre de *Henri* IV. Les divisions se perpétuérent sous trois Rois de la Maison d'*York*, & sous quatre de la Maison de *Lancastre*, tous quatre nommez *Henri.* Elles produisirent trente batailles rangées, & coutérent la vie à trois Rois d'Angleterre, à un Prince de Galles, à douze Ducs, à un Marquis, à dix-huit Comtes, à vint-trois Barons, & à quantité de Noblesse. Enfin l'an 1485 vit renaitre la paix par le mariage de *Henri* VII, de la Maison de Lancastre avec *Elisabeth*, fille d'*Edouard* IV, de la Maison d'York. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 288, *& suiv.*

* LANCEA (Blaise) Gentilhomme de Catane en Sicile, célébre Jurisconsulte, fit honneur à sa famille par son savoir, par ses hauts emplois & par ses richesses. Il étoit un excellent Avocat & un éloquent Orateur, & s'étoit attiré l'estime de toute la Sicile, aussi-bien que celle de l'Empereur Charles-*Quint* & de Ferdinand son frére. Il étoit un des Juges de la Cour Souveraine du Royaume, & en fut souvent Vicaire général. En 1517, il contribua beaucoup à étouffer une sédition qui s'étoit élevée en Sicile. Il n'en vint pas à bout sans avoir eu beaucoup à souffrir, & l'Empereur pour le récompenser de ses services l'honora de la charge de Conseiller. Il mourut le huitiéme octobre 1535. On dit que l'on a de lui, *Consilium; Apostillæ super ritu Regni Siciliæ; Commentaria ad cap: Volentes; Responsa Feudalia; Consilia plura; Allegationes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LANCEANUS (Silvius) Médecin, florissoit en 1603. Il est Auteur d'un livre sur l'Hydropisie, pour prouver que la cause n'en est pas toujours dans le foye; & d'un autre sur la génération, de la cure des moles, & de la formation du fœtus. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LANCELLA (Antoine) naquit à Palerme le troisiéme février 1641, Il entra dans la Société des Jésuites, & il enseigna à Palerme & à Messine les Humanitez, la Philosophie & la Théologie Morale. Il étoit aussi fort habile dans le Droit Canonique. On a de lui en Latin, *Hecatombe Eucharistica*, *seu Epigrammatum Centuria*, *triticeis sub velaminibus*, *Deo Opt. Max. dicata; Liber Amorum puellulo Jesu sacer*, *elegiacis numeris exaratus:* & en Italien, *La Vie & la Doctrine de N. S. J. C. tirée des quatre Evangélistes*, *&c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LANCELOT ou VOESIN, Seigneur de la Popeliniére, Gentilhomme Gascon, vivoit sur la fin du XVI siécle, l'an 1584. Il écrivit une Histoire de France, qui contient les régnes des Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, & tout ce qui s'est passé dans les provinces de l'Europe & païs voisins, soit en paix, soit en guerre, depuis l'an 1550 jusqu'en 1577; un Ouvrage intitulé les trois Mondes; l'Histoire des Historiens, &c. La Popeliniére étoit Calviniste, comme on le peut voir par son Histoire, qui n'est pas toujours favorable aux Catholiques. François de la Croix-du-Maine, & Antoine du Verdier-Vauprivas parlent de lui dans leurs Bibliothéques. * Du Chêne. Vossius, &c.

LANCELOT (Jean-Paul) Jurisconsulte célébre à Perouse dans le XVI siécle, composa divers Ouvrages, entre autres celui des Institutes du Droit Canon, à l'imitation de ceux que l'Empereur Justinien avoit fait dresser pour servir d'introduction au Droit Civil. Il dit dans la préface de cet Ouvrage, qu'il y avoit travaillé par ordre du Pape, & que ses Institutes furent approuvez par les Commissaires qu'on avoit députez pour les examiner. Nous en avons diverses éditions, avec des Notes de Jérôme Clara, & de Jean Doujat. Lancelot a composé d'autres Traitez, *De Substitutionibus; Breviarium Prætorium & Curiale, ac de Decurionibus*; la Vie de Barthole; une Apologie pour Barthole & pour Balde, &c. Il mourut à Pérouse sa patrie l'an 1591, âgé de 80 ans. Divers Auteurs parlent de lui avec Eloge. * *La Bibliotheque des Ecrivains d'Ombrie*, par Louïs Jacobilli.

LANCELOT (Robert) frére de Jean-Paul, fut Docteur en Droit, & Professeur de l'Université de Pérouse. Il brilla dans le Barreau à Rome, où il mourut vers l'an 1585. Nous avons de lui, *De Appellationibus; De Attentatis & innovatis; De Restitutione in integrum*, *&c.* * Jacobilli, *Biblioth. Umbr.*

LANCELOT, connu sous le nom de SECUNDUS LANCELOTUS, Général de l'Ordre des Olivetains étoit de Pérouse, & s'aquit beaucoup de réputation par son éloquence & par son savoir, dont on voit des marques dans ses Ouvrages. Les plus considérables sont, l'Histoire de son Ordre; l'*Hoggidi*, *overò gli ingegni moderni; Farfalloni degli antichi Historici; Acus Nautica*, *&c.* Il étoit venu à Paris pour faire imprimer ce dernier Ouvrage, & il y mourut le 13 janvier 1643. * Thomasini, *de Vit. Illustr. Viror.* Jacobilli, *Biblioth. Umbr. &c.*

LANCELOT (Claude) Religieux Bénédictin, natif de Paris, fut élevé dès l'âge de 12 ans dans le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, où il entra l'an 1627. Après avoir fait ses études, il se retira à Port-Royal, & fut chargé de l'instruction de quelques enfans. Il s'aquitta de cet emploi avec tout le soin & toute l'application possible; & s'exerça si bien dans l'art d'instruire les autres, qu'il dressa ces excellentes Méthodes Latine, Gréque, Italienne & Espagnole, dites communément *de Port-Royal:* Méthodes autant recommandables par l'ordre & la facilité, que par la science profonde des principes & de l'Analyse de la Grammaire de ces Langues. Il passe pour avoit fait la Grammaire générale & raisonnée, traduite en diverses Langues. Il est aussi l'Auteur du *Jardin des Racines Gréques.* S'élevant à des Sciences plus hautes, mais qui consistoient toujours dans des faits, il travailla avec assiduité à l'édition de cette belle Bible de Vitré, à laquelle il joignit des Dissertations Chronologiques (dans l'édition *in folio*) qui ont été généralement estimées, aussi bien que les tables de l'édition *in quarto* à cause de leur netteté & de leur justesse, lesquelles on a mises aussi à la fin des Discours de M. Royaumont sur la Bible. Il fit aussi une Dissertation sur l'hé-

l'hémine de vin & la livre de pain, dont il est parlé dans la Régle de S. Benoît, par où il fait voir combien il avoit étudié la matiére des poids & des mesures des Anciens, & les Régles des Moines. Elle fut premiétement *in douze*, & puis *in octavo*, fort augmentée. Il a traduit les Fables de Phédre, & quelques Comédies de Térence purgées de leurs saletez. Ces Ouvrages lui ont aquis beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres. On dit qu'il a aussi laissé sur la Régle de S. Benoît, un Traité qui passe pour un chef-d'œuvre. On lui doit encore une nouvelle disposition de l'Ecriture Sainte, pour lire toute la Bible pendant l'année; & une nouvelle Méthode pour apprendre le chant, beaucoup plus facile & plus commode que l'ancienne. Son mérite le fit choisir par Madame la Princesse de Conty, pour être auprès des Princes ses enfans. Il soutint avec peine cette place honorable jusqu'à la mort de cette Princesse. Du depuis, M. le Marquis de Louvois voulut l'avoir pour ses enfans, lui offrant mille écus de pension viagére, sur telle nature de biens qu'il voudroit choisir; mais il aima mieux se retirer à l'Abbaïe de S. Cyran, pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu depuis long-tems de se faire Moine. Après avoir distribué aux pauvres tout ce qu'il possédoit, il se renferma dans cette Abbaïe, y fit profession, & y mena une vie exemplaire. Ayant été compris dans quelques brouilleries qui arrivérent dans cette Abbaïe, il fut relégué à l'Abbaïe de Quimperlé, où, après avoir vécu encore seize années, il mourut en odeur de sainteté, à ce qu'on dit, le 15 avril, âgé de près de 80 ans, d'une fluxion sur la poitrine accompagnée de fiévre, d'oppression & de crachement de sang. On ajoûte que dès que le bruit de sa mort se fut répandu, on vit accourir du monde de toutes parts pour le révérer, & comme l'on s'apperçut que l'on coupoit des piéces de ses habits, pour les garder comme des Reliques, on fut contraint de fermer promtement son cercueil. Dom Lancelot étoit d'un naturel doux, simple, plein de droiture & de piété, assidu au travail & à la priére, aimant la retraite, fuyant la gloire, cherchant la paix, ennemi des Disputes & des contestations. Ayant été dès son bas âge tiré des occasions du péché, il a passé sa vie dans l'innocence. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. édition.

LANCELOT (André) Evêque de Winchester en Angleterre, vivoit sous le régne d'Elizabeth, de Jacques I, & de Charles I. Il étoit né à Londres & étoit fils d'un bon Marchand. Il étudia à Cambridge avec succès. Il fut fait Membre du Collége de Jésus à Oxford, par celui qui en fut le Fondateur. Après avoir été reçu Maître ès Arts, il s'attacha entiérement à l'étude de la Théologie. Henri, Comte de Huntington, le prit pour l'accompagner dans le Nord d'Angleterre dont il étoit Président, & par l'éloquence de ses Prédications il y porta plusieurs Catholiques Romains à se faire Réformez. François Walsingham Sécretaire d'Etat lui procura la charge de Vicaire de S. Gilles. Après divers autres emplois, il fut fait Chapelain ordinaire de la Reine Elizabeth, qui le fit premier Prébendaire, & peu de tems après Doyen de Westminster. Le Roi Jacques I, le fit Evêque de Chichester, d'où il passa à l'Evêché d'Ely, puis à celui de Winchester: il fut fait en même tems Doyen de la chapelle. Il étoit pieux, subtil & prudent Prédicateur, d'une vie sans reproche, & fort charitable. Les six derniéres années de sa vie, il dépensa treize cens livres sterling en aumônes particuliéres: & en mourant il laissa un fonds de quatre mille livres sterling pour l'entretien des pauvres. Il mourut le 25 septembre 1626, l'an troisiéme du régne de Charles I, & le 71 de son âge. Il a écrit plusieurs Ouvrages qu'on a encore à présent, & entre autres un Corps de Sermons, où il y en a 96. * *Diction. Anglois.*

LANCELOT, Roi de Naples. *Cherchez* LADISLAS.

LANCELOTTE ou LANCEROTTE, est une des Isles Canaries qui est vers les côtes du Royaume de Sus en Afrique, à cinq lieues de l'Isle de Forteventura du côté du Nord. Cette isle qu'on prend communément pour la *Junonia Minor* des Anciens, peut avoir dix lieues de long & quatre de large, & a un beau bourg qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANCESTON. *Voyez* LAUNSTON.

* LANCHESTER, *Longovicum*, étoit anciennement une petite ville des Brigantes; mais ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté de Durham, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

LANCHIDOL, en Latin *Mare Anchidolium.* C'est une partie de l'Océan oriental. Elle est entre l'isle de Java & les Moluques qui la terminent vers le Nord, & la Nouvelle Hollande, partie des Terres Australes vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANCIANO, ville d'Italie avec Archevêché, dans l'Abruzze Citérieure, province du Royaume de Naples, est très-renommée par les foires qui s'y tiennent au mois de mai & d'août, & qui y attirent des Marchands de toutes sortes de nations. Ceux du païs l'appellent aussi *Lansano*, & quelques-uns croyent qu'elle a été bâtie sur les ruïnes d'Auxane, qui est l'*Auxanum* des Anciens. Les Péres de l'Oratoire de Rome y firent en 1598 un établissement, & on leur donna l'Abbaïe de S. Jean *in Venere*, qui est proche de la ville. Elle a dix bourgs dans sa dépendance. Ces Péres y ont établi un Séminaire pour élever de jeunes gens destinez à l'état ecclésiastique. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Mazello & Baccon, *Descr. Regni Neapol.* Le Mire, *Geogr. Ecclef.*

LANCIA-ROTTO GALLIA, Jurisconsulte. *Cherchez* GALLIA.

LANCILOT (Corneille) de Malines, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Docteur en Théologie, frére de *Henri* Lancilot, qui fait le sujet de l'article suivant, savoit, outre sa Langue maternelle, les Langues Françoise, Espagnole & Italienne. Il eut plusieurs emplois dans son Ordre, fut Recteur de plusieurs Colléges, & Prieur Provincial de tout l'Ordre dans les Païs-Bas. Il établit un couvent de son Ordre à Anvers, aidé pour cela des charitez des personnes pieuses. On a de lui *Nectar & Antidotum ex Operibus D. Augustini collectum & digestum ordine alphabetico, contra Sectatores quoslibet; Pancarpium Augustinianum, continens Vitas S. Augustini, sanctæ Monicæ, S. Nicolai Tolentinatis, & Beatæ Mariæ Encomium; Sodalitatis Corrigiatæ Privilegia, Indulgentiæ, &c. Vita D. Augustini fusius scripta; Lucerna Vitæ perfectæ, cum Sacerdotalis, tum Monachalis, juxta Regulam D. Augustini.* Ce dernier Ouvrage n'a paru qu'après sa mort. Il mourut de la peste le 20 octobre 1622. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 156 & 157.

LANCILOT (Henri) frére du précédent, naquit à Malines en 1576. A l'âge de 18 ans il entra à Malines dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin, & fut de là envoyé à Louvain pour y faire son Cours de Philosophie & de Théologie. A l'âge de 25 ans, il commença à avoir des emplois dans son Ordre. Il fut Prieur à Hasselt, à Tréves, à Gand, à Anvers, jusqu'à trois fois dans la ville de Bruxelles; puis Définiteur de son Ordre dans les Païs-Bas; enfin Commissaire général le long du Rhin & en Souabe. On a de lui, *Pharos Apostolica, sive Missionis illegitimæ omnium Ministrorum, præsertim Lutheranorum & Calvinistarum, Demonstratio Apostolica; Capistrum Hunnium, sive Apologeticus pro Demonstratione de illegitima Missione, &c.; Anatomia Christiani deformati, sive Exegesis Theologica, Catholica, Moralis Epistolæ Canonicæ D. Judæ Apostoli; Abecedarium Luthero-Calvinisticum; De Libertate Religionis e Republica Christiana proscribenda; Paralleli septuaginta tres Augustini Romano-Catholici, & Augustino-Mastigis Hæretici; Corona Calviniana quinque margaritis in gratiam Evangelicorum adornata; Parænesis ad Ferdinandum II, Imperatorem, pro Calvinismi e toto Imperio proscriptione; Parænesis ad Romano-Catholicos Ducis-Silvios; Os blasphemum Calvini; Corona justitiæ Ecclesiæ Triumphantis, de beatitudine animæ & corporis; Funiculus triplex Religiosæ obligationis, perfectionis & observationis; Viticula Mariana viginti pampinis mysticis adornata; Lapis Adjutorii*, hoc est, *Psalmi quarti*, Cum invocarem, &c. *Exegesis Theologica, Catholica, Moralis; Commentarius in omnes utriusque Testamenti libros.* Il n'a conduit ce dernier Ouvrage que jusqu'au Prophéte Jonas, & la mort l'empêcha de l'achever. Il mourut à Anvers en 1643, & fut mis dans le même tombeau que son frére. * Le même, *p.* 359 & 360.

LANCINUS CURTIUS de Milan, célébre au commencement du XVI siécle, fut Disciple de Mérula, & excella dans la connoissance des Langues Gréque & Latine. On connoît par les Poësies qu'il publia, qu'il écrivoit avec assez de négligence. Il mourut l'an 1511 à Milan, étant déja âgé, & sans s'être jamais voulu marier. Paul Jove a fait son Eloge, entre ceux des Hommes de Lettres, & il y rapporte l'Epitaphe qu'Etienne Dulcin de Crémone fit de Lancinus.

En virtutem mortis insciam:
Vivet Lancinus Curtius
Sæcula per omnia;
Tantum possunt Camœnæ.

Cet Auteur a laissé des Sylves & des Epigrammes, qui ne lui ont pas aquis beaucoup de réputation. Ses Sylves sont de vrayes forêts, où l'on voit beaucoup de bois inutile. Ses Epigrammes ne laissent pas de contenir quelquefois des plaisanteries assez agréables, qui portent le Lecteur à rire, lors même qu'il se trouve choqué de la dureté de l'expression. Ce Poëte se plaisoit à faire de ces sortes de vers qu'on appelle *Serpentins*, *Retrogrades*, *Acrostiches*, &c. tous Ouvrages que l'on peut appeller *la question*, ou la torture de l'esprit. * Paul Jove, *Elog.* Jules César Scaliger, *Hypercritic. Poët. l.* 6. Baillet, *Jugemens des Savans*, *sur les Poëtes Modernes*, *tome* 4. *partie* 1. *n.* 1226. édit. d'Amsterdam 1725.

LANCISI (Jean-Marie) naquit à Rome d'une famille honnête le 26 octobre 1654. Il acheva de bonne heure ses Humanitez, après lesquelles il fit sa Philosophie dans le Collége Romain, & étudia quelque tems en Théologie. Il avoit eu dès sa premiére jeunesse du goût pour la connoissance des choses naturelles, & ce goût l'engagea à s'appliquer à la Médecine, ce qu'il fit avec beaucoup d'ardeur. L'Anatomie, la Chymie & la Botanique l'occupérent d'abord également; il étudia aussi la Géométrie, qu'il crut pouvoir lui être utile, & en apprit les élémens de *Vitale Giordani.* Il se fit enfin recevoir en 1672, Docteur en Philosophie & en Médecine. Les connoissances qu'il aquit depuis ce tems, & la réputation qu'il se fit, lui procurérent en 1675, une place de Médecin ordinaire de l'Hopital du S. Esprit *in Sassia.* Il y fit de nouveaux progrès sous les yeux de *Jean Tiracorda*, premier Médecin de cet Hopital, par son attention à suivre les maladies & à en écrire l'Histoire. Il quitta ce poste en 1678, ayant alors été reçu au nombre des Membres du Collége de S. Sauveur *In Lauro*, où il passa cinq ans à lire avec soin les meilleurs Auteurs qui ont écrit sur la Médecine. En 1684, il fut fait Professeur d'Anatomie dans le Collége de la Sapience & il s'est aquitté de cet emploi, pendant treize ans avec beaucoup de réputation. En 1688, le Pape Innocent XI le choisit pour son Médecin & son Camérier secret, quoiqu'il n'eût alors que trente-quatre ans, & lui donna quelque tems après un Canonicat de l'Eglise de S. Laurent & de S. Damase, qu'il ne conserva que pendant la vie de ce Pontife, & dont il se démit après qu'il fut mort. Le Cardinal Altiéri Camerlingue le fit aussi son Vicaire pour l'installation des Docteurs en Médecine, charge dans laquelle le Cardinal Spinola, qui succéda à Altiéri, le continua, & que le Pape Clément XI lui donna ensuite pour toute sa vie. Innocent XII étant tombé malade en 1699, Lancisi fut un de ceux qui furent appellez pour le voir, & il ne le quitta point pendant toute sa maladie. Après sa mort, il fut choisi pour Médecin du Con-

Conclave; & lorsque Clément XI éut été élu, il le prit pour son premier Médecin & son Camérier secret. Tout le reste de sa vie s'est passé dans la pratique de la Médecine, & dans la composition de plusieurs Ouvrages. Il est mort le 21 janvier 1720, âgé de soixante cinq ans. Il avoit amassé une Bibliothéque de plus de vint mille volumes, qu'il a donnée de son vivant à l'Hopital du S. Esprit, pour l'usage du public, & sur tout pour celui des jeunes Chirurgiens & Médecins qui servent les pauvres malades dans cet Hopital. L'ouverture s'en fit l'an 1716, en présence du Pape & d'un grand nombre de Cardinaux. Voici le Catalogue de ses Ouvrages : *Joannis Mariæ Lancisi Archiatri Pontificii & intimi Cubicularii Opera, quæ hactenus prodierunt omnia, Dissertationibus non nullis adhucdum ineditis locupletata, & ab ipso Auctore recognita & emendata, quæ collegit & in ordinem digessit Petrus Assaltus, in Romano Archilycæo Botanices Professor*, Genevæ, 1718, deux volumes, *in quarto*. Dans le premier volume on trouve les Ouvrages suivans, *de subitaneis Mortibus libri duo*, Romæ, *in quarto*; item Lucæ, 1707, *in quarto*; item Venetiis, 1708, *in quarto*; item Lipsiæ, 1709, *in quarto*, *Dissertatio de nativis deque adventitiis Romani cœli qualitatibus, cui accessit Historia Epidemicæ Rheumaticæ quæ per hiemem anni 1709 vagata est*, Romæ 1711, *in quarto*; *de noxiis Paludum effluviis, libri duo*, Romæ 1717, *in folio*. Le second volume comprend, *Dissertatio Historica de Bovilla Peste ex Campaniæ finibus, anno 1713 Latio importata, deque præsidiis per sanctissimum Patrem Clementem XI, Pont. Max ad avertendam aeris tabem & annonæ caritatem opportune adhibitis, cui accedit Consilium de Equorum Epidemia, quæ Romæ grassata est anno 1712*, Romæ, 1715, *in quarto*; *Dissertatio de recta Medicorum Studiorum ratione instituenda, habita ad novæ Academiæ Alumnos & Medicinæ Tyrones in Archinosochomio Sancti Spiritus in Saxia*, Romæ, 1715, *in quarto* & *in octavo*; item Avenione, 1715, *in octavo*; item ibid. 1718, *in Octavo*; *Humani Corporis Anatomica Synopsis*; *Epistola ad Joannem Baptistam Bianchi de Humorum secretionibus in genere, ac præcipue de bilis in hepate separatione*; *An acidum ex sanguine extrahi queat*; *Epistolæ duæ de triplici Intestinorum Polypo*; *de Physiognomia*; *De se cogitantis animæ*; *de Ortu, Vegetatione ac Textura Fungorum*; *de Plinianæ Villæ ruderibus*; *Forma ac Methodus describendæ Morborum Historiæ*; *Lucubratio de Virgine quadam Cabiensi, mirabili vexata symptomate, habita in congressu Medico-Romano in ædibus Hieronymi Brasavolæ*, Romæ, 1682, *in octavo*; *Anatomia per uso & intelligenza del disegno ricercata non solo sugli ossi e muscoli del corpo umano, ma dimostrata ancora sulle statue più insigni di Roma, delineata in più tavole con tutte le figure in varie faccie con le spiegazioni & indice*; *Dissertatio de ratione philosophandi in Arte Medica ad Senensem Physiocriticorum Academiam*; *Epistola ad Joannem Fantonum*; *Dissertatio Epistolaris de Lumbrico lato*; *Dissertazione Epistolare intorno all' Epidemia de' Buoi*; *Ragionamento intorno all' epidemia de' Cavalli succeduta in Roma nella primavera del anno 1712, disteso per ordine della sacra Consulta*; *Lettera al Sign. Antonio Vallisnieri sopra il ritrovamento delle famose Tavole Anatomiche di Bartholomeo Eustachi da-San-Severino*; *Tabulæ Anatomicæ Clariss. Viri Bartholomæi Eustachii quas e tenebris tandem vindicatas & Sanctissimi Dom. Clementis XI, Pont. Max. munificentia dono acceptas, præfatione Notisque illustravit, ac ipso suæ Bibliothecæ dedicationis die, publici juris fecit Joannes Maria Lancisius*, Romæ, 1714, *in folio*; *De morbo, interitu & funere Amplissimi Viri D. Horatii Albani, Sanctissimi D. Clementis XI, Pont. Max. germani fratris*; *Lettera al Sign. Antonio Vallisnieri con la quale si ritratto alcuni suoi errori, scorsi nel libro* de noxiis Paludum effluviis; *Michaëlis Mercati Samminiatensis Metallotheca, Opus posthumum, auctoritate & munificentia Clementis XI, Pont. Max. e tenebris in lucem eductum, opera autem & studio Joannis Mariæ Lancisii illustratum*, Romæ, 1718, *in folio*; *Appendix ad Metallothecam Vaticanam Michaëlis Mercati, additis Notis & novis iconibus*, Romæ, 1719, *in folio*; *Dissertatio de Vena sine pari*; *De structura usuque gangliorum Dissertatio*; *Epistolæ duæ ad Joannem B. Morganium*; *Dissertatio Epistolaris de natura & præsagio Dioscurorum Nautis in tempestate apparentium*, Romæ, 1720, *in octavo*. * *Son Eloge par* Pierre Assalti. *Journal de Venise, tome* 33, *partie* 2. *p.* 292. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 12. *p.* 351 *& suiv.*

LANCKVELD. *Cherchez* MACROPE'DIUS.

LANÇU, troisiéme Secte de la Religion des Chinois. Ils sont ainsi appellez d'un Philosophe, qui vivoit du tems de Confucius, Auteur de la Secte des Loytias, & qui fut nommé *Lançu* ou *Lanzu*, c'est à dire, *Philosophe ancien*, parce qu'on feint qu'il demeura 80 ans dans le sein de sa mére avant que de naître. Ceux de cette Secte croyent que leur ame & leur corps vont jouïr au ciel d'une infinité de délices. Ils se vantent aussi d'avoir des charmes contre toutes sortes de malheurs, & de pouvoir chasser les Démons du corps qu'ils possédent, ou des lieux qu'ils occupent. * Kircher, *de la Chine*. *Voyez* LANTHU.

* LANCUT, ville de Pologne dans la Russie Rouge, où l'on voit plusieurs belles églises que Stanislas Lubomirsky, Vaivode de Cracovie, a fait bâtir. On y voit aussi un château fortifié contre les incursions des Tartares. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Connor, *Etat de Pologne*, en Anglois, *partie* 1. *Lettre* 5.

LANDA (Catherine) doit être comptée parmi les femmes savantes. Elle étoit encore fort jeune, lorsqu'elle écrivit à Pierre Bembo, en 1526, une lettre Latine, qui a été imprimée parmi celles de cet Ecrivain, avec la réponse qu'il lui fit. Hilarion de Coste, qui la nomme mal *Lauda*, observe qu'elle étoit de Plaisance & très-belle, *sœur du Comte Augustin Lauda, & femme du Comte Jean Ferme Trivulce*. Il devoit dire *du Comte Augustin Landi*. * Bayle, *Dict. Crit.*

LANDAFF, ville d'Angleterre dans le Comté de Glamorgan au païs de Galles, avec titre d'Evêché, suffragant de Cantorbéry, est nommé par les Auteurs Latins *Landavia* ou *Landava*. Elle est peu considérable, & est située près de Cardif, sur la petite riviére de Taff, Tave ou Tei, bien différente de celle d'Ecosse. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 437, dit que Landaff n'est à présent qu'un petit bourg qui ne mériteroit aucune attention, si l'on n'y voyoit un vieux château & sur tout une église épiscopale, dont l'institution est fort ancienne. L'Evêché de Landaff s'étend sur 150 Paroisses.

CONCILES DE LANDAFF.

Oudocée, troisiéme Evêque de Landaff, publia les Constitutions de trois Synodes qu'il y avoit tenus vers l'an 560. Les Prélats qui gouvernérent cette église dans le neuviéme siécle, célébrerent aussi divers Synodes; le premier sous Gurcan, où l'on excommunia un certain Teudur, qui avoit commis un homicide; Berthguin tint deux Synodes; Cerenhier deux; Gulfride un; & Civeilliauc, aussi Evêque, un autre. Nous en trouvons un dans le dixiéme siécle vers l'an 948, tenu par Pater Evêque, pour absoudre un Roi qui avoit commis un sacrilége, & violé un lieu de refuge; un autre l'an 958; & un autre tenu par Gucaune l'an 982, contre le Prince d'Artmaisc qui avoit tué son frére. Joseph célébra le Synode de 1034, où Mouric fut excommunié, pour avoir osé violer des lieux saints, qui servoient de refuge. Le dernier Synode dont nous ayons connoissance, est celui de l'an 1056, qui fut célébré par Herguald, qui excommunia toute la famille du Roi Cargucain, à cause de certaines violences faites au Médecin & au neveu de l'Evêque, le jour de la Fête de Noël. *Voyez* la derniére édition des Conciles, *Paris.* 1671.

LANDAIS (Pierre) natif de Vitré en Bretagne, étoit Tailleur d'habits, & entra, l'an 1475, au service du Tailleur de François II, Duc de Bretagne. Ce fut par ce canal qu'il eut entrée dans la chambre du Duc, & qu'il se fit aimer de ce Prince, qui lui fit confidence de ses plus grands secrets. Ainsi Landais après avoir passé par les charges de Valet & de Maître de la Garderobe du Duc, parvint à celle de Grand Thrésorier, qui étoit la premiére charge de Bretagne; mais s'étant laissé aveugler par sa bonne fortune, il abusa de son pouvoir, opprima les innocens, persécuta les Barons, trâhit l'Etat, & s'enrichit par mille vexations. Ces crimes irritérent tellement les Barons & le peuple, que le Duc, pour avoir la paix, fut contraint de livrer Landais au Chancelier Christian, qui le condamna a être pendu: ce qui fut exécuté à Nantes l'an 1485. On n'en dit rien au Duc qu'après l'exécution, de peur que ce Prince qui aimoit passionnément son Favori, ne lui donnât sa grace. Son corps fut porté dans l'église de Notre-Dame de Nantes, & mis en une chapelle qu'il avoit fait bâtir. * Du Puy, *Hist. des Favoris.*

LANDANO. *Voyez* LONDANO.

LANDAU ou LANDAW, ville d'Allemagne, dans la Basse Alsace, qui a été cédée par la paix de Munster, est située sur la riviére de Queich, qui passe au milieu dans le Vasgow, sur les frontiéres du Palatinat, à quatre lieues de Spire & autant du Rhin. C'étoit une des dix villes Impériales de la Préfecture provinciale de Haguenau. Elle fut engagée à Othon, Evêque de Spire, par l'Empereur Louïs de Baviére, & dégagée l'an 1511; par l'Empereur Maximilien, qui lui redonna la liberté dont elle jouïssoit avant cet engagement. Elle fut cédée à la France par la paix de Munster. Les Auteurs Latins la nomment *Landavia*. Elle fut prise l'an 1702 par les Impériaux, reprise l'an 1703 par les François, & prise une seconde fois par les Impériaux l'an 1704, reprise en 1713 par les François, à qui elle est restée par le traité de Rastadt de l'an 1714. La plupart des Bourgeois sont Luthériens, & la grande église leur est commune avec les Catholiques. Il y a un Chapitre de Chanoines, autrefois Abbaïe de l'Ordre de S. Augustin. Ce Chapitre n'est composé que d'un Doyen, de deux Chanoines, & d'un Vicaire qui dessert la Cure. * Sanson. Baudrand. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Bayle, *Dict. Crit.* 4. édit.

* LANDAW, petite ville du Duché de Baviére. Elle est située sur l'Iser, au dessous de Dingelfing à huit lieues au dessous de Landshut. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LANDAW, petite ville du Cercle du Haut Rhin en Allemagne, dans le Comté de Waldeck. Elle est à peu près au nord de la ville de Waldeck, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* LANDE, petite ville de France dans la Guienne propre, au diocése de Bourdeaux. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne 1200 Habitans.

LANDE (Jaques de la) publia en 1673 *in folio*, à Orléans sa patrie, *La Coutume d'Orléans*, avec un bon Commentaire. Un Avocat Parisien, nommé Perreaux, a donné, environ 30 ans après, ce même Ouvrage de la Lande, en deux volumes *in folio*, avec des additions. Les Connoisseurs disent qu'il a gâté l'Ouvrage. M. de la Lande étoit Docteur de l'Université d'Orléans. Il a donné plusieurs Ouvrages de Droit, & est mort le cinquiéme février 1703. * *Biblioth. de Richelet* de 1728.

LANDEBERG. *Voyez* LANDENBERG.

* LANDECK, petite ville de Bohéme dans le Cercle, la Préfecture ou le Comté de Glatz ou Glatzko. Elle est au sud-est de la ville de Glatz, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* LANDELEAU ou LANDELLEAU, bourg de France dans la Bretagne, est situé sur la rive gauche de la riviére d'Ausen ou d'Auen, au nord-ouest de la ville de Cornouaille ou Quimpercorentin, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

* LANDELLE, bourg de France en Normandie, dans l'Evêché de Coutances, au sud-est de la ville de Coutances, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

LANDEN, petite ville des Païs Bas dans le Brabant Espagnol, aux confins de l'Evêché de Liége, à trois lieues de Tillemont.

mont, du côté du Couchant, & à deux de Leeuwe, vers le midi. Cette petite ville est capitale d'une Mairie, & passe pour la plus ancienne des Païs-Bas. Elle est célébre par la bataille, qui s'y donna le 29 juillet 1693, & qui dura une grande partie du jour. Le Maréchal de Luxembourg, qui commandoit l'armée de France, y attaqua le Roi Guillaume que les François appelloient simplement le Prince d'Orange, dont l'armée étoit beaucoup affoiblie par des détachemens, que ce Prince avoit été obligé de faire. La bataille fut sanglante, & si le champ de bataille resta au Duc de Luxembourg, il en couta cher à la France: aussi l'armée Françoise ne fit-elle pas grande chose le reste de la campagne. Cette bataille porte le nom de bataille de Landen ou de Neerwinden. * *Memoires du tems.*

* L A N D E N B E R G beau & grand château de Suisse dans le Canton de Zurich, au voisinage de Kybourg. C'est là ou résident les Nobles de ce nom, dont la Maison est considérable par son antiquité. * *Etat & Delices de Suisse*, *tome* 2. *p.* 46. édit. d'Amsterdam, 1730.

L A N D E N B E R G, Gouverneur du Canton d'Underwald en Suisse, pour l'Empereur Albert I, fit arracher les yeux à Henri de Melchtal: ce qui porta Arnold de Melchtal son fils, à se joindre à Stauffacher & à Furst l'an 1307, pour délivrer leur patrie d'oppression. Depuis, Landenberg ayant voulu contraindre une femme mariée de venir aux bains avec lui, fut tué par les Habitans du lieu. * Simler, *de Rep. Helvet.* L'Auteur de l'*Etat & des Délices de la Suisse*, de l'édition de 1730, *tome* 1. *p.* 163, dit que l'on assure que le Gouverneur Landenberg perdit la vie en voulant séduire la femme d'un Bourgeois d'Underwald; mais à la *page* 176 & 177, après avoir parlé du succès qu'eut l'entreprise de ceux qui travailloient à délivrer leur patrie des vexations qu'elle souffroit depuis si longtems, il ajoûte, *A cette nouvelle le Gouverneur Landenberg & ses Alberans voyant qu'il leur étoit impossible de resister au torrent d'un peuple furieux, uni contre eux, & craignant d'essuyer les effets de sa rage, tâcherent de s'esquiver. Le peuple les poursuivit & les atteignit; mais, sans leur faire aucune insulte, il les conduisit sur les frontieres, & les relâcha après avoir pris leur serment qu'ils ne retourneroient jamais dans le païs.*

* L A N D E R N E A U, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol de Léon, est située sur la rive gauche de la riviére de Landerneau, vers les confins de l'Evêché de Quimpercorentin. Elle est au sud-sud-ouest de la ville de Saint-Pol-de-Léon, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* L A N D E R N E A U, riviére de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, coule du nord-est au sud-ouest, & sépare à son emboûchure, cet Evêché de celui de Quimpercorentin, à l'orient de Brest. De Wit & Jaillot, *Carte de Bretagne.* D'autres lui donnent le nom d'*Elborn.*

* L A N D E R O N (Le) petite ville de la Principauté de Neufchâtel. Le Landeron est à environ deux lieues de Neufchâtel près de la Thiele, dans un lieu assez marécageux. On prétend, dit M. Ruchat, que cette ville a été bâtie des ruïnes d'une grande ville nommée *Neronica*, & en François *Nerieu*, qui tenoit depuis le Mont-Jura jusqu'à la Thiele, & depuis le Landeron jusques à Cressier qui est un village de cette Châtellenie. Le Landeron & Cressier sont les seules paroisses dans la Principauté de Neufchatel, qui ayent retenu la Religion Romaine. Les Seigneurs de Berne travailllérent à y introduire la Réformation, mais inutilement. Comme ils étoient Collateurs de l'église du Landeron, ils écrivirent au Conseil du lieu le 27 avril 1537, de congédier leur Curé & de mettre un Ministre à sa place. Le Conseil refusa d'obeir: ce qui engagea les Seigneurs de Berne à écrire le 27 juin à George de Rive, Baron de Prangin, Gouverneur de Neufchâtel, pour l'exhorter à prendre soin de cette affaire. Cela engagea les Habitans du Landeron & de Cressier à se fortifier de l'alliance du Canton de Soleurre. Jean Hardi, Châtelain du Landeron, zélé Réformé, ayant obtenu, sur le milieu du mois d'août 1538, du Gouverneur de l'Isle de S. Jean, de faire prêcher au Landeron, y conduisit Farel; mais les gens du lieu s'en plaignirent au Canton de Soleurre. On tint une conférence au Landeron le 14 mai 1543, & les deux Paroisses étant assemblées, examinérent à la pluralité des suffrages, s'ils se réformeroient ou non. La pluralité dans le Landeron fut pour retenir la Religion Romaine, mais à Cressier la pluralité fut pour la Réformation. Cependant Cressier même resta dans la Religion Romaine, & on y assassina deux Ministres, qui y furent envoyez en 1546. * *Délices de la Suisse*, *&c. par* Gottlieb Kypseler, *p.* 537. Ruchat, *Histoire de la Réformation de Suisse*, *&c. tome* 6. *p.* 466. *&c.*

L A N D E S, ou les *Landes de Bourdeaux*, contrée de la Gascogne, province de France. Elle est bornée au nord par la Guienne propre, au Levant par le Bazadois, le Condomois & la Gascogne propre; & au midi par le Béarn & par la Terre de Labour; la Mer des Basques la baigne au Couchant. C'est un païs qui répond assez à son nom, il est plein de bruyéres & de sablon. Ses lieux principaux sont Dax capitale, Tartas, & Albret. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L A N D E V E N E C, bourg de France en Bretagne, dans l'Evêché de Quimpercorentin sur la Baye de Brest, au sud-ouest de la ville de Brest, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il y a dans ce bourg une Abbaïe d'hommes, fondée en 405, par Wallon ou Grallon Comte de Cornouaille. * *Dict. Univ. de la France.*

* L A N D G R A V E, titre de dignité dans l'Empire d'Allemagne. Les plus considerables de ceux qui portent ce nom, sont les Landgraves de *Hesse-Cassel*, de *Hesse-Darmstad*, de *Hesse-Rheinfelds*, & de *Hesse-Hombourg.* Il y a dans l'Empire des Landgraves de moindre considération comme sont ceux de *Baar*, de *Kilgow*, de *Leuchtenberg*, de *Nellenberg* & de *Stulingen.* Il y avoit autrefois un Landgrave de *Thuringe* en chef, mais depuis que la Thuringe est partagée entre plusieurs Princes, il n'y en a point qui porte en particulier le titre de Landgrave de Thuringe. *Voyez* aussi l'article de D U C.

L A N D I (Bassiano) *Voyez* L A N D O (Bassiano)

L A N D I (Beretti) *Voyez* B E R E T T I L A N D I,

L A N D I E N N E, Compagnie de Voleurs. *Voyez* L A N D O N (Conrad)

L A N D I N I ou L A N D I N O (Christophle) de Florence, vivoit l'an 1510, & composa divers Ouvrages ingénieux, *Degli habiti & de Magistrati di Fiorenza; Dialoghi dell' Anima.* Il traduisit l'Histoire Naturelle de Pline en Latin, & fit des Commentaires sur Horace, sur Dante, &c.

* L A N D I V I Z I A U, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol-de Léon, sur la rive droite de la riviére de Landerneau ou Elhorn. Elle est au sud-sud-ouest de la ville de Saint-Pol-de Léon, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

L A N D M E T E R (Laurent) étoit de Tournay, Il publia en 1621 un Commentaire sur la Regle de l'Ordre de Saint Augustin, en 1645, l'Eloge de la Vérité; & en 1635, un *in quarto*, du Clerc, du Moine, & du Clerc-Moine. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A N D O. La famille de Lando de Venise, est noble & ancienne, & a donné de grands hommes à la République. Pierre Lando, fut Doge de Venise l'an 1539 après André Gritti, & mourut l'an 1545. Marc Lando, Evêque de Venise, fut élu après Bembo l'an 1401, & mourut l'an 1417. Jérôme Lando, fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Constantinople pour les Latins, depuis l'an 1474, jusqu'en 1485. Augustin Lando, Comte de Campiano, fut un des Conjurez contre Pierre-Louïs de Farnése, Duc de Parme, l'an 1547. Marc Antoine Lando, fut tué à la bataille de Lépante l'an 1571, &c.

L A N D O (François) Cardinal, Patriarche de Grade né à Venise, se rendit habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & fut élevé à la dignité de Patriarche de Grade l'an 1408. Il témoigna beaucoup de zéle pour la paix de l'Eglise pendant le Schisme, sous Grégoire XII & Benoît XIII. Il se trouva au Concile de Pise l'an 1409, & fut fait Cardinal par Jean XXIII, en 1411. Depuis, il se distingua par son mérite au Concile de Constance, & eut seize voix dans l'assemblée qui s'y tint pour élire un Pape, en la place du même Jean XXIII. Ce Prélat mourut le 26 décembre de l'an 1427, à Rome, où l'on voit son tombeau & son Epitaphe à sainte Marie Majeure. * Contelorio. Onuphre. Aubéry. Ughel, &c.

L A N D O (Constant) étoit de Plaisance. Il publia en 1557, la Méthode de conserver la santé; & en 1560 à Lyon, des Explications sur les anciennes Médailles des Romains. * Hanckius, *de Hist. R. R. partie* 2. *p.* 137. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A N D O (Bassiano) Médecin, natif de Plaisance en Italie, étudia à Padoue, & enseigna avec applaudissement dans l'Université de cette ville, où il fut assassiné l'an 1562. Il se retiroit le soir du 24 octobre chez lui, lorsqu'il fut attaqué par un scélérat, qui le perça de sept coups de bayonnette, dont il mourut le 31 du même mois. Lando avoit composé divers Ouvrages remplis d'érudition. On a de lui un beau Commentaire sur les Images des Anciens; *de Humana Historia; de Incremento; Iatrologia; de Origine & causa pestis Patavinæ, anni* 1555; *Præfatio in Aphorismos Hippocratis; de Venatione; de Motu; de Loco; de Tempore; Dialogus qui Barbaro-Mastix seu Medicus inscribitur; Dialogi duo ad Herculem Estensem, quibus continetur Methodus ad cognoscendos & curandos morbos; Comment. in Artem parvam Galeni; Liber Epiphysidum, Paraphrasis in librum Aristotelis de Anima; Annotationes in Terentium; Orationis Demosthenis contra Androtionem Latina Conversio.* * Ghilini, *Théatr. d'Huom. Letter. partie* 2. Vander Linden, *de Script. Med.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 97. édit. de Hollande 1715.

L A N D O (Hortensio) Médecin, natif de Milan, vivoit au XVI siécle. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages, & il se plaisoit à les publier sous de faux noms. On le croit Auteur d'un Dialogue, publié sous le nom de *Philaléthès*, contre la mémoire d'Erasme; & cette conjecture est bien fondée. Il fit deux Dialogues, l'un intitulé *Cicero relegatus*, & l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été faussement attribuez au Cardinal Aléandre. * Bayle, *Dict. Crit.*

L A N D O A L D (Saint) Missionnaire des Païs-Bas, & Compagnon de saint Amand, partit de Rome avec ce dernier l'an 653, & fut retenu à Mastricht par saint Rémacle, Evêque de cette ville. Il travailla fortement à la conversion des peuples du païs, & mourut vers l'an 667. On fait sa Fête au 19 de mars. * Bollandus. Le Cointe. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de mars.*

L A N D O I S. *Voyez* L A N D A I S.

L A N D O N, Pape indigne, étoit du païs des Sabins, & succéda à Anastase III, l'an 912. Il fut apparemment redevable de son élevation au crédit de Théodore, femme très-puissante à Rome, par l'empire qu'elle avoit pris sur l'esprit d'Adalbert, Marquis de Toscane, & aussi célébre par ses débauches, que par celles de ses deux filles, Théodore & Marosie. Elle se servit de Landon pour élever un de ses Favoris, appellé Jean, sur le siége de Ravenne. Voici de quelle maniére Luitprand rapporte la chose. „ En ce tems-là, *dit-il*, Pierre, Archevêque de Ravenne „ (que l'on croit être le premier Archevêque après celui de Rome) envoyoit souvent à Rome un Diacre de son église, appellé Jean, pour rendre au Pape les devoirs & les soumissions „ qui lui étoient dus. Théodore, cette impudente débauchée, „ l'ayant vu, l'aima éperdûment, & l'obligea d'avoir un honteux commerce avec elle. Pendant qu'ils vivoient ainsi ensemble, l'Evêque de Bologne mourut. Jean fut élu en sa place; mais avant qu'il fût consacré, celui qui étoit nommé à „ l'Archevêché de Ravenne, mourut aussi, & Théodore mit en „ tête à Jean de quitter l'Evêché de Bologne, pour prendre cet

„ Ar-

„ Archevêché. Etant donc revenu à Rome, il fut ordonné Ar-„ chevêque de Ravenne. Peu de tems après, le Pape, qui l'a-„ voit ordonné, vint à mourir. Alors Théodore, pour n'être „ pas éloignée de son amant, lui fit encore quitter l'Archevê-„ ché de Ravenne, pour s'emparer de l'églife de Rome. Lan-„ don tint le Siége deux mois seulement, ou selon d'autres, „ quatre mois & 22 jours. D'autres prétendent qu'il le tint au „ moins six mois, & peut-être huit. Jean X l'occupa après „ lui. " * Luit-prand, *l.* 2. *c.* 13. Léon d'Ostie, *Chron. Cassin. l.* 1. Baronius, *ad ann.* 912.

LANDON (Conrad) Allemand dans le XIV siécle, fut un des Chefs de cette compagnie de Voleurs, qui de son nom fut appellée *Landienne*, & qui fit de grands ravages en Italie, dans le tems que les Papes tenoient leur Siége à Avignon. Ils continuérent leurs violences depuis les années 1353, 1355, & les suivantes, jusqu'en 1358, où les Florentins, qui avoient à leur tête le fameux Malateste, les obligérent de se retirer du côté de la Lombardie. * Villani, & Aretin, *l.* 8. S. Antonin, &c.

LANDORA (Bérenger de) né vers l'an 1262, dans une des plus illustres familles de Rouergue, dont les biens ont passé dans celle d'Estaing, entra le dixiéme mai 1282 dans l'Ordre de S. Dominique, & par degrez en devint Général l'an 1312. Le Pape Jean XXII, qui l'estimoit beaucoup, l'employa à la Cour du Roi Philippe *le Long*, & avant qu'il eût terminé les affaires dont il l'avoit chargé, lui donna l'Archevêché de Compostelle. Bérenger fut sacré le 30 avril 1318, alla peu après en Espagne, où il n'eut pas peu de peine à retirer les biens de son église des mains de ceux qui les avoient usurpez, & gouverna ensuite en Pasteur également sage & charitable. Si l'on en croit quelques Auteurs, il fut blessé mortellement en combattant contre les Maures, & mourut l'an 1325 à Cordoue; mais il est certain que sa mort fut naturelle, & qu'elle n'arriva que le 18 septembre 1330 à Séville. Son corps fut porté comme il l'avoit ordonné dans la maison de son Ordre à Rodès, où on le conserve avec beaucoup de vénération: on dit qu'il s'est fait des miracles à son tombeau. On conserve les lettres circulaires qu'il écrivit étant Général. Il y a un livre intitulé *de Eventibus rerum*, imprimé à Ausbourg en 1518, & dont l'Auteur est Bérenger, Archevêque de Compostelle; mais on ne sait si ce Bérenger est le Jacobin, ou le Moine de l'Ordre de S. Benoît, car il y a eu deux Prélats de ce nom. * Echard, *Script. Ord. Fratr. Præd. tome* 1.

LANDRECIES, ville des Païs-Bas en Hainaut, soumise aujourd'hui à la France, est située sur la riviére de Sambre, dans une plaine basse & très-unie, à trois lieues du Quênoi, & à six de Valenciennes. La résistance qu'elle fit l'an 1543, à l'Empereur Charles-*Quint*, est très-célébre dans l'Histoire. Ce Prince qui l'avoit assiégée avec cinquante mille hommes & cinquante piéces de canon, fut obligé de se retirer après six mois de siége. Landrecies est encore aujourd'hui plus forte. Le Cardinal de la Valette la prit l'an 1647. Elle fut reprise par les Espagnols; & l'armée du Roi Louïs XIV s'en empara l'an 1655, à la vue de trente-cinq mille hommes des ennemis. Cette ville est restée à la France par l'article 37 du traité de paix des Pyrenées en 1659. Elle fut encore investie par les Alliez, avec une armée nombreuse, commandée par le Prince Eugéne de Savoye, le 17 juillet 1712; mais ils furent contraints de lever le siége, après avoir été battus dans leur camp de Denain, par l'armée du Roi, commandée par M. le Maréchal de Villars. Cette victoire fut suivie de la prise de Marchiennes, & de plusieurs autres postes importans, dans lesquels étoient toutes les munitions des Alliez pour la campagne, & de quoi faire plusieurs siéges. La prise de Douai, & la paix ensuite avec la Hollande furent un fruit de cette Journée. Mais la sincérité eût dû faire ajoûter que la séparation honteuse des Anglois d'avec les autres Alliez, dans le tems qu'on ne s'y attendoit point, fut la véritable cause de cette catastrophe.

* LANDRIANO (Bernard) a fait un Ouvrage en deux tomes *sur les Couches de la Vierge*, & des Additions à la *Pratique* de J. P. de Ferrariis, à Venise, l'an 1496, *in folio.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LANDRIANO (Gérard) Cardinal, Evêque de Lodi & de Côme, naquit à Milan, d'une famille des plus considérables. La faveur de François Landriano son frére, auprès de Philippe Marie Visconti, Duc de Milan, le fit élever aux dignitez ecclésiastiques. Il se trouva au Concile de Bâle, d'où il fut envoyé en Angleterre. Nous avons encore la Harangue qu'il fit au Roi, pour lui persuader d'envoyer à Bâle les Prélats de son Royaume. Depuis, Landriano changea de parti, & par le crédit du Duc de Milan, obtint un chapeau de Cardinal du Pape Eugéne IV, à Florence, le 18 décembre 1439. Il fut ensuite Légat en Lombardie; & n'y parut point avec la modération qu'on devoit attendre d'une personne de son caractére. Son autorité devint suspecte au Duc de Milan, qui le fit emprisonner. Il mourut en s'en retournant à Rome, dans la ville de Viterbe, à ce que l'on prétend, le huitiéme octobre de l'an 1445. * Garimbert, *l.* 4. Onuphre. Ughel. Sponde, &c.

* LANDROAL (A) & en un mot ALANDROAL, ou selon d'autres ALONDROAL, petite ville de Portugal dans la province d'Alentejo, au sud-ouest d'Elvas, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

LANDROVE, petite riviére d'Espagne dans le Royaume de Galice, coule du sud au nord, arrose Vivero, & se jette un peu au dessous dans la mer. Elle forme à son entrée dans l'océan un port large & capable de contenir une nombreuse flotte

LANDRY, surnommé par quelques uns *de la Tour*, étoit Maire du Palais. Il est cru Auteur de la mort de Chilpéric, qui avoit, dit-on, découvert une intrigue amoureuse entre Landry & la Reine Frédegonde son épouse; mais quelques uns des Historiens François s'inscrivent en faux contre ce fait. Landry pendant la minorité de Clotaire II, s'opposa généreusement aux ennemis de ce Prince, & les défit vers l'an 593, à Truec dans le Soissonnois. * Gaguin, *Hist. Franc.* Aimoin, *l.* 3. Dupleix. Mezeray. Cordemoy, *en Chilperic & Clotaire II.*

LANDSBERG. *Voyez* LANDSPERG.

LANDSBERG (Philippe) *Voyez* LANSBERG.

LANDSCROON. *Voyez* BRASSAW.

LANDS-END, Cap le plus occidental de l'Angleterre dans le Comté de Cornouaille. Le mot de *Lands end*, veut dire, *Bout du païs.* Anciennement on l'appelloit *Promontorium Belerium* ou *Antivestæum*, & les Habitans l'appellent *Penwith.* * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 656.

LANDSHUT, ville de la Basse Baviére dans l'Evêché de Frisingen sur l'Iser. Elle a son nom d'un vieux château, que Louïs, Duc de Baviére fit bâtir en 1204, contre les Brigands, sur la montagne au pié de laquelle cette ville se trouve. Le Château ayant été bâti, plusieurs particuliers firent faire des maisons dans le voisinage & s'y établirent, à cause de la situation agréable & de l'air sain qu'on y respire. Il y en a d'autres qui en attribuent la fondation à Othon de Wittelspach, pére de Louïs. L'Eglise de S. Martin a un clocher si haut qu'on l'appelle *le chapeau du païs*, parce que de ce clocher on découvre presque toute la Baviére. Les Jésuites y ont fait bâtir un Collége superbe: une Dame de Hanusberg leur fit dans cette vue un présent de 68000 florins. Les Franciscains, les Dominicains & les Capucins y ont aussi des Couvents. En 1632, cette ville fut prise par le Roi de Suéde qui en exigea une contribution de 100000 écus, après quoi il en sortit. Deux ans après Bernard, Duc de Saxe-Weymar, la prit d'assaut & y fit un terrible dégat. * Aventin, *Annal. Boiorum.* Munster, *Cosmogr.* Velserus. Brunnerus & Adzreiterus, *Annal. Boiorum.* Ertels Beyr, *Atlas. Dict. Allemand.*

* LANDSHUT, ville au Duché de Silésie, sur le Bober, dans la Principauté de Schweidnitz, à l'ouest de Schweidnitz tirant vers le sud, à la distance d'environ sept lieues.

* LANDSHUT, petite ville du Royaume de Bohéme en Moravie, sur la rive droite de la branche occidentale de l'isle que la Morave forme, un peu au dessus de l'endroit où elle reçoit la Teya.

* LANDSHUT, Bailliage de Suisse dans le Canton de Berne. Il est petit, & ne contient que deux paroisses. * *Etat & Delices de Suisse, tome* 2. *p.* 203 & 204. édit. d'Amsterdam, 1730.

LANDSKROON, ville de Suéde, dans la province de Scanie, a été souvent en danger pendant les guerres des Suédois & des Danois. Le Roi de Danemarck la prit le 20 juillet de l'an 1676, & attaqua le château qui se rendit par composition le 13 août suivant. Depuis ce tems, les Suédois ont travaillé en vain à reprendre cette place; mais la paix de 1679 la leur fit recouvrer. * Sanson.

* LANDSKROON, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Chrudim, à l'est de Chrudim, tirant vers le sud, à la distance d'environ onze lieues, sur les confins de la Moravie. On dit que ce nom lui a été donné, à cause que la couronne du païs y est gardée. Elle est sur la rive gauche de la petite riviere de Safawa.

LANDSKROON, forteresse du Suntgow, assise sur une partie du *Blauen* dans le voisinage du village & des bains de *Fluën* & à deux bonnes lieues de Bâle, qu'on découvre depuis la forteresse, aussi-bien qu'une grande étendue de païs. Cette place étoit autrefois la résidence de l'ancienne famille noble des *Mœnchens* de Bâle, qui en portoient aussi le nom en se faisant appeller Mænchen de Landskroon. *Jean*, le dernier de cette famille, mourut vers le milieu du XV siécle & le Fort de Landskroon vint ensuite par succession à la famille des Reichs de Reichenstein qui en furent les restaurateurs. Mais le Suntgow ayant été cédé à la France par la paix de Westphalie en 1648, le Fort de Landskroon tomba aussi entre ses mains. En 1687, Louïs XIV commença à fortifier cette place par de grands ouvrages, de sorte qu'aujourd'hui elle est très-considérable par sa force. Les Cantons Suisses se formalisérent d'abord de ces fortifications, mais on leur fit comprendre par Mr. *Tambonneaux*, Ambassadeur du Roi en Suisse, que leur crainte étoit sans fondement. Le Roi y tient un Commandant & une garnison d'Invalides. * Urstisius. Rahn, *p.* 969. *Dict. Allemand de Bâle.*

LANDSPERG, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, est située sur la Warte, qui se jette ensuite dans l'Oder, vers les frontiéres de la Pologne. Cette ville fut souvent prise par les Suédois dans les derniéres guerres d'Allemagne. * Sanson. Baudrand.

* LANDSPERG, petite ville d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, à l'est-nord-ouest de Berlin, dont elle est éloignée de cinq à six lieues. Cette ville est appellée *Olden* ou *Alten Landsperg*, c'est à dire, *la vieille ville de Landsperg*, pour la distinguer de Landsperg sur la Warte, dont on vient de parler dans l'article précédent.

* LANDSPERG, petite ville de la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, dans le Cercle de Natangen, Natangie ou Natangerland. Elle est à peu près au sud de Konigsberg, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

* LANDSPERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Misnie, au nord-nord-ouest de Leipsic, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

LANDSPERG, ville d'Allemagne, en Baviére, est bâtie sur une colline, qui est arrosée par le Lech, sur les frontiéres de la Souabe, environ à 20 lieues au dessous d'Ausbourg.

* LANDSPERG, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Deux-ponts, à l'est-sud-est de la ville de Deux-ponts, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* LANDSQUENETS, mot Allemand composé de ces deux

deux, *Land* qui veut dire *païs*, & *Knecht* qui ſignifie *garçon*, *valet*. On entend par le mot de Landsquenets des Soldats qui ſervent en Allemagne dans les Corps d'Infanterie.

* L A N D S T E I N, petite ville d'Allemagne avec château. Le Grand Dictionnaire Univerſel Hollandois la place en Bohéme dans la Prefecture de Béchin, & cite Tromſdorf & Balbin. *M... Bo.* Cependant les cartes la mettent dans l'Autriche aux confins de la Bohéme & de la Moravie.

L A N D S T U H L L ou L A N D S T O U L, bourg ou petite ville avec un château fort, ſitué ſur une montagne, dans le Duché de Deux-Ponts, entre la ville de ce nom & celle de Caſeloutre ou Keizers-Lautern, appartenoit autrefois aux Comtes de Saarwerden, après l'extinction de la famille deſquels cette Seigneurie, auſſi-bien que le reſte de la ſucceſſion, devoit appartenir à la Maiſon de Naſſau-Saarbruck. Mais l'Evêque de Metz, qui eſt Seigneur Feudataire d'une partie du Comté de Saarwerden traita la Seigneurie de Landſtuhl comme un fief vacant, & en donna l'inveſtiture au Duc de Lorraine ſon frére, qui, pendant la guerre de 30 ans, s'eſt maintenu dans cette poſſeſſion, tant par la faveur de la Chambre Impériale que par la force des armes. Quoique par la paix de Weſtphalie il fût réglé que Landſtuhll, & les autres biens venant des Comtes de Saarwerden ſeroient reſtituez à la Maiſon de Naſſau-Saarbruck, on n'en a jamais rien pu obtenir du Duc de Lorraine. L'Electeur Palatin profitant de cette occaſion, s'empara de Landſtuhll ſous pretexte de quelques prétentions. * Schweder, *Prætenſ. p.* 692. *Europ. Herold*, *partie* 1. *p.* 630. Lundorp, *Acta Publica*, *tome* 6. *p.* 884. *&* *tome* 9. *p.* 167. 169. *Dict. Allemand.*

L A N D S T R A S S, château, ville & Seigneurie du Duché de Carniole, à onze lieues de Laybach. La ville eſt ſituée ſur une Iſle, formée par le Gurck, & doit avoir été appellée autrefois *Landestroſt*, parce qu'en tems de guerre elle ſervoit d'azile aſſuré à ceux qui s'y retiroient. Les Barons de Landestroſt y réſidoient autrefois, mais leur famille s'éteignit dans le XIV ſiécle. Après que ce Château eut ſouvent changé de Maîtres, il tomba finalement entre les mains des Comtes de Cilley, & leur Maiſon s'étant éteinte en 1456, la Maiſon d'Autriche en prit poſſeſſion & le fit gouverner par des Capitaines juſques en 1570, qu'elle vendit aux de *Valvaſors* le Château & la Seigneurie, mais non pas la ville. Les de Moskau, les Comtes de Barbo & les Princes d'Auerſperg les poſſédérent enſuite ſucceſſivement, & les derniers le vendirent ſur la fin du XVII ſiécle à l'Abbaïe de Landſtraſs de l'Ordre de Cîteaux qui eſt dans le voiſinage. * Valvaſor, *Ehre des Hertzogth. Crain*, *l.* 11. Mégiſer, *Carinth. Chron.* Lazius, *de Migratione Gentium*, *l.* 6. Tromsdorf, *Géogr. Dict. Allemand.*

L A N D U L P H E. *Cherchez* C O L U M N A.

L A N E B O U R G, petite ville de la Savoye. Elle eſt dans le Comté de Maurienne ſur la riviére d'Arc, au pié du Mont-Cénis, qui eſt un célébre paſſage des Alpes, pour aller en Italie. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A N E R I C K, L A N R I K, L A N C I C K, ou L A N A R. *Voyez* L A N E R C K.

* L A N E R K, ville de l'Ecoſſe méridionale, eſt le lieu principal du Cluydeſdale ſur le Cluyd, d'où vient que quelques uns l'appellent *the Shire of Lanerk.* C'eſt un Vicomté de la Maiſon d'Hamilton, & le Duc d'Hamilton en eſt Shérif héréditaire. L'Evêque Leſley dérive le nom de Lanerk *a lanarum area*, comme étant un magaſin de laines, qui ont fait autrefois le grand commerce de cette province. Lanerk, avant la reunion, avoit ſéance, & voix dans le Parlement d'Ecoſſe. * *Etat de la Grande Bretagne*, *ſous George II*, *tome* 2. *p.* 255.

* L A N E S T O S A, petite ville d'Eſpagne dans la Biſcaye propre, vers les confins de la Caſtille Vieille. Elle eſt au ſud-oueſt de Bilbao, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

L A N F R A N C, Italien, natif de Pavie, dans le onziéme ſiécle, & fils d'un Conſeiller du Sénat de la ville, ayant perdu ſon pére fort jeune, alla faire ſes études à Bologne, & paſſa enſuite en France, ſous le régne du Roi Henri I. Il vint à Avranches, où il enſeigna pendant quelque tems. Dans un voyage qu'il fit à Rouen, il fut dépouillé par des voleurs, & attaché dans un bois. Le lendemain ayant été délié par des Paſſans, il alla ſe retirer dans l'Abbaïe du Bec, nouvellement établie, où il fit profeſſion. Il en fut élu Prieur l'an 1044. Il fit un voyage à Rome l'an 1049, où il déclara ſes ſentimens au Pape Léon IX, contre la doctrine de Bérenger, qui lui avoit écrit une lettre, laquelle donnoit lieu de ſoupçonner Lanfranc d'être dans ſes ſentimens. Il aſſiſta au Concile de Verceil, dans lequel il combattit les ſentimens de Bérenger. Il retourna une ſeconde fois à Rome, l'an 1059, ſous le Pape Nicolas II, & aſſiſta au Concile de Latran, dans lequel Bérenger abjura la doctrine qu'il avoit ſoutenue juſques-là; & il obtint du Pape la diſpenſe du mariage de Guillaume, Duc de Normandie, avec la fille du Comte de Flandre, ſa parente. Lanfranc étant revenu en France, fit rebâtir l'Abbaïe du Bec; mais le Duc de Normandie l'en retira bientôt, pour le faire Abbé de S. Etienne de Caën. Ce Duc s'étant mis en poſſeſſion du Royaume d'Angleterre, fit venir Lanfranc. Il fut enſuite élu Archevêque de Cantorbéry l'an 1070, à la place de Stigand, qui fut dépoſé par les Légats du Pape. Il ne fut pas plutôt ſacré qu'il écrivit au Pape Alexandre II, pour lui demander la permiſſion de quitter ſon Archevêché, mais il ne put rien obtenir. Il envoya enſuite des Légats à Rome pour demander le *Pallium*, mais Hildebrand lui répondit au nom du Pape qu'on ne le donnoit qu'à ceux qui étoient préſens. On avoit oublié, dit M. de Rapin Thoyras qu'on l'avoit envoyé à Auguſtin, à Juſte, & à Honorius Archevêques du même ſiége. Il fit rebâtir la grande égliſe de Cantorbéry, rétablit ſon Chapitre, repara les autres égliſes & monaſtéres de ſon diocéſe, fit revenir les biens de l'Egliſe, qui avoient été aliénez, & maintint l'immunité des Eccléſiaſtiques. Un grand procès qu'il gagna contre Odon Evêque de Bayeux & Comte de Kent, le mit en poſſeſſion de vint-cinq Terres dont cet Evêque s'étoit emparé. Il alla à Rome, pour demander lui même le pallium. Il y ſoutint les droits de ſon égliſe contre l'Archevêque d'Yorck, & les fit régler dans un Concile tenu à Wincheſter l'an 1072. Ce fut en l'an 1071, que Lanfranc alla à Rome demander le *Pallium*. Le Pape Alexandre II l'honora juſques à ſe lever en lui donnant audience, parce qu'il avoit étudié ſous lui dans l'Abbaïe du Bec, & le baiſa au lieu de lui préſenter ſa pantoufle. Enſuite Alexandre lui donna, non ſeulement le *Pallium* qu'on avoit accoutumé de donner, mais encore *le pallium* dont le Pape ſe ſervoit lorsqu'il célébroit la Meſſe. Il aſſembla un Concile national à Londres l'an 1075, où il fit des réglemens pour la Diſcipline. Lanfranc ayant voulu faire des remontrances reſpectueuſes au Roi Guillaume II, qui opprimoit ſes Sujets, le Roi l'écouta avec chagrin, & lui demanda en jurant, s'il croyoit qu'il fût poſſible à un Roi de tenir toutes ſes promeſſes. Depuis ce tems-là, l'Archevêque perdit toute ſa faveur, & ne fut plus regardé de bon œil. Grégoire VII avoit voulu engager l'Archevêque quelques années auparavant, à venir à Rome pour rendre raiſon de ſa créance. Le Pape lui fit même ſavoir par pluſieurs ſommations, qu'il ſeroit ſuſpendu s'il ne ſe rendoit pas à Rome dans quatre mois. Lanfranc n'obéït point. Il mourut le 28 de mai 1089, la 19 année de ſon épiſcopat. On fait néanmoins ſa Fête, par erreur, au troiſiéme de juillet. Il paſſoit pour un grand Homme d'Etat, auſſi bien que pour un Prélat très-ſavant. Il a compoſé contre Bérenger, un livre *du Corps & du Sang du Seigneur*, que nous avons encore, avec divers autres Ouvrages, que le P. Dom Luc d'Acheri, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, fit imprimer l'an 1647, comme, des Commentaires ſur les Epîtres de S. Paul; des Notes ſur quelques Conférences de Caſſien; un livre de Lettres, &c. On pourra voir ſa Vie au commencement de ſes Oeuvres. * Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 155. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. l.* 4. *c.* 14. Trithéme & Bellarmin, *in Catal.* Pierre de Natalibus, *in Catal. SS.* Arnoul Vion, *in Ligno Vitæ.* Hugues Ménard, *in Martyrol. Bened.* Guillaume de Malmesburi. Edmer, &c. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du onziéme ſiecle.* M. De Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 2. *p.* 33. Pictet, *Hiſt. Eccleſ. du onziéme ſiecle*, *p.* 317. Baſnage, *Hiſtoire de la Religion Reformée*, *tome* 1. *p.* 156, *& ſuiv.* Antonin, *Chron. tome* 2.

L A N F R A N C (Jean), excellent Peintre d'Italie, dans le XVII ſiécle, naquit à Parme l'an 1581, & par la pauvreté de ſes parens, fut contraint d'aller à Plaiſance, où il entra au ſervice du Comte Horace Scotti. Ce fut là qu'il commença à faire connoître l'inclination qu'il avoit pour le deſſein, en traçant avec du charbon mille fantaiſies ſur les murailles. Son génie ſe trouvoit trop reſſerré, lorsqu'il ne deſſinoit que ſur quelques feuilles de papier, & il cherchoit des eſpaces plus vaſtes pour étendre ſes penſées. Le Comte Scotti, voyant les diſpoſitions que Lanfranc avoit pour la Peinture, le mit ſous Auguſtin Carache. Après la mort d'Auguſtin, Lanfranc alla à Rome, où il étudia ſous Annibal Carache, & où il fit enſuite de très-beaux ouvrages. Le Pape Urbain VIII le fit Chevalier, & tous les habiles gens l'eſtimérent beaucoup. Il réüſſiſſoit dans les grands ſujets & dans les lieux vaſtes; mais ſon talent n'étoit pas de peindre des tableaux de Chevalet, outre qu'il donnoit trop à ſon imagination. Il mourut en 1647, âgé de 66 ans. * Felibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *Entret.* 7. *tome* 3. *p.* 512 *& ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725.

L A N G (Matthieu) Cardinal, Evêque de Gurck, de Saltzbourg, de Carthagéne, &c. étoit natif d'Ausbourg, & s'avança à la Cour de l'Empereur Maximilien I, où il devint premier Secretaire d'Etat, puis Chef du Conſeil de ce Prince, qui l'employa dans diverſes affaires très-importantes. Ce fut lui qui vint en France conférer avec le Roi Louïs XII, après le traité de Cambray, où il s'étoit trouvé l'an 1508. Depuis, il alla en Italie; & enflé de ſa faveur, prétendit avoir le pas à la Cour de Rome au deſſus du Doyen des Cardinaux; mais on ſe moqua de ſes prétentions. Il obtint au ſecond voyage qu'il y fit, que l'Empereur lui donnât le titre de ſon Lieutenant Général: nouvelle qualité, qui ne le rendit pas plus conſidérable, & qui ne lui procura qu'une réception un peu plus magnifique qu'à l'ordinaire. Le Pape Jules II, qui étoit fin & adroit, tâcha de ménager cet eſprit ambitieux, & lui donna le chapeau de Cardinal l'an 1511. Lang n'avoit rien d'eccléſiaſtique, ni en ſes habits, ni en ſa conduite. On dit qu'il donna le bal aux Dames, dans un voyage qu'il fit en Hongrie, & qu'il avoit grand ſoin de faire admirer ſon pouvoir & ſa magnificence. La mort de l'Empereur Maximilien mit des bornes à ſon ambition, & lui ôta tout ſon crédit. Il mourut l'an 1540, âgé de 72 ans. * Guichardin, *l.* 7. 8. *&* 9. Onuphre. Victorel. Ciaconius. Aubéry, &c.

L A N G. *Voyez* L A N G U E (Jean)

L A N G A N I C O, L O N G A N I C O, ou, L O N G A V I C O. *Voyez* L O N G A N I C O.

L A N G A R U S, Roi des Agrianiens, (*Agriani*) vivoit vers la CXI Olympiade, & l'an 334 avant Jesus Christ. Il étoit allié d'Alexandre *le Grand*, auquel il demanda permiſſion d'attaquer les Autariates, ennemis des Macédoniens. Alexandre loua ſon zele, le renvoya avec des préſens, & lui promit de le marier à Cyna ſa ſœur, que Philippe ſon pére avoit eue d'une femme d'Illyrie, & qu'il avoit donnée en mariage à Amyntas. Langarus tint ſa parole, & exécuta ce qu'il avoit promis; mais il mourut bientôt après. * Freinshemius, *Suppl. in Q. Curt. l.* 1.

* L A N G B A I N (Gérard) Savant Anglois, naquit en 1627 à Barton-Kirke dans la Province de Weſtmorland. Il fit ſes études à Oxford dans le Collége de la Reine, dont il fut enſuite Membre & enfin Prépoſite. Il fut reçu Docteur en Théologie,

gie. Il étoit fort verſé dans les les Langues, dans la Philoſophie, dans la Théologie & dans le Droit Coutumier de l'Angleterre. Il s'appliquoit auſſi à la recherche des Antiquitez. Il mourut en 1657, à l'âge de trente ans. On a de lui, *Longini liber de Grandiloquentia e Græco Latine redditus, & Notationibus illuſtratus; Prologus ad D. Joh. Cocci librum de Rebellione; Fœderis Scotici Examen; Concilii Tridentini e Gallico in Anglicum tranſlati Examen.* * Wood, *in Hiſt. & Antiq. Univerſitat. Oxon.* Freher, *in Theatro. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L A N G D A L E (Marmaduke) Seigneur Anglois. Dans les guerres civiles du ſiécle paſſé entre Charles I, Roi d'Angleterre & le Parlement, il ſe tint toujours attaché au parti du premier. Dès le commencement il leva à ſes propres dépens trois Compagnies d'Infanterie & ſoixante & dix Maîtres, & avec cette petite troupe, il battit un corps d'Ecoſſois à Corbridge dans le Northumberland. Dans la ſuite il commanda un détachement contre le Général Roſſeter dans la province de Lincoln, & remporta ſur lui quelque avantage, auſſi bien que ſur le Général Fairfax, auquel il fit lever le ſiége du Château de Pontefract. Lorſque le Roi ſe fut mis entre les mains des Ecoſſois, Langdale ſe rendit maître de Barwik & de Carliſle. Il eut un jour le malheur de tomber entre les mains des ennemis; mais il trouva le moyen de s'échapper, ſe ſauva dans les Païs-Bas, & s'attacha au Prince dans ſon exil. Les Royaux ayant par tout du deſſous, il ſe retira en Flandre auprès du Roi, qui le quatriéme février 1658 le fit Lord de Langdale dans Spaldingmore. Il mourut en 1661. Il avoit épouſé une fille du Chevalier Jean Rhodes de Barlborough, & il en eut grand nombre d'enfans dont il n'y eut que deux fils *Marmaduke* & *Philippe*, & deux filles, *Lennox* & *Marie* qui parvinſſent à un âge parfait. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England.*

L A N G D E L L. *Voyez* L A N G D A L E.

L A N G D E N (Jean) Anglois, Moine Bénédictin, puis Evêque de Rocheſter, eſt Auteur d'une Chronique, qu'il continua juſqu'en l'an 1420, & de quelques autres Ouvrages. * *Conſultez* Pitſeus, &c.

L A N G E (Paul) Prêtre Allemand, & enſuite Religieux de l'Ordre de S. Benoît, natif de Zwickau dans le Voigtland en Miſnie, ſe fit Moine Bénédictin l'an 1487, au monaſtére de Bozan, près de Zeitz en Miſnie. L'Abbé Trithéme l'envoya l'an 1515, dans les couvens d'Allemagne, pour ramaſſer tous les Manuſcrits, qui pourroient ſervir à l'illuſtration de l'Hiſtoire, ou à l'augmentation de ſon livre des Auteurs Eccléſiaſtiques. Il compoſa la Chronique des Evêques de Zeitz en Saxe, que nous avons avec les Hiſtoriens d'Allemagne, recueillis par Piſtorius. Cet Ouvrage de Paul Lange comprend ce qui s'eſt paſſé à Zeitz depuis l'an 968, juſqu'en l'an 1515. Piſtorius a publié la Chronique de ce Moine, l'an 1583. On trouve dans cette Chronique un Eloge de Luther, de Carloſtad & de Mélanchthon. * Wolfius, *Lection. Memorab. tome* 2. Voſſius, *de Hiſt. Latinis & de Arte Hiſtorica.* Aubert le Mire, *Geographia Eccleſiaſtica.* Du Pleſſis Mornay, *Myſtére d'Iniquité.* Coëffeteau, *Réponſe au Myſtere d'Iniquité.* Bayle, *Dict. Crit.*

L A N G E (Rodolphe) Chanoine de Munſter, dans le XV ſiécle, & au commencement du XVI, étoit neveu d'Herman Lange, Doyen de la même égliſe de Munſter, qui le fit élever avec beaucoup de ſoin. Il voyagea en Italie, où les Lettres Gréques & Latines commençoient à refleurir, & il en prit le goût, qu'il apporta en Allemagne. Depuis, il compoſa un Poëme de la priſe de Jéruſalem, qu'il dédia à Herman ſon oncle; un de la ſainte Vierge; un autre de ſaint Paul; un Poëme des trois Rois, &c. & mourut, non pas l'an 1496, mais l'an 1519, âgé de 81 ans. Alexandre Hégius, qui vivoit dans le même tems, parle ainſi de lui,

————————— *Jam ferre Poëtas*
Barbaria in media Weſtphalis ora poteſt.
Langius *hanc decorat, Majorum ſanguine clarus,*
Monaſteriaci lauſque, decuſque ſoli,
Primus Melpomenen qui rura in Weſtphala duxit,
Cum caneret laudes, maxime Paule, tuas.
Buſchius hanc modulis & ſtemmate clarus honeſtat,
Cum te, Virgo parens, numine fœta, canit, &c.

* Geſner, *Biblioth. de Vir. Illuſtr. Germ.* David Chytræus, *Saxon. l.* 3. Melchior Adam, *in Vitis Germ. Philoſ. &c.*

L A N G E (Jean) Médecin Allemand, né à Lewenberg en Siléſie, l'an 1485, étudia à Leipſic en Allemagne, à Bologne, & à Piſe en Italie. Il enſeigna premiérement à Leipſic la Coſmographie. Enſuite il alla en Italie, & étudia en Médecine ſous le fameux Nicolas Léonticéne. De retour en Allemagne, il exerça la Médecine à Heidelberg avec beaucoup de diſtinction, & fut honoré de la charge de Médecin de quatre Electeurs Palatins, ſavoir, de Louïs, de Frédéric II, d'Othon-Henri, & de Frédéric III. Il mourut le 21 juin 1565, âgé de 80 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, *Epiſtolarum Medicinalium Opus Miſcellaneum*, livre rempli d'une rare érudition, & dont la lecture eſt utile à tous ceux qui deſirent d'apprendre l'Hiſtoire de la Nature; *De Scorbuto Epiſtolæ duæ; De Syrmaïſmo & ratione purgandi per vomitum, ex Ægyptiorum invento & formula; Generalis & compendiaria curandæ peſtis Methodus; Conſilia Medica.* Ces deux derniers n'ont pas été imprimez. * Geſner, *Biblioth.* De Thou, *Hiſt. l.* 38. Melchior Adam, *in Vitis Medicor. German.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 195. édit. de Hollande, 1715.

L A N G E, L A N G H E ou L A N G I U S (Charles) Chanoine de Saint-Lambert de Liége, étoit de Gand, & fils de Jean de Langhe, Sécretaire de l'Empereur Charles-*Quint*, qui le fit inſtruire dans les Belles Lettres & dans le Droit. Il compoſa divers Commentaires, entre autres celui qu'il a publié ſur les Offices de Cicéron, ſur l'Amitié, ſur la Vieilleſſe, ſur le Songe de Scipion, &c. Sa curioſité pour les fleurs lui aquit beaucoup de réputation: il fut le premier qui s'occupa à cultiver les fleurs étrangeres, & les plantes nouvellement apportées des Indes. Il en faiſoit venir de tous côtez, non ſeulement de celles qui ſont agréables d'elles mêmes, mais encore les autres dont la Médecine fait quelque eſtime. C'eſt ce jardin que Juſte-Lipſe vit avec tant de plaiſir dans ſon voyage d'Allemagne. Langhe retint quelque tems dans ſa Maiſon ce Grand Homme, qui prit occaſion de travailler au Dialogue de la Conſtance, que nous avons de lui, & qui eſt pour le moins auſſi docte qu'il eſt ſerieux. Enfin chagrin de ce que le païs de Liége, qu'il avoit choiſi pour y être en repos, n'étoit pas plus exemt des troubles, que les provinces voiſines, il mourut ſur la fin du mois de juillet 1574. Valére André met la mort de Lange au 29 juillet 1573. Charles Lange étoit ſavant en Grec & en Latin, bon Poëte, l'un des plus judicieux Critiques de ſon ſiécle; & il avoit joint à une érudition extraordinaire une vertu très diſtinguée: c'eſt pourquoi Juſte Lipſe le traite du plus docte & du plus homme de bien de tous les Flamans. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il a donné, *Carmina quædam de Laudibus urbis Leodienſis; In navalem Chriſtianorum de Turcis victoriam; Hymnus in Natalem Domini; Paraphraſis in Orationem Dominicam; Variæ Lectiones in Plauti Comœdias.* André Schottus aſſure que Langius eſt le plus ſavant & le plus judicieux de tous les Auteurs qui ont corrigé & expliqué les Oeuvres de Cicéron. Il a encore laiſſé quelques Ouvrages imparfaits, qui auroient été ſans doute dignes de la poſtérité. Il laiſſa encore une très-belle Bibliothéque, preſque toute de Manuſcrits Grecs & Latins, qui furent diſſipez. Lævinus Torrentius, ſon parent, ſon compagnon d'étude, ſon ami, & ſon confrére, le fit enterrer dans l'ancien chœur de l'égliſe cathédrale, où l'on voit ſon Epitaphe. * De Thou, *Hiſt. l.* 56. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 121. 122. Sandere. Le Mire, &c. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 465 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

L A N G E (Nicolas de) Avocat du Roi au Préſidial de Lyon, & Conſeiller au Parlement de Dombes, ſur la fin du XVI ſiécle, étoit fils d'un autre Nicolas de Lange, d'une famille noble, originaire de Nivernois, & mourut l'an 1606. * *Voyez* ſon Eloge parmi ceux de Papire Maſſon, *Elog. partie* 2.

L A N G E (Joſeph) Allemand, natif de Keiſerſperg, dans la Haute Alſace, étoit Mathématicien, & Profeſſeur de la Langue Gréque à Fribourg, dans le Briſgaw, vers l'an 1610. Il compoſa divers Ouvrages, & entre autres *Elementale Mathematicum*, qu'on réimprima l'an 1625 à Strasbourg, avec les Notes d'Iſaac Habrecht, & le fameux recueil intitulé *Polyanthea*, qui a été imprimé pluſieurs fois. Il vécut pluſieurs années dans la Communion des Proteſtans, après quoi il embraſſa la Foi Romaine avant l'an 1600. * Bayle, *Dict. Crit.*

L A N G E (Chrétien) né l'an 1587, à Altenburg, village de Saxe, près de Naumburg, étoit fils d'un Braſſeur de biére, qui mourut lorſque ſon fils n'avoit encore que quatre ans, & le laiſſa fort pauvre. Néanmoins par la libéralité de l'Electeur de Saxe, il ne laiſſa pas d'étudier, & devint enfin Miniſtre, Profeſſeur en Théologie, & Surintendant des égliſes de Leipſic & des égliſes voiſines. Il mourut l'an 1657, & a laiſſé des fils, qui ont eu auſſi poſtérité, ſur quoi l'on peut voir le Théatre des Hommes illuſtres de *Freher.*

L A N G E A C. *Voyez* L A N G H A C.

L A N G E A I S. *Voyez* L A N G E S T.

* L A N G E B R O E K, haut & bas Langebroek nom de deux villages dans la Province d'Utrecht, ſituez le long de la rive gauche d'une petite riviére qui garde le nom de Rhin, après que ce fleuve a perdu ſon nom à Wyk te Duerſtede, où il prend celui de Lek.

* L A N G E-C R U C I U S (Jean) de Hilvarenbeek, dans cette partie du Brabant Hollandois, connue ſous le nom de Mairie de Boisleduc, vécut longtems à Louvain, où il enſeigna les Humanitez, & fut enſuite Profeſſeur extraordinaire en Droit Civil. On a de lui, *Speculum Eccleſiaſticorum; Tractatus, de Malorum horum Temporum Remediis; de Vita & honeſtate Canonicorum & aliorum Eccleſiaſticorum; Fures Spirituales.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 523 & 524.

L A N G E E Y L A N D. *Voyez* L O N G U E, l'Iſle Longue.

L A N G E L A N D T. *Cherchez* L A G E L A N D T.

L A N G E L I E R (Nicolas) Evêque de Saint-Brieu en Bretagne, natif de Paris, fut élevé à cette dignité après Jean du Tillet l'an 1567. Ce fut l'un des plus zélez Prélats de ſon tems, & l'un des plus illuſtres Défenſeurs des libertez de l'Egliſe Gallicane. Il ſe trouva à diverſes aſſemblées du Clergé du Royaume, qui le nommérent pour faire des remontrances aux Rois de France, aſſiſta l'an 1583 au Concile provincial de Tours, dont il recueillit les Actes, & mourut l'an 1595. * Sainthe-Marthe, *Gall. Chriſt. de Epiſc. Briocenſ.*

* L A N G E N (Pierre) Recteur du Collége de Weert, a donné au jour, pour l'uſage de la Jeuneſſe, *Exhortationes ad Veritatem*, en vers élégiaques; *Admonitoriæ aliquot Præceptiunculæ ad Pietatem; Dialogus de Mundi Cupidine aſpernanda*, en vers élégiaques. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 745 & 746.

L A N G E N-A C K E R S-S C H A N S, ou N I E U W-S C H A N S, bon Fort des Provinces-Unies. Il eſt dans la Seigneurie de Groningue, ſur le bord méridional du Golfe de Dollert, aux confins du Comté d'Embden. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L A N G E N B E R G ou L A N G E N B O U R G, petite ville avec château ſur la riviére de Jagſt, vers les confins de la Souabe & de la Franconie. Elle eſt au nord-eſt de Hall en Souabe, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

LANGEN-MANTEL (Jérôme-Ambroiſe) eſt Auteur d'un Dictionnaire Mathématique, publié en 1670, & d'un autre Dictionnaire Philoſophique, publié en 1672. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LANGENSALTZA, ville d'Allemagne en Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe, appartient aux Ducs de Saxe-Weiſſenfels. Elle eſt ſituée ſur l'Unſtrutt au ſud-eſt de Mulhauzen dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* LANGENTHAL, beau & grand village de Suiſſe, dans le Canton de Berne, eſt un lieu d'un grand paſſage. Il eſt au nord-oueſt de la ville de Berne, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

* LANGENZENN, ville d'Allemagne dans la Franconie ſur la riviére de Zenn à l'oueſt de Nuremberg dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

LANGES, ville. *Voyez* LANGEST.

LANGES (Claude de) Ecuyer, né à Grenoble de M. *André* de Langes, célébre Avocat qui faiſoit profeſſion de la Religion Réformée, comptoit parmi ſes ancêtres M. Jean de Langes de la ville d'Orange, illuſtre par la nobleſſe de ſon ſang, par ſes emplois & par ſon attachement à la ſuſdite Religion. Les Mémoires de l'État de France ſous Charles IX, imprimez à Middelbourg en 1578, nous apprennent qu'il perdit la vie avec deux de ſes fils dans un maſſacre que commirent à Orange au mois de février 1571, les gens du Comté d'Avignon, & que le troiſiéme fils eut le bonheur d'échaper. Il devint la tige d'une branche qui s'établit en Dauphiné.

M. Claude de Langes qui en eſt deſcendu, tourna ſes études du côté du Droit, & il y aquit de ſi grandes lumiéres, qu'il étoit en état de remplir dignement la charge de Conſeiller dans la Chambre de l'Edit de Grenoble, ſi ſa Religion n'eût pas été un obſtacle à ſon avancement. Car les égliſes Réformées de France, dont il avoit ſoutenu les privilèges par ſes veilles & ſes travaux, avec beaucoup de zéle, pendant tout le tems qu'il reſta dans le Royaume, perdirent alors pluſieurs de leurs temples & un grand nombre de leurs prérogatives par la perſécution du Clergé. M. de Langes avoit été marié dès le mois de juin 1674, avec Dame *Anne* Saraſin, fille aînée de M. *Ceſar* Saraſin qui étoit d'une ancienne famille de Genéve. La triſte ſituation où étoit l'Egliſe, les porta l'un & l'autre à former la généreuſe réſolution de renoncer à un bien conſidérable & aux douceurs de l'établiſſement qu'ils avoient à Grenoble. Ainſi peu de tems avant la révocation de l'Edit de Nantes, qui arriva en octobre 1685, ils ſe retirérent de concert dans les païs étrangers pour y exercer en liberté les fonctions de leur Religion. M. de Langes fixa ſon ſéjour dans ſes derniéres années à Genéve, où il fut d'abord par ſon eſprit & par ſa politeſſe l'agrément des ſocietez qu'y formérent des perſonnes diſtinguées par leur érudition & par leurs vertus. Comme il ne poſſédoit pas ſeulement les qualitez qui font l'honnête homme, mais auſſi celles d'un véritable Chrétien, ſa douceur & ſon humilité faiſoient rechercher ſon commerce de tous ceux qui le connoiſſoient & l'on retiroit tant d'utilité de ſes entretiens que l'on en revenoit plus éclairé & plus attaché à ſes devoirs. Il étoit dévot ſans oſtentation, réglé dans ſa conduite, officieux envers tout le monde, équitable dans ſes jugemens, prudent dans ſes conſeils, reconnoiſſant des moindres ſervices, fidéle à ſes amis & compatiſſant aux diſgraces des malheureux.

Bien qu'il poſſédât dans un haut dégré, les talens de la Poëſie, il étoit ſi éloigné de rechercher les occaſions de les faire valoir, qu'à moins qu'elles ne ſe préſentaſſent naturellement, il négligeoit la reputation qu'elles auroient pu lui procurer. Mais il faiſoit ſes delices ordinaires de la ſcience du ſalut, & il s'appliquoit avec un ſoin ſi aſſidu à perfectionner ſes connoiſſances de ce côté là, malgré la delicateſſe de ſon tempérament, qu'il tira des Saintes Ecritures des armes capables de confondre l'erreur, & de nouveaux ſecours pour affermir les Proteſtans dans la profeſſion de la Doctrine de *Jeſus-Chriſt* & de ſes Apôtres: ce qui lui a donné lieu de compoſer divers Ouvrages ſur la Religion; & ſi ſa modeſtie ne lui a pas permis d'en publier aucun pendant ſa vie, des perſonnes qui s'intéreſſoient à l'édification de l'Egliſe, ont cru ne devoir pas la priver de celle qu'elle pouvoit recevoir de ſon Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament par demandes & par réponſes, à laquelle il avoit joint des Réflexions Morales. Ce qui les obligea à la faire imprimer à Genéve en trois volumes, *in octavo*, chez Cramer & Pérachon, un an après ſon décès. On a encore trouvé parmi ſes papiers des Réflexions ſur le livre de M. Papin, *de la Voye de l'Examen & de celle de l'Autorite*, qui peuvent ſervir de réponſe à ce Traité. Il a fait auſſi une réfutation abbrégée du 14 chapitre des Préjugez contre les Calviniſtes, attribuez à feu M. Nicole. L'on compoſeroit un juſte volume de ſes Maximes de Morale dans le goût de celles de M. de la Rochefoucault. Il a écrit contre l'infaillibilité que l'Egliſe Romaine s'attribue, pluſieurs Dialogues dont le but eſt de convaincre tout eſprit attentif & deſintéreſſé, que cette voye eſt abſolument inutile pour attirer à cette Communion ceux qui font profeſſion d'une Religion oppoſée, non plus que les Payens, les Juifs & les Mahométans.

M. de Langes pouſſa ſa carriére juſqu'à l'âge d'environ 74 ans, & Dieu qui vouloit lui épargner les horreurs de la mort, après douze heures ſeulement d'apoplexie le plaça dans ſon repos le 13 de janvier 1713. Il ne laiſſa point d'enfans, & il fut univerſellement regretté pour la ſolide piété & les aimables qualitez qui le rendoient un modéle digne d'imitation. * *Cet article a ete fourni.*

* LANGEST, *prononcez* LANGETS ou LANGET, petite ville de France en Touraine à l'oueſt de Tours, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Ce lieu eſt fort renommé pour ſes bons melons.

* LANGE-STRAAT, contrée des Païs-Bas, dans la partie méridionale de la Hollande, & dans la ſeptentrionale du Brabant Hollandois dans la Mairie de Boiſleduc.

LANGEVIN (Eléonor) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de Carentan au dioceſe de Coutances, reçut le bonnet de Docteur le 30 ſeptembre 1692, & mourut le 20 juillet 1707. Il nous a laiſſé un Ouvrage de Controverſe, imprimé l'an 1701, contre le livre de M. Maſius, Docteur & Profeſſeur en Théologie à Copenhague, intitulé, *Défenſe de la Religion Lutherienne, contre les Docteurs de l'Egliſe Romaine*, dans lequel M. Langevin entreprend de prouver l'impoſſibilité du changement de Doctrine dans l'Egliſe Romaine, dans tous les points controverſez. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiecle.*

LANGFORDE. *Cherchez* THOMAS LANGFORDE.

LANGHAC, LANGEAC, petite ville de France. Elle eſt dans l'Auvergne, ſur l'Allier, à cinq lieues au deſſus de Brioude, & à ſix ou ſept de S. Flour, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANGHAM (Simon) Anglois, Cardinal, fut Abbé de Weſtminſter, enſuite Evêque d'Eli en 1361, & enfin Archevêque de Cantorbéry en 1366. Edouard III, Roi d'Angleterre le fit Thréſorier d'Angleterre. Il fut fait Cardinal par le Pape Urbain V, l'an 1368, & en 1370 Légat en Angleterrre: en 1373, il fut fait Evêque de Paleſtrine, & enfin il mourut à Avignon le 22 juillet de l'an 1376. Son corps fut enterré dans l'égliſe de la Chartreuſe de Bompas, près de la Durance, à une lieue d'Avignon, qu'il avoit eu ſoin de faire rebâtir. Les Auteurs Anglois diſent qu'on le tranſporta trois ans après en Angleterre. * Goodwin, *de Epiſc. Angl.* Boſquet, *in Urbano V & Gregorio XI.* Onuphre. Ciaconius. Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tome 1.*

LANGHAM. *Cherchez* RENAUD de LANGHAM.

LANGHANS (Jean-Louïs) natif du Duché de Deux-Ponts, étoit d'abord Miniſtre d'un village du Palatinat, & enfin il parvint à être Chapelain, & Conſeiller Eccléſiaſtique & Privé de l'Electeur. Il fut fort avant dans les bonnes graces de l'Electeur Charles, qui entretint une correſpondance familiére avec lui & s'en ſouvint auſſi généreuſement dans ſon teſtament. Mais cet Electeur étant mort en 1685, la fortune de Langhans changea, car il fut non ſeulement accuſé d'avoir induit l'Electeur à faire ſon teſtament tel qu'il étoit, mais auſſi de lui avoir conſeillé le divorce & pluſieurs autres démarches dangereuſes, également oppoſées à l'honneur & à la Morale Chrétienne. On le convainquit de tout par ſes propres lettres & les Théologiens Réformez à qui on avoit remis toute cette affaire, à la réquiſition de l'Envoyé de Danemarc, ayant jugé qu'il étoit un impie, qui avoit tordu le ſens de l'Ecriture contre ſa conſcience, pour ſéduire une ame foible, il ſubit le deuxiéme mars 1686, le ſupplice ſuivant à Heidelberg. Après qu'il eut entendu dans la Maiſon-de-ville ſa ſentence de la part du Conſeil de la ville, il fut porté au lieu du Carcan par le Bourreau & ſes valets; là on le fit aſſeoir ſur un ſiége placé ſur un échaffaut dreſſé exprès, on lui mit le Carcan au cou & une verge à la main. Il demeura pendant une heure dans cette ſituation & fut enſuite conduit à la tour des Voleurs ſur la charrette du Bourreau. On le tira de là pour le tranſporter au château de Dielsberg à trois lieues d'Heidelberg, où en conſéquence de ſa ſentence il devoit demeurer 20 ans. On le changea encore de priſon dans la ſuite & on l'enferma dans le château de Zwingenberg. Mais les François étant entrez dans le Palatinat en 1688, le Dauphin ordonna que Langhans fût élargi; ce qui ayant été exécuté, il ſe rendit à Straſbourg & de là à Bâle où il paſſa le reſte de ſes jours au logis de la Cigogne. Il avoit écrit auparavant en Allemand un livre intitulé *Suſpiria Paſſionalia*, qui eſt fort eſtimé & qui mériteroit d'avoir eu un Auteur plus dévot. * Zieglers, *Hiſtor. Labyrinth. p.* 130 *& ſuiv. Dict. de Bâle.*

LANGHE. *Voyez* LANGE.

LANGHORNIUS (Daniel) publia à Londres en 1673, un Ouvrage *in octavo*, ſur les Antiquitez des peuples d'Albion, des Bretons, des Ecoſſois, des Danois, des Anglo Saxons juſques à l'an 449, avec une Chronique des Rois Pictes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LANGIA, petite riviére de la Sacanie, en Morée. Elle ſe décharge dans le Golfe de Lépante, à deux ou trois lieues de la ville de Corinthe, du côté du Couchant. * Maty, *Diction. Géogr. Voyez* auſſi NEMÉE.

LANGIVEDEL (Bernard) de Hambourg, entreprit la défenſe d'Hippocrate en 1647. Il écrivit auſſi ſur les Aphoriſmes de ce Prince de la Médecine. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LANGIUS, LANGE (Nicolas) étoit de Krempe dans le Holſtein. Il naquit en 1586, & mourut en 1643. Il fut Profeſſeur en Droit à Groningue. Il publia des Exercitations accommodées aux Inſtitutes de Juſtinien, & un Abbrégé grand & petit des mêmes Inſtitutes. * L'Auteur *des Vies des Profeſſeurs de Groningue, p.* 79.

LANGIUS. *Voyez* LANGE.

LANGIUS. *Voyez* LANGUE.

LANGIUS (Matthieu) Shinner, ſurnommé *Langius* ou *le Long. Voyez* l'article de SHINNER.

LANGLE (Jean-Maximilien de) Miniſtre de l'Evangile, naquit à Evreux en 1590. Il fut appellé à l'Egliſe Réformée de Rouen en 1615, n'étant alors âgé que de 25 ans. Il y fit toutes les fonctions du Miniſtére pendant 52 ans, toujours avec beaucoup de réputation, de piété, & d'éloquence. On a de lui deux volumes de Sermons, l'un *ſur le huitiéme ch. de l'Ep. aux Romains*, l'autre ſur divers Textes de l'Ecriture; & une Diſſertation, en forme de lettre, pour la défenſe de Charles I, Roi d'Angleterre. Sept ans avant ſa mort, il tomba dans une paralyſie, qui lui

lui tenoit la langue empêchée ; mais il ne laiſſoit pas de plaire & d'édifier par des converſations pieuſes & ingénieuſes tout enſemble. Il mourut en 1674, en la 84 année de ſon âge, laiſſant pluſieurs enfans, qui héritérent de ſon mérite & de ſa vertu. Il eut entre autres une fille à qui nous devons la Traduction d'un excellent livre Anglois, dont le titre ſignifie dans l'Original *les Devoirs de l'Homme*; mais elle a donné à ſa Traduction celui de *Pratique des Vertus Chretiennes*, de laquelle on a fait un grand nombre d'éditions, & qu'on ne peut jamais aſſez lire. * Bayle, *Dict. Crit. Memoires du tems.*

LANGLE (Samuel de) fils du précédent, naquit à Londres, fut porté en France à l'âge d'un an, & y a toujours demeuré, juſqu'à ce que la derniére perſécution l'obligea de ſe retirer en Angleterre. Il fut Miniſtre à peu près dès la même année de ſon âge que ſon pére, & ſervit avec lui l'Egliſe Réformée de Rouen pendant 23 ans. Il fut enſuite appellé à Paris en 1671, pour l'Egliſe qui s'aſſembloit à Charenton, fort honoré dans l'une & dans l'autre pour ſes mœurs graves, ſon ſavoir ſolide, & une prudence conſommée, lié d'une amitié particuliére avec le célébre M. Claude. Les perſécutions de France, & en particulier celle qui ôtoit aux péres leurs enfans, l'obligérent à chercher une retraite en Angleterre. L'Univerſité d'Oxford ſe fit honneur de lui donner le degré de Docteur en Théologie, ſans qu'il l'eût demandé, & le Roi Charles II lui marqua auſſi ſon eſtime, en lui donnant un Canonicat à Londres, dans l'Abbaïe de Weſtminſter. Il étoit né en 1622. Il tomba malade en la 71 année de ſon âge, en juin 1693, d'une maladie violente, qui dura huit jours ; mais cela n'empêcha point, qu'il ne conſervât toute la force de ſon eſprit, faiſant à toute heure d'excellens diſcours à ſes proches & à ſes amis, & ſur tout à ſes enfans, à qui il avoit donné la même éducation, qu'il avoit reçue de ſon pére. Il mourut en 1699. On n'a vu de lui qu'une Lettre ſur les différens d'entre ceux que l'on nomme Epiſcopaux & Presbytériens en Angleterre. Ce fut le Docteur Stillingfleet, Evêque de Worcheſter, qui la fit imprimer à la fin d'un de ſes livres ſur le même ſujet. Mais on a trouvé parmi ſes Manuſcrits un Traité de la Vérité Chrétienne, qu'il avoit commencé quelques années avant ſa mort, & qu'il acheva peu avant que de mourir. On eſpéroit que M. de Langle ſon fils, & Miniſtre comme lui, le donneroit au public. Il avoit auſſi fait pluſieurs Remarques Critiques ſur divers endroits de l'Ecriture, & en particulier ſur les Pſeaumes, leſquelles on croit qu'il eût donné lui-même, s'il eût vécu encore aſſez de tems, pour les mettre dans l'ordre & dans l'état, qu'il ſembloit s'être propoſé. * Bayle, *Dict. Crit.*

LANGLOIS. *Cherchez* SIMON LANGLOIS.

* LANGO, autrefois *Cos* ou *Coos*, eſt une des iſles de l'Archipel. Elle eſt vers la côte de la Natolie, près du Cap Crio. Sa ville capitale porte auſſi le nom de Lango. Elle a un Evêché, & elle eſt défendue par une bonne citadelle. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANGON, ALENGON, en Latin *Alingonus Portus*, petite ville de Gaſcogne, dans le Bazadois ſur la Garonne, à une lieue au deſſus de Cadillac, & à cinq de Bourdeaux. Elle eſt connue par ſes vins, dont il s'y fait un aſſez gros commerce, ainſi que d'eau de vie.

LANGON, ville de l'Elide dans le Péloponnéſe. Plutarque ſeul en parle dans la Vie de Cléoméne. Elle ſemble avoir été ſituée près de l'Achaïe. * Lubin, *Tables Geographiques ſur les Vies de Plutarque.*

LANGPORT, ville avec marché de la contrée de Pitney, au nord de Paret dans la partie méridionale du Comté de Sommerſet. Ce lieu eſt remarquable pour le combat qui s'y donna entre les troupes du Roi Charles I, commandées par le Lord Goring, & celles du Parlement, où les premiéres furent défaites. Cette ville eſt à 109 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LANGRES, ancienne ville de France en Champagne, avec Préſidial, Evêché ſuffragant de Lyon, & Duché pairie, eſt ſituée très-avantageuſement ſur une montagne près de la Marne naiſſante en Baſſigny, petit païs de Champagne. Le Territoire de Langres eſt, à ce qu'on croit, le plus haut de la France, & donne naiſſance à cinq ou ſix riviéres. Les Latins la nomment *Lingonæ*, *Andematunum*, ou *Andomadunum Lingonum*. Jean le Maire débite, que *Longho*, ſixiéme Roi des Gaules, en a été le Fondateur, & que les peuples ont été nommez de lui *Longhonenſes*, & dans la ſuite *Lingonenſes*. Pline, Ptolomée, Aimoin & Céſar en font ſouvent mention, mais ſur tout le dernier dans ſes Commentaires. Tacite, Polybe, Tite-Live, Frontin & divers autres en parlent auſſi avantageuſement, & marquent les conquêtes de ceux de Langres en Italie, du tems de Sigovéſe & de Bellovéſe. Tacite même dit que l'Empereur Othon leur donna le Droit de Bourgeoiſie Romaine ; mais Juſte-Lipſe croit que ce paſſage a été falſifié : ce n'eſt pas ici le lieu d'en faire l'examen. Les Vandales ruinérent Langres au commencement du quatriéme ſiécle, & firent mourir, en 407, S. Didier Evêque, que ſon mérite avoit fait reſpecter dans divers Conciles. Depuis, la ville ſe rétablit dans ſon ancienne ſplendeur, & Pierre le Vénérable lui donna le nom de *Nobilis*, *Magna* & *Famoſa*. Nous avons pluſieurs Epitres Décretales des Papes aux Evêques de Langres, qui ſont du nombre des ſix Pairs eccléſiaſtiques de France. Ils ſont Seigneurs ſpirituels & temporels, ayant Bailliage, Juges & autres Officiers de Juſtice, & titre de Ducs, Marquis & Barons. Le plus ancien des Prélats dont nous ayons connoiſſance, eſt ſaint Sénateur ; le ſecond ſaint Juſt ; & le troiſiéme ſaint Didier. La cathédrale eſt dédiée en l'honneur de ſaint Mammez, Martyr. Outre les Prélats de Langres dont nous avons parlé, on y reconnoit pour ſaints, Urbain, Grégoire, Tétrique. Les autres les plus illuſtres ſont, Iſaac ſurnommé *le Bon*, Geilon, Bruno de Rouci, Hugues de Breteuil, Harduin, Robert & Gauthier de Bourgogne, Manaſſès de Bar, Gauthier de Rochefort, Robert de Châtillon, Guillaume de Joinville, Hugues de Montréal, Hugues de Cluni, Jean & Gui de Rochefort, Gui de Genéve ; Bertrand de la Tour, Louïs de Bar & Claude de Longui de Givri Cardinaux, Jean d'Amboiſe, &c. Le Chapitre de l'égliſe de Langres a un Doyen, un Threſorier, ſix Archidiacres, un Chantre & quarante-deux Chanoines. Le diocéſe a ſix cens paroiſſes, ſous dix-ſept Doyennez. Au reſte, la ville de Langres, pour avoir été très-ſouvent attaquée ſans être priſe, a été ſurnommée *la Pucelle.* Elle s'eſt toujours ſignalée par ſa fidélité pour les Rois de France. Divers Auteurs en font mention avec éloge. Les places les plus conſidérables qui relévent de la Juriſdiction de Langres, ſont *Vandœuvre*, petite ville & fortereſſe, qu'on croit avoir été bâtie par les Vandales ; *Vignori*, autre petite ville près de la Lorraine entre deux montagnes, ſur l'une deſquelles il y a un bon château ; *Monteclair*, autre château bâti ſur la croupe de la plus haute montagne de tout le païs, & que les Rois François I, & Henri II, firent fortifier pour défendre la frontiére contre les Lorrains ; *Andelou*, autrefois grande ville frontiére, aujourd'hui ſimple bourg avec Juriſdiction & Prévôté royale de grande étendue ; *Rimaucourt*, proche d'Andelou, ne lui céde point en marques d'Antiquité : ce qui perſuade que ce doit auſſi avoir été une grande ville, & même une place forte. * Pline, *l.* 4. *c.* 1. & 17. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 9. Tacite, *Hiſt. l.* 1. & 4. Céſar, *in Comment.* Eutrope, *l.* 7. Frontin, *Stratag. l.* 4. *c.* 3. Tite-Live, *l.* 3. & 5. Polybe, *l.* 2. Antonin, *in Itiner.* Aimoin, *l.* 5. *c.* 5. Ripamont, *Hiſt. Mediol. l.* 6. Pierre le Vénérable, *l.* 4. *Epiſt.* 36. S. Bernard, *Epiſt.* 59. Innocent III, *cap. cum Capella, de Privil.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Chêne, *Antiq. des villes.*

CONCILES DE LANGRES.

Le premier Concile de Langres fut aſſemblé au commencement du mois de juin de l'an 859, & l'on y fit ſeize Canons ou Chapitres, qu'on approuva quelques jours après dans le Synode de Savoniéres, tenu aux fauxbourgs de Toul. C'étoit dans le même tems qu'Anſcaire, Sous-Diacre, avoit voulu uſurper l'Evêché de Langres ſur l'Evêque Iſaac, dit *le Bon* ou *le Pieux*, comme nous le voyons par le cinquiéme Canon du même Concile de Savoniéres. L'an 1080, ou 1077 ſelon Baronius, Hugues de Die, Légat du ſaint Siége, tint un Concile à Langres contre l'inveſtiture des biens eccléſiaſtiques par les ſéculiers. Hugues de Flavigni ne parle point de cette aſſemblée ; mais il en eſt fait mention dans les Epîtres du Pape Grégoire VII, qui gouvernoit alors l'Egliſe, *l.* 4. *Epiſt.* 22. Dans l'addition de la Chronique de l'Abbaïe de la Fontaine de Béſe, qui eſt en Bourgogne, & dans le diocéſe de Langres, il eſt parlé d'un Synode diocéſain, tenu l'an 1080, par l'Evêque Rainard, que les autres nomment Hugues de Bar, & le même qui ayant fait un voyage à la Terre-Sainte, apporta de Conſtantinople un bras de ſaint Mammez, Martyr de Cappadoce, en l'honneur duquel on conſacra la cathédrale, auparavant dédiée à ſaint Jean l'Evangeliſte. Hugues de Flavigni parle très-avantageuſement de lui. Divers Evêques de Langres, ont célébré des Synodes, dont il nous reſte quelques Mémoires, comme de celui de l'an 1116, aſſemblé par Robert de Bourgogne, après Pâques. La Chronique de ſaint Pierre-le-Vif de Sens parle d'un autre tenu la même année. On en met un tenu l'an 1404, par le Cardinal Louïs de Bar ; un l'an 1451, par Philippe de Vienne ; un l'an 1455, par Gui Bernard, qui y mit S. Robert au Calendrier de Langres. Jean d'Amboiſe publia des Statuts Synodaux l'an 1461. Claude de Longui l'an 1535, & Sébaſtien Zamet l'an 1622. * *Voyez* le huitiéme & le neuviéme tome des Conciles.

LANGTON (Etienne) Anglois, Chancelier de la Faculté de Paris, Cardinal du titre de S. Chryſogone, vivoit dans le XIII ſiécle. L'Archevêque de Cantorbéry, ſavoir *Hubert*, étant mort en 1205, les Moines de S. Auguſtin élurent *Reginald* leur Sous-Prieur. Mais le Roi Jean *ſans Terre*, ayant deſaprouvé cette élection, fit choiſir l'Evêque de Norwich. Les Evêques envoyérent des Députez à Rome pour ſe plaindre contre les Moines qui s'arrogeoient l'élection de l'Archevêque : d'un autre côté Réginald ſe rendit auprès du Pape pour faire confirmer ſon élection. Innocent III caſſa d'abord les deux élections & choiſit en 1206, *Etienne* Langton qui étoit alors auprès de lui, & enſuite il défendit aux Evêques de ſe mêler de l'élection des Métropolitains. En 1213, Langton donna au Roi l'abſolution de l'excommunication que le Pape avoit fulminée contre lui, & lui fit prêter ſerment de protéger l'Egliſe. L'Archevêque proteſta hautement contre la ſoumiſſion que le Roi fit en 1213, de ſon Royaume au Pape, & mit ſa proteſtation ſur l'autel. Le Pape ayant en 1215 excommunié les Barons qui s'étoient liguez contre le Roi, Langton refuſa de publier l'excommunication & fut ſuſpendu lui-même par les ordres d'Innocent. L'Archevêque fut contraint de ſe rendre à Rome, où il courut riſque d'être dépoſé. Il eut la mortification de voir que le Pape caſſa l'élection de *Simon*, frére de Langton, qui avoit été élu Archevêque d'Yorck, & que l'on mit à ſa place moyennant la ſomme de dix-mille livres ſterling Walter Gray, ennemi de l'Archevêque de Cantorbéry. Enfin après pluſieurs mortifications que Langton eſſuya à Rome, il fut relevé de ſa ſuſpenſion, à condition qu'il ne retourneroit en Angleterre qu'après que tous les troubles y ſeroient entiérement appaiſez. En 1216, Langton étoit en Angleterre où le Prince Louïs, qui avoit envahi le Royaume, le fit grand Chancelier. Langton mourut, en 1228. Il compoſa des Commentaires ſur l'Ecriture-Sainte, & donna au public pluſieurs autres Ouvrages. * Trithéme, *au Catal.* Sponde, *A. C.* 1207. *n.* 4. 1248. *n.* 10. Polydore Virgile, *Hiſt. Angl. l.* 15. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 56. Pitſeus, *de Script. Angl.* Aubéry, *Hiſt. des Card. &c.* M. De Ra-

Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angl. &c. tome 2. p.* 302, & 321. & *suiv. Voyez* JEAN SANS TERRE.

LANGTON. *Cherchez* SIMON LANGTON.

LANGTON (Jean) Carme, Anglois de nation, parut avec avantage au Concile de Bâle, l'an 1436, & composa une Histoire d'Angleterre. * Pitseus.

LANGUE ou LANG (Jean) ou, selon Lipenius dans sa *Biblioth. Realis Juridica*, *Johannes Langius*, Jurisconsulte Allemand, natif de Freistadt, ville du Duché de Teschen en Silésie, étoit d'une condition si basse & si abjecte, & d'une famille si pauvre qu'il fut obligé de mendier son pain pendant qu'il faisoit ses études; mais la bassesse de sa naissance & sa pauvreté n'empêcherent point qu'il ne fît de grands progrès dans les Sciences, & qu'il ne devînt un des plus doctes & des plus habiles hommes de son tems. Il apprit les Langues savantes, le Droit & les Belles Lettres, qu'il enseigna en divers endroits. Depuis, il fut Chancelier de l'Evêque de Breslaw, Conseiller Ordinaire de l'Empereur Ferdinand I, qui l'employa en diverses négociations importantes, dont il s'aquitta très-bien. Un Seigneur Espagnol lui vantoit un jour la douceur de sa Langue, & le railloit sur la dureté de la Langue Allemande: *Il me semble*, lui disoit-il, *que j'entens tonner, quand j'entens parler Allemand, & je croi que Dieu se servit de cette Langue, quand il chassa nos premiers parens du Paradis terrestre; pour les effrayer davantage. Cela peut être*, lui répondit froidement Langue; *mais il y a apparence que le serpent pour tromper Eve, se servit aussi du langage Espagnol, dont vous vantez tant la douceur.* Langue mourut à Schweidnits dans la Silésie, le 26 août 1567, âgé de 64 ans. Il s'est rendu considérable par la Traduction de l'Histoire Ecclésiastique de Nicéphore Calixte, qu'il entreprit sur l'unique exemplaire qu'il y eût alors en Europe. Il ajoûta de petites Notes à cet Ouvrage, qui est en dix-huit livres, & qui fut imprimé la premiére fois chez les Oporins à Bâle, l'an 1552. Il traduisit d'autres piéces de saint Grégoire de Nazianze & de saint Justin Martyr, & composa divers Poëmes, &c. Il y a encore de lui un Ecrit contre Staphylus; *Carmina Lyrica; Paræneſis carmine heroico ad Hieroslaum Bernstein; Elegiæ; Poëmata Christiana.* Il écrivoit également bien en prose & en vers, & il possédoit si bien la Langue Gréque, qu'il la parloit avec facilité & avec élégance. * Gesner, *Biblioth.* De Thou, *Histor. l.* 41. Melchior Adam, *in Vitis Jurisconſ. Germanorum.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 289. édit. de Hollande 1715.

LANGUE, certaines expressions dont les peuples sont convenus pour se faire entendre les uns aux autres. L'origine des Langues est venue de la confusion, dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui édifiérent la Tour de Babel.

1. Plusieurs prétendent que la LANGUE HE'BRAÏQUE est la plus ancienne des Langues: elle est appellée *la Langue Sainte.* Les Rabbins disent que c'est à cause qu'elle est si pure & si chaste, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuses, ni de celles, par où on se décharge le ventre. On distingue l'Hébreu sans points, d'avec celui dont les voyelles sont marquées par des points. Le Pére Morin prétend, contre les Rabbins modernes, que Moïse avoit écrit sans points & sans distinction de mots. Vossius soutient qu'excepté les livres saints, du tems même de saint Jérôme, il n'y avoit aucun livre en Hébreu, mais seulement en Grec, & que ce n'a été que sous Justinien qu'on a commencé d'en voir. La raison qu'il en donne est, que cet Empereur ayant défendu aux Juifs, par un Edit, de lire dans leurs Synagogues, le δευτερώσις ou leurs Traditions, ils s'avisérent de le traduire en leur Langue, & ce livre, dit il, s'appelle *Misna.* Les points dans la Langue Hébraïque ne furent inventez, pour désigner les voyelles, que vers le dixiéme siécle, par les Massorétes.

2. LA LANGUE PUNIQUE, n'étoit autre, selon Guillaume Postel, que le Phénicien, qu'il compare à l'Hébreu, dont il est sorti, avec le Chaldéen & le Syriaque.

3. LA LANGUE ARABIQUE, ou l'ARABE, est la plus abondante de toutes les Langues. Les Arabes ne se disent pas moins anciens que les Hébreux, prétendant descendre d'Ismaël. On donne beaucoup d'Eloges à leur esprit & à leur langage. Leur écriture ancienne a presque toutes les lettres jointes ensemble; mais un certain Elcabil a été obligé d'inventer & d'introduire des points, pour pouvoir lire l'Arabe plus aisément. Il y en a qui se mettent dessus les mots, & d'autres dessous. Kinslenius, parlant de cet usage dans son Epître dédicatoire à l'Empereur Rodolphe II, semble croire que les Arabes n'ont admis ces points dans leur écriture, que depuis qu'ils ont eu commerce avec ceux d'Europe. L'ancien caractére Arabe s'appelle *Cuphique.* Le plus ancien est fort large, & l'autre moins gros & moins large. Celui dont les Tartares se servent aujourd'hui, paroît plus lié, plus menu, & plus courbé que les autres.

4. LA LANGUE EGYPTIENNE avoit des figures d'animaux, qui étoient des symboles mystérieux, qui servoient à couvrir, & à envelopper tous les secrets de leur Théologie. On les appelloit des *Hiéroglyphes*, & on trouve encore plusieurs obélisques ou tombeaux, qui sont chargez de caractéres & de figures hiéroglyphiques. Les mots de cette Langue exprimoient la nature & les propriétez de chaque chose. Le COPTE, qui est la Langue qui a précédé le Grec en Egypte, est une Langue mére, & indépendante de toutes les autres, si l'on en croit le Pére Kircher. Saumaise dit que ce mot de *Copte*, vient d'une ville, nommée *Coptos*, dont les peuples avoient conservé une partie de l'ancien langage. Le même, en un autre endroit, estime que ce nom est tiré du mot Αἰγυπτος: ce qui est confirmé par le Pére Vansleb, Dominicain, quoiqu'il en attribue l'origine à Coptos, petit-fils de Noé. Il reste encore des Descendans de ces premiers Egyptiens, dit-il, qui parlent cette Langue; cependant on peut dire qu'elle est perdue il y a plusieurs siécles. Ce Dominicain, a trouvé dans le célébre monastére de Saint Antoine, une Grammaire & un Vocabulaire écrits en cette Langue, dont les caractéres approchent de l'ancien Grec. Les Coptes d'aujourd'hui n'ont pas d'autre Langue que la vulgaire d'Egypte, qui est mêlée d'Arabe & de Turc. Le Pére Kircher veut que l'ancien Copte soit altéré par la Langue Gréque, dont il a pris beaucoup de mots & de caractéres.

5. LA LANGUE HE'TRUSQUE a des caractéres qui ressemblent assez aux Latins, & l'écriture se lit de droit à gauche. Euguoinus nous a donné en cette Langue une Inscription, qui fut trouvée cinquante ans avant Sylla. Les Romains étoient fort curieux de savoir cette Langue, & ils mettoient tous leurs soins à l'apprendre.

6. Les caractéres de la LANGUE GRE'QUE ont moins changé que ceux des autres Langues. Les premiers & les plus anciens sont plus quarrez, & approchent davantage de leur origine, qui est la Phénicienne ou l'Hébraïque; puisque, selon Hérodote, les premiers caractéres qui s'introduisirent dans l'Ionie, étoient à peu près semblables. Pline parlant des caractéres Grecs, après avoir dit qu'ils ressembloient aux Lettres Romaines de son tems, n'en cite point d'autre exemple, qu'une Inscription antique sur une lame d'airain, que Vespasien & Tite avoient donnée à la Bibliothéque publique. „ Les anciens caractéres Grecs, *dit-il*, „ sont presque semblables aux Latins d'à présent: témoin cette „ lame antique d'airain, tirée du temple de Delphes, qu'on „ voit aujourd'hui dans la Bibliothéque du Palais, dédiée à Minerve par les Princes,

ΝΑΤΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΤ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΚΟΡΑ ΚΑΙ
ΑΘΗΝΑ. ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

C'est à peu près de cette figure qu'étoient les caractéres Grecs anciens, dont parlent Pline & les autres; car il est constant que les anciens Grecs ne connoissoient point d'autres lettres que les majuscules; & Jean Lascaris, Grec de nation, le confirme dans un prologue d'un recueil d'Epigrammes Gréques, imprimées l'an 1484 à Florence, en lettres capitales. La ponctuation ni la distinction des mots n'étoit point en usage dans ces premiers tems: ce qui a duré jusques à la CLXXIV Olympiade, selon Lipse & Léon Allatius. On remarque dans les anciens monumens, que les Grecs ne divisoient leurs discours que par la perfection & l'accomplissement du sens. Ils n'en mettoient pas plusieurs dans une même ligne; mais ils en recommençoient une autre par un nouveau sens, comme on le peut voir par les inscriptions des Marbres du Comte d'Arondel: tellement qu'ils n'écrivoient point de suite comme nous faisons; mais par articles. Suidas parle d'une maniére d'écrire qu'on appelloit ΒΟΤΣΤΡΟΦΙΔΟΝ, *Boustrophidon*, comme qui diroit, *en lignes semblables à celles que les bœufs font lorsqu'ils labourent*: ce qui est confirmé par Pausanias, dans la description qu'il fait du coffre de Cypsélus, qui étoit dans le temple de Junon de la ville d'Elide. „ Il y a sur ce coffre, dit-il, „ des Inscriptions gravées en lettres anciennes, & en lignes droites. Il y en a aussi quelques autres d'une maniére que les „ Grecs appellent Boustrophidon, parce que le second verset „ suit immédiatement le premier, & le joint en tournant dans la „ même figure que le font les courses redoublées du Stade ou „ du Cirque. " Plusieurs Auteurs croyent que les versets distinguez & séparez par des lignes, ont duré longtems, même après qu'on eut introduit les accens & les points, comme on le voit dans Diogéne Laërce. Aristophane, Grammairien de Byzance, fut celui qui les introduisit vers la CXL Olympiade, sous les Rois d'Egypte, Philopator & Evergétés, 20 ans avant J. C.

7. LA LANGUE LATINE a eu, comme les autres, son accroissement & ses révolutions. La même chose est arrivée dans ses caractéres, comme on le peut remarquer par les Inscriptions les plus anciennes, & par celles qui les ont suivies, même avant la destruction de l'Empire. Les caractéres de celle de Duillius, publiée par le P. Sirmond, comme ils approchent davantage de leur origine, tiennent un peu plus de l'Hétrusque & du Grec: ils marquent une main tremblante de gens qui ne font encore que commencer. Les sept volumes Latins qu'on trouva dans le tombeau de Numa, n'étoient pas écrits de ce caractére, puisque Quintilien nous assure qu'il y avoit très-peu de lettres dans ces premiers tems, & que leur figure même & leur valeur étoient différentes; & l'Empereur Claude ne procura pas une utilité médiocre à la Langue Latine, en introduisant la lettre Eolique F. Tacite, *dans le livre dixiéme de ses Annales*, parlant de la figure des lettres Romaines, dit qu'elles étoient semblables aux plus anciens caractéres Grecs, qui étoient majuscules.

LES PRINCIPALES LANGUES du monde: 1. en Europe, selon l'ordre alphabétique.

La CAMBRIQUE, Galloise ou ancienne Bretonne, est selon Scaliger, une des dix Langues matrices mineures de l'Europe: elle est en usage dans la Cambrie ou le païs de Galles, partie occidentale de l'Angleterre, & dans la Basse Bretagne en France: en sorte que les Bas Bretons, & les Habitans de la province de Galles en Angleterre, n'ont point de peine à s'entendre.

2. La CANTABRIQUE se parle encore dans les Monts Pyrénées par les peuples, appellez Cantabres & Gascons.

3. La CHAUCHIQUE ancienne, est la Langue ordinaire dans la Frise orientale parmi les Habitans, lorsqu'ils parlent entre eux; mais lorsqu'ils parlent à des Etrangers, ils se servent de la Langue Allemande,

4. L'EPIROTIQUE est usitée dans les montagnes d'Epire.

5. L'ESPAGNOLE, une des trois branches de la Latine, qui se sub-

ſubdiviſe en Caſtillane, qui eſt la plus pure & la plus belle, en Andalouſique, en Portugaiſe, & en Grenadoiſe.

6. La FINNIQUE dans la Finlande & dans la Laponie.

7. La FRANÇOISE eſt une branche de la Latine: elle a pluſieurs dialectes, le Poitevin, le Wallon, & d'autres encore. Scaliger dit qu'en France, il y a trois Langues, & que ceux qui les parlent, ne s'entendent point les uns les autres, le Baſque, le Breton, & le Romain; que le Romain eſt diviſé en Langue Tortue & Langue Françoiſe; qu'il n'y avoit autrefois en France que deux Gouverneurs, Princes du ſang; l'un à Paris, pour la Langue Françoiſe, & l'autre à Montpellier, pour la Langue Tortue.

8. La GRE'QUE eſt une des quatre matrices majeures, qui étant dans les parties auſtrales de l'Europe, s'eſt fort étendue. Aujourd'hui elle a fait place à une Langue Gréque barbare, laquelle fait encore pluſieurs branches, ſavoir, la dialecte Athénienne, qui eſt la plus barbare de toutes; la Péloponnéſienne, que l'on eſtime la plus pure & la plus belle; la *Tzopéliſme*; & le Grec vulgaire, que l'on appelle la commune, &c. *Voyez* ſur toutes ces dialectes de la Langue Gréque, Cruſius, *in Turco-Græcia.*

9. La HONGROISE a été apportée en Europe par les Huns, & par les Avares.

10. La JAZYGIQUE dans la partie ſeptentrionale de Hongrie, eſt fort uſitée entre le Danube & Tibiſcum: elle eſt bien différente de la Hongroiſe.

11. L'ancienne Langue ILLYRIQUE, eſt encore en uſage dans l'Iſle de Veggia, à l'orient de l'Iſtrie.

12. L'IRLANDOISE, que l'on parle en Irlande & dans une partie de l'Ecoſſe.

13. L'ITALIENNE, eſt une branche de la Latine.

14. La LATINE eſt une des quatre Langues matrices majeures, en uſage parmi tous les Savans de l'Europe. Elle a ceſſé d'être une Langue commune depuis l'irruption des Francs, des Lombards, & des Goths dans l'Empire Romain: elle a produit trois dialectes, l'Italienne, la Françoiſe & l'Eſpagnole.

15. La SCLAVONE eſt auſſi une des quatre Langues matrices majeures de l'Europe, & uſitée dans les parties orientales de l'Europe.

16. La TARTARE eſt la Langue des Coſaques & des Tartares Précopites, qui habitent entre le Tanaïs & le Boryſthéne.

17. La TEUTONNE eſt une des quatre matrices majeures: elle a pluſieurs branches, la Langue Saxone, la Françoiſe & la Danoiſe; & ces Langues ſe ſubdiviſent encore en d'autres dialectes.

Il y a encore quelques reſtes de la Langue Arabe dans les montagnes eſcarpées du Royaume de Grenade, comme auſſi dans pluſieurs endroits d'Andalouſie, de Valence, & d'Aragon. Chaque Langue a auſſi une eſpéce de jargon, qui eſt le langage des petites gens, des païſans, & du menu peuple. *Conſultez* Geſner, qui a fait une eſpéce de Dictionnaire des différens jargons de l'Europe, ſous le titre de *Mithridates.* * Alſtedius, *Encycloped. tome* 1. *l.* 10, & Philander von Sittwald, *Satyriſche Viſiones*, *l.* 7.

LES PRINCIPALES LANGUES DE l'ASIE.

1. L'ANTIOCHIENNE, ou la SYRIAQUE, eſt celle que les Chrétiens ſe rendirent autrefois particuliére dans l'Orient, & dans laquelle ils ont eu des Verſions de l'Ancien Teſtament: c'étoit auſſi leur Langue dans le ſervice divin. Cette Langue eſt une dialecte de l'ancienne Syriaque.

2. L'ARABE eſt non ſeulement la plus abondante & la plus riche en mots, mais une des Langues des plus étendues de tout le monde. Elle eſt commune dans l'Aſie, depuis la Cilicie, par toute la Syrie, la Méſopotamie, la Paleſtine, l'Arabie, & en Afrique le long des côtes de la Mer Rouge, dans l'Egypte, & ſur les bords de la Méditerranée, juſqu'au détroit de Gibraltar. Dans tous ces différens païs, elle eſt un peu mêlangée de différentes dialectes. On a déja remarqué cy-devant qu'elle eſt en uſage en quelques endroits de l'Europe.

3. L'ARME'NIENNE ne paſſe point le païs des Arméniens.

4. La BABYLONIENNE eſt la plus pure de toutes les dialectes de la Langue Syriaque. Quelques Chapitres de Daniel, d'Eſdras & du Thamuld Babylonien, ont été écrits en cette Langue.

5. La CHALDAÏQUE eſt une des trois dialectes de la Langue Hébraïque: elle ne différe pas beaucoup de la Syriaque.

6. La CHINOISE, à laquelle il faut joindre la Coréenſe & la Japonoiſe, eſt fort en vogue dans le grand Empire de la Chine, & dans le Japon.

7. L'HE'BRAÏQUE paſſe pour la plus ancienne & la premiére des Langues. Babylone a été deux fois fatale à cette Langue; car dans la ſeconde captivité, les Juifs ſe ſervirent d'une Langue mêlée d'Hébreu, de Chaldaïque & de Syriaque. Ses dialectes, ſont, le Samaritain, le Chaldaïque, le Syriaque; & ces trois langues ont ceſſé d'être en vogue en même tems que l'Hébraïque.

8. La HIE'ROSOLYMITAINE eſt celle dans laquelle ont été écrits le Thalmud, & le Targum Hiéroſolymitain. C'eſt une dialecte de l'ancien Syriaque.

9. La Langue MALAYE eſt la plus pure de toutes les Langues des païs de l'Inde Orientale, & tous les Négocians de ce païs-là la ſavent parfaitement. Il y a un Dictionnaire Malais-Latin, de David Haen, imprimé à Rome en 1631.

10. La PERSIENNE a pluſieurs mots Allemands, comme *father*, *mother*, *broſther*, pére mére, frére. Entre autres mots, le nom même de Perſe, vient de *pferd*, qui en Allemand ſignifie *un cheval.*

11. La SAMARITAINE eſt une dialecte de l'Hébraïque.

12. La SYRIAQUE, qui n'eſt pas fort différente de la Chaldaïque, a été la Langue ordinaire de Notre-Seigneur JESUS CHRIST & de ſes Diſciples. Elle ſe ſoudiviſe en Babylonienne, en Hieroſolymitaine, en Antiochienne (c'eſt à dire, en Syriaque particuliere) & en Arménienne.

13. La Langue TURQUE approche de la Perſienne & de la Tartare, & elle n'a de commun avec l'Arabe que ſes lettres.

LES PRINCIPALES LANGUES de l'Afrique.

1. L'ETHIOPIQUE eſt en uſage parmi les Abyſſins. Il y en a de deux ſortes, l'une qui approche de la Chaldaïque, & qu'ils employent dans l'Office divin, & l'autre dans l'Hiſtoire. Scaliger, Ludolphe, Petreus, Niſſélius, & d'autres, en ont publié les caractéres & leur maniére d'écrire.

2. La COPTE eſt formée de l'ancienne Egyptienne & de la Gréque. Elle prend ſon nom de Copto, autrefois métropole de la Thébaïde. *Voyez* là-deſſus Kircher, *Prodrom. Ling. Copticæ.*

3. La SONGAÏQUE. Les Rélations des Voyageurs font mention de cette Langue, & ils diſent qu'elle eſt fort uſitée parmi les Habitans des païs de Sconbaya, de Muſmunde, de Zénete, de Guinée, de Guzule, de Héa & de Sus. On a déja remarqué cy-devant que l'Arabe étoit en vogue ſur les côtes de la Mer Rouge & de la Méditerranée.

LES PRINCIPALES LANGUES de l'Amérique.

1. La CARIBANE. L'Auteur de l'Hiſtoire des Antilles, imprimée à Roterdam l'an 1658, en a donné un Dictionnaire.

2. La MEXIQUAINE ſe prononce en pouſſant la Langue vers les dents, & on y trouve ſouvent les lettres *T* & *L*, jointes enſemble, & quelquefois ſéparées. Quant aux autres Langues de l'Amérique, on n'en a point encore une connoiſſance bien exacte.

REMARQUES PARTICULIERES ſur quelques Langues.

La CAMBRIQUE eſt pleine d'aſpirations, & ſouvent elle a des mots ſans aucune voyelle, ſe prononçant du fonds du goſier. Ainſi dans leur Oraiſon dominicale, *libera nos à malo*, ils diſent, *Eithr gwaret, ni thag drwg.* La Langue Chinoiſe n'a point d'*R*, & tous les mots ſont monoſyllabes, fort variez par les diphthongues & les triphthongues. La Langue Françoiſe a beaucoup de grace: elle eſt fort propre à parler aux Dames. L'Allemande eſt male: il y en a qui diſent qu'elle eſt propre à parler aux ennemis, & naturellement elle imprime de la terreur. Verulamus, *de Augment. Scientiar. l.* 6. *c.* 1, a remarqué que les Langues dérivées de la Gothique, ont beaucoup d'aſpirations. La Langue Greque eſt pleine de diphthongues & de mots compoſez. L'Hebraïque eſt la plus pure de toutes les Langues, & celle qui a le moins de compoſez: elle les évite tellement, qu'elle aime mieux, pour les éviter, ſe ſervir de périphraſes. L'Eſpagnole eſt noble, & ſi majeſtueuſe, que les Eſpagnols diſent, *que c'eſt la ſeule Langue qui merite de parler à Dieu.* La Japonoiſe eſt fort male. L'Italienne eſt grave, & digne des Princes. La Mexiquaine ſe ſert à tout moment des lettres *T. L.* comme dans ces mots, *Tlatoll*, *Mecaxutchitl*, *Tlilxochitl*, *&c.*

LA LANGUE FRANÇOISE, étoit dans ſon origine, un mêlange du Gaulois, du Latin, & du Tudeſque, ou Allemand. Dés que les Romains ſe furent rendus maîtres des Gaules, leur Langue commença à y avoir cours, & les Gaulois corrompirent leur langage, en le mêlant avec celui des Romains; d'où il ſe forma un jargon, qu'ils appellérent *Roman*, pour le diſtinguer du Latin. Les Francs, qui vinrent enſuite, vers l'an 420, & qui chaſſérent les Romains des Gaules, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accoutumérent eux mêmes; & mêlerent beaucoup de mots Allemands à ce Latin Gaulois. Il y a apparence auſſi que les Goths & les Bourguignons qui firent une irruption dans les Gaules avant les François, & les Huns & les Vandales qui vinrent après, ajoutérent au langage du païs où ils s'établirent, pluſieurs termes, que le commerce répandit dans toutes les provinces. Les Rois de la premiére race tâchérent de polir ce langage, qu'ils parloient eux mêmes; car outre le Tudeſque, qui étoit la Langue naturelle des premiers Rois de France, le Roman étoit en uſage à la Cour; mais cette entrepriſe n'eut point de ſuccés; & Chilpéric, qui ſe piquoit d'eſprit, de doctrine & d'éloquence, s'oppoſa inutilement au torrent de l'uſage. Ainſi, à dire vrai, le langage de ce ſiécle-là n'étoit qu'une pure barbarie, auſſi bien que celui des ſiécles ſuivans. La Langue ne commença proprement à changer que ſur la fin de la ſeconde race des Rois de France, après que l'Empire fut ſéparé de la maiſon de France, vers l'an 900. Ce fut en ce tems-là que le Roman l'emporta tout à fait ſur le Tudeſque, & devint la Langue dominante dans tout le Royaume. Dans tous les premiers voyages d'Outre-mer, les François prirent auſſi des Grecs pluſieurs mots qu'ils accommodérent à leur langage, & imitérent en quelque choſe le tour & le génie de la Langue Greque. De là vient probablement la conformité qu'a la Langue Françoiſe avec la Gréque, plutôt que des Colonies que les Phocenſes établirent à Marſeille, avant que les Romains ſe rendiſſent maîtres des Gaules. Sous le régne de Louïs *le Jeune*, vers l'an 1150, on commença à écrire en Roman; & ce langage devint plus pur & plus poli du tems de Philippe *Auguſte.* Les Poëtes qui parurent alors ſous le nom de *Trouverres*, & de *Jongleurs*, contribuérent beaucoup à former le ſtyle, & à polir la Langue. Les Auteurs qui vinrent après, ſous ſaint Louïs, & ſous Philippe *le Bel*, y ajoutérent de nouveaux ornemens. Le plus célébre d'entre ces Auteurs, fut Jean de Meun, ſurnommé *le Pere & l'Inventeur de*

l'Ro-

l'Eloquence Françoise. Le Roman *de la Rose*, qu'il continua après la mort de Guillaume de Loris, est le premier livre François qui ait eu quelque réputation. La Langue se purifia beaucoup vers le milieu du regne de Philippe *de Valois*; comme on le voit dans les regîtres de la Chambre des Comptes de Paris, dont le style étoit alors beaucoup plus pur qu'auparavant. Du tems de Charles VII, Alain Chartier, Sécretaire de ce Roi, ajoûta de nouvelles beautez à la Langue: ce qui le fit nommer aussi *le Pere de l'Eloquence Françoise.* Depuis ce tems-là le langage se perfectionna toujours de plus en plus, & perdit à la fin son nom de *Roman.* Comme dans les guerres du Levant la Langue Françoise avoit pris beaucoup de mots & d'expressions de la Langue Gréque, elle prit aussi quelque chose de la Langue Italienne, dans les guerres d'Italie, sous Charles VIII & ses successeurs. François I, ayant rétabli les Belles Lettres, plusieurs Savans entreprirent tout de nouveau de polir la Langue Françoise. Amyot, Joachim du Bellay, & Ronsard, contribuérent le plus à ce changement; mais Desportes, du Perron, Malherbe, & Coëffeteau, polirent & enrichirent encore le langage. Balzac vint ensuite, qui donna à la Langue Françoise un arrangement & une cadence qu'elle n'avoit pas. Vaugelas s'attacha depuis à établir la netteté du style; & la Langue Françoise semble être maintenant parvenue à sa perfection, par le soin qu'on a pris d'en bannir tout ce qui étoit opposé à la pureté & à la clarté du style, & de lui donner un beau tour dans toutes ses expressions, évitant sur tout le galimatias & le phébus, que Nervéze & des Escuteaux avoient autrefois introduits à la Cour. * Le Pére Bouhours, *Entretiens d'Ariste & d'Eugéne.* *Voyez* touchant l'Origine de la Langue Françoise, *Samuel Bochart*, dans ses Remarques sur le livre d'Antoine Gosselin, intitulé, *Hist. des anciens Gaulois.*

L A N G U E dans l'Ordre de Malte. *Voyez* cy-dessous L A N G U E S.

L A N G U E D O C, province de France, s'étend le long de la Mer Méditerranée, qu'elle a au midi avec la Catalogne. Elle a les montagnes d'Auvergne au septentrion, avec le Lyonnois, le Rouergue & le Quercy. Le Rhône la sépare de la Provence & du Dauphiné, au Levant; & au Couchant, elle tient à la Gascogne, c'est à dire, à l'Armagnac & au païs de Cominges. Catel croit que le Languedoc est la premiére Narbonnoise, dans la division que l'Empereur Auguste fit de toute la Gaule en dix-sept provinces, mais cette division est bien plus récente. Cluvier, Pierre de Marca, & divers autres ont été de ce sentiment, que la Gaule Narbonnoise, auparavant dite, *Gaule Porte-Chausse*, ou *Braccata*, comprenoit le Languedoc, la Savoye, le Dauphiné & la Provence. Le Pére Sirmond, dans ses Notes sur Sidoine Apollinaire, dit que la ville & le Territoire de Béziers, a été appellé *Septimanie*, de la septiéme Légion, & que de là ce nom fut donné à toute la province. D'autres veulent, avec Scaliger sur Ausone, que Sidoine & Grégoire de Tours ont bien donné le nom de *Septimanie* à la province, mais que ce nom est venu de celui de sept provinces, qui sont les deux Narbonnoises, sous Narbonne & Aix; les deux Aquitaines sous Bourges & Bourdeaux; la Novempopulanie sous Æause; la Viennoise, sous Vienne, & celle des Alpes maritimes sous Ambrun. Une partie de cette province a porté le nom de *Comté de Saint-Gilles.* Elle est une des plus belles & des plus considérables de France, & se divise en Haut & en Bas Languedoc; l'un vers l'occident, l'autre vers l'orient, sur la Mer Méditerranée. Le premier comprend le Toulousain, l'Albigeois, de Lauragais, & le Comté de Foix. L'autre se distingue en trois quartiers, de Narbonne, de Béziers & de Nîmes, & comprend aussi le Gouvernement, où sont le Gévaudan, le Vivarais & le Vélay. Le Languedoc propre est très fertile en blez, en fruits, en vins, & abonde en toute sorte de venaison. En quelques endroits, il y a abondance d'encens, de poix, de liége, de marbre, de jaspe, & d'ardoise. On y trouve aussi quelques mines considérables; & le pastel, dont on se sert pour les teintures, lui est particulier. Cette province est arrosée de belles riviéres: celles qui entrent dans la Mer Méditerranée sont, le Rhône, le Vidre, le Vidourle, la Bérange, la Cadoule, le Salazon, le Pallas, le Lès ou Lez, l'Eraut, le Lerron, l'Orbe, l'Aude, la Berre, &c. Les autres riviéres sont le Tarn, l'Agout, le petit Lerz, le grand Lerz, la Lauriége, &c. & contribuent toutes à la fertilité de cette province. Le peuple y a naturellement de la vivacité d'esprit, & les Ouvrages des grands Hommes que le Languedoc a produits en sont une preuve incontestable. Ce païs tomba sous la domination des Romains, par la proximité qu'il avoit avec la Provence. Les Goths, dans le cinquiéme siécle, commencérent de s'y établir; & c'est d'eux qu'on pense que la province a pris le nom de *Languedoc*, comme qui diroit, *Langue de Goth*, ou *Landt-Goth*, c'est à dire, *Terre* ou *Païs de Goth.* D'autres assurent que ce nom vient du mot *Oc*, que ceux de la province prononcent pour *oui*; & qu'elle est appellée *Languedoc*, comme qui diroit *Langue-d'oc.* Ceux qui donnent dans cette pensée, divisent la France en *Langue d'oui*, & *Langue d'oc*: celle-ci est au delà de la Loire, & l'autre en deçà de cette riviére. Quoi qu'il en soit, les Goths établirent la ville de Toulouse, pour capitale de leur Royaume, & étendirent depuis leur Empire jusques à la riviére de Loire. Ce fut sous Erric ou Euric, pére d'Alaric, que Clovis défit Alaric, Roi des Visigoths, l'an 507, dans les plaines de Vouglay ou Vouillé de Civaux, entre le Clain & la Vienne, assez proche de la ville de Poitiers. Aimoin & Bernard Gui, nous apprennent que Charlemagne y établit des Gouverneurs, qui furent appellez Comtes de Toulouse, & que le premier l'an 778, fut Corson, le même que plusieurs des Ecrivains François ont appellé Torsin. Les deux Auteurs que nous avons citez, lui donnent le nom de *Duc*, qui avoit été autrefois accordé à Launebode, dont parle le Poëte Fortunat. On avoit accordé le même titre de *Duc* à Didier, qui fut tué en combattant à Carcassonne contre les Visigoths, & un autre nommé *Austroalde*, dont Grégoire de Tours, Aimoin, &c. font mention. Le second Comte de Toulouse fut saint Guillaume, *au Court-nez*, ou, selon d'autres, *aux Cornets*, duquel ceux de la Maison d'Orange, qui portent un cornet dans leurs armes, étoient descendus. C'est ce même Guillaume qui fonda l'Abbaïe de Saint-Guillem-le-Désert, au diocése de Lodéve, dans laquelle il prit l'habit de Moine. Il y eut de grands changemens dans le Comté de Toulouse, sous Louïs *le Debonnaire*, sous Charles *le Simple*, sous Hugues *Capet*, &c. Le Languedoc avoit encore des Ducs de Septimanie, qu'on nomma aussi *Marquis de Gothie*; parce qu'ils défendoient le païs, qui avoit été tenu par les Goths, dont les peuples suivoient les loix & les coutumes. On dit que ce fut Louis *le Débonnaire*, qui confia le Duché de Septimanie à Bernard l'an 829. Bérenger, Comte de Barcelone, le lui disputa, comme nous le voyons par les Actes du Parlement ou Concile, tenu à Stramiac dans le Lyonnois l'an 836. Mais il resta au premier, qui fut tué par Charles *le Chauve* l'an 844. Raimond Pons, Comte de Toulouse, se rendit propre le Gouvernement de la Septimanie. Il ne comprenoit pas tout le Languedoc. On y trouvoit encore les Comtez de Carcassonne, de Melgueil & de Foix, les Vicomtez de Narbonne, de Béziers, d'Agde, de Nîmes, de Lodéve, d'Uzès, & d'autres petits Etats, dont les Seigneurs s'étoient rendu maîtres pendant les troubles de la France. Ils étoient avant cela simples Gouverneurs de ces villes, & dépendoient des Ducs ou Gouverneurs de la Septimanie. Depuis, les Comtes de Toulouse les laissérent jouïr de leur usurpation, & se contentérent de l'hommage des Vicomtes. Dans la suite ils aquirent, par mariage, ou autrement, les Comtez de Quercy, de Périgord, d'Albi, l'Agénois, le Milhau, le Gévaudan, le Comté Vénaissin, Melgueil, Astarac, &c. Raimond VI, dit *le Vieil*, prit le parti des Albigeois. Cette conduite lui fit des affaires très-fâcheuses. Le Concile de Latran tenu l'an 1215, le dépouilla de ses Etats, qu'il donna à Simon, Comte de Montfort. Ce dernier mourut l'an 1218, & laissa Amauri, son fils, lequel n'étant pas en état de conserver les conquêtes que son pére avoit faites, céda au Roi Louïs VIII, l'an 1224 le droit qu'il y avoit. Raimond VI, étoit mort l'an 1222, & son fils Raimond VII, dit *le Jeune*, lui succéda. C'étoit un Prince sage, courageux & entreprenant, qui ne négligea rien pour se rétablir dans les Etats que les Croisez avoient enlevez à son pére. Il y réüssit, se reconcilia avec l'Eglise l'an 1228, & fit en même tems un Traité avec le Roi saint Louïs. Raimond avoit une fille unique nommée *Jeanne*, qu'il fiança alors à *Alfonse* de France, Comte de Poitiers, frére du même saint Louïs, à condition que s'ils mouroient sans enfans légitimes; les Etats des Comtes de Toulouse seroient réünis à la Couronne. La chose arriva ainsi: car *Jeanne* mourut le 15, & *Alfonse* le 21 août 1261, au retour du voyage d'Outre-mer. Leur mariage avoit été consommé l'an 1241, & *Raimond* VII étoit mort l'an 1249. Le Roi Philippe *le Hardi* se rendit maître du Comté de Toulouse l'an 1271, après la mort d'Alfonse son oncle. Le Roi Louïs, son pére, y avoit aquis diverses Seigneuries. Les autres Rois ses successeurs, en jouïrent; & l'an 1361, le Roi Jean réünit à la Couronne les Comtez de Toulouse & de Champagne, & les Duchez de Normandie & de Bourgogne. Les lettres datées du mois de décembre, sont rapportées par Catel. Nous remarquons ailleurs comment toute la province a été ainsi réünie à la Couronne: ce qui fut confirmé par l'assemblée de ses Etats Généraux, sous ces trois conditions, qu'il ne seroit donné au Languedoc aucun Gouverneur qui ne fût Prince du sang; que le Roi n'imposeroit point de tailles sans le consentement des Etats de la province; que ses priviléges lui seroient conservez, & qu'elle ne seroit point obligée d'user d'aucun Droit que du Droit écrit, c'est à dire, de l'ancien Droit Romain. Ces Etats s'assemblent toutes les années, & sont tenus par les trois Ordres, du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers-Etat. Le premier est composé de trois Archevêques, & de dix-neuf Evêques. Le second, de vint-deux Barons, pris de chaque diocése; & le troisiéme, de vint-deux Consuls, des villes capitales de chaque diocése, &c. Toulouse est la ville capitale du Languedoc, avec Archevêché; aussi bien que Narbonne. Les autres sont Albi, Archevêché; Montpellier, Nîmes, Carcassonne, Béziers, Agde, Uzès, Mende, le Puy, Viviers, Montauban, Lavaur; Castres, S. Papoul, Alet, S. Pont-de-Tomiers, Lodéve, Mirepoix, Pamiers, Rieux, Alais, qui ont toutes Evêché; Castel-Sarrasin, Castelnaudari, Limoux, Pésenas, Beaucaire, &c. Nous allons donner une table des Ducs de Septimanie, & des Comtes de Toulouse, principaux Seigneurs du Languedoc; & nous parlerons des autres, en faisant mention de leurs Etats, ou des villes capitales. Il y a peu de provinces de France où l'on trouve autant de monumens de l'Antiquité qu'en Languedoc; le Pont du Gard, les Arênes de Nîmes, & grand nombre d'autres Ouvrages excellens, ont de quoi satisfaire la curiosité des Etrangers, qui doivent sur tout y admirer le nouveau Canal.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS de Septimanie, ou Marquis de Gothie, & des Comtes de Toulouse.

L'an 778, Corson.
Vers 790, saint Guillaume, au *Court-nez*,
Vers 806, Théodoric ou Thierri,
Vers 819, Bérenger mort l'an 836.
Bernard assassiné l'an 844.
Guillaume II.
Egfrid, nommé par Nithard sous 853.
Frédelon, mort avant l'an 862.
Humfroid & Fulguald.

Vers

Vers 855, Raimond I.
Vers 864, Bernard II.
Vers 870, Eudes ou Odon.
Vers 883, Raimond II.
Ermengaud.
Vers 907, Raimond III, dit *Pons*.
Guillaume III, *ſe fit Moine* avant 994.
Pons I, vers 986.
Vers 1020, Guillaume IV, dit *Taillefer*.
En 1045, Pons II. 16 ans.
1065, Guillaume V. 29.
Vers 1090, Raimond VI, dit *de Saint-Gilles.* 15.
1105, Bertrand.

GUILLAUME X, DUC DE GUIENNE.

1122, Alfonſe. 25.
1147, Raimond V, dit *le fils d'Alfonſe* ou *de Faidide.* 47.
1194, Raimond VI, dit *le Vieil.* 28.
1222, Raimond VII, dit *le Jeune.* 27.
1249, Jeanne de Toulouſe, & Alfonſe de France. 22.
1271, le Roi Philippe *le Hardi*,

CANAL DE LANGUEDOC.

Ce Canal fut commencé l'an 1666, par le Sieur Riquet, homme d'un génie & d'une capacité extraordinaire. Il forma le deſſein de ce grand ouvrage, & eut la gloire de l'achever; mais il mourut avant que d'en faire le premier eſſai. M. de Bonrepaus, & le Comte de Caraman ſes fils, l'un Maître des Requêtes, depuis Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & l'autre Capitaine aux Gardes, depuis Lieutenant Colonel de ce Régiment, Lieutenant Général des armées du Roi, & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louïs, eurent cet avantage, & la choſe ſe fit au mois de mai 1681. La longueur de ce Canal eſt de cent ſoixante-quatre lieues de France, ſur une largeur de trente piez. Les principaux Ouvrages que l'on y a faits, ſont le reſervoir de Saint-Ferréol, le baſſin de Naurouſe, le Pont de Répudze, & la voûte du Malpas. Le reſervoir de Saint-Ferréol a plus de deux mille toiſes de circonférence. Il a été fait pour recevoir les eaux de la montagne Noire qui y ſont retenues par une levée de terre, ſoutenue de trois murailles très-fortes; & il a quatre-vints-dix piez de profondeur en l'endroit le plus creux. Le baſſin de Naurouſe, que l'on a choiſi pour être le point du partage des eaux, & ou celles de Saint-Ferréol deſcendent, a deux cens toiſes de longueur, & cent cinquante de largeur, & eſt tout revêtu de pierres de taille. Il a été creuſé à l'endroit le plus élevé du Canal, d'où les eaux y étant ramaſſées, ſe diviſent & coulent des deux côtez oppoſez. Le Pont du torrent de Répudze, bâti de pierre de taille, long de ſoixante-dix toiſes, n'eſt pas moins admirable par la nouveauté de ſon uſage; car en même tems que des vaiſſeaux aſſez grands naviguent ſur ce Pont, où il y a ſept piez d'eau par tout, on voit paſſer au deſſus les eaux du torrent. Ce qu'il y a de plus hardi & de plus ſurprenant dans tout le Canal, c'eſt la voûte & la ſtructure de l'endroit nommé *le Malpas*. C'eſt ainſi qu'on appelle une montagne de roche dure, que l'on a percée pour faire paſſage aux eaux. La voûte a quatre-vints toiſes de large, & quatre & demie de haut. Aux deux côtez du Canal on a pratiqué deux banquettes pour le tirage des barques. On voit encore dans ce merveilleux Ouvrage, des endroits de quinze à vint mille toiſes de Canal creuſé dans la roche, des rigoles longues de quatre lieues de France, & d'autres d'onze; quantité de chauſſées de pierre de taille, qui coupent & qui arrêtent les riviéres, comme entre autres celle de Ceſſe, qui donne une reculade d'eau de plus de huit lieues d'étendue dans le canal ſans aucune écluſe, & dans un parfait niveau; les Ouvrages du port de Céte, & cent quatre écluſes d'une ſolidité extraordinaire, par le moyen deſquelles on peut paſſer en onze jours d'une mer à l'autre, avec autant de ſûreté que de facilité. * *Memoires du tems.*

Divers Auteurs parlent du Languedoc, & quelques-unes de ſes villes ont leurs Hiſtoriens. Le Sieur Catel a fait l'Hiſtoire de cette province. * Catel, *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe, & Memoires de Languedoc.* De Marca, *Hiſt. de Bearn.* Bernard Guy, *de Comit. Toloſ.* Sirmond, *in Epiſt.* 1. *l.* 3. *Sidon.* Iſaac Pontan, *Itiner. Gall. Narbon.* Du Puy, *Droits du Roi.* Nicole Bertrandi, *des Geſtes des Toulouſains.* Pierre des Vaux-de Cernay, *Hiſt. Albig.* Andoque, *Hiſt. de Languedoc.* Beſly, *Hiſt. des Comtes de Poitou.* Caſeneuve. Sincerus. Davity. Cluvier. Papyre Maſſon. Du Chêne. Paquier. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Mérula. Ordéric Vitalis. Guillaume de Puy-Laurens. Matthieu Paris. Labbé Beſſe, *Hiſt. de Carcaſſonne*, &c.

LANGUES (Les) C'eſt un païs du Duc de Savoye. Il eſt en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montferrat Savoyard, entre les riviéres de Sture, & de Ténaro d'un côté, & le Belbo de l'autre. C'eſt un païs fertile, diſtingué en *Hautes Langues* qui ſont vers le midi, & dont Albe eſt la capitale, & en *Baſſes Langues* qui ſont vers le nord entre Albi & Aſt. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANGUES, nom de huit nations qui compoſent l'Ordre des Chevaliers de Malte, leſquelles ſont, ſelon leur rang, la Langue de Provence; la Langue d'Auvergne; la Langue de France; celle d'Italie, d'Aragon, d'Angleterre, d'Allemagne, & de Caſtille. Ainſi il y a trois Langues pour le Royaume de France, ſavoir, Provence, Auvergne, France; deux pour l'Eſpagne, ſavoir, Aragon & Caſtille; une pour l'Italie; une pour l'Allemagne; & une pour l'Angleterre. Chaque Langue à ſon Chef, nommé *Pilier*. *Voyez* PILIER.

LANGUET (Hubert) François de naiſſance, & Miniſtre d'Etat d'Auguſte, Electeur de Saxe, s'eſt rendu recommandable

L

par ſon eſprit dans le XVI ſiécle. LAMBERT Languet l'un de ſes ancêtres, s'étoit établi à Viteaux, ville du Bailliage de Sémur en Auxois, où il avoit été attiré par Jean de Montagu, Seigneur de Sombernon, ſorti d'une branche cadette des Ducs de Bourgogne de la premiére race, iſſus des Rois de France, & qui pour l'engager à y reſter lui avoit donné de grands priviléges l'an 1373.

GERMAIN Languet, l'un de ſes Deſcendans, Capitaine du château de Viteaux, eut entre autres enfans de *Jeanne* Devoyoit, native d'Autun, celui qui donne lieu à cet article, né à Viteaux l'an 1518. Il fit ſes études en ſa patrie, puis paſſa en Italie pour y apprendre le Droit Civil l'an 1547, & fut reçu Docteur à Pavie. De là il fut faire quelque ſéjour à Bologne; & ce fut dans cette ville, qu'ayant lu un des Ouvrages de Philippe Mélanchthon, il conçut un ſi grand deſir d'en connoître l'Auteur, qu'il prit réſolution de l'aller joindre à Wittenberg en Saxe. Il y arriva en 1549, & peu après il quitta la Religion Romaine, pour embraſſer la Proteſtante. Ces deux hommes ſe liérent enſemble par une amitié très-étroite. Languet ne pouvoit quitter Mélanchthon, & celui-ci étoit charmé du nouvel ami qu'il s'étoit aquis. Il trouvoit en lui (au rapport de Joachim Camerarius ami commun des deux) un homme qui parloit ſavamment ſur les intérêts des Princes; qui ſavoit à fonds l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres; dont la mémoire ne bronchoit jamais ſur les circonſtances du tems, ni ſur les noms propres; & qui avoit une ſagacité extraordinaire pour diſcerner les inclinations des hommes, & pour prévoir l'iſſue des choſes. Cette liaiſon avec Mélanchthon, n'empêcha pas que la paſſion que Languet avoit pour les voyages, ne lui fît prendre la réſolution en 1551, de viſiter chaque année quelque partie de l'Europe; conſacrant à ces courſes curieuſes la ſaiſon de l'automne, & revenant paſſer l'hiver à Wittenberg. Entre ces courſes, il en fit une à Rome en 1555, & une en Livonie & en Laponie en 1558. Ce fut durant celle-ci que Guſtave Roi de Suéde, qui le vit dans ſes Etats, le prit en affection, & l'engagea d'aller faire un tour en France, pour en attirer dans ſon Royaume des perſonnes habiles, ſoit dans les Sciences, ſoit dans les Arts. Il lui donna une lettre de créance datée du premier ſeptembre 1557. Deux ans après, Languet accompagna en Italie Adolphe, Comte de Naſſau, Prince d'Orange. A ſon retour, il paſſa par Paris pour y voir le fameux Turnébe; & ce fut là qu'il apprit la mort de ſon cher Mélanchthon. Auguſte, Electeur de Saxe l'attira à ſa Cour en 1565, & le 27 juillet de la même année, il le nomma ſon Envoyé à la Cour de France. Il le députa en 1568, à l'aſſemblée des Etats de l'Empire, convoquée à Ausbourg par l'Empereur Maximilien; puis le dépêcha à Heidelberg pour négocier avec l'Electeur Palatin; & de là il ſe rendit à Cologne, où il s'aquit l'eſtime & la confiance de la Princeſſe d'Orange, Charlotte de Bourbon. Enfin, il fut par ordre de l'Electeur ſon Maître à la Diéte de Spire; & à Stettin l'an 1570, en qualité de ſon Plénipotentiaire, pour y ménager la paix entre les Suédois & les Moſcovites, qui avoient choiſi Auguſte pour leur Médiateur. Ce Prince, par ſes lettres du 20 ſeptembre de la même année, l'envoya une ſeconde fois en France vers le Roi Charles IX, & vers la Reine-Mére Catherine de Médicis. Ce fut là qu'il fit au Roi une Harangue très-hardie, au nom des Princes Proteſtans d'Allemagne. Il étoit encore à Paris, lors de la ſanglante journée de la S. Barthélemi en 1572. Il y ſauva la vie à ſon hôte André Wéchel, fameux Imprimeur, & contribua beaucoup à faire évader Philippe de Mornay, Seigneur du Pleſſis; mais ſe confiant trop aux égards dûs à ſon caractére d'Envoyé, il auroit eu peine lui-même à échaper ſans les bons offices de Jean de Morvillier, qui avoit été Garde des Sceaux. Son Maître en le rappellant lui donna ordre de paſſer par Vienne, & il y étoit le premier janvier 1574. L'année ſuivante, il fut un des principaux Arbitres du différent qui duroit depuis trente années entre les Maiſons de Longueville & de Bade, pour la ſucceſſion de Rothelin. Les diſputes qui ſurvinrent en Saxe, entre les Luthériens & les Zuingliens, touchant le Myſtére de l'Euchariſtie, firent ſoupçonner Languet d'être Fauteur des derniers. Cela l'obligea de demander à l'Electeur, dont il étoit un des premiers Miniſtres, la permiſſion de ſe retirer: elle lui fut accordée avec la faculté d'aller où il lui plairoit. C'eſt ce que l'on apprend d'une lettre qu'il écrivit de Prague, à Camérarius le fils, le premier mars 1577. Cette retraite ne l'empêcha pas d'avoir toujours de grandes liaiſons avec l'Electeur de Saxe. Il s'attacha à Jean-Caſimir, Comte Palatin, & le ſuivit à Gand, dont les Habitans avoient appellé ce Prince pour être leur Gouverneur; mais Jean-Caſimir les ayant quittez, peu content de leur procédé à ſon égard, Languet invité par Guillaume, Prince d'Orange, de ſe rendre auprès de lui, fut le joindre à Anvers. Ses conſeils furent très-utiles à ce Prince, mais ſa mauvaiſe ſanté le força de s'en éloigner pour aller, en avril 1579, chercher du ſoulagement aux bains de Bade, & il ne retourna à Anvers que le 20 janvier 1580. L'année ſuivante, le Prince d'Orange l'envoya en France, pour tâcher d'y réconcilier Charlotte de Bourbon ſa femme, avec Louïs, Duc de Motpenſier ſon frére, ce qui réüſſit. Il reçut ordre de s'unir au Seigneur de Sainte-Aldegonde, Député des Gantois & autres Confédérez, pour engager le Duc d'Alençon à aller ſe mettre à leur tête. Ils allérent trouver ce Prince au Pleſſis-lès-Tours. On ſait le ſuccès de cette négociation, après laquelle Languet retourna à Anvers, où il mourut le 30 de ſeptembre, ſans avoir été marié. Son corps y fut ſolemnellement inhumé dans l'égliſe de S. François, le Prince d'Orange conduiſant en perſonne le convoi. Voici l'Epitaphe de Languet.

Deo Patri & Domino Jeſu Chriſto Sacrum.

Huberto Langueto Viro nobili ac diſerto, nato Vitelli Heduorum oppido, egregiam laudem in omni doctrinæ genere Juriſque Civilis Scientia, propter excellens ingenium, promptam memoriam, & peracre

G

ju-

judicium consecuto, prudentia vero, quam ex diligenti Historiarum perscrutatione, & plurimorum celeberrimorum hominum sedulo quæsitis undecunque amicitiis, ac variis ad quaslibet Europæ Nationes, Gentes, Urbes, & Principes missus, etiam ad præcipuos nonnullos peregrinationibus, atque longo rerum & annorum usu, naturæ quadam vi, non mediocrem est adeptus. Valde præstanti Viro, conditione celebri, morum elegantia, comitate, gravitateque perinsigni, fide porro, animique magnitudine, sapientia, & pietate; qui eas virtutes, non solum vita, verum etiam, quod caput est, moriens, intestatus ipse, fusis ad Deum, toto morbi quo decubuit tempore, gemitibus & ardentissimis in extremum usque vitæ spiritum, precibus, habitis insuper ad familiares, ultro citroque, de Divinis, humanis, publicis, privatisque rebus & de nostri seculi perfidia variis sermonibus expressit, ob quæ scilicet universus civitatis Aduaticorum Senatus mortuo funebres honores legitime decrevit, reque ipsa exhibuit, longe clarissimo Amici superstites memoriæ causa bene merenti. Vixit annis LXIII, obiit Kalend. Octobr. 1581. Cette Epitaphe est trop instructive sur le sujet de Languet, pour n'être pas inférée ici.

La Vie de Hubert Languet, écrite en Latin sans nom d'Auteur, mais que l'on fait être l'Ouvrage de Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, a été imprimée à Hall en Saxe l'an 1700. L'on y avoit imprimé l'année précédente les *Lettres* que Languet avoit écrites à l'Electeur de Saxe pendant le cours de ses négociations. On a encore un autre volume de ses *Lettres* Latines aux Camérarius, pére & fils, imprimées en 1646, & depuis avec quelques autres de lui, à Leipsic l'an 1685; & un troisiéme Recueil de ses *Lettres* en même Langue, au Chevalier Philippe Sidney, fils du Viceroi d'Irlande, imprimé en 1633, chez Elzévier. Rien n'est si tendre que ce qu'il écrit à Sidney, & il paroit qu'il avoit pour ce jeune Seigneur une amitié toute singuliére. Il y est aussi parlé des troubles des Païs-Bas, des causes de ces troubles & des moyens de les appaiser. Elles contiennent plusieurs choses remarquables. On y voit enfin de très-bons avis, sur la conduite que doit tenir un jeune homme qui pense à entrer un jour dans les affaires du Gouvernement. La lecture en est très-agréable. L'on a encore de lui la *Rélation* de l'Expédition de l'Electeur Auguste de Saxe, contre Guillaume Grumbach & autres Revoltez de Saxe, avec l'*Histoire* de ce que l'Empereur fit contre ce Prince; sa *Harangue* en Langue Françoise, au Roi *Charles IX*, en 1570; & l'Ouvrage intitulé *Vindiciæ contra Tyrannos*, qui parut peu après la mort de Languet, sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*. L'on y feignit que cette premiere édition avoit été faite à Edimbourg dès l'an 1579. Ce libelle Républiquain, un des plus violens qu'il y ait eu dans ce genre, a été durant plusieurs années attribué à divers Auteurs; mais M. Bayle a rapporté dans une Dissertation sur cet Ouvrage, laquelle se trouve à la fin de son Dictionnaire, de fortes raisons qui portent à croire, que ce libelle est sorti de la plume de Hubert Languet. On lui attribue encore l'*Apologie* de Guillaume, Prince d'Orange, contre le Roi d'Espagne en 1581; & un *Discours des Etats de l'Empire*, qui n'a point été imprimé, & dont le Manuscrit a été long-tems conservé dans la bibliothéque de M. de Thou. Du Plessis-Mornay, intime ami de Hubert Languet, a fait son Eloge en peu de mots dans sa préface du Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, lorsqu'il y a dit, *Is fuit quales multi videri volunt, is vixit qualiter optimi mori cupiunt.*

La famille de LANGUET subsiste encore avec honneur. CLAUDE Languet, Seigneur de S. Côme, l'un des fréres de Hubert, eut une des premiéres charges à la Chambre de la Reine Catherine de Médicis, & s'étant retiré de la Cour, il épousa en Bourgogne *Marcelline* Pyvert. Son petit-fils DENYS Languet, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffre & de Gergy, qui fut successivement Conseiller au Parlement de Rouen, & Procureur Général au Parlement de Dijon, mort le 20 d'août 1680, laissa les enfans qui suivent, tous vivans en novembre 1723, 1. *Guillaume* Languet, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffre, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon; 2. *Jacques-Vincent* Languet, Comte de Gergy, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, cy-devant Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, Envoyé extraordinaire de sa Majesté auprès du Duc de Wirtemberg, puis du Duc de Mantoue & du Grand Duc de Toscane, ensuite Ministre Plénipotentiaire de sa Majesté à la Diéte de l'Empire, enfin Ambassadeur pour le Roi à Venise où il est arrivé le cinquiéme décembre 1723, né à Paris le 29 avril 1667, mort dans la même ville le 17 novembre 1734, ayant épousé le 21 octobre 1715 *Anne* Henry, fille de *Jean-Batiste* Henry, cy-devant Thrésorier général des galéres de France, & de *Marie-Anne* Le Large du Moulon, dont il n'eut que des filles; 3. *Pierre-Benigne* Languet, Baron de Montigny-sur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, Grand Baillif de Calp, Chambellan de l'Electeur de Baviére, Maréchal de camp, Général de la Cavalerie du Duc de Wirtemberg, & son Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que sa Majesté avoit fait rendre à ce Prince, lorsqu'il avoit passé par ses Etats, pour aller prendre possession de la Principauté de Montbelliard; 4. *Thérése* Languet, mariée à *Claude* Rigoley, Seigneur de Puligny, premier Président de la Chambre des Comptes de Dijon; 5. *Jean-Baptiste Joseph* Languet, Docteur de la Maison de Sorbonne, Curé de S. Sulpice à Paris depuis l'an 1714, par les soins de qui se continue le somptueux édifice de cette église paroissiale; 6. *Lazare* Languet, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de S. Sulpice en Bugey depuis l'an 1710, élu Abbé de Morimond en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur général de son Ordre; 7. *Jean-Joseph* Languet, Docteur de Sorbonne de la Maison de Navarre, Abbé de Coëtmaloën en 1709, & de S. Just en 1723, cy-devant Aumonier de feue Madame la Dauphine, puis sacré Evêque de Soissons le 23 juin 1715, reçu à l'Académie Françoise en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731. Ce Prélat s'est fait connoître dans ces derniers tems par la multiplicité de ses Ouvrages Polémiques. * Joachim Camerarius, *in Vita Philippi Melancthonis*. M de Thou, *Hist. l.* 74. Du Plessis-Mornay, *Préface de l'edition Latine du livre de la Vérité de la Religion Chrét.* Bodin, *Dæmon. l. 2. c.* 6. Jean Wolf, *Préface des Annales de Gaguin, Burgrave de Dohna, &c.* Bayle, *Dissertation sur le livre de Steph. Junius Brutus.*

Languet porte *d'azur au triangle cleché & renversé d'or, chargé de trois molettes de gueulles sur les angles.*

LANGUISSEL (Bernard) Cardinal, Archevêque d'Arles, étoit François de nation, frére de *Bertrand*, Evêque de Nîmes, & d'*André*, Evêque d'Avignon. Il fut Archidiacre de Toulouse, & fut élevé l'an 1280 sur le siége de l'église d'Arles, après Bertrand de Mauferrat. Les Auteurs parlent avantageusement de son zéle pour soutenir les priviléges de son église, & pour s'opposer à toutes sortes d'abus. Il célébra pour cela deux Conciles provinciaux. Le Pape Martin II, dit IV, le fit Cardinal, Evêque de Porto le 23 mars 1281, & l'envoya depuis Légat dans la Lombardie, dans la Romagne, & dans la Toscane. On dit que le Cardinal Languissel mourut l'an 1290, à Orviéte. * Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Ughel, *Italia Sacra.* Ciaconius. Aubéry, &c.

* LANHOSO ou LINDOSO, ville de Portugal dans la province nommée Entre Douro & Minho, à l'est-nord-est de Braga dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle a pour sa défense, non seulement un château dont il est difficile d'approcher, mais encore outre cela une citadelle avec cinq bastions. * Colménar, *Délices de Portugal*, p. 707 & 708.

LANIADO (Samuel) Rabbin, a composé un Commentaire sur les cinq livres de Moïse, intitulé, *Keli hemdah*, c'est à dire, *Vaisseau de desir*, qui a été imprimé *in folio*, à Venise, par Jean de Gara. Les Savans ont remarqué que le Commentaire de ce Rabbin n'est qu'un tissu d'allégories: ce qui est aussi confirmé par Buxtorf, *Biblioth. Rabb.* qui observe que ce sont des Homélies tirées des Gloses, ausquelles on donne le nom de *Rabbot*: or il est certain que ces *Rabbots* sont purement allégoriques.

LANION. *Voyez* LANNION.

LANIANG, petite ville de l'Inde delà le Gange. Elle est capitale d'un petit Royaume, qui est entre ceux de Pégu & de Siam, & tributaire de ce dernier. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANKAN. *Voyez* LANCAN.

LANMEUR ou LANDMEUR, autrefois *Kerfeunteum*, ville de France, dans l'Evêché de Tréguier en Bretagne près de la côte, est à six ou sept lieues de la ville de Tréguier, vers le Couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANNE (Noël de la) *Voyez* LALANNE (Noël de)

* LANNEPAX, selon le Dictionnaire Universel de la France; LANEPATZ, selon la Carte du Gouvernement général de Guienne par M. Delisle; & LASNEPAS, selon la même par Sanson. C'est une petite ville du Bas Armagnac, vers les confins du Condomois, au nord-ouest d'Auch, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

LANNES, Sénéchaussée de Gascogne en France. Les Gascons appellent ainsi, tant cette Sénéchaussée que l'entier païs des Landes. La Sénéchaussée dont le siége principal est celui d'*Aps* est d'une grande étendue. Elle a quinze lieues de long & autant de large. Le païs est arrosé de plusieurs riviéres qui se rendent presque toutes dans l'Adour. Ces riviéres sont la *Douse*, le *Gavas*, le *Loup*, les deux *Luys*, les *Gaves Bearnois*, la *Vizouze*, les *Nivelles* & la *Nive*. Ce qu'il y a de terres aux Landes a son utilité pour le pâturage du betail que l'on y nourrit en fort grand nombre. Elles sont stériles en certains endroits, mais ailleurs assez fertiles, principalement aux lieux où l'on se sert de la marne, terre chaude qui étant mêlée, avec la sablonneuse, fait un tempérament propre à la production des fruits. Cette terre se trouve en divers endroits de ses campagnes. * Davity, *Guienne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LANNION, bourg ou ville de France, dans l'Evêché de Tréguier en Bretagne, à trois lieues de Tréguier vers l'occident méridional. On y fait assez grand commerce des vins de la Rochelle & de Bourdeaux, & des chanvres que le païs produit. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANNION, Maison de Bretagne, qui tire son nom de la ville de Lannion. *Voyez* l'art. précédent. Elle a toujours été considérée en cette province comme une des plus distinguées parmi la meilleure Noblesse. On voit par une transaction passée l'an 1282, avec Jean II, Duc de Bretagne, que Roland de Dinan s'engage à dédommager Guiomar de Lannion d'un retour de partage sur la Terre de Léon. Il y a des titres anciens & confervez dans le Prieuré de Kermaria dans la ville de Lannion, qui font foi que Guiomar étoit fils de Juhaël d'Avaugour.

Il fut pére de BRIANT, I. du nom, qui d'*Adelise* de Kergorlai eut BRIANT, II. du nom. Celui-ci fut un de ces braves Bretons qui furent Compagnons d'armes de Bertrand du Guesclin; & à la prise de Mante il fit prisonnier Logier d'Orgessin fils de Jean d'Orgessin, Seigneur de Sainte-Même & Grand-Véneur de France, qui s'étoit jetté dans le parti Anglois.

BRIANT, II. du nom, reçut plusieurs gratifications du Roi Charles V. Il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance. Mais dans la guerre civile de Bretagne pour la succession à ce Duché, il s'attacha à Jean de Montfort contre Charles de Blois, & combattit à la journée d'Auray, qui décida ce long différent. Il fut ensuite un des députez par les Etats de Bretagne, au Roi Charles VI, pour lui demander l'honneur de ses bonnes graces envers le nouveau Duc avec la paix; ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il passa en Angleterre en qualité d'Ambassadeur; & l'an 1383, il signa à la fondation de l'Eglise de S. Michel près d'Auray, où est maintenant une célébre Chartreuse. Il avoit épousé *Marguerite* du Cru-

Cruguil, de laquelle il eut JEAN, I. du nom, qui épouſa *Anne* de Languevoes, & fut pére de ROLAND qui ſuit.

Du mariage de ROLAND avec *Guyonne* de Grézy, vinrent 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Olivier*; & 3. *Yves*. Ces deux derniers furent honorez par le Duc d'Orléans de ſon Ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent l'un aprés l'autre Vice-Amiraux de Bretagne, & Yves fut auſſi Maitre d'Hôtel du Duc de Bretagne. Leur aîné eut grande part dans la faveur de Jean V, Duc de Bretagne, avec les charges de ſon Chambellan & de Maître de ſon Hôtel: il fut auſſi Gouverneur des villes de Dol, de Guerrande & de Croiſic. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Château-Ceaux, quand ce Prince fut enlevé par Olivier de Penthiévre, & qu'il fut arrêté avec lui. Aprés ſa délivrance & ſur un ordre du Duc, il pourſuivit juſqu'en Hainaut les Penthiévres qui s'y étoient retirez, & prit ſur eux Avênes, dont il traita avec le Duc de Baviére.

JEAN de Lannion, II. du nom, épouſa *Héléne* de Cliſſon, & en eut FRANÇOIS, I. du nom, duquel & de *Françoiſe* Lots, naquit FRANÇOIS, II. du nom, qui s'enferma dans Mets avec le Duc de Guiſe l'an 1552; & qui l'an 1554 reçut ordre d'aſſembler & de commander la Nobleſſe pour la défenſe des côtes de Bretagne. Il épouſa *Julienne* Pinart, ſœur de *Jeanne* Pinart, mariée dans la Maiſon de Goulaine; & il fut pére 1. de CLAUDE qui ſuit; & 2. de *Jean*, Seigneur des Aubrais, dont la branche eſt tombée, & a porté de grands biens dans la Maiſon de Poncalec.

CLAUDE I, épouſa *Renée* de Quelen, Dame du Vieux-Châtel. Son fils PIERRE I, épouſa *Renée* d'Aradon, fille unique & héritiere de *René* d'Aradon, Seigneur d'Aradon, de Quinipili, de Camor, Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de cinquante Hommes d'Ordonnance. Ce Pierre de Lannion, Baron du Vieux-Châtel entra dans les engagemens qu'avoient les Seigneurs d'Aradon avec le Duc de Mercœur, & rendit d'importans ſervices à ſon parti. Enfin il ſe remit à l'obéïſſance de Henri IV, de qui il obtint pluſieurs faveurs conſidérables. PIERRE I eut CLAUDE II, Comte de Lannion, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, d'Aradon, de Quinipili, de Camor & d'autres lieux, Baron de Malétroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du Ban & de l'Arriére-ban du diocéſe de Vannes, des côtes & rades de Morbihan & de Quiberon. CLAUDE II, épouſa en premiéres noces *Thérèſe* Huteau de Cadillac, & il en eut pluſieurs enfans, 1. PIERRE I, *dont il ſera parlé cy-après*; 2. l'Abbé de Lannion; 3. le Chevalier de Lannion, qui étant Capitaine de vaiſſeau, fut tué au combat de Malaga l'an 1704; 4. l'aînée des filles, mariée au Marquis de Carcado; 5. 6. 7. 8. 9. & cinq autres filles Religieuſes. CLAUDE II, prit une ſeconde alliance avec *Jeanne-Françoiſe* de Beringhem, dont il eut 10. *François-Armel* de Lannion, Marquis de Crenan, tué avec ſon frére le Chevalier de Lannion, du même coup de canon au combat de Malaga.

PIERRE II, Comte de Lannion, a ſuccédé à tous les titres de ſon pére. Il a ſervi dès ſa premiére jeuneſſe, ayant fait ſa premiére campagne en Hongrie ſous le Comte de Coligny, & depuis il s'eſt aquis la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Après avoir été Capitaine de cavalerie, il fut fait Sous-lieutenant des Gendarmes d'Anjou avec un brevet de Meſtre-de-camp; eut enſuite la charge de Capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Reine; l'an 1688, fut fait Brigadier des armées du Roi; l'an 1693, Maréchal de camp; & l'an 1702, Lieutenant Général. Entre pluſieurs Commandemens importans dont il a été honoré, il conduiſit l'arriére-garde de l'armée que le Roi envoya au ſecours du Duc de Baviére, & il ſe diſtingua dans les deux batailles de Hochſtet. Le Roi le gratifia du Gouvernement de S. Malo, par ſes lettres du 14 février 1710. Il mourut le 27 mai 1727, âgé de 75 ans & trois mois. Son épouſe eſt *Françoiſe* Echallard de la Marck, élevée fille d'honneur auprès de la Reine, morte le 27 avril 1726, dans la 76 année de ſon âge. Ses enfans ſont 1. ANNE-BRETAGNE de Lannion, Colonel du Régiment de Xaintonge, & Brigadier des armées du Roi; 2. *Jean-Baptiſte-Pierre-Joſeph*, Chevalier de Malte, Colonel du régiment de Lannion; 3. *Hyacinthe-François*, Vicomte de Malétroit & Colonel des régimens de Bretagne; 4. *Jeanne-Françoiſe*, mariée à *Charles-Felix-Hyacinthe* des Yſſarts, Marquis de Caſtelet, Colonel d'un régiment qui porte ſon nom, Brigadier des armées du Roi, mort le dixiéme de novembre 1719; & 5. *Eléonore*, Chanoineſſe-Comteſſe de Munſter-Bilſen.

ANNE-BRETAGNE, Marquis de Lannion, a épouſé *N*.... de Mornay, fille unique de *Louïs*, Comte de Monchevreuil, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Arras.

* **LANNOY**, petite ville des Païs-Bas, dans la Châtellenie de Lille en Flandre, entre Lille & Tournay à deux lieues de la premiére, & à trois lieues de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANNOY, maiſon conſidérable en Flandre, qui tire ſon origine de la petite ville de Lannoy, a produit quinze Chevaliers de la Toiſon d'Or. L'on ne la rapportera ici que depuis HUGUES qui ſuit.

I. HUGUES, Seigneur de Lannoy & de Lys, premier du nom, épouſa *Marguerite*, Dame de Maingoval, dont il eut 1. *Robert* de Lannoy, Seigneur de Maingoval & de Lys, mort ſans poſtérité; 2. HUGUES, II. du nom, qui ſuit; & 3. GILBERT de Lannoy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* SANTES, *de* WILLERVAL *& de* ROLLAINCOURT, *rapportée cy-après.*

II. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Lannoy, de Lys & de Maingoval, épouſa *Marie* de Barlemont, dont il eut JEAN, I. du nom, qui ſuit.

III. JEAN, I. du nom, Seigneur de Lannoy, de Lys & de Maingoval, épouſa *Jeanne* de Croy, fille de *Jean*, Seigneur de Croy, Grand Bouteillier de France, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; & 2. ANTOINE de Lannoy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MAINGOVAL, *mentionnée cy-après.*

IV. JEAN, II. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or en 1451, Ambaſſadeur en Angleterre, Gouverneur des villes de Lille, de Douay & d'Orchies, Bailli d'Amiens, & Gouverneur de Hollande, de Zélande & de Friſe, fit conſtruire le château & l'égliſe de Lannoy, & mourut en 1492. Il épouſa 1. *Jeanne* de Poix, Dame de Brimeu: 2. *Jeanne* de Ligne, fille de *Michel*, Seigneur de Barbançon. Du premier lit vint 1. *Jeanne* de Lannoy, Dame de Brimeu, mariée à *Philippe* de Hornes, Seigneur de Gaesbeeck; & du ſecond ſortirent 2. *Bonne*, Dame de Lannoy, alliée à *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Santes & de Rollaincourt, ſon couſin; 3. *Marie*, femme de *Jean*, Seigneur de Beaufort en Artois; & 4. *Jacqueline* de Lannoy, mariée à *Jean* de Hénin, Seigneur de Fontaines.

SEIGNEURS de MAINGOVAL,

IV. ANTOINE de Lannoy, fils puîné de JEAN, I. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. & de *Marie* de Barlemont, fut Seigneur de Maingoval, & épouſa *Marie* de Ville, Dame de Sanzelles & d'Audregnies, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Lannoy, mariée 1. à *Philippe* Villain, Seigneur de Lille: 2. à *Philippe* de Poitiers, Seigneur de la Ferté.

V. JEAN de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, de Rieulay, &c. mourut en 1498. Il épouſa 1. *Catherine* de Neuville: 2. *Philipote* de Lalain, fille de *Simon*, Seigneur de Hautes. Du premier lit vint 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; & du ſecond ſortit 2. CHARLES de Lannoy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* SANZELLES *& des Princes de* SULMONE.

VI. JEAN de Lannoy, IV. du nom, Seigneur de Maingoval, d'Audregnies, &c. épouſa 1. *Marguerite* de Flandre, dite *de Praet*: 2. *Philippe* de Planes. Du premier lit ſortirent 1. *Antoine* de Lannoy, Seigneur de Maingoval, Grand Ecuyer de l'Empereur, mort ſans alliance; & 2. *Louïſe* de Lannoy, Dame d'Audregnies, mariée à *Louïs*, Seigneur de Revol: du ſecond lit vinrent 3. NICOLAS, qui ſuit; & 4. *Claude* de Lannoy, alliée à *Charles* de Fiennes, Seigneur d'Eſquerdes.

VII. NICOLAS de Lannoy, Seigneur de Maingoval, &c. épouſa *Anne* de Lalain, dont il eut 1. *Charles*, mort en Eſpagne en 1591; & 2. *Bonne* de Lannoy, mariée à *Philippe* de Sainte-Aldegonde, Seigneur de Noircarmes.

SEIGNEURS de SANZELLES,
Princes de Sulmone.

VI. CHARLES de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, &c. & de *Philippe* de Lalain, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Sanzelles, Prince de Sulmone, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or en 1516, & mourut en 1527. *Il aura cy après un article ſéparé.* Il épouſa *Françoiſe* de Montbel, fille de *Jacques*, Comte d'Entremonts, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Sanzelles, mort...... 2. PHILIPPE qui ſuit; 3. *Ferdinand*, qualifié Duc de Bayonne, mort ſans poſtérité de *Françoiſe* de la Palu, & de *Marguerite* Perrenot de Granvelle ſes deux femmes; & 4. *Pompée* de Lannoy deſtiné à l'Egliſe.

VII. PHILIPPE de Lannoy, Prince de Sulmone, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, ſervit avec le Duc d'Albe aux ſiéges de Tunis & de la Goulette, fut bleſſé à celui d'Algézire; & ſecondé du Prince de Salerne, il défit le Général Strozzi en 1544. Deux ans après il commanda la cavalerie légére des Eſpagnols & des Italiens dans la guerre contre les Proteſtans d'Allemagne, & ſe ſignala à la journée de Mulberg en 1547. Il épouſa 1. *Iſabelle* Colonne, fille de *Veſpaſien* Colonne, & de *Beatrix* Appia: 2. *Leonore* Doria, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent 1. *Charles* de Lannoy, II. du nom, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort ſans poſtérité de *Conſtance* Carréto, fille du Marquis de Final; 2. *Proſper*, mort ſans lignée; 3. *Horace* de Lannoy, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en 1597, ſans enfans d'*Antoinette* d'Avalos, fille d'*Alfonſe*, Marquis de Peſcaire, & de *Marie* d'Arragon; 4. *Béatrix* alliée, à *Balthaſar* d'Aquaviva; 5. *Marie*, Religieuſe; & 6. *Victoire* de Lannoy, mariée à *Albert* d'Aquaviva, Duc d'Atri.

SEIGNEURS de SANTES,
de Willerval & de Rolaincourt.

II. GILBERT de Lannoy, troiſiéme fils de HUGUES, I. du nom, Seigneur de Lannoy, & de *Marguerite*, Dame de Maingoval. fut Seigneur de Santes & de Beaumont, & épouſa *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, fille unique de *Jean*, Seigneur de Molembais, dont il eut 1. *Hugues* de Lannoy, Seigneur de Santes, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Maître des Arbalêtriers de France, mort le premier mai 1456, âgé de 72 ans, ſans enfans de *Marguerite* de Boncourt; 2. GILBERT II, qui ſuit; 3. BAUDOUIN, dit *le Bégue*, I. du nom, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MOLEMBAIS, *rapportée cy-après*; 4. *Goſſelin* de Lannoy, Seigneur de Breuſe, qui de *Marie* de Mongardin, eut pour fille unique *Marie* de Lannoy, Dame de Breuſe, alliée à *Antoine*, Seigneur de Hiérin; 5. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* MOTERIE, *mentionnée cy-après*; & 6. *Agnès* de Lannoy, mariée à *Jean* de Roubaix, Seigneur de Herzelles, Chevalier de la Toiſon d'Or, morte le huitiéme juillet 1464.

III. GILBERT de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Willerval & de Tronchines, Conſeiller & Chambellan de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toiſon d'Or en 1429, mourut en avril 1462. Il épouſa 1. *Léonore* des Quênes, veuve de *Jean*, Seigneur de Montigny en Oſtrevant, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* de Ghiſtelles, fille de *Jean* de Ghiſtelles, Seigneur d'Urzel: 3. *Iſabelle* de Flandre, fille de *Jean*, Seigneur de Drincamp, morte en février 1452. Du ſecond lit ſortirent 1. PHILIPPE qui ſuit; & 2. *Jacques* de Lannoy, mort ſans lignée; & du troiſiéme vint

3. *Pierre* de Lannoy, Seigneur de Frênoy, Conſeiller & Chambellan de l'Empereur Maximilien I, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en 1492, ayant eu de *Joſſine* de Grimberghes, fille de *Philippe*, Seigneur de Grimberghes, & de *Jeanne* de Hamal, *Marie* de Lannoy, mariée à *Jean* de Lier, Seigneur d'Immerſel; *Marguerite*, alliée à *Philibert*, Seigneur de Vére, Chevalier de la Toiſon d'Or; & *Ferry* de Lannoy, Seigneur de Frênoy, qui épouſa *Marie* Jauſſe de Maſtaing, Dame de Bauſermez, & eut pour enfans *Philippe* de Lannoy, Dame de Frênoy, mariée à *Jean* de Montmorency, Seigneur de Couriéres, Chevalier de la Toiſon d'Or; & *Louïſe* de Lannoy, alliée à *Antoine* de la Barre, Seigneur de Mouſeron, Baillif de Courtray.

IV. PHILIPPE de Lannoy, I. du nom, Seigneur de Willerval, de Santes, de Tronchines, &c. vivoit en 1473, & épouſa *Marguerite* de Châtillon, Dame de Dampierre, de Sompuis & de Rolaincourt, fille de *Valeran* de Châtillon, Seigneur de Beauval, de Dampierre, &c. & de *Jeanne* de Saveuſe, dont il eut 1. PHILIPPE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre*, Seigneur de Dampierre & de Beaumont; & 3. *Gilbert* de Lannoy, Seigneur de Willerval, qui épouſa *Jeanne* de Neuville, dont il eut *Bonne* de Lannoy, mariée à *François* d'Ognies, Seigneur de Beaurain.

V. PHILIPPE de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Santes & de Rolaincourt, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Conſeiller & Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, épouſa *Bonne*, Dame de Lannoy, ſa parente, fille & héritiére de *Jean*, II. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. & de *Jeanne* de Ligne, ſa ſeconde femme dont il eut 1. HUGUES qui ſuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Ognies, Seigneur de Watines, Gouverneur de Tournay; & 3. *Jeanne* de Lannoy, mariée à *Henri* de Witthen, Seigneur de Berzelles.

VI. HUGUES de Lannoy, Seigneur de Tronchines & de Rolaincourt, mourut avant ſon pére en 1527, laiſſant de *Marie* de Bouchault, Dame de Boulers, une fille unique, nommée *Françoiſe* de Lannoy, Dame de Rolaincourt, de Santes & de Boulers, mariée à *Maximilien* d'Egmond, Comte de Buren, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or.

SEIGNEURS de MOLEMBAIS.

III. BAUDOUIN de Lannoy, I. du nom, dit *le Bégue*, troiſiéme fils de GILBERT de Lannoy, Seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, fut Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Gouverneur de Lille, & mourut en 1470. Il épouſa 1. *Marie*, Dame de Melles, de Caucourt & de Dolhaim, morte ſans enfans le dernier mai 1433: 2. *Adrienne* de Barlemont, Dame de Solre-le Château, fille de *Jacques*, Seigneur de Solre-le Château, & de *Catherine* de Roberſart, morte le 29 avril 1439, dont il eut 1. BAUDOUIN, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Philipotte* de Lannoy, mariée à *Jean* Jauſſe, Seigneur de Maſtaing.

IV. BAUDOUIN de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Molembais & de Solre, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller, Chambellan & premier Maître d'Hôtel de l'Archiduc Maximilien, ſervit le Duc de Bourgogne au ſiége de Beauvais en 1472, prit Vallery, & mourut le ſeptiéme mai 1501. Il épouſa *Michelle* d'Eſne, Dame de Cauroy, fille d'*Amé*, Seigneur d'Eſne, & d'*Iſabelle* d'Ocoche, dite *de Neuville*, morte le 22 avril 1511, dont il eut 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *Françoiſe*, alliée à *Antoine* de Montmorency, Seigneur de Croiſilles; & 3. *Magdelaine* de Lannoy, mariée à *Jean* Roſin, Seigneur de Rongnies & des Cordes.

V. PHILIPPE de Lannoy, Seigneur de Molembais, de Solre, de Cauroy, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut le 12 ſeptembre 1543, âgé de 56 ans. Il épouſa 1. *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Baudouin*, Seigneur de Fallais: 2. *Françoiſe* de Barbançon, fille de *Jean*, Seigneur de Cany, morte le 25 mai 1555, âgée de 60 ans. Du premier lit vint 1. JEAN qui ſuit: & du ſecond ſortirent, 2. *Baudouin* de Lannoy, Seigneur de Turcoing, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur & Grand Baillif de Tournay & du Tourneſis, & qui épouſa *Adrienne* de Hornes, fille de *Philippe*, Baron de Boxtel, Seigneur de Bauſſignies, &c. & d'*Anne* de Reneſſe, dont il eut *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Turcoing, mort en Eſpagne en 1594, & *Marie* de Lannoy, morte jeune; 3. *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Beauvoir, qui épouſa *Jeanne* de Bois-Trelon, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort ſans poſtérité en 1594; 4. *Louïs* de Lannoy, Protonotaire Apoſtolique; 5. *Yolande*, troiſiéme femme de *Jacques* de Croy, Seigneur de Sempy; 6. *Joſſine*, mariée à *Jean* de Halewyn, Seigneur de Commines; 7. *Marie*, alliée à *François* de Noyelles; & 8. *Catherine* de Lannoy, femme de *Gabriel* Jauſſe, Seigneur de Maſtaing.

VI. JEAN de Lannoy, Seigneur de Molembais, de Solre, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, & Gouverneur du Comté de Hainault, mourut en 1560, laiſſant de *Jeanne* de Ligne, fille de *Louïs*, Seigneur de Barbançon, & de *Marie* de Berghes, pour fille unique, *Marie* de Lannoy, Dame de Molembais, de Solre, &c. mariée à *Jean*, Marquis de Berghes, Comte de Valhain, Gouverneur de Hainault, &c.

SEIGNEURS de la MOTERIE & d'Orgemont.

III. JEAN de Lannoy, I. du nom, cinquiéme fils de GILBERT de Lannoy, Seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, eut en partage la Terre de la Moterie, & épouſa *Marie* des Cordes, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. ANTOINE, I. du nom, Seigneur de la Moterie, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. PIERRE de Lannoy, tige des branches des Seigneurs de Leſdaing, des Marets, d'Erpinghen, d'Hardiplanquet & de Haultpont; & 4. *Jeanne* de Lannoy, mariée à *Thomas* Mallet, Seigneur d'Oreſmeaux, Gouverneur d'Ath.

IV. JEAN de Lannoy, II. du nom, Seigneur de la Moterie & d'Orgemont, épouſa *Iſabelle* du Metz, dite *de Croix*, dont il eut ROBERT qui ſuit.

V. ROBERT de Lannoy, Seigneur d'Orgemont, &c. épouſa *Marie* Ruffaut, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; & 2. *George* de Lannoy, Seigneur de la Courbe, qui de *Dache* des Prez eut pour enfans *George* de Lannoy; *Jacques*; & *Anne* de Lannoy, mariée à *Jean* de Ryves, Seigneur de Rumes.

VI. PIERRE de Lannoy, Seigneur d'Orgemont, laiſſa de *Marie* Monnoyer, dite de *Hermes*, *Jeanne* de Lannoy, Dame d'Orgemont, mariée 1. à *Jean* de Bonniéres, Seigneur de Souaſtre: 2. à *Charles* de Miraumont, Seigneur de Sombry.

IV. ANTOINE de Lannoy, I. du nom, ſecond fils de JEAN de Lannoy, I. du nom, Seigneur de la Moterie; & de *Marie* des Cordes, fut Seigneur de la Moterie & épouſa *Philippe* de Homel, dont il eut ANTOINE, II. du nom, qui ſuit.

V. ANTOINE de Lannoy, II. du nom, Seigneur de la Moterie, prit alliance avec *Jacquette* de la Forêt, dite *du Bois*, dont il eut LOUÏS qui ſuit.

VI. LOUÏS de Lannoy, Seigneur de la Moterie, épouſa 1. *Michelle* d'Ognies, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eſtrees, & d'*Anne* de Prandt: 2. *Marie* Boulongier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Marie*, alliée à *N....* Seigneur de Cavilliers; 3. *Gilbert*; & 4. *Claude* de Lannoy, Seigneur du Moulin, qui épouſa *Héléne* de Bonniers-Souaſtre, dont il eut *Heléne* de Lannoy, mariée à *Jean* de Thiennes, Seigneur de Villergy.

VII. JACQUES de Lannoy, Seigneur de la Moterie & de Carnoye, mourut en 1587, ayant eu de *Suſanne* de Noyelles, ſa femme, fille d'*Adrien*, Seigneur de Croix, & de *Jacqueline* de Ligne, 1. CLAUDE qui ſuit; 2. *Valentin*, Gouverneur de Huiſt; 3. *Floris*, Prieur de Saint-Prix; 4. *Anne*; 5. *Suſanne*; 6. *Heléne*, Chanoineſſe à Mons; 7. *Adrienne*, Chanoineſſe à Nivelle; 8. *Marguerite*, Chanoineſſe à Maubeuge; & 9. ADRIEN de Lannoy, Seigneur de Warines, qui épouſa 1. *Honorine* Bauduyn de Mauville: 2. *Anne* de Longueval. Du premier lit vinrent trois enfans, *Claude-François*, & deux filles Religieuſes: du ſecond lit ſortirent *Michel-Euſtache*; *Marie* & *Anne* de Lannoy; & *François* de Lannoy, Seigneur de Rouſſleurs, qui épouſa *N....* de Grips.

VIII. CLAUDE de Lannoy, Comte de la Moterie, Chevalier de la Toiſon d'Or, Meſtre-de-camp général de l'armée Eſpagnole aux Païs-Bas, Gouverneur de Namur, &c. mourut en 1643. Il épouſa 1. *Marie-Françoiſe* le Vaſſeur, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonval, &c. Gouverneur de Gravelines: 2. *Claude*, Comteſſe d'Eltz. Du premier lit vint 1. PHILIPPE qui ſuit; & du ſecond ſortirent 2. *Albert*, Comte de Clervaux; & 3. *Magdelaine-Théréſe* de Lannoy, mariée à *N....* de Mérode, Comte de Thianne.

IX. PHILIPPE de Lannoy, Comte de la Moterie, Seigneur de Conteville, &c. Meſtre-de-camp d'une Terce d'infanterie Wallone, fut bleſſé mortellemet au combat des Dunes près de Dunkerque en 1658. Il épouſa 1. *Anne-Jeanne* de Daver, Baronne de Hauteville: 2. *Louïſe-Michelle* d'Ognies, fille de *Maximilien*, Marquis de Beaurepaire. Du premier mariage ſortirent 1. CLAUDE-MAXILIEN de Lannoy, qui ſuit; 2. *François-Hyacinthe*, Abbé de Montbenoît en Franche-Comté; 3. *Ignace*; 4. *Adrien-François*; 5. *Alonſe-Magdelaine*; & 6. *Marie-Charlotte* de Lannoy.

X. CLAUDE-MAXIMILIEN de Lannoy, Comte de la Moterie, &c. Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Capitaine des Chevaux-legers. * Pontus Heuterus, *Chevaliers de la Toiſon* par Maurice. *Le Mauſolée des Chevaliers de la Toiſon d'Or*. Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, &c.

LANNOY (Charles de) fils de JEAN de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, & de *Philippe* de Lalain, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Tournay, & Viceroi de Naples pour l'Empereur Charles-*Quint*, eut le commandement général des armées, après la mort de Proſper Colonne, l'an 1523. Après qu'il eut fait priſonnier François I, Roi de France, à la bataille de Pavie l'an 1525, craignant que ſes troupes n'entrepriſſent de ſe ſaiſir de la perſonne de ce Prince, pour s'aſſurer de leur payement, il le fit mener dans le château de Piſqueton, & enſuite pour lui faire trouver bon de paſſer en Eſpagne, il le flatta de l'eſpérance qu'il pourroit s'aboucher avec l'Empereur, & qu'ils s'accorderoient facilement enſemble; lui promettant qu'au cas qu'ils ne puſſent convenir, il le raméneroit en Italie. Le traité ayant été fait entre Charles-*Quint* & François I, ce fut Lannoy qui conduiſit le Roi près de Fontarabie, ſur le bord de la riviére de Bidaſſoa, qui ſépare la France & l'Eſpagne. L'Empereur Charles-*Quint* lui donna la Principauté de Sulmone, le Comté d'Aſt, & celui de la Roche en Ardenne. Il mourut en 1527, d'une fiévre ardente qui l'emporta en quatre jours. * Mézeray, *en François I.*

* LANOBRE, Bourg de France, dans l'Auvergne. Le Dictionnaire de la France lui donne plus de onze cens Habitans.

LA NOUE. *Voyez* NOUE (La)

* LANQUART, riviére de Suiſſe dans le Païs des Griſons, traverſe une partie de la Ligue des Dix Droitures à peu près du ſud au nord, puis tournant de l'eſt à l'oueſt, va ſe rendre dans le Rhin un peu au deſſus de Mayenfeld.

LANRICK. *Voyez* LANERCK.

LANSANO. *Voyez* LANCIANO, ville.

LANSBERG (Philippe) Mathématicien du XVII ſiécle, né en Zélande l'an 1561, fut pluſieurs années Miniſtre à Anvers, & à Ter-Goes en Zélande. Il ſe retira ſur la fin de ſes

jours

jours à Middelbourg l'an 1632, & a fait les Ouvrages suivans, *Chronologiæ Sacræ Libri sex*, imprimez l'an 1626; *Progymnasmata Astronomiæ restitutæ*, imprimez à Middelbourg, l'an 1629; *Triangulorum Geometricorum libri quatuor*, ibid. 1631; *Uranometriæ libri tres*, ibid.; *Commentationes in motum diurnum & annuum*, où il se déclare pour l'opinion de Copernic. Il avoit écrit ce dernier Ouvrage en Flamand; mais il fut traduit en Latin par Martin Hortensius, & imprimé à Middelbourg l'an 1630. Fromond, Docteur de Louvain, le refuta dans son livre intitulé *Anti Aristarcus, sive Orbis terræ immobilis*.

Jacques Lansberg fils du précédent, l'an 1633, fit à Fromond une Réponse qui fut refutée par un nouveau livre de ce Docteur. * Vossius, *de Scient. Mathemat.* Bayle, *Dict. Crit. seconde édition*, 1702.

* L A N S B E R G (Pierre) de Limbourg, a composé les deux Ouvrages suivans, *Commendatio Simplicitatis; Parænesis sive Adhortatio ad pietatem*, en vers élegiaques. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 746.

L A N S C H E T. *Voyez* L E N C I C I, ville.

L A N S D O W N, lieu remarquable sur les limites des Comtez de Wilt & de Somerset, par la bataille qui s'y donna le 23 juillet 1643. Ce fut plutôt une escarmouche perpétuelle, qu'une bataille en forme, le terrain ne permettant pas de combattre autrement. L'avantage fut à peu près égal de part & d'autre; mais cinq jours après, les troupes du Parlement furent vaincues à la bataille de Roundway. * *Dict. Anglois.*

L A N S I U S (Thomas) célébre Jurisconsulte, naquit le 16 février de l'an 1577, à Bergen dans la Haute Autriche. Il fit ses premiéres études en partie dans sa patrie, en partie à Lintz, sous George Calaminus, & les poussa ensuite vigoureusement à Tubingue & à Marpurg. Après cela, il se mit à voyager en Italie, en Allemagne, dans les Païs-Bas, en Angleterre, & en France. Il visita plusieurs fois ce dernier Royaume. Il aquit dans ses voyages une grande connoissance des mœurs & des Loix de différentes nations. Il retourna enfin à Tubingue, où en 1604, il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique. Deux ans après, Fréderic, Duc de Wirtemberg, le fit Membre de son Conseil, & l'honora de la charge de Professeur ordinaire en Jurisprudence. Ensuite il fut fait Visitateur & Commissaire de l'Académie de Tubingue, & il exerça cet emploi avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort qui arriva en 1657. On a de lui, *Orationes seu Consultatio de Principatu inter provincias Europæ; Orationum Mantissa; Commentaria de Academiis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freher, *in Theatro.* Christiani Caldenbachii *Panegyricus Th. Lansio dictus.* Magni Hesenthaleri *Cineres Th. Lansii.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A N S P E R G I U S (Jean) dit *le Juste*, à cause de sa vertu, natif de Lansperg, ville du Duché de Baviére en Allemagne, florissoit au commencement du XVI siécle. Il fit ses études à Cologne, où il prit l'habit de Religieux chez les Chartreux: il fut Prieur d'une maison qui est près de Juliers. On est surpris qu'il ait pu composer tant d'Ouvrages, étant si attaché à la méditation & à la priére. Il travailla avec beaucoup de zéle à faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui avoient embrassé la doctrine de Luther & de Calvin, ou à empêcher que ceux qui avoient quelque penchant à les suivre, ne vinssent à se déclarer ouvertement pour la Réformation. Nous avons de lui *des Paraphrases*, & *des Sermons sur les Epitres & les Evangiles des Dimanches de l'année; les Entretiens de* Jesus Christ *avec l'ame fidéle; les Canons de la vie spirituelle;* & divers autres Traitez de dévotion. Lanspergius mourut à Cologne, au mois d'août 1539, en la 30 année de sa profession. * Petreïus, *Biblioth. Carth.* Dorlandus, *in Chron.* Possevin, *in Appar. sacro.* Sutor, &c.

* L A N S S E L (Pierre) de Gravelines en Flandre, Jésuite, fut savant dans la Langue Gréque & dans les Langues Orientales, & particuliérement dans la Langue Hébraïque qu'il enseigna à Madrit, où il mourut à la fleur de son âge, le 17 août 1632. On a de lui, *S. Dionysii Areopagitæ Opera; Disjunctio calumniarum quæ Justino Martyri intentantur ab Isaaco Casaubono; Scholia in ea Bibliorum Sacrorum loca, ubi Emanuel Sa & Johannes Mariana deficiunt.*

* L A N S T E I N ou L A H N S T E I N, ville d'Allemagne, appellée autrement O B E R-L A N S T E I N, est située sur le Rhin à l'embouchure du Lohn. Les bateaux qui passent devant cette ville doivent y payer un péage.

L A N T B E R T. *Voyez* L A M B E R T, Comte de Nantes.

L A N T E R N I S T E S, nom des Membres d'une Académie de Savans, établie à Toulouse en France. En voici l'origine, & l'occasion de ce nom. Quelques Conseillers du Parlement de cette ville, quelques Cavaliers, quelques Abbez, & enfin des Savans de tous étages, voulant former entre eux une Societé réglée, pour se communiquer leurs lumiéres les uns aux autres, résolurent de choisir un jour fixe dans lequel ils pussent s'assembler chez quelcun de la Société. Ils exécutérent leur dessein; & pour n'être pas troublez dans leurs conversations, ils convinrent de ne les faire que le soir, afin que l'heure des visites ordinaires fût passée. Ils tinrent exactement leurs conditions, & pour conserver un entier secret à ces assemblées, on ne se faisoit point porter de flambeau pour y aller, & l'on se contentoit de s'éclairer soi même avec une petite lanterne. Ces Messieurs continuérent quelque tems ces conversations secrettes & savantes avec beaucoup de plaisir & de fruit. Mais enfin il n'y a rien qui ne se découvre. On fut informé de leurs assemblées, & tous les honnêtes gens louérent extrémement leur projet. Quand il fut connu, ils le poussérent encore plus loin. Ils augmentérent leur Société & firent une Compagnie en forme. A cause de leurs petites lanternes, quelques Savans enjouez leur donnérent le nom de *Lanternistes*. Ils l'acceptérent agréablement, à l'imitation des doctes Académies d'Italie, qui toutes ont des noms badins comme chacun sait; & pour conserver le souvenir de leur origine, ils prirent pour devise une étoile, avec ces mots, *Lucerna in nocte*. Ensuite ils établirent un prix pour être donné tous les ans à celui ou celle qui feroit le plus beau sonnet à la louange du Roi, sur des bouts rimez, que la Compagnie publieroit. Ce prix est une fort belle médaille, qui répresente l'étoile qui est le corps de la devise de la Compagnie, & qui est entourée de mots qui lui servent d'ame. Au revers de la médaille, il y a un Apollon qui joue de la lyre, assis sur un des sommets du Parnasse, avec ces mots, *Apollini Tolosano.* * *Mercure Galant, juin* 1698.

* L A N T F O R T (Jean) de Boisleduc, se distingua par la connoissance des Langues Gréque & Latine qu'il enseigna près de cinquante ans. Il possédoit sur tout Terence, & composa plusieurs petits Ouvrages pour la Jeunesse, sans y mettre son nom. Tels sont, *Præcepta Syntaxeos in compendium redacta; Annotationes seu Scholia in diversos Grammaticos, Oratores, Poëtas, &c.; Toni quatuor Epistolarum seu Thematum Discipulis prælectorum.* Il mourut en 1611, dans la 87 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 524.

L A N T H I L D E, fille de Childeric I, & sœur de *Clovis* I, Rois de France, étoit née d'un Prince Payen, & fut convertie par les Ariens. Elle étoit engagée dans leurs erreurs; mais lorsque son frére Clovis fut batisé, elle abjura l'hérésie l'an 496. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 31.

L A N T H U, nom d'une Secte de la Religion des Tonquinois, peuples voisins de la Chine. Les Japonois & les Chinois ont beaucoup de vénération pour l'Auteur de cette Secte, nommé *Lanthu*; mais les peuples de Tonquin ajoûtent encore plus de foi à ses impostures. Il étoit Chinois de nation, & l'un des plus fameux & des plus savans Magiciens qui ayent jamais été en Orient. Il fit quantité de Disciples, qui pour autoriser les mensonges de leur Maître, persuadérent aux peuples que sa naissance étoit miraculeuse, & que sa mére l'avoit conçu sans perdre sa virginité, & l'avoit porté dans son ventre l'espace de soixante-dix ans. Ce faux Prophéte leur a enseigné une partie de la doctrine de Chacabout; mais ce qui lui a le plus attiré l'affection de ces peuples, c'est qu'il a excité les riches à faire bâtir des hôpitaux dans toutes les villes, où il n'y en avoit point auparavant. Il y a même plusieurs Grands du Royaume qui s'y sont retirez pour servir les malades, avec quantité de Bonzes, qui s'y sont aussi rendus pour le même dessein. * Tavernier, *Voyage des Indes.* *Voyez* L A N Ç U.

L A N T I N (Jean-Batiste) naquit à Dijon en 1619, & dès sa premiére jeunesse fit paroître une mémoire, une vivacité, un discernement, & un goût pour les bonnes choses, dont ses Maîtres furent étonnez. M. Lantin son pére, Conseiller au Parlement de Dijon, ne pouvoit se lasser d'admirer de si belles dispositions, & comme il étoit très-habile, il n'oublia rien pour les entretenir & pour les accroître. Le fils répondant parfaitement aux soins qu'on prenoit de son éducation, fit de grands progrès dans la Langue Latine & dans la Gréque; apprit l'Italienne, l'Espagnole, l'Angloise & l'Hébraïque, & s'ouvrit par là l'entrée aux Sciences. Il s'instruisit à fond de l'ancienne Philosophie, sans négliger la moderne, parcourut toutes les parties des Mathématiques, & s'arrêta principalement à l'Architecture, à la Musique, & à l'Algébre. Quoiqu'incertain de l'emploi qu'il choisiroit, il étudia le Droit Civil, qui sembloit héréditaire à sa famille, & dans lequel son pére & ses fréres, s'étoient extrémement distinguez. Avant que de prendre aucune charge, il voyagea en France & en Italie. Il fut connu à Rome du Cardinal Ricci, & de plusieurs autres illustres, & y aquit de rares connoissances. Les bons Auteurs qu'il avoit lus lui servirent à expliquer les plus beaux monumens, comme ces mêmes monumens lui servirent à mieux entendre les Auteurs. Il contracta une amitié particuliére à Paris avec Mrs de Valois, Boulliau, Roberval, Mariote, Auzout, Justel, d'Ablancourt, Gomberville, Pellisson, Ménage, Mademoiselle de Scuderi, & entretint toujours depuis commerce de lettres avec eux. Etant de retour à Dijon, il y fut reçu Conseiller aux Requêtes du Palais, puis au Parlement, en la place de son frére aîné. Dans ces deux charges, qu'il exerça quarante ans, il fit constamment paroître une parfaite équité, un zéle ardent pour la justice, & un entier désintéressement. Il y eut souvent occasion d'employer son éloquence. Lorsque M. d'Entremont fut pourvu de la charge de Lieutenant-de-Roi de Bresse, sur la démission du Comte de Montreval, il fit le rapport des lettres en présence du Prince de Condé, en des termes, qui méritérent l'applaudissement de la Compagnie. Le Parlement ayant reçu, en 1686, la nouvelle de la mort de ce Prince, il fut député vers le Prince son fils, pour lui témoigner l'extrême douleur de la perte que la province venoit de faire. Quoiqu'il s'acquitât de sa charge avec une approbation générale, il s'en démit en faveur de son fils. Dans le repos d'une vie privée, il continua ses études, dont le Public auroit recueilli le fruit, s'il avoit vécu plus longtems. Mais les rigueurs de l'hiver, jointes aux ardeurs d'une fiévre maligne, l'emportèrent le quatriéme mars de 1695, à l'âge de 76 ans. Quoiqu'il n'ait rien donné au public, il s'occupa toujours à la composition de divers Ouvrages. Il a écrit des lettres savantes en François & en Latin, composé une Dissertation sur la plante nommée *Geranium noctu olens*, des Epigrammes Latines sur divers sujets, traduit en Latin des Epigrammes Gréques, fait un petit Poëme Grec, intitulé, *La Guerre des Faucons & des Corbeaux.* Il traduisit aussi dans sa jeunesse en vers techniques le premier livre des *Elemens d'Euclide*, pour se l'imprimer plus avant dans l'esprit. Il avoit aussi composé des Poësies Italiennes, des Remarques sur l'origine des Arts, & des Notes sur Diogéne Laërce. Ayant beaucoup étudié la Musique des Anciens, & l'estimant plus parfaite que celle d'aujourd'hui, il fit noter environ cin-

cinquante Odes d'Horace, & fit un air fur l'Ode de M. Huet, Evêque d'Avranches, au fujet de fon Abbaïe d'Aunay. Il avoit deffein de faire une Traduction Latine des Ouvrages que Nicomaque & Pappus nous ont laiffez fur les Nombres, & de les accompagner de fes Obfervations. M. Auzout le choifit, entre tous fes Savans amis, pour revoir & pour faire imprimer tous les Ouvrages de Mathématique qu'il avoit compofez. Mais étant mort à Rome, fa derniére volonté eft demeurée fans exécution à cet égard. M. Lantin avoit auffi compofé un Traité de la Joye & de la Douleur. Il avoit lu les Médecins & les Auteurs qui ont écrit touchant les Plantes, ce qui porta M. Dodart à l'inviter de fe faire aggréger à l'Académie Royale des Sciences, & à entreprendre l'Hiftoire Naturelle de Bourgogne. Il avoit promis de traduire l'*Anthologie*, copiée par Claude Saumaife fur l'exemplaire manufcrit d'Heidelberg, & d'y joindre un Commentaire pour expliquer les Epigrammes les plus difficiles. La copie de ce Manufcrit lui avoit été mife entre les mains avec les autres Ecrits de Saumaife, en exécution du teftament de M. de Grigni fon fils ainé, afin qu'il prît foin avec M. de La Mare, Confeiller au Parlement de Dijon, de les donner au public. Ce fut pour cet effet, que M. Lantin envoya depuis aux deux autres fils de Saumaife retirez en Hollande, le Traité que leur pére avoit laiffé fur les Plantes de même nom. Ils en procurérent eux mêmes l'impreffion à Utrecht avec une favante préface de M. Lantin. Ce Traité a été mis à la fin de la derniére édition des Exercitations de Saumaife fur *Solin*, faite à Utrecht en 1689. Comme M. Lantin avoit eu de fréquentes & de longues converfations avec ce Savant, il avoit recueilli quantité de bons mots & de remarques d'érudition, qu'il lui avoit ouï dire, & dont il auroit pu faire un jufte volume. Un des amis de M. Lantin avant lui avoit pareillement recueilli un grand nombre de penfées ingénieufes, & de remarques folides, qui lui étoient échappées dans leurs entretiens. Il y a lieu d'efpérer qu'entre tant de fruits de fes veilles, il y en aura quelques uns, qui fe trouvant parvenus à une jufte maturité, mériteront d'être communiquez au public. Voici l'Epitaphe que M. de *la Monnoye* a compofée en Grec, en Latin, en François, & en Italien, à l'honneur de M. Lantin, fon intime Ami.

Ἐν οἱ τοι Λαντῖνος ὁ καινά παλαιά τε εἰδὼς
Δεύτερος, ὦ Δίβιον, κάτθανε Σαλμάσιος.
Πολλὰ μὲν ὁ πρότερος συνεγράψατο, δεύτερος οὐδὲν
Αἰδόμενος νικῶν τοῦ προτέροιο κλέος.

Hic tibi Salmafides, ô Divio, conditur alter,
Qui nova Lantinus prifcaque doctus erat.
Quod fi multa prior, nulla hic monumenta reliquit,
Illius hunc laudi confuluiffe fcias.

Lantin repofe en ce Tombeau,
Toi qui fus nous donner ce Saumaife nouveau,
Dijon, révére fa mémoire:
La plume a du premier fait paroître l'efprit,
Et le fecond n'a rien écrit,
De peur que du premier il n'obfcurcît la gloire.

Giace Lantino; li tuoi allori verdi
Secchino mai, Digione,
Piangi, che di pianger ai ben cagione,
Nuovo Salmafio perdi
Empir feppe l'antico il mundo intera
Delle fue dotte carte.
Non mancò al nuovo l'arte,
Scriver potea, è vero:
Mà nulla fcriffe uom modefto, temendo
Di fcemar à colui l'onor fcrivendo.

On a auffi fait à l'honneur de ce Magiftrat, deux autres petites piéces que le Lecteur ne fera pas fâché de trouver ici.

In Obitum Clariffimi Senatoris Lantini.

Inclyta Burgundæ Lantinus gloria Gentis,
Occidit & fecum gaudia noftra rapit.
Ille voluptatum pariter commumque dolorum
Secum promiffas abftulit Hiftorias.
His poterat triftes animi depellere curas,
Atque aliis clari fontibus ingenii.
Pectore fed volvens mortalis lubrica vitæ
Gaudia, divinis omnia pofthabuit.
Talia fic nobis moriens documenta reliquit.
Qualia nec fcriptis linquere nemo queat.

In Obitum Clariffimi & Ampliffimi viri Joannis Baptiftæ Lantini, Senatoris Divionenfis.

Quid fruftra lacrymans averfo numine Divûm,
Non exauditam, Divio, pofcis opem?
Ille tuus Superos Lantinus amorque decufque
Jam colit: Aftreæ proximus ille fedet.
Foverat hunc, facras huic fponte indulferat artes,
Nunc quoque dat toto numine Diva frui.
Aft aliæ comites manibus per mutua nexis,
Lantini rapidum pone fequuntur iter.
Quæque Syracofias radio defcribit arenas,
Quæque Poli rutilas, candida Diva, faces,
Quæque docet veteri rerum primordia ritu,
Quæque nova infuetas repperit arte vias,
Et quæ centenis movet ora fonantia linguis,
Et quæ Pieriis ora canora modis,
Eloquio [illegible]nctis & blanda [illegible] ora,
Quæ, puto, fic etiam frigida [illegible] habet.
Audiat ergo [illegible] gelido fuo marmore cantus,
Aptavit ut [illegible] quos, Venufine, tuæ.
Forte ro[illegible] tumulo, tumulo date [illegible], florum
M[illegible] & [illegible] munere vernet humus.
Pe. D. M. Senat. Divion.

* *Journal des Savans, tome 23. p.* 240 & 300.

LANTRIGUET, ville. *Voyez* TREGUIER.

* LANTZ, ou felon la Carte de Suiffe de M. Delifle, dreffée fur les Mémoires de M. Merveilleux, LENTZ, village de Suiffe dans le Païs des Grifons, & dans la Communauté d'Alveneu, vers les confins de la Ligue de Cadée, eft au fud-fud-oueft de Coire, dont il eft éloigné d'environ trois lieues.

LAN-VETHLIN, LANVILLIN, bourg de la Principauté de Galles, en Angleterre, dans le Comté de Montgomery, à cinq lieues de la ville de ce nom, & vers le Comté de Denbig. On croit que ce bourg eft l'ancienne *Mediolanum Ordovicum*, Cité des *Ordovices*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LANUZA (Jérôme-Batifte de Sellan de) Religieux de l'Ordre de faint Dominique, puis Evêque d'Albarazin, étoit Efpagnol, fils de *Michel-Batifte* de Sellan, & de *Catherine* de Lanuza. Il naquit à Ixar, bourg de l'Aragon dans le diocéfe de Saragoce, le 23 octobre 1558, & entra jeune dans l'Ordre de faint Dominique, dans lequel il fe rendit confidérable par fes bonnes qualitez. Il enfeigna la Théologie à Valence & à Saragoce, & y exerça les prémiéres charges. Il étoit Provincial pour la feconde fois l'an 1616, lorfqu'il fut fait Evêque de Balbaftro. On le transféra l'an 1622 à l'Evêché d'Albarazin, où il mourut le 15 décembre de l'an 1625. Il a compofé en Efpagnol pour tous les jours du Carême, des Homélies, qu'Onéfime de Kien, Capucin de Cologne, a traduites en Latin, fous le titre de *Medulla Cedri Libani*, & qu'on affure être très-utiles. Louis Amariton les a auffi données en François, mais peu exactement. Lanuza avoit publié d'autres traitez, comme, *De Quadragefimæ inftitutione; De Jejunio; De Eleemofyna; De inimicorum Dilectione, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hifpan.*

LANZANO. *Voyez* LANCIANO.

LAO. LAP.

LAO ou LAOS, Royaume des Indes, au Levant du Royaume de Tonquin; au midi du Royaume de Camboje; au Couchant de ceux de Siam & de Pégu; & au feptentrion du Royaume d'Ava, de la province nommée *U*, & *Lù*, & des peuples appellez *Gnai*, voifins des Chinois. Les montagnes dont il eft environné de tous côtez, le défendent contre les invafions des Etrangers. Des forêts entiéres de haute futaye, qui font au pié de ces montagnes, régnent également autour de ce Royaume, & y forment une clôture fort agréable. La grande riviére de Lao qu'ils appellent *la mere des Fleuves*, eft divifée en plufieurs canaux, qui deviennent prefque tous navigables, & fertilifent toutes les campagnes. Ce grand fleuve que les Géographes anciens & modernes ont mal fitué, a fa fource dans un marais très-profond en forme de Lac vers le nord, fur de hautes montagnes qui font dans la province d'Yunnam aux frontiéres de la Chine, d'où fe précipitant, il fort de la vallée avec impétuofité, & groffit peu à peu fes eaux, en recevant plufieurs ruiffeaux qui s'y rendent. A quelques lieues de là & à vint-trois degrez de latitude, il commence à porter bâteau, & fe divife en deux grandes riviéres, dont l'une tirant vers le Couchant, paffe par le Pégu pour fe décharger dans le Golfe de Bengale; l'autre fe répand en plufieurs branches par tout le Royaume de Lao, & le partage du feptentrion au midi en deux grandes provinces. Quelques torrens que cette riviére reçoive de tous côtez, jamais elle ne fe déborde, parce que la chauffée qui borne fon lit eft fort élevée. C'eft une chofe remarquable, que fi les poiffons qui vivent dans la riviére de Lao, fuivent le cours de fes eaux jufques dans Camboje, ils meurent incontinent; & réciproquement ceux de Camboje, qui remontent dans le Lao, n'y peuvent vivre. Il eft dangereux de voguer fur ce fleuve, quand les eaux font groffes, c'eft à dire, depuis le mois de feptembre jufqu'en janvier, à caufe de leur rapidité extraordinaire.

QUALITEZ DU PAIS.

Tout le païs qui eft à l'orient de cette grande riviére eft très-fertile. Les éléphans y font grands & forts, & les licornes fort belles. Le ris y eft très-bon & d'une certaine odeur & faveur particuliére à tout ce qui croît en cette partie orientale du Royaume. Les bois des forêts y font prefque incorruptibles. Les terres enfemencées de ris produifent immédiatement après la moiffon une efpéce d'écume, qui s'affermit au foleil & fe convertit en fel, dont on fait un grand commerce. Les principales marchandifes du Royaume font le benjoin, qui y croît en abondance, & qui eft fort eftimé; la laque dont on fait la cire d'Efpagne; l'ivoire; les cornes de licornes, & le mufc, qui vient des cerfs mufquez, que les Chinois appellent *Ye-Hiam*. On trouve dans ce Royaume de l'or, quelques pierres précieufes, fur tout des rubis, fans parler des perles, dont la production eft bien furprenante dans un lieu fi éloigné de la mer. Le climat y eft un peu plus tempéré, & beaucoup plus fain que dans le Tonquin; de forte que l'on y voit plufieurs vieillards, qui font auffi robuftes & vigoureux à 100, & à 120 ans, que s'ils n'en avoient que 50.

CAPITALE DU ROYAUME, ET FORCES du païs.

La principale ville, où le Roi fait son séjour ordinaire, est située au milieu du Royaume, à dix-huit degrez de latitude, & s'appelle *Langione*. Elle a d'un côté de bons fossez, & des murailles fort hautes, & de l'autre le grand fleuve, qui la défendent contre les entreprises des ennemis. Le Palais du Roi est d'une si grande étendue, qu'on le prendroit pour une ville; les bâtimens y sont superbes & magnifiques; les salles & les chambres de l'appartement du Roi sont toutes de bois incorruptible, & ornées en dehors & en dedans de bas reliefs fort riches, & dorez si délicatement, qu'ils semblent plutôt être couverts de lames d'or, que de feuilles de ce métal. Les appartemens des femmes du Roi & des Mandarins sont bâtis de briques, & enrichis de précieux ameublemens. Ils ne sont point de pierres de taille, parce qu'il n'y a que les Talapoins ou Prêtres des idoles, ausquels il soit permis de bâtir leurs maisons de pierre. Les personnes de qualité se servent, au lieu de tapis, de certaines nates de roseaux, dont le tissu est si délicat, & si artistement orné de figures & de feuillages différens, qu'il n'y a rien de plus agréable à la vue. Ce Royaume est très-peuplé; & dans un dénombrement du peuple qui se fit vers le milieu du XVII siécle, on y compta cinq cens mille hommes capables de porter les armes, sans y comprendre les vieillards, qui pourroient encore rendre service à l'âge de cent ans, s'il étoit nécessaire de les employer. Mais tout ce peuple n'est pas fort expérimenté au fait de la guerre, peut-être à cause de la situation avantageuse du Royaume, qui est fermé de montagnes, & de précipices inaccessibles, ou parce que leurs principaux préparatifs de guerre, sont les poisons qu'ils jettent dans les riviéres, pour faire mourir les ennemis qui entrent dans leur païs. Il n'y a pas long tems que le Roi de Tonquin se mit en campagne à la tête d'une armée très-considérable, dans la résolution d'unir ce Royaume au sien; mais il fut contraint de retourner sur ses pas, pour ne pas voir périr son armée par les eaux qui étoient empoisonnées.

MOEURS, COUTUMES, ET RELIGION des peuples de Lao.

Le peuple de Lao ou les Langiens sont fort dociles, & traitent bien les Etrangers: ils se piquent d'être francs, sincéres & fidéles, & après avoir rendu quelque bon service à une personne qui s'est confiée à eux, ils croyent être bien récompensez, lorsqu'on les loue de leur fidélité. Ils souhaitent tout ce qui leur paroît utile ou agréable, principalement les Mandarins, qui commettent souvent des injustices, pour se rendre maîtres des belles marchandises, & des curiositez qu'on porte en leur païs. Ils font par jour quatre grands repas, qui consistent en ris, en poisson, en chair de bufle, & en diverses sortes de légumes. Ils mangent rarement de la volaille, de la vache, & d'autres viandes. Lorsqu'ils font rôtir des poulets ou semblables animaux, ils les mettent à la broche avec toutes leurs plumes, & ne craignent point le mauvais goût de la fumée qui en sort. Ils ne s'appliquent guére qu'à l'agriculture & à la pêche, & négligent entiérement les Sciences & les Arts. Il s'y fait peu de vols sur les grands chemins ou ailleurs; & lorsque cela arrive, les Habitans des lieux les plus proches sont obligez de rendre la valeur de ce qui a été pris. Mais les Sorciers & les Magiciens y commettent d'étranges crimes; car ils ont des charmes pour endormir ou pour étourdir ceux qui sont dans une maison, & pillent ainsi hardiment tout ce qu'ils y trouvent. On dit aussi qu'ils ont le pouvoir de faire entrer le Démon dans le corps de ceux qu'ils veulent tourmenter pendant un certain tems. A l'égard de la Religion, ils sont idolâtres, & extrémement superstitieux. Ils ne font point de sacrifices, & n'immolent point de victimes à leurs idoles; mais ils leur donnent seulement des parfums, des fleurs & du ris, qu'ils mettent sur les autels. Ils croyent la transmigration des ames dans d'autres corps, & de semblables extravagances, selon la Doctrine de Xaxa, Auteur de leur Loi. Leurs Prêtres ou Docteurs sont appellez *Talapoi* ou *Talapoins*, dont la plupart sont Magiciens & Enchanteurs. Ils vivent dans des couvents, d'où ils peuvent sortir pour se marier. Le langage des Habitans de Lao est le même que celui de Siam, à cela près que les premiers ne peuvent prononcer ni *L* ni *R*. Ils ressemblent aux Chinois pour l'air & la taille, si ce n'est qu'ils sont plus basanez & plus minces. A l'exemple des Pégüans, ils aiment fort les oreilles longues ausquelles les filles seules mettent pour ornement quelques piéces d'or. Les hommes se font peindre de branches & de fleurs depuis la cheville du pié jusqu'au genou; ce qui est en même tems une marque de sexe & un symbole de Religion.

GOUVERNEMENT DU ROYAUME, & magnificence de la Cour.

Les Langiens s'étant soulevez contre les Chinois, ausquels ils obéissoient, se rendirent puissans en leur païs, & formérent une espéce de République, qui subsista jusqu'en l'an 600 de la naissance de Jesus-Christ, où leur Etat devint Monarchique. Alors il y avoit à Lao plusieurs Habitans originaires du Royaume de Siam qui s'y étoient établis depuis long-tems, à cause de la bonté de l'air, & des commoditez de la vie, que ce païs fournit en abondance. Le parti des Siamois se trouva fort puissant: de sorte que le premier Roi qui fut élevé sur le thrône, étoit de la famille des Rois de Siam. On croit que depuis ce tems-là, quoiqu'il y ait plus de mille ans, les Rois de Lao en sont descendus successivement, & qu'ils en retiennent l'ancien langage & la maniére de se vêtir. Le Roi est absolu, & posséde toutes les Terres du Royaume en propriété; & ne donne aux enfans des défunts que quelques meubles, ou quelque pension. Il y a huit dignitez ou charges principales, dont la premiére est celle de Viceroi général, sous lequel sont sept autres Vicerois, qui sont Gouverneurs de sept provinces du Royaume; mais ils résident toujours en Cour auprès du Roi, en qualité de Conseillers d'Etat; & ils ont permission d'envoyer des Lieutenans dans leurs Gouvernemens. Il y a encore d'autres Gouverneurs qui commandent dans de petits païs, qui dépendent des grandes provinces. Chacune de ces provinces a ses milices, qui consistent en Infanterie & en Cavalerie, & qui ont des fonds & des revenus affectez pour leur subsistance. Le Roi ne se fait voir à son peuple que deux fois l'année, pendant trois jours; & ne sort guére de son Palais, que pour aller à quelque temple d'idoles. Il paroît alors avec un diadême, comme en portoient les anciens Empereurs, c'est à dire, avec une bande tissue d'or, qui forme une espéce de couronne sur la tête, & sert encore à lier ses cheveux, de la maniére qu'il lui plait. Ses oreilles sont percées & ornées de grosses perles. Il est monté sur un éléphant, où il paroît tout brillant de diamans & de pierreries, & où l'on peut dire qu'il porte les richesses d'un Royaume. Il est précédé d'un chœur de musique & de symphonie, qui commence la marche. Après cette musique viennent les Mandarins, suivis chacun d'un Page, qui porte des boëtes d'or & d'argent, dont la différence fait connoître la qualité & le rang de ces Seigneurs. Ensuite marchent les Confidens du Roi, & les Grands du Royaume, qui sont, le Viceroi général, monté sur un éléphant, & les sept autres Vicerois, portez dans des chaises garnies de drap d'or; après lesquels on voit le Roi, suivi de quantité d'Officiers superbement vêtus, & montez sur des chevaux de prix, qui terminent cette cavalcade. Le plus bel avantage du Roi de Lao, est d'avoir plusieurs petits Rois tributaires, qui le reconnoissent pour leur Souverain, & de ne payer tribut à aucun autre, comme fait le Roi de Tonquin, qui est beaucoup plus riche & plus puissant que lui, mais qui reléve de l'Empereur de la Chine. Autrefois le Roi de Lao étoit aussi tributaire de cet Empereur, mais il s'est servi des avantages de la situation de son Royaume pour secouer ce joug, & se rendre indépendant. * Riencourt, *Traduction de l'Hist. de Lao*, du Pére Martini. Engelbert Kæmpfer, *Hist. du Japon*.

LAO, riviére. *Voyez* LAINO.

LAOCOON, fils de Priam & d'Hécube, selon quelques-uns; d'Acœtès, selon Hygin; de Capys, selon Apollodore, & d'Anténor, selon Tzetzès, fut élu par le sort, Prêtre d'Apollon *Thymbréen*, à Troye, & s'opposa selon Virgile, au dessein que l'on avoit de recevoir dans cette ville le Cheval de bois consacré à Pallas par les Grecs, qui y avoient enfermé des gens armez. Il osa même lancer un dard contre cette machine; mais en punition de sa hardiesse, deux serpens, qui vinrent par mer de l'isle de Ténédos, tuérent de leur venin les deux fils de Laocoon, appellez par Hygin, *Antipas* & *Tymbré*, & par Servius, *Ethro* & *Melanthus*. Laocoon voulant secourir ses enfans, périt de la même mort qu'eux. Servius dans son Commentaire sur le second livre de l'Enéïde, rapporte que Laocoon fut la victime du courroux d'Apollon, pour avoir connu sa femme Antiope, devant le simulacre de ce Dieu. * Virgile, *Eneïde*, *l.* 2. *v.* 40. *& suiv.* Servius, *sur cet endroit*. Apollodore. Hygin.

LAODAMIE, fille de Bellérophon & d'Achéménie, fut aimée de Jupiter, qui en eut Sarpédon, Roi de Lycie. Diane ne pouvant souffrir son orgueil, la tua à coups de fléches; & son fils, aussi vain qu'elle, mourut malheureusement à la guerre de Troye. * Homére, *Iliade*, *l.* 6. Hofman, *Lex. Univ.*

LAODAMIE, fils d'Acaste & de Laodothée, desespérée d'avoir perdu son mari Protésilaüs, tué par Hector, souhaita de voir son ombre, & mourut en la voyant. Ovide lui fait écrire la treiziéme de ses Epîtres.

LAODICE, nom commun à plusieurs personnes. Laodice, fille du Roi Priam & d'Hécube, fut mariée à Hélicaon, fils d'Anténor. Elle devint amoureuse d'Acamas, qui étoit venu à Troye avec Dioméde, pour redemander Héléne; & elle en eut un fils nommé *Muritus*. Il y a eu une autre Laodice, femme de Phoronée; Une autre de ce nom, fille de Cinyre, & femme d'Elatus; Une autre, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, qu'on offrit en mariage à Achille; Une autre enfin femme d'Ariarathe, Roi de Cappadoce, laquelle, pour se conserver long-tems le Gouvernement de ses Etats, fit mourir, après la mort de son mari, cinq de ses enfans. * Apollodore. Hygin. Parthénius de Nicée, *c.* 16. Du Pin, *Hist. Profane*, *tome* 2.

LAODICE, femme d'Antiochus, Macédonien, fut mére de Séleucus *Nicator*, l'un des Généraux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, & Roi de Syrie, après la mort de ce Prince. On dit que neuf mois avant la naissance de Séleucus, Laodice songea que le Dieu Apollon étoit dans son lit, & lui avoit donné une pierre précieuse, où étoit gravée la figure d'une ancre, avec ordre exprès de la donner au fils qu'elle mettroit au monde; que le lendemain elle trouva dans son lit un anneau, dont le chaton étoit enrichi de cette pierre précieuse, avec la marque qu'elle avoit vue en songe; que l'enfant étant né portoit cette même marque sur la cuisse; & que ses Descendans la conservérent sur la même partie du corps; qu'enfin Laodice donna cet anneau à Séleucus, lorsqu'il se mit au service d'Alexandre. Séleucus étant devenu Roi de Syrie, fit bâtir la ville de Laodicée, en l'honneur de sa mére. * Plutarque.

LAODICE, femme d'Antiochus, surnommé *Théos*, Roi de Syrie. Son mari la répudia pour épouser Bérénice; mais vaincu par les charmes de Laodice, il la fit revenir à la Cour avec Séleucus Callinicus, & Antiochus Hiérax, qu'elle avoit eus de ce Prince avant que de quitter la Cour. Cette femme craignant

gnant que son époux, qui étoit d'une humeur fort changeante, ne se raccommodât avec Bérénice, le fit mourir par le poison; & afin d'avoir le tems d'assurer le Royaume à son fils Séleucus, elle fit coucher dans le lit du Roi un nommé Artémon qui ressembloit à ce Prince, & comme si c'eût été le Roi, elle fit entrer le peuple dans la chambre, le trompa par cet artifice, & cacha la mort de son mari jusqu'à ce qu'elle eût pris des mesures pour mettre sur le thrône son fils qui commença à régner en Syrie l'an 246 avant J. C. Laodice pour éviter les guerres civiles que Séleucus eut pu essuyer, fit condamner à mort Bérénice & son fils Antiochus. Bérénice, ayant sçu que l'on envoyoit des gens pour la massacrer, se renferma dans le temple de Daphné. Elle appella à son secours les villes d'Asie & son frére Ptolomée Evergétès. Avant que ces secours fussent arrivez, Laodice trouva moyen de faire enlever & mourir le fils de Bérénice, & supposa ensuite un autre enfant en sa place, voulant par là persuader à Bérénice que son fils vivoit encore, & l'engager à traiter de paix. Bérénice entra en conférence. Pendant ce tems Laodice la fit percer de coups dont elle mourut. Ptolomée étant venu pour venger la mort de sa sœur, fit mourir Laodice & soumit entiérement la Syrie & presque toute l'Asie à sa domination. * Du Pin, *Hist. Profane*, *tome* 2.

LAODICE'E ou LAUDIE'SA, en Latin *Laodicea*, *Laodicea Cabiosa*, petite ville de Syrie, située à la source du Farfar, à six ou sept lieues au dessus d'Hems. Laodicée étoit autrefois épiscopale, suffragante de Damas. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAODICE'E ou LADICK, en Latin *Laodicea combusta*, étoit anciennement une ville considérable de la Galatie dans l'Asie Mineure. Elle fut ruïnée par un tremblement de terre, & par les flammes qui en sortoient. Elle n'est plus qu'un village de la Caramanie, en Natolie, situé au Levant de Cogni, & au septentrion de Tachia ou Antioche. * Maty, *Diction. Géogr.*

LAODICE'E, ville de Phrygie, province de l'Asie Mineure, nommée par les Modernes, *Nove Lefke* ou *Eskibissar*, étoit sur le fleuve Lycus, dans la Phrygie surnommée *Pacatienne.* Elle est différente de LAODICE'E de Syrie, qui est appellée *Illadchies* ou *Liche*, au pié du Mont-Liban, ville maritime, bâtie, selon quelques-uns, par Séleucus, qui avoit été aussi Fondateur d'Antioche & d'Apamée, & qui fut cause qu'on appella ces trois villes, *les trois Sœurs.* C'est de la même dont Denys d'Afrique parle, *de Situ Orbis*, *l.* 1.

Laodicem pariter positam prope littus amœnum.

Il y a encore une LAODICE'E dans la Médie. Saint Paul parle des Laodicéens, dans l'Epître qu'il écrit aux Colossiens. Tertullien dit, que les Hérétiques de son tems, & sur tout Marcion, avoient une certaine lettre qu'ils se communiquoient, assurant que cet Apôtre l'avoit écrite à ceux de Laodicée. Saint Epiphane dit la même chose; & saint Jérôme & Philastre ajoûtent que les Fidéles en avoient une sous le même nom; mais qu'elle étoit sans autorité dans l'Eglise. Saint Jean se plaint dans le livre de l'Apocalypse, de la chûte de l'église de Laodicée. Tacite & Eusébe parlent d'un tremblement de terre qui bouleversa cette ville, du tems de Néron; mais comme les Habitans étoient riches, elle fut bientôt réparée. Aujourd'hui Laodicée est entiérement ruïnée. On y trouve seulement quatre théâtres de marbre, & une inscription Gréque en l'honneur de l'Empereur Tite Vespasien. Quelques Auteurs ont pris le bourg de Laotik près d'Angoura, pour Laodicée. * Saint Paul, *Epître aux Coloss.* Saint Jean, *Apocal. ch.* 2. Tertullien, *contra Marcionem.* Saint Epiphane, *Hær.* 42. Saint Jérôme, *de Script. Eccl.* Philastre, *de Hæres. c.* 90. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 2. Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 79: *l.* 4. *c.* 55: *l.* 14. *c.* 27. Eusébe, *in Chron.* Pline. Strabon. Ptolomée. Le Noir, Olivari. Ortelius. Spon, &c.

CONCILE DE LAODICE'E.

Ce Concile fut assemblé à Laodicée de Phrygie; mais les Savans ne sont pas d'accord sur l'année en laquelle il fut célébré. Le Cardinal Baronius, qui a parlé de ce Concile sur la fin du quatriéme volume de ses Annales, croit qu'il fut tenu l'an 314, avant le Concile de Nicée, non sous Théodose, qui n'étoit Evêque que de Laodicée de Syrie, comme quelques uns l'ont écrit; mais sous Nounechius, Métropolitain de Phrygie, qui se trouva depuis au Synode général de Nicée. D'autres croyent que ce Concile ne fut assemblé que l'an 319. Bini, dans son édition des Conciles, a suivi le sentiment de Baronius; mais d'autres se persuadent que cette assemblée, qui fut de trente-deux Prélats, se tint seulement du tems du Pape Libérius, qui ne commença de gouverner l'Eglise que le troisiéme mai 352. Ces derniers rapportent des raisons assez plausibles, pour confirmer leur opinion, & pour détruire celle de Baronius & des autres. Ce Concile fut assemblé pour réformer les mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers: c'est ce qu'on y propose en cinquante-neuf Canons. En quelques uns on voit des preuves évidentes du sacrifice de la Messe, du jeûne du Carême, de la distinction de l'Evêque & du Prêtre, & de l'Ordre de la Pénitence publique. Nous avons les Canons de ce Concile en Grec, avec la Traduction Latine de Gentien Hervet; l'interprétation de Denys, dit *le Petit*; & celle de la collection d'Isidore Mercator. Gabriel de Laubépine, Evêque d'Orléans, a fait d'excellentes Notes sur le second Canon de ce Concile, qui parle de la communion des Pénitens après la Confession. Nous avons ces Notes dans la derniére édition des Conciles, où il est aussi fait mention d'un Synode assemblé environ l'an 476, à Laodicée, en faveur d'Etienne II, Evêque d'Antioche, que les Eutychiens tuérent à l'autel, comme nous l'avons marqué en son lieu. * Baronius, *A. C.* 314. Cabassutius, *Not. Concil.*

LAOME'DON, Roi de Troye, régna après Ilus son pére, pendant 36 années. C'est lui qui fit bâtir les murailles de sa ville capitale, des thrésors qui avoient été consacrez à Apollon & à Neptune: ce qui a donné lieu à la Fable, selon laquelle ces Dieux bâtirent eux-mêmes ces murailles. Laomédon ayant refusé de leur payer ce qu'il leur avoit promis, fut, disent les Poëtes, puni d'Apollon par la peste, & de Neptune par une inondation extraordinaire. Ils ajoûtent que l'Oracle lui conseilla d'exposer sa fille Hésione à un monstre, & qu'Hercule la délivra; mais Laomédon refusa encore de récompenser le victorieux qui le tua, & maria Hésione à Télamon. * Eusébe, *en sa Chron.* Ovide, *Metam. l.* 11.

LAOME'DON, Mytiléнéen, à qui on donna la grande Asie, la Syrie & la Phénicie, après la mort d'Alexandre *le Grand.* * Quinte-Curce, *Hist. l.* 20. Du Pin, *Hist. Profane*, *tome* 2.

LAOME'DON, Magistrat de Messine, détourna les Habitans de Messine de se joindre aux autres Siciliens pour faire la guerre à Denys *le Tyran.* Ceci arriva la deuxiéme année de la LXXXXV Olympiade. * Diodore de Sicile.

LAON (prononcez LAN) ville de France en Picardie, avec Evêché suffragant de Rheims, est rangée ordinairement sous le gouvernement de l'Isle de France. Elle est capitale du *Laonnois.* Les Anciens ont nommé cette ville *Laodunum*, ou *Lugdunum Clavatum.* L'Evêque est Duc & Pair de France, & porte la sainte Ampoulle au Sacre des Rois de France. Cette ville, dans sa premiére origine, n'étoit qu'un château bâti sur la croupe d'une montagne, & appellé *Laodunum*, d'un nom commun parmi les Gaulois à toutes les places pratiquées de la sorte. On dit que Clovis *le Grand* en fit une ville, & que saint Remi de Rheims employant une partie des possessions que ce grand Monarque lui avoit données, y fonda une église épiscopale, dont saint Génebaud fut le premier Prélat: ce que Hincmar, Flodoard, & Matthieu Paris confirment. On assure encore que Hugues *Capet* fit Duc & Pair de France Adalbéron, dit aussi *Ancelin*, Evêque de Laon, pour lui avoir livré Charles, Duc de Lorraine, dernier Prince de France de la race des Carlovingiens; mais tous ces faits ne sont pas sans difficulté. Le Roi Louïs d'*Outre-mer* assiégea deux fois cette ville, où l'on le retint prisonnier; & le Roi Hugues *Capet* l'assiégea aussi sur Charles de France l'an 988. Laon eut part aux malheurs de la France sur la fin du XVI siécle, pendant les guerres civiles. Son église a quatre-vint-quatre Chanoines, entre lesquels il y a quatre Dignitez. Elle a eu des Prélats illustres par leur mérite, par leur doctrine, & par leur qualité. * Hincmar, *Epist.* 6. Flodoard, *Hist. Remens. l.* 1. *c.* 14. Matthieu Paris, *in Hist. Angl.* Guibert, *l.* 3. Aubert le Mire, *Chronol. Ordin. Præmonstr.* Du Chêne, *Antiq. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2.

CONCILES DE LAON.

Plusieurs Evêques assemblez en Concile à Laon, dans l'église de S. Vincent l'an 948, excommuniérent Thibaud, Comte de Blois, qui avoit causé de grands maux à cette ville & à l'Etat; & écrivirent de leur part & de celle de Marin, Légat du saint Siége, à Hugues *le Grand*, pour l'exhorter à réparer le tort qu'il avoit fait au Roi, qui étoit Louïs IV, dit d'*Outre-mer*, & aux Evêques. Celui de Laon étoit alors Roricon, fils *naturel* de Charles *le Simple.* Il faut consulter l'Histoire & la Chronique de Flodoard, & voir le neuviéme volume des Conciles. Henri de Dreux, Archevêque de Rheims, & Légat du saint Siége, célébra l'an 1232 un Concile à Laon. Il en est fait mention dans la derniére édition des Conciles, aussi bien que des Ordonnances synodales de Charles de Luxembourg, Evêque de Laon l'an 1402.

LAONIC CHALCHONDYLE, Historien Grec. *Cherchez* CHALCONDYLE.

LAONNOIS, petite contrée de France dans la Picardie, fait aujourd'hui partie de l'Isle de France. Elle est bornée au Septentrion par la Tiérache; au Levant par la Champagne; au Midi & au Couchant par le Soissonnois. La capitale de ce païs est Laon, dont l'Evêque est un des douze anciens Pairs de France. Il y a dans son Diocése la célébre dévotion à Notre-Dame de Liesse, & l'Eglise de S. Marcoul, renommée, parce que les Rois de France vont s'y disposer après leur sacre, à recevoir de Dieu le don miraculeux de guérir les écrouelles. Ce païs faisoit partie des anciens Rémois du tems de César. * Audiffret, *Geogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LAORINA. *Voyez* LAURIA.

* LAOSTHE'NE, trente-uniéme Roi des Assyriens. Il succéda à Eupale l'an 3029 du monde, & régna 45 ans. Il eut Piriciade pour successeur. * Eusébe, *en la Chron.*

* LAP (Gisbert) dit *de Waveren*, naquit en 1511 d'une famille distinguée à Wésep, petite ville de Hollande. Après avoir fait ses Humanitez à Naarden, il alla à Louvain pour y étudier en Médecine. De là il se transporta à Bologne où il fut reçu Docteur en 1545. Il pratiqua la Médecine à Campen & à Utrecht, où il épousa *Jeanne* de Westereene, & où il mourut en 1574. On a de lui, *Institutiones Grammaticæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 290.

* LAP (Gisbert) *de Waveren*, petit-fils du précédent, né à Utrecht, vivoit vers le milieu du XVII siécle. Il étoit Catholique Romain. Après avoir fait ses études à Louvain & à Douay, il fit un voyage en France d'où il revint avec le titre de Docteur en Droit. Il a mis en ordre la collection des Historiens d'Utrecht, à laquelle Arnold Buchelius avoit travaillé. Il a revu Lambert Hortensius touchant les troubles d'Utrecht, l'a accompagné de plusieurs Notes marginales, & y a ajoûté la Vie de cha-

chaque Auteur dans l'endroit qui lui convenoit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Histoire de l'Evêché d'Utrecht*, en Hollandois, *partie* 1. *p.* 562. de l'édition, *in octavo.*

LAPACCI (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, fut aussi appellé *Rambertini*, naquit à Florence, ou en 1396, ou trois années plus tard, fut reçu Bachelier dans l'Université de Florence l'an 1426, & reçut l'année suivante le degré de Docteur en Théologie. On assure qu'au Concile de Florence, il fut un des dix Théologiens qui dresserent les articles de l'union de l'Eglise Gréque avec l'Eglise Latine, & que le Pape Eugéne IV le récompensa de ses services en le nommant, à la fin de l'an 1439, Maître du Sacré Palais à la place de Jean de Torquémada qu'il faisoit Cardinal; mais on ne cite point ses garans, & il est sûr qu'on s'est trompé, lorsqu'on a avancé qu'étant déja Evêque de Coron en 1442, il alla en qualité de Nonce en Hongrie, puisqu'Eugéne IV lui même, dans ses lettres, nomme Christophle, l'Evêque de Coron qu'il avoit envoyé dans ce païs-là. On observera en passant que par les lettres du même Pape, on apprend que Christophle avoit déja été envoyé à Constantinople pour y affermir l'union; & qu'Ughell parlant de ce Prélat & de quelques autres, a fait des fautes énormes. En effet, il fait ce Christophle, Evêque non de Coron, mais de Cortone, il le fait mourir au Concile de Florence, & dit que son prédécesseur fut Matthieu, déposé par Eugéne IV, le neuviéme septembre 1439, à cause qu'il adhéroit au Concile de Bâle; quoiqu'on sache qu'il assista à celui de Florence, qu'il souscrivit au Décret d'union, & qu'il gouverna l'église de Cortone jusqu'en 1455. Ughell y met encore au nombre des Evêques de Cortone le Jacobin qui fait le sujet de cet article, & veut qu'il l'ait gouvernée pendant dix ans depuis le 14 janvier 1440: ce qui se détruit par ce qu'on vient de dire de Matthieu. Ceux qui ont dit que Barthélemy fut envoyé, en 1443, en Gréce, dans la compagnie du Cardinal François Condelmerlo, & qu'il fut fait alors Evêque d'Argoli, paroissent avoir été plus exacts: au moins est il certain que deux ans aprés il étoit à Constantinople, où il disputa publiquement avec Marc d'Ephése, le plus opiniatre des Schismatiques, qu'il confondit. Il avoit succedé dès lors à Christophle dans l'Evêché de Coron, ainsi qu'on l'apprend de S. Antonin: & il y a bien de l'apparence qu'il alla ensuite résider dans son église; mais lorsque les Turcs furent maîtres de Coron, il se retira à Florence, où il s'appliqua à la Prédication pour laquelle il avoit un merveilleux talent; & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 21 juin 1466, ainsi que l'assure le Prêtre qui tira de son vivant une copie de ses Ouvrages, & qui assista à ses obséques. Cette copie qu'on conserve à Florence, contient des Traitez *de sanguinis pretiosissimi crucifixi divinitate*; *De Incarnatione*; *De Spiritus Sancti distinctione a Filio*; des Sermons; & une Lettre à Côme de Médicis pour le consoler de la mort de son fils. On imprima à Venise en 1498, un Traité du même Auteur *de sensibilibus Deliciis Paradisi*. Il est certain qu'il fut Nonce en Allemagne, mais on ne sait en quel tems; quoiqu'on ne puisse douter que ce ne soit depuis l'an 1445. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

LAPARA (Louïs) de Fieux, Gentilhomme originaire du païs d'Aurillac, né à Paris, s'est rendu recommandable dans les armées de France sous le régne du Roi Louïs XIV. Il commença dès sa premiére jeunesse à porter les armes, ce qu'il continua avec honneur pendant trente-neuf années. En 1667, il servit en qualité d'Enseigne-Colonel dans le régiment de Sourches; & en 1672, il eut une Compagnie dans celui de Piémont. S'étant tourné du côté du Génie, il servit d'Ingénieur aux siéges de Mastricht & de Tréves en 1673, & l'année suivante à ceux de Besançon, de Dole & du Fort S. André-de-Salins, à tous lesquels il fut blessé. La même année il fut encore blessé, lorsqu'on alla secourir Oudenarde assiégée par le Prince d'Orange. En 1675 & 1676, il continua ses services d'Ingénieur aux siéges de Dinant, d'Huy, de Limbourg, de Condé, de Bouchain & d'Aire. En 1677, après avoir servi en la même qualité aux siéges de Valenciennes, de Cambray & de S. Omer, il se trouva à la bataille de Cassel, & revint ensuite aider à la prise de S. Guillain, où il fut blessé. Le Roi le récompensa par la majorité de cette place. En 1678, il se trouva aux prises de Gand & d'Ypres, & fut blessé dangereusement devant cette derniére place. En 1684, il fit encore ses fonctions d'Ingénieur au siége de Luxembourg: on le chargea d'y conduire la grande attaque, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Il y reçut encore une blessure, & fut fait Major de la ville. La guerre ayant recommencé, le Sieur de Lapara fut nommé Ingénieur en chef dans l'armée que commandoit M. de Catinat contre le Duc de Savoye, & en cette qualité il conduisit le siége de Suze en 1690; & l'année suivante ceux du château de Nice, de la citadelle de Villefranche, de S. Auspice, de Montalban, de Coni, & celui de Montmélian, où il reçut trois blessures, dont une fut au visage. Le Roi lui donna le Gouvernement de Niort, & le fit Brigadier d'armée l'an 1693. La même année après avoir conduit les travaux du siége de Roses, il ramena en qualité de Brigadier les troupes du Roi en Piémont, & il y servit avec beaucoup de distinction à la bataille de la Marsaille. En 1694, après s'être trouvé à la bataille du Ter en Catalogne, & avoir conduit le siége de Palamos & celui de Gironne, il reçut ordre d'aller commander à Dieppe: ce qu'il fit le reste de cette année & la suivante. En 1697, il fut chargé de la conduite des siéges de Dixmude & de Deinse, des travaux qui furent faits devant Bruxelles, du siége de Valence dans le Milanois, & de celui de Barcelone, où il fut dangereusement blessé d'un coup de canon. En 1702, il fut fait Maréchal de camp, & servit en cette qualité sous les ordres de M. le Duc de Bourgogne, qui lui ordonna de se jetter dans Keisersweert pour en soutenir la défense. En 1703, il servit aux attaques du siége de Brisack; & en 1704, à celui de Suze, après lequel il fut fait Lieutenant-Général. On l'envoya en 1705, devant Vérue pour en diriger le siége, qui duroit depuis longtems, & peu après son arrivée, il contribua beaucoup à la prise du Fort qui conservoit la communication de la place avec l'armée du Duc de Savoye; ce qui entraîna la reddition de la ville. En 1705, il eut en qualité de Lieutenant-Général des armées du Roi, le commandement lui seul de celle qui assiégea la Mirandole. Il y fit prisonniers de guerre neuf bataillons impériaux, & revint ensuite conduire les attaques de Chivas, & les dix derniers jours de ce siége, il fut encore honoré du commandement de l'armée. En 1706, le Roi l'envoya à Barcelone, pour y conduire le siége sous les Ordres du Roi d'Espagne. Le Sieur Lapara avoit pris congé de sa Majesté, lorsqu'elle le nomma Gouverneur de Montdauphin, dont elle lui envoya le brevet le premier mars; mais il n'en jouït que jusqu'au 17 avril, qu'il fut tué à l'attaque de Montjouy, près de Barcelone, dans le tems qu'il pouvoit espérer d'être élevé par tant de services au comble des honneurs, n'étant encore âgé que de 54 ans. * *Mémoires du Tems.*

LAPATHOS, ancien château sur les frontiéres de l'Epire & de la Thessalie, vers le vallon de Tempé. Il y a eu une LAPATHOS, ville épiscopale de ce nom, dans l'Isle de Cypre, vers le nord, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg nommé *Lapathios*. Cette ville a été appellée autrefois *Lapathos*, par Strabon; *Lapethos*, par Pline & Etienne; & *Lapithos*, par Ptolomée.

LAPETHOS. *Voyez* LAPATHOS.

LAPIDAN ou LAPIDANUS (Guillaume) étoit de Flandre. Il publia une Méthode Dialectique; des Explications sur les Pseaumes Pénitentiaux, &c. en 1530.

LAPIDE (Jean de) Théologien Allemand du XV siécle, vint à Paris & y enseigna les Humanitez après avoir reçu le degré de Maître ès Arts. S'étant beaucoup appliqué à la Théologie, on lui en conféra le dégré de Docteur avec beaucoup d'applaudissement. Il passa ensuite à Bâle & y apporta le premier, la Doctrine des *Réalitez*. Après avoir jetté les fondemens de l'Académie à Tubingue, il revint à Bâle, où il fut Prédicateur & Chanoine de la Cathédrale, il fut aussi Thrésorier de l'Eglise Collégiale de Bade. Finalement il quitta tous ses emplois, & se jetta dans les Chartreux, où il vaqua uniquement à la priére & aux saintes Méditations. Trithéme le loue comme un homme savant, pieux & doué de beaux talens. Il florissoit à Bâle en 1490; & en 1494, il y vivoit encore dans la Chartreuse. Voici la liste de ses Ecrits, *Introductio Grammaticæ; De Officio Sacerdotis; De Passione & Ascensione Domini; Dialogus de Arte punctandi; Comment. in varios libros Aristotelis*, &c. On voit plusieurs de ses Manuscrits dans la Bibliothéque publique de Bale. * Trithéme. Pantaléon, *Prosopogr. Catalog. Biblioth. Basil. Dict. Allemand de Bâle.*

LAPIDE (Cornelius a) *Cherchez* PIERRE (Corneille de la)

LAPIDE (Joannes a) *Voyez* PIERRE (Jean de la)

LAPIDOTH ou LAPPIDOTH, mari de la Prophétesse Débora, est nommé dans l'Ecriture, & n'est considérable que pour avoir été l'époux de cette Héroïne. * *Juges, ch.* 4.

LAPITHE, ville. *Voyez* LAPATHOS.

LAPITHES, peuples de la Thessalie, qui habitoient les environs de Larisse & du Mont-Olympe, furent ainsi nommez de Lapithe, fille d'Apollon, & domptérent les premiers des chevaux, comme le remarque Virgile, *Geogr. l.* 3. *v.* 115.

Frena Pelethronii Lapithæ gyrosque dedere
Impositi dorso.

Ils étoient assez courageux, mais extrémement vains: de sorte qu'au rapport d'Eustathius & de Plutarque, pour signifier un homme orgueilleux, on disoit, *il est plus arrogant qu'un Lapithe.* Les Poëtes parlent de leurs combats contre les Centaures. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. Ovide, *Métamorphoses*, *l.* 12.

LAPO ou JACOPO, célébre Architecte Italien, rebâtit l'an 1218, l'église de Notre-Dame d'Assise, que Frére Hélie, Disciple de S. François, avoit élevée du vivant de ce Saint. Cet édifice aquit beaucoup de réputation à Lapo, principalement à Florence, où il passa la plus grande partie de sa vie, & où il mourut vers l'an 1262. Son fils, ARNOLDO DI LAPO, devint le plus célébre Architecte & Sculpteur d'Italie, & ne surpassa pas moins son pére par ses belles connoissances, que celui-ci avoit surpassé les Architectes Italiens qui l'avoient précédé. Il mourut l'an 1300, lorsqu'il achevoit la belle église de Sainte-Marie-del-Fiore, à Florence. * Félibien, *Vie des Architectes.*

LAPONIE. *Voyez* LAPPONIE.

LAPONS. *Voyez* LAPPONS.

LAPOURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

LAPPIDOTH. *Voyez* LAPIDOTH.

LAPPONIE, LAPPIE, ou PAYS des LAPPONS, région septentrionale, entre la Norvége, la Suéde & la Moscovie. Ses Habitans sont nommez par les Allemands *Lappen*, & par les Moscovites *Loppi.* On leur donne encore le nom de *Lopes*, de *Lapes*, ou de *Leupes*. On assure que tout ce grand païs a été connu des Anciens, sous le nom de *Biarmie* & de *Scritfinnie.* Il comprenoit plusieurs peuples, & s'étendoit entre les montagnes de la Norvége, vers l'occident; entre l'Océan septentrional ou Mer Glaciale, vers le nord; entre la mer Blanche, & le Lac Ladoga, à l'orient; & enfin au midi, entre la Fionie, la Carélie & la Tavasthie. Les peuples septentrionaux donnent à ce païs le nom de *Lappenlandt*. Cluvier dit que les Lappons sont divisez en occidentaux, qui obéïssent au Roi de Suéde; & en orientaux, qui sont sujets du Grand Duc de Moscovie; & ceux-là sont appellez en langage Russien, *Dickiloppi*, c'est à dire, *les Lappons cruels & barbares.* En effet, ces peuples le sont extraordinairement; mais il est sûr que la Lapponie

nie eſt diviſée en trois parties, qui ſont la Suédoiſe, la Norvégienne, & la Moſcovite; celle-ci ſoumiſe au Grand Duc de Moſcovie, eſt entre le Lac Enarak & la Mer Blanche, & renferme trois contrées; celle du côté de la mer, dite *Mouremanskoi Leporie*, eſt ſituée vers le ſeptentrion, où eſt le port de Kola, aſſez connu aux Hollandois; la ſeconde, eſt *Terskoi Leporie*, ſur la Mer Blanche; & la troiſiéme, eſt *Bellamoreskoi Leporie*. Les Moſcovites appellent ce païs *Treſchana Volocb*. La Lapponie de Norvége, qu'on nomme autrement *Finmarke*, ou gouvernement de Wardhus, eſt au Roi de Danemarck, entre le Lac Enarack, le fleuve Pacs, & la mer. La troiſiéme partie de la Lapponie, qui eſt la Suédoiſe, qu'on nomme *Lapmarke*, ou *Lapponie Meridionale*, comprend tout le païs qui eſt depuis la Mer Baltique, juſqu'aux montagnes qui ſéparent la Suéde de la Norvége. Elle eſt diviſée en ſix contrées ou païs, dont chacun a le nom de *Marck*, c'eſt à dire, *Terre* ou *Prefecture*, & elles prennent leur nom d'une riviére, ſavoir, Anger-Manland, Uma, Pitha, Luhla, Torna, Kimi. Les Lappons ont en hiver trois mois de nuit, & autant de jour en été. Ils ont pendant cette longue nuit un crépuſcule le matin & un autre le ſoir. Le froid y eſt inſupportable en hiver, & la chaleur ne l'eſt guéres moins en été. La neige & les vents les incommodent furieuſement.

QUALITEZ DU PAIS.

Ce païs nourrit une prodigieuſe quantité de bêtes ſauvages, de gibier, & de poiſſon. Les peaux de ces bêtes & le poiſſon, font le commerce ordinaire des Lappons, qui les échangent pour d'autres marchandiſes, dans les foires qu'ils ont dans leur païs, ou dans celles de Norvége. Ils ont un animal nommé *Renne*, à peu prés de la grandeur d'un cerf, qui fait leur plus grande richeſſe, & dont ils tirent de grands ſervices: c'eſt proprement leur bétail. Ils en mangent la chair; il font du fromage de leur lait; & ils ſe ſervent encore de ces animaux, pour tirer durant l'hiver des traîneaux, dans leſquels ils ſe mettent pour aller ſur la neige. Ils y courent eux mêmes ſur des ſouliers de bois avec une viteſſe incroyable. Les Lappons ſont les plus petits hommes du ſeptentrion. Ils ſont laids, ſoupçonneux, fourbes, menteurs, brutaux, & font conſiſter leur plaiſir à tromper quand ils négocient. Ils ont cela de bon, qu'ils ſont charitables envers les pauvres de leur païs, & qu'ils ne ſe volent point les uns les autres. Leur principal exercice eſt la chaſſe. Ils changeoient autrefois ſouvent de demeure; mais le Roi de Suéde le leur a défendu.

Les Lappons ont une prodigieuſe quantité de loups, dont la couleur tire ſur le blanc: ce qui a porté quelques Auteurs à leur donner le nom de *Loups blancs*. Les ours y ſont auſſi en grand nombre & font de grands dégâts, de ſorte qu'il n'y a rien de plus glorieux parmi eux, que d'avoir tué un ours: c'eſt pourquoi ils affectent de porter en public des marques d'une ſi belle action, mettant au devant de leur bonnet autant de filets d'étain, qu'ils en ont tué. On y voit d'autres animaux, qui bien loin d'être nuiſibles, rapportent un grand profit à ces peuples. La Lapponie eſt remplie de caſtors & de loutres, à cauſe que la grande quantité de poiſſon leur fournit très-abondamment de quoi vivre, & qu'ils y ſont plus en paix, les courſes continuelles des Batellers ne les inquiétant pas comme ſur le Danube & & ſur le Rhin, où il ſe fait toujours beaucoup de bruit. Les renards noirs y ſont fort eſtimez; & les perſonnes de la plus haute qualité en Moſcovie s'en font faire des chapeaux: c'eſt pourquoi une peau ſe vend ordinairement dix ou douze écus d'or. Les martres y ſont très-belles, & ſe trouvent dans les forêts en grand nombre, auſſi-bien que les écureuils qui changent tous les ans de couleur, & de roux deviennent gris en hiver, qui eſt la couleur de leur peau dont on fait le plus d'état. Ces écureuils ont coutume de s'en aller par troupes de tems en tems, de ſorte qu'il en reſte fort peu: ainſi ils ſont tantôt très-rares, & tantôt fort communs. On n'a pas encore pu ſavoir la cauſe de cette fuite: quelques uns croyent que c'eſt pour éviter la rigueur de la ſaiſon qui approche. Lorſqu'ils ſe diſpoſent à partir, ils viennent en troupes ſur le bord des lacs, & ſe mettant ſur des morceaux d'écorce d'arbres de pins ou de ſapins, ils s'expoſent ainſi ſur l'eau, où le vent les porte juſqu'à ce que les vagues les ayent noyez. Le corps de l'écureuil ne coule point à fond, & revient à bord, où l'on prend ſa peau qui eſt fort bonne s'il n'y a pas demeuré longtems. Les écureuils qui ſont demeurez dans le païs, ont bientôt réparé & multiplié leur eſpéce; car chaque femelle porte d'une ſeule ventrée quatre ou cinq petits & quelquefois davantage. On trouve auſſi en Lapponie des zibelines ou ſébelines, dont les peaux ſont d'un grand prix. C'eſt un animal qui reſſemble à la belette ou à la martre. Plus leur couleur eſt noire, plus elles ſont eſtimées; mais ſi elles ſont d'un blanc fort luiſant, on ne les eſtime pas moins que les noires, & les Ambaſſadeurs de Moſcovie en font quelquefois des préſens aux Rois auſquels ils ſont envoyez. Ce païs nourrit encore des hermines ou hermelines, qui ſont des belettes blanches, leſquelles ont une pointe fort noire au bout de la queue. Cette petite bête n'eſt blanche qu'en hiver, & ſa peau, comme celle des autres belettes, reprend ſa premiére couleur de roux clair, & de verd-de-mer ſur la fin du mois de mai. Les liévres de la Lapponie ſon fort recherchez à cauſe de leur peau qui eſt extrémement blanche en hiver; car il eſt à remarquer que tous les liévres des païs ſeptentrionaux changent tous les ans de couleur, commençant à blanchir & à quitter leur couleur griſe, après l'équinoxe d'automne au mois de ſeptembre, & l'on en prend aſſez ſouvent vers ce tems-là, qui ſont à moitié gris & à moitié blancs.

Les animaux qui ſervent le plus aux Lappons, ſont les rennes qui reſſemblent aux cerfs; mais ils ſont plus grands & plus hauts; & de leurs deux cornes qui vont ſur leur dos, il ſort une petite branche partagée en deux andouillers ou pointes, qui ſont tournées vers la tête; de ſorte que le renne paroît avoir quatre cornes, deux grandes en arriére, & deux petites ſur le devant. Il s'en trouve qui ont trois cornes, n'en ayant qu'une ſur le devant du front. D'autres en ont ſix ou trois rangs, deux courbées en arriére, deux au milieu de la tête, & deux tournées au devant, mais cela n'eſt pas ordinaire. Ces bêtes ſont ordinairement ſauvages; mais les Lappons en ont apprivoiſé une grande quantité pour leur uſage, car ils s'en ſervent comme de chevaux pour tirer leurs traîneaux, & porter leur bagage.

La Lapponie eſt remplie de lacs, de marais, de forêts, & de montagnes: c'eſt pourquoi il y a quantité d'oiſeaux de riviére & de bois, comme des cygnes, des canards, des hupes, des faiſans, des perdrix, des francolins & des gelinotes. Ces cygnes paſſent en grand nombre du côté de l'océan Germanique, au commencement du printems, & les hupes y vont faire leurs petits en la même ſaiſon. Lorſqu'elles volent en troupes, elles ſemblent couvrir le ciel, & on les entend crier d'une demi-lieue. Ce païs abonde auſſi en excellent poiſſon. Les ſaumons y montent du Golfe de Bothnie par les riviéres; & l'on en voit en plein midi un très-grand nombre qui paſſent à la file. Les lacs fourniſſent des brochets d'une grandeur ſi extraordinaire, qu'il s'en trouve de plus grands qu'un homme. Les ſycks ou brémes, qui ſont quelquefois de la longueur d'une aune, ont un goût ſi délicieux, qu'il n'y a pas ce ſemble de meilleur poiſſon. Les perches y ſont d'une groſſeur & d'une longueur incroyable, & l'on garde dans l'égliſe de Luhla, la tête d'un de ces poiſſons deſſéchée, qui a huit pouces de largeur depuis le haut juſqu'au bas des machoires.

La Lapponie n'a ni pommiers, ni poiriers, ni cerifiers, ni aucun arbre fruitier; l'air n'étant pas aſſez doux, & la terre étant trop ſtérile pour produire aucun fruit. On n'y trouve pas même les arbres des forêts, qui ne peuvent réſiſter au grand froid; comme ſont le chêne, le noyer, le hêtre, le plane, & le tilleul: il y a ſeulement des pins, des ſapins, des genévriers, des bouleaux, des peupliers, des ſaules, des aulnes, des cormiers, des cornoilliers, & des groſeliers. Encore ces arbres ne viennent-ils pas indifféremment par tout; car les montagnes *Fellices* ou *Fields* entre la Norvége & la Lapponie n'ont point d'arbres, à cauſe du froid exceſſif qui y régne continuellement.

On y découvrit l'an 1635, & l'an 1660, quelques mines d'argent & de plomb dans la province de Pitha, & dans celle de Luhla. L'an 1654 & 1655, on trouva deux mines de cuivre dans la Province de Torna, où il y a encore des mines de fer dont la veine eſt excellente. Il ſe voit auſſi un grand nombre de pierres métalliques dans les montagnes Fellices, dans la province de Luhla. En l'an 1671, on fit courir le bruit qu'on y avoit découvert une veine d'or.

On rencontre en Lapponie des pierres précieuſes, mais elles ſont brutes & peu conſidérables. Les diamans ne ſont véritablement que des cryſtaux attachez à des rochers, & leur figure eſt ordinairement de ſix pans, qui finiſſent en pointe. Quelques uns approchent de la groſſeur de la tête d'un enfant, comme il s'en voit un dans le cabinet du grand Chancelier de Suéde. Il y a des cryſtaux forts nets & ſans taches. Ils ſont tous plus durs que les cryſtaux ordinaires, & même que ceux qu'on appelle diamans de Bohéme. Les Lapidaires les poliſſent quelquefois avec tant d'adreſſe, qu'ils reſſemblent aux véritables diamans. Les améthyſtes ſont preſque pâles & obſcurcies de pluſieurs petits nuages, & ne ſont pas ſi belles que celles de Bohéme. Il en eſt de même des topazes. On voit encore un grand nombre de pierres aſſez curieuſes; mais elles ne peuvent être taillées ni façonnées au marteau, ni être employées à de beaux ouvrages. Il s'en trouve ſur le bord des riviéres & des lacs, qui répréſentent en quelque maniére la figure de certains animaux. Les Lappons les eſtiment fort, & les placent en des lieux éminens, pour les adorer comme des Divinitez. On trouve dans la province de Torna, des pierres de métal à huit faces, toutes égales, polies, éclatantes, & ainſi travaillées par la nature. Elles tiennent quelque choſe du cuivre; mais elles participent beaucoup plus du ſoufre. Leur groſſeur égale celle d'une noiſette. Il y a quelques riviéres où l'on pêche des perles, qui ſont un peu pâles, à cauſe de la froideur de l'air; mais il s'en trouve beaucoup qui ne cédent guéres aux perles Orientales, parce qu'elles ſont plus groſſes, & parfaitement rondes. Depuis quelques années, un Lapidaire en vendit une, ſix-vints écus, à une Dame de Stockholm, & proteſta que s'il eût eu ſa pareille, il n'auroit pas donné cette paire de perles, à moins de cinq cens écus. Les perles n'y naiſſent pas dans des coquilles ſemblables à celles d'Orient, qui ſont larges & preſque rondes, comme les écailles des huitres. Celles de la Lapponie ſont longues & creuſes, à peu près comme les écailles des moules ou moucles; & on ne les pêche pas dans la mer, mais dans les riviéres.

On y voit pluſieurs cataractes, les fleuves paſſant ſouvent par des montagnes d'où ils tombent dans des précipices, avec une impétuoſité & un bruit épouvantable; mais quoique ces chûtes d'eau cauſent de grands empêchemens à la navigation, elles ſont utiles aux forges des métaux, qui ſont bien bâties en ces endroits, & il s'y trouve une quantité incroyable de poiſſon.

Entre les lacs de la Lapponie, le plus grand eſt celui d'Enare ou Enarak, appellé Enaratresk par ceux du païs dans la province de Kimi: on y voit une infinité d'iſles toutes inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élevent en forme de pyramides.

MOEURS DES LAPPONS.

Les Lappons ne ſont hauts que de trois coudées dans les par-

ties

ties qui approchent le plus du septentrion; & cette taille leur vient du froid qui y est excessif, & de la qualité de leurs alimens, qui sont très-peu nourrissans. Nous avons dit que les Lappons sont la plupart laids & courbez; mais les Lappones ne sont pas difformes, & ont sur le visage un rouge naturel mêlé de blanc, qui est assez agréable. Les Lappons ont les cheveux & la barbe fort noirs: ce qui est extraordinaire dans les païs septentrionaux. Leur force & leur agilité surpassent celles des autres hommes. Ils plient sans peine des arcs que le plus robuste Norvégien ne sauroit courber jusqu'à la moitié. Leur exercice ordinaire est de courir, de grimper sur les rochers, & de monter sur les plus hautes branches des arbres. Les Lappons sont lâches & timides: ce qui fait que l'on ne se sert point d'eux dans les armées. Ainsi il n'est pas vrai que le Roi Gustave Adolphe ait joint des régimens de Lappons à ceux de Suede. Ces peuples ne peuvent vivre hors de leur païs, & tombent malades aussi tôt qu'ils s'en éloignent. Le pain, les viandes que nous mangeons, & le sel, nuisent autant à leur estomac, que leurs poissons séchez & leur chair à demi crue nuiroient à notre santé. Il n'est jamais venu de Lappon en Allemagne, quelques appointemens qu'on lui ait promis pour l'y retenir, qui n'ait préféré le séjour de son païs à un climat plus doux, & qui ne soit mort de chagrin, après avoir perdu l'espérance de retourner dans la Laponie. Il y a un grand nombre de Lappons qui font profession de la Religion Chrétienne, & l'on a bâti dans ce païs plusieurs églises dans le XVII siécle, avec une Ecole publique en la ville de Pitha, pour instruire les enfans des Lappons, en la Religion & aux Lettres. Les Maîtres ont soin de traduire de Suédois en Lappon tous les livres les plus utiles pour ce dessein. Les premiers livres qui parurent en la Langue des Lappons, furent imprimez à Stockholm l'an 1619. On commença par l'alphabet, accompagné du Catéchisme & des principales priéres des Chrétiens; puis on donna au public le Manuel, qui contient les Pseaumes de David, les Evangiles, les Proverbes de Salomon, &c.

L'an 1631, le Roi de Suéde fonda un autre Collége à Liksala, dans la province d'Uma. Mais tous ces soins n'empêchent pas que les Lappons ne demeurent la plupart engagez dans leur ancienne idolatrie, & dans leurs superstitions magiques. Ils observent le tems & les saisons, & établissent deux sortes de jours, dont ils appellent les uns jours blancs, & les autres jours noirs. Ils tiennent pour noirs ou malheureux, le lendemain de Noël, les Fêtes de sainte Catherine, de saint Clément & de saint Marc. Ils joignent à l'adoration du vrai Dieu, le culte de certains Dieux imaginaires, qui sont Thor, Stoorjunkare & Baive. Quand Goës & Peucer assurent qu'ils adorent des troncs de bois, des statues de pierre, & le feu, il faut entendre que ces troncs sont les idoles de Thor; ces statues celles de Stoorjunkare; & le feu l'image de Baive, qui est le soleil. On tient que ceux de Torna & de Kimi en adorent un qu'ils nomment *le grand Seita*, & qui est le chef de plusieurs autres petits Seitas ou Seites. Les Lappons révérent aussi les Manes, c'est à dire, les ames des défunts, & les craignent fort, dans la croyance qu'ils ont que ces ames sont mal-faisantes, jusqu'à ce qu'elles rentrent dans d'autres corps. Ils ont encore de la vénération pour certains Démons qu'ils croyent roder autour des montagnes & des lacs; & pour d'autres Génies appellez *Jubles*, qui courent dans l'air, à ce qu'ils s'imaginent, & qui peuvent faire du bien ou du mal, principalement au tems des Fêtes de Noël. Cette derniére superstition est peut être venue de ce qu'ils ont mal entendu ce qu'on leur a enseigné autrefois, qu'au jour de la Naissance de Jesus Christ, les Anges descendirent du Ciel; & qu'en les voyant, les Pasteurs furent saisis de frayeur à cause de la nouveauté de ce miracle. L'idole de *Thor* est un tronc d'arbre; celle de *Stoorjunkare*, est une sorte de pierre qui semble avoir été une tête; Baive n'a point de figure, ou c'est la même que celle de Thor. (Voyez ces trois articles en leur lieu.) A l'égard des Manes qu'ils nomment *Sittes*, c'est à dire, *les Morts*, les Lappons n'érigent point d'idoles en leur honneur, & leur immolent seulement des victimes. Les Jubles n'ont point aussi d'images ni de statues; & on leur offre des sacrifices au pié de quelque arbre. Ces Idolâtres jeûnent la veille de Noël, qu'ils appellent *la Fête des Jubles*, & mettent à part quelque morceau de ce qu'ils mangent ce jour-là. Le lendemain ils font grand'chére, & gardent encore un morceau de leur viande. Deux jours après la Fête, ils jettent ces deux morceaux dans un petit coffre d'écorce de bouleau, fait en forme de navire avec ses voiles & ses rames, & le portent au pié d'un arbre derriére leur cabane, où après quelques cérémonies superstitieuses, ils pendent ce petit coffre à une branche pour les Juhles qui courent en l'air par les forêts & par les montagnes. Les Auteurs font des discours ennuyeux sur la Magie & les enchantemens des Lappons. Voici ce que nous en avons remarqué de plus considérable. Les anciens peuples de ce païs, principalement ceux de Biarmie vers la Mer Blanche, faisoient des choses prodigieuses par leurs sortileges; mais depuis que le Christianisme y a été reçu en plusieurs endroits, la Magie n'y a pas été si commune. Il ne laisse pas néanmoins d'y avoir des Maîtres qui enseignent cet Art diabolique. Les parens mêmes apprennent à leurs enfans ce commerce avec les Démons, & leur donnent en forme d'héritage les malins esprits qui étoient attachez à leur service, afin qu'ils puissent surmonter les Démons des autres familles qui leur sont ennemies. Ainsi non seulement chaque famille, mais encore chaque Lappon idolâtre a en son particulier un ou plusieurs Démons, soit pour exécuter ses desseins, ou pour empêcher les efforts de ceux qui voudroient lui nuire. Ils exercent leur Magie par l'usage d'un certain tambour qu'ils font d'un gros tronc d'arbre qu'ils creusent, & cet arbre doit être de pin, de sapin, ou de bouleau. On étend une peau dessus, sur laquelle les Lappons dessinent leurs Dieux, Jesus Christ, les Apôtres; & plus bas le soleil, la lune, les étoiles, des oiseaux, des ours, des liévres, &c. Ils se servent pour marquer ces choses d'une couleur rouge, qui est faite de bois d'aulne broyé & bouilli. Ils frappent sur ces tambours avec un petit marteau de bois fait exprès. Ils font remuer un ou divers anneaux de laiton qu'ils mettent dessus, & qui parcourent ces figures bizarres avec lesquelles ils croyent deviner ce qu'ils veulent. Ainsi ils prétendent savoir ce qui se passe dans les païs éloignez, connoître le bon succès de leurs affaires, & sur tout de leur chasse, & guérir les maladies. Ils se servent encore d'autres sortiléges, comme des nœuds, des javelots, des imprécations, & semblables maléfices.

Les Lappons ne se nourrissent pas tous de la même sorte. Ceux qui demeurent sur les montagnes, n'allant presque jamais à la pêche, ne se nourrissent que de rennes, dont ils mangent la chair & boivent le lait, duquel ils font aussi du fromage. Quelquefois néanmoins ils achettent des bœufs, des vaches, des brebis & des chévres à la foire de la Saint-Jean, qui se tient tous les ans en Norvége. Pendant l'hiver, ils exposent à l'air la chair des rennes, afin que le vent en desséche l'humidité, & l'empêche de se corrompre. Cela sert aussi à l'attendrir & à la mortifier: de sorte qu'elle est à demi cuite. Les Lappons des forêts vivent de poissons & de gibier. Ils aiment plus la chair d'ours que celle des autres animaux, & ils en régalent leurs meilleurs amis. La plupart n'ont point l'usage du pain ni du sel; mais ils font sécher des poissons au soleil ou au froid, puis ils en tirent une poudre qui leur sert de farine. L'écorce des pins pulvérisée leur tient lieu de sel & de sucre pour assaisonner leurs viandes. Ils ne boivent point de biére, parce qu'il ne croît dans leur païs ni orge, ni houblon, & que la biére qu'ils pourroient avoir d'ailleurs ne se sauroit conserver chez eux, particuliérement en hiver. Ils aiment les eaux de vie de France dont ils achétent le plus qu'ils peuvent en Norvége à la foire de la Saint-Jean. Ils y achettent aussi du tabac dont ils ne peuvent se passer, quittant toute autre nourriture, pour se repaître de la fumée de cette herbe. Les Lappons sont fort adroits à la chasse. Ils abbatent les écureuils avec des fléches qui ne sont point armées de pointes, mais dont le bout est gros & poli, de peur que le coup ne déchire la peau, dont la beauté est la seule cause qui les fait rechercher. La chasse des martres zibelines se fait de la même façon. Si la peau de l'animal paroît précieuse, ils tirent si juste, qu'ils frapent la bête au museau, & la tuent sans la gâter. Apres avoir tué un ours, ils s'en réjouissent comme d'une grande victoire. Ils l'attachent sur un traîneau tiré par un renne, & le suivent en chantant jusqu'à leur cabane; & il n'est pas permis de faire travailler ce renne pendant toute l'année, qui est un tems de repos pour cette bête. Leurs armes sont des arcs & des arbalêtes, dont l'anse est faite d'os de rennes, & la poignée ornée de plaque d'os de ce même animal. Ils ont deux sortes de fléches; les unes pointues pour leur usage ordinaire; & les autres émoussées pour tirer contre les bêtes dont la peau est précieuse, comme les hermines, les martres & les écureuils. Les Lappons ont aussi des mousquets & d'autres armes à feu qui leur viennent de la ville de Sœderhambn dans la Bothnie ou de Norvége, aussi bien que la poudre & le plomb.

Ces peuples courent sur la neige gelée avec une vîtesse prodigieuse, se servant de deux piéces de bois en forme de longues sandales. Ces deux planches sont un peu plus larges que la plante du pié; celle du pié droit égale en longueur la hauteur du Lappon qui s'en sert; & celle du pié gauche est plus longue d'un pié. Les bouts sont recourbez en haut par le devant, & le dessus de la planche est couvert de poix-résine. Les piez du Lappon sont posez sur le milieu des planches, & y sont attachez avec un petit cercle de bois pliant. Pour conduire cette petite machine, & pour se lancer avec plus de force, le Lappon tient à sa main un bâton, dont le bout d'embas porte sur un petit ais rond, afin qu'il n'entre pas dans la neige. Ceux-là se trompent, qui s'imaginent que cette maniére de chaussure a la forme de sabots fort longs, & relevez en haut par le bout: ce ne sont que deux planches, comme nous venons de le dire. Les Lappons ne courent pas seulement sur des endroits unis avec ces semelles de bois, ils vont aussi sur les montagnes où ils s'élevent peu à peu, tournant toujours en rond, & biaisant par de continuels détours qui les ménent jusqu'au sommet. Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'ils en descendent ainsi avec une rapidité qui surpasse l'imagination, sans se laisser tomber dans les précipices qui sont aux environs. Souvent ils garnissent ces planches de peaux de veaux marins. Cette admirable industrie a fait donner le nom de *Skritofins* ou *Skridfins* aux Lappons, du mot *Skriida*, qui signifie en Langue Suédoise, la course que les Suédois font sur la glace, ou sur les neiges durcies par la gelée, ayant à leurs piez des sabots ou souliers de bois, & du nom *Fins* ou *Finnons*, c'est à dire, *les peuples de la Finnonie*, d'où les Lappons sont originaires. L'autre machine dont les Lappons se servent pour aller sur la neige, c'est le traîneau, qu'ils appellent *Pulca*. Il est fait comme une petite barque coupée d'un bord à l'autre, avec une proue aigue & une poupe toute plate. Le dessous est convexe & en demi-rond, aussi bien que les bords, afin qu'il puisse aller tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, & être plus facilement mené au travers des plus hautes neiges. Le Lappon qui est sur son traîneau, conduit lui-même le renne qui le tire, & tient en main la bride, laquelle est attachée aux cornes de cet animal, & non pas à la bouche. Il n'y a parmi les Lappons aucuns chariots avec des roues, comme quelques-uns l'ont dit. Ils transportent leur bagage & leurs meubles en hiver, sur des traîneaux, qu'ils nomment *Ackio*, lesquels sont plus grands que les *Pulca*; & en été, sur le bât des rennes. L'industrie des Lappons paroît encore dans la construction de leurs barques, qu'ils font de bois

bois de pin ou de sapin. Les planches ne sont pas jointes avec des clous de fer; mais avec des liens, qui forment une espéce de couture: c'est pourquoi les Latins appelloient ces sortes de barques *Sutiles*, c'est à dire, *cousues*. Ils prennent, pour cet effet, des plus tendres racines des arbres fraîchement tirées de la terre, dont ils font des cordes, presque semblables à celles de chanvre. Les autres prennent des nerfs d'animaux, particuliérement des rennes, qu'ils amollissent & tournent ensemble en forme de cordes, & font ensuite sécher au vent & au soleil. Ils cousent donc véritablement les ais de leurs bateaux, avec des cordes de racines ou de nerfs, de la même maniére qu'on a coutume de coudre du drap avec du fil; & ils remplissent les jointures de mousse, afin que l'eau ne puisse pas entrer par ces endroits-là. Ils vont dans ces barques sur les riviéres les plus rapides, & les conduisent à deux ou à quatre rames, attachées sur les côtez à de grosses chevilles. Les Lappons ont encore une adresse particuliére pour faire des corbeilles & des paniers, avec des racines d'arbres battues & rendues maniables. On en voit dont les cercles sont joints si fortement les uns aux autres, qu'ils retiennent l'eau comme des vaisseaux de matiére solide; & l'on en transporte dans la Suéde, & dans les autres païs.

Tous les emplois laborieux sont communs aux hommes & aux femmes, & particuliérement dans les voyages, qui sont presque continuels parmi les Lappons: c'est pourquoi les femmes portent en hiver des haut-de-chausses comme les hommes, à cause des grandes neiges. Ils marchent en été à pié, la femme aussi bien que le mari; & en hiver, ils vont sur des traîneaux, chacun dans le sien. Il n'est pas vrai que l'on ait vu des Lappons montez sur des rennes comme sur des chevaux; car le renne n'est pas pour la selle, & sert seulement à tirer ou à porter un bât. La plupart des Lappons vivent souvent jusqu'à cent ans dans une parfaite santé, & meurent plutôt de vieillesse que de maladie. Quoiqu'ils soient avancez en âge, ils sont alégres & vigoureux; & les cheveux ne leur blanchissent point, ou très-rarement. Ceux qui n'ont pas reçu le Christianisme, enterrent avec le corps du defunt sa hache, un caillou, & un morceau d'acier pour faire du feu. Ils donnent pour raison de cette superstitieuse coutume, que le mort se trouvant au jour du jugement dans les ténébres, il aura besoin de quelque lumiére, & que sa hache lui servira à couper les branches qu'il trouvera en son chemin; car ils croyent qu'il faudra passer par des lieux obscurs & des forêts fort épaisses. Quelques-uns disent qu'il y a des Lappons qui croyent que les Morts étant ressuscitez, ils reprendront le même genre de vie qu'ils auront mené avant que de mourir; & que les enfans mettent dans le cercueil de leur pére, un caillou & un morceau d'acier avec son arc & ses fléches pour aller à la chasse qui est leur principal exercice. Trois jours après l'enterrement on fait le festin des funérailles, où sont conviez tous les parens, & les alliez du défunt; & s'il a laissé beaucoup de bien, ce festin se renouvelle tous les ans. Ceux qui auront la curiosité d'être instruits plus particuliérement de ce qui regarde la Lapponie, consulteront l'Histoire que Jean Scheffer en a composée en Latin, & que le Pére Lubin Religieux Augustin a mise en Langue Françoise. * Scheffer, *Hist. Lap.* Petrus Claudi, *Descript. Norveg.* Peucer, *de Divinat.* Olaüs Magnus, *Hist.* Cluvier, *Intr. in Geogr. l.* 3. *c.* 22. Damien de Goez, *des Lapp.* Ferrari, *Lexic.* Magin & Ortélius, *Geogr.* Paul Jove, &c.

LAPPUS, dit *le Castiglioni*, ou selon d'autres, *de Birague*, Auteur d'un Traité de Droit allégué par Forster, traduisit aussi quelques Vies de Plutarque, & les Antiquitez Romaines de Denys d'*Halicarnasse*. Il vivoit vers l'an 1440. * Forster, *Jur. l.* 3. *c.* 26. Vossius, *de Hist. Lat.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Philippe de Bergame, *in Chron. Suppl. l.* 6. Albertinus, *de Laud. Florentin.*

LAPUS, Abbé, natif de Florence, & savant Canoniste, dans le XV siécle, mourut fort jeune, & laissa quelques Ouvrages. Hugolin Ferrin, *Florent. Illust. l.* 3, en parle en ces termes

Te, Lape, mors juvenem nimis invidiosa peremit,
Ingenii sed multa tui monumenta supersunt.

L A R.

LAR, ville & petit Royaume d'Asie en Perse, dans la province de Farsistan, est situé entre Ispahan & Ormus. Les eaux y sont très-mauvaises en beaucoup de lieux, & engendrent des vers aux jambes entre cuir & chair, aux Etrangers qui en boivent. Ces vers sont fort déliez, & ont jusqu'à deux aunes de longueur. Lorsqu'ils viennent à percer la peau, il faut les dévider adroitement autour d'une plume, vu qu'autrement, s'ils se rompent, la partie qui demeure dans la chair, y cause beaucoup de mal. La ville de Lar est sur le fleuve Tisindon, vers la Caramanie; & le Roi Cha-Abas, vers la fin du XVI siécle, aquit ce Royaume & celui d'Ormus à la Couronne de Perse, dont ils avoient été détachez durant les divisions de ce grand Empire. * J. B. Tavernier, *en ses Rélations, au tome de la Perse.*

LAR, fleuve de l'Arabie Heureuse, autrement nommé *Om*, dont il est fait mention dans Ptolomée. LAR, certain lieu de la Mauritanie Césarienne, dans l'Itinéraire d'Antonin.

LAR, riviére de Provence. *Voyez* ARC.

LARA ou LARANDA, l'une des Naïades, étoit fille du fleuve Almon, & fut aimée de Mercure, qui en eut les Dieux Lares. Jupiter étant devenu amoureux de Juturne, sœur de Turnus, & n'en ayant pu jouïr, à cause qu'elle s'étoit jettée dans le Tibre, lorsqu'il voulut s'en approcher, appella toutes les Naïades du païs, qu'il pria d'empêcher que sa maîtresse ne se cachât dans leurs riviéres. Toutes lui ayant promis leurs services, il n'y eut que Lara, qui, loin d'imiter les autres, alla déclarer à Juturne & à Junon la volonté de Jupiter. Ce Dieu en fut tellement irrité contre elle, qu'il lui fit perdre l'usage de la parole, & donna ordre à Mercure de la conduire aux Enfers; mais en chemin Mercure épris de la beauté de cette Nymphe, s'en fit aimer, & en eut deux enfans, qui furent appellez *Lares*, du nom de leur mére. * Ovide, *Fast. l.* 2. *v.* 599.

LARA, petite ville d'Espagne, dans la Castille Vieille, sur la riviére d'Arlanza. On y voit dans l'église de S. Pierre, le tombeau de Ferdinand Gonzalès, Comte de Castille; & les superstitieux disent que l'on entend craquer ses os avec un grand bruit, toutes les fois que les Espagnols doivent remporter quelque victoire; ou selon d'autres, lorsque les Chretiens doivent avoir quelque grand avantage sur les Infidéles: ce que l'on remarqua, dit-on, lorsque le vaillant Huniade vainquit les Turcs l'an 1456. * Eusébe Nieremberg.

LARA, nom d'une illustre famille d'Espagne, pris de la ville de Lara, dans la Castille Vieille. L'Histoire des sept Infans de ce nom, est assez curieuse, pour en marquer ici les principales circonstances. GONÇALO Gustos, Seigneur de Salas & de Lara, issu des Comtes de Castille, épousa Dona *Sancha*, sœur du Roi Vélasquès, Seigneur de Bylaren. Il en eut sept fils, qui se rendirent célébres, sous le nom des *sept Infans de Lara*. Le Comte Dom Garcia Fernandès, (qui étoit leur cousin, & fils de Dom Fernand Gonçalès, frére aîné de leur pére,) les fit tous Chevaliers en un même jour. Ils étoient dans la fleur de leur âge, lorsque Ruy Vélasquès, leur oncle, prit pour femme Dona Lambra, cousine de pére & de mére de Dom Garcia Fernandès. Les noces se firent dans la ville de Burgos, où Gonçalo Gustos, & Dona Sancha sa femme, se trouvérent avec les sept Infans, & leur Gouverneur Nugno Salido. Pendant la réjouïssance de ces noces, il survint un différent entre Gonçalo Gonçalès, le plus jeune des sept Infans, & un Chevalier, nommé Alvare Sanchès, cousin germain de la nouvelle épouse Dona Lambra, & on eut bien de la peine à appaiser les deux partis. Quelques jours après, Dona Lambra fut accompagnée à Barbadillo par les sept Infans; & comme elle avoit toujours caché dans son ame un desir de vengeance contre Gonçalo Gonçalès, étant dans le jardin, elle appella un de ses Esclaves, à qui elle commanda d'aller tremper un concombre dans du sang, & d'en frapper le visage de Gonçalès, qui baignoit un faucon dans le bassin d'une fontaine. Cet Esclave obéït promptement; mais il fut aussi-tôt poursuivi par Gonçalès & ses fréres, qui le tuérent aux piez de Dona Lambra, où il s'étoit refugié; après quoi ils prirent leur mére Dona Sancha, & s'en allérent à Salas. Ruy Vélasquès entra trop facilement dans les sentimens de sa nouvelle épouse, & forma le dessein de perdre Gonçalo Gustos & ses enfans. Pour en venir à bout, après avoir fait une réconcilation feinte de son côté, il pria son beau-frére d'aller trouver le Roi de Cordoue, qui étoit alors le Maure Hussem, afin de le remercier de quelques graces que Vélasquès en avoit reçues. Gustos ne se méfiant de rien, porta à ce Roi Maure une lettre, où Vélasquès lui donna avis, que celui qui lui rendoit la lettre étoit son plus dangereux ennemi, aussi bien que ses fils appellez les sept Infans. Le Roi de Cordoue, quoique Mahométan, ne voulut point faire mourir Gustos, comme Vélasquès le lui conseilloit; mais se contentant de le faire mettre en prison, il envoya des troupes du côté d'Alménar, pour arrêter les sept Infans. Vélasquès les y conduisoit, sous un prétexte supposé, à dessein de les faire tomber dans une embuscade, où n'étant accompagnez que de deux cens Cavaliers, ils se virent contraints de combattre contre dix mille Maures. Les deux cens Cavaliers furent tous tuez, & avec eux Fernand Gonçalès, l'un des sept Infans, & Nugno Salido leur Gouverneur. Les six fréres qui restoient, reçurent un secours de trois cens Cavaliers, qui se détachérent des troupes du Ruy Vélasquès sans son ordre, & donnérent un second combat; mais ces vaillans hommes furent entiérement défaits, & les six Infans furent pris par les Maures, qui après les avoir fait mourir, envoyérent leurs têtes avec celles de Fernand Gonçalès & de leur Gouverneur au Roi de Cordoue. Ce Maure fut touché du malheur de ces jeunes Seigneurs, & mit leur pére en liberté. Gustos avant que de partir, fit secrettement ses adieux à la sœur du Roi, dont il s'étoit fait aimer & qui étoit enceinte. Un peu après qu'il fut arrivé à Salas, il apprit que la Princesse Maure étoit accouchée d'un fils, que l'on nomma Mudara Gonçalès.

On dit que les corps de ces sept Infans ayant été retirez d'entre les mains des Maures, furent portez dans le monastére de S. Pierre d'Arlança, où les Religieuses montrent encore aujourd'hui leur sépulture, comme aussi celle de Gonçalo Gustos leur pére, & de Dona Sancha leur mére. Néanmoins les Religieux du couvent de S. Milan de la Cogolla, font voir chez eux neuf tombeaux fort anciens, qu'ils disent être ceux des sept Infans, de leur pére & de leur Gouverneur.

Quant à Mudara, il fut élevé à la Cour du Roi Maure son oncle. Ayant sçu qu'il étoit fils de Gonçalo Gustos, il obtint la permission de l'aller voir, & le Roi lui donna un corps de Cavalerie pour l'accompagner jusques à Salas. Lorsqu'il y fut arrivé, il quitta la Secte de Mahomet, & reçut le Batême. Il résolut ensuite de venger la mort de ses fréres, & tua premiérement Ruy Vélasquès; puis il fit brûler Dona Lambra, ou selon d'autres, il la fit lapider & brûler ensuite. Dona Sancha l'adopta depuis pour son fils, par une cérémonie assez bizarre. Cette belle-mére, pour marque de son adoption prit une chemise; & au lieu d'en revêtir Mudara à la maniére ordinaire, elle le fit seulement entrer dans la manche qui étoit fort large: de sorte que la téte sortoit par le haut de la manche, & par le cou de la chemise. Cette cérémonie donna lieu à une espéce de proverbe, qui disoit, *Il est entré par la manche, & est sorti par le collet.* Ce jeune Seigneur se fit fort considérer par ses belles qualitez, & demeura seul héritier de tous les biens de la Maison de Lara. C'est de lui que sont

ſortis les de Lara en Epagne, dont étoit iſſue Malfada Manrique, femme d'Alfonſe I, Roi de Portugal. Ceux qui ont écrit la mort des ſept Infans, ne conviennent pas de l'année ſous laquelle elle arriva. Les uns diſent que ce fut vers l'an 967, les autres en 993. L'Auteur de l'explication qui eſt ſous les figures que Tempeſte a gravées, pour repréſenter cette Hiſtoire ou ce Roman, met leur naiſſance l'an 1304; mais c'eſt une erreur évidente. Il nomme auſſi le Roi Maure, qui commandoit à Cordoue, Almançor: en quoi il s'eſt encore trompé; car Mariana aſſure qu'Almançor étoit Gouverneur de Cordoue pour le Roi Huſſem, & non pas Roi de ce païs. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entr.* 7. *p.* 332--344. édit. de Trevoux, 1725.

LARA. *Cherchez* MANRIQUE de LARA.

LARACHE ou L'HARIS, ville & riviére. *Cherchez* LIXE.

LARAD, ville. *Voyez* LARA.

LARAIRE, *Lararium:* Le Laraire étoit un petit Oratoire, où les Payens tenoient les idoles qu'ils appelloient *Lares*. Spartien a écrit en la Vie d'Alexandre, fils de Mammée, que ce Prince adreſſoit tous les matins dans ſon Laraire ſes vœux aux ſtatues des Dieux, au nombre deſquels il mettoit Apollonius, Orphée, Abraham & JESUS-CHRIST; & que dans ſon ſecond Laraire il mettoit Virgile, Cicéron, Achille & pluſieurs autres grands Hommes. * Pitiſcus, *Lexicon. Antiq. Rom.*

LARANDA, ancienne ville épiſcopale ſuffragante de Cogny. Elle eſt dans la Caramanie en Natolie, ſur la ſource du Cydne, ou Caraſu, à dix-ſept lieues de Cogny du côté du Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LARANDA, Naiade. *Voyez* LARA.

* LARCABAU, bourg de France dans la Baſſe Navarre. Il eſt au ſud-oueſt de Saint Palais, & au nord-eſt de Saint-Jean-pié de port, à trois lieues ou environ de l'une & de l'autre de ces deux villes.

LARCHANT (Saint-Mathurin de) *Voyez* SAINT-MATHURIN de LARCHANT.

LARCHER, famille originaire de Paris, qui a fait pluſieurs belles alliances, & s'eſt diſtinguée par les différentes places qu'elle a remplies ſucceſſivement dans la Magiſtrature.

I. *N.* . . Larcher étoit Lieutenant de Simon Morhier Prévôt de Paris en 1429, & fut pére de PIERRE qui ſuit.

II. PIERRE Larcher, I. du nom, qui vivoit en 1460, fut ayeul de SIMON qui ſuit.

III. SIMON Larcher, Conſeiller de la ville de Paris en 1502, fut Biſayeul de BENOÎT qui ſuit; & de GERVAIS, qui fut auſſi Conſeiller de la ville de Paris en 1533, & pére de *Guillaume*, qui exerça la même charge en 1543, qui eut de ſon mariage avec *Magdelaine* Hennequin, *Guillaume* & *Jeanne* Larcher, morts ſans poſtérité.

IV. BENOÎT Larcher, Conſeiller du Roi, & Général de ſa Cour des Aides en 1508, épouſa en 1515, *Marthe* Gilbert, fille de *Jean*, Seigneur de Villeron, Correcteur des Comptes, & de *Françoiſe* Brinon, dont il eut 1. MICHEL, I. du nom, qui ſuit; 2. CLAUDE, *qui a fait branche, rapportee cy-après*; 3. *Marie*, alliée à *Guillaume* du Moulinet, Procureur général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551; & 4. *Françoiſe*, qui épouſa *Euſtache* Allegrain, Seigneur d'Herbelay ſur Seine, Correcteur des Comptes en 1537.

V. MICHEL Larcher, I. du nom, Seigneur d'Oliſy, de Bajacourt, &c fut reçu Conſeiller de la Cour des Aides en 1548, Conſeiller au Parlement en 1554, Intendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Préſident des Enquêtes en 1570. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Barillon, fille d'*Antoine*, Seigneur de Murat, & de *Perrette* Olivier, dont il eut 1. PIERRE, II. du nom, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, *qui fit la branche des Seigneurs de* POCANCY, *rapportée cy-après*; 3. *Marthe*, alliée à *Guillaume* Gouſſault, Seigneur du Chêne, Conſeiller du Parlement en 1580; & 4. *Magdelaine*, qui épouſa *Germain* Teixier, Seigneur de Granvilliers, Maître des Comptes en 1588, morte en janvier 1646.

VI. PIERRE Larcher, II. du nom; Seigneur d'Oliſy, &c. Maître des Comptes en 1588, Conſeiller d'Etat en 1623, avoit épouſé *Jeanne* de Lyon, de laquelle il n'eut que MICHEL, II. du nom, qui ſuit.

VII. MICHEL Larcher, II. du nom, Marquis d'Eſternay, Baron de Reveillon, de la Fortelle, d'Oliſy, de Bajacourt, &c. qui fut reçu Conſeiller au Parlement en 1618, Sécretaire ordinaire de la Chambre du Roi en 1619, Maître des Requêtes en 1623, Préſident de la Chambre des Comptes en 1626, & Conſeiller d'Etat en 1629, mourut en juillet 1654. Il avoit épouſé 1. *Anne* de Flexelles, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Marie* Mérault, fille de *Claude*, Seigneur de la Foſſée, Maître des Comptes, & de *Jeanne* le Comte de Montauglan, morte en mai 1657, dont il eut 1. PIERRE, III. du nom, qui ſuit; 2. *Germain*, Prieur de S. Gaon en Champagne, Conſeiller-Clerc au Parlement en 1658; 3. *Michel*, Marquis d'Oliſy, &c. Maître d'Hôtel ordinaire du Roi en 1646, Enſeigne des Gens-d'armes de la Compagnie du Maréchal de Schulemberg en 1653, Capitaine & Major du régiment de Picardie en 1654, Grand Baillif d'épée de Vermandois en 1666, & Capitaine des Chaſſes en Champagne en 1667, mort ſans enfans de *Françoiſe* Martin, & de *Simonne* de Blanchebarbe ſes deux femmes; 4. *Marie-Geneviève*, alliée à *Nicolas* le Camus, Procureur général, puis Préſident de la Cour des Aides, morte en février 1686; & 5. *Geneviève*, femme d'*Edouard* Colbert, Marquis de Villacerf & de Payens, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche, & de Madame la Dauphine, & Surintendant général des Bâtimens du Roi, morte le 17 avril 1712.

VIII. PIERRE Larcher, III. du nom, Marquis d'Eſternay, Baron de Reveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, &c. Conſeiller au Grand Conſeil, Préſident de la Chambre des Comptes, ſur la démiſſion de ſon pére en 1651, & Conſeiller d'Etat en 1652, mourut le 14 novembre 1712, en ſa 82 année. Il avoit épouſé en 1654, *Françoiſe* Mangot, fille d'*Anne*, Seigneur de Villarceaux, Conſeiller d'Etat, & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marie* Phélypeaux, & petite-fille de *Claude* Mangot, Garde des Sceaux de France, morte en décembre 1662, dont il eut 1. MICHEL, III. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre-Germain*, Chevalier de Malte en 1664, mort en janvier 1682; & 3. *Marie-Anne*, mariée à *Jacques* Pollart, Seigneur de Villequoy, Conſeiller au Parlement, morte en janvier 1688.

IX. MICHEL Larcher, III. du nom, Marquis d'Oliſy, de Bajacourt, Baron de Baye, d'Ormoy, &c. Conſeiller au Grand Conſeil en 1681, Grand Rapporteur de France en 1682, Maître des Requêtes en 1687, Commiſſaire de la Chambre ſouveraine pour la réformation de la Juſtice aux grands jours en 1688, Intendant de la Généralité de Rouen en 1690, puis de celle de Champagne en 1691, & Préſident de la Chambre des Comptes, ſur la démiſſion de ſon pére en 1700, mourut le neuviéme avril 1715. Il avoit épouſé 1. par contract du cinquiéme mars 1685, *Gabrielle* Rioult de Douilly, fille de *Pierre*, Seigneur de Douilly, de Curſay, d'Eſtouy, &c. & de *Marie* Métayer: 2. *Marguerite* le Cornier, morte ſans enfans. Il eut du premier mariage 1. PIERRE, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Marie-Louïſe*, qui a épouſé en 1712, *Antoine-Galliot*, Marquis de S. Chamant, de Méziéres, &c. Meſtre-de-camp du régiment Royal étranger, Maréchal des camps & armées du Roi, Enſeigne d'une Compagnie de ſes Gardes du Corps, & Gouverneur de la ville de Puy-Laurens, dont il eſt venu trois enfans.

X. PIERRE Larcher, IV. du nom, Marquis d'Arcy & de Vindicy, Seigneur d'Avrilly, &c. Conſeiller au Châtelet en 1709, Grand Baillif d'épée de Vermandois en 1710 après la mort de Michel Larcher, Marquis d'Oliſy, ſon grand oncle, Conſeiller au Parlement en 1712, Préſident de la Chambre des Comptes en 1715, dont il étoit le quatriéme de pére en fils, mourut le 17 juillet 1724. Il avoit épouſé le douziéme juillet 1712, *Marie-Anne* de Jaucen, fille de *Jean-Martial* de Jaucen, Baron de Crône & de Noiſy-ſur-Seine, & de *Marguerite* de la Live, dont il eut 1. MICHEL, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre-Martial*, mort jeune; & 3. *Marie-Marguerite* Larcher.

XI. MICHEL Larcher, IV. du nom, né en 1713.

BRANCHE DE CLAUDE LARCHER.

V. CLAUDE Larcher, I. du nom, ſecond fils de BENOÎT, Conſeiller de la Cour des Aides, & de *Marthe* Gilbert, fut reçu Conſeiller de la Cour des Aides, puis du Parlement en 1567, où étant depuis Conſeiller de la Grand Chambre, & âgé de près de 70 ans, il eut l'honneur de ſervir de victime de ſa fidélité pour ſon Roi & ſa patrie, dont il donna des marques à la poſtérité, lorsqu'il fut exécuté honteuſement pendant la Ligue, par la faction des Seize au commencement du régne de Henri IV, avec Barnabé Briſſon, Préſident du Parlement, & Jean Tardif, Conſeiller au Châtelet le 15 novembre 1591; & fut enterré en l'égliſe des Chanoines Réguliers de ſainte Croix de la Bretonnerie, lieu de la ſépulture de ſa Maiſon. Il avoit épouſé *Marie* Courtin, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Roſay, & d'*Anne* le Cirier, dont il eut 1. CLAUDE, II. du nom, qui ſuit; 2. *André*, Conſeiller au Parlement, mort ſans enfans; 3. *Michelle*, mariée à *Jerôme* Crêpin, Conſeiller au Parlement, puis Préſident des Enquêtes en 1569; & 4. *Marie*, qui épouſa *Antoine* d'Epinoy, Conſeiller de la Grand Chambre en 1583.

VI. CLAUDE Larcher, II. du nom, Conſeiller au Parlement en 1598, eut de ſon mariage avec *Marie* le Picard, fille de *Jean* le Picard, & de *Louïſe* Brebar, morte en novembre 1645, 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Louïſe*, mariée à *Barthélemi* de Maſcranni, Lieutenant Général de la Maiſon de S. A. R. Gaſton de France, Duc d'Orléans.

VII. JEAN Larcher, Seigneur de la Motte-Goyot, Maître d'Hôtel, & Sécretaire des commandemens de S. A. R. Madame, Ducheſſe d'Orléans, avoit épouſé *Anne* Foullé, fille de *Jean* Foullé, Maître des Requêtes, & de *Marie* Charron, dont il eut 1. 2. *André* & *Edmée* Larcher, morts ſans enfans; & 3. *Louïſe*, femme de *François* Lotin, Seigneur de S. Peravy & de Charny, Préſident de la Cour des Aides, morte en décembre 1687, où cette branche a ceſſé.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Bajacourt & de Pocancy.

VI. FRANÇOIS Larcher, fils puîné de MICHEL, Intendant de la Généralité de Lyon, & Préſident des Enquêtes, & de *Magdelaine* de Barillon, fut Seigneur de Bajacourt, &c. & reçu Maître des Comptes en 1606. Il avoit épouſé *Claude* Godet, Dame de Pocancy, morte en août 1670, fille de *François* Godet, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite* Molé, dont il eut 1. EDOUARD qui ſuit; 2. *N.* . . Abbeſſe de Criſenon en Bourgogne; 3. *Magdelaine*, femme de *Jean* le Clerc de Cottier, Marquis d'Aunay, morte en mars 1684; & 4. *Marie*, alliée à *Jean* de Gourgues, Marquis d'Aunay, Comte de Vayres, Préſident à Mortier du Parlement de Bourdeaux, morte en décembre 1664.

VII. EDOUARD Larcher, Seigneur de Bajacourt & de Pocancy, Conſeiller au Grand Conſeil, épouſa *Gabrielle* de Loubert, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Pocancy, Conſeiller au Grand Conſeil, mort ſans poſtérité; & 3. *Marie*, Abbeſſe de Vinetz à Châlons en Champagne.

VIII. JEAN-BAPTISTE Larcher, Seigneur de Pocancy, &c. Conſeiller de la Cour des Aides en 1675, laiſſa de *Marie* le Clerc, 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Magdelaine*, mariée à *Charles-Joſeph* de Fortia, Conſeiller au Parlement en 1698, morte ſans enfans; & 3. *Marie*, Abbeſſe de Vinetz après ſa tante.

IX. Pierre Larcher, Seigneur de Pocancy, &c. fut reçu Conseiller au Parlement le second de juillet 1704, & mourut le 19 février 1706, âgé de 25 ans. Il avoit épousé le 27 avril 1705, *Anne Françoise* Hebert, fille de *Pierre*, Seigneur du Buc, Maître des Requêtes, & d'*Anne* le Gendre. Elle prit une seconde alliance le 23 novembre 1718, avec *Antoine-François* Talon, Capitaine au régiment des Gardes, ayant eu de son premier mariage, *Anne* Larcher, née posthume le sixiéme mars 1706, mariée le 24 mai 1719, à *Marc-Pierre* de Voyer de Paulmy, Comte d'Argenson, Chancelier, Garde des Sceaux de l'Ordre Militaire de saint Louïs, Maître des Requêtes honoraire, & Lieutenant général de Police, puis Conseiller d'Etat, &c. * *Voyez le Nobiliaire de Champagne.* Mézéray. Le Pére Daniel, *Hist. de France. Memoires Domestiques.*

Larcher *porte d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, & d'une croix patriarchale d'argent en pointe.*

* L A R D, bourg du Royaume de Tripoli en Afrique, dans la Barbarie. C'étoit anciennement la ville d'Aspis. * Marmol.

* L A R D E N O I S (Martin) Parisien, fit profession dans l'Ordre des Célestins le onziéme mars 1635, & fit son étude principale de la Théologie à laquelle il s'étoit appliqué dès sa premiére jeunesse. Il y joignit l'étude de l'Ecriture Sainte & de la Tradition, & aquit par là une érudition ecclésiastique très-étendue. Entre les Péres, il s'attacha particuliérement à S. Augustin. Il se démit de la Supériorité où son mérite l'avoit élevé, pour mener une vie plus retirée, & pour employer plus de tems à la priére & à l'étude. Il mourut d'apoplexie le neuviéme janvier 1671, après avoir passé 37 ans dans son Ordre. On n'a imprimé qu'un Ouvrage de sa composition. C'est une Explication de l'Oraison Dominicale, tirée des Ouvrages de S. Augustin, sous ce titre, *Philerini Theologi Monachi de Oratione Dominica liber, ex verbis S. Augustini Sententiis, summa fide contextus*, &c. Guillaume le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, la fit imprimer en François sous le titre d'*Explication de l'Oraison Dominicale*, &c. Les autres Ouvrages du Pére Lardenois qui sont encore en manuscrit, sont, *Considérations Théologiques touchant l'Infaillibilité attribuée au Pape en ce qui regarde la Foi; Animadversiones in Concilia; Tabulæ Augustinianæ; Quæstio septuaginta duarum S. Augustini, de modo quo Deus Creaturam rationalem vivificet & sanctificat, Animadversiones prævia ad librum cui titulus est, Provisio Theologica de morte Christi pro omnibus Augustiniana, autore P. Joan. Cœlest.; Brevis Discussio Theologica Problematis, an post Adami lapsum detur ejus Posteris Gratia sufficiens; Dissertatio Theologica de Romani Pontificis Decretis circa Fidem, ex Thomæ suffragiis Thomæ Angli excerpta, paucis adjectis: Præcipua Doctrinæ capita de Gratia Dei a S. Thoma juxta S. Augustini sensum asserta;* Un *Abbregé Latin de l'Ouvrage du Pere Thomassin sur l'Incarnation*, &c. * Becquet, *Hist. des Celestins de France. Supplément de Paris* 1736.

* L A R D I A (Clément) né à Messine, fut Religieux de l'Ordre de S. François de Paule. Il se fit fort estimer par son savoir, & florissoit vers l'an 1660. On a de lui en Italien, une courte Rélation de l'arrivée de S. François de Paule à Messine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L A R E, riviére de Provence. *Voyez* A R C.

L A R E ou L A R O N D E, en Latin *Lara* & *Larunda*, la mére des Lares, selon la Fable, que Jupiter rendit muette pour avoir découvert ses amours à Junon. Aussi l'appelle-t'on, *Muta*. * *Voyez* L A R E S, *cy-après.*

L A R E D O, petite ville d'Espagne sur la côte de Biscaye, où elle a un port fort grand & fort sûr, à onze lieues de Bilbao du côté du Couchant. Il faut remarquer que ce fut près de cette place, que l'Archevêque de Bourdeaux défit la flote d'Espagne en 1693. Ce fut là aussi que débarqua l'Empereur Charles-*Quint*, après avoir résigné l'Empire. On dit qu'en mettant pié à terre il tomba. L'Amiral & une bonne partie de la flote périrent dans le port, immediatement après leur arrivée. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Geogr.*

L A R E N T A L E S. *Voyez* L A U R E N T A L E S.

L A R E S, appellez aussi *Penates* ou *Dieux du Foyer*, Dieux Domestiques des Payens, étoient selon quelques-uns fils de Jupiter & de la Nymphe Larunde, & selon les autres de Mercure & de Lara ou Laranda. Les Anciens rendoient de grands honneurs à ces sortes de Divinitez, dont ils avoient les statues dans leurs maisons, & leur offroient assez souvent des sacrifices de vin & d'encens. Ils étoient protecteurs des villes & des peuples, qui célébroient des Fêtes en leur honneur, & ils étoient adorez dans les maisons des particuliers, sous la figure de certains petits marmousets d'argent, de bronze ou de terre cuite. On tire l'étymologie du mot *Penates*, de ce que *penes nos nati sunt*, ou du mot *penus*, qui signifie *le dedans de la maison.* Il y avoit de ces Lares qui présidoient aux chemins, & étoient appellez *Lares Viales.* C'est pourquoi Plaute, *Mercator*, *Acte* 5. *Sc.* 2. *v.* 14, introduit Charinus, qui, se préparant à un voyage, invoque les Lares des chemins, afin de le préserver de tout accident pendant son voyage,

Invoco
Vos, Lares Viales, ut me bene tutetis.

J'implore votre secours, Lares Dieux des chemins, daignez me protéger dans mon voyage. Il y a apparence que ce mot *Lar*, est emprunté de la Langue Toscane. *Lars*, parmi les Toscans, étoit *le Prince du peuple.* Lactance écrit que la Mére des Dieux Lares, étoit la Déesse que l'on nommoit *Muta*, *Lara*, *Larunda*. Ovide dit que Lara s'appelloit auparavant *Lalara*, parce qu'elle étoit un peu trop causeuse, du verbe Grec λαλέω, *loquor*, *je parle:* car elle découvrit à Junon les amours de Jupiter & de Juturne. Jupiter la rendit muette, & la donna à Mercure pour la conduire aux enfers: Mercure abusa d'elle, & en eut deux enfans qui furent les *Lares*. Voilà comme cette Déesse devint muette, & comme ses enfans qui sont les *Lares*, sont chargez de la garde des chemins, aussi bien que des maisons. *Fitque fait Nais*, *L... nomine*, &c. *Voyez* le reste dans Ovide, *Fast.* ... v. 600. On honoroit ces Dieux, ou dans la maison en brulant au feu, en leur honneur, les prémices de ce qu'on servoit à table, ou publiquement, en leur immolant une truye, comme aux gardiens des rues & des chemins. On les dépeignoit habillez d'une peau de chien, & auprès d'eux un chien mâtin, comme pour montrer leur vigilance & leur fidélité à garder la maison & à défendre leur Maître. C'est ce que nous apprenons de Plutarque dans les Questions Romaines. Pourquoi, dit-il, met on un chien auprès des Lares, qu'on appelle *Præstites?* & pourquoi sont-ils eux-mêmes couverts de peau de chien? Les Anciens appelloient *Lares* ou *Penates*, les Dieux choisis pour protéger les Etats, les chemins, les forêts & autres choses semblables. Nigidius Figulus, dit Arnobe, appelle les *Lares*, tantôt *Curetes*, & tantôt *Fugetes*. Mais Asconius Pédianus expliquant ces mots de Virgile, *Dis Magnis*, pretend que ces grands Dieux sont les Lares de la ville de Rome, & Properce nous dit que ce furent eux qui chassérent Annibal de devant Rome, parce que ce furent quelques phantomes nocturnes qui lui donnerent de la frayeur.

Annibalemque Lares Romana sede fugantes.

Voici une Inscription qui justifie ce qu'avance Asconius Pédianus.

D. M.

GENIO AUGG. LAR. FAM.
Fortunatus,
Aug. Lib.

c'est à dire,

Au grand Dieu,
Au Genie des Empereurs. Au Lare familier.
Fortunatus,
Affranchi d'Auguste.

On distinguoit plusieurs sortes de Lares, des Lares publics, des Lares des chênes, des Lares de la mer, des Lares des chemins, des Lares des champs, des Lares ennemis. Il est certain que les Anciens mettoient au nombre de leurs Lares, toutes les petites figures qu'ils avoient de leurs ancêtres & des autres, lors principalement que ceux dont ils avoient des statues, avoient excellé dans quelque vertu; & dans la suite tout devenoit chez eux indifféremment *Lare*, *Protecteur*, à cause de l'association qu'ils avoient faite de ces statues avec celles des autres Dieux communs: ce que nous apprenons de Pline, *l.* 2, lorsqu'il parle de cet usage ancien de déïfier ceux dont on a reçu des faveurs considérables, & de leur témoigner sa reconnoissance par ce degré d'honneur où on les éléve. On ne doit pas s'imaginer que ce soit dans les temples publics qu'ait commencé cet usage; & il est constant, au contraire, que ç'a été dans les maisons privées; car les particuliers n'avoient pas droit de proposer à la vénération publique les sujets de leur gratitude personnelle. Cela n'empêcha pas que les grands Dieux ne fussent aussi mis au nombre des Lares. Macrobe rapporte que Janus étoit un des Lares qui presidoit aux chemins: parce qu'on le réprésentoit tenant dans ses mains une clef & une verge, comme gardien de toutes les portes, & Gouverneur des chemins. *Nam & cum clavi & virga figuratur, quasi omnium & portarum custos & rector viarum.* Apollon lui même, dit il encore au même endroit, étoit aussi appellé chez les Grecs, ἀγυιεὺς, comme *presidant aux coins des rues de la ville.* Diane pareillement, & Mercure, étoient aussi des Dieux Lares; parce que Diane est appellée par Athénée, ἐνόδια, *presente aux chemins*, & une des Lares qui y présidoit. Et en effet, si les Lares n'avoient été que des Dieux incertains & inconnus, on ne leur auroit pas consacré ces Jeux si celebres, appellez *Compitalitia*, comme qui diroit, *la Fête des carrefours*, qu'on solemnisoit selon la loi du Préteur, le onziéme avant les calendes de janvier, c'est à dire, le 22 décembre, & qui ne se célébroient pas seulement en leur honneur, parce qu'ils étoient les gardes des chemins & des carrefours; mais parce que l'on croyoit qu'ils présidoient à la garde des Empires, & veilloient à la conservation des particuliers; puisque parmi ces Jeux on faisoit des sacrifices pour le salut de la République, & des familles de l'Empire. Il est donc constant que tous les Dieux qui étoient choisis pour Patrons & Tutelaires des lieux & des particuliers, étoient appellez *Lares*. L'on en gardoit de petites statues & figures dans un Oratoire particulier de chaque maison, & des Palais des Empereurs, qui avoient même des Officiers qui étoient commis à la garde de ces Lares. Les monumens qui nous restent en font foi.

Hymnus. Cæsaris L. Aug. Volusianus,
Decurio Larium Volusianorum.

Hymnus Volusien, Affranchi de l'Empereur, Décurion des Lares Volusiens.

Et cet autre

M. Fabio Asiatico Seviro
Mag. Larium Aug.

A. M. Fabius Asiatique, Sextum-Vir,
Maître des Lares de l'Empereur.

Les Lares étoient donc toutes sortes des Dieux indistinctement, que

que les villes, les Empereurs & les particuliers avoient pris pour leurs Dieux Tutelaires, & dont ils avoient les ſtatues en petit: auſſi la Fête des Lares, qui arrivoit le onziéme avant les Calendes de janvier, eſt appellée par Macrobe, *la ſolemnité des petites ſtatues; Sigillariorum celebritas.* On mettoit brûler des lampes devant ces ſtatues; on les couronnoit & parfumoit, leur faiſant des effuſions preſque tous les jours. * Horace, *l.* 1. *Satyr.* 5. *v.* 65. *& ſuiv.* Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 616. Claudien, *de Sexto Conſ. Honor. Carm.* 28. *v.* 528. Tibulle, *l.* 1. *Eleg.* 11. *v.* 15. Thomas Bartholin, *de Puerp. Vet. p.* 47. Arnobe. Pétrone. Suétone, *en Auguſte, ch.* 31, *en Domitien, ch.* 17.

L A R G A R A Y, ville de l'Inde delà le Gange. Elle eſt près du Lac Chiamay, & de la riviére d'Ava; & elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A R G E N T I E R, Médecin. *Cherchez* A R G E N T I E R (L')

* L A R G E T, petite riviére de France, dans le Comté de Foix, en Languedoc. Elle prend ſa ſource d'une des montagnes des Pyrénées, appellée la Cabirole. Elle arroſe la vallée de Verguillére, & ſe jette dans l'Ariége près de la ville de Foix. L'on veut que l'on trouve dans ſon ſable des paillettes d'or & d'argent, d'où l'on prétend tirer l'étymologie de ſon nom. * *Dict. Univ. de la France.*

L A R G I S, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale, ſitué dans la province de Cuningham ſur le Golfe de Cluyd, à ſept lieues de la ville de Reinfrew vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A R G I U S L E'P I D I U S, Commandant de la dixiéme Légion Romaine, fut un de ceux que Tite Veſpaſien aſſembla, lorſqu'il voulut délibérer ſur ce qu'il feroit du temple de Jéruſalem. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 6. *ch.* 24.

* L A R G U E, petite riviére ou ruiſſeau de France en Provence. Elle prend ſa ſource dans le terroir de Leſpitalet au Comté de Sault, arroſe le terroir de Forcalquier & ſe jette dans la Durance près de Vouls ou Voulx. * *Dict. Univ. de la France.*

L A R G U S, Poëte Latin, dont nous avons connoiſſance par un paſſage d'Ovide, *de Ponto, l.* 4. *Epiſt.* 16. *v.* 17.

Ingeniique ſui dictus cognomine Largus,
Gallica qui Phrygium duxit in arva Senem.

Pétrarque allégué par Lilio Giraldi, a remarqué que ce Poëte avoit chanté l'arrivée d'Anténor à Padoue. On trouve trois autres perſonnes de ce nom: un T. LARGUS qui fut Dictateur, & qui dédia un temple à Saturne dans la place publique; un autre nommé Valerius LARGUS, qui fut Préfet ou Gouverneur d'Egypte; & un troiſiéme nommé Licinius LARGUS, Préfet de l'Eſpagne Citérieure. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

* L A R G U S, Martyr dont il eſt fait mention dans l'ancien Martyrologe Romain, ſur le huitiéme d'août.

* L A R G U S, Proconſul d'Afrique ſous Honorius, en 415. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

L A R I G N U M, fort château proche les Alpes, fut aſſiégé par Jules-Céſar, lorſqu'étant campé prés de ces montagnes, & ayant fait commander dans tous les lieux circonvoiſins de fournir les choſes néceſſaires pour la ſubſiſtance de ſon armée, ceux qui étoient dans cette place refuſérent de lui obéïr, ſur l'opinion qu'ils avoient que les avantages du lieu rendoient ce château imprenable. Céſar ayant fait approcher ſes troupes, trouva devant la porte du château une tour, faite d'un bois que les Latins appelloient *Larix*, & que quelques uns croyent être le *Meléze*, laquelle étoit d'une telle hauteur, que ceux qui étoient dedans pouvoient aiſément en empêcher l'approche, en lançant des leviers, ou en jettant des pierres. Il ordonna à ceux qui étoient commandez pour faire les approches, de jetter au pié de cette tour quantité de fagots, & d'y mettre le feu: ce qui fut incontinent exécuté, de ſorte que la flamme l'ayant environnée, fit croire que toute la tour étoit conſumée; mais peu de tems après le feu s'éteignit de lui même, & la tour parut toute entiére. Alors Céſar réſolu de réduire ces mutins, fit faire une tranchée tout autour hors de la portée des armes des aſſiégez, & les contraignit enfin de ſe rendre. Comme il avoit remarqué un effet extraordinaire dans l'incendie de cette tour, qui avoit réſiſté aux flammes, il leur demanda quelle en pouvoit être la cauſe, & apprit qu'elle étoit faite d'un bois appellé *Larix*, qui avoit donné le nom de *Larignum* à ce château; & que ces ſortes d'arbres, qui étoient fort communs dans le païs, ne pouvoient être endommagez des flammes, ni réduits en charbon. Voilà ce que rapporte Vitruve: cependant le larix étant réſineux & odoriférant, comme il le dit, il n'y a pas d'apparence qu'il ſoit incombuſtible; & cette Hiſtoire qu'il rapporte, doit paſſer pour fabuleuſe. La plupart croyent que le larix des anciens eſt l'arbre que nous appellons *Méléze:* ſi cela eſt, il eſt certain qu'il ne réſiſte pas au feu: car on en fait de très-bon charbon, dont on ſe ſert pour fondre les mines de fer, dans les montagnes de Trente. * Vitruve, *l.* 2. *c.* 9.

* L A R I N E, l'une des Compagnes de Camille, Reine des Volſques, qui alla au ſecours de Turnus contre Enée. Virgile en fait mention, *Enéïde, l.* 11. *v.* 655.

At circum lectæ comites, Larinaque Virgo,

L A R I N E, que les anciens nommoient *Larinum*, ville & Evêché d'Italie, ſuffragant de l'Archevêché de Bénévent, dans le Comté de Moliſe, province du Royaume de Naples. * Pline en fait mention, auſſi bien que Silius Italicus, *l.* 15. *v.* 568.

Quaque jacet ſuperi Larinas accola Ponti.

L A R I S, petite ville autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Syrie, ſur la riviére de Farfar au deſſus de Hama. Elle eſt aujourd'hui preſque déſerte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L A R I S S A ou M E'G A R I S E, *Lariſſa, Mélas,* riviére de la Romanie, prend ſa ſource dans les montagnes qui ſont vers les confins de la Bulgarie, baigne Bergas, Ipſala, Aſpri, &c. & ſe va décharger dans l'Archipel, entre la preſqu'iſle de la Romanie & l'emboûchure de la Mariza. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A R I S S E, ville de Gréce en Theſſalie, ſituée ſur le fleuve Pénée, & nommée auſſi *Larſa*, a éte célébre par la naiſſance d'Achille, qui eſt nommé *Lariſſæus* par Virgile, *Enéïde, l.* 2. *v.* 197. Il y a eu un Archevêché à Lariſſe.

L A R I S S E, ville de Syrie, avec Evêché ſuffragant d'Apamée. Léonard Sidonite dit que l'Itinéraire d'Antonin la nomme *Laris.* Pline, Strabon & Ptolomée, font mention de quelques autres villes de ce nom moins importantes, auſſi bien que du fleuve Lariſſus, dans le Péloponnéſe.

L A R I S S E, autre ville dans la Theſſalie nommée autrement *Cuemaſte.*

L A R I S S E, montagne de l'Arabie Petrée, eſt le long de la Mer Méditerranée vers les confins de la Judée. C'eſt le lieu où Pompée *le Grand* fut tué & enterré. Elle a pris ſon nom de l'ancienne *Laris*, ou *Lariſſa* ville d'Idumée, ſituée à douze lieues de Gaza, vers le midi. Baudouin I, Roi de Jéruſalem, mourut dans cette ville l'an 1118. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A R I S S E ou L A R I Z Z O, en Latin, *Lariſſa Penſilis*, ancienne petite ville de la Gréce, eſt dans la Theſſalie, ſur une colline, entre le Golfe de Zeiton & celui de l'Armiro, à onze ou douze lieues de Démétriade. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L A R I S S E ou L A R I S S U S, riviére du Péloponnéſe, qui, au rapport de Tite-Live, ſépare le païs des Eléens de celui des Dyméens.

* L A R I S T A N, païs d'Aſie dans le Royaume de Perſe, tire ſon nom de la ville de Lar, & fait partie du Farſiſtan.

L A R I U S, eſt aujourd'hui le fameux Lac de Côme, en Italie, dans le Milanois. Il reçoit & voit ſortir de ſon baſſin l'Adde, qui ſe jette dans le Pô. *Cherchez* C O M E.

L A R I X. *Voyez* L A R I G N U M.

L A R I Z Z O. *Voyez* L A R I S S E.

L A R N E'C A, que les Anciens nommoient *Piſcopia*, petite ville avec un port fréquenté par les Européens ſur la côte de l'Iſle de Chypre. Larnéca n'eſt plus qu'un petit bourg où il y a pluſieurs Marchands Européens. Il y a des Salines ſur le rivage de la mer. Auprès de ces baſſins, on voit une moſquée, où les Turcs diſent qu'eſt le ſépulchre de Mina, mére de Mahomet leur Prophéte. Il y a auſſi une petite égliſe ancienne dédiée à S. Lazare, où l'on montre le tombeau de ce Saint, qui, ſuivant les Moines du lieu, a exercé l'épiſcopat pendant trente ans dans l'Iſle de Chypre. L'on veut que ſon corps ſoit préſentement à Marſeille. * Maty, *Dict. Géogr.* Corneille le Brun, *Voyage au Levant, ch.* 72. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

L A R O B O, ancienne petite ville de Numidie, dans la Conſtantine, province du Royaume d'Alger, entre la ville de Colle & celle de Bone. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A R R A C H E ou L A R A C H E. *Voyez* L I X E.

* L A R R E Y, bourg de France avec titre de Marquiſat, dans le Duché de Bourgogne, eſt au pié d'une montagne, en païs plat & montagneux. Il y a des vignes, mais il n'y a point de riviére. * *Dict. Univ. de la France.*

* L A R R E Y, petit lieu de France dans le Duché de Bourgogne près de la ville de Dijon. * Le même.

* L A R R E Y (Iſaac de) étoit un Gentilhomme du païs de Caux en Normandie. Dès le milieu du XVI ſiécle, ſes ancêtres furent reconnus pour nobles & diſtinguez dans la province par des emplois honorables. Il naquit à Lintot près de Bolbec le ſeptiéme ſeptembre 1638. Il perdit ſon pére dès ſon enfance, & ſes parens qui remarquérent en lui d'heureuſes diſpoſitions pour former un homme de Lettres, l'envoyérent étudier à Caen. Il s'y diſtingua, & toute la ville admira ſes beaux talens pour la Poëſie, lorſqu'on lui entendit prononcer un Poëme Latin qu'il avoit compoſé ſur l'abdication de la Reine Chriſtine. Un jeune homme, de ſi grande eſpérance, ne pouvoit manquer d'être ſollicité à changer de Religion. La crainte qu'en eurent les parens les engagea à le retirer de Caen, après qu'il y eut achevé ſes Humanitez. De là étant allé à Montivilliers, il forma le deſſein de s'attacher à la Juriſprudence & au Barreau. Il alla pour cet effet prendre ſes Licences à Caen, d'où il paſſa à Harfleur, pour s'y former au Droit Coutumier de la Province, chez un habile Avocat dont il épouſa bientôt une fille, n'ayant pas encore vint ans accomplis. De Harfleur il retourna à Montivilliers, où il commença à ſe diſtinguer dans le Barreau. Il étoit ſur tout ſi habile dans les matiéres bénéficiales, que les Eccléſiaſtiques du païs lui confioient volontiers leurs affaires, malgré la diverſité de Religion. Sa réputation alla juſqu'au Parlement, & ſes Ecrits y furent ſi fort goûtez, que pluſieurs Membres de cet auguſte Corps penſérent à l'y attirer; mais le nombre des Avocats de la Religion Réformée ſe trouvant alors complet, il ne leur fut pas poſſible d'y réüſſir. Il ne ſongea donc plus qu'à paſſer le reſte de ſes jours dans ſa patrie, & pour les y paſſer agréablement & utilement, il joignit aux occupations que lui donnoit ſa profeſſion, l'étude des Belles Lettres, de l'Hiſtoire & de la Religion. En 1671, il fit un voyage à Paris, où il fit connoiſſance avec les Péres Rapin & Maimbourg, qui tentérent inutilement de l'attirer à la Religion Catholique. De retour de Paris, il perdit ſa femme. Quoique cette perte lui eût été très-ſenſible, il ſe vit obligé par l'impuiſſance où il étoit de veiller ſeul à l'éducation de ſes enfans qui étoient en aſſez grand nombre, de penſer à de ſecondes noces. Il rechercha pour cet effet la plus jeune des ſœurs de M. Dalençon de Mireville, Préſident de Montivilliers. Le mariage ſe fit, & il ſe promettoit de ne trouver que des douceurs dans cette union; mais une nouvelle affliction vint trou-

bler son repos. Il aimoit tendrement ses enfans, sa fille aînée encore plus que les autres. Cette fille abandonna la maison paternelle; se retira chez l'Abbesse du lieu, & déclara qu'elle vouloit changer de Religion. La conduite de cette fille étoit autorisée par les Edits du Roi; car elle avoit douze ans accomplis, âge où il étoit permis aux enfans des Réformez, de se soustraire à l'autorité de leurs péres, & de renoncer à leur Religion. Il fit tout ce qu'il put pour faire revenir sa fille, qui persista toujours dans la résolution de se faire Catholique, & rendit ainsi les démarches de son pére inutiles. Quelque tems après, le 17 juin 1681, le Roi donna une nouvelle Déclaration, par laquelle les enfans des Réformez de l'un & de l'autre sexe pouvoient à l'âge de sept ans embrasser la Religion Catholique, sans que leurs parens pussent les en empêcher. Ce fut alors que M. de Larrey forma le dessein de sortir du Royaume avec sa famille; mais la difficulté étoit de l'exécuter à cause des Déclarations du Roi qui défendoient à tous ses Sujets, de s'aller établir dans les païs étrangers sans une expresse permission de sa part. En 1682, il tenta une voye qu'il crut pouvoir lui réüssir. Ce fut de faire un voyage à Berlin pour tâcher d'obtenir de l'Electeur de Brandebourg une recommandation en sa faveur auprès de la Cour de France, afin de faciliter sa sortie du Royaume. Il l'obtint, mais les circonstances du tems la rendirent inutile. Il fit plusieurs tentatives pour échaper secrettement, mais aucune ne réüssit. Une nuit qu'il s'étoit caché sur le bord de la mer, avec sa famille & ses effets les plus précieux qu'il y avoit fait conduire secrettement, pour s'y embarquer dans un vaisseau qui devoit les y venir prendre à l'heure de la marée, ils furent malheureusement découverts, arrêtez & conduits au Havre qui n'en étoit pas loin, lui, sa femme & quatre enfans, deux fils & deux filles chacun séparément & dans des prisons différentes. Tous leurs effets furent enlevez & perdus pour eux sans ressource. Ses amis Catholiques qui avoient seuls la liberté de le voir, obtinrent enfin son élargissement & celui de sa famille à condition qu'il se retireroit à Montivilliers, où il étoit observé de près. Ensuite par l'entremise de ses amis, il eut la permission de se retirer à Rouen & d'y mener sa famille. Il y demeura un an ou deux, attendant toujours l'occasion favorable pour sortir du Royaume. Elle se présenta enfin. Un vaisseau marchand chargeoit pour la Hollande; il s'y embarqua secrettement avec sa famille, & eut le bonheur de n'être point découvert. Il ne s'arrêta pas longtems en Hollande, & partit bientôt après pour Berlin avec sa femme & ses quatre enfans, attiré par les promesses de l'Electeur de Brandebourg. Il fixa là sa demeure & fut gratifié d'une pension, avec le titre de Conseiller de Cour & d'Ambassade. Ce fut dans cette retraitte qu'il composa les Ouvrages que nous avons de lui. Une colique qui étoit la seule incommodité à laquelle il fût sujet, commença la maladie qui l'emporta le 17 mars 1719, dans sa 81 année. On doit rendre ce témoignage à sa mémoire, qu'il a marqué, dans ses plus vives douleurs, & jusqu'à sa fin, une grande confiance en Dieu, de l'humilité, de la patience, en un mot des sentimens véritablement Chrétiens. Il étoit d'une complexion plus saine & plus vigoureuse, que ne le promettoit son extérieur. La vivacité de son esprit rendoit son humeur un peu inégale, & le portoit quelquefois aux extrémitez opposées. Comme il se piquoit d'une grande probité, il faisoit cas des gens de bien, & n'épargnoit pas ceux qu'il croyoit d'un autre caractére. Il aimoit sa Religion; mais il jugeoit quelques fois avec précipitation sur les matiéres les plus délicates, que les Théologiens eux mêmes ne doivent traiter qu'avec beaucoup de retenue. Il travailloit avec une prodigieuse facilité, & étoit capable de soutenir un long travail. Aidé d'une mémoire excellente, il prenoit rarement la peine de tirer des extraits des livres qu'il consultoit hors de chez lui; ainsi il ne faut pas être surpris s'il se trouve quelques inexactitudes dans ses Ouvrages. C'est un grand relief au mérite de M. de Larrey d'avoir eu part à l'estime & à la distinction de deux grandes Reines. *Charlotte-Sophie*, Reine de Prusse, lui avoit donné un appartement dans son château de *Charlottenburg*. Elle en faisoit son Lecteur ordinaire, & elle l'employoit à composer des piéces galantes en prose & en vers, où il réüssissoit fort bien. La Reine qui est aujourd'hui sur le thrône, faisoit tant de cas de M. Larrey qu'elle a voulu avoir son portrait après sa mort, & a fait ressentir à sa famille des effets considérables de sa générosité. C'est lui qui a fait les vers qu'on lit au bas des estampes qui ornent son Ouvrage de l'Histoire d'Angleterre. Il a laissé un frére, Ministre de l'Eglise Walonne de *Schiedam* à une lieue de Rotterdam, & auquel on doit plusieurs particularitez de la vie de cet illustre défunt. Les Ouvrages qu'on a de lui, sont, *La Censure du Commentaire de Pierre-Jean Olive, sur l'Apocalypse, traduite en François, avec des Remarques*, Amsterdam, 1700, *in octavo*; *Histoire d'Auguste, contenant les plus particuliers événemens de sa vie, avec l'idée générale de son siécle, & le plan de sa politique & de son gouvernement*, Rotterdam (où plutôt Berlin) 1690, *in douze*; *L'Héritiére de Guienne, où l'Histoire d'Eléonor, fille de Guillaume, dernier Duc de Guienne, femme de Louïs VII, Roi de France, & ensuite de Henri II, Roi d'Angleterre*, Rotterdam, 1691, *in octavo*; *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, avec un abbrégé des événemens les plus remarquables, arrivez dans les autres Etats*, Rotterdam, *in folio*, quatre volumes; (Quoique l'Histoire de M. de Larrey ait été goûtée, il lui manquoit un secours qui n'est venu qu'après coup, & dont M. de Rapin-Thoyras a bien profité; j'entends parler des Actes Publics d'Angleterre, qui ont été donnez en plusieurs volumes. Le Pére Liron, *à la p.* 274, *des Aménitez de la Critique, tome* 1, critique l'Histoire d'Angleterre de M. de Larrey) *Réponse à l'Avis aux Réfugiez*, imprimée avec le livre à Rotterdam, 1709, *in douze*, réimprimée à Rouen en 1714 & 1716, en deux volumes, *in douze*; *Histoire des sept Sages*, Rotterdam, *in octavo*, deux tomes, réimprimée à la Haye en 1721, édition augmentée & très-belle, *in octavo*; *L'Histoire de France sous le régne de Louis XIV*, Rotterdam, 1718 & 1719, trois volumes, *in quarto*, neuf volumes, *in douze*. Si les Mémoires du Cardinal de Retz & de Joli eussent paru plutôt, cette Histoire eut été moins fautive. * *Nouvelles litteraires, tome* 10. *p.* 455. *Biblioth. Germanique, tome* 1. *p.* 222. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 1. *& suiv. Bibliothéque de* Richelet *de* 1728.

LARROQUE (Matthieu de) étoit de Lairac petite ville de Guienne, au voisinage d'Agen, où il naquit en 1619. Son pére & sa mére, qui moururent en même tems, le laissérent fort jeune sous la conduite de ses parens; &, par un sort très-ordinaire aux Gens de Lettres, sans beaucoup de bien. Son amour pour l'étude le consola de tout dans ce triste état. Les ayant commencées sous divers Maîtres, il les alla continuer dans l'Académie de Montauban, & s'étant attaché à la Théologie sous Messieurs Charles & Garissoles, Professeurs célébres, il y fit en peu de tems des progrès assez considérables, pour être jugé digne du Ministére. Il y fut donc admis de bonne heure, & envoyé par le Synode de Guienne à une petite église nommée Poujols. A peine y avoit-il été une année, que ceux de l'Eglise Romaine lui contestérent le droit d'exercice, ce qui l'obligea d'aller à Paris. Il s'y fit connoître à Mrs le Faucheur & Mestrézat, qui augurérent dès-lors avantageusement de lui. Il prêcha à Charenton avec beaucoup de succès, & plut si fort à feue Madame la Duchesse de la Tremouille, qu'elle le demanda pour l'Eglise de Vitré en Bretagne, où elle demeuroit ordinairement. Il aquiesça pour bien des raisons aux instances de cette Princesse, & se transporta à Vitré, où il demeura vint-six ans. Il s'y maria deux fois. Il étoit si attaché à son cabinet, qu'il y passoit quatorze ou quinze heures chaque jour. Le public s'en apperçut bientôt, par l'Ouvrage que M. de Larroque publia contre un Ministre, qui ayant changé de Religion avoit fait imprimer les motifs de son changement. On vit dans cette Réponse, que l'Auteur avoit déja une grande connoissance de l'Antiquité, jointe à un jugement fort solide & fort net, ce qui fut toûjours le caractére d'esprit de M. de Larroque. Quelques années après, savoir l'an 1665, il fit une savante Reponse au livre de l'*Office du S. Sacrement*, composé par Mrs de Port-Royal, dans laquelle il montra à ces illustres Solitaires, qu'ils avoient cité & traduit les passages des Anciens, ou avec une grande négligence, ou avec beaucoup de mauvaise foi. Son *Histoire de l'Eucharistie*, qu'on peut appeller son Chef-d'œuvre, parut quatre ans après, & acheva de faire connoître le mérite de ce savant Homme. Après tant de productions considérables, les Protestans de Paris le regardérent comme un sujet capable de leur faire honneur, & résolurent de l'appeller au milieu d'eux. Ce juste projet auroit eu son accomplissement, si un parti d'envieux, que sa gloire & son attachement pour deux illustres personnes, dont le nom est assez connu, avoient formé contre lui, n'eût prévenu l'esprit du Roi de France. On obtint par ce moyen une défense de songer à cette nomination. Le Marquis de Ruvigny fut en Cour pour cette affaire, & répondit au Roi du zéle & de la fidélité de M. de Larroque pour son service. Le Roi dit là-dessus à M. de Ruvigny, *qu'on lui avoit voulu donner d'autres impressions; mais, puis qu'il vouloit bien être la caution de l'Accusé, qu'il permettoit à ce Ministre d'exercer sa profession par tout où on l'appelleroit, excepté à Paris.* Une action de cet éclat fit tout le bruit qu'on se peut imaginer, mais elle ne nuisit pas à M. de Larroque, autant que ses ennemis l'eussent voulu; car il fut demandé aussi-tôt après par plusieurs Eglises considérables. Il n'écouta aucune proposition, que celle qu'on lui fit pour Saumur. L'Eglise & l'Académie avoient alors à remplir une place de Ministre & une place de Professeur en Théologie. On lui offrit l'une & l'autre; mais, soit par modestie, soit qu'il ne voulut pas abandonner son premier genre d'étude, assez différent de celui que doit avoir un Professeur, il n'accepta que la premiére. Il se disposoit à l'aller remplir, lorsque l'Intendant de la province s'y opposa, je ne sai pourquoi. Le Consistoire de Saumur fit de si fortes instances pour lever cette opposition, qu'enfin elle fut levée. Cependant M. de Larroque ne voulut plus accepter l'emploi, de l'avis de M. Conrart, pour lequel il avoit une entiére déférence, & qui lui réprésenta, que l'Intendant feroit toujours son ennemi, & qu'ainsi il ne falloit point se mettre sous son ressort. Ce conseil donna lieu à M. de Larroque d'écouter d'autres vocations, qui lui furent addressées en même tems de divers endroits. L'Eglise de Montauban, celle de Bourdeaux, & celle de Rouen, le demandérent pour leur Ministre. Il préféra la derniére aux deux autres par le conseil de ses amis. Il se transporta donc à Rouen, pour y exercer son Ministére, & ce fut là qu'en faisant valoir les talens dont le ciel l'avoit orné, il travailla jusques à sa mort au salut des ames, & à l'éclaircissement de la vérité, avec une application infatigable. Rouen étoit un lieu fort propre pour un homme comme lui. C'est une ville pleine de Gens d'esprit & de savoir & bien fournie de bibliothéques. Il s'y aquit une grande réputation, même parmi les Savans de l'Eglise Romaine, & l'illustre M. Bigot, qui les assembloit toutes les semaines dans sa maison, pour des conversations libres & curieuses, étoit fort aise que M. de Larroque s'y rendît. Il y alloit en effet, & y faisoit admirer sa profonde connoissance dans l'Histoire Ecclésiastique. Peu après son arrivée à Rouen, M. David, si connu parmi les Savans par son érudition, & par la guerre qu'il a faite à Messieurs de Marca, Justel & de Launoi, l'attaqua sur l'une des deux Dissertations Latines qu'il avoit publiées l'an 1670. M. de Larroque avoit renversé le sentiment du Pére Pétau, sur le tems de la naissance & de la condamnation de l'Hérésie de Photin. Ses preuves avoient paru solides à bien des gens. Mais M. David, qui d'ailleurs étoit fort persuadé que l'Epoque du Pére Pétau étoit fausse, ne trouva pas que M. de Larroque l'eût bien ruinée,

née. C'est pour cela qu'il écrivit contre lui; & c'est ce qui donna lieu à la Reponse que lui fit M. de Larroque, & qu'il dédia à M. Conrart leur ami commun. Depuis ce tems, il publia divers Ouvrages sur des matiéres différentes. Il en fit un sous le nom de *Considerations sur la Nature de l'Eglise*; un autre beaucoup plus gros où il montre la conformité de la Discipline des Protestans de France avec celle de la Primitive Eglise; un autre en Latin pour défendre le sentiment de M. Daillé sur les Lettres de S. *Ignace*, & sur les Constitutions Apostoliques, contre Messieurs *Pearson* & *Beveregius* deux Docteurs Anglois fort celébres. Ils ont écrit une seconde fois pour défendre leur opinion, & il avoit dessein de leur repliquer, comme on l'a vu par l'Ouvrage manuscrit, qu'on a trouvé fort avancé, parmi ses papiers; mais à la priére de quelques personnes, qui penchoient un peu trop du côté des Episcopaux, il n'acheva pas cette Replique. Le dernier Ouvrage qu'il publia fut une Réponse au Traité de M. *Bénigne Bossuet*, Evêque de Meaux, de la Communion sous les deux Espéces. Quoiqu'il n'y eût pas mis son nom, on ne laissa pas de connoître, qu'elle venoit de lui. On le reconnut à la maniére dont elle est écrite, honnête, déchargée de digressions, & d'ornemens superflus, & pleine de Remarques puisées dans la plus profonde Antiquité.

Mais quelque grande idée que tous les Ouvrages imprimez de feu M. de Larroque nous donnent de l'étendue & de l'exactitude de son savoir, on la peut appeller médiocre en comparaison de ce que l'on auroit vu, si Dieu lui eût fait la grace d'achever ce qu'il avoit commencé. Comme il y avoit peu de Savans aussi capables que lui de composer une bonne Histoire Ecclésiastique, tous ses amis l'avoient exhorté à l'entreprendre, & il y travailloit effectivement avec la derniére application. Il se proposoit d'en publier un volume tous les ans, & d'y joindre plusieurs Dissertations qui auroient également fait paroître sa bonne foi & sa science. Il n'avoit conduit son Ouvrage que jusqu'à la moitié du quatriéme siécle. On a trouvé aussi parmi ses papiers un Traité fort exact de la *Régale*, où il prouve que les Rois de France depuis Clovis ont eu ce droit sur toutes les Eglises Cathédrales de leur Royaume. M. de Larroque son fils a publié depuis la mort de son pére, *Matthæi Larroquani, Adversariorum Sacrorum libri tres, Opus posthumum*, avec la Vie de son pére, la derniere édition de l'Histoire de l'Eucharistie; & le Traité de la Régale, à Rotterdam, 1685, *in douze*. Il y ajoûta une Dissertation de sa façon sur la *Légion fulminante*. Matthieu de Larroque mourut à Rouen le 31 janvier 1684, âgé de 65 ans. Il n'étoit pas moins distingué par sa piété que par son savoir. C'étoit un grand & rigide observateur de la discipline: il ne se contentoit pas de déclamer en Chaire contre le vice en général, mais il le persécutoit en tous lieux au hazard de se faire des ennemis par la sévérité de sa Morale. Il étoit réglé dans sa conduite, ferme dans les différens accidens de la vie, & exact jusqu'au scrupule lorsqu'il s'agissoit de remplir les fonctions de sa charge. L'Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, nous apprend au sujet de *Daniel de Larroque*, fils de *Matthieu de Larroque*, qu'il a changé de Religion pour entrer dans l'Eglise Romaine. On lui attribue la Satyre intitulée, Les véritables motifs de la Conversion de M. de Renée, & la Vie de François-Eudes de Mézeray, Historiographe de France, qui parut à Amsterdam en 1726, & que l'on a mise en 1728, au devant de la suite de l'Histoire de France abbrégée par Mézeray, qui est de M. de Limiers, *in quarto*. M. l'Abbé d'Olivet dans sa *Continuation de l'Histoire de l'Academie Françoise*, prétend qu'il y a bien des fautes dans cette Vie de Mézeray. * *Nouvelles de la Republique des lettres, mars 1684. p.* 50. Bayle, *Dict. Crit. Bibliotheque du* Richelet *de* 1728. *Memoires particuliers.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 21. p.* 223. *& suiv.*

LARROS, LARROT ou LARROZ. *Voyez* ARROZ.

LARS TOLUMNIUS, Roi des Veïentins, attira les Fidénates à son parti, contre les Romains l'an 316 de Rome, & 438 avant Jesus Christ. Il fut tué l'an 317 de Rome, par Cornelius Cossus, dans la bataille que le Dictateur Mamercus Emilius gagna contre ces peuples. * Tite-Live, *l.* 4.

LARSA. *Voyez* LARISSE.

LARTA, ville. *Voyez* ARTA.

LARTIUS FLAVUS (Titus) Consul Romain pour la seconde fois, avec Clélius, appaisa sagement une sédition excitée par les pauvres à Rome, l'an 256 de la fondation de cette ville, & 498 ans, avant J. C. Denys d'Halicarnasse dit qu'il fut choisi par son Collegue pour être Dictateur; qu'il fut le premier qui ait jamais porté ce titre; & qu'il s'associa pour Général de la Cavalerie, Spurius Cassius. * Tite-Live, *Hist. l.* 2.

* LARTIUS (Jean-Batiste) naquit à Noto. Il étoit savant en Philosophie, en Médecine & en Jurisprudence. Il florissoit vers l'an 1590. On a de lui, *De Perfectionibus humanæ Mentis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LARVES, en Latin *Larvæ*, ames des méchans, qui errent çà & là après leur mort, Loups-garous, spectres, qui épouvantent les bons & font du mal aux méchans. Ce mot *Larva* au singulier se prend pour un masque, qui épouvante les enfans, comme les Larves ou les mauvais Génies. * *Antiq. Rom.*

LARYMNE, l'une des trois villes ruïnées par Sylla, & dont Plutarque parle dans la Vie de ce Romain, étoit de la Béotie, à l'embouchure du fleuve Céphise, sur la côte de l'Euripe. * Lublin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* LARZICOURT, bourg de Champagne sur la rive droite de la Marne, vis à vis de l'endroit où la Blaise tombe dans la Marne. Il est au sud-est de Vitry-le-François, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

L A S.

LASARA. *Voyez* LASSARA.

LASCAR ou LESCAR, ville de France en Béarn, avec titre d'Evêché, autrefois suffragant d'Eause, & aujourd'hui d'Auch, a été nommée par les Latins, *Beneharnensium Civitas*, puis *Lascura*. Elle est nommée *Beneharnum*, dans l'Itineraire d'Antonin, & *Benarnensium urbs*, dans la Notice de l'Empire d'Honorius. Grégoire de Tours l'appelle aussi *Benarna*; mais ce nom fut donné à l'ancienne ville, qui fut détruite par les Normans environ l'an 845. Elle fut rebâtie par les soins des Ducs de Gascogne vers l'an 980, sur une petite colline arrosée d'un grand nombre de ruisseaux. Cette ville est située sur une colline à une lieue au dessous de Pau, à cinq d'Oléron & d'Ortez, & à dix-sept de Bayonne. Dans le XVI siécle, elle fut exposée à d'étranges ravages, causez par les guerres de Religion. L'an 1569, le Comte de Montgommery en fit enlever les vases sacrez, & entre autres, la châsse de S. Galactoire, Evêque de Lascar, dont il fit brûler les Reliques: ainsi ce Saint, qui avoit été martyrisé par les Ariens, souffrit un second martyre en ses ossemens, par ceux du parti des Huguenots. Il avoit succédé à saint Julien, & il a eu d'illustres successeurs; entre lesquels on peut nommer avec éloge, Sanche, Gui de Loth, Jacques de Foix, Jean-Pierre d'Abadie, Jean de Salette, &c. La cathédrale de Notre-Dame renfermoit les Mausolées des Rois de Navarre, qui furent ruïnez dans les guerres civiles. L'Evêque est Président des Etats de Béarn, & premier Conseiller au Parlement de Pau. Le Chapitre de la cathédrale est composé de seize Chanoines, & de huit Prébendiers. M. de Marca tire le nom moderne de cette ville, du détour de divers ruisseaux qui l'arrosent, & que ceux du païs nomment *Lascourre*. * Oihenart, *in Notit. utriusque Vascon.* De Marca, *Histoire de Bearn.* Sainte Marthe, *Gal. Christ. tome 2. &c.*

LASCARIS, Seigneurie aux confins de la France & de l'Italie, proche de Nice.

LASCARIS, Maison Gréque, a été célébre en Orient. Théodore de Lascaris, Empereur à Nicée, mourut l'an 1222. Théodore de Lascaris, dit *le Jeune*, Empereur, mourut l'an 1258 ou 1259. Il avoit épousé *Heléne*, fille d'*Asan*, Roi de Bulgarie, dont il eut Jean Lascaris, surnommé *Ducas*, Empereur de Constantinople, que Michel Paleologue dépouilla de l'Empire; & cinq filles, entre lesquelles *Eudoxie* Lascaris, épousa *Guillaume-Pierre* Balbo, Comte de Vintimille, dont la postérité est rapportée à l'article de VINTIMILLE. Il y a encore dans le Comté de Nice, des Seigneurs du nom de Lascaris, issus de Vintimille, qui ont fait diverses branches. Celle de Castellar, produisit Jean-Paul de Lascaris, Grand-Maître de Malte, qui fut élu après la mort d'Antoine de Paule, le douziéme juin 1636, & qui mourut le 14 août 1657. Un autre de cette Maison rendit de bons services aux Chrétiens, lorsque l'Isle de Malte fut assiégée par les Turcs l'an 1565: c'étoit Philippe de Lascaris. Les Infidéles l'avoient enlevé fort jeune à la prise de Patras, & lui avoient donné de grands biens; mais il conserva toujours une affection sincére pour les Chrétiens: de sorte qu'étant au siége de Malte, il passa à la nage de leur côté, & méprisa généreusement tous les avantages dont il jouïssoit parmi les Turcs, pour pouvoir faire profession de la Foi de Jesus Christ. Il donna de bons avis au Grand-Maître de la Valette, sur les desseins des ennemis, & fit prendre des mesures, qui eurent une suite très-heureuse. * Jean-André Alberti, *Eug. Lascar.* Du Cange, *Histoire de Constantinople.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* De Thou, *Hist. l.* 38. Jules du Puy, *Hist. Geneal. Lascar.* Guesnay, *in Annal. Massil.* Jofredi, *Hist. Niscien. &c.*

LASCARIS (Louïs de) Comte de Vintimille, de Tende, & de la Brigue, étant jeune, s'étoit fait Religieux, & avoit ensuite pris l'Ordre de Prêtrise. Dans la suite, entraîné par la passion qu'il conçut pour une femme, il l'épousa vers l'an 1360, & en eut des enfans. Jeanne Reine de Naples, donna le commandement de son armée, dans le Comté de Provence, à Lascaris, qui chassa de ce Comté les Anglois. Après plusieurs belles actions, le Pape Urbain V, qui tenoit le siége à Avignon, lui commanda de quitter la femme qu'il avoit épousée, & de rentrer dans le monastére où il avoit fait profession. Mais la Reine Jeanne, qui avoit encore besoin de Lascaris, fit en sorte que ce commandement du Pape ne fut point exécuté, ce souverain Pontife lui ayant permis à la recommandation de cette Princesse, de rester encore vint-cinq ans dans le monde, ce que le Pape Grégoire XI son successeur confirma; mais Lascaris Religieux, Prêtre, & marié, mourut dans ce dernier état l'an 1376, avant le terme expiré. Il étoit habile Poëte, & laissa quelques Traitez en rimes Provençales. * Nostradamus, *Hist. de Provence, l.* 4. Du Verdier & La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise.*

LASCARIS (André-Jean de) Grec, sorti d'une illustre famille, qui avoit tenu l'Empire de Constantinople, passa en Italie, après la prise de cette ville l'an 1453, lorsque la Gréce fut devenue la proye des Ottomans. La Maison de Laurent de Médicis, qui étoit l'asyle des Gens de Lettres, fut celui de Lascaris. Ce Seigneur, qui étoit occupé à former l'admirable bibliothéque, que les Doctes ont tant louée, envoya deux fois Jean à Constantinople, pour chercher des Manuscrits Grecs. A son retour, le Roi Louïs XII l'attira dans l'Université de Paris; & pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de son mérite, il l'envoya Ambassadeur à Venise l'an 1503 & 1505. Quelque tems après, le Cardinal Jean de Médicis fut élevé l'an 1513, au Pontificat, sous le nom de *Léon* X. Lascaris, qui étoit son ancien ami, alla le trouver à Rome, où il eut la direction d'un Collége de Grecs. Il revint en France sous le Roi François I, & étant repassé en Italie, il mourut en 1535 à Rome, de la goutte, âgé d'environ

90 ans, au commencement du Pontificat de Paul III. Ce ſavant homme, quoique Grec, avoit une parfaite connoiſſance de la Langue Latine. Il compoſa quelques Poëſies. Nous avons de lui quelques Epigrammes, en l'une & en l'autre Langue, imprimées à Bâle, dans leſquelles il paroît vif & harmonieux. On dit pourtant qu'il étoit pareſſeux, & que la plus grande obligation que nous lui ayons, c'eſt d'avoir corrigé les manuſcrits Grecs qu'il put trouver. Une grande partie fut apportée en France par Catherine de Médicis, pour être miſe dans la bibliothéque de François I, qui avoit été dreſſée par les conſeils de Laſcaris & de Budé. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 31. Lilio Giraldi, *Dialog.* 1. *de Poët. ſui ævi*, *&* *ex eo* Laurent. Craſſ. *de Poëtica Græcorum.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Modernes, tome* 2. *partie* 3. *p.* 140 *& ſuiv. n.* 696. édit. d'Amſterdam 1725.

LASCARIS (Conſtantin de) ſe retira de Conſtantinople, ſa patrie l'an 1454, lorſque cette ville fut priſe par Mahomet II, & vint en Italie. Il fut un de ceux qui rétablirent en Occident la connoiſſance des Belles Lettres, qu'il enſeigna à Milan, où il avoit été appellé par François Sforce. Enſuite il alla à Rome, trouver le Cardinal Beſſarion, qui le reçut favorablement. Il ſe rendit enſuite à Naples, où il enſeigna avec applaudiſſement la Rhétorique & la Langue Gréque. Enfin, il alla à Meſſine, & y demeura le reſte de ſes jours. Il y eut beaucoup d'Ecoliers, entre autres, *Pierre Bembe*, qui fut depuis élevé à la dignité de Cardinal par Clément VII, *Angelo Gabrieli*, d'une famille patricienne de Veniſe, *Urbain Bolzanius*, *François Maurolicus* qui ſe diſtingua dans les Mathématiques & dans toute ſorte de belle Littérature, *François Joannellus*, & *Bernard Riccius* de Meſſine, Sénateur, & Auteur d'un Ouvrage intitulé, *De Urbis Meſſanæ pervetuſta Origine*, imprimé à Meſſine en 1526. Alde Manuce dans une Epître dédicatoire à la tête de la Grammaire de Laſcaris, dit que ſous ce grand Homme, l'étude de la Langue Gréque ne floriſſoit pas moins à Meſſine qu'autrefois à Athénes. Il laiſſa au Sénat de Meſſine ſa bibliothéque, compoſée d'excellens livres, qu'il avoit apportez de Conſtantinople. Le Sénat l'avoit honoré, l'an 1465, du droit de Bourgeoiſie, & le fit enterrer aux frais du public. Son tombeau de marbre dans l'égliſe des Carmes, a été ruïné par les injures du tems. Laſcaris a compoſé quelques Ouvrages de Grammaire Gréque, qui ont été imprimez par Alde Manuce. * Jérôme Raguſe, *in Elogiis Siculorum.* Baillet, *au même endroit.*

LASCARIS. *Voyez* THE'ODORE LASCARIS.

LASCE'NA. *Voyez* LA-SE'NA.

* LASCHANSKI, famille très-noble & très-ancienne de Comtes en Bohéme, avec le ſurnom de *Buchowe. George* Laſchanski fut un des Députez qui furent chargez de mener en 965 Dambrowka, fille de Boleſlas I, Duc de Bohéme, en Pologne à Miciſlas ſon Epoux. Sa poſtérité s'eſt auſſi établie en Pologne où elle a formé pluſieurs branches. En 1552, *Etienne* Laſchanski, Général au ſervice de l'Empereur & Commandant de Témiſwar, fut obligé après une vigoureuſe réſiſtance de rendre cette place aux Turcs par capitulation; mais ſans avoir aucun égard à l'accord qu'on venoit de faire avec lui, il fut inhumainement maſſacré. *Ferdinand-Rodolphe* Laſchanski, Conſeiller de la Chambre du Roi de Bohéme, fut Lieutenant Colonel, & Chambellan de l'Archiduc Albert. Il entendoit le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Turc, l'Eſpagnol, le François & l'Italien. Pendant les troubles de Bohéme, il rendit de grands ſervices à la Maiſon d'Autriche. Lorſqu'il étoit en Turquie il fit avoir au Prince Kéreski, Polonois, qui étoit en priſon, une corde de ſoye & une bouteille d'eau forte, pour travailler à ſe mettre en liberté, & il lui deſtinoit ſa ſœur pour femme; mais avant que de pouvoir exécuter ſon projet, il fut repris par les Turcs qui l'étranglérent. Il a laiſſé un fils nommé *Charles-Maximilien* qui fut fait Comte. *Venceſlas-Joſeph* ſon fils, étoit en 1705 Chambellan de l'Empereur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Weingart, *Miroir des Princes*, en Allemand. *p.* 217 *& ſuiv.* 324. Balbin, *Epiſt. Hiſt. Rerum Bohemicarum, p.* 120.

LASCIUS (Martin) Polonois, mourut en 1615. Il publia un livre, qu'il intitula *le Meſſie des nouveaux Ariens, ſelon l'Alcoran Turc.* Il prétend prouver dans cet Ouvrage, que les nouveaux Ariens ont la même opinion de JESUS-CHRIST, que celle qu'en a publiée Mahomet dans ſon Alcoran. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LASE'E, qu'on nomme auſſi *Thalaſſe*, ville & iſle près de celle de Créte, & d'un lieu appellé *Beaux-Ports*, où l'Apôtre S. Paul aborda, lorſqu'il étoit conduit priſonnier à Rome. * *Actes des Apôtres, ch.* 27. *v.* 8.

LA-SE'NA ou LASCE'NA (Pierre) naquit à Naples le 25 ſeptembre 1590. *Jordan Leſcyne*, ſon pére, dont il changea le nom pour le rendre plus doux aux oreilles des Italiens chez qui il vivoit, étoit natif de Normandie. Mais ayant longtems ſervi dans les troupes en Italie, & ſe voyant accoutumé à l'air & aux maniéres du païs, il s'établit à Naples, & y épouſa *Jeannette Muſsettola*, dont il eut *Pierre* dont il s'agit ici, & quelques autres enfans. Son principal ſoin fut de le bien élever, dans le deſſein de le mettre dans le Barreau, & il eut le bonheur de trouver en lui d'excellentes diſpoſitions qui ſuppléérent au peu de capacité des Maîtres ſous leſquels il le fit étudier. Quoique l'inclination de Pierre La-Sena le portât à ſe fixer aux Belles Lettres, cependant pour répondre aux intentions de ſon pére, il ſe donna à l'étude de la Juriſprudence, & ſe fit recevoir Avocat. Son habileté lui procura bientôt un grand nombre de Cliens, qu'il défendit toujours avec zéle, quoique par un deſintéreſſement ſans exemple, il ne voulut jamais recevoir d'eux le moindre honoraire. Cependant ſon bien étoit fort médiocre; mais comme il ſe contentoit de peu, il ſuffiſoit à ſes beſoins. On lui offrit alors pluſieurs fois des partis très-avantageux; mais il les refuſa toujours, & perſiſta conſtamment juſqu'à la fin de ſa vie dans la réſolution qu'il avoit priſe de ne ſe point marier. La mort de ſon pére lui laiſſant la liberté de ſe livrer plus qu'il n'avoit fait juſques-là à ſon inclination pour les Belles Lettres, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la Langue Gréque, dont il n'avoit aquis dans ſes premiéres études qu'une connoiſſance fort médiocre, & il l'étudia ſous pluſieurs Maîtres fameux, & principalement ſous Antoine Arcudius, Archiprêtre de Solito dans la province d'Otrante, lequel la plupart ont confondu avec Pierre Arcudius, natif de Corfou, qui a paſſé une grande partie de ſa vie à Rome, & qui n'a jamais demeuré à Naples. Il apprit auſſi le François & l'Eſpagnol, & s'appliqua quelque tems aux Mathématiques. Ses fréquentes indiſpoſitions, cauſées par ſa trop grande application aux affaires & à l'étude qui partageoient tout ſon tems, le firent penſer à quitter la profeſſion d'Avocat, & il y fut déterminé par les conſeils de Jean-Jaques Bouchard Pariſien, habitué à Rome, qui fit alors un voyage à Naples, où il contracta une étroite amitié avec lui. Il ſe laiſſa même perſuader par ce nouvel ami de quitter Naples, & d'aller s'établir à Rome. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il y aquit la protection du Cardinal François Barberin & d'autres Prélats, & l'amitié de Luc Holſtenius, de Léon Allatius & de pluſieurs autres Savans. Il profita alors de l'état de tranquillité & de repos où il ſe trouvoit, pour achever quelques Ouvrages qu'il avoit commencez à Naples; mais ſa trop grande application, ſes veilles trop continuées, & ſa trop grande abſtinence, (car il ne mangeoit jamais qu'une fois le jour) lui cauſérent une fiévre qui l'emporta le troiſiéme ſeptembre 1636, dans ſa 46 année. Il fut enterré à S. André della Valle, où Jean-Jaques Bouchard avec lequel il avoit contracté une étroite amitié, lui fit mettre cette Epitaphe,

Petrus La-Sena Neapolitanus,
Divini humanique Juris,
Et liberalium Diſciplinarum
Peritiſſimus,
Bona fide Patronus
Antiqui urbanique moris,
Vir Bonis omnibus,
Doctis maxime charus,
Obiit *III. Nonas Septembris, An. C. N.*
MDCXXXVI,
Ætatis ſuæ XLVI.
Johannes-Jacobus Buccardus,
Nobilis Pariſienſis,
Studiorum Victuſque
Conſorti Amico.
M. P.

Il laiſſa en mourant au Cardinal Barberin deux Diſcours Latins qu'il avoit prononcez en ſa préſence dans l'Académie Gréque des Moines de S. Baſile, *De Lingua Helleniſtica*, & où examinant cette diſpute qui partageoit alors les Savans, il diſcutoit ſavamment les raiſons des deux partis. Ces Diſcours n'ont point été imprimez. Au rapport de Toppi, La-Sena fut Bibliothécaire de ce Cardinal; mais aucun autre ne fait mention de cette qualité. Il légua auſſi au Cardinal François-Marie Brancaccio ſon livre qui a pour titre *Ginnaſio Napolitano* qui fut donné enſuite au public par ſes ſoins. Ce livre contient une Deſcription des Jeux, des Spectacles & des Combats qui ſe donnoient autrefois au peuple de Naples. On a de lui encore quelques Ouvrages, *Homeri Nepenthes, ſeu de abolendo luctu liber, in quinque partes diviſus*, Lugduni, 1624, *in octavo; Cleombrotus, ſive de iis qui in aquis pereunt Philologica Diſſertatio.* Il fit cet Ouvrage à l'occaſion des ſept Galéres Eſpagnoles briſées ſur les côtes d'Italie en 1635, ſur leſquelles il avoit des parens & des amis. L'édition de cet Ouvrage, commencée lorſqu'il mourut, fut achevée après ſa mort, ſelon l'ordre qu'il en avoit laiſſé dans ſon teſtament, par lequel il laiſſa à chacun de ſes amis un Exemplaire de ce livre. Il publia auſſi en Italien, un Mélange d'Obſervations ſur les Poëtes Italiens. * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter. part.* 1. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſtr. c.* 58.

LASITIUS (Jean) Polonois, a compoſé un Traité ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, ſur les Mœurs & les Régles des Fréres de Bohéme, & ſur les Dieux de la Samogitie. Il floriſſoit en 1585. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LASIUS (Wolfgang) *Voyez* LAZIUS.

LASKI ou LASKO (Jean de) iſſu d'une famille diſtinguée de Pologne. Après avoir fait ſes études dans ſon païs, il ſe mit à voyager. Etant à Zurich, il fit connoiſſance avec Zwingle qui lui fit goûter la Réformation. Etant de retour dans ſa patrie, il fut fait Prevôt de Gneſne, & enſuite Evêque de Veſprim en Hongrie; mais ces deux dignitez ne l'empêchérent pas de faire une profeſſion publique de la Réformation. Ce changement le fit auſſi-tôt condamner comme Hérétique, & il s'en plaignit au Roi de Pologne, diſant qu'on l'avoit condamné ſans l'entendre ſuffiſamment. Il fut cependant obligé de quitter le païs, & en 1542 il ſe retira à Emden, où il fut l'un des Paſteurs de l'Egliſe de cette ville-là. L'année ſuivante, il fut appellé par Anne, Comteſſe d'Oldenbourg pour travailler à la Réformation de l'Ooſt-Friſe: ce qu'il fit avec ſuccès. Peu de tems après il reçut une vocation de la part d'Albert, Duc de Pruſſe, mais cela n'eut pas de ſuite. Après avoir demeuré près de dix ans dans l'Ooſt-Friſe, & n'oſant ſe tenir en Allemagne à cauſe de la guerre de Smalcalde, il prit le parti d'aller en Angleterre où il avoit été appellé par l'Archevêque Cranmer. Voici ce qu'en dit M. de Larrey dans ſon Hiſtoire d'Angleterre ſur les années 1550 & 1553. Il vint dans le tems que la publication de l'*Interim* contraignit pluſieurs Réformez à ſe retirer dans un lieu où ils pouvoient être tolérez. Le Roi Edouard VI leur accorda pluſieurs privilèges. Trois cens quatre-vints d'entre eux furent réputez régnicoles. On les

ér-

érigea en un Corps politique, qui se gouvernoit selon ses loix, & qui retenoit ses cérémonies dans la Religion, sans être assujettis à la Liturgie Anglicane. On leur donna une eglise dans Londres avec les fonds qui en dependoient. C étoit pour faire subsister leurs Ministres que le Roi nomma, ou dont il agréa la nomination & fixa le nombre. Il y eut quatre Ministres & un Surintendant. Le Surintendant étoit Laski, qui dans les lettres patentes du Roi, est appellé homme d'une naissance illustre, d'une probité singuliére, & d'une grande Littérature. Il étoit frére de ce *Jerôme* de Laski, qui servit si utilement le Comte de Sépus auprès de Soliman, dans la concurrence qu'il eut avec Ferdinand pour le Royaume de Hongrie. Laski étoit aussi neveu de l'Archevêque de Gnesne & si estimé d'Erasme, que ce dernier déclare *avoir appris de lui la sobrieté, la tempérance, la pudeur, la discretion, la modestie & la chasteté, quoi qu'étant deja vieux & Laski encore jeune, il eût dû en être le Maître plutôt que le Disciple.* Les Historiens de ce tems-là louent beaucoup Laski. Il fut pourtant assez imprudent pour écrire en Angleterre contre les cérémonies de l'Eglise Anglicane, les vêtemens des Evêques & des Prêtres, & la communion à genoux. Cependant ce livre ne fit aucun bruit, & Laski & son troupeau vécurent toûjours paisiblement sous le régne d'Edouard. Mais sous le régne de Marie en 1553, Laski & la Société des Réformez qu'il gouvernoit, furent congédiez. Jean de Laski s'embarqua le 17 septembre avec 175 personnes de son troupeau & ses Collégues; à la reserve de deux qui demeurérent cachez en Angleterre aussi bien que le reste de la Société des Allemands Réformez, à qui on avoit ôté ses temples & ses priviléges. Les Exilez qui s'embarquérent, abordérent en Danemarck, au commencement d'un hiver tres-rigoureux. On ne voulut pas leur permettre de débarquer, dès que l'on sut qu'ils suivoient la Doctrine des Eglises Réformées de la Suisse. On ne leur donna que deux jours pour demeurer à l'ancre, sans oser débarquer leurs femmes & leurs enfans. Ceux de Lubek, de Wismar; & de Hambourg, les traitérent avec la même dureté. Finalement Laski & sa troupe se retirérent à Emden, capitale de la Frise orientale, où ils n'arrivérent qu'au mois de mars de l'année suivante. Cette ville les reçut favorablement, & permit à Laski de s'établir dans le païs avec ses Réfugiez. En 1555, il alla à Francfort sur le Mein, & obtint du Sénat la liberté d'y faire bâtir une église pour les Réformez étrangers, & sur tout pour les Gens du Païs-Bas. Ce fut là qu'il écrivit en 1556, à Sigismond, Roi de Pologne une lettre apologétique contre les fausses accusations de Joachim Westphale, de Timann & de Poméran qui le traittoient de Vagabond. Dans la même année, il eut, du consentement du Duc de Wirtemberg, une Conférence avec Brentius au sujet de l'Eucharistie. Ce dernier en publia une Rélation, dans laquelle l'autre prétend qu'il se trouve bien des faussetez. Enfin il revint en Pologne sa patrie après vint ans d'absence. Les Evêques & les autres Ecclésiastiques firent tous leurs efforts pour l'en chasser, mais ils ne réüssirent pas, parce que le Roi Sigismond l'estimoit, & qu'il se servoit de lui dans les affaires les plus importantes. Il mourut le 13 janvier 1560. On a de lui, *De Cœna Domini liber; Epistola continens summam Controversiæ de Cœna Domini, contra Mennonem Anabaptistarum Principem, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sanderus, *Herésie* 72. *l.* 4. *c.* 10. *n.* 2. Spondanus. Florimond de Raymond, *ad ann.* C. 1555 & 1560. Melchior Adam, *in Vit. Theolog. exterorum*, *p.* 10 & *suiv.* Verheide, *Effigies Theologor. p.* 88. Fréher, *in Theatro*, *partie* 1. *p.* 182.

* L A S K O U S K I, famille noble de Pologne, issue de la Maison de Léliva qui florissoit dès le dixiéme siécle. Elle a fourni plusieurs Généraux d'armée, & un Vaivode de Ploksko. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L A S N E, habile Graveur François, dont il est fait mention dans les *Mélanges d'Hist. & de Litérature* de Vigneul Marville *tome* 1. *p.* 182. édit. de Rotterdam, 1700.

* L A S N I E R (Guy) Conseiller au Grand-Conseil, étoit d'une famille illustre. Il a composé un Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane, qui est encore en manuscrit entre les mains de M. Pocquet de Livoniére, Professeur en Droit à Angers. Ce Magistrat est mort à Angers le 23 octobre 1606, âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'église de S. Julien sa paroisse. * *Supplément de Paris* 1736.

L A S O. *Cherchez* G A R C I L A S S O D E L A V E'G A.

L A S P I, L A S P I A, autrefois *Priapus*, *Priapum*, ancienne ville de l'Asie Mineure, dans la Natolie, sur la Mer de Marmara, un peu au nord de Lampsaque. * *Maty*, *Dict. Géogr.*

L A S S A N, petite ville de la Poméranie royale. Elle est dans le Comté de Gutzkow sur la riviére de Péne, à trois lieues au dessus de Wolgast, & vis à vis du Lac de Lassan, que le Péne forme dans l'isle d'Usedom. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A S S A R A, L A S A R R A ou L A S A R R A Z, château, petite ville & Baronnie, près de la Vénoge, dans le Bailliage de Romainmotier au Canton de Berne. Lassara est à une petite lieue au dessous de Romainmotier, au milieu d'une vaste campagne de champs, de vignes & de prez. Elle est située, & comme serrée dans un rocher escarpé d'un côté & très-élevé, ce qui fait croire que cette situation à donné lieu au nom qu'elle porte. Elle est petite, mais les Habitans soutiennent qu'autrefois elle s'étendoit jusques au delà de la Vénoge qui en est éloinée d'un bon quart d'heure. Elle est la capitale & la résidence d'une ancienne Baronnie d'où dépendent plusieurs villages voisins. On trouve dans les carriéres voisines de très-bonnes pierres pour bâtir. C'est de là que fort la Maison noble de Lassara qui s'éteignit en 1512. Il y eut à cette occasion de grandes difficultez entre *Huguette* de Saint-Trivier, veuve du dernier de la Maison de Lassara, & *Jaques* & *François* de Gingins, Seigneurs de Castelar, de sorte qu'ils s'armérent les uns contre les autres. On les accommoda, & par le traité qu'ils firent, Huguette demeuroit en possession de la Baronnie sa vie durant, & après sa mort elle devoit appartenir aux Nobles de Gingins, qui en sont encore aujourd'hui en possession. Les Suisses s'emparérent de ce château en 1475, tuérent 20 hommes, & en pillant ils trouvérent dans le château un pot d'airain d'une si vaste capacité qu'on pouvoit y faire bouillir un bœuf tout entier. En 1536, la ville & le château se donnérent à la ville de Berne. *Aymon* de Lassara fut Gouverneur du païs de Vaud en 1332. *François* eut le même poste en 1343, & *Guillaume* en 1460. *Daniel Moriot*, Baillif d'Yverdun, fit faire un beau Canal au dessous de Lassara, avec plusieurs écluses, pour pouvoir faire venir jusques à Yverdun des bâtimens chargez. Près de Lassara on voit un endroit nommé *Entre-Roche*, très-remarquable parce qu'il est taillé dans la roche. *Voyez* E N T R E - R O C H E. * Gruneri *Manuscr. Dict. Allemand de Bâle. Etat & Delices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 304 & *suiv.* édit. d'Amsterdam, 1730.

* L A S S A Y, petite ville de France dans le Maine, avec titre de Marquisat vers les confins de la Normandie, sur un petit ruisseau qui peu après tombe dans la Mayenne. Il y a un château fortifié de six ou huit grosses tours. Elle est au nord-ouest du Mans, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues.

L A S S E'N I U S (Jean) naquit le 26 avril 1636, à Waldau en Poméranie. *Jean* Lasſénius son pére, & Ministre à Dantzick, étoit fils de *Jean* Lasinski, Gentilhomme Polonois, & Pasteur de Friedland en Pologne. A l'âge de 14 ans il fut envoyé à l'Ecole de Stolpe, & ensuite à celle de Dantzick & de Stettin. Le Magistrat de Dantzick lui fournit les frais, pour pousser ses études dans l'Université de Rostock. En 1657, il commença à voyager en qualité de Gouverneur d'un jeune Patricien de Dantzick, & après avoir vu la Hollande, la France, l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, il revint heureusement à Dantzick. Il fit ensuite un autre voyage dans la même qualité en Hollande, en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne & en Portugal, & lia connoissance avec plusieurs grands Hommes. Quoique les connoissances qu'il aquit dans ses voyages eussent pu lui être très-utiles dans l'Etat Politique, il se voua néanmoins à la Théologie & s'y appliqua à Leipsic, à Wittenberg, à Prague, à Iéne, à Bâle, à Zurich, à Strasbourg où il prit le degré de Maître ès Arts, & à Tubingue. Enfin il alla à Nuremberg où il écrivit son *Classicum Belli Turcici*, contre les deux Jésuites Othon d'Ausbourg & Neuhauser de Ratisbone, & contre le D. Jean Gaspard Jæger. Comme par là il s'étoit fait plusieurs ennemis, on l'enleva secrettement dans le tems qu'il partit de Nuremberg, & on le conduisit en Autriche & de là en Hongrie, où on le mit en prison & où on le traita fort mal. Il obtint enfin sa liberté, revint en Allemagne & fit quelque séjour à Magdebourg & à Helmstadt, jusques à ce qu'en 1666 il obtint le Rectorat du Collége d'Itzehoe dans le Holstein avec la charge de Prédicateur du Lundi. L'année suivante il fut créé Licencié en Théologie à Gripswalde. Deux ans après, le Comte de Rantzau, Lieutenant du Roi de Danemarc dans les Principautez de Sleeswik & de Holstein, le choisit pour son Prédicateur, & lui conféra outre cela la charge de Prevôt des églises de son Comté & le Pastorat de Bramstadt. En 1676, il fut appellé à Coppenhague au Pastorat de l'Eglise Allemande de S. Pierre, & à cette occasion il prit le degré de Docteur en Théologie à Gripswalde. En 1678, le Roi de Danemarc le nomma Professeur en Théologie à Coppenhague. Il publia 36 Ouvrages en Allemand, & se rendit fort célébre. Il mourut à Coppenhague le 29 août 1692. * *Ex ejus Vita. Dict. Allemand.*

L A S S I. *Voyez* L A S S Y.

L A S S O. *Voyez* G A R C I L A S S O D E L A V E'G A.

* L A S S U S (Garcias) Espagnol, composoit des Odes qui égaloient la beauté de celles d'Horace. Voulant acquérir de la gloire dans la guerre, il mourut malheureusement & d'une maniére peu glorieuse. Etant à Aix-la-Chapelle, des Païsans le tuérent d'une pierre qu'ils jettérent d'une petite tour, en présence de l'Empereur. * Paul Jove, *Eloges.*

L A S S U S (Roland ou Orland) natif de Mons en Hainaut, a été le plus savant Musicien du XVI siécle. Après avoir demeuré quelque tems avec Ferdinand de Gonzague en Sicile & à Milan, il fut Maître de Musique à Naples, puis à Rome pendant deux ans. Ensuite il voyagea en France & en Angleterre avec Jules-César Brancaccio, puis il retourna en Flandre, & demeura quelque tems à Anvers; d'où ayant été appellé par Albert, Duc de Baviére, il alla s'établir à sa Cour. Quelque tems après il partit avec sa famille pour aller en France, où il étoit attiré par la libéralité du Roi Charles IX, qui le vouloit faire Maître de sa Musique; mais ayant appris en chemin la mort de ce Prince, il retourna en Baviére, où il s'attacha auprès de Guillaume, fils d'Albert. Enfin après avoir donné au public pendant vint-cinq ans diverses piéces de Musique, tant sacrées que profanes en plusieurs Langues, il mourut à Munick en Baviére l'an 1594, âgé de 70 ans. Du Verdier parle de Lassus en ces termes: „ C'étoit, *dit-il*, le plus excellent Musicien qui ait été „ avant lui; & il semble avoir seul dérobé l'harmonie des cieux „ pour nous réjouir sur la terre, surpassant les Anciens, & se „ montrant en son état la merveille de notre tems. L'on disoit „ de lui,

Hic ille Orlandus lassum qui recreat orbem.

Ses Oeuvres sont, *Theatrum Musicum*; *Patrocinium Musarum*; *Motetarum & Madrigalium libri*; *Liber Missarum*, & plusieurs autres. Voici comme on a fait son Epitaphe,

Etant enfant, j'ai chanté le dessus,
Adolescent, j'ai fait la contre-taille,
Homme parfait j'ai résonné la taille

Mais maintenant je ſuis mis au baſſus :
Prie, paſſant, que l'eſprit ſoit-là-ſus.

* De Thou, *Hiſt.* Du Verdier, *Biblioth.* Antoine Teiſſier, *Eloges des Hommes ſavans*, *tome* 4. *p.* 203. édit. de Hollande 1715.

* L A S S Y, bourg de France, dans la Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Malo. Il eſt à peu près au ſud-oueſt de Rennes, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. * Jaillot & de Witt, *Cartes de Bretagne.*

L A S T H E'N E'S, Gouverneur d'Olynthe dans la Thrace, s'étant laiſſé corrompre par argent, pour livrer cette ville à Philippe, Roi de Macédoine, la troiſiéme année de la CVII Olympiade, & 349 avant J. C. eut le chagrin de s'entendre ſurnommer *le Traître* par les Courtiſans. Il s'en plaignit à ce Prince, qui ſe contenta de lui répondre, que les Macédoniens, gens naturellement fort ſimples, appelloient les choſes par leur nom * Plutarque, *Apophtheg.* Cœl. Rhodiginus, *Antiq. Lect. l.* 8.

L A S T H E'N E'S, Prince de Créte, envoya de nombreuſes troupes à Démétrius *Nicanor* contre Alexandre *Vélès* ou *Balès*. Il étoit Gouverneur de Syrie & des confins de la Judée. * I. *Macchab. ch.* 11. *v.* 31. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 8.

L A S T H E'N I E de Mantinée, femme ſavante, qui aimoit la Philoſophie, fut Diſciple de Platon auſſi bien qu'Axiothée. On dit que l'une & l'autre furent auſſi Ecoliéres de Speuſippe, Athénien. Diogéne Laërce parle de toutes les deux, *in Platone, l.* 3. *& in Speuſippo, l.* 4.

L A S T I C (Jean de) trente-cinquiéme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Rhodes, ſuccéda à *Antoine* Fluvian le ſixiéme novembre 1437. Il étoit François, né en Dauphiné, & Grand Prieur d'Auvergne, lorſqu'il fut élu à Rhodes quoiqu'abſent. On donne le nom de *Grand-Maître* à tous ſes prédéceſſeurs; mais il eſt conſtant que ce fut lui qui porta le premier ce titre dans l'Ordre. Quelques-uns néanmoins l'attribuent à Foulques de Villaret, qui fit la conquête de Rhodes. Laſtic prévoyant l'arrivée du Soudan d'Egypte, qui ſe préparoit au ſiége de Rhodes, fit une Ligue avec l'Empereur de Conſtantinople contre les Infidéles, & fortifia toutes les places pour s'y mettre en ſûreté à la venue des ennemis. Au commencement du mois d'août 1444, le Soudan parut à la vue de Rhodes, avec une flote compoſée de dix-huit mille combattans; mais après pluſieurs aſſauts ſoutenus valeureuſement par le Grand-Maître & ſes Chevaliers, les Barbares furent contraints de lever le ſiége, qui avoit duré quarante jours. L'an 1446, l'Ordre tint un Chapitre général à Rome, où il y eut une grande conteſtation formée par les Chevaliers des Langues d'Italie, d'Eſpagne, d'Allemagne & d'Angleterre, qui ſoutenoient que les Dignitez & grands Prieurez devoient être communs à toutes les Langues; & qu'il n'étoit pas raiſonnable que les trois Langues Françoiſes, de Provence, de France & d'Auvergne, en euſſent ſeules la meilleure partie. Mais les François alleguérent leur ancienne poſſeſſion, & le droit qu'ils y avoient, en conſidération des ſervices qu'ils avoient rendus à la Religion; étant certain que dans l'Hiſtoire de la Terre-Sainte, il eſt principalement fait mention des François, outre que les François avoient plus laiſſé de biens, & fait plus de fondations au profit de l'Ordre que les autres nations. Dans le Chapitre tenu à Rhodes l'an 1449, on ordonna que la dignité de Grand Thréſorier demeureroit à la Langue de France; mais on créa la charge de Conſervateur général, pour adminiſtrer les deniers du Thréſor. Au même tems le Grand-Maître de Laſtic fit la paix avec Amurat II, Empereur des Turcs, & la renouvella l'an 1450, avec Mahomet II, lequel jura d'obſerver auſſi la paix avec l'Empereur de Conſtantinople; mais il ne laiſſa pas d'aſſiéger cette ville capitale de l'Empire l'an 1453, & s'en rendit le maître. Sept mois après la priſe de Conſtantinople, Mahomet envoya un Ambaſſadeur à Rhodes, pour demander à la Religion deux mille ducats de tribut par an, à faute de quoi il lui déclaroit la guerre. Le Grand-Maître fit réponſe qu'il ne ſouffriroit jamais que ſon Ordre fût tributaire du Turc, & dépendît d'autre que du ſaint Siége Apoſtolique. Il fit enſuite toutes ſes diligences pour mettre Rhodes en état de défenſe; mais dans cet intervalle il fut attaqué d'une maladie qui finit ſes jours au mois de mai 1454. *Jacques* de Milly lui ſuccéda. * Boſio & Baudouin, *Hiſtoire de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem.* Nabérat, *Privileges de l'Ordre.*

* L A S T I C, bourg de France dans l'Auvergne, au nord-eſt de la ville de Saint-Flour, vers la ſource de l'Alagnon. Il eſt éloigné de Saint-Flour de trois à quatre lieues.

L A S T R E. *Voyez* A G U S T A.

L A S U S, Poëte Grec, fils de Chabrinus, né dans une ville du Péloponnéſe nommée Hermione, fut le premier d'entre les Grecs, qui écrivit de la Muſique. Il excella en un certain genre de vers qu'on nommoit *Dithyrambiques*, parce que cette ſorte de Poëſie étoit particuliérement dédiée à Bacchus, qui fut ſurnommé *Dithyrambe.* Ce Poëte vivoit du tems de Darius fils d'Hyſtaſpe, c'eſt à dire, vers la LXX Olympiade, & l'an 500 avant Jesus-Christ, & ſa réputation fut ſi bien établie, qu'on le mit au nombre des ſept Sages de Gréce, en la place de Périandre. Il faut prendre garde de ne pas tomber dans la faute du ſavant André Schottus, qui a fait trois Poëtes de *Laſus Chabrinus Hermioneus*, pour dire, *Laſus fils de Chabrin d'Hermione.* * Suidas. Théon de Smyrne, *Math. l.* 2. *c.* 12. Diogéne Laërce, *l.* 1. Athénée. Hérodote. Plutarque, &c. Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 4. *de Scient. Math. c.* 20. §. 6. *c.* 59. §. 1.

L A T.

LAT, nom d'une idole des anciens Arabes du Paganiſme, dont le nom eſt corrompu ſelon les Mahométans de celui d'*Allah*, lequel ſignifie ſeulement le véritable Dieu, qui doit être adoré. C'eſt auſſi le nom d'une idole des Indiens, qui étoit adorée dans la ville de Soumenat. Sa ſtatue étoit d'une ſeule pierre, haute de cinquante braſſes, poſée au milieu d'un temple ſoutenu de 56 colomnes d'or maſſif. Mahmoud fils de Sébectéghin, qui conquit cette partie des Indes où étoit ſituée la ville de Soumenat, briſa de ſes propres mains cette idole, & établit autant qu'il put le Mahométiſme dans les Indes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* L A T A N, petite riviére de France dans l'Anjou, prend ſa ſource vers les confins de la Touraine, coule d'abord de l'eſt à l'oueſt, puis du nord-eſt au ſud-oueſt juſques à un peu au deſſous de Longué, & le continuant de l'eſt à l'oueſt, va ſe décharger dans la Loire au Pont-de-Cé.

* L A T A R A C O ou L A T T A R I C O, ancien bourg du Royaume de Naples. Il eſt dans la Calabre Citérieure entre S. Marco & Coſence à deux lieues de la premiére de ces deux villes & à trois de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

L A T E'R A N, étoit chez les anciens Gentils, le Dieu du foyer. Son nom vient de *later*, qui ſignifie *brique*, dont le foyer eſt compoſé; & de là vient peut-être que le foyer eſt appellé en François l'*Atre.* * Arnobe.

L A T E R A N, égliſe de Rome. *Voyez* L A T R A N.

L A T E'R A N U S (Plautius) fut déſigné Conſul l'an de Jesus Christ 65, & avant que de prendre poſſeſſion de ſon conſulat, fut tué par ordre de Néron, pour être entré dans la conjuration de Piſon contre ce Prince. Epaphrodite, Affranchi de Néron, tâcha vainement de tirer de Latéranus quelques circonconſtances ſur la conjuration. Ce Sénateur ne révéla rien, & ſe contenta de dire à cet Eſclave, *Si j'ai quelque choſe à dire, je le dirai à votre Maître.* On le conduiſit au ſupplice, ſans lui avoir donné le tems d'embraſſer ſes enfans; & ce fut en ces derniers momens que ſa conſtance parut dans toute ſon étendue. Quoique le Tribun, qui alloit lui trancher la tête, fût lui même de la conſpiration, il ne daigna lui faire aucun reproche; & le premier coup qu'il en reçut n'ayant fait que le bleſſer, il ſecoua ſeulement la tête, & la tendit enſuite avec autant de fermeté qu'auparavant. C'eſt de Plautius Latéranus, que le celébre Palais de Latran a tiré ſon nom: car c'étoit autrefois la maiſon qu'habitoient ceux de cette famille. Les Auteurs contemporains la mettoient au nombre des plus magnifiques de Rome. * Tacite, *Annal. l.* 15. *ch.* 60. Arrien, *in Epict. l.* 1. *c.* 1. S. Jerome, *Epiſt.* 30.

* L A T E R E, village ſitué près de la côte occidentale de Corſe, vers la ville d'Adjazzo. C'étoit anciennement une petite ville nommée *Arenojum Litus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

L A T E S (Bonet de) *Voyez* B O N E T de L A T E S.

L A T H B E R (Jean) Cordelier, Anglois, floriſſoit en 1406. Il a fait des Commentaires ſur les Pſeaumes, ſur Jérémie & ſur les Actes des Apôtres. Wadingue le loue beaucoup pour ſon ſavoir dans la Philoſophie & dans la Théologie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A T H U R E. *Cherchez* P T O L E'M E'E V I I I, dit L A T H U R U S.

L A T I C H E S, ville de Syrie, eſt ſituée dans un païs plat & très-fertile ſur le bord de la mer. Cette ville fut bâtie par Séleucus Nicanor, lequel la nomma Laodicée à l'honneur de ſa mére, dont elle retient encore le nom avec très-peu de changement. C'étoit autrefois un lieu magnifique, mais elle fut réduite à un état déplorable par la révolution générale qui arriva en ce païs-là, & elle eſt demeurée longtems dans cet anéantiſſement. Mais elle a été rétablie depuis, & eſt devenue la plus floriſſante de cette côte. Elle doit ſon rétabliſſement & ſon négoce à Coplan Aga, homme riche & de grande autorité en ces quartiers-là, lequel aimoit fort le négoce. * Maundrell, *Voyages, &c. p.* 28.

L A T I C L A V E, en Latin, *Latusclavus*, *Laticlavium*, & *Tunica clavata*, veſte ſur laquelle on attachoit des boutons à tête de cloux larges, étoit un habillement de diſtinction & de dignité parmi les Romains. Les Sénateurs avoient droit de le porter, & on les appelloit d'un ſeul nom *Laticlavii*, comme le dit Suétone, *binos Laticlavios ſingulis alis*, *il donna à deux Sénateurs le commandement des deux aîles de l'armée.* Les Conſuls, les Préteurs & ceux qui triomphoient avoient droit de porter cette tunique; elle ſe donnoit ſous les Empereurs aux Gouverneurs de provinces & à ceux qui avoient bien ſervi l'Etat, comme une marque d'honneur. Iſidore nous apprend dans ſon livre onziéme, que quoique quelcun fût de race de Sénateur, il n'étoit pourtant que Chevalier, juſqu'à un certain âge; après quoi il reçevoit la dignité de Sénateur. Selon l'ancienne coutume les fils des Sénateurs juſqu'à l'âge de vintcinq ans n'étoient que Chevaliers, & c'étoit alors ſeulement qu'ils avoient le droit du Laticlave. Céſar fut le premier qui ayant conçu de grandes eſpérances d'Octavius ſon neveu, & voulant le mettre au plutôt dans les affaires, lui donna le droit de Laticlave avant le tems marqué par les loix. Auguſte enſuite, afin que les enfans des Sénateurs s'accoutumaſſent de meilleure heure au gouvernement de la République, leur permit tout d'un tems de prendre la robe virile, la marque des Sénateurs, & d'entrer dans la chambre du Conſeil. Au reſte on ne pouvoit jouïr de ce privilége ſans la permiſſion du Prince. Les péres étoient obligez de le demander pour ceux de leurs enfans qu'ils deſtinoient aux affaires. Il arrivoit même ſouvent que de deux fréres, l'un jouïſſoit de ce privilége, pendant que l'autre en étoit privé, parce que le pére le vouloit ainſi, ou que celui qui en étoit privé n'étoit pas jugé propre pour entrer dans les affaires du gouvernement. Enfin il arriva que ceux qui n'étoient que Chevaliers, furent auſſi honorez du Laticlave, d'où vint la diſtinction de Sénateurs, en jeunes, & en ceux qui avoient paſſé par les charges de la République. *Voyez* C O T T E D'A R M E S. * Danet, *Antiq. Rom.* Hofman, *Lexic. Univ.* Suétone, *in Aug. c.* 38.

L A T I C Z O W, *Laticzovia*, petite ville de la Ruſſie Rouge

ge en Pologne. Elle eſt dans la Haute Podolie ſur le Bog, à vint-cinq lieues au deſſus de la ville de Braclaw. Elle eſt le ſiége d'une Châtellenie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LATIMER (Hugues) né dans le Comté de Leiceſter vers l'an 1475, après avoir été pendant quelque tems Docteur & Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Cambridge, où il avoit enſeigné les ſentimens des Réformez, fut fait Evêque de Wincheſter ſous Edouard VI. Mais ſous le régne de Marie il fut mis en priſon, & condamné à être brûlé pour crime d'héréſie, avec Nicolas Ridley. Cette ſentence fut exécutée le 16 octobre 1555, Latimer étant alors âgé de 80 ans. Il a laiſſé un volume de Sermons en Anglois, prononcez devant Edouard VI, & devant la Ducheſſe de Suffolk. * *Héroolog. Anglican.* Latimer fut un de ceux qui contribuérent à la Réformation en Angleterre ſous Henri VIII, comme cela paroit par les plaintes que la Chambre Baſſe fit porter à la Chambre Haute par ſes Députez. Ces plaintes regardoient *Crammer*, *Cromwell*, *Shaxton*, *Latimer* & quelques autres, qui étoient regardez comme les Chefs & les fauteurs de la Réformation. Latimer étoit Evêque de Worceſter, lorſque le Roi fit dreſſer les ſix fameux articles pour montrer qu'il n'abandonnoit point la Religion Romaine. Il étoit donc porté par cette loi que la peine du feu ou du gibet regarderoit 1. tous ceux qui de bouche ou par écrit, nieroient la Tranſubſtantiation; 2. Qui ſoutiendroient la néceſſité de la Communion ſous les deux eſpéces; 3. Qu'il étoit permis aux Prêtres de ſe marier; 4. Qu'on peut violer le vœu de chaſteté; 5. Que les Meſſes privées ſont inutiles; 6. Que la Confeſſion auriculaire n'eſt pas néceſſaire pour le ſalut. Latimer ne voulant pas donner ſon approbation à ces ſix articles, crut qu'il lui convenoit de reſigner ſon Evêché. Dès qu'il eut mis ſon acte de réſignation entre les mains du Roi, on l'accuſa d'avoir des ſentimens oppoſez aux ſix articles, & fut envoyé à la Tour. Il y demeura juſques à la mort du Roi. Les Communes ayant préſenté en 1549, une adreſſe au Protecteur pour rétablir Latimer dans ſon Evêché, le Prélat aima mieux prendre les ſoins pénibles d'aller prêcher de lieu en lieu, que de ſe charger de nouveau de l'Epiſcopat. Le bruit ayant couru en 1550, que le Roi Edouard VI devoit épouſer la Princeſſe Elizabeth, fille de France, Latimer prêcha fortement & efficacément devant le Roi pour l'en détourner. En 1553, Latimer & Crammer furent envoyez en priſon par les ordres de Marie. Il fut un des trois Théologiens que le Conſeil nomma pour aſſiſter de la part des Réformez à la Conférence qui devoit ſe faire à Oxford. On s'aſſembla le 14 mai 1554, & le Préſident Weſton fit une équivoque ſinguliére qui le déconcerta quelque tems, & qui fit rire l'aſſemblée. *Vous êtes*, dit-il, *aujourd'hui aſſemblez*, en s'adreſſant au Clergé Romain, *pour confondre la déteſtable héréſie de la preſence corporelle de J. C. dans le Sacrement.* Latimer & Ridley qui perſévérérent conſtamment dans les ſentimens des Réformez furent condamnez au feu & exécutez en 1555. Latimer dit un moment avant ſon ſupplice à Ridley, *que dans le tems que les flammes conſumeroient leurs corps, il s'allumoit dans le Royaume une lumiére plus agréable, qui éclaireroit les eſprits, & que toute la puiſſance des hommes ne pourroit éteindre.* M. de Rapin-Thoyras, dit que Latimer, ſous le régne de Henri VIII, étoit fort imprudent & d'une ſimplicité mépriſable. * Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 2. *p.* 425. 624. De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 5. *p.* 358. 380. 388: *tome* 6. *p.* 93. & 125.

* LATIN, l'uſage du Latin dans le ſervice public du Culte divin, pour ceux qui ne l'entendent pas, s'introduiſit dans le ſeptiéme ſiécle, le Pape *Gregoire* & ſes ſucceſſeurs faiſant tous leurs efforts, pour répandre l'uſage de l'Office Romain dans toutes les Egliſes d'Occident; quoique pluſieurs Moines ne l'entendiſſent point. Mais les Chrétiens d'Ecoſſe & des autres parties de la Grande Bretagne, refuſérent abſolument dans ce ſiécle-là d'accepter les Traditions Romaines. * *Spanheim.*

LATIN (Païs) ou Païs des Latins. *Voyez* LATIUM.

LATINI. *Voyez* LATINUS LATINIUS.

LATINIUS (Janus) de Calabre, a compoſé la nouvelle Marguerite de l'Art de Chymie & de la Pierre Philoſophale. Il avoit auſſi promis une Méthode ſur tous les livres de Raymond Lulle. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LATINIUS. *Cherchez* LATINUS LATINIUS.

LATINO LATINI. *Voyez* LATINUS LATINIUS.

LATINUS, I. de ce nom, Roi des Latins ou Aborigénes en Italie, étoit fils de Faune. Il commença de régner vers l'an du monde 2819, & 1216 avant JESUS CHRIST, & régna 46 ans, ſelon la ſupputation de Denys d'Halicarnaſſe, de Tite-Live, de George Syncelle & de quelques autres. Quelques uns diſent qu'il s'oppoſa à la deſcente d'Enée, & quaprès avoir été vaincu, il fit enfin alliance avec lui. D'autres diſent qu'il n'y eut point de combat. Quoiqu'il en ſoit, Enée tua Turnus, Roi des Rutules, & épouſa Lavinie, fille unique de Latinus. Virgile s'étend ſur les avantures d'Amata, femme de ce Roi; de Pallas fils d'Evandre, &c. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiquitez Romaines*, *l.* 1. Tite-Live, *l.* 1. Aurélius Victor, *de Origine Gentis Romanæ.*

LATINUS II, dit *Sylvius*, ſixiéme Roi des Latins, régna 51 ans, & commença ſon régne l'an du monde 2968, & avant J. C. 1067. De ſon tems Préneſte, Tibur, Gabie, Tuſculi, Pométie, Coré, Locres, Cruſtumie, Caméne, Rouille, & toutes les autres villes près d'Albe-la-Longue, furent réduites en Colonies. Alba Sylvius lui ſuccéda. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiquitez Romaines*, *l.* 1. Aurélius Victor, *de Origine Gentis Romanæ.*

LATINUS PACATUS DREPANIUS ou de DREPANE, c'eſt à dire, de Trapano, Orateur Latin, né dans l'Aquitaine, vivoit dans le quatriéme ſiécle. Nous avons de lui un Panégyrique de l'Empereur Théodoſe *le Grand*, qu'il prononça devant ce Prince l'an 389, après la défaite du Tyran Maxime. Sidoine Apollinaire fait mention de cet Auteur, en écrivant à Loup, *nunc Drepanium illis, modoiſtis reſtitutis Aitedium, &c.* Auſone en parle ſouvent comme d'un bon Poëte, & fait mention d'un de ſes fils de même nom. * Auſone, *Edill.* 7. Sidonius Apollinaris, *l.* 8. *Epiſt.* 11.

LATINUS (Jean) Ethiopien de nation, né vers l'an 1515, fut enlevé fort jeune de ſon païs & mené en Eſpagne, où il fut Eſclave de Gonçalès-Ferdinand de Cordoue, Duc de Seſſa. Il étudia avec ſoin, & fit du progrès dans la Langue Latine qu'il enſeigna après avoir été affranchi. C'eſt apparemment en conſidération de ſa capacité qu'on le ſurnomma *Latinus*. Dom Pédro Guerréro, Archevêque de Grenade le fit Régent dans l'Ecole de ſon égliſe. Il compoſa un Poëme Latin au ſujet de la victoire de Lépante, intitulé *Auſtrias*, outre quelques autres Poëmes, & mourut en 1573, dans la même ville de Grenade, où l'on voit dans la paroiſſe de ſainte Anne ſon tombeau, avec une Epitaphe rapportée par Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpanica.* * Bayle, *Dict. Crit.*

LATINUS LATINIUS ou LATINO LATINI, ſavant Eccléſiaſtique, né à Viterbe, vers l'an 1513. Il fit ſes premiéres études à Sienne, & les ayant achevées, il voulut apprendre la Juriſprudence; mais ſa mauvaiſe ſanté l'empêchant de s'y attacher, il ſe divertiſſoit dans la lecture des livres qui pouvoient le rendre ſavant dans les Belles Lettres. Il devint par là très-habile dans la Critique des Auteurs anciens. Les Remarques de Pierre Victorius ſur les Epîtres de Cicéron, donnérent à Latinus pour cet Orateur un ſi grand amour, qu'il imita avec ſuccès ſon éloquence. Etant allé à Rome en 1554, il s'y appliqua à l'étude de la Théologie. Il y paſſa une partie de ſa vie, & ſon mérite lui fit là des amis illuſtres. Après avoir été Sécretaire de trois Cardinaux, ſavoir de Puteo, de Rodolphe Pie, & de Rainuce Farnéſe, qui étoient morts pendant qu'il étoit à leur ſervice, il réſolut de vivre dans la retraite, parce que les Grands le regardoient comme un oiſeau de mauvais augure, & qu'ainſi ils ne vouloient pas le recevoir chez eux. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne lui aſſigna une maiſon proche de ſon palais, afin qu'il travaillât pour l'utilité de la République des Lettres. On le mit l'an 1573, entre ceux qui étoient deſtinez pour la correction du Décret de Gratien, tous gens conſidérables par leur érudition & par leur dignité, tels que Buoncompagno & Montalte, qui furent depuis Papes, ſous les noms de *Grégoire XIII*, & de *Sixte V*, les Cardinaux Sirlet, S. Charles, Paléote, François Alciat, Marc Antoine Colonna, Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas, Franciſco de Torrès, Petrus Ciaconius, &c. Latinius ſe diſtingua entre ces grands hommes, & travailla treize années de ſuite à ce grand Ouvrage. Lipſe en parlant de lui, le traite de *probiſſimus Senex, & omni Literarum genere inſtructiſſimus.* Colomiez le loue comme un homme docte & diligent, *ſed*, ajoûte-t'il, *pontificiis nugis addictiſſimum.* Quoiqu'il eût peu de ſanté, il la ménagea ſi bien, qu'il vécut juſqu'à l'âge de 80 ans, & mourut à Rome le 21 janvier 1593. Dans ſa grande vieilleſſe quoiqu'il ne bougeât pas du lit, il dictoit le jour ſes compoſitions à un Sécretaire, & la nuit dans ſes inſomnies il ſe divertiſſoit à faire des vers. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, entre autres, *Obſervationes & Emendationes in Tertullianum*, dans l'édition des Oeuvres de Tertullien, par Pamélius, depuis celle qui ſe fit à Paris l'an 1608; *Bibliotheca ſacra & profana, ſive Obſervationes, Correctiones, Conjecturæ & variæ Lectiones*, que Dominique Macri a publiée à Rome l'an 1667; *Epiſtolæ; Conjecturæ; Lucubrationes; Rei novæ propoſita conſideratio, nempe de Anno magno apud Ciceronem in Somnio Scipionis; Des Lettres écrites au nom du Pape & des Cardinaux*, & imprimées à Rome en 1639, *in octavo.* La Vie de Latinus Latinius ſe voit à la tête de cet Ouvrage, que les Curieux pourront conſulter auſſi bien que les Additions d'Antoine Teiſſier, *aux Hommes Savans de* M. de Thou, *tome* 4. *p.* 181. édit. de Hollande, 1715.

☞ Les Proteſtans ſe récrient fort contre Latinius: ils le traitent de corrupteur de l'Antiquité, & diſent qu'il ſupprimoit autant qu'il lui étoit poſſible ce qui n'étoit pas conforme à ſes ſentimens, & que cela ſe prouve par le retranchement qu'il a fait de de l'Epître de Firmilien de Céſarée, dans l'édition des Oeuvres de S. Cyprien par Manuce. *Voyez* ſa Bibliothéque, & ce que M. Jean Fell, Evêque d'Oxford a écrit contre ce ſavant homme.

LATINUS URSINUS ou LATIN ORSINI. *Cherchez* MALABRANCA.

* LATITUDE, terme de Géographie, diſtance compriſe depuis un certain lieu, juſques à la ligne équinoctiale. Cette diſtance eſt toujours égale à la hauteur du pole de l'horizon de ce même lieu. La Latitude eſt ſeptentrionale, lorſque le lieu eſt compris entre la Ligne & le Pole Arctique, que l'Etoile Polaire fait diſcerner aux Pilotes; & elle eſt méridionale, quand le lieu eſt ſitué entre la Ligne & le Pole Antarctique. Th. Corneille, *Dict. des Arts & des Sciences.* On compte 90 degrez de Latitude depuis l'Equateur juſqu'à l'un & à l'autre Pole.

LATIUM, PAIS LATIN, ou Païs des LATINS, contrée d'Italie, étoit ſituée au deſſous des Sabins, & proche des Toſcans. Elle étoit d'une fort petite étendue; car elle ne comprenoit au commencement que ce qui ſe trouve depuis le Tibre juſqu'au Cap de Circelli, qui eſt le *Circæum Promontorium*; mais depuis que les Herniques, les Æques, les Volſques, & les Auſoniens furent compris ſous le ſeul nom des *Latins*, les bornes du nouveau *Latium* s'étendirent juſqu'à la riviére de Garigliano, que les Latins nomment *Liris*. De tout tems Rome a été la capitale du *Latium*, dit aujourd'hui *Campagna di Roma*, païs qui fut premiérement habité par les Aborigénes. Les autres villes anciennes étoient Tivoli, Paleſtrine, Freſcati, Aricia, Albe, Paterno, Oſtie, avec les Volſques, les Herniques, les Rutules, &c. Aujourd'hui on y voit Alatri, Anagni, Aquino,

Gaëta, Fondi, Piperino, Sezze, Segni, Sora, Velétri, Monte-Circello, &c. Ces peuples avoient des loix particuliéres qu'ils nommoient *Droit Latin*, *Jus Latii*, qui ne fut accordé d'abord qu'aux peuples Latins, & qui fut ensuite communiqué à d'autres. Ce droit consistoit en ce que ceux qui le possédoient étoient reçus dans les Légions Romaines, & pouvoient avoir part aux emplois & aux charges militaires. Ils pouvoient même demander & exercer les Magistratures à Rome, quoiqu'ils n'eussent pas le droit de suffrage, ni le pouvoir de décerner des honneurs. Mais ce droit fut accru avec le tems, & devint enfin égal à celui des naturels Citoyens Romains, en y joignant le droit de suffrage, & celui de créer les Magistrats. Alors on appella ce droit ainsi amplifié, *le Droit des Citoyens Romains*; & *le Droit Italique*, lorsqu'il fut donné à toute l'Italie sans exception; & le premier droit fut nommé l'*Ancien Droit Latin*, pour le distinguer du nouveau, qui étoit plus ample & plus étendu. Ce païs a eu des Princes particuliers pendant 515 années sous dix-neuf Rois, depuis Pic ou Picus fils de Saturne, jusqu'à Numitor ayeul de Romulus.

SUCCESSION CHRONOLOGQUE
des Rois des Latins.

Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de régne.*
2738.	1297.	Picus, fils de Saturne,	37.
2775.	1260.	Faune,	44.
2819.	1216.	Latinus, I. de ce nom.	46.
2865.	1170.	Enée,	4.
2869.	1166.	Ascanius,	38.
2907.	1128.	Sylvius,	30.
2937.	1098.	Enéas *Silvius*,	31.
2968.	1067.	Latinus II.	51.
3019.	1016.	Alba *Silvius*,	39.
3058.	977.	Capétus I.	26.
3084.	951.	Capys,	28.
3112.	923.	Capétus II.	13.
3125.	910.	Tibérinus *Silvius*,	8.
3133.	902.	Agrippa *Silvius*,	41.
3174.	861.	Alliade ou Arémulus *Silvius*, surnommé *le Sacrilége*,	19.
3193.	842.	Aventinus *Silvius*,	37.
3230.	805.	Procas,	23.
3253.	782.	Amulius chasse Numitor,	28.
3281.	754.	Numitor fut rétabli sur le thrô-	

ne par son petit-fils Romulus, qui bâtit l'année suivante la ville de Rome, la premiére année de la VII Olympiade, l'an du monde 3282, & 753 avant JESUS-CHRIST. *Consultez* Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Velleius Paterculus, Florus, Plutarque, Aulu-Gelle, Aurelius Victor, Censorin, Eusébe, Ptolomée, Strabon, Pline, Léandre Alberti, De Marca, *Hist. Hispan.*

☞ Celui qui a dressé la succession chronologique rapportée cy-dessus, ne donne à Amulius que 28 ans de régne: cependant les Chronologistes & les Historiens lui en donnent 40, 41 ou 42. Il ne s'est apparemment pas souvenu que dans l'article d'AMULIUS, il le fait régner quarante ans.

* LATIUS (Charles) Prêtre Sicilien, naquit le 31 juillet 1613. Après avoir fait toutes ses études, il fut reçu Docteur en Philosophie, en Théologie & en Jurisprudence, & s'attira l'estime de tout le monde. Il fut Commissaire de l'Inquisition, & les Evêques de Mazara lui ont souvent confié l'inspection des églises de leur dépendance. Il mourut le 14 décembre 1667. On a de lui, *Bullæ Cruciatæ absolutissima Dilucidatio*, Il a aussi publié une Traduction Italienne d'un livre Espagnol avec le titre *d'Antidoto pretioso*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LATOME, *Latomus* (Jacques) natif de Cambron, petit bourg, avec une Abbaïe dans le Hainaut, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit Docteur de Louvain, Chanoine de S. Pierre dans la même ville. Les Ouvrages de Latome sont, *Contra articulos quosdam Martini Lutheri a Theologis Lovaniensibus damnatos*; *Responsio ad libellum a Luthero emissum pro iisdem articulis*; *de Primatu Pontificis, ad Lutherum*; *De variis Quæstionum generibus de quibus certat Ecclesia intus & foris*; *de Ecclesia*; *de Ratione obligandi humanæ Legis*; *de Confessione secreta*; *ad Helleborum Joannis Oecolampadii Responsio*; *de Fide & Operibus*; *de Monachorum Institutis, Votis & Obligationibus*; *de trium Linguarum & Studii Theologici ratione*, contre Erasme qui refuta cet Ecrit; *Apologia pro iisdem*, contre Erasme; *adversus Librum Erasmi de sarcienda Ecclesiæ Concordia*; *Confutationum adversus Guilhelmum Tindalum libri tres*; *de Matrimonio*; *de quibusdam Articulis in Ecclesia controversis*; *Disputatio quodlibetica, tribus Quæstionibus absoluta.* Latome mourut le 29 mai 1544. Il étoit un des plus habiles Docteurs qu'il y eût de son tems dans la Faculté de Louvain: il avoit beaucoup de bon sens & de lecture; il écrivoit facilement en Latin, mais sans beaucoup de politesse; il ne savoit point de Grec ni d'Hébreu, & étoit fort prévenu en faveur de la Théologie Scholastique. * Coccius, *in Catal.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Génébrard, *in Leone X.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 416. Le Mire. Sweert. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiastiques du XVI siécle.*

Voici ce que Gérard Brandt dans son *Histoire de la Réformation, tome 1. p.* 78, dit de Latome. *Jaques Latome*, dit-il, *Docteur & Professeur en Théologie à Louvain, parut d'abord fort disposé à embrasser la Réformation; mais ensuite il fit tous ses efforts pour en arrêter le progrès. Il écrivit contre Erasme, contre Luther, contre Oecolampade & contre Tyndal. Etant monté en chaire à Bruxelles, pour prêcher en présence de l'Empereur, il lui fut impossible de parler assez haut pour se faire entendre, & toute l'assemblée se mit à rire. Il retourna à Louvain, & comme sa conscience lui faisoit de grands reproches, il mourut desespéré. Il s'écrioit souvent qu'il étoit damné, & qu'il ne pouvoit pas espérer d'être sauvé, puisqu'il avoit combattu contre Dieu.*

LATOME, *Latomus* (Barthélemi) né à Arlon, dans le Luxembourg l'an 1487, savoit la Langue Latine, qu'il enseigna aussi bien que la Rhétorique à Tréves, à Cologne, à Fribourg, à Paris, & ailleurs. On a de lui des Notes sur vint Oraisons de Cicéron, sur les Offices, l'Amitié, la Vieillesse, le Songe de Scipion & les Paradoxes du même Auteur; *Enarrationes in Topica Ciceronis ad Trebatium, & in Partitiones Oratorias*; *Summa de ratione differendi*; *Epitome Commentariorum Dialecticæ Inventionis Rod. Agricolæ*; *Scholia in Dialecticam Georgii Trapezuntii*; *Scholia in Terentii Comœdias*; *Scholia in Horatii Sermones & Artem Poeticam*, en manuscrit; *Oratio de Peregrinatione sua per Italiam*; *Oratio funebris in obitum Richardi, Principis Trevirensis*; *Factio memorabilis Francisci a Sickingen contra urbem Trevirensem, cum obsidione ejusdem*, en vers héroïques; *Imperator Cæsar Maximilianus defunctus*; *Gratulatio in Coronationem Regis Romanorum ad Carolum V, Cæsarem, & Ferdinandum Regem, fratres augustos*, en vers héroïques; *Elegia de Austriæ nomine*; *Refutatio calumniarum Martini Buceri*; *Bartholomæi Latomi & Joannis Sturmii Epistolæ adversariæ de dissidio periculoque Germaniæ, & per quos stet quo minus concordiæ ratio inter partes ineatur.* On a aussi de lui une Réponse à Pierre Dathenus qui avoit quité la Religion Romaine pour embrasser la Protestante, & deux à Jaques André, l'une *pro sanctissima Eucharistia atque incruento Missæ Sacrificio*, l'autre *de docta simplicitate primæ Ecclesiæ, & de usu Calicis ac de sanctissimo Eucharistiæ Sacrificio.* L'an 1543, il fit une réponse à Martin Bucer, sur quatre chefs, savoir, sur la distribution de la Communion sous une espéce, sur l'Invocation des Saints, sur le Célibat des Prêtres, & sur l'Autorité de l'Eglise. Bucer ayant répondu à cet Ouvrage, Latome repliqua. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 106. *& suiv.* Le Mire. Simler, &c.

LATOME, *Latomus* (Jean) Chanoine Régulier de saint Augustin, de la Congrégation de Val-vert, dans le XVI siécle, étoit natif de Berg-op-zoom dans le Brabant, & fut Prieur de S. Tron. Il fut employé dans les affaires de sa Congrégation, pour lesquelles il fit même un voyage à Rome. Ses occupations ne l'empêcherent pas de traduire le Pseautier en vers, de mettre en Latin les Sermons Allemands de Jean Fére ou Ferus, de publier l'Histoire du monastére de S. Tron, de donner un Traité de l'Origine & de l'accroissement de l'Abbaïe de Corsendonk, & le Paradis de la Bienheureuse Vierge Marie. Valére André dit qu'en 1577 Latome étoit dans la 53 année de son âge, & qu'il mourut en 1578: d'où il semble qu'il faille conclurre qu'il est mort dans sa 54 année. Il mourut à Anvers le premier juillet 1578, âgé de 53 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 524 *&* 525. Le Mire. Ghilini, &c.

LATOME (Jacques) neveu de Jacques Latome, *dont nous avons parlé plus haut*, fit imprimer tous les Ouvrages de son oncle, en un volume *in folio*, l'an 1550, & mourut l'an 1596.

* LATOME (Jean) naquit à Francfort le 24 janvier 1524. Il fit ses études dans la ville de sa naissance, à Cologne, à Mons, à Mayence & à Fribourg. En 1545, on le rappella à Francfort pour le service de l'église de cette ville. En 1581, il fut fait Doyen de la Fondation impériale de S. Barthélemi, & il s'aquitta de cette charge au grand contentement de toute la ville. L'Empereur qui lui avoit donné plusieurs marques de son estime, le fit Inquisiteur ou Inspecteur de tous les livres que l'on apporte à la Foire de Francfort. Mais comme cet emploi lui causoit trop d'embarras, il y renonça. Il mourut l'an 1619. On a de lui, *Historia de Moguntinis Episcopis*; *Hist. Principum Austrasiæ a Carolo Hastano, usque ad Philippum III, Hispaniæ Regem*; *Antiquitates Francfordicæ*; *Corsendonia*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boissard, *in Vitis* 50 *Virorum Doctrina illustrium.*

LATOMIES, lieu en Sicile, appellé aujourd'hui *le Tagliate*, est une caverne ou carriére, que Denys, Tyran de Syracuse, fit creuser dans un rocher près de cette ville, pour servir de prison aux Criminels. Elle a environ un stade de longueur, & deux cens piez de largeur. Ce Tyran y retenoit fort longtems les prisonniers: de sorte qu'ils s'y marioient, & y avoient des enfans. Il y avoit un endroit, qui étoit appellé du nom de *Philoxéne*, à cause que ce Poëte n'ayant pas voulu approuver quelque Ouvrage que ce Roi avoit composé, y fut renfermé par son ordre. On croit que ce fut là qu'il composa son Poëme du Cyclope, où il raille ce Prince. Cicéron reproche aussi à Verrès, d'avoir fait enfermer dans ces prisons plusieurs Citoyens Romains. * Cluvier, *Sicilia Antiqua*, l. 1.

LATONE, fille de Cœus, & de Phébé, sœur de ce Titan, fut aimée de Jupiter, duquel elle devint grosse. Junon qui le sut, la bannit de toute la terre, & la fit poursuivre par le serpent Python; mais Neptune en eut pitié, & fit paroître l'Isle de Délos, auparavant cachée sous l'eau, où Latone accoucha de Diane & d'Apollon, qui tua depuis le serpent Python. * Ovide, *Metamorph. l.* 6. Apollodore, *l.* 1.

LATOS (Jean) natif de Cracovie, a passé pour un Philosophe Mathématicien, & Médecin excellent. Il s'aquit beaucoup de réputation par un Traité sur les Révolutions des Royaumes. On a aussi ses Observations sur quelques éclipses & quelques cométes. Il attaqua la correction du Calendrier, faite par le Pape Grégoire XIII, assurant qu'il auroit pu faire quelque chose de meilleur; quoique les Astronomes qui l'ont examiné depuis, ayent reconnu qu'il étoit difficile de faire rien de plus parfait en ce genre. Latos publia donc sa correction du Calendrier, qui fut approuvée par quelques uns. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LATRAN, ou SAINT JEAN DE LATRAN, Basilique de Rome, est la premiére église du Siége des Papes. On voit gravez sur un vieux marbre, au portique de ce temple,

ple, ces deux vers, où la quantité n'eſt pas ſcrupuleuſement obſervée,

Dogmate Papali datur ſimul & Imperiali,
Ut ſim cunctarum mater & caput Eccleſiarum.

On y voit auſſi cette Inſcription en proſe;

Sacroſancta Eccleſia Lateranenſis, omnium Eccleſiarum mater & caput.

Le Cardinal Baronius, après S. Jérôme, dit que la place où l'égliſe & le Palais de Latran ſont bâtis au Mont-Célius, avoit appartenu à Plautius Lateranus, Conſul déſigné, que Néron fit mourir; & qu'apparemment l'Empereur Conſtantin donna la maiſon au Pape Melchiade, puiſqu'il y célébra le Concile aſſemblé l'an 313, pour l'affaire de Cécilien de Carthage, perſécuté par les Donatiſtes. On lui a donné pluſieurs noms, outre celui de Baſilique de Latran. 1. On l'a appellée la Baſilique de Fauſta, parce que la Princeſſe Fauſta y avoit eu ſon Palais; 2. la Baſilique de Conſtantin, parce que l'Empereur Conſtantin l'avoit fait bâtir; 3. la Baſilique de S. Jean, à cauſe de deux chapelles qui furent conſtruites dans le Batiſtére de Conſtantin, l'une, en l'honneur de S. Jean-Batiſte, & l'autre, ſous le nom de S. Jean l'Evangéliſte; 4. la Baſilique de Jules, peut-être parce que le Pape Jules I y fit des augmentations conſidérables. Mais le plus conſidérable de ſes titres, eſt celui de Baſilique de S. Sauveur, parce que Jesus Christ y eſt particuliérement honoré comme Chef de l'Egliſe. L'Empereur Conſtantin la meubla de riches ornemens, & fixa un revenu conſidérable pour l'entretien des lampes & des Miniſtres: ce qu'on pourra voir dans le livre qu'Anaſtaſe *le Bibliotécaire*, a intitulé, *De la magnificence de Conſtantin.* Le Poëte Prudence parle de l'égliſe de Latran, en écrivant contre Symmaque, *l.* 1. *v.* 586.

Cœtibus aut magnis Lateranas currit ad ædes.

Le pavé de cette fameuſe Baſilique eſt tout de marbre; & la voûte eſt ſoutenue de quatre rangs de colomnes, le tout doré & orné avec grand artifice. Cette égliſe fut brûlée en 1308 ſous le Pontificat de Clément V, & l'an 1361 ſous Innocent VI, & a toujours été réparée. On remarque même que la premiére fois les Dames Romaines traînoient elles mêmes les chariots chargez de pierres, pour avoir l'avantage de contribuer à la réparation de cette premiére Baſilique du Monde Chrétien; car elle eſt appellée telle par une déclaration du Pape Grégoire IX, faite l'an 1372. Les Chanoines de Latran, étoient autrefois Réguliers, S. Léon le Grand les ayant obligez l'an 440, à vivre en commun ſous la conduite de Gélaſe, qui depuis fut un de ſes ſucceſſeurs. Ayant renoncé enſuite à la vie commune, on les contraignit l'an 1063 de la reprendre, & de ſe conformer aux réglemens du Concile tenu à Rome cette année-là: d'autres égliſes furent miſes ſous la dépendance de celle de Latran, & formérent enſemble une Congrégation, qui ſubſiſta juſques vers l'an 1295. Boniface VIII chaſſa alors les Réguliers pour mettre des Séculiers en leur place, & ceux-ci furent paiſibles poſſeſſeurs de l'égliſe de Latran juſqu'en 1442; mais Eugéne IV, ayant voulu alors qu'ils la cédaſſent à des Réguliers de la Congregation de Sainte-Marie de la Friſonaire, ce changement cauſa tant de conteſtations, & les Romains prirent ſi vivement les intérêts des Séculiers, que le Pape Sixte IV, ſe contenta de donner en 1472, le titre de Chanoines Réguliers de S. Sauveur de Latran, à ces Réguliers étrangers, pour qui il fit bâtir l'an 1483, au milieu de Rome, l'égliſe de Notre-Dame de la Paix, laiſſant celle de Latran aux Séculiers, qui n'y ont pas été troublez depuis. Les Rois de France préſentent deux de ces Chanoines à ſa Sainteté, en conſidération des biens qu'ils ont faits à l'Egliſe. Voici les Conciles qui ont été tenus dans la Baſilique de Latran.

I. CONCILE GE'NE'RAL DE LATRAN.

Ce Concile, qui eſt le neuviéme Général, fut aſſemblé ſous le Pontificat de Calixte II, l'an 1122 ſelon Baronius; mais plutôt l'an 1123, le 25 de mars, indiction premiére. On le convoqua principalement contre l'Empereur Henri IV, touchant les inveſtitures aux Bénéfices, & ſur tout aux Evêchez. Grégoire VII, s'étoit oppoſé aux prétentions des Empereurs; mais cette réſiſtance n'avoit fait que cauſer une méſintelligence ſcandaleuſe. Calixte II, pouſſé du même eſprit, célébra ce Concile, où ſe trouvérent 300 Prélats, comme le rapporte Suger, Abbé de S. Denys, qui y étoit, & non pas 997, comme l'aſſure Pandulphe. Il y vint auſſi un très-grand nombre de Princes, tant eccléſiaſtiques, que ſéculiers; & on y parla de faire la guerre aux Sarraſins, les affaires de la Terre-Sainte étant alors en très-mauvais état, depuis la bataille que Baudouin II, Roi de Jéruſalem avoit perdue. Nous avons vint-deux Canons de ce Concile, que Gratien, qui vivoit en ce tems-là, a preſque tous inſérez dans ſon Décret. Le premier Canon eſt contre les Simoniaques. Le ſecond & le vint-uniéme, contre les Eccléſiaſtiques concubinaires. Le cinquiéme confirme la défenſe des mariages à un certain degré. L'onziéme donne des indulgences aux Croiſez. Le quinziéme eſt contre les Faux-Monnoyeurs. Le ſeiziéme, contre ceux qui maltraitoient les Pélerins. Le dix-ſeptiéme défendoit aux Abbez & aux Moines de donner des pénitences publiques, &c. * *Conciles, tome* 2.

II. CONCILE GE'NE'RAL DE LATRAN.

Le Pape Innocent II, voulant entiérement détruire le parti de l'Antipape Pierre Léon, dit Anaclet II, s'oppoſer aux erreurs d'Arnaud de Breſce, Diſciple de Pierre Abailard, & corriger les mœurs des Eccléſiaſtiques & des Séculiers, extrémement dépravées, réſolut d'aſſembler un Concile général: c'eſt ce qu'il fit le huitiéme avril 1139, ſe donnant au reſte tant de ſoins pour y appeller les Prélats, qu'il s'y en trouva prés de mille. Ce Concile qui eſt le X Oecuménique, contient trente Canons, dont le premier eſt contre les Simoniaques. Le ſecond & le neuviéme regardent les Excommunications, dont les ſeuls Evêques diocéſains pouvoient abſoudre. Le quatriéme régle les habits eccléſiaſtiques. Le ſixiéme eſt contre les Prêtres concubinaires. Le ſeptiéme défend d'entendre la Meſſe de ces malheureux. L'autre défend aux Eccléſiaſtiques & aux Moines d'exercer la profeſſion d'Avocats ou de Médecins. Le dixiéme eſt contre les Laïques qui prennent les dixmes. Le treiziéme eſt contre les Uſuriers qu'il prive de la ſépulture eccléſiaſtique. Le quatorziéme en prive de même ceux qui ſe hazardent à des combats, pour faire montre de leur force. Le quinziéme excommunie ceux qui frappent les Eccléſiaſtiques. Le dix-ſeptiéme défend les mariages entre parens. Le vint-uniéme exclut les fils des Prêtres de la Prêtriſe. Le vint-troiſiéme eſt contre Arnaud de Breſce & ſes Sectateurs. Le vint-neuviéme, contre ceux qui faiſoient des machines de guerre pour les Infidéles. * *Conciles, tome* 10.

III. CONCILE GE'NE'RAL DE LATRAN.

Ce Concile qui eſt l'onziéme général, fut tenu par le Pape Alexandre III, à la tête de 300 Evêques, le cinquiéme mars, le lundi de la troiſiéme ſémaine de carême de l'an 1179, qui étoit le vintiéme du pontificat du même Alexandre. Le ſujet de cette convocation fut la réformation des mœurs, & la néceſſité de s'oppoſer au Schiſme ſuſcité dans l'Egliſe par l'Empereur Frédéric I, qui avoit oppoſé aux pontifes de Rome, trois Antipapes, Octavien, Gui de Crémone, & Jean de Strama, ſous les noms de Victor IV, de Paſchal III, & de Calixte III. On eut auſſi deſſein d'y condamner quelques nouveaux Hérétiques qui s'étoient élevez. Guillaume Evêque de Tyr, Albert de Bethléem & quelques autres Prélats orientaux, étoient du nombre de ceux qui formoient cette aſſemblée. Ils y firent vint-ſept Décrets ou Canons. Le premier regarde l'élection des Pontifes Romains. Le ſecond révoque les ordinations des Antipapes. Le troiſiéme régle l'âge des Evêques, des Curez & des Archidiacres. Le cinquiéme défend qu aucun Clerc ne ſoit élevé aux Ordres, ſans titre de Bénéfice. Le ſixiéme ordonne aux Prélats d'avertir avant que d'excommunier, & défend aux Religieux d'appeller de la ſentence du Chapitre ou du Supérieur. Le huitiéme défend les expectatives aux Bénéfices. Le onziéme eſt contre les Eccléſiaſtiques qui ont des femmes chez eux. Le douziéme leur défend de ſe mêler d'affaires temporelles. Le treiziéme & le quatorziéme ſont contre la pluralité des Bénéfices. Le quinziéme veut qu'on ne puiſſe employer les biens eccléſiaſtiques que pour l'Egliſe. Le ſeiziéme régle les Réſolutions des Chapitres. Le dixhuitiéme ordonne l'érection des prébendes, dites préceptoriales dans les cathédrales. Le dix neuviéme excommunie les Puiſſances ſéculiéres qui uſurpent les droits eccléſiaſtiques. Le vintiéme défend les combats à la barriere & les tournois. Le vint-quatriéme défend de fournir des armes aux Infideles. Le vint-cinquiéme ordonne de refuſer la communion aux Uſuriers publics. Le vint-ſixiéme défend aux Chretiens d'habiter avec les Juifs, Sarraſins, &c. Le vint-ſeptiéme excommunie les Catharins, Patarins, & autres Hérétiques. * *Conciles, tome* 10. Guillaume de Tyr. Roger. Barthélemi Laurens.

IV. CONCILE GE'NE'RAL DE LATRAN.

Ce Concile qui eſt le douziéme général, eſt nommé *le Grand*, à cauſe du grand nombre d'Evêques qui s'y trouvérent. Le Pape Innocent III, qui le tint l'an 1215, y préſida, & le fit commencer le onziéme de novembre. Les Patriarches de Conſtantinople & de Jéruſalem y aſſiſtérent en perſonne; ceux d'Alexandrie & d'Antioche y envoyérent leurs Députez: de ſorte qu'il y eut, outre les Orientaux ſoixante & onze Archevêques, trois cens quarante Evêques, & plus de huit cens Abbez ou Prieurs. Les Orateurs de Henri, Empereur de Conſtantinople, de Frédéric Roi des Romains, de Philippe *Auguſte* Roi de France; de Jean Roi d'Angleterre, d'André Roi de Hongrie, de Jean Roi de Jéruſalem, de Hugues Roi de Cypre, de Jacques Roi d'Aragon, & ceux de divers autres Princes ſe trouvérent à ce Concile. Il fut aſſemblé contre les Albigeois, contre les erreurs d'Amaury, & contre celles de l'Abbé Joachim. On y parla auſſi du recouvrement de la Terre-Sainte. Il contient ſoixante & dix Chapitres, inſérez la plupart dans les Décrétales de Grégoire IX. Voici les plus conſidérables. Le premier contient divers articles de la créance de l'Egliſe Romaine, & approuve le terme de Tranſubſtantiation, pour exprimer le changement de la ſubſtance du pain & du vin en la ſubſtance du Corps & du Sang de Jesus Christ au Sacrement de l'Euchariſtie. Le ſecond condamne les erreurs de l'Abbé Joachim. Le troiſiéme & les ſuivans juſqu'au neuviéme, traitent de la maniére d'extirper les héréſies, défendent de prêcher ſans approbation, & réglent l'Inquiſition. Le onziéme renouvellant le 18 Canon du troiſiéme Concile de Latran, ordonne l'établiſſement des prébendes pour les Ecolâtres & Théologaux. Le douziéme pourvoit à la réforme des Ordres Religieux; & le treiziéme défend l'établiſſement d'aucun Ordre nouveau. Le quatorziéme eſt contre l'incontinence des Clercs; & le quinziéme punit ceux qui ne ſont pas aſſez ſobres. Le ſeiziéme leur preſcrit un réglement de vie. Le dix-ſeptiéme regarde l'Office divin. Le dix-neuviéme défend d'expoſer des meubles pro-

profanes dans les églises. Le vint & uniéme est ce fameux Canon qui commence, *Omnis utriusque sexus*, & qui ordonne aux Chrétiens de se confesser pour le moins une fois l'an à son Curé, & de communier aux Fêtes de Pâques. Le vint-deuxiéme commande aux Médecins de faire appeller les Confesseurs pour leurs malades. Le vint-quatriéme parle des élections, & en met trois: l'inspiration, le scrutin & le compromis. Le vint cinquiéme & les suivans sont pour l'élection aux Bénéfices, & le vint-neuviéme en defend la pluralité. Le trente-uniéme défend aux fils des Chanoines de posséder des Bénéfices de leurs péres. Le trente deuxiéme & le trente-troisiéme réglent la portion congrue des Curez. Le trente-sixiéme est pour les appels. Le quarante-sixiéme est pour les priviléges ecclésiastiques. Les cinquantiéme & cinquante-uniéme sont pour les mariages. Le soixante-uniéme défend d'exposer légérement les Reliques des Saints. Le soixante-quatriéme est contre les Réguliers qui prennent de l'argent pour admettre quelcun à la profession Religieuse. Le soixante-septiéme & le soixante-huitiéme sont contre les Usures des Juifs, &c. * *Concile.*, *tome* 12. L'Abbé d'Ursperg. Matthieu Paris. Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in Annal. Eccl. A. C.* 1215.

LE V. CONCILE DE LATRAN.

Ce Concile a commencé l'an 1512, sous Jules II, & ne fut conclu qu'en 1517, sous Léon X. On le célébra pour s'opposer à l'assemblée de Pise, pour porter les Princes Chrétiens à une ligue contre les Turcs, & pour établir la réforme des mœurs. Il contient douze Sessions, dont les premiéres condamnent l'assemblée de Pise; & la huitiéme quelques erreurs touchant l'ame. Le Canon de la neuviéme Session veut que les Bénéficiers, qui manquent de réciter l'Office divin, soient privez de leur Bénéfice; & la dixiéme Session régle les Monts de Pieté, où les pauvres peuvent trouver de l'argent à prêt. On ne reconnoît point ce Concile pour général en France.

AUTRES CONCILES DE LATRAN.

Le Pape Martin I, célébra un Concile à Latran le cinquiéme octobre, indiction VIII, de l'an 649, composé de cent cinq Evêques. Il y condamna la formule de foi, dite *Typus*, proposée par l'Empereur Constant, & Cyrus, Serge, Paul & Pyrrhus, Hérétiques Monothélites. Dans un autre Concile tenu l'an 1051 par Léon IX, Grégoire, Evêque de Verceil, accusé d'adultére, fut excommunié. L'année suivante, le même Pontife en assembla un autre pour la canonisation de saint Gérard, Evêque de Toul. Alexandre II, en célébra un l'an 1063, contre les Simoniaques, à l'occasion de Pierre, Evêque de Florence, accusé de simonie & d'hérésie. Le Pape assembla plus de cent Evêques, & fit dresser douze Canons. Il tint deux autres Conciles l'an 1065, contre les Hérétiques nommez *Incestueux*, les condamnant, non pas seulement par la force des loix civiles, mais par l'autorité des sacrez Canons. Nous avons quatre Conciles célébrez au Palais de Latran, sous Paschal II. Le premier fut tenu l'an 1101, après la mi-carême, contre l'Empereur Henri IV, qui troubloit la paix de l'Eglise; le second l'an 1109; le troisiéme l'an 1112, où Girard, Evêque d'Angoulême, lut la révocation du privilege des investitures des Bénéfices, que l'Empereur avoit extorqué du Pape par force; dans le quatriéme tenu le sixiéme mars, lundi de la troisiéme semaine de carême l'an 1119, le Pape défendit, avec anathême, les investitures, sans néanmoins prononcer sentence d'excommunication contre Henri, quoiqu'il approuvât ce que d'autres Prélats avoient fait à ce sujet. Calixte II, qui avoit célébré le premier Concile Général de Latran l'an 1122 ou 1223, en assembla un autre, pour la paix conclue avec l'Empereur, que trois Cardinaux étoient allez trouver à Wormes. Alexandre III, dans un Concile tenu à Latran, environ l'an 1166, excommunia l'Empereur Frédéric I, son persécuteur & ennemi du saint Siége. Il y en a eu quelques autres dont nous ferons mention en parlant des Conciles de Rome. Benoit XIII y en a tenu un en 172. . .

LATRE (Guillaume de) Evêque de Tournay, mourut en 1473. Il laissa deux livres sur la Toison d'Or, où il traite de l'origine de cet Ordre, & de plusieurs autres choses qui le concernent. Cet Ouvrage fut publié *in folio* en 1530. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 322.

LATRONIANUS, Poëte Espagnol, vivoit dans le quatriéme siécle, lorsque Maxime envahit l'Empire contre Gratien. Saint Jérôme dit qu'il avoit laissé divers Ouvrages en vers, comparables à ceux des Anciens. Ce Poëte étant tombé dans les erreurs de Priscillien, fut condamné au Concile de Bourdeaux; & ayant été conduit à Tréves, où se tenoit Maxime, il eut la tête tranchée avec ses Compagnons l'an 385, par ordre de ce Prince. * Saint Jérôme, *de Script. Eccles. c.* 122. Sulpice Sévére, *l.* 2. Mariana, *Hist. l.* 4. *ch.* 20.

☞ Ce Poëte est nommé par quelques-uns MATRONIANUS. C'est le nom que lui donne Erasme dans son édition de S. Jérôme. Sulpice Sévére le nomme pourtant *Latronianus*, quoique le célébre Traducteur qui nous a donné une nouvelle version de cet Auteur en Langue Françoise, ait préféré celui de Matronianus.

LATSCH. *Voyez* LATZ.

LATSCHOFKA, qu'on écrit *Laszowka*, petite ville de Pologne peu considérable, bâtie dans les sables sur les confins du Palatinat de Russie, dont elle dépend. * *Mémoires du Chevalier* de Beaujeu.

LATTARICO. *Voyez* LATARACO.

* LATTAY ou SAINT-LAMBERT, bourg de France, en Anjou, doit être assez considérable, puisque le Dictionaire Universel de la France lui donne près de 1700 Habitans.

LATTE, *Latara*, ancien village ou bourg dans le Languedoc, à mille pas de Montpellier, sur le Lac de Maguelonne, qu'on appelle quelquefois pour cette raison le Lac de Latte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LATZ ou LATSCH, riviére de Suisse, au païs des Grisons, dans la Ligue de Cadee, prend sa source vers le village de Bergun, coule à peu près du sud-sud-est au nord nord-ouest, & se rend dans l'Albula.

LAV. LAU.

* LAVAGGI (Augustin) né à Mazara en Sicile, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, & l'un des plus célébres Avocats de Mazara. En 1567, il fut fait Pensionnaire de Messine; & en 1569, Protonotaire de Sicile. Il fut aussi Conseiller du Roi. Il mourut à Palerme le premier octobre 1574. On a de lui, *Volumina Allegationum & Consiliorum, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula.*

* LAVAGGI (Nicolas) de Palerme, célébre Jurisconsulte & Docteur en Droit Civil & Canonique; fut l'un des plus fameux Avocats de Palerme. Les Ouvrages que l'on a de lui sont en Espagnol. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LAVAGNA. *Voyez* LAVAGNE.

LAVAGNE, ville & Comté d'Italie, sur la côte de Gênes, appartient à la Maison de Fiesque. Il y a eu quelques Pontifes Romains de la Maison des Comtes de Lavagne, que les Latins nomment *Lavania* & *Lebonia*. *Cherchez* l'article de FIESQUE.

* LAVAGNE, riviere d'Italie dans l'Etat de Gênes, prend sa source à l'est de la ville de Gênes, dont elle est éloignée de quelques milles, coule à peu près de l'ouest-nord ouest à l'est-sud-est, jusques à ce qu'elle reçoive la riviére de Grandveglia, puis tournant son cours du nord au sud, arrose la ville de Lavagne, & se rend un peu au dessous dans la mer.

LAVAL, autrement LAVAL-GUION, *Vallis Guidonis*, ville de France, sur la riviére de Mayenne, dans le Bas Maine, diocése du Mans, appartient aux Seigneurs de la Maison de la Tremoille, & est renommée par le trafic des toiles qu'on y fait, & par un Concile qui y fut tenu l'an 1242, dont il est fait mention dans la derniére édition des Conciles, *tome* 12. Cette ville est située dans un vallon sur le bord de la riviére de Mayenne. Ce qui l'a fait appeller *Laval-Guion*, c'est que le nom de Guy fut comme héréditaire aux aînez de l'ancienne Maison de Laval, ainsi qu'on peut le voir dans l'article suivant. Il y a dans cette ville deux églises collégiales, dont l'une est paroissiale, deux autres paroisses, des Chanoines Reguliers de la Congrégation de France, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Filles de sainte Claire, des Bénédictines, des Ursulines, & des Hospitaliéres. Il y a aussi un grand nombre de Tribunaux, une Justice Royale, une Justice Comtale, une Maîtrise des eaux & forêts, Election, Grenier à sel, Justice des traites, & Maison-de-ville. Elle a deux fauxbourgs, dont l'un est au delà de la riviére, sur laquelle il y a un grand pont revêtu de maisons des deux côtez, qui fait la communication de ce fauxbourg avec la ville.

LAVAL, Maison noble & ancienne, a produit de grands Hommes. GUY, I. du nom, Seigneur, Baron de Laval, qui vivoit sous les enfans de Charlemagne, fut pére de GUY, II. du nom. Celui-ci ne laissa qu'une fille, laquelle épousa HAMOND, qui prit le nom de Laval, & qu'il conserva, quoiqu'il n'en eût point d'enfans, mais de *Helsarde* de Bretagne, sa seconde femme, dont il laissa GUY, III. du nom, dit *le Chauve*, Seigneur de Laval, qui épousa *Denyse* de Mortain, fille de *Robert*, Comte de Mortain, & niéce de Guillaume *le Conquérant*, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre. Il en eut GUY, IV. du nom, qui d'*Emme*, sœur naturelle de *Henri* II, Roi d'Angleterre, eut GUY, V. du nom, lequel d'*Havoise* de Craon, laissa une fille unique, *Emme* de Laval, qui fut mariée à *Matthieu* de Montmorency, II. du nom, surnommé *le Grand*, Connétable de France, qui avoit déja des enfans de *Gertrude* de Soissons, sa premiére femme. Il eut entre autres enfans de cette seconde alliance, GUY, VI. du nom, qui suit.

I. GUY de Montmorency, Seigneur de Laval, VI. du nom, souche de la seconde race des Seigneurs du nom de LAVAL, qui a depuis été porté par sa postérité, en retenant néanmoins les armes de la Maison de Montmorency, qu'il chargea de cinq coquilles d'argent sur la croix, pour marque de puîné, fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1247, & mourut l'an 1267. Il avoit épousé 1. l'an 1239, *Philippe*, Dame de Vitré & de Châtillon, fille d'*André* III, Seigneur de Vitré; & de *Catherine* de Thouars, dite *de Bretagne*, morte le 16 septembre 1254: 2. *Thomasse* de Mathefelon, Dame de Nanteuil, veuve d'*André* III, Seigneur de Vitré. Il eut de sa premiére femme 1. GUY, VII. du nom, qui suit; 2. *Catherine*, Dame de Lahdauran, mariée en 1265 à *Hervé* de Léon, Chevalier; & 3. *Emmette* de Laval: de sa seconde il eut 4. *Matthieu* de Laval, vivant l'an 1265; 5. *Guy*, Evêque de Cornouailles, puis du Mans; 6. *Guillaume*, vivant l'an 1318; & 7. BOUCHARD de Laval, qui a fait *la branche des Seigneurs* d'ATTICHI, *rapportée cy-après*.

II. GUY, VII. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Châtillon, &c. fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi S. Louïs l'an 1270, & mourut en l'Isle-Jourdain le 22 août 1295. Il avoit épousé 1. *Isabeau* de Beaumont, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pacy-sur-Marne, Comte de Caserte, &c.: 2. l'an 1280, *Jeanne* de Brienne, dite *de Beaumont*, Dame de Loué, fille de *Louïs* de Brienne, & d'*Agnès*, Vicomtesse de Beaumont. Il eut de sa premiére femme 1. GUY, VIII. du nom, qui suit; & 2. *Guillaume*, Seigneur de Pacy, mort sans postérité: de la seconde, 3. ANDRE' de Laval, qui a fait *la branche des Seigneurs de* LOUE', *de* LE'ZAY, *de la* FAIGNE, *& de* TARTIGNY, *rapportée cy-après*; 4. *Guy*, dit *Guion*, Seigneur d'Olivet, mort sans postérité de *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chemillé; 5. *Louïs*, Seigneur d'Au-

d'Aubigné, vivant en 1320; 6. *Thibault*, Seigneur de Loué; mort sans postérité; 7. *Philippe*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Rochefort, d'Acerac & de Châteauneuf; 8. *Agnès*, Abbesse de Maubuisson; & 9. *Catherine* de Laval, Religieuse à Estival.

III. Guy, VIII. du nom, Sire de Laval, de Vitré & d'Acquigny, Comte de Caserte, servit à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, & rendit de grands services en Flandre, jusqu'à la paix faite l'an 1320, & mourut l'an 1323. Il avoit épousé *Béatrix*, Dame de Gavre, fille unique de *Rasse*, Seigneur de Gavre en Flandre, dont il eut 1. Guy, IX. du nom, qui suit; 2. *Rasse*, Seigneur de Morhent, en Flandre vivant en 1348; 3. Jean, *qui a fait la branche de* Pacy, *rapportee cy-après*; 4. *Pierre*, Evêque de Rennes, mort le onziéme janvier 1357; 5. Foulques, Seigneur de Chaloyau, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Retz, *aussi rapportée cy-après*; 6. *Isabeau*, alliée à *Jean*, Seigneur de Loheac & de la Roche-Bernard; 7. *Catherine*, mariée à *Gerard* Chabot, IV. du nom, Seigneur de Retz; & 8. *Jeanne* de Laval, qui refusa l'Abbaïe de S. George de Rennes.

IV. Guy, IX. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gavre, &c. fut tué au service de Charles de Blois, Duc de Bretagne, à la bataille de Roche-derien, en juin 1347. Il avoit épousé l'an 1315, *Beatrix* de Bretagne, seconde fille d'*Artus* II, Duc de Bretagne, & d'*Yolande* de Dreux, dont il eut 1. *Guy*, X. du nom, Sire de Laval & de Vitré, qui épousa l'an 1338 *Isabeau*, Dame de Craon, & mourut sans lignée l'an 1348; 2. Guy, XI. du nom, qui suit; & 3. *Catherine* de Laval, premiére femme d'*Olivier*, Seigneur de Clisson, Connétable de France.

V. Guy, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré & de Gavre, Gouverneur de Bretagne en l'absence du Duc, mourut le 24 avril 1412. Il avoit épousé, 1. l'an 1348, *Louïse*, Dame de Chateaubriant, sœur & héritiére de *Géofroy* VIII, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. morte sans enfans: 2. le 28 mai 1384, *Jeanne* de Laval, Dame de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, de Tinteniac, &c. veuve du Connétable du Guesclin, dont il eut 1. *Guy* de Laval, Seigneur de Gavre, qui tomba dans un puits en jouant à la paume, dans la grande rue de Laval, dont il mourut le 25 mars 1413, étant alors fiancé à *Catherine*, fille de *Pierre* II, Comte d'Alençon; & 2. Anne qui suit.

VI. Anne, Dame de Laval, de Vitré, de Gavre, d'Aquigny, de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, &c. épousa par contract du 22 janvier 1404, *Jean* de Montfort, Seigneur de Kergolay, à condition de porter le nom, cri, & pleines armes de Laval, par lui & ses Descendans: ce qui fut vérifié au Parlement en janvier 1405. Depuis, ayant succédé au droit de sa femme, à toutes les Terres & Seigneuries de *Guy* XI, l'an 1412, il prit le nom de Guy XII, Sire de Laval, de Vitré, &c. & mourut à Rhodes l'an 1415, au retour de Jérusalem & de la Palestine, & sa veuve ne mourut que le 25 janvier 1465, ayant eu pour enfans 1. Guy, XIII. du nom, qui suit; 2. *André* de Laval, Seigneur de Loheac & de Retz, Amiral & Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort l'an 1486, âgé de 75 ans, sans laisser de postérité de *Marie* de Laval, Dame de Retz; 3. *Louïs* de Laval, Seigneur de Châtillon & de Comper, Gouverneur de Dauphiné, puis de Gênes, de Paris, de Champagne & de Brie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, mort sans postérité, le 21 août 1419; 4. *Jeanne* de Laval, seconde femme de *Louïs* de Bourbon, Comte de Vendôme, mariée l'an 1424, morte le 18 décembre 1468; & 5. *Catherine* de Laval, mariée à *Guy* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux.

VII. Guy, XIII. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gavre, &c. succéda à Raoul de Montfort, son ayeul paternel, aux Terres & Seigneuries de Montfort, de la Roche-Bernard, &c. & ce fut en sa faveur que la Baronnie de Laval fut érigée en Comté le 17 août 1429. Il mourut le second septembre 1486, ayant épousé 1. par contract du 26 mars 1435, *Isabelle* de Bretagne, fille de *Jean* VI, Duc de Bretagne: 2. *Françoise* de Dinan, Dame de Châteaubriant, &c. veuve de *Gilles* de Bretagne, Seigneur de Chantocé, & fille unique de *Jacques* de Dinan, Seigneur de Châteaubriant, Grand-Bouteiller de France, & de *Catherine* de Rohan. Il eut de sa premiére femme, 1. *Guy*, XIV. du nom, Comte de Laval & de Montfort, Seigneur de Vitré, de Gavre, &c. né le 18 novembre 1435, lequel fut nommé *François* au Batême, nom qu'il changea en celui de *Guy*, après la mort de son pére. Il servit le Roi Louïs XI, qui lui fit épouser, par contract du huitiéme janvier 1461, *Catherine* d'Alençon, fille de *Jean* II, Duc d'Alençon. Il fut aussi établi Grand-Maître de France, par le Roi Charles VIII, & mourut le 15 mai 1500, n'ayant eu que *Jean* de Laval, mort au berceau. Les autres enfans du premier lit de Guy XIII, Comte de Laval, furent 2. Jean qui suit; 3. *Pierre* de Laval, Archevêque & Duc de Rheims, mort le 14 août 1493; 4. *Yolande* de Laval, mariée 1. l'an 1443, à *Alain* de Rohan, Comte de Porrhoët: 2. l'an 1554, à *Guillaume* de Harcourt, Comte de Tancarville & de Montgommery; 5. *Françoise*, morte quatorze jours après sa naissance; 6. *Jeanne* de Laval, seconde femme de *René*, Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Duc d'Anjou, mariée le dixiéme septembre 1454, morte l'an 1498; 7. *Anne*, morte à six semaines; 8. *Artuse*, morte sans alliance; 9. *Heléne*, femme de *Jean* de Malestroit, Seigneur de Derval & de Combourg; & 10. *Louïse* de Laval, mariée par contract du 15 mai 1468, à *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre. Ceux du second lit, furent 11. *Pierre* de Laval, Seigneur de Montafilan, mort sans alliance; 12. François de Laval, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Chateaubriant, *rapportée cy après*; & 13. *Jacques* de Laval, Seigneur de Beaumanoir, mort le 23 avril 1502, pére d'un fils, nommé *François* de Laval, Seigneur de Beaumanoir, mort sans postérité l'an 1522.

VIII. Jean de Laval, Seigneur de la Roche-Bernard & de Bellisse, mourut le 14 août 1476, âgé de 38 ans, laissant de *Jeanne* du Perrier, Comtesse de Quintin, Dame du Perrier, Guy, XV. du nom, qui suit.

IX. Guy, XV. du nom, Comte de Laval, de Montfort & de Quintin, Seigneur de Vitré, de Gavre, &c. hérita du Comte *Guy* XIV, son oncle. Il fut Gouverneur & Amiral de Bretagne, & mourut le 20 mai 1531. Il avoit épousé, 1. l'an 1500, *Charlotte* d'Aragon, Princesse de Tarente, fille aînée de *Frederic* d'Aragon, Roi de Naples & de Sicile, & d'*Anne* de Savoye, sa premiére femme: 2. l'an 1517, *Anne* de Montmorency, fille de *Guillaume*, Sire de Montmorency: 3. *Antoinette* de Daillon, fille de *Jacques*, Seigneur du Lude. Il eut de sa premiére femme 1. 2. *Guy* & *Louïs* de Laval, morts jeunes; 3. *François* de Laval, Comte de Montfort, tué au combat de la Bicoque l'an 1522; 4. *Catherine* de Laval, mariée l'an 1518 à *Claude*, Sire de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, Comte de Harcourt; dont est venue *Renée* de Rieux, qui succéda au Comte de Laval, à son oncle *Guy* XVI, & prit le nom de Guyonne XVII, morte l'an 1567, sans enfans de *Louïs* de Sainte-Maure, Marquis de Nêle, Comte de Joigny, qu'elle avoit épousé en 1540; & 5. *Anne* de Laval, mariée l'an 1521 à *François* de la Tremoille. De la seconde femme de Guy XV, Comte de Laval, vinrent 6. *Claude*, dit *Guy*, XVI. du nom, Comte de Laval, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort l'an 1547, sans laisser postérité de *Claude* de Foix, fille d'*Odet*, Seigneur de Lautrec, Marechal de France; 7. *Marguerite* de Laval, Dame du Perrier, mariée à *Louïs* de Rohan, V. du nom, Seigneur de Guémené; & 8. *Anne* de Laval, Dame d'Aquigny, mariée à *Louïs* de Silly, Seigneur de la Roche-Guion. De la troisiéme femme sortirent 9. *François* de Laval, mort jeune; 10. *Louïse* de Laval, aussi morte jeune; & 11. *Charlotte* de Laval, mariée l'an 1547 à *Gaspard* de Coligny, II. du nom, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Amiral de France, morte l'an 1568.

Outre ces enfans légitimes, ce Comte laissa un fils naturel, *nommé* François *de Laval, qui fut Evêque de Dol, & qui mourut le onziéme juin* 1554.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de Châteaubriant.*

VIII. François de Laval, second fils de Guy, VIII. du nom, Comte de Laval, & de *Françoise* de Dinan, Dame de Châteaubriant, de Candé, &c. sa seconde femme, fut Seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, de Montafilan, de Beaumanoir, &c. & mourut le cinquiéme janvier 1503. Il épousa *Françoise* de Rieux, Dame de Derval, de Rougé, de Malestroit, de Châteaugiron, &c. fille unique de *Jean*, V. du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de Bretagne, & de *Françoise* de Raguenel, Dame de Malestroit sa premiére femme, dont il eut 1. Jean qui suit; & 2. *Pierre* de Laval, Seigneur de Montafilan, de Beaumanoir, &c. mort l'an 1524, à l'âge de 30 ans, sans laisser de postérité de *Françoise* de Tournemine, fille unique de *George*, Baron de la Hunaudaye.

IX. Jean de Laval, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. né en janvier 1486, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Gouverneur & Amiral de Bretagne. Se voyant sans enfans, il vendit & aliéna plusieurs de ses Terres, & en donna d'autres à ses amis, entre lesquels Anne, Duc de Montmorency, Connétable de France, obtint de lui les Terres de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, de Derval, de Vioraux, de Rougé & autres, en vertu de la donation qu'il lui en fit le cinquiéme janvier 1539, & mourut l'an 1542. Il avoit épousé l'an 1509, *Françoise* de Foix, sœur d'*Odet* de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, morte l'an 1537, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, *Anne* de Laval, morte jeune le douziéme août 1521. *Voyez* CHATEAUBRIANT.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* PACY.

IV. Jean de Laval, troisiéme fils de Guy, VIII. du nom, Sire de Laval, & de *Béatrix*, Dame de Gavre, fut Seigneur de Pacy-sur-Marne, de Tournebelle près d'Angers, & de Chalonges, rendit des services considérables à Charles de Blois, Duc de Bretagne, & laissa d'*Aliénor* le Bigot, fille unique & héritiére de *Jean* le Bigot, Seigneur de Laigné-le-Bigot en Anjou, de la Bernardiére, &c. qu'il avoit épousée avant l'an 1340, Jean qui suit.

V. Jean de Laval, Seigneur de Pacy, de Tournebelle, de Laigné-le-Bigot, &c. ne vivoit plus l'an 1396, & laissa de *Jeanne* de Montauban, sa femme, 1. *Philippe* de Laval; & 2. *Jeanne* de Laval, mariée avant l'an 1407 à *Jean* de Villiers, Seigneur du Hommet.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* CHALOYAU *& de Retz.*

IV. Foulques de Laval, cinquiéme fils de Guy, VIII. du nom, Sire de Laval, & de *Béatrix*, Dame de Gavre, fut Seigneur de Chaloyau en Bourgogne. Il fut fait prisonnier avec quatre cens Chevaliers, en défendant le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, en septembre 1350, & vivoit l'an 1358. Il avoit épousé *Jeanne* Chabot, dite de *Retz*, fille de *Gérard* Chabot, VIII. du nom, Sire de Retz, & de *Marie* de Parthenay, dont il eut 1. Guy, I. du nom, qui suit; 2. *Marie* de Laval, alliée à *Guillaume* Sauvage, Seigneur du Plessis-Guérif; & 3. *Philippe* de Laval, mariée à *Alain* de Saffré, Chevalier, Seigneur de Saffré & de Syon.

V. Guy de Laval, I. du nom, dit *Brumor*, Chevalier, Seigneur de Chaloyau & de Blazon, rendit de grands services à la France contre les Anglois & Navarrois, & mourut l'an 1383. Il

avois

avoit épousé 1. *Jeanne* de Montmorency, Dame de Blazon, fille de *Charles*, Baron de Montmorency, Maréchal de France, morte sans enfans: 2. *Tiphaine*, dite *Etiennette* de Husson, Dame de Ducé, fille de *Fralin* de Husson, Seigneur de Ducé & de Charencé, & de *Clémence* du Guesclin, dont il eut 1. *Foulques* de Laval, II. du nom, Seigneur de Chaloyau, mort sans alliance l'an 1398; & 2. GUI, II. du nom, qui suit.

VI. GUI de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz & de Blazon, mourut avant l'an 1416. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Craon, fille de *Jean*, Seigneur de la Suse, & d'*Anne* de Sillé, dont il eut 1. GILLES de Laval qui suit; & 2. RENE' de Laval, *dont il sera parlé après son frére aîné.*

VII. GILLES de Laval, Seigneur de Retz & de Blazon, d'Ingrande, &c. Conseiller, Chambellan du Roi, étoit Maréchal de France l'an 1429, comme on l'apprend par un titre de la Chambre des Comptes. *Ses actions & sa mort tragique, seront rapportées dans un article séparé, cy-après.* Il avoit épousé par contract du 30 novembre 1420, *Catherine* de Thouars, fille de *Milès*, Seigneur de Pousauges, & de *Béatrix* de Montéjan, dont il eut *Marie* de Laval, Dame de Retz, qui épousa 1. *Prégent*, Seigneur de Coëtivi, Amiral de France: 2. *André* de Laval, Seigneur de Loheac, Maréchal de France, mort le premier novembre 1458.

VII. RENE' de Laval, fils puîné de GUI de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz & de Blazon, fut Seigneur de la Suse & de Retz, & mourut l'an 1474. Il avoit épousé *Anne* de Champagne, fille de *Jean*, Seigneur de Champagne-au-Maine, & de *Marie* de Sillé, dont il eut *Jeanne* de Laval, Dame de Retz & de la Suse, mariée à *François* de Chauvigny, Vicomte de Brosse.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHATILLON-en-Vendelais.

III. ANDRE' de Laval, fils aîné de GUI, VII. du nom, Sire de Laval, & de *Jeanne* de Brienne, dite *de Beaumont*, sa seconde femme, fut Seigneur de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, de Loué, de Montsûr, d'Olivet, &c. & étoit mort l'an 1356. Il avoit épousé *Eustache* de Bauçay, Dame de Benais, fille aînée de *Hugues*, Seigneur de Bauçay en Loudunois, surnommé *le Grand*, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. GUI de Laval, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LOUE', *rapportée cy-après*; 3. *Marie* de Laval, Dame de Bonnefoy & de Codroy, mariée à *Jacques* de Surgéres, Seigneur de la Foceliére; 4. *Jeanne* de Laval, qui épousa *Guillaume* Feileton, Chevalier Anglois; & 5. *Guionne* de Laval, alliée à *Gui* Larchevêque, Seigneur de Soubize & de Taillebourg.

IV. JEAN de Laval, Seigneur de Châtillon, d'Aubigné, &c. suivit le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, & ayant été fait prisonnier l'an 1364, il paya plus de quarante mille écus de rançon. Il mourut l'an 1398, & fut enterré en l'église collégiale de Montsûr qu'il avoit fait rebâtir, laissant de son mariage, avec *Isabeau* de Tinteniac, Dame de Tinteniac, de Bécherel & de Romillé, fille unique de *Jean*, Seigneur de Tinteniac, & de *Jeanne* de Dol, *Jeanne* de Laval, Dame de Châtillon, d'Aubigné, &c. mariée 1. à *Bertrand* du Guesclin, Connétable de France: 2. le 28 mai 1384, à *Gui* XI, Sire de Laval, morte le 27 octobre 1433.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LOUE' & de Brée, issue des Seigneurs de Châtillon.

IV. GUI de Laval, I. du nom, fils puîné d'ANDRE' de Laval, Seigneur de Châtillon-en-Vendelais, & d'*Eustache* de Bauçay, fut Seigneur de Loué, de Benais, de Brée & de S. Aubin, & mourut le sixiéme juin 1386. Il avoit épousé *Jeanne* de Pommereux, Dame de Pommereux & de S. Aubin, dont il eut 1. *Jean* de Laval, Seigneur de Loué, de Benais & de Brée, mort sans laisser de postérité de *Marie*, Dame de Beaupréau, ni de *Mahaut* le Vayer, Dame de la Clarté, de Brétignolles, de la Frênaye & du Plessis-Ruffier, ses deux femmes; 2. THIBAUT qui suit; & 3. *Gui* de Laval, Seigneur de Pommereux, mort l'an 1430, sans postérité de *Marguerite* Machefer, fille unique de *Géofroy*, Seigneur de Mache-Ferriére, de Montéjan & de Boucan, qu'il avoit épousée l'an 1407, ni de *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Grissé & de Vihers, ses deux femmes.

V. THIBAULT de Laval, Seigneur de S. Aubin, de Loué, de Benais & de Brée, Chambellan du Roi Charles VI, ne vivoit plus l'an 1433. Il avoit épousé *Jeanne* de Maillé, fille aînée de *Jean* de Maillé, Seigneur de Brezé, dont il eut 1. GUI, II. du nom, qui suit; 2. THIBAULT de Laval, *qui a fait la branche des Seigneurs de* BOIS-DAUPHIN, *rapportée cy-après*; 3. *Anne* de Laval, Dame de Basséque, mariée avant 1429, à *Gui* Turpin, Seigneur de Crissé; 4. *Jeanne* de Laval, alliée à *Guillaume*, III. du nom, Seigneur de Courceliers; 5. *Marie* de Laval, qui épousa *Pierre* de Champagne, Seigneur de Parcé & de Coulaines, Chevalier de l'Ordre du Croissant; & 6. JEAN de Laval, Seigneur de Brée, qui épousa *Françoise* Gascelin, Dame des Hayes-Gascelin, dont il eut Louïs de Laval, Seigneur de Brée, qui suit; *Jeanne* de Laval, mariée 1. à *Jean* Hériçon: 2. à *Joachim* Sanglier, Seigneur de Boisrogues; *Françoise* de Laval, alliée à *Edmond* de Bueil, Seigneur de Marmande; & *Guionne* de Laval, mariée à *François* du Plessis, Seigneur de Richelieu. Louïs de Laval, Seigneur de Brée, épousa *Renée* Sanglier de Boisrogues; dont il eut *Louïs* de Laval, II. du nom, Seigneur de Brée, mort sans postérité d'*Anne* Acarie.

VI. GUI de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, &c. Chambellan du Roi Charles VII, s'attacha depuis à René, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, qui le fit son Chambellan & Grand Véneur, Chevalier de l'Ordre du Croissant, Maître de ses Eaux & Forêts, & Sénéchal d'Anjou. Il mourut le 19 décembre 1484, laissant de *Charlotte* de Sainte-Maure, Dame de la Faigne, fille de *Jean* de Sainte-Maure, Seigneur de Nêle & de Montgauger, & de *Jeanne* des Roches, Dame de la Faigne, 1. *André* de Laval, mort du vivant de son pére; 2. *Gilles* de Laval, Evêque de Sées, mort l'an 1501; 3. PIERRE qui suit; 4. RENE', *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA FAIGNE *& de* TARTIGNY, *rapportée cy-après*; 5. *François*, Seigneur de Marcillé & de Savonniéres, mort vers l'an 1530 sans postérité, de *Catherine* de Batarnay, ni de *Marie* de Beaufort ses deux femmes; 6. *Marie* de Laval, alliée l'an 1459 à *Jean* de Daillon, Seigneur du Lude, Favori du Roi Louïs XI; 7. *Jeanne*, mariée à *Louïs* de Bouliers, Vicomte de Démont, Seigneur de Cental; 8. *Adrienne*, alliée à *Jacques* de Beauvau, Seigneur de Tigny; 9. *Jeanne*, femme d'*Olivier*, Seigneur de la Noue; & 10. *Jeanne* de Laval *la Jeune*, Abbesse d'Estival.

VII. PIERRE de Laval, Seigneur de Loué, de Benais, &c. mort le 18 octobre 1528, âgé de 80 ans. Il avoit épousé l'an 1482, *Philippe* de Beaumont, Dame de Bressuire, de Lézay, &c. fille aînée & principale héritiére de *Jacques* de Beaumont, Seigneur de Bressuire, de la Mothe-Sainte-Héraye, de Lézay, &c. Sénéchal de Poitou, & de *Jeanne* de Rochechouart, dont il eut 1. GILLES qui suit; 2. GUI, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LE'ZAY, *rapportée cy-après*; 3. *François*, Abbé de Clermont; 4. *Marquise*, alliée le 29 août 1496 à *René*, Seigneur de Bellay & de Touarcé; & 5. *Hardouine* de Laval, mariée à *Emond* de Fonséques, Seigneur de Surgéres.

VIII. GILLES de Laval, I. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, de Bressuire, de Maillé, de Rochecorbon, de la Haye en Touraine, de la Mothe-Sainte-Héraye & de Pontchâteau, Vicomte de Brosse, étoit mort l'an 1552. Il avoit épousé 1. vers l'an 1500, *Françoise* de Maillé, fille aînée de *François*, Seigneur de Maillé, de Rochecorbon, de la Haye, de la Mothe-Sainte-Héraye & de Pontchâteau, Vicomte de Tours & de Brosse, & de *Marguerite* de Rohan: 2. après l'an 1534, *Renée* Barjot. Il eut de sa premiére femme 1. *René* de Laval, Seigneur de Bressuire, de Maillé, de la Mothe-Sainte-Héraye, Vicomte de Brosse, mort avant son pére, sans postérité de *Jeanne* de Brosse, dite *de Bretagne*, qu'il avoit épousée le onziéme mars 1531; 2. GILLES, II. du nom, qui suit; & 3. *Anne* de Laval, mariée le 13 janvier 1530 à *Philippe* de Chambes, Seigneur de Montsoreau.

IX. GILLES de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, de Maillé, de Bressuire, de la Haye, de Rochecorbon, Vicomte de Brosse, &c. mourut vers l'an 1559. Il avoit épousé l'an 1536, *Louïse* de Sainte-Maure, fille de *Jean*, Comte de Nêle & de Joigny, & d'*Anne* d'Humiéres, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *René* de Laval, Seigneur de Loué, Baron de Maillé, Châtelain de Rochecorbon, de Benais & des Escluses, né le troisiéme février 1548, & mort peu après son mariage avec *Renée* de Rohan, fille de *Louïs*, V. du nom, Seigneur de Gueméné & de Montbazon, dont il eut un seul fils nommé *Louïs*, mort fort jeune; 3. *Gabrielle* de Laval, née le 29 janvier 1540, qui fut mariée à *François* aux Epaules, Seigneur de Picy, de Prêles & de Ferriéres, & en eut *René* aux Epaules, Marquis de Nêle, Chevalier des Ordres du Roi, qui prit le nom & les armes de Laval, & mourut le 19 mai 1650, âgé de 76 ans; 4. *Anne* de Laval, de Saumoussai, née le 25 juin 1543, mariée à *Claude* de Chandio, Seigneur de Bussy en Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 5. *Jeanne* de Laval, née le troisiéme septembre 1549, alliée à *François* de Saint-Nectaire, dit de *Senneterre*, Seigneur de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi.

X. JEAN de Laval, Marquis de Nêle, Comte de Joigny & de Maillé, Vicomte de Brosse, Baron de Bressuire & de la Mothe-Sainte-Héraye, Seigneur de Loué, &c. né le 25 avril 1542, fut Marquis de Nêle & Comte de Joigny, après la mort de Charles de Sainte-Maure, son cousin. Le Roi Charles IX, le fit Chevalier de son Ordre, & Gentilhomme de sa Chambre; & le Roi Henri III lui donna la charge de Capitaine des cent Gentilshommes de sa Maison, & érigea en sa faveur la Baronnie de Maillé en Comté. Il mourut le 20 septembre 1576. Il avoit épousé 1. *Renée* de Rohan, veuve de *François* de Rohan, Seigneur de Gié & du Verger, & de *René* de Laval, Seigneur de Loué son frére: 2. *Françoise* de Birague, fille de *René* de Birague, Chancelier de France, & Cardinal. Il eut de sa premiére femme 1. GUI, III. du nom, qui suit; 2. *Louïs*, né le 30 mai 1568, mort jeune; & 3. *Charles* de Laval, né le 27 juin 1570, mort peu après: & de sa seconde femme, il eut 4. *Marguerite* de Laval, morte jeune.

XI. GUI de Laval, III. du nom, Marquis de Nêle, Comte de Joigny & de Maillé, Vicomte de Brosse, Baron de Bressuire, Seigneur de Loué, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances, né le 28 juillet 1565, mourut de la blessure qu'il reçut à la bataille d'Ivry le douziéme avril 1590, combattant pour le Roi Henri IV, sans laisser de postérité de *Marguerite* Hurault, fille de *Philippe*, Comte de Chiverny & de Limours, Chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Sa veuve se remaria l'an 1593, à *Anne* d'Anglure, Baron de Givry, &c. Lieutenant de Roi au Gouvernement de Brie, Mestre-de-camp de la Cavalerie légére, mort au siége de Laon l'an 1594: & prit une troisiéme alliance avec *Arnaud* le Dangereux, Seigneur de Beaupuy. Elle mourut le 13 juin 1614.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LE'ZAY, issue des Seigneurs de Loué.

VIII. GUI de Laval, I. du nom, second fils de PIERRE de Laval, Seigneur de Loué, &c. & de *Philippe* de Beaumont, Dame de Bressuire, de Lézay, &c. fut Seigneur de Lézay, de Bréhabert

bert, & de Macheferriére, demeura prisonnier à la bataille de Pavie l'an 1525, & vivoit l'an 1530. Il eut pour femme *Claude* de la Jaille, fille de *René*, Seigneur de la Jaille, & de *Jeanne* de Hérisson, Dame de Nançay & du Plessis-Benoît, d'où sortirent 1. Pierre, I. du nom, qui suit; 2. *Françoise*, mariée le 26 mai 1547 à *Nicolas* de Champagne, premier Comte de la Suse; 3. *Philippe* de Laval, Prieure du monastére de la Pénitence à Laval; & 4. *Renée* de Laval, Religieuse aux Annonciades de Bourges.

IX. Pierre de Laval, I. du nom, Seigneur de Lézay, de Bréhabert, de la Chétardiére, du Verger, de Macheferriére, &c. élevé à la Cour du Roi Henri II, fut pris par les Huguenots auprès de sa maison de la Chétardiére en Touraine, & conduit à la Rochelle, n'en sortit qu'après avoir payé sa rançon, & mourut en mai 1582. Il avoit épousé par contract du cinquiéme juillet 1550, *Jacqueline* Clérembault, fille aînée & héritiére de *Jacques* Clérembault, Seigneur de la Plesse, & de *Claude* d'Avaugour; dont il eut 1. Pierre, II. du nom, qui suit; 2. *Gui*, mort jeune; 3. *Renée*, Dame de Montgilbert, mariée le 20 novembre 1575 à *René* de Bouillé, Comte de Créance, Gouverneur de Périgueux; 4. *Claude* de Laval, Dame du Plessis-Clérembault, alliée par contract du 15 juillet 1582, à *Rene* Gillier, Seigneur de Puygarreau, de Mermande, & de Faye-la-Vineuse; 5. 6. *Catherine* & *Guionne* de Laval, mortes jeunes.

X. Pierre de Laval, II. du nom, Seigneur de Lézay, de Tréves, de Bréhabert & de la Plesse, se trouva à la bataille de Coutras l'an 1587, suivit le Roi Henri IV, jusqu'à la paix conclue à Vervins, & mourut le 25 mai 1623. Il avoit épousé par contract du onziéme mars 1592, *Isabeau* de Rochechouart, fille de *René*, Baron de Mortemart, & de *Jeanne* de Saulx-Tavanes, dont il eut 1. *Hilaire*, Marquis de Tréves, dit *le Marquis de Laval-Lézay*, qui servit à la journée du Pont-de-Cé, au siége de S. Jean d'Angély, à la défaite des Anglois dans l'Isle de Ré, à la prise de Royan & autres places, & mourut à Paris le douziéme février 1670, en sa 70 année, sans enfans de *Françoise* du Puy-du-Fou, fille unique & héritiére d'*Eusebe* du Puy-du-Fou, Seigneur de la Seurie, & de *Françoise* Tiraqueau, morte en mars 1686; 2. *Gui* de Laval, mort jeune; 3. Gui qui suit; 4. *Gaspard*, mort jeune; 5. *Jeanne-Aquelonne* de Laval, mariée à *Honorat* d'Acigné, Comte de Grandbois; 6. *Justine*, morte Novice à la Régrepierre, Ordre de Fontevrault; 7. *Catherine*, Prieure de la Fidélité-de-Tréves, fondée par ses pére & mére; & 8. *Gabrielle* de Laval, Religieuse à S. Pardoux en Périgord, puis à la Fidélité-de-Tréves.

XI. Gui de Laval, Marquis de la Plesse, avoit épousé *Françoise* de Sesmaisons, morte le premier mai 1685, dont sont issus, 1. Pierre, III. du nom, qui suit; 2. *Hilaire*, dit l'*Abbé de Laval*, puis Marquis de la Plesse, de Saint-Clément, &c. mort sans alliance le 23 avril 1716, âgé de 57 ans; 3. *Marie-Louise* de Laval, mariée l'an 1683 à *Gaston-Jean-Batiste-Antoine*, Duc de Roquelaure, Maréchal de France; & 4. *Françoise* de Laval, Abbesse de l'Abbaïe de Sainte-Croix-de-Poitiers, où elle fit profession le 24 octobre 1680, élue Abbesse au mois d'avril 1696, morte en 1726, âgée d'environ 65 ans.

XII. Pierre de Laval, III. du nom, Marquis de Laval-Lézay & de Magnac, Comte de Fontaine-Calendray, Lieutenant-de-Roi en la Haute & Basse Marche, mourut le dixiéme juillet 1687, âgé de 30 ans. Il avoit épousé l'an 1681, *Marie Françoise* de Salignac, fille d'*Antoine*, Marquis de la Motte-Fénelon, dont il eut 1. Gui-André qui suit; & 2. *Françoise* de Laval, née le 22 décembre 1683, morte le 30 mai 1685. La veuve de Pierre de Laval se remaria à l'âge de 42 ans, le 23 février 1694, avec *Henri-Joseph* de Salignac de Fénelon, Seigneur de Beau-Sejour & de Saint-Arbre, son cousin, Exemt des Gardes du Corps, & mourut en 1726.

XIII. Gui-André de Laval, appellé *le Comte de Laval*, Marquis de Lézay, de Magnac, de Tréves & de la Motte-Fénelon, Comte de la Bigeotiére & de Fontaine-Chalendray, Baron de la Plesse, premier Baron de la Marche, né à Paris le 21 d'octobre 1686, fut fait en 1707 Colonel du régiment d'Infanterie, cy-devant de Conflans, puis en 1710 d'un autre régiment, cy-devant de Mortemart. Il reçut au siége de Fribourg, à l'attaque de l'ouvrage appellé l'*Escargot*, le 13 d'octobre 1713, une blessure singuliére d'un coup de mousquet, dans les deux oreilles, qui lui perça les deux joues. Il quitta le service & se démit de son régiment au mois d'octobre 1729. Pendant 22 ans qu'il fut Colonel, le Roi lui donna, comme à ses prédécesseurs, la qualité de *Cousin* dans toutes ses commissions, & dans les lettres qui lui furent adressées pour recevoir des Officiers. Il épousa en 1722, *Marie-Anne* de Turménye s, veuve de *Matthieu* de la Rochefoucault, Marquis de Bayers, mort le douziéme de juin 1721, & fille de *Jean* de Tourményes, Seigneur de Nointel & de Presles, Conseiller d'Etat & Garde du Thrésor Royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il en a eu un fils né le 21 septembre 1723.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LA FAIGNE, issue des Seigneurs de Loué.

VII. René de Laval, I. du nom, quatriéme fils de Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte-Maure, Dame de la Faigne, fut Seigneur de la Faigne au Maine, & de Pontbelain, & ne vivoit plus en 1498. Il avoit épousé par contract du onziéme février 1494, *Antoinette* de Havart, Dame de Ver, fille & héritiére de *George* de Havart, Seigneur de la Roziére, &c. Vicomte de Dreux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des Requêtes, & d'*Antoinette* d'Estouteville, Dame d'Aussebosc, dont il eut 1. René, II. du nom, qui suit; & 2. *Magdelaine* de Laval, mariée à *Guillaume* de Pisseleu, Seigneur de Heilly.

VIII. René de Laval, II. du nom, Seigneur de la Faigne, de Ver, de la Roziére, de Montigny, &c. né l'an 1495, se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut l'an 1532, laissant de *Marie* de Bussu, sa femme, fille unique & héritiére d'*Artus*, Seigneur de Bussu, de Tartigny & d'Auvillers, & de *Magdelaine* de Donquerre, 1. Louïs qui suit; 2. Hugues, *qui a fait la branche de* Tartigny, *rapportée cy-après*; 3. *Jacques* de Laval, l'aîné, Seigneur de Bussu & d'Anglebermer, né l'an 1526, mort l'an 1579, sans enfans de *Marie* de Villiers, Dame de Lestang, fille aînée de *Jean* de Villiers, Seigneur de Lestang, & de *Marguerite* de Mésiéres; 4. Jacques de Laval, *le Jeune, qui a fait la branche des Seigneurs d'*Auvillers, *rapportée cy-après*; 5. *Françoise* de Laval, née l'an 1520, mariée 1. à *George* de Casenove, Seigneur de Gaillarbois: 2. à *Jean* de Glisy, Seigneur de Bertangles: 3. à *Jean* d'Outreleau, Seigneur du Huissier-Alpin; 6. *Jacqueline* de Laval, mariée 1. à *Jean* de Fourateau, Seigneur de la Fouratiére en Anjou: 2. à *Jean* de Gallain, Seigneur de Saint-Mard; & 7. *Magdelaine* de Laval, alliée à *Pierre* de Normanville, Seigneur de Boucault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre.

IX. Louïs de Laval, Seigneur de la Faigne, de la Roziére, de Ver, &c. né l'an 1522, mourut l'an 1547, laissant d'*Aliénore* de Castillio, fille unique de *Léonard* de Castillio, Seigneur de Bançay en partie & de Mathefélon, Baillif & Gouverneur d'Etampes, & de *Françoise* de Châteaubriant, pour fille unique & héritiére, *Louïse* de Laval, Dame de la Faigne, de la Roziére, de Ver, de Puysaye, &c. mariée 1. à *François* de Châtaignier, Seigneur de la Rochepozay, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2. à *Pierre* de Montmorency, Seigneur de Lauresse.

BRANCHE DES SEIGNEURS de TARTIGNY, & de la Faigne, issue des Seigneurs de la Faigne.

IX. Hugues de Laval, second fils de René de Laval, II. du nom, Seigneur de la Faigne, &c. & de *Marie* de Bussu, Dame de Tartigny, &c. naquit l'an 1524, fut Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, & de Frênay-le-Sanson, & vivoit l'an 1574. Il avoit épousé *Marie* de Méziéres, Dame de Montbaudry, fille de *Jacques*, Seigneur de Montceuil, de Montbaudry, de Fléville, de Montigny, &c. & de *Marie* de Troussseauville, dont il eut, entre autres enfans, Jean qui suit.

X. Jean de Laval, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, de Frênay-le-Sanson, de Gournay-le-Guérin, &c. épousa *Claude* de Prunelé, fille d'*André*, Seigneur de Gazeran & d'Esneval, & de *Marguerite* le Veneur, dont il eut 1. Gabriel qui suit; 2. *Charles*, Seigneur de la Roziére, mort le deuxiéme février 1606; 3. *Hugues* de Laval, Seigneur de Montigny, qui eut entre autres enfans de *Michelle* Péricart, fille de *Nicolas*, Seigneur de S. Etienne, *François* de Laval-Montigny, qui après avoir été Grand Archidiacre d'Evreux, fut sacré à Paris en 1659, par le Nonce du Pape, Evêque de Petrie *in partibus*, & passa en Canada, où il fut fait premier Evêque de Québec en 1673. Il y fonda un Séminaire, & se démit de cet Evêché en 1688; mais il resta toujours dans le païs, jusqu'au sixiéme mai 1708, qu'il mourut à Québec âgé de 86 ans, universellement regretté de ses peuples, qui étoient charmez de ses vertus; & il opéra même des merveilles à son tombeau après sa sépulture. Les autres enfans de Jean de Laval, Seigneur de Tartigny, furent 4. *Albert* de Laval, Chevalier de Malte, mort l'an 1611; 5. *Magdelaine* de Laval, alliée à *Christophle* le Conte, Seigneur de Serviére en Normandie; 6. *Helene*, mariée à *François* Moreau, Seigneur de la Poissoniére au Maine; 7. *Elisabeth*, femme de *Pierre* d'Espinay, Seigneur d'Auvergny en Normandie; 9. *Marie*, Religieuse à la Chaise-Dieu; & 10. *Susanne* de Laval, Religieuse à Caen.

XI. Gabriel de Laval, Baron de la Faigne, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, &c. mourut le 13 mai 1664. Il avoit épousé *Anne* Viole, fille de *Pierre*, Seigneur d'Athis, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne* Benard, dont il eut 1. Thomas qui suit; 2. *Jean* de Laval, Seigneur de Gournay, tué en duel; 3. *Louïs* de Laval, Chevalier de Malte, Commandeur d'Artain; 4. *François*, aussi Chevalier de Malte; & 5. *Charles* de Laval, tué en une rencontre.

XII. Thomas de Laval, Baron de la Faigne, Seigneur de Tartigny, de Gournay, d'Aveluis, de la Rosiére & de Fresnay-le-Sanson, fut assassiné le 27 février 1651 par le Précepteur de ses enfans, qui fut pendu. Il avoit été marié par contract du premier février 163.. avec *Louïse* de Vallée, fille d'*Etienne* de Vallée, Seigneur de Pescheray & de *Marie* du Raynier-de Droué, femme en secondes noces de *Charles* d'Angennes, Seigneur de la Loupe, dont elle eut *Catherine* d'Angennes, Comtesse d'Olonne; & *Madeleine* d'Angennes, Maréchale, Duchesse de la Ferté. *Louïse* de Vallée, leur sœur utérine, vivoit encore le huitiéme de novembre 1668, ayant eu pour enfans 1. Charles de Laval, Seigneur de la Faigne, qui suit; 2. Gabriel de Laval, *dont il sera fait mention cy-après*; 3. *Henri* de Laval, Chevalier de Tartigny, âgé de 26 ans en 1666, mort depuis sans alliance; 4. *Etienne* de Laval, Ecclésiastique, âgé de 24 ans en 1666, mort depuis; 5. *Louïse* de Laval, Religieuse à Arcisses; & 6. *Catherine-Louïse* de Laval, batisée à Paris, en la paroisse de S. Sulpice, le cinquiéme août 1651, aussi Religieuse.

XIII. Charles de Laval, Seigneur de la Faigne, de Gournay, d'Aveluis, de la Rosiére, d'Anglebermer en partie, de Pontvailain, du Buat, &c. eut acte avec ses fréres, le troisiéme de novembre 1666, de la réprésentation de leurs titres par devant l'Intendant d'Alençon, se disant alors âgé de 34 ans. Il mourut le 15 de mars 1709 à midi, âgé de 75 à 76 ans, suivant son extrait mortuaire, & il fut inhumé le lendemain dans la cave de l'église paroissiale de Gournay-le-Guérin, auprès de *Gabriel* de Laval, Seigneur de la Faigne, &c. son ayeul, mort le mécredi 14 de mai 1664, dont le corps fut trouvé alors encore tout entier sans aucune putréfaction, ainsi que le porte un extrait des

des Regitres mortuaires de cette paroiſſe, délivré par le Curé d'icelle en 1714. Il avoit été marie à Paris le 19 de mars 1668, avec *Louïſe* le Muſnier, fille & héritiére de *Pierre* le Muſnier, Seigneur de Saint-Prix, de Rubelles, & du Fief de la Tremoille à Paris, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident à mortier au Parlement de Metz, & d'*Elizabeth* Morot. De cette alliance vinrent 1. *Louïſe* de Laval, née le 15 janvier 1669; 2. *Henri-Marie* de Laval, née le 12 janvier 1671, morte jeune; 3. CLAUDE-CHARLES de Laval, Seigneur de la Faigne, qui ſuit; 4. *Marie-Angélique* de Laval, née le huitiéme d'avril 1674, Religieuſe; & 5. *Claude-Charles* de Laval, né le quatriéme mai 1676, Eccléſiaſtique, mort à Paris le 30 décembre 1708, & inhumé le 31 à Saint-André des Arcs.

XIV. CLAUDE-CHARLES de Laval, Seigneur Châtelain de la Faigne, de Cheſnebrun, de Gournay le-Guérin, de Pontvallain, du Buat, &c. né à Paris le 12 décembre 1672, étoit Capitaine dans le régiment du Roi en 1699. Il fut fait Exemt des Gardes du Corps de Madame la Ducheſſe de Berri, le premier mai 1719, & Chevalier d'honneur de ſon Alteſſe Royale Madame la Ducheſſe, Douairiére d'Orléans, au mois de mai 1728. Il a été marié le 29 de juin 1692, avec *Marie-Thérèſe* de Hautefort, âgée alors de 23 ans, fille de *Gilles*, Marquis de Hautefort & de Surville, Comte de Montignac, &c. Lieutenant-Général des armées du Roi, premier Ecuyer de la Reine, ancien Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, & de *Marthe* d'Eſtournel de Surville. Elle fut Dame du Palais de feue Madame la Ducheſſe de Berri, au mois de ſeptembre 1717. De ce mariage ſont venus 1. GUI-LOUÏS-CHARLES, Comte de Laval Montmorency, qui ſuit; & 2. *Marie-Louïſe-Auguſtine* de Laval-Montmorency, âgée d'environ deux ans le 26 juillet 1714, & mariée le 29 décembre 1726, avec *Louis-Antoine* Crozat, Baron de Thiers, Capitaine de Dragons dans le régiment de Languedoc.

XV. GUI-LOUÏS-CHARLES, Comte de Laval-Montmorency, étoit âgé d'environ neuf ans, lorsque par ſentence du Châtelet de Paris, du 16 de juillet 1714, il lui fut nommé & à ſa ſœur & autres enfans à naitre de leur pére & mére, un Tuteur à l'effet de l'exécution du teſtament olographe de feue Madame la Comteſſe d'Olonne, en date du premier d'avril 1710, dépoſé chez Renard l'aîné, Notaire au Chatelet de Paris, le 14 de juin 1714, portant ſubſtitution en faveur des enfans des Marquis & Comtes de Laval, neveux de la Teſtatrice. Il fut fait Guidon de la Compagnie des Gensdarmes de Flandre, au mois d'août 1733. Il a été marié le onziéme d'août 1728, avec *Louïſe-Adelaide* d'Eſpinay, fille de *François-Rodrigue* d'Eſpinay, Marquis de Boisgueroult, Comte de Roſendal, Seigneur & Patron de S. Paër, Châtelain de Toubloville, Seigneur Haut Juſticier de Franvilliers, de Bulton, de Goibrou, &c. Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, ancien Colonel de Dragons, & de feue *Marie-Anne* d'O, Dame d'Atours de ſon Alteſſe Royale Madame la Ducheſſe d'Orléans. Il en a eu *Louïſe-Adelaide-Philippine* de Laval-Montmorency, née le 13 d'avril 1731, batiſée dans la chapelle du Palais Royal, & tenue ſur les fonts par *Louïs* Duc d'Orléans, & par *Philippine-Eliſabeth* d'Orléans, Damoiſelle de Beaujolois.

XIII. GABRIEL de Laval, Seigneur de Gournay, ſecond fils de *Thomas* de Laval, Seigneur de la Faigne, & de *Louïſe* de Vallée, mourut au Mans au mois de mars 1723, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1. avec *Renée* Barbe de la Forterie, fille de *Claude* Barbe, Seigneur de la Forterie, Thréſorier de France à Tours, & Grand Prevôt de la Touraine, & d'*Elizabeth* Clozier, & ſœur puînée d'*Elizabeth* Barbe de la Forterie, femme d'*Antoine* le Bigot, Seigneur de Gaſtines, Conſeiller en la Cour des Aydes de Paris, toutes deux niéces de *Marguerite* Barbe de la Forterie, femme du Garde des Sceaux de Marillac: 2. au mois d'août 1710, étant alors ſeptuagénaire, avec *Emilie-Marie-Adelaide* de Grimoard du Roure, née le ſixiéme de janvier 1689, fille de *Louïs-Scipion* de Grimoard, de Montlaur, de Beauvoir, Marquis du Roure, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers, tué à la bataille de Fleurus, le premier de juillet 1690, & de *Louïſe-Victoire* de Caumont de la Force. Du premier mariage vinrent 1. *Claude-Rolland*, Comte de Laval-Montmorency, qui ſuit; 2. *Robert* de Laval, mort jeune; 3. *Cyprien-René* de Laval, Prêtre du diocéſe de Paris, Chanoine de l'Egliſe du Mans & nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Manlieu, Ordre de S. Benoît, diocéſe de Clermont, laquelle fut préconiſée pour lui à Rome le 25 de juin 1727; & 4. *Louïſe* de Laval, née le neuviéme janvier 1689, mariée avec *N.* . . . des Eſcotais, Seigneur de Chantilly en Touraine: du ſecond mariage eſt ſorti 5. *Joſeph-Auguſte* de Laval, âgé de douze à treize ans en 1727.

XIV. CLAUDE-ROLLAND, Comte de Laval-Montmorency, Seigneur de Valon, fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie de nouvelle levée par commiſſion du 14 de juin 1702, puis Colonel-Lieutenant de celui de Bourbon auſſi Infanterie, au mois de mars 1705. Il reçut au mois de novembre ſuivant une contuſion au côté, d'un boulet de canon, au ſiége de Nice. Il fut fait Brigadier d'Infanterie le 19 de mars 1710, & auſſi Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs. Ayant été détaché le dixiéme de juillet 1712, à la tête de 900 hommes par le Prince de Tingry, Gouverneur de Valenciennes, il attaqua un détachement des troupez des Alliez, les chaſſa du village de Beuvrage, & des maiſons, & du cimetiére du fauxbourg de Valenciennes, où ils s'étoient logez pour favoriſer un fourrage, & il les contraignit d'abandonner leur butin, leurs morts & leurs bleſſez. Il fut fait Maréchal de camp à la promotion du premier de février 1719, & depuis il obtint le Gouvernement de Philippeville. Il fut un des Officiers Généraux qui furent nommez au commencement d'avril 1734, pour ſervir dans l'armée de France en Allemagne, & il ſervit au ſiége de Philisbourg en qualité de Maréchal de Camp. Il fut fait Lieutenant-Général des armées du Roi, le premier d'août de la même année. Il a été marié avec *Elizabeth* de S. Simon, fille de feu *Euſtache-Titus*, Marquis de S. Simon, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, Capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, & Brigadier des armées du Roi, mort le premier de ſeptembre 1712, & d'*Elizabeth-Claire-Eugenie* de Hauterive, & il en a eu 1. *Marie-Louïſe* de Laval, née le 31 de mars 1723; 2. *Gui-Claude-Louïs* de Laval-Montmorency, né le 29 mars 1724, mort le 21 avril 1726; 3. *Cyprien-Joſeph-Rolland* de Laval, né le 31 mars 1725, mort au mois de ſeptembre 1730; 4. *Charles-Louïs* de Laval né le 12 d'avril 1727, mort le 21 août ſuivant; 5. *Joſeph-Pierre* de Laval-Montmorency, né le 28 mai 1729; 6. une fille née & morte le 18 février 1731: & 7. *Henriette-Charlotte* de Laval-Montmorency, née le 27 de juin 1733.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUVILLERS,
iſſue des Seigneurs de la Faigne.

IX. JACQUES de Laval, *le Jeune*, quatriéme fils de RENE' de Laval, Seigneur de la Faigne, & de *Marie* de Buſſu, Dame d'Auvillers, &c. naquit l'an 1528, fut Seigneur de la Faigne en partie, d'Auvillers & de Montcueil, & épouſa en janvier 1554, *Marguerite* de Méziéres, Dame de Montcueil, dont il eut 1. RENE' qui ſuit; 2. *Suſanne*, mariée à *Eſprit* d'Allonville, Seigneur de Louville & d'Herville; & 3. *Eliſabeth* de Laval, alliée à *Gabriel* du Boſquet, Seigneur de la Gadeliére.

X. RENE' de Laval, Seigneur d'Auvillers, &c. avoit épouſé *Catherine* de l'Hopital, veuve de *Jean*, Baron d'Orbec, & fille de *Jean* de l'Hopital, Comte de Choiſy, & d'*Eléonore* Stuart d'Aubigny, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Bois-Dauphin, iſſue des Seigneurs de Loué.

VI. THIBAULT de Laval, ſecond fils de THIBAULT de Laval, Seigneur de Loué, &c. & de *Jeánne* de Maillé, fut Seigneur de Saint-Aubin & des Coudrayes, & mourut l'an 1481. Il avoit épouſé vers l'an 1440, *Anne* de Maimbier, Dame de Bois-Dauphin, d'Avenay, &c. fille de *Jean*, Seigneur de Maimbier, & de *Jeanne* Pointeau, Dame de Bois-Dauphin, dont il eut 1. RENE' qui ſuit; 2. *Gabrielle*, femme de *Jean* de Lage, Seigneur de Chazelet; 3. *Yolande*, mariée à *Mace* de Souvré, Seigneur de Gervaiſe; 4. *Françoiſe*, alliée 1. à *Bertrand* de Hauſſart, Seigneur du Bourg: 2. à *Gui*, Seigneur de Fourmentiéres; & 5. *Louïſe* de Laval, femme de *Gui* de Brée, Seigneur de Montcharier & de Fouilloux.

VII. RENE' de Laval, I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, &c. vivoit l'an 1504, & laiſſa de *Guyonne* de Beauvau, Dame de Précigny, &c. fille de *Bertrand* de Beauvau, Seigneur de Précigny & de Louaillé, & d'*Ide* du Châtelet, qu'il avoit épouſée l'an 1478, 1. *François* de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, mort ſans poſtérité de *Marguerite* d'Aſſé; & 2. JEAN qui ſuit.

VIII. JEAN de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, de Précigny, de Louaillé, d'Avenay, &c. vivoit l'an 1516. Il avoit épouſé *Renee* de S. Mars, Vicomteſſe de Breſteau, Dame de S. Mars, de Roupereux, &c. fille & héritiére de *Mathurin* de S. Mars, Vicomte de Breſteau, &c. & de *Jeanne* de Briſay, dont il eut 1. RENE' II, qui ſuit; 2. *Claude* de Laval, ſurnommé *le gros Boiſdauphin*, Seigneur de Téligny, &c. Maître d'Hôtel du Dauphin, fils du Roi François I, marié à *Claude* de la Jaille, veuve de *Gui* de Laval, Seigneur de Lezay, après la mort de laquelle, ſans enfans, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut nommé à l'Archevêché d'Ambrun; 3. *Hardouin*, mort ſans alliance; 4. *Catherine* de Laval, mariée 1. à *François*, Seigneur du Puy-du-Fou: 2. à *Louïs* d'Ailly, Baron de Péquigny, Vidame d'Amiens, &c. 5. *Anne* de Laval, alliée à *Jean*, Seigneur de Champagne & de Pécheſeul; & 6. *Hiéronyme* de Laval, Religieuſe à Bellomer.

IX. RENE' de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, de Précigny, Vicomte de Breſteau, mourut l'an 1557. Il avoit épouſé 1. *Catherine* de Baïf: 2. le douziéme décembre 1547, *Jeanne* de Lénoncourt, fille de *Henri*, Comte de Lénoncourt, & de *Marguerite* de Broyes, Dame de Napteuil-le-Haudouin. De la premiére il n'eut qu'une fille unique, nommée *Françoiſe* de Laval, mariée 1. à *Henri* de Lénoncourt, Seigneur de Coupuray; 2. à *Louïs* de Rohan, VI. du nom, Prince de Guémené: de la ſeconde, il eut 2. URBAIN, I. du nom, qui ſuit; 3. *Anne* de Laval, mariée à *George* de Créquy, Seigneur de Riſſé; & 4. *Urbaine* de Laval, alliée à *Philippe* de Créquy, Seigneur des Bordes.

X. URBAIN de Laval, I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, Comte de Breſteau, Marquis de Sablé, Maréchal de France, *dont les actions ſeront rapportees dans un article ſéparé cy après*, mourut le 27 mars 1629. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Monteclair, Dame de Bourgon, &c. fille & héritiére de *René* de Monteclair, Seigneur de Bourgon, & de *Claude* des Hayes, Dame de Fontenailles, dont il eut 1. PHILIPPE-EMANUEL qui ſuit; & 2. 3. deux autres enfans, morts jeunes.

XI. PHILIPPE-EMANUEL de Laval, Marquis de Sablé, Seigneur de Bois-Dauphin, mourut d'apoplexie le quatriéme juin 1640. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Souvré, fille de *Gilles* de Souvré, Marquis de Courtenvaux, Maréchal de France, & de *Françoiſe* de Bailleul, Dame de Renouard, morte le 16 janvier 1678, âgée de 70 ans, dont il eut, 1. *Marie* de Laval, Religieuſe à S. Amand de Rouen; 2. URBAIN II, qui ſuit; 3. *Henri* de Laval, Evêque de S. Pol de Léon, puis de la Rochelle, mort en décembre 1693; & 4. *Gui* de Laval, dit le *Marquis de Laval*, Lieu-

Lieutenant-Général des armées du Roi, mort la nuit du 17 au 18 octobre 1646, en sa vint-quatriéme année, d'une blessure qu'il reçut devant Dunkerque, laissant de *Marie* Séguier, veuve de *Pierre-Cesar* du Cambout, Marquis de Coislin, Colonel Général des Suisses, & fille de *Pierre* Séguier, Chancelier de France, morte le 31 août 1710, âgée de 92 ans, *Magdelaine* de Laval, mariée le 30 avril 1662, à *Henri-Louis* d'Alogny, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur de Lorraine, &c.

XII. Urbain de Laval, II. du nom, Marquis de Bois-Dauphin, &c. mourut en mai 1661. Il avoit épousé 1. *Marie* de Riantz, fille de *François*, Seigneur de Houdangeau, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* Barentin, veuve de *Charles* de Souvré, Marquis de Courtenvaux, morte le huitiéme février 1704, âgée de 77 ans, dont il eut 1. *Charles* de Laval, Marquis de Boisdauphin, Capitaine au régiment de Picardie, tué en une sortie au siége de Woerden en octobre 1672, sans avoir été marié; & 2. *Jacques* de Laval, tué par les Turcs au combat de Candie le 25 juin 1669, en sa 18 année.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'Atticby, issue des Sires de Laval.

II. Bouchard de Laval, fils de Gui de Montmorency, Sire de Laval, & de *Thomasse* de Mathefelon, sa seconde femme, fut Seigneur d'Atticby-sur-Aine, de la Malmaison & de Conflans en partie, & vivoit l'an 1288. Il avoit épousé *Béatrix* d'Erquery, fille de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur d'Erquery, Grand Pannetier de France, dont il eut 1. *Sanctissime*, vivant l'an 1322; 2. *Marguerite*, femme de *Philippe* de la Roche, Seigneur de Veaux, de Beauregard, de Chantemerle, &c. 3. *Herpin* de Laval, Seigneur d'Attichi & de Conflans, mort sans alliance; 4. *Jean*, Seigneur de Malmaison, d'Attichy, de Nointel, &c. 5. *Bertrand*, mort sans laisser de postérité de *Marie* de Beaumont, dite *de Prouverville*; & 6. Gui qui suit.

III. Gui de Laval, I. du nom, Seigneur de Coymel & de Méry en Picardie, fut tué à la bataille de Crécy l'an 1346, laissant de *N*.... sa femme, dont on ignore le nom, Gui II, qui suit.

IV. Gui de Laval, II. du nom, Seigneur d'Attichy, de la Malmaison, de Chantilly, de Mouchy-le-Neuf, de Nointel, de Conflans, de Coymel, de Méry, &c. vendit l'an 1386, le Château & la Seigneurie de Chantilly, à Pierre d'Orgemont, Seigneur de Méry-sur-Seine. Il avoit épousé 1. *Isabeau* de Châtillon, Dame de Beauverger & d'Orly, fille de *Jean* de Châtillon, souverain Maître d'Hôtel du Roi: 2. *Ade* de Mailly, veuve d'*Aubert* de Hangest, Seigneur de Genlis, & de *Jean* de Nêle, Seigneur d'Offemont, & fille de *Gilles* de Mailly, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans; mais de la premiére femme, il laissa Gui qui suit.

V. Gui de Laval, III. du nom, Seigneur d'Attichy, de la Malmaison, de Nointel, de S. Aubin, &c. mourut l'an 1408, sans laisser postérité de *Jeanne* de Nêle, dite d'Offemont, fille de *Jean* de Nêle, II. du nom, Seigneur d'Offemont, & d'*Ade* de Mailly, sa belle-mére. * *Voyez l'Histoire Généal. de la Maison de Montmorency*, par André du Chêne; le P. Anselme, &c.

Il ne reste plus de mâle de la branche des Seigneurs de Montigny que *Joseph* de Laval né le 24 d'octobre 1672, reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem au Grand-Prieuré de France le 30 de mars 1685, ayant été présenté le 15 novembre précédent. Il est neveu du premier Evêque de Québec. Il a résidé longtems à Malte, où il étoit encore chargé des affaires du Roi en 1719. Il fut en 1720 Envoyé extraordinaire de sa Religion à Londres, où sa grande naissance & son mérite personnel le firent beaucoup respecter. L'Abbaïe de Manlieu, diocése de Clermont, lui fut donnée le huitiéme janvier 1721; mais il s'en démit au mois de février 1722. Il étoit en 1726 Commandeur de Louviers, de Vaumont & de Thors. Depuis il a été fait Grand Baillif & Thréforier de son Ordre. Gabriel de Laval, Seigneur de Montigny au diocése de Chartres, & de Montbaudry, son frére aîné, mort au mois d'août 1720, âgé d'environ 59 ans, avoit été marié le 30 juin 1696, avec *Charlotte-Marie-Thérese* de Besançon, morte au mois d'août 1710, âgée de 44 ans, fille de *Charles* de Besançon, Seigneur de Courcelles, Baron de Basoches, Vicomte de Neufchâtel, Colonel d'Infanterie & de *Jeanne* Van-Béringar; mais il n'est resté de ce mariage que trois filles. Le Baillif de Laval étoit aussi frére de *Charles-François-Gui* de Laval, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne du 14 mai 1700, Chanoine de l'église & Vicaire général du diocése de Tournay, & ensuite de Cambray, mort le 26 d'août 1713, ayant été nommé quelque tems auparavant à l'Evêché d'Ypres.

L A V A L (Urbain de) Marquis de Sablé, Comte de Bresteau, Seigneur de Précigny, de Bois-Dauphin, &c. Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Gouverneur d'Anjou, fils de René' de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Jeanne* de Lénoncourt-Nanteuil, sa seconde femme, commença de se faire connoître au siége de Livron l'an 1575, puis au siége de la Fére l'an 1580, au combat d'Auneau l'an 1587, & ailleurs. Depuis il servit la Ligue, fut blessé & fait prisonnier à la bataille d'Ivry l'an 1590. Quelque tems après, il fit son accommodement avec le Roi Henri IV, lui remit Sablé, Château-Gontier, &c. & il fut fait par ce Prince, Maréchal de France, Chevalier de ses Ordres & Gouverneur d'Anjou. Le Roi Louïs XIII le fit Lieutenant de l'armée qu'il envoya contre les Princes l'an 1615. Il se retira ensuite de la Cour, & mourut le 27 mars 1629. *Voyez* le nom de sa femme & sa postérité, dans la généalogie de la branche de Bois-Dauphin. * Pierre le Baud, *Hist. de Vitré*. Du Chêne, *Histoire de la Maison de Montmorency*. De Thou. Dupleix. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

L A V A L (Gilles de) Seigneur de Retz, d'Ingrande, de Chantocé, Maréchal de France, Conseiller & Chambellan du Roi dans le XV siécle, étoit fils de Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz, &c. cadet de la Maison de Laval, & de *Marie* de Craon-la-Suse, *dont il est parlé cy-devant*. Il se signala dans les armées, & étoit Maréchal de France l'an 1429, sous le régne de Charles VII. Avant cela il avoit servi au siége d'Orléans, à la prise de Gergeau; de Melun, &c. Il se trouva au sacre du même Roi Charles VII. L'an 1431, il contribua à chasser les Anglois qui assiégeoient Lagny; mais depuis il flétrit par son impiété la mémoire de ses belles actions, & finit honteusement ses jours. Monstrelet, Dupleix, Mézeray, &c. en font mention. Le dernier en parle ainsi dans son *Abbregé de l'Histoire de France*, sous le régne de Charles VII, & sous l'an 1440. *Il etoit fort vaillant de sa personne; mais grand dissipateur de biens, & qui étoit si fort depravé d'imagination, qu'il s'adonnoit à toutes sortes de pechez contre Dieu & contre nature, entretenant des sorciers & enchanteurs pour trouver des tresors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit après pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes. Sur le scandale public il fut deferé à la Justice. L'Evêque de Nantes lui fit son procès avec le Sénechal de Rennes, Juge general du païs qui y assista, parce que le cas étoit mixte. Il fut condamné à être brûlé vif dans la prairie de Nantes. Le Duc de Bretagne assista à sa mort; mais adoucissant la sentence, il permit qu'on l'etranglât auparavant, & qu'on enterrât son corps, qui n'avoit été que fort peu endommagé par les flammes. Il me semble avoir remarqué dans son procès qu'il y avoit du crime d'État envers ce Duc, qui fut bien aise d'avoir sujet de venger son offense en vengeant celle de Dieu.* Gilles de Laval fut exécuté le 23 décembre 1440.

L A V A L (André de) Seigneur de Loheac & de Retz, Amiral & Maréchal de France, étoit second fils de Jean de Montfort, Seigneur de Kergolay, & d'*Anne* héritiére de Laval, dont il prit le nom & les armes. On dit qu'il fut fait Chevalier à l'âge de 12 ans, au combat de Gravelle l'an 1423. Depuis il fut pris par les Anglois l'an 1428 dans le château de Laval, & fut mis à 24 mille écus de rançon. L'année suivante il servit au siége d'Orléans & à la bataille de Patay, & fut fait Amiral de France par le Roi Charles VII, vers l'an 1437. Il quitta cette charge en 1439, pour être fait Maréchal de France. Il rendit des services signalez aux prises de Pontoise, du Mans, de Coutances, de Caen, de Cherbourg, de Bayonne, de Cadillac, &c. aux batailles de Formigny & de Castillon l'an 1453, à la réduction de l'Armagnac l'an 1455. On lui suscita des affaires à la Cour au commencement du régne de Louïs XI, qui le suspendit de sa charge; mais il y fut rétabli l'an 1465, & on lui donna derechef celle d'Amiral. Il reçut même de ce Prince le Collier de l'Ordre de S. Michel l'an 1469. André de Laval mourut l'an 1486, âgé de 75 ans, sans avoir laissé d'enfans de *Marie* de Laval sa femme.

L A V A L (Pierre de) Archevêque de Rheims, Administrateur des Evêchez de S. Malo & de S. Brieu, Abbé de S. Michel-en-l'Erm, de S. Aubin, & de S. Nicolas d'Angers, &c. fils de Gui, XIII. du nom, Comte de Laval, Baron de Vitré, Seigneur de Gavre, &c. & d'*Isabeau* de Bretagne, fut élu Archevêque de Rheims, après Jean Juvénal des Ursins l'an 1472, & fut dans la suite Administrateur de S. Brieu l'an 1484, & de S. Malo l'an 1486. Ce Prélat sacra le Roi Charles VIII, & mourut le 14 août 1493. Son corps fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de S. Aubin où l'on voit son Epitaphe.

* L A V A L (Antoine de) Sieur de Bélair, Géographe du Roi, Capitaine de son Parc & de Château-les-Moulins, en Bourbonnois mort après l'an 1630, étoit savant dans les Langues, dans l'Histoire, dans la Géographie & même dans la Théologie Polémique. Il fut lié de bonne heure avec la famille de Retz, dont il a reçu toute sa vie des marques d'estime & de bienveillance. Il fut invité & se trouva à plusieurs Conférences, que l'on fit exprès à Paris dans le XVI siécle pour tenter de faire rentrer les Huguenots dans le sein de l'Eglise Romaine. Il entreprit ensuite de traduire de Grec en François trois Homélies de S. Jean Chrysostome avec les cinq Catechéses Mystagogiques de S. Cyrille, Evêque de Jérusalem, & un Traité de l'Ame, de S. Grégoire Thaumaturge, en Grec & en François, suivi d'un Discours du Traducteur, qui a pour titre, *Des Prédicateurs qui affectent le bien-dire*. Il est encore Auteur d'un *Traité du grand chemin de l'Eglise*, & d'une Paraphrase en François des Pseaumes de David, avec une Epitre dédicatoire au Roi Henri IV, en 1605. On en a fait plusieurs éditions dans les années 1610, 1613, 1619, 1620, 1630. Elle a été très-estimée en son tems. Le dernier de ses Ouvrages, dont on ait connoissance, est un recueil intitulé, *Desseins de Professions nobles & publiques, contenant plusieurs Traitez divers & rares, avec l'Histoire de la Maison & du Connétable de Bourbon, écrite par son Sécretaire Marillac*. Il a passé les derniéres années de sa vie dans sa retraite de Belair, après avoir été longtems à la Cour de France, & à la suite de plusieurs Princes qui l'affectionnoient, & dans la compagnie des Gens de Lettres qui avoient beaucoup d'estime pour lui. * *Supplement de Paris* 1736.

L A V A M Y N D. *Voyez* L A V E M U N D E.

L A V A N T, riviére du Cercle d'Autriche, prend sa source dans la Haute Stirie, traverse une partie de la Carinthie, & se décharge dans la Drave à Lavant-Mynd ou Lavemunde. La vallée de Lavant que cette riviére baigne, est la plus fertile de la Carinthie. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A V A N T, ville, ou L A V A N T-M Y N D. *Voyez* L A V E M U N D E.

* L A V A N T, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Sussex. Elle coule du nord au sud, jusques à la ville de Chichester qu'elle arrose, & un peu au dessous de laquelle elle se jette dans une petite baye que la mer forme dans le voisinage de Chichester.

* LAVARDENS, petite ville de France, dans l'Armagnac, au nord de la ville d'Auch ou Aux, dont elle est éloignée de près de trois lieues.

LAVARDIN (Jean de) Gentilhomme du Vendomois de la Maison de Ranay, Abbé de l'Etoile, Maître de l'Hôtel-Dieu de Vendôme, &c. vivoit sur la fin du XVI siécle l'an 1584. Il savoit les Langues, & traduisit divers Traitez de S. Grégoire *de Nazianze* de Grec en François; & d'autres Latins, du Cardinal Hosius, de Claude de Saintes, Evêque d'Evreux, &c. Il étoit frére de JACQUES DE LAVARDIN, Seigneur du Plessis-Groët, qui composa la Vie de Scanderbeg. * La Croix-du-Maine, *Bibliotheque Françoise.*

LAVARDIN (Hildebert de) Archevêque de Tours. *Cherchez* HILDEBERT de LAVARDIN.

LAVARDIN. *Cherchez* BEAUMANOIR.

LAVATER (Louïs) naquit à Kibourg dans le Canton de Zurich, le premier mars 1527, de *Jean Rodolphe Lavater*, distingué par sa valeur, par sa prudence & par sa vertu. Il fut honoré de plusieurs Ambassades; & en 1531, il fut élu Général des troupes qui combattirent à la journée de Cappel. Ensuite il fut élevé à la premiére dignité de la République. Il avoit épousé *Anne Roucline*, de laquelle il eut deux fils, *Henri* & *Louïs*. Louïs qui fait le sujet de cet article, fut élevé avec beaucoup de soin. Après avoir fait ses études à Cappel & à Zurich il alla voyager en Allemagne & en France. Il fit quelque séjour à Paris, où il mérita l'estime de Taleus, de Turnébe, de Dorat, de Lambin, de Ramus, & de plusieurs autres Savans. De France il passa à Lausanne & de là en Italie. De retour à Zurich il s'attacha entiérement à la Théologie, & se voua au service de l'Eglise. Ayant été reçu Ministre, & après avoir desservi quelque tems une Eglise à la campagne, il fut aggrégé aux Chanoines de Zurich, & fut un des Ministres établis pour prêcher dans la Cathédrale de cette ville. En 1564, il fut choisi pour occuper la place de *Theodore Bibliander*, Professeur en Théologie, mais il refusa cet emploi, aimant mieux se borner à la charge de Pasteur, où pendant trente six ans, il se distingua par son zéle, son éloquence, & son savoir. A l'érudition il joignit beaucoup de piété & de prudence. On voyoit en lui une gravité & une sévérité, mêlées de douceur & de gayeté, qui lui attiroient & le respect & l'amour. Il étoit fidéle dans ses promesses, ardent à servir ceux qui avoient besoin de lui, exact à s'aquitter de tous les devoirs de l'amitié. Il étoit sobre, sincére, charitable & généreux. Il avoit épousé la fille du fameux Bullinger, dont il eut deux fils, *Félix*, & *Henri* qui a donné au public quelques Traitez de Médecine. Louïs Lavater a fait plusieurs Ouvrages. On estime sur tout son Histoire Sacramentaire, & son Traité des Spectres traduit en différentes Langues. Il a écrit encore, *de Ritibus & Institutis Ecclesiæ Tigurinæ; Cometarum Catalogus; Commentarii in librum Josuæ, in primum & secundum librum Paralipomenôn; Vita Conradi Pellicani; Homiliæ in librum Ruth; De caritate annonæ & fame; Un Commentaire sur les Proverbes de Salomon; La Vie de Henri Bullinger*, en Allemand. Louïs Lavater mourut le 15 juillet 1586. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 407 & suiv.* édit. de Hollande, 1715. Melchior Adam, *in Vitis Theol. Germ.* Verheiden, *in Elog.* Ruchat, *Hist. de la Réform. de Suisse, tome 3. p.* 395, 408 & 410.

LAVATER (Henri) publia, en 1610 une Défense des Médecins Galéniques contre Sala, Médecin Italien & Chymiste. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAVATER (Jean) arriére-neveu de *Louïs* Lavater, a écrit sur l'Origine des Fontaines; sur les Atomes; sur la Connoissance des sourds & muets, & sur la maniére de les instruire; & une Préparation à la sainte Céne. * Hofman, *Lexicon. Univ.*

LAVATER (Jean-Rodolphe) publia, en 1610, un Traité sur la Descente de JESUS CHRIST dans les Enfers. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAVAUR, que quelques uns nomment l'AVAUR ou LA VAUR, en Latin *Vaurum*, ville de France en Languedoc, avec Evêché suffragant de Toulouse, est située sur la riviére d'Agout, à six lieues de Toulouse, en allant vers Castres, dont elle n'est guére plus éloignée. Isarne, Evêque de Toulouse, donna Lavaur l'an 1098 à Flotard, Abbé de S. Pons-de-Tomiers, à condition d'y établir un Prieuré, où depuis l'an 1318, le Pape Jean XXII fonda un Evêché, dont Roger d'Armagnac fut le premier Prélat. La Cathédrale a douze Chanoines, entre lesquels il y a trois dignitez, savoir, un Prevôt, un Archidiacre, & un Sacristain. Ce diocése contient quatre-vints-huit paroisses, & l'Abbaïe de Sorese. On célébra l'an 1213, un Concile à Lavaur, contre Pierre d'Aragon, qui avoit pris le parti des Albigeois. Pierre des Vaux-de-Cernay en fait mention dans son *Histoire des Albigeois.* Catel parle d'un autre Concile tenu l'an 1368, en la présence de Pierre de Narbonne, & de Géofroy de Toulouse. * Pierre des Vaux-de-Cernay, *Hist. Albig. c.* 49. & 52. Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse*, & *Mémoires de Languedoc.* Sainthe-Marthe, *Gall. Christ.*

* LAVAUR (Guillaume de) Ecuyer, Seigneur de la Boisse, Avocat au Parlement de Paris, né à Saint-Cére dans le Vicomté de Turenne-en-Quercy, le onziéme de juin 1653, de *Paul* de Lavaur, Avocat au Parlement de Toulouse. Après que Guillaume eut fini son Cours de Droit à Toulouse, il fut envoyé à Paris, où il fréquenta le Barreau pendant quelque tems, & s'appliqua à l'étude de la Jurisprudence avec beaucoup d'assiduité. Il cultiva en même tems les Belles Lettres, qu'il a toujours aimées avec affection. De retour en sa province, il se maria avec *Marie-Charlotte* Maynard, fille de *Charles*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & petite-fille de *François*, Président à Aurillac en Auvergne. Ce mariage l'attacha à Saint-Cére, d'où il n'est jamais sorti que par nécessité. Il étoit le conseil, l'arbitre & l'Oracle du païs. Il en avoit toute l'estime, & il se l'étoit attirée par sa générosité, par la bonté de son cœur, par son attention pour le Prochain, par son zéle & son amour pour le Public. Il joignoit à ces bonnes qualitez une profonde érudition. Il étoit Philosophe, Orateur & Poëte. Il savoit parfaitement le Grec & l'Hébreu, & il possédoit toutes les finesses de la Langue Latine. On n'a que deux Ouvrages de sa composition; le premier est l'*Histoire secrette de Neron*, ou *le Festin de Trimalcion*, traduits de Pétrone avec des Remarques Historiques, *in douze*, à Paris 1626; le second est intitulé, *Conférence de la Fable avec l'Histoire Sainte, où l'on voit que les grandes Fables, le Culte & les Mystéres du Paganisme, ne sont que des corps altérez des Histoires des Usages & des Traditions des Hébreux, avec un Discours préliminaire*; à Paris, 1730, deux volumes *in douze*. Il y a de l'érudition dans ce livre, mais plusieurs Auteurs avoient dit presque la même chose avant lui, entre autres M. Huet dans sa *Demonstration Evangelique.* M. de Lavaur est mort à Saint-Cére, le huitiéme d'avril 1730. * *Supplement de Paris* 1736.

* LAUBACH, *klein Laubach*, c'est à dire, *le petit Laubach*, petite ville de la Carniole, située sur la riviére de Laubach, à deux ou trois lieues au dessous de la grande Laubach. Cette ville, & même la riviére sur laquelle elle est, ont été appellées par les Anciens *Nauportus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

* LAUBACH, *Ober-Laubach*, c'est à dire, *le haut Laubach*, bourg de la Carniole, est situé sur la riviére de Laubach près de sa source, & du Comté de Gorice. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAUBACH, ville & Evêché. *Cherchez* LABACH.

LAUBACH, *Laubachum*, bon bourg du Comté de Solms, en Wétéravie, est aux confins du Comté de Nida & du Landgraviat de Hesse, à trois lieues de la ville de Giessen. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAUBAN, *Lauba*, petite ville de la Lusace, est aux confins de la Silésie sur la riviére de Queisset, à quatre lieues de Gorlitz, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUBANIE (Yrier de Magonthier de) né à S. Yrier en Limosin le sixiéme février 1641, s'est aquis la réputation d'un des meilleurs Officiers dans les armées de France. Dès l'an 1671, n'étant encore qu'Aide-major du régiment de la Ferté, il fut fait Major de Bommel en Hollande par le Vicomte de Turenne, qui le préféra à plusieurs Officiers ses anciens. Il s'éleva ensuite par degrez: en 1684, il étoit Major général de l'armée commandée par le Maréchal de Créquy; en 1686, Brigadier des armées du Roi; l'année suivante Inspecteur d'Infanterie. Il commanda peu après à Huy, puis à Calais, & le Roi le récompensa de ses services en 1689, en le faisant Maréchal de camp. Il eut aussi en 1693 le Gouvernement de Mons où il fut fait Commandeur de l'Ordre de S. Louïs. On le dédommagea de la perte de ce gouvernement en 1699, en lui donnant celui du Neuf-Brisach, auquel on joignit le commandement de l'Alsace en l'absence du Maréchal d'Huxelles. La guerre qui recommença, lui donna de nouveaux moyens de s'avancer. Dès le commencement de 1702, il fut fait Lieutenant Général, & on lui donna en 1703 une nouvelle marque de distinction, en lui confiant le Gouvernement de Landau, place importante & fort exposée. Il y étoit déja affiégé par une armée de six-vints mille hommes, commandée par le Roi des Romains, depuis Empereur sous le nom de Joseph, lorsqu'il fut fait Grand-Croix de S. Louïs; & il l'avoit défendue avec toute la valeur & toute la prudence possibles: mais étant allé donner ses ordres pour secourir la lunette d'une des portes, il y perdit la vue le onziéme octobre 1704, par le feu d'une bombe qui creva à ses piez, & qui lui fit d'autres blessures: ce qui n'empêcha pas qu'il ne se défendît encore jusques au 25 novembre, qu'il capitula. Il mourut à Paris le 25 juillet 1706, & comme il n'étoit pas marié, ses biens entre lesquels étoit la Terre de Langeai & celle d'Aserac qu'il avoit aquises, passérent à son frére François de Magonthier de Laubanie, qui avoit été Capitaine dans le régiment du Roi. * *Mémoires du tems.*

LAUBEGOIS (Antoine) de Douai, mourut en 1626, âgé de 55 ans. Il enseigna les Langues Gréque & Hébraïque à Coïmbre en Espagne. Il a laissé un Abbrégé de la Langue Gréque. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 69.

LAUBEN. *Voyez* LEUBEN.

LAUBESPINE. *Cherchez* AUBESPINE.

LAUBS ou LAUBIUS (George) Médecin Allemand, né à Ausbourg l'an 1554, étudia dans son païs, puis en France & en Italie. Outre la Médecine, il savoit les Langues & les Belles Lettres; & laissa un Ouvrage intitulé, *Rosa Anglica*, avec quelques Traductions. Il mourut le 13 novembre 1597, âgé de 43 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Medic. German.* Vander Linden, *de Scriptor. Medic. &c.*

* LAUCHA, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans la Thuringe, sur l'Unstrutt, est au nord-ouest de Naumbourg, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* LAUCHSTADT, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, est au nord-ouest de Mersbourg dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

LAUD (Guillaume) naquit à Reading dans le Berkshire. Son pére étoit un des principaux Bourgeois de cette ville. Le nom de sa mére étoit Web, sœur de Guillaume Web, qui avoit été Lord-Maire de Londres. Il fut Membre du Collége de S. Jean à Oxford, & reçut le bonnet de Docteur en Théologie en 1608. Après plusieurs autres avancemens, il fut fait Evêque de S. David en 1622, & passa en 1626 à l'Evêché de Bath & Wels, & fut fait la même année Doyen de la Chapelle du Roi. Deux ans après il passa à l'Evêché de Londres, & enfin en 1633, il fut élevé à l'Archevêché de Cantorbéry. Son zéle pour procurer une uniformité dans les églises à l'égard du service divin lui attira beaucoup d'ennemis, & on l'accusa d'avoir un peu trop de roideur

&

& trop de zéle pour les cérémonies de l'Eglise. On dit qu'il ne cherchoit qu'à introduire de nouveau le Papisme; on ne l'accusoit pas moins d'être le fauteur de l'Arminianisme dans le Royaume. On lui attribua la proclamation par laquelle le Roi defendoit de parler pour ou contre l'Arminianisme; & l'expulsion de trois Docteurs en Théologie de l'Université d'Oxford qui ayant prêché contre l'Arminianisme, furent chassez de l'Université, & dépouillez de leurs charges. Son aversion pour la pratique des Presbytériens étoit extrême, & il n'oublia rien pour engager les Eglises étrangéres établies en Angleterre, avec privilége, à se servir de la Liturgie Anglicane. En 1640, on porta plusieurs plaintes contre l'Archevêque: on l'accusoit de tous les maux qui étoient arrivez à l'Etat & à l'Eglise. Le Chevalier Harbottle Grimston fit dans la Chambre Basse un discours qui engagea les Communes à accuser Laud de haute-trahison, & les Seigneurs le donnérent en garde à leur Huissier; & quelque têms après il fut envoyé à la Tour. Il y resta jusques au 28 octobre 1643, que les Communes ayant ajoûté dix articles à l'accusation, les Seigneurs ordonnérent qu'il répondroit le 30 du même mois. Il répondit pertinemment, à ce qu'on dit, à toutes ces accusations. Mais le parti du Roi ayant été défait à Marston-Moor, les Parlementaires crurent n'avoir plus rien à craindre, & condamnérent Laud à la mort. Les procédures tirérent fort en longueur. Le quatriéme janvier 1644, il fut résolu dans la Chambre Basse qu'il seroit exécuté à mort le dixiéme du courant. Le septiéme les Seigneurs présentérent aux Communes un pardon du Roi pour l'Archevêque, daté du douziéme avril 1643, mais on n'y eut aucun égard. Laud eut beaucoup de peine à obtenir qu'on se contentât de lui trancher la tête. La sentence fut exécutée le dixiéme de janvier 1644, vieux stile. Lorsqu'il fut sur l'échaffaut il fit un long discours, où il insinua qu'il mouroit pour n'avoir pas voulu abandonner le Temple de Dieu, & suivre les veaux de Jéroboam, faisant allusion au Schisme des Presbytériens. Il protesta n'avoir jamais eu dessein de rétablir la Religion Romaine. On laissa prendre son corps à quelques-uns de ses amis, qui le firent enterrer dans l'église de Barking. Il souffrit la mort tranquillement, témoignant beaucoup de piété & de résolution. Il étoit régulier dans sa conduite, & charitable. Il avoit de très-grands talens naturels & aquis, beaucoup d'expérience & de lecture. Tous ces avantages le rendoient habile, & pour le cabinet, & pour les affaires qui concernent l'Eglise, bon Politique & bon Théologien. Le plus considérable de ses Ouvrages, est celui qu'il a publié, contre Fisher, dans lequel il défend l'Eglise Anglicane contre les objections de ses adversaires. * *Cyprianus Anglicus. Mémoires de Lloyd.* Wharton, *Vie de l'Archevêque Laud*, *&c.* M. de Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, *tome* 8. *p.* 18. J'ajoûterai ici le caractére de Laud, tel qu'il nous a été donné par le Lord Clarendon, dans son excellente Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre. Il ne doit pas être suspect, puis qu'il étoit des plus avant dans les intérêts de Charles I. „ Il étoit, *dit-il*, orné de „ dons excellens, de vertus exemplaires, mêlées de quelques „ défauts naturels, qui ne plaisoient pas au peuple. Outre sa „ maniére de s'expliquer un peu trop aigre, & trop précipitée, „ il se persuadoit, que la droiture du cœur, & la pureté des „ mœurs sont un préservatif assuré contre tous les périls, qui „ se rencontrent dans le voyage de ce monde, en quelque compagnie que l'on soit & quelque route que l'on tienne. Dans „ son élévation, il conserva trop de ressentiment contre ceux „ qui l'avoient persécuté, & tombant dans le même défaut, „ qu'il leur reprochoit, il devint à son tour le Persécuteur de „ ceux qui l'accusoient d'avoir quelques sentimens particuliers, „ qu'ils prétendoient ressentir le Papisme. Il les traitoit comme „ des ennemis de la Discipline de l'Eglise, sous prétexte qu'ils „ se conformoient aux Calvinistes en quelques points de Doctrine, quoiqu'ils respectassent le Gouvernement établi par les loix, „ & qu'ils eussent autant de zéle & de ferveur pour les Cérémonies de l'Eglise Anglicane qu'aucuns de la nation. Quand il „ commença de paroitre dans le monde, il n'avoit pas assez de „ pouvoir pour arrêter le progrès des Nonconformistes, contre „ lesquels il s'étoit hautement déclaré, ni pour reprimer ceux „ qui avoient du penchant à les favoriser. Il étoit retenu par „ l'autorité d'un Supérieur, qui avoit des vues différentes. Mais, „ quand il se vit la Primatie en main, & que le Roi étoit animé „ du même zéle que lui, il crut qu'il étoit de son devoir d'appliquer promptement les remédes nécessaires à un mal si dangereux & qui augmentoit de jour en jour. " En voilà plus qu'il n'en falloit pour fournir aux Parlementaires, qui n'étoient pas d'humeur de pardonner à leurs ennemis, un prétexte pour le faire mourir.

L A U D A, bon bourg avec château, dans l'Evêché de Wirtzbourg en Franconie sur le Tauber, à deux lieues au dessous de Marienthal. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A U D E N. *Voyez* L O T H I A N E.

L A U D E N B U R G (Ruinard de) Moine de l'Ordre de S. Augustin, a laissé des Sermons sur l'Histoire de la Passion de Jesus Christ, tirée des quatre Evangélistes, qui furent imprimez à Nuremberg, 1501. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A U D E R, *Lodera*, petite ville de l'Ecosse méridionale. Elle est à huit ou neuf lieues de Barwick, du côté du couchant, & capitale de Lauderdale, qui est une petite province environnée par la Lothiane, la Marche, la Twedale, & la Tivedale, dans laquelle quelques Cartes la renferment. * Maty, *Diction. Geogr.*

* L A U D E R, petite riviére de l'Ecosse méridionale, traverse du nord au sud le païs qui porte le nom de Lauderdale, & qui fait partie de la province de Merche. Elle se rend dans la Tweede vis à-vis de Melrosſ.

L A U D E R D A L E. *Voyez* l'article de L A U D E R, ville.

L A U D I C E, étoit sœur & femme de Mithridate. Son mari l'ayant quittée, sans lui en rien dire, pour aller reconnoître la situation des lieux où il devoit un jour faire la guerre, & ne lui ayant pas fait savoir de ses nouvelles, elle le croyant mort, s'abandonna aux plaisirs & lui fut infidéle. Quand son mari fut de retour, elle voulut l'empoisonner, pour éviter les reproches qu'il lui pourroit faire. Son dessein ayant été découvert, Mithridate la fit mourir. Elle avoit une sœur de même nom, encore plus méchante qu'elle. * Justin, *Hist. l.* 37. *c.* 3.

L A U D I C K, *Laudicum*, petite ville de la grande Pologne. Elle est sur la riviére de Warte dans le Palatinat de Kalisch, à douze lieues de la ville de ce nom du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A U D I C K, L A U D I C K I A, L A U D I E'S A. *Voyez* L A O D I C E'E.

* L A U D U N ou L O D U N, petite ville de France, en Languedoc dans le diocése d'Uzès. Elle est sur la Tave, à l'est-nord-est de la ville d'Uzès, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* L A U D U N O (Guiardus de) C'est ainsi que le nomme Valére André *Biblioth. Belgica*, *p.* 301. Il étoit Evêque de Cambray. On a de lui *De Officiis Divinis sive ecclesiasticis; Dialogus de Creatione Mundi; Sermones duo de Passione Domini.* Il mourut à Afflighem en 1247.

* L A U D U S (Victorius) Sicilien, habile Musicien, & Maitre de la Musique de la Cathédrale de Messine florissoit vers l'an 1597. * *Biblioth. Sicula.*

* L A V E, petite riviére des Païs-Bas dans l'Artois. Elle coule du sud-sud-ouest, au nord-nord-est, arrose Béthune, & va se rendre dans la Lys un peu au dessus de la Gorgue.

* L A V E D A N, vallée de France dans le Comté de Bigorre, est située entre les Monts-Pyrénées, & peut avoir dix à douze lieues de longueur, sur sept à huit de largeur. Sa principale place est Lourde. Quoique ce païs soit environné des plus hautes montagnes, il ne manque de rien pour la vie. Il est traversé par le Gave de Lavedan. * *Dict. Univ. de la France.*

L A V E L L E ou L A V E L L O, ville d'Italie, assez peuplée, avec titre d'Evêché, suffragant de l'Archevêché de Bari, nommée par les Auteurs, Latins, *Labellum* & *Lavellum*, est dans la Basilicate, province du Royaume de Naples. * Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Le Mire, *Geograph. Ecclesiast. &c.*

L A V E L L O. *Voyez* L A V E L L E.

L A V E L L U S (Jacob) de Castro-Novo, est Auteur d'un Abbrégé de Médecine, & d'un Commentaire sur le livre du Pouls, publié en 1609. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A U E M B U R G. *Voyez* L A W E M B O U R G.

L A V E M E N T *de la grande mére des Dieux*, *Lavatio Matris Deûm*, Fête qui se célébroit le vint-sixiéme mars. Elle fut instituée en mémoire du jour que cette Déesse fut apportée d'Asie, & lavée dans le fleuve Almon, à l'endroit où il se décharge dans le Tibre. Ses Prêtres appeliez *Galli Cybeles*, conduisoient la statue de la Déesse dans un chariot, accompagnez d'une grande foule de peuple, à l'endroit où elle avoit été lavée la premiére fois. Là ils la lavoient & frotoient soigneusement comme le dit Ovide, *Fast. l.* 4. *v.* 397.

Est locus in Tiberim qua lubricus influit Almo,
Et magno nomen perdit in amne minor.
Hic purpurea canus cum veste Sacerdos
Almonis Dominam Sacraque lavit aqua.

Saint Augustin rapporte ainsi cette fête dans le livre onziéme *de la Cite de Dieu.* „ Le jour où on lavoit solemnellement Cybéle, cette vierge & mére de tous les Dieux, de malheureux „ Boufons chantoient devant son char des choses si sales, qu'il „ n'eût pas été bien séant, je ne dirai pas que la mére des Dieux, „ mais que la mére d'aucune personne de moindre qualité, ni de „ ces Boufons même les eût entendues. Car il y a une certaine „ pudeur que la nature nous a donnée pour nos parens, que la „ malice même ne nous peut ôter. Ainsi ces Baladins auroient „ eux-mêmes eu honte de répéter chez-eux & devant leurs méres „ pour s'exercer, toutes les paroles & les postures lascives qu'ils „ faisoient en public devant la mére des Dieux, à la vue d'une „ multitude de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui ayant „ été attirées à ce spectacle par leur curiosité, devoient au „ moins s'en aller avec beaucoup de confusion, d'y avoir vu „ des choses qui blessoient si fort la pudeur. * *Antiq. Rom.*

L A V E M U N D E, ville de Carinthie, en Allemagne, avec Evêché suffragant de Saltzbourg, est appellée par les Allemand, *Lavenmund*; & par ceux qui écrivent en Latin, *Lavamunda*, ou *Ostium Laventi.* Elle est bâtie sur le fleuve de ce nom, qui se jette dans la Drave. * Cluvier. Sanson.

L A U E N B U R G. *Voyez* L A W E M B O U R G.

L A V E N H A M: il y a deux petites villes de ce nom en Angleterre, l'une est dans le Comté de Wilt à 73 milles Anglois de Londres; l'autre est dans le Comté de Suffex, sur la riviére de Breton, & honorée d'une belle église. * *Dict. Anglois.*

L A U E N S T E I N. *Voyez* L O B E N S T E I N.

* L A V E N Z A, petite riviére d'Italie, coule du nord au sud dans la Principauté de Massa, & après avoir arrosé une jolie petite ville, nommée aussi Lavenza, elle se jette dans la Mer de Gênes.

L A V E R N E, étoit le nom d'une certaine Déesse, que les Romains croyent être l'Intendante des Larcins, & la Protectrice des Voleurs. Ils appelloient même les Voleurs du nom de cette Déesse, *Laverniones.* On avoit bâti un temple à Laverne, dans un bois près de Rome, qui, de là, fut nommé *Lavernale*; & de tem-

temple ſervoit d'une retraite commode aux Voleurs, dans un endroit obſcur & peu fréquenté, où ils pouvoient en aſſurance aller partager le butin de leur brigandage. C'eſt ainſi que le Paganiſme autoriſoit dans une ville, qui a donné des loix aux autres pour le réglement de la Juſtice, un crime qui eſt le plus directement oppoſé à la conſervation de la Société Civile. Plaute fait mention de la Déeſſe Laverne dans ſon *Aulularia*; & Horace, *l.* 1. *Epiſt.* 16. *v.* 60 *& ſuiv.* en exprime bien le caractére, dans l'Epître à Quintius, où il introduit un ſcélérat, priant cette Divinité en ces termes,

———————— Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da juſtum ſanctumque videri:
Noctem peccatis, & fraudibus objice nubem.

O belle Laverne, donnez-moi l'adreſſe néceſſaire pour bien tromper; faites que je ſois eſtimé juſte, & que je paſſe pour un ſaint homme; cachez ſoigneuſement mes crimes, & couvrez mes fourberies d'une nuit impénétrable. Quelle Religion, que celle qui admettoit des Divinitez, auſquelles on pouvoit faire de telles priéres! La ſtatue de cette Divinité étoit une tête ſans corps. *Voyez* F U R I N E. * Feſtus. Varron. Plaute, *in Aulul. Act.* 3. *Sc.* 2. *v.* 31. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum Romanorum.*

L A U F F E N, il y a pluſieurs villes de ce nom en Allemagne.

Lauffen, dans l'Archevêché de Saltzbourg, ſur le Saltzach, entre Saltzbourg & Burkhauſen.

Lauffen ou *Lauf* en Franconie, ſur le Pregnitz, dans le territoire de Nuremberg, à quatre lieues de la ville de ce nom.

Lauffen en Suiſſe, dans le Canton de Zurich, près du Rhin, au midi de Schafouſe.

Lauffen en Souabe, dans le Duché de Wirtemberg ſur le Neckre, à deux lieues au deſſus de Hailbron. * Maty, *Diction. Geogr.*

L A U F F E N B O U R G, ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle eſt une des quatre qu'on appelle Forêtiéres, & qui appartiennent à la Maiſon d'Autriche. Cette ville eſt à ſix lieues de Bâle, ſur le Rhin qui la diviſe en deux, & elle eſt aſſez bien fortifiée. Le Duc Bernard de Weimar la prit l'an 1638. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L A U F F E R (N....) Profeſſeur en Eloquence & en Hiſtoire à Berne, mourut en 1735 d'une chûte. Ses Ouvrages imprimez ſont, *L'Abbée dépourvu de raiſon*; *Diſſertatio de Hoſtium ſpoliis Deo ſacratis & ſacrandis*, 1717; *Prælectio Literaria, Quis ſit vere literatus?* 1728; *Diſſertatio Literaria contra librorum multorum abundantiam*, 1722; *Diſſertatio Literaria de recta liberorum educatione*, 1723; Trois Harangues, *ſur la Superſtition, ſur le Reniement de Dieu*, & *ſur la véritable Religion.* On a trouvé après ſa mort divers Manuſcrits qui mériteroient bien de voir le jour, entre autres un Traité *de la Superſtition*; *Geographia Vetus & Nova* avec des Cartes; une *Hiſtoire nouvelle de la Suiſſe.* * *Biblioth. Germanique*, *tome* 32. *p.* 198. *&* 199.

L A U G I E R, Maiſon des plus anciennes de Provence, qui ſubſiſte en trois branches, ſavoir, deux en Provence, & une en Lorraine, porte d'argent à un lion de gueulles lampaſſé de même.

I. Raimond Laugier, I. du nom, Chevalier, & un des Barons de Provence, vivoit dans l'onziéme ſiécle. Noſtradamus, & après lui Bouche dans ſon *Hiſtoire de Provence*, *tome* 2. *p.* 123, fait mention de *Raimond* Laugier parmi les Seigneurs & les Gentilshommes de la Provence qui ſuivirent le parti de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, contre la Maiſon de Desbeaux l'an 1144 & 1145. Dans l'acte d'hommage que rendirent pluſieurs Barons de Provence dans la ville de Taraſcon, au Comte Raimond-Bérenger, *Raimond* Laugier y eſt compris, comme il paroit dans les Archives de la province conſervées dans la ville d'Aix, *Pargamenorum folio* 48, du mois de février de l'an 1146. C'eſt donc là le premier dont l'on ait connoiſſance. Il eut pour fils Pierre qui ſuit.

II. Pierre de Laugier, Damoiſeau, eut trois enfans, ſavoir, 1. Guillaume, I. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Bertrand* & *Raimond*, deſquels on ignore la poſtérité. L'on voit dans le contract du mariage entre André de Bourgogne, Dauphin de Viennois, & Béatrix de Forcalquier, paſſé au mois de juin de l'an 1202, au camp ſous Siſteron, où il y avoit une nombreuſe armée, le nom de ce *Raimond* de Laugier, énoncé comme témoin avec grand nombre d'autres Seigneurs de cette armée. Dans une notable aſſemblée tenue à Manoſque en 1202, ſur le différent intervenu entre Guillaume IV, Comte de Forcalquier, & quelques Seigneurs du païs, le jugement en fut remis à Guillaume, Desbeaux, Giraud, Guillaume & Raimond de Laugier, & à Rouſtan de Sabran, Connétable des Etats, qui en firent la déciſion & furent garans du traité: voilà comme en parle Noſtradamus, & après lui Bouche en ſon *Hiſtoire de Provence*, *p.* 184. *tome* 2.

III. Guillaume de Laugier, I. du nom, Damoiſeau, paroit dans un Acte paſſé à Manoſque au mois de février 1222, dans lequel il fut nommé par Raimond, Comte de Provence, pour être l'un des Tuteurs qui furent donnez aux enfans de Raimond d'Agoult. *Guillaume*, *Bertrand* & *Raimond* de Laugier, fréres, furent préſens à l'hommage que rendit au Comte de Toulouſe, Guillaume, Comte de Forcalquier en 1194, ainſi qu'il eſt porté dans Noſtradamus, *p.* 161. Il eut Isnard qui ſuit; & 2. *Matthieu*, qualifié Chevalier d'Aurel, qui eſt une Terre du Comté de Sault. Il en eſt fait mention dans une tranſaction paſſée à Carpentras dans le Palais épiſcopal en 1254, entre Raimond d'Agoult, Seigneur de Sault & l'Abbé de S. André-lez-Avignon. Ledit *Matthieu* eut une fille nommée *Heléne*, mariée à *Guillaume* de Laugier, ſon couſin.

IV. Isnard de Laugier, Damoiſeau, poſſédoit quelques droits Seigneuriaux dans la Baronnie de Sault, deſquels il fit tranſport à Raimond d'Agoult en 1238; ce qui fait croire qu'il avoit quelque alliance avec les Seigneurs de Sault. Il eut Bertrand qui ſuit.

V. Bertrand de Laugier, Damoiſeau, fut Tuteur des enfans de Raimond d'Agoult comme il eſt juſtifié par une donation que lui fit Iſnard d'Entrevénes, Seigneur de Sault en 12.6. Il eut Guillaume, II. du nom, qui ſuit.

VI. Guillaume, II. du nom, Damoiſeau de Laugier, vint habiter dans la ville d'Apt. Il épouſa *Helene* de Laugier, ſa couſine, comme il apert dans les anciens Anniverſaires de l'égliſe cathédrale de la ville d'Apt. L'un & l'autre firent une fondation dans cette égliſe où ils firent élever un tombeau en Mauſolée qui eſt proche de la petite porte, duquel leurs Deſcendans ont fait auſſi leur ſépulture. Il eut 1. Raimond, II. du nom, qui ſuit; 2. *Decane*, Religieuſe en l'Abbaïe de Sainte-Croix d'Apt, où elle fut élue Abbeſſe le ſeptiéme avril 1330; & 3. *Bérengiere*, auſſi Religieuſe en la même Abbaïe.

VII. Raimond II, de Laugier, qualifié Chevalier, fit ſon teſtament en 1361, le 20 d'aout, par devant Bertrand-Gale, Notaire d'Apt, par lequel il fonda une chapelle en l'égliſe paroiſſiale de Guégas, de laquelle il laiſſa le droit de colation & de patronage à ſon fils aîné nommé *Elzear*. Il avoit épouſé *Decane* de Remuſat, fille de Dame *Renommee* de Sabran, & ſœur de *Pons* de Remuſat, Seigneur de Rouſſet, dont il eut 1. Elze'ar qui ſuit; & 2. *Louïs*, tous deux qualifiez Damoiſeaux dans un acte du ſeptiéme octobre 1337, par devant Rouſtan-Almani, Notaire à Apt. *Louïs* fit une branche qui finit en la perſonne de *Huguette* de Laugier, laquelle fit une fondation en la cathedrale d'Apt, le troiſiéme juillet 1527.

VIII. Elze'ar de Laugier, Damoiſeau, conféra la chapelle fondée par ſon pére par acte du 28 juillet 1399, dans lequel il eſt intitulé noble Damoiſeau, ainſi que dans une tranſaction entre lui, ſon frére, & noble *Pons* de Remuſat, Seigneur de Rouſſet, leur oncle maternel, à cauſe de la ſucceſſion de Dame *Renommée* de Sabran, leur ayeule maternelle, ledit Acte paſſé à Apt, par devant Rouſtan-Almani Notaire, le ſeptiéme octobre 1378. Le nom de ſa femme eſt inconnu, mais il laiſſa pour fils Jean qui ſuit.

IX. Jean de Laugier, Damoiſeau, Coſeigneur de Thoard, auquel Fouquet d'Agout, Seigneur de Forcalquier, & Fanette d'Agout ſa femme, firent procuration le 24 de mai 1396, avec pouvoir de diſpoſer de leurs biens, d'aliéner leurs Seigneuries, de s'en faire prêter hommage, de deſtituer & d'inſtituer leurs Officiers, & généralement de faire tout ce qu'il trouveroit bon. Il leur rendit de ſi grands ſervices qu'ils lui donnérent la part qu'ils avoient à la Seigneurie de Thoard, de laquelle il fit enſuite hommage au Comte de Provence le ſixiéme juin 1404. La même Fanette d'Agout lui fit, l'an 1405, don de la Terre de Saint-Paul-le-Tougaſſier, au diocéſe d'Aix, pour en jouïr pendant ſa vie. Il épouſa *Huguette* de Bot, fille de *Bertrand* de Bot, Coſeigneur de Seignon, l'une des plus anciennes Maiſons de Provence, qui a donné quatre Evêques d'Apt. Il teſta le ſeptiéme février 1463, par devant Etienne Toilletti, Notaire d'Apt, & eſt inhumé avec ſa femme en l'égliſe des Religieuſes de ſainte Catherine. Il eut 1. Andre' de Laugier, *qui fit la branche de* Couloubrie'res, de laquelle étoient iſſus *Honoré* & *Antoine* de Laugier, l'un Préſident, & l'autre Avocat général au Parlement d'Aix, dont les biens ſont paſſez par le moyen des filles dans la Maiſon de Gombert, & la Terre de Couloubriéres dans celles de Carbonels, de Margalet; & de celle-ci, dans celle de Saqui; & 2. Louïs qui ſuit.

X, Louïs de Laugier, Coſeigneur de Thoard, lequel fut obligé avec *André* ſon frére de faire preuve de ſa généalogie, qu'il fit dreſſer l'an 1410; laquelle ſe trouve encore en original écrite en lettres Gothiques. Elle a pour titre *Generatio nobilium Laugeriorum*, & remonte de pére en fils juſqu'à *Raimond* Laugier Damoiſeau, qui vivoit l'an 1131. *Louïs* ſe retira à Thoard, à cauſe de la portion de Juriſdiction que ſon pére lui avoit donnée, dont il fit hommage au Roi René d'Anjou, Comte de Provence, l'an 1454. Il ſe fit prêter hommage par les Habitans dudit Thoard, & reconnoiſſance, tant en ſa faveur que d'André ſon frére depuis 1443, juſqu'en 1444. Il épouſa *Lucréce* de Guiraman, des Seigneurs de la Gremuſe & de la Pune, de laquelle il eut Anthonin qui ſuit.

XI. Anthonin de Laugier, Coſeigneur de Thoard, naquit l'an 1432, & épouſa le dixiéme novembre 1448, *Romane* de Barras. La même année il fit avec elle hommage au Roi René, & le 15 mars 1484, il obtint par patentes permiſſion de faire bâtir une maiſon à Thoard avec tours & foſſez. Il mourut en 1512, laiſſant 1. *Elzéar* de Laugier, Sacriſtain de la cathédrale de Digne; 2. Pierre qui ſuit; & 3. Louïs, *qui a fait la branche de* Baucouse, *rapportee cy après*

BRANCHE DES SEIGNEURS de VERDACHES.

XII. Pierre de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Thoard, épouſa *Jeanne* de Richiéres de Montgardin, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Marcelin*, Sacriſtain de la cathédrale de Digne; & 3. *Antoine*, qui épouſa *Delphine* de Linſel, de laquelle il eut *Gaſpard*, & *Antoine* Chevalier de Malte. *Gaſpard* épouſa *Tolande* de Barras, dont il eut *Melchior* & *Louïs*, morts jeunes; & *Catherine* héritiére, mariée dans la Maiſon de Sencoules, Deſguines.

XIII. Louïs de Laugier, Seigneur de Verdaches, épouſa *Françoiſe* de Pontis, dont il eut Jaques qui ſuit.

XIV. Jaques de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épouſa *Lucréce* de Verdelix, dont il eut Jean qui ſuit.

XV. Jean de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, fut Lieutenant au ſiége de Digne, & épouſa *Jeanne* de Roux, dont il eut 1. Honore' qui ſuit; 2. *Balthaſar*, Prince de Col-

Colmar; & 3. *Louïs*, reçu Chevalier de Malte, & fait Capitaine au régiment d'Auvergne.

XVI. Honoré de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épousa 1. *Isabeau* du Puget des Barons de Saint-Marc: 2. *Marguerite* de Raillis, des Seigneurs de Broues & de Calian. Il eut du premier lit entre autres enfans *Hubert*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAUCOUSE.

XII. Louïs de Laugier, Coseigneur de Thoard, épousa *Jacobe* de Guiraman, dont il eut Pierre qui suit.

XIII. Pierre de Laugier, Coseigneur de Thoard, épousa Yolande de Pontéves, issue d'une des plus illustres Maisons de Provence, de laquelle il eut Elzéar qui suit.

XIV. Elzéar II, de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Valerienne* des Ferres, fille de *Pierre* des Ferres, Seigneur des Ferres en Provence. Le contract fut passé le quatriéme août 1542, par devant Gaudemar, dans lequel elle est dénommée, fille de noble & généreux Seigneur, *Pierre* des Ferres, Seigneur dudit lieu & de Dame *Catherine* de Berre. Il en eut Jean-Sébastien qui suit; & 2. *Vincent, qui a fait la branche* du Puy, *rapportée cy-après.*

XV. Jean-Sébastien de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Catherine* Giraudy, dont il eut Louïs qui suit.

XVI. Louïs III, de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Bardonanches, dont il eut 1. Alexandre qui suit; & 2. *Jean-Louïs*, qui d'*Anne* de Barras n'eut qu'un fils Religieux.

XVII. Alexandre de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Lucrece* de Chais-la-Penéde, dont il eut 1. Louïs qui suit, 2. *Honoré*, reçu Capitaine dans Carignan, l'an 1652; & 3. *Catherine*, femme du Sr. de *Bachis*, Seigneur de St. Pierre.

XVIII. Louïs IV, de Laugier, Seigneur de Baucouse & Coseigneur de Thoard, épousa *Marguerite* de Barras.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU PUY.

XV. Vincent de Laugier, Seigneur du Puy, second fils d'*Elzéar* de Laugier & de *Valérienne* des Ferres, naquit le 23 octobre 1550. Son pére le fit émanciper le 30 novembre 1573. Il fut Juge-Mage de la Comté de Sault ou Juge Général des Places & Seigneuries de ladite Comté. Il épousa *Françoise* de Laurens, fille de *Guillaume* & d'*Anne* Deimonetis, laquelle lui apporta la Terre du Puy, par acte du 14 janvier 1580. Il en eut 1. Esprit qui suit; & 2. *Françoise*, mariée à *Annibal* de la *Pierre*, Seigneur de Châteauneuf.

XVI. Esprit de Laugier, fut Officier dans le Régiment de Sault, & ensuite épousa par contract du 12 février 1626, *Magdelaine* de Rians, fille de *Joseph* de Rians & de *Sibylle* d'Étienne de Villemurs, sœur de *Marguerite* de Villemurs, femme de *Pierre* de Grimaldi des Comtes de Beuil, dont sont issus *Pierre* & *Annibal* de Grimaldi, Marquis de Beuil. Ledit Esprit de Laugier passa un contract en faveur d'*Alexandre* de Laugier, Seigneur de Baucouse, & Coseigneur de Thoard, son cousin germain portant aquit de certaine somme, reste des droits qu'il avoit encore à pretendre sur l'héritage d'*Elzéar* son grand-pére, passé le sixiéme août 1623, par devant Barbier, Notaire à Sault. Il fit son testament en 1644, & sa femme en 1643. Il avoit épousé en premiéres noces, *Magdelaine* de la Pierre, sœur de son beaufrére, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Ils firent ensemble une fondation en l'Eglise des Cordeliers où il fut inhumé avec sa premiére femme, dans le tombeau de la Maison de la Pierre: il eut du second lit, 1. Jean qui suit; 2. *Marc-Antoine*, Capitaine de Dragons du Dauphin, par commission du dixiéme décembre 1676, marié à *Lortense* de Pioule, veuve du Sieur de Reillane, dont il n'eut pas d'enfans; 3. *Marie*, Religieuse en l'Abbaïe de Sainte-Croix d'Apt; & 4. *Joseph*, Religieux des Péres de la Doctrine Chrétienne.

XVII. Jean de Laugier, Chevalier, Seigneur du Puy, servit le Duc de Savoye, dans un escadron que commandoit le Marquis de Beuil, son oncle à la mode de Bretagne; & ensuite fut fait Capitaine des Gardes du même Prince. Il épousa en 1655, *Blanche* de Rippert, fille de *Jean* de Rippert, & de *Susanne* de Bély, dont il eut, 1. Jean-Joseph qui suit; 2. *Marie Antoine*, tué à la bataille de Steenkerque, Lieutenant dans le Régiment de Mr. le Dauphin; 3. *François*, tué au siége de Vérue, Capitaine au Régiment d'Auvergne; 4. *Jean-Batiste-André*, établi en Lorraine, *dont on rapportera les Descendans cy-après*; & 5. *Dominique*, Capitaine dans Auvergne tué au siége de Tortose.

XVIII. Jean-Joseph de Laugier, Chevalier, Seigneur du Puy, fit sa premiére campagne dans les premiéres guerres de Hollande, en qualité de Cadet, dans la Compagnie générale des Dragons, que son oncle *Marc-Antoine* de Laugier, commandoit. Il se trouva au passage de l'Issel, à la prise du Fort de Schenk, & à toutes les conquêtes que la France fit sur les Hollandois. Il fut fait Cornette de Dragons dans la Compagnie de son oncle, au Régiment de Mgr. le Dauphin, ensuite Lieutenant & Capitaine dans le même Régiment, d'où on le tira pour le faire Major, dans Morsan-Dragons, & enfin il parvint à la Lieutenance Colonelle de ce Régiment.

BRANCHE DE LAUGIER
établie en Lorraine.

XVIII. Jean-Batiste-André de Laugier, Chevalier, quatriéme fils de *Jean* de Laugier & de *Blanche* de Rippert, fut reçu à la Compagnie des Cadets établie à Sarlouis, à l'âge de 16 ans en 1687. Il en sortit en 1688, pour remplir une Sous-Lieutenance au Régiment de Languedoc, après quoi il fut fait Lieutenant en 1691, & enfin Capitaine au même Régiment dans le second bataillon. Il fut tué à la bataille de Hochstet, étant encore jeune. Il avoit épousé à Nancy en Lorraine, *Marguerite-Reine* de Rennel d'Andilly, fille de *Charles-Jean* de Rennel Chevalier, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat de S. A. R. & Maître des Requêtes de son Hôtel & de *Thérese-Françoise* Rousselot, & il en eut 1. Charles qui suit; & 2. *François de Paule* de Laugier.

XIX. Charles de Laugier, Chevalier, Seigneur de Rappes, étoit pour ainsi dire au berceau quand il perdit son pére. Il fut élevé Page de S. A. R. de Lorraine, d'où il sortit pour aller servir en France, & revint en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes & ensuite Chambellan. Il a épousé à Thielte *Marguerite* de Bridarcy, fille de Messire *Louis-César* de Bridarcy, Gouverneur pour le Roi des villes & châteaux d'Ebernbourg, & de *Charlotte* de Mahuët.

LAUGINGEN, LAUINGEN ou LAVINGEN, petite ville avec citadelle & Académie. Elle est du Cercle de Baviére, située sur le Danube, entre Ulm & Donawert, à sept lieues de la premiére, & à huit de la derniére. Cette ville a été impériale. Elle dépend maintenant du Duché de Neubourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAUGNAC. *Voyez* LOGNAC.

LAVICA. *Voyez* LAWERS.

LAVIELLO. *Voyez* LAVELLE.

LAVIGNAC, ville de France proche de Toulouse. Elle est située à côté de la Forêt-Baconne, & considérable par un riche Monastére de Filles. * Du Chêne. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LAVINIE ou CITTA LAVINIA, bourg de la Campagne de Rome, qui appartient au Duc Césarini, est, selon quelques uns, l'ancienne Lavinie, dont Strabon, Appien, Tite-Live, &c. font mention, & que l'on dit avoir été fondée par Enée. D'autres croyent que celle-ci étoit en l'endroit où est aujourd'hui *Patrica*; & Luc Holstenius dit que l'ancienne Lavinie étoit bâtie sur le Mont *di Lavano* d'aujourd'hui. Virgile parle de cette Lavinie, *Eneide, l. 4. v.* 236. * Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

LAVINIE, fille de Latinus, Roi du *Latium*, & d'Amata, avoit été promise à Turnus. Elle épousa Enée, duquel elle eut un fils posthume, qu'on nomma *Sylvius*; parce qu'elle l'enfanta dans un bois désert où elle s'étoit retirée, craignant d'être maltraitée par Ascanius, fils d'Enée. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. Virgile, *Eneide, l.* 12.

LAVINIUM, ville où étoient les Dieux Pénates des Romains, & de laquelle ils tiroient leur origine. Elle étoit de l'ancien *Latium*. On croit que c'est la place dite à présent *Citta Lavinia*, dans la Campagne de Rome, à 18 milles vers l'orient. Holsténius croit qu'elle étoit où est à présent une colline appellée *Monte di Lavano*, à 1500 pas au dessus de Patrica dans le même païs. * Lubin, *Tables Geogr. sur les Vies de Plutarque.*

LAVINO, en Latin *Labinius*. C'est une petite riviére remarquable, parce que ce fut sur ses bords qu'Octavius, Marc-Antoine & Lépidus formerent leur Triumvirat. Elle coule dans le Bolonois en Italie, environ à trois lieues de la ville de Bologne vers le couchant. * Maty, *Dict. Gégr.*

* LAVIT ou VIT & VIC de Lomagne, petite ville ou bourg de France dans la Lomagne, vers les confins du Verdunois. Cette place est au sud-sud est d'Agen, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* LAVIZARO ou BORGO LAVIZARO, *Lavizarum*, autrefois *Forum Lebuorum* ou *Libicorum*, étoit anciennement une petite ville des Insubriens dans la Gaule Cisalpine: maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Milan, dans le Novarois sur la Gogna, au sud de Novare dont il est éloigné de deux à trois lieues. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAUMAGNE. *Voyez* LOMAGNE.

LAUMELLINA, province du Duché de Milan en Italie. Elle est entre Pavie & Casal le long du Pô, qui la sépare en deux parties, dont la septentrionale est beaucoup plus grande que l'autre. Mortare & Valence en sont les villes principales. L'ancienne *Laumellum* qui lui a donné le nom, est aujourd'hui le village de Lumello situé sur la Gogna, entre Valence & Vigévano. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUN. *Voyez* LAUNY.

* LAUNAI (Pierre) Savant du XVII siécle, étoit Avocat. Il a écrit sur les Epîtres de S. Paul, sur les Proverbes & sur l'Ecclésiaste, des Paraphrases fort estimées. Il a aussi écrit sur le Régne de mille ans: Un Traité de la Céne; & l'Explication de quelques passages difficiles. Il a fait des Commentaires sur l'Apocalypse sous le nom de *Jonas le Buy de la Perye.* Il a fait des Remarques sur le texte de la Bible, imprimée à Genéve en 1667, *in quarto.* * Pictet, *Theologie Chrétienne, tome* 3. *p.* 150.

* LAUNAY, famille de Comtes dans les Païs-Bas Autrichiens, issue, à ce que l'on prétend de *Gauthier*, Burgrave de Launay, & Comte de Réthel, qui vendit ses Comtez à Charles, fils de Philippe VI, Roi de France. L'un de ses fils nommé *Guillaume*, surnommé *Gelin*, a vécu vers l'an 1329. C'est lui qui a fait bâtir le château de *Launay-Gelin*, dans le voisinage de St. Quentin. L'un de ses Descendans, appellé *Dominique-Olivier*, qui avoit épousé à Madrit la fille du Seigneur de Lugau, dans la maison de qui François I, Roi de France, qui fut fait prisonnier en 1525, à la bataille de Pavie, fut détenu pendant quinze mois entiers. Ce fut ce Dominique-Olivier qui négocia le mariage d'Eléonor sœur de l'Empereur avec le Monarque prisonnier. A cette occasion il fut honoré de la dignité de Comte. Il ne laissa point d'héritiers mâles; mais son frére eut quatre fils,

1. *Pierre*, qui pendant les troubles se retira de France dans les Païs-Bas; 2. *Jaques*, Docteur de Sorbonne, & Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs; 3. *Adrien*, Conseiller au Parlement de Paris lequel se retira en Espagne du tems de la Ligue; & 4. *Pierre* II, dont on confisqua tous les biens, parce qu'il avoit porté les armes contre Henri IV. Il avoit épousé la fille unique de son oncle Dominique-Olivier, & il eut d'elle, *Pierre-Albert*, Baron de Launay, Seigneur d'Oisselet & de Fontaine, Conseiller du Roi, Contrôleur & Grand-Maître de l'Artillerie dans les Païs-Bas & en Bourgogne; *Jean*, Comte de Zélande & du Saint-Empire, Chevalier de l'Ordre de Portugal, Seigneur de Montigny & d'Alsfeld, Grand-Maître des Eaux & Forêts. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. partie* 3.

LAUNAY (François de) naquit à Angers le douziéme août 1612. Après y avoir fait ses études en Philosophie & en Droit, il se rendit à Paris, où il fut reçu Avocat en Parlement le 20 janvier 1638. Depuis ce tems-là, il suivit toujours le Barreau assidûment, & y fut employé à plaider, à écrire & à consulter jusqu'en l'année 1680, qu'il fut le premier pourvu par le Roi de France de la charge de Professeur en Droit François, par Arrêt du Conseil d'Etat du 26 novembre 1680, dont il prêta le serment quelques jours après entre les mains du Chancelier le Tellier. Il fit l'ouverture de ses Leçons le 28 décembre de la même année, par un Discours qu'il prononça publiquement en la sale du Collége de Cambray, en présence & avec l'applaudissement d'une nombreuse assemblée, dans laquelle se trouvérent plusieurs personnes distinguées par leur dignité & leur savoir. Il en fit faire depuis plusieurs éditions, tant pour satisfaire à la curiosité de ses amis, que pour faire voir que la proposition qu'il y avoit avancée étoit soutenable, ainsi qu'il l'a fait voir encore depuis dans la préface de son Commentaire sur les Institutes Coutumiéres d'Antoine Loysel qu'il fit imprimer en 1688. Outre ces Ouvrages qu'il a mis au jour, il a encore donné au public les Institutes de Droit Canonique de M. de la Coste, dont M. Nivard son ami particulier & son compatriote, aussi Avocat au Parlement & Académicien d'Angers, avoit donné plusieurs années auparavant les Institutes du Droit Civil; *Institution du Droit Romain & du Droit François, divisée en quatre livres par un Auteur Anonyme, avec des Remarques pour l'intelligence de l'Ouvrage; Contredits des Doyen, Chanoines & Chapitre de S. Marcel de Paris, Demandeurs contre la production nouvelle des Doyen, Chanoines & Chapitre de S. Germain de l'Auxerrois.* Il a traduit la premiére partie du Commentaire de Gabriel du Pineau sur la Coutume d'Anjou. Il auroit été à souhaiter que M. de Launay eût assez vécu, pour nous donner lui-même tout ce qu'il avoit amassé de particulier sur les Coutumes & sur le Droit François, auquel il s'étoit attaché très-soigneusement dès qu'il s'étoit donné au Barreau, & qu'il méditoit même de continuer à donner dans la suite de ses Commentaires sur les Régles d'Antoine Loysel. Il avoit aussi dessein de l'enseigner à ses Ecoliers. Pour lui, il en avoit une parfaite connoissance, tant par la lecture des livres anciens, que par celle des chartres & des autres piéces manuscrites qu'il avoit eu très-grand soin de recueillir, & qui lui avoient été fournies par Messieurs Tarin, Loyauté, Jobert, Du Cange, Bigot, Cotelier, Ménage, & par d'autres Savans avec lesquels il avoit entretenu une étroite amitié. Beaucoup de personnes se faisoient un grand plaisir de le visiter souvent, & trouvoient dans sa conversation un fonds inépuisable des Maximes les plus certaines de la Jurisprudence, & des plus belles Sentences des Anciens. Il avoit amassé une grande quantité de livres rares & curieux qu'il communiquoit volontiers à ses amis. Ses mœurs étoient très-pures, sa piété solide, sa charité bienfaisante. Il refusoit rarement l'aumône aux pauvres, mais en la donnant il leur recommandoit de travailler pour gagner leur vie, en leur disant qu'il se voit lui-même tous les matins à cinq heures pour gagner la sienne. Tant de bonnes qualitez furent suivies d'une heureuse fin, ayant conservé un jugement très-sain jusqu'au dernier soupir, qu'il rendit le neuviéme de juillet 1693, sur les quatre heures du matin, à l'âge de 81 ans. Il fut enterré le lendemain dans la cave du S. Sacrement de l'église de S. Séverin sa paroisse, dans l'étendue de laquelle il avoit toujours demeuré. * *Journal des Savans, tome* 21. *p.* 654. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 15. *p.* 55. *& suiv.*

LAUNCESTON, LAUNSTON, LAUSTON & LANCESTON, anciennement *Lanstuphadon*, porte encore le nom de *Dunhivid*. C'est selon les uns un beau bourg & selon les autres une bonne ville du Comté de Cornouaille en Angleterre. Ce lieu est situé près du Tamer qu'il a à l'est, sur la petite riviére de Kensy, vers les confins de la province de Dévon, à l'ouest d'Excester, dont il est éloigné d'environ onze lieues. Il est à 170 milles de Londres. Il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Son nom Latin est *Lanstonia*, *Lanstephadonia & Fanum S. Stephani.* * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 657. *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 1. *p.* 51.

LAUNI, *Voyez* LAUNY.

LAUNOY (Matthieu de) François de nation naquit à la Ferté-Alais, entre Melun & Etampes, au diocése de Sens. Il avoit exercé plusieurs années la charge de Ministre de l'Eglise Réformée & s'étoit marié; mais ayant commis adultére, & n'espérant point qu'on se relâchât en sa faveur des Loix de la Discipline, il rentra dans la Communion Romaine, dans laquelle il étoit né. On ne sait pas bien s'il étoit Prêtre, lorsqu'il se fit Protestant. Quelques-uns l'assurent fortement. Quoiqu'on l'eût flétri à Sedan d'une maniére tout à fait ignominieuse, à cause de son adultére, il ne laissa pas d'être reçu à bras ouverts par les Catholiques Romains. On fit des quêtes pour lui. On lui donna un Canonicat dans la cathédrale de Soissons. Il fut un des plus ardens Ligueurs de son tems, & il présida à toutes les assemblées des Seize, qui furent tenues pour faire mourir Barnabé Brisson, Président au Parlement de Paris. S'il ne se fût sauvé promptement, il auroit tenu compagnie à ceux que le Duc de Mayenne fit pendre, pour avoir été les promoteurs de la mort de cet illustre Magistrat. Il se retira en Flandre, & y passa apparemment le reste de ses jours. Depuis sa réünion à l'Eglise Romaine, il publia quelques livres de Controverse, entre autres, les motifs de son changement; & une réponse aux calomnies qu'il prétendoit que les Ministres avoient sémées contre lui, où il témoigne beaucoup de foiblesse; & comme sa conduite au tems de la Ligue fait voir que c'étoit un scélérat, il ne faut point ajoûter foi aux contes, qu'il a publiez contre ceux de la Religion Réformée. Il vivoit encore en 1608. * La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Bibliotheque Françoise.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hist. l.* 86. *Mémoires de la Ligue.* Cayet, *Chronol. Novénaire.* Bayle, *Diction. Critiq.*

LAUNOY (Jean de) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison de Navarre, étoit de la province de Normandie, où il naquit dans le Valdesis à deux lieues de Valogne, ville du diocése de Coutances, le 21 jour de décembre de l'an 1603. Son pére avoit nom *Pierre* de Launoy, & sa mére *Michelle* Jean. Après avoir été élevé dans les études à Coutances, par Guillaume de Launoy, Promoteur de l'Officialité, il vint à Paris où il s'avança dans les Lettres. Il prit les Ordres sacrez l'an 1634, & le bonnet de Docteur au mois de juin de la même année. C'étoit un homme extrémement laborieux, & qui faisoit son unique occupation de l'étude. Il fit en peu de tems de grands Recueils de Passages des Péres, & des Théologiens, sur toutes sortes de matiéres. Il fut en grande liaison d'amitié & d'étude avec les plus habiles Gens de Paris, & principalement avec le Pére Sirmond; & fit un voyage à Rome, dans lequel il eut la connoissance de Luc Holsténius, & de Léon Allatius. Etant de retour à Paris, il continua ses études ordinaires & donna au public une grande quantité d'Ouvrages sur des matiéres d'Histoire, de Critique, & de Discipline ecclésiastique. Il entretenoit toujours commerce avec les Gens de Lettres, & tint pendant longtems chez lui des conférences tous les lundis, où se trouvoient quantité de Savans. Elles ne furent interrompues qu'en 1676. Il tomba malade au mois de mars 1678, dans l'Hôtel du Cardinal d'Etrées, où il logeoit, & y mourut après avoir reçu tous ses Sacremens, le dixiéme du même mois. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans l'église des Minimes de la place Royale, où il disoit d'ordinaire sa Messe. Il leur légua par son testament, deux cens écus d'or, tous les Rituels qu'il avoit recueillis, & la moitié de ses livres. Il laissa l'autre moitié au Séminaire du diocése de Laon; fit une fondation au Collége de Navarre, & quelques legs aux pauvres. Il avoit laissé de son vivant à ses fréres & à ses parens la jouïssance du peu de patrimoine qu'il avoit, & leur en laissa la propriété par son testament. Il est rare de trouver un Docteur de mérite qui ait eu moins d'ambition & plus de desintéressement que M. de Launoy. Non seulement il n'a point cherché les Bénéfices; mais il n'a pas voulu même recevoir ceux qu'on lui offroit. Il a toujours vécu pauvrement & simplement, uniquement appliqué à l'étude. Le grand nombre d'Ouvrages qu'il a faits, & la maniére dont ils sont composez, font assez connoître combien il avoit de lecture & d'érudition, & avec quelle assiduité & quelle facilité il travailloit: son style n'est ni orné ni poli: il se sert de termes durs & peu usitez: il s'énonce d'une maniére toute particuliére, & donne des tours singuliers aux choses dont il traite: il accable non seulement ses Adversaires, mais encore ses Lecteurs par le grand nombre, & par la longueur des Passages qu'il rapporte tous entiers, & qu'il répéte continuellement dans ses Ouvrages; mais au reste il est abondant dans ses citations, & épuise une matiére quand il l'entreprend. Ses raisonnemens ne sont pas toujours justes, & il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il paroît qu'il se propose dans son Ouvrage. Quant à ses mœurs, il étoit simple, sincére, bon ami, desintéressé, sobre, laborieux, ennemi du vice, sans ambition, charitable & bienfaisant, appliqué à ses devoirs, & d'une vie toujours égale. Il avoit sur tout en recommandation la vérité; il ne pouvoit souffrir les Fables ni les suppositions. Il a défendu avec fermeté les droits de l'Eglise & du Roi, & attaqué avec liberté les Maximes contraires des Théologiens Ultramontains. Enfin l'on ne peut douter que la République des Lettres, l'Eglise de France, & l'Ecole de Paris, ne lui soient bien redevables des découvertes qu'il a faites sur les points d'Histoire & de Critique; de la force avec laquelle il a soutenu l'autorité des Conciles, les droits des Rois & des Evêques; de sa sagacité à découvrir la fausseté de quelques Histoires des Saints, & la supposition de quantité de priviléges. Il n'y a que ceux qui préférent leurs préventions & leurs opinions à la vérité qui puissent se déclarer contre sa mémoire. Nous ajoûterons ici l'Epitaphe qui avoit été faite par M. le Camus, Président de la Cour des Aides, pour être mise sur son tombeau.

D. O. M.

Hic jacet JOANNES LAUNOIUS, *Constantiensis, Parisiensis Theologus:*
Qui veritatis assertor perpetuus, jurium
Ecclesiæ & Regis acerrimus vindex, vitam
Innoxiam exegit:
Opes neglexit, & quantulumcumque, ut relicturus,
Satis habuit:
Multa scripsit nulla spe, nullo timore;
Optimam famam maximamque venerationem
Apud probos adeptus.
Annum septimum & septuagesimum excessit:

Ani-

Animam Christo consignavit die 10. martii,
Anno M. DC. LXXVIII.

Si la date de sa mort est juste dans l'Epitaphe, il faut qu'il y ait faute dans celle de sa naissance, & qu'il soit né l'an 1601.

On a de lui un très-grand nombre d'Ouvrages, & entre autres, *De varia Aristotelis in Academia Parisina fortuna; Dissertatio duplex de Auctore Vitæ sancti Mauritii, & de Historia Renati Andegavensis; De recta Nicæni Canonis sexti, & prout a Rufino explicatur, intelligentia; De vero Auctore Fidei professionis, quæ Pelagio, Hieronymo, Augustino tribui solet; De mente Concilii Tridentini, circa satisfactionem in Sacramento Pœnitentiæ; De veteri ciborum delectu in Jejuniis Christianorum; Epistolarum tomi octo; Judicium de Auctore librorum de Imitatione Christi; De duobus Dionysiis; De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ ac Maximini in Provinciam appulsu; De vera causa secessus sancti Brunonis in desertum; Historia Renati Episcopi Andegavensis & Victorini; Dissertatio de Auctoritate negantis argumenti; De Concilio in quo Donatistæ damnati; De Simonis Stockii viso; De Sabbatinæ Bullæ privilegio, & de Scapularis Carmelitarum soliditate; Inquisitio in Privilegia Ordinis Præmonstratensis; Inquisitio in Chartam immunitatis quam Beatus Germanus, Episcopus Parisiensis, suburbano Monasterio dedisse fertur; Inquisitio in Privilegium quod Gregorius I, Monasterio S. Medardi Suessionensis, dedisse dicitur; De Cura Ecclesiæ pro Sanctorum ac Sanctarum Reliquiis; Traditio circa Simoniam, &c.* M. de Launoy étoit un homme désintéressé, sans ambition, & d'un travail infatigable; au reste, bon Logicien, habile Théologien, mais hardi Critique. Il avoit beaucoup profité des entretiens familiers qu'il avoit eus avec le Pére Sirmond. Il a combattu presque toutes les anciennes Traditions, touchant la fondation des églises de France, appuyant son sentiment sur les Epoques de Sulpice Sévére, & de Grégoire de Tours. Gui Patin parle de la sorte de Jean de Launoy à l'occasion d'un des livres de ce Critique. „ C'est un Docteur en Théologie, Normand de „ mauvaise mine, mais savant & principalement dans l'Histoire „ Ecclésiastique. Il y en a ici qui l'appellent esprit ferré & ame „ damnée, disant qu'il faut se garder de lui, qu'il ôte tous les „ ans un Saint du Paradis, & qu'il y a du danger qu'il n'en ôte „ à la fin Dieu même. Néanmoins jusques ici personne ne lui a „ répondu. Un de ses amis m'a dit qu'il avoit été long-tems „ Pensionnaire des Jésuites, qui se servoient de lui pour approu- „ ver leurs livres; mais qu'enfin ils l'ont cassé aux gages, pour „ n'avoir point voulu donner quelque approbation à une nou- „ velle Doctrine qu'ils vouloient publier. " M. Bayle ne croit point qu'il y ait apparence que de Launoy ait été Pensionnaire des Jésuites. Ce Critique éprouva sur ses vieux jours qu'il avoit choqué un parti fort redoutable. On lui défendit de tenir des assemblées dans sa chambre. On ne s'y entretenoit que de Sciences, néanmoins on lui fit dire que le Roi souhaitoit que ces assemblées cessassent. On fit en 1675 des affaires à son Imprimeur. Il faisoit imprimer son livre de la Simonie, où entre autres choses il attaque les Annates, & refute le Jésuite Azorius, qui fit un livre vers la fin du XVI siécle pour le purger de Simonie. On fit saisir chez l'Imprimeur les exemplaires de l'Ouvrage de M. de Launoy, on emporta ceux qu'il livra, & on lui défendit de vendre les autres; mais moyennant une amende de 50 livres cette défense fut levée. M. de Launoy avoit rayé de son Calendrier sainte Catherine Vierge & Martyre. Il disoit que sa Vie étoit une Fable, & pour montrer qu'il n'y avoit aucune foi, tous les ans aux jours de la Fête de cette Sainte il disoit une Messe *de Requiem.* Ce laborieux Docteur est mort la plume à la main. Le jour avant sa mort il corrigeoit une épreuve d'un livre qu'il faisoit pour défendre les intérêts du Roi, selon le rapport de M. de Vizé; mais l'Auteur de l'Eloge de M. de Launoy dit, que le livre qui s'imprimoit alors étoit une Réponse au Pére Alexandre. Jean de Launoy n'approuvoit pas la Doctrine de saint Augustin au sujet de la prédestination. On a imprimé à Cambridge l'an 1689, les huit tomes de ses Lettres en un seul volume *in folio.* Tous les Ouvrages de ce Docteur, viennent de paroître à Genéve en plusieurs volumes *in folio*, avec des Notes; un *Launoiana*; une Vie de ce Savant, & plusieurs piéces nouvelles. On donne l'honneur de cette édition à M. l'Abbé Granet. Ce savant Editeur avoue que ce grand Critique, de même que ceux qu'il attaque, étoient trop prodigues en injures. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle. Bibliothéque du Richelet de* 1728. Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

LAUNSTON. *Voyez* LAUNCESTON.

LAUNY, bourg du Cercle de Satz en Bohême, est sur la riviére d'Eger, à cinq ou six lieues de Leitomeritz, vers le Couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAVOIA, riviére. *Voyez* LABA.

LAVONA, bourg ou petite ville de l'Amasie, en Natolie, est sur la Mer Noire entre Chirisonda & Pormon. On prend ce lieu pour l'ancienne *Hermonassa*, qui étoit en Cappadoce. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAUPEN, petite ville du Canton de Berne, confine à celui de Fribourg. Elle est sur la Sane, à l'ouest-sud-ouest de Berne, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. Il y a un château où demeure le Baillif. Laupen est remarquable dans l'Histoire par une célébre bataille que les Bernois y gagnérent l'an 1339, contre leurs ennemis qui, outre deux mille morts restez sur la place, perdirent quatorze Comtes & quatre-vints Gentilshommes. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 166. Stumpf, *Chron. Helvet.*

LAURA, bourg de l'Alentejo en Portugal. Il est sur la petite riviére de Laura, à huit lieues d'Ebora, vers le Couchant septentrional. Quelques Géographes prennent Laura, pour l'*Arcobriga* ou *Arcobrica* de l'ancienne Lusitanie, laquelle d'autres mettent à *Arcos de Estremadura* ou de *Val de Vez*, qui est un village de l'Estrémadure Portugaise. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAURA, petite riviére de Portugal dans l'Alentejo coule de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, & après avoir arrosé la petite ville de Laura, elle se rend dans la riviére de Canha.

LAURA, Maîtresse de Pétrarque. *Voyez* LAURE.

LAURAGAIS, petit païs de France en Languedoc, aux environs de Castelnaudari, qui en est la capitale, reçoit son nom de Laurac, château dont il ne reste que des ruïnes, & est proprement dans le Toulousain. Il s'y fait un grand commerce de pastel. L'an 1258, Jacques, Roi d'Arragon, céda au Roi saint Louïs tout le droit qu'il avoit sur ce païs, qui dépendit du domaine de la Couronne, jusques en l'an 1477 ou 1478. Au mois de janvier de cette année, le Roi Louïs XI l'érigea en Comté, pour Bertrand de la Tour, II. du nom, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit saisi, après la mort de Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne; & Bertrand de la Tour lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut pour fils *Jean* III, pére d'*Anne*, mariée à *Jean* Stuart, Duc d'Albanie; & de *Magdelaine* de la Tour, femme de *Laurent* de Médicis, Duc d'Urbin. La premiére mourut sans enfans, & eut pour héritiére universelle, *Catherine* de Médicis, sa niéce, femme du Roi *Henri* II. Ce fut en faveur de cette Reine, que le Roi établit l'an 1553, un Présidial à Castelnaudari pour le Lauragais. CHARLES de Valois, fils *naturel* du Roi *Charles* IX, avoit eu ce Comté, & celui d'Auvergne par donation; mais il en fut dépossédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris; parce que le contract de mariage du Roi Henri II & de Catherine de Médicis du 27 octobre 1533, portoit substitution. Ces Comtez furent ajugez à la Reine *Marguerite*, fille de *Catherine* de Médicis, qui les remit par donation entre vifs, à M. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louïs XIII, à condition qu'il les uniroit inséparablement à la Couronne. Outre Castelnaudari, il y a dans le Lauragais S. Papoul, Le Mas de Saintes-Puelles, Avignonet, &c. * Du Puy, *Droits du Roi.* Justel, *Hist. d'Auvergne.* Catel, *Histoire & Memoires de Languedoc, &c.*

LAURATI (Pierre) Peintre de Sienne, Disciple du fameux *Giotto*, a été un des premiers qui ont pris garde à faire paroître le nud sous les draperies, & à observer plus réguliérement la perspective. Il travailla à Sienne & à Arezzo, & vivoit dans le quatorziéme siécle. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 136.

LAURE, ancien mot Grec, qui se prend dans les Auteurs ecclésiastiques pour un monastére. Il est devenu même si commun, qu'on dit en Latin *Laura*, & en François *Laure.* * M. Simon. Le Pére Helyot, *Histoire des Ordres Religieux.*

LAURE ou LAURETTE, Demoiselle, native de Provence, vulgairement appellée *la belle Laure*, vivoit vers l'an 1341, & devint célébre par sa beauté, par son esprit, & par l'amour que Pétrarque eut pour elle. Nostradamus dit qu'elle étoit d'Avignon, de la Maison de Sade, & qu'après la mort de ses parens, Etiennette de Crantelme, ou selon d'autres Gantelme, sa tante, eut soin de son éducation. Elle fut du nombre de ces Dames qui composoient les cercles & les conversations, qu'on appelloit *la Cour d'Amour*; parce qu'on y décidoit avec esprit les questions galantes qu'on y proposoit. L'Auteur de la Vie de Pétrarque, qui est au commencement de ses Oeuvres, semble croire que Laure étoit de la Maison de Cabriéres, qui prenoit son nom d'une Terre près d'Avignon, non loin de Vaucluse, où Pétrarque vivoit dans la solitude; mais il n'y a point eu en Provence de famille de ce nom, & qui ait possédé la Terre de Cabriéres dans le Comtat. On dit qu'un jour de vendredi saint, allant à l'Office à Lisle, qui est une ville du même païs, il y vit cette fille, dont il admira l'esprit & la beauté. Il eut une si forte tendresse pour elle, qu'il l'aima vint-ans pendant sa vie, & dix ans après qu'elle fut morte. Il a célébré dans ses Ecrits sa passion toute respectueuse pour cette vertueuse fille. On assure que Laure naquit le quatriéme juin 1314, & qu'elle mourut 31 ans après, dans le même mois, le même jour & la même heure que Pétrarque en devint amoureux: ce qu'on a remarqué dans ses Poësies, où les moindres circonstances de son amour sont exactement décrites. Voici celles dont je parle,

Era il giorno, ch'al sol si scolorars
Per la pietà del suo fattor i rai;
Quando i fui preso; e non me ne guardai
Che ben vostri Occhi Donna mi legaro.
Sai, ch'in mille trecento quaranta otto
Il di sesto d'Aprile in l'hora prima
Del Corpo uscio quell' anima beata.

Laure est enterrée aux Cordeliers de la ville d'Avignon, où elle mourut. Le Roi François I composa lui-même l'Epitaphe suivante, pour mettre sur son tombeau,

En petit lieu comprins vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée.
Plume, labeur, la langue & le savoir,
Furent vaincus par l'aimant de l'aimée.
O gentille Ame, étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant?
Car la parole est toujours reprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

Savellius, dans sa *Vie de Pétrarque*, dit que la belle Laure se retira du monde avant la mort de Pétrarque, & qu'elle exhorta son Amant à l'imiter. En effet, dit Savellius, Pétrarque embrassa l'état ecclésiastique. Cette retraite n'étoit ni bien sûre, ni peut-être convenable après la vie qu'il avoit menée. * *Consultez* la Vie & les Poësies de Pétrarque, avec son Epître à la postérité. Nostradamus, *Hist. de Provence, & c.* 65. *des Poëtes*

 Prov.

Provençaux. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas; *Biblioth. Françoise.* Thomassin, *in Vita Petrarchæ.*

* LAUREATS (Poëtes Lauréats) C'est le nom que l'on a donné aux Poëtes qui ont été couronnez avec cérémonie, & par autorité publique. L'usage de couronner les Poëtes est presque aussi ancien que la Poësie même, mais il a fort varié dans tous les tems. *Voyez* sur ce sujet ce qu'en a écrit M. du Resnel, Chanoine de Saint-Jacques l'Hopital, & Membre de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres, dans une Dissertation très-curieuse, à laquelle il a donné le titre de *Recherches sur les Poëtes couronnez*, & qui fut lue dans la séance publique de l'Acamie des Belles Lettres, le 13 de novembre 1733.

LAUREMBERG (Pierre) fut Docteur en Médecine & Professeur en Poësie à Rostok, & se distingua dès l'âge d'onze ans par sa facilité à traduire des vers Grecs en Latin. Il a publié un Apparat des Plantes; un Traitté de la culture des jardins; un Abbrégé de l'Histoire, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAUREMBERG (Jacques-Sébastien) fils du précédent, fut Jurisconsulte, naquit à Hambourg le 24 novembre 1619. A l'âge d'onze ans, il fit & prononça une Oraison Latine en présence des Professeurs de Rostok. Après avoir achevé ses études, il enseigna la Jurisprudence à Gripswalde & à Helmstadt, où il s'aquit une si haute estime que M. Simon Hennings l'appella à Coppenhague, pour lui confier l'instruction de son fils Jean Ulric. Mais comme sa santé ne s'accommodoit pas de l'air de cette ville, il retourna en Allemagne, où, quelque tems après il fut appellé Professeur en Histoire à Rostok. Il accepta cet emploi, à condition qu'avant que de l'exercer on lui permettroit de faire un tour en Hollande. En 1650, il revint à Rostok, où il se fit recevoir Docteur en Droit. En 1659, il fut fait Professeur pour enseigner les Pandectes. Il s'aquitta de cette charge jusques à sa mort qui arriva en 1669. On a de lui, *Orbis bacchans, sive Oratio, in qua seculi nostri mores repræsentantur; Panegyricus in funere Adolphi Frederici Ducis Mecklemburgici; Themis temerata.* * Freher, *Theatrum.*

LAUREMBERG (Jean) fils de Guillaume, Professeur en Médecine & en Mathématiques à Rostok. Il enseigna d'abord dans son païs la Poësie & les Mathématiques. Il excelloit à faire des vers satyriques. En 1623, il fut fait premier Professeur de Sora, où il mourut en 1658, dans la 68 année de son âge. On a de lui, *Antiquarius; Cromaticæ libri tres; Græcia antiqua; Otium Soranum; Arithmetica & Algebra; Satyræ, &c.* Hallervord ne veut pas dans sa *Bibliotheca Curiosa* le reconnoître pour l'Auteur de l'*Antiquarius*, parce qu'il y prend le nom de *Janus Wilhelmus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bartholin, *de Script. Dan.* Moller, *Hypomnem.*

LAUREMBERG (Guillaume) Médecin de Coppenhague, publia, selon le témoignage de Bartholin, une Description Historique de la pierre d'aigle, avec un Traité d'une autre pierre qu'il nomme *Calsuve.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAURENS (André du) natif d'Arles, Médecin du Roi Henri IV, s'est rendu célébre par les Ouvrages que nous avons de lui. Il étudia en Médecine à Paris sous Louïs Duret pendant sept années, après lesquelles s'étant fait recevoir Docteur, il alla exercer la Médecine à Carcassonne. De là il revint à la Cour, avec une Comtesse de Tonnerre, à la recommandation de laquelle il fut fait Médecin du Roi par quartier, & Professeur Royal à Montpellier, contre les Statuts de l'Ecole. Il obtint pour cela, un arrêt du Conseil Privé, qu'il eut bien de la peine à faire vérifier à Toulouse. Ensuite il fut fait Médecin de la Reine l'an 1603, & l'année 1606 premier Médecin du Roi. Il mourut l'an 1609, le 16 jour d'août, ayant eu d'*Anne* Sanguin de Livry, N. du Laurens, Seigneur de Ferriéres, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort sans postérité. * Gui Patin, *Lettres* 27 & 31.

LAURENS (Honoré du) Archevêque d'Ambrun, frére d'*André*, fut Avocat Général au Parlement de Provence, & se distingua dans cette charge importante. Il publia, l'an 1586, un excellent Traité intitulé, *Henoticon*, ou Edit du Roi Henri III, pour réünir ses Sujets à l'Eglise Catholique. Son zéle l'engagea dans le parti de la Ligue, & lui fit même faire un voyage à Rome pour l'y servir. Depuis il se trouva, l'an 1590, aux Etats assemblez à Paris, & y parla avec beaucoup d'éloquence. Quelque tems après, lorsqu'il fut devenu veuf, le Roi Henri IV lui donna l'Archevêché d'Ambrun. Il n'avoit eu d'*Anne* d'Ulme, fille de *François* d'Ulme, ou *de Ulmo*, Seigneur de Montravail, Avocat Général de Provence, que *Jean-Batiste*, Abbé de Sinanque; & *Louïse* du Laurens, mariée à *Hubert* de Laincel, Seigneur de S. Martin. Ainsi dégagé de toutes les choses qui le pouvoient attacher à la terre, il ne songea qu'à remplir les devoirs d'un saint Prélat. Il y réüssit, & mourut le 24 janvier de l'an 1612, à Paris, où il avoit fait l'Oraison funébre de Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III, Roi d'Espagne. * Saxi, *Pontif. Arelat.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bouche, *Histoire de Provence.* Robert, *Etat de la Noblesse de Provence.*

LAURENS (Gaspard du) Archevêque d'Arles l'an 1603, & Abbé de Saint-André de Vienne, étoit frére d'*André* & d'*Honoré* du Laurens, & mourut l'an 1630.

RICHARD OU ANTOINE du Laurens, frére des précédens, fut Avocat aux Conseils du Roi, mourut l'an 1639 âgé de 87 ans, & fut pére d'*Antoine* & de *Robert* du Laurens, & de *Maximilien* du Laurens, tous trois Conseillers au Parlement de Paris, & de *Pierre* du Laurens, Docteur de Sorbonne, Grand-Prieur, & Vicaire de Cluni, & depuis Evêque du Bellay, mort le 13 janvier 1705, âgé de 87 ans.

LAURENT (Saint) Martyr dans le troisiéme siécle, naquit dans la ville d'Huesca au Royaume d'Aragon. Etant allé à Rome, il fut ordonné Diacre en 260 par le Pape Sixte II, qui en 257, avoit été élevé sur le saint Siége après la mort d'Etienne. Il eut le premier rang parmi les Diacres, ce qui l'a fait nommer Archidiacre par saint Augustin, & par saint Pierre *Chrysologue.* A cette dignité étoit attaché le soin des biens de l'Eglise, c'est à dire, les deniers qui étoient destinez pour l'entretien des Officiers, & pour le secours des pauvres, avec les ornemens & les habits sacerdotaux. Ce fut en ce tems-là que l'Empereur Valérien persécuta les Chrétiens, & publia un Edit, l'an 258, contre les Evêques, les Prêtres, & les Diacres des Chrétiens. Saint Sixte fut arrêté. Comme on le menoit au supplice, saint Laurent le suivit fondant en larmes, & lui demanda pourquoi il l'abandonnoit, & alloit au sacrifice sans être accompagné de son Diacre. Saint Sixte qu'on attachoit à la croix, lui répondit pour le consoler, qu'il n'auroit que trois jours à attendre, & lui ordonna de distribuer les thrésors de l'Eglise aux Pauvres Chrétiens, qui s'étoient cachez dans des caves, afin de les soulager dans cette extrémité. Après que Sixte eut consommé son martyre, saint Laurent étant retourné chez lui, assembla tous les pauvres qu'il put ramasser dans la ville, & leur distribua tout l'argent de l'église, sans épargner même les vases sacrez, qu'il vendit pour les assister. Ces grandes largesses le firent bientôt découvrir & arrêter, par ordre du Préfet de la ville (Cornelius Secularis) lequel étant encore plus idolâtre de l'or que des fausses Divinitez, lui demanda où étoient les thrésors de l'Eglise. Saint Laurent lui promit de les lui faire voir avant trois jours. On lui accorda le délai qu'il demandoit, pendant lequel il ramassa tous les pauvres, à qui il avoit distribué les biens de l'Eglise, & les amenant au Préfet, il lui dit qu'il lui présentoit là les thrésors de l'Eglise, que ce que l'on leur donnoit ne périssoit pas, mais qu'on le retrouvoit au ciel avec usure. Le Préfet irrité de cet affront, commanda qu'on lui déchirât la peau à coups d'épines & de fouets plombez, & qu'on l'étendît sur le chevalet pour disloquer tous ses membres. Ensuite il le fit étendre sur un gril de fer tout rouge, & rôtir peu à peu. Pendant ce supplice, saint Laurent dit au Préfet, *Faites-moi retourner*; & ensuite, *il est assez cuit, mangez-en.* Il tourna ensuite les yeux vers le ciel, & rendit l'esprit le dixiéme août de l'an 258. Plusieurs personnes admirant sa constance, se convertirent, emportérent son corps, & l'enterrérent dans une grotte du champ Véran, sur le chemin de Tivoli, au lieu où l'Empereur Constantin fit bâtir à son honneur une église magnifique qui est une des cinq patriarchales, & où sont aujourd'hui les Chanoines Réguliers de S. Augustin. Dès le tems de saint Augustin, on honoroit à Rome les Reliques de saint Laurent, & sa mémoire étoit en vénération dans toute l'Eglise d'Occident. * Baronius, *Martyrologe & Annales.* S. Ambroise, *Officior. l.* 1. *c.* 41. S. Augustin, *Serm.* 302 & 303. Prudence, ΠΕΡΙ ΣΤΕΦΑΝΩΝ, *Hymne* 2. S. Pierre Chrysologue, *Serm.* 135. S. Léon, *Serm.* 83. Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, l.* 1. S. Grégoire, *l.* 2. *Epist.* 33. Tillemont, *Memoires Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

LAURENT (Saint) Archevêque de Cantorbéry, dans le sixiéme & septiéme siécle, étoit Moine & Prêtre à Rome, dans le monastére de S. Grégoire *le Grand.* Il fut envoyé par ce Pape, avec S. Augustin & les autres Missionnaires, en Angleterre, sur la fin du sixiéme siécle. Ils furent renvoyez l'an 596 par Augustin, pour rapporter au Pape des nouvelles du succès de leur Mission. A son retour en Angleterre, Laurent fut choisi pour être successeur d'Augustin à l'Archevêché de Cantorbéry. Il convertit plusieurs Anglo-saxons, qui étoient idolâtres, & tâcha de rétablir la Discipline parmi les anciens Chrétiens d'Ecosse. Il convertit & batisa le Roi Eadbaud ou Ebald, & mourut l'an 619. Les Martyrologes font mention de lui au deuxiéme février; & les autres au 12 de novembre. * Grégoire, *Epistolar. l.* 9. *Epist.* 55 & 56. Béde, *Hist. Angl.* Henschenii *Dissertat.* Usser, *de Eccles. Britannic.* Baillet, *Vies des Saints au deuxiéme février.*

LAURENT (Saint) Archevêque de Dublin en Irlande, naquit dans la partie occidentale de cette isle, d'une famille du sang royal. Son pére se nommoit *Maurice*, & possédoit la Lagénie, qui est une province de l'Irlande. Sa mére avoit un nom qui signifie, *fille de Prince.* Maurice envoya son fils un peu après sa naissance, à Donat, Comte de Kildare, pour le faire batiser, & lui manda qu'il desiroit qu'on le nommât *Conconor*; mais ceux qui le portoient, rencontrérent en chemin un homme qui passoit pour Prophéte en ce païs-là, ainsi que Merlin en Angleterre, & qui ordonna de l'appeller *Laurent.* Dix ans après, Dermée Roi d'Irlande, conçut de la haine contre Maurice, lequel pour éviter la cruauté de ce Prince furieux, lui envoya en ôtage Laurent son fils. Ce jeune Seigneur fut fort maltraité du Roi Dermée pendant deux ans, & fut ensuite renvoyé à l'Evêque de Glindale, qui eut grand soin de son éducation. Après la mort de ce saint Evêque, Laurent alors âgé de 25 ans, fut élu Abbé de Glindale, dont l'église avoit cela de particulier, qu'elle étoit Evêché & Abbaïe; mais le revenu temporel de l'Abbaïe surpassoit de beaucoup celui de l'Evêché, parce que de tout tems le peuple élisoit pour Abbez les plus grands Seigneurs du païs, pour être les protecteurs de cette province. Quatre ou cinq ans après, l'Evêque de Glindale étant mort, on voulut donner cette dignité à Laurent, qui s'en défendit, sur ce qu'il étoit encore trop jeune. Il fut ensuite élu Archevêque de Dublin, & se vit obligé de consentir à cette élection. Quelques affaires importantes de son diocése lui firent entreprendre le voyage de Rome, d'où le Pape, qui lui donna de grandes marques d'estime, le renvoya dans son païs, avec le titre de Légat Apostolique en Irlande. Le zéle qu'il eut pour établir la paix entre Henri II, Roi d'Angleterre, & Déronogue Roi d'Irlande, le fit passer en Angleterre, où il proposa des articles très-raisonnables; mais Henri n'en voulut point entendre parler, & par une cruauté digne d'un Tyran, il fit publier un Edit, pour empêcher le Saint

de

de retourner en Irlande, en lui faisant fermer tous les ports où il auroit pu s'embarquer. Laurent se voyant ainsi banni de son païs, se retira dans le monastére d'Abbendon, où il attendit pendant trois semaines le retour du Roi, qui étoit passé en Normandie. Mais la crainte qu'il eut de demeurer trop longtems séparé de son peuple, le fit résoudre à aller vers ce Prince, pour voir s'il ne le trouveroit point plus disposé à faire la paix. Il s'embarqua à Douvres, d'où il arriva à la ville d'Eu en Normandie, vers les frontiéres de la Picardie. Ce fut là qu'il tomba malade, & qu'il mourut peu de jours après, le 14 novembre 1181. Il fut enterré dans l'église de l'Abbaïe d'Eu, desservie par des Chanoines Réguliers de S. Augustin, en présence du Cardinal Alexis, Légat du saint Siége en Ecosse, qui se trouva pour lors dans cette ville. Le Pape Honorius III canonisa ce saint Evêque l'an 1225. * Surius, *tome 6.* Baillet, *Vies des Saints.*

LAURENT, Antipape, étoit Archidiacre de la Basilique de Sainte-Marie Majeure à Rome, & fut opposé à Symmaque, élu Pontife après Anastase II, l'an 498. Ce Schisme causa de grands desordres dans la ville, où Festus & Probinus, Sénateurs très-puissans, prirent la protection de l'Antipape. On dit même que Laurent n'avoit été élu que par les brigues & l'argent de ce Festus, qui s'étoit engagé à Anastase Empereur, de faire souscrire le Pape à la Formule de Foi, publiée par Zénon, en faveur des Hérétiques Eutychiens. Pour faire cesser ce Schisme, les deux partis convinrent de recourir au jugement de Théodoric, Roi des Goths, quoiqu'Arien, lequel jugea en faveur de Symmaque. Laurent souscrivit le premier à l'élection du véritable Pape, & fut fait Evêque de Nocére. Mais ayant depuis causé de nouveaux troubles, il fut déposé & envoyé en exil par le Concile, dit *de la Palme*, *Palmaris*, tenu l'an 502. * Anastase, *in Vit. Pontif.* Paul Diacre. Nicéphore. Baronius, *in Annal.* &c.

LAURENT de NOVARE, Evêque de cette ville, dans le sixiéme siécle, vers l'an 507, composa diverses Homélies. Il nous en reste deux dans la Bibliothéque des Péres, une de la Pénitence; & l'autre de l'Aumône, &c. Il est Auteur d'une Chronique, selon Trithéme. Quelques Auteurs croyent que Laurent de Novare est le même que LAURENT, Archevêque de Milan; mais ils sont différens. Plusieurs croyent encore qu'il est le même qui est nommé dans les Ecrits d'Ennodius. D'autres jugent qu'il peut être le même que LAURENT Mellifluus, dont nous parlerons cy-dessous. * *Consultez* le Mire, *Biblioth. Ecclesf.* Ripamontius, *de Episcop. Mediolan.* Ughel, *Italia Sacra*, &c. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, du sixiéme siécle.*

LAURENT (Jean) grand Mathématicien, vivoit du tems de Justinien, vers l'an 540. Photius en fait mention, *Cod.* 180, & Vossius, *de Mathemat. c.* 33. §. 27, sous ce nom, *Joannes Laurentius Philadelphensis Lydus.*

LAURENT MELLIFLUUS, ainsi nommé, parce qu'il prêchoit avec beaucoup d'éloquence & de douceur, vivoit vers le dixiéme siécle. Il composa un Ouvrage historique qui avoit deux parties, la premiere, depuis Adam jusqu'à JESUS CHRIST; & l'autre, jusques à son tems. * Sigebert, *de Script. Ecclesf. c.* 120.

LAURENT de LIEGE, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le XII siécle, composa une Chronique des Evêques de Verdun, & des Abbez de S. Vanne à Verdun, depuis l'an 1048, jusqu'en 1144, imprimée dans le XII tome du Spicilége. Il avoit demeuré dans le monastére de S. Laurent de Liége, dont il porta le nom, & dans celui de S. Vanne à Verdun. * Richard de Wassebourg, *de Antiq. Gall. Belg.* Le Mire, *Biblioth. Ecclesf.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques, du XII siécle.*

LAURENT de BRIANÇON, en Dauphiné, fut Recteur de l'Université de Valence l'an 1560, & devint depuis un des meilleurs Avocats du Parlement de Grenoble. Il composa en langage du païs un Poëme, qu'il nomma, *le Banquet de la Feye.* * *Consultez l'Histoire de Dauphiné*, du Sieur Nicolas Chorier.

LAURENT CORVIN. *Voyez* CORVIN (Laurent)

LAURENT de DURHAM. *Cherchez* DURHAM. (Laurent de)

LAURENT JUSTINIEN (S.) *Cherchez* JUSTINIANI.

LAURENT (S.) fleuve du Canada. *Cherchez* CANADA.

LAURENT (Jacques) Théologien Protestant, a publié un Traité contre le Purgatoire, &c. un Commentaire sur les Epîtres de S. Jacques; l'Explication des passages difficiles de S. Paul. Il a donné à cet Ouvrage le titre de *Paulus Δυσνόητος*, faisant allusion à ce que dit S. Pierre dans sa seconde Epître, *ch.* 3. *v.* 16, qu'il y a dans les Epîtres de S. Paul des choses difficiles à entendre. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LAURENT (Arnoul) de Berchem, fit voir par ses *Pia Carmina*, qu'il entendoit bien la Poësie. Il mourut en 1559. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 82.

LAURENT (Jacques) Poëte François & Historien, fils d'un Thrésorier de l'Extraordinaire des Guerres, a été Sécretaire de feu M. le Duc de Richelieu, pére du Duc de même nom qui vit aujourd'hui. Après avoir porté l'habit ecclésiastique jusqu'à un âge fort avancé, il le quitta sans autre raison que sa propre volonté. Il a fait de la Poësie un de ses amusemens les plus ordinaires, pendant la plus grande partie de sa vie, & il communiquoit volontiers ses piéces à ses amis. Il y en a plusieurs qui ont été imprimées, entre autres *les Etrennes de la Muse Historique, pour l'année* 1678, *dédiées à Mgr le Dauphin, in douze*, 1678, à Paris. C'est un Recueil de Rondeaux & d'Epigrammes. Chaque piéce est adressée à une personne distinguée & en contient l'éloge; *La Campagne triomphante de Louïs le Grand* en 1684, en vers héroïques, suivie de deux petites piéces, l'une à Madame la Duchesse d'Arpajoux, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, l'autre à Madame la Duchesse de Ventadour; *Lettres en vers* ou *Relation* de ce qui s'est passé de plus remarquable au mois d'août 1680, & au mois de mai 1681 jusqu'au 15 de juin, & quelques autres lettres semblables. L'Ouvrage, le plus considérable que M. Laurent ait publié, est une Traduction Françoise de l'Histoire de l'Empire Ottoman, écrite en Italien par Sagrédo, Procurateur de S. Marc. Cette Traduction a été imprimée à Paris en 1724, en six volumes *in douze.* Il avoit aussi traduit Tite-Live, excepté les Supplémens de Freinshemius; mais cette Traduction est encore manuscrite. Le Traducteur après avoir poussé sa carriére jusqu'à l'âge d'environ 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de la maison où il demeuroit, la nuit du cinquiéme au sixiéme de mars 1726. * *Supplement de Paris*, 1735.

* LAURENT, Habitant des Isles de Schetland. Buchanan rapporte que de son tems on y vit un nommé *Laurent*, qui se maria à l'âge de cent ans, & qui à l'âge de 140 ans montoit sur son petit bateau, & alloit courageusement pêcher, au milieu même de la tempête, & savoit si bien manier son fusil, qu'il tuoit les oiseaux à la volée. Il mourut enfin de vieillesse plutôt que de maladie, ayant près de 150 ans. * Beeverell, *Délices de l'Ecosse*, *p.* 1345.

LAURENTALES, en Latin *Laurentalia*, Fêtes instituées par le peuple Romain en l'honneur d'*Acca Laurentia.* Elles se célébroient pendant les saturnales, & en firent une partie dans la suite. Les Auteurs veulent qu'il y ait eu deux *Laurentia*, l'une Nourrice de Romulus, & l'autre célébre Courtisane, qui avoit institué le peuple Romain son héritier, & qui étoit disparue au tombeau de la premiére. C'est ce qui a fait dire que l'on avoit confondu les honneurs que l'on rendoit à l'une & à l'autre, qui consistoient à leur faire une effusion de vin & de lait dans le Vélabre par le Flamine de Mars. * Danet, *Antiq. Rom.*

LAURENTIA (Acca) femme de Faustulus. *Voyez* ACCA LAURENTIA.

LAURENTIEN (Laurent) Italien, enseigna la Philosophie, & fut Professeur en Médecine à Florence & à Pise, dans le XV siécle. Il traduisit aussi Hippocrate de Grec en Latin, & fit sur les Oeuvres de Galien de très belles remarques, que nous avons encore. Ses bonnes qualitez étoient obscurcies par une noire mélancolie, qui le rendoit insupportable à lui même. Un jour il eut envie d'avoir une maison en propre; il en acheta une, & donna la troisiéme partie du prix, à condition que si dans six mois il ne payoit le reste, l'argent qu'il avoit avancé resteroit au premier possesseur de la maison. Faute d'avoir bien pris ses mesures, il ne put trouver la somme promise à la fin des six mois; ce qui le rendit si chagrin, que manquant de confiance pour ses amis, qui lui auroient fourni cet argent, il se précipita dans un puits. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 59. Pierius Valerianus, *de Infelicit. Litterat.* &c.

* LAURENTIN, Soldat Africain, qui souffrit le Martyre vers l'an 250, comme *S. Cyprien* le témoigne dans son *Epître* 39.

* LAURENTIO (Nicolas) vulgairement appellé COLA-DI-RIENZO, Homme de Lettres du XIV siécle, quoique de basse naissance, s'appliqua si fort à l'étude qu'il devint savant. Il obtint une Charge de Notaire à Rome; & ayant été député vers Clément VI, qui avoit transféré le siége de Rome à Avignon, il le harangua si éloquemment, qu'il s'attira l'estime & la bienveillance de ce Pape. Etant de retour à Rome, il déclama contre les Seigneurs qui tyrannisoient cette ville; & se prévalant de l'absence d'Etienne Colonne, il se fit déclarer Tribun-Auguste, & Libérateur du peuple l'an 1346. Cette qualité le rendit Chef d'une nouvelle République; mais sa fortune ne dura pas longtems. Après avoir abbatu les Tyrans de Rome, il devint lui même Tyran; & le peuple ne pouvant plus le souffrir, il fut obligé de prendre la fuite. On le pendit en effigie à Rome. Cependant il eut la hardiesse d'aller trouver le Pape, qui le fit d'abord mettre en prison; mais voyant bien qu'il lui pouvoit être utile à Rome, il l'y envoya avec son Légat. Les amis qu'il y avoit relevérent le parti du Pape contre les Colonnes; mais la rigueur dont il usa envers le peuple, & ses exactions le rendirent si odieux, qu'on mit le feu à sa maison. S'étant voulu sauver en habit de gueux, il fut reconnu & percé de mille coups. On traîna son corps par les ruës, & on le pendit par les piez. Il fut deux jours en cet état, après quoi les Juifs le brûlérent. On a encore quelques Lettres & quelques Harangues de lui. * Prosper Mandosio, *Biblioth. Rom. Cent.* 2. Bayle, *Dictionnaire Critique*, seconde édition, 1702.

* LAURENTIO (Scipion de) natif de Palerme, fut un célébre Astronome & un habile Poëte. Il florissoit vers l'an 1600, & publia, *Pronostico, e Discorso della revolutione dell' anno* 1596, *calcolato al meridiano dello regno di Sicilia, è in particolare di quello della Citta di Messena; Discorso dell' ignea colonna apparuta nel Palermitano Orizonte nell' anno* 1605 *a* 17 *di novembre.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LAURENTIO (Marianus de) Prêtre & Chanoine de la ville de Noto en Sicile, étoit fort versé dans la connoissance de la Musique, comme cela paroît par les Oeuvres qu'il a données au public. Il florissoit vers l'an 1620. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LAURENTIO (Augustin de) natif de Palerme, fut Docteur en Philosophie & en Médecine. Il se distingua beaucoup dans l'Académie de cette ville, & les éclaircissemens qu'il publia sur la Médecine, lui aquirent une haute estime. Il cultiva aussi les Belles Lettres & la Poësie. Il mourut à Palerme le 14 septembre 1661. On a de lui, *Disceptationum Medicarum De-*

cas privata; Panormus, Deliciarum bortus; Oratio in anniversariæ Academiæ Panormitanæ solemnitate. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L A U R E N T U M, ville ancienne du Latium près de Lavinium, de laquelle il n'y a plus de vestiges. On croit néanmoins qu'elle etoit là où est à présent un lieu dit *Lorenzo*, vers la mer entre Ostie & Capo d'Antio. On l'appelloit Laurentum à cause de ses lauriers. Elle fut quelque tems la capitale du Latium, & la résidence de Picus, de Faunus & de Latinus Rois des Aborigénes. L'Empereur Vitellius, qui craignoit le tonnerre, se retiroit volontiers dans la forêt de Laurentum dans les tems d'orage, à cause qu'on dit que la foudre ne tombe point sur les lauriers. Hérodien rapporte que les Médecins conseillérent à l'Empereur Commode de se retirer à Laurentum dans un tems de peste. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.* E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie, tome* 2. Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

L A U R E T (Chrétien) étoit de Sens. Il a composé un livre qu'il a intitulé *Hazoar*, ou l'Explication des Prophetes sur la plénitude du tems du Messie, imprimé à Paris en 1610. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* L A U R E T (Matthieu) Moine du Mont Cassin, a fait des Notes sur la Chronique de Léon d'Ostie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Noua.*

L A U R E T ou L A U R E T I (Jérôme) de Cervéra en Italie, publia à Venise en 1575, des Forêts d'Allégories, *Sylvæ Allegoriarum.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A U R E T T E, ville d'Italie. *Voyez* L O R E T T E.

L A U R E T T E, fille. *Cherchez* L A U R E.

L A U R I A (François Laurent Brancati de) étoit de Lauria, ville de la Basilicate dans le Royaume de Naples; & quoiqu'il s'appellât *Brancati*, nous le mettons sous le nom de *Lauria*, parce qu'il étoit connu sous ce nom. Il étoit de l'Ordre des Mineurs conventuels, Professeur en Théologie, & Consulteur du S. Office. Il étoit savant, & on prétend qu'il y a peu de Modernes qui ayent écrit sur la Théologie, avec plus de netteté & d'érudition que lui. Mais ses livres sont plus connus en Italie qu'ailleurs. Le plus célebre de ses Ouvrages est celui où il traite de la Prédestination, de la Reprobation & des graces actuelles. Il est en Latin. C'est un *in quarto*, imprimé d'abord à Rome en 1687 ou 1688, & réimprimé à Rouen en 1705, avec toutes les approbations qui sont dans l'édition de Rome. L'Auteur déclare des sa préface qu'il n'a point d'autres sentimens que ceux de S. Augustin, dont il dit que la doctrine a été adoptée & suivie par les Papes, par les Conciles, par les saints Péres, par les anciens Théologiens, & par les plus célébres Universitez Catholiques. On dit dans le second *Ménagiana*, que le Pape Clément IX, de qui il étoit grand ami pendant qu'il étoit Cardinal, avoit résolu de l'honorer de la même dignité. Mais voici ce qui l'en empêcha. Le Pére Lauria fut voir le Pape Clément IX après sa création, mais long-tems après les autres. Le Pape lui en fit un reproche obligeant, & le Pére Lauria s'excusa sur ce qu'il n'appartenoit pas à un pauvre Religieux comme lui de se présenter devant Sa Sainteté parmi la foule de ceux qui le devançoient en toutes maniéres. Ensuite le Pape s'entretint fort familierement avec lui, & lui dit fort obligeamment qu'il feroit tort à leur amitié de ne pas croire qu'il le feroit Cardinal, que c'étoit là son intention, & qu'il devoit s'y attendre. Mais le Pére Lauria lui dit en parlant à la Napolitaine, *Santissimo Padre, tu non sai ancora cosa è l'esser Papa, io ti dico che tu non mi farai Cardinale.* Le Pape fut étonné de ce sentiment du Pére Lauria, & lui demanda comment il pouvoit assurer si affirmativement qu'il ne le feroit pas Cardinal, puisque cela dépendoit de lui, & qu'il étoit maître de le faire. Le Pére Lauria lui repartit, *si, si, te lo dico, tu non mi farai Cardinale.* Il faut remarquer que les Papes dans les premiéres promotions, quand ils ont un Neveu, ne font point de Cardinaux que de concert avec lui, afin qu'il connoisse ceux à la tête desquels il doit être. Le Pape Clément IX avoit fait en quelque maniére la liste de ceux qu'il devoit faire Cardinaux; & comme dans ces sortes de promotions on admet ordinairement un Théologien fameux, il avoit mis le Pére Lauria dans sa liste, non seulement comme son ami, mais comme un grand Théologien connu par ses Ouvrages & par les emplois qu'il avoit eus dans plusieurs Congrégations. Mais il n'avoit pas encore communiqué cette liste à son neveu, qui étoit Internonce en Flandre dans le tems de sa création, & qui après avoir traversé la France, pour se rendre à Rome, étoit tombé malade en Piémont. Le Duc de Savoye avoit pris un grand soin de lui pendant sa maladie. Enfin le Neveu se rendit à Rome auprès de son Oncle, qui l'attendoit pour faire la promotion des Cardinaux. Il lui en fit voir la liste. Le Neveu les approuva tous, excepté le Pére Lauria. Il lui fit comprendre qu'il seroit toûjours tems de donner cette marque d'amitié à ce Pére; qu'il valoit mieux dans cette occasion obliger le Duc de Savoye; & qu'il s'étoit comme engagé de faire donner le chapeau au Pére Bona, en reconnoissance des soins qu'il avoit pris pour lui dans sa maladie. Le Pape Clément IX, ne voulant desobliger ni son Neveu, ni le Duc de Savoye, préféra le Pére Bona qui étoit aussi d'un très-grand mérite & digne de la pourpre, au Pére Lauria qu'il remit à une autre promotion, mais la mort le prévint. Ce fut Innocent XI, qui fit le Pére Lauria Cardinal dans la promotion du premier septembre 1681. Le Cardinal Lauria étoit brouillé avec l'Espagne, quoiqu'il fût né Sujet de cette Couronne, ce qui fit que les Espagnols lui donnérent l'exclusion dans le Conclave où Alexandre VIII fut élu. Il eut quinze voix dans un scrutin. Le Cardinal Lauria mourut à Rome la nuit du 30 de novembre au premier de décembre 1693, âgé de 82 ans, & fut inhumé au couvent des saints Apôtres dont il étoit Titulaire. * *Ménagiana. Mêlanges de* Vigneul-Marville. *Lettres Historiques.*

* L A U R I A (Roger) célébre Amiral & Général, naquit dans la Calabre, & rendit de grands services aux Rois d'Aragon vers la fin du XIII siécle. Dom Pedro III étoit redevable du Royaume de Sicile à la valeur de ce grand Homme. En 1284, le huitiéme juin, il remporta près de l'isle de Malte une victoire signalée sur vint Galéres de France; & quinze jours après il en remporta une autre encore plus considérable prés de Naples avec 42 galéres contre 70, commandées par Charles Prince héréditaire d'Anjou. Il fit même ce Prince prisonnier, & fit ensuite la conquête de plusieurs places en Italie. L'année suivante, peu de tems après s'être rendu maître de la ville de Tarente, il battit de nouveau les François près de Roses sur les côtes de Catalogne. En 1287, le 16 juin, il livra près de Naples, aux François, un nouveau combat naval où il prit 42 vaisseaux & fit cinq mille prisonniers. En 1289, il eut du dessous près de Cantazaro, où il fut blessé. Il se retira en Aragon. Peu de tems après il revint à la charge avec une armée navale de 80 galéres, & remporta de grands avantages en Sicile sur le Roi Frédéric. Après cela, il alla faire un tour en Espagne, & en son absence Jean Lauria son neveu, voulant avec vint galéres tenter le secours de la ville de Pati, fut battu par les Messinois, qui le prirent & le firent décapiter. L'année suivante, il attaqua le quatriéme de juillet, près de Pati, avec 56 galéres, la flotte du Roi Frédéric, forte de quarante, & la ruïna entiérement. Pour se venger de la mort de son neveu, il traitta les prisonniers avec la derniére dureté. Il mourut le 17 janvier de l'an 1305 en Catalogne & fut enterré dans le couvent de Sainte-Croix, auprès de Dom-Pédre III, Roi d'Aragon qui avoit toujours eu une haute estime pour lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mariana, *Hist. d'Espagne, l.* 13, 14 & 15. Turquet, *Hist. d'Espagne, l.* 12. *p.* 517.

L A U R I A, autrefois *Ulci*, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Basilicate, province du Royaume de Naples. Il est vers le Golfe de Policastro, à six lieues de la ville de ce nom vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L A U R I A C U M, lieu dont il est parlé dans les anciens Historiens de France: c'est aujourd'hui le lieu appellé *Loire* sur les confins du diocése de Nantes, dans le voisinage de Candé, ou plutôt *Liré*, lieu situé dans le diocése même sous le Territoire d'Anjou. Charles *le Chauve* y assembla l'an 843 un Concile, dont il nous reste six Canons. * *Supplément de Paris*, 1735.

L A U R I E R, arbre toujours verd, dont on couronnoit les victorieux, & qu'on plantoit à la porte du Palais des Empereurs le premier jour de l'année & en d'autres tems, lorsqu'ils avoient remporté quelque victoire. Dion parlant des honneurs que le Sénat rendit à Auguste, dit qu'il fit planter des lauriers devant son Palais, pour marquer qu'il étoit toujours victorieux de ses ennemis. Tertullien parlant de ces lauriers dit, *Qui seroit assez téméraire que d'assiéger les Empereurs entre deux lauriers? Qui sunt qui Imperatores intra duas lauros obsident?* Aussi Pline appelle le laurier le portier des Césars, le seul ornement & le fidéle gardien de leur Palais, *Gratissima domibus Janitrix quæ sola & domos exornat, & ante limina excubat.* La Fable veut que Daphné fuyant les poursuites amoureuses d'Apollon fut changée en laurier. * Danet, *Antiq. Rom.*

* L A U R I E'R E (Eusébe-Jacob de) fils de *Jacob* de Lauriére, Chirurgien, né à Loudun, le troisiéme juin 1618, mais établi à Paris, naquit dans cette derniére ville le 31 juillet 1659. Il fut nommé *Jacob* du nom de son pére, & *Eusébe* à cause d'Eusébe Renaudot, Docteur en Médecine, qui fut son Parrain, & qui étoit son grand oncle paternel. M. de Lauriére fit ses études au Collége des Jésuites à Paris. Sorti du Collége, il se consacra à la Jurisprudence, & fut reçu Avocat le sixiéme de mars 1676. Mais il fréquenta peu le Barreau, & son cabinet emporta presque tout son tems. Il avoit appris les Langues savantes, & celles d'entre les modernes qui sont le plus nécessaires. Il s'étoit appliqué à la Critique, & même à la connoissance des livres, qui fait en quelque sorte une Science à part. Il avoit fait encore de grands progrès dans l'Ecriture Sainte, sur tout par rapport à la Critique. Mais le Droit François fut toujours l'objet principal de ses études. On le regardoit avec raison comme un homme qui avoit amassé un thrésor immense de connoissances rares & singuliéres. On avoit recours à lui comme à une ressource assurée, & quelquefois unique dans les matiéres & dans les questions qui ne sont pas renformées dans le cercle des affaires courantes & ordinaires. Il s'étoit lié avec tous les Savans de son tems, & avec tous ceux qui se distinguoient dans Paris par leurs talens dans quelque genre que ce fût. Ses Ouvrages imprimez sont un *Traité de l'origine du droit d'amortissement; Texte des Coutumes de la Prevôté & Vicomté de Paris* avec des Notes nouvelles, &c.; *Dissertation sur le Tènement de cinq ans; Traitez de M. du Plessis, ancien Avocat au Parlement sur la Coutume de Paris*, avec des Notes pour servir de preuves, & des Dissertations de Mrs Berroyer & de Lauriére; *Bibliothéque des Coutumes; Glossaire du Droit François; Institutes coutumiéres de M. Loysel, Avocat au Parlement*, avec des Notes; *Traité des Institutions & Substitutions contractuelles; Table Chronologique des Ordonnances faites par les Rois de France de la troisieme race depuis Hugues Capet jusques en* 1400; avec bien des Notes où l'on voit une profonde érudition. M. de Lauriére mourut à Paris le neuviéme de janvier 1728, âgé de 68 ans, cinq mois & dix jours. * *Supplément de Paris*, 1736.

* L A U R I F E X (Adam) Sicilien, florissoit vers l'an 1645, & publia en Latin la Vie de Jesus-Christ. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* L A U R I M A N (Corneille) Recteur des Ecoles Latines d'Utrecht, a composé plusieurs Poëmes Dramatiques en Latin. Tels sont *Miles Christianus; Hestera* ou *Esthera Regina; Exodus, sive Transitus Maris Rubri; Thamar; Tobias; Nabath*, & d'autres, *Odæ Annales Juventuti Scholæ Ultrajectinæ modulandæ.* Il a aussi pu-

publié avec une double préface le *Rationale de divinis Officiis* de Jean Belet, Docteur de Sorbonne, après en avoir ôté les fautes. Il mourut au mois d'avril 1573. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 157.

LAURIOL, bourg de France en Dauphiné, est pris par quelques Auteurs pour l'*Æria* des Anciens. Il est assez considérable & situé près de la riviére de Drome, qui se jette un peu au dessous dans le Rhône, entre Valence & Montélimar. Ce bourg souffrit beaucoup durant les guerres civiles du XVI siécle, & fut souvent pris & repris par les Catholiques & par les Huguenots. * Chorier, *Histoire de Dauphiné*.

LAURISHAM ou LORSCH, bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Evêché de Worms, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du Levant, sur une petite isle formée par la riviére de Weschnitz. Il y a dans ce lieu un monastére célébre où Tassillon, Duc de Baviére, & son fils Théodon, Louïs II & Louïs III, Rois de Baviére, ont été inhumez. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAURO (Jean-Batiste) de Pérouse, fut Camérier du Pape Urbain VIII, après avoir été Domestique d'un Cardinal. Il mourut l'an 1629, & composa divers Ouvrages en prose & en vers, *De Calce Poëma; Theatri Romani Orchestra; De Viris Illustribus; Epistolæ, &c.* * Argoli, *de Dieb. Critic. partie* 2. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illust. c.* 141. *&c.*

* LAURO (Cosmo) Auteur qui étoit de la ville de Bresse. Il a écrit l'Histoire des Evêques & des familles de la ville de Bresse sa patrie.

LAURO. *Cherchez* VINCENT LAURO, Cardinal.

LAURON, ville de l'Espagne Tarraconoise, à cinq lieues au dessus de Valence. Plutarque en parle dans la Vie de Sertorius. Moralès croit que c'est *Laurigi*, d'autres que c'est la ville de *Leria*, qui en est fort proche dans le Royaume de Valence. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* LAUSANE, ville de Moldavie, vers la fin du 47 degré de latitude & au commencement du 46 de longitude, au nord-est de Jassy, dont elle est éloignée d'onze à douze lieues. * M. Delisle, *Carte de Hongrie.*

LAUSANE, ville de Suisse. *Voyez* LAUSANNE.

LAUSANNE, ville considérable de Suisse, dans le Canton de Berne, près du grand Lac Léman ou de Genéve, est la capitale du païs de Vaux. On peut assurer qu'elle est une des plus anciennes de toutes les Gaules, quoique l'on n'ait point de monumens certains de sa fondation. Quelques uns croyent qu'elle doit ses commencemens à Arpentras, ancienne ville qui étoit près du Lac, où est maintenant le village de Vidy: ce qu'ils prétendent prouver par le grand nombre de médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles dont tous les champs sont remplis. J. B. Plantin en sa Description de la Suisse, remarque qu'un Païsan en labourant la terre, trouva en ce lieu là, l'an 1629, un taureau avec son sacrificateur qui est d'airain. Mercator débite qu'Arpentras fut bâtie par Arpentin, l'un des Capitaines de la suite d'Hercule; & qu'ayant changé de nom, elle fut transportée du tems de Martin, Evêque de Lausanne, sur l'éminence où elle est aujourd'hui, vers l'an de Jesus-Christ 593. Les Chroniques du païs de Vaux assurent, selon lui, que l'Empereur Aurélien qui régnoit l'an 274, rétablit la ville de Genéve, qui avoit été presque réduite en cendres par un incendie, & qu'il commença de bâtir la ville de Lausanne des ruïnes d'Arpentras. Mais Mercator se sera trompé, & aura pris Aurélien pour Marc-Auréle-Antonin, qui vivoit vers l'an de Jesus-Christ 162, comme cela se peut vérifier par une Inscription antique qui est à Genéve. Guilliman croit que Lausanne étoit déja florissante du tems de Jules-César, & que les Suisses la brûlérent avec leurs autres villes; ensuite de quoi elle fut rebâtie. Ptolomée en fait mention sous le nom de *Diasanium*, ou plutôt *Lausanium*, cette faute s'étant glissée par la negligence des Imprimeurs qui ont mis en Grec un Δ pour un Λ. Il y a quelques autres opinions, soit touchant l'origine de cette ville, soit touchant l'étymologie de son nom; mais elles tiennent beaucoup de la Fable. Lausanne n'a proprement pris ce nom que depuis qu'elle a reçu le Christianisme: ce qui arriva sous l'empire de Dioclétien & de Maximien Hercule, par la dissipation de la Légion des Thébains, de laquelle S. Maurice étoit le Chef, & dont la plus grande partie souffrit le martyre au païs de Valais. Depuis, comme l'Empire Romain vint à être déchiré en plusieurs parties, par des irruptions de peuples qui de ces vastes païs du Nord se jettérent dans les Gaules & en Italie, la ville de Lausanne ne fut pas à l'abri de cette tempête. Quelque tems après, les François sous Mérouée leur Roi, s'assujettirent les villes du Rhin, des Grisons, les Valesans, & tout le païs de Vaux. Ainsi Lausanne a été quelquefois soumise aux Rois de France, & fort long-tems aux Rois de Bourgogne, jusqu'à ce que, par la libéralité des Empereurs & des Rois très Chrétiens, les Evêques en prirent le titre de Princes, tant pour le temporel que pour le spirituel, sous les reserves toutefois de diverses concessions Impériales faites à la ville de Lausanne. Lausanne est une ville de moyenne grandeur, située sur trois collines, au bas desquelles passent deux ruisseaux, qui se joignent ensemble avant que de sortir de l'enceinte. Sur celle qui regarde le midi, & d'où l'on a la vue libre du Lac & de la campagne, sont les trois plus beaux édifices de la ville, l'église collégiale, le Collége, & le château, qui est la demeure du Baillif. L'église est un bâtiment superbe, & dont la structure a quelque chose de singulier. Les Chroniques du païs disent qu'un Evêque de Lausanne, nommé Alfonse, commença de la bâtir vers le milieu du huitiéme siécle. Lazius rapporte que Conrad III, Roi de Bourgogne, qui est enterré à Payerne, avec sa femme Mechtilde, acheva cet édifice que son pére Conrad II avoit commencé; mais Lazius se trompe, & ce Conrad, qu'il appelle III, étoit fils de Raoul II, Roi de Bourgogne, & non de Conrad II. Cette ville tomba l'an 1536, sous la puissance des Seigneurs de Berne qui y ont établi une Académie, toûjours pourvue de Savans Professeurs. Le peuple y est fort honnête & fort poli; & outre les Magistrats qui ont des priviléges particuliers, on y voit ordinairement quantité de Noblesse des environs; car il y a peu de païs au monde, qui dans une pareille étendue renferme un aussi grand nombre de Gentilshommes qu'il s'en voit au païs de Vaux. * *Voyez* J. B. Plantin, qui fait une ample & exacte description de cette ville. La ville de Lausanne embrassa la Réformation en 1536, en conséquence de la Dispute publique qui y fut faite sur divers articles controversez. La Dispute fut ouverte le deuxiéme octobre par *Guillaume* Farel. Les Présidens de l'Assemblée étoient *Pierre* Giron, Sécretaire de Berne, *Nicolas* de Watteville, *Pierre* Fabri, Docteur ès Droits & Chanoine de l'église cathédrale de Lausanne, & *Girard* Grand, Docteur ès Droits & Conseiller de la ville de Lausanne. On établit aussi quatre Notaires pour en écrire les Actes. La Dispute finit le huitiéme octobre & Guillaume Farel en fit la clôture. Enfin *Jean-Jaques* de Watteville, ancien Avoyer & un des Députez de Berne, remercia & congédia l'assemblée. Le volume des Actes fut pendant douze ans entre les mains de *Pierre* Viret, qui s'étoit fort distingué dans la Dispute; & en 1548, Leurs Excellences en firent faire une copie fort exacte pour leur Bibliothéque publique, & c'est cette copie qui subsiste encore aujourd'hui. Le quatriéme novembre on établit deux Ministres à Lausanne, *Pierre* Caroli, qui rentra ensuite dans l'Eglise Romaine, (*Voyez* son article) & *Pierre* Viret, qui n'avoit alors que 25 ans, & qui avoit le plus contribué à la Réformation de cette ville. Ce n'est pas ici la seule assemblée ecclésiastique de conséquence qui se soit tenue à Lausanne. Les Péres du Concile de Bâle se rendirent à Lausanne en 1449, & y tintent cinq séances. Le Pape Félix V y résigna la dignité Papale, & la céda à Nicolas, & par là le Schisme fut éteint. En 1538, on tint un Synode à Lausanne au sujet de la célébration des quatre grandes Fêtes, du pain azyme dans l'usage de la Céne, & des fonds baptismaux. Calvin & Farel assistérent à cette assemblée, mais ils n'étoient point d'avis que l'on retint ces cérémonies; & c'est cette résistance soutenue qui déplut au Conseil & au peuple de Genéve, qui fut la principale cause qu'on fit sortir de Genéve ces deux Réformateurs & Corault leur Collégue. Lorsque les Bernois eurent chassé le dernier Evêque, ils laissérent aux Lausannois la Haute, Moyenne & Basse Jurisdiction sur leur ville & sur sa Banlieue, & ils leur donnérent encore toutes les églises paroissiales & les deux couvens qui étoient hors de la ville, savoir S. Sulpy, Monthéron & Belles-Vaux, à cette condition qu'une partie de ces rentes serviroit à l'entretien des Ministres de la ville. Il y a à Lausanne un Conseil de 200, dont le Chef a le titre de Bourguemaître, un Conseil de 60, & un Conseil de 28. Il y a deux Châtelains pour administrer la Justice à Monthéron & à S. Sulpy. La connoissance des affaires criminelles appartient aux Citoyens de la rue du Bourg par une concession de l'Empereur Sigismond. Quand on a quelque Criminel à juger, on est obligé de prendre des Juges de ce quartier-là. Le Baillif ne commande point à la ville, la jurisdiction qu'il y a ne s'étend qu'à l'Académie & aux Etudians; mais outre cela il a jurisdiction sur les quatre Paroisses de la Vaux. Leurs Excellences de Berne fondérent en 1537, une Académie & un Collége à Lausanne, où ils entretiennent ordinairement six Professeurs & six Régens. L'Académie a toûjours été célébre & l'est encore par l'habileté de ses Professeurs. Dans ce rang l'on met, avec justice, *Pierre* Viret; *Théodore* de Béze; *Conrad* Gesner; *Antoine* de Chandieu; *Th.* Hottoman; *Cælius* Secundus Curio; *Æmilius* Portus; *Guillaume* Bucanus; *Marc* de Saussure; *Gabriel* de Pétra; *Elie* Merlat, &c. En 1711, les Seigneurs de Berne érigérent une Profession en Droit & en Histoire. Le célébre Mr. *Barbeyrac* fut appellé de Berlin pour remplir ce poste. * Ruchat, *Histoire de la Réformation de Suisse, tome* 6. *Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 253. *&c. Histoire de Genéve par* Spon, édit. de 1730, *p.* 277, *&c.*

LAUSANNE (l'Evêché de) On ne sait pas bien à quel tems, ni à qui, on en doit rapporter la fondation. Les Evêques de Lausanne qui n'avoient pas alors comme aujourd'hui leurs Siéges dans un lieu, s'appelloient *Episcopi Aventicorum*, & non *Episcopi Aventicenses*. Il n'est pas facile de savoir précisément en quel tems cet Evêché a été transféré & fixé à Lausanne, & quels en ont été les premiers Evêques. Il y a sur ce sujet diverses opinions. Paradin veut que cette ville ait été honorée du Siége épiscopal du tems du Pape S. Grégoire *le Grand*, vers l'an 590. Les Chroniques du Païs de Vaux ajoûtent qu'il y avoit eu huit Evêques à Avenches, le dernier desquels s'appelloit Gundes; que ce fut de son tems que le Siége fut transféré à Lausanne; & qu'il eut un nommé Martin pour successeur. D'autres disent que ce fut seulement du tems de ce Martin, que ce changement arriva. Il y en a encore qui tiennent que c'est sous un certain Marius, qui souscrivit au Concile de Mâcon l'an 586, *Marius Episcopus Aventicorum.* Quoiqu'il en soit, il est vraisemblable que cela est arrivé du tems de Childebert, Roi de France & de la Suisse. On veut que ç'ait été le même Roi qui fonda l'Evêché de Constance, qui étoit auparavant en l'ancienne Vindomisse. Pour ce qui est des premiers Evêques d'Avenches & de Lausanne, nous en trouvons peu de connoissance dans les Auteurs; & les Manuscrits anciens sont fort défectueux & embrouillez sur ce sujet. Plantin, de qui nous avons tiré ces remarques, dit qu'il avoit entre les mains des Manuscrits, qui font voir que le Siége épiscopal de Lausanne est fort considérable. Cet Evêché commença dans l'ancienne ville d'*Avenches*, & quelques uns nomment un certain *Eric* ou *Henri*, qui doit avoir présidé à l'Eglise d'Avenches & de ses environs. Mais cette ville ayant été entiérement détruite par les Allemands dans le quatriéme siécle, il y a apparence que

le Siége Episcopal vaqua pendant quelque tems, d'autant plus que ce païs-là étoit très-peu peuplé, ce qui donna occasion aux Bourguignons & aux Nuïtains de faire une irruption dans le païs & de l'envahir. Ils y introduisirent d'abord l'Arianisme qui y demeura jusques au tems de Gudwalde & de Sigmond son fils vers le commencement du sixiéme siécle, où l'on trouve que S. *Protaise* est nommé Evêque d'Avenches, & qu'il fut enterré dans l'Eglise de S. Prex ou S. Preux. (*Prothasii oppidum*) *Superius* Evêque d'Avenches assista au Synode d'Auvergne en 535. *Marius* se trouva en 584, au Synode de Mâcon & se signa Evêque d'Avenches. Mais comme les anciennes Chartres du Chapitre de Lausanne disent qu'il fut aussi appellé Evêque de Lausanne, on en peut conclurre, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il fut le premier qui fixa pour toûjours le Siége épiscopal à Lausanne: ce qui arriva, selon l'opinion de Paradin, en 890. Il voua à S. *Sygon* l'Eglise que Félix Gravelus, Gentilhomme, & Hermentrude son épouse, avoient fait bâtir à Balme, du tems que S. Prothase étoit Evêque. La lettre par laquelle il a consacré cette Eglise à S. Sygon est datée de *Châlons en Champagne* 12. *Cal. Maji an. Chr.* 600. Stumpfius place la mort de cet Evêque en 602. *Ecdius*, Evêque de Lausanne, fut présent au Concile de Cavaillon en 660. *Alexandre*, Evêque de Lausanne, fut déposé en 750; *Udalric* fut Evêque vers l'an 794; *Fredaire* en 815, & *Paschalis* en 819. Les Empereurs Carlovingiens & les Rois depuis Louïs *le Débonnaire*, aussi bien que les Rois de Bourgogne dans la suite, firent de grandes largesses à l'Eglise de Lausanne & rendirent ainsi ses Evêques fort considérables. L'Evêché de Lausanne comprenoit presque tout le païs des Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleurre, & la ville de Bienne. L'Evêque de Lausanne a le droit de consacrer son Métropolitain, qui est l'Archevêque de Besançon, comme il le prouve par un Manuscrit de plus de 700 ans, conservé dans les Archives de Besançon. Depuis la Réformation l'Evêque est à Fribourg. Les grands privilèges de Lausanne la mettoient souvent aux prises avec les Evêques. Elle étoit en procès actuel avec *Sébastien de Montfalcon*, son dernier Evêque & Prince. Les difficultez qui duroient dès 1525, rouloient sur divers articles, dont les principaux étoient de la part de l'Evêque, que la ville avoit créé un Hérault portant l'écu de ses armes; qu'elle s'étoit formée de sa pure autorité un Conseil de 200 personnes; & fait sans sa participation des alliances étrangéres, &c. La ville avoit de son côté divers griefs considérables qu'elle se proposoit de soutenir vigoureusement en Cour de Rome ou *Aimo de Montfalcon* avoit adroitement évoqué la cause. Ce fut dans cet état de crise que *Charles* III, dit *le Bon*, Duc de Savoye, vint à Lausanne en grand cortége, dans l'espérance de profiter de ces troubles domestiques. Ses prédécesseurs n'avoient pu s'accoutumer à voir que les villes de Genéve & de Lausanne enclavées dans leurs Etats reconnussent d'autres Souverains. La qualité de *Vicaire Impérial* que le Comte *Amédée* VI avoit obtenue des Empereurs *Charles* IV & *Wenceslas*, sur toute l'étendue de ses Etats, & sur Lausanne (quoique revoquée dans la suite) fournissoit à ce Duc un prétexte pour aspirer à la qualité de Haut Seigneur sur le temporel de cet Evêché. Il prétendoit en avoir reçu la confirmation de l'Empereur *Maximilien* I, & prenoit hautement dans ses titres la qualité de *Sacri Romani Vicarius perpetuus*. Le Conseil de Lausanne qui connoissoit ses intentions & ses artifices ne laissa pas de lui faire de grands honneurs à son entrée; il lui députa un Gentilhomme nommé *Louïs Seigneux*, Membre de son Corps pour lui présenter les clefs de la ville, avec ordre sans doute, de ne rien dire au Prince qui pût le flatter dans ses chimériques prétentions. Ce Député s'en aquitta en des termes si choisis & si pleins de force qu'on les coucha mot à mot dans les Regîtres publics. *Serenissime Princeps*, dit-il, *has claves civitatis nostræ tibi trado, non ut in ea domineris, sed ut in ea securius dormias.* La suite justifia les soupçons qu'on avoit conçus. *Charles* extorqua de l'Evêque & de la ville un compromis daté du dixiéme novembre 1517, qui l'établissoit Arbitre de leurs différens, en vertu duquel il prononça à Lausanne le quatriéme décembre en l'absence de l'Evêque, d'une maniére qui ne tournoit qu'à son propre avantage. Le cinquiéme il se fit reconnoître devant l'assemblée générale du peuple pour *leur Haut Seigneur & Protecteur sous la reserve de leurs droits & de ceux de l'Evêque leur Seigneur immédiat.* L'Evêque irrité cita le Duc & les Lausannois devant le Pape, la cause y fut plaidée en 1518; mais lassez les uns & les autres des longueurs de ce tribunal, ils s'accommodérent le dixiéme octobre de la même année, par l'entremise des louables Cantons de *Berne*, de *Fribourg* & de *Soleurre*, moyennant une rénonciation réciproque à la prononciation frauduleuse du Duc, & au traité que les Lausannois venoient de faire avec lui. * Stumpf, *l.* 8. *c.* 23. Plantin, *Abbrégé*, *p.* 484. & *suiv.* Ruchat, *Histoire Ecclesiastique du Païs de Vaux*. *Dict. Allemand. Mémoires communiquez.*

* LAUSERTE, ville du Gouvernement de Guienne, en France, dans le Quercy. Elle est au sud-ouest de Cahors, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * M. Delisle, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

LAUSIÉRES-THÉMINES, Maison considérable, descénd d'Arnaud qui suit.

I. Arnaud, Seigneur de Lausiéres, épousa en 1327, *N.* . . niéce de *Raimond* de Mercurolles, Cardinal, Evêque de S. Papoul, dont il eut 1. Angle, dit *Anglesian*, qui suit; 2. *Arnaud*, Seigneur de Montesquiou & de Pézére; & 3. *Pons* de Lausiéres, Prieur de Saint-Martin-de-Colombez, mort en odeur de sainteté.

II. Angle, dit *Anglesian*, Seigneur de Lausiéres, fut élu par les Etats de Languedoc, pour Conservateur de leurs délibérations l'an 1359, & laissa de sa femme, nommée *Guillemette*, 1. Raimond, I. du nom, qui suit; & 2. *Arnaud* de Lausiéres.

III. Raimond, I. du nom, Seigneur de Lausiéres, &c. avoit épousé *Marguerite* de Clermont-Lodéve, dont il eut 1. *Robert*, mort sans alliance; 2. Rostang qui suit; 3. *Ange*, Seigneur de Saint-Jean de la Coste, qui laissa postérité; & 4. *Bayadet* de Lausiéres.

IV. Rostang, Seigneur de Lausiéres, &c. épousa 1. *Agnes* de Clermont-Lodéve: 2. le 13 novembre 1393, *Catherine* de Penne, fille de *Ratbier*, Seigneur de Penne, & d'*Helene* de Cardaillac, Dame de Thémines, de Seiras, d'Espadaillac, &c. Du premier lit vinrent, 1. 2. *Arnaud* & *N.* . . de Lausiéres, morts sans alliance: & du second lit, il eut 3. Raymond, II. du nom, qui suit; 4. *Dordet*; 5. *Arnaud*, Seigneur de Montesquiou; 6. *Pons*; 7. *Dominique*, Prieur de Saint-Jean de Bodie; 8. 9. 10. *Anne*, *Elisabeth* & *Marguerite*, Religieuses; 11. *Isabelle*; & 12. *Jeanne* de Lausiéres.

V. Raymond, II. du nom, Seigneur de Lausiéres, de Thémines, Coseigneur de Cardaillac, vivoit l'an 1451, & laissa de *Jeanne* Nogaret-Cauvisson, sa femme, 1. *Rostaing*, Seigneur de Lausiéres, pére de *Dordet*, Seigneur de Lausiéres, mort sans alliance; 2. Dordet qui suit; & 3. *Guinot*, Seigneur de la Chapelle; & autres enfans.

VI. Dordet de Lausiéres, Seigneur de Penne, vivoit l'an 1477. Il avoit épousé l'an 1452, *Miracle* de Cardaillac, fille de *Pons*, Baron de Varains, dont il eut 1. Guillaume qui suit; 2. *Jean*, Protonotaire; 3. *Bertrand*, Seigneur de Loubiac; 4. *Olivier*; 5. *Gui*; 6. *Louise*, mariée à *Arnaud* de Saint Céax, Seigneur de Clapieu; 7. *Catherine*, alliée à *Jean* de Salagnac, Seigneur de la Mothe; & 8. *Marguerite* de Lausiéres, femme de *Tristan* de Murat.

VII. Guillaume, Seigneur de Lausiéres, de Thémines, &c. vivoit l'an 1504. Il avoit épousé l'an 1487, *Souveraine* Ebrard, fille de *Raymond*, Baron de Saint-Sulpice; dont il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Antoine*; 3. *Jean*, Prieur d'Anthon; 4. *Flotara*; 5. *Jeanne*, mariée à *N.* . . Seigneur de la Verquantiére; 6. *Catherine*; 7. *Marguerite*, alliée à *N.* . . de Toucheboeuf, Seigneur de Clermont-Vertillac; 8. *Louïse*, femme de *Gaston* de Sautan; 9. *Marie*, alliée à *Arnaud* de Roset, Seigneur de Mathas; 10. *Marguerite* la jeune, femme de *N.* . . Seigneur de Mairac; & 11. *Marie* de Lausiéres la jeune.

VIII. Louïs, Seigneur de Lausiéres, de Thémines, &c. vivoit l'an 1558, & épousa *Marguerite* de Roquefeuil, fille de *Bérenger*, Seigneur de Roquefeuil, & d'*Anne* de Tournel, dont il eut 1. *François*, Seigneur de Lausiéres, mort avant son pére, ayant eu de *Magdelaine* de Bazillac, sa femme, *Pierre*, Seigneur de Thémines, mort sans alliance, & *Louïse* de Lausiéres, morte avant son frére; 2. Jean qui suit; 3. *Pierre*, Prieur de Villenenve; 4. *Gabrielle*, mariée à *François* de Roffignac, Seigneur de Coutfages; 5. *Magdelaine*, alliée à *Raymond* de Pelegrin, Seigneur du Vigan; 6. *Marguerite*, épouse de *Maillard* de Turenne, Seigneur d'Aynac, Chevalier de l'Ordre du Roi; 7. *Anne*, femme de *N.* . . Seigneur de Salvaison; 8. *Jeanne*; 9. *Isabelle*; & 10. *Catherine* de Lausiéres, Religieuses à Nonanques.

IX. Jean, Seigneur de Lausiéres, de Thémines, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Béziers, vivoit l'an 1576. Il avoit épousé *Anne* du Puymisson, dont il eut 1. *Gabriel*, mort sans alliance; 2. Pons qui suit; 3. *Anne*, mariée à *Jean* de la Tude, Seigneur de Fontès; 4. *Gloriande*, alliée à *N.* . . . Seigneur de Conac; 5. *Claire*, épouse de *N.* . . . . Vicomte de Bosquès; & 6. *Gabrielle* de Lausiéres.

X. Pons, Seigneur de Lausiéres, Marquis de Thémines, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa 1. le 26 janvier 1587, *Catherine* Ebrard de S. Sulpice: 2. *Marie* de la Noue-Bras-de-fer, veuve du Seigneur de Chambray, & du Seigneur de Bellangerville, & fille d'*Odet*, dit *François*, Seigneur de la Noue, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiére femme furent, 1. Antoine qui suit; 2. Charles, qui a continué la postérité *rapportée aprés celle de son frere aîné*; 3. *Claude*, mariée à *Jean* de Gontault, Marquis de Cabrerez; & 4. *Gloriande*, premiére femme de *Louïs* d'Arpajon, Marquis de Séverac, depuis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres du Roi.

XI. Antoine de Lausiéres, Marquis de Thémines, fut tué du vivant de son pére, au siége de Montauban, le quatriéme septembre 1621, laissant de *Susanne* de Montluc, Dame de Montsalès, fille de *Blaise* de Montluc, & de *Marie* Balaguier, Dame de Montsalès, qu'il avoit épousée le 31 décembre 1606, une fille unique, nommée *Susanne* de Lausiéres, mariée le 26 mars 1634, à *Charles* de Lévis, Duc de Ventadour, morte sans postérité.

XII. Charles, Seigneur de Lausiéres-Thémines, second fils de Pons, Marquis de Thémines, Maréchal de France, fut tué du vivant de son pére, devant Monheurt le onziéme décembre 1621. Il avoit épousé le onziéme octobre 1618, *Anne* Habert de Montmort, depuis remariée à *Annibal*, Duc d'Etrées, Maréchal de France, fille de *Jean*, Seigneur de Montmort, dont il eut 1. *Pons-Charles*, Marquis de Thémines, Mestre-de-camp du régiment de Navarre, tué au siége de Mardick l'an 1646, âgé de 26 ans, sans alliance; 2. *Marie*, morte à Rome, sans alliance; & 3. *Catherine* de Lausiéres, Dame de Thémines, mariée à *François-Annibal*, II. du nom, Duc d'Etrées, Pair de France, morte en septembre 1684. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

LAUSIÉRES-THÉMINES-CARDAILLAC, (Pons de) Marquis de Thémines, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Sénéchal & Gouverneur de Quercy, fils de Jean de Thémines, Seigneur de Lausiéres, & de *Jeanne* de Puymisson, servit les Rois Henri III, & Henri IV, & se signala au combat de Villemur le premier septembre 1592. Ensuite ayant été fait Maréchal de France l'an 1616, au siége de Montauban, par le Roi Louïs XIII, il prit plusieurs places sur les Huguenots en Languedoc, l'an 1625; & l'année suivante, il fut commis au Gouvernement de Bretagne, où il mourut à Aurai le premier novembre 1627, âgé de 74 ans.

* L A U S I G K ou L A U S S I G, bourg d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe au sud-est de Leipsic, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

L A U S I T Z, L A U S N I T Z ou L'A U S Z N I T Z. *Voyez* L U S A C E.

* L A U S N I C Z, riviére du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou dans la Préfecture de Bechin. Elle prend sa source dans l'Archiduché d'Autriche. Elle coule d'abord à peu près du sud au nord, puis de l'est à l'ouest jusques à Lemnitz, ensuite du sud au nord jusques à Tabor où elle continue son cours de l'est à l'ouest pendant l'espace de deux à trois lieues. Enfin elle tourne du nord au sud, & va se décharger dans le Muldaw ou la Mulde un peu au dessus de Teyn.

L A U S N I T Z, mot Allemand. *Voyez* L U S A C E.

L A U S T O N. *Voyez* L A U N C E S T O N.

L A U S U N. *Voyez* L A U Z U N.

L A U S U S. On trouve anciennement en Italie deux hommes de ce nom, l'un fils de Mézence, qui fut tué par Enée en defendant son pére, & que Virgile qualifie de la maniére suivante, *Eneide*, *l.* 7. *v.* 651.

Lausus equûm domitor, debellatorque ferarum.

& l'autre fils de Numitor, & frére d'Ilia Sylvia, que son oncle Amulius fit mourir après avoir dépossédé son pére. C'est de celui-ci qu'Ovide dit, *Fast. l.* 4. *v.* 54 & 55.

Illa cum Lauso de Numitore sati.
Ense cadit patruo Lausus.——

* L A U T E M B A C H (Conrad) a traduit en Allemand l'Histoire de Joseph, & ce qui porte le nom d'Hégesippe. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *n.* 1045. 2. édit. d'Amsterdam 1725.

L A U T E R, petite riviére du Palatinat du Rhin. Elle baigne Caseloutre, Lautereck, Meisenheim, & ayant reçu le Glan, elle se décharge dans la Nahe, à deux ou trois lieues au dessus de Creutznach. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L A U T E R, riviére d'Alsace, prend sa source dans le Duché de Deux Ponts, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, passe à Weissenburg, & se jette dans le Rhin à Lauterbourg.

L A U T E R B A C H (Erard) publia en 1606, un Traité, pour savoir s'il étoit bon de conserver les images dans les églises. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

L A U T E R B A C H (Jean) Poëte Latin & Recteur du Gymnase de Hailbron, naquit à Liebau dans la Haute Lusace le 16 juin 1531, de *Grégoire* Lauterbach qui sortoit d'une famille fort obscure. Il commença ses études à Liebau & fit d'abord paroître beaucoup de penchant pour la Poësie. En 1549, il alla à Wittenberg où il entendit Mélanchthon dont il fit un cas extraordinaire. Outre la Poësie & les Humanitez il s'appliqua à la Théologie jusques en l'an 1554. Louïs-Casimir, Comte de Hohenloe-Neuenstein, ayant demandé à Mélanchthon un Précepteur pour ses deux fils Jean-Wolfgang & Philippe, Mélanchthon lui envoya *Jean* Lauterbach, dont on fut parfaitement content, puisque, quand en 1556 il épousa une des Demoiselles d'honneur de la Comtesse, le Comte voulut bien faire les frais de la noce. Il fut ensuite Recteur à Oetingen pendant dix ans; & en 1567, le Conseil de Hailbron lui offrit le Rectorat de son Collége: poste dans lequel il demeura 25 ans. Il comptoit parmi les bonheurs signalez de sa vie, celui d'avoir été couronné Poëte à Vienne le 15 septembre 1558, avec *Elie* Corvin, & *Vite* Jacobæus, par *Paul* Fabricius Docteur en Médecine & Professeur Impérial des Mathématiques. L'Empereur Ferdinand I l'annoblit alors & lui donna un lion pour ses armes. Depuis ce tems-là Jean Lauterbach avoit la coutume de se dire *Poëta Nobilis*. Voici la liste de ses Ouvrages, dont quelques-uns ont été mal à propos attribuez jusques à présent à Lauterbach le Jurisconsulte dont l'article suit, *Oratio Metrica de Cæsaribus Austriacis recitata, cum Lauro Poëtica ornaretur Viennæ; Ad pietatem commonefactio Salomonis paraphrasi reddita ex Eccles. c.* 12, Viennæ, 1561, *in quarto*; *Epigrammatum libri quatuor*, Francofurti, 1562, *in quarto*; *Carmina Gratulatoria ad Maximilianum II, Romanorum Regem, & Epigrammata in ejusdem coronationem; Opus Biblicum versu elegiaco, & substitutis rythmis Germanicis; Drama in Nuptias Joh. Jac. Reinh. Steinachii;* Φυσιοσοφία, *seu Theatrum Sapientiæ naturalis; Cithara Christiana; Psalmodiarum Sacrarum libri septem;* Πανάρετων *libri septem; Satellitium Christianum.* Il mourut le dixiéme octobre 1593, & sa mémoire fut honorée par une très-belle Epitaphe dressée dans l'église de S. Kilian. * *Biographia MSS.* Joh. Lauterbachii, *ab ipso conscripta.* Hornmoldi *Panegyr. Lauterbachio dictus, MSS. Dict. de Bâle.*

L A U T E R B A C H (Jean de Noskowitz) Docteur en Droit, issu d'une bonne famille noble de Misnie, ou selon d'autres de Silésie, naquit vers l'an 1550. Il commença ses études au Collége de Meissen, & dix ans après il alla à l'Université de Wittenberg, où il fut fort bien auprès de Philippe Mélanchthon, & de son gendre Gaspard Peucerus. Il fut aussi à Leipsic & y fréquenta Joachim Camerarius. Il s'appliqua particuliérement à la Poësie & au Droit, & prit le degré de Docteur à Wittenberg. Il fit ensuite un voyage à Paris pour se perfectionner sous François Hottoman, & sous Hugues Doneau. Mais comme peu après son arrivée à Paris, se fit le fameux Massacre de la S. Barthélemi, il se sauva avec ces deux grands Hommes, & accompagna le dernier jusques à Heidelberg, d'où il partit ensuite pour l'Italie afin d'en voir les meilleures villes & les plus célébres Universitez, dont il fit ensuite l'éloge dans ses Poëmes. Quoiqu'il eût de très-beaux talens, il ne voulut accepter aucune charge à la Cour, & il aima mieux couler ses jours dans quelques Terres qu'il possédoit, & se divertir avec les champs, les forêts & les ruisseaux dont il a fait des Descriptions Poëtiques. Voici la liste de ses Ouvrages, *Poëmata*, Wittenbergæ, 1591, *in quarto*; *Tractatus novus de armis & literis, in quo de prærogativa Martis & Doctoris disseritur; Disputatio an bona conjugalia recte possideantur a Laicis; Commentarius de Bello contra Turcas suscipiendo & confusione Sectæ Mahummedicæ; Principes Corybantum; Tractatus expugnatio Byzantii, an.* 1453; *De Origine & progressu Juris Civilis processus, vel ordine judiciario; Tractatus de optimo Politiæ genere.* On ne sait pas bien le tems de sa mort. Il y en a qui en mettent la date au dixiéme octobre 1593; mais comme c'est là la date de la mort de Jean Lauterbach, Recteur à Hailbron, il y a toute apparence qu'ils ont encore été confondus à cet égard, puisqu'il paroît presque incroyable que deux Savans du même nom, soient morts précisement le même jour. * Freheri *Theatrum*, *p.* 931. Bucholtzeri *Index Chron.* Lotichius, *in Biblioth. Poet. Dict. de Bâle.*

* L A U T E R B A C H (Wolfgang-Adam) célebre Jurisconsulte, naquit à Schlaitz en Haute-Saxe dans le Voigtland. Il fut Professeur en Jurisprudence à Tubingue, Conseiller Privé du Duc de Wirtemberg, & Directeur du Consistoire de Stutgard. Il mourut le 18 août 1678, dans la soixantiéme année de son âge. On a de lui, *Conclusionum Forensium Exercitationes* 29; *Tractatus de Bonorum societate conjugali; Differentiæ Juris communis & Wurtembergici in criminalibus; De Epistola; De Fidejussore indemnitatis; De singulari fratrum Jure; De Juramentis; Disputationum Juris Tubingensis volumina tria: Compendium Juris; Collegium Theoretico-practicum in Pandectas*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diar. Biogr.* Planer, *Hist. Varisciæ*, §. 17.

L A U T E R B A C H (Jean-Wolfgang) célébre Jurisconsulte, florissoit en 1678, & étoit Professeur en Droit à Tubingue. Il a écrit sur la Jurisdiction volontaire. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* L A U T E R B A C H, petite ville de la Haute Alsace, pas loin de la ville & Abbaïe de Murbach, dans la jurisdiction de laquelle elle se trouve. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L A U T E R B A C H, petite ville d'Allemagne dans la Hesse, au midi de Cassel, dont elle est éloignée de treize lieues. On y fait grand négoce de toile, de fil, & de draps. * *Le meme.*

* L A U T E R B A C H, petite ville du Duché de Glogaw dans la Silésie. * *Le même.*

* L A U T E R B A C H, petite ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture d'Elnbogen, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. On trouve dans son voisinage de l'étain le plus fin en grande abondance. * *Le même.*

* L A U T E R B A C H, petite ville du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans la Principauté de Grubenhague. On trouve dans ses environs de bonnes mines d'argent. Elle appartient à l'Electeur de Hanovre. * *Le même.*

L A U T E R B E R G. *Voyez* L U T T E R B E R G.

* L A U T E R B O U R G, ville d'Alsace dans la partie septentrionale d'Alsace, sur le Lauter un peu au dessus de son embouchure dans le Rhin. Elle est au nord-nord-est de Strasbourg, dont elle est éloignée de près de dix lieues.

L A U T E R E C K ou L A U T R E C K, en Latin *Lutra*, petite ville du Palatinat du Rhin. Elle est située sur le Lauter au confluent du Glan, & à sept lieues au dessous de Caseloutre. Cette ville avec son territoire est une dépendance du Comté de Veldentz, & a donné le nom à une branche de la Maison Palatine. *Voyez* B A V I E'R E. * Maty, *Dict. Geogr*

L A U T E R S H A U S E N. *Voyez* L E U T E R S H A U S E N.

L A U T H E R D A L E. *Voyez* L A U D E R D A L E.

L A U T I E R (Anne de) Dame de Champ-Baudouin, vivoit sur la fin du XVI siécle, l'an 1584, & mérita d'avoir place entre les personnes savantes de son siécle. Elle étoit de Paris & originaire de Dauphiné, niéce de Philippe de Lautier, Général des Monnoyes, & veuve du Sieur Groslot, Conseiller du Roi en son Conseil. Cette Dame entendoit le Latin, écrivoit agréablement en prose & en vers, & avoit de la curiosité pour toutes les belles Sciences, & particuliérement pour les Mathématiques. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç. p.* 10.

* L A U T I U S (Camille) a écrit un livre sur l'adoration dans l'Eucharistie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Ce pourroit bien être le même que le suivant.

L A U T I U S (Camille) de Gand, florissoit vers l'an 1615. Il composa des Notes sur Paul Orose, sur Catulle, sur Tibulle & sur Properce. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, qui l'appelle *Louïs* & non *Camille*, *Biblioth. Belgica*, *p.* 636.

L A U T R E C, petite ville de France en Languedoc dans l'Albigeois, est située à deux lieues de Castres, sur une montagne qui produit d'excellens vins. Il y avoit autrefois un château qui est ruïné. Le Chapitre de S. Pierre de Burlas y a été transféré depuis les troubles de la Religion. Lautrec a titre de Vicomté, & ses Vicomtes ont tenu un rang considérable parmi les grands Seigneurs de Languedoc. Les derniers Comtes de Foix ont eu le Vicomté de Lautrec, par donation du Roi Philippe *de Valois*; & par mariage ou par alliances, les Seigneurs de Ventadour, de Bioule, d'Arpajon, d'Ambres, de Bernoi, de Montredon, de Monfa, &c. ont porté la même qualité de Vicomtes de Lautrec. Odet de Foix, Général de l'armée, si célébre du tems du Roi François I, étoit Comte de Lautrec. * *Consultez* le Traité du Domaine du Roi, de du Puy; l'Histoire des Comtes de Toulouse; & les Mémoires de Languedoc, de Catel, &c. *Cherchez* aussi F O I X.

L A U T R E C K, ville d'Allemagne. *Voyez* L A U T E R E C K.

* L A U X M I N (Sigismond) né en Samogitie, province de Pologne, entra en 1616 dans la Société des Jésuites. Il mourut en 1670 à Vilna, dans la 71 année de son age, après avoir exercé plusieurs fois la charge de Recteur en différens Colléges, & celle de Sous-Provincial de Lithuanie. On a de lui, *Demonstra-*

tio Catholicæ Ecclesiæ; Praxis Oratoria; Epitome Institutionum Linguæ Grcæ; Ars Musica, &c. * Sotwel, *Biblioth. S. J.*

LAUZANE. *Voyez* LAUSANE.

LAUZUN (Comte & Duc de) *Voyez* CAUMONT.

* LAUZUN, petite ville de France dans le Gouvernement de Guienne, & en particulier dans l'Agénois. Elle a titre de Duché. Elle est à peu près au nord d'Agen, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * M. Delisle, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

LAW. LAX. LAY. LAZ.

* LAWBORCH ou LAWEBORCH. *Voyez* LOBURG.

LAWEMBOURG (le Duché de) est un petit Etat du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Il est borné au Levant par le Duché de Meckelbourg; & ailleurs par le Holstein. Il peut avoir dix-huit lieues d'étendue le long de l'Elbe. Ses lieux principaux sont Lawembourg capitale, Wittenberg, Mollen, Ludersbourg & Weningen. Ratzebourg y est enclavée; mais il n'y a que son château qui en dépende, la ville étant au Duc de Swérin. Comme la Maison de Lawembourg a eu pour tige *Jean* I, fils de *Bernard* I, Electeur de Saxe, lorsque la branche Electorale d'*Albert*, fils aîné de Bernard fut éteinte, les Ducs de Lawembourg prétendirent que l'Electorat étant un fief masculin, leur appartenoit, & pour un monument de leur droit, ils prirent le nom de *Saxe-Lawembourg*. Cette branche fut aussi éteinte l'an 1689, & il y a trois prétendans au Duché de Lawembourg. La Maison d'Anhalt le demande par les droits du sang; le Duc de Zell ou maintenant de Hanovre, en vertu d'un traité de confraternité, ou de substitution mutuelle; & l'Electeur de Saxe par un pareil droit. Les deux derniers occupent chacun une partie de ce Duché, en attendant la décision. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAWEMBOURG, bourg ou ville de la Poméranie. *Voyez* LOWEMBORCH ou LOUWEMBOURG.

* LAWEMBOURG, en Latin *Leoburgum*, capitale du Duché dont on vient de parler, est située sur l'Elbe, à l'est de Hambourg tirant vers le sud, & au nord-est de Lunebourg, à douze lieues de la premiére, & à cinq lieues de la seconde. Lawembourg a un château sur la montagne, appartenant au Duc de Saxe-Lawembourg. Elle doit avoir tiré son nom du Duc Henri *le Lion* qui la bâtit en 1157. D'autres disent que l'Empereur Frédéric l'ayant mise au Ban de l'Empire, Henri *le Lion* donna cette contrée à Bernard, Duc de Saxe & Comte d'Ascanie, qui fit démolir l'ancienne Ertenburg, & en employa les débris à la construction de Lawembourg sur l'Elbe, que les Vandales nommoient *Lave*, de sorte qu'ils appellérent Lavenburg cette nouvelle ville bâtie sur la Lave. Il y a à Lawembourg un bon passage sur l'Elbe dont les Suédois se servirent très-utilement dans la guerre de trente ans. Waldemar Roi de Danemarc s'empara de Lawembourg dans le XIII siécle; & en 1627, le Général Impérial Tilly s'en rendit aussi maître. Le dernier Duc de Saxe-Lawembourg de la branche Ascanienne, étant mort en 1689, George-Guillaume Duc de Lunebourg-Zell, fit fortifier Lawembourg: ce qui choqua les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & le Roi de Danemarc. L'affaire fut accommodée avec les deux premiers; mais le Roi de Danemarc ne voulant absolument pas souffrir de nouvelles fortifications sur ses frontiéres, la guerre ne cessa point, jusques à ce qu'on eût démoli tous les nouveaux Ouvrages. * Crantzii, *Saxonia*, *l.* 6. *c.* 44. Wolter, *Chron. Brem. apud Meibomium. Rerum Germ. tome* 2. *p.* 51. Chytræi *Saxonia*, *l.* 2. Danckwerts *Holstein. Chron. fol.* 244. Zeiler, *Topogr. Saxoniæ Infer. p.* 152. Lucæ *Furstensaal*, *p.* 679, *&c. Dict. Allemand.*

LOWENSTEIN. *Voyez* LOBENSTEIN.

LAWERS ou LAWICA, en Latin *Lavica*, *Labacus*, *Labola*, *Lanus*, riviére des Provinces-Unies. Elle coule sur les confins de la Frise & de la Seigneurie de Groningue, & se décharge dans la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAWICA. *Voyez* LAWERS.

LAWINGEN. *Voyez* LAUGINGEN.

LAXEMBOURG, bourg ou petite ville de l'Autriche, sur la petite riviére de Schwecha, à quatre lieues de Vienne, du côté du midi. L'Empereur a un Palais à Laxembourg, où il va souvent se délasser. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LAXFORD, petite riviére de l'Ecosse méridionale dans la province de Strath-Navern, est remarquable par l'abondance des saumons qu'on y pêche. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1304.

LAXI, ville avec marché dans l'Isle de Man, située sur une Baye appellée de son nom la Baye de Laxi, dans la partie orientale de l'Isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAXIENS. *Cherchez* LAZIENS.

* LAY, riviére de France dans le Poitou, coule à peu près du nord au sud, dans la partie occidentale de cette province, & se rend dans la Mer de Gascogne, au nord de l'Isle de Ré.

* LAYA, riviére de l'Isle d'Ila ou Yla, l'une des Isles Westernes à l'ouest de l'Ecosse méridionale. On l'appelle aussi *Lisa* & *Laggan*. Elle traverse presque toute l'isle du nord au sud, & l'on y prend quantité de poisson. Elle tombe dans un Golfe où l'on trouve une infinité de harangs, lorsque la saison en est venue. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1361.

LAYBACH. *Voyez* LABACH.

LAYMAN, LAYMANN. *Cherchez* LAIMAN.

LAYRAC. *Voyez* LEYRAC.

LAYRUELZ (Servais de) On a donné cy-dessus l'article de LAIRVELL en quatre ou cinq lignes, pris de Valére André. C'est le même que *Layruelz* dont on va parler plus amplement. Etant Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Abbé de Sainte-Marie-de-Pont-à-Mousson, Docteur de Sorbonne, il fit profession dans l'Abbaïe de S. Paul de Verdun en 1580, & sa Théologie dans l'Université de Paris. Sa piété égale à sa science, le rendit de bonne heure recommandable dans son Ordre. Il fut choisi Vicaire-Général n'étant encore que simple Religieux; il remplit les devoirs de cet emploi avec tout le zéle qu'on pouvoit attendre de sa grande vertu, & avec tout le succés que faisoit espérer sa doctrine. Il visita les monastéres de France, des Païs-Bas, d'Allemagne, de Bohéme, &c. y rétablit la discipline, & sut en habile homme tirer parti de ses voyages, par les morceaux d'antiquité qu'il recueillit dans les monastéres, & dont il enrichit sa bibliothéque. Le Pére Daniel Picart, Abbé de Sainte-Marie, touché du mérite du Pére Layruelz, le choisit pour son Coadjuteur en 1599. Il lui succéda en 1600, & pour seconder les vues de son vertueux prédecesseur il acheva l'ouvrage de la réforme de son monastére, qui n'avoit été qu'ébauché. Il conduisit pas à pas cette entreprise delicate & dificile; il y intéressa les Généraux de l'Ordre, François de Long pré, & Pierre Gosset, qui sentant comme lui les besoins que l'Ordre avoit de réforme, appuyérent de leur autorité les projets du Pére de Layruelz, dans l'espérance que la discipline se communiqueroit du monastére de Sainte-Marie, dans les autres Abbaïes de l'Ordre. Sous leur approbation il fit revivre dans son Abbaïe le premier esprit de S. Norbert, & rétablit l'abstinence, le jeûne, depuis l'exaltation de la Croix jusqu'à Pâques, la dureté du coucher, du vêtir, & les autres observances que l'abus avoit proscrites. Il fit confirmer les articles de sa réforme par une Bulle de Paul V, en 1617. Le Cardinal de Lorraine, Evêque de Verdun, fut chargé de son exécution. Tout cela n'étoit que pour l'Abbaïe de Sainte-Marie, & pour quelques Maisons de Lorraine qui adoptérent cette réforme, mais comme elle prit d'autres accroissemens par la jonction d'autres monastéres, & que le Général Gosset ne souhaitoit rien plus que de la voir répandue par tout l'Ordre, on jugea avec lui qu'il falloit s'adresser à Grégoire XV, pour obtenir une confirmation nouvelle, qui ratifiat non seulement la Bulle de Paul V, mais encore qui donnât force à certains réglemens que le Général avoit ajoûtez pour la perfection de la réforme même. On obtint cette Bulle en 1621, & c'est elle qui fixe la discipline & les droits de la réforme, connue sous le nom de Congrégation de l'ancienne rigueur de l'Ordre de Prémontré, & qui comprend quarante & une Maisons répandues en Lorraine, en France, & en Normandie, dont le régime immédiat appartient au Chapitre annuel de la réforme, & le Chapitre vacant, au Vicaire-Géneral & à trois Définiteurs élus par le Chapitre. Le Général de Prémontré a droit de visite & de recevoir toutes les causes & les plaintes qui sont portées à son tribunal par appel de celui du Vicaire Général. Le Pére de Layruelz mourut le 18 octobre 1631, âgé de 71 ans. Il avoit un génie heureux, orné de l'érudition de son tems; sa prudence étoit féconde en ressources, & toutes ses ressources ne tendoient qu'au bien; il donna retraite dans son Abbaïe au Pére Pierre Fouvrier de Matincourt, & au Pére Didier de la Cour; l'un Réformateur des Chanoines Réguliers de Nôtre-Sauveur, l'autre Instituteur de la Congrégation réformée de S. Vanne, & de S. Hidulphe, & tous deux illustres par leur sainteté. Il y a plusieurs Manuscrits du Pére Layruelz qui n'ont pas encore vu le jour, & qui mériteroient de le voir. Il a donné au public *Optica Regularium*, imprimé chez Bernard du Pont-à-Mousson en 1603. C'est un Commentaire sur la Régle de S. Augustin: on y lit un mélange d'Histoires & de principes de Morale, tels que ces tems où il écrivoit le permettoient, sous l'autorité des Casuistes peu versez dans la Morale des Saints Péres & des Conciles. En 1623, il fit imprimer dans son Abbaïe *Catechismus Novitiorum.* Cet Ouvrage dans son genre est accompli & il est un des meilleurs entre les Ascétiques. * *Cet article a été fourni.*

LAZACH, Royaume de l'Arabie Heureuse, avec une ville de même nom, est maintenant possédé par le Turc. * Sanson.

LAZAMATES, peuples anciens qui habitoient proche du Lac Mœotide. Juigné qui en parle dans son Dictionnaire Cosmographique, dit sur le rapport d'Alexandre *ab Alexandro*, *l.* 1. *ch.* 24, que les hommes combattoient à pié, & les femmes à cheval & qu'elles n'avoient la liberté de se marier qu'après avoir tué quelqu'un de leurs ennemis. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LAZARE, pauvre véritable, ou symbolique, dont parle le Fils de Dieu dans l'Evangile, étoit couvert d'ulcéres, & couché devant la porte d'un riche, où il ne désiroit que les miettes qui tomboient de sa table, sans que personne les lui donnât. L'Ecriture assure que les chiens venoient lécher les playes de Lazare. Dieu voulant récompenser sa patience, le retira du monde, & son ame fut portée dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, & fut condamné aux tourmens de l'enfer, où, levant les yeux en haut, il vit le bonheur de celui qu'il avoit méprisé dans le monde, & demanda qu'il le soulageât d'une goutte d'eau; mais Abraham lui repondit qu'ayant goûté les délices de la terre pendant que Lazare souffroit, il étoit juste qu'il fût dans les tourmens, dans le tems que Lazare seroit dans la joye. Plusieurs saints Péres ont cru que ce que le Fils de Dieu rapporte ici de Lazare & du mauvais riche, est une Histoire, & non pas une simple parabole. * S. Luc, *ch.* 16. Tertullien, *de Resurr. carn. c.* 17. Euthyme, *in c.* 16. *Lucæ.* S. Augustin, &c.

LAZARE (Saint) frére de Marie & de Marthe, qui logeoit à Béthanie, bourg à quinze stades de Jérusalem. Il avoit le bonheur d'être aimé de Notre Seigneur. Etant tombé malade, ses sœurs firent dire à Jesus-Christ que leur frére étoit malade. Le Seigneur ayant appris cette nouvelle, dit que cette maladie n'alloit pas à la mort; mais qu'elle serviroit à glorifier le Fils de Dieu. Quelque tems après, il dit à ses Disciples, *Notre ami Lazare dort, & je vais l'éveiller.* Ses Disciples lui répondirent, *s'il dort, il sera guéri*; mais Jesus entendoit parler de la

mort, & eux croyoient qu'il leur parloit du ſommeil ordinaire. C'eſt pourquoi JESUS CHRIST leur dit nettement, *Lazare eſt mort, & je me rejouis pour l'amour de vous, que je n'etois pas là, afin que vous croyiez; mais allons le trouver.* Etant allé à Béthanie, il y arriva quatre jours après la mort de Lazare. Il demanda où on l'avoit mis, fit ôter la pierre de ſon tombeau, & l'appella à haute voix, en diſant, *Lazare, ſortez dehors.* Auſſi-tôt Lazare ſortit, ayant les piez & les mains liez de bandes, & le viſage enveloppé de linges. JESUS dit aux Aſſiſtans de le délier, & de le laiſſer aller. Ce miracle ayant été rapporté au Prince des Prêtres & aux Phariſiens, ils prirent la réſolution de tuer Lazare. On ne lit point qu'ils ayent exécuté leur deſſein. S. Epiphane rapporte qu'il a vécu encore 33 ans, & qu'il avoit 30 ans dans le tems que Notre Seigneur le reſſuſcita. Les Grecs diſent qu'il eſt mort dans l'Iſle de Cypre, où il étoit Evêque, & que ſes Reliques ont été tranſportées à Conſtantinople, ſous l'Empereur Léon *le Sage*: les anciens Martyrologes d'Occident confirment cette tradition. Ce n'eſt que dans les derniers tems que l'on a inventé la Fable de ſon voyage en Provence, avec Marie-Magdelaine & Marthe, ſes ſœurs, & que l'on a ſuppoſé qu'il eſt mort Evêque de Marſeille. Sa Fête, avec celle de ſainte Marthe, eſt marquée dans les Martyrologes, au 17 décembre. * S. Jean, *ch.* 11 & 12. Epiphane, *Hæreſ.* 66. Zonare, *Annal. tome* 3. Les Martyrologes. De Launoy, *de commentitio Lazari in Provinciam appulſu.* De Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, tome* 2.

LAZARE, Religieux Grec, & excellent Peintre, fut cruellement tourmenté, vers l'an 830, par Théophile, Empereur de Conſtantinople, parce qu'il peignoit des images de JESUS-CHRIST, de la Vierge, & des Saints, dont ce Prince avoit défendu l'uſage & le culte. Ce Prince Iconoclaſte fit d'abord déchirer Lazare à coups de fouet, avec tant de violence, qu'on n'en attendoit que la mort. Comme il eut appris quelque tems après, que ce ſaint homme, étant revenu de cette extrémité, continuoit à peindre des images, il lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Ce tourment n'empêcha pas Lazare d'employer encore ces mêmes mains, toutes brûlées qu'elles étoient, à peindre quantité de ſaintes images. Il en fit entre autres une du Sauveur du monde, qui fut miſe, après la mort de Théophile, ſur la grande porte du Palais Impérial, à la place de celle que Léon l'*Arménien* en avoit fait ôter. Lazare fut envoyé l'an 856, par l'Empereur Michel, pour être Ambaſſadeur vers le Pape Benoît III. On prétend qu'il y fut renvoyé une ſeconde fois, & qu'étant mort, ſon corps fut rapporté à Conſtantinople. Ce ſaint homme mourut vers l'an 867. Les Grecs font mémoire de lui le 17 novembre, & les Latins le 23 février. * Cédréne. Maimbourg, *Iconoclaſtes.* Baillet, *Vies des Saints, au* 23 *février.*

LAZARE (Saint) Ordre Militaire, fut établi par les Chrétiens occidentaux, dans le tems qu'ils tenoient la Terre-Sainte. Il étoit différent des Ordres des Templiers, des Chevaliers Teutons, & des Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem. Son Inſtitut étoit de recevoir les Pélerins dans des maiſons fondées exprès, de les conduire par les chemins, & de les défendre contre les Mahométans. Les Papes lui donnérent de grands priviléges, & les Princes de riches poſſeſſions. Le Roi Louïs VII, dit *le Jeune*, lui donna l'an 1154, la Terre de Boigny, près d'Orléans, où les Chevaliers de Saint-Lazare fixérent leur réſidence, après que les Chrétiens eurent été chaſſez de la Terre-Sainte. Ils y gardoient leurs titres, & ils y ont toujours tenu leurs aſſemblées. Dans la ſuite, comme ils étoient devenus inutiles, ils devinrent auſſi mépriſables: de ſorte que les Chevaliers de Malte obtinrent facilement d'Innocent VIII, la ſuppreſſion de cet Ordre, & ſon union avec le leur. Mais ceux de France s'en étant plaints au Parlement, il y fut ordonné que cet Ordre ſubſiſteroit ſéparé de tout autre. Le Pape Pie IV en donna la Maîtriſe en Italie ſeulement, à Jannot de Caſtillon, ſon parent l'an 1565: ce qu'il confirma par une Bulle, où parlant de l'ancienneté de cet Ordre, il en rapporte l'établiſſement au tems de S. Baſile, ajoûtant qu'il fut augmenté ſous Damaſe I, ſous Julien, & ſous Valentinien Empereurs. A la vérité, S. Grégoire *de Nazianze* parle d'un Hopital fondé par S. Baſile, ſous le nom de S. Lazare; mais non pas d'un Ordre Militaire. Il en eſt de même de ce qu'on dit de cet Ordre, du tems du Pape Damaſe I, & des autres. Après la mort de Jannot de Caſtillon en l'an 1572, le Pape Grégoire XIII, déféra la dignité de Grand-Maître au Duc Emanuel-Philibert de Savoye, & à tous ſes ſucceſſeurs, & unit cet Ordre avec celui de Saint-Maurice de Savoye; mais ce changement n'eut point de lieu à l'égard de la France, où Aimar de Chartres, Chevalier de Malte, conçut l'envie de faire refleurir cet Ordre. Philibert de Nereſtang, Gentilhomme de rare vertu, & Capitaine des Gardes du Corps, lui ſuccéda dans ce deſſein, & employa ſi heureuſement ſon pouvoir auprès du Roi Henri IV, que ce Monarque l'en fit Grand-Maître l'an 1608. Il obtint une Bulle du Pape fort avantageuſe pour cet Ordre, qui eſt pour la France, ce que celui de Saint-Maurice & de Saint-Lazare eſt pour ceux de delà les monts. Ces Chevaliers, entre autres priviléges, ont pouvoir de ſe marier, & de tenir des penſions ſur des Bénéfices Conſiſtoriaux. Cet Ordre a encore été rétabli & mis en un plus haut luſtre, ſous le régne de Louïs XIV. M. le Duc d'Orléans en eſt aujourd'hui Grand-Maître. * S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 20. *de Laud. Baſilii.* Mennius, *Deliciæ Equeſtrium.* Aubert le Mire, *Origine des Ordres Militaires.* Favin, *Hiſtoire des Ordres Militaires.* De Belloy, *Origine & Inſtitution de divers Ordres de Chevaliers.* De Thou, *Hiſt. l.* 38. Sponde, *A. C.* 1565, 1572 & 1608. Mézeray, *Hiſtoire de France. Voyez* auſſi le Bullaire, *Conſt.* 95. *Pii IV: Conſt.* 28. *Pii V: Conſt.* 7. *Gregorii XIII.*

GRANDS-MAITRES de l'ORDRE de S. LAZARE & Commandeurs de BOIGNY.

1099. Frére GE'RARD, ſuivant le Pére de S. Luc.
1277. M. THOMAS de Semville, Maître & Procureur général de l'Ordre, & Chevalier de S. Ladre de Jéruſalem & Chapitre de Boigny. *Acte aux Archives de l'Ordre, ch.* 8. *liaſſe* 1.
1300. Frére JEAN de Paris, mort en 1304. Le Pére de S. Luc, *p.* 148 & 149, cite cette Inſcription de la ſainte Chapelle de Boigny: *Cy git Fr.* Jean *de Paris, Chevalier, jadis Maître de l'Ordre de S. Lazare de Jeruſalem qui trépaſſa l'an de Grace* 1304, *le lundi deuxiéme jour du mois de janvier; Priez Dieu pour l'ame du defunt.*
1354. Frére JEAN de Couras, Chef & Maître de tout l'Ordre de S. Lazare de Jéruſalem: Touſſaint de S. Luc, *p.* 46 & 149.
1377. JEAN de Beynes, Chef général, & Maître de tout l'Ordre de S. Lazare tant deça que delà la mer. S. Luc, *p.* 47 & 150. Il eſt enterré à Boigny, & on lit ſur ſa tombe ce qui ſuit: DE BEYNES, *Chevalier, jadis Maître de l'Ordre de S. Ladre de Jeruſalem.* (Tout le reſte eſt effacé juſqu'à ces mots) *Priez Dieu pour l'ame du defunt. Acte aux Archives, ch.* 75. *liaſſe* 2. *piece* 2.
1400. PIERRE de Ruaulx, Maître de tout l'Ordre de S. Lazare
jusqu'à de Jéruſalem. * S. Luc, *p.* 52. 59 & 150. *Acte aux*
1453. *Archives & Arrêts du Parlement de* 1448, 1449 & 1453.
1481. Frére PIERRE le Cornu. S. Luc, *p.* 77, dit que dans un Acte Capitulaire du mardi des Féries de la Pentecôte 1481, il eſt fait mention que ledit le Cornu avoit ſuccédé au Grand-Maître des Ruaulx, & qu'il prenoit dans cet Acte la qualité de Chevalier, Grand-Maître général de tout l'Ordre & noble Chevalerie de S. Lazare de Jéruſalem deçà & delà la mer.
1488. Frére FRANÇOIS d'Amboiſe, Maître & Chef général de tout l'Ordre de S. Lazare de Jéruſalem. * S. Luc, *p.* 71 & 151.
1494. 1506. 1511. } Frére AGNAN de Mareuil.
1521. Frére FRANÇOIS de Bourbon. S. Luc cite un aveu du 18 de juin 1521.
1547. Frére CLAUDE de Mareuil. S. Luc cite l'Arrêt du Parlement du 16 février 1547, où ledit Claude de Mareuil eſt établi Commandeur de Boigny, & Maître général de l'Ordre de S. Lazare de Jéruſalem. Cet Arrêt eſt aux Archives. Il y en a d'autres de janvier 1544, du 20 août 1547, du 18 août 1548, du 15 juin 1548, & du 18 juillet 1551.
1554. Frére JEAN de Conti. S. Luc cite un Acte capitulaire d'un Chapitre général, tenu à Boigny aux Fêtes de la Pentecôte, dans lequel ledit Frére Jean de Conti eſt établi Maître général de tout l'Ordre & Chevalerie de S. Lazare de Jéruſalem deça & delà la mer, & donne à un Chevalier natif de Calabre, l'adminiſtration des biens dépendans de l'Ordre, au territoire de Sueſſano, en la Pouille, à la charge de 220 florins.
1565. Frére JEAN de Lévi. S. Luc dit qu'il fut pourvu de cette charge par Henri II, qu'il obtint des Bulles en Cour de Rome, & qu'il ſe démit de ſa charge entre les mains du Roi. Il cite un Arrêt du Grand Conſeil du dixiéme décembre 1565, dans lequel ledit de Lévi eſt nommé Prieur & Commandeur du Prieuré & Commanderie de Boigny, Grand-Maître & Adminiſtrateur de l'Ordre de S. Lazare.
1567. Frére MICHEL de Seure. *Aux Archives, Arrêts du Parle-*
1571. *ment du* 18 *de janvier* 1571 & *du* . . . . 1574, où ledit
1574. de Seure eſt établi Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Commanderie de Boigny, Grand-Maître & Adminiſtrateur de S. Lazare de Jéruſalem, *ch.* 3. *liaſſe* 1. & *liaſſe* 1. *du ch.* 8.
1578. Frére FRANÇOIS de Salviati. Arrêts du Parlement de Paris, du 31 août 1584; du 29 janvier, 8 avril, & 24 mai 1585; du 8, 16 & 22 mai, & 5 août 1586; du 9 & 10 mars 1587; & du 4 juin 1597. Chapitres généraux de l'Ordre, tenus à Boigny par ledit Salviati en 1578, 1579, 1580, juſqu'en 1585.
Frére AYMART de Chattes. * S. Luc.
M. CHARLES de Gayant.
1604. M. PHILIBERT de Néreſtang, Grand-Maître de l'Ordre de
8. oct. S. Lazare, ſur la démiſſion de M. Charles de Gayant, &
30 oct. Grand-Maître de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Car-
1608. mel.
1612. M. CLAUDE de Néreſtang, Grand-Maître de S. Lazare, &
26 oct. de Notre-Dame de Mont-Carmel.
1639. M. CHARLES-ACHILLE, Marquis de Néreſtang, reçu en
16 août. ſurvivance.
1645. Ledit M. CHARLES-ACHILLE, Marquis de Néreſtang.
1673. M. FRANÇOIS le Tellier, Marquis de Louvois, Grand-Vi-
4. févr. caire général de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jéruſalem, ſur la démiſſion volontaire de M. Charles-Achille, Marquis de Néreſtang.
1693. 24 dec. } M. PHILIPPE de Courcillon, Marquis de Dangeau.
1721. Monſeigneur le Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, Grand-Maître actuellement en 1736.

* LAZARE (Le Guet de Saint-) ou la Courſe du cheval de S. Victor. C'étoit une ancienne cérémonie, moitié Chrétienne &

& moitié profane, par laquelle on prétendoit honorer à Marseille S. Victor qui en est regardé comme le Patron. Cette cérémonie ou Fête commençoit le soir de la veille de S. Victor, par une magnifique cavalcade qui duroit le reste de la nuit aux flambeaux & tenoit toute la ville dans la joye. On peut voir une description de cette Fête dans le *Mercure de France*, 1729. *p.* 1740.

LAZARELLI. *Voyez* LAZZARELLI.

LAZARI (Pierre-Antoine) Ecclésiastique, Chevalier de Latran, & Prevôt de l'église de Notre-Dame de Pavie, dans le XVII siécle, mourut dans cette ville sa patrie, le 24 septembre de l'an 1630, âgé de 58 ans. Il laissa un Abbrégé des Ouvrages de Martin Aspilcuéta, dit *Navarre*, & d'autres Ouvrages de dévotion. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. partie* 1.

* LAZAY, bourg de France dans le Poitou, sur la Dive, est au sud-ouest de Poitiers, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

LAZIARD (Jean) ou plutôt *le Jars*, Religieux Célestin, sur la fin du XVI siécle, est Auteur d'un Abbrégé de l'Histoire Universelle, qui a été donné au public par Edmond le Févre, & qui a été continué jusqu'à la cinquiéme année du régne de François I, par Hubert Velleïus, que quelques uns nomment *la Vallée*. La préface commence par ces mots, *Qui in terris gignuntur*; & l'Ouvrage par ces autres, *Deum esse, universi pulchritudo, atque dispositio testatur, &c.* Vossius s'étonne, avec raison, que Gesner, Simler & Possevin n'ayent point eu connoissance de cet Ouvrage.

LAZIENS ou LAXIENS, peuple de la Sarmatie d'Europe, habitoient autrefois sur le bord des Palus Méotides, & aux portes Caspiennes, sur les confins des Ibéres. Ces peuples se convertirent à la Foi vers l'an 522, sous le pontificat du Pape Hormisdas. Zatus, leur Roi, vint à Constantinople trouver l'Empereur Justin, qui fut son Parrain au saint batême, & qui lui donna à son départ une couronne & un habillement royal. * *Consultez* l'Auteur de l'*Histoire mêlée*, *l.* 15. Zonare, *Annal. l.* 3. Cédréne, *in Compendio*.

LAZIUS (Wolfgang) fils de Simon Lazius Médecin, naquit à Vienne en 1524. Il fut fait Professeur des Belles Lettres à Vienne, qu'il enseigna pendant 19 ans, puis il fut fait Professeur en Médecine. De Médecin de l'Empereur, Ferdinand le mit au nombre de ses Conseillers & le fit Chevalier pour les bons services qu'il lui rendit, & à la République des Lettres. Il fiança une Demoiselle qui ne voulut pas l'épouser, c'est pourquoi il se maria à une Païsanne, à laquelle il laissa tout son bien. Afin d'écrire avec plus d'exactitude les Ouvrages qu'il vouloit donner au Public, il feuilleta les vieux Manuscrits qui étoient dans les Monastéres d'Autriche, de Carinthie, de Stirie, de Souabe, du Brisgau, du Suntgow, de la Forêt Noire, & de plusieurs autres lieux. Il se donna beaucoup de peine pour illustrer l'Histoire de la ville de Vienne & de l'Autriche. Les Etats d'Autriche jugérent ce travail digne d'une récompense honorable, laquelle ils firent donner à ce savant Ecrivain. Il mourut en 1565. C'étoit un homme fort habile, mais qui ne fait pas paroître dans ses Ecrits, tout le jugement que l'on désireroit, On a de lui, *Rerum Viennensium Commentaria; Commentaria Reipublicæ Romanæ; Chorographia Pannoniæ; De rebus fortiter simul ac feliciter gestis à Ferdinando Romanorum Rege, in Hungaria, Bohemia & Saxonia; Commentariorum in Genealogiam Austriacam libri duo; Declamatio de Artis Medicæ præstantia; Scriptum de communione, in Caroli Magni Imperatoris aliorumque incerti nominis fragmenta de veteris Ecclesiæ ritibus; Tabulæ Imperatorum in ære explantium, adhibita Numismatum interpretatione; Regni Hungariæ Archæologiæ liber; Libri tres Conjurationis Smalcaldensis; Pictura sive Mappa, in qua delineatum est bellum gestum ab Imperatore Carolo V, adversus Smalcaldenses in Bavaria; Liber solemnitatum trium coronationum; Vetustissimorum Numismatum Commentarius; Austriaca Historia.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 207, *& suiv.* édit. de Hollande, 1715. Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. Gesner, *Biblioth.* Reusner, *in Iconib.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. & Philosoph.* De Thou. Lambécius. Le Mire.

LAZZARELLI (Jean-François) natif de Gubio en Italie, a été un fort bon Poëte. Il fut quelque tems Auditeur ou Juge à la Rote de Macérata, puis il se consacra à l'état ecclésiastique, & fut Prêtre & Prevôt de la Mirandole. Il mourut l'an 1694, à l'âge de plus de 80 ans. Il publia un Ouvrage intitulé la *Ciccéïde*, qui est quelque chose de fort singulier. C'est un Recueil de Sonnets & de quelques autres sortes de Poësies, où il déchire cruellement Arrighini, natif de Luques, qui avoit été son Collégue à la Rote de Macérata. Il le traite comme si ç'eût été un personnage *tout composé de parties honteuses*. Sa versification est la plus aisée, la plus naturelle, la plus coulante, qui se puisse voir. On y trouve une fécondité surprenante d'imagination, & de pensées ingénieuses & vives; mais tout cela roule sur un sujet si obscéne, & est animé d'un esprit si satyrique, si vindicatif, & quelquefois si profane, qu'on peut s'en scandaliser légitimement. La préface de son livre contient des excuses, qui ne l'excusent point. * Bayle, *Dict. Crit.*

LEA. LEB.

LE'A, Dame Romaine, sur la fin du quatriéme siécle, fut une des Disciples de S. Jérôme. Après la mort de son mari, elle s'enferma dans un monastére de Vierges, & y mourut saintement l'an 383. S. Jérôme a fait son éloge dans une lettre qu'il écrivit à sainte Marcelle, dans laquelle il compare la fin heureuse de cette Dame, à la fin malheureuse d'un Payen, nommé *Prétextat*, qui étant désigné Consul, étoit mort en même tems. * S. Jérôme, *Epist.* 24.

* LEA ou LEY, riviére d'Angleterre, dans la province de Hartford, la traverse de l'ouest à l'est, arrose la ville de Hartford, coule ensuite du nord au sud, & va se rendre dans la Tamise, environ à deux lieues au dessous de Londres.

LE'A, femme du Patriarche Jacob. *Cherchez* LIA.

LEA, riviére d'Irlande. *Voyez* LE'E.

* LEADE (Jeanne) Dame Angloise fort connue par ses Ecrits, qui doit avoir eu plusieurs révélations, dont elle fait mention dans ses Ouvrages; dans lesquelles elle pousse sur tout les sentimens des Millénaires, & le rétablissement de toutes choses. Elle se sert d'expressions sublimes & obscures, & parle à peu près dans le style de Jaques Böhm, des Mystéres divins & naturels. Elle a eu aussi fort à cœur l'avancement de la Société des *Philadelphes*, & dans son Sermon funébre elle fait sentir qu'elle n'étoit pas le moindre des Membres de cette Société, car il faut remarquer qu'en 1702, elle prononça elle même son Sermon funébre, sur ce passage de l'Epître de S. Paul *aux Philippiens, ch.* 1. *v.* 21. *Christ m'est gain à vivre & à mourir.* Ce Sermon fut imprimé sous ce titre, *Sermon funébre prononcé du vivant de la personne*, ou, *la mort noyée & vaincue par la vie de Christ.* Il parut en 1705, à Amsterdam un petit Traitté, intitulé, *Les dernieres heures de Jeanne Leade, dans lequel on trouve comment elle se prepare à la mort, & quelques autres évenemens de sa vie.* Elle mourut le 19 août 1704, dans la 81 année de sa vie, & dans la 65 depuis sa vocation à la vie intérieure & divine. Voici les titres des Ouvrages mystiques qu'elle a publiez, *La Nuée céleste; La Révélation des Révelations; La Vie qui marche avec Dieu comme Enoch; La Loi du Paradis, ou, le sens mystique des dix Commandemens; La Fontaine du jardin, ou, le Journal spirituel; L'Evangile éternel; La Montagne de vision; L'Allarme spirituelle, ou, les Guerres de David & le régne paisible de Salomon; Raisons & Fondemens de la Société Philadelphienne.* * Arnold, *Histoire des Herésies*, en Allemand. *Idea Theologiæ pacif. & myst. ac hujus Auctarium, N.* 41. 49. & 58. Feistking, *Gynæc. Hæret. Fanat. p.* 412. *& suiv. Dict. Allemand.*

LEAKE. *Voyez* LEKE.

LE'AL (Manuel) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, né dans un bourg du territoire de Porto en Portugal, fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université de Coïmbre, & composa en Portugais une Histoire des Moines d'Afrique, sous la conduite de S. Augustin, avec celle de la continuation de cet Ordre en Portugal. Ici on est persuadé qu'il y a eu un très-grand intervalle entre le tems où il cessa d'y avoir en Afrique des Moines de l'Institut de S. Augustin, & celui où il commença à paroître en Italie, en France, en Espagne, en Portugal, & ailleurs des Hermites qui se parérent du nom de S. Augustin. Léal mourut le 17 novembre 1681. * *Memoires de Portugal.*

* LEAME, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Warwick. Elle sort des frontiéres de la province de Northampton, & entre dans le Comté de Warwick près du bourg de Sugbury. De là laissant le bourg de Southam sur la gauche, elle arrose Lémington, puis va se jetter dans l'Avon à un mille au dessus de Warwick. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 488.

LEAMINGTON. *Voyez* LE'MINGTON.

LE'ANDER (François) publia en 1654, des Questions Morales sur le S. Sacrement, divisées en quatre parties. Tous ses Ouvrages furent imprimez à Lyon en huit tomes en 1664. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'ANDRE ALBERTI de Bologne, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Cherchez* ALBERTI.

LE'ANDRE (*Léander*) jeune homme de la ville d'Abydos en Asie, étoit Amant d'Héro, qui demeuroit dans la ville de Sestos en Europe, de l'autre côté de l'Hellespont. Lorsque la mer étoit calme, Léandre passoit de nuit ce Détroit à la nage, pour aller voir sa Maîtresse, qui allumoit un flambeau au haut d'une tour de sa maison, pour servir de phare à son Amant: mais s'étant exposé un soir à la violence des flots, dans le tems que la mer étoit orageuse, il fut malheureusement noyé. Sa Maîtresse ayant vu le lendemain matin son corps sur le rivage, se précipita du haut de la tour. * Musée. Ovide, *in Epist. Heroïd.*

LE'ANDRE (*Leander*) de Milet, Historien Grec, est cité par divers Auteurs, qui ne nous apprennent point en quel tems il a vécu. * Diogéne Laërce, *in Thalete.* Clément Alexandrin, *Strom. l.* 6. Eusébe, *Præp. Evang. l.* 2. Théodoret, *Serm.* 1. & 8. Arbonius, *l.* 6. *&c.*

LE'ANDRE (*Leander*) dit *Nicanor*, natif de Cyréne, & Grammairien d'Alexandrie, florissoit sous le régne de l'Empereur Hadrien, & composa divers Ouvrages, comme une Histoire d'Alexandrie, un Traité des changemens de noms arrivez, tant aux païs & aux villes, qu'aux hommes illustres, &c. * *Consultez* Suidas, & Etienne de Byzance, *in Parof. Alexand. &c.*

LE'ANDRE (Saint) Evêque de Séville en Espagne, dans le sixiéme siécle, & l'un des plus célébres Prélats d'Occident pour sa science & pour sa piété, étoit fils de *Sévérien*, Gouverneur de Carthagéne, & frére de *Fulgence*, Evêque de la même ville, & d'*Isidore*, qui lui succéda au Siége de Séville. Après avoir fait profession de la vie monastique, il fut élevé sur le Siége de Séville. Le Prince Hermenigilde l'envoya à Constantinople, où il fut connu de saint Grégoire *le Grand*, qui exerçoit alors la charge de Nonce Apostolique. Ce fut à sa persuasion que saint Grégoire entreprit l'excellent Ouvrage des Morales sur Job que ce Pape lui dédia. A son retour en Espagne, Léovigilde, Roi Arien, l'envoya en exil. On le rappella bientôt, & ce fut alors qu'il s'employa avec un soin extréme pour la conversion des Goths Ariens, dont il vint heureusement à bout, après une conférence, dans laquelle il les confondit. Il se trouva au troisiéme Concile de Tolède de l'an 589, & en célébra un à Séville. Le Pape saint Grégoire & lui s'écrivoient souvent,

vent, & ce premier envoya le *Pallium* à Léandre, lui marquant que c'étoit pour s'en servir seulement en disant la Messe. Il mourut l'an 601, selon la plus probable opinion, quoiqu'on mette le commencement de l'épiscopat de son frére Isidore l'an 597 ou 598. Il avoit composé plusieurs Ouvrages, dont Isidore nous a laissé le catalogue: il ne nous en reste que la lettre à sainte Florentine sa sœur, qui est dans la troisiéme partie du Code des Régles de S. Benoît d'Aniane: c'est une Régle fort sage & fort utile pour des Religieuses. Saint Léandre, outre quelques Ouvrages dogmatiques contre les Ariens, a composé un Traité, en forme de lettres, adressées à sa sœur sainte Florentine, qui s'étoit retirée dans un monastére. C'est une belle instruction pour les Vierges consacrées à Jesus Christ, touchant le mépris du monde. Il travailla encore aux Offices divins; fit diverses Oraisons, & composa des Chants. Quelques uns le font Auteur du Rite Mosarabique. On trouve encore à la fin des Actes du troisiéme Concile de Tolède, un Discours qu'il y fit sur la conversion des Goths. On fait sa Fête au 13 de mars. D'autres prétendent qu'il est mort le 27 février. * Sigebert, *de Vir. Illust.* Mariana. Arnoul Wion. Baronius. Vasée. S. Isidore, c. 28. *de Vir. Illust.* Trithéme, Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siecle.*

LE'AO, ville de la Chine, l'une des plus grandes citez de la Province de Xansi, après ses cinq capitales. Le trafic du musc dont son territoire abonde, l'a rendue célébre. * *Ambassades des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* LE'AO, riviére d'Asie, dans le païs de Léaotung au nord de la Chine. Elle coule du nord au sud, & porte ses eaux dans le Golfe de Cang.

LE'AOTUNG, païs de la Chine, renfermé entre le Golfe de Cang, la grande muraille & la riviére de Linhoang, qui le sépare de Peking. Il comprend deux grandes villes, qui sont Leaoyang & Ningyven, quelques citez, & plusieurs forts, qui sont des places de guerre, & qui ne laissent pas d'être aussi peuplez, que les principales citez. Les Habitans sont guerriers, parce que leur païs a été presque toujours en guerre, à cause du voisinage des Tartares. On y trouve de riches peaux de castors & de martres zibelines. La terre y produit en abondance du froment & du millet; mais il n'y a point de ris. Ils ont la même religion que les Chinois, & sont attachez au culte des idoles, & à la doctrine de la Métempsycose, ou passage des ames dans d'autres corps. Ils ont cela de particulier, qu'ils se servent de certaines Prêtresses, qui font métier de chasser les maladies des maisons, ou d'en faire sortir les malins esprits. Elles battent jour & nuit leurs tambours, & frappent sur leurs bassins, sautant & dansant sans cesse aux environs de la maison où est le malade: ce peuple superstitieux croit que cette cérémonie détourne toutes les mauvaises influences & tous les malheurs qui peuvent tomber sur quelque lieu. * Le P. Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

* LEAOYANG, l'une des principales villes de la province de Léaotung.

LE'ARQUE (*Learchus*) fils d'Athamas & d'Ino, fut tué par son pére, qui le prit pour un lionceau, & sa mére pour une lionne: ce qui fâcha si fort Ino, qu'elle se précipita dans la mer, avec son fils Mélicerte, où Neptune la reçut au nombre des Nymphes marines. * Ovide, *Metam. l.* 4. *Fab.* 13. Apollodore, *l.* 1.

LE'AUTAUD ou LE'OTAUD (Vincent) étoit d'Embrun en Dauphiné, où il florissoit en 1640. Il publia en 1660, quatre livres d'Institutions Arithmétiques; & une Magnétologie en 1668. On a encore de lui une Cyclomathie imprimée en 1663, quelque Traité sur le premier Mobile, &c. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

LE'AWARA ou selon M. Delisle LE'AWAWA, ville de l'Isle de Ceylan. Elle est entourée de montagnes du côté de la terre & du côté de la mer. Il n'est pas sûr pour les vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. Quand le vent d'est régne, il fait entrer l'eau de la mer dans le port de Léawara; & ensuite, après que le vent d'ouest a amené le beau tems, cette eau se congéle, & fournit à tout le païs plus de sel qu'il n'en faut pour les Habitans. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la ville de Léawara est située d'une telle maniére que jamais les Portugais ni les Hollandois n'ont pu ôter ce sel-là aux Chingulais qui en font grand cas, & qui le mettent entre les principales provisions que l'on doit faire pour les tems de troubles: aussi la plupart en font de petits magasins. Le païs est fort mal-sain, ce qu'ils attribuent à la puissance d'un grand Dieu qui se tient sur le grand chemin d'un village des environs, appellé *Cotevagom*. Tous ceux qui vont se pourvoir de ce sel, grands & petits, se croyent obligez de faire quelque offrande à ce Dieu, dont la puissance & le nom jettent la terreur dans l'esprit de ces Idolâtres, jusques là que ceux qui ont trahi leur propre Prince, & servi les Portugais & les Hollandois contre lui, n'ont jamais voulu se joindre aux uns ni aux autres, pour faire une irruption du côté où ce Dieu a sa demeure. * Robert Knok, *Rélation de Ceylan*, *partie* 1. *ch.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LE'BADIE, ville dont parle Plutarque dans la Vie de Lysander. Pausanias dans ses Bœotiques la nomme *Lebadéa*; c'est pourquoi les Interprétes Latins l'appellent *Lebadea*. Le même Pausanias dit qu'elle se nommoit autrefois *Medeia*. C'est de cette ville, qu'Homére parle sous ce nom, *au second livre de l'Iliade*, *v.* 507. C'étoit une ville de la Bœotie, bâtie sur une hauteur sous le nom de *Midea*. Les Habitans descendirent au pié des montagnes de la Phocide, la rebâtirent & lui donnérent le nom de *Lébadie*: on la nomme aujourd'hui *Badia*. * Lubin, *Tabl. Géogr. sur les Vies de Plutarque.*

* LE'BANA, un Israëlite du nombre des Néthiniens, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone. * *Nehémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 7. *v.* 48.

LE'BAOTH. Il y a eu deux villes de ce nom, l'une dans la Tribu de Juda, & l'autre dans celle de Siméon. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 32.

LE'BE'DA ou LE'PE'DA, en Latin *Leptis magna*, *Neapolis*, ville avec une bonne citadelle & un bon port. Elle est dans le Royaume de Tripoli vers le levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

LE'BE'DUS, étoit autrefois une ville de l'Ionie dans l'Asie Mineure, où l'on célébroit tous les ans des Jeux en l'honneur de Bacchus, & il y eut depuis un Evêché suffragant d'Ephése. Ses ruïnes, qui sont dans la Natolie sur l'Archipel, à cinq lieues de Smyrne du côté du midi, portent le nom de *Lebeditzi-Chisar*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LE'BEGUIN, LEBGUIN ou LEBGUN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt, sur la riviére de Funa. Elle est au nord de Hall en Saxe, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. * Sanson, *Cartes des Cercles de la Haute & de la Basse Saxe.*

* LE'BER, petite riviére de la Haute Alsace, prend sa source dans la Lorraine vers les confins de l'Alsace, coule d'abord du sud-ouest au nord-est jusques à Sainte-Marie-aux-Mines, puis à peu près de l'ouest à l'est. Lorsqu'elle est entrée dans la Basse Alsace, elle se partage en deux branche, dont l'une se rend à Schlestat, & l'autre dans l'Ill. * Nicolas Visscher, *Carte d'Alsace.*

LE'BERAW, LE LE'BERAW, LE LE'BERTHAL, ou la Vallée de Liébre, *Vallis de Labro*, est un petit païs de la Haute Alsace. Il s'étend depuis la Lorraine jusqu'aux environs de Schlestat, autour de la riviére de Léber. Ce païs est connu à cause de ses mines, & ses lieux principaux sont Ste-Marie aux Mines, le grand & le petit Léberaw, celui-là au dessous de Ste-Marie, & celui-ci au dessus. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'BERBERG. *Voyez* JURA.

LE'BERON, montagne de Provence, qui s'étend d'Orient en Occident depuis la ville de Manosque, jusqu'à celle de Cavaillon, qui est dans le Comté de Venaissin. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'BID, son nom entier est *Abou Akil* ou *Okail*, *Lébid Ben Rabiat*. Il a été le plus ancien des Poëtes Arabes, qui ont vécu depuis l'origine du Mahométisme; car il étoit encore dans l'idolâtrie, lorsque Mahomet commença à publier sa Loi. Ses Ouvrages étoient si estimez par les Arabes, qu'ils les attachoient à la porte du temple de la Méque. Un de ses Poëmes qui commençoit par ces vers,

Toute louange qui n'est pas rapportée à Dieu, est vaine,
Et tout bien qui ne vient pas de lui, n'est qu'une ombre de bien,

ayant été attaché à la porte de ce temple il ne trouva aucun Poëte Arabe qui osât rien faire en concurrence de cet Ouvrage; mais le chapitre de l'Alcoran intitulé *Bacrat*, ayant été peu après attaché à la porte du même temple, Lébid, après en avoir lu les premiers versets, avoua que les paroles qu'ils contenoient, ne pouvoient sortir de la bouche des hommes, sans une inspiration particuliére de Dieu. L'on ajoûte que ce motif lui fit embrasser dès lors le Musulmanisme. Afin que le Lecteur en juge, nous rapporterons ici ces paroles de l'Alcoran. *Voici le livre dans lequel il n'y a aucun doute; qui doit servir de régle & de conduite à ceux qui craignent Dieu, à ceux qui croyent aux choses qu'il a révélées par lui même, qui s'exercent fréquemment dans la priére, qui font part aux pauvres des biens qu'ils ont reçus de la libéralité de Dieu, qui croyent à ce qu'il a révélé à son Apôtre, & à ce qu'il a révélé aux autres Prophétes, & enfin à ceux qui tiennent pour certain qu'il y a une autre vie après celle-ci; car tous ces gens-là sont dans la voye de Dieu, & jouïront du bonheur éternel.* Mahomet eut une très-grande joye du changement de Lébid: car ce Poëte passoit pour le plus bel esprit des Arabes de son tems, & il lui ordonna de faire des vers, pour répondre aux invectives & aux satyres, qu'Amrilcais autre Poëte des Arabes infidéles, composoit souvent contre sa nouvelle Religion, & contre ceux qui en faisoient profession. Amasi écrit que Lébid après avoir embrassé le Musulmanisme, ne fit plus d'autres vers que ceux par lesquels il remercia Dieu de son changement. On lui attribue cependant un distique, qu'il fit, dit-on, en mourant, & dont le sens est, *On dit que toute nouveauté a quelque agrément, je n'en trouve cependant aucun dans la mort qui me paroît nouvelle.* Mahomet disoit que la plus belle sentence qui fût sortie de la bouche des Arabes, étoit celle-ci de Lébid, *Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien.* Lébid faisoit son séjour ordinaire dans la ville de Coufah, où ayant vécu jusqu'à l'âge de 140 ans, il mourut l'an 141 de l'Hégire, & de J. C. 758. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LEBNA, lieu dans le Désert où campérent les Israëlites après leur sortie d'Egypte. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 20. & 21.

LEBNA, ville sacerdotale de la Tribu de Juda, dans la Palestine que Josué avoit saccagée. * *Josué*, *ch.* 10. *v.* 29.

* LEBNAW, village du Cercle de Baviére, dans l'Archevêché de Saltzbourg, sur la riviére de Saltz, au dessous de la petite ville de Lauffen. Quelques uns prennent ce lieu pour l'*Artobriga*, bourg de la Vindélicie, lequel d'autres placent à Artzbourg, village situé sur le Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'BONA, ville de la Palestine dans la Tribu d'Ephraïm. * *Juges*, *ch.* 21. *v.* 19. Il est dit que Silo est au septentrion de Béthel & au midi de Libona. Maundrel dans son Voyage d'Alep à Jérusalem, croit que c'est un lieu nommé *Chan-Leban* à quatre lieues de Sichem vers le midi & à deux lieues de Béthel. * Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* LE'BRILLA, village ou bourg d'Espagne dans le Royau-

Royaume de Murcie. Il est à peu près à l'ouest de la ville de Murcie, dont il est éloigné d'environ neuf lieues. * Sanson, *Carte de la Nouvelle Castille, de l'Andalousie, de Grenade & de Murcie.*

L E'B R I X A. *Cherchez* A N T O I N E de L E'B R I X A.

L E'B R I X A (Françoise de) ou *Francisca Nebrissensis*, fille du célébre Auteur Antoine de Lébrixa, connu sous le nom d'*Antonius Nebrissensis*, avoit appris les Belles Lettres; & lorsque son pére étoit ou incommodé ou arrêté par quelque affaire, elle faisoit pour lui la leçon de Rhétorique dans l'Université d'Alcala. * Ribera, *l. ult. art.* 33. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

L E'B R I X A, en Latin *Nebrissa*, ville ancienne de l'Andalousie, médiocrement grande, & fort agréable. Elle étoit autrefois sur la branche orientale du Guadalquivir, mais cette branche ayant été bouchée avec le tems, la ville est présentement à deux bonnes lieues du fleuve, & à trois lieues de Cabeças au sud ouest. Les dehors de cette ville sont charmans: de quelque côté qu'on jette les yeux, on n'y voit que des objets qui font plaisir, de belles prairies, des champs fertiles en grains, des vignes qui produisent de bon vin, & des bois d'oliviers, dont on tire une huile excellente. On ne doute point que cette ville ne soit la *Nebrissa* dont Pline & Ptolomée font mention, & que l'on a cru avoir été bâtie par Bacchus, comme *Silius Italicus* le témoigne par ces vers,

Et Nebrissa Dionysæis conscia sacris,
Quam Satyri coluere leves.

Elle est célébre pour avoir été la patrie du fameux *Antoine de Lebrixa. Voyez* A N T O I N E (*Nebrissensis*) * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Journal du Voyage d'Espagne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L E B R U N (Pierre) Prêtre de l'Oratoire. *Cherchez* B R U N (Pierre le)

* L E'B U I N, L E'B W I N ou L I A F W I N (Saint) vint d'Angleterre en Frise dans le tems que S. Grégoire gouvernoit l'église d'Utrecht, & il le fit dans la vue d'y annoncer l'Evangile, & d'y prêcher la Religion Chrétienne. Avant la Réformation, les Catholiques Romains de Déventer le regardoient comme le Patron de leur ville, & bâtirent à son honneur l'église cathédrale. L'Auteur de la Vie de S. Ludger en parle ainsi. Il est venu encore, dit-il, un autre saint personnage, nommé Liafwin, envoyé d'Angleterre en ce païs, par les soins de la divine Providence. Dès qu'il y fut arrivé, il demanda à Grégoire de lui indiquer le lieu où Dieu l'appelloit. Grégoire l'envoya à Déventer, & lui donna pour compagnon dans l'œuvre du Seigneur, un homme Anglois de naissance, élevé dès sa plus tendre jeunesse par les soins de Wilbrod Evêque d'Utrecht. En 772, Lébuin s'occupoit uniquement de la prédication de l'Evangile. Hugbalde Moine d'Elno, aujourd'hui S. Amand en Flandre, qui vivoit sous le régne de Charles le Chauve, & qui a écrit la Vie de Lébuin, rapporte entre autres choses que dans le tems que les Saxons tenoient l'Assemblée des Etats, Lébuin s'y transporta pour leur annoncer les jugemens de Dieu, s'ils ne quitoient l'idolâtrie. Les Saxons choquez de ses prédictions alloient le percer avec des bâtons pointus, lorsque le principal de la troupe leur dit qu'il falloit recevoir avec un esprit de paix un homme qui ne leur proposoit que leur bien & leur avantage, de peur que les menaçantes prédictions qu'il leur avoit faites ne vinssent à s'accomplir. Là-dessus il fut résolu d'un commun accord que bien loin de molester l'Envoyé du Seigneur, il falloit lui laisser la liberté d'aller par tout où il jugeroit à propos pour exercer sa Mission. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batavia Sacra, partie* 1. Revius, *Urb. Daventr.*

L E'B U S S, en Latin *Lebussa*, ville d'Allemagne sur l'Oder, dans les Etats du Markgrave de Brandebourg, avec Evêché Protestant, suffragant de l'Archevêque de Gnesne. Elle est près de de Francfort sur l'Oder. * Cluvier, *Descriptio Germaniæ.*

L E'B U S S E, en Latin L I B Y S S A. *Voyez* G E'B I S E.

L E C.

* L E'C A L E ou L E'K E A L E, presqu'isle d'Irlande. Elle est sur la côte orientale de l'Ultonie entre Strangford & Dondrum. C'est là qu'est la ville de Downe capitale du Comté de ce nom. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1458.

* L E C C E ou L E C C I E, en Latin *Aletium*, ville du Royaume de Naples avec Evêché, en la Terre d'Otrante, est à six ou sept lieues de la Mer Adriatique. * Baudrand.

L E C C O, *Leccum*, bourg du Duché de Milan en Italie. Il est dans le Comasc, sur le bord du Lac de Come, à l'endroit où l'Adda sort de ce Lac. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E C H, *Lechus, Licus, Lycias*, grande riviére d'Allemagne. Elle prend sa source dans le Tirol, coule le long des confins de la Souabe & de la Baviére, baigne Ausbourg, & va se décharger dans le Danube, à deux lieues au dessous de Donawert. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L E C H, petite riviére d'Angleterre dans la province de Glocester. Elle prend sa source près d'un lieu qui porte aussi le nom de Lech, coule à peu près du nord au sud, & se rend dans la Tame à Lechlade. * Sanson, *Carte du Royaume de Westsex.*

L E'C H Æ U M, étoit une ville, le port & le havre de la ville de Corinthe avec un promontoire avancé sur le Golfe de Corinthe, dans le territoire de cette ville. On dit que Léchæum s'appelle aujourd'hui *Lesteiocori.* Plutarque en parle dans la Vie de Cléoméne. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

L E'C H E, riviére. *Voyez* C E S S E.

L E'C H E N I C H, en Latin *Legionacum*, petite ville fortifiée, est dans l'Electorat de Cologne, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L E C H F E L D T, contrée d'Allemagne, arrosée du Lech, & située autour de la ville d'Ausbourg. En 955, le dixiéme août, les Huns y furent entiérement défaits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromsdorf.

L E'C H I ou L E'H I, mot Hébreu, qui signifie *une machoire.* C'est le nom d'une ville dans la Tribu de Dan, qui s'appelloit autrefois *Thamna* ou *Timna* de la dépendance des Philistins. Ce fut là où Samson épousa une fille de cette nation, qu'il abandonna depuis, pour avoir découvert un secret qu'il lui avoit confié. Cette femme se voyant méprisée, épousa du consentement de son pére un des amis de Samson, qui avoit été l'entremetteur de leur mariage. Samson se mit dans une telle colére de ce procédé, qu'il résolut de se venger de cette femme & de toute sa nation. Il prit trois cens renards, qu'il attacha deux à deux avec des flambeaux allumez à leurs queues, & les laissant aller ainsi à travers la campagne & les blez, il fit brûler toutes les moissons des Philistins. Cette action les irrita tellement, qu'ils protestérent à ceux de la Tribu de Juda, que s'ils ne leur mettoient Samson entre les mains, ils les extermineroient entiérement. Ceux de la Tribu se mirent en devoir de satisfaire les Philistins, & dans cette vue ils se rendirent au nombre de trois mille hommes tous en armes près du roc d'Elam, où Samson se retiroit, dès qu'il avoit tué quelque Philistin; car il avoit contre eux une haine implacable.

Ces trois mille hommes lui firent de grands reproches de ce qu'il irritoit si fort leurs ennemis, qui pouvoient se venger sur toute la Tribu & la detruire. Ils lui dirent que pour éviter un si grand mal, ils étoient venus pour le prendre & le livrer entre leurs mains; qu'ils l'exhortoient à y consentir, sans les contraindre d'en venir à la force, & qu'au reste ils donnoient parole de ne lui faire aucun mal. Samson y aquiesça, descendit de sa roche, se mit entre leurs mains, & permit qu'on le liat avec des cordes, & qu'on l'emmenât ainsi lié à ses ennemis. Ceux-ci en ayant eu avis vinrent au devant de lui avec de grands cris de joye, comme ayant déja leur plus mortel ennemi en leur puissance. Mais quand ils furent arrivez dans ce lieu, qui à cause de ce qu'on va dire fut appellé *Leci* ou *Lechi*, il rompit ses cordes, & n'ayant d'autres armes qu'une mâchoire d'âne qu'il rencontra par hazard, il se jetta sur les Philistins, en tua mille, & mit tout le reste en fuite. On bâtit depuis une belle ville en ce lieu, à laquelle on donna le nom de *Lechi*, & la ville de Thamna ou Timna perdit le sien pour prendre ce dernier. * *Juges, ch.* 15. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *ch.* 10.

Il y en a qui veulent que cette mâchoire fût un instrument de guerre fait en forme de mâchoire d'âne, dont les Philistins se servoient en ce tems-là, & que Samson l'ôta à quelqu'un d'eux. Mais l'Ecriture dit en termes formels que c'étoit la mâchoire d'un âne qu'il rencontra par hazard.

* L E C H L A D E, bourg d'Angleterre dans la province de Glocester sur le Lech, dans l'endroit où il entre dans la Tame. On présume que sous l'empire des Romains, il y eut dans ce lieu une Académie qui depuis fut transférée à Oxford. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 595.

L E C H N E R (Gaspard) de Hall, mourut en 1634. Il enseigna la Théologie à Ingolstad & à Prague. Il publia des livres sous ces titres singuliers, *Digitus Dei in Bivio; Sodalis Parthenius; Ubiquitas Eutychi-Nestoriana; Refutatio Thummii de Papa Antichristo.* Les titres devroient faire connoître la matiére de l'Ouvrage, mais c'est ce que plusieurs Auteurs semblent ne pas rechercher. Il est vrai que pourvu qu'ils mettent un *c'est à dire*, ou qu'ils commentent leur titre, il leur semble que cela suffit; mais ne vaudroit-il pas mieux parler clairement, que d'avoir besoin de Commentaire? * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L E'C H U S, sorti du Bosphore Cimmérien, se rendit maître de la Pologne vers l'an 550, & en fut le premier Duc. Ses successeurs la gouvernérent pendant cent cinquante ans ou environ; & depuis, les Polonois eurent pour Chefs douze Vaivodes ou Palatins, jusques à Cracus Fondateur de Cracovie, qui fut déclaré Duc. Celui-ci laissa Lechus II, qui tua son frére Cracus à la chasse, & mourut sans enfans vers l'an 750. * Sansovin, *Chronic. l.* 2. André Cellario, *Nova Descript. Polon.* Cromer, &c.

L E C K, en Latin *Lecca, Leccus, & Fossa Corbulonis*, selon Ortélius, fleuve du Païs-Bas en Hollande, ou plutôt bras du Rhin, appellé par les Latins, *Fossa Corbulonis.* Le Rhin après s'être séparé au Fort de Schenk, en Hollandois *Schenkenschans*, en deux bras, dont le droit retient le nom de Rhin, se divise de nouveau un peu au dessus d'Arnhem, en deux autres bras dont le gauche conserve le nom de Rhin jusques à Wyk te Duerstéde, où il prend le nom de Leck. Le Leck après avoir arrosé les villes de Cuilembourg, de Vianen, de Nieuport & de Schoonhoven, se jette dans la Meuse à Krimpe, à trois lieues ou environ de Rotterdam. Le Leck, depuis Wyk te Duerstéde, jusques à son embouchure, coule à peu près de l'est à l'ouest. *Voyez la Description du Païs-Bas* de Guichardin. Ne confondez pas ce bras du Rhin avec le Lech, fleuve d'Allemagne entre la Souabe & la Baviére. Cluvier a voulu réfuter le sentiment d'Ortélius, dans son livre, *De tribus Rheni alveis, tome* 6, & dans sa *Germanie, l.* 2. *c.* 2. Il croit que c'est un canal qui va de Leyde à Delft, & de là à la Meuse. Plusieurs Auteurs des Païs-Bas avoient suivi jusques ici le sentiment de Cluvier; mais Théodore Rickius, Professeur en Histoire à Leyde, l'a refuté à son tour dans ses Notes sur Tacite, *Annales, l.* 11. *ch.* 2, & a défendu le sentiment d'Ortélius.

* L E C K E R K E R K, beau village de la Hollande méridio-

dionale, ſur le bord du Leck, à l'eſt de Rotterdam, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* L E C K E R L A N D, autre village de la Hollande méridionale, ſur l'autre bord du Leck, dans la même ſituation à peu près que le précédent.

* L E C K S M O N D, beau village de la Hollande méridionale, ſur la rive gauche du Leck, entre Vianen & Nieuport.

L E C S I N S K I ou L E C Z I N S K I. *Voyez* L E S Z C-Z Y N S K I.

L E C T (Jacques) fameux Juriſconſulte de Genéve, Profeſſeur en Droit, & l'un des Principaux Magiſtrats de la République, fut très-utile à ſa patrie par ſes différentes négociations. La ville de Genéve étant en guerre avec le Duc de Savoye, & accablée par les frais qu'il falloit ſoutenir, envoya Lect en Angleterre au mois de ſeptembre 1589. La Reine Elizabeth, dont il eut pluſieurs fois audience, s'excuſa de ne pouvoir point par elle même, aſſiſter d'argent une Republique qu'elle aimoit & conſidéroit beaucoup, ſur tout à cauſe de ſon attachement pour la Religion. Mais elle lui permit de faire une collecte dans le Royaume ſous la direction de l'Archevêque de Cantorbéry. Cette collecte rendit onze mille florins d'Allemagne. Lect ayant repaſſé la mer obtint auſſi des Etats de Hollande la liberté de collecter, & il ramaſſa quatorze mille francs. Les Etats ne permirent cette levée de deniers qu'à condition que cet argent ſeroit employé à rétablir l'Académie de Genéve, qui avoit été comme abolie par le congé qu'on avoit donné aux Profeſſeurs depuis le commencement de la guerre. Lect fut de retour à Genéve au commencement de l'année 1591. En 1603, Jacques Lect qui étoit alors ancien Syndic fut député avec *Daniel Roſet* à Berne & à Zurich, pour prier les Cantons de ſecourir Genéve dans la guerre où elle ſe trouva engagée avec la Savoye après la fameuſe eſcalade. Lect fit un diſcours très-pathétique à Berne & à Zurich, diſſipa les vains prétextes dont le Comte de Tournon s'étoit ſervi pour colorer l'action du Duc, & obtint le ſecours que l'on ſouhaitoit. Il fut encore choiſi la même année, pour informer le Canton de Berne, & enſuite la Diéte tenue à Soleurre, des diſpoſitions du Duc à la paix. Ces négociations produiſirent enfin le traité de S. Julien, où Lect ſe trouva, avec quelques autres Membres du Petit & du Grand Conſeil de Genéve. Jaques Lect mourut au mois d'août 1611. Sur le témoignage que Théodore de Béze rendit au Conſeil en octobre 1583, du grand ſavoir que Jacques Lect avoit dans la Juriſprudence, il fut créé Profeſſeur en Droit, pour faire des leçons alternativement avec *Jules* Pacius très habile Juriſconſulte. Au mois de janvier 1584, Jacques Lect fut élu Conſeiller du Petit Conſeil. Il retint ſa Profeſſion & en retira les appointemens. Il fut depuis Collégue de *Denys Godefroy*, & ſuccéda à Pacius en 1585. Il avoit une éloquence majeſtueuſe. Outre ſes Diſcours politiques, il a fait de très-belles Harangues dans les ſolemnitez de l'Académie. Tel fut le Diſcours Latin qu'il prononça aux Promotions de l'an 1603, au ſujet de l'eſcalade; & celui qu'il prononça au mois de février 1611, par la permiſſion du Conſeil, ſur la mort du Roi Henri IV. Il fut quatre fois Syndic, ſavoir dans les années 1597, 1601, 1605 & 1609. Il ne fut qu'une fois *Lieutenant*, parce qu'ayant été fort exact & fort ſévére dans cette charge, le peuple ne l'y voulut plus nommer. On voit par ſes Poëſies Latines imprimées, qui ſont très-élégantes, qu'il étoit ami intime de Théodore de Béze. * *Hiſtoire de Geneve par* Spon, *de l'edition de* 1730, *p.* 383, *&c.*

L E C T E U R S. La charge de Lecteur n'a été établie dans l'Egliſe que dans le treiziéme ſiecle. Cottelier dit que Tertullien eſt le premier qui faſſe mention des Lecteurs. M. Baſnage croit qu'avant que cet emploi eût lieu, l'Egliſe Chrétienne ſuivoit, dans la lecture des Ecritures, la méthode de la Synagogue, où le jour du Sabbath un Sacrificateur, un Lévite & cinq du peuple, au choix du Préſident, liſoient les ſaintes Ecritures. Mais Bingham remarque qu'il ne paroît point qu'il y ait eu aucune Egliſe que celle d'Alexandrie où l'on ait permis aux Laïques, & même aux Catéchuménes, de lire l'Ecriture. Il préſume que tantôt les Diacres, & tantôt les Prêtres & les Evêques s'aquitérent d'abord de cette fonction. Dans l'Egliſe Gréque les Lecteurs étoient ordonnez par l'impoſition des mains; mais ſuivant *Hébert*, cette cérémonie n'avoit pas lieu dans l'Egliſe Latine. Le quatriéme Concile de Carthage ordonne que l'Evêque, en préſence du peuple, donne au Lecteur la Bible entre les mains en lui diſant, *Recevez ce livre & ſoyez Lecteur de la parole de Dieu; ſi vous rempliſſez fidélement & utilement votre emploi, vous aurez part avec ceux qui adminiſtrent la parole de Dieu.* C'étoit au *Pupitre* que la lecture ſe faiſoit: de là viennent ces maniéres de parler de S. Cyprien *ſuper pulpitum imponi*, & *ad pulpitum venire*. Des perſonnes de conſidération ne dédaignoient pas la fonction de Lecteur. Il paroit par Sozoméne & par Socrate que *Julien* & ſon frére *Gallus*, furent Lecteurs dans l'Egliſe de Nicomédie. Par la Novelle 123 de Juſtinien, il fut défendu de choiſir pour Lecteurs des perſonnes au deſſous de dix-huit ans. Avant ce réglement on avoit vu des enfans de huit ans comme *Epiphane*, & de ſept ans comme *Ceſaire d'Arles*, honorez de la charge de Lecteurs. Cela venoit de ce que les parens ayant conſacré leurs enfans de bonne heure à l'Egliſe, on vouloit les mettre par là en état de ſe rendre capables des emplois les plus difficiles du Miniſtére. * Jean Bingham, *Antiquitates Eccleſiæ, tome* 2. *p.* 29, *&c.*

L E C T I S T E R N E, *Lectiſternium*, grande cérémonie qui ne ſe pratiquoit parmi les Romains, que pour quelque grande calamité publique, ou lorſqu'il y avoit quelque ſujet de joye extraordinaire. On deſcendoit les ſtatues des Dieux de deſſus leurs baſes ou piédeſtaux, & on les couchoit ſur des lits dreſſez exprès dans leurs temples, avec des oreillers ſous leurs têtes: & en cette poſture on leur ſervoit à manger magnifiquement. On dreſſoit trois lits les plus ſuperbes qu'on pouvoit, ſur leſquels on couchoit les ſtatues de Jupiter, d'Apollon, avec celles de Latone, de Diane, d'Hercule, de Neptune & de Mercure, afin de les appaiſer; celles de Junon & de Minerve étoient aſſiſes. Alors toutes les portes étoient ouvertes, & l'on voyoit de toutes parts des tables dreſſées & chargées de vivres; les Etrangers connus & inconnus étoient nourris & logez gratuitement; l'on oublioit tous les ſujets de haine & de querelle; l'on converſoit familiérement avec les ennemis comme avec les amis, & l'on donnoit la liberté à tous les priſonniers. Cette Fête ſe faiſoit dans un tems de peſte, ou de quelque grande calamité publique. Le premier Lectiſterne ſe fit à Rome par l'ordre des Duumvirs l'an 335 de la fondation de Rome, & 419 ans avant J. C. Tite-Live marque l'origine des Lectiſternes, *l.* 5. *c.* 13. *Voyez* encore Cicéron, *in Orat. de Haruſp. Reſp.* Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 1. & 10, fait mention d'un Lectiſterne en l'honneur de Jupiter. Suétone, *in Cæſare, c.* 78. Caſaubon croit que les Lectiſternes n'étoient pas ſeulement en uſage parmi les Romains; mais encore chez les Grecs. * *Ex Scholiaſte* Pindari, *Olymp. Od.* 1. *Voyez* auſſi Jacques Spon, *Voyage de la Gréce, partie* 2. *p.* 118, où il fait la deſcription du Lectiſterne d'Iſis & de Sérapis, qui ſe voit encore aujourd'hui à Athénes. Ce lit eſt de marbre: il a deux piez de long & un pié de hauteur; l'on voit Sérapis deſſus, tenant un boiſſeau ſur ſa tête, avec une corne d'abondance, & des fruits devant lui. Iſis eſt répréſentée aſſiſe plus bas: à l'entour de ces deux Divinitez, ſont répréſentez quatre ou cinq hommes en ſculpture. Le même Spon rapporte que l'on voit quelque choſe de ſemblable dans la ville de Salamine. * *Antiq. Rom.* Piticus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

L E C T O U R E. *Voyez* L E I C T O U R E.

L E C T U M, Promontoire de la Troade, où le Mont-Ida vient finir ſur la Mer Egée. On le nomme à préſent *Scorpiata*. Il étoit proche de la ville de Troas. * Lubin, *Tables Geographiques ſur les Vies de Plutarque.*

L E'C U M, ville ou lieu ſitué ſur les confins de la Tribu de Nephtali du côté de l'Orient. * *Joſue, ch.* 19. *v.* 33.

L E D. L E E.

L E'D A, fille de Theſtius, & femme de Tyndare, Roi d'Oebalie, fut aimée de Jupiter, qui pour la tromper, ſe transforma en cygne, lorſqu'elle ſe baignoit dans le fleuve Eurotas. Elle en conçut un œuf, dont elle accoucha dans la ville d'Amycle, & dans lequel Pollux & Héléne ſe trouvérent. Au même moment elle accoucha d'un autre œuf qu'elle avoit conçu de Tyndare qui renfermoit Caſtor, & Clytemneſtre femme d'Agamemnon. * Ovide, *Metamorph. l.* 6. *Her. Epiſt.* 17. *v.* 55.

L E'D E N, riviére d'Angleterre qui a ſa ſource dans le Comté de Héreford, qui traverſe enſuite le Comté de Glocester, juſqu'à ce qu'elle ſe joigne à la Saverne. Lédencourt ville qui en a tiré ſon nom, eſt ſituée ſur ſes bords.

* L E D E N B E R G ou L E E D E N B E R G (Gilles de) Sécretaire des Etats d'Utrecht, partiſan des Arminiens ou Remontrans, fut pris en même tems que le Grand Penſionnaire Jean d'Olden-Barneveld, Hugues de Groot, & Rombout Hoogerbeets, & fut mené à la Haye, dans le mois d'oût 1628. Après avoir été environ un mois en priſon, il ſe coupa la gorge avec un canif, la nuit du 22 au 23 ſeptembre. Comme il ſe diſpoſoit à ſe mettre au lit, il dit à ſon fils que l'on lui avoit donné pour le ſoigner, que ſi pendant la nuit il entendoit quelque bruit, il pouvoit demeurer tranquillement au lit, parce qu'il croyoit qu'il pourroit bien être obligé de ſe relever pour quelque néceſſité. En même tems il lui remit en main un billet écrit en François & lui dit de le bien conſerver. Il diſoit dans ce billet, que comme on avoit réſolu de lui donner la queſtion pour le faire parler contre ſes plus fidéles amis, & de prononcer une ſentence flétriſſante contre lui, il vouloit aller à Dieu par un plus court chemin; & qu'au reſte il n'y avoit point de confiſcation de biens contre un homme mort. On voit dans ſa ſentence les accuſations dont on le chargeoit, & que ſa condamnation portoit que ſon corps ſeroit tranſporté au lieu de l'exécution, où il ſeroit mis dans un cercueil que l'on pendroit au gibet par le bout d'enhaut. Bientôt après que cela fut fait, on enleva le cercueil avec le corps qu'il contenoit, & on le tranſporta à Zuilen où il fut enterré. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Baudart, *l.* 10. *Hiſt. de la vie & de la mort de Jean Olden-Barnevelt.*

L E'D E S M A, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, ſur la riviére de Tormes, & à huit lieues au deſſous de Salamanque, eſt priſe par quelques Auteurs, pour la *Bletiſa* des Anciens.

L E'D E S M A (Diégo ou Jacques de) Jéſuite, natif de Cuellar en Eſpagne dans le XVI ſiécle, étudia à Alcala, à Paris & à Louvain, où il ſe fit Religieux l'an 1556, âgé de 32 ans. Depuis il alla à Rome, s'y aquit l'eſtime du Pape Grégoire XIII, & mourut le 28 de novembre 1575. Il a écrit divers Ouvrages, *De divinis Scripturis quavis paſſim Lingua non legendis, ſimul & de Sacrificio Miſſæ, cæteriſque Officiis in Eccleſia Chriſti Hebræa tantum, Græca aut Latina Lingua celebrandis, &c.* * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Le Mire, *de Script. ſæculi XVI.*

L E'D E S M A (Martin de) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, entra dans l'Ordre de S. Dominique l'an 1525, & s'aquit tant de réputation, que Jean III, Roi de Portugal, lui donna la premiére Chaire de Théologie dans l'Univerſité de Coïmbre, qu'il occupa trente ans de ſuite, n'ayant pas voulu la quitter pour l'Evêché de Viſeu, que la Reine Catherine, Régente pendant la minorité de Sébaſtien ſon fils, le preſſoit d'accepter. Son application à enſeigner ne lui permit de publier que deux volumes en 1555 & 1560 à Coïmbre, ſur le quatriéme livre des Sentences. On trouve qu'il a trop négligé ſon ſtyle. Il mourut fort âgé le 15 août 1584. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tom.* 2.

L E'-

LE'DESMA (Barthélemi de) Evêque d'Oaxaca ou de Guaxaca, dans l'Amérique feptentrionale, natif de Niéva, près de Salamanque, entra dans l'Ordre de faint Dominique en 1543, & fut envoyé dans l'Amérique, où il enfeigna longtems la Théologie à Mexique & à Lima. Depuis en 1583, il fut fait Evêque d'Oaxaca, où il remplit tous les devoirs d'un bon Pafteur, ayant établi & doté un Collége à Antéquéra, fondé une Chaire de Morale dans fon églife, & un couvent de Religieufes de fon Ordre, &c. Il mourut fur la fin de février de l'an 160.. On a de lui un Traité des Sacremens, &c. * Gilles Gonçales d'Avila, *in Theat. Ind.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan. &c.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LE'DESMA (Pierre de) de Salamanque, Religieux de l'Ordre de faint Dominique, qui mourut le neuviéme feptembre 1616, etoit entré en Religion l'an 1563, & avoit enfeigné longtems dans les Colléges de Ségovie, d'Avila, & de Salamanque. Il a fait un Traité du Mariage, intitulé, *de Magno Matrimonii Sacramento*, qui parut en 1592; une Somme des Sacremens en Efpagnol, qui a été traduite en Latin, dont la premiere partie parut l'an 1630, à Douay, & la feconde l'an 1618, à Cologne; *De divinæ Gratiæ auxiliis; De divina Perfectione, &c.* * Louis de Soufa, *in Hift. Domin. Lufit. l.* 3. *c.* 5. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan.* Le Mire, *de Script. fecul. XVI. &c.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LE'DESMA (Antoine de) natif de Ségovie, Poëte Efpagnol, mort l'an 1623, âgé de 71 ans, a fait des Poëfies comprifes en trois parties, fous le titre de *Conceptos es Spirituales.* Il eft Auteur des Divertiffemens de la bonne nuit, fous le titre de *Juegos de Noche buena*; de la répréfentation du monftre, fous celui d'*El Monftro imaginado*; des *Epigrammes* & des *Hieroglyphes*, fur la Vie de JESUS CHRIST. Il a auffi donné en vers les Fêtes de Notre-Dame; l'excellence des Saints; & la grandeur de la ville de Ségovie. Lédefma étoit un Poëte ingénieux & élégant; & il a fi bien réüffi dans les petits vers, qui font particuliers aux Efpagnols, & qu'il a employez pour décrire des fujets importans pris de l'Ecriture-Sainte, qu'il en a mérité le furnom de *Poëte Divin* parmi ceux de fa nation. Son plus grand talent confiftoit principalement dans les inventions métaphoriques, & dans l'art d'exprimer noblement une même chofe par divers fynonymes, en quoi confifte la principale richeffe de la Langue Efpagnole: en forte que ceux qui connoiffent la gravité, la force & les beautez de cette Langue, prennent beaucoup de plaifir à lire les Poëfies de cet Auteur. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hifpan. tome* 1.

LEDNICE', ville. *Voyez* EISGROEBE.

LE'E ou LE'A, riviére d'Irlande dans la Mommonie. On l'appelle en Latin *Savarenus.* Elle fort d'une montagne d'un petit canton nommé Muskeray, coule à l'orient & va paffer à Corke. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 1408.

LE'E, riviére d'Angleterre. *Voyez* LE'A.

LEEDENBERG. *Voyez* LEDENBERG.

LEEDS, en Latin *Ladefia*, ville d'Angleterre. Elle eft fur la riviére d'Are dans le Comté d'Yorck, à fept lieues de la ville de ce nom vers le couchant. C'étoit une ville ancienne, où les Rois de Northumberland avoient leur Palais. Elle eft maintenant une des meilleures du Comté d'Yorck, bien peuplée, fur tout d'un grand nombre de Drapiers qui y font fleurir le négoce. Elle eft à 116 milles Anglois de Londres. Le Roi Guillaume III conféra le titre de *Duc de Leeds*, à Thomas Osburn, Duc de Danby, & Marquis de Caermarthen, qui étoit Préfident du Confeil. * *Dict. Anglois.*

* LEEDS (Duc de) On a vu dans l'article précédent que le Roi Guillaume III avoit conféré le titre de Duc de Leeds à Thomas Osburn; mais dans celui-ci on rapportera quelque chofe de plus particulier touchant ce Seigneur. Comme il avoit témoigné un grand zéle pour le rétabliffement de Charles II, ce Prince ne fut pas plus tôt monté fur le thrône, qu'il le fit tout d'abord Thréforier de la flotte. En 1672, il lui donna une place dans fon Confeil Privé, bientôt après celle de Gouverneur de Dumblain en Ecoffe, & le 19 juin 1673, il lui conféra la dignité de Grand Thréforier d'Angleterre, & le fit Pair d'Angleterre, avec le titre de Baron Kiveton. En 1674, le 27 juin, il le créa Comte de Danby, & en 1677 enfin il lui donna le collier de l'Ordre de la Jarretiére. En 1679, il fut accufé de trahifon par la Chambre Baffe. Les chefs d'accufation portoient qu'il avoit fait avec la Cour de France des traitez defavantageux à l'Angleterre; qu'il avoit donné au Roi de dangereux confeils par rapport aux libertez & aux priviléges de la nation; qu'il s'etoit enrichi par des moyens illicites, &c. La Chambre Haute concourut avec la Chambre Baffe, & ce Seigneur fut enfermé dans la Tour. Le Parlement étant diffous, le Roi qui avoit de l'amitié pour lui, le fit elargir fous une caution de 20000 piéces, en 1683, le douziéme février. Dans les années 1688 & 1689, il fit voir plus d'empreffement qu'aucun autre pour l'élevation du Prince d'Orange fur le thrône d'Angleterre. Ce fut lui qui douze ans auparavant contribua le plus à faire le mariage de ce Prince avec la Princeffe Marie, fille du Duc d'Yorck. En confidération de fes fervices, le Roi Guillaume, au mois de février de l'an 1689, le fit Préfident du Confeil Privé; le neuviéme d'avril fuivant, Marquis de Caermarthen; & le quatriéme mai de l'an 1695, la Chambre Baffe lui intenta de nouvelles accufations, & l'accufa fur tout d'avoir reçu des préfens illicites. Cependant cela n'eut point de fuite, & toute la procédure fut annullée en 1701 par la Chambre Haute. Il époufa *Brigitte*, fille du Comte de Lindfey, & il en eut trois fils & fix filles, 1. EDOUARD qui fuit; 2. *Thomas*, mort jeune; 3. PE'RE'GRIN qui fuivra; 4. *Elizabeth*, morte fans avoir été mariée; 5. *Anne*, mariée avec *Robert* Coke de Holtham, & en fecondes noces avec *Horace* Walpole; 6. *Brigitte*, mariée 1. avec *Charles*, Comte de Plimouth: 2. avec *Philippe* Bis Docteur en Théologie; 7. *Catherine*, qui prit alliance avec *Jacques*, fils de *Jacques* Herbert, qui étoit un fils cadet de *Philippe*, Comte de Pembrok & de Montgommery; 8. *Marthe*, alliée à *Charles*, fils & héritier de *Jean*, Comte de Bath; 9. *Sophie*, mariée 1. à *Donat*, connu fous le nom de Lord O'brian, petit-fils & héritier de *Henri*, Comte de Thomond: 2. à *Guillaume* Carmer, connu fous le nom de Lord Lempfter.

EDOUARD, fils aîne du précédent, connu fous le nom de Latimer, époufa *Elizabeth*, fille de *Simon* Bonnet Beechampton, de laquelle il n'eut point d'enfans, & mourut avant fon pére.

PE'RE'GRIN, troifiéme fils du Duc de Leeds, fut du vivant de fon pére connu fous le nom de Lord Dumblain, & depuis fous celui de Marquis de Caermarthen, prit en 1690 féance au Parlement en qualité de Lord Osburn de Kiveton. Il chercha à pouffer fa fortune en fervant fur mer, & parvint à la dignité d'Amiral. Il époufa *Brigitte*, fille unique & héritiére du Chevalier *Thomas* Hide de North Myins, & il en eut, 1. *Guillaume-Henri*, Comte de Danby; 2. *Pérégrin*; 3. *Brigitte*; 4. *Marie.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heylyn, *Supplement à l'Hiftoire d'Angleterre*, en Anglois. *Peerage of England, partie* 1. *p.* 92: *partie* 2. *p.* 114. *Hiftoire complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 3.

* LEEDS, château d'Angleterre dans le Comté de Kent. Il eft à l'oueft-fud-oueft de la ville de Cantorbéry, dont il eft éloigné de fix à fept lieues.

* LEEFDAAL, ancienne Baronnie des Païs Bas, dans le Duché de Brabant, dans le Quartier de Bruxelles, à l'eft de la ville de Bruxelles, dont elle eft éloignée de près de trois lieues.

* LEEGE-MEDEN, un des neuf villages qui font dans le Vredewolde, contrée des Omlandes, dans la Seigneurie de Groningue.

* LEEGE-MEER, un des quatorze villages, qui font en Frife dans la Grietenie de Doniawerftal, dans le Quartier de Zevenwolden.

* LEEGKERKE, un des villages du Quartier de l'oueft dans les Ommelandes, contrée de la Seigneurie de Groningue.

LEEK, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Stafford à 116 milles Anglois de Londres, eft la principale ville des païs marécageux, renommée par une efpece d'excellente biére qu'on y fait, & que les Anglois appellent *Ale*, & par les beaux édifices qu'on y voit. * *Dict. Anglois.*

LEEMBACH. *Voyez* LAMPACH.

* LEEMDE ou LIEMDT, village de la Mairie de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, au fud-fud-eft de Boifleduc dont il eft éloigné de deux à trois lieues.

* LEEMPUTTE (Henri Van den) naquit à Boisleduc en 1588. Il eut pour ayeul maternel *Jean* Lantfort, duquel il apprit la Langue Latine. Il s'appliqua aux Langues Grèque & Hébraïque fous Pierre Vladeracq; après quoi il alla à Louvain où il fit fon Cours de Philofophie & de Théologie. Il profeffa pendant plufieurs années la Théologie Scholaftique & Morale à Malines & à Boisleduc. Il fut enfuite Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale. On a de lui, *Thefes Theologicæ; Dialepfis Quæftionum conducentium ad intelligentiam variorum locorum & verborum S. Scripturæ; Refutatio prolixa & folida libri Magiftri cujufdam Calvinistæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 361.

LEENE (*Leæna*) Courtifane d'Athénes, fous la LXVI Olympiade, & l'an de JESUS CHRIST 513, fut la confpiration d'Harmodius & d'Ariftogiton, de la famille d'Alcméon contre Hipparque fils de Pififtrate, & aima mieux fe couper la langue avec les dents, que de découvrir les Conjurez, lorfque par ordre d'Hippias frére d'Hipparque, elle fut mife à la queftion. Les Athéniens élevérent en fon honneur une ftatue qui répréfentoit une lionne fans langue. * Pline, *l.* 34. *c.* 8. Hérodote. Thucydide, &c.

* LEENE, petite riviére d'Angleterre dans la province de Nottingham, arrofe la ville de Nottingham, & fe rend un peu au deffous dans le Trent.

LEERBERG ou SCHAFFMAT, montagne de la Suiffe, qui fait partie du Mont-Jura. Elle s'étend fur les confins des Cantons de Bâle, de Soleurre & de Berne entre les petites villes d'Araw & de Hombourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEERDAM, ville de la Hollande, à demi lieue de celle d'Afperen, & à deux lieues de Gorcum en Latin *Leerdamum.* Elle eft fituée fur la riviére de Lingue, prefque quarrée, & il y a beaucoup de jardins. C'eft un fief de la noble & ancienne Maifon d'Arkel. Frédéric, Comte d'Egmond, ayant époufé Marie, fille du Seigneur d'Arkel, fut le premier Comte de Leerdam. Cette ville appartenoit au Prince d'Orange, qui a été Guillaume III, Roi d'Angleterre. Le Prince Philippe fon grand oncle l'avoit eue comme héritier de fa mére Anne d'Egmond. * Parival, *Délices de la Hollande.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* LEERMIS, village des Ommelandes dans la Seigneurie de Groningue, dans le Quartier de Fivelingo. Il eft au nord-eft de Groningue dont il eft éloigné d'eviron quatre lieues.

LEEROORT, bonne forteresse du Comté d'Embden en Weftphalie. Elle eft à l'embouchure de la Lée dans l'Embs, environ à quatre lieues de la ville d'Embden, & fort près de celle de Leer, qui eft fans murailles. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEERPOL. *Voyez* LEVERPOOL.

* LEERSUM, village des Provinces-Unies dans la Seigneurie d'Utrecht, à l'eft-fud-eft de la ville d'Utrecht, dont il eft éloigné d'environ cinq lieues.

* LEEUW (Gabriel Vander) autrement *Gabriel* de Lione, naquit à Dordrecht le onziéme novembre 1643. Il étoit fils de *Baftiaan-Govertz* Vander Leeuw, Peintre qui excelloit à peindre des animaux. Gabriel excité par l'exemple de fon pére, fut en peu d'années plus habile que fon pére, & devint célébre en peu de tems. Il quitta fa ville natale pour aller à Amfterdam afin de paroître fur un plus grand théatre, & il s'y maria avec la fille d'un

d'un fameux Peintre, nommé *David* Vander Plaats. Son mariage ne lui ôta pas l'envie de voyager, & ne hâta pas son retour, puisqu'il fit une absence de quatorze ans, ayant demeuré quatre ans à Paris & à Lyon, deux à la Cour de Savoye, un à Rome & sept à Naples. Quelque tems après être retourné dans sa patrie, il résolut de faire une seconde fois le voyage de Rome & de Naples, mais étant allé à Dordrecht pour y prendre congé de sa mére, il y fut surpris par la mort le troisiéme de juillet 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois.

LEEUWAARDEN. *Voyez* LEUWAARDEN.

* LEEUWE (Albert) en Latin *Leoninus*, étoit d'Utrecht, d'une famille noble, Docteur en Droit & habile Mathématicien. On a de lui, *De vera Quantitate anni Tropici; De Ratione restituendi annum civilem*; (ce Traité, publié l'an 1578, est dédié au Pape Grégoire XIII.) *Commentarius in doctrinam præcessionis Æquinoctiorum & obliquitatis Zodiaci; Contra Genethliacos; Rhetorica sive de Arte dicendi, Comœdia moralis de reducenda pace.* Il mourut à Utrecht le 30 mai 1614. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 37 & 38.

LEEUWE (Elbert ou Engelbert) en Latin *Leoninus* de Gueldre. *Voyez* LE'ONIN (Engelbert)

LEEUWEN (Gerbrand van) *Voyez* LEUWEN.

LEEUWEN (Simon van) *Voyez* LEUWEN.

LEEUWENHOEK (Antoine) LEUWENHOEK.

LEEWE (Engelbert) *Cherchez* LE'ONINUS.

LEEWE (Albert de) *Voyez* LEWE (Albert de)

LEEWE ou LEUWE, bourg bien fortifié & défendu par une bonne citadelle. Il est dans le Brabant sur la Geete entre des marais, à quatre lieues de Louvain, & à deux de Tillemont vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEEWIS (Denys) *Voyez* LEWIS.

* LEFFINGEN, petite ville de Flandre dans les Païs-Bas, sur le Canal qui est entre Nieuport & Oudenborgh, à peu près au sud d'Ostende, dont elle est éloignée de près d'une lieue & demie. En 1708, pendant le siége de Lille, les Anglois & les Hollandois y mirent une garnison qui fut obligée de se rendre aux François le 25 octobre de la même année, prisonniére de guerre, après huit jours de tranchée ouverte.

LEFFY, LIFFE'E, LIFFIE & LUFFE'E, est une des plus célébres riviéres de toute l'Irlande. La ville de Dublin est située dessus. Quoique sa source ne soit qu'à 15 milles Anglois de la mer, cependant pour y arriver elle fait de fort grands détours. Elle coule premiérement au sud à travers les campagnes de S. Patrick pendant 15 milles; ensuite à l'ouest dix milles; puis au nord près du Comté de Kildare dix milles; puis cinq milles au nord est; enfin coulant vers l'est près du château de Knock & de la ville de Dublin, l'espace de dix milles, elle se décharge dans la mer. Au commencement de décembre de l'an 1687, elle déborda tellement par les pluyes continuelles, que non seulement il y eut une grande quantité d'hommes, de bétail & de biens qui périrent, mais même les ponts furent emportez, & la ville de Dublin se trouva tellement sous l'eau, qu'on alloit en bateau dans les rues, ce qu'on ne sait pas être jamais arrivé auparavant. * *Diction. Anglois.*

LEG. LEH. LEI.

* LE'GANE'S, petite ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, capitale d'un Marquisat de ce nom. Elle est au sud-sud-ouest de Madrit, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

LE'GAT. Ce nom se donne à diverses sortes de personnes. On appelle *Légats* ceux que les Papes envoyent aux Conciles Généraux pour y présider de leur part, & ceux-ci comme tenant la place du Pape, & le réprésentant, précédent tous les autres. On nomme aussi *Légats*, les Vicaires Apostoliques perpétuels, que le Pape établit dans les Royaumes, ou dans les provinces éloignées de Rome; comme l'ont été en France les Archevêques d'Arles & de Rheims, qui portent encore le titre de *Légats nez du saint Siége Apostolique*; en Espagne, ceux de Séville & de Tolède; en Angleterre, l'Archevêque de Cantorbéry; en Illyrie, ceux de Thessalonique, & de la premiére Justinianée. Il y a encore des *Légats* ou Vicaires Apostoliques par commission, & déleguez pour un tems en divers lieux pour y assembler des Synodes, afin de rétablir la Discipline ecclésiastique. Tels furent en France Boniface sous les Papes Grégoire II & III; Hildebrand, sous Victor II; & Hugues Evêque de Digne, puis Archevêque de Lyon, sous Grégoire VII & Urbain II. Enfin on donne le nom de *Légat* aux Ambassadeurs extraordinaires que les Papes envoyent aux Empereurs & aux Rois. Cette légation étoit autrefois commise aux Evêques, comme on le voit en plusieurs exemples tirez de l'Histoire ecclésiastique. Mais aujourd'hui, comme les Cardinaux l'ont emporté sur les Evêques, il n'y a plus qu'eux qui y soient employez sous le titre de *Légats à latere*. Ce titre anciennement signifioit seulement un homme dont le Pape se servoit, & qui étoit envoyé de sa part pour s'aquitter de quelque commission que ce fût. C'est à peu près dans ce sens qu'on appelloit *Laterales* ou *de Latere missi*, ceux que les Rois de France envoyoient avec autorité dans les provinces; parce qu'ils étoient pris du nombre de leurs Officiers. Maintenant le titre de *Légat à latere* ne se donne qu'aux Cardinaux qui sont envoyez par le Pape, comme Ambassadeurs extraordinaires aux têtes couronnées, avec autorité & jurisdiction dans les lieux de leur légation, sur plusieurs choses, dont la connoissance leur est attribuée. En France on ne reconnoît point les Légats, que les Bulles de leur légation n'ayent été enregîtrées au Parlement. Ils y sont contraints de renoncer à celles de leurs prérogatives, qui sont contraires aux priviléges de l'Eglise Gallicane. On nomme encore *Légats* les Gouverneurs de provinces de l'Etat ecclésiastique, tels que les Légats d'Avignon, de Bologne, de Ferrare, &c. * Maimbourg, *Histoire du Pontificat de S. Grégoire* le Grand.

LE'GAT (Laurent) de Crémone, fut Professeur de la Langue Gréque à Bologne, où il florissoit en 1667. Il a publié divers livres sous ces titres, *Agriomeleis*, *Chrysomeleis*, *Neocasta*; une Ode Pindarique en Grec & en Latin; le Lycée de Crémone, ou des Ecrivains de cette ville.

LE'GER (Saint) Evêque d'Autun, Gentilhomme François d'une Maison très-illustre, fut envoyé fort jeune par ses parens à la Cour de Clotaire II, au commencement du septiéme siécle. Ce Prince le mit sous la conduite de l'Evêque de Poitiers, qui le fit Diacre à 20 ans, puis grand Archidiacre de son église. Saint Léger fut ensuite élu Abbé de Saint-Maixant; & six ans après il fut demandé par la Reine Batilde, qui gouvernoit l'Etat comme Régente pendant la minorité du Roi Clotaire III, fils de Clovis II, pour l'aider de ses conseils dans l'administration des affaires publiques. Il s'aquit une si grande estime à la Cour, qu'il fut bien-tôt pourvu de l'Evêché d'Autun, à la charge néanmoins qu'il ne laisseroit pas de donner quelques soins au gouvernement de l'Etat. Pendant qu'il s'attiroit l'amour & l'admiration de ses Diocésains, le Roi Clotaire mourut l'an 669, & les Grands du Royaume s'assemblérent pour mettre Childéric II sur le thrône, malgré les poursuites d'Ebroïn qui tâchoit de faire donner la Couronne à Thierri, cadet de Childéric. Saint Léger se trouva à cette assemblée, & obtint qu'Ebroïn fût seulement rélégué dans l'Abbaïe de Luxeuil au Comté de Bourgogne, & non pas condamné à mort selon l'avis des Seigneurs du Royaume. Childéric retint saint Leger à sa Cour, & Ursin rapporte qu'il le fit Maire de son Palais; mais comme cette dignité ne convenoit guére à un Evêque, & que d'ailleurs on lit que Wulfoad étoit Maire du Palais sous Childéric, il y a apparence que cet Auteur a seulement voulu dire que saint Léger étoit Conseiller & Ministre d'Etat. Ceux à qui la probité de saint Léger ne pouvoit être agréable, le calomniérent malicieusement auprès du Roi, qui se laissa surprendre par les artifices de ces envieux: de sorte que ce Prince étant allé à Autun au tems de Pâques, ne voulut point assister au service de son église la veille du samedi saint. On dit même qu'il résolut de le faire tuer le lendemain; mais plusieurs croyent que le Roi n'avoit pas ce dessein, & qu'on en donna seulement la peur à saint Léger pour l'obliger de s'enfuir. Quoi qu'il en soit, ce saint Prélat jugea à propos de se retirer la nuit; mais on courut après lui; & l'ayant ramené, on le conduisit devant ce jeune Prince, qui le condamna à se renfermer dans le monastére de Luxeuil où étoit Ebroïn. Le meurtre du Roi qui arriva peu de tems après l'an 673, changea extrémement les affaires; car Ebroïn se rétablit sous le régne de Thierri, & saint Léger revint dans son diocése. Alors le Maire du Palais résolu de se venger du saint Prélat, qu'il accusoit d'avoir autrefois contribué à sa disgrace, envoya à Autun Didon & Waimar avec des troupes pour se saisir de lui. Les Bourgeois fermérent les portes; mais saint Léger ne voulant pas exposer la ville au pillage, sortit généreusement, & se vint rendre entre les mains de ses ennemis, qui lui crevérent les yeux, & l'enfermérent dans un monastére. Au bout de deux ans, Ebroïn le fit venir à la Cour avec le Comte Guérin son frére, & les accusa devant le Roi, d'avoir trempé dans le meurtre de Childéric. Il les fit ensuite séparer & mettre en différens lieux, & commanda qu'on assommât le Comte Guérin à coups de pierres, & que l'on coupât la langue à saint Léger, qui fut depuis mené au monastére de Fécamp. Peu de tems après, le Roi Thierri fit tenir une assemblée d'Evêques, où saint Léger fut cité comme coupable du meurtre de Childéric; mais il y fit connoître son innocence. Quelques-uns disent qu'il n'y entra pas, mais qu'il eut un entretien à part avec le Roi. Enfin Ebroïn pour consommer ses crimes, le fit tuer dans une forêt au diocése d'Arras, où un des Assassins lui trancha la tête l'an 678. Son corps fut enterré dans un village nommé *Sarsingue*, d'où il fut transféré deux ans & demi après dans le diocése de Poitiers. On fait sa Fête au deuxiéme d'octobre. * *Anonym. apud* Du Chêne. Surius, *au deuxiéme d'octobre. Annales de France.*

LE'GER (Antoine) de la Vallée de Saint-Martin en Piémont, naquit à Ville-Seiche en 1594. Ayant étudié à Genéve & ailleurs, il fut appellé à exercer le Ministére dans sa patrie. M. *Cornelius* Haga étant Ambassadeur des Etats Généraux à la Porte, souhaita un Pasteur pour sa maison & pour plusieurs familles Réformées qui étoient à Constantinople & aux environs, & en même tems, un homme qui fût en état de conférer avec les Conducteurs des Eglises Orientales. Messieurs les Pasteurs de l'Eglise de Genéve, ayant été priez de faire le choix de la personne, qu'ils jugeroient la plus propre au but de l'Ambassadeur, jettérent les yeux sur Antoine Léger. Sa piété, son érudition, & sur tout la grande connoissance qu'il avoit de la Théologie, & des Langues Orientales, le firent préférer à tout autre. Sa patrie ne le laissa partir qu'avec peine, & on ne le prêta d'abord que pour deux ans. Il se rendit à Constantinople en 1628, & ce fut là qu'il lia une amitié très-étroite avec *Cyrille* Lucar, qui l'honora de son estime & de sa bienveillance, comme cela paroît par les lettres du Patriarche, & au Magistrat, & aux Pasteurs & Professeurs de Genéve, dont les originaux se trouvent dans la bibliothéque de la même ville. Plusieurs de ces lettres ont été imprimées dans les *Monumens authentiques de la Religion des Grecs, par* J. Aymon. Antoine Léger écrivit aux Vallées en 1630, pour leur apprendre le succès heureux de son voyage & de son Ministére. Il marquoit aux Eglises de Piémont, qu'il avoit trouvé une grande conformité entre la créance des Eglises Gréques & celle des Eglises Réformées, même dans les articles controversez avec l'Eglise Latine. Pour le leur prouver il leur envoya la Confession des Eglises Gréques & Orientales, signée par Cyrille Lucar, d'abord Patriarche d'Alexandrie, & ensuite de Constantinople. Il fut

fut contraint de quitter Conſtantinople pour ſe rendre dans les Vallées, où la peſte avoit enlevé, en 1630, tous les Paſteurs, excepté deux. Il partit en 1636, & arriva au commencement de 1637 dans les Vallées, où il étoit attendu avec impatience, & où il fut reçu avec joye. Cyrille Lucar lui remit pluſieurs copies de ſa Confeſſion de Foi, ſignées de ſa main. Il y en a un exemplaire dans la bibliothéque de Genéve, & un autre entre les mains de M. Michel Léger, qui en 1731 étoit Paſteur à Genéve, & petit-fils d'Antoine Léger. Ce dernier fut remplacé par David Sartoris de Genéve. Cyrille Lucar, dans une lettre à Antoine Leger, dit beaucoup de bien de la vertu & de la capacité de ſon ſucceſſeur, & lui marque qu'il ſe faiſoit eſtimer de tout le monde. Antoine Léger fut fait Paſteur de l'égliſe de S. Jean, & eut à ſoutenir, peu après, c'eſt à dire, dans le mois de novembre 1637, pluſieurs Diſputes par écrit & verbales, avec le Moine Placido Corſo, que la *Propagande* avoit envoyé en Miſſion dans la Vallée de Luſerne. Antoine Leger eut à eſſuyer en 1639 & en 1642, pluſieurs perſécutions de la part des Eccléſiaſtiques, à qui ſon ſçavoir faiſoit ombrage, & s'étoit fait une belle réputation parmi les Grecs, par ſes Ecrits & par ſes Diſputes, ſur tout avec un Grec nommé Coreſſi, & un Jéſuite nommé Fournier. Ses ennemis firent tant auprès du Duc de Savoye, qu'en 1643 il prononça contre Antoine Léger une ſentence de mort, qui l'obligea à prendre la fuite, & à ſe retirer à Genéve. Après y avoir exercé ſon Miniſtére pendant quelque tems, dans l'Egliſe Françoiſe, & dans l'Egliſe Italienne, il fut fait Profeſſeur en Langues Orientales & en Théologie. Son neveu JEAN Léger (*dont l'article ſuivra après celui de ſon fils*) lui ſuccéda dans l'égliſe de S. Jean, pour lors la premiére & la plus importante de la Vallée de Luſerne. On imprima à Genéve, par les ſoins d'Antoine Léger, un Teſtament en Grec vulgaire, & en Grec original, en deux volumes, *in quarto*. En 1652, il eut de *Catherine* Clément, ſon épouſe, fille d'un Paſteur de l'égliſe du Roure, dans la Vallée de Pragelas, un fils nommé ANTOINE qui ſuit. La même année au mois de novembre, le Magiſtrat de Genéve lui fit préſent de la Bourgeoiſie, pour lui & pour ſon fils. Il mourut en 1661. * *Monumens authentiques de la Religion des Grecs, par* J. Aymon, à la Haye, en 1708, *in quarto. Hiſtoire generale des Egliſes Evang. des Vallées de Piémont. Hiſtoire Eccleſiaſtique des Egliſes Reformees des Vallees, &c. par* Pierre Gilles, à Genéve en 1655, *p.* 468. *&c. Memoires particuliers.*

L E'G E R (Antoine) fils du précédent, naquit à Genéve en 1652. Son pére l'ayant laiſſé fort jeune, il s'appliqua néanmoins aux études avec beaucoup de ſuccès. En 1680, il fut fait Paſteur de l'Egliſe de Chanci où il reſta juſques en 1684, qu'il fut appellé au ſervice de l'Egliſe de Genéve. La même année il épouſa *Marie* Trembley, fille de M. *Michel* Trembley, qui a été premier Syndic de la République de Genéve. En 1686, on lui donna la Chaire de Philoſophie. C'étoit un très-judicieux & très-pénétrant Métaphyſicien, qui avoit des idées fort nettes & fort dévelopées de ce qu'il enſeignoit. Il déteſtoit le jargon de l'Ecole, & cette ſcience vaine, qui ne conſiſte que dans la connoiſſance de termes de l'art. Il s'exprimoit avec beaucoup de préciſion, & il falloit avoir l'eſprit bouché pour ne le pas comprendre. Il puiſoit dans ſon propre fonds, par une méditation qui l'a ſouvent épuiſé, ce que d'autres cherchent vainement dans les livres. La vénérable Compagnie des Paſteurs de Genéve le pria, en 1713, de quitter la Chaire de Philoſophie, pour remplir celle de Théologie, pour laquelle on le jugeoit le plus propre. C'eſt dans l'exercice de cette Profeſſion qu'il a donné quelques Théſes raiſonnées, & qu'il eſt mort au mois de janvier de l'an 1719, regretté de tous ceux qui ſavent combien il eſt rare de trouver dans un même homme, une ame grande, généreuſe, & ferme; un eſprit pénétrant, judicieux, éclairé; un Philoſophe qui ne cherche que la vérité; un Théologien ſolide, zélé, mais prudent & pacifique; un Prédicateur qui n'a pour but que d'éclairer & de ſanctifier les ames de ſes Auditeurs, & qui confond l'incrédulité & la paſſion par des raiſons ſans replique, propoſées avec une noble ſimplicité, mais avec zéle; un Patriote tellement attaché au bien & à l'honneur de ſa patrie, qu'il eſt prêt à ſe ſacrifier en ſa faveur; & un Chrétien dévot, qui ne cherche qu'à plaire à ſon grand Maître. Tous ceux qui ont ouï M. Léger en chaire n'ont pu s'empêcher de reconnoître, qu'il y avoit peu de Prédicateurs de ſa force. Voici ce que penſoit ſur cet article un célébre Prédicateur, très-bon Juge, en parlant de M. Léger quelques jours après ſa mort. " Que n'ai-je, *dit-il*, cette noble imagination, cette élévation divine de cet illuſtre Serviteur de „ Dieu, dont nous pleurons tout récemment la perte? Combien „ de fois n'a-t'il pas touché & ébranlé nos eſprits, *Nos cœurs brûloient au dedans de nous* quand il parloit des choſes qu'on eſpére. On a donné en 1720 & 1728, cinq volumes de ſes Sermons. S'il les avoit publiez lui-même, ils auroient été plus achevez & plus exacts. Souvent il n'écrivoit que le précis de ce qu'il vouloit dire, & il attendoit à être en Chaire, pour donner à ſes penſées toute l'étendue & toute la force néceſſaires, & ce feu qui couloit de ſource. Il a laiſſé deux fils, 1. M. *Michel* Léger, aujourd'hui Paſteur de l'Egliſe de Genéve, & de l'Egliſe Italienne. Depuis la mort de ſon pére, il a été chargé du ſoin des Egliſes des Vallées du Piémont. Il fut chargé de s'y rendre dans le mois d'août 1730, après en avoir obtenu une gracieuſe permiſſion de Sa Majeſté, le Roi de Sardaigne, & de ſes Supérieurs, pour faire la diſtribution de diverſes ſommes conſidérables qu'il avoit reçues de la bénéficence de L. H. P. les Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas; des Egliſes Wallonnes de la Hollande; des Louables Cantons Evangéliques; du Roi de Pruſſe; de l'Egliſe Françoiſe Réformée de Berlin; de quelques particuliers dudit lieu; du Magiſtrat de Genéve, & de M. le Paſteur Dumont, pour ſoulager dans leur miſére, les pauvres Habitans des Vallées, expoſées en mai 1728, à des tempêtes & des inondations qui y cauſérent d'horribles ravages. M. Léger nous fait eſpérer qu'il donnera dans peu quelques excellens Traitez de feu M. ſon pére; un *Traite ſur l'Idolâtrie; ſur le Juſte & l'injuſte; ſur l'Egliſe;* un long *Commentaire ſur l'Epître aux Romains.* Ces Ouvrages étoient achevez lorſque l'Auteur mourut, & il les auroit publiez lui-même, s'il n'eût eu des occupations qui lui prenoient preſque tout ſon tems, & ſur tout s'il n'avoit pas trop fuï la qualité d'Auteur dont il étoit très-digne. Le ſecond de ſes fils ſe nommoit *Jaques.* Il avoit fait des progrès conſidérables dans les Sciences, & ſe deſtinoit à une Profeſſion de Philoſophie & de Mathématiques, lorſqu'une mort prématurée l'enleva en mai 1722. * *Mémoires Domeſtiques. Sermons de M. Gallatin, p.* 61.

L E'G E R (Jean) naquit le deuxiéme février 1615, à Ville-Seiche, dans la Vallée de Saint-Martin. Son pére *Jaques* Léger étoit noble, Syndic de la Communauté du Faët, & Conſul général de toute la Vallée. Le Duc Victor-Amédée lui conféra cette charge en 1631, à la requête de toutes les Communautez de la Vallée, pour qu'il aſſiſtât dans tous les Conſeils & Aſſemblées générales des autres Syndics, Conſuls & Députez des onze Communautez qui la compoſent. Perſonne n'avoit eu cette charge avant lui, & il la garda juſques à ſa mort, arrivée en janvier 1640. Il avoit épouſé *Catherine* Laurens, fille d'un Médecin, de laquelle il eut *Jean* Léger. Il commença ſes claſſes à Genéve en 1629. En 1638, il eut le bonheur de ſauver la vie au Prince Palatin de Deux-Ponts, depuis Roi de Suéde, qui ſe baignant dans le Lac, ſe feroit noyé ſans le promt ſecours que lui donna Jean Léger au péril de ſa vie. Après avoir fait ſa Théologie ſous l'illuſtre M. Spanheim, il fut rappellé dans ſa patrie, où il fut reçu Miniſtre le 27 ſeptembre 1639, & fait Paſteur des égliſes des Prals & Rodoret. Il ſe maria en 1640, avec *Marie* Pollenc, fille d'un Capitaine des milices de S. A. R. dont il eut onze enfans. Son oncle *Antoine* Léger, ayant été obligé de quitter ſon égliſe de S. Jean, & de chercher un azyle à Genéve, Jean Léger lui ſuccéda. Il eut à ſoutenir un grand nombre de Diſputes particuliéres & publiques avec les Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine. Les Marquis de Pianeſſe ayant fait un maſſacre dans les Vallées en 1655, Jean Léger n'échappa que par une direction particuliére de la Providence, & raſſembla ceux qui étoient échapez à la boucherie. L'aſſemblée de ces infortunez le choiſit, pour leur Député général dans les différentes Cours qui pourroient les ſecourir. Il répandit un Mémoire pour manifeſter leur état, & pour réfuter les crimes dont on les chargoit, comme *d'avoir écorché des Moines tout vifs; d'avoir fait des etendarts de leur peau; d'avoir tué des Prêtres; d'avoir introduit des ânes dans les egliſes des Catholiques pour leur faire manger les Hoſties conſacrees, &c.* Il étoit déja à Dieppe pour paſſer à Londres, dans la vue d'informer Cromwel de l'état des Réformez des Vallées; mais comme on lui eut fait comprendre, que ce voyage ſeroit mal pris par le Roi de France, il ſe contenta d'écrire. Le Protecteur députa *Samuel* Morland au Duc de Savoye, pour lui faire les répréſentations néceſſaires. Mais Cromwel n'en demeura pas là, il écrivit fortement au Duc, au Roi de France, & à tous les Princes Proteſtans. La France déſavoua ce que ſes troupes avoient fait dans le maſſacre des Habitans des Vallées, intercéda auprès du Duc, & permit aux Réformez de France de faire une collecte pour leurs fréres de Piémont. Jean Léger repaſſa inceſſamment dans les Vallées & fut choiſi par toutes les Communes pour être, en 1655, leur Député général au traité de Pignerol, qui ramena la paix dans les Vallées. Mais il ne laiſſa pas d'être toûjours perſécuté par la Cour de Turin, & courut ſouvent riſque d'être aſſaſſiné. Il fut Député en 1661, auprès de pluſieurs Puiſſances Proteſtantes, pour les informer des infractions que l'on faiſoit au traité de Pignerol. La Cour de Turin ayant eu le vent de cette Députation, fit raſer la maiſon de Jean Léger à S. Jean, & y placer une ſtatue de marbre, avec cet écriteau, *Alla memoria infame di Giovanni Legero reo di leza Majeſta.* La Députation de Léger ne fut pas inutile, & il procura aux Vallées une ſomme de 11741 livres tournois. Etant de retour à Genéve, on lui adreſſa de Leide une vocation, à quatre repriſes, pendant le cours de l'année 1662; mais les Vallées le conjurérent de reſter à Genéve, & elles offrirent de l'y entretenir avec ſa famille. Cependant leur ayant fait ſentir qu'il pourroit leur être plus utile en Hollande qu'à Genéve, il ſe rendit à Leide, où il arriva au mois de février 1663. La même année il collecta cent-vint mille livres pour les Vallées, & alla s'aboucher à Paris avec M. Servien Ambaſſadeur de Sa Majeſté Britannique auprès du Duc de Savoye, qui avoit prié par lettres Jean Léger de ſe rendre à Paris. Etant de retour à Leide en 1664, il fut ſollicité de faire un voyage dans les Vallées. Les Egliſes lui firent à Genéve un préſent de cent piſtoles, pour lui témoigner leur eſtime & leur reconnoiſſance. Il revint à Leide en 1665, où il ſe maria en ſecondes noces avec *Catherine* le Maire du Corbeth, veuve de *Guillaume* de Roſſignol, Lieutenant dans les troupes de Hollande. Il s'eſt illuſtré par ſon zéle infatigable pour le bien de ſa patrie, & par ſon *Hiſtoire générale des Egliſes Evangéliques des Vallées de Piémont, in folio,* que l'on peut conſulter ſur cet article. *Voyez* auſſi l'*Hiſtoire de l'Edit de Nantes, tome* 3. *pag.* 191 *& ſuiv.*

* L E G G E, famille diſtinguée d'Angleterre. C'eſt de cette famille qu'étoit iſſu *Thomas* Legge qui dans le XIV ſiécle fut Shérif & deux fois Lord-Maire de Londres. Il eut pour fils *Simon* qui de ſa femme *Jeanne* Clavering eut *Thomas*, mari de *Marguerite* Blount & pére de *Guillaume*. Celui-ci alla s'établir en Irlande où il épouſa *Anne*, fille du Lord Bermingham, de laquelle il eut *Edouard* qui fut fait Préſident de la Mommonie par ſon parent *Charles* Blount, Comte de Dévonshire, qui étoit pour lors Viceroi d'Irlande. Il épouſa *Marie* Walſch dont il eut ſix fils & ſept filles. Le quatriéme de ſes fils nommé *Jean*, eſt mort en 1702, âgé de 108 ans, laiſſant une nombreuſe poſtérité. *Guillaume* ſon fils aîné alla chercher fortune dans les guerres des Païs-

Bas

Bas sous Maurice Prince d'Orange. A son retour, Charles I, après lui avoir donné quelques emplois dans sa maison, le fit Lieutenant-Général de l'Artillerie, & ensuite Gouverneur de Chester & d'Oxford. Charles II, après son rétablissement, lui conserva sa charge de Lieutenant-Général de l'Artillerie dont il le fit outre cela Thrésorier & Inspecteur. Il épousa *Elizabeth*, fille du Chevalier *Guillaume* Washington de Packington, & d'*Anne* Villiers, sœur du célébre *George* Villiers, Duc de Buckingham. Il mourut le 13 octobre 1676, dans la 83 année de son âge. Il eut de ce mariage, 1. George qui suit; 2. *Guillaume*, qui fut Page de Charles II, & Gouverneur de Kingsale en Irlande, sous Jaques II, mort sans laisser de légitimes héritiers; 3. *Marie*, mariée au Chevalier *Henri* Gooderik de Ribston, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Conseiller Privé de Guillaume III; 4. *Susanne*, mariée au Chevalier *Thomas* Bilson.

George, fils aîné de Guillaume, fut d'abord Commandeur de deux vaisseaux de guerre, Ecuyer & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'York qui fut depuis Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général & puis Général de l'Artillerie, Conseiller Privé de Charles II, fait en 1682 Pair d'Angleterre, avec le titre de Lord Darmouth. En 1683, il fut envoyé en qualité d'Amiral de la flotte Angloise à Tanger en Afrique pour démolir cette place. Le Roi Jaques II, lui laissa sa charge d'Ecuyer & de Général de l'Artillerie, & le fit outre cela Gouverneur de la Tour de Londres, & Colonel du Régiment de Fuseliers. Il lui donna ensuite la charge de Conseiller Privé, & lui conféra en 1688 la dignité d'Amiral de la flotte Angloise. En 1691, il fut accusé d'entretenir intelligence avec Jaques II, & fut renfermé dans la Tour, ou trois mois après il mourut subitement d'apopiexie âgé de 44 ans. Il avoit épousé *Barbe*, fille du Chevalier *Henri-Archbold* d'Abbots-Bromley, de laquelle il eut un fils & sept filles. Son fils, nommé *Guillaume*, lui succéda dans la dignité de Lord Darmouth, & fut fait en 1702 Conseiller Privé de la Reine Anne. Il fut ensuite l'un des Commissaires du commerce & des Colonies, & en 1710 Sécretaire d'Etat. De sa femme *Anne*, fille du Lord Guernsey, il a eu 1. en 1702, *George*; 2. en 1704, *Heneage*; 3. en 1708, *Henri*; 4. *Barbe*. * *Peerage of England, partie 2. p. 117. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEGGE ou LEGGE'E, ancienne famille noble de Venise. A la fin du XVII siécle, il n'en restoit plus que deux fréres. Cette famille a donné à la République divers Procurateurs de S. Marc, *Luc* en 1464; *Jean* en 1522; en 1537 un autre du même nom; *Priam* en 1556; & *André* en 1573. Ce dernier étoit fils de *Jean* II. Au commencement du XVII siécle *Benoît* fut Provéditeur dans l'Istrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise, p.* 177. 544. *Histoire des Uscoques, p.* 258.

LE'GION, certain nombre de Gens de pié & de Cavaliers employez dans la Milice Romaine, dont le nombre n'étoit pas fixe: il fut pendant un certain tems de dix cohortes d'Infanterie, & de dix de Cavalerie. Du tems de Romulus, qui les institua le premier, la Légion étoit de trois mille hommes, & de trois cens Cavaliers, qu'on divisoit en trois ordres de bataille. Après la défaite des Sabins, selon Plutarque, ou sous le Roi Tullus Hostilius, selon Lipse, on y ajoûta mille hommes de pié. Depuis, le nombre des Soldats d'une Légion varia extrémement, & fut tantôt de quatre, tantôt de cinq, & tantôt de six mille hommes d'Infanterie, & de deux cens, ou trois cens, ou même, selon d'autres Auteurs, de quatre cens hommes de Cavalerie. Sous les Consuls, la Légion étoit de quatre mille hommes, & avoit sa Cavalerie de deux ou trois cens Maîtres. Depuis Marius, la Légion fut ordinairement de cinq ou six mille hommes, & toujours de dix cohortes ou régimens. Si chaque cohorte étoit de cinq cens hommes, la Légion étoit de cinq mille hommes; si chacune en contenoit six cens, la Légion en avoit six mille. La Cavalerie étoit, comme nous l'avons dit, de trois ou quatre cens chevaux.

Le nombre des Légions n'a pas non plus été fixe. Avant la premiére guerre Punique, sous les Consuls, on n'en levoit que quatre à la fois: lorsque la puissance Romaine fut accrue, les Alliez en joignirent quatre autres à ces quatre entretenues. Dans la seconde guerre Punique on en comptoit près de vint-cinq en diverses provinces. Dans les guerres de Sylla & Marius, L. Cinna en eut jusques à trente; Pompée & César, dans la guerre civile, en avoient quarante; Antoine & les Consuls cinquante, dans la guerre de Modéne; & Auguste, quarante, dans les guerres contre Antoine, qui n'avoit pas moins de troupes que lui. Les Légions, composées de Citoyens Romains, faisoient comme un corps séparé; & leurs Alliez en faisoient un autre de Cavalerie & d'Infanterie, qui s'appelloient *Extraordinaires*. Dans les Légions Romaines, les Gens de pié étoient divisez en ceux qu'ils nommoient *Velites*, *Hastati*, *Principes*, & *Triarii*. Ceux qui étoient nommez *Velites*, c'est à dire, *armez à la légére*, se servoient d'une longue épée à l'Espagnole, d'une lance de trois piez de long, & de ces petits bouciiers ronds, qu'ils appelloient, *Parma tripedalis*. Ils se couvroient la tête d'une espéce de bonnet nommé *Galea*, qui étoit fait de cuir, ou de la peau de quelque animal, comme on voit en plusieurs endroits d'Homére que les Grecs en avoient de peau de belette, de chevreau, de chien, & d'autres sortes de bêtes. Ces bonnets pouvoient ressembler à ceux dont se servent aujourd'hui les Polonois, & ne différoient de ceux qu'ils appelloient *Cassis*, que dans la matiére, ceux-ci étant de métal. Ces *Velites*, qui étoient les Soldats les plus dispos, étoient choisis parmi toutes les troupes, pour suivre la Cavalerie dans les plus promtes & les plus périlleuses entreprises. On remarque que ces sortes de Soldats ne furent établis que dans la seconde guerre Punique; & peut-être les Romains firent-ils cela, à l'exemple des Gaulois & des Allemands, qui avoient aussi des fantassins armez à la légére, pour suivre leur Cavalerie, comme on le voit dans César & dans Tite-Live. Parmi les *Velites* sont compris ceux qui lançoient le dard, les Archers & les Frondeurs. Ceux que les Romains nommoient *Hastati*, *Principes* & *Triarii*, portoient un bouclier long de quatre piez, & large de deux. Leur épée étoit à l'Espagnole, c'est à dire, longue, à deux tranchans, & ferme de pointe. Leur casque étoit d'airain avec sa crête de même matiére. Ils avoient une espéce de botte qui couvroit particuliérement le devant de la jambe. Ils portoient deux javelines, l'une plus grande qui étoit ronde ou quarrée; & l'autre plus petite. Leurs corselets qu'ils appelloient *Lorica*, étoient de diverses façons: les uns étoient de fer; les autres d'airain; quelques-uns étoient faits de petites mailles ou de petites écailles, & ceux-ci se nommoient *Lorica hamata*.

Quant à la Cavalerie, elle avoit pour armes offensives une javeline & une épée; & pour se défendre des ennemis, elle étoit couverte d'une cuirasse, d'un casque, & d'un écu. Les Porte-enseignes appellez *Imaginiferi*, portoient une aigle au bout d'une pique. Il y en avoit d'autres qui portoient une main en signe de concorde; d'autres qui portoient un dragon dont la tête étoit d'argent, & le reste de taffetas. Le *Labarum* qui étoit l'enseigne particuliére de l'Empereur, ne paroissoit que quand il étoit dans le camp. Elle étoit de couleur de pourpre, bordée d'une grande frange d'or, & enrichie de pierreries. Les Archers à cheval portoient un arc, un carquois & des fléches. Les Officiers que nous appellons *Cornettes de Cavalerie*, portoient une aigle au bout d'une lance; & par dessus leur casque, ils se couvroient de la dépouille d'un lion, d'un ours, ou de quelque autre bête sauvage; comme faisoient aussi ceux qui portoient les enseignes dans l'Infanterie. Il y avoit de trois sortes de trompettes: les unes étoient toutes droites; les autres courbées, presque comme un cor de chasse; & les autres n'étoient que de petits cornets. Mais les Romains n'ont pas toujours été armez de la sorte. Ils ne portoient au commencement que de petites rondaches; & peu de tems après ils imitérent les Samnites, & se servirent de ces grands bouciiers de forme quarrée, qui d'abord n'étoient que de bois ou d'osier couverts de peau: ce qui se pratiquoit, non seulement parmi les Allemands & les Gaulois, mais encore parmi les Perses & les Macédoniens, avant qu'ils eussent pris des bouciiers d'argent pendant les grandes conquêtes d'Alexandre. Les Romains portoient autrefois leur épée au côté droit. Joséphe écrit qu'ils en avoient deux, l'une longue au côté droit, & l'autre courte au côté gauche. Ammien a remarqué qu'il y a eu des Capitaines revêtus d'habits de fer, si artistemens faits, & si propres à leurs corps, qu'ils n'étoient nullement empêchez dans aucun de leurs mouvemens, & que chez les Parthes les chevaux mêmes étoient ainsi armez. * Tite-Live & Plutarque. Goltzius, *in Thes. Antiq. c.* 7. Sigonius, *de Antiquo Jure Populi Romani*. Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*. Juste-Lipse, *de Militia Romana*. Le Pére Cantel, *de Romana Republica*. *Voyez* sur tout Saumaise dans son excellent Ouvrage, *de Re Milit. Roman.*

NOMS DES LE'GIONS E'CRITS SUR UN morceau rompu d'une ancienne colomne trouvée à Rome.

II. Augusta.	XI. Claudia.
VIII. Augusta.	XV. Apollinea.
XXX. Ulpia.	IV. Scythica.
XIV. Gemina.	X. Fretensis.
IV. Flavia.	II. Trajana.
V. Macedonica.	III. Parthica.
XII. Fulminatrix.	XX. Victrix.
II. Parthica.	I. Minervia.
XI. Terratensis.	X. Gemina.
XII. Gemina.	II. Adjutrix.
II. Italica.	I. Italica.
VI. Victrix.	XIII. Gemina.
XXII. Primigenia.	VII. Gallicana.
I. Adjutrix.	XVI. Flavia.
I. Parthica.	III. Cyrenensis.
VII. Claudia.	III. Augusta.

LE'GION FULMINANTE, étoit la douziéme Légion, suivant Dion Cassius, à laquelle Eusébe & d'autres après lui, ont donné le surnom de *Fulminante*. L'an 176 de Jesus-Christ, l'Empereur Marc-Auréle, faisant la guerre dans le septentrion aux Marcomans, aux Quades, aux Sarmates & aux Suéves, après que son entreprise eut duré quatre ans, se trouva un jour réduit à un extréme danger. Il s'étoit renfermé par imprudence entre des montagnes, & outre la difficulté d'en sortir sans un péril éminent, son armée fut affligée de la maladie contagieuse; & pour surcroît de malheur, étant dans un lieu sec & stérile, il souffrit une extréme soif. Toute ressource lui manquant, il fut contraint d'implorer le secours. des Chrétiens qui combattoient sous lui, & qui s'étant mis en priéres, obtinrent sur le champ une grande abondance de pluye, & attirérent les foudres & les tonnerres sur l'armée des ennemis. L'Empereur témoin d'un prodige si extraordinaire, écrivit une rélation au Sénat, dans laquelle ne se contentant pas de donner toute la gloire de cet avantage aux priéres de cette Légion Chrétienne, il défendit qu'aucun fût assez hardi pour appeller quelqu'un d'eux en jugement au sujet de leur créance, & commanda de faire brûler leurs accusateurs. Eusébe rapporte que cet Edit étoit encore en vigueur du tems de l'Empereur Commode, qui fit châtier un Esclave, pour avoir eu la hardiesse de prendre à partie un certain Apollonius Sénateur, par la seule raison qu'il étoit Chrétien. Tertullien fait mention de cette lettre de l'Empereur au Sénat; & saint Justin la rapporte tout au long dans l'Apologie qu'il écrivit en faveur des Chrétiens. Jules Capitolin fait une belle description de cette victoire, obtenue par le moyen des Chrétiens; mais

Dion & les Payens n'ont pas manqué de l'attribuer au mérite de l'Empereur, quelque viſible que ſoit le démenti qu'il leur a donné lui-même, pour en donner la gloire à cette douziéme Légion, qui pour cela mérita le ſurnom de *Fulminante*. Pour ſavoir à quoi s'en tenir préciſement au ſujet de cette Hiſtoire, après Dion Caſſius, *conſultez* Euſébe, *Hiſt. l.* 35. Tertullien, *in Apologet.* S. Juſtin, *in Apolog.* Le Pére Pagi, *ad ann.* 174, *in Crit. Baron.*

* L E'G I O N T H E'B A I N E : C'eſt cette Légion que pluſieurs prétendent que Maximien fit venir de l'orient l'an 297 pour la joindre à ſon armée. Cette Légion avoit pour Chef un nommé Maurice & elle étoit compoſée de Chrétiens qui avoient été convertis à la Foi par Zamdas Evêque de Jéruſalem, où ils avoient eu leur quartier d'hiver, & en paſſant à Rome, ils furent confirmez dans la Religion par le Pape Marcellin. Etant arrivez à *Octodurum*, qu'on appelle à préſent *Martinach* dans le Vallais, ils apprirent que l'Empereur vouloit faire jurer tous les Soldats ſur les Autels des Idoles. La Légion Thébaine s'éloigna du camp de huit milles, & lorsqu'on la ſomma de ſe rendre à l'armée pour ſacrifier aux Dieux, elle le refuſa conſtamment. Après une premiére & une ſeconde décimation elle ne fut pas moins ferme, de ſorte que l'Empereur envoya ſon armée pour l'inveſtir le 22 ſeptembre, & il la fit paſſer toute entiére au fil de l'épée auprès de la ville d'Agaunum, qu'on nomme aujourd'hui S. Maurice, en mémoire du Chef de cette Légion. M. Jean du Bourdieu, d'abord Miniſtre à Montpellier, & enſuite dans l'égliſe de la Savoye de Londres, entreprend, dans une longue Diſſertation Hiſtorique & Critique, de montrer que cette Légion n'a jamais exiſté ; Que la Rélation de leur martyre attribuée à S. Eucher, Evêque de Lyon, eſt une piéce ſuppoſée ; Que les Actes du Concile d'Agaunum touchant la Légion Thébaine, ſont faux ; Que la paſſion des Martyrs d'Agaunum que Pierre-François Chifflet a publiée dans ſon édition de Paulin, eſt auſſi fauſſe que celle qu'ont ſuivie Surius & Baronius ; Que les premiers qui ont parlé de ce martyre ſont deux Auteurs qui vivoient ſur la fin du ſixiéme ſiécle, *Grégoire de Tours & Venantius Fortunatus.* Ce qui engagea M. du Bourdieu à examiner ce point d'Hiſtoire, ce fut le Sermon qu'un Jéſuite prêcha à Turin le jour de la Fête des trois Soldats Thébains Solutor, Adventor & Octavius, que la ville de Turin vénére comme ſes Patrons. Ce Miniſtre avoit accompagné en 1691, Mylord Duc de Schomberg, en Italie, en qualité de Chapelain. La ville de Turin attribue de grands miracles à ces Protecteurs, & les Ducs de Savoye, ſur tout Emanuel, Philibert & Charles-Emanuel ont marqué d'une maniére bien ſignalée leur dévotion pour ces Martyrs. Le premier obtint du Pape Grégoire XIII des Indulgences pour tous ceux qui témoigneroient leur dévotion pour les Soldats Thébains par leurs offrandes & leurs priéres ; & le ſecond céda aux Valeſans la ville de S. Maurice & d'autres lieux qu'ils avoient uſurpé ſur lui pendant les guerres que ſon ayeul avoit eues avec François I, à condition que les Valeſans lui permettroient de faire tranſporter à Turin le corps de S. Maurice, duquel il avoit déja un bras qu'il avoit fait venir de Bohéme, où il avoit été tranſporté l'an 1250 par le Roi Ottocare V. M. Spanheim dans ſa grande Introduction à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, avoit déja donné quelque atteinte à cette Hiſtoire de la Légion Thébaine, mais M. du Bourdieu eſt le premier qui l'ait attaquée en forme. M. Le Sueur dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire ſur l'année 297 fait aſſez comprendre qu'il doute de cette Hiſtoire, lorſque l'ayant rapportée, il ajoûte, „ Il eſt à remarquer que les Ecrivains Eccléſiaſtiques qui ont „ été proches de ce tems, ne font point mention de cette Hiſtoire, & que Grégoire de Tours, qui a écrit près de 300 ans depuis, eſt le premier qui l'a fort célébrée *au livre de la Gloire des Martyrs, c.* 76. Mais à ceci, *ajoûte* M. le Sueur, on peut appliquer ce que le Cardinal Baronius dit en l'an 109, *Sect.* 49, „ qu'il faut donner ces choſes, comme auſſi pluſieurs autres à la ſimplicité de Grégoire de Tours, qui reçoit facilement quantité de choſes, &c. „

L E'G I O N, en Latin *Legiodunum*, étoit anciennement une petite ville de l'Inſubrie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Duché de Milan, ſitué ſur le bord oriental du Lac Majeur. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L E'G I O N, ville de Paleſtine, célébre dans les Ecrits de S. Jérôme & d'Euſébe. Elle étoit au pié du Mont-Carmel, a 15 lieues de Nazareth vers l'occident. C'eſt apparemment le même lieu qui eſt aujourd'hui nommé *Legune*. C'étoit un camp où les Romains entretenoient une Légion de Soldats, pour garder le paſſage de Ptolémaïde à Céſarée de Paleſtine. C'étoit comme la clef du païs de ce côté-là. Il s'eſt donné pluſieurs combats aux environs de Légion. * Le Pére D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

L E'G I O N : c'étoit le nom des eſprits malins, dont un certain homme étoit poſſédé, comme nous l'apprenons dans S. Marc, *ch.* 5, & dans ſaint Luc, *ch.* 8. Cet homme faiſoit ſa demeure dans des ſépulcres, & étoit ſi furieux, que perſonne ne pouvoit le domter. Car ayant été ſouvent lié de chaînes, & ayant eu les fers aux piez, il avoit rompu ſes chaînes & briſé ſes fers. Cet homme ayant vu JESUS-CHRIST de loin, courut à lui, & lui dit, ou plutôt le Démon par ſa bouche, qu'il n'y avoit rien de commun entre eux, & qu'il le conjuroit au nom de Dieu de ne le point tourmenter. JESUS-CHRIST lui demanda ſon nom, à quoi il répondit qu'il s'appelloit *Légion*, parce qu'ils étoient pluſieurs. Il guérit enſuite le malheureux qui étoit tourmenté de ces Démons.

L E'G L E U S (Gilbert, ou M. Gilbertus) Médecin vers l'an 1210, étoit Anglois, & compoſa divers Ouvrages, *Compendium Medicinæ ; De Viribus aquarum & ſpecierum ; De Re Herbaria ; Theſaurus Pauperum ; De tuenda valetudine, &c.* * Symphorien Champier, en Latin *Campegius, de Claris Medicinæ Script.* Pitſeus & Balæus, *de Script. Angl. &c.*

L E G N A G O. *Voyez* L E'G N A N O.

L E'G N A M E (Didier de) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit né à Padoue, d'une famille où il y avoit eu un Evêque de Concordia nommé Jean, que le Pape Eugéne IV envoya en qualité de Nonce en Eſpagne, & enſuite à Veniſe, où il mourut ; & un autre Evêque premiérement de Feltro, puis de Ferrare, nommé François, qui mourut le onziéme février 1462 à Rome. Celui qui fait le ſujet de cet article joignit à l'étude de la Théologie celle des Belles Lettres, & Bernardin Scardéoni lui donne de grands éloges. Il demeura pendant dix ans dans l'Iſle de Candie, où il enſeigna les Belles Lettres, & d'où il revint vers l'an 1544. Il fit imprimer ſes Poëſies à Padoue : quatre ans après il donna le tombeau de Cicéron, & en 1561 un volume *in folio* d'Inſcriptions qu'il avoit recueillies. On ne ſait en quelle année il mourut, mais ſeulement qu'en 1573, étant Doyen du Collége de Padoue, il fut nommé avec trois autres Religieux de divers Ordres, pour reformer les Statuts de la Faculté de Théologie. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

L E'G N A N O (*Leonicum*) ville d'Italie dans le Véronois, qui eſt une province du Domaine de Veniſe. Elle eſt ſur la rive droite de l'Adige, au ſud-eſt de Verone dont elle eſt éloignée de près de dix lieues. * Léandre Alberti.

L E'G N A N O (Jean de) Juriſconſulte d'une noble famille de Milan dans le XIV ſiécle, ſavoit le Droit, la Philoſophie, & les Mathématiques, & mourut à Bologne le 16 février 1382. Il a laiſſé divers Ouvrages, *Super Clementinis ; De Cenſura Eccleſiaſtica ; De Interdicto Eccleſiaſtico ; De Horis Canonicis ; De Beneficiorum Eccleſiaſticorum pluralitate, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccl.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. &c.*

L E'G N E U S (Pierre) Juriſconſulte de Gravelines, a écrit ſur les Inſtitutes. Il a auſſi compoſé une Tragédie intitulée *Didon*, tirée des quatre premiers livres de l'Enéïde. * Sanderus. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L E'G R A P A N. *Voyez* L E'G R U S A N A.

L E G R O S (Pierre) fils de Pierre le Gros, Sculpteur ordinaire du Roi, naquit à Paris le douziéme avril 1666. Tout jeune, il montra tant de diſpoſition pour la profeſſion de ſon pére, qu'à l'âge de 21 ans, il remporta avec applaudiſſement le premier prix à l'Académie royale. On voit encore cet ouvrage dans une ſalle de l'Académie, c'eſt un bas relief d'environ quatre piez de long, qui répréſente Noé qui entre dans l'arche avec ſa famille. Ce morceau promettoit beaucoup, ce qui fit, que M. de Louvois pour lors Surintendant des Bâtimens, l'envoya à Rome pour y perfectionner ſes études. Il y fit de ſi grands progrès, que peu d'années après on lui confia les plus beaux ouvrages qu'il y eût à faire ; & on peut dire qu'il trompa & qu'il ſurpaſſa tous ſes Compétiteurs ; il les ſurpaſſa tous même de leur propre aveu. Le Pére del Pozzo, & le Pére Bonacini, Jéſuites, avoient pour-lors la direction de tous les ouvrages qu'on faiſoit au *Jeſus*. Comme ils connoiſſoient ſa capacité, ils lui commandérent un modéle d'un des deux groupes qu'on devoit poſer aux côtez de l'autel de S. Ignace ; mais comme l'envie fait juger avec prévention, l'ouvrage devant être mis au concours, le modéle fut fait *incognito*. Lorſqu'il fut achevé, on l'encaiſſa, & on feignit lorſqu'il fut apporté avec les autres modéles, qu'il arrivoit de Gênes. Tous ceux qui concouroient étoient préſens, lorſqu'on le tira de la caiſſe ; outre cela, on appella tout ce qu'il y avoit d'habiles gens dans Rome pour juger de ces différens morceaux. On s'en rapporta à ceux même qui avoient travaillé & qui concouroient, qui jugérent tous l'ouvrage du Génois être le plus beau ; mais ils furent bien étonnez, lorſqu'ils en apprirent l'auteur. L'ouvrage lui fut donné tout d'une voix, & il s'en acquitta ſi bien, que depuis il a toujours eu part aux plus beaux morceaux de ſculpture qui ayent été faits dans Rome ; tel eſt ſon grand & beau bas-relief du bienheureux Louïs de Gonzague qui fut poſé ſur l'autel du Collége Romain, & qui a été gravé : tel eſt ſon beau bas-relief du Mont-de-piété, ſon tombeau du Cardinal Caſanate, ſa belle ſtatue mourante du bienheureux Staniſlas Koſca, au noviciat des Jéſuites, dont M. Croiſat le jeune poſſéde le modéle, qui fait l'admiration de tous les Connoiſſeurs : tels ſont quantité de ſtatues qu'on admire dans Rome, comme à S. Pierre, à S. Jean de Latran, à S. Jacques, &c. Il ſe préparoit à finir de grands ouvrages pour le Mont-Caſſin, lorſqu'il mourut à Rome d'une inflammation de poitrine, le troiſiéme mai 1719, âgé de 54 ans. C'étoit un homme bienfait, ſage, d'une belle phyſionomie, un peu mélancholique. La trop grande application lui avoit cauſé la pierre, dont il ſe vint faire tailler à Paris. Il n'a pas depuis joüi d'une heureuſe ſanté ; ce qui ne l'empêcha pas cependant de retourner à Rome quelque tems après, où il entreprit les grands ouvrages qu'il faiſoit lorſque la mort le ſurprit. Il avoit été marié deux fois, il a laiſſé trois enfans, deux filles & un garçon de ſa derniére femme, qui eſt fille de M. Houaſte, Peintre ordinaire du Roi, & pour lors Directeur de l'Académie que ſa Majeſté entretient à Rome.

* L E'G R U S A N A, village ou bourg d'Eſpagne dans l'Eſtrémadure ſur la rive droite de l'Almonte, à l'eſt-nord eſt de Mérida, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues. Dans les *Delices d'Eſpagne*, ce lieu eſt nommé *Legrapan*.

L E H A L, ou L E H A L, petite ville avec une bonne citadelle, eſt dans la Livonie ſur un golfe à dix lieues de Pernaw vers l'occident ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E'H E'M A N. *Voyez* L A H M A S.

L E'H E'M A N, Capitaine de Dragons. *Voyez* ſa fin tragique dans l'article de R A G O T Z K I.

L E I B (Chilien) floriſſoit en 1550. Il vit les guerres de Baviére, des Païſans, & d'Allemagne, & les décrivit fort au long. * Bruſchius, *de Monaſteriis, p.* 102.

L E I B (Jean) compoſa contre les Sorciers, des Conſeils imprimez en 1666. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEIBNITZ (Godefroy-Guillaume de) naquit à Leipsic le quatriéme juillet 1646. Son pére *Frédéric* Leibnitz étoit Professeur de Morale & Greffier de l'Université de Leipsic. Il le perdit à l'âge de six ans, le cinquiéme septembre 1652, & sa mére eut un soin particulier de son éducation. Elle le confia aux soins de Mrs Hornschuchius & Bachusius, pour l'instruire dans les Langues Gréque & Latine; & il y fit des progrès qui surpassérent les espérances de ses Maîtres, quelque grandes qu'elles fussent. Lorsqu'il étoit chez lui, il lisoit avec beaucoup d'application les anciens Auteurs, sur tout Tite-Live, quoique ses Maîtres lui en eussent défendu la lecture. Il ne se borna pas à l'Histoire, il étudia aussi les Poëtes & sur tout Virgile, qu'il se rendit si familier que dans sa vieillesse même il en récitoit par cœur un grand nombre de vers sans hésiter, & il profita si bien de cette étude, qu'il composa dès lors en un seul jour un Poëme de 300 vers sans aucune élision. A l'âge de quinze ans, il commença ses études Académiques, & joignant au goût des Belles Lettres celui de la Philosophie & des Mathématiques, il étudia la premiére de ces Sciences sous *Jaques* Thomasius, & les Mathématiques sous *Jean* Khunius, & sous *Erhard* Weigelius, qu'il alla trouver exprès à Iéne, où il profita aussi des leçons de *Jean* Bovius célébre Professeur en Belles Lettres & en Histoire, & de celles des Falcknerius sur le Droit. En 1663, étant de retour à Leipsic il soutint sous Thomasius une Thése de *principiis Individuationis*. L'année suivante il fut reçu Maître-ès-Arts, & faisant servir la Philosophie à l'interprétation de la Jurisprudence, il soutint plusieurs Questions Philosophiques prises du Droit. Il s'appliqua dans ce tems-là particuliérement à la lecture des Philosophes Grecs, & chercha les moyens de concilier Platon avec Aristote, comme il a voulu depuis concilier Aristote avec Descartes: ce qu'il faisoit avec une si grande application, qu'on l'a vu souvent passer des journées entiéres à méditer dans une forêt auprès de Leipsic. Cependant la Jurisprudence faisoit sa principale étude, & il fut reçu Bachelier en cette Faculté en 1665. L'année suivante il voulut se faire passer Docteur, mais il fut refusé sous prétexte qu'il n'avoit que vint ans, & pour des raisons qu'on ignore. Irrité de ce refus, il alla à Altorf, où il soutint avec tant d'honneur une Thése, *de Casibus perplexis*, qu'on lui donna le dégré de Docteur, & qu'on lui offrit même une Chaire de Professeur extraordinaire en Droit, qu'il refusa. D'Altorf il passa à Nuremberg, pour visiter les Savans qui y étoient. Ayant appris qu'il y avoit dans cette ville des personnes qui travailloient à chercher la Pierre Philosophale, il eut envie de se faire initier dans leurs mystéres. Il fut introduit dans leur laboratoire à l'aide de leur jargon qu'il avoit étudié. On le pria même de recevoir des appointemens, pour écrire, en qualité de Sécretaire, tous leurs progrès & toutes leurs expériences, & pour extraire des livres des meilleurs Chymistes, ce qui pourroit servir à leurs travaux. Le Baron de Boinebourg, premier Ministre de l'Electeur de Mayence, passant dans ce tems là par Nuremberg se trouva à un repas avec lui, & conçut une si bonne idée de son esprit & de sa science, que lui conseillant de s'attacher particuliérement au Droit & à l'Histoire. Il l'assura qu'il engageroit l'Electeur (Jean Philippe de Schœnborn) à l'appeller à sa Cour. Mr. de Leibnitz lui promit de son côté qu'il travailleroit à se rendre digne de sa protection. Pour être plus à portée d'en sentir les effets, il alla à Francfort sur le Mein, dans le voisinage de Mayence. En 1668, Jean-Casimir, Roi de Pologne, remit à la République la Couronne qu'il tenoit d'elle. Le Comte Palatin étant un de ceux qui y aspiroient & le Baron de Boinebourg étant allé en Pologne, pour ménager ses intérêts, M. de Leibnitz fit un petit Ouvrage, pour prouver que les Polonois ne pouvoient se choisir un meilleur Roi. Cet Ouvrage lui fit beaucoup d'honneur, & plut extrémement au Comte Palatin, qui voulut attirer l'Auteur à sa Cour. Mais le Baron de Boinebourg l'empêcha d'y aller, & le fit nommer par l'Electeur de Mayence Conseiller de la Chambre de Révision de sa Chancellerie. Mr. de Leibnitz n'avoit cependant alors que 22 ans. Mr. de Boinebourg avoit des rélations à la Cour de France, & quoiqu'il eût un fils à Paris, ce fils étoit trop jeune pour lui confier de certaines affaires, dont il pria Mr. de Leibnitz de vouloir se charger. Il fut charmé de trouver cette occasion de marquer sa reconnoissance à un si zélé Protecteur, & partit en 1672, pour venir à Paris. Il se proposoit de tirer de grands avantages de son voyage, & il ne se trompa pas. Il vit tous les Savans de cette ville, forma des rélations avec la plupart d'entre eux, & s'appliqua d'ailleurs aux Mathématiques, dans lesquelles il n'avoit pas fait jusqu'alors des progrès fort considérables. Mais il s'y perfectionna tellement dans ce voyage, qu'il entrevit dès lors le calcul différentiel, dont il a été depuis regardé comme l'inventeur. Il a reconnu qu'il devoit principalement les progrès qu'il avoit faits dans les Mathématiques, aux Ouvrages de Pascal, de Grégoire de S. Vincent, & sur tout à l'excellent livre de Huygens, *de Horologio Oscillatorio*. Ayant remarqué quelque imperfection dans la Machine Arithmétique de Pascal, à laquelle cet habile homme n'avoit pas mis la derniére main, il en inventa une nouvelle dont il expliqua le dessein à Mr. Colbert. Ce dessein plut à ce Ministre, & fut approuvé par l'Académie des Sciences, qui lui offrit dès lors une place de Pensionnaire. Il auroit pu s'établir avantageusement à Paris, mais il falloit pour cela embrasser la Religion Catholique, & M. de Leibnitz ne voulut pas abandonner le Luthéranisme dans le sein duquel il étoit né. L'année suivante 1673, M. de Boinebourg mourut, & les affaires de ce Seigneur ne retenant plus M. de Leibnitz à Paris, il fit un voyage en Angleterre, où il lia un commerce particulier avec M. Collins & M. Oldembourg. Il apprit peu de tems après la mort de l'Electeur de Mayence, & par là, la perte de la pension qu'il recevoit. Cette nouvelle l'engagea à retourner en France, d'où il écrivit au Duc de Brunswic-Lunebourg, pour l'informer de la situation où il se trouvoit. Ce Prince lui écrivit une lettre pleine de sentimens d'estime; & pour lui rendre plus certaines les assurances qu'il lui en donnoit, il le nomma Conseiller de sa Cour avec des appointemens, & lui permit de rester à Paris jusqu'à ce que sa Machine Arithmétique fût faite; mais elle ne l'a été qu'après sa mort, & après y avoir beaucoup dépensé. L'année suivante 1674, il repassa en Angleterre, d'où il alla en Hollande, pour se rendre à Hanovre, où il songeoit à s'établir. Dès qu'il y fut arrivé, il travailla à enrichir la Bibliothéque du Prince des meilleurs Ouvrages en tout genre. Le Duc de Brunswic-Lunebourg étant mort en 1679, son successeur *Ernest-Auguste*, alors Evêque d'Osnabrug, conçut pour M. de Leibnitz autant d'estime que son prédécesseur en avoit eu, & lui ordonna même d'écrire l'Histoire de la Maison de Brunswic. M. de Leibnitz l'entreprit, & parcourut l'Allemagne & l'Italie pour ramasser les matériaux qui lui étoient nécessaires, & revint à Hanovre en 1690, avec une ample moisson. Dans le tems qu'il étoit en Italie pour ramasser les Mémoires qui avoient occasionné son voyage, il lui arriva un plaisant accident qui auroit pu être très-sérieux. Comme il alloit par mer dans une petite barque de Venise à Mésola dans le Ferrarois, il s'éleva une furieuse tempête, & le Pilote qui ne croyoit pas être entendu par un Allemand & qui le regardoit comme la cause de la tempête, parce qu'on le jugeoit Hérétique, proposa de le jetter dans la mer, en conservant néanmoins ses hardes & son argent. Sur cela M. de Leibnitz sans marquer aucun trouble, tira un chapelet & le tourna d'un air assez dévot. Cet artifice lui réüssit, un Marinier dit au Pilote, que puisque cet homme là n'étoit pas Hérétique, il n'étoit pas juste de le jetter dans la mer. En 1700, il fut reçu à l'Académie Royale des Sciences de Paris. L'Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Prusse, en fonda une la même année à Berlin par le Conseil de M. de Leibnitz qui en fut nommé Président perpétuel, quoique ses affaires ne lui permissent pas de rester toûjours à Berlin; mais il en enrichit les Mémoires de plusieurs Dissertations sur la Géométrie, sur les Belles Lettres, sur la Physique & même sur la Médecine. Il avoit projetté d'établir à Dresde une Académie semblable à celle de Berlin. Il en avoit entretenu le Roi de Pologne en 1703, & son dessein auroit été exécuté, sans les troubles qui survinrent en Pologne. Un dessein plus vaste l'occupoit depuis longtems. Il vouloit trouver une Langue si facile & si claire, qu'elle put servir à tous les peuples. Wilkins Evêque de Chester, & d'Algarme y avoient travaillé; mais M. de Leibnitz n'approuvoit pas leur méthode, & s'en étoit fait une toute nouvelle. Pour hâter l'exécution de ce projet, il chargea un jeune homme de mettre en ordre les définitions de toutes les choses; mais quoique M. de Leibnitz se soit appliqué à cette recherche dès 1703, sa vie n'a pas été assez longue pour exécuter son dessein. Outre la qualité de Conseiller intime de Justice que l'Electeur de Hanovre lui avoit donnée, l'Empereur, à la sollicitation d'Antoine Ulric Duc de Brunswic, le fit en 1711, Conseiller Aulique; & le Czar le fit aussi son Conseiller intime de Justice, avec une pension de mille ducats, après une conversation qu'il avoit eue avec lui à Torgaw dans le tems du mariage de la Princesse de Wolfenbuttel avec le fils de ce Prince. Il entreprit dans le même tems d'établir à Vienne une Académie des Sciences, mais son projet échoua. On dit que la peste en fut cause: quoiqu'il en soit, il n'eut que la gloire de l'avoir tenté, & de recevoir comme une marque de la bienveillance de l'Empereur une pension de deux mille florins. Ce Prince lui fit de plus promettre une pension de quatre mille florins s'il venoit s'établir à Vienne: ce qu'il auroit fait, mais la mort ne lui en a pas donné le tems. De retour à Hanovre en 1714, il trouva que l'Electeur, devenu Roi d'Angleterre, lui avoit associé M. *Eckhard*, pour travailler à l'Histoire de Brunswic. Cet Ouvrage fut souvent interrompu par d'autres qu'il composoit suivant les occasions. La derniére chose qui l'occupa, fut une dispute qu'il eut avec M. Clarcke, & que sa mort termina. La goutte jointe à la pierre l'emporta le 14 novembre 1716, âgé de 70 ans. M. Leibnitz étoit d'une taille médiocre, plutôt maigre que gras. Il avoit l'air appliqué, la physionomie douce, la vue très-courte, mais infatigable, & qui s'est bien soutenue jusqu'à la fin de sa vie. Il mangeoit & buvoit peu; la faim seule marquoit les heures de ses repas, & on ne lui servoit que des mets assez grossiers. Il aimoit à voyager, & les voyages n'altéroient point sa santé. Pour imprimer vivement dans sa mémoire les choses qu'il vouloit retenir, il les écrivoit, ensuite il ne les relisoit jamais. Sa mémoire étoit si bonne, qu'il auroit encore dans sa vieillesse recité Virgile mot pour mot. Son tempérament le portoit à la colére, & ses premiers mouvemens étoient très-vifs; mais il savoit bientôt calmer un trouble que la raison desapprouvoit. Il étoit fort sensible à la gloire de passer pour un des plus grands hommes de l'Europe. Il rechercha soigneusement la faveur des Princes, & s'en servit utilement pour lui, & pour l'avancement des Sciences. Sa conversation étoit douce & polie, & il avoit de l'aversion pour les disputes. Il a passé pour aimer l'argent; on compte que le bien qu'il a laissé montoit à soixante mille écus, il en avoit placé 15 ou 20 mille à intérêt, tout le reste a été trouvé dans sa chambre en ducats, & en autres espéces qu'il gardoit dans de grands sacs à blé. Il a toûjours fait profession de la Religion Luthérienne, cependant il n'alloit pas aux prêches, & étant prêt de mourir, son cocher, qui étoit son domestique favori, l'ayant prié de faire venir un Ministre, il ne voulut pas l'écouter, & répondit, qu'il n'en avoit pas de besoin; aussi n'aimoit-il pas les gens d'Eglise. Il n'a pas été marié. Il avoit seulement pensé l'être à l'âge de 50 ans: la personne qu'il vouloit épouser demanda quelques jours pour faire ses réflexions; pendant ce tems là il en fit aussi de nouvelles, & conclut, que le *mariage est bon, mais que l'homme sage y doit*

doit songer toute sa vie. M. *Loeflerus*, fils de sa sœur utérine, & Ministre prés de Leipsic a été son unique héritier, & cette succession lui a fait perdre sa femme, qui mourut subitement de joye à la découverte du thrésor de son oncle. On a de lui les Ouvrages suivans, *Specimina Juris, I. Specimen difficultatis in Jure, seu Dissertatio de Casibus perplexis: II. Specimen Encyclopediæ in Jure, seu Quæstiones Philosophiæ amæniores ex Jure collectæ: III. Specimen certitudinis seu Demonstrationum in Jure, exhibitum in Doctrina conditionum*, *Lipsiæ*; *Specimen Demonstrationum politicarum pro eligendo Rege Polonorum, novo scribendi genere ad claram certitudinem exactum, Auctore Georgio Ulicovio, Lithuano, Vilnæ*, 1669; *Nova Methodus discendæ docendæque Jurisprudentiæ, Francofurti*, 1668, *in douze*; *Corporis Juris reconcinnandi ratio, Moguntiæ*, 1668, *in douze*; *Marii Nizolii de veris Principiis & vera ratione philosophandi contra Philosophos, cum Præfatione & Notis G. G. Leibnitzii, Francofurti*, 1670, *in quarto*; *Sacro-Sancta Trinitas per nova inventa Logicæ defensa*, 1671; *Confessio naturæ contra Atheos; Nova hypothesis Physica, qua phænomenorum natura, plerorumque causæ ab unico quodam Universali motu in globo nostro supposito repetuntur, seu theoria motus concreti & abstracti, Moguntiæ*, 1671; item *Londini*; *Notitia Opticæ promotæ*; *Cæsarini Furstnerii de Jure suprematus ac legationis principum Germaniæ*, 1677; *Entretiens de Philarete & d'Eugene sur la Question du tems agitée à Nimégue, touchant le droit d'Ambassade des Electeurs & Princes de l'Empire*, *in douze*; *De Arte combinatoria, Francofurti*, 1690, *in quarto*; *De la tolerance des Religions*; *Lettres de M. de Leibnitz, & reponses de M. Pelisson, Paris*, 1692, *in douze*; *Codex Juris Gentium Diplomaticus in quo Tabulæ authenticæ Actorum publicorum, pleræque ineditæ, vel selectæ continentur, Hanoveræ*, 1693, *in folio*. Ce curieux Ouvrage, dont les piéces sont rangées selon l'ordre des tems, commence à l'an 1096, & finit en 1499. Il fit paroître en 1693, un petit Traité *de l'Etat de l'Allemagne*, tel qu'on pouvoit conjecturer qu'il étoit avant ce que l'Histoire; nous apprend, auquel il donna le nom de *Protogæa*, & dont on voit un petit essai dans le Journal de Leipsic de janvier 1692; *Novissima Sinica Historiam nostri temporis illustratura*, 1697, *in octavo*; *Lettre sur la connexion des maisons de Brunswick & d'Este*, 1698, & traduite en Italien par l'Abbé Guidi; *Accessiones Historicæ, quibus utilia superiorum temporum Historiis illustrandis scripta, monumentaque nondum hactenus edita, inque iis scriptores diu desiderati continentur*, Lipsiæ, 1698, *in quarto*; *Accessionum Historicarum, tomus secundus, continens potissimum Chronicon Alberici Monachi Trium fontium*, Hanoveræ, 1698, *in quarto*; *Specimen Historiæ arcanæ, sive Anecdota de vita Alexandri VI, Papæ*, Hanoveræ, 1696, *in quarto*; *Mantissa Codicis Juris gentium diplomatici*, Hanoveræ, 1700, *in folio*; *Scriptores rerum Brunswicensium illustrationi inservientes, antiqui omnes, & Religionis Reformatione priores*, Hanoveræ, *in folio*, trois volumes, le premier en 1707, le second en 1710, & le troisiéme en 1711; *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, sur la liberté de l'homme & sur l'origine du mal*, Amsterdam, 1710, *in douze*, deux tomes. La Reine de Prusse engagea M. de Leibnitz à répondre aux difficultez de Mr. Bayle, au sujet de la liberté de l'homme, & de l'origine du bien & du mal. Mr. de Leibnitz entreprit ce livre dans ce dessein, du moins en apparence; car M. Pfaff assure dans un de ses Ouvrages, que M. de Leibnitz a été du sentiment de M. Bayle, quoiqu'il voulût paroître l'attaquer, & que ce Savant le lui a avoué lui même dans une de ses lettres. M. le Clerc, *tome* 15. *de la Biblioth. Anc. & Mod. p.* 179, avoue qu'il en a toûjours jugé de même. Le P. Tournemine, Jésuite, assure au contraire que, ce que M. Pfaff & M. le Clerc ont avancé au sujet de la Théodicée de M. de Leibnitz, est faux, & que ce Savant lui avoit écrit que ce livre contenoit ses véritables sentimens; *De origine Francorum disquisitio*, Hanoveræ, 1715, *in octavo*. M. de Leibnitz dans cet Ouvrage fait venir les François de la Poméranie & des rivages de l'Oder. Il fut attaqué en Allemagne par M. *Grundlingius*, Professeur dans l'Université de Hall, & en France par le Pére Tournemine Jésuite; *L'Anti-Jacobite*, 1715; *Réponse du Baron de la Hontan à la lettre d'un particulier, opposée au Manifeste de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur de Hanovre, contre la Saxe*; *Collectanea Etymologica illustrationi Linguarum veteris Celticæ, Germanicæ, Galicæ, aliarumque inservientia, cum præfatione Jo. Georgii Eccardi.*, Hanoveræ, 1717, *in octavo*; *Recueil de divers Ecrits composez par feu M. de Leibnitz & M. Clarcke en 1715 & 1716, sur les principes de la Physique & de la Religion naturelle*, en Anglois & en François, Londres, 1717, *in octavo*; Item traduit en Allemand, Francfort, 1720, *in octavo*; *Otium Hanoveranum, sive Miscellanea ex ore & schedis G. G. Leibnitzii quondam notata & descripta, cum ipsi in colligendis & excerpendis rebus ad Historiam Brunswicensem pertinentibus operam navaret Joachim Fridericus Fellerus*, Lipsiæ, 1718, *in octavo*; *Recueil de diverses piéces sur la Philosophie, la Religion naturelle, l'Histoire, les Mathématiques, &c. par Mrs de Leibnitz, Clarcke, Newton, & autres célébres Auteurs*, Amsterdam, 1720, *in octavo*, deux tomes. Deux Disputes que M. de Leibnitz a eues avec les Savans d'Angleterre, font la matiére de ce recueil; l'une de ces Disputes est purement historique, & roule sur une question de fait, savoir, lequel des deux, ou de lui, ou de M. Newton est le véritable, ou du moins le premier inventeur du fameux calcul infinitésimal; l'autre roule sur la Philosophie de M. Newton, attaquée par M. de Leibnitz, & défendue par M. Clarke. * *Son eloge*, dans les *Acta Erud.* de Leipsic, 1717, *p.* 312. *Europe savante, novembre* 1718. *Nouvelles Litter. du 14 août* 1717. *Mémoires de Trévoux d'août* 1721. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 2. & 10. *Voyez* sur tout l'Eloge de M. Leibnitz par M. de Fontenelle, dans son *Hist. du renouvellement de l'Académie Royale des Sciences, tome* 2. *p.* 274, où l'on verra l'Hist. de la découverte du Calcul différentiel; & dans ses *Eloges des Academiciens, tome* 2. *p.* 9—58.

LEIBNITZ, bourg. *Voyez* LEYBNITZ.

LEICESTER, en Latin *Leicestria*, ville capitale de *Leicestershire* ou province de Leicester, à 80 milles Anglois de Londres vers le nord-ouest. Elle est fort agréablement située sur le bord de la *Stoure* dans une contrée fertile & où l'air est parfaitement sain. Il y a deux ponts sur la riviére de Stoure. La ville est divisée en trois Paroisses, a plusieurs beaux édifices & est très-bien peuplée. Ethelréde, Roi de Mercie, l'érigea en Siége Episcopal en 680; mais ce Siége ayant été transferé ailleurs, quelque tems après, la ville de Leicester perdit beaucoup de son lustre. Mais selon Matthieu Paris elle se releva dans la suite, fut ceinte d'un mur, & devint si florissante qu'elle ne ceda en rien aux meilleures villes du Royaume. Elle demeura dans cet heureux état jusques au tems de Robert dit le *Bossu*, Comte de Leicester, dont la revolte contre Henri II attira la ruïne de Leicester. Car ce Roi s'en étant emparé la réduisit en cendres, rasa son château & accabla d'impôts ses malheureux Habitans. Cette ville se remit un peu dans la suite, & Robert pour témoigner sa repentance y fit bâtir le Couvent de *Ste Marie des Prez*, dans lequel il vécut pendant 15 ans comme Moine, ne vaquant qu'au jeûne & à la priére. Henri I, Duc de Lancastre, y fit aussi bâtir, par dévotion, une Eglise Cathédrale, dans laquelle il établit un Doyen, douze Chanoines & autant de Vicaires, qu'il pourvut de revenus nécessaires. Le corps de Richard III y fut aussi enterré après la bataille de Red-Moor. Cette ville est aussi célébre, parce que les Beaumonts, les Montforts, les Lancastres, les Gands, & les Dudleys ont porté le titre de Comtes de Leicester, qui fut donné en 1618, par Jaques I, à *Robert Sidney*. Enfin la ville de Leicester envoye deux Députez au Parlement. * Camden, *Descr. Britann.* Beeverell, *Delices de la Grande Bretagne*. Hamb, *Remarques*, 1704. *Dict. Allemand.*

LEICESTERSHIRE, ou le Comté de Leicester, a vers le Nord les provinces de *Derby* & de *Nottingham*, vers le sud celle de *Northampton*, vers l'est celles de *Rutland* & de *Lincoln*, & vers l'ouest celle de *Warwick*. Sa longueur du nord au sud est de 33 milles & sa largeur de l'est vers l'ouest de 27. On y compte 200 Paroisses & 13 villes à marché, dont les Habitans aussi-bien que ceux des Provinces voisines citées cy-dessus, furent nommez *Coritani* par les Romains. Du tems de l'Heptarchie ce païs faisoit partie du Royaume de Mercie: aujourd'hui il est du Diocése de Lincoln. Pour ce qui regarde son terrain, voici ce qu'en dit *Burton*: la partie qui regarde le sud-ouest est fertile en froment & en pâturages, mais elle manque de bois; ce qui est situé vers le nord-ouest est dur & stérile, & l'on n'en tire rien qu'avec peine & à grands frais; la partie qui est vers le sud-est ressemble assez à la précédente, mais elle produit une grande quantité d'excellent bois. Les principales riviéres de la province de Leicester sont l'*Avon*, qui la sépare de celle de Northamton, la *Stoure* & le *Wreack*, qui traverse le Comté & le coupe en deux parties égales. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'est que tous ceux qui sont nez à *Charleton*, ne peuvent pas prononcer l'R. * Camden. Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 337. *& suiv. Dict. Allemand.*

LEICHNER (Eccard) a fait un Traité de la Phthisie, un autre de la Réformation philosophique des Ecoles, publié en 1652; Vint Dissertations Anti-péripatétiques touchant la génération des animaux, la multiplication des plantes & des minéraux, & la propagation de l'ame de l'homme, imprimées à Erfurt, l'an 1649, *in quarto*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 2. *n.* 138. *p.* 71. édit. d'Amsterdam, 1725.

LEICTOURE, LAICTOURE, LECTOURE ou LEITOURE, ville ancienne de France sur une montagne, au pié de laquelle passe la riviére de Gers, est la seconde de l'Armagnac, dans le petit païs de Lomagne en Gascogne, & a titre d'Evêché suffragant d'Auch. Les Latins l'ont nommée diversement comme les François, *Lactora*, *Lactura*, *Lectorium* & *Civitas Lactoracium*. Il est fait mention de cette ville dans l'Itinéraire d'Antonin, dans les anciennes Descriptions des Gaules, en plusieurs Inscriptions des Romains, & dans la Table de Peutinger. Belle-Forêt & Du Chêne se sont trompez quand ils ont cru que Leictoure avoit été nommée *Tauropolium*: ce qui n'étoit qu'un sacrifice de taureaux fait à la Mére des Dieux; comme il est facile de le prouver par une Inscription qui est rapportée par Goltzius, par Gruter, par de Marca, par Oihénart, & par Scaliger, & qu'on voit encore dans cette ville. Elle est sur un marbre ancien, & est conçue en ces termes, *Pro salute Imperatoris M. Anton. Gordiani Pii Felicis August. & Sabinæ Tranquillinæ Aug. totiusque domus divinæ, proque statu Civitatis Lactorat. Tauropolium fecit ordo Lactor. D. N. Gordiano Aug. II. & Pompeiano Cos. vj. Idus Decemb. curantibus M. Erotio Festo; & M. Erinio Caro Sacerd. Trajano Nundinio.* Cette ville est aujourd'hui fermée d'une triple muraille, sur un mont presque inaccessible de trois côtez. Elle a aussi un siége du Sénéchal d'Armagnac, & elle fut autrefois Vicomté. La cathédrale est dédiée aux saints Gervais & Protais, le Chapitre est composé de quatre Archidiacres, d'un Précenteur, & de douze Chanoines. Euter en est le plus ancien Prélat dont nous ayons connoissance. * Oihenart, *in Notit. Vascon.* De Marca, *Hist. Bearn.* Du Chêne, *Antiquitez des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Scaliger, *in Auson. l.* 2. *c.* 7.

* LEIDANUS (Florent) Hollandois de l'Ordre des Fréres Mineurs, a donné au public un Recueil qui a pour titre *Historia Novorum in Germania Inferiori sui Ordinis Martyrum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 218.

LEIDEKKER. *Voyez* LEYDEKKER.

LEIDEN ou LEYDEN, ville des Provinces-Unies du Païs-Bas en Hollande, est celle que Ptolomée nomme *Lugdunum* ou *Lugdunum Batavorum*; & Antonin en son Itineraire, *Caput Germanorum.* Elle est une des six anciennes capitales de la province

vince de Hollande, eſt Chef de Rhinland, & a ſoûs elle quarante-neuf bourgs & villages. Les rues y ſont extrémement nettes, larges, longues, & diviſées par de très-beaux canaux. On peut aſſurer que c'eſt après Amſterdam, la plus agréable de la Hollande par la beauté de ſes édifices, & une des plus agréables de l'Europe. Sa ſituation eſt très-avantageuſe, étant preſque au milieu entre les autres villes de Hollande. Son circuit eſt d'une lieue & demie, ſes foſſez ſont bordez de beaux arbres, & on voit d'un côté le rempart & de l'autre des jardins & des prairies. Elle eſt ſituée ſur l'ancien lit du Rhin, qui paſſant au travers de la ville, va ſe perdre dans les ſables de Katwyk. Elle a dans ſon circuit trente & une iſles, & l'on va de l'une à l'autre par bateaux; outre dix-neuf autres ou l'on peut aborder facilement par des ponts très-commodes. On compte dans Leiden 145 de ces ponts, dont il y en a plus de cent de pierre de taille. L'Antiquité de Leiden ſe prouve par un lieu fort élevé, nommé le *Burgt*, qui a environ cent cinquante pas de circuit, & qui eut autrefois des Burgraves ou des Vicomtes iſſus de l'illuſtre famille de Waſſenaar, dont pluſieurs ont été Chevaliers de la Toiſon d'Or. On croit que ce lieu a été bâti par les Romains ou par les Saxons. On découvre de là tout le païs d'alentour. La principale égliſe, une des plus belles de Hollande, dont la nef eſt ſoutenue de trois rangs de colomnes, a été dédiée à S. Pierre en 1321. On y voyoit auſſi une tour fort haute qui a été ruïnée en 1512, & qui ſervoit de fanal aux vaiſſeaux qui paſſoient devant Katwyk. Du tems des Catholiques Romains il y avoit pluſieurs couvents de Religieux & de Religieuſes, & une Commanderie de l'Ordre Teutonique. En 1389, la ville fut aggrandie du côté du midi. En 1419, elle fut aſſiégée & priſe par le Comte Albert de Baviére, contre qui elle avoit tenu le parti de Florent de Wechelinchoven, Evêque d'Utrecht. En 1574, les Eſpagnols s'étant emparez de Harlem, & ayant été obligez de lever le ſiége d'Alcmar, vinrent aſſiéger la ville de Leiden. Le Comte Louïs de Naſſau, frére du Prince d'Orange, accourut avec les troupes de l'Etat; mais les Eſpagnols en étant avertis, & ne ſe ſentant pas aſſez forts, abandonnérent leur entrepriſe. Quelque tems après, étant renforcez par de nouvelles troupes, ils retournérent devant Leiden pour en faire le ſiége ſous le commandement de François Baldès. Ce Général ayant pris les dehors de la place, & ne croyant pas qu'elle pût être priſe par la force, réſolut de l'affamer par un blocus. On ne ſauroit exprimer ce que ſouffrirent alors les Bourgeois qui ſignalérent leur conſtance en cette occaſion, en ſoutenant un ſiége de cinq mois, ſans que ni la famine, ni la peſte, qui les réduiſoient à l'extrémité, leur fiſſent perdre courage. Les femmes mêmes bordoient les remparts, & faiſoient tous les devoirs de Soldats, animées par l'exemple d'une nommée *Kennava*, femme d'un courage mâle. Elle parut avec ſes Compagnes dans toutes les ſorties qu'on faiſoit ſur les Eſpagnols: ce qui ne donna pas moins de courage aux Aſſiégez que d'admiration aux Aſſiégeans. Cependent la miſére devint ſi grande, que plus de ſix mille perſonnes y moururent, & qu'il n'y reſtoit plus que 107 muids de blé pour nourrir les quatorze mille Habitans qui reſtoient. Baldès ayant appris cela, les fit ſommer de ſe rendre, mais ils répondirent généreuſement, qu'ils ne manqueroient pas de vivres, tandis que le bras gauche leur reſteroit, & qu'ils le mangeroient s'il en étoit beſoin, ſe reſervant leur bras droit pour défendre leur liberté. Adrien de Werf Bourguemaître de la ville, fit paroître en cette conjončture une conſtance & un courage admirable. Se voyant excité par quelques Habitans à ſe rendre, il leur dit, *mes Amis puiſque je dois mourir, il n'importe que ce ſoit pour vous ou pour l'ennemi. Mettez mon corps en piéces, & partagez-le entre vous. Je mourrai content ſi ma mort vous peut être utile.* On fit pendant le ſiége, une eſpéce de monnoye de papier ou de carton, dont il ſe trouve encore des piéces chez les Curieux, avec ces inſcriptions, HÆC LIBERTATIS ERGO; PUGNO PRO PATRIA. Vers le mois d'octobre, lorſque les Aſſiégez étoient ſur le point de ſe rendre, on leur fit ſavoir par le moyen de quelques pigeons qu'on vouloit les ſecourir. On les lâchoit vers la ville ayant à leurs pattes de petits tuyaux, qui renfermoient des lettres, & on les garde encore aujourd'hui embaumées dans la Maiſon-de-ville, pour une mémoire perpétuelle. Enfin le troiſiéme d'octobre, les digues de la Meuſe & de l'Iſſel ayant été percées, Louïs Boiſot Amiral de Zélande fit entrer dans Leiden un conſidérable ſecours, par le moyen d'un nombre de bateaux à fond plat. Les Aſſiégeans épouvantez d'une inondation ſi ſubite, & voyant que la ville étoit ſecourue, abandonnérent les Forts, qu'ils avoient conſtruits pour l'affamer. Pour mémoire éternelle de cette délivrance, les Habitans de Leiden en célébrent tous les ans l'Anniverſaire dans toutes les égliſes, & répréſentent de ſept ans en ſept ans le ſpectacle de ce ſiége. Guillaume Prince d'Orange, quoiqu'il ne fût qu'à demi guéri d'une maladie dangereuſe, ſe fit tranſporter dans cette ville pour remercier les Bourgeois de leur généreuſe réſiſtance. Il y fit pluſieurs gratifications tant à l'Amiral Boiſot, qu'à Janus Douza ou Vander Does Seigneur de Noortwyk qui avoit commandé dans la ville. Il en fit de même aux Officiers & aux Soldats. Il accorda pluſieurs beaux priviléges à la ville, dans laquelle il fonda, en 1575, cette fameuſe Univerſité qui eſt la premiére & la plus conſidérable de toutes les Provinces-Unies. On y enſeigne la Théologie, la Juriſprudence, la Philoſophie, la Médecine, les Langues, les Mathématiques, & l'Aſtronomie. Janus Douza en fut le premier Curateur. Le huitiéme de février, on commença à y faire des Actes, & a y donner des leçons publiques; & tous les ans au même jour, on fait l'inſtallation du Recteur Magnifique, qui fut autrefois choiſi par le Prince d'Orange, entre trois ſujets les plus capables qui lui étoient préſentez. Maintenant ce choix appartient aux Etats. Outre le Recteur, il y a trois Curateurs de cette Académie qui ont ſoin de la maintenir dans ſon luſtre, & d'y attirer les plus beaux Eſprits des païs étrangers. Les Etudians y jouïſſent de pluſieurs priviléges, moyennant qu'ils ſe ſoient fait immatriculer. La maiſon de l'Univerſité eſt très-belle. C'étoit autrefois un couvent de Religieuſes. On voit au deſſus une tour pour ſervir d'Obſervatoire aux Aſtronomes; & on y trouve tous les inſtrumens néceſſaires pour l'Aſtronomie. Il y a une très-belle & très-exquiſe Bibliothéque, avec quantité de rares & d'anciens Manuſcrits. Le Jardin Botanique, mérite auſſi la vue des Etrangers, ainſi que la Sale d'Anatomie qui ſervoit autrefois de chœur à l'égliſe des Beguines. On y voit quantité de ſquélettes grands & petits tant d'hommes que d'animaux. Entre les choſes de remarque qu'on voit dans cette Sale, il y a le portrait d'un Païſan de Pruſſe, nommé André Grunheim, qui à l'âge de 22 ans avala un fort grand couteau, comme il s'en ſervoit pour enfoncer une groſſe arrête qu'il avoit dans la gorge, & qui l'étouffoit. On fut contraint de lui ouvrir l'eſtomac, pour en tirer le couteau; après quoi il vécut encore huit ans. Vis à vis de l'Anatomie on voit un Collége que les Etats de Hollande & de Zélande fondérent dans le XVI ſiécle pour 30 à 40 Etudians en Théologie. Ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'Univerſité de Leiden ſont, Janus Douza, Joſeph Scaliger, Adrien Junius, Pierre Forêt, Rambert Dodonæus, François Rapheleng, Jean Cocceius, François Gomarus, Paul Merula, Charles Cluſius, Conrad Vorſtius, Jaques Arminius, Daniel Heinſius, Dominique Baudius, Antoine Matthæus, Antoine Leuwenhoek, & pluſieurs autres Savans du premier ordre. Mais Arminius, Gomarus, Vorſtius & Cocceius, ont excité par leurs Ecrits pluſieurs factions & troubles, non ſeulement dans l'Univerſité, mais auſſi dans toute la République. Leiden eſt renommée pour la fabrique des draps par deſſus toutes les autres villes de Hollande. Le Conſeil de ville qu'on appelle *Vroedſchap*, eſt compoſé de quarante perſonnes qui doivent être natives de la Province, âgées au moins de vint-huit ans, faiſant profeſſion de la Religion Réformée. Ce Conſeil a droit d'élire les Bourguemaîtres, & il en nomme tous les ans trois à la S. Martin, qui gouvernent la ville avec un des quatre de l'année précédente. Il nomme auſſi tous les ans le 25 juillet, ſeize perſonnes, deſquelles huit ſont choiſies, pour être Echevins, par les Etats de la Province qui ſe ſont reſervé ce choix depuis la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre & dernier Stadhouder de Hollande. Ce même Conſeil nomme pareillement trois ſujets capables, aux Etats de la Province qui en choiſiſſent un pour remplir la charge de Grand Baillif de Leiden, laquelle eſt très-honorable. Les Armes de la ville de Leiden ſont d'argent à deux clefs de gueulles paſſées en ſautoir. Elle porte ces clefs, à cauſe que S. Pierre en étoit autrefois le Patron, & que la principale égliſe lui étoit dédiée. * *Délices des Païs-Bas, de l'édition de Bruxelles* 1720, *tome* 4. *p.* 88 *& ſuiv.*

* L E I D E N (L'Iſle de) petite iſle d'Aſie, au ſud-oueſt de la partie la plus ſeptentrionale de l'Iſle de Ceylan, c'eſt à dire, du Royaume de Jafanapatan. Elle peut avoir environ cinq lieues de long & trois de large. Elle a à peu près la forme d'un ovale.

L E I D E N (Philippe de) vivoit dans le XIV ſiécle. Il étoit originaire des Païs-Bas, & ſelon quelques uns de Leiden même. Il étoit ſorti d'une famille noble, & fut un des plus célébres Canoniſtes de ſon tems. Il enſeigna le Droit Canonique dans l'Univerſité d'Orléans, & depuis dans celle de Paris, où il fut fait Profeſſeur en 1369. Enſuite ayant été pourvu d'un canonicat de l'égliſe de Sainte-Marie, il retourna en ſon païs, où il devint Conſeiller de Guillaume de Baviére, cinquiéme de ce nom, Comte de Hollande, de Zélande & de Hainaut. Il fut fait, en 1373, Grand Vicaire d'Arnoud de Horn, Evêque d'Utrecht, & fut député par Albert de Baviére à Avignon vers le Pape Grégoire XI, de qui il obtint un canonicat dans l'égliſe d'Utrecht. Il mourut dans cette derniére ville l'an 1380, & fut enterré à Leiden, où il avoit fondé deux prébendes dans l'égliſe de S. Pancrace. Les Ouvrages qu'il a laiſſez ont été imprimez la premiére fois à Leiden chez Jean Sévérin l'an 1616. Comme il n'en étoit reſté que très-peu d'exemplaires, un des principaux Magiſtrats de la ville d'Amſterdam communiqua le ſien au Libraire, qui en fit une nouvelle edition en 1701, *in quarto*, ſous ce titre, *Philippi de Leiden Tractatus Juridico-Politici quorum ſeriem ſequens pagina exhibet. Accedunt huic Editioni, Auctoris Vita, Medulla Tractatuum, & Index Legum ad quas ſcripſit. Recenſuit & Indice auxit Sebaſtianus Petzoldus Regiæ Majeſtatis Boruſſiæ Bibliothecarius.* Ce livre contient quatre petits Traitez. Le premier intitulé *De Reipublicæ Curâ & ſorte Principantis*, renferme 85 Cas, qui ſont autant de Déciſions tirées du Code & des Novelles de Juſtinien, concernant le gouvernement & le bien d'un Etat ou République. Le ſecond eſt une Table que l'Auteur a dreſſée des matiéres & des maximes qui ſont répandues dans le premier Traité. Le troiſiéme concerne l'Art de gouverner une République, ſous ce titre *de Formis & Semitis Reipublicæ utilius & facilius gubernandæ*. Le quatriéme enfin, *de Modo & Regula rei familiaris facilius gubernandæ*. C'eſt une inſtruction pour bien régler ſa maiſon. Cet Auteur a une mauvaiſe Latinité & un ſtyle bas. Il ne faut pas en être ſurpris. Les Belles Lettres ne floriſſoient pas encore de ſon tems en Europe. Du Pin ajoûte dans ſa Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, que Philippe de Leiden avoit compoſé des leçons ſur trois livres des Décrétales. * *Journal des Savans, tome* 34. *p.* 453. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 775.

* L E I D E N (Jean de) ainſi nommé parce qu'il étoit de Leiden, s'appelloit autrement *Jean Bucold, Becold* ou *Beukelſz*, Fanatique du XVI ſiécle, étoit un ſimple Tailleur. Cependant il eut le crédit de ſe faire Chef des Anabatiſtes. En 1534, il s'empara de la ville de Munſter avec ſes Adhérens Jean-Matthieu Boulenger, Knipperdolinck & autres, en fut créé Roi, & la défendit longtems contre les troupes de François, Comte de Waldeck, Evê-

Evêque de cette ville. La grande famine que les Anabatiſtes ſouffrirent pendant ce ſiége ne les put faire réſoudre à ſe rendre. Il y eut même une femme qui s'imaginant qu'elle alloit imiter l'action de Judith, ſe mit en devoir d'aſſaſſiner l'Evêque; mais elle fut découverte & punie de la même épée avec laquelle elle vouloit faire le coup. Enfin l'Evêque ſe rendit maître de la ville en 1535 par ſtratagéme, & fit prendre ce prétendu Roi avec ſes principaux Compagnons, auſquels ayant reproché leur fureur, il les fit mourir par de très-rigoureux ſupplices. Leur Roi, comme principal auteur de tous les deſordres, fut pincé avec des tenailles ardentes, & ſon corps fut mis dans une cage de fer, & pendu au haut de la tour de S. Lambert, où il demeura expoſé, juſqu'à ce que le tems qui vient à bout de tout, l'eût réduit en pouſſiére. On dit qu'aux reproches que l'Evêque faiſoit à Jean de Leiden ſur les cruautez qu'il avoit exercées, il avoit répondu qu'il répareroit cette perte, s'il le faiſoit mener par les villes, prenant un liard de tous ceux qui le viendroient voir. Il avoit eu quatorze femmes, & il en avoit maſſacré une de ſes propres mains, parce qu'elle avoit refuſé d'obéïr à ſes ordres. Lorsqu'il paſſoit à cheval dans les rues, il avoit la couronne ſur la tête, & deux jeunes hommes marchoient devant lui, l'un avec une épée & l'autre avec le Vieux Teſtament. Il en coutoit la vie à tous ceux qui ne vouloient pas ſe mettre à genoux devant lui. On garde encore dans la ville de Leiden la table qui ſervoit d'établi à ce fantôme de Roi, lorsqu'il travailloit à ſon métier de Tailleur. * *Délices des Païs-Bas, de l'édition de Bruxelles*, 1720, *tome 4. p. 99 & ſuiv.*

* L E I D E N (Lucas van) fut tout à la fois habile Peintre, & Graveur en cuivre & ſur le verre. Il naquit en 1494, vers la fin du mois de mai ou au commencement de Juin. Hugues Jacobſz ſon pére fut auſſi en ſon tems un aſſez bon Peintre, & fut le premier Maître de ſon fils qui fut enſuite Diſciple de Corneille Engelbrechtſz; mais il eſt allé bien plus loin que l'un & l'autre. A l'âge de douze ans, il peignit en détrempe ſur de la toile l'Hiſtoire de S. Hubert pour le Seigneur de Lokhorſt qui lui en donna autant de piéces de 28 ſols qu'il avoit d'années. A l'âge de ſeize ans il grava un *Ecce Homo* qui au jugement des Connoiſſeurs paſſe pour une excellente piéce. Il grava encore dans la même année quelques ouvrages dignes d'admiration. On remarque qu'il commença à graver des l'âge de neuf ans, & qu'à quatorze il a fait des planches conſidérables par la quantité & par la beauté du travail qui s'y rencontre. Sa peinture alloit de pair avec ſa gravure, & l'une & l'autre étoient faites avec un ſoin & une propreté admirables. Il épouſa une fille de la noble famille de Boſchhuizen. Il ne laiſſa qu'une fille richement mariée. Il étoit magnifique dans ſa dépenſe & dans ſes habits; mais quoiqu'il aimât la bonne chére, il ne perdoit pas pour cela un moment du tems deſtiné à ſon travail. Il ſembloit même, quand il avoit plus bu qu'à l'ordinaire que le vin lui donnoit davantage d'eſprit: ce qu'on remarquoit dans quelques piéces qu'il avoit gravées au ſortir de la débauche, & qui paroiſſoient meilleures que les autres, comme l'Hiſtoire de Saül qui lance un javelot contre David qui joue de la harpe; un Païſan à qui une femme tire de l'argent de ſa bourſe, pendant qu'un Charlatan lui arrache une dent, &c. Il y eut entre Lucas & Albert Durer un commerce d'amitié très-ſincére, & une émulation ſans jalouſie; de ſorte que quand Albert mettoit au jour quelque planche, Lucas en produiſoit une autre, & pendant qu'ils en laiſſoient le jugement au public, ils ſe donnoient des louanges l'un à l'autre. Cette amitié s'augmenta beaucoup dans leur entrevue, lorsqu'Albert fit un voyage en Hollande. Quelque tems après, en 1527, Lucas en fit un pour viſiter les Peintres de Zélande & de Brabant, & pour ſe divertir. Il traitta par tout ſplendidement ceux de ſa profeſſion. Il connut à Middelbourg un Peintre nommé Jean de Maubeuge, avec lequel il fit pluſieurs fois la débauche. Ils étoient égaux en richeſſes & en réputation, de ſorte qu'il y eut entre eux beaucoup de jalouſie, & c'étoit à qui paroitroit avec le plus d'éclat. Ils entrérent dans une ſi grande défiance l'un de l'autre que Lucas s'imagina qu'on l'avoit empoiſonné dans un repas, & cette opinion fit un tel effet ſur ſon eſprit, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & fut ſix ans au lit, toujours languiſſant. Cet état d'infirmité ne pouvoit l'empêcher de travailler ſur ſon lit, & quand on lui répréſentoit que cette application avanceroit ſa mort, *Hé bien*, dit-il, *je veux que mon lit me ſoit un lit d'honneur*. Il mourut à l'âge de trente neuf ans. * Orler, *Deſcription de Leiden*, en Hollandois. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, Entret. 4. tome* 2. *p.* 322 *& ſuiv.* De Piles, *Abbrége de la Vie des Peintres, p.* 345 *& ſuiv.*

* L E I D E N (Adrien van) naquit à Leiden en 1498. Son véritable nom étoit *Adrien Claaszen*. Il étoit fils d'un Foulon, & travailla du métier de ſon pére juſques à ſa dixhuitiéme année. Il avoit une inclination naturelle pour la Peinture, & pour la ſeconder, on le mit chez Corneille Engelbrechtz, ſous lequel il fit de merveilleux progrès. Il travailloit à l'huile & en détrempe & étoit fort ingénieux dans ſes ordonnances, mais il n'exécutoit pas avec propreté. Il demeuroit dans une chétive maiſon près du rempart. Un jour François Floris, habile Peintre d'Anvers, vint à Leiden pour y voir Adrien; mais ne le trouvant pas au logis, il demanda permiſſion d'aller dans l'endroit où il travailloit & qui étoit dans le grenier ſous les tuiles. Adrien de retour au logis, fut tout honteux quand il apprit la viſite d'un ſi grand Maître, & eut bien de la peine à ſe réſoudre de l'aller voir dans ſon auberge où il l'avoit fait inviter. Cependant à la fin il s'y rendit, & Floris fit tout ce qu'il put pour lui perſuader de venir avec lui à Anvers, où il ſeroit mieux payé de ſon travail & pourroit faire une fortune conſidérable. De ſi belles offres ne furent pas capables de le tenter, & il lui répondit qu'il ſe plaiſoit dans ſa petiteſſe autant qu'un autre dans ſa grandeur. On a de ſa façon quantité de piéces où l'on voit régner une belle ordonnance a laquelle l'exécution ne répond pas toujours. Il finit ſes jours par une triſte cataſtrophe. Un certain jour, comme il avoit reçu de l'argent pour une piéce qui étoit le premier jugement de Salomon, & qu'il revenoit tard au logis, il fut obligé pour ſatisfaire à quelque néceſſité preſſante, ſur le bord d'un canal, d'ôter ſa robe qu'il mit ſur le mur. Quand il eut fait, & qu'il voulut la reprendre, il fit un faux pas, & tomba dans le canal, où il ſe noya. Cela arriva en 1564, dans la 66 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Orler, *Deſcription de Leiden*, en Hollandois.

* L E I D E R D O R P, beau village de Hollande ſur le Rhin à une demi-lieue de Leiden.

L E I D R A D E, Archevêque de Lyon, étoit natif de Nuremberg, & avoit été Bibliothécaire de Charlemagne qui l'eſtimoit beaucoup. Ce Prince lui confia des emplois conſidérables, & le commit avec Théodulfe, Evêque d'Orléans, pour excercer la Juſtice dans toute la Gaule Narbonnoiſe. Ces Officiers étoient nommez *Miſſi Dominici*. Théodulfe parle lui-même de cette commiſſion, *in Parœneſi ad Judices*,

Hæſerat hac nobis Laidradus ſorte ſodalis
Cederet ut magnus hic revelante labor.
Norcius hunc genuit. Hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem ſperas religionis ope.
Arte cluit, ſenſuque viget, virtute redundat,
Cui vita ad ſuperam tranſitus iſta manet.

Depuis, Leidrade fut Archevêque de Lyon avant l'an 799, comme on le peut recueillir de ce que dit de lui Adon de Vienne, & même d'une lettre de Félix d'Urgel, que nous avons parmi celles d'Alcuin. Elle eſt adreſſée à l'égliſe & au peuple de la ville d'Urgel où Leidrade avoit été envoyé pour citer Félix au Concile aſſemblé à Aix-la-Chapelle, auquel il ſe trouva lui-même. Eginhart dit que Leidrade fut préſent au teſtament de l'Empereur Charlemagne, auquel il écrivit cette lettre que nous avons encore ſur la fin des Oeuvres de S. Agobard, dans laquelle il lui rend compte des réparations qu'il a faites en l'égliſe de Lyon. Cette lettre commence ainſi, *Summo Carolo Imperatori, Leidradus Epiſcopus Lugdunenſis, S. Dominus noſter, &c.* Nous avons encore une autre lettre de Leidrade à ſa fœur, pour la conſoler de la mort de ſon fils & de ſon frére. Papire Maſſon, & après lui M. Baluze les ont publiées à la fin des Oeuvres d'Agobard. Enfin le Pére Mabillon dans le *troiſiéme tome de ſes Analectes*, a donné une réponſe de Leidrade à Charlemagne ſur les cérémonies du Batême, avec une lettre particuliére adreſſée à Charlemagne; & un Ecrit ſur les renonciations que l'on fait quand on reçoit le Batême. Leidrade eut, par la faveur de Charlemagne, des Reliques de S. Cyprien & de quelques autres Saints. Il les mit dans l'égliſe de S. Jean; & le même Agobard qui étoit ſon Coadjuteur & qui lui ſuccéda, compoſa en l'honneur de cette tranſlation l'Hymne qui commence *Rector magnificus piuſque Princeps, &c.* Nous apprenons d'Adon de Vienne, que vers l'an 816, Leidrade fit une abdication volontaire de l'Epiſcopat, & ſe retira dans le monaſtére de S. Médard de Soiſſons où il mourut ſaintement. * Adon, *in Chron.* Alcuin, *adverſus Elipant. & Epiſt.* 69. *l.* 1. Eginhart, *in Vit. Caroli Magni.* Paradin, *Hiſtoire de Lyon.* Sévert, *Hiſtoria Epiſcoporum Lugdun.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

*L E I D S C H E N-D A M, beau village de Hollande dans le Quartier de Rhynland, entre Leiden, Delft & la Haye.

L E I E, riviére. *Cherchez* L I S.

L E I G H (Guillaume) fils de *Thomas* Leigh, Lord-Maire de Londres, fut fait Chevalier par Jacques I, Roi d'Angleterre. Il épouſa *Marie*, fille de *Thomas* Egerton, Chevalier & fils aîné de *Thomas* Elleſmére, Chancelier d'Angleterre. De ce mariage naquit *François*, qui continua la famille. Celui-ci fut créé Chevalier Baronnet par Jacques I. Il devint enſuite Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Dunmore* ſous Charles I. En 1643, il fut fait Capitaine de la Compagnie des Penſionnaires. En conſidération de ſes bons & fidéles ſervices, il fut créé Comte de Chicheſter, à condition que ſes enfans mâles ſeuls ſuccéderoient à cette dignité, & qu'à leur défaut elle ſeroit dévolue à Thomas, Comte de Southamptom, & à ſes enfans mâles deſcendant de lui & d'Eliſabeth ſa femme, fille aînée dudit François. Il mourut en 1653, laiſſant ladite *Eliſabeth*, & *Marie*, qui épouſa *George* Villers, Vicomte de Grandiſon. * *Dict. Anglois.*

L E I G H (Thomas) deſcendoit d'un ſecond fils de *Thomas*, Lord Maire de Londres. Jacques I le fit Chevalier. Il épouſa *Marie*, une des filles & héritiéres de *Thomas* Egerton, Chevalier, fils aîné du Lord *Thomas* Elleſmére, Chancelier d'Angleterre, & qui fut toujours fortement attaché au parti de Charles I. Il fut fait Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Leigh de Stonely*. Il mourut en 1671. Son fils Thomas qui mourut avant lui, fut marié deux fois, 1. à *Anne*, fille & héritiére univerſelle de *Richard* Brigham de Lambeth, dans le Comté de Surrey: 2. avec *Jeanne*, fille de *Patrick-Fitz-Maurice*, Baron de Kerry en Irlande. De ce mariage naquirent *Thomas*, fils unique, Comte de Leigh, & trois filles; *Honora*, mariée à *Guillaume* Egerton, Chevalier, ſecond fils de *Jean*, Comte de Bridgewater; *Marie* & *Jeanne*. * *Dict. Anglois.*

L E I G H (Edouard) de Stafford en Angleterre, vivoit encore en 1670. Il a compoſé une Critique ſacrée Hébraïque & Gréque, qui a été aſſez eſtimée, & ſix livres de la liaiſon qu'il y a entre la Religion & la Litterature. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L E I G H, petite ville dans le Comté de Lancaſtre, à 145 milles Anglois de Londres.

* L E I G N E ou L E I G N E S, bourg de France en Champa-

pagne, vers les confins du Duché de Bourgogne, dans le Comté de Tonnerre. Il est à peu près à l'est de la ville de Tonnerre, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

* LEIGNE ou LEIGNES, petite rivière de France, dans la partie méridionale de la Champagne, & dans le Comté de Tonnerre. Il prend sa source près du bourg de Leigne, coule à peu près du sud au nord, & va se rendre dans la Seine à Bar-sur-Seine.

LEIGNI (Géofroy ou Godefroy de) *Voyez* GODEFROY.

LEIGTHON, ville avec marché dans le sud-ouest du Comté de Bedford en Angleterre, est située sur les frontiéres du Comté de Buckingham, sur une petite riviére, qui coule de là dans la riviére d'Ouse. Leighton est une assez grande ville, renommée pour son gras bétail, éloignée de 33 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LEIL, Roi fabuleux des anciens Bretons en Angleterre, étoit fils de Brutus II, auquel il succéda. On dit qu'il fit bâtir sur les frontiéres d'Albanie une ville qu'il appella *Carleil.* * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre.* Sansovin, *Chron. l.* 2.

* LEILIZ, l'une des treize villes du Comté de Cépusz en Hongrie, qui furent engagées à la Couronne de Pologne. Cette ville est passablement grande, & a une Jurisdiction fort étendue. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEIMBACH, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est dans le Comté de Mansfeldt qui fait partie de la Thuringe. Elle est située sur la petite riviére de Wipra, dans le voisinage de la ville de Mansfeldt.

LEINE, riviére d'Allemagne, que les Auteurs Latins nomment *Lenius* & *Leina*, a sa source dans la Saxe, & traverse le Duché de Brunswick, où elle arrose Gottingen, Eimbeck, &c. Elle reçoit l'Innerst, & quelques autres riviéres: elle coule ensuite près de Hanovre & de Newstadt, & peu après elle se jette dans l'Aller. * Cluvier, *Descript. German.* Baudrand.

LEININGEN, ville d'Allemagne dans le Westerreich. Il y a le vieil & le nouveau Leiningen que ceux du païs appellent *Alt & Neu Leiningen.* Les Comtes de Leiningen sont divisez en deux familles. L'une est celle des Comtes de Leiningen de *Dachspurg*; l'autre des Comtes de Leiningen de *Westerbourg* & de *Schombourg.* Ils possédent dans le Westerreich, outre les deux Leiningen, Dachspourg, Schombourg & Westerbourg, la ville de Tourakeim avec le château de Hartenbourg, Hédesheim & Bockenheim avec leurs châteaux & quelques villages, la ville de Grunstad près de Wormes, Rixingen & Forbach. Ils ont encore en la Basse Alsace la ville d'Oberbrun, le château de Rausdunbourg, de Niderbrun, & quelques autres villages. * Davity, *Comtes de Leiningen.* Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

LEINSTER ou LAGENIE, province du Royaume d'Irlande, nommée quelquefois *Lemster*, en Latin *Lagenia*, & plus anciennement *Lagen*, est appellée *Leighnigh* ou *Leighningh* par les naturels du païs, & *Lein* par les Gallois. Elle est bornée à l'est par la Mer d'Irlande, ou le Canal de S. George; à l'ouest par la Province de *Connaught* ou *Connacie*, dont le Shannon la sépare; au nord par l'*Ulster* ou *Ultonie*; au sud par l'Océan; & au sud-ouest par le *Munster* ou la *Mommonie* que la *Shure* en sépare durant un petit espace de chemin. Pour sa figure elle approche un peu de celle d'un triangle. Sa longueur depuis les parties les plus septentrionales *d'Est-Meath* jusques à *Hooke-Tawer* qui est la pointe méridionale du Comté *de Wexford*, est d'environ 112 milles; & sa largeur depuis la ville de *Wicklow* jusques à la partie la plus occidentale du *Comté du Roi* ou *Kings-County* est de 70 milles ou environ. Elle peut avoir à peu près 360 milles de circuit à compter ses tours & retours. Ses principales riviéres sont le *Barrow* qui a sa source dans *le Comte de la Reine* ou *Queens-County*, court d'abord à l'est, après au sud, baigne *Caterlogh* & *Logblin*, reçoit la Shure près de *Waterford*, & se jette ensuite dans l'Océan; la *Boyne*, fameuse par la bataille qui s'y donna en 1690, qui a sa source dans *le Comté du Roi*, coule vers le nord-est, baigne *Trim* ou *Tryme*, *Navan* ou *Navant*, *Slaine* ou *Slayne* & *Drogheda*, & va se perdre aussi-tôt dans l'Océan; la *Liffe*, *Liffie*, ou *Leffy*, qui a sa source dans le Comté *de Wicklow* à 15 milles ou environ de l'endroit où elle tombe dans la mer, fait un long circuit & se jette dans la mer à Dublin; la *Nure* ou *Nuer* qui a sa source dans *le Comté de la Reine* ou *Queens-County*, baigne *Kilkenny* & *Thomas Town*, & se joint à la riviére de *Barrow* un peu au dessus de *Ross*; *l'Urrin* ou la *Slane*, qui a sa source dans le Comté *de Wicklow*, baigne *Ballinglass* ou *Baltenglas* & *Inishcortby*, & se jette dans la mer à *Wexford*; & *l'Inny*, qui prend sa source dans *le Comte du Roi* ou *Kings-County*, & tombe dans le *Shannon* à *Lough-Ree.* L'air de cette Province est doux & sérein; le chaud & le froid n'y sont jamais excessifs. Elle est très-fertile en grains & en pâturages, en gros & en menu bétail, en poissons & en oiseaux aquatiques; elle nourrit aussi de très-bons chevaux. Ses Habitans approchent beaucoup de la politesse des Anglois, dont ils sont la plupart descendus: & c'est la plus considérable de toutes les Provinces d'Irlande. Après que le Roi Guillaume III eut fait le Maréchal de Schomberg Duc & Pair d'Angleterre, sous le titre de Duc *de Schomberg*, & que celui-ci eut laissé le titre à son plus jeune fils *le Comte Charles*, préférablement à son aîné le Comte Ménard, avant que ce titre échût au dernier, le même Roi le fit Duc de Leinster. Il y a dans cette Province un Archevêché qui est celui de *Dublin*, & trois Evêchez; 16 villes qui ont des marchez publics; 47 autres de commerce; autant de villes ou de bourgs qui ont droit d'envoyer leurs Députez au Parlement; 102 châteaux bien fortifiez par les Anglois; & 926 Paroisses. La principale de toutes les villes est Dublin, qui est aussi la Capitale du Royaume. Cette Province étoit partagée autrefois en deux Royaumes, celui de *Leinster* & celui de *Meath*, dont chacun avoit son Roi jusques à ce qu'ils vinrent à se brouiller ensemble, & donnérent ainsi occasion à Henri II, Roi d'Angleterre de les conquérir l'un & l'autre. Leinster a toûjours été depuis inséparablement annexé à la Couronne d'Angleterre; mais pour Meath, il fut donné à un Seigneur Anglois nommé *Hugues Lacy* en titre de fief à cense; quoique dans la suite il fut réüni à la Couronne d'Angleterre, & qu'il ne forme aujourd'hui qu'une seule Province avec Leinster. D'ailleurs elle étoit anciennement partagée entre les *Brigantes* qui occupoient Kilkenny, Caterlagh, & les Comtez du Roi & de la Reine; les *Menapii*, qui habitoient à Wexford & aux environs; les *Cauci*, qui avoient Wicklow & ses dépendances; & les *Blanii* ou *Elbanii*, qui tenoient Dublin, Est-Meath & Ouest-Meath. Ensuite la Province fut divisée en deux, celle de Meath & celle de Leinster. Meath renferme les Comtez d'Est-Meath, d'Ouest-Meath, & de Longford. Elle se divise aujourd'hui en onze Comtez qui sont Longford, Ouest-Meath, Est-Meath, Dublin, Wicklow, Kildare, le Comté du Roi, le Comté de la Reine, les Comtez de Kilkenny, de Caterlagh, & de Wexford. Quatre de ces Comtez, c'est à dire, ceux d'Est-Meath, de Dublin, de Wicklow, & de Wexford, confinent à la mer, & les sept autres sont enclavez dans les terres. Les onze Comtez se subdivisent en quatre-vints-dix Baronnies. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 3. *p.* 19. *& suiv.*

* LEIPE, ville de Bohéme dans la Préfecture de Leitomeritz, avec un ancien château, sur la riviére de Pulsnitz au nord-est de Leitomeritz, dont elle est éloignée de sept à huit lieues. Le château fut ruïné dans la guerre des Hussites, mais dans la suite il a été rebâti. Elle trafique en ouvrages de fine terre & de verre, & l'on y fabrique aussi de fins draps. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeileri *Topogr. Bohem. p.* 41.

* LEIPHEIM ou LIPHEIM, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, au nord-nord-est d'Ulm, dont elle est éloignée de trois lieues.

LEIPSIC, belle & grande ville d'Allemagne en Misnie, dans le Cercle de la Haute Saxe, est nommée en Latin *Lipsia.* Elle est sur la Pleisse, qui y reçoit deux autres riviéres. Leipsic est considérable par son Université, qui fut fondée l'an 1408, par Frédéric *le Guerrier*, Duc de Saxe; par ses foires, qui s'y tiennent trois fois l'année; & par cette assemblée de Savans, lesquels à l'imitation des François, se sont fait une coutume de nous donner tous les mois des journaux très-instructifs & remplis d'érudition. Celui de Leipsic se publie en Latin. Il y avoit aussi dans cette ville de belles églises & des monastéres magnifiques, que les Protestans ont pris & changez en d'autres usages. Leipsic fut souvent assiégée durant les guerres d'Allemagne. Les Impériaux furent deux fois battus par les Suédois, près de Leipsic, à la bataille de Lutzen, puis par Torstenson l'an 1642. Ce Chef ayant pris Glogau, Olmutz, & quelques autres places, battit l'Archiduc Léopold & Piccolomini à Leipsic, qui se rendit à lui. La fameuse Bibliothéque de cette ville, est nommée *Pauline*, parce que lorsque les Habitans embrassérent la doctrine de Luther en 1539, l'on donna à l'Université des Docteurs Luthériens, le monastére des Dominiquains, le plus grand & le plus commode qui y fût, & qu'on nommoit le monastére de *S. Paul*, d'où cette Bibliothéque a pris son nom. Elle est ample & considérable, ayant été composée de tous les livres qui se trouvérent alors dans tous les couvents de la ville & des environs. Il y a sur tout près de 8000 manuscrits qui n'ont jamais été imprimez. Le Sieur Feller en donna le Catalogue en 1686. * *République des Lettres de septembre.* Cluvier, *Descript. German.* Berthius, *l.* 3. *Germ.* Zeiler, &c.

LEIR, ancien Roi Breton, qu'on range entre les Princes fabuleux, succéda à Bladul, son pére, petit-fils de Leil. On dit qu'il fit bâtir une ville, qu'il nomma *Charlair*, & qu'on croit être *Leicester.* Leïr eut trois filles, & maria les deux premiéres aux Ducs de Cornubie & d'Albanie, leur donnant pour dot des terres considérables; mais il ne voulut rien donner à la troisiéme, nommée *Cordeille*, qu'il n'aimoit pas. Comme elle étoit très-belle, Aganipus Roi des Gaules, l'épousa. Leïr fut chassé de son Etat par les maris de ses deux filles aînées; & la cadette fit en sorte que le sien le rétablit sur le thrône. Cette marque de tendresse toucha si fort Leïr, qu'il laissa Cordeille héritiére de ses Etats. * Dolioni, *in Amph. Europæ.* Du Chéne, *Histoire d'Angleterre.* Polydore Virgile, &c.

* LEIRAC, ville de France en Gascogne. Elle est située sur la riviére de Gers près de la Garonne, & a été démantelée. Le Prieur de Leirac en est Seigneur conjointement avec le Roi. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEIRIA ou LERIA, ville de Portugal, capitale d'une *Comarca* ou Jurisdiction, dans la province d'Estrémadure. Elle a un Evêché suffragant de l'Archevêché de Lisbonne depuis l'année 1544, qu'elle fut érigée en Evêché par le Pape Paul III. Elle est entre les torrens de Lys & de Linarès, à trois lieues de la côte de la mer Océane, au Levant, en allant vers le Tage, & à dix-sept lieues de Lisbonne au septentrion, en allant vers Coïmbre, dont elle n'est qu'à onze lieues. Son terroir est très-fertile, & dans son voisinage elle a une vaste forêt de pins, de six lieues de longueur, d'où l'on tire quantité de bois à bâtir des navires.

* LEISNICK, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, sur la riviére de la Multe, au sud-est de Leipsic dont elle est éloignée de sept lieues.

LEITAON (François) Portugais, entra chez les Jésuites étant âgé de 16 ans, le 20 novembre 1647, fut reçu Docteur en Théologie à Evora, & ayant exercé pendant 20 ans l'Office de Censeur des livres à Rome, mourut dans cette ville le onziéme septembre 1705. Il y avoit publié en 1695 & 1699, deux volumes *in folio*, l'un sous le titre, *Impenetrabilis Pontificiæ dignitatis* Cly-

Clypeus; l'autre *Synopsis de Ecclesia militante.* * *Mémoires de Portugal.*

* LEITENBERG ou LEUTENBERG, ville d'Allemagne dans la Thuringe au Cercle de la Haute Saxe, au sud de Iéna, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues. Elle appartient au Prince de Swartsbourg.

LEITERSHAUSEN. *Voyez* LEUTERSHAUSEN.

LEITH ou LYTH, bourg ou petite ville de la Lothiane en Ecosse. Il est sur le Golfe d'Edimbourg, à mille pas de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la riviére de Leith. Il s'y fait beaucoup de commerce. Cromwel y avoit fait construire une citadelle, qui est maintenant démolie. * Maty, *Diction. Géogr.*

LEITLAND. *Voyez* LETTONIE.

LEITOMERITZ. *Cherchez* LEUTMARIS.

LEITOURE. *Voyez* LEICTOURE.

* LEIVA (Francisque de) Espagnol de Cordoue, a composé avec Aguilar, Docteur en Médecine de la Faculté d'Alcala de Hénarès, un livre qui a pour titre *Antiparadoxa de Motu duplici.* On le trouve parmi les Ouvrages de Médecine, & fut imprimé à Cordoue, l'an 1634, *in quarto.* * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 2. *n.* 208. *p.* 210 & 221. édit. d'Amsterdam, 1725.

LEIVA, ville. *Voyez* LEUWENTZ.

LEK. LEL. LEM.

LEK. *Voyez* LECK.

LEKE (François) Chevalier, natif de Sutton dans le Comté de Derby en Angleterre, descendoit d'une ancienne & noble famille de ce païs-là, & étoit très-riche. Il fut fait Baron du Royaume, sous le titre de *Lord Deincourt de Sutton.* Ensuite pour les bons services qu'il rendit à Charles I, durant les troubles, où deux de ses fils perdirent la vie, il fut élevé à la dignité de Comte, sous le titre de *Scarsdale.* Il épousa *Anne*, fille d'*Edouard* Carey, Chevalier, & sœur de *Henri*, Vicomte de Falkland, de laquelle il eut sept fils & six filles, savoir, 1. *François*, tué en France; 2. NICOLAS, qui hérita des dignitez de son pére; 3. 4. *Edouard* & *Charles*, qui moururent tous deux en combattant pour leur Souverain, comme nous l'avons dit; 5. *Henri*, qui mourut sans avoir pris alliance; & 6. 7. deux autres fils qui moururent dans l'enfance. Les filles furent 8. *Anne* mariée à *Henri* Hillyard; 9. *Catherine*, mariée à *Cuthbert* Morley de Normanby, Chevalier; 10. *Elizabeth*; 11. *Muriel-Françoise*, mariée au Vicomte Gormanston en Irlande; 12. *Pénélope*, qui eut pour époux le Lord *Lucas* de Shenfield; & 13. *N*.... François Leke dont nous parlons, fut si affligé de la mort tragique de son Souverain, qu'il se revêtit d'un sac, & fit faire longtems avant sa mort son tombeau, où il se couchoit tous les vendredis par pénitence, s'adonnant à la méditation & à la priére. Il mourut dans sa maison de Sutton en 1655. NICOLAS, son fils qui lui succéda, épousa *Françoise*, fille de *Robert*, Comte de Warwick, de qui il a eu deux fils, ROBERT, connu sous le nom de *Lord Deincourt*, & *Richard*; & une fille nommée *Marie.* ROBERT, épousa *Marie*, une des filles & héritiéres de *Jean* Lewes de Ledston, dans le Comté d'Yorck, Chevalier Baronnet. * *Dict. Anglois.*

LEKKERKERK & LEKKERLAND. *Voyez* LECKERKERK & LECKERLAND.

LEKSMOND. *Voyez* LECKSMOND.

LE'LA, en Langue Turque, signifie *Dame.* Ce nom se donne ordinairement aux grandes Dames dans l'Afrique; & c'est aussi le titre d'honneur qu'on y donne à la bienheureuse Vierge, Mére de JESUS CHRIST, pour laquelle les Mahométans ont beaucoup de vénération, aussi bien que pour son Fils. C'est la remarque de Diégo de Torrès: ils appellent, *dit il*, (parlant des Maures,) *Notre-Seigneur* JESUS CHRIST, *Cidena-Iça*, ou *Sidna-Jça*, c'est à dire, *Notre-Seigneur* JESUS; & la sainte Vierge, *Lela Mariam*, c'est à dire, *la Dame Marie.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

LE'LAND (Jean) natif de Londres, s'appliqua avec tant de soin à la recherche des Antiquitez d'Angleterre, & parut si propre à y réüssir, que le Roi Henri VIII l'honora d'une très-bonne pension, & du titre d'Antiquaire. Cette charge commença & finit en lui. Pour en bien remplir les devoirs, il parcourut toutes les provinces d'Angleterre, il examina tous les débris des vieux monumens, il feuilleta les Manuscrits des couvents & des Colléges, & ayant employé six ans à ce voyage, & recueilli autant de Mémoires qu'il lui fut possible, il entreprit plusieurs Ouvrages considérables; mais il n'eut pas le tems de les achever, ni même de les avancer. La Cour ne lui fournit point les appointemens qui lui étoient dus: & soit à cause de cela, soit pour quelques autres raisons, il tomba dans une noire mélancolie, qui lui fit perdre l'esprit. Il mourut dans ce triste état, à Londres, le 18 d'avril 1552. On trouve ses Manuscrits dans la Bibliothéque d'Oxford. Ce sont des masses informes, qui témoignent néanmoins sa grande capacité. On le reconnoît encore plus clairement par un Ouvrage auquel il mit la derniére main, & qui seroit digne d'être imprimé. Il a pour titre *de Scriptoribus illustribus Britannicis.* Léland est aussi Auteur de deux Ouvrages qui ont pour titre *Anti-Philarchia.* Dans l'un des deux il attaque en particulier un Controversiste Catholique, nommé *Albert Pighius.* On accuse Camden de s'être fort prévalu des Manuscrits de Jean Léland. M. Smith a refuté cette accusation. * Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 2. *n.* 166. *p.* 154. édit. d'Amsterdam, 1725.

LE'LE'GES (*Leleges*) anciens peuples de la Carie en Asie. Les Locriens, appellez *Epicnémidiens*, dans la Béotie, & les premiers Habitans de la Laconie, avoient porté autrefois le nom de LELEGES. La ville de Milet, dans l'Ionie, avoit été aussi nommée LELEGES. * Pline, *l.* 4. & 5. Strabon, *l.* 9. & 13.

LE'LEX, Roi de Lacédémone, établit la premiére Dynastie des Rois de Sparte. *Cherchez* LACE'DE'MONE. On nommoit le païs de Sparte *Lélégie*, mot que l'on dérive de *Lelex*; mais que d'autres tirent du Phénicien *Lachlach*, qui signifie *produire de l'herbe*; parce que ce païs-là étoit un païs de pâturages. * *Voyez* l'extrait du livre, *de Regno Laconiæ.*

LE'LI (Pierre) Peintre Anglois, a fort bien fait les portraits dans la maniére de Van-Dyk, tant pour les têtes, que pour les habits & les ajustemens. Il mourut d'apoplexie en 1680. Il fut fort estimé de Charles I, Roi d'Angleterre, & ensuite de Charles II, qui le choisit pour son Peintre & le créa Chevalier. N'ayant pas pu voyager, il répara ce défaut en ramassant le plus qu'il put des ouvrages des plus excellent Peintres, ce qui lui réüssit parfaitement. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres. Diction. Anglois.*

LE'LIEN (Ulpius Cornelius Lælianus) est un de ces Généraux qui prirent le titre d'Empereurs dans les Gaules, sur la fin du régne de Gallien, & le même que Trébellius Pollion, & d'autres nomment Lollien. Quelques uns l'appellent Elien, mais ses vrais noms sont connus par ses médailles. Pollion dit qu'il eut part à la mort de Postume, qui selon d'autres lui fit vivement la guerre, & reprit sur lui Mayence dont il s'étoit emparé. L'Histoire de ces Princes est fort embrouillée, & il est difficile d'en rien dire de certain.

* LE'LIENDAL, village de Zélande, dans l'isle de Schouwe, est à l'ouest-sud-ouest de Brouwershaven, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

LE'LIUS, *Voyez* LÆLIUS.

LELLI ou LELLIS (Camille de) Instituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers, Ministres des infirmes, naquit le 25 mai 1550, à Bucchianico, petit bourg de l'Abruzze, & du diocése de Chiéti dans le Royaume de Naples. Son pére homme de guerre eut peu de soin de son éducation, & en mourant ne lui laissa que la cape & l'épée, avec une passion démesurée pour le jeu. Un ulcére qui lui vint à la jambe lui fit souhaiter d'être reçu dans l'Ordre de S. François, mais sa demande ayant été rejettée, il alla servir à l'hopital de S. Jacques des Incurables à Rome, où on le guérit pour un tems, & d'où on le chassa ensuite. En 1569, il s'enrôla dans les troupes de Venise, y servit quelque tems, & ayant été congédié après la guerre, fut réduit à une si grande indigence, que pour subsister il alla servir de manœuvre à quelques édifices que les Capucins de Manfrédonia faisoient construire. Ce fut alors que renonçant au jeu, & suivant les mouvemens de la Grace, il prit la résolution de se faire Religieux, s'il trouvoit quelque couvent où on le reçût; mais son ulcére qui se r'ouvrit trois ou quatre fois, s'opposant toujours à son bon dessein, il retourna à l'hopital de S. Jacques, où sa bonne conduite, lui procura bientôt après l'emploi d'Oeconome. Il s'y fit quelques amis, avec lesquels il se proposa dès lors de prendre, pour soulager les malades, des moyens plus efficaces que ceux qu'il voyoit employer, & jugeant qu'il auroit peine à y réüssir tant qu'il seroit Laïc, il n'eut pas honte d'apprendre à trente-deux ans les Rudimens de la Langue Latine, & d'aller au Collége des Jésuites pour y faire ses études, en commençant par la sixiéme. Une personne de piété lui ayant donné une pension pour son titre, il reçut l'Ordre de prêtrise, fut chargé de la desserte d'une église, & s'étant démis de son œconomât en 1584, il jetta les fondemens d'une nouvelle Congrégation, laquelle trouva un illustre Protecteur en la personne du Cardinal de Mondovi, qui à sa mort, arrivée au mois de décembre 1592, lui laissa tous ses biens. Camille se servant avantageusement du crédit de ce Cardinal, avoit fait approuver sa Congrégation dès l'an 1586, par le Pape Sixte V, & l'avoit fait ériger ensuite en Ordre Religieux l'an 1591, par le Pape Grégoire XIV: ce que Clément VIII, avoit confirmé au mois de mars 1592. Il s'occupa ensuite à faire divers établissemens, & enfin étant persuadé que son Ordre solidement affermi n'avoit plus besoin de ses services, il se démit de la supériorité au mois d'octobre 1607, pour ne plus travailler qu'à sa propre perfection jusqu'à sa mort, qui arriva à Rome le 14 juillet 1614. * Pierre Halloix & Jean-Batiste Rossi, *Vita Camilli de Lellis.*

LE'LOW, ville avec châtellenie. Elle est dans la Haute Pologne, située sur la riviére de Plicza, dans le Palatinat de Cracovie, à dix-sept lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'MAN (*Lemanus*) Lac de l'Europe méridionale, est appellé aujourd'hui *Lac de Genéve*, en Allemand *Jenfferzée*, en Italien *Lago di Geneva*, du nom de cette ville, située dans l'endroit où le Rhône sort du Lac Léman. Sa figure répresente un arc, qui s'étend de l'est à l'ouest, l'espace d'environ 20 lieues, entre la France, la Suisse, la Savoye, & la République de Genéve. Sa plus grande largeur est de quatre lieues vers le milieu; & l'on tient qu'en quelques endroits on ne peut fonder sa profondeur: ce qu'il semble que le Poëte Lucain n'a pas ignoré, lorsqu'il dit *dans sa Pharsale*, *l.* 1. *v.* 396.

Deseruere cavo tentoria fixa Lemano.

C'est le plus propre de tous les Lacs pour la navigation. Les Seigneuries de Berne & de Genéve y entretiennent plusieurs frégates, pour le besoin, sans parler des grandes barques, & d'une infinité de petits bateaux, pour le transport des denrées & des marchandises. Ses bords ne sont pas trop élevez; & l'on ne découvre de tous côtez que de belles campagnes, ou de beaux vignobles, plusieurs villes, & de petits bourgs. La France ne régne qu'une lieue le long du rivage, où elle n'a que le village de Ver-

Verſoy, qui avoit autrefois un bon château. La Seigneurie de Genéve occupe de côté & d'autre l'extrémité du midi, & quelqu'autre petite partie du côté de la Suiſſe. Mais la Suiſſe au couchant, & la Savoye au levant tiennent tous les rivages du Lac. Les villes les plus conſidérables du côté de la Suiſſe, ſont, Nion, Morges, Lauſane & Vevay; & l'on y voit auſſi (à prendre les lieux par ordre de ſituation) Copet, Prengin ou Prangin, Rolle, Saint-Prex ou Saint-Prez, Lutry, Chillon, &c. du côté de Savoye, Evian, Ripaille, Thonon, Yvoire, Névry & Armance, Armence ou Hermance. Les Genevois ont du même côté Cologny; & de l'autre Jantou & Céligny, lieux célébres par leurs vignobles. Le Rhône entre dans le Lac vers le païs de Valais, trois lieues au deſſous de l'Abbaïe de Saint-Maurice, & en ſort à Genéve, ſans qu'on puiſſe diſtinguer, ni ſon eau, ni ſon cours d'avec l'eau du Lac que proche le lieu de ſa ſortie. C'eſt un fait contraire à l'opinion vulgaire, qui veut que la plupart des fleuves ne mêlent point leurs eaux avec celles du Lac qu'ils traverſent. Pline, l'Itineraire d'Antonin, Cluvier pluſieurs autres en parlent aſſez particuliérement. Céſar, *au livre premier de ſes Commentaires*, parle ainſi du Rhône & du Lac Léman, *Lacu Lemanno qui in flumen Rhodanum influit*; & le Poëte Auſone dit preſque la même choſe, *dans le dénombrement des villes illuſtres, à la Deſcription de Narbonne, ville treizieme, v. 7.*

Quâ rapitur præceps Rhodanus genitore Lemano.

Il y a quelques Commentaires de Céſar qui corrigent ce paſſage, & le prennent à contre-ſens; comme s'il y avoit *Lacus Lemanus, qui in fluvius Rhodanus influit*. Sanſon dans ſes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule, dit que l'un & l'autre ſens ſe peut raiſonnablement ſoutenir, ſavoir, que le Rhône fait le Lac de Genéve, eu égard à la partie de ce fleuve, qui eſt au deſſus du Lac dans le païs de Valais; & que le même Lac fait le Rhône, en conſidérant la partie du fleuve qui eſt au deſſous lorſqu'il en ſort. Quelques uns ont publié que ce Lac a un flux & un reflux reglé: ce qui n'eſt pas vrai. Il eſt ſûr qu'il s'enfle en été, lorſque les neiges des Alpes & du Mont-Jura viennent à fondre; & que même, en de certains tems, il hauſſe & baiſſe, ſans qu'on en puiſſe bien ſavoir la cauſe, à moins qu'on ne la veuille rapporter à des vents qui peuvent chaſſer l'eau d'un rivage à l'autre. Quelquefois même on le voit ému, ſans que l'air ſoit agité d'aucun vent. Il prend ſouvent auſſi diverſes couleurs à la fois, qui font un aſſez bel effet à la vue: ſur quoi Daniel Puérari, ſavant Médecin, & Profeſſeur en Philoſophie dans l'Académie de Genéve, a fait une Diſſertation. Au reſte, il n'y a point de Lac au monde ſi abondant en poiſſon de toutes les ſortes, & il eſt particuliérement renommé pour ſes truites monſtrueuſes; car il s'y en eſt trouvé qui peſoient près de cent livres. Celles de trente juſques à ſoixante livres, y ſont aſſez communes. * *Voyez*, outre les Auteurs nommez, J. B. Plantin, *en la Deſcription de la Suiſſe*. Céſar, *l. 1. Comment.* Auſone, *de Flum.* Sanſon, &c.

Le Lac de Genéve ou le Lac Léman eſt environné de cinq Etats ſouverains. Il aboutit à l'oueſt au nord & à l'eſt au Païs de Vaux, dépendant de la République de Berne; au ſud il touche le païs de Valais, au ſud & à l'eſt il confine au Duché de Chablais qui fait partie des Etats de Savoye. La ville de Genéve & quelques terres & villages appartenants à cette République, ſont ſituez au midi, au Levant & au Couchant du Lac, lequel a auſſi le Bailliage de Gex dépendant de la France à ſon Couchant. La figure du Lac approche un peu de celle d'un croiſſant, dont les deux cornes ſeroient émouſſées, & dont l'une des mêmes cornes auroit une grande échancrure par dedans. Les Cartes des environs de Genéve & celles de Suiſſe & de Savoye répréſentent le Lac Léman d'une maniére qui différe beaucoup de ſa véritable figure. Ce Lac s'étend bien plus contre le Nord, & moins du côté d'Orient que les Cartes ne le marquent. La diſtance de Morges juſqu'à Yverdon n'eſt que de ſix lieues, & n'excéde pas celle qui ſe trouve d'Yverdon juſqu'à Neufchatel; cependant les Géographes font la premiére de ces diſtances beaucoup plus grande que la ſeconde. Le Lac Léman eſt ſitué entre le 24 dégré dix minutes, & le 25 de longitude à compter cette longitude depuis l'Iſle de Fer; & entre le 46 degré 12 minutes, & le 46 degré 31 minutes de latitude. La longueur du Lac depuis Genéve juſqu'à Ville-Neuve en paſſant par le Païs de Vaud eſt de 15 lieues de marine, dont il y a 20 au degré, & ces quinze lieues font 18 lieues communes de France & trois quarts, mais cette diſtance priſe en ligne droite par deſſus le Chablais n'excéde pas douze lieues de marine. La plus grande largeur du Lac, à la prendre dès Rolle juſqu'au voiſinage de Thonon, eſt de trois à quatre lieues: ou plutôt, à cauſe du biais qui ſe trouve entre ces deux lieux, la plus grande largeur du Lac dès une Baye entre Morges & Prévérenges, juſqu'à une Baye proche d'Enſion, entre les riviéres de Drance & d'Evian, eſt environ de 7000 toiſes de France de ſix piez de Roi, ou du Châtelet de Paris chacune, & ces 7000 toiſes font plus de trois lieues communes, du même Royaume. A quatre lieues de Genéve, le Lac s'étrecit beaucoup & depuis là juſqu'à cette ville, il n'eſt en aucun endroit large d'une lieue de marine. La ſurface du Lac eſt d'environ 26 lieues communes de France quarrées, dont chacune a deux mille deux cens quatre-vints deux toiſes & deux cinquiémes de côté. Quelques perſonnes diſtinguent deux Lacs dans celui de Genéve, le grand Lac & le petit Lac. Le premier s'étend depuis Ville-Neuve juſqu'à une ligne tirée dès le cap de Promentou juſqu'à Névry; & le ſecond dès cette ligne juſqu'à Genéve. La profondeur du grand Lac eſt très-conſidérable & particuliérement du côté de Savoye; mais les barques & les Pêcheurs ne s'accordent point entre eux ſur ce ſujet. On n'a pu recueillir autre choſe de ce qu'ils diſent, ſinon que ſa plus grande profondeur proche de *Melleria* eſt pour le moins de 200 braſſes: quelques uns la font monter a plus de 400 braſſes, & ſuivant le rapport de pluſieurs, le petit Lac n'a nulle part, depuis la hauteur de Nion juſqu'à Genéve, paſſé 40 braſſes de profondeur, mais on ne peut par s'aſſurer ſur ce qu'ils en diſent. * *Hiſtoire de Genéve par* Spon, de l'édition de 1730.

L E'M A N O. *Voyez* O D E S S E.

L E M B A, province du Royaume de Kakongo dans l'Afrique. Elle eſt ſur les confins de celui de Goy, & porte le nom de ſa principale habitation. C'eſt un village proche duquel il y a des mines de cuivre, ce qui oblige les Européens à s'y venir fournir de ce métal, ainſi que d'ivoire & d'Eſclaves. Le païs produit force féves pour les nourrir. * De la Croix, *Relation d'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

L E M B E'G E, ville de France dans le Béarn, capitale d'une petite contrée, appellée le Parſan de Viévilli, qui confine avec le Bas Armagnac, & qui eſt mêlée de vignobles, de terres labourables & de châtaigniers. Quoique cette ville ſoit petite, les Habitans l'élévent comme ſi c'étoit la principale du païs. Le quartier où elle eſt ſituée produit de bons vins dont les vallées ſe fourniſſent. Cette ville eſt au nord-eſt de Pau, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L E M B E R G, Palatinat. *Voyez* L E M B O U R G.

L E M B E R G, ville. *Voyez* L U W O W.

L E M B E R G ou L E W E M B E R G, en Latin *Leoberga*, bourg du Comté de Jawer en Siléſie. Il eſt ſur le Bober, entre la ville de Jawer & celle de Gorlitz, à ſept ou huit lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L E M B O U L A S, petite riviére de France dans le Quercy, coule à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans le Tarn, un peu au deſſus de Moiſſac.

L E M B O U R G (le Palatinat de) province de la Ruſſie Rouge en Pologne. Elle eſt bornée au Couchant par la Haute Pologne; au nord par le Palatinat de Bielsk; au Levant par la Podolie & par la Moldavie; & au ſud par la Tranſſylvanie & par la Haute Hongrie. Ce Palatinat eſt bien arroſé, fertile & aſſez étendu. On le diviſe en quatre Territoires ou Châtellenies, qui prennent le nom de leurs capitales qui ſont Lembourg dont il eſt parlé ſous le mot de Luwow; Prémiſlie, Sanock & Halicz ou Halitz, dont le Territoire porte le nom de Pokutie. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E M B R O, L'E M B R O ou I M B R O S, eſt une iſle de l'Archipel, ſituée au nord-oueſt de celle de Ténédo, près de la preſqu'iſle de la Romanie. Elle n'a que neuf lieues de circuit. Sa capitale porte ſon nom & a un Evêché & une citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E M B R U N, petit païs de France en Auvergne: on en ignore les bornes. S. Germain de Lembrun, ſitué entre Iſſoire & Brioude en conſerve le nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

L E'M E'N E. *Voyez* L I M E'N E.

L E'M E R Y (Nicolas) naquit à Rouen le 17 novembre 1645 de *Julien* Lémery, Procureur au Parlement de Normandie, & qui étoit de la Religion Réformée. Il fit ſes études dans le lieu de ſa naiſſance, & après qu'elles furent finies il alla apprendre la Pharmacie chez un Apothicaire de Rouen, qui étoit de ſes parens. Il s'apperçut bien-tôt que la Science qu'on appelloit Chymie, & qu'il ne connoiſſoit guéres que de nom, devoit être plus étendue que celle que ſavoit ſon Maître, & il vint en 1666, chercher cette Chymie à Paris. Il s'adreſſa à M. Glazer, alors Démonſtrateur de la Chymie au jardin du Roi, & ſe mit en penſion chez lui pour être plus à portée de profiter de ſes inſtructions, mais malheureuſement M. Glazer étoit un de ces Chymiſtes pleins d'idées obſcures, & avare de ſes idées, & par conſéquent trop peu ſociable. M. Lémery le quitta donc au bout de deux mois & prit le parti de voyager par la France, pour voir les plus habiles gens en ce genre, & pour ſe compoſer une Science des différentes connoiſſances qu'il en tireroit. Il demeura trois ans à Montpellier chez M. Vernant, Apothicaire, où il eut la commodité de travailler, & même de donner des leçons à pluſieurs jeunes Etudians qu'avoit ſon Hôte. Ces leçons qui lui furent fort utiles pour avancer dans la connoiſſance de la Chymie, attirérent bien-tôt tous les Profeſſeurs de la Faculté de Médecine & les Curieux de Montpellier, car il avoit déja des nouveautez pour les plus habiles. Quoiqu'il ne fût point Docteur, il ne laiſſa pas de pratiquer la Médecine dans cette ville, où ſa réputation lui ſervoit de titre. Il revint à Paris en 1672, après avoir fait le tour de la France. Il y fit connoiſſance avec M. Martin, Apothicaire de M. le Prince, & profitant du Laboratoire qu'il avoit à l'Hôtel de Condé, il y fit un Cours de Chymie qui le fit connoître & eſtimer du Prince chez qui il travailloit. Il voulut enfin avoir un Laboratoire à lui. Il pouvoit également ſe faire recevoir Docteur en Médecine ou Apothicaire, mais la Chymie le détermina au dernier parti, & il en ouvrit auſſi-tôt des Cours publics où l'affluence du monde devint bien-tôt ſi grande qu'à peine avoit-il de la place pour ſes opérations. La Chymie avoit été juſques là une Science où un peu de vrai, comme il le dit lui-même, étoit tellement diſſous dans une grande quantité de faux qu'il en étoit devenu inviſible, & tous deux preſque inſéparables. M. Lémery diſſipa le premier les ténébres affectées de la Chymie, la réduiſit à des idées plus nettes & plus ſimples, abolit la barbarie inutile de ſon langage, & ne promit de ſa part que ce qu'elle pouvoit exécuter. Quoi qu'il eût découvert au public par ſon Cours de Chymie qu'il lui donna, les ſecrets de cette Science, il s'en étoit réſervé quelques uns, par exemple, un émétique fort doux & plus ſur que l'ordinaire, & un *Opiat méſentérique* avec lequel on prétend qu'il a fait des cures ſurprenantes, & que pas un de ceux qui travailloient ſous lui n'a pu découvrir. Sa vie commença, en 1681, à être fort troublée à cauſe de ſa Religion. Il reçut ordre de quitter ſon emploi dans un tems marqué. L'Electeur de Brandebourg lui fit alors propoſer par M. Span-

Spanheim, son Envoyé en France, de passer à Berlin, où il créeroit pour lui une charge de Chymiste, mais l'amour de la patrie, l'embarras de transporter sa famille dans un païs éloigné, & l'espérance de quelque distinction le retinrent. Il fit même encore après son tems expiré quelques Cours de Chymie à un grand nombre d'Ecoliers, qui se pressoient de profiter d'un reste d'indulgence. Mais elle cessa enfin & il fut obligé de passer en Angleterre en 1683. Il fut fort bien reçu du Roi Charles II, qui lui donna de grandes espérances, mais comme les troubles qui paroissoient alors devoir s'élever en Angleterre le menaçoient d'y trouver une vie aussi agitée qu'en France, il se résolut à y revenir sans avoir pris encore de parti bien fixe. Il crut que la qualité de Docteur en Médecine lui procureroit quelque tranquillité; ainsi il en prit, sur la fin de 1683, le bonnet à Caen. Quand il fut de retour à Paris il y trouva en peu de tems beaucoup de pratique, mais non pas la tranquillité dont il avoit besoin. Les affaires de la Religion Réformée empiroient de jour en jour: enfin l'Edit de Nantes ayant été revoqué en 1685, l'exercice de la Médecine lui fut interdit, de même qu'à ceux de sa Religion. Il demeura ainsi sans fonction & sans ressource avec peu de bien, & dans l'embarras de ce qu'il deviendroit. Il ne laissa pas de faire encore deux Cours de Chymie, mais sous de puissantes protections, l'un pour les deux plus jeunes fréres de M. le Marquis de Ségnelai, Sécretaire d'Etat, l'autre pour Mylord Salisbury, qui n'avoit pas cru pouvoir trouver en Angleterre la même instruction. Au milieu des traverses qu'essuyoit M. Lémery, il se résolut d'entrer dans l'Eglise Romaine avec toute sa famille au commencement de 1686. Il reprit alors de plein droit l'exercice de la Médecine, mais il eut besoin de lettres du Roi pour les Cours de Chymie & la vente de ses remédes, parce qu'il n'étoit plus Apothicaire. Il les obtint facilement, & les Ecoliers, les Malades, & le débit des préparations Chymiques, lui revinrent bien-tôt. Au renouvellement de l'Académie des Sciences en 1699, M. Lémery obtint une place d'Associé Chymiste qui, à la fin de la même année, en devint une de Pensionnaire, par la mort de M. Bourdelin. En 1707, il commença à se ressentir beaucoup des infirmitez de l'âge. Il eut quelques attaques d'apoplexie, ausquelles succéda une paralysie d'un côté, qui ne l'empêchoit pourtant pas de sortir. Il alloit toûjours à l'Académie, mais enfin il fallut qu'il renonçât aux assemblées, & qu'il demeurât chez lui. Il se démit de sa place de Pensionnaire qui fut donnée à l'aîné des deux fils qu'il avoit dans sa compagnie. Il fut frappé en 1715, d'une derniére attaque d'apoplexie qui dura six à sept jours, & mourut le 19 juin 1715, âgé de 70 ans. Presque toute l'Europe a appris de lui la Chymie, & la plupart des Chymistes François & Etrangers lui ont rendu hommage de leur savoir. C'étoit un homme d'un travail assidu. Il ne connoissoit que la chambre de ses Malades, son Laboratoire & son cabinet. On a de lui, *Cours de Chymie contenant la maniére de faire les opérations qui sont en usage dans la Médecine par une méthode facile*; *Pharmacopée universelle contenant toutes les compositions de Pharmacie qui sont en usage dans la Médecine, tant en France que par toute l'Europe, leurs vertus, leurs doses, les maniéres d'opérer les plus simples & les meilleures, avec plusieurs remarques & raisonnemens sur chaque operation*, Paris, 1697, *in quarto*; *Traité universel des Drogues mises en ordre alphabetique*; *Traité de l'Antimoine contenant l'Analyse Chymique de ce minéral, & un Recueil d'un grand nombre d'opérations*, Paris, 1707, *in douze*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 4. p.* 212—220. *Histoire de l'Académie des Sciences*, 1715.

LEMGOW, ville Anséatique du Cercle de Westphalie. Elle a été Impériale, mais elle dépend maintenant du Comté de la Lippe. On la trouve dans le Comté de Lemgow, sur la petite riviére de Péga, à quatre lieues de Hervorden, & à six ou sept de Minden, & de Paderborne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEMGOW, Comté d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie. *Voyez* l'article de LIPPE (Comté)

LE'MINGTON. Il y a deux villes de ce nom en Angleterre; l'une, qui n'est proprement qu'un bon bourg, est dans la partie du Comté de Hamp, qui est au sud-ouest, dans un païs qu'on appelle *l'Eglise de Christ*, à 72 milles Anglois de Londres.

La seconde est dans le païs du Comté de Warwick, qu'on nomme *Knightlow*. Elle est remarquable par deux sources d'eau, qui ne sont qu'environ à deux pas l'une de l'autre, mais qui ont pourtant un goût, & produisent des effets tous différens. L'une est douce & l'autre salée, quoiqu'elle soit fort éloignée de la mer. * *Diction. Anglois.*

* LE'MISE *la Neuve*, anciennement *Neapolis*, étoit autrefois une ville épiscopale de l'Isle de Cypre: ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte méridionale de l'isle.

LEMMICH (Henri) de Lubec, a publié une Défense des livres Apocryphes & Canoniques du Vieux & du Nouveau Testament en 1638. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEMNE, connu sous le nom de LÆVINUS LEMNIUS, né à Ziriczée en Zélande l'an 1505, étudia en Médecine à Louvain, & se rendit très-habile. Il exerça long-tems la Médecine dans son païs, où il se maria; & après avoir perdu sa femme, il se fit Prêtre, fut Chanoine de Ziriczée, & mourut l'an 1568, laissant un fils, nommé GUILLAUME LEMNE, habile Médecin, & plusieurs Ouvrages, entre autres, *De occultis Naturæ miraculis libri quatuor; De Astrologia; De honesto animi ac corporis oblectamento; De Habitu & Constitutione totius Corporis; De Vita animi & corporis recte instituenda; De præfixo statoque Vitæ Termino; Similitudinum ac Parabolarum quæ in Bibliis ex herbis atque arboribus desumuntur, Explicatio.* Il promettoit encore au Public deux Ouvrages intitulez, l'un *Descriptio Algæ* qu'il devoit insérer dans le troisiéme livre *de occultis Naturæ miraculis*; & l'autre *Compendium de Piscium trivialibus Nomenclaturis*: mais la mort l'empêcha de les achever. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Medic. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 608 & 609.

LEMNIUS (Simon) vivoit en 1550. Il étoit de Coire dans le païs des Grisons, si c'est du moins ce qu'il faut entendre par *Curia Helvetiorum*. Il tourna en vers Héroïques le Traité de Dionysius, *de Situ Orbis*. Il rendit aussi en vers Héroïques Latins l'Odyssée d'Homére. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEMNIUS (Lævinus) *Voyez* LEMNE.

LEMNOS, isle de la Mer Egée, ou de l'Archipel, proche de la Thrace & du Mont-Athos, sous la domination des Turcs, qui la nomment *Stalimène*, est assez fertile, avec quelques ports. Les lieux les plus considérables de cette isle, sont, Mandro, Cochino, Paleo-Castro, &c. Cette isle avoit été habitée d'abord par les Sinties, peuples de Thrace, & on n'y comptoit que deux villes, *Hephæstia*, & *Myrina*. Lemnos étoit célébre par son Labyrinthe, & par la forge fabuleuse de Vulcain, que les Poëtes y avoient placée, parce que ses Habitans furent les premiers qui forgérent des armes. Avant l'expédition des Argonautes, les femmes Lemniennes avoient toutes tué leurs maris, & s'abandonnérent à ces Héros Grecs, dont elles eurent des enfans. Depuis, les Pélasges ayant enlevé des femmes Athéniennes, les menérent à Lemnos, & en eurent des enfans, qu'ils tuérent depuis, avec leurs méres, parce qu'ils leur voyoient des inclinations contraires aux leurs. C'est de là que sont venus les Proverbes, *Malum Lemnium*, & *Lemnia manu*. Cette isle avoit été prise autrefois par les Perses, sous Darius, fils d'Hystaspe, & fut soumise long-tems après par Miltiade. Sous le bas Empire, elle avoit appartenu aux Vénitiens, qui furent obligez de la céder à Mahomet II, trois ans après que les Turcs y eurent mis le siége inutilement l'an 1475. Pline, Strabon & Ptolomée en parlent assez particuliérement. *Consultez* aussi les Auteurs qui en font mention, comme, Hérodote, *Erato*, ou *l.* 6. Euripide, *in Hecuba*. Erasme, *in Adagiis*. Ovide, *in Epistola Hypsipyles ad Jasonem*, *v.* 50 & 117. Bayle, *Dictionnaire Critique*. *Cherchez* STALIMÈNE.

LE'MO ou LIM, en Latin *Lemuris*, petite riviére d'Italie. Elle naît dans l'Etat de Gênes, où elle baigne Gavi, & va se joindre à l'Orbe, dans l'Alexandrin. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'MOS (Louïs) Médecin Portugais, publia en 1592, un Ouvrage en six livres sur la meilleure maniére de prognostiquer dans les maladies. On a encore de lui un Jugement sur les Oeuvres d'Hippocrate. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'MOS (Thomas) Dominicain, issu de l'illustre famille de Lémos en Espagne, naquit vers l'an 1550, à Rivadavia, ville de la Galice. Etant entré dans l'Ordre des Dominicains, il s'appliqua fortement à l'étude de la Théologie. Il étoit à Valladolid quand la dispute sur la Grace, entre les Dominicains & les Jésuites, s'y éleva l'an 1594. Il défendit dès lors la Doctrine de S. Thomas, & combattit celle de Molina. Etant envoyé l'an 1600 au Chapitre général de l'Ordre qui se tenoit à Naples, il y fit soutenir le 21 du mois de mai, une Thése sur la Grace, dédiée au Cardinal d'Avila, dans laquelle il défendit avec tant de force la Doctrine de S. Thomas, qu'il fut chargé par le Chapitre de poursuivre cette affaire à Rome avec Alvarès. Ce fut lui qui soutint le poids de toutes les disputes tenues dans les Congrégations *de Auxiliis*, assemblées à Rome sous les Papes Clément VIII & Paul V, dont il a laissé un Journal fort étendu, imprimé à Louvain l'an 1702. Il a encore composé un grand Ouvrage, contenant plusieurs Traitez sur la liberté & sur la Grace, imprimé l'an 1676, à Béziers, sous le titre de *Panoplia Gratiæ*. Il est Auteur d'un grand nombre d'Ecrits faits sur ces Questions, dans le tems de la Congrégation *de Auxiliis*. Il avoit près de soixante ans, quand ces Congrégations finirent sous Paul V. Il s'y étoit aquis tant de réputation, que le Roi d'Espagne lui offrit un Evêché qu'il refusa. Il fut choisi pour Consulteur général le 15 de novembre 1607. Le Roi Catholique lui donna une pension qu'il accepta, pour n'être pas à charge au couvent de la Minerve, où il mourut âgé de 84 ans le 23 août 1629, après avoir perdu la vue trois ans auparavant. * *Voyez* la Vie du Pére Lémos, à la tête de son Journal de la Congrégation *de Auxiliis*. *Catéchisme Historique & Dogmatique* 1729, *tome* 1.

LE'MOS, petite province d'Espagne dans le Royaume de Galice, a pour capitale *Monfuerte de Lémos*, où les Comtes de Lémos font leur résidence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *des Grands d'Espagne, p.* 304.

* LE'MOS (Francisco de Castro, Comte de) fut à cause de ses belles qualitez revêtu des plus hauts emplois dans un âge peu avancé. Il monta par degrez & devint enfin Président du Conseil des Indes, Viceroi de Naples & Président du Conseil d'Italie, & s'aquitta de cette charge avec applaudissement. Dans la suite il fut disgracié pour avoir tenu quelques discours injurieux contre le Roi Philippe III, & fut envoyé en exil dans le Royaume de Galice, où il passa le reste de ses jours dans son château de Monfuerte de Lémos. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Juan de Vitriano, *Comment. sobre el Comineo.*

LEMPSTER. *Voyez* LEMSTER.

LEMPTA, Désert d'Afrique, dans le Zaara ou Lybie, avec une ville de ce nom. * Jean Léon & Marmol, *Description d'Afrique.*

LEMSTER, bourg d'Angleterre, a séance & voix au Parlement. Il est situé dans le Comté de Héreford sur le Lug, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LEMSTER (Guillaume Lord) étoit fils de *Guillaume* Fermour, qui fut toujours attaché au parti de Charles I. Son fils aîné, de même nom que lui, fut fait Pair d'Angleterre par le Roi Guillaume III, sous le titre de Lord Lemster. Il épousa 1. *Jeanne*, fille d'*André* Parker de Fairford dont il eut 1. *Elizabeth*, morte sans avoir été mariée: 2. *Catherine*, fille de *Jean* III, connu sous le nom de Mylord Paulet, & il en eut 2. *Marie*, mariée au Ba-

Baronnet *Jean* Woodhouſe de Kimberly: 3. *Sophie*, ſixiéme fille de *Thomas* Osborne Duc de Leeds, veuve du Lord *Donat* O Brian, & il en eut 3. *Thomas* en 1698; 4. *Guillaume* en 1704; 5. *Catherine*; & 6. *Mathilde*. * *Peerage of England*, *p.* 126.

LEMURIES, Fêtes que les Romains célébroient le neuviéme jour de mai, en l'honneur des Dieux *Lémures*. Ils appelloient *Lemures*, les ombres & les fantômes des Morts, qui apparoiſſoient de nuit. Cette Fête duroit trois nuits, non pas conſécutivement, mais avec l'intervalle d'une nuit entre deux. On jettoit des féves dans le feu qui brûloit ſur l'autel, & on croyoit que cette cérémonie chaſſoit les Lémures des maiſons, ou les empêchoit d'y entrer. Les temples étoient fermez pendant le tems de cette Fête, & on ne célébroit aucunes noces, parce que les Romains croyoient avoir remarqué que tous les mariages qui s'étoient faits durant cette Fête, avoient été malheureux: ce qui a donné lieu à une eſpéce de Proverbe, *malum menſe Maio nubere*. On rapporte l'inſtitution de cette Fête à Romulus, qui, pour ſe délivrer du fantôme de ſon frére Rémus qu'il avoit fait tuer, & qui lui paroiſſoit toujours devant lui, ordonna une Fête, qu'il appella de ſon nom *Remuria* ou *Lemuria*. On faiſoit des ſacrifices durant trois nuits. Voici quelle étoit la principale cérémonie de ce ſacrifice. Vers le milieu de la nuit, celui qui ſacrifioit, étant nuds piez, ayant les doits de la main joints au pouce, faiſoit un ſigne par lequel il s'imaginoit empêcher que l'eſprit malin, ou le fantôme ne ſe preſentât à lui. Après cela, il ſe lavoit les mains dans de l'eau de fontaine; & prenant des féves noires, il les mettoit dans ſa bouche, & les jettoit derriére lui, proférant ces paroles, *Je me délivre par ces féves, moi & les miens*, accompagnant ces paroles d'une eſpéce de charivari avec des poëles & d'autres vaiſſeaux d'airain qu'on battoit, priant ces Lutins de ſe retirer, & leur répétant par neuf fois qu'ils s'en allaſſent en paix, ſans troubler davantage le repos des vivans. * Varron, *de Vita Pop. Rom. l.* 1. Ovide, *Faſt. l.* 5. *v.* 421.

L E N.

* LEN, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Kent, arroſe le bourg de Lenham, auquel elle donne ſon nom.

LENA, nom d'une riviére de la grande Tartarie. On ne la trouve point dans les Cartes ordinaires; mais M. Witſen l'a marquée dans la ſienne, & le Pére Avril en fait mention dans ſes voyages. Elle a ſa ſource vers celles de l'Amur & du Jeniſey, coule au devant de cette derniére, d'un cours preſque paralléle au ſien, & après avoir traverſé de vaſtes contrées preſque entiérement inconnues, elle ſe décharge dans l'Océan ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENCICI, Palatinat ou province de la Baſſe Pologne eſt entre celles de Kaliſch, de Sirad, de Sendomir, de Rava & de Breſte ou Brzeſtye. Outre Lencici ſa capitale, on y voit encore Breſini, Inowlocz, & Unienow. * Maty, *Dict. Géogr.*

LENCICI ou LANSCHET, en Latin *Lencia*, *Lancicia* & *Lancicium*, ville de la Baſſe Pologne, capitale d'un Palatinat du même nom, eſt bâtie ſur une colline, à neuf ou dix lieues de Gneſne, & a un bon château entouré d'un marais. Cette ville fut preſque toute brûlée l'an 1655, &c. * Starovolſcius, *Deſcr. Polon.*

CONCILES DE LENCICI.

On célébra l'an 1181 à Lencici un Concile, où on régla diverſes affaires du Royaume, & l'an 1188, on y réſolut de porter les armes contre Saladin. Pierre Cardinal, Légat du ſaint Siége, y tint un Concile l'an 1219. Foulques, Archevêque de Gneſne, y en célébra un l'an 1240, contre Conrad, Duc de Maſſovie; un autre pour le même ſujet l'an 1246; & un l'an 1258, contre Boleſlas *le Chauve*, Duc de Siléſie, qui avoit mis en priſon l'Evêque de Breſlaw, avec deux de ſes Prêtres. L'an 1285, les Evêques s'aſſemblérent en cette ville, contre Henri IV, Duc de Breſlaw. Nous avons connoiſſance de divers autres Conciles, tenus par les Prélats de Gneſne, l'an 1462, 1466, 1506, 1522, 1523 & 1527. Jean Laski célébra les deux derniers contre la Doctrine de Luther. On en fit deux autres pour la même raiſon l'an 1547 & 1557.

LENDENARA ou LENDINARA, petite ville de l'Etat de Veniſe en Italie. Elle eſt dans la Poléſine de Rovigo ſur l'Adigetto, à deux ou trois lieues au deſſus de la ville de Rovigo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENE, petite riviére de France en Languedoc dans le diocéſe de Béziers, va ſe rendre dans la Touque qui entre dans le diocéſe d'Agde, & qui va ſe jetter dans l'Erault au nord d'Agde.

LENEHAM. *Voyez* LENHAM.

* LENET (Pierre) fils & petit-fils de deux Préſidens du Parlement de Dijon, a été lui-même Conſeiller audit Parlement, enſuite Procureur général, & enfin Conſeiller d'Etat. Il fut pendant le ſiége de Paris l'un des Intendans de Juſtice, de Police & des Finances; & le ſiége fini il retourna à la Cour, où l'on ſe ſervit de lui en beaucoup d'occaſions importantes & de confiance. La même Cour le deſtina en 1649, pour l'Ambaſſade de Veniſe, & il a mis par écrit ce qui ſe paſſoit de plus conſidérable de ſon tems. On a imprimé ſes *Mémoires*, contenant l'Hiſtoire des Guerres Civiles des années 1649 & ſuivantes, principalement celle de Guienne. Ils ont paru en deux volumes *in douze*, en 1729, ſans nom de ville ni d'Imprimeur. Ces Mémoires ne ſont pas bien écrits, mais ils contiennent bien des faits intéreſſans. L'Auteur n'y dit preſque que ce qu'il a vu, & il a eu part à la plus grande partie des faits qu'il raconte. Il s'y montre très-attaché à la Maiſon de Condé, & l'on y voit que pendant la priſon des Princes, ce fut lui qui dirigea les entrepriſes les plus importantes. * *Supplément de Paris*, 1736.

* LENFANT (Nicolas) Procureur au Bailliage & Siége Préſidial de Meaux, pendant les guerres de Religion & de la Ligue, eut part lui-même aux troubles qui agitérent le Royaume dans ces tems funeſtes, & il a écrit jour par jour ce qui ſe paſſoit alors de conſidérable à l'avantage de l'un ou de l'autre parti dans toute l'étendue du diocéſe de Meaux. On voit régner dans ſes *Mémoires* un air de ſincérité & d'impartialité qui fait plaiſir au Lecteur judicieux. On doit les regarder comme une ſuite de ceux de Bordereau, Avocat ou Procureur à Meaux ſon Allié, & le travail de l'un & de l'autre ne compoſe aujourd'hui qu'un ſeul & même corps d'Ouvrage que l'on n'a que manuſcrit. Mais ce qu'a écrit Bordereau eſt peu de choſe: le Journal de Lenfant fait ſeul tout le mérite de l'Ouvrage. Il y en a une copie exacte dans l'Abbaïe de S. Faron de Meaux. * *Supplément de Paris*, 1736. D. Touſſaints Du Pleſſis, *Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux*, *préface*.

LENFANT (David) natif de Paris, entra jeune dans l'Ordre de ſaint Dominique l'an 1620, s'y fit beaucoup eſtimer, & mourut le 31 mai de l'an 1688, étant âgé de 85 ans. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que lui. Après avoir fait une étude de toute particuliére des Ouvrages de S. Auguſtin, qui le mit en état de procurer, en 1650, une édition plus complette du *Milleloquium* de Jean Collier, il entreprit les Concordances Auguſtiniennes, *Concordantiæ Auguſtinianæ*, qui parurent en deux volumes *in folio* en 1656 & en 1665, où il ramaſſa toutes les Sentences de S. Auguſtin; & en 1661, il donna auſſi en deux autres volumes *in folio* l'explication de tous les paſſages de l'Ecriture qu'on trouve dans ce ſaint Docteur, ſous le titre de *Biblia Auguſtiniana*. Il avoit fait imprimer dès l'an 1655, *in quarto*, une pareille Bible de S. Bernard, *S. Bernardi Abbatis Biblia*; & en 1657 & 1659, il avoit donné en trois volumes *in quarto*, les paſſages de l'Ancien Teſtament employez par S. Thomas d'Aquin, *S. Thomæ Aquinatis Biblia*, ſans qu'on ſache ce qui l'a empêché de donner depuis cela les paſſages du Nouveau. On a encore de lui un Ouvrage curieux, intitulé, *Hiſtoire générale de tous les ſiécles*, où il obſerve ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans l'Egliſe & dans le monde chaque jour de l'année depuis la naiſſance de Jesus-Christ. Cette Hiſtoire parut d'abord l'an 1680, en trois volumes *in douze*; mais l'Auteur la redonna plus ample l'an 1684, en ſix volumes. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LENFANT (Jacques) naquit à Bazoche en Beauce le 31 avril 1661, de *Paul Lenfant*, Miniſtre de Chatillon-ſur-Loing, mort à Marpourg au mois de juin 1686, & d'*Anne* Dergnouſt de Preſſinville décédée à Berlin le huitiéme décembre 1692. Il commença ſes études de Théologie à Saumur, où il logeoit chez M. *Jaques* Cappel Profeſſeur en Hébreu, & les alla continuer à Genéve. Il étoit très-ſenſible aux douceurs qu'il avoit goûtées dans ce ſéjour & aux bontez qu'on avoit eues pour lui. Il ſortit de cette derniére ville vers la fin de l'année 1683, & paſſa à Heidelberg où il reçut l'impoſition des mains, au mois d'août 1684. Il y exerça enſuite ſon Miniſtére en qualité de Chapelain de l'Electrice Douariére Palatine, & de Paſteur ordinaire de l'Egliſe Françoiſe. L'entrée des François dans le Palatinat l'obligea à ſortir d'Heidelberg en 1688, dans la crainte des ſuites facheuſes que pouvoient lui attirer deux lettres qu'il avoit écrites auparavant contre les Jéſuites & qu'il a inſérées à la fin de ſon *Preſervatif*. Il en ſortit au mois d'octobre & ſe retira à Berlin où il arriva le mois ſuivant. Quoique l'Egliſe Françoiſe de Berlin eût déja un nombre ſuffiſant de Paſteurs, l'Electeur de Brandebourg Frédéric ne laiſſa pas de lui donner encore M. Lenfant qui commença ſes fonctions le 21 mars, jour de Pâques 1689, & qui les a continuées dans cette Egliſe pendant 39 ans & quatre mois. Il épouſa en 1705, *Emilie Gourgeaud de Venours*, d'une famille illuſtre de Poitou dont il n'a point eu d'enfans. Le 25 juillet 1728, il eut une légére attaque de paralyſie qu'on ne crut pas dangereuſe, mais qui le conduiſit en peu de jours au tombeau; car elle revint le quatriéme août ſuivant beaucoup plus forte que la premiére fois. Il tomba même dans une eſpéce de léthargie, & mourut le ſeptiéme du même mois dans ſa 68 année. Il fut enterré deux jours après aux piez de la chaire de l'Egliſe Françoiſe que l'on appelle du Werder à cauſe du quartier où elle eſt ſituée. C'étoit celle où il prêchoit ordinairement depuis l'année 1715, dans laquelle le Roi de Pruſſe avoit affecté à chaque Egliſe ſes Paſteurs particuliers. Il étoit d'une taille au deſſous de la médiocre; ſa phyſionomie avoit quelque choſe de fin, quoique ſon air fût ſimple & négligé. Il parloit peu, mais il diſoit les choſes d'une maniére délicate & inſinuante. Lorſqu'il s'élevoit quelques diſputes dans la converſation & qu'on le contrediſoit, il ne s'en fâchoit jamais, mais ſe ſervoit de l'Ironie fort à propos. Il aimoit la Société & paſſoit peu de jours ſans voir quelques uns de ſes amis, mais ſes Ouvrages n'y perdoient rien: il revenoit à ſon travail avec de nouvelles forces, le reprenoit ſur le champ à l'endroit où il l'avoit laiſſé, & ne compoſoit jamais mieux que lorſqu'il s'étoit égayé dans une compagnie qui lui plaiſoit. Il étoit bon ami & rendoit ſervice avec plaiſir; doué d'une humeur douce & pacifique, il en uſoit généreuſement à l'égard de ceux dont il avoit ſujet de ſe plaindre. Déſintéreſſé, il ſe ſervoit de ſon crédit & de ſes amis pour faire du bien aux autres, & ne les employoit que très-rarement pour lui même. Il excelloit dans la prédication, il compoſoit en maître & récitoit avec beaucoup de grace: ce fut ce qui lui procura le poſte de Prédicateur de la Reine *Charlotte-Sophie*. Après la mort de cette Princeſſe, il fut fait Chapelain du Roi ſon fils. Il a été outre cela Conſeiller du Conſiſtoire ſupérieur & Membre d'un Corps, nommé le Conſeil François, & formé pour diriger les affaires générales de la nation. Il fut aggrégé en 1710, à la Société de la Propagation de la Foi, qui eſt établie en Angleterre, & le douziéme mars 1724, à l'Académie des Sciences de Berlin. Il fit en 1707, un voyage en Hollande & en Angleterre. Il eut alors l'honneur de prêcher devant la Reine *Anne*, & s'il eût voulu ſe réſoudre à quitter Berlin, il

auroit pu demeurer à Londres avec le titre honorable de Chapelain de la Reine, qu'on lui offrit. Il fit depuis d'autres voyages à *Helmstad* en 1712, à *Leipsic* en 1715. Son but étoit de découvrir les livres rares & les Manuscrits dont il avoit besoin pour composer les Histoires qu'il a écrites. On a de lui les Ouvrages suivans, *Considérations generales sur le livre de M. Brueys*, intitulé *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans, & par occasion sur ceux de même caractére; Lettres choisies de St. Cyprien aux Confesseurs & aux Martyrs avec des Remarques Historiques & Morales; Innocence du Catechisme d'Heidelberg; De Inquirenda veritate*; (C'est une traduction du livre du P. Malebranche) *Histoire de la Papesse Jeanne, fidelement tirée de la Dissertation Latine de Mr. Spanheim; Remarques sur l'édition Gréque du Nouveau Testament par M. Mill; Lettre Latine sur le Nouveau Testament Grec publié par Mr. Mill; Lettre Latine sur l'édition du Nouveau Testament Grec publié par les soins de M. Kuster; Reflexions & Remarques sur la Dispute du P. Martianay avec un Juif; Memoires Historiques touchant la Communion sous les deux Especes; Critique des Remarques du Pére Vavasseur sur les Réflexions du Pére Rapin, touchant la Poëtique; Reponse à M. Dartis au sujet du Socinianisme; Lettres sur le sens litteral des anciens Oracles à l'occasion de la Dissertation sur le Pseaume* 110; *Lettres sur une Dispute avec le Pére Vota Jésuite; Histoire du Concile de Constance, tirée principalement d'Auteurs qui ont assisté au Concile*; (Il est peu d'Histoires, *dit le P. Niceron*, aussi exactes & aussi sagement écrites que celle-ci, qui pour être de la main d'un Protestant, ne porte aucune marque de partialité. Si les Historiens des différens partis avoient cet amour pour la vérité, on liroit leurs livres avec plus de confiance & on ne perdroit pas tant de tems à se refuter les uns les autres) *Apologie pour l'Auteur de l'Histoire du Concile de Constance contre le Journal de Trevoux du mois de décembre; Discours prononcé dans l'Eglise du Werder le 26 decembre de l'année 1715, Jour du Jubilé sur les 15 premiers versets du ch. 44. de l'Ecclesiastique; Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jesus-Christ traduit en François sur l'original Grec avec des Notes litterales, pour eclaircir le texte*, par Messieurs de Beausobre & Lenfant; *Poggiana* ou *la Vie, le caractére, les sentences & les bons mots de Pogge Florentin, avec son Histoire de la République de Florence, & un supplément de diverses piéces importantes*; (M. Récanati a attaqué cet Ouvrage) *Lettre de l'Auteur du Poggiana à M. de la Motte pour servir de supplément à cette piéce; Lettre à M. de la Crose; Réponse aux Remarqus de M. de la Monnoye sur le Poggiana; Lettre à M. de Vignoles pour prouver contre M. Bayle que les Payens croyoient qu'il falloit demander la sagesse aux Dieux; Dissertation sur cette question, si Pythagore & Platon ont eu connoissance des livres de Moïse; Eclaircissement sur ce qu'il avoit fait descendre Charles VI, de Charlemagne; Lettre sur les paroles inutiles; Dissertation Historique sur la premiere édition des Actes du Concile de Constance; Preservatif contre la reünion avec le Siege de Rome, ou Apologie de nôtre separation d'avec ce Siege, contre le livre de Mademoiselle de B. Dame Proselyte de l'Eglise Romaine & contre les autres Controversistes Anciens & Modernes*, avec un cinquiéme volume intitulé, *l'Innocence du Catechisme d'Heidelberg demontrée contre deux libelles d'un Jesuite du Palatinat, où l'on a joint des Discours sur les Catechismes, sur les Formulaires & sur les Confessions de Foi; Histoire du Concile de Pise & de ce qui s'est passé de plus memorable depuis ce Concile jusqu'au Concile de Constance, enrichie de portraits*; (Cette Histoire n'est pas moins applaudie par le P. Niceron que celle du Concile de Constance) *Seize Sermons sur divers textes; Preface generale sur l'Ancien & le Nouveau Testament*, à la tête d'une Bible Françoise imprimée en 1728, à Hanovre & à Leipsic. On a ajoûté des Remarques de sa façon dans une édition du livre du Pére Gisbert qui a paru sous ce titre, *l'Eloquence Chretienne dans l'Idée & la pratique, par le Pere Gisbert de la Compagnie de Jesus, nouvelle edition où l'on a joint les Remarques de M. Lenfant.* Il avoit fini, peu avant sa mort, *l'Histoire de la Guerre des Hussites, & du Concile de Bâle*, qui a été imprimée en Hollande. Il a fait la préface de la Bibliothéque Germanique & a travaillé à ce recueil depuis le quatriéme tome inclusivement. * *Bibliotheque Germanique tome* 16. *p.* 115. *&c.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 9. *p.* 243—256.

* L E N G E F E L D T, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe dans le voisinage de la ville de Plawen qui est la capitale du Voigtland. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L E N G E F E L D T, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est dans la Misnie, dans cette contrée que l'on appelle *Ertzgeburg*, au voisinage de Wolkenstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L E N G L E T (Pierre) natif de Beauvais, Professeur royal en Eloquence à Paris, Syndic & ancien Recteur en l'Université, mourut le 28 octobre 1707. N'étant âgé que de 26 ans, & étant déja Professeur de Rhétorique au Collége du Plessis, il fut fait Recteur de l'Université l'an 1660. Il publia l'an 1673, un petit Recueil de Poësies Héroïques, pour la plupart, qu'il choisit parmi un grand nombre de diverses piéces, qu'il avoit faites en différentes occasions. Le choix des piéces n'est pas moins l'effet du jugement de l'Auteur, que la composition des vers. La diction en est fort pure & fort Latine, les expressions nobles; & l'on sent dans toutes ses piéces, qu'il a le goût très-fin. * *Mémoires du tems.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *n.* 1545. *p.* 510. édit. d'Amsterdam 1725.

L E N G O W. *Voyez* L E M G O W.

* L E N H A M, bourg d'Angleterre dans le Comté de Kent, sur la petite riviére de Len, à peu près au milieu de la province. Ce bourg est ancien & s'appelloit, selon quelques Géographes *Durolevum* ou *Durolenum*; mais d'autres le mettent à Charinge, village à une lieue de Lenham. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 757.

L E N N O X. *Voyez* L E'N O X.

* L E'N O N C O U R T, Seigneurie de Lorraine, à l'est-sud-est de Nancy, dont elle est éloignée d'une lieue & demie. Elle donne le nom à la noble famille qui fait le sujet de l'article qui suit.

L E'N O N C O U R T, noble & ancienne Maison en Lorraine. On dit qu'elle a eu autrefois le nom de Nancy, & que GE'RARD, fils de *Thierri*, Baillif de Lorraine, sous le Duc Fefri ou Frédéric II, changea ce nom pour prendre celui de Lénoncourt, qui est un bourg du même païs. HENRI de Lénoncourt, I. du nom, descendu de ce *Gérard*, fut en partie Seigneur de Lénoncourt & d'Harouel, & Baillif de Chaumont. Il avoit épousé *Jacquette* de Baudricourt, sœur de *Robert*, Maréchal de France, dont il eut 1. THIERRI qui suit; & 2. *Robert*, Archevêque de Rheims.

THIERRI de Lénoncourt, Seigneur de Lénoncourt & de Château-Thierri, Baron de Vignory, Baillif de Vitri, Conseiller & Chambellan du Roi, &c. laissa deux fils, 1. HENRI, II. du nom, qui suit; & 2. *Robert*, Cardinal.

HENRI de Lénoncourt, II. du nom, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Baron de Vignory & Gouverneur de Valois, épousa *Marguerite* de Broyes, dont il eut 1. HENRI, III. du nom, qui suit; 2. *Philippe*, Cardinal de Lénoncourt; & 3. *Jeanne*, femme de *René* de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, mére d'*Urbain*, Maréchal de France.

HENRI de Lénoncourt, III. du nom, Seigneur dudit lieu & de Coupvrai, Maréchal de camp, fui fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 décembre 1580. Il épousa *Françoise* de Laval-Bois-Dauphin, dont il eut *Magdelaine* de Lénoncourt, Dame de Coupvrai, premiére femme d'*Hercule* de Rohan, Duc de Montbason, Pair & Grand-Véneur de France.

L E'N O N C O U R T (Robert de) Cardinal, Archevêque d'Ambrun, &c. fils de THIERRI, Seigneur de Lénoncourt, Baron de Vignory, Baillif de Vitri, &c. fut nommé par le Roi François I, à l'Evêché de Châlons en Champagne l'an 1535. Depuis il fut Evêque de Metz, & contribua beaucoup à remettre cette ville aux François l'an 1552. Il avoit été fait Cardinal par le Pape Paul III l'an 1538, & fut aussi Archevêque d'Ambrun & d'Arles, Evêque de Sabine, Abbé de Saint-Remi de Rheims, Prieur de la Charité, &c. Ce Prélat fit achever dans son Abbaïe de Rheims le magnifique tombeau de S. Remi. Il mourut à la Charité-sur-Loire le quatriéme février 1561. Les Huguenots qui prirent l'année suivante cette ville, ouvrirent son tombeau, & eurent la fureur d'en tirer son corps. ROBERT de Lénoncourt, oncle du Cardinal, & Archevêque de Rheims, avoit fait commencer le tombeau de S. Remi. Ce fut un saint Prélat qui s'aquit le titre *de Pére des pauvres.* Il avoit sacré le Roi François I, & mourut le 25 septembre 1531. * *Consultez l'Histoire de* M. De Thou; *celle des Evêques de Metz; les Annales de Châlons* du Pére Rapine; Frizon; Sainte-Marthe; Aubéry, &c.

L E N O N C O U R T (Philippe de) Cardinal, Archevêque de Rheims, Commandeur des Ordres du Roi, étoit fils de HENRI, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Gouverneur de Valois, & de *Marguerite* de Broyes. Son oncle le mena avec lui en Italie, où il ne se fit pas moins estimer par son esprit que par sa naissance. A son retour en France, il prit l'habit ecclésiastique, & eut plusieurs Bénéfices. Le Roi Henri III, l'honora de sa confidence & de son amitié, le fit Commandeur de ses Ordres à la premiére création le 13 décembre 1578, & le nomma à l'Evêché de Châlons, puis à celui d'Auxerre. Ce Prélat eut encore les Abbaïes de Rebais, d'Oigni, &c. & le Prieuré de la Charité. Henri IV avoit beaucoup d'estime pour lui; & le Pape Sixte V, pour lui témoigner la sienne, le fit Président de l'assemblée qu'on ordonna de son tems, pour l'Indice des livres défendus. Il fut fait Cardinal l'an 1586, & le Pape Sixte V le nomma Archevêque de Rheims après le Cardinal Louïs de Lorraine l'an 1589. Il mourut à Rome le 13 de décembre 1591, âgé de 65 ans. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon, &c.

L E'N O X, Province de l'Ecosse méridionale, entre Menteith au nord, & la riviére de Clyde au sud, est autrement appellé *the Shire of Dumbarton*, du nom de sa capitale située sur le Leven. Une partie de cette Province est très-fertile en blez; mais le reste est rempli de montagnes où l'on nourrit quantité de bétail. Lénox a donné le titre de Comte, & ensuite celui de Duc, à une branche de la famille des Stuarts. *Matthieu*, Comte de Lénox, pére de *Henri* Lord Darley, le pére de Jaques VI, annexa par son mariage avec la Reine Marie, cette Province à la Couronne. Ensuite elle fut donnée par Jaques VI, à *Esme*, fils du Seigneur d'Aubigni en France, qui étoit d'une branche de la famille de Lénox, laquelle a été éteinte il n'y a pas longtems par la mort de la Duchesse de Richemont & Lénox. On trouve dans cette Province le Lac de Lomond. *Voyez* L O M O N D. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 2. *p.* 253.

L E N S, que les Latins nomment *Nometacum, Lendum, Lentiacum* ou *Lentium*, & Balderic *Lenense Castrum*, petite ville du Païs-Bas en Artois, à cinq lieues d'Arras, a une jurisdiction fort étendue. Elle est située sur la petite riviére de Souchet, & a une collégiale fondée par Eustache, Comte de Boulogne l'an 1070. Lens a été autrefois assez forte; mais depuis elle a été ruïnée. Les François la prirent l'an 1557, ceux de Cambray la pillérent l'an 1582, & huit jours après, le Marquis de Roubais, Général Espagnol, la reprit. Louïs de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, y défit les Espagnols l'an 1648, & prit ensuite cette ville, qui est demeurée à la France, par le 35 article de la paix des Pyrénées l'an 1659. * Balderic, *in Chron. l.* 1. *c.* 22. Guichardin, *Description du Païs-Bas.* Le Mire. Valére André, *Topogr. Belgica, p.* 58.

* L E N S (Arnaud de) consacra toute sa vie à l'utilité du Public. Il étoit de la Campigne ou Kempenland, dans le Brabant d'un village sans nom, & fut appellé Péraxynus, d'un nom qu'il s'étoit fait lui même. *Voyez* P E'R A X Y N U S.

LENS (Jean de) *Voyez* LENSE'E.

LENS (Arnoul de) *Voyez* ARNOUL.

LENSE'E ou LENSÆUS (Jean de Lens ou Lensei) Chanoine de Tournay, s'aquit beaucoup de réputation par sa doctrine, dans le XVI siécle. Il étoit de Bailleul ou Belliollane dans le Hainaut, & enseigna la Philosophie & la Théologie à Louvain, où il mourut l'an 1593, après avoir composé divers Traitez de Controverse, *De una Christi in terris Ecclesia; De unica Religione; De Verbo Dei non scripto; De Libertate Christiana; De Fidelium Purgatorio; De Limbo Patrum; De Verbo Dei non scripto; De Ecclesiastica Satisfactione Pœnitentis, adversus Bened. Aretium; De Fide, Spe & Charitate contra Hæreticos; de Piorum Persecutionibus; De Officio hominis Christiani constituti in persecutione; Contra Pseudopatriotas & Genethliacos; De sui ac Reipublicæ Christianæ contra impium invasorem Defensione; Confutatio libelli cujusdam Antuerpiæ editi contra Serenissimum Ducem Johannem Austriacum.* Il fut l'un de ceux qui composérent la fameuse censure de Louvain l'an 1588, sur la doctrine de la Grace, & travailla à sa défense. *Voyez* la premiére partie de l'Apologie de cette Censure. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 525 & 526.

LENSE'E ou LENSÆUS (Arnoul de Lens ou Lensei.) *Voyez* ARNOUL.

LENSI ou LENSIUS (Eustache) Abbé de l'Ordre de Prémontré aux Païs-Bas, dans le XIII siécle, mourut l'an 1225, & laissa les Ouvrages suivans, *Cosmographia Mosis, libri duo; De Mysteriis sacræ Scripturæ; Seminarium Verbi Dei, alphabetico digesto ordine; In Regulam S. Augustini; In Hymnos ab Ordine Præmonstratensi receptos; De Metris, liber unus; De Tropis & Schematibus, liber unus; De Significationibus Nominum & Qualitatibus rerum; Tractatus de S. Trinitate.* La mort l'empêcha d'achever ce dernier Ouvrage. On dit qu'il a aussi écrit des Commentaires sur la *Genese*, sur l'*Exode*, sur le *Deuteronome*, & sur les *Paralipomenes* ou *Croniques*. Il mourut fort âgé. Il y a apparence que cet Abbé étoit natif de Lens en Artois, & que c'est de là qu'il a eu le surnom de Lensius. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 214.

* LENTA, bourg de France dans le Haut Languedoc, est sur la riviére de Souc, selon M. Delisle, ou de Sonc selon Sanson. Il est dans le diocése de Toulouse, au sud-est de la ville de Toulouse, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* LENTILLAC, bourg de France, dans le Quercy. Il est au nord-est de Cahors, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

LENTINI. *Voyez* LE'ONTINI.

* LENTO (Joseph) Italien, natif d'Ascoli dans la Marche d'Ancone. Il donna de bonne heure des preuves de sa capacité, & n'avoit pas encore 17 ans, lorsqu'il mit en lumiére un livre contenant les Eloges & les belles actions des Hommes Illustres de la ville d'Ascoli, qui fut dédiée au Cardinal Montalte, & qui parut l'an 1622, *in octavo*. Bajanus dit que cet Ouvrage est d'autant plus admirable qu'il se sent moins de cet âge, & de la foiblesse qui s'y trouve ordinairement attachée. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 5. *partie* 1. *n.* 62. *p.* 187. édit. d'Amsterdam, 1725.

LENTULUS. La famille des LENTULUS, qui est une branche de celle des Cornéliens, étoit très-ancienne & très-considérable à Rome. On dit qu'ils avoient pris ce surnom d'un de leur famille, qui vint au monde avec une lentille sur le visage. L. CORNE'LIUS LENTULUS fut Consul avec Q. Publius Philon l'an 427 de Rome, & 327 avant JESUS CHRIST. On croit qu'il étoit frére de SER. CORNE'LIUS LENTULUS, que son mérite éleva au consulat, avec L. Génutius l'an 451 de Rome, & 303 avant J. C. Ils chassérent les Voleurs qui se retiroient dans les cavernes de l'Ombrie. Ce Lentulus eut pour fils Titus, qui laissa deux fils; L. CORNE'LIUS LENTULUS qui suit; & S. P. CORNE'LIUS LENTULUS, Consul en 479, avec Marcus Curius Dentatus, qui défit Pyrrhus près de Tarente.

L. CORNE'LIUS LENTULUS fut aussi Consul, & triompha des Samnites. Il eut deux fils, L. CORNE'LIUS LENTULUS qui suit; & P. CORNELIUS LENTULUS, Consul l'an 518 & avant J. C. 234 avec C. Licinius Varus.

L. CORNE'LIUS LENTULUS avoit possédé la même dignité l'année précédente 517, & avoit triomphé des Liguriens. Il fut ensuite Censeur avec Q. Luctatius, & eut deux fils, L. CORNE'LIUS LENTULUS, qui suit; & CN. CORN. LENTULUS, Consul l'an 553, & 201 avant J. C. avec P. Ælius Pætus. Il se signala à la guerre, & fut pére de CN. CORN. LENTULUS, Consul l'an 608 de Rome & 146 avant J. C. & de L. CORNELIUS LENTULUS LUPUS, Consul l'an 598 de Rome, & 156 avant J. C. avec Martius Figulus.

L. CORNELIUS LENTULUS fut Proconsul en Espagne, & obtint le consulat l'an 555 de Rome, & 199 avant J. C. Il fut pére de P. CORN. LENTULUS, Consul l'an 592, & Censeur l'an 606 de Rome, & 148 avant J. C.

P. CORN. LENTULUS eut deux fils, PUBLIUS & CNEÏUS.

PUBLIUS laissa P. CORN. LENTULUS SURA, Consul l'an 683 de Rome, & 71 avant J. C. avec Cn. Aufidius Oreste. Depuis, il entra dans la conjuration de Catilina, pour laquelle il fut arrêté & étranglé en prison.

CN. CORN. LENTULUS fut Consul l'an 657 de Rome, & 97 avant J. C. avec C. Licinius Crassus. Il eut pour fils CN. CORN. LENTULUS CLODIANUS, Consul l'an 682 de Rome, & 72 avant J. C. avec L. Gellius Poplicola, puis Censeur avec le même. Il y a apparence que c'est de lui que sortirent P. CORNE'LIUS LENTULUS SPINTER, Consul l'an 697 de Rome, & 57 avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus Nepos; & CNEÏUS CORNE'LIUS LENTULUS MARCELLINUS, qui le fut l'an 698 de Rome, avec L. Martius Philippus. Nous trouvons d'autres Consuls de cette maison dans les années 705, 736, 751 & 753, sous laquelle l'on met la Naissance de JESUS CHRIST. COSSUS LENTULUS Isauricus fut Consul l'an 25 de l'Ere Chrétienne. CN. CORNE'LIUS LENTULUS, dont nous avons parlé, le fut l'année suivante avec T. Calvisius Sabinus. On verra les autres dans les Fastes Consulaires de Prosper, de Cassiodore, &c. & on pourra consulter Tite-Live, Eutrope, Pline, Florus, &c.

LENTULUS, Romain, Gouverneur de Syrie, crut devoir être ce nouveau Roi, qui étoit prédit par la Sibylle, & se flatta de cette prédiction, que l'on appliqua à Auguste. On dit qu'ensuite il fut un des Admirateurs des actions de JESUS CHRIST; & qu'il en écrivit une lettre au Sénat & au peuple de Rome; mais la supposition de cette lettre paroît évidente aux Critiques, parce que depuis qu'il y a eu des Empereurs, les Gouverneurs leur écrivirent, & non pas au Sénat; que le style est éloigné de la politesse du siécle d'Auguste; & que pas un des Anciens n'en a fait mention. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques.*

LENTULUS GETULUS (Cneus) fils de Cn. Lentulus Cossus Getulicus, Consul, vivoit du tems de Tibére & de Caligula, & fut élevé au consulat l'an 25 de l'Ere Chrétienne; avec C. Calvisius Sabinus. Il étoit Proconsul dans la Germanie, lorsque Séjan fut tué à Rome, & il fut accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de Séjan. Lentulus s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il fit exiler son Délateur; & qu'il échappa du danger qui le menaçoit. Mais depuis, l'affection des Soldats pour Lentulus, donna de la jalousie à Tibére qui le fit mourir. Suétone parle, dans la Vie de Caligula, d'une Histoire écrite par ce Lentulus. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses Epigrammes, qu'il étoit Poëte. Probus le Grammairen, le cite dans ses Notes sur le premier des Géorgiques. Sidoine Apollinaire parle de Lentulus, & de Césennia sa Maîtresse, dans la dixiéme Epître du deuxiéme livre, *Cesennia cum Getulico.* * Tacite, *Annal. l.* 4. & 6. Dion Cassius, *l.* 49. & 52. Suétone, *in Tiberio, c.* 39. & *Caligula, c.* 8. Gesner, *Biblioth.* Vossius, *de Histor. Lat. l.* 1. *c.* 25. &c.

LENTULUS (Cyriaque) Jurisconsulte, a composé divers Traitez, Un du Droit de la guerre & de la paix; Des Institutions de Droit; Europe en vers Heroïques; Les Secrets des Royaumes & la Cour de Tibére. Il a encore refuté la Philosophie de Descartes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LENTULUS, Prélat, qui vivoit dans les premiers siécles de l'Eglise, & auquel on attribue une Epître qui nous reste, dans laquelle il parle de l'Assomption de la sainte Vierge: Ouvrage supposé, aussi bien que l'Auteur.

LENTULUS (Scipion) Napolitain, abandonna l'Eglise Romaine, & embrassa la Religion Réformée au XVI siécle. Il prêcha quelquefois à Ferrare devant la Duchesse Renée de France. Il fut ensuite établi Ministre de l'Eglise de St. Jean dans les Vallées. C'est là qu'il répondit à un Ouvrage du Jésuite Possevin qui en 1560 avoit été envoyé dans ce païs-là en qualité de Convertisseur, & qui se servoit de la violence pour arriver à ses fins. Lentulus fut fort exposé à la persécution de *Castrocaro*, qui commandoit dans les Vallées de Piémont. Cela l'engagea à se retirer à Chiavenne, dans le Païs des Grisons. Il y fut Ministre jusques à sa mort & il employa sa plume à la défense d'un Edit que les Ligues Grises publiérent l'an 1570, contre les Sectaires. Ils ne manquérent pas d'opposer à cet Edit les raisons de tolérance, que les Réformez alléguoient aux Catholiques Romains. Lentulus répondit à ces raisons, apparemment fort mal, car il ne pouvoit le faire autrement dans les principes de sa Secte. Le livre de Lentulus fut imprimé en 1592, avec ce titre, *Responsio orthodoxa, pro Edicto illustrissimorum D. D. trium Fœderum Rœtiæ, adversus Hæreticos, &c.* Ces Hérétiques étoient des Ariens ou quelque chose de pis. M. Bayle remarque que ceux qui sont fugitifs pour la Religion, sont souvent sonner le tocsin contre les Sectes. Lentulus est Auteur d'une Grammaire Italienne, qui fut imprimée à Genéve l'an 1568. * Bayle, *Dict. Crit.* Gilles, *Hist. des Vallées, &c. p.* 401. & *suiv.*

* LENTZ (Jean Gaspard) célébre Jurisconsulte, naquit à Ratisbonne le cinquiéme février 1630, & fut fils de D. Salomon Lentz qui étoit Surintendant des églises de ce lieu-là. A l'âge de quinze ans, il alla à Strasbourg pour y continuer ses études, & prit deux ans de suite des leçons sous le fameux Bœcler, Professeur en Politique, en Histoire & en Morale, qui fut appellé en Suéde. Il étudia en Droit sous Othon Tabor & Biccius, & fut reçu Docteur avec applaudissement en 1651. Il alla dans la même année de Strasbourg à Montbéliard, où il fit connoissance avec Christophle Forstner. Au mois de septembre, il traversa la Suisse pour aller à Genéve, où il vit Jaques Godefroy. En 1652, il fit un voyage en France, où il s'aquit une estime si générale, qu'il eut un libre accès dans toutes les Bibliothéques & auprès de tous les Savans. Ses principales connoissances étoient Gabriel Naudé, Jaques Du-puy, Ismaël Bouilliaud, les deux Valois, les Sainte-Marthe, Ménage & quelques autres. Il eut le même agrément dans les Païs-Bas & en Hollande, en conversant avec les Savans du païs. Il retourna la même année dans son païs, où il fut d'abord fait Consul. On l'employa dans la suite en plusieurs affaires importantes, & dans quelques députations. Il devint aussi Conseiller pour le Brandebourg. Lorsqu'en 1664, l'Empereur Léopold vint à Ratisbone, il fut si charmé de son éloquence, de son savoir & de ses belles qualitez qu'il le créa Comte Palatin, & lui fit présent d'une chaîne d'or. Peu de tems après il fut fait Membre du Conseil intime de Ratisbonne, & revétu de la charge de Bourgmestre. Il mourut le 18 décembre 1667. On a de lui, *Judicium de Bello Turcico; Opus prolixum de liberarum Civitatum origine, initiis & progressu; De Voto liberarum Civitatum decisivo, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LENTZ, village. *Voyez* LANTZ.

LENTZBURG ou LENTZBOURG, petite ville de Suisse, qui a titre de Comté, & est située dans le Canton de Ber-

Berne, sur une petite riviére entre Araw & Bade. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LENTZEN, petite ville marchande du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans cette contrée de Brandebourg que l'on appelle le Pregnitz. Elle est sur la rive droite de l'Elbe, tout près des confins du Duché de Meckelbourg. L'Empereur Henri *l'Oiseleur*, battit, à ce qu'on dit, près de cette ville, les Vandales en 930, & les en chassa. Ils la reprirent ensuite, & en 1066 tuérent leur Roi Godtschalk qui tâchoit à leur faire embrasser la Religion Chrétienne. Cette ville fut dans la suite incorporée à la Marche de Brandebourg. Louïs I, Electeur de Brandebourg l'engagea en 1328 au Comte de Zwérin; mais Louïs le *Romain* son frére & son successeur la dégagea. Le Markgrave Josse l'engagea de nouveau en 1408 au Seigneur de Putlitz, qui en 1416 fut obligé de la rendre à l'Electeur Frédéric I. En 1542, l'Empereur Charles-*Quint* accorda à l'Electeur Joachim le droit d'y avoir sur l'Elbe un péage qui rapporte par an, à ce qu'on dit, plusieurs tonnes d'or. Du tems de la guerre de Suéde, cette ville eut beaucoup à souffrir, & en 1707 elle fut presque entiérement réduite en cendres; mais elle fut bientôt rebâtie. * *Gr. Dict. Univ. Holl Géographie Politique de Brandebourg & de Prusse*, en Allemand.

LENZA ou LENZO, riviére d'Italie, a sa source dans l'Apennin, coule sur les confins du Parméfan & du Modénois, & se décharge dans le Pô à Bersello. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENZUS (Cosmas) Ecclésiastique de Messine de l'Ordre des Réguliers, se rendit recommandable par son savoir & par sa vertu. Il mourut à Rome en 1657. On a de lui, *Annalium Clericorum Regularium ministrantium infirmis, tomus primus; De Judicio Universali hexametris carminibus*. Ce dernier est encore en manuscrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L E O.

LE'O ALLATIUS, ALLATIO ou ALLAZZI. *Cherchez* ALLAZZI (Léo.)

LE'OBARD ou LIBERD, Reclus en Touraine, dans le sixiéme siécle, étoit d'Auvergne. Il se retira dans un hermitage, proche de Marmoutier. S. Grégoire de Tours, prit soin de sa conduite. Il passa vint-deux ans dans sa solitude avec quelques Fréres, & mourut l'an 592 ou 594. On fait sa Fête au 18 janvier. * Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*. Bulteau, *Histoire Monastique*, *l.* 2. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

LE'OBN. *Voyez* LEUBEN.

LE'OBSCHUTZ. *Voyez* LUBSCHUTZ.

LE'OCADIE (Sainte) Vierge & Martyre, dans le quatriéme siécle, en Espagne. On dit qu'elle étoit de la ville de Tolède; que dans le tems de la persécution de Dioclétien, Dacien, Gouverneur de la province Tarragonoise, la fit arrêter; & qu'il la condamna à mort. Cependant dans le quatriéme Concile de Tolède, tenu l'an 633, on lui donne seulement le titre de Confesseur: ce qui fait croire qu'elle est plutôt morte en prison, comme Adon & Usuard le rapportent. Ils marquent sa Fête au neuviéme décembre. * Baillet, *Vies des Saints.*

LE'OCATE. *Voyez* LEUCATE.

LE'OCRATE, Général des Athéniens, vainquit ceux de Corinthe & d'Epidamne, ravagea les côtes du Péloponnése, & remporta sous la LXXX Olympiade, vers l'an 460 avant J. C. une seconde victoire près du Promontoire, nommé *Cécriphale.* * Diodore de Sicile, *Bibliothéque Historique.*

LE'ODRISIUS, CRIBELLI, Auteur Italien, dans le XV siécle, du tems du Pape Pie II, composoit en prose & en vers; & travailla à l'Histoire de François Sforce, & à celle de son pére. Il laissa aussi d'autres Ouvrages. * Pie II, *Hist. Europæ, c. ult.* Paul Jove, *in Elog. Franc. Sfor.* Vossius, *de Hist. Lat.*

LE'OGANE, bourg de l'Isle Hispaniola en Amérique. Il est sur un grand Golfe, qui entre dans la côte occidentale de l'Isle. Les François s'y sont établis depuis quelques années. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'OLIN ou LLEWELYN ou LHEWELY NAP GRIFFITH, le dernier Prince de l'ancien sang des Bretons, qui régna dans la partie septentrionale du païs de Galles. Edouard I, Roi d'Angleterre le fit inviter à son couronnement & dans son premier Parlement il en exigea l'hommage qu'il lui devoit. Mais ce Prince répondit, que parce que son pére *Griffith* avoit perdu la vie dans la Tour de Londres il ne pouvoit y venir. Il offrit néanmoins qu'après que le Roi lui auroit envoyé des ôtages, il se rendroit en toute autre ville qu'on lui nommeroit pour prêter le serment, ou au Roi, ou à ses Commissaires. Après cette fiére réponse, Edouard I marcha contre lui avec une puissante armée, d'autant plus qu'il regardoit Léolin comme un des principaux boutefeux des derniers troubles intestins arrivez en Angleterre. Il saccagea & désola tout ce qui lui appartenoit, & le réduisit tellement à l'étroit qu'il se vit obligé à demander la paix, qu'il obtint aux conditions suivantes, qu'il posséderoit sa Principauté jusques à sa mort comme relevant de la Couronne d'Angleterre à laquelle il payeroit 1000 livres sterling de tribut par an & 50000 d'abord après la conclusion du traité. Le Roi lui accorda pour lui & pour ses héritiers la possession de l'Isle d'Anglesey, moyennant 5000 marcs d'argent, & 1000 marcs de tribut annuel. Ce qui fit le plus de plaisir à Léolin, ce fut qu'on lui rendit sur le champ Eléonore sa promise, fille de Simon de Montfort, Comte de Leicester, laquelle avec Alméric son frére, avoit été enlevée allant en France pour joindre son époux, & amenée au Roi Edouard I, qui créa Chevalier *David*, frére de Léolin, & le maria avantageusement avec une riche veuve, fille du Comte de Darby. Il lui donna encore le château de Denbigh & une pension annuelle de 1000 livres sterling. Tous ces bienfaits ne furent cependant pas capables de dissiper le chagrin de ces deux fréres & de leur faire perdre l'envie de devenir Souverains. Le traité qu'ils avoient conclu avec le Roi, avoit à peine duré trois ans qu'ils levérent ouvertement le masque. Leolin surprit les châteaux de Flint & de Rutland & s'empara en même tems de la personne de Roger Lord Clifford: il causa aussi de grands dommages sur les frontiéres. Jean Peckham, Archevêque de Cantorbéry alla le voir en personne & l'exhorta à se soumettre au Roi, mais les griefs de Léolin contre les Anglois étoient si forts & en partie si bien fondez, & l'envie qu'avoit Edouard I, de subjuguer à cette occasion la Principauté de Galles étoit si grande, que l'espérance d'un accommodement disparut bientôt. On dit qu'outre cela Léolin comptoit beaucoup sur une ancienne Prophetie de Merlin, selon laquelle la Couronne de Brutus devoit être mise sur la tête de Léolin. Le traité de paix n'ayant pas eu lieu, l'Archevêque excommunia Léolin & ses Adherans, & le Roi marcha contre lui avec une armee formidable. Il se défendit vaillamment, mais nonobstant toute sa résistance, il fut tué le onziéme décembre 1283, dans une bataille près de Landweyr dans la province de Radnor, par un Soldat nommé Etienne Desfrancton. On dit que ce malheur lui arriva par la trahison des Habitans de Buelt. Sa tête ayant été présentée au Roi, il la fit couronner de lierre, & planter sur la Tour de Londres. David son frére eut un sort plus tragique encore, car ayant été fait prisonnier dans le païs de Galles, on l'attacha à la queue d'un cheval qui le traîna autour de la ville de Shrewsbury. Ensuite on le décapita, on écartela son corps, on brûla son cœur & ses entrailles, on plaça sa tête auprès de celle de Léolin & l'on exposa les quatre quartiers de son corps à Bristol, à Yorck, à Northampton & à Winchester. D'abord après cette exécution la Principauté de Galles fut réünie à la Couronne d'Angleterre. Les Chroniques disent que Léolin ayant trouvé Réginald, Lord Brecknock, en flagrant délit avec son épouse, il le fit pendre. * *The compleat Hist. of England, vol. 1. p. 191. ch. 142.*

LE'OMINSTER, ou LIMSTER, grand, ancien & beau bourg d'Angleterre, sur la riviére de Lug, dans le Comté de Héreford, est situé dans un terroir fertile. Il y a sur la riviére plusieurs ponts, qui le traversent. Il est estimé pour sa laine, qui est d'une finesse extraordinaire. Ce bourg est à 136 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LE'ON, ancien Royaume d'Espagne, *Legionense Regnum*, appellé par ceux du païs, *Reino de Léon*, a la Castille au Levant, la Galice & le Portugal au Couchant, l'Estremadure Espagnole au midi, & les Asturies au septentrion. Ce païs, qui est fort montueux, est divisé en deux parties par le Douro. Ces villes sont, LE'ON, appellée par les Latins *Legio Germanica*, qui a donné son nom au Royaume, dont quelques uns mettent la fondation sous l'Empire de Nerva, & qui est le siége d'un Evêché, suffragant de la métropole de Compostelle, & a une église cathédrale, la plus belle de toute l'Espagne: les autres villes de Léon sont, Astorga, Avila, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, célébre par son Université, Palencia, Médina del Campo, Toro, où fut donnée en l'année 1479, la bataille qui aquit le Royaume de Castille à Ferdinand, Prince d'Aragon, sur Alfonse, Roi de Portugal, &c. Pélage, Roi d'Oviédo, conquit Léon sur les Maures l'an 722. Ses successeurs se nommérent Rois d'Oviédo, jusques à Ordogne II, qui prit le titre de Roi de Léon, & qui mourut vers l'an 923. Ferdinand III, Roi de Léon, hérita de son petit neveu Henri, Roi de Castille, & unit en sa personne, & pour tous ses successeurs ces deux Royaumes vers l'an 1217. Avant cela Ferdinand I, fils de Sanche III, Roi de Navarre, & de Nugna de Castille, avoit tué dans une bataille, son cousin Wermond, ou Bermond III, Roi de Léon l'an 1037, & s'étoit fait couronner Roi de cet Etat & des Asturies, le jeudi 22 juin 1038. Ce Royaume a environ 55 lieues dans sa plus grande longueur, du midi au septentrion, & peut en avoir environ 40 de largeur. Il produit quantité de vin, mais peu de blé. On y trouve des turquoises proche de Zamora. On y a aussi découvert depuis environ cent ans la vallée de Vatuégas, entre les montagnes. Elle n'avoit été nullement connue depuis l'invasion des Maures. Outre la riviére de Douro, qui partage le Royaume de Léon, les autres qui l'arrosent sont, le Torto, la Pisuerga, le Tormes, &c. Voici la suite Chronologique des Rois de Léon, depuis Pélage, jusques à Ferdinand II, qui tua Wermond ou Bermond. Nous rapporterons le nom des autres en parlant de la Castille.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Léon & des Asturies.

L'an 717.	Pélage,	régna 18. ans.
736.	Favilla,	2.
738.	Alfonse I.	19.
757.	Froila,	9.
766.	Aurélio,	9.
775.	Silo Sarrasin, Régent,	8.
783.	Mauregat, *Bâtard* d'Alfonse I.	6.
789.	Wermond *ou* Bermond I.	2.
791.	Alfonse II, dit *le Chaste*,	33.
824.	Ramir I.	26.
850.	Ordogne,	12.
862.	Alfonse III, dit *le Grand*,	48.
910.	Garcias,	3.
913.	Ordogne *ou* Ramir II,	10.
923.	Froila, dit *le Lépreux*,	1.
924.	Alfonse IV, dit *le Moine*,	7.
931.	Ramir III,	18.
950.	Ordogne III,	5.
955.	Ordogne IV, dit *le Mauvais*	1.
956.	Sanche I, dit *le Gros*,	12.

L'an

L'an 967.	Ramir IV.	régna 15. ans.
982.	Wermond II,	17.
999. *ou* 1000.	Alfonse V,	28.
1027.	Wermond tué	l'an 1037.

* Mérula, *Descript. Hispan.* Mariana & Túrquet, *Histor. Hisp.* Ambrosio Moralès, *Histoire générale d'Espagne & Antiquaire des villes de ce Royaume, en Espagnol.* Athanasio de Lobéra, *Hist. de la Ciud. de Léon, &c.*

LE'ON, ville d'Espagne. *Voyez* l'article précédent.

LE'ON de GUANUCO. *Voyez* GUANUCO.

LE'ON, S. PAUL de LE'ON, S. POL de LE'ON ou LE'ONDOUL, ville de France en Bretagne, avec titre d'Evêché, suffragant de Tours, est nommée par les Latins *Leona*, *Leonum*, ou *Civitas Osismiorum.* César fait mention des Osismiens dans ses Commentaires. Leur ville capitale étoit *Vorganium*, selon Ptolomée, qui est sans doute la *Vorgium*, dans l'Itinéraire Romain, & *Osismii* dans la Notice de l'Empire. Aujourd'hui cette place est encore nommée dans Bertrand d'Argentré, *Cozqueoudet*, c'est à dire, *Cité ancienne.* On dit qu'après avoir été ruïnée il y a longtems, de son ancien diocése il s'en est formé trois, S. Paul de Léon, S. Brieu, & Tréguier. La ville de Léon sur la mer, entre Morlaix & Tréguier, est capitale du petit païs, dit le LE'ONOIS, qui a eu des Princes particuliers, jusques à environ l'an 1254, que Jean I, Duc de Bretagne, acheta cette Principauté. Le plus ancien Evêque de Léon, est S. Paul, qui a donné le nom à la ville, & qui mourut l'an 600. S. Golvéne lui succéda. L'Evêque est Seigneur de la ville, & prend le titre de Comte. Le Chapitre est composé d'un Chantre, de deux Archidiacres, d'un Thrésorier, de seize Chanoines, de sept Prébendez dits Vicaires, &c. La ville de Léon est assez agréable. Quelques Ducs de Bretagne y ont fait leur séjour. Etienne Bauni a publié des Ordonnances synodales que René de Rieux, Evêque de Léon, y fit l'an 1629 & 1630. * D'Argentré, *Histoire de Bretagne.* Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Claude Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

LE'ON, ville de Cappadoce, que d'autres nomment Vatiza. On croit que c'est le *Polomenium* des Anciens.

LE'ON, ou LE'ON de NICARAGUA, ville de l'Amérique septentrionale dans le Nicaragua, province de la Nouvelle Espagne. C'est la résidence de l'Evêque de Nicaragua, suffragant de l'Archevêché de Mexique. Elle est près du Lac de Léon, à huit lieues seulement de la côte de la Mer du Sud, & de Realejo au Levant, en allant à Grenade. On voit près de la ville de Léon un Volcan, qui ne vomit plus de flammes, mais qui pousse encore au dehors de la fumée. Il y a près de la ville un Lac qui a environ 25 lieues de circuit, & qui n'est qu'à trois lieues de la côte de la Mer Pacifique. Il renferme trois petites isles, & se décharge au Levant dans le Lac de Grenade, par le moyen d'une riviére qui en sort, & qui se rend dans ce Lac.

* LE'ON, riviére de l'Amérique septentrionale, dans la Louïsiane. Elle coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans la riviére de Hondo. * M. Delisle, *Carte de la Louïsiane, &c.*

PAPES.

LE'ON (Saint) I. de ce nom, Pape, dit *le Grand*, natif de de Toscane, selon quelques uns, & de Rome selon les autres, fut élevé sur le saint Siége le deuxiéme mai de l'an 440, après Sixte III. Il avoit été Diacre de l'Eglise Romaine, sous les Papes S. Célestin & Sixte III, & lorsque son prédécesseur mourut, il étoit allé dans les Gaules, pour travailler à la réconciliation d'Aëtius & d'Albinus, Généraux de l'armée. Il en fut rappellé par une Légation publique; & après avoir été mis sur le Siége de S. Pierre, il répondit parfaitement aux espérances que l'on avoit conçues de son pontificat. A son avénement, l'Eglise Orientale étoit encore agitée par les Nestoriens, quoique condamnez au Concile Général d'Ephése; celle d'Afrique, ruïnée par les Vandales; & celle d'Occident, troublée par les Manichéens, qui fuyant la persécution des Barbares, étoient venus à Rome, & par les Pélagiens, qui ne pouvant souffrir leur condamnation, défendoient opiniâtrément leurs erreurs. Le saint Pontife s'opposa à tous ces desordres. Il tint d'abord l'an 444 un Concile contre les Manichéens, pour condamner juridiquement leurs héréfies, & fit autoriser par l'Empereur Valentinien ce jugement ecclésiastique. Ensuite il acheva d'exterminer en Italie les Pélagiens, dont on tâchoit de faire revivre les opinions. Il se servit contre eux de Prosper d'Aquitaine, qu'il retint auprès de lui pour être son Sécretaire. Pour donner la paix aux églises, il composa l'état de celles des Gaules, à l'occasion de la dispute. qu'il y avoit entre celle de Vienne & d'Arles; & cette dispute s'étant depuis renouvellée, il prononça conformément à ce que ses prédécesseurs avoient ordonné. D'autres côté, Eutychès qui avoit publié son hérésie, fut condamné dans un Synode tenu à Constantinople l'an 448; mais depuis ayant cabalé avec ses amis, il fit si bien qu'on approuva ses erreurs dans le Concile, dit *le Brigandage d'Ephése*, l'an 449. Léon, qui par ses lettres & par ses Légats, n'avoit rien oublié pour remédier à ce mal en sa naissance, témoigna un déplaisir extréme de ce qui s'étoit passé en cette assemblée, dans laquelle ses Légats seuls s'opposérent à la décision du faux Concile, protestant hautement de la nullité des Actes qu'on y fit. S. Léon assembla la même année 449, un Concile à Rome, & y cassa tout ce qui s'étoit fait dans le Conciliabule d'Ephése. Ensuite il procura la convocation du Concile général de Chalcédoine, où il envoya ses Légats l'an 451. Il s'opposa néanmoins au Canon qui s'y étoit fait en faveur de l'Eglise de Constantinople, & qui lui donnoit le second rang, au préjudice de celle d'Alexandrie. L'année suivante, Attila qui avoit perdu une grande bataille dans les Gaules, passa en Italie, où il fit des ravages extraordinaires. Il s'avançoit même jusqu'à Rome. S. Léon alla au devant de lui, & lui parla avec tant d'éloquence, qu'il lui persuada de retourner en son païs. On dit que les Capitaines de l'armée du Tyran, surpris de ce changement, lui demandérent ce qui l'avoit obligé de faire la volonté d'un Prêtre; & qu'il répondit que, tandis que le Pape parloit, il avoit vu à ses côtez un homme habillé en Evêque, qui le menaçoit de le faire mourir, s'il ne faisoit ce que Léon vouloit de lui. Mais Jornandès, Suidas, Cassiodore, & S. Léon lui même, ne font aucune mention de cette prétendue apparition, que les Savans tiennent pour fabuleuse. Après un si heureux succès, le Pape fut sensiblement affligé d'apprendre que les ennemis de l'Eglise & ses envieux, l'accusoient faussement de ne pas approuver le Concile de Chalcédoine, & de favoriser les erreurs d'Eutychès. Il écrivit à tous les Evêques de ce Concile, pour se purger de cette imposture, & à l'Empereur Marcien, à Eudoxie, & à Pulchérie. On n'eut pas de peine à se convaincre de son innocence & de son zéle pour le bien de l'Eglise. Il en donna de nouvelles marques, lorsque Genseric, appellé par Eudoxie, veuve de Valentinien, prit Rome l'an 455, & que cette grande ville fut exposée pendant quinze jours au pillage des Barbares. L'Auteur de l'Histoire Mêlée dit que le Pape parla si efficacément à Genseric, qu'il obtint de lui que ses gens ne mettroient point le feu dans la ville, & qu'il sauva du pillage les trois principales basiliques, que Constantin avoit enrichies de présens magnifiques. Anastase remarque que S. Léon renouvella les églises de S. Pierre & de S. Paul, où il fit faire des voûtes, & qu'il embellit d'images du Sauveur & de divers ornemens. Il établit à leur sépulchre des Gardes ou Cameriers qu'il choisit dans le Clergé, & bâtit un monastére auprès de la Basilique du Prince des Apôtres. Ce saint Pape mourut le onziéme avril de l'an 461, & eut pour successeur S. HILAIRE, après avoir gouverné l'église 21 ans, moins 32 jours. S. Léon a écrit sur la Doctrine & sur la Discipline de l'Eglise un très-grand nombre de belles lettres, qu'un Auteur récent attribue sans raison à S. Prosper; car quand bien même S. Prosper auroit fait la fonction de Sécretaire auprès du Pape, ce qui n'est pas certain, il ne s'ensuit pas qu'il ait été Auteur de toutes ces lettres. Le Recueil des lettres de S. Léon en contient 141. Ce Pape a aussi composé plusieurs Sermons qu'il a prêchez dans l'église de Rome. Son style est poli & affecté; son discours est composé de périodes, dont les membres sont bien distinguez & bien mesurez; il a une cadence rimée qui surprend; il est enflé de nobles épithétes & d'antithéses agréables. Il étoit fort attaché aux droits & aux prérogatives de son Siége; mais il faut avouer qu'il usoit de sa puissance avec beaucoup de douceur & de modération. Enfin l'on peut dire que jamais l'Eglise de Rome n'a eu plus de véritable grandeur, & jamais moins de faste que du tems de ce Pape. Jamais l'Evêque de Rome n'a été plus honoré, plus considéré, ni plus respecté, & jamais il ne s'est conduit avec plus d'humilité, plus de sagesse, plus de douceur & plus de charité. La premiére édition des Oeuvres de S. Léon a été faite à Venise l'an 1485. Elle ne contient qu'un petit nombre de lettres. Canisius en publia une nouvelle beaucoup plus ample, imprimée à Cologne l'an 1546. Surius en donna une autre l'an 1591. Celle-ci fut suivie de celle des Chanoines de S. Martin, imprimée à Louvain l'an 1575, & à Anvers l'an 1583. L'an 1614 & 1618, les Oeuvres de S. Léon furent imprimées, avec les Homélies de S. Maxime & de S. Chrysologue; mais ces éditions étant fort imparfaites, le Pére Quênel Prêtre de l'Oratoire, en a donné une nouvelle, imprimée à Paris l'an 1675, puis à Lyon. * Gennade, *c.* 70. Honoré d'Autun, *l.* 2. *c.* 69. Anastase, *in Vitis Pontif.* Photius, *Cod.* 52. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal. &c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

LE'ON II, Sicilien, parvint au Pontificat après Agathon, & fut sacré le 15 août de l'an 682. Il étoit savant, & avoit pour son tems une grande connoissance de la Musique. Aussi tôt après son élection, il confirma le sixiéme Synode général, & s'employa avec un soin extréme pour le bien de l'Eglise. Nous avons six Epîtres sous son nom. Le Cardinal Baronius croit mal à propos qu'elles sont supposées, parce qu'on y condamne le Pape Honorius. Léon tint le Pontificat un an, sept mois & cinq jours, mourut le 24 mai 683, & a été mis au Catalogue des Saints. On fait mémoire de lui au 28 juin, qui est le jour auquel il fut enterré dans l'église de S. Pierre. BENOÎT II fut son successeur. * Anastase, *in Vitis Pontif.* Baronius, *in Annal. Ch.* 683. 684. Adon de Vienne, *in Chron.*

LE'ON III, Romain, fils d'*Alipe*, fut élu Pape après Adrien I, le 26 décembre de l'an 795, le propre jour de la mort de son prédécesseur. Paschal & Campulus neveux d'Adrien, qui possédoient les deux plus belles charges de l'Eglise, & qui s'étoient flattez de l'espérance d'être élus l'un ou l'autre au lieu de leur oncle, furent au desespoir de son élection. Après avoir attenté secrettement à la vie du nouveau Pontife, ils en vinrent à la force ouverte l'an 799, & s'étant saisis de lui par des gens armez, lorsqu'il étoit à la procession des grandes Litanies de Rome le 25 avril, ils commandérent qu'on lui coupât la langue, & qu'on lui arrachât les yeux. Les Satellites accablérent Léon de mille coups dans l'église de saint Sylvestre où ils l'avoient traîné, & le jettérent tout couvert de sang & de playes dans la prison d'un monastére. Quelques Officiers du Pape ayant eu l'adresse de l'en tirer, il se trouva qu'il voyoit clair; soit que cela fût arrivé par miracle, comme on le dit communément; ou qu'on ne lui eût pas entiérement crevé les yeux. Ceux qui recherchent la vérité de cette Histoire, ont de la peine à croire que le Pape Léon ait recouvré miraculeusement la vue & la parole, & s'attachent au récit du saint Abbé Théophane, lequel

quel après avoir dit, *Et l'ayant pris ils l'aveuglérent*, ajoûte, *ils ne purent pas neanmoins le priver entiérement de l'uſage de la lumiére; ceux qui lui devoient crever les yeux étant devenus ſenſibles à la compaſſion, & l'ayant épargné.* Eginhart qui écrivoit en ce même tems, faiſant le récit de l'aveuglement, rend la choſe incertaine par cette parenthéſe, (*ſelon que quelques uns l'ont cru.*) Zonare qui raconte la même choſe que Théophane, ajoûte que ceux à qui l'on commanda de crever les yeux à Léon, ſe contentérent de lui enſanglanter les paupiéres. Contre les témoignages de ces Hiſtoriens, Nicolas Alemannus ſoutient hardiment que le miracle eſt véritable; qu'on a inſéré dans les Annales d'Eginhart cette parenthéſe, (*comme quelques uns l'ont cru;*) que Zonare a inventé le menſonge qu'il ajoûte au récit de Théophane: & que cet Auteur dit clairement qu'on creva les yeux à Léon. Mais Alemannus diſſimule ce qui ſuit dans Théophane, touchant la compaſſion que les gens de Paſchal eurent pour le Pape; ce qu'il n'a pu ignorer, puiſque les paroles que nous avons rapportées cy-devant, ſont non ſeulement dans les exemplaires Grecs, mais auſſi dans les Traductions Latines d'Anaſtaſe le Bibliothécaire, & de l'Hiſtoire Mêlée. On les lit dans deux exemplaires du Vatican à Rome, qui ſont conformes à celui de la Bibliothéque du Roi de France, dans tous les Manuſcrits & dans tous les Imprimez. Quoiqu'il en ſoit, les amis de Léon lui donnérent moyen de ſe ſauver chez les Ambaſſadeurs de France, qui étoient logez à ſaint Pierre, & qui l'ayant mené à Spoléte, l'envoyérent l'an 799, avec bonne eſcorte à Charlemagne, qui étoit alors à Paderborn en Allemagne. Ce Roi renvoya le Pape à Rome pour être rétabli ſur ſon ſiége, & lui promit de ſe tranſporter dans peu de tems ſur les lieux pour lui faire juſtice. En effet, bientôt après Charlemagne ſe rendit à Rome l'an 800, & reçut le Pontife à ſe purger par ſerment des crimes qu'on lui impoſoit. Enſuite il fit faire le procès à ceux qui avoient été les Auteurs d'un ſi déteſtable attentat contre la perſonne de Léon, lequel imitant la douceur de Jesus Christ, obtint leur pardon du Roi François. Ce fut en ce tems que ce même Pontife couronna Charlemagne Empereur d'Occident, le peuple criant par trois fois, *Longue & heureuſe vie & victoire à Charles-Auguſte, grand & paiſible Empereur des Romains, couronné de Dieu.* L'an 804, le Pape vint à Mantoue, pour s'informer du Sang miraculeux de Jesus Christ qu'on y avoit trouvé, & de là il paſſa en France pour y voir l'Empereur. Charlemagne envoya ſon fils au devant de lui juſqu'à S. Maurice en Chablais, & lui même le vint trouver à Rheims, d'où il le mena à ſon château de Quierſy paſſer la Fête de Noël, & de là à Aix-la-Chapelle pour en conſacrer l'égliſe. Le Pape, après y avoir été huit jours, reprit le chemin de Rome par la Baviére. Depuis cela, l'Empereur lui envoya le partage qu'il avoit fait entre ſes enfans, pour le ſigner & le rendre plus authentique. Ce procédé de Charlemagne fait voir l'eſtime qu'il faiſoit de Léon. Après la mort de ce Prince l'an 814, les ennemis du Pape le voyant ſans protecteur, l'attaquérent de nouveau, & conſpirérent contre lui. Il en fit mourir quelques uns par juſtice: ce qui offenſa ſi fort les Romains, que lorſque Léon fut tombé malade, ils pillérent tous les châteaux qu'il avoit à la campagne. Louïs *le Débonnaire* improuva le procédé de Léon, qui lui avoit envoyé des Légats pour ſe purger auprès de lui, & donna ordre à Bernard, Roi d'Italie, de s'informer de la vérité. Celui-ci fit prendre quelques ſéditieux qu'il envoya en France. Le Pape mourut le 12 juin de l'an 816. Etienne V lui ſuccéda. On a treize lettres de ce Pape dans la Collection des Conciles. Il eut l'an 809, une diſpute avec les Evêques d'Eſpagne, ſur l'addition de la particule *Filioque* au Symbole de Nicée, que ces Evêques faiſoient chanter dans leurs égliſes, déſapprouva leur conduite, & fit mettre, à ce qu'on dit, dans l'égliſe de S. Pierre deux tables d'argent, ſur l'une deſquelles ce Symbole étoit écrit en Latin, & ſur l'autre en Grec. * Anaſtaſe, *in Vit. Pont.* Eginhart, *in Vita Caroli Magni.* Adhémar, *in Ludovico Pio.* Platina, *in Leone III.* Baronius, *An. Chr.* 795. *& ſuiv.* Maimbourg, *Hiſtoire des Iconoclaſtes.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques du huitiéme ſiecle.*

L E'O N IV, Romain, ſuccéda à Serge II, le 12 avril 847. Ce Pape s'employa à réparer la ville de Rome, & ſur tout le quartier du côté de ſaint Pierre qu'on nomma *la Ville Léonine;* & donna ſi bon ordre à reprimer les courſes des Sarraſins, qu'ils furent vaincus par ſa flote, jointe à celle de Naples, en l'année 849. Il fit auſſi réparer une ville que les mêmes Sarraſins avoient ruïnée, à dix milles de Centumcelles, & la fit nommer *Leopolis* de ſon nom. Enfin après s'être utilement employé pour le bien temporel & ſpirituel de l'Egliſe, il mourut en odeur de ſainteté le 17 juillet 855, ayant tenu le pontificat huit ans, trois mois & cinq jours. Il ne nous reſte que deux des lettres qu'il avoit écrites. * Anaſtaſe & Platine, *in Leone IV.* Onuphre, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

☞ Le ſiége pontifical vaqua durant cinq jours ſeulement, depuis la mort de Léon juſqu'à l'élection de Benoît III, ſon ſucceſſeur, ou bien deux mois & 12 jours, à compter juſqu'à ce qu'il fut paiſiblement reconnu de tous: ce qui détruit l'opinion fabuleuſe de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la Papeſſe Jeanne entre ces deux Pontifes.

L E'O N V, d'Andrea, fut Pape après Benoît IV, l'an 905, & ne tint que 40 jours le pontificat, lequel lui fut enlevé par Chriſtophle qui le retint en priſon. * Du Chêne, *Hiſt. des Papes.* Génébrard, *en la Chron.*

L E'O N VI, Romain, ſuccéda à Jean X, que Maroſie fit mettre en priſon. Il n'occupa le ſaint Siége que ſix mois & quinze jours, juſqu'au ſeptiéme avril de l'an 928, qu'il fut mis en priſon. Etienne VII ou VIII lui ſuccéda. * Flodoard, *in Chronico Romano.* Luitprand, *l.* 3. *c.* Baronius, *in Annal.*

L E'O N VII, Romain, parvint au pontificat après Jean XI, l'an 936. Il tâcha de rétablir l'état monaſtique à Rome par le moyen d'Odon, Abbé de Cluni qu'il y appella; & gouverna l'Egliſe avec aſſez de douceur. Son pontificat ne fut que de trois ans & demi; car il mourut l'an 939. Son ſucceſſeur fut Etienne VIII ou IX. * Baronius, *in Annal.*

L E'O N VIII, Antipape, ſelon quelques uns, fut inſtallé ſur le Siége pontifical par l'Empereur Othon, qui aſſembla pour ce ſujet un Synode d'Evêques à Rome, où il fit dépoſer Jean XII, l'an 963. Jean célébra un Concile à Rome, & y fit condamner l'élection de Léon. Le Clergé & le peuple élûrent Benoît V; mais Othon, qui prit Rome par famine, le fit dépoſer comme intrus, lui fit ôter ſes habits pontificaux, & l'envoya priſonnier à Hambourg en Allemagne. Léon mourut le 17 avril de l'an 965. * *Conſultez* Léon d'Oſtie; Platine, &c.

L E'O N IX, dit auparavant *Brunon*, Evêque de Toul en Lorraine, étoit de l'illuſtre Maiſon d'Aſpurg ou Asbourg en Alſace, fils de *Hugues*, qui étoit couſin germain de la mére de l'Empereur Conrad *le Salique.* Il naquit le 21 juin de l'an 1002, fut fait Evêque de Toul l'an 1026, & travailla à la réforme de la Diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique de ſon diocéſe. L'Empereur Conrad l'envoya en ambaſſade près du Roi Robert. Enfin l'Empereur Henri III, ſurnommé *le Noir*, le fit élever au ſouverain pontificat dans une aſſemblée des Prélats & des Grands, tenue à Wormes, l'an 1048. Les Romains avoient envoyé des députez à ce Prince pour lui demander un Pape, qu'ils éluſſent enſuite ſuivant l'uſage, & qu'ils pûſſent oppoſer à Benoît IX, lequel après avoir été chaſſé l'an 1043, avoit continué ſous les Papes précédens, & continuoit encore d'exercer ſes violences. Brunon alla paſſer les Fêtes de Noël en ſon égliſe de Toul, qu'il céda à Udon en 1050. Il partit de Toul en habit de Pélerin qu'il garda juſques à ſon arrivée à Rome. Après ſon élection en cette ville, il fut nommé Léon IX, le 12 février, premier dimanche de carême de l'an 1049, & fut reconnu de Benoît même qui ſe ſoumit. Léon tint quelques Synodes à Rome & à Pavie contre les Simoniaques; & après la Pentecôte il alla trouver l'Empereur à Cologne, tint un Concile à Rheims, & régla quelques autres affaires, ſur tout celle de Godefroy *le Preux*, Duc de Lorraine, qu'il réconcilia avec l'Empereur; terminant ainſi la ſanglante querelle qui étoit entre ce Duc, ſoutenu du Comte de Flandre, & les Maiſons d'Alſace & de Luxembourg. Il retourna à Rome en janvier 1050; & après Pâques, il célébra un Concile à Verceil contre Bérenger. Enſuite il fit un ſecond voyage en France; & à ſon retour en Italie, il mena une troupe de Braves pour les oppoſer aux Normans, qui s'étoient emparez de la Pouille. L'an 1053, il fit refuter les erreurs des Grecs, & envoya des Légats à Conſtantinople. Depuis il alla trouver l'Empereur à Wormes pour quelques affaires importantes, ramena des troupes en Italie contre les Normans, & fut fait priſonnier dans une occaſion où ſon armée fut ſurpriſe & défaite. Il fut mené à Bénévent, d'où il ne ſortit que le 12 mars de l'an 1054; & il mourut le 15 avril ſuivant, après cinq ans, deux mois & ſept jours de ſiége. Quoique Pierre de Damien ait reproché à ce Pape les expéditions guerriéres où il ſe trouvoit, néanmoins ſa piété & ſon érudition l'ont fait mettre au nombre des Saints, & des Auteurs Eccléſiaſtiques. On a ſouvent donné au public ſes Sermons & ſes Epîtres décretales. Un Auteur du tems fit ce Diſtique à ſon ſujet,

Victrix Roma, dole, nono viduata Leone,
Ex multis talem, vix habitura parem.

Wibert, Archidiacre a compoſé la Vie de ce Pape, que nous avons par les ſoins du Pére Sirmond. Anſelme, Moine de Rheims, avoit compoſé une Rélation de ſes voyages, comme nous l'apprend Sigebert. D'autres parlent de lui avec éloge. Victor II fut Pape après lui. On fait ſa Fête au 19 avril. * Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 152. Wibert, *Vita Leonis.* Bruno Aſtenſis, *Vita Leonis. Leonis Itinerarium.* Deſiderius Caſſinenſis. Leo Oſtienſis. Hermannus Contractus. Hugues de Flavigni, *en ſa Chron.* Sigebert, *in Chron. &c.* 149. *Catal.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Le Pére Vignier, *en l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Lorraine.* Du Chêne & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

L E'O N X, fils de *Laurent* de Médicis, & de *Clarice* des Urſins, ſuccéda à Jules II l'an 1513. Il avoit été fait Cardinal à l'âge de 15 ans, par le Pape Innocent VIII, & parvint au pontificat le onziéme mars 1513, âgé ſeulement de 36 ans. Ange Politien, Démétrius Chalcondyle, & Urbain Bolzane avoient été ſes Maîtres, & Pic de la Mirande, Marſile Ficin, Jean Laſcaris, Chriſtophle Landi & divers autres, ſes amis particuliers. Cette éducation fit qu'il aima les Sciences comme ſon pére, & qu'il ſe fit honneur de protéger les Savans, & de faire réfleurir les Beaux Arts. Il étoit Légat de Jules II, à la bataille de Ravenne, où il fut fait priſonnier l'an 1512. Auſſi-tôt après ſon élection, il ſe mit bien avec tous les Princes, & ſur tout avec le Roi Louïs XII, puis avec ſon ſucceſſeur François I, qu'il attira à Bologne l'an 1515. Ce fut là que le Roi, par le conſeil de ſon Chancelier Antoine du Prat, ſe laiſſa aller à abolir la Pragmatique Sanction, & à ſigner le Concordat que les Pontifes Romains avoient tant ſouhaité. Le Pape conclut l'an 1517, le Concile de Latran, où l'on réſolut de faire la guerre à Sélim, Empereur des Turcs, qui menaçoit la Chrétienté après avoir défait Iſmaël Sophi & les Mammelucs en Egypte, & qui ſe vantoit qu'en qualité de ſucceſſeur de Conſtantin, il rangeroit bien-tôt toute l'Europe ſous ſon Empire. Léon qui vouloit oppoſer les forces de tous les Chrétiens au progrès de cet Infidéle, envoya des Légats vers tous les Princes, & fit prêcher la Croiſade. L'émulation qui diviſa les Auguſtins d'avec les Dominicains, au ſujet du privilége de prêcher cette Guerre ſainte, donna occaſion à Luther de publier ſa Doctrine. Il commença de prêcher contre l'Egli-

glise Romaine, l'an 1518. Le Pape après avoir essayé vainement de le ramener, le condamna l'an 1520, & donna le titre de Defenseur de l'Eglise à Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui avoit écrit contre ce Docteur. Quelque tems auparavant il avoit découvert une conspiration dressée contre sa personne, par Alfonse Pétrucci, Cardinal de Sienne, qu'il fit mourir. Les autres Conjurez furent condamnez à une prison perpétuelle, dont ils sortirent bientôt. L'an 1521, Léon fit ligue avec l'Empereur Charles-*Quint* pour chasser les François d'Italie, pour rétablir François Sforce à Milan, & pour retirer Parme & Plaisance que Jules II avoit possédées. Il eut tant de joye d'apprendre les bons succès de cette Ligue, que le soir même il fut saisi d'une petite fiévre, de laquelle il mourut à Rome le deuxiéme décembre 1521, ayant gouverné l'Eglise huit ans, huit mois & 20 jours. D'autres attribuent la mort de Léon à une cause plus cachée. Il avoit de bonnes qualitez, il aimoit les Beaux Arts & les Sciences, il composoit des vers très-polis & de belles lettres; mais ces bonnes qualitez étoient obscurcies par un grand nombre de mauvaises: car on l'accusoit d'avoir eu peu de Religion, d'avoir été voluptueux, partial, ambitieux & extrémement vindicatif. Son corps fut enterré dans l'église de S. Pierre du Vatican, qu'il avoit fait achever, & l'on lui fit cette épitaphe

Leonis X Pontif. Maximi depositum.

Deliciæ humani generis, Leo maxime, tecum
Ut simul illuxere, interiere simul.

Adrien VI lui succéda. * Paul Jove, *en sa Vie.* Guichardin, *l.* 12 & 13. Onuphre & Victorel, *in Leone X.* Sponde, *in Annal. Eccles.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.* Bayle, *Dict. Crit.*

Léon étoit extrémement magnifique. Le jour de son couronnement il dépensa cent mille ducats. Il voulut être couronné le même jour auquel il perdit la bataille de Ravenne, & monter le cheval Turc qu'il avoit alors. Suivant Jove il étoit extrémement voluptueux & accusé du crime de Sodomie. M. Bayle montre qu'on n'est pas assuré de la vérité de ce qu'on attribue à ce Pape d'avoir dit que *la Fable de l'Evangile lui avoit été fort utile.* „ Mais „ Pic de la Mirandole disoit en parlant de Léon X, qu'il avoit „ vu un Pape, lequel ne pouvoit pas être Pape, *parce qu'il ne* „ *croyoit pas qu'il y eût un Dieu.* Il étoit, *dit-il*, tombé dans les „ derniers excès de l'impiété, & il le prouvoit assez par sa con- „ duite, puisque non seulement il avoit acheté le Pontificat, „ mais qu'il se plongeoit dans toutes sortes de crimes, & dogma- „ tisoit en déclarant à quelques-uns de ses Domestiques, qu'il „ *ne croyoit pas en Dieu, lors même qu'il étoit Pape.* " Voici une Epigramme de Sannazar au sujet de la Simonie de Léon X,

Sacra sub extrema, si forte requiritis, hora,
Cur Leo non potuit sumere, vendiderat.

Le Concile de Latran flatte extrémement la vanité de Léon. „ Saint Pére, *dit le Concile*, toute puissance vous est donnée. „ Tous les Rois de la terre connoissent la puissance qui vous est „ donnée au Ciel & sur la terre. Nous respectons vôtre Divine „ Majesté; vous êtes l'époux de l'Eglise, le Prince des Apôtres, „ le Prince & le Roi de tout l'Univers. " Ce Pape s'est donné beaucoup de peine pour déterrer un grand nombre d'anciens Manuscrits, comme cela paroit par des lettres qu'il a écrites à ce sujet à Albert, Archevêque de Mayence. * Bayle, *Dict. Critiq. quatriéme edition.* Basnage, *Histoire de la Religion des Eglises Réformées, &c. tome* 3. *p.* 9. *& suiv.* Sannazarii *Opera*, *p.* 184 & 198.

LÉON XI, de Florence, de la Maison de Médicis, étoit fils d'*Octavien*, & succéda à Clément VIII. Avant son exaltation, il avoit nom *Alexandre*, Cardinal de Saint-Jean & de Saint-Paul, & avoit été envoyé Légat en France par son prédécesseur. Il fut élu le premier jour d'avril 1605, âgé de 70 ans, & mourut le 27 du même mois. Son successeur fut Paul V. * Sponde, *A. C.* 1605. Du Chêne. Bini, &c.

EMPEREURS D'ORIENT.

LÉON, I. de ce nom, Empereur d'Orient, dit *Macelles*, *le Vieil* ou *le Grand*, étoit de Thrace, & parvint à l'Empire après Marcien, par la faveur d'Aspar, Patrice, le septiéme février 457. Il reçut des lettres du Pape saint Léon, aussi-tôt après son élection, & à sa priére il publia un Edit, par lequel il confirmoit tout ce qu'avoient fait ses prédécesseurs contre les Hérétiques, pour autoriser le Concile de Chalcédoine. Sur la plainte des Evêques d'Egypte, contre les violences de Timothée, faux Evêque d'Alexandrie, il renvoya la connoissance de cette affaire au Patriarche Anatolius. Il eut aussi dessein d'assembler un Concile général pour la paix de l'Eglise; mais le Pape s'y opposa, lui faisant connoître qu'il suffisoit de s'en tenir aux décisions de celui de Chalcédoine. Léon avoit promis à Aspar, qui n'osoit se promettre l'Empire à lui-même, à cause qu'il étoit Alain, qu'il donneroit une de ses filles en mariage à un des fils d'Aspar, qui devoit être en même-tems honoré de la dignité de César; mais n'étant pas d'humeur de contribuer tant à l'élévation d'un homme qui avoit déja tant de pouvoir, il maria en 1459 sa fille aînée, nommée Ariadné, à un Isaurien, qui changea son nom barbare en celui de Zénon, & qui après avoir passé par diverses charges eut le Gouvernement d'Orient en 463. Il donna aussi le Gouvernement de la Thrace à Basilisque, frére de l'Impératrice Vérine, lequel fut retenir dans leurs limites les Goths & les Huns; & pour contenter Aspar, en attendant que la Cadette des Princesses ses filles pût être mariée, il honora de la qualité de Patrice Ardabure, son fils aîné, donna Patrice, qui étoit le second, à le consulat en 459, & accorda en 465, le même honneur à Erméneric, qui étoit le dernier. Ricimer, homme aussi célébre par sa perfidie, que par son habileté dans la guerre, retenoit alors l'Italie & une petite partie des Gaules, sous l'autorité apparente du Sénat Romain; voyant que malgré ses efforts l'Empire d'Occident dépérissoit de jour en jour, il appréhenda avec raison qu'en voulant conserver seul le pouvoir souverain, il ne le perdît entiérement, & pour engager Léon à défendre l'Italie, il lui demanda un Empereur. Anthéme qui fut revêtu de cette dignité en 467, fut suivi de près de Basilisque, qui amena une puissante flotte pour aller chercher les Vandales jusques dans l'Afrique; mais s'étant laissé corrompre par l'or de Genséric, il souffrit que cette flotte, qui étoit de mille vaisseaux de toute sorte, fût brûlée, après avoir pris Carthage, & une si lâche trahison ne fut punie que du bannissement: ce qui étoit contre les régles de la Politique, qui vouloient qu'une action si noire fût punie exemplairement, & contre la sureté de la Foi Orthodoxe dont Basilisque étoit ennemi. Cette perte fut compensée par la défaite de Denzycès, un des fils d'Attila, dont la tête fut envoyée à Constantinople par Anagaste, qui avoit succédé à Basilisque dans le Gouvernement de la Thrace. Patrice, l'un des fils d'Aspar, fut fait alors César, & Léonce, fille de Léon, lui fut fiancée; mais quelque tems après, Zénon lui ayant cédé le Gouvernement d'Orient pour prendre celui de Thrace, Aspar conçut tant de jalousie, de voir ce gendre de l'Empereur avec un commandement aux portes de Constantinople, qu'il n'oublia rien pour le perdre: ce qui lui attira enfin l'indignation de Léon, qui le fit mourir l'an 471, avec son fils Ardabure, exclut Patrice de toute prétention à l'Empire, & donna Léonce sa fille en mariage à Marcien, fils d'Anthéme. La guerre des Vandales venoit d'être finie par un traité de paix, où la Lybie de Tripoli avoit été laissée à l'Empire qui l'avoit reconquise. Les amis d'Aspar vangérent sa mort par des courses que ni Zénon ni Basilisque ne purent arrêter; & pour mettre fin aux desordres, il fallut s'obliger l'an 473, par un traité, à donner la succession d'Aspar à Théodoric, son beau-frére, à lui confier en même tems le commandement de la Garde Prétorienne, & d'un certain nombre de troupes; & à payer aux Goths qui avoient soutenu ce Rebelle un tribut annuel de trois mille livres d'or. Tel étoit alors l'Etat de l'Empire. Léon survécut peu à une paix si honteuse, & mourut au mois de janvier 474, après un régne d'un peu moins de dix-sept ans. On le compte ordinairement entre les bons Empereurs; & rien ne diminue la gloire de sa vertu, que l'indulgence qu'il eut pour les Hérétiques, qui vivoient dans sa Cour. Il fit publier diverses loix, que nous avons dans le Code Justinien; & bâtit plusieurs églises, entre lesquelles, celle où il mit une robe de la sainte Vierge, étoit célébre par sa magnificence. * Nicéphore, *l.* 29. Evagre, *l.* 2. Procope, *de Bello Vandal. l.* 1. Cédréne, *in Compend.* Marcellin & Cassiodore, *in Chron.*

LÉON II, dit *le Jeune*, étoit fils d'Ariadné & de Zénon l'*Isaurien*, & petit-fils de Léon l'*Ancien*, qui le fit déclarer *Auguste* l'an 473. Léon succéda à son ayeul maternel au mois de janvier de l'année suivante, & au mois de février il se laissa persuader d'associer son pére à l'Empire. Il étoit âgé alors au plus de dix-sept ans, mais il étoit déja fort débauché: aussi altéra-t'il bien-tôt sa santé, & mourut dès le mois de novembre. Le bruit courut que Zénon voulant régner de son chef, & non comme Tuteur de son fils, employa le poison pour s'en délivrer. D'autres ont écrit que l'Impératrice sa mére ayant découvert les mauvaises intentions de Zénon, le fit cacher, & qu'il vivoit encore sous le régne de Justinien dans le Clergé. Tout cela a bien l'air d'une fable. Ceux qui disent qu'il n'étoit qu'enfant, & âgé d'environ trois ans lorsqu'il mourut, se trompent, parce qu'ils placent mal le mariage de Zénon & d'Ariadné. *Voyez* ce que nous en avons dit dans l'article précédent. * Candidus Isaurus, *Hist. Byzant. tome* 1. Marcellin & Cassiodore, *en la Chron.* Nicéphore. Suidas, &c.

LÉON III, natif d'Isaurie, surnommé *Conon* & l'*Isaurien*, étoit un petit Mercier, qui portoit ses marchandises dans les villages sur un âne. Pendant qu'il faisoit ce métier, il fut rencontré par deux Juifs, qui avoient séduit Jézid II, Calife des Sarrasins, & ces deux Imposteurs ou Magiciens, lui ayant persuadé qu'il seroit un jour Empereur, il changea de nom, & prit celui de Léon, & s'enrôla dans l'armée que le Patrice Sisinnius commandoit en Isaurie. Quelque tems après l'Empereur Justinien II le fit passer à Mésembrie, ville de Thrace sur le Pont-Euxin, le prit ensuite parmi ses Gardes, & le choisit enfin pour un de ses Confidens. Mais comme on le lui eut rendu suspect, il voulut l'éloigner avec honneur & l'envoya faire la guerre à des Barbares au delà du Mont-Caucase vers l'Albanie, où il s'aquit beaucoup de réputation par sa conduite, & par son courage. Dans cet intervalle l'Empereur Justinien fut assassiné par ses Officiers, qui élurent en sa place Philippique Bardanès; & qui ayant crevé les yeux à ce dernier la seconde année de son régne, proclamérent Empereur Artémius, qu'ils appellérent *Anastase*. Ce nouveau Prince donna le commandement de l'armée & la Préfecture de l'Orient à Léon, & fut ensuite contraint de céder l'Empire à Théodose III, qui n'ayant pas assez de cœur pour soutenir cette dignité, y renonça, pour laisser monter Léon sur le thrône, & se retira dans un monastére. Ainsi Léon entra dans Constantinople l'an 717, & fut couronné Empereur le 25 mai. Au commencement de son empire, la ville de Constantinople fut assiégée par les Sarrasins, conduits par Masalma, leur Prince, & fut délivrée par le secours de la sainte Vierge. Le vénérable Béde & Paul Diacre, disent que ce siége dura trois ans, & Anastase *le Bibliothecaire* assure qu'il ne fut que d'environ deux années; mais Théophane, & plusieurs autres prouvent qu'ayant été commencé au mois de septembre de la quinziéme indiction, qui étoit l'an 717, il finit au mois d'août de l'année suivante. Léon se déli-

vra auſſi, l'an 719, d'Anaſtaſe II, ſorti du monaſtére, par le moyen des Bulgares; & eut un fils, qu'il nomma *Conſtantin*, & qu'il fit couronner le 31 mars, jour de Pâques de l'an 720. Sous prétexte de tenir la promeſſe qu'il avoit faite aux deux Impoſteurs dont nous avons parlé, & à la perſuaſion d'un cetain Bezére, Chrétien renégat, qui s'étoit fait Mahométan en Syrie, où il avoit été mené Eſclave, il déclara une cruelle guerre aux Images. Il fit fondre une ſtatue de JESUS-CHRIST, qui étoit de bronze, & qu'on avoit placée ſur une des portes de la ville. Cette nouveauté excita une ſédition, qui irrita tellement Léon, qu'il abolit par un Edit toutes les Images l'an 726. Il exerça des cruautez horribles contre ceux qui les révéroient, & fit brûler la nuit dans leurs maiſons, avec tous leurs livres, douze Eccléſiaſtiques, que les Empereurs mêmes conſultoient dans les grandes affaires; parce qu'il n'avoit pu les faire entrer dans ſon ſentiment. Saint Germain, Patriarche de Conſtantinople, fut le ſeul qui oſa réſiſter à Léon. Ce Prince diſſimula au commencement, eſpérant de le gagner; mais il l'envoya depuis en exil l'an 730. Le Pape Grégoire II excommunia l'Empereur, lequel arma une grande flotte pour paſſer en Italie, qui en fut délivrée par une tempête. Grégoire III, travailla auſſi inutilement auprès de ce Prince aveuglé, qui n'eut aucun égard à ſes lettres, & qui maltraita ceux qui les lui apportérent: de ſorte que ce Pape ayant aſſemblé l'an 732 un Synode à Rome, y excommunia tous ceux qui combattoient les Images. Léon en devint plus furieux, & éprouva enſuite toutes ſortes de malheurs, entre leſquels furent des tremblemens de terre épouvantables l'an 740. Enfin il mourut d'hydropiſie le 18 juin de l'an 741, après avoir régné 24 ans, deux mois & 25 jours. CONSTANTIN *Copronyme*, ſon fils, lui ſuccéda. * Béde, *de ſex Ætat. in fine*. Paul. Diacre, *l.* 6. *c.* 47. *& ſuiv.* Anaſtaſe, *in Gregorio II & III.* Théophane. *L'Hiſtoire Mêlee. Les Actes du ſecond Concile de Nicée.* Cédréne. Batiſte Egnace. Maimbourg, *Hiſtoire des Iconoclaſtes.* M. Baſnage, *Hiſtoire des Juifs, tome* 5. *p.* 1478, *& ſuiv.* refute par pluſieurs obſervations l'opinion de ceux qui croyent que deux Juifs furent la cauſe que Léon Iſaurien attaqua & renverſa les Images. Ce Savant obſerve entre autres choſes que Léon étant monté ſur le thrône, ordonna aux Juifs & aux Montagnards d'embraſſer le Chriſtianiſme; que les Montagnards ou Manichéens ſe firent brûler avec leurs temples plutôt que d'obéïr; & que pour les Juifs, ils furent batiſez & communiérent. Tout cela ſe fit d'une maniére forcée. Or il n'eſt pas apparent que Léon eut perſécuté les Juifs, s'il leur avoit eu les obligations que l'on dit, & ſi pour leur complaire il avoit attaqué le culte des Images.

L E'O N IV, ſurnommé *Chazare*, fils de *Conſtantin* Copronyme, & d'*Iréne*, fille du Chagan ou Prince des Chazares, naquit le 25 janvier 750, & ſuccéda à ſon pére le 24 ſeptembre de l'an 775. Il affecta d'abord de paroître pieux & magnifique; mais on reconnut bien-tôt qu'il avoit hérité de l'impiété de ſon pére & de ſon ayeul Léon l'*Iſaurien*; car il ſe déclara, comme eux, grand perſécuteur des Images. Son régne ne fut que de cinq ans, moins ſix jours, & le dernier jour de ſa vie fut le huitiéme ſeptembre de l'an 780. Il mourut d'une fiévre chaude, dont il fut ſaiſi, après avoir été frappé de quelques charbons à la tête, pour avoir oſé porter une couronne garnie de pierres précieuſes, qu'il avoit enlevée dans la grande égliſe de Conſtantinople. Il avoit eu quelques avantages ſur les Sarraſins, & avoit tranſporté dans la Thrace pluſieurs familles Chrétiennes des païs qui leur étoient ſoumis. Conſtantin VII lui ſuccéda. * Cédréne, *in Compend.* Théophane, *l.* 23. Baronius, *in Annal.*

L E'O N V, dit l'*Armenien*, fils de Bardas Patrice, qui fut tué en combattant contre les Bulgares l'an 778, exerça divers emplois honorables, & fut mis en la place de Michel *Rangabe*, qu'on obligea de renoncer à l'Empire en faveur de Léon, auquel il envoya le diadême, le manteau de pourpre, les ſouliers rouges, & les autres ornémens Impériaux. Nicéphore, Patriarche de Conſtantinople, couronna Léon un lundi onziéme jour de juillet de l'an 813. Ce Prince promit beaucoup à ſon avénement à l'Empire, où il fut élevé avec applaudiſſement de tout le monde. Il n'eût point trompé l'eſpérance qu'on avoit de lui, s'il n'eût terni ſes excellentes qualitez, par la cruauté qu'il exerça envers ſes proches, & par ſon hétérodoxie; car après avoir remporté une glorieuſe victoire ſur les Bulgares, conduits par leur Roi Crumne, il rougit ſes mains dans le ſang de quelques-uns de ſes parens, & ſe déclara ennemi des Images. Il chaſſa le Patriarche Nicéphore, qui les défendoit, & ſubrogea Théodore en ſa place. Le Pape Paſchal I excommunia ce Prince l'an 818, & reçut à Rome les Grecs exilez, pour le culte des mêmes Images. Ainſi Léon, haï de ſes Sujets, fut maſſacré la nuit de Noël de l'an 820, dans la chapelle du Palais, par les Partiſans de Michel *le Begue*, qu'il tenoit en priſon. Il avoit réſolu de faire mourir après les Fêtes, MICHEL, qu'on mit ſur le thrône aprés lui. Le régne de Léon fut de ſept ans, cinq mois & 14 jours. * Zonare. Batiſte Egnace. Blondus, &c.

L E'O N VI, ſurnommé *le Sage*, ou *le Philoſophe*, parvint à l'Empire le premier mars 886. Il étoit fils de BASILE *le Macédonien*, qui l'avoit fait couronner l'an 870, par ſaint Ignace, Patriarche de Conſtantinople, en préſence d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, Legat de l'Empereur Louïs II, au huitiéme Concile général célébré contre Photius. Pendant le régne de Baſile, Théodore *Santabaréne*, qui poſſédoit les bonnes graces de cet Empereur, entreprit de perdre le Prince Léon. Dans la vue de s'en défaire, il perſuada à Léon un jour qu'il alloit à la chaſſe, de porter un poignard pour ſe défendre des bêtes farouches, & enſuite il fit accroire à Baſile que le Prince ſon fils le vouloit aſſaſſiner, & qu'il portoit un poignard pour faire le coup. Baſile donna dans ce piége, & fit arrêter ſon fils l'an 885. Il l'auroit fait mourir, ſi le peuple & le Sénat n'euſſent demandé grace pour lui. Elle leur fut accordée avec peine; mais le Prince fut mis en une priſon, où il demeura trois mois. Curopalate & les autres Grecs aſſurent, qu'un jour que Baſile faiſoit un feſtin aux principaux Seigneurs de ſa Cour, un perroquet qui étoit dans la ſalle du Palais, prononça diſtinctement ces mots Grecs, ἄι, ἄι, κύριε Λέων, c'eſt à dire, *Helas*, *Hélas*, *Seigneur Léon*. Ces paroles touchérent extrémement les Conviez, qui parurent fort mélancoliques. L'Empereur leur en demanda la cauſe; & ils lui répondirent qu'un oiſeau leur apprenoit leur devoir, en leur inſpirant du déplaiſir pour le malheur du Prince. Baſile, touché de ces paroles, examina le crime dont ſon fils étoit accuſé, & l'ayant trouvé innocent, le mit en liberté: par ſa mort il le laiſſa maître de l'Empire. Léon chaſſa Photius, Patriarche de Conſtantinople, qui avoit cauſé de grands malheurs par ſon ambition, & punit l'impoſture de Santabaréne. Il fit la guerre contre les Hongrois & les Bulgares, mais ſans ſuccès. Sous ſon régne les Sarraſins ravagérent la Sicile, & prirent l'Iſle de Lemnos. Pour les chaſſer, il mit une flotte en mer, ſous la conduite de Nicétas, qui leur livra une bataille, où les deux partis firent de très-grandes pertes. Léon n'avoit point eu d'enfans de ſes trois femmes, *Théophanie*, morte en odeur de ſainteté, & qu'il voulut lui même qu'on honorât comme Sainte, quoiqu'il l'eût traitée indignement; *Zoé*, qu'il avoit entretenue du vivant de Théophanie; & *Eudoxe*. Il en épouſa une quatriéme, nommé auſſi *Zoé*, de laquelle il eut *Conſtantin*, dit *Porphyrogénéte*. Le Patriarche Nicolas l'excommunia, parce que ſuivant la Diſcipline de l'Egliſe Gréque, les quatriémes noces ſont défendues; mais Léon fit bien-tôt terminer cette affaire, en faiſant dépoſer Nicolas, & en lui donnant pour ſucceſſeur Euthyme, qui approuva tout ce qu'on voulut. Un homme furieux dans une Proceſſion, faillit à tuer ce Prince, qui mourut le onziéme mai, mardi de la Pentecôte de l'an 911, après avoir regné 25 ans, trois mois & dix jours. ALEXANDRE ſon frére fut ſon ſucceſſeur.

Cet Empereur, ſurnommé *le Sage*, laiſſa divers Ouvrages de ſa façon. Il ſe plaiſoit à compoſer des Sermons. Baronius a donné la liſte de trente-trois, qui ſe trouvent dans la bibliothéque Vaticane. Gretſer en a fait imprimer neuf à Ingolſtad l'an 1600; & depuis, le Pére Combefis en a inſéré dix dans la continuation de la Bibliothéque des Péres. On a outre cela un Diſcours de Léon, ſur la Vie de S. Jean *Chryſoſtome*, dans l'édition des Oeuvres de ce Pére, faite par Savil; un Sermon ſur ſaint Nicolas, imprimé à Toulouſe l'an 1644, & quelques Oracles, ou prédictions ſur la ville de Conſtantinople, donnez avec Codinus par Lambécius. On lui attribue une Epître à tous les Fidéles, pour les exhorter à vivre ſaintement, traduite par Frédéric Métius, Evêque de Termoli, Termole ou Termini, dans le Royaume de Naples; & un autre de la Vérité de la Foi Chrétienne, écrite au Roi des Sarraſins, & traduite par Sébaſtien Champier de Lyon. Divers autres ont publié des Traitez qui lui ſont attribuez, comme *Tactica ſive de inſtituendis aciebus*, Ouvrage important pour la connoiſſance du Bas Empire, & de la maniére de combattre des Hongrois & des Sarraſins; *Opus Baſilicon; Novellæ Conſtitutiones, &c.* * Stilitzès. Zonaras. Glycas. Manaſsès. Cédréne. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *in Annal. &c.*

ROIS D'ARMENIE.

L E'O N, I. de ce nom, Roi d'Arménie, de la Maiſon de Luſignan, étoit fils de HUGUES III. Il mourut ſans enfans, & eut pour ſucceſſeur ſon oncle LE'ON II. Celui-ci épouſa *Irene* de Tarente, veuve de *Léon* I, & en eut LE'ON III, lequel fuyant la cruauté des Turcs qui avoient conquis ſon Royaume, & qui retenoient ſa femme & ſes enfans priſonniers, roula long tems dans toutes les Cours de l'Europe, pour mendier un ſecours qui le pût remettre ſur le thrône. Il s'arrêta en France, où le Roi Charles IV lui donna un entretien digne de ſa naiſſance; & il mourut à Paris l'an 1393. On voit ſon tombeau aux Céleſtins. *Cherchez* L U Z I G N A N.

HOMMES ILLUSTRES.

L E'O N (Saint) Apôtre des Baſques, Evêque de Bayonne, naquit à Carentan en Baſſe Normandie vers l'an 856. Son pére, mal ſatisfait du Roi Charles *le Chauve*, alla s'établir avec ſa famille vers le Rhin, & envoya ſon fils à la Cour de Louis de Germanie, fils de Louïs *le Debonnaire*. Léon n'étant pas propre à la Cour, vint faire ſes études à Paris. Quelques-uns ont dit qu'il avoit été fait Archevêque de Rouen; mais c'eſt un fait fort incertain. Il eſt beaucoup plus ſûr qu'il entreprit une Miſſion chez les Baſques; qu'étant entré à Bayonne avec deux de ſes fréres, ils y prêchérent l'Evangile, & convertirent un grand nombre de peuples: il en fut Evêque, & on croit qu'il y a ſouffert le martyre. * Bollandus. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* De Marca, *Hiſtoire de Béarn.* Pommeraye, *Hiſtoire des Archevêques de Rouen.* Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

L E'O N, Martyr dans le quatriéme ſiécle à Patare en Lycie, au lieu d'aller rendre le culte à Sérapis, ſuivant l'ordre de l'Intendant, alla faire ſes priéres ſur le tombeau de ſaint Parégoire, Martyr célébre. De là il entra dans le temple de la Fortune, en briſa les lampes, & fut arrêté par la populace, conduit devant le Gouverneur, fouetté cruellement, traîné & précipité dans le torrent où il rendit l'eſprit. Ses Actes marquent ſa mort au 30 de juin. Néanmoins les Grecs célébrent la Fête & celle de ſaint Parégoire au 18 février. * *Actes dans* Henſchenius, & *dans* Dom Thierri Ruinart. Baillet, *Vies des Saints, mois de fevrier.*

L E'O N de B Y Z A N C E, ainſi nommé du nom de cette ville, dont il étoit natif, étudia pendant ſa jeuneſſe ſous Platon. Suidas

das qui l'a fait Disciple d'Aristote, n'a pas fait réflexion que dès le tems de Philippe de *Macédoine*, sous la CVI Olympiade, & vers l'an 406 avant Jesus-Christ, Léon étoit déja en grande réputation, & intrigué fort avant dans les affaires politiques de son tems, pendant les guerres de la Gréce contre Philippe. Il eut grande part au gouvernement de sa patrie, & s'aquitta avec honneur de plusieurs ambassades. Enfin le Roi Philippe ayant trouvé par une lettre le moyen de rendre sa fidélité suspecte aux Byzantins, il s'éleva une sédition, dans laquelle Léon craignant d'être lapidé, se sauva par la fuite, & prit le parti de s'étrangler lui-même pour se dérober à la fureur du peuple. Il avoit écrit huit livres des affaires de Byzance, & de celles du Roi Philippe; un Traité des séditions; des Bœotiques; quelques livres des Fleuves, &c. * Philostrate, *in Vitis Sophist.* Suidas. Athénée, *l.* 12. Plutarque, *de Flum.* Vossius, *de Hist. Græc.*

LE'ON de SALAMINE, de qui Diogéne Laërce fait mention en la Vie de Socrate. Cet Auteur parle d'un autre Le'on Tyran, dans celle de Pythagore.

* LE'ON, nom d'un certain Héros qui dévoua ses filles pour le salut de sa patrie, & de qui la Tribu Léontide, l'une des treize Tribus de l'Attique, a tiré son nom. *Voyez* ATTIQUE.

LE'ON, dit *Pellæus*, Auteur Grec, semble avoir écrit de la Nature des Dieux, selon ce qu'en dit Arnobe, dans le quatriéme livre contre les Gentils.

LE'ON d'ALABANDA, ville de Carie, étoit Orateur, & est confondu par quelques-uns avec Le'on de Byzance. Il laissa divers livres, *Caricorum, libri quatuor*; *Lyciacorum libri quatuor.* Hygin, Suidas, &c. parlent de lui. Il peut être le même qui est cité par Cédréne & Curopalate, & *Leo Asianus*, ou *Léon d'Asie.* Vossius croit pourtant, après le Pére Philippe Labbe, que ce *Leo Asianus* est le même que ce Le'on *Grammairien*, qui ajouta sept Vies d'Empereurs, à l'Histoire de Théophane. * Hygin, *Poët. Astron.* Vossius, *de Hist. Græc. p.* 500. Labbe, *in Append. ad Byzant. Historiam, p.* 45.

LE'ON, Jurisconsulte & Ministre d'Etat d'Euric, Roi des Goths, & d'Alaric son fils, vers la fin du cinquiéme siécle, étoit de Narbonne. Quoiqu'élevé parmi les Barbares, il ne laissa pas de faire paroître une si grande érudition, que Sidoine Apollinaire dit qu'il surpassa les plus habiles de son tems. Il devint aveugle sur la fin de ses jours: ce que Grégoire de Tours attribue à une punition divine, parce qu'il avoit fait abbattre l'église de saint Félix, qui offusquoit le Palais du Roi, & qui lui ôtoit la vue d'un agréable fauxbourg, qu'on nommoit *la Livie.* * Sidonius Apollinaris, *Epist. l.* 8. *Epist.* 3, *& Carm.* 23, intitulé *Narbo.* Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, l.* 1.

LE'ON ou LEO MARSICANUS, dit d'*Ostie*, & connu sous le nom de *Leo Ostiensis*, étoit natif de Marsi, ville d'Italie, selon Ciaconius. Il prit l'habit de Religieux de saint Benoît dans le monastére du Mont-Cassin, & fut ensuite créé Cardinal & Evêque d'Ostie. Onuphre marque cette promotion sous les six premiéres années du pontificat de Paschal II: ce qui est confirmé par Ciaconius, qui dit que Léon d'Ostie souscrivit aux Actes du Concile de Guastalla, convoqué l'an 1106. Il a écrit une Chronique de l'Abbaïe du Mont-Cassin divisée en trois livres, qui commence au tems de saint Benoit, & finit à l'Abbé Didier, qui fut élu Pape sous le nom de *Victor* III. Cette Chronique a été imprimée à Venise l'an 1513, à Paris avec celle d'Aimoin l'an 1603, à Naples l'an 1616, & à Paris l'an 1668. On dit que Pierre Diacre ajoûta un quatriéme livre à cette Chronique. Il composa aussi des Sermons, les Vies des saints Mennat & Janvier, &c. On ne sait pas précisément l'année de sa mort. * Pierre Diacre, *de Vir. Illustr. Cassinensibus & in Chron. c.* 31. Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Bellarmin. Baronius. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siecle.*

☞ Ce Léon d'Ostie est différent d'un autre Le'on, qui fut aussi Moine du Mont-Cassin, Cardinal, Evêque d'Ostie, puis Sécretaire du Pape Urbain II. Ce que nous remarquons par rapport à l'erreur de Baronius, de Possevin, de Vossius & de quelques autres qui confondent ces deux Cardinaux. Pierre Diacre les distingue assez clairement; car parlant de ce dernier, il dit, *Leo Romanæ Ecclesiæ Cardinalis Cassinensis Cœnobii Monachus, insignis studio eloquentiæ, scripsit ex nomine Urbani complures Epistolas, fecit & Registrum ejus.* Il parle ailleurs de l'autre Léon, & fait le catalogue de ses Ouvrages. * Pierre Diacre, *de Vir. Illustr. Cassinensibus, c.* 31. Aubéry, *Histoire des Cardinaux, tome* 1. *&c.*

LE'ON, dit *Stypiota*, étoit Patriarche de Constantinople dans le douziéme siécle. Il succéda l'an 1134 à Jean IX, & mourut l'an 1143. Théodore Balsamon interprétant l'Epître de saint Basile à Amphilochius, & le Canon 83, dit que ce Léon condamna ceux qui employoient le secours de la Magie & des enchantemens, pour venir à bout de leurs desseins. Nous trouvons aussi dans le Code du Droit Oriental, un Décret de ce Patriarche, touchant les noces de deux fréres. Il eut pour successeur Michel, dit *Oxytes.* * Nicétas. Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. Comm. l.* 8.

LE'ON, Archevêque de Sens dans le sixiéme siécle, s'opposa au Roi Childebert qui vouloit établir un Evêque dans la ville de Melun, qui étoit du Royaume de ce Prince, quoique du diocése de Sens. Léon lui écrivit une lettre très-forte sur ce sujet, & l'empêcha d'exécuter son dessein. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du VI siécle.*

* LE'ON, Evêque de Nantes en Bretagne dans le cinquiéme siécle. Ce fut lui qui assista au Concile d'Angers de l'an 453. Ceux qui le placent à Bourges & qui y font tenir ce Concile, se sont trompez. De son tems, quantité de Bretons de l'Isle de Bretagne, passérent dans l'Armorique l'an 458, & quelques uns d'eux s'établirent alors ou peu après, sur les confins de Vannes du côté de Croisil, ville du diocése de Nantes, sur le bord de la mer, où la Langue qu'ils apportérent, si plutôt elle n'y étoit pas la même que celle qu'ils parloient, c'est à dire, la Celtique, subsiste encore. Ce fut aussi dans ce tems-là que Nantes secoua le joug des Romains. * *Supplément de Paris* 1736. Travers, *Hist. abrégée des Evêques de Nantes, tome* 7.

* LE'ON, Evêque d'Agde au milieu du sixiéme siécle, étoit un Prélat recommandable par sa piété & par sa fermeté. Le Comte Gomacharius, Gouverneur de la ville d'Agde, Arien, ayant usurpé un bien de l'église d'Agde, Léon alla le trouver & lui dit, *Mon fils, prenez garde de ne pas retenir le Patrimoine des pauvres, & craignez que les larmes de ces malheureux ausquels vous l'enlevez, ne vous attirent la malédiction de Dieu, & peut-être la mort.* Gomacharius peu sensible à ces justes remontrances, conserva ce qu'il avoit usurpé; mais une grosse fiévre l'ayant peu après réduit à l'extrémité, il fit prier Léon de demander à Dieu le rétablissement de sa santé, & promit de rendre le champ qu'il retenoit injustement. Léon pria & le Comte fut guéri, mais son cœur ne fut pas changé. Quelque tems après il eut une rechûte qui l'obligea à avoir de nouveau son recours à l'intercession du Prélat, avec promesse de rendre le champ usurpé, & d'y en ajoûter un autre. Le Prélat répondant à ses priéres par un refus, il se fit transporter dans un chariot vers l'Evêque qu'il força de le mener à l'église; mais à peine fut-il arrivé à la porte qu'il expira. * *Supplément de Paris* 1736. *Hist. générale du Languedoc par les Bénédictins, l.* 5. *en l'an* 541.

LE'ON, Archevêque d'Acride, ville que Justinien fit réparer, & qui fut nommée *Justiniane*, & la même que les Turcs appellent encore *Giustandil*, & les autres *Ochrida.* Ce Prélat, Métropolitain de Bulgarie, se joignit vers l'an 1052 à Michel Cérularius, Patriarche de Constantinople; & l'un & l'autre écrivirent contre l'Eglise Romaine. Le Pape Léon IX, qui la gouvernoit alors, fit refuter leurs erreurs, & envoya à Constantinople Humbert & Frédéric, Cardinaux; Pierre, Archevêque d'Amalphi, &c. qui excommunia Léon l'an 1055. * *Consultez* Sigebert & Lambert d'Aschaffembourg, rapportez par Baronius, *A. C.* 1054 *&* 1055.

LE'ON (Jean) Romain, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été célébre dans son tems, & fut employé par le Pape Eugéne IV, à qui il adressa un Traité *de Synodo & Ecclesiastica potestate*, qu'on conserve manuscrit, de même que l'Histoire de ce qui s'étoit passé aux Conciles de Ferrare & de Florence. Eugéne IV le fit Evêque de Larina le 17 août 1440. On ne sait combien il vécut depuis, mais on ne lui trouve point de successeur avant l'an 1488. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

LE'ON (Jean) natif du Modénois, surnommé *Poëticus*, parce qu'il s'attacha fort à la Poësie, vivoit vers l'an 1470, & composa divers Ouvrages. * Giraldi, *de Poët. sui temp. Dial.* 1.

LE'ON (Henri) que Possevin appelle *Lengen*, & Sixte de Sienne de *Logen*, Chartreux, célébre par sa doctrine dans le XV siécle, écrivit des Commentaires sur le Pseautier, & sur les Morales d'Aristote. Il étoit de Louvain, où il fut un des premiers Fondateurs & Recteurs du Collége du Porc. Ce bon Religieux mourut l'an 1481. * Sixte de Sienne, *in Biblioth. Sacra.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Bostius, *de Vir. Illust. Ord. Carth. c.* 34. Dorlandus, *Chron. Carthus. c.* 31. Petreius, *in Biblioth. Carthus. p.* 135.

LE'ON (Jean) dit l'*Africain*, étoit natif de Grenade; & lorsque cette ville fut prise l'an 1492, par les Rois d'Espagne Ferdinand & Isabelle, il se retira en Afrique, d'où il prit le surnom d'*Africain.* Il apprit avec soin la Langue du païs à Fez, & ayant long-tems voyagé en Europe, en Asie & en Afrique, ou par ordre de son Roi, ou pour son plaisir, il fit en Arabe la Description de l'Afrique. Depuis il fut pris sur mer par des Pirates, & vendu à un Patron, qui le donna au Pape Léon X. Ce Pontife ayant connu l'érudition de Jean Léon, conçut beaucoup d'estime pour lui, & lui ayant fait abjurer sa créance pour recevoir celle de Jesus-Christ, le nomma Jean Léon au batême. Le nouveau batisé apprit l'Italien, & traduisit en cette Langue la Description d'Afrique, que Jean Florien, ou Florian, mit depuis en Latin, quoique peu fidélement. Jean Temporal, Libraire à Lyon, la traduisit en François & l'imprima. On dit que l'original Arabe de Jean Léon, étoit dans la bibliothéque du célébre Vincent Pinelli. Marmol l'a copié presque par tout, sans le nommer une seule fois. Jean Léon avoit composé une Grammaire Arabe, qui étoit dans le cabinet d'un Médecin Juif, nommé Jacob Mantin, comme nous l'apprenons de Ramusio. Il parle aussi lui-même dans son Histoire de divers autres de ses Ouvrages, comme, *De rebus Mahumeticis*; *De lege Mahumetica*; *Collectio Epitaphiorum quæ sunt in Africa*; *De Vitis Philosophorum Arabum, &c.* mais de tous ces Ouvrages nous n'avons que le dernier, qu'Hottinger fit imprimer l'an 1664, à Zurich, dans son *Bibliothecaire*, & sur une copie que Cavalcanti lui avoit envoyée de Florence. On dit que Jean Léon mourut vers l'an 1526. Widmanstadius est le seul qui ait dit dans son Epître dédicatoire sur le Nouveau Testament Syriaque, imprimé l'an 1555 à Vienne, & dédié à l'Empereur Ferdinand, que Léon retourna au Mahométisme. * Bodin, *in Meth. Hist. c.* 4. Bernard Aldréte, *Antiq. Hisp. & Afric. l.* 3. *c.* 5. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Jean Henri Hottinger, *in Biblioth.* Libertus Fromondus, *Meteor. l.* 5. *c.* 3. Vossius, *Hist. Lat. l.* 3.

LE'ON (Ambroise) de Nole, Médecin & Philosophe vers l'an 1520 & 1525, a laissé divers Ouvrages, dont les plus considérables sont, une Histoire de Nole en trois livres; un Traité intitulé, *Opus Quæstionum*, imprimé à Venise l'an 1623, &c. * Léandre Alberti, *Descriptio Italiæ.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Historicis Latinis.* Vander Linden, *de Scriptoribus Medicis, &c.*

LE'ON de MODE'NE ou JEHUDAH ARIE', Rabbin de Venise, a laissé un petit Traité écrit en Italien, intitulé, *Historia de riti Hebraici, vita & osservanze degli Hebrei di* que-

questi tempi. Il y explique en peu de mots ce qui regarde les cérémonies & les coutumes des Juifs. Paul Colomiez, dans sa Bibliothéque Choisie, dit que M. Simon a eu grande raison de traduire en François ce livre pour l'utilité du public, parce que nous n'en avons point qui nous instruise des Coutumes des Juifs plus exactement & en moins de mots. Il y en a deux éditions Italiennes, dont la premiére est de 1637, à Paris, par les soins de Gaffarel. Mais l'Auteur l'ayant trouvée pleine de fautes, en fit une nouvelle édition à Venise l'an 1638. L'Italien en est difficile, à cause de la matiére qui nous est peu connue: ainsi il vaut mieux le lire dans la Version Françoise. M. Simon a joint dans le corps de l'Ouvrage deux supplémens, dont l'un regarde la Secte des Caraïtes, & l'autre la Secte des Samaritains d'aujourd'hui. Ces deux piéces sont fort curieuses, & ont été prises sur des manuscrits.

Léon de Modéne naquit dans la ville dont il a pris le nom. Il haïssoit fort les Chrétiens & il ne dissimuloit pas sa haine; car il leur remettoit entre les mains les découvertes qu'il avoit faites sur le nom de *Jesus Christ*, par où il prétendoit prouver qu'il étoit ou l'Antechrist ou un Dieu étranger. Pour cet effet il trouvoit le nombre de 666 dans le nom de Jesus Nazarien נצרי ישׁ. Il trouvoit le nombre de 612, dans les deux mots *Jesu* & *Miraïm*, & il combinoit ces paroles avec celles du Deuteronome *les Dieux étrangers de la terre*, qui font aussi le nombre de 612. Enfin le mot de *Jésus* donne le nombre de 616, & ces deux mots *Elohe Nechar*, les *Dieux etrangers*, renferment le même nombre. Il a fait un Ouvrage intitulé *la Bouche du Lion*, où il a recueilli les mots qui ne sont pas tout à fait Hébreux, ni tout à fait Chaldéens dont les Rabbins se servent. C'est, *dit M. Basnage*, un Glossaire souverainement utile à ceux qui veulent entendre les Docteurs modernes. On vante fort un Poëme qu'il composa à l'âge de quatorze ans. Il mourut à Venise en 1645, âgé de soixante & dix ans. * M. Basnage, *Hist. des Juifs, tome 5. p.* 2040.

LE'ON (Aloisius ou Louïs de) que quelques uns ont confondu avec LE'ON DE MODE'NE, de l'Ordre des Fréres Hermites de saint Augustin, Docteur en Théologie, & Professeur des saintes Lettres à Salamanque, excella dans la science de l'Ecriture Sainte. Il a fait un savant Traité Latin sur le tems de l'immolation de l'agneau typique ou figuratif, & de l'agneau réel, *De utriusque Agni typici & veri immolationis legitimo tempore*, où il examine les difficultez que l'on fait sur la derniére Céne de Notre Seigneur, & il soutient que Notre Seigneur fit la Pâque légale au soir du 14 jour de la Lune, c'est à dire, au commencement du quatorziéme selon les Juifs. Ce Traité a été imprimé à Salamanque l'an 1587, & a été depuis donné en François avec des Réflexions par le Pére Daniel. Louïs de Léon a encore fait une Explication du Cantique des Cantiques, imprimée aussi à Salamanque l'an 1589, à Paris l'an 1607 avec une Explication du 26 Pseaume, & à Venise l'an 1640; & trois livres des noms de JESUS-CHRIST. On ne doit pas omettre qu'il fut suspect d'Hérésie, & renfermé près de cinq ans dans une obscure prison, pour avoir traduit le Cantique des Cantiques en Espagnol. Les Oeuvres Poëtiques de Louïs de Léon, parurent à Madrit, *in seize*, l'an 1631, par les soins de François Quévédo de Villégas, qui les dédia au Comte-Duc d'Olivarès. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome 2. p.* 36, 37, 38, dit que Louïs de Léon étoit né Poëte, & qu'il avoit si heureusement cultivé ses talens, qu'outre le génie extraordinaire qui paroît dans ses vers, on y trouve une grande pureté de stile, jointe avec la force & la douceur du discours. Cet Auteur mourut le 23 août 1591, âgé de 64 ans. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, du XVI siecle. & dans son XVII*, où il est parlé de tous ceux qui ont écrit touchant le tems de la célébration de la Pâque. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 368. *n.* 1341. édit. d'Amsterdam 1725.

LE'ON, *le Grammairien*, est Auteur de la Continuation de la Chronique de Théophane, depuis l'an 813, jusqu'à l'an 1013, qui est apparemment l'année qu'il écrivoit. Elle a été donnée par le Pére Combefis à la fin de la Chronique de Théophane, imprimée à Paris l'an 1655. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du onziéme siécle.*

LE'ON (Pierre Ciéça de) sortit de l'Espagne sa patrie, à l'âge de 13 ans, pour aller en Amérique, où il séjourna 17 ans. Il s'y appliqua à étudier les mœurs des Habitans du païs. C'est principalement sur cela que roule son Histoire du Pérou, dont il n'y a que la premiére partie d'imprimée, à Séville, l'an 1553. Il l'avoit commencée l'an 1541, & il la finit l'an 1550, étant à Lima, ville capitale du Pérou, âgé de 32 ans. Cet Ouvrage a été traduit en Italien, & imprimé à Venise l'an 1557. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Ciéça, *Proœmio.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, seconde édition, 1702.

* LE'ON (Aelsius Edouard) Frison, a composé en vers héroïques la Description de la Frise, & l'a dédiée au Seigneur de Zuichem; & un Poëme de félicitation pour François de Valois Duc d'Anjou. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 31.

LE'ON (Louïs) surnommé *le Padouan.* *Voyez* PADOUAN (Le)

LE'ON (Sibrand) *Voyez* SIBRAND LE'ON.

LE'ONARD (Saint) Solitaire en Limosin, dans le sixiéme siécle. On dit qu'il fut un des François qui se convertirent du tems de Clovis; qu'il fut tenu sur les fonts par ce Prince, élevé & instruit par saint Remi, Archevêque de Rheims; qu'il vint à la Cour d'un des fils de Clovis, & que l'ayant quittée il se retira dans l'Abbaïe de Micy; qu'ensuite il se retira dans le Limosin, où il bâtit un monastére qui eut le nom de *Nobiliac* ou *Novailles*, parce que le fonds sur lequel il étoit bâti, lui avoit été donné par Childebert, Roi d'Austrasie. C'est à présent une petite ville à cinq lieues de Limoges, que l'on appelle *saint Léonard-le-Noblat.* Il ne reçut dans son monastére qu'un petit nombre de Solitaires, qui vivoient comme lui dans une grande pauvreté, parce qu'il employoit les revenus de la Terre que le Roi lui avoit donnée, à nourrir des pauvres, & à racheter des captifs. On ne sait point l'année de sa mort, arrivée vers le milieu du sixiéme siécle. Son culte a été établi en France & en Angleterre, & on fait mémoire de lui au cinquiéme de novembre; mais l'Histoire de sa Vie écrite par un Anonyme est pleine de faussetez & de fables. * Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre.*

LE'ONARD d'ABECK. *Cherchez* ECHIUS.

LE'ONARD d'UDINE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, s'appelloit *Mattei*, de son nom de famille. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il étoit déja célébre en 1428, ayant été nommé cette année-la Recteur du College de Bologne, après avoir professé la Théologie; & il vivoit encore après 1463, ayant publié un Traité *de Sanguine Christi in tridua mortis effuso*, à l'occasion d'une dispute qui s'éleva cette année-là. Ce Traité a été imprimé en 1617, à Venise. C'étoit un des plus célébres Prédicateurs de son tems. Eugéne IV, & toute la Cour Romaine l'écouta plusieurs fois avec plaisir l'an 1535, à Florence. Il eut aussi divers emplois dans son Ordre, & fut Provincial de la Basse Lombardie. Ses Sermons des Saints furent imprimez dès l'an 1466, à Udine. Il les avoit mis en ordre dès l'an 1446, à la priére des Habitans de cette ville, & on en a fait plusieurs éditions depuis. On imprima à Lyon l'an 1496, ses Sermons des Dimanches & de quelques Fêtes; & à Paris en 1477, ses Sermons de Carême, *de Legibus animæ fideli., simplicis & devotæ.* Les uns & les autres ont été réimprimez plusieurs fois. On a encore de lui les Lieux Communs des Prédicateurs: le reste de ses Ouvrages est conservé dans quelques Bibliothéques. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

* LE'ONARD (Thomas) né à Utrecht en 1600, publia à Cologne en 1642, un Thrésor du Rosaire. * Valére André, *in Fastis Lovaniensibus.*

LE'ONARD de VINCI, Peintre. *Cherchez* VINCI.

LE'ONARDI (Jean) Instituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers de la Mére de Dieu, de Luques, naquit l'an 1541, à Décimo, bourg de la dépendance de la République de Luques, de parens qui vivoient de leur bien, & qui eurent soin de cultiver ses bonnes inclinations. Après qu'on lui eut fait prendre une legére teinture de la Langue Latine à la campagne, on l'envoya à Luques, pour apprendre le métier d'Apothicaire, ce qu'il fit avec soin; mais ayant résolu ensuite de s'engager dans l'état ecclésiastique, il reçommença ses études à l'âge de vint-sept ans, & étant âgé de trente, il reçut la Prêtrise au mois de décembre l'an 1571. Ses premiers soins alors furent d'engager quelques uns de ses amis à assister à des conférences spirituelles, que faisoit un Religieux de l'Ordre de saint Dominique: ce fut lui même ensuite qui fit ces conférences avec beaucoup de succès. L'Evêque de Luques le chargea aussi de prendre de justes mesures pour l'instruction de la Jeunesse, à l'usage de laquelle il composa un Catéchisme, dont on se sert encore dans ce diocése; & son zéle attira auprès de lui quelques Prêtres pieux, & des premiéres Maisons de Luques, avec qui il se mit sous la conduite des Religieux de saint Dominique. Tant que Léonardi parut n'avoir en vue que d'animer les Ecclésiastiques à prendre un soin particulier de l'instruction de la Jeunesse, toute la ville de Luques rendit à son mérite toute la justice possible; mais dès qu'on entendit parler d'une Congrégation, dont cette instruction devoit être la principale fin, presque tout le monde se déclara contre lui, & il n'y eut que le Sénateur Nicolas Narducci, mort Gonfalonier de la République, & l'Evêque de Luques, qui le protégérent. Celui-ci érigea canoniquement la Congrégation le huitiéme mars 1583, & lui donna le titre de Clercs Séculiers de la Bienheureuse Vierge, & peu après approuva les Constitutions dressées par Léonardi, qui en fut le premier Supérieur sous le nom de Recteur. Quelques affaires l'ayant obligé à aller à Rome, il ne put plus depuis rentrer dans Luques, qu'à chaque fois il n'obtînt une permission du Sénat; mais en récompense le Pape Clément VIII, lui donna des marques de son estime, non seulement en donnant un établissement à sa Congrégation dans Rome, mais en employant le pieux Fondateur en 1596, à la réforme des Moines du Mont-Vierge, & en 1601, à celle de l'Ordre de Vallombreuse. Le Grand Duc de Toscane, qui étoit aussi très-persuadé de son mérite, le commit à la visite du Mont-Sénaire, qui est le Chef-d'Ordre des Servites. Enfin, après avoir travaillé avec un soin infatigable à affermir solidement sa Congrégation, malgré la haine des Luquois, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir engagé par des vœux à une vie pauvre & laborieuse, les jeunes Ecclésiastiques des meilleures familles de la ville, il mourut à Rome d'une maladie contagieuse le huitiéme octobre 1609, étant âgé de 69 ans. * Louïs Maracci, *Vita del Vener. P. Giovanni Leonardi.*

* LE'ONARDI (Lupercio ou Lobergo) LE'ONARDI (Barthélemy) fréres, Poëtes Espagnols. Le premier fut Gentilhomme de la Chambre du Cardinal Albert d'Autriche, Archevêque de Tolède, & Sécretaire de l'Impératrice Marie d'Autriche, qui mourut à Madrit, parmi les Sœurs Déchaussées de S. François. L'autre fut Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sarragosse, Aumonier de la même Impératrice, & Recteur de Villa Hermosa. Les Poësies de ces deux Auteurs furent imprimées ensemble après la mort de l'un & de l'autre. Nicolas Antonio prétend que les Poësies de ces deux fréres sont beaucoup au dessus de tous les éloges qu'on en pourroit faire, soit que l'on considére la pureté de leur stile, la beauté & la richesse de leurs expressions, leur facilité, leur douceur, leurs agrémens, & en même tems la force & les nerfs de leurs discours; soit qu'on veuille avoir égard à l'érudition & au jugement qui régne dans

dans leurs vers. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 194 & 195. *n.* 1497. édit. d'Amſterdam, 1725.

LE'ONARDI (Thomas) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, naquit à Maſtricht vers la fin du XVI ſiécle. Il fut reçu Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain l'an 1642, fut Prieur de diverſes maiſons, & étoit Provincial lorſqu'il mourut le premier ſeptembre 1667. Il étoit alors âgé d'environ 72 ans. On a de lui un livre intitulé *Chriſtus Crucifixus*, imprimé à Bruxelles en 1648, & trois autres de Controverſe: le premier eſt une expoſition de la doctrine de S. Thomas, *de prima hominis inſtitutione, ejus per peccatum corruptione, & per Chriſtum reparatione*, contre un Docteur Luthérien, qui avoit prétendu prouver que le ſaint Docteur avoit enſeigné ce qu'on liſoit dans la Confeſſion d'Ausbourg. Ce livre parut à Bruxelles en 1661, *in folio*. Le ſecond eſt une réponſe à un Ecrit publié par Jean de Hamerſtede, Miniſtre à Maſtricht, ſous le titre *de Capucinus excapucìatus*. Cette refutation irrita tellement les Calviniſtes, que quelque tems après ils auroient arrêté Léonardi, s'il n'avoit pris la fuite. Le Miniſtre répondit, & Léonardi repliqua encore, par ce livre, *Unicæ Chriſti Sponſæ*, &c. *integritas & ſanctitas. Calviniſmus de violata myſtici thori fide clare convictus*. Ces deux livres furent imprimez en 1662 & 1664, à Louvain. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* LE'ONBERG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Soüabe. Elle eſt dans le Duché de Wirtemberg, à l'oueſt-nord-oueſt de Stutgard, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues. En 1248, Eberard, Comte de Wirtemberg la fonda & l'entoura de murailles. En 1635, après la bataille de Nortlingue, les Impériaux s'étant emparez de tout le Wirtemberg, le Général Gallas eut pour ſa part Léonberg & Boblingen; mais à la paix de Weſtphalie, il fut obligé de les reſtituer au Duc de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cruſius, *Annal. Suev. l.* 2. *partie* 3. *c.* 6. *Hiſt. Eph. Wurtemb. ad an.* 1635.

LE'ONCE, Arien, Prêtre, puis Evêque d'Antioche, avoit été Diſciple de ſaint Lucien, Mârtyr. Pour ſe délivrer des tourmens, il ſacrifia aux idoles durant la perſécution de Dioclétien. Depuis il ſe fit lui même Eunuque, pour pouvoir demeurer ſans ſoupçon, & contre les Canons, avec une jeune fille nommée Euſtolie qu'il aimoit éperdûment, & que Nicéphore nomme entre celles qui ſacrifiérent aux idoles. Euſtathius d'Antioche l'ayant ſçu, dégrada Léonce qui ſe jetta parmi les Ariens, où il fut conſidéré. En effet, dans le Concile que ces Hérétiques aſſemblérent à Antioche l'an 349, ils dépoſſédérent Etienne, Patriarche de cette ville, & mirent en ſa place Léonce, qui mourut l'an 358. * S. Athanaſe, *Apolog. de fuga.* Socrate, *l.* 2. Théodoret, *l.* 2. Nicéphore, *l.* 8. Baronius, *A. C.* 311. 325. 347. 356.

LE'ONCE, Evêque de Céſarée en Cappadoce, fleurit dans le quatriéme ſiécle. Il ſoutint par ſon zéle les Chrétiens pendant la perſécution, aſſiſta au Concile d'Ancyre l'an 314, & à celui de Nicée l'an 325. Les Ariens prétendoient qu'il avoit été de leur parti; mais ſaint Athanaſe ſoutient qu'il a toujours défendu la Foi Catholique. Il convertit au Chriſtianiſme le pére de ſaint Grégoire *de Nazianze*. Le nom de Léonce ne ſe trouve ni dans les Ménologes des Grecs, ni dans les anciens Martyrologes. Baronius l'a inſéré dans ſon Martyrologe au 13 de janvier. * S. Athanaſe, *Orat. contra Arianos. Gregorii Nazianzeni Vita.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois de janvier*.

LE'ONCE, Philoſophe Athénien dans le cinquiéme ſiécle, éleva avec beaucoup de ſoin ſa fille Athénaïs, qui étoit parfaitement belle. Il crut que l'excellente éducation qu'il lui avoit donnée, & ſa beauté naturelle devoient lui tenir lieu de ſucceſſion; & par ſon teſtament il inſtitua ſes héritiers deux fils qu'il avoit, à l'excluſion de leur ſœur. Cette injuſtice fut la cauſe du bonheur d'Athénaïs; car étant allée à Conſtantinople pour implorer la protection de Pulchérie, cette Princeſſe fut ſi charmée de ſon eſprit & de ſa beauté, qu'elle la fit épouſer à l'Empereur Théodoſe *le Jeune* ſon frére, l'an 421. * Socrate. Evagre. Nicéphore. Ménage, *Hiſtor. Mulier. Philoſ.*

LE'ONCE (Saint) Evêque de Fréjuls dans le quatriéme & le cinquiéme ſiécle, ſuccéda, ſelon l'opinion commune, à Acceptus, au ſujet duquel le Concile de Valence fit un Décret contre ceux qui s'accuſoient d'un crime capital, pour ſe donner une excluſion canonique, ce que la même aſſemblée fit ſavoir au Clergé & au peuple de Fréjuls; mais il y a plus d'apparence qu'il ſuccéda à Quilien ou Guilien après l'an 405. Caſſien dédia les dix premiéres de ſes conférences à Léonce. Il avoue dans la préface, qu'il a compoſé les douze livres des Inſtitutions des Moines, & entrepris ſes conférences à la priére de S. Caſtor; & que ce ſaint Pontife étant mort, cet Ouvrage eſt dû à Léonce, puiſqu'il étoit uni particuliérement avec Caſtor par les liens fraternels, & par la dignité de l'épiſcopat. Ce Caſtor étoit Evêque d'Apt & natif de Nîmes, comme on le voit par la Légende de l'égliſe, qui en fait la Fête au mois de décembre: ce qui fait croire que S. Léonce étoit frére de S. Caſtor, & que la ville de Nîmes étoit leur commune patrie. Les Papes Boniface & Céleſtin I, font mention de lui dans leurs Epîtres aux Evêques des Gaules; & S. Léon *le Grand* le nomma l'an 445, comme Doyen des Evêques, pour exercer les fonctions de Métropolitain. Ce fut au ſujet de S. Hilaire d'Arles. La tradition de l'égliſe de Fréjuls le reconnoît pour Martyr; mais les preuves dont on appuye cette tradition ſont trop foibles. Nous ne diſons rien de l'Epître de Sidoine Apollinaire, *Epiſt.* 3. *l.* 6, à Léonce, qu'on croit être celui de Fréjuls, ni de celle du Pape Hilaire au ſujet d'Ingénuus d'Ambrun, qui ſe plaignit au Synode tenu à Rome l'an 465, des uſurpations d'Auxamius de Cémele. On peut conſulter là-deſſus Joſeph Antelmi, Chanoine de Fréjuls, dans l'Ouvrage qu'il a donné au public, *De initiis Eccleſiæ Forojuliensis*. On eſt encore en peine de fixer le tems de l'Epiſcopat de Saint Léonce. Saint Hilaire nous aſſure, dans l'Oraiſon Funébre de Saint Honoré, premier Abbé de Lérins, & depuis Archevêque d'Arles, qu'il ne s'établit dans cette Iſle déſerte, que pour avoir la conſolation d'être auprès de S. Léonce: *Sancti ac Beatiſſimi in Chriſto Viri Leontii oblectatus vicinia & caritate conſtrictus.* On ſuppoſe que ce Saint étoit déja Evêque, quoique Saint Hilaire n'en parle point; & que Saint Honoré vint à Lérins environ l'an 375. J'ai pluſieurs raiſons qui me perſuadent, que Saint Léonce ne fut Evêque qu'au commencement du cinquiéme ſiécle. * Baronius, *in Annal.* Du Sauſſay, *in Martyrol. Gall.* Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.* Gueſnay, *Vita Joh. Caſſiani.* Du Four, *in Vita ſancti Leontii.* Savaron & Sirmond, *in Not. ad Sidonium Apollinarem.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

LE'ONCE, Evêque d'Arles, ſur la fin du cinquiéme ſiécle, eſt différent de ceux que nous venons de nommer.

LE'ONCE, Evêque d'Arabiſſe, ville d'Arménie, Auteur de deux Oraiſons touchant la Création, & le Lazare reſſuſcité. * Photius en fait mention, *Cod.* 272.

LE'ONCE, Patrice d'Orient, ſe fit couronner Roi ſous l'Empire de Zénon l'an 482. Vérine femme de Léon l'*Ancien*, qui favoriſoit ſon uſurpation, le fit proclamer hors des portes de la ville de Tarſe en Cilicie, où elle avoit été réléguée, & délivrée par Illus, complice de cette revolte. L'un & l'autre furent punis de leur rebellion, & Léonce battu en pluſieurs rencontres, fut contraint de ſe renfermer dès l'an 484, dans un château, où il ſoutint un ſiége de près de quatre ans: enfin s'étant rendu, il eut la tête tranchée l'an 488. On a des médailles de ce Léonce. * Nicéphore, *l.* 16. Evagre, *l.* 3. Jornandès, &c.

LE'ONCE I, Evêque de Bourdeaux, dans le cinquiéme ſiécle, vivoit l'an 480. Sidoine Apollinaire parle de lui, auſſi bien que Fortunat, qui rapporte ſon Epitaphe, *l.* 4. *c.* 9.

LE'ONCE II, Evêque de Bourdeaux, ſorti d'une illuſtre famille d'Aquitaine, avoit exercé des emplois très-conſidérables dans le monde, où il avoit épouſé *Placidine*, parente des Empereurs. Depuis, s'étant ſéparé d'avec elle, pour ſe donner plus parfaitement à Dieu, il fut choiſi pour gouverner l'égliſe de Bourdeaux, & ſe trouva à divers Conciles. Dans le troiſiéme de Paris, les Evêques avoient défendu à tous les Clercs de ſe ſervir de l'autorité royale pour parvenir à l'épiſcopat. Un certain Emérite négligea cette défenſe, & par la faveur de Clotaire I, fut fait Evêque de Saintes, contre le conſentement du Métropolitain, de ſes Suffragans & du Clergé. Après la mort du Roi, Léonce de Bourdeaux aſſembla un Synode dans la même ville de Saintes, où Emérite fut dépoſé, comme ordonné contre les formes canoniques, & Héraclius mis en ſa place l'an 563. Le Roi Chérebert, fils de Clotaire, n'approuva pas ce zéle de Léonce, qui n'en fut pas moins eſtimé. Vénance Fortunat dans ſon Epitaphe, a laiſſé à la poſtérité un monument éternel de ſa vertu. Léonce mourut ſur la fin du ſixiéme ſiécle, après s'être encore trouvé au quatriéme Concile d'Orléans l'an 541, & à ceux de Paris de 555 & 557. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 4. *c.* 26. *de Gloria Martyrum*, *c.* 65. Fortunat, *l.* 4. *c.* 9. Chriſtophle Brower, *in Not. ad Fortun.* Elie Vinet, *in Antiq. Burdig.* Claude Robert & Sainthe-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1.

LE'ONCE, *Scholaſtique*, c'eſt à dire, Profeſſeur, ou comme veulent quelques autres, Prêtre de l'égliſe de Conſtantinople, vivoit dans le ſixiéme ſiécle. Il fut depuis Solitaire de la nouvelle Laure de S. Sabas, dans la Paleſtine. Il a fait un Traité du Concile de Chalcédoine diviſé en dix chapitres, qu'il appelle *Actions*, dans lequel il a donné la liſte des Evêques d'Alexandrie, & l'a continuée juſques à S. Euloge, qui a fleuri dans l'Egliſe depuis l'an 581, juſqu'en l'an 608: ainſi il faut que cet Auteur ait écrit vers la fin du ſixiéme ſiécle; car s'il avoit écrit depuis la mort du même S. Euloge, il auroit parlé de ſon ſucceſſeur. Ses Ouvrages ont été recueillis dans la Bibliothéque des Péres. Outre le Traité du Concile de Chalcédoine, on lui en attribue un autre des Sectes des Hérétiques, trois livres contre les Eutychiens & les Neſtoriens; deux contre les Apollinariſtes, & d'autres que le P. Turrian a traduits de Grec en Latin. Nous avons tous ces Ouvrages dans la Bibliothéque des Péres, & dans le quatriéme volume des Anciennes Leçons de Caniſius. * Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4. *c.* 28. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques du ſixieme ſiecle.*

☞ Quelques Auteurs ont cru que ce Léonce pourroit être celui dont S. Baſile fait mention dans la Vie de S. Sabas, Abbé, *ch.* 9. & dans celle de S. Quiriace Anachoréte; mais comme celui-ci étoit Origéniſte & Sectateur de Théodore de Mopſueſte, & qu'au contraire Léonce *le Scholaſtique* a écrit contre tous ces Chefs de parti, il ne faut pas croire qu'il ſoit le même. Voſſius ſe perſuade qu'il pourroit être le même qui fut Evêque dans l'Iſle de Cypre; mais ſi Léonce de Conſtantinople eſt mort avant l'an 588, il ne peut pas être le même que l'autre, qui a vécu juſqu'en l'an 620. Il y a plus d'apparence que ce Léonce eſt celui qui a écrit, *de duplici Natura in Chriſto, contra Hæreſim Monophyſitarum*, avec une Diſpute contre un Philoſophe Arien. Ce qu'on trouve manuſcrit dans la Bibliothéque de l'Empereur à Vienne en Autriche.

LE'ONCE ou LE'ONTIUS, Evêque de Napoli, dans l'Iſle de Cypre, qui eſt *Lemiſſe* ou *Némoſie*, & non pas Famagouſte, comme quelques Auteurs l'ont cru, vivoit au commencement du ſeptiéme ſiécle, vers l'an 620. Il eſt cité avec honneur dans le ſeptiéme Concile, *Acte* 4. On y rapporte un long fragment, que l'on dit être tiré du cinquiéme livre d'une Apologie pour les Chrétiens, contre les Juifs. Il y ſoutient que l'on n'adore ni les croix ni les images; mais qu'on leur rend des reſpects extérieurs qui ſe rapportent à Dieu & à Jesus-Christ. On remarque au même endroit qu'il eſt Auteur de la Vie de S. Jean l'*Aumonier*, de celle de S. Siméon *le Simple*, & de quelques autres

tres Ouvrages, & qu'il a vécu sous l'Empereur Maurice. Le Pére Combefis nous a donné deux Homélies de cet Auteur; l'une sur le Bienheureux Siméon, quand il prit Jesus-Christ entre ses bras; & une sur la Fête qui se fait entre Pâques & la Pentecôte, le mécredi de la quatriéme semaine d'après Pâques. Sixte de Sienne lui attribue un Traité contre les Iconoclastes, qui ne peut être de lui, puisque la doctrine des Brise-images n'a éclatté que sous l'empire de Léon III, qui y parvint seulement l'an 716. * Sigebert, *de Vir. Illust. c.* 57. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 4. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.* Gretser, *Hortus Crucis.* Vossius, *de Hist. Græc.* Rosweide, *in Not. ad l.* 1. *de Vit. Patrum.* Possevin, *in Appar. Sacro*, *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du septiéme & huitiéme siécles.*

LE'ONCE, Patrice d'Orient, puis Empereur, avoit donné des marques de son courage contre les Barbares sous l'Empire de Justinien *Rhinotméte*, qui lui avoit donné la conduite de son armée. Quelque tems après, ses envieux le mirent mal dans l'esprit de l'Empereur, qui le fit arrêter, & le tint trois ans en prison, jusqu'en l'an 694 ou 695, qu'en ayant été tiré, il dépossèda Justinien, & se mit sur le thrône. Il gouverna l'Empire jusques vers l'an 698, que Tibére *Absimare* lui fit couper le nez & les oreilles, & le confina dans un monastére. Depuis, Justinien s'étant rétabli par le secours des Bulgares, fit couper la tête à Léonce l'an 705. * Théophane & Cédréne, *in Græc. Annal.*

LE'ONCE *de Constantinople*, l'un des Continuateurs de Théophane, composa les Vies de Léon l'*Arménien*, de Michel *le Bégue*, de Théophile, de Michel son fils, & de Léon *le Sage*. Cet Ouvrage, tiré de la Bibliothéque du Cardinal François Barberin, a été mis dans le Corps de l'Histoire Byzantine.

LE'ONCE, fille de Léon I, Empereur d'Orient. *Voyez* l'article de cet Empereur.

LE'ONCE, Courtisane. *Voyez* LEONTIUM.

LE'ONCLAVIUS. *Voyez* LE'UNCLAVIUS.

LE'ONDARI, & LARISSA, petite ville de la Morée. Elle est dans la Tzaconie aux confins du Duché de Clarence, à la source de la riviére de Rifo, & à quatre lieues de Dimizana vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'ONDARI. *Cherchez* ME'GALOPOLIS.

LE'ONDOUL, ville. *Cherchez* LE'ON (Saint Paul de)

LEONESSA, bourg du Royaume de Naples, est dans l'Abruffe Ultérieure, aux confins du Duché de Spoléte, & à deux lieues de Citta Ducale vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LE'ONI ou LIONI, famille noble de Venise, d'une grande ancienneté. Dès l'an 737, on trouve un Dominique Léoni, qui fut fait par la République *Magister Militum.* Depuis ce tems-là, plusieurs de cette famille ont été élevez à la dignité de Procurateurs de S. Marc, Nicolas en 1355; André en 1473; en 1496, Nicolas II, qui eut aussi l'honneur d'être Doge de Candie; Nicolas III, en 1493; André II, en 1522. Cette famille portoit un lion dans ses armes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Léo Matina, *in Ducali Regia.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise, p.* 544.

LE'ONI (Denys) natif de Lecce, dans le Royaume de Naples, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, s'est rendu illustre dans sa patrie, où il vivoit encore en 1670, ayant été reçu Docteur en Théologie dès l'an 1629. Il a fait imprimer à Lecce en 1665 une Logique, & en 1670 une Physique. On imprima aussi en 1651, & en 1655, deux volumes *in folio*, de Dissertations sur quelques Questions de la premiére partie de la Somme de S. Thomas; & en 1671, le troisiéme volume de ces Dissertations parut à Naples. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LEONI (Pierre) de Spoléte, Astrologue & Médecin célébre, eut tant de déplaisir, selon quelques Historiens, d'avoir laissé mourir par sa faute Laurent de Médicis l'an 1492, qu'il se jetta dans un puits. D'autres disent qu'il y fut précipité malgré lui. Un Auteur moderne ne fait point de difficulté de l'assurer, & ajoûte que ce savant homme ayant connu par l'Astrologie qu'il devoit être noyé, évita les riviéres avec un soin extrême. Il avoit même refusé plusieurs fois de visiter Laurent de Médicis, parce qu'il y avoit un pont à passer pour l'aller trouver. Enfin il s'y résolut, passa ce pont, & eut le déplaisir de voir mourir ce Prince entre ses bras. On crut que c'étoit par la faute de Léoni, qui s'étoit opposé aux remédes dont on avoit voulu se servir. Pierre II de Médicis, pour s'en venger, l'arrêta au sortir de la chambre du défunt, & le précipita dans un puits qui se trouva dans une Cour du Palais. Paul Jove a fait son éloge parmi ceux des Hommes de Lettres. Pierre Léoni s'étoit distingué dans les plus célébres Universitez d'Italie, & avoit composé un Traité *De Urinis.* Ange Politien, qui étoit présent, raconte la chose autrement, & témoigne dans l'une de ses lettres, que Léoni, de déplaisir de n'avoir sçu guérir ce Seigneur, comme il se l'étoit promis, se noya lui même. * Varillas, *Anecdotes de Florence.* Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature, tome* 2. édit. de Rotterdam, 1700.

LE'ONIC. *Voyez* LE'ONICUS.

LE'ONICE'NE (Nicolas) de Vicence, Médecin, Philosophe & Orateur, qui a écrit sur Dioscoride, florissoit à Ferrare dans le XV siécle, & mourut l'an 1524, âgé de 96 ans. Il enseigna pendant plus de 60 ans la Médecine à Ferrare, & fut le premier qui traduisit les Oeuvres de Galien. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De Plinii & plurium aliorum Medicorum, in Medicina erroribus; Epistolæ, &c.* * Justus, *in Chron. Medic.* Castellan, *in Vit. Illust. Medic. &c.*

LE'ONICUS (Nicolas) florissoit en 1524, & mourut en 1531. Paul Jove dit que c'est le premier des Philosophes Latins qui ait expliqué en Grec Aristote à Padoue. Il a commenté quelques Ouvrages de ce Philosophe. Il traduisit en Latin l'explication de Proclus sur le *Timée* de Platon. Erasme dit que Léonicus avoit pénétré dans les lieux les plus secrets de la Philosophie, sur tout de celle de Platon; qu'il voulut imiter les Dialogues de Platon & de Cicéron; & qu'il avoit autant d'éloquence, qu'on en pouvoit exiger d'un tel Philosophe; que c'étoit un homme de bonnes mœurs, d'un profond savoir, & qui ne se piquoit pas d'être Cicéronien. On a encore d'autres Traductions de quelques Ouvrages anciens, comme du Traité de Ptolomée sur les étoiles fixes; &, si l'on en croit M. Huet, *de Clar. Interpr. l.* 2, toutes ses Traductions sont exactes & châtiées.

* LE'ONIDA (Fabio) passoit pour un des meilleurs Poëtes d'Italie, durant son siécle, sur tout pour la Poësie Latine. On a de lui en cette Langue le *Gémissement du Pénitent*, divisé en sept Odes, qui sont comme autant de paraphrases des sept Pseaumes de la Pénitence; des Paraphrases sur quelques autres Pseaumes & quelques Cantiques, & deux volumes de Poësies Latines. Tous les vers Lyriques qu'il a composez en Italien se divisent en deux parties. Il a fait outre cela un petit Poëme à la louange de S. Grégoire, en stances de huit vers, sous le titre de *Rome délivrée de la peste.* Léonida mourut d'apoplexie. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 52. *& suiv. n.* 1424. édit. d'Amsterdam, 1725.

LE'ONIDAS, I. de ce nom, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit courageusement le Détroit des Thermopyles contre une armée effroyable de Perses conduite par Xerxès, & avec trois cens hommes s'opposa à leur passage la premiere année de la LXXV Olympiade, & l'an 480 avant Jesus Christ. Avant que de tenter cette entreprise il étoit résolu d'y mourir avec les siens, qui se dévouérent pour le salut de toute la Gréce, & qui y périrent effectivement avec lui, accablez par le nombre, mais sûrs d'une gloire immortelle. On dit que quand Léonidas partit de Sparte, sa femme lui demanda s'il n'avoit rien à lui recommander? *Rien*, répondit-il, *sinon que tu te remaries après ma mort à quelque brave homme, qui fasse des enfans qui me ressemblent.* Comme quelcun lui rapportoit, pour l'étonner, que le soleil seroit obscurci des fléches des Perses, *Tant mieux*, dit-il, *nous combattrons à l'ombre.* Xerxès lui ayant mandé qu'en s'accommodant avec lui, il lui donneroit l'Empire de la Gréce, *J'aime mieux mourir pour mon païs*, dit-il, *que d'y commander injustement.* On lui demandoit pourquoi les braves gens préféroient la mort à la vie? *Parce qu'ils tiennent celle-ci de la fortune*, dit-il, *& l'autre de la vertu.* On ignore combien d'années a régné Léonidas. *Voyez* la Table Chronologique dans l'article de LACE'DE'MONE. * Hérodote, *Polymnia, ou livre* 7. Justin, *l.* 2. Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 2. *ex.* 32. Plutarque. Diodore. Eusébe, &c. Jean Meursius, *de regno Laconico, c.* 12.

LE'ONIDAS II, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, ou Eurysthénides, fils de Cléonyme, & petit-fils de Cléoméne II, fut Collégue d'Agis, fils d'Eudamidas, & succéda à Arée II. On ne sait pas en quelle année ce fut: tout ce qu'on peut conjecturer, c'est qu'il régnoit dès la CXXI Olympiade, & 256 ans avant Jesus Christ. Il fut chassé par Cléombrote, son gendre, & fut rétabli la troisiéme année de la CXXXV Olympiade, & 238 ans avant Jesus Christ. *Consultez* la Table Chronologique, dans l'article de LACE'DE'MONE. * Jean Meursius, *de Regno Laconico, c.* 14. Sigonius, *de temp. Regum Lacedæmon.*

LE'ONIDAS, ami de Parménion, fut Chef de la Compagnie qu'Alexandre *le Grand* composa de ceux qui s'étoient plaints de la mort de ce Général, & qui le regrettoient. * Quinte-Curce, *l.* 7. *c.* 2, ou, *selon l'édition in Usum Delphini, c.* 8.

LE'ONIDE, Philosophe & Martyr d'Alexandrie, pére d'Origéne, éleva son fils avec un soin extraordinaire. Il fut arrêté prisonnier au commencement de la persécution de l'Empereur Sévére vers l'an 203. Origéne vouloit le suivre; mais sa mére l'en empêcha en cachant ses habits. Léonide eut la tête tranchée le 22 d'avril. * Eusébe, *Hist. l.* 6. *c.* 1. *&* 2. Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

LE'ONIDE'S, de Byzance, fils de Métrodore, a écrit sur la Pêche & sur les Animaux. Elien en fait mention dans *l'Histoire des Animaux, l.* 2. *ch.* 6: *l.* 12. *ch.* 42: *l.* 17. *ch. dernier.*

LE'ONIDE'S, de Rhodes, Philosophe Stoïcien. Strabon en parle au *livre* 14. Tzetzès le cite dans ses Scholies sur Lycophron. Hésychius en fait mention, & Vitruve *dans sa Préface du l.* 7. Il est fait mention d'un autre Le'onide's, qu'Athénée dit avoir écrit touchant les peuples de l'Attique.

LE'ONIN (Albert) d'Utrecht. *Voyez* LEEUWE (Albert)

LE'ONINUS ou en Flamand DE LEEWE (Engelbert ou Engelbrecht) natif de Bommel, Chanchelier de la province de Gueldre, où il avoit pris naissance dans le XVI siécle, enseigna le Droit à Louvain avec tant de capacité, qu'on le consultoit de toutes parts. Le Cardinal de Granvelle, Marguerite Duchesse de Parme, Guillaume Prince d'Orange, & les personnes les plus considérables du Païs-Bas, prenoient ordinairement ses avis. Il entra depuis dans les desseins du Prince d'Orange, se déclara pour la nouvelle République des Etats Généraux, & contribua à son établissement. On le fit Chancelier de Gueldre, on l'envoya Ambassadeur en France, & on l'employa dans les plus grandes affaires. Ce savant homme mourut à Arnheim le 30 novembre 1598, âgé de 79 ans, & laissa divers Ouvrages, *Centuria Consiliorum; Oratio habita in conventu Ordinum Generalium; Emendationum, sive Observationum libri septem; Prælectiones ad Tit. Cod. de Jure Emphyteutico; Item ad lib.* 9. *Cod. in quo tituli & leges omnes ad instar processus criminalis explicantur; Commentarius ad Tit. D. de Usufructu; Notæ in quinque libros Decretalium; Commentarius in libros* 5. 6. 7. *&* 8 *Pandectarum; Dissertatio de Trapezitis Belgii.* Il a aussi laissé encore deux autres Centuries de Conseils; *Notæ in quinque libros Decretalium, jussu Gregorii XIII congestæ; Commentarius in libros quintum, sextum, septimum &*

& octavum Pandectarum; Dissertatio de Trapezitis Belgii, vulgo *Lombardis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 197 *& suiv.* De Thou, &c.

* LE'ONIUS (Jean) en Flamand *Johan de Leeuw*, né à Liége, Jésuite, Religieux Observateur du culte de la Sainte Vierge, fut le premier qui institua à Rome, en 1568, le Consistoire de la Vierge, & qui en dressa les régles qui ont été approuvées des Papes. Il mourut à Turin. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 527.

* LE'ONIUS (Jean) en Flamand *Johan de Leeuwis*, ou *Jan de Leeuw*, Moine d'Affligem, a laissé en Flamand les Ouvrages suivans, *des Dix Commandemens; de l'Oraison; de l'Inspiration; de l'ardent Amour de Dieu; Des trois Mages; De la difference entre la génération naturelle & la surnaturelle; de l'Election divine; des sept Calamitez; De sept Signes du Zodiaque dans un sens spirituel; de l'Origine de toutes choses; Des neuf Chœurs d'Anges; de la Pauvreté en esprit; Contre l'erreur de M. Eckard; de la Manducation spirituelle du corps de Jesus Christ; des huit Beatitudes; des Jugemens, &c.* Il mourut en 1367, le jour de la Fête de Ste Agathe. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 527.

LE'ONOR d'ORLE'ANS, Duc de Longueville & d'Estouteville, Souverain de Neufchâtel, &c. Pair, Grand Chambellan de France, & Gouverneur de Picardie, fils de FRANÇOIS d'Orléans, Marquis de Rotelin, & de *Jacqueline* de Rohan, recueillit l'an 1551 la succession de François, Duc de Longueville son cousin. Depuis il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557. Il se trouva à la journée de Montcontour l'an 1569, au premier siége de la Rochelle l'an 1573, & mourut à Blois au mois d'août de la même année, âgé de 33 ans. Ce Prince avoit épousé, l'an 1563, *Marie* de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, veuve de *Jean* de Bourbon, Comte d'Enguien, & fille unique de *François* de Bourbon, Comte de S. Paul, & d'*Adrienne*, Duchesse d'Estouteville, morte le septiéme avril 1601, dont il eut des enfans, rapportez à l'article d'ORLE'ANS-LONGUEVILLE.

LE'ONOR, nom de femme. *Voyez* ELE'ONOR ou ELE'ONORE.

LE'ONORE (Saint) Evêque régionaire en Bretagne, dans le sixiéme siécle, étoit né dans le Païs de Galles, & y fut élevé dans un monastére par S. Eltut. Il passa en Bretagne, & fut ordonné Evêque régionaire de ce païs. Il fit un voyage à Paris, où il fut bien reçu par le Roi Childebert. Etant retourné en Bretagne, il prêcha dans le païs qui étoit sous l'obéïssance de Rigwald. Un autre Seigneur nommé Commor, ayant fait tuer Rigwald, & enlevé sa femme, s'empara de ses Etats, & chassa son fils Judwal. Léonore fit sauver celui-ci, & vint à la Cour de France, où il obtint le rétablissement de ce jeune Prince dans les Etats de son pére. On ne sait point l'année de la mort de Léonore. * *Anonym. apud* Du Chêne, *Historia Francorum.* Usserius, *Britannia Eccl. Vita Samsonis.* Baillet, *Vies des Saints, au premier juillet.*

LE'ONTARI. *Cherchez* ME'GALOPOLIS.

LE'ONTIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

LE'ONTIN ou LE'ONTAIN (Alain) Président de la Chambre de Justice du Royaume de Sicile l'an 1285, fut l'Auteur des Vêpres Siciliennes. Il voulut ensuite se réconcilier avec les François; mais les Siciliens l'ayant découvert, le firent arrêter par les Aragonois, qui le firent périr en prison pour récompense de ses trahisons. * Louïs de Mayerne Turquet, *Hist. d'Espagne.*

LE'ONTINI, LENTINI, ville de la vallée de Noto en Sicile, étoit considérable; mais elle fut extrémement endommagée par un furieux tremblement de terre l'an 1693. Elle est à deux lieues de Catane, sur la riviére de Léontini, appellée anciennement *Lisson*, & fort près du Lac de Léontini, qui est l'*Herculeus Lacus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'ONTINS, Habitans de la ville de Léontium en Sicile, à présent *Lentini*, ancienne demeure des Lestrigons. Ce peuple étoit autrefois fort belliqueux; mais ayant été subjugué par Phalaris, il s'adonna aux plaisirs. * Hérodote, *l.* 7. Pline, *l.* 3. *c.* 8. Pomponius Méla, *l.* 2.

LE'ONTIUM, Courtisane Athénienne, fut femme ou concubine de Métrodore, l'un des principaux Disciples d'Epicure, & soutint avec vigueur les dogmes de ce Philosophe, auquel quelques uns on dit qu'elle se prostitua, aussi-bien qu'à d'autres de ses Disciples. Epicure vivoit vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant JESUS CHRIST. Ce fut pour la défense de la Secte Epicurienne, qu'elle écrivit contre Théophraste, Sectateur d'Aristote. Léontium laissa une fille nommée *Danaé*, qui se gouverna très-mal, & dont la fin fut très-malheureuse. Athénée parle d'une autre LE'ONTIUM, qui fut Maîtresse du Poëte Herméśianax. Quelques uns croyent que c'est pourtant la même dont on vient de parler. * Diogéne Laërce. Ménage, *Historia Mulierum Philosoph.* Bayle, *Dict. Crit.*

LE'ONTIUS. *Cherchez* LE'ONCE.

LE'ONTOCE'PHALE, c'est à dire, *Tête de Lion*, ville que quelques uns mettent sur la Mer Egée. trompez par un passage de Plutarque qui ne dit pas cela. Cet Historien assure seulement que Themistocle allant vers la mer, le Satrape de la Haute Phrygie le vouloit faire assassiner, quand il passeroit par la ville de Léontocéphale; en sorte qu'il faut que cette ville fût de la Phrygie Supérieure. & une place forte, comme Appien l'assure. * Lubin, *Tables Géograph. sur les Vies de Plutarque.*

LE'OPARD (Paul) Homme de Lettres dans le XVI siécle, étoit natif d'Isemberg, paroisse du territoire de Furnes en Flandre. Il étoit savant dans les Langues Gréque & Latine, comme il paroît par son Ouvrage intitulé, *Miscellaneorum sive Emendationum libri viginti.* Une partie fut imprimée d'abord après sa mort, & l'autre fut publiée depuis par Jean Gruter. Paul Léopard avoit traduit quelques Vies de Plutarque de Grec en Latin, sous le titre de *Vitæ & Coronæ Aristippi, Diogenis, Demonactis, Demosthenis & Aspasiæ.* C'étoit un homme sans ambition, qui aima mieux demeurer caché & inconnu dans un petit Collége à Bergues-Saint-Vinox, que de recevoir dans une grande ville les honneurs dont il étoit digne; car on lui offrit à Paris la Chaire de Professeur Royal en la Langue Gréque. On a toujours admiré le profond savoir de Léopard, mais on a encore plus admiré la modestie avec laquelle il cachoit son propre merite. C'est ainsi que tout le monde en parle. Scaliger, Nannius, Casaubon, Juste Lipse, Colomiez & plusieurs autres, lui donnent de grands éloges. Il mourut le troisiéme juin 1567, âgé de 57 ans. Pierre Nannius assure qu'il ne connoit personne qui surpasse Léopard en savoir & en Humanitez, & que ses Remarques Critiques sont écrites avec soin & remplies de beaucoup de doctrine. Casaubon dit que c'étoit un personnage d'une grande érudition & d'un jugement droit, & que toutes ses Oeuvres sont utiles aux Gens de Lettres. Joseph Scaliger témoigne que Léopard étoit un des plus savans hommes que la Flandre eût produits. * De Thou, *Hist. l.* 41. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 714 *&* 715. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 68 *&* 69. *n.* 372. édit. d'Amsterdam, 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 296 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715.

LE'OPOL, ville de Pologne. *Cherchez* LUWOW.

LE'OPOLD (Saint) fils de LE'OPOLD *le Bel*, cinquiéme Marquis d'Autriche, & de la Princesse *Itbe*, fille de l'Empereur *Henri* III, succéda aux Etats de son pére l'an 1096, & commença ses exploits militaires sous l'Empereur Henri IV, qui étoit en guerre contre son fils Henri V, l'an 1104. Lorsque cet Empereur eut été excommunié par le saint Siége, Léopold embrassa le parti de Henri V, & épousa sa sœur, nommée *Agnès*, & qui étoit veuve de *Frédéric*, Duc de Souabe, duquel elle avoit eu Conrad, qui fut depuis Empereur, & Frédéric pére du fameux Frédéric *Barberousse.* Ce mariage se fit l'an 1106, & leur donna dix-huit enfans, savoir huit garçons & dix filles. Léopold poussé de zéle pour la gloire de Dieu, fit bâtir une église magnifique sous le nom de la Vierge dans un lieu appellé *Neubourg*, proche de Vienne, & y mit des Chanoines Séculiers; mais parce que leur vie n'étoit pas assez exemplaire, il y fit venir des Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, ausquels le Pape accorda de grands priviléges. Dans la lettre qu'il en écrivit à Léopold, il lui donna le titre de *Fils de saint Pierre.* Ce pieux Prince fonda encore l'an 1127, un riche monastére de l'Ordre de Cîteaux, qu'il fit dédier sous le nom de la sainte Croix. Sa valeur & sa vertu firent que les Electeurs le désignérent Roi des Romains, avec Frédéric Duc de Saxe, & Charles Comte de Flandre, pour succéder à l'Empereur Henri V; mais comme l'élection de Lothaire prévalut, il accompagna généreusement ce Prince en Italie, sans avoir égard qu'il avoit été son Concurrent à l'Empire. Il mourut l'an 1139, & fut canonisé par le Pape Innocent VIII, l'an 1485. * Surius, *tome* 6.

LE'OPOLD I, Empereur, Archiduc d'Autriche, &c. fils de FERDINAND III, & de *Marie* d'Autriche, sœur de *Philippe* IV, Roi d'Espagne, nommé au Batême, *Léopold-Ignace-François-Baltazar-Joseph-Felicien*, naquit le neuviéme juin 1640, & fut élu Roi de Bohéme l'an 1654, & de Hongrie l'an 1655. Il fut élu Empereur le 18 juillet 1658, & couronné à Francfort: Prince le plus heureux de tous ses prédécesseurs, puisque sans jamais avoir couru le risque des armes, ni paru à la tête d'aucunes troupes, il vit une partie de l'Europe réünie pour le maintenir sur le thrône, & lui conquérir des Royaumes. L'an 1661, Chimin Janos, qui venoit d'être élu Prince de Transsylvanie, fut attaqué par les Turcs. L'Empereur, qui le protégeoit, lui envoya des troupes, sous les ordres du Comte de Montécuculi: cette armée eut beaucoup à souffrir faute de vivres, & fut encore affoiblie par les maladies. Le Comte de Staremberg, Lieutenant Général, en mourut. Cependant toute affoiblie que fût cette armée, elle empêcha les Turcs de s'emparer de Clausembourg; mais l'année suivante Chimin Janos fut défait; ce Prince en se retirant, fut écrasé sous la chûte de son cheval; & Michel Abafi, son Concurrent pour la Transsylvanie, fut établi dans cette Principauté par la protection des Turcs, qui l'an 1663 battirent le Comte de Forgatz, Général des Impériaux, prirent Neuhausel, Novigrad, Levins & Nitra. Ces deux derniéres places furent reprises l'année suivante, par le Baron de Souches, François, qui s'étoit mis à la solde de l'Empereur & qui commandoit dans la Haute Hongrie. Le Comte de Sérin de son côté, prit Cinq-Eglises, & ruïna le pont d'Esseck, passage important pour les Turcs. Il y démolit le fameux Mausolée de Soliman. Ce Comte assisté du Comte Budiani, assiégea Canise au mois d'avril; mais les Turcs l'obligérent de lever le siége le 31 mai. Ensuite conduits par le Grand-Visir, ils s'emparérent du Fort de Sérin, & du petit Comorre. Le Baron de Souches arrêta ces progrès, par une action du 19 juillet, qui ne fut qu'un prélude de la défaite entiére de ces Infidéles. Car le Roi de France Louïs XIV, poussé par un motif de générosité, ayant envoyé six mille François, parmi lesquels se trouva nombre de gens de qualité, ils joignirent si à propos l'armée Impériale, commandée par le Général Montécuculi, que les Turcs ayant passé la riviére de Raab, & étant venus fondre le premier d'août sur les Impériaux, campez proche de S. Gothard, ceux-ci se trouvérent si ébranlez par cette attaque imprévue, que l'aile droite lâcha pié sans beaucoup de résistance: en sorte que c'étoit fait de l'armée Impériale, si les troupes Françoises ne fussent accourues de l'aile gauche où elles étoient, sous la conduite du Comte de Coligny, & n'eussent percé à travers les Turcs. Ils en firent un carnage de plus de six mille. Il y en eut un plus grand nombre qui périt dans la riviére, le ca-

non resta, & le Grand-Visir fut si épouvanté, que quoiqu'il eût encore quarante mille hommes, il conclut peu de jours après une tréve de vint années entre les deux Empires. La récompense des François fut de leur refuser l'étape pour leur retour. L'Empereur alla l'an 1665 dans le Tirol, pour y recueillir la succession de l'Archiduc Sigismond-Auguste, son cousin. Il visita la célébre église de Marienzel en Stirie; & ce voyage parut si important, que Lambécius en fit la Rélation.

Les troubles de Hongrie succédérent à ce voyage. Les peuples animez par le Comte Pierre de Sérin, se plaignirent que l'Empereur violoit leurs priviléges, & ce Comte leva des troupes l'an 1666, sous différens prétextes. Il engagea même dans ses intérêts, son beau-frére le Comte Frangipani, son gendre le Prince Ragotski, & le Comte Nadasti, Président du Conseil souverain de Hongrie. Tout cela occupa la Cour de Vienne jusqu'en 1671, que les Comtes de Sérin, Frangipani & Nadasti, ayant été arrêtez, eurent la tête tranchée, le 30 avril. (*Voyez* toute l'Histoire de cette revolte, à l'article de S E'R I N.) Ces éxécutions n'étouffférent point les troubles de Hongrie, & l'Empereur fut obligé d'envoyer l'an 1672, des troupes dans la Haute Hongrie, contre le Comte Tékeli. La même année il entra dans la Ligue avec l'Espagne, & les autres Puissances, pour le secours des Hollandois. Ce Prince leva une armée de trente mille hommes, dont il fit la revue à Egra en Bohême l'an 1673, & l'envoya sous la conduite du Comte Montécuculi. Celui-ci se joignit au Prince d'Orange, & ils prirent ensemble la ville de Bonne par capitulation le douziéme novembre. L'Empereur attira ensuite dans cette guerre la plupart des Princes d'Allemagne; & comme il espéroit par les armes s'établir plus puissamment dans l'Empire, il fit rompre les conférences de paix commencées à Cologne, par l'enlévement qu'il fit faire du Prince Guillaume de Furstemberg, qui y étoit en qualité de Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne. Ce fut par là qu'il commença l'année 1674, qui ne lui fut pas glorieuse, puisqu'il eut le chagrin d'apprendre que son armée, commandée par le Comte de Souches, & jointe à celle des Espagnols & des Hollandois, avoit été défaite à Senef, & ses autres troupes battues par le Maréchal de Turenne à Zintzheim le seiziéme de juin; au passage du Nékre, près de Ladembourg le cinquiéme de juillet; à Ensisheim le quatriéme d'octobre; & à Turckheim le cinquiéme janvier suivant.

L'année 1675, qui avoit commencé si mal pour l'Empereur, lui fut plus heureuse par la suite; puisque le Maréchal de Turenne, qui avoit passé le Rhin, fut tué dans le tems qu'il avoit réduit l'armée Impériale commandée par le Comte Montecuculi, à ne pouvoir se retirer sans une perte considérable. Cette mort obligea les François à repasser le Rhin. Montécuculi les attaqua dans leur retraite; mais cette attaque lui couta quatre mille hommes. Il passa ensuite le Rhin sur le pont de Strasbourg, mit le siége devant Haguenau, & devant Saverne; mais il leva l'un & l'autre aux nouvelles de l'arrivée du Prince de Condé, qui lui fit repasser le Rhin honteusement. Cette honte fut tempérée par la défaite du Maréchal de Créqui, par l'armée des Cercles, sous la conduite des Ducs de Lorraine & de Zell, à Consarbrik le onziéme août, qui fut suivie de la perte de Tréves, où ce Maréchal fut fait prisonnier.

L'an 1676, le Prince Charles de Lorraine, qui commandoit les armées Impériales en Allemagne, prit Philisbourg le 17 septembre, après trois mois de siége. Et l'année suivante il passa le Rhin, s'avança jusqu'à Mouson, animé par l'espérance de rentrer dans la Lorraine, dont il avoit hérité, après la mort de son oncle le Duc Charles. Aussi avoit-il fait mettre sur ses étendarts, *Maintenant* ou *Jamais*. Mais le Maréchal de Créqui sut si bien lui couper les vivres, enlever ses convois, battre ses partis, fatiguer son armée par des marches & des contremarches, & rompre toutes ses mesures, qu'il l'obligea à repasser le Rhin. Le Maréchal le suivit, battit plusieurs escadrons Impériaux à Kockbert le septiéme d'octobre, & prit Fribourg, capitale du Brisgau, au grand mécontentement de l'Empereur, parce qu'elle étoit de son patrimoine. Les Mécontens de Hongrie profitérent de ces conjonctures, pour prendre les armes, & sous la conduite d'Emeric, Comte de Tékeli, fils de celui dont nous avons parlé cy-dessus, ils se mirent en campagne cette année 1676, & battirent l'armée Impériale à Neapel en Hongrie le dixiéme d'octobre. Ces fâcheux succès furent suivis l'an 1678, de la défaite d'une partie des troupes Impériales, près de Rhinfeld par le Maréchal de Créqui, de la prise de différens Forts, sur tout de celui de Kehl, qui fut rasé, aussi-bien que l'abandon par les Impériaux de la ville de Landau, que le Maréchal occupa; pendant que Tékeli se rendoit maître de la campagne dans la Haute Hongrie, & qu'il prenoit Lewents dans la Basse, ayant déja une armée de plus de vint mille hommes. Tout cela obligea l'Empereur & le Roi d'Espagne, que les Hollandois venoient d'abandonner, en faisant leur paix particuliére avec la France, de penser aussi à faire la leur. L'Espagne signa la sienne le 17 septembre 1678, & les Plénipotentiaires de l'Empereur le cinquiéme février 1679. Le Roi de France céda à l'Empereur ses droits sur Philisbourg; & l'Empereur céda Fribourg au Roi, & consentit que toute l'Alsace lui restât en pleine souveraineté. Il relâcha aussi le Prince de Furstemberg; & l'on convint de la restitution de la Lorraine au Prince Charles, à de certaines conditions que ce Prince ne voulut point accepter. La peste attaqua la ville de Vienne & ses environs, cette année, & y fit de si grands ravages, que depuis le mois de juin jusqu'en décembre, il mourut dans la ville près de cinquante mille personnes, plus de trente mille dans les fauxbourgs, & plus de cinquante mille dans les hopitaux des environs. L'année suivante 1680, l'Empereur fit une tréve avec les Mécontens. (*Voyez* là-dessus T E'K E L I.) Elle ne dura pas long-tems; on en fit une seconde l'an 1681, durant laquelle l'Impératrice fut couronnée à Oëdembourg, en Hongrie. Elle finit l'an 1682, que Tékeli surprit Cassovie, Eperies, & autres places, ayant même pris le titre de *Prince de Hongrie*.

L'année suivante 1683 pensa être bien funeste à l'Empereur. Il fit une ligue offensive & défensive avec le Roi de Pologne, mit son armée en campagne, dont il se contenta de faire la revûe près de Presbourg le sixiéme de mai, & en donna le commandement au Prince Charles de Lorraine: celui-ci assiégea Neuhausel inutilement. Tékeli, durant ce siége, prit quelques places. Les Tartares s'approchérent, & firent de si grands ravages, que l'Empereur crut devoir sortir de Vienne le septiéme juillet, avec sa famille, pour s'aller mettre en sûreté à Passau. Sept jours après, Mustafa, Grand-Visir, vint mettre le siége devant cette capitale de l'Autriche, avec une armée de cent cinquante mille hommes. Le siége fut poussé vigoureusement, & la place, quoique défendue par le brave Comte de Staremberg, seroit tombée au pouvoir des Infidéles, si le Roi de Pologne, Jean Sobieski, ne fût accouru à son secours. Ce Monarque se joignit au Prince Charles, & fondit sur les Turcs le douziéme septembre, avec tant de valeur, qu'il les força de se retirer & d'abandonner leur camp, & toutes leurs munitions. L'Empereur revint à Vienne le 14, pour rendre graces à Dieu de ce miraculeux évenement, & visita le Roi de Pologne dans le camp des Infidéles. On poursuivit ceux-ci, & on les chassa de différens postes. Ils furent encore battus, près du Fort de Barkam sur le Danube, le dixiéme octobre. Le fruit de la victoire fut la prise de Gran, en cinq jours de siége. L'Empereur étoit retourné à Lints.

Ce succès fit faire à l'Empereur l'an 1684, une ligue avec le Roi de Pologne & la République de Venise. L'armée Impériale, conduite par le Prince Charles de Lorraine, emporta Vicegrad, défit le Bacha de Bude, qui s'étoit avancé avec quinze mille hommes, près de Veitzen ou *Vaccia*, que l'on prit, aussi-bien que Pest; mais on ne put emporter Bude, quoiqu'on eût battu une fois le Séraskier, qui étoit venu secourir la place; & après trois mois & demi de siége, l'armée Impériale diminuée de plus de dix mille hommes, fut obligée de se retirer. Le Général Schultz, à la tête d'un autre corps, défit une partie des troupes de Tékeli, emporta Wirowitza, & quelques autres places, & se présenta devant Eperies, qu'il ne put prendre. Du côté de la France, la guerre s'étoit rallumée avec l'Espagne pour des limites. L'Empereur jaloux de ce que la ville de Strasbourg venoit de se soumettre à l'obéïssance du Roi de France comme Souverain d'Alsace, dont elle est capitale, & enflé de ses nouveaux avantages contre les Infidéles, empêchoit l'Espagne d'entendre à aucun accommodement; mais le Roi ayant pris Luxembourg l'an 1684, on conclut à Ratisbonne avec sa Majesté très-Chrétienne une tréve de vint années.

L'année 1685 fut glorieuse pour les armes Impériales: elles forcérent les Turcs à lever le siége de Gran, après quoi le Prince Charles, secondé de l'Electeur de Baviére, & des Princes de Conti & de la Roche-sur-Yon, qui étoient venus chercher de la gloire en Hongrie, défit entiérement ces Infidéles le 16 août. Neuhausel, dont le siége étoit commencé avant cette victoire, fut emporté l'épée à la main; trois jours après Eperies se soumit; & Tékeli ayant été arrêté par les Turcs, la ville de Cassovie se rendit, aussi-bien que plusieurs autres places. Bude fut prise l'année suivante; mais ce fut après une opiniâtre défense, quoique l'armée grossie par les troupes auxiliaires, fût de plus de cinquante mille hommes, animez par la présence de l'Electeur de Baviére, & d'un nombre considérable de Volontaires de la premiére qualité. Le Séraskier s'approcha pour secourir la place; il fut battu en détail durant plusieurs semaines, & il eut la douleur de la voir emporter l'épée à la main le second septembre. Le Gouverneur, qui étoit un vieux Renégat, fut tué sur la bréche. L'autorité du Prince Charles de Lorraine, ne put empêcher les Vainqueurs de souiller leur victoire par des cruautez & des abominations indignes du nom de Chrétien. On trouva dans Bude quatre cens piéces de canon, & soixante mortiers. La réduction de Ségedin, de Cinq-Eglises, de Darda, & de Caposwar, terminérent cette campagne.

Celle de 1687 fut signalée par la ruïne du Pont d'Essek, dont une partie fut brisée, & l'autre brûlée. Le Prince Charles de Lorraine passa la Drave, & la riviére de Valpo, pour tâter le camp des Turcs, mais inutilement: il revint sur ses pas. Le Grand-Visir le suivit, mais ce Prince l'ayant attendu près de Mohatz, il s'y donna un sanglant combat le dixiéme août, dans le même endroit à peu près où Soliman II avoit fait périr Louïs II, Roi de Hongrie, avec vint-deux mille Chrétiens l'an 1526. Les Infidéles furent battus dans cette occasion, avec perte de douze mille hommes; & le Prince de Lorraine toujours secondé de l'Electeur de Baviére, resta maître du champ de bataille, de quatre-vint dix piéces de canon, du camp des Infidéles, & de toutes leurs richesses. On prit Essek, Valpo, & autres lieux; puis, sur la nouvelle qu'Abaffi, Prince de Transsylvanie, s'étoit remis sous la protection des Turcs, les armées Impériales passérent en ce païs-là, se saisirent de Clausembourg, où les Etats étoient assemblez, & forcérent enfin les Transsylvains, à donner des quartiers d'hiver, & à se remettre sous la protection de l'Empereur: le traité fut fait l'année suivante. Sa Majesté Impériale profitant de ces conjonctures heureuses, engagea les Hongrois à reconnoître son fils aîné pour Roi de Hongrie, & à déclarer le Royaume héréditaire à tous ses enfans mâles, & à la branche d'Espagne, au défaut de la sienne: ce jeune Roi fut couronné dans Presbourg le neuviéme décembre: peu après les Turcs évacuérent Agria, après un long blocus.

L'année 1688 commença par la reddition de Mongatz, la Princesse Ragotski qui y étoit enfermée, n'ayant pu soutenir le blocus que jusqu'au 17 janvier. Albe-Royale eut le même sort deux mois après. Lippa fut pris ensuite l'épée à la main; Illoc & Pétri-Waradin, abandonnez des Turcs, tombérent d'eux-mêmes

au pouvoir des Impériaux; & l'Electeur de Baviére, qui étoit à la tête de la principale armée, alla affiéger Belgrade, qui fut emportée d'affaut le fixiéme feptembre; neuf mille Turcs y furent paffez au fil de l'épée. Le Prince Louïs de Bade, d'un autre côté, fe rendit maître d'une grande partie de la Bofnie & de l'Efclavonie, & battit les Turcs en plufieurs rencontres. Mais le Roi de France fachant que l'Empereur avoit fait contre lui, dès l'année 1686, une ligue à Ausbourg, avec le Roi d'Efpagne, les Etats Généraux des Provinces-Unies, les Electeurs Palatin, de Saxe & de Brandebourg, & généralement tous les Proteftans d'Allemagne, réfolut d'en prévenir les entreprifes. Il fit donc affiéger Philisbourg par le Dauphin, qui fit fon entrée dans la place le premier novembre, jour de fa naiffance. Les prifes de Keiferslauter ou Cafeloutre, de Creutznach, d'Heilbron, de Mayence, d'Heidelberg, de Manheim, de Frankendal, de Spire & de Wormes, accompagnérent & fuivirent celle de Philisbourg; & l'Electeur Palatin fe trouva le premier puni d'être entré dans la Ligue: tout le païs jufqu'à Ausbourg, fut mis à contribution. Le Prince d'Orange qui avoit été le premier mobile de la Ligue d'Ausbourg, paffa en Angleterre, & y réüffit de la maniére que chacun fait, pendant que l'Empereur occupé contre les Turcs fe défendoit le mieux qu'il pouvoit contre toutes les forces de la France.

L'an 1689, les affaires de l'Empereur s'avancérent de plus en plus en Hongrie. Sigeth fe rendit à compofition, & les propofitions que les Turcs avoient fait faire par des Envoyez venus exprès à Vienne, ayant été rejettées, ces Infidéles furent battus par trois fois par le Prince Louïs de Bade, qui commandoit l'armée Impériale, favoir, le 30 août à Jagodina fur la Morave; près de Niffa le 24 feptembre; & dans la plaine de Widin le 14 octobre. Quatorze mille Turcs reftérent fur la place en ces trois occafions; ils y perdirent beaucoup de canon; & les prifes de Niffa & de Widin furent les fruits de ces victoires. Du côté du Rhin, l'Empereur ayant eu le crédit de faire déclarer la France ennemie de l'Empire, & de faire réfoudre dans la Diéte de Ratisbone, qu'aucun Membre de l'Empire ne pourroit fous aucun prétexte, demeurer dans la neutralité, on mit le Prince Charles de Lorraine à la tête d'une nombreufe armée. Affifté des Electeurs de Baviére & de Saxe, il affiégea Mayence, dont il ne put fe rendre maître qu'après cinquante jours de tranchée ouverte, & une perte de plus de douze mille hommes, parmi lefquels il y eut quatre Princes de l'Empire, & plufieurs Officiers Généraux & fubalternes. Pendant cette expédition, les François achevérent de ruïner le Palatinat, & de faire le dégât dans le païs de Bade. Le Prince Charles courut après cela au fecours de l'Electeur de Brandebourg, qui après avoir pris Keifersweert, affiégeoit Bonne depuis long-tems fans fuccès. Le brave Asfeld qui défendoit la place, la voyant enfin abfolument ruïnée, après un bombardement & un fiége de quatre vint-dix-fept jours, la rendit le 14 octobre par une capitulation des plus honorables.

L'année 1690, ne fut heureufe à l'Empereur, que par l'élection qu'il fit faire de fon fils l'Archiduc Jofeph, pour Roi des Romains, le 24 janvier: élection qui fut précédée du couronnement de l'Impératrice à Ausbourg. Les Turcs ayant repris courage, attaquérent les troupes Chrétiennes à Kafaneth en Albanie le premier janvier, & les défirent, prirent Kafaneth & Priftina, dont ils pafférent la garnifon au fil de l'épée, & s'emparérent enfin de toute l'Albanie, après une perte de douze mille Impériaux, tant tuez que prifonniers. La ville de Canis-ka ou Canife fe rendit aux troupes de l'Empereur au mois d'avril; mais dans le mois d'août, le Comte Tékeli qui avoit été remis en liberté, défit le Général Heufler, qui l'attendoit à un paffage de la Valaquie en Tranffylvanie, & le fit prifonnier, après lui avoir tué quatre mille hommes. Le Vainqueur fe fit reconnoître par les Tranffylvains pour leur Prince. Il y refta peu en cette qualité; car le Prince Louïs de Bade étant arrivé dans le païs, raffermit les peuples, & obligea Tékeli d'en fortir fur la fin de l'année. Le Grand-Vifir de fon côté raccommodoit les affaires de fon Maître; Niffa, Widin & Semendria furent emportez; Belgrade eut le même fort, une bombe ayant fait fauter un magazin de poudre, & en même tems une partie des fortifications, fous lefquelles plus de mille hommes furent enfevelis; la place fut emportée d'affaut, & fix mille Impériaux paffez au fil de l'épée. Le Grand-Waradin, Téméfwar & Giula, bloquez par les Impériaux, furent fecourues; Lippa, Pétri-Waradin & Illock, fubirent le joug des Vainqueurs, qui brûlérent Walcowart, & maffacrérent la garnifon d'Orfowa, qui venoit de fe rendre à eux. Il n'y eut rien de confidérable fur le Rhin. Le Dauphin paffa cette riviére, fe pofta fur les Terres des ennemis, & tint en refpect les armées Impériales commandées par les Electeurs de Saxe & de Baviére. Ce qui put confoler l'Empereur de cette trifte année, furent les fix-vint mille piftoles qu'il reçut du Duc de Savoye, afin que fes Ambaffadeurs fuffent reçus à la Cour de Vienne, avec les mêmes honneurs qu'on leur avoit accordez gratuitement à la Cour de France: en conféquence de quoi, ce Prince fe déclara en faveur de la Ligue, qu'il avoit déja fignée plus de deux ans auparavant.

Le Prince Louïs de Bade fut affez heureux pour rétablir, l'an 1691, les affaires de l'Empereur en Hongrie. Il alla chercher les Turcs en Efclavonie, & les trouva campez près de Salankemen fur les bords du Danube. Comme il s'étoit avancé fans provifions, il penfoit à la retraite, lorsque ces Infidéles le vinrent attaquer. Le combat fut vif, & peut-être auroit-il mal tourné pour l'armée Chrétienne, fi le Grand-Vifir Cuproli n'eût été emporté d'un coup de canon. Cette mort & celle du Janiffaire Aga, déconcertérent les Turcs, la fortune les abandonna, & ils fe retirérent en confufion, après une perte de plus de vint mille des leurs: celle des Impériaux fut de près de dix mille. Ce fut le 19 d'août que fe paffa cette action. Le Vainqueur paffa le Danube, & affiégea le Grand-Waradin, qu'il ne put prendre. Il changea le fiége en blocus, & Lippa pris par le Général Vétérani le confola d'avoir manqué l'autre place. Sur le Rhin, l'Electeur de Saxe, qui commandoit l'armée de l'Empire, paffa ce fleuve pour venir en Alface. Le Maréchal de Lorges qui commandoit l'armée de France le paffa auffi pour aller dans le Palatinat, ce qui obligea le Général Allemand de retourner fur fes pas. La maladie fe mit dans fon armée, & lui-même en fut emporté.

La campagne de 1692, fut peu brillante: il ne fe paffa rien en Hongrie, que la prife du Grand-Waradin, par le Général Heufler le cinquiéme juin; & fur le Rhin, les François battirent un corps de 6000 hommes de cavalerie, que commandoit le Duc Frédéric-Charles, Adminiftrateur de Wirtemberg: il y refta prifonnier. L'Empereur érigea un neuviéme Electorat en faveur du Duc de Hanovre: ce qui excita quelque jaloufie & quelques murmures dans l'Empire. Les entreprifes de 1693 fe terminérent à prendre Jeno, & à affiéger Belgrade inutilement. Du côté du Rhin, le Prince de Bade prit le parti de s'enterrer dans des endroits inacceffibles, pour fe mettre à couvert des entreprifes du Dauphin, qui avoit traverfé le Rhin & le Nékre pour le battre. L'année fuivante ne fut marquée d'aucun événement confidérable. Le Prince de Bade paffa le Rhin, & vint dans la Baffe Allemagne; mais le Maréchal de Lorge ayant paru, le Prince fe retira. En Hongrie les Turcs s'étant préfentez devant l'armée Impériale, poftée fous Pétri-Waradin, on fe retrancha fi bien, qu'après que cette armée eut foutenu une efpéce de fiége, les pluyes obligérent les Infidéles à fe retirer. Les deux campagnes de 1695 & 1696, ne furent pas heureufes à l'Empereur; Giula à la vérité fe rendit au commencement de 1695, mais le Grand Seigneur Muftapha II, s'étant mis à la tête de fes armées, après avoir emporté l'épée à la main Lippa & Titul, dont les garnifons furent maffacrées & les fortifications renverfées, il furprit près de Karanfebès, le Général Vétérani, commandant les troupes Impériales en Tranffylvanie. Son armée fut entiérement défaite, plus de quatre mille chevaux reftérent fur la place, beaucoup d'Infanterie, & le Général bleffé fut pris, & mourut peu après de fes bleffures. L'année fuivante, le nouvel Electeur de Saxe ayant le commandement en Chef de l'armée de l'Empereur voulut avoir fa revenche de l'année précédente. Il affiégea donc Téméfwar; mais fur la nouvelle de l'approche du Sultan, il leva le fiége pour aller à lui. Les Turcs l'attendirent près d'Olafch. Le combat fut rude, mais les Impériaux y furent les plus maltraitez: le Général Polland y refta, & beaucoup d'autres Officiers furent tuez ou bleffez.

L'année 1697 fut plus heureufe. Il eft vrai que plufieurs Mécontens fe foulevérent dans la Haute Hongrie, & furprirent Tockai & Mongats; mais ce mouvement n'eut pas de fuite. Tockai fut repris l'épée à la main, & les Revoltez fe diffipérent. Le Prince Eugéne de Savoye, commandant en Chef l'armée Impériale, attaqua Bihatz, qu'il ne put prendre; mais ayant attrapé le onziéme feptembre l'Infanterie Turque en deçà de la Teiffe, près de Zenta, il fondit deffus. Il y avoit vint-quatre mille hommes qui furent défaits; partie refta fur le champ de bataille, avec foixante & dix piéces de canon, & huit à neuf cens chariots; partie fe noya dans la riviére; le Grand-Vifir & l'Aga des Janiffaires furent de ce nombre. De là ce Général paffa dans la Bofnie, qu'il ravagea entiérement; Serraïo qui en étoit la capitale, & qui contenoit cent-vint mofquées, fut réduite en cendres. Vipalanka en Tranffylvanie eut le même fort, après que la garnifon & les Habitans eurent été paffez au fil de l'épée. Du côté du Rhin, on s'étoit tenu de part & d'autre fur la défenfive les deux derniéres campagnes; & celle-ci on en fit autant. Enfin l'Empereur qui jufques-là avoit éloigné la paix, fa jaloufie étant aigrie de plus en plus par les fuccès glorieux que la France avoit eus depuis neuf à dix ans, outre que la guerre augmentoit confidérablement fon autorité dans l'Empire, fut obligé de penfer à s'accommoder: le Duc de Savoye l'avoit fait l'année précédente. Les Plénipotentiaires furent donc envoyez de part & d'autre à Riswyck en Hollande; mais ceux de l'Empereur reculant toujours toute conclufion, l'Efpagne, l'Angleterre & la Hollande fignérent leur traité; & l'Empereur abandonné de fes Alliez fut forcé à faire le fien fix femaines après. Il fut figné la nuit du 30 au 31 octobre. Strasbourg refta au Roi de France, qui rendit toutes les places qu'il avoit au delà du Rhin, favoir, Philisbourg, Fribourg, Brifac, le Fort de Kehl, ce Prince voulant que les eaux de ce fleuve ferviffent dorenavant de bornes entre l'Allemagne & la France. Cette paix facilita celle de l'Empereur avec les Turcs; les négociations commencérent l'an 1698, dans une maifon bâtie exprès, entre Carlowitz & Salankemen; & le 26 janvier 1699, on convint d'une tréve de 25 ans entre les deux Empires. Les conquêtes de l'Empereur lui reftérent, & la Tranffylvanie, à l'exception de la province dépendante de la fortereffe de Téméfwar. On convint de nommer des Commiffaires de part & d'autre pour régler les limites: leur réglement fut figné le 25 juillet 1710.

Cette paix de l'Europe Chrétienne fut de peu de durée, & la mort de Charles II, Roi d'Efpagne y mit le trouble. On avoit voulu prévenir toute occafion de guerre, par un traité de partage de la Monarchie Efpagnole, auquel l'Empereur ne voulut point entendre; mais le Roi Charles II, ayant fait un teftament plein d'équité, où, pour fatisfaire à fa confcience, il inftituoit fon héritier, Philippe de France, Duc d'Anjou, lui fubftituant Charles fon frére Duc de Berry, & à ces deux Princes l'Archiduc Charles, il n'en fallut pas davantage pour réveiller la jaloufie de l'Empereur. Plein de chagrin de voir fortir de fa famille, en conféquence du mariage de Marie-Thérèfe d'Autriche, avec le Roi de France Louïs XIV, tant de riches Etats qui n'y étoient entrez que par des mariages, il engagea dans fes intérêts les Hollandois, les Anglois, & peu après le Portugal, le Duc de Savoye &

& tout l'Empire, à l'exception des Electeurs de Cologne & de Baviére. Tous entrérent par différens motifs dans cette affaire, & firent une guerre générale de l'Empire, d'une querelle qui eût dû ſe vuider entre les Maiſons de Bourbon & d'Autriche.

Pour mieux gagner ſes Alliez, l'Empereur permit à l'Electeur de Brandebourg de prendre au commencement de 1701, le titre de Roi de Pruſſe, & de ſe faire couronner en cette qualité, nonobſtant les oppoſitions de pluſieurs Princes intéreſſez. Enſuite il fit filer des troupes en Italie pour envahir le Milanois. Le Roi de France y en envoya de ſon côté pour défendre les Etats de ſon petit-fils. Il eût été aiſé à ce Monarque d'arrêter les Impériaux dans le Trentin; mais il ne voulut point qu'on lui pût reprocher d'avoir commencé les hoſtilitez. L'Empereur n'eut pas ce ſcrupule. Ses troupes conduites par le Prince Eugéne de Savoye, paſſérent l'Adige, & eurent quelque petit avantage ſur les François à Carpi: elles s'avancérent à Chiari ſur l'Oglio, où elles ſe retranchérent, malgré les attaques de l'armée de France, qui fut obligée de ſe retirer, après avoir eſſuyé durant deux heures un feu continuel de mouſquetterie, & de canon chargé à cartouche. Le Prince Eugéne s'empara de quelques poſtes, de la Mirandole, de Berſello, &c. mais auſſi les François étoient conduits par le Duc de Savoye, auquel le Roi de France s'étoit fié du commandement de ſon armée, enſuite du mariage de la ſeconde fille de ce Prince avec le Roi d'Eſpagne.

L'année ſuivante 1702, le Prince Eugéne tenta de ſurprendre Crémone la nuit du dernier de janvier au premier de février: ſon deſſein lui réüſſit. Le Maréchal de Villeroy qui avoit établi ſon quartier dans cette place, fut pris au ſortir de ſa maiſon, lorsqu'il alloit donner ſes ordres ſur le bruit qu'il avoit entendu; & la ville ſeroit reſtée au pouvoir du Vainqueur, s'il ne ſe fût pas trop applaudi de ſa conquête. Il penſoit déja à ſe faire prêter ſerment de fidélité par les Magiſtrats, lorsque les François à demi endormis reprenant courage ſous la conduite du Marquis de Revel *Broglio*, fondirent ſur leurs ennemis; & après un combat opiniâtré au milieu des rues, depuis la pointe du jour juſqu'à deux heures de nuit, ils les chaſſérent de la ville avec une perte conſidérable pour eux. Ses troupes furent forcées à lever le blocus de Mantoue. On les obligea d'abandonner différens poſtes. Le Roi d'Eſpagne ayant paſſé de Madrid à Naples, & de Naples à Milan, vint ſe mettre à la tête de l'armée que commandoit le Duc de Vendôme. A peine ce Monarque y eut-il paru, que Viſconti Officier général fut battu à Santa Vittoria. Enſuite le Prince Eugéne qui s'étoit retranché dans le Serraglio, voulut tâter l'armée des Alliez, dans la vue de ſe retirer avec honneur d'un poſte où il ne pouvoit plus ſubſiſter; mais après cinq ou ſix attaques, ſoutenues par les François & les Eſpagnols à Luzzara, il fut contraint d'abandonner le champ de bataille couvert de cinq à ſix mille cadavres des ſiens, & à profiter de la nuit pour redoubler ſes retranchemens. L'Empereur fit pourtant chanter le *Te Deum* pour cette affaire, comme ſi les François y euſſent eu du deſavantage; quoiqu'il ne leur en eût couté que 2000 hommes, & que la petite ville de Luzzara, où étoient les magaſins du Prince Eugéne, priſe par eux à diſcrétion le lendemain de la bataille, celle de Guaſtalla forcée à ſe rendre peu de jours après, Borgoforte emportée d'aſſaut, Governolo qui eut preſque le même ſort, juſtifiaſſent de reſte, quel étoit le parti que la victoire avoit favoriſé. Enfin le Prince Eugéne réduit d'un côté aux ſeuls poſtes d'Oſtiglia & des tours de Serravalle, & de l'autre à Berſello & à la Mirandole, voyant les François maîtres du Modénois, prit le parti de ſe retirer à Vienne.

Sur le Rhin, il n'y avoit point encore eu d'hoſtilitez; & le Roi de France, ſcrupuleux obſervateur de la paix de Riſwyck, quoique le plus fort, ne voulut point commencer la guerre; & par là il donna le tems à l'Empereur de ſe mettre en état d'agir fortement. Il engagea les trois Colléges de l'Empire à déclarer la guerre aux Couronnes de France & d'Eſpagne, ne qualifiant Philippe V, que de Duc d'Anjou. Son armée commandée par le Prince Louïs de Bade, vint aſſiéger Landau, qui après trois mois de défenſe, ſe rendit au Roi des Romains, qui étoit venu au ſiége; mais peu après le Marquis de Villars ayant paſſé le Rhin avec une partie de l'armée de France, vint fondre ſur le Prince de Bade à Freidlingen, & eut le premier la gloire de battre ce Généraliſſime des armées de l'Empereur. Trois mille Allemands reſtez ſur le champ de bataille, & grand nombre de priſonniers méritérent à ce nouveau Général le Bâton de Maréchal de France. La priſe du Fort de Kehl, au commencement de 1703, précédée de celles de pluſieurs autres petites places & Forts, fut le fruit de cette victoire.

La déclaration de guerre de l'Empire contre la France, ne fut pas du conſentement unanime de ceux qui y avoient droit. L'Electeur de Baviére, & l'Electeur de Cologne ſon frére, ne crurent pas devoir ſuivre aveuglément les paſſions de l'Empereur. Ils demandérent du moins à demeurer neutres; mais l'Empereur ne voulant point de cette neutralité, ſes troupes s'emparérent de Cologne; ſes Alliez prirent Liége, dont l'Electeur de Cologne étoit Evêque & Seigneur; & pour pouſſer tout ſon reſſentiment à l'extrémité contre la maiſon de Baviére, il permit après la mort de l'Evêque d'Hildesheim, dont cet Electeur étoit Coadjuteur, que le Duc de Hanovre, quoique Proteſtant, prît les biens de cet Evêché en ſequeſtre. Ces mauvais traitemens indignérent l'Electeur de Baviére. Ce Prince avoit fait un traité avec les Cercles de Souabe & de Franconie, pour garder la neutralité, & rétablir, s'il leur étoit poſſible, la tranquillité de l'Empire. Ce traité n'accommodant pas l'Empereur, il fit marcher des troupes contre l'Electeur, qui ſe mit ſur la défenſive; & dès le mois de mars de l'an 1703, il défit près de Scharſinberg le Général Schlik, qui avec pluſieurs troupes Saxonnes, vouloit entrer dans ſes Etats. Il lui tua 3000 hommes, & fit mille priſonniers. Il attaqua enſuite le Comte de Stirum, qui vouloit pénétrer dans le Haut Palatinat, & lui défit 600 hommes: le Prince d'Anſpach y fut tué. L'Electeur s'étant ſaiſi du pont de Ratisbone, les François le joignirent; & pendant qu'il les laiſſa ſur le Danube, il paſſa dans le Tirol, ſe rendit maître de Kufſtein, d'Inſpruck, de tout ce qui eſt ſur le haut Lech, & de l'Inn. Les François reſtez ſur le Danube, battirent à Munderkingen, cinq mille chevaux de l'Empereur, en tuérent plus de 1500 & les empêchérent de dreſſer un pont à cet endroit. Le Prince de Bade, Généraliſſime de l'Empereur, s'empara pourtant de la ville d'Ausbourg; mais l'Electeur étant revenu vers le Danube, & ayant joint le Maréchal de Villars, Général des François, ils défirent à Hochſtet le 20 ſeptembre, le Comte de Stirum, lui tuérent 4500 hommes, lui firent plus de 5000 priſonniers, & lui prirent 33 piéces de canon. De là, l'Electeur vint aſſiéger la ville d'Ausbourg, défendue par cinq mille Impériaux, & la prit le 16 décembre. Il y trouva de grandes proviſions, des armes pour 10000 hommes, & 130 piéces de canon, Les Impériaux d'un autre côté ſe ſaiſirent d'Amberg, capitale du Haut Palatinat; mais l'Electeur ſe dédommagea par la priſe de Paſſau au commencement de 1704.

L'Empereur ne fut pas plus heureux ſur le Rhin, ni du côté de l'Alſace. Son armée renfermée dans des lignes, laiſſa prendre au Duc de Bourgogne le vieux Briſac en quinze jours de tranchée. L'Empereur ne put ſe conſoler de cette perte, qu'en faiſant trancher la tête au Comte d'Arco, Gouverneur de la place, après quarante-trois ans de ſervice; & en deshonorant pour toujours le Comte de Marſigli qui y étoit Général de bataille, lequel fut dégradé de nobleſſe, & eut ſon épée caſſée ſur ſa tête par la main du bourreau, ſans aucun égard aux ſervices qu'il avoit rendus à ſon Maître durant la guerre, & au traité de Carlowitz, dont il avoit été le principal mobile. La repriſe de Landau par le Maréchal de Tallard, ſuivit la priſe de Briſac; & l'armée impériale, qui accouroit pour ſecourir cette place ſous la conduite du Prince de Heſſe-Caſſel, fut défaite entiérement près de Spire le 15 novembre; 5000 Allemans reſtérent ſur le champ de bataille, 4000 pris, & pluſieurs piéces de canon: ce qui obligea la place de capituler.

Ses armées en Italie n'eurent pas un meilleur ſort. La ville de Berſello ſe rendit à diſcrétion le 27 juillet; & le Duc de Vendôme pénétrant toutes les montagnes du Trentin, après avoir enlevé pluſieurs poſtes inacceſſibles, fit paroître autour des remparts de Trente les drapeaux François; & en bombardant cette place, il apprit à ces peuples le véritable ſuccès de la bataille de Luzzara. La défection du Duc de Savoye, qui dans le tems même qu'il étoit Généraliſſime des armées de France & d'Eſpagne, avoit ſigné avec l'Empereur un traité contre ſon propre gendre Philippe V, dans l'eſpérance dont on le flattoit, de le faire Roi de Ligurie, auroit pu pourtant rétablir les affaires de l'Empereur en Lombardie, ſi le Roi de France averti de ce traité, n'eût fait déſarmer par le Duc de Vendôme environ trois mille hommes des troupes de ce Prince, qui étoient encore dans ſon armée. Ce fut dans cette conjoncture que l'Empereur fit prendre à ſon fils l'Archiduc Charles, le titre de Roi d'Eſpagne. La cérémonie s'en fit à Vienne le 12 ſeptembre; & le troiſiéme janvier ſuivant, ce prétendu Monarque en partit pour venir en Hollande, d'où on le fit paſſer en Portugal, dont le Roi venoit de ſe déclarer en faveur de l'Empereur & de ſes Alliez.

Nous nous contenterons de dire ici en abbrégé, que la ſuite de la déclaration du Duc de Savoye, fut la perte de ſes meilleures places, Suze, Ville-franche, Nice, Verceil, Ivrée & Verue, dont les garniſons reſtérent priſonniéres de guerre. Elles étoient compoſées en partie des troupes de l'Empereur, que les Généraux Viſconti & Staremberg avoient conduites au Duc de Savoye l'an 1704, ayant ſacrifié plus de quatre mille hommes, qui furent enlevez ou tuez par le Duc de Vendôme en différentes occaſions durant la marche de ces Généraux. Oſtiglia ſur le Pô fut abandonné par les reſtes de l'armée impériale, qui après avoir fait ſauter les tours de Serravalle, ſe retirérent ſur l'Etat de Veniſe, où le Grand Prieur de France, frére du Duc de Vendôme, les ſuivit avec un corps de troupes.

L'année 1704, qui fut la derniére de l'Empereur, lui penſa d'abord être la plus fatale de toutes. D'un côté il ſe trouvoit preſſé par les Mécontens de Hongrie, qui le faiſoient trembler dans ſa capitale. L'an 1701, le Prince Ragotzki avoit été arrêté par les ordres de ſa Majeſté Impériale, & conduit à Neuſtat, où l'on inſtruiſit ſon procès. Heureuſement il ſut s'évader de ſa priſon: ſans cela la ville de Neuſtat eût vu tomber ſa tête ſous le glaive infame d'un bourreau, comme elle avoit vu tomber trente ans auparavant celle du Comte de Serin, ayeul maternel de ce Prince. L'Empereur le proſcrivit auſſi-tôt & mit ſa tête à prix; puis l'an 1703, il le fit condamner à mort par contumace: ce qui obligea ce Prince de ſe mettre à la tête de quelques Hongrois, mécontens des atteintes que l'on donnoit tous les jours à leurs loix les plus anciennes. Les Comtes Bérézini, Caroli, Eſterhaſi, bannis de Hongrie, Budiani, & Forgatz, ſe déclarérent pour Ragotzki, & réſolurent de ſuivre ſa fortune. Ils ravagérent la Haute Hongrie, pénétrérent dans la Moravie, l'Eſclavonie, la Stirie, l'Autriche, la Tranſſylvanie, dont Ragotski fut proclamé Prince l'an 1704, s'emparérent de Caſſovie, de Neuhauſel, d'Eperies, de Zatmar; & parurent aux portes de Presbourg & à celles de Vienne. Les propoſitions d'accommodement que leur fit faire l'Empereur par les Ambaſſadeurs de Hollande & d'Angleterre, furent inutiles; & le Prince Eugéne de Savoye, à la tête d'une armée en Hongrie, ne fut pas capable d'ébranler les cent mille hommes qui ſuivoient les étendarts de Ragotzki, & qui ſe trouvoient diſperſez en différens corps ſur le Danube, dans l'iſle de Schut, ſur la Morave & en d'autres endroits. Tel étoit l'état des affaires l'an 1704.

D'un autre côté, l'Electeur de Baviére, Maître de Paſſau & d'Ens,

d'Ens, n'avoit rien qui pût l'arrêter juſqu'à Vienne; les Cercles de Souabe & de Franconie, étonnez d'une courſe que les François avoient faite au commencement de janvier ſur leurs terres, où ils avoient jetté l'épouvante, ne ſavoient plus quel parti prendre. Le Maréchal de Tallard ayant conduit au commencement de mai, à l'Electeur, un convoi de cinq cens chariots de toutes ſortes de munitions, avec douze mille fantaſſins, trois mille chevaux de recrue, & mille Officiers, tout ſembloit devoir favoriſer ce Prince, lorsque Milord Duc de Marlboroug, Généraliſſime des armées d'Angleterre & de Hollande, abandonna la Flandre, pour vênir en hâte ſur le Danube, avec un grand nombre de troupes. Son arrivée raſſura le Prince Louïs de Bade. Ils attaquérent enſemble des retranchemens que l'Electeur avoit fait faire à Schellemberg prés de Donawert. Ils étoient défendus par cinq bataillons François & onze Bavarois, qui après une réſiſtance preſque inouïe, furent obligez de céder à la force & de ſe retirer, diminuez d'environ quinze cens hommes. La perte des Vainqueurs fut de près de ſix mille hommes, & autant de bleſſez; quatre Officiers Généraux tuez; & le Comte de Stirum mort peu après des bleſſures qu'il avoit reçues dans cette occaſion. L'arrivée du Duc de Marlboroug obligea l'Electeur de Baviére de demander du ſecours. Le Maréchal de Tallard paſſa une ſeconde fois les montagnes, pendant que le Maréchal de Villeroy reſtoit avec un corps d'armée, à obſerver le Prince Eugéne, renfermé dans les lignes de Stolhoffen. Le Comte de Tallard joignit l'Electeur; & le Prince Eugéne décampant ſourdement, alla de ſon côté joindre le Duc de Marlboroug. Enfin le 13 août les Impériaux ayant reçu de ſi grands renforts, attaquérent l'armée Françoiſe & Bavaroiſe à Hochſtet. Le Maréchal de Marſin qui commandoit l'aile gauche, eut de grands avantages ſur l'aile droite; mais les Impériaux ayant paſſé un marais que l'on avoit cru impraticable, fondirent avec tant de furie ſur l'aile droite des François, commandée par le Maréchal de Tallard, qu'ils pénétrérent juſqu'au centre. Ce Maréchal fut pris, & vint-ſept bataillons François accompagnez de quatre régimens de Dragons, qui étant coupez, furent obligez de ſe rendre. Il reſta 12000 des François & Bavarois, tant tuez que bleſſez, plus de dix mille priſonniers, nombre conſidérable d'Officiers, & pluſieurs piéces de canon. La perte des Vainqueurs fut de près de 16000 hommes tuez ou bleſſez. L'Electeur fit retraite avec le Maréchal de Marſin, & revint paſſer le Rhin à Strasbourg. L'armée victorieuſe paſſa ce fleuve à Philisbourg, & vint mettre le ſiége devant Landau où le Roi des Romains ſe rendit. Ils prirent cette place le 25 novembre, après 66 jours de tranchée. Traerbach ſe rendit le 18 décembre, après avoir ſoutenu un ſiége de 34 jours. La ville d'Ulm, défendue par 2500 François, avoit capitulé durant le ſiége de Landau. L'Electrice de Baviére, cédant au tems, fit un traité avec le Roi des Romains, qui fut ratifié par l'Empereur, en vertu duquel les Bavarois évacuérent toutes les places fortes de l'Electorat.

Enfin après un régne de 48 années, varié de tant de bons & de mauvais événemens, l'Empereur Léopold mourut à Vienne le cinquiéme mai 1705, en ſa 65 année, avec la réputation d'un Prince pieux; mais qui en ſuivant le génie preſque naturel de ſa Maiſon, avoit ſouvent plus conſulté la Politique que la Religion. Il ne fut pas ſans défauts; mais il les ſut couvrir par des vertus capables de faire honneur aux plus grands Princes. Sous un extérieur ſimple & peu prévenant, il montra toujours un génie droit & ſolide; & eut le bonheur qu'on imputât plutôt à ſon Conſeil, qu'à lui même, certains coups violens qui s'exécutoient ouvertement ou ſourdement, ſelon que l'état de ſes affaires ſembloit le requerir. Il faut convenir qu'il fut toujours égal, & quelquefois même ſupérieur à tous ſes Miniſtres dans ſes Conſeils, & qu'il auroit été au deſſus de tous ſes Généraux, s'il ſe fût trouvé à la tête de ſes armées. *Voyez* ſes femmes & ſes enfans, à l'article d'A U T R I C H E.

On voit aſſez que ce long article a été fabriqué à Paris. On l'a voulu laiſſer tel qu'il eſt, pour faire voir au public comment un Parti fait tourner les choſes à ſon avantage contre le Parti oppoſé. Ce qu'on y dit de l'Empereur Léopold ne ternira point la réputation qu'il s'eſt aquiſe dans le monde. On n'a retranché qu'un ſeul endroit, où l'Auteur diſoit en Prédicateur de groſſes injures à Guillaume III, ne prenant pas garde, que tout cela, s'il étoit vrai, rejailliroit contre la France qui l'a reconnu Roi d'Angleterre, & qui a fait des Traitez avec lui en cette qualité.

* L E'O P O L D, dit *le Pieux*, Duc d'Autriche, étoit fils du Duc Albert II, & de Jeanne, héritiére d'Ulric, dernier Comte de Pfirt. Après la mort de ſon frére Rodolphe, il partagea avec ſon ſecond frére Albert III, les terres d'Autriche en 1365, pour prévenir les inconvéniens qui ſe trouvent dans une communauté de Régence. Il eut pour ſa part, toutes les Seigneuries appartenantes à la Maiſon d'Autriche dans la Souabe, en Alſace & en Suiſſe; mais le Comté de Tirol demeura en commun. Après cela il prolongea ſes alliances avec les Suiſſes pour ſept ans. En ce tems-là, les Anglois au nombre de quarante mille hommes, n'ayant rien à faire à cauſe de la paix qui venoit d'être conclue entre la France & l'Angleterre, ſe jettérent ſur l'Alſace & la ravagérent. En 1375, il acheta du Comte Rodolphe de Montfort, le Comté de Feldkirch pour la ſomme de trente ſix mille florins; & d'Albert Comte de Werdenberg, les Seigneuries de Pludentz & de Heiligenberg. Dans la même année il célébra un Tournoi à Bâle, & il y courut riſque de la vie, à cauſe d'une émeute du peuple, qui l'obligea de ſe ſauver au delà du Rhin. En 1379, il engagea à l'Empereur Venceſlas le Gouvernement de Souabe pour quarante mille ducats. En 1380, les Vénitiens lui donnérent en préſent la ville de Tréviſe, pour l'attirer par là dans leur parti. Auſſi-tôt il s'avança de ce côté-là avec un corps de dix mille hommes, & obligea Corrari à lever le ſiége de cette place. On dit que dans la ſuite, du tems de la guerre de Suiſſe, il la vendit à ce Général pour 108000 ducats. A ſon retour d'Italie, il obtint de ſon frére Albert les autres terres héréditaires à la reſerve de la Haute & de la Baſſe Autriche. En 1385, il fut engagé dans une guerre contre les Suiſſes, & après avoir fait tous ſes efforts pour terminer de part & d'autre les différens à l'amiable, voyant que tout cela étoit inutile, il ſe mit en état de leur faire la guerre. En 1386, il leur livra bataille où il fut tué avec pluſieurs Comtes & Chevaliers. Il avoit épouſé en 1365, *Viridis*, fille de Barnabon, Duc de Milan, de laquelle il eut, 1. GUILLAUME *le Glorieux*; 2. FRE'DE'RIC *à la poche de cuir*; 3. ERNEST dit *de fer*; 4. & LE'OPOLD *le Gros & l'orgueilleux*, qui fut vaincu par les Suiſſes près de Glaris. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fuggers *Ehren Spiegel.* De Roo. Cuſpinianus. Stumpfius.

* L E'O P O L D, dit *l'Illuſtre*, Duc d'Autriche, fut fils de l'Empereur Albert I, & d'Elizabeth, fille de Mainard, Duc de Carinthie. Après que Jean, Duc de Souabe, eut aſſaſſiné l'Empereur Albert I, Léopold chercha tous les moyens de venger la mort de ſon pére, & ne s'arrêta qu'après avoir fait mourir tous ſes complices. En 1312, il accompagna l'Empereur Henri VII, dans ſon expédition d'Italie, & lui rendit de grands ſervices tant dans le Milanois que devant la ville de Brixen. En 1315, il entra dans une guerre dangereuſe contre les Suiſſes des Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, & fut battu le 16 novembre près de Morgarten. En 1317, il aſſiégea Spire & Soleurre, mais il ſe déſiſta de ces deux entrepriſes, voyant la fidélité des Habitans pour les défendre. Enſuite il aſſiſta Frédéric le Beau contre Louïs, Duc de Baviére, qui ſe diſputoient la Couronne impériale. Mais Frédéric ayant été vaincu par Louïs en 1322, cela cauſa à Léopold un chagrin qui le mena inſenſiblement au tombeau. Il mourut en 1326, laiſſant deux filles de ſa femme Catherine de Savoye. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fuggers *Ehren Spiegel.*

* L E'O P O L D, Archiduc d'Autriche, Evêque de Strasbourg & de Paſſau, puis Régent de Tirol, fils de Charles, Archiduc de Gratz, & de Marie, fille d'Albert, Duc de Baviére, naquit le neuviéme octobre 1586. Après avoir achevé ſes études, il fut fait Coadjuteur de Paſſau, dont il devint Evêque bientôt après. Après la mort de Charles, Cardinal de Lorraine, il eut auſſi l'Evêché de Strasbourg. Dans la ſuite, il ſe rendit à la Cour de l'Empereur Rodolphe II, où il ſe fit tellement aimer que peu s'en falut, à ce qu'on dit, qu'à la ſollicitation des Courtiſans, l'Empereur ne lui mît ſur la tête la Couronne de Bohéme, dans le deſſein de le faire enſuite Roi des Romains. En 1609, après la mort de Jean Guillaume, dernier Duc de Juliers, de Cléves & de Berg, l'Empereur voyant les ſuites dangereuſes qu'alloit avoir la ſucceſſion de ces trois Duchez, à cauſe des différens intérêts de ceux qui y prétendoient, envoya Léopold pour en prendre poſſeſſion. D'abord il s'empara de la ville de Juliers, mais l'année ſuivante elle lui fut enlevée. Il s'arrêta quelque tems avec ſes troupes dans l'Evêché de Strasbourg; mais Joachim-Erneſt, Markgrave de Brandebourg, le pourſuivit juſques là, & l'obligea, pour ne pas voir ſon païs ravagé, à paſſer un accord, en vertu duquel les deux armées devoient évacuer ce diocéſe. Après cela, il alla dans l'Evêché de Paſſau, & leva de nouvelles troupes, en apparence pour les mener au Païs de Juliers, mais en effet pour les faire marcher en Bohéme au ſecours de l'Empereur Rodolphe II, contre ſon frére l'Archiduc Matthias qui lui avoit enlevé les Royaumes de Hongrie & de Bohéme. Mais à l'approche des troupes de Matthias, il fut contraint de ſe retirer, & ſa retraite fut ſuivie d'un accommodement. En 1609, il entra dans la Ligue Catholique avec les trois Electeurs eccléſiaſtiques & avec Maximilien, Duc de Baviére. En 1618, la Régence devenue vacante par la mort de l'Archiduc Maximilien ſon Couſin, lui fut conférée; & en 1627, il obtint encore le Gouvernement du Marquiſat de Burgaw. En 1619, l'Empereur Ferdinand II, ſon frére, le fit Stadholder de la Baſſe Autriche, & pendant l'abſence de ce Prince, Léopold défendit la ville de Vienne contre les attaques de Henri-Matthieu, Comte de Thurn. En 1621, il fit la guerre aux Suiſſes, & voulut les contraindre à embraſſer la Religion Romaine. Dans cette vue, il s'étoit emparé de la Baſſe Engadine & de Prettigau. Mais comme il vouloit pouſſer ſes entrepriſes plus loin, il y trouva des obſtacles de la part de la France, de la Savoye, de Veniſe & du Corps Helvétique: de plus la France l'obligea à abandonner la Valteline, la ville de Prettigau & le Comté de Chiavenne, & la Valteline fut miſe en dépôt entre les mains du Pape. En 1622, il marcha avec une armée contre Erneſt, Comte de Mansfeldt, en Alſace, où il aſſiégea inutilement Haguenau. Mais quand il vit que les troupes de Mansfeldt quittoient l'Alſace, il ſe rendit maître de cette place, de Spire, de Germersheim & de Worms, & laiſſa ſes troupes dans l'armée qui aſſiégeoit Heidelberg. En 1626, il alla à Rome, ſe démit de ſes deux Evêchez en faveur de l'Archiduc Léopold-Guillaume ſon neveu, & ſe maria avec Claude de Médicis, fille de Ferdinand I, Grand Duc de Florence, & Veuve de Frédéric Guido Ubalde, Duc d'Urbin. Il fit la cérémonie de ſon mariage à Inſpruk, lieu de ſa réſidence, en préſence de 150 tant Comtes que Seigneurs. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'A U T R I C H E.

L E'O P O L D-G U I L L A U M E, Archiduc d'Autriche, Evêque de Paſſau, de Strasbourg, &c. Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & Gouverneur des Païs-Bas, fils de l'Empereur Ferdinand II, & de Marie-Anne, fille de Guillaume, Duc de Baviére, naquit le ſixiéme janvier 1614. Il embraſſa de bonne heure l'état eccléſiaſtique, & en 1625 le Pape Urbain VIII lui donna l'Archevêché de Magdebourg & le fit Evêque d'Halberſtadt; mais à la paix de Prague en 1635, il céda le premier au Duc de Saxe, & à la paix d'Oſnabrug, le ſecond à l'Electeur de Brandebourg. En 1626, il devint Evêque de Strasbourg & de Paſſau avec

avec les Abbaïes de Morbach & de Luder par la démission de son oncle comme on le peut voir dans l'article précédent. En 1637, il fut fait Evêque d'Olmutz, & en 1641 Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & enfin en 1655 Evêque de Breslaw. En 1639, il fut fait Général de l'armée du frére de l'Empereur Ferdinand III, se rendit maître de Konigingretz & de quelques autres places de Bohéme dont Banier Général des Suédois s'étoit emparé, le poursuivit jusqu'en Saxe, & même encore plus loin, malgré sa jonction avec les troupes auxiliaires de France, de Lunebourg & de Hesse dans la Thuringe. Il prit Hoxter, & se mit aux trousses des ennemis qui prenoient le chemin de Ratisbonne; de sorte qu'en 1641 il serra de si près Slang, Général Major dans les troupes Suédoises, qu'il fut obligé de se rendre à discrétion avec quatre régimens. Dans la même année il réduisit Eimbeck sous sa puissance, & en 1642 il marcha contre Torstenson qui étoit en Silésie, & l'alla chercher jusqu'auprès de Meissen. Cela fut suivi d'un sanglant combat qui se donna le 23 octobre, & où les Impériaux eurent du dessous. Alors il quitta le service, mais l'armée impériale ayant bientôt après perdu son meilleur Général, il se laissa persuader de reprendre en 1645 le commandement de l'armée. Il fit lever le siége de Brin en Moravie, tira de là dans la Franconie & dans la Souabe, & contraignit les François à abandonner les places qu'ils y avoient. En 1646, Philippe IV, Roi d'Espagne, lui donna le Gouvernement des Païs-Bas. En 1647, il prit Armentiéres, Lens, Landrecy, Courtray, & d'autres places, mais il perdit Ypres, & après la perte de la bataille en 1648, on lui enleva encore quelques autres places. Dans la suite, il fomenta autant qu'il put les guerres civiles en France, & se rendit maître de la Capelle. Il reprit après cela Ypres & S. Venant. En 1650, dans le tems que le Maréchal de Turenne se déclara pour les Princes de Condé & de Conti que l'on avoit arrêtez, il donna quelques troupes à ce Général, & reçut pour sa sureté la ville de Stenay qui tenoit pour le Prince de Condé, & s'empara du Catelet & de Guise. En Champagne il prit Rhétel & Mousson, mais il perdit bientôt après la premiére de ces deux places & le Catelet. En 1651, il réduisit sous sa puissance la ville de Bergues-S. Vinox, & en 1652, celles de Gravelines & de Donquerque. En 1653, il perdit Mousson, mais il remplaça cette perte par la prise de Rocroy. En 1654, il fut obligé de lever le siége d'Arras avec grande perte, & de voir Stenay, Clermont & le Quênoy tomber entre les mains des François. En 1655, il perdit encore Landrecy, Condé & S. Guislain. En 1656, il se démit du Gouvernement des Païs-Bas, & retourna à Vienne, où il assista au couronnement de Léopold son neveu. Ensuite il alla prendre possession de l'Evêché de Breslaw. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III son frére, il se chargea de la tutelle des jeunes Princes, & conduisit en 1658 Léopold Roi des Romains à Francfort, où ce Prince reçut la Couronne impériale. En 1662, il fit en qualité de Grand-Maître de l'Ordre Teutonique un accord avec les Etats Généraux, par lequel il faisoit rentrer, pour la somme de 46000 florins, la Commanderie de Gémert de la Mairie de Boisleduc, dans l'Ordre Teutonique d'Allemagne, mais à condition que l'on n'y bâtiroit aucun cloître, & que la Religion Réformée y seroit maintenue sur le pié où elle étoit pour lors. Il convoqua dans la même année une assemblée de tous les Commandeurs & Conseillers de l'Ordre à Vienne, & établit de leur consentement, pour Coadjuteur, l'Archiduc Charles-Joseph. Il mourut le 20 novembre de cette année 1662. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wassenberg, *Florus Germ.* Brachel, *Hist. nostri temporis. Theat. Europæ ad ann.* 1642 *& suiv.* Chemnitz, *Guerre de Suéde*, en Allemand. Puffendorf, *de Reb. Suec.* Lucæ *Chron. &c.*

LÉOPOLD I, fils de Charles V, & d'Eléonore d'Autriche, Duc de Lorraine, de Bar, de Teschen, de Montferrat, Roi de Jérusalem, Prince souverain d'Arches & de Charleville, naquit à Inspruck le onziéme septembre 1679. Il eut pour Gouverneur *François* Taff, Comte de Carlinfort, Maréchal de l'Empire, Chevalier de la Toison d'Or, & pour Précepteur le P. Creitz Jésuite, l'un & l'autre capables de remplir avec succès les espérances du pére, & de cultiver les talens naturels du fils. Dès sa plus tendre jeunesse, Léopold suivit le sort des armes, & se signala en 1695, à la journée de Téméswar, & l'année suivante à la prise du château d'Eperbourg. Sa valeur, dès les premiéres campagnes, fit juger qu'il alloit faire revivre en sa personne, l'héroïsme de son Auguste pére. La paix de Ryswick de l'année 1697, lui ayant restitué le patrimoine de ses péres, il n'eut pas le tems de vérifier les prédictions de sa rare valeur, mais en échange il a justifié qu'il excelloit en politique. Il n'avoit que 18 ans, lorsqu'il prit avec la Couronne le gouvernement de ses peuples; & privé des secours qu'il attendoit de la Reine sa mére, que Dieu lui enleva le 17 décembre 1697, il fut chargé du poids des affaires, & il fit voir par sa prudence, qu'à son âge il n'y avoit rien au dessus de son esprit. Suivant les conseils de sa sainte mére, & dans la confiance que Louïs XIV adouciroit les conditions du traité de paix, il envoya *Stainville*, Comte de Couvonges, demander en mariage *Elizabeth-Charlotte*, Princesse d'Orléans & niéce du Roi. Elle lui fut accordée le 12 d'octobre 1698. Le contract passé à Versailles, fut vérifié à Nancy le dixiéme décembre.

A la faveur de ce mariage Léopold espéroit que Louïs XIV se relâcheroit de la servitude de l'hommage du Duché de Bar, & que les rigoureuses conditions qu'il avoit exigées de Charles IV, lui seroient remises. Mais il eut beau solliciter le Roi, & lui représenter la nouveauté de la loi qu'il vouloit lui imposer, il fut obligé d'aller l'année suivante à Versailles rendre foi & hommage avec les cérémonies & l'appareil, tels qu'ils s'étoient pratiquez sous Charles IV. L'Histoire Métallique de ce grand Monarque en a conservé la mémoire, & c'est le second monument de l'hommage du Duché de Bar, prêté en personne & avec ces dures formalitez. L'Empereur Léopold I, pour le dédommager de cette humiliation, attacha à perpétuité aux Ducs de Lorraine le titre d'Altesse Royale. Il y eut pour cela deux Diplomes, tous deux datez du mois d'octobre 1700. Dans le premier Sa Majesté Impériale disoit que les Princes de la Maison de Lorraine étoient issus du même sang, que les Princes de la Maison d'Autriche, & il disoit vrai; mais les vieux Courtisans prévenus de la fabuleuse origine de la Maison de Lorraine par *Godefroy* de Bouillon, firent refondre le Diplome, & l'on y supprima ce trait si honorable à la Maison de Lorraine, qui depuis s'est repentie d'avoir désavoué une origine que tous les Historiens adoptent, & qui lui assure le droit d'aînesse, & de succession.

Le traité de partage de la Monarchie d'Espagne ayant été conclu en 1700, & le Duc de Lorraine par ce traité devant échanger ses Duchez de Lorraine & de Bar contre le Duché de Milan, Calliéres vint à Nancy lui demander son consentement. Léopold qui sentoit, d'un côté, combien il alloit désobliger l'Empereur, mais qui prévoyoit, de l'autre, la caducité de ce traité, se détermina à le signer, & dépêcha le Marquis du Châtelet à Vienne pour informer l'Empereur des motifs qui l'avoient engagé à souscrire au partage, auquel il ne pouvoit résister sans risque, & où il n'y en avoit aucun, ni pour Sa Majesté Impériale, ni pour lui, en souscrivant. Le testament de Charles II fit échouer les mesures prématurées de la France, & la signature du Prince devint inutile comme il l'avoit prévu. La guerre se déclara ensuite; on pressa Léopold de prendre parti, mais savant par le triste exemple de son grand-oncle Charles IV, il ne voulut entrer dans la querelle d'aucun, & resta neutre. Landau ayant été pris le neuviéme septembre 1702, par Joseph, Roi des Romains, on craignit que Léopold enhardi par cette victoire, ne se rangeât du côté du Vainqueur. On s'assura de lui & de ses Etats par une garnison Françoise, qui s'emparant de Nancy, obligea le Duc de se retirer à Luneville le deuxiéme décembre 1702. On s'attendoit à quelque résolution plus extréme de sa part, mais sa prudence le retint dans une modération inaltérable. Il évita par ce sage tempérament le malheur de son grand-oncle, & sauva ses peuples des oppressions de la guerre. Il ménagea au milieu de tous ces orages la Coadjutorerie de l'Archevêché de Tréves à son frére le Prince *Charles*, Evêque d'Olmutz & d'Osnabruck, Grand-Prieur de Castille. *Ferdinand-Charles*, Duc de Mantoue & Prince de Charleville étant décedé le cinquiéme juillet 1708, Léopold comme héritier présomptif, envoya le Marquis du Châtelet & Bourcier, Procureur Général du Parlement de Lorraine, prendre possession de la Principauté; mais le Parlement de Paris par Arrêt du 21 août, dix-sept jours après la possession prise, l'en a dépouillé. L'Empereur Léopold transmit les Duchez de Mantoue & de Montferrat au Duc de Savoye, avec promesse d'indemniser le Duc de Lorraine. L'Empereur Charles a commencé de s'aquitter des promesses de son pére, par la donation du Duché de *Teschen*. Les guerres obstinées qui ont agité l'Europe pendant 12 années ont fait admirer la prudence & la politique de Léopold. Il a sçu se maintenir & ses Etats dans une neutralité si exacte, qu'il n'a fait ombrage à aucune puissance; & profitant des avantages de ce trouble général, il fit du consentement des puissances intéressées tomber à son frére l'Electeur de Tréves, le Gouvernement provisionnel des Païs-Bas, & à son frére le Prince François, l'Abbaïe princiere de Stavelo. Il se bâtit un Palais magnifique à Luneville, & à la Malgrange, & attira dans son païs l'abondance, & le commerce. En 1714, le 25 novembre, après la paix conclue, il rentra dans Nancy & dépêcha vers le Duc de Hanovre, reconnu Roi d'Angleterre, & qui lui avoit notifié son installation, le Marquis de Lambertye, premier Gentilhomme de sa Chambre; mais il n'eut point d'audience du nouveau Roi, fâché de ce que S. A. R. avoit donné azyle au Chevalier de S. George, en sorte que cet Envoyé revint à Nancy le 13 janvier 1715, sans avoir paru devant le Roi, parce que le Duc son Maître plein de bonté pour un Prince malheureux, n'avoit pas voulu le chasser de ses Etats où il s'étoit réfugié depuis le mois de mars 1713. Les raisons de politique ne purent prévaloir sur celles de l'honneur & de la probité: la France lui en sut bon gré, & la Reine Douairiére d'Angleterre vint à Nancy le 12 juillet 1715, en témoigner sa reconnoissance à S. A. R. Jamais Prince ne fut plus libéral, plus accessible, plus fécond en ressources, plus insinuant par ses façons & par ses discours, grand sans fierté, universel dans les Arts & les Sciences, parlant de guerre en Capitaine expérimenté, de politique en homme savant sur ses intérêts & sur ceux des Princes de l'Europe. La prodigalité dont on lui a fait un crime, ne l'a pas empêché d'acheter le Comté de Ligny & la Baronnie d'Ancerville. Les grandes affaires qui lui étoient devenues comme naturelles, ne le détournoient pas de rendre justice à ses peuples dans les affaires ordinaires. Il étoit l'ame de son Conseil, & le Droit Civil & municipal qu'il possédoit en perfection, lui faisoit toûjours prendre un parti juste dans les délibérations. Il dormoit peu, il travailloit & écrivoit beaucoup. Les Mémoires instructifs & politiques qu'il a laissez à S. A. R. régnante, prouvent l'étendue de son esprit, la pénétration & la prévoyance de ce grand Prince à qui rien n'échappoit, & qui anticipoit sur l'avenir par la sagesse de ses réflexions. Il mourut le 27 de mars 1729, dans la cinquantiéme année de son âge à Luneville, ayant eu de son mariage 1. *N...* Duc de Bar, né le 26 août 1699, & mort le quatriéme avril 1700; 2. *Charlotte-Elizabeth*, née le 21 octobre 1700, morte le quatriéme mai 1711; 3. *Gabrielle*, née le troisiéme décembre 1702, morte le onziéme mai 1711; 4. *Louis*, né le 28 janvier 1704, mort le dixiéme mai 1711; 5. *Josephe*, née en 1705, morte en 1709; 6. *Leopold-Clément*, né le 25 avril 1707, mort le quatriéme juin 1723; 7. *François*, né le huitiéme décembre 1708, aujourd'hui régnant; 8. *N...* née le quatriéme juillet 1710, morte le 23 d'août de la même année,

9. *E.-*

9. *Elizabeth-Christine*, née le 15 octobre 1711; 10. *François*, né le 13 décembre 1712, aujourd'hui vivant; 11. *Charlotte*, née le 17 mai 1714, en vie. * *Voyez* le P. Benoît Picart, *de la véritable origine de la Maison de Lorraine.* Baleicourt, *Traité Historique & Critique sur l'Origine & la Généalogie de la Maison de Lorraine.* D. Calmet, *Histoire Ecclésiastique & Civile de Lorraine. La Clef des Cabinets*, du mois d'avril 1729, &c. *Cet article a été fourni tel qu'il est.*

LE'OPOLD, Marquis d'Autriche, se distingua parmi les autres Seigneurs Chrétiens, à la prise d'Acre l'an 1191, quatre ans après que le fameux Saladin s'en fut rendu le maître. Ce fut principalement dans un assaut qu'on donna à la place, où s'étant mis à la tête des plus braves de l'armée, tout habillé de blanc, il poussa si vigoureusement les Infidèles, qu'il ne se retira qu'après l'heureux succès de l'entreprise; mais il en revint si rouge & si couvert de sang, qu'il n'y eût que l'endroit du juste-au-corps que le baudrier couvroit, qui eût conservé sa blancheur. Ce fut pour éterniser la mémoire de cette belle action, que Henri IV, Empereur, lui accorda de porter de gueulles à la fasce d'argent dans l'écu de ses armes, que la Maison d'Autriche conserve encore aujourd'hui, quoique ce brave Léopold ne fût pas de la famille qui régne, mais de celle qui la précéde avant Rodolphe de Habspourg, sous le nom de Marquis d'Autriche. * Lipsius, *in Epistola ad Biagium Hueterum.* Cuspinianus, *in sua Hist.*

LE'OPOLD, Archevêque & Electeur de Mayence. *Voyez* LUPOLD.

* LE'OPOLDSTADT, petite ville de Hongrie, sur le Wag, au nord-est de Presbourg, dont elle est éloignée de près de vint lieues. L'Empereur Léopold la fit bâtir en 1665, deux ans après que les Turcs se furent rendu maîtres de Neuhausel. Elle a de bonnes fortifications. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* C'est aussi le nom d'un fauxbourg de Vienne en Autriche.

LE'OPOLIS, ville. *Cherchez* LUWOW.

LE'OS. *Voyez* l'article d'EUBULE.

LE'OSTHE'NE, Capitaine Athénien, persuada à ses Citoyens de secouer le joug de la servitude, après la mort d'Alexandre *le Grand*, la quatriéme année de la CXIII Olympiade, & l'an 325 avant Jesus-Christ. En effet, ils furent les premiers qui commencérent de cabaler, & de faire divers partis pour recouvrer leur liberté. Ils se mirent en campagne sous Léosthéne qui battit Antipater, & l'obligea de s'enfermer dans Lamia ville de Thessalie. Ensuite il l'assiégea dans cette ville; & pressant vigoureusement le siége, il fut tué d'un coup de pierre l'an 324 avant Jesus-Christ, & fut loué publiquement dans Athénes par l'Orateur Hypéride, en l'absence de Démosthéne, qui étoit alors exilé pour avoir pris de l'argent d'Harpalus. * Diodore, *l.* 18. Justin. Plutarque. Suidas, &c.

LE'OTHORIC. *Cherchez* LEUTE'RIC.

LE'OTYCHIDE, Roi de Sparte, de la famille des Eurypontides, étoit fils de Ménaris, & vit enlever par le Roi Démaratus son parent, la Princesse Percala, qu'il étoit sur le point d'épouser. Irrité de cette injure, il mit le Roi Cléoméne dans son parti, par le rapport qu'il lui fit du mépris que Démaratus avoit fait de la conduite de ce Prince, pendant son voyage à l'Isle d'Egine. Les choses furent poussées si avant, que Démaratus fut déclaré illégitime & incapable de régner: après quoi Léotychide fut mis en sa place. Il arma d'abord une flote, fut nommé pour commander celle des Grecs, avec Xantippe Athénien, & passa dans l'Asie Mineure, où il défit les Perses dans un combat donné près de Mycale, Promontoire d'Ionie, le même jour que Mardonius, Général de l'armée de Xerxès, fut vaincu proche de Platée par Pausanias & Aristide, Généraux des Athéniens & des Lacédémoniens, la seconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant Jesus-Christ. Après cette victoire, il alla en Thessalie, contre un Roi de la famille des Alévades, ou Descendans d'Aléva; mais l'argent qu'on lui présenta arrêta ses conquêtes. Ensuite, accusé d'un crime capital devant les Ephores, il fut obligé de se réfugier à Tégée, dans le temple de Minerve, où il mourut. Il eut un fils, nommé *Zeuxidamus*, qui ne lui succéda pas, parce qu'il ne lui survécut point; mais son petit-fils *Archidamus*, régna après lui. Sa mort arriva du tems de Léonidas, qui fut son Collégue après Cléoméne, sous la LXXVI Olympiade, vers l'an 475 avant J. C. * Hérodote, *l.* 6. & 8. Pausanias, *l.* 3.

LE'OVIGILDE ou LE'WIGILDE, Roi des Goths en Espagne, fils d'*Athanagilde*, régna après son frére *Lewa* ou *Lubia*, qui lui céda la Couronne l'an 568. L'an 572, il se rendit maître de Cordoue, & de quelques autres villes considérables. Ce Prince avoit eu deux femmes, & deux fils de la premiére, *Herménegilde* & *Récarède*, qu'il associa au gouvernement de ses Etats, après la mort de Lewa l'an 573. Tous ces Princes étoient Ariens. *Hermenegilde*, qui avoit épousé *Ingonde*, fille de *Sigebert*, Roi de France, se fit Catholique à sa persuasion. Cette conversion irrita tellement le Roi, qu'il persécuta cruellement les Catholiques, & fit mourir son fils. Léovigilde mourut aussi la même année 586, qui étoit la 624 de l'Ere d'Espagne. * Jean de Biclare & Isidore, *en sa Chron.* Grégoire de Tours, *Hist. Franç. l.* 5.

LE'OVIGILDE, Prêtre de Cordoue en Espagne, vers l'an 716, écrivit quelques Ouvrages, entre autres, un Traité *De Habitu Clericorum.*

LE'OVITZ. *Voyez* LE'OWICZ.

LE'OWICZ, LE'OVITZ ou LE'OVITIUS, (Cyprien) de Bohême, Mathématicien d'Othon-Henri, Electeur Palatin, dans le XVI siécle, donna au public une Description des Eclipses, des Ephémérides qu'il supputa jusqu'à l'année 1614, & quelques autres Ouvrages, & mourut l'an 1574 à Lawingen. Il se mêla de faire des prédictions, mais il n'y réüssit guéres. Il fit courir le bruit que la fin du monde arriveroit l'an 1584: ce qui causa une frayeur si grande & si générale en Allemagne, que chacun jeûna & se confessa; & même quelques uns firent assez ridiculement leur testament. Ce qui fit que sa prédiction épouvanta si fort tout le monde, c'est qu'il passoit pour l'un des plus grands Mathématiciens de son siécle. Ticho Brahé l'estimoit si fort, qu'il fit un voyage exprès en Allemagne pour le voir, & pour profiter de ses lumiéres dans l'Astronomie. Ses Oeuvres imprimées sont, *Tabulæ positionum pro variis Poli elevationibus; Ephemerides ab anno 1556, ad annum 1606; Expedita ratio constituendi Thematis cœlestis; Loca Stellarum fixarum ab anno 1349, usque in annum 1529, diligenter annotata; Brevis ratio geneses judicandi; Themata quatuor anni temporum; De Eclipsibus liber; Judicium de novo Phænomeno quod anno 1572 apparere cœpit; De conjunctionibus & oppositionibus magnis insignioribus superiorum Planetarum, cum eorumdem affectuum Historica Expositione.* * Vossius, *de Math. c.* 65. §. 31. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 29 & *suiv. de l'edit. de* 1715.

LEP. LER.

LE'PANTE, anciennement *Naupactus*, ville de Gréce en Achaïe ou Livadie, sur un Golfe de son nom, appellé autrefois *Golfe de Corinthe*, à douze milles de Patras, est située sur une montagne faite en pain de sucre, & est divisée par de bonnes murailles, en quatre parties, qui forment comme quatre villes l'une sur l'autre. Au haut de la montagne, est la forteresse bâtie autrefois par les Vénitiens. Leur saint Marc y paroît encore en plusieurs endroits, & les Turcs, quoiqu'ennemis de la Peinture & de la Sculpture, n'y ont point voulu détruire ces marques de leur domination. L'an 1408, Lépante obéïssoit à l'Empereur de Constantinople; mais Emanuel, qui régnoit alors, remit cette place à la République de Venise. Elle fut assiégée l'an 1475, par trente mille Turcs, qui furent contraints de lever le siége; mais l'an 1498, Bazajet II l'attaqua à la tête de cent cinquante mille hommes, & la prit. Comme le port est petit, il n'y entre que des barques médiocres; & quelquefois pour en sortir, il faut qu'elles attendent que la mer hausse; car il se fait dans ce golfe une espéce de flux & reflux. Le matin, la mer y entre par le détroit des deux châteaux; & l'après-midi, elle s'en retourne. Cette ville a servi autrefois de retraite aux Etoliens, qui donnérent beaucoup de peine aux Romains. Elle a encore servi de refuge à divers Corsaires, d'où lui étoit venu le nom de *Petit Alger*. Les Turcs avoient autrefois six ou sept mosquées, & les Grecs deux églises seulement; une dans chaque fauxbourg. La principale est celle de Saint Dimitri, qui contiendroit à peine cent personnes. Lépante a été le siége d'un Archevêque, qui a été depuis transféré à Larta. Les Juifs y ont trois Synagogues. Les marchandises qu'on y charge sont, des cuirs, de l'huile, du tabac, du blé, du riz, de l'orge; mais le principal commerce est des maroquins, dont il y a une manufacture. On y voit quantite de citronniers & d'orangers. Le *Golfe de Lépante* reçoit les eaux de la Mer Ionienne, par une embouchure que forment deux petits caps ou promontoires, qui s'avancent des deux côtez dans la mer. Celui qui est dans la Morée, est appellé *capo Antirio*, & est défendu par un Fort, qui se nomme *le château de Patras* ou *de Morée.* L'autre cap qui est dans l'Achaïe, est nommé *capo Rio*, & sa forteresse s'appelle, *château de Romélie.* Ces deux châteaux sont ordinairement appellez, *les Dardanelles de Lépante.* Les Turcs ne vouloient pas permettre autrefois aux Francs, de passer les châteaux avec leurs vaisseaux, mais seulement d'envoyer leurs barques à Lépante. Les Vénitiens prirent cette ville sur les Turcs l'an 1687; mais ils la leur ont rendue par le traité de paix conclu à Carlowitz l'an 1699. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. Memoires Historiques.*

BATAILLE DE LE'PANTE.

Cette bataille est la plus célébre que les Chrétiens ayent jamais gagnée sur mer. Elle fut donnée dans le détroit qui est entre les petites isles de Cursolari, autrefois les Echinades, & la terre ferme, environ à 60 milles du promontoire *Actium*, si renommé par la bataille qui décida de l'Empire Romain, entre César-Auguste & Marc-Antoine. Les Turcs ayant mouillé à Lépante, apprirent que les Chrétiens en quittant Corfou, venoient sur eux à pleines voiles. Ils avoient si mauvaise opinion de la flote Chrétienne, qu'ils ne s'imaginérent pas qu'elle eût assez de hardiesse pour leur présenter le combat. Leurs Généraux néanmoins, allarmez par ce bruit, envoyérent en diligence des barques dans tous les ports de ce golfe pour y chercher des Matelots & des Soldats, & firent embarquer ce qu'ils avoient de Cavaliers. Bientôt après, on leur rapporta que la flote Chrétienne avoit déja gagné au dessus de l'Isle de Céphalonie. Les Turcs levérent promptement les ancres, pour fermer le passage aux Chrétiens. La flote Ottomane commandée par Ali Bacha, étoit composée de deux cens galéres, & de près de soixante-dix frégates & brigantins. Celle des Chrétiens étoit composée de deux cens dix galéres, de vint-huit grands navires d'équipage & de six galéasses garnies de grosse artillerie. La fleur de la Noblesse d'Italie étoit dans cette armée, & plusieurs d'entre eux s'étoient déja signalez à la guerre, comme Sforce, Comte de Sainte Fiore, André Doria, Ascagne, Corneo, Pompée Colonne, Paul Ursin, & Latin son frére, Gabriel Serbelloni, Paul Sforce, Honoré Cajétan, Vincent Vitelli, & quantité d'autres des meilleures Maisons de Naples; Augustin Barbarigo, Marc Quirin, Antoine Canalé, & Paul Duodi, Nobles Vénitiens. Il y avoit entre les Espagnols Louïs de Réquésens, Chef du Conseil de Dom Jean d'Autriche; Alvarez Basano, Marquis de Sainte-Croix; Jean de Cordoue, & plusieurs autres personnes qualifiées. Les plus remarquables par l'éclat du rang ou de la naissance

ce étoient, François-Mario de la Rovére, fils du Duc d'Urbin; Alexandre Farnése, fils du Duc de Parme; Paul Jourdain, Chef de l'illustre Maison des Urfins, & gendre de Côme de Médicis, Grand Duc de Toscane. Le Pape Pie V, y envoya auffi Michel Bonelli, fon petit-neveu, frére du Cardinal Alexandrin, pour faire fes premiéres armes fous de fi grands Capitaines. Tous ces jeunes Seigneurs ne s'étoient embarquez qu'en qualité de Volontaires. Dom Juan d'Autriche, frére *naturel* de Philippe II, Roi d'Efpagne, étoit Généraliffime de l'armée; & Marc-Antoine Colonne, Général de la flote du faint Siége, avec pouvoir de commander abfolument en l'abfence de Dom Juan. Veniéri étoit Général de la flote Vénitienne. Les Chrétiens fortirent du port Alexandrin le deuxiéme du mois d'octobre 1571, & s'élargirent dans le Golfe de Lépante. Les Barbares qui avoient pendant la nuit gagné au delà du Golfe, mouillérent à Galengo; & les Chrétiens qui s'étoient plus avancez, jettérent les ancres entre Pélata & les Isles Curfolaires. Les deux flotes quittérent leurs poftes au point du jour du lendemain, fans le favoir de part ni d'autre. Ainfi elles fe trouvérent engagées à donner bataille. Les Chrétiens partagérent leur armée en quatre corps. L'aile droite étoit compofée de 54 galéres, & commandée par André Doria. Auguftin Barbarigo étoit à la tête de l'aile gauche, avec un pareil nombre de galéres. Dom Juan d'Autriche s'étoit réfervé le corps de la bataille, compofé de 61 vaiffeaux, & avoit à fes côtez Colonne, & Veniéri. Le fils du Duc d'Urbin joignit la Capitane de la flote du faint Siége, monté fur celle du Duc de Savoye; & Alexandre de Parme joignit celles des Vénitiens, fur la Capitane de la République de Gênes. Pierre Juftiniani, qui commandoit les galéres de Malte, & Paul Jourdain, étoient aux deux extrémitez de cette ligne. Le Marquis de Sainte-Croix avoit un corps de referve de 60 voiles, pour foutenir ceux qui plieroient les premiers. Jean de Cordoue précédoit toute l'armée avec une efcadre de dix vaiffeaux, pour aller à la découverte; & les fix galéaffes Vénitiennes faifoient une efpéce d'avantgarde. Les deux armées fe trouvérent féparées par les Isles Curfolaires à foleil levé. Quelque tems après, les Infidéles parurent à peu près dans le même ordre de bataille, finon qu'ils n'avoient point de corps de referve, & qu'ils avoient plus étendu leur ligne, qui étoit felon leur coutume, courbée en forme de croiffant. Hali étoit au milieu de l'armée, monté fur la capitane oppofée directement à celle de Dom Juan d'Autriche. Pertau étoit à côté d'Hali fur une autre galére. Loucali & Sirocho, qui commandoient les deux ailes, avoient en tête Doria & Barbarigo.

Les deux armées n'étant éloignées que de douze milles, Dom Juan fit donner le fignal pour combattre, en faifant arborer l'étendart qu'il avoit reçu à Naples de la part de Sa Sainteté. L'Image de Jesus-Christ fur la Croix, brodée fur cet étendart ne fut pas fi-tôt déployée, que toute l'armée la falua avec de grands cris de joye. Alors tous les Officiers donnérent le fignal de la priére, & toute l'armée à genoux adora l'image facrée de Jesus-Christ. C'étoit un fpectacle affez furprenant de voir tous ces Soldats armez pour combattre, & ne refpirant que le carnage, fe profterner devant le Crucifix, & demander à Dieu la grace de vaincre les Infidéles. Cependant les deux flotes s'approchoient, & celle des Turcs étoit pouffée par un vent favorable, mais qui tomba un peu avant qu'on eût commencé le combat. Auffi-tôt il fe releva tant foit peu en faveur des Chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie dans l'armée Ottomane: de forte qu'on regarda ce changement comme une efpéce de miracle, & comme un fecours envoyé du ciel. Le feptiéme d'octobre les deux armées étant à la portée du canon, on fit un fi grand feu de part & d'autre, que l'air fut tout obfcurci. Après qu'on fe fut vaillamment battu pendant trois heures avec un avantage égal, la victoire commença de favorifer l'aile gauche des Chrétiens, commandée par Barbarigo, qui coula à fond la galére de Sirocho, lequel fut tué en fe défendant comme un lion. Sa mort jetta la confternation dans les galéres qu'il commandoit, & qui vivement preffées par celles de Venife, s'enfuirent vers la côte. Le bruit de la victoire répandu dans l'armée des Chrétiens, parvint jufqu'à Dom Juan d'Autriche, qui fe battoit contre le Général Hali, & qui commençoit à remporter l'avantage. Les Efpagnols ayant quelque jaloufie de ce que les Vénitiens avoient donné le branle à la victoire, firent un nouveau feu fur la Capitane, tuérent Hali, montérent dans fa galére, & en arrachérent l'étendart. Dom Juan fit alors crier victoire; & ce ne fut plus là un combat, mais un horrible maffacre des Turcs, qui fe laiffoient égorger fans fe défendre. Doria qui commandoit l'aile droite, n'ayant pas affez de vaiffeaux pour faire un front égal à ceux de Louchali, gagna la mer avec toutes fes galéres. Louchali le pourfuivant, inveftit quelques vaiffeaux Vénitiens, dont il fe rendit maître, & voulut enfuite attaquer le gros de l'armée Chrétienne; mais ayant apperçu que Doria & le Marquis de Sainte-Croix s'efforçoient de venir fur lui, il s'enfuit à toutes voiles, fuivi de 30 galéres: le refte de fes vaiffeaux fut pris ou coulé à fond. Pertau, fans être connu, s'échappa dans un efquif au travers des galéres Chrétiennes.

Les Turcs perdirent plus de trente mille hommes dans cette bataille, une des plus fanglantes pour eux qu'ils euffent donné depuis l'établiffement de leur empire. Les Chrétiens firent cinq mille prifonniers, entre lefquels fe trouvérent les deux fils de Hali, & fe rendirent maîtres de cent trente galéres Ottomanes: plus de quatre-vint-dix-fept fe briférent contre la terre, ou furent coulées à fond, ou confumées par le feu. Près de vint-mille efclaves Chrétiens recouvrérent la liberté; & le butin fut très confidérable, parce que ces Barbares venoient de piller les isles, & de prendre plufieurs vaiffeaux marchands. Les Chrétiens y perdirent huit mille hommes, dont le plus confidérable fut Barbarigo, Commandant de l'aile gauche, lequel après avoir enfoncé l'aile droite des ennemis, reçut un coup de fléche dans l'œil, dont il mourut quelque tems après. Le combat dura depuis cinq heures du matin jufques au foir. L'obfcurité & la mer qui devint groffe, obligérent les Vainqueurs à fe retirer dans les ports les plus proches, d'où on envoya des Couriers au Pape, à la République de Venife, & à tous les Princes Chrétiens, pour leur faire part d'une fi heureufe nouvelle. Le Général Colonne prit le chemin de Rome, & Dom Juan d'Autriche s'en alla paffer l'hiver à Palerme en Sicile. Juftiniani fut envoyé par Véniéri à Venife, pour avertir promptement la République d'une fi grande victoire. Véniéri fe voyant feul à la tête de l'armée navale, fit deffein de pourfuivre les Turcs, & d'approcher même de Conftantinople; mais fon irréfolution & fa lenteur ruïnérent ces beaux projets. Il eft certain que fi l'armée des Chrétiens eut feulement paru le long des côtes de la Morée, les Grecs qui ne refpiroient qu'après la liberté, auroient fecoué le joug des Infidéles, qui étoient dans une étrange confternation. Toute la ville de Conftantinople étoit auffi allarmée, que fi l'ennemi eût été aux portes. Sélim qui étoit alors à Andrinople, occupé au bâtiment de fa mofquée & de fon Caravanféra, revint en diligence pour calmer les efprits, & empêcher le defordre de Conftantinople, où la plupart des Turcs donnoient leurs thréfors à garder aux Chrétiens, & les prioient déja de leur permettre la liberté de leur religion en payant tribut, lorsqu'ils feroient maîtres de la ville & de l'Empire. L'arrivée du Grand Seigneur appaifa ces agitations, & retint tout le monde dans le devoir par la crainte des fupplices. Le premier Vifir fit augmenter la garnifon des Dardanelles de crainte de furprife, & donna tous les ordres pour réparer cette perte. * Gratiani, *Hift. de Chypre.*

LE'PANTE, le Golfe de Lépante ou de Corinthe, qui prend aujourd'hui fon nom de la ville de Lépante, comme il le prenoit autrefois de celle de Corinthe, eft une partie de la Mer Ionienne. Il s'étend depuis les bouches de Lépante, qui le fépare du Golfe de Patras jufqu'à l'Ifthme de Corinthe, ayant la Livadie au nord & la Morée au midi. Ce Golfe forme deux grandes bayes vers le nord. On appelle celle des deux qui eft au couchant la *baye de Salone* ou de *Criffa*, & l'autre *la baye d'Afprofpitia*. Il en forme deux autres plus confidérables vers l'Ifthme de Corinthe. *La baye de Corinthe* eft vers la ville de ce nom, & l'endroit le plus étroit de l'Ifthme. *La baye de Livadoftro* s'avance à l'orient feptentrional vers la ville de Mégare. La montagne de Paléovouni, anciennement *Géranie*, fépare ces deux bayes par un efpace de quatre lieues à l'endroit le plus oriental, & elle pouffe dans le Golfe de Lépante un grand Cap, qui s'éloigne de cinq lieues du Golfe d'Egine. * Wheler, *dans fa Carte de l'ancienne & de la nouvelle Achaie.* Spon, *Voyage, tome 2. p.* 349.

LE'PE, en Latin *Lepa*, *Lepa Magna*, étoit autrefois une ville de l'Efpagne Bétique. Ce n'eft maintenant qu'un bourg de l'Andaloufie, fitué à une lieue & demie du Golfe de Cadis, entre l'emboûchure de la Guadiane & celle de l'Odier. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'PIDA. Il y a eu plufieurs femmes Romaines de ce nom. La première de la famille des Lépides, petite-fille de L. Sulla, & de Cn. Pompeïus, fut condamnée à mort par Tibére, étant accufée par fon mari Quirinus de l'avoir voulu empoifonner. * Tacite, *Annal. l.* 3. La feconde étoit femme de Caïus Caffius, & tante de Silanus. Elle fut accufée d'incefte avec le fils de fon frére, & d'avoir participé à des myftéres défendus. * Tacite, *Annal. l.* 16. La troifiéme étoit fœur de Germanicus, fille de Drufus *le Jeune*, & d'Antonia *la Jeune*. La quatriéme étoit fœur de Domitius Néron, mari d'Agrippine, & fille de Domitius Néron, & de l'ancienne Antonia. Agrippine la fit périr du vivant de Claudius, fuivant Tacite, *Annal. l.* 13. * Suétone, *in Nerone Claudio.*

LE'PIDE, ville ancienne d'Afrique dans la province de Tripoli, au Royaume de Tunis. On l'appelle auffi *Ullo* & *Æoa.* Elle eft fermée de bonnes murailles fort hautes & faites de grandes pierres de taille, & doit fa fondation aux Romains. Les Hiftoriens du païs témoignent qu'elle fut extrémement peuplée autrefois, & que l'Europe y entretenoit un grand trafic. Cette ville que Ptolomée met à quarante degrez trente minutes de longitude, & à trente & un degrez quarante minutes de latitude, fut détruite par l'armée d'Occuba, la premiére fois que les fucceffeurs de Mahomet pafférent en Afrique, & fe repeupla depuis. Elle demeura fous l'obéïffance du Calife de Carvan, jufqu'à ce qu'une autre armée d'Arabes paffant en Afrique, contre le Rebelle qui avoit porté cette place à fe foulever, la ruïna entiérement. Quoique la ville de Tripoli ait été bâtie de fes ruïnes, on ne laiffe pas de voir encore quelques reftes de fes anciens bâtimens. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *ch.* 43. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LE'PIDUS, famille de Rome, qui étoit une branche de celle des Emiliens, eft célébre dans l'Hiftoire par les grands hommes qu'elle a produits. M. Emilius-Paulus, Conful l'an 499 de Rome, & 255 avant Jesus-Christ, avec Servius Fulvius Nobilior, eft la tige de cette branche des Lépides, & de celle des Pauls. Il eut pour fils M. Emilius Le'pidus, Conful l'an 522 de Rome, & 232 avant Jesus Christ, avec M. Publicius Malléolus. Celui-ci laiffa M. Emilius Le'pidus Grand Prêtre, Conful l'an 567 de Rome, & 187 avant J. C. avec C. Flaminius Népos; l'an 579 de Rome, & 175 avant J. C. avec P. Mutius Scévola, & Cenfeur l'an 574 de Rome, & 180 avant J. C. Son fils de même nom, fut Conful l'an 617 de Rome, & 137 avant J. C. avec C. Hoftilius Mancinus, & forma deux branches de Lépides, par le moyen de Marcus Lépidus & de Quintus fes enfans. M. Emilius Le'pidus fut Conful l'an 628 de Rome, & 126 avant J. C. avec L. Aurélius Orefte; & laiffa M. Emilius Le'pidus Livianus, Conful l'an 677 de Rome, & 77 avant J. C. & pére d'un autre qui fut auffi Conful l'an 688 de Rome, & 66 avant J. C. avec L. Volcatius

tius Tullus. Ce dernier M. Emilius LE'PIDUS eut un fils de ce nom, qu'on éleva au Consulat l'an 733 de Rome, & 21 avant J. C. Quintus LE'PIDUS qui forma l'autre branche, eut un fils qui fut Consul l'an 676 de Rome, & le 78 avant J. C. avec Q. Lutatius Catulus. Sylla qui s'étoit opposé à l'élection de ce Consul, mourut peu après, & Lépidus voulut empêcher qu'on ne lui rendît les honneurs publics de la sépulture; mais Catulus son Collégue, & ancien ami de Sylla, s'y opposa. Il obtint ce qu'il demandoit, & affecta de faire ses obséques avec une très-grande magnificence. Lépidus prenant cette affectation pour une insulte, mit des troupes en campagne, & se présenta aux portes de Rome avec une armée qui effraya le Sénat. Les avantages que Pompée remporta en même tems sur Brutus, l'obligérent de prendre d'autres mesures. Il se retira en Sardaigne, & mourut peu après, accablé des chagrins que lui causérent le mauvais succès de ses affaires, & l'infidelité de sa femme. Il laissa LE'PIDUS *le Triumvir dont nous parlerons*, & Paulus Emilius LE'PIDUS, Censeur l'an 732 de Rome, & 22 avant J. C. que son frére avoit mis au nombre des proscrits. Le premier eut un fils que Mécénas fit mourir, parce qu'il avoit conjuré contre Auguste; & celui-là fut pére de M. Emilius LE'PIDUS Consul en l'année 764 de Rome, & la dixiéme de l'Ere Chrétienne, avec T. Statilius Taurus. Les anciens Auteurs parlent de quelques autres grands hommes de cette famille, comme de LE'PIDUS excellent Orateur, dont Ciceron fait mention dans le traité de l'Orateur. * Tite-Live. Cassiodore. Plutarque. Velleïus Paterculus. Cicéron. Pline. Polybe. Dion. Appien. Florus, &c.

LE'PIDUS (M. Emilius) Capitaine Romain, d'une illustre famille, qui avoit donné de grands hommes à la République, eut des emplois très-importans; car il fut Grand Pontife, & ensuite trois fois Consul l'an 708, 709, & 713 de Rome, & le 46, 45, & 41 avant J. C. Pendant les desordres de la République, il se mit à la tête d'une armée, & ensuite il s'associa avec Auguste & avec Antoine pour le Triumvirat. Les Historiens disent qu'il n'eut en vue que de s'enrichir; & que pour en venir plus facilement à bout, il exerça des cruautez tout à fait barbares, & qu'il eut l'inhumanité de mettre son propre frére au nombre des proscrits. Après la bataille qu'Auguste gagna sur Sexte Pompée, Lépidus voulant se rendre maître de la Sicile qui favorisoit Pompée, se saisit de Messine; mais il fut obligé de se soumettre au Vainqueur, qui le relégua dans une petite ville d'Italie l'an 718 de Rome, & le 36 avant J. C. *Plutarque, *en la Vie d'Auguste & d'Antoine*. Florus, *l.* 4. Dion, *l.* 41. 47 & 49. Suétone. Orose. Justin. Appien, &c.

LE'PIDUS, Auteur Grec, avoit composé un Abbrégé Historique, cité par Etienne de Byzance, *in Τεγέα & in Βαλρωτός.*

LE'PISCA. *Voyez* GUIPUSCOA.

LE'PONTIENS: c'est le nom des peuples qui habitoient autrefois aux environs des sources du Rhin & du Rhône. Quelques-uns croyent qu'ils occupérent la contrée qui forme aujourd'hui les quatre Bailliages Suisses de Lugano, de Locarno, de Mendrisio & de Magia ou Madia. * Strabon. Jules-César. Pline. Marlian. *Les Delices de l'Italie*, *l.* 1. *p.* 27. *Dict. Allemand.*

LE'PORIUS, Moine, publia dans les Gaules, au commencement du cinquiéme siécle, la même Hérésie que Nestorius soutint depuis; car il enseignoit que la sainte Vierge n'avoit enfanté qu'un homme, qui depuis par ses bonnes œuvres avoit mérité d'être uni au Fils de Dieu; de sorte qu'il demeuroit toûjours deux personnes en JESUS-CHRIST. Les Prélats des Gaules s'opposérent aux erreurs de Léporius, qui passa en Afrique, où S. Augustin lui fit connoître la vérité, & l'obligea de renoncer à ses fausses opinions. Sa conversion fut si célébre, & il en écrivit lui-même des lettres remplies de tant d'humilité & de repentir, que Cassien dit que sa conversion méritoit autant de louanges, que la pureté de la Foi de plusieurs autres. On a l'Ecrit par lequel il a retracté ses erreurs, & sa bonne conduite lui mérita l'honneur d'être ordonné Prêtre. * Saint Augustin. Facundus, Evêque d'Hermiane, *l.* 1. *ch.* 4. Cassien, *de l'Incarn. c.* 4. Vigile de Tapse, *de la Trinité*, *ch.* 2. Gennade, *de Vir. Illust. ch.* 59. Baronius, *A. C.* 420. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

LEPTINES, frére de Denys le Tyran, & Amiral de sa flotte eut grande part aux expéditions navales de Denys, & fut aussi la cause de la grande perte qu'il souffrit de la part des Carthaginois sous Magon. Car quoique Leptines sût qu'il avoit moins de vaisseaux, il se fia trop sur la valeur de ses gens, & poussa jusques au cœur de la flotte ennemie, au lieu que suivant les ordres de Denys, il devoit se contenter de tenir la sienne serrée. Il répara cette perte par d'autres services fort considérables. Denys l'ayant envoyé secourir les Lucaniens contre les Thuriens, il conseilla aux premiers de ne pas tuer les Thuriens prisonniers, mais de permettre qu'ils se rachetassent moyennant une rançon. Quoique la douceur de Leptines fût louable en elle-même, elle déplut cependant à Denys, qui en vrai Tyran aimoit à voir que les peuples s'entretuassent & s'affoiblissent, afin que par ce moyen il pût se les assujettir plus aisément. C'est pourquoi il ôta le commandement de la flotte à Leptines & le donna à son autre frére Théarides. Cependant Leptines ne cessa pas de servir son frére; il commanda dans la suite l'aile gauche dans le combat naval près de Cronion, dont l'issue fut très-malheureuse, puisque toute la flotte fut défaite, & Leptines tué après avoir combattu vaillamment. * Diodore de Sicile, *l.* 11. *ch.* 15.

LEPTINES, Syrien de nation, qui tua en trahison à Laodicée Cn. Octavius, Ambassadeur des Romains. Il dit qu'il n'avoit fait ce coup qu'afin de faire perdre pour une bonne fois aux Romains l'envie de se mêler dans les affaires des nations étrangéres; car Cn. Octavius & deux autres Ambassadeurs avoient été envoyez pour accommoder, suivant les vues du Sénat, les affaires de Syrie, qui étoient fort brouillées entre Antiochus V, & Démétrius I. Un certain Grammairien, nommé Isocrate, n'avoit pas peu contribué, par ses discours, à faire entreprendre cette action à Leptines. Lorsqu'on voulut les conduire tous deux à Rome, Isocrate en perdit l'usage de la raison & voulut se tuer. Mais Leptines plein de courage, attendoit avec joye la sentence du Sénat. Il fut conduit à Rome sans avoir été chargé de chaînes, parce qu'il y marchoit volontiers, soutenant constamment qu'il feroit aisément sentir au Sénat combien son action avoit été juste, & combien elle étoit agréable aux Dieux. La fin de son procès n'est pas connue, les livres dans lesquels Polybe & Tite-Live la rapportent, ayant été perdus. * Polybe. Appien. Cicéron, *Philippique* 9. *Dict. Allemand.*

LE'PUSCULUS (Sébastien) Professeur en Hébreu à Bâle, où il naquit en 1501. Quoiqu'il eût fait de beaux progrès dans les études il ne prit, par modestie, les degrez Académiques que fort tard. En 1538, il reçut celui de Bachelier; & en 1541, il fut créé Maître ès Arts. Il fut d'abord Régent dans le Collége de la Sapience chez les Dominicains & ensuite Diacre dans la petite ville. Ayant été aggrégé à la Faculté des Philosophes, il expliqua l'Organe d'Aristote & fut deux fois Doyen de cette Faculté. En 1546, il résigna ses emplois & se transporta à Ausbourg; mais trois ans après il revint à Bâle, y obtint la Chaire de Professeur en Grec, & expliqua Homére. Il fut encore chargé de fonctions ecclésiastiques, & quelque tems après on lui conféra la Chaire de Professeur en Hébreu. Quatre années après il obtint l'Archidiaconat de la cathédrale. Il faisoit un grand cas du Docteur Sam. Grynæus, dont il ne manquoit aucune leçon, & dont il publia le Commentaire, *in octavo*, *Topic. Aristot.* avec une préface dans laquelle il depeint l'etat de l'Eglise & de l'Université de Bâle tel qu'il etoit en 1546. On a aussi de lui *Josippus de Bello Judaico Hebr. & Lat. ex Versione Munsteri*, à quoi il a ajoûté toutes sortes de collections Rabbiniques, des dix captivitez, de l'explication du Décalogue, &c. Il mourut en 1576, au mois de septembre. * Urtisius, *Epitome Hist. Basileensis. Archiv. Acad. jusd. Opusc. Dict. Allemand. de Bâle.*

LE'QUEO. *Voyez* LE'QUIOS.

LE'QUERBA, riviére. *Voyez* GUERVA.

LE'QUIOS, isles de la Mer des Indes. Il y a la grande Léquio & la petite. Toutes les deux ont les Philippines du côté du sud, le Japon au nord & la Chine à l'ouest. L'une & l'autre a quinze lieues de longueur & chacune a sous elle quelques autres isles. La grande Léquio est située à quatre-vints-dix lieues de la Chine, à cent quarante & cinq degrez 30 minutes du premier méridien, & à vint-huit de l'Equateur du côté du nord; & la petite qui est au sud de la grande, est assise à cent-quarante-quatre degrez du premier point d'occident, & à vint-deux degrez de la Ligne Equinoctiale. Elles abondent en grains, en fruits & en toutes sortes de vivres, & sont bien pourvues d'eau douce. On tient qu'il y a plus d'or qu'en toutes les autres de l'Océan. Les Habitans de quelques-unes sont blancs, forts & bien vétus, & vivent politiquement sous certaines loix. * Davity, *Philippines*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

* **LE'QUITIO** ou **LE'QUEITIO**, petite ville ou bourg d'Espagne, dans la Biscaye propre. Elle est sur la mer à l'est-nord-est de Bilbao, dont ce lieu est éloigné de quatre à cinq lieues.

LERBE'KE. *Cherchez* HERMAN LERBE'KE.

* **LERCARI** (Nicolas-Marie) Gênois, né le neuviéme décembre 1675, obtint d'abord le Gouvernement de Pérouse le quatriéme mai 1717, & fut ensuite transféré à celui de Bénévent, où il gagna les bonnes graces du Cardinal Orsini, Archevêque de cette ville, depuis Pape sous le nom de Benoît XIII, qui le déclara son Maître de Chambre le 29 mai 1724, jour de son exaltation, & qui le douziéme juin suivant proposa pour lui dans son premier Consistoire l'Archevêché titulaire de Nazianze. Au mois d'août de la même année il lui donna une charge de Ponent de la Congrégation de l'Immunité Ecclésiastique, le nomma premier Ministre & Sécretaire d'Etat le douziéme juin 1726, & le fit Cardinal le neuviéme décembre suivant. Il fut mis en même tems dans toutes les Congrégations de la Cour de Rome, & déclaré Protecteur des Chanoines de S. Jean de Latran le 22 septembre 1727. Il exerça la charge de Sécretaire d'Etat jusqu'au douziéme juillet 1730, de laquelle le nouveau Pape Clément XII disposa en faveur du Cardinal Banchiéri. * *Supplément de Paris* 1736.

* **LE'RE. LERRE & LEYRE**, petite riviére de France, traverse le Duché d'Albret du sud sud-est au nord-nord-ouest, entre dans la Guienne propre & se décharge dans le Golfe d'Arcachon ou Arcasson.

LE'RE'NA, ville. *Voyez* ELLE'RE'NA.

* **LERGUE**, petite riviére de France dans le Languedoc, prend sa source dans le diocése de Lodéve, coule à peu près du nord au sud, arrose la ville de Lodéve, & se rend dans l'Erault, vers les confins du diocése de Béziers.

LE'RI (Jean de) Ministre Protestant, natif de Bourgogne, étudioit à Genéve, lorsqu'on apprit que Villegagnon souhaitoit qu'on lui envoyât quelques Ministres dans le Brésil. Il fit ce voyage avec les deux Ministres, que l'Eglise de Genéve y envoya l'an 1556. Ils arrivérent à l'Isle de Coligny sous le Tropique du Capricorne au mois de mars 1557. Léri partit de ce païs-là avec quelques autres le quatriéme janvier 1558, & arriva au port de Blavet au mois de mai de la même année. Il composa une Rélation de ce voyage, qui a été louée par M. de Thou. Il s'en est fait diverses éditions, & M. Bayle avoue qu'il s'en est servi utilement en divers endroits de son Dictionnaire. Lescarbot a inséré le précis de cette Rélation dans son Histoire de la Nouvelle France. Il fut reçu Ministre après son retour de l'Amérique; mais on ne sait pas où il exerça son ministére. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se trouva à Sancerre, quand cette ville fut assié-

ſiégée l'an 1573. Il publia la Rélation de ce ſiége, & de la cruelle famine que les Aſſiégez ſouffrirent. Le Maréchal de la Châtre lui donna un ſaufconduit pour aller où il voudroit, avant même que la capitulation fût conclue. Il s'en alla à Berne, & y reçut un bon accueil de M. de Coligny fils de l'Amiral, de quoi il le remercie, en lui dédiant la Rélation de ſon voyage du Bréſil. On ne ſait pas la ſuite de ſes avantures. Mais la Croix-du-Maine a fait ſur ſon ſujet de groſſes fautes, que l'on verra dans le Dictionnaire de M. Bayle, qui nous fournit cet article.

L E'R I A, ville. *Cherchez* L E I R I A.

L E'R I C E ou L E'R I C E'E, petite ville d'Italie, ſur la côte de Gênes à l'Orient de Seſtri-di-Levante, & environ à quatre ou cinq milles de Sarzane, eſt ſelon quelques Auteurs le *Portus Erycis* de Ptolomée, & de l'Itinéraire d'Antonin. Il y a un Golfe qui n'eſt ſéparé que par une langue de terre de celui de Spezzia. Léricée eſt renommée pour les embarquemens qui s'y font, & eſt ſituée aux piez des rochers, d'où on n'a vue que ſur la mer. * Léandre Alberti. Baudrand.

L E'R I D A (en Latin *Ilerda*) ſur la Ségre, ville de Catalogne avec Evêché ſuffragant de Tarragone, eſt conſidérable à cauſe de ſa ſituation importante, ſur une colline dont la pente s'étend inſenſiblement juſqu'au bord de la Ségre, & eſt très-renommée dans l'Hiſtoire par les ſiéges qu'elle a ſoutenus contre les plus grands Capitaines pendant les guerres de France & d'Eſpagne; & par les batailles qu'elle a vu donner ſous ſes murailles l'an 1644, 1646 & 1647. Louïs de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, fut obligé d'en lever le ſiége, ainſi qu'avoit fait l'année précédente Henri de Lorraine, Comte de Harcourt. En 1707, Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, commandant l'armée de Philippe V, Roi d'Eſpagne, la prit le onziéme novembre après ſix ſemaines de ſiége, ſur le Prince Henri de Heſſe-Darmſtad, qui la défendoit pour l'Archiduc Charles d'Autriche depuis Empereur, & qui pour lors portoit le titre de Charles III, Roi d'Eſpagne. Elle fut célébre autrefois par les victoires de Jules-Céſar ſur les troupes d'Afranius & de Pétreïus du parti de Pompée. Lérida a auſſi une Univerſité qui a été autrefois célébre. Lucain en parle en ces termes dans ſa *Pharſale*, *l.* 4. *v.* 13. *&c.*

———— Super hunc fundata vetuſta
Surgit Ilerda manu: placidis prælabitur undis
Heſperios inter Sicoris non ultimus amnes.

Le Pape Calixte III, & ſaint Vincent Ferrier y prirent le bonnet de Docteur; le premier en Droit Civil & Canonique, & le ſecond en Théologie. On trouve un Evêque de Lérida, nommé ſaint Licier dès l'an 269. On en trouve encore qui ont ſigné à pluſieurs Conciles juſqu'à l'an 716, que les Maures s'emparérent de cette place. Alors les Evêques établirent leur ſiége à Roda aux confins de la Catalogne & de Ribagorça, où il y a préſentement un monaſtére de Chanoines de ſaint Auguſtin. Ils y ſiégérent juſqu'en 1149, que la ville fut repriſe ſur les Infidéles. Le Chapitre de la cathédrale eſt compoſé de huit dignitez & de 24 Chanoines; & tout le diocéſe à 346 paroiſſes. Son Académie ou Univerſité fut éteinte en 1717, & unie à celle de Cervéra par le Roi Philippe V. * Corbéra, *Cataluna illuſtrada*, *l.* 1. *ch.* 20. Sanſon. Baudrand.

CONCILE DE LE'RIDA.

L'an 514, huit Evêques s'aſſemblérent à Lérida, & y tinrent un Concile, dont il nous reſte quinze Canons avec quelques fragmens. C'étoit ſous le régne de Théodoric Roi des Oſtrogoths en Italie, & Tuteur d'Amalaric, Roi des Viſigoths, en Eſpagne. * *Conciles*, *tome* 4.

* L E'R I N, petite ville d'Eſpagne dans la Navarre, ſur la rive gauche de l'Ega, au ſud-oueſt de Pampelune, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

L E'R I N S, deux iſles de la Mer Méditerranée ſur la côte de Provence, peu éloignées l'une de l'autre, ſont ſituées vis à vis de Cannes & vers Antibe. Ptolomée & Strabon en parlent ſous le nom de *Planaſia* & de *Lero*, Pline & Antonin, ſous celui de *Lero* & *Lerina*. On ne doute point que *Lero* ne ſoit la grande de ces deux iſles, nommée aujourd'hui *de ſainte Marguerite*; & que *Planaſia* ou *Lerina* ne ſoit la petite, dite l'*Iſle de Saint-Honorat*, à cauſe que ce Saint y fonda le célébre monaſtére qui y ſubſiſte encore aujourd'hui. Tacite *dans le premier livre de ſes Annales*, dit qu'Auguſte y avoit rélégué Agrippa ſon petit-fils, qu'il traite d'inſenſé & de furieux: ce que Suétone remarque auſſi dans la Vie du même Empereur. Le monaſtére de cette iſle fut fondé l'an 410, par ſaint Honorat. Il chaſſa de l'iſle les ſerpens qui la rendoient déſerte, y fit couler une fontaine d'eau douce qu'on y voit encore aujourd'hui, & fut depuis Archevêque d'Arles. Cette ſolitude fut durant pluſieurs ſiécles le Séminaire des Evêques de Provence & des provinces voiſines. Elle a donné à l'Egliſe douze Archevêques, autant d'Evêques, dix Abbez, quatre Moines mis au nombre des ſaints Confeſſeurs, avec une infinité de Martyrs, ſans parler d'un très-grand nombre d'hommes illuſtres qu'elle a produits. Ennodius la nomme *la Nourrice des Saints*; & Sidonius Apollinaris en parle très-avantageuſement dans une de ſes piéces en vers, à Fauſte de Riez, *Carm.* 16. *v.* 110.

Fratribus inſinuans, quantos illa Inſula plana
Miſerit in cœlum montes.

où par ces mots *Inſula plana*, il fait alluſion au mot de *Planaſia*. Cinq vers plus haut il l'appelle *Lirinus*,

Si te Lirinus priſcum complexa parentem eſt.

L'air de l'iſle eſt tempéré, & le terroir fertile. Saint Honorat en jettant les fondemens du monaſtére de Lérins, étoit convenu avec Léonce, Evêque de Fréjuls, ſous la Juriſdiction de qui étoit alors cette iſle, qui eſt préſentement du diocéſe de Graſſe, que les Clercs, & ceux qui approchoient des autels, ne ſeroient ordonnez que par l'Evêque, ou par celui à qui il en auroit donné la permiſſion, & que lui ſeul donneroit le ſaint Chrême, mais que tout le corps des autres Moines Laïcs ſeroit ſous la dépendance des Abbez qu'ils auroient élus. L'Evêque Théodore ayant prétendu, malgré cette convention, une Juriſdiction abſolue ſur tout le monaſtére, Ravennius Evêque d'Arles convoqua un Concile de treize Evêques, dans lequel il fut réſolu que Théodore ne pourroit s'attribuer ſur ce monaſtére, que ce que Léonce ſon prédéceſſeur s'étoit attribué: & les troubles furent pacifiez ainſi. On ne ſait pas quelle Régle les Moines de Lérins ſuivirent d'abord, & on conjecture ſeulement que c'étoit celle de ſaint Macaire. Ils prirent depuis celle de S. Benoît, mais ſi ce fut dans le neuviéme ſiécle, après l'ordre qui fut donné à tous les monaſtéres de ſuivre cette Régle, dans le Concile d'Aix-la-Chapelle l'an 817, ou ſeulement lorſque S. Odilon Abbé de Cluny fut chargé du gouvernement de cette Abbaïe, l'an 997, c'eſt ce qu'on ne peut déterminer; car on croit voir que le réglement du Concile d'Aix-la-Chapelle ne fut pas obſervé fort exactement. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'an 661, les Moines de Lérins élurent pour leur Abbé Aigulfe, Moine de Fleury, celui même qui avoit apporté en France le corps de ſaint Benoît; & qu'un homme ſi attaché au ſaint Patriarche ne peut guére avoir manqué à propoſer ſa Régle à ceux qui ſe ſoumirent à ſa conduite. Ce pieux Abbé ne trouva pas un eſprit docile dans tous ſes Religieux: il y en eut qui ſe portérent aux derniers excès contre lui, & le monaſtére même ſouffrit de leurs fureurs. Aigulfe, & quelques autres Moines attachez à lui furent enlevez; on leur coupa la langue, on leur creva les yeux, & après les avoir laiſſez deux ans dans l'Iſle Capraria, on les maſſacra dans une autre iſle déſerte l'an 675. Ce ſont là les premiers Martyrs de Lérins, dont le ſang cimenta, pour ainſi dire, la réforme. La réputation de ſainteté qu'eurent les ſucceſſeurs d'Aigulfe, attira dans l'iſle un nombre prodigieux de gens qui venoient apprendre la perfection ſous leur conduite, & l'on dit que la Communauté étoit compoſée de plus de cinq cens Religieux, lorſque les Saraſins deſcendirent dans l'iſle l'an 730 ou 731. Saint Porcaire qui en étoit Abbé, qui avoit prévu cet accident, avoit eu ſoin de faire retirer en Italie trente ſix jeunes Religieux, & ſeize enfans qu'on élevoit dans le monaſtére: tout le reſte fut maſſacré par les Infidéles, à la reſerve d'un ancien, nommé Eleuthére, qui s'étant caché fut depuis Abbé, & de quatre jeunes Moines, qu'ils ſe contentérent de faire priſonniers; & qui quelque tems après trouvérent moyen de ſe ſauver dans un bois, d'où ils repaſſérent à Lérins. Il y a eu pluſieurs Prieurez, tant en France, qu'en Italie, & en Catalogne, ſoumis à la correction de l'Abbé de Lérins, & dont les Prieurs devoient ſe trouver aux Chapitres généraux. Il y avoit auſſi des monaſtéres de Filles qui en dépendoient comme celui de Taraſcon, qui eſt encore aujourd'hui ſous la juriſdiction de l'Abbé; & même un de Chanoines Réguliers. Auguſtin Grimaldi, Evêque de Graſſe, étant Abbé de Lérins en 1505, ſoumit l'Abbaïe à la Congrégation des Bénédictins de la réforme du Mont-Caſſin & de ſainte Juſtine de Padoue, qui en prit poſſeſſion l'an 1515; & depuis ce tems les Abbez n'ont plus été perpétuels, mais la Communauté s'eſt conſervé le droit de les élire, & de les choiſir de ſon corps. Toute l'iſle eſt de la dépendance du monaſtére. Les Eſpagnols la ſurprirent au mois de ſeptembre 1635, & en furent chaſſez en 1637. Ce ſont eux qui deſolérent ce lieu, coupant des forêts de pins, qui y fourniſſoient un ombre agréable contre les ardeurs du ſoleil, & que la nature avoit diſpoſez en allées, au bout deſquelles on trouvoit des Oratoires bâtis en l'honneur des ſaints Abbez ou Religieux de cette iſle. Cette forêt ſi agréable lui avoit fait donner le nom d'*Aigrette de la mer*. * Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Caſaubon, *Suppl. Strabon.* Papire Maſſon, *de Flumin. Galliæ.* Fournier, *in Hydrogr.* Ennodius, *in Vita ſanctæ Epidæ.* Saint Céſaire, *Hom. ad Monach.* Sirmond & Savaron, *in Not. ad Apollin. Sidon.* Fileſac, *in Vincentio Lirino.* Gueſnay, *in Caſſ. illuſtr. l.* 1. *c.* 42. Baronius, *in Annal. Eccleſ.*

* L E'R I Z ou L O R I Z, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Gallice, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, paſſe à Ponte-Védra, & cinq lieues au deſſous ſe jette dans l'Océan.

L E R M A ou L E R M E, ville avec titre de Duché. Elle eſt dans la Vieille Caſtille en Eſpagne ſur l'Arlanza, à neuf lieues de Burgos du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E R N A N D R E. *Cherchez* L E U C A N D R E.

L E R N E, marais du Territoire d'Argos, fameux par l'Hydre à ſept têtes qu'Hercule défit, & qui ravageoit tout le païs. Il ſortoit de ce marais des exhalaiſons fort infectes. On tient que les Danaïdes y jettérent les têtes de leurs maris, qu'elles égorgérent la premiére nuit de leurs noces. Ce qui a donné lieu à la Fable d'Hercule, c'eſt que ce Héros deſſécha ce marais, ce qui lui aquit l'épithéte de *Lernéen*, *Lernæus.* * Virgile, *Enéide*, *l.* 8. *v.* 300.

Lernæus turba capitum circumſtetit anguis.

Il y a un fleuve de même nom; comme auſſi une ville dans la Laconie que Sophien appelle *Phonea*, & Niger *Petrina.* D'autres diſent que c'eſt une ville de l'Argolide, près du marais & du fleuve de même nom, & même de la fontaine Amymone, célébre par les Fables de l'Hydre, au fond du Golfe Argolique, aujourd'hui le *Golfe de Napoli de Romanie.* * Nicolas Lloyd. Pline, *l.* 4. *ch.* 5. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 3.

L E R N E'C A, c'étoit autrefois une grande ville, a en juger par

par les ruïnes qui y paroiffent. Aujourd'hui ce n'eft qu'un bon village fitué fur la côte méridionale de l'Ifle de Chypre, où il a une bonne rade & un petit Fort pour fa défenfe. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LERNUTIUS (Janus) de Bruges, naquit le 13 novembre 1545, & mourut le 29 feptembre 1619. On a de cet Auteur un affez grand nombre de Poëfies, qui confiftent en Elégies, en diverfes piéces de galanterie, en Eloges, en Epitaphes, & en Idylles faites à l'honneur de Jefus-Chrift & de la fainte Vierge fa mére. Ces Ouvrages ont été imprimez en différentes formes & en divers tems. M. Borrichius témoigne que toutes ces Poëfies font fort mêlées, mais que généralement il n'en a jamais eu beaucoup d'applaudiffement de la part des Connoiffeurs; que fon Poëme de la Paix des Païs-Bas, eft fort médiocre; que celui *de la Création du Monde* eft plus une preuve de fa piété que de fa capacité; qu'il eft froid & infipide dans fes Epigrammes; & que l'on trouve même quelquefois des folécifmes dans les autres piéces qui valent mieux d'ailleurs. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie* 1. *p.* 500. *n.* 1393. édit d'Amfterdam 1725.

* LERNUTIUS (Jacques) fils du précedent, s'attacha, comme fon pére à la Poëfie & donna au Public, *Preces Metricæ a Micrano, Aurato, Bacherio, Gizelino & aliis Poëtis, exercitiis Christianæ pietatis aptatæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 417.

LE'ROS, ifle de la Mer Egée, avec une ville de même nom autrefois épifcopale, étoit célébre par le commerce de l'aloé. Cette ifle eft fituée vis à vis de la Carie vers les côtes de la Natolie, entre les ifles de Nicaria, de Morgo, & de Lango. Son tour eft de dix-huit milles. Quelques-uns lui en donnent trente-cinq. Elle a deux ports, l'un au nord & l'autre au fud. Les Chrétiens Grecs & les Turcs qui l'habitent, la cultivent avec foin. Elle a donné naiffance à Phérécyde, Hiftorien Grec, qui vivoit vers l'an 456 avant J. C. & qui a compofé l'Hiftoire de l'Attique. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Strabon, *l.* 10. Magin, *Géogr.*

LERRE. *Voyez* LE'RE.

LERS: il y a deux riviéres de ce nom dans le Haut Languedoc. Le grand Lers baigne Mirepoix, & fe décharge dans la Lauriége ou l'Ariége. Le petit Lers fournit une partie de fes eaux au fameux Canal de Languedoc, va couler près de Toulouse, & fe décharger dans la Garonne, à trois lieues au deffous de cette ville. * Maty, *Dict. Geogr.*

LERVELZ (Servais de) *Voyez* LAYRUELZ.

L E S.

LE'SA, ville de la Paleftine peu éloignée de Sodome. * *Genese, ch.* 10. *v.* 19. S. Jérôme croit que c'eft la même que Callirhoé. Mais D. Calmet, après Bochart, préfume que c'eft la ville de Lufa dans l'Arabie, & que Ptolomée met dans une diftance égale entre la Mer Morte & la Mer Rouge. Mais Réland remarque que Moïfe indiquant les limites des Cananéens du côté du midi depuis Sidon jufques à la Mer Morte, le fentiment de Bochart ne peut pas avoir lieu, parce que Léfa eft fort éloignée de là. * Rélandi *Palæftina*, *l.* 3. *in voce* LASCHA. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LESBOCLE'S, Rhéteur, floriffoit à Mityléne, en même tems que Potamon. Sénéque l'appelle un Déclamateur de grande réputation, & dont l'efprit répondoit à la gloire qu'il s'étoit aquife. * Sénéque, *Suaforia* 2.

LESBONAX, Philofophe de Mityléne. Suidas affure qu'il vivoit du tems d'Augufte. Photius, *Cod.* 74, lui attribue XVI Oraifons politiques. On publia deux de fes Harangues à Hanau en 1619, l'une περὶ τȣ̃ πολέμȣ τῶν Κορινθίων, l'autre Λόγος προτρέπτικος aux Athéniens. Cependant André Schot fait Lesbonax l'Orateur, plus ancien que le Philofophe de Mityléne du même nom.

LESBOS, ifle de l'Archipel. *Cherchez* ME'TELIN.

LESC ou LESQUE, Prince de Pologne, vers l'an 760, fut d'abord Orfévre & fe nommoit Primiflas. Après la mort de la Princeffe Vende, dans laquelle manqua la famille royale, les douze Palatins reprirent le gouvernement de Pologne: ce qui dura très-peu de tems; car les Polonois qui avoient été fouvent battus par ceux d'Autriche & de Moravie, fe lafférent bientôt de cette Ariftocratie. Alors Primiflas affembla une Compagnie de Soldats volontaires, & s'avifa d'un nouveau ftratagême. Après avoir préparé un grand nombre de cafques & de boucliers faits d'écorces d'arbres peints en couleur d'argent, il les fit ranger fur des pieux durant la nuit, à la vue du camp des ennemis proche d'un bois. Le jour paroiffant, les ennemis crurent que c'étoient des troupes Polonoifes qui défiloient, & avancérent pour donner deffus. Primiflas les voyant venir, fit retirer les cafques & les boucliers, pour répréfenter une fuite dans la forêt, & les attira ainfi dans une embufcade, où ils furent prefque tous tuez. Il fondit en même tems fur ceux qui étoient demeurez dans le camp, & les mit en déroute. Les Polonois en reconnoiffance de cette action déclarérent Prince de Pologne Primiflas, qui prit alors le nom de Lesc. Il y a eu de fuite plufieurs autres Rois de Pologne de même nom. LESQUE II, qui découvrit le ftratagême de fon Antagonifte, qui vouloit obtenir la victoire dans un combat, par le moyen des pointes de fer qu'il avoit femées dans le fable; LESQUE III, qui fut un brave guerrier, & lequel outre POPIEL fon fils légitime, eut vint-fix fils *naturels* qui partagérent la Pologne, la Bohéme, & les provinces voifines fur la fin du huitiéme fiécle. POPIEL eut un fils nommé LESQUE IV, qui fut un Prince pacifique. Il mourut l'an 913. LESQUE V, fuccéda à fon pére CASIMIR l'an 1194, fous la tutelle de fa mére, & de Foulques, Evêque de Cracovie; mais fon oncle Miciflas voulut s'emparer du gouvernement. Il fut défait à Mofgavie l'an 1199. Lefque périt affaffiné dans un bain par Suantopulque, Duc de Pomerélie, l'an 1227. Il laiffa pour fucceffeur fon fils Bolellas. LESQUE VI, furnommé *le Noir*, fils de Cafimir, Duc de Cujavie, adopté par Boleflas, fut un Prince belliqueux. Il battit deux fois Léon, Duc des Ruffes, enleva aux Lithuaniens le butin qu'ils avoient pris en Pologne, & domta fes Sujets rebelles. Sur la fin de fa vie, les Tartares ayant enlevé de Pologne un grand nombre de filles, fans qu'il les pût fauver, il en mourut de déplaifir l'an 1289. * *Hiftoire de Pologne.* Cromer, *Hift. l.* 10. & 11. Herbert de Fulftein, *Hift. des Rois de Pologne.*

* LESCAILLE (Jacques) célébre Poëte Hollandois du fiécle paffé, étoit d'une famille diftinguée de Genéve. Ses parens pour fe fouftraire à la perfécution, fe retirérent en Hollande. Il s'appliqua à la Librairie & s'aquit de la réputation par l'exactitude & la netteté de fes éditions. Les particularitez que l'on pourroit avoir de l'origine, de la naiffance, des avantures & des Ouvrages de ce fameux Poëte, font péries dans l'incendie de l'Imprimerie de Blauw. Par les vers qui reftent de lui, on peut juger jufqu'à quel degré d'élévation & de politeffe il avoit porté fa Mufe. Il a eu l'honneur d'être déclaré Poëte couronné par l'Empereur Léopold, qui lui en fit donner un Acte dans les formes, en date du premier jour de mai de l'an 1663. Lefcaille eft mort depuis l'an 1677, à l'âge de 67 ans. Les enfans de fa premiére femme font tous morts. Il époufa en fecondes noces *Aiida* Verwou, fille de *Herman* Verwou d'une famille fort confidérable dans Amfterdam, & il en eut 1. *Barbe*; 2. *Catherine* qui fuit; & *Alette*. L'aînée fut mariée à *Matthias* de Wreed, & n'eut qu'une fille, nommée *Sufanne Lefcaille de Wreed*. Les deux cadettes n'ont point été mariées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LESCAILLE (Catherine) feconde fille du précedent, s'eft aquis une gloire immortelle par fon habileté dans la Poëfie. Le célébre Vondel, furpris des dons qu'elle avoit dés fes plus tendres années, jugea qu'elle excelleroit dans la fcience des vers, & que même elle furpafferoit fon pére. Ce jugement a été parfaitement confirmé par l'événement, & fon mérite lui a aquis le nom de *Sappho Hollandoife*. Les plus habiles Poëtes l'ont révérée comme une dixiéme Mufe, & fe font fait un plaifir de la confulter. Dans les derniéres années de fa vie, elle fut fort tourmentée de la gravelle, mais cette douloureufe maladie ne porta aucune atteinte à la beauté de fon efprit. Le Libraire Rank, fon beaufrére, a imprimé en 1728, un Recueil de Poëfies de cette incomparable fille, & l'on y trouve entre autres piéces les Tragédies qui ont pour titre, *Genferic*, *Wenceflas*, *Herode & Mariamne*, *Hercule & Dejanire*, *Nicoméde*, *Ariadné*, & *Caffandre*. Cette admirable fille mourut le huitiéme juin 1711, âgée de 62 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LESCAR. *Cherchez* LASCAR.

LESCARA, ville ancienne du Royaume de Chypre. Elle eft fituée proche de la mer, au pié du Mont Olympe. C'eft autour de cette ville que fe cueille le *ladanum*. Il vient d'une rofée qui tombe fur les feuilles d'une plante d'un demi-pié de haut, faite à peu près comme la petite fauge. * Le Brun, *Voyage au Levant.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LESCARBOT (Marc) natif de Vervins, Avocat en Parlement, a compofé une Hiftoire de la Nouvelle France, qui contient *les Navigations, Découvertes & Habitations faites par les François ès Indes Occidentales & Nouvelle France fous l'aveu & l'autorité de nos Rois très-Chretiens, & les nouvelles fortunes d'iceux en l'execution de ces chofes depuis cent ans jufqu'à hui. En quoi eft comprife l'Hiftoire Morale, Naturelle & Geographique de ladite province, avec les tables & figures d'icelle.* La feconde édition *in octavo*, faite à Paris, chez Jean Millot eft de 1611. Cet Ouvrage eft affez curieux. L'Auteur y entremêle plufieurs remarques de littérature. Il commence par la Defcription du voyage de Jean Verazzani Florentin, qui fut envoyé en Amérique par François I, l'an 1524. C'eft le premier voyage qui ait été fait en ce païs-là fous les aufpices de la Couronne de France. Lefcarbot dont nous parlons, avoit féjourné quelque tems dans la Nouvelle France. Depuis il fuivit en Suiffe Pierre de Caftille, Ambaffadeur de Louïs XIII. Et comme il aimoit à faire des Rélations des païs où il voyageoit, il fit le tableau des XIII Cantons en vers Héroïques, & le publia à Paris l'an 1618. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LESCHASSIER (Jacques) Parifien, fils de *Philippe* Lefchaffier, Sécretaire du Roi, & de *Claude* Miette, fille de *Jean* Miette, Ecuyer, Sieur du Boisraoul près d'Amiens, naquit en 1550. Il fit d'excellentes études; la Philofophie, la Jurifprudence, les Belles Lettres, lui furent prefque également familiéres. Il brilla de bonne heure au Parlement de Paris, mais comme fa fanté fuccomboit fous le poids de fes occupations, il accepta l'offre que lui fit M. de Pibrac de le mener avec lui en Pologne où le Roi l'envoyoit. Lorsqu'il fut de retour, M. le Procureur général le choifit pour un de fes Subftituts. Dans le tems de la Ligue, il fortit de Paris & fuivit fon Roi. En 1605, Henri IV ayant commencé à faire faire des recherches fur les rentes conftituées fur l'Hôtel-de-ville de Paris, M. Lefchaffier, fecondé de M. Miron Prevôt des Marchands & Lieutenant Civil, fit à cette occafion deux Requêtes qui portérent le Roi à fe défifter de fon entreprife. Il fut confulté la même année par la République de Venife au fujet des différents qu'elle avoit avec le Pape Paul V. La République fut très-fatisfaite de fa Réponfe, & lui fit préfent d'une chaîne d'or d'un grand prix. Il étoit en commerce de lettres avec les Savans de France, d'Italie & d'ailleurs. Les Ecrits imprimez de M. Lefchaffier, font, *De la répréfentation aux lignes fupérieures; du Droit de Nature; de la Loi Salique; de la Dot naturelle des femmes; de la Conclufion de la Partie Civile en un procès criminel; de la Confifcation des biens; des Baux à rente perpétuelle; du Cas de fimple Saifie; Obfervation de la renonciation au Velleian; Obfervation de la Digamie; la Maladie de la Fran-*

France; des Régences de France; Discours du Moyen de rendre les Offices héréditaires & patrimoniaux tenus en fief du Roi; de l'ancienne & canonique Liberté de l'Eglise Gallicane, aux Cours souveraines de France; Procédures contre un Ecrit fait à l'occasion & en haine du precedent Traité; Memoires extraits des ecritures fournies au proces du Chapitre de Senlis, qui a donné sujet aux procedures cy-dessus; de l'Ordination des Pretres pour les Doyens Chanoines & Chapitre de Senlis, contre M. Antoine Rose, Evêque de Senlis; Contre ceux qui disent que les Juges du Royaume de France doivent dire & compter quelles & combien sont les Libertez de l'Eglise Gallicane, & de quelle autorité elles sont emanees; Discours sur l'acquisition des immeubles que peuvent faire les Gens d'Eglise; les deux Requêtes & la Consultation dont on a déja parlé; *de Suburbicariis Ecclesiis Observatio; de Vocabulis ad Geographiam Juris Romani pertinentibus; de notis locorum communibus Historiæ Sacræ & Exoticæ; Avertissement servant de preface a la Carte de France de François de la Guillotière; Discours de la Grandeur d'ame; Discours touchant l'Empire & les trois couronnes dont les Empereurs sont couronnez; Discours des Origines en general; des Origines de la Grece; des choses Humaines Hebraïques & Greques; Observations sur differentes matieres historiques, astronomiques & fabuleuses; Traite des Hypotheques & Adjudications par decret.* M. Leschassier mourut le 28 d'avril 1625. *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

L E S C H E, petite riviére. *Voyez* L E S S E.

L E S C H E, riviére de Languedoc. *Voyez* C E S S E.

L E S C H E M, ville. *Voyez* D A N.

L E S C H E'S (*Lesches*) de Lesbos, Poëte Grec, vivoit vers la XXX Olympiade, & l'an 660 avant Jesus Christ. Il est Auteur de la petite Iliade, dont les Interprétes Grecs citent quelques vers. On dit même que Pindare s'étoit utilement servi de ses Ouvrages en quelques endroits. * Eusébe, *en la Chron.* Vossius, *de Poët. Græcis, c.* 3.

* L E S C H E Z, petite riviére de France dans le Comté de Bigorre où elle prend sa source. Elle coule du sud au nord, baigne Vic-de-Bigorre, & en entrant dans l'Armagnac va se rendre dans l'Adour à Maubourguet.

L E S C H I D E, compagnon d'Euméne, fut un Poëte excellent en vers héroïques, si l'on en doit croire Suidas.

L E S C H U S. *Voyez* L E S C ou L E S Q U E.

L E S C L A C H E (Louïs) natif d'un village d'Auvergne, près de Clermont, étudia assez bien la Logique d'Aristote, & la Somme de Théologie de saint Thomas. Depuis il vint à Paris, où il enseigna la Philosophie avec beaucoup de succès. Il inventa pour cela une nouvelle Méthode, qui étoit de réduire la Philosophie en tables: il les fit même imprimer, & les vendit à ses Ecoliers. Ce commerce lui valut beaucoup, & les profits qu'il faisoit d'ailleurs en enseignant, lui aquirent de grands biens. Un mariage mal assorti qu'il contracta, les lui fit perdre en peu de tems. Il eut encore le malheur de voir que l'estime qu'on faisoit de la Physique nouvelle, lui enleva presque tous ses Ecoliers. Cette révolution lui fit prendre le parti d'aller à Lyon, où il passa deux ou trois ans. Il voulut depuis s'aller établir à Grenoble, & y fit même un voyage qui ne lui fut pas favorable. De là il revint à Lyon, où il tomba malade de chagrin, & où il mourut le 17 août 1671. Son corps fut enterré dans la paroisse de Sainte-Croix. Nous avons sa Philosophie réduite en tables, à laquelle on a ajoûté après sa mort la clef des tables; la conduite du jugement; un Traité de l'usage & utilité de la Science générale.

L E S C L E E S. *Voyez* C L E S (Les)

L E S C L U S E. *Cherchez* E S C L U S E.

* L E S C O A, L E S C O V A ou L E S C O V A Z, ville de Bulgarie dans la Turquie en Europe. Elle est sur la riviére de Lépéritza ou Lipéritza, vers les confins de la Servie, au nord-ouest de Sophie dont elle est éloignée d'environ vint lieues. * M. Delisle, *Cartes de la Hongrie & de la Gréce.*

* L E S C O R N A Y (Jacques de) étoit Conseiller du Roi, & son Avocat à Dourdan, dans le diocése de Chartres. On a de lui, *Mémoires de la ville de Dourdan; Pratique de l'Eglise, recueillie des textes du Droit Civil; Apologie pour l'Honoraire ou reconnoissance due aux Avocats, à cause de leur travail; Explication de la Loi des propres; de la nature des Offices; Histoire de la Maison de Longueville. Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* L E S C O T (Pierre) Sieur de Clagny, Parisien, descendu d'une noble & ancienne famille, se donna tout entier aux Mathématiques qu'il apprit heureusement sous Pierre Postel. Comme il avoit aussi une grande inclination pour la Peinture, il s'y attacha avec beaucoup de succès; mais il s'appliqua principalement à l'Architecture, & il fit connoître par divers bâtimens, & sur tout par celui du Louvre dont il fit le dessein, qu'il surpassoit tous les Architectes de son siécle. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 157. & 158.

* L E S C U N (Paul) Béarnois, zélé Huguenot, fut député par les Etats de Béarn, pour faire au Roi de très-humbles remontrances au sujet d'un Arrêt que l'on avoit donné contre les Réformez du Bearn, nonobstant l'assurance du contraire donnée à ce Député. Lescun prit en passant les lettres de la Rochelle. Il eut audience le 17 septembre de l'an 1617, & harangua fortement. Il soutint par de vives raisons la Requête qu'il présenta de la part des Etats de Béarn; mais il n'obtint rien qu'une permission de traitter les affaires des Eglises de Béarn conjointement avec celles des autres églises du Royaume, & par les mêmes Députez. En 1618, les Evêques de Béarn avoient voulu recuser Lescun, qu'ils prétendoient faire passer pour leur partie, comme s'il avoit été question d'un procés entre des particuliers; mais la récusation ne fut pas jugée pertinente, parce que Lescun n'avoit rien fait de sa tête, & sans être autorisé. En 1620, dans la persécution exercée contre le Béarn, Lescun ne fut pas oublié. Le Roi le priva de sa charge de Conseiller, & si on l'eût trouvé, on lui auroit fait un mauvais parti. Lescun n'osant paroître chez lui, vint à Montauban, où le Coloque de Rouergue étoit assemblé. Il y fit ses plaintes, & il y fut écouté. Les Cercles du Haut Languedoc prirent son affaire à cœur; mais cela n'empêcha pas les procédures violentes de la Cour. Il avoit été proscrit dès le commencement des troubles; mais passant par Bordeaux en 1622, il fut arrêté, condamné à mort & exécuté en conséquence d'un Arrêt rendu contre lui le 18 du mois de mai. * Benoît, *Histoire de l'Edit de Nantes, tome* 2. *l.* 5. 6. & 8.

* L E S C U R E, petite ville de France dans le Haut Languedoc, au diocése d'Alby. Elle est au nord-est & au voisinage de la ville d'Alby.

L E S C U S. *Voyez* L E S C ou L E S Q U E.

L E S C U T (Jean de) né en Anjou d'une ancienne Maison de ce nom, vint en Lorraine avec une Compagnie de cent Lances, qu'il offrit au Roi *René*, au service duquel il entra, & suivit *Jean* d'Anjou, son fils, à la conquête de l'Aragon. Il avoit épousé *Marguerite* de Bouzey, fille de *Jean* de Bouzey, Chevalier, Seigneur de S. Germain, & de *Bonne* de S. Loup, de laquelle il eut Louïs qui suit.

Louïs de Lescut, Conseiller d'Etat des Ducs *René*, *Antoine*, *François* & *Charles*, étant issu de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, de par sa mére, fut convoqué aux Etats tenus au Neuf-Château en 1545, après la mort du Duc François. Il avoit épousé *Isabillion-Guerin*, tante du Président de ce nom, de laquelle il eut 1. *Claude*, mort sans alliance; 2. Jean qui suit; 3. *Nicolas*, Seigneur de S. Germain, Sécretaire d'Etat des Ducs *Antoine*, *François* & *Charles*, & leur Ambassadeur vers l'Empereur Charles-*Quint*. Ce fut lui qui négocia le fameux traité de Nuremberg du 26 août 1542, & du 30 mai 1544. Il obtint un Diplome, par lequel cet Empereur l'éleva à la dignité de Comte du S. Empire, avec clause, que décédant sans postérité, la même dignité passeroit à *Jean* de Lescut son frere & à ses Descendans mâles; & à leur défaut, à la fille aînée dudit *Jean* de Lescut & à sa postérité masculine. Il avoit épousé en 1546, *Claude le Clerc*, fille de *Claude*, Seigneur d'Erise-S. Disier & de Pulligni, & de *Catherine* de Treves, Dame de Xirocourt. Il décéda sans enfans en 1581. Les autres enfans de *Louis* de Lescut, sont 4. *Anne* de Lescut, mariée à *Joachim* des Fours, Seigneur de Mont, dont viennent les Comtes des Fours établis en Bohéme; 5. *Barbe* de Lescut, mariée 1. à *Gerard* Valthier, Capitaine de Bouconville: 2. à *Jaques* de Menuceau, Sécretaire d'Etat de Lorraine: 3. à *Jean* du Haultoy, Seigneur de Luzi & de Ville-en-Voivre, duquel elle eut *Philippe* du Haultoy, mariée à *Charles* de Roucy, Seigneur de Chatel-en-Rhetelois, & d'Aspremont-sur-Aîne, Mestre-de-camp d'Infanterie en France, Conseiller d'Etat, & Chambellan du Duc de Lorraine, qui eut entre autres enfans, *Philippe* de Roucy, mariée à *Samuel*, Comte d'Aspremont, Sire de Coulomne, grand-oncle de *Marie-Louise* d'Aspremont, Duchesse de Lorraine & de Bar.

Jean de Lescut, second du nom, Seigneur de Pixerecourt & de Malzeuille, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, épousa en 1534, *Mayelle* de Beurges, fille de *Jean* de Beurges, Contrôlleur Général de Lorraine, & de *Claude* d'Eumont, dont il eut 1. Jean qui suit. Il prit une seconde alliance en 1554, avec *Barbe le Clerc*, Dame de la Cour-de Malocourt, sœur de la femme de *Nicolas* de Lescut son frére, duquel mariage il eut 2. *Barbe*, mariée en 1575, à *Balthasar* de Rennel, Chevalier, Seigneur de Brin, de Jarville & de S. Germain, Conseiller d'Etat, & Président de Lorraine; 3. *Claude*, mariée 1. à *Perrin* Lescuyer, Seigneur de Remesnil, Conseiller d'Etat: 2. à *Jacob*, Seigneur de Hannonville-sous les côtes, Conseiller d'Etat & Président de la Cour souveraine de S. Mihiel; 4. *Elisabeth*, mariée à *Antoine* de Berman, Seigneur d'Uzemain, Conseiller d'Etat.

Jean de Lescut, troisiéme du nom, Chevalier, Seigneur de Pixerecourt & de S. Germain, mourut sans enfans en 1589, de sa femme *Jeanne* Le Pougnant, fille de *Jean* Le Pougnant, Conseiller d'Etat & Président de la Cour souveraine de S. Mihiel. La filiation cy-dessus est rapportée dans un Arrêt rendu au Conseil d'Etat de son Altesse Royale de Lorraine le 31 août 1730.

L E S D I G U I E'R E S, ou F R A N Ç O I S de B O N N E, Duc de Lesdiguiéres, Pair, Maréchal, & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Dauphiné, fils de Jean de Bonne, Seigneur de Lesdiguiéres, & de *Françoise* de Castelane, naquit à Saint-Bonnet-de Champsaur, dans la même province de Dauphiné, le dimanche premier jour d'avril de l'an 1543. Il porta fort jeune les armes, les porta toujours avec réputation, & commença à se signaler au secours de la ville de Grenoble l'an 1563. Depuis il défit les Habitans de Gap, & rendit des services importans aux Huguenots dont il avoit embrassé le parti. Il devint, l'an 1577, un de leurs Chefs dans le Haut Dauphiné où il prit plusieurs places, & entre autres Montélimar, Ambrun, Grenoble l'an 1590, &c. Toutes ses entreprises étoient si bien concertées, qu'elles lui réüssissoient ordinairement. Le Roi Henri *le Grand* qui avoit eu beaucoup de confiance en Lesdiguiéres, lorsqu'il n'étoit encore que Roi de Navarre, la redoubla lorsqu'il fut monté sur le thrône de ses ayeux, & le fit Lieutenant Général de ses armées de Piémont, de Savoye & de Dauphiné. Lesdiguiéres remporta de grands avantages sur le Duc de Savoye, qu'il défit aux combats d'Esparon le 15 avril 1591; de Pontcharra le 18 septembre suivant; de Vigort l'an 1592; de Gresilane; de Salebertan l'an 1597; & des Molettes le quatriéme août de l'an 1597. Il prit Givour, Barcelonette, Cavours, & les Forts d'Exiles, de Chamousset, de la Tour-Carbonniére, de Barraux l'an 1598, & contribua ainsi à la conquête de la Savoye par ses services. Pour les reconnoître, le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France à Fontainebleau l'an 1608. Depuis on érigea sa Terre de Les-

Lesdiguiéres en Dauphiné, en Duché & Pairie, dont il a porté le nom. Lorsque le Duc de Savoye eut fait sa paix avec la France, Lesdiguiéres lui mena l'an 1617, des troupes qui lui fournirent diverses places. Il fut fait Maréchal de camp Général de toutes les armées du Roi; & en cette qualité il commanda aux siéges de Saint-Jean-d'Angéli & de Montauban. Peu après il fit abjuration du Calvinisme dans l'église de saint André de Grenoble, entre les mains de Guillaume, d'Hugues, Archevêque d'Ambrun. Au retour de cette cérémonie, le Maréchal de Créqui son gendre lui présenta les lettres par lesquelles le Roi le faisoit Connétable le 24 juillet 1622. Elles lui donnoient entre autres cet éloge, d'avoir toujours été vainqueur, & de n'avoir jamais été vaincu. Le jour suivant il reçut le Collier des Ordres du Roi. Le 28 août de la même année, il prêta serment pour la charge de Connétable. Depuis il commanda l'armée en Italie l'an 1625, & prit quelques places sur les Génois, comme Capriata, Gavi, &c. Il se signala à la retraite de Bestagne, & fit lever le siége de Verrue aux Espagnols. Les Huguenots du Vivarais avoient pris les armes pendant l'absence du Connétable. Brison leur Chef y avoit surpris le Pousin, & faisoit des courses en Dauphiné. Montauban qui le favorisoit avoit fortifié Soyans près de Crest, & tenoit Meuillon. Le Connétable fit assiéger cette derniére place, pendant qu'il étoit occupé à Valence, où il fut attaqué d'une maladie mortelle. Il ne laissa pas d'agir avec la même force d'esprit, qui lui avoit aquis tant de réputation. Meuillon fut rendu le 23 septembre après un siége de 46 jours, conduit par les instructions du Connétable qui mourut cinq jours après, le 28 septembre 1626, âgé de 84 ans. Il avoit épousé 1. l'an 1566, *Claudine* Bérenger de Gua, morte l'an 1608: 2. *Marie* Vignon, dite *la Marquise de Tréfort*, qu'il aimoit depuis longtems. Il eut de la premiére 1. *Henri-Emanuel*, mort l'an 1587, âgé de sept ans; & 2. *Magdelaine* mariée l'an 1595, à CHARLES, Sire de Créqui, Maréchal de France. De la seconde femme il eut 3. *Françoise*, mariée l'an 1612, à *Charles-René* du Puy, Marquis de Montbrun, dont elle fut séparée après la mort de sa sœur, & fut seconde femme du même Maréchal de Créqui, depuis Duc de Lesdiguiéres. De ce mariage sortit FRANÇOIS Duc de Lesdiguiéres, pére de FRANÇOIS, connu longtems sous le nom de *Comte de Sault*. Ce dernier qui fut depuis Duc de Lesdiguiéres, laissa de son épouse *Paule-Marguerite-Françoise* de Gondi-de Retz, JEAN-FRANÇOIS-PAUL, Duc de Lesdiguiéres, né l'an 1678, qui épousa l'an 1696, *N*.... de Durfort de Duras, fille de *Jacques-Henri* de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, &c. & de *Marguerite-Felice* de Lévis-Ventadour, & mourut à Modéne en Italie le sixiéme octobre 1703, âgé de 24 ans, sans laisser de postérité. ALFONSE de Créqui Comte de Canaples, petit-fils du Duc & du Maréchal de Créqui, qui succéda au Duché de Lesdiguiéres, en prit le nom & le titre, fut reçu au Parlement le onziéme février 1704, & mourut le quatriéme août 1711, âgé de de 85 ans, sans laisser de postérité.

4. La seconde fille du Connétable & de *Marie* de Vignon, fut *Catherine* de Bonne, qui épousa par traité du dixiéme février 1619, son neveu *François* de Bonne d'Agoût, Comte de Sault, puis Duc de Lesdiguiéres, dont elle fut la premiére femme. Elle mourut sans enfans en 1621. *Consultez l'Histoire de la Vie du Connétable de Lesdiguiéres, composée par* Louïs Videl *son Sécretaire*; celle *de Dauphiné* de Nicolas Chorier; & *cherchez* CRE'QUI.

LESEM, ville. *Voyez* DAN.

LESER, *Lesura*, en Latin, petite riviére de l'Electorat de Tréves. Elle arrose le bourg de Manderscheit, & va se décharger dans la Moselle, vis à vis de Veldentz. * Maty, *Dict. Geogr.*

LE'SIGNAN. *Voyez* LE'ZIGNAN.

LE'SINA, isle. *Voyez* LE'SINE.

LE'SINA, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Capitanate, avec Evêché suffragant de Bénévent, est située près d'un Lac de même nom, qui est le *Lacus Pontinus* des Anciens. Cette ville fut ruïnée l'an 1627, par un tremblement de terre. * Léandre Alberti, *Descr. Italiæ.*

LE'SINE, isle située dans le Golfe de Venise avec une ville épiscopale qui porte le même nom, & qui est sous la Métropole de Spalatro, en Latin *Lesina*, *Pharia*, *Pharos*, *Phara*, & *Paros*. Cette isle qui s'étend en long l'espace de cinquante mille pas d'Orient en Occident, est entre celles de Brazza & de Curzola à trois milles de la premiére, à dix de la seconde, & à dix-huit de Spalatro. Elle appartient aux Vénitiens depuis plus de deux siécles, & a titre de Duché. Les Isles de *Lassa*, de *Bussy*, & de *St. Andrea*, & quelques autres moins considérables en dépendent. Quant à la ville de Lésine elle est assise sur la côte en forme d'amphithéatre & a un bon port. Une citadelle construite sur la montagne voisine lui sert de défense. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LESK. *Voyez* LESC.

LESKARD, LESKERD ou LISKERD, est un bourg d'Angleterre, grand & bien peuplé, dans la province de Cornouaille, avec une Ecole considérable: on y fait un grand commerce de fil de laine. Il est à 180 milles Anglois de Londres, sur la riviére de Low. * *Dict. Anglois.*

LESLEI ou LESLE',(*Leslæus*) (Jean) Evêque de Ross en Ecosse, sur la fin du XVI siécle, souffrit de grandes persécutions en Angleterre, où il étoit Ambassadeur de la Reine Marie Stuart l'an 1571; car il y fut arrêté prisonnier, & faillit à y perdre la vie. Il composa divers Ouvrages, entre autres, une Histoire d'Ecosse, qu'il dédia au Pape Grégoire XIII. Nous l'avons sous ce titre, *De origine, moribus & rebus gestis Scotorum.* Jean Leslei mourut à Bruxelles l'an 1596. * De Thou, *Hist. l.* 51. & 55. Du Chêne, *Hist. d'Angleterre*, &c.

LESLIE, ou comme on prononce en François *Lesle*, en Latin *Leslæus*, Maison illustre d'Ecosse, issue d'un des principaux Gentilshommes qui allérent de Hongrie en Angleterre, puis d'Angleterre en Ecosse, avec la Reine Marguerite, environ l'an 1067. Il s'appelloit *Barthélemi*, & il épousa l'une des filles d'honneur de cette Reine, de qui il eut un fils nommé *Malcolme*. Quelques uns disent que sa femme étoit propre sœur de la Reine. Il se fit tellement estimer du Roi d'Ecosse, entre autres actions, pour avoir construit & courageusement défendu la forteresse d'Edimbourg, qu'il en obtint des récompenses très-honorables. Il mourut chargé d'années & couvert de gloire l'an 1120. Ses successeurs en droite ligne parurent avec éclat, tant par les nouveaux bienfaits qu'ils obtinrent de leurs Princes, que par les mariages, qui les alliérent aux plus illustres familles jusques à *David* de Leslie, qui étoit le huitiéme depuis *Barthélemi*. *David* après avoir fait la guerre dans la Pâlestine contre les Sarrasins pendant sept ans, revint en Ecosse; & quoiqu'il eût 80 ans, il se maria, & eut un fils, qui fut le premier qui s'appella *Baron de Leslie*. Ses Descendans finirent à la septiéme génération, en la personne de *George*, Baron de Leslie, qui mourut fort endetté. Sa veuve épousa *Jean* Forbes, qui payant les Créanciers, devint possesseur de la Baronie de Leslie. Tous les *Leslies* qui subsistent aujourd'hui, descendent de deux branches collatérales, savoir de celle de *Rothes*, & de celle de *Balquhane*. La branche de Rothes commença à *Normand* Leslie, frére de *David*, & s'accrut merveilleusement en biens & en dignitez. *George*, arriére-petit-fils de Normand, fut le premier qui s'appella *Comte de Rothes*. La droite ligne masculine de ses Descendans finit l'an 1681, par la mort de *Jean de Rothes*, que le Roi Charles II, avoit créé Duc, & élevé aux plus grandes charges. Les branches collatérales sont en grand nombre, & de l'une d'elles descendoit *Jacques* de Leslie, qui se signala dans les armées du Granc Duc de Moscovie, où il étoit Colonel. Pour ce qui est de la branche de Balquhane, elle commença en la personne de *George*, second fils d'*André*, lequel André étoit le sixiéme Seigneur de Leslie depuis *Barthélemi*, Fondateur de la famille. George premier Baron de Balquhane, obtint du Roi David Brus plusieurs Seigneuries, & mourut l'an 1351. Sa postérité divisée en diverses branches, a produit plusieurs personnes de grand mérite. On y comptoit tout à la fois trois Généraux, un en Ecosse, un en Allemagne, un en Moscovie. Le fameux Evêque de Ross, sous le régne de Marie Stuart étoit de cette maison. *Voyez* LESLEI *cy-dessus*. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LESNEVEN, petite ville de France en Bretagne dans le diocese de S. Pol de Léon. Elle est au nord-nord-est de Brest, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* LESNO, LESSNO, LEZNO, LISSA, LISSE, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Posna, Posnan Posnanie ou Posen, vers les confins de la Silésie. Elle est au sud-ouest de la ville de Posna, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

LESNO, LEZNO, famille. *Voyez* LESZCZYNSKI.

LESNOW, petite ville de la Volhinie, province de Pologne, est célébre dans l'Histoire, par la fameuse victoire que Casimir, Roi de Pologne, y remporta l'an 1651, sur les Cosaques & les Tartares, qui laissérent vint mille de leurs Soldats sur la place. Cette ville est du côté de la Russie, au midi de Luzuck, dont elle n'est éloignée que de quinze milles. * Baudrand.

LESOU. *Voyez* LESSOW.

* LESPARRE ou l'ESPARRE. On en a déja dit quelque chose sous le mot *Esparre*, & l'on ajoûtera ici, que ce bourg est proprement dans le Païs de Médoc, au nord-ouest de la ville de Bourdeaux, dont il est éloigné d'onze à douze lieues.

* LESPAUX, bourg de France, dans cette partie de l'Auvergne qui porte le nom de Combraille, vers les confins du Berry. Il est au nord-ouest de Clermont, dont il est éloigné de quatorze à quinze lieues.

LESQUE. *Voyez* LESC.

* LESQUEMIN, petite isle de l'Amérique septentrionale dans le Canada, sur le fleuve de S. Laurent, dans le voisinage de Tadoussac.

* LESSABE'E (Jacques) de Malines, Prêtre, Historien & Poëte, a donné au Public, *de Hannoniæ Urbibus, locis nominatioribus ac Cœnobiis Libellus*; *de Pœnia sive Paupertate Declamatiuncula, cum Farragine Carminum.* Il mourut à Tournay en 1557, le premier de juillet. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 417.

* LESSAY, bourg de France dans la Normandie au diocése de Coutances, sur la riviére d'Ay, au nord-nord-ouest de la ville de Coutances, dont il est éloigné de près de quatre lieues. * F. de Witt, *Carte de Normandie.*

LESSE, riviére du Duché de Luxembourg, laquelle, après avoir passé à Ham sur Lesse, près de Rochefort, se jette dans un antre affreux, où elle se cache entiérement l'espace de près d'une lieue, après quoi on la voit sortir aussi belle & aussi claire qu'elle y est entrée. L'ouverture de ce lieu souterrain a quelque chose d'effroyable, & personne n'a jamais osé se hazarder d'y aller en batteau d'un bout à l'autre, parce qu'on a souvent éprouvé qu'en y jettant quelque matiére, elle n'en ressort qu'un jour ou deux après. Néanmoins depuis peu d'années, quelques Bateliers des plus hardis reconnurent une bonne partie de cette affreuse caverne; & y étant entrez bien avant avec des flambeaux, passérent entre des rochers horribles à voir, parmi lesquels l'eau se précipitoit avec un bruit qui leur fit peur. Ils parvinrent enfin à un lieu plus étendu, qui ressembloit à une petite mer, & au delà duquel ils n'osérent avancer, craignant de s'engager dans des courans & des détours, d'où ils ne pussent sortir. * *Memoires du tems.*

LESSEN. *Voyez* LESSINES.

LESSEVILLE (Eustache Le Clerc de) Evêque de Coutances, étoit fils de *Nicolas* le Clerc de Lesseville, Seigneur de Thun & d'Evesquemont, mort Doyen de la Chambre des Comptes,

ptes, & de *Catherine* Le Boulanger, sœur du Président Le Boulanger, qui avoit été Prevôt des Marchands, & qui mourut dans la Grand' Chambre en opinant. Comme Nicolas le Clerc de Lesseville avoit plusieurs enfans, & qu'Eustache n'étoit que le troisiéme, ayant avant lui *Antoine* Seigneur d'Evesquemont, Correcteur de la Chambre des Comptes mort dans un âge peu avancé, & *Charles* mort Doyen du Grand Conseil, il se destina lui même à l'église, & prit le parti d'étudier en Sorbonne. Il n'avoit pas encore vint ans lorsqu'il fut élu Recteur de l'Université de Paris. Il fut reçu Docteur de la Maison & Société de Sorbonne; & bientôt après, le Roi Louïs XIII le choisit pour un de ses Aumoniers ordinaires. Il traita dans la suite d'une charge de Conseiller au Parlement, & fut pourvû de la Cure de Saint-Gervais à Paris dans le tems des troubles, ce qui lui sauva la vie: car étant dans l'Hôtel de ville avec plusieurs Députez, tant du Parlement que des autres Compagnies, le peuple s'étant ému, & ayant massacré plusieurs Députez, & entre autres le Sieur le Gras, Maître des Requêtes, qui avoit épousé la sœur de celui dont nous parlons, quelques Bateliers & autres gens de cette espéce, crurent qu'il étoit de leur devoir de sauver leur Curé. C'est pourquoi ils le furent enlever du milieu de l'Assemblée, & le conduisirent chez lui en toute sureté. Quelque tems après il eut l'Abbaïe de Saint-Crêpin proche de Soissons & la Baronnie de S. Ange, & fut Chanoine d'honneur du Chapitre de Brioude, qui donne le titre de Comte. Enfin le Roi lui donna l'Evêché de Coutances, vacant par la démission de Claude Auvri, Thrésorier de la sainte Chapelle à Paris. Quoiqu'il n'ait pas vécu longtems après, il n'a pas laissé de s'attirer l'estime & l'amitié de tout son diocése, où son nom est encore en vénération. Il étoit particuliérement recommandable par une grande capacité, & par une connoissance profonde de la Théologie & de la Jurisprudence. Il mourut à Paris le quatriéme décembre 1665, pendant l'assemblée du Clergé à laquelle il étoit député, & fut enterré aux Augustins dans la sépulture de ses ancêtres. Le Clerc de Lesseville porte d'azur à trois croissans d'or. * *Memoire manuscrit communiqué à M. Bayle & tiré de son Dictionnaire.*

LESSINE ou LESSINES, ville du Païs-Bas, dans le Hainaut, est située sur la petite riviére de Dender, à quatre lieues d'Anguien, & à six de Mons. Les Auteurs Latins la nomment *Lessina*. On y fait une grande quantité de toiles. * Baudrand.

LESSINES (Gilles de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, est ainsi nommé du lieu de sa naissance, & fleurit du tems de saint Thomas d'Aquin. Il étoit Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. On lui attribue divers Ouvrages, mais il y en a peu qui soient connus, & qu'on trouve dans les bibliothéques. Un de ceux-ci est un Traité *de Unitate formæ* qu'il finit en 1278. Le second est un Traité *de Usuris*, imprimé parmi les Opuscules de S. Thomas, que quelques-uns ont attribué à saint Thomas, & où l'Auteur fait mention d'un Traité fort étendu sur le Décalogue, intitulé *de decem Præceptis*, qui est perdu. Le troisiéme est *de Concordia temporum*, où l'Auteur a dressé une Chronologie des tems qui ont précédé la naissance de Jesus-Christ, & de ceux qui l'ont suivi. Il traite de la Chronologie bien plus exactement que n'ont fait plusieurs qui sont venus après lui. Cette Concordance dont on a un manuscrit dans la bibliothéque de Sorbonne, finit à l'année 1325, qui est apparemment celle où Gilles de Lessine mourut, & on y remarque, des choses curieuses, entre lesquelles on ne doit pas omettre celles-ci, sur l'an 444, *C'est ici comme je croi, que commença le Royaume de France.* Sur l'an 497, *Clovis Roi de France, premier de ce nom mourut, & fut inhumé à Paris dans la chapelle de saint Pierre, que presentement on appelle de sainte Geneviéve. Il avoit régne trente ans. Hilderic son pére en avoit régné vint-quatre. Ce sont eux qui ont donne le nom de France à cette partie de la Gaule qui est entre le Rhin & la Meuse. Depuis, les François s'etant etendus dans la Gaule jusqu'à la Loire, cette partie-ci fut appellee France occidentale par rapport à la premiere: & cette premiere fut appellée* Austria, *le nom de Neustrie ayant ete donné à la seconde.* Cet Ouvrage meriteroit sans doute d'être imprimé. Le tems auquel son Ouvrage *de Unitate Formæ* a été composé, pourroit faire croire qu'il est ce Gilles, Dominicain & Philosophe, qui vers ce tems-là proposa onze Doutes à Albert *le Grand.* Les autres Ouvrages de Gilles de Lessines sont, *in Libros primum & secundum Sententiarum; Flores Casuum; Quæstiones Theologicæ; De Geometria; De Cometis.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 27.

LESSIUS (Léonard) Jésuite, né dans la paroisse de Brechtan, près d'Anvers, le premier octobre 1554, enseigna à Louvain dans le Collége des Péres de la Société, la Philosophie & la Théologie avec une grande réputation. Il savoit la Théologie, le Droit, les Mathématiques, la Médecine & l'Histoire, & mourut le 15 janvier 1623, âgé de 69 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De Justitia & Jure libri quatuor; De Perfectionibus, moribusque divinis, sive de Attributis divinis libri quatuordecim; De Potestate summi Pontificis; De Gratia & Prædestinatione; De summo Bono & æterna beatitudine hominis libri quatuor; De Providentia Numinis & Animi immortalitate adversus Atheos & Politicos; De Fide capessenda Consultatio; De Statu vitæ deligendo & Religionis ingressu; De Bono Statu eorum qui vovent & colunt castitatem in sæculo; De Antichristo ejusque præcursoribus; Hygiasticon, sive de tuenda valetudine; De quinquaginta Dei nominibus Opusculum; Discussio Decreti magni Concilii Lateranensis; Notæ in Martini Navarri Enchiridion; Epistolicæ Casuum Conscientiæ Resolutiones; Apologia, pro Scriptoribus Mysticæ Theologiæ; Commentarii in varias Summæ D. Thomæ partes.* Pendant qu'il étoit Professeur en Théologie chez les Jésuites de Louvain, l'Université de cette ville censura trente & une de ses propositions l'an 1587: celle de Douay en fit autant l'an 1588. L'affaire fut évoquée à Rome par Sixte V, qui imposa silence aux parties, se reservant le jugement de la validité de la censure, lequel pourtant n'a jamais été rendu. Les Lovanistes en firent la justification l'an 1588, & renouvellérent cette censure l'an 1613, la firent imprimer l'an 1641, & la portérent à Rome pour y être examinée l'an 1679: ce qui fut fait par ordre d'Innocent XI, mais ce Pape ne prononça rien. * Alegambe, *de Script. Societat. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 624 & 625. Le Mire, &c.

LESSNO. *Voyez* LESNO.

* LESSOW ou LE'SOU, petite isle dans la Mer de Danemarc à l'est des côtes du Nord-Jutland. Elle s'étend du sud au nord l'espace d'environ quatre lieues, & d'une lieue & demie dans sa plus grande largeur.

LESTANG (François de) Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & l'un des plus célébres Magistrats des XVI & XVII siécles, étoit fils d'Etienne de Lestang, Seigneur de la Marque & de *Louïse* de Juyé, dont le frére *Sebastien* de Juyé avoit été Ambassadeur en Espagne. Il fut élevé auprès du Duc de Mayenne, & eut ensuite beaucoup de part aux bonnes graces du Chancelier de Birague, qui le fit connoître à la Reine Catherine de Médicis. Sur la démission d'Etienne de Lestang son pére, il fut pourvu de la charge de Président, & de Lieutenant Général au Présidial de Brive. Après l'avoir exercée quelques années, il assista comme Député du Bas Limosin, aux Etats de Blois; & fut depuis Intendant de Justice dans l'armée de M. le Duc de Mayenne. Ensuite il passa dans le Parlement de Toulouse, en qualité de Président à Mortier, & fut nommé premier Président de la Chambre établie à Castres l'an 1595, par le Roi Henri IV, qui s'étoit instruit de son mérite dans quelques députations dont il avoit été chargé vers ce Prince. Le Président de Lestang remplit ce poste avec beaucoup d'intégrité & de réputation; & mourut le neuviéme décembre 1617, âgé de 79 ans à Toulouse, où l'on voit son tombeau de marbre, dans l'église-saint-Etienne. Ce fut lui qui fit bâtir le château de Bel-Estang, près de Toulouse. Il signala sa piété par la fondation de la maison des Péres de la Doctrine Chrétienne, & du monastére de sainte Ursule à Brive, & par la part qu'il eut à l'établissement des Péres Jésuites à Toulouse. Entre autres Ouvrages, on a de lui un Traité de la Réalité au saint Sacrement de l'Autel; un autre Traité de l'Orthographe Françoise; & une Histoire des Goths & des Visigoths. Ce Magistrat ne laissa point d'enfans d'*Honorée* de la Chalupie son épouse, & institua pour son héritier, son neveu *Christophle* de Mainard, fils de *Jeanne* de Lestang sa sœur, & de *François* de Mainard, Lieutenant Général au Présidial de Brive, d'une ancienne Maison d'Epée, originaire de Limosin, à condition de porter son nom & ses armes. Christophle de Mainard étoit frére d'*Antoine*, nommé Evêque de Lodéve, lorsque Christophle de Lestang son oncle fut transféré à l'Evêché d'Alet. Il avoit épousé *Marguerite* de Pins, sortie d'une Maison, qui a donné deux Grands Maîtres à l'Ordre de Rhodes. Leur fils aîné fut Jean-Baptiste de Mainard de Lestang, Conseiller au Parlement de Toulouse, époux de *Thérése* de Garaud de Donneville, & pére de Daniel-Joseph de Mainard de Lestang, Seigneur de Lestang, &c. & Lieutenant-de-Roi dans la province de Languedoc. * Mainard, *Recueil d'Arrêts. Oeuvres de la* Roche-Fleuri. *Lettre du* Président d'Expilly, *dans les Oeuvres d'* Olive du Mênil. M. Baluze, *Notes sur les Vies des Papes d'Avignon.*

LESTANG (Christophle de) frére du précédent, Evêque de Lodéve, puis d'Alet, & de Carcassonne, Abbé d'Userche, de Grasse & de Montolieu, Maître de la chapelle du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & Conseiller d'Etat, fut élevé à l'Evêché de Lodéve à vint-un an en 1580, sur la résignation de René de Birague, Cardinal, & fut sacré à 22 ans par dispense du Pape. Dès qu'il fut installé, il s'opposa avec vigueur aux Calvinistes, très puissans en Languedoc, & mérita pour fournir à ses services, une pension de douze mille écus par mois, que le Roi Henri III, lui fit payer pendant quelque tems. Depuis il fut Ambassadeur en Espagne, où il fut en très grande faveur; & à son retour en France, il s'attacha au parti de la Ligue, qu'il appuya de son crédit, qui étoit très-grand, dans l'assemblée des Etats de Languedoc, pendant les guerres qui continuérent. L'an 1585, Henri Maréchal, Duc de Montmorency, depuis Connétable, irrité de ce que l'Evêque de Lodéve avoit détourné les troupes de lui obéïr, se rendit maître de sa ville épiscopale, & le troubla dans la possession de ses revenus. Ce Prélat s'en dédommagea, en s'emparant de ceux dont ce Maréchal jouissoit aux environs de Carcassonne: animosité qui dégénéra dans la suite en commerce d'amitié, entre ce Seigneur & lui. Christophle de Lestang ayant été pourvu de l'Evêché d'Alet, fit passer celui de Lodéve à Antoine de Mainard, son neveu, & fils de sa sœur puînée, qui fut enlevé par une mort imprévue, avant que d'avoir été sacré. Quelque tems après, l'an 1604, l'Evêque d'Alet fut transféré à l'Evêché de Carcassonne; & par son crédit il éleva à celui de Lodéve, Pierre de Polverol, un autre de ses neveux, & fils de sa sœur aînée. Ce ne fut pas pour long-tems; car ce jeune Prélat mourut à Rome à l'âge de 31 ans, & laissa son Evêché à son frére, Etienne de Polverol, pour qui l'Evêque de Carcassonne en obtint le Brevet du Roi Henri IV, quoique ce jeune Gentilhomme portât actuellement les armes. Ce Prince avoit une extrême considération pour Christophle de Lestang, qui lui rendit de grands services en Languedoc, & qui eut très-grande part à toutes les affaires du Clergé de France, & à celle de sa province. Il ne fut pas moins cher au Roi Louïs XIII, qui le fit Commandeur de ses Ordres, à la premiére promotion l'an 1619, & il ne contribua pas peu à la faveur du Connétable de Luynes auprès de ce Prince. On prétend que ce Favori manqua de reconnoissance, lorsque l'Evêque de Carcassonne fut mis sur les rangs pour être fait Chancelier, après la mort de M. du Vair, Garde de Sceaux, l'an 1621. La même année ce Prélat fut pourvu de la commission de Directeur des Finances, avec seize mille livres d'appointemens; & assista au siége de Montauban, que l'on

l'on eût sans doute emporté par les intelligences qu'il avoit dans cette ville; mais il fut atteint d'une maladie, qui l'obligea de se retirer. Il se fit porter à Carcassonne, où il mourut chrétiennement dans son Palais épiscopal l'an 1621, regretté & du Roi qui lui avoit promis d'obtenir pour lui le chapeau de Cardinal, & du Connétable, & de toute la France. On dit qu'il voulut mourir debout, en s'appliquant ces paroles de l'Empereur Vespasien, *Oportet Imperatorem stantem mori*, & en substituant le mot *Episcopum*, à celui d'*Imperatorem*. Quelque tems auparavant, il avoit fait élire pour son Coadjuteur, Vital de Lestang, son petit-neveu, qui fut Evêque de Carcassonne après lui, & qui mourut l'an 1652. Au reste, Christophle de Lestang fut lié d'amitié avec les Cardinaux d'Ossat & du Perron, avec l'Evêque de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, avec les Péres Coton & Arnoux, Jésuites, & avec les plus grands hommes de son tems. Ce Prélat fonda les Minimes de Carcassonne, & fut un de ceux qui appuyérent avec le plus de chaleur, les intérêts des Péres Jésuites, dans le Conseil du Roi, & dans les Etats Généraux du Royaume: aussi en reçut-il des remerciemens par écrit du Général de cette Société. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* M. Baluze, *Notes sur les Vies des Papes d'Avignon.*

LESTEIOCORI, ou selon Visscher LASTROCORI, bourg de la Morée, est dans l'Isthme de Corinthe, à une lieue de la ville de ce nom sur le Golfe de Lépante. On prend ce bourg pour l'ancien *Lechæum navale*, qui étoit un des ports de la ville de Corinthe. * Maty, *Dict. Geogr.*

LESTINES, Palais des Rois de France. *Cherchez* L'ESTINES.

LESTITHIEL ou LESTWITHIEL, en Latin *Uxella*, *Uzella*, ancien bourg des Damnoniens. Il est dans le Comté de Cornouaille en Angleterre, sur la riviére de Foye ou Fawy, à deux lieues de la Mer de Bretagne. Ce bourg est l'un des quatre, où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Diction. Géogr.*

*LESTOFFE, ou selon quelques Cartes LESTOTE & LESTOT, bourg d'Angleterre dans la province de Suffolck, sur la côte orientale, est au sud d'Yarmouth, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LESTONAC (Jeanne de) Fondatrice de l'Ordre des Religieuses Bénédictines de la Compagnie de Notre-Dame, née à Bourdeaux l'an 1556, étoit fille de *Richard* de Lestonac, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & de *Jeanne* Deyquem de Montagne, sœur du célébre Michel de Montagne. Sa mére qui étoit de la Religion Réformée fit tous ses efforts pour la lui faire goûter; mais par les soins de son pére & de son oncle le dessein de la mére ne réüssit pas. On la forma à la vertu, & elle devint le modéle des personnes de son âge. Son pére la maria à l'âge de dix-sept ans, à *Gaston* de Montferrand, Soudan de Latrau, Seigneur de Landiras, de la Motte, &c. fils du Marquis de Montferrand, Lieutenant-de-Roi en Guienne; & elle eut de ce mariage sept enfans, savoir quatre fils, dont trois moururent jeunes, & trois filles, dont deux se firent Religieuses de l'Ordre de l'Annonciade, & la troisiéme fut mariée au Baron d'Arpaillant, Gentilhomme de Périgord. La mort du Marquis de Montferrand lui ayant laissé la liberté de suivre le penchant qu'elle avoit toujours conservé pour la retraite, elle entra l'an 1603, malgré l'opposition de son fils & de sa fille, chez les Feuillantines de Toulouse; mais la délicatesse de sa santé ne lui ayant pas permis d'y faire profession, elle revint à Bourdeaux, & se retira ensuite dans sa Terre de la Motte, où elle se prépara par la pratique de toutes les vertus Chrétiennes à la fondation d'un nouvel Ordre qu'elle vouloit mettre sous la protection de la sainte Vierge, & dont la principale fin étoit d'instruire les jeunes filles, dont la plupart n'avoient alors guéres d'autre instruction, que celle qu'on leur donnoit dans les Ecoles Calvinistes. Deux Jésuites du Collége de Bourdeaux concoururent à ce pieux dessein, & ce fut un d'eux nommé le Pére de Bords, qui dressa les Constitutions, toutes tirées de celles de saint Ignace, d'où vient que dans le commencement de l'institution du nouvel Ordre, les Religieuses furent appellées *Jésuitines*. Le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux, après une légére opposition, donna son consentement à l'établissement de l'Institut le 25 mars 1606. Le Maréchal d'Ornano, Gouverneur de Bourdeaux le favorisa de tout son crédit, & le Pape Paul V l'approuva par un Bref du septiéme avril 1607; mais l'habit n'en fut donné à la Marquise de Montferrand, & à ses quatre Compagnes que le premier de mai en 1608, & elles ne prononcérent leurs vœux que le huitiéme décembre 1610. La Fondatrice étoit alors dans sa 55 année; & elle avoit obtenu dès le mois de mars 1609, des lettres patentes du Roi Henri IV, qui confirmoient l'établissement de l'Ordre, qu'elle vit en peu de tems devenir très-nombreux. Ses deux filles ayant obtenu la permission de sortir de l'Ordre de l'Annonciade, entrérent dans celui-ci. Elle reçut aussi les vœux de ses trois petites-filles, de deux niéces, de la Demoiselle de Briançon, à qui elle avoit fait abjurer le Calvinisme; & de son vivant elle vit vint-neuf maisons de son Institut, qui sont présentement au nombre de cinquante. Enfin après avoir été un exemple de vertu dans les divers états de fille, de mére de famille, de veuve & de Religieuse, elle mourut le dixiéme février 1640, âgée de 84 ans. Son corps fut inhumé dans la sépulture commune des Religieuses, mais quelques années après on le transféra au milieu du chœur, & on en détacha quelques os des bras pour les donner à divers couvens. On assure qu'il s'est fait des miracles à son tombeau. * Jean Bouzonie, *Hist. de l'Ord. des Relig. Filles de Notre-Dame.*

LESTRIGONS, peuples de la Campanie, étoient extrémement cruels, & mangeoient de la chair humaine. Leur ville capitale est celle qui a porté le nom de Formies. Homére la nomme la ville de Lamus, à cause que Lamus Roi des Lestrigons, & fils de Neptune, l'avoit bâtie. Ses Etats étoient assez étendus. Antiphates qui y régnoit lorsqu'Ulysse y aborda, étoit un homme cruel qui auroit mangé tous les Députez d'Ulysse, s'ils ne se fussent sauvez après avoir vu le triste sort de l'un d'eux. On ne sait point s'ils passérent de Sicile en Italie, ou d'Italie en Sicile; mais on ne peut douter de leur établissement en Sicile, puisque les campagnes de la ville de Leontium, s'appelloient *Campi Lestrigonii*. Les Lestrigons ne cultivoient point la terre, mais ils avoient des troupeaux. Ovide en parle en plusieurs endroits, comme dans *Metam. l.* 14. *v.* 233.

Inde Lami veterem Læstrigonis, inquit, in urbem
Venimus. Antiphates terra regnabat in illa.

& dans *les Fastes*, *l.* 4. *v.* 69.

———— *Testes Læstrigones exstant*
Et quod adhuc Circes nomina litus habet.

& dans *Ex Ponto*, *l.* 2. *Epist.* 9. *v.* 41.

Quis non Antiphaten Læstrigona devovet?

& *l.* 4. *Epist.* 10. *v.* 21.

Nec tu contuleris urbem Læstrigonis unquam
Gentibus, &c.

Horace parle aussi des Lestrigons, *l.* 3. *Ode* 16. *v.* 34.

Nec Læstrigonia Bacchus in amphora
Languescit mihi.

* Homére, *Odyssée*, *l.* 10. *v.* 81. Hygin, *Fab.* 125.

LESTWITHIEL. *Voyez* LESTITHIEL.

*LESZCZYNSKI, nom d'une famille de Comtes, aussi ancienne, que le Christianisme en Pologne. Elle est originaire de Bohéme & de Moravie, & a pour tige *Philippe de Persten* qui en 965 conduisit à Micislas, Duc de Pologne, *Dambrowka* sa Fiancée, fille de *Boleslas* I, Roi de Bohéme. Il s'établit en Pologne. De lui sont descendus *Bozusta*, Archevêque de Gnesne, mort en 1072; *Werner*, aussi Archevêque de Gnesne, mort en 1170; *Bronissius*, Vaivode, Fondateur du monastére de Paradis, mort en 1234; *Predislas*, Vaivode de Kalisch, Capitaine général de la Grande Pologne, qui florissoit vers l'an 1370, & qui laissa trois fils, *Fréderic*, Evêque de Cujavie; *Raphaël*, Sous-Ecuyer-tranchant de Posnanie & Staroste de Siradie; & *Jean*, Châtelain de Kalisch. Le fils de ce dernier, nommé *Raphaël*, Seigneur de Lesno, Général de la Grande Pologne, mourut en 1450, laissant un fils de son nom, fait Comte de l'Empire par l'Empereur Frédéric III, & en Pologne Châtelain de Gnesne, puis de Posnanie, & enfin Grand-Maréchal de la Couronne, mort en 1507, laissant trois fils, *Raphaël*, Châtelain de Prémislaw, mort en 1560; *Gaspard*, Châtelain de Kalisch; *Paul*, Châtelain de Rohaczow. Gaspard eut deux fils, *Raphaël*, Châtelain de Prémislaw, qui fit bâtir la ville de Lissa à laquelle il accorda de beaux privileges; & *Jean*, Châtelain de Prémislaw, dont le fils *Raphaël* fut le plus considérable de ceux qui reçurent en Pologne la Confession de Foi de Bohéme. Il fonda plusieurs églises & Ecoles Luthériennes. Lorsqu'il fut envoyé Ambassadeur en Moscovie, il prit avec lui quelques Ecclésiastiques pour disputer avec les Evêques de l'Eglise Gréque. Il eut trois fils, *Jean*, Capitaine de Radzow; *André*, Vaivode de Brzestie dans le Palatinat de Cujavie; & *Wenceslas*, Grand-Chancelier & Général de la Grande Pologne. André eut pour fils *Raphaël Leszczynski*, Comte de Lissa ou Lesno, Vaivode de Belz, qui donna dans ses terres une retraite aux troupes Luthériennes, chassées de Silesie, & leur accorda le libre exercice de leur Religion, avec la liberté de bâtir des églises & d'ériger des Ecoles; de sorte que ce fut sous ses auspices que la premiére église Luthérienne fut bâtie à Lissa, en 1635. Il mourut en 1636 d'apoplexie, âgé de 75 ans, laissant quatre fils, *André*, *Raphaël*, *Bogislas* & *Ladislas*. Bogislas, Comte de Lissa, un des principaux Sénateurs de la République & Grand Thréforier, &c. quitta le Luthéranisme pour embrasser la Religion Romaine. Il épousa *Jeanne-Cathérine*, fille d'*Alexandre-Louïs*, Prince de Radzivil, & veuve de *Jacques*, Comte de Weyher. Il en eut, *Jean* qui mourut jeune; *Bogislas*, Chancelier de la Reine Eléonore, puis Evêque de Ploczko; & *Raphaël Leszczynski*, Comte de Lesno, Général de la Grande Pologne, Thrésorier de la Couronne, qui fut envoyé Ambassadeur à Constantinople par le Roi Auguste & par la République, mort l'an 1703 à Oels en Silésie. En 1670, il avoit épousé *Anne*, fille de *Stanislas-Jean* Jablonowski, & il en eut *Stanislas*, qui fut Vaivode de Posnanie & Staroste d'Adelnau. En 1704, le douziéme juillet à dix heures du soir, il fut proclamé Roi de Pologne par les Confédérez, & couronné le quatriéme d'octobre 1705, sous le nom de Stanislas I. En 1706, le 24 septembre, le Roi Auguste fut obligé de se désister de toutes ses prétentions sur la Couronne de Pologne. Mais après la bataille de Pultawa, que le Roi de Suéde Charles XII, perdit contre les Moscovites, la chance tourna, & le Roi Auguste profitant de la circonstance pour remonter sur le thrône, Stanislas se vit contraint d'abandonner la Pologne, & se retira dans le Duché de Deux-Ponts, d'où, après la mort de Charles XII arrivée la nuit du onziéme au douziéme décembre 1718, il alla à Strasbourg. Il a épousé en 1698 *Catherine* Opalinska, de laquelle il a eu plusieurs filles qui sont toutes mortes à l'exception de *Marie*, née le 23 janvier 1703, & mariée à Louïs XV, Roi de France le cinquiéme septembre 1725. Depuis

puis ce mariage, Stanislas & la Reine son épouse ont eu leur demeure en France, dans la maison royale de Chambort, au voisinage de Blois. On parlera plus amplement de ce Prince dans l'article de STANISLAS I, Roi de Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L E T.

LE'THE', une des fontaines sacrées de Béotie, des eaux de laquelle ceux qui venoient consulter l'Oracle de Trophonius, étoient obligez de boire. Il y avoit un fleuve de même nom en Afrique près de la grande Syrte, lequel après être tombé dans un goufre, & avoir coulé sous terre pendant quelques milles, reparoissoit près de la ville de Bérénice: ce qui a donné lieu à la Fable, que le fleuve Léthé étoit un fleuve d'Enfer, & qu'il faisoit perdre la mémoire. Il y a un autre fleuve LE'THE' en Lydie, qui sort du Mont-Pactyas, & qui ayant passé par la Magnésie se décharge dans le Méandre: on l'appelle à présent *Fium di Magnesia.* Il y en a un troisiéme en Macédoine, près de la ville de Triva, sur lequel on dit qu'Esculape étoit né: Un quatriéme en Candie, que les Habitans du païs nomment *Anapodari* ou *Naporal*, qui passe à Gortin: D'autres en mettent deux en Espagne; mais nous n'avons connoissance que de celui qui passe à *saint Estevan de Lima*, ou *Puente de Lima*, & à *Viana de Fox de Lima*, en Portugal, & qui se jette dans l'Océan. * Strabon, *l.* 10. Lucain, *de Bello Civili*, *l.* 9. *v.* 355. Les Géographes.

LETHMAT (Herman) Doyen & Grand-Vicaire d'Utrecht, & Docteur de Sorbonne, dans le XVI siécle, étoit de Gouda ou Ter-Goude en Hollande. Il composa divers Ouvrages, entre autres, un *de instauranda Religione*, dédié à l'Empereur Charles-*Quint*, & qui contient neuf Traitez. Ce Docteur mourut à Utrecht, le sixiéme décembre 1555, âgé de 63 ans. Alard dans la préface de la Traduction de Théophylacte, Evêque de Bulgarie, rapporte que Lethmat, a publié un Ouvrage en 35 livres, avec ce titre, *Suspirium sive Desiderium Matris Ecclesiæ super redintegranda Religione.* † Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 382.

* LE'TI (*Gregorio*) Cet Auteur est cité tant de fois dans ce Dictionnaire, & a fait tant de bruit dans la République des Lettres, par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez, qu'il est juste d'en dire quelque chose de plus particulier. Cela est d'autant plus nécessaire, qu'il s'est toûjours proposé dans ses Ecrits, de suivre cette maxime de Machiavel, *Qu'un bon Historien ne doit avoir ni Religion, ni Patrie.* La Famille LE'TI faisoit autrefois assez belle figure à Bologne. MARC, grand-pére de Grégoire, qui étoit demeuré seul de cette famille, s'en alla à Rome, selon la coutume d'Italie, pour y chercher fortune. Après avoir été deux ans Gentilhomme du Cardinal Aldobrandin, on l'envoya à Ancone, pour y être Juge, ce qui est un emploi fort honorable. Les trois années de cette Judicature étant expirées, il s'en retourna à Rome, où il eut divers emplois sous le Pontificat de Paul V, & fut enfin fait Gouverneur de Rimini, par la faveur du Cardinal Borghése, neveu de ce Pape, & qui avoit été au Collége avec lui à Bologne. Auparavant il avoit épousé *Laure Pizzi*, fille d'un célébre Avocat. Il mourut Gouverneur de Rimini en 1608, & laissa deux fils, qui furent élevez sous la tutelle de leur mére. L'aîné nommé *Augustin-François* se fit d'Eglise, & *Jérôme* le cadet, pére de Grégoire, fut mis Page chez le Prince Charles de Médicis. Etant parvenu à l'âge de seize ans, il résolut de chercher sa fortune dans l'armée, & après avoir eu quelque emploi militaire dans Pise, où il vouloit s'établir, il fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, que le Grand Duc de Toscane devoit envoyer à Milan avec deux autres, au secours des Espagnols. Il avoit aussi obtenu le titre de Conseiller de son Altesse, par le moyen du même Prince Charles. Il demeura à Milan six années, & la premiére qu'il y fut, savoir en 1628, il épousa *Isabelle Lampognana*, d'une famille très-noble. Deux enfans naquirent de ce mariage, *Catherine*, qui ayant été élevée dans un monastére dès son enfance, fut mariée ensuite à M. *Rena*, Sécretaire du Sénat, & mourut dans sa premiére couche, qui fut d'un garçon; & *Grégoire*, qui est celui dont nous avons dessein de parler. Il naquit en 1630, le 20 de mai, & fut batisé dans l'Eglise de saint Marc. Cependant Augustin-François Léti étant devenu Auditeur de la Nonciature à Naples, procura à son frére le Gouvernement d'Amantée, dans la Calabre, avec le titre de Colonel de la Garnison de la Citadelle. Alors ayant laissé sa petite fille dans le Monastére où étoit sa tante, il partit avec sa femme & son fils, qui n'avoit que deux ans, pour se rendre à son Gouvernement. Dès que Grégoire fut assez grand pour cela, on l'envoya chez les Péres Jésuites de Cosence, où il fit ses études, sous les Péres Mérenda & Récupito. Son pére ayant été ensuite appellé à un autre emploi dans la ville de Salerne, il y mourut en 1639, laissant son fils sous la tutelle de sa mére & de son oncle, qui le laissérent à Cosence jusqu'à l'an 1644, que son oncle le fit venir à Rome. Pour sa mére, elle étoit retournée à Milan, où elle mourut en 1646. Ayant été six mois à Rome, chez son oncle, qui étoit déja dans la Prélature, il eut envie de revoir sa mére. Son oncle le fit conduire à Milan, mais sa mére étant morte, sur la fin de l'année que l'on vient de marquer, il s'en retourna à Rome chez son oncle, où il demeura trois ans; mais non pas consécutifs, ayant fait quelques voyages entre deux. Au commencement, son oncle avoit résolu de le faire étudier en Droit, pour lui faire avoir ensuite quelque Office de Judicature, ou dans la Chancellerie de la Rote. Depuis il voulut qu'il se fit d'Eglise, mais l'humeur de M. Léti peu conforme à la maniére de vivre des Ecclésiastiques, fit qu'il s'y opposa fortement. Etant bien fait de sa personne, il avoit plus d'inclination pour un autre genre de vie; & cela fut cause qu'il quitta la maison de son oncle, & se retira parmi les parens de sa mére à Milan où il resta deux ans. Après cela il fut encore revoir son oncle, qui étoit alors Vicaire d'Orviette, & qui lui répresenta de nouveau que n'ayant pas d'inclination pour les armes, ni assez de bien pour vivre en Gentilhomme, & qu'ayant déja quitté les études, il ne voyoit pas d'autre moyen de faire fortune que d'embrasser l'état ecclésiastique. Mais M. Léti s'obstina d'autant plus à le refuser, qu'il avoit commencé de joüir de la liberté de la jeunesse. Etant parvenu à l'âge de 24 ans, son oncle lui remit le gouvernement de son propre bien; & devenu depuis Evêque d'*Aquapendente*, il rappella auprès de lui ce neveu, avec beaucoup d'instance. Mais M. Léti, qui consumoit son capital en voyages, ne pensoit pas fort à le satisfaire, & toutes les fois qu'il lui en parloit, il lui répondoit *qu'il ne vouloit ni Epée, ni Breviaire.* Il voulut néanmoins voir son oncle, avec la mitre en tête, & étant allé chez lui, son oncle le trouva si négligent dans les devoirs de la Religion, qu'il lui dit, en présence de son Vicaire, *Dieu veuille que vous ne deveniez pas un jour un grand Heretique; mais pour moi, je ne vous veux plus dans ma maison.* Ces paroles lui firent entrer plus avant dans l'esprit de certaines pensées, qu'il avoit déja eues, & qui lui étoient venues, en lisant certains livres défendus. Comme il étoit curieux de voir ce qui paroissoit de nouveau, il avoit trouvé le moyen d'avoir particuliérement les Oeuvres du *Pallavicini*, savoir, *la Bacinata*, *il Divortio celeste*, *la Battarella*, & quelques autres, qui lui avoient donné ces pensées. Depuis l'âge de 13 ans, il n'avoit bien pu digérer *l'autorite de l'Eglise, dans une seule personne*, *le Purgatoire*, *la Transubstantiation & la Présence réelle du Corps de Jesus Christ dans l'Hostie*, ce qui avoit fait qu'il s'étoit abstenu de la Communion pendant six ans. Etant parti peu satisfait de la maison de son oncle, il lui vint la pensée d'aller en France. Mais étant arrivé à Alexandrie, cette ville fut investie, la nuit même qu'il y arriva, savoir, le 19 de mai 1657, de sorte qu'il fut obligé d'y faire trois mois de séjour. Etant sorti de là, il fit connoissance, en allant à Gênes, avec M. de *Saint-Lion*, Huguenot, qui étoit au service du *Marquis de Valavoir*, Général de l'Infanterie Françoise. Le trouvant d'une humeur assez conforme à la sienne, & ayant logé trois jours ensemble, ils parlérent presque toûjours de matiéres de Religion, M. de Saint-Lion, ayant avoué à M. Léti qu'il étoit Huguenot. Comme il étoit très bien instruit, il lui parla de toutes les Religions Protestantes, & M. Léti lui disoit, *que s'il avoit à changer de Religion, il prendroit celle qui seroit la plus conforme à l'ordre de la nature.*

Ayant repris la résolution de voyager en France, il acheta deux chevaux, un pour lui, & l'autre pour son valet, & rencontra heureusement M. *Nicolas Santini*, Sénateur des plus riches & des plus accréditez de Luques, Gentilhomme Luquois, âgé de 22 ans, bien fait de sa personne & plein d'esprit, qui s'en alloit à Paris, pour s'y marier, accompagné de six personnes. M. Léti croyant pouvoir voyager en sûreté, en cette compagnie, au lieu de prendre des lettres de change, comme il l'avoit d'abord résolu, prit jusqu'à mille pistoles en argent comptant. S'étant mis en chemin, ils demeurérent huit jours à Turin, parce que M. Santini, étant fils d'une sœur du Cardinal Spada, y fut extrémement bien régalé, particuliérement du Nonce. De Turin ils allérent à Genéve, où après avoir demeuré trois jours, M. Léti prit congé de M. Santini, qui commença à soupçonner qu'il vouloit changer de Religion, & le Chapelain de ce Gentilhomme Luquois, qui se nommoit *Dom Dominico*, & qui entendoit parfaitement la Musique, témoigna en partant à M. Léti, qu'il s'étoit apperçu par ses discours, qu'il avoit dans l'esprit quelque pensée qu'il ne disoit pas. M. Santini prit avec lui le valet de M. Léti, qui lui paya ses gages, & lui fit présent du cheval qu'il avoit monté. M. Léti demeura à Genéve, quatre mois, sans changer de Religion, logé chez M. *Miroglio*, qui avoit été Chanoine de Casal, & qui étoit son parent, quoique dans un dégré assez éloigné. Il vouloit auparavant s'instruire du Gouvernement de cette ville là, & des exercices de Religion que l'on y fait. Etant ensuite allé à Lausanne, ville du Canton de Berne, à dessein de se promener pendant quelques jours, il y fit connoissance avec *Jean Antoine Guerin*, Médecin célébre, homme de bien, éclairé dans les choses qui concernent la Religion, & d'une conversation fort agréable. Etant allé loger chez lui, & s'étant instruit davantage, il fit en peu de jours profession de la Religion Réformée, & épousa quelques mois après la fille de son hôte. Ayant passé quelque tems en cette ville, il alla s'établir à Genéve, au mois de mars de l'an 1660.

Etant arrivé quelque différent, entre le Duc de Savoye & la ville de Genéve en 1668, cette ville envoya pour Députez à Turin les Syndics *Dupan* & *Pictet*, dont le dernier étoit accompagné de son fils aîné, & l'autre de *Jean Dupan* Avocat son frére. Ces Messieurs étant à Turin, allérent voir M. Morosini Ambassadeur de Venise dans cette Cour, qui leur demanda d'abord des nouvelles de M. Léti. Ces Messieurs trouvérent bon de s'informer avec soin d'un homme, qui commençoit déja à faire quelque bruit dans leur ville, par la composition de plusieurs livres. J. Dupan eut en particulier la curiosité de s'en instruire plus à fond, parce qu'il étoit voisin & ami de M. Léti, & lui avoit présenté une fille au Batême. M. Morosini leur répondit que *M. Léti étoit né de famille noble du côté paternel & maternel; que l'Evêque d'Aquapendente son oncle, qui le lui avoit recommandé une fois à Venise, etoit de ses meilleurs amis; & que depuis qu'il etoit venu dans cette Ambassade, ce Prelat lui avoit ecrit pour s'employer à le retirer de Genéve.* Dupan fut même surpris des paroles que cet Ambassadeur ajoûta, *que ces sortes de commissions ne devoient pas se donner à un Vénitien*, comme s'il eût voulu dire, que les Vénitiens se mettoient peu en peine de quelle Religion l'on soit. Ces Messieurs étant de retour à Genéve, en firent leur rapport au Conseil, qui apprit avec plaisir ces circonstances, & commença à avoir plus d'estime pour la personne de M. Léti.

En

En 1674, ayant reçu une lettre fort honorable de l'Académie de Paris, & l'ayant communiquée au Conseil, dans lequel elle fut lue, l'estime que l'on avoit pour lui s'accrut davantage: d'où il arriva, par un exemple assez rare, qu'on lui fit présent de la Bourgeoisie de la ville, pour laquelle on payoit ordinairement 300 écus. Ce fut le premier Bourgeois qui fut fait par des suffrages secrets, & ceux des 23 Conseillers furent tous en sa faveur. On voit au reste le rapport des Députez à Turin, duquel on a parlé, dans les Regîtres du Conseil, sur le 25 de novembre 1674, écrit de la main de M. *de la Rive*, Syndic, & alors Secretaire d'Etat. J'ai dit que c'étoit un exemple rare, que M. Léti eût été fait Bourgeois de Genéve; parce que jamais aucune personne née en Italie n'avoit eu cette Bourgeoisie, quoiqu'on ne l'eût pas refusée à ses enfans nez à Genéve. Ensuite il eut, dans cette ville, les démêlez, dont il a fait l'Histoire au long, dans son *Historia Genevrina, tome* 5. Etant allé en France en 1679, il lui arriva à la Cour divers choses, qu'il a écrites dans la Preface de sa *Monarchie de Louis* XIV. Il se retira après cela en Angleterre en 1680, ou il fut reçu du Roi Charles II, avec beaucoup de bonté, & ce Prince, après sa premiére audience qu'il en eut, ordonna qu'on lui fit present de mille écus, qui lui furent d'abord payez par Mylord Hyde Grand Tresorier, avec promesse de la charge d'Historiographe. Il y écrivit l'Histoire d'Angleterre, mais cet Ouvrage n'ayant pas plu à la Cour, à cause de sa liberté ordinaire d'écrire, il eut ordre de sortir du Royaume dans dix jours. Il alla à Amsterdam en 1682, où il eut une pension de la ville, en qualité d'Historien. Il n'y eut peut être jamais d'homme plus infatigable que lui. Il se levoit, en été & en Hiver, de grand matin, & il n'avoit point de plus grand plaisir que de travailler dans son cabinet. Dans sa jeunesse il avoit eu de l'inclination pour la Poësie, & il composa en Italie divers Epithalames & Sonnets, qu'il présenta à plusieurs Académies, dont il étoit Membre; & un Discours Académique, intitulé *L'R bandita*, parce qu'il n'y a aucune R, à la Louange de la Jeunesse, qu'il offrit aux Humoristes de Rome Le public ne sera pas fâché de voir ici une liste de ses Ouvrages, *Teatro Gallico overo la Monarchia della real Casa di Borbone in Francia sotto i Regni di Henrico* IV, *Luigi* XIII, & *Luigi* XIV, *dall'anno* 1572, *fino all'anno* 1697; *Teatro Belgico overo Ritratti Historici, Politici, e Geografici, delle sette Provincie unite; Teatro Britannico, overo Historia della grande Britannia*; (Cet ouvrage plut d'abord au Roi, mais ensuite il fut la cause de la disgrace de l'Auteur) *L'Italia Regnante, overo Descrittione dello stato presente di tutti Principati e Republiche d'Italia, Il Nepotismo di Roma, overo Relatione delle Ragioni che muovono i Pontefici all'aggrandimento de' Nepoti, del bene e male che hanno portato alla chiesa doppo Sisto* V, *sino all'anno* 1667; *Itinerario della Corte di Roma, overo Teatro della Sede Apostolica, Dataria e Cancellaria Romana; Europa Gelosa o Gelosia de' Princip. d'Europa; La Fama Gelosa della Fortuna, Panegirico sopra la Nascita, Vita, Attioni, Governo, Progressi, Vittorie, Glorie e Fortune di Luigi il Grande; La Monarchia Universale del Re Luigi* XIV; *Historia Genevrina o sia, Historia della Citta, e Republica di Geneva, cominciando dalla sua prima fondatione fino al presente*, Amsterdam, 1686; (Cette Histoire est très-satyrique) *Ceremoniale Historico, e Politico; Raguagli Historici e Politici delle virtu, e Massime necessarie alla conservatione degli stati con Infiniti esempi; Visioni Politiche sopra gli Interessi piu reconditi di tutti Principi e Republiche della Cristianita; Li segreti di Stato de' Principi dell' Europa revelati da varii Confessori Politici, con aggiunta considerabile; Il Livello Politico, o sia la giusta Bilancia, nella quale si pesano tutte le Massime di Roma, & attioni de' Cardinali viventi; Dialoghi Historici, overo Compendio Historico dell' Italia e dello stato presente de Principi, e Republiche Italiane; Dialogi Politici, overo la Politica che usano in questi tempi Prencipi e Republiche Italiane per conservare loro Stati e Signorie; Vita di Sixto* V; (Léti dit dans une de ses lettres que Madame la Dauphine lui ayant demandé lorsqu'il étoit en France, si tout ce qu'il avoit écrit dans cette Vie étoit véritable, il lui avoit répondu, qu'une chose bien imaginée faisoit beaucoup plus de plaisir que la vérité quand elle n étoit pas mise dans un beau jour) *Vita del Catolico Re Filippo* II, *Monarcha delle Spagne; Vita del Invittissimo Imperadore Carlo* V, *Austriaco; Historia, overo Vita di Elisabeta Regina de Ingolterra detta per sopranome, la Comediante Politica; Historia o Memorie reconaite sopra la Vita di Oliviero Cromwele detto il Tiranno senza Vizi, il Principe senza virtu; Vita di D. Pietro Giron, Duca d'Ossuna; Ritratti Historici, overo Historia dell' Imperio Romano in Germania; Ritratti Historici, Politici, Cronologici, e Genealogici della Casa serenissima & Elettorale di Brandeburgo; Abregé de l'Hystoire de la Maison serenissime & Electorale de Brandebourg écrite par Grégoire Léti en Italien & traduite en François suivant l'extrait & par les soins de l'Auteur; Ritratti Historici, Politici, Cronologici & Genealogici della Casa serenissima & Elettorale di Sassonia; Vita di Donna Olympia Maldachini, dall' Abbate Gualdi*; (M. Léti s'est caché dans cet Ouvrage sous le nom de l'Abbé Gualdi) *Roma Piangente, overo Dialogi tra il Tevere e Roma; Il Sindicato di Alessandro* VII, *con il suo viaggio nell'altro mondo; Il Cardinalismo di S. Chiesa; Ambasciata di Romolo a Romani, nella quale si sono annessi tutti Trattati, Negotiati, Satire, &c. durante la sede vacante; Li Amori di Carlo Gonzaga; Il Vaticano Languente doppo la morte di Clemente* X, *con i remedii; Il prodigio della natura & della Gratia, Poema Heroïco sopra l'Intrapresa d'Inghilterra del Principe d'Orange; Stragge de' Riformati Innocenti; R. Bandita*; (C'est un discours sans aucune R, présenté à l'Académie des Humoristes de Rome) *Critique Historique, Politique, Morale, Economique, & Comique sur les Lotteries anciennes & modernes, spirituelles & temporelles des Etats & des Eglises*; (Léti s'est fait beaucoup d'ennemis par ce livre qui est un fatras où il maltraite un grand nombre de personnes) *Lettere sopra differenti Materie* * Le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 2. *p.* 361. & 10. *p.* 101.

LETINES, LESTINES ou LIPTINES, en Latin *Liptinæ* ou *Lestinæ*, autrefois Palais des Rois, près de Binch en Hainaut, dans le diocése de Cambray.

CONCILE DE LESTINES.

Saint Boniface, & quelques autres Prélats, formérent l'an 743. un Concile à Lestines, où l'on dressa quatre Canons, & où l'on en approuva sept d'un autre Synode, tenu peu de tems auparavant. Carloman, qui régnoit en Austrasie, y fit ordonner du consentement des Ecclésiastiques, ou volontaire, ou extorqué, que pour soutenir les guerres qu'il avoit avec ses voisins, il pourroit prendre une partie des terres de l'église, & les donner à titre de précaire à ses gens.

LETOMERITZ. *Voyez* LEUTMARIS.

LETO MORTO, petite riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle coule dans la Marche d'Ancone, au sud de la ville de Fermo, & se décharge dans le Golfe de Venise, un peu au dessus de Fermo. * Maty, *Dict. Geogr.*

LETRIM (le Comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle est vers la source du Shannon, aux confins de l'Ultonie & de la Lagénie, ayant au midi les Comtez de Slégo & de Roscomen. Sa longueur est de dix-sept lieues, & sa largeur de quatre à cinq. Son terroir est fort montagneux; mais il produit de si bons pâturages, qu'on est obligé d'en chasser les troupeaux pour les empêcher de trop manger. Ses lieux principaux sont Létrim capitale, Anchonry, Jamestown, & Carickdrumrusse. * Maty, *Dict. Geogr.*

LETRIM, petite ville, est la capitale du Comté dont on vient de parler, située sur le Shannon entre Longfort & Slégo, à huit lieues de la premiére, & à neuf de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

LETTEN. *Voyez* LETTONIE.

LETTERE, en Latin *Letterum*, *Letteranum*, *Lycteræ*, petite ville épiscopale suffragante d'Amalphi. Elle est dans la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, entre le Golfe de Salerne & celui de Naples, au pié de la montagne de Lattera, que les Anciens nommoient *Lactarius* ou *Lacteus Mons.* * Maty, *Dict. Géogr.*

LETTES. *Voyez* DES-PREZ.

* LETTNITZ, forteresse de Hongrie vers les confins de Moravie. Les Impériaux la prirent en 1709, & firent la garnison prisonniére de guerre.

LETTONIE, LETTEN, LITLANDE. C'est la partie méridionale de la Livonie. Elle a l'Estonie au nord, la Courlande au sud, la Moscovie au Levant, & le Golfe de Riga au Couchant. La plus petite partie de ce païs, où sont les villes de Dunebourg, de Rositen, de Lutzen & de Maienhusen, appartenoient aux Moscovites. Les Suédois possédoient le reste, où l'on voit la ville de Riga & celles de Kokenhausen, de Segewold, de Wenden, de Wolmer, &c. Présentement ce sont les Moscovites qui en sont les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

LETTRE. Figure, caractére, ou trait de plume, dont un peuple est convenu, pour signifier quelque chose, & dont l'assemblage sert à exprimer les mots. On les peut appeller les élemens de la parole.

L'alphabet de chaque Langue est composé d'un certain nombre de ces lettres ou caractéres, qui ont un son, une figure, & une signification différentes. L'alphabet François, comme le Latin, n'a ordinairement que vint-trois lettres, & l'Hébreu vint-deux, sans les points voyelles. L'Art de l'Ecriture ne s'est pas formé tout d'un coup. Il a eu besoin de plusieurs siécles, pour suppléer à ce qui manquoit à ces figures d'animaux, dont les premiers peuples se servoient, comme on le voit dans Tacite. Les Egyptiens, selon lui, se disoient les Inventeurs; mais il est plus vraisemblable que les Hébreux, ou comme les appellent presque tous les Anciens, les Chaldéens ou les Phéniciens ont été leurs Maîtres. C'est ce que dit Lucain, dans sa *Pharsale*, *l.* 3. *v.* 220.

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.

Ce qu'a si heureusement rendu Brébeuf par ces vers,

C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

De là vient que ces lettres ont été nommées *Phéniciennes* par les Grecs. Cependant Diodore de Sicile dit que cela n'est pas certain, & qu'on croyoit qu'ils n'avoient fait que changer la forme des lettres. Saint Augustin & beaucoup d'autres estiment, que le peuple Juif avoit appris des Patriarches les caractéres; & qu'avant le Déluge même, selon Joseph, les premiers caractéres en avoient été gravez sur des colomnes, que Seth fit élever, pour conserver les Sciences qu'ils avoient découvertes. Cela a rapport à ce que dit Pline des lettres Assyriennes, qui ne sont autres que les Hébraïques ou les Chaldaïques. *Pour moi*, dit cet Auteur, *je crois que les lettres Assyriennes ont toujours été.* Hygin attribue aux Parques l'invention de ces lettres Gréques A. B. H. I. T. Y. Et c'est pour cela que Martianus Capella les nomme les *Secretaires des Cieux.* Joséphe au commencement des *Antiquitez Judaïques*, rejettant l'opinion des Grecs & des Egyptiens, veut qu'on sache que les Grecs ont eu fort tard la connoissance des lettres, qu'ils reçurent des Phéniciens & non pas de Cadmus, puisqu'en ce tems-là on ne trouve aucune Inscription aux temples des Dieux, ni dans les lieux publics, étant certain que les Grecs n'ont rien de plus ancien que les Ouvrages d'Homére; quoi-

quoique Cicéron dans son *Orateur* intitulé *Brutus*, nous dise qu'il y a eu des Poëtes plus anciens qu'Homére, qui se contentoient de reciter leurs Poëties par cœur, parce qu'on n'avoit pas encore trouvé l'écriture, ni les lettres. Pline, *l.* 7. *c.* 56, veut que les plus anciennes lettres soient les Assyriennes, & que Cadmus en ait apporté seize de Phénicie en Gréce, savoir, A. B. C. D. E. G. I. L. M. N. O. P. R. S. T. V, ausquelles Palaméde durant la guerre de Troye, en avoit ajoûté quatre autres, Θ. Ξ. Φ. Υ, nommées dans l'alphabet *Theta*, *Xi*, *Psi*, *Upsilon*.

Herodote soutient que les Phéniciens, qui vinrent en Gréce avec Cadmus, y apportérent les caractéres de l'écriture; ce qu'assure aussi Diodore de Sicile: mais en même tems il fait voir que ces lettres ne furent pas celles qu'apporta Cadmus, puisqu'il y en avoit eu avant le déluge de Deucalion; mais qu'il ne fit que les renouveller.

Eupolémus rapporte la premiére origine des lettres à Moïse qui les donna aux Juifs long-tems avant Cadmus, & les Juifs aux Phéniciens, qui étoient leurs voisins. Philon Juif les attribue à Abraham, long-tems avant Moïse; & Josephe au *livre premier de ses Antiquitez Judaïques*, porte la chose encore plus loin, jusqu'aux enfans d'Adam, jusques à Seth, qui en grava les caractéres sur deux colomnes.

Ces premiers caractéres de Moïse n'étoient pas les caractéres Hébreux d'aujourd'hui, qu'on croit avoir été apportez de Babylone en Judée par Esdras après la captivité; mais ceux qu'on appelle Samaritains, selon S. Jérôme dans sa Préface sur *le livre des Rois*. Ce qui est conforme au sentiment de quelques Rabbins, fondé sur ce que les Samaritains eurent de tout tems la Loi de Moïse écrite en cinq livres, appellez le Pentateuque, en leurs caractéres particuliers, & sur des médailles antiques d'or & d'argent, qu'on trouvoit dans Jérusalem & en plusieurs endroits de la Palestine. Mais les Juifs ne conviennent pas de cela; comme on peut le voir dans le Thalmud, ou Marsuka dit que la Loi fut premiérement donnée au peuple d'Israël en caractéres Hébreux, & qu'elle fut mise depuis par Esdras en langage Araméen, & en caractéres Assyriens. Il y a quelques Auteurs qui soutiennent, que Moïse s'est servi de deux sortes de caractéres, l'un pour les choses sacrées, qui est l'Hébreu, & l'autre pour les choses profanes, qui est le Samaritain, dont se servoient les Chaldéens: & de ces caractéres ont été formez les caractéres Grecs & Latins; ces derniers n'étant que des lettres Gréques capitales, comme le témoigne Pline, *l.* 7. *c.* 57, qui le justifie par une ancienne Inscription gravée sur du bronze, & apportée de Delphes à Rome.

ΝΑΤΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΤ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

Et au chapitre 56, il dit que ces lettres ont été les Assyriennes, ou, selon quelques Auteurs, les Syriaques; mais ce sont plutôt les Samaritaines, qui hormis l'Aleph & le Jod, sont si conformes aux Gréques & aux Latines, si on les considére & prend à l'envers, que ce n'est presque qu'une même chose. Eusébe confirme cette vérité par la propre dénomination des Grecs, ou, à l'imitation du Chaldaïsme, en ajoûtant un *a*, comme *Alpha* au lieu d'*Aleph*; *Beta*; pour *Beth*; *Gamma*, pour *Guimel*; *Delta*, pour *Daleth*, *&c.*

Simonide, Evandre & Démarate furent les premiers, qui apportérent les lettres en Italie, l'un d'Arcadie, & l'autre de Corinthe; celui-ci dans la Toscane, & l'autre au païs où il s'habitua. En effet, les anciennes lettres Gréques étoient toutes semblables aux nôtres; mais nous n'en avions d'abord qu'un petit nombre; le reste a été ajoûté dans la suite. L'Empereur Claude à l'imitation des Anciens inventa trois lettres. qui furent en usage durant son régne, & abolies après sa mort. La figure s'en voit encore dans les temples & autres lieux publics sur des tables de cuivre, où l'on gravoit les Décrets du Sénat.

Crinitus dit que Moïse inventa les lettres Hébraïques; Abraham les Syriaques & les Chaldaïques; les Phéniciens celles d'Attique, dont Cadmus en apporta dix-huit en Gréce, & que Pélasgus porta en Italie; & Nicostrata les Latines. Les Egyptiens avoient pour lettres des figures d'animaux, qu'ils nommoient lettres Hiéroglyphiques, & qu'Isis inventa. Les lettres Gothiques ou de Toléde furent inventées par Guésila, Evêque des Goths.

Les lettres F. G. H. K. Q. X. Y. Z, étoient autrefois inconnues aux Romains, comme le prouve Claude Dausquius en son *Orthographia*, où il enseigne l'origine des lettres.

Les Grammairiens distinguent les lettres en voyelles & consonnes; & celles-ci en muettes, doubles, liquides & caractéristiques. On compte six voyelles, A. E. I. O. U. Y. On les appelle voyelles, parce que d'elles-mêmes elles ont un son distinct, & peuvent seules composer une syllabe. Il y a dix-huit consonnes, qui ont besoin d'une voyelle pour être prononcées & former une syllabe. Des dix huit consonnes, l'X & le Z, ne sont proprement que des abbréviations, du moins comme les prononçoient les Anciens; l'X n'étant qu'un *c* & une *s*, joints ensemble, & le Z, un *d* & une *s*. C'est pour cette raison, qu'on les appelle des lettres doubles.

Le Roi Chilpéric voulut transporter dans notre alphabet François toutes les lettres doubles des Grecs, afin qu'on pût répréſenter par un seul caractére les *th*, *ch*, *ph*, *ps*, ce qui fut en usage, tant qu'il régna, selon le témoignage de Grégoire *de Tours*.

Des seize consonnes qui restent, il y en a quatre qu'on appelle liquides ou coulantes, savoir L, M, N, R, quoi qu'à parler proprement il n'y ait que L, & R, qui méritent ce nom; les deux autres, sur tout l'M, n'étant guére coulantes. Il y en a dix qu'on peut appeller muettes, & qu'on peut distinguer en trois classes, selon le rapport qu'elles ont entre elles.

Muettes { B, P: F, V;
C, Q; G, J;
D, T.

Des deux qui restent l'S fait une classe à part, si ce n'est qu'on lui joigne les deux doubles X, & Z, parce qu'elle en fait la principale. Pour l'H, ce n'est qu'une aspiration, quoiqu'on ne la doive point pour cela retrancher de l'ordre des lettres.

Des Voyelles en géneral.

Il n'y a rien en quoi nous ayons tant changé la prononciation des Anciens qu'à l'égard des voyelles, car nous n'observons presque plus la distinction des longues ni des bréves, hors celles qui sont longues par position. Ainsi prononçant *amabam* & *incumdabam*, on voit bien que *ma* est lòng dans le premier mot, & *da* bref dans le second. Mais prononçant *dabam* & *stabam*, on ne sauroit deviner si la premiére de l'un ou de l'autre est bréve ou longue. Or les Anciens distinguoient exactement dans leur prononciation toutes les longues & toutes les bréves, en quelque place qu'elles se rencontrassent. Ils observoient aussi cette distinction de longues & de bréves dans leur écriture, où ils redoubloient souvent la voyelle, pour marquer une syllabe longue. Ce que Quintilien témoigne avoir été en usage jusques au tems d'Attius. Il y avoit même quelquefois l'*H*, entre cette voyelle redoublée, pour rendre la prononciation plus forte, comme *Ahala* pour *Ala*. Et c'est pour cela qu'on trouve aussi dans les Anciens *mehe* pour *mee* ou *me*, & *mehecum* pour *mecum*; de même que nous disons *vehemens* pour *vemens*, & *mihi* pour *mi* des Anciens. Mais depuis, pour abbréger, l'on se contenta de marquer seulement une ligne au dessus de la voyelle, pour montrer qu'elle étoit longue, ce que les Copistes ne comprenant pas, ils ont pris cette ligne pour une abbréviation d'une lettre, ce qui fait qu'on trouve *totiens* pour *toties*, *vicensimus* pour *vicesimus*, *formonsus* pour *formosus*, *aquonsus* pour *aquosus* & semblables, ne sachant pas que chez les Anciens cette ligne ne servoit que pour marquer la quantité.

Des Voyelles en particulier.

On appelle les trois premiéres A, E, I, des voyelles ouvertes, parce qu'elles se prononcent d'une bouche plus pleine & plus ouverte, que les autres. Les trois derniéres voyelles sont O, U, Y, on les appelle fermées, parce qu'elles se prononcent d'une bouche plus petite & plus fermée que les précédentes. Les diphthongues que Lipse appelle *bivocales*, doubles voyelles, se prononcent avec un double son, comme leur nom le marque; quoiqu'on n'y entende point également les deux voyelles, parce que l'une est quelquefois plus foible, & l'autre plus forte; on en compte huit en Latin, savoir Æ, AI, AU, EI, EU, OE, OI, UI.

Des Consonnes.

On compte dix-huit consonnes, qui ont besoin d'une voyelle pour former un son articulé, & composer une sylabe. On les divise en liquides & muettes, en siflantes & en aspirées. Nous avons déja dit qu'il y avoit quatre liquides, c'est à dire, qui passent vîte & facilement, L, R, M, N. L, & R, ont un si grand rapport, que ceux qui veulent prononcer l'R, n'y pouvant arriver, retombent naturellement dans l'L. De là vient le changement réciproque qu'il y a entre ces deux lettres; car non seulement les Attiques ont dit κρίβανος pour κλίβανος, mais les Latins ont dit *Cantherus* pour Κανθήλιος, & *conflacuit* pour *confracuit*.

L'M a un son sourd & se prononce sur l'extrémité des lévres, d'où vient qu'elle est nommée *mugiens littera*. Elle se mangeoit souvent dans la prose, comme elle fait encore dans les vers, *Restitutu'iri*, dans le Droit pour *restitutum iri*. L'N au contraire s'appelloit *tinniens littera*; parce qu'elle a un son plus clair & plus aigre, sonnant contre le palais de la bouche.

On appelle consonnes muettes celles qui ont un son plus sourd & moins distinct que les autres.

Le B & le P ont un si grand rapport ensemble, que Quintilien témoigne que dans *obtinuit*, la raison vouloit qu'on mît un B; mais que les oreilles n'entendoient qu'un P, *optinuit*. C'est pourquoi nous voyons par les anciennes Inscriptions & par les vieilles Gloses, que ces deux lettres ont été souvent confondues, comme *apsens* pour *absens*, *obtimus* pour *optimus*: & les Allemands disent encore *ponum vinum*, pour *bonum vinum*. Ces deux lettres ont aussi eu cela de commun, qu'elles se sont souvent glissées dans les mots sans nécessité, comme *absporto* pour *asporto*.

L'F se prononçoit comme le φ des Grecs, mais non pas avec une aspiration si forte, comme le témoigne Térentien.

Le *Vau* ou l'V consonne avoit une prononciation plus pleine; mais avec moins de soufle, que nous ne lui en donnons maintenant.

Le C & le Q ont un si grand rapport entre eux, que plusieurs Grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre superflue, prétendant que le C & l'U peuvent suffire pour exprimer ce que nous mettons par un Q, mais c'est sans raison qu'on a voulu rejetter le Q, comme fait Varron au rapport de Censorin, & Licinius Calvus au rapport de Victorin; car il est toûjours utile, puisque dans l'usage il sert à joindre les deux voyelles suivantes en une syllabe, où le C marque qu'elles sont divisées. C'est ce qui fait la différence entre le nominatif *qui*, & le datif *cui*.

Le D n'est qu'une diminution du T; comme le G du C, selon Quintilien: & ces deux lettres ont un si grand rapport ensemble, qu'à cause de cela on les trouve souvent mises l'une pour l'autre, *at* pour *ad*. Ce qui fait que Quintilien se moque de ceux qui font difficulté d'écrire indifféremment l'un pour l'autre, *set* pour *sed*, *haut* pour *haud*, *atque* pour *adque*, comme on le trouve dans les inscriptions & ailleurs.

La

En François, l'on écrit *voit* avec un *t*, quoiqu'il vienne de *videt*, & toutes les fois que le D est à la fin d'un mot; & que le suivant commence par une voyelle ou par une H non aspirée, l'on le prononçe comme un T, & l'on dit, par exemple, *un grant homme*, quoique l'on écrive *un grand homme*. Dans tout le reste, l'on a presque conservé entiérement la prononciation de ces deux lettres, si ce n'est que dans le T on l'adoucit beaucoup, lorsqu'il est joint avec un I devant une autre voyelle, où l'on le fait presque sonner comme l'S des Anciens, *pronuntio*, comme s'il y avoit *pronunsio*: les Allemands disent *pronundcio*.

L'S est appellée lettre sifflante, à cause du son qu'elle fait. Elle a été diversement reçue parmi les Anciens, les uns l'ayant rejettée autant qu'ils ont pu, & les autres l'ayant affectée. Pindare l'a évitée autant qu'il a pu dans tous ses vers. Quintilien dit qu'elle est rude & fait un mauvais son dans la jonction des mots: d'où vient qu'on la rejettoit souvent tout à fait, *dignu'*, *omnibu'*, & semblables, dans Plaute, dans Térence, & ailleurs. Quelques uns des Latins la changeoient en *t*, à l'imitation des Attiques, disant *mertare* pour *mersare*; les Hollandois font aujourd'hui la même chose, mettant un *t* presque par tout où les Allemands mettent une *s*, *water* pour *wasser*, de l'eau; *wat* pour *was*; *dat* pour *das*. D'autres au contraire affectoient de mettre l's par tout, *Casmenæ* pour *Camenæ*, *Dusmosæ* pour *Dumosæ*: & Quintilien témoigne que du tems de Cicéron & depuis, on la redoubloit souvent au milieu des mots, *caussa*, *divissiones*. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'elle est rude, si on la siffle trop, ou si on en met trop de suite; ce qui oblige les François de l'adoucir tellement, que quand elle est au milieu de deux voyelles, ils la prononcent comme un z.

L'X se mettoit quelquefois avec le C, comme *vincxit*, *junctxit*, & quelquefois avec l'S comme *Cappadoxs*, *Conjuxs*. S. Isidore temoigne que cette lettre n'a point été en usage avant le tems d'Auguste, & Victorin dit que Nigidius ne s'en voulut jamais servir.

Le Z se prononçoit beaucoup plus doucement que l'X, néanmoins cette prononciation n'étoit pas tout à fait la même qu'aujourd'hui, où nous ne lui donnons que la moitié d'une S, comme dans *Mezentius*.

Les Grammairiens sont en dispute pour savoir si l'H doit être mise au nombre des lettres ou non, parce qu'elle ne paroît être qu'une aspiration. Je croi que ce n'est là qu'une dispute de mots, car si par le mot de lettre on entend tous les caractéres qui se mettent dans le même rang, & qui entrent dans la composition des mots, on ne peut douter que l'H ne soit une lettre, mais si par une lettre on entend ce qui a un son particulier, & qui se distingue de tous les autres, l'H ne sera pas une lettre, parce qu'elle ne sonne qu'avec une autre voyelle ou consonne, & n'ajoûte que l'aspiration aux lettres ausquelles elle est jointe.

Les Romains ne mettoient d'ordinaire, que la premiére lettre de leur nom propre, & de quelques autres mots communs & qu'on devinoit sans peine, & cela pour abbréger. On se servoit sur tout des abbréviations dans les Inscriptions. On en voit une infinité d'exemples dans les anciens monumens.

A. seul signifioit *Aulus*, du verbe *alo*, *je nourris*, comme étant né *Diis alentibus*: dans les jugemens A signifioit *absolvo*, *j'absous l'accusé*: dans les assemblées *antiquo*, *je rejette la loi proposée*. A. signifie aussi *Augustus*, & AA. *Augusti*.

C. vouloit dire *Caïus*, ainsi nommé de la joye de ses parens: C. *Cæsar*, du verbe *cædo*, parce qu'il falut ouvrir le côté de sa mére pour le mettre au monde. C. se dit pour *Consul*, & CC. pour *Consules*, &c.

D. signifioit *Decimus*, ou *Decius*, c'est à dire, *né le dixiéme*.

L. fait *Lucius* de *Lux*, parce que le premier qui porta ce nom, naquit au point du jour.

M. vouloit dire *Marcus*, comme qui diroit *né au mois de mars*: & cette même lettre avec un accent aigu M', & une apostrophe M' vouloit dire *Manius*, c'est à dire, *né le matin*, ou plutôt, *qui est tout bon*, dont le contraire est *immanis*, *méchant*, *cruel*, &c.

N. vouloit dire *Nepos*, *petit-fils*.

P. signifioit *Publius* du mot *Pubes*; ou *Populus*, *Peuple*.

Q. faisoit *Quintus*, c'est à dire, *le cinquiéme enfant de la Famille*; ou *Quæstor*, *Questeur*; ou *Quirites*, *les Citoyens Romains*.

T. fait *Titus*, du mot *tueri*, comme qui diroit *Tuteur* & conservateur de la patrie.

Les mêmes lettres de l'Alphabet renversées marquoient les noms propres des Dames Romaines W, pour dire *Marca*, Ɔ, pour *Caia*.

Ils mettoient quelquefois ensemble deux lettres de leur Alphabet, comme AP. qui signifie *Appius*, & qui vient du mot *Attius*; car Attius Claudius fut le premier, qui étant chassé de son païs vint à Rome, & changea son nom d'*Attius* en celui d'*Appius Claudius*.

CN. qui veut autant dire, que C N E U S, comme qui diroit *Nævus*, de quelque marque ou tache qu'on avoit sur le corps.

SP. *Spurius*, qui marque quelque chose de honteux dans la naissance, ou qui n'est pas légitime.

T I. pour *Tiberius*, *né auprès du Tibre*.

C O S. pour dire *Consul*. C O S S. pour dire *Consules* au pluriel.

M. F. signifie *Marci Filius*, *Fils de Marcus*.

M. N. veut dire *Marci Nepos*, *Petit-fils de Marcus*.

P. C. veut dire *Patres conscripti*, les *Peres du Senat*.

P. R. signifie, *Populus Romanus*, le *Peuple Romain*.

R. P. *Respublica*, la *Republique*.

S. C. *Senatusconsultum*, *Ordonnance* ou *Décret du Sénat*.

S. P. Q. R. pour dire *Senatus*, *Populusque Romanus*. *Le Senat & le Peuple Romain*.

On trouve aussi qu'une même lettre redoublée sert à augmenter la signification d'un mot, ou à marquer un degré superlatif; ainsi BB. se met pour *bene bene*: FF. pour *fortissime* ou *felicissime*: LL. pour *lubentissime*.

Les Anciens, avant l'invention du parchemin, n'écrivoient que d'un côté, parce que les feuilles de l'arbre, qu'on nomme *Papyrus*, sur lesquelles on écrivoit, étoient si minces, que le revers n'auroit pu souffrir l'impression de la plume. On fit la même chose, lorsque l'on commença à se servir du parchemin. Et il étoit si fort hors d'usage d'écrire autrement, que lorsqu'on se vouloit moquer de quelcun, dont la longueur étoit incommode, on disoit qu'il écrivoit des deux côtez, & qu'il ne finissoit point.

Cette invention du parchemin est plus ancienne, que quelques Auteurs ne prétendent; puisqu'Hérodote rapporte que les Ioniens, qui reçurent les lettres des Phéniciens, appelloient les peaux des bêtes des *livres*, parce qu'ils s'en servoient quelquefois pour écrire; & qu'un traité fait entre les premiers Romains, & les Gabiens peuple du Latium, fut écrit en lettres antiques sur du cuir de bœuf, dont on avoit couvert un bouclier de bois, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnasse. On se servoit presque de toutes sortes de matiéres pour écrire, & en particulier d'écorce d'arbre & de tablettes enduites de cire. L'étain fut aussi employé. Ce fut sur ce métal que le peuple de Sparte écrivit à *Simon*, Grand Prêtre des Juifs. On écrivit aussi sur de l'ivoire, comme nous l'apprenons d'Ulpien, *libris elephantinis*; comme aussi sur des peaux de chévre, & sur des intestins d'animaux, selon Hérodote, Cédréne, & Zonare. Ces deux derniers rapportent que dans la bibliothéque de Constantinople il y avoit une Iliade d'Homére écrite en lettres d'or sur un intestin de dragon, long de six vints piez. Les Lombards après leur irruption en Italie, écrivirent sur des tablettes de bois, qui étoient fort minces, & ils y traçoient les lettres aussi aisément que sur la cire. Apulée parle en beaucoup d'endroits de livres de lin; *Libri lintei*, qui étoient si précieux qu'on ne s'en servoit que pour y conserver les Actes de la Vie des Empereurs Romains, qui étoient gardez dans le temple de *Junon Moneta*. On se servoit d'abord d'un style pour tracer les lettres, mais dans la suite on employa de l'encre de diverses couleurs, même l'or & l'émail. Pline parle d'une espéce d'encre particuliére pour les livres; qu'on détrempoit avec du jus d'absinthe, pour les garantir des rats.

L'usage de se servir de l'or est fort ancien, puisqu'un Auteur a rapporté, qu'une des Odes de Pindare, qui est la septiéme, fut écrite en lettres d'or, & conservée dans le temple de Minerve. L'argent étoit aussi en usage; mais le pourpre étoit reservé aux seuls Empereurs.

* L E T U S (Frédéric) Sicilien, Jurisconsulte, Juge & Conseiller de la Cour du Roi, a écrit, *Apostillæ super ritu Regni Siciliæ; Ad Bullam Apostolicam Nic. V. & Reg. Pragm. Alphonsi de Censibus Annotationes*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* L E T U S (Nicolas) de Palerme, grand Jurisconsulte & célébre Avocat, mourut à la fleur de son âge. On a de lui, *Regii juris patronatus beneficii S. Mariæ Succursus Nicoxiæ Defensio in causa in Tribunali Consistorii S. R. C. & CC. DD. Tribunalis Regiæ Monarchiæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L E U. L E V.

LEU (Saint) que plusieurs prononcent aussi S. Loup, Evêque de Sens, étoit fils de *Betton*, allié à la famille royale, & d'*Austregisilde* surnommée *Aige*, sœur de saint *Aunaire*, Evêque d'Auxerre, & d'*Austrain*, Evêque d'Orléans. Il naquit dans le diocése d'Orléans, & parut porté à la piété dès ses plus tendres années. Ses oncles maternels voyant ses vertueuses inclinations, & les belles dispositions de son esprit, se chargérent avec plaisir de son éducation, & le firent entrer de bonne heure dans la cléricature. Saint Leu parfaitement instruit des obligations de cet état, se mit en devoir de répondre dignement à la grace que Dieu lui avoit faite de l'y appeller. Il s'appliqua à la priére & à l'oraison, il étoit assidu aux offices, il fréquentoit les sépulchres des Martyrs, visitoit les hopitaux, faisoit l'aumône aux pauvres, exerçoit l'hospitalité envers les Etrangers, & faisoit sentir les effets de sa charité à l'égard de tout le monde. C'est ainsi qu'il vivoit parmi le Clergé d'Orléans, lorsqu'il fut demandé par le Clergé & par le peuple de la ville de Sens, pour être leur Evêque à la place de saint Artéme. Pendant qu'il possédoit cette dignité, Clotaire II, Roi de Neustrie ou de la France occidentale, voulant se rendre maître de la ville de Sens, après la mort de Thierri, Roi de Bourgogne & d'Austrasie, envoya Blidebod, l'un de ses Lieutenans, pour assiéger cette ville, & ce Général n'y trouva pas beaucoup de résistance de la part de la garnison; mais le S. Evêque ayant eu recours à la priére, fit sonner le tocsin, sans autre dessein néanmoins que d'appeller son peuple à l'église; & les Assiégeans en prirent une terreur panique, qui leur fit lever le siége en desordre. La Bourgogne ayant été depuis soumise à Clotaire, il envoya aussi-tôt pour Gouverneur à Sens un nommé *Faroul*, qui faisant son entrée, trouva mauvais que le saint Evêque n'allât point au devant de lui avec des présens, & crut qu'il ne pouvoit pas mieux s'en venger qu'en perdant le saint Prélat dans l'esprit du Roi. Il fit tant d'effet par ses calomnies, que ce Prince, sans rien approfondir, rélégua saint Leu au païs du Vimeux en Neustrie. Mais Clotaire ayant reconnu son innocence, le rendit à son église. Ce Prince ne voulut point qu'il y retournât, qu'il ne lui eût donné un train convenable à la dignité d'un grand Evêque: il fit même un festin au Clergé de Sens, qui étoit venu jusques à Rouen où étoit la Cour, pour ramener son Pasteur, qui mourut l'an 623, dans la Terre de Brinon qu'il avoit eue de son patrimoine, & qu'il légua par son testament à l'église cathédrale de Sens. On dit que ce Saint sortant de la ville de Sens pour aller en exil, jet-

jetta son anneau pastoral dans les fossez pleins d'eau, & dit qu'il ne reviendroit point que cet anneau ne fût retrouvé; & qu'en effet, peu de tems avant son retour, on pêcha près de Melun un Barbeau, dans le corps duquel on trouva cet anneau, qui fut porté dans la cathédrale, où on le voit encore aujourd'hui. Vers l'endroit où l'on pêcha ce poisson, Louïs *le Gros*, Roi de France, fit bâtir sa célébre Abbaïe de Barbeau, où il choisit sa sépulture, & où son corps fut porté l'an 1137. * Baronius. Surius. Pierre *de Natalibus*. Baillet.

L E'V A (Antoine de) *Voyez* L E'V E.

L E'V A D I A ou B A D I A, petite ville de la Livadie en Gréce, est près de la riviére de Céphise, & du Lac de Thébes ou Stives, à quinze lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E'V A N E (*Levana*) Déesse, qui, selon les anciens Gentils, avoit le soin de relever les enfans de terre, aussi-tôt que leur mére les avoit enfantez. Elle avoit ses autels à Rome, où on lui offroit des sacrifices. Lorsque l'enfant étoit né, la sagefemme le mettoit à terre, & le pére, ou quelcun pour lui, le relevoit & l'embrassoit. Cette cérémonie étoit si nécessaire, que sans cela l'enfant n'étoit pas réputé légitime. * S. Augustin en parle dans *la Cité de Dieu.* Macrobe. Suétone. Dempster, *Antiquitez Romaines.*

* L E V A N T, se dit en général de toute contrée qui est à l'orient d'une autre, mais dans le commerce des Européens occidentaux, on entend par ce mot, la partie orientale de la Mer Méditerranée & l'Asie.

* L E V A N T E, est un terme de Marine sur la Méditerranée, pour dire, Vent d'Orient.

* L E V A N T I N S, Habitans des païs que les Européens appellent le Levant.

L E'V A N Z O, petite isle, où il n'y a que quelques habitations, est dans la Mer Méditerranée, à trois lieues de la côte occidentale de la Sicile, vis à vis de Trapano. * Maty, *Dict. Geogr.*

L E U B I N. *Voyez* L E U B E N.

L E U B O V E'R E. *Cherchez* L U B O V E'R E.

* L E U B U S, Abbaïe de Silésie sur la rive droite de l'Elbe dans le Duché de Wolaw, au sud-ouest de Wolaw, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle a été fondée en 1055 par Casimir, Roi de Pologne. Dans la guerre de Bohéme, elle fut réduite en cendres par les Hussites, mais à la fin du siécle passé & au commencement de celui-ci elle a été magnifiquement rebâtie. Le bourg où elle se trouve s'appelle aussi *Leubus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L E U C A D E, isle de la Mer Ionienne. *Voyez* S A I N T E-M A U R E.

L E U C A N D R E ou L E R N A N D R E (André) Anglois, & Abbé de l'Ordre de Cluni, dans le onziéme siécle l'an 1020, fit le voyage de Jérusalem, dont il publia une rélation avec quelques autres Ouvrages. * *Consultez* Léland, Ballée, Pitseus, &c.

L E U C A T E, place autrefois forte de France en Languedoc, est située sur la frontiére d'Espagne, près du Comté de Roussillon, entre Narbonne & Salses, sur le penchant d'une colline, où le Roi François I fit bâtir un Fort. Elle a un rocher inaccessible d'un côté, & de l'autre elle est entre la mer & l'Etang, dit de *Leucate.* Serbelloni, Général des Espagnols, assiégea inutilement cette place l'an 1637. Charles de Schomberg, Duc d'Hallewin, Gouverneur du Languedoc, y défit leur armée le 29 du mois de septembre de la même année, après l'avoir forcée dans ses retranchemens. La forteresse de Leucate fut détruite sur la fin du XVII siécle.

L E U C E, isle du Pont-Euxin. Quelques uns mettent sa situation vers l'emboûchure du Danube, & d'autres vers celle du Boristhéne. Les Anciens ont cru qu'elle étoit le séjour des Manes de plusieurs Héros, & entre autres, d'Achille, d'Ajax fils d'Oïlée, & d'Ajax fils de Télamon, d'où vient qu'ils l'ont appellée *Achillea* & *Macharis.* Si l'on s'en rapporte à Philostrate, Achille après sa mort obtint cette isle de Neptune, à la priére de Thétys sa mére, & depuis il y séjourna toûjours, s'étant marié avec Héléne. On raconte des choses merveilleuses de cette isle, où l'on dit que non seulement on voyoit des spectres, mais aussi qu'on entendoit le bruit d'une Musique guerriére & les hennissemens des chevaux. On dit encore que ceux qui abordoient en cette isle, y sacrifioient, sans qu'ils osassent y passer la nuit, pendant laquelle ils étoient forcez de demeurer à l'ancre. Durant ce tems, Achille venoit avec Héléne chanter & boire dans leurs vaisseaux. Achille avoit dans cette même isle un Cénotaphe, un Temple, un Oracle & des sacrifices. Entre les miracles que l'on prétend qu'il y faisoit, on met la défaite des Amazones qui voulurent piller son Temple. * Pline, *l.* 4. *c.* 13. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L E U C E A S, en Grec Λευκέας, Poëte d'Argos. Il écrivit sur les maniéres & les mœurs des nations, au témoignage de Pausanias.

L E U C E S ou L E U C I E N S, peuples de l'ancienne Gaule, qui ont habité le Diocése de Toul. Ils furent compris dans la Belgique première, quand Auguste partagea la Gaule Belgique en quatre Provinces Consulaires. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L E U C H T (Christian-Léonard) fameux Docteur du Droit Public, naquit à Arnstadt en Thuringe le 12 février 1645. Il fit ses études à Leipsic, à Giessen & à Iéne, où il prit le dégré de Docteur. Après s'être distingué pendant quelque tems à Dresde dans la pratique du Droit, il fut Conseiller Aulique du Comte de Reuss à Graitz en 1683, & Conseiller Consultant du Comte de Limbourg en 1688. En 1690, il fut honoré de la dignité de Comte Palatin, parce qu'il avoit fait la description des deux couronnemens qui s'étoient faits à Ausbourg cette année-là. En 1692, il fut *Consultant* de la ville de Nuremberg; & en 1694, Assesseur de Justice de la même ville. En 1699, il se trouva si accablé d'infirmitez qu'il résigna son emploi de premier Consultant du Sénat: on lui en conserva néanmoins le titre & le rang. Les Princes de Schwartzbourg-Sondershausen & de Schwartzbourg-Arnstadt le nommérent depuis leur Conseiller. Ce dernier poste lui fut donné parce qu'il avoit dédié à cette Maison le premier tome des Actes d'Etat du Saint Empire du XVIII siécle. Il mourut le 24 novembre 1716, à l'âge de 72 ans. Il s'est fait beaucoup estimer, par les nouvelles éditions qu'il a donnécs de divers livres, avec des additions necessaires & utiles, de sa façon. Il étoit infatigable dans la collection des Auteurs du Droit public, & en a publié plusieurs sous divers noms feints. * *Dict. Allemand.*

L E U C H T E M B E R G, Landgraviat de l'Empire d'Allemagne, est situé dans le Haut-Palatinat. Les Landgraves de Leuchtemberg ont subsisté depuis Ulric I, mort l'an 1334, jusqu'à Maximilien-Adam, mort au milieu du XVII siécle, sans postérité. Sa tante *Mechtilde* de Leuchtemberg avoit épousé l'an 1612, *Albert*, Duc de Baviére, & fut mére de *Maximilien-Henri*, Electeur de Cologne, qui hérita de ce Landgraviat; mais après sa mort arrivée l'an 1688, l'Empereur prétendant que ce Landgraviat étoit réüni à l'Empire, s'en mit en possession, & en donna l'investiture le dixiéme mai 1709, à Le'opold-Matthias, Prince de Lamberg, Chevalier de la Toison d'Or, son Grand-Ecuyer, mort le dixiéme mars 1711. * *Consultez* Clavier, *Descr. German.* Rittershusius, &c.

* L E U C H T E M B E R G, bourg d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, est le lieu principal du Landgraviat auquel il donne le nom. Il est dans la Haute Baviére, au nord-est de la ville d'Amberg, dont il est éloigné de six à sept lieues.

L E U C H T E R (Henri) publia l'Alcoran de Mahomet, & le Miroir du souverain bien & du souverain mal, en 1604. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L E U C H T I U S (Valére) publia en 1595, un Miroir Historique des saintes Images. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L E U C I E, Hérétique Manichéen, osa publier des Actes des Apôtres, sous le nom de saint Matthieu, ou de saint Jacques *le Mineur*, de saint Pierre & de saint Jean; ce que nous voyons dans la lettre écrite par le Pape Innocent III, à Exupére, *Epist.* 3. Quelques uns croyent ce Leucie Auteur du livre de *la Nativité de la sainte Vierge*, faussement attribué à S. Jérôme. * Baronius, *A. C.* 44.

L E U C I E N S. *Voyez* L E U C E S.

L E U C I P P E', fille de Thestor, Prêtre ou Devin, étant en peine de son pére & de sa sœur Théonoé, consulta l'Oracle, qui lui répondit, que pour savoir ce qu'ils étoient devenus, elle n'avoit qu'à s'habiller en Prêtre, & voyager en cet équipage. Elle obéït à l'Oracle, & trouva son pére & sa sœur dans la Carie. Théonoé, après avoir été enlevée par des Pirates, avoit été vendue à Icare, Roi de ce païs, & son pére y avoit été fait prisonnier après un naufrage. Lorsque Leucippé déguisée en homme, fut arrivée en ce païs, elle inspira de l'amour à sa sœur qui ne la connoissoit point, & l'irrita tellement par ses refus, que cette Amante méprisée commanda que l'on fît venir quelcun pour la tuer. Ce fut Thestor qui fut choisi pour cette exécution: il fut reconnu de sa fille Leucippé, & la reconnut ensuite aussi-bien que Théonoé. * Hygin, *Fab. CXC.*

L E U C I P P E (*Leucippus*) Philosophe Abdérite, ou Eléate, ou Milésien selon d'autres, & Disciple de Zenon, croyoit que toutes choses étoient infinies, qu'elles se changeoient les unes aux autres; que tout cet univers étoit en partie vuide & en partie rempli de corps; & que les mondes se formoient quand les corps entroient dans ce vuide, & se méloient les uns aux autres. Il ajoûtoit que la nature des astres se forme par leur mouvement; que le soleil roule dans un grand cercle à l'entour de la lune; que la terre est emportée par un mouvement qui la fait rouler dans le milieu; & que sa figure est semblable à celle d'un tambour. C'est le premier qui a établi les atomes pour principe de toutes choses. Voilà ses opinions que Diogéne Laërce rapporte avec plus de détail. Ce Philosophe vivoit sous la LXXXVIII Olympiade, vers l'an 428 avant Jesus Christ. * Diogéne Laërce, *Vit. Philos. l.* 9. Hésychius. Galien. Clément Alexandrin & S. Epiphane, citez par Vossius, *de Phil. Sectis*, *c.* 7. §. 6.

L E U C K, bon bourg du païs de Valais, Allié des Suisses. Il a un pont sur le Rhône, à cinq lieues au dessus de la ville de Syon, & des bains renommez, qui sont à une lieue du bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E U C O N, en Grec Λεύκων, Poëte Comique, qui selon *Suidas*, florissoit du tems de la guerre du Péloponnése. Il y avoit deux de ses Comédies, dont l'une avoit pour titre Ὄνος ἀσκοφόρος, & l'autre Φράτορες.

L E U C O S ou P A T R A S S O, petite riviére de la Morée. Elle coule entre la ville de Guastani & la forteresse d'Achaïa, & se décharge dans le Golfe de Patras à une lieue de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E U C O S A ou L I C O S A, petite isle de la Mer de Toscane, près d'un promontoire, dit *Capo della Nicosa.* * Strabon & Pline en parlent, aussi-bien qu'Ovide, *Métam. l.* 15. *v.* 708.

L E U C O T H O E', fille d'Orchame, Roi de Babylone, fut aimée d'Apollon, qui abusa d'elle, déguisé sous les habits de sa mére Eurynome. Clytie qui aimoit Apollon, en avertit Orchame; & ce Roi enterra sa fille toute vive. Son Amant la transforma en un de ces arbres qui portent l'encens. * Ovide, *Métam. l.* 4. *v.* 196. & 220.

L E U C T R E S, lieu de Béotie, est célébre par la bataille que les Thébains y gagnérent sur les Lacédémoniens, par la conduite & par la valeur d'Epaminondas, sous la CII Olympiade,

de, & l'an 371 avant J. C. Strabon, *l.* 9, dit que l'on montroit le lieu de Leuctres sur le chemin qui alloit de Platée à Thespies. Elle étoit dans une plaine au pié du Mont-Cythéron. * Xénophon, *l.* 6. Diodore, *l.* 15. Polybe, *l.* 1. *&c.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LEUCTRES, ville ancienne de la Laconie, située au bord de la mer. Plutarque en parle dans la Vie de Pélopidas. Selon Strabon, *l.* 8, c'étoit une Colonie de Leuctres de la Béotie. Pausanias, dans ses Laconiques, dit, qu'elle étoit une des dix-huit villes des Peuples appellez *Eleuthero-Lacones*, c'est à dire, *Libres Laconiens*, & que les Messéniens prétendoient que cette ville avoit été autrefois de leur territoire. Elle étoit vers leur frontiére, sur la côte orientale du Golfe Messéniaque. On la nomme à présent *Maina*. Plutarque dans la Vie de Pélopidas, & dans celle de Cléoméne, parle d'une autre Leuctres, ville de l'Arcadie. Elle étoit du territoire de Megalopolis, & située assez près de la ville de ce nom. * Le P. Lubin, *Tables Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LEUCUS, fleuve de la Macédoine entre Pydne & le Mont-Olympe, près du fleuve Æson, au dessus de ce fleuve vers le nord, & plus près de Pydne. Plutarque en parle dans la Vie de Paul Emile. * Lubin, *Tab. Géograph. sur les Vies de Plutarque.*

LEUDE'SE, *Leudesius*, Maire du Palais de Thierri, Roi de France, étoit fils d'*Erchinoald*, qui avoit eu le même emploi pendant 26 ans, depuis l'an 640, jusqu'en 656. Leudése ne fut choisi pour l'exercer après lui, de l'avis de saint Léger Evêque d'Autun, qu'en 673, & il ne l'exerça pas plus d'un an. Ebroïn sorti de l'Abbaïe de Luxeuil, poursuivit Leudése, au delà de la riviére de Somme, dans le païs de Ponthieu; feignit de s'accorder avec lui au château de Crecy; & peu après l'ayant fait assassiner, se saisit du Roi Thierri, & régna sous son nom. * *Voyez l'addition de* Gregoire de Tours, *c.* 96. *Gesta Franc. c.* 5. Pagi, *ad an.* 674.

LE'VE (Antoine de) fameux Capitaine sous l'empire de Charles-*Quint*, etoit Navarrois, & après avoir passé par tous les degrez de la milice, s'éleva du rang de simple Soldat, au comble des honneurs militaires. Il servit dans le Royaume de Naples, sous Gonsalve de Cordoue, dit *le Grand Capitaine*, & se signala si souvent, qu'on le crut digne de commander. Il rallia les troupes d'Espagne à la bataille de Ravenne l'an 1512, & se trouva en diverses autres occasions importantes, dans lesquelles il aquit beaucoup de gloire & de réputation. Elle s'augmenta sous l'empire de Charles-*Quint* qui lui donna le principal commandement dans ses armées. Ce Général chassa l'Amiral de Bonnivet de devant Milan l'an 1523; servit à la défaite de Rebec l'an 1524; & l'année suivante, il défendit Pavie, contre le Roi François I, qui y fut pris. Il contribua ensuite à dépouiller François Sforce du Duché de Milan, qu'il défendit avec beaucoup de courage, contre l'armée des Confédérez. Depuis il défit François de Bourbon, Comte de Saint-Paul, au combat de Landriano l'an 1518; & après la paix de Cambray de l'an 1529, il fut nommé par l'Empereur, Capitaine Général en Italie, & fut envoyé contre Soliman, qui assiégea Vienne en Autriche le 26 septembre de la même année 1529. Il suivit Charles-*Quint* en Afrique l'an 1535, & en Provence l'an 1536. Quelques Auteurs disent qu'Antoine de Léve se mit à genoux devant ce Prince, pour le dissuader d'entrer en Provence. D'autres assurent que se fondant sur quelques prédictions qu'on lui avoit faites, que Charles-*Quint* seroit Roi de France, il le pressa d'entreprendre cette guerre. Un Astrologue avoit assuré Léve qu'il seroit enterré à S. Denys: ce que ce dernier entendoit de Saint-Denys en France; mais Charles-*Quint* fut chassé de Provence avec honte, & avec perte de vint-cinq mille hommes. Il s'en prit à Antoine de Léve qui lui avoit conseillé cette entreprise, & qui en mourut de déplaisir, âgé de 56 ans. Son corps fut enterré à faint Denys près de Milan. Ce grand Capitaine fut Prince d'Ascoli, Duc de Terre-Neuve, &c. Il laissa divers enfans, entre autres *Sanche* de Léve, qui fut Colonel du régiment de Naples, & qui se distingua dans les armées; & *Antoine* qui commanda l'armée contre les Morisques l'an 1570, &c. On dit que de Léve, soit le pére, soit le fils, souhaitoit avec une passion extréme de pouvoir se couvrir dans la Chambre de l'Empereur, comme les Grands d'Espagne; mais parce qu'il n'étoit pas de naissance à obtenir le Grandat, on le lui refusa toujours. Un jour qu'il étoit chez ce Prince, après avoir été longtems tourmenté des gouttes, Charles-*Quint* lui parlant de son mal, le voulut faire asseoir. De Léve l'en remercia, & lui dit de bonne grace que sa tête étoit plus malade que ses jambes, voulant insinuer que c'étoit celle qu'il falloit soulager en la faisant couvrir. * Sandoval, *Hist. de Charles-Quint.* Du Bellay, *Mémoires.* De Thou, *Hist. l.* 1. *&* 48. Brantôme, *Vies des Capit. Etrang.* Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.* Paul Jove. Mézéray, &c.

LEVECK. *Voyez* CAMBOJE.

LEVELLERS, nom de faction en Angleterre. *Voyez* EGALEURS.

* LEVEN, petite riviére d'Angleterre dans la province de Cumberland, est composée de deux ruisseaux dont l'un est appellé *black Leven*, c'est à dire, *Leven noir*, & *Whit Leven*, c'est à dire, *Leven blanc*. Cette riviére coule du nord-est au sud-ouest, & se jette dans le Golfe de Solway. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 251.

LE'VEN, riviére d'Ecosse. *Voyez* LE'VIN.

LE'VERA (François) composa une Astronomie Romaine *in folio*. On publia encore de lui à Rome en 1664, un Traité de l'excellence & de la vertu des étoiles fixes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'VERANO, Principauté dans le Royaume de Naples en la Terre d'Otrante proche de Lecce. * *Consultez* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

LE'VERPOOL, port de mer considérable en Angleterre dans le Comté de Lancastre sur la Mer d'Irlande. Il est à l'embouchure du Mersey. Du côté du midi, ce port est défendu par un château que le Roi Jean fit bâtir; & vers le couchant il y a sur la riviére une tour belle & forte. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 1. *p.* 81.

LE'VESQUE de la CASSIE'RE (Jean) Grand Maître de l'Ordre de Malte. *Cherchez* CASSIE'RE.

LEUFROI (Saint) en Latin *Leufredus* ou *Leofridus*, Abbé en Normandie dans le huitiéme siécle, étoit sorti d'une Maison noble & ancienne du territoire d'Evreux; mais il renonça dès sa premiére jeunesse à tous les avantages qu'il auroit pu retirer dans le monde, de sa naissance & de ses richesses. Il fit ses études à Evreux, sous le Sacristain de l'église de saint Taurin d'Evreux, & de là s'en alla à Chartres pour continuer ses etudes. Etant revenu dans son païs, il y enseigna quelque tems les enfans; mais il en sortit, & après avoir visité quelques monastéres, il se retira à Jumiéges. Saint Ansbert, Archevêque de Rouen, ayant connu son mérite, le renvoya dans le diocése d'Evreux. Leufroi y fonda un monastére dans le païs de Madrie, près de la riviére d'Eure, au lieu où S. Ouen avoit planté une croix, d'où ce monastére fut appellé *la Croix de S. Ouen.* Il mourut le 21 juin 738. * *Anonym. apud* Mabillon, *sæcul. III.* Baillet, *Vies des Saints.*

* LEUGNE' ou LEUGNEY, village de la Franche-Comté, dans le Bailliage de Baume. Il est à peu près à l'est de Besançon, dont il est éloigné de cinq à six lieues. * Visscher, *Carte de la Franche-Comté*, ou du Comté de Bourgogne.

LE'VI, troisiéme fils de Jacob & de Lia ou Léa, naquit l'an 2287 du monde, & 1748 avant JESUS CHRIST. Le fils du Roi de Sichem ayant violé Dina, sœur de pére & de mére de Lévi & de Siméon, ces deux fréres vangérent cruellement cet affront contre la parole donnée, & passérent au fil de l'épée tous les Habitans de la ville de Sichem. Jacob leur pére en témoigna un déplaisir extréme, & prédit à Lévi qu'en punition de cette cruauté, sa famille seroit divisée, comme en effet elle n'eut point de portion fixe comme les autres Tribus au partage de la Terre promise. Lévi à l'âge de 43 ans, eut pour fils Caath ou Kéhath, grand-pére de Moïse. Il mourut âgé de 137 ans, en l'année du monde 2423, & 1612 avant JESUS CHRIST. Ceux de la Tribu de Lévi ne consentirent point à l'idolatrie du veau d'or, fabriqué par les enfans d'Israël, & ce fut pour cela que Moïse leur commanda de le suivre, & de mettre à mort ceux qu'ils rencontreroient, sans épargner ni le parent ni l'ami. Le nombre de ceux qui perdirent la vie de cette sorte, monta à vint-trois mille. Cette exécution consacra les mains de ceux qui la firent, & les rendit dignes du ministére du tabernacle. Nous avons déja marqué que la Tribu de Lévi fut la seule à laquelle Dieu n'assigna point d'héritage en fonds, voulant lui même étre leur héritage. Il leur fit donner seulement quatre-vints-huit villes pour leur habitation, dont six servoient d'azile à ceux qui avoient commis un homicide par accident, & non volontairement. David destina vint-quatre mille Lévites au ministére journalier de la Maison du Seigneur sous les Prêtres, six mille pour être Juges inférieurs des choses concernant la Religion; quatre mille pour être Portiers; & quatre mille pour être Chantres. * *Genése, ch.* 29. *& suiv. Exode, ch.* 6. *&* 32. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. Saint Epiphane, *de Vit. Prophet. &c.*

☞ Les Interprétes ont examiné pourquoi les noms de la Tribu de Lévi & de Joseph n'étoient point gravez sur les pierres précieuses du Rational du Grand Prêtre; car l'Ecriture remarque qu'au lieu de la Tribu de Lévi, Moïse mit au nombre des Princes des Tribus, Manassé, fils de Joseph, & établit Ephraïm en la place de Joseph son pére, selon que Jacob avoit prié Joseph de lui donner ses deux fils pour les adopter. Les Savans rapportent diverses raisons de ce changement; mais il est sûr qu'il étoit avantageux à la Tribu de Lévi, répréfentée en la personne du Grand Prêtre même: & ainsi il n'étoit pas nécessaire de graver son nom sur quelcune de ces pierres précieuses, qui étoient sur le Rational. Pour la Tribu de Joseph elle étoit répréfentée en celle de ses fils. Il faut se souvenir que ceux de la Tribu de Lévi avoient droit de s'allier à la Maison royale: ce qui se voit très-souvent en la Généalogie des parens de JESUS CHRIST selon la chair. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *c.* 5. Philon, *l. de Monarch.* S. Augustin, *de Consensu Evang. & l.* 83. *Quæst.* 9. 91. Saint Ambroise, *in Luc.* Ribera, *l.* 3. *de Templo.* Torniel, *A. M.* 2544. *num.* 85.

LE'VI, Evêque de Jérusalem, vivoit dans le second siécle au tems que son Eglise étoit persécutée par les Juifs. Baronius le met après Juste, & lui donne Ephrem pour successeur. * Eusébe, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 113.

LE'VI, famille noble. *Voyez* LE'VIS.

LE'VIAS, étoit un des Gardes de Flave Joséphe, lorsqu'il étoit Gouverneur de Galilée. Son maître lui commanda d'aller couper les mains à Clitus, qui avoit excité une sédition à Tibériade; mais il n'en eut jamais le courage, effrayé de se voir seul au milieu de tant d'ennemis. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 44.

LE'VIAS, & *Sophas* son frére, fils de *Raguel*, de la race royale des Juifs, furent mis en prison par les séditieux de Jérusalem, parce qu'ils s'opposoient à leur tyrannie. Ils moururent ensuite par les mains d'un Bourreau nommé *Orcas.* * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 11.

LE'VIATHAN, est le nom de la baleine, dont il est parlé dans Job, *ch.* 41. Les Rabbins ont écrit de plaisantes choses de ce Léviathan. Ils disent que ce grand animal fut créé dès le commencement du monde, au cinquiéme jour avec sa femelle; que Dieu châtra le mâle, qu'il tua la femelle, & qu'il l'a salée, pour la conserver jusqu'à la venue du Messie, qu'on régalera

galera d'un grand festin, où l'on servira cette Baleine ou Léviathan. Ce sont là les fables des Thalmudistes touchant le Léviathan, dont il est aussi fait mention dans les chapitres du Rabbin Eliezer, & dans plusieurs autres Auteurs Juifs. Les plus sages néanmoins d'entre eux, qui voyent bien que toute cette Histoire du Léviathan n'est qu'une pure fiction, tâchent de l'expliquer comme une Allégorie, & disent que les anciens Docteurs ont voulu marquer le Diable par cet animal Léviathan. Il est certain que la plupart des contes qui sont dans le Thalmud & dans les anciens livres des Juifs, n'ont aucun sens, si on ne les prend allegoriquement. Samuel Bochart a montré dans son *Hiérozoicon*, que Léviathan est le nom Hébreu du Crocodile, *p. 2. l. 4. c.* 16. 17. *&* 18. * Buxtorf, *Synagog. Jud. & Dict.*

LE'VI BEN-ALTABAN, Rabbin, écrivit avec réputation, dans le XII siécle. * Génébrard, *Chron.*

LE'VI BEN-GERSOM, Rabbin, s'étoit fort appliqué à la Philosophie, & a composé sur l'Ecriture des Commentaires, qui en sont remplis. On a remarqué que dans ses Commentaires il a plus de subtilité que de solidité; & que, comme il étoit Philosophe, il détourne quelquefois les miracles qui sont marquez dans l'Ecriture. Il suit la méthode de Rabbi Moïse, & encherit même par dessus lui, dans tout ce qui regarde les rafinemens de Métaphysique. Il a aussi accompagné de Réflexions morales ses Commentaires sur le Pentateuque. On a encore de lui un livre, aussi-bien que de Rabbi Moïse, rempli d'idées métaphysiques, qui est intitulé, *Milhamoth Hassen, les Guerres du Seigneur.* Il y a quelques Juifs qui disent qu'on le devoit plutôt nommer *Milhamoth h. l Sem, les Guerres contre le Seigneur.* Ces Juifs prétendent qu'il n'y a rien de plus opposé à leurs Traditions, que ces sortes de subtilitez de Philosophie, qui détruisent la Religion. Ce dernier livre du Rabbin Lévi-Ben-Gersom, a été imprimé à Riva ou Reiff, l'an 1560. Buxtorf en a aussi parlé dans sa Bibliothéque. A l'égard de ses Commentaires sur l'Ecriture, quelques uns ont été imprimez dans les grandes Bibles de Venise & de Bâle. Son Commentaire sur le Pentateuque a été imprimé séparément à Venise, aussi bien que la plupart de ses autres Commentaires sur l'Ecriture. M. Simon témoigne qu'il y en a quelques exemplaires manuscrits dans la Bibliotheque des Péres de l'Oratoire de Paris. * M. Simon. Lévi étoit Provençal, petit-fils de Nachmanides, & vivoit en 1290. Il étoit & Médecin & Philosophe, mais imbu de plusieurs opinions erronées. Il avançoit que le monde étoit éternel, que la prophétie étoit un talent naturel, & que toutes les apparitions faites à Abraham, aux Patriarches, & aux Prophétes, n'étoient que des songes & des visions. Il ne pouvoit souffrir que l'on avançat que l'anesse de Balaam avoit parlé: il comparoit cet événement au mariage du Prophéte Osée, qui n'épousa jamais une prostituée dont l'union scandaleuse l'auroit deshonoré. Il prétendoit que le premier événement, tout comme le second s'étoit passé en songe. Il mourut à Perpignan en 1370. L'Auteur du *Juchasin* dit que Lévi avoit fait un si grand nombre de livres qu'on ne pourroit pas les compter. * Wolfii, *Biblioth. Hebræa, p.* 726. Basnage, *Histoire des Juifs, tome 5. p.* 1815.

LE'VI-BEN, &c. fils de Chaviv, Rabbin du XVI siécle. Il acheva l'Ouvrage que son pére avoit laissé imparfait, & il fit ensuite un Traité qui a pour titre, *Schéelot & Teschouvoth, Demandes & Reponses*, imprimé à Venise *in folio*, en 1565. On y trouve un ample Commentaire sur un Traité de Maimonidès, intitulé *Kiddusch Hachodesch.* * Wolfii, *Biblioth. Hebræa.*

LE'VIN ou LE'WIN, riviére d'Ecosse qui a sa source dans le Mentheit, baigne une partie de la Fife, & se décharge dans le Golfe de Forth au bourg de Lévin, à trois lieues de S. André. Il y a une autre riviére de ce nom dans le Comté de Lénox. Elle traverse le Lac de Lomond, du nord au sud, baigne la ville de Dunbriton, & peu après se joint au Cluyd. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LE'VIN, LE'WIN, LE'VINSMOUTH ou LE'WINSMOUTH, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Fife, est à l'embouchure de la riviére de Lévin, au sud-est de S. André, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* LE'VIRAT, c'est le droit & l'obligation où étoit le frére du défunt d'épouser la veuve, s'il étoit mort sans enfans. Cette pratique paroit avoir eu lieu avant la Loi donnée, puisque Juda donna successivement pour mari à Thamar Her son premier-né, Onan son second fils, & qu'il s'oblige de lui donner encore son troisiéme fils. Mais cette pratique fut ensuite de précepte par la Loi qui se lit dans le *Deuteronome, ch. 5. v. 25, &c.* Les Rabbins ont rapporté de leur chef plusieurs exceptions & plusieurs limitations à cette Loi. Ils croyent que l'obligation au frére d'épouser sa belle-sœur, ne regarde que les fréres nez d'un même pére & d'une même mére, & non pas ceux qui sont nez de divers péres, quoique d'une même mére. De plus, elle ne regarde que l'aîné des fréres du défunt, & encore supposé qu'il ne fût pas marié; car s'il étoit marié, il pourroit prendre ou laisser la veuve de son frére à son choix. Si le frére défunt avoit laissé un fils ou une fille adoptifs ou naturels, un petit-fils ou une petite-fille, le frére n'avoit nulle obligation d'épouser sa veuve. Si le Mort laisse plusieurs femmes, le frére n'en peut épouser qu'une, & il ne peut épouser les autres: si le mort a plusieurs fréres, l'aîné seul jouit du droit, a tous les biens du défunt & touche la dote que la femme lui avoit apportée. Ils ajoûtent que le mariage de la veuve avec son beau-frére se faisoit sans solemnitez; parce que la veuve du frére décédé sans enfans, passoit pour femme de son beau-frére en vertu de la Loi, sans qu'il fût besoin d'autres cérémonies. Cependant la coutume vouloit que cela se fît en présence de deux témoins, & que le frére donnât à la veuve une piéce d'argent. On y ajoûta même la bénédiction nuptiale, & un écrit pour l'assurance de la dot de la femme. Il y en a qui croyent qu'on ne pratiqua plus cette Loi depuis la captivité de Babylone; à cause que depuis ce tems les heritages des Tribus ne furent plus distinguez. Les Juifs d'aujourd'hui ne pratiquent plus cette loi, où du moins la pratiquent très-rarement, sur tout parmi les Allemands & les Italiens: ils aiment mieux mettre les femmes en liberté de se remarier à qui elles jugent à propos. Or voici comme cela se pratique, selon *Leon de Modène.* Trois Rabbins & deux autres témoins vont choisir la veille un lieu où l'on puisse faire la cérémonie. Le lendemain au sortir des priéres du matin, tout le monde suit les Rabbins & les témoins, qui étant arrivez s'asseyent, & font paroître devant eux la veuve & son beau-frére, qui disent qu'ils se présentent pour être libres. Le principal Rabbin fait plusieurs questions à l'homme, & l'exhorte à épouser la veuve: puis voyant qu'il persiste à ne le vouloir pas faire, après quelques autres interrogations, l'homme chausse un certain soulier des Rabbins, propre à tout pié, & cependant la femme s'approche de lui, & aidée par le Rabbin, elle lui dit en Hébreu, *Le frére de mon mari ne veut point continuer la posterité de son frere dans Israel, & refuse de m'épouser comme beau-frere.* Le beau frére répond, *Il ne me plait pas de la prendre.* Alors la femme se baisse, dénoue & déchausse le soulier, le jette à terre, crache devant lui, & lui dit en Hébreu avec le secours du Rabbin, *Ainsi fait on à l'homme qui n'édifie point la maison de son frére, & il sera appellé en Israël, la maison du dechaussé.* Elle dit ces paroles par trois fois, & les Assistans lui répondent autant de fois, *dechaussé.* Aussi-tôt le Rabbin lui dit qu'elle peut se remarier, & si elle demande un Acte de cela, les Rabbins lui en délivrent un. Voici une formule de cet Acte tiré de la Gémare de Jérusalem, où il est plus court que celui qui se trouve chez les Rabbins: „ Par devant nous tels & „ tels *N*.... *N*.... *N*..... une telle *N*..... veuve de tel „ *N*.... à ôté le soulier à tel *N*.... fils de tel *N*.... elle l'a „ amené par devant nous & lui à ôté le soulier du pié droit, & a „ craché en nôtre présence, en sorte que nous avons vu son „ crachat sur la terre; & elle lui a dit, c'est ainsi que sera traité „ celui qui ne rétablit point la maison de son frére. " M. Jurieu remarque que le beau-frére n'étoit pas obligé dans toutes les occasions de prendre la femme de son frére, ou de souffrir qu'on lui déchaussât le soulier; par exemple, quand la veuve étoit vieille & hors d'âge d'avoir des enfans; quand elle étoit notoirement stérile; quand elle étoit impudique ou convaincue de quelque crime atroce. Le beau-frére étoit alors en droit de répresenter cela aux Juges, & on le dispensoit d'épouser sa belle-sœur sans déchausser son soulier. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Jurieu, *Hist. des Dogmes, &c. p.* 164. *&c.* Basnage, *Hist. des Juifs, tome 3. p.* 818.

LE'VIS ou LE'VI, Maison illustre & ancienne. On ne doit pas néanmoins s'arrêter à l'opinion fabuleuse de ceux qui la font descendre de la Tribu de Lévi. Les Seigneurs de Lévis étoient en grande considération dès le XI & le XII siécle. Leur famille est divisée en diverses branches, qui toutes ont pris de grandes alliances, & tire son nom de la terre de Lévis, située en Hurepoix près de Chevreuse. Le plus ancien dont on ait connoissance, est PHILIPPE qui suit.

I. PHILIPPE de Lévis, Chevalier, qui vendit l'an 1180, à Meuri, Evêque de Paris, une rente sur ce qu'il tenoit en fief à Vitry, de Valeran de Galardon. Il fut présent à la promesse que fit au Roi, Eudes, Duc de Bourgogne, en novembre 1198, de ne se pas allier au Roi d'Angleterre, & à celle que le Roi fit la même année à Thibault, Comte de Champagne, de le défendre comme son Homme lige, envers & contre tous. Il assista l'an 1200, au traité de paix fait entre les Rois de France & d'Angleterre, & étoit mort l'an 1205. D'*Elisabeth* sa femme, qui vivoit encore l'an 1210, il eut cinq enfans, 1. *Milés*, Seigneur de Lévis, pére de *Marguerite*, Dame de Lévis, mariée à *Jean* de Nanteuil, Chevalier; 2. GUI qui suit; 3. *Pierre*, Archidiacre de Poissy; 4. *Alexandre*, vivant en 1233; & 5. *Simon* de Lévis, qui fut l'un des exécuteurs testamentaires de Philippe de France l'an 1238. Il avoit épousé 1. une Dame nommée *Petronelle*: 2. une autre nommée *Mabille*. Du premier lit vint *Isabelle*, mariée à *Gautier* de Poissy: du second, il eut *Jean* de Lévis, qui étoit mort l'an 1252, sans laisser de postérité de *Marie* de Cogniéres.

II. GUI de Lévis, I. du nom, fonda l'an 1190, l'Abbaïe de la Roche près de Lévis, & lui fit plusieurs biens. C'est lui qui se croisa sous le Comte de Montfort son voisin, pour la guerre des Albigeois; il fut fait Maréchal de l'armée des Croisez, & donna un grand éclat à sa Maison, avec le titre qui a passé après lui à ses successeurs Marquis de Mirepoix, de *Maréchaux de la Foi*, parce que cette armée avoit été destinée contre ceux que l'on appelloit Hérétiques, & qu'il avoit eu la Terre de Mirepoix, avec plusieurs autres, sises en Languedoc, de la dépouille des Albigeois, après s'être signalé dans toutes les expéditions qui se firent contre eux. Il étoit mort l'an 1230, & laissa de sa femme nommée *Guiburge*, 1. GUI qui suit; 2. *Philippe*, Chevalier; & 3. *Jeanne* de Lévis, femme de *Philippe* de Montfort, II. du nom, Comte de Castres.

III. GUI de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur, &c. vivoit l'an 1224, & laissa de *Jeanne* sa femme, 1. GUI III, qui suit; 2. *N*.... mariée à *Jean* de Bruyéres, Chevalier, 3. *Jeanne*, alliée à *Matthieu*, Seigneur de Marly, après la mort duquel elle se retira à Port-Royal, & y fut enterrée; & 4. 5. 6. 7. quatre autres filles, Religieuses.

IV. GUI de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur, de Florensac, &c. Maréchal de la Foi, suivit en Italie Charles, Roi de Sicile & de Naples l'an 1266, & se trouva au combat donné pour l'Eglise Romaine le quatriéme mars de la même année; fut conservé l'an 1269, par arrêt, en la possession & jouïssance de juger & de connoître du fait d'hérésie en toutes ses Terres de Languedoc, & vivoit encore l'an 1286. Il avoit

avoit épousé *Isabelle* de Marly, veuve de *Robert* de Poissy, Seigneur de Malvoisine, & fille de *Bouchard* de Montmorency, Seigneur de Marly, II. du nom, dont il eut six fils & deux filles, savoir 1. JEAN qui suit; 2. THIBAULT, *qui a fait la branche des Barons de* MONTBRUN *& de* PENNES, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, Evêque de Maguelone, puis de Cambrai & de Bayeux, mort l'an 1334; 4. PHILIPPE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA ROCHE EN-RENIER, *de* VILLARS, *de* VENTADOUR, *&c. mentionnée cy-après*; 5. *Eustache*, Seigneur en partie de Florensac, mort l'an 1327, laissant de *Beatrix* de Thurey, Dame de Sessac, fille de *Lambert*, Seigneur de Sessac, pour fille unique, *Isabelle* de Lévis, Dame de Sessac & de Florensac en partie, mariée à *Bertrand*, Seigneur de Lisle-Jourdain, laquelle fonda le monastére d'Azilhan l'an 1361, & y fut enterrée, 6. *Jeanne* de Lévis, mariée en mars 1277, à *Matthieu*, IV. du nom, Seigneur de Montmorency, Grand-Chambellan de France; 7. *François* de Lévis, second du nom, Seigneur de la Garde & de Montségur, vivant l'an 1351, auquel on donne pour femme, *Soubiranne* d'Aure, fille de *Bernard*, Vicomte d'Aster, & de *Souviranne* de Joyeuse, dont il eut pour fille, *Elips* de Lévis, Dame de la Garde & de Montségur, mariée l'an 1343, à *Roger-Bernard* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, morte l'an 1364.

V. JEAN de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, accompagna le Sire de Harcourt, Amiral de France, au voyage de mer qu'il fit en 1295, & mourut vers l'an 1318. Il avoit épousé, le second février 1296, *Constance* de Foix, fille de *Roger-Bernard*, Comte de Foix, & de *Marguerite* de Moncade, dont il eut 1. *Roger*, mort en mai 1313; 2. JEAN II, qui suit; 3. GASTON, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LE'RAN, *rapportée cy-après*; & 4. *Isabelle* de Lévis, mariée le 20 octobre 1320, à *Bertrand*, Seigneur de la Tour en Auvergne. Quelques Auteurs lui donnent encore pour fille, *Marquise* de Lévis, qui fit donation à Gaston d'Armagnac, Vicomte de Fessensaguet, des droits qu'elle avoit au Royaume d'Aragon & de Majorque, & au Comté de Barcelone l'an 1310.

VI. JEAN de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, amortit plusieurs biens l'an 1321, en présence de ses parens, en faveur de l'église de Mirepoix, nouvellement érigée en cathédrale. L'an 1333, le Roi lui accorda que ses Terres & sa Baronnie de Mirepoix fussent régies & gouvernées suivant le Droit écrit. Il servoit ès guerres de Gascogne sous le Comte d'Armagnac l'an 1355, & étoit mort l'an 1372. Il avoit épousé 1. en septembre 1318, *Mabaud* de Sully, fille de *Henri*, Sire de Sully, Bouteiller de France, & de *Jeanne* de Vendôme: 2. vers l'an 1344, *Aliénor* de Montaut, fille de *Sicard*, Baron de Montaut & de Hauterive. De sa premiére femme il eut, 1. *Jean* de Lévis, qui se trouva en l'ost de Bouvines, servant sous le Duc de Normandie l'an 1340, & qui fut tué en une sortie de la ville de Bergérac, assiégée par les Anglois l'an 1342, sans avoir été marié; & 2. BERNARD-ROGER qui suit: de la seconde vinrent, 3. *Jean*, vivant l'an 1361; 4. *Philippe*, qui étoit mort l'an 1370; 5. *Thibault*, Seigneur de Livrac, vivant l'an 1418; 6. *Eleonore*, mariée 1. à *Bertrand* de Terrides, Vicomte de Gimois: 2. à *Nicolas* de la Jugie, Seigneur de Liviers; & autres enfans.

VII. ROGER BERNARD de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foi, servit dans les guerres de Gascogne & de Languedoc. Il eut de grands demêlez avec son fils, qui l'arrêta prisonnier à Mirepoix; & pour s'en venger, il donna tous ses biens au Seigneur de Léran, son cousin, par son testament du cinquiéme octobre 1388. Il associa aussi le Roi en toutes ses Terres, par traité du 17 juillet 1390, en considération de quoi ce Prince lui transporta certaines Terres l'an 1393. Il mourut peu après, ayant fait auparavant un second testament le 21 mai 1392. Il avoit épousé l'an 1343, *Elips* de Lévis, Dame de la Garde & de Montségur, sa cousine, fille unique de *François* de Lévis, Seigneur des mêmes Terres, & de *Soubiranne* d'Aure, morte l'an 1364, dont il eut pour fils unique JEAN, III. du nom, qui suit.

VIII. JEAN de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, de Montségur, &c. Maréchal de la Foi, eut un long procès avec le Seigneur de Léran son parent, au sujet de la donation que son pere avoit faite à ce Seigneur, au préjudice de ce qui avoit été assuré par son contract de mariage, & étoit mort l'an 1397. Il avoit épousé en juillet 1371, *Jeanne* d'Armagnac, fille de *Jean*, Vicomte de Fessensaguet, & de *Marguerite* de Carmain, vivante l'an 1418, dont il eut 1. ROGER-BERNARD, II. du nom, qui suit; 2. *Gaston*; 3. *Jean*; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Pierre* Tison, dit *Cramaut*, Seigneur de Pujols & de Nerbonnez: 2. à *Louïs* de Pierrebuffiére, Seigneur de Châteauneuf; 5. *Elips*, alliée à *Philippe* de Lévis, Seigneur d'Arques; & cinq autres filles.

IX. ROGER-BERNARD de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, &c. Maréchal de la Foi, obtint récréance en mai 1399, avec ses fréres & sœurs, de tous les biens que son ayeul avoit donnez par son testament au Baron de Léran. La dissipation qu'il fit depuis de la plupart de ses biens, obligea ses parens d'obtenir lettres l'an 1418 pour en arrêter le cours. Il mourut peu après, laissant de *Jeanne* de Voisins, fille de *Gérard*, Seigneur d'Arques & de Magnac, & d'*Alix* de Bruyéres, qu'il avoit épousée l'an 1402, 1. *Philippe*, Seigneur de Mirepoix, &c. mort l'an 1442, sans alliance; & 2. JEAN, IV. du nom, qui suit.

X. JEAN de Lévis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, né posthume, vivoit l'an 1491. Il epousa 1. l'an 1434, *Marguerite* d'Archiac, fille de *Hugues*, Seigneur d'Archiac, morte sans enfans: 2. *Charlotte* de Lévis, fille d'*Eustache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix* de Damas, Dame de Cousan, dont il eut 1. *François*, mort du vivant de son pére, sans alliance; 2. JEAN, V. du nom, qui suit; 3. *Philippe*, Evêque de Mirepoix, mort l'an 1537; 4. *Françoise*, mariée à *Philippe* de Bazillac; 5. *Heléne*, alliée à *Jean* de Voisins, Seigneur d'Ambres; 6. *Anne*, mariée le 30 décembre 1487, à *Galobie* d'Espagne, Seigneur de Panassac; 7. *Gabrielle*, femme de *Rigaud*, Seigneur de Pestels; 8. *Marguerite*, Religieuse à Prouillé; & 9. *Jeanne* de Lévis.

XI. JEAN de Lévis, V. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, & Lieutenant Général en Languedoc, pendant l'absence du Connétable de Bourbon, vivoit l'an 1530. Il épousa 1. *Jeanne* de Poitiers, fille d'*Aymar*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne* de la Tour: 2. l'an 1500, *Françoise* d'Estouteville, fille de *Jacques*, Seigneur d'Estouteville, & de *Louïse* d'Albret. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Françoise*, mariée à *Gaston*, Seigneur d'Andouins; & 2. *Marguerite* de Lévis, alliée à *Méraud* de Grolée, Seigneur de Viriville & de Châteauvillain, morte l'an 1518: de sa seconde femme il eut 3. PHILIPPE qui suit; & 4. *Charlotte* de Lévis, femme de *N.* . . Seigneur de Sénaret.

XII. PHILIPPE de Lévis, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, épousa le 16 septembre 1538, *Louïse* de la Trémoille, fille de *François*, Seigneur de la Trémoille, & d'*Anne* de Laval, dont il eut 1. JEAN, VI. du nom, qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Paul*, Seigneur de Bazillac; & 3. *Louïse* de Lévis, alliée 1. à *N.* . . de Bruyéres, Seigneur de Chalabre: 2. à *Claude* de Lévis, Baron d'Audun & de Bélesta, Cadet des Barons de Léran.

XIII. JEAN de Lévis, VI. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, vivoit l'an 1578. Il épousa par contract du huitieme février 1563, *Catherine-Ursule* de Lomagne, fille d'*Antoine*, Vicomte de Gimois, Baron de Terrides, &c. & de *Jeanne* de Cardaillac, dont il eut, 1. *Jean* de Lévis, VII. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne, & Chevalier de l'Ordre du Roi, mort à Toulouse le 31 août 1603, sans alliance; 2. ANTOINE-GUILLAUME qui suit; 3. *Etienne*, Seigneur de Sainte-Foi, vivant l'an 1616; 4. *Philippe*, Seigneur de Veillanet, mort l'an 1601; 5. *Henri*, Seigneur de Rochefort, Gouverneur de Mirepoix; 6. *Catherine*, mariée le quatriéme octobre 1597, à *Gabriel* de Lévis, Baron de Léran; & 7. *Claude* de Lévis.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME de Lévis, Vicomte de Terrides, puis Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi après son frére aîné, mourut l'an 1617. Il avoit épousé le 26 avril 1593, *Marguerite* de Lomagne, fille de *Gérard*, Seigneur de Sérignac, & de *Louïse* de Cardaillac-de-Peyre, dont il eut 1. ALEXANDRE qui suit; 2. *Louïse*, mariée le sixiéme janvier 1619, avec *Antoine-Scipion* de Bassabat, Baron de Pordiac, de Campendu (Terre qui donne entrée aux Etats de Languedoc) & de Fondeilhe, duquel elle eut 18 enfans; 3. HENRI, *qui a fait la branche des Marquis de* GAUDIE'S, *rapportée cy-après*; 4. *Jean* de Lévis, Baron de Mirepoix, qui de *Catherine* Caulet, fille de *Jean-George*, Seigneur de Hauterive, & de *Marguerite* Garaut, eut *N.* . . mort jeune; & 5. *Marguerite* de Lévis, alliée à *Louïs*, Vicomte de Fumel en Quercy.

XV. ALEXANDRE de Lévis, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, fut tué l'an 1637, à l'attaque des lignes de Leucate, assiégée par les Espagnols. Il avoit épousé en mai 1620, *Louïse* de Béthune, fille de *Maximilien*, Duc de Sully, &c. & de *Rachelle* de Cochefilet; de laquelle ayant été séparé, il prit une seconde alliance, le 23 juillet 1635, avec *Louïse* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Susanne* de Bassabat, sa seconde femme, laquelle soutint un grand procès contre Louïs de Nogaret, Evêque de Mirepoix, qui disputoit à son fils la qualité de Fondateur de l'église cathédrale de Mirepoix, & celle de Maréchal de la Foi. Ses enfans furent, 1. GASTON-JEAN-BATISTE qui suit; & 2. *Elisabeth* de Lévis, Abbesse de Rionette, assassinée par six Fuseliers sur le grand chemin en juillet 1671, revenant de prendre possession d'une Terre dépendante de son Abbaïe.

XVI. GASTON-JEAN-BATISTE de Lévis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcassonne & de Béziers, Gouverneur & Lieutenant Géneral des païs & Comtez de Foix, d'Onesan, & d'Andorre, mourut le sixiéme mai 1687. Il avoit épousé le 19 mai 1657, *Magdelaine* du Puy-du-Fou, fille de *Gabriel*, Marquis de Combronde, & de *Magdelaine* de Belliévre, dont il eut 1. *Gaston-Jean-Baptiste* de Lévis & de Lomagne, II. du nom, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Gouverneur & Lieutenant Général des païs & Comtez de Foix, d'Onesan & d'Andorre, mort le 26 juillet 1699, âgé de 39 ans, sans laisser de postérité de *Marie-Angélique* de Saint-Nectaire, fille de *Henri*, Duc de la Ferté, Pair de France, & de *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique* de la Motte-Houdancourt, qu'il avoit épousée le septiéme janvier 1689, morte le 31 mars 1713, âgée de 35 ans; 2. PIERRE-CHARLES qui suit; 3. *Marie-Marguerite-Thérése*, alliée en mai 1703, à *Paul-Louïs* de Lévis, Marquis de Léran; 4. 5. *Magdelaine Henriette* & *Catherine*, Religieuses à la Visitation de la Fléche; & 6. *Louïse-Camille* de Lévis.

XVII. PIERRE-LOUÏS de Lévis & de Lomagne, Comte de Terrides, puis Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi aprés son frére, mourut le dixiéme juin 1702, laissant d'*Anne Gabrielle* Olivier, sa femme, un fils unique nommé CHARLES-PIERRE-GASTON qui suit.

XVIII. CHARLES-PIERRE-GASTON de Lévis de Lomagne, Maréchal héréditaire de la Foi, Marquis de Mirepoix, Comte de Terrides, Vicomte de Gimois, Baron de Montfourcaul, âgé de

trois ans en 1703, fut fait Colonel du régiment de Saintonge par commission du 16 de mars 1719, puis de celui de la Marine, le 20 février 1734, & Brigadier des armées du Roi, le premier d'août suivant. Il a été marié le 17 d'août 1733, avec *Anne-Gabrielle Henriette* Bernard, agée de douze ans, fille de *Gabriel* Bernard, Comte de Rieux, Baron & Seigneur de la Liviniére, de Ferals, de Fief-Madame, &c. Président en la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Susanne-Marie-Henriette* de Boulainvilliers-Saint-Saire, sa seconde femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTBRUN, & de Pennes.

V. Thibault de Lévis, I. du nom, second fils de Gui de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. & d'*Isabelle* de Marly, eut en partage partie des Terres de Sérignac & de Florensac, & épousa *Angléſie*, Dame de Montagu, de Montbrun & de Pennes, dont il eut 1. Thibault, II. du nom, qui suit; 2. *Gailharde* de Lévis, Dame de Montagu, mariée à *Guillaume* de Narbonne, Seigneur de Montagu, à cause de sa femme; & 3. *Anglesie* de Lévis, femme de *Pierre*, Sire de Bueil.

VI. Thibault de Lévis, II. du nom, Baron de Montbrun, de Pennes, &c. mourut le 30 mai 1387, laissant de *Séguine* de Cominges sa femme, *Cécile* de Lévis, qui fut enlevée par *Charles* d'Espagne, son parent, lequel s'empara du château de Montbrun l'an 1374, & en chassa son beau-pére, ayant eu d'elle deux enfans, *Thibault* & *Bertrand* d'Espagne, dit *de Lévis*, légitimez en avril 1379, attendu que leur pére avoit été marié sans dispense, étant parent de leur mére au troisiéme degré. *Bertrand* étoit mort l'an 1392, & *Thibault*, qui étoit l'aîné, fut institué héritier universel par son ayeul maternel, prit le nom de Lévis, obtint lettres de confirmation de sa légitimation en juillet 1388, & fut maintenu en la possession des biens de son ayeul, par Arrêt du 30 août 1393.

BRANCHE DES VICOMTES de LAUTREC, Seigneurs de la Roche-en-Renier, Comtes de Villars.

V. Philippe de Lévis, I. du nom, quatriéme fils de Gui de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Isabeau* de Marly, fut Seigneur en partie de Florensac, étoit au service du Roi en Flandre l'an 1303, & épousa *Béatrix*, Vicomtesse de Lautrec, veuve de *Bertrand* de Gouth, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand*, Vicomte de Lautrec, dont il eut 1. Philippe, II. du nom, qui suit; & 2. Bertrand de Lévis, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Florensac, *de* Cousan, *& de* Quélus, *rapportee cy-apres.*

VI. Philippe de Lévis, II. du nom, Vicomte de Lautrec, &c. Alfonse d'Espagne, Seigneur de Lunel, Lieutenant-de-Roi en Languedoc, lui donna le 26 juillet 1326, en considération des services qu'il avoit rendus en la guerre de Gascogne, la forteresse de la Fons qui avoit appartenu à la Vicomtesse de Lautrec sa mére, sur laquelle les Anglois s'en étoient emparez: ce qui lui fut confirmé en juin 1327, avec injonction à sa mére de lui payer 600 livres par an, pour la garde de cette place, & l'entretien de la garnison. Il fit son testament l'an 1346. Il avoit épousé, 1. *Eléonore* d'Apcher, sœur de *Guérin*, Seigneur d'Apcher, morte sans enfans: 2. l'an 1336, *Jamague*, Dame de la Roche-en-Renier, fille de *Guigues*, Seigneur de la Roche-en-Renier, & de *Gillette*, Vicomtesse d'Uzès, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. Guigues qui suit; & 3. *Bertrand* de Lévis, Protonotaire du saint Siége, Chanoine & Archidiacre de Dreux en l'église de Chartres.

VII. Guigues de Lévis, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, &c. servit le Roi en ses guerres de Gascogne l'an 1355 & 1359, fit son testament l'an 1366, & mourut peu après, laissant de *Saure* de la Barthe sa femme, fille de *Géraud*, Seigneur d'Aure & de la Barthe & de *Brunissende*, Vicomtesse de Lautrec, sa troisiéme femme, pour fils unique, Philippe, III. du nom, qui suit.

VIII. Philippe de Lévis, III. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche-en-Renier, &c. mourut l'an 1380. Il avoit épousé en août 1372, *Eléonore* de Villars, Dame de Buys, veuve d'*Edouard*, Seigneur de Beaujeu, & fille de *Humbert*, VI. du nom, Sire de Thoire & de Villars, &c. & de *Beatrix* de Challon sa seconde femme, dont il eut 1. *Guigues*, II. du nom, Vicomte de Lautrec, &c. mort sans alliance; 2. Philippe, IV. du nom, qui suit; 3. *Catherine*; & 4. *Béatrix* de Lévis.

IX. Philippe de Lévis, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, d'Annonay, Comte de Villars, &c. Gouverneur de Montargis, accompagna le Roi Charles VII, en son voyage de Dauphiné, pour voir la Reine de Sicile, & mourut l'an 1440, âgé de 60 ans. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'il épousa en juin 1395, *Antoinette* d'Anduse, fille de *Louïs*, Seigneur de la Voûte, & de *Marguerite* d'Apchon sa seconde femme, dont il eut 1. Antoine qui suit; 2. Bermond, Seigneur de la Voûte, *qui a fait la branche des Ducs de* Ventadour, *& des Comtes de* Charlus, *rapportée cy-après*; & 3. *Gasparde* de Lévis, mariée en septembre 1427, à *Claude* de la Baume, Comte de Montrével.

X. Antoine de Lévis, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Baron de la Roche & d'Annonay, Seigneur de Vauvert, &c. vivoit l'an 1454. Il épousa en novembre 1425, *Isabelle* de Chartres, fille d'*Hector*, Seigneur d'Ons-en-Bray & du Chênedoré, & d'*Antoinette* Aiméri, & niéce de *Rénaud* de Chartres, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France: 2. *Jeanne* de Chalençon, dite *de Polignac*, fille d'*Armand*, Vicomte de Polignac, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. *Jean*, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, &c. premier Chambellan du Roi, mort sans enfans de *Thomine* de Villequier fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches, après avoir dissipé la plus grande partie de ses biens; 2. *Antoine*, Seigneur d'Ons-en-Bray, mort vers l'an 1494, après avoir achevé de ruïner sa Maison, sans laisser postérité de *Jeanne* de Chamborant sa femme; & 3. *Catherine* de Lévis, mariée 1. à *Antoine* de Clermont, Seigneur de Surgéres; 2. à *Joachim* de Vélor, Seigneur de la Chapelle-Bellouin.

BRANCHE DES MARQUIS de Gaudies.

XV. Henri de Lévis, Marquis de Gaudiès, troisiéme fils d'Antoine-Guillaume de Lévis & de *Marguerite* de Lomagne, épousa *Marguerite* de Caulet, fille de *François* de Caulet, Seigneur de Cadars, Maître des Eaux & Forêts de Languedoc & de *Marie* de Fraxines. Il en eut Alexandre de Lévis, Marquis de Gaudiès, qui fut marié avec *Marguerite* de Caumels, fille de *François* de Caumels, Seigneur de Grefeuille, Conseiller au Parlement de Toulouse & de *Bourguine* de Garaud. De ce mariage vinrent, 1. *Barthelemy* de Lévis, tué au combat de Senef en 1674; 2. *Antoine* de Lévis, Marquis de Gaudiès; 3. *Joseph* de Lévis, Chevalier de Malte en 1670, Capitaine de galére; 4. *Corisante* de Lévis, nommé au mois de décembre 1697, Aumonier de Madame la Duchesse de Bourgogne, depuis Dauphine, & le 15 d'avril 1702 Abbé de Grestain, Ordre de S. Benoît, diocése de Lisieux, mort à Paris au Séminaire de S. Magloire au mois de décembre 1727; 5. *Alexis* de Lévis, aussi Chevalier de Malte, & Officier des galéres du Roi; 6. *Philiberte* de Lévis; 7. *Catherine* de Lévis; & 8. *Catherine-Pauline* de Lévis, Religieuse aux Maltoises de Toulouse. C'est de cette branche que sont le Chevalier de Lévis, fait Capitaine-Lieutenant de galére le 23 de janvier 1713; & le Marquis de Lévis, fait Lieutenant de galére le 15 d'avril 1730.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Leran.

VI. Gaston de Lévis, I. du nom, Seigneur de Léran, second fils de Jean de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, & de *Constance* de Foix. Cette branche s'est perpetuée jusqu'à présent par douze degrez de génération, & a pour Chef Paul-Louïs de Lévis, Seigneur Marquis de Léran né en 1666, Brigadier des armées du Roi, du premier février 1719, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, cy-devant Lieutenant-Colonel successivement du régiment Royal Dauphin, & du Royal Etranger de cavalerie, avec Brevet de Mestre-de camp. Il a été marié le onziéme de mai 1703, avec *Marie Marguerite-Thérese-Carloise* de Lévis, fille de *Gaston-Jean-Batiste* de Lévis de Lomagne, Maréchal de la Foi, Marquis de Mirepoix, Gouverneur du païs & Comté de Foix, & de *Madelaine* du Puy-du-Fou, & il en a eu entre autres enfans *Gaston-Jean-Batiste* de Lévis de Léran, appellé le *Comte de Levis*, né en 1704, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal-Etranger, puis au mois d'août 1725, Enseigne de la Compagnie des Gensdarmes de la Garde ordinaire du Roi, charge dont il fut obligé se démettre en 1733. Il a été marié en 1723, avec *Jeanne* Baillon, fille de *François* Baillon, Seigneur de Blampignon, de Malouin, Conseiller Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & il en a eu plusieurs enfans.

BRANCHE DES BARONS de la VOUTE, Comtes & Ducs de Ventadour.

X. Bermond de Lévis, second fils de Philippe de Lévis, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Comte de Villars, &c. & d'*Antoinette* d'Anduse, Dame de la Voûte, fut Seigneur de la Voûte & de Mirebel, Chambellan du Duc de Bourbon, s'aquit beaucoup de réputation au recouvrement de la Guienne sur les Anglois, & mourut fort âgé en 1487. Il avoit épousé en janvier 1422, *Agnès* de Châteaumorand, Dame de Poligny, de Charlus, & Vicomtesse de Rémond, fille de *Jean*, Seigneur de Châteaumorand, &c. & de *Marie* de Frolois, dont il eut 1. *Gilbert*, mort avant son pére; 2. Louïs qui suit; 3. *François*, Abbé de Condat; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* Loup, Seigneur de Beauvoir-en-Bourbonnois; 5. *Agnès*, alliée en février 1467, à *Liébaut*, Seigneur de Lugny; & 6. *Jacques* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, dont il prit le nom & les armes, suivant la volonté de sa mére, mort l'an 1521, laissant de *Louïse* de Tournon, fille de *Jacques*, Seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac, qu'il avoit épousée l'an 1484, *Jean*, Seigneur de Châteaumorand, Sénéchal d'Auvergne, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chambellan & Gouverneur du Dauphin l'an 1532, mort sans enfans de *Gilberte* d'Etampes sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Nabert, & de *Marguerite* de Husson; *Antoine*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Evêque de Saint Paul-trois chateaux, & Archevêque d'Ambrun, mort l'an 1536; *Isabelle*, mariée l'an 1509, à *Pierre* Barton, Vicomte de Montbas; *Catherine*, alliée à *Jean* de Saint-Chamant, Baron de Pujols, Sénéchal des Lannes; *Perronelle*, Abbesse de Cusset; & *Jeanne* de Lévis Châteaumorand, Abbesse de Cansalon.

XI. Louïs de Lévis, Baron de la Voûte, &c. Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il suivit en son expédition du Royaume de Naples, mourut l'an 1521. Il avoit épousé en juillet 1492, *Blanche* de Ventadour, fille de *Louïs*, Seigneur de Granges, & de *Catherine* de Beaufort, Dame de Charlus, dont il eut 1. Gilbert, I. du nom, qui suit; 2. Jean, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Charlus, *mentionnée cy-après*; 3. *François*, Evêque de Tulles, mort l'an 1535; 4. *Charles*, Abbé de Valette; & 5. *Catheri-*

therine de Lévis, mariée à *Joachim* de Brion, Seigneur du Cheylar, après la mort duquel elle ſe rendit Religieuſe à Saint-Laurent d'Avignon.

XII. Gilbert de Lévis, I. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, Seigneur de Vauvert, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi, ſous le nom de Baron de la Voûte. Le Roi Charles VIII le fit Pannetier l'an 1496. Il prit enſuite la qualité de Comte de Ventadour, avec le nom & les armes, ſuivant le teſtament de ſon ayeul maternel, ſe trouva à la bataille de Marignan où il fut bleſſé, & mourut l'an 1529. Il avoit épouſé l'an 1498, *Jacqueline* du Mas, morte l'an 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean*, Seigneur de Liſle, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Jacqueline* Carbonnel, dont il eut 1. Gilbert, II. du nom, qui ſuit; 2. *Pétronille*, mariée 1. à *André* de Cruſſol, Seigneur de Baudiſner, &c.: 2. à *Joachim* de Chabannes, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort, &c.; 3. *Blanche*, alliée l'an 1527, à *Louïs* d'Agoult, de Montauban, Baron de Sault, &c.; & 4. *Jacqueline* de Lévis, épouſe de *Jean* de Damas, Baron de Digoine.

XIII. Gilbert de Lévis, II. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi François I, qui le fit ſon Pannetier l'an 1531, mort l'an 1547, âgé de 46 ans. Il avoit épouſé l'an 1538, *Suſanne* de Laire, Dame de la Motte-de-Grigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Cornillon, & d'*Antoinette* de Tournon, dont il eut 1. Gilbert, III. du nom, qui ſuit; 2. *Martial*, Abbé d'Auberive, Aumonier du Roi, mort l'an 1572; 3. *Jacqueline*, mariée à *François* de Chalençon, Seigneur de Rochebaron; 4. *Françoiſe*, alliée à *François* de la Baume, Comte de Suſe, Chevalier des Ordres du Roi; & 5. *Blanche* de Lévis, épouſe de *Louïs* d'Amboiſe, Seigneur d'Aubijoux.

XIV. Gilbert de Lévis, III. du nom, Comte, puis créé Duc de Ventadour l'an 1578, Pair de France en juin 1589, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Limoſin, puis du Lyonnois, de Forez & de Beaujolois. Ce fut lui qui reprit l'an 1560, le procès qui avoit été intenté l'an 1525, par *Gilbert*, I. du nom, ſon grand-pére, touchant la ſubſtitution des Terres d'Annonay & de la Roche-en-Renier, qui fut déclarée ouverte en ſa faveur par Arrêt du 23 août 1582, & mourut l'an 1591. Il avoit épouſé en mai 1553, *Catherine* de Montmorency, fille d'*Anne*, Duc de Montmorency, Connétable de France, & de *Magdelaine* de Savoye; dont il eut 1. *Gilbert*, Comte de la Voûte, mort avant ſon pére; & 2. Anne qui ſuit.

XV. Anne de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Haut & Bas Limoſin, & Lieutenant Général de Languedoc, mourut l'an 1622. Il avoit épouſé le 26 juin 1593, *Marguerite* de Montmorency, ſa couſine, morte le troiſiéme décembre 1660, âgée de 83 ans, fille de *Henri*, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, & d'*Antoinette* de la Marck ſa premiére femme, dont il eut 1. *Henri* de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, Prince de Maubuiſſon, Lieutenant Général en Languedoc, lequel n'ayant point d'enfans, céda ſa dignité de Duc, pour ſe faire Chanoine de l'égliſe de Paris, s'étant auparavant ſéparé de *Lieſſe* de Luxembourg ſa femme, fille de *Henri* de Luxembourg & de *Magdelaine* de Montmorency, Dame de Thoré, & mourut le 14 d'octobre 1680, agé de 84 ans; 2. *François*, Comte de Vauvert, tué dans un combat naval, donné contre les Rochelois en août 1625; 3. Charles qui ſuit; 4. *François-Criſtophle*, Duc de Damville, Gouverneur du Limoſin, Capitaine de Fontainebleau, & Viceroi de l'Amérique l'an 1655, mort le 19 ſeptembre 1661, âgé de 85 ans, ſans poſtérité d'*Anne* le Camus de Jambeville, veuve de *Claude* Pinart, Vicomte de Combliſy, &c. & fille unique d'*Antoine* le Camus, Seigneur de Jambeville, Préſident au Parlement, & de *Marie* le Clerc de Leuſeville, morte le dixiéme février 1651; 5. *Anne* de Lévis, Thréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, puis Archevêque de Bourges, mort le 17 mars 1662; 6. *Louïs-Hercule*, Jéſuite, puis Evêque de Mirepoix, mort en janvier 1679; 7. *Catherine*, mariée à *Henri*, Comte de Tournon & de Rouſſillon, Chevalier des Ordres du Roi; & 8. *Marie* de Lévis, Abbeſſe d'Avenay, puis de Saint-Pierre de Lyon.

XVI. Charles de Lévis, Marquis d'Annonay, puis Duc de Ventadour, Pair de France par la ceſſion de ſon frére aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Limoſin, Lieutenant-général de Languedoc, &c. mourut le 19 mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épouſé 1. le 26 mars 1634, *Suſanne* de Lauziéres, Marquiſe de Thémines, fille d'*Antoine*, Marquis de Thémines, & de *Suſanne* de Montluc, morte ſans enfans: 2. le huitiéme février 1645, *Marie* de la Guiche, morte le 23 juillet 1701, âgée de 78 ans, fille de *Jean François* de la Guiche, Seigneur de Saint-Géran, Maréchal de France, &c. & de *Suſanne* aux Eſpaules, dont ſortirent 1. Louis Charles qui ſuit; 2. *Marguerite-Felice*, mariée l'an 1668, à *Jacques-Henri* de Durfort, Duc de Duras, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, morte le dixiéme ſeptembre 1717; & 3. *Marie-Henriette* de Lévis, Religieuſe de la Viſitation à Moulins.

XVII. Louïs-Charles de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, &c. mort le 28 ſeptembre 1717, avoit épouſé le 14 mars 1671, *Charlotte-Eléonore-Magdelaine* de la Mothe-Houdancourt, Gouvernante des Enfans de France, puis du Roi Louïs XV, fille de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louïſe* de Prie, Gouvernante des Enfans de France. De ce mariage eſt iſſue *Anne-Geneviéve* de Lévis, née en février 1673, mariée 1. le 16 février 1691, à *Louis Charles* de la Tour-de-Bouillon, dit *le Prince de Turenne*: 2. le 15 février 1694, à *Hercule-Mériadec* de Rohan, Duc de Rohan-Rohan, dit *le Prince de Rohan*, Gouverneur de Champagne & de Brie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, &c. dont il eſt venu des enfans.

L

BRANCHE DES BARONS & COMTES de Charlus.

XII. Jean de Lévis, ſecond fils de Louïs, Baron de la Voûte, & de *Blanche* de Ventadour, fut Baron de Charlus, Seigneur de Champagne, des Granges & des Margerides, par donation que lui en fit *Catherine* de Beaufort, Comteſſe de Ventadour, ſon ayeule maternelle, & mourut avant ſon pére l'an 1519, laiſſant de *Françoiſe* de Poitiers, fille d'*Aymar* de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier, Marquis de Cotron, &c. & de *Jeanne* de la Tour, qu'il avoit épouſée le premier octobre 1501, 1. *Gilbert*, Baron de Charlus, mort ſans alliance; 2. Charles, I. du nom, qui ſuit; 3. *Louïs*, Seigneur de Beauregard, mort ſans alliance, 4. *Jean*, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, tué à la priſe d'Alger l'an 1541; 5. 6. *Blanche* & *Renée* de Lévis, Religieuſes à Montigny; & 7. *Catherine* de Lévis, mariée le premier février 1553, à *Eſprit* de Harville, Seigneur de Paloiſeau.

XIII. Charles de Lévis, I. du nom, Baron de Charlus, Vicomte de Lugny, Seigneur de Poligny, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, étoit Pannetier du Roi Henri II l'an 1547, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre l'an 1553. Il le fut auſſi des Rois François II, & Charles IX, juſqu'en 1564, Capitaine de la groſſe Tour de Bourges l'an 1549, & pourvu de la charge de Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France l'an 1554. Il avoit épouſé 1. le ſixiéme février 1534, *Marguerite* Brachet, dite *de Montagu*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Montagu, & de *Catherine* de Rochechouart: 2. l'an 1554, *Guillemette* de Ricametz, Dame de Maulde, veuve de *François*, Seigneur de Stavayé, & fille de *Jean*, Seigneur de Ricametz, & de *Guillemette* de Maulde, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. Claude qui ſuit; & 2. *Gabrielle* de Lévis, mariée l'an 1556, à *Antoine* le Long, Seigneur de Châteaumorant.

XIV. Claude de Lévis, Baron de Charlus, &c. Pannetier du Roi l'an 1559, puis Gentilhomme de ſa Chambre l'an 1566, Chevalier de l'Ordre, Chambellan du Duc d'Alençon l'an 1577, & Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, avoit épouſé le 23 août 1559, *Jeanne* de Maumont, fille de *Jean*, Seigneur de Maumont & de Châteaufort, & de *Magdelaine* de Coulonges, dont il eut 1. Jean-Louïs, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne-Gabrielle* de Lévis, mariée le 24 avril 1597, à *Edme-Robert*, Seigneur de Lignerac & de Saint-Chamant, Maréchal des camps & armées du Roi.

XV. Jean-Louïs de Lévis, II. du nom, Comte de Charlus, Baron de Poligny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fut aſſaſſiné l'an 1611. Il avoit épouſé le 16 mai 1590, *Diane* de Daillon-du Lude, fille de *Gui*, Comte du Lude, & de *Jacqueline* de la Fayette, dont il eut 1. *François*, tué avec ſon pére, à l'âge de 15 ans; 2. *N.* . . mort ſans alliance, le douziéme février 1612; 3. Charles, II. du nom, qui ſuit; 4. *Claude*, Chevalier de Malte; & 5. *Jean-Claude* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, par la donation que lui en fit, l'an 1625, Diane de Châteaumorand, Marquiſe d'Urfé, ſa couſine, à la charge de porter le nom & les armes de Châteaumorand. Il fut auſſi Marquis de Valromey, & épouſa le 27 octobre 1625, *Catherine* de la Baune, fille d'*Emanuel-Philibert* de la Baune, Comte de Saint-Amour, &c. & d'*Héléne* de Perrenot-de-Granvelle, Dame de Renaix, dont il eut *Gilbert* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, qui fut aſſaſſiné; HenriLouïs qui ſuit dans ce même article; *Héléne*, mariée à *François* d'Eſpinchal, Baron de Meſſiac; *Diane*, Religieuſe à Béniſſon-Dieu; *Gabrielle*, alliée le 25 avril 1663, à *Alexandre* de Falcos, Comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné; & *Héléne* de Lévis de Châteaumorand. Henri-Louïs de Lévis, Marquis de Châteaumorand, &c. épouſa le ſixiéme février 1667, *Marguerite* d'Auſtrein, Dame de Gravein, veuve de *Claude-Charles* d'Apchon, Comte de Poneins, dont il a eu *Marguerite* de Lévis-Châteaumorand, mariée à *Pierre* de Séve, premier Préſident du Parlement de Dombes; *Marguerite* de Lévis-Châteaumorand, morte jeune en 1679; *Diane* de Lévis-Châteaumorand, Religieuſe de la Viſitation-Sainte-Marie à Lyon; *Marie* de Lévis-Châteaumorand, Marquiſe de Valromey, non mariée; *Héléne* de Lévis-Châteaumorand, Religieuſe avec ſa ſœur; & *Philippe-Eléazar-François* de Lévis-Châteaumorand, Capitaine de vaiſſeau, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, qui fut marié le ſixiéme janvier 1694, avec *Marie-Anne* de Lévis, fille de *Charles-Antoine*, Comte de Charlus, & de *Marie-Françoiſe* de Paule de Béthiſi & de Meziéres, &c. dont il a entre autres enfans *Charles-François* de Lévis-Châteaumorand, appellé *le Comte de Lévis*, qui fut Meſtre-de-camp du régiment de Cavalerie, vacant par la mort de *François-Honoré* de Lévis ſon couſin germain par commiſſion du quatriéme mars 1727. Il a épouſé une fille de *Guillaume* Languet Robelin, Comte de Rochefort-la-Croiſette, Baron de Saffre, Conſeiller d'honneur au Parlement de Dijon.

XVI. Charles de Lévis, II. du nom, Comte de Charlus, Seigneur de Poligny, &c. Capitaine des Gardes du Corps, fut nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit; mais il mourut l'an 1662, ſans en avoir reçu le Collier, laiſſant d'*Antoinette* de l'Hopital, fille de *Louïs*, Seigneur de Vitry, & de *Françoiſe* de Brichanteau, qu'il avoit épouſée en juillet 1620, Roger qui ſuit.

XVII. Roger de Lévis, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, fut marié trois fois, & épouſa 1. l'an 1642, *Jeanne* de Montjouvent, fille de *Marie-François*, Baron de Montjouvent, & d'*Angélique* de Vienne-de-Soligny: 2. l'an 1656, *Louïſe* de Beauxoncles, fille de *Louïs*, Seigneur d'Oucques, & d'*Anne* de l'Hopital-Sainte-Même: 3. *Anne* Perdriel, veuve de *Charles* de Béthiſi, Seigneur de Méziéres, dont il n'eut point d'enfans. Elle mourut veuve le 25 janvier 1701. Ceux du pre-

T

mier lit, furent, 1. CHARLES-ANTOINE qui fuit; 2. *Gilbert*, Abbé de Port-Dieu; 3. *Gaſpard*, Chevalier de Malte, mort l'an 16..; 4. *Catherine*, mariée avec *Louis* Fouquet, Marquis de Belle-Iſle, Baron de Villars, Seigneur de Pomay, morte à Paris le douziéme de juin 1729, âgée d'environ 69 ans; & 5. *Claude* de Lévis, Religieuſe à Belle-Chaſſe: du ſecond lit, ſortirent, 6. *Roger*, mort jeune; & 7. *Eliſabeth*.

XVIII. CHARLES-ANTOINE de Lévis, Comte de Charlus, &c. Meſtre-de-camp de Cavalerie, Lieutenant Général pour le Roi en Bourbonnois, mourut le 21 avril 1719. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe-de-Paule* de Béthiſi, fille aînée de *Charles* de Béthiſi, Marquis de Mezieres, &c. & d'*Anne* Perdriel, troiſiéme femme de ſon pére, morte le 30 janvier 1719, dont il eut 1. CHARLES-EUGENE qui fuit, 2. *Marie-Anne* de Lévis, mariée le ſixiéme janvier 169., à *Philippe-Eleazar-François* de Lévis, Seigneur de Chateaumorand, ſon couſin; 3. *Marie-Anne*, morte le 19 août 1705, ſans alliance, agée de 32 ans; 4. *Marie-Hyacinthe* de Lévis, Abbeſſe de Notre-Dame de Lévis, nommée le premier novembre 1704, morte le quatriéme mai 1731, âgée de 44 ans, *Catherine-Agnes* de Lévis, mariée par contract de mariage du 20 ſeptembre 1720, avec *Alexandre-François* de Montbéron, Seigneur d'Eſnandes, de Villedeu, de la Cour-d'Uſſeau, de Beauregard, de la Grignollée & de la Bérengais.

XIX. CHARLES-EUGENE de Lévis, Duc de Lévis, Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Baron de Montjouvent, Seigneur de Poligny, de Saint-Nizier, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, & de la province de Bourbonnois, commandant en Chef pour ſa Majeſté dans le Comté de Bourgogne, Gouverneur particulier de la ville de Bergues & Châtellenies y réünies, mort à Paris le neuviéme de mai 1734, dans la 65 année de ſon âge. Il avoit commencé à ſervir en 1688, & avoit ſuivi Mgr le Dauphin aux ſiéges de Philisbourg, de Manheim & de Franckendal. Il eut enſuite un régiment de Cavalerie, à la tête duquel il ſe trouva aux batailles de Fleurus en 1690, de Steinkerque en 1692, & de Neerwinde ou de Landen en 1693, de même qu'aux ſiéges de Mons, de Namur & de Charleroy, & dans d'autres occaſions juſqu'à la paix de Riſwyck en 1697. Il fut fait Brigadier le 29 de janvier 1702, eut le commandement de la Cavalerie en 1703, & ſe diſtingua à la premiére bataille de Hochſtett, donnée le 29 ſeptembre de la même année. Il fut fait Maréchal de camp le dixiéme février 1704, & il ſervit en cette qualité les années ſuivantes. Le Roi le fit, ſeul par diſtinction, Lieutenant Général de ſes armées, le 18 février 170., & il le nomma en même tems pour ſervir en cette qualité auprès du Corps de troupes qui étoit deſtiné pour paſſer en Ecoſſe; mais la deſcente n'ayant pu avoir lieu, & le vaiſſeau à bord duquel il étoit, ayant été obligé de ſe rendre aux Anglois le 25 de mars, il fut fait priſonnier de guerre. Après avoir été échangé, il continua de ſervir juſqu'à la paix d'Utrecht. Le Gouvernement des villes & citadelles de Méziéres & de Charleville, lui fut donné au mois de novembre 1713. Il fut fait du Conſeil de Guerre établi au mois de ſeptembre 1715; & après la ſuppreſſion de ce Conſeil il eut au mois de juin 1718 le commandement en chef du Comté de Bourgogne. Il obtint, en conſidération de ſes ſervices & de ſa naiſſance, l'érection de ſes Terres & Seigneuries de Lurcy le Sauvage, de Poligny, de la Baudriére, de Champroux, & autres ſituées en Bourbonnois, en titre de Duché & Pairie, ſous la dénomination de Lévis, par lettres du mois de fevrier 1723, après la vérification deſquelles il prêta ſerment, & prit ſéance au Parlement de Paris le 22 du même mois, le Roi ſéant en ſon Lit de Juſtice pour la déclaration de ſa majorité. Le Gouvernement de Bergues lui fut donné le 27 de mars 1728, & il fut reçu Chevalier des Ordres de ſa Majeſté, le deuxiéme de février 1732. Il avoit épouſé le 27 de janvier 1698, *Marie-Françoiſe* d'Albert, fille de *Charles-Honoré* d'Albert, Duc de Chevreuſe, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne-Marie* Colbert, morte à Paris le troiſiéme novembre de la même année, dans la 57 année de ſon âge, étant née le 15 d'août 16.8. Elle avoit été Dame du Palais de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, morte Dauphine. Leurs enfans furent 1. *Charles* de Lévis, Comte de Charlus, Meſtre-de camp d'un régiment de Cavalerie de ſon nom, auparavant de Villepreux, mort le dixiéme decembre 1724, dans la 26 année de ſon âge, ſans avoir été marié; 2. *François Honoré*, appellé *le Marquis de Lévis*, né le neuviéme d'août 1706, fait Meſtre-de-camp du régiment de Cavalerie de Charlus, vacant par la mort de ſon frére aîné au mois de décembre 1724, & mort le 24 février 172., dans la 21 année de ſon âge, ſans avoir été marié; 3. *François* de Lévis, mort âgé de quatre ans & demi, le 15 de mars 1714; 4. *Gui-Antoine* de Lévis, né le ſeptiéme de ſeptembre 1715, & mort le quatriéme de juin 1725; 5. *Marie-Françoiſe* de Lévis, mariée le douziéme de janvier 1722, avec *Joſeph-François* de la Croix, Marquis de Caſtries, Baron de Caſtelnau, de Gourdiéges & des Etats de Languedoc, Lieutenant-de-Roi dans la même province, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur des ville, citadelle & diocéſe de Montpellier, & de la ville & port de Cette, & Forts en dépendans, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, & fait Chevalier des Ordres du Roi en 1724, reſtée veuve de lui le 24 de juin 1728, & morte le deuxiéme décembre ſuivant, âgée d'environ 26 ans, & laiſſant trois enfans en bas âge; 6. autre *Marie-Françoiſe* de Lévis, née le 19 de juillet 1707, & morte le lendemain; & 7. *Marie Louiſe* de Lévis, née le neuviéme de ſeptembre 1712. Tous les fils de Charles-Eugéne de Lévis étant morts ſans lignée, la branche de Charlus s'eſt éteinte dans ſa perſonne.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LEVIS, de Florenſac & de Marly.

VI. BERTRAND de Lévis, ſecond fils de *Philippe* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Florenſac, & de *Béatrix*, Vicomteſſe de Lautrec, fut Seigneur de Florenſac, &c. Le Roi de Maiorque le nomma l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires l'an 133., & il vivoit encore l'an 1382. Il avoit épouſé l'an 1336, *Jourdaine* de la Roche-en-Renier, ſœur puînée de *Jamague*, femme de ſon frére, & fille de *Guigues*, Seigneur de la Roche, & de *Galiette*, Vicomteſſe d'Uzès, dont il eut 1. *Hugues*, Seigneur de Florenſac, mort avant ſon pére; & 2. PHILIPPE qui ſuit.

VII. PHILIPPE de Lévis, Seigneur de Florenſac, de Marly, de Magny, &c. ſervit en Flandre au ſiége de Bourbourg l'an 1383, & vivoit l'an 1422. Il avoit épouſé l'an 1382, *Alix*, Dame de Quélus, fille de *Guillaume*, Seigneur de Quélus, & petit-fils de *Déodat* de Quélus, & d'*Héléne* de Caſtelnau, dont il eut 1. BERTRAND, II. du nom, qui ſuit; 2. EUSTACHE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* COUSAN *& de* QUE'LUS, *rapportee cy-aprés*; & 3. *Philippe* de Lévis, Evêque d'Agde l'an 1411, puis Archevêque d'Auch l'an 1429.

VIII. BERTRAND de Lévis, II. du nom, Seigneur de Florenſac, &c. épouſa *Gaillarde* de Peyre, fille d'*Aſtorg*, Seigneur de Peyre, & de *Gaillarde* d'Apcher, dont il eut PHILIPPE, II. du nom, qui ſuit.

IX. PHILIPPE de Lévis, II. du nom, Seigneur de Florenſac, &c. mourut au ſiége d'Acqs en Guienne l'an 1451. Il avoit épouſé *Iſabeau* de Poitiers, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Polyxene* Ruffo, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée *Jeanne* de Lévis, Dame de Florenſac, née poſthume, que le Roi Louïs XI, étant encore Dauphin, fit épouſer à *Louïs* de Cruſſol, ſon Favori.

BRANCHE DES SEIGNEURS de COUSAN, & de Lugny.

VIII. EUSTACHE de Lévis, ſecond fils de *Philippe* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Florenſac, & d'*Alix*, Dame de Quélus fut Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, Baron de Quélus & de Bornac, ſervit en Languedoc l'an 1421, & étoit mort l'an 1464. Il avoit épouſé *Alix* de Damas, Dame de Couſan, fille de *Hugues*, Seigneur de Couſan, & d'*Alix* de Beaujeu, dont il eut 1. *Philippe*, Archevêque d'Auch, puis d'Arles, & Cardinal, *dont il ſera parle cy-aprés dans un article ſeparé*; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Euſtache*, Archevêque d'Arles après ſon frére, mort le 22 avril 1489; 4. GUI, *qui a fait la branche des Seigneurs de* QUE'LUS, *rapportee cy-aprés*; 4. *Jean*, Religieux de l'Iſle-Barbe; 6. *Marie*, alliée à *Guillaume* Rollin, Seigneur de Beauchamp; 7. *Charlotte*, mariée à *Jean* de Lévis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix; 8. *Marguerite*, alliée 1. le cinquiéme ſeptembre 1471, à *Guillaume* d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux: 2. à *N.* . . Seigneur de la Queille; 9. *Catherine*, épouſe de *Jean* de Péruſſe, Seigneur de Saint-Bonnet; 10. *Iſabelle*, mariée l'an 1496, à *Bertrand* d'Alegre, Baron de Puyſagut, Seigneur de Buſſet; 11. 12. *Agnès* & *Jeanne* de Lévis, mortes ſans alliance.

IX. JEAN de Lévis, Seigneur de Couſan, de Lugny, &c. avoit épouſé 1. *Marie* de Lavieu, fille de *Hugues*, Seigneur de Feugerolles & de Chalain-le-Comtal & de *Jeanne* Caſſinel, morte ſans enfans: 2. *Louiſe* de Breſolles, veuve de *Charles* de Lavieu, Seigneur de Feugerolles, & fille d'*Antoine* de Breſolles, Sénéchal de Bourbonnois, & de *Catherine* d'Apchon, dont il eut 1. *Gabriel* de Lévis, Baron de Couſan, mort l'an 1553, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne* de Joyeuſe, fille de *Louïs*, Comte de Grandpré, ni de *Jeanne* de Bourbon, qu'il avoit épouſée l'an 1525; 2. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 3. *Gui*, Seigneur de Marly, de Leſſart, &c. vivant l'an 1500; 4. *Euſtache*, Chanoine & Chantre de Montbriſon, Comte de Lyon; 5. *Chriſtophle*, Chanoine & Comte de Lyon; 6. *Jean-Louïs*, Seigneur de Nervieu, mort ſans enfans de *Marguerite* de Sainte-Colombe, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Prieſt, & de *Jeanne* de Damas-Verpré; 7. *Louiſe*, mariée 1. à *Anne* de Talaru, Seigneur de Chalmazel: 2. à *Guillaume* de Talaru, Seigneur de Nouailly-la-Ferriére; & 8. *Antoinette* de Lévis.

X. JEAN de Lévis, II. du nom, Seigneur de Lugny, du Pleſſis, &c. mourut avant ſon frére aîné, laiſſant de *Jeanne* de Chalençon ſa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochebaron, & de *Catherine* de Brion, 1. CLAUDE qui ſuit; & 2. *N.* . . . de Lévis, mariée à *N.* . . . Seigneur de la Motte-Morlet.

XI. CLAUDE de Lévis, Seigneur de Couſan, de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. avoit épouſé l'an 1541, *Hilaire* de Lettes-Deſprez, fille d'*Antoine* de Lettes, dit *Deſprez*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Liette* du Fou, dont il eut 1. *Pierre* de Lévis, Baron de Couſan, Chambellan du Duc d'Alençon, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Roſtain; 2. JACQUES qui ſuit; 3. *Jeanne*, mariée à *François* de la Beraudiére, Seigneur de Liſle-Rouet; & 4. *Louiſe* de Lévis.

XII. JACQUES de Lévis, Baron de Couſan, Seigneur de Chalain-le-Comtal, de Lugny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, vivoit l'an 1613. Il avoit épouſé 1. l'an 1584, *Paule* de Gaſte, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lupé, & de *Françoiſe* de Joyeuſe, morte l'an 1598: 2. *Louiſe* de Ryvoire, fille de *Balthaſar*, Seigneur de Saint-Palais, & de *Gabrielle* de la Barge. Ses enfans du premier lit, furent, 1. *Gaſpard* de Lévis, Baron de Couſan, mort ſans alliance l'an 1622; & 2. *Marguerite* de Lévis, épouſe de *Louïs*, Marquis de Saint Prieſt: ceux du ſecond, furent, 3. *Balthaſar*, Baron de Couſan, mort ſans alliance; 4. CLAUDE qui ſuit; 5. *Antoinette*; & 6. *Claude* de Lévis.

XIII. CLAUDE de Lévis, Baron de Lugny, Seigneur de Nagu, &c. vendit la Baronnie de Couſan, & ſe retira en Bourgogne, où il épouſa le 24 novembre 1638, *Anne* de Chanlecy, fille de *Pontus*, Baron de Pluvaut, & de *Jeanne* de Pontallier, dont il eut 1. *Pontus* de Lévis, Baron de Lugny; & 2. *N.* . . . de Lévis, Chevalier de Malte.

La branche de Lévis-Lugny a été continuée par JACQUES de Lévis, Marquis de Lugny, Seigneur de Bougy, du Pleiis, &c. & qui épousa *Françoise* de S. George, niéce de *Claude* de S. George, Archevêque & Comte de Lyon, mort le neuviéme de juin 1714, âgé de 82 à 83 ans, & fille de *Marc-Antoine*, Comte de S. George & de Monceaux, mort le 15 de juin 1719, dans la 94 année de son âge, & de Gabrielle d'Amanzé de Choffailles. De ce mariage sont sortis plusieurs enfans, dont deux étoient en 1719, Chanoines & Comtes de Lyon; & un autre, appellé le Marquis de Lévis-Lugny, entra en 1718 dans le régiment des Gardes Françoises, en qualité d'Enseigne, & monta en 1720 à une Sous-lieutenance, & depuis à une Lieutenance.

BRANCHE DES BARONS & Comtes de Quélus.

IX. GUI de Lévis, quatriéme fils d'EUSTACHE de Lévis, Seigneur de Quélus, & d'*Alix* de Damas, Dame de Cousan, fut Baron de Quélus, Seigneur de Villeneuve-la Crémade, &c. & mourut l'an 1508. Il avoit épousé le 15 février 1475, *Marguerite* de Cardaillac, Dame de Vareyres, & de Privasac, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vareyres, & de *Marguerite* de Narbonne, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Catherine* mariée à *Pierre* de Cardaillac, Seigneur de Bioulle; 3. *Marguerite*, alliée à *Gaston* de Lomagne, Seigneur de Claux; 4. *Jeanne*, épouse d'*Antoine* Ebrard, Seigneur de Saint-Sulpice; & 5. *Magdelaine* de Lévis, morte sans alliance.

X. GUILLAUME de Lévis, Baron de Quélus, de Vareyres, &c. mourut l'an 1524, laissant de *Marguerite* d'Amboise, sa femme, fille de *Hugues*, Seigneur d'Aubijoux, & de *Magdelaine* d'Armagnac, 1. *Jean*, Baron de Quélus, mort l'an 1536, sans postérité de *Balthasarde* de Lettes-Desprez, fille d'*Antoine*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Liette* du Fou; 2. ANTOINE qui suit; 3. *Jacques*, mort avant son pére; & 4. *Marguerite* de Lévis, alliée à *Antoine* d'Arpajon, Baron de Lers.

XI. ANTOINE de Lévis, Comte de Quélus, Seigneur de Florensac en partie, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut le huitiéme avril 1586. Il avoit épousé 1. en novembre 1536, avec dispense, *Balthasarde* de Lettes-Desprez, veuve de son frére aîné: 2. *Susanne* d'Estissac, veuve de *Jacques*, Seigneur de Balaguier & de Mont-salez, & fille de *Louis*, Baron d'Estissac, & d'*Anne* de Daillon. Du premier lit, vinrent, 1. JACQUES qui suit; 2. *Melchior*, Abbé de Figeac; 3. *Marguerite*, alliée à *Hector* de Cardaillac, Seigneur de Bioulle; 4. *Jeanne* de Lévis, Dame de Quélus, mariée l'an 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur de Pestels & de Salers, vivante l'an 1630; & 5. *Anne* de Lévis, épouse de *Jean* de Castelpers, Seigneur de Pannat: du second lit il eut 6. *Jacques* de Lévis, Comte de Quélus, mort le sixiéme août 1586, âgé de 12 ans.

XII. JACQUES de Lévis, Comte de Quélus, &c. l'un des Mignons du Roi Henri III, mourut le 29 mai 1578, des blessures qu'il avoit reçues en un combat particulier, contre le Seigneur de Dunes, dit *Entraguet*, & fut enterré en l'église de S. Paul, sous un magnifique Mausolée que le Roi fit faire, & qui fut détruit par les Parisiens, à la nouvelle de la mort du Duc de Guise à Blois, l'an 1588. * Pierre des Vaux-de Cernay, *Histor. Albigens.* Catel, *Hist. & Mémoires de Languedoc.* De Marca. Oihénart. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chéne. Du Bouchet. Guichenon. Le Laboureur. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

LÉVIS (Philippe de) fils d'EUSTACHE de Lévis, Baron de Quélus, & d'*Alix* de Damas, Dame de Cousan, fut Evêque d'Agde, & ensuite Archevêque d'Auch. Depuis, le Pape Pie II, dont il avoit été Référendaire, l'éleva, l'an 1462, sur le siége de l'Eglise Métropolitaine d'Arles, par la cession de Pierre, Cardinal de Foix, qui en étoit Archevêque. Le Pape Sixte IV le mit ensuite au nombre des Cardinaux l'an 1473; de sorte que Philippe étant obligé indispensablement d'aller à Rome, laissa le soin de son église à Antoine Guiramands, depuis Evêque de Digne. Il mourut deux ans après à Rome, où il étoit l'ornement du Sacré Collége, & il fut enterré dans l'église de sainte Marie-Majeure. *Eustache* de Lévis son frére, qui lui succéda en l'Archevêché d'Arles, fut mis dans le même tombeau l'an 1479. * Frison, *Gall. Purpur.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Du Chêne, & Aubéry, *Histoire des Cardinaux.*

LÉVITA, en Latin *Levita*, *Lebinthos*, petite isle déserte, mais qui a un port fort sûr. Elle est entre celles de Lango, de Morgo, & de Stampalia dans l'Archipel. * Maty, *Dict. Geogr.*

LÉVITIQUE, livre Canonique de l'Ecriture-Sainte, dans l'Ancien Testament, tire son nom de la Tribu sacerdotale de Lévi. Les Hébreux le nomment *Vajicra*, c'est à dire, *& vocavit*, parce qu'il commence par ce mot. Il est divisé en vint-sept chapitres, & traite des sacrifices, des différentes cérémonies, des degrez de consanguinité, des Fêtes ordonnées, des vœux, des décimes, de la peine du blasphême, du jubilé, &c. Moïse est Auteur de ce livre, & des quatre autres qui forment le Pentateuque. * Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 11. & 12. *tome* 1. *p.* 518. & 519. édit. de Plantin. Du Pin, *Dissert. prélimin. sur la Bible.*

LÉVITIQUES. On donna ce nom à une sorte d'Hérétiques, sortis des Gnostiques & des Nicolaïtes, dont ils suivoient les erreurs. * Saint Epiphane, *Hær.* 25. S. Augustin, *de Hær. c.* 5.

* LEUMMIN ou LAOMIN, troisiéme fils de Dédan, & petit-fils du Patriarche Abraham. * *Genèse*, *ch.* 25. *v.* 3.

LEUNCLAVIUS (Jean) Allemand, natif d'Amelborn ou Amelburn en Westphalie, eut place entre les savans hommes de son tems. Il savoit assez bien les Langues, & il voyagea dans presque toutes les Cours de l'Europe. Il s'arrêta assez longtems dans celle du Duc de Savoye, puis il vint à Vienne en Autriche, où il mourut au mois de juin 1593. Les Oeuvres imprimées de Leunclavius sont, *Epigrammata de Nuptiis Joh. Casimiri-Frederici Septemviri & Elizabethæ & Augusti Septemviri filiæ; Notatorum libri duo quibus nomina & loca Juris Civilis restituuntur & illustrantur; Historiæ Musulmanæ Turcarum libri decem & octo, quibus accesserunt Commentarii duo, Libitrarius Index Asmanidum & Apologeticus alter; Pandectæ Historiæ Turcicæ; Commonefactio de præsenti Rerum Turcicarum statu; de Moscorum Bellis adversus finitimos gestis, Commentatio; Supplementum Annalium Turcicorum; Oratio ad Principes Romani Imperii; Apologia pro Zozymo; Notæ in Dionem Cassium.* On a de lui plusieurs Traductions Latines, savoir, *Plutarchus de Consolatione; Annales Constantini Manassis; Annales Michaelis Glycæ; Annales Sultanorum Othmanidarum a Turcis sua Lingua scripti; Jus Græco-Romanum tam Canonicum quam civile, cum Annotationibus; Nysseni liber de Hominis Opificio; Nysseni libri quindecim in Canticum Canticorum & ad Flavianum Epistola; Claudii Cardinalis Guisani duodecim Quæstiones, & Græcorum ad eas Responsiones; Operum Gregorii Nazianzeni tomi tres*, avec la Version Latine des Commentateurs Grecs de Saint Grégoire de Nazianze, & des Annotations sur les passages les plus obscurs; *Cæsarii germani fratris Nazianzeni Dialogi quatuor; Apomazaris de Significatione Somniorum; Paratitlorum libri tres antiqui; Legatio Manuelis Comneni ad Armenios; Manuelis Palæologi Præcepta de Educatione Regum; Zozimi Comitis Historiæ Novæ; Xenophontis Opera cum Annotationibus*, dans lesquelles, il défend sa Version contre la critique que Henri Etienne avoit faite sur cet Ouvrage. Il a aussi donné au Public *sexaginta libri* Βασιλικῶν *cum Notis*, & corrigé les Histoires de Procope de Césarée, d'Agathias, de Jornandès & de Léon Aretin. Il a été, au jugement des Savans, un des meilleurs Traducteurs qu'il y ait eu de son tems. Mr. de Thou dit que Leunclavius étoit très-savant en la Langue Gréque & la Latine, & profond dans la connoissance du Droit Romain & du Grec; qu'il avoit un jugement merveilleux; qu'il avoit bien lu l'Histoire Byzantine; que dans son voyage à Constantinople il avoit appris la Langue des Turcs & ce qui regardoit ces peuples; & qu'il mourut n'ayant pas encore atteint sa soixantiéme année. Marquard Freher a fait imprimer à Francfort en 1596, *in folio*, deux tomes du Droit Grec & Romain, Canonique & Civil, ramassez & traduits en Latin par Leunclavius, qui les avoit tirez de diverses Bibliothéques d'Europe & d'Asie. Scaliger qui dit que Leunclavius étoit le plus grand Jurisconsulte de son tems, dit aussi que sa conduite étoit peu chaste, *habebat scorta secum.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 112. *n.* 409: & *tome* 2. *partie* 3. *n.* 883. *p.* 389 & 390. édit. d'Amsterdam, 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 185 & *suiv.* édit. de Hollande, 1715.

LÉVOLA. *Voyez* EVOLA.

* LEUPOLD (Jacques) Conseiller & Commissaire des Mines du Roi de Pologne, Membre de la Société Royale de Berlin, & de diverses autres, mourut à Leipsic le 12 janvier 1727. On doit le regretter comme un des plus habiles hommes qu'il y eût en Europe pour les instrumens de Mathématique. Il s'étoit sur tout rendu celébre par son grand Ouvrage intitulé, *Theatrum Machinarum*, en huit volumes. * *Biblioth. Germanique, tome* 13. *p.* 221 & 222. En 1735, on a imprimé à Leipsic, *in folio*, un Supplément à l'ouvrage, dont on vient de parler. Ce Supplément traite des *Moulins* de toute espéce. * *Biblioth. Germanique, tome* 32. *p.* 217.

* LEUPSCH, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Basse Lusace, est au nord de Dresden, tirant vers l'est, & en est éloignée de huit à neuf lieues.

* LEUR (N.... Vander) de Breda, naquit vers l'an 1656 ou 1657. Il alla de bonne heure à Rome pour s'y perfectionner dans le Dessein & dans la Peinture. Il eut le bonheur de s'aquérir la protection d'un Cardinal, amateur de ce bel Art, & cela lui fournit les moyens de copier les plus belles piéces des Peintres Italiens & Flamands. Il excelloit à tirer des copies, de sorte qu'il étoit difficile aux Connoisseurs de les distinguer des Originaux; mais il n'avoit pas le talent de faire de belles ordonnances de son chef. Il faisoit de beaux portraits bien ressemblans & bien exécutez, & c'est dommage qu'il ne s'y est pas entiérement appliqué. C'étoit un parfaitement honnête homme, & il prenoit un grand soin des Disciples que l'on mettoit sous sa conduite. Il est mort de phthisie, mais on ne sait pas en quelle année. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 287—291.

* LEURCY-le-SAUVAGE, selon le Dictionnaire Universel de la France, & LOURCY-le-SAUVAGE ou LURCY-le-SAUVAGE, selon les Cartes de Sanson, bourg de France dans le Bourbonnois, au nord-ouest de Moulins, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

LEURES (Martin) de Brabant, florissoit en 1485. Il fut l'Avocat des femmes; puisqu'il fit un livre pour les défendre contre ce qu'on a accoutumé de dire contre elles, & amassa en un toutes les belles actions du Sexe qu'il put savoir. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEVROUX, petite ville de France, dans le Berri, à quinze lieues de Bourges, vers le couchant, est fort ancienne, & on y remarque encore des vestiges de la grandeur Romaine, tels que la place des arénes & l'amphithéatre. Cette ville située dans un fond, est enfermée de murailles flanquées de leurs tours, & de fossez. Il y a une église collégiale dédiée à saint Sylvain. Au dessus de la ville est un grand château, au milieu duquel s'éleve une tour d'une hauteur prodigieuse, accompagnée de deux autres.

LEUSDEN (Jean) fameux Philologue des Païs-Bas, sur tout fort versé dans l'Hébreu, naquit à Utrecht en 1624, & y jet-

jetta les fondemens de ses études dans les Langues & dans les Mathématiques. Sa plus grande application étoit pour les Langues Orientales, & pour cet effet il passa à Amsterdam afin d'y connoître de plus près les cérémonies des Juifs & d'y profiter de l'instruction des Rabbins. En 1649, il obtint la Chaire de Professeur en Hébreu & des Antiquitez Hébraïques à Utrecht; poste dans lequel il demeura jusques à la fin de ses jours, au grand profit des jeunes gens qui se vouoient à la Philologie. Etant Professeur, il fit un voyage pour voir le reste des Païs-Bas, la France & l'Angleterre, & lia connoissance avec les plus célébres Philologues de son tems. Il mourut vers la fin de septembre 1699, & laissa un fils nommé *Rodolphe*, qui est dans le premier Membre des Etats de la province d'Utrecht; & *Jean-Guillaume* l'un des quarante Magistrats de la ville d'Utrecht, cy-devant Bourguemaître. Quoique M. Leusden ne fît pas de nouvelles découvertes dans la Critique, il l'entendoit cependant à fonds, & avoit le talent de l'enseigner clairement & briévement. Comme il avoit une grande vénération pour les Buxtorfs, il en avoit adopté tous les sentimens, & les enseignoit dans ses leçons, à l'exception de la prononciation du nom יהוה qu'il prononçoit *Jehova* & non *Adonaï*. Voici la liste de ses Ouvrages, *Jonas, Joël, & Obadias paraphrasi Chaldaïca, Masora & Comment. Rabbin. illustrati; Philologus Hebræus; Hebræo-Mixtus; Hebræo Græcus; Pirke Asot cum Versione Latina & Notis; Clavis Hebraica Veteris Testamenti; Clavis Græca Novi Testamenti; Lexicon Hebræo-Latinum; Manuale Hebraïcum; Schola Syriaca; Onomasticon sacrum; Diverses Grammaires & Pseautiers Hébraïques; Deux belles editions & fort correctes de la Bible en Hébreu; Novum Testamentum Syriacum*, dans l'édition duquel il fut secondé par *Charles Schaaf*, Professeur en Langues Orientales à Leyde. Il a encore eu soin de procurer des éditions bien correctes des Oeuvres de Bochart, de Lightfoot, & du livre de Polus, qui a pour titre *Poli Synopsis Criticorum*. * De Vries, *Parent. Leusden.* Ejusdem *Script. & Epist. MSS.* Bentheim, *Holl. Kirchenst. Dict. Allemand de Bâle.*

LEUSE. *Voyez* LEUZE.

LEUTARD, Païsan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocése de Châlons sur Marne, sur la fin du dixiéme siécle, brisoit les croix & les images, prêchoit qu'il ne falloit pas payer les dîmes, & soutenoit que les Prophétes n'avoient pas toujours dit de bonnes choses. Il se faisoit suivre par une multitude innombrable de personnes, qui le croyoient inspiré de Dieu. Gibuin, Evêque de Châlons, désabusa & convainquit ces pauvres gens; & le malheureux Leutard, désespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits, la tête la premiére. * Glaber, *l.* 2. *ch.* 11. Baronius, *A. C.* 1000.

LEUTERIC ou LE'OTHERIC, Archevêque de Sens, succéda à Sévin, vers l'an 1000. Le Continuateur d'Aimoin parle de l'élection de ce Prélat, qui avoit été Disciple de Guibert, & Archidiacre de Sens. Frotmond, qui en étoit Comte, vouloit faire tomber ce Bénéfice sur son fils Brunon, qui étoit ecclésiastique: ce qui fut cause qu'il persécuta Leuteric. Rainard II, dit *le Mauvais*, continua les persécutions commencées par le Comte son pére. Elles furent si violentes, que le Roi Robert en ayant pitié assiégea Sens, & prit cette ville, avec le Comté qu'il ôta à Rainard. Ainsi Leuteric étant en repos, assista à quelques Conciles, qu'on célébra de son tems. Il fut blâmé d'avoir usé d'une façon de parler nouvelle & particuliére, en administrant l'Eucharistie aux Fidéles, & sur tout dans un siécle, où ce mystére adorable commença à trouver un adversaire en la personne de Bérenger. Leuteric donnant la sainte hostie, prononçoit à la vérité ces paroles, *Le corps de Notre Seigneur* JESUS CHRIST *soit le salut de votre ame & de votre corps.* Mais il ajoûtoit ces autres mots, *Si vous en êtes digne, recevez-le; si dignus es, accipe.* Son dessein étoit de se servir de l'Eucharistie, pour éprouver si l'on étoit coupable. Le Roi Robert, qui étoit un Prince très-pieux, reprit Leuteric de cette nouveauté; & ce Prélat profita de ses conseils. Voilà précisement ce que lui impute Helgaud de Fleuri, & non d'avoir eu aucune opinion erronée sur le mystére de l'Eucharistie. Il mourut l'an 1032. Le Continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 46. Helgaud de Fleuri, *in Vita Roberti.* Fulbert de Chartres, *Epist.* 31. *&c.* Baronius, *A. C.* 1004. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le P. Mathoud, *de vera Senonum origine.*

LEUTERBERG. *Voyez* LEITENBERG.

LEUTERSHAUSEN, petite ville d'Allemagne en Franconie dans le Marquisat d'Anspach, sur l'Altmuhl, à l'ouest d'Anspach, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

LEUTGARDE. *Voyez* LUGARDE.

LEUTKIRCK, petite ville impériale de la Souabe. Elle est Protestante & située dans l'Algow sur l'Eschach, à quatre lieues de Memmingen, du côté du midi. Quelques Géographes prennent Leutkirck, pour l'ancienne *Edocturus* ou *Edocturum*, petite ville de la Rhétie, laquelle d'autres placent à *Echtal* village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUTMARIS ou LEITOMERITZ, ville du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris, sur la riviére d'Elbe, au dessous de Melnick, est le siége d'un Evêché suffragant de Prague, & fondé dans le XVII siécle, par le Pape Alexandre VII. Les Auteurs Latins nomment cette ville *Litomerium* ou *Litomerisca*. Il y a une des dix-sept préfectures de la Bohéme; & elle comprend Usig, Melnick, Dietzin, &c. * Ortelius. Sanson.

* LEUTMARIS, LE'TOMERITZ ou LEITOMERITZ, Cercle ou Préfecture du Royaume de Bohéme, est borné au nord, & à l'est en partie par la Haute Lusace, à l'est par la Préfecture de Boleslaw ou de Jung-Buncsel, au sud par l'Elbe & par l'Eger, & à l'ouest par la Préfecture de Satz ou de Ziateck. Cette province est traversée par l'Elbe, à peu près du sud au nord. Elle peut avoir dixhuit lieues dans sa plus grande longueur, & quatorze dans sa plus grande largeur. Sa capitale s'appelle aussi Leutmaris.

LEUTME'RITZ. *Voyez* LEUTMARIS.

LEUTOMISSEL ou LITTOMISSEL, en Latin *Litomescum*, ville de Bohéme, qui a eu titre d'Evêché, est renfermée, dans la Préfecture ou dans le Gouvernement de Chrudim. * Sanson.

LEUTSCH, en Latin *Leuconium*, petite ville assez bien fortifiée, est dans le Comté de Cépusz ou de Zips en Haute Hongrie, à douze lieues de Cassovie, au pié du mont Krapack, & à la source de la riviére de Harnat. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEUVA ou LIUBA, I. de ce nom, Roi des Visigoths, en Espagne, succéda à Athanagilde l'an 567 ou 568. Il posséda un an ou environ, tout le Royaume des Visigoths, puis céda l'Espagne à son frére Léovigilde, & se contenta pour son partage du Bas-Languedoc, où il régna quelques années, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours, & de Jean, Abbé de Biclare, qui fixe le tems de la mort de Leuva à l'an 572 ou 573. * *Consultez* aussi Mariana, *Hist. Hispan.*

LEUVA ou LIUBA II, Roi des Visigoths, en Espagne, succéda à son pére Récarede l'an 601, étant encore trop jeune pour gouverner ses peuples. Il régna environ deux ans, & fut tué par Viteric qui usurpa la couronne. * Saint Isidore, *in Chron.* Mariana, &c.

LEUVIGILDE, Roi des Goths. *Cherchez* LE'VIGILDE.

LEUWAARDEN, ville des Provinces-Unies, & capitale de la Frise, est la résidence de la Cour souveraine de Frise. Elle est située entre des marais dans le Quartier d'Ostergoo, dont elle est la capitale. Elle est grande, riche & fortifiée de bons remparts, qui sont des plus beaux & des plus hauts qui se voyent. Ils sont défendus d'un large fossé plein d'eau, de plusieurs bastions & d'autres ouvrages. Elle est à deux lieues de Dockum, & à la méme distance de la mer. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg que l'on commença d'entourer d'une muraille en en 1190. L'enceinte en étoit fort petite, mais elle s'est depuis fort aggrandie. Ses rues sont droites, larges & belles, divisées par plusieurs canaux. La Maison-de-ville est fort belle & d'une architecture moderne. Le Prince de Nassau Orange, Stadhouder de Frise, en mit la premiére pierre le deuxiéme avril 1715, âgé de trois ans & sept mois, comme on le voit par l'Inscription Flamande en lettres d'or. En 1559, le Pape Paul IV y érigea un Evêché suffragant de l'Archevêque d'Utrecht; mais en 1578 les Protestans chassérent l'Evêque, de sorte que cet Evêché a eté supprimé dans sa naissance. Leuwaarden se rendit libre en 1566. * Guichardin, *Description des Païs-Bas. Delices des Païs-Bas, tome* 4. *p.* 311. *& suiv.*

LEUWAARDEN (Jean de) Cordelier, étoit de Frise, & florissoit en 1590. Il a publié un Traité sur la Synagogue des Juifs, & sur l'Eglise de JESUS CHRIST. Swertius dit qu'il fut envoyé aux Indes occidentales pour y convertir les Infidéles. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEUWE. *Voyez* LEEUWE & LE'ONIN.

* LEUWEN ou LEEUWEN (Gerbrand de) Théologien célébre parmi les Réformez, naquit le neuviéme septembre 1643, à Boscop en Hollande. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la Théologie sous les Professeurs Heidanus, Cocceius & Hoornbeeck. Il fut reçu Proposant à l'âge de vint ans, & fut dans sa 22 année appellé Ministre à Velsen. En 1671, il devint Ministre d'Amersfort, & sept ans après, il reçut la vocation de Harlem. Enfin en 1681, il fut fait un des Conducteurs de l'église d'Amsterdam, où en 1686 on lui donna la Chaire de Professeur en Théologie. Il mourut l'onziéme mai 1721, âgé de 78 ans. Il a été marié deux fois, 1. avec *Catherine* van Collen en 1665: 2. avec *Jaqueline* Balke, veuve de M. Jean de Flamerdingen, Docteur en Médecine & Chevalier de S. Marc. De sa premiére femme il eut quatre fils & trois filles, tous morts avant lui, à l'exception d'*Elizabeth* mariée à M. Daniel Nys. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme. On a de lui en Hollandois, *Une Explication de l'Epitre aux Romains en quatre volumes in quarto, Une Explication des Actes des Apôtres, en deux volumes in octavo & in quarto*; & quelques autres Ouvrages. Il a été un des plus habiles Théologiens & un des plus eloquens Prédicateurs de son tems. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEUWEN ou LEEUWEN (Simon de) célébre Jurisconsulte de Hollande, & grand Connoisseur des Antiquitez de sa patrie, naquit à Leide le 17 octobre 1625. Il s'appliqua d'abord à la Jurisprudence, & il fut reçu Docteur en cette Faculté; mais dans la suite il se donna tout entier à la recherche des Antiquitez des Païs-Bas. Il a eté Membre de la Régence de Leide, & en 1681 il devint Sous-Greffier du Haut Conseil de Hollande. Il mourut le 13 janvier 1682, à l'âge de 71 ans. On a de lui un *Corpus Juris Civilis* avec de belles Remarques; *Observationes in Witsenii Tractatum de Avaria; Libellus de Origine, progressu, usu atque autoritate Juris Civilis; Censura forensis Theoretica & practica.* Il a aussi publié en Hollandois plusieurs Traitez de Droit, & une *Description de la ville de Leide.* Celui de ses Ouvrages qui avoit pour titre *Batavia illustrata*, est demeuré imparfait, & on l'a publié tel qu'il l'avoit laissé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEUWENHOEK ou LEEUWENHOEK (Antoine de) curieux Physicien dans le siécle passé & dans celui-ci, étoit issu d'une ancienne famille de Delft, & naquit à Delft le 24 octobre 1632. Il a fait une infinité d'expériences & de découvertes, par lesquelles il s'est aquis une telle réputation que la Société Royale d'Angleterre lui a donné place dans son Corps. Il excelloit à tailler des verres pour des microscopes & pour des lunettes, & se plaisoit à ramasser toutes sortes de raretez. Il mourut le 26 août 1723, à l'âge de 90 ans, dix mois & deux jours. Les lettres qu'il a écrites à la Société de Londres & à

d'autres Savans ont été recueillies & imprimées en 1722 à Leide, *in quarto*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LEUWENTZ, ville du Comté de Strigonie, ou de Gran, dans le Gouvernement de Neuhausel, & sur le Gran, en Hongrie. Ce fut là que M. de Souches, Général des troupes impériales, mit l'an 1694 les Turcs en déroute. Elle est éloignée de six milles d'Allemagne, de Strigonie, vers le septentrion. * Baudrand. Bayle, *Dict. Crit.*

LE'VY. *Voyez* LE'VIS.

LEUZE, bourg des Païs-Bas, dans le Comté de Hainaut, à trois lieues de Tournay, à trois de la ville d'Ath, & à cinq de Condé, est devenu célébre, par la bataille qui s'y donna entre les François, commandez par François de Montmorency, Maréchal, Duc de Luxembourg, Général des armées de Louïs XIV, Roi de France, & les Alliez sous la conduite du Prince de Waldeck, le 19 septembre 1691.

LEW. LEX. LEY. LEZ.

LE'WANCZ, ville. *Voyez* LEUWENTZ.

LE'WEMBURG ou LAWEMBOURG, ville & Seigneurie d'Allemagne, en Poméranie. Elle est dans la partie de ce Duché, dite *la Pomerelie*; & a été cédée par le Roi de Pologne à l'Electeur de Brandebourg. * Sanson. Baudrand.

LE'WEN ou LE'ONIN (Albert) *Voyez* LE'ONIN (Albert)

LE'WEN, riviére du Cumberland en Angleterre, qui sort de deux endroits différens du côté du nord. Une source est à l'est appellée *Black*, ou *noire*; & l'autre à l'ouest, appellée le *Lewen Blanc*. Après six milles d'Angleterre de cours, elles se réünissent & se déchargent dans le Kirksop, & vont toutes ensemble se rendre dans l'Eden. * *Dict. Anglois.*

LE'WEN (Jean) *Voyez* LE'ONIUS.

LE'WENKLAW. *Voyez* LEUNCLAVIUS.

LEWENTZ. *Voyez* LEUWENTZ.

LEWES, bon bourg & bien peuplé. Il est dans le Comté de Sussex en Angleterre, entre Chichester & Rye, à neuf ou dix lieues de l'une & de l'autre, & à deux de la Mer de Bretagne. Il est situé sur une éminence & a six paroisses. On y tient ordinairement les Assises, & quelquefois à Grinstead. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome I.*

* LEWIN, petite ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris, est au nord-nord-est de la ville de Leutmaris, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

LE'WIN ou LE'WINSMOUTH. *Voyez* LE'VIN, bourg.

LE'WIS, isle d'Ecosse, est la plus septentrionale des Westernes, & éloignée de neuf lieues de l'Isle de Skye, & de vint de la côte d'Ecosse. Sa longueur est de dix huit lieues & sa largeur de quatre ou cinq. Elle est séparée en deux parties par un petit isthme de mille pas. La partie septentrionale, qui est la plus grande, conserve le nom de Léwis, & abonde en grains & en bestiaux. Ses principaux bourgs sont Sherbost, Grimsetter & Daneville ou Dallenille. La méridionale porte le nom de Harray. Elle est pleine de montagnes & de forêts, & produit pourtant de bons pâturages. Rowadill en est le principal bourg. On prend près des côtes de cette isle des baleines d'une prodigieuse grosseur, & on y pêche quantité de saumons & de harengs. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEWIS (Denys de) du Païs de Liége, Chartreux. *Voyez* DENYS de RICKEL ou DENYS le CHARTREUX.

* LEWSHAM, village d'Angleterre, dans le Comté de Kent, sur un ruisseau près de Deptford, à six milles de Londres. En 1651, on y découvrit une fontaine médicinale, dont l'eau prise en quantité purge doucement par les urines & par les selles. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p. 752.*

LEXMOND. *Voyez* LECKSMOND.

LEY, riviére. *Voyez* LE'A.

LEYBNITZ, bourg de la Stirie, situé sur la riviére de Sacka, à une lieue de son embouchure dans le Muer, à cinq lieues de Gratz, vers l'orient méridional. On prend ce lieu pour l'ancienne *Polybianum*, petite ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEYBNITZ (Guillaume Godefroy, Baron de) *Voyez* LEIBNITZ.

LEYDANUS. *Voyez* LEIDANUS.

LEYDE ou LEYDEN, Fanatique. *Voyez* LEIDEN (Jean de)

LEYDE ou LEYDEN, nom de deux Peintres. *Voyez* LEIDEN.

LEYDE ou LEYDEN, ville. *Voyez* LEIDEN.

LEYDEKKER (Melchior) fameux Théologien des Païs-Bas, naquit à Middelbourg en Zélande le 25 janvier 1642. Il desservit d'abord une Eglise dans sa patrie, & en 1678 il fut appellé à la Chaire de Professeur en Théologie à Utrecht. Il prit le dégré de Docteur en Théologie à Leiden, des mains de Frédéric Spanheim son grand Protecteur. Comme il étoit ennemi déclaré de toute sorte d'innovations dans la Théologie, il s'opposa de toutes ses forces au *Cocceianisme* & au *Cartesianisme*, & eut à cette occasion bien des disputes à soutenir. Faisant très-peu de cas de la Critique, il trouva mauvais qu'on fit en Hollande une nouvelle édition des grands Critiques. Il avoit si peu d'estime pour les Ecrits de Drusius, qu'il fut surpris de les voir rechercher. L'excellent Ouvrage de Spencer *de Legibus Hebræorum*, n'étoit écrit selon lui qu'en faveur des Sociniens. Il étoit extrêmement versé dans la Théologie & dans l'Histoire ecclésiastique, & dans sa jeunesse il avoit aquis quelque connoissance de la Littérature Rabbinique. Quoiqu'il ne fût pas des plus modérez & qu'il lâchât souvent la bride à sa langue & à sa plume, il ne laissa pas de souhaiter ardemment la réünion des Réformez & des Luthériens. Il mourut le sixiéme janvier 1721, âgé de 78 ans. Voici la liste de ses Ouvrages, *Fax veritatis; Synopsis controversiarum de Fœdere; Vis veritatis; Veritas Evangelica; Commentarius in Catechismum Heidelbergensem; Historia Ecclesiæ Africanæ; Oeconomia trium Personarum; Dissertatio contra Beckerum; De mente Pauli in Epistolas ad Romanos & Galatas; Analysis Scripturæ cum Methodo concionandi; Historia Jansenismi, Continuatio & notæ in Hornii Historiam Ecclesiasticam; Sulamit; Respublica Hebræorum*, deux volumes, *in folio*. Ce dernier Ouvrage qui est rempli d'une vaste érudition n'est pas complet. M. *Charles Tuinman*, Pasteur à Middelbourg & digne Eléve de M. Leydekker en a le troisiéme volume en manuscrit. Ce volume continue l'Histoire des Juifs depuis la naissance de J. C. jusques a nos jours, & ne céde en rien aux deux premiers. Il y a même des découvertes qu'on chercheroit en vain dans d'autres livres & que M. Leydekker devoit au Rabbin qui avoit été son Précepteur, qui lui a confié plusieurs rares anecdotes sur le Judaïsme moderne. Pour ce qui regarde l'Histoire du Jansénisme, le Pére Quesnel a prétendu que cet Ouvrage est plein de faux raisonnemens contre l'autorité des Rois, & a entrepris de le refuter par le livre qui a pour titre, *La Souveraineté des Rois defendue, contre Melchior Leydekker, Calviniste.* Tous les Ouvrages de M. Leydekker sont écrits en Latin d'un stile assez dur. * Bentheim, *Holl. Kirch. und Schulst. Biblioth. Bremensis, Class. 3. Fasc. 1. Dict. Flamand. Mémoires du tems,*

LEYNE. *Voyez* LEINE.

* LEYRAC ou LAYRAC, petite ville de France, dans le Bas Armagnac, est sur la rive gauche du Giers au sud-ouest d'Agen, selon la Carte du Gouvernement de Guienne par Sanson, & au sud, selon celle que l'on attribue à M. Delisle. Leyrac n'est qu'à une lieue d'Agen.

LEYRE. *Voyez* LE'RE.

LEYSNIK, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, est dans la Misnie sur la Muite, près de son embouchure dans la Mulde, à six lieues de Meissen vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEYTE, riviére d'Allemagne, naît dans la Stirie, traverse une partie de l'Autriche, où elle baigne Bruck, & entrant dans la Basse Hongrie, elle se jette dans une branche du Danube, vis à vis de la ville d'Owar. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEYTON, en Latin *Leytonum*, autrefois *Durolitum* ou *Durolitum*, étoit anciennement une petite ville des Trinobantes: ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté d'Essex, aux confins de celui de Middlesex. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEZ, en Latin, *Ledus*, *Ledum*, petite riviére du Languedoc. Elle baigne Montpellier, & se décharge dans le Lac de Maguelonne. * Maty, *Dict. Geogr.*

LE'ZADOIS. *Voyez* l'article de LE'ZAT.

LE'ZANA (Jean Batiste de) Espagnol, Religieux de l'Ordre des Carmes, né à Madrid le 23 novembre 1586, fit de grands progrès dans les Sciences; & enseigna avec réputation à Tolède, à Alcala, & à Rome. Il vint en cette derniére ville l'an 1625, y passa le reste de ses jours, & y mourut le 29 mars 1659, en la 73 année de son âge. Les Papes Urbain VIII, Innocent X, & Alexandre VII l'honorérent de leur estime, & l'employérent en diverses affaires importantes. Il fut Procureur de son Ordre, & laissa divers Ouvrages, *Annales sacri prophetici; de Regularium reformatione; Summa quæstionum regularium; Consulta varia, theologica, juridica & regularia; Summa Theologiæ, &c.* Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* la *Bibliotheque des Ecrivains d'Espagne*, de Nicolas Antonio.

LE'ZARD-POINT, c'est à dire, *le Cap de Lezard*; anciennement *Ocrinum*, *Damnonium Promontorium*. Ce Cap est sur la côte méridionale de Cornouaille en Angleterre, assez près de la pointe occidentale de cette province. On l'appelle aussi le *Cap de S. Michel.* * Maty, *Dict. Geogr.*

LE'ZAT, bourg, chef d'un petit païs nommé le Lézadois. Il est dans le Haut Languedoc sur l'Arriége, à quatre lieues de Toulouse, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LE'ZAY. *Voyez* LAZAY.

LEZCANO (Jean de) né le 18 septembre 1589, de parens nobles dans un lieu du diocése de Calahorra, dans la petite province d'Alava, entra jeune dans l'Ordre de S. Dominique, parvint par degrez à l'emploi de premier Professeur dans l'Université de Pampelune en 1628, & se fit encore plus estimer par la sainteté de sa vie que par sa capacité, quoique peu commune. Ses austéritez abbrégérent beaucoup ses jours, & il mourut n'étant âgé que de 47 ans, le 26 août 1636. On a de lui un Traité Espagnol en deux volumes *in quarto*, de l'Oraison, du Jeûne & de l'Aumône. Il le dédia à sainte Thérése, & le fit imprimer en 1630, à Pampelune. On estime beaucoup ce livre en Espagne. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

* LE'ZE, petite riviére de France, dans le Haut Languedoc, prend sa source dans le Comté de Foix, coule à peu près du sud au nord, & tombe dans l'Ariége au dessous de Vernes.

* LEZERT. Le Dictionnaire Universel de la France dit que Lezert est une riviére du Rouergue qui passe à Sauveterre, &c. Mais si l'on doit s'en rapporter à la Carte de Languedoc attribuée à M. Delisle, le mot de *Lezert* doit être séparé en deux, de sorte que le nom de la riviére sera le Zert, & non Lezert en un mot.

* LE'ZIGNAN, petite ville de France, en Languedoc. Elle est dans le diocése de Narbonne, à peu près à l'est de la ville de Narbonne, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

LE'ZIGNEN. *Cherchez* LUZIGNAN.

LEZIN (Saint) Evêque d'Angers, dans le fixiéme fiécle, allié de la famille royale, vint à la Cour l'an 560, s'en retira l'an 580, & fut élu quelques années après Evêque d'Angers. Le Pape S. Grégoire lui a écrit la lettre 52 du livre 9. On croit qu'il est mort l'an 605. Il fit bâtir à Angers l'église de saint Jean-Batiste, où il fut enterré. Il étoit mort le premier novembre; mais la Fête de tous les Saints a fait transférer sa mémoire au 13 février. * *Voyez sa Vie dans* Bollandus. *Gallia Christiana.* Godeau. Baillet, *Vies des Saints, mois de février.*

LEZOUX, petite ville de France dans la Limagne d'Auvergne, en Latin *Lexovium.* Elle est située entre les riviéres d'Allier & de Dore à deux lieues de Thiers & à quatre de Clermont, en un païs agréable & d'un air fort temperé. Il y a une Eglise Collégiale du titre de S. Pierre, desservie par douze Chanoines. L'Eglise Paroissiale est sous l'invocation de Nôtre-Dame. On y voit encore un Couvent d'Augustins déchaussez, un Monastére de Bernardines & un Hopital. Le territoire produit des grains, des vins, & des bois. Lezoux est une ville fort ancienne & il s'y trouve quantité de médailles, d'urnes & de marbres antiques. Les fruits du territoire de Lezoux sont en réputation pour leur bonté & particuliérement les melons. Aux environs de ce lieu sont les châteaux & bourgs de Muel Vicomté, Molescat, la Sarde Baronie, Codeignac, Crottez Commanderie, Fonteneille, Ligonne, Beau-bois, la Terrasse, la Forêt de Buillon, Beauregard, gros bourg où est une belle maison à l'Evêque de Clermont, Verrayon, Verdonnet & autres. Tous ces lieux sont remarquables pour la quantité des blez & des vins. * Davity, *Auvergne. Memoires dressez sur les lieux en* 1707. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LEZUZA, village d'Espagne, situé dans la Castille Nouvelle à quatre lieues d'Alcazar du côté du nord. On prouve par une ancienne inscription trouvée dans ce lieu, qu'il est l'ancienne petite ville des Carpetans, laquelle on nommoit, *Libisoa, Libisoca, Libysna.* * Maty, *Dict. Geogr.*

LHA. L'HE. L'HO. LHU. LIA. LIB.

LHARAIS, HARAIS, & ARAIS. *Voyez* LIXE.

* L'HERITIER (Nicolas) Seigneur de Nouvellon & de Villandon, issu d'une noble & ancienne famille de Normandie, Thrésorier du Régiment des Gardes Françoises, Historiographe du Roi, mourut à Paris, au mois d'août 1680. Il servoit dans les Mousquetaires, mais une blessure considérable l'obligea à quiter le service. Il a écrit les Rélations des campagnes de Rocroi en 1643, & de Fribourg en 1644, & de quelques autres campagnes où les Troupes Françoises se sont signalées. Elles sont demeurées en manuscrit. Ses Ouvrages imprimez sont, une Traduction Françoise des Annales & des Histoires des troubles des Païs Bas par Hugues Grotius; Tableaux Historiques des principaux événemens de la Monarchie Françoise. Etant encore Mousquetaire, il donna les deux Tragédies intitulées *Hercule Furieux* & *Clovis.* Il est aussi Auteur d'un *Recueil de Portraits & d'Eloges en vers & en prose.* Il épousa *Françoise* le Clerc, Niéce de M. du Vair, Garde des Sceaux de France, morte au mois d'août 1704. Il a laissé un fils & une fille qui se sont distinguez par leurs talens. Le fils, nommé *Nicolas*, comme son pére, fut Ecuyer, Historiographe du Roi, & travailla beaucoup sur l'Histoire de France; mais ses Ecrits ne sont pas imprimez. Il est mort à Paris le 17 janvier 1730. La fille fait le sujet de l'article suivant.

* L'HERITIER de VILLANDON (Marie-Jeanne) fille de *Nicolas* l'Héritier dont on vient de parler, naquit à Paris au mois de novembre 1664, & mourut le 24 février 1734, âgée de 69 ans & trois mois. Elle reçut de son pére une éducation qui fit paroître ses talens dès l'âge le plus tendre. L'étude de l'Histoire ancienne & de la moderne, & celle de la Fable furent les jeux de son enfance. Son pére la forma aussi à la Poësie, dans laquelle elle a assez bien réüssi. A l'âge de 14 ans elle avoit déja composé avec succès divers petits Ouvrages en ce genre. Ce goût pour les vers ayant une liaison naturelle avec la Musique, elle s'appliqua aussi à cet Art & y excella. Elle avoit la voix belle & on l'entendoit chanter avec plaisir. En 1692, elle remporta le prix de vers au Palinod de Caen. En 1695 & en 1696, elle eut le prix de l'Académie des Lanternistes de Toulouse, & en lui adjugeant le second, cette Académie l'admit dans son Corps, honneur qu'elle n'avoit encore accordé à aucune Dame. L'Académie des Ricovrati de Padoue lui fit le même honneur en 1697. M. l'Abbé Mauroy la présenta à S. A. R. Mademoiselle d'Orléans, & l'honneur qu'elle eut d'être connue de cette Princesse donna lieu à l'Epithalame qu'elle composa dans le tems de son mariage avec le Duc de Lorraine. Marie d'Orléans de Longueville, Duchesse de Nemours, rechercha Mle l'Héritier, & l'engagea à demeurer presque toujours à sa Cour pendant les douze ans qu'elle vécut depuis qu'elle l'eut connue. En mourant elle lui laissa ses Mémoires qu'elle avoit cachez toute sa vie, & Mle l'Héritier les fit paroître en 1709, avec des Notes Historiques, & un Avertissement où elle fait un bel éloge de cette Princesse. En 1710, il s'étoit formé chez cette Demoiselle une Société dont la Littérature & l'amitié faisoient également les liens. On y lisoit souvent des Ouvrages d'esprit, & l'on y avoit presque toûjours lieu de remarquer que la critique de Mle l'Héritier étoit aussi judicieuse que fine. Les dix derniéres années de sa vie se passérent dans d'extrémes souffrances, sans que son courage en ait été abattu. Elle a laissé des Oeuvres posthumes en prose & en vers, & la quantité en peut égaler les piéces qui ont été imprimées de son vivant & qui sont, *le Printems glacé*; *l'Apothéose de Mle de Scudery*; *Erudition enjouée*, trois volumes; *l'Epithalame* fait à l'occasion du mariage du Duc de Lorraine avec S. A. R. Mademoiselle d'Orléans; *Contes du Roi Richard*; *la Pompe Dauphine*; *Tombeau de Mgr le Dauphin*, auparavant M. le Duc de Bourgogne; *les Caprices du Destin*; *l'Avare puni*; *Traduction des Heroïdes d'Ovide*, seize en vers & cinq en prose. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

L'HOPITAL. *Voyez* HOPITAL (L')

LHUILLIER. *Cherchez* LUILLIER.

LIA ou LE'A, fille aînée de Laban, & femme de Jacob, qui aimoit Rachel, cadette de Lia, & avoit servi sept années de suite pour l'avoir en mariage. Au bout de ce tems Laban, qui ne pouvoit souffrir que sa seconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le soir Lia au lieu de Rachel; & fit que Jacob, sans le sçavoir, la prit pour sa femme l'an du monde 2283, & 1752 avant Jesus Christ. Elle eut six fils de Jacob, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, & une fille nommée *Dina.* * *Genesé, ch. 29. & suiv.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 1. ch. 18.* *Cherchez* JACOB.

LIAMON, *il Limone*, en Latin *Limonius fluvius*, riviére de l'Isle de Corse, prend sa source dans un Lac, qui est vers le milieu de l'isle; & coulant vers le couchant, elle baigne Cruzani, & se décharge dans le Golfe de Ginerca. * Maty, *Diction. Geogr.*

LIAMPO, Cap célébre de la Chine, le plus oriental qui soit dans tout notre continent, tire son nom d'une ville, ainsi nommée dans la province de Chéchiara. * Martini, *Atlas Sinicus.*

* LIANCOUR (Roger du Plessis, Duc de) Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, étoit un des hommes de la Cour de son tems le mieux fait. Il passa sa vie dans tout les plaisirs du siécle jusqu'à l'âge de quarante ans. Il avoit épousé à l'âge de 22 ans Jeanne de Schomberg qui en avoit vint. Après 18 ans de mariage, il lui survint une maladie, dont il crut mourir & qui le fit rentrer en lui même. Sa femme, qui étoit une Dame très-vertueuse, profita de cette circonstance pour le retirer de ses égaremens, & ses remontrances eurent un si heureux succès qu'il mena jusques à sa mort une vie tout à fait exemplaire. Il n'eut d'elle qu'un fils qui fut pére de Mle de la Roche-Guyon qui fut mariée à M. le Prince de Marillac. Ce fils mourut fort jeune & fut tué dans une occasion devant une place assiégée. M. de Liancour mourut à Paris le premier d'août 1674, à l'âge de 76 ans, sept semaines après la mort de sa femme. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* LIANCOUR (Jeanne de Schomberg, Duchesse de) fille de *Henri* de Schomberg, Comte de Nanteuil-le-Haudouin & de Duretal, &c. Maréchal de France, & de *Françoise* d'Espinay, sœur & héritiére de Charles Marquis d'Espinay, &c. épousa *Roger* du Plessis, Duc de Liancour *dont il est parlé dans l'article precedent.* Ce fut une Dame des plus accomplies de son siécle. Elle eut de la piété dès sa plus tendre jeunesse, & la conserva jusqu'au tombeau. Elle aima avec ardeur les Belles Lettres, les beaux Arts & les Sciences même les plus abstraites. Elle joignoit à ces qualitez une adresse singuliére de la main pour les ouvrages les plus difficiles, beaucoup de talent pour la Peinture & pour les Langues, & une si belle facilité pour la Poësie Françoise que les Maîtres de cet Art n'ont pu refuser leur admiration à plusieurs piéces en ce genre, que l'on trouva après sa mort parmi ses papiers, avec un autre Ecrit que l'on a donné au Public. Cet Ecrit contenoit des avis pour la conduite de sa petite-fille. Ils ont été imprimez à Paris sous le titre de *Réglement donné par une Dame de haute qualité à M.* * * * *sa petite-fille, pour sa conduite & pour celle de sa maison.* Cette vertueuse Dame mourut le 14 de juin 1674, à Liancour. * *Voyez* le même.

LIANE ou LIANNE, en Latin *Liana, Elna*, riviére du Boulenois en Picardie. Elle baigne Boulogne & se décharge peu après dans la mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIASTO, *Lago Liasto* ou *Lico*, *Porto Lugoduni*, en Latin *Lugudone, Liguidonis, Liguidonensium Portus.* C'est un Lac ou un petit Golfe de l'Isle de Sardaigne. Il est à l'embouchure de la petite riviére de Cédro, & au Levant de la ville de Sargano. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIAUTUM. *Voyez* LE'AOTUNG.

LIBAN, chaîne de montagnes en Syrie, dont le commencement est vers la ville de Tripoli, & le Promontoire appellé par Strabon θεῖ πρόσωπον, aujourd'hui le Cap Pongre, & la fin au delà de Damas, joignant d'autres montagnes de l'Arabie déserte. Cette étendue est du Couchant à l'orient, environ sous le 35 degré d'élévation. L'Antiliban, ainsi appellé à cause de sa situation opposée à celle du Liban, est une autre suite de montagnes, qui s'élévent auprès des ruïnes de Sidon, & vont se terminer à d'autres montagnes du païs des Arabes, sous le 24 degré. Chacune de ces montagnes est d'environ cent lieues de circuit, sur une longueur de trente-cinq à quarante lieues, & elles occupent un espace fort vaste dans trois provinces, qu'on appelloit la Syrie propre, la Cœlésyrie, & la Phénicie. Elles ont ensemble la Palestine à leur midi; du côté du nord, l'Arménie Mineure; à l'orient, le Diarbek avec partie de l'Arabie déserte; & du côté du couchant, la Mer de Syrie. Une distance presque égale par tout sépare ces deux montagnes, & forme un petit païs extrêmement fertile, qu'on appelloit autrefois la Cœlésyrie, ou Syrie creuse, parce que ce n'est qu'une profonde vallée renfermée presque de toutes parts. Si néanmoins on navigeoit dans la Mer de Syrie, ou qu'on parcourût par terre tout le rivage, on ne s'appercevroit pas de la division qu'on vient de dire; & on croiroit que le Liban & l'Antiliban ne formeroient ensemble qu'une même chaîne de montagnes, dont le commencement seroit à Tripoli; & le dernier terme un peu au delà de Tyr, s'étendant du nord au midi: ce qui vient de leur figure extérieure, qu'on peut comparer à un double triangle, dont les deux bases regardant la mer, & étant presque jointes, ne lais-

laiſſent voir qu'une continuité de montagnes, qui en deſcendant inſenſiblement, forment les divers caps, & les ports de cette mer. Le nom de Liban, qui ſignifie *Blanc*, convient très bien à ces montagnes, à cauſe de l'abondance des neiges qui les couvrent une partie de l'année. Pour en donner une idée plus diſtincte, nous allons dire un mot des diverſes régions du Liban. La premiére eſt celle qu'on appelle *Giobbet Bſciarrai*, & qui s'éléve à l'orient de la ville de Tripoli. C'eſt dans cette région, qu'on trouve, après une plaine, ſur une colline d'une élévation médiocre, & au pié de la plus haute montagne, les cédres du Liban, qu'on ne trouve nulle part, & dont il n'y a pas plus de vint qui portent fruit; c'eſt là auſſi qu'eſt le monaſtére de Canubin, ſiége du Patriarche des Maronites. L'on y trouve deux bourgs autrefois villes, dont la premiére Bſciarrai, étoit la réſidence d'un Prince Maronite, dont la Maiſon eſt éteinte, & à la place de qui le Bacha de Tripoli nomme un Gouverneur Maronite. Au midi de cette partie du Liban eſt une autre région nommée *Giobbet-Elmneitra*, du nom de Mneitra, ville ruïnée. On y trouve, à environ ſept lieues de la forêt des cédres, la ville d'Aqura, qui eſt le ſiége d'un Evêque Maronite. Du côté oppoſé, c'eſt à dire, dans la partie ſeptentrionale du Liban, on compte trois autres régions nommées *Draib*, *Dannie* & *Accar*. Ces deux derniéres ſont ſéparées l'une de l'autre, par la riviére *Bered* ou *Barid*, c'eſt à dire, froide. Elles ne contiennent rien de conſidérable, & le païs eſt ſec & ſtérile, à cauſe de ſon expoſition, & que les montagnes ſont preſque toutes pierreuſes ou pleines de ſable: cependant on y trouve beaucoup de Maronites. En retournant du côté du midi, on entre de la région *Elmneitra* dans celles de *Patron* & de *Gébail*, ainſi nommées de deux villes, connues autrefois ſous les noms de *Botrys* & de *Byblis*, qui ſont aſſiſes au pié des montagnes. Ces deux régions ſont très agréables; les terres y ſont bonnes, & bien cultivées: c'eſt encore un Maronite qui y commande ſous l'autorité du Bacha de Tripoli. De la région de *Gebail*, on entre en tirant toujours vers le midi, dans celle du *Keſroan*, que les Européens appellent *Caſtrevent:* c'eſt une des plus belles contrées & des plus étendues de tout le Liban. Elle eſt bornée à l'orient par le païs de Balbek, au nord par la région de Gébail, au midi par le païs des Druſes, & au couchant par la Mer de Syrie, dont preſque toutes les côtes ſont au pié des montagnes. Le *Nabr Kbelb*, ou le fleuve du chien, diviſe toute cette région en deux parties: la premiére qui regarde le ſeptentrion, eſt nommée *Keſroan Gazir*, & tous ſes Habitans ſont Maronites: la ſeconde eſt appellée *Keſroan Bekfaja:* entre les Maronites, il y a des Grecs Melchites. Rien n'égale la fécondité des terres de ce païs, meuriers pour la ſoye, vignobles dont le vin eſt excellent, oliviers gros comme des chênes, prairies, pâturages, blez, & fruits de toute eſpéce. Ce ſont les richeſſes du Keſroan, qui abonde d'ailleurs en gros & en menu bétail, en gibier & en bêtes fauves. On y trouve un plus grand nombre de bourgs & de gros villages, que dans les autres régions du Liban, & ces villages ſont ſur des hauteurs, admirablement bien ſituez, avec des vues charmantes, principalement ceux du côté du couchant, qui regardent la mer. Telle eſt entre autres la ſituation d'*Auguſta*, ſur les confins du Keſroan, & du païs des Druſes, à trois lieues de la mer. C'eſt la demeure du Prince qui eſt le Chef de la nation Maronite, & le Commandant du païs ſous l'autorité de l'Emir des Druſes. Les Jéſuites ont une maiſon dans un beau village du Keſroan, nommé *Antoura.* Le païs des Druſes confine au Keſroan du côté du midi: on lui donne ce nom, parce qu'il n'eſt preſque habité que de ceux de cette nation, & que l'Emir des Druſes y fait ſa réſidence. Ce païs entiérement ſoumis à ce Prince, s'étend du nord au midi depuis la ville de Baruth juſqu'à celle de Tyr, & du Couchant au Levant depuis la Mer Méditerranée juſqu'au territoire de Damas, embraſſant preſque tout le gouvernement du Bacha de Seyde, une partie du Liban, & preſque tout l'Antiliban. Il eſt diviſé en pluſieurs régions particuliéres, dont la plus belle & la plus conſidérable eſt la région de *Sciuf* ou de *Chouf*, qui s'éléve au deſſus du territoire de Seyde, entre l'orient & le nord. Cette région eſt renommée par la fineſſe & la bonne qualité de ſes ſoyes, & l'on y trouve preſque tout ce que fournit le Keſroan. Les vins n'y ſont pas ſi bons, & le blé y eſt plus rare; mais en récompenſe il y a de fort beaux cotons, comme dans tout le reſte du païs des Druſes. Les autres régions ſont celles de *Gior*, de *Matn*, de *Scichbar-Elgard*, & de *Wadettein:* cette derniére eſt du Gouvernement de Damas. Chacune eſt gouvernée par un Seigneur Druſe, qui ne reconnoît point d'autre Supérieur que l'Emir de cette nation, lequel fait ſa demeure à *Dair-al-Gamar*, petite ville du païs de Chouf. Après la région de Wadettein à l'orient, ſont deux autres régions du gouvernement de Damas, qui en Arabe ont le nom commun de *Sgif*, c'eſt à dire, *pierreux:* c'eſt ce que les Anciens appelloient la Trachonitide. Ces deux régions s'appellent *Margiiam*, & *Hburan*, & ont des Seigneurs Druſes qui y commandent ſous l'autorité de l'Emir. Le terroir y eſt pierreux, aride & ingrat preſque par tout: c'eſt la fin de l'Antiliban. Voici les riviéres qui ont leur ſource dans les montagnes du Liban & de l'Antiliban. L'Oronte, le *Nahr Kbir*, ou la grande riviére, qui paroît être l'*Eleuthere* des Anciens; le *Nabr-Abrach*, ou la riviére des Lépreux; le *Nahr-Acchar*, ou le fleuve rouge; *Albania-Albariua*, ou l'eau froide; le *Nahr-Kadicha*, ou le fleuve ſaint; le *Nabr-Kalb*, ou le fleuve du chien, anciennement *Lycus*; le *Nabr-Bairath*; le *Nabr-d'Amer*, que les Anciens appelloient *Amyras*, & que les Européens appellent le *fleuve d'amour*; l'*Airle*, appellé par les Européens *la Funiére*; & le *Kaſemiech*. On a rangé ces riviéres dans l'ordre où on trouve leurs emboûchures, le long de la côte de la Syrie du nord au ſud. Le Chryſorrhoas appellé autrement *Baradi* & le Jourdain, ont leurs ſources dans l'Antiliban. * M. de la Roque, *Voyage de Syrie & du Mont-Liban.*

Un autre Auteur moderne nous a donné la Deſcription du Mont-Liban en ces termes: " Le Liban eſt la plus haute & la plus grande
,, montagne de la Paleſtine. Elle contient environ cent lieues
,, en ſon circuit. Elle a un pié dans la Phénicie, un autre dans
,, la Syrie. Ses bords ſont arroſez par la Mer Méditerranée du
,, côté de l'occident. Elle a la Terre-Sainte au midi, la Méſo-
,, potamie à l'orient & l'Armenie au ſeptentrion. Elle eſt com-
,, poſée de quatre ceintures de montagnes les unes ſur les autres.
,, La premiére eſt extrémement fertile en grains & en fruits. La
,, ſeconde eſt pleine de cailloux & d'épines, hériſſée de pointes
,, de rochers & tout à fait ſtérile; mais elle a tant de fontaines
,, que ces ſources contribuent à ſa beauté. La troiſiéme a un
,, Printems continuel, l'ombre des arbres toûjours verds, l'é-
,, mail naturel des fleurs, les bois, les jardins & les vergers rem-
,, plis de fruits, la font prendre pour un Paradis terreſtre. C'eſt
,, auſſi où eſt Eden. La quatriéme eſt moitié verte par les her-
,, bes, & moitié blanche à cauſe des neiges qui la couvrent en par-
,, tie. Elle eſt faite en forme de Croiſſant & inhabitable à cauſe
,, de ſa hauteur & de ſon grand froid. Elle a au pié des Cédres,
,, fort renommez dans l'Ecriture. Il ſort quatre riviéres du Liban,
,, le Jourdain, le Rochan, le Nahar Roſſens, & le Nahar Ca-
,, dicha. Celui-ci nommé *le Fleuve Saint* eſt le même que Salo-
,, mon appelle *Puteus aquarum viventium, quæ fluunt cum impetu*
,, *de Libano.*

LIBANIUS, natif d'Antioche, a été de tous les Sophiſtes de ſon ſiécle, qui étoit le quatriéme de l'Ere Chrétienne, eſtimé le plus éloquent. On appelloit alors Sophiſtes, les Profeſſeurs en Eloquence. Libanius après avoit fait briller la ſienne à Nicomédie, vint à Conſtantinople, dans la penſée qu'on pourroit lui confier l'éducation du Prince Julien, depuis Empereur & Apoſtat. Mais comme il étoit Payen déclaré, on choiſit pour cet emploi Ecébole qui affectoit pour la vraye Religion un zéle qu'il n'avoit point en effet. Libanius irrité retourna à Nicomédie. Julien y ayant été envoyé pour quelque tems, l'Empereur Conſtance défendit à ce Prince d'aller écouter ce Sophiſte. Ecébole le lui fit même promettre avec ſerment. Julien reſpecta en effet la défenſe de l'Empereur & ſes propres ſermens; mais il ſe faiſoit apporter en ſecret & à grands frais les piéces de Libanius, en ſorte qu'il vint à bout d'en imiter le ſtile beaucoup mieux qu'aucun de ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les Ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien reſſemble à Libanius, mais en beau, & de la maniére qu'un homme de qualité qui parle bien ſans affectation, peut reſſembler à un Rhéteur qui s'étudie à bien parler, Vers l'an 360, Libanius fut Précepteur de S. Baſile & de S. Jean Chryſoſtome, & le premier l'a toujours eſtimé. Il le loue même avec profuſion dans deux lettres qu'il lui avoit écrites, dans l'une deſquelles il lui demande une Harangue qu'il avoit faite & le remercie dans l'autre de la lui avoir envoyée. Lorſque Julien fut parvenu à l'Empire il donna ſa confiance à Libanius, & lui offrit même la dignité de Préfet du Prétoire que ce Sophiſte refuſa, croyant le titre qu'il portoit beaucoup plus honorable. Dans les deſordres occaſionnez par la diſette, Julien, perſuadé que les Magiſtrats ne faiſoient pas leur devoir, déja irrité de la juſte oppoſition qu'ils avoient pluſieurs fois montrée à ſes volontez, & aigri par les Flateurs, commanda qu'on mît en priſon le Sénat tout entier. Libanius, porté à la clémence, parla en faveur de ſes Concitoyens, & un Courtiſan étonné de ſa hardieſſe, lui dit, qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler ſi hardiment. Ces ménaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à deshonorer celui dont on prétendoit relever la puiſſance. L'Empereur fut plus humain; il tâcha de convaincre Libanius que les Sénateurs avoient mérité ſon indignation. Mais le Sophiſte plaida ſi bien leur cauſe, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. C'étoit en 363. On croit que ce dernier travailla la même année avec Julien à la Satyre que cet Empereur compoſa ſous le titre de *Miſopogon*, c'eſt à dire, *l'Ennemi de la barbe*, vrai Manifeſte, & auſſi ſingulier que ſon Auteur. Julien ſoumettoit en effet à la Critique de Libanius, ſes actions & ſes Ecrits. *Libanius*, diſoit-il, *m'aime plus que n'a jamais fait ma mére; il n'eſt point attaché à ma fortune, mais à ma perſonne.* Ce Sophiſte ſe donne lui-même pour un homme ſi deſintéreſſé, qu'au lieu de rien demander à un Prince, de qui il étoit ſûr de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre préſent. Mais il vouloit être payé de ſon deſintéreſſement par toutes les attentions qu'un ami formaliſte pourroit exiger de ſon égal. Julien en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vue, & Libanius ſe tenant ſur la réſerve ne ſe montra point à la Cour. *C'eſt*, dit-il, *que j'étois ſon ami, & nullement ſon Courtiſan.* Un matin l'Empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le Sophiſte dans la foule ſans empreſſement pour la percer. Sur le ſoir, Julien lui écrivit un billet, pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniére aſſez piquante. Libanius répondit ſur la même tablette, & du même ton, & n'alla pas plus au Palais qu'auparavant. Enfin le Philoſophe Priſcus ménagea une invitation en forme. Libanius eſt mandé. Il vient, & Julien avec un air embaraſſé entre en éclairciſſement, s'excuſe ſur la multitude des affaires, & prie Libanius à dîner. Le Sophiſte répondit qu'il ne dînoit point. *Eh bien, nous ſouperons enſemble*, reprit l'Empereur. *J'ai trop mal à la tête*, dit Libanius, *je ne puis pour aujourd'hui. Mais au moins*, continua Julien, *venez me voir ſouvent.* Libanius répartit, *Je viendrai quand vous me ferez appeller, je n'aime point à me rendre importun.* L'Empereur promit, tint parole, & eut à ce prix, les viſites, la converſation, les louanges, & les reprimandes de Libanius. L'ayant choiſi pour Panégyriſte au commencement de l'an 363, il applaudit à l'Orateur pendant & après l'action avec des démonſtrations & des tranſports, où l'on eût trouvé de l'indé-

décence, quand même il n'eût pas été le ſujet du Panégyrique. On croit que ce Rhéteur & les Philoſophes, qui accompagnoient Julien, eurent part aux livres contre la Religion Chrétienne, que ce Prince compoſoit pendant les longues nuits de l'hiver. Julien, ſur le point de quitter Antioche, dit au Sénat & au peuple qu'ils ne le reverroient jamais; & en montrant Libanius, *Je vois*, ajoûta-t'il, *que ſon crédit vous raſſure; vous comptez me le dégoûter, mais je vous l'enleverai.* A ces mots il l'embraſſa d'un œil ſec, & partit. Libanius lui a ſurvécu, mais on ignore le tems de ſa mort. Il laiſſa divers Ouvrages dont il ne nous reſte qu'une partie. Photius dit, que dans les Harangues qu'il a faites pour s'exercer, il eſt plus éloquent & plus fort que dans les autres, & que par une trop grande affectation de ſtile, il gâte la beauté de ſon naturel, & tombe dans l'obſcurité. Il loue ſes Epîtres, & dit qu'elles lui avoient acquis une grande eſtime. Nous devons ce qui nous reſte de ſes Oeuvres aux ſoins de Frédéric Morel, de Léo Allatius, de Henri de Valois, &c. * Photii *Bibliotheca*, *Cod.* 60. Saint Baſile, *in Epiſt. ad Libanium.* Julien, *dans ſes Ouvrages. Vie de l'Empereur Julien*, par le Pére de la Bletterie, de l'Oratoire, en pluſieurs endroits, &c.

LIBANOTI, en Latin *Libanotia*, bourg ou village du Royaume de Naples, ſitué dans la Principauté Citérieure ſur la riviére de Sapri, au Levant de Policaſtro. Libanoti eſt l'ancienne *Sapris*, petite ville de la Lucanie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIBANOVA, anciennement *Stagire*, petite ville de la Turquie en Europe, fut autrefois la patrie d'Ariſtote. Elle eſt ſituée ſur le Golfe de Conteſſa, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIBATION, *Libatio*, cérémonie qui ſe pratiquoit dans les ſacrifices des Payens dans leſquels le Prêtre verſoit du vin, du lait, ou quelque autre liqueur, en l'honneur de la Divinité à laquelle il ſacrifioit, après en avoir goûté quelque peu. Les Payens faiſoient d'ordinaire ces libations dans les entrepriſes importantes. Les Députez qu'on envoya à Achille pour le rappeller au ſecours de ſa nation, commencérent avant leur départ à laver leurs mains, à remplir de vin leurs coupes couronnées, & à en verſer à terre en l'honneur des Dieux. Ils en firent autant à leur retour. Ces libations étoient ordinaires avant le ſommeil. Ulyſſe après un petit avantage ſur les ennemis, ſe lava dans les eaux de la mer, & vint faire des libations à Minerve. * *Antiquit. Greq. & Rom.*

LIBAVIUS (André) de Hall en Saxe, Médecin de profeſſion, qui floriſſoit en 1612, a donné au public, *Tres partes Commentariorum Alchymiæ; Tres libri Chymicarum Epiſtolarum; Quatuor partes ſingularium; Praxis Alchymiæ; Contemplatio ſingularis de univerſitate & originibus rerum conditarum juxta Hiſtoriam; Hexaëmeri Moſaici inſtituta, & in ſeptem libros diſtributa, &c.; Tractatus de Colloquio Ratisbonæ contra Gretſerum, anno* 1604. Ses Poëſies furent imprimées en 1601. Il ſe nomme quelquefois *Baſile de Varna.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIBAW, petite ville de la Courlande. Elle a un bon port & eſt ſituée ſur la Mer Baltique à trois lieues de la Samogitie & à douze de Goldingen. * Maty, *Dict. Géogr.* Cette ville fut ſouvent priſe & repriſe dans les guerres des Suédois contre la Pologne. Enfin elle fut rendue au Duc de Courlande par la paix d'Oliva de 1660. * *Mémoires du tems.*

LIBELLATIQUES. C'eſt le nom qu'on donna dans la primitive Egliſe aux Chrétiens, qui par la crainte de perdre leurs biens, leurs charges, ou leur vie, pendant la perſécution, prenoient des Magiſtrats idolâtres des billets (*Libelli*), qui leur ſervoient d'atteſtations, pour juſtifier qu'ils avoient obéï aux Edits des Empereurs, & ſacrifié aux idoles. Pour les obtenir, ils avoient proteſté, ou eux mêmes en ſecret, ou par perſonnes ſuppoſées, en préſence de ces Magiſtrats, qu'ils renonçoient à la Loi, ou du moins en prenant ces billets, ils donnoient lieu de le croire. C'eſt ainſi qu'ils ſe délivroient par argent, ou par faveur de la loi générale qui vouloit que cette renonciation ſe fît en public. Leur crime, quoique caché, ne laiſſoit pas d'être grand; & l'Egliſe d'Afrique le jugeant tel ne reçevoit à la Communion ceux qui y étoient tombez, qu'après une longue pénitence. Comme elle les obligeoit à des ſatisfactions très rudes, ils s'adreſſoient ſouvent aux Confeſſeurs & aux Martyrs, c'eſt à dire, aux Fidéles, qui avoient, ou confeſſé devant les Juges le nom de Jesus-Christ, ou ſouffert quelque tourment, qui étoient en priſon, ou qui alloient à la mort, pour obtenir par leur interceſſion la rélaxation des peines eccléſiaſtiques qui leur reſtoient à ſouffrir: ce qui s'appelloit *demander la paix.* L'abus qu'on fit de ces dons de paix, cauſa un Schiſme dans l'Egliſe de Carthage, du tems de ſaint Cyprien. L'onziéme Canon du Concile de Nicée eſt en partie pour les Libellatiques. * Saint Cyprien, *libro de Lapſis*, *Epiſt.* 31. 52. 68, *&c.* Baronius, *A. C.* 250. Godeau, *Hiſtoire Eccleſ.*

LIBELLI (Hyacinthe) né en Ombrie, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, où il entra dès l'âge de douze ans, y fit des progrès ſi étonnans, que n'ayant encore que vint-cinq ans il fut fait Prédicateur général. Il eut enſuite divers emplois importans, fut deux fois Provincial de la province de Rome, & Maître du ſacré Palais depuis l'an 1663, juſqu'en 1673, où il fut fait Archevêque d'Avignon. Il gouverna cette égliſe juſqu'en 1684, qui fut l'année de ſa mort. Il publia dès l'an 1631, à Rome, un petit Ecrit pour prouver qu'on ne doit point condamner l'opinion de ceux qui ſoutiennent que l'immortalité de l'ame ne peut être démontrée. En 1644, il donna d'amples Théſes tirées de tous les Conciles Généraux. Il avoit fait auſſi un Catalogue des Ecrivains de ſon Ordre qui n'a pas été imprimé. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* LIBENUS (Jaques) d'Anvers, Jéſuite, a publié les Ouvrages ſuivans, *Tragœdiæ duæ in ſacram Hiſtoriam Joſephi; Panegyricus Beatæ Mariæ Virginis in cælos receptæ; Panegyricus Catharinæ Virginis Martyris.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 417.

LIBER. C'eſt une des Epithétes qu'on donne à Bacchus, ou parce qu'il procura la liberté aux villes de la Béotie; ou parce qu'étant eſtimé le Dieu du vin, il délivre l'eſprit d'inquiétude par ce breuvage. Les Médailles Conſulaires de la famille Caſſia nous donnent les portraits de *Liber* & de *Libera*, comme ils ſont nommez dans les anciennes Inſcriptions, c'eſt à dire, de Bacchus mâle & de Bacchus femelle. Saint Auguſtin parle ainſi de cette fauſſe Divinité dans *la Cite de Dieu*, *l.* 7. *ch.* 21. „ Pour les Myſtéres de Liber qu'ils font préſider aux ſemences liquides, c'eſt „ à dire, non ſeulement à la liqueur des fruits, où le vin tient „ le premier rang, mais auſſi aux ſemences des animaux; j'ai „ de la peine à dire juſqu'à quel excès d'infamie ils ſont montez: „ mais il le faut dire néanmoins pour confondre l'orgueilleuſe „ ſtupidité de nos adverſaires. Entre les autres choſes, que je ſuis „ obligé d'omettre ſur ce ſujet, parce qu'il y en a trop, Varron „ dit qu'en certains lieux d'Italie on célébroit des Fêtes de Liber avec tant de licence, que l'on adoroit en ſon honneur les „ parties honteuſes d'un homme, non dans le ſecret pour épargner la pudeur, mais en public pour faire triompher l'iniquité; car on les mettoit honorablement ſur un chariot que l'on „ conduiſoit dans la ville, après l'avoir premiérement promené „ par les champs. Mais dans Lavinium il y avoit pour les ſeules Fêtes de Liber un mois entier, pendant lequel on diſoit „ les plus grandes ſaletez du monde, juſqu'à ce que ce chariot „ eût traverſé la place publique, & fût arrivé au lieu que l'on „ avoit deſtiné pour mettre ce qu'il portoit. Après quoi il falloit que la plus honnête Dame de la ville allât couronner cet „ infame dépôt devant tout le monde. C'eſt ainſi qu'on prétendoit rendre le Dieu Liber favorable aux ſemences, & qu'on „ détournoit des terres les charmes & les ſortiléges. " Quelques Savans ont cru qu'on avoit confondu une partie de l'Hiſtoire de Bacchus avec celle de Moïſe. Par exemple, on dit que Bacchus étoit fils du Nil, qu'il étoit d'une rare beauté, qu'il avoit été renfermé dans un coffre, & expoſé ſur l'eau; qu'il avoit eu deux méres, qu'il étoit né de la cuiſſe de ſon pére. Moïſe étoit en quelque ſorte fils du Nil, ayant été expoſé & trouvé ſur le fleuve dans une eſpece de coffre de jonc. Il étoit d'une beauté extraordinaire; il eut pour premiére mére l'épouſe d'Amram, & pour ſeconde mére la fille de Pharaon. On ne douta point quand on le trouva, qu'il ne fût fils d'un Hébreu, & qu'il ne fût ſorti de ſa cuiſſe ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, *Egreſſi ſunt de femore illius*; mais on ne connoit point ſa mére. Bacchus fut élevé par les Nymphes dans les montagnes de Nyſe en Arabie; Moïſe fut élevé par les ſoins de la fille de Pharaon dans le païs de Geſſen ou Goſçen qui eſt entre l'Egypte & la Phénicie de même que les montagnes de Nyſe. Le premier fit de grandes conquêtes & entreprit de grands voyages; il avoit des Bacchantes dans ſon armée; il s'avança juſqu'aux Indes, & pendant qu'il étoit dans la lumiére, les Indiens étoient dans les ténébres. Moïſe fut à la tête des hommes & des femmes de ſon peuple dans l'Arabie, autour du Mont Sinaï; ce païs eſt quelquefois nommé les Indes. Les Bacchantes qui accompagnoient Bacchus, avec leurs cymbales & leurs tambours, marquent fort bien les femmes Iſraëlites, qui au ſortir de la Mer Rouge ſe mirent à danſer & à jouer de ces inſtrumens. On ſait que les Egyptiens furent dans des ténébres palpables pendant trois jours, au lieu que dans la terre de Geſſen où les Iſraëlites étoient, on jouïſſoit d'une claire lumiére. On dit que Bacchus paſſa à pié ſec les fleuves d'Oronte & d'Hydaſpe, après les avoir frappez avec ſon thyrſe, que ſon bâton de lierre avoit rampé, lorſqu'il l'eut jetté à terre, que les Bacchantes qui accompagnoient ce Dieu firent ſortir l'eau d'un rocher, en le frappant avec le thyrſe: on ajoûte qu'on voyoit couler des ruiſſeaux de vin, de lait & de miel par tout où elles paſſérent. Tout cela convient tellement à Moïſe, qu'il eſt impoſſible de ne l'y pas reconnoître. Le Dieu Liber ſe revêtoit d'habits ſomptueux; il ſe ſerroit la tête d'un ruban. Il eſt quelquefois répréſenté avec des cornes; il donna l'exemption de toutes les charges à ceux qui s'appliquoient à la Muſique; il eſt nommé Légiſlateur, ſon âne lui parla. Voilà encore des traits de reſſemblance tirez de l'Hiſtoire Sainte, & appliquez à Bacchus. Moïſe avoit ſur la face des rayons, que l'Ecriture appelle des cornes. Il accorda de grands priviléges aux Prêtres & aux Lévites occupez à ſervir le Seigneur, & à chanter ſes louanges. L'âneſſe qui parla à Balaam, & les ornemens magnifiques d'Aaron, ne regardent Moïſe que comme Légiſlateur & Hiſtorien ſacré. On peut voir ces choſes traitées plus au long dans Voſſius, Bochart, Huet, &c. Les Payens ont accuſé les Juifs d'adorer Bacchus. Tacite parle de cette accuſation: elle étoit fondée, *dit-il*, ſur ce que les Prêtres Hébreux jouoient des inſtrumens de Muſique, de la flûte & du tambour, & qu'ils ſe couronnoient de lierre: & parce qu'on avoit trouvé dans leur temple une vigne d'or, on crut qu'ils adoroient le Dieu Bacchus. Mais, *ajoute-t'il*, les loix & les mœurs des Juifs ſont trop éloignées du génie de Bacchus. Ce Dieu aime la joye & la bonne chére, & les Juifs vivent d'une maniére vile, abſurde & ſordide. *Quippe Liber feſtos lætoſque ritus inſtituit; Judæorum mos abſurdus, ſordiduſque.* Ce qu'il dit des Prêtres des Juifs, qui ſe couronnoient de lierre eſt ſans fondement. La vigne d'or qu'on voyoit dans le temple, étoit un préſent qu'on y avoit fait, & qui n'avoit aucun rapport à la Religion des Juifs. Ce prétendu culte de Bacchus eſt auſſi réél, que celui d'un âne, que les mêmes Payens imputoient aux Juifs. Antiochus Epiphanès, Roi de Syrie, ayant réſolu de faire abandonner aux Juifs la Loi du Seigneur, leur fit une rude perſécution, & le jour qu'on célébroit la Fête de Bacchus, on les contraignoit d'aller par les rues couronnez de lierre en l'honneur de ce faux Dieu. Le Grec porte à la lettre, qu'on les contraignoit de ſuivre la marche, ou la proceſſion de Dionyſias, ou de

de Bacchus, ayant du lierre, ou fur la tête ou dans les mains, c'eſt à dire, portant des couronnes de lierre, où des thyrſes qui ſont des bâtons enveloppez de lierre. Nicanor un des Généraux d'Antiochus les menaçoit, s'ils ne lui livroient Judas Maccabée, de renverſer leur temple & d'en ériger à ſa place un conſacré à Bacchus. Ptolomée Philopator, Roi d'Egypte, ayant pris la cruelle réſolution d'exterminer de ſes Etats les Juifs, qui ne vouloient pas renoncer à la Religion de leurs Péres, après les avoir auparavant dépouillez de leurs priviléges dont ils jouïſſoient comme Bourgeois d'Alexandrie, leur fit imprimer avec un fer chaud, la feuille de lierre, qui eſt la marque de la conſécration à Bacchus. On dit que ce Prince s'étoit fait imprimer à lui-même la feuille de lierre, comme on faiſoit aux Prêtres de la Grande Déeſſe. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

LIBE'RALIS: *Cherchez* ANTOINE LIBE'RALIS.

LIBE'RALIS, l'un des Capitaines des Gardes de Tite Veſpaſien, à qui ce Prince ordonna de faire en ſorte que les Soldats éteigniſſent le feu du temple de Jéruſalem, & de frapper à coups de bâton ceux qui refuſeroient d'obéir. Mais il ne put jamais exécuter les ordres qu'il avoit reçus, les Soldats étant ſourds à toutes ſes menaces. * Joſéphe, *Guerre des Juifs contre les Romains, l. 6. ch. 26.*

LIBE'RALITE', *Liberalitas*, Divinité honorée par les Romains, & ſouvent comme une vertu pratiquée par les Empereurs, ſur tout par Céſar Auguſte, comme le diſent Suétone & Tacite, *Congiarium populo, donativum Militibus dedit*; il donnoit le congiaire au peuple, qui étoit de petits ſeſterces, & le donatif aux Soldats, qui étoit pareille ſomme de deniers. Marc-Auréle fit frapper des médailles, où eſt gravée la figure de la Libéralité en Dame Romaine, vêtue d'une robe longue, qui tient de la main droite une teſſére: on lit à l'entour LIBERALITAS AUGUSTI. Sur les médailles d'Adrien & d'Alexandre *Sévére*, on voit l'Empereur élevé ſur une petite eſtrade & aſſis, qui fait ſigne à un homme qui eſt à ſes piez, de donner la ſomme de deniers qui eſt marquée par des points ſur les côtez de l'eſtrade, ayant à ſes côtez la Libéralité debout, qui a une teſſére à la main. Cela ſe trouve ſur les médailles de preſque tous les Empereurs. * *Hiſt. Aug.*

LIBE'RAT (Saint) Abbé du monaſtére de Capſe, dans la province Byzacéne en Afrique au cinquiéme ſiécle, fut arrêté pendant la perſécution de Hunneric, avec Boniface Diacre, Serf & Ruſtique Soudiacres, Rogat, Septime & Maxime Moines. N'ayant pas voulu renoncer à la Foi orthodoxe, ils furent renfermez dans une étroite priſon, où néanmoins la charité induſtrieuſe des Fidéles trouva moyen de les aſſiſter. Hunneric en étant averti les fit mettre ſur une barque pleine de fagots, auſquels on mit le feu en lançant la barque en mer; mais le feu s'éteignit. Alors ce Prince cruel ordonna qu'on les aſſommât: ce qui fut exécuté, & les corps des ſaints Martyrs furent jettez à la mer. Les flots les rejettérent ſur le rivage, où le Clergé Catholique les vint prendre pour les enterrer. Ces Saints ſouffrirent le martyre l'an 483, le deuxiéme de juillet. Cependant on ne fait mémoire d'eux qu'au 17 août. * Victor de Vite, *de Perſecutione Vandalica.* Ruinart, *Acta Martyr. Sincera.* Baillet, *Vies des Saints, au 17 d'août.* Goujet, *Vies des Saints*, chez Lottin, 1730.

LIBE'RAT, Médecin en Afrique, y ſouffrit le martyre pour la Foi Catholique, dans le cinquiéme ſiécle ſous le Roi Hunneric. Les Ariens enlevoient alors les enfans des Catholiques pour les batiſer. Les deux fils de Libérat furent du nombre, & Libérat fut mis en priſon avec ſa femme. On ne ſait pas s'ils y moururent, ou s'ils furent bannis; mais ils ſont mis au rang des Martyrs avec leurs enfans, au 23 de mars. * Victor de Vite, *l. 3. ch. 6.* Henſchenius. Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

LIBE'RAT, Diacre de l'égliſe de Carthage dans le ſixiéme ſiécle, fut envoyé avec deux Evêques, à Rome, par les Péres du Concile de Carthage, tenu l'an 535, & fut employé en diverſes autres affaires importantes. Il compoſa un Ouvrage intitulé, *Breviarium de cauſa Neſtorii & Eutychetis capitibus viginti quatuor comprehenſum.* Il commence ſon Hiſtoire à l'ordination de Neſtorius, & finit au cinquiéme Concile, c'eſt à dire, l'an 553. Cependant elle n'a été achevée qu'en 560. Libérat étoit un défenſeur des trois Chapitres. Son Ouvrage a été donné au public l'an 1675, par le Pére Garnier. Libérat avoue qu'il l'entreprit étant de retour des voyages qu'il avoit faits, & qu'il l'avoit recueilli de l'Hiſtoire de l'Egliſe, traduite de Grec en Latin, des Actes des Conciles, des Epîtres des ſaints Péres, des Mémoires qu'on lui avoit fournis, & de ce que pluſieurs perſonnes dignes de foi lui avoient raconté. * Baronius, *A. C.* 535 & 538. Bellarmin, *de Script. Eccleſ. & in Controv. l. 4. de Pont. Rom. c.* 10. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2. c.* 20. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiécle.*

LIBERGE (Marin) ſavant Juriſconſnlte & Hiſtorien, né à Bélou-le-Trichard, au diocéſe du Mans, étoit Profeſſeur en Droit à Poitiers, lors du ſiége de cette ville, en 1569. Il a écrit l'Hiſtoire de ce ſiége, ſous ce titre, *Ample Diſcours de ce qui s'eſt fait & paſſé au ſiége de Poitiers, écrit durant icelui, par un homme qui étoit dedans*, à Rouen, 1569, *in octavo.* Ce Diſcours eſt daté du onziéme de ſeptembre de cette même année, & ſigné, M. Lib. c'eſt à dire, Marin Liberge. Il a été réimprimé avec quelques augmentations la même année à Paris & à Poitiers *in quarto*, avec *les Epitaphes Latines & Françoiſes de quelques-uns des occis*, à Rouen, *in douze*, 1625. L'Univerſité d'Angers ayant appellé l'Auteur, il y profeſſa le Droit avec un grand applaudiſſement; mais au lieu de donner ſes propres cahiers, il ſe contentoit d'expliquer Cujas. Il s'étoit acquis une telle eſtime à Angers, qu'il y appaiſa deux fois les ſéditions du peuple, au commencement de la Ligue. Sa préſence ſeule calmoit la revolte. Le Maréchal d'Aumont qui en fut informé, le fit Echevin perpétuel, lorſqu'il eut réduit la ville ſous l'obéïſſance du Ro, quoiqu'il changeât tous les autres Officiers municipaux. Ce fut en cette qualité d'Echevin, que Liberge harangua Henri IV, lorſque ce Prince paſſa par Angers en 1595, pour porter le dernier coup à la Ligue, par le traité qu'il fit avec le Duc de Mercœur, de la Maiſon de Lorraine, & qui fut ſcéllé par le mariage de la fille de ce Prince avec Céſar, Duc de Vendôme, fils naturel du Roi. Henri IV fut ſi charmé du Diſcours de Liberge & des belles maniéres de l'Orateur, qu'il l'embraſſa, le loua publiquement, répondit à tous les points de ſa Harangue, & donna à l'Univerſité d'Angers le droit d'appetiſſement des pintes, pour ſervir de gages aux Profeſſeurs de Droit. Elle jouit encore de ce privilége. On a encore de Liberge une longue mais belle Epître à Guy de Lerrat, Lieutenant-Général d'Angers, à la tête des Harangues de ce Magiſtrat. On croit auſſi qu'il fut un des Députez aux Etats de Blois, & qu'il compoſa les cahiers de l'Anjou, où l'on trouve à peu près les mêmes vues qu'il propoſa depuis à Henri IV, pour fournir aux gages des Profeſſeurs de Droit. Liberge mourut en 1599, & fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers d'Angers. * *Memoires manuſcrits.* Le Long, *Biblioth. de la France, p.* 401. Il met la mort de Liberge en 1621, ce qui fait une erreur de 21 ans.

* LIBE'RIEN, fut un des Compagnons de Juſtin le Philoſophe dans le martyre. * Théodori Ruinarti *Acta Sincera.*

LIBE'RIUS, Pape, Romain de naiſſance, fut élevé après Jules I, ſur le Siége de ſaint Pierre au mois de mai de l'an 352. Les Evêques Ariens avoient écrit à Jules, peu de tems avant ſa mort, une lettre par laquelle ils lui demandoient ſa communion, & chargeoient ſaint Athanaſe de calomnies atroces. Libérius à ſon avénement au Pontificat, voulant travailler à la réünion de l'Egliſe, lui envoya Paul, Luce & Elien pour le citer à Rome, afin qu'on y jugeât ſon affaire ſelon la Diſcipline de l'Egliſe, le menaçant en cas de refus, de le ſéparer de ſa communion. Mais il ne paſſa pas apparemment juſques-là, ou s'il le fit, comme il le ſemble dire dans ſa lettre rapportée par ſaint Hilaire, que le Cardinal Baronius croit ſuppoſée, celle des Prélats d'Egypte, aſſemblez au nombre de ſoixante, juſtifia avantageuſement leur Métropolitain, & lui fit changer d'avis. Dans la ſuite il envoya, l'an 353, Vincent, Evêque de Capoue, Marcel & quelques autres à Arles, où l'Empereur Conſtance étoit occupé dans une aſſemblée d'Ariens qu'il favoriſoit. Ces Légats demandérent un Concile à Aquilée, & la condamnation d'Arius; mais Vincent n'ayant pu obtenir ni l'un ni l'autre, ſouſcrivit à la condamnation de ſaint Athanaſe. La crainte eut plus de pouvoir ſur ſon eſprit, que ſes raiſons n'avoient eu de force ſur celui des Hérétiques. Il tomba avec les autres dans cette diſſimulation, comme l'appellent Libérius & ſaint Hilaire; & par ſa chûte il accabla le Pape d'une douleur ſi ſenſible, qu'il ne ſouhaitoit plus rien que de mourir pour JESUS-CHRIST, de peur de paſſer pour le dernier des calomniateurs. Pour tâcher d'apporter quelque reméde à ces maux, il envoya de nouveaux Légats à Conſtance, lui écrivit fortement, & lui demanda un Concile. On le lui accorda, & il fut aſſemblé à Milan l'an 355; mais il ſe trompa dans le ſuccès qu'il s'en étoit promis, & ce qu'il avoit procuré avec tant d'empreſſement, comme le reméde de tous les maux dont l'Egliſe étoit affligée depuis tant d'années, ne fut qu'un redoublement d'affliction. En effet que pouvoit-on eſpérer d'une aſſemblée où un Arien préſidoit, & où des Soldats gardoient la porte? Les Prélats orthodoxes furent envoyez en exil, & le Pape compatiſſant à leurs afflictions, leur écrivit une lettre pour les conſoler dans leur banniſſement. Conſtance croyant qu'il lui manquoit quelque choſe, envoya tenter Libérius pour tâcher de le corrompre; mais ce fut en vain. Cela l'obligea de le faire venir à Milan. Pour exécuter ſes ordres, il fallut enlever le Pape de nuit & avec beaucoup de peine, par la crainte du peuple qui l'aimoit paſſionnément. L'Empereur s'efforça d'attirer Libérius à ſon parti; & voyant, après lui avoir donné trois jours pour y penſer, que c'étoit inutilement qu'on le ſollicitoit de ſouſcrire à la condamnation de ſaint Athanaſe, il l'envoya l'an 355 en exil à Bérée, ville de Thrace. Auſſi-tôt après, les Ariens mirent Félix ſur le Siége Pontifical, & pendant l'exil de Libérius s'aſſemblérent à Sirmich, où ils publiérent une Confeſſion de Foi, à laquelle ils ajoûtérent divers Anathêmes, pour ſe montrer tout à fait Catholiques. Rien ne pouvoit rendre ſuſpecte cette Confeſſion de Foi, ſinon l'omiſſion du mot *conſubſtantiel.* Mais à peine fut-elle ſortie de leurs mains, que ſe repentant d'avoir trop donné au Fils de Dieu, ils en compoſérent une ſeconde, contraire à la premiére, & tout à fait hérétique. Le Pape étoit cependant en exil depuis deux ans. Ses ennemis augmentérent ſes maux, en le privant de la conſolation qu'il avoit tirée juſqu'alors de ſes Eccléſiaſtiques, que le Commiſſaire Vénére lui ôta. On le fit tomber de l'ennui & de la triſteſſe dans la peur, par les menaces qu'on lui fit de lui ôter même la vie: de ſorte que cet Evêque qui avoit réſiſté à un Empereur en colére, ne put ſouffrir la longueur de ſon exil, ni vaincre le chagrin qui le dévoroit. La jalouſie de voir Félix ſur ſon Siége, & l'amour de la louange des hommes, fut à ſon égard, comme dit Baronius, ce que Dalila avoit été à Samſon pour lui ôter ſa force & ſon courage; & ces deux violentes paſſions le réduiſirent au triſte état de rendre honteuſement les armes à ſes adverſaires. En effet, il ſouſcrivit, l'an 357, à la condamnation de ſaint Athanaſe, & à la Confeſſion de Foi qu'ils lui préſentérent. Le Cardinal Baronius ſoutient que c'étoit la premiére de celles qu'on fit à Sirmich, & qui pouvoit recevoir un ſens Catholique. D'autres aſſurent que ce fut la ſeconde, qui étoit tout à fait hérétique. Auſſitôt après, il écrivit aux Evêques d'Orient, pour avertir qu'il avoit approuvé la condamnation de ſaint Athanaſe, & reçu la Confeſſion de Foi de Sirmich. Il s'adreſſa aux principaux Chefs des Ariens, pour employer leur faveur auprès de l'Empereur:

il donna la paix à d'autres; & ſe ſervit de termes tout à fait indignes d'un Pape. Ces démarches furent trouvées ſi étranges par ſaint Hilaire de Poitiers, que dans la chaleur de ſon zéle, il s'écria *Anat ema tibi, Liberi; Anathéme à vous, Libérius*. Il eſt vrai que le Cardinal Baronius croit que ces paroles ne ſont pas de lui, & qu'elles ont été ajoûtées par quelque Copiſte qui les a inſérées dans le texte de l'Epître du Pape aux Orientaux; mais on ne peut nier que ces derniers ne fuſſent Hérétiques, & qu'en ce tems-là condamner ſaint Athanaſe, ne fût condamner la Foi Catholique. L'an 358, Conſtance renvoya Libérius à Rome, où il fut reconnu pour le ſeul Evêque de Rome légitime. Libérius répara ſa faute, revint à ſoi, & témoigna un grand zéle pour la défenſe de l'Egliſe. Il condamna la Confeſſion de Foi de Rimini, & écrivit à ſaint Athanaſe pour ſe réconcilier avec lui. Quoique nous ne puiſſions pas excuſer ſa foibleſſe, il paroît qu'il manqua ſeulement de courage, pour fournir une carriére dans laquelle il étoit entré avec fermeté. Il mourut le 24 ſeptembre de l'an 366, ſelon le témoignage de la Chronique de ſaint Jérôme & de Marcellin, quoique le Cardinal Baronius ne mette cette mort qu'en 367. Il orna de marbre le ſépulchre de ſainte Agnès, & bâtit une égliſe qu'on prétend être celle que l'on appelle aujourd'hui *ſainte Marie Majeure*. Ce Pape s'étoit relevé ſi heureuſement de ſa chûte, que l'Egliſe n'a pas laiſſé d'avoir de la vénération pour ſa mémoire, & que les Péres Grecs & Latins en ont parlé honorablement après ſa mort. Saint Epiphane le qualifie de *bienheureux*, & ſaint Baſile de *tres-heureux*; ſaint Ambroiſe l'appelle *Evêque d'heureuſe & ſainte mémoire*, & rapporte un fort beau Diſcours que ce Pape fit publiquement à Marcelline ſa ſœur, en lui donnant le voile de virginité le jour de Noël dans l'égliſe de ſaint Pierre. Le nom de Libérius ſe trouve encore dans les additions des Martyrologes de Béde & d'Uſuard, & même dans celui que Vandelbert a écrit en vers, & que D. Luc d'Acheri rapporte dans ſon Recueil intitulé *Spicilegium*. Damase I. lui ſuccéda. * Saint Athanaſe, *Epiſt. ad Solit. Apol.* 1. *&c.* Saint Hilaire, *in Fragm.* Saint Epiphane, *Hær.* 75. *c.* 2. Saint Baſile, *Epiſt.* 74. Saint Ambroiſe, *de Virgin. l.* 2. S. Jérôme & Marcellin, *in Chron.* Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. Anaſtaſe. Onuphre. Ciaconius. Platine & Du Chêne, *in Vita Liberii.* Baronius, *A. C.* 352. 353 *& ſuiv.* Godeau, *in Hiſt. Eccl.* Herman, *Vie de ſaint Athanaſe*, *l.* 7. 8. *& ſuiv.* D. Luc d'Acheri, *in Spicil. tome* 5. *p.* 334.

* LIBE'RIUS, Préfet du Prétoire ſous l'Empereur Honorius, l'an 412. * Jacobi Gothofredi, *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

LIBERTAT (Pierre) s'eſt rendu illuſtre dans l'Hiſtoire par le zéle & la fidélité qu'il fit paroître pour le Roi Henri IV. Ce fut lui qui réduiſit la ville de Marſeille ſous l'obéiſſance de ce Prince, malgré la perfidie des Rebelles: c'eſt pourquoi les Marſeillois lui érigérent une ſtatue, & font encore célébrer aujourd'hui un ſervice ſolemnel en corps de ville, afin d'honorer ſa mémoire. * Solerii, *Hiſt. de Marſeille.*

LIBERTE', fut révérée comme une Déeſſe par les Romains, qui lui bâtirent un temple à Rome. Les Grecs l'avoient auſſi en ſinguliére vénération, & l'invoquoient ſous le nom d'*Eleutherie*. Elle étoit repréſentée par une femme vêtue de blanc, tenant un ſceptre de la main droite, un bonnet de l'autre, & ayant un chat près d'elle. Dans les médailles anciennes, on la voit avec une maſſue dans une main & un bonnet dans l'autre, & pour inſcription *Libertas Auguſti ex S. C.* comme il paroît dans une médaille d'Antonin *Elagabale*, où eſt ajoûté un joug rompu avec un ſoleil, pour marquer que cet Empereur en étoit Grand-Prêtre. * Cicéron, *Oratio pro Domo ſua.* Ripa, *Iconologia.* Angeloni, *Hiſt. Aug. p.* 268.

LIBERTINS, on prétend que c'étoit une certaine Secte de Juifs qui deſcendoient de ceux que Pompée & les autres Généraux Romains, comme Gabinius, Soſius, & d'autres, avoient emmenez captifs à Rome, & qui avoient enſuite recouvré leur liberté. Leurs enfans s'appelloient *Affranchis*, *Libertini*. Les autres Juifs qui n'avoient jamais été Eſclaves, ne les vouloient point recevoir dans leurs Synagogues ou aſſemblées, comme étant immondes & profanes. Ce rebut les obligea de faire une Secte à part. Ce furent eux qui diſputérent contre ſaint Etienne, & qui furent cauſe de ſa mort. Oecuménius, Gagneïus, Hugo de Lira, entendent par ces *Libertins* ou *Affranchis*, certain peuple qui habitoit un païs entre Cyréne & l'Egypte. Ils ſe fondent ſur ce que ce mot *Libertinus* n'eſt pas Grec, & ne ſignifie pas en cet endroit un Affranchi, mais un Egyptien, qui eſt un nom ou de Secte ou de peuple. C'eſt auſſi le ſentiment de Paſor, dans ſon Dictionnaire des mots Grecs du Nouveau Teſtament. Mais Hammond croit que ces *Libertins* ſont des Juifs qui avoient été faits Citoyens Romains, ou qui étoient nez de péres Juifs dans une ville qui avoit droit de Bourgeoiſie Romaine, comme étoit Tarſe d'où étoit ſaint Paul, qui fut un de ceux qui procurérent la mort de S. Etienne. * *Actes, ch.* 6. *v.* 9. *& ch.* 7. *v.* 58.

LIBERTINS, Secte d'Hérétiques, avoient pour Chefs Quintin, Tailleur d'habits, Picard de nation, & Copin, qui répandoient environ l'an 1525, leurs Erreurs dans la Hollande, & dans le Brabant. Entre autres blaſphêmes ils diſoient que tout ce qui ſemble être fait par les hommes, eſt fait par cet eſprit unique de Dieu, qui opére tout en tous; & de là ils concluoient qu'il ne faut pas reprendre les perſonnes qui tomboient dans les crimes les plus honteux, puiſque tout vient de Dieu. Ils ajoûtoient, que vivre ſans ſcrupule, c'étoit revenir dans l'état d'innocence, & que la pénitence ne conſiſte qu'à profeſſer qu'on n'a point fait de mal. Jesus-Christ ſelon ces Blaſphémateurs, n'étoit qu'un compoſé de l'Eſprit de Dieu & de l'opinion. C'eſt pour cela qu'ils ſe moquoient de l'Ecriture, & qu'ils permettoient de ſe dire Catholiques parmi les Catholiques, & Luthériens parmi les Luthériens. * Pratéole ou Dupreau, *V. Quint. & Libert.* Bellarmin, *de Statu peccati*, *l.* 2. Florimond de Raymond, *de Origin. Hæreſ. l.* 1. *c.* 16. *num.* 4. Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 14. Gautier, *Chron. ſæc. XVI. c.* 6. Gérard Brandt dans ſon Hiſtoire de la Réformation, parle d'une Secte de Libertins ſous l'année 1555. C'étoient, *dit-il*, des Gens qui faiſoient peu de cas du culte divin & du Miniſtére. Ils ne fréquentoient des égliſes que par des raiſons d'intérêt. Toutes les Religions leur paroiſſoient indifférentes, & ils ſuivoient le parti le plus fort. L'Egliſe Romaine étoit alors remplie de ces ſortes de Gens. Ces Hypocrites étoient les plus grands ennemis de ceux qui ſouffroient le martyre pour la Foi. Henri-Antoine Vander Leiden compte parmi ces Libertins, Balthaſar, Prieur des Dominicains à Anvers. Calvin, Béze & Pierre Viret parlent ſouvent de la Secte des Libertins. Calvin exhortoit fortement les Proteſtans de France à ſortir du Royaume, & il ſe plaint de ce que les Libertins répondoient, *eh quoi! ne ſauroit-on aller de Paris en Paradis ſans paſſer par Genéve.*

LIBERTUS AQUILONIUS. *Voyez* AQUILONIUS (Libertus)

LIBERTUS FROMUNDUS. *Voyez* FROIDMONT.

LIBE'THRA, ville de Gréce dans la Magnéſie, eſt célébre dans les Poëtes, parce qu'elle étoit particuliérement conſacrée aux Muſes, nommées pour ce ſujet *Libethrides*. Témoin Virgile, *Eclogue* 7. *v.* 21.

Nymphæ, veſter amor, Libethrides ———

Méla, *l.* 2. eſt de ce ſentiment; mais Strabon dit que ce nom leur fut donné de *Libethrus*, montagne de Thrace, qui a été ſous la domination des Macédoniens, & où il y avoit un antre conſacré aux Muſes. Quelques Auteurs mettent près du Mont-Olympe une ville de ce nom, qui fut renverſée par le débordement d'un torrent, l'Oracle ayant prédit la perte de tous les Libéthriens, lorſque le Soleil auroit regardé les os d'Orphée. Ils repoſoient ſous une colomne près de ce lieu-là, & une grande foule de peuple s'y étant rendue pour ouïr le chant d'un Berger, qui charmoit tout le monde par la douceur de ſa voix; cette colomne ébranlée tomba par terre, & découvrit les os d'Orphée. Le même jour le torrent de Sys s'étant extraordinairement enflé, renverſa la ville, où tous les Habitans furent ou noyez ou accablez ſous les ruïnes de leurs maiſons. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 22. On tient qu'ils étoient ennemis de la Muſique, & qu'ayant tué Orphée, ils en furent ainſi châtiez.

LIBIE, fille d'Epaphus. *Voyez* LIBYE.

LIBIE, contrée d'Afrique. *Voyez* LIBYE.

LIBITINE, Déeſſe du Paganiſme, avoit un temple à Rome, où l'on gardoit tout ce qui ſervoit aux funérailles des Morts. Il y avoit des hommes appellez *Libitinaires*, auſquels on s'adreſſoit pour acheter ou pour prendre à louage toutes les choſes néceſſaires aux pompes funébres. L'argent même qu'il en coutoit pour faire cette dépenſe, s'appelloit auſſi *Libitine*; & nous voyons dans la 30 Ode du troiſiéme livre d'Horace que l'on donnoit encore le nom de Libitine à cette eſpéce de lit dans lequel on portoit les corps morts, parce qu'il étoit fourni par les Libitinaires. Plutarque dit que cette Déeſſe étoit crue par quelques-uns la même que Proſerpine, Reine des Enfers, qui avoit Intendance ſur tout l'équipage de la mort; mais que d'autres la croyoient être la même que Vénus, & tiroient le nom de Libitine, du mot *libitum*, ou de *libido* qui veut dire *plaiſir*. Plutarque qui eſt lui-même de ce dernier ſentiment, donne une raiſon apparente pour laquelle les Romains tenoient dans le temple de Vénus tout l'appareil des funérailles. C'étoit, *dit-il*, pour avertir les hommes de la fragilité de leur nature, & leur marquer que la ſortie de ce monde n'eſt pas bien éloignée de l'entrée puiſque la même Déeſſe qui préſidoit à ce qui donne la vie, préſidoit auſſi à ce qui accompagne la mort. * Plutarque, *in Numa*, *& in Problematibus.* Tite Live, *l.* 4. Suétone, *in Nerone.* Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 2. *Ex.* 10. Horace, *Carminum*, *l.* 3. *Ode* 30. *v.* 7.

* LIBMUL, LIBMHUL, LIBMUHL ou LIEBEMUHL, petite ville de la Pruſſe Ducale dans la Poméſanie, au ſud-ſud oueſt de Konigsberg dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues.

LIBNA. *Voyez* LEBNA.

* LIBNA ou LABANA, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 42.

* LIBNI ou LEBNI, fils aîné de Guerſçon, de la Tribu de Lévi. Il donna ſon nom à la famille des Libnites. * *Nombres, ch.* 3. *v.* 18.

LIBOCHOWITZ. *Voyez* LIBOSCHOWITZ.

LIBOIRE (Saint) en Latin *Liborius*, Evêque du Mans, dans le cinquiéme ſiécle. * *Anonym. apud* Surium. *Gallia Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints*, *au* 23 *de juillet.*

LIBOLO, contrée d'Afrique, qui a celle de Quiſama au nord, le Royaume de Monomotapa au Levant, *Rio longo*, & les Etats de Borguéla au midi. Elle eſt diviſée en diverſes Seigneuries dont les Habitans ſont Sujets des Portugais. Ce païs eſt propre au bétail, & il y a quantité de miel. On y trouve les mêmes bêtes farouches que dans le Royaume d'Angola. C'eſt le même climat & le même terroir. Cette contrée en dépend, & on y trouve des mines d'argent & d'autres métaux. On y commerce en ivoire, en civette & en Eſclaves. C'eſt un peuple courageux & robuſte, adroit à tirer de l'arc & à chaſſer. Il y a beaucoup d'Idolâtres à convertir. Ils adorent le Soleil, la Lune & les ſerpens, & ſe laiſſent entraîner à des ſuperſtitions ridicules, quoique le Chriſtianiſme ſoit floriſſant dans le Royaume d'Angola où les Portugais ſont maîtres. Les Habitans de Libolo préférent à l'or & à l'argent, de petites coquilles, de couleur griſe qu'on apporte des environs de l'Iſle de Lovando. Elles y ſont rares, & l'on s'en ſert au lieu de monnoye pour la néceſſité du commer-

merce. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LIBON (Scribonius) Citoyen Romain, fit bâtir le premier à Rome un Bureau pour le commerce de l'argent, de forme ronde & découvert, que l'on appelloit en Latin *Puteal.* * Cicéron, *in Orat. pro Sextio.* Horace, *Epistolarum l.* 1. *Epist.* 19. *v.* 8. *Fragment de Pompeius Festus.*

LIBON, Consul avec Fabius Chilon, l'an 956 de Rome.

LIBON, parent de Marc-Auréle, que cet Empereur envoya en Syrie avec Lucius Vérus, pour lui servir de Gouverneur. * Capitolinus, *in Vero.*

LIBON, excellent Architecte de l'Elide dans le Péloponnése, vivoit sous la LXXX Olympiade, & vers l'an 460 avant Jesus-Christ. Il bâtit près de Pise en Gréce le fameux temple de Jupiter, auprès duquel on célébroit les Jeux Olympiques. Cet édifice dont Pausanias fait la description, étoit environné de quantité de colonnes, & couvert de petites piéces de marbre, taillées en forme de tuiles, dont l'usage avoit été inventé par Bysas. * Pausanias, *Eliacorum pars prior*, ou *l.* 5.

* LIBOSCHOWITZ, ville de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris ou Leitomeritz. Elle est à peu près au sud de la ville de Leutmaris, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle est située sur la rive gauche de l'Eger.

LIBOURNE, ville de France dans la Guienne, à l'embouchure de la Lille dans la Dordogne, à sept lieues de Bourdeaux vers le Levant. Libourne est une ville assez agréable, on y fait beaucoup de commerce, parce que le flux de la mer y porte d'assez gros navires: il y a Presidial & Sénéchaussée. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIBRES. On donna ce nom à des Hérétiques, qui dans le XVI siécle suivoient les erreurs des Anabaptistes, & prenoient ce nom de *Libres*, pour secouer le joug du gouvernement ecclésiastique & séculier. Ils avoient des femmes en commun, & appelloient spirituels les mariages contractez entre un frére & une sœur, défendant aux femmes d'obéir à leurs maris, lorsqu'ils n'étoient pas de leur Secte. Ils se croyoient impeccables après le batême, parce que, selon eux, il n'y avoit que la chair qui péchât; & en ce sens ils se nommoient *les hommes divinisez.* * Pratéole. Gautier, *Chron. sæc. XVI. c.* 10.

* LIBSTADT ou LIEBESTADT, petite ville de la Prusse Ducale dans la Pomésanie sur les confins de la Wermelande, au sud-sud-ouest de Konigsberg, dont elle est éloignée d'environ seize lieues.

LIBURNIE, est l'ancien nom d'un païs, qui s'étendoit le long de la Mer Adriatique depuis l'Arsia où finissoit l'Istrie, jusqu'à la Cerca, autrefois *Titius*, qui la separoit de la Dalmatie. Une ligne tirée des sources de l'Arsia à celles du Kulp la séparoit de la Pannonie au nord, & elle en étoit encore séparée à l'occident, par une chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'à la source de l'Onn: de sorte qu'elle étoit toute sous les 32, 33 & 34 degrez de longitude, entre le 44 & le 46 de latitude. On nomme divers peuples anciens, qui ont habité la Liburnie: les plus considérables, appellez Japydes, occupoient toutes les côtes depuis l'Arsia jusqu'au Tédan appellé présentement Zermagna; les autres étoient les Mentores, les Ismans, les Enchelées, les Buns, les Peucéties, les Laciniens, les Stlupiens, les Burnistes, les Olbonois, ou Arbonnois. Quelques-uns de ces peuples ne subsistoient plus lorsqu'Auguste conquit la Liburnie. On croit avec beaucoup de fondement, qu'elle a été pendant quelque tems soumise aux Rois d'Illyrie; & l'on n'en pourroit douter, s'il étoit vrai que lorsque les Romains commencérent à y porter leurs armes, *Teuca*, veuve du Roi *Agron*, y commandoit. On dit, que cette Reine fit mourir les Ambassadeurs, l'an 524 de Rome, 230 avant J. C. & qu'ils s'en vengérent, en contraignant les peuples de Liburnie de leur livrer les plus considérables d'entre eux, qui furent condamnez à la mort: mais Appien qui parle le plus au long de cet événement, ne dit rien en particulier de la Liburnie. Ce qu'on peut assurer, c'est que cette province étoit indépendante soixante ans après, quand le Royaume d'Illyrie ou de Dalmatie fut détruit. Les Romains en aquirent quelques places sur les côtes avant qu'Auguste commençât à régner, puisqu'on parle de la flotte Liburnique de Pompée; mais ce Prince la soumit toute entiére, & ce fut lui qui envoya une Colonie à Zara. Scardonne, qui est ruïnée, devint alors la capitale de la province: c'étoit dans cette ville que les Magistrats Romains tenoient leur jurisdiction: il y en avoit d'autres qui jouïssoient des mêmes exemptions que l'Italie. La Liburnie fit toujours partie de la province de Dalmatie. Les Goths, les Huns ou Avares y firent beaucoup de désordres dans la décadence de l'empire, & l'on dit même que ces derniers s'y établirent du tems de l'Empereur Maurice; mais les Bulgares l'avoient fait avant eux, si l'on en croit quelques Auteurs Esclavons, qui insinuent qu'une troupe de ces Barbares y entra sous le régne de Justinien, vers l'an 540 de J. C. & qu'ils taillérent en piéces le Général Acume, Hun de nation, qui y commandoit pour les Romains. Le nom de Maurovaluses, que ces Auteurs donnent aux anciens Habitans, & qui selon eux signifie *les Latins noirs*, paroît à quelques-uns approcher beaucoup du nom de Morlaques, qui est celui qu'on donne encore aujourd'hui aux Habitans d'une partie de la Liburnie. Quoi qu'il en soit, ni les Bulgares, ni les Avares ne jouïrent pas long-tems de leur conquête. Dès le régne d'Héraclius, vers l'an 620 de J. C. les Croates en détruisirent une partie, & obligérent l'autre à se soumettre à eux. La Liburnie, qu'on appelloit alors Dalmatie, changeant encore de nom, fut nommée Croatie, & fut gouvernée depuis comme on l'a dit à l'article de ces peuples. Il seroit inutile d'en continuer ici l'Histoire: ainsi l'on se contentera de remarquer, que la Croatie ayant eu d'abord le long de la Mer Adriatique la même étendue que la Liburnie, & comprenant encore une partie de la Dalmatie jusqu'à la Cettina, fut resserrée vers l'an 1350, & bornée par la petite riviére de Zermagna, au delà de laquelle commença la Dalmatie. Les Liburniens avoient inventé pour la navigation une sorte de vaisseau fort léger & propre à aller piller les isles de la Dalmatie & de l'Epire. A l'imitation de ces vaisseaux connus dans l'Antiquité sous le nom de *Naves Liburnicæ*, les Romains inventérent une espéce de Litiére, où étant portez ils pouvoient lire, écrire, manger & dormir commodément en chemin. * Juvénal en fait mention. *Sat.* 3. *v.* 240.

———— Turba cedente vehetur
Dives, & ingenti curret super ora Liburno.

* Pline, *l.* 3. *ch.* 21. Florus, *l.* 2. *ch.* 5. Suétone, *Vie d'Auguste.* Constantin Porph. *du Gouv. de l'Empire.* Lucius, *de la Dalmatie.*

LIBUSSA, fille de Crocus, l'un des premiers Princes qui ont commandé en Bohême, étant demeurée héritiére des Etats de son pére, les gouverna quelque tems sans être mariée. Enfin pressée par ses Sujets qui lui demandoient un Roi, elle consentit de prendre un mari tel que le sort le lui présenteroit. Pour cet effet elle leur conseilla d'exposer son cheval à l'abandon dans une pleine campagne; & comme elle se mêloit de prédire, elle leur fit entendre que celui chez qui le cheval se retireroit, seroit celui que les Dieux vouloient lui donner pour mari & pour leur Roi. Ce cheval s'enfuit chez un Païsan nommé *Primislas*, que cette Princesse épousa, & qui fut le premier Roi de Bohême. * Jean Nauclére, *Chron.*

LIBYE, fille d'Epaphus & de Memphis, fille du Nil, épousa Neptune, dont elle eut Agénor & Bélus. Ce fut elle qui donna son nom à la Libye. * Apollodore, *l.* 2.

LIBYE, partie considérable de l'Afrique, fut ainsi nommée, selon quelques-uns, de Libye, fille d'Epaphus. Les Grecs appelloient aussi l'Afrique de ce même nom. On la divisoit en Libye extérieure & intérieure. La premiére, au dessus de l'Egypte tirant vers le midi, le long de la rive gauche du Nil, s'étendoit jusqu'en Ethiopie. C'est aujourd'hui le Désert d'Elsocat & de Gaoga. D'autres mettent cette Libye extérieure entre l'Egypte & la Marmarique, le long de la Mer Méditerranée. La Libye intérieure s'étendoit depuis le Mont Atlas jusqu'au fleuve Niger, dans les horribles solitudes qu'on nomme aujourd'hui *le Désert de Saara* ou *Zaara*: ce qui est proprement la Libye. Marmol lui donne le nom de *Beled Geneva.* On divise aussi la Libye propre, en Marmarique, & en Cyrénaïque, qui est le Royaume & le Désert de Barca. Les Hébreux nommoient les peuples de Libye *Lebabim* de *Lebebab*, qui signifie *ardeur*, à cause de la chaleur qui régne chez eux. C'est ce que rapporte Bochart, qui tire l'étymologie de Libye du mot Arabe *Lub*, qui signifie *soif*; parce que ce païs aride & brûlant par ses sables, expose ses Habitans aux incommoditez de la soif. * Strabon, *l.* 17. Pline. Ptolomée. Marmol. Jean de Léon. Jean de Barros. Cluvier. Munster, &c. Bochart, *in Phaleg. l.* 4. *c.* 27. *Cherchez* aussi ZAARA.

L I C.

LICAON. *Voyez* LYCAON.

LICAONIE. *Voyez* LYCAONIE.

* LICATA ou LEOCATA, ville de Sicile, dans la Vallée de Noto, vers les confins de la Vallée de Mazara, sur la branche orientale de la riviére de Salso, à son embouchure.

LICEAS. *Voyez* LYCEAS.

LICEE. *Voyez* LYCEE.

LICENTIUS, d'Hippone, Poëte Latin, vivoit vers l'an 420, du tems de saint Augustin, & eut part à l'amitié de ce Prélat, qui fait mention de lui. Il composa des Hymnes, un Poëme des amours de Pyrame & Thisbé, & quelques autres piéces * S. Augustin, *in Quæstionibus Academicis.* Possidonius, *in Vita Augustini.* Paulin, &c.

LICETI ou LICETO, Médecin célébre, connu sous le nom de Fortunius Licetus, étoit de Rappalo, dans l'Etat de Gênes, où il naquit le troisiéme octobre 1577, de *Joseph* Licéti, Médecin, natif de Réco, dans le même Etat. Il vint au monde avant le septiéme mois de la grossesse de sa mére, dont l'accouchement fut avancé par l'agitation de la mer, en passant de Réco à Rappalo. C'est pour cette raison qu'on lui donna le nom de Fortunio, & que pour être conservé, il fut mis dans une boëte de coton. Son pére eut grand soin de son éducation, & l'instruisit lui-même dans les Lettres. Licéti, après avoir étudié à Bologne, depuis l'an 1595, jusqu'en 1599, vint à Gênes, où son pére étoit mort depuis deux jours; & ensuite il alla enseigner la Philosophie à Pise. Un Ouvrage que son pére avoit composé, lui donna la pensée d'en composer un autre, qu'il intitula, *Gonopsychanthropologia.* On crut qu'il n'étoit pas de lui. Cette injustice le chagrina, & c'est pour cette raison qu'il publia de nouveau cet Ouvrage à Pise, sous le titre, *de Ortu animæ humanæ.* Sa grande réputation fit qu'on l'attira, l'an 1605, dans l'Université de Padoue, où il enseigna jusqu'en 1631. Il en sortit, piqué de ce qu'on lui avoit refusé la Chaire, qui étoit vacante par la mort de Crémonini, & qui fut donnée à Thomas Zilioli. Ce fut à Bologne qu'il se retira; mais l'an 1645, la République de Venise lui fit tant d'instances, pour lui faire accepter une Chaire de Professeur en Médecine, dans l'Université de Padoue, qu'il n'y put résister. Il revint donc dans cette ville, & y mourut l'an 1656, âgé de 77 ans. Fortunio Licéti a composé plus de cinquante Traitez différens, dont les plus importans sont, *De Lucernis antiquis; De Monstris; De Gemmis; De novis Astris; De Immortalitate animæ; De fulminum Natura; De Ortu viventium; De Cometarum attributis; De bis qui vivunt sine alimentis; Mundi & Hominis Analogia; De Annulis antiquis; De Hydrologia sive fluxu maris, &c.* Dans sa Dissertation, touchant les lam-

lampes fépulchrales, il prétend que les Anciens avoient le fecret de faire une huile qui ne fe confumoit point; ou de difpofer ces lampes d'une telle maniére, qu'à mefure qu'elles brûloient, la fumée fe condenfoit infenfiblement, & fe réduifoit en huile, par un changement perpétuel; qu'à l'égard de la mêche, elle étoit d'une forte de lin, que les Grecs appelloient ἄσβεστον, c'eft à dire, *inextinguible*. Il rapporte là-deffus diverfes hiftoires. Sous le Pontificat de Paul III, qui fut élevé au faint Siége l'an 1534, on ouvrit un tombeau à Rome, où l'on trouva un corps tout entier, dont les cheveux étoient nouez d'un réfeau de fil d'or. Il y avoit dans ce tombeau une lampe, qui devoit avoir brûlé pendant feize cens ans, puifque l'Infcription étoit conçue en ces mots, *Tuliolæ, filiæ meæ*: ce qui marque que c'étoit la fille de Cicéron; mais tout cela ne fut pas plutôt expofé à l'air, que la lampe s'éteignit, & que le corps fe réduifit en pouffiére. On affure qu'on a trouvé dans le territoire de Viterbe quantité de ces lampes éternelles, lefquelles étant expofées à l'air, ne purent conferver leur lumiére que pendant quelques heures. On dit que la plus belle, étoit celle d'*Olybius Maximus* de Padoue. Elle étoit compofée de deux phioles, dont l'une étoit d'or, & l'autre d'argent, toutes deux pleines d'une admirable liqueur, qui entretenoit fans diminuer, une lampe placée entre les deux phioles, ou au deffous, comme d'autres difent. Fortunio Licéti rapporte encore d'autres pareilles hiftoires, & prétend que le feu éternel de la Déeffe Vefta n'étoit qu'une de ces lampes; mais à cet égard il fe trompe, car tout le monde fait qu'on appelloit ce feu *éternel*, parce qu'on ne le laiffoit jamais éteindre, & que les Veftales avoient foin de l'entretenir. Octavio Ferrari, célébre Profeffeur en Humanitez à Padoue, a refuté le fentiment de Licéti, touchant les lampes éternelles, & l'huile inextinguible, dans un livre imprimé à Padoue l'an 1685, & intitulé, *Differtatio de Veterum Lucernis fepulchralibus*, où il montre que la plupart de ces fortes de lampes, ne font que des phofphores qui s'allument pour un peu de tems, après avoir été expofez à l'air. * Soprani, & Michel Giuftiniani, *Scritt. della Ligur.* Lorenzo Craffo, *Elog. d'Huomini Litterati.*

LICH ou LICHA, bourg de la Wetteravie, fitué dans la partie orientale, du Comté de Solms, fur la riviére de Wetter, à deux lieues de la ville de Gieffen, & un peu plus de celle de Butzbach. * Maty, *Dict. Géogr.*

LICHAS, Valet d'Hercule, par lequel Déjanire, fa femme, lui envoya la chemife infectée du fang du Centaure Neffus, dont le poifon infpira une telle fureur à Hercule, que prenant ce Lichas par les cheveux, il le jetta dans la mer, où il fut changé par Neptune en rocher, qui porte fon nom. * Ovide, *Metamorph. l. 9. v.* 211. 213 & 229.

Nunc quoque in Euboïco fcopulus brevis emicat alto
Gurgite, & humanæ fervat veftigia formæ:
Quem quafi fenfurum, Nautæ calcare verentur,
Appellantque Lichan.

C'eft de là que dans la Mer Euboïque tirent leur nom les trois Lichades, dont Strabon fait mention, *l. 9. p.* 246. Pline, *l. 4. c.* 14.

LICHET (François) natif de Brefce, ville d'Italie, & Religieux de faint François, au commencement du XVI fiécle, fut élu Général de fon Ordre à Lyon le dixiéme juillet 1518. Il compofa des Commentaires fur le Maître des Sentences, felon la doctrine de Scot, outre quelques autres Ouvrages. * Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Wading, *Annal. Minor.* Willot, &c.

LICHFIELD ou LITCHFIELD, ville du Comté de Stafford en Angleterre, à 118 milles Anglois de Londres. Elle eft fituée dans un fond bas & marécageux, fur un petit Lac ou étang, d'où fort une petite riviére qui fe joint au Blithe, & fe décharge conjointement dans le Trent. Cet étang & cette riviére partagent la ville en deux parties, qui font jointes par un pont & par une chauffée. Le mot de Lichfield vient de *Licifield* qui fignifie, le *champ des corps morts*, & l'on croit que c'eft à caufe de plufieurs corps de Chrétiens, qui y reftérent fans fépulture du tems de la perfécution de Dioclétien. Il y a dans la ville un Collége pour apprendre les Humanitez, un hopital & une églife cathédrale. Elle fut bâtie par Ofwy, Roi de Northumberland en 626, & fon Evêque fut pourvu de bons revenus. Mais l'ancienne églife ayant été démolie en 1148, par Roger de Clinton, le 37 Evêque de ce diocéfe, il bâtit celle qui fubfifte encore à préfent. Cette ville fut le fiége de l'Evêque jufqu'en 1088, que Robert de Linfey, le 35 Evêque le transporta à Coventry. Mais Hugues Novant, fixiéme Evêque après lui, transporta de nouveau cent ans après, favoir en 1188, le fiége à Lichfield, malgré l'oppofition des Moines de Coventry. Enfin cette difpute fut terminée par Savensby, quatriéme Evêque après Novant. On convint que l'Evêque feroit nommé Evêque des deux villes, de même que l'on dit l'Evêque de Bath & Wels; à condition que le nom de Coventry précéderoit, que les deux villes choifiroient leur Evêque alternativement, & qu'ils ne feroient qu'un feul Chapitre, duquel le Prieur de Coventry feroit le Chef. Les chofes demeurérent en cet état jufqu'à ce que Henri VIII, ayant aboli le Prieuré de Coventry, par un Acte du Parlement, le Doyen & le Chapitre de Lichfield, furent déclarez le feul Chapitre de l'Evêque, fon nom & fes titres continuant comme auparavant. Les revenus de cet Evêché étoient fi confidérables, qu'en 793 il fut érigé en Archevêché pour Adolphe, ayant pour fuffragans, Winton, Héreford, Sidnacefter, Dorcefter, North-Elmham, & Dunwich. Depuis Sidnacefter & Dorcefter furent mis fous la dépendance de l'Evêque de Lincoln, & les deux derniéres fous celle de Norwich. Ce diocéfe comprend préfentement les Comtez de Derby & de Stafford, & une bonne partie des Comtez de Warwick & de Shrop. Il y a en tout 557 paroiffes. Bernard Stuart, le plus jeune fils d'Efme, Duc de Lénox & Comte de la Marche, fut fait Comte de Lichfield & Baron de Newbury en 1645. Charles Stuart, fon neveu, fuccéda à fes titres, & fut créé Duc de Richemont & de Lénox par le Roi Charles II, en 1660. Etant mort fans poftérité en 1672, lorsqu'il étoit Ambaffadeur en Danemarc, le titre de Comte de Lichfield fut donné par le même Prince, deux ans après, à Edouard Henri Lée, créé Baron de Spellesburg, Vicomte de Quarendon, & Comte de Lichfield, le cinquiéme juin 1674. Lichfield fut fouvent pris & repris dans les guerres civiles de Charles I, contre les Parlementaires. * *Dict. Anglois.*

LICHNUS, Orateur & Hiftorien Grec. *Cherchez* ALEXANDRE d'EPHESE, furnommé *le Flambeau.*

LICHO, en Latin *Lycus*, petite riviére de la Natolie. Elle coule près de Bambucale, & d'Efchihiffar, dont le premier eft les ruïnes de l'ancienne Hiérapolis, & le dernier celles de l'ancienne Laodicée; & peu après elle fe décharge dans le Madre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LICHT (François de) eft Auteur d'un livre, qui a pour titre, *Afferta veritas genuina Nummi.* A Anvers, 1642. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LICHTENAW, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie. Elle appartient à la ville de Nuremberg, mais elle eft enclavée dans le Marquifat d'Anfpach. Elle eft à peu près à l'orient de la ville d'Anfpach, dont elle eft éloignée d'une lieue & demie. Cette ville eft fituée fur la rive gauche de la riviére d'Onoltzbach ou Retzel.

* LICHTENAW, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, au nord-eft de Strasbourg & au fud-oueft de Bade, à quatre lieues de la premiére de ces deux villes & à trois lieues de la feconde. Lichtenaw a un grand territoire coupé par le Rhin, où font les petites villes de Wiftett, d'Offentorf, & de Drufenheim, & qui appartient aux Comtes de Hanau. * Maty, *Dict. Géogr.*

LICHTENAW (Conrad de) *Voyez* CONRAD de LICHTENAW.

* LICHTENBERG, autrement dit *Claremont*, petite ville de la Baffe Alface dans le Comté de Lichtenberg, entre Haguenau & Saverne. En 1334, Henri de Lichtenberg affiégea fon pére dans cette fortereffe qu'il prit. En 1676, les Impériaux y mirent garnifon, mais les François l'affiégérent, s'en rendirent maîtres & la fortifiérent par de nouveaux ouvrages. A la paix de Ryfwyk, il fut arrêté que les François la rendroient au Comte de Hanau; mais ils la gardérent jufques à la paix de Raftadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LICHTENBERG, Comté fort confidérable de la Baffe Alface fur les deux bords du Rhin dans le voifinage de Haguenau. Il comprend les Bailliages de Lichtenberg, de Bufsweiler, d'Ingweiler, de Neuweiler, de Pfaffenhofen, de Wefthofen, de Wolffgangsheim, de Brumat, de Lichtenau avec le Fort de Drufenheim, de Willftett, de Lomberg, de Niederbronn, de Wærdt & de Haten. Les premiers poffeffeurs furent les Seigneurs de Lichtenberg ou de *Claremont*, qui étoient déja fort confidérez en 821, du tems de l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, & qui depuis ont poffédé divers emplois confidérables eccléfiaftiques & féculiers. Les deux derniers de cette Maifon furent *Louïs* & *Jacques*. Louïs avoit époufé *Anne*, Marquife de Bade & en laiffa deux filles, 1. *Elizabeth*, mariée à *Simon* Wecker, Comte de Deux-Ponts; & 2. *Anne* qui époufa *Philippe*, Comte de Hanau. Louïs affifta en 1428 Guillaume, Evêque de Strasbourg, contre la Bourgeoifie de cette ville & fit enfuite la guerre à Emich l'aîné, & à Schaffried, Comte de Leiningen, qu'il fit prifonnier. Ce différent fut accommodé à Pfortzheim en 1451, à condition que Schaffried cédât la ville de Brumat à Louïs de Lichtenberg. Il eut auffi de grandes affaires avec fon frére Jacques, qui avoit époufé *Anne*, Comteffe de Meurs & de Sarwerden, dont il n'eut point d'enfans. Ce fut ce mariage qui donna occafions aux difputes qu'il y eut entre ceux de Lichtenberg & les Comtes de Sarwerden. Jacques, comme nous venons de le dire, n'ayant point eu d'enfans de fon époufe, s'attacha à une Concubine qui caufa bien des malheurs au païs & des querelles de conféquence entre les deux fréres. Louïs céda à la fin, & à fa mort, arrivée en 1471, il donna fa moitié du Comté de Lichtenberg, avec le confentement de fes gendres, à Jacques fon frére. Cette générofité de Louïs détermina Jacques à déchirer fon teftament qu'il avoit déja fait, & par lequel il avoit inftitué pour fon héritier Ruprecht, Evêque de Strasbourg. Jacques eut non feulement le bonheur d'être créé Comte par l'Empereur Frédéric III, qui logea chez lui à Strasbourg, mais il fut faire fi bien, que l'Evêque de Metz, dont la plus grande partie du Comté de Lichtenberg relevoit, en accorda l'inveftiture en commun aux Comtes de Deux-Ponts & de Hanau en 1473. Jacques étant mort en 1480, l'Evêque de Strasbourg enleva une bonne partie du Comté, avant que les deux Comtes fuffent informez de la mort de *Jacques.* L'Evêque fe fervit du prétexte du teftament précédent qui avoit été fait par Jacques. Bref l'Evêque contraignit les héritiers à fe reconnoître fes Feudataires pour les terres qu'il avoit envahies, auffi-bien que pour le château de Lichtenberg & à lui payer 8000 florins pour l'inveftiture; après quoi ils fe partagérent lesdites Terres. *Simon* Wecker, le cadet des Deux-Ponts, étant mort fans héritiers mâles, donna fon païs à fon frére Jacques, Comte de Bitfch. *Amélie*, fille de *Simon* Wecker, mariée avec *Philippe*, Comte de Leiningen, s'y oppofa fortement, mais Jacques foutint que les mâles excluoient les femelles, même dans des fiefs héréditaires. Quoique Simon Wecker eût fait un teftament, par lequel il inftituoit pour héritières fes deux filles, Amélie s'accommoda avec Jacques & fe contenta d'Oberbronn & de quelques villages qu'elle apporta en mariage au Comte de Leiningen; bien que ceux de Leiningen, di-

difent qu'elle fe réferva le droit de fucceffion, au cas que Jacques decédât fans héritiers mâles. Jacques étant mort en 1570, ne laiffant que *Louife Marguerite*, époufe de *Philippe* V, Comte de Hanau, la fucceffion des Deux-Ponts qui pouvoit tomber aux femmes, & où fe trouvoit la moitié du Comté de Lichtenberg, parvint à Philippe, Comte de Hanau, qui s'empara du païs, *ex capite fimultaneæ Inveftituræ*, & parce que fon époufe avoit dans une occafion donné l'exclufion à Amélie. Sa poftérité en a toûjours depuis reçu l'inveftiture de l'Evêque de Metz & a joui d'une poffeffion tranquille jufques en 1594. En 1598, Louïs de Leiningen fit fes plaintes devant la Chambre des fiefs à Metz au nom d'Amélie fa mere, & y allegua entre autres chôfes que par la médiation de Philippe, Comte de Hanau on étoit convenu entre fa mére & Jacques, Comte de Bitfch, qu'au cas que Jacques vînt à mourir fans héritiers mâles, le fufdit fief retomberoit à Amélie. On repliqua de la part de Hanau que l'accord en queftion avoit bien des défauts; que Philippe n'avoit alors agi que comme Tuteur de fon époufe, qualité en laquelle il n'avoit pas pu fe démettre des droits au préjudice de fes héritiers. De cette maniére Hanau eft demeuré en poffeffion de ces païs, qui dans ces derniers tems ont été le partage de Jean, frére du Comte Reinhard, qui fixa fa réfidence à Bufsweiler, jufques à ce qu'après la mort de Reinhard il devint maître de toutes les dépendances de Hanau. Au refte le Comté de Lichtenberg eut le même fort que les autres fiefs de l'Empire en Alface. Car quoique par l'article 87 de la paix de Weftphalie on fût convenu que le Roi de France conferveroit le droit de relever immédiatement de l'Empire aux Comtes par rapport à leurs Terres en Alface, il ne laiffa pas de s'emparer de tout le païs en 1676, fous prétexte de la fameufe réunion, & de le garder jufques à la paix de Ryfwick, dans laquelle il fut conclu que ce Comté feroit reftitué à fon Maître legitime. La même chofe fut confirmée & ratifiée par les traitez de Raftatt & de Bade. Enfin il eft à remarquer que l'Empereur Ferdinand II donna en 1625, l'expectative de tous les fiefs de l'Empire des Comtes de Hanau, & par conféquent auffi du Comté de Lichtenberg, à George I, Electeur de Saxe, & que Ferdinand III le ratifia en 1638: ce que les Empereurs fuivans ont auffi fait. Les Comtes de Hanau ont féance & un fuffrage particulier aux Diétes de l'Empire à caufe du Comté de Lichtenberg. * Swéder, *Theatr. Prætenf. l. 6. p.* 851. Kœnigshof, *in der Elf. Chron. Dict. Allemand.*

* LICHTENBERG, petite ville ou bourg d'Allemagne dans le Landgraviat de Heffe-Darmftadt, au fud-eft de Darmftadt, dont elle eft éloignée de près de quatre lieues. L'Empereur Charles IV lui donna de grands priviléges, qui lui furent confirmez par le Landgrave George I, qui en 1570 rebâtit cette place. * *Gr Dict. Univ. Holl.* Winkelman, *Defcription de la Heffe*, en Allemand, *partie 2. c. 2. p.* 97.

* LICHTENBERG, Bailliage d'Allemagne avec château dans le Duché de Deux-Ponts, au nord de la ville de Deux-Ponts, tirant vers l'oueft, à la diftance d'environ fept lieues.

* LICHTENBERG, château confiderable d'Allemagne, dans la Baviére, fur la rive droite du Lech, à l'oueft de Munich, dont il eft éloigné d'environ dix lieues, & au fud d'Ausbourg, à la diftance de cinq lieues.

* LICHTENBERG, Seigneurie dans le Païs de Liége dans le Comté de Loots, proche de la rive gauche de la Meufe, à une demi lieue de Maftricht vers le midi.

* LICHTENBERG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Baffe Saxe, au fud-fud-oueft de Brunfwick, dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues.

* LICHTENBERG, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans cette partie de la Mifnie qui porte le nom de Voigtland, au fud-fud oueft de Leipfic, dont elle eft éloignée d'environ onze lieues.

* LICHTENBERG, nom d'une famille confidérable dans la Carniole.

* LICHTENBERG, nom d'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Thuringe.

* LICHTENBERG ou LICHTENBURG, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, proche de la rive gauche de l'Elbe. C'eft là où eft morte, en 1706, l'Electrice Douairiére Palatine, & où la Veuve de Jean-George III, Electeur de Saxe a tenu fa Cour jufqu'à fa mort, arrivée en 1717. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LICHTENEC, place du Brifgau en Allemagne dans le Cercle de Souabe, fur l'Eltz, à une demi-lieue de Kentzingen, au fud eft.

* LICHTENFELS, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne dans l'Evêché de Bamberg au nord-nord-eft de Bamberg, dont elle eft éloignée d'environ fix lieues.

* LICHTENSTADT, petite ville du Royaume de Bohéme dans la Prefecture d'Elnbogen, fur la petite riviére de Weferitz à peu près à l'eft d'Elnbogen, dont elle eft éloignée d'environ trois lieues.

* LICHTENSTEIG, ville de Suiffe, eft la capitale du Comté de Tockenbourg, & c'eft là que le Confeil de cette contrée s'affemble. C'eft une jolie ville, fituée prefque au milieu du païs fur le bord du Thur ou Thour. * *Etat & Délices de Suiffe, tome 3. p.* 314.

* LICHTENSTEIN, Principauté d'Allemagne dans l'Archiduché d'Autriche.

* LICHTENSTEIN, petite ville d'Italie dans l'Evêché de Trente. Elle eft à l'orient de l'Adige dont elle eft éloignée d'environ une lieue. Elle eft au nord de la ville de Trente, à la diftance d'environ dix lieues.

* LICHTENSTEIN, petite ville & Seigneurie d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eft au nord-eft de Zwickau, dont elle eft éloignée d'environ une lieue & demie.

* LICHTENSTEIN, château d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg en Souabe, au fud-eft de Tubingue, dont il eft éloigné d'environ quatre lieues.

LICHTENSTEIN, ville de Suiffe. *Voyez* LICHTENSTEIG.

* LICHTENSTEIN. La famille des Princes de Lichtenftein à Niklaasburg, Ducs de Troppaw & de Jeggerndorf en Siléfie, a poffédé, dès les tems les plus reculez, un fi grand nombre de Seigneuries que l'on en a compté jufqu'à 73. Elle tire fon origine d'Azon IV d'Eft, fils de Hugues III, Marquis de Ferrare, mort en Allemagne l'an 1037. C'eft de ce Seigneur que font iffues diverfes familles des plus diftinguées, & entre autres celle de Lichtenftein. Pour éviter la longueur, on commencera par GEORGE I, qui mourut en 1392, & qui de fa femme *Dorothée* de Puchheim eut quatre fils qui font, 1. GEORGE; 2. MATTHIEU; 3. HENRI qui continua la poftérité; & 4. JEAN.

GEORGE II fut Prevôt de S. Etienne à Vienne, & enfuite Evêque de Trente. Il gouverna fagement fon diocéfe. L'Empereur Sigifmond avoit pour lui une fi haute eftime, qu'en 1412, il le fit fon premier Miniftre, & Membre de fon Confeil fecret.

MATTHIEU, Seigneur de Lichtenftein, fut Chambellan d'Albert, Duc d'Autriche. Un jour il fut pris par quelques Nobles qui cherchoient à le traverfer; mais après avoir recouvré fa liberté, il eut fa revenche, & fe les rendit tributaires en les obligeant de lui fournir pour fon fervice un certain nombre de Cavaliers.

JEAN, fut Capitaine général de la Moravie & mourut en 1412. Il avoit époufé *Agnès* de Chunting, dont il eut, 1. *Ulric*, qui mourut fans laiffer d'enfans d'*Urfule*, Dame de Stubenberg; & *Jean*, qui mourut auffi fans héritiers, d'*Hedwige* de Pottendorf.

HENRI, troifiéme fils de *George* I, fut Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold. Dans la fuite, comme il tenoit le parti du Roi de Bohéme, contre l'Archiduc, il en fut difgracié, mais quelque tems après il regagna fes bonnes graces. Il mourut en 1418. De fa feconde femme, *Anne*, Dame de Zelcking, il eut 1. GEORGE qui fuit; & 2. *Chriftophle*, qui fut toujours attaché à l'Empereur Frédéric IV, qui lui donna le commandement de fes armées. Il mourut en 1445. Il avoit époufé *Amelie* de Puchheim, de laquelle il eut trois fils, dont deux moururent jeunes, & le troifiéme ne laiffa point d'enfans.

GEORGE III, époufa *Hedwige* de Pottendorf, Veuve d'un de fes Coufins, & il en eut huit enfans, dont les plus remarquables font 1. HENRI; 2. CHRISTOPHLE; & 3. GEORGE.

HENRI, Seigneur de Lichtenftein à Niklaasburg en Stirie, furnommé *le Boiteux*, s'aquit par fa conduite une telle réputation, que le Duc Albert, en 1459, le fit Membre de fon Confeil fecret, & lui donna une penfion annuelle de mille ducats. En 1463, il l'envoya en ambaffade vers George, Roi de Bohéme. Selon les ordres de l'Empereur Frédéric, Henri fe rendit par force maître du château de Schemberg, d'où les ennemis infeftoient la Baffe Autriche par leurs courfes, & l'Empereur pour l'en récompenfer lui fit préfent & du château & de la Seigneurie. Quoique Henri eût pu garder l'un & l'autre, cependant il s'en défit volontairement en faveur de ceux qui en étoient les légitimes Héritiers. Il reprit fur les ennemis, par ordre de Ladiflas, Roi de Hongrie & de Bohéme, & Archiduc d'Autriche, une place dans la Haute Autriche. Matthias Roi de Hongrie, lui donna la charge de Capitaine général de la Moravie, & conclut en 1473 avec lui, auffi bien qu'avec d'autres Seigneurs d'Autriche, une ligue contre l'Empereur Frédéric. Henri mourut en 1483. Il avoit époufé *Agnès*, fille de *Jean*, Baron de Starrenberg, & il en eut *George* & *Erafme*, dont la poftérité s'éteignit au fecond degré.

CHRISTOPHLE, Seigneur de Lichtenftein à Niklaasburg en Veldfpurg, frére du précédent, eut tant de part en l'amitié de Matthias, Roi de Hongrie, fi longtems qu'il fut poffeffeur de l'Autriche, que ce Prince le fit Grand Maréchal de cet Archiduché. Il exerça cette charge depuis 1471 jufqu'en 1498, & après la mort du Roi, elle lui fut confirmée par l'Empereur Frédéric. Il mourut en 1506. Il avoit époufé *Amélie* de Starrenberg, de laquelle il eut 1. *Wolfgang* qui de fa femme *Genevieve* Baronne de Schaumbourg eut *Jean* dont la poftérité s'éteignit dans fes petit-fils; 2. *Chriftophle*, mort fans laiffer des héritiers; & 3. *Léonard* I, qui eut pour fils *Leonard* II, pére de *Chriftophle* qui après avoir mangé tout fon bien, mourut dans la derniére pauvreté en 1585, à Brinn fans laiffer d'enfans.

GEORGE IV, frére des deux précédens, Seigneur de Lichtenftein à Niklaasburg, tige de la famille des Princes de Lichtenftein, époufa *Agnes* fille de *George*, Seigneur d'Eckartfau, & mourut en 1484. Ses fils furent, 1. *Jean*; 2. HARTMAN qui fuit; 3. *George*; 4. *Sebaftien*; & 5. *Erafme*.

HARTMAN, fut le le feul des fils de *George* IV, qui continua la poftérité. Il époufa 1. en 1507, *Amelie*, Comteffe de Hohenlo, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1511, *Jeanne* fille de *Wernard*, Seigneur de Mainberg, & il en eut, 1. GEORGE-HARTMAN qui fuit; 2. *Jean-Chriftophle*, né en 1517; & 3. *Sébaftien*. Ces deux derniers n'ont point laiffé d'héritiers.

GEORGE-HARTMAN, naquit en 1513, & mourut en 1562. Il avoit époufé *Sufanne*, fille de *George* V, Seigneur de Lichtenftein, & il en eut fix fils & quelques filles, 1. HARTMAN IV qui fuit, 2. *Sebaftien* né en 1545, mort fans laiffer de poftérité, d'*Amelie* de Puchheim fon époufe; 3. *George-Erafme*, né en 1547, Chambellan & Grand-Ecuyer de l'Archiduc Maximilien, fait prifonnier par les Polonois en 1588, déclaré Général à Raab en 1591, qui fut l'année de fa mort; 4. *Henri*, né en 1554, Chambellan de l'Archiduc Matthias, envoyé en ambaffade à Conftantinople, où il mourut l'an 1585; 5. *Jean-Septimius*, né en 1558, mort en 1598, fans laiffer de poftérité, de fa femme *Anne-Marie*, Comteffe de Salm; 6. *George-Hartman*, né en

en 1562, mort à Conſtantinople, où il avoit accompagné *Henri* ſon frére.

HARTMAN IV, Baron de Lichtenſtein, ſe diſtingua par ſon ſavoir & eu du penchant pour la Religion Luthérienne. Il mourut en 1595. Il avoit épouſé *Anne-Marie*, fille de *Charles*, Comte d'Ortenbourg, morte en 1608, & il en eut, 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Catherine*, née en 1572, mariée en 1593, à *Wolfgang-Guillaume*, Seigneur de Volkersdorf: 2. en 1595, à *Jean-Joachim*, Baron de Zintzendorf; 3. *Maximilien*, né en 1578, mort le 29 avril 1649, ſans laiſſer de poſtérité de ſa femme *Catherine*, fille de *Jean* Szembora, Baron de Boſcowitz & de Tſchernahor; 4. GUNDAKKER, *dont on parlera après ſon frére aîné.* Ces trois fréres ſe firent Catholiques, & furent auſſi-tôt après élévez à la dignité de Princes. *Charles* & *Gundakker* firent deux branches dont la premiere s'eſt éteinte en 1712.

CHARLES, Prince de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, fils aîné de *Hartman* IV, naquit l'an 1569. L'Empereur Rodolphe II, le fit Membre de ſon Conſeil Privé, & Grand-Maître d'Hôtel. En 1612, l'Empereur Matthias l'honora du titre de Prince, & lui donna en 1614 le Duché de Troppau en Siléſie. L'Empereur Ferdinand II le fit Viceroi de Bohéme, & lui fit, en 1623, préſent du Duché de Jeggerndorf. Il mourut l'an 1627. Il avoit épouſé *Anne-Marie*, fille & héritiére de *Jean* Szembora, Baron de Boſcowitz & de Tſchernahor, ſœur de la femme de ſon frére *Maximilien.* Il en eut 1. *Anne-Marie* née le ſeptiéme décembre 1597, mariée à *Maximilien*, Prince de Dietrichſtein, Grand-Maître d'Hôtel de l'Impératrice *Eléonore* de Mantoue; 2. *Françoiſe-Barbe*, née en 1604, mariée à *Werner*, Comte de Tilly, morte en 1655; 3. CHARLES-EUSE'BE qui ſuit.

CHARLES-EUSE'BE, Prince & Régent de la Maiſon de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, naquit le 12 ſeptembre 1611. Il fut élevé particuliérement à Prague ſous la conduite des Jéſuites, & s'inſinua enſuite dans les bonnes graces des Empereurs Ferdinand II, & Ferdinand III. En 1639, le dernier de ces deux Princes l'établit Capitaine général de Siléſie; mais il n'exerça cette charge que juſques en 1641. En 1644, il épouſa *Jeanne-Beatrix*, fille de ſa ſœur & de *Maximilien*, Prince de Dietrichſtein. Il ſe retira enſuite de la Cour pour vivre tranquillement ſur ſes Terres; mais il y vécut avec tant de magnificence, que malgré ſes grands biens, il laiſſa en mourant beaucoup de dettes. Il étoit grand amateur de chevaux, & il a compoſé ſur les Haras un Traitté qui n'a pas encore été imprimé. Il nourriſſoit environ trois mille chevaux, parmi leſquels il y en avoit d'auſſi beaux que ceux d'Eſpagne & de Naples. Il mourut dans la 73 année de ſon âge, en 1684. Il n'eut qu'un fils nommé JEAN-ADAM-ANDRE' qui ſuit; & trois filles, 1. *Marie-Eléonore-Roſalie*, mariée en 1666 à *Jean-Siffroy*, Prince d'Eggenberg, morte en 1706, & qui eut une forte inclination pour la Médecine, ayant fait un Recueil des meilleures receptes, qui fut imprimé ſous ſon nom, & dont on a fait diverſes éditions; 2. *Marie-Thereſe*, mariée 1. en 1667, à *Jaques*, Comte de Leſle: 2. en 1692, à *Jean-Balthaſar*, Comte de Wagensberg, morte à Gratz en 1716; 3. *Jeanne-Beatrix*, mariée en 1669 à *Maximilien-Jaques-Maurice* ſon couſin, Prince de Lichtenſtein de la branche de Gundakker, morte en 1671.

JEAN-ADAM-ANDRE', Prince & Régent de la Maiſon de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, fils unique de *Charles-Euſébe*, naquit le 30 novembre 1656. Il fut Membre du Conſeil Privé de l'Empereur, & Chevalier de la Toiſon d'Or. Il mourut en 1712. Il avoit épouſé *Erdmuth-Théréſe-Marie*, fille de *Ferdinand-Joſeph*, Prince de Dietrichſtein, & il en eut, 1. *Charles-Joſeph*, mort en 1704, ſans avoir été marié; 2. le fils cadet, mort en 1711, ſans avoir été marié.

GUNDAKKER, troiſiéme fils de *Hartman* IV, naquit l'an 1586, fut Membre du Conſeil Privé de Ferdinand II, qui le fit outre cela l'un de ſes Chambellans, & ſon Grand-Maître d'Hôtel. En 1623, il l'honora de la dignité de Prince. En 1604, *Gundakker* épouſa *Agnès* fille d'*Ennon* III, Comte d'Ooſtfriſe, & de *Walpurge*, Comteſſe de Reitberg. Elle mourut en 1616, après quoi il ſe remaria avec *Elizabeth-Lucréce*, fille d'*Adam-Wenceſlas*, Duc de Teſchen en Siléſie, & d'*Elizabeth*, Princeſſe de Courlande. Les enfans du premier lit ſont 1. *Julienne* née en 1605, mariée à *Nicolas*, Comte de Fugger; 2. HARTMAN ou HERMAN qui ſuit; & 3. *Anne*, née en 1615, mariée a *Henri-Guillaume* Schlick, Comte de Paſſau & de Weiskirchen. Ceux du ſecond lit, furent; 4. *Ferdinand-Joſephe*, Prince de Lichtenſtein, né le 27 décembre 1622, mort en 1666, ſans laiſſer de poſtérité de *Dorothée*, Comteſſe de Ladron, Veuve du fameux Comte de Gallas, Général des troupes de l'Empereur Matthias; 5 & 6. deux enfans morts en bas âge.

HARTMAN ou HERMAN, fils du précédent, Prince de Lichtenſtein, naquit le 15 février 1613. En 1640, il épouſa *Sidonie-Elizabeth*, fille d'*Erneſt-Frédéric*, Comte de Salm-Reifferſcheid, morte le 23 ſeptembre 1686. Il mourut l'onziéme février de la même année, après avoir eu d'elle 24 enfans, dont 16 moururent en bas âge. Les autres ſont 1. 2. MAXIMILIEN-JACQUES-MAURICE & ANTOINE-FLORIEN qui ſuivent; 3. *Théréſe-Marie*, mariée en 1667, à *Michel-Jean*, Comte d'Althan, dont le fils du même nom, devint Favori de l'Empereur Charles VI, premier Chambellan, Grand-Maître d'Hôtel, Grand d'Eſpagne & Chevalier de la Toiſon d'Or; 4. *Sidonie-Agnès*, mariée en 1669, à *Jean-Charles*, Comte de Palfy, Général des troupes impériales; 5. *Anne-Marie*, mariée à *Rodolphe-Guillaume*, Comte de Trautmansdorf, Grand Maréchal du Royaume de Bohéme; 6. *Marie-Maximilienne*, mariée en 1680, à *Maximilien*, Comte de Thun, morte le 23 ſeptembre 1686; 7. *Philippe-Eraſme*, Prince de Lichtenſtein, Chambellan de l'Empereur, Lieutenant-Général, né le 14 ſeptembre 1664, qui fut tué en 1704 près de Caſtel-Nuovo en Italie, après avoir eu de ſa femme *Chriſtine-Théréſe*, fille de *Ferdinand-Charles*, Comte de Lowenſtein-Wertheim, veuve d'*Albert*, Duc de Saxen-Weiſſenfels, *Joſeph-Wenceſlas-Laurent*, né le dixiéme août 1696; *Emanuel*; & *Jean-Antoine*; 8. *Hartman*, Prince de Lichtenſtein, né le ſixiéme novembre 1666, & qui en 1712 fut fait Chambellan, & Grand-Veneur de l'Empereur. Il n'a point été marié & il vit dans le celibat.

MAXIMILIEN-JAQUES-MAURICE, Prince de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, Comte de Rietberg, naquit le 25 juillet 1641, & mourut le 21 avril 1709. Il épouſa 1. en 1669, *Jeanne-Béatrix*, fille de *Charles-Euſébe*, Prince de Lichtenſtein, morte en 1671: 2. en 1672, *Eléonore-Marguerite*, fille de *Philippe-Louïs*, Duc de Holſtein-Sonderbourg, morte en 1702: 3. en 1703, *Marie-Elizabeth*, fille de *Jean-Adam*, Prince de Lichtenſtein. Il eut de la premiére, 1. *Louiſe Joſephe*, mariée 1. en 1691, à *François-Guillaume*, Comte de Hohenem, qui fut tué à la bataille de Salankemen: 2. en 1694, à *Jacques Erneſt*, Comte de Leſle; 2. *Maximilienne-Beatrix*, mariée à *Jean-Sigiſmond*, Comte de Rothal. Il n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme. Sa troiſiéme femme le fit pére de deux fils & de deux filles: Les deux fils & une fille moururent au berceau.

ANTOINE-FLORIEN, fils puîné de *Hartman* ou *Herman*, Prince & Régent de la Maiſon de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, Comte de Rietberg, Conſeiller Privé & Grand-Maître d'Hôtel, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, &c. naquit le quatriéme mai 1656. Après qu'il eut fait ſes études & qu'il fut de retour de ſes voyages, l'Empereur Léopold le fit Chambellan, & l'employa en pluſieurs négociations & en diverſes ambaſſades. En 1687, il l'envoya à Rome en qualité d'Ambaſſadeur. Cet habile homme ſoutint vigoureuſement l'honneur de ſon caractére, & le rétablit dans ſon entier. Ses prédéceſſeurs, n'ayant pour la plupart été que des Eccléſiaſtiques, en avoient laiſſé retrancher pluſieurs prérogatives. Il remplit cette dignité pendant ſix ans & demi, & il en fit preſque ſeul tous les frais. En 1694, il retourna à Vienne, & fut fait auſſi-tôt après Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc, qui eſt préſentement Empereur ſous le nom de Charles VI. Il eut part à l'éducation de ce Prince, & l'inſtruiſit lui même dans les plus hautes Sciences. En 1695, il fut fait Membre du Conſeil Privé, & en 1697 il fut honoré du collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Lorſque l'Archiduc Charles, eut été déclaré Roi d'Eſpagne ſous le nom de Charles III, ce Seigneur l'accompagna dans tout ſon voyage juſques en Portugal & en Eſpagne, en qualité de ſon Grand-Maître d'Hôtel, & fut inſéparablement attaché à ce Prince dans toutes ſes expéditions. Outre les dangers qu'il courut en diverſes occaſions, il lui en couta beaucoup; mais à ſon retour en Allemagne avec l'Empereur Charles VI, cette perte fut réparée par deux riches ſucceſſions, & de plus il continua d'exercer la même charge qu'il avoit eue auprès de ce Prince, avant qu'il fût Empereur. En 1679, il épouſa *Eléonor-Barbe*, fille de *Michel* Oſwald, Comte de Thun, & il en eut 1. *Marie-Antoinette*, née le 12 janvier 1683, mariée 1. à *Jacques-Adam*, Comte de Lamberg: 2. à *Ehrgott-Maximilien*, Comte de Kufſtein, morte le 19 décembre 1715; 2. *Joſeph Jean-Adam*, Prince de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggernsdorf en Siléſie, Comte de Rietberg, Seigneur de Sternberg, né le 27 mai 1690, Chambellan de l'Empereur en 1712, marié 1. le premier décembre de la même année avec *Gabrielle*, fille de *Jean-Adam*, Prince de Lichtenſtein, laquelle lui apporta les Seigneuries de Sternberg & d'Auſſe, morte en couche le ſixiéme octobre 1713, en mettant au monde *Charles-Joſeph Adam-Brunon*, mort le 25 mars 1715: 2. remarié le troiſiéme février 1716 avec *Marie-Anne*, Comteſſe de Thun, morte vint jours après ſes couches: 3. marié en troiſiémes noces le troiſiéme août 1716, avec *Marie-Anne*, Comteſſe d'Oetingen; 3. *Innocent-Antoine*, né à Rome le deuxiéme octobre 1693, mort jeune; 4. *Marie-Caroline*, née à Rome le 21 octobre 1694, premiére Dame d'Atours de l'Impératrice régnante, mariée le neuviéme ſeptembre 1716 à *Jean-Erneſt*, Comte de Thun, mort le 20 mars 1717; 5. *Charles-Joſeph-Cajetan*, né le 13 janvier 1697, mort le 16 janvier 1704. * Guillaume Comte de Wurmbrand, *Coll. Geneal. Hiſt.* C. Tillius, *in Iſagog. Chron. Lichtenſteiniæ Geneſ.* Streinius. B. de Schwartzenau, *in der Land Handveſte.* Mich. Reinhardi *Breviarium Hiſt. Lichtenſt.* 1595. Mich. Jacques, *Prevôt de l'Abbaïe de Neubourg, des Princes de la Maiſon d'Autriche, &c.* en Allemand. Megiſeri *Arbor Geneal.* Bucellini *Germania, partie* 2. & 3. Rittershuſius, *Tab. Geneal.* Imhof, *N. P. l.* 5. *p.* 13. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LICHTENSTEIN, famille de Comtes, originaire des Griſons, & établie dans le Tirol. *Charles*, Chevalier, floriſſoit vers l'an 1127. Environ l'an 1300, il y avoit un nommé *Henri* de cette famille. *Barthelemi*, fut Grand Maréchal de la Cour de Maximilien I; & *Paul* fut Chevalier de la Toiſon d'Or. Ce dernier fut honoré en l'an 1500, de la dignité de Comte. Son frére *Ulrich*, Evêque de Trente, mourut en 1505. *Guillaume* fut en 1540, Grand Sénéchal du Comté de Tirol. *Jean-Chriſtophle*, Evêque de Chiemzée, remplit cette place depuis 1624, juſqu'en 1643. *Charles* Evêque d'Olmutz en Moravie mourut en 1695; & *François-Charles*, fut Membre du Conſeil Privé de l'Empereur Léopold. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandis, *Couronne d'honneur du Tirol*, en Allemand. Wurmbrand, *Collect. p.* 151.

* LICHTENSTEIN *de Murau*, famille de Barons, a pris le nom de Murau, ville de Stirie. Elle a poſſédé la charge de Maréchal héréditaire de Carinthie, & celle de Chambellan héréditaire. Elle a fleuri depuis l'an 942, juſqu'au XVII ſiécle dans lequel elle s'eſt éteinte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucellin. Imhof.

* LICHTENSTEIN, famille noble de Franconie, eſt connue dès l'an 1080. *Apol*, *Henri*, *Matthias*, *Herman*, *Pierre* & *Dietz* ont fleuri vers le milieu du XV ſiécle, comme Conſeil-

feillers de la Régence de Coburg. *Hans* y exerça la charge de Juge en 1550. *Ulrich*, qui avoit été Page à la Cour de Coburg, fut condamné en 1593 à une prison perpétuelle, pour avoir converfé un peu trop familiérement avec la femme du Duc Jean Casimir, qui la répudia pour cela. *Veit* fut Conseiller de Cour en 1603, & *Jean-George* Lieutenant Colonel & Commandant de Coburg en 1615. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Honn. *Cob. Chron.*

LICIDFELD. *Voyez* LICHFIELD.

LICIEN, Poëte. *Voyez* LICINIEN.

LICINIA (Vierge Vestale) fut accusée d'impudicité de même que deux autres *Æmilia* & *Martia*. L'affaire fut portée devant Lucius Métellus Grand Pontife, qui se contenta de condamner Æmilia & épargna les deux autres. Métellus fut accusé de trop de douceur par Sextus Peduceus, Tribun du Peuple. Licinia n'étoit pas moins coupable qu'Æmilia. Elles étoient toutes deux fort décriées, à cause de la multitude de leurs Galans & elles se déchiroient l'une l'autre. D'abord elles n'avoient eu un commerce criminel qu'avec un petit nombre de bons Amis, & cela sous le voile d'un grand secret & en déclarant à chacun, qu'il étoit le seul à qui on faisoit cette grace. Mais, ensuite, le nombre des Galans se multiplia d'une étrange sorte, & en même tems il étoit plus facile de les convaincre de leur crime. Comme elles avoient à craindre les Délateurs, elles ne trouvoient point de meilleur moyen de les obliger au silence, que de les admettre à la même faveur. Cela ne plaisoit point aux premiers Galans; mais ils n'osoient en faire bruit, parce qu'ils se seroient découverts par des plaintes éclatantes. Le mal alla si avant, que les deux Vestales ne firent plus difficulté de se livrer à plusieurs Galans, au sçu & au vu les uns des autres. Ce fut alors apparemment que les deux Vestales étoient de bonne intelligence; & qu'alors Æmilia fut introductrice de son frére auprès de Licinia, & celle-ci l'introductrice du sien auprès d'Æmilia. Plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, libres, esclaves, savoient la mauvaise vie de ces Vestales; & néanmoins leur crime demeura caché pendant fort longtems, eu égard à ce qu'on appelle le Public. Enfin un certain *Manius*, qui avoit été le premier instrument ou le premier Médiateur de cette débauche, se porta pour Délateur. Il n'avoit point été affranchi, ni récompensé selon l'étendue de ses espérances; & d'ailleurs, c'étoit un homme qui se plaisoit à faire du mal. Le Grand Pontife, n'ayant pas eu, comme on l'a dit, la sévérité nécessaire, le mécontentement que l'on eut de sa mollesse, fut cause que l'on donna commission à *Lucius Cassius* d'examiner tout de nouveau ce procès. C'étoit un Juge rigoureux & inflexible. Licinia n'eut garde de lui échaper. Comment auroit elle pu éviter le dernier supplice, puisque Martia sa compagne, qui n'avoit eu commerce qu'avec un seul Chevalier Romain, ne l'évita pas? La sévérité de Cassius à rechercher & à punir les complices fut si grande, qu'on crut qu'elle avoit passé les justes bornes. * Asconius Pedianus, *in Orat. pro Milone*. Dion Cassius. Bayle, *Dict. Crit.*

LICINIEN, Evêque de Carthage en Espagne, fleurissoit dans le sixiéme siécle, du tems de l'Empereur Maurice. Il mourut à Constantinople, empoisonné, comme on croit, par ses ennemis. Saint Isidore assure qu'il avoit lu quelques unes des lettres de cet Evêque, dont il y en avoit une sur le Sacrement du Batême, & plusieurs écrites à Eutrope, Evêque de Valence. Ses autres Ouvrages étoient perdus du tems d'Isidore, & ceux-ci ne se trouvent plus. * Isidore, *de Script. Eccles.* Du Pin, *Bibliotéque des Auteurs Ecclesiastiques du sixieme siecle.*

LICINIEN, Poëte Latin, étoit natif de Bilbilis ou Bilbis, ville d'Espagne, dite aujourd hui *Bobola* ou *Bambola*, selon Zurita & Antonius Augustinus. Cette ville étoit aussi le lieu de la naissance de Martial, contemporain de Licinien. Martial fait mention de lui, *Epigr. l.* 1. *Epigr.* 62. *v.* 11. & 12.

Te, Liciniane, gloriabitur nostra,
Nec me tacebit Bilbilis.

& dans l'*Epigr.* 50. *du même livre*, *v.* 3.

Videbis altam, Liciniane, Bilbilim.

Remarquez que l'on lit ordinairement dans Martial aux deux endroits alléguez *Liciane* au lieu de *Liciniane*. Pline *le Jeune* le met au rang des plus éloquens Avocats de son tems, *Epistolarum l.* 4. *Epist.* 11. Glandorpius, *Onomast. Rom. p.* 863.

LICINIO (Jules) dit PORDENONE *le jeune*, Peintre de Venise, Disciple du grand Pordenone son oncle, étoit bon Dessinateur, & avoit une grande intelligence de la fraisque. La conformité des noms a fait que l'on a confondu les Ouvrages du neveu ceux de l'oncle. Cependant il a travaillé en beaucoup d'endroits. Il a peint à fraisque la façade d'une maison à Ausbourg. Cet ouvrage s'est très-bien conservé, & pour honorer la mémoire de son auteur, les Magistrats de la ville y ont fait mettre cette inscription, *Julius Licinius, Civis Venetus & Augustanus, hoc Ædificium bis picturis insignivit, bisceque ultimam manum posuit, an.* 1561, c'est à dire, *Jules Licinio, Citoyen de Venise & d'Ausbourg, a rendu cette maison célébre par cet Ouvrage de Peinture, qu'il acheva en* 1561. Il vivoit dans le même tems que le Bassan. On n'en fait pas davantage, Vasari ni Rodolfi n'en ayant point parlé, peut-être à cause de la ressemblance des noms & du mérite. *Voyez* PORDENONE. * De Piles, *Abbrégé des Vies des Peintres, p.* 285.

LICINIUS, nom de la famille des LICINIENS, l'une des plus considérables entre les plébéïennes à Rome, où elle étoit divisée en diverses branches. P. LICINIUS CALVUS fut le premier du peuple qu'on créa Tribun Militaire, l'an 354 de Rome, & 400 avant JESUS CHRIST, dans l'intervalle où il n'y eut point de Consuls en cette ville. Il eut pour fils, P. LICINIUS, dont nous parlerons dans la suite, & C. LICINIUS. Celui-ci fut pére de C. LICINIUS, Tribun pendant dix années avec Sextius. P. Manlius, Dictateur, l'an 389 de Rome, & 365 avant J. C. le choisit pour Colonel Général de la cavalerie. Licinius fut le premier plébéïen qu'on honora de cette charge, pour persuader au peuple que les gens de son corps n'étoient pas absolument méprisez, comme on se le persuadoit. Il fut surnommé *Stolo*, mot qui signifie *un rejetton inutile*, & qui lui fut donné à cause de la loi qu'il publia pendant son tribunat. Elle défendoit à tout Citoyen Romoin de posséder plus de 500 arpens de terre; parce que ceux qui en avoient davantage, ne pouvoient, comme ce Licinius, les cultiver avec assez de soin & de loisir, pour purger leurs arbres de ces méchans rejettons: ce que Varron a marqué dans le premier livre *de Re Rustica, Stolonis illa lex, quæ vetat plus D. jugera habere civem Rom. & quæ propter diligentiam culturæ Stolonum confirmavit cognomen, quod nullus in ejus fundo reperiri poterat stolo, quod effodiebat circum arbores e radicibus, quæ nascerentur e solo quos stolones appellabant.* Licinius & Sextius avoient encore ordonné par leur Loi, *Que les interêts qui auroient ete payez par les débiteurs, demeurassent imputez sur le principal des dettes, & que le surplus seroit aquitté en trois diverses années.* Ils y ajoûtérent, *Que l'on ne créeroit plus de Consuls à l'avenir, que l'un ne fût de famille plébéïenne.* Le Sénat s'opposa d'abord à l'établissement de ces loix; mais il ne put empêcher que le dernier atticle n'eût son effet, & qu'on n'élevât au consulat les familles plébéïennes. Cette grande révolution dans la République Romaine naquit d'une cause fort légére. M. Fabius Ambustus avoit deux filles, l'une mariée avec S. Sulpitius, & l'autre avec Licinius Stolo. Un jour que celle-ci étoit chez sa sœur, elle vit le Lictcur qui heurtoit à la porte. Cette vue l'effraya, & elle le témoigna à sa sœur, qui en fit quelque raillerie. Quelque tems après, elle vit venir Sulpitius même, suivi de divers Citoyens, qui le traitoient avec beaucoup de respect. Comme elle étoit fiére & ambitieuse, elle ne put s'empêcher d'avoir du chagrin de ce que son mari ne pouvoit espérer d'arriver à ces magistratures. Ambustus, qui aimoit beaucoup sa fille, la consola, & lui promit de contribuer à l'élévation de Licinius, qu'il fit lier d'amitié & d'intérêts avec Sextius. Celui-ci fut le premier Consul, né d'une famille plébéïenne, l'an 388 de Rome, & Licinius merita le même honneur, l'an 390 de Rome, & 364 avant JESUS CHRIST, avec C. Sulpitius Péticus. P. LICINIUS CALVUS, aîné de la famille des Liciniens, fut Tribun Militaire, l'an 358 de Rome, & 396 avant J. C. Il eut P. LICINIUS VARUS, pére de P. LICINIUS CRASSUS, qui suit, & de C. LICINIUS VARUS, Consul l'an 518 de Rome, & 236 avant J. C. avec Cornelius Lentulus. Celui-ci laissa deux fils de ce nom; le premier Consul, l'an 586 de Rome, & 168 avant J. C. avec Paulus Emilius; & le second, l'an 583, avec Cassius Longinus: ce dernier fut défait par Persée. P. LICINIUS CRASSUS fut Grand-Pontife, Colonel Général de la Cavalerie, Censeur, puis Consul l'an 549, & 205 avant J. C. avec P. Cornélius Scipion. On le surnomma *Agélaste*, parce qu'il ne rioit jamais. Il laissa deux fils, qui firent deux branches; P. LICINIUS CRASSUS, dit MUCIANUS, fut Grand-Pontife, & mourut en faisant la guerre contre Aristonicus. *Voyez* CRASSUS. Son fils, qui fut un excellent Orateur, mourut d'une pleurésie qu'il avoit gagnée en haranguant contre le Consul Philippe, l'an 663 de Rome, & 91 avant J. C. Pline fait mention de lui, & de son fils de même nom. M. LICINIUS CRASSUS, fut Consul, l'an 657 de Rome, & 97 avant JESUS CHRIST, avec Cn. Cornélius. Il défit l'année d'aprés les Lusitaniens, & en triompha. Depuis il fut Censeur, l'an 665 de Rome, & 89 avant J. C. & se tua lui même, pendant les guerres civiles de Marius, craignant de tomber entre les mains de ses ennemis. Il eut deux fils, le puîné fut tué pendant la même guerre civile de Marius; & l'aîné fut défait par les Parthes, comme nous le marquons sous le nom de CRASSUS. Celui-ci eut deux fils, M. LICINIUS qui suit; & un autre qu'on soupçonna d'être bâtard, parce qu'il ressembloit trop à un Sénateur nommé *Dignus*, ami de sa mére. C'est de lui dont Cicéron fait cette raillerie, *Dignus quidem Crassi est.* Plutarque en fait aussi mention dans la Vie de Cicéron. M. LICINIUS CRASSUS s'étoit signalé dans les Gaules sous Jules-César, & fut tué par les Parthes, avec son pére, l'an 701 de Rome, & 53 avant J. C. Il eut un fils de même nom, Consul avec Auguste, l'an 724 de Rome, & 30 avant J. C. & pére d'un autre LICINIUS CRASSUS, qui mérita le même honneur, l'an 740 de Rome, & 14 ans avant J. C. avec Cn. Lentulus. La famille des Liciniens avoit encore deux autres branches, des LUCULLES & des MURE'NA. *Voyez* LUCULLUS & MURE'NA. * Denys d'Halicarnasse. Tite-Live. Pline. Eutrope. Cassiodore. Streinius, *de Famil. Roman. &c.*

LICINIUS IMBREX. *Voyez* l'article suivant.

LICINIUS TE'GULA (P.) Poëte Comique Latin, vivoit vers l'an 554 de Rome, & 200 ans avant J. C. dans le tems que les Romains entreprirent la guerre contre Philippe, Roi de Macédoine. Tite-Live dit qu'il composa un Cantique, que trois bandes de filles, de neuf chacune, chantoient par la ville. Glandorpius, & quelques autres croyent qu'il est le même que LICINIUS IMBREX, aussi Poëte Comique, dont parle Aulu-Gelle; parce que parmi les Latins, les mots *Tegula* & *Imbrex* sont presque de même signification. Mais il y a peu d'apparence que leur conjecture soit véritable, puisque nous apprenons d'ailleurs, que *Publius* étoit le surnom du premier, & *Caius*, celui de l'autre. Quoiqu'il en soit, Vulcatius Sedigitus, cité par Aulu-Gelle, donne à Licinius Imbrex, le quatriéme rang entre les Poëtes Comiques,

Si erit, quod quarto detur, dabitur Licinio.

* Ti-

* Tite-Live, *l.* 31. *ou déc.* 4. *l.* 1. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 13. *c.* 22. *& l.* 15. *c.* 24. Lilio Giraldi, *Dial.* 8. *Poët.* Glandorpius, *in Onom. Rom.* Vossius, *de Poëtis Latinis*, *c.* 1, dit que ce Poëte pourroit bien être différent de Licinius Imbrex.

LICINIUS CALVUS (C.) Orateur célébre, qui vivoit du tems de Cicéron, étoit fils de LICINIUS MACER, l'un des meilleurs Poëtes de son siécle. Quintilien cite souvent les invectives de Licinius l'Orateur, contre Vatinius. Elles furent si fortes & si éloquentes, que le même Vatinius, craignant d'être condamné, l'interrompit, avant qu'il eut achevé son plaidoyer; & s'adressant aux Juges, leur dit, *Hé quoi! Messieurs, parce que mon accusateur est éloquent, est-il juste que je sois condamné? Rogo vos, Judices, num si iste disertus est, ideo me damnari oportet?* C'est à quoi Catulle faisoit sans doute allusion dans la 14 de ses Epigrammes à Licinius Calvus.

Ni te plus oculis meis amarem,
Jucundissime Calve, munere isto
Odissem te odio Vatiniano.

Licinius mourut fort jeune, n'étant âgé que de 30 ans. On lui attribue cette Epigramme contre Pompée,

Magnus, quèm metuunt omnes, digito caput uno
Scalpit. Quid credas hunc sibi velle virum?

On le croit aussi Auteur des Annales citées par Denys d'Halicarnasse, & par Tite-Live. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 2. 4. 5. *&c.* Tite-Live, *l.* 4. Cicéron. Quintilien. Catulle. Horace. J. G. Vossius, *de Rhetorices Natura*, *c.* 14. *Institut. Orat. l.* 4. *de Poët. Lat. c.* 3. *de Hist. Latin. l.* 1. *c.* 10. *Cherchez* aussi CALVUS.

M. LICINIUS CRASSUS MUTIANUS. *Voyez* CRASSUS.

LICINIUS (Caius Valérius Licinianus, Licinius *ou* Publius Licinianus Licinius) né d'un Païsan du païs de Dacie, s'avança du rang de simple Soldat aux premiéres charges militaires; & fut créé d'abord César; & peu après, l'onziéme novembre 307, Empereur, par Galére Maximien dont il étoit l'ancien ami, & qu'il avoit très-bien servi dans la guerre de Perse. On dit qu'il étoit rigide observateur de la Discipline militaire; mais il se rendit odieux par son avarice & sa dissolution: en quoi il avoit une très-grande conformité avec ces peuples barbares, parmi lesquels il avoit été élevé. Il leur ressembloit encore par son ignorance, qui le rendit ennemi des Lettres, & de ceux qui en faisoient profession: de sorte que, pour ce seul sujet, il fit mourir plusieurs Philosophes, qu'il appelloit *le venin & la peste publique.* Licinius eut dans son département une partie de l'Illyrie avec la Rhétie, & il devoit avoir aussi l'Italie dont Maxence s'étoit emparé; mais il n'osa pas l'attaquer: & Constantin ayant entrepris la conquête de ce beau païs, l'an 312, il y donna les mains, & voulut bien pour lui faire plaisir faire cesser la persécution contre les Chrétiens. Constantin pour affermir leur amitié lui donna l'an 313, *Constantia* sa sœur en mariage; & peu après, Licinius conservant ces bons sentimens pour les Chrétiens, en fut récompensé par une victoire qu'il gagna le dernier avril, & qui lui aquit tout l'Orient en moins de quatre mois. Maximin qu'il avoit vaincu, s'étoit empoisonné vers le mois d'août. On assure que Licinius alors trop zélé pour les Chrétiens punit inhumainement ceux qui les avoient persécutez sous les ordres de Maximin. L'année suivante 314, l'accroissement de sa puissance lui ayant fait concevoir de trop vastes desseins, il engagea Bassien, que Constantin avoit fait César, à se revolter, & après que celui-ci eut été puni, il donna retraite à Sinice son frére: ce qui irrita tellement Constantin, que pour s'en venger il marcha à la tête d'une nombreuse armée contre Licinius, qu'il joignit à Cibale dans la Pannonie. Ce fut là qu'il se donna le huitiéme octobre une grande bataille où Licinius eut du dessous; mais il répara bien-tôt cette perte, & en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople, où son armée quoique vaincue pour la seconde fois pilla le camp de Constantin. Les deux Princes, las de se ruïner l'un l'autre, résolurent alors de faire la paix, & Licinius l'acheta par la cession de presque tout le païs que Constantin avoit laissé derriére lui; car il ne retint dans l'Europe que la Thrace, partie de la Mésie, & la petite Scythie. Deux ans après, Licinius son fils fut fait César avec le fils de Constantin. Enfin l'an 319, croyant voir dans les Chrétiens de ses Etats plus d'inclination pour Constantin que pour lui, il commença à les prendre en aversion, & l'envie de leur nuire lui en suggéra mille moyens. On assure que d'abord il chassa de sa maison tous ceux qui faisoient profession de l'Evangile, & en fit mourir la plûpart. Ensuite il défendit aux Evêques de conférer avec les Gentils, & d'enseigner aux femmes les Lettres saintes, & aux Chrétiens de s'assembler dans les villes pour l'exercice de leur Religion. Il faisoit garder ces loix avec une cruauté inflexible; & quoique la persécution, qu'il exerça contre l'Eglise, n'ait pas duré longtems, elle ne laissa pas d'être très-cruelle. Constantin qui souffroit impatiemment tout cela, ne fut pas fâché de la déclaration de guerre que Licinius lui fit en 324. Le prétexte de cette déclaration étoit que Constantin en poursuivant quelques Barbares étoit entré sur ses terres sans son agrément. On arma des deux côtez, & le voisinage d'Andrinople devint encore le lieu où ils se battirent. Licinius après une défaite entiére se retira dans Byzance, en attendant les troupes d'Orient; mais ayant appris que Crispus fils de Constantin avoit ou pris ou submergé sa flote, il alla se joindre à ses troupes en Asie. Constantin qui le suivit de près, lui tua cent mille hommes près de Chalcédoine, & l'assiégea dans Nicomédie. En cette extrémité, Licinius se remit à la clémence de son vainqueur, & obtint grace par le moyen de Constantia son épouse, à condition qu'il renonceroit à l'Empire. Constantin lui assigna Thessalonique pour sa demeure; mais ayant sçu que Licinius tâchoit de renouveller la guerre par l'assistance des Barbares, avec lesquels il traitoit secrettement, il le fit étrangler vers l'an 325, à l'âge de 60 ans, & après un régne d'un peu plus de dix-sept ans. Le Cardinal Baronius met la derniére bataille que Constantin gagna contre Licinius, l'an 318, mais les Fastes Grecs & Latins, la Chronique d'Eusébe, Socrate, Cédréne & Gélase, la placent l'an 325. Cette date se justifie par plusieurs loix, & par grand nombre de Rescrits, qui sont dans le Code Théodosien, où l'on voit aussi l'Arrêt par lequel les Actes de Licinius furent cassez après sa mort. Licinien son fils fut tué aussi peu de tems après par ordre de Constantin. * Socrate, *l.* 2. Eutrope, *l.* 10. Eusébe, *in Chron. & Vit. Constant.* Zosime, *l.* 2. Cédréne, *in Annal.* Morin, *Histoire de la délivrance de l'Eglise.* Code Théodosien, *de infirm. his, quæ sub Tyranno gesta sunt.*

LICINIUS (Flavius Valerius Licinianus) surnommé *le Jeune*, étoit fils de Licinius l'aîné, & fut nommé César par son pére, lorsque Constantin conféra le même honneur à *Crispus* & à *Constantin* ses deux fils. Comme il étoit fils de la sœur de l'Empereur *Constantin*, celui-ci le prit chez lui après avoir vaincu *Licinius*, & le traita fort bien dans les commencemens; mais un an après la mort du pére, il fit aussi tuer le fils. Quelques uns accusent Fauste, l'épouse de Constantin, de cette mort, aussi bien que de celle de Crispus. Licinius mourut à l'âge de 26 ans, & après avoir porté le titre de César pendant dix ans. * Idace, *in Fast. Dict. Allemand de Bâle.*

LICINIUS RUFINUS, Jurisconsulte. On croit qu'il est l'Auteur d'une comparaison entre les Loix de Moïse & les Loix Romaines. Marquard Fréher croit que c'est l'Ouvrage de quelque Moine qui a vécu avant le tems de Justinien. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LICINIUS MACER, Poëte. *Voyez* LICINIUS CALVUS (C.)

* LICINIUS, Préfet du Prétoire sous Valentinien. * Jacobi Gothofredi, *Prosopogr. Codicis Theodosiani.*

LICIS, Poëte Comique. *Cherchez* LYCUS.

LICODIA, bon bourg de la Sicile. Il est vers le milieu de la Vallée de Noto, près de la source du Drillo, à douze lieues de Syracuse, vers le Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

LICOLA, LAGO de LICOLA, ou le *Lac Lucrin. Lucrinus & Bajanus Lacus.* C'étoit anciennement un Lac renommé pour la grande quantité d'excellens poissons, qu'on y prenoit. L'an 1538, un tremblement de terre y éleva une montagne de cendres, & changea le reste en un marais, qui ne produit plus que des roseaux. On donne aussi le nom de Licola aux vestiges d'un canal, que Néron avoit entrepris de faire depuis le Golfe de Pouzzol jusqu'à la ville d'Ostie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LICOME'DE. *Voyez* LYCOME'DE.

LICON. *Voyez* LYCON.

LICOPHRON. *Voyez* LYCOPHRON.

LICOPOLIS. *Voyez* LYCOPOLIS.

LICORIS. *Voyez* LYCORIS.

LICOSTHE'NE. *Voyez* LYCOSTHE'NE.

LICOSTOMO, en Latin *Scotusa*, *Scotussa*, ancienne petite ville de la Thessalie, située sur le fleuve Pénée près de son emboûchure dans le Golfe de Salonichi. Elle a un Evêché suffragant de Larisse. * Maty, *Dict. Géogr.*

LICTEURS, Officiers Romains, créez au nombre de douze par Romulus, premier Roi de Rome, portoient des faisceaux de verges entre lesquelles étoit renfermée une hache dont le fer paroissoit au haut du faisceau, & qui marchoient devant le Roi pour faire ranger le peuple. Sous le gouvernement de la République, les Dictateurs, les Préteurs, & les autres Magistrats qui avoient droit de commander dans l'armée, & de punir de mort, étoient aussi précédez de Licteurs; les Consuls & les Dictateurs, de douze; & les Préteurs, de six. Dans les triomphes, ces Licteurs marchoient devant le char du triomphant, portant leurs faisceaux entourez de branches de lauriers, & en tenant une à la main. Ils punissoient aussi les coupables, qui étoient surpris en flagrant délit, au premier commandement qu'ils recevoient des Magistrats, *I, Lictor, colliga magnus, expedi virgas, plecte securi.* Ils étoient prêts à délier leurs faisceaux de verges, soit pour fouetter, soit pour trancher la tête aux condamnez. Ils ont été appellez Licteurs *à ligando*; parce qu'ils lioient les piez & les mains des condamnez avant l'exécution. Ils étoient pris d'entre les personnes libres, & jamais il n'y a eu d'Esclaves qui ayent été admis à cette charge. On les tiroit de la portion du peuple que les Romains appelloient *Quirites.* * Rosin, *Antiq. l.* 7. *c.* 4. *&* 48. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

LICUNGS, Usurpateur de l'Empire de la Chine, s'étant mis à la tête des Rebelles, & s'étant rendu maître de la province de Xensi, & de celle de Honan, prit l'an 1642 le titre de *Roi*, & le nom de *Kunvang*, c'est à dire, *Prince fortuné.* Il usurpa ensuite la qualité d'Empereur, & donna le nom de *Thien xun*, à la famille qu'il vouloit établir. Ce nom, en Chinois, signifie *obéissant au ciel*; & il le choisit pour faire croire à ces peuples superstitieux que le ciel vouloit qu'il fût Empereur, pour les délivrer de l'oppression. Il poussa ses conquêtes jusqu'à Péking, ville capitale de la Chine, où il entra l'an 1644, & monta sur le thrône de Zunchim, qui étoit alors dans son Palais, & qui se pendit de desespoir. Peu de tems après, il apprit qu'Usangué s'étoit joint aux Tartares, & qu'ils venoient droit à Péking. Cela l'obligea de sortir de cette ville, d'où il enleva les meubles les plus précieux, avec l'or & l'argent que seize Empereurs, de la famille de

de Thamin avoient amaſſez pendant deux-cens quatre-vints ans qu'ils avoient régné dans la Chine. Il fut pourſuivi par les Tartares, & chaſſé de la province de Xenſi, par Uſangué, qui le tua dans une bataille. * Le Pére Martini, *Hiſtoire de la guerre des Tartares contre la Chine.*

LICUS ou LICIS, Poëte Comique. *Voyez* LYCUS.

LID. LIE.

* LID ou LYDDE, bourg d'Angleterre dans la province de Kent, vers la côte méridionale, eſt au ſud de Cantorbéry, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

* LID, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Dévon, coule du ſud-eſt au nord-oueſt, arroſe Lidforde & Lidſton & ſe rend dans le Tamer.

LIDA, petite ville avec Châtellenie, & citadelle, eſt dans le Palatinat de Troki, en Lithuanie, à dix-ſept lieues de la ville de Troki, du côté du midi. Lida fut preſque entiérement ruïnée par les Moſcovites, l'an 1655. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIDA, riviére de Suéde, ſort d'un Lac qui eſt à l'oueſt du Lac Véter, coule du ſud-eſt au nord-oueſt avec beaucoup de détours, puis du ſud-oueſt au nord-eſt en ſerpentant beaucoup, & ſe rend dans le Lac Wéner un peu au deſſous de Lidkoping.

LIDBURY, ville avec marché dans la partie orientale du Comté de Héreford en Angleterre, prend ſon nom de la riviére de Lidden, ſur le bord oriental de laquelle elle eſt ſituée, près des montagnes de Malvern. Elle eſt dans un païs gras, & bien bâtie, habitée principalement par des Ouvriers en drap. Elle eſt éloignée de 50 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LIDDE. *Voyez* LYDDE.

* LIDDEL, LIDDES ou LIDDELL, riviére de l'Ecoſſe méridionale. La province de Liddesdale en tire ſon nom. Cette riviére qui coule du nord-eſt au ſud-oueſt, ſépare pendant un certain eſpace la province de Liddesdale, d'avec celle de Cumberland, province de l'Angleterre, & ſe rend dans l'Esk.

LIDDESDALE, province ou Comté d'Ecoſſe, ſur les frontiéres d'Angleterre, à l'orient & au midi, a au ſeptentrion le Comté de Téviotdale, & Exſdale au Couchant. La riviére de Liddel lui donne ſon nom. Ses principales villes ſont, Harfay, Brakenſey, &c. Comme Liddeſdale étoit une province frontiére, les deux nations ont ſouvent eu au ſujet des limites, des diſputes qui furent enfin terminées en faveur des Ecoſſois, après que le Roi Jaques d'Ecoſſe fut monté ſur le thrône d'Angleterre; & ces terres furent données en fief au Chevalier Robert Douglas & à Jaques Maxwel, qui les vendirent au Chevalier Jean Ker, qui les revendit à Walter Scot, Comte de Buccleugh. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 233. Camden. Sanſon.

LIDDINGTON, Sécretaire d'Etat en Ecoſſe ſous la Reine Marie, paſſa pour l'Oracle de ſon tems, & ſelon d'autres, il fut l'Achitophel de ſon parti. Dans le fond il étoit habile Miniſtre, doué d'excellens talens, & d'une ſi grande expérience qu'il ne ſe trompa preſque jamais dans ſes avis. Quelques-uns lui ont objecté ſon inconſtance, ſon infidélité & la honteuſe coutume d'avoir ſuivi le parti du plus fort. Lorſqu'après la fin tragique du Roi Henri Stuart, le Comte de Murray, Régent du Royaume, tint de près la Reine Marie ſa veuve, Liddington prit hautement ſon parti, & parla fort contre l'autorité que la Reine Elizabeth s'étoit arrogée dans cette affaire. Le Comte de Murray ayant été aſſaſſiné en 1570, on ſoupçonna Liddington d'avoir eu part à cette action, & cela d'autant plus que peu de tems auparavant le Comte l'avoit fait mettre en priſon, d'où il fut délivré par Mylord Grange. On ſuſpendit effectivement Liddington de ſa charge à cauſe de ce ſoupçon, & comme il ne comparut pas à la citation qu'on lui fit, Matthieu Stuart, Comte de Lennox & Régent du Royaume, à la place du Comte de Murray, le mit au Ban. Liddington chargea là-deſſus le Comte de Suſſex, de ſe plaindre en ſon nom de ce procédé & de déclarer qu'il ne ſe ſoumettroit au jugement de qui que ce fût, qu'à celui de ſa Reine. Son affaire n'en devint que plus mauvaiſe, & le Comte de Lennox l'accuſa encore d'avoir eu part à la mort du Roi Henri Stuart ſon fils. Liddington ſe rangea alors ouvertement dans le parti du Lord Grange, qui en faveur de la Reine Marie priſonniére, défendit le château d'Edimbourg contre le Comte de Morton, nouveau Régent du Royaume. Mais ce château ayant été pris, Liddington fut fait priſonnier & conduit à Leith, où il auroit, ſelon toutes les apparences, ſubi un ſupplice des plus rigoureux, s'il ne l'avoit évité par ſa mort, que quelques-uns ont regardée comme la ſuite naturelle d'une maladie, & que d'autres ont attribuée au poiſon. Il mourut en 1573. Thomas Maitland un de ſes fréres, après l'aſſaſſinat de Mylord Murray, ſe ſauva d'abord en Italie, où il mourut, à ce qu'on dit, dans une grande miſére. Jean Maitland un autre frére de Liddington parvint enſuite à la dignité de Chancelier d'Angleterre. * De Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 2. *p.* 143. 202. 205. 279. Melvil, *Mémoires. Dict. Allemand.*

LIDERIC, nom du premier Grand-Forêtier de Flandre, ſelon quelques Auteurs, abuſez par Jacques de Guiſe, Jean le Maire, Richard de Waſſebourg, & autres Ecrivains fabuleux, qui aſſurent que Lidéric épouſa Rothilde, fille prétendue du Roi Dagobert I, & que tous les Comtes de Flandre ſont deſcendus de ce mariage. * Aubert le Mire, *de Com. Flandr.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.* *Cherchez* FLANDRE.

* LIDFORDE, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dévon, vers la ſource de la petite riviére de Lid, eſt à peu près à l'oueſt d'Exceſter, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

LIDGAT, bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffolck, a donné ſon nom à JEAN LIDGAT qui ſuit.

LIDGAT (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, dans le XV ſiécle, & non de S. Auguſtin, comme l'a cru Joſeph Pamphile, étudia en Angleterre, puis à Paris & à Padoue. Il compoſa divers Ouvrages, *De audienda Miſſa; De Philoſophorum ſecretis, &c.* Lidgat étoit Poëte, Orateur, Théologien, & ſavoit auſſi les Langues & les Mathématiques. Il mourut vers l'an 1440, âgé de 60 ans. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Léland. Baléc. Ghilini, &c.

LIDIE. *Voyez* LYDIE.

LIDOIRE (Saint) ou LICTOR, ſecond Evêque de Tours, & prédéceſſeur de ſaint Martin, dans le quatriéme ſiécle, fut ordonné Evêque de Tours l'an 337, gouverna cette égliſe pendant 33 ans, fut enterré dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir, & qui fut nommée de ſon nom, laquelle eſt à préſent renfermée dans le chœur de la cathédrale de Tours. Sa mémoire fut honorée auſſi-tôt après ſa mort. * Grégoire de Tours, *l.* 1. *ch.* 43. *l.* 10. *ch.* 31. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints, au* 13 *de ſeptembre.*

* LIDSTON, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Dévon, ſur la petite riviére de Lid, de laquelle il tire ſon nom, vers les confins de Cornouaille, eſt à l'oueſt d'Exceſter, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

LIEBANA, eſt un petit païs de l'Aſturie de Santillana en Eſpagne. Il eſt aux confins de celle d'Oviédo, dans les montagnes d'Europa. Sa longueur eſt de neuf lieues, & ſa largeur de quatre. Il contient quatre vallées, où l'on dit qu'il y a 366 villages. Le bourg de Potes en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIEBENWALD, LIEBEWALD, petite ville forte du Markgrave de Brandebourg, eſt ſur la riviére de Havel, dans la Marche Ukerane, aux confins de la Moyenne & du Comté de Ruppin. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIEBAUT (Jean) natif de Dijon, pratiqua la Médecine à Paris au XVI ſiécle, avec quelque ſorte de ſuccès: il y épouſa *Nicole* Etienne, qui étoit ſavante, & fille de *Charles* Etienne. Liébaut commença à enſeigner les Humanitez dans l'Univerſité de Paris au Collége de Beauvais en 1556. La Croix-du-Maine dit que Liébaut floriſſoit à Paris l'an 1584, lorsque l'Univerſité de Paris reconnut Henri IV pour Roi, & lui jura obéïſſance par un Acte ſolemnel, ſigné par tous les Docteurs, Profeſſeurs & autres. Liébaut y mit ſon nom. Or cet Acte eſt du 22 avril 1594. Il publia *Theſaurus Sanitatis, paratu facilis, à Paris, chez Jacques du Puy,* 1577; *De præcavendis curandiſque venenis Commentarius; Scholia in Jacobi Hollerii Commentaria in libros ſeptem Aphoriſmorum Hippocratis.* Les plus curieux de ſes livres, ſi l'on en croit M. Bayle, ce ſont ceux qui traitent *des maladies des femmes,* & ceux qui concernent *l'ornement & la beauté des femmes.* Il les compoſa en Latin. Ils furent enſuite mis en François, mais le Traducteur ſe vit obligé d'en omettre quelques endroits, parce qu'ils étoient contre la pudeur. Cette Traduction Françoiſe a été imprimée plus d'une fois. Liébaut traduiſit en François les quatre livres de Gaſpar Wolfius des Secrets de Médecine & de Chymie. Il eut bonne part au livre d'Agriculture appellé *la Maiſon ruſtique,* qui a été imprimé tant de fois, & traduit en Anglois, en Flamand & en Allemand. Charles Etienne en fut le premier Auteur. Liébaut ſon Gendre le retoucha, & l'augmenta conſidérablement. Liébaut mourut ſubitement à Paris au milieu d'une rue de cette ville, le 21 juin 1596. * Bayle, *Diction. Crit. Bibliotb. de* Richelet *de* 1728.

* LIEBAW, ville d'Allemagne dans la Haute Luſace, ſur la riviére de Liebeſche, eſt à l'eſt de Dreſde, dont elle eſt éloignée d'environ treize lieues.

LIEBEMUHL. *Voyez* LIBMUL.

* LIEBENAW, petite ville d'Allemagne ſur le Dymel dans la Baſſe Heſſe, au nord-nord-oueſt de Caſſel, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* LIEBENAW, petite ville d'Allemagne dans le Comté de Hoye ſur la riviére d'Owe, eſt au ſud de Hoye, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* LIEBENAW, village d'Allemagne dans la Baſſe Luſace, ſur la rive gauche de la Sprehe, eſt au nord-nord-oueſt de Cotbuſs, dont il eſt éloigné de ſix lieues.

* LIEBENWALD, petite ville forte d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, eſt ſur le Havel, au nord de Berlin, dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

* LIEBENWERT, LIEBENWERDA ou LIEBENWERDAU, petite ville ou bourg d'Allémagne dans l'Electorat de Saxe ſur l'Elſter, eſt au nord de Dreſde tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ ſept lieues.

LIECHSTALL, petite ville bien bâtie dans le Canton de Bâle, ſur la riviére d'Ergetz, à trois lieues de Bâle. On ne ſait rien de poſitif de ſa fondation, mais il y a beaucoup de vraiſemblance que les Comtes de Homberg ne contribuérent pas peu à la rendre conſidérable, puisqu'elle leur appartint pendant pluſieurs ſiécles. De leurs mains elle tomba, par mariage, entre celles de Frédéric, Comte de Tokkenbourg, qui en 1305, la vendit à Pierre d'Aſphalt, Evêque de Bâle. Il lui vendit en même tems le château de Homberg & la métairie d'Ellenwihr en Alſace, le tout pour la ſomme de 2100 marcs d'argent. L'Empereur Albert, I. du nom, fut fort mécontent de cette acquiſition, & commença une guerre contre l'Evêque de Bâle, qui finit par l'aſſaſſinat de cet Empereur. Lorsqu'en 1381, Léopold, Duc d'Autriche & la ville de Bâle furent en guerre avec Jean de Vienne, ce turbulent Evêque de Bâle, le Duc ſurprit & brûla Liechſtall; mais elle fut bien-tôt rebâtie, & en 1400, l'Evêque Humbert l'hypothéqua à Rodolphe, Marquis de Hochberg. L'année ſuivante il la vendit à la ville de Bâle ſous la domination de laquelle elle eſt encore aujourd'hui. Cette ville a ſon Conſeil compoſé de douze Membres, & de deux Avoyers, dont l'un eſt Bourgeois de Bâle & l'autre de Liechſtall. Cette ville ſert de par-

paſſage ordinaire pour la Suiſſe, & il y croît d'aſſez bon vin. * Urſtiſius, *l.* 1. *c.* 9. Stumpf, *l.* 12. *p.* 384. Gilles Tſchudy, *Chron. manuſcr. part.* 1. *ad ann.* 1303. *Dict. Allemand de Baſe.*

LIECHTENAW. *Voyez* LICHTENAW.

LIECHTENBERG. *Voyez* LICHTENBERG.

LIECHTENSTEIN. *Voyez* LICHTENSTEIN.

* LIECK, belle ville de la Pruſſe Ducale ſur un Lac de même nom, d'où ſort la riviére de Lieck, dans la province de Sudavie à quatre ou cinq lieues de la Lithuanie. George-Frédéric, Markgrave de Brandebourg y a érigé une eſpéce d'Académie pour les Polonois. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie des Etats de Pruſſe*, en Allemand, *partie* 1. *p.* 84.

* LIEFKENSHOEK, eſt le nom d'un Fort dans la Flandre-Hollandoiſe proche de la rive gauche de l'Eſcaut dans la Terre de Ketenès. Il eſt au nord-oueſt d'Anvers, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

LIÉGE, païs du Cercle de Weſtphalie, a pour capitale la ville de Liége, ſiége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêché de Cologne. C'eſt la *Leodica*, *Leodium*, *Leodicum* & *Legia* des Latins. Les Flamands la nomment *Luick*, & les Allemands *Luttik*. L'Evêque de Liége eſt Souverain de ce païs, qui eſt entre le Brabant, la Meuſe, le Comté de Namur, & les provinces de Gueldre & de Luxembourg. L'air de Liége eſt bon & tempéré, & la terre y eſt fertile en grains, en fruits & en venaiſon. On y trouve des mines de fer & de plomb, & des carriéres de marbre, outre une certaine terre propre à brûler, dont les Habitans font grand commerce. L'Evêque eſt Prince du Saint-Empire, & prend le titre de Duc de Bouillon, de Marquis de Franchimont, & de Comte de Lootz & de Hasbain, qui ſont des Seigneuries renfermées dans le païs de Liége. L'on y compte auſſi cinquante-deux principales Baronnies, grand nombre d'Abbaïes, vint quatre villes cloſes, avec plus de quinze-cens villages. Les principales villes du païs de Liége, ſont, outre Liége qui en eſt la capitale, Tongres, Huy, Maſtricht, Dinant, Bouillon, Fumay, Thuin, Saint Hubert, Rochefort, &c. La ville de Liége, capitale du païs, eſt très-ancienne, & quelques-uns ont cru qu'elle a été bâtie par cet Ambiorix, Prince Gaulois, de qui Céſar fait mention dans ſes Commentaires. Elle eſt ſituée dans une agréable vallée, environnée de belles montagnes, que divers vallons ſéparent, avec des prairies, où coulent les petites riviéres d'Ute, de Véſe & d'Ambluar, qui ſe déchargent dans la Meuſe, avant que ce fleuve entre dans la ville. Les édifices publics, comme le Palais de l'Evêque, les égliſes & les ponts, ſont magnifiques. Il y a grand nombre d'Abbaïes, de maiſons religieuſes, & huit égliſes collégiales. La cathédrale, dédiée à ſaint Lambert, eſt célébre par ſon Chapitre; & l'on n'y reçoit point de Chanoine, s'il n'eſt ou Gentilhomme ou Docteur. L'Evêché qui étoit à Tongres, puis à Maſtricht, fut transféré à Liége par ſaint Hubert, ſucceſſeur de ſaint Lambert Martyr. Au reſte cette ville ſouffrit beaucoup autrefois par les courſes des Normands. Le Duc de Brabant la prit le troiſiéme mai, jour de l'Aſcenſion l'an 1212, & la pilla durant ſix jours. L'élection des Evêques y cauſa de grands déſordres dans le XV ſiécle. Jean de Baviére gouvernoit depuis long-tems l'égliſe de Liége, quoiqu'il ne fût pas Prêtre. Les Liégeois lui firent la guerre, & l'aſſiégérent dans Maſtricht. Jean Duc de Bourgogne le vint dégager, tua trente-ſix mille Liégeois dans une bataille l'an 1409, obligea les autres à ſe ſoumettre, & entra enſuite dans la ville, où il fit précipiter dans la Meuſe les plus coupables des Revoltez. La ville ſe rétablit bien-tôt. Charles Duc de Bourgogne la prit encore l'an 1468, & ſes Soldats y firent des ravages incroyables. Auſſi les Liégeois avoient toujours témoigné une haine irréconciliable contre la Maiſon de Bourgogne. Les différents des Liégeois & de leur Evêque dans le XVII ſiécle, ſont aſſez connus. Le Chapitre, dont nous avons parlé, eſt un des plus célébres de la Chrétienté, & eſt compoſé de Princes, de Cardinaux & de perſonnes de grande qualité, ou de Gens de Lettres. On y a auſſi vu des Prélats célébres. La ville de Liége a beaucoup ſouffert, auſſi-bien que les autres de la Baſſe Allemagne, durant les guerres du XVII ſiécle. * Jean Chapeauville, *Geſta Pont. Tong. Traject. & Leod.* Albéric, *in Chron.* Le Mire, *in Faſt. Belg.* Guichardin, *Deſcript. du Païs-Bas.* Petrus Divæus, *de Galliæ Belgicæ Antiq.* Pontus Heuterus, *de Veterum ac ſui ſæculi Belgio.* Valére André, *Topographia Belgica*, *p.* 95 *& ſuiv.*

CONCILE DE LIEGE.

Le Pape Innocent II, vint à Liége au mois de mars de l'an 1131, & y célébra un Concile, dans lequel il rétablit Othon Evêque d'Halberſtat, & couronna l'Empereur Lothaire II, dans l'égliſe de ſaint Lambert. *Conſultez* le neuviéme volume des Conciles; Dodecheim; l'Abbé Suger; & la Chronique d'Othon de Friſinghen. Jean de Los de Hinsberg, Evêque de Liége, y fit des ordonnances ſynodales l'an 1446, & Ferdinand de Baviére l'an 1620.

LIEGNITZ, en Latin *Lignitium*, une des plus grandes villes de la Siléſie, eſt ſituée dans une plaine fort agréable que les deux petites riviéres de Katzbach & de Schwartzwaſſer fertiliſent. Quelques uns en dérivent le nom des anciens *Lygiens*, mais d'autres combattent cette opinion. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'en 1175, elle étoit déja ville, & que Boleſlas l'aggrandit cette même année & la fortifia un peu. Le Duc Frédéric II en fit autant en 1532, & le Duc George Rodolphe acheva ſes fortifications en 1622. L'Egliſe Cathédrale que le Duc Wenceslas fonda en 1348, mérite d'être vue. On y voit la tombe & le précieux Mauſolée des Ducs, qui fut fait de marbre & d'albâtre en 1677, où il y a entre autres, les ſtatues des derniers Ducs Chriſtian & George-Guillaume & de leurs épouſes. Au milieu du chœur de cette même Egliſe on remarque le tombeau du Duc Frédéric III. Cette Egliſe appartient maintenant aux Jéſuites qui l'ont renouvellée. L'Empereur Joſeph, en vertu de la convention d'Alt-Ranſtatt, employa en 1708, les revenus du Chapitre à l'établiſſement d'une Académie pour la Nobleſſe Catholique & Proteſtante. L'Académie fut dédiée le 19 mars 17.9. On voit à Liegnitz quelques autres bâtimens remarquables, comme les Egliſes de S. Pierre & de S. Paul, de Nôtre-Dame, la Maiſon-de-ville, la Douane, &c. La ville de Liegnitz eut le malheur de perdre une bataille contre les Tartares en 1241, & les Vainqueurs la réduiſirent enſuite à une telle extrémité que les Bourgeois qui s'étoient retirez dans le château, trouvérent qu'il étoit néceſſaire de brûler leur propre ville. Dans les années ſuivantes 1411 & 1453, elle fut encore réduite en cendres. En 1632, Liegnitz reçut garniſon Suédoiſe, que les Impériaux en chaſſérent la même année. Ils y reſtérent juſques en 1638, où elle fut reſtituée au Duc. Cette ville a obtenu le privilége de ne ſouffrir aucun Juif. * *Theatr. Europ. tome* 3. *fol.* 275. *& ſuiv.* Schickfuſius & Curæus, *in der Schleſ. Chron.* Zeileri *Topogr. Sileſ.* *p.* 158. *& ſuiv.* Lucæ *Schleſ. Chron. p.* 1195. *& ſuiv.* Henelius, *Sileſiogr. c.* 1. *&* 7. *Dict. Allemand.*

LIEGNITZ (La Principauté de) porte le nom de ſa capitale dont l'article précéde. Elle eſt une des plus anciennes & des plus grandes de la Siléſie & ſe trouve au milieu de la Baſſe Siléſie, ayant vers le Levant les dépendances de Breſlaw, vers le midi les Principautez de Jauer & de Schweidnitz, & vers le ſeptentrion celles de Glogaw & de Wolaw. Elle ſe diviſe aujourd'hui en trois Cercles. Il y a dans cette Principauté une très-belle Nobleſſe qui a autrefois rendu de grands ſervices aux Ducs. Depuis l'an 1164, elle eut ſes Ducs de la poſtérité de *Piaſte*, qui poſſédérent en même tems Breſlaw & toute la Baſſe Siléſie juſques à ce qu'en 1241, après la mort de Henri II, dit *le Debonnaire*, Boleſlas *le Chauve*, un de ſes trois fils, l'obtint pour ſa part. Son fils Henri V la réünit avec Breſlaw & elle en fut derechef ſeparée par ſes trois fils, & gouvernée enſuite par ſes Ducs juſques en 1675, où leur branche s'éteignit par la mort de *George Guillaume*, Duc de Liegnitz, de Brieg & de Wolaw. Cette Principauté fut enſuite réünie à la Couronne de Bohéme comme un fief vacant. * Henelii *Sileſiographia.* Lucæ *Schleſ. Chron.* Dlugoſs, *Hiſt. Polon. &c. Dict. Allemand.*

* LIEGNITZ. La famille des Ducs de Liegnitz, de Brieg & de Breſlaw, de la race des PIASTES, a produit pluſieurs ſages Princes, & divers vaillans Héros. *Henri*, dit *le Gras*, fils de *Boleſlas*, dit *le Chauve*, & arriere-petit-fils de *Ladiſlas* II, Prince de Pologne, s'aquit une eſtime univerſelle, mais il s'attira en même tems l'envie de Henri Probus, Duc de Breſlaw, ſon couſin, qui en 1281, après l'avoir invité à un feſtin, le retint priſonnier, & ne le relâcha qu'à condition qu'il lui fourniroit trente hommes armez, dès qu'il en auroit beſoin. Malgré ce traitement, il ne laiſſa pas d'aſſiſter ce même Henri Probus, contre Ladiſlas Locticus de Pologne, après la mort de Leſcon *le Noir*, qui ne laiſſoit point d'héritiers. Il eut auſſi le bonheur de ſe rendre maître de Cracovie par le moyen de quelques intelligences. Dans la ſuite il arriva que Henri Probus mourut ſans laiſſer de poſtérité, & inſtitua pour ſon héritier Conrad, Duc de Glogaw. Ceux de Breſlaw, mécontens de ce choix, élurent à ſa place Henri *le Gras*. Il chaſſa Conrad de Breſlaw, mais peu de tems après, un de ſes propres Domeſtiques le trahit, & le livra entre les mains de Conrad, qui le fit enfermer dans une étroite cage de fer, & ne le mit en liberté qu'après en avoir reçu une rançon de trente mille florins, & quelques places conſidérables. Henri qui fait le ſujet de cet article, mourut en 1296. Il avoit épouſé *Eliſabeth*, fille de *Boleſlas*, Duc de Kaliſch en Pologne, & il en eut 1. BOLESLAS qui ſuit; 2. 3. *Henri* VII & *Ladiſlas*, morts ſans laiſſer de poſtérité.

BOLESLAS, Duc de Brieg & de Liegnitz, fut un Prince orgueilleux & prodigue. Sa dépenſe exceſſive l'obligea à engager ſes Terres, & le réduiſit à la néceſſité de ſe ſoumettre au Roi de Bohéme. Il mourut en 1343, & l'on remarque qu'après s'être amaigri par le jeûne, il avoit, peu de tems avant ſa mort, chargé ſon eſtomac en une fois de neuf, ou ſelon d'autres, de treize poulets. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Wenceſlas*, Roi de Bohéme, & il en eut 1. 2. LOUIS, I. du nom & WENCESLAS qui ſuivent.

WENCESLAS, ne ſe contentant pas de ce qu'il avoit eu en partage, porta par adreſſe ſon frére Louis, à lui céder ce qu'il poſſédoit dans le Duché de Liegnitz; mais il dépenſa ſon bien en toute ſorte de débauches & mourut en 1364, dans une grande pauvreté. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Caſimir*, Duc de Teſchen en Siléſie, & quoiqu'elle fût âgée de 43 ans, quand il ſe maria avec elle, elle le fit pourtant pére de quatre fils, 1. 2. *Henri* VII & *Wenceſlas* qui furent Evêques; 3. *Boleſlas*, qui perdit la vie dans les divertiſſemens du Carnaval; & 4. *Robert*, mort ſans laiſſer de poſtérité.

LOUIS, I. du nom, frére aîné du précédent, eut deux fils, 1. HENRI, VIII. du nom, qui ſuit; & 2. *Wenceſlas*, qui fut Duc de Brieg.

HENRI, VIII. du nom, après la mort de ſes couſins qui étoient fils de Wenceſlas, devint Duc de Liegnitz. Une playe qu'il reçut à la guerre lui fit donner le ſurnom de *cicatriſé*. Il épouſa *Salomé*, fille de *Ziemovitus*, Duc de Mazovie, & il en eut, 1. HENRI, IX. du nom, qui ſuit; & 2. *Louis*, II. du nom, Duc de Liegnitz & de Brieg, qui fut fort conſidéré de l'Empereur Sigiſmond, parcourut une grande partie de l'Aſie, viſita le ſaint Sépulchre, fut fait priſonnier par les Turcs, & relâché peu de tems après, & mourut en 1436, ſans laiſſer de poſtérité mâle de deux femmes.

HENRI de Luben, IX. du nom, continua la poſtérité & eut deux fils, 1. *Robert*, qui fut Chevalier de Rhodes; & 2. LOUIS, III. du nom, qui ſuit.

LOUIS, III. du nom, eut à eſſuyer une rebellion de ſes Sujets,

fets, contre lefquels il ne voulut pas employer la force, & qui ne put rien fur eux par la douceur. Il eut pour fils JEAN, I. du nom, qui fuit.

JEAN, I. du nom, eut le même fort que fon pére, & fes Sujets fe foumirent entiérement à la domination du Roi de Bohéme qui en 1451 leur donna un Chef, qui étant à la tête des Rebelles, fit lever en 1452 à Jean le fiége de Liegnitz. Il mourut de chagrin en 1453, & eut pour fucceffeur fon fils FRE'DE'RIC, I. du nom, qui fuit.

FRE'DE'RIC, I. du nom, eut plus de bonheur que fon pére. Secouru des Bourgeois de Liegnitz, il fe rendit maître de cette ville, & fit fouffrir aux Sénateurs la peine qu'ils avoient méritée. Comme il s'étoit déclaré pour George, Roi de Bohéme, qui avoit été excommunié par le Pape, parce qu'il profeffoit la Doctrine des Huffites, il fut lui-même excommunié en 1468; mais l'excommunication lancée contre lui fut levée l'année fuivante. Il mourut en 1488. Il avoit époufé *Ludomille*, fille du Roi dont on vient de parler, & il en eut, 1. *George*, Duc de Brieg, qui s'abandonna aux plaifirs, & qui mourut en 1521, fans laiffer de poftérité; & 2. FRE'DE'RIC, II. du nom, qui fuit.

FRE'DE'RIC, II. du nom, époufa *Sophie*, fille de *Frederic*, Markgrave de Brandebourg, & il en eut 1. FRE'DE'RIC, III. du nom, dit l'*Eloquent*, Duc de Liegnitz; & 2. GEORGE, II. du nom, Duc de Brieg qui fuivent.

FRE'DE'RIC, III. du nom, eut pour fils, 1. HENRI, X. du nom, qui fuit; & 2. *Frederic*, IV. du nom, dit *le Bon*, mort fans héritiers mâles.

HENRI, X. du nom, naquit en 1539. Il témoigna beaucoup de valeur dans la guerre contre les Turcs en l'an 1566. Cela n'empêcha pas que fur un faux rapport, il ne fût privé, en 1576, de fa charge de Régent, & qu'on ne le menât en fureté à Prague, d'où il trouva les moyens de fe fauver. Alors il entra au fervice de l'Angleterre contre l'Efpagne, & puis dans celui de Pologne contre l'Autriche. Il mourut à Cracovie en 1588, non fans foupçon d'avoir été empoifonné. Il avoit époufé *Sophie*, fille de *George*, Markgrave de Brandebourg.

GEORGE, II. du nom, dit *le Pieux*, Duc de Brieg, oncle du précédent, naquit le feptiéme mai 1524. Il gouverna fes Sujets avec tant de fageffe & de bonté, qu'ils le regardérent comme leur pére. En 1566, il fervit en perfonne l'Empereur contre les Turcs. Il érigea une Ecole Illuftre à Brieg, & fit bâtir pour cela en 1568 un magnifique édifice. Il mourut en 1586. Il avoit époufé *Barbe*, fille de *Joachim* II, Electeur de Brandebourg, & il en eut, 1. *Jean-George*, qui fut fort valétudinaire, & qui mourut en 1592; & 2. JOACHIM-FRE'DE'RIC qui fuit.

JOACHIM-FRE'DE'RIC naquit le 23 feptembre 1550. Il fut Duc de Liegnitz, de Brieg & de Wolaw. Il donna à la Cour de l'Electeur de Brandebourg des preuves de fon efprit & de fa capacité, & affifta au nom de ce Prince au couronnement de Henri de Valois, Roi de Pologne. Il mourut en 1602. Il avoit époufé *Anne-Marie*, fille de *Joachim-Erneft*, Prince d'Anhalt, & il en eut, 1. *George-Rodolphe*, Duc de Liegnitz, Gouverneur de la Siléfie, mort en 1653, fans laiffer de poftérité; & 2. JEAN-CHRISTIAN qui fuit.

JEAN-CHRISTIAN naquit le 28 août 1591, commença, en l'an 1609, à prendre les rênes du gouvernement, & obtint dans la même année de l'Empereur Rodolphe II, des lettres pour le libre exercice de la Religion Luthérienne. L'Empereur Matthias lui conféra le Gouvernement de la Siléfie. En 1618, il envoya du fecours aux Proteftans de Bohéme, & reconnut l'année fuivante Frédéric, Electeur Palatin, élu Roi de Bohéme, pour fon Souverain; mais peu de tems après il rentra dans l'obéiffance & mourut en 1639. Il avoit époufé 1. *Dorothée-Sibylle*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, de laquelle il eut, 1. *George*, III. du nom, né le quatriéme feptembre 1611, qui fut Duc de Brieg, & qui après avoir achevé fes études à Francfort fur l'Oder, & avoir parcouru à peu près toute l'Europe, mourut en 1664, fans héritiers mâles, mais laiffant *Dorothée-Elizabeth*, mariée en 1663, avec *Henri*, Prince de Naffau-Dillenburg; 2. *Louïs*, IV. du nom, qui fe diftingua par la conftruction de quantité de beaux édifices, & qui mourut fans enfans, le 23 novembre 1663; 3. CHRISTIAN qui fuit. La feconde femme de Jean-Chriftian, fut *Anne-Hedwige*, Dame de Sitfch, qui le fit pére 4. 5. d'*Augufte* & de *Sigifmond*.

CHRISTIAN naquit le fixiéme avril 1617. Après la mort de fes deux fréres, il hérita des Duchez de Brieg & de Liegnitz. En 1640, il avoit été pris par un Parti Suédois, mais les Bourgeois de Brieg le dégagérent. Il traittoit quelquefois fes Domeftiques fort rudement; mais après cela il leur faifoit plus de bien qu'il ne leur avoit fait de mal. Il mourut en 1672. Il avoit époufé *Louïfe*, fille de *Jean-Cafimir*, Prince d'Anhalt, & il en eut 1. *Charlotte*, mariée en 1673 à *Frédéric*, Duc de Holftein-Sonderbourg, duquel elle fut féparée dans la fuite; & 2. GEORGE GUILLAUME qui fuit.

GEORGE GUILLAUME naquit l'an 1660. Il fit fes premiéres études à Francfort fur l'Oder, & il les continua à Brieg. Il fit en 1675 le voyage de Vienne, & il y reçut en grande folemnité l'inveftiture de fes trois Duchez. A fon retour, il prit en main l'adminiftration des affaires; mais cela fut de courte durée, puifqu'il mourut le 21 novembre de la même année. En fa perfonne fut éteinte la famille Ducale des PIASTES. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Curæus & Schickfufius, *in Annal. Silef.* Ritterhufius, *in Tab. Geneal.* Frederici Lucæ *Schlef. Chron.* Henelii *Silefiogr. renovata.*

LIEK. *Voyez* LIECK.

LIE'NARE'S, bourg de l'Andaloufie en Efpagne. Il eft vers les confins de la Caftille Nouvelle, à trois lieues de Baëza, & à cinq de Jaën & d'Anduxar. Liénarès a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Caftulo*, ville forte & épifcopale, fuffragante de Tolède. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIENCOURT. *Voyez* LIANCOUR.

LIENCS ou LONCZ, en Latin *Loncium*. C'étoit anciennement une petite ville du Norique; maintenant ce n'eft qu'un petit bourg, fitué dans le Tirol, aux confins de la Carinthie & de l'Archevêché de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIENS (Corneille) Médecin ordinaire de Ziriczée, &c. a donné au Public un Ecrit qui a pour titre, *Concertatio Epiftolica cum Adverfariis Phil. Lansbergii.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 157.

* LIER, village de Hollande dans le Delflandt, fur la petite riviére de Lier, à peu près à l'oueft de Delft, dont il eft éloigné de près de deux lieues.

LIER ou LIERE, ville. *Cherchez* LIRE.

* LIERESSE, ou GLAIRESSE, en Allemand *Ligertz*, village de Suiffe, dans le Territoire de Bienne, eft fur la côte occidentale du Lac de Bienne. Le Miniftre de ce lieu eft obligé d'y prêcher alternativement en Allemand & en François aux mêmes Auditeurs, parce que les deux Langues y font également en ufage. * *Etat & Délices de Suiffe, tome* 2. *p.* 176. édit. d'Amfterdam, 1730. * Jaillot, *Carte de Suiffe.*

LIEROORT. *Voyez* LEEROORT.

LIESINA, ifle. *Voyez* LESINA.

LIESSA. *Voyez* LISSA.

LIESSE, Notre-Dame de Lieffe, *Lætitia* ou *Virginis Lætitienfis Fanum*, bourg célébre de Picardie dans le Vermandois, à trois lieues de la ville de Laon. Il y a dans ce bourg une chapelle confacrée à la dévotion de la fainte Vierge Mére de Dieu. On y conferve une image miraculeufe apportée d'Egypte par trois fréres Chevaliers Chrétiens du Laonnois, lefquels ayant été pris & faits captifs par le Sultan d'Egypte, Ifmérie fille du Sultan, fouhaita d'apprendre d'eux la croyance des Chrétiens, & d'avoir l'image de la fainte Vierge Mére de Dieu. Les Chevaliers ayant pris la réfolution de lui en tailler une le mieux qu'ils pourroient, & ayant mis pour cela leur confiance en Dieu, trouvérent celle-ci après leur fommeil, la prirent comme un ouvrage du ciel, & la préfentérent à la Princeffe, laquelle fut tellement embrafée d'amour pour la Reine des Anges & des hommes, qu'elle prit fur l'heure la réfolution de fe faire Chrétienne. Dans ce deffein elle paffa le Nil avec ces pieux Chevaliers, qui par un événement miraculeux, fe trouvérent tranfportez avec l'image & la Sultane en ce lieu du Laonnois, qui fut appellé *Lieffe*, à caufe de la joye que cette image caufa aux Chevaliers, à la Princeffe & à toute la contrée, encore défolée de l'incendie de l'églife, & d'une grande partie de la ville de Laon, qui avoit été brûlée du feu du ciel l'an 1110. Ifmérie fut batifée par l'Evêque de Laon, & après fon décès fut inhumée dans l'églife de l'Abbaïe de Saint-Vincent hors des murs de la ville, où repofent les corps des trois Chevaliers dans le chœur de la même Abbaïe, qui eft de l'Ordre de faint Benoît. Cette Hiftoire arriva environ l'an de grace 1131, comme il eft marqué dans les Archives de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem, & dans les Annales du même Ordre, aujourd'hui nommé de *Malte*, par frére Melchior Randius, qui en étoit Chevalier l'an 1446, & depuis par frére Jacques Bofio, auffi Chevalier & Procureur Général, *en l'Hiftoire de Lieffe.* * Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes. Confultez particuliérement l'Hiftoire de Notre-Dame de Lieffe par *** Archidiacre de Laon, imprimée à Paris l'an* 1708, dans laquelle, fi on en croit l'Auteur, on trouve les piéces originales, & toutes les preuves authentiques de cette Hiftoire. Néanmoins toute cette rélation n'eft appuyée fur aucun témoignage digne de foi, & a d'ailleurs tout l'air d'une fable.

* LIESSIES, Abbaïe dans le Hainaut, en Latin *Lætia*, de l'Ordre de S. Benoît, au fud-fud-eft de Mons, dont elle eft éloignée d'environ fept lieues. Elle fut fondée en 768 par le Comte de Wigbert. Cette Abbaïe eft une des plus magnifiques du païs. * *Delices des Païs-Bas, tome* 2. *p.* 319, édit. de Bruxelles, 1720.

LIESTEL. *Voyez* LIECHTSTALL.

* LIEU-DIEU, Abbaïe d'Hommes, de l'Ordre de Cîteaux en France, dans la Picardie, fur la Brêle, vers les confins de la Normandie. Elle a été fondée l'an 1190 ou 1191. * *Dict. Univ. de la France.*

* LIEU-DIEU, Abbaïe d'Hommes, de l'Ordre de Prémontré, dans le Bas Poitou vers la mer. Richard, Roi d'Angleterre, a jetté les fondemens de cette Abbaïe, ou plutôt en fut le reftaurateur. * Le même.

LIE'VRE, nom d'un Ordre de Chevaliers, dont l'inftitution fe fit de cette maniére, felon Jean Froiffard. Les deux armées de France & d'Angleterre étant prêtes à combattre, entre Wiroufoffe & la Flamanquerie, quelques Ecuyers François priérent le Comte de Hainaut de les faire Chevaliers: ce qu'il fit. Et parce qu'en même tems il parut des liévres qui coururent dans le camp, & qu'il n'y eut point de bataille, on les nomma *Chevaliers du Liévre.*

LIE'VRE (Le Val de) *Voyez* LE'BERAW.

LIEUTENANT de Robbe longue, emploi civil en France. Les affaires s'étant multipliées, les Baillifs & les Sénéchaux prirent des Lieutenans de Robbe longue pour les foulager dans leurs fonctions. Dès la régence de S. Louïs, ils avoient de ces Lieutenans, mais ce n'étoit que dans la néceffité. L'an 1297, les Nobles de Champagne fe plaignirent que les Baillifs de la Province ne laiffoient perfonne en leur place pendant leur abfence, & il fut réglé aux Grands Jours de Troye, qu'ils laifferoient quelqu'un en leur place, lorfqu'ils feroient obligez de s'abfenter. L'an 1302, Philippe *le Bel* ordonna aux Baillifs & aux Sénéchaux d'exercer eux mêmes leurs Offices, & ne leur permit de prendre des Lieutenans que lorfqu'ils feroient malades, ou qu'ils auroient befoin de Confeil. Il leur enjoignit auffi, lorfqu'ils feroient obligez de s'abfenter, de laiffer quelque hon-

honnête homme du païs capable & entendu dans les affaires. Voilà l'origine des Lieutenans des Bailliages. Au commencement, leurs Offices ne duroient qu'un an, de même que ceux des Baillifs. Mais lorsque ces derniers devinrent perpétuels, leurs Lieutenans le devinrent aussi. Ce ne sont plus les Baillifs qui mettent leurs Lieutenans, c'est le Roi qui les nomme. Ce sont eux qui prononcent les sentences, mais elles sont inscrites du nom du Baillif ou du Sénéchal. Les Baillifs & les Sénéchaux peuvent encore aller prendre séance au dessus des Lieutenans; & dans l'Artois & les autres Païs-Bas, ils conservent toûjours le droit d'inspection sur la discipline de leur jurisdiction. * Piganiol de la Force, *Description de la France*, tome I. p. 310.

LIF. LIG.

LIFFIE. *Voyez* LEFFY.

* LIFFOU ou LIFOU. Il y a deux villages de ce nom dans le diocése de Toul en Lorraine, distinguez par les noms de *grand* & de *petit*. Ils sont contigus, & l'un & l'autre par conséquent est à peu près à la même distance de Joinville, c'est à dire, à six ou sept lieues de cette ville vers l'orient. Ce lieu est remarquable par deux batailles entre les troupes de Clotaire II, Roi de Paris, & celles de Théodebert, Roi d'Austrasie. La premiére se donna en 596 ou 597, & la seconde quatre ans après. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LIGARIUS (Quintus) Lieutenant de Caïus Considius, Proconsul d'Afrique, lui succéda dans cette charge; mais il ne voulut point entrer dans la Guerre Civile de César & de Pompée, & se retira à Rome: cependant il suivit le parti de Pompée, & se trouva en Afrique dans le tems de la défaite de Scipion. César lui fit grace de la vie; mais il lui défendit de revenir à Rome. Tubéron l'ayant accusé de nouveau, Cicéron fit pour lui devant César un discours, qui lui fit obtenir une entiére absolution. Il fut ensuite un des complices de Brutus & de Cassius. * Cicéron, *Orat. pro Q. Ligario*. Hirtius, *de Bello Afric.* Pomponius, *de Orig. Juris*. Plutarque, *in Vita Ciceronis & in Bruto*.

* LIGARIUS (Jean) naquit dans le village de Nes en Oostfrise. Il étudia aux dépens du public, & se faisoit une grande gloire d'avoir été Disciple de Mélanchthon; mais il ne ressembla pas à son Maître. Il devint un des plus rigides Luthériens, & fut un esprit des plus turbulens, troublant tous les lieux où il alloit. La ville de Norden qui avoit embrassé la Religion Réformée & qui l'avoit professée depuis l'an 1519, jusques à l'an 1559, se trouvant sans Pasteurs après la mort de Martin Mikronius & de Fedde Hommius, le Drossard Kramminga qui étoit Luthérien, fit tant qu'on leur donna pour successeur le Ministre Luthérien Ligarius en 1560, mais sous l'apparence d'un Réformé. Ce n'étoit que pour en imposer; car dès la premiére fois qu'il monta en chaire, il prêcha le pur Luthéranisme & causa par là de grands troubles dans l'église de Norden. Il s'emporta contre les Réformez, & en vint à un tel excès qu'en 1564, il fut déposé & chassé de la ville. Il se retira d'abord chez le Seigneur de Wolthuzen, & six mois après il alla à Anvers avec quelques Marchands Luthériens; mais son humeur turbulente l'en fit chasser bientôt après. En 1568, Ligarius devint Ministre de campagne du Prince d'Orange, mais il se conduisit de telle sorte qu'il fut obligé de se retirer honteusement. En 1575, la Comtesse Anne qui étoit de la Religion Réformée, étant venue à mourir, son fils Edzard II, qui par complaisance pour sa femme qui étoit Suédoise & par conséquent Luthérienne, favorisoit le Luthéranisme, fit Ligarius Ministre de la Cour à Aurik. Se voyant ainsi appuyé, il se mit à évaporer sa bile contre les Réformez. D'abord il se déchaîna contre la ville de Norden, qui l'avoit déposé, & fit si bien qu'après la mort d'André de Larrelt, Ministre Réformé, la place vacante fut remplie par un Ministre Luthérien, nommé Jean van Antwerpen ou d'Anvers, & qu'Adolphe Empenius, l'autre Pasteur Réformé, fut obligé de se retirer. Cette nouveauté causa un Schisme dans l'Eglise de Norden, de sorte que les Réformez se virent obligez d'aller à l'église à Lutsburg éloigné de Norden d'une lieue. Pour remédier à ce desordre, le Comte Edzard, ordonna le 21 novembre 1579, à Menso Alting, Ministre d'Embden, à Jean Aportanus Ministre de Kanum, à Gilbon Norlochius Ministre de Wirdum, & à W. Mellesius Ministre de Hinte, de se rendre le 24 à Norden, pour avoir une conférence avec Ligarius. Le mauvais tems empêcha Aportanus & Norlochius de se trouver au rendez-vous. Les deux autres y vinrent, & le Comte leur donna ordre de dresser un Formulaire d'union. Alting répondit que sans le consentement du *Cœtus* ils ne pouvoient faire de nouveau Formulaire, mais qu'ils étoient prêts de donner une déclaration particuliére de leurs sentimens. Le Comte l'approuva, & ordonna à Ligarius de présenter le 20 décembre suivant une déclaration sur ces cinq articles, 1. sur la personne de Jesus Christ; 2. sur la communication des propriétez des deux natures de Jesus Christ; 3. sur son Ascension; 4. sur sa séance à la droite de Dieu; 5. sur les cérémonies de l'Eglise. Aussi-tôt après, Alting & Mellesius partirent pour Embden où ils convoquérent le *Cœtus*, & envoyérent, du consentement de l'assemblée, leur Confession de Foi à Aurik le 20 décembre. Ligarius surpris de leur diligence, produisit enfin le septiéme janvier un Ecrit qu'il avoit composé depuis longtems. Le Comte fit dire, à Alting & à son Collégue de se rendre le 15 janvier à Aurik; mais le *Cœtus* demanda que l'on tînt une Conférence à Embden: ce qui arriva le 15 février. Alors Ligarius se trouvant embarrassé, & ne voyant pas comment il pourroit parvenir à son but, eut recours à la feinte, & alla trouver Alting à Embden, où il lui déclara qu'il étoit de son sentiment sur les cinq articles, & le pria en même tems de vouloir bien signer l'Ecrit qu'il avoit présenté; mais Alting le refusa. Ligarius poussa encore la feinte plus loin, & demanda qu'on le fît Membre du *Cœtus*. Mais enfin il éclata le neuviéme février 1582, par une lettre qu'il écrivit à ceux d'Embden, & par laquelle il fit assez connoitre qu'il n'y avoit plus d'espérance d'en venir à une réünion. Il fit aussi tous ses efforts pour faire recevoir dans toute l'Oostfrise cet Ecrit dont nous avons déja parlé, intitulé *Isagoge*, &c. le mettant au dessus de la Confession d'Ausbourg & du livre de Luther qui a pour titre *Livre de la Concorde*. Quand il vit le peu de succès de toutes ses machinations, il employa toutes ses forces à détruire le *Cœtus* & à bouleverser toutes les Eglises de l'Oostfrise. Après avoir fait tout le mal imaginable, le Ciel permit qu'il perdit les bonnes graces du Comte Edzard: ce qui l'obligea à se retirer en Hollande, où il causa des troubles comme il avoit fait ailleurs. Il choisit Woerden pour le théatre où il devoit jouer son rôle, & il y fit naître tant de division & de desordres, que les Habitans étoient prêts de prendre les armes les uns contre les autres. Cela obligea leur Hautes Puissances d'y envoyer des Commissaires, pour examiner les choses. Ils apprirent là que Ligarius s'étoit déchaîné contre les Magistrats de Woerden & contre les Etats de Hollande, & lui ordonnérent de se tenir en paix. Mais au lieu de se soumettre, il invectiva contre eux en chaire de la maniére la plus insolente. Les Etats qui par leur prudence empêchérent que les Bourgeois ne s'entr'égorgeassent, citérent Ligarius devant la Cour de Hollande, & ordonnérent au Procureur général de le poursuivre criminellement. On s'assura de sa personne, mais on se laissa fléchir à ses humbles supplications, & on le relacha le 26 septembre 1591, à condition que toutes les fois qu'il en feroit requis, il comparoîtroit en personne devant la Cour *sub pœna confessi & delicti*, & qu'il ne feroit aucune fonction de son ministére dans les provinces de Hollande, de Zélande & de Frise, sous peine de correction arbitraire. Après cela, Ligarius retourna en Oostfrise où il se tint caché. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LIGHES, petit bourg d'Angleterre dans le Comté d'Essex, est à l'ouest-sud-ouest de Colchester, dont il est éloigné de cinq à six lieues. * Sanson, *Carte de Kent, d'Essex, de Middlesex, de Hartford, de Sussex & de Surrey*.

LIGHTFOOT (Jean) naquit le 29 mars 1602, à Stoke, sur le Trent, dans le Comté de Stafford en Angleterre, de *Thomas* Lightfoot, Vicaire du lieu, & d'*Elizabeth* Bagnall, d'une famille qui doit avoir été considérable, puisque la Reine Elizabeth fit trois Chevaliers, qui en étoient. Après qu'il eut fait ses premiéres études, on l'envoya en 1617, à Cambridge, où il s'appliqua dans le Collége de Christ à l'Eloquence & aux Langues Latine & Gréque. Le goût pour les Langues Orientales ne lui étoit pas encore venu, ainsi il ne songea point pour lors à les étudier. Mais il ne demeura pas longtems en cette ville. Dès qu'il eut été fait Bachelier, on le nomma pour servir d'aide au Docteur de Whitehead, qui avoit été son premier Maître, & qui enseignoit alors à Rapton dans le Comté de Darby. Après un séjour d'un an ou deux en ce lieu-là, il reçut les Ordres sacrez, & alla demeurer à Narton, où il eut occasion de voir le Chevalier Rolland Cotton. Ce Seigneur qui étoit très-savant & qui possédoit à fond la Langue Hébraïque, ayant pris Lightfoot chez lui en qualité de Chapelain, lui fit naître le désir d'apprendre cette Langue. Il vit bien qu'il ne pouvoit, sans la savoir, entendre bien l'Ecriture, qui devoit faire sa principale étude; ainsi il s'y adonna avec beaucoup d'ardeur, & y fit en peu de tems de grands progrès. Son protecteur ayant quitté la campagne pour aller à Londres, il l'y suivit bientôt. Mais comme il étoit bien aise de voyager hors de l'Angleterre, il fit peu de tems après un tour à Stoke pour prendre congé de son pére & de sa mére. Il se disposoit à exécuter son premier dessein, & s'étoit déja mis en route pour cela, lorsque passant à Stone, dans le Comté de Stafford, il trouva l'Eglise du lieu sans Ministre. Les instances qu'on lui fit de se charger de cet emploi l'engagérent à s'y arrêter. Il épousa en 1628, la fille de *Guillaume* Compton, Gentilhomme du Païs, qui étoit veuve de George Copwood. En 1642, il retourna à Londres, & y fut fait Ministre de l'Eglise de saint Barthélemi. Dans le même tems il fut mis au nombre des Théologiens de l'Assemblée de Westminster, qui avoit entrepris pendant les guerres civiles de réformer, comme ils disoient, l'Eglise d'Angleterre. Il quitta ces emplois à la fin de l'année suivante, pour être Curé de Mundon dans le Comté de Héreford. Il a demeuré dans ce poste jusqu'à la fin de sa vie, sans s'absenter de ce lieu, que lorsque la charge de Recteur du Collége de sainte Catherine de Cambridge, qu'il a eu pendant plusieurs années, l'obligeoit de s'y rendre. Il fut reçu Docteur en Théologie en 1652, & on l'élut trois ans après, c'est à dire, en 1655, Vice-Chancelier de l'Université de Cambridge. Il est mort le sixiéme décembre 1675, âgé de 73 ans à Ely, où il étoit Chanoine. Ses Ouvrages dont la plupart ont paru séparément, ont été rassemblez en deux volumes *in folio*, & imprimez à Londres en 1684, par les soins de George Bright qui a donné le premier volume qui contient les Ouvrages écrits en Anglois avec une longue préface, & un court abbrégé de la Vie de l'Auteur aussi en Anglois, & de Jean Strype qui a donné le second, où l'on trouve les Ouvrages que l'Auteur a composez en Latin, mais traduits en Anglois avec une Vie fort étendue de Lightfoot. Il s'est fait une nouvelle édition de ses Ouvrages à Rotterdam en 1686, *in folio*, en deux volumes. Elle est entiérement Latine, & tous les Ouvrages qui sont en Anglois dans la précédente, & qui ont été composez en cette Langue, de même que la préface de George Bright, s'y trouvent traduits en Latin. Cette premiére édition Latine a été suivie d'une seconde qui s'est faite à Utrecht en 1699, *in folio*, par les soins de Jean Leusden qui a revu l'Ouvrage, & qui y a ajoûté un troisiéme volume contenant les Ouvrages posthumes Latins de Lightfoot, qui n'avoient point encore été imprimez, & que Jean Strype lui avoit en-

envoyez d'Angleterre. Enfin le même Jean Strype a donné en 1700, à Londres, *in octavo*, quelques Ouvrages posthumes de Lightfoot qui n'avoient point encore paru. Ils sont en Anglois. Ces Ouvrages posthumes sont, *Des Regles pour une personne qui veut etudier l'Ecriture Sainte; Des Méditations sur quelques matiéres difficiles de la Theologie, & des explications de quelques endroits obscurs de l'Ecriture; Une Explication de deux articles choisis du symbole des Apôtres.* Dans l'édition Angloise des Oeuvres de Lightfoot on trouve quarante six Sermons qu'on n'a pas traduits, parce que ce ne sont que des projets de Sermons que l'Auteur avoit jettez sur le papier simplement pour aider sa mémoire. * *Son Eloge* à la tête de ses œuvres. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir a l'Hist. des Hommes Illust. tome 6. p. 307 & suiv.* Mr. Ferrand, dans son livre intitulé, *Reflexions sur la Religion Chrétienne, tome 2*, condamne la méthode de Ligthfoot, qui a prétendu expliquer l'Evangile par les usages & coutumes qui étoient chez les Juifs au tems de Nôtre Seigneur, & qui néanmoins ne cite ordinairement que le Talmud, & d'autres livres semblables, dont l'antiquité est fabuleuse ou incertaine; mais il en fait un si bon usage pour l'explication de l'Ecriture que l'on ne peut le lui reprocher.

LIGNANO (Jérôme) Général des Chartreux, né à Gênes, étoit Prieur de la Chartreuse de Bologne, & Visiteur de la province de Toscane, lorsque Jean de l'Ecluse, Prieur de Valenciennes, & Visiteur de la province de Picardie, fut nommé canoniquement l'an 1586, après la mort de Bernard-Pierre Carasse. Un parti opposé fit nommer Jérôme Lignano, qui étoit alors dans l'Etat de Venise. Ce dernier fit son Vicaire général Matthias Cortin, qui présida au Chapitre de l'an 1587, dans lequel on proposa vainement de faire transférer le siége général à Bologne. Lignano arriva à la Chartreuse, & fut déposé dans le Chapitre suivant. On le renvoya à son Prieuré de Bologne; mais en arrivant au village d'Epernay, il y mourut le 24 mai 1588. Son corps fut rapporté à la Chartreuse, & fut enterré dans le cimetiére des Généraux. C'étoit un bon Religieux, mais trop facile à se laisser persuader. * Sainte-Marthe. Petreïus. Chorier, &c.

LIGNE, en Latin *Lignum*, bourg avec titre de Principauté. Il est dans le Hainault sur la Denre, environ à deux lieues au dessus d'Ath, & au dessus de Leuse. * Maty, *Dict. Geogr.* C'est de là que les Princes de Ligne tirent leur nom.

LIGNE, Maison illustre, & l'une des plus anciennes du Comté de Hainault, est connue depuis environ le milieu du XII siécle, comme il paroît *par la Généalogie que l'on va rapporter.*

I. Thierri, Seigneur de Ligne, est nommé dans plusieurs titres des Abbaïes de Cambron, de Cisoing, & de Gislingen, des années 1142, 1150, 1162 & 1176, conjointement avec *Marguerite* de Fontaines sa femme, de laquelle il eut 1. Wauthier, Seigneur de Ligne, qui suit; 2. *Oudine*, femme du Seigneur de Maulde en Hainault, qui vivoit en 1180; & 3. *Fastre* de Ligne, Chevalier, qui vivoit en 1227.

II. Wauthier, Seigneur de Ligne, I. du nom, fut enterré au cloître de l'Abbaïe de Cambron, dans les titres de laquelle il est mentionné sous les années 1180, 1211 & 1229. Il avoit été marié avec *Mahaud*, fille de *Gosswin* de Mons, Seigneur de Baudour, & de *Béatrix* de Rumigny. Il en eut 1. Wauthier II, qui suit; & 2. *Fastre* de Ligne, Seigneur de Monstreuil.

III. Wauthier, II. du nom, Seigneur & Baron de Ligne, vivoit en 1231 & 1245. On lui donne pour femme *Marguerite* de Fontaines. Pontus Heuterus lui donne pour seconde femme *Alix* de Florines, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiére 1. Wauthier III, qui suit; & 2. *Hugues* de Ligne, mort sans enfans.

IV. Wauthier III, Seigneur & Baron de Ligne, mort vers l'an 1290, & inhumé avec ses prédécesseurs à Cambron, avoit épousé 1. en 1237, *Julienne* de Rosoy, Dame de Baveignies, & de Plumion, fille de *Nicolas* de Rosoy, Seigneur de Baveignies: 2. *Alix*, fille de *Gobert*, Seigneur d'Aspremont. Il eut de cette derniére 1. Jean, Seigneur de Ligne, qui suit; & 2. *Arnaud* de Ligne, mort sans alliance.

V. Jean, I. du nom, Seigneur de Ligne, & d'Ollignies, ne vivoit plus en 1306, & laissa de la fille du Seigneur de Zévenberghe en Hollande, 1. *Matthieu*, Seigneur de Ligne, Maréchal du Hainault, tué à la bataille de Courtray en 1302; 2. *Jean* de Ligne, Chanoine de Soignies & de Bone en 1306; 3. Fastre, Seigneur de Ligne, qui suit; & 4. *Catherine* de Ligne, mariée avec *Arard* d'Anthoing, Seigneur de Briffœil.

VI. Fastre, Seigneur de Ligne, d'Ollignies, de Florines, de Montreuil, de Thumayde, de Maulde sur l'Escaut, &c. Maréchal du Hainault, ne vivoit plus en 1335. Un regître du Thrésor des Chartres, cotté 69, porte que ses héritiers & exécuteurs testamentaires, fondérent une Messe pour lui dans l'église des Bons-Hommes du Bois de Vincennes, lieu de sa sépulture. Il avoit été marié 1. avec *Jeanne* de Condé, fille de *Jean*, Seigneur de Condé, & de Moriamez, & de *Marie* de Luxembourg Saint-Paul: 2. avec *Marguerite* de Gavre, fille de *Rasse*, Seigneur de Hérimez, Baron de Lens, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage 1. *Michel*, Sire de Ligne, qui fut tué en 1345, dans un combat contre les Frisons, laissant d'*Anne* d'Anthoing, Dame de Briffœil, un fils unique nommé *Michel*, Sire de Ligne & de Briffœil, mort en 1387, sans enfans de *Léonor* de Coucy, Dame de Rumps, sa femme, laissant seulement des bâtards, dont la postérité subsistoit encore au commencement du siécle courant; 2. Guillaume de Ligne, Seigneur de Monstreuil, &c. qui suit; 3. *Nicolas* de Ligne, Seigneur d'Ollignies, qui est qualifié *Maître des Arbalêtriers de France*, par Froissart, *vol. 1. chap. 223, sous l'année* 1364, qui est le seul endroit où cette qualité lui soit attribuée; 4. *Robert* de Ligne, Prevôt de Condé, Chanoine de Cambrai en 1332; 5. *Alix* de Ligne, femme en 1346, de *Gilles*, Seigneur de Rœux; 6. *Catherine* de Ligne, mariée 1. avec *Jean*, Seigneur de Rumont: 2. avec *Louis* d'Orgimont, Seigneur d'Espiennes, qui vivoit en 1390; 7. *Marie* de Ligne, Chanoinesse de Nivelle en 1340; 8. *Jeanne* de Ligne, femme de *Girard* d'Enghien, Seigneur d'Havrech, Châtelain de Mons, morte en 1368; 9. *Jeanne* de Ligne la jeune, mariée avec *Jean* de la Hamayde; & 10. *Catherine* de Ligne, Chanoinesse de Maubeuge, qui ayant survécu ses fréres & ses sœurs, hérita du chef de sa mére par la mort de *Jean* de Condé, son cousin, en 1391, des Terres de Condé & de Moriamez, qu'elle donna depuis à *Thierri* de la Hamayde, son neveu, ayant disposé de celles de Belœil & d'Estrembruges, en faveur de *Jean* & de *Michel* de Ligne, ses autres neveux.

VII. Guillaume de Ligne, Seigneur de Monstreuil-sur-Ane, & de Thumayde, devint Seigneur de Ligne par la mort de *Michel*, Sire de Ligne, son neveu, en 1387. Il fut marié avec *Berthe* de Scollant, Dame de Sleyden sur l'Eyse, & en eut 1. *Guillaume* de Ligne, mort avant son pére, sans enfans de *Marie* de Lalain; 2. Jean II, Seigneur & Baron de Ligne, qui suit; 3. *Michel* de Ligne, Seigneur d'Estrembruges, par la donation que lui en fit sa tante, avec les arrérages d'une rente de vin du Rhin, dûe par les Ducs de Brabant, pour raison de laquelle il fit la guerre en 1395, contre la Duchesse de Brabant, mort depuis l'an 1433, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Cantin, sa femme; & 4. *Jeanne* de Ligne, femme de *Simon*, Seigneur de Lalain.

VIII. Jean II, Seigneur & Baron de Ligne, de Belœil, d'Ollignies, de Fauquemberghe, fit hommage à Ferri de Lorraine, Seigneur de Rumigny, le 25 juin 1398, à cause de deux cens livres de rente sur ses Terres de la Forest-au-Bos, & d'autres qu'il tenoit auparavant en franc aleu, au lieu de pareille rente, que Raoul, Duc de Lorraine, avoit donnée en 1342, à *Michel*, Sire de Ligne, son prédécesseur sur la Terre de Wallers en Hainault. Il rompit une des ailes de l'armée Liégeoise à la bataille que Jean de Baviére, Evêque de Liége gagna en 1408, & il mourut en 1440. Il avoit épousé 1. *Eustache*, Dame & héritiere de Barbançon, seconde fille de *Jean*, Sire de Barbançon, & d'*Yolande* de Gavre-Rassenghien: 2. *Isabelle* de Zévenberghe, de Hollande. Il eut de la premiére, 1. *Guillaume* de Ligne, Seigneur de Maulde, Maréchal de Hainault, mort en 1411, sans avoir été marié; 2. *Jean*, Baron de Ligne & de Belœil, Seigneur de Roubais, païs de Hainault, Prevôt de Saint-Lambert de Liége, qui mourut en 1468, & fut inhumé chez les Recollets d'Ath, qu'il avoit fondez; 3. Michel de Ligne, Baron de Barbançon, qui suit; 4. *Jeanne* de Ligne, femme de *Jacques* de Hornes, Seigneur de Gaesbeeck; 5. *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Arnoul* de Gavre, Seigneur d'Escornaix; & 6. *Marie* de Ligne, qui épousa *Gilles*, Seigneur de Barleymont.

IX. Michel de Ligne, Baron de Barbançon, Pair & Maréchal de Hainault, Baillif du Cambresis, se trouva à la bataille de Montl'héri, combattant pour le Comte de Charollois, le 27 de juillet 1465, & mourut en 1468. *Bonne* d'Abbeville, sa veuve, fille aînée d'*Edmond* d'Abbeville, Seigneur de Boubére, & de *Jeanne* de Rely, mourut en 1472, & fut inhumée auprès de lui à Gouy. De leur mariage vinrent 1. Jean III, Baron de Ligne, qui suit; 2. Guillaume de Ligne, Sire & Baron de Barbançon, *qui a formé une branche, qui sera rapportée cy-après*; 3. *Michel* de Ligne, Seigneur de Maulde, mort sans postérité, & enterré à Saint-Ghislain; 4. 5. *François* & *Pierre* de Ligne, morts en bas âge; 6. *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Jean*, Baron de Trasignies, Sénéchal de Liége; 7. *Jeanne* de Ligne, mariée avec *Jean*, Seigneur de Lannoy, Gouverneur de Hollande; 8. *Isabelle* de Ligne, mariée 1. avec *Jean* d'Occoch, dit *de Neuville*, Seigneur d'Allegnies, d'Ailly, & de Boubére: 2. le sixiéme avril 1481, avec *Jean* de Monchy, Seigneur de Senarpont: 3. avec *Jean* de Karquelevant, Gouverneur de Valois, & Baillif d'Arras, 9. 10. 11. *Marie*, *Catherine* & *Eustache* de Ligne, mortes filles.

X. Jean, III. du nom, Baron de Ligne, Seigneur de Roubaix, Maréchal de Hainault, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, étant resté prisonnier à la bataille de Guinegaste en 1479 vendit sa Terre d'Ollignies à Godefroy de Gavre, Seigneur de Fressin, pour payer sa rançon. Depuis il surprit Oudenarde, & eut quelques avantages sur les troupes Françoises à Grandmont en 1483. Il mourut en 1491, & fut enterré à Belœil, auprès de sa femme *Jaqueline* de Croy, morte en 1486, fille d'*Antoine* de Croy, Comte de Porcien, Grand Maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arschot. De ce mariage vint Antoine qui suit.

XI. Antoine de Ligne, premier Comte de Fauquemberghe, Baron de Ligne, & de Belœil, Prince de Mortagne, par la donation qui lui en fut faite par Henri VIII, Roi d'Angleterre, en récompense de ce qu'il s'étoit rendu maître, pour ce Prince, des places de Tournay, de Mortagne, & de Saint-Amand. Il prit aussi la Fére pour l'Empereur, & mourut en 1532. Il fut inhumé à Belœil avec *Philipotte* de Luxembourg sa femme, morte en 1525, de laquelle il laissa Jacques de Ligne, fils unique, qui suit. *Il eut aussi deux filles naturelles*, Adrienne, *bâtarde de Ligne, femme de* Gilles *de Thieuves, Seigneur de Rebecque; &* Valentine, *bâtarde de Ligne, mariée avec* Jean *de Souvain.*

XIII. Jacques de Ligne, Comte de Fauquemberghe & de Ligne en 1545, Prince de Mortagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Ambassadeur vers le Pape Clément VII, mourut en 1552, & fut inhumé à Belœil. Il avoit épousé 1. *Marie*, Dame & héritiére de Wassenaer, morte en 1544, fille aînée de *Jean*, Baron de Wassenaer, & de *Justine* d'Egmont: 2. avec *Jeanne* de Hallewin, veuve de *Philippe*, Seigneur de Beaufort en Artois, & de Ranfari, Conseiller & Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, & Grand Baillif de Tournay, de Mortagne, & de

de Saint-Amand, & fille de *George*, Seigneur de Hallewin, & de Comines, Vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette* de Sainte Aldegonde. Elle mourut le 27 décembre 1557. Du premier mariage vinrent 1. *Jean* de Ligne, mort jeune en 1532; 2. Philippe, Comte de Ligne, qui fuit; 3. 4. *Louïs* & *Héléne*, jumeaux, morts en bas âge; & 5. *George* de Ligne, Seigneur d'Eftrembruges & de Monftreuil, puis Comte de Fauquemberghe, mort en 1579. Il avoit époufé *Marie* de Renty, Dame d'Embry, fille aînée d'*Oudard* de Renty, Seigneur d'Embry, & de *Marie* de Licques, Dame de Brouay. Il n'en eut que *Jean* de Ligne.

XIII. Philippe, Comte de Ligne & de Fauquemberghe, Baron de Waffenaer, de Belœil, de Ville, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, fe trouva, étant encore bien jeune, en trois batailles confidérables, & mourut en 1583. Il fut inhumé à Belœil. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Lalain, morte en 1598, & enterrée auprès de lui, fille de *Philippe* de Lalain, Comte de Hoochftrate, & d'*Anne*, Comteffe de Revensbourg. Il eut d'elle 1. Lamoral, Prince de Ligne, qui fuit; 2. *George* de Ligne, Seigneur de Monftreuil, mort fans poftérité; 3. *Anne* de Ligne, mariée avec *Adrien* de Gavre, Comte de Baurieu; & 4. *Marie* de Ligne, mariée avec *Maximilien* d'Ongnies, Baron de Sombres.

XIV. Lamoral, premier Prince de Ligne, & du Saint Empire Romain, Comte de Fauquemberghe, Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut employé en plufieurs ambaffades, tant auprès de l'Empereur Rodolphe III, qui le créa Prince de Ligne, & du Saint Empire en 1601, que vers les Rois de France & d'Efpagne. Il fervit en plufieurs fiéges, armées & rencoûtres, étant demeuré toûjours fidéle à fon Prince, malgré la continuation des troubles & la perte de fes biens. Il fut établi en 1610, Capitaine & Gouverneur de l'Artois. Il avoit eu cette charge par commiffion dès 1597, & avoit défendu ce païs contre les François. Il mourut à Bruxelles au mois de janvier 1624. Il avoit été marié par contract du premier de février 1584, avec *Anne-Marie* de Melun, Dame de Roubaix, d'Anthoing, & de Cifoing, morte à Bruxelles en 1594, & inhumée à Belœil, fille de *Hugues* de Melun, premier Prince d'Epinoy, Seigneur de Roubaix & d'Anthoing, Connétable héréditaire de Flandre, Châtelain de Bapaume, & d'*Yolande* de Barbançon, dite *de Werchin*, Dame de Roubaix, Sénéchale de Hainault. De cette alliance vinrent 1. *Alexandre* de Ligne, mort en bas âge; 2. Florent, Prince de Ligne, qui fuit; 3. *Yolande* de Ligne, Dame de Thie, mariée par contract du 23 d'octobre 1599, avec *Charles-Alexandre*, Sire & Duc de Croy, Marquis d'Havrech, Prince & Maréchal héréditaire du Saint Empire, Comte de Fontenoy, Châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, Pair du païs & Comté de Cambrefis, Confeiller du Confeil de Guerre du Roi d'Efpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, & Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de fes ordonnances, Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, & Grand d'Efpagne, dont elle fut la premiére femme; 4. *Anne* de Ligne, femme de *Philippe* de Cardonne, Marquis de Guadalès, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Ambaffadeur d'Efpagne aux Païs-Bas, mort en Efpagne en 1619; 5. *Lamberte* de Ligne, Dame de Villiers, de Rivift, de Villebronch, & de Miffirenicot, mariée 1. avec *Philibert* de la Baume, troifiéme Marquis de Saint Martin-le-Châtel, Baron de Pefmes & de Bourguignon, Capitaine d'une Compagnie de foixante Maîtres au fervice du Duc de Savoye: 2. avec *Chriftophle-Erneft* d'Ooftfrife, Comte d'Embden, Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or: 3. en 1640, par difpenfe de Rome, avec *Jean-Baptifte* de la Baume, quatriéme Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, Baron de Montmartin, de Vaudrey, de Boulons, d'Ornenans, de Pefmes & de Bourguignon, Seigneur de Romain & de Tornans, fon beaufrére, Sergent Général de bataille des armées de l'Empereur, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Lieutenant Général des armées du Roi d'Efpagne dans cette province, & Général de l'Artillerie en Allemagne; & 6. *Erneftine* de Ligne, mariée avec *Jean*, Comte de Naffau-Dilhembourg.

XV. Florent, Prince de Ligne, & du Saint Empire, Marquis de Roubaix, Comte de Fauquemberghe, Baron d'Anthoing, &c. Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, mourut au mois d'avril 1622, avant fon pére, & avoit été marié par contract paffé à Nancy le 19 de mars 1608, avec *Louïfe* de Lorraine, fille de *Henri* de Lorraine, Comte de Chaligny, & de Cerny, Marquis de Moy, & de *Claude*, Dame & héritiére de Moy. Après la mort de fon mari, elle fe rendit Religieufe dans le monaftére des Capucines de Mons qu'elle avoit fondé, & elle y mourut le 15 novembre, ou felon d'autres, le premier de décembre 1667, dans la foixante-quatorziéme année de fon âge, & après plus de trente ans de religion. Les enfans fortis de ce mariage, furent entre autres, 1. *Albert-Henri*, Prince du faint Empire, de Ligne, & d'Amblife, Marquis de Roubaix, & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, d'Anthoing, de Belœil, de Cifoing, de Villiers & de Jumont, Seigneur de Baudour, de Monftreuil, de Hauterange, de Pomereuil, d'Ellignies, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, Grand d'Efpagne, Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, Viceroi de Sicile, mort en 1641, fans enfans de *Marie-Claire* de Naffau, fa coufine, qu'il avoit époufée le 27 de novembre 1634, fille de *Jean*, Comte de Naffau-Dilhembourg-Siegen, Prince de Rotenac aux Païs-Bas, Marquis de Cavelli en Piémont, Chevalier des Ordres de la Toifon d'Or, & de l'Annonciade, & d'*Erneftine* de Ligne; & 2. Claude-Lamoral, Prince de Ligne, qui fuit.

XVI. Claude-Lamoral, Prince du Saint Empire, de Ligne, & d'Amblife, Marquis de Roubaix & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, d'Anthoing, de Cifoing, de Belœil, de Villiers, & de Jumont, Seigneur de Baudour, de Monftreuil, de Hauterange, de Pomereuil, d'Ellignies, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, Grand d'Efpagne, Chevalier de la Toifon d'Or en 1647, après avoir été Géneral de la Cavalerie aux Païs-Bas, Ambaffadeur extraordinaire du Roi Catholique en Angleterre, Viceroi & Capitaine Général de Sicile, fut nommé le 16 d'août 1673, Gouverneur Général de l'Etat & Duché de Milan, où il fit fon entrée le deuxiéme de juillet 1674; & étant près d'avoir achevé fon tems dans ce Gouvernement, il fut déclaré le 17 octobre 1678, Membre du Confeil d'Etat & Privé du Roi d'Efpagne. Il mourut à Madrid, après quatre jours de maladie, peu de tems après fon retour de Milan le 21 décembre 1679. Il avoit époufé avec difpenfe *Marie-Claire* de Naffau, veuve de fon frére aîné, morte en fon château de Belœil près de Mons, le quatriéme de feptembre 1695, à l'âge de foixante-douze ans, & il eut d'elle 1. Henri-Louïs-Ernest, Prince de Ligne, qui fuit; 2. Hyacinthe-Joseph-Procope, Prince de Ligne, Marquis de Moy, *qui fera mentionné après la pofterité de fon frere aîné*; 3. Charles Joseph-Procope, Prince de Ligne, Marquis d'Aronchez, *dont il fera auffi parlé apres les articles de fes freres*; 4. *Claire-Louïfe*, Princeffe de Ligne, mariée 1. le premier d'avril 1664, avec *Raimond* de Portugal & Alencaftro, Duc d'Aveiro, & des Tours-Neuves en Portugal, & de Mafquéda en Efpagne, Général de la flotte d'Efpagne, dont elle refta veuve le cinquiéme de décembre 1665: 2. en 1666, avec *Inigo* Vélès-Ladron de Guévara, Comte d'Onnate, Grand d'Efpagne, Chevalier de la Toifon d'Or, & Général des Poftes d'Efpagne, morte en 1684; & 5. *Marie*, Princeffe de Ligne, morte à Milan le 29 de juillet 1675, étant promife à *Charles* Borromée, Comte d'Arone.

XVII. Henri-Louïs-Ernest, Prince de l'Empire, de Ligne, & d'Amblife, Marquis de Roubaix & de Ville, Comte de Fauquemberghe, Baron de Werchin, de Belœil, d'Anthoing, de Cifoing, de Villiers & de Jumont, Souverain de Faigneules, Seigneur de Baudour, &c. premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, Grand d'Efpagne, fait Chevalier de la Toifon d'Or en 1687, & depuis Gouverneur & Capitaine Général de la province & Duché de Limbourg, mourut dans fon château de Belœil le huitiéme février 1702. Il avoit époufé au commencement de l'année 1677, *Jeanne* d'Arragon & Bénavidès, morte le 18 de janvier 1691, treize jours après être accouchée de fon neuviéme enfant. Elle étoit fille de *Louis-Ferdinand-Raimond-Folch* d'Arragon & Cordoue, Duc de Cardonne & de Ségorbe, Grand d'Efpagne, & de *Marie-Thérefe* de Bénavidès, fa feconde femme. De ce mariage fortirent 1. *Antoine-Jofeph-Guiflain*, Prince de Ligne, d'Amblife & du Saint-Empire, Marquis de Roubaix, &c. né en 1682, Grand d'Efpagne, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, qui étoit à la Cour de Madrid dans le tems de la mort de fon pére, qui accompagna le Roi Philippe V, en qualité de fon Aide-de-camp pendant fa campagne d'Italie en 1702, qui obtint au mois de juillet 1703 un régiment d'Infanterie Efpagnole, & qui eft mort depuis fans poftérité; 2. Claude, Prince de Ligne, qui fuit; 3. *Ferdinand*, Prince de Ligne, & de l'Empire, qui étant Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Efpagne, fe fignala à la bataille de Ramillies, le 23 de mai 1706, & qui depuis ayant quitté le fervice d'Efpagne, fut fait Major Général des armées de l'Empereur au mois de février 1724, & déclaré le 16 juillet 1725, Colonel d'un régiment de Dragons nouvellement formé de trois autres régimens incorporez; 4. *Albert*, Prince de Ligne, mort jeune; 5. *Erneft-Henri*, Prince de Ligne & du Saint Empire, qui reçut les cérémonies du Batême le 22 de février 1702, & qui mourut à Bruxelles au mois de feptembre 1710; 6. 7. deux autres enfans morts en bas âge; 8. *Gafpard-Melchior-Balthafar*, Prince de Ligne, né le cinquiéme janvier 1691, & mort peu après; & 9. *Antoinette*, Princeffe de Ligne & de l'Empire, mariée en 1694, avec *Philippe-Emmanuel*, Comte & Prince de Hornes, Comte de Bauffignies, de Hautkerque, de Bailleul, &c. Grand d'Efpagne héréditaire de la premiére Claffe, Colonel d'un régiment au fervice d'Efpagne, puis Gouverneur & Capitaine général du païs & Duché de Gueldre, & Lieutenant Général des armées du Roi Catholique.

XVIII. Claude, Prince de Ligne, d'Amblife, & du Saint-Empire, Grand d'Efpagne, Marquis de Roubaix, &c. premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, étant Général Major & Colonel d'un régiment d'Infanterie au fervice de l'Empereur, fut nommé au mois de mars 1718, l'un des fix Confeillers d'épée honoraires du Confeil d'Etat de la Régence des Païs-Bas Autrichiens, & fut chargé en 1719, par fa Majefté Impériale de fes pleins pouvoirs pour aller recevoir en fon nom le ferment des Magiftrats des villes d'Ipres, & de Tournay, & autres places cedées à fa Majefté Impériale par le traité de la Barriére. Il fit fon entrée dans la premiére avec beaucoup de magnificence le onziéme de février 1720, & exécuta fa commiffion le douziéme. Il fe rendit enfuite à Tournay, où il fit pareillement fon entrée le 28 du même mois. Il fut nommé le 23 de novembre 1721, Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or, dont il reçut le Collier à Wefterloo près de Bruxelles le 24 mars 1722, Lieutenant Général des armées de fa Majefté Impériale au mois de février 1724, & Confeiller honoraire au nouveau Confeil d'Etat de la Régence des Païs-Bas Autrichiens, dans lequel il prit féance le 23 de février 1725. Il a été marié le 18 de mars 1721, avec *Elifabeth-Alexandrine-Charlotte*, Princeffe de Salm, née le 20 de juillet 1704, feconde fille de *Louïs-Othon*, Rhingrave, Prince de Salm, & du Saint-Empire Romain, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née Princeffe de Naffau-Hadamar, & il en a eu 1. *Louïfe-Marie-Chriftine*, Princeffe de Ligne, née à Bruxelles le 17 de fé-

février 1728; & 2. *Marie-Joseph*, Princesse de Ligne, née le huitiéme janvier 1730.

XVII. HYACINTHE-JOSEPH-PROCOPE, Prince de Ligne, & du Saint-Empire Romain, Marquis de Moy, & de Dormans, Baron de la Fauche & de Viéges, Seigneur de Tugny, second fils de *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Nassau, fut institué héritier universel par *Henri* de Lorraine, II. du nom, Comte de Chaligny, Marquis de Moy son grand-oncle, mort en 1670, à la charge & condition de porter les nom, armes & livrées de Lorraine & de Moy. Il entra au service de France, où il fut d'abord Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Tilladet, & ensuite Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois, & commandant la Gendarmerie, ayant été reçu le 26 d'août 1682 dans cette charge, qu'il avoit achetée 180000 livres. Il fut créé Brigadier des armées du Roi le dixiéme de mars 1690, se trouva à la bataille de Fleurus le premier de juillet suivant, & se retira du service en 1692. Le Roi lui accorda le douziéme de décembre 1695, la confiscation de tous les biens dont jouissoit la Princesse Douairiére de Ligne, sa mére, au jour de son décès. Il mourut à Paris le 31 de décembre 1723, âgé de soixante-trois ans, & son corps fut transporté à Dormans en Champagne, où il fut inhumé dans l'église de ce lieu. Ce Seigneur dissipa la plus grande partie de ses biens, qui passérent par décret dans des mains étrangéres. Il avoit été marié le huitiéme avril 1682, avec *Anne-Catherine* de Broglio, fille unique & seule présomptive héritiére de *Charles*, Comte de Broglio, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Avênes, & d'*Anne-Elisabeth* d'Aumont. Elle mourut à Paris le quatriéme de décembre 1701, âgée d'environ trente-huit ans, ayant eu pour enfans 1. CLAUDE-LAMORAL-HYACINTHE, Prince de Ligne, qui suit; 2. un autre fils, mort en bas âge; 3. *Marie-Anne*, Princesse de Ligne, morte jeune; 4. *Catherine-Hyacinthe*, Princesse de Ligne, Religieuse de l'Ordre de la Visitation de sainte Marie à Saint-Denys en France, où elle fit profession le 28 de septembre 1706; 5. *Marie-Hyacinthe*, Princesse de Ligne, morte dans le couvent des Filles du Saint-Sacrement, rue Saint-Louïs au Marais à Paris, le premier d'octobre 1711, à l'âge de 17 ans, & inhumée le lendemain dans ce monastére; 6. 7. deux autres filles, mortes en bas âge; & 8. *Claire-Marie*, Princesse de Ligne, & du Saint-Empire, qui fut mariée le 22 de mars 1722, avec *Scipion-Louïs-Joseph* de la Garde, Marquis de Chambonas, & d'Auberoque, Baron de Saint-Félix, & des Etats de Languedoc, fait Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi en 1726, & Lieutenant-de-Roi en la province de Languedoc en 1729. Elle mourut de la petite vérole à Paris le cinquiéme de novembre 1731, âgée de 33 ans. Son corps, qui fut mis en dépôt dans l'église de saint Sulpice sa paroisse, fut transporté le premier d'août 1732, avec ceux de ses enfans à Dormans, pour y être inhumée dans l'église de ce lieu.

XVIII. CLAUDE-LAMORAL-HYACINTHE, Prince de Ligne, & du Saint Empire Romain, Marquis de Dormans, fut marié le 20 de décembre 1729, avec *Henriette-Eugénie* de Béthisy de Méziéres, née le 17 d'avril 1710, fille de feu *Eugene-Marie* de Béthisy, Marquis de Méziéres, de Cavermon, d'Inocourt, &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand Baillif, & Gouverneur des ville & citadelle d'Amiens, & de Corbie, & d'*Eléonor-Marie-Thérése* de Joston d'Ogletorp, Angloise de nation, sa veuve, qui se retira dans un couvent le 26 d'octobre 1730.

XVII. CHARLES-JOSEPH-PROCOPE, Prince de Ligne & du Saint Empire, Sénéchal de Hainault, né à Baudour en Hainault le 20 août 1661, & troisiéme fils de *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Nassau, fut d'abord Capitaine d'Infanterie, & se signala en Sicile. Il fut ensuite Capitaine aux Gardes dans le Duché de Milan: depuis s'étant marié & établi en Portugal, il devint second Marquis d'Arronchès, Grand de Portugal, Chevalier de l'Ordre de Christ, & Gouverneur de Port à-Port. Il fut nommé en 1693, Ambassadeur extraordinaire de sa Majesté Portugaise à la Cour de Vienne, où il n'arriva qu'au mois de septembre 1695. Il y fit son entrée publique le 13 d'avril 1696. Il lui arriva peu de tems après une affaire fâcheuse à l'occasion de la mort de Ferdinand-Léopold, Comte de Halweil. Il avoit engagé à Vienne ce Seigneur, qui lui avoit gagné 100000 livres au jeu, à monter dans sa propre chaise le dixiéme d'août de la même année 1696, sous prétexte de le mener à la chasse; mais le Comte de Halweil ayant été tué dans cette occasion, il fut accusé par les parens du défunt de l'avoir assassiné, ou fait assassiner. Il fut même obligé de sortir de Vienne pour se dérober à la fureur du peuple qui étoit fort animé contre lui, & qui le menaçoit de l'aller insulter jusques dans son hôtel. Il se retira à Venise. L'Empereur n'ayant point voulu être dans cette affaire ni Juge, ni partie, se contenta d'écrire au Roi de Portugal ce qui étoit arrivé à Vienne, sans y prendre aucun parti, & de lui envoyer les plaintes des parens, & le Mémoire des preuves & des témoins d'une information qu'ils avoient faite de leur chef sans avoir gardé autrement les formes de la Justice. Cette affaire fut connue en premiére instance à Lisbonne par le Juge des Chevaliers des Ordres, qui rendit une Sentence par laquelle le Marquis d'Arronchès fut déclaré libre & absous de toute accusation; mais pour que cette Sentence eût son entier effet, il la fallut porter au Tribunal supérieur des Chevaliers, où il fut ordonné qu'on feroit de plus amples informations sur les lieux, afin d'être instruit du fait qui ne paroissoit pas assez éclairci. Depuis ce tems-là il vint de nouvelles informations de Vienne sur lesquelles le même Juge des Chevaliers prononça au mois de septembre 1699, une seconde Sentence par laquelle le Marquis d'Arronchès fut condamné à un bannissement perpétuel dans les Indes, à 400000 livres de réparation envers les héritiers du défunt, à 4000 livres d'amende, & tous les frais du procès. Le Marquis d'Arronchès appella de cette derniére Sentence à la *Moza*, ou Conseil de Conscience, où se décident en Portugal les affaires d'importance, & où le Promoteur avoit renvoyé la décision du second fait, qui regardoit la prétendue desertion de l'Ambassade par le Marquis d'Arronchès, & sur lequel le Juge des Chevaliers avoit prononcé dans sa seconde Sentence. Le Tribunal de Conscience après s'être instruit de tout le détail de cette affaire, rendit le quatriéme de février 1700, un jugement définitif par lequel la Sentence du Juge des Chevaliers fut cassée & revoquée, & le Marquis d'Arronchès déclaré libre & absous de tous les chefs d'accusations mentionnez au procès à l'occasion du meurtre du Comte de Halweil, le même Tribunal ayant déclaré qu'après avoir examiné selon la rigueur de la Justice les plaintes portées à l'Empereur par les parens du défunt, la lettre que sa Majesté Impériale avoit écrite sur ce sujet au Roi de Portugal, & les informations & dépositions des témoins, il ne s'étoit trouvé aucune preuve suffisante contre ce Seigneur, & que pour le fait de la désertion de l'ambassade, c'étoit mal à propos que le Promoteur en faisoit mention, & que le Marquis d'Arronchès en avoit usé avec prudence quand il étoit sorti de Vienne, puisque s'il ne l'avoit pas fait, il auroit exposé, non seulement sa personne à la fureur d'une populace irritée par les suggestions de ses ennemis, mais même la dignité de son caractére, & l'autorité du Roi son Maître. Le Marquis d'Arronchès ayant été ainsi justifié dans tous les chefs, fut rappellé en Portugal pour y baiser la main du Roi, & pour y jouïr de tous ses priviléges; mais il n'y retourna pas, & il mourut en Italie le 23 d'avril 1713. Il avoit été marié le 23 d'avril 1684, avec *Marie-Anne-Louïse-Françoise* de Sousa-Tavarès-de-Silva & Mascarenhas, héritiére de la Maison d'Arronchès, née posthume le 25 d'avril 1672, fille unique de *Diegue-Lopes* de Sousa, Comte de Miranda, & de *Marguerite* de Vilhéna, femme en secondes noces de *Louis* d'Ataïde, X Comte d'Atougia. De ce mariage vinrent 1. *Claire-Marie* de Nassau & de Sousa, née le 13 de février 1689; 2. *Marguerite* de Nassau & de Sousa, née le troisiéme d'octobre 1690; & 3. *Louïse-Antoinette-Casimir* de Nassau & de Sousa, restée fille unique, qui ayant été mariée le 29 de janvier 1715, avec Dom *Michel*, fils *naturel* de Dom *Pierre*, Roi de Portugal, fut créée Duchesse de la Foens au mois de juillet 1718, & obtint par Sentence du Tribunal de la Rélation du septiéme de décembre 1722, le titre d'Altesse, & les mêmes honneurs dont jouïssoit son mari, dont elle resta veuve le 13 de janvier 1724. Elle mourut à Lisbonne après une longue maladie le 16 de mars 1729, à l'âge de 35 à 36 ans, & son corps fut mis en dépôt dans le monastére des Religieux Arrabidos de Sainte-Catherine de Ribamar.

SEIGNEURS de BARBANÇON, depuis Princes & Ducs d'Aremberg, d'Arschot & de Croy.

X. GUILLAUME de Ligne, second fils de MICHEL de Ligne, Baron de Barbançon, & de *Bonne* d'Abbeville, sa femme, eut en partage la Baronnie de Barbançon avec les Terres de la Buissiere & de Gouy, & fut marié avec *Adrienne* de Hallewin, fille de *Josse* de Hallewin, Seigneur de Piennes, souverain Baillif de Flandre, & de *Jeanne* de la Tremoille, sa troisiéme fille. Il en eut 1. LOUÏS, Baron de Barbançon, qui suit; 2. *Michel* de Ligne, qui fut tué devant Thérouanne; 3. *Jeanne* de Ligne, mariée 1. avec *Josse* Stavele, Seigneur de Glayon: 2. avec *Louïs* de Blois, Seigneur de Trélon; 4. *Jaqueline* de Ligne, femme de *Jean* de l'Isle, Baron de Frêne; 5. *Catherine* de Ligne, mariée avec *Philippe* de Hennin, Seigneur de Boussut; & 6. une autre fille, Chanoinesse à Mons.

XI. LOUÏS de Ligne, Baron de Barbançon, épousa *Marie* de Berghes, Dame de Zévenberghe, fille de *Corneille* de Berghes, & de *Magdeleine* de Zévenberghe, & en eut 1. JEAN, Baron de Barbançon, qui suit; 2. *Jeanne* de Ligne, femme de *Jean* de Launoy, Seigneur de Molembais, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or; 3. *Adrienne*, mariée avec *Charles* de Barlemont, Baron de Lens, aussi Chevalier de la Toison d'Or; 4. 5. *Marie* & *Isabeau* de Ligne, Chanoinesses à Mons; 6. une autre fille, Abbesse de la Chambre; & 7. *Catherine* de Ligne, Abbesse à la Thure, suivant Ruteau.

XII. JEAN de Ligne, Baron de Barbançon, Comte d'Aremberg, se rendit célébre dans les guerres de Flandre, & demeura toûjours fidéle à l'Espagne pendant les divisions de ce païs. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or par l'Empereur Charles-*Quint*, & fut établi Gouverneur des provinces de Frise & de Drente par le Roi Philippe II. L'Empereur Maximilien II le créa Prince de l'Empire en 1568 en considération de ses services. Il fut tué le 24 de mai de la même année 1568, à la bataille de Heigerlo dans le païs de Groningue. Il avoit épousé *Marie* de la Mark, Comtesse souveraine d'Aremberg, fille de *Robert*, Comte d'Aremberg, & de *Walpurge* d'Egmont, de laquelle il laissa 1. CHARLES, Prince d'Aremberg, qui suit; 2. ROBERT de Ligne, Comte d'Aigremont & de Barbançon, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Marguerite* de Ligne d'Aremberg, mariée avec *Philippe*, Comte de Lalain, Baron d'Escornaix, Grand Baillif de Hainault; 4. *Claude* d'Aremberg, morte fille; & 5. *Antoinette* d'Aremberg, laquelle étant veuve de *Salentin*, Comte d'Isembourg, fut faite Camaréra mayor de l'Infante.

XIII. CHARLES, Prince d'Aremberg, Baron de Zévenberghe, Seigneur de Mierewaert, & de Naeltwyck, Pair de Hainault, Maréchal héréditaire de Hollande, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & Chef des Finances de l'Archiduc d'Autriche aux Païs-Bas, fut désigné en 1587, par le Roi Philippe II, pour Gouverneur général des Païs Bas Espagnols, en cas de mort de Pierre-Ernest, Comte de Mansfeld. Il mourut le 18 de juin 1616

2

à Enghien, dont il avoit acquis la Seigneurie, & il fut inhumé chez les Capucins qu'il avoit fondez. Il avoit été marié le quatriéme de janvier 1587, avec *Anne* de Croy, fille aînée de *Philippe*, Sire de Croy, Duc d'Arſchot, Prince de Chimay, Comte de Porceau & de Beaumont, Seigneur de Seneghem, de Rotzelaer, de Bierbeeck, de Héverlo, d'Avênes, de Landrecies, de Lillers, de Saint-Venant, &c. Sénéchal & Chambellan héréditaire de Brabant, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Gouverneur de Flandre, & de *Jeanne-Henriette*, Dame de Hallewin, & de Comines, Vicomteſſe de Nieuport. Elle devint Ducheſſe d'Arſchot & de Croy, Princeſſe de Chimay, &c. & hérita des grands biens de ſa Maiſon par la mort de *Charles*, Duc de Croy & d'Arſchot, ſon frére, arrivée le 13 de janvier 1612. Elle mourut le 26 février 1635, dans la 71 année de ſon âge, étant née le quatriéme de janvier 1564. De ce mariage vinrent 1. PHILIPPE-CHARLES, Prince d'Aremberg, qui ſuit; 2. ALEXANDRE d'Aremberg, Prince de Chimay, *qui laiſſa poſtérité, qui ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. 4. 5. *Charles*, *Antoine* & *Eugene* d'Aremberg, Capucins; 6. *Erneſtine* d'Aremberg, mariée le troiſiéme de novembre 1615, avec *Guillaume* de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg & de Roubaix, Vicomte de Gand & de Beauſſart, Connétable & Sénéchal de Flandre, Grand Baillif de Hainault, & Chevalier de la Toiſon d'Or, dont elle reſta veuve le huitiéme de ſeptembre 1635; 7. *Claire* d'Aremberg, mariée 1. avec *Oudart* Spinola, Comte de Brouay, mort en Italie en 1618: 2. en 1621, avec *Octave* Viſconti, Comte de Gameléze; 8. *Albertine* d'Aremberg, mariée avec *Herman-Philippe* de Mérode, Marquis de Trélon; 9. *Dorothee* d'Aremberg, mariée en 1625, avec *Philippe* de Hornes, Comte de Houtkerque, Vicomte de Furnes, Baron de Hondeſcote; & 10. *Caroline* d'Aremberg, Chanoineſſe de Mons, puis Religieuſe à Caën.

XIV. PHILIPPE-CHARLES de Ligne, Prince d'Aremberg, Duc d'Arſchot & de Croy, Comte de Porceau, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, fut fait Grand Fauconnier des Païs-Bas Eſpagnols en 1627, & mourut à Madrid en 1640. Il avoit été marié trois fois, 1. en 1610, avec *Hippolyte-Anne* de Melun, morte le 16 de février 1615, & inhumée à Quiévrain, fille de *Pierre* de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg, Baron d'Anthoing, Sénéchal & Gouverneur de Hainault, & d'*Hippolyte* de Montmorency de Bours, ſa ſeconde femme: 2. en 1621, avec *Iſabelle* de Barlaymont, morte au mois d'août 1630, fille de *Florent*, Comte de Barlaymont, & de *Marguerite*, née Comteſſe de Lalain: 3. avec *Marie-Cléophé* de Hohenzollern, veuve de *Jean-Jacques* de Bronkhorſt, Comte d'Anholt, & fille de *Charles*, Comte de Hohenzollern & de Sigmarin, & d'*Eliſabeth* de Culembourg, ſa ſeconde femme. Cette troiſiéme femme mourut le 26 de février 1685, dans la quatre-vint-ſixiéme année de ſon âge, étant née le onziéme de juin 1599. Du premier mariage vinrent 1. *Claire-Eugénie* d'Aremberg, mariée avec *Albert* d'Aremberg, Duc de Croy, Prince de Chimay, ſon couſin-germain, reſtée veuve en 1648, & morte en 1660; & 2. *Anne* d'Aremberg, Ménine de l'Infante Iſabelle: du ſecond ſortirent 3. PHILIPPE-FRANÇOIS, Prince & Duc d'Aremberg, qui ſuit; 4. *Marie-Deſirée* d'Aremberg, morte à ſix ans; 5. *Marguerite-Alexandrine* d'Aremberg, mariée le 28 d'avril 1649, avec *Eugéne* de Montmorency, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, Comte d'Eſtaire, Vicomte d'Aire, & morte le 18 de juillet 1651; 6. *Jeanne-Erneſtine-Françoiſe* d'Aremberg, mariée le 14 de mai 1656, avec *Alexandre-Hippolyte-Balthaſar*, Duc & Prince de Bournonville, Comte de Hennin, Baron de Caumont, &c. morte en couches le dixiéme d'octobre 1663, & inhumée dans l'égliſe des Carmes Déchauſſez de Bruxelles; & 7. *Eliſabeth-Claire* d'Aremberg, mariée en 1653, avec *Maximilien-Guillaume* Truchſes, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Baviére, & du Haut Palatinat, & morte le ſeptiéme ſeptembre 1670: enfin du troiſiéme vinrent 8. CHARLES-EUGE'NE, Prince d'Aremberg, qui ſuivra après PHILIPPE-FRANÇOIS, ſon frére; & 9. *Marie-Theréſe* d'Aremberg, mariée en 1658, avec *François-Chriſtophle*, Comte de Furſtemberg & de Moskirken, reſtée veuve le 22 de ſeptembre 1671, & morte au mois de janvier 1705, âgée d'environ 65 ans.

XV. PHILIPPE-FRANÇOIS, Prince & Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, Marquis de Montcornet, Comte de Beaumont, de Seneghem & de Lalain, Baron de Zévenberghe, de Commeren, de Rotzelaer, de Bierbeecke, de Héverlo, Seigneur des villes d'Enghien, de Halle, de Braine-le-Comte, de Judoigne, de Floyon, de Prowy, de Neufchâtel, de Landrecies, d'Avênes, de Quiévrain, de Caumont & de Beuraye, né en 1625, fut crée Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1646, & fut ſucceſſivement Capitaine Général de l'armée navale d'Eſpagne dans les Mers des Païs-Bas, Gouverneur du païs & Comté de Hainault, & de la ville de Valenciennes, & Capitaine des Archers de la Garde Bourguignonne des Rois Catholiques Philippe IV & Charles II, en Flandre. Il mourut le 13 de décembre 1674, âgé de 48 ans, & fut enterré dans le couvent des Céleſtins de Héverlo, près de Louvain. Il avoit été marié avec *Magdeleine-Françoiſe* Borgia d'Arragon & de Vélaſco, fille de *Charles* Borgia d'Arragon & de Vélaſco, ſeptiéme Duc de Gandie, Grand d'Eſpagne, & d'*Artémiſe* Doria-Caretto des Princes de Melfe, & en avoit eu 1. 2. *François* & *Iſabelle-Claire* d'Aremberg, qui moururent en bas âge.

XV. CHARLES-EUGE'NE, Prince d'Aremberg, né en 1633, fils de PHILIPPE-CHARLES, Prince & Duc d'Aremberg & d'Arſchot, & de *Marie-Cléophé* de Hohenzollern, ſa troiſiéme femme, fut d'abord Chanoine de Cologne, puis ayant renoncé à l'état eccléſiaſtique, il fut fait Lieutenant au Gouvernement de la province de Hainault, Gouverneur de Mons, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1678. Il mourut le 25 de juin 1681, à l'age de 48 ans, généralement regretté, s'étant acquis la bienveillance de tous les gens de bien, grands & petits, par ſon attention continuelle pour le bien public. Il avoit vendu en 1663, à Jean Prooſt, Conſeiller de la ſouveraine Cour de Brabant, Vorſſellaer, bourg conſidérable & ancien Domaine ſous la Prévôté de Ghelen dans le Territoire d'Anvers, qu'il avoit eu de la ſucceſſion de ſa mére, avec le Domaine de Lichtert, & ſa dépendance de Rielen. Il avoit épouſé *Marie-Henriette* de Vergy & de Cuſance, héritiére du Comté de Champlite, & des Baronnies de Perweys en Brabant, & de Faulcogney en Franche-Comté, & fille de *Claude-François* de Cuſance, Baron de Belvoir, & d'*Erneſtine* de Witthem. Elle mourut à Enghien en l'année 1700. De ce mariage vinrent PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, Duc d'Aremberg, qui ſuit; *Alexandre-Joſeph*, Prince d'Aremberg, & né le 20 de mai 1664, & qui s'étant rendu à la Cour de l'Empereur pour aller combattre contre les Turcs, fut tué en donnant des marques de ſon courage dans la premiére irruption que ces Barbares firent dans l'Autriche le ſeptiéme de juillet 1683; & *Marie-Thereſe*, Princeſſe d'Aremberg, née le 25 de ſeptembre 1667, mariée 1. à Enghien le 14 de mai 1683, avec *Othon-Henri*, Marquis de Caretto, de Savone & de Grana, Comte de Miléſime, Baron de Weiswaſſer & de Neukirchen, Gouverneur Général de la Flandre Eſpagnole: & 2. le dixiéme février 1687, avec *Louis-Erneſt*, Comte d'Egmont, & de Gavre, dont elle reſta veuve ſans enfans en 1693. Elle mourut à Bruxelles ſur les cinq heures du matin le 31 de mai 1716, dans la quarante-neuviéme année de ſon âge.

XVI. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, né le dixiéme de mai 1663, fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Capitaine Général des Gardes de l'Empereur, & mourut à Petri-Waradin en Hongrie le 25 d'août 1691, des bleſſures qu'il avoit reçues à la ſanglante bataille de Salankemen contre les Turcs le 19 précedent. Il avoit été marié le 12 de février 1684, avec *Marie-Henriette* de Caretto, fille d'*Othon-Henri*, Marquis de Caretto, de Savone & de Grana, Gouverneur Général de la Flandre Eſpagnole, & de *Marie-Théréſe*, née Comteſſe de Herbeſtein, ſa premiére femme. Il en laiſſa 1. LE'OPOLD, Duc d'Aremberg, qui ſuit; & 2. *Marie-Anne*, Princeſſe d'Aremberg & de Croy, née le 31 d'août 1689, morte à Utrecht le 24 avril 1736, dans ſa 47 année. mariée le 20 de novembre 1707, avec *François-Egon* de la Tour des Ducs de Bouillon, appellé *le Prince d'Auvergne*, Marquis de Berg-op-Zoom, Lieutenant Général des Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, dont elle reſta veuve le 26 de juillet 1710, avec une fille unique qui a été la premiére femme de *Jean-Chriſtian* de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sultzbach.

XVII. LE'OPOLD, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, Marquis de Montcornet, Comte de Lalain & de Champlite, Baron de Perweys, Seigneur d'Enghien, de Beerſel, &c. premier Pair de Hainault, né le 14 d'octobre 1690, fut bleſſé à la bataille de Malplaquet le onziéme de ſeptembre 1709, & la ville de Mons ayant été priſe par les Alliez de l'Empereur le 20 d'octobre ſuivant, il fut fait Grand Baillif de Hainault. L'Empereur Charles VI le déclara ſon Chambellan de la clef d'or au mois de février 1712. Il ſervit en 1716, en qualité de Major Général des armées de l'Empereur, & de Colonel d'un régiment d'Infanterie au ſiége de Téméſwar, & il y fut bleſſé au viſage, mais ſans danger, le 22 de ſeptembre. Il fit encore la campagne de Hongrie en 1717, en qualité de Maréchal Général Lieutenant de camp, ſervit au ſiége de Belgrade, ſe trouva à la bataille qui fut donnée devant cette place le 16 d'août, étant un des Généraux de l'aile droite de l'Infanterie Impériale, fut fait au mois de mars 1718, un des ſix Conſeillers d'Etat d'épée honoraires au Conſeil de Régence des Païs-Bas Autrichiens, & fut pourvu le 13 de novembre de la même année du Gouvernement de la ville de Mons, pour lequel il prêta ferment entre les mains du Prince Eugéne de Savoye, Gouverneur Général des Païs-Bas Autrichiens, enſuite de quoi il partit de Vienne le ſeptiéme de décembre pour en aller prendre poſſeſſion, ce qu'il fit en perſonne le onziéme d'avril 1719. Depuis il a encore été fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & a pris ſéance au nouveau Conſeil d'Etat de Régence des Païs-Bas Autrichiens en qualité de Conſeiller honoraire le 23 de février 1725. Il a été marié à Bruxelles le 29 de mars 1711, avec une fille de *Nicolas* Pignatelli, Duc de Biſaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angélique*, née Comteſſe d'Egmont, & en a eu 1. un fils, né le 26 d'octobre 1714; 2. une fille, née à Enghien le troiſiéme de ſeptembre 1719; 3. un autre fils né à Enghien le premier août 1721; 4. une autre fille, née à Bruxelles le 30 d'octobre 1726; & 5. un troiſiéme fils, né à Bruxelles le 13 de ſeptembre 1730.

PRINCES de CHIMAY, DUCS de CROY.

XIV. ALEXANDRE d'Aremberg, né en 1590, fils puîné de *Charles*, Prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, Ducheſſe d'Arſchot, Princeſſe de Chimay, fut Prince de Chimay, Duc de Croy, Comte de Beaumont, Seigneur d'Avênes, Chevalier de la Toiſon d'Or, & fut tué à la ſurpriſe de Wéſel le 16 d'août 1629. Il avoit été marié en 1613, avec *Magdeleine* d'Egmont, morte le ſeptiéme de novembre 1663, fille de *Charles*, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de la ville & Comté de Namur, & de *Marie* de Lens. De ce mariage vinrent 1. *Albert*, Duc de Croy, Prince de Chimay, né en 1618, & mort en 1648, ſans enfans de *Claire-Eugénie* d'Aremberg, ſa femme & ſa couſine-germaine; 2. PHILIPPE, Prince d'Aremberg & de Chimay, qui ſuit; 3. *Iſabelle* d'Aremberg de Chimay, mariée avec *Louis* de Gonzague, des Comtes de Saint-Martin; & 4. *Anne-Catherine* d'Aremberg, mariée

riée avec *Eugéne* de Hennin, Comte de Bouſſut, Baron de Liedekerque, Vicomte d'Auxis, de Bruxelles & de Lombeque, Grand Baillif du Comté d'Aloſt, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & morte en 1656, âgée de quarante ans.

XV. PHILIPPE, Prince d'Aremberg, de Chimay & du Saint Empire, Comte de Beaumont & de Freſin, Baron de Comines & de Hallewin, Seigneur d'Avênes, Souverain de Fumay & de Reuyne, Ber de Flandre, Pair de Hainault, né en 1619, Meſtre-de camp d'un Terce ou régiment d'Infanterie Wallonne pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Léopold, Gouverneur du Comté de Namur, & depuis Gouverneur & Capitaine Général du Duché de Luxembourg & du Comté de Chini, créé Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1647, ſuccéda en 1648, aux titres & aux biens de ſon frére aîné, & mourut au mois de janvier 1675, à l'âge de cinquante-ſix ans. Il avoit été marié au mois de mars 1642, avec *Theodore-Maximilienne-Joſſine* de Gavre, Comteſſe de Freſin, morte au mois de novembre 1676, fille & héritiére de *Pierre-Erneſt* de Gavre, Comte de Freſin, & de *Catherine-Iſabelle* de la Marck. Il n'en laiſſa qu'un fils, qui ſuit.

XVI. ERNEST-DOMINIQUE, Duc d'Aremberg, Prince du Saint Empire & de Chimay, Comte de Beaumont & de Freſin, Baron de Hallewin & de Comines, Seigneur d'Avênes, &c. Ber de Flandre, Pair de Hainault, né le 26 de décembre 1643, fut marié à Madrid en 1675, avec *Marie* de Cardennas, Ménine de la Reine d'Eſpagne, & ſœur du Comte de Villalonſo, & la même année il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Gouverneur du Duché de Luxembourg. Après avoir exercé cette charge pendant dix ans, il fut nommé à la Viceroyauté de Navarre, où s'étant rendu, il mourut à Pampelune au mois de juin 1686, dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge, ſans laiſſer de poſtérité, de ſorte que ſa Principauté de Chimay paſſa avec ſes autres Terres à *Philippe-Antoine* de Hennin, Comte de Bouſſut, ſon couſin-germain.

DUCS & PRINCES de BARBANÇON.

XIII. ROBERT de Ligne, né en 1594, ſecond fils de *Jean* de Ligne, Baron de Barbançon, premier Prince d'Aremberg, & de *Marie* de la Marck, Comteſſe d'Aremberg, fut Comte d'Aigremont & de Barbançon, Capitaine des Archers de la Garde de l'Archiduc, & mourut le troiſiéme de mars 1614. Il avoit épouſé *Claudine* Wild-& Rhin-Grave, morte en 1632, fille de *Jean-Philippe* Wild-& Rhin-Grave, Comte de Salm, tué en 1569, à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reitres pour le ſervice du Roi de France, & de *Diane* de Dompmartin, Dame de Fontenoy, Marquiſe de Havré-Croy en ſecondes noces. De ce mariage il ne reſta qu'un fils, qui ſuit.

XIV. ALBERT de Ligne d'Aremberg, créé Duc & Prince de Barbançon par l'Empereur Ferdinand III, en 1644, Comte d'Aigremont & de la Roche, né en 1600, fut Gouverneur de Namur, & mourut à Madrid au mois d'avril 1674, étant Doyen des Chevaliers de la Toiſon d'Or. Il avoit épouſé *Marie* de Barbançon, fille & héritiére d'*Everard* de Barbançon, Vicomte d'Avre, Seigneur de Villemont, & de *Louïſe* d'Ooſtfriſe, de laquelle il laiſſa 1. OCTAVE-IGNACE d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon, qui ſuit; 2. *Jacques* d'Aremberg, Prince d'Aigremont, qui ſe noya dans la Meuſe; 3. *Iſabelle* d'Aremberg, mariée 1. avec *Albert-François* de Lalain, Comte de Hoochſtrate, Baron de Leuſe: 2. le quatriéme de mai 1651, avec *Ulric*, Duc de Wirtemberg, reſtée veuve de lui le 14 de décembre 1671, & morte à Paris, en ſon Hôtel rue-d'Enfer, paroiſſe de ſaint Jacques du Haut Pas, le 17 d'août 1678; & 4. *Dorothée* d'Aremberg, morte fille en 1644.

XV. OCTAVE-IGNACE, Duc d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon, & du Saint Empire Romain, Comte d'Aigremont, & de la Roche, Vicomte d'Avre, Seigneur de Villemont, né en 1640, fut fait Grand Fauconnier des Païs-Bas Eſpagnols en 1658, & nommé Gouverneur de Namur au lieu & à la place de feu ſon pére en 1674, & il prit poſſeſſion de cette charge au mois d'octobre 1675. Il fut fait auſſi Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Ce fut lui qui ſoutint le ſiége de Namur en 1692, contre l'armée Françoiſe, qui s'en rendit maîtreſſe. Il fut tué l'année ſuivante le 29 de juillet à la ſanglante bataille de Neerwinde, à l'âge de 53 ans. Il avoit été marié à Madrid le ſeptiéme de juillet 1672, avec *Thérèſe-Marie* Manrique de Lara, fille d'*Inico* Manrique, Comte de Frigiliana, Vicomte de la Fuente, Seigneur de la Tour de Alozayna, Nerja & Chilches, & de *Marguerite* de Tavora & Souſa. De cette alliance vinrent 1. *Marie* d'Aremberg de Barbançon, née le 19 de novembre 1673, mariée 1. en 1695, avec *Iſidore-Thomas* de Cardone, ſeptiéme Marquis de Guadaleſte, Amirante d'Aragon, dont elle reſta veuve le quatriéme d'août 1699: 2. en 1700, avec *Gaſpard* de Zuniga, des Marquis d'Aquilafuente, Viceroi de Galice: & 3. en 1715, avec *Henri-Auguſte* de Launoy; 2. *Emanuelle* d'Aremberg, née le 26 de décembre 1675; & 3. un fils, né au mois de juin 1680, & mort à Namur en 1681.

Les armes de Ligne *ſont d'or à une bande de gueulles:* celles d'Aremberg, *de gueulles à trois quintefeuilles d'or ecartelées de la Marck, qui eſt d'or à une faſce échiquetée d'argent & de gueulles de trois traits;* & celles de Barbançon, *d'argent à trois lions de gueulles, couronnes & armes d'or.* * Imhoff, *Notitia Imperii. Tables Genealogiques de* Hubner. *Grands Officiers de la couronne*, édit. de 1712. *Etat de l'Europe de* Sainte-Marthe, *de* 1680, *tome* 2. & 3. *Memoires du tems.*

* L I G N E (Julien de) Prêtre de Cambray, a publié à Douay *Tabula Monaſtica; Tabula ad præparationem & dignam Miſſæ celebrationem; Tabula de Sanctis qui contra peſtem invocantur; Chronologia brevis Sanctorum illorum quorum in Canone Miſſæ fit mentio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 598.

L I G N E'R E S (Des) *Voyez* D E S - L I G N E'R E S.

* L I G N E'R E S, petite ville de France, dans le Berry, ſur la riviére d'Arnon, au ſud-ſud-oueſt de Bourges, dont elle eſt éloignée de ſept lieues.

* L I G N E R O L L E S, Gentilhomme François, ſe fit tellement aimer de Henri III, lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Anjou, qu'il devint ſon principal Favori. Ce Prince le fit Chevalier de ſes Ordres, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, & Gouverneur du Bourbonnois. Sa faveur lui fit des ennemis, entre autres le Vicomte de la Guerche, qui en 1571, l'attaqua en pleine rue & le tua. Son Maître ne fit aucune démarche pour venger la mort de ſon Favori, & cela a fait croire que le Vicomte n'avoit rien fait en cela que par l'ordre du Prince, ou du moins de ſon conſentement. Les ſentimens ſont fort différens ſur la cauſe de la mort de Lignerolles. Les uns diſent, que ce fut pour avoir découvert au Roi une conſpiration que ſon Maître avoit deſſein de faire avec l'Eſpagne. Les autres prétendent que le Roi lui même le regardant comme un homme qui l'empêchoit de vivre en paix avec ſon frére, ou bien pour avoir découvert au Duc d'Anjou le deſſein du maſſacre des Réformez, qui ſe fit l'année ſuivante, le jour de la Fête de S. Barthélemi, avoit donné ordre de s'en défaire. D'autres enfin aſſurent, (& cela paroît le plus vrai-ſemblable) que le Duc d'Anjou avoit ordonné ce coup, parce qu'il s'étoit vanté qu'il étoit auſſi bien venu que lui auprès de la Maîtreſſe de ce Prince. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *Hiſt. l.* 50 & 51. Mézeray, *Hiſt. de France*, *tome* 3. *p.* 242.

* L I G N E U S, nom Latin de *Pierre van den Houte*, de Gravelines, Juriſconſulte, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *Annotiones in libros quatuor Inſtitutionum Juris Civilis; Dido, Tragœdia; Annotationes in libros quatuor priores Æneïdos Virgilianæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 746.

L I G N I T Z. *Voyez* L I E G N I T Z.

L I G N O N, petite riviére de Forez province de France. Elle a ſa ſource vers les confins de l'Auvergne, & ſe décharge dans la Loire, vis à vis de la ville de Feurs, aprés ſept lieues de cours. Elle eſt bien connue à tous ceux qui ont lu le Roman de l'Aſtrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I G N Y, petite ville ou bourg du Barrois en Lorraine. Ce lieu eſt ſur l'Orne, à deux lieues de Bar-le-Duc. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I G O N O U S, province du Royaume de Damot dans l'Abyſſinie. Le Pére Lobo qui y avoit été envoyé en Miſſion & qui avoit demeuré deux mois dans cette province, en parle de la maniére ſuivante. „ C'eſt peut-être, *dit-il*, un des meilleurs, des „ plus beaux & des plus agréables païs du monde. L'air y eſt très- „ ſain & très-tempéré. Les montagnes n'y ſont pas fort hautes & „ toutes couvertes de cédres. On y ſéme, on y fait la recolte „ dans toutes les ſaiſons, la terre ne ſe laſſe point de produire & „ n'eſt jamais ſans fruit. Il ſemble que toute la province ne ſoit „ qu'un parterre, fait pour réjouïr la vue, tant la variété y eſt gran- „ de; je doute que les Peintres ſe ſoient encore formez des idées „ de païſages auſſi beaux que ceux que j'ai vus. Les forêts n'y ont „ rien d'affreux ni de ſauvage, & l'on diroit qu'on ne les a plan- „ tées, que pour donner de l'ombre & du frais. Parmi un nombre „ prodigieux d'arbres, dont elles ſont remplies, il y en a une „ eſpéce que je n'ai vue que là, & nous n'en avons point qui en „ approche, ni qui lui puiſſe être comparé. Ses feuilles ſont ſi „ grandes que deux ſuffiſent pour couvrir un homme devant & „ derriére. Cet arbre qu'on nomme *Enſété* eſt d'une utilité mer- „ veilleuſe. Comme les feuilles ſont fort larges on en tapiſſe des „ chambres, on s'en ſert au lieu de tapis de pié, de napes & de „ ſerviettes, & le verd en eſt très-beau. Lorſqu'elles ſont ſéches „ on les teille comme du chanvre, on les teint en toutes ſortes de „ couleurs & on en fait de très-beaux tapis, on moud les branches „ ou les groſſes côtes des feuilles, & on en fait une farine très-fine „ & très-blanche, qui trempée & cuite avec du lait eſt un manger „ délicieux. Le tronc & les racines, ſont plus nourriſſantes que les „ branches, & les pauvres gens qui voyagent ne font guéres d'au- „ tres proviſions. On coupe le tronc par morceaux comme des na- „ vets, on le fait cuire de même avec de la viande, & je n'y ai pas „ trouvé beaucoup de différence pour le goût; ce qui a fait nom- „ mer encore *l'Enſeté* arbre contre la faim, ou arbre des pauvres, „ bien que les riches en mangent ſouvent par régal. Si on le cou- „ pe à une palme de terre & qu'on y faſſe différentes inciſions, il „ en renaît quatre ou cinq rejettons, qui étant tranſplantez repren- „ nent, & deviennent des arbres conſidérables. Les Abyſſins diſent „ que quand on le coupe, il pouſſe des ſoupirs comme un homme, „ & quand ils veulent dire qu'ils vont couper un Enſeté, ils di- „ ſent nous allons tuer un Enſeté. Enfin il porte à ſon ſommet „ une gouſſe longue qui contient juſqu'à cinq ou ſix cens figues „ qui ſont d'abord vertes & deviennent jaunes à meſure qu'elles „ mûriſſent. Le goût à la vérité n'en eſt pas fort agréable, mais „ on les plante pour avoir des arbres de cette eſpéce." Le P. Lobo trouva les peuples fort attachez à leurs ſentimens. L'Empereur de l'Abyſſinie ayant ordonné à ſes Sujets de ſe faire Catholiques Romains, ſoixante Moines aimérent mieux ſe précipiter du haut d'un rocher & ſe tuer que d'obéïr à cet ordre. Ce ne fut que par la force des armes, comme l'avoue Lobo, que leur Miſſion fit des progrès. * *Voyage de l'Abyſſinie par le* P. Lobo, *traduit par* M. le Grand, *tome* 1. *p.* 142. &c.

L I G O R, ville d'Aſie, capitale d'un Royaume de même nom. Elle eſt ſituée ſur la côte orientale de la preſqu'iſle de Malacca, où elle a un bon port, environ à cent trente lieues de la ville d'Odiaa ou Siam, du côté du midi. Le Royaume de Ligor eſt un païs de la preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, & s'étend le long du Golfe de Siam. Il a eu autrefois ſes Rois & n'eſt

plus aujourd'hui confidéré que comme une Province du Royaume de Siam, auquel il a été réüni.

LIGORIO (Pyrrho) *Pyrrhus Ligorius*, fortoit d'une noble famille de Naples dans le XVI fiécle, & dès fa jeuneffe étudia les Lettres, le Deffein & la Peinture. Il aimoit l'Antique avec tant de paffion, qu'il deffina d'après environ quarante livres de figures ou édifices à la plume, dont il y a en plufieurs dans le cabinet du Duc de Savoye. Ce fut fa principale occupation, tant à Rome, que dans toutes les provinces où il fe trouve des bâtimens & des fragmens antiques. Il étoit grand Deffinateur, & excellent Topographe, comme le marque fa Rome ancienne gravée en grand; & il compofa un livre des Cirques, des Théatres & des Amphithéatres. La Peinture fut encore à Rome un de fes emplois; car il peignit en cette ville plufieurs ouvrages dans l'O-*ratoire de la Mifericorde*, la façade de la maifon de *Theodoli*, dans la rue du cours, & une autre façade du Palais au *Campo Marzo*, de camayeu, en jaune & en verd. Depuis, Ligorio s'appliqua entiérement à l'Architecture, & fut Architecte du Pape, & de l'églife de faint Pierre, fous les Papes Paul III, Paul IV & Pie IV. Après la mort de Michel Ange, le Vignole fut choifi avec Ligorio, pour conduire le bâtiment de faint Pierre, avec ordre de fuivre le deffein de Michel Ange. Ligorio fe piqua d'y vouloir faire du changement: ce qui chagrina le Pape Pie V, qui lui ôta fon emploi: de forte que la conduite de ce grand édifice demeura au Vignole. * *Hiftoire des Arts qui ont rapport au Deffein.*

LIGOURNE ou LIVOURNE, *Ligurnus* & *Liburnus Portus*, ville nouvelle & fameux port de mer d'Italie en Tofcane, eft bien bâtie, avec des rues droites & des maifons toutes peintes, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un bourg mal fain, à caufe des eaux croupiffantes & des marais voifins. Elle a été long-tems aux Pifans, puis aux Génois qui la changérent pour Sarzane, & enfuite aux Florentins. Côme de Médicis, l'a unie abfolument aux Etats de Tofcane. Les Grands Ducs François & Ferdinand l'ont fermée de murailles, & en ont fait une belle ville, défendue de trois forts confidérables. Il y a le grand & le petit port. Le premier a été rendu commode par le moyen d'un beau mole, & de quelques tours; l'autre, dit *le Darfe*, n'eft que pour les galéres, avec une entrée fort étroite. On y voit une très-belle ftatue de fonte du Duc Ferdinand, qui tient fous fes piez quatre Efclaves enchaînez. Le Palais du Grand Duc y eft fort confidérable pour fa beauté & pour fa commodité. Il fert ordinairement de demeure au Gouverneur de la ville. Ses Arcenaux font auffi très-beaux, & Ligourne eft une des villes du monde où il y a le plus grand abord de Marchands étrangers, que le commerce y attire & qui s'y établiffent, parce qu'on n'y peut pas être arrêté pour dettes.

LIGOURNE (le Golfe de) en Latin *Liburnus Sinus*, autrefois *Pifanus Sinus*. C'eft un petit Golfe de la Mer Méditerranée. Il eft vers les emboûchures de l'Arno en Tofcane. La ville de Pife lui donnoit autrefois fon nom, aujourd'hui c'eft celle de Ligourne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIGUA (le Volcan de) montagne qui vomit des flammes. Elle eft entre les Andes dans le Chili, près de S. Juan de la Frontéra vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIGUE, c'eft le nom général que l'on donne aux trois corps, qui compofent la République des Grifons; qui font la Ligue Grife, la Ligue de la Maifon-de-Dieu, ou la Cadée, & la Ligue des dix Droitures. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIGUE DES DIX DROITURES. C'eft la plus feptentrionale & la derniére en ordre des trois Ligues des Grifons. Elle eft entre la Ligue de la Maifon-de-Dieu, le Tirol & les Suiffes defquels le Rhin la fépare. Elle prend fon nom des dix Communautez ou Jurifdictions dont elle eft compofée. Ces Communautez fecouérent le joug de la Maifon d'Autriche, & fe liguérent entre elles l'an 1470 & l'année 1471, avec les autres Ligues des Grifons. Elles fe liguérent avec Zurich & Glaris l'an 1590, & avec Berne l'an 1602. Leurs Habitans fuivent la Religion Réformée, & les principaux lieux font les petites villes de Meyenfeld, & le bourg de Tafaas ou de Tavos. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIGUE GRISE. C'eft un des Corps, qui compofent la République des Grifons. Cette Ligue eft bornée au Levant par la Ligue de la Maifon-de-Dieu; au midi par le Comté de Chiavenne, & par le Bailliage des Suiffes en Italie; au Couchant & au nord par la Suiffe propre. Elle eft la premiére en ordre, ayant été formée par l'Abbé de Difentis, par le Comte de Mafox, & par le Baron de Betzuns, qui s'unirent entre eux contre les Etrangers & les Voleurs l'an 1424. Les Habitans de cette Ligue entrérent enfuite en alliance avec les fept plus anciens Cantons des Suiffes l'an 1497. Cette Ligue contient 19 Communautez. Elle élit tous les ans fes Magiftrats, & occupe un païs fort montagneux, où le Rhin a fes deux fources. Ses principaux bourgs font Ilantz & Tromb.

LIGUE de la MAISON de DIEU. *Voyez* CADE'E.

LIGUE, parti qui fe forma en France l'an 1576, pour la défenfe, difoit-on, de la Religion Catholique, porta auffi le nom de *la fainte Union*. Le premier qui conçut le deffein d'une Ligue générale des Catholiques fous un autre Chef que le Roi, fut le Cardinal de Lorraine, lorfqu'il étoit au Concile de Trente. Il repréfenta aux principaux de l'Affemblée, & par eux au Pape, que pour maintenir la Religion contre les Hérétiques, il n'y avoit point de moyen plus fûr que de faire une Ligue, où l'on fit entrer tout ce qu'on pourroit trouver de Princes & de grands Seigneurs, & principalement le Roi d'Efpagne. Il ajoûta qu'il falloit que le Pape s'en déclarât le Protecteur, & qu'il choisît un Chef auquel tous les Catholiques fuffent obligez d'obéir. Ce deffein fut approuvé, & on alloit élire pour Chef le Duc de Guife, frére du Cardinal de Lorraine, lorfqu'on apprit la nouvelle de fa mort. Le Cardinal n'abandonna pas fon entreprife; mais il attendit dix ou onze ans, jufqu'à ce que le jeune Duc de Guife, Henri de Lorraine, fon neveu, fût en âge de l'executer. Alors il propofa la même chofe au Pape & au Roi d'Efpagne, qui entrérent dans fes fentimens, quoique par des motifs bien différens; le Pape, par le défir qu'il avoit de voir l'Herefie exterminée; & l'Efpagne par l'envie de profiter des defordres que la Ligue exciteroit en France. Le Cardinal de Lorraine étant mort fur ces entrefaites, le Duc de Guife travailla fur le même plan à former un parti, qui le pût mettre en état de faire la loi à la plus grande partie de la France. Il fit dreffer en 1576, un projet de la Ligue, pour le faire courir fecrettement dans le Royaume par les Catholiques qui paroiffoient les plus zélez ou qu'on favoit être les plus attachez à la Maifon de Guife. Mais il fe confia particuliérement au Seigneur d'Humiéres, Gouverneur de Péronne, lequel voyant que les douze articles, dont le Formulaire de la Ligue étoit compofé, choquoient trop ouvertement la Majefté Royale, changea le Formulaire, & dreffa dix-huit autres articles, par lefquels il fembloit que la Ligue n'entreprenoit rien que pour le fervice du Roi. La fubftance de ce Formulaire étoit, que l'on rendroit toute obéïffance au Roi; que l'on promettoit de maintenir l'exercice de la Religion Catholique Apoftolique & Romaine; que la Nobleffe ferviroit en perfonne, ou fourniroit des gens, des chevaux & des armes; & que les Eccléfiaftiques avec le Tiers Etat contribueroient aux dépenfes de la Ligue, fuivant les taxes qui feroient réglées. Cet Acte fut figné à Péronne le douziéme février 1577, par près de deux cens Gentilshommes & Officiers de la province. L'exemple des Picards fut bien-tôt fuivi dans toutes les provinces du Royaume; mais celui qui fe déclara le plus hautement pour ce parti, fut le Seigneur de la Trémoille, qui fut depuis Gouverneur du Poitou.

Au mois de novembre de cette même année, on tint les Etats de Blois, où l'on défendit tout exercice de la Religion Réformée, parce que ceux de la Ligue y furent les plus puiffans. Le Roi qui voyoit bien que les Ligueurs agiffoient plus pour affoiblir fon autorité, que pour abbattre le parti des Huguenots, voulut lui-même fe déclarer Chef de la Ligue, afin de s'en rendre le maître; mais n'aimant pas la guerre, il accorda aux Huguenots en 1578, l'Edit de Poitiers, par lequel il leur permettoit l'exercice de leur Religion, fuivant les Edits de pacification précédens. La Ligue qui n'avoit ofé rien entreprendre depuis que le Roi s'en étoit fait Chef, fe déclara tout à coup en 1581, fous la conduite du Duc de Guife. Son prétexte fut que le Roi de France s'étoit lié avec le Roi de Navarre Hérétique. Le Duc de Guife attira le Cardinal de Bourbon, auquel il fit efpérer la Couronne, & rendit fon parti encore plus puiffant par la jonction de la Ligue des Parifiens, fous le fameux nom des *Seize*. Cette Ligue particuliére fut commencée par un des Bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, lequel affembla une troupe de factieux, dont les Chefs furent au nombre de quarante; mais parce qu'ils diftribuérent à quelques-uns d'eux les feize quartiers de Paris, pour y faire exécuter ce qui auroit été réfolu dans leur Confeil, on les nomma les *Seize*, du nombre des quartiers, & non pas de celui des perfonnes qui conduifoient cette Ligue. En 1584, le Duc de Guife fe retira de la Cour en fon Gouvernement de Champagne, & fe rendit à Joinville, où fe trouvérent les Envoyez du Cardinal de Bourbon & ceux du Roi d'Efpagne. On y arrêta que le Cardinal de Bourbon fuccéderoit à la Couronne, au cas que le Roi mourut fans enfans, à l'exclufion de tous Princes Hérétiques; que le Roi d'Efpagne fourniroit tous les mois cinquante mille piftoles, pour les frais de la Ligue; & que réciproquement les Princes liguez aideroient fa Majefté Catholique à réduire fous fon obéïffance fes Sujets rebelles des Païs-Bas. La guerre commença l'an 1585; mais quelques mois après, le Roi accorda à la Ligue un Edit, par lequel il revoqua tous ceux qui avoient été faits en faveur des Huguenots, & défendit tout exercice de la Religion Réformée.

Auffi-tôt après la publication de cet Edit, la guerre fe ralluma par toute la France; car le Roi de Navarre & le Prince de Condé, avec tout le parti Huguenot, attirérent de leur côté le Maréchal Duc de Montmorency, Gouverneur de Languedoc, & Chef des Politiques ou Royaliftes. Ceux-ci étoient des Catholiques mécontens, qui proteftoient de vouloir maintenir l'autorité Royale contre ceux qui excitoient des defordres dans l'Etat. Ce fut pour lors qu'il fut aifé de découvrir que cette guerre avoit quelque autre motif que la Religion, puifque les Royaliftes étoient Catholiques, & prenoient les armes contre la Ligue. Le Pape Sixte V s'intéreffa pour les Ligueurs, & fulmina une Bulle contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, par laquelle il les priva de tous leurs Etats, & les déclara incapables de fuccéder à quelque Principauté que ce fût. Le Roi de Navarre fit afficher dans Rome fa proteftation contre cette Bulle, & fortifia fon parti pour maintenir fes droits. L'an 1587, les Princes Proteftans d'Allemagne mirent fur pié une puiffante armée, pour fecourir les Huguenots; mais ces troupes furent défaites, & contraintes de fe retirer: ce qui rendit la Ligue plus fiére, & fit retentir tout Paris des louanges du Duc de Guife. Au mois de juillet 1588, le Roi fit publier en faveur des Ligueurs, un Edit qu'on appella l'*Edit de réünion*, par lequel il déclara qu'il vouloit exterminer l'Héréfie de fon Royaume, & que tout Prince Hérétique feroit exclus de la fucceffion à la Couronne, s'il mouroit fans enfans mâles. On tint enfuite les Etats de Blois, où le Roi s'apperçut que le Duc de Guife s'y vouloit rendre plus puiffant que lui; car outre que les Députez avoient été choifis par les brigues que les créatures de ce Duc avoient faites dans les provinces, ceux qui préfidoient à chaque Ordre, favoir, les Cardinaux de Bourbon & de Guife au Clergé, le Comte de Briffac & le Baron de Magnac à la Nobleffe, & le Prevôt des Marchands,

chands, la Chapelle-Marteau, au Tiers Etat, étoient entiérement dans ses intérêts. En effet lorsqu'on lut les cahiers des trois Ordres, le Roi vit qu'ils contenoient plusieurs propositions qui tendoient manifestement à diminuer l'autorité Royale. Cela fit résoudre le Roi à se défaire du Duc de Guise & du Cardinal son frére. La mort de ces deux Princes irrita furieusement les Ligueurs qui pour s'autoriser dans leur revolte, obtinrent un Décret rendu le septiéme janvier 1589, par les Docteurs de Sorbonne, auquel les mieux intentionnez furent obligez de souscrire pour éviter la fureur de la Ligue. Ce Décret (que la Sorbonne condamna & tint pour abominable, lorsqu'elle fut libre) portoit que les François étoient déliez du serment de fidélité & d'obéïssance qu'ils avoient prêté au Roi, & qu'ils se pouvoient armer pour la defense de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Le 16 du même mois le Duc d'Aumale, Gouverneur de Paris, & le Conseil des Seize se défiant du Parlement; & ayant résolu de se saisir de tous ceux de ce corps qui leur étoient suspects, Jean le Clerc, dit *Bussi*, auparavant Procureur au Parlement, & alors Gouverneur de la Bastille, se chargea de cette commission, & conduisit à la Bastille le premier Président, Achille de Harlay, avec les Présidens Potier de Blancménil, & de Thou, & les plus anciens Conseillers de cette Cour, dont les places furent remplies par les Ligueurs. Quelque tems après, le Duc de Mayenne, frére du Duc de Guise arriva à Paris, où il tâcha d'affoiblir le Conseil des Seize, pour se rendre le plus puissant, & où il se fit donner la qualité de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France. Le Roi pour résister à cette faction, s'unit avec le Roi de Navarre, & publia une Déclaration, pour faire entendre à ses Sujets, que cette union n'apporteroit aucun préjudice à la Religion Catholique.

Après l'assassinat du Roi Henri III en 1589, la Ligue triompha de joye; mais le Roi de Navarre qui succéda à la Couronne, sous le nom de Henri IV, se rendit peu à peu maître du Royaume. D'abord le Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, fit déclarer Roi le Cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X, au mois de janvier 1590. Le Pape Sixte envoya Légat en France le Cardinal Cajetan, avec ordre exprès de travailler à faire élire un Roi bon Catholique. D'autre part, Mendoze, Ambassadeur du Roi d'Espagne, soutenu de la faction des Seize, fit des propositions qui paroissoient fort avantageuses à la Ligue, & demanda seulement que le Roi son Maître fût déclaré solemnellement Protecteur du Royaume de France. Le Duc de Mayenne, pour assurer le titre de Roi au Cardinal de Bourbon, le fit proclamer tel dans toutes les villes de la Ligue, retenant toujours la qualité de Lieutenant Général de la Couronne. Ensuite il se remit en campagne, pendant que le Légat qui étoit à Paris, travailloit à empêcher que l'on ne reconnût Henri IV pour Roi. Enfin la célébre bataille d'Yvri, l'an 1590, fut fatale à la Ligue, & ruïna presque toutes ses forces. Peu de tems après, le Roi Henri IV assiégea Paris, où pour encourager le peuple à soutenir le siége, plus de douze cens Ecclésiastiques & Religieux, même les plus réformez, comme les Chartreux, les Minimes & les Capucins, firent une espéce de montre, marchant en ordre par les rues, revêtus d'armes de Soldats sur leurs habits ordinaires, & ayant à leur tête Guillaume Roze, Evêque de Senlis, précédé d'un grand étendart, où étoient les images du Crucifix & de la Vierge. Ce spectacle fit croire au peuple de Paris, qu'il ne falloit pas épargner sa vie pour défendre la Religion, puisque les Religieux même prenoient les armes pour ce sujet. Le Roi n'ayant pu entrer dans Paris, alla prendre Chartres l'an 1591. Le Pape Grégoire XIV se déclara pour la Ligue, & le Roi d'Espagne faisant fonds sur la faction des Seize, proposa d'élire pour Reine de France l'Infante Isabelle sa fille, & petite-fille de Henri II, Roi de France; mais le Duc de Mayenne rompit ce dessein, & fit pendre sous d'autres prétextes les principaux de cette faction. Les Papes Innocent IX & Clément VIII favorisérent encore le parti des Ligueurs, qui obligérent le Duc de Mayenne d'assembler les Etats l'an 1593, après la mort du Cardinal de Bourbon, pour y procéder à l'élection d'un nouveau Roi qui fût de la Religion Catholique. A l'ouverture de l'Assemblée, il déclara qu'il empêchoit cette nouvelle élection; ce qu'il fit, parce que la brigue du Roi d'Espagne appuyée du Pape tendoit toujours à faire élire l'Infante d'Espagne pour Reine de France. Les Catholiques Royalistes qui étoient à la suite de Henri IV firent signifier à l'assemblée des Etats un Acte authentique, par lequel ils demandoient qu'il leur fût permis d'y envoyer leurs Députez. Sur quoi le Duc de Mayenne malgré le Légat du Pape, fit accepter une Conférence entre les Catholiques des deux partis, laquelle se tint à Surêne au mois d'avril. L'Archevêque de Bourges y déclara que le Roi étoit résolu d'abjurer l'Hérésie; mais le Légat soutint qu'avant que de le reconnoître pour Roi, il falloit que le Pape l'eût reconcilié à l'Eglise. Cependant le Roi d'Espagne, pour faire élire l'Infante Reine de France, proposa de la marier avec un Prince François qu'il choisiroit, y compris ceux de la Maison de Lorraine, à la charge que son gendre & sa fille seroient déclarez Roi & Reine de France *solidairement.* Mais le Parlement de Paris ne pouvant souffrir cette proposition, qui étoit contre la Loi fondamentale du Royaume, qu'on appelle *Loi Salique*, rendit un célébre Arrêt qui déclara nuls tous les traitez que l'on pourroit faire sur ce point. Le parti d'Espagne ne laissa pas de presser l'élection d'un nouveau Roi, & les Députez Espagnols montrérent un pouvoir qu'ils avoient de nommer le Duc de Guise, pour gendre du Roi d'Espagne. Le Duc de Mayenne en eut bien du chagrin, parce qu'il ne pouvoit souffrir son neveu pour Maître, & qu'il eût voulu faire tomber la Couronne sur sa tête, ou sur celle de son propre fils; mais il dissimula son déplaisir, & trouva adroitement les moyens d'arrêter cette élection, dans le dessein de faire sa paix avec le Roi Henri IV. Enfin au mois de juillet de la même année 1593, Henri IV fit abjuration dans l'église de saint Denys en France, & fut réconcilié à l'Eglise par Renault de Beaune, Archevêque de Bourges. Les Chefs & les villes de la Ligue quittérent les armes, & le Duc de Mayenne se voua entiérement au service du Roi. *Voyez* PACIFICATION. * De Thou. D'Avila. D'Aubigné. Maimbourg, *Hist. de la Ligue*, *&c.*

LIGURIE, païs d'Italie, qui faisoit anciennement partie de la Gaule Cisalpine, donnoit son nom à la mer voisine, qu'on appelloit *Ligustique.* On croit qu'elle le tiroit de Ligur, fils de Phaëton *l'Egyptien*, qui vint habiter avec son pére cette partie d'Italie, long-tems avant qu'on entendît parler des Grecs, ni de l'Attique, ni de l'Arcadie. * Fabius Pictor. On divisoit la Ligurie en Ligurie maritime, & Ligurie des montagnes. La premiére, qui comprenoit autrefois plusieurs villes de Provence, est maintenant renfermée entre les riviéres de Var & de Magre; & est nommée vulgairement *Riviére de Gênes.* La seconde s'étendue jusqu'au Pô & à l'Arne; & comprenoit plusieurs peuples; qui donnérent assez de peine aux Romains. Les plus renommez étoient les Saliens, les Oxubiens & les Décentes. Pline en fait mention; *l.* 3. *c.* 5. Ils furent vaincus par le Consul Q. Opimius; qui vangea le tort qu'ils avoient fait aux Marseillois alliez des Romains, en pillant leurs villes. Fulvius Flaccus acheva de les soumettre entiérement. *Voyez* Florus *dans son Abbrégé*, & Tite-Live, *l.* 47 *&* 60. Cette seconde Ligurie comprenoit une partie des païs connus aujourd'hui sous le nom de *Piemont*, de *Montferrat*, & de *Milanois*, comme nous l'apprenons d'Antonin en son *Itinéraire*, de Paul Diacre en *l'Histoire des Lombards*, & d'autres anciens Auteurs. La Ligurie d'aujourd'hui est enfermée dans l'Etat de Gênes, qui s'étend assez loin le long de la mer, & du Couchant au Levant, mais qui a peu de largeur du nord au sud; & qui est toute coupée de montagnes. On divise ce païs en riviére du Ponant, & riviére du Levant; & Gênes qui se trouve au milieu, donne lieu à cette division. * *Voyez* l'article GENES; & outre les Auteurs qui ont été citez, *consultez* Strabon, *l.* 14. Diodore de Sicile, *l.* 6. & Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

LIGURINUS, Poëte Latin, vivoit du tems de Martial, qui lui adresse la quarante-quatriéme Epigramme du troisiéme livre, & se plaint à lui de ce qu'il vouloit paroître trop Poëte:

Occurrit tibi nemo quod libenter,
Quod quacumque venis, fuga est, & ingens
Circa te, Ligurine, solitudo,
Quid sit scire cupis? nimis Poëta es, *&c.*

* LIGURINUS, est le nom que le Cardinal Baronius donne à ce Gonthaire ou Gontier, qui avoit composé un Poëme de Frédéric *Barberousse.* Il en parle sous l'an 1160. *Voyez* GONTHAIRE ou GONTIER, &c.

LIK. LIL. LIM.

LIKIANG, sixiéme ville militaire de la province de Junnan dans la Chine. Elle est habitée par quelques anciens peuples Chinois, qui en ont fort peu retenu les mœurs, à cause du voisinage de certains peuples grossiers & mal élevez avec qui ils ont commerce. Il sont fort adonnez à boire & prennent plaisir à s'enivrer, à sauter & à chanter. Ils manient un cheval fort adroitement & savent tirer des fléches. Leur païs est gras, fertile & très-riche en or, en pommes de pin, & en ambre. On y voit le Mont-de Sire, vers le Royaume de Tibet. Ce Mont est toûjours couvert de neige. Celui de Rincin est renommé pour les pierres de différentes couleurs qui s'y trouvent, & qui ne représentent que des figures de chevaux. * *Ambassades des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LILE'E, LILÆA, ville de la Phocide à une journée de Delphes. Homére en fait mention en donnant le dénombrement des vaisseaux que chaque peuple de la Gréce fournit pour le siége de Troye. Cette ville fut ensuite ruïnée dans la guerre sainte que les Grecs firent aux Phocéens qui avoient pillé le temple de Delphes & enlevé les thrésors immenses qui y étoient. Il faut cependant qu'elle se soit d'abord remise, puisque Démétrius Poliorcétès s'en rendit depuis maître par composition. Mais les troupes de Démétrius furent bien-tôt après obligées à fuïr. Patron, bourgeois de Lilée ayant invité ses Concitoyens à les attaquer courageusement, cette action valut à Patron une statue qu'on lui dressa à Delphes. * Homére, *Iliade* 2. Pausanias, *Phocica.* Strabon, *l.* 9. *Dict. Allemand de Bâle.*

LILERS, bourg de l'Artois dans les Païs-Bas, est sur la petite riviére de Navès, à sept lieues d'Arras vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LILIO GRE'GORIO GIRALDI. *Voyez* GIRALDI.

LILIS. *Voyez* LILITH.

LILITH. Les Juifs se servent de ce mot, pour marquer un spectre de nuit, qui enléve les enfans & les tue. C'est pourquoi, comme l'a remarqué R. Léon de Modéne, lorsqu'une femme est accouchée, on a accoutumé de mettre sur de petits billets, aux quatre coins de la chambre où la femme est en couches, ces mots, *Adam & Eve: Lilith hors d'ici*, avec le nom de trois Anges; & cela pour garantir l'enfant de tout sortilége. M. Simon, dans sa remarque sur ces paroles de Léon de Modéne, observe que Lilith, selon les fables des Juifs, étoit la premiére femme d'Adam, laquelle refusant de se soumettre à la Loi, le quitta & s'en alla dans l'air par un secret de Magie. C'est cette Lilith que les Juifs superstitieux craignent comme un spectre qui apparoît en forme de femme, & qui peut nuire à l'enfantement. Buxtorf, *au ch.* 2. *de sa Synagogue*, parle assez au long de cette Lilith, dont il rapporte cette Histoire tirée d'un livre Juif. Dieu ayant créé Adam, lui donna une femme qui fut appellée Lilith, la-

laquelle refusa de lui obéir: après plusieurs contestations ne voulant point se soumettre, elle prononça le grand nom de Dieu *Jehova*, selon les Mystéres secrets de la Cabale, & par cet artifice elle s'envola dans l'air. Quelque instance que lui eussent faite plusieurs Anges qui lui furent envoyez de la part de Dieu, elle ne voulut point retourner avec son mari. Cette Histoire n'est qu'une fable; & cependant les Juifs Cabalistiques, qui sont les Auteurs d'une infinité de contes ridicules, prétendent la tirer du premier chapitre de la Genése, qu'ils expliquent à leur maniére. * R. Léon de Modéne, *Cerem. partie* 4. *ch.* 8. M. Basnage ayant rapporté l'Histoire de Lilith suivant les rêveries des Rabbins, ajoûte, que lorsqu'une femme Juive est en couche en Allemagne, on grave sur les murailles de sa chambre, *Qu'Adam & Eve soient ici présens, & que Lilith en sorte.* Et sur la porte on met *Sennoi, Sansennoi, Samangeloph*, les noms des trois Anges que Dieu envoya à la poursuite de Lilith, & qu'ils croyent suffisans pour chasser les Démons. Les hommes écrivent les noms de ces Anges sur du parchemin, & les portent collez contre leur peau. Ils y ajoûtent diverses figures & d'autres mots, qu'ils croyent capables de faire fuir Lilith & les autres Démons. Quelques Docteurs croyent que *Lilith* est la Lune, qui a emprunté ce nom de *Lail*, qui signifie la nuit en Hébreu, & dont les influences pouvoient être, suivant eux, avantageuses ou nuisibles aux enfans qui naissent. La pleine Lune, dit Abravanel, est heureuse aux enfans; mais s'ils naissent dans le croissant ou dans le décours, les cornes de cet Astre leur causent la mort; ou s'ils vivent, ils commettent des crimes énormes. * M. Basnage, *Hist. des Juifs, tome* 3. *p.* 155. *&c.*

* L I L I U S (Aloysius) Médecin à Rome s'est appliqué à la réforme du Calendrier Romain. * *Mélanges d'Histoire & de Littérature de* Vigneul-Marville, *tome* 1. *p.* 225. édit. de Hollande 1700.

* L I L I U S (George) ou George L E S L E Y, Anglois, fils de *Guillaume* L I L L Y qui vivoit sous le régne d'Edouard VI, a fait les Eloges de quelques Anglois. Ils parurent au commencement du XVII siécle, mais il n'y en a qu'un fort petit nombre. Ils furent imprimez à Bâle à la fin des Hommes Illustres de Paul Jove, du tems duquel il vivoit. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 166. *&* 167. *n.* 160. édit. d'Amsterdam, 1725.

L I L I U S (Guillaume) *Voyez* L I L L Y.

L I L L E, ville du Païs-Bas en Flandre sur la Deule, est nommée en Latin *Insula* & *Insulæ*, parce qu'elle étoit autrefois environnée de divers marécages qui ont été desséchez par l'industrie des hommes. Elle fut bâtie l'an 1007, par Baudouin, IV. du nom, dit *le Barbu*, Comte de Flandre, & fut environnée de murailles par Baudouin V, dit *de Lille*, son fils l'an 1046. Cette ville qui est très-belle & capitale de la Flandre dite *Gallicane*, a été souvent prise & saccagée: à présent elle est forte, bien munie & très-riche, depuis qu'après avoir été soumise par le Roi Louïs XIV, l'an 1667, elle étoit restée à la France par la paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668. Ce Prince y a fait élever une forte citadelle flanquée de cinq grands bastions royaux, & a fait remplir des eaux de la riviére de la Deule ses doubles fossez, distinguez par ses demi-lunes. Ces nouvelles fortifications enferment un fauxbourg qui rend la ville extrémement grande. On y entretient diverses sortes de manufactures, & on y voiture des marchandises par un canal qui se joint à la riviére de Lys, laquelle n'est pas fort éloignée de Lille. Baudouin de Lille, Comte de Flandre, y fonda la collégiale de saint Pierre, qui est aujourd'hui la plus considérable. Philippe *le Hardi* y établit l'an 1283, une Chambre des Comptes. La Châtellenie de Lille est grande, & comprend plusieurs villages. Elle a eu autrefois ses Châtelains, dont Florent Vander Haer, Chanoine & Thrésorier de Lille, a publié l'Histoire depuis l'an 1039, jusqu'en 1537. Il y a à Lille plusieurs Tribunaux, la Gouvernance ou souverain Bailliage, qui connoît de tous les cas royaux dans la ville & dans la Châtellenie; le Bailliage de Lille qui a la police à la campagne & l'ensaisinement des fiefs tenus du Roi; le Bailliage de Falempin, ou de la Châtellenie de Lille, où les hommes de fiefs jugent à la semonce du Baillif; le Magistrat qui a la Justice Civile & Criminelle à la réserve des cas royaux, & la police dans la ville & banlieue; un Bureau des Finances créé l'an 1691, pour tous les païs du Gouvernement Général de Flandre, & pour l'Artois; un Hôtel des Monnoyes érigé en 1685; une Maîtrise particuliére des Eaux & Forêts; & une Jurisdiction des traites. Le Prince Eugéne de Savoye, commandant l'armée des Alliez contre la France, prit cette ville en 1708, après un siége de quatre mois, soutenu par le Maréchal de Boufflers; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht en 1713. * *Consultez* Florent Vander Haer. Aubert le Mire, *Notit. Eccl. Belg. c.* 86. Valére André, *Topogr. Belg. p.* 51. Guichardin, *Description du Païs-Bas, &c.*

L I L L E, ville de Provence dans le Comté Vénaissin, porte ce nom, parce qu'elle est entourée par la riviére de Sorgue, qui a sa source près de là à Vaucluse, célébre par les Ecrits de Pétrarque. Lille est agréable, & située dans une campagne fertile, à cinq ou six lieues d'Avignon, & un peu moins de Carpentras.

L I L L E, riviére de France, a sa source dans le Limosin près de Meysse, passe à Saint-Yrier, & traverse le Périgord, où elle reçoit la Haute Vézére. Elle arrose Périgueux, Mucidan, Montpont, &c. puis entrant dans la Guienne, elle y reçoit la Droune au dessous de Coutras, célébre par la bataille de 1587, arrose Libourne, & se jette dans la Dordogne. * Baudrand.

L I L L E B O N N E ou I S L E B O N N E, *Juliobona*, & par corruption *Islebonna*, & *Juliabona*, ville de France, autrefois capitale du païs de Caux, dans le diocése de Rouen. Lillebonne a donné son nom à une branche de la Maison de Lorraine. *Voyez* dans l'article de L O R R A I N E, ce qui concerne cette branche.

CONCILE DE LILLEBONNE.

Les Evêques de Normandie assemblez à Lillebonne, y célébrérent un Concile le jour de la Pentecôte l'an 1080, en présence de Guillaume, dit *le Batard*, Roi d'Angleterre & des grands Seigneurs du païs. Ce fut Guillaume, I. de ce nom, Archevêque de Rouen, dit *Bonnefame*, qui y présida; & on y fit quarante-sept Canons, rapportez par Orderic Vitalis, *Hist. Eccles. l.* 5. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *in Arch. Roth. in Guill. p.* 576.

L I L L O, forteresse des Païs-Bas, est bâtie sur l'Escaut, à deux lieues au dessous d'Anvers, dans le Duché de Brabant. Tous les vaisseaux sont obligez d'y jetter l'ancre; & d'y payer les droits à la Douane des Etats Généraux des Provinces-Unies, à qui cette place appartient, en vertu de ce qui a été conclu par le traité de paix fait à Munster l'an 1648: ce qui est cause qu'on l'appelle souvent *la Bride d'Anvers*, à cause d'un grand dommage que cela porte au commerce de cette ville, dont elle est éloignée de près de trois lieues à son nord-nord-ouest, à une lieue de Santvliet, & à quatre de Berg-op-zoom, vis à vis de la Flandre Hollandoise, & du Fort de Liefkensboeck.

L I L L Y (Guillaume) naquit à Odeham ou Odiam, au Comté de Hant en Angleterre. Après avoir été quelque tems dans l'Université d'Oxford, sur la fin du XV siécle, il alla à Jérusalem par dévotion. A son retour, il fit quelque séjour à Rhodes, où il se perfectionna dans les Langues Gréque & Latine. Il se rendit de là à Rome où il étudia sous deux grands Maîtres de ce temslà, Jean Sulpitius & Pomponius Sabinus. A son retour en Angleterre il s'établit à Londres, où il enseigna avec succès la Grammaire, la Poësie & la Rhétorique. Enfin il fut fait premier Maître de l'Ecole de saint Paul, par le Docteur Colles Fondateur de cette Ecole. Outre ses Ouvrages sur la Grammaire, il écrivit trois *Antibossicons*, contre un certain Whitington, qui avoit écrit satyriquement contre lui sous le nom supposé de *Bossus; Poëmata Varia; de Laudibus Deiparæ Virginis, &c.* Il mourut de peste l'an 1522. * *Athenæ Oxonienses.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 84. *n.* 653: & *tome* 6. *partie* 2. *p.* 140. édit. d'Amsterdam, 1725.

* L I L Y B E'E (le Cap de) étoit un des trois Caps du Royaume de Sicile qui à cause de cela portoit autrefois le nom de *Trinacrie*. On l'appelle aujourd'hui *Capo Boco*. Il est sur la côte occidentale de l'isle, où l'on voit la ville de Marsala. Du tems des Romains il y avoit dans cette même contrée, une ville nommée Lilybée. * *Dict. Allemand.*

L I M A ou L O S R E Y E S, ville de l'Amérique, capitale du Pérou, séjour d'un Viceroi pour le Roi d'Espagne, avec titre d'Archevêché, a pour suffragans Cusco, Quito, Arequipa, Truxillo, Guamanga, San Jago de Chili, la Conception de Chili, & Panama en Terre-ferme. Cette ville est située à peu près au 12 degré 30 minutes de latitude méridionale, & au 307 degré 30 minutes de longitude. François Pizarro jetta les fondemens de cette ville l'an 1535, & la nomma la ville des Rois, *Ciudad de los Reyes*, parce que les Habitans vinrent s'y établir la Fête de l'Epiphanie ou des Rois. Le nom de Lima lui a été donné, à cause de la vallée de Lima où elle est située. Cette ville qui est la plus célébre, la plus grande, & la plus magnifique de tout le Pérou, est divisée en trente-six quartiers, chacun de cent cinquante pas en quarré. Les rues y sont également larges, & les maisons d'une même symmétrie en ligne droite, sans aucune courbure ni détour. Le fauxbourg de Saint-Lazare vers le nord, est aussi divisé par quartiers bâtis selon le même allignement. Vers l'orient il y a un autre fauxbourg où demeurent environ huit cens familles d'Indiens, qui sont fort riches, & qui savent la Langue Espagnole. On y voit un beau Collége de Jésuites, & l'Hôtel d'un Lieutenant Particulier, qui exerce aussi sa jurisdiction sur quelques bourgs des environs. Au milieu de la ville est le palais royal, qui est la demeure du Viceroi, & le siége du Parlement composé de huit Juges, de quatre Conseillers nommez *Alcades de Corte*, de deux Avocats fiscaux & autres Officiers. Le Viceroi même y préside le plus souvent: il a plusieurs Sécretaires, & reçoit quatre mille ducats de pension par an, outre trois mille ducats pour sa dépense quand il va à Callao, & dix mille lorsqu'il va en d'autres provinces. Il donne les offices de Capitaine de ses Gardes, de Gouverneur du port, de Capitaines, ou *Mastres de campo*, & toutes les autres charges, excepté celles de Conseillers du Conseil Royal. Entre ces charges, on compte plus de cent Lieutenances, dont le Viceroi tire des sommes immenses. La ville est aussi le siége d'un Archevêché, qui a 30000 ducats de revenu; & tous les Ecclésiastiques, principalement les Chanoines, y sont extrémement à leur aise. Les églises y sont en grand nombre. On y voit plusieurs couvens & monastéres de Religieux & de Religieuses, & deux riches hopitaux, l'un pour les Espagnols, & l'autre pour les Négres. Les Jésuites, qui y sont appellez *Theatins*, y ont trois beaux Colléges. De la plus haute partie de la ville coulent deux larges canaux, qui se répandent dans tous les quartiers: de sorte qu'il n'y a pas une maison qui n'ait son aqueduc. Les bâtimens particuliers n'ont qu'un étage, & les murailles ne sont presque que de poutres & de planches, remplis entre deux de mortier. Les toits sont couverts de toiles peintes: ce qui suffit en ce païs-là, parce qu'il n'y pleut jamais. Lima est encore une ville magnifique, parce que le Viceroi y tient sa Cour, & que la Chancellerie du Roi y est établie. Elle est la plus marchande de toute l'Amérique méridionale: car on y améne tout l'or & l'argent des provinces voisines du Pérou & du Chili, & presque toutes les marchandises de l'Europe y sont transportées de Panama, & de la nouvelle Espagne. La ville n'est ceinte d'aucune murailles, quoique d'autres assurent qu'elle a de bons remparts. On y com-

pte

pte environ cinq mille Espagnols, & quarante mille Négres. D'autres disent qu'il y a à Lima vint cinq à vint huit mille ames tant Blancs que Métifs, Mulâtres, Noirs & Indiens, sans oublier les Moines & les Religieuses qui occupent au moins le quart de la ville. En 1682, les Marchands pour honorer l'entrée du Duc *de la Palata*, firent paver dans l'étendue de deux quartiers les rues de la *Merced* & *de los Mercaderes* de lingots d'argent qui pésent ordinairement environ deux cens marcs. Il y a plusieurs Tribunaux ecclésiastiques à Lima, 1. celui de l'Archevêché; 2. celui de l'Inquisition, où le Délateur est compté pour témoin, où l'on ne donne aucune connoissance aux accusez de ceux qui les accusent, & où il n'y a point de confrontation de témoins, de sorte que tous les jours on arrête des innocens, dont tout le crime consiste à avoir des ennemis qui s'intéressent à leur perte. Cette Inquisition fut établie à Lima en 1569. Le troisiéme Tribunal est celui de la Croisade établi à Lima en 1603; & le quatriéme est celui des testamens. Il y a une Université que Charles-*Quint* fonda en 1545, sous le titre *de S. Marc.* Il lui accorda plusieurs priviléges qui furent confirmez par Paul III & par Pie V, l'incorpora en 1572, à celle de Salamanque pour qu'elle jouît des mêmes prérogatives. Il y a trois Colléges royaux avec vint Chaires bien rentées, & l'on y compte ordinairement près de deux mille Etudians. On voit à Lima une Maison de la fondation de *Toribio* pour les femmes en divorce. On s'y démarie avec la derniére facilité. Des plaintes de mesintelligence, de peu de santé & de contentement suffisent; & ces personnes ainsi séparées ne se font pas de la peine de se remarier à d'autres. La corruption y est fort grande, non seulement parmi le peuple, mais aussi parmi les Religieux & les Religieuses. Les Moines cachent si peu leur vie déréglée qu'ils ont souvent avec eux les enfans qui ont été le fruit de leur mauvais commerce. Le port de Lima, qui est nommé *Callao*, est éloigné de la ville d'environ deux lieues. Il y demeure environ six cens familles d'Espagnols, & plusieurs Négres & Indiens. Il y a deux monastéres de Religieux, & une maison de Jésuites. De là on transporte à Lima toutes les marchandises sur des charrettes & des bêtes de charge, dont on voit tous les jours le chemin rempli. Ce port est très-grand & très-assuré. Le bourg est bien fortifié, & défendu de deux châteaux. Tous les ans au mois de février, il part de Callao une flote, nommée *la Armadilla*, qui va à Arica dans la province de Charcas, d'où elle revient sur la fin du mois de mars, chargée d'or & d'argent, que l'on y a transporté des mines de Potosi. Ce thrésor se décharge au port de Lima, & de là il se transporte dans la ville. Au commencement de mai on transporte ces richesses de Lima à Panama. La ville de Lima est fort sujette aux tremblemens de terre. L'an 1619, au mois d'octobre, il en arriva un si rude & si violent, que plus de cinq cens maisons en tombérent, & presque toutes en furent endommagées.

La vallée de Lima est un lieu extrémement fertile, l'air y est très-sain, & le païs fort agréable. On n'y est incommodé, ni de la chaleur, ni du froid. La plus grande chaleur est dans les mois de décembre, de janvier, de février & de mars, & c'est alors leur été. Les jours sont les plus longs en janvier, & ont quatorze heures; les plus courts n'y ont guére moins de douze heures: on y moissonne le froment en décembre & en janvier; les raisins sont mûrs au mois d'avril. Depuis le mois de mai jusqu'en septembre c'est l'hiver de ce païs. En ce tems le ciel est un peu couvert, & la rosée y produit quantité d'herbages. C'est la plus agréable & la plus commode saison de l'année. Les oliviers & les autres arbres sont chargez de fruits, & tous les jardins y font paroître leurs beautez. Il croît dans ce terroir force cannes de sucre; les bestiaux y ont de bons pâturages; & les chevaux y trouvent une certaine herbe qui les nourrit bien mieux que le foin ou l'orge. * Laët, *Hist. du Nouveau Monde.* Linschoten, *Descript. Americ.* Herrera, *in America*, c. 19. & 20. On doit sur tout consulter *les Voyages* de M. Frézier, Ingénieur ordinaire du Roi, *p.* 185, &c. & celui de M. le Gentil, *lettre* 4, qui ont été sur les lieux, & qui ont tout examiné avec soin.

CONCILES DE LIMA.

Nous avons connoissance de trois Conciles assemblez à Lima dans le Pérou; mais nous ne savons en quelle année fut célébré le premier. On tint le second l'an 1567, & le troisiéme fut assemblé par l'Archevêque de Taurin Alfonse Magrouci, l'an 1583, pour la réforme des mœurs. Les Canons en furent publiez l'an 1614. On y condamna aussi un Professeur de Théologie, qui s'étant laissé tromper par une femme, qu'on croyoit possédée, osoit dire qu'il avoit un Ange familier, qui lui apprenoit toutes choses; qu'il s'entretenoit souvent avec Dieu; qu'il seroit Pape; qu'il transféreroit le saint Siége au Pérou; & qu'il avoit refusé l'union hypostatique, &c. * Acosta, *l.* 2. *de Noviss. c.* 2. &c.

LIMA, PONTE DE LIMA, ville de Portugal, est dans la province d'entre Douro & Minho, sur la riviére de Lima, à quatre lieues de Braga, vers le nord. Lima est capitale d'une contrée qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMA, en Latin *Limius*, *Limia*, *Limæa*, anciennement *Lethes*, *Belion*, riviére de Portugal, naît dans la Galice, entre les villes d'Orense & de Monte-rei dans un lieu marécageux, traverse la province d'entre Douro & Minho, baigne Ponte de Lima, & Viana de Fos de Lima, & se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Les Anciens l'ont appellé quelquefois *Lethe* ou *riviére de l'Oubli.* On y péche de bons poissons, particuliérement des saumons & des éturgeons. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMAGNE, païs de France, dans la Basse-Auvergne, le long de l'Allier, a environ douze lieues de longueur, est fort fertile, & est estimé l'un des meilleurs de France. Les Ecrivains Latins le nomment *Alimania.* * Baudrand.

* LIMALE, Baronnie de Brabant au sud-est de Bruxelles, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Thomas Lopès d'Ulloa, Chevalier de l'Ordre d'Avis, & Membre du Conseil de Guerre Espagnol, en fut fait Baron en 1633. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LIMAT, LIMMAT, LINT, riviére de Suisse. Elle a sa source aux confins du païs des Grisons, baigne la ville de Glaris, & après avoir traversé le Lac de Zurich, arrosé la ville de ce nom, & celle de Bade, elle se décharge dans la riviére d'Aar. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMBACH. *Voyez* LYMBACH.

LIMBORCH (Philippe de) Professeur en Théologie dans l'Ecole des Remontrans à Amsterdam, étoit sorti d'une famille originaire de Mastricht. Nicolas de Limborch qui a vécu & est mort dans le fauxbourg de Mastricht, qu'on nomme de *Saint-Pierre* de la Jurisdiction de Liége, avant l'an 1557, est comme la tige de cette famille. On dit qu'il avoit cent quinze ans quand il mourut; & qu'il étoit encore alors si vigoureux qu'il pouvoit faire beaucoup de choses de ses mains. Il eut un fils nommé François, qui fut Gouverneur & Echevin de ce fauxbourg, pour l'Evêque de Liége jusques à sa mort. Il épousa l'an 1518, *Marie* Schenk de Niddegam, de la même famille de Gueldre, dont étoit *Martin* Schenk, qui s'aquit tant de réputation dans les guerres d'Espagne par des actions fort hardies & fort courageuses. Il eut treize enfans de cette femme, & douze d'une seconde & d'une troisiéme; en sorte qu'il fut pére de vint-cinq enfans. De *Marie* Schenk naquit en 1530, *François* Limborch, qui épousa à Malines en 1550, *Catherine* Wils, avec laquelle, sept ans après, il se retira à Emden dans la Frise orientale, parce qu'il suivoit les dogmes de Mennon, Chef de ceux qu'on nomme *Mennonites*; & qu'il craignoit les suites d'une persécution fort allumée dans ces tems-là. Il lui naquit en 1563, étant à Emden un fils nommé aussi *François*, qui se maria avant la mort de son pére, & qui jouïssoit de biens assez considérables. Mais la populace d'Emden s'étant soulevée contre les Magistrats, les ayant deposez, & en ayant mis d'autres à leur place, *François* de Limborch, ne voulant point se mêler dans ces troubles, se retira à Amsterdam avec sa femme en 1595. Il lui naquit dans cette derniére ville un fils qu'il nomma aussi *François*. Celui-ci épousa en 1623, *Gertrude* Episcopius, fille de Rembert qui étoit frére de Simon Episcopius, dont il eut plusieurs enfans, entre autres *Rembert* de Limborch né en 1629, qui étudia en Droit, & qui s'aquit tant de réputation dans la Jurisprudence, que, quoique Remontrant de profession, sans aucune sollicitation, & sans jamais changer de religion, il fut fait Avocat Fiscal de la province de Hollande, qui est une charge très-importante, & qui ne peut être bien exercée que par un homme du premier mérite. Le second fils fut Philippe, celui-là même qui fait le sujet de cet article, qui naquit le 19 juin 1633. Il y en a un troisiéme appellé *Simon*, qui a postérité, qui exerçoit en 1714, avec réputation la charge d'Avocat à la Haye. *François* leur pére avoit bien résolu d'étudier; mais il en fut détourné par son beau-pére *Rembert* Episcopius, & s'adonna durant sa vie au négoce. Mais ce beau-pére étant mort, il retourna à l'étude, qu'il continua à Utrecht, puis à Leide; enfin il alla s'établir à Amsterdam, où il exerça la profession d'Avocat avec réputation, étant souvent choisi pour Arbitre dans des affaires importantes & difficiles. *Philippe* de Limborch passa les premiéres années de sa vie à Amsterdam dans la maison paternelle. En 1647, il monta du Collége aux leçons publiques. Il commença alors de profiter des leçons de Gaspard Barlæus sur la Morale; & de celles de Jean Gérard Vossius sur l'Histoire sacrée & profane. Il étudia en Philosophie sous Arnold Senguerd. Après ces études, il s'attacha sérieusement à la Théologie, sous Etienne de Courcelles, qui fut Professeur chez les Remontrans dans cette Faculté, après Episcopius. D'Amsterdam il se rendit à Utrecht où il fréquenta les Leçons de Gisbert Voëtius & des autres Théologiens Réformez, pour voir comment ils établissoient & défendoient leurs opinions. Il retourna à Amsterdam environ au mois de mai de l'an 1654, & fit sa premiére prédication d'épreuve au mois d'octobre suivant. Il subit l'examen en Théologie au mois d'août de l'année suivante 1655, & fut reçu Proposant à Harlem. La même année on lui adressa une vocation à Alcmar, pour y exercer les fonctions de Ministre ordinaire parmi ceux de son parti. Mais il refusa cette vocation, ne croyant pas être assez fort pour bien remplir les devoirs d'un Ministre de l'Evangile. Cependant il publia les sermons d'Episcopius son grand oncle maternel, *sur le ch.* 5. *de saint Matthieu*, qui parurent en 1657. La même année, il fut appellé pour être Ministre des Remontrans à Gouda ou Ter Goude, où il y a une assemblée nombreuse de Chrétiens de cette Secte. Il accepta cette vocation, & exerça son Ministére dans cette ville, jusqu'à ce qu'il fut appellé à Amsterdam. Ayant hérité des Ecrits d'Episcopius, il trouva un grand nombre de lettres qui concernoient les affaires des Remontrans. Lui & Chrétien Hartsoeker, Ministre Remontrant à Rotterdam, les mirent en ordre & les publiérent en 1660, sous le titre d'*Epistolæ præstantium & eruditorum Virorum.* Ayant ramassé un grand nombre d'autres lettres, & les exemplaires de la premiére édition étant venus à manquer, il en publia une seconde *in folio*, beaucoup augmentée en 1684. Depuis, cette édition ayant passé de la main d'un Libraire en celle d'un autre en 1704, il y ajoûta vint lettres, & par ce moyen on a une suite presque complette de ce qui concerne l'Histoire des Arminiens depuis Jacques Arminius, jusqu'aux tems, qui ont suivi le Synode de Dordrecht. Le 15 août de la même année, en laquelle il publia ces lettres, il se maria à *Elisabeth* van Zorgen, fille du célébre Jurisconsulte *Nicolas* van Zorgen, qui avoit été intime ami du fameux Jean Utenbogard. Il n'en eut qu'une fille, qui mourut jeune, après avoir perdu sa mére. En 1661, il publia en Flamand un petit livre en forme de Dialogue sur la Tolérance en matiére de Religion, contre Jean Scépérus, qui

avoit combattu cette même Tolérance. Etienne de Courcelles ayant fait imprimer le premier volume des Ouvrages d'Episcopius, qui lui avoient été communiquez par *François* de Limborch, *Philippe* procura l'édition du second en 1661. Il y ajoûta une préface, où il défend la réputation d'Episcopius & des Remontrans. Ce fut en 1667, qu'il fut appellé pour être Ministre à Amsterdam. Arnold Poelembourg avoit succédé à Courcelles, dans la charge de Professeur en Théologie; & celui-ci étant mort, on avoit mis à sa place Isaac Pontanus Ministre dans la même ville. Celui-ci, dont les talens étoient sur tout pour la prédication, céda sa place à Limborch, pour une année, puis pour toujours le 19 avril 1668. Alors, il tourna toutes ses études de ce côté-là & s'aquit une grande réputation non seulement parmi ceux de son parti; mais même parmi les Etrangers. Sa douceur & sa modestie n'y contribuérent pas peu. Deux ans après il mit au jour divers Sermons Flamands d'Episcopius, qui n'avoient pas paru jusques alors. Le neuviéme de janvier 1674, il prit une seconde alliance, avec *Cornélie* van de Kerck, de qui il a eu deux enfans. L'année suivante il procura une édition de toutes les Oeuvres de Courcelles son Maître, dont plusieurs n'avoient pas paru jusques alors; mais comme ni Episcopius ni de Courcelles n'avoient pas eu le tems de donner un systéme complet de la Théologie Remontrante, il résolut d'en composer un, moins ample que celui que ses prédécesseurs avoient commencé, mais qui fût tout à fait complet. Quelques maladies & diverses occupations & distractions ne lui permirent pas de l'achever avant l'an 1684, & il ne parut qu'en 1686. Cet Ouvrage fut reçu avec beaucoup d'empressement par les Remontrans. Aussi s'en est-il fait déja quatre éditions. La même année 1686, il eut une dispute premiérement de vive voix, & ensuite par écrit avec Isaac Orobio, Juif de Séville, qui étoit sorti des prisons de l'Inquisition, & qui s'étoit retiré à Amsterdam, où il exerçoit la Médecine avec réputation. Cette dispute à procuré un Ouvrage, qui a pour titre, *Collatio amica de Veritate Religionis Christianæ, cum erudito Judæo.* Il y fait voir que le Juif ne peut apporter aucun argument qui ait quelque force en faveur de la Religion Judaïque, qu'on ne puisse employer avec plus de raison & plus de force en faveur de la Religion Chrétienne. Le Juif opiniâtre ne voulut pas se rendre; mais il en vint jusques à dire que chacun devoit demeurer dans sa Religion; parce qu'il étoit bien plus facile de combattre la Religion d'autrui, que de prouver la sienne. Il alla même jusques à avancer que, s'il étoit né de parens qui adorassent le Soleil, il ne voyoit pas de raison pourquoi il abandonneroit cette Religion & la changeroit pour une autre. On a joint au livre contre Orobio un petit Traitté contre Uriel à Costa, Déïste Portugais, où Limborch détruit par des raisons très-solides, celles par lesquelles il prétendoit prouver qu'il n'y avoit point de Religion véritable que la naturelle. Peu de tems après M. de Limborch donna au public un petit livre Flamand d'Episcopius, qui contient une dispute qu'il avoit eue par écrit avec Guillaume Bom, Prêtre Catholique, dans lequel il prétend montrer que cette Eglise n'est point exemte d'erreurs, & qu'elle n'est point le Juge souverain des Controverses. En 1692, le livre des sentences de l'Inquisition de Toulouse étant tombé entre les mains d'un ami de M. de Limborch, qui comprend toutes les sentences prononcées par ce Tribunal depuis 1307, jusques en 1333, il résolut de les donner au public, & cela lui fournit l'occasion d'y joindre l'Histoire de ce terrible Tribunal, tirée des propres Ecrits des Inquisiteurs. En 1693, on fit par les soins de M. de Limborch une nouvelle édition en un gros volume *in folio*, de tous les Sermons d'Episcopius, ausquels il joignit non seulement une préface, mais aussi une Histoire fort longue de la Vie d'Episcopius, qui a été traduite en Latin par un jeune homme, & imprimée *in octavo*, à Amsterdam en 1701. En 1694, une jeune fille séduite par des Juifs, résolut de quitter le Christianisme pour se faire Juive. On la fit parler à quelques Théologiens, qui ne la persuadérent pas; parce qu'ils entreprenoient de prouver le Christianisme immédiatement par l'Ancien Testament. M. de Limborch, ayant suivi avec elle la même méthode qu'il avoit employée avec le Juif Orobio, eut le bonheur de la persuader dans quelques conférences. M. de Limborch en a fait le récit à M. Locke, dans une lettre qui n'a pas encore vu le jour. Jean de Goede en a donné le précis dans une préface qu'il a mise à la tête de la Traduction Flamande de la dispute de Limborch avec Orobio, & imprimée à Amsterdam en 1723. En 1698, il fut accusé de calomnie par M. Vander Wayen, Professeur en Théologie à Franeker, pour avoir dit que feu M. Burman Professeur en Théologie à Utrecht avoit copié un passage de Spinosa dans sa Théologie Chrétienne. M. de Limborch répondit à ce Théologien & réfuta en même tems quelques autres de ses sentimens: cette réponse a été mise à la fin de la troisiéme édition de sa Théologie Chrétienne. On ne doit pas oublier, que Mrs Burman, l'un pour lors Professeur en Histoire & en Eloquence à Utrecht, & l'autre Ministre à Amsterdam, ont justifié la mémoire de leur pére dans un livre, qui a pour titre *Burmannorum pietas*. M. de Limborch n'a rien repliqué. En 1700, on vit de lui un livre de piété, sur la maniére de bien mourir, & celle de consoler les malades. Il commença en même tems un Commentaire sur les Actes des Apôtres, & sur les Epîtres aux Romains & aux Hébreux, qui a vu le jour en 1711. On y demanderoit un peu plus de Critique dans un siécle où cette Science est cultivée avec tant de soin & avec tant de raison. Dans l'automne de 1711, M. de Limborch commença à être attaqué d'une maladie de la peau, que les Médecins nomment *Herpes* ou *feu sacré*. Son mal augmenta l'hiver suivant. Enfin il mourut le dernier d'avril 1712, dans sa 79 année. Il avoit beaucoup d'amis parmi les Savans, tant dans sa patrie, que dans les païs étrangers, & principalement en Angleterre, où il étoit fort estimé. Il étoit d'un caractére franc & sincére; mais il savoit assaisonner sa franchise & sa sincérité de beaucoup de douceur & de discrétion; grave sans orgueil ni chagrin, civil sans affectation, gai & agréable selon les conjonctures, sans basse plaisanterie & sans malignité, il possédoit l'amitié de tous ceux qui le connoissoient. Il s'exprimoit avec beaucoup de netteté, & avoit une mémoire excellente. Il savoit l'Histoire de sa patrie, sur tout depuis 150 ans avec tant d'exactitude, qu'il se souvenoit des moindres circonstances, & même du tems auquel chaque chose s'étoit passée. Il souffroit sans peine qu'on ne fût pas de son avis; il refutoit les autres avec douceur, & voyoit sans chagrin qu'on attaquât ses sentimens. * Jean le Clerc, *dans l'Oraison funebre de M. de Limborch, & Bibliothéque choisie, tome* 24. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 11. *p.* 39. *& suiv.* Adriani à Cattenburg, *Bibliotheca Scriptorum Remonstrantium*, Amsterdam, 1728.

LIMBOURG, l'une des dix-sept Provinces des Païs-Bas, avec titre de Duché, & une ville de ce nom, appartenoit cy-devant au Roi d'Espagne, & est maintenant à l'Empereur depuis le traité d'Utrecht. Cette province est située entre le Païs de Liége & le Duché de Juliers. Limbourg, sa ville capitale, est sur la riviére de Wéser, à trois lieues d'Aix, & à quatre de Liége, & est située très-avantageusement, avec un château sur un rocher. Les Hollandois prirent cette ville l'an 1633, mais elle fut depuis reprise par les Espagnols. Les troupes de Louïs XIV, commandées par M. le Prince & par M. le Duc son fils, prirent Limbourg l'an 1675, & la ruïnérent. Depuis elle a été rendue aux Espagnols par la paix de Nimégue, l'an 1678. Le Limbourg a eu des Ducs particuliers, jusques sur la fin du XIII siécle. HENRI, Duc de Limbourg, mourut sans enfans. JEAN, I. du nom, Duc de Brabant, acheta ce Duché d'Adolphe, dit *Comte de Mons*. Rainault, I. de ce nom, Duc de Gueldre y prétendit. Ce fut le sujet d'une guerre qui devint fatale au dernier: il perdit la bataille de Woring, près de Cologne, le cinquiéme juin 1288, ses Alliez y périrent, & il fut contraint de tout céder au victorieux. Au reste, le Limbourg est assez fertile en grains, en fruits, & sur tout en herbes, & en eaux propres à la médecine. Spa, fameuse par ses eaux, n'est qu'à trois lieues de Limbourg. * Guichardin, *Descr. du Païs-Bas.* Pontus Heuterus. Meyer.

* LIMBURG, ville & Comté de Westphalie dans le Comté de la Marck. La ville est sur la Lenne, au sud de Ham dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

LIMBURG, en Franconie. *Voyez* LIMPURG.

LIME, en Latin *Limæ*, anciennement *Elatas*, petite riviére de la Natolie propre, se décharge dans la Mer Noire, au midi de Pendarachi, & au nord de Lippo. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIME, LYME-REGIS, bourg d'Angleterre situé sur la côte du Comté de Dorchester, aux confins de celui de Dévon. Il prend son nom d'une petite riviére à l'embouchure de laquelle il est situé. Il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Il y a un petit port, dans lequel le Duc de Montmouth mouilla avec trois grands vaisseaux l'an 1685, dans le dessein de se faire reconnoître fils de Charles II, Roi d'Angleterre, & d'occuper le throne, où il prétendoit que Jacques II avoit été injustement élevé; mais sa petite armée ayant été défaite & lui ayant été pris, il eut la tête tranchée. * *Dict. Anglois. Memoires du tems.*

LIMEIL ou LIMEUIL, bourg de France dans le Périgord, à l'embouchure de la Vézére dans la Dordogne, & à cinq lieues au dessus de Bergerac. * Maty, *Dict. Anglois.*

LIMENARQUES, ou Stationaires, en Latin *Limenarchæ* ou *Stationarii*. C'étoit des Soldats, que les Romains mettoient en divers lieux, pour empêcher les désordres, & principalement ceux que les Voleurs & les Bandits pouvoient causer sur les grands chemins. Auguste les établit après les guerres civiles, pour empêcher que les Soldats, qu'on avoit licentiez ne ravageassent l'Italie. Tibére en augmenta le nombre, comme Suétone nous l'apprend dans la Vie de cet Empereur. Le Chef de ces Soldats fut appellé *Irenarcha*, comme qui diroit, *Prince de la paix*, parce qu'il procuroit la paix & la tranquilité publique. C'est aussi un des noms de Priape. * *Antiq. Rom.*

LIMENE, LEMENE, anciennement *Romatinum*, petite riviére du Frioul en Italie, qui baigne Porto Gruaro, Concordia, & se décharge dans le Golfe de Venise à Palata di Léméne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIMENIUS (*Ulpius*) Préfet du Prétoire & Gouverneur de Rome, sous Constans en 349. Il y a eu encore un autre Limenius, Comte des sacrées Libéralitez, sous Honorius en 407. Il fut ensuite Préfet du Prétoire des Gaules. *Voyez* Zosime, *l.* 5, & Jacobi Gothofredi, *Cod. Theodosiani Prosopogr.*

LIMENTINUS, Dieu du Paganisme, ainsi nommé du mot *Limen*, qui présidoit aux seuils des portes. *Cherchez* FORICULE.

* LIMERAY, bourg de France dans la Touraine, sur la petite riviére de Cisse est à l'est-nord-est de Tours, dont il est éloigné de six à sept lieues.

LIMERIK ou LIMRICK, Comté d'Irlande, a le Comté de *Tipperari* à l'est, celui de *Kerry* à l'ouest, le *Shannon*, qui le sépare du Comté de Thomond, avec un petit quartier de celui de Tippéray au nord, & le Comté de *Corck* au sud. Il a 48 milles de long, & 27 de large. Ce païs est fertile & bien peuplé; mais il y a peu de bonnes villes. Il est montagneux à l'ouest, mais plain & uni par tout ailleurs. On le divise en neuf Baronnies, qui sont celles de *Clonello*, de *Kenry*, de *Limerick*, d'*Ownybeg*, de *Connaugh*, de *Clanvilliam*, de *Smale-County*, de *Coshma*, & de *Coshlea*, dans laquelle est Limerick. Cette ville, qu'on appelle aussi *Lough-Meath*, a le droit de tenir un marché public, envoye deux Députez au Parlement, & est un Siége épis-

piscopal, aujourd'hui la Métropole de *Munster* ou *Mommonie*. Elle est belle, riche, bien peuplée & très-forte, située en partie sur une isle que forme le Shannon, & divisée en deux villes, la haute & la basse. On entre dans la haute où est le château & la Cathédrale, par deux grandes portes, à chacune desquelles il y a un beau pont de pierre, dont l'un conduit à l'ouest, & l'autre à l'est, avec des boulevards & de petits ponts-levis. La ville basse, fortifiée d'une muraille & d'un château, n'a qu'une porte & se joint au pont de la haute qui conduit à l'est. Quoiqu'elle soit à 50 milles de la mer, de gros vaisseaux de charge peuvent venir jusques à ses murailles. Elle est d'ailleurs à 95 milles ou environ presque à l'ouest de Dublin. Ireton, gendre de Cromwel, assiégea Limerick en 1651, & la prit après une vigoureuse résistance. Le Roi Guillaume III, ayant sommé *Boisselau*, Gouverneur de Limerick, de rendre cette place, & ayant reçu pour réponse qu'il la défendroit jusques à l'extrémité, y mit le siége en 1690; mais il fut contraint de le lever. Le Général *Gunkel* qui l'assiégea l'année suivante, fut plus heureux & la força à capituler. On accorda au Général d'*Usson*, Commandant François, les conditions les plus avantageuses pour lui, pour sa garnison, & pour celles des autres places qui voudroient se retirer en France; de sorte que la réduction de cette place fut comme la fin de la guerre en Irlande. La capitulation fut signée le 14 octobre 1691. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 3. *p.* 52. Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome* 4. *p.* 302. 687. 708. *&c.*

LIMEUIL (Isabelle de la Tour, Demoiselle de) fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, vérifia par sa conduite le bon mot qu'on trouve dans le *Ménagiana*, que la charge de fille d'honneur d'une Reine est très-mal aisée à exercer. Elle l'étoit sur tout dans une Cour aussi debordée que l'étoit alors celle de France. Elle succomba sous le poids de sa dignité à la vue de toute la Cour; car elle accoucha chez la Reine sans avoir été mariée. Le Prince de Condé étoit pére de l'enfant; & Brantome nous apprend, que ce Prince s'étant marié, lui envoya redemander tous les bijoux qu'il lui avoit donnez; & qu'elle les rendit, mais avec des marques de dépit, qui faillirent à lui couter cher. Il y en a qui prétendent, qu'après cette avanture la Demoiselle fut chassée, & d'autres qu'elle ne perdit point les bonnes graces de la Reine. Quoi qu'il en soit, elle étoit fille de *Gilles* de la Tour Seigneur de Limeuil, & se maria ensuite avec *Scipion* Sardini, Baron de Chaumont sur Loire, noble Luquois. Sa sœur aînée fille d'honneur de Catherine de Médicis mourut à la Cour. Si Brantome en est cru, cette derniére n'avoit aucune religion, comme elle le fit assez voir par la maniére dont elle mourut. * Bayle, *Dict. Crit.*

LIMEUIL, bourg. *Voyez* LIMEIL.

LIMFIORD. *Voyez* ALBORG (Canal d')

LIMISSO, ville située sur la côte de l'Isle de Chypre, environ à seize lieues de Baffo, du côté du Levant méridional. Limisso qui a un Evêché suffragant de Nicosie, est presque ruïnee. Plusieurs Géographes la prennent pour l'ancienne Amathonte ou Amathuse, en Latin *Amathus*, où Vénus avoit un temple célébre. Mais d'autres soutiennent que les ruïnes de cette ancienne ville sont à plus de deux lieues de Limisso. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LIMMEN, un des plus anciens & des principaux villages du Kennemerland dans la Nord-Hollande. Il est au sud de la ville d'Alkmar, tirant vers l'ouest, & en est éloigné de deux lieues.

LIMNES, lieu proche de la ville d'Athénes, renfermoit un célébre temple de Bacchus, où l'on faisoit combattre de jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple, où pendant les premiers siécles d'Athénes, on lisoit un Décret des Athéniens, qui obligeoit leur Roi, lorsqu'il se vouloit marier, de prendre une femme dans le païs, & qui n'eût pas été mariée auparavant. * Pausanias, *in Atticis*. J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. l'an* 1675.

* LIMNÆUS (Jean) célébre Jurisconsulte, naquit le neuviéme janvier 1592. Son pére qui étoit Professeur en Mathématiques à Iéne, le fit étudier dans les Ecoles triviales de cette ville & ensuite à Weimar. Quelque tems après il revint à Iéne pour y étudier sous les Professeurs. Il perdit alors son pére, & il quitta Iéne en 1614, pour aller à Altorf, où il demeura jusqu'en 1617. Dans la même année, on lui confia deux jeunes Gentilshommes de Nuremberg pour les conduire en Italie, où un troisiéme vint les joindre. En 1618, la crainte de tomber entre les mains de l'Inquisition, leur fit quitter l'Italie sans avoir vu ni Rome ni Naples. Ils allérent en France, & arrivérent sur la fin du mois d'avril à Lyon. Après avoir passé deux ans en France, ils passérent en Angleterre, d'où ils se rendirent en Hollande pour retourner à Nuremberg, où ils arrivérent le premier octobre 1620. Peu de tems après Limnæus alla de nouveau à Altorf, & l'année suivante à Iéne, où, en 1623, il fut fait par Guillaume, Duc de Saxe, Auditeur d'un Régiment; mais la détention de ce Prince l'obligea peu de tems après à abandonner ce poste. Il se retira à Iéne, d'où le Chancelier de Culembach le fit venir pour lui confier la conduite de son fils. Il s'aquitta avec honneur de cet emploi, & l'exerça pendant sept ans. Depuis cela, en 1631, les Tuteurs de Frédéric, Markgrave d'Anspach, lui mirent entre les mains leur Pupille, pour avoir inspection sur ses études. L'année suivante, il accompagna par l'ordre des mêmes Tuteurs les Markgraves de Brandebourg Albert & Christian dans le voyage de France. Le second des Princes étant mort, il demeura au service de l'aîné jusques à l'an 1639. Alors ce Prince le fit Chambellan, & Membre de son Conseil Privé. Il exerça ces emplois jusqu'à sa mort, arrivée en 1663. Il n'avoit point été marié. On a de lui, *Tractatus de Academiis*; *Notitia Regni Franciæ*; *Jus Publicum Imperii Romano-Germanici*, en cinq tomes; *Dissertatio Apologetica de Statibus Imperii Romano-Germanici*; *Capitulationes Imperatorum & Regum*; *Observationes ad Bullam Auream Caroli IV*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diarium*.

LIMOGES & LIMOSIN. Le Limosin province de France, a pour frontiéres, la Marche au septentrion, l'Auvergne au Levant, le Quercy au midi, & une partie du Poitou, du Périgord & de l'Angoumois au Couchant. Tout le païs en général est assez froid & stérile; il n'y croit presque point de bon vin, sinon dans le Bas Limosin, où l'on recueille le fameux vin de Puy-d'Arnac; peu de froment, mais quantité de ségle, d'orge & de châtaignes. César dit dans ses Commentaires, que ce païs fut taxé à fournir dix mille hommes, lorsque les plus puissans peuples des Gaules se liguérent contre les Romains. Aujourd'hui ses Habitans sont ingénieux, prudens, laborieux, & extrémement ménagers. Ce païs a donné cinq ou six Papes à l'église; & a produit divers Hommes de Lettres, comme Bernard de la Guyonie, Jean d'Aurat, Marc-Antoine Muret, dans ces derniers tems M. Baluze, & plusieurs autres renommez par leur esprit & par leur doctrine. On divise ordinairement cette province en Haut & Bas Limosin. Le Haut Limosin contient Limoges, Saint-Yrier, Saint-Junien, Chaslus renommée par ses foires de chevaux, Saint-Léonard, & Pierre-Bussiére. Le Bas Limosin comprend Tulle Evêché, Brive-la-Gaillarde qui est néanmoins du diocése de Limoges, Uzerche place autrefois très-forte, d'où est venu le proverbe, *qui a maison à Uzerche, a château en Limosin*; Argentat, Roche-Abeille renommée par le combat de l'an 1569; le Vicomté de Turenne; le Duché de Ventadour; la belle Seigneurie de Pompadour, &c. Les principales riviéres du Limosin sont, la Dordogne, la Vienne, la Vézére, la haute Vézére, &c. Il y a un Sénéchal d'épée pour toute la province, qui a dans l'étendue de sa charge les Présidiaux de Limoges, Brive & Tulle, & les Sénéchaussées de Limoges, Brive, Tulle & Uzerche. Le Roi n'y jouït d'aucun domaine en fonds de terre, parce que tout ce qui appartenoit aux Vicomtes de Limoges a été aliéné par Henri IV, soit avant ou après son avénement à la Couronne: on n'a pas eu égard aux intentions de ce Prince, qui déclara expressément en 1602, que ces aliénations étoient immuables, parce qu'il avoit voulu tenir ce domaine & les autres lieux de son domaine, séparément de celui de la Couronne.

Limoges est la capitale de la province, avec Evêché suffragant de Bourges, & Présidial sous le Parlement de Bourdeaux, & avec Bureau des Finances, Hôtel des Monnoyes, & Election du ressort de la Cour des Aides de Clermont. C'est une ville marchande, située en partie sur la croupe d'une petite colline, en partie dans un vallon sur la riviére de Vienne, bien fortifiée de murailles, & entourée par tout de profonds fossez. Quelques Auteurs prétendent qu'un ancien Prince Gaulois fit bâtir cette ville, & lui donna son nom. César témoigne que de son tems, elle étoit grande & peuplée. Ptolomée lui donne le nom de *Rastiatum*; Ammien Marcellin la nomme *Lemovix*; les autres *Lemovica*, *Lemovicum* & *Lemovicina*. Apollinaris Sidonius témoigne que cette ville a extrémement souffert en divers tems. Les Goths furent les premiers qui la pillérent; les François la traittérent ensuite de même; & les Anglois y causérent de grands ravages sous le régne de Charles V. Bertrand du Guesclin, Connétable de France, la prit sur les Anglois l'an 1371, & le Prince de Galles la reprit quelque tems après par assaut. Il étoit tellement irrité contre les Habitans, qu'il se vangea même sur les femmes & sur les enfans, & en fit passer au fil de l'épée plus de quatre mille. Les François s'en rendirent encore maîtres. L'église cathédrale reconnoît S. Etienne premier Martyr pour son Protecteur; & l'on croit que S. Martial, premier Evêque de Limoges, en jetta les premiers fondemens. Outre S. Martial, on y reconnoît pour Saints entre les Evêques, Ferréol, Loup & Cessator. Ils ont eu d'illustres successeurs, Turpion d'Aubusson, Hilduin de Limoges, Jourdain de Loron, Itier & Saibrand Chabot, Aiméric de Suérac, Jean du Cros Cardinal, Philippe de Montmorency, Jean de Langeac, Sébastien de l'Aubépine, Louïs Lascaris d'Urfé, &c. Il y a à Limoges deux Chapitres, celui de la cathédrale, composé de vint-huit Canonicats, & de dix-huit Sémiprébendes, ou Vicairies; & celui de saint Martial, composé d'un Abbé Prevôt, d'un Chantre, de dix-sept Chanoines, & de douze Sémiprébendes; l'Abbaïe de Saint-Augustin, de l'Ordre de saint Benoît, Congrégation de Saint-Maur, dont l'Abbé est régulier, électif & triennal; celle de S. Martin qui est unie à l'Ordre des Feuillans; celle de la Régle, qui est de Religieuses Bénédictines, & diverses autres maisons Religieuses, avec un beau Séminaire, sous la direction des Prêtres de la Congrégation de S. Sulpice de Paris, & un Collége où les Jésuites enseignent les Humanitez. Il n'est pas inutile de remarquer que l'Evêque de Limoges est Seigneur des Châtellenies d'Aliezat, & que pendant la vacance du siége le Vicomte de Comborn jouït du revenu de ces Châtellenies, & en fait exercer la Justice, sans que le Droit de Régale, ait aucun lieu à cet égard. * Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 7. César, *Comment. l.* 7. & 8. Apollinaris Sidonius, *Epistolarum*, *l.* 7. *Epist.* 6. Grégoire de Tours, *l.* 9. & 10. Jean Fayan, *Descr. Lemovic.* Sincerus, *Itin. Gall.* Du Chêne, *Antiquitez des villes*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

DES VICOMTES de LIMOGES.

La ville de Limoges a eu des Vicomtes héréditaires, qui l'étoient aussi du Limosin, & qui portoient d'or à trois lions d'azur, armez & lampassez de gueulles. Diverses Chartres du neuviéme siécle ont parlé des Comtes de Limoges. La Chronique manuscrite de cette ville en fait aussi mention, comme Juste l'a remarqué dans son Histoire de la Maison de Turenne. On prétend que le Roi Eudes donna ce païs à FULCHER ou FULGO, qui en fut le premier Vicomte. D'autres assurent que Guillaume *le Dévot*, Comte d'Auvergne, le donna à Ebles II, Duc d'Aquitaine.

ne, & que celui-ci y mit des Vicomtes qui s'en rendirent maîtres. Quoi qu'il en ſoit, on dit que Fulcher eut pour fils Géraud, cru premier Vicomte de Limoges, qui vivoit encore l'an 975. Il épouſa *Rothilde*, dont il eut 1. Gui, I. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Hildegaire* & *Hilduin*, Evêques de Limoges; 4. Aimeri, qu'on fait tige des Vicomtes de Rochechouart; 5. *Géraud* d'Argenton; 6. *Geofroi*, Abbé de Saint-Martial. Le Sieur Beſly ajoûte *Adelmodie*, mariée 1. à *Audebert* I. Vicomte de Périgord: 2. à *Guillaume* V, Comte de Poitiers, & Duc de Guienne.

Gui, I. du nom, Vicomte de Limoges, & Seigneur de Broſſe, mourut l'an 1025. Il épouſa *Emme*, fille d'*Aimar*, dit *Comte de Mileſende*, & laiſſa 1. Aimar, I. du nom, dit *le Bégue*, qui ſuit; & 2. *Pierre*, nommé avec ſa femme *Sulpice*, dans une Chartre de l'égliſe de ſaint Etienne de Limoges.

Aimar, I. du nom, prit alliance avec *Sunegonde*, dont il eut Aimar, II. du nom, qui ſuit; & divers autres enfans.

Aimar, II. du nom, Vicomte de Limoges, épouſa *Humberge*, qui vivoit encore l'an 1073, & laiſſa Aimar, III. du nom, qui ſuit.

Aimar, III. du nom, laiſſa une fille unique *Humberge* ou *Bruniſſende*, qui ſuccéda au Vicomté de Limoges, & qui épouſa *Archambaud* III, dit *le Barbu*, Vicomte de Comborn. Ils eurent ſix fils & trois filles, 1. Gui, II. du nom, qui ſuit; 2. Aimar, IV. du nom, *qui continua la poſterité*; 3. *Archambaud*, Vicomte de Comborn; 4. *Pierre*; 5. *Elie*; 6. *Bernard*; 7. *Marie*, Abbeſſe de Notre-Dame de la Régle; 8. *Béatrix*, femme de *Gaucelin* de Pierre-Buffiére; & 9. *Almodis*, mariée à *Olivier* de Tours.

Gui, II. du nom, Vicomte de Limoges, mourut ſans lignée de la Marquiſe de Marche ſa femme.

Aimar, IV. du nom, ſon frére lui ſuccéda. Il vivoit l'an 1147, & épouſa *Marguerite* de Turenne, fille de *Raimond* I, Vicomte de Turenne, & de *Mathilde*, fille de *Rotrou*, Comte du Perche. *Marguerite* prit une ſeconde alliance avec *Ebles*, Vicomte de Ventadour, dont elle fut ſéparée ſous prétexte de parenté: & une troiſiéme avec *Guillaume* IV, dit *Taillefer*, Vicomte d'Angoulême. Aimar IV eut Aimar, V. du nom, qui ſuit.

Aimar, V. du nom, fut marié par Henri, III. du nom, Roi d'Angleterre, à *Sarra* de Cornouaille, & mourut l'an 1199, laiſſant trois fils & quatre filles. L'aîné des fils fut Gui, III. du nom, qui ſuit.

Gui, III. du nom, fut Vicomte de Limoges, & mourut l'an 1230, ayant eu d'*Ermengarde* ſa femme, 1. Gui, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Marie*, femme d'*Archambaud*, V. du nom, Vicomte de Comborn.

Gui, IV. du nom, dit *le Jeune*, Vicomte de Limoges, épouſa *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & d'*Yoland* de Dreux, & il en eut Marie, fille unique qui ſuit. Il mourut le 13 août 1263, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Martial de Limoges.

Marie, fille unique du précédent, née l'an 1260, lui ſuccéda. Elle fut mariée à Tours l'an 1274 à *Artus*, Comte de Richemont, puis Duc de Bretagne, II. du nom, & elle mourut l'an 1290. Leurs enfans furent 1. *Jean*, III. du nom, dit *le Bon*, Duc de Bretagne, Vicomte de Limoges, &c. qui mourut le 30 avril 1341, ſans poſtérité légitime; 2. Gui, V. du nom, qui ſuit; & 3. *Pierre*, mort jeune.

Gui de Bretagne, Comte de Penthiévre, V. du nom, Vicomte de Limoges, &c. mourut à Nigeon près de Paris le 27 mars 1331. Il avoit épouſé *Jeanne* d'Avaugour, dont il a laiſſé Jeanne qui ſuit.

Jeanne, ſurnommée *la Boiteuſe*, Ducheſſe de Bretagne, Vicomteſſe de Limoges, &c. épouſa par traité paſſé le quatriéme juin 1337, *Charles* de Blois ou de Châtillon, qui fut depuis tué à la bataille d'Auray l'an 1364. Le Vicomté de Limoges lui fut ajugé par Arrêt du dixiéme janvier 1344. *Jeanne* le donna au Roi Charles V, par donation entre vifs le neuviéme juillet 1369, & mourut au mois d'octobre 1384. Elle eut entre autres enfans, 1. Jean de Bretagne, Comte de Penthiévre, &c. Vicomte de Limoges, qui mourut l'an 1403, laiſſant de *Marguerite* de Cliſſon ſa femme, *Olivier* & *Jean* II, morts ſans poſtérité; 2. Guillaume qui ſuit; & 3. *Charles*, Baron d'Avaugour.

Guillaume de Bretagne, Vicomte de Limoges, laiſſa trois filles, dont l'aînée Françoise, Vicomteſſe de Limoges, fut mariée à *Alain*, Sire d'Albret. Ils eurent Jean, Roi de Navarre, pére de Henri d'Albret. Celui-ci laiſſa *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Bourbon; d'où vint le Roi Henri *le Grand*, qui unit l'an 1607 à la Couronne, le Vicomté de Limoges, & ſon Domaine particulier. * Juſtel, *Hiſtoire de Turenne*. Beſly, *Hiſt. des Comtes de Poitou*. Du Chêne, *Hiſt. des Châtell.* Du Puy, *Droits du Roi.* Argentré. Froiſſard. *La Chronique de Limoges*. *La Bibliothéque* de Fleury, &c.

CONCILES DE LIMOGES.

Les Prélats d'Aquitaine célébrérent deux Conciles à Limoges dans le onziéme ſiécle, & pour un même ſujet. Le premier fut tenu l'an 1029, & Gauzelin de Bourges y préſida. Il s'agiſſoit de décider, s'il falloit donner à ſaint Martial, Evêque de Limoges, le titre d'*Apôtre*, comme le vouloient les Limoſins, ou celui de *Confeſſeur*, comme d'autres le ſoutenoient. Le Concile ne put terminer cette queſtion, qui fut encore agitée dans un autre Concile tenu à Bourges, puis à Limoges l'an 1032, & non l'an 1034, comme le diſent Baronius & Binius. On conſulta le ſaint Siége, qui décida que ſaint Martial devoit être révéré comme Apôtre. Aimoin de Bourbon, Archevêque de Bourges, préſida à ce dernier Concile; & Jourdan, Evêque de Limoges, ſe trouva à l'un & à l'autre. Sur une plainte que l'on forma dans le ſecond, touchant les abſolutions que les Papes accordoient à ceux qui étant excommuniez avoient recours au ſaint Siége, il fut dit que perſonne ne pouvoit recevoir pénitence ou abſolution du Pape, s'il n'y étoit envoyé par ſon Evêque. On met un autre Concile à Limoges tenu par Henri, Légat du ſaint Siége l'an 1182. * *Conciles, tome* 9. Glaber, *Hiſt.* Labbe, *tome* 2. *p.* 766. *Biblioth. manuſcriptorum librorum.*

LIMON (le Col de) c'eſt un paſſage des Alpes, qui eſt dans le Comté de Tende, entre la ville de ce nom & celle de Coni. Il prend ſon nom du village de Limon, nommé anciennement *Lumone*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMON (le Cap de) anciennement *Heracleum Promontorium*, Cap de l'Amaſie en Natolie. Il s'avance dans la Mer Noire, entre dans l'embouchure du Caſalmach & dans celle de Pormon. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMONA, petite iſle de la Mer de Rhodes. Elle eſt entre l'Iſle de Rhodes & celle de Stampalia, ſur la côte de la Natolie. Cette iſle a un bon port, mais peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMONA ou LIMONE, fille d'Hippoméne, Archonte de la République d'Athénes, ſe laiſſa corrompre par un jeune Athénien, qui étoit paſſionné pour elle. Hippoméne ne pouvant ſouffrir ce deshonneur dans ſa famille, fit condamner le jeune homme à être tiré à quatre chevaux, & renferma ſa fille dans une écurie, avec un cheval détaché, ſans permettre qu'on leur portât aucune nourriture. Ainſi peu de jours après, le cheval affamé dévora cette fille. Ovide en parle en ces termes, dans ſon Poëme intitulé *Ibis*, *v.* 459.

Solaque Limone pœnam ne ſenſerit illam,
Et tua dente fero viſcera carpat equus.

* Eraſme, *in Adagiis.*

* LIMONE, riviére de l'Iſle de Corſe. Elle tire ſa ſource d'un Lac qui eſt au milieu de l'iſle, coule vers le Couchant, baigne Cruzani, & ſe décharge dans le Golfe de Ginerca. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMOSA, anciennement *Æthuſa*, petite iſle de la Mer Méditerranée, ſituée environ à quarante lieues de celle de Malte, en tirant vers les côtes de Tunis. Elle appartient à l'Ordre de Malte. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIMOSIN. *Voyez* l'article de LIMOGES.

* LIMOURS, bourg de France, dans cette partie de l'Iſle de France que l'on appelle le Hurepoix. Il eſt au ſud-oueſt de Paris, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne le nom de ville, & remarque qu'il y a là un château royal où Henri IV alloit ſouvent ſe délaſſer.

LIMOUX, petite ville de France dans le Haut Languedoc eſt ſur la riviére d'Aude entre Alet & Carcaſſonne, à une lieue de la premiére, & à trois de la derniére. C'eſt la capitale du Comté de Raſes, & le ſiege d'une Sénéchauſſée, dans laquelle il y a deux Bailliages royaux, ſavoir, celui de Sault, & celui d'Eſperaza. Limoux a été le ſiége d'un Evêché qu'érigea le Pape Jean XXII, en 1317, & qu'il transféra deux ans après en l'Abbaïe d'Alet. Ces deux villes ſont ſi voiſines qu'elles envoyent en commun un Conſul aux Etats; & quand leur voix y eſt appellée, on dit Alet & Limoux. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LIMPIUS (Pompée) juriſconſulte, a publié *Repetitiones in varias Juris Civilis leges*, imprimées à Veniſe en 1608; & *Dactylismus Eccleſiaſticus*, *in folio*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIMPO (Balthazar) natif de Moura, ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, entra dans l'Ordre des Carmes en 1494, étant âgé de 16 ans, fit ſes études à Salamanque, & depuis aquit au concours la premiére Chaire de Théologie de Liſbonne. Le Roi Jean III le fit Prédicateur de ſa chapelle, & la Reine Catherine le voulut avoir pour Confeſſeur. Il fut deux fois Provincial de ſon Ordre, dont il fut tiré le 15 de novembre 1536, pour être Evêque de Porto, où il tint l'an 1540 un Synode, dont les Conſtitutions ont été imprimées. On aſſure qu'il régla parfaitement bien le temporel de toutes les égliſes de ſon diocéſe. Le Roi l'envoya l'an 1543, au Concile de Trente, où il aſſiſta à trois Seſſions. A ſon retour il paſſa à Rome, où il ſe fit beaucoup eſtimer, & obtint diverſes graces qu'il demandoit pour le bien du Royaume. Le 23 mars 1550, il fut transféré ſur le ſiége Archiépiſcopal d'Evora, qu'il gouverna auſſi très-ſagement; & après avoir fait beaucoup de bien à ſon Ordre, il mourut dans ſon Palais le 31 mars 1558, âgé de 80 ans, & plus rempli de mérites que d'années. * *Memoires de Portugal.*

LIMPURG, petite ville autrefois Impériale, maintenant ſujette à l'Archevêque de Tréves, eſt ſituée ſur la riviére de Lohn, à une lieue & demie au deſſous de la ville de Dietz. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMPURG (la Baronnie de) petit Etat du Cercle de Franconie en Allemagne, eſt preſque entiérement enclavée dans la Souabe, & ſituée au midi de la ville de Hall en Souabe. Elle peut avoir ſix lieues de long, ſur deux ou trois de large. Gaildorf & Chronberg, auprès duquel eſt le château de Limpurg, en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMSTER. *Voyez* LEOMINSTER.

LIMYRA, petite ville autrefois épiſcopale, dans le Menteſeli en Natolie, entre la ville de Menteſeli & celle de Finica. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I N.

LIN (Saint) Pape, étoit de Volterre dans la Toſcane, & ſi l'on ſuit le ſentiment de quelques Anciens, du vivant même de S. Pierre, il avoit déja pris ſoin de l'Egliſe comme Coadjuteur de cet Apôtre. Les Auteurs ne conviennent pas du tems où

a com-

a commencé son Pontificat, si c'est du vivant de S. Pierre, ou après sa mort. Ceux qui prétendent qu'il a gouverné l'Eglise Romaine du vivant de saint Pierre, assurent qu'il commença de la gouverner en qualité de Vicaire de JESUS-CHRIST sur la fin du mois de juin de l'an 67. Pearson dit qu'il a été sur le Siége Apostolique depuis l'an 55, jusqu'en 67. Dodwel soutient au contraire qu'il n'a occupé le siége que très-peu de tems l'an 64, Anaclet lui ayant succédé cette même année, ou la suivante. Il conduisit l'Eglise dans un tems qu'elle étoit cruellement persécutée, & l'arrosa de son sang par un glorieux martyre le 23 septembre de l'an 73; car il eut la tête coupée par ordre de Saturnin, Consulaire, sous l'empire de Vespasien. Saint Lin avoit ordonné que les femmes entreroient voilées dans l'église. Nous avons des Actes de la passion de S. Pierre & de S. Paul qui portent son nom; mais ils sont remplis de tant d'erreurs, qu'il n'est pas difficile de voir qu'ils sont supposez, quoique Sixte de Sienne, Trithéme & quelques autres en fassent mention. Ainsi on ne sait rien de sa vie ni de sa mort, & il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Martyr. * Saint Irénée, *adv. Hæres. l.* 4. Saint Epiphane, *Hær.* 27. Eusébe, *Hist. l.* 3. S. Augustin, *contra Donat. l.* 2. Saint Jérôme, *in Lino.* Onuphre, *in Vit. Pontif.* Baronius, *A. C.* 69 *& suiv.* Bellarmin, *Rom. Pontif. l.* 9. *ch.* 9. *& de Script. Ecclef.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siécles.*

☞ L'Auteur des Constitutions Apostoliques dit que saint Lin fut ordonné par S. Paul, & S. Clément par S. Pierre: ce qui revient au sentiment de Tertullien, qui dit dans ses Préscriptions, que S. Clément succéda immédiatement à S. Pierre. S. Epiphane, *Hæres.* 27, dit que S. Pierre avoit d'abord ordonné S. Clément; mais que ce Saint n'ayant pas voulu accepter le pontificat, & s'étant retiré, S. Lin fut mis en sa place. Ruffin assure que saint Lin a gouverné du vivant des Apôtres. L'Auteur du livre pontifical a suivi ce sentiment; mais il n'y a aucune apparence que saint Pierre & saint Paul ayent ordonné des Evêques pour Rome pendant qu'ils y étoient; & encore moins que saint Paul en ait ordonné un, & saint Pierre un autre. Il faut donc supposer que saint Lin a succédé à saint Pierre & à saint Paul, après leur martyre arrivé le 25 juin de l'an 65. Eusébe lui donne onze ou douze ans de pontificat; & les autres Auteurs conviennent à peu près du même nombre d'années; mais quelques-uns supposent qu'il est mort l'an 77, d'autres l'an 80. Suivant l'époque que nous avons marquée, il faut qu'il soit mort en 77.

LINACER (Thomas) naquit vers l'an 1460, à Cantorbéry. Il commença ses études à Oxford, où il fut reçu en 1484, Membre du Collége de toutes les Ames. Le désir extréme qu'il avoit d'apprendre, & de se fortifier dans ce qu'il savoit déja, lui inspira le dessein de voyager & d'aller chercher ailleurs ce qu'il ne trouvoit pas dans sa patrie. Les Sciences commençoient alors à fleurir en Italie. Linacer attiré par la grande réputation des Maîtres qui y enseignoient, crut devoir la préférer à tout autre païs. Il alla d'abord à Florence, où il fut reçu avec beaucoup de bonté par Laurent de Médicis, qui étoit le Protecteur des Gens de Lettres, & qui lui fit la grace de permettre qu'il eût les mêmes Maîtres que ses enfans. Ces Maîtres étoient Démétrius Chalcondyle & Politien, sous lesquels il fit de grands progrès dans l'étude des Langues Gréque & Latine. Il passa ensuite à Rome pour visiter les bibliothéques, & pour consulter les livres qui pouvoient lui être utiles. Il fit dans cette ville connoissance avec Hermolaüs Barbarus, dont le commerce lui servit beaucoup pour se perfectionner dans ce qu'il avoit acquis. Il retourna ensuite en Angleterre, où la réputation de son mérite l'avoit précédé, & il fut aussi-tôt choisi pour être Précepteur du Prince Artus, fils aîné du Roi Henri VII. La lecture des livres de Gallien en Grec lui donna du goût pour la Médecine, & depuis ce tems-là il abandonna toutes ses autres études pour s'y livrer entiérement. Il devint bientôt un des plus habiles du païs, & professa quelque tems la Médecine. Il fut ensuite appellé à la Cour, & fut successivement Médecin de Henri VII, de Henri VIII, & de la Reine Marie. On lui donna un Bénéfice en 1515, & il reçut l'Ordre de Prêtrise. Il n'en étoit pas pour cela meilleur Chrétien ni plus dévot; car il se mettoit si peu en peine de connoître sa Religion, qu'il ne jetta jamais les yeux sur l'Ecriture Sainte qu'à la fin de sa vie, & que même ce qu'il en lut alors le mit dans une colére extréme. Se sentant fort mal, il lui prit envie de lire la Bible: à l'ouverture du livre il tomba sur l'endroit de saint Matthieu, ou JESUS-CHRIST défend à ses Disciples de jurer par le Ciel, &c. Comme il étoit grand jureur, cela lui parut si surprenant, qu'il se prit à jurer de toute sa force en disant, ou que ce livre n'étoit pas l'Evangile, ou qu'il n'y avoit point de Chrétiens au monde. C'est Selden qui rapporte ce fait, *de Syned. l.* 2. *c.* 11. Il mourut après une longue maladie le 20 octobre 1524, âgé de soixante & quatre ans. Les fondations qu'il a faites montrent assez combien il avoit à cœur l'honneur de sa profession; car il fonda deux Chaires de Médecine à Oxford & une à Cambridge, dont les Professeurs devoient expliquer Hippocrate & Gallien. Il forma outre cela le dessein de faire à Londres un Collége de Médecine, se donna bien du mouvement pour cela, & en vint enfin à bout. Il fut le premier Président de ce Collége, à la tête duquel il demeura les sept années qu'il vécut encore après l'avoir établi. Les assemblées se faisoient dans sa maison qu'il laissa en mourant à cette Société, qui la posséde encore. Ces établissemeus lui ont fait beaucoup d'honneur, & lui ont attiré de grandes louanges. Voici ses Ouvrages, *Proclus de Sphæra Græce & Latine; De emendata Latini Sermonis structura libri sex; Grammaticæ Rudimenta ex Anglico in Latinum translata per Georgium Buchananum; Galeni de tuenda valetudine libri sex Latine, Interprete Thoma Linacro; Galeni de Temperamentis libri tres, & de inæquali temperie unus, Latine; Galeni de pulsuum usu liber, & Pauli Æginetæ de diebus Criticis ex interpretatione Thomæ Linacri; Galeni de Symptomaticus libri quatuor.* * Wood, *Antiquit. Oxoniensés.* Castellani *Vitæ Medic.* Pitseus, *de Illustr. Angliæ Scriptoribus* Freind, *Histoire de la Medecine.* Le Pere Niceron, *Memoires pour servir a l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 4. *p.* 263 *& suiv.*

LINANGE (Le Comté de) petit païs d'Alemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin, à quelques lieues de la ville de Frankendal vers le Couchant. Ses lieux principaux sont Linange ou New-Leiningen, Turcheim, Crunstadt & Lampsheim. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi LEININGEN.

LINARE'S. *Voyez* LIENARE'S.

* LINAS, bourg ou village d'Espagne, en Catalogne, dans la Viguerie de Barcelone, est au nord-nord-est de la ville de Barcelone, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

* LINAS, bourg de France, dans cette partie de l'Isle de France qui porte le nom de Hurepoix. Il est dans le voisinage de Montlhéry au sud-sud-ouest de Paris, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* LINCHANCHI, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans cette partie de la Nouvelle Espagne que l'on nomme la Presqu'isle de Jucatan.

LINCHIANG, ville de la Chine, sur la riviére de Lan, dans la province de Kiansi, où elle tient le huitiéme lieu. Elle a trois autres villes dans son Territoire, & sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

LINCK (Henri) de Misnie en Saxe, célébre Jurisconsulte, né en 1642, de *George* Linck ou Lincken, Ministre dans le même païs, fut Professeur en Droit à Altorf où il vivoit encore en 1678. Il a composé un Traité du Droit des temples, imprimé en 1674. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LINCKE (le Fort de) ou le *Lincks.* C'est une petite forteresse de la Flandre. Elle est sur la Colne, & à une lieue & demie de Bourbourg vers l'orient. Les François la prirent en 1676. * Maty, *Dict. Géogr.*

LINCOLN, en Latin *Lincolnia* ou *Lindum*, ville capitale de la province de Lincoln, siége Episcopal, est située à côté d'une montagne à 103 milles de Londres. La partie inférieure de cette ville est arrosée par la riviére de Witham, qui y a un pont très-commode. Elle est fort ancienne, & les monumens antiques qu'on y voit font foi de son ancienne grandeur. Selon Guillaume de Malmesbury, la ville de Lincoln étoit une des meilleures villes, des plus marchandes & des plus peuplées de toute l'Angleterre du tems des Normands, & *Edouard* III lui accorda le droit de foire des laines & du plomb. Elle avoit alors 50 églises Paroissiales, dont le nombre fut dans la suite réduit à 15 par les guerres, par les incendies & par les tremblemens de terre. Le plus bel ornement de cette ville est l'église bâtie à l'honneur de la Vierge & de tous les Saints; elle est située sur un monticule, s'apperçoit de loin, & est sur tout fameuse à cause de la grande cloche qu'on y voit & qu'on appelle *Tomolf-Lincoln.* Remy de Fescam, Archevêque de Lincoln, fonda cette église après qu'il eut transféré dans cette ville le siége Episcopal de Dorcester dans la province d'Oxford, ce qui se fit dans le onziéme siécle, peu de tems après la conquête des Normands; parce qu'alors on avoit fait un Canon, en vertu duquel tous les Evêques étoient obligez de fixer leur Siége dans les villes les plus célébres & les plus considérables de leurs Evêchez. Peu de tems après sa fondation, cette Cathédrale eut le malheur d'être presque ruinée par le feu, mais Alexandre, un des successeurs de Remy, la rétablit & l'orna magnifiquement. Quelques-uns de ses successeurs imitérent son exemple, de sorte qu'elle devint un très-somptueux édifice. Le Diocése de Lincoln a été resserré de tems en tems, Henri I en ayant séparé l'Evêché d'Ely, & Henri VIII ceux de Peterborough & d'Oxford. Nonobstant cela, l'Evêché de Lincoln a encore aujourd'hui la plus vaste Jurisdiction du Royaume, comme autrefois il avoit eu les plus grands revenus. Cet Evêché comprend les Comtez de Lincoln, de Leicester, de Huntington, de Bedford, de Buckingham & une partie de la province de Héreford, dans lesquels il y a 1255 paroisses, pour l'inspection desquelles il y a sous le diocésain encore six Archidiacres à Lincoln, à Leicester, à Bedford, à Buckingham, à Stow & à Huntington. Remy, dont il a été parlé cy-dessus, transféra à Lincoln le Siége épiscopal de Dorcester en 1072 ou 1076, & eut pour successeurs Robert Blovet, Alexandre, Robert de Queriéto, Géoffroy Plantagenet, &c. Voici la suite des Evêques de Lincoln depuis le régne d'Edouard VI, jusques à nos jours.

1552. *Jean* Tailour, Professeur en Théologie, fut déposé l'année suivante.
1554. *Jean* White, fut fait Evêque de Winchester en 1556.
1556. *Thomas* Wattson, fut déposé en 1559.
1560. *Nicolas* Bullingham, fut fait Evêque de Worchester en 1570.
1570. *Thomas* Cowper, Docteur en Théologie, fut nommé Evêque de Winchester en 1581.
1584. *Guillaume* Wickham, Bachelier en Théologie, fut nommé Evêque de Winchester en 1594.
1595. *Guillaume* Chaderton, Evêque de Chester, mourut en 1608.
1608. *Guillaume* Barlow, Evêque de Rochester, mourut en 1613.
1613. *Richard* Neyle, Evêque de Lichfield & Coventry, fut nommé à l'Evêché de Durham en 1617.
1617. *George* Mountain, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Evêché de Londres en 1621.
1621. *Jean* Williams, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché d'Yorck en 1641.
1641. *Thomas* Winaiffe, Professeur en Théologie, mourut en 1654, & le siége fut vacant pendant six ans.
1660. *Robert* Sanderson, Professeur en Théologie, mourut en 1662.

1663. *Benjamin* Lancy, Evêquede Péterborough, fut nommé à l'Evêché d'Ely en 1667.
1667. *Guillaume* Fuller, Evêque de Limerick en Irlande, mourut en 1675.
1675. *Thomas* Barlow, Professeur en Théologie, mourut en 1691.
1691. *Thomas* Ténison, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché de Cantorbéry en 1694.
1694. *Jaques* Gardiner, Professeur en Théologie, mourut en 1704.
1705. *Guillaume* Wake, Professeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché de Cantorbéry le 16 janvier 1716.
1616. *Edmund* Gibson, Professeur en Théologie & Archidiacre de Surrey.

Outre que la ville de Lincoln a l'honneur d'être une ville épiscopale, elle porte aussi le titre de Comté, dont Edouard Fiennes fut en possession vers le commencement du XVIII siécle. Ce titre lui étoit parvenu en droite ligne d'Edouard Fiennes, Lord Clinton & Lord Amiral sous la Reine Elizabeth, qui le nomma Comte de Lincoln en 1572. Ce titre avoit été porté auparavant par diverses familles. La ville de Lincoln est aussi connue dans l'Histoire, parce que les Bretons sous leur Roi Arthure en chassérent les Saxons. Ironside en chassa aussi les Danois qui l'avoient pillée. En 1140, il se livra une bataille près de Lincoln entre l'Impératrice Mathilde & le Roi Etienne, qui fut alors fait prisonnier. Henri III eut un sort plus heureux lorsqu'il s'empara de Lincoln le 19 mai 1217, quoique les Etats du Royaume la défendissent sous le Prince Louïs, qui se vit obligé de se retirer à Londres & peu de tems après en France. * *Dict. Allemand.*

LINCOLNSHIRE ou la province de LINCOLN, en Latin *Lincolnia* ou *Comitatus Lincolniensis*, est un Comté situé sur la mer dans la partie septentrionale d'Angleterre; vers le nord il a le Duché d'Yorck, qui en est séparé par le Humber; vers le sud il a Cambridge & Northampton; vers l'est il a la Mer d'Allemagne, & vers l'ouest il touche Nottingham & Leicester. Du nord au sud il a 55, & de l'est à l'ouest 35 milles d'Angleterre. On divise ce Comté en trois parties nommées Lindsey, Kesteven & Holland. Holland est située vers le sud-est; Kesteven vers le sud-ouest, & Lindsey vers le nord. Lindsey est encore subdivisée en 17 Centuries, Kesteven en dix, & Holland en trois. On y compte en tout 630 Paroisses, & 34 villes à marché, dont les Habitans, aussi bien que ceux des provinces de Leicester, de Rutland, de Nottingham & de Northampton, ont été appellez Coritains, *Coritani* par les Romains. Du tems de l'Heptarchie ce Comté faisoit partie du Royaume de Mercie & aujourd'hui il est du diocése de Lincoln. L'air est ordinairement épais & chargé de brouillards dans les parties orientales & méridionales de ce Comté à cause des marais qui y sont: il est pourtant fort tempéré. Le terrain y est peu fertile en grains, mais ce défaut est compensé par la quantité d'oiseaux & de poissons qu'on y trouve, & à cet égard la province de Lincoln surpasse toutes les autres contrées de l'Angleterre, tellement qu'on y prend fort souvent 3000 canards sauvages à la fois. Dans les parties septentrionales & occidentales de ce Comté le terrain est riant & fertile en grains & en pâturages. Entre les châteaux de la Noblesse de la province de Lincoln on remarque sur tout celui de Belvoir, appartenant au Comte de Rutland & qui est situé fort avantageusement; celui de Tattershall appartenant au Comte de Lincoln; & celui de Grimstorp, appartenant aux Comtes de Lindsey. Charles Brandon, Duc de Suffolck, avoit fait bâtir ce château à la hâte, pour y recevoir Henri VIII, lorsqu'il fit un tour dans ces provinces. Le plus bel ornement de ce Comté sont ses églises, toutes bâties de pierres taillées & polies, de sorte qu'on peut dire qu'il n'y a point de Comté en Angleterre où il y ait de plus belles églises & de plus mauvaises maisons. On ne trouve ni rats ni souris à Fichtoft, quoique les environs en soient fort peuplez. On remarque encore que sous le régne de la Reine *Elizabeth* on vit tout à la fois plusieurs dignitez éminentes occupées par des personnes de la province de Lincoln, savoir, celles d'Amiral, de Thrésorier, d'Archevêque, de Général des troupes en France, de Lord Juge & de Sécretaire d'Etat, par Edouard Clinton, Guillaume Cécil, Jean Whitgift, Pérégrin Bertue, Sir Edmund Anderson, & Thomas Willson, qui s'étoient tous élevez par leurs mérites, secondez de la faveur de la Reine. Il y a dans l'Isle d'Axholm une carriére d'albâtre. Dans la partie de cette province qui est vers le sud-ouest on trouve des Astroïtes à cinq rayons, qui étoient autrefois fort estimez, parce qu'on croyoit qu'ils avoient la vertu de procurer la victoire sur les ennemis. Du tems de Henri VIII, on découvrit près de Harlaxton dans cette province en labourant un champ avec la charrue, un casque d'or massif, garni de pierres précieuses, qu'on offrit à la Reine Catherine. Lincoln, Stamford, Grantham, Boston & Grimsby, donnent chacune, outre les deux Baronnets, deux Membres au Parlement. * Camden, *Descr. Angl.* Beeverell, *Délices de l'Angleterre, p.* 143 *& suiv. Dictionnaire Allemand.*

LINCOPEN ou LINDKOPING, *Lingacopia* ou *Lincopia*, ville de Suéde, avec Evêché suffragant d'Upsale. Nicolas Anglicus, Légat du Pape Eugéne III, y célébra l'an 1148 un Synode, dont il est fait mention dans la derniére édition des Conciles, *tome* 12.

LINCUS, Roi de Scythie. *Voyez* LYNCUS.

LINDANUS (Guillaume) de Dordrecht en Hollande, premier Evêque de Ruremonde, puis de Gand, fut un des plus célébres Prélats & des plus habiles Ecrivains du XVI siécle. Il fit ses études à Louvain; & ayant voulu se perfectionner dans les Langues Hébraïque & Gréque, il alla en France, prendre les leçons de Mercérus & de Turnébe. Etant retourné à Louvain, il fut ordonné Prêtre, & reçu Licentié en Théologie l'an 1552. Il fit ensuite pendant trois ans des Leçons sur l'Ecriture Sainte à Dilingen. Enfin il fut chargé de divers emplois, & fait Inquisiteur de la Foi contre les Heretiques dans la Hollande & dans la Frise. Il fut nommé à l'Evêché de Ruremonde, dans la nouvelle institution qui s'en fit du tems de Philippe II, Roi d'Espagne, & n'en prit possession que sept ans après, l'an 1567. Quelques affaires importantes l'obligérent d'aller à Rome l'an 1568, où le Pape Grégoire XIII le reçut avec des marques particuliéres de bonté. Il fit un second voyage à Rome l'an 1584, après lequel il fut transféré en 1588, à l'Evêché de Gand après la mort de Corneille Jansénius. Il mourut trois mois après, le quatriéme novembre de la même année, âgé de 63 ans. Ce grand homme, sévére observateur de la Discipline ecclésiastique, a composé divers Ouvrages de Controverse, dont le plus considérable est, *la Panoplie Evangelique*, divisée en cinq livres, imprimée à Cologne l'an 1563, & à Paris l'an 1564, avec quelques Ouvrages de Morale & de piété. Il donna l'an 1567, un Pseautier purgé de fautes, & éclairci par les textes Hebreu & Grec. Le style de Lindanus est véhément, un peu enflé, & cependant assez pur. Il peut passer pour un des Controversistes du premier ordre. Il savoit l'Antiquité; il avoit de bons principes de Théologie & de Morale; il étoit versé dans la lecture des Péres & des Conciles; il savoit le Grec & l'Hébreu; il avoit beaucoup d'élévation d'esprit, & étoit très-fort dans le raisonnement. Havelius a écrit sa Vie. Voici la liste de ses Ouvrages, *De optimo genere interpretandi Scripturas, libri tres; Tabula analectica omnium Hæreseon hujus sæculi; Panoplia Evangelica, sive de Verbo Evangelico, libri quinque; Stromatum libri tres pro defensione Concilii Tridentini; De Sacrificio Missæ audiendo; Dubitantius, Dialogus, de Origine Sectarum hujus sæculi; Ruewardus, Dialogus, de animi tranquillitate; De vera apud Romanos Ecclesia; Apologeticon libri tres ad Germanos, pro concordia cum Catholica Christi Ecclesia, contra novam Protestantium Confessionem Augustanam ex Lutherana canonizantem; Refutation de la Confession d'Anvers*, en Flamand; *Apologie de la même*, en Flamand; *Paraphrasis & Castigationes in Psalmum CXVIII* (c'est le 119 dans l'Hébreu) *cum Isagoge & Oratione parasceuastica in eundem; Commentatiuncula brevis de Cantico Angelico Alleluia; Responsio pro vero ac vivo Christi corpore in sancta Eucaristia, adversus Joh. Campani blasphemias; De Sapientia Christi; Psalterium vetus à sexcentis mendis repurgatum, & e Græco atque Hebraico fonte illustratum; De la maniere d'une veritable Confession*, en Flamand, *Oratio Synodica de Officio Pastorum, Paraphrasis in Psalmos triginta priores; Paraphrasis in Psalmos ad laudes antelucanas decantari solitos; Un Catechisme*, en Flamand; *Speculum Sacerdotale; Exhortatio ad Hollandos ut redeant ad Catholicam Christi Ecclesiam; Mysticus Aquilo, sive Declaratio Vaticinii Jeremiæ Prophetæ*, ab Aquilone pandetur omne malum; *De Apostolico Virginitatis Voto, atque Evangelico Sacerdotum Cœlibatu, libri quinque; De fugiendis hujus sæculi Idolis, novisque istorum Evangelicorum Dogmatibus; De la Vertu de l'Eglise*, en Flamand; *Contre ceux qui mangent de la chair dans des tems défendus*, en Flamand; 23 *Sermons de Controverse*, en Flamand; *Concordia discors, sive Confessionis Augustanæ adulteratæ Confutatio; Le Labyrinthe Chretien*, en Flamand; *Le Guide du chemin qui mene à Jesus-Christ vrai Dieu*, en Flamand; *Conciones per Quadragesimam & Adventum; Conciones in Festis Sanctorum habitæ; Conciones Catechisticæ aliquot; Catechismus juxta Concilii Tridentini Doctrinam; L'Illuminateur des Calvinistes aveuglez*, en Flamand; *Missa Apostolica, seu Liturgia S. Petri Apostoli cum Annotationibus & Apologia pro eadem; Glaphyra in Epistolas Apocalypticas S. Johannis Apostoli; Eusebius, sive de fugienda impœnitentia & de ingredienda serio angusta vitæ Evangelicæ via; Paraphrasis in septem Psalmos Pœnitentiales.* Les suivans n'avoient pas encore vu le jour du tems de Valére André, *Theophilus, sive de Officio pii viri; Pro Decreto Concilii Tridentini de Purgatorio; Epistola Apologetica pro Concilio Tridentino; Exhortatio secunda ad Hollandos de Gog & Magog in Belgium adventantibus; Lacrymæ Germaniæ ad Pontificem Gregorium XIII; Cur necessaria sit Sacrorum Bibliorum castigatio, ad Gregorium XIII; Epistolarum libri tres, nempe Politicarum, Theologicarum & Miscellanearum; Hebraicæ Quæstiones; Romanum Pontificem vere ac merito appellari Universalem Episcopum Ecclesiæ Christi; De Victoria Christi contra Judæos & judaizantes Bibliorum Interpretes; Paraphrasis in Psalmum LXVII*, Exsurgat Deus; (c'est le 68 dans l'Hébreu) *Paraphrasis in Cantica Canticorum cum Annotationibus variarum Lectionum & trium Linguarum; Missa Apostolica, in qua est auctoritas & fundamenta Rituum & Antiquitas rerum Cæremoniarum Explicatio; Confutatio Calvinistica; Defensio locorum ab Hæreticis nostri sæculi in Patribus aut eliditis aut perverte vitis depravatorum; Epistola ad N. calvinizantem, ut ad Catholicam redeat Ecclesiam; Tabulæ Naufragii Nicæni; Acta Colloquiorum Religionis per Germaniam componendæ causa habitorum.* * Le Mire. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 323 *& suiv.* Possevin. Sandére. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siecle.*

* LINDANUS (David) de Gand, Jurisconsulte, a donné au jour, *Oratio de Homine ejusque Institutione; De Teneramondæ urbis Antiquitate, Situ, Nobilitate libri tres; Diverses Poësies*, en Latin & en Flamand; & en Manuscrit *Paradoxon, pro nuditate contra vestes.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 173 *&* 174.

LINDAU ou LINDAW, en Latin *Landavia* ou *Landavium*, ville libre Impériale sur une isle du Lac de Constance. Elle communique avec la terre-ferme par le moyen d'un pont de 290 pas géométriques de longueur: on l'appelle communément à cause de cela la Venise d'Allemagne. On ne sait rien de positif sur l'origine de cette ville. Il y a beaucoup de vraisemblance que l'isle qu'elle occupe est la même sur laquelle Tibére, le Gendre d'Auguste, avoit son camp, & d'où il faisoit partir ses vaisseaux contre les Vindéliciens. Les anciens murs qu'on y voit encore & qui ont l'air fort antique, rendent la chose presque indubitable. Après que les Romains furent chassez de la Souabe par les Francs, cet-

cette isle étoit inhabitée & pouvoit appartenir à l'ancienne ville d'Æschach connue jusques dans l'onziéme siécle, & qui avoit bâti l'église de S. Pierre sur cette isle, avant qu'il y eût eu d'autres Habitans. Mais la ville d'Æschach ayant été réduite entiérement en cendres en 1066, & ses Habitans n'étant pas en sûreté à cause des irruptions des Hongrois, ils achetérent leur liberté du Comte Hugues de Brégentz leur Maître, & se retirérent dans cette isle où ils bâtirent peu à peu la ville de Lindau. Il paroît par le privilége de l'Empereur Rodolphe I, de l'an 1275, que dans ce tems là, & long-tems auparavant, Lindau étoit une ville libre de l'Empire & pourvue de très-beaux priviléges. Voici ceux dont cette ville jouït, par les concessions de divers Empereurs. L'Empereur Rodolphe lui donna le privilége que lorsque l'on vendroit ou donneroit par testament quelques biens fonds au Clergé, il ne pourroit les garder que pendant un an, au bout duquel ils retourneroient à la famille d'où ils étoient sortis; elle a le droit de monnoye & d'exiger un péage des barques; Maximilien I lui accorda en 1518, la permission de poursuivre ses ennemis sur les territoires étrangers; Charles IV ordonna en 1348, qu'elle ne pourroit ni être hypothéquée, ni vendue par l'Empire. En 1264, elle fut presque entiérement reduite en cendres, ce qui engagea l'Empereur Rodolphe à lui accorder de si beaux priviléges. Elle eut le même malheur en 1347; & en 1720, elle vit brûler son magnifique Arsénal & 30 maisons bourgeoises. Toute la ville est divisée en huit Tribus. En 1496, on y tint une Diéte de l'Empire, dans laquelle on dressa les Statuts de la Chambre Impériale. En 1647, les Suédois l'assiégérent en vain pendant neuf semaines, & les François la convoitérent aussi inutilement pendant la guerre de la succession d'Espagne. Ce que cette ville a de plus considérable, est le Chapitre de Chanoinesses séculiéres, qui sont Catholiques, quoique le reste de la ville soit Protestant. Elles étoient anciennement Religieuses Bénédictines; & l'on croit que l'Abbaïe fut fondée par le Comte Albert, Maire du Palais de Charlemagne. Le Chapitre n'est composé présentement que de l'Abbesse, & de quatre Chanoinesses, qui doivent faire preuve de Noblesse de trois races, & qui sont vêtues en séculiéres par tout hors du chœur, où elles portent un grand manteau noir doublé d'hermines. L'Abbesse est Princesse de l'Empire, & a le droit d'envoyer aux Diétes ses Députez, qui ont leur place dans le Cercle de Souabe. Dans le tems de guerre, elle doit fournir pour son contingent cinq hommes de pié. Autrefois quand elle sortoit du monastére pour quelque cérémonie, on portoit toûjours devant elle une épée nue: présentement elle a encore le droit, lorsqu'elle est nouvellement élue, de délivrer un Criminel coupable de mort. L'Abbaïe sert aussi d'asyle aux Criminels. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened. tome* 2. Gaspar Brusch, *Chronol. Monaster. Germ.* Franc. Petr. *Suevia Ecclesiast.* Knipschild, *de Jur. Civ. l.* 3. *toto capite* 31. Pfeffinger, *ad Vitriarium, l.* 11. *c.* 15.

LINDAW, ville de la Basse Saxe. *Voyez* LINDOW.

* LINDE, petite ville de France, dans le Périgord. Elle est sur la rive gauche de la Dordogne, à l'est de Bergérac, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. * Sanson, *Carte du Gouvernement general de Guienne.*

LINDEBERG (Pierre) naquit en 1562, & mourut en 1596. Il composa quatre livres *des choses remarquables arrivées en Europe*, depuis 1586, jusqu'en 1591. Il a fait encore un livre sur les Songes; on a aussi ses *ἡδύσματα* & ses *Poëmata Juvenilia.* * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

* LINDEBERT ou LUDIBERT, Archevêque de Mayence fut élu en 863. Lorsque Lothaire *le Jeune*, Roi d'Austrasie répudia sa femme Teuteberge pour prendre une Concubine pour laquelle se déclarérent les Archevêques de Tréves & de Cologne, Lindebert prit le parti de la répudiée, & avec le secours du Pape il vint à bout de ce qu'il avoit entrepris. En 872, il se trouva en Bohéme à l'expédition contre les Esclavons. L'année suivante il exorcisa & chassa le Démon du corps de Charles *le Gros*, fils puîné de Louïs, Roi de Germanie, & lorsque ce malheureux Prince fut déposé en 887, il l'assista libéralement dans ses besoins. Lindebert mourut en 889, aprés avoir bâti à ses dépens l'église cathédrale de S. Maurice.

LINDEMBROGE ou LINDEMBRUCH (Frédéric) mort vers l'an 1638, a fait des Corrections avec des Notes & des Observations sur *Ammien Marcellin*, & il y a recueilli diverses Leçons. Le même Ouvrage fut augmenté & réimprimé beaucoup plus correct l'an 1681. Il a encore fait des Notes sur les Comédies de *Terence*, sur le Supplément de *Virgile*, & sur les fragmens des anciens *Poëtes*; sur *les Loix anciennes* des Bourguignons, des Allemands & des Visigoths; & sur les Formules de *Marculfe*. On a aussi de lui un Glossaire sur les Loix de Charlemagne & de Louïs *le Débonnaire*. ERPOLD Lindembroge a donné une édition d'Historiens d'Allemagne. HENRI Lindembroge, qui vivoit un peu après les deux autres, a donné des Notes sur Censorin. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 234 & 235. *n.* 495. édit. d'Amsterdam 1725.

LINDEN, famille noble. *Voyez* LYNDEN.

LINDEN (Jean Antoine Vander) *Cherchez* VANDER LINDEN.

* LINDENFELS ou LINDERFELS, petite ville du Palatinat du Rhin, au nord d'Heidelberg, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Les Comtes Palatins du Rhin l'achétérent en 1277, des Markgraves de Bade pour 5030 marcs d'argent.

LINDERHAUSEN (Jean) Jurisconsulte, né en 1571, enseigna la Jurisprudence à Leiden. Il a composé *Disputationes Institutionum Imperialium.* * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

* LINDEZSAS, petite ville de Suéde dans la Westmanie ou Westmanland, au nord-ouest d'Arboga dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. * *Carte seconde des Couronnes du Nord*, attribuée à M. Delisle.

LINDHOUT (Henri) de Bruxelles, florissoit en 1608. On a de lui *Speculum Astrologiæ*, & *Introductio in Physicam Judiciariam*, imprimée en 1597. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.* Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 361.

LINDISFARN, isle sur les côtes de Northumberland en Angleterre. C'est la riviére de Tyde qui la rend une isle, car quand l'eau est basse, on voit tout autour le rivage à sec. On l'appelle aujourd'hui *Holy Iland*, c'est à dire, *Isle sainte.* La partie la plus occidentale, qui est la plus étroite, est pleine de retraites pour les lapins, & du côté de l'orient elle est jointe à une petite langue de terre. La partie méridionale est plus large. Il y a une jolie ville, avec une église & un château. Il y avoit un Evêché fondé par Aidan l'*Ecossois*, appellé pour prêcher l'Evangile aux Habitans de Northumberland. Il y eut onze Evêques dans cette petite isle. Mais quand les Danois pillérent toutes les côtes de la mer, le siége épiscopal fut transféré à Durham. Au dessous de la ville il y a un port bon & commode, avec un Fort situé sur un côteau au sud-est. * Camden, *Britannia.*

LINDKOEPING, ville. *Voyez* LINCOPEN cy-dessus.

LINDO, petite ville ou bourg de l'Isle de Rhodes. C'étoit autrefois l'un des trois principaux lieux de l'isle. Strabon au livre quatriéme, dit qu'elle étoit située sur une montagne vers le midi, à l'égard de la ville même de Rhodes tirant vers Alexandrie. Il remarque qu'il y avoit un fort beau temple de Minerve Lindienne. * Maty, *Dict. Geogr.*

LINDOSO, ville de Portugal. *Voyez* LANHOSO.

LINDOW, petite ville ou bourg du Marquisat de Brandebourg, dans la Haute Saxe. Il est sur le bord d'un petit Lac dans le Comté de Ruppin, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'orient. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LINDOW, ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Sanson la met dans la Principauté de Grubenhague, & M. Audiffret la place dans le païs d'Eichfeld. Elle est au nord de Heiligenstad, dont elle est éloignée de cinq lieues. Elle appartient à l'Archevêque de Mayence.

LINDRE (L'Etang de) est dans la Lorraine, à deux lieues de Marsal vers le Levant. Il a quatre lieues de circuit, & il est la source de la riviére de Seille. * Maty, *Dict. Geogr.*

LINDSEY, partie du Comté de Lincoln en Angleterre; car ce Comté se divise en Lindsey, Kesteven & Holland. Lindsey qui est au nord est la plus grande de toutes. On croit qu'elle a pris son nom de Lindissi, qui est l'ancien nom du Comté de Lincoln selon Béde. Elle est entiérement environnée d'eau. Elle fut honorée du titre de Comté dans la personne de Robert Bertue, Comte de Lindsey, & Grand Chambellan d'Angleterre. Son ayeul étoit le Lord Willoughby d'Eresby, créé Comte de Lindsey par le Roi Charles I, l'an 1626. Il fut tué à la bataille d'Edge-Hill le 23 octobre 1642. * *Diction. Anglois.*

LINDWOOD (Guillaume de) célébre Jurisconsulte Anglois dans l'Université d'Oxford, fleurit sous le régne de Henri V, Roi d'Angleterre, & fut envoyé par ce Prince, Ambassadeur en Espagne & en Portugal l'an 1422. Après le décès de ce Prince, qui mourut en France dans le château de Vincennes, il quitta la Cour, & se retira en Angleterre, où il fut fait Evêque de Saint-David l'an 1434, & mourut l'an 1446. Il a composé un Recueil des Constitutions des Archevêques de Cantorbéry, depuis Etienne de Langton, jusqu'à Henri Chicheley, divisé en cinq livres, imprimé à Paris l'an 1505, à Londres l'an 1557, & à Oxford l'an 1579 & 1663. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XV siécle.*

LINEUS (Thomas) en Flamand *Vlas*, Jurisconsulte, fit en 1531 une Harangue, à la louange de la guerre. Il publia aussi en 1555, des Annotations sur les Institutes. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

* LING, LINGE, LINGHE ou LINGUE, petite riviére des Provinces-Unies, prend sa source dans le Haut Bétau, coule de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Asperen, Leerdam & Heukelom, se jette dans la Meuse à Gorkum.

LINGAM ou LINGUM, image infame qui se trouve dans toutes les Pagodes d'Isuren, Divinité adorée dans les Indes. Le Lingam réprésente l'union des principes de la génération. C'est à cette Idole monstrueuse que se rapporte le culte le plus religieux. Les Bramines se sont réservé à eux seuls le privilége de pouvoir lui présenter des offrandes, ce qu'ils ne font qu'avec un grand respect, & quantité de cérémonies. Une lampe allumée brûle continuellement devant cette Idole, environnée de plusieurs autres lampes à sept branches, entiérement semblables au chandelier des Juifs, qui se voit dans l'Arc triomphal de Titus. Ces lampes ne s'allument que lorsque les Bramines font leurs offrandes à cette Idole. C'est par cette réprésentation qu'on prétend enseigner que l'Etre supréme qu'ils adorent sous le nom d'Isuren, est l'Auteur de la création des animaux de different espéce. * La Croze, *Histoire du Christianisme des Indes, p.* 463.

LINGAN, ville de la Chine. Elle est dans le Junnan aux confins de Tunquin, la troisiéme en ordre de sa province, elle a une grande jurisdiction qui renferme neuf autres villes. * Maty, *Dict. Geogr.*

LINGE (Géofroy) Cordelier d'Angleterre, dans le XIII siécle, laissa une Chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1290, auquel il vivoit. Guillaume Botoneri fait mention de lui. * Vossius, *de Histor. Lat.* Botonerus, *in Antiq.* Henri Willot, *in Athen. Francisc.*

LINGE, riviére. *Voyez* LING.

LINGELSHEIM (George-Michel) Précepteur, puis Conseiller de l'Electeur Palatin, florissoit au commencement du XVII siécle. Il étoit né à Strasbourg. Il a passé pour être l'Auteur d'un livre intitulé, *Idolum Hallense*, où Lipse est fort mal

traité. Ce qui le faisoit croire, c'est qu'il en envoyoit des exemplaires à ses amis, & les prioit avec cet empressement, qui ne convient guére qu'à un Auteur de lui en dire leur avis. Scaliger étoit du même sentiment, moins fondé sur les raisons que je viens de dire, que sur ce qu'il croyoit voir dans cet Ouvrage le génie de Lingelsheim. Mais l'Auteur véritable de l'*Idolum Halense* est Pierre Denaisius à qui Melchior Adam le donne sans hésiter. Ce livre fut imprimé en 1605. Lingelsheim entretenoit commerce de lettres avec Bongars; & M. Morhof, pour être peu attentif, s'est trompé, quand il a dit qu'il avoit été Sécretaire de Bongars, & qu'il avoit publié les lettres qu'ils s'étoient écrites. M. de Thou lui avoit confié le Manuscrit de son Histoire.

L I N G E N, *Linga*, ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, sur la riviere d'Embs, capitale du Comté de Lingen. Elle est au nord de Munster, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ quinze lieues. Cette ville est fortifiée & a un bon chateau.

L I N G E N (le Comté de) en Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, est borné à l'ouest par l'Embs, au nord & au sud par l'Evêché de Munster, à l'est par l'Evêché d'Osnabrug. Il appartenoit cy-devant au Prince d'Orange, Roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, mais présentement il appartient au Roi de Prusse, selon le partage qui s'est fait de la succession de Guillaume III, en 1732, entre sa Majesté Prussienne & le Prince de Nassau-Orange.

L I N G E N D E S (Claude de) Jésuite, qui a passé pour un des plus excellens Prédicateurs du XVII siécle, naquit à Moulins en 1591, & se fit Jésuite à Lyon l'an 1607. Il fut pendant onze ans Recteur du Collége de Moulins. Il devint ensuite Provincial de la province de France. On le députa trois fois à Rome aux assemblées générales de la Société, & il mourut à Paris Supérieur de la maison professe, le douziéme avril 1660, âgé de 69 ans. Les débris de ses Sermons qu'on a publiez après sa mort, témoignent que sa doctrine étoit profonde, & son éloquence admirable. La seconde édition de ses Sermons a été faite à Mayence en trois tomes *in quarto*, en 1664. Ils sont en Latin, & l'on remarque dans l'avertissement qu'on les a donnez tels qu'ils se sont trouvez en Latin dans le cabinet de l'Auteur: ce qui sûrement paroît assez singulier qu'un Prédicateur, qui prononce ses Discours en François, les écrive en Latin. * Sotwel, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

L I N G E N D E S (Jean de) Poëte François, célébre en son tems, étoit de Moulins, & vivoit sous le régne de Henri IV. Il se fit un nom par ses Poësies. On a entre autres de lui un Poëme sur la naissance de M. le Duc de Rételois. La meilleure de ses piéces est son *Elegie pour Ovide*. Il mourut jeune en 1616.

L I N G E N D E S (Jean de) natif de Moulins, & cousin du précédent, fut illustre Prédicateur, & parvint par son éloquence à l'Evêché de Sarlat l'an 1642, puis de Mâcon l'an 1650. Il prononça l'Oraison funébre de Louïs XIII à saint Denys. Il avoit été Précepteur du Comte de Moret, fils *naturel* du Roi Henri IV, l'an 1619. Il mourut l'an 1665. * Bayle, *Dict. Critiq.*

L I N G E N D E S (Nicolas de) frére de ce Prélat, fut Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & fut envoyé en Espagne pour la négociation du mariage du Roi Louïs XIII avec Anne d'Autriche. De sa premiére femme *Marie* d'Abra de Raconis, tante de Charles d'Abra de Raconis, Evêque de Lavaur, il eut *Charles* de Lingendes Maître-d'Hôtel du Roi, mort Sous-Doyen des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, le 15 mai 1697, âgé d'environ 80 ans, pére de JEAN-AUGUSTIN de Lingendes, Capitaine de Cavalerie en 1689. * *Mercure* du mois de juin 1689. Bayle, *Diction. Crit.*

* L I N G E U S (Godefroy) Cordelier Anglois, florissoit dans le XIII siécle.

L I N G O N S, étoient les anciens peuples qui habitoient la contrée où se trouve aujourd'hui la ville de Langres. Ce nom fut aussi donné à de certains Celtes qui avoient fixé leur demeure dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Territoire de Ferrare & de Bologne. * Ptolomée. Grégoire de Tours. *Délices de l'Italie, tome 1. p. 13. ch. 14. Dict. Allemand.*

* L I N H A R E'S ou L I N N A R E'S, ville de Portugal dans la province de Beyra, est à l'est-sud-est de la ville de Conimbre, dont elle est éloignée d'environ vint lieues.

L I N I E'R E S, l'une des plus anciennes Maisons de la province de Berry, tiroit son origine d'EUDES qui suit.

I. EUDES, Seigneur de Liniéres, qui restitua à l'Abbaïe de Chézal Benoît l'église de Fougerolles du consentement de ses enfans, dont SEGUIN qui suit, étoit l'aîné.

II. SEGUIN, Seigneur de Liniéres, vivoit vers l'an 1070, & fut pére de GE'RAUD qui suit.

III. GE'RAUD, Seigneur de Liniéres, de Rézay & de Thevé, eut de *Matilde* sa femme plusieurs enfans, dont JEAN, I. du nom, qui suit, étoit l'aîné.

IV. JEAN, I. du nom, Seigneur de Liniéres, de Rézay & de Thevé, vivoit en 1113, & épousa *Ænor*, qu'on dit fille de *Sulpice*, Seigneur d'Amboise, dont il eut 1. GUILLAUME, I. du nom, qui suit; & 2. *Géraud* de Liniéres, Thrésorier de Saint-Martin de Tours.

V. GUILLAUME, I. du nom, Baron de Liniéres, Seigneur de Rézay, &c. vivoit en 1148, & assista Sulpice, Seigneur d'Amboise en ses guerres contre le Comte d'Anjou. On lui donne pour enfans 1. JEAN, II. du nom, qui suit; & 2. *Eudes* de Liniéres en 1177.

VI. JEAN, II. du nom, Baron de Liniéres, &c. eut guerre avec Raoul dernier du nom, Prince de Déols, à l'occasion de laquelle il brûla le Prieuré de Berthenoux, à cause de quoi il fut excommunié par l'Archevêque de Bourges, ce qui l'obligea de s'accommoder avec l'Abbé de Maçay en 1177. Il vivoit encore en l'année 1200, ayant eu d'*Alix* sa femme, 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. 3. *Jean* & *Pierre* de Liniéres.

VII. GUILLAUME, II. du nom, Baron de Liniéres, &c. épousa *Hersende*, qu'on dit fille d'*Hervé*, I. du nom, Seigneur de Vierzon, veuve en 1226, dont il eut 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; & 2. *Ænor* de Liniéres.

VIII. GUILLAUME, III. du nom, Baron de Liniérés, &c. vivoit en 1227 & 1262, & épousa *Marguerite*, dont il eut GUILLAUME, IV. du nom, qui suit.

IX. GUILLLAUME, IV. du nom, Baron de Liniéres, fonda en 1268, le Prieuré de Saint-Hilaire, & vivoit en 1289. Il avoit épousé *Jeanne* de Villebéon, fille & héritiére d'*Ursin*, III. du nom, Seigneur de Méreville, d'Achéres, de Rougemont & de Brécy, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* de Liniéres, mariée 1. à *N.* . . 2. à *Pierre* de Blanchefort, Chevalier.

X. JEAN, III. du nom, Baron de Liniéres, Seigneur de Méreville, d'Achéres, de Rougemont, de Brécy, &c. mort en 1338, avoit épousé *Florie* de Jarez, fille de *Godemar*, II. du nom, Seigneur de Saint-Chaumont, & de *Beatrix* de Roussillon, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Méreville, accordé le 15 mars 1325, avec *Aliénore*, fille de *Henri*, Seigneur de Sully, Bouteiller de France, & mort avant l'accomplissement du mariage; 2. GODEMAR qui suit; 3. *François*, Seigneur de Rougemont & d'Achéres, mort avant l'année 1344, sans enfans d'*Alix* de Culant, veuve de *Geofroy* de Surgéres, & fille de *Jean*, Baron de Culant & de Châteauneuf, & de *Jeanne* de Bouville; & 4. *Beatrix* de Liniéres, mariée le quatriéme mai 1339, à *Gaucher* de Frolois, Seigneur de Rochefort.

XI. GODEMAR, Baron de Liniéres, Seigneur de Rézay, de Méreville, d'Achéres, &c. se trouva en l'ost de Bouvines l'an 1304, & mourut la même année. Il avoit épousé 1. *Agnes* de Sancerre, fille de *Louïs*, Seigneur de Sagonne, &c. & d'*Isabeau* de Thouars: 2. *Marguerite* de Précigny, fille de *Renaud*, Seigneur de Laleu, de Marans, de Lommeau, &c. & d'*Eglantine* de l'Isle-Bouchard. Du premier mariage sortirent 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; & 2. *Agnès* de Liniéres, mariée à *Guillaume* de la Châtre, Seigneur de Bésigny: du second mariage vinrent 3. GODEMAR, *qui fit la branche des Seigneurs de* ME'REVILLE, *rapportee cy-après*; & 4. *Florie* de Liniéres, Dame d'Estableau & de la Bretiniére, mariée 1. à *Jean* le Maingre, dit *Boucicault*, Maréchal de France: 2. à *Guillaume* Mauvinet, Chevalier, vivant en 1375.

XII. JEAN, IV. du nom, Baron de Liniéres, de Rézay, &c. fut l'un des Barons du Berry, qui accordérent au Roi le onziéme juin 1348, une imposition sur leurs Terres pour l'entretien de 500 Hommes d'armes, servit sous Hue de Châtillon, Sire de Dampierre, Maître des Arbalêtriers, & sous Raoul de Rayneval en 1368, & fut établi à la garde du pont & château de Saintes en 1380. Il servit sous le Maréchal de Sancerre en 1382, & fut retenu la même année à Paris avec d'autres Chevaliers pour la garde & sureté de la personne du Roi. Il avoit épousé *Jacquette* de Mussy, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Brécy, qui épousa *Blanche*, fille de *Guichard*, VI. du nom, Seigneur de Beaujeu, & de *Jeanne* de Châteauvillain sa troisiéme femme. Elle prit une seconde alliance avec *Eudes*, Sire de Culant, ayant eu de son premier mariage, trois filles nommées *Philippe*, *Jeanne* & *Marguerite* de Liniéres; 2. PHILIPPE qui suit; & 3. *Marguerite* de Liniéres, alliée à *Artaud* de Saint-Germain, Seigneur de Montrond & de Rochetaillé, duquel elle étoit veuve en 1375. Elle pouvoit être fille de *Blanche* de Beaujeu.

XIII. PHILIPPE, Baron de Liniéres, de Rézay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi & du Dauphin, Duc de Guienne, servit sous le Maréchal de Sancerre, fut fait Grand-Queux de France en 1401, & mourut en 1411. Il avoit épousé le troisiéme mai 1366, *Marguerite* de Chauvigny, Dame de Cési, fille de *Guy* premier du nom, Baron de Châteauroux, & de *Blanche* de Brosse, dont il eut 1. JEAN V, qui suit; 2. *Louïs*, vivant en 1403; 3. *André*, que l'on croit avoir été Comte de Lyon; 4. *Fleurie*, mariée 1. le 17 novembre 1393, à *Guillaume*, Seigneur de Tucé: 2. à *Ingelger* d'Amboise, Seigneur de la Rochecorbon & de Marne, morte avant l'an 1414; 5. *Jeanne*, alliée 1. à *Antoine* de Preuilly, Seigneur de la Rocheposay: 2. à *Yves* de la Broceraye, Seigneur de Grillemont; & 6. *Marguerite* de Liniéres, qui épousa le 27 janvier 1414, *Jean* de Prie, V. du nom, Seigneur de Busançois, Grand Pannetier de France, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges.

XIV. JEAN, V. du nom, Baron de Liniéres, Seigneur de Rézay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, & du Dauphin, Duc de Guienne, fut Grand-Queux en 1412, après la mort de son pére. Le Duc de Guienne lui fit payer la même année une somme pour se mettre en équipage, & le suivre en son voyage de Bourges. Il s'attacha toute sa vie au service du Roi, en haine de quoi le Roi d'Angleterre confisqua toutes les Terres qu'il avoit tant de son chef que de celui de sa femme, aux Bailliages de Rouen, Caux, Mantes, Meullant, Senlis, & Prevôté de Paris, qu'il donna en janvier 1423, à Thomas de Ruis, Anglois, Ecuyer d'honneur du Duc de Bedford. Il vivoit encore en 1432, mais il mourut peu après, ayant eu de *Jaqueline* de Chambly, Dame de Vaux, fille de *Jean* de Chambly, dit le *Haze*, & de *Beatrix* de la Rocheguyon, Dame de Vaux, pour fille unique *Jaqueline*, Baronne de Liniéres, héritiére de tous les grands biens de sa Maison, mariée à *Edouard* de Beaujeu, Seigneur d'Amplepuis, &c.

S E I G N E U R S de M E' R E V I L L E,
de Rougemont, d'Achéres, &c.

XII. GODEMAR de Liniéres, fils de Godemar, Baron de Liniéres

niéres, & de *Marguerite* de Précigny sa seconde femme, fut Seigneur de Méreville, de Rougemont, d'Achéres, de Marans, de Nancey, & vendit en 1372, la Terre de Nancey à Guillaume de la Châtre, son beau-frére; celle de Marans à Tristan Rouault, Vicomte de Thouars; & celle de Rougemont en janvier 1385. Il avoit épousé *Jeanne* de Brosse, fille de *Louis*, Seigneur de Ste-Sévére & de Boussac, & de *Constance* de la Tour sa seconde femme, dont il eut 1. GODEMAR qui suit; 2. *Jean*, Evêque de Viviers, mort en 1443; 3. 4. *François* & *Pierre*, morts sans alliance; 5. *Isabelle* de Liniéres, mariée à *Jean* de Chateauneuf.

XIII. GODEMAR de Liniéres, dit *le Jeune*, Seigneur de Méreville, de Ménetou-sur-Cher, de Rougemont, & d'Achéres, mourut au voyage de Hongrie en 1396. Il avoit épousé *Agnes* Trousseau, fille de *Jacques*, Vicomte de Bourges, & de *Philippe* de la Châtre, dont il eut 1. *Godemar*, qui vivoit en 1406; 2. *Jeanne*, Dame de Méreville & de Ménetou-sur-Cher, mariée 1. en 1411, à *Jean*, Seigneur de Brisay: 2. à *Dreux* de Vaudenay, Seigneur de la Motte-de-Sully; 3. *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Argenton; & 4. *Françoise* de Liniéres, qui épousa *Jean* de Gamaches, Seigneur de Rosemont. * Thaumas de la Thaumassiére, *Histoire de Berry*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*, &c.

LINIE'RES (Marquis de) *Cherchez* COLBERT.

LINIE'RES, ville. *Voyez* LIGNE'RES.

LINLITGO, LINLITQUO, LINLITGOW ou LITQUO, en Latin *Lindum*, ancienne ville des Damniens, est ornée d'un beau palais, & capitale d'un des trois Bailliages de Lothiane province d'Ecosse, & située près du Golfe de Forth, à cinq lieues de la ville d'Edimbourg, du côté du couchant. C'est une jolie ville, considérable par trois ou quatre endroits, son Lac, son Parc, son Palais royal & son antiquité. Elle est située sur les bords d'un beau lac d'un mille de long, qui est fort poissonneux & sur tout abondant en perches. La ville est coupée par une longue rue, qui s'étend d'un bout à l'autre, & qui est bordée de beaux édifices de chaque côté. On y voit un beau Palais royal, bâti sur une petite hauteur, vers le milieu de la longueur du Lac, dans lequel il se trouve une isle qui s'éléve par degrez en forme d'amphithéatre. Ce Palais est d'une structure magnifique de belles pierres de taille. Il fut achevé par le Roi Jaques I. Si l'on passe le lac, on arrive dans un grand & beau Parc qui est de la dépendance du Palais, & qui occupe toute la longueur du lac du côté du nord * Maty, *Dict. Geogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre d'Ecosse & d'Irlande*, *p.* 1130. & *suiv.*

LINN, ville. *Voyez* LYNN.

LINNARES, ville. *Voyez* LINHARE'S.

LINOIS, bourg. *Voyez* LINAS.

* LINOSA, isle de la Mer Méditerranée, proche de la côte de l'Isle de Malte, dont elle dépend. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LINSCHOTEN, village avec Bailliage, dans la province d'Utrecht, à peu près à l'ouest de la ville d'Utrecht dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* LINSCHOTEN (Jean Hugues de) natif de Harlem, s'est fait connoître par ses Voyages vers le nord, à la Chine & aux Indes. Dans ses plus jeunes ans, il prenoit plaisir à la lecture des Voyages, & conçut une forte envie d'apprendre la navigation, & d'aller visiter les païs les plus éloignez. En 1579, sa premiére course fut en Portugal & en Espagne, & ensuite dans les Indes Orientales, où il passa douze années entiéres. Lorsqu'il fut de retour au païs, il fit encore deux courses en 1594 & 1595, vers le nord, pour tâcher d'y trouver un passage pour aller dans la Chine; mais elles furent sans succès. Après cela, il vint s'établir à Enkhuisen, où l'on lui donna la charge de Thrésorier. Il y mourut le huitieme février 1611, à l'âge de 48 ans. Il a publié une Relation de tout ce qu'il avoit observé dans ses Voyages. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie & les actions des grands Hommes de mer*, en Hollandois. Van den Hoof, *Description de la ville d'Enkhuisen*, en Hollandois.

* LINSKI ou GLINSKI (Michel) issu du sang royal de Russie passa une partie de sa jeunesse en Allemagne, & eut occasion de faire connoître sa valeur en Frise dans l'armée d'Albert, Duc de Saxe. Il alla ensuite en Pologne où il aquit une si haute estime, qu'Alexandre Roi de Pologne le choisit pour en faire son Ministre d'Etat le plus affidé. Mais sous le Roi Sigismond, successeur d'Alexandre, il fut tout à fait disgracié parce que l'on le soupçonnoit d'aspirer à la Couronne. Cela l'obligea à quiter le service de Pologne, & à entrer dans celui de Russie. Depuis ce tems-là, il fit à la Pologne tout le mal qu'il put, & prit en 1514 Smolensko & quelques autres places. Mais comme Basile refusa de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée, de lui donner le Gouvernement de cette ville & de ses dépendances, il chercha à se réconcilier avec le Roi de Pologne, qui lui envoya un de ses Conseillers pour l'assurer avec serment qu'il lui accordoit sa grace. Mais ayant eu le malheur de tomber entre les mains des Russes, il fut resserré dans une étroite prison, où l'on le laissa croupir longtems, quoique l'Empereur Maximilien I, & la femme du Grand Duc employassent leur intercession en sa faveur, & il n'obtint sa liberté qu'après qu'il eut quitté la Religion Romaine pour embrasser la Gréque. Après la mort de Basile, il fut chargé de la tutelle des enfans de ce Prince; mais dans la suite, s'étant mis sur le pié de faire des remontrances à la Veuve, mére de ces jeunes Princes, on le condamna comme traître à une prison perpétuelle, dans laquelle il mourut, avant qu'il y eût passé une année entiére * *Gr. Dict. Univ. Holl.* L. B. de Herberstein, *Comment. de Rebus Moscov.* Chytræi *Saxonia.* Sernecii *Annales Pol. l.* 7. *p.* 1200.

LINSTOCK, anciennement *Olenacum*, ancien bourg des Brigantes, dans le Comté de Cumberland en Angleterre, près de la Mer d'Irlande, & des ruïnes de la muraille, qui séparoit anciennement l'Angleterre de l'Ecosse. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LINT, petite riviére de Suisse dans le Canton de Glaris, coule du sud au nord, jusqu'au dessous du Lac de Walenstat, puis du sud-est au nord-ouest, jusqu'à ce qu'elle se rende dans le Lac de Zurich. Cette riviére donne le nom à la vallée de Lint, qu'en langage du païs on appelle *Lint-Thal*, & au village du même nom. * M. Merveilleux & Jaillot, *dans leurs Cartes de Suisse. Voyez* aussi LIMAT qui est la même chose.

* LINTELO, ancienne famille noble de Frise, de laquelle est issu Everard de Lintelo, Seigneur d'Ehse, &c. qui a été en 1711 Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Berlin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. partie* 1. *p.* 206.

LINTERNE, c'étoit autrefois une ville de la Campanie. Scipion l'*Africain* y mourut, s'y étant retiré par une espéce d'exil volontaire. Elle fut ensuite épiscopale. Maintenant elle est ruïnée, & on en voit les ruïnes près de la *Torre de Patria*, qui est une tour bâtie sur le Golfe de Gayette, entre la ville de Pouzzol & l'emboûchure du Volturne, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit aussi près de cette tour le *Lac de Patria*, que les anciens nommoient *Literna* ou *Linterna Palus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

* LINTHEIM, petite ville d'Allemagne dans le Comté d'Isenbourg près de la rive gauche du Nidder. Elle est à peu près au nord-est de Francfort sur le Mein, dont elle est éloignée de six à sept lieues. Elle étoit connue dès avant le régne de l'Empereur Rodolphe de Habspourg, & elle a beaucoup souffert par la guerre pendant l'interrégne, mais elle fut rebâtie en 1289. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winkelman, *Description de Hesse*, en Allemand, *p.* 161.

LINTON, petite ville avec marché dans la contrée de Chilford, dans le sud-est du Comté de Cambridge, à 39 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* LINTRUP (Sévérin) Confesseur du Roi de Danemarc. Sa premiére charge fut celle de Recteur du Collége de Bergen en Norvége. En 1702, il fut appellé à Coppenhague, & établi Préfet ou Inspecteur de la Communauté Royale des Etudians. Bientôt après, il devint Professeur extraordinaire en Theologie, puis en 1708 Professeur ordinaire en Eloquence. En 1720, le Roi le nomma Evêque de Wibourg en Jutlande. Il mourut le 13 mars 1731, laissant une belle & nombreuse bibliotéque. Il avoit publié plusieurs petits Ouvrages sur l'Ecriture Sainte, & d'autres de Controverse, & il a laissé divers Manuscrits qui sont en état de paroître, comme, *Dulcia vexati Novi Testamenti; Harmonia Confessionis Augustanæ & Anglicanæ; Orthodoxia Evangelico-Lutherana inter errorum extrema ubique media; Deliciæ Oratorum Danorum; Acta Literaria ex Manuscriptis*, &c. * *Biblioth. Germanique, tome* 22. *p.* 182.

LINT-THAL. *Voyez* l'article de LINT.

* LINTZ (Hubert) de Cologne, mourut en 1634. Il publia des Tables des Sinus, accommodées à la toise. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LINTZ, ville d'Allemagne, dans la Haute Autriche sur le Danube, est nommée par Aurélien *Lyncia* & *Lyncium*, *Itin. l.* 5. C'est une ville assez agréable, située dans un païs fertile, & qui a eu part aux malheurs de l'Allemagne pendant les guerres des Suédois. Quelques Auteurs la prennent pour l'*Aredate* de Ptolomée. * *Consultez* la troisiéme partie de la Description d'Allemagne de Bertius.

LINTZ, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Archevêché de Cologne, sur le côté droit du Rhin entre Bonne & Andernach, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

LINUS (Saint) Pape. *Voyez* LIN.

LINUS de Chalcide, fils d'Apollon & de Terpsichore, ou de Mercure & d'Uranie, & frére d'Orphée, inventa selon quelques uns, les vers Lyriques. On croit aussi qu'il est le premier qui de Phénicie apporta les lettres dans la Gréce. Diogéne Laërce dit qu'il écrivit de la Génération du monde; du Cours du soleil & de la lune; & de la Production des animaux & des plantes. Son Ouvrage commençoit par un vers Grec, qui dit que tout avoit été créé en même tems: ce qui fut depuis l'opinion d'Anaxagore. Nous trouvons dans Stobée quelques vers attribuez à ce Poëte. Il s'établit à Thébes, où on le mit au nombre des Citoyens de cette ville, & il y montra l'Art de jouer de la Lyre à Hercule. Ce Disciple irrité de se voir reprimandé trop rudement par Linus, le tua d'un coup de sa lyre. * Stobée, *libro de Prudentia & de Spe.* Plutarque. Suidas. Diogéne, *in Præfat.* Gesner, *in Biblioth.* &c.

☞ Quelques Auteurs distinguent deux LINUS; l'un de Chalcide, fils de Psamathe & de Mercure, & selon d'autres, d'Apollon & de Terpsichore, ou selon Pausanias, d'Uranie & d'Amphimarus; l'autre Thébain, fils d'Isméne: mais comme on les fait tous deux Inventeurs de la Lyre, & qu'on leur attribue la même chose, il est à croire que c'est le même. Les Poëtes feignent qu'il fut tué à Thébes par Apollon, pour avoir appris aux hommes à mettre des cordes au lieu de fil aux instrumens de musique. On fit sur ce sujet une chanson lugubre, qui fut appellée *Linus*, dont il est parlé dans Homére, dans Pausanias, dans Athenée & dans Suidas. Diogéne Laërce dit que Linus avoit décrit en vers la Cosmogonie, ou la formation & le cours du soleil & de la lune, & la génération des animaux & des fruits, & qu'il commençoit son Poëme par ces termes, *Quand le tems produisit toutes choses à la fois.* Mais Pausanias dit que Linus n'avoit rien laissé par écrit, & Origéne dans le premier livre contre Celse, assure qu'il n'y avoit ni Loix ni Ecrits de Linus. Néanmoins Sextus Empiricus met Linus au rang de ceux qui avoient écrit avant Homere; & Eusébe & Stobée rapportent quelques uns de

ſes vers. On ne peut pas nier que les Anciens n'ayent cru qu'il avoit compoſé des vers comme Orphée, puisque Virgile, ſuivant la commune opinion, le compte pour le premier Poëte, *Eglogue* 4. v. 55. *& ſuiv.*

Non me carminibus vincet, nec Thracius Orpheus,
Nec Linus; huic mater quamvis, atque huic pater adſit,
Orphei Calliopea, Lino formoſus Apollo.

Diodore de Sicile rapporte, ſur la foi de Denys *le Mythologue*, que Linus fut le premier inventeur des Rythmes & des airs, & qu'il appliqua à la dialecte des Grecs, les lettres que Cadmus avoit apportées de Phénicie. Diodore ajoûte encore que ce Linus avoit écrit les actions du premier Denys ou Bacchus, & d'autres Mythologies. Jamblique dans la Vie de Pythagore, cite deux vers que les Pythagoriciens attribuoient à Linus, mais qui ſortoient de leur école. * Du Pin, *Biblioth. des Hiſt. Prof.*

LINUS, Hiſtorien Grec, étoit natif d'Oechalie. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Etienne de Byzance a parlé de lui; & Suidas parle d'un autre Linus de Thébes, dit *le Jeune*, pour le diſtinguer du premier, ſurnommé *l'Ancien*. * Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

LINYAO, ville de la Chine. Elle eſt la ſixiéme de la province de Xienſi, & a quatre autres villes ſous ſa juriſdiction. Elle eſt ſituée au pié des montagnes, à l'extrémité occidentale de la grande muraille de la Chine. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I O.

LION, l'un des douze Signes du Zodiaque, compoſé de vint ſept étoiles, qui répréſentent, dit-on, la figure d'un Lion. Le ſoleil entre dans ce Signe au mois de juillet. Les Poëtes ont feint que le lion de la forêt de Némée, qu'Hercule tua, & dont il prit la dépouille, fut mis par Jupiter dans le ciel, & forma cette conſtellation. * Cæſius, *Aſtronom. Poët.*

LION, ville de France. *Voyez* LYON.

LION-en-BEAUCE. *Voyez* LYON, &c.

LION-ſur-LOIRE ou LION-en-SULLIAS. *Voyez* LYON, &c.

LION le SAUNIER. *Voyez* LYON, &c.

LION (Jean) *Voyez* LYON.

LIONA, Sierra-Liona. *Voyez* SIERRA-LIONA.

LIONE, Sierra-Lione. *Voyez* SIERRA-LIONA.

LIONI. *Voyez* LE'ONI.

LIONNE, Maiſon de Dauphiné, noble & ancienne, étoit déja connue du tems des anciens Dauphins, & poſſédoit dès lors pluſieurs Terres vers Saint-Quentin en Dauphiné, & dans le Royanois, contrée de cette province. Cette famille y a été en ſi grande conſidération, qu'un petit païs de ce voiſinage du Royanois en a pris le nom, ou le lui a donné. On y trouve même encore une petite riviére fort rapide & fort poiſſonneuſe, appellée de ce nom. Le Dauphin Humbert, l'an 1339, fit don à Humbert de Lionne, Gentilhomme, *Gardien de ſa chambre*, ainſi qu'il l'appelle, de quelques fiefs & Terres, ſituez vers Saint-Nazaire; & cette libéralité fut depuis confirmée par le Roi Jean, & par Charles ſon fils aîné, Dauphin, tous deux enſemble l'an 1352. Depuis ce tems, ceux de cette Maiſon ont ſouvent fait éclater leur zéle pour le ſervice des Rois de France. Pierre de Lionne, fils de *Humbert*, parut longtems dans la guerre que la France eut contre les Anglois, & fut l'un des Dauphinois, qui ſous le Dauphin Charles rendirent leur nom & leur réputation célébres, par leur fidélité pour le ſervice du Roi Jean. Il ne fut pas moins zélé pour le même Prince, lorsqu'il fut Roi, ſous le nom de Charles, V. du nom, & pour ſon ſucceſſeur Charles VI. Il combattit en Picardie, en Bourgogne, en Forès, en Auvergne, en Périgord, dans le Limoſin, où les Anglois avoient fait tant de ravages l'an 1367. Enfin il ſe ſignala à la journée de Roſébeque, où les Flamans furent défaits l'an 1382, par l'armée du Roi Charles VI; & s'étant retiré en Dauphiné, il fit ſon teſtament le 28 juin 1398, où il légua à ſa femme *Jacquemette* Roberte, fille de *Robert* de Polléne, l'uſufruit de ſes biens, lui ſubſtituant ſes fils Claude & Albert, & fut enterré à Saint-Quentin, dans l'égliſe de la paroiſſe au devant de la chapelle de la Vierge. Albert ſurvécut peu à ſon pére, & mourut l'an 1413, laiſſant, entre autres enfans, *Aimardis* de Lionne, femme de *Guigues* d'Arces, d'une des illuſtres familles de Dauphiné; & Albert II; qui fut tué à la bataille de Patay, où les Anglois furent défaits par la Pucelle d'Orléans l'an 1429. Claude de Lionne, fils aîné de *Pierre*, ne voulut jamais reconnoître le Dauphin Louïs, au préjudice du Roi Charles VII, ſon pére, quoique la plus grande partie de la Nobleſſe de Dauphiné eût rendu hommage au Dauphin l'an 1446, & les années ſuivantes. Il ſe rendit donc à Saint-Prieſt, auprès de la perſonne du Roi, & le ſuivit à Lyon, ſa Majeſté étant venue ſur les frontiéres de Dauphiné, pour y rétablir ſon autorité. Le Dauphin irrité de la conduite de Lionne, le fit arrêter priſonnier, & mener au Fort de Cornillon, où il mourut l'an 1455, laiſſant de *Jeanne* Allemand, d'une des premiéres Maiſons de Dauphiné, fille de *Jean*, Seigneur de Rochechinard, Pierre II, de Lionne, qui dans deux réviſions de feux, des années 1457 & 1458, comme noble, annoblit les domaines non nobles qu'il avoit à S. Quentin, à Royan, dans le Royanois, à Beaurepaire & à Geiſſans, & qui d'*Henriette* de Girondes, eut Jean de Lionne, qui de ſa premiére femme *Catherine*, fille de *Claude* Brun, Seigneur de Flandennes, laiſſa Berton de Lionne, Seigneur de Bernin de Flandennes; lequel de *Polie* de Ferrantête, fille d'*Arnauld* de Ferrantête, Seigneur de Guimetiéres, eut Se'bastien de Lionne, Seigneur de Flandennes, de Leſſeins, d'Aouſte, de Triors, &c. Celui-ci ſe jetta dans le Pont-de-Royan, place alors conſidérable en Dauphiné, pour le Roi Henri *le Grand*, & contribua beaucoup par ſes ſoins & par ſon autorité à faire revenir les places & les fortereſſes du Royanois, ſous l'obéïſſance du Roi. Artus, fils cadet de *Sebaſtien* de Lionne, & de *Bonne* de Porte, fut Conſeiller au Parlement, & épouſa *Iſabelle* de Servien, fille d'*Antoine*, Seigneur de Biviers, Syndic de la Nobleſſe, & Procureur des trois Etats de Dauphiné, d'une Maiſon fort ancienne & fort noble de la même province, & ſœur d'*Abel* de Servien, Comte de la Roche des Aubiers, & Surintendant des Finances de France. Il fut ſi vivement touché de la perte de cette épouſe vertueuſe, que la mort lui enleva à l'âge de vint & un ans, qu'encore qu'il fût encore jeune, il tourna toutes ſes penſées vers Dieu, & s'engageant dans une dévotion exemplaire, il ſe lia aux Ordres ſacrez. L'an 1638, le Roi le nomma à l'Evêché de Gap, qu'il eut beaucoup de peine à accepter, & qu'il ne voulut jamais changer pour l'Archevêche d'Ambrun, auquel le Roi le nomma depuis. Il éleva ſon fils Hugues avec des ſoins extraordinaires; & dès l'âge de dix huit ans, il le confia à ſon oncle Abel de Servien, qui en ce tems-là, étant Sécretaire d'Etat, pouvoit ne pas laiſſer inutiles les talens qui brilloient dans le jeune Hugues, & lui faciliter l'élévation aux grandes charges où il arriva depuis. Auſſi, bien que Hugues n'eût que dix-huit ans, ſon oncle lui donna la premiére commiſſion de ſa charge; & dans un âge ſi jeune, le Cardinal de Richelieu qui avoit un merveilleux diſcernement pour le choix des hommes, conçut tant d'eſtime pour M. de Lionne, que quoique M. de Servien fût diſgracié dans la ſuite, il le voulut faire demeurer dans l'adminiſtration des affaires; mais il le refuſa, & s'en alla faire un voyage à Rome l'an 1636. Là il eut le bonheur d'aquérir l'amitié & la confiance du Cardinal Mazarin; & l'on peut dire, que depuis ce tems, il fut preſque toujours un de ſes principaux Confidens. L'an 1642, il fut envoyé en Italie pour faire finir la guerre de Parme, & il en vint heureuſement à bout. Il fut enſuite fait Sécretaire des Commandemens de la Reine Régente. Quoiqu'il ſervît toujours heureuſement & fidélement dans des tems auſſi fâcheux, on lui ſuſcita néanmoins des affaires pendant les troubles de l'Etat, & il fut obligé de ſe retirer de la Cour. Il fut bientôt rappellé; & après avoir été honoré de la charge de Grand-Maître des Cérémonies, & de Commandeur des Ordres du Roi, il fut envoyé par ſa Majeſté l'an 1654, Ambaſſadeur extraordinaire vers les Princes d'Italie, où il fit réüſſir l'élection du Pape Alexandre VII, comme il en avoit l'ordre. Le Roi le retira de là ſur la fin de l'année 1656, pour l'envoyer traiter la paix à Madrid. Son pouvoir fut tout entier écrit de la propre main du Roi: ce qui n'étoit jamais encore arrivé à nul Sujet. Il avança tellement une négociation ſi glorieuſe & ſi importante, que tous les articles de la paix y furent arrêtez, à la reſerve d'un ſeul point: ce que marque aſſez le grand traité des Pyrénées, dans lequel il eſt dit que ce traité de paix eſt fondé ſur la négociation de Madrid. Enſuite l'an 1658, il fut envoyé conjointement avec le Maréchal Duc de Gramont à la Diéte de Francfort, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire & de Plénipotentiaire de France dans l'Empire, & dans tous les Royaumes du Nord, pour l'élection de l'Empereur, & pour la pacification de tous les peuples Chrétiens. C'eſt là qu'il rendit à la France un ſervice conſidérable, en faiſant la Ligue du Rhin, qui partageant comme en deux parts tout l'Empire entre le Roi & l'Empereur, oppoſoit à la Maiſon d'Autriche la moitié des Princes d'Allemagne, pour fermer le paſſage à toutes les troupes qu'elle vouloit envoyer au ſecours de l'Eſpagne en Flandre: ce qui dans la ſuite obligea les Eſpagnols à donner les mains à une paix auſſi déſavantageuſe pour eux, que le fut celle des Pyrénées. La gloire de ces trois importans emplois eſt aſſez bien exprimée par les paroles, que M. de Lionne écrivit lui même ſans preparation, dans le livre des Bourguemeſtres de Francfort, dans lequel ils ont coutume de prier les perſonnes de marque qui paſſent dans leur ville, de ſigner, pour en conſerver la mémoire à la poſtérité. Voici ces paroles,

Quod nulli forſan Mortalium contigit,
(Vana abſit gloria) ob fidem enim non ſapientiam,
Intra triennii terminum,
A Domino Domino meo Clementiſſimo,
Chriſtianiſſimo Rege præfectus,
Romæ, Madriti, Francofurti,
Creationi ſummi Pontificis, Unicus pacis arbiter, Electioni Imperatoris,
Primo in bonum orbis Chriſtiani feliciter perfecto,
Secundo in ejus perniciem ab Hiſpanis dilato,
Tertium, quod Deus bene vertat, expecto.

Pour récompenſe de ſes ſervices, le Roi lui accorda l'an 1658 des lettres patentes, par leſquelles ſa Majeſté le gratifioit de la dignité, état & charge de Miniſtre d'Etat; & ce fut en cette qualité, que pendant que le Cardinal Mazarin négocioit la paix des Pyrénées, & le mariage du Roi & de l'Infante, avec Dom Louïs de Haro, premier Miniſtre d'Eſpagne, M. de Lionne travailloit auſſi avec beaucoup d'application, pour vaincre toutes les difficultez qui s'y préſentoient. Le Roi ayant enſuite pris lui même la conduite de l'Etat, le retint l'an 1660, pour être une de ſes trois premiéres têtes, par leſquelles il faiſoit exécuter ſes principales volontez dans le gouvernement de l'Etat. C'eſt dans ce Miniſtére, que pendant onze ou douze ans, M. de Lionne rendit à la France des ſervices très-conſidérables. Parmi ceux qui ont éclaté, on ne doit pas oublier ce qui ſe paſſa dans la ſupercherie que le Baron de Batteville, Ambaſſadeur d'Eſpagne, fit à Londres au Comte d'Eſtrade, Ambaſſadeur de ſa Majeſté, & dans l'inſulte que les Corſes de la Garde du Pape firent à Rome à M. le Duc de Créqui, Ambaſſadeur du Roi. M. de Lionne

en porta la réparation si haut, & poussa les choses avec tant de vigueur, que deux victoires n'auroient pas aquis tant de gloire au Roi, que les satisfactions publiques qu'on lui en fit. Il ménagea aussi la cession que le Duc de Lorraine fit au Roi de ses Etats; & quelque tems après, l'achat de l'importante ville de Dunkerque. L'an 1663, pour avoir une autorité plus précise sur les affaires étrangéres, qu'il dirigeoit déja comme Ministre d'Etat, il traita de la charge de Sécretaire d'Etat, avec le Comte de Brienne. Enfin il mourut à Paris le premier septembre 1671, âgé de 60 ans. Voici comment Saint-Evremont parle de M. de Lionne dans une lettre à Isaac Vossius: „ Je suis surpris „ qu'un homme aussi consommé dans les négociations, si pro- „ fond dans les affaires, puisse avoir toute la délicatesse des „ plus polis Courtisans pour la conversation & pour les plaisirs. „ On peut dire de lui ce que Salluste a dit de *Sylla*, que son „ loisir est voluptueux, mais que par une juste dispensation de „ son tems avec la facilité de travail dont il s'est rendu le maî- „ tre, jamais affaire n'a été retardée par ses plaisirs. Personne „ ne connoit mieux que lui les beaux Ouvrages; personne ne „ les fait mieux; il fait également juger & produire; & l'on est „ en peine si l'on doit estimer plus en lui la finesse du discerne- „ ment ou la beauté du génie. M. de Lionne fut fort regret- „ té, suivant M. de Saint-Evremont. C'est le seul, *dit-il*, en „ parlant des Ministres d'Etat, qui ait fait appréhender de le „ perdre & fait connoître ce qu'on a perdu au même instant „ qu'il est mort. " M. de Lionne laissa entre autres enfans, de *Paule* Payen, qu'il avoit épousée l'an 1645, & qui mourut le 20 mars 1704, âgée de 74 ans, 1. Louis, Marquis de Lionne & de Clavеson (par le mariage qu'il avoit contracté l'an 1675 avec sa cousine, *Jeanne-Renee* de Lionne, héritiére du Marquisat de Claveson, & de la branche aînée de la Maison de Lionne, morte en décembre 1680) Maître de la Garderobe du Roi, mort le 22 août 1708, âgé de 62 ans, laissant un fils Colonel, qui fut fait prisonnier à la bataille de Hochstet en 1704, & nommé Brigadier des armées du Roi en 1710; 2. *Jules*, Abbé de Marmoutier, de Chalis, de Cercamp, & Prieur de Saint-Martin-des-Champs, mort le cinquiéme juin 1721; 3. *Artus*, Evêque de Rosalie, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*; 4. *Luc*, Chevalier de Malte; & 5. *Magdelaine*, mariée le dixiéme février 1670, à *François-Annibal* d'Etrées, Marquis de Cœuvres, depuis Duc & Pair de France, morte en septembre 1684. * Dupleix, *Histoire de Louïs* XIII. Gualdo Priorato, *Histoire de la paix*. La Barde & Priolo, *de Reb. Gall.* Fauvelet. Du Toc.

LIONNE (Artus de) Evêque de Rosalie, Vicaire Apostolique de la province de Suchuen dans la Chine, né à Rome en 1655, pendant l'ambassade de HUGUES de Lionne son pére, Ministre & Sécretaire d'Etat, vers les Princes d'Italie, fut nommé Abbé de Cercamp, dont il se démit en 1671, en faveur de son frére; s'engagea dans les Missions d'Orient, où il travailla avec un zéle infatigable pendant plus de vint années; & aquit une grande connoissance des Lettres & des Sciences Chinoises. Il vint en France en 1686, avec les Ambassadeurs du Roi de Siam, qu'il remena en leur païs l'année suivante. De là il passa à la Chine, & revint à Rome en 1703, pour les affaires de la Religion, & ensuite à Paris, où il mourut le deuxiéme août 1713, âgé de 58 ans, au Séminaire des Missions étrangéres, & où il est inhumé. * *Memoires du tems.*

LIONNOIS. *Voyez* LYONNOIS.

* LIONS, ville & Vicomté de France en Normandie dans le diocése de Rouen. Il est à l'est-sud-est de la ville de Rouen, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* LIONS ou LIHONS, bourg de France, dans le diocése de Noyon, qui fait aujourd'hui partie du Gouvernement de l'Isle de France. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne plus de douze cens Habitans.

LIONS en-FORET. *Voyez* LYONS, &c.

LIONS-en-SANTERRE. *Voyez* LYONS, &c.

LIP. LIR.

LIPA, petite ville de la Croatie, sur la riviére de Dobra, près du Windisch-Marck à deux lieues de Mething, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIPADUZA. *Cherchez* LAMPEDOUZE.

LIPARI, isle de la Mer de Toscane, au septentrion de la Sicile, ainsi nommée, selon Pline, du Roi Lipare, successeur d'Eole. Elle est la plus importante des sept isles qui sont nommées LIPARIES, & autrefois *Eolies* ou *Vulcanies*; parce que les Poëtes feignoient que c'étoit le séjour de Vulcain & d'Eole Roi des Vents. La ville principale de l'Isle de Lipari fut ruïnée par Barberousse, Capitaine des Turcs l'an 1544. Depuis on l'a rétablie, avec une forteresse considérable, dite *la Pignatara*. Il y a aussi le siége d'un Evêché suffragant de Messine. * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 3. *c.* 9. Cluvier, *Sicilia Antiqua*, *l.* 2. *c.* 14. Virgile en fait aussi mention, *Eneide*, *l.* 8. *Cherchez* E'OLIES.

* LIPARIS (Michel) Prêtre de Messine, & Docteur en Philosophie & en Médecine, enseigna l'une & l'autre avec applaudissement à Messine & à Naples. Il s'étoit un peu trop engagé dans les troubles de Messine, & il lui en couta la vie, ayant été décapité le dixiéme mars 1676. On a de lui, *Galenistarum Triumphus*, &c.; *Cursus Medicinalis adversus Joh. Baptistam van Helmont*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LIPENIUS (Martin) Luthérien, naquit le onziéme novembre 1630, à Gortze dans le Brandebourg, de *George* Lipen, Laboureur de ce lieu & de *Marguerite* Hermann. Il fit ses premiéres études dans les Ecoles de Brandebourg & de Ruppin, & passa ensuite à Stetin en Poméranie, où il fit de grands progrès sous Micrælius & sous les autres Professeurs de ce Collége. En 1651, il alla faire ses études Académiques à Wittenberg, & s'y appliqua à la Philosophie & à la Théologie. Après deux années de sejour dans cette ville, il y fut reçu Maître ès Arts. On lui offrit dès lors des postes avantageux, mais il ne put se résoudre à quiter si tôt cette Université, sentant bien qu'il avoit encore besoin d'instruction. Enfin il accepta en 1659 la place de Sous-Recteur de Hall qu'il conserva pendant treize ans, c'est à dire, jusqu'à ce qu'il fut appellé à Stetin pour y être Recteur & Professeur du Collége Carolin. Il quita cette ville en 1676 & passa à Lubec pour y être Sous-Recteur, emploi qu'il a rempli jusqu'à sa mort. Il mourut épuisé de travail, de chagrins & de maladies, le sixiéme novembre 1692, âgé de 62 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Disputatio Theologica de mirabili Animæ rationalis Origine; Disputatio Ethica de affectibus in genere; Disputatio Politica de Tyrannide; Disputatio Metaphysica de Regula; Disputatio Metaphysica de Mensura & Mensurato; Disputatio Logica de prima Mentis Operatione; Disputatio publica de Philosophia; Disputatio Metaphysica de Toto & Partibus; Disputatio Physica de Montibus; Disputatio Metaphysica de Necessitate & Contingentia; Dissertatio Historica de Mariæ ortu; Dissertatio publica de Cruce Christi; Dissertatio moralis de violentis Manibus; Biga Problematum Physicorum de Iridis ante Diluvium existentia, & sermonis in Brutis carentia; Discursus Metaphysicus de communicationis Quidditate, Veritate & Varietate; Exercitationes Aretologicæ quatuor; Fasciculus Disputationum, quarum prima Jonæ Diaulus Thalassius, ex sacra Historia desumptus ex Philologia illustratus, altera de Navigio Salomoneo, & tertia de Ophir; Navigatio Salomonis Ophiritica; L'heureuse Mort de Chrétien-Charles Mylius, Docteur en Droit*, en Allemand; *Eloge funébre de Marie-Catherine Schultzin; Camera coelestis; Vale Hallense; Decas Thesium Philosophicarum; Programma de Dario Medo; Physica Lapidum Consideratio; Programmata Stetinensia; Integra Strenarum Civilium Historia a prima origine*, &c.; *Strenæ Ecclesiasticæ; Bibliotheca Realis Theologica*, deux volumes *in folio*; *Bibliotheca Realis Philosophica*, deux volumes *in folio*; *Bibliotheca Realis Juridica; Bibliotheca Realis Medica.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 19. *p.* 185. & *suiv.*

* LIPHEIM, bourg du Cercle de Souabe en Allemagne, dans le territoire d'Ulm, est sur la rive droite du Danube, au nord-nord-est de la ville d'Ulm dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LIPING, ville de la Chine, septiéme capitale de la Province de Queicheu. Elle commande à quatorze tant Citez que forteresses qui sont *Jungcung*, *Ca*, *Hung*, *Tancki*, *Pacheu*, *Sixan*, *Chotie*, *Huul*, *Leuagsai*, *Geviang*, *Sinbox*, *Chunglin*, *Cheki*, & *Lungli*. La Langue des Habitans est entiérement inconnue aux Chinois, & les malades y offrent les os de leurs poules à leurs Idoles afin d'obtenir leur guérison. Ils font des habits d'un drap de chanvre cru, ou d'une herbe qui lui ressemble, nommée *Co*. Ces habits sont extrémement commodes pour l'Eté. On voit à Liping un pont très-rare bâti par la nature sur le Torrent de Tancki, que ceux du païs nomment *Tiensem*, c'est à dire, *Pont fait par le Ciel*. On lui donne deux perches de largeur & vint de longueur. Le mont de *Palung* est au sud-est de la ville; celui de Kinping, qu'on nomme la muraille dorée à cause de sa beauté, est à son Levant; la montagne de *Tungquore*, haute & presque inaccessible, a une belle campagne sur son sommet, & celle de *Taipingest*, renommée pour une belle caverne qu'elle renferme & qui est creusée en maniére de maison: l'un des côtez a trois stades & il y a un petit ruisseau qui la coupe & qui passe par le milieu. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 51. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LIPMAN, Rabbin Allemand, composa en Hébreu l'an 1399, un livre intitulé, *Nitsachon*, c'est à dire, *victoire*, contre la Religion Chrétienne, & contre les Sadducéens. Théodoric Hakspan, Professeur à Altorf, le publia l'an 1644, avec un Traité de sa façon, intitulé, *de Scriptorum Judaïcorum in Theologia usu vario & multiplici*, *in quarto*. Lipman fit lui même un Abbrégé de son Ouvrage en vers Rabbiniques. Il a été publié par Christophle Wagenseil, avec une longue réfutation dans son recueil intitulé, *Tela ignea Satanæ*, imprimé à Altorf l'an 1681.

LIPPA, ville de Hongrie, située sur la riviére de Maros ou Marisch dans un païs fertile, est environnée de bonnes murailles, & d'un fossé plein d'eau. Il y a un château au milieu de la ville, fortifié de quatre bastions, & entouré aussi d'un bon fossé. Cette ville fut prise d'assaut le 19 juin 1688, & il y eut plus de six cens Turcs tuez, & peu du côté des Impériaux. Le château se rendit ensuite à discrétion le matin du 21 du même mois. On y trouva dix-huit piéces de canon, & quantité d'autres munitions de guerre. La garnison qui étoit au nombre de plus de 2200 hommes fut faite prisonniére de guerre, avec le Commandant de la place, & ceux de Téméswar & de Jéno. Le Commandant avoit déja été pris deux fois prisonnier par le Général Caraffa, qui commandoit à ce siége, il lui avoit promis de ne plus porter les armes contre les Chrétiens: c'est pourquoi il se jetta à ses piez pour lui demander la vie que ce Général lui promit sous le bon plaisir de l'Empereur. Les femmes & les enfans, au nombre de 1200, furent envoyez à Téméswar avec escorte. Il y avoit à demi lieue de l'autre côté de la riviére un fort château, dont les Impériaux se saisirent en même tems. * *Mem. du tems.*

*LIPPAY (George) de Zombor, issu d'une des principales familles de Hongrie, fut Evêque de Wesprim, devint en 1635 Chancelier du Royaume de Hongrie, & fut obligé par sa charge à résider à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, qui le fit Membre de son Conseil Privé. En 1642, il fut fait Archevêque de Gran, & fut nommé Commissaire par l'Empereur pour travailler au traité de paix à Tirnau, conjointement avec le Prince George Ragotsky. En 1648, il couronna à Presbourg le Roi Ferdinand IV. En 1649, il assembla à Tirnau, où il se tenoit ordinairement, un Synode où fut déposé George Drascowicz Evéque de Raab. A la Diéte de 1649, il s'opposa aux Pro-

testans, contribua à l'élection du Comte Palfy pour Palatin, & se rendit à Vienne. Quelque tems après, il fit environner de murailles la ville d'Essek, travailla en 1655 à faire élire l'Archiduc Léopold pour Roi de Hongrie, & fit la cérémonie du couronnement le septiéme juillet de la même année. En 1659, il se trouva encore à une Diéte, & dans celle qui se tint en 1662, il traversa les Protestans autant qu'il lui fut possible, de sorte que l'assemblée se sépara infructueusement. La guerre contre le Turc étant survenue, il eut à souffrir de grands dommages dans son Archevêché, & se retira de Presbourg, pour se mettre dans un lieu de sûreté où il mourut en 1666. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Szentivani *Miscellanea*, *décade* 3. *partie* 1. Meyer, *Continuation* d'Ortélius. Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu*, *p.* 469. Czvittingeri *Liter. Hung.*

* LIPPAY (Jean) frére du précédent, naquit à Presbourg, le 30 janvier de l'an 1606, & entra en 1624 dans la Société des Jésuites. Il fut Professeur à Gratz & à Vienne, où il enseigna les Belles Lettres & les Langues saintes. Il eut la direction de plusieurs Colléges & du Séminaire Hongrois à Vienne. Il passa le reste de ses jours à la Cour de son frére l'Archevêque, & il mourut à Trenschin le deuxiéme juin 1662. Il a publié en Hongrois un Almanac pour l'Economie de la Campagne, & il y traitte de l'Art d'enter & de semer, & de la production de différens fruits. * Les mêmes.

LIPPE (Le Comté de la) est l'un des Etats du Cercle de Westphalie en Allemagne. Il est séparé en deux parties par le Comté de Ritberg. La partie méridionale qui porte proprement le nom de *Comté de la Lippe*, & qui avoit autrefois celui de *Comté d'Oberwald*, du bourg de ce nom, sur les ruïnes duquel la Lippe fut bâtie vers le douziéme siécle; cette partie méridionale, dis-je, est située autour de la riviére de Lippe, entre le Comté de Ritberg, la Westphalie, & les Evêchez de Paderborn & de Munster. C'est un petit païs, qui n'a rien de considérable que la ville de Lippe. La partie septentrionale, qu'on nomme quelquefois *le Comté de Lemgow*, est entre les Comtez de Ritberg, de Ravensberg, & l'Evêché de Munster. Elle peut avoir environ dix lieues de long, & quatre de large. Ses lieux principaux sont Lemgow, Dietmelle ou Dethmold & Oldenbourg. La Maison de la Lippe est divisée en trois branches principales, qui sont celles de *Dethmold*, de *Bracke* & de *Buckenburg*, dont la premiére est l'aînée. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIPPE, en Latin *Lippia*, *Lupia*, *Luppia*, *Lupias*, riviére dans la Westphalie en Allemagne. Elle a sa source au village de Lippsspringk, nom qui signifie *source de la Lippe*, dans l'Evêché de Paderborn; elle baigne la ville de ce nom, celles de Lippe, de Ham & de Dorsten, & se décharge dans le Rhin immédiatement au dessus de Wésel. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIPPE, en Latin *Lippia* ou *Luppia*, ville, avec Comté & riviére d'Allemagne dans la Westphalie. Les Allemands lui donnent le nom de *Lippstadt*. Charlemagne fit assembler les Prélats à Lippe d'Allemagne l'an 780, pour donner des Evêques aux Saxons, qu'il avoit soumis. * Baronius, *A. C.* 780.

* LIPPE, famille de Comtes en Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, est une des plus anciennes & des plus considérables de toute l'Allemagne, & tire son origine de la Noblesse Romaine. Sous le régne de Charlemagne, elle étoit tellement distinguée qu'en tems de guerre, lorsqu'il s'agissoit d'élire quelcun pour Roi, on en prenoit de cette famille. Charlemagne éleva ceux de cette Maison à la dignité de Comtes. Pour en avoir une suite généalogique, on ne sauroit remonter plus haut que jusques à BERNARD qui fut Général d'armée de l'Empereur Lothaire II, qui lui donna en fief Lemgow, Dethmold, Sassenburg, &c. que dans la suite il réünit avec le Comté d'Oberwaldt qu'il avoit hérité de son pére. D'autres disent qu'il fut investi de ces fiefs par l'Evêque de Paderborn. Il épousa *Peronnelle* d'Arne parente de l'Empereur Lothaire, & il en eut un fils qui bâtit sur la riviére de Lippe, la ville de Lippe ou Lippstadt, dans l'endroit ou étoit auparavant Oberwaldt. L'attachement qu'il eut pour Henri *le Lion*, Duc de Baviére, lui fit perdre Sassenburg & ses biens patrimoniaux qui lui furent enlevez par les Evêques de son voisinage; mais Henri répara la perte que ce Seigneur avoit faite pour l'amour de lui, en lui donnant la Seigneurie d'Engern & d'autres Terres. Au reste il s'aquit par sa sage conduite & par sa valeur une si haute estime, qu'on lui donna le surnom d'*Achille de l'Allemagne*. En l'an 1150, il embrassa la vie monastique, mais cela ne l'empêcha pas d'aller avec les autres Chevaliers en Livonie, où d'Abbé il devint Evêque de Léal. Il eut cinq fils, entre autres 1. *Gebhard*, Archevêque de Bréme & Evêque d'Osnabrug, après la mort de son cousin appellé aussi Gebhard; 2. *Bernard*, Evêque de Paderborn; 3. *Othon*, Evêque d'Utrecht; 4. *Théodoric* ou *Thierri*, Prevôt de Déventer; 5. HERMAN qui suit.

HERMAN, homme de tête & de distinction, continua seul la postérité. Il avoit épousé *Gertrude*, fille de *Wittikind*, Seigneur de Réden, & il en eut 1. *Simon*, Evêque de Paderborn; 2. *Othon*, Evêque de Munster; 3. *Gebhard*, qui fut élu Archevêque de Bréme, mais qui voyant la division des Chanoines, se désista de son droit par amour pour la paix; 4. BERNARD qui suit.

BERNARD, eut plusieurs enfans, entre autres SIMON qui suit.

SIMON, qui vivoit vers l'an 1280, eut avec l'Evêque d'Osnabrug une guerre qui eut pour lui de fâcheuses suites, puisqu'il ne put être relâché qu'en démantelant le château d'Engern & la ville de Réden. Depuis cela il alla demeurer à Blumberg. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille de *Louïs*, Comte de Zwalenberg, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre autres 1. *Bernard*, qui a été plus de vint ans Evêque de Passau, mort en 1340; & 2. SIMON qui suit.

SIMON laissa deux fils, qui après la mort de *Henri*, dernier Comte de Zwalenberg, héritérent du chef du leur grand' mére les deux tiers de ce Comté, & l'autre tiers fut pour l'Evêque de Paderborn. L'un étoit OTHON qui suit; & l'autre *Bernard*. Ce dernier qui avoit fixé sa demeure à Horn, obtint par le moyen de sa femme, fille du dernier Comte de Stoppelberg, la moitié de ce Comté, mais sa race s'éteignit dans la personne de sa fille.

OTHON qui eut pour son partage Dethmold, Lemgow, Falckenberg, Blumberg & Bracke, épousa *Ermgarde*, Comtesse de la Mark & en eut, outre deux fils qui se firent Religieux, SIMON qui suit.

SIMON, qui fut fait prisonnier dans un combat contre ceux de Tekelenburg, & qui mourut en 1410, avoit épousé *Juthe*, Comtesse de Hoye, de laquelle il eut BERNARD qui suit.

BERNARD eut un petit fils de même nom que lui, qui suit.

BERNARD, petit-fils du précédent, fut un excellent Homme de guerre, & donna d'éclattantes preuves de sa valeur, pendant la longue guerre contre Thierry, Archevêque de Cologne, & ses Alliez. Il mourut en 1416, laissant de sa femme *Anne*, fille d'*Othon*, Comte de Holstein & de Schaumbourg, qui lui apporta le Comté de Sternberg, qui fut dans la suite la cause d'un grand procès, 1. *Bernard*, Chanoine de Cologne, qui avant que d'embrasser l'état ecclésiastique, avoit eu sous son pére part à l'administration des affaires, & qui fut fiancé avec la fille d'*Othon*, Comte de Waldek, laquelle mourut pendant le tems des fiançailles; 2. SIMON qui suit.

SIMON, qui étoit extraordinairement zélé pour la Religion Romaine, prit par assaut la ville de Lippe, d'où il chassa les Ministres Luthériens. Il eut de *Magdeleine*, Comtesse de Mansfeld, entre autres enfans, 1. BERNARD qui suit; & 2. *Herman-Simon* qui eut pour son partage Sternberg, Zwalenberg & Stoppelberg, ausquels il joignit les Comtez de Spiegelberg & de Pyrmond que sa femme lui avoit apportez en mariage, mort en 1576, laissant pour fils *Philippe*, qui mourut à Cologne en 1583.

BERNARD, qui fut élevé dans la Religion Luthérienne par Philippe, Landgrave de Hesse Cassel, & par Josse Comte de Hoye, ne manqua pas, dèsqu'il eut pris en main les rênes du gouvernement, de travailler à son avancement & l'introduisit dans tous ses Etats. Il mourut en 1563, laissant, 1. SIMON qui suit; 2. *Magdeleine*, mariée à *George*, Landgrave de Hesse; & 3. 4. deux autres filles.

SIMON, qui fut pendant vint ans Conseiller de Cour & Chambellan de l'Empereur, & dans la suite Général des troupes des Cercles du Rhin, de Franconie, de Westphalie & de Basse-Saxe, contre François de Mendoza Général des Espagnols, épousa 1. *Irmengarde* qui lui apporta le Comte de Rietberg, qui après sa mort retourna en 1584, au Comte d'Ostfrise, mari de sa sœur: 2. *Elizabeth*, Comtesse de Schaumbourg, de laquelle il eut plusieurs enfans, dont, lorsqu'il mourut en 1613, il restoit encore quatre fils, 1. 2. 3. 4. SIMON, *Herman*, OTHON & PHILIPPE, qui partagérent entre eux la succession de leur pére comme il l'avoit ordonné. *Herman* qui mourut sans avoir été marié laissa à ses fréres Zwalenberg, Stoppelberg, Aldenburg & Schieden. Simon a fait la branche de *Dethmold*, Othon celle de *Bracke*, & Philippe celle de *Bukkebourg*.

SIMON, tige de la branche de *Dethmold*, mourut le 26 mars 1627. Il eut deux femmes dont la premiére nommée *Catherine*, Comtesse de Nassau, le fit pére de plusieurs enfans, & entre autres de quatre fils, 1. *Simon-Louïs* qui mourut en 1636, laissant trois fils, dont l'un nommé *Philippe Louïs* mourut à Florence en 1650; 2. *Jean-Bernard*, qui après la mort des enfans de son frére aîné, hérita de ses biens qu'il ne posséda pas longtems, puisqu'il mourut en 1652, sans avoir été marié; 3. *Othon* qui en 1648 par un coup fatal eut le malheur d'être tué par Jean Casimir, Comte de Leiningen-Dagsbourg; 4. HERMAN-ADOLPHE qui suit.

HERMAN-ADOLPHE, le plus jeune des quatre fils de *Simon*, hérita de tous les biens de la branche de Dethmold. Il épousa 1. *Ernestine*, Comtesse d'Isenbourg de laquelle il eut 1. 2. 3. trois filles; & 4. SIMON HENRI qui suit: 2. *Amelie* de la branche de Bracke, de laquelle il eut plusieurs enfans, 5. JEAN-AUGUSTE *qui a fait la branche colaterale de Bielerfeldt*, né en 1657; 6. *Julienne-Elizabeth*, née en 1656, mariée en 1687, à *Christophle-Chrétien*, Comte de Leiningen-Westerbourg; 7. *Sophie-Charlotte*, aussi mariée; 8. *Théodore-Adolphe*, mort en 1709; 9. *Marie-Christine*; 10. *Christine-Ernestine Eléonor*; 11. *Anne-Auguste*; 12. *Jean-Fréderic*; 13. *George-Louis*; 14. *Rodolphe-Ferdinand*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, né le 17 mars 1701, marié le 22 fevrier 1705, avec *Julienne-Louïse*, Comtesse de Cunowitz, 15. *Elizabeth-Charlotte*; 16. *Sophie Julienne*, mariée à *Henri Albert*, Comte de Witgenstein, & 17. *Justine-Hermine*.

SIMON-HENRI, né en l'an 1648, épousa en 1666, *Amelie* fille de *Chretien-Albert*, Comte & Burgrave de Dohna, qui hérita des Comtes de Dohna ses fréres, les biens de la famille de Bréderode. Il eut d'elle 1. FRE'DE'RIC-ADOLPHE qui suit; 2. *Ferdinand-Chretien*, né le 13 septembre 1668, Général des troupes du Duc de Zell, marié le 30 mars 1695, avec *Henriette-Ursule*, fille de *Frederic*, Comte de Dohna, Gouverneur d'Orange; 3. *Henriette Sophie*, née le 25 octobre 1669, morte deux jours après sa naissance; 4. *Henri-Ernest*, né le 24 janvier 1671, mort à Raab en 1691, après avoir donné des marques éclattantes de sa valeur à la bataille de Salankemen contre les Turcs; 5. *Jean*, 6. *Sophie*, 7. *Albertine*, 8. *Guillaume-Simon*, 9. *Theodore-Auguste*, 10. *Henriette*, & 11. *Guillaume-Philippe-Charles*, qui tous moururent jeunes; 12. *Charlotte-Albertine*, née le 14 septembre 1674, Abbesse de Capel, Chanoinesse de Herford en 1690, depuis mariée au mois de février 1701, à *Charles*, Comte de Neuwied; 13. *Christophle-Louïs*, né le troisiéme avril 1679; 14. *Theodore-Emilien*, né en 1680, mort en 1709; 15. *Simon-Charles*, né le 23 mars 1682; 16. *Sophie-Florentine*, née le huitiéme septembre 1683, mariée le 28 août 1704 à *Maximilien Henri*, Comte de Wied: & 17. *Auguste-Wolfard*, né en 1688.

I'ap-

Frédéric-Adolphe, Comte du Saint Empire, Seigneur de la Lippe, de Vianen, d'Ameide, Burgrave héréditaire d'Utrecht, Seigneur de Nortelois, de Clutingen, &c. fils aîné de *Simon-Henri*, naquit le deuxiéme septembre 1667. En 1692, il épousa *Jeanne-Elizabeth*, fille d'*Adolphe*, Prince de Naſſau-Schaumbourg, de laquelle, il a eu, 1. *Simon-Henri-Adolphe*, né en 1693; 2. *Charles-Frederic*, né en 1694; & 3. *Amelie*, née en 1695. Ces trois ſont morts auſſi bien que leur mére. En 1700, il ſe maria en ſecondes noces avec *Florentine-Marie*, fille de *Louïs*, Comte de Hohenlo.

Othon, tige de la branche de Bracke, eut pour ſon partage Bracke, Blomberg, & Bartendorp, à quoi il ajoûta Schieden après la mort de ſon frére *Herman*. Il avoit épouſé une Comteſſe de Naſſau dont il eut ſept fils & cinq filles, deſquelles il y a eu trois de mariées, ſavoir *Amelie* avec *Herman-Adolphe*, Comte de la Lippe-Dethmold; *Dorothée* avec *Jean-Theodore*, Baron de Kunowitz; & *Ottilie* avec *Frédéric-Everard*, Comte de Lowenſtein & de Wertheim. Des ſept fils on en remarque ſix, qui ſont, 1. Casimir qui ſuit; 2. *Guillaume*, Colonel dans le ſervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, qui paſſa en Angleterre avec le Prince d'Orange, connu ſous le nom de Guillaume III, Roi d'Angleterre, & qui mourut au mois de février de l'an 1690, laiſſant de ſon épouſe *Louiſe-Marguerite* fille de *Maurice*, Comte de Tekelenbourg, *Fréderic-Guillaume*, mort en Hongrie au ſervice de Saxe; *Dorothée-Sophie-Wilhelmine*, & deux autres filles; 3. *Maurice*, mort en 1666 ſans avoir été marié; 4. *Frederic*, Chanoine de Halberſtadt, mort en 1684, laiſſant de ſon épouſe *Sophie Louiſe*, fille d'*Auguſte*, Duc de Holſtein-Sonderbourg, *Sophie-Amelie*; & *Louïs-Ferdinand*, qui après la mort de ſon pére, prit en 1707 l'adminiſtration des affaires, & qui mourut le 21 février 1709; 5. *George*, Lieutenant-Général des troupes de Wolfenbuttel, Chevalier de l'Ordre Teutonique, marié en 1691, avec *Marie* Sauerman, mort le 17 février 1703; 6. *Auguſte*, Général des troupes de Heſſe, Commandeur du Bailliage de Heſſe-Marpurg, mort à Neuwied le 19 juin 1701.

Casimir, Comte du Saint Empire, mourut en 1700, dans la 73 année de ſon âge. Il avoit épouſé *Anne-Amélie*, fille d'*Erneſt*, Comte de Sayn & de Witgenſtein-Hombourg, & il en eut, 1. *Rodolphe*, né en 1664, mort en 1707, marié en 1691, avec *Dorothée-Elizabeth*, fille de *Chretien-Louïs*, Comte de Waldek, de laquelle il eut *Amelie Charlotte*, née en 1692; 2. *Ferdinand*, né en 1668; 3. *Hedwige Sophie*, mariée à *Louïs François*, Comte de Witgenſtein-Berlebourg; 4. *Chriſtine-Marie*, née en 1673, mariée à *Frederic-Maurice*, Comte de Tekelenbourg & de Limpurg; & quelques autres enfans qui ſont morts.

Philippe, tige de la branche de Bukkebourg ou de Schaumbourg, & fils cadet du Comte *Simon*, naquit le 18 juillet 1601. Par la mort d'*Othon* ſon neveu fils de ſa ſœur, dernier Comte de Holſtein & de Schaumbourg, il hérita des Seigneuries de Bukkebourg, de Stadthagen, de Hagenbourg & d'Arensbourg, avec un beau château ſitué près de Bukkebourg. Il épouſa en 1644 *Sophie*, fille de *Maurice*, Landgrave de Heſſe, de laquelle il eut ſix filles, & quatre fils. Des filles, les ſuivantes ont été mariées, *Jeanne-Dorothee* en 1664, à *Jean-Adolphe*, Comte de Tekelenbourg, morte en 1695; *Hédwige-Louïſe*, née le ſixiéme mai 1650, devenue en 1676 la femme d'*Auguſte*, Duc de Holſtein-Sonderbourg; *Elizabeth-Philippine*, mariée à *Chriſtophle*, Comte de Breuner, Chambellan de l'Empereur; & *Charlotte-Julienne*, mariée avec *Jean-Henri*, Comte de Kufſtein, Chambellan de l'Empereur & Colonel. Les fils furent 1. 2. *Guillaume-Bernard* & *Charles-Herman*, morts dans leur tendre jeuneſſe; 3. *Frederic-Chretien*, né le 16 août 1655, qui épouſa le quatriéme janvier 1691, *Jeanne-Sophie*, fille de *Henri-Fréderic*, Comte de Hohenlo-Langenbourg, de laquelle il eut *Frédéric-Auguſte*, *Guillaume-Louïs*, & *Sophie-Charlotte*, morts jeunes; *Albert-Wolfgang*, né au mois de mai de l'an 1699; 4. *Philippe-Erneſt*, né le 20 décembre 1659, qui épouſa en 1686, *Dorothée-Amélie*, fille d'*Auguſte*, Duc de Holſtein-Sonderbourg-Beek, de laquelle il eut, *Philippe-Auguſte*, *Charles-Philippe* & *Sophie-Charlotte*, morts jeunes; *Auguſte-Wilhelmine-Philippine*, née en 1693; *Frédéric-Erneſt*, né en 1694; *Charles-Louïs*, né en 1695; *Ferdinand-Philippe*, né en 1697. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crantz, *Metrop. l.* 11. *c.* 47. Reuſner, *in Auctario Operis geneal.* Rittershuſius, *Tab. Geneal.* Pidderit, *Chron. Lipp. partie* 2. *p.* 502. *& ſuiv. p.* 581. *p.* 605. Gerhardus, *in Hiſt. Narrat. de Henrici Leonis poſtremis Rebus geſtis apud Meibomium, tome* 1. *Rerum Germ. p.* 430. *& ſuiv.* Juſtinus Lippienſis, *in Lippiflorio, apud eundem, tome* 1. *p.* 578. Spéner, *Opus Herald.* Imhof, *N. P. l.* 9. *Souverains de l'Europe.*

LIPPE ou LIPUS BRANDOLINI. *Cherchez* BRANDOLINI (Aurelius)

LIPPI (Philippe) de Florence, fut élevé dans un couvent de Carmes dès l'âge de huit ans, & y prit l'habit à ſeize. Un jour que Maſſaccio peignoit une chapelle dans le même couvent, Lippi qui le vit travailler pluſieurs fois, conçut une ſi grande paſſion pour la Peinture, qu'il ſe mit à deſſiner avec attache. La grande facilité qu'il y trouva, réveilla les talens qu'il avoit pour cet Art, & l'empêcha de vaquer à l'étude des Lettres, & aux exercices de ſon couvent. Les louanges de Maſſaccio, qui étoit ſurpris des progrès du novice, fortifiérent tellement la tentation qu'il avoit de quitter ſon habit, que n'y pouvant plus réſiſter, il ſortit de ſon monaſtére. Il s'en alla dans la Marche d'Ancone, où il trouva quelques amis, avec leſquels s'étant mis par divertiſſement ſur un vaiſſeau, il fut pris par des Corſaires, qui le menérent en Barbarie. Il y ſouffrit extrémement pendant dix-huit mois, juſqu'à ce que s'amuſant à deſſiner un jour ſur une muraille avec du charbon le portrait de ſon Patron, dont il avoit l'idée pleine, il s'attira l'admiration par la reſſemblance qu'on y trouva. Cela amollit le cœur du Patron, qui après lui avoir fait faire quelques portraits, le mit en liberté. De là Lippi paſſa à Naples, où le Roi Alfonſe l'employa; mais entraîné par l'amour de ſa patrie, il prit le parti de retourner à Florence. Ce fut là qu'il travailla pour le Duc Côme de Médicis, duquel il gagna l'affection. Comme le penchant qu'il avoit pour les femmes le détournoit beaucoup de ſon travail, & lui faiſoit perdre trop de tems, ce Duc qui étoit impatient de voir finir un tableau qu'il lui avoit ordonné, le fit enfermer dans une chambre pour le contraindre à travailler, & lui fit donner abondamment tout ce qui lui étoit néceſſaire. Lippi au bout de deux jours coupa ſes draps par bandes, deſcendit par ſa fenêtre & ſe mit en liberté. Un Citoyen de Florence lui fit faire enſuite un tableau de la Vierge pour un monaſtére, où il avoit une très-belle fille penſionnaire. Ce pére & les Religieuſes du couvent voulurent bien lui permettre de ſe ſervir de cette penſionnaire pour modéle. Tandis qu'il la peignoit, ſe trouvant avec elle, il la corrompit par ſes diſcours & l'enleva lorſque l'ouvrage fut fini. Il en eut un fils appellé Philippe, qui fut Peintre. A quelque tems de là, faiſant un ouvrage dans l'égliſe de Spolette, il devint amoureux d'une femme; & s'étant opiniâtré à la pourſuivre, malgré les avis qu'on lui donnoit, il fut empoiſonné l'an 1488, en la 57 année de ſon âge. Le Grand Duc lui fit faire un ſepulchre de marbre; & Ange Politien fit ſon épitaphe en vers Latins. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

LIPPI (Philippe) fils de celui dont on vient de parler, & Eléve de Sandro Boricello, avoit beaucoup de vivacité & de génie, & renouvella dans les ornemens de clair obſcur qu'il faiſoit, la maniére antique telle qu'on la voit dans les friſes d'Architecture & ailleurs. Il peignit à Rome pluſieurs Ouvrages, & entre autres une chapelle pour le Cardinal Caraffe dans l'égliſe de la Minerve. Il fit auſſi quelques tableaux pour Matthias Corvin, Roi de Hongrie. Ce Lippi étoit de fort bonnes mœurs, & auſſi réglé que ſon pére avoit été débauché. Il mourut l'an 1505, âgé de 45 ans. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

LIPPI (Laurent) de Florence, Diſciple de Matthieu Roſſelli, s'eſt encore plus diſtingué par les talens de ſon eſprit, que par les productions de ſon pinceau, quoiqu'il ait fait dans ce dernier genre des ouvrages qui l'élevent au deſſus du commun. Mais rien ne l'a tant illuſtré que le fameux Poëme Burleſque dont il eſt Auteur, intitulé *Malmantile Racquiſtato*, publié ſous le nom de Perlone Zipoli, qui eſt l'Anagramme de ſon nom, en 1688, à Florence, *in quarto*, avec des Notes pleines d'érudition de Paul Minucci qui s'y eſt caché ſous le nom de Puccio Lamoni. Ce Poëme très-eſtimé en Italie, étoit devenu fort rare, & il s'en vient de faire à Florence, en 1730, une nouvelle édition, qui eſt augmentée de nouvelles Notes auſſi curieuſes que les premiéres, & qui ſont du ſavant Antoine-Marie Salvini & de M. Biſcioni. Lippi eſt mort en 1664. * *Abecedario Pittorico, p.* 294. *Mémoires du tems.*

LIPPO, anciennement *Hyppia*, petite ville de Natolie. Elle eſt près de la Mer Noire, au midi de Pendarachi, & ſur la riviére de Lippo, qui eſt l'*Hyppius* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIPPO (N. . .) Peintre de Florence vivoit ſur la fin du XIV ſiécle & au commencement du XV. Il ſe mit fort tard à la Peinture, mais il ne laiſſa pas, par la bonté de ſon eſprit, de devenir habile homme. Il a été le premier qui a fait voir de l'intelligence dans le coloris. Il avoit un procès dans lequel il s'étoit fort opiniâtré; & ayant un jour maltraité de paroles ſa partie, elle l'attendit le ſoir au coin d'une rue, & lui donna un coup d'épée à travers le corps, dont il mourut environ l'an 1415. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

LIPPOMAN (Jérôme) Noble Vénitien, un des plus habiles hommes de la République en ſon tems. Il avoit été Ambaſſadeur en Stirie auprès de l'Archiduc Charles d'Autriche; en Savoye auprès d'Emanuel Philibert; en Pologne auprès de Henri III, Roi de France & de Pologne; à Naples auprès de Jean d'Autriche; enfin, étant Baile à Conſtantinople en 1591, il fut accuſé devant les Inquiſiteurs d'Etat, d'avoir montré ſes inſtructions, & d'avoir vendu le ſecret de ſa patrie aux Princes avec qui il avoit eu à traiter. Le Sénat envoya Laurent Bernardi pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, & l'envoyer à Veniſe; mais Lippoman prévint ſon ſupplice par ſa mort; car un jour ayant amuſé ſes Gardes, il ſe jetta dans la mer pour ſe ſauver à la nage; & quoiqu'il eût été repris & ramené à bord par les Mariniers, il mourut quelques heures après. * André Moroſini, *Hiſt. Venet. l.* 12. *an.* 1591. Amelot de la Houſſaye, *Hiſtoire du Gouvernement de Veniſe.*

LIPPOMAN (Louïs) Evêque de Vérone, natif de Veniſe, s'aquit une grande réputation dans le XVI ſiécle. Il ſavoit les Langues, l'Hiſtoire de l'Egliſe, la Théologie, & avoit fait une étude particuliére de l'Ecriture & des Peres. On l'employa en diverſes ambaſſades, comme en Portugal & ailleurs, & il ſe fit admirer dans le Concile de Trente. Après l'interruption du Concile, il fut envoyé Nonce en Allemagne l'an 1548, & en fut rappellé deux ans après par le Pape Jules III, qui le fit l'un des trois Préſidens du Concile. Paul IV l'envoya Nonce en Pologne l'an 1556, & le fit ſon Sécretaire. M. de Thou lui donne cet éloge, d'avoir été un perſonnage illuſtre par ſa doctrine & par l'innocence de ſa vie. Lippoman fut Evêque de Modon, & non pas de Modéne, comme le diſent quelques Auteurs, que la conformité du nom a trompez; puis de Vérone, & enfin de Bergame. Ses emplois & ſes diverſes ambaſſades ne lui firent point abandonner l'étude, & il ne ceſſa point d'écrire juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1559. Nous avons de lui huit volumes de Vies des Saints; *Catena in Geneſin, Exodum & Pſalmos*; *Sermones Singulorum totius anni*; *Expoſitio Orationis Dominicæ*; *Expoſitio Salutationis Angelicæ, & decem Præceptorum Decalogi*; *Conſtitutiones Synodales ſuper Reformatione Cleri*; *Confirmazione de' dogmi de tutti i Catholici*; *Sermoni*; *Eſpoſitioni Volgari ſopra il Symbolo Apoſtolico, il* Pa-

Padre nostro, e i dieci precetti della carita; In Apocalypsin; Scholia in Historiam Damasceni de Barlaamo Eremita, & Josaphato Rege; Epistola ad Nicolaum Radevitium Palatinum. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* De Thou, *Hist.* l. 21. Le Mire. Swert. Ghilini. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 366. édit. de Hollande 1715.

* LIPPSPRINCK, petite ville dans l'Evêché de Paderborn, vers la source de la Lippe, d'où elle a pris son nom. Elle est au nord est de Paderborn, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

LIPPSTADT. *Voyez* LIPPE, ville.

LIPSCIUS ou LIPSKI (André) Grand Chancelier de Pologne, est Auteur de deux Centuries d'Observations de Droit; & d'une Decade de Questions pour la liberté des biens ecclésiastiques. * Konig, *biblioth. Vetus & Nova.*

LIPSE (Martin) natif de Bruxelles, & Chanoine Régulier de saint Augustin à Louvain, étoit grand oncle de Juste Lipse, & fut celebre par sa piété & par sa science. Il mourut l'an 1555, après avoir travaillé aux éditions de saint Augustin, de saint Hilaire, de Symmaque, de Macrobe, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 6[illegible] & 653.

LIPSE (Juste) né à Isch, petit village près de Bruxelles dans le Brabant, le 18 octobre de l'an 1547, étoit fils de *Gilles* Lipse, & petit neveu de *Martin* Lipse, ami d'Erasme, & Auteur de divers Ouvrages. Juste Lipse voulut se faire Jésuite, & en fut empêché par ses parens. A six ans il commença ses études dans la ville de Bruxelles: à l'âge de douze ans il fut envoyé à Cologne, où en peu de tems il apprit la Langue Gréque & la Philosophie sous les Jésuites: à 19 ans il alla continuer ses études à Louvain, où ayant dédié ses diverses Leçons au Cardinal de Grandvelle, il le reçut dans sa maison, le mena en Italie, & le prit pour son Secretaire des lettres Latines. Après qu'il fut de retour à Louvain, il s'achemina à Vienne en Autriche, & parce que la guerre l'empêcha de retourner dans son païs en 1572, il s'arrêta à Iéne, où s'étant déclaré hautement en faveur de la Religion Luthérienne, il fut fait Professeur en Histoire & en Eloquence le 20 septembre de la même année. Lipse quitta cette ville à la dérobée en 1574, & vint à Louvain, où il reçut le dégré de Docteur en 1576, & où il expliqua publiquement les Loix des Decemvirs. La guerre s'étant allumée en Flandre, il se retira en Hollande & il demeura 13 ans à Leide où il fut Professeur en Histoire. Lorsqu'il fut à Leide, il se joignit aux Réformez. Schluffenbourg, qui avoit été Collégue de Lipse à Iéne, l'étant allé voir en 1582 à Leide, lui demanda en présence de Henri Latome, Ecclesiastique d'Anvers, pourquoi il avoit abandonné le parti des Luthériens? Lipse répondit, je n'ai point abandonné J. C. quoique je ne professe pas la Religion Luthérienne, mais la Calviniste, car toute sorte de Religions & nulle Religion, sont à mon égard la même chose. Je considére également la Religion Luthérienne & la Calviniste. Je fais le même jugement de la Religion Catholique que de la Luthérienne. Il soutint cependant dans un de ses livres qu'on ne devoit tolérer qu'une seule Religion dans chaque païs, & qu'il étoit permis de punir les Herétiques. Théodore Volkarts Koornhert refuta cette Doctrine. Lipse ayant quitté Leide alla à Louvain, où il enseigna les Belles Lettres jusqu'à sa mort. Après avoir vécu jusqu'à sa 45 année dans la Religion des Protestans, il embrassa la Catholique Romaine, & témoigna une dévotion extraordinaire pour la Mére de Nôtre Seigneur Jesus-Christ. Aubert le Mire dit que Lipse étant à l'agonie ordonna à sa femme d'offrir à la Vierge Marie la meilleure de ses robes fourrées de peau; ce qui donna lieu à quelque Protestant de faire cette raillerie qu'il avoit voulu donner une fourrure à Nôtre-Dame, parce que ses miracles qu'il avoit tant vantez étoient extrémement froids. On ne trouva pas à propos de placer cette robe sur un autel. On la vendit, & l'on employa cet argent à l'honneur de la Vierge. Il écrivit l'Histoire de Nôtre-Dame de Hal, & fit attacher près de l'Image de la sainte Vierge une plume d'argent, comme reconnoissant que c'étoit sous sa protection qu'il avoit entrepris d'écrire, & qu'il s'en étoit aquité si glorieusement. Surquoi Scaliger fit ces vers,

Post opus explicitum, quod tot miracula narrat,
Pennam Lipsiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius penna tibi, Virgo, dicare,
Ni forte est levius quod tibi scripsit opus.

Les vers qu'il fit lorsqu'il consacra cette plume à la Vierge, sont tout à fait singuliers, tant à cause des éloges qu'il s'y donne, qu'à cause des hommages excessifs qu'il y rend à la sainte Vierge. Les Voici:

Hanc, DIVA, PENNAM interpretem mentis meæ
Per alia spatia quæ volavit ætheris,
Per ima quæ volavit & terræ & maris:
Scientiæ, Prudentiæ, Sapientiæ
Operata semper, ausa quæ CONSTANTIAM
Describere & vulgare, quæ CIVILIA,
Quæ MILITARIA, atque POLIORCETICA,
Quæ, ROMA, MAGNITUDINEM adstruxit tuam.
Variaque luce Scripta prisci sæculi
Affecit, & perfudit: Hanc PENNAM tibi
Nunc, DIVA, merito consecravi LIPSIUS.
Nam numine istæc inchoata sunt tuo.
Et numine istæc absoluta sunt tuo,
Porro, ô, benignitatis aura perpetim
Hæc spiret! & famæ fugacis in vicem
Quam PENNA peperit, tu perenne gaudium
Vitamque, DIVA, LIPSIO pares tuo.

Lipse épousa *Anne* Calistrie, dont il n'eût point d'enfans, & mourut à Louvain, âgé de 58 ans, le 23 mars l'an 1606. On dit que se sentant frappé de la maladie qui l'enleva du monde, il s'écria, *ad lectum, ad lethum.* Les Protestans l'accusent d'inconstance en matiére de Religion, & veulent qu'il ait suivi successivement le Luthéranisme & le Calvinisme, du moins quant au dehors, pendant le tems qu'il professa à Iéne & à Leide. Aubert le Mire a écrit sa Vie, & plusieurs grands Hommes ont travaillé à son éloge, comme le Président de Thou, Beyerlinck, Meursius, Impérialis, Valére André, Lorenzo Crasso, Melchior Adam, &c. Les Ouvrages de Juste Lipse, que nous avons en six volumes *in folio*, sont divisez par matiéres, *Historica Sacra; Historica Romana & externa; Politica & Ethica; Apologetica; Epistolæ*, &c. Lui même avoit fait son Epitaphe en ces termes.

Quis hic sepultus quæris? Ipse edisseram.
Nuper locutus & stylo & lingua fui;
Nunc altero licebit: ego sum Lipsius,
Cui litteræ dant nomen, & tuus favor:
Sed nomen; ipse abivit, abivit hoc quoque,
Et nihil hic orbis, quod perennet, possidet.
Vis altiore voce me tecum loqui?
Humana cuncta fumus, umbra, vanitas,
Et Scenæ imago, & verbo ut absolvam, Nihil.
Extremum hoc te, alloquor;
Æternum ut gaudeam, tu apprecare.
Justus Lipsius vixit annos LVIII Menses V.
Obiit A. C. M. DC. VI. 10 Kalend. April.

Sa femme lui fit dresser un beau sépulchre de marbre dans l'église des Cordeliers de Louvain, où paroît sa statue en bronze; & le Magistrat d'Anvers lui en dressa une autre de même matiére dans sa ville, avec cette Epitaphe,

Si simplex animi candor, si nescia fuci
Integritas, similes nos facit esse Diis;
Nemo te propius, Lipsi, se æquavit Olympo,
Nam te candidior nemo, nec integrior.

& avec cette Inscription sépulchrale

Justi Lipsii
Quod claudi potuit
Hic jacet.
S. P. Q. Antuerp.
Inclyti Viri
Famæ Orbi notæ
Virtuti cœlo receptæ
H. M. P.

Tout le monde tombe d'accord que Juste Lipse a été l'un des plus savans Hommes, & des plus judicieux Critiques de son tems. Il commença à écrire presque en commençant à vivre; car à l'âge de neuf ans il fit quelques Poëmes, & à celui de douze, il composa des Oraisons. A peine avoit-il atteint sa 19 année, qu'il donna au public ses *Diverses Leçons*; & ces coups d'essai furent suivis d'un grand nombre d'autres Ouvrages, qui lui ont aquis une réputation extraordinaire. Il avoit une parfaite connoissance de l'Antiquité Romaine, & l'avoit enseignée à Leide & à Louvain, avec beaucoup d'applaudissement. A Leide, le Prince d'Orange Maurice fut un de ses Ecoliers; à Louvain, l'Archiduc Albert & l'Infante Isabelle sa femme eurent la curiosité de l'aller entendre, & menérent la Cour au Collége. Sa réputation ne fut pas renfermée dans son païs: son mérite le fit rechercher du Roi Henri IV, du Pape Paul V, & de la Seigneurie de Venise. Plusieurs Princes voulurent l'attirer, pour en faire l'ornement de leurs Etats. Lipse étoit lui-même un Prince parmi les Savans de son siécle; & Scaliger, Casaubon & lui, étoient comme on les nommoit, les Triumvirs, de la République des Lettres. Mais quelque grand qu'ait été son savoir, il faut avouer que son style a été censuré, avec raison, par tous ceux qui ont le goût bon. S'il en faut croire quelques Savans, Lipse a été un insigne Plagiaire, & a paré ses Ouvrages des pensées des autres, & des découvertes qu'ils avoient faites dans les Sciences, sans faire connoître les Auteurs d'où il les avoit prises. 1. Muret prétend que la plupart des Remarques que Lipse a faites sur Tacite, ont été tirées de ses Ecrits. 2. Le Président P. Faber dit que le livre des Saturnales n'est composé que des Observations, que l'on trouve dans deux chapitres de son livre intitulé, *Semestria*. 3. Le Chevalier de Montaigu assure que Lipse a copié plusieurs endroits des Oeuvres d'Onuphrius Panvinius. 4. Il a pris, si l'on en croit Saumaise, tout son Traité, *de Militia Romana*, des Paralléles Militaires de François Patrice; & Lipse auroit encore mieux réüssi dans ce Traité de la Milice Romaine, s'il avoit bien sçu le Grec. 5. Torrentius se plaignoit de ce que Lipse avoit copié ses Ecrits sans le nommer. La troisiéme Centurie des lettres de Lipse est le plus mauvais de ses Ouvrages; & les meilleurs sont, ses Commentaires sur Tacite; ses Electes; ses Saturnales; ses Oraisons de la Concorde, & sur la mort du Duc de Saxe. Plusieurs ont cru que le livre de la Constance devoit être préféré à tous les autres. Le style de ses diverses Leçons, est, selon quelques-uns, le plus pur & le plus élegant. Quant à son Traité de la Politique, quoiqu'il n'ait fait qu'y coudre divers textes de quantité de bons Auteurs, avec des filets de son cru, & avec bien plus de travail que d'industrie, il ne laisse pas de le recommander dans ses Epîtres; & c'est sans doute par la même passion qu'ont les méres, qui chérissent les plus infirmes, & souvent les plus imparfaits de leurs enfans; mais les personnes habiles n'ont pas été de son avis, & n'ont pas estimé cette composition

tion. On prétend que Lipse savoit par cœur toute l'Histoire de Tacite. Nous ne nous arrêterons point à rapporter ici sa tendresse pour les chiens, sa grande passion pour les fleurs, & son aversion pour la Musique. Ses Oeuvres imprimées sont, *Epistolarum Miscellanearum Centuriæ quinque; Ad Belgas Centuriæ tres; Ad Germanos & Gallos Centuria singularis; Epistolica Institutio; De recta Pronuntiatione Linguæ Latinæ, Dialogus; Variarum Lectionum libri tres; Antiquarum Lectionum libri quinque; Epistolicarum Quæstionum libri quinque; Electorum libri duo; In Valerium Maximum Notæ; In Velleium Paterculum Notæ; Commentarii in Tacitum; In Senecam Commentarii; Animadversiones in Senecæ Tragœdias, Judicium de Consolatione Ciceronis; Satyra Menippea; Manuductio ad Stoicam Philosophiam, Physiologia Stoicorum; De Constantia; Civilis Doctrinæ libri sex; Ad libros Civilis Doctrinæ Notæ, & de una Religione liber; Monita & exempla Politica; Leges Regiæ & Leges Decemvirales; Dissertatiuncula apud Principes; Commentarius in Plinii Panegyricum; De Militia Romana; Poliorceticôn libri quinque; Admiranda, sive de Magnitudine Romana; De Amphitheatro; De Amphitheatris quæ extra Romam; Saturnalium Sermonum libri quinque; De Vesta & Vestalibus, Syntagma; De Cruce; Diva Virgo Hallensis; Diva Virgo Sichemensis; Rejectiuncula Sannionis cujusdam Batavi pro Diva Virgine Hallensi; De Bibliothecis, Syntagma; Tractatus peculiares octo ad cognoscendam Historiam Romanam apprime utiles; Epistola qua suadet bellum, pacem, inducias, Regi Hispanorum cum Gallo, Anglo, Batavis; Oratio de obitu Ducis Saxoniæ; Auctarium & præfatio in Inscriptiones antiquas a Martino Smetio collectas*; Quelques Epîtres de Lipse à Théodore Livineius, publiées par Boxhornius; *Dispunctio Notarum Mirandulani Codicis*, qui est une réfutation du livre intitulé, *J. Lipsii in Corn. Tacitum Notæ, cum manuscripto Codice Mirandulano collatæ a Pompeio Lampugnano*, que quelques uns ont cru être Hippolyte a Collibus, Conseiller Archipalatin, & d'autres Freherus. Il y a aussi de lui quelques Ouvrages qui n'ont pas été publiez, savoir, *Commentarius in Florum; De Lectione & utilitate Historiæ Orationes duæ; Duo Panegyrici Virgini Mariæ dicti; Miracula Divæ Virginis Lovaniensis; De Magistratibus Romanis; Notæ excerptæ ex ore Lipsii in lib. 17. Rhetor. ad Herennium; Notæ in Cæsarem de Bello Gallico, in Epistolas Senecæ, & in lib. 14. Martialis Epigrammatum.* * Nicius Erythræus, *Pinacotheca.* Aubert le Mire, *Elog.* Grotius, *Annal. Holland. l.* 5. Baudius, *Epist. Cent.* 2. *Epist.* 27. Thomson, *Vindex Veritatis.* Joseph Scaliger, *Epist. l.* 2. *Epist.* 120. Salmasius, *Epist. l.* 1. *Epist.* 93. La Mote le-Vayer, 22. *Homel. Academ.* Balzac, *Socrate Chret. Imper. Musæ. Histor.* De Thou, *Hist.* Antoine Teissier, *les Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 525 *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

LIPSPRINCK. *Voyez* LIPPSPRINCK.

LIPSTADT. *Voyez* LIPPE, ville.

LIPTINES. *Cherchez* LESTINES.

LIPUDA, ou selon quelques Cartes *Lacaneto*, en Latin *Lipuda*, *Aretas*, petite riviére de la Calabre Citérieure. Elle baigne la ville d'Umbriatico, & se décharge dans la Mer Ionienne, entre la ville de Strongoli & le Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIPUS de FLORENCE. *Cherchez* BRANDOLINI (Aurelius)

LIRE, bourg avec Abbaïe de saint Benoît & de la Congrégation de Saint-Maur, dans la Normandie sur la Rille à neuf lieues d'Evreux, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIRE ou LIERE, ville de Brabant, sur la riviére de Néthe, entre Anvers & Malines, est forte par sa situation, & célébre par ses Manufactures. On y tient une foire de bétail, un jour de chaque semaine, depuis la Fête de saint Jean, jusques à celle de saint Martin. C'est la plus agréable ville du Brabant, & il y demeure ordinairement beaucoup de Noblesse. * Guichardin, *Descript. des Païs-Bas.*

LIRE. *Cherchez* NICOLAS de LIRE.

LIRIA. *Voyez* LLIRIA.

LIRIC, Moine. *Cherchez* ERIC.

LIRIO, en Latin *Liria*, anciennement *Themiscyra*, ancienne ville de Cappadoce. Elle étoit autrefois considérable, & avoit un Evêché suffragant d'Amasie. Elle est maintenant peu de chose. On la trouve dans l'Amasie en Natolie, à l'embouchure du Lirio, qu'on nomme plus ordinairement le *Casalmach*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIRIOPE, Nymphe, fille de l'Océan & de Thétys, femme de Céphise, & mére de Narcisse. C'est une fontaine de Béotie, où Narcisse devint amoureux de son image, en se regardant dans l'eau. * Ovide, *Metam. l.* 3. *v.* 342,

Prima fide vocisque ratæ tentamina sumsit
Cœrula Liriope, quam quondam flumine curvo
Implicuit, clausaque suis Cephisos in undis
Vim tulit.

LIRIS, riviére d'Italie en la Terre de Labour, nommée *Garigliano.* * Martial en fait mention, *l.* 13. *Epigr.* 83, qui est la 80, dans l'édition de Scriverius, chez Jean Maire, 1619,

Cæruleus nos Liris amat, quam silva Maricæ
Protegit: hinc squillæ maxima turba sumus.

LIS. LIT.

LIS ou LA LIS, que les Flamans nomment *Leye*, & les Latins *Legia*, riviére du Païs-Bas, naît dans l'Artois, au village de Lisbourg, près de Térouane, arrose Aire, Armentiéres, Menin, Courtray, & coule à peu près du sud-ouest au nord-est jusques à Gand, où elle se joint à l'Escaut. * Guichardin, *Description du Païs-Bas.*

* LIS, petite riviére de Portugal dans l'Estrémadure, coule dans le voisinage de la ville de Leiria.

LIS (L'Ordre du) fut institué en 1546, par le Pape Paul III, qui chargea les Chevaliers de défendre le patrimoine de saint Pierre contre les irruptions des ennemis. Il établit pour le même but l'Ordre de *Lorette* dans la Marche d'Ancone & celui de *S. George* dans la Province de Romandiole ou Romagne. Le nombre des Chevaliers du Lis étoit premiérement de 50, qu'on appelloit aussi *Participans*, parce qu'ils avoient fait au Pape un présent de 25000 écus. Cet Ordre fut non seulement muni de beaux privilèges, mais on lui assigna encore sur le Patrimoine de S. Pierre 3000 écus de rente. La marque de l'Ordre est une médaille d'Or que les Chevaliers portent sur la poitrine: d'un côté l'on voit l'*Image de Notre-Dame du Chêne*, dont l'église est fort fameuse près de Viterbe, & de l'autre côté il y a *un Lis de bleu celeste sur un fond d'Or*; avec cette inscription, *Paulus III Pont. M. munus.* Paul IV confirma cet Ordre en 1556, par de nouvelles Constitutions & lui donna le pas sur tous les autres Ordres. Les Chevaliers du Lis portent le Dais lorsque le Pape marche dessous & qu'il n'y a point d'Ambassadeurs de Princes. Le nombre de ces Chevaliers fut aussi augmenté la même année 1556 jusques à 350. * Bonanni, *Catal. Ord. Equ.* Gryphius. *Dict. Allemand.*

LIS ou NOTRE-DAME DU LIS, Ordre Militaire, fut institué, si l'on en croit Favin, par Garsias VI, Roi de Navarre, en mémoire d'une image miraculeuse de la sainte Vierge, trouvée dans un lis à Nagéra. Ce Roi malade à l'extrémité fut guéri, dit cet Auteur, au tems qu'on trouva cette image. Pour la placer honorablement, il fit bâtir en 1048, une église & un monastére, où il mit des Religieux de Cluni; & ensuite il forma l'Ordre Militaire du Lis, dont il voulut que lui & ses successeurs fussent les Grands-Maîtres. Il le composa de trente-huit Chevaliers nobles, qui faisoient vœu de s'opposer aux Maures, ennemis du Royaume. Ils portoient sur la poitrine un lis d'argent en broderie; & aux Fêtes solemnelles, une chaîne entrelacée de plusieurs MM. Gothiques, d'où pendoit un lis d'or, émaillé de blanc, sortant d'une terrasse de sinople, & surmonté d'une grande M. Tout cela paroît fabuleux, parce qu'on ne peut se persuader qu'il y ait eu aucun Ordre Militaire avant le XII siécle, & parce que les autres Ecrivains ne s'accordent pas avec Favin dans les circonstances. En effet Yépez, dans sa Chronique de l'Ordre de saint Benoît, place l'institution de cet Ordre, & la fondation du monastére de Nagéra à l'an 1052. Il prétend que ce fut le Roi Garsias IV, qui étant à la chasse trouva l'image miraculeuse: il ajoûte qu'auprès de cette image on trouva un vase plein de lis, & enfin il donne au nouvel Ordre le nom de *Vase de lis.* Selon le même Auteur, au bout du Collier de l'Ordre qui étoit composé de chaînes d'or & d'argent, il y avoit un vase plein de lis; & afin qu'il n'y ait rien dans sa narration de semblable à celle de Favin qui répresente cet Ordre florissant sous les Rois successeurs de Garsias VI, il ajoûte qu'il fut éteint aussi-tôt après la mort du Prince qui l'avoit institué. Les autres Ecrivains ne sont pas plus d'accord entre eux à ce sujet; mais il n'y en a point qui ayent donné dans un plus grand ridicule que Giustiniani dans son Histoire des Ordres Militaires, où après avoir dit que les Rois de France & d'Espagne, s'attribuent chacun la qualité de Grand-Maître de l'Ordre du Lis, s'est avisé de donner une suite Chronologique de ses Grands-Maîtres, qui commence à Garsias VI, & finit à Louïs XIV, Roi de France, conjointement avec Charles II, Roi d'Espagne. Ce qu'il y a donc de certain à cet égard, & ce qui a été rapporté par Jérôme Roman, cité par Yépez, savoir, que Ferdinand, Infant de Castille, depuis Roi d'Aragon, institua l'Ordre du Vase de Lis, le jour de l'assomption de l'an 1403, & fit ce jour-là plusieurs Chevaliers dans la ville de Médina del Campo, voulant donner par là des marques de sa dévotion à la Vierge. Et la faute que fait cet Auteur de donner dès lors le titre de Roi d'Aragon à Ferdinand, qui ne le fut qu'en 1410, ne doit point faire naître des doutes sur la vérité de ce qu'il a rapporté, ces sortes de fautes étant ordinaires aux Ecrivains peu exacts dans leurs expressions. On ne sait pas en quel tems cet Ordre a été supprimé.

LIS (Isle du) *Voyez* LYS (Isle du)

LISA. *Voyez* LAYA.

LISANDER. *Voyez* LYSANDRE.

LISANIAS. *Voyez* LYSANIAS.

LISBONNE, en Latin *Olissipo*, ville capitale du Royaume de Portugal, & le siége du Patriarchat & d'un Archevêché, est située sur le Tage, qui y forme un des plus fameux ports de l'Europe, où le flux monte à la hauteur de trois toises, & où les vaisseaux sont dans un bon abri, à cause des montagnes circonvoisines, & peu éloignées de la riviére, qui en cet endroit a près de trois lieues de large. On voit arriver dans ce port des vaisseaux de toute sorte de nations que le négoce y attire: ce qui ne contribue pas médiocrement à la richesse de Lisbonne, dont le séjour d'ailleurs est délicieux, à cause la beauté du climat, & des agrémens de la campagne des environs. Le palais du Roi fait la principale beauté de la ville: sa grandeur jointe à sa magnificence persuade aisément que ce doit être le séjour de ce Prince: les vues des appartemens donnent sur une terrasse poussée jusqu'à la mer, où l'on se proméne à pié, & qui est terminée par des balcons, & par une tour bâtie à l'une de ses extrémitez. Les divers avantages dont jouït Lisbonne, ont fait dire aux Espagnols, que, *qui non ha visto Lisboa, non ha visto cosa boa.* On voit dans le troisiéme Concile de Toléde tenu en 589, que Paul Evêque de cette ville, étoit du nombre des Prélats qui y signérent. En 1390, le Pape Boniface IX érigea son Evêché en Archevêché; & au mois de novembre 1716, le Pape Clement XI érigea la chapelle royale de Lisbonne en église patriarchale.

La ville & le diocése de Lisbonne sont partagez présentement

en deux parties. L'ancien Archevêché eſt connu ſous le nom de Lisbonne orientale, & le nouveau Patriarchat ſous celui de Lisbonne occidentale. L'égliſe patriarchale eſt une des plus magnifiques égliſes que l'on connoiſſe aujourd'hui en Europe, ſoit par l'abondance & la richeſſe de tout ce qui ſert au culte divin, ſoit par le nombre des Miniſtres, tous habillez en Evêques, ſoit par l'ordre qui y eſt établi pour le ſervice, ſoit enfin par le chœur de muſique qu'on y entend, composé des plus habiles Muſiciens qu'on ait pu trouver en Italie. Le Patriarche porte toujours l'habit de Cardinal, ſans aucune différence; il en a tous les honneurs à la Cour; & ceux de *Légat à latere* par tout ailleurs. Il jouït de la préſéance ſur tous les Grands, ſur tous les Evêques & Archevêques du Royaume, & ſur le Primat de Brague, même dans leurs égliſes. Le Collége des Chanoines eſt composé de pluſieurs Seigneurs de la premiére qualité, qui ont rang parmi les Grands du Royaume, ont l'uſage de la mitre, & célébrent en habits pontificaux tant en public qu'en particulier. Chacun d'eux a la préſéance ſur toutes les dignitez eccléſiaſtiques du ſecond ordre, & ſur tous les Chapitres du Royaume, même dans leurs propres égliſes: & ce qui a achevé de rendre ces Chanoines conſidérables, c'eſt qu'on a uni à leur Collége la quatriéme partie des revenus de tous les Evêchez de Portugal.

Le Roi Dom Jean V, inſtitua le huitiéme décembre 1720, à Lisbonne, l'Académie Royale de l'Hiſtoire de Portugal, & voulut qu'elle fût composée d'un Directeur, de quatre Cenſeurs, d'un Sécretaire & de cinquante Académiciens. Entre ces Meſſieurs il y en a treize deſtinez à recueillir des Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du Royaume & treize autres pour digérer ces Mémoires, & composer l'Hiſtoire en Latin. Il y en a auſſi dix-ſept qui doivent donner les mêmes ſoins à l'Hiſtoire Politique; deux qui ſont chargez d'éclaircir les difficultez ſur la Géographie, & de deſſiner les cartes; deux encore qui ont pris ſur eux de décider des matiéres de Droit; & enfin trois autres qui, n'étant pas attachez à une partie de l'Hiſtoire plutôt qu'à l'autre, les embraſſent toutes, & ſe veulent bien charger de réſoudre ce qui paroit trop difficile aux autres. Il y en a auſſi quelques uns d'entre eux, qui joignent à l'un des emplois qu'on a marquez, l'étude particuliere de l'Hiſtoire des Ordres Militaires, de l'Inquiſition, &c. ſuivant les Statuts que le Roi approuva le quatriéme janvier 1721. Les rangs ſont confondus dans cette Académie, où chacun prend place à meſure qu'il arrive, & elle ne tient que de 15 jours en 15 jours ſes ſeances, qu'elle ne tiendroit pas même aux jours marquez, s'il ne s'y trouvoit au moins douze Académiciens avec le Directeur & deux des Cenſeurs. Les Académiciens ſont élus à la pluralité des ſuffrages; mais il faut que le Roi approuve l'élection du nouvel Académicien, & s'il ne l'approuvoit pas, on en éliroit un autre. Quand l'un d'eux vient à mourir, le Directeur nomme celui qui doit faire l'éloge du Défunt & l'abbrégé de ſa vie, pour être lu en pleine aſſemblée. Il n'eſt pas permis à un Académicien de ſe parer de ce titre à la tête d'un Ouvrage de ſa compoſition, s'il ne l'a fait approuver par l'Académie, dont les armes ſont les mêmes que celles du Roi, au deſſus deſquelles on voit un temple attaché avec des chaînes. Sa deviſe eſt l'image de la vérité, telle que les Anciens la repréſentent, avec ces mots *Reſtituet omnia.* * Damien Goës, *Deſcript. Olyſip.* Reſendius. Le Quien de la Neuville, *Hiſt. generale de Portugal.*

LISBONNE (Marc de) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, étant âgé de 16 ans, entra dans l'Ordre de ſaint François, dont il a donné l'Hiſtoire écrite en Portugais, en trois parties qui parurent en 1556, 1557, & 1570. La derniére fut imprimée à Salamanque en Eſpagnol, les deux autres à Lisbonne. Pour réuſſir dans ce travail, il avoit fait le voyage d'Italie à pié. Le Roi Philippe II, l'ayant nommé à l'Evêché de Porto, il fut ſacré le 21 janvier 1582, changea peu de choſes à ſa maniére de vie, quoi qu'il ne negligeât rien pour embellir ſon égliſe & le palais épiſcopal, & tint en 1585 un Synode dont les Conſtitutions ſont à peu près les mêmes que celles de Balthazar Limpo, auſquelles on jugea à propos de faire quelques changemens. Marc de Lisbonne mourut le 13 ſeptembre 1591. * *Mémoires de Portugal.*

LISCA BIANCA, en Latin *Inſula Alba*, eſt une petite iſle déſerte de la Mer de Toſcane. Elle eſt parmi celles de Lipari, à deux lieues de celle qui porte particuliérement ce nom. On la prend pour l'ancienne *Evonymus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

LISER. *Voyez* LYSERUS.

* LISHAM, petite riviére de l'Ultonie ou Ulſter en Irlande dans le Comté de Tirone, ſe jette dans le Lac Neaugh. Elle vient d'une montagne où il y a une mine de fer. * Beeverel., *Délices d'Irlande*, p. 1176.

LISI. *Voyez* LISY.

LISIARD DE CREPY, Evêque de Soiſſons dans le XII ſiécle, fut Prevôt, puis Evêque de Soiſſons après Manaſſès l'an 1108. Il fut préſent à diverſes fondations & à divers Conciles, & eut part à l'amitié d'Ives de Chartres, qui lui écrivoit aſſez ſouvent. L'Auteur de la Vie de ſaint Godefroi, Evêque d'Amiens, parle de Liſiard avec éloge; & Guibert Abbé de Nogent, lui dédia ſon Hiſtoire de Jéruſalem, intitulée, *Geſta Dei per Francos.* On lui attribue auſſi la Vie de ſaint Arnoul, qu'il adreſſa à Rodolphe, Archevêque de Rheims. Liſiard mourut l'an 1127. * Albéric, *in Chron.* Ives de Chartres, *Epiſt.* 203. 229. 246. 279. & 280. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Voſſius, *de Hiſt. Latinis*, *l.* 2. *c.* 46. Meyer, *in Annal. Fland.*

LISIEUX, ville de France, en la Haute Normandie, avec ſiége épiſcopal ſuffragant de Rouen. Les anciens Auteurs, comme Pline, Strabon, Céſar & Ptolomée, font mention des peuples du territoire de Liſieux, dit aujourd'hui *le Lieuvin*; & parlent de la ville capitale, qu'ils nomment, les uns *Neomagus*, & les autres *Lexovium.* La ville eſt bâtie en partie ſur une côte, & en partie dans une vallée, où ſont des prairies d'un grand revenu, au confluent de la petite riviére d'Orbec qui paſſe au travers de la ville, & de celle de Gaſſey qui en arroſe les murailles. Ces deux riviéres ſe joignent à la porte du jardin des Jacobins, & dès lors celle de Gaſſey prend le nom de Touques. Cette ville eſt environnée de bons foſſez, & ceinte de murailles. Elle a quatre portes & autant de fauxbourgs. Son égliſe cathédrale reconnoît ſaint Pierre pour ſon titulaire. Le plus ancien Evêque dont nous ayons connoiſſance, eſt Theobaud, qui aſſiſta au troiſiéme Concile d'Orléans l'an 538. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, comme, Fréculfe, Hugues d'Eu, Gilbert Maminot, Jean Arnoul, Rodolphe de Varneville, Nicolas Oreſme, Blanda Caſtiglioni, Cardinal, auſſi-bien que Jacques le Veneur & Jacques d'Annebault, Thomas Baſin, Nicolas Hennuyer, Guillaume du Vair, Philippe Coſpéan, &c. L'Evêque eſt Comte de Liſieux. Le Chapitre eſt composé d'un Doyen, d'un grand Chantre, d'un Thréſorier, d'un Chefecier, d'un Ecolatre, d'un Théologal, d'un Pénitencier, de trente-ſix Chanoines, &c. La veille & le jour de ſaint Urſin, c'eſt à dire, le dixiéme & l'onziéme juin ils ſont Comtes, & toute la Juſtice civile & criminelle leur appartient. * Strabon, *l.* 4. Céſar, *l.* 3. & 7. Pline, *l.* 4. *ch.* 17. Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 8. Aimoin, *l.* 3. *c.* 53. Guillaume le Breton, *Philippide*, *ch.* 5. Robert Cénalis, *de Re Gall. l.* 1. *Perioche* 4. Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.*

CONCILES DE LISIEUX.

Les Auteurs qui ont travaillé à la derniére édition des Conciles, font mention de deux aſſemblées eccléſiaſtiques tenues en cette ville. La premiére fut tenue au mois d'octobre 1106, ſelon Ordéric, *l.* 11, en préſence de Henri I, Roi d'Angleterre; peut-être pour apporter quelque remède aux maux que ſouffroit l'égliſe de Liſieux, depuis la mort de ſon Evêque Gilbert Maminot, juſques au ſacre de Jean, lequel étant Archidiacre de Séez, fut mis ſur le ſiége de cette égliſe l'an 1107. Hugues de Harcourt, Evêque de Liſieux, célébra l'an 1321 un ſynode, dont nous avons dans la même édition des Conciles, les Ordonnances tirées de la Bibliothéque de Saint Victor-lès-Paris. Jean le Véneur Cardinal, & Prélat de cette ville, célébra deux Synodes l'an 1531, & 1540.

LISIMACHUS. *Voyez* LYSIMACHUS.

LISIPPUS. *Voyez* LYSIPPUS.

LISIS. *Voyez* LYSIS.

LISKERD. *Voyez* LESKERD.

* LISLE, riviere de France dans le Gouvernement de Guienne, prend ſa ſource vers les confins du Limoſin, traverſe tout le Périgord, coule d'abord du nord au ſud juſques à Périgueux, puis de l'eſt à l'oueſt juſques à Coutras au deſſous duquel elle ſe jette dans la Droune. * M. Deliſle, *Carte du Gouvernement géneral de Guienne.*

* LISLE, petite ville de France dans le Périgord. C'étoit autrefois une place forte, & ce fut en l'aſſiégeant que fut tué en 1593 David Bouchard qui commandoit en Périgord les troupes de Henri IV, Roi de France. Elle eſt au nord oueſt de Périgueux dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

LISLE, ville de Flandre. *Voyez* LILLE.

LISLE (de) *Voyez* DELISLE.

LISMANIN (François) natif de Corfou, Docteur en Théologie, & Cordelier, entra dans l'Egliſe Proteſtante; mais il ne s'arrêta pas où il devoit; car il pouſſa juſques à l'Arianiſme. Cela ſe fit par degrez. Il étoit Confeſſeur de Bonne Sforce, Reine de Pologne, & ſon Prédicateur en Langue Italienne; lorſque Jean Tricesſius, homme docte & de qualité, répandoit clandeſtinement à Cracovie les ſemences de la Réformation. Liſmanin fort ébranlé par la lecture des Sermons de *Bernard Ocein*, dont la Reine lui avoit fait préſent, ſe confirma dans ſes ſoupçons contre l'Egliſe Romaine, en conferant avec Jean Tricesſius, qui, outre cela, lui prêtoit les livres des Réformateurs. Il devint bientôt ſuſpect d'héréſie; mais il joua de tant d'adreſſe, que l'Evêque de Cracovie ne put jamais le convaincre d'avoir les livres de *Luther* & de *Calvin.* Il évita les piéges que ce Prélat lui tendit à Rome. Liſmanin y étoit allé l'an 1550, pour féliciter de la part de la Reine Bonne le nouveau Pape, Jules III. L'Evêque écrivit à Rome, que c'étoit un Hérétique caché, & qu'il falloit le mettre en priſon, & l'empêcher de revoir jamais la Pologne. Cet avis arriva un peu trop tard. Liſmanin s'en retournoit déja auprès de la Reine ſa Maîtreſſe. Dès qu'il fut arrivé à Varſovie, où elle faiſoit ſa réſidence, il reçut des Lettres du Roi de Pologne Sigiſmond Auguſte, fils de cette Reine, qui le chargeoit de travailler à la faire revenir de ſa colére; car elle étoit fort irritée de ce que ce Prince s'étoit marié avec Barbe Radzivil. Il fit trois voyages pour mettre la paix entre les deux Reines. Le Roi en fut ſi content qu'il lui fit promettre le premier Evêché qui vaqueroit. Sur ces entrefaites, Lilius Socin, qui arriva en Pologne l'an 1551, conſeilla à Liſmanin de jetter le froc, & de s'en aller dans les païs Réformez, & plutôt en Suiſſe qu'ailleurs. Liſmanin auroit ſuivi ce conſeil, s'il n'eût vu dans l'eſprit du Roi une forte diſpoſition à la Réforme. Il l'entretint dans ce goût, & reçut même de lui une commiſſion de voyager, pour aquérir les lumiéres qui leur étoient néceſſaires, afin de dreſſer un meilleur gouvernement eccléſiaſtique. Il vit l'Italie, la Suiſſe, Genéve, Paris; & s'aquitta fidelement de ſa commiſſion. Mais étant retourné à Genéve il s'y maria par les conſeils de Calvin & de Socin, & malgré les remontrances très-judicieuſes de Budzinius ſon Sécretaire. Le Roi de Pologne en fut ſi fâché, qu'il abandonna ſon projet de Réformation; quoi que Liſmanin lui eût fait tenir les lettres de pluſieurs Miniſtres touchant cette affaire. Le premier Synode, qui fut tenu en Pologne par les Réformez, écrivit à Liſmanin, qui étoit alors en Suiſſe, une lettre fort obligeante, pour le prier de revenir. Il par-

partit de Suisse l'an 1556, & s'en alla en Pologne, où il se tint caché quelque tems; car il n'ignoroit pas qu'il y avoit contre lui une sentence de proscription. Plusieurs grands Seigneurs intercédérent si puissamment pour lui, qu'il lui fut permis de se montrer. Il n'adhéra point d'abord à deux Novateurs, dont l'un, nommé François Stancarus, soutenoit que *Jesus Christ* n'étoit point Médiateur selon sa nature divine; & l'autre, qui s'appelloit *Paul Gonesius*, enseignoit la prééminence de Dieu le Pére. Mais lors qu'il eut eu quelques conférences avec Blandrata, l'an 1558, il commença de douter du Mystére de la Trinité, & se rendit si suspect d'Arianisme, qu'il fut déféré au Consistoire de Cracovie. Il se justifia mal, & comme Blandrata eut des Fauteurs, & que d'autres disputes avoient déja divisé les esprits, on ne vit que confusion dans tous les Synodes. Lismanin chercha un milieu pour accorder les Parties: il vouloit que l'on s'en tint à l'autorité de quatre Péres de l'Eglise, savoir S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, & S. Chrysostome. Pour cet effet il fit un centon de divers passages de ces quatre Péres, qui auroit servi d'azyle à plusieurs sortes d'interprétations. Ce projet fut rejetté. Alors Lismanin se retira à Konigsberg dans la Prusse, où il mourut misérablement environ l'an 1563, car étant tombé en frénésie, il se jetta dans un puits où il se noya. On dit que sa femme suspecte d'infidelité le jetta dans ce desespoir. Il n'écrivit presque rien. Voici ce que l'on trouve sur ce sujet dans le Recueil des Ecrivains Antitrinitaires. *Literæ ad generosum Dominum Stanislaum Ivanum Karninscium, datæ Pinczoviæ, die 10 septembris an. 1561. Manuscr. in quibus sententiam Stancari oppugnat, ac multis testimoniis Patrum, probat Patrem esse causam ac originem Filii, eoque majorem: porro se ipsum ab Arianismo sibi objecto purgat: Stancaro autem Sabellianismum imputat. Ab hoc tempore ansa ex hac Epistola arrepta, cœpit Gregorius Pauli, in Ecclesia Cracoviensi, fortius urgere eminentiam Dei Patris, prout refert Budzinius, qui author Epistolam Operis sui Historici, cap. 20, inseruit. Brevis explicat. Doctrinæ de Sanctissima Trinitate, quam Stancaro & aliis quibusdam opposuit, pariterque ad Regem Sigismundum Augustum Epistola Apologetica, Kal. Jun. 1563, Cracoviæ scripta. Subscripserunt etiam ..., ... Cruciger Superintendens Ecclesiarum in minori Polonia, aliique circiter triginta Seniores & Ministri: inter quos erat Gregorius Pauli, Senior in Districtu Cracoviensi. Apologia hæc excusa est typis, anno 1565.* Le Centon dont nous avons parlé a aussi été imprimé, quoi que Lubieniecius ne l'eût point vû. * Bayle, *Dict. Crit.*

* L I S M O I R, petite isle dans la partie occidentale de l'Ecosse, est à l'est de l'isle de Mul, & au sud de la province de Loch-Aber, ou Lochquaber. Elle s'étend de l'est à l'ouest l'espace d'environ trois lieues.

L I S M O R E, petite ville de la Mommonie en Irlande sur la riviére de More ou de Blackwater, entre Corke & Waterford, à onze lieues de la premiére, & à treize de la derniére. Lismore a un Evêché uni à celui de Waterford. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I S M O R E ou K I L M O R E, ville & Evêché sur la côte occidentale de l'Ecosse, proche du Comté de Lorne.

L I S N I A, bonne forteresse dans la Bosnie, que les Impériaux surprirent le 18 de juillet 1690, après l'avoir attaquée deux fois inutilement les deux années précédentes. * *Dict. Anglois.*

L I S O L A (François de) s'est rendu illustre par ses Ambassades en plusieurs Cours de l'Europe. Il étoit né en 1613, à Salins, dans le diocése de Bezançon, & il entra au service de l'Empereur vers l'an 1639. Depuis ce tems-là jusques à sa mort, il fut attaché aux intérêts de la Cour Impériale avec un zéle très-ardent, & il employa au bien & à l'avantage de la Maison d'Autriche tous les talens de sa plume & toute la vigilance d'un habile Négociateur. Il n'avoit pas plus de trente ans, lorsqu'il exerçoit en Angleterre la Charge de Résident de l'Empereur Ferdinand III. Il s'en aquitta si bien, qu'on lui continua cet emploi plus de quatre ans. Il étoit Envoyé extraordinaire à la Cour d'Espagne, au tems de la mort de Philippe IV, en 1665. Le Comte de Chavagnac remarque dans ses Mémoires, que Lisola avoit arrêté la conclusion du Mariage de l'Infante avec l'Empereur, & *avoit fait resoudre le Roi, avant sa mort, d'entretenir par un des Articles, une Armée dans les Païs hereditaires, pour secourir la Flandre, les Milanois, & l'Empereur.* Le Comte de Marsin en devoit être le Général, & le Comte de Chavagnac devoit la commander sous Marsin. Lisola eut ordre de passer en Angleterre, & s'embarqua à Barcelone sur une fûte, afin de passer à Final. Il traversa le Piémont & se rendit en Franche Comté. Le livre qu'il intitula *Bouclier d'Etat & de Justice* a été estimé très-bon; & quoi que les affaires ayent bien changé depuis, il est encore recherché des Politiques. C'est un *in-douze*, imprimé en 1667. Il y refute solidement ce que la France avoit publié touchant les *Droits de la Reine sur divers Etats de la Monarchie d'Espagne l'an* 1667. Tout l'Ouvrage est composé de ces six Articles. 1. *Des fins que la France se propose dans la guerre* qu'elle commença alors *& dans ses Libelles.* 2. *Que l'entrée du Roi de France dans les Etats du Roi Catholique aux Païs-Bas, est une évidente rupture.* 3. *Que cette guerre est injuste, quand même le Droit de la Reine de France seroit bien fondé.* 4. *Que la renonciation de la Reine de France est juste, irrevocable, necessaire, utile au bien public, & ne contient en soi aucune cause de nullité ou lésion, & que la Reine de France a été duement dotée.* 5. *Que la succession de la Souveraineté du Duché de Brabant, & autres Provinces fournies en ces Libelles, ne doit pas être reglée par les Coutumes particulieres.* 6. *Discours sur l'interêt des Princes Chrétiens dans cette guerre, & sur l'obligation précise des Etats de l'Empire, à la garantie du Cercle de Bourgogne.* On ne doute presque pas que Lisola ne soit l'Auteur de plusieurs petits Ouvrages contre la France, qui lui sont attribuez; mais, peut être, lui en donne-t'on plusieurs, qu'il n'avoit pas faits: artifice de Libraire, pour donner cours à une méchante Piéce. Il se rendit odieux à la France par cette maniere d'écrire, & il y eut des François, qui le maltraitérent beaucoup dans quelques livrets. Ils se plaignirent de son humeur emportée & satyrique, qui n'épargnoit pas même la personne du Roi Très-Chrétien. Il se justifia là-dessus fort sérieusement, dans un autre petit livre, qui a pour titre, le *Denouement des Intrigues au tems.* Il n'y a personne qui ait écrit contre lui d'une maniere plus ingénieuse & plus piquante que M. Verjus, connu depuis sous le nom de Comte de Crecy, & qui a été l'un des Plénipotentiaires de France, aux Négociations de Ryswick, l'an 1697. Par une allusion assez grossiére à ce nom de Verjus, Lisola avoit publié un Libelle, sous le titre de *la Sauce au Verjus*, piéce tout à fait sanglante contre celui dont le nom est désigné. M. de Lisola fut honoré de la qualité de Baron. Il mourut avant l'ouverture des Conférences de Nimégue. Il y auroit été, sans doute, Plénipotentiaire pour l'Empereur, & peut-être, auroit-il mieux réüssi, que ne firent ceux qui furent nommez à reculer le Traité de Paix; car l'on a remarqué qu'il étoit plus propre à faire continuer une guerre qu'à la terminer; & il savoit tellement jetter l'allarme dans les esprits, qu'il animoit à se liguer ceux mêmes qui avoient le plus de passion à demeurer neutres. On prétend, mais sans en avoir de bonnes preuves, qu'il ne faisoit point de scrupule de semer dans plusieurs Cours, comme des lettres interceptées, je ne sai combien de plans & de projets d'alliances, & d'instructions d'Ambassadeurs, qui faisoient voir que la France vouloit dévorer toute l'Europe: toutes Piéces qu'il forgeoit lui même dans son Cabinet, à ce qu'on dit. Il faudroit de bonnes preuves avant que d'ajoûter foi à ces bruits; & d'ailleurs ces fraudes sont bien bonnes pour le peuple, *ad populum phaleras*; mais les Princes pénétrans & pacifiques ne s'y laisseroient pas tromper. Il eut le malheur de se rendre desagréable au Roi de Pologne. Le sujet en est trop curieux pour ne pas le rapporter ici, en nous servant des propres termes de *Wicquefort*, qui nous l'apprend. „ François, *dit-il*, Baron de Lisola, Ambassadeur de la part de l'Empereur à Varsovie, qui avoit de l'esprit, s'étoit rendu fort „ agréable au Roi & à la Reine de Pologne, qui en tiroient „ d'assez importans services; jusques à ce que voyant en l'an „ 1661, que la Reine entreprenoit de faire élire un Successeur „ du vivant du Roi, & qu'elle travailloit à faire réüssir l'élection „ en faveur d'un Prince François, il s'opposa assez ouvertement aux intrigues qui se faisoient pour cela parmi les Sénateurs. La Reine, qui ne le pouvoit pas ignorer, & qui étoit, „ pour le moins, aussi capable de régner que le Roi, fit résoudre que l'Evêque de Warmie, & le Palatin de Pomérelie „ iroient dire à Lisola, *que les cabales qu'il faisoit dans le Royaume, empêchoient Leurs Majestez de le plus admettre à l'audience.* „ Lisola, pour s'assurer de leur intention, & pour savoir si en „ cela il y avoit quelque chose au delà du personnel, & si les „ défenses s'étendroient jusques à la négociation qu'il avoit à „ faire de la part de l'Empereur son Maître, demanda à voir le „ Roi, qui lui fit dire, que s'il avoit quelque proposition à faire il le pouvoit faire par écrit. Lisola refusa de le faire, & en „ donna avis à la Cour de Vienne, d'où on lui fit réponse, que „ l'Empereur étoit d'autant plus étonné du procédé du Roi de „ Pologne, *que devant que d'en user d'une maniere si opposée à la bonne intelligence qui devroit être entre des Princes voisins & si proches parens & au Droit des Gens même, il en devroit avoir fait ses plaintes.* Le Roi de Pologne écrivit depuis sur ce sujet „ à l'Empereur, & son Résident Vespasien Landscoronski, seconda de ses offices les raisons du Roi son Maître. Mais l'Empereur à qui il importoit d'empêcher l'élection d'un Prince „ François, approuva la conduite de son Ambassadeur. Toutefois considérant, qu'il ne lui pourroit plus rendre service dans „ une Cour, à laquelle il s'étoit rendu desagréable, il le revo- „ qua, à son instance même, & sous un autre prétexte. Lisola „ en partit sans prendre congé du Roi & de la Reine; & l'Empereur l'a toujours employé depuis dans les négociations de „ la derniére importance: à quoi il s'est appliqué avec beaucoup „ de suffisance; quoique souvent avec peu de succès. " On a cru que Lisola fut le premier Auteur, & le principal directeur du dessein qu'on exécuta dans Cologne, sur la personne du Prince Guillaume de Furstemberg, qu'on arrêta prisonnier durant les Conférences de la Paix, le 14 de février 1674. Lisola mourut en 1677. * Bayle, *Dict. Crit.*

L I S O N Z O ou I S O N Z O, riviére de la Carniole qui traverse le Comté de Gorice, où elle baigne la ville de ce nom & celle de Gradisca, traverse une petite partie du Frioul, & va se décharger à l'entrée du Golfe de Trieste, vis à vis de Capo d'Istria. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I S P O R, petite ville du Royaume de Décan, dans la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Elle est dans la province de Balagate, près de la riviére de Guenga, entre Doltabat & Béder. Lispor est un lieu fortifié. Il y a des foires, où il se fait un grand commerce de diamants, & d'autres pierres précieuses. Quelques Géographes la prennent pour l'*Hippocura* de Ptolomée, que d'autres mettent à Onor. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I S S A, isle du Golfe de Venise, au couchant de celle de Curzola, & au midi occidental de celle de Lessina. Lissa peut avoir six lieues de circuit. Elle appartient aux Vénitiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L I S S A, ville de Bohéme dans la Préfecture de Jungbunczel, sur la rive droite de l'Elbe, est à peu près au sud de Jungbunczel, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

L I S S A ou L I S S E, ville de Pologne. *Voyez* L E S N O.

L I S S E (*Lissus*) fleuve de Thrace, que l'armée de Xerxès dessécha en y buvant, si l'on en croit Hérodote, *l.* 7.

L I S S E (*Lissum*) ville de Gréce, la même que Strabon nomme *Lyssus*, & Ptolomée *Lyssus*, dite aujourd'hui *Piomissi*, comme l'assure le Noir. Autre Lisse, dite aujourd'hui *Alessio*, selon Sophien, ville de Macédoine dans l'Albanie, près du Golfe du Drin,

Drin, fituée fur une éminence, d'où la vue s'étendoit jufques à Dyrrachium. * Pline, *l.* 3. Alexandre Comnéne, *Annal. l.* 12.

LISSO (Guillaume de) floriffoit en 1340. Il employa prefque toute fa vie à étudier les Oracles des anciens Prophétes. Il a écrit fur Jérémie & fur prefque tous les petits Prophétes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LISTE'E ou LIFFY, en Latin *Liffius*, *Libnius*, petite riviére de la Lagénie en Irlande. *Voyez* LEFFY.

LISTHYELL. *Voyez* LESTITHIEL.

LISTO & GNIOSA, autrefois *Mylæ Infulæ*. Ce font deux petites ifles de la Mer Méditerranée. Elles doivent être vers la côte méridionale de l'Ifle de Candie. * Maty, *Diction. Géogr.*

LISTRE. *Voyez* LYSTRE.

* LISTRIUS (Gérard) de Rhénen, Grammairien & Médecin, eft Auteur des Ouvrages fuivans, *De Tropis ac Schematibus; De Figuris Conftructionis; Commentarius in Dialecticam Petri Hifpani; Commentarius in Encomium Moriæ Erafmi; Ultrajectinæ Regionis Defcriptio, heroico carmine.* Opmeer dit que le Commentaire fur l'Eloge de la Folie par Erafme, n'eft pas de Liftrius, mais d'Erafme même fous le nom de Liftrius. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 276 *&* 277.

* LISY, bourg & Seigneurie de France dans la Champagne, fur la petite riviere d'Ourque, au nord-nord-eft de Meaux, dont il eft éloigné d'environ trois lieues.

LISZINSKI (Cafimir) Gentilhomme Polonois, fut accufé d'Athéïfme à la Diéte de Grodno l'an 1688, par les Evêques de Wilna & de Pofnanie, & particuliérement par ce dernier; & en effet on trouva chez lui des Ecrits, où l'on avançoit entre autres propofitions, que Dieu n'étoit pas le Créateur de l'homme; mais que l'homme étoit le Créateur d'un Dieu qu'il avoit tiré du néant. Ce blafphême, étoit écrit de la propre main de Liszinski: ce qui parut affez fort pour l'arrêter malgré le privilége de la Nobleffe de Pologne, qui ne peut être faifie au corps qu'après une entiére conviction. Car encore que quelques Nobles s'oppofaffent, la Diéte eut égard aux remontrances des Evêques, qui alléguérent que fi dans les crimes de léze-majefté humaine, on pouvoit arrêter un Gentilhomme, avant qu'on eût un fuffifant nombre de preuves, à plus forte raifon le pouvoit-on faire en cas d'Athéïfme, qui eft un crime de léze-majefté divine au premier chef. Cela arriva au mois d'octobre l'an 1688, mais d'autres affaires qui furvinrent furent caufe qu'on prorogea le procès jufqu'au 15 février 1689. Les Juges Eccléfiaftiques ayant déclaré Lifzinski convaincu d'Athéïfme, le renvoyérent au jugement de la Diéte. Son accufation rouloit principalement fur ce qu'on avoit trouvé chez lui un manufcrit d'environ 15 feuilles, où il avoit ramaffé tous les argumens des Athées anciens & modernes, ce qu'il ne paroiffoit pas qu'il eût fait pour difputer contre eux, mais comme étant perfuadé de leur mauvaife doctrine. On lui objectoit outre cela, qu'il avoit écrit à la marge de la plupart des argumens, qui fe trouvent dans un Traité d'Alftédius contre les Athées, c'eft à dire, apparemment dans fa *Theologia Naturalis*, imprimée à Hanau *in quarto*, en 1623, qu'il avoit, dis-je, écrit à la marge de ce livre, que cet Auteur étoit fort crédule & peu judicieux. On l'accufoit encore de n'avoir pas eu de refpect pour le Sacrement du mariage, & qu'il avoit marié fa fille avec un de fes proches parens, ce qui lui avoit attiré une excommunication de la part du Clergé; fur quoi fes Accufateurs concluoient à ce qu'il fût brûlé tout vif & fes cendres jettées au vent. Lifzinski répondit à toutes ces accufations d'une maniére fort foumife & fort humile. Il avoua fon Ecrit; mais il dit en même tems qu'il ne contenoit point fes fentimens. Qu'il n'avoit ramaffé les fentimens des Athées que pour les refuter dans la feconde partie de l'Ouvrage qu'on lui objectoit, & qu'il avoit refolu d'y inférer de nouvelles preuves de l'exiftence de Dieu. Là-deffus un de fes Accufateurs l'interrompit, & lui demanda fur quels fondemens il étabiffoit principalement cette exiftence. Lifzinszi rapporta un argument qui fe trouva dans Alftédius, quoiqu'il ne le citât point: ce qui a fait croire qu'il ne rejettoit pas toutes les preuves de cet Auteur, & néanmoins ces paroles lui échapérent en pleine audience le 25 de février 1689, *Je foutiens, que les argumens d'Alftédius font tels, qu'ils méritent d'être cenfurez.* Lifzinski après de grands efforts pour fe défendre, s'offrit d'entrer dans un monaftere, protefta qu'il n'avoit jamais douté de l'exiftence de Dieu, & tâcha de prouver fon Chriftianifme par fa vie paffée, par fon affiduité à la Meffe & aux Sacremens. On dit qu'il avoit communié peu de jours avant qu'il fût arrêté. Mais tout cela fut inutile & il fut condamné à mort. On le conduifit dans une églife, où on lui fit faire amende honorable. On l'expofa en fpectacle fur un échafaut, où après qu'on lui eut lu fa fentence, il fit fon abjuration les larmes aux yeux, & reçut l'abfolution des mains de l'Evêque de Livonie, qui lui donna quelques coups de baguette fur les épaules, pour lever l'excommunication, qu'il avoit encourue. Cette cérémonie étant finie, le Grand Maréchal de Lithuanie prononça fentence de mort contre lui. Son arrêt portoit, que fes Ecrits feroient brûlez entre fes mains dans la place publique, qu'enfuite il feroit conduit hors de la ville, pour y être brûlé tout vif, que fes biens feroient confifquez & fa maifon renverfée. L'Evêque de Pofnanie, s'employa auprès du Roi, pour obtenir qu'il eût la tête tranchée avant que d'être brûlé: ce qui lui fut accordé. La fentence fut exécutée le 30 de mars. Le corps de Lifzinski fut brûlé après l'exécution, & fes cendres furent mifes dans un canon qu'on tira en l'air, du côté de la Tartarie. * La Croze, *Entretiens fur divers Sujets d'Hiftoire, &c.*

LIT (Godefroi de) Religieux de l'Ordre de Sainte-Croix, étoit du village de Venraid en Gueldre. Il vivoit en 1634. Il a compofé quarante Sermons fur l'Hiftoire de la Paffion, fous le titre de *Sacra [illegible]; & Lucerna [illegible] dens fuper Candelabrum fanctum, feu [illegible] Conftitutionum facr. ac canonici Ordinis Fratrum Sanctæ-Crucis.* * Valére André, *Biblioth Belgica, p.* 293. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIT de Juftice, féance du Roi de France dans le Parlement. Il fe tient ordinairement en la Grand' Chambre du Parlement de Paris, qui eft la Cour des Pairs; mais lorfqu'il plaît au Roi de le tenir ailleurs qu'à Paris, il le convoque où bon lui femble. Ainfi il a été quelquefois affemblé à Montargis, à Vendôme, & en plufieurs autres villes du Royaume. Le Lit de Juftice n'a accoutumé d'être tenu que pour ce qui concerne l'Etat. comme il arriva fous le régne de Charles VI, pour publier & autorifer fon Ordonnance, qui porte qu'il n'y aura plus de Régent en France, fous la minorité des Rois; & du tems de François I, pour fa rançon, & pour la délivrance des Enfans de France, qui étoient en Efpagne. On l'a auffi tenu plufieurs fois pour juger les Pairs de France. A l'égard d'un Prince du fang, il eft intertain fi, pour le juger, on doit tenir le Lit de Juftice. Quand le Roi tient fon Lit de Juftice, les Officiers du Parlement font en robes rouges, les Préfidens avec leurs manteaux, & le Greffier avec fon épitoge, tant en été qu'en hiver. Aux hauts bancs font les Princes du fang, les Pairs, & autres Seigneurs qu'il plait au Roi d'y faire affeoir. Aux piez du Roi, fur les dégrez, felon leur ordre, font affis le Grand-Maître, le Grand-Chambellan, & le Prevôt de Paris. Au dedans du parquet, fur les fiéges d'enbas, font le Chancelier de France, les Préfidens, & les Confeillers du Parlement. Les Huiffiers de la Chambre font à genoux dans le parquet devant le Roi, tenant chacun une verge à la main. Il y a auffi au dedans du parquet plufieurs fieges pour les Archevêques, les Evêques, les Ambaffadeurs, les Chevaliers des Ordres, & autres Seigneurs, qui n'ont point place au haut rang. Si c'eft au Confeil, & qu'il faille opiner, nul n'entre après le Roi, que ceux qui doivent opiner, & qui font du Confeil. Quand le Roi vient en fon Parlement, fans tenir Lit, les Officiers du Parlement ne font vêtus que de robes noires à l'ordinaire. Si c'eft au Confeil, le Roi a accoutumé de s'affeoir en une chaire parée, qui eft au dedans du parquet, & non fur fon haut fiége. Le Chancelier & les Préfidens fe placent au banc qui eft au deffous des hauts fiéges des Gens d'eglife; les Princes du fang, & les Pairs Laïcs, aux bas fieges, & les Cardinaux & Pairs d'Eglife, aux bas fiéges qui font à l'oppofite du côté de la Chambre des Enquêtes; & les Confeillers, au banc de devant le Roi, & au fecond banc à l'entour du parquet. Si c'eft au Plaidoyer, le Roi eft affis en fon haut fiége, & à main gauche le Chancelier, le Préfident, les Cardinaux, & les Pairs d'Eglife; à main droite, les Princes du fang, les Pairs Laïcs, le Connetable, les Gouverneurs de provinces, & autres qu'il plait au Roi d'honorer de cette faveur. S'il y a place à l'un & à l'autre côté, les Maîtres des Requêtes, ou les plus anciens Confeillers, s'y placent felon leur rang; & les autres au banc d'enbas du parquet. Les Rois viennent ordinairement au Parlement après leur entrée, afin de recommander la Juftice, premiérement au Confeil, & enfuite au Plaidoyer. * Godefroy, *Cérémonial de France.*

LITA, en Latin *Lete*, *Letæ*, petite ville, autrefois épifcopale. Elle eft dans la Macédoine, vers le Golfe de Salonichi, à fept lieues de la ville du même nom, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LITANIES, mot qui vient du Grec λιτανεῖαι, qui fignifie en Latin *Rogationes*, & en François *Priéres publiques*. Il y en a de grandes & de petites. Les grandes Litanies, appellées autrement *Romaines*, font celles de la Fête de faint Marc, inftituées par le Pape faint Grégoire *le Grand*, l'an 590. Les petites Litanies, nommées *Litanies Françoifes* ou *Rogations*, furent inftituées par faint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, vers l'an 474, & fe chantent avant l'Afcenfion. Les Litanies de faint Marc ne fe chantent que ce jour-là même. Il eft vrai que le Concile de Mayence, l'an 813, ordonna qu'elles dureroient pendant trois jours, de même que les Litanies de l'Afcenfion; mais enfuite on les réduifit à un feul jour, felon l'ufage de Rome; & au lieu que l'on avoit obfervé le jeûne dans le premier établiffement de ces Litanies, on fe contenta de l'abftinence; comme il eft arrivé aux Rogations, pendant lefquelles on jeûnoit autrefois. A préfent les Litanies fe célébrent différemment; dans l'églife de Milan, il y a abftinence & jeûne; en France, abftinence fans jeûne; & à Rome, ni abftinence ni jeûne. Le nom de *Litanies* a depuis été donné aux priéres que l'on recitoit dans les Proceffions, dans lefquelles on s'adreffoit à Dieu pour lui demander nos befoins, & aux Saints pour les prier d'intercéder pour nous: c'eft ce que l'on nomme à préfent plus communément *Rogations*. *Voyez* ROGATIONS. * Le Pére Thomaffin, *Traitez Hift. & Dogm. des Jeûnes de l'Eglife.*

LITAR (le Cap) en Latin *Cenæum* ou *Cenæum Promontorium*. Ce Cap eft la pointe la plus occidentale de l'Ifle de Negrepont, qui regarde la Theffalie. Il y a fur ce Cap une petite ville qui porte fon nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

LITCHFIELD. *Voyez* LICHFIELD.

LITES, en Grec Λιτα, étoient, felon Homére, des Déeffes, filles de Jupiter, dont l'office étoit de faire obtenir aux hommes les graces qu'ils demandoient, ou à Jupiter même, ou aux autres hommes. Homére fait le portrait de ces Déeffes, & les repréfente comme des filles boiteufes, louches & ridées. Les Lites ne font autre chofe que les priéres, les vœux & les fupplications. C'eft la fignification du mot Grec λιτή, d'où eft venu dans l'Eglife le mot de *Litanies*, λιτανεῖαι, & celui de *litare, faire un facrifice agréable à la Divinité.* Plutarque, dans le Traité qu'il a fait de l'Amour, parlant des Dieux qui font admis par les uns, & rejettez par les autres, fait mention d'autres Divinitez, appellez Lites, qui font, dit-il, les Dieux des diffenfions & des reconciliations.

LITHOCOME (Ludolphe) a écrit des Etymologies Latines, comme auffi une Grammaire & une Syntaxe, que G. J. Vof-

Vossius revit & publia en 1628. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* C'est apparemment le même que celui que Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 446, appellé *Joachim.* Ce nom est Grec & traduit du mot *Steenbouwer* qui signifie la même chose en Flamand.

* LITHODOMUS (Warric) Ce mot qui est composé d'un mot Grec & d'un mot Latin, répond à celui de *Steenhuise*, nom Flamand, qui est celui de cet Auteur. Il étoit de Delft en Hollande, & fut Régent dans le Collége de Dordrecht. On a de lui *Latinæ Linguæ Crepundia sive Progymnasmata; Progymnasmatum altera pars quæ continet Syntaxeos Præcepta & figuras.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 848.

LITHOSTROTOS, nom du lieu, où Pilate, Gouverneur de Judée, tenoit son Tribunal, quand il condamna Jesus-Christ, appellé en Hébreu *Gabbatha:* l'un & l'autre signifie *un lieu pavé de pierres.* * *Jean*, ch. 19. v. 13.

LITHQUO. *Voyez* LINLITHQUO.

LITHUANIE. *Voyez* LITUANIE.

LITIE'RE, *Lectica*, Brancard. L'usage & l'invention de cette sorte de chariot est venu de Bithynie & de Cappadoce, & l'on s'en servoit à porter les corps des vivans & des morts, comme le dit Cicéron, *Nam, ut mos fuit Bithyniæ, lectica ferebatur.* Il y avoit deux sortes de litiéres, les unes couvertes, pour se garantir des injures de l'air; & les autres découvertes, pour jouïr du beau tems. Pline appelle les premiéres, *une chambre de voyageur*, *Cubiculum viatorum*, parlant de Néron. Suétone rapporte qu'Auguste étant à la campagne, faisoit souvent arrêter sa litiére pour y dormir: il y avoit des panneaux ou rideaux aux côtez, qui se tiroient lorsqu'on vouloit. Les litiéres étoient portées par des hommes, six ou huit, qu'on appelloit *lecticarii*, & la litiére, *lectica hexaphora* ou *octophora* du mot *lectus*, *un lit*; parce qu'on y mettoit un petit lit & un oreiller. * Cicéron, *Orat. quinta in Verrem.* Tite-Live, *l.* 24. *c.* 42. Cornélius Népos, *dans la Vie d'Hannibal*, *c.* 4. Valére Maxime, *ch.* 10. *Ex.* 5. & *l.* 4. *c.* 1. *Ex.* 12. Polyænus. Plutarque. Quinte-Curce, *l.* 7.

LITLAND. *Voyez* LETTONIE.

LITLE, LITLEBOROUGH, LITLE-CHESTER, LITLEPORT, LITLETON. *Voyez* LITTLE, LITTLEBOROUGH, LITTLE CHESTER, LITTLEPORT, LITTLETON.

* LITOLPHI-MARONI (Henri) Evêque de Bazas, étoit de la famille des Marquis de Suzarre-Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue, & l'une des plus illustres d'Italie. Il donna dès sa premiére jeunesse des marques de sa vertu & de sa vocation au sacré ministére. Il fut Aumonier du Roi, ce qui l'obligea de passer quelques années à la Cour, où sa vertu parut avec tant d'éclat, que le Roi Louïs XIII le nomma à l'Evêché de Bazas. Aussi-tôt qu'il en eut pris possession, il édifia son troupeau par ses Prédications & par son exemple. Il voulut ensuite quitter son Evêché & une Abbaïe qu'il possédoit, & passa plusieurs mois à Port-Royal dans la retraite, la priére & le jeûne, résolu de ne plus mener d'autre vie; mais on l'obligea de reprendre ses travaux Apostoliques. Etant de retour dans son diocése, il y établit un Séminaire, pour y retirer les jeunes gens destinez à la Cléricature. Pour avoir plus de moyens de secourir ceux qui avoient besoin de son assistance, il retrancha toutes les dépenses qui paroissoient nécessaires à une personne de sa condition, il quitta son Palais épiscopal, se réduisit à vivre en pension chez son Vicaire général, & ne se réserva qu'une personne pour le servir. Il mourut le 22 mai 1645. M. Godeau, Evêque de Grasse, prononça l'Oraison funébre de ce Prélat. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LITOMIERSK. *Voyez* LEUTMARIS.

LITS de table. La coutume ancienne de se coucher à table, n'étoit pas si universellement pratiquée, qu'on ne s'assît quelquefois sur des siéges. On peut remarquer dans le premier livre de l'Odyssée d'Homére, que ce Poëte parlant d'un festin de Courtisans, les réprésente assis sur des escabeaux. Dans le premier livre *de Samuel* ou *des Rois*, on voit que Saül étoit assis à table dans une chaise, ayant à ses côtez Jonathas & Abner. A Sparte & dans l'Isle de Créte on se servoit anciennement de siéges, & de lits dans toute l'Asie. Les lits n'ont pas été de tout tems en usage ches les Romains, & au commencement de la République, ils mangeoient assis; & dans la suite, ils ne se couchérent que sur des paillasses ou des matelas. Il y a apparence que cet usage de se coucher sur des lits, autour d'une table, est venu de la coutume qu'avoient les Anciens de se baigner avant leur repas; car au sortir du bain, ils se mettoient sur un lit proche de la table, comme on le voit dans plusieurs bas reliefs antiques. Lorsqu'ils s'y mettoient après le bain, ils étoient presque nuds, & enveloppez seulement de leurs lacernes, qui étoit une robe faite exprès pour cela; car les lieux où ils mangeoient, n'étoient pas éloignez de leurs bains & de leurs étuves. Cet usage s'étoit rendu si commun dans l'Italie, que les Païsans mêmes se mettoient ainsi à table, dont Columelle les reprend, & les avertit de ne se coucher sur des lits, du moins qu'aux jours de Fête. Ces lits étoient rangez autour de la table; & dans les grands festins, cette table étoit longue, ayant des lits à un des bouts, & aux deux côtez. Le Maître du logis se mettoit au bout de la table sur le lit du milieu, parce que de là il voyoit tout l'ordre du service, & commandoit plus aisément à ses gens. Les places qui étoient destinées pour sa femme & le reste de sa famille étoient au dessous; celles d'au dessus étoient reservées pour les principaux conviez, avec lesquels il pouvoit s'entretenir. Les femmes Romaines s'asseyoient d'abord à table auprès de leurs maris, & eurent ensuite le privilége de s'y coucher auprès d'eux. Chez les Perses, la place la plus honorable étoit celle du milieu; chez les Grecs, la place d'honneur étoit la premiére place du bout; & chez les Romains, la derniére place du lit du milieu étoit la plus noble, & celle qu'ils appelloient *Consulaire.* * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 142. & *suiv.* édit. de Trevoux 1725.

LITTA (Alfonse) Cardinal, fils du Marquis *Pompée*, Noble Milanois, & de *Luce* Cusana, naquit le 19 septembre 1608. Après avoir été Commissaire général des armées ecclésiastiques, il fut nommé Archevêque de Milan. Le Pape Alexandre VII le nomma Cardinal, le 14 janvier 1664; mais il ne le déclara que le 15 février 1666, & lui donna le titre de Sainte-Croix de Jérusalem. Il mourut à Rome le huitiéme août 1679, âgé de 71 ans, & y fut inhumé en l'église de saint Charles Borromée.

* LITTARA (Vincent) naquit à Netinum en Sicile le 31 décembre 1550. Il donna de bonne heure des preuves d'un esprit supérieur. A l'âge de 18 ans, il enseigna avec applaudissement. Il fut fait Prêtre à Catane où il avoit fait ses études, & fut honoré du titre de Docteur en Philosophie, en Théologie & en Jurisprudence. Il avoit aussi du talent pour la Poësie. Il mourut le troisiéme mai 1602. On a de lui, *De Literis & Accentibus liber; Accedunt Epitome & quædam carmina non injucunda una cum Triumpho Mortis; Grammaticæ Dialogi; Donati Majoris Rudimenta*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LITTESTER (Jean) étoit Teinturier à Norwich, lorsqu'en 1381 le peuple impatient de porter les charges qu'on lui imposoit, se souleva, & l'élut pour Chef. Aussi-tôt qu'il fut revêtu de cette dignité, il fit ruïner les biens de ceux qui déplaisoient au peuple. Le Lord Scales, & plusieurs Chevaliers se virent obligez de prendre extérieurement le même parti, s'ils ne vouloient avoir le même sort que le Chevalier Robert Sale à qui sa résistance couta la vie. Littester tout fier du poste qu'il occupoit, poussa l'orgueil si loin qu'il se faisoit nommer Roi du peuple, & servir à genoux à table par les Seigneurs dont nous avons parlé, & qui surent si bien dissimuler leur chagrin, qu'ils devinrent bientôt ses Favoris. Mais ils travaillérent sous main si bien que la même année cette populace fut reprimée. L'Evêque de Norwich ayant ramassé quelques Soldats, quelques Gentilshommes, & d'autres bien intentionnez, attaqua les Rebelles, les battit & les dissipa. Littester & plusieurs autrs de son parti étant tombez entre ses mains, il leur fit trancher la tête. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 1. *p.* 247.

LITTLE ou LE PETIT (Guillaume) surnommé *de Newbridge*, à cause du Collége où il demeuroit, étoit Chanoine Régulier de saint Augustin en Angleterre. Il vivoit dans le douziéme siécle, & composa divers Traitez, entre lesquels on estime les cinq livres de l'Histoire d'Angleterre, que cet Auteur commence depuis l'année 1066, où Guillaume I, dit *le Bâtard*, conquit l'Angleterre, jusqu'à l'an 1135, qui fut celui de sa naissance. Cette Histoire a été conduite jusqu'en l'année 1197. Quelques-uns disent que Little mourut l'an 1308. Son Histoire avoit été imprimée à Anvers l'an 1565; mais Jean Picard, Chanoine Régulier de Saint-Victor-lez-Paris, en procura l'an 1610, une belle édition *in octavo*, avec des Commentaires. On attribue à Guillaume Little un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, qu'il interpréte à l'avantage de la sainte Vierge. * Pitseus. Balæus. Vossius. Bellarmin. Maraccius, *Biblioth. Mariana.* Delrio, *in Canticum Canticorum.*

LITTLEBOROUGH ou LITTLEBOURG, bourg d'Angleterre situé sur la riviére de Trent, dans le Comté de Nottingham, aux confins de celui de Lincoln, environ à quatre lieues de la ville de ce nom vers le Couchant. On prend ce bourg pour l'ancienne *Agelocum* ou *Segelocum*, petite ville des Coritains. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LITTLE-CHESTER, bourg d'Angleterre dans le Comté de Darby, sur le Darwen, un mille au dessus de Darby. Ce lieu paroît avoir été quelque chose dans l'antiquité: du moins on y a deterré plusieurs médailles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 330.

LITTLE-PORT, c'est à dire, *Petit-Port*, petite ville avec marché dans la contrée d'Ely, dans la partie septentrionale du Comté de Cambridge. * *Dict. Anglois.*

LITTLETON (Charles) de Frankley, dans le Comté de Worcester, Chevalier & Baronnet. Cette famille tire son origine de *Thomas* Littleton-de-Frankley, dans la 19 année du régne de Henri III, dont l'arriére-petit-fils *Thomas* Littleton-de-Frankley fut Ecuyer de Henri IV, & de Henri V. Celui-ci épousa *Maud*, fille & héritiére de *Richard* Quatermaine du Comté d'Oxford, Ecuyer. Il n'en eut qu'une fille nommée *Elisabeth*, & voulant transmettre son nom à la postérité, il la donna en mariage à *Thomas* Westcote, d'une ancienne famille, à condition que leur fils aîné porteroit le nom de Littleton. De ce mariage naquit *Thomas* Littleton, créé Chevalier du Bain & l'un des Juges des Communs Plaidoyers, sous le régne d'Edouard IV. Il composa un livre sous le titre de *Littleton's Tenures*, par lequel il fut aussi utile au Droit coutumier d'Angleterre, selon le jugement de Cambden, que Justinien l'avoit été au Droit Civil. C'est de ce Thomas, que par une succession non interrompue, descend Charles Littleton, Chevalier Baronnet, dont la résidence a été depuis à Hagley dans le Comté de Worcester, l'ancienne demeure de Frankley ayant été brûlée dans les derniéres guerres civiles. Ce Chevalier porte d'argent, à un chevron, avec trois poissons à écaille de sable, avec une tête de more pour cimier. L'écu est porté par une Siréne qui a à l'autre main un trident. Le mot est, *un Dieu*, *un Roi.*

LITTLETON (Edouard) fils aîné d'*Edouard* Littleton de Munslow, dans le Comté de Shrop, fut élevé dans le Collége de l'église de Christ à Oxford, où il fut fait Maître ès Arts, & fut ensuite un des Juges du Nord-Wales, Recorder ou Juge Assesseur de Londres, & solliciteur du Roi Charles I. De là il monta à la charge de Chef-Justicier des Communs Plaidoyers, & de Conseiller privé. Enfin il fut fait Garde du Grand Sceau

&

& Baron de Munflow. Il fut Membre du Parlement en 1628. Ce fut lui qui eut la direction de l'accufation de haute préfomption intentée contre le Duc de Buckingham, après la mort du Roi Jacques, dans laquelle il s'appliqua à tenir un jufte milieu pour ne point s'attirer la jaloufie du peuple, & ne rien faire contre l'honneur de la Cour. Il fuivit le Roi Charles I, à Yorck, au commencement des troubles, & l'accompagna à Oxford, où il mourut le 21 d'août 1655. * *Dict. Anglois.*

LITTLETON (Thomas) fils de *Thomas* Weftcote du Comte de Worcefter, & d'*Elyzabeth* Littleton, qui étant fille & héritiére de *Thomas* Littleton Ecuyer, porta à fon époux de grands biens, & convint avec lui avant fon mariage, que leurs enfans prendroient le nom de fa famille. Il étudia en Droit, & eut des charges à la Cour du Roi Henri VI. La fixiéme année du régne d'Edouard IV, il fut fait Juge des Communs Plaidoyers, & le 15 du même régne, il fut fait Chevalier du Bain. Nous avons parlé de fon excellent ouvrage dans l'article de *Charles* Littleton. Le fçavant Edouard Cook l'a commenté. * *Dict. Anglois.*

LITTLETON (Adam) fameux Théologien Anglois naquit le huitiéme novembre 1627, à Hafelowen dans le Comté de Salop ou Shrop, où fon pére Thomas Littleton étoit Pafteur, & fit fes premiéres études dans le Collége de Weftminfter du D. Busby. Il paffa enfuite à Oxford où il fut reçu dans le Collége de l'Eglife de Chrift, mais le nombre des Parlementaires y étant devenu le plus fort, il fut obligé d'en fortir. Après le rétabliffement de Charles II, il en obtint la Cure de Chelfey & une Prébende de Weftminfter. Il fut outre cela nommé Prédicateur du Roi, pofte qu'il conferva, même après la mort de ce Monarque, & mourut le 30 juin 1694. Il étoit fur tout fort verfé dans les Langues favantes. Son Dictionnaire Latin en fait foi, & le Grec ne lui auroit pas fait moins d'honneur fi la mort ne l'eût empêché de l'achever. La Litérature Orientale & Rabbinique lui étoit auffi fort familiére, & il y étoit tellement addonné qu'il employa une bonne partie de fon bien à acheter des livres orientaux dont il avoit formé le deffein de rendre la connoiffance plus aifée. Sa profonde érudition dans les Hiftoriens, les Orateurs & les Poëtes anciens, le faifoit appeller par quelques uns *le Grand Dictateur de la Litérature.* Il étoit auffi bon Mathématicien & a laiffé fur la *Numération myftique*, &c. plufieurs Manufcrits qui n'ont pas encore été imprimez. Au refte il étoit bienfaifant, affable & doux, & fur tout fort porté à communiquer fes lumiéres. Voici la lifte des Ouvrages imprimez qu'on a de lui en Anglois & en Latin, *Salomons Gate*, c'eft à dire, *la Porte de Salomon*, ou explication de l'Oraifon Dominicale, du Symbole des Apôtres & du Décalogue; un volume de *Sermons*, *in folio*; Une Traduction Angloife de l'Ouvrage obfcur de J. Selden intitulé, *Janus Anglorum*; *Dictionarium Linguæ Latinæ*; *Paftor metricus*, *Elementa Catechetica Religionis*; *Differtatio de Juramento Medicorum*; *Præfatio in opera Ciceronis*, imprimées à Londres en deux volumes *in folio*, en 1681; *Tragi-comœdia Oxonienfis*; *Diatribæ in octo Tractatus diftributa, in qua agitur de flectendi, derivandi & componendi ratione*; *Complicatio Radicum in primæva Hebræorum Lingua.* Il a auffi traduit du Grec en Anglois la Vie de Thémiftocle par Plutarque. * *Dict. Alemand de Bâle.*

LITTOMISSEL. *Voyez* LEUTOMISSEL.

* LITTRE (Alexis) né à Cordes dans l'Albigeois le 21 juillet 1658, fit fes études à Villefranche en Rouergue, d'où il vint enfuite à Montpellier. Il alla de là à Paris où il s'appliqua fortement à l'Anatomie. Il fut reçu Docteur Régent de la Faculté de Paris; & en 1699, M. du Hamel étant paffé dans la Claffe des Anatomiftes à l'Académie Royale des Sciences, nomma M. Littre pour fon Eléve, qui en 1702 n'étoit encore monté qu'au grade d'Affocié, & qui fit en ce tems-là une cure fi extraordinaire, qu'elle lui attira une eftime finguliére. Ce fut peu de tems après qu'il fut fait Médecin du Chatelet. Il mourut d'apoplexie le troifiéme de février 1725. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LITUANIE ou LITHUANIE, province du Royaume de Pologne, avec tître de Grand Duché, eft nommée par les Polonois *Lithuana*, & par les Allemands *Littawen.* Elle a la Mofcovie au Levant; la Mofcovie, la Livonie & la Courlande au nord; la Samogitie, la Pruffe Ducale & la Polaquie à l'oueft; la Polefie & la Volhynie au fud. Tout le païs eft divifé en Palatinats, qui font Wilna, Braflaw, Minsko, Mfciziaw, Novogrodeck, Poloczko, Troki, Witepsk, avec le Duché de Sluczk. Ces Palatinats tirent leur nom de leurs villes capitales. Celle de Wilna l'eft de toute la Lithuanie, avec Evêché. Les autres font, Kouno, Grodno, Mohilou, Orffa, Smolensko, Troki, &c. La Lithuanie eft le plus grand & le plus vafte païs de la Pologne, & on lui donne de longueur de l'oueft à l'eft cent cinquante lieues, depuis la Pruffe Ducale jufques au Duché de Novogorod en Mofcovie. Sa largeur eft du fud au nord, & comprend environ cent lieues, depuis la Volhynie jufqu'aux frontiéres de Mofcovie. C'eft un grand païs plat, couvert de grands bois, & de plufieurs marais. L'air y eft extrémement incommode: ce qui eft caufe qu'en certains endroits, il eft plus habité par les bêtes fauves que par les hommes. Les Païfans y font prefque tous Efclaves des Gentilshommes, qui ont pouvoir de vendre ceux qui font de mainmorte. Les Mofcovites, après plufieurs événemens, fe font rendu maîtres de la ville de Smolensko, & de tout le Palatinat de ce nom, qui leur a été cédé pour jamais par la République en la Diéte de Léopol. Les Polonois en retiennent néanmoins le nom pour avoir lieu de gratifier un Seigneur, du droit de Sénateur. Il y a auffi des Tartares qui habitent une forêt de très grande étendue, & peuplée de hameaux du côté de Grodno. Ces peuples vinrent autrefois en Pologne après avoir abandonné leur païs, ou pour en chercher un meilleur, ou pour éviter la punition d'une revolte. Ils obtinrent des contrées, & firent des habitations en Volhynie & en Lituanie. La différence des provinces les fit auffi nommer differemment pour les diftinguer, ceux de la premiére, furent nommez *Tartares Chemerits*; ceux de la Lithuanie, *Tartares de Lipka.* Les uns & les autres ont cultivé avec foin leur nouvelle demeure. Cependant le tems, ni la fréquentation des Habitans naturels du païs, n'ont pu encore fi bien les apprivoifer, que le fang Mahométan n'ait fouvent infpiré des mouvemens de revolte aux enfans de ces transfuges. Il s'en eft fauvé un grand nombre, tant des Lipka que des Chemerits, lefquels font devenus les plus dangereux ennemis de la Pologne; car comme ils en favent la Langue, les coutumes & les chemins, ils conduifent les autres Tartares dans leurs incurfions; forment des partis fréquens fur les frontiéres; fe mêlent dans les marches aux Soldats du païs; entrent au camp fans être connus, & deviennent ainfi des efpions inévitables. C'eft de ces Tartares de Lipka qu'étoit compofée la cavalerie de la garnifon de Kaminiek; & c'eft des mêmes que font peuplez de ce côté là les premiers villages de Lithuanie. Le Roi Jean Sobieski en mit encore grand nombre dans fes Oeconomies du même païs, après fa campagne d'Ukraine, l'an 1674, où il en prit beaucoup dans les villes de Bar, de Kalnic & autres, qu'il remit fous l'obéïffance de la République.

GOUVERNEMENT, MOEURS & RELIGION.

La Lituanie avoit autrefois fes Princes, qui prenoient le tître de Grand-Duc. KYNAZ le fut l'an 1170. Il laiffa KIERNUS qui fuit; & *Gaimbuth*, Duc de Samogitie. KIERNUS ne laiffa qu'une fille, nommée *Porta*, mariée à ZIWIBOND DISPRUNGOWICZ, qui fubjugua la Ruffie l'an 1217. KUCOVOICUS lui fuccéda, & foutint de grandes guerres contre les Chevaliers de Livonie. UTENUS, fon fils, batit une ville de fon nom. Il fut fuivi de SUINTOCORUS ou SUINTOROCUS, qui laiffa GLERIMOUT, Grand-Duc de Lituanie & de Samogitie. Celui ci fit affez longtems la guerre contre les Polonois, & contre les Croifez de Pruffe & de Livonie. Il fut pére de GILGIN, mort l'an 1278, & de *Trinus*, Prince de Samogitie. GILGIN eut ROMANUS, pére de *Narimond*, mort jeune; de *Troïdenus*, Duc de Lituanie; & de *Doumantus*, &c. Ce dernier fit tuer fon frere *Troïdenus*, qui avoit un fils nommé *Romuntus*, alors Religieux Grec. *Romuntus* fortit de fon monaftére, pour venger la mort de fon pére, tua dans un combat fon oncle *Doümantus*, fe retira enfuite dans fa folitude, & confeilla aux Lituaniens de choifir le plus vaillant d'entre eux pour les gouverner. Ceux-ci jettérent les yeux fur WITHENES, Maréchal de *Troïdenus*, & l'elurent l'an 1283. Il remporta de grands avantages dans la Ruffie. GEDIMIN lui fuccéda, & fit la guerre aux Polonois, fur lefquels il prit grand nombre d'Efclaves. On dit qu'il avoit affaffiné fon prédéceffeur, dont il époufa la veuve. Il laiffa divers enfans, & entre autres *Keyftuto* & OLGERD, qui firent de grandes conquêtes dans la Pruffe. OLGERD eut une partie de la Lituanie, & ufurpa le refte fur fon frére, qu'il fit mourir en prifon. Il époufa une Dame Chrétienne, & en eut entre autres enfans, JAGELLON, Grand-Duc de Lituanie. Celui-ci par fon fon mariage avec *Hedwige* de Pologne, l'an 1386, & par l'élection des Polonois, devint Roi de cet Etat, & reçut le batême avec le nom de *Ladiflas.* Les Lituaniens étoient idolâtres & plus fuperftitieux que les Egyptiens mêmes; car ils adoroient des ferpens qui étoient leur Dieux domeftiques. Jagellon travailla à leur converfion, établit un Evêché à Wilna, dont André Vazilon Polonois fut premier Evêque, & retira prefque tous ces peuples des ténébres du Paganifme. Il leur donna pour les gouverner ULTOLT fon coufin, fils de *Keyftuto*, qui avoit été batifé & nommé *Alexandre.* Ce Prince ambitieux & entreprenant ne négligea aucun moyen de s'aggrandir, & vit borner fes conquêtes par Tamerlan en 1399. Il fut plus heureux contre les Mofcovites l'an 1406. Depuis il fervit Jagellon ou Ladiflas contre les Chevaliers de Pruffe, & fe trouva à la bataille de Grunewald. Il mourut fans enfans l'an 1430, âgé de 80 ans. Un de fes fréres nommé *Coributh*, conduifoit alors une partie des troupes des Huffites. Le Roi Ladiflas donna le Duché de Lituanie à fon frére SUITRIGELLON ou BOLESLAS, qui s'en rendit indigne par fes revoltes, & mourut l'an 1452. *Sigifmond*, Duc de Starodub frére d'*Ultolt*, s'oppofa à Boleflas, & confentit avec fon fils *Michel*, qu'après fa mort, la Lituanie fût unie avec la Pologne. Le pére & le fils furent affaffinez peu après par Jean, Duc de Czattorie. Le même Boleflas qui s'étoit contenté du Duché de Luski, fe mit encore en campagne; mais Cafimir fon neveu, troifiéme fils de Jagellon, l'obligea de prendre d'autres mefures. Depuis, au commencement du régne d'Alexandre, Roi de Pologne l'an 1501, les Polonois & les Lituaniens joignirent leurs Etats. Ils convinrent que l'élection de leurs Rois fe feroit toujours en Pologne; que ceux de Lituanie y auroient feance; que les charges de leur Duché fubfifteroient; & que chaque peuple fuivroit fes anciennes coutumes. Ainfi le grand Duché n'a pas été reduit en province, comme les autres qui compofent le Royaume; mais il a été feulement uni à la République, en maniére de Principauté alliée. Il a fon armée à part avec fes Généraux indépendans de ceux de la Couronne. Cette armée campe, agit, marche, prend fes quartiers, & fait fes levées féparement. Son thréfor & fes Officiers n'ont rien de commun avec le thréfor de Pologne. Dans la diftribution des charges de la Cour, on obferve le même ordre & le même rang, que s'il y avoit encore un Grand Duc. Le Grand Duché a pareil nombre de dignitez, & d'auffi grand éclat que la Couronne de Pologne. Il a même de femblables Miniftres d'Etat, excepté des *Référendaires*, en la place defquels il y a des Officiers de même emploi, sous un nom différent: ils font appellez *Pifars*, c'eft à dire, *Secretaires*, proprement *Ecrivains.*

La Lituanie a un fupréme Tribunal comme la Pologne. Il eft éta-

établi à *Wilna*, à *Novogrodec* & à *Minski*, trois de ses villes où l'on tient séance par semestre: d'abord c'est à *Wilna*, ensuite à *Novogrodec*, puis à *Wilna* encore, & enfin à *Minski*; de sorte que *Wilna*, par distinction, possede le Parlement six mois de l'année, & les deux autres villes ne l'ont que d'une année à l'autre. Outre cette différence du Tribunal de Lituanie d'avec celui de Pologne, il y en a une considérable, quant au pouvoir. Le tribunal de Pologne est souverain; on n'appelle de ses décisions ni au Chancelier, ni au Roi, ni à son Conseil suprême; ses Décrets sont adressez au Staroste, sous la jurisdiction duquel les biens en question sont situez; & cet Officier est obligé de souscrire ces Décrets, & de les faire exécuter sous peine d'une grosse amende pécuniaire pour le déni de justice; & en ce cas les parties s'adressent au Staroste le plus prochain, & de celui-là à un autre; faisant condamner tous ceux qui leur refusent l'exécution des Décrets du Parlement. Le Tribunal de Lituanie est subordonné au Chancelier, auquel on appelle de ses jugemens. Lors même qu'il n'y a pas lieu d'appel, les Décrets sont adressez au Grand-Chancelier, pour être signez & scêllez de lui; car c'est lui qui les fait exécuter & qui leur donne la derniére vigueur: en quoi sa charge est plus considérable que celle du Grand-Chancelier de la Couronne. L'Etat de Lituanie & celui de Pologne forment un corps composé de deux parties égales sous un seul chef qui est le Roi. Ce Prince donne toujours les charges de Lituanie, de même que celles de la Couronne, mais à des Lituaniens. Les Sénateurs de Lituanie sont placez dans les Diétes alternativement avec ceux de Pologne; les Ministres ont un banc à part, à gauche de ceux de la Couronne; mais vis à vis de la droite du Roi, & du côté du Grand-Archevêque: ce qui rend ce poste à peu près égal. La Lituanie a ses douanes, ses impôts sur les entrées, sur les riviéres, & autres droits. Elle assigne au Roi des Oeconomies pour son entretien à proportion de sa cotte, qui est un quart, son armée n'étant que de neuf mille hommes effectifs, au lieu que la Couronne en fournit trente-six. Les Oeconomies royales sont *Grodno* & *Breth*. La premiére vaut quarante mille livres de rente, & avoit été laissée au Roi Casimir, même après son abdication.

La Lituanie conserve ses prérogatives avec une fierté & une hauteur extraordinaire, l'humeur de la Noblesse étant plus altiére & plus rude que celle des Polonois. Le peuple y est aussi moins civilisé, moins traitable & plus emporté, le païs plus sauvage & plus couvert, le climat moins doux & plus glacial.

Les forêts de Lituanie sont pleines d'élans, de taureaux sauvages, de bufles, d'ours, de cerfs, de sangliers, de chevreuils, de loups, & de renards blancs & noirs: on y trouve aussi des hermines & des *petits gris*, qui sont les écureuils de ce païs-là, & une infinité d'autres bêtes sauvages fort particuliéres. Il y a en Pologne, une espéce de loups-cerviers, appellez *rich*, dont la fourrure est très-fine & très-belle. Ceux de Perse ont un fonds blanc moucheté de taches noires, avec un poil long, fin & fourni; ceux de Suéde sont rougeâtres; ceux de Lituanie sont de couleur de gris de fer, & tous ont la tête d'un chat, & la cruauté d'un tigre. On voit aussi en Lituanie des aigles blancs & noirs, des cigognes, des grues, des vautours, des coromans, &c. Les bois y sont remplis d'essaims de mouches à miel, qui font leurs ruches dans les troncs des arbres. Leur miel est blanc, d'un goût de violette, & d'une délicatesse admirable: ce qui fait voir que ce n'est pas toujours des plus belles fleurs ni des plus odoriférantes, que les abeilles tirent le suc pour le composer; car la Lituanie n'en produit guére de cette espéce; c'est un climat trop rude.

La Lithuanie a plusieurs villes & Palatinats, dont nous avons donné les noms plus haut. Wilna qui est la capitale, est placée presque au centre de la province, & est l'une des plus grandes & des plus magnifiques villes de tout le Nord. On y voit de belles églises, des palais de brique fort apparents, avec de riches Bourgeois, de gros Marchands, des Ouvriers, & des Artisans de toutes les façons. Elle a le titre de Castelan & de Palatin tout ensemble. Ces deux dignitez sont possédées par les premiers Sénateurs de Lituanie, & sont ordinairement remplies par le Grand Général, & par le Petit Général de ce païs-là. Son Evêché est très-considérable, & le seul qu'il y ait dans la province: ce qui en rend l'étendue fort grande. Son Tribunal y attire grand nombre de Plaideurs & de Noblesse. Les autres villes sont d'un ordre beaucoup inferieur.

Le Grand-Duc n'a pas un Clergé fort riche, parce que tout le païs n'est pas Catholique. La doctrine de Calvin & de Luther s'y est cantonnée, & s'est maintenue jusqu'à présent en certains recoins de Lituanie, d'où l'on a chassé les Sociniens, les Anabatistes, & avant eux, les Idolâtres qui partageoient ce vaste païs. La premiére Noblesse n'est infectée d'aucune hérésie, & le Sénat est aujourd'hui tout Catholique Romain.

On compte en Lituanie plusieurs familles fort riches, des Seigneurs puissans & magnifiques, pour le moins autant que ceux de la Russie & de la Podolie: ce qui paroît dans les Diétes au pompeux équipage, & à la suite nombreuse des Domestiques dont les Seigneurs Lituaniens se font accompagner. Les Sapieha, les Princes de Radziwil, & autrefois les Patz ont soutenu leur élevation par des dépenses inouies.

Les Rois de Pologne alloient autrefois passer certaines saisons en Lituanie pour chasser. Dans ces chasses extraordinaires, on prenoit jusqu'à sept ou huit cens bêtes en cinq ou six fois. La Noblesse du païs se faisoit un devoir de régaler le Prince & sa suite à leur passage, chacun dans ses Terres: on n'avoit besoin que d'un lit & d'un chariot pour charger les provisions dont on accabloit les Voyageurs. Tous les équipages vivoient aux dépens du Seigneur chez lequel on passoit, & ce Seigneur alloit même au devant de la Cour pour la régaler. Ces maniéres sont entiérement abolies, la chasse est dénuée de tout cet éclat fastueux; mais on y en feroit encore d'aussi belles; car les forêts & les champs y sont aussi peuplez de gibier & de bêtes féroces qu'elles l'étoient autrefois. * Cromer & Michow, *Hist. Polon.* Alexandre Guagnini, *de Samogitia.* Cluvier. Ortélius. Starovolscius. Briet, &c.

LITURGIE, mot Grec, *Λειτεργία*, signifie toute sorte de *ministére* en général; mais l'usage l'a déterminé dans l'Eglise Romaine à signifier le sacrifice de la Messe, & le corps des priéres & des cérémonies qui accompagnent cet auguste sacrifice. Il y a diverses Liturgies, de l'ancienneté desquelles plusieurs Savans ont écrit, mais presque tous, pour en juger, n'ont employé que cette régle, qu'elles ne peuvent être attribuées aux Auteurs sous les noms de qui elles ont paru, s'il s'y trouve des choses qui ne conviennent pas au tems de ces Auteurs: ce qui les a toujours trompez, parce qu'au lieu de chercher qui avoit écrit ces Liturgies, il falloit examiner quelle étoit leur autorité; par l'emploi qu'on en a fait & par la comparaison des formules qu'on y lit avec l'usage & la doctrine des églises. On sait que JESUS-CHRIST ayant institué le Sacrement de l'Eucharistie dans la derniére Céne, ordonna à ses Apôtres de faire *en mémoire de lui*, ce qu'il avoit fait, & l'on ne peut douter qu'il ne leur ait appris la maniére dont ils devoient remplir ce devoir, comme tout le reste de ce qui étoit nécessaire pour l'établissement de la Religion Chrétienne. Les Disciples l'apprirent depuis des Apôtres, mais pas un d'eux n'en mit la formule en écrit, & il est certain que tant que l'Eglise fut exposée aux persécutions des Empereurs Payens, on n'écrivit point la Liturgie. Cette vérité se prouve par deux raisons invincibles, la 1. si l'on étoit alors si réservé à enseigner les Mystéres aux Catéchuménes, qui ne les apprenoient, ainsi que le Symbole, que de vive voix, & si dans les homélies on ne parloit qu'obscurément de certains Mystéres qu'on se gardoit même de nommer, on devoit entiérement cacher aux Fidéles les paroles saintes du Sacrifice qui ne devoit être offert que par les Evêques & par les Prêtres: la 2. il est souvent parlé dans l'Histoire Ecclésiastique de la faute que faisoient quelques lâches Chrétiens de livrer aux Magistrats les livres de l'Ecriture Sainte; mais on ne voit nulle part qu'ils ayent livré les livres sacramentaux, quoique les Payens recherchassent, par toute sorte de supplices, à faire déclarer aux Chrétiens, ce qui se passoit dans leurs *synaxes*. Tout ce qu'ils en purent connoître se termina donc d'abord à ce qu'on en lit dans Pline *le Jeune*, *l.* 10. *Epist.* 97, que les Chrétiens s'assembloient en de certains jours; qu'ils chantoient des Hymnes en l'honneur de JESUS CHRIST comme Dieu; qu'ils s'obligeoient par serment non à commettre quelque crime, mais à les éviter tous; & qu'enfin ils mangeoient ensemble. Saint Augustin Martyr leur en apprit depuis un peu davantage. *On presente*, dit-il, *du pain, avec du vin & de l'eau dans un vase, à celui qui preside à l'assemblée: après les avoir reçus, il donne louange & gloire au Pere par le nom du Fils & du saint Esprit, & lui rend de longues actions de graces de ce qu'il a daigné nous les donner: ses priéres & son action de graces étant finies, tout le peuple present s'écrie,* Amen. *Ensuite ceux que nous appellons Diacres, distribuent le pain, le vin & l'eau à ceux qui sont présens, & le portent aux absens. C'est cet aliment que nous appellons Eucharistie.* On voit par là qu'il y avoit toujours un Président de l'assemblée, qui ne pouvoit être autre qu'un Evêque ou un Prêtre; mais saint Augustin ne commençant à parler des sacrez Mystéres que depuis l'oblation, où le Prêtre seul parloit sans que les Diacres & le reste du peuple y prissent d'autre part que par un respectueux silence qu'ils n'interrompoient que pour dire *Amen*, nous remarquerons sur l'autorité de Pline, qu'il étoit d'usage dès lors que l'oblation fût précédée d'Hymnes chantées par le peuple. Ces Hymnes sont sans doute celles dont Eusébe fait mention *l.* 5. *ch.* 28, de son Histoire Ecclésiastique, & qu'il dit avoir été composées dès le commencement de la Religion. On peut s'assurer qu'elles n'étoient pas en vers, puisqu'on n'a aucune ancienne Poësie Chrétienne, & qu'on remarque une très-grande simplicité dans toutes les Liturgies, en quelque Langue qu'elles ayent été écrites. Pour ce qui regarde la lecture de l'Ecriture sainte, & la prédication, on en trouve des exemples de si bonne heure, qu'on ne peut révoquer en doute qu'elles n'ayent été introduites avec tout le reste; & il en est de même de la récitation de l'Oraison Dominicale, du baiser de paix, & de l'adoration de l'Eucharistie, dont les Auteurs du second siécle font mention; mais pour ne me pas trop étendre sur cette matiére, & passer au détail des Liturgies, je n'ajoûterai plus que cette réflexion générale, que s'il y a des choses que l'on trouve encore aujourd'hui dans toutes les Liturgies, dont on est certain qu'elles ont été ou qu'elles sont en usage dans quelques églises, sans qu'on y puisse trouver une seule exception, dès lors il est certain que ces choses sont très-anciennes, & des tems Apostoliques. Or ce qui se trouve dans toutes, c'est ce que nous appellons la préface, dont saint Justin parle assez distinctement; & après cette préface des priéres prononcées par le Prêtre, qui contiennent des louanges & des actions de graces à Dieu pour les biens qu'il a daigné faire au genre humain, dont le principal est notre salut par l'incarnation, & par la mort de son fils unique JESUS CHRIST notre Seigneur: ensuite la commémoration de la derniére Céne, & de l'institution du Sacrement; la répetition des paroles employées alors par JESUS-CHRIST; l'invocation pour demander l'avénement du saint Esprit sur les dons, soit devant ou un peu après la prononciation de ces divines paroles; les oraisons pour toutes sortes de choses & pour toutes sortes de personnes, avec la commémoration des vivans & des morts. Voilà ce qui ne manque dans aucune Liturgie: tout y est exprimé très-distinctement, quoiqu'il y ait de la différence dans les expressions: & c'est aussi tout ce qu'il y a d'essentiel. Quoique l'Eglise Romaine ait toujours prétendu avoir un droit particulier de gouvernement sur les églises d'Occident, elle a néanmoins laissé un long tems s'écouler avant

qu'elle prescrivît à ces églises de se conformer à elle dans la maniére d'offrir le saint Sacrifice: d'où vient que non seulement il y avoit un Rit particulier dans les Gaules, appellé le Rit Gallican, & un autre dans l'Espagne & dans la Gaule Narbonoise, appellé Rit Gothique; mais à Milan même il y en avoit un singulier qu'on appella Ambrosien, peut-être parce que ce fut saint Ambroise qui le mit par écrit, au lieu qu'auparavant il avoit été conservé par la tradition des Prêtres de cette église. Le Rit Gallican n'a pas été le même dans toutes les églises des Gaules. Joseph Thomasi en a publié trois différens, qu'il avoit trouvez dans la Bibliothéque de la Reine Christine, & le Pére Dom Jean Mabillon y en a joint un quatriéme: on trouve dans ces quatre Rits les priéres que le Prêtre récitoit à l'autel. Les Péres Dom Edme Martene & Dom Ursin Durand ont donné dans le cinquiéme volume de leur nouveau Thrésor d'Anecdotes, une explication de ce que le Chœur devoit chanter pendant le Sacrifice: ainsi tout ce qui regarde ce Rit est très-connu présentement.

Les Latins attentifs à conserver leurs anciens usages, n'ont point cherché à leur faire honneur lorsqu'ils les mirent par écrit, en en attribuant l'institution à un Apôtre, ou à quelqu'un voisin du tems des Apôtres. Gelase premier, & après lui saint Grégoire *le Grand*, ayant mis le Canon de l'Eglise Romaine dans l'état où on le voit aujourd'hui, on l'appella *Grégorien*; & ce fut le Grec qui se donna la peine de traduire ce Canon, qui s'avisa de l'appeller *Liturgie de saint Pierre*. Un autre Grec fut ensuite plus hardi, & composa une nouvelle Liturgie, partie du Canon Grégorien & partie de la Messe de saint Jean Chrysostome sous le nom de saint Pierre; mais on ne se servit en aucune église de cet Ouvrage, qui par cette raison doit être regardé comme supposé.

Il en est à peu près de même de ce que quelques Modernes ont appellé la *Liturgie de saint Clément*, parce qu'elle est insérée dans le dernier livre des Constitutions Apostoliques. Ces Constitutions qui ont été compilées avant le Concile de Nicée, ne sont pas venues jusqu'à nous telles qu'elles étoient sorties des mains du premier Auteur, & si la Liturgie est de lui, on s'est donné la liberté d'y ajoûter encore plus qu'à tout le reste; mais suivant le principe qu'on a établi cy-dessus, ce ne sont pas ces additions qui doivent la rendre suspecte, puisqu'aucune Liturgie n'a été écrite au tems où vivoit l'Auteur dont elle porte le nom, si ce n'est celles de saint Grégoire & de saint Ambroise; & ce qui la doit faire rejetter, c'est qu'on ne trouve pas qu'aucune église l'ait jamais employée, quoiqu'au fonds il n'y ait rien qui ne soit très-conforme à ce qui est établi dans l'Eglise Gréque.

Les Liturgies dont on va parler ont été regardées comme supposées, & par les Protestans, & par un assez grand nombre de Catholiques: cependant elles sont très-authentiques, puisqu'elles ont été & sont encore en usage dans plusieurs églises. La premiére est celle qui porte le nom de *saint Jacques*. Marc d'Alexandrie consultant Balsamon sur cette Liturgie, observe qu'elle étoit employée dans les églises de Palestine; & celui-ci pour prouver qu'on doit la rejetter, se sert de cette impertinente raison, que toutes les églises devoient se conformer au Rit de l'église de Constantinople. Il est aisé de voir que ce qui lui a fait donner le nom de saint Jacques, c'est que c'étoit celle de l'église de Jérusalem, dont cet Apôtre a été le premier Evêque. On en trouve des parties assez considérables dans les Catéchéses de saint Cyrille; & Rivet se rend ridicule, quand supposant que les catéchéses & la Liturgie sont des piéces modernes, il se trouve embarrassé à décider lequel des deux Ouvrages a été fait sur l'autre. Il auroit peut-être été plus réservé, s'il avoit sçu que les anciens Chrétiens Syriens ont aussi cette Liturgie dans leur Langue, & que la Version en a été faite avant le Concile de Chalcédoine, puisque non seulement les Syriens Jacobites, mais aussi les Syriens orthodoxes la regardent comme la principale de celles qu'ils employent.

La Liturgie *de saint Marc* est celle qui est en usage dans l'église orthodoxe d'Alexandrie, & la même à peu prés que les Cophtes ou Jacobites ont dans leur Langue sous le nom de *saint Cyrille*. On voit qu'en la nommant ainsi les Alexandrins n'ont voulu dire autre chose, sinon que c'étoit pour le fonds la Liturgie conservée par tradition depuis saint Marc leur premier Evêque, sans néanmoins prétendre, comme ont fait ceux qui sont venus aprés eux, qu'il n'y avoit été fait aucun changement dans ce qui n'est pas essentiel. Il doit passer pour constant qu'elle est écrite avant le Concile de Chalcédoine, puisqu'elle est commune aux Orthodoxes & aux Cophtes: on n'oppose rien de raisonnable à cette époque.

On ne peut pas douter non plus de l'autorité des Liturgies de *saint Basile* & de *saint Chrysostome*, puisqu'elles sont employées l'une en certains jours, l'autre en d'autres jours dans l'église de Constantinople & dans les églises qui en dépendent: il est même certain qu'elles étoient écrites avant que l'hérésie de Nestorius fût prescrite dans le Concile d'Ephése, puisque dans la Liturgie des Nestoriens, on trouve des choses importantes qui ne se trouvent que dans celle de saint Chrysostome; & que d'ailleurs Pierre Diacre cite, vers l'an 515, un endroit de la Liturgie de saint Basile, sous le nom de ce Pére.

Rivet a joint à ces quatre Liturgies qu'il prétendoit supposées, le Canon général des Ethiopiens imprimé à Rome en 1547, & pour détruire son autorité par le même moyen dont il se servoit pour détruire celle des autres, il l'a appellé la *Liturgie de S. Matthieu*; ce qui ne sert qu'à faire voir qu'il n'étoit pas incapable de joindre la mauvaise foi à l'ignorance. Cette Liturgie est presque toute semblable à celle que les Cophtes attribuent à S. Basile; ce qui vient de ce que les Ethiopiens ont reçu de l'église d'Alexandrie tout ce qui concerne le culte divin; & c'est une nouvelle preuve de l'ancienneté de cette Liturgie. Il y a en Orient un très-grand nombre d'autres Liturgies sous des noms moins célébres; & l'on remarque dans toutes quelque différence, soit dans le choix des expressions employées pour les priéres; soit dans l'ordre des cérémonies; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans un si grand détail, qui devient peu important aprés ce qu'on a dit, & qui seroit très-ennuyeux: ainsi on se reduira à quelques remarques sur diverses Langues dans lesquelles elles sont écrites. Il est certain qu'on a célébré de tout tems en Latin dans l'église d'Occident, en Grec dans une grande partie de l'Orient, c'est à dire, dans toute l'Asie Mineure, la Gréce, l'Egypte, & les autres provinces qui ont fait partie de l'Empire Macédonien: cependant comme en Syrie il étoit assez ordinaire que les peuples de la campagne ne sussent pas le Grec, l'Office s'y fit en Grec en certains lieux, & en d'autres lieux en Syriaque. On n'en peut douter, quoiqu'aucun Ancien ne l'ait dit, parce qu'on en a d'ailleurs des preuves convainquantes. En effet il est certain que l'on ne s'est jamais avisé de demander aux Evêques qu'ils célébrassent dans une Langue qu'ils n'entendoient pas, & ce seroit néanmoins ce qui seroit arrivé, si l'on n'avoit pu offrir le Sacrifice qu'en Grec en Syrie: car on trouve dans plusieurs Conciles des exemples d'Evêques qui y parlérent & y souscrivirent en Syriaque, parce qu'ils ne savoient pas le Grec. La parfaite conformité de la Liturgie Syriaque des Jacobites avec celle des Orthodoxes, est aussi une preuve qu'elle a été écrite avant le tems des Schismes, & elle n'a été écrite, que parce qu'elle étoit en usage dès les tems Apostoliques. On est persuadé aussi qu'en divers endroits d'Egypte on célébra dès les commencemens en Langue Egyptienne, puisque S. Antoine qui ne savoit pas le Grec, entendit si bien ces paroles, *allez, vendez tout ce que vous avez*, qu'on lisoit pendant la Liturgie. On a vu aussi que les Ethiopiens ont une Liturgie en leur Langue, & de tout cela on peut conclurre que dans les premiers tems on célébra en autant de Langues différentes, qu'il fut nécessaire pour être entendu du peuple qui assistoit au Sacrifice; mais ce que les Protestans ont prétendu prouver par cet ancien usage n'est nullement raisonnable. Il faut donc, disent-ils, pour se conformer à la discipline de la primitive Eglise, célébrer encore aujourd'hui dans la Langue vulgaire; & le Latin qui n'est entendu que de ceux qui l'ont étudié, doit être banni de l'Office eccésiastique. Ils n'auroient peut-être pas parlé d'une maniére si décisive, s'ils avoient sçu que l'usage de toutes les Eglises du monde leur est contraire. La Langue Syriaque étoit autrefois la Langue vulgaire des Syriens; mais ceux qui se servent des Liturgies Syriaques, il y a plusieurs siécles qu'ils ne l'entendent pas, s'ils ne l'étudient comme on fait ici le Latin: & les Nestoriens qui ont fondé tant d'églises dans la Tartarie, dans la Perse, dans les Indes, & même dans la Chine, mirent ceux qui devoient embrasser l'état ecclésiastique dans la nécessité d'apprendre le Syriaque en leur donnant la Liturgie en cette Langue: tout cela est prouvé par un très-grand nombre d'exemples. Il en est de même des Liturgies en Langue Cophte, qui n'est entendue depuis longtems en Egypte que par ceux qui en font une étude particuliére: la plupart des Prêtres même en ont une si légére connoissance, que, pour les aider à entendre la Liturgie, on y a joint la Version Arabe; & tout ce qu'on a cru pouvoir faire en faveur du peuple, à qui la Langue Cophte est entiérement inconnue, c'est qu'on a établi l'usage de lire l'Epître & l'Evangile en Arabe, après les avoir lus en Cophte. On assure aussi que l'ancienne Langue Ethiopique, qui est celle qu'on conserve dans le Canon général des Ethiopiens, est la Langue savante de ce païs-là, & que le peuple ne parle & n'entend que la Langue Amharique. Le vulgaire des Arméniens n'a pas plus de connoissance de la Langue Arménienne employée dans ses Offices; & il est presque inutile d'observer que c'est la même chose dans la Gréce, tout le monde sachant quelle différence il y a entre le Grec moderne, & le Grec ancien qui est celui des Liturgies & des Offices. Il paroît par tout cela que par tout on a voulu conserver religieusement l'usage qu'on trouvoit établi; & que les Protestans sont les seuls qui employent la Langue vulgaire dans les Offices: dans l'Eglise Anglicane on n'a conservé de l'ancienne Liturgie que la préface & les paroles de Jesus-Christ qui y ont paru si nécessaires, qu'il a été ordonné que s'il n'y avoit pas assez de pain pour le nombre de ceux qui se présenteroient à la Communion, on en apporteroit de nouveau, & que le Prêtre recommenceroit le Canon depuis ces paroles, *qui pridie quam pateretur*; les autres Calvinistes se sont récriez contre cette Rubrique, & prétendent que ces divines paroles ne sont pas plus nécessaires dans la Liturgie que tout le reste. * Renaudot, *Differt. de Liturg. Orient. Orig. & Auctor.*

☞ Quoique l'article de LITURGIE soit déja fort étendu dans l'édition de Paris, on ne fait pas difficulté d'y joindre celui de l'édition de Hollande, parce qu'il contient plusieurs particularitez qui ne se trouvent pas dans l'autre.

Il est bon de remarquer que, dans les premiers siécles de l'Eglise, on offroit le Sacrifice de la Messe tous les dimanches, les Fêtes des Martyrs, les jours de jeûne, ou plus souvent selon la coutume de chaque église. On disoit aussi des Messes votives pour des dévotions publiques ou particuliéres. Quelquefois on disoit plusieurs Messes en un jour, comme quand l'Office de quelque Saint concouroit avec une autre Fête, ou quand il y avoit quelque enterrement. C'étoit toûjours l'Evêque, ou le même Prêtre qui les célébroit toutes. On voit quelque chose de semblable à Noël dans la célébration des trois Messes. Les Chrétiens étant assemblez dans l'Eglise, le Lecteur faisoit d'abord quelque lecture de l'Ancien Testament, puis du Nouveau, c'est à dire, des Actes ou des Epîtres des Apôtres. Cette lecture étoit entremêlée de Pseaumes & d'Antiennes, & du chant d'*Alleluia*. Ensuite le Prélat faisoit le Sermon, expliquant l'Evangile ou quelque autre partie de l'Ecriture Sainte. Car alors tous les Evêques prêchoient, & il n'y avoit guéres qu'eux qui prêchassent. Dans le tems des persécutions on commença en Orient à faire

faire quelquefois prêcher des Prêtres d'un talent extraordinaire, comme Origéne, & l'on vit aussi en Occident saint Félix prêcher à Nole, n'étant que Prêtre; mais ces exemples étoient si rares, que plusieurs ont regardé S. Jean Chrysostome, & S. Augustin, comme les premiers Prêtres, à qui leurs Evêques ayent confié ce Ministére. Le Sermon étant fini, les Diacres faisoient sortir tous ceux qui ne devoient pas assister au Sacrifice. On renvoyoit premiérement les Infidéles, à qui l'Eglise étoit ouverte pendant le Sermon, puis les Catéchuménes, & les Pénitens. Alors l'Evêque étant à l'autel recevoit des mains des Diacres les oblations ou offrandes qu'ils avoient reçues des Fidéles. On mettoit sur l'autel le pain & le vin, mais les Diacres portoient dans un autre lieu, le luminaire, l'argent, & tout ce que les Chrétiens offroient pour les besoins de l'Eglise. L'Archidiacre avoit soin d'arranger tous les pains sur l'autel, & d'y mettre le calice du vin qui devoit être consacré. L'Evêque ayant béni le pain & le vin, & offert l'encens, disoit tout haut les priéres de la Préface, & ce que l'on appelle le Canon de la Messe. Après la consécration, le Prélat prenoit la Communion, puis la donnoit aux Prêtres, aux Diacres, & aux autres Clercs; ensuite aux Ascétes, ou Religieux & Moines, aux Diaconesses, aux Vierges, & aux autres Religieuses; aux enfans & enfin à tout le peuple. Pour abréger le tems de cette action, qui étoit fort long, à cause du grand nombre des Communians, plusieurs Prêtres distribuoient le Corps de nôtre Seigneur, & plusieurs Diacres donnoient le calice. Les hommes recevoient le Corps de Jesus-Christ dans leurs mains, & les femmes dans les linges destinez à cet usage, & se communioient eux-mêmes. On donnoit aux enfans les particules qui restoient de l'Eucharistie, & on donnoit à ceux qui ne communioient pas les restes du pain qui avoit été béni, & non consacré: d'où est venue la cérémonie du pain bénit. Dès le quatriéme siécle, la Communion n'étoit plus si fréquente qu'auparavant; & saint Chrysostome se plaint que plusieurs assistoient aux saints Mystéres sans communier, & ne communioient qu'à l'occasion des Fêtes. Il marque même qu'il y en avoit qui ne communioient qu'une fois ou deux l'année.

Tout l'Office étoit accompagné de chant, & il en est parlé dès les premiers tems de l'Eglise. S. Augustin attribue à S. Ambroise d'avoir introduit en Occident le chant des Pseaumes, à l'imitation des Eglises Orientales, & on trouve que le Pape S. Damase l'ordonna vers le même tems, sur la fin du quatriéme siécle. S. Basile témoigne que de son tems on chantoit les Pseaumes, même dans les maisons particuliéres & dans les places publiques, & que les chants en étoient fort agréables. Il est à croire que pour l'Office Divin, on choisissoit ceux qui convenoient à la majesté & à la sainteté de la Religion. Toutefois S. Augustin trouvoit encore quelque chose de trop doux au chant des Occidentaux, & estimoit davantage la coutume de S. Athanase, qui faisoit réciter les Pseaumes avec si peu de flexion de voix, que c'étoit plutôt une prononciation qu'un chant. Notre plein chant peut avoir quelque rapport avec celui des anciens Chrétiens. Quant au chant des Oraisons & des Leçons, il est aisé de voir qu'il ne consiste qu'en très-peu de tons, pour aider à soutenir la voix, & marquer la distinction des périodes. * L'Abbé Fleury, *Mœurs des Chrétiens.*

LITURGIE ARMÉNIENNE. Les Arméniens ont leur Liturgie écrite en ancien Arménien. Galanus rapporte dans son Histoire, qu'ils font Auteur de leur Liturgie un de leurs Patriarches nommé Jean, qui vivoit quelque tems après le Concile de Chalcédoine, mais les Censeurs de Rome l'ont reformée en quelques endroits.

LITURGIE COPHTE. Les Cophtes ou Chrétiens d'Egypte ont aussi leurs Liturgies écrites en langage Cophte ou Egyptien, qui n'est plus entendu de personne. C'est pourquoi, dans leurs exemplaires manuscrits, on voit une Version Arabe, sur laquelle elles ont été traduites en Latin par Victor Scialac, Maronite du Mont-Liban, & elles se trouvent dans la Bibliothéque des Péres, attribuée à S. Basile, à S. Grégoire, & à S. Cyrille.

LITURGIE ÉTHIOPIENNE. Les Ethiopiens, aussi-bien que les Syriens, donnent à leurs Liturgies le nom de Chaldéennes, bienqu'elles ne soient pas écrites en langage Chaldéen ou Syriaque, mais en ancien Ethiopien qui en est fort éloigné. On a imprimé à Rome en 1548, quelques Liturgies Ethiopiennes en Ethiopien, où se trouve avec deux autres celle qui a pour titre, *Canon Universalis Ecclesiæ Æthiopum*, qui a aussi été imprimée l'année suivante au même lieu en Latin, & depuis réimprimée dans la Bibliothéque des Péres. Celle que les Ethiopiens attribuent à Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, a été imprimée en Ethiopien & en Latin à Londres en 1661, à la fin du Dictionnaire Ethiopien de M. Ludolf. Cette derniére Liturgie est fort courte, au lieu que celle qui a été imprimée sous le nom de *Canon Ecclesiæ Æthiopum*, est assez longue.

LITURGIE GRÉQUE. Les Grecs ont quatre Liturgies en Grec, qui sont la Liturgie de S. Jaques, celle de S. Marc, celle de S. Jean Chrysostome, & la Liturgie de S. Basile. Mais ils ne se servent dans l'usage ordinaire que des deux derniéres, la Liturgie de S. Jaques ne se lisant que dans Jérusalem, & celle de S. Marc que dans la ville d'Alexandrie. La plupart des Orientaux croyent que ces Liturgies ont été en effet composées par ceux, dont elles portent les noms. Léo Allatius même, & le Cardinal Bona, assurent que la Liturgie attribuée à S. Jaques est de cet Apôtre, & qu'elle est l'origine de toutes les autres Liturgies; qu'on l'a seulement augmentée dans la suite des tems, comme il arrive à tous les livres ecclésiastiques. Mais R. Simon, dans ses Remarques sur Gabriel de Philadelphie, & dans son Supplément aux Cérémonies des Juifs, est dans un sentiment contraire: ce qu'il prouve par une Réponse de Théodore Balsamon, rapportée dans le livre cinquiéme du Droit Grec Romain. On avoit demandé à Balsamon par lettres, si les Liturgies, qu'on a sous les noms de S. Jaques & de S. Marc, sont véritablement d'eux. Il répond, que *ni l'Ecriture Sainte, ni aucun Concile, n'avoient attribué à S. Marc la Liturgie qui portoit son nom; qu'il n'y avoit que le 32 Canon du Concile Général* in Trullo *qui attribuât à S. Jaques la Liturgie qui étoit aussi sous son nom; mais que le 85 Canon des Apôtres, & le 59 Canon du Synode de Laodicée, dans le dénombrement qu'ils ont fait des Livres de l'Ecriture Sainte, qui ont été composez par les Apôtres, & dont on devoit se servir dans l'Eglise, ne faisoient aucune mention des Liturgies de S. Jaques & de S. Marc.* Pour ce qui est des Liturgies de S. Jean Chrysostome & de S. Basile, on se sert ordinairement de l'autorité de Proclus, Archevêque de Constantinople, qui assure que S. Jaques est le premier Auteur de la Liturgie Gréque, & que cette Liturgie s'étant beaucoup augmentée avec le tems, S. Jean Chrysostome & S. Basile l'abbrégérent. D'où il est arrivé que ces deux Liturgies ont eu le nom de ces deux Saints.

LITURGIE SYRIAQUE. Il y a un bien plus grand nombre de Liturgies Syriaques, que de Gréques. Le Pére Simon observe dans son Supplément aux Cérémonies des Juifs, que les seuls Jacobites en comptent plus de quarante différentes sous différens noms, & qui sont toutes manuscrites. Il n'y a que les Maronites qui ayent fait imprimer à Rome en 1592 leur Missel, sous le titre de *Missale Chaldaicum juxta usum Ecclesiæ nationis Maronitarum.* Il contient treize Liturgies écrites en Syriaque, sous les noms de S. Sixte Pape, de S. Jean Chrysostome, de S. Jean l'Evangéliste, de S. Pierre Chef des Apôtres, de S. Denys, de S. Cyrille, de Matthieu le Pasteur, de Jean Patriarche surnommé Susan, de S. Eustathe, de S. Maruta Métropolitain de Tagrit, de S. Jaques Apôtre & frére de Nôtre Seigneur, de S. Marc Evangéliste, & une seconde de S. Pierre Chef des Apôtres.

Les Nestoriens ont aussi leurs Liturgies écrites en Syriaque, & ils s'en servent dans le service public. Le Pére Simon témoigne dans ses Remarques sur Gabriel de Philadelphie, d'avoir eu un exemplaire manuscrit de ces Liturgies, qui appartenoit à un Prêtre Chaldéen du Rit Nestorien, qui s'appelloit Elie. Ce Manuscrit ne contenoit que trois Liturgies, savoir celle des douze Apôtres, celle de Théodore, surnommé l'Interpréte, c'est à dire, de Théodore de Mopsueste, & la troisiéme sous le nom de S. Nestorius. Les Chrétiens des Indes, qu'on appelle de S. Thomas, & qui sont de la Secte des Nestoriens, se servent de ce Missel Syriaque, qu'ont lit à Goa, à Cochim, à Angamala, & dans les autres lieux des Indes, où il y a de ces Chrétiens de S. Thomas. * Le Pére Simon.

L I V. L I U.

LIVA. *Voyez* LIW.

LIVADIA (le Lac de) anciennement *Copaïs Lacus*, prend aujourd'hui son nom de la ville de Livadie, & en est éloigné de de deux ou trois lieues vers le Levant. Il est à une lieue du Lac de Stivo, ou de Thébes, qu'il a au Levant, & avec lequel on ne doit pas le confondre. Il se forme par la riviére de Céphiso & par plusieurs moindres, & il n'a point de décharge sensible: aussi s'enfle-t'il quelquefois fort considérablement. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* aussi COPAIS.

LIVADIE, nommée autrefois Achaïe, est une province de la Gréce, bornée au nord par l'Epire, par la Thessalie, & par le Golfe de Négrepont. L'Archipel la baigne au Levant, & les Golfes de Lépante & d'Egine, avec l'Isthme de Corinthe la séparent de la Morée du côté du midi. On divise ce païs en quatre contrées, qui se suivent en cet ordre du Couchant au Levant, 1. le Despotat ou la petite Gréce; 2. la Livadie propre; 3. la Stramulipe; 4. le Duché d'Athénes. Ses principales villes sont Lépante, Livadie, qui donne le nom au païs, Thébes, Mégare & Athénes. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVADIE, anciennement *Lebadia*, *Lebadea*, ville capitale de la Livadie en Gréce, est grande, bien peuplée de Chrétiens, de Turcs & de quelques Juifs, & située dans les terres à cinq lieues des ruïnes de Delphes vers le Levant méridional, à trois du Golfe de Salone, & à environ autant du Lac de Livadie. Cette ville célébre anciennement par l'Antre de Trophonius, est défendue par une vieille forteresse & a une fontaine, qui à une portée de fléche de sa source, est assez grande pour faire tourner vint moulins. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVADOSTA, ville de la Livadie, est sur le Golfe de Lépante dans l'Isthme de Corinthe, au nord de la ville de ce nom. Elle est épiscopale suffragante d'Athénes. Baudrand la prend pour l'ancienne *Pagæ* ou *Pegæ*, ville de la Mégaride; mais Sanson & de Wit dans leurs Cartes de la Morée, distinguent ces deux villes, & mettent cette derniére à quelques lieues de la premiére vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIVAROT, bourg de France en Normandie, dans le diocése de Lisieux, est au sud-ouest de la ville de Lisieux, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LIUBA. *Cherchez* LEUVA.

LIVE (Tite) *Voyez* TITE-LIVE.

LIVELEIUS (Edouard) Anglois, Professeur en Langue Hébraïque à Cambridge, mourut en 1605. Nous avons de lui des Notes sur les cinq premiers petits Prophétes. * Casaubon, *Exercit. contra Baronium*, p. 413.

LIVENZA, riviére de l'Etat de Venise en Italie, coule sur les confins de la Marche Trévisane & du Frioul, & après avoir reçu le Célino, elle se décharge dans le Golfe de Venise, entre l'embouchure de la Piave & la petite ville de Caorlie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVERDUN, petite ville de la Lorraine, située sur une montagne près de la Moselle, à quatre lieues au dessous de Toul. * Maty, *Dict. Géogr.* Ce fut dans cette ville que se conclut un cer-

certain traitté entre Louïs XIII, Roi de France, & Charles V, Duc de Lorraine, le 16 juin 1632.

LIVERSAY, bourg. *Voyez* S. JEAN de LIVERSAY.

* LIVIANO (Barthélemy) fameux Général dans le quinziéme & le seiziéme siécle, naquit à Alviano dans la Toscane. Il se comporta si bien à la guerre, que Virginius Orsini, sous lequel il avoit porté les armes, l'estima digne d'en faire son gendre. Ce fut au service de Louïs XII, Roi de France, qu'il donna les premiéres preuves de sa valeur, dans l'expédition de Naples. Ensuite il défendit Bracciano contre les troupes du Pape Alexandre VI. Dans un combat qu'il eut à soutenir pour la famille des Orsini, contre celle des Colonna, il eut du dessous, & fut obligé de plier. Dès qu'Alexandre VI fut mort, Liviano chassa de Todi, de Viterbe, & d'autres places de l'Etat Ecclésiastique, les garnisons que César Borgia y avoit mises, & il contraignit cet ennemi des Orsini, de se retirer à Népi. Les François, dans la guerre qu'ils avoient contre les Espagnols dans le Royaume de Naples, ayant manqué d'égard pour Orsini, Liviano quitta leur parti pour embrasser celui des Espagnols sous Gonzalve de Cordoue, qui eut une haute estime pour lui, & qui pour le récompenser de ce que dans l'heureuse bataille de Garigliano, il avoit attaqué le premier les François, lui donna en présent la ville de San-Marco. Dans la suite il assista Pierre de Médicis contre les Florentins, qui eurent quelque avantage sur lui dans la rencontre de Campiglia. Il entra après cela au service des Vénitiens, & battit près de Cadoro les troupes de l'Empereur Maximilien. Il lui enleva aussi la ville de Trieste & plusieurs autres places. Pour tous ces services, la République lui donna en fief le bourg de Pordenone dans le Frioul. En 1509, il s'engagea près de Ghiéra d'Adda avec les François dans un combat dont les commencemens lui promettoient une victoire que la trahison des siens ne lui permit pas de conserver. Il y fut dangereusement blessé, & tomba entre les mains des ennemis. Après la conclusion de la paix il fut remis en liberté, & les Vénitiens lui donnérent le commandement de leurs troupes contre l'Empereur & les Espagnols. Bientôt après il se rendit maître de Crémone. Il est vrai que près de Vicence il eut quelque desavantage, mais cela ne l'empêcha pas de se mettre en état d'empêcher, en 1515, la jonction des Espagnols avec les Suisses près de Plaisance. Ensuite il alla au secours du Roi François I, & se trouva à la bataille de Marignan qui eut un heureux succès pour ce Prince. Il faisoit des preparatifs pour se rendre maître de Bresce, lorsqu'il tomba malade à Ghéda, où il mourut la même année, dans la 60 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. Caprioli, *Ritraitti di cento Capitani illustri*, *p.* 88.

LIVIAS ou LIBIAS, ville au delà du Jourdain. Elle n'étoit pas éloignée de la montagne de Péor. Hérode *le Grand*, lui donna le nom de Livias à l'honneur de Livie femme d'Auguste. Cette ville se nommoit auparavant Bétaramphta. Ce fut ensuite une ville épiscopale. L'Evêque Letoius souscrivit au Concile d'Ephése, & Pancratius à celui de Chalcédoine. * Rélandi, *Palest. l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LIVIE DRUSILLE (*Livia Drusilla*) Impératrice, étoit fille de Livius Drusus Calidianus, qui se jetta dans le parti de Brutus & de Cassius, & qui se tua après la bataille de Philippes l'an 712 de Rome, & 42 avant Jesus-Christ, craignant de tomber entre les mains d'Auguste & de Marc-Antoine. Elle épousa Tibére Claude Néron, dont elle eut l'Empereur Tibére & Drusus, surnommé *Germanicus*. Depuis, l'Empereur Auguste, après avoir répudié Scribonie son épouse, ravit Livie à Tibére Néron; & quoi qu'elle fût grosse, il ne laissa pas de l'épouser. Il n'en eut point d'enfans; mais il adopta ceux qu'elle avoit eus de son premier mari. En effet, Tibére, fils de Livie, lui succéda à l'Empire. Elle étoit d'une humeur altiére, mais extrémement politique: de sorte que par son adresse elle sut toûjours gouverner l'esprit d'Auguste, & se maintenir dans le rang où sa beauté l'avoit élevée. Tacite dit qu'elle mourut dans une extrême vieillesse, sous le Consulat de Rubellius & de Fusius, surnommé *Geminus*, c'est à dire, l'an 29 de l'Ere Chrétienne. Dion assure qu'elle étoit âgée de 86 ans. Le même Tacite ajoûte qu'elle étoit un peu moins sévére que les Dames Romaines, quoiqu'elle les égalât en chasteté & en vertu; impérieuse envers ses enfans, mais complaisante pour son mari; & d'une humeur qu'elle savoit accommoder également à la magnanimité d'Auguste, & à la dissimulation de Tibére. Celui-ci n'eut pas pour elle toute la reconnoissance qu'il lui devoit; car sa pompe funébre fut médiocre, & son testament demeura long-tems sans être exécuté. Elle fut louée publiquement par son petit-fils Caligula, qui fut depuis Empereur. On dit, que comme on vouloit faire mourir quelques jeunes hommes indiscrets, qui s'étoient présentez nuds devant elle, elle leur sauva la vie, disant de bonne grace, *Qu'un homme nud étoit comme une statue à l'égard d'une honnête femme.* On lui demandoit un jour de quelle maniére elle s'étoit rendue maîtresse d'Auguste, elle répondit en habile femme, *Que ç'avoit été en lui obéissant aveuglement, en ne voulant point trop pénétrer dans ses secrets, & en feignant de ne pas savoir ses intrigues amoureuses.* * Tacite, *in Annal. l.* 1. 2. 5. Suétone, *in Augusto.* Dion, *Hist. l.* 56. 58.

LIVIE (*Livia* ou *Livilla*) fille de Drusus, second fils de Livie Impératrice, épousa un autre Drusus, fils de Tibére, & en eut deux fils, dont l'un mourut fort jeune, & l'autre fut tué par Caligula; & une fille qui fut mariée deux fois, la premiére à Néron fils aîné de Germanicus; & après sa mort à Rubellius Blandus, pére de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer. Livie empoisonna Drusus son mari l'an 23 de Jesus-Christ, dans l'espérance de se donner à Séjan, qui l'avoit débauchée; mais Tibére ne voulut point entendre parler de ce mariage. Elle fut punie de ses crimes en l'année 31, peu après le supplice de Séjan son adultére. Antonia son ayeule, la réduisit à mourir de faim. * Tacite, *in Annal.* Dion. Suétone, &c.

LIVIE ORESTILLE (*Livia Orestilla*) que Dion Cassius nomme *Cornélie*, Dame Romaine d'une famille très noble, fut enlevée par l'Empereur Caligula, qui la prit pour femme le jour même qu'elle épousoit C. Pison. Peu de jours après il la répudia, & deux ans après la relégua, sur un simple soupçon qui lui fit croire qu'elle voyoit son premier mari. * Suétone, *in Caligula*, *c.* 25. Dion, *Historiarum l.* 59.

LIVINEIUS (Jean) de Gand ou de Dendermonde, élevé à Gand par son oncle Lévinus Torrentius, a été un des habiles Grammairiens du XVI siécle. Il fit imprimer la Bible Gréque de Plantin; & étant venu à Rome, il fut employé par les Cardinaux Sirlet & Caraffe, à traduire & à donner au public les Ouvrages des Péres Grecs. Comme il étoit sur le point de donner au public toutes les Oeuvres de S. Grégoire de Nysse, il mourut à Anvers l'an 1599, âgé de 50 ans, Chanoine & Théologal de cette ville, sous son oncle Lévinus Torrentius, qui en étoit Evêque. Ses Oeuvres imprimées sont, *Emendationes & Notæ in duodecim Panegyricos Veteres*; les Traductions suivantes, *Gregorius Nyssenus & Johannes Chrysostomus de Virginitate; Theodori Studitæ Catecheses* 135 *cum Scholiis; Andronici Imperatoris Disputatio cum Judæis.* Il a aussi traduit en Latin les Tragédies d'Euripide, & les Oeuvres d'Athénée, qui n'ont pas été publiées. Barthius assure que Livineius est beaucoup plus judicieux que la plupart des Critiques. * Aubert le Mire, *de Scriptor. Eccles.* De Thou. Barthius, *Adversariorum l.* 32. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 363. édit. de Hollande 1715. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 527 & 528.

LIVIUS ANDRONICUS, ancien Poëte Latin, fut le premier qui fit jouer des Comédies à Rome, comme le remarque Cicéron. Aulu-Gelle, qui parle de lui, dit qu'il y avoit pour lors près de 160 ans, depuis la mort des célébres Poëtes Tragiques Sophocle & Euripide, & près de 52, depuis celle de Ménandre: selon ce calcul ce seroit l'an 514 de Rome, & 240 avant Jesus-Christ. Cicéron veut que Livius ait commencé à paroître l'an 510 de Rome, & 244 avant Jesus-Christ, c'est à dire, l'année avant la naissance d'Ennius, qu'il prend pour garant de ce qu'il avance, & sous le Consulat de C. Claudius & de M. Tuditanus. Cœlius Rhodiginus, Simler, La Popeliniére, Glandorpius, & quelques autres, attribuent dix huit livres de l'Histoire Romaine à Livius Andronicus. * Cicéron, *de Claris Orat. & de Senectute.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 17. *c.* 21. Cœlius Rhodiginus, *Antiq. Lect. l.* 7. *c.* 4. Simler, *in Biblioth. p.* 546. La Popeliniére, *de Hist. l.* 5. Glandorpius, *in Onomastico.* L. Gregorio Giraldi, *de Poëtis.* Vossius, *de Hist. Lat. & de Poëtis.* *Voyez* aussi ANDRONIC.

LIVIUS (Titus) *Voyez* TITE-LIVE.

LIVONIE, province de la Sarmatie d'Europe, que les Allemands nomment *Lifflandt* ou *Liefflandt*, a été autrefois au Roi de Pologne, puis à celui de Suéde, & appartient aujourd'hui presque toute entiére au Czar, Empereur de Moscovie. Elle a le Golfe de Finlande au septentrion; la Mer Baltique au Couchant; la riviére de Nerva & la côte orientale de la Moscovie & de la Lituanie au Levant; & au midi la riviére de la Dwina, qui la sépare du Duché de Courlande. On la divise en deux parties, en Esten ou *Estonie*, & en Letten ou *Lettonie*, l'une vers le septentrion, & l'autre vers le midi. Les autres ajoûtent la Courlande & la Sémigalle; mais ce sont des Duchez qui ont maintenant des Princes souverains, Feudataires de la Couronne de Pologne. Les isles d'Oesel & de Dagho, font une portion de la Livonie, & appartenoient autrefois au Roi de Danemarck. Depuis, l'an 1645, elles furent cédées aux Suédois par la la paix de Bromsbroo. Le Roi de Pologne posséde présentement très-peu de chose dans la Livonie hors la ville de Dunenbourg. Riga est la capitale du païs dans la Lettonie, où sont aussi Dunemond, Mariembourg, Creutsburg, &c. Les autres dans l'Estonie sont, Derpt, Volmer, Felin, Nerva, Hapsel, Revel, Pernaw, Lehal, Cockenhaus, &c. Le païs de Livonie est assez abondant en blé; car bien que les guerres l'ayent désolé, on ne laisse pas d'y défricher les bois, qui y sont en grand nombre. Les Livoniens sont d'une humeur assez sauvage, & adoroient diverses sortes de bêtes. Ils furent convertis à la Foi dans le douziéme siécle, vers l'an 1186. Beltold, Abbé de l'Ordre de Livonie, y travailla beaucoup, & y répandit son sang, pour la défense des véritez Evangéliques. Les Chevaliers de cet Ordre, dits *Porte-Glaives*, contribuérent extrémement à cette conversion. Ils faisoient profession de s'opposer aux Infidéles. Depuis, cet Ordre fut uni à celui de Prusse, dit *Teutonique* en 1234. Albert de Brandebourg, qui étoit Grand-Maître de cet Ordre dans le XVI siécle, donna dans les sentimens de Luther. Alors Gautier sépara l'Ordre de Livonie de celui de Prusse. Il en fut Grand-Maître, & eut pour successeur Guillaume de Furstemberg. C'est de son tems que la Livonie fut cruellement attaquée par les Moscovites: dans la suite le Schisme se mit parmi les Chevaliers. Ce païs fut le théatre de la guerre, & la proye des Protestans; & le Grand-Maître Gotard Kethler s'empara de la Courlande. Il y a pourtant encore des Catholiques dans le païs, où les Païsans sont presque tous Esclaves de la Noblesse. Le dessein de conquérir la Livonie mit en armes plusieurs Princes; mais les peuples se donnérent au Roi de Pologne. Les Suédois & les Moscovites y firent des conquêtes. Etienne Bathori, Roi de Pologne en chassa les derniers. Les Suédois s'en rendirent maîtres l'an 1617, par intelligence & par force. Le Moscovite céda ses droits sur la Livonie à Ladislas Roi de Pologne l'an 1634. L'année suivante, le même Roi fit le traité de Stumsdorf avec les Suédois le douziéme septembre. C'étoit une tréve qui devoit durer 26 ans jusqu'en 1661, & les mêmes Suédois devoient jouïr durant ce tems de ce qu'ils possédoient au septentrion de la Dwina: c'est ce qui leur fut depuis en-

entiérement cédé par la paix d'Oliva de l'an 1660; mais depuis, le Czar de Moscovie les en a chassez. * Starovolscius, *Descr. Polon.* Ortelius, *Geogr.* Chytræus, *Hist. Saxon.* Neugobaud, *Hist. Polon.* Sponde, *in Annal. &c.*

LIVONIE (Le Golfe de) *Voyez* RIGA (Le Golfe de)

LIVONNIE'RE (Claude Pocquet de) *Voyez* POCQUET.

LIVORNO, LIVOURNE, en Latin *Liburnum*, petite ville du Montferrat Savoyard en Italie, est située dans des marais, près de la source de la petite riviére de Gardina, à quatre lieues de Trin, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIVOURNE, ville & port de mer. *Cherchez* LIGOURNE.

LIVOURNE, ville du Montferrat. *Voyez* LIVORNO.

LIVRE, certain poids déterminé, dont on se sert comme de mesure, pour peser les choses, dont on détermine la quantité par le poids. Elle n'étoit que de douze onces chez les Romains, qui avoient une livre de poids, & une livre de mesure pour les liqueurs. Le poids de la livre fut pris par les Romains, des Siciliens qui la nommoient *litra*; & les Romains changeant le *t* en *b* en ont fait *Libra*. Ils avoient aussi une espéce de monnoye, qu'ils nommoient de même nom, de *Libra* ou *Libella*, & qui faisoit la dixiéme partie du denier, à cause qu'elle valoit un *As*, qui au commencement pesoit une livre de cuivre. Scaliger ajoûte qu'ils se servoient aussi du mot de *Libra* pour une monnoye de compte, *Libra non erat nummus, sed collectio nummorum.* * *Antiq. Rom.*

LIVRE, c'est un amas de plusieurs feuilles jointes ensemble, & sur lesquelles il y a quelque chose d'écrit ou d'imprimé. La maniére dont les Anciens relioient leurs livres n'est point semblable à la nôtre. Les livres de figure quarrée n'ont presque point été en usage ni chez les Grecs, ni chez les Romains, que long-tems après Catulle. A la vérité, le Roi Attalus voyant qu'on avoit trouvé le secret de préparer les parchemins de telle sorte qu'on y pouvoit écrire de chaque côté, fit donner une figure quarrée à quelques uns de ses livres; mais néanmoins l'ancienne maniére, qui étoit de donner aux livres en les roulant, la figure d'une petite colomne, se maintint si bien, qu'au siécle de Cicéron & long-tems après, toutes les bibliothéques étoient composées de ces rouleaux. La cherté du parchemin, & le bon marché du papier, dont on faisoit les livres roulez, étoit cause qu'on n'en voyoit presque point d'autres. Pour ce qui est de la relûre, on n'y apportoit point d'autre façon, que de coler en long plusieurs feuilles de papier les unes au bout des autres, autant qu'il en falloit, selon la grandeur de chaque livre. Quand elles étoient remplies d'un côté, on se trouvoit à la fin; car on n'écrivoit point des deux côtez: on les rouloit toutes ensemble, commençant par la derniére, qu'on appelloit *Umbilicus*, & à laquelle on attachoit un bâton de bouis ou d'ébéne, ou de quelqu'autre matiére, afin de tenir le rouleau en état. On colloit à l'autre extrémité un morceau de parchemin, qui couvroit tout le volume, & servoit non-seulement à conserver le papier; mais aussi à lui donner de l'ornement, parce qu'il étoit peint de couleur de pourpre ou de cramoisi. Le titre du livre étoit écrit en lettres d'or sur le parchemin par dehors; mais l'épître dédicatoire s'écrivoit sur le côté intérieur. Après que le rouleau étoit fait, on le rognoit par les deux bouts, & on mettoit sur chaque tranche bien polie avec une pierre ponce des morceaux d'or, ou d'argent, ou d'ivoire, que l'on attachoit au bâton enchassé dans l'*Umbilicus*. * *Antiq. Rom.*

LIVRON, bourg du Duché de Valentinois en Dauphiné. Il est près de la Drome, environ à quatre lieues au dessous de Crest, & à une lieue du Rhône: il en est souvent parlé dans l'Histoire des guerres de la Religion en France. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIVRY, village avec Abbaïe dans l'Isle de France, environ à deux lieues de Paris, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIW. LIX. LIZ.

LIW, en Latin *Liva*, petite ville de la Mazovie en Pologne, est capitale d'une des Châtellenies du Palatinat de Czersko, & située sur la riviére de Liwier, à dix sept lieues de Varsovie vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIWA, Rabbin, vivoit encore du tems de l'Empereur Rodolphe. Il enseigna plusieurs années la Loi de Moïse en Moravie, en Bohême & en Pologne. Il a composé un livre intitulé *Gur Ariah, Guiburat hasem* & *Derech Chajim.* Ganz l'appelle *un grand Docteur, la Couronne des Sages, le Miracle du siécle, à la lumiére duquel tous les peuples ont marché, & des eaux duquel a bu tout Israël dispersé.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIWIN (Saint) Evêque en Irlande, & Apôtre de Brabant dans le septiéme siécle, vint trouver le Moine saint Augustin, envoyé d'Italie en mission en Angleterre, & se mit sous sa discipline. Après la mort de ce Saint, il passa en Irlande, y fut ordonné Evêque; & enfin pressé par un mouvement intérieur d'aller annoncer la parole de Dieu aux Infidéles, il passa en Flandre, & fut reçu dans l'Abbaïe de Saint-Pierre de Gand, d'où il alla prêcher la Foi aux extrémitez du Brabant à des peuples idolâtres. Il y souffrit le martyre l'an 656, le douziéme novembre. * *Vita apud* Mabillon. Surius. Baillet, *Vies des Saints au douziéme novembre.*

LIXE (*Lixa*) appellée par les Européens *Larache, la Rache, Larrache, Arache, Arasch*, par les Africains, *l'Haris, l'Harais* & *Arays*, est une ville d'Afrique sur l'Océan, à l'embouchure de la riviére de *Lixe*, qui a encore beaucoup d'autres noms, en la province d'Asgar, dans le Royaume de Fez en Barbarie, avec un bon port pour les petits vaisseaux, sur la côte de l'Océan Atlantique, & une forteresse aux confins de la province de Hasbat. Elle est fermée de bonnes murailles. On recueille beaucoup de coton aux champs d'alentour, & la riviére fournit quantité d'aloses excelentes. Elle fut autrefois Colonie Romaine. Pline, Solin, Ptolomée & Marmol, en font mention sous différens noms. Les Anciens ont feint qu'elle étoit capitale du Royaume d'Antée, qui y combattit contre Hercule, & qu'on y voyoit le fameux jardin des Hespérides. Cette ville est importante, quoique petite, & étoit sujette aux Espagnols depuis l'an 1610, qu'elle leur fut livrée par Meley-Chéque, qui se retira chez eux, mais ils l'ont perdue l'an 1688 ou 1689 par la prise qu'en fit le Roi de Maroc, à qui elle appartient présentement. * Pline, *l.* 5. Martianus, *l.* 6. Solin, *c.* 24. *Itinéraire* d'Antonin. Gramaye, *l.* 4.

*LIXE, *Lixus*, riviére d'Afrique à l'embouchure de laquelle est située la ville de Lixe, a encore beaucoup d'autres noms. On la nomme *Lusso, Lussia, Luque, Loucous, Luccus, Fiume di Larache, Rio de Larache, Larache.* Elle prend sa source dans les montagnes d'Errifis, traverse la province de Habata, & entrant dans celle d'Asgar, elle y baigne la ville de Casar & celle de Lixe ou Larache, & se décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Silius *Italicus* en fait mention, *l.* 3. *v.* 258.

Et Tingin rapido mittebat ab æquore Lixus.

LIZARD-POINT. *Voyez* LE'ZARD-POINT.

LIZET (Pierre) premier Président au Parlement de Paris, natif de Clermont en Auvergne, s'éleva par son mérite aux premiéres dignitez. Après avoir fait du progrès dans l'étude du Droit, & avoir longtems suivi le Barreau dans le Parlement de Paris, il fut reçu Conseiller de la Cour, & trois ans après il fut honoré de la charge d'Avocat général du Roi. Lizet s'aquit de la réputation dans l'exercice de cette seconde charge, & sur tout au procès que Louïse de Savoye fit à Charles de Bourbon, Connétable de France, où il parla avec beaucoup d'éloquence pour les droits du Roi & de la Couronne. Le Roi François I, qui avoit conçu de l'estime pour lui, le choisit l'an 1529, pour remplir la charge de premier Président au même Parlement, qu'il exerça durant vint ans avec beaucoup d'intégrité. Le Cardinal de Lorraine, irrité de ce qu'il avoit fait refuser dans le Parlement le titre de Prince à ceux de sa Maison, & de ce qu'il lui avoit fait tête à lui même dans le Conseil, résolut de le perdre. Il engagea la Duchesse de Valentinois, Maîtresse de Henri II, dans cette intrigue; & ayant chargé Lizet de quelques crimes imaginaires, il l'obligea l'an 1550, à se défaire de sa charge en faveur de Jean Bertrand. Le Président Lizet étoit extrémement pauvre; & dans les différens emplois qu'il avoit remplis, il n'avoit pas aquis un pouce de terre: ce qui engagea le Roi de lui donner l'Abbaïe de S. Victor-lez-Paris, pour le faire subsister. Il se fit alors Prêtre, & mourut le septiéme juin 1554, âgé de 72 ans, après avoir donné tout ce qu'il avoit aux pauvres, & avoir fondé cinq Bourses dans le Collége de Justice. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église de saint Victor, où l'on voit son Epitaphe. Depuis sa retraite, il écrivit contre les Protestans quelques Ouvrages peu dignes de sa réputation. Lizet avoit beaucoup de lecture & d'érudition: il cite quantité de passages des Péres; mais, comme il n'étoit pas Théologien, il ne raisonne pas assez, & avance quelquefois des propositions insoutenables. Son stile est ampoullé, & se sent du zéle ardent dont il étoit animé contre ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. M. Arnaud traite de livre pitoyable l'Ouvrage que Lizet avoit fait pour prouver qu'il ne falloit pas traduire l'Ecriture-Sainte en Langue vulgaire. Théodore de Béze qui étoit encore jeune, s'avisa de tourner en ridicule les Ouvrages de l'Abbé, par un Ecrit Macaronique, où il suppose que *Magister Benedictus Passavantius*, envoyé à Genéve par Pierre Lizet, pour savoir ce qu'on y disoit de ses Ouvrages, lui rend compte de sa commission. * De Thou, *Hist. l.* 6. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise.* Blanchard, *Hist. des premiers Présidens, &c.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI siécle.*

LLA. LLI. LLO.

LLANANDIFRY. *Voyez* LLANYMTHEFRY.

*LLAN-BADERN-VAUR, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Radnor, est à peu près à l'ouest de la ville de Radnor dont il est éloigné d'environ trois lieues.

*LLANBEDER, est un bon bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, au Comté de Cardighan, sur la rive droite du Tivy, vers les confins du Comté de Caermarden. Il est à l'est-nord-est de Cardighan, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

*LLANDEWYE, bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles au Comté de Glamorgan, dans une presqu'isle que la mer forme dans la partie occidentale & méridionale de cette province.

*LLANDILOUAWRE, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden, sur la rive droite du Towy, est à l'est-nord-est de la ville de Caermarden, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

*LLANELTHY ou LLANELTHYE, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, vers les confins du Comté de Glamorgan & dans le voisinage de la mer, est au sud-sud-est de la ville de Caermarden, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

LLANES, en Latin *Lanæ*, petite ville ou bourg dans l'Asturie de Santillana, à cinq lieues de S. Vincent du côté du couchant, & à deux de la mer de Biscaye. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LLANGADICK ou LLANGADOCK, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden ſur la rive gauche du Towy, à l'eſt-nord-eſt de la ville de Caermarden, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* LLANIDLOS, petit bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Montgomery, eſt un peu au deſſous de la ſource de la Saverne, à peu près à l'oueſt de Montgomery, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* LLANWILLING ou LLAN-VETHLIN, beau bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles au Comté de Montgomery, eſt au nord-nord-oueſt de Montgomery, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues,

* LLANYMTHEFRY, ou LLANANDIFFRY, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden, eſt au nord-oueſt de Caermarden, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

LLIRIA ou LLIRIAS, en Latin *Leriæ*, bourg d'Eſpagne, ſitué ſur la riviére de Guadalaviar, dans le Royaume de Valence, à ſix lieues au deſſus de la ville de ce nom. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville des anciens Conteſtans, nommée *Lauro*, *Lauron*, *Laurona*, où les troupes de Céſar défirent & tuérent Sextus Pompeius. Mais d'autres la mettent à Laurigue, bourg ſur la même riviére, à cinq lieues au deſſus de Llirias. Ils prétendent que Llirias eſt l'ancienne ville des Edetans, nommée *Leria*, *Edeta* & *Hedeta*: ce qui eſt aſſez vraiſemblable. * Maty, *Dict. Geogr.*

LLIVIA, en Latin *Livia*, *Julia*, *Lybica*. C'étoit autrefois une ville conſidérable, forte, épiſcopale, & capitale du Comté de Cerdagne en Catalogne. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg tout ouvert, ſitué ſur la Ségre, à une lieue au deſſus de Puicerda. * Maty, *Dict. Géogr.*

LLOBREGAT, en Latin *Rubricatus*, riviére de la Catalogne, ainſi nommée parce qu'elle roule du ſable rougeâtre, naît aux confins de la Cerdagne, traverſe toute la Viguerie de Manréſa, & une partie de celle de Barcelone, baigne Berga & Martorel, reçoit le Cardoner & la Noya, & ſe décharge dans la Mer Méditerranée, environ à trois lieues de la ville de Barcelone, vers le couchant. Cette riviére eſt fort groſſe en hiver; mais en été elle n'a qu'un filet d'eau. Tout ſon cours eſt du nord au ſud. * Maty, *Dict. Geogr.*

LLOBREGAT, en Latin *Lobregatus*, anciennement *Clodianus*, riviére d'Eſpagne dans la Principauté de Catalogne, coule dans le Lampourdan, baigne le château d'Empurias, & ſe décharge dans le Golfe de Lyon près de Roſes. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LLOGOR, riviére d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, coule à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, ſépare les Comtez de Caermarden & de Glamorgan, arroſe le château de Llogor & ſe jette dans la mer.

* LLOGOR, en Latin *Loghoricum*, autrefois *Leucurum*, étoit anciennement une petite ville des Silures: maintenant ce n'eſt qu'un village avec château, dans la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Glamorgan ſur une riviére de même nom, à une lieue & demie de ſon emboûchure dans le Canal de Saint George.

LLORA. *Voyez* LORA.

LLOYD (Guillaume) un des plus ſavans Anglois du XVII ſiécle, naquit en 1627, à Tylehurſt en Berkshire. Son pére s'appelloit *Richard* Lloyd, étoit Bachelier en Théologie & Recteur d'une égliſe Anglicane. Guillaume paſſa la meilleure partie de ſa jeuneſſe à Oxford où il profita des inſtructions du célébre Wilkins, qui d'ailleurs paſſa la plus grande partie de ſes jours dans l'Univerſité de Cambridge, où il fit quelques autres excellens Diſciples qui portérent fort loin la gloire des Anglois dans l'érudition. Lloyd poſſédoit parfaitement la Critique des Auteurs Grecs & Latins, auſſi-bien que l'Hiſtoire & la Chronologie, à laquelle il prêtoit de grandes & de nouvelles lumiéres, tirées des anciennes Médailles & Inſcriptions. Il n'étoit pas moins verſé dans l'Ecriture-Sainte dont il entendoit toutes les expreſſions & les maniéres de s'exprimer, & ſavoit les comparer judicieuſement les unes avec les autres. Ce qu'il y avoit de plus louable en lui, c'eſt que nonobſtant ſes vaſtes connoiſſances & ſon attachement à la lecture, il eut toûjours fort à cœur les fonctions de ſes charges eccléſiaſtiques, dont il s'aquitta avec une grande exactitude. Après qu'il eut pris le degré de Docteur en Théologie en 1667, & qu'il eut deſſervi pluſieurs emplois, il obtint celui de Paſteur de S. Martin-des Champs, qui eſt la paroiſſe de toute l'Angleterre la plus nombreuſe & qui comprend le Palais de Whitehall. Toute ſa conduite étoit fort édifiante; l'humilité, la patience, la douceur, la bénéficence & une grande piété formoient ſon caractére. Quoique dans le fond il fût fort zélé contre la Religion Romaine, il ne laiſſa pas d'être ſoupçonné par certains Eſprits trop bouillants, de favoriſer les Catholiques. Voici le fait. Lorſqu'en 1679, on fit divers réglemens contre les Catholiques qu'on prévoyoit que Jaques II favoriſeroit, Lloyd compoſa un Ecrit dans lequel il propoſa de faire une grande différence entre le Clergé Catholique régulier qui eſt étroitement lié à la Cour de Rome & entre le Clergé ſéculier, qui renonçoit publiquement en Angleterre à l'infaillibilité du Pape & au pouvoir qu'il s'arroge de dépoſer les Rois. Lloyd conclut que les derniers pouvoient être tolérez en Angleterre, pendant qu'on exclurroit totalement les premiers de la tolérance. On ne peut douter que les vues de Lloyd n'ayent été fort bonnes, mais comme alors les Eſprits étoient échauffez, & que les déguiſemens des Moines, ſous des habits ſéculiers, rendoient tout leur parti fort ſuſpect, Lloyd ne put éviter d'être ſoupçonné: ce qui redoubla encore, lorſqu'en 1680 il fut nommé par la Cour à l'Evêché de Saint-Aſaph. Mais outre que tout le reſte de ſa conduite rendoit témoignage à ſon innocence, elle fut ſur tout miſe dans un grand jour, lorſque, ſous le régne de Jaques II, Lloyd s'oppoſa ouvertement à la Religion Romaine dans un tems où ce zéle étoit accompagné de dangers beaucoup plus grands que ſous Charles II. Il étoit auſſi du nombre des ſix Evêques qui avec Sancroft, Archevêque de Cantorbery, préſentérent une Requête au Roi pour le ſupplier de vouloir révoquer les ordres qu'il avoit donnez de publier dans toutes les Chaires, ſon Edit au ſujet de la tolérance des *Non-Conformiſtes*. Le Roi traita d'abord cette affaire de rebellion, & cita les ſept Prélats devant ſon Conſeil qui les envoya inceſſamment à la Tour. Tout le peuple Anglois en témoigna ſon chagrin & les Catholiques les plus ſenſez conſeillérent au Roi de ceſſer cette perſécution, dont les ſuites funeſtes n'étoient nullement difficiles à prévoir. Le Roi s'opiniâtra à vouloir qu'on prononçât une ſentence contre les accuſez. Mais quoique le Roi ſouhaitât fort leur condamnation & que les Juges paruſſent s'intéreſſer pour la Cour, ils furent néanmoins abſous à la pluralité des ſuffrages, au grand contentement du peuple & de l'armée qui ſe trouva dans le voiſinage de Londres: de ſorte qu'alors on pouvoit aiſément prédire la chûte du Roi Jaques. En 1688, Lloyd ſe déclara d'abord en faveur de Guillaume Prince d'Orange & de la Princeſſe Marie ſon épouſe, dont il célébra l'heureuſe arrivée en Angleterre par un Sermon ſolemnel d'action de graces, qui fut imprimé. Ce Prince devenu Roi d'Angleterre le nomma alors ſon Aumonier. En 1692, le Roi lui donna l'Evêché de Coventry & Litchfield, & en 1699 celui de Worceſter. Il mourut en ſeptembre 1717, ayant preſque atteint l'âge de 90 ans. Voici la liſte de ſes Ecrits, *An Account of Church Government as it was in Great Britain and Ireland, when they firſt received the Chriſtian Religion*, c'eſt à dire, *Deſcription du Gouvernement eccléſiaſtique tel qu'il étoit en la Grande Bretagne & en Irlande, lorſqu'on y reçut la Religion Chretienne; Series Chronologica Olympionicarum*, 1700, *in folio*; *Hiſtoire Chronologique de la Vie de Pythagore & d'autres grands Hommes ſes contemporains, avec une Lettre à M. Bentley ſur les Vies de Pythagore écrites par Jamblique & par Porphyre.* Quelques Savans font mention d'un Ouvrage manuſcrit qui contient un Commentaire fort ſavant, ſur les Lettres de Pline *le Jeune*. Dans les derniéres années de ſa vie il travailloit à un Commentaire ſur les Prophétes & ſur l'Apocalypſe de ſaint Jean. Guillaume Lloyd ſon fils, auſſi Docteur en Théologie fut Chancelier de l'Evêché de Worceſter pendant que le pére en étoit Evêque. On loue beaucoup ſon ſavoir dans les Antiquitez & dans la Chronologie, auſſi bien que dans la belle collection de médailles qu'il poſſéde. * *Diction. Allemand de Bâle.*

LLOYD (Nicolas) ſavant Philologue Anglois, naquit à Holton environ l'an 1634, & étoit fils de *George* Lloyd, Miniſtre dans le voiſinage de Winchester. Il fit ſes études au Collége de Wadham à Oxford; il y prit le dégré de Maître ès Arts & en fut fait Membre. En 1665, il fut Chapelain du Dr. Blandford, Evêque d'Oxford: il obtint enſuite le Paſtorat de S. Martin dans cette ville, & en 1672 il parvint à celui de Newington en Surrey, où il mourut le 27 ſeptembre 1680. Il étoit d'un naturel paiſible & grand Philologue. On a de lui un Dictionnaire intitulé *Dictionarium Hiſtor. Geograph. Poëticum*, dont la premiére édition parut à Oxford en 1670, *in folio*. Cet Ouvrage n'étoit preſque d'abord qu'une compilation corrigée de ce que les Dictionnaires d'Etienne & de Ferrarius contenoient. L'Auteur en donna, dans la ſuite, une édition beaucoup plus correcte & augmentée de près de la moitié. Ce qui donna occaſion à Lloyd de compoſer cet Ouvrage fut le deſſein qu'il avoit de publier une édition de Denys l'Africain avec des Remarques; car il éprouva, par ſa propre expérience, combien le Dictionnaire d'Etienne étoit défectueux. Hofman s'eſt beaucoup ſervi de l'Ouvrage de Lloyd dans la compoſition du ſien, où il a ſouvent fourré des paſſages entiers de Lloyd ſans les changer en rien, quoique les changemens fuſſent de la derniére néceſſité. * A. Wood, *Athenæ Oxon. Præfatio in primam editionem Dictionarii* Llodii. *Biblioth. Univerſelle, tome* 1. *Dict. Allemand de Bale. Voyez la Preface de ce Dictionnaire.*

L O. L O A. L O B.

LO (Saint) en Latin *Lato* ou *Laudus*, Evêque de Coutances, dans le ſixiéme ſiécle, fut elevé ſur le ſiége de Coutances l'an 528. Il n'y avoit guéres qu'un an qu'il étoit Evêque, lorſqu'il alla à une aſſemblée de Prélats à Angers. Il ſe trouva aux funérailles de S. Melaine à Rennes; aſſiſta au ſecond Concile d'Orléans, tenu l'an 533, au troiſiéme l'an 538, & au cinquiéme l'an 549; & mourut entre l'an 565 & 568. Il eut pour ſucceſſeur Romachaire. On fait ſa Fête au 21 ſeptembre. * *Vita Melanii, apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints.*

LO. *Voyez* LOO.

LOAH. *Voyez* LOUAN.

LOAISA. *Voyez* LOAYSA.

* LOANDA, petite iſle d'Afrique vers le Royaume de Congo. Elle eſt ſelon la Carte de M. Delisle au neuviéme degré trente minutes de latitude méridionale, & ſous le 33 degré de longitude.

LOANDA S. PAULO, ville bâtie ſur une petite iſle de même nom, & qui eſt tout auprès de la côte de Congo en Afrique. Cette ville, qui appartient aux Portugais, & qui eſt la réſidence de l'Evêque d'Angola, a un fort grand & vaſte port. Elle eſt grande & belle pour le païs. On prétend qu'il y a environ trois mille maiſons de Blancs ou Européens, qui ſont bâties de pierre & de chaux, & couvertes de tuiles, & un plus grand nombre de maiſons de Négres ou Congolans, qui ne ſont bâties qu'avec du chaume & de la terre. Il y a un prodigieux nombre d'Eſclaves. On dit que les Jéſuites, qui y font les fonctions de Curez & ont ſoin des Ecoles, en ont juſqu'à deux mille à leur ſer-

service. Il y a encore d'autres Religieux, qui sont, des Carmes, des Observantins & des Capucins. Il n'y a point d'eau douce que celle qu'on va querir dans les riviéres de la Terre-Ferme avec des canots. On y mange du pain de manioque, comme dans le Bresil, & des moutons, dont la queue est plus pesante qu'aucun des quatre quartiers; mais mal saine. On n'y trafique point avec de l'argent monnoyé. Pour petite monnoye on se sert de Zimbis, qui sont une espéce de coquilles de Congo; & la grande monnoye est des piéces de toile & des Négres. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi LOVANDO-SAN-PAULO.

LOANGO. *Voyez* LOVANGO.

LOANO. *Voyez* LOUAN.

LOANS. *Voyez* LOUANS.

* LOARRE, gros bourg d'Espagne, dans le Royaume d'Aragon, au pié des Pyrenées, au sud de Jaca, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est arrosé par quantité de belles fontaines, & défendu par une bonne forteresse, où le malheureux Comte Julien qui avoit livré sa patrie en proye aux Infidéles, fut détenu prisonnier jusqu'à sa mort. * Colmenar, *Delices d'Espagne*, *p.* 667.

LOAYSA (Garcias de) natif de Talavéra en Castille, entra vers l'an 1495, dans l'Ordre de saint Dominique, & s'y aquit tant de réputation que peu après avoir fini ses études il fut en même tems Lecteur de Théologie, & Recteur du Collége de Palencia. Il eut ensuite divers emplois dans son Ordre, & étoit Provincial d'Espagne en 1518, lorsqu'il fut élu Général. Ce fut dans cet emploi qu'il fut connu de l'Empereur Charles-Quint, qui le choisit pour son Confesseur en 1523. Ce Prince voulant le retenir auprès de lui, le nomma dès l'année suivante à l'Evêché d'Osma, l'admit dans son Conseil, & bientôt après le fit Président du Conseil des Indes, & Préfet général de la Croisade. Il procura aussi sa promotion au Cardinalat, qui se fit le 19 mars 1530, & le fit transférer d'Osma à Siguença le 22 avril suivant. C'étoit avant cette translation, & même avant son Cardinalat, qu'assistant au Conseil où l'on délibéra sur la conduite que l'Empereur devoit tenir à l'égard de François I, Roi de France, fait prisonnier de guerre à Pavie, il soutint qu'il falloit lui rendre la liberté, sans rançon & sans conditions; & l'événement justifia qu'on eut grand tort de ne pas suivre cet avis. Enfin en 1538, il fut transféré par le même Empereur sur le siége Archiépiscopal de Séville; & ayant sçu conserver sa faveur jusqu'à la fin, il mourut le 21 avril 1546 à Madrit, d'où son corps fut porté dans l'église de son Ordre à Talavéra, qu'il avoit fait rebâtir entiérement. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Sponde, *ad ann.* 1525.

LOAYSA (Giron Garcias de) *Voyez* GIRON GARCIAS de LOAYSA.

LOAZE'S (Ferdinand) Archevêque de Valence, dans le XVI siécle, étoit natif d'Oriol, bourg du Royaume de Valence, en Espagne. Il étudia à Bologne, se rendit très-habile dans le Droit Civil & Canon, & fut employé en divers siéges de Justice, à Barcelone & ailleurs. Depuis il fut Evêque d'Elne, de Lérida, de Tortose, de Tarragone; & fut enfin transféré sur la fin du mois d'avril 1567, à l'Archevêché de Valence, où il mourut au mois de février suivant, dans le tems que le Pape Pie V, le devoit faire Cardinal. Ferdinand Loazès a composé divers Ouvrages de Droit. * Ferdinand Vasquez Menchaca, *in Controv. Illustr.* André Schot. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

LOBAO. *Voyez* LOBON.

LOBARD SIRICHI ou LOMBARD de SIRICHIO, natif de Padoue, comme veulent Simler & Scardéoni, vivoit dans le XIV siécle, & fut Disciple de Pétrarque. Celui-ci travailloit à un Ouvrage des Hommes Illustres, qu'il laissa imparfait en mourant, & que Sirichi acheva. Nous avons cet Ouvrage dans les Oeuvres de Pétrarque, & dans un volume particulier, imprimé à Bâle l'an 1562. * Scardéoni, *Rer. Patavin. l.* 2. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 3. Simler, *in Epit. Biblioth. Gesneriana.*

LOBAW, petite ville avec citadelle: elle est dans la Michovie, contrée de la Prusse Ducale, vers les confins du Palatinat de Ploczko en Pologne, & au midi de la riviére de Dribents. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOBBE ou LOBBES. *Voyez* LOBE.

LOBBETIUS. *Voyez* LOBE'TIUS.

LOBCOWITZ (Bohuslas de Hassenstein, Baron de) étoit de l'ancienne Maison de Lobcowitz de Bohéme, féconde en personnages illustres, qui ont rempli les principales charges des Royaumes de Hongrie, & de Bohéme, aussi bien qu'à la Cour des Empereurs. On ignore l'année du la naissance de Bohuslas, mais on sait qu'il florissoit sur le milieu du XV siécle. Il avoit de très grands talens pour les études & sur tout pour la Poësie. Il alla à Bologne, où il se lia d'amitié avec Pierre Schot de Strasbourg, Jurisconsulte, Historien, Poëte, &c. La peste étant à Bologne, Bohuslas alla étudier en Droit Canonique à Ferrare & c'est là que l'on croit qu'il reçut le dégré de Docteur en Droit. Il s'attacha beaucoup à l'étude du Grec & des Antiquitez. Pour se perfectionner dans les Sciences il entreprit de longs voyages. Par une lettre qu'il écrivoit d'Alexandrie d'Egypte du cinquiéme novembre 1490, à Jean de Selnberck, Chancelier de Bohéme, il paroît qu'il avoit déja vu la Judée, Jérusalem, l'Egypte, le Grand Caire, & qu'il vouloit visiter encore les Isles Cyclades, les ruïnes de Troye, Constantinople, & les différens lieux célébres dans l'Histoire. Ce furent ses voyages & ses études qui lui aquirent en Bohéme le nom d'*Ulysse* & de *Pan*. A son retour il prit, pendant quelque tems, le parti des armes, où il se signala. S'il avoit suivi le conseil de Schot, il n'auroit jamais tâté de la guerre. Non, lui écrivoit-il, les Muses & les armes ne s'accommodent point,

Haud bene conveniunt nec in una sede morantur
Mars & Calliope. . .

Après avoir quitté les armes, il prit des emplois à la Cour. Il fut Sécretaire d'Etat en Hongrie, & grand Chancelier de Bohéme. Il paroît peu content de la conduite des Courtisans & sur tout des Ecclésiastiques. „ Les Ecclésiastiques, *dit-il*, parlent plus „ souvent de l'argent que du Ciel, & ils ont moins JESUS CHRIST „ dans la bouche, que *Némésis* & *Laïs*. Ce qui sur tout est in„ tolérable, ils étudient plus Virgile & Plaute que l'Evangile, „ & ils sont plus soigneux de s'instruire des dogmes d'Epicure, „ que des Décrets des Papes. ” On le souhaita souvent pour Evêque. Il fut appellé à l'Evêché de Wladislaw en Pologne, de Breslaw en Silésie, & d'Olmutz en Moravie. Le Chapitre, d'Olmutz l'avoit appellé; l'Empereur Frédéric III, & Ladislas, Roi de Bohéme, avoient confirmé cette élection; mais le Pape Innocent VIII refusa d'y consentir, parce qu'il vouloit y mettre le Cardinal de Mont-Réal. L'Evêque de Trente recommandant Bohuslas au Cardinal de Julien, lui dit, que ce Savant que l'on souhaitoit pour Evêque d'Olmutz, savoit le Latin, le Grec, qu'il étoit Orateur, Philosophe, Jurisconsulte, & bien versé dans l'Ecriture Sainte, d'où il avoit puisé tant de vertus, la continence, la chasteté, le mépris du monde & de ses délices. Bohuslas dégoûté de la Cour & du monde, choisit la retraite pour vaquer tout entier à l'étude des Belles Lettres. Il étoit fort attaché au Siége de Rome & au culte de la Vierge. Cependant il ne canonise pas les Papes Jules II, & Alexandre VI: voici ce qu'il dit du premier, par où l'on verra en même tems un échantillon de sa Poësie.

———— *At tu, si fas est dicere, Præsul*
Optime, Romana lætus requiescis in Arce,
Et digitis aurum versas, & multa modeste
Dissimulanda facis, jussusque ab Consule ferrum
Decernis ferro, turbarique omnia ferro
Marte sinis. Taceo Cœtum venale, Deumque,
Et Dominos veteres pulsos, ingensque pudendæ
Imperium sobolis. Sed non sic itur ad astra,
Non jubet hæc Cœli Frænator.

Voici encore l'Epitaphe d'Alexandre VI, de la plume de Bohuslas.

Cui tranquilla quies odio, cui prælia cordi,
Et rixa, & cædes, seditioque fuit,
Mortuus hac recubat, populis gaudentibus, urna,
Pastor, Alexander, maxima Roma, tuus.
Vos Erebi Proceres, vos Cœli claudite portas,
Atque animam vestris hanc prohibete locis.
In Styga nam veniens pacem turbabit Averni,
Committet Superos, si petat astra Poli.

Bohuslas avoit une très grande passion pour les livres, & il n'épargnoit rien pour se procurer les plus rares. Il donna deux mille ducats d'or pour un Platon. Il donnoit une pension annuelle à des Marchands d'Ausbourg pour lui faire venir des nations étrangéres où ils avoient commerce, des livres Grecs & Latins. Aussi ramassa-t'il la plus belle bibliothéque de toute l'Allemagne. Elle périt en partie à Chomuts par un incendie. On sauva cependant 7000 volumes dont Thomas Mitis a donné le Catalogue. Il y avoit des Manuscrits Grecs & Latins en toutes sortes de Sciences. Bohuslas avoit ordonné par son testament que sa bibliothéque ne fût ni vendue, ni distraite, mais qu'elle vînt à celui de la famille qui se distingueroit le plus dans les Lettres. Il mourut dans son château de Hassenstein le 13 novembre 1510. Roderic Dubraw, Jurisconsulte de ce tems-là & qui connoissoit particuliérement ce grand Homme en fait cet Eloge: „ Il a aquis, *dit-il*, de grandes richesses non par la fraude, la „ flaterie, & l'oppression, mais par ses belles actions. Il n'exi„ ge jamais d'argent de ses Sujets. Quand il punit, il ne porte „ point la rigueur au delà de l'équité. Il partage son bien avec „ les pauvres, & il n'épargne pas la dépense quand il s'agit de „ marier les filles de ses amis. Entre autres qualitez, il posséde „ celle de bon ami dans un dégré fort éminent. ” On a de lui des Poësies qui ont été imprimées en 1563, & en 1570, à Prague. Dans la derniére édition, outre les Poësies, il y a *des Piéces d'Eloquence*; un *Traité de la misére humaine*; un *Traité de l'Avarice*; un *Eloge de Pierre Schot*; un *Fragment touchant la félicité*; *cinq livres de Lettres*; & *la Vie de Hassenstein par* Thomas Mitis. * Christ. Coleri, *Commentatio Historica de Bohuslai Hassenstenii Liberi Baronis Lobcovici Vita, &c. Bibliothéque Germanique, tome* 14. *p.* 68, *&c.*

LOBE, village avec un monastére de l'Ordre de saint Benoît, autrefois fort célébre, dans l'Evêché de Liége sur la Sambre, à mille pas de la petite ville de Thuin. C'est le lieu que l'on nommoit anciennement *Labieni Castra*, & ensuite *Laubium* & *Laubacum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOBE'DA, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, sur la rive droite de la riviére de Sala, au midi de Iéna, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

LOBELIUS (Matthias) *Voyez* OBEL (Matthias de l')

* LOBENSTEIN, LAUENSTEIN & LAWENSTEIN, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, sur les confins du Voigtland, province du Cercle de la Haute Saxe. Elle est au nord de Culembach, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ huit lieues.

LOBERA (Athanase de) Moine de l'Ordre de Cîteaux, Historiographe de Philippe II, Roi d'Espagne, publia en 1602, une

une Chronologie des Rois d'Espagne jusqu'à Philippe II. *Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LOBET (Jacques) en Latin *Lobetius*, de Liége, fut Jésuite & Théologien dans la Société. Il enseigna plusieurs années la Philosophie dans l'Université de Douay, & fut Recteur des Colléges de Liege & de Tournay. On a de lui, *De Peccato, ejusque natura, pœnis ac remediis, libri quinque; Speculum Ecclesiasticorum ac Religiosorum; De Vita ac Morte, libri tres; De Fortitudine ac Constantia Christiana, libri tres; Flagella Peccatoris; Quadragesima, sive Quæstiones Theologicæ, Historicæ, Morales, in Evangelia Dominicarum Quadragesimæ; Tractatus de sacra Christi Passione & Cruce; Templum Domini, sive de religioso Templorum cultu.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p. 417.

* LOBINEAU (Dom-Gui-Alexis) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Rennes en Bretagne en 1666, fit profession le 15 décembre 1683, n'étant âgé que de 17 ans. Il s'est appliqué toute sa vie à l'étude de l'Histoire. Il a publié sur cette matiére *Histoire de Bretagne*, commencée & déja bien avancée par le Pére le Gallois, achevée & perfectionnée par le Pére Lobineau, en deux volumes *in folio*. Par rapport à cet Ouvrage il a eu pour Adversaires l'Abbé de Vertot & Claude Moulinet, Abbé des Thuilleries. Il a traduit de l'Espagnol de Miguel de Luna, Interpréte de Philippe II, Roi d'Espagne, un Ouvrage sous ce titre, *Histoire des deux Conquêtes de l'Espagne par les Maures, & des Révolutions arrivées dans l'Empire des Califes, pendant près de 50 ans, avec la Description de l'Espagne & la Vie du Grand Almanzor.* On a encore de lui, *Reflexions sur l'Apologie pour les Armoricains*, publiée par le Pére Dom Liron. Depuis l'an 1708, il a été chargé d'achever l'*Histoire de la ville de Paris*, que Dom Félibien avoit entreprise & bien avancée avant sa mort. Elle a paru en 1725, en cinq volumes *in folio*. Dom Lobineau a aussi eu part à l'*Histoire des Saints de Bretagne*, & on lui attribue les *Avantures de Pomponius, Chevalier Romain*, Ouvrage satyrique que d'autres donnent à M. de Themiseuil. Le Pére Lobineau est mort le troisiéme de juin 1727. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

LOBKOWITZ. *Voyez* LOBCOWITZ.

LOBNA, ville de la Tribu de Juda, dans la partie méridionale de cette Tribu. Elle fut donnée aux Lévites & déclarée ville de refuge. Eusébe & S. Jérôme disent qu'elle étoit dans le canton d'Eleutheropolis. C'est la même que *Lebna* ou *Libna*, au voisinage de laquelle les Israëlites campérent dans le Désert. * *Josué, ch.* 15. *v.* 42. Relandi *Palæstina*, *l.* 2. Le Pére Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

☞ Sanson *dans sa Geographie Sacrée*, distingue deux Lebna, l'une dans le Desert au 29 degré 45 minutes de latitude, & au 66 & 45 minutes de longitude; l'autre dans le nord de la Tribu de Juda, sur les frontieres de la Tribu de Dan, au 31 degré 47 minutes & demie de latitude, & au 66 & huit minutes de longitude. On ne trouve dans sa Carte de la Terre-Sainte ou de la Judée aucun lieu du nom de *Lebna* dans la partie méridionale de la Tribu de Juda, mais bien *Labana* qu'il place au 31 degré 17 minutes de latitude, & au 66 & six minutes de longitude.

LOBO ou LOUP (Alfonse) Espagnol, natif de Médina Sidonia, ou, selon d'autres, de Madrid, Religieux de l'Ordre des Capucins, étoit l'un des plus habiles Prédicateurs du XVI siécle. Les Papes Pie V, & Grégoire XIII, l'estimoient beaucoup; & ce dernier lui commanda de passer de l'Ordre des Observantins dans celui des Capucins. Lobo avoit prêché à Milan, & dans les principales villes d'Italie, où l'on disoit ordinairement, que Tolet enseignoit par son érudition; que Panigarole charmoit l'esprit par sa façon de prêcher; & que le Pére Lobo enlevoit le cœur par la force de sa Morale. Ce Religieux mourut à Barcelone l'an 1593. On lui attribue un Commentaire sur Isaïe, qui n'a point été publié. * Le Cardinal Frédéric Borromée, *de Sacr. sui temp. Oratoribus.* Zacharie Boverius, *in Hist. Capucin.* Wadingue, *in Biblioth. Minor.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

LOBO (Rodrigués-François) Poëte Portugais, qui vivoit vers l'an 1610, se noya en revenant dans un esquif d'une maison de campagne à Lisbonne. Ses Ouvrages lui ont aquis beaucoup de réputation en Portugal. Les plus considérables sont, un Poëme Héroïque, *ô Condestable de Portugal don Nugno Alvarez Pereira; Contena Aldea, ô noites de Inverno; Primaveras; Eglogas; los Romances, &c.* Lobo publia aussi l'*Euphrosyne*, qui est la Comédie favorite des Portugais. Son Auteur ne prend le nom que de *Juan Spera in Leo.* * Faria de Sousa, *in Fonte Aganip.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispanica.*

LOBO (Jérôme) né à Lisbonne, entra chez les Jésuites à Coïmbre le premier mai 1610, étant âgé de 14 ans, & en 1631 fut envoyé en Ethiopie, où il demeura trente ans, & où il souffrit beaucoup. A son retour il fut fait Recteur du Collége de Coïmbre, où il mourut le 29 janvier 1678, âgé de 85 ans. Il a donné une rélation fort exacte de l'Abyssinie, avec une Carte dressée sur les lieux. Il y traite des sources du Nil, de la licorne, & de quantité d'autres choses curieuses. Thévenot l'a inserée dans le quatriéme volume des Voyages divers qu'il a recueillis, & fait imprimer à Paris l'an 1674. M. le Grand avance que ce que Thevenot a donné dans son grand Recueil des Voyages, n'est pas la Rélation de l'Abyssinie par le P. Lobo; mais seulement le résultat de quelques conversations que M. Sotwel, Envoyé d'Angleterre en Portugal, & M. Toinard ont eues avec le P. Lobo dans les années 1666 & 1667. * *Mémoires de Portugal. Préface du Voyage historique de l'Abyssinie, par le* Pére Lobo, traduit en François par M. le Grand, qui a joint plusieurs Dissertations de sa façon, à la Rélation du Missionnaire, en particulier pour refuter Ludolf. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LOBON ou LOBAO, anciennement *Lycon*, ancien bourg de l'Estrémadure d'Espagne. Il est sur la Guadiane, entre Mérida & Badajos, à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOBOS, isles qui ne sont qu'à deux lieues de la Terre-Ferme de l'Amérique à six degrez 24 minutes de latitude méridionale. On leur a donné ce nom à cause de quantité de veaux marins qui se trouvent aux environs, & que les Espagnols nomment *Lobos.* Ce sont deux petites isles d'environ un mille de circuit chacune. Il y a des lions & plusieurs oiseaux. * Dampier, *Voyage autour du Monde, tome* 1. *ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LOBREGAT, nom de deux riviéres de Catalogne. *Voyez* LLOBREGAT.

LOBUCH. *Cherchez* LABACH.

*LOBURG, LAWBORCH ou LAWEBORCH, petite ville du Cercle de la Basse Saxe dans le Duché de Magdebourg sur la riviére de Struma, à l'est de Magdebourg, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* LOBWASSER (Ambroise) Membre du Conseil souverain de Konigsberg en Prusse, a traduit en vers Allemands les Cantiques François qui sont à l'usage des Réformez. Il mourut le 27 novembre 1585, dans la 71 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krugers, *Catal. Hist.*

L O C.

LOCAMER (George-David) naquit à Landau en 1588. Il fit ses études à Strasbourg, & en 1608 il commença à fréquenter l'Académie. Après avoir fait son Cours de Philosophie, il s'adonna à la Jurisprudence, & profita merveilleusement des instructions du Professeur Juste Meierus, dont dans la suite il devint le Collégue. On le pria de vouloir bien se charger de la conduite de quelques jeunes gens qu'il accompagna dans les Académies de Wittenberg, de Leipsic & de Giessen. Il visita avec eux la Bohéme, la Marche de Brandebourg, la Poméranie, le Danemarc, les villes Anséatiques, & d'autres païs encore. Etant de retour de tous ces voyages, il fut reçu Docteur à Heidelberg en 1618, & peu de tems après, il fut revêtu de la charge de Professeur à Strasbourg. Il mourut d'hydropisie le 28 avril 1637. On a de lui, *Notæ in Institutiones; Nova Justinianea; Quæstionum Juris Centuriæ aliquot; Enantiophanæ; Feudorum Synopsis.* * Witte, *in Memor. Jurisconsultorum*, p. 171. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LOCARNO. *Cherchez* BAILLIAGE de LOCARNE.

LOCATE. *Voyez* LEUCATE.

LOCATELLI (Eustache) Evêque de Reggio, né à Bologne, se fit Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, où il se fit estimer par sa doctrine & par sa piété. Il étoit Procureur général de son Ordre l'an 1561. Le Pape Pie V, le choisit pour être son Confesseur, & lui donna le 20 avril 1569, l'Evêché de Reggio, où il mourut le sixiéme octobre de l'an 1575, étant âgé de 57 ans, sept mois & trois jours. On lui a attribué un Ouvrage sur le Maître des Sentences, & quelques autres Traitez de Théologie, qui étoient d'un autre Religieux de son Ordre, appellé Eustache comme lui. * Razzi, *Huom. Illustr. Pred.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidoli. Ghilini. Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LOCCENIUS (Jean) Professeur Royal à Upsal, florissoit en 1670. Il a donné des Notes sur Cornélius Népos; un Recueil de Dissertations Politiques; une Histoire de Suéde, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOCCHEM. *Voyez* LOCHEM.

LOC-DIEU. *Voyez* LIEU-DIEU.

LOCENA. *Voyez* LUCENA.

LOCHANS. *Voyez* LOUANS.

* LOCHAY, petite riviére de l'Ecosse septentrionale dans la province de Broad-Albain ou Braid-Albain, entre dans un Lac d'où sort la riviére de Tay. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1264.

* LOCHDEN, ville de Livonie dans la province de Wik, au sud-ouest de Revel, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues, selon la Carte de la Livonie publiée par Sanson.

LOCHEM, petite ville des Provinces-Unies. Elle est sur la riviére de Berckel, dans le Comté de Zutphen, à l'est de la ville de Zutphen dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Les François la prirent l'an 1672, & l'abandonnérent en 1674. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOCHES, ville de France en Touraine, sur la riviére d'Indre, avec un fort château, & une forêt, fut autrefois du patrimoine des Comtes d'Anjou, qui y tenoient leurs prisonniers d'Etat. Ce fut dans la suite le séjour presque ordinaire du Roi Charles VII. Louïs XI y ajoûta divers appartemens au château, & y fit faire un donjon, où, entre autres prisonniers, il tint longtems le Cardinal Balue. Louïs XII, y retint aussi en prison Ludovic Sforce, qui y mourut, & qui fut enterré dans l'église de Notre-Dame, où l'on voit encore le tombeau d'Agnès Sorel, Maîtresse de Charles VII. Loches a un siége royal, qui est du ressort du Présidial de Tours. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.*

LOCHOW. *Voyez* LUCHOW.

LOCHQUABEIR. *Cherchez* LOQUABER, Comté.

LOCHTA, bon bourg de Suéde: il est dans la Cajanie en Finlande, sur le bord du Golfe de Bothnie, environ à vint-trois lieues de la petite ville d'Oulo, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOCHYR, riviére de l'Ecosse méridionale, dans la province d'Annandale, coule à peu près du nord au sud, & se rend dans le Golfe de Solway.

LOCKE (Jean) naquit à Wrington, à sept ou huit milles de Bristol, au midi; & si l'on ne sait pas le jour de sa naissance, on sait du moins qu'il fut batisé le 29 d'août 1632. Son pére

re avoit hérité beaucoup plus de bien de ses parens, qu'il n'en laissa à son fils, & fut Capitaine dans l'armée du Parlement du tems des guerres civiles sous Charles I. Il y a apparence que ce fut dans ce tems-là, & durant les malheurs de la guerre, qu'il perdit une partie de son bien. Le fils fit ses premiéres études jusqu'en 1651, à Londres, dans l'Ecole de Westminster; d'où il alla au Collége de l'église de Christ, à Oxford, où il eut une place de *Socius* ou de *Fellow*, comme l'on parle en ce païs-là. On regardoit dès-lors M. Locke comme le plus habile & le plus ingénieux jeune homme, qui fût dans ce Collége. Il se plaignoit pourtant de ses premiéres études, parce qu'il n'avoit pas appris ce qu'il devoit apprendre, & qu'on ne connoissoit alors à Oxford qu'un Péripatétisme embarrassé de mots obscurs & de recherches inutiles. Dégoûté de ces études épineuses, il lia commerce de lettres avec des personnes d'un esprit aisé & agréable, plutôt que savantes; & on assure qu'il n'étoit pas inférieur à Voiture, à l'égard du tour fin & délicat. Il n'approuvoit point les Disputes en forme de l'Ecole; & il soutint toûjours, que c'étoit une maniére de se quereller, ou de faire une vaine ostentation de son esprit, mais qu'elle ne servoit point à découvrir la vérité. Les premiers livres qui lui donnérent du goût pour la Philosophie, furent ceux de Descartes, quoique dans la suite il ait suivi des sentimens bien opposez à ceux de ce Philosophe. Ayant recommencé à étudier, il s'attacha à la Médecine; mais il ne la pratiqua pas dans les formes, parce qu'il ne se trouva pas assez robuste, pour en supporter la fatigue. Il n'a pas laissé d'être estime par les plus habiles Médecins de son tems, & en particulier par le fameux Thomas Sydenham, comme cela paroît par le témoignage qu'il en a rendu dans la dédicace de son livre des Maladies aigues, mis au jour en 1675. Il ne fut jamais Docteur en Médecine, mais seulement Maître ès Arts.

En 1664, il alla en Allemagne comme Sécretaire du Chevalier Guillaume Swan, Envoyé du Roi d'Angleterre chez l'Electeur de Brandebourg & chez quelques autres Princes de l'Empire. Le voyage n'ayant pas duré un an, il reprit ses études dans l'Université d'Oxford, & s'attacha principalement à la Physique. Il fut connu du Lord Ashley en 1666, & ils liérent entre eux une amitié, qui ne se termina que par la mort. En 1668, il accompagna en France le Comte & la Comtesse de Northumberland. De retour en Angleterre, il rentra dans la maison du Lord Ashley, où il avoit logé auparavant, & eut soin de ce qui restoit à faire pour l'éducation du fils de ce Seigneur, qui avoit alors 15 ou 16 ans. Il s'en aquitta avec succès. Il lui choisit ensuite une femme par les ordres du pére, & il sortit de ce mariage une nombreuse postérité, & entre autres le Lord Shaftsbury, qui s'est fait beaucoup estimer en Angleterre, & de l'éducation duquel M. Locke eut aussi soin. En 1670 & 1671, il commença à penser à son Ouvrage touchant l'*Entendement*; mais ses occupations & ses voyages l'empêchérent de l'achever en ce tems-là. En 1672, le Lord Ashley ayant été fait non seulement Comte de Shaftsbury, mais encore Grand Chancelier d'Angleterre, il donna à M. Locke l'Office de Sécretaire de *Sa présentation des Bénéfices*; qu'il garda jusqu'à la fin de 1673, que ce Lord rendit le grand Sceau au Roi. M. Locke fut disgracié avec ce Seigneur, & contribua dans la suite à quelques Ecrits, que ce Seigneur fit publier, pour exciter la nation Angloise à veiller sur la conduite des Catholiques, & à s'opposer à leurs desseins. Au mois de juin de 1673, M. Locke fut fait Sécretaire d'une commission touchant le commerce, emploi qui lui devoit rendre cinq cens livres sterling par an; mais cette commission fut dissoute au mois de septembre 1674. L'été de l'année suivante 1675, étant menacé de phthisie, il alla à Montpellier, où il demeura assez longtems. Ce fut là qu'il fit connoissance avec M. Herbert, depuis Comte de Pembrok. Il conserva toûjours cette liaison, & dedia à ce Seigneur son livre *de l'Entendement*. De Montpellier il alla à Paris, où il connut M. Justel, dont la maison étoit alors le rendez-vous des Gens de Lettres. Il y vit aussi M. Guénelon Médecin d'Amsterdam, qui y tenoit des conférences Anatomiques, & cette connoissance ne lui fut pas inutile dans la suite. Il lia encore une amitié particuliére avec M. Toinard, qui lui confia un exemplaire de son Harmonie Evangélique, quoiqu'il n'en eût que cinq ou six. Elle a eté imprimée depuis. M. Locke avoit fait une étude particuliére du Nouveau Testament. Le Comte de Shaftsbury ayant été absous des accusations, que la Cour lui avoit intentées, se retira en Hollande où il se fit recevoir Bourgeois d'Amsterdam, de peur que l'Angleterre ne le demandât comme Criminel d'Etat. M. Locke ne se croyant pas en sûreté dans le Royaume, suivit en Hollande le Lord Shaftsbury, qui mourut bientôt après. Etant en Hollande il renouvella connoissance avec M. Guénelon, en fit de nouvelles avec d'autres personnes habiles, & principalement avec M. de Limborch, Professeur en Théologie chez les Remontrans: l'amitié entre ces deux Savans dura jusques à la mort. Ce fut en Hollande qu'il travailla à son Ouvrage de l'*Entendement* & qu'il l'acheva. Il n'y avoit pas un an, qu'il étoit sorti d'Angleterre, lorsqu'on l'accusa à la Cour d'avoir fait contre le Gouvernement certains petits livres, que l'on disoit être venus de Hollande, mais qu'on reconnut dans la suite avoir été faits par d'autres. Cela lui fit perdre la place qu'il avoit dans le Collége de l'église de Christ à Oxford. Après la mort du Roi Charles II, on voulut obtenir un pardon pour M. Locke; mais il repondit qu'il n'avoit que faire de pardon, puisqu'il n'avoit commis aucun crime. Lors de l'entreprise du Duc de Monmouth, Jacques II fit demander aux Etats par ses Ambassadeurs 84 personnes, entre lesquelles étoit M. Locke, qui n'avoit pourtant jamais eu de commerce avec ce Duc, ne l'estimant pas assez pour cela. Comme il étoit en danger, M. Guénelon lui procura une retraite chez M. Veen, où il demeura caché deux ou trois mois. Ne se croyant pas encore en sûreté, il se retira à Cléves, d'où il revint quelque tems après pour reprendre son ancienne retraite. Ce fut là où il composa sa lettre Latine sur la tolérance, qui fut ensuite imprimée à Goude en 1689. Elle est intitulée *Epistola de Tolerantia ad clarissimum Virum T. A. R. P. T. O. L. A. scripta à P. A. P. O. J. L. A.* Les premiéres lettres signifient *Theologiæ apud Remonstrantes Professorem, Tyrannidis Osorem, Limburgium Amstelodamensem*; & les secondes, *pacis amico, persecutionis Osore, Joanne Lockio Anglo.* On traduisit ce petit Ouvrage en Anglois, & il fut imprimé deux fois à Londres en 1690. On l'a imprimé en François avec ses Oeuvres posthumes en 1710. En 1686, M. Locke commença de nouveau à paroître, parce qu'on fut assez informé qu'il n'avoit aucune part dans l'entreprise du Duc de Monmouth. On publia alors dans le second tome de la *Bibliothéque Universelle* sa *nouvelle methode de dresser des recueils*, dont tant de personnes se servent avec beaucoup de succès. Il fit quelques voyages & quelque séjour à Utrecht & à Rotterdam. En 1687, il composa lui même en Anglois un abbrégé de son livre *de l'Entendement*, que M. Le Clerc traduisit en François & qu'il inséra dans le huitiéme tome de la *Biblioth. Universelle.* Enfin la révolution de 1688, ouvrit à M. Locke, le retour en son païs. Il s'y rendit au mois de février 1689, sur la même flotte, qui y conduisit la Princesse d'Orange, depuis Reine d'Angleterre. Son mérite lui eût pu faire obtenir divers emplois; mais il se contenta d'être l'un des Commissaires des appels; charge qui rend deux cens livres sterling par an, & qui l'accommodoit, parce qu'elle ne demande pas une grande assiduité. Vers le même tems on lui offrit un caractére public, & il fut à son choix, d'aller chez l'Empereur ou chez l'Electeur de Brandebourg, ou en une autre Cour en qualité d'Envoyé, où il croiroit pouvoir trouver un air plus propre à sa santé, qui étoit foible. Mais craignant que si l'air ne lui convenoit pas où il iroit, le service du Roi n'en souffrît ou que sa vie ne fût en danger, à moins qu'il ne revînt promptement, il refusa un emploi de cette nature. Cependant un Théologien ayant attaqué sa premiére lettre de la Tolérance, il y répondit par une seconde en 1690. Quoiqu'il n'y mît pas son nom, on le reconnut assez à sa maniére & à son stile. Ce fut aussi la même année que son Ouvrage de l'*Entendement* parut *in folio* pour la premiére fois en Anglois. Il a été publié trois fois depuis en cette même Langue en 1694, en 1697, & en 1700. Cette derniére année on le publia en François à Amsterdam, par les soins de M. Coste, qui le traduisit sous les yeux de l'Auteur. Cet Ouvrage fut aussi traduit en Latin en 1701. Il y en a encore un petit Abbrégé en Anglois par M. Vynne. La quatriéme édition Angloise est la plus ample & la meilleure. Il publia aussi la même année son livre du *Gouvernement civil*, qui fut traduit, mais assez mal, en François. Il fut réimprimé en Anglois en 1694 & 1698. On en a fait depuis une édition Angloise beaucoup plus correcte que les précédentes. M. Locke séjourna quelques années à Londres, en sortant seulement de tems en tems pour respirer un meilleur air; mais il fut obligé ensuite de penser à quitter Londres, du moins tout l'hiver, & à s'en éloigner davantage. Il alla demeurer à Oates, à plus de vint milles de cette ville, chez le Chevalier Marsham qui l'aimoit & l'estimoit. Ce fut là où il passa le reste de sa vie.

En 1692, il publia sa troisiéme lettre sur la Tolérance, pour répondre aux nouvelles objections qu'on lui avoit faites. Ce fut lui qui reveilla en quelque sorte la nation Angloise sur les desordres des monnoyes. Il disoit que si on n'y mettoit ordre au plutôt, on manqueroit d'argent en Angleterre pour acheter du pain. C'est ce qui arriva en 1695, & qui obligea le Parlement à y mettre ordre dès le commencement de l'année suivante. Pour exciter la nation Angloise à y prendre garde, il publia en 1692, un petit Traité sous ce titre, *Consideration de conséquence sur la diminution de l'intérêt de l'argent, & l'augmentation du prix de la monnoye.* Il reprit ensuite cette matiére en 1695, lorsque l'accomplissement de sa prédiction obligea le Parlement à y penser sérieusement. En 1693, il publia ses *Pensées sur l'Education des Enfans*, & il s'en fit encore en 1694 & 1698, deux autres éditions qui sont augmentées. Ce livre fut aussi traduit en Hollandois, & en François, & imprimé par deux fois. En 1695, M. Locke fut fait Commis du Commerce & des Colonies. Ceux qui sont de cette commission composent un Conseil, qui prend soin de ce qui concerne le Commerce & les Colonies Angloises, & ils ont chacun mille livres sterling par an. Il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de soin & d'approbation, jusqu'à l'année 1700, qu'il le quitta; parce qu'il ne pouvoit plus faire de séjour à Londres comme il avoit fait auparavant. Il ne dit à personne son dessein, avant que de remettre sa commission entre les mains du Roi, qui la reçut avec peine, & qui lui dit que quelque peu d'assiduité qu'il apportât aux fonctions de son emploi, son service étoit agréable, & qu'il ne souhaitoit pas qu'il demeurât dans la ville un seul jour au préjudice de sa santé. Mais il répondit qu'il ne pouvoit pas retenir une charge, à laquelle il y avoit des gages considérables attachez, sans en faire les fonctions; & qu'il prioit très-humblement le Roi de l'en décharger. Il fut l'un de ceux qui contribuérent le plus à faire comprendre au Parlement, qu'il n'y avoit point de moyen de sauver le commerce d'Angleterre, qu'en faisant refondre la monnoye aux dépens du public, sans en hausser le prix. Pour cet effet il composa un petit livre qui renfermoit de *nouvelles considerations touchant l'augmentation du prix de la monnoye*, qu'il publia en 1695. Ce Traité & quelques autres furent réimprimez l'année suivante, sous le titre de *Papier touchant la monnoye, l'interêt & le commerce.* La même année 1695, M. Locke publia son livre, intitulé en Anglois *the reasonableness of Christianity*, & qui a été traduit en François sous ce titre, *que la Religion Chrétienne est très-raisonnable, &c.* On l'a aussi traduit en Flamand. Avant cela il avoit paru à Londres un livre intitulé, *le Christianisme non mysterieux.* L'Auteur prétendoit y montrer qu'il n'y a rien dans la Religion

Chrétienne, non seulement de contraire à la raison, mais même qui soit au dessus d'elle. Cet Auteur s'étoit servi de quelques raisonnemens semblables à ceux de M. Locke, dans son Traité de l'*Entendement Humain*. Il y eut aussi quelques Sociniens Anglois qui publiérent divers petits livres, où ils parloient beaucoup de la raison, & de ce qui lui est opposé, & qui soutenoient qu'il n'y a rien de tel dans le Christianisme. M. Locke avoit aussi enseigné qu'il n'y a rien dans la révélation, qui soit contraire à aucune notion assurée de la raison. Tout cela engagea feu M. Stillingfleet, Evêque de Worcester, à mêler M. Locke avec ces gens-là dans une défense qu'il fit contre eux de la doctrine de la sainte Trinité, & qu'il publia en 1697. Il attaqua dans ce livre quelques pensées de M. Locke touchant la connoissance que nous avons des substances, & sur quelques autres articles, qui pouvoient favoriser des hérésies. M. Locke lui répondit; M. Stillingfleet repliqua la même année. Cette réponse fut refutée par une seconde lettre, ce qui lui en attira une seconde de ce savant Evêque en 1698, à laquelle M. Locke opposa une troisiéme réponse en 1699. Cet Evêque mourut quelque tems après, ce qui termina la dispute. En 1697, M. Locke fut obligé d'aller à Londres, où le Roi vouloit lui parler, parce qu'il étoit attaqué de l'asthme comme M. Locke. Il lui donna quelques avis dont le Roi ne jugea pas à propos de profiter. Mais dès-lors il sentit lui même toute la grandeur de son mal; puisqu'il ne put point se coucher pendant trois jours qu'il fut à Londres. Il employa les dernieres années de sa vie à l'étude de l'Ecriture; & ce fut cette étude qui a produit le livre dont nous avons parlé, *que la Religion Chretienne est très-raisonnable*; & *des Paraphrases avec des Notes sur les Epitres de S. Paul, aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates & aux Ephesiens, avec un Traité préliminaire, de la maniere d'entendre les Epitres de S. Paul en le consultant lui meme*, en Anglois. Il mourut le vint-huitiéme d'octobre, vieux stile, de l'année mille sept cens quatre. Outre les Ouvrages dont on a fait mention cy-dessus, on a encore de M. Locke, Regitre des changemens de l'air, observez à Oxford par le barométre, le thermométre & l'hygrométre, depuis le 24 juin 1666, jusqu'au 28 mars 1667; Oeuvres posthumes; Lettres familiéres de M. Locke & de quelques uns de ses amis, (Angloises & Latines.) On a imprimé après sa mort ses Oeuvres posthumes. On lui a attribué quelques Ouvrages qu'il n'avoit pas faits, & entre autres un petit *Traite sur l'Amour divin*, imprimé en Anglois & traduit en François, qui est l'Ouvrage d'une Dame Angloise de mérite. On pourra voir son portrait assez au long dans le tome sixiéme *de la Bibliotheque Choisie*, qui nous a fourni cet article, *p.* 342. *& suiv.* *Voyez* aussi le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 1. *p.* 35. *& suiv.*

* LOCKENITZ, petite ville dans la Marche Uckerane de Brandebourg, à l'ouest-nord-ouest de Stettin, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

LOCMAN, surnommé *le Sage*, dont il est parlé dans l'Alcoran, étoit natif d'Ethiopie ou de Nubie, de la race de ces Esclaves noirs à grosses lévres, qui sortent de ce païs-là, & que l'on portoit vendre en divers lieux. On prétend que Locman fut porté & vendu parmi les Israëlites sous le régne de David & de Salomon. Les Mahométans en racontent plusieurs fables, qui dans quelques circonstances, sont les mêmes qu'on trouve dans la Vie fabuleuse d'Esope: ce qui fait croire à quelques uns qu'Esope pourroit bien être le même personnage; sur tout puisqu'on attribue à ce dernier un livre intitulé *Amthal*, qui signifie *proverbes* & *apologues*. Mais il y a grande apparence que ce livre de Locman est moderne, & qu'il a été tout au plus tiré de ses discours & de ses entretiens. Quoiqu'il en soit, il seroit assez difficile de décider, si les Arabes ont emprunté ces apologues des Grecs, ou si les Grecs les ont pris des Arabes. Il est vrai que la maniére d'instruire par les fables est plus conforme au génie des Orientaux, qu'à celui des peuples de l'Occident. Quelques uns donnent à Locman le métier de Charpentier, d'autres celui de Tailleur d'habits, & quelques autres disent qu'il étoit Berger: quoi qu'il en soit, c'étoit un excellent homme, tant dans la connoissance des choses naturelles, que dans la pratique de la vertu. Il gardoit ordinairement le silence, & s'appliquoit beaucoup à la contemplation, & sur tout à l'exercice de l'amour de Dieu, de sorte que l'on disoit de lui, que parce qu'il aimoit beaucoup Dieu, Dieu le favorisoit aussi d'un amour particulier. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.* Suivant M. Chardin *Locman* est originaire de *Casbin* ville de Perse. „ C'est, *dit-il*, l'Esope des „ Orientaux, ou Esope même, au dire des gens savans de l'Eu„ rope en Litérature Arabesque, qui prétendent que le Loc„ man des Orientaux est l'Esope des Grecs. Il est certain, *ajoû„ te-t'il*, qu'à considérer la vie de ces hommes illustres, telle „ que les Auteurs nous la donnent, on diroit que ce sont deux „ hommes différens, mais quand on examine les Fables, il pa„ roit que c'est le même Auteur: ce qui feroit assez croire, se„ lon l'aveu des Grecs eux mêmes, qu'ils tirent leurs Fables „ des Orientaux. Les Persans font leur Locman si ancien qu'il „ doit avoir été contemporain de Moïse; d'autres qui ne le „ croyent pas si ancien, disent qu'il vivoit du tems de David, „ & c'est l'opinion de *Mircond*, Historien Persan très-fameux. „ Chacun convient qu'il a été le premier Philosophe célébre „ dont le nom soit venu jusques à nous. Comme Mahomet a „ parlé de Locman d'une maniére avantageuse dans son Alco„ ran, cela a porté les Mahométans, à en faire plus de cas, & „ quelques uns d'entre eux, à composer de gros Commentaires „ & de beaux Traitez de Morale sur ses Apologues. Quelques „ Auteurs Arabes prétendent qu'Empédocle étoit son Disciple. „ On rapporte qu'il vécut trois mille ans. *Sabdi*, célébre Poë„ te Persan fait là-dessus ce conte, savoir, que Locman sur la fin „ de sa vie, demeuroit sur le bord d'un marais de roseaux, où il „ s'étoit dressé une cabane, dans laquelle il s'occupoit à faire „ des paniers d'osier. L'Ange de la mort s'apparut à lui & lui „ dit, comment est-ce, Locman, que depuis trois mille ans que „ tu ès au monde, tu n'ayes sçu batir une maison? Locman lui „ répondit, ô *Esraïl* (c'est le nom de l'Ange de la mort) on se„ roit bien fou, sachant qu'on t'a toûjours à ses talons, de se „ mettre à bâtir une maison. " * Chardin, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 198: *tome* 2. *p.* 165.

LOCRENAN ou LOCRENAN. *Voyez* SAINT-RENAN.

LOCRES (Ferry de) *Voyez* LOCRIUS (Ferréol)

LOCOMORIE. *Cherchez* LUCOMORIE, province.

LOCRES, ville des Brutiens dans la grande Gréce. On dit qu'elle a aujourd'hui le nom de *Gieraci*. Il y avoit une autre LOCRES dans la Gréce, où l'on trouvoit les Locriens, dits *Ozoles*, dans la contrée, ou vers la ville de Lépante; & les Locriens, *Epicnémidiens*, où étoient les villes de Cnémides, d'Elatie, de Lilée, d'Opunte, &c. * Pline, Strabon, Solin, Cluvier, &c. parlent de ces peuples, aussi-bien que Virgile, *Eneïde*, *l.* 3. *v.* 399.

Hic & Noricii posuerunt mœnia Locri.

LOCRIDA. *Voyez* OCRIDA.

LOCRIN, que les Auteurs fabuleux d'Angleterre font second Roi de leur isle, étoit fils de Brutus, & frére de Camber & d'Albanacte. On dit que ce dernier fut tué par Humbert Roi des Huns, qui avoit fait une irruption dans le païs, & que ses deux fréres vengérent sa mort par la défaite de Humbert & de son armée. Depuis, Locrin resta Souverain de tout l'Etat par la mort de Camber, survenue peu de tems après la défaite des Huns. Les Anglois retinrent leurs femmes esclaves. Une d'entre elles plut à Locrin, qui pour l'épouser, répudia sa femme Gondoléne, fille de Corinée, Duc de Cornouaille, quoiqu'il en eût un fils nommé *Madan*. Les Cornubiens, pour venger l'injure faite à leur Princesse, assassinérent Locrin, & jettérent dans une riviére l'Esclave qu'il avoit épousée. * Béde. Polydore Virgile. Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*.

LOCRIS, contrée de la Gréce sur les frontiéres de la Phocide entre la Béotie & l'Etolie. Ceux qui habitoient derriére les Etoliens étoient appellez *Ozoles*; ceux qui occupoient le Nord par rapport aux Etoliens portoient le nom d'*Epicnemidiens*, du Mont *Cnémis*, & ceux qui étoient vers le Sud s'appelloient *Opuntiens* de la ville d'*Opus*; mais tous ensemble étoient compris sous le nom de *Locriens*. Il y avoit aussi de ce nom une ville des Brutiens de laquelle il est parlé cy-dessus sous le nom de LOCRES. * *Dict. Allemand*.

LOCRIUS (Ferréol) ou *Ferry de Locres*, Curé de saint Nicolas d'Arras, né l'an 1571, mourut l'an 1614, laissant entre autres Ouvrages, une Chronique du Païs-Bas depuis l'an 1257, jusqu'en 1600; *Maria Augusta, libri sex*; *Chronica Anacephalæosis*; *Oratio funebris Matthæi Moullarbi*; *Historia Comitum ac Comitatus Sancti Pauli*. On a aussi de lui quelques piéces en vers. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 217. Le Mire, *de Script. sæculi XVII. &c.*

LOCRUS, fils du Roi Phéaque. Après la mort de son pére, il disputa avec *Alcinoüs* son frére, à qui appartiendroit le Royaume. Ils convinrent enfin qu'Alcinoüs demeureroit Roi de la Phéacie, autrement l'Isle de Schérie dans la Mer d'Ionie; & que Locrus se retireroit du païs avec une Colonie & de riches meubles. Locrus passa en Italie, & fut bien reçu par Latinus Roi des Latins, qui lui donna sa fille Laurine en mariage. C'est pourquoi les Phéaques réconnurent les Locriens d'Italie pour leurs compatriotes. Il arriva en ce tems-là qu'Hercule enleva d'Erythie les bœufs de Géryon, vint en Italie, & fut bien reçu de Locrus. Latinus qui étoit venu rendre visite à sa fille, vit ces bœufs & les fit enlever. Hercule l'ayant appris tua Latinus d'un coup de trait, & reprit ses bœufs. Locrus ayant craint qu'Hercule ne fût maltraité par Latinus, Prince brave & courageux, se déguisa pour venir au secours de son Hôte; mais Hercule le voyant venir & croyant que c'étoit un autre qui accouroit au secours de Latinus, lui décocha un trait dont il le perça. Ayant ensuite connu ce qu'il avoit fait, il pleura son ami, lui rendit les derniers devoirs; & après qu'il fut mort il apparut au peuple, & lui ordonna de bâtir une ville au lieu où étoit le sépulchre de Locrus. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs profanes*, *p.* 47, *dans le precis de la troisieme narration de Conon.*

LOCUSTA, célébre Empoisonneuse, vivoit à la Cour de Néron vers l'an 60 de Jesus Christ. Ce Prince se servit de son ministére pour se défaire de Britannicus, & l'employa souvent en de semblables crimes. Tacite dit qu'il craignoit si fort de perdre cette méchante femme, qu'il la faisoit garder à vue. Parce que le poison qu'on donna à Britannicus, n'opéroit pas assez tôt, il la voulut faire mourir. Suétone ajoûte qu'il la battit de sa propre main; qu'il lui fit préparer ses poisons dans son palais; & que pour recompense, il ne lui donna pas seulement l'impunité de ses autres crimes, mais encore de grandes possessions, & même des Disciples pour apprendre son métier. * Tacite, *Annal. l.* 11. *&* 12. Suétone, *in Nerone*, *c.* 33.

LOCUTIUS. *Voyez* AIUS.

LOD. LOE. LOF.

LOD, ville de la Palestine dans la Tribu de Benjamin, bâtie par Samad, fils d'Elphaal. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 12.

LOD, Israëlite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone. Quelques-uns l'appellent *Lod Hadid*, ne faisant qu'un seul nom de ces deux; mais d'autres croyent que c'étoit le nom de deux personnes differentes. * *Esdras* ou I. *Esdras*. *ch.* 2. *v.* 33.

LODABAR, ville de la Tribu de Gad, où Méphiboseth, fils de Jonathas, & petit-fils de Saül, fut nourri par Machir. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 4. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 6. *art.* 275.

* LODDON, petite riviére d'Angleterre, prend sa source dans la province de Hant ou de Southampton, dont elle traverse la partie septentrionale, puis entre dans la province de Bark, & se rend dans la Tamise entre Sanning & Henley.

* LODE, petite ville de l'Isle de Sardaigne vers la côte orientale de l'Isle, entre le 39 & le 40 degré de latitude.

LODEGA. *Voyez* LADOGA.

LODE'SAN, en Latin *Laudensis Ager*, contrée du Duché de Milan en Italie. Elle est entre le Pavésan, le Milanois propre, le Crémasc, le Crémonois & le Plaisantin. Les fromages du Lodésan sont estimez, & ses lieux principaux sont Lodi capitale, & Codogno. * Maty, *Dict. Géogr.*

LODE'VE, ville de France en Languedoc, avec Evêché suffragant de Narbonne, vers les frontiéres de Rouergue, à neuf lieues d'Agde, est plus considérable par son ancienneté que par sa grandeur. Pline la nomme *Forum Neronis*; & Isidore *Luteva.* L'Evêque, qui en est le Seigneur, y a Haute Justice, & se dit Comte de Montbrun, qui est un château près de la ville, qui portoit autrefois le titre de Vicomté. Saint Flour ou Flore est le plus ancien Prélat de cette ville, dont nous ayons connoissance. Helvadius, qui est le quatriéme, est nommé dans l'Epître des Evêques de France à saint Léon l'an 451. Lodéve est bâtie entre des montagnes, près des riviéres de Lergue & de Solondre, qui se jettent dans l'Eraut. Elle fut exposée à de grands malheurs pendant les guerres des Goths & des Albigeois; mais sur tout l'an 1573, pendant celle des Huguenots, qui y désolérent tout, & brûlérent le corps de saint Fulcran, l'un des Evêques & des Protecteurs de la ville. On y honore encore la mémoire de saint Amantius, l'un des Prélats de Lodéve; & celle de saint Geniez, Martyr d'Arles. Gaucelin de Montperoux, Pierre Froter, Pierre de Lodéve, Guillaume de Casouls, Guillaume de Mandagot Cardinal, aussi-bien que Pierre Giraldi, Guillaume Grimoard, Guillaume d'Estouteville, Gui-Ascagne Sforce, René de Birague, Bernard de la Guyonnie, Denys Briçonnet, Jean de Plantavit de la Pause, François Bosquet, ont été Evêques de Lodéve. Geldin, Vicomte de Lodéve, est nommé dans la Vie de saint Fulcran; & Catel rapporte dans ses *Mémoires de Languedoc*, que Raimond Guilhen, frére du Seigneur de Montpellier, qui mourut l'an 1201, acheta tous les droits qu'il avoit sur le diocése de Lodéve. C'est pour cette raison que les Evêques de Lodéve ont pris le titre de Comtes: On assure que huit cens Gentilshommes ont autrefois relevé de ces Prélats, & que leur Evêché en fut surnommé, pour cette raison, *le Noble.* Le Chapitre de la cathédrale est composé d'un Prevôt, d'un Précenteur, d'un Sacristain, & de douze Chanoines. * Bernard de la Guyonnie, *in Chron.* Plantavit de la Pause, *in Chron.* Catel, *Memoires de Languedoc.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* „ Lodéve, dit M. Piganiol de la Force, étoit autrefois sous la domination des Comtes de Rhodès; „ mais Pierre de Posquiéres, l'un de ses Evêques, aquit le droit „ de ce Comté, & le Comté de Montbrun, ce qui le rendit Seigneur de tout son diocése. Il fit ensuite fermer Lodéve à ses „ dépens; & en 1160, le Roi Louïs VII lui accorda le droit de „ régales & les mines d'argent & autres de son diocése. Cette „ concession fut depuis confirmée par Philippe-Auguste, avec „ pouvoir de battre monnoye, de bâtir des tours & forteresses, „ & de connoître des causes civiles & criminelles. Le diocése „ de Lodéve est un païs sec & stérile, qui ne produit pas assez de „ blé pour ses Habitans, mais il est cependant un des plus riches par ses manufactures de draps & de chapeaux. * Piganiol de la Force, *Description de la France, &c. tome* 4. *p.* 36 & 90.

LODI sur l'Adde, *Laus Pompeii*, ville d'Italie, avec titre d'Evêché suffragant de Milan, est entre Milan & Crémone; & est capitale du Lodésan, dans un terroir extrémement fertile pour les pâturages. L'ancienne ville, qui tira son nom de la Colonie que Pompée y mit, a été ruïnée: c'est ce qu'on nomme aujourd'hui *Lodi Vecchio*, bourg près de Pavie, où l'on trouve encore diverses marques de son antiquité, comme, des médailles, des inscriptions, &c. Les Gaulois avoient bâti cette ville, selon Pline. Les Milanois la ruïnérent; & l'Empereur Frédéric I la fit rebâtir sur l'Adde vers l'an 1158. On y transporta le jeudi quatriéme mars 1169, les Reliques de S. Bassien, qui en avoit été Evêque du tems de S. Ambroise. DEFENDENTE Lodi, Chanoine de cette ville, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, en composa l'Histoire, avec celle de ses Evêques, que les Curieux pourront consulter. Cette Histoire a pour titre *Discorsi Historici intorno la Citta di Lodi*, imprimée à Lodi en 1629, *in quarto.* On peut consulter aussi l'Histoire commencée par Othon Moréna, & qu'Acerbus Moréna son fils a continuée. Félix Osio, Professeur de Rhétorique à Padoue, a fait sur cette Histoire de longues Notes, qui méritent bien d'être lues. * Léandre Alberti. Maty, *Dict. Géogr.*

LODRIN ou LODRINO, Golfe. *Voyez* DRIN.

LODRISIO CRIBELLI. *Voyez* LEODRISIUS CRIBELLI.

* LODRON, LODRONE ou LONDRONE, bourg ou petite ville de l'Evêché de Trente, en Italie, sur le petit Lac d'Idro, à l'endroit où il reçoit la riviére de Chiése, & à la frontiére du Bressan, contrée de l'Etat de Venise. * Maty, *Dict. Geogr.*

LODUN, ville de France dans la province de Poitou. *Voyez* LOUDUN.

* LODUN, petite ville de France en Languedoc. *Voyez* LAUDUN.

LOEBAW. *Voyez* LIEBAW.

LOECKENITZ. *Voyez* LOCKENITZ.

LOEHNE. *Voyez* LOHNE.

LOELIUS (Théodore) Evêque de Feltre, qui mourut nommé Cardinal, l'an 1464, fit une Replique très-bien écrite contre l'Acte d'appel de Grégoire Heimbourg. Celui-ci opposa à cet Ecrit une Apologie pleine d'injures, & fit une invective encore plus emportée contre le Cardinal de Cusa. Toutes ces piéces nous ont été données par Goldaste dans son premier & second tome de la Monarchie, & imprimées séparement à Francfort l'an 1608. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

* LOEN (Henri) Bourgeois & Théologien de Louvain, fut le premier Recteur du Collége du Pourceau. On a de lui, *In Ethica Aristotelis; In Psalmos Davidicos; Sermones, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 361.

* LOENDERSLOOT, village sur le chemin d'Utrecht, à Amsterdam, à peu près à moitié chemin d'une ville à l'autre ville.

* LOENEN, beau village qui est en partie dans la province de Hollande & en partie dans celle d'Utrecht. Il est situé sur la rive gauche du Vecht, au nord-nord-ouest d'Utrecht dont il est éloigné de trois bonnes lieues.

* LOENEN, village de Gueldre dans le Bétau, sur la rive gauche du Wahal. Il est à l'ouest de Nimégue, tirant vers le nord, & il en est éloigné d'environ deux lieues.

* LOER (Thierry ou Théodoric) de Brabant, Vicaire de la Chartreuse de Cologne, puis Prieur de celle d'Hildesheim dans le Cercle de la Basse Saxe, & enfin Provincial de son Ordre dans la Saxe, mourut dans la Chartreuse de Wirtzbourg, le 26 août 1554. Il a publié *Dion. Rickelii Carthus. Opera*, & a mis à la tête la Vie de l'Auteur. On a encore de lui, *De Miraculis quæ in sanctissima Eucharistia Bruxellis acciderunt.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 823 & 824.

LOET (le) en Latin *Loa*, petite riviére de France, qui coule dans la Beauce, & se décharge dans la Juine à Estampes, n'est remarquable que par la bataille qui s'y donna entre Clotaire & Théodoric, Rois de France. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOEVENSTEIN, ancien château de la province de Hollande, à la pointe du Bommeler-Waert, vis à vis de la ville de Worcum. On avoit accoutumé d'y enfermer les prisonniers d'Etat. Le célébre Hugues Grotius y fut aussi transféré en 1619, pour y demeurer le reste de ses jours. Mais deux ans après il en sortit heureusement par une ruse de sa femme. Lorsqu'en 1650, après la guerre d'Espagne, quelques-uns des Etats Généraux, & particuliérement la province de Hollande trouvérent bon de réformer les troupes, afin de diminuer les dépenses, Guillaume II, Prince d'Orange & Stadthouder, trouva que cela ne convenoit ni à ses intérêts, ni à la République: ce qui causa de grands débats. Enfin le Prince fit saisir six des Etats de Hollande, & les fit conduire prisonniers au château de Loevenstein. Ils n'y demeurérent pas long-tems, mais après que l'affaire fut accommodée on les remit en liberté. Quand on parloit alors de cette affaire, on l'appelloit communément *la Faction de Loevenstein.* Les Historiens qui en parlent se servent presque tous aussi de cette expression. Lorsqu'en 1672, les François furent en Hollande, ils ne purent pas se rendre maîtres de Loevenstein. * Puffendorf, *Introduction à l'Histoire, tome* 1. *c.* 6. Aubéry, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande.* Bizot, *Histoire métallique de Hollande, p.* 217. 218. Neufville, *Histoire de Hollande.* Le Vassor, *Histoire de Louïs XIII, l.* 12. *Dict. Flamand.*

LOEWENSTEIN, païs d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Comté, en Latin *Louensteniensis Comitatus.* Sa longueur est de quatre lieues, sa largeur de deux, & il est presque enclavé dans le Duché de Wirtemberg, n'ayant rien de remarquable qu'un château de son même nom. Des Comtes d'une Maison fort ancienne ont joui long-tems de ce Comté. Frédéric *le Victorieux*, Electeur Palatin du Rhin, l'acheta en 1441 du dernier Comte appellé Louïs, pour la somme de quatorze mille florins d'or du Rhin. Cet Electeur, dont descendent les Comtes de Loewenstein, fit donation de ses biens, l'an 1452, à *Philippe*, fils unique de l'Electeur Louïs IV, son frére, à condition qu'il conserveroit la dignité Electorale sa vie durant, & qu'il ne se marieroit pas; mais il ne laissa pas d'épouser *Claire* de Tettingue, dont il eut deux fils, *Frédéric* & *Louïs*, que l'Empereur Maximilien I fit Comtes, leur assignant les Seigneuries de Weinsperg, de Mekmul & de Scharffeneck. Frédéric étant mort en 1576, Philippe reprit ces terres & donna en échange le Comté de Loewenstein. Louïs, ayant pris le parti de Robert *le Vertueux*, Comte Palatin, contre Albert *le Sage*, Duc de Baviére, qui se faisoient la guerre pour la succession de George *le Riche*, Duc de Baviére, fut mis au Ban de l'Empire & dépouillé de ses Etats par Ulric, Duc de Wirtemberg, qui ne les rendit qu'à la charge qu'il lui en feroit homage. *Louïs* son petit-fils, épousa *Anne*, fille de *Louïs*, Comte de Stolberg, de laquelle il eut les Comtez de Wertheim, de Rochefort & de Mont-Aigu, les Seigneuries de Herbemont & de Chassepierre & une partie de celle de Brenberg. Il laissa quatre fils & ordonna par son testament que ses aînez *Christophle-Louïs* & *Louïs* auroient le Comté de Loewenstein; que les Cadets *Wolfgang Ernest* & *Jean-Thierri* jouïroient des biens situez dans les Païs Bas, avec la partie de la Seigneurie de Brenberg, & que le Comté de Wertheim seroit possédé indivisiblement par les quatre fréres, & par leur postérité. Louïs & Wolfgang-Ernest étant morts, les deux autres fréres partagérent leur succession. *Christophle-Louïs* a fait la branche de VIRNEMBOURG, ainsi nommée du Comté de Virnembourg qu'il acquit en épousant *Elisabeth*, fille de *Joachim*, Comte de Manderscheid. Jean-Thierri a fait celle de ROCHEFORT. * Audiffret, *Géogr. ancienne & moderne, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* sa postérité plus amplement à l'article de BAVIÉRE.

* L O E U V R E (Jacques de) étoit de Coutances, Prêtre & Proviseur de la maison de la Charité de sainte Marie: ce sont les titres qu'il prend au devant de son édition de Plaute, à l'usage de M. le Dauphin, qui a paru en 1679, à Paris, en deux volumes *in quarto*, & qu'il a publiée sous le nom d'*Operarius*. L'Abbé de Marolles parle de cet habile homme dans son dénombrement: il y dit qu'il étoit Professeur en Eloquence, & Principal du College des Lombards. Nous lisons aussi dans la Rélation manuscrite d'un voyage de M. du Cambout de Pontchâteau, écrite par lui même, qu'il vit M. de Lœuvre en 1664, en passant par Provins, où ce Savant étoit Principal du Collége. M. de Pontchâteau en fait un grand Eloge en peu de mots: M. de Lœuvre, *dit-il*, a de l'esprit & de l'étude & beaucoup de désintéressement. Enfin, M. de Lœuvre a été Principal du Collége de Harcourt à Paris. Il étoit revétu de cet emploi, lorsqu'il prononça en 1670, un éloquent Panégyrique Latin de Pierre Padet, qui a fait beaucoup de bien à ce Collége dont il avoit été Proviseur. Ce Discours a été imprimé *in quarto*, avec le portrait de Padet. On a encore de lui un Panégyrique Latin de M. de Morangis & plusieurs autres piéces. * *Supplément de Paris* 1736.

L O F T U S (Dudley) Irlandois de nation, fameux Jurisconsulte, Politique, & sur tout versé d'une maniére extraordinaire dans les Langues Orientales, naquit dans le voisinage de Dublin en 1618, au château de Réfernham, qu'Adam Loftus un des ses ancêtres & Archevêque de Dublin avoit fait bâtir. Son pére étoit *Adam* Loftus, Vice-Thrésorier d'Irlande. Il fut élevé au Collége de la Trinité à Dublin, & l'Archevêque Ussérius ayant remarqué sa capacité & ses progrès dans les Langues, conseilla à son pére de l'envoyer à Oxford où il fut reçu dans le Collége de l'Université en 1639, & s'appliqua outre les Langues à la Jurisprudence. De retour dans sa patrie il obtint le Gouvernement du château de Réfernham, qu'il défendit vigoureusement pendant quelque tems durant la rebellion de 1645; mais à la fin une trahison l'obligea à le remettre aux Rebelles. En considération de ses grands services, il fut nommé *ancien Maître de la Chancellerie, Vicaire General d'Irlande & Juge de la Cour Royale des Prerogatives, &c.* & demeura dans tous ces emplois jusques à sa mort, arrivée en 1695. Il paroît aussi qu'il fut Docteur & Professeur en Droit & en Langues Orientales à Dublin. Quoiqu'il ait beaucoup travaillé, sur tout par rapport à la Littérature Orientale, peu de ses Ouvrages ont vu le jour. Voici la liste de la plus grande partie de ses Ecrits, une Traduction Latine des Pseaumes de David, faite sur la Traduction Arménienne; Traduction du Nouveau Testament Ethiopien, laquelle se trouve dans les Polyglottes d'Angleterre; *Dionysii Syri Comment. in Evangel.; Mojes Bar-cepha, Comment. in Epist. Pauli; Gregorii Maporino Comment. in Acta & Epist. Cathol. Jacobi. Bar. Zalibi, Comment. in Lucam; Dionysii Syri Sermones, &c.* traduits du Syriaque; une Traduction de la Vie d'Abulpharage écrite en Arabe; diverses Liturgies traduites du Syriaque, & de l'Ethiopien. Il communiqua aussi en Syriaque à Jérôme Taylor la priére que JESUS-CHRIST doit avoir prononcée lorsque S. Jean Batiste le batisa. Il l'avoit tirée d'un ancien Commentaire Syriaque sur S. Luc. Taylor l'inséra dans sa Vie de J. C. & cette priére passa pour authentique. On a outre cela de lui en Anglois, *Proceedings of the consecration of the 12 Bishops; Oratio funebris in obitum J. Brambel; Reductio litium de Prædestinatione & libero Arbitrio; Διγαμίας ἀδικία*, &c. * Wood, *Athenæ Oxon.* Walton, *Prol. in Polyg.* Taylor, *Life of Jesus. Dict. de Bâle.*

L O G. L O H.

L O G, mesure Hébraïque, qui tenoit le quart du *Cab*, & par conséquent un demi-fétier, un posson, un pouce cube & un peu plus. Il est parlé du *Log*, II ou IV. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 25, sous le nom de *quatrieme partie du Cab*. Dans le Lévitique le nom de Log se trouve souvent pour marquer la mesure d'huile d'olive, que les Lépreux devoient offrir au temple, après qu'ils étoient guéris de leur maladie. M. Jurieu dit, que le Log contenoit autant que six œufs, ou à peu près un fétier de France. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Jurieu, *Histoire des Dogmes, &c. p.* 250.

L O G A N, L U G A N, L O G A N O & L U G A N O. *Voyez* L U G A N O.

L O G A U (George, Baron de) Protonotaire, Comte Palatin, Conseiller du Roi Ferdinand, Chanoine de S. Jean & Prevôt du Chapitre de la Sainte-Croix à Breslau, se trouva à la suite de Ferdinand, Roi des Romains, en 1530, à la Diéte de l'Empire tenue à Ausbourg. L'air de la Cour ne l'accommodant plus, il retourna en Italie, & s'appliqua de nouveau à ses premiéres études. Il reçut l'argent qui lui étoit nécessaire de Stanislas Thurso, Evêque d'Olmutz, & de quelques autres. Dans l'été de 1533, il fit connoissance à Rome avec Jean-Lucréce Æsiander, jeune Allemand fort savant, qui lui remit trois anciens Auteurs Latins, qui avoient été long-tems cachez, & dont personne ne savoit presque rien. Æsiander les avoit copiez d'un Manuscrit fort ancien, écrit avec des caractéres Lombards, que Sannazar avoit apporté de France. Comme Æsiander n'avoit pas pu tout déchiffrer, il restoit diverses lacunes dans sa copie, qu'il pria cependant Logau, de faire imprimer. Logau étant allé à Venise, où Paul Manuce, soutenu par Jean-Batiste-Egnace, avoit rétabli l'Imprimerie de son pére Alde, dans laquelle on n'avoit pas travaillé depuis plusieurs années, y publia les Ouvrages en question en 1534, & les dédia à Antoine Fugger. Voici le titre du livre, *Gratii Poëtæ, qui Augusto Principe floruit, de Venatione liber; P. Ovidii Nasonis Halieuticon, liber acephalus; M. Aurelii Olympii Nemesiani Cynegeticon, l.* 1.; *Ejusdem carmen Bucolicum; T. Calphurnii Siculi Bucolica; Adriani Cardinalis Venatio.* Etant en Hongrie il acquit un Manuscrit Grec apporté de Constantinople, contenant l'Histoire Ecclésiastique de Nicéphore-Calliste Xantopulus, qu'il fit traduire en Latin par Jean le Long. Logau étant de retour d'Italie, passa la plupart de son tems à Breslau, & mourut à Schlaupitz le onziéme avril 1553, âgé de 68 ans, avec la réputation d'homme fort savant & de bon Poëte. Au reste il aimoit beaucoup la conversation & se trouvoit volontiers dans des repas; dans la conversation il étoit fort agréable pendant qu'il ne touchoit pas la matiére de l'ancienneté de sa famille, car alors il en faisoit la Généalogie, & la dérivoit d'Achille, ce qui fit qu'Ambroise Moibanus lui dit, *Est quæ, ut lius, Logiæ familia vetusta, nam & Terentio Logi noti sunt.* * George Logius, *in Præf. ad Ant. Fuggeran.* Paul Jove, *in Elog.* Melchior Adam, *Vitæ Theol. p.* 25. Gesneri, *Biblioth.* Nic. Henel *Silesiographia, c.* 7. *p.* 136. *c.* 9. *p.* 516. Hanckius, *in Program.* Conradi *Silesia Togata, p.* 177. *Dict. Allemand.*

L O G E N H A G U E N, d'Anvers, mourut en 1611. Il a fait des Commentaires sur l'Evangile selon S. Luc, & sur l'Epitre de S. Jacques. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L O G E S (Marie Bruneau Dame des-) a été une des plus illustres femmes du XVII siécle. Elle fut mariée l'an 1599, avec *Charles* de Rechignevoisin, Ecuyer, Seigneur des-Loges, qui quatre ans apres fut Gentilhomme de la Chambre du Roi de France. Madame des-Loges fit toûjours profession de la Religion Réformée. Elle mourut le septiéme juin 1641, & fut enterrée en un lieu qu'elle avoit choisi elle-même, à deux cens pas de sa Maison en Limosin. Son zéle pour la Religion Réformée, dont elle fit toute sa vie une constante profession, sa piété, & la grandeur de son ame parurent avec un nouvel éclat sur la fin de sa vie, dont les derniéres années & quelques autres aussi avoient été traversées de plusieurs chagrins domestiques. Cela, sans doute, lui fit faire de très-bonnes réflexions sur le néant des Créatures. Elle eut neuf enfans, dont il ne restoit que cinq de vivans, trois fils & deux filles, lorsqu'elle mourut. L'un des fils porta les armes en Hollande, & s'y maria avec une Demoiselle de la famille des Vander Myle. Il ne reste que des filles de ce mariage. Madame des-Loges avoit une sœur, qui fut mariée avec M. de Béringhen. De ce mariage étoit sorti le Marquis de Béringhen, mort à l'âge de 89 ans au mois de mars 1692, après avoir été fort long tems premier Ecuyer du Roi de France. Cette alliance a donné de petites-niéces fort illustres à Madame des-Loges par les sœurs du Marquis de Béringhen. Madame d'Aunoy, Auteur de plusieurs livres, & entre autres, des *Mémoires*, & du *Voyage d'Espagne*, est une de ces petites-niéces. Il y en eut deux autres, nommées Mesdemoiselles de la Luzerne, refugiées en Hollande pour la Religion, & qui relévent par leur piété toutes les autres belles qualitez dont elles sont ornées. Madame des-Loges étoit estimée, non seulement des plus beaux esprits, tels que Malherbe & Balzac, mais aussi des plus grands Princes, tels que le Roi de Suéde, le Duc de Weymar, &c. M. de Wicquefort observe qu'elle avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Duc d'Orléans; & qu'à cause de cela on défendit les assemblées qui se faisoient chez elle. Malherbe visitoit Madame des-Loges réglément de deux jours l'un. Balzac lui a écrit diverses lettres qui marquent l'estime qu'il en faisoit, de même que ce qu'il en dit à ses amis dans celles qu'il leur écrit. Il avoue dans un de ses Ouvrages, que s'il est devenu meilleur ménager de son encens, il en a principalement l'obligation aux bons avis qu'elle lui donna. „ La bonne Dame des Loges, *dit-il à la fin du Socrate Chrétien*, me fit de terribles reprimandes sur ce sujet „ quelque-tems avant sa mort, elle me reprocha que j'étois la „ dupe de tous les régnes; (ce sont ses propres termes) que je „ me laissois excroquer mes louanges à tous ceux qui faisoient „ semblant de valoir quelque chose; que je croyois trop au rap- „ port d'autrui, à la premiére couleur du bien, à l'apparence de „ la vertu." Cependant Balzac, innocemment, fit quelque tort à la sévére vertu de cette Dame, en rapportant mal une avanture que presque chacun sait. Il dit donc que Malherbe, qui étoit un des plus assidus Courtisans de Madame des-Loges, ayant trouvé sur la table de son cabinet le gros livre du Ministre Du Moulin contre le Cardinal du Perron, & l'enthousiasme l'ayant pris à la seule lecture du titre, il demanda une plume & du papier, sur lequel il écrivit ces dix vers,

Quoique l'Auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur est toûjours de suivre
Le prône de notre Curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaisent qu'aux folles cervelles;
Pour moi, comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range,
Il n'est permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

Madame des-Loges ayant lu ces vers, prit la plume, & de l'autre côté du papier écrivit cette réponse,

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité,
Et Du Moulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté:
Vous aimez mieux croire à la mode,
C'est bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmez:
Les femmes y sont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Ménage croyant que la chose s'étoit ainsi passée, fit imprimer ce récit dans ses observations sur les Poësies de Malherbe,

tout

tout tel que Balzac l'avoit débité. Mais il mit à la fin de son livre, qu'il avoit été mieux instruit par M. de Racan, que c'étoit M. de Racan qui avoit fait ces vers attribuez à Malherbe, & que M. de Gombaud avoit fait la reponse qu'on attribue à Madame des-Loges; qu'elle avoit prêté à M. de Racan le livre de Du Moulin, intitulé *le Bouclier de la Foi*, & l'avoit obligé de le lire; que M. de Racan, après l'avoir lu, fit sur ce livre cette épigramme que Balzac a altérée en plusieurs endroits,

Bien que Du Moulin en son livre
Semble n'avoir rien ignore, &c.
Je vais où mon Pasteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change, &c.

L'ayant communiquée à Malherbe, celui-ci l'écrivit de sa main dans le livre de Du Moulin, qu'il renvoya à Madame des-Loges de la part de M. de Racan. Cette Dame voyant ces vers écrits de la main de Malherbe, crut qu'ils étoient de lui. Zélée pour sa Religion, elle pria M. de Gombaud, qui étoit de la même Religion, d'y répondre. M. de Gombaud croyant aussi qu'ils étoient de Malherbe, y répondit par l'épigramme que M. de Balzac attribue à Madame des-Loges, & qu'il trouve trop gaillarde pour une femme qui parle à un homme, comme elle l'est en effet. Ajoûtons que Balzac a fait une semblable faute, attribuant à la même, la chanson de l'Amant qui meurt, dont le refrain est,

Ah! c'en est fait! Je céde à la rigueur du sort:
Je vais mourir, je meurs, je suis mort.

M. Habert Cérisi, l'un des plus beaux esprits du XVII siécle, en est l'Auteur. * Bayle, *Dict. Critiq.*

L O G H, riviére de la Connacie. Elle naît près de Shroule; & après avoir coulé quelque-tems entre les Comtez de Mayo & de Galloway, elle traverse les Lacs de Carrib & d'Horrib, baigne la ville de Galloway, & peu après elle se décharge dans la baye de ce nom. On prend cette riviére pour l'*Auloba* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Geogr.*

L O G H O R, riviére & village. *Voyez* L L O G O R.

* L O G I T Z, *Logitzium*, village de la Carniole, situé à sept ou huit lieues de Laubach, du côté du midi. On prend ce lieu pour l'ancienne *Longaticum* ou *Longanicum*, petite ville du Norique. * Maty, *Dict. Geogr.*

L O G N A C, ou L O I G N A C, ou L O N G N A C, ou plutôt L A U G N A C, car c'est ainsi qu'écrit Dupleix, qui étoit du même païs, se rendit extrémement considérable sous le régne de Henri III, Roi de France, & eut beaucoup de part à la faveur de ce Prince. Il etoit brave, & sur ce point il avoit très-bien établi sa reputation par quelques duels, & par des querelles que la Maison de Guise lui avoit suscitées, & dont il s'étoit tiré honorablement. Il fut Capitaine des 45 Gentilshommes qui furent choisis pour la plus grande sûreté de Henri III. Il fut aussi Maître de la Garderobe, & Gentilhomme de la Chambre de ce Prince. Tout le monde convient qu'il l'anima à se défaire du Duc de Guise, & qu'il fut présent à l'exécution, mais on ne convient point sur la maniére dont il y participa. Les uns disent que le Duc défiant crut que Lognac vouloit le tuer, & entreprit de le prévenir en tirant son épée le premier. Les Partisans de la Ligue, & d'autres, racontent l'affaire autrement. On en pourra voir les rélations dans l'Auteur que nous citerons à la fin de cet article. On ne convient pas non plus sur les causes de la disgrace de Lognac; car les uns disent tout court qu'il fut chassé à cause qu'il demandoit un Gouvernement; & les autres disent qu'on lui accorda un Gouvernement afin de l'éloigner de la Cour; & ils ajoûtent, que par une perfidie de du Guast, il perdit ce Gouvernement, & se vit réduit à se confiner dans la Gascogne sa patrie. Il y fut tué quelque tems après. Il semble que Messieurs de Thou & Davila assurent que Lognac étoit chez le Roi, lorsque le Moine Jacques-Clément tua ce Monarque; mais si cela est, ils se trompent, Lognac n'étoit plus alors à la Cour. Il y en a qui prétendent que les Lognacs qui furent tuez en duel sous le regne de Louïs XIII, étoient parens de celui-ci. * Bayle, *Dict. Critiq.*

L O G N I N A S T A T I O N E ou I L P O R T O D I L O G N I N A. C'est un village avec une tour & un port, sur la côte de la vallée de Démona en Sicile, entre le Golfe de Catane & celui de Sainte Técle, vis à vis des Isles de *Faragluini*. On prend Lognina pour le lieu appellé anciennement *Ulyssis Portus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

L O G O D U R O, C A P O D I L O G O D U R O ou E L J U D I C A D O D I S A L L A T I, en Latin *Caput Logodurium* ou *Loci Aurei*, *Caput Sassaritanum*, *Provincia Turritana*. C'est une des deux provinces de la Sardaigne. Elle comprend toute la partie septentrionale de l'isle. Ses villes principales sont, Sassari capitale, Alghéri, Bosa, Castel Aragonése, Terra Nova & Sarda, qui a donné le nom à l'isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O G O T H E'T E. Ce mot signifie proprement celui qui a la vue sur tout ce qui regarde les Comptes; & il y en avoit de deux sortes dans l'Empire Grec, l'un pour le Palais, & l'autre pour l'Eglise. Codin, parlant du Logothéte de l'Eglise de Constantinople, dit qu'il étoit chargé de mettre par écrit tout ce qui concernoit les affaires, tant du peuple que des Seigneurs. Dans le Catalogue des Grands Officiers de cette Eglise, il est marqué que le Logothéte tient le sceau du Patriarche, & qu'il en scêlle tout ce que le Patriarche écrit. Il a séance aussi dans les Jugemens. Le même Codin parlant du Grand Logothéte, dit qu'il met en ordre les dépêches de l'Empereur, & généralement tout ce qui a besoin du Sceau ou de la Bulle d'Or. C'est pourquoi Nicétas explique le mot de Logothéte par celui de Chancelier. Λογοθέτης vient de λόγος, *raison*, *compte*; τίθημι, *mettre*, *etablir*.

L O G O T H E'T E ou A C R O P O L I T E (George) Auteur Grec, florissoit dans le XIII siecle, sous l'empire de Michel *Paleologue*, & fut comme Grand-Maître de la Garderobe. Il composa la Chronique de Constantinople, qui contient l'Histoire d'environ cinquante-huit années, c'est à dire, depuis l'an 120 que Baudouin, Comte de Flandre, fut couronné Empereur de Constantinople, jusqu'à l'an 1261, que Michel *Paléologue* se mit à la place de Baudouin II. Grégoire de *Cypre*, Patriarche de Constantinople, le compare à Aristote & à Platon. C'étoit un homme d'un mérite singulier, qui écrivit divers autres Ouvrages, même de Mathématique. George Douza avoit trouvé en Orient sa Chronique, que Théodore publia l'an 1614; mais Allatius en ayant recouvré un Manuscrit, le publia l'an 1651 en Grec, avec sa Traduction Latine. Elle fut imprimée à Paris, de l'impression du Louvre. Ce fut même à ce sujet que Léo Allatius composa ce Traité, dans lequel il fait une recherche exacte des Auteurs Grecs qui ont eu le nom de *George*. Les Curieux le pourront consulter, aussi-bien que Vossius, Douza, Labbe, &c.

L O G R O N O ou L O G R O G N O en Latin *Lucronium*, ville de la Castille Vieille en Espagne, est dans la contrée de Rioxa sur l'Ebre, aux confins de la Navarre. Logrono s'est aggrandie des ruïnes de la petite ville des Bérons, nommée anciennement *Varia*, qui n'est plus qu'un petit village, qui porte le nom de *Varea*, & qui est environ à une lieue de Logrono, sur la petite riviére de Madres. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O G U D O R O ou L O G U D O R I. *Voyez* L O G O D U R O.

L O H A N S. *Voyez* L O U A N S.

L O H A R R E. *Voyez* L O A R R E.

* L O H E L I U S (Jean) Archevêque de Prague, naquit de parens de basse extraction à Eger, en l'an 1549. Il fit ses premiéres études dans le Monastére de Tepel de l'Ordre des Prémontrez, & après qu'il eut été reçu dans l'Ordre, on l'envoya à Prague, où il étudia en Philosophie & en Théologie. Ensuite il fut fait Prieur du Mont de Sion à Prague, & il en devint Abbé en 1586. Après cela, le Général de l'Ordre le nomma Visitateur & Vicaire général, & le Pape lui envoya quelque tems après un Brevet qui l'autorisoit à établir l'étroite Observance dans tous les monastéres de son Ordre en Hongrie, en Boheme, en Pologne en Silésie & en Moravie. Il alla cependant à Rome rendre compte au Pape de l'état de l'Ordre. En 1604, Zbinko, Archevêque de Prague & Comte de Berka, le revêtit de la dignité de Vicaire de son diocése; & son successeur Charles, Comte de Lamberg le confirma dans le même emploi. En 1612, il devint lui même Archevêque de Prague. En 1619, lorsque Fréderic Electeur Palatin, eut pris possession de la Couronne de Boheme, Lohelius fut obligé de se retirer auprès de l'Empereur Ferdinand II, mais après la bataille de 1720, il revint à Prague, où dans la suite, il eut l'honneur de mettre la couronne de Boheme sur la tête de l'Impératrice Anne, Epouse de l'Empereur Matthias. Après avoir repris possession de sa Cathédrale, il fit en personne un pélerinage pour aller visiter l'image de Notre Dame d'Alt-Bunslau. Il mourut le 22 novembre 1622. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Memoire manuscrit.*

L O H E N S T E I N, (Daniel Gaspard de) Conseiller de l'Empereur & Syndic de la ville de Breslau, naquit à *Nimptsch* en Silésie, le 15 janvier 1635. A l'âge de sept ans il fut envoyé au Collége de la Magdelaine à Breslau, où il demeura pendant neuf ans. Son génie extraordinaire se montra bientôt; car à peine avoit-il accompli sa quinziéme année qu'il composa les trois Tragédies d'*Ibrahim Bassa*, d'*Agrippine* & d'*Epicharis*, dans lesquelles on voit une grande érudition & une force d'esprit tout à fait mâle. A l'âge de 16 ans il visita les Universitez, entendit Carpzovius à Leipsic & Lauterbach à Tubingue, où il soutint des Théses sous la présidence du dernier. Après avoir appris dans l'espace de deux ans tout ce qu'il pouvoit apprendre dans ces Universitez, il visita les Cours d'Allemagne, vit la Diete de l'Empire à Ratisbonne, passa de là en Suisse & descendit le long du Rhin jusques à Leyde, où il fit quelques séjour aussi-bien qu'à Utrecht pour voir les Savans de ces deux Académies. Enfin il s'en revint en Silésie par Hambourg, & fut assez heureux pour se trouver sur celui des 14 vaisseaux qui se sauva seul, pendant que les 13 autres firent malheureusement naufrage par une terrible tempête. Arrivé à Breslau, l'envie lui prit de voir la France & l'Italie, & il étoit déja en chemin pour l'Italie, lorsque la peste le contraignit à s'en retourner à Vienne. Il visita la meilleure partie de la Hongrie & s'en retourna chez lui. Il se maria en 1657, & eut un fils & trois filles. Quelque tems apres, le Duc d'Oels le nomma son Conseiller. Après qu'il se fut attaché à la ville de Breslau, il y parvint au Syndicat dont il s'aquitta avec distinction tant dans la ville que dans les Députations dont on le chargea auprès de l'Empereur Léopold, qui l'honora du tître de son Conseiller. Il fut le premier qui porta à sa perfection le sublime du style Allemand. On peut dire qu'il étoit excellent Jurisconsulte, Historien, Philologue, Philosophe & Poëte. Il mourut à l'âge de 49 ans le 27 avril 1683. Il excelloit en tout genre de Poësie, mais sur tout dans les Tragédies, les siennes étant sublimes, sententieuses, touchantes & peut-être un peu trop savantes. On voit qu'il avoit lu tous les Poëtes Tragiques Grecs & Latins & qu'il les surpassoit dans l'invention & dans les chœurs. Ses Réflexions Poëtiques sur le 53 chapitre d'Isaïe montrent avec combien de pénétration il méditoit les Saintes Ecritures. Il a traduit en Allemand *Ferdinand le Catholique*, de Gratian, en lui conservant toute l'énergie de l'Original Espagnol; sa conduite étoit toûjours proportionnée aux circonstances dans lesquelles il se trouvoit; libéral, magnifique, infatigable, il faisoit toutes ses délices de la conversation des Sa-

vans. Il en venoit peu à Breſlau qu'il ne régalât avec toute la politeſſe imaginable. Il conſacroit le jour aux devoirs de ſa charge & la nuit à ſes amis & aux études. Il a écrit un Roman en deux volumes, *in quarto*, intitulé, *Le généreux Capitaine Arminius, vaillant Defenſeur de la liberté Germanique*; &, quoique ce ne ſoit là qu'un Roman, il n'y a point de Savant qui n'y trouve de quoi apprendre. Son but étoit en l'écrivant d'inſpirer de l'ardeur pour les Arts & les Sciences aux jeunes perſonnes qui ſe deſtinent aux emplois politiques. * *Obſervat. Hallenſ. tome 6. Obſerv.* 10. Thomaſius. Neumeiſter. *Dict. Allemand.*

L O H E S, pére de *Sellum*, Seigneur de la moitié d'une rue de Jéruſalem. Il bâtit des maiſons proche de la Tour des fours après le retour de la captivité. Il en eſt parlé dans le livre de *Néhémie*, ou II. *Eſdras*, *ch.* 3. *v.* 12.

* L O H M E N, bourg ou petite ville de la Haute Saxe dans le Marquiſat de Miſnie ſur le Weiznitz. Ce lieu appartient à la branche Electorale de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L O H N E, en Latin *Logonus*, *Logona*, riviére de la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin, prend ſa ſource aux confins de la Haute Heſſe, traverſe la Baſſe & les Etats de Naſſau, & ſe décharge dans le Rhin au deſſus de Coblents, près d'Ober-Laenſtein, après avoir baigné Marpurg, Gieſen, Wetzlar, Weilburg, Limpurg, Dietz & Naſſau. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O H N E I S E N (G. Engelh.) publia en 1625, un *in folio*, curieux & enrichi de figures, ſur l'Art de monter à cheval. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

* L O H R, petite riviére de Franconie, prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale du Comté de Reineck qu'elle traverſe du nord au ſud, & ſe jette dans le Mein un peu au deſſus de la petite ville de Lohr.

* L O H R, petite ville d'Allemagne en Franconie dans le Comté de Reineck, ſur le Mein à l'endroit ou la petite riviére de Lohr y tombe. Elle eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Reineck dont elle eſt éloignée de près de quatre lieues.

L O H R ou L O H R A, ville de Thuringe. *Voyez* L O R A.

L O I.

LOI: ce mot ſignifie en général toute ordonnance faite par un ſupérieur, & qui oblige ceux qui ſont ſous ſa juriſdiction. Ce ſont auſſi les maximes dont les Etats & les peuples ſont convenus, ou qu'ils ont reçues de leurs Princes & Magiſtrats, pour vivre en paix & en ſociété. Ainſi on dit les Loix de Solon & de Lycurgue. Les Loix de Draco étoient très-rigoureuſes & ſanguinaires. Les Loix des douze Tables ſont les anciennes Loix des Romains, qu'ils envoyérent chercher en Gréce par les Décemvirs, & qui ont toûjours ſervi de fondement à leur Juriſprudence. Le *Code* & les *Authentiques* ſont des Loix & des Conſtitutions des Empereurs. Le *Digeſte* eſt une compilation faite par l'Ordre de Juſtinien de pluſieurs ſentences & réponſes de Droit des plus célébres Romains, auſquelles il a donné la force de Loi par l'Epître qui eſt au devant de l'Ouvrage; & c'eſt cé qui compoſe le *Droit Romain* ou les *Loix Romaines*.

Moïſe, dit Joſéphe dans le ſecond *livre de ſes Antiquitez Judaïques*, a été le premier Légiſlateur, & la Loi de Moïſe a eté la premiére donnée aux hommes, & donnée tant de ſiécles avant tous les Legiſlateurs & avant toutes les autres Loix, enfin donnée de Dieu en un tems où Dieu ſeul pouvoit la donner, tous les hommes étant tombez après les premiéres peuplades de tant de provinces éloignées, dans une ignorance & une confuſion incroyables, & n'étant pas même preſque capables de recevoir des Loix, bien loin de les donner. C'eſt ce qui fit qu'au tems d'Homére & quelques ſiécles après on n'entendit point encore parler de Loix, ni de Légiſlateurs, les Etats étant gouvernez, non par des Loix, mais par les ordonnances des Rois & par les coutumes reçues.

La Loi du *Talion* eſt peut-être la plus ancienne des Loix, comme une des plus équitables. Elle étoit obſervée chez les Hébreux, & ordonnée par la Loi de Moïſe, *œil pour œil*, *& dent pour dent*, comme il eſt dit dans l'Evangile. Le Talion eſt une juſtice naturelle. Il y a pluſieurs Loix fameuſes, qui ont été propoſées par divers Magiſtrats Romains, & qui donnent le nom à pluſieurs Titres du Droit, comme la Loi *Falcidie* qui fut faite ſous le triumvirat pour les teſtamens, la Loi *Julie*, la Loi *Cornelie*, la Loi *Agraire*, la Loi *Somptuaire*, &c.

Voici ce que Tacite nous dit des Loix *dans le troiſiéme livre de ſes Annales*. „ Les premiers hommes vivant ſans ambition & ſans envie, n'avoient que faire de Loix, ni de Magiſtrats, pour les retenir dans le devoir, & ſe portant volontairement au bien, n'avoient point beſoin auſſi d'y être excitez par des récompenſes. Comme ils ne déſiroient rien qui ne fût permis, rien ne leur étoit défendu. Mais à la fin l'égalité étant bannie, l'orgueil & la violence prirent la place de la modeſtie & de la pudeur. Il y eut des peuples qui aimérent mieux d'abord le gouvernement des Loix, ou qui y eurent recours, après une longue domination. Elles étoient ſimples au commencement comme les eſprits, & la renommée a célébré principalement celles de Créte, de Sparte, & d'Athénes, établies par Minos, par Lycurgue, & par Solon; mais celles-ci plus ſubtiles & en plus grand nombre. Rome, ſous le gouvernement de Romulus n'eut point d'autres Loix, que la volonté du Prince. Numa en établit pour la Religion. Tullus & Ancus firent quelques réglemens politiques; mais notre grand Légiſlateur eſt Servius Tullius, qui ſoumit même le Prince à ſes Loix. Depuis le banniſſement des Tarquins, le peuple en inventa quelques unes, pour ſe défendre de l'oppreſſion des Grands & pour maintenir la concorde & la liberté. Après, les Décemvirs furent créez, & les plus excellentes Loix de la Gréce compilées, dont on compoſa les douze Tables, qui furent la fin des bonnes Loix: car quoique depuis on eût fait quelques réglemens contre les vicieux à la naiſſance des vices, la plupart néanmoins ſont les fruits des diſſenſions du peuple & du Sénat, ou l'établiſſement violent de quelques perſonnes dans les dignitez, ou le banniſſement de quelques têtes illuſtres, & autres pareils déréglemens. De là ont pris naiſſance les Loix ſéditieuſes de Gracchus & de Saturninus, & les largeſſes de Druſus au nom du Sénat. Les guerres d'Italie, & enſuite les guerres civiles produiſirent diverſes ordonnances, qui ſe détruiſoient réciproquement; mais à la fin le Dictateur Sylla changea ou abolit les précédentes, afin d'établir les ſiennes. Elle ne furent pas de longue durée, quoiqu'elles fuſſent en plus grand nombre; car auſſi-tôt le peuple fut agité par les Loix turbulentes de Lépidus. Ce ne fut depuis que nouveaux réglemens ſur chaque crime, & la République étant corrompue, le nombre des Loix devint infini. Enfin Pompée élu pour Réformateur des mœurs, après avoir inventé des remédes pires que les maux, vit périr ſes Loix avec lui. Depuis par l'eſpace de vint-cinq ans, que durérent les guerres civiles, il n'y eut ni droit, ni coutume. Mais Auguſte Conſul pour la ſixiéme fois, abolit les Loix qu'il avoit faites dans une puiſſance illégitime, & en donna d'autres pour vivre en paix ſous ſon Empire. Parmi ces Loix, il établit celles du mariage.

Les Romains ont eu des Loix ſous leurs Rois, & d'autres du tems de la République. Romulus a été le premier Légiſlateur des Romains, comme le témoignent Tite-Live, Plutarque, & Cicéron. Il ne nous reſte que quelques fragmens des Loix de ce Roi dans Varron & dans Feſtus. Voici la premiére.

SEI PATRONOS CLIENTEI FRAUDEM FAXSIT, SACER ESTOD. *Si un Patron fait quelque fraude à ſon Client, qu'il ſoit exécrable.* Servius cite le fragment de cette Loi ſur le ſixiéme de l'*Enéide*, comme tiré des douze Tables: cependant elle eſt conſtamment de Romulus; car dans Servius manuſcrit la choſe eſt rapportée ainſi, *Ex lege Romuli & XII tabularum*, SI PATRONUS CLIENTI FRAUDEM FAXIT, SACER ESTO. Il eſt même certain par le témoignage de Denys d'Halicarnaſſe & de Tite-Live, que Romulus avoit établi le droit de *clientelle* & celui de *patronage*; & que même, au rapport de Scaliger & de Cujas, les Décemvirs, qui avoient compilé les Loix des douze Tables, y avoient compris les Loix faites par les Rois. *Ex his non dubium eſt leges regias in XII Tabulas a Decemviris conjectas fuiſſe; & primâ, ſecundâ, tertiâ tabulâ leges regias, de patria poteſtate in quartam tabulam relatas, auctor eſt Dionyſius.* „ Il eſt certain par ce que nous venons de dire que les Loix faites par les Rois ont été inſérées dans les Loix des douze Tables par les Décemvirs; que la premiére, la ſeconde, & la troiſiéme Table comprennent les Loix des Rois; comme auſſi la Loi, qui regarde la puiſſance des péres ſur leurs enfans, eſt tranſcrite dans la quatriéme Table, ainſi que le dit Denys d'Halicarnaſſe.

Sei pour *ſi*. Les Anciens écrivoient ainſi un *i* long par la diphthongue *ei*, comme on le prouve par les anciennes inſcriptions, & par celle-ci qui ſe voit encore à Rome. *Quod ejus agrei, locei publicum populei Romanei erit.*

Patronos pour *patronus*. Les Anciens ſe ſervoient fort ſouvent de l'*o* au lieu de l'*u*.

Clientei pour *clienti*, par la même raiſon de *ſei* pour *ſi*.

Faxſit, pour *Faxit*, à cauſe de la rudeſſe de l'*x*. Les Anciens y ajoûtoient une lettre entre deux, pour rendre la prononciation plus douce, comme on le voit par les anciens marbres, *vicxit*, *juncxit*, &c.

Sacer eſtod, pour *eſto*. Les Anciens joignoient fort ſouvent la lettre *d*, après l'*o* final d'un mot, comme on le peut voir par la colomne de *Duillius* dans le mot *pugnandod*.

On peut voir ſous le mot de C L I E N T ce que c'eſt que droit de *patronage* & de *clientelle*. Romulus permit à ſon peuple de ſe choiſir des Patrons d'entre la Nobleſſe, ſous la protection deſquels il ſe mettoit, & il établit des droits réciproques & du Patron à l'égard de ſes Clients, & des Clients envers leurs Patrons; & s'ils venoient à y manquer, ils les donnoient au démon, & on les pouvoit tuer impunément. C'eſt ce que veut dire le mot *ſacer eſtod*.

La ſeconde Loi de Romulus étoit conçue en ces termes: SEI NOROS PARENTEM VERBERIT, AST OLE PLORASIT, SACRA DIVEIS PARENTUM ESTOD.

„ Si une belle-fille frappe ſon pére, & qu'il s'en plaigne, qu'elle ſoit exécrable & punie par les Dieux des péres & méres.

Outre ces deux Loix, dont les termes ſe ſont conſervez juſqu'à nous, il en a fait encore pluſieurs, dont nous avons perdu les paroles par l'injure des tems, & dont le ſens nous eſt reſté dans les Auteurs Latins. On en trouve ſeize dans Denys d'Halicarnaſſe, dans Tite-Live, & dans Plutarque, dont les unes regardent le Droit Divin, & quelques autres le Droit Civil. Il y en a ſix, qui regardent le Droit Divin, dont voici la premiére rapportée par Denys d'Halicarnaſſe.

I.

NE *quid Deorum fabulis in quibus probra eorum & crimina commemorarentur, adhiberetur fidei: ſed omnes ſancte, religioſe caſteque de Diis immortalibus ſentirent & loquerentur: nihil quod beatis naturis indecorum affingentes.*

„ De ne point ajoûter foi à ce que la Fable rapporte des Dieux touchant leurs crimes & leurs infamies; mais d'avoir d'eux des ſentimens ſaints & religieux, & de n'en point parler, que d'une maniére chaſte, n'attribuant rien de deshonnête à des natures bienheureuſes.

La ſeconde eſt de la ſainteté des murailles d'une ville.

I I.

II.

Ut *muri facrofancti effent, neve quis, nifi per portas urbem ingrederetur, neve egrederetur.*

„ Que les murailles d'une ville feroient facrées & qu'aucun ne „ paffât par deffus, pour y entrer ou pour en fortir; mais feulement par les portes.

Sur cette Loi Plutarque demande dans fes *Queftions Romaines*, *Queft.* 27, pourquoi les Anciens vouloient que les murailles de leurs villes fuffent facrées & non pas les portes. C'eft, répondil, afin que les Citoyens foient plus difpofez à les defendre, à caufe de leur fainteté & de leur confécration; & c'eft pour les avoir violées & fauté par deffus, que Romulus fit mourir fon frére Rémus. Mais les portes des villes n'étoient point faintes ni confacrées, parce qu'on y faifoit entrer toutes les chofes néceffaires à la vie, & qu'on y faifoit paffer les corps morts pour les brûler hors de la ville. Auffi lorfqu'il falloit tracer les murailles d'une ville, on conduifoit la charrue attelée d'un bœuf & d'une vache, & on ne labouroit point l'efpace qui devoit fervir aux portes. C'eft ainfi qu'en parle Plutarque: à quoi on peut ajoûter ce que dit Pomponius *le Jurifconfulte*, *fi quis violaverit muros, capite punitur*; on fait mourir celui qui a violé les murailles.

III.

Ne *quis ex afylo, ut facro tutoque loco, vi abftrahatur.*

„ Qu'on ne tire point par violence quelcun de l'afyle, où il fe „ feroit refugié, comme étant un lieu faint.

La fainteté des afyles a toûjours été recommandable parmi les Grecs & les Romains. Cadmus fut le premier, qui ouvrit un afyle à Thébes, où ceux qui fe retiroient, foit libres, foit efclaves, avoient l'impunité du crime qu'ils avoient commis. Les Defcendans d'Hercule établirent un afyle à Athénes. Tacite fe plaint de l'abus qu'on faifoit des afyles à Rome.

IV.

Ne *quid in adminiftratione Reipublicæ nifi augurate fieret.*

„ Qu'il ne fe fît rien dans le gouvernement de la République, fans avoir pris auparavant l'augure, pour favoir la volonté des Dieux.

Ce qui eft confirmé par Cicéron au *livre premier de la Divination*, & par Denys d'Halicarnaffe, *dans l'onziéme livre des Antiquitez Romaines*, qui nous apprennent que Romulus ayant été établi Roi par la volonté des Dieux, qu'il avoit confultez en prenant les aufpices, il avoit ordonné, que dans la fuite des tems cette coutume feroit gardée religieufement, foit dans l'élection des Magiftrats, ou dans les affaires importantes de la République.

V.

Ut *penes Reges facrorum omnium & graviorum judiciorum effet arbitrium & poteftas: Patricii eadem facra cuftodirent & curarent, Magiftratus foli regerent, jufque de levioribus caufis redderent: Plebeii denique colerent agros, pecora alerent, quæftuofa exercerent opificia & artes, non tamen fellularias & fordidas, fervis, libertinis, & advenis relinquendas.*

„ Que les Rois auroient la fouveraine autorité fur les chofes „ de la Religion, comme auffi pour rendre la juftice dans les af- „ faires les plus importantes: Que les Patriciens veilleroient à „ la confervation des facrifices, qu'ils exerceroient feuls les Ma- „ giftratures, & qu'ils rendroient la juftice fur les moindres af- „ faires: Que les Plébeïens cultiveroient les champs, nourri- „ roient le bétail, & qu'ils exerceroient les arts & les métiers; fi „ ce n'eft les plus fordides, qui feroient refervez aux Efclaves, „ aux fils d'Affranchis & aux Etrangers.

Les Rois eurent le foin des facrifices, & joignirent d'abord la puiffance facerdotale à la puiffance royale, d'où vient que les Romains, après avoir chaffé les Rois, établirent un Roi, qu'ils appellérent *Rex facrificulus*, *le Roi pour les facrifices*, comme nous l'apprenons de Tite-Live, *Regibus exactis, & parta libertate, rerum deinde divinarum habita cura, & quia quædam publica facra per ipfos factitata erant, necubi Regum defiderium effet, Regem Sacrificulum creant:* & la femme de ce Roi des Sacrifices s'appelloit *Regina*, *la Reine*, comme l'enfeigne Macrobe, *l.* 4. *c.* 15. Les affaires fur lefquelles le Roi rendoit la juftice, étoient les maléfices, les délits publics, les crimes de Léze-Majefté, les brigues, la retraite donnée à des fcélérats, & les affemblées illicites.

Les Patriciens, comme Juges inférieurs, connoiffoient des meurtres, des incendies, des vols, des concuffions, du tranfport des bornes, & d'autres délits de particulier à particulier. Ils exercérent feuls d'abord les charges de la Religion; mais dans la fuite, fous la République, elles furent données aux Plébeïens; car l'an CCCCLIV. de la fondation de Rome, fous le confulat de P. Apuleius Panfa, & de Marcus Valérius Corvinus, on créa cinq Augures du peuple. Ils vinrent même à poffèder le fouverain pontificat.

Les Patriciens devoient occuper feuls les Magiftratures, mais feize ans après avoir chaffé les Rois, elles furent communiquées au peuple; car l'an CCCXLI de la fondation de Rome, on fit des Queſteurs pris du peuple, comme auffi des Tribuns des Soldats, l'an CCCLIII; des Confuls l'an CCCLXXXVIII; des Ediles Curules l'an CCCLXXXIX; des Dictateurs l'an CCCXCVIII; des cenfeurs l'an CCCCIV; & enfin des Préteurs l'an CCCCXVII; & il n'y eut que l'interrégne qui demeura aux feuls Patriciens.

VI.

Ut *populus, accedente Senatus auctoritate, Magiftratus crearet, leges juberet, bella decerneret.*

„ Que le peuple, conjointement avec l'autorité du Sénat, é- „ liroit les Magiftrats, feroit des Loix, & ordonneroit de la „ guerre.

Ce qui fe faifoit dans les affemblées du peuple par Curies ou paroiffes, ou par Tribus & par Centuries.

VII.

Ut *Regi Magiftratuique auguftior femper in publico effet habitus, fuaque infignia.*

„ Que le Roi & les Magiftrats auroient toûjours en public des „ habits de diftinction & des marques d'honneur.

Les Rois, les Empereurs & les Confuls portoient la *trabée*, la *robe peinte* & la *prétexte*.

VIII.

Ut *Senatus publicum effet & commune civitatis Confilium, & in eum Patriciis tantum pateret aditus.*

„ Que le Sénat feroit le Confeil commun de Rome & de l'Em- „ pire, & que les feuls Patriciens y auroient entrée.

Romulus établit d'abord cent Sénateurs: il les augmenta d'un pareil nombre huit ans après, à caufe de la paix faite avec les Sabins. L'ancien Tarquin en ajoûta encore cent: depuis fous le Triumvirat, le nombre alla jufqu'à neuf cens, & dans la fuite jufqu'à mille; mais Céfar Augufte en diminua le nombre.

IX.

Ut *Coloni Romani mitterentur in oppida bello capta, vel faltem hoftes victi, frangendis illorum viribus, agri multarentur parte.*

„ Que les Romains envoyeroient des Colonies Romaines dans „ les villes des vaincus, ou qu'au moins les ennemis feroient „ privez d'une partie de leurs terres, pour affoiblir leurs forces.

Voici comment Tacite parle de cette coutume dans le *livre onziéme de fes Annales, ch.* 12. „ Nous repentons-nous d'avoir „ été chercher la famille des Balbes en Efpagne, & d'autres non „ moins illuftres dans la Gaule Narbonnoife? Leur poftérité „ fleurit encore parmi nous, & ne nous céde en rien en l'amour „ de la patrie. Qui eft-ce qui a caufé la ruïne de Sparte & d'A- „ thénes, qui étoient fi floriffantes, que d'avoir traité en Efcla- „ ves les vaincus, & leur avoir fermé l'entrée de leurs Républi- „ ques? Romulus, notre Fondateur, fut bien plus fage de faire „ de fes ennemis en même jour des Citoyens.

X.

Annus *Romanus decem effet menfium.*

„ Que l'année Romaine feroit de dix mois.

Voyez ce que nous avons dit fur le mot ANNE'E.

XI.

Ut *mulier quæ viro juxta facratas leges nupfit, illi facrorum fortunarumque effet focia, neve eam defereret; & quemadmodum ille familiæ Dominus, ita hæc foret Domina, neque defuncto viro, non fecus ac filia patri hæres effet, in portionem quidem æquam, fi liberi extarent; ex affe vero fi minus.*

„ Qu'une femme qui auroit époufé un homme felon les loix „ facrées, entreroit en communauté de facrifices & de biens avec „ fon mari; qu'elle feroit la Maîtreffe de la famille, comme lui „ en étoit le Maître; qu'elle feroit héritiére de fes biens en por- „ tion égale, comme un de fes enfans s'ils en avoient de leur „ mariage, finon qu'elle hériteroit de tout.

Par les loix facrées dans les mariages, il faut entendre, ou les mariages qui fe pratiquoient par la *confarréation*, qui fe faifoit avec un gâteau de froment en préfence de dix témoins, & avec certains facrifices & des formules de priéres; & les enfans qui naiffoient de ce mariage, s'appelloient *confarreatis parentibus geniti:* ou les mariages qui fe faifoient *ex coemtione*, par un achat mutuel, d'où les femmes étoient appellées *matres familias*, *meres de famille*. Ces deux fortes de mariages font appellez par les anciens Jurifconfultes *juftæ nuptiæ*, pour les diftinguer d'une troifiéme forte de mariage, qu'on appelloit *matrimonium ex ufu*, *injuftæ nuptiæ*, *concubinage*.

Cette fociété de facrifices & de biens dans laquelle la femme entroit, doit s'entendre de facrifices privez de certaines familles, qui étoient en ufage parmi les Romains, comme du jour de la naiffance, des expiations & des funérailles, à quoi même étoient tenus les héritiers & les Defcendans des mêmes familles. D'où vient que Plaute a dit qu'il lui étoit échu un grand héritage, fans être obligé à aucun facrifice de famille, *fe hæreditatem adeptum effe fine facris effertiffimam.*

La femme devoit être Maîtreffe de la famille, comme le mari en étoit le Maître. C'étoit une coutume ufitée parmi les Romains, que la femme mettant le pié fur le feuil de la porte de fon mari, on lui demandoit qui elle étoit, & elle répondoit, *Caia fum, je fuis Caia*; parce que Caia Cécilia, femme du vieux Tarquin, avoit été fort attachée à fon mari & à filer. Plutarque dans la XXX Queftion Romaine dit, que le mari difoit à fa femme, lorfqu'il la recevoit chez elle, *ego fum Caius, je fuis Caius*, & qu'elle répondoit, *ego Caia, je fuis Caia.*

XII.

Ut *Matronis de via decederetur, nihil obscœni præsentibus iis vel diceretur vel fieret, neve quis nudum se ab iis conspici pateretur, alioquin criminis capitalis reus haberetur.*

„ Qu'on se retireroit pour laisser passer les Dames de qualité ; „ qu'on ne diroit, ni ne feroit rien d'obscéne en leur présence ; „ & qu'aucun ne se laisseroit voir nud devant elles : autrement, „ qu'il seroit coupable de mort.

XIII.

Ut *monstrosos partus necare parentibus liceret.*

„ Qu'il seroit permis aux parens de faire mourir leurs enfans „ qui seroient venus monstrueux au monde.

Mais il falloit prendre des témoins pour justifier du monstre, dit Denys d'*Halicarnasse*.

XIV.

Ut *parentibus liberos religandi, vendendi, occidendi jus, aliisque modis de iis statuendi plena potestas esset.*

„ Que les péres auroient une souveraine puissance sur leurs enfans, de les lier, de les vendre, de les faire mourir, & d'en „ disposer de quelle maniére ils voudroient.

XV.

Ut *si qua in re peccasset mulier, pœnam lueret ex mariti arbitrio : si veneficii circa prolem, vel adulterii esset accusata, cognitionem ejus rei vir & cognati mulieris haberent ; sin convicta esset, ex illorum sententia multaretur : si vinum bibisset domi, ut adultera puniretur. Si vir extra veneficium natorum vel adulterium mulierem repudiasset, rerum ejus pars uxori daretur, pars autem Cereri cederet.*

„ Si une femme tomboit en quelque faute, son mari l'en pu„ nissoit à sa volonté ; si elle s'étoit servie de poison pour tuer „ ses enfans, ou si elle avoit commis adultére, la connoissance „ de ces crimes étoit réservée au mari & aux parens de la fem„ me ; & lorsqu'elle venoit à en être convaincue, ils étoient les „ maîtres de la peine ; si elle buvoit du vin, elle étoit punie „ comme adultére. Que si le mari venoit à répudier sa femme, „ hors les cas d'empoisonnement & d'adultére, une partie de „ son bien étoit donnée à la femme, & l'autre consacrée à Cé„ rès.

L'usage du vin étoit interdit aux Dames Romaines, & le mari les pouvoit tuer impunément lorsqu'elles en avoient bu, comme Pline nous l'assure, *l.* 14. *c.* 13. *Non licebat vinum Romanis feminis bibere. Invenimus inter exempla, Egnatii Mecenii uxorem, quod vinum bibisset e dolio, interfectam fuisse a marito, eumque cædis à Romulo absolutum. Cato ideo propinquos feminis osculum dare instituit ut scirent an temetum olerent (hoc tum nomen vino erat.)* „ C'est pour cela que Caton avoit ordonné que les fem„ mes baisassent leurs parens, pour savoir si elles ne sentoient „ point le vin.

XVI.

Ut *omnes parricidæ capite plecterentur.*

„ Que tous les parricides seroient punis de mort.

Voici les Loix que fit Numa, second Roi des Romains.

Pisces *quei squamosei non sunt, nei poluceto : squamosos omnes præter scarum poluceto.*

„ Qu'on n'offre point aux Dieux en sacrifice des poissons sans „ écailles ; mais ceux qui sont couverts d'écailles, excepté le „ scarre.

Sarpta *vinia nei siet, ex ea vinum diis libarier nefas estod.*

„ Il n'est pas permis d'offrir aux Dieux du vin d'une vigne „ qui n'aura point été taillée.

Festus interprétant le mot *sarpta*, dit, *sarpta vinea putata, id est, pura facta : sarpere enim Antiqui pro purgare ponebant.* Car les Dieux ne vouloient point recevoir de sacrifices, qui ne fussent purs. Les Anciens offroient du vin pur aux Dieux, en disant ces paroles, *Mactus hoc vino inferio esto.*

Quojus *auspicio classe procincta opeima spolia capiuntur, Jovei Feretrio bovem cædito ; quei cepit aeris trecentum darier oporteto, secunda spolia endo Martis asam endo campo suovetauriliad, utra voled, cædito ; quei cepit aeris ducentum darier oporteto : quojus auspicio capta Diis piacolom dato.*

Plutarque nous assure avoir trouvé dans les Annales des Pontifes, que Numa avoit parlé des dépouilles opimes, qu'un Général d'armée prenoit sur un autre Général, & qu'il ordonnoit que les premiéres seroient consacrées à Jupiter *Férétrien*, les secondes au Dieu Mars, & les troisiémes à Quirinus.

Quojus pour *cujus*, terme ancien. *Classe procincta*, cela signifie une armée rangée en bataille, selon Festus. D'où vient que les Anciens appelloient une armée *classis clupeata*. *Opeima spolia*, pour *opima spolia*, des dépouilles opimes, qu'un Chef gagnoit sur un autre Chef, comme le dit Festus ; & on les appelle *opimes*, selon lui, parce qu'il arrive fort rarement qu'on en prenne : ce qui n'est arrivé que trois fois à l'Empire Romain ; l'une, que Romulus remporta sur Acron ; la seconde, que Cornélius Cossus prit sur Tolumnius ; & la troisiéme, que Marcus Marcelius prit sur Vindomare, & qu'il consacra à Jupiter *Férétrien*, comme le marque Tite-Live. *Quei* pour *qui cepit*, *aeris* pour *æris*, *darier* pour *dari*, *oporteto* pour *oportet*. *Endo Martis Asam*, pour *in Martis aram*, *endo campo* pour *in campo*, *suovetauriliad* pour *sue*, *ove*, *tauro*, un sacrifice d'un pourceau, d'une brebis & d'un taureau.

Sei quis *hemonem leiberom sciens dolo malo mortei duit, parricidad estod. Sei im inprudens, se dolo malod occisit, pro kapito occisei & nateis ejus endo concione arietem subjicito.*

„ Si quelqu'un tue un homme libre volontairement & par ma„ lice, qu'il soit déclaré parricide : que s'il le fait par impru„ dence, qu'il soit obligé en pleine assemblée de sacrifier un be„ lier, pour la vie qu'il lui a ôtée.

Hemonem pour *hominem*, *leiberom* pour *liberum*, *mortei* pour *morti*, *duit* pour *dedit*, *parricidad* pour *parricida*, *estod* pour *esto*, *occisit* pour *occidit*, *kapito* pour *capite*, *occisei* pour *occisi*, *nateis* pour *natis*, *endo* pour *in*, *subjicito* pour *subjicito*.

Chez les Athéniens, celui qui avoit commis quelque crime, étoit obligé, pour expiation, de sacrifier un belier.

Mulier quæ prægnans mortua ne humator, antequam partus ei excidatur ; quei secus faxit, spei animantis cum gravida occisæ reus estod. Negat lex regia, dit Marcellus Jurisconsulte, *mulierem quæ prægnans mortua sit humari, antequam partus ei excidatur : qui contra fecerit spem animantis cum gravida peremisse videtur.* Cette Loi de Numa défendoit expressément d'enterrer une femme qui mouroit étant grosse, avant qu'on eût tiré son fruit de son corps ; & celui qui en usoit autrement étoit censé avoir fait mourir l'enfant avec la mére. Valére Maxime rapporte qu'un certain Gorgias sortit du sein de sa mére, lorsqu'on la portoit en terre, & obligea par son cri ceux qui la portoient de s'arrêter.

Sei *hemonem folminis occisit, im sopera genua nei tollito ; sei folmine occisus escit, ei justa nulla fieri oporteto.*

Cette loi est obscure, & l'on n'en peut avoir l'intelligence que par les coutumes que les Romains observoient dans les funérailles. Numa ne vouloit pas que ceux qui étoient morts de la foudre fussent portez sur les épaules, comme les autres morts, & qu'on fit aucune cérémonie à leurs funérailles, parce qu'ils étoient morts par la colére des Dieux.

Folminis est mis pour *fulmen*, les anciens Latins ne connoissant point les nominatifs terminez en *en*. *Sopera* pour *supra*, *nei* pour *ne*.

Veino *rogum ne resparcito.*

„ Qu'il ne falloit point arroser le bucher de vin, mais de lait.

Pelex *asam Junonis ne tagito, sei tagit, Junonei crenebis dimiseis agnam feminam cædito.*

„ Qu'une concubine ne touche point l'autel de Junon : & si „ elle le touche, qu'elle soit condamnée de sacrifier une petite „ brebis à Junon, ayant les cheveux épars.

Asam est mis pour *aram*, *tagito* pour *tangito*, *crenebis* pour *crinibus*, *dimiseis* pour *dimissis*, *acuam* pour *agnam*.

Par cette Loi, il n'étoit pas permis à un homme marié d'épouser une autre femme. C'étoit la coutume dans les mariages, que la femme prenoit le coin de l'autel de Junon.

Si quis *aliuta faxit, ipsos Jovei sacer estod.*

Aliuta pour *aliter*. Il ne se trouve que ce lambeau de cette Loi, le reste est péri par l'injure des tems.

Voici encore d'autres Loix de Numa, dont les paroles ne nous sont point restées ; mais seulement le sens dans les Auteurs.

La premiére est de la Nature de Dieu, dont voici le sens.

Ne quis *Deum, vel hominis speciem, vel animalis alicujus formam habere existimaret.*

„ Que personne ne donne à Dieu la figure d'un homme, ni „ d'aucun animal.

Il semble que Numa faisant cette Loi, ait eu connoissance du commandement de Dieu, dans le 20. *ch. de l'Exode* : *Tu ne te feras aucune image taillée, ni aucune ressemblance des choses, qui sont ou dans le ciel, ou sur la terre, &c.*

Ad Deos *caste adiretur, pietas adhiberetur, opes amoverentur. Separatim nemo Deos haberet, neve novos, neve advenas, nisi publice adscitos privatim colerent. Sacra Diis instituta sancte servarentur ; fruge molaque salsa litaretur. Templa Diis constructa profanis usibus ne polluerentur. Templum Jani belli pacisque indicium esset.*

„ Qu'il ne falloit s'approcher des Dieux qu'avec pureté & „ piété, & éloigner d'eux les richesses ; qu'aucun n'eût des „ Dieux nouveaux ou particuliers ; que les sacrifices instituez „ en l'honneur des Dieux fussent religieusement observez ; qu'on „ répandît sur les victimes de la pâte salée ; que les temples élevez „ en l'honneur des Dieux ne fussent point employez à des usa„ ges profanes ; que le temple de Janus fût la marque de la paix „ & de la guerre.

C'est pour cette raison qu'on le fermoit en tems de paix, & qu'on l'ouvroit en tems de guerre.

Ut Divis *aliis alii sacerdotes essent. Curiones triginta sacra Curiarum quibus præfecti curarent ; proque Curialibus publice rem divinam facerent. Tres Flamines, Dialis Jovi, Martialis Marti, Quirino Quirinalis assidui sacerdotes essent. Tribunus Celerum sacris sibi assignatis operam daret. Augures signa de cœlo servarent, publica a privatis discernerent, quæve vitiosa dirave dixerunt irrita sævaque haberentur. Vestales Virgines ignem foci publici in urbe sempiternum custodirent ; quæ stupri convictæ ad portam Collinam vivæ defoderentur ; qui vitiasset virginem in foro ad mortem cæderetur. Salii duodecim Deorum belli præsidum universim laudatores, Marti Gradivo sacra in palatio celebrarent. Feciales fœderum, pacis, induciarum Oratores Judicesque essent ; viderent sedulo ne ulli fœderatæ civitati injustum bellum inferretur, de Legatorum judicarent injuriis ; si quid Imperatores contra jusjurandum peccassent, cognoscerent & expiarent. Pontifices denique de omnibus causis, quæ ad sacra, tam inter Sacerdotes quam profanos, judicarent ; novas leges de sacris ex sua sententia & arbitratu conderent ; Sacerdotes omnes examinarent, sacrorum ministros in officio continerent ; de Deorum Geniorumque cultu, totoque religionis ac ceremoniarum negotio consulentes docerent ; præscripta a se contemnentes pro delicti qualitate & magnitudine multarent ; nullius potestati essent obnoxii.*

„ C'est à dire, que chaque Dieu eût ses Prêtres particuliers ; „ qu'aux trente Curies des Romains, il y eût un Curion à chacune „ pour faire les sacrifices ; trois Prêtres Flamines, dont le premier

„ pour

pour Jupiter, s'appelleroit *Dialis*; le second pour Mars, *Martialis*; & le troisiéme pour *Quirinus*, *Quirinalis*: que celui qui est nommé *Tribunus Celerum*, s'acquitteroit des sacrifices qui lui seroient assignez: que les Augures observeroient les signes du ciel, & distingueroient ceux qui regardent le public de ceux qui ne concernent que le particulier, marquant soigneusement les vicieux & les cruels: que les Vestales auroient soin d'entretenir continuellement le feu sacré, que celle d'entre elles qui se seroit laissé corrompre, seroit enterrée vive hors de la porte Colline, & que son corrupteur seroit fouetté jusqu'à rendre l'ame dans la place publique: qu'il y auroit douze Prêtres appellez *Saliens*, qui feroient des sacrifices dans le Palais à Mars, surnommé *Gradivus*: que les Féciaux seroient les Juges des alliances, de la paix & de la tréve, qu'ils prendroient garde qu'on ne fît aucune guerre injuste aux Alliez du peuple Romain, qu'ils jugeroient des outrages faits aux Ambassadeurs, & que si les Généraux d'armée avoient manqué à leur parole, ils expieroient leur faute: que les Pontifes seroient les Juges des affaires de la Religion, tant entre les Prêtres qu'entre les Laïques, qu'ils feroient de nouvelles loix à leur volonté pour les sacrifices, qu'ils examineroient les Prêtres, qu'ils rendroient raison du culte des Dieux & des Génies, de toute la Religion, & des cérémonies qu'on y pratique, à ceux qui s'adresseroient à eux, que ceux qui mépriseroient leurs ordonnances seroient punis par eux selon la grandeur de leur desobéïssance, & qu'ils ne seroient soumis à personne.

Toutes ces Loix sont rapportées par Tite-Live, par Plutarque & par Florus; & la raison que rend S. Augustin de la multiplicité de ces Prêtres, c'est à cause du grand nombre de Dieux que les Payens adoroient, & de peur qu'on ne les confondît.

Annus *duodecim esset mensium.*

„ Que l'année seroit composée de douze mois. " Il y avoit deux mois d'ajoûtez à l'année de Romulus, savoir, janvier & février.

Dies omnes in fastos, nefastosque distribuerentur.

„ Que les jours seroient divisez en *fastes* & *néfastes*, c'est à „ dire, en jours ouvriers ou de travail & jours de fête.

Ut *si pater filio concesserit uxorem ducere, quæ futura illi juxta leges sacrorum bonorumque omnium particeps, eidem patri postea nullum jus vendendi filium esset.*

„ Que si le pére a permis à son fils de se marier à une femme, „ qui devoit entrer en communauté de biens & de sacrifices avec „ lui, le pére ne pouvoit plus vendre son fils.

Ut *contractus dubii & sine testibus fide ac jurejurando terminarentur, utique Magistratus ac Judices in dubiis causis ex alterius fide & sacramento suam interponerent sententiam.*

„ Que les contracts douteux & faits sans témoins, seroient „ certifiez avec serment; & que les Juges donneroient leurs sen„ tences dans les causes douteuses sur le serment d'une des par„ ties.

Il faut parler présentement des Loix faites par les autres Rois. Tullus Hostilius, troisiéme Roi des Romains, fit une Loi, que lorsqu'une femme accoucheroit de trois enfans à la fois, ils seroient nourris & élevez aux dépens du public jusqu'à l'âge de puberté, *Ut trigeminis quoties nascerentur, alimenta ex publico, iisque usque ad pubertatem traderentur.*

Il renouvella en second lieu la Loi de Romulus touchant les Féciaux, *Ut Feciales Fœderum, belli, pacis, induciarumque Oratores Judicesque essent, & bella disceptarent.*

Tarquinius *Priscus* ou l'*Ancien*, donna les Loix suivantes.

Ut Regia *Romanorum majestas corona aurea, sceptro, sella eburnea, toga picta, lictoribus duodecim, aliisque ornamentis insignis esset.*

„ Que les Rois porteroient une couronne d'or & un sceptre; „ qu'ils auroient un siége garni d'ivoire & une robe brodée; & „ qu'ils seroient précédez de douze Licteurs.

Ut *quisque civis veram bonorum suorum, quæ qualiacunque essent, æstimationem jurejurando probaret, probatamque ad Regem deferret, genus item, ætatem, nomina uxorum, liberorum familiæque omnis: quæ cujus generis prædia, quis servorum pecudumque numerus, quæ qualiacunque fundorum instrumenta singulatim sine dolo malo profiteretur, quaque urbis in parte, quove extra urbem loco habitaret, suasque res possideret, sancte indicaret: qui secus fecisset, bonis publicatis civitatem amitteret, cæsusque virgis sub hasta væniret.*

„ Que chaque Citoyen seroit tenu de donner un dénombre„ ment de tous ses biens au Roi, de quelque nature qu'ils fus„ sent, & de le certifier véritable par serment; comme aussi de „ déclarer son origine & son âge, les noms de sa femme, de ses „ enfans & de toute sa famille; de dire le nombre de ses terres „ & leur qualité, & le tout sans aucune fraude: Que si quel„ qu'un y manquoit, il perdoit le droit de bourgeoisie, son bien „ étoit confisqué; & après avoir été fouetté, on le vendoit à „ l'encan comme esclave.

Ut quisque *paterfamilias pro nascentibus quidem ad ædem Junonis Lucinæ, pro sumentibus vero togam virilem ad Juventutis, pro defunctis denique ad Libitinæ certas stipes penderent, easque quotannis Æditui in tabulas referrent, ex quibus puerorum, puberum, ac mortuorum certus numerus singulis annis cognosceretur.*

„ Que chaque pére de famille donneroit une certaine somme au „ temple de Junon *Lucine* pour les enfans nouveaux nez, une „ autre au temple de la Jeunesse, lorsque leurs enfans prendroient „ la robe virile, & une troisiéme au temple de la Déesse Libitine „ lorsqu'ils viendroient à mourir. Les Sacristains de ces temples „ étoient tenus d'en faire des catalogues tous les ans, afin qu'on „ pût connoître le nombre des enfans nouveaux nez, de ceux „ qui prenoient la robe virile, & de ceux qui mouroient.

Uti *in Tribus urbanas atque jus civitatis servi ab Civibus Romanis manumissi, qui vellent, adsciscerentur; & Libertini ad omnia plebeiorum admitterentur munia.*

„ Que les Esclaves à qui les Romains auroient donné la liber„ té, pourroient être reçus dans les Tribus de la ville; s'ils le „ vouloient, & jouïr du droit de Citoyen; & que les enfans des „ Affranchis seroient aussi admis à toutes les charges du peuple.

Ne quis *ob debitum fœnus in vincula traberetur, neve fœneratoribus jus in libera corpora, sed debitorum contenti facultatibus essent.*

„ Qu'on ne mettroit personne en prison pour les arrérages „ dûs, que les Rentiers n'auroient aucun droit sur les personnes „ libres; & qu'ils se contenteroient des biens de leurs débi„ teurs.

Nous n'avons que la Loi suivante de Tarquin *le Superbe*.

Uti *sacrorum causa quotannis semel in montem Albanum Romani Latinique nomine populi Romani a supremo Magistratu Romano cogerentur, Jovi Latiali consensu communi sacra facturi, ferias & mercatus celebraturi & una epulaturi.*

„ Que tous les ans le souverain Magistrat de Rome assemble„ roit les Romains & les Latins au Mont-Alban, pour faire d'un „ commun accord un sacrifice à Jupiter *Latial*, y faire une fête „ & un festin commun, & y tenir un marché.

Voila toutes les Loix faites par les Rois, & que Sextus Papirius Jurisconsulte a ramassées en un corps, pour les conserver à la postérité: on appelle ce Recueil *Jus Papirii* de son nom. Il nous faut parler maintenant des Loix du tems de la République, dont les unes ont été faites par les Décemvirs, & les autres par les Consuls, par les Dictateurs & par les Tribuns du peuple.

Les Loix des Décemvirs, comprises sous le nom des douze Tables, ont été les plus considérables; puisqu'ils les avoient prises des Républiques les mieux policées de la Gréce, & des coutumes les plus justes des Romains & des autres peuples, ausquelles, comme nous avons dit, ils joignirent les Loix royales.

Cette compilation se fit avec soin, par les plus habiles gens qu'il y eût parmi les Romains. Ensuite les Décemvirs convoquérent une assemblée du Sénat, à qui ils les donnérent à examiner. Le Sénat, après un sérieux examen, les autorisa tout d'une voix par un arrêt; & le peuple les confirma ensuite par un *Plébiscite*, dans une assemblée des Centuries. On les fit ensuite graver sur des tables d'airain, & on les exposa dans le lieu le plus éminent de la place publique. Ce fut l'an CCCIII de la fondation de Rome. Dans l'année suivante, comme on vit qu'il manquoit encore quelque chose pour la perfection du Droit Romain, les Décemvirs ajoûtérent encore d'autres Loix, qu'ils gravérent sur deux autres tables d'airain, qu'on joignit aux dix autres: ce qui fit le nombre de douze. Denys d'*Halicarnasse*, Tite-Live & Plutarque traitent cette matiére à fond. On les pourra consulter, si l'on veut en être mieux instruit. Cicéron, *Orat. l. 1. n.* 43 & 44, fait l'éloge de ces Loix, & les préfére à toutes les bibliothéques du monde. Voici ses paroles, *Est in duodecim Tabulis antiquitatis effigies, quod & verborum prisca vetustas cognoscitur, & actionum genera quædam Majorum consuetudinem vitamque declarant: sive quis civilem scientiam contempletur, totam hanc, descriptis omnibus civitatis utilitatibus ac partibus, duodecim Tabulis contineri videbitis,* (ou plutôt selon la remarque de M. Jacques Gronovius, *videbit.*) *sive quem ista præpotens & gloriosa Philosophia delectat,* (*dicam audacius*) *hosce habet fontes omnium disputationum suarum, qui jure civili & legibus continentur .... Bibliothecas me hercule omnium Philosophorum unus mihi videtur duodecim Tabularum libellus, si quis Legum fontes & capita viderit, & auctoritatis pondere & utilitatis ubertate superare.* Il est sans doute bien fâcheux, que l'injure des tems nous ait privez d'un si grand thrésor, dont il ne nous reste que quelques fragmens répandus dans divers Auteurs, que nous rapporterons ici pour l'utilité du Lecteur.

Præco *fonus endeicito: quom fonus ecfertor, nei encomitiato.*

„ Que le Crieur invite aux funérailles, & qu'on ne tienne point „ d'assemblées pendant qu'on les fait. " *Fonus* pour *funus*; *endeicito* pour *indicito*; *quom* pour *quum*; *ecfertor* pour *effertur*; *nei* pour *ne*; *encomitiato* pour *ito in comitium.*

Voici les termes dont le Crieur se servoit pour inviter aux funérailles des Grands de Rome: Ollus quiris leto datus est, ou L. Titius vixit, L. Titio exequias ire cuei commodum est jam tempus est, ollus effertur. *L. Titius est mort; il est tems d'assister à son enterrement pour ceux qui en ont le loisir; on l'emporte du logis.*

Molieres *faciem nei carpunto, neive cenas radunto: lesum feneris nec habento.* Ce sont trois fragmens qui se lisent dans divers Auteurs. Cette Loi régloit le deuil, & prescrivoit des bornes à la douleur. *Molieres* est mis pour *mulieres*; *cenas* pour *genas*.

Cette Loi défendoit aux femmes de déchirer leurs visages dans la douleur & de faire des lamentations. Cicéron nous assure dans le *second livre des Loix*, que cette Loi avoit été faite par Solon, & que les Décemvirs l'avoient prise de lui. *Postea quam, ut scribit Phalereus, sumptuosa fieri funera & lamentabilia cœpissent, Solonis lege sublata sunt, quam legem eisdem prope verbis nostri Decemviri in decimam Tabulam conjecerunt.*

Endo *fonere tribos ricinieis, rica porporea, decemque tibicinebos vetier liceto: hoc plous nei facito.* *Tribos ricinieis* pour *tribus riciniis*; *porporea* pour *purpurea*; *tibicinebos* pour *tibicinibus*; *vetier* pour *utier*. Il étoit ordonné par cette Loi, que les femmes se vêtiroient de trois robes de pourpre, & qu'on n'employeroit que dix Joueurs de flûte dans les pompes funébres.

Servalis *unctura circumpotatioque, quom fonus exsequiantor, neive respersio fuat; acerras sepolcris aut longas koronas nei endeponito.* Cette Loi défendoit d'oindre les corps des Esclaves, & de faire un festin à leurs funérailles, non plus que des effusions de vin, & de couronner leurs sépulcres de festons, ou de brûler de l'encens.

Servalis, pour *servilis*; *exsequiari*, pour *exsequias ire*; *fuat*, pour *fiat*; *sepolcris*, pour *sepulcris*; *koronas*, pour *coronas*; *endeponito*, pour *imponito*.

Murinam *mortuo nei indito.* Qu'on ne se servît point de ce breu-

breuvage délicieux qu'ils appelloient *murina* aux enterremens des morts.

Les Auteurs ne conviennent point sur la composition de ce breuvage; mais tous tombent d'accord que la dépense en étoit grande: c'est pourquoi les Décemvirs, qui vouloient retrancher les grandes dépenses qu'on faisoit aux funérailles des personnes de qualité, en avoient défendu l'usage.

PLUSA *funera unei nei facito, neive pluses lectos endoserto.* Il n'é„ toit pas permis de faire marcher plusieurs lits dans les pompes „ funébres. " Cependant Auguste voulut que les funérailles de Marcellus fussent honorées de six cens lits; & on en compta jusques à six mille à celles de Sylla. Ils tenoient cela à grand honneur. Pour ce qui est du peuple, on portoit leurs corps simplement dans des biéres.

Plusa est mis pour *plura*; *unei* pour *uni*; *pluses* pour *plures*; *endeserto* pour *insterito.*

AUSOM *endo funere nei addito: ast quoi auso denteis vinctei sient, im cum ole sepelire urereve se fraude liceto.*

Ausom est mis pour *aurum*; *auso*, pour *auro*; *quoi*, pour *cui*; *vinctei*, pour *vincti*; *ole*, pour *illo.*

Il étoit défendu de brûler de l'or avec les corps des défunts, si ce n'est qu'ils eussent des dents ratachées avec des filets d'or; car alors on ne contrevenoit point à la Loi de le brûler avec le corps.

ROGUM *ascia nei poleito.* Que le bucher ne feroit point fait de bois poli, mais de simple bois.

HONORATORUM *virorum laudes endo concione memorantor, easque næniæ ad Tibicinem prosequantor.*

„ Qu'on feroit publiquement l'Oraison funébre des personnes „ illustres, & qu'on chanteroit des lamentations au son des in„ strumens.

P. Valérius Publicola fut le premier, qui fit publiquement l'Oraison funébre de Junius Brutus son Collégue dans le Consulat. Cette coutume fut suivie depuis durant la République, & sous les Empereurs.

DOMINUS *funeris endo ludeis Accenso Lictorebosque ottitor.*

Lictorebosque est mis pour *Lictoribusque*; *ottitor* pour *utitor.*

„ Que celui qui préside aux funerailles, se serve dans les Jeux „ d'Accense & de Licteurs.

Dominus Ludorum, le maître des Jeux, qu'Auguste a nommé le premier, selon Quintilien, *Munerarius.* Cette coutume de donner des Jeux pour honorer les funérailles des Grands, est très ancienne; puisqu'Homére & Virgile en font mention. Ces Jeux étoient ou des combats de Gladiateurs, ou des courses de chevaux.

HOMINI *mortuo osa nei lecito, quo post fonus faciat, exstra quam sei quis foris militiæque mortuos siet.*

Cette Loi est rapportée par Cicéron, *de Legibus*, *l.* 2. *n.* 24. *Homini, inquit, mortuo ne ossa legito, quo post funus faciat: excipit bellicam peregrinamque mortem.* Et il donne ensuite le sens de cette Loi, *ut postea quam corpus crematum esset, ossa a cineribus legantur, statimque loco proximo in terram condantur, ne, si alium in locum sepeliendi causa deportarentur, luctus duplicaretur & sumptus;* de peur qu'on ne renouvellât le deuil & la dépense. On excepte de cette Loi ceux qui feroient morts en guerre ou dans un païs étranger, dont on rapporteroit les os pour être mis dans le sépulcre de leurs ancêtres. On ne laissoit pas de brûler les corps de ceux qui étoient morts, soit en guerre, soit dans les païs étrangers; mais on leur coupoit seulement un doit qu'on rapportoit à Rome, afin de leur rendre les honneurs de la sépulture, comme nous l'apprenons de Festus. *Membrum abscindi mortuo dicebatur, quum digitus ejus decidebatur, ad quod servatum justa fierent, reliquo corpore combusto.*

HOMINEM *mortuum endo urbe nei sepeleito, neve urito.*

„ Qu'on ne devoit point brûler les corps, ni les enterrer dans „ la ville.

Cette Loi est rapportée par Cicéron, *de Legibus*, *l.* 2. *n.* 23. *Hominem mortuum, inquit lex in duodecim Tabulis, in urbe ne sepelito, neve urito.* On trouve néanmoins que les grands hommes, les Empereurs & les Vierges Vestales ont été exceptées de cette Loi: car Valérius Publicola & Posthumius Tubertus ont eu leurs sépulcres au bas du Capitole, de même que la famille des Claudiens. Mais les autres Citoyens étoient enterrez dans leurs terres, ou sur les grands chemins de Rome.

PATREI *endo fidiom qui ex se matreque familias natus est, vitai necisque potestas estod, terque im venumdarier jous estod: sei pater fidiom ter venomduit, fidios a patre leber estod.*

„ Que le pére auroit puissance de vie & de mort sur son fils, „ qui feroit né de lui & de sa femme dans un légitime mariage; „ qu'il le pourroit vendre trois fois comme esclave: mais qu'a„ près avoir été vendu trois fois, il redevenoit libre & hors de „ la puissance paternelle. " *Fidiom* est mis pour *filium*; *fidios* pour *filius*; *vitai* pour *vitæ*; *im* pour *eum*; *jous* pour *jus*; *venomduit* pour *venumdederit*; *leber* pour *liber.*

La puissance paternelle étoit grande chez les Romains; & l'Empereur Justinien nous apprend que ce Droit étoit particulier à ces seuls peuples: *Jus potestatis quod habemus in liberos proprium est civium Romanorum. Nulli enim sunt homines, qui talem in liberos habeant potestatem, qualem nos habemus.* Denys d'Halicarnasse dit, que cette souveraine puissance avoit été donnée aux péres par Romulus, *Hanc autem potestatem non recentem fuisse, sed jam inde ab Romulo permissam.* Du tems des Empereurs il ne fut plus permis aux péres de faire mourir leurs enfans, ni de les faire esclaves, non pas même de les deshériter, si ce n'étoit pour des causes considérables, qu'ils devoient dire devant le Préteur.

PATREI *libereis sueis quosque habet in potestate cujuscumque sexus, Tutoris testamento dandi jous estod.*

„ Qu'un pére pourroit donner des Tuteurs à ses enfans par „ son testament.

SI QUIS *Tutor pupillum fraudarit, remque ejus interverterit, infamiâ notater, pœnaque moltator duplionis.*

„ Si un Tuteur fraude son Pupille, & dissipe son bien, qu'il „ soit noté d'infamie & condamné à l'amende du double. " Car le Tuteur est obligé de tenir compte, non seulement de ce qu'il a perçu des biens du Pupille; mais aussi de tout ce qu'il a pu & dû honnêtement percevoir, & ce avec autant & plus de diligence qu'en ses propres affaires: & s'il étoit convaincu d'avoir agi frauduleusement en cela, il n'en étoit pas quitte pour la simple restitution de ce qu'il avoit pris ou détourné; mais il étoit tenu à la restitution du double, par une action que les Jurisconsultes appellent *de rationibus distrahendis*, & outre cela noté d'infamie.

SEI *fousiosos est, adnatorum, genteiliumque endo eo pequniaque ejus potestas estod:*

Si furiosus est, agnatorum gentiliumque in eo pecuniaque ejus potestas esto.

Cette Loi des douze Tables veut, que si un Pupille après être venu en âge, devenoit fou ou furieux & incapable de pouvoir administrer son bien, il soit mis en la curatelle de ses plus proches perens, pour avoir le soin de sa personne & de ses biens.

PATER FAMILIAS, *utei soper familiâ pecuniaque soua legasit, ita jous estod.*

„ Qu'un pére de famille auroit la liberté de léguer ses biens. " *Utei* est mis pour *uti*; *soper* pour *super*; *soua* pour *sua*; *legasit* pour *legaverit.*

Par la Loi des douze Tables, il étoit libre au Testateur de léguer tout son bien, à qui bon lui sembloit; mais il arrivoit le plus souvent, que quand les Testateurs avoient ainsi disposé & absorbé leurs biens en legs particuliers, les héritiers institüez voyant qu'il ne leur restoit rien, répudioient l'hérédité, & ainsi l'institution d'héritier, qui étoit le fondement du testament, étoit rendue inutile, & les Légataires n'avoient rien. Pour prévenir cet inconvenient, on fit la Loi *Falcidie*, par laquelle il fut ordonné, que les Testateurs ne pourroient léguer que les trois quarts de leur bien, & qu'ils feroient tenus d'en laisser le quart à l'héritier institué. C'est ce qu'on appelle la *Quarte Falcidie*, ou simplement la *Falcidie*, qui fut faite un peu avant l'empire d'Auguste sous le *Triumvirat.*

FILII *filiæque familias bonorum paternorum sui suæque hæredes sunto.*

Par la Loi des douze Tables, il n'y avoit que deux sortes d'héritiers, ou deux sortes de succession *ab intestat*, savoir, *suorum* & *agnatorum*, des enfans & des parens. Le degré en ligne masculine étoit tellement considéré dans l'ancien Droit Romain, & l'on faisoit si peu de cas du degré en ligne féminine, que les enfans ne succédoient point à leur mére, ni la mére à ses enfans. Mais on fit dans la suite sur cela deux *Senatusconsultes*, par lesquels le droit de mutuelle succession fut introduit, savoir, l'*Orphicien*, qui appella les enfans à la succession de la mére, & le *Tertullien*, qui appella les méres à la succession de leurs enfans.

SEI QUA *molier post virei mortem in decem proximeis mensebos pariat, quei quæve ex ea nascatur, souus, souave, in virei familia heres estod.*

„ Si une femme vient à accoucher dix mois après la mort de „ son mari, que l'enfant qui en naîtra, fils ou fille, soit héri„ tier du pére.

Ulpien veut, qu'un enfant qui est né dix mois après la mort de son pére, ne puisse en être héritier, *post decem menses mortis natus non admittitur ad legitimam hereditatem.* Cependant l'Empereur Adrien a déclaré, qu'une honnête femme accouchant le onziéme mois après la mort de son mari, l'enfant qui en naîtroit, pourroit légitimement succéder à son pére, fondé en cela sur l'autorité des Philosophes & des Médecins; ce qui a fait dire à Varron dans une Satyre, qui a pour titre, *Testamentum*, *Si quis undecimo mense κατ' Ἀριστοτέλη natus, esto heres*, sur quoi Cujas dit, qu'on doit entendre cela du onziéme mois commencé & non pas révolu.

PATREBOS *cum plebed connubia nei sunto.*

„ Que les mariages feroient défendus entre les Patriciens & les „ Plébeïens, " c'est à dire, entre les Nobles & le peuple. En faisant cette Loi, qui fut abrogée dans la suite, les Décemvirs avoient voulu mettre la division entre les Nobles & le peuple, & rendre par ce moyen leur Magistrature perpétuelle.

SEI *vir aut molier alter alteri nontiom miseit, devortiom estod; molier res suas sibei habentod, vir molierei claves adimitod exicitoque.*

Nontiom miseit, est mis pour *nuntium misit*; *exicitoque*, pour *exigitoque.* Les autres vieux termes sont faciles, ou ont déja été expliquez.

Le divorce dans les mariages a été inconnu aux premiers Romains, jusques à la Loi des douze Tables, & encore ne le voyons-nous pratiqué que vint-un ans depuis la Loi faite. Ce fut Spurius Carvilius Ruga, qui quitta sa femme, à cause de sa stérilité, l'an de la fondation de Rome DXXIII sous le consulat de M. Pomponius Mathon, & de C. Papirius Masson; en quoi il est blâmé par Valérius, d'avoir préféré à l'amour conjugal le désir de se voir des enfans.

Mais le divorce fut depuis commun dans l'Empire Romain, non seulement durant le Paganisme & la Jurisprudence ancienne; mais aussi sous les premiers Empereurs Chrétiens durant & après Justinien même. Cela étoit tellement constant, & estimé si raisonnable, qu'il n'étoit pas permis aux contractans de se priver de cette liberté par une stipulation pénale; & il falloit se contenter des peines que la Loi imposoit à celui qui causoit un injuste divorce. Il se faisoit ou par le mutuel consentement des parties, qu'ils appelloient *bona gratia*, auquel cas il dépendoit absolument de la convention des parties de se quitter réciproquement les droits nuptiaux, ou de s'avantager comme bon leur sembloit; ou bien par la seule instance & opiniâtreté de l'un con-

contre le gré de l'autre; & s'il n'y avoit point de cause légitime, celui qui le requeroit étoit sujet aux peines *injusti dissidii*, d'un injuste divorce. S'il y avoit cause légitime, le mari rendoit à sa femme ce qu'elle avoit apporté, lui ôtoit les clefs de la maison, & la renvoyoit, comme nous l'apprenons de Cicéron, *frugi factus est, Mimam illam suam, suas res sibi habere jussit ex duodecim Tabulis, claves ademit, exegit.* „ Il est devenu homme de bien, „ il a renvoyé sa Comédienne, il lui a rendu ce qui lui appar-„ tenoit, conformément aux Loix des douze Tables, il lui a „ ôté les clefs, & l'a chassée.

Sei *quis injuriam alteri faxit*, XXV *æris pœnæ sunto.*

„ Si quelcun fait quelque injure à un autre, qu'il paye vint-„ cinq livres d'airain.

L'injure dans la Jurisprudence Romaine comprend tout ce qu'un homme fait au mépris de son prochain. L'injure se commet en trois maniéres, par effet, quand quelcun excéde un autre en son corps de coups & de blessures; par paroles, quand quelcun proféré contre un autre des paroles, qui offensent son honneur & sa réputation; par écrit, quand quelcun fait des libelles diffamatoires, ou des vers contre un autre.

La Loi ancienne punissoit différemment l'injure qui se fait par effet. Si l'excès étoit allé jusques à rompre un membre, il étoit permis par la Loi des douze Tables, à celui qui avoit été mutilé de prendre lui même sa satisfaction, en faisant souffrir une pareille peine, c'est à dire, pareille rupture & mutilation. C'est ce qu'on appelle *talion*, parce que la peine étoit & devoit être semblable à l'injure; & quand il n'y avoit rien de rompu, mais seulement un soufflet ou un coup de poing donné, on en étoit quitte pour une peine pécuniaire de vint-cinq as.

Pour les injures & les satires contre la réputation des Grands de Rome, on les punissoit d'une amende pécuniaire ou de l'exil, & quelquefois même de mort, comme saint Augustin le rapporte d'un passage de Cicéron, au *livre quatriéme de la République.*

„ Nos Loix des douze Tables, *dit-il*, sont bien contraires à „ cela. Car quoiqu'elles soient fort retenues à punir de peines „ capitales, elles ne laissent pas de les ordonner contre ceux qui „ noircissent la réputation d'autrui, par des vers ou des répré-„ sentations injurieuses; en quoi elles ont très-grande raison: „ car notre vie doit être exposée à la censure légitime des Magi-„ strats, mais non pas à la licence effrénée des Poëtes; & il ne „ doit être permis de nous dire une injure, qu'à condition „ que nous y puissions répondre & nous défendre en jugement.

Quei *cum telo hominis occidendi caussâ deprebensos fouerit, kapital estod.*

„ Celui qui aura été trouvé avec une arme pour tuer quelcun, „ qu'il soit puni de mort.

L'homicide volontaire a été toûjours puni du dernier supplice par les Anciens, & cétte punition, par la rigueur de la Loi, a lieu, non seulement quand la mort s'en est ensuivie, mais aussi quand on s'est mis en devoir d'exécuter le mauvais dessein, qui n'a pu avoir d'exécution. Ainsi on punit celui, qui, avec port d'armes, va guetter ou attaquer quelcun pour le tuer, quoiqu'il n'en meure pas. De même celui qui a donné le poison, qui l'a acheté, vendu, & préparé, quoiqu'il ait été rendu inutile, ne laisse pas d'être puni comme homicide.

Quei *nox fortum faxsit, sei im aliquips occisit, joure cæsos estod: sei loucei fortom faxsit telove se defenderit, sei im aliquips cum clamore occisit, joure cæsos estod: sei loucei fortom faxsit, neque telo se defenderit sei leber siet, Prætor im verberarier joubetod, eique quoi fortom factum esit ad leicito: sei servos siet, virgis cæsos ex saxo deicitor; sei impobes siet, Prætoris arbitratu verberatos noxsiam sarceito.*

„ Si quelcun fait un vol la nuit, il est permis de le tuer; que „ si c'est le jour, & que le voleur se défende avec des armes, il „ est aussi permis de le tuer; que s'il ne se défendoit point à „ main armée, & qu'il soit libre, que le Préteur le condamne „ au fouet; que s'il est esclave, il soit précipité de la roche „ Tarpeïenne, après qu'il aura été fouetté; que le Voleur, „ s'il n'est pas encore en âge de puberté, soit fouetté & con-„ damné aux dommages & intérêts, selon la volonté du Pré-„ teur.

Quei *falsum testimonium dixserit ex saxo deicitor.*

„ Que celui qui aura rendu faux témoignage contre quelcun, „ soit précipité de la roche Tarpeïenne.

Cette Loi est conforme à la Loi du Décalogue, *tu ne diras point de faux témoignage.* Il y en a qui croyent que Platon & les autres Philosophes Grecs avoient lu les livres de Moïse, & qu'ils en avoient tiré la plupart de leurs Loix, que les Décemvirs compilérent ensuite.

On ne rapportera point ici plusieurs fragmens de la Loi des douze Tables touchant la maniére de juger & d'instruire une accusation; (on pourra en parler ailleurs) non plus que de celles qui regardent les assemblées du peuple Romain par Tribus, par Centuries & par Curies; on les trouvera cy-dessus sous le mot de C O M I C E S. Je vais parler présentement des Loix particuliéres des Romains & des Empereurs.

Lex Sulpitia. La *Loi Sulpitienne* faite par les Consuls P. Sulpitius Saverrio ou Averrio, & Sempronius Sophus l'an de la République CCCCL.

Ne Scilicet *quis templum vel Aram injussu Senatus aut Tribunorum plebis majoris partis dedicaret.*

„ Il n'étoit point permis de dédier un temple ou quelque au-„ tel, sans le consentement du Sénat ou des Tribuns du peuble.

Lex Papiria. La *Loi Papirienne.* Ne quis *injussu plebis ædes, terram, aram, aliamve rem ullam consecraret.*

„ Il n'étoit pas permis de consacrer des temples, une terre, „ des autels, &c. sans le consentement du peuple.

Lex Hortensia. La *Loi Hortensienne* vouloit que les foires, qui avoient été d'abord des jours de féries, fussent *fastes* dans la suite, c'est à dire, jours de travail, dans lesquels le Préteur rendoit justice, en prononçant ces trois mots, *do, dico, addico.* Cette Loi fut faite par Q. Hortensius, Dictateur, l'an de la fondation de Rome CCCCLXVIII.

Lex Publicia. La *Loi Publicienne* faite par Publicius. Ne *quibus nisi ditioribus Cerei Saturnalibus mitterentur.*

„ Qu'on n'envoyât des cierges qu'aux plus riches aux Fêtes „ des Saturnales.” C'étoit la coutume de faire plusieurs présens les jours de ces Fêtes, & particuliérement des cierges, pour marquer que Saturne avoit fait passer les hommes des ténébres à la lumiére, c'est à dire, d'une vie obscure & sauvage, à une vie polie & instruite.

Lex Cornelia. La *Loi Cornelia*, que fit P. Cornelius Dolabella Consul, après la mort de Jules César l'an de Rome DCCX. Ut *eidus Julii quibus Cæsar interfectus in senatu est, Urbis natales haberentur.*

„ Qu'aux ides de Juillet, que César avoit été tué dans le Sé-„ nat, on célébrât le jour de la naissance de Rome.

Lex Licinia. La *Loi Licinienne* touchant les Jeux Apollinaires en l'honneur d'Apollon, fixoit le jour auquel ces Jeux se devoient répréſenter, n'ayant point eu auparavant de jour certain. *P. Licinius Prætor Urbanus legem ferre ad populum jussus, ut hi ludi perpetuum in statam diem voverentur.*

Lex Roscia. La *Loi Roscienne & Julienne* dont L. Roscius Othon, Tribun du peuple, selon Florus, fut Auteur, l'an de Rome DCLXXXVI, *Ut in theatro equitibus Romanis, qui H. S. quadringenta possident, quatuordecim spectandi gradus assignarentur, exceptis iis, qui ludicram artem exercuerant, quique sive suo, sive fortunæ vitio rem decoxissent.*

„ Que les Chevaliers Romains riches de quatre cens mille se-„ sterces (qui font environ 40000 livres) auroient 14 degrez au „ théatre, pour voir les Jeux; excepté ceux qui auroient fait „ le métier de Baladin, & ceux qui auroient dissipé tout leur „ bien en débauches.” Voici ce qu'en dit Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 32. L'Empereur sépara les Chevaliers Romains du peuple dans le Cirque, en leur donnant les siéges les plus proches des Sénateurs. Car auparavant, ils assistoient à ce spectacle confusément, parce que la *Loi Roscia* n'avoit réglé que les séances du théatre.

Lex Cincia. La *Loi Cincia*, pour reprimer l'avarice des Orateurs, qui exigeoient de grosses sommes d'argent; la *Loi Calpurnia* touchant le larcin des Magistrats; & celle qui porte le nom de Jules César, contre leur avarice & leurs brigues, pour monter aux charges de la République.

Lex Papia. La *Loi Papia Poppea* établie par Auguste en sa vieillesse, pour inviter les hommes au mariage, par la peine infligée au célibat, & pour accroître les revenus de la République.

Lex Agraria. La *Loi Agraire* touchant la distribution des terres prises sur les ennemis. Cette Loi fut la semence de grandes divisions dans l'Empire Romain, sous la République.

Lex Julia. La Loi faite par Auguste contre l'adultére. Ce fut la premiére qui établit des peines & une accusation publique contre ceux qui séduisoient les femmes mariées, & corrompoient les filles ou les veuves de condition. Ce n'est pas qu'avant Auguste l'adultére fût impuni; mais il n'y avoit point d'accusation introduite, & il ne se punissoit que d'une peine arbitraire. Or la Loi *Julia*, qu'Auguste eut le malheur de voir lui même exécutée en sa famille, & en la personne de ses propres enfans, n'établit pour peine de ce crime d'adultére, que le bannissement; mais depuis, cette peine fut augmentée par les constitutions des Empereurs, qui punirent de peine capitale ceux qui en étoient coupables.

Lex Oppia. *Voyez* O P P I E N N E.

Lex Sumptuaria. La *Loi Somptuaire*, que fit Cornélius Sylla, Dictateur, l'an de Rome DCLXXIII, qui régloit la dépense des festins & des funérailles, condamnant à une peine pécuniaire ceux qui excédoient ce qui étoit permis par la Loi.

Lex Papia. La *Loi Papia* touchant les Vierges Vestales, qui gardoient le feu sacré dans le temple de la Déesse Vesta. Celle qui le laissoit éteindre étoit fouettée par le souverain Pontife; & si elle se laissoit corrompre, on l'enterroit toute vive dans le *Champ Scélérat* hors de la colline.

Lex Repetundarum, ou de Repetundis. La *Loi de Péculat* ou de Concussion.

Lex Ælia. La *Loi Elienne* touchant les Augures, que fit Q. Ælius Pætus Consul, l'an de Rome DLXXXVII.

Lex Fusia. La *Loi Fusia*, touchant le tems des assemblées, qui ne se devoient faire qu'aux jours comitiaux.

Lex Valeria, Sempronia. La *Loi Valerienne & Sempronienne*, touchant ceux qui avoient droit de suffrage dans les assemblées à Rome. C. Valerius Tappo, Tribun du peuple, en fut l'Auteur, l'an de Rome DLXVI.

Lex Villia. La *Loi Villia*, dont L. Villius, Tribun du peuple, est l'Auteur, régloit l'âge compétant pour monter aux charges de la République. Cette Loi s'appelloit aussi *Lex Annalis*, *Voyez* cet article cy-dessous.

Lex Cornelia. La *Loi Cornelia*, touchant la qualité que devoient avoir ceux qui prenoient les charges de la République.

Lex Hircia. La *Loi Hircienne*, qui n'admettoit aux charges, que ceux qui avoient tenu le parti de César contre Pompée.

Lex Visellia. La *Loi Visellienne*, qui accordoit aux fils d'Affranchis le droit de parvenir aux Magistratures.

Lex Pompeia & Claudia. La *Loi Pompeïenne & Claudienne*, qui vouloit que ceux qui aspiroient aux charges fussent toûjours présens.

Lex Rhodia. La *Loi Rhodienne*, touchant le négoce sur mer. Cette Loi vouloit que quand un vaisseau étoit rempli de marchandises appartenantes à divers Marchands, s'il arrivoit que pour éviter le naufrage, l'on eût jetté les marchandises de quelques uns & que celles des autres eussent été sauvées, l'estima-

tion fût faite de toutes les marchandises, & que la perte & le dommage fût supporté par chacun, à proportion de ce qu'il avoit eu dans le vaisseau. Cette Loi fut faite par les Rhodiens; & elle a été trouvée si raisonnable, qu'elle a été généralement reçue par tous les peuples. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

LOI ANNALE, *Lex Annalis;* c'étoit la Loi qui régloit l'âge, pour parvenir aux charges de la République Romaine. Il falloit avoir dix-huit ans, pour être fait Chevalier Romain, & vint cinq pour obtenir le consulat, & ainsi des autres charges. Les Romains avoient pris cette Loi des Athéniens. * *Antiq. Romain.*

LOI *des six articles*, ou STATUT DE SANG C'est ainsi qu'on nomma en Angleterre le réglement que Henri VIII fit en 1539, au sujet de la Religion. On décerna la peine du feu ou du gibet contre ceux, 1. Qui de bouche, ou par écrit, nieroient la Transubstantiation; 2. Qui soutiendroient la nécessité de la Communion sous les deux espéces; 3. Qu'il étoit permis aux Prêtres de se marier; 4. Qu'on peut violer le vœu de chasteté; 5. Que les Messes privées sont inutiles; 6. Que la Confession auriculaire n'est pas nécessaire pour le salut. Gardiner, Evêque de Winchester, étoit le véritable Auteur de ces Loix. Il avoit fait entendre au Roi que c'étoit le seul moyen d'empêcher qu'il ne se formât une ligue contre lui; que ce qu'il avoit aboli n'étoit pas essentiel à la Religion, & que personne de bon sens ne le regarderoit comme hérétique pendant qu'il maintiendroit ces six articles. On fit des recherches exactes pour découvrir ceux qui condamnoient ces six articles. Il y eut en peu de tems dans la ville de Londres, plus de 500 personnes emprisonnées. Le nombre des coupables porta le Roi à se relâcher, sur tout à la répresentation du Chancelier. En 1540, on modéra la peine contre ceux qui étoient condamnez par le quatriéme article, & au lieu de la mort on mit la confiscation des biens. En 1547, sous Edouard VI, la Loi des six articles fut révoquée. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *tome* 5. *p.* 385. *&c. tome* 6. *p.* 23.

LOI ORALE. Les Juifs reconnoissent deux sortes de Loi; *la Loi écrite* que nous avons dans l'Ecriture Sainte, & *la Loi orale* qui n'est fondée que sur la Tradition de leurs Anciens. Ils prétendent que l'une & l'autre a été donnée à Moïse sur le Mont de Sinaï, mais qu'il n'y eut que la premiére qui fut écrite, que l'autre n'avoit été donnée que de bouche & qu'elle a passé de main en main d'une génération à l'autre par le moyen de leurs Anciens. Donnant donc une égale autorité à l'une & à l'autre, par cela même qu'ils les croyent de même origine & également émanées de Dieu, ils se croyent également obligez à les observer l'une & l'autre, & vont même jusqu'à donner la préférence à l'orale; car l'écrite, *disent-ils*, est en plusieurs endroits obscure, imparfaite & défectueuse, & ne pourroit pas servir de régle sans l'orale, qui contenant selon eux une explication complette & parfaite de ce qui est écrit dans l'autre, supplée tout ce qui y manque & en léve toutes les difficultez. Aussi n'observent-ils l'écrite, qu'avec les modifications des gloses & des explications de l'orale. Et c'est une espéce de maxime parmi eux que l'alliance fut faite avec eux non pas sur le pié de la Loi écrite, mais sur le pié de l'orale, de sorte que par cette conduite ils anéantissent en quelque maniére la premiére pour mettre la derniére sur le thrône; & réduisent au bout du compte toute la Religion à la Tradition. Cette corruption étoit montée à un tel point parmi les Juifs du tems de Nôtre Seigneur qu'il leur reproche dans *S. Marc*, *ch.* 7. *v.* 13, qu'ils ont anéanti la Parole de Dieu par leurs Traditions; mais c'est bien encore pis aujourd'hui, car ils déclarent hautement & sans détour la préférence qu'ils donnent à la derniére. De là vient que nous voyons si souvent dans leurs Ecrits, „ Que les paroles des Scribes sont plus aimables que celles de la Loi; Que les paroles de la Loi sont tantôt de poids „ & tantôt légéres, mais que celles des Scribes sont toûjours „ de poids; Que les paroles des Anciens étoient de plus grand „ poids que celles des Prophétes. " Dans toutes ces propositions des Juifs, les paroles des Scribes & des Anciens sont leurs Traditions. Dans d'autres endroits ils comparent le texte sacré à de l'eau & la *Misna* ou le *Talmud*, qui contiennent leurs Traditions, à du vin ou à de l'hipocras. Ailleurs la Loi écrite est du sel, mais la *Misna* & le *Talmud* sont du poivre & d'autres épiceries délicates. Voilà l'idée qu'ils ont de leur Loi orale; voyons l'origine qu'ils lui donnent. En même tems, *nous disent-ils*, que Dieu donna la Loi à Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui en donna aussi le Commentaire & lui ordonna d'écrire la premiére, mais de ne donner l'autre que de bouche, pour être conservée dans la mémoire des hommes, & y être transmise d'une génération à l'autre par la voye de la Tradition sans Ecriture. Et de là vient qu'on appelle la premiére Loi, la Loi écrite & l'autre la Loi orale. Encore aujourd'hui les Juifs traitent les déterminations & les décisions de la derniére, de Constitutions de Moïse sur le Mont-Sinaï; parce qu'ils croyent aussi fermement qu'il les y reçut toutes de Dieu pendant les quarante jours qu'il y conversa avec lui, qu'ils croyent qu'il y reçut l'écrite, & qu'à son retour il rapporta ces deux Loix, & les commit aux Israëlites de la maniére qui suit. Dès qu'il fut de retour dans sa tente, il envoya quérir Aaron, & lui mit entre les mains le texte qui est la Loi écrite; ensuite il lui en donna le Commentaire de vive voix dans le même ordre qu'il l'avoit reçu de Dieu: c'est là la Loi orale. Alors Aaron se leva & s'étant mis à la droite de Moïse, on fit entrer Eléazar & Ithamar ses deux fils, qui après avoir appris ces deux Loix aux piez du Prophéte, comme avoit fait Aaron, se levérent aussi à leur tour & s'allérent asseoir l'un à la gauche de Moïse & l'autre à la droite d'Aaron. Alors les soixante & dix Anciens qui composoient le Sanhédrin ou le Grand Conseil de la nation, entrérent, & après avoir été instruits des deux Loix de la même maniére que les précédens, ils allérent aussi s'asseoir dans la tente. Après ceux-ci, on fit venir tous les autres qui avoient envie de savoir la Loi de Dieu, & on la leur enseigna de la même maniére. Cela fait, Moïse se retira, & Aaron répéta l'une & l'autre Loi comme il l'avoit reçue de lui, & se retira aussi. Puis Eléazar & Ithamar en firent autant & se retirérent. Après quoi les 70 Anciens firent la même répétition au peuple qui se trouva présent: de sorte que chacun ayant ouï répéter quatre fois ces deux Loix, elles furent bien gravées dans leur mémoire. Au sortir de là ils se dispersérent parmi le peuple & communiquérent à tous les Israëlites ce qu'ils avoient appris du Prophéte de Dieu. Ils écrivirent le texte, mais pour l'explication ou le Commentaire, ils ne le donnérent aux générations suivantes, que de bouche. Le texte sacré écrit contenoit les six cens treize préceptes dans lesquels ils divisent la Loi, & l'explication non écrite, avec toutes les maniéres & les circonstances qu'il falloit y observer. Ils ajoûtent qu'ensuite vers la fin de la quarantiéme année de leur sortie d'Egypte, vers le commencement de l'onziéme mois (vers le milieu de nôtre mois de janvier) Moïse fit assembler tout le peuple, lui apprit que sa mort approchoit, & lui commanda que si quelcun avoit oublié quelque chose de ce qu'il leur avoit commis, il le vînt trouver & qu'il lui répéteroit de nouveau ce qui lui étoit échappé, & lui expliqueroit les difficultez & les doutes qu'il pouvoit avoir sur ce qu'il leur avoit enseigné de la Loi de Dieu: Que là-dessus on s'étoit adressé à lui & que tout le reste de sa vie, c'est à dire, depuis le commencement de l'onziéme mois jusqu'au sixiéme jour du douziéme, avoit été employé à les instruire de nouveau du texte, ou de la Loi écrite & de son explication: Que ce sixiéme jour il leur donna treize exemplaires de la Loi écrite, tous de sa propre main, depuis le commencement de la *Genese* jusqu'à la fin du *Deuteronome*, un à chaque Tribu, pour y être conservé dans leurs générations; & le treiziéme aux Lévites pour le mettre dans le Tabernacle en présence de l'Eternel: Qu'ensuite après avoir encore répété la Loi orale à Josué son successeur, il monta le septiéme sur la montagne de Nébo, & y mourut: Qu'après sa mort Josué la transmit aux Anciens qui lui succédérent, & ceux-ci aux Prophétes, & les Prophétes de l'un à l'autre jusqu'à Jérémie qui la délivra à Baruch, & Baruch à Esdras, qui la donna aux Membres de la grande Synagogue, dont le dernier fut Simon le Juste: Que ce dernier la mit entre les mains d'Antigone de Socho, de qui elle passa à Jose, fils de Jéhanam, & de lui à Jose le fils de Joëser, de là à Nathan l'Arbellite & à Josué, le fils de Pérachiah; de ceux-ci à Juda le fils de Tabbai, & à Simon le fils de Shérah; de là à Schemaiah & à Abtalion; de ces deux à Hillel, & d'Hillel à Siméon son fils, que l'on croit être celui qui prit l'enfant Jesus entre ses bras quand on le présenta à Dieu dans le Temple à la purification de la Vierge sa mére: Que de Siméon elle fut transmise à Gamaliel son fils, celui aux piez de qui S. Paul fut élevé, & de celui-ci à S. Siméon son fils, qui la laissa à son fils Gamaliel, & ce dernier à son fils Siméon, de qui elle passa à Rabbi Judah Haccadosh son fils, qui l'écrivit dans le livre qu'on appella la Misna. Mais tout ceci n'est qu'une pure fiction, & la production de la fertile invention des Talmudistes qui n'a nul fondement dans l'Ecriture, ni dans aucune autre Histoire de quelque poids. Mais parce que les Juifs en ont fait un article de leur foi & qu'ils croyent aussi fermement que leurs Traditions sont émanées de Dieu de la maniére dont je viens de le dire, qu'ils croyent la parole de Dieu écrite, & qu'ils ont réduit toute leur Religion à ces Traditions, il n'y a pas moyen d'entendre cette Religion sans cela. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *&c. tome* 2. *p.* 122. *&c.*

LOJA, en Latin *Loxa*, petite ville d'Espagne, située sur le Xenil, dans le Royaume de Grenade, à six lieues au dessous de la ville de ce nom, aux piez des montagnes, qui ont de très-bons pâturages pour les brebis. Loja est en quelque considération à cause de son chanvre & de ses laines. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* aussi LOXA.

LOJA, petite ville du Royaume du Pérou dans l'Amérique méridionale, dans la province de Quito, & à quatre-vint-cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* aussi LOXA.

LOING, en Latin *Lupia*, riviére du Gâtinois en France. Elle baigne Châtillon sur Loing, Montargis, Château-Landon, Nemours, & se décharge dans la Seine entre Melun & Montereau-faut-Yonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOJOWOGROD, *Lojovogrodum*, petite ville de la Basse Volhynie en Pologne, située sur le Borysthéne, aux confins de la Lithuanie, environ à vint-trois lieues de Kiovie vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOIR, en Latin *Lædus*, riviére de France, qui naît dans le Perche, a pour source les étangs de l'Abbaïe du Loir. Elle passe à Illiers, à Châteaudun, à Cloye, à Vendôme, à Lavardin, à Montoire, au Vau du-Loir, à Château-du-Loir, au Lude, à la Fléche, à Duretal, & se perd dans la Sarte à Briolé, demi-lieue au dessus de l'Isle de Saint-Aubin. On pourroit la rendre navigable depuis Vendôme.

LOIR (Nicolas) Peintre natif de Paris, fils d'un habile Orfévre, ne manquoit pas de génie pour inventer, ni de feu pour exécuter. Il n'y avoit néanmoins rien en cela qui passât le Peintre ordinaire. On n'y remarque ni finesse de pensée, ni caractére particulier qui eût quelque élévation. Il avoit un bon goût de dessein, de la propreté & de la facilité dans ce qu'il faisoit: & sans se donner le tems de digérer ses pensées, à peine les avoit-il produites qu'il les exécutoit, souvent même en discourant avec le monde, par la grande habitude qu'il s'étoit aquise, & par l'heureuse mémoire des choses qu'il avoit vues en Italie. Il ne demeuroit court sur aucun sujet, & faisoit également bien les figures, le païsage, l'architecture & les ornemens. On voit à Paris quantité de ses Ouvrages, tant publics que particuliers, plu-

plusieurs galeries & appartemens, & entre autres pour le Roi dans le Palais des Tuileries. Il mourut en 1679, âgé de 55 ans, étant pour lors Professeur en l'Académie de Peinture. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*.

LOIRE, en Latin *Ligeris*, la plus grande riviére de France, a sa source dans une montagne des Cévennes qu'on nomme *le Mont-Gerbier de Joux*. Elle partage le Royaume en deux parties presque égales, & passe près du Puy-en-Vélay, à Montbrison, à Roane, où elle commence de porter bateau, puis elle arrose Nevers, la Charité, Sully, Gien, Gergeau, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, le Pont-de-Cé, & se jette dans la mer près de Nantes en Bretagne. Son cours est de près de deux cens lieues: elle est navigable l'espace de cent soixante lieues, & reçoit immédiatement ou médiatement 112 riviéres, dont les principales sont, le Lignon, l'Allier, le Loiret, le Cher, l'Indre, la Vienne, le Maineou la Mayenne. * Papire Masson, *Descript. Flumin. Galliæ*. César. Pline Tibulle, *l.* 1. *Eleg.* 8.

LOIRET, en Latin *Ligerula*, *Ligeretus*, petite riviére de France, qui coule dans l'Orléanois propre, baigne Olivet, ou S. Martin de Loiret, & se décharge dans la Loire du côté du midi, à une lieue & demie au dessus d'Orléans. Cette riviére a cela de remarquable, qu'encore que son cours soit fort court, & seulement de deux lieues, elle est navigable presque jusqu'à sa source. On observe qu'elle ne géle jamais: on la passe sur deux ponts de pierre, à Olivet, & à Saint-Mesmin. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOIS, *Loïs*, ayeule de Timothée, Disciple de S. Paul, de laquelle cet Apôtre loue la foi. * II. *Timothee, ch.* 1. *v.* 5.

LOIS, ville. *Voyez* LOYTZ.

LOISEL (Antoine) d'une famille ancienne de la ville de Beauvais: elle a produit des personnes de grand mérite. JEAN Loisel, dit *Avis*, fut Médecin des Rois Louïs XII & François I. ANTOINE Loisel, né à Beauvais au mois de février 1536, de *Jean* Loisel & de *Catherine* d'Auvergne, étudia à Paris dans le Collége de Prêles, sous Pierre la Ramée, dit *Ramus*, qui le fit exécuteur de son testament. Depuis il étudia en Droit à Toulouse & à Bourges, sous le célébre Jacques Cujas, qui lui donna beaucoup de part dans son amitié, & qui parle très-souvent de lui avec éloge. Dans la suite il s'établit à Paris, où il se distingua tellement entre les plus habiles Avocats de son tems, que Batiste du Ménil, Avocat du Roi, lui procura la charge de Substitut, & lui fit épouser une de ses niéces, nommée *Marie* Goulas, qu'il élevoit dans sa maison comme sa propre fille. L'an 1581, on lui donna la charge d'Avocat du Roi dans la Chambre de Justice de Guienne. Il publia depuis huit Discours qu'il avoit prononcez en cette occasion, & que nous avons sous le titre de *la Guienne de M. Antoine Loisel*. Il fut employé encore l'an 1594, au rétablissement du Parlement de Paris, & fut Conseiller au Thrésor. Loisel fut lié d'amitié avec divers grands hommes de son tems, entre lesquels il suffit de nommer le Présìdent de Thou, le Chancelier de l'Hopital, Pierre Pithou, Claude du Puy, & Scévole de Sainte-Marthe, qui parlent de lui avec éloge. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, nous avons de lui le Dialogue des Avocats du Parlement de Paris; les Régles du Droit François; les Mémoires de Beauvais, &c. Il mourut à Paris le Lundi vint-quatriéme avril de l'an mille six cens dix-sept, âgé de 81 ans. L'aîné de ses fils, nommé *Antoine* Loisel, Conseiller au Parlement de Paris, Gendre du Président Baili, mourut en 1610, & laissa un fils de même nom, aussi Conseiller au même Parlement. Le second de ses fils fut le célébre GUI Loisel, Conseiller-Clerc au même Parlement, Chanoine de Paris, puis de Beauvais, Prieur de la Chaize, & l'un des plus illustres Magistrats de son tems, qui mourut le 20 décembre 1631, âgé de 60 ans. * *Consultez* leur Vie, écrite par M. Joly, Chanoine & Chantre de l'église de Paris, dont Antoine Loisel, Avocat, étoit l'ayeul maternel. Cette Vie, qui est fort curieuse, se trouve au devant des divers Opuscules, tirez des Mémoires de M. Antoine Loisel.

LOIZ, ville. *Voyez* LOYTZ.

LOK. LOL. LOM.

LOKEMAN (Pierre) étoit de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, où il fut Curé, & florissoit en 1622. Il est l'Auteur d'un Poëme en vers Elégiaques, qui a pour titre, *Deus, Omnia, Trinus*. Il est mort en 1633, âgé de 53 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 746. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LOKET, ville. *Voyez* ELLEBOGEN.

LOKHORST. *Voyez* LOCKHORST.

LOLADA, Royaume des Indes compris dans l'Isle de Gilolo, en Latin *Loladæ regnum*. Celui qui le gouvernoit autrefois étoit le plus puissant de toutes ces mers; mais il en est devenu le plus foible, par les conquêtes que les Rois de Ternate & de Tidor ont faites dans les contrées où il commandoit. Ce Royaume a pris son nom de sa ville capitale, que l'on appelle aussi *Lolada*. * Davity, *Isle de Gilolo*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LOLHARD WALTER, Hérétique, Chef des Lolhards, étoit Anglois, selon Pratéole, & avoit enseigné la doctrine de Wiclef; mais il est sûr, comme Sandére, Génébrard, & Sponde le disent, que Lolhard prêchoit en Allemagne vers l'an 1315, les erreurs qu'il avoit tirées de celles des Pétrobusiens & Henriciens. Ses Sectateurs disent que Lucifer & ses compagnons étoient damnez à tort & que Michel & les bons Anges méritoient bien mieux cette peine; ajoûtant d'infames blasphêmes contre la sainte Vierge; & soutenant que Dieu ne punit point les fautes qu'on commet ici-bas. Les Auteurs disent, à ce sujet, qu'une fille de cette malheureuse Secte, condamnée au feu, & interrogée si elle étoit vierge, répondit qu'elle l'étoit sur la terre, mais non pas sous la terre. Ils enseignoient encore que la Messe, le Batême & l'Extréme-Onction, étoient inutiles, improuvant la Pénitence, & refusant de se soumettre aux Puissances ecclésiastiques & aux séculiéres. Lolhard fut brûlé à Cologne l'an 1422. * Hocseme, *de Gest. Pont. Léodien. c.* 31. Pratéole, *V. Lolh.* Sandére, *Hær.* 163. Trithéme & Génébrard, *in Chron.* Sponde, *A. C.* 1315. *n.* 5. Lolhard, *dit M. Basnage*, après avoir enseigné avec beaucoup de zéle en Piémont, passa en Angleterre, où ses Disciples furent nombreux & appellez de son nom *Lolhards*. Les Wicléfites furent aussi nommez *Lolhards*. Ils se séparérent de l'Eglise Romaine en 1389, & se choisirent des Prêtres pour célébrer parmi eux le service divin. En 1395, les efforts que les Lolhards avoient faits en l'absence du Roi pour faire approuver leur doctrine par le Parlement, engagérent les Evêques à prendre des mesures plus efficaces pour les détruire. Mais comme les Lolhards se sentoient appuyez d'un nombre infini de personnes qui avoient embrassé leur doctrine, ils présentérent une rémontrance à la Chambre des Communes qui renfermoit ces douze articles. 1. Que dès que l'Eglise Anglicane avoit fait un mauvais usage de son temporel, la foi & la charité avoient commencé à disparoître; 2. Que la Prêtrise dérivée de Rome, telle qu'elle l'étoit en Angleterre, & qui se prétendoit supérieure aux Anges, n'étoit pas celle que Jesus-Christ avoit établie par le moyen des Apôtres; 3. Que la Loi du célibat étoit cause d'une infinité d'irrégularitez & de scandales dans l'Eglise; 4. Que la doctrine de la Transsubstantiation faisoit tomber la plus grande partie de la Chrétienté dans l'idolâtrie; 5. Que les exorcismes, les bénédictions de l'eau, du pain, de l'huile, des pierres des Autels, des Eglises, des vêtemens des Prêtres, les mîtres, les crosses, les bâtons de pélerins, tenoient plus de la Nécromancie que de la Religion; 6. Que c'étoit une grande faute de joindre dans une même personne les charges ecclésiastiques & civiles; 7. Que les priéres pour les Morts, dans lesquelles on présentoit certaines personnes à d'autres, n'étoient pas conformes à la charité prescrite par l'Evangile; 8. Que les pélérinages & les offrandes faites aux images des Saints, & aux croix, & principalement les peintures par lesquelles on prétendoit répresenter la très-Sainte Trinité, étoient une espéce d'Idolâtrie; 9. Que la Confession auriculaire ne servoit qu'à donner de l'orgueil aux Prêtres, & qu'en leur faisant connoître les secrets de leurs pénitens, elle leur donnoit occasion de commettre beaucoup de péchez, & d'entrer dans plusieurs intrigues scandaleuses; 10. Qu'ôter la vie à quelcun, soit à la guerre, soit par la voye de la Justice, étoit contraire à l'Evangile qui est une œconomie de grace; 11. Que le vœu de chasteté fait par les femmes, donnoit occasion à une infinité de désordres, & causoit la mort à beaucoup d'enfans sans Batême, ou même avant leur naissance; 12. Qu'il seroit nécessaire de bannir de la société civile, tous les métiers inutiles qui ne font qu'entretenir le luxe & l'orgueil. Tous ces articles étoient appuyez de preuves. Cette remontrance allarma tellement le Clergé qu'il députa incessamment au Roi l'Archevêque d'Yorck & l'Evêque de Londres, pour le supplier de retourner incessamment en Angleterre, afin de rémédier au mal qui menaçoit l'Eglise. Quelque tems après *Thomas Arundel*, Archevêque de Cantorbéry fit assembler à Londres un Synode qui condamna dix-huit propositions extraites d'un livre de Wiclef, intitulé *Trialogus*. En 1410, sous le régne de Henri IV, les Lolhards étoient si appuyez dans la Chambre des Communes qu'elle présenta une adresse au Roi en faveur des Wicléfites, pour demander que l'Acte passé contre eux la septiéme année de ce régne, fût révoqué, ou du moins mitigé autant qu'il seroit possible. Le Roi écouta si peu favorablement cette adresse qu'il fit brûler un Lolhard nommé *Thomas Badby*. Dès le commencement du régne de Henri V, en 1413, le Clergé convoqué sous la présidence de Thomas Arundel, chercha les moyens les plus efficaces de détruire les Lolhards & sur tout *Jean Oldcastle*, Baron de Cobham leur Fauteur, domestique du Roi, & fort estimé du Prince. L'Archevêque, chargé de parler au Roi, lui dit qu'il n'y avoit que le fer & le feu qui fussent capables d'extirper l'hérésie. Le Roi lui répondit *qu'il ne pouvoit approuver qu'on employât la rigueur pour ramener les Hérétiques, d'autant plus que l'expérience avoit trop souvent fait voir, que cette voye pouvoit faire autant d'effet contre la vérité que contre l'erreur.* Cependant on fit une proclamation pour défendre aux Lolhards leurs conventicules, & à tous les autres Sujets d'assister à leurs prédications. Ils ne discontinuérent pas néanmoins de s'assembler, mais en secret, & à la campagne. On rapporta au Roi, en 1414, qu'*Oldcastle*, qui s'étoit évadé de la Cour, étoit à S. Gilles avec vint mille hommes de sa Secte & qu'il y avoit une conspiration contre le Roi. Le Roi y alla & n'y trouva que quatre-vint ou cent personnes dont vint furent tuées sur la place & soixante arrêtées. Quelques uns intimidez confessérent tout ce qu'on voulut. La même année le Parlement fit contre les Lolhards un nouveau réglement qui portoit; „ que tous les Magistrats du „ Royaume depuis le Grand-Chancelier, jusqu'au moindre de „ ceux qui avoient quelque inspection sur le peuple, & généra- „ lement tous ceux qui exerçoient quelque emploi public, prê- „ teroient serment qu'ils feroient tous leurs efforts pour exter- „ miner les Hérétiques, & qu'ils assisteroient les Evêques dans „ l'exécution de ce dessein. " Dès lors les Lolhards furent violemment persécutez. Plusieurs furent brûlez vifs, quelques uns sortirent du Royaume, & d'autres abjurérent leur Religion pour éviter les supplices. * M. De Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre, &c. tome* 3. *p.* 308, *&c.* Basnage, *Hist. de la Religion des Eglis. Réf. tome* 2. *p.* 109. *Voyez* WICLEF.

LOLLEN, LELLEN, petite ville de la Livadie dans la Gréce, située près de la source du Céphiso, est l'ancienne *Lilæa*, que quelques uns mettoient dans la Doride, & d'autres dans la Phocide. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOLLIA PAULINA. *Voyez* PAULINA (Lollia)

LOLLIEN, Sophiste d'Ephése, & Disciple d'un Assyrien nommé *Isaïe*, vivoit sous l'Empire d'Adrien, dans le second siécle. Il composa divers Ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas, de Simler, *in Epit. Biblioth. Gesnerianæ*, &c.

LOLLIEN, Tyran des Gaules, suivant Pollion, qui assure qu'il se revolta contre Postume. On produit quelques médailles où il est appellé *Spurius Servilius Lollianus*; mais ceux qui les produisent sont suspects, & on a d'autres médailles d'un Lélien Tyran, qui paroît être le même que Lollien de Pollion. *Voyez* ce qu'on en dit à son article, & consultez le recueil de médailles du P. Banduri.

* LOLLIEN, *Mavortius*, Gouverneur de Rome en 342 sous Constans, & Consul en 355. *Julius Firmicus* lui dédia son Ouvrage Astronomique, sous Constantin, & nous apprend di verses particularitez de lui, dans sa Preface. *Voyez* aussi Ammien Marcellin, *l.* 16, & la *Prosopographie du Code Theodosien par* Jaques Godefroy.

LOLLIUS (Marcus) Consul Romain, sous l'empire d'Auguste, étoit meilleur déclamateur que bon guerrier. Il fut vaincu en Allemagne, & cette défaite est connue dans l'Histoire sous le nom de *Lolliana clades*. On le mit ensuite en qualité de Lieutenant Général, mais en effet comme Gouverneur auprès de Caius, que l'on envoyoit en Orient, avec une puissante armée, l'an de Rome 753, & l'année qui précéde la naissance de Jesus Christ. Ce jeune Prince instruit de la lâcheté de Lollius, qui tiroit des présens de tous les Rois pour s'enrichir, l'accusa auprès de l'Empereur. Quelque tems après, Lollius mourut de poison, laissant de grands biens à sa petite-fille, Lollia Paulina. * Dion, *l.* 54. Pline, *l.* 9. *c.* 33. Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 48.

LOLLIUS, dit URBICUS, Historien Latin, est cité par Lampridius, qui dit dans la Vie de Diaduméne, que ce Lollius, surnommé *Urbicus*, avoit écrit une Histoire de son tems. Jules Capitolin fait mention d'un homme de ce nom dans la Vie d'Antonin *le Pieux*.

LOLLIUS, connu sous le nom d'Alberto Lollio, Poëte & Orateur de Ferrare dans le XVI siécle, composa divers Ouvrages ingénieux, comme des lettres; *La virtù di gli Academici paljati*; *Nobile Creanza de'*, &c.; *Orazioni*; *L'Aretuza*, &c. * *Consultez* la premiére partie du *Théâtre des Hommes de Lettres*, *de l'Abbé* Ghilini.

LOLODA. *Voyez* LOLADA.

LOMAGNE, petit païs de la Gascogne, en France, entre l'Armagnac, le Comté de Gaure & la Garomne, qui le sépare de l'Agénois. Le bourg de Vic en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOMAZZI (Jean-Paul) né à Milan l'an 1558, se rendit habile dans la Peinture & dans les Belles Lettres; & y auroit fait de plus grands progrès, s'il n'eût perdu la vue à la fleur de son âge. Il souffrit avec beaucoup de constance ce malheur que Cardan lui avoit prédit, & ne laissa pas de composer divers Ouvrages ingénieux en prose & en vers, comme, un Traité de la Peinture en sept livres, qu'il dédia à Charles-Emmanuel Duc de Savoye; des Poësies diverses, &c.

* LOMBARD (Charles) Jésuite de Sicile, né à Palerme le troisieme octobre 1633, enseigna dans cette ville les Humanitez & la Philosophie, & à Syracuse la Théologie. Il mourut à Palerme le 14 avril 1665. On a de lui, *Decas Philosophica, seu Conclusiones ex decem Prædicamentis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LOMBARD (Jérôme) Sicilien, célébre Musicien, florissoit vers l'an 1600. Il publia *Infidi Lumi*, *Madrigali a 5 voci di diversi Autori Siciliani*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LOMBARD. *Cherchez* DIDIER LOMBARD, & PIERRE LOMBARD.

LOMBARD (Etienne de) Sieur du Trouillas. *Cherchez* TROUILLAS.

LOMBARD DE SIRICHO. *Cherchez* LOBARD.

LOMBARD (Le Droit) est le Droit que les Lombards établirent parmi eux. Dans les commencemens leurs Loix n'étoient pas écrites, mais lorsque dans le sixiéme siécle ils se tournérent du côté de l'Italie sous Alboin leur Chef, & qu'ils établiren un Royaume particulier dans la partie supérieure de l'Italie, Rothaire leur Roi fit mettre par écrit leurs Loix en 640, & les publia sous le titre d'*Edit*. Grimoalde, Luitprand, Rachise, & Aistulphe, tous Rois Lombards, y ajoûtérent depuis plusieurs articles. Les Rois Lombards uférent néanmoins d'une fort grande modération & n'obligérent pas leurs Sujets Romains à suivre leurs Loix; mais ils leur laissérent le choix de s'y soumettre ou non, comme cela paroît par la *Constitution de* Luitprand, *l.* 1. *Cod. Longob. tit.* 39. *l.* 11. Charlemagne s'étant assujetti le Royaume des Lombards, laissa leurs Loix en leur entiére vigueur & y en ajoûta quelques autres. D'autres Empereurs & Rois Allemands en ont fait autant, comme, Louïs, Lothaire, Pepin, Guidon & Othon. La *Constitution* de Lothaire, *l.* 2. *c.* 51, est sur tout remarquable, parce qu'elle donnoit à chacun la liberté de se déclarer s'il vouloit vivre & être jugé selon les Loix ou Romaines, ou Lombardes, ou Saliques. Ce choix des Loix dura jusques à Lothaire *le Saxon*. On a fait une collection de ces Loix anciennes & nouvelles des Lombards, divisée en trois livres & subdivisée en plusieurs titres, que les anciens Glossateurs citent sous le titre de *Lombarda*; mais il est très-incertain par qui & en quel tems cette collection a été faite. Quelques-uns l'attribuent à Charlemagne, mais ce sentiment n'a pas besoin d'être refuté. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut que cette collection ait été faite vers le milieu du douziéme siécle, parce que le Droit Lombard, *l.* 1. *titre* 10. *l.* 1. *titre* 22. 58, se fonde sur la *Lombarde*. Charles Cottus *le Sicilien*, qui fut Disciple de Placentin, & qui vécut au commencement du douziéme siécle a écrit des Commentaires là-dessus. Goldaste a inséré ce livre dans ses *Consuetudines & Leges Imperiales*, & Lindenbroge lui a aussi donné place dans son *Codex Legum antiquorum*. Les Glossateurs lui déférent beaucoup, & la plupart d'entre eux le regardent comme authentique, tellement qu'on le peut alléguer selon eux pour la décision des procès; mais sans doute que cela ne doit s'entendre que de l'Italie. * Paulus Warnefrid, *l.* 4. *c.* 49, *l.* 5. *c.* 33. Sigonius, *de Regno Italiæ*, *l.* 2. & 3. Goldaste *in Prolegom. ad Consuetud.* Lindenbrogius, *in Prolegom. ad Cod. LL. Antiq.* Gryphiander, *de Weichbild. c.* 40. 41. Conringius, *de Juris Germanici Origine*, *c.* 11. 12. *Dict. Allemand.*

LOMBARD (Le Droit Feudal) se divise en deux livres. Les titres qui suivent le 72 du second livre s'appellent *Capitula extraordinaria*, parce qu'ils y ont seulement été ajoûtez dans les tems postérieurs, & qu'on ne les trouve pas dans les plus anciens Manuscrits. Cujas divise ce Droit en cinq livres, mais cette division, quoique meilleure que l'ancienne n'a pas été reçue dans les citations. Cette collection a été faite du tems de Frédéric I, & d'autorité privée. On croit communement qu'elle est l'Ouvrage de Gerhard Niger & d'Orbert de Orto, autrement dit *Capagistus*, qui furent en même tems Consuls à Milan. Quoique ce sentiment ne soit pas tout à fait à rejetter, l'examen de l'Ouvrage lui même fait voir clairement qu'il ne peut pas être sorti des mains de ces deux seules personnes, mais que d'autres y ont ajoûté en divers endroits. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet Ouvrage contient une partie du Droit Feudal des Lombards, qui fut encore observé en Italie depuis la destruction de leur Royaume. Hugolin ayant ajoûté ce livre du tems de Frédéric II, aux *Nouvelles* de Justinien, & en ayant fait la dixiéme collation, il arriva que non seulement ce livre aquit une grande autorité en Italie dont les Savans le commentérent à l'envi; mais qu'aussi, vers la fin du XV siécle, il s'introduisit en Allemagne comme un appendice du Droit de Justinien & que depuis ce tems-là il y fut regardé comme un Droit Coutumier dans les fiefs. Il faut cependant remarquer qu'on ne l'a regardé que comme un Supplément du Droit Feudal d'Allemagne. * Alvarottus, *in Proem. Feud.* Gentilis, *de libris Jur. Civ. c.* 8. Pancirolle, *l.* 2. *c.* 14. Conringius, *de Juris Germanici Origine*, *c.* 32. Bitschius, *in Proœm. Comm. ad Consuetud. Feud.* Struvii *Syntagma Jur. Feud. c.* 1. *aph.* 7. *n.* 4. Stryk, *in Præcogn. Jur. c.* 7. *Dict. Allemand.*

LOMBARDIE, païs d'Italie, ainsi nommée des Lombards qui y établirent leur Royaume, contenoit la plus grande partie de la Gaule Cisalpine des Anciens, & est divisée en supérieure & inférieure. La premiére contient le Piémont, le Duché de Milan & le Montferrat. La Lombardie inférieure contient les Duchez de Mantoue, de Modéne, de Parme & de Ferrare; les territoires de Padoue, de Bresce, de Crémone, de Vicenze, de Vérone & de Bergame, qui appartiennent aux Vénitiens; & celui de Bologne, dépendant du saint Siége. Les autres divisent ce païs en Lombardie de deça le Pô, *Gallia Togata*, ou comme disent les Italiens, *Lombardia di qua dal Pò*; & en celle de delà le Pô, *Italia Transpadana* ou *Lombardia di la dal Po*. La premiére est aussi dite *Emilie*, & contient les Etats de Parme & de Modéne, le Montferrat, Ferrare, & une partie du Piémont. L'autre comprend les Duchez de Milan & de Mantoue, & l'autre partie du Piémont, avec les Terres des Vénitiens. Cette partie de l'Italie est très-féconde & très-belle. Ceux qui l'habitérent & qui lui donnérent leur nom, étoient les anciens Winiles, qui furent depuis appellez Lombards, *Langobardi* & *Longobardi*, lorsqu'ils demeuroient encore dans la Scandinavie, dans la Poméranie & dans les autres provinces plus septentrionales de l'ancienne Germanie. Les Auteurs nous assurent sur la foi de Prosper, que les Lombards qui avoient perdu leurs Ducs, choisirent l'an 389, pour Roi, Agelmond, fils du Duc *Aon*, lequel après 34 ans de régne, eut pour successeur Lamisse, qu'il avoit eu d'une Concubine. Sous le régne de Baldate l'an 548, Justinien donna la ville des Noriques & plusieurs places dans la Pannonie aux Lombards, qui servirent avec valeur contre Totila. L'an 568, ils passérent en Italie sous la conduite d'Alboin leur Roi, que Narsés y avoit appellé. Alboin emporta Pavie, après un siége de trois ans, & fut proclamé Roi d'Italie par son armée l'an 571. Clephis lui succéda, & après Cléphis, les Lombards furent gouvernez par trente Ducs pendant dix ans, jusques en 586, qu'Autharis fut salué Roi. Il eut divers successeurs jusques à Didier, dernier Roi, que Charlemagne déthrôna. Ainsi le Royaume des Lombards fut aboli en Italie l'an 774, c'est à dire, 206 ans depuis l'arrivée d'Alboin. Roëgaud, Duc de Frioul, voulut ensuite se faire reconnoître Roi des Lombards; mais il perdit la vie & ses troupes dans cette entreprise. On trouvera quantité de choses concernant l'origine, les coutumes & les Loix des Lombards, qui ont les premiers introduit le Droit Féodal, dans un livre intitulé, *Pauli Hachenbergi Germania Media*. On y apprendra qu'ils n'ont pas été nommez *Longobardi*, parce qu'ils portoient la barbe longue; mais à cause de leurs longues pertuisanes qu'ils nommoient *Barden*. * Aimoin, *de Gestis Francorum*. Paul Diacre, *de Rebus Longob.* Prosper & Marcellin, *in Chron.* Sigonius, *de Regno Ital.* Volaterran, *Geogr. l.* 7. Lazius, *de Migrat. Gentium*, *l.* 12. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Cluvier & Mérula, *Descript. Ital.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Ducs & des Rois des Lombards.

Anciens Ducs.

L'an 389.	Angelmond régna	34. ans.
	Lamisse,	
	Zeth *ou* Leth,	
	Gildeoch ou Kuildeoch,	
	Gedeoch,	
	Giaffo,	

L'an

	Dado Adelinge *ou* Bachen,		
	Wachon, fils de Zuchilon,		
	Valtaire *ou* Vautier,		
526.	Andouin,		
	Baldate,	18. ans.	

ROIS DES LOMBARDS.

L'an 568.	Alboin régna	6. ans.	
574.	Cléfis *ou* Cléphis *ou* Cléfe,		18. mois.
576.	Les trente Ducs, durant	10. ans.	
586.	Autaris *ou* Antariche,	5.	
591.	Theudelinde,	1.	
592.	Agilulfe,	24.	
616.	Adelwalde,	10.	
626.	Arioalde *ou* Ariwalde,	12.	
638.	Rotharis,	15.	
653.	Rodoald,	4.	
657.	Aripert *ou* Aribert I,	5.	
663.	Grimoald,	9.	
	Garibald,		3. mois.
673.	Perthari *ou* Partheric,	16.	
689.	Cunibert,	12.	
701.	Luithbert,		8. mois.
701.	Raginbert, Duc de Turin,		3. mois.
702.	Aripert II,		10. *ou* 11. mois.
712.	Ansprand *ou* Arisprand,		3. mois.
713.	Luitprand,	31.	
744.	Rachis, Duc de Frioul,		5. *ou* 6. mois.
750.	Aritulfe,	7.	
756.	Didier,	18.	

* *Voyez* C. Sigonius, *de Regno Italiæ.*

* LOMBARDIN (Paul) de l'Ordre de S. François, naquit à Trapano le 26 juillet 1660. Après s'être diligemment appliqué à la Philosophie & à la Théologie, il alla à Rome, où il se mit à enseigner, & où il se fit recevoir Docteur. Il passa pour un des plus sublimes Esprits de son Ordre. Il étoit fort versé dans la lecture de l'Ecriture Sainte & des Péres. Son mérite lui procura dans son Ordre des emplois honorables, & il fut trois fois Procureur général. Il traduisit de François en Italien le livre qui a pour titre *Reflexions morales sur l'Histoire du Vieux & du Nouveau Testament* de M. de Royaumont. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LOMBARDO. *Voyez* CASTEL-LOMBARDO.

LOMBERS. *Voyez* LOMBEZ.

LOMBERT (Pierre) si connu par ses Traductions, étoit de Paris, & fut Avocat au Parlement. Il fut uni à Mrs de Port-Royal, & demeura quelque tems dans cette maison. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & de mœurs excellentes. Sensible à la piété, il auroit voulu la voir régner dans tous les cœurs, & ce fut pour l'inspirer aux autres qu'il s'appliqua à traduire en François plusieurs Ouvrages des Péres de l'Eglise, & de quelques Auteurs qui ont le mieux écrit sur la piété. La plus connue des Traductions qu'il donna, est celle de tous les Ouvrages de saint Cyprien, Evêque & Martyr. Cette Traduction parut en deux volumes *in quarto*, à Paris en 1672. On y trouve aussi une nouvelle Vie du saint Martyr, & des Remarques utiles sur ses Oeuvres. La Chronologie des lettres est due en partie au célébre M. Antoine le Maître, qui la communiqua à M. Lombert. Cette Traduction des Ouvrages de saint Cyprien étant devenue fort rare, on la réimprima à Rouen en 1716, aussi en deux volumes *in quarto.* Avant cet Ouvrage M. Lombert avoit donné en 1670, une Traduction de l'explication du Cantique des Cantiques par saint Bernard, à Paris. En 1681, il donna une Traduction de la Guide du Ciel écrite en Latin par le Cardinal Bona; & en 1683, une Traduction des Commentaires de saint Augustin sur le Sermon de Notre-Seigneur sur la montagne. Cette Traduction a été réimprimée en 1701. Il avoit entrepris avant ce tems-là une Traduction du grand & savant Ouvrage de saint Augustin, intitulé, *La Cite de Dieu.* Gentien Hervet avoit déja traduit cet Ouvrage. Mrs Cérisier & Giry de l'Académie Françoise avoient fait la même chose, si ce n'est que M. Giry n'avoit traduit que les dix premiers livres. M. Lombert a traduit les vint-deux livres, a revu le texte sur plusieurs anciens Manuscrits, & a joint à sa Traduction, qui est fidéle & élégante, des Remarques & des Notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte Latin. Cet Ouvrage a paru en 1675, à Paris en deux volumes, *in octavo*, & a été réimprimé de même en 1693. M. Lombert est mort vers l'an 1710.

LOMBEZ sur la Séve, ville de Gascogne, avec Evêché suffragant de Toulouse, est la *Lombaria* ou *Lumbaria* des Latins. L'ancienne Abbaïe de Notre-Dame, de l'Ordre de saint Augustin, fut érigée en cathédrale l'an 1317, par le Pape Jean XXII, qui nomma Arnoul-Roger de Cominges pour en être le premier Evêque. La ville au delà de la Garonne est du ressort du Parlement de Toulouse. * Du Chêne, *Antiquit. des Villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILE DE LOMBEZ.

Roger de Hovéden & quelques autres, parlent de ce Concile, où plusieurs Evêques assemblez avec Giraud d'Albi, excommuniérent les Hérétiques Albigeois, dits *Bons-Hommes* & *Bonoses.* * Roger, *Annal. partie* 2. *p.* 555. Guillaume de Puy-Laurens, *in Chron. Conciles, tome* 11.

LOMBIER. *Voyez* LUMBIER.

LOMBROSO (Jacob) a publié une Bible Hébraïque, imprimée à Venise l'an 1639, & fort estimée des Juifs Espagnols & de ceux qui sont dans le Levant, à cause des petites Notes littérales qui y sont jointes, ausquelles il ajoûte ordinairement en Langue Espagnole, qu'il écrit néanmoins en Hébreu l'explication des mots Hébreux les plus difficiles. Cet Auteur est judicieux dans le choix qu'il fait des interprétations; & son livre a cela de commode, qu'on y voit tout d'un coup l'explication Grammaticale de ce qu'il y a de plus embarrassant dans l'Ecriture-Sainte. * *Mémoires Savans.*

* LOMEJER (Jean) a fait un Traité Historique & Critique des plus célébres Bibliothéques anciennes & modernes, ayant fait remonter les choses jusques à leur premiére origine. On ne disconvient pas qu'il n'ait beaucoup pris des autres, & qu'il ne dise aussi des choses inutiles & incertaines; mais au reste c'est le plus considérable de ceux qui se sont exercez sur ce sujet. Ce Traité fut imprimé à Zutphen en 1669, *in douze.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 239. *n.* 12. édit. d'Amsterdam 1725.

LOMELLINI, l'une des 28 familles nobles de Gênes, a produit de grands hommes. JACQUES Lomellini fut Doge de la République l'an 1625. JEAN-JE'RÔME Lomellini, Archevêque de Raguse, eut beaucoup de part en l'estime du Pape Jules II. JEAN-JE'RÔME Lomellini, né l'an 1607, exerça divers emplois sous le Pontificat d'Urbain VIII, fut fait Cardinal l'an 1652, par Innocent X, & Légat de Bologne, & mourut le cinquiéme avril 1659. * Foglieta, *in Elog. Genuens.* Giustiniani, *Scritt. della Ligur.* Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena d'Huom. Illust. d'Ital.*

LOMELLINI (Benoît) Cardinal, né à Gênes l'an 1517, s'avança dans les Lettres; & étant allé à Rome, il se fit estimer en cette Cour. Il fut fait Cardinal 1565, par le Pape Pie IV, qui l'avoit employé en diverses occasions. Depuis, il fut Légat de la Campagne de Rome, & mourut le sixiéme juillet 1579 en cette ville, où il fut enterré dans l'église de saint Grégoire. * Foglieta, *in Elog. Genuens.* Petramellario. Aubéry.

LOME'NIE (Antoine de) Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Sécretaire d'Etat, étoit fils de MARTIAL, Seigneur de Versailles, Greffier du Conseil, qui fut tué à la saint Barthélemy à Paris l'an 1572, & de *Jacqueline* Pinault. Le Roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, avoit toûjours estimé le zéle & la fidélité de Martial de Loménie, & voulut avoir auprès de lui son fils. Lorsqu'il se fut rendu capable des grandes affaires, il le fit Sécretaire de ses Commandemens, & se servit de lui en cette qualité, pendant les guerres de la Ligue; & après être parvenu à la Couronne, il le fit Sécretaire de son Cabinet. Ce Prince l'employa en diverses négociations; & Loménie étoit en chemin pour en conclurre une, lorsqu'il fut arrêté prisonnier par ceux de la Ligue, & conduit à Pontoise l'an 1591. Il fit servir sa captivité aux intérêts du Roi, par les conférences qu'il eut pour la paix, avec M. de Villeroi, alors Gouverneur de Pontoise. Elle se conclut heureusement. Henri *le Grand* l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Angleterre l'an 1595, & l'honora l'an 1606 de la charge de Sécretaire d'Etat, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidélité. En l'an 1615, il obtint pour son fils la survivance de cet emploi, & mourut à Paris le 17 jour de janvier 1638, âgé de 78 ans. Il avoit épousé l'an 1582, *Anne* d'Aubourg, fille de *Charles*, Seigneur de Porcheux, morte le huitiéme avril 1608, de laquelle il eut 1. HENRI-AUGUSTE de Loménie qui suit; 2. *Antoinette*, mariée 1. à *André* de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye: 2. à *Jacques* Chabot, Marquis de Mirebeau; & 3. *Catherine-Henriette*, femme de *Henri* d'Orléans, Marquis de Rothelin.

HENRI-AUGUSTE de Loménie, Comte de Brienne & de Montbron, Baron de Pougi, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Sécretaire d'Etat, Prevôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, fut Sécretaire du Cabinet du Roi; & après divers emplois, il obtint la survivance de la charge de son pére l'an 1615. Le Roi Louïs XIII le fit Capitaine du Château des Tuileries l'an 1622, après la mort du Connétable de Luynes; & deux ans après, il l'envoya Ambassadeur en Angleterre, pour régler les articles du mariage d'Henriette de France sa sœur, avec le Prince de Galles. Depuis, le Sieur de la Ville aux-Clercs suivit le Roi au siége de la Rochelle, aux voyages d'Italie & de Languedoc; & après la Journée que l'on appelle *des Duppes* l'an 1630, il eut ordre d'aller trouver la Reine, mére de Sa Majesté, pour lui persuader de ne pas tant donner à son ressentiment. Cette Princesse prévenue ne l'écouta point, & s'en repentit. Dans la suite, l'an 1632, le Roi fit Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, le Sieur de la Ville-aux-Clercs, qui se démit l'an 1643, de sa charge de Sécretaire d'Etat en faveur du Sieur du Plessis. Peu après, au commencement du régne de Louïs XIV, la Reine-Mére lui donna la même charge que le Seigneur de Chavigny avoit exercée. Il eut alors le département des affaires étrangéres, & servit très-utilement durant les troubles de Paris. Enfin il mourut le cinquiéme novembre 1666, âgé de 71 ans. Il avoit épousé l'an 1623, *Louise* de Béon, fille de *Bernard*, Seigneur de Maïsses, &c. Gouverneur de Xaintonge, d'Angoulême & du païs d'Aunis, & de *Louïse* de Luxembourg-Brienne, morte le deuxiéme septembre 1667, dont il eut 1. HENRI-LOUÏS qui suit; 2. *Charles François*, Evêque de Coutances, Abbé de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Eloy de Noyon, & de Saint-Cyprien de Poitiers, mort en avril 1720, étant le plus ancien des Prélats de France; 3. *Alexandre-Bernard*, Chevalier de Malte, Commandeur de la Rochelle, &c.; 4. *Marie-Antoinette*, mariée le quatriéme juin 1642, à *Nicolas-Joachim* Rouault, Marquis de Gamaches, Chevalier des Ordres du Roi, morte le huitiéme décembre 1705, âgée de 80 ans; 5. 6. *Jeanne* & *Magdelaine*, mortes jeunes. On a de lui des Mémoires manuscrits contenant les évenemens les plus remarquables du régne de Louïs XIII, & de celui de Louïs XIV, jusqu'à la mort du Cardinal Mazarin. L'Au-

teur

teur les avoit composez pour l'instruction de ses enfans. On a encore de lui d'autres Mémoires aussi manuscrits, depuis l'an 1630, jusqu'en 1660, qui ne sont peut-être qu'une partie des précédens. Le Pére Le Long le conjecture ainsi dans sa *Bibliothéque Historique de la France*, p. 507. C'est de ces Mémoires qu'est tiré l'Ouvrage suivant, *Mémoires* de Henri-Auguste de Loménie, Comte de Brienne, depuis 1613, jusqu'en 1681, à Amsterdam en 1719, trois volumes, *in douze*. Cet Ouvrage est curieux, & plein de choses instructives & nécessaires.

LOMÉNIE (Henri-Louïs de) Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, étoit fils de HENRI-AUGUSTE de Loménie, aussi Sécretaire d'Etat, dont il fut pourvu de la survivance en août 1651, dès l'âge de 16 ans, avec permission d'exercer cette charge, lorsqu'il auroit 25 ans, en cas d'absence ou de maladie de son pére. Le douziéme de septembre suivant, il fut fait Conseiller d'Etat. Comme la plus importante partie de l'exercice de sa charge regardoit les Etrangers, il se résolut d'aller voir les Etats qui auroient à traiter avec lui, pour connoître leurs mœurs, leur conduite, & leurs intérêts. Il partit l'an 1652, & alla à Mayence où il continua ses études, & apprit la Langue Allemande. L'an 1654, il passa en Hollande, & de là en Danemarck, puis en Suéde, où il reçut une commission du Roi de France, de féliciter en son nom le Roi Charles-Gustave, sur le mariage qu'il venoit de contracter avec la Princesse de Holstein. Ce Roi lui fit les mêmes honneurs qu'aux Ambassadeurs extraordinaires, & les mêmes présens, lorsqu'il prit son audience de congé. De Stockholm il alla au païs des Lappons, & passa sur des traîneaux le Golfe de Bothnie qui étoit glacé, pour se rendre en Finlande, & de là en Pologne. Ensuite il voyagea dans tous les Etats d'Autriche, dans la Baviére, & en Italie. Nous avons de lui une petite Histoire de ses voyages en Latin, dont on admire l'élégance & la netteté. La réputation qu'il s'aquit parmi les Etrangers, le mit si bien auprès du Roi, qu'à son retour sa Majesté lui permit d'exercer la charge de Sécretaire d'Etat, quoiqu'il n'eût encore que vint-trois ans. Il en fit les fonctions dans tous les voyages où son pére ne put suivre la Cour, comme en celui de Saint-Jean de Luz. L'an 1665, il se dégoûta de la Cour, après la mort de sa femme, qu'il aimoit extrémement, arrivée en janvier 1664, & la douleur qu'il en conçut fut si sensible, qu'il résolut de quitter le monde. Il y fit consentir son pére, il en obtint permission du Roi, & traita de sa charge avec M. de Lionne; puis il se retira chez les Péres de l'Oratoire pour embrasser l'état ecclésiastique, & mourut le 14 avril 1698. Il avoit épousé l'an 1656, *Henriette* Bouthillier, fille de *Léon* Bouthillier, Comte de Chavigny, Ministre & Sécretaire d'Etat, dont il eut 1. *Louïs-Henri* de Loménie, Comte de Brienne, qui a épousé *Jacqueline-Charlotte* Brûlart, fille de *Nicolas* Brûlart, premier Président au Parlement de Bourgogne, & de *Marie* Caset de Vautorte; 2. *Anne-Marie-Thérése* de Loménie, mariée en mai 1678, à *Joseph* d'Angennes, Marquis de Poigny, Capitaine-Enseigne des Gendarmes de la Garde du Corps du Roi, morte en mars 1680, âgée de 23 ans; & 3. *Louïse-Magdelaine* de Loménie, mariée à *Claude-Jean-Batiste-Hiacynthe* Rouault, Comte de Cayeux, Lieutenant-Général des armées du Roi. * Fauvelet du Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat*. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LOMER ou LAUMER (Saint) en Latin *Launomarus*, Abbé au diocése de Chartres, vivoit dans le sixiéme siécle. Il naquit dans un village du diocése de Chartres, à trois lieues de cette ville, sous le régne de Clovis I. Il fut élevé à la Cléricature & fait Oeconome de l'église de Chartres. Il se retira secrettement l'an 558, dans une forêt du païs de Perche, où il bâtit une cabane. Il y vécut quelque tems seul; mais ayant été découvert, d'autres Chrétiens vinrent le trouver & bâtirent des cellules auprès de la sienne: ce qui forma un monastére, appellé *Bellomere*. Mais étant trop connu & honoré en ce lieu, il alla chercher avec ses fréres, un autre hermitage à six lieues de Chartres, où il s'établit l'an 563. Il mourut à Chartres le 19 janvier de l'an 594. Son corps fut enterré au fauxbourg de Chartres, dans l'église de saint Martin; mais les Religieux l'enlevérent. L'an 872, ils sortirent de leur monastére avec le corps de saint Lomer; & après avoir demeuré quelque tems dans une terre du diocése d'Avranches, ils s'établirent à Blois, où l'on fonda dans le siécle suivant un monastére qui porte le nom de saint Lomer. On fait sa Fête au 19 de janvier. La Vie de ce Saint a été écrite par un de ses Disciples. Elle a été donnée par Bollandus, & par le Pére Mabillon. * Baillet, *Vies des Saints*, *mois de mai*.

* LOMIA (Jacques la) Sicilien de l'Ordre de sainte Marie-du Mont-Carmel, Théologien, enseigna à Pavie & à Florence, & se distingua par son éloquence. On lui attribue les Ouvrages suivans, *Super Sententias*; *In Metaphysicam Aristotelis*; *In Logicam*; *Conciones per sacrum quadragesimale tempus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LOMIA (Jacques la) fut Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique. Après avoir amassé beaucoup de bien, il fixa son domicile à Palerme, où il mourut en 1610. On a de lui, *Allegationes Jurium in causa asserti spolii infra bimestre*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LOMMATZSCH, LOMMIZ, LOMMITSCH LOMNITSCH, & LAMITGK. *Voyez* LUMMITSK.

* LOMME (Josse) de Buuren dans le Bétau, l'un des Quartiers de la province de Gueldre, fut Médecin à Bruxelles. On a de lui *Medicinalium Observationum libri tres*; *De curandis Febribus continuis*; *De sanitate tuenda*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 594.

LOMOND ou LOMUND, Lac d'Ecosse, dans le Comté de Lennox, nommé par les Habitans *Loch-Lomond*, est extrémement vaste, entouré de villes & de bourgs, & couvert d'isles, dont il y en a une flottante, que le vent pousse de côté & d'autre, & où le bétail trouve de bons pâturages. Les Auteurs rapportent d'autres particularitez de cette isle, & disent que les poissons n'y ont point de nageoires, que ses eaux s'enflent quelquefois & sont agitées extraordinairement, quoiqu'il ne fasse point de vent, &c. * Camden, *Descript. Magn. Britan.* Du Chêne, *Histoire d'Angleterre & d'Ecosse*. Buchanan, *Histoire d'Ecosse*. Boëthius.

Le Lac de Lomond est un des plus considérables de l'Ecosse. Sa longueur du nord au sud est de 24 milles, & sa plus grande largeur de huit milles. Dans ce Lac il y a 30 isles, dont trois ont des églises, & là plus grande partie des autres est habitée. Ce Lac est fort poissonneux, & c'est là seulement que l'on trouve cette anguille délicate que les gens du païs appellent *Pollac* ou *Poan*. En quelques endroits de ce Lac on trouve des planches attachées ensemble, & couvertes de mottes de terre. On s'en sert comme d'un bateau pour aller d'un endroit à l'autre, ce qui a donné lieu à la Fable, que ce Lac a des isles flottantes. *Incbmurin*, la principale des isles de ce Lac, abonde en blé & en pâturages. Les Rois d'Ecosse y alloient souvent à la chasse du daim. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II*, *tome* 2. p. 254 & 255.

* LOMPRE', bourg de France en Picardie, dans le Ponthieu. Il est au sud-est d'Abbeville, & au nord-ouest d'Amiens, à quatre lieues de la premiére & à cinq de l'autre.

L O N.

LON, riviére. *Voyez* LUNE.

LONATO, bon bourg de l'Etat de Venise en Italie, situé dans le Bressan, à une lieue du Lac de Garde du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONDANO, LANDANO, petite ville de la Morée, dans la Zaconie, ou selon d'autres, dans le Belvédére, à huit lieues de Calamata, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONDON-DERRY, ville de l'Ultonie en Irlande, dans l'isle d'Owen, sur la riviére nommée le *Lac Foyle*, environ à une lieue au dessus de la Baye qui porte le même nom. Cette ville capitale du Comté de London-Derry, est une Colonie de la ville de Londres, qui lui a donné son nom. Elle a un Evêché suffragant d'Armagh. Elle tenoit dans le XVII siécle pour la Ligue contre Charles I. Elle fut assiégée par les Ecossois qui tenoient le parti de ce Prince, mais ils furent obligez de lever le siége. Elle se rendit encore célébre dans la révolution d'Angleterre, qui éleva Guillaume III sur le thrône, par le siége qu'elle soutint, jusqu'à souffrir les derniéres extrémitez de la faim, contre l'armée du Roi Jacques II qui la commandoit en personne, & qui fut obligé de lever le siége; quoique la place soit très-peu de chose. Cette défense opiniâtrée procura dans la suite la reddition de toute l'Irlande. Dans le tems du siége, on choisit le Ministre Walker pour Gouverneur de la place. La belle résistance qu'il fit, lui aquit beaucoup de gloire. Il fut mandé à Londres, où il fut présenté à leurs Majestez qui a de justes éloges ajoutérent un présent de vint-mille écus. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONDON-DERRY, Comté dans l'Ultonie en Irlande, entre les Comtez d'Antrim, de Tyrone & de Doneghal ou Tyrconel, est baigné par l'Océan Calédonien du côté du nord. Ce Comté peut avoir douze lieues de long & huit de large, ou selon d'autres 50 milles de long & 30 de large. Il est composé de l'ancien Comté de Colraine & de la partie septentrionale de celui de Tyrone. On le divise en cinq Baronnies qui sont celles de *Colraine*, de *Logbinsholm*, de *Kenought*, de *Tyrekeri* & de *London-Derry*. Ses lieux principaux sont *Colraine*, *Lamnevady* & *London-Derry*, capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONDRES, ville capitale d'Angleterre, dans le Comté de Middlesex, à trente milles de la mer, sur la Tamise, est le séjour ordinaire des Rois, & la principale ville du Royaume. Son nom Latin est *Londonia*, *Londinum* & *Lundinum*; & ceux du païs la nomment *London*. Elle est une des plus grandes, des plus riches, & des plus marchandes de l'Europe, avec Evêché suffragant de Cantorbéry. Londres est très-ancienne. Pline, Tacite, Ammien Marcellin, & quelques autres Auteurs citez par les Historiens d'Angleterre, & sur tout par Camden, en font souvent mention. Elle est séparée d'un fauxbourg par la riviére, & se rejoint par un très-beau pont de pierre, de dix-neuf arches, long de six-cens pas, & garni de boutiques des deux côtez. Le château, appellé communément *la Tour de Londres*, est un lieu remarquable pour sa situation, & renferme le thrésor, l'arcenal, & la monnoye: il est sur la riviére. Le Palais des Rois, dit *Whiteball*, est médiocre en bâtimens, mais considérable pour les meubles & pour les peintures. La salle est un bâtiment nouveau pour les audiences extraordinaires, & pour y traiter les Ambassadeurs: c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom de *Salle des festins*. Près de ce Palais est le beau Parc *Saint-James*. Westminster est un bâtiment plus régulier: c'est-là que l'on couronne les Rois, & que les Parlemens s'assemblent. Dans l'église, qui est très-spacieuse, sont les monumens des Rois & des Reines d'Angleterre. Dans la Chambre des Seigneurs est le siége sur lequel le Roi se met; au dessus est un dais de broderie de soye & d'or, que Marie Stuart, mére du Roi Jacques I, travailla en prison. La deuxiéme Chambre est appellée la Chambre des Communes. La troisiéme est une Chambre de Justice, composée d'un Président & de six Conseillers, tirez de l'autre. La quatriéme est la Chambre des Juges du circuit, ou des Assises, que le Roi envoye par ses provinces, pour y être Intendans de la Justice, Le Commun Jardin, Lincolns-Inn-Fields, Morfields, & Smithfields, sont les places les plus considérables de Londres. Il y a aussi le Bedlam, maison des foux, près de Morfields; la nouvelle Bourse, où les Marchands s'assemblent pour les affaires du négoce; Guildehall, qui est la maison de ville, &c. Une partie

tie de la ville de Londres fut brûlée l'an 1666, mais depuis ce tems, ses ruïnes ont été réparées avec beaucoup plus de magnificence qu'auparavant. La ville s'est aussi aggrandie du côté de Westminster; & l'on pourroit faire une grande ville des maisons qui y ont été bâties depuis ce tems-là. * Goodwin, *de Episc. Angl.* Camden & Jean Speed, *Descr. Lond. Itiner. l.* 4.

CONCILES DE LONDRES.

Les Evêques & les grands Seigneurs du Royaume d'Angleterre s'assemblérent vers l'an 713, en Concile, à Londres, où le Roi Inas fit publier des Ordonnances pour les mariages entre les Bretons, les Ecossois, & les Saxons. Nous avons ces Décrets dans la derniére édition des Conciles, avec une lettre de l'Abbé Géolfréde, à Naitain, Roi des Pictes, pour la célébration de la Fête de Pâques. Béde en fait aussi mention dans le cinquiéme livre de son Histoire, *c.* 22. Quelques Auteurs font mention d'un autre Concile, tenu dans le même tems à Londres contre les Images; mais comme le même Béde, qui vivoit alors, & les autres Ecrivains anciens, n'en parlent point, on pourroit croire qu'il ne s'en est point tenu alors à cette occasion. Celnoth de Cantorbéry, & Eubald d'Yorck, avec neuf autres Evêques, tinrent un Concile à Londres l'an 833, en présence d'Egbert, Roi des Saxons Occidentaux, & d'Uthiac, Roi de Mercie: ce fut le 26 jour de mai, auquel on célébroit la Fête de saint Augustin, Apôtre d'Angleterre. Il en fut célébré un le jour de la Fête de la Nativité de la sainte Vierge l'an 948, sous le régne d'Edred. On y fit des réglemens très-avantageux pour le bien du Royaume. Celui de 970 ou 971, ne fut assemblé que pour la confirmation des priviléges d'un monastére: ce qui fut encore confirmé par une Bulle du Pape Jean XIII. Lanfranc, Archevêque de Cantorbéry, présida à un Concile tenu l'an 1075, pour la réforme des mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers. Les Prélats s'y assemblérent l'an 1102, & tinrent un Concile, où l'on déposa les Ecclésiastiques de mauvaise vie, & où l'on pourvut de Prélats quelques églises qui en manquoient. S. Anselme de Cantorbéry en célébra un en la même année; & vers la Fête de saint Michel, un autre, dont Guillaume de Malmesbury parle, & dont il rapporte les Canons. Jean de Crême, Cardinal Légat, tint un Concile à Londres le neuviéme septembre 1125, en l'église de saint Pierre de Westminster. Les Métropolitains de Cantorbéry & d'Yorck s'y trouvérent, & on y fit quatorze Canons ou Décrets, distribuez en autant de Chapitres, & rapportez par Matthieu Paris, & par divers autres. Guillaume de Cantorbéry, Légat du saint Siége en Angleterre, célébra, deux ans après, un autre Concile dans la même église. On y parla de la réforme des mœurs: nous en avons les Canons en dix chapitres. Albéric d'Ostie, aussi Légat du saint Siége, assembla encore un autre Concile dans la même église de S. Pierre de Westminster, le 13 décembre 1138. Ce Légat étoit accompagné de seize Evêques, d'environ trente Abbez; & tous ensemble travaillérent à diverses Ordonnances, contenues en seize chapitres. Roger, Matthieu Paris, & divers autres Auteurs font mention d'un Concile tenu à Londres par Henri, Evêque de Winchester, Légat du saint Siége, & frére du Roi Etienne. On y fit des Ordonnances très-considérables contre les Sacriléges, qui violoient le droit des Ecclésiastiques. Bini, Coriolan & quelques autres, croyent qu'il fut célébré l'an 1143, sous le Pontificat de Célestin II; mais il y a plus d'apparence que ce fut sous celui d'Innocent II; ou l'an 1144, du tems de Luce II. L'an 1168, l'assemblée des Prélats d'Angleterre mit saint Thomas en la place de Thibaud de Cantorbéry; & l'an 1173, elle fit dix-huit Canons importans pour les droits de l'Eglise. Ils sont rapportez par Roger Hovéden. Hubert de Cantorbéry célébra l'an 1200, un Concile où l'on fit quatorze Canons, & Nicolas Légat du saint Siége en tint un l'an 1214. Le Roi Jean, dit *Sans-Terre*, y fut absous de l'interdit. Othon Légat du saint Siége en assembla un national l'an 1237, dans l'église de saint Paul, le jour d'après l'octave de saint Martin. On y fit trente & un canons, comme Matthieu Paris & d'autres Auteurs nous l'apprennent. Le Continuateur du même Matthieu Paris fait aussi mention d'un Concile que le Cardinal Ottoboni, Légat du saint Siége, célébra l'an 1268, à Londres, pour la réforme des mœurs. On en tint un autre contre les Juifs condamnez à un bannissement, l'an 1291. Jean Stanford, Archevêque de Cantorbéry, assembla un Concile à Londres l'an 1344. Guillaume, aussi Archevêque de Cantorbéry condamna, l'an 1382, Wiclef dans un Concile que le Pape Urbain VI approuva. Thomas d'Arondel, successeur de ce Guillaume, condamna dix huit propositions du même Wiclef, dans un autre Concile qu'il tint à Londres l'an 1396. Wiclef avoit des partisans en Angleterre, & Jean Oldcastle en étoit le Chef. Henri Chichelt de Cantorbéry les condamna dans un Concile tenu à Londres l'an 1423. Simon Islep de Cantorbéry tint encore un Concile l'an 1356, pour s'opposer au Roi Edouard, qui vouloit exiger des décimes du Clergé d'Angleterre. * Harfield, *XIV. sæc. Hist. Eccl. Angl. c.* 10.

LONDRES (Société Royale de) C'est le nom que l'on donne à une savante Académie, établie dans la ville de Londres. Elle doit son origine à des assemblées particuliéres de quelques Savans qui se firent d'abord à Oxford dans la maison de M. Wilkins, alors Chef du Collége de Wadham à Oxford. Mrs Robert Boyle, Jean Wallis, Thomas Willis, & plusieurs autres moins connus en France, se rendoient à ces assemblées. Ce qui y occupoit le plus consistoit en des expériences de Chymie, ou de Méchanique. Les affaires de l'Etat ayant occasionné en 1658, la dispersion de la plupart de ces Savans, ceux qui se retirérent à Londres y renouérent leurs liaisons & leurs assemblées. Ils se trouvérent deux fois chaque sémaine au Collége de Gresham, & leur nombre s'accrut beaucoup en peu de tems. Les agitations du Royaume ne firent que suspendre de nouveau leurs assemblées. Sous Charles II, Mylord Clarendon les appuya de son crédit, & le Roi leur donna des lettres patentes dès l'an 1660, par lesquelles il érigea leur Compagnie en Académie sous le titre de *Société Royale des Sciences*. On fit voir au Roi quel étoit le plan des occupations de cette Société: c'étoit de recueillir de fidéles Mémoires de tous les Ouvrages de la Nature & de l'Art, à la connoissance desquels on peut parvenir; de rétablir les véritez qui avoient paru négligées, d'en séparer les préjugez & les abus en les faisant connoître & en les refutant. Charles II se déclara le Fondateur & le Protecteur de cette Société, en nomma lui même les premiers Membres, & y admit tout ce qu'on lui fit connoître de meilleurs Esprits dans son Royaume, & quelques Etrangers d'un mérite très-distingué. Le nombre des Membres de cette Société n'est point fixe. On voit par la liste de 1724, qu'elle étoit composée alors de deux cens-dix-sept personnes des Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & de soixante-quatre Etrangers: parmi les uns & les autres il y en avoit de la premiére noblesse, & beaucoup qui étoient distinguez dans l'Etat & dans l'Eglise. La Société tient ses assemblées dans le *Crane-Court*, près de *Fleestreet*. Elle s'assemble tous les Jeudis. Elle est gouvernée par un Conseil de vint-un Membres, dont dix sortent tous les ans, & sont remplacez par dix autres. On en fait l'élection le jour de saint André 30 de novembre. Le Chef du Conseil porte la qualité de Président. Son Office est de convoquer & de renvoyer l'assemblée, de proposer les matiéres qu'on y doit agiter, de faire les questions, de demander que l'on produise les expériences, & d'admettre les Membres qui sont élus. Pour être admis, l'Aspirant doit être proposé dans une assemblée par quelques uns des Membres, & après que l'assemblée a approuvé la proposition, elle en renvoye l'examen au Conseil. Si le Conseil l'approuve, il en fait le rapport à la Société qui ne manque presque jamais d'y donner son suffrage. Le nouveau Membre est obligé de signer qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour travailler au bien de la Compagnie, en s'appliquant particuliérement aux objets de ses occupations. A son entrée, il paye quarante schelings, & dix-sept par quartier pendant tout le tems qu'il est Membre de la Société. Il y a aussi un Thrésorier. Il n'y avoit autrefois qu'un Sécretaire, aujourd'hui il y en a deux. Le premier qui ait rempli cette place fut Guillaume Crowne, Médecin habile, mort en 1684. Le devoir de ces Sécretaires est de lire toutes les lettres écrites à la Société, & d'y faire réponse, d'enregîtrer toutes les Expériences, & de publier tout ce que la Société juge à propos de faire paroître. Ces Sécretaires publient aussi les lettres & les Mémoires que les Membres de la Société leur envoyent, lorsqu'ils les jugent utiles au public. Cela paroît de tems en tems sous le titre de *Transactions Philosophiques*. La Société a une Bibliothéque & un cabinet qui contient un grand nombre de curiositez de la nature. * *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 1. *Histoire de la Société Royale de Londres par* Thomas Sprat. *Bibliothéque Angloise, tome* 2. *partie premiére*, &c.

LONDRES, petit bourg du Languedoc dans les Cévennes, à cinq lieues de Montpellier du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONDRES NOUVELLE, dite aussi *New London & Boston*, ville de la nouvelle Angleterre dans l'Amérique.

* LONDRES (François) Religieux de l'Ordre de S. François, né à Palerme, vivoit dans le XVI siécle. Il se distingua par son savoir & par son éloquence. Il enseigna la Philosophie & la Théologie, & se fit souvent entendre en chaire dans la ville de sa naissance. On a de lui, *Magnum humanæ conscientiæ Theatrum, serie alphabetica expositum; Advento sacro e feste occurrente*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LONEUX (Lambert de) de Here, bourg du diocése de Liége, près de Limbourg, Docteur en Droit, premier Antecesseur des saints Canons, & Toparque d'Uligersberghe, de Delft, de saint Petersdamme, &c. fut un des plus habiles Jurisconsultes que l'on ait vus dans les Païs-Bas dans ces derniers tems. Pendant son cours d'Humanitez, & pendant sa Philosophie, il montra ce qu'on devoit en attendre. Les progrès surprenans qu'il faisoit dans ces Sciences découvrirent de si bonne heure l'étendue & la beauté de son génie, qu'il étoit dès lors un objet d'admiration. Ce fut le même succès dans l'étude du Droit auquel il s'appliqua à Louvain, où il fut envoyé dans ce dessein. Le Collége étroit de Droit à Louvain même, l'éleva au degré de Licentié en l'un & l'autre Droit le 19 d'août 1688, & au doctorat le 15 de novembre 1690. En 1696, le 22 de novembre, on lui donna la premiére chaire de Professeur des saints Canons que Jean Guillaume Blanche avoit remplie jusqu'à sa mort avec beaucoup d'éclat. Lambert de Loneux ne l'occupa pas avec moins de distinction. Sa connoissance du Droit étoit si profonde que l'on ne connoissoit personne alors qu'on pût lui égaler. Il y joignoit une grande facilité de s'énoncer en bons termes & même avec beaucoup d'élégance. Les questions les plus difficiles & les plus obscures, il les rendoit claires & à la portée des plus simples par ses explications. Zélé pour les droits de son Université, il les défendit toûjours avec beaucoup de force contre ceux qui oférent les attaquer, & il en maintint les priviléges sans jamais souffrir qu'on leur donnât aucune atteinte. La piété d'ailleurs animoit & sanctifioit toutes ses actions. Les derniéres années de sa vie ne furent qu'une suite de maladies douloureuses pendant lesquelles il montra une patience que le Christianisme seul est capable de soutenir. Elles le conduisirent enfin à une heureuse mort & à une meilleure vie le 23 de février 1710, sur les huit heures du soir à l'âge de quarante-huit ans. Il mourut à Louvain, & y fut pleuré non seulement de ses amis & de ceux qui avoient été ses Disciples, mais d'un grand nombre d'autres personnes dont il avoit attiré par son érudition & par ses vertus l'e-

ſtime & l'amitié. Son éloge a été imprimé à Louvain dans une feuille *in folio*.

* LONG (Olivier le) Religieux de l'Ordre de S. Benoît & Prieur de S. Bavon près de Louvain, floriſſoit vers l'an 1449. On a de lui en manuſcrit les Ouvrages ſuivans, *de Reditibus ad Vitam*, dans le Collége des Théologiens à Louvain; *de Defectibus circa Miſſam* à S. Martin de Louvain; *de Vitio Simoniæ in Religione*, à Gand dans le monaſtére de S. Bavon; *de Sacramento Euchariſtiæ*, ibid. *de tenendis & credendis circa Euchariſtiæ Sacramentum*, à S. Martin de Louvain; *Vita Beatæ Coletæ*, *Virginis Gandavenſis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 706.

LONG (George le) Prêtre, Docteur, & premier Garde de la Bibliothéque Ambroſienne, étoit un homme ſavant, & digne d'occuper le poſte qu'on lui confia. On a de lui un Traité plein d'érudition, *De Annulis ſignatoriis Antiquorum*, (des Cachets des Anciens) *ſive de vario ſignandi ritu*, &c. On le trouve dans un recueil de Traitez *de Annulis*, de divers Auteurs, imprimé à Leyde en 1672.

LONG (Jaques le) naquit à Paris au mois d'avril 1665. Etant encore fort jeune, il eut le malheur de perdre ſa mére; & ſon pére qui ſe remaria, confia ſon éducation à un Prêtre de ſes parens, Directeur des Religieuſes à Etampes. Après qu'il eut été deux ou trois ans ſous la conduite de ce Prêtre, qui lui apprit les premiers principes de la Langue Latine, ſon pére l'envoya à Malte, pour le faire admettre au nombre des Clercs de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem. A peine y fut-il arrivé, que la contagion ſe répandit dans cette iſle. Le jeune le Long ayant rencontré par hazard des perſonnes qui alloient enterrer un homme mort de la peſte, les ſuivit ou par dévotion, ou par une curioſité naturelle aux jeunes gens. Dès qu'il fut rentré dans la maiſon où il demeuroit avec d'autres François, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât la funeſte maladie, dont on croyoit qu'il ſeroit bientôt attaqué. Mais cette eſpéce de priſon lui ſauva la vie, car pendant que la contagion enlevoit un grand nombre de perſonnes des maiſons voiſines, le jeune le Long & ceux qui étoient enfermez avec lui, furent préſervez de la maladie. Délivré de la crainte de la peſte, il commença à s'ennuyer de la vie qu'il menoit à Malte. Il s'imagina que l'air en étoit contraire à ſa ſanté, il le perſuada à ſes Supérieurs, & il obtint d'eux une permiſſion de retourner à Paris, pour y étudier les Humanitez, la Philoſophie, & la Théologie. Comme il n'avoit point fait de vœux dans l'Ordre de Malte, dès qu'il eut fini le cours ordinaire de ſes études, il entra dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Après ſon année d'épreuve, on l'envoya au Collége de Juily, où il enſeigna les Mathématiques. Il paſſa enſuite au Séminaire de Nôtre-Dame-des-Vertus, où il employa à l'étude tout le tems qui lui reſtoit, après avoir aſſiſté au ſervice Divin. Il s'y appliqua particuliérement aux Mathématiques & à la Philoſophie, d'où vint la grande liaiſon qu'il contracta avec le P. Malebranche. On le fit enſuite venir à Paris, pour avoir ſoin de la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Saint Honoré. Perſonne n'étoit plus propre que lui à cet emploi, car il ſavoit non ſeulement le Latin, le Grec, l'Hébreu, & le Chaldéen, mais encore l'Italien, l'Eſpagnol & l'Anglois, & il étoit parfaitement inſtruit de tout ce qui regarde l'Hiſtoire de la Litérature, des livres, & de l'Imprimerie. La Bibliothéque, dont il faiſoit ſes délices, fut augmentée d'un tiers par ſes ſoins, & il en fit pluſieurs Catalogues. Comme il étoit d'un tempérament fort délicat, ſes travaux litéraires l'affoiblirent de telle maniére, que toutes les meſures qu'on prit dans la ſuite pour rétablir ſa ſanté furent inutiles. Il mourut d'une maladie de poitrine le 13 août 1721, âgé de 56 ans. Pendant toute ſa vie il a partagé ſon tems entre la priére & l'étude, n'en donnant que très-peu à la table & au ſommeil. Une modeſtie, qui n'avoit rien d'affecté, accompagnoit toutes ſes actions & ſes paroles. Il avoit beaucoup de pénétration & de jugement, mais très-peu d'imagination; d'où venoit une eſpéce de dégoût pour la Poëſie, pour la Rhétorique & pour tout ce qu'on appelle communément Ouvrages d'eſprit; mais il aimoit à découvrir la vérité ſur toutes ſortes de matiéres, de Théologie, de Philoſophie, de Mathématiques & d'Hiſtoire. Le P. Malebranche lui reprochoit quelquefois en badinant les mouvemens qu'il ſe donnoit pour découvrir une date, ou quelques faits que les Philoſophes regardent comme des minuties. Mais la vérité eſt ſi aimable, diſoit le Pére le Long, qu'on ne doit rien négliger pour la découvrir, même dans les plus petites choſes. En 1708, il fit imprimer à Paris chez Colombat la Méthode Hébraïque du Pére Renon de l'Oratoire, *in octavo*; *Bibliotheca Sacra*, *ſive Syllabus omnium ferme Scripturæ Sacræ editionum ac verſionum*; *Diſcours Hiſtorique ſur les principales éditions des Bibles polyglottes*; en 1718, il fit imprimer un Ouvrage poſthume de M. Baillet, qui contient l'Hiſtoire des démêlez du Pape Boniface VIII, avec Philippe *le Bel*, Roi de France, *in douze*. Il y joignit quelques piéces curieuſes, qui peuvent ſervir à éclaircir ce point important de l'Hiſtoire de France; *Bibliothéque Hiſtorique de la France*, *contenant le Catalogue de tous les Ouvrages tant imprimez que manuſcrits qui traitent de l'Hiſtoire de ce Royaume, ou qui y ont rapport. avec des Notes Critiques*. * *Son Eloge à la tête de ſa Bibliothéque ſacrée. Journal des Savans*, *janvier* 1724. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 1. *p.* 154. *& ſuiv.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII ſiecle*.

LONG (Matthieu Shinner ſurnommé le) *Voyez* l'article de SHINNER.

LONG, Lac d'Ecoſſe. *Voyez* LOUCH ou LOUNG.

LONGANICO, autrefois *Olympia*, *Olympia Piſa*. C'étoit anciennement une ville de l'Elide, contrée du Péloponnéſe, dont il eſt parlé au mot OLYMPIQUES. Elle étoit fameuſe par les Jeux Olympiques qu'on y célébroit, & par le temple de Jupiter *Olympien*, qui n'en étoit éloigné que de demi-lieue. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un petit bourg ſitué dans le Belvédére en Morée, ſur la riviére d'Alphée, à trois ou quatre lieues de ſon embouchure dans le Golfe d'Arcadie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGAROLA, autrefois *Neda*, *Nedas*, riviére de la Morée. Elle naît dans la Zaconie, près de la petite ville de Landano, traverſe le Belvédére, coulant ſur les confins de l'ancienne Elide, & de l'ancienne Meſſénie, & ſe décharge dans le Golfe de Zonchio. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGAUNAY, Terre en Bretagne, diocéſe de Saint-Malo, a donné le nom à la Maiſon de ce nom, dont l'on ne rapportera la poſtérité que depuis BERTRAND qui ſuit.

I. BERTRAND de Longaunay, Chevalier, Seigneur de Longaunay, vivant en l'an 1320, épouſa *Alix* de Plumaugart, dont il eut 1. GUYON qui ſuit; & 2. LUCAS de Longaunay, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné.*

II. GUYON, Seigneur de Longaunay, épouſa *Alix* de Mauny, dont il eut pour fille unique *Alix*, Dame de Longaunay, mariée à *Alain* de Beaumont, Chevalier. Cette Terre paſſa depuis dans la Maiſon de Hériſſon, par le mariage de *Gillone* de Beaumont, qui fut mariée à *Thomas* Hériſſon, Chevalier, puis dans celle d'Epinay, par le mariage de *Renée* Hériſſon avec *Antoine*, Sire d'Epinay.

II. LUCAS de Longaunay, ſecond fils de BERTRAND, Seigneur de Longaunay, fut Seigneur des Frênes, s'établit en Normandie, & ſervit ſous Bertrand du Gueſclin, Connétable de France, duquel il étoit parent. Il avoit épouſé *Agnès* du Pleſſis, Dame de Damigny, de Maiſons, de S. Eloy, &c. dont il eut HERVE' qui ſuit.

III. HERVE' de Longaunay, Chevalier, Seigneur des Frênes, de Damigny, de Maiſons, de S. Eloy, &c. ſervit les Rois Charles VI & Charles VII, dans leurs armées, & épouſa 1. par contract du 24 novembre 1416, *Jeanne* d'Octeville, fille de *Guillaume* d'Octeville, Chevalier, & de *Jeanne* de Cully: 2. *Rovine* des Moulins. Du premier lit ſortirent, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Guillaume*, qui fut Prêtre; 3. 4. *Anne* & *Laurette* de Longaunay, qui furent mariées à *Alain*, & *Pierre* Davennes, fréres, Seigneurs de Grouchy: & du ſecond lit vint 5. *Amaury* de Longaunay, mort ſans poſtérité.

IV. JEAN de Longaunay, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Frênes, de Damigny, &c. Chambellan du Roi Louïs XI, qu'il ſervit dans ſes armees, eſt nommé dans un Arrêt de l'an 1456, rendu en l'Echiquier. Il avoit épouſé *Jeanne* de Larrey, fille de *Jean*, Seigneur du Ménil-Girard, & de *Perrette* de Tournebu, Dame de Franqueville, de Fribois, & du fief des Jardins, dont il eut 1. HERVE', II. du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louïs XI; 3. *François*, mort ès guerres de Naples ſans laiſſer poſtérité; 4 & 5. *Richard* & *Jean* de Longaunay qui furent d'égliſe.

V. HERVE' de Longaunay, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Frênes, de Damigny, de Franqueville, porta longtems les armes, tant dans le Royaume, qu'au delà des Monts, pour le ſervice des Rois Charles VIII, Louïs XII, & François I, & épouſa le dixiéme août 1484, *Blanche* d'Eſneval, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Mars, & de *Louïſe* de la Riviére, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Louïs*, qui fut d'égliſe; 3. *Jacques*, Homme d'armes des ordonnances des Rois Louïs XII & François I, mort en Italie; & 4. *François* de Longaunay, Chevalier de l'Ordre du Roi.

VI. JEAN de Longaunay, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Frênes, &c. ſuivit l'exemple de ſes ancêtres, en ſervant les Rois Louïs XII & François I, dans les guerres qu'ils eurent au delà des Monts. Il avoit épouſé *Marie* Théſart, qui lui apporta en mariage les Terres de Dampierre, de Saint-Aignan, de Malherbe, &c. fille de *Richard* Théſart, Chevalier, & de *Catherine* de Mauny, dont il eut 1. HERVE', III. du nom, qui ſuit; & 2. *Louïſe* de Longaunay, mariée à *N*.... Seigneur d'Auneville de Chiffrevaſt.

VII. HERVE' de Longaunay, III. du nom, Seigneur des Frênes, de Damigny, de Dampierre, d'Epinay, de Franqueville, de la Bacconniére, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Lieutenant Général de la Baſſe Normandie, après avoir porté toute ſa vie les armes ſous les Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, finit glorieuſement ſa vie à la bataille d'Ivry, donnée le 14 mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans, en combattant pour le ſervice du Roi Henri IV, au ſecours duquel il étoit venu avec tout ce qu'il avoit pu aſſembler de parens & d'amis. Il avoit épouſé le 13 janvier 1553, *Catherine* de Sureau, fille de *Jean*, Seigneur de Farceau, de Boishérout, &c. & de *Marguerite* de la Vieille, dont il eut 1. JEAN III, qui ſuit; 2. ANTOINE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* BOISHE'ROUT, *rapportée cy-après*; 3. *Françoiſe*, Dame de Pierrepont; 4. *Renée*, Dame de Béliére; & 5. *Catherine* de Longaunay, Dame du Fay & de la Méſangére.

VIII. JEAN de Longaunay, III. du nom, Seigneur de Damigny, d'Epinay-ſur-Odon, de Franqueville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Meſtre-de-camp d'Infanterie, & Gouverneur de la ville & du château de Carentan, eut part à toutes les guerres de ſon tems; étoit un des Chefs de l'armée qui défit la garniſon de Falaiſe, & les Gaultiers en 1589; & accompagna ſon pére à la bataille d'Ivry, auprès duquel il combattit à la tête de la Cornette blanche commandée par le Duc de Montpenſier. Il avoit épouſé *Suſanne* aux Eſpaules, fille de *Robert*, Seigneur de Sainte-Marie-du Mont & de l'Iſle-Marte, & de *Jeanne* de Bours, dont il eut pour fille unique *Suſanne* de Longaunay, Dame de Damigny, de Sainte-Marie-du Mont, &c. mariée à *Claude-Maximilien* de la Guiche, Comte de la Palice & de S. Géran.

BRAN-

BRANCHE DES SEIGNEURS de Boishérout.

VIII. ANTOINE de Longaunay, I. du nom, fils puîné d'HERVE de Longaunay, III. du nom, Seigneur des Frênes, de Damigny, &c. & de *Catherine* de Sureau, Dame de Boishérout, fut Seigneur de Dampierre, de Sepuans, de Franqueville, des Frênes, de Boishérout, de Morigny, de Vidouville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ses camps & armées, Lieutenant de cent Hommes d'armes de ses ordonnances sous le Comte de Soissons, Gouverneur des ville & château de Carentan, & se trouva en 1590 à la bataille d'Ivry où son pére fut tué. Il avoit épousé le 27 octobre 1588, *Anne* de Grante, fille de *Robert*, Seigneur de Villerville, de Brucourt, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte* le Véneur, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. HERVE', IV. du nom, qui a fait la *branche les Seigneurs de* DAMPIERRE, *mentionnée cy-après*; & 3. *Bernardin* de Longaunay.

IX. CHARLES de Longaunay, Chevalier, Seigneur de Franqueville, de Boishérout, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII. A l'âge de 17 ans, il fut Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Soissons, fut depuis Gouverneur des ville & château de Carentan, & servit aux siéges de Saint-Jean d'Angely, de Clérac, de Montauban & de la Rochelle; mais le démêlé qu'il eut avec le Seigneur d'Arconnat, parent de la Reine Marie de Médicis, qui fut dangereusement blessé, l'obligea de se retirer dans ses Terres, où il dissipa la plus grande partie de ses biens. Il avoit épousé le neuviéme février 1620, *Susanne* de Bréauté, fille aînée d'*Adrien*, Sire de Bréauté, &c. & de *Françoise* de Roncherolles, dont il eut 1. ANTOINE, II. du nom, qui suit; 2. ADRIEN, qui a fait la *branche des Seigneurs de* BRUCOURT, *rapportée cy-après*; 3. *François*; 4. HERVE', qui a fait *celle des Seigneurs de* FRANQUEVILLE, *aussi mentionnee cy apres*; 5. *Alexandre*, Chanoine de l'église de Bayeux; 6. *Claude-Maximilien*, Comte de Longaunay, Seigneur de Dommesnil, &c. qui n'a point laissé de postérité de *Claude* Martel, fille de *Charles* Martel, Seigneur de Fontaines; 7. 8 & 9. trois fils morts jeunes; 10. 11. *N*.... & *N*.... Religieuses; & 12. *Françoise* de Longaunay, aliée à *Michel*, Marquis de Pienne.

X. ANTOINE de Longaunay, II. du nom, Marquis de Boishérout, &c. commandant les Gendarmes du Duc de Longueville, & Gouverneur de Carentan, trouva les affaires de sa Maison si embrouillées par les dépenses excessives de son pére, qu'il fut obligé de quitter le service, pour tâcher de les rétablir. Il avoit épousé le 24 août 1692, *Susanne* Jallot, Dame de Gonneville, fille de *Charles* Jallot, Seigneur Châtelain de Gonneville, de Beaumont, de Neuville, de Maupertuis, & de *Susanne* Gigault de Bellefont; dont il a eu 1. *Charles-Pierre*, mort Mousquetaire du Roi en 1687, à l'âge de 21 ans, sans alliance; 2. ANTOINE FRANÇOIS qui suit; & quatre filles, mortes jeunes.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS de Longaunay, Marquis de Longaunay, de Boishérout, &c. Gouverneur de Carentan, Capitaine dans le régiment du Maine, s'est trouvé à l'action de Valcourt, à la bataille de Fleurus, où il fut blessé d'un coup de mousquet, au combat de Steinkerque, & a recueilli la plus grande partie des biens de la Maison de Bréauté en 1716; comme aîné de la Maison descendue de *Susanne* de Bréauté sa grand-mére. Il a épousé *Marie-Elisabeth* Grimoard de Beauvoir-du Roure, fille de *Pierre-Scipion* de Grimoard de Beauvoir-Montlaur, Comte du Roure, & de *Magdelaine* du Guast; dont il a 1. ANTOINE-ANTONIN qui suit; 2. *N*. . . de Longaunay, Lieutenant dans le régiment du Roi Infanterie, & deux filles.

XII. ANTOINE-ANTONIN de Longaunay, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Carentan.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Brucourt.

X. ADRIEN de Longaunay, second fils de CHARLES, Seigneur de Boishérout, &c. & de *Susanne* de Bréauté, fut Seigneur de Brucourt, & épousa *Catherine* Renault, Dame de Granges, fille & héritiére de *Jean* Renault, Seigneur de Granges & de l'Epiné, & de *N*. . . de Bouquetot, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Herve*, Seigneur de Saint-Martin, de l'Epiné, &c. Capitaine de Dragons dans le régiment de la Vrilliére; 3. *François*, Officier de Dragons dans le régiment de son frére aîné; & 4. *Anne-Susanne* de Longaunay, mariée à *Henri*, Seigneur de Couveins.

XI. ANTOINE, Comte de Longaunay, Seigneur de Rabu, de la Baconniére, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, Capitaine de Dragons dans le régiment de la Vrilliére, servit à la bataille de Staffarde en Piemont, où il reçut un coup de mousquet dans le corps, se trouva en plusieurs siéges & combats, & mourut le premier octobre 1712, âgé de 48 ans, laissant d'*Antoinette* du Frênoy, quatre enfans en bas âge.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Franqueville.

X. HERVE' de Longaunay, troisiéme fils de CHARLES de Longaunay, Seigneur de Franqueville, de Boishérout, &c. & de *Susanne* de Breauté, Seigneur de Franqueville, épousa *Susanne* Davy, fille de *Charles-François* Davy, Marquis d'Amfreville, Lieutenant Général des armées navales du Roi, & de *Jeanne-Susanne* Gigault de Bellefonds, dont il eut 1. *N*. . . de Longaunay, noyé sur mer, étant dans le vaisseau du Chevalier d'Amfreville, son oncle; 2. *N*. . . Aide-de-camp du Maréchal de Villars, tué en Allemagne en 1703; 3 & 4. deux filles Religieuses; 5. *N*. . . morte jeune; 6. *N*. . . mariée à *N*. . . de la Cour, Seigneur de Haulieu; & 7. 8. 9. trois autres filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Dampierre, & des Frênes.

IX. HERVE' de Longaunay, IV. du nom, second fils d'ANTOINE de Longaunay, I. du nom, Seigneur de Dampierre, de Boishérout, &c. & d'*Anne* de Grante, Seigneur de Dampierre, de Sepuans, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII, & épousa le 22 février 1621, *Charlotte* le Tellier, Dame de la Marzeliére, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Alexandre*, Comte des Frênes, mort sans enfans de *N*. . . de Bouillé, fille de *Philippe*, Comte de Créance; 3. *Charles* de Longaunay, Doyen de l'église de Bayeux; 6. & 7. deux fils, morts jeunes; 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. sept filles Religieuses; & 15. 16. 17. trois mortes jeunes.

X. ANTOINE de Longaunay, Marquis de Dampierre, &c. Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-légers du Duc de Longueville, & commandant la Noblesse du Bailliage de Caën, épousa, 1. le sixiéme juin 1655, *Magdelaine* de la Cour, morte sans postérité: 2. *Catherine-Henriette* de la Luzerne, fille d'*Antoine*, Marquis de Beuseville, & de *Magdelaine* le Véneur-de-Tilliéres, dont est venu *N*. . . de Longaunay, mort à l'âge de 16 ans.

Cette Maison porte pour armes d'azur au sautoir d'argent.

* LONGCHAMP, bourg de France en Normandie, dans le diocése de Rouen. Il est au nord-ouest de Gisors, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LONGEMEAU. *Voyez* LONGJUMEAU.

LONGE-PIERRE (Hilaire-Bernard de Requeleyne, Seigneur de) Gentilhomme de Bourgogne, Sécretaire des Commandemens de S. A. R. M. le Duc de Berry, commença dès l'âge de 25 ans, à travailler sur les Poëtes Grecs. Il donna l'an 1685, des Notes sur *Anacréon*, sur *Sappho*, *Bion* & *Moschus*, & sur les Idylles de *Théocrite*, avec une Traduction Françoise en vers de tous ces Poëtes. L'on voit par ses Traductions & ses Remarques, qu'il entendoit toute la beauté & les finesses de la Langue Gréque. On a encore de lui, *Recueil d'Idylles*, à la fin duquel on trouve deux Piéces d'un autre genre, adressées à M. le Comte de Toulouse, & deux Tragédies, *Médée & Electre*. Il mourut le 31 mars 1721, âgé d'un peu plus de 62 ou 63 ans. * *Nouvelles de la Republique des Lettres*, *de novembre* 1684. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 2. *p*. 387. *n*. 602: *tome* 2. *partie* 3. *p*. 559. *n*. 981: *tome* 4. *partie* 2. *p*. 599. *n*. 1557: *tome* 5. *partie* 1. *n*. 84. §. 3. *p*. 315. édit d'Amsterdam 1725.

LONGFORD, petite ville de la Lagénie en Irlande. Elle est capitale du Comté qui porte son nom, & située sur la riviére de Camlin, à deux lieues du Shannon, & à huit ou neuf d'Athlone du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGFORD (le Comté de) contrée de la Lagénie en Irlande, est entre les Comtez de Cavan, d'East-Meath, de West-Meath, & la riviére de Shannon qui la sépare de la Connacie. Il a 27 milles de long & 16 de large. C'est un petit Comté, mais riche & agréable, que l'on divise en six Baronnies qui sont Longford, Granard, Ardagh, Moydoe, Rathlin & Shrowle. Ses lieux principaux sont Longford, qui a voix au Parlement d'Irlande, de même que les bourgs de St. John's-Town & de Lanesborough. Ardagh, ville épiscopale du même Comté est privée de ce droit. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne*, *sous George II. tome* 3. *p*. 43.

LONGI (Guillaume de) *Voyez* LONGIS.

LONGIN, fut fait Gouverneur de Syrie pour les Romains, après Marsus, à qui l'Empereur Claude ôta cette charge, selon la priére que lui en avoit souvent faite le grand Agrippa durant sa vie. Il eût pour successeur Quadratus. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l*. 20. *ch*. 1.

LONGIN, Chevalier Romain, se distingua par son courage au siége de Jérusalem, conduit par Tite Vespasien. Car les Juifs ayant formé hors de leurs murailles un gros bataillon, & les traits lancez en même tems de leur côté & de celui des Romains volant de toutes parts, Longin perça ce bataillon, & tua deux des plus braves des ennemis, qui voulurent s'opposer à lui. Il frappa l'un au visage, & avec le même javelot qu'il retira de la playe, perça le côté de l'autre qui s'enfuyoit. Ensuite d'une action si courageuse, il revint trouver les siens sans être blessé, & la gloire qu'elle lui aquit, porta par une noble émulation plusieurs autres à l'imiter. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l*. 5. *ch*. 22.

LONGIN, Tribun Romain dans l'armée de Cestius, Gouverneur de Syrie, fut tué, lorsque ce Général fut contraint de lever le siége de devant le temple de Jérusalem. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l*. 2. *ch*. 40.

LONGIN (Saint) Martyr, étoit, selon quelques-uns, le Centenier qui, au moment de la mort de Notre-Seigneur s'écria, *qu'il étoit véritablement le Fils de Dieu.* D'autres disent, que c'est ce Soldat qui ouvrit d'une lance le côté de Jesus-Christ, & qui en fit couler le sang & l'eau. Métaphraste ajoûte qu'ayant eu ordre de garder le tombeau, il fut témoin des miracles qui se firent à sa résurrection, & qu'il les vint raconter aux Princes des Prêtres, aux Scribes & aux Phariſiens, qui tâchérent de le corrompre par argent, pour dire le contraire au peuple; mais ce saint Soldat refusa d'être le ministre de cette imposture, & publia hautement la vérité, ce qui irrita les Juifs contre lui. C'est pourquoi il quitta la milice, & s'en alla en Cappadoce, accompagné de deux Soldats, pour y annoncer l'Evangile. Pilate en ayant eu avis, envoya un ordre à ses Archers en Cappadoce pour se saisir de sa personne, & lui trancher la tête. Longin s'exposa très-

très volontiers à la mort, en se faisant connoître aux Archers qui le cherchoient, & qui portérent sa tête à Pilate. Au reste il y a peu de fonds à faire sur les Actes, dont on a tiré ce récit. Quelques unes de ces circonstances se détruisent d'elles-mêmes. Il y a bien de l'apparence que le nom de *Longin*, que l'on a donné au Soldat qui ouvrit le côté de Jesus-Christ, avec une lance, a été tiré de λόγχη, lance. Il n'y a aucun Auteur digne de foi, qui témoigne que ni ce Soldat, ni le Centenier, qui assistoient à la mort de Jesus-Christ s'appellassent *Longin*. On croit que le Centenier, qui dit, *cet homme étoit vrayement le fils de Dieu*, se convertit, & il paroît que dès le tems de saint Chrysostome, cette opinion étoit assez commune; mais on sait par le livre des Actes des Apôtres, que Corneille est le premier des Gentils qui se fit Chrétien. Les Actes, tant de Longin *le Centenier*, que de Longin *le Soldat*, sont manifestement faux. La mémoire du premier a été plus célébre que celle du second; les Grecs le mettent comme un Martyr de Cappadoce au 16 d'octobre; les Latins au 15 de mars, les Cophtes au premier de novembre. Le Soldat n'est point mis au rang des Martyrs dans l'Eglise Gréque; les Latins en ont fait mémoire à différens jours, les uns au 15 de mars, les autres au premier de septembre, d'autres le 22 de novembre, ou l'onzieme de décembre. * Bollandus. Henschenius. Tillemont, *Mémoires pour l'Hist. Ecclés.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois de mars*. Giry.

LONGIN, Martyr qui souffrit à Marseille, sur la fin du troisiéme siécle ou au commencement du quatriéme. *Voyez* l'Acte de sa passion, parmi les *Acta sincera & selecta* du Pere Ruinart.

LONGIN ou DIONYSIUS CASSIUS LONGINUS, savant Sophiste, & très-habile Critique, héritier de Fronton, dit *Emissène*, s'aquit une très grande réputation dans le troisiéme siecle. Il eut pour Disciple Porphyre, qui le loue beaucoup dans la Vie de Plotin. Suidas le nomme Philosophe, & Eunapius dit qu'il étoit une bibliothéque vivante. Il écrivit grand nombre de livres, dont il ne nous reste que celui du *Sublime*, & quelques fragmens de la Vie de Plotin, qu'on trouve dans Eusebe. M. des Préaux nous a donné une très-belle Version du Traité du Sublime, dont on a publié une édition à Utrecht, l'an 1694, avec les Notes de plusieurs savans hommes par les soins de Jacques Tollius. Au reste, Longin fut Ministre de Zénobie, Reine des Palmyréniens, & fut condamné à mourir l'an 273, par l'Empereur Aurélien, qui le crut Auteur de la lettre hardie que cette Princesse lui avoit écrite en Syriaque. Zosime loue fort son érudition, ses Ecrits, & sa constance à souffrir le supplice qu'on lui fit endurer. Divers Auteurs parlent de lui & de ses Ouvrages. Nous avons principalement connoissance de ceux ci, *De Oratione contra Phidian; Dubitationes Homericæ, utrum fuerit Philosophus Homerus; Quænam contra Historicam fidem tanquam Historica enarrent Philosophi*, &c. * Eusebe, *l.* 15. Suidas. Photius, *Biblioth.* Vopiscus, *in Aureliano*. Porphyre, *in Vita Plotini*. Simler, *in Epit. Biblioth. Gesnerianæ*. &c.

LONGIN, Patrice Romain, & premier Exarque de Ravenne, dans le sixiéme siécle, fut envoyé par l'Empereur Justin *le Jeune*, pour commander en Italie, à la place de Narsès, vers l'an 567 ou 568. Il gouverna 15 ou 16 ans, & s'opposa aux Lombards, qui de son tems s'établirent dans le païs, auquel ils donnérent le nom de Lombardie. Rosemonde, Reine des Lombards, qui avoit fait mourir, l'an 574, Alboin son époux, se retira à Ravenne avec un homme qu'elle aimoit. Longin lui promit de l'épouser, à condition qu'elle se déferoit de son amant nommé *Helmige*. Elle donna du poison à ce dernier, qui l'obligea de prendre le reste. Longin fut rappellé l'an 583, & Smaragde Patrice lui succéda. * Paul Diacre, *de Gest. Longobard. l.* 1. & 2. Blondus, *Hist. l.* 8.

LONGIN, frére de l'Empereur Zénon, dans le cinquiéme siécle, fut haï à cause de ses exactions & de ses débauches. Le Patrice Pélage empêcha qu'il ne fût élu César, & l'Empereur Anastase le fit mourir l'an 498, selon Marcellin, *in Chron.*

LONGIN (Jean) *Cherchez* DUGLOSSE.

LONGINIEN, Gouverneur de l'Egypte sous Constance, en 354. Il y a eu un autre Longinien, Préfet du Prétoire en 406, sous Honorius. Symmaque lui a écrit neuf lettres, où il est mal nommé *Longimanus*. Zosime, *l.* 5. sur l'an 408, parle de lui. Il semble que c'est le même, qui est nommé dans une ancienne Inscription, *Fl. Macrobius Longinianus*, qui est dans le Recueil de Jean Gruter, *p.* 165. *n.* 1. Jacobi Gothofredi *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

LONGINUS (Cassius) excellent Jurisconsulte Romain & Chef de la Secte Cassienne, étoit fils de la fille de Tubéron & arriére-petit fils de Servius Sulpitius. Il fut Consul à Rome dans la 17 année du régne de Tibére. Sous Caligula, il fut Gouverneur de l'Asie & courut alors un très-grand risque de sa vie, car l'Oracle ayant insinué à l'Empereur de se garder de Cassius, Caligula l'entendit de nôtre Cassius & donna ordre qu'on le tuât; mais l'Empereur ayant été tué d'abord après par Cassius Chéréas, Longin fut épargné. Sous l'Empereur Claude, il fut Gouverneur de la Syrie & fit tant que les habits pontificaux du Grand Sacrificateur furent mis dans la Tour Antonia & par conséquent sous la garde des Romains. Quoiqu'il ne fût pas homme de guerre, il ne laissa pas de soutenir Méherdès, Prince Parthe, contre l'usurpateur Gotarcès. Mais comme Méherdès prêta plutôt l'oreille aux avis d'Abgare, Roi d'Arabie, qu'à ceux de Cassius, il fut battu & fait prisonnier près de la ville de Zeugma. A la fin, Néron travailla à inspirer de la haine pour Cassius, parce qu'il avoit beaucoup d'autorité à Rome. Néron fit tant auprès du Sénat qu'on priva Cassius de l'usage de ses yeux & qu'on le rélégua dans l'Isle de Sardaigne où il demeura jusques au régne de Vespasien qui le rappella à Rome, où il mourut. Il a écrit divers livres * Rutilii *Vitæ Veterum Jurisconsultorum*, *c.* 51. Bertrand, *de Jurisper. l.* 2. *c.* 29. Tacite, *Annal. l.* 16. *c.* 7. & 8. Grotius, *de Vita Jurisconsultorum*, *l.* 2. *c.* 1. §. 12. *Diction. Allemand de Bâle.*

LONGIS ou LONGISON, en Latin *Launegisilus*, ou *Leonegisilus*, ou *Lonegilus*, Abbé de Boisseliére au Maine, étoit originaire d'Allemagne, né de parens nobles, mais engagé dans le Paganisme. Il quitta ses parens & son païs pour embrasser le Christianisme, & vint à Clermont, où il fut batisé l'an 594, & élevé au Sacerdoce l'an 615. Il alla ensuite dans le païs du Maine, d'où il fit un voyage à Rome. Etant de retour, il s'établit au village de la Boisseliére, où il bâtit une chapelle en l'honneur de saint Pierre, & une cellule. Il y établit ensuite un monastére, dont il fut Abbé, & où il mourut l'an 653. Sa fête est marquée au deuxiéme jour d'avril, & au 13 de janvier. * Bollandus. Bulteau, *Vies des Saints*, *au mois d'avril.*

LONGIS ou LONGI (Guillaume de) Cardinal, Chancelier du Royaume de Naples, né à Bergame d'une famille noble & ancienne qui avoit eu autrefois le nom de *Longa Spata*, selon Ciaconius, se rendit très-habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & fut Chancelier de Charles II, Roi de Naples, &c. Celestin V, qui devoit son élevation au même Roi, fit Cardinal l'an 1294, Guillaume de Longis qui se trouva l'an 1310, au Concile général de Vienne, & y défendit la mémoire du Pape Boniface VIII. Quelques Auteurs croyent que ce Pape avoit employé le Cardinal de Longis à la compilation du sixiéme livre des Décrétales. Ce Prélat mourut à Avignon le neuviéme septembre 1319, & son corps fut porté à Bergame, où il avoit fait diverses fondations. * Collenutio, *l.* 5. Onuphre. Ciaconius. Aubéry, *Histoire des Cardinaux.*

LONGISARIA, anciennement *Asfach. Farum*, petite ville du Royaume de Barca en Barbarie. Elle est sur la pointe orientale du Golfe de Sidra, & au nord de la ville de de Tolométa. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LONGJUMEAU ou LONGEMEAU, petite ville de France dans le Gouvernement de l'Isle de France, sur la petite riviére d'Yvette, est au sud-sud est de Paris, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Dans le fauxbourg il y a un monastére dont Théodore de Béze fut Prieur avant que d'embrasser la Réformation. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Itiner. Gal. p.* 209.

LONGOBARDO, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Citérieure, près de la Mer Ionienne, à deux lieues d'Amantea, du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

LONGOBARDUS (Nicolas) Jésuite de Sicile, fut successeur de *Matthieu Ricci* dans la Chine, où il alla étant déja Prêtre, en 1597. Il publia en Chinois, l'an 1624, un livre des causes du tremblement de terre de Peking, & vivoit encore en 1642 ou 1643. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Alegambe.

LONGOLIUS. *Voyez* LONGUEIL.

LONGOMONTAN (Christien) fut un grand Astronome, Professeur en Mathématiques à Copenhague au XVII siécle, & Chanoine de Lunden. Il naquit l'an 1562 dans un village de Danemarck, dont il tira le nom de Longomontan. Il essuya au commencement de ses études toutes les incommoditez à quoi se doivent attendre les Ecoliers, qui comme lui sont fils d'un pauvre Laboureur. Cela n'empêcha pas qu'il n'immortalisât le nom de son pére, en le mettant au frontispice de ses livres, *Christianus Longomontanus Severini filius.* Il vécut tantôt chez son pére, tantôt chez une tante, tantôt chez un oncle, toujours aux prises avec la mauvaise fortune, & contraint de se partager entre la culture de la terre, & les Leçons, que le Ministre du lieu lui faisoit. Enfin, quand il eut atteint l'âge de 15 ans, il se déroba de sa famille, & s'en alla à Wibourg, où il y avoit un Collége. Il y passa onze ans, & quoi qu'il fût obligé de gagner sa vie, il ne laissa pas de s'appliquer à l'étude avec une ardeur extréme, & entre autres Sciences, il apprit fort bien les Mathématiques. Il alla voir après cela l'Université de Copenhague, & dans un an, il s'aquit de telle sorte l'estime des Professeurs, qu'ils le recommandérent fortement à l'illustre Tycho-Brahé. Cette recommandation fut efficace; Longomontan fut très-bien reçu de ce fameux Astronome, qui se tenoit alors dans l'Isle d'Huéne. Je parle de l'année 1589. Il demeura pendant huit ans auprès de lui, & l'aida beaucoup, soit à observer les Astres, soit à dresser les calculs. Il se montra si exact, si laborieux, & si habile, que Tycho-Brahé l'estima & l'affectionna très-particuliérement, & qu'ayant quitté sa patrie, pour s'aller établir en Allemagne, il souhaita passionnément de l'avoir auprès de soi. Cela paroît par des lettres qu'il lui écrivit l'an 1598 & l'an 1599. Longomontan aquiesça à ce désir de Tycho Brahé, & fut le joindre dans le château de Bénach proche de Prague. Il lui fut d'un grand secours dans tous les travaux Astronomiques; mais, comme il avoit envie d'une Chaire de Professeur dans le Danemarck, Tycho-Brahé consentit à se priver de la présence & des services de cet Eléve, & il lui donna un congé rempli des marques d'une estime très-glorieuse. Longomontan retournant en Danemarck prit un grand détour, afin de voir les endroits, d'où Copernic avoit contemplé les Astres. Il trouva un bon Patron en la personne du Chancelier, & après avoir eu chez lui un emploi honnête, il fut pourvu d'une charge de Professeur en Mathématiques dans l'Académie de Copenhague l'an 1605. Il l'exerça dignement jusques à sa mort, qui arriva le huitiéme d'octobre 1647. Il y avoit dix ans, qu'il avoit perdu sa femme *Dorothée*, sœur de *Gaspar* Bartholin. Il s'amusa à rechercher la Quadrature du Cercle, & prétendit l'avoir trouvée; mais il fut combattu fortement par un Anglois nommé *Jean Pell*, Professeur des Mathématiques au Collége d'Amsterdam. Les Savans se déclarérent pour ce dernier. Il changea quelque chose au systéme de Tycho Brahé, attribuant à la terre un mouvement autour de son centre; mais ce systéme eut peu de Sectateurs. Les livres qu'on a de lui font connoître sa grande capacité. En voici le Catalogue,

gue, *Systematis Mathematici pars prima sive Arithmetica*, Hafniæ, 1611, *in octavo*; Hamburgi, 1627; Parisiis, 1664, *in quarto*; *Astronomia Danica*, Amstelodami, 1622, *in quarto*, 1640, & 1663, *in folio*; *Inventio Quadraturæ Circuli*, Hafniæ, 1634, *in quarto*; *Coronis Problematica ex Mysteriis trium numerorum*, &c. Ibid. 163[illegible], *in quarto*; *Problemata duo Geometrica*, ibid. 163[illegible], *in quarto*; *Problemata contra Paulum Guldinum de Circuli Mensura*, ibid. 1638, *in quarto*; *Rotundi in Plano, seu Circuli absoluta mensura*, Amstelodami, 1644, *in quarto*; *Ἔλεγχος Proportionis sesquitertiæ*, Hafniæ, 1644, *in quarto*; *Controversia cum Pellio de vera Circuli Mensura*, ibid. 1645, *in quarto*; *Admiranda Operatio trium numerorum 6. 7. 8. ad Circulum mensurandum*, ibid. 1645, *in quarto*; *Caput tertium libri primi de absoluta mensura Rotundi Plani una cum Elencho Cyclometriæ J. Scaligeri & Appendice de defectu Canonis*, &c. ibid. 1646, *in quarto*; *Geometriæ Quæsita XIII, de Cyclometria rationali & vera*, ibid. 1631, *in quarto*; *Introductio in Theatrum Astronomicum*, ibid. 1639, *in quarto*; *Disputatio de Matheseos Indole*, ibid. 1636, *in quarto*; *Disputationes Astronomicæ sex*, ibid. 1622, *in quarto*; *De Chronolabio Historico, seu Tempore, Disputationes tres*, ibid. 1627, *in quarto*. C'est là la liste qu'on trouve dans le Traité d'Albert Bartholin, *De Scriptis Danorum*. Elle n'est pas complette. Il y manque plusieurs Dissertations Philosophiques, Astronomiques & Chronologiques, que Longomontan avoit exposées à la Dispute dans son Auditoire en divers tems. On en trouvera le Catalogue dans un Ouvrage que Mollerus a intitulé, *[illegible] Alberti Bartholini de Scriptis Danorum posthumum Hypomnemata Historico-Critica [illegible] à plurimis [illegible]*. * Bayle, *Dict. Critiq.* Le Pere Niceron outre les Ouvrages cy dessus, fait aussi mention des suivans, publiez par Longomontan *Theses [illegible] Ethicæ complectentes*, Hafniæ, 1610, *in quarto*; *Disputatio Ethica de Animæ humanæ morbis*, Hafniæ, 1610, *in quarto*; *Disputationes duæ de Philosophiæ origine, utilitate, definitione & addiscendi ratione*, Hafniæ, 1611, & 1618, *in quarto*; *Cyclometria e lunulis reciproce demonstrata, unde tam areæ quam perimetri circuli exacta dimensio, & in numeros diductio secuta est, hactenus ab omnibus Mathematicis summe desiderata*, Hafniæ, 1612, *in quarto*; item Hamburgi, 1627, *in quarto*; item Parisiis, 1664, *in quarto*; *Disputatio de Eclipsibus*, Hafniæ, 1616, *in quarto*; *Disputationes quatuor Astronomicæ*, Hafniæ, 1622, *in quarto*; *Pentas Problematum Philosophicorum*, Hafniæ, 1623, *in quarto*; *Disputatio de tempore triplici Ethnicorum, Mundi conditi, Capitolini & Olympiadum [illegible]*, Hafniæ, 1629, *in quarto*; *Zetemata septem de summo Hominis malo*, Hafniæ, 16[illegible], *in quarto*. * *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 18. p. 160 & suiv.*

LONGONE. *Voyez* **PORTO LONGONE.**

LONGOSARDO, petite ville avec une citadelle. Elle est dans la Sardaigne vers la côte septentrionale de l'Isle. * Maty, *Dict. Geogr.*

LONGPRE'. *Voyez* **LOMPRE'.**

LONGUAY, village avec Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux dans la Champagne, province de France, à six lieues de Langres du côté du Couchant. Il y a une autre Abbaïe de ce nom de l'Ordre de saint Benoît dans la même province, à cinq lieues de Mezières du côté du midi: celle-ci est du diocése de Rheims, & l'autre du diocese de Langres. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGUE, l'Isle Longue. Il y a deux petites isles de ce nom dans l'Amérique septentrionale. L'une dans le Golfe d'Acadie, & l'autre sur la côte méridionale du Nouveau Païs-Bas, vis à vis de la Nouvelle Amsterdam. Les Hollandois & les Anglois appellent celle-ci *Lange Eyland*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* **LONGUE'**, bourg de France dans l'Anjou, est à l'est d'Angers, dont il est éloigné de sept à huit lieues. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne le nom de ville.

* **LONGUEIL**, bourg de France en Normandie, dans le païs de Caux. Il est à une lieue & demie de Dieppe, vers l'ouest-sud-ouest. C'est la patrie du Cardinal de Longueil, Légat à Pérouse, & fort considéré du Roi Charles VII. Il donne le nom à la famille de Longueil qui fait le sujet de l'article qui suit.

LONGUEIL, illustre & ancienne Maison, originaire de Normandie, a produit de grands hommes, & a tiré son nom du bourg de Longueil près de Dieppe.

LONGUEIL (Adam de) vivoit l'an 1066, & accompagna Guillaume *le Bâtard* à la conquête de l'Angleterre, où il se distingua à la bataille de Londres, donnée le 14 d'octobre de la même année. Il laissa GUILLAUME de Longueil, I. du nom, qui épousa *Berthe* de Villiers, & en eut un fils, dont le nom nous est inconnu, & une fille mariée au Seigneur de Lorédano de Venise.

I. HENRI de Longueil, qui vivoit l'an 1248, épousa *Marie* de Saint-Denys, & en eut GUILLAUME, II. du nom, qui suit.

II. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Longueil, de Varangueville, d'Offrainville & de la Riviére, fut Chambellan de Charles de France, Duc d'Anjou & Comte de Provence, puis Roi de Naples, de Sicile, &c. & est nommé dans les lettres du Roi saint Louïs, l'an 1269. Il avoit épousé 1. *Caroline* de Coëtivy: 2. *Briande* de Saux. De la premiere il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. *Pierre*, Evêque du Mans, puis Administrateur de l'Archevêché de Tours, qui se trouva au Concile general de Vienne l'an 1311, aux funerailles du Roi Philippe *le Bel* l'an 1314, au Concile de Saumur l'an 1315; & qui mourut l'an 1326 ou 1327. Il eut du second lit, 3. *Pernelle*, mariee à *Jean* de Neufchâtel, Seigneur de Buzançois

III. JEAN de Longueil, I. du nom, Seigneur de Longueil, &c. Capitaine de Pontoise, &, selon quelques Auteurs, Gouverneur de Normandie, épousa *Pernelle* Bourgot, fille de *Jean*, Seigneur du Puy, dont il eut GE'OFROY-MARCEL qui suit.

IV. GE'OFROY-MARCEL de Longueil, I. du nom, Seigneur de Longueil, Vicomte d'Auge, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Etoile & Gouverneur de Pontoise en 1332 & 1334, fut tué à la funeste bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356. De son épouse *Isabelle*, Vicomtesse d'Auge, morte en 1339, il eut 1. *Geofroy-Marcel*, II. du nom, Seigneur de Longueil, &c. mort sans postérité de *Catherine* Havinel sa femme; 2. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; 3. *Matthieu*, Docteur de Sorbonne l'an 1392; 4. *Denys*, Seigneur d'Offrainville, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

V. GUILLAUME de Longueil, III. du nom, Seigneur de Longueil, &c. Gouverneur de Caen & de Dieppe, fut aussi tué à la bataille d'Azincourt, avec son fils aîné. Il avoit épousé 1. *Gilette* Lalleman, fille de *Geofroy*, Seigneur de Cherville: 2. *Catherine* de Bourquenobles. Les enfans du premier lit furent, 1. *Robert* ou *Raoul*, tué avec son pére; 2. JEAN, II. du nom, qui suit; 3. *Philippe*, Seigneur d'Offrainville, qui fut tué au siége de Falaize l'an 1432, & laissa de *Françoise* de Massi, un fils mort sans postérité, & une fille. Guillaume III eut du second lit 4. *Guillaume*, Seigneur de Varangueville, Capitaine de cent Hommes d'armes des Ordonnances du Roi Charles VII; 5. *Philippe*, Chanoine & Prevôt de l'église de Rheims, Archidiacre de Laon, & Conseiller au Parlement de Paris, mort l'an 1494.

VI. JEAN de Longueil, II. du nom, Seigneur de Longueil, de Varangueville, d'Offrainville, de la Riviere, de Maisons, & de Rancher, Conseiller du Roi Charles VI, & Président au Parlement de Paris l'an 1418, mourut le 23 mars 1430. De son épouse *Jeanne* Bouju, Dame de Rancher, il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. *Pierre*, Evêque d'Auxerre l'an 1449, & Grand-Maître de la chapelle du Duc de Bourgogne, mort le 16 fevrier 1473; 3. *Pierre le Jeune*, Seigneur d'Offrainville, Conseiller au Parlement de Paris l'an 1440, & Ambassadeur au traité d'Arras, qui d'*Anne* le Picart, sa femme, laissa des enfans dont on ne connoît point la postérité; 4. *Guillaume*, Thrésorier de l'église de Beauvais, & Grand-Vicaire du Cardinal de Coutances son oncle; 5. *Guillaume le Jeune*, Grand Archidiacre d'Auxerre, & Grand-Vicaire de Pierre son frére; 6. *Philippe*, Conseiller au Parlement de Paris; 7. NICOLAS, Seigneur de Bistelles, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, *tige de la branche des Seigneurs de* BISTELLES; & 8. *Jeanne*, femme de *Guillaume* du Breuil, Seigneur de la Gresserie, Sécretaire du Roi.

VII. JEAN de Longueil, III. du nom, Président des Requêtes du Palais, avoit été auparavant Conseiller de la Cour, Lieutenant Civil, & Maître des Requêtes. Il fit son testament le 20 decembre 1460, & laissa de *Marie* de Morvilliers, fille de *Philippe*, premier President au Parlement de Paris, 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; 2. *Antoine*, Evêque de S. Paul de Léon, Chancelier & Grand-Aumonier de la Reine Anne de Bretagne, Ambassadeur dans le Païs Bas, *où il eut un fils* naturel, *appellé* Christophle *de Longueil, qui fut Abbé de Saint-Ambroise de Milan*, mort à Maisons-sur-Seine, le 25 août 1500; 3. *Pierre*, Archidiacre d'Auxerre; 4. *Christophle*, Prieur de Noyers en Bourgogne; 5. *Jeanne*, mariée l'an 1444, à *Guillaume* de Corbie, Président au Parlement de Dauphiné; 6. *Girarde*, mariée 1. l'an 1456, à *Guillaume* Aguenin, dit *le Duc*: 2. à *Denys* Thumery; 7. *Françoise*, femme de *Michel* de la Grange, Seigneur de Trianon; 8. *Denyse*, mariée à *Jacques* Chambellan, Baron de Vatimbourg, Conseiller au Parlement; 9 & 10. *Marie* & *Jacqueline*, Religieuses à Longchamp.

VIII. JEAN de Longueil, IV. du nom, Seigneur de Maisons, &c. épousa l'an 1462, *Marie* de Marle, Dame de Chévreville, &c. fille d'*Arnauld*, Président au Parlement, & petite-fille du Chancelier de ce nom. Il fut lui-même Conseiller dans cet illustre corps, & mourut vers l'an 1479, laissant 1. JEAN, V. du nom, qui suit; & 2. LOUÏS, *tige des Seigneurs de* CHE'VREVILLE, *d'*ARGEVILLE, *& de* BOU.

IX. JEAN de Longueil, V. du nom, Seigneur de Longueil, de Maisons, &c. épousa l'an 1496, *Marie* Clutin, fille de *Henri*, Conseiller au Parlement, dont il eut 1. JEAN, VI. du nom, qui suit; 2. *Christophle*, Prieur du Mênil, nommé par le Roi Henri II, à l'Evêché de Dol, mort d'apoplexie à Lyon, avant que d'en avoir pris possession le 15 juillet 1554; 3. *Nicolas*, Ecclésiastique; 4. *Géofroy*, Seigneur d'Andilly, mort sans postérité de *Jeanne* Frémond sa femme; 5. *Christophle le Jeune*, Chanoine d'Orléans; 6. *Nicolas le Jeune*, Abbé de Trouarn, 7. *Antoinette*, mariée l'an 1513 à *Louis* d'Albiac; 8. *Jeanne*, mariée l'an 1519, à *Henri* de Livre, Seigneur de Sévre; 9. *Marie*, Religieuse, & Prieure de l'Abbaïe de Héres, morte le 27 décembre 1578, âgée de 71 ans.

X. JEAN de Longueil, VI. du nom, fut Conseiller au Parlement l'an 1529, puis Président aux Enquêtes, & Conseiller d'Etat l'an 1549. Il fit un Recueil de 271 Arrêts notables, prononcez de son tems, & se rendit celébre par son habileté & par sa prudence. Il mourut le premier de mai 1551, laissant de *Marie* de Dormans, sa femme, 1. JEAN, VII. du nom, qui suit; 2. *Charles*, Prieur d'Alencourt; 3. *Henri*, Chanoine de Chartres, mort l'an 1557; 4. *Pierre*, Chevalier de Malte, nommé Grand-Prieur de Champagne étant à Rome, où il mourut l'an 1566; 5. JACQUES, *qui fit la branche de* SE'VRE, presentement éteinte, faute d'enfans males; 6. *Marthe*, Religieuse; 7. *Marie* de Longueil, alliée 1. à *Nicolas* Berruyer, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, &c.: 2. à *Jacques Robert* de Lignerac aussi Conseiller d'Etat, & Maître des Requêtes: 3. à *Pierre* de Selve, Seigneur de Saillies, morte sans enfans l'an 1590.

XI. JEAN de Longueil, VII. du nom, Conseiller au Parlement l'an 1551, épousa en la même année *Marthe* le Maître, fille de *Gilles*, premier Président, & mourut l'an 1558, laissant 1. JEAN, VIII. du nom, qui suit; 2. NICOLAS, *qui fit la branche des Seigneurs de* RANCHER; 3. *Marie*, qui épousa l'an 1575, *André* d'Alesso, Seigneur du Mênil, Grand-Maître, Enquêteur & Réformateur général des Eaux & des Forêts de France.

XII. Jean de Longueil, VIII. du nom, Seigneur de Maiſons, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Doyen en ſa Chambre des Comptes, né l'an 1554, mourut en 1629. Il avoit épouſé *Magdelaine* Luillier, dont il eut 1. *Jean*, mort ſans alliance; 2. René qui ſuit; 3. *Pierre*, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, Abbé de Beaulieu, de Valdieu & de Fontaine-Jean, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Prieur de Ragny, Chancelier de la Reine mére du Roi Louïs XIV, &c. mort le 19 mai 1656, âgé de 57 ans; 4. *Dominique*, Chevalier de Malte, Capitaine au régiment de Picardie, bleſſé au ſiege de Spire, & mort peu après le 13 avril 1635, 5. *Jean*, Maitre en la Chambre des Comptes, puis Cônſeiller d'Etat, & Directeur général des Finances, mort au mois de juin 1687; 6. *Marie-Marthe*, alliée l'an 1604, à *Michel* des Champs, Seigneur de Gaillon, Maître des Requêtes, morte le 21 décembre 1639.

XIII. René de Longueil, Marquis de Maiſons, &c. ſecond Préſident au Parlement de Paris, fut Surintendant des Finances, Miniſtre d'Etat, Chancelier de la Reine mére du Roi Louïs XIV, Gouverneur des châteaux de Verſailles, de Saint-Germain, ville & Pont de Poiſſy, Gouverneur d'Evreux, & mourut le premier ſeptembre 1677. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Boulenc de Crévecœur, Dame de Griſoles, morte le onziéme avril 1636, dont il eut 1. Jean, IX. du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Conſeiller au Parlement, Abbé de Conches, de Saint-Chéron, &c. mort en janvier 1669; 3. *Michel*, mort ſans alliance l'an 1640; 4. *Magdelaine* de Longueil, femme d'*Antoine-Maximilien* de Belleforiére, Marquis de Soyecourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Véneur de France, l'an 1660, & cy-devant Grand-Maître de la Garderobe du Roi, morte le premier octobre 1712.

XIV. Jean de Longueil, IX. du nom, Marquis de Maiſons, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Paris, fut Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine-Mére, Gouverneur Capitaine des chateaux de Verſailles, de Saint-Germain, ville & Pont de Poiſſy, & mourut le dixiéme avril 1705, âgé de 80 ans. Il avoit pris alliance avec *Louïſe* de Fieubet, morte le 14 novembre 1698, de laquelle il eut 1. *Jean-René*, Seigneur de Poiſſy, Conſeiller au Parlement, mort ſans alliance au mois de mai 1689; 2. Claude qui ſuit; 3. *Renee-Suſanne*, Abbeſſe de Sainte-Perrine de la Villette, morte le 28 mars 1733, âgée de 75 ans & deux mois, après avoir gouverné cette maiſon plus de 44 ans, étant devenue titulaire au mois de janvier 1689, par la mort de Charlotte de Harlay, dont elle étoit Coadjutrice depuis neuf ans; 4. *Louïſe-Marie-Theréſe*, Religieuſe à Poiſſy; 5. *Louiſe-Françoiſe*, Abbeſſe de Notre-Dame de Meaux, morte en 1713; & 6. *N....* Demoiſelle de Maiſons, morte l'an 1668.

XV. Claude de Longueil, Marquis de Poiſſy, &c. Conſeiller au Parlement, fut reçu Préſident à mortier en ſurvivance de ſon pere l'an 1695, prit poſſeſſion de cette charge en 1701, & mourut le 22 août 1715, âgé de 48 ans. Il avoit épouſé 1. le 13 avril 1693, *Magdelaine* de Lamoignon, fille de *Chretien-François* de Lamoignon, Avocat Général, puis Préſident à mortier au même Parlement, morte le 15 ſeptembre 1694, âgée de 23 ans, dont il eut *Jean-René-Claude*, né le 22 mai 1694, mort le neuviéme août ſuivant: 2. le 27 février 1698, *Marie-Charlotte* Roque de Varangueville, fille de *Pierre* Roque, Seigneur de Varangueville, Ambaſſadeur à Veniſe, & ſœur de *Jeanne-Angélique* Roque de Varangueville, épouſe de *François-Hector*, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte d'apoplexie à Paris le cinquiéme de mai 1727, dans la 46 année de ſon âge. Il en a eu Jean René de Longueil qui ſuit.

XVI. Jean-René de Longueil, Marquis de Maiſons, & de Poiſſy, Seigneur des Terres & des Chatellenies de Longueil, de Serre, &c. né le 14 juillet 1699, a été reçu Conſeiller au Parlement en 1716, eut l'agrément de la charge de Préſident à mortier au lieu de feu ſon pére, le 27 juin de la même année, à la charge de ne prendre ſéance en cette qualité qu'à l'âge de 25 ans; mais par diſpenſe il la prit le 17 août 1719, à l'âge de 20 ans & 19 jours, conſervant ſon rang du jour de ſa réception. Il épouſa 1. en août 1720, *Marie Charlotte* Charon de Ménars, morte ſans poſtérité le premier décembre 1721, âgée de 14 ans, fille de *Michel-Jean-Baptiſte* Charon, Marquis de Conflans & de Ménars, Colonel d'Infanterie, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur du château, & Capitaine des Chaſſes du Comté de Blois, & de *Marie-Charlotte* de Saligné de la Chaiſe. Il eſt mort le 13 ſeptembre 1731, dans la 33 année de ſon âge. Il étoit l'un des Honoraires de l'Académie Royale des Sciences, en laquelle il avoit été reçu le 23 août 1726. * Blanchard, *Hiſt. des Préſidens au Parlement de Paris*. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Monſtrelet Aubéry, &c.

Leurs armes ſont d'azur à trois roſes d'argent au Chef d'Or, chargé de trois roſes de gueulles.

LONGUEIL (Richard-Olivier, ſurnommé de) Cardinal, Evêque de Coutances, de Porto, &c. étoit, dit-on, fils de *Guillaume* de Longeuil, III. du nom, & de *Catherine* de Bourquenobles, ſa ſeconde femme. Quelques Auteurs doutent avec raiſon, ſi Richard Olivier étoit de cette maiſon; mais on eſt aujourd'hui perſuadé du contraire, quoiqu'on voye encore dans l'égliſe du Vatican à Rome, ſes armes écartelées de Longueil & de Bourquenobles, qui ſont au bas de la ſtatue de ſaint Pierre, que ce Cardinal fit faire de bronze. Il fut Archidiacre d'Eu dans l'égliſe de Rouen, & fut propoſé pour en être Archevêque. Depuis, l'an 1453, il fut élu pour gouverner celle de Coutances, & s'en aquitta très-bien. Le Pape le nomma pour revoir le procès de Jeanne d'Arc, dite la *Pucelle d'Orléans*. De Longueil ſe ſignala entre les Commiſſaires, qui découvrirent l'injuſtice qu'on avoit faite à cette fille. Le Roi Charles VII, lui en ſut bon gré, & l'envoya Ambaſſadeur vers le Duc de Bourgogne; le fit Chef de ſon Conſeil, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris; & pour reconnoître les ſervices qu'il lui avoit rendus, lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Calixte III, lui donna l'an 1456. On le nomma *Cardinal de Coutances*, & quelquefois d'*Eu*, apparemment parce que la premiére dignité eccléſiaſtique dont il jouït fut l'Archidiaconé d'Eu. Il ſe trouva au ſacre du Roi Louïs XI l'an 1461, & enſuite ſe retira à Rome. Le Pape Pie II le reçut avec honneur, lui donna les Evêchez de Porto & de Sainte-Ruffine, le fit Archiprêtre de S. Pierre, & le nomma Légat de l'Ombrie & des lieux circonvoiſins. Pour juger de la conſidération que Pie II avoit pour le Cardinal de Longueil, il ne faut que lire ce que le Cardinal de Pavie, Sécretaire de ce Pape, en dit dans la 97 de ſes Epîtres: *Plut à Dieu*, dit-il, *que nous euſſions pluſieurs Cardinaux de Coutances: l'Egliſe ne manqueroit pas de bons Conſeillers. C'eſt un homme venerable, qui a beaucoup de doctrine, de ſageſſe & de vérité, & qui eſt extrémement ſincére dans les avis qu'il donne.* Le Cardinal de Longueil mourut à Sutri, ou ſelon d'autres, à Pérouſe, le 15 août 1470. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre. * Frizon, *Gall. Purp.* Ughel, *Italia Sacra.* Blanchard, *Hiſtoire des Préſidens au Parlement de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Chriſtophle de Longueil, *Orat. ad Leonem X.* Ciaconius. Onuphre. Victorel, &c.

LONGUEIL (Chriſtophle de) célébre dans le XVI ſiécle, entre les Gens de Lettres, étoit fils *naturel* d'*Antoine* de Longueil, Evêque de S. Paul Léon, & Chancelier de la Reine Anne de Bretagne. Ce Prélat, étant Ambaſſadeur dans le Païs-Bas, eut ce fils, qui naquit à Malines l'an 1488. On le mena jeune à Paris, & on l'éleva dans les Sciences, dans leſquelles il ſe rendit très habile. Il ſavoit les Belles Lettres, l'Antiquité, les Langues, le Droit, la Médecine, & la Theologie, & écrivoit en Latin avec beaucoup d'éloquence & de pureté, ſoit en proſe, ſoit en vers: d'ailleurs, un certain air de ſageſſe & de prudence le faiſoit paroître avancé en âge, quoiqu encore très jeune; & ſa mémoire à qui rien n'échapoit étoit un prodige. De Longueil voyagea en Italie, en Eſpagne, en Angleterre, en Allemagne, & voulut paſſer en Orient; mais les guerres des Turcs l'en empêcherent. En paſſant par la Suiſſe, avec deux de ſes amis l'an 1516, peu après la bataille de Marignan, les Suiſſes, qui ne pouvoient voir les François qu'avec horreur, prirent de Longueil & ſes compagnons pour des Eſpions, & les pourſuivirent juſques ſur le bord du Rhône. L'un d'eux fut tué en faiſant réſiſtance; l'autre paſſa le Rhône à la nage; & de Longueil fut bleſſé au bras, & arrêté priſonnier. Il ſouffrit beaucoup pendant plus d'un mois que dura ſa détention, juſqu'à ce qu'il trouva moyen de ſe faire connoître à l'Evêque de Sion, qui lui procura la liberté. Le Pape Léon X le vit avec plaiſir à Rome, & parla de ſon éloquence avec admiration, après l'avoir ouï haranguer en ſa préſence. On lui fit en cette ville des affaires, dont il ſe tira en homme d'eſprit. Depuis, il revint en France, où l'on s'efforça en vain de le retenir. Il retourna en Italie, & y mourut à Padoue, à l'âge de 34 ans, le onziéme ſeptembre 1522. Pierre Bembe, depuis Cardinal, & alors ami particulier de Longueil, lui fit cette Epitaphe, qu'on mit ſur ſon tombeau, dans l'egliſe des Cordeliers de Padoue, où il avoit été enterré en habit de Religieux,

Chriſtophoro Longolio, Belgæ, Romanam Civitatem propter eximiam in Studiis Litterarum præſtantiam adepto, ſummo ingenio, incredibili induſtria, omnibus artibus prædito, ſupra ætatis annos, in qua extinctus eſt, magno cum Italiæ dolore, cui ingentem ſpem ſui nominis excitaverat, Petrus Bembus amico atque hoſpiti poſuit,

Te juvenem rapuere Deæ, fatalia nentes
Stamina, cum ſcirent moriturum tempore nullo,
Longoli, tibi ſi canos ſeniumque dediſſent.

Longueil avoit étudié le Droit dans ſa jeuneſſe ſous Philippe Décius, qui profeſſoit à Valence; & exerça quelque tems à Paris la profeſſion de Juriſconſulte, dans laquelle il aquit tant de réputation, qu'il fut fait Conſeiller au Parlement: enſuite il ſe conſacra tout entier à l'étude; & ayant entrepris d'examiner & d'approfondir toutes les choſes dont Pline traite dans ſon Hiſtoire Naturelle, ſoit en liſant les autres Auteurs, ſoit en conſultant la nature, il s'appliqua à la lecture des livres, & entreprit enſuite des voyages. Etant à Rome, il ſe fit un ſtyle Ciceronien, dans lequel il écrivit deux Diſcours pour ſa défenſe, un Diſcours contre les Luthériens; quelques lettres à ſes amis. Tous ſes autres Ouvrages ſont écrits d'un autre ſtyle. Il demanda en mourant qu'ils fuſſent ſupprimez. Ses Oeuvres ont été imprimées à Paris l'an 1530, *Epiſt. libri quatuor; Comment. ad Jus Civile, Oratio de laudibus C. Pauli; Oratio de Ludovici Francorum regis & gentis laudibus, &c.* * Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. c. 67.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 1.* Melchior Adam, *in Vit. Philoſoph. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 136. & ſuiv.* Le Mire. Fiſchard. Eraſme. Damien de Goes, &c.

LONGUEIL (Gilbert) Médecin, naquit à Utrecht en 1507. Après avoir jetté les fondemens de ſes études dans ſa patrie, il paſſa en Italie, où il étudia les Langues, la Philoſophie & la Médecine, dont il y prit le degré de Docteur. A ſon retour dans ſa patrie il fut nommé Recteur du Collége de Déventer; de là il fut appellé à Cologne où il enſeigna le Grec & le Latin, & exerça en même tems la Médecine. De Cologne il paſſa à Roſtock pour y ſervir dans l'Académie; il revint à Cologne pour y prendre ſa Bibliothéque & la tranſporter à Roſtock, mais il y tomba malade & mourut en 1543. Comme il avoit reçu la Communion ſous les deux eſpéces, on ne voulut pas l'enter

ter

terrer à Cologne, ce qui obligea ses amis à transporter son corps à Bonn. On a de lui, *Scholia in Des. Erasmi libellum de Civilitate Morum puerilium; Philostratus de Vita Apollonii Tyanei, Interprete Aimano Rhinuccino, ad Græcum exemplar emendatus, Annotationibus ad marginem adjectis; Lexicon Græco-Latinum auctum; Annotationes in Metamorphosin Ovidii; Annotationes ad loca difficiliora Rhetoricorum ad Herennium; Scholia in Plautum & Libros Elegantiarum Laurentii Vallæ; Concilium Nicænum e Græco Latine versum; Plutarchi Opuscula aliquot moralia, hactenus non conversa, G. Longolio Interprete; Dialogus de Avibus, & earum nominibus Græcis, Latinis & Germanicis; Carmen Elegiacum protrepticon ad bona studia; Notæ in Epistolas Familiares Ciceronis; Scholia ad Vitas Imperatorum Græcorum Æmilii Probi*, c'est à dire, *Cornelii Nepotis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 337. Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. Melchior Adam, *in Vitis Medicorum German.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 17. *p.* 43. *& suiv. Dict. Allemand.*

LONGUE-JOUE, famille qui a donné un Garde des Sceaux de France: l'on n'en parlera que depuis JEAN qui suit.

I. JEAN de Longue-Joue, fut reçu Conseiller au Châtelet en 1436, puis Avocat du Roi au Châtelet en 1450, & mourut le onziéme mars 1466, laissant entre autres enfans de *Philippe* Aguenin sa seconde femme, fille de *Jean* Aguenin, Président au Parlement, & de *Jeanne* de la Porte, JEAN qui suit.

II. JEAN de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, fut reçu Conseiller au Parlement en 1466, & mourut le cinquiéme août 1482. Il avoit épousé *Geneviéve* Baillet, fille de *Jean* Baillet, Maître des Requêtes, & de *Colette* des Frênes, dont il eut six enfans qui étoient mineurs lors de sa mort, savoir, 1. MATTHIEU qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Jacqueline*, mariée à *Gilles* des Ormes, Seigneur de S. Germain, premier Maître-d'Hôtel du Roi Louïs XII, morte le 24 février 1539; 4. *Jeanne*, Abbesse de S. Antoine des Champs; 5. *Claude*, alliée à *Nicolas* de Quatrelivres, Avocat en Parlement; & 6. *Catherine* de Longue-Joue, dont l'alliance est ignorée.

III. MATTHIEU de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, Maître des Requêtes, puis Evêque de Soissons & Garde des Sceaux de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa, avant qu'il eût embrassé l'État Ecclésiastique, *Magdelaine* Chambellan, dont il eut 1. THIBAULT qui suit; & 2. *Jeanne* de Longue-Joue, mariée à *Jean* Dauvet, Seigneur de Berneuil, Conseiller de la Cour des Aides.

IV. THIBAULT de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, fut reçu Conseiller au Châtelet en 1532, puis Maître des Requêtes en survivance de son pére, avant lequel il mourut le onziéme septembre 1550. Il avoit épousé *Magdelaine* Briçonnet, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis-Rideau, Président de la Chambre des Comptes, & de *Louïse* Raguier, dont il eut 1. *Jeanne* de Longue-Joue, mariée à *Antoine* de Clermont d'Amboise, Marquis de Resnel; 2. *Magdelaine*, alliée à *Jacques* de Renty; 3. *Françoise*, qui épousa, 1. *Pierre* de Foissy, Seigneur de Crenay: 2. *Robert* de Harlay, Baron de Montglas; & 4. *Marie* de Longue-Joue, Dame du Plessis-Rideau, alliée à *Jean* Taveau, Baron de Mortemer. * *Voyez* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Histoire des Chanceliers*, &c.

LONGUE-JOUE (Matthieu de) Seigneur d'Yverny, Evêque de Soissons & Garde des Sceaux de France, fut reçu Conseiller au Châtelet l'an 1502, Conseiller au Parlement l'an 1519, puis Maître des Requêtes l'an 1523, & fut envoyé avec l'Amiral de France l'an 1529, vers l'Empereur Charles-*Quint*, pour en retirer la ratification du traité de paix de Cambray, & passa en Espagne, pour la délivrance des Enfans de France. Après la mort de sa femme, il se démit de sa charge de Maître des Requêtes en faveur de son fils, & se fit d'église. Il fut Abbé de Royaumont, puis Evêque de Soissons en 1533, & assista à l'assemblée des Grands du Royaume en 1536. Le Connétable de Montmorency, qui connoissoit sa capacité, l'avança à la Cour, & le fit nommer Conseiller d'Etat, où il servit longtems comme le plus ancien. Après la mort du Chancelier du Bourg, il fut nommé Garde des Sceaux de France en 1538, en attendant que Guillaume Poyet en eût obtenu les provisions; & il les eut une seconde fois en 1544, après la mort du Seigneur de Chemans. Il assista aux Etats assemblez à Paris l'an 1557, & mourut le septiéme décembre 1558, dans un âge fort avancé.

* LONGUERUË (Louïs du Tour, plus connu sous le nom de l'Abbé de) naquit en 1652 à Charleville, avec des dispositions très-heureuses pour les Sciences. Il eut pour Précepteur M. Richelet, sous les auspices de M. Perrot d'Ablancourt, l'un & l'autre fort célébres dans la République des Lettres. A l'âge de 14 ans, au sortir de ses Humanitez, il étudia la Langue Hébraïque & les autres Langues Orientales, & se donna ensuite tout entier à l'étude de l'Ecriture Sainte, aussi bien qu'à celle de l'Histoire. Outre les Langues savantes, il savoit aussi l'Italien, l'Espagnol, l'Allemand, & nous avons peu de Langues en Europe qu'il ne parlât ou qu'il n'entendît. Il a composé très-grand nombre d'Ouvrages, dont plusieurs sont entre les mains de différens particuliers, comme une Dissertation sur les livres canoniques, une Histoire des Maccabées, prouvée par les textes des Auteurs profanes; une Introduction à l'Histoire de France, avec la Chronologie jusques à Clotaire II. Ces Ouvrages sont encore en manuscrit: ceux que l'on a imprimez sont une *Dissertation Latine sur Tatien; Remarques sur la vie du Cardinal Wolsey; Description Historique & Géographique de la France ancienne & moderne; Notes sur les Prologues des Histoires Philippiques de Trogue Pompée; Annales Arsacidarum; la dixiéme & l'onziéme Lettre du Voyage de Normandie; Dissertation sur le Dogme de la Transsubstantiation.*

LONGUEVAL (Charles de) Comte de Buquoy, Baron de Vaulx, Chevalier de la Toison d'Or, &c. fils de MAXIMILIEN, premier Comte de Buquoy, tué au siége de Tournay l'an 1581, & de *Marguerite* de Lille, fut du Conseil d'Etat de guerre du Roi d'Espagne, Général de son Artillerie, Gouverneur & Grand Baillif de Hainault. Etant Maréchal de camp & Général de l'armée Impériale l'an 1619, il réduisit avec une armée de 8000 hommes, plusieurs villes Rebelles du Royaume de Bohéme, défit le Comte de Mansfeld qui se sauva avec peine, & lui prit quatorze étendarts, plusieurs mulets chargez d'argent, & quantité de munitions de guerre. Etant allé en Hongrie en 1621, avec une armée de 20000 hommes, il défit Bethlem Gabor, prit Presbourg & plusieurs autres places; mais ayant mis le siége devant Neuhausel, qu'il croyoit emporter par les intelligences qu'il avoit dans la ville, (ce qui fut découvert par les ennemis qui y jettérent du secours, & qui par leurs courses lui coupoient les vivres & les fourrages) il fut obligé de marcher à eux avec une partie de sa Cavalerie, & ayant donné bataille le 12 juillet, son cheval fut tué sous lui. Son corps fut trouvé dans le camp percé de dix-sept coups sans être reconnu par les ennemis, & l'ayant été par les siens, il fut porté à l'armée, puis transporté à Vienne, & y fut enterré en l'église des Cordeliers avec grande pompe, fort regretté de l'Empereur, qui en récompense de ses bons services, lui avoit donné le Comté de Gratz & la Baronie de Rosemberg. Ce vaillant Chef de guerre avoit épousé *Marguerite* de Biglia de Milan, dont il eut CHARLES-ALBERT qui suit.

CHARLES-ALBERT de Longueval, Comte de Buquoy & de Gratz, Baron de Vaulx & de Rosemberg, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Général de la Cavalerie Espagnole aux Païs-Bas, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur & du Roi d'Espagne, Grand Véneur & Grand Louvetier d'Artois, Gouverneur de Hainault & de la ville de Valenciennes, & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, mourut en 1663. Il avoit épousé le cinquiéme février 1634, *Guillemette* Croy, fille de *Jean*, Comte de Solre, & de *Jeanne* de Lalain-Montigny, dont il eut 1. *Ferdinand*, Comte de Buquoy, &c. qui de *Marguerite*, Comtesse d'Abensperg & de Traun, eut pour fils unique *Charles-Joseph* de Longueval, Comte de Buquoy, mort peu après son pére; 2. CHARLES qui suit; 3. *Landelin* de Longueval, tué en 1691, au combat de Salankemen contre les Turcs, sans enfans de *Marie-Magdelaine* de la Pierre, remariée au Comte de Saibourg; & 4. *Albert*, Comte de Buquoy, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Conseiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur, mort en octobre 1714, âgé de 78 ans, sans postérité d'*Elisabeth-Polixéne*, Comtesse de Cauriani, veuve de *Sigefroy-Léonard*, Comte de Preiner.

CHARLES de Longueval, Comte de Buquoy, fut créé Prince de l'Empire par l'Empereur Léopold en 1688, & épousa *N*.... de Bousies, dont il a eu CHARLES-EMANUEL qui suit.

CHARLES-EMANUEL, Prince de Longueval, Gentilhomme de la Clef d'Or, a épousé le 18 juillet 1700, *N*. ... Comtesse de Harach. * Lotichius, *Res Germanicæ, Laurea Austriaca, &c.* Carpentier, *Hist. du Cambresis.* Imhoff, *Notitia Imperii. Le Mausolee des Chevaliers de la Toison d'Or.*

* LONGUEVAL (Jacques) Jésuite, de Picardie, fit ses Humanitez à Amiens & sa Philosophie à Paris, & se distingua dans ces études par son génie & par sa pénétration. Il entra dans la Société des Jésuites, le 17 septembre 1699, & y professa cinq ans les Humanitez dans le Collége de la Fléche, & quatre ans la Théologie positive ou l'Ecriture Sainte. Il a fait plusieurs Ecrits Anonymes, dont les deux plus considérables, desquels il ne faisoit pas difficulté de s'avouer l'Auteur, sont un *Traité du Schisme*, & une *Dissertation sur les miracles*; mais il s'est fait encore un plus grand nom par son Histoire de l'Eglise Gallicane. On doit regretter qu'il n'ait pas vécu assez longtems pour achever cet Ouvrage qu'il n'a pu pousser que jusques vers le milieu du XII siécle. Ce qu'il en a vu d'imprimé va jusqu'à l'an 1137 & contient huit volumes *in quarto*. Il avoit presque mis la derniére main au neuviéme & au dixiéme volume. Le reste sera continué par le Pére Fontenai de la même Société. Il a aussi laissé un Histoire étendue du Sémi-Pélagianisme qu'il avoit dessein de mettre au jour. Il est mort dans la Maison Professe de Paris le 14 de janvier 1735 dans la 54 année de son âge. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LONGUEVILLE, bourg de France dans le païs de Caux en Normandie, avec titre de Comté, fut érigé l'an 1505, en Duché par le Roi Louïs XII. On fit transport l'an 1195, au Roi Philippe *Auguste*, du Comté de Longueville, qui fut depuis donné à Philippe, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, fils de Louïs de France. On le confisqua sur Enguerrand de Marigny, puis sur Philippe de Navarre, fils puîné du même Roi de Navarre: ce qu'il faut observer avec soin, parce que divers Auteurs ont confondu le pére, mort l'an 1343, avec le fils qui se revolta contre le Roi, & qui ne mourut qu'en 1363. L'année suivante, le Roi Charles V, dit *le Sage*, donna le Comté de Longueville à Bertrand du Guesclin, Connétable de France. Celui-ci le remit encore au Roi, qui fit un traité particulier l'an 1365, avec Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre; & ce Prince lui céda ses droits sur le Comté de Longueville, comme héritier de Philippe son pére, aussi Roi de Navarre, & de Philippe son frére Comte de Longueville. Le Roi redonna le même Comté au Connétable du Guesclin, pour en jouïr sa vie durant. Il passa à Olivier du Guesclin son frére, que le vendit l'an 1391 au Roi Charles VI. Depuis, l'an 1443, le Roi Charles VII le donna au brave Comte de Dunois, JEAN d'Orléans, fils *naturel* de Louïs de France, Duc d'Orléans, dont la postérité est rapportée à l'article d'Orléans. *Voyez* ORLE'ANS.

LONGVIC (Claude) *Voyez* LONGWY.

LONGVIC (Jaqueline) *Voyez* LONGWY.

LONGVIC, ville. *Voyez* LONGWIC.

LONGUION, ville. *Voyez* LONGWION.

LONGUNTICA, ville ancienne des Conteſtans, eſt, ſelon quelques Géographes, la forteresse qu'on appelle *Gadamar* ſur la côte du Royaume de Valence en Eſpagne. D'autres diſent, que cette ancienne ville eſt à Oliva, village de la même côte, à deux lieues de Dénia vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGUS, Chevalier Romain, s'étant un peu trop avancé en un aſſaut qui ſe donna, dans un portique du temple de Jéruſalem, lorsque Tite Veſpaſien l'aſſiégeoit, & ne pouvant ſe retirer ni ſe dégager, ſans ſe rendre aux Juifs, aima mieux ſe plonger ſon épée dans le ſein, que de commettre cette lâcheté. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 19.

LONGUS, Sophiſte Grec, laiſſa quatre livres des Amours de Daphnis & de Chloé, que Godefroy Jungerman nous a donnez en Latin, avec des Remarques de ſa façon, & qu'il a dédiez à ſon couſin Louïs Camerarius. Laurent Gambara avoit auſſi paraphraſé en vers cette piéce. On ne ſait en quel tems a vécu Longus. * Voſſius, *de Hiſtor. Græcis*, *l.* 4. Simler, *in Epitome Biblioth. Geſnerianæ.* Bayle, *Dict. Crit.*

LONGWI. *Voyez* LONGWY.

LONGWIC ou **LONGWION**, en Latin *Luguio*, petite ville fortifiée. Elle eſt dans le Duché de Bar, aux confins du Luxembourg, ſur la petite riviére de Chiers, à ſix lieues de Thionville, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGWY (Claude de) ou le Cardinal de Givry, Evêque de Mâcon, de Langres, &c. fils de Philippe de Longwy, Seigneur de Givry, &c. & de *Jeanne* de Baufrémont, fut Chanoine, Archidiacre, & enfin Evêque de Mâcon par la démiſſion d'Etienne de Longwy ſon oncle. Son mérite le rendit digne de cette élevation. La nobleſſe de la Maiſon de Longwy en Bourgogne, & les illuſtres alliances qu'elle avoit, y contribuérent auſſi beaucoup. Il fut enſuite transféré à l'Evêché de Langres, puis à ceux d'Amiens & de Poitiers, & eut les Abbaïes de Saint-Bénigne de Dijon, de Poitiers, &c. Le Pape Clément VII le fit Cardinal l'an 1533. Il eut grande part aux affaires de ſon tems, & mourut le huitiéme août 1561, en odeur d'une grande piété. * Sainte-Marthe & Robert, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux*, &c.

LONGWY (Jacqueline de) Ducheſſe de Montpenſier, a été une Dame de grand mérite & de grand crédit, vers le milieu du XVI ſiécle. Elle étoit fille puînée de Jean de Longwy, Seigneur de Givry, & fut mariée en 1538, à *Louïs* de Bourbon, Duc de Montpenſier. Elle fut la Favorite de *Catherine* de Médicis, & ſi elle avoit vécu dans le tems que cette Reine lia les intrigues qui penſérent perdre le Royaume, elle lui auroit, peut-être, fait prendre de meilleures réſolutions. Peut-être auſſi que ſes bons conſeils & ſon adreſſe n'euſſent rien pu opérer ſur une ame de cette trempe, dont l'ambition étoit un feu dévorant. Quoi qu'il en ſoit, elle mourut à la veille des grands troubles de Religion, le 28 d'août 1561. Elle avoit nettement fait paroître pendant ſa longue maladie, ce de quoi ſon mari l'avoit ſoupçonnée depuis longtems, ſavoir qu'elle étoit de la Religion Réformée. Et ce fut, ſans doute, par ſes inſtructions particuliéres, qu'elle jetta dans l'ame de quelques unes de ſes filles les ſémences de Réforme, qui fructifiérent quelque tems après; car *Françoiſe* de Bourbon ſa fille aînée, mariée l'an 1558, avec *Henri-Robert* de la Marc, Duc de Bouillon, profeſſa ouvertement la Religion Réformée, ſans que les ſoins incroyables, que ſon Pére ſe donna pour la faire revenir, produiſiſſent aucun effet. *Charlotte*, la quatriéme fille de ce Duc avoit été miſe dans un Couvent, contre l'avis de ſa mére, qui ſouhaitoit de la marier avec le Duc de Longueville. Elle fut Abbeſſe de Jouare; mais comme ce genre de vie ne s'accordoit pas avec les lumiéres que ſa mére lui avoit données, ni peut-être auſſi avec ſon inclination, elle ſe ſauva en Allemagne l'an 1572, y abjura le Papiſme, & fut mariée deux ans après au Prince d'Orange. Des trois autres filles de Jaqueline de Longwy & du Duc de Montpenſier, il y en eut deux qui perſévérérent dans la vie monaſtique, à laquelle on les avoit ſacrifiées, & une qui épouſa le fils du Duc de Nevers. Elle avoit ſuivi en Eſpagne la Reine Elizabeth, qui l'aima beaucoup. Si Jaqueline avoit converti ſon Epoux, elle auroit épargné bien du ſang à ceux de la Religion, & bien des angoiſſes aux perſonnes de ſon ſexe; car il en uſoit avec la derniére dureté, comme on le peut lire dans Brantome. Leur fils, quoi que bon Catholique, ne ſuivit point les Ligueurs. Quand cette Dame n'auroit fait que procurer à la France un Chancelier d'autant de mérite que Michel de l'Hopital, on devroit bénir ſa mémoire; car il n'étoit pas poſſible de choiſir un meilleur ſujet que celui-là, & perſonne ne pouvoit être autant que lui le ſoutien de la Monarchie, dans une conjoncture ſi périlleuſe. La ſageſſe & la fermeté de ſes Conſeils euſſent été le bras d'*Hector*, qui eût maintenu le repos public, ſi la Providence plus puiſſante que toute l'induſtrie des Hommes, n'eût permis que les mal-intentionnez le traverſaſſent & l'obligeaſſent enfin à ſe retirer. Elle mourut étique à Paris le 28 août 1561, & laiſſa poſtérité rapportée à l'article de BOURBON. * Bayle, *Dict. Crit.*

LONICER (Jean) Allemand, Profeſſeur dans l'Univerſité de Marpurg, né l'an 1499, à Orthern, bourg du Comté de Mansfeld, ſe deſtina de lui même à l'étude des Lettres, dont on tâcha vainement de le détourner. Il apprit la Langue Hébraïque, la Gréque, la Latine, & ſe rendit extrémement habile. Il enſeigna à Strasbourg & en diverſes autres villes d'Allemagne; mais principalement à Marpurg, & mourut en cette ville le 20 juillet 1569, âgé de 70 ans. Ses Ouvrages imprimez ſont, *Catecheſis de bona Dei voluntate erga quemvis Chriſtianum, deque Sanctorum cultu & invocatione; Methodus Græcæ Grammatices; Artis dicendi Methodus; Demoſthenis Oratio funebris; Græcæ Linguæ Encomium; Concio Cyri Perſarum Regis ex ſecundo libro Cyropædiæ apud Xenophontem; Concio Cleocriti ex ſecundo libro Hellenicôn ejuſdem; Scholia in Dioſcoridis libros de Materia Medica, cum Nomenclaturis Græcis, Latinis, Germanicis & Hebraïcis; Compendium librorum aliquot Ariſtotelis; Meteorologia; Encomium Philoſophiæ Naturalis; Epithalamium Græcum in Juſti Studæi gratiam; Genethliacon Willelmi junioris Cattorum Principis; Epithalamium Græcum & Latinum Creuceri; Oratio funebris Joannis Ficini, Heſſiæ Cancellarii; Commentaria Græca in Pſalmum* 118; *Ethica; Cæremoniarum & Promiſſionum omnium Veteris Teſtamenti Explicatio, & ad Chriſtum Applicatio; Orationum & Declamationum volumen; Notæ in Catullum, Tibullum & Propertium.* Ses Traductions Latines ſont, *Demoſthenis Oratio de Claſſibus cum Philoſophiæ Encomio; Pindari Opera cum Scholiis; Nicandri Theriaca & Alexipharmaca cum Scholiis; Iſocratis Orationes, cum Vita ejuſdem; Lycurgi adverſus Leocratem Oratio; Sophoclis Ajax Flagelliferus; Callimachi Hymni in Jovem & Apollinem, converſi & carmine redditi; Exegeſis veteris cujuſdam Theologi Græci, Theoduli, ut putatur, in Epiſtolam ad Romanos; Theophylacti Enarrationes in omnes Paulinas Epiſtolas, & in Prophetas aliquot minores; Magentinus in Analytica Ariſtotelis; Pſalterium cum Exegeſi.* Il a auſſi traduit en Grec la Confeſſion d'Ausbourg, & une partie de l'Apologie de cette Confeſſion, & il a mis en Latin divers Ecrits de Martin Luther. Entre pluſieurs enfans qui ſoutinrent ſa réputation, il eut Adam Lonicer qui naquit à Marpurg le dixiéme octobre 1528, fut Médecin à Francfort, & y mourut le 19 mai 1586, âgé de 58 ans. Il a écrit *Botanicon; Hiſtoria Plantarum; Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. German. Philoſ. & Med.* Vander Linden, *de Script. Med.* &c. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 323. & *ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

LONIGO, bon bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, eſt dans le Vicentin, à quatre lieues de Vicence vers les confins du Véronois & du Padouan. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONJUMEAU, ville. *Voyez* LONGJUMEAU.

LONJUMEAU. *Voyez* EDIT de Mars du 23 de ce mois.

LONLAY ou **LONLEY**, Abbaïe de France dans la Normandie, vers la ſource de l'Engraine aux confins du Maine, & à deux lieues de Domfront, vers l'occident ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONS le SAUNIER. *Voyez* LYONS le SAUNIER.

* **LONSAC**, bourg de France dans la Saintonge ſur la riviére de Seugne. Il eſt au ſud-eſt de Saintes, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* **LONSDALE**, petite contrée d'Angleterre, dans la province de Weſtmorland, vers les confins de celle de Lancaſtre. Elle tire ſon nom de la riviére de Lune. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 281.

LOO. LOP. LOQ.

LOO. Il y a deux petits lieux de ce nom dans les Païs-Bas, l'un en Flandre, à deux lieues de Dixmude du côté du couchant; l'autre dans la Gueldre Hollandoiſe, environ à trois lieues de Déventer vers le couchant. Le Prince d'Orange qui a été Roi d'Angleterre, ſous le nom de Guillaume III, y avoit fait bâtir une belle maiſon de campagne, dans un lieu très-propre pour la chaſſe, où il alloit ſe délaſſer des fatigues du gouvernement. Elle appartient préſentement au Prince de Naſſau-Orange, Stadhouder héréditaire de Friſe, &c. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

LOOS ou **LOOSEUS.** *Cherchez* CALLIDIUS ou CORNELIUS CALLIDIUS.

* **LOOSDUYNEN**, village de Hollande à une lieue & demie de la Haye & à deux de Delft. Il y eut autrefois une Abbaïe de filles de l'Ordre de Cîteaux, laquelle a été fondée en 1267, par Marguerite Comteſſe de Hollande. C'eſt dans ce lieu qu'arriva, dit-on, ce monſtrueux accouchement de la Comteſſe Mathilde, femme de Herman, Comte de Henneberg, laquelle à l'âge de 42 ans, mit au monde d'une ſeule couche, le jour des Rameaux de l'an 1276, 365 enfans, moitié mâles, moitié femelles. On voit encore cette hiſtoire dépeinte dans l'égliſe de ce lieu, comme auſſi le baſſin de cuivre dans leſquels Guy, ſuffragant d'Utrecht, batiſa ces enfans, donnant le nom de Jean aux garçons, & celui d'Elizabeth aux filles. Ils moururent tous le même jour avec leur mére, & furent mis dans un même tombeau. Ce fut, à ce qu'on prétend, un châtiment de Dieu ſur cette Comteſſe, parce que non ſeulement elle avoit refuſé l'aumone à une femme qui avoit à ſon cou deux petits jumeaux, mais qu'elle lui avoit reproché que ce n'étoit pas le fait d'un ſeul homme. La pauvre femme outrée de cette injure ſouhaita à la Comteſſe autant d'enfans qu'il y avoit de jours dans l'année ce qui ne manqua pas d'arriver. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 4. *p.* 137 & 138. *de l'édit. de Bruxelles*, 1720. Ceux qui ſont curieux de ſavoir ce qui a été dit pour & contre ce récit, peuvent conſulter Junius, *Batav. c.* 30. *p.* 570; Boxhorn; *Theatr. Holl. p.* 172. Lipſe, *Notre-Dame de Halle*; Matthieu, *Analect. tome* 6. *p.* 32. & *ſuiv.* & *les Annales d'Egmond*, *p.* 200; Scriverius, *dans ſes Remarques ſur la Chronique de Gouda*; Buchelius *ſur Beke*, *p.* 71; Alting, *Notit. Germ. Infer. p.* 2. *feuillet* 118; Aldrovandus *de Monſtris*, *c.* 1; Cœlius Rhodiginus, *l.* 4. *c.* 23; Van Heuſſen, *Antiquitez de Delft & de la Haye*, *avec les Remarques* de M. van Rhyn, *p.* 464; Guichardin; Snoy; Bokkenberg; van Leeuwen, & pluſieurs autres.

LOOTS, BORCHLOEN, petite ville de l'Evêché de Liége, capitale du Comté de Loots, & ſituée environ à cinq lieues de la ville de Liége, vers le ſeptentrion occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOOTS (le Comté de) contrée des Etats de l'Evêque de Liége. Elle eſt entre la Hasbaye au midi, & la Campine Liégeoiſe au nord, ayant le Duché de Brabant au couchant, & celui

lui de Limbourg au Levant. Ce païs avoit autrefois ses Comtes particuliers. Jean Comte de Loots le donna aux Evêques de Liége l'an 1302. Ses principaux lieux sont Loots capitale, Tongres, S. Tron, Herck, Hasselt & Bilsen. Au reste on donne quelquefois une plus grande étendue au Comté de Loots, & l'on y comprend toute la Campine Liégeoise, avec le Comté de Horn. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOP, nom d'un Désert dans la Grande Tartarie. Les Cartes ordinaires le confondent avec celui de Xamo, & le placent autour de la Chine, au couchant septentrional & au nord de cet Empire. Mais M. Witsen dans sa nouvelle Carte, laissant le Désert de Xamo au couchant de la Chine, place celui de Lop à plus de deux cens lieues de l'autre, vers le Couchant entre les Tartares Monguls & les Kalmakes, au couchant des montagnes d'Imaüs, & au nord occidental du Royaume de Thibet, & les sources du Chésel. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOPADI, ville de la Mysie. Les Turcs la nomment *Ulubat* & les Francs *Loubat*. Il n'y a qu'environ 220 maisons presque toutes de terre, où il y a à peine mille Habitans. Dans les petits lieux de ces quartiers-là il n'y a presque que le Prêtre qui sache le Grec, tout le reste parle Turc. Cette ville a été considérable sous les Empereurs Grecs; & on y voit quelques débris de son ancienne splendeur. Andronic Comnéne, qui régnoit en 1081, envoya une armée à Lopadi pour ramener à leur devoir les Habitans qui, à l'exemple de ceux de Nicée & de Pruse, avoient abandonné son parti. Après la prise de Constantinople par le Comte de Flandre, Pierre de Bracheux mit en fuite les troupes de Théodose Lascaris, à qui Lopadi resta par la paix qu'il fit avec Henri, successeur de Baudouin, Comte de Flandre & premier Empereur Latin d'Orient. Après que le Grand Othoman eut défait le Gouverneur de Pruse, il poursuivit le Prince de Teck jusques à la tête du pont de Lopadi, qui est sur le bord d'une riviére, & fit dire au Gouverneur de la place, que s'il ne lui envoyoit son ennemi égorgé, il passeroit le pont & mettroit tout à feu & à sang. Le Gouverneur consentit à la demande, à condition que l'Empereur jurât que ni lui ni ses successeurs ne passeroient jamais le pont. En effet depuis ce tems-là les Othomans ont toûjours passé cette riviére en bateau. Othoman fit hacher en piéces le Prince de Teck à la vue de la citadelle, & se saisit de la place. Lopadi est fameuse dans l'Histoire Turque par la défaite de Mustapha, qui fut battu par Amurat son neveu. Spon n'a pas eu raison, *dit Tournefort*, de prendre le Lac de Lopadi pour le Lac *Ascanius*, ni d'assûrer que la riviére de Lopadi se jette dans le Granique. Le Lac Ascanius est le Lac de Nicée que les Grecs appellent *Nixaca*, & les Turcs *Isnic*. Strabon place aussi le Lac Ascanius près de Nicée. Pour ce qui est du Granique il est assez éloigné de Lopadi. * Tournefort, *Voyage, &c. tome* 2. *p.* 482. *&c.* Spon, *Voyage, &c. tome* 1. *p.* 284. *&c.*

LOPE ou LOUP de RUE'DA. *Cherchez* RUE'DA.

LOPEN (Aurélius Cornélius) Chanoine Régulier. *Cherchez* AURE'LIUS, &c.

LOPEZ, LOPE'S (Pierre) d'Avis en Portugal, Médecin, composa une Poësie philosophique en six livres, des six choses que les Médecins appellent non-naturelles. Cet Ouvrage, qui est en vers Héroïques & Elégiaques, fut imprimé à Coïmbre en 1618. * Bartholin, *Dissert. de Medicis Poëtis, p.* 133.

LOPEZ, LOPE'S (Jean) Cardinal, Archevêque de Capoue, natif de Valence en Espagne, se mit assez jeune au service de Rodrigue Borgia, qui fut depuis Pape sous le nom d'Aléxandre VI. Ce pontife lui donna l'Evêché de Pérouse, puis l'Archevêché de Capoue, envoya Nonce en France un de ses fréres, nommé *Jerome* Lopès, le fit lui même Cardinal l'an 1496, & lui confia ses affaires les plus importantes. Jean Lopès fit refaire une fontaine dans le parvis de Sainte-Marie, au delà du Tibre, comme le témoigne une inscription que l'on y voit encore, & mourut le sixiéme août 1501. On crut que César Borgia l'avoit fait empoisonner, jaloux du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du Pape Alexandre. * Guichardin, *l.* 6. Zurita. Ciaconius. Onuphre. Aubéry, &c.

LOPEZ, LOPE'S de PALACIOS RUBIOS ou de BIVE'RO (Jean) Jurisconsulte Espagnol, au commencement du XVI siécle, sous le régne de Ferdinand & de Charles-*Quint*, fut envoyé par le premier de ces Princes au Pape Jule. Il fut aussi Conseiller du Conseil des Indes, & vivoit encore l'an 1522. Nous avons de lui, *Repetitio rubricæ & cap. Per vestras, &c.; De donationibus inter virum & uxorem; Allegatio in materia hæresis; Glossemata ad L. Tauri; Ad Fori L. &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

LOPEZ, LOPE'S de ZUNIGA (Diégo) Espagnol, se distingua au commencement du XVI siécle, par la connoissance qu'il avoit des Langues, aussi-bien que de l'Histoire, & par sa grande piété. Il écrivit contre Erasme, contre Jacques le Févre d'Estaples, & publia un Abbrégé de l'Histoire d'Espagne, &c. On dit qu'il mourut l'an 1530. * Sépulvéda, *Apolog. ad Erasmum.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

LOPEZ, LOPE'S d'AYALA (Diégo) Chanoine de Tolède, mort vers l'an 1550, a beaucoup enrichi la Langue Espagnole, par les Traductions qu'il a données de quelques Ouvrages Italiens des meilleurs Auteurs, comme de *Bocace, &c.* On lui attribue aussi la Traduction de l'Arcadie de *Sannazar*; mais il faut remarquer qu'il n'en a traduit que la prose, & que ce qu'il y a de vers, a été rendu en vers Espagnols par *Diégue de Salazar*, avec toute la pureté & la délicatesse dont cette Langue est susceptible. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. tome* 1.

LOPEZ, LOPE'S DE GOMORA (François) Prêtre Espagnol, natif de Séville, vivoit l'an 1550, & composa l'Histoire générale des Indes en deux parties, que Bernard Dias del Castillo refute souvent comme peu fidéle, dans celle qu'il a écrite de la Nouvelle Espagne. L'Ouvrage de Lopès de Gomora a été traduit en François & en Italien, * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

LOPEZ, LOPE'S (Grégoire) surnommé DE TOVAR, Jurisconsulte Espagnol, natif de Guadalape dans l'Estrémadure, vivoit dans le XVI siécle l'an 1555. Il fut Conseiller du Conseil des Indes, & laissa des Gloses sur les Ordonnances d'Alfonse IX, Roi de Castille, que les Espagnols nomment *Las partidas del Sabio Rey D. Alonso el IX.* On doit le distinguer d'un autre Grégoire Lopès, *dont nous parlons plus bas.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* LOPEZ, LOPE'S (Grégoire) naquit à Madrid le quatriéme juillet 1542. Dès sa plus tendre enfance, il eut de l'inclination pour la solitude, & quitta secrettement ses parens pour aller en Navarre auprès d'un saint Hermite avec lequel il demeura six ans. Son pére ayant déterré le lieu de sa retraite, l'en retira pour le mener à Valladolid où étoit la Cour, & le fit Page. A l'âge d'environ 20 ans, il se retira de nouveau pour renoncer entiérement au monde. En 1562, il passa dans la Nouvelle Espagne, & de là dans la ville de Mexique. Il alla ensuite visiter les Chichiméques, qui malgré le pauvre équipage où il étoit, lui firent un bon accueil, & lui aidérent à bâtir une petite cellule, dans la vallée d'Amajac à sept lieues de Zacatécas près de la métairie d'un Seigneur Espagnol, nommé Dom Pedro Carillo d'Avila, qui lui envoyoit ses deux fils, afin qu'il leur montrât à lire & à écrire. Lopès changea depuis souvent de demeure, jeûnant toujours très-rigoureusement, & menant une vie des plus austéres. Il passa trente-trois années dans cette vie pénitente, & mourut à l'âge de 54 ans, le 20 juillet 1596, dans le bourg de Sainte-Foi, à deux lieues de la ville de Mexique. Il écrivit en Espagnol une Explication de l'Apocalypse; un Traité de la Vertu des Simples pour la Médecine. François Loza, Curé de l'églife cathédrale de Mexique a écrit la Vie de Lopès, laquelle a été traduite d'Espagnol en François par M. Arnaud d'Andilly, & imprimée plusieurs fois. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

LOPEZ, LOPE'S (Augustin) Espagnol, Religieux de l'Ordre de Citeaux, au monastére de Valbonne dans la Castille, vivoit encore au commencement du XVII siécle, & travailla beaucoup pour le renouvellement de la Discipline primitive de son Ordre. Il mourut l'an 1614, après avoir traduit en Espagnol la Consolation de la Philosophie de Boëce, & avoir publié les Constitutions de son Ordre, conformes à l'esprit des premiers Religieux. * Charles de Visch, *Biblioth. Cister.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

LOPEZ, LOPE'S (Grégoire) dit DE MADE'RA, Jurisconsulte Espagnol, natif de Madrid, & fils d'un autre *Grégoire* Lopès, Médecin de Catherine d'Autriche, Duchesse de Savoye, puis de Philippe II, Roi d'Espagne, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Professeur en Droit, & exerça diverses charges, entre autres celle que les Espagnols nomment *Alcade de Caycay Corte*, & enfin l'an 1619, & celle de Conseiller au Grand Conseil de Castille. On a de lui divers Ouvrages, *Animadversionum Juris liber; Excellentias de la Monarquia y Reyno de Espana, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

LOPEZ, LOPE'S (Diégue) de Tolède, Commandeur de Castelnovo, publia l'an 1621, en Espagnol, une Traduction nouvelle des Commentaires de César. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome* 1.

LOPEZ, LOPE'S (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, naquit en Espagne, & étoit Docteur en Théologie dans l'Université de Salamanque avant l'an 1462, où il fut nommé Recteur du Collége de cette ville. Dona Léonore Pimentel, seconde femme de Dom Alvarès de Zuniga, Duc de Placencia & de Véjar, le choisit pour son Confesseur, & ce fut par ses conseils qu'elle fit un vœu à S. Vincent Ferrier pour recouvrer Jean de Zuniga, son fils unique, qui venoit de mourir, & qui depuis fut Cardinal. Lopès composa à la priére de cette Dame l'Histoire de S. Vincent Ferrier. Il écrivit aussi celle de S. Dominique, & des cinq premiers Bienheureux de son Ordre; un Traité contre les superstitions des Juifs, &c. Il étoit mort avant l'an 1466. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

LOPEZ, LOPE'S (Jean) Evêque de Monopoli dans la Pouille, né l'an 1524, à Borja en Aragon, entra dans l'Ordre de S. Dominique, où il eut divers emplois, & se rendit habile Prédicateur. Il fut élevé l'an 1595, à l'Evêché de Cortone dans la Calabre, d'où il fut transféré l'an 1598, à celui de Monopoli dans la Pouille. Il s'en démit depuis, l'an 1608, retourna quelque tems après en Espagne, & mourut à Palencia au mois de janvier de l'an 1632, étant âgé de près de 108 ans. La grande lecture qu'il avoit faite des Péres, lui fit entreprendre d'en faire un Abbrégé pour les Prédicateurs, sous le titre d'*Epitome Sanctorum Patrum.* Nous en avons diverses éditions, dont la meilleure est celle d'Anvers de l'an 1622, que l'Auteur avoit revue. Il continua l'Histoire de l'Ordre de S. Dominique, de Ferdinand de Castille, dont il fit la troisiéme, la quatriéme, la cinquiéme & la sixiéme partie, & composa quelques autres Traitez de piété écrits en Espagnol. Il est bon de remarquer que Lopès commença à travailler à l'Histoire de son Ordre depuis son retour en Espagne, & que la troisiéme partie, qui est la premiére des quatre qu'il donna, parut en 1613, lorsqu'il avoit déja 89 ans: il en avoit 98, lorsqu'il donna la sixiéme en 1622. * Antoine de Sienne, *de Vir. Illustr. Domin.* Ughel, *Ital. Sacra.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Jean Mariet, *Eccl. Hist. Domin. l.* 14. Blasco Lacusa, *Hist. Eccl. Arragon. &c.*

LOPEZ, LOPE'S (Diégo) d'Estrémadure, mort l'an 1655, a fait sa principale occupation de traduire les Anciens & les Modernes de Latin en Espagnol, avec des Notes; comme *Perse*, en prose; *Virgile*, en prose; *Valére Maxime*; les emblémes

mes d'*Alciat*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome* I. Il y a un autre DIE'GO LOPEZ ou LOPE'S, de Cortégana, Archidiacre de Séville, mort vers l'an 1656. C'eſt un Traducteur de réputation pour ſon éloquence. On eſtime fort ſa Traduction Eſpagnole de l'Ane d'or de *Lucien*. Il a encore traduit quelques Ouvrages d'*Enée Silvius*, d'*Eraſme*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S d'AVEYGA (Antoine) Portugais né à Lisbonne, s'établit à Madrid, où il tint un rang conſidérable entre les beaux Eſprits, & où il mourut en 1656, étant âgé de 70 ans. On a de lui divers Ouvrages écrits en Eſpagnol, & imprimez à Madrid, *Lyrica-Poëſia*, 1620; *El perfecto Senor*, 1626; *Heraclito y Democrito de nueſtro ſiglo*, 1641. * *Mémoires de Portugal.*

LOPEZ, LOPE'S de ZARATE (François) Poëte Eſpagnol, fut Sécretaire de Dom Rodéric Calderon, qui étoit très-puiſſant auprès du Duc de Lerme, Miniſtre d'Etat ſous le régne de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Après la mort de Calderon, il ſe retira de la Cour, & mourut le cinquiéme mars 1658, âgé de plus de 70 ans. Il a compoſé un Poëme Héroïque, *De la invention de la crux per el Emperador Conſtantino Magno*, & diverſes Poëſies que nous avons dans un Recueil intitulé, *Obras varias de Franciſco Lopez de Zarate*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S de CASTANE'DA. *Cherchez* FERDINAND LOPE'S de Caſtanéda.

LOPEZ, LOPE'S de VE'GA. *Cherchez* VE'GA.

* LOPIK, beau village d'une grande étendue, dans la province d'Utrecht, l'une des Provinces-Unies des Païs-Bas. Il eſt au ſud-ſud-oueſt d'Utrecht, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

LOPO GONSALVES, Cap qui eſt dans la Baſſe Ethiopie en Afrique ſur la côte du Royaume de Gabon. Il ſépare le Golfe de S. Thomas de la Mer de Congo. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LOPPE' (Charles) naquit au Mans en 1543 ou 1544. Madame de Chourlie de Malicorne, Abbeſſe du Pré au Mans, prit le ſoin de le faire étudier, & le donna enſuite pour Précepteur à Charles de Beaumanoir ſon neveu, qui étant devenu Evêque du Mans, le fit Archidiacre de Sablé au Maine. Loppé prit des degrez en Théologie dans la Faculté de Paris dont il fut Docteur. En 1607, le Roi Henri IV lui donna la Chaire de Profeſſeur Royal en Théologie au Collége de Navarre. Il étoit auſſi Curé de S. André des Arcs depuis environ quatre ans. En 1631, il quitta l'exercice de Profeſſeur, & mourut Curé de S. André des Arcs, le 25 décembre 1633, âgé de 89 ans & quelques mois. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* LOPPER (Gérard de) du païs de Groningue, fut Recteur du Collége de la ville de Groningue, & enſuite de celui de Maſtricht, où il mourut en 1582. Il a compoſé un Ecrit qui a pour titre, *Propugnatio ſententiæ Cardinalis Baronii contra Marſilium Neopolitanum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 277.

LOPPIE, grande étendue de païs au nord de la Lucomorie, entre la province de Baido à l'Orient, & le fleuve Oby, qui le ſépare de la Sibérie au Couchant. Ce païs eſt beau & fertile, mais l'entrée en étant fort rude de tous côtez & les chemins difficiles & étroits, peu de perſonnes ſe ſont hazardées à le parcourir. Les peuples qui l'habitent ſont idolâtres, & n'ont ni villes ni bourgs. Il y en a beaucoup de Bergers, & la chaſſe fait une partie de leur nourriture. Les uns ſe retirent dans des cavernes, & les autres logent dans des cabânes, qui ſont faites de branches d'arbres couvertes de peaux. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

LOPSKI: ce ſont les peuples qui habitent la Loppie. Guaguin les place à l'orient de l'Oby, & au nord de la Lucomorie, ſur les côtes de la Mer Glaciale. Il dit que c'eſt une nation vagabonde, fort barbare, qui ne mange point de pain; mais qui ſe nourrit ſeulement de chair & de poiſſon. Ils ſe couvrent de peaux de bêtes, dont il y a un grand nombre d'eſpéces différentes dans leur païs. Ils négocient en pelleteries avec les Moſcovites, & c'eſt en cela qu'ils payent leur tribut au Czar. Les Marchands leur portent des étofes groſſiéres, des haches, des couteaux, des colliers, des aiguilles, des miroirs. Dans le tems du ſolſtice d'été, il n'ont que deux heures de nuit, le Soleil ne demeurant que ce tems ſous l'horiſon, & alors ils ont un crépuſcule perpétuel. Ce ſont les peuples les plus ſeptentrionaux de ceux qui habitent ſur la Mer Glaciale, & qui ſoient ſujets aux Moſcovites. A l'orient de ces peuples ſont les Tartares, qui dépendent de l'Empereur de Chine.

LOQUABER ou LOCHQUABEIR, *Loquabria*, province ou Comté d'Ecoſſe, dans la partie ſeptentrionale, a l'océan & la province de Roſſe au ſeptentrion, celle de Murray & d'Athol au Levant, Lorne au midi, & l'Iſle de Mula au Couchant. Ses bourgs principaux ſont Quabeir, Kintaille, &c. * Camden. Baudrand. Cette province abonde en pâturages, ſes Lacs & ſes riviéres en poiſſons. Le plus grand Lac eſt au cœur de la province. Sa ville la plus conſidérable eſt celle d'Inverlochy, qui a été autrefois conſidérable, juſqu'à ce que les Danois & les Norvégiens l'ayent ruïnée. Guillaume III la fit fortifier, & il y a une bonne garniſon. Cette province eſt remarquable dans l'Hiſtoire par la prophétie de Banquho, vers l'an 1050, portant que ſa poſtérité jouïroit de la couronne pendant une longue ſuite d'années. Le Tyran Macbeth, qui régnoit pour lors en Ecoſſe, le fit aſſaſſiner pour cette prophétie, qui ne laiſſa pas pourtant d'être accomplie; car ſon fils s'enfuit dans le païs de Galles, où il épouſa la fille d'un Prince de Galles. Il en eut un fils nommé *Gautier*, qui prit le nom de *Stuart* en Ecoſſe, & dont la famille Royale de ce nom eſt deſcendue. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 263.

LOR.

LOR, LOUR, païs qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Lar* ou *Lariſtan*, qui s'étend de long du Golfe Perſique. Celui de Lor ou Lour eſt montagneux, & dépendoit autrefois de la province nommée Khouziſtan, qui eſt l'ancienne Suſiane. Le païs s'eſt peuplé par la ſuite des tems, de pluſieurs Colonies de Curdes, de ſorte qu'il eſt aujourd'hui compris dans ce que nous appellons le Curdiſtan, qui fait partie de l'Aſſyrie. Le païs de Lor eſt très-abondant en toutes ſortes de fruits. Sa principale forteresſe s'appelle *Berougierd*, qui quoique bâtie dans une plaine, eſt plus eſtimée par ſa force, que les meilleures places, qui ſont ſituées ſur les plus hautes montagnes. Ce château eſt près de la ville de Hamadan, & ſur les confins des deux Iraques, Arabique & Perſienne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LORA, bourg du Royaume de Grenade en Eſpagne. Il eſt aux confins de l'Andalouſie, à ſix lieues de Malaga, du côté du nord. On prend communément Lora, pour l'ancienne *Ilurgis* ou *Ilurgia*. Il y a cependant des Géographes, qui y mettent l'ancienne *Arcilacis*, petite ville des Turdules, laquelle d'autres mettent à *Hardales*, bourg de l'Andalouſie, à trois lieues de Lora vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LORA, autrefois *Flavium Axalitanum, Axalita*, ancien bourg ſitué dans l'Andalouſie en Eſpagne, ſur le Guadalquivir, à dix lieues au deſſus de Séville. * Maty, *Dict. Geogr.*

LORA, LOHR, bourg, chef d'une Seigneurie, qui avoit autrefois titre de Comté. Lora eſt dans le Comté de Hohenſtein en Thuringe, entre la ville de Northauſen, & celle de Mulhauſen, à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Geogr.*

LORBUS, ville du Royaume de Tunis en Afrique. Elle eſt ancienne & ſituée dans une belle plaine à ſoixante lieues de la ville de Tunis vers le midi en tirant du côté de la Numidie & de la Lybie. Ceux du païs diſent qu'elle eſt une Colonie des Romains, qu'on appelloit *Turridis*. Ce mot *Lorbus* eſt un mot corrompu d'*Urbs*. Les campagnes dont elle eſt environnée ſont ſi fertiles en blé & en pâturages, que la contrée paſſe pour une des meilleures de l'Afrique, & fournit non ſeulement la ville de Tunis, mais une partie de la Numidie. Quant les Goths entrérent dans le païs, ils aſſiégérent cette place où la Nobleſſe Romaine s'étoit retirée, & l'ayant priſe de force ils la ſaccagérent. Après qu'elle eut demeuré quelques tems déſerte, elle ſe repeupla à la façon d'un grand village, & l'on y voit encore aujourd'hui les ruïnes des anciens édifices; de grandes ſtatues de pierre; des tables d'albâtre avec des Inſcriptions Latines; & des niches ou creux faits dans les murs qui étoient tous de groſſes pierres de taille. Il y reſte encore un château où l'on voit quelques canons de bronze. Le Roi de Tunis y tient garniſon & un Gouverneur, tant pour la ſûreté de la place, que pour garantir la campagne des courſes des Arabes qui viennent l'été de Numidie pour y faire paître leurs troupeaux, & s'en retournent l'hiver chargez de blé. Entre ce château & les deux quartiers qui ſont peuplez dans la ville, paſſe un courant d'eau par un canal fait d'albâtre. Cette eau qui fait moudre pluſieurs moulins, vient d'une fontaine qui eſt environ à un jet de pierre de la place. Les Habitans ſont tous Laboureurs ou Tiſſerans & payent de grands droits au Roi de Tunis. On a remarqué qu'ils ſont amoureux du changement & ennemis du travail. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *ch.* 30. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LORCA, en Latin *Ilorci*, *Eliocrata*, *Eliocraca*, ancienne ville des Baſtetans en Eſpagne. Elle eſt petite, mal peuplée, quoique dans un païs fertile, & ſituée dans le Royaume de Murcie, ſur une hauteur au pié de laquelle coule le Guadalentin, à huit lieues de la ville de Murcie, & de celle de Carthagéne, vers le Couchant, & à ſix lieues de la mer. Elle a titre de cité, & étoit autrefois le ſiége d'un Evêché, transféré depuis à Carthagéne. La plupart des Habitans ſont de nouveaux Chrétiens, c'eſt à dire, des Mores convertis & batiſez.

LORCA (Pierre de) de Beaumont, mourut en 1612, n'étant agé qué de 32 ans. Il fit quatre tomes de Commentaires ſur S. Thomas, imprimez à Alcala en 1616. * Charles de Viſch, *de Script. Ciſterc. Ord. p.* 268.

LORCH, *Lauriacum*, ville autrefois fort célébre, en Allemagne dans l'Autriche, près de l'emboûchure de l'Ens dans le Danube, étoit le ſiége d'un Archevêché, qui fut transféré à Paſſau, après que cette ville eut été ruïnée l'an 735 par les Huns. Lorch n'eſt plus qu'un bourg, où il y a une Abbaïe, & c'eſt de ſes ruïnes que s'eſt accrue la ville d'Ens, ſur le fleuve de même nom. * *Ex Biblioth. Germanica.*

LORCH, bourg du Duché de Wirtemberg en Souabe, ſitué ſur la riviére de Remms, à huit lieues d'Eſlingen, vers le Couchant ſeptentrional. Ce bourg avoit autrefois une Abbaïe fort riche, dont les revenus ſont employez à l'entretien de l'Univerſité de Tubingue. * Maty, *Dict. Géogr.*

LORE'DANO, Maiſon très-conſidérable de Veniſe, porte les mêmes armes que celle de Longueil en France. Quelques Auteurs ont cru que c'eſt à cauſe de l'alliance qu'il y a eu entre ces deux Maiſons, parce qu'un Seigneur Lorédano épouſa la fille de Guillaume de Longueil, I. du nom. Les Lorédano ont été connus ſous le nom de *Maniardi*, & ont fourni à la République des Provéditeurs, des Procurateurs de Saint Marc, des Doges, &c. JEAN Lorédano, Evêque de Veniſe 1385, Prélat d'un grand mérite, ne gouverna cette égliſe qu'environ un an. LEONARD Lorédano fut élevé à la dignité de Doge l'an 1501, & gouverna la République dans un tems très-fâcheux. La défaite des Vénitiens à la bataille d'Agnadel l'an 1509, la priſe de Breſce, de Crémone, de Bergame, & de pluſieurs autres places, & l'union des principales forces de l'Europe contre Veniſe, ne l'éton-

né-

nérent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les Etats de la République, & mourut l'an 1520. PIERRE Lorédano fut élu Doge l'an 1567, & mourut l'an 1570. ANTOINE Lorédano se signala à la défense de Scutari contre Mahomet II, Sultan des Turcs. PAUL-MARC & BERNARDIN Lorédano, ont écrit divers Ouvrages sur Aristote, sur Cicéron, &c. * Gaspard Contaréno, *de Republica Venet.* Léone Matina, *in Elog. Princip. Venet.*

LORE'DANO (Jean-François) Sénateur de Venise, né l'an 1606, étudia sous Coluraffi & sous Crémonini, & fit un grand progrès dans les Lettres. Il composa plusieurs Ouvrages en Langue Italienne dans une grande jeunesse, & passa le reste de sa vie dans cette louable occupation. Sa maison étoit une Académie ordinaire des Gens de Lettres, & ce fut lui qui jetta les fondemens de celle de *gl' Incogniti*. D'ailleurs il s'éleva par son mérite aux premiéres charges de la République, à laquelle il rendit de grands services. Nous avons de lui, *Scherzi geniali; Bizzarie academiche; Vita del Marini; Morte del Valstan; Ragguagli di Parnasso; Hoire de' Re Lusignani; Lettere, &c.* Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Gualdo Priorato, *Scen. d'Huom. Illust. d'Ital.* Ghilini, *Teatro d'Huom. Letter. &c.*

LORE'DO, bon bourg de l'Etat de Venise en Italie, situé sur l'Adige à huit lieues de Rovigo, vers le Golfe de Venise, dont il n'est éloigné que d'environ deux lieues. * Maty, *Dict. Geogr.*

LORENZETTI (Ambroise) Peintre de Rome, Disciple du fameux Giotto, joignit à la Peinture l'étude des Belles Lettres & de la Philosophie, & fut le premier qui peignit les pluyes, les tempêtes, & l'effet des vents. Il mourut âgé de 83 ans, & vivoit dans le XIV siécle. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres, p.* 136.

LORENZO DI CRE'DI, Peintre. *Cherchez* CRE'DI.

LORE'RIO (Denys) de Bénévent, Général des Servites, puis Cardinal, Evêque d'Urbin, naquit l'an 1497. Après être entré fort jeune chez les Servites, il s'y rendit très habile dans la Théologie & dans les Mathématiques, qu'il enseigna avec applaudissement à Pérouse, à Bologne, à Rome & ailleurs. Il étoit Général de son Ordre, lorsque le Cardinal Farnése, auquel il avoit prédit son élevation sur le saint Siége, fut élu Pape sous le nom de Paul III. Ce Pontife mit dans le sacré Collége, l'an 1539, Lorério qui avoit été envoyé Nonce en Ecosse trois ans auparavant. On dit que ce Prélat, corrompu par les promesses magnifiques de Charles-*Quint*, osa proposer dans un Consistoire, de priver le Roi de France du titre de très-Chrétien. Presque tous les Cardinaux, ceux-mêmes qui étoient partisans de l'Empereur, eurent horreur d'une proposition si extravagante. Dominique de Cuppi, Doyen du sacré Collége, l'en reprit hardiment; & un autre Cardinal regardant Lorério avec mépris & avec indignation, *Laissez*, dit-il, *abboyer ce chien, on voit bien qu'il cherche quelque morceau.* Il étoit alors Evêque d'Urbin, & Légat de la Campagne de Rome. Il mourut le 17 septembre 1542, âgé de 45 ans. Son corps fut enterré dans l'église de saint Marcel, qui étoit son titre, & où l'on voit son Epitaphe. * Paul Jove, *Hist. l.* 42. Sadolet, *l.* 3. *Epist.* 13, 14 & 15. Onuphre. Victorel. Aubéry, &c.

LORESTAN, païs. *Voyez* LOR.

*LORET (Jean) natif de Carentan en Normandie, est fort connu par sa Gazette en vers libres, qu'il commença vers l'an 1650, & qu'il adressoit à Mademoiselle de Longueville, même depuis qu'elle fut Duchesse de Nemours. Il la publioit toutes les semaines sous le titre de *Gazette Burlesque de la Cour*, & sous quelques autres titres. On croit qu'il mourut vers l'an 1666. On a encore plusieurs autres piéces de Poësie de sa façon. Quand M. Fouquet fut arrêté & conduit à la Bastille, Loret perdit par la une pension de deux cens écus que ce Seigneur lui faisoit. Cela n'empêcha pas le Poëte de parler avantageusement dans sa Gazette de ce Ministre, qui pour le dédommager en quelque maniére, lui fit tenir une somme de 1500 livres par Mademoiselle Scudéri. Loret qui ne sut point de quelle part lui venoit cette libéralité, la publia encore dans sa Gazette. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

LORETTE ou LAURETTE, ville de la Marche d'Ancone, en Italie, est située sur une colline, à une demi-lieue de la côte du Golfe de Venise, & à une lieue de Récanati du côté de Rome. Cette ville est petite, mais bien fortifiée, & soigneusement gardée. C'est pour la défendre des courses des Corsaires Turcs, auquels il seroit facile de venir par mer piller le thrésor de la chapelle de Lorette, qui est, comme l'on croit, la maison de la sainte Vierge, transportée de Nazareth en ce lieu par les Anges. Voici l'Histoire de ce transport. L'an 1291, les Chrétiens ayant été chassez de toute la Palestine, & ne pouvant qu'avec de grandes difficultez & des contributions excessives visiter les saints lieux, principalement la chapelle de Nazareth, cette sainte maison fut transportée par les Anges qui n'y laissérent que les fondemens, & enlevérent l'édifice pour le porter dans la Dalmatie, à huit cens lieues de Nazareth. Ils le posérent sur une colline proche du rivage de la Mer Adriatique vers le minuit; & le lendemain matin elle fut l'objet de l'admiration & des respects de tous les peuples des environs. Le Curé de saint George de Tersacte eut une révélation que c'étoit la chapelle de Nazareth; & Nicolas Frangipani Gouverneur de la Dalmatie pour l'Empereur, députa quatre personnes considérables pour aller à Nazareth, afin d'en reconnoître la vérité. Ces Députez assurérent à leur retour qu'ils avoient vu les fondemens des murs de cette chapelle transportée en Dalmatie; que les mesures étoient conformes; & que la chapelle de Nazareth avoit disparu le jour qu'on l'avoit vue en Dalmatie. L'an 1294, trois ans & sept mois après le premier transport, les Anges transportérent cette chapelle en la Marche d'Ancone, traversant la Mer Adriatique, dont le trajet est en cet endroit d'environ cinquante lieues. Elle fut mise dans un bois appartenant à une pieuse Dame appellée *Laurette*, de laquelle elle prit le nom. Frangipani ne voyant plus la chapelle sur ses terres, & ayant sçu qu'elle avoit été transportée en Italie, fit bâtir une chapelle semblable sur la place même où elle avoit été, avec une magnifique église que tiennent les Cordeliers de l'Observance, appellée *Notre-Dame de Tersacte*. On tient que ce second transport se fit aussi de nuit; & que quelques Bergers qui veilloient à la garde de leurs troupeaux, virent ce prodige & en portérent la nouvelle aux Habitans de Récanati. Huit mois après, l'an 1295, cette sainte chapelle fut encore transportée par les Anges hors du bois, sur une colline à demi-lieue de là, vers le grand chemin. Cette colline appartenoit à deux fréres, qui étoient prêts d'en venir aux mains pour la possession de cette chapelle, lorsque quatre mois après elle fut transportée sur une autre colline, à un trait d'arbalête de distance; en la même année 1295, & c'est le lieu où elle est à présent. Le Pape Jule II, qui tenoit le siége l'an 1510, est celui qui a le plus fortement autorisé l'Histoire de ces transports. Paul IV, l'an 1555, a confirmé la Bulle de Jule II, & le Pape Pie V, a fort approuvé cette pieuse croyance. Pierre-Paul Verger a combattu la vérité de cette Histoire, qui a été soutenue par Rutilius Benzonius, Evêque de Lorette. Celui-ci répond aux objections que Verger tire du silence des anciens Auteurs, tels que Boniface VIII, au tems duquel se fit le transport de Dalmatie en Italie, & plusieurs autres Papes ses successeurs; saint Antonin, saint Vincent Ferrier, Dante, Pétrarque, qui n'ont point parlé de ces fameux miracles; entre lesquels saint Vincent Ferrier parle même de la maison de la Vierge, comme si elle eût encore été à Nazareth; mais les objections sont plus fortes que les réponses. Le Pape Urbain VIII a permis de célebrer le jour anniversaire du miraculeux transport de cette chapelle en Italie le dixiéme décembre.

L'église de Lorette, fut commencée sous le Pontificat du Pape Paul II, vers l'an 1460, & fut achevée sous celui du Pape Jules II. C'est un grand bâtiment magnifique & fort exhaussé, partagé en trois allées, avec un dôme au milieu, sous lequel est directement posée la chambre, que l'on dit de la Vierge, dont on a fait une chapelle qui est longue de 40 piez, large de 20, & haute de 25 ou environ: elle est de brique & revétue par dehors d'une incrustation de marbre, embellie de bas reliefs, & de figures d'un travail inimitable. La petite chambre est sans fondemens, & l'incrustation ne fait que l'entourer, sans toucher à ses murailles. Ceux qui veulent faire leurs dévotions dans la chapelle même, doivent avoir un billet du Gouverneur, qu'on remet à un Sacristain qui se tient proche de la porte. Tout le monde lui laisse l'épée avant que d'entrer dans ce saint lieu; même les Chevaliers de Malte qui cependant la portent en communiant quand ils sont dans leur isle.

Le Pape Sixte V érigea en cathédrale l'église de Lorette, où il y a vint-un Chanoines, quatre Dignitez & plusieurs Chapelains. Lorette dépendoit auparavant de l'Evêché de Récanati, qui n'en est éloigné que d'une lieue ou environ. Quelquefois le Pape donne l'administration de ces deux Evêchez à un seul Prélat. La musique y est excellente, & tous les samedis on y chante solemnellement les Litanies, qu'on appelle communément *les Litanies de Notre-Dame de Lorette.* Il y a un Cardinal Protecteur qui a l'Intendance de cette sainte chapelle pour le temporel & pour la conservation du thrésor. C'est lui qui nomme un Prélat pour Gouverneur de la ville. Son Palais est fort spacieux & magnifique. L'hopital des Pélerins, dont il y a une fort grande abondance, est entretenu du revenu de la chapelle de Lorette, qui consiste en plusieurs fonds de terre & en offrandes.

Le thrésor est peut-être le plus riche qui soit au monde. Il y a toûjours dix lampes d'or & quarante d'argent, qui font une très-belle & continuelle illumination, outre un plus grand nombre d'autres qui ne sont pas allumées ordinairement. Le nombre des diamans, des perles & des autres pierres précieuses est presque incroyable. Autour des images de la Vierge & du petit Jesus, on voit deux chaînes enrichies de pierreries, avec une croix d'émeraudes, estimée quatre mille ducats; une robbe donnée par l'Archiduchesse Isabelle, qui est semée de deux mille cinq cens diamans; & une autre donnée par Philippe IV, Roi d'Espagne, qui est enrichie de six mille trois cens quarante-huit diamans, estimée vint mille ducats. L'an 1584, Henri III, Roi de France, y envoya une grande coupe d'une pierre de saphir azuré, couverte d'un crystal, orné de pierres précieuses, avec un Ange d'or au dessus, soutenant une fleur de lys faite de trois diamans. Le Roi Louïs XIII, & la Reine Anne d'Autriche son épouse, y firent présenter deux couronnes d'or, enrichies de diamans, l'une pour la Vierge, & l'autre pour l'Enfant Jesus. Quoique le Pape Jules II, l'an 1506, eût accordé aux Habitans de Récanati, que les deux couronnes qu'ils avoient données demeureroient toûjours sur les têtes de l'Enfant Jesus & de la Vierge, néanmoins le Pape Urbain VIII y fit mettre alors les couronnes envoyées par Louïs XIII. Avec ces couronnes il y avoit un Ange d'argent massif, tenant la figure du Dauphin (qui fut depuis Louïs XIV) d'or massif, couché sur un coussin d'argent, où est cette Inscription, *Acceptum a Virgine Delphinum Gallia Virgini reddit.* Sur une tablette d'argent est une autre Inscription qui exprime les actions de graces du Roi pour ce Dauphin que Dieu lui avoit donné. Cet ouvrage est d'un travail exquis, & est estimé plus de cent mille écus. * Horace Tursellin, *Hist. Laur.* Silvio Séragli, *Hist. Lor.* Bouche & Bralion, *Hist. de la sainte chapelle de Lorette.* Canisius, *de sancta Maria, l.* 5. Turrian, *Apol. pro Laur.* Rutile Benzoni, *de anno Jubil. l.* 6. Henri-Jules de Phlaumen. *Mercurius Italicus.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in Annal. Eccles. Voyages d'Italie.* Matthias Bernegger, Professeur Luthérien

rien de Strasbourg, a fait imprimer un livre contre les transports de cette sainte chapelle.

LORETTE ou LAURETTE, nom d'un Ordre de Chevaliers, qui furent instituez par le Pape Sixte V, l'an 1587, lorsqu'il érigea l'église de Notre-Dame de Lorette en Evêché. Le nombre de ces Chevaliers fut fixé à deux cens, ils pouvoient, quoique mariez, avoir des pensions sur les Bénéfices jusqu'à la somme de deux cens écus d'or; & même il leur étoit permis de laisser ces pensions à leurs héritiers, qui avoient droit d'en joüir pendant trois ans, après quoi elles retournoient à la Chambre Apostolique. Les autres priviléges que ce Pape leur accorda, étoient aussi très-considérables; car ils joüissoient de l'exemption de tous impôts, étoient réputez commensaux du Pape, & pouvoient porter son dais en de certaines occasions. Leurs fils aînez avoient le titre de Comtes de Latran, les puînez de Chevaliers dorez; & si entre leurs enfans quelqu'un embrassoit l'état ecclésiastique, il avoit le droit de porter l'habit de Notaire Apostolique. Mais à ces beaux priviléges étoit attachée l'obligation de donner la chasse aux Corsaires le long des côtes de la Marche d'Ancone, aux Voleurs de la Romagne, & de garder la ville de Lorette. Et c'est apparemment le peu de service qu'on tiroit de ces Chevaliers, qui a donné lieu à leur suppression. Ils portoient une médaille d'or, sur laquelle étoit d'un côté l'image de Notre-Dame de Lorette, & de l'autre les armes du Pape Sixte V. Présentement il y a dans la Chancellerie Apostolique des Officiers qu'on appelle Chevaliers Lorétans: ils sont au nombre de deux cens soixante, & leurs Offices coutent cinq cens écus. * André Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie*. Héliot, *Hist. des Ordres Religieux*.

* LORETZ, petite riviére de Suisse dans le Canton de Zug, sort du Lac d'Egeri, coule à peu près du sud-est au nord-ouest, puis de l'est à l'ouest & traverse la partie septentrionale du Lac de Zug, enfin du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & séparant le Canton de Zug d'avec celui de Zurich, va se perdre dans la Rus.

LORGHA ou LORHOE, en Latin *Lurra*, bourg de la Mommonie en Irlande. Il est dans le Comté de Tipérari, près du Shannon, au dessus du Lac Dergh. * Maty, *Dict. Géogr.*

LORGUE (Nicolas de) vint & uniéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Ptolémaïde, ou saint Jean d'Acre, succéda l'an 1278, à Hugues de Revel. Il se signala par son courage en beaucoup d'occasions, & se fit aimer de tout l'Ordre par sa bonté & par sa prudence. De son tems la forteresse de Margat en Phénicie fut assiégée deux fois; la premiére l'an 1282, par les Sarrasins avec deux mille chevaux & trois mille hommes de pié, qui furent contraints de lever le siége; & la seconde fois l'an 1285, par le Soudan d'Egypte, qui trouvant une résistance invincible, fit miner toutes les tours, & les fit étayer sur des pilotis: de sorte qu'il ne restoit plus qu'à y mettre le feu. Alors il avertit les assiégez de l'état de la place, & le montra même à quelques-uns. Les Hospitaliers voyant qu'il étoit impossible de soutenir plus long-tems l'attaque, rendirent le château de Margat, & sortirent enseignes déployées pour se retirer à Ptolémaïde. Le Grand-Maître de Lorgue, considérant la décadence des affaires de la Religion dans la Syrie, en conçut un chagrin, qui fut la principale cause de sa mort, arrivée l'an 1288. Il eut pour successeur Jean de Villiers. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*, Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

LORGUES, ville de France en Provence, dans le diocése de Fréjuls, avec Viguerie, est située dans un terroir fertile à deux lieues de Draguignan, à cinq de Fréjuls, & à quatorze d'Aix. Les Auteurs l'ont nommée *Lonas*, *Leonas*, *Leonicæ* ou *Leonicis*. Il y a une église collégiale, fondée par le Pape Martin V, le 26 août 1421, & diverses maisons religieuses. C'étoit le lieu de la naissance d'Olivier de Lorgues, ancien Poëte. * Bouche, *Hist. de Provence*. Baudrand.

LORICH ou LORICHIUS (Jean) Allemand, natif de Hademar dans la Franconie, s'avança dans l'étude du Droit, qu'il apprit à Orléans & ailleurs, & fut Sécretaire de Guillaume, Prince d'Orange. Il porta aussi les armes avec réputation, se trouva à la défense de Francfort l'an 1552, & depuis se jetta dans le parti des Protestans de France, où il fut tué au mois de juillet 1570. Il avoit composé un livre d'Enigmes, & avoit mis en vers le livre de l'Ecclésiaste & celui de l'Ecclésiastique. Trois ou quatre de ses fréres se signalérent dans les Lettres. Reinard Lorich enseigna la Rhétorique à Marpurg. Joseph Lorich enseigna l'Histoire, & fut Sécretaire de la ville de Cassel, où il mourut l'an 1574. Gérard Lorich quitta la Religion Protestante, se fit Catholique, & publia l'an 1549 à Cologne, une Glose abbrégée sur le Nouveau Testament, *Epitome Glossæ in Testamentum Novum*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

LORICH (Josse) fut Professeur en Théologie dans l'Université de Fribourg, se fit ensuite Chartreux, & mourut vers l'an 1613. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, entre autres, *Thesaurus Sacræ Theologiæ*. * Pétreius, *Biblioth. Carthus.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII*, &c.

LORIN, connu sous le nom de Joannes Lorinus, Jésuite, né à Avignon l'an 1559, enseigna avec beaucoup de réputation la Théologie à Paris, à Rome, à Milan & ailleurs. Il mourut à Dole le 26 mars 1634, âgé de 75 ans, & laissa de longs Commentaires sur le Lévitique, sur les Nombres, sur le Deuteronome, sur les Pseaumes, sur l'Ecclésiaste, sur la Sagesse, sur les Actes des Apôtres, & sur les Epitres Catholiques. Il y explique les mots Hébreux & Grecs avec beaucoup de précision & en Critique, & s'étend sur diverses Questions d'Histoire, de Dogme & de Discipline. * Alégambe, *de Script. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.*

LORIT, vulgairement appellé GLAREANUS, quoique son véritable nom fût Henri Lorit, naquit l'an 1488 à Glaris, bourg dans la Suisse. Il étudia à Cologne, à Bâle, à Paris, & se fit par tout des amis, entre lesquels Erasme fut un des plus célébres. Par un penchant assez rare dans son siécle, il s'adonna particuliérement à la Musique; & après avoir contribué à l'avancement des Lettres de vive voix & par Ecrit, il mourut âgé de 75 ans, l'an 1563. Il a composé les Ouvrages suivans *Isagoge in Arithmeticam*; *Descriptio de situ Helvetiæ & vicinis Gentibus*; *De quatuor Helvetiorum fœdere Panegyricon*; *Isagoge in Musicam*; *De Geographia Liber*; *Judicium in Terentii carmina*; *In Horatium Annotationes*; *Annotationes in Ovidii Metamorphoses*; *Annotationes in Ciceronis librum de Senectute*; *Annotationes in Sallustii quæ adhuc exstant Historiarum Fragmenta*; *Commentarius in Arithmeticam & Musicam Boëthii*, *Annotationes in Joannis Cæsarii Dialecticam*; *In Cæsaris Commentaria*; *Annotationes in T. Livium*; *Annotationes & Chronologia in totam Historiam Romanam*; *Annotationes in Dionysium Halicarnassæum*; *Elegiarum libri duo*; *De Arte Musica*; *De Ponderibus ac Mensuris*; *Annotationes in Valerium, Suetonium & Lucanum*; *Annotationes in Eutropium*; *Epistola ad Joannem Hervagium*; *Scholia in Ælii Donati Methodum*; *Brevis Isagoge de ratione syllabarum & de figuris quibus Poëtæ utuntur*; *De Asse libellus.* * De Thou, *Hist. l.* 35. Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. Erasme, *in Epist.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philos.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 128 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

LORIZ ou LERIZ. *Voyez* LERIZ.

LORME (Jean de) l'un des plus fameux Médecins de France, vers la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit de Moulins en Bourbonnois. Il fut premier Médecin de la Reine Marie de Médicis; & après avoir suivi fort long-tems la Cour, il se retira à Moulins à cause de sa vieillesse, & y joüit tranquillement de la gloire qu'il avoit aquise. On ne sait point le tems de sa mort. Guy Patin se préparoit à parler de ce Médecin dans les Eloges Latins des François illustres en science qu'il vouloit publier; mais ce livre n'a jamais paru. De Lorme laissa un fils nommé *Charles*, qui n'eut pas moins de réputation que lui dans la profession de la Médecine, qu'il pratiqua dans Paris avec beaucoup de succès, & fit d'ailleurs beaucoup d'honneur à son Art par sa longue vie; car il ne mourut que le 24 juillet 1678, âgé de 94 ans, & il en avoit plus de 85, lorsqu'il s'étoit marié pour la troisiéme fois. De Lorme, quoique vieux, étoit très-agréable dans la conversation. Il avoit été Médecin de Gaston de France, Duc d'Orléans; mais il ne conserva guéres cet emploi. Il exerça beaucoup plus long-tems celui de Médecin des eaux de Bourbon. * Bayle, *Dict. Critiq.*

LORME (Philibert de) Intendant des bâtimens du Roi, naquit à Lyon vers le commencement du XVI siécle, & dès l'âge de 14 ans il alla en Italie étudier les beautez de l'Antiquité. Marcel Cervin, qui fut depuis Pape sous le nom de Marcel II, & qui avoit beaucoup de goût pour les Arts, l'ayant connu, conçut pour lui une grande estime, & lui communiqua toutes ses lumiéres. De Lorme, ainsi enrichi des dépouilles de l'Antiquité, revint à Lyon en 1536, & il en bannit le Gothique. Ensuite étant allé travailler à Paris, pour le Cardinal du Bellay, il fut bientôt recherché à la Cour de Henri II, & dans celle des Rois ses fils. Il fit le fer à cheval de Fontainebleau, le magnifique château d'Anet, le Palais des Thuilleries, & rétablit & orna plusieurs maisons royales, comme Villiers-Coterets, Saint-Germain, nommé alors le château de la Muette, le Louvre, &c. Ces services furent récompensez au delà de ses espérances. Il fut fait Aumonier & Conseiller du Roi, & l'on lui donna l'Abbaïe de Saint-Eloy & celle de Saint-Serge d'Angers. Le Poëte Ronsard, piqué de jalousie, publia contre lui une Satyre sous ce titre, *la Truelle crossée*. De Lorme s'en vengea, en faisant refuser la porte du jardin des Thuilleries, dont il étoit Gouverneur, à Ronsard, qui de son côté crayonna sur la porte ces trois mots ainsi écrits, *Fort. reverent. habe.* De Lorme qui entendoit fort peu le Latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, & s'en plaignit à la Reine Catherine de Médicis. Mais Ronsard répondit que ces trois mots étoient Latins, & le commencement de ces deux vers du Poëte Ausone, qui avertissoit par là les hommes nouvellement élevez par la fortune à ne point s'oublier aisément.

Fortunam reverenter habe quicumque repente
Dives ab exili progrediere loco.

De Lorme mourut en 1577. Il a laissé un Traité sur la maniére de bien bâtir & à peu de frais, à Paris en 1556, & dix livres d'Architecture, à Paris en 1568. * Du Peyrat, *Antiquitez de la Chapelle du Roi*, *p.* 205. Le Pére Colonia, *Histoire Litt. de Lyon*, *tome* 2. Ausone, *Epigr.* 8. *v.* 7. & 8.

LORN, païs qui joint le Comté d'Argile en Ecosse, & s'étend jusqu'à Loquaber. Le païs est en plaine, & fertile. Il donne le titre de *Lord* au fils aîné du Comte d'Argile. * *Diction. Anglois.*

LORNE, païs avec titre de Comté, en la partie septentrionale d'Ecosse. Camden croit que ce fut en partie l'habitation des anciens Epidiens. * *Descr. Britan.*

LOROUX, Abbaïe de France dans l'Anjou, sur la petite riviére de Latran, à quatre lieues de Beaufort vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LORRAIN (Jean le) de Rouen embrassa l'état ecclésiastique. Il se distingua par ses vertus & par son érudition. Il avoit une mémoire des plus heureuses, une vaste lecture & beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois jusqu'à trois fois par jour, des Sermons différens, & on l'écoutoit toujours avec utilité. Il devint Chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut le neuviéme décembre 1710, âgé de 59 ans. Il avoit fait une profonde étude des Rits Ecclésiastiques, & il a don-

donné ſur cette matiére deux Ouvrages très-eſtimez, ſavoir, *De indebita Genuflexione in precibus tempore feſtivo, & Dominicis, & Paſcuali; De l'ancienne Coutume de prier & d'adorer debout, le jour du Dimanche & de Fête, & durant le tems de Paques*, ou, *Abregé Hiſtorique des Ceremonies anciennes & modernes.* On a encore de ce ſavant homme, *Les Conciles généraux & particuliers, leur Hiſtoire, avec des Remarques ſur leurs differentes Collections.* Il a eu la meilleure part à la réviſion, à l'ordre & aux ſoins de l'impreſſion de l'*Hiſtoire de la ville de Rouen.* Il a eu part encore à la réimpreſſion faite à Rouen d'Eſtius & de Fromond ſur ſaint Paul, & on lui attribue communément des *Remarques ſur les Canons Apoſtoliques.* * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LORRAIN (Claude-Gelée, dit le) Peintre. *Cherchez* GE'LE'E.

LORRAINE ou LORAINE, que les Allemands nomment *Lotrich*, & les Latins *Lotharingia*, Duché ſouverain de l'Europe, fait partie de la Gaule Belgique, & a la Champagne au Couchant; l'Alſace & le Palatinat du Rhin au Levant; le Luxembourg au ſeptentrion; & le Comté de Bourgogne au midi. On diviſe ordinairement la Lorraine en deux parties, en Lorraine proprement dite, & en Duché de Bar. Elle eſt arroſée de diverſes riviéres, & ſur tout de la Moſelle & de la Meuſe, qui ont autrefois donné à la Haute Lorraine le nom de *Moſellana ſuperior*; & à la Baſſe, celui de *Moſellana inferior*. Les autres ſont, la Sarre, la Meurte, &c. Le païs produit tout ce qu'on peut ſouhaiter de néceſſaire à la vie de l'homme, & renferme des campagnes fertiles en blé, des coteaux couverts de vignobles, des montagnes remplies de mines de cuivre, d'argent, de plomb, & ſur tout de fer, avec des puits ſalez, toute ſorte de gibier, & des riviéres poiſſonneuſes. Ses villes principales ſont, Nancy, Metz, Toul, Verdun, Pont-à Mouſſon, Mirecourt, Bar-le-Duc, &c. Il y a eu pluſieurs fortes places; comme Stenay, Jamets, Danvilliers, Moyenvic, Marſal, Epinal, la Mothe, &c. dont quelques unes ont été démolies. On diviſe la Lorraine propre en trois bailliages, qui ſont, Nancy, Voſge, & Vaudrevange. Quant aux Evêchez de Metz, Toul & Verdun, ils ont été ſoumis ſous le régne de Henri II, l'an 1551, & ont été cédez à la France par le XLIV article de la paix de Munſter l'an 1648. Le Duché de Bar, le Comté de Clermont, Moyenvic, Stenay, &c. réduits par les armes du Roi Louïs XIII, furent encore incorporez à la Couronne de France, par le traité de paix des Pyrénées de 1659: ce qui eſt exprimé depuis l'article 62, juſqu'au 78. Quelque tems après ce traité, Charles, III. de ce nom, Duc de Lorraine, céda à Louïs XIV, la propriété & la ſouveraineté de ſes Duchez de Lorraine & de Bar; ce qui fut vérifié au Parlement au mois de février 1662. Depuis, Léopold-Joſeph Duc de Lorraine, fils de Charles IV, eſt rentré dans les Duchez de Lorraine, & de Bar, par le traité de paix conclu à Riſwick l'an 1697. Comme divers Auteurs ſe ſont trompez au ſujet de la Lorraine, il eſt important de remarquer, que par le partage que les enfans de Louïs *le Débonnaire*, firent dans l'aſſemblée de Verdun au mois d'août 843, Charles *le Chauve* eut la France, depuis la Meuſe & l'Eſcaut d'un côté juſqu'au Rhône, & juſqu'à la Saône de l'autre. Louïs *le Pieux*, Roi de Germanie, eut ce qui étoit au delà du Rhin, avec les diocéſes de Mayence, de Worms & de Spire: & LOTHAIRE, qui étoit déja Empereur, obtint outre l'Italie ce qui eſt entre les riviéres de l'Eſcaut, les Comtez voiſins de la Meuſe, & ceux qui ſont au delà du Rhône depuis Lyon. Ce Prince mort l'an 855, laiſſa *Louïs*, qui fut Empereur & Roi d'Italie; *Charles* Roi de Provence; & LOTHAIRE qui eut ce qui reſtoit entre la Meuſe, l'Eſcaut & le Rhin juſqu'à la mer: c'eſt ce qu'on appelle LE ROYAUME DE LOTHAIRE OU LORRAINE; car c'eſt à ſa conſidération qu'on lui donna ce nom, & non pas par rapport à l'Empereur ſon pére, dont les Etats étoient beaucoup plus importans. Ce Lothaire III, Roi de Lorraine, mourut l'an 869. Charles *le Chauve*, & Louïs, Roi de Germanie ſes oncles, & leurs ſucceſſeurs, eurent de grandes conteſtations au ſujet de la Lorraine. Sous le régne de Charles *le Simple*, Giſilbert fut Duc ou Gouverneur de ce païs, & mourut l'an 939. Henri, puis Othon, enſuite Conrad & Brunon, Archevêque de Cologne, gouvernérent la Lorraine juſqu'en 959. Ce fut en cette année qu'on la diviſa en Haute Lorraine, dite *Moſellane* ou *Moſellanique*, parce que la Moſelle la traverſe; & en Baſſe Lorraine. La premiére comprenoit les diocéſes de Tréves, de Strasbourg, de Metz, de Toul & de Verdun, & le Luxembourg; & la ſeconde renfermoit les diocéſes de Cologne, d'Utrecht, de Liége & de Cambray. Quelques Auteurs l'ont nommée le *Palais des Ripuaires*, parce que ſa ſituation ſe trouve entre le Rhin, la Meuſe & la Moſelle. L'Empereur Othon II donna l'an 997, le Duché de cette Baſſe Lorraine, dite *le Brabant*, à Charles de France, fils puîné du Roi Louïs IV, dit d'*Outremer*. Ce Prince en fit hommage à Othon, & cette baſſeſſe lui couta la Couronne de France, qu'on donna l'an 987, à Hugues *Capet*. Charles mourut l'an 991, & Othon ſon fils l'an 1004 ou 1005. On donna alors la Baſſe Lorraine à GODEFROY, Comte de Verdun, fils de *Godefroy* d'Ardenne. GOTHELON ſon frére lui ſuccéda, & laiſſa *Godefroy* II, dit *le Boſſu*, qui mourut ſans poſtérité, & le Duché de la Baſſe Lorraine devint l'an 1089 le partage de ſon neveu GODEFROY de Bouillon, fils d'*Ide* ſa ſœur, & d'*Euſtache* II, Comte de Boulogne. Godefroy ſe croiſa peu après pour le voyage d'Outre-mer, & la Baſſe Lorraine fut donnée à HENRI de Limbourg, qu'on en priva dans la ſuite. GODEFROY de Louvain la poſſéda après, & c'eſt de lui que ſont deſcendus les Ducs de Brabant, connus ſous le titre de Ducs de Lotrich ou de Lorraine, qu'ils ont laiſſé à leurs ſucceſſeurs. Voilà ce qui regarde la Baſſe Lorraine. Pour LA HAUTE, qui eſt celle dont nous devons principalement parler, parce que nous y trouvons l'origine de la Maiſon de Lorraine, que divers Auteurs ont ignorée, il faut remarquer qu'après la diviſion des deux Lorraines l'an 959, Brunon, Archevêque de Cologne, retint le titre de Duc principal ou d'Archiduc, & qu'il donna la Haute Lorraine à FRE'DE'RIC, frére d'*Adalberon*, Evêque de Metz. THE'ODORIC ſon fils lui ſuccéda, & fut ſuivi de FRE'DE'RIC II, qui ne laiſſa que deux filles, *Beatrix*, mariée à *Boniface*, Marquis de Montferrat; & *Sophie*, femme de *Louïs*, Comte de Monçons. C'eſt le ſentiment des plus éclairez. Comme ces filles n'étoient pas capables du gouvernement, l'Empereur Conrad le donna à GOTHELON, qui avoit déja celui de la Baſſe Lorraine. Après ſa mort, l'Empereur donna la Haute à ALBERT, que quelques Auteurs prennent pour Albert II, Comte de Namur, qui épouſa *Regulinde*, fille du même *Gothelon*, ſurnommé *le Grand*. Albert étant mort, l'Empereur donna ce Duché l'an 1048, à GE'RARD d'Alſace, *tige de la Maiſon de* LORRAINE. Il étoit petit-fils d'ADALBERT ou ALBERT, Comte-Marchis d'Alſace. Ce titre de Marchis, que les Ducs de Lorraine, ont pris, eſt à cauſe du païs ſitué entre les Comtez de Metz & de Tréves, où ſont, Vaudrevange, Sirk, Bouſonville, &c. Adalbert fonda l'Abbaïe de Bouſonville vers l'an 1033, & eut de *Judith*, ſa femme, *Albert* & GE'RARD. Ce dernier, Comte-Marchis d'Alſace, mourut l'an 1048, & laiſſa de *Giſéle* ſa femme, *Théodoric*, Comte, & GE'RARD, qui fut Duc & Marchis de Lorraine. Il épouſa *Hedwige* de Namur, fille d'*Albert* I, Comte de Namur, & d'*Ermengarde* de Lorraine, qui étoit fille de *Charles* de France, Duc de Lorraine, & petite-fille du Roi *Louïs* IV, dit d'*Outremer*. GE'RARD laiſſa THIERRI, dit *le Vaillant*, Duc de Lorraine, qui mourut l'an 1115, & *Gérard*, Comte de Vaudémont. Telle eſt l'origine de l'illuſtre Maiſon de Lorraine, que divers Auteurs, qui l'ont cherchée en Godefroy de Bouillon, ou en d'autres que lui, n'ont ſçu déterrer, parce qu'ils n'avoient pas bien compris la différence des deux Lorraines. Quelque noble qu'ait été la Maiſon de Boulogne, celle d'Alſace ne lui céde ni en alliances, ni en ancienneté. Depuis GE'RARD, *tige de la Maiſon de* LORRAINE, elle a eu pour Deſcendans un grand nombre de Princes, dont nous allons donner la ſuite. Les Rois de France & toutes les Maiſons ſouveraines de l'Europe, ſe ſont ſouvent alliées à celle de Lorraine. Elle a produit diverſes branches, dont les principales ont été de Vaudémont, de Mercœur, de Guiſe, de Joyeuſe, de Chevreuſe, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, de Harcourt, d'Armagnac, de Lillebonne, *dont nous parlerons dans leurs articles particuliers*, & que nous ne laiſſerons pas de raſſembler ici pour une plus grande commodité. Il faut remarquer que bien que les Ducs de Brabant ayent pris le titre de Ducs de Baſſe Lorraine, ils n'ont pourtant jamais rien poſſédé dans ce Duché, mais ſeulement le Comté de Louvain ou de Brabant leur ancien patrimoine.

LISTE GE'NE'ALOGIQUE & CHRONOLOGIQUE DES DUCS de LORRAINE.

ATHIC, Duc d'Alſace, pére de ſainte *Odile*, eut entre autres fils *Albéric*, qui fut pére d'*Eberard* I, qui a vécu en 750.

EBERARD I eut pour fils *Eberard* II, qui fit de grands maux à l'Abbaïe de Lures vers l'an 869. Il fut pére de *Hugues*, Comte de Ferrette, qui eut pour fils *Eberard* III, *Hugues* II, & *Gontran*. Eberard III fut tige de la Maiſon de Lorraine; Hugues de celle d'Egeshem; Gontran de celle d'Autriche, ou de Habſpourg.

EBERARD III fut pére d'*Adalbert*, Duc & Marchis, Fondateur de l'Abbaïe de Bouzonville en 1033.

ADALBERT eut pour fils *Gérard*, mari de *Giſéle*, niéce de l'Empereur Conrad le Salique.

GE'RARD mourut en 1046, & laiſſa onze enfans, entre autres *Adalbert*, ou *Albert* II, qui lui ſuccéda, & *Gérard* II, qui ſuccéda à *Albert*.

ALBERT II, nommé par l'Empereur Duc de Lorraine en 1046, fut tué en 1048.

GE'RARD II, ſon frére, ſurnommé d'*Alſace*, mari de *Hadwide* de Namur, fut nommé Duc de Lorraine par l'Empereur Henri III, ſurnommé *le Noir*, en 1048, mort en 1070.

THIERRI, ſon fils, régna depuis l'an 1070, juſqu'en 1115. Il avoit épouſé *Gertrude*, fille de *Robert*, Comte de Flandre.

SIMON I, depuis 1115, juſqu'en 1139. Il épouſa *Adélaïde* de Saxe-Querfurt, ſœur de l'Empereur Lothaire II.

MATTHIEU I, depuis 1139, juſqu'en 1176. Il épouſa *Berthe* de Souabe, ſœur de l'Empereur Frédéric Barberouſſe.

SIMON II, depuis 1176, juſqu'en 1207. Il épouſa *Ide*, fille de *Gerard*, Comte de Mâcon & de Vienne.

FERRI I, ſurnommé *de Bitche*, frére de *Simon* II, lui ſuccéda en 1205, & gouverna juſqu'en 1207. Il avoit épouſé *Ludomille* de Pologne.

FERRY II, depuis 1207, juſqu'en 1213. Il épouſa *Agnès*, fille de *Thiebaut*, Comte de Bar.

THIE'BAUT I, depuis 1213, juſqu'en 1220. Il épouſa *Gertrude* de Darsbourg.

MATTHIEU II, frére de *Thiebaut* I, depuis 1220, juſqu'en 1250. Il épouſa *Catherine* de Limbourg.

FERRY III, depuis 1250, juſqu'en 1303. Il épouſa *Marguerite* de Champagne.

THIE'BAUT II, depuis 1303, juſqu'en 1312. Il épouſa *Elizabeth* de Rumigny.

FERRY IV, depuis 1312, juſqu'en 1329. Il épouſa *Iſabelle* d'Autriche, fille de l'Empereur *Albert* I.

RAOUL, depuis 1329, juſqu'en 1346. Il épouſa *Marie* de Blois.

JEAN I, depuis 1346, juſqu'en 1390. Il épouſa en premiéres noces *Sophie* de Virtembourg: & 2. *Marguerite* de Los & de Chiny.

CHARLES II, (en comptant pour Charles I, Charles de France, Duc de la Baſſe Lorraine.) depuis 1390, juſqu'en 1431. Il épou-

épouſa *Marguerite* de Baviére. Il ne laiſſa que deux filles, *Iſabelle*, mariée à *René* d'Anjou; & *Catherine*, mariée à *Jacques*, Marquis de Bade.

RENE' I, d'Anjou, Duc de Lorraine & de Bar, premier Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou & Comte de Provence, depuis 1431, juſqu'en 1452, mourut en 1480.

JEAN II, depuis 1452, juſqu'en 1470. Il épouſa *Marie* de Bourbon.

NICOLAS, depuis 1470, juſqu'en 1473, n'a pas été marié. Il fut ſeulement fiancé en 1466, à *Anne* de France, fille de *Louïs* XI, & enſuite à *Marie* de Bourgogne, fille de *Charles le Hardi*.

RENE' II, fils de Ferry, Comte de Vaudémont, & d'Yolande d'Anjou, régna depuis 1473, juſqu'en 1508. Il épouſa. 1. *Jeanne* de Harcourt qu'il répudia pour cauſe de ſtérilité: 2. *Philippe* de Gueldre.

ANTOINE, depuis 1508, juſqu'en 1544. Il épouſa *Renée* de Bourbon.

FRANÇOIS I, depuis 1544, juſqu'en 1545. Il épouſa *Chriſtine* de Danemarck.

CHARLES III, depuis 1545, juſqu'en 1608. Il épouſa *Claude* de France, fille du Roi *Henri* II.

HENRI II, (en comptant pour Henri I, celui qui en 940, reçut le Duché de l'Empereur Othon le Grand) régna depuis 1608, juſqu'en 1624. Il épouſa *Marguerite* de Gonzague.

FRANÇOIS II, frére du bon Duc *Henri*, & pére de CHARLES IV, régna pendant quelques jours de l'an 1625, puis remit le Duché à ſon fils *Charles* IV.

CHARLES IV, depuis 1625, juſqu'en 1675. Il épouſa *Nicole* de Lorraine, ſa couſine germaine, fille du Duc *Henri* II.

CHARLES V, depuis 1675, juſqu'en 1690. Il épouſa *Eléonore* d'Autriche, ſœur de l'Empereur *Léopold* I.

LE'OPOLD, Duc de Lorraine depuis 1690, juſqu'en 1729. Il épouſa *Charlotte-Elizabeth* de France, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans.

FRANÇOIS III, depuis 1729, a épouſé *Marie Thereſe*, Archiducheſſe d'Autriche, fille aînée de l'Empereur *Charles* VI, aujourd'hui régnant.

LISTE CHRONOLOGIQUE & GENE'ALOGIQUE DES DUCS & COMTES de BAR.

BRUNON, Archevêque de Cologne, frére de l'Empereur *Othon* II, ſurnommé *le Grand*, partagea l'an 958, le gouvernement de la Lorraine avec *Frédéric* I, Comte de Bar, ſon neveu, qui prit le titre de Duc de Bar, & mourut en 984. Il avoit épouſé *Béatrix*, ſœur de *Hugues* Capet, & niéce de l'Empereur *Othon*.

THIERRI I, Duc de Bar, depuis 984, juſqu'en 1024. Il épouſa *Richilde*.

FRE'DE'RIC II, Duc de Bar depuis 1024, juſqu'en 1032. Il épouſa *Mathilde*, fille du Duc de Franconie, & ne laiſſa que deux filles, 1. *Beatrix*, qui épouſa *Boniface*, Marquis de Toſcane; 2. *Sophie*, qui épouſa *Louïs* de Montbelliard, Comte de Monçon & de Ferrette. Ici finiſſent les premiers Ducs de Bar.

LOUÏS, mari de *Sophie*, fut Comte de Bar depuis 1032. *Sophie* mourut en 1096. On ignore le tems de la mort de *Louïs*.

THIERRI, Comte de Bar depuis 1096, juſqu'en 1105. Il épouſa *Ermenſtade*, fille de *Guillaume* II, Comte de Bourgogne, ſœur du Pape Calixte II.

RENAUT I, depuis 1105, juſqu'en 1149. Il épouſa 1. *Giſele* de Vaudemont: 2. la mére de *Frederic*, Comte de Toul.

HUGUES, Comte de Bar depuis 1149, juſqu'en 1153.

RENAUT II, Comte de Bar, frere de *Hugues*, depuis 1155, juſques vers l'an 1160. Il épouſa *Agnés* de Champagne, fille du Comte *Thibaut*.

HENRI I, Comte de Bar, depuis l'an 1160 ou environ, juſqu'en 1191. On ignore s'il a été marié.

THIE'BAUT I, Comte de Bar, depuis 1191, juſqu'en 1214. Il épouſa 1. *Lorette* de Los: 2. *Iſabelle* de Bar-ſur-Seine: 3. *Ermenſon* de Luxembourg, qui lui fit prendre le titre de Comte de Luxembourg, avec celui de Comte de Bar depuis l'an 1200.

HENRI II, Comte de Bar, depuis 1214, juſqu'en 1240. Il épouſa *Philippe* de Dreux.

THIE'BAUT II, Comte de Bar, depuis 1240, juſqu'en 1297. Il épouſa 1. *Jeanne* de Flandre: 2. *Jeanne* de Toer.

HENRI III, Comte de Bar, depuis 1297, juſqu'en 1302. Il épouſa *Eléonore*, fille d'*Edouard* I, Roi d'Angleterre.

EDOUARD I, Comte de Bar, depuis 1302, juſqu'en 1337. Il épouſa *Marie* de Bourgogne, fille de *Robert* II, Duc de Bourgogne.

HENRI IV, Comte de Bar, depuis 1337, juſqu'en 1344. Il épouſa *Yolande* de Flandre, fille de *Robert* de Flandre.

EDOUARD II, Comte de Bar, depuis 1344, juſqu'en 1352, mort avant ſa majorité, & ſans avoir été marié.

ROBERT I, Comte de Bar, depuis 1352, juſqu'en 1411. Sous ſon régne le Comté de Bar fut érigé en Duché en 1354. Il épouſa *Marie* de France, fille du Roi *Jean*.

EDOUARD III, Duc de Bar, depuis 1411, juſqu'en 1415. Il épouſa *Blanche* de Navarre.

LOUÏS, Cardinal de Bar, frére d'*Edouard* III, ſuccéda au Duché de Bar en 1415. Il s'en démit en faveur de *René* I, d'Anjou, ſon neveu, en 1419, & mourut en 1430.

Le Duché de Bar fut uni à celui de Lorraine par le mariage de *René* I, d'Anjou, avec *Iſabelle* de Lorraine, fille du Duc *Charles* II. Le contract de mariage entre *René* & *Iſabelle* eſt du 20 de mars de l'an 1418.

Pour donner une idée plus nette de cette ſucceſſion Chronologique, nous nous contenterons de la reprendre depuis RAOUL, & d'en marquer les différentes alliances & les différentes branches.

XIV. JEAN Duc & Marchis de Lorraine, fils unique de RAOUL, Duc & Marchis de Lorraine, qui fut tué à la bataille de Crecy le 26 août 1346, en combattant pour la France, & de *Marie* de Châtillon, dite *de Blois*, Dame de Guiſe, ſa ſeconde femme, mourut à Paris de poiſon le 27 ſeptembre 1290. Il avoit épouſé 1. *Sophie* de Wirtemberg, fille d'*Everard*, III. du nom, Comte de Wirtemberg, & d'*Elizabeth* de Henneberg: 2. *Marguerite*, Comteſſe de Los & de Chiny, fille unique de *Louïs*, Comte de Los & de Chiny, & de *Jeanne* de Blammont, morte le premier octobre 1372, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent, 1. CHARLES I, qui ſuit; 2. FERRY de Lorraine, Comte de Vaudémont, *qui continua la poſterité rapportée cy-après*; & 3. *Iſabelle* de Lorraine, ſeconde femme d'*Enguerrand*, VII. du nom, Sire de Coucy, Comte de Soiſſons & de Marle, Grand Bouteiller de France, &c. mariée en 1385. Elle prit une ſeconde alliance avec *Etienne* II, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, Seigneur d'Ingolſtat.

XV. CHARLES, I. du nom, Duc & Marchis de Lorraine, fut nommé Connétable de France, & mourut l'an 1430. Il avoit épouſé en 1393, *Marguerite* de Baviére, fille aînée de *Robert*, III. du nom, Empereur, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & d'*Elizabeth* de Nuremberg, morte le 26 août 1434, dont il eut 1. 2. *Louïs* & *Rodolphe*, morts jeunes; 3. *Catherine*, mariée l'an 1426, à *Jacques*, I. du nom, Marquis de Bade, morte le premier mars 1493; & 4. *Iſabeau*, Ducheſſe de Lorraine, qui étoit l'aînée, & qui fut mariée le 24 octobre 1420, à *Rene*, Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & mourut le 28 février 1452. De cette alliance vinrent *Jean* d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, mort le 16 décembre 1470, *Yolande* d'Anjou, Ducheſſe de Lorraine, mariée à *Ferry* de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudémont; & *Marguerite* d'Anjou, alliée à *Henri* VI, Roi d'Angleterre, morte le 25 août 1482.

COMTES de VAUDE'MONT, puis Ducs de Lorraine.

XV. FERRY de Lorraine, I. du nom, ſecond fils de JEAN, Duc de Lorraine, fut Seigneur de Rumigni, devint Comte de Vaudémont, Seigneur de Joinville par ſon mariage, & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, combattant vaillamment pour la France. Il avoit épouſé *Marguerite* de Joinville, Comteſſe de Vaudémont, & Dame de Joinville, veuve de *Jean* de Bourgogne-Comté, & de *Pierre*, Comte de Genéve, & fille aînée de *Henri*, V. du nom, Comte de Vaudémont, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, &c. & de *Marie* de Luxembourg, mort en 1416, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Ferry*, Seigneur de Rumigny; 3. *Charles*, Seigneur de Bovines; 4. *Jean-Antoine*, Seigneur de Florines; 5. *Iſabelle*, mariée 1. à *Philippe*, Comte de Naſſau-Sarrebruck: 2. en 1412, à *Henri*, Comte de Blammont; 6. *Marguerite*, alliée à *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Saint George, &c. & 7. *Jeanne* de Lorraine, mariée en 1420, à *Jean* III, Comte de Salms.

XVI. ANTOINE de Lorraine, Comte de Vaudémont & de Guiſe, Seigneur de Joinville, &c. mourut l'an 1447. Il avoit épouſé, l'an 1417, *Marie*, Comteſſe de Harcourt & d'Aumale, Dame d'Elbœuf, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, &c. morte le 19 avril 1476, en ſa 78 année, fille aînée & héritiére de *Jean*, VII. du nom, Comte de Harcourt, &c. & de *Marie* d'Alençon, dont il eut 1. FERRY II, qui ſuit; 2. *Henri*, Evêque de Térouanne, puis de Metz, mort le 20 octobre 1505, âgé de 80 ans; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Jean*, Comte de Harcourt, Gouverneur d'Anjou, qui ſignala ſon courage à la conquête de la Normandie l'an 1449; 5. *Marguerite*, Dame d'Arſchot, mariée l'an 1432, à *Antoine*, Sire de Croy & de Renty, Grand-Maître de France, Chevalier de la Toiſon d'Or; 6. *Marie*, ſeconde femme d'*Alain* IX, Vicomte de Rohan, morte le 23 avril 1455; 7. 8. *Catherine* & une autre *Marguerite* de Lorraine, Religieuſes.

XVII. FERRY de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudémont, de Guiſe, &c. mort le 31 août 1470, avoit épouſé l'an 1444, *Yolande* d'Anjou, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, fille aînée de *René* d'Anjou, Roi de Naples, & d'*Iſabeau*, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, ſa premiére femme, morte l'an 1483, âgée de 55 ans, dont il eut 1. RENE' II, qui ſuit; 2. *Nicolas*, Baron de Joinville, &c. mort ſans alliance; 3. *Pierre*, mort jeune, 4. *Jeanne*, mariée en janvier 1473, à *Charles* d'Anjou, IV. du nom, Roi de Naples, morte l'an 1480; 5. *Yolande*, premiére femme de *Guillaume*, II. du nom, dit *le Noir*, Landgrave de Heſſe, mariée en 1497, morte l'an 1500; & 6. *Marguerite* de Lorraine, alliée l'an 1488, à *René* Duc d'Alençon, après la mort duquel elle prit l'habit des filles de ſainte Claire, dans le monaſtére qu'elle avoit fondé à Argentan, & y mourut le premier novembre 1521, en ſa 58 année, en odeur de ſainteté.

XVIII. RENE', II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudémont, de Guiſe, d'Aumale & de Harcourt, mort le dixiéme décembre 1508, avoit épouſé l'an 1471, *Jeanne* de Harcourt, Comteſſe de Tancarville, &c. ſeconde fille & héritiére de *Guillaume*, Comte de Tancarville, &c. & d'*Yolande* de Laval ſa deuxiéme femme, qu'il répudia pour ſa ſtérilité, & prit une ſeconde alliance l'an 1485, avec *Philippe* de Gueldre, fille d'*Adolphe* d'Egmond, Duc de Gueldre, & de *Catherine* de Bourbon, laquelle après la mort de ſon mari, ſe rendit Religieuſe aux filles de Sainte-Claire de Pont-à Mouſſon, où elle fit profeſſion le huitiéme decembre 1520, & y mourut le 26 fevrier 1547, âgée de 85 ans, ayant eu pour enfans 1. 2. *Charles* & *François*, morts jeunes; 3. ANTOINE, Duc de Lorraine, qui ſuit; 4. *Nicolas*, mort jeune; 5. CLAUDE de Lorraine, Duc de Guiſe, *qui a fait la branche des Ducs de* GUISE, *qui ſera rapportée cy après*; 6. *Jean*, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, de Lyon, &c. mort le 18 mai 1550; 7. *Louïs*, Comte de Vaudémont, mort au ſiége de Naples l'an 1528, à l'âge de 28 ans, ſans alliance;

8. *Fran-*

8. *François*, Comte de Lambesc & d'Orgon, tué à la bataille de Pavie le 24 février 1524, âgé de 18 ans; & 9. 10. 11. 12. quatre filles mortes jeunes.

XIX. ANTOINE, Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudémont, né le quatriéme juin 1490, mort le 14 juin 1544, eut pour femme *Renée* de Bourbon, Dame de Mercœur, fille de *Gilbert*, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, & de *Claire* de Gonzague-Mantoue, morte en mai 1539, dont il eut 1. FRANÇOIS, Duc de Lorraine, qui suit; 2. NICOLAS, *qui a fait la branche des Ducs de* MERCOEUR, *mentionnée cy-après*; & 3. *Anne* de Lorraine, née le 25 juillet 1522, mariée 1. l'an 1540, à *René* de Nassau, Prince d'Orange: 2. à *Philippe* de Croy, Duc d'Arschot, Chevalier de la Toison d'Or, morte l'an 1568.

XX. FRANÇOIS, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1517, mourut d'apoplexie le 12 juin 1545; laissant de *Chrétienne* de Danemarck, veuve de *François* Sforce; Duc de Milan, & fille de *Christiern* II, Roi de Danemarck, & d'*Elizabeth* d'Autriche qu'il avoit épousée l'an 1540, morte le dixiéme décembre 1590, 1. CHARLES II, qui suit; 2. *Renee*, née le 20 avril 1544, mariée le 22 février 1568, à *Guillaume*, V. du nom, Duc de Baviére, morte le 23 mars 1602; & 3. *Dorothée* de Lorraine, née posthume le 24 août 1545, alliée le 26 décembre 1575, à *Erric*, II. du nom, Duc de Brunswic, morte sans postérité l'an 1587.

XXI. CHARLES II, & selon d'autres, III. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1543, mourut le 14 mai 1608. Il avoit épousé le cinquiéme février 1558, *Claude* de France, seconde fille de *Henri* II, Roi de France, & de *Catherine* de Médicis, morte le 20 février 1574, âgée de 27 ans, dont il eut 1. HENRI II, Duc de Lorraine, qui suit; 2. *Charles*, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, né le premier juillet 1567, mort le 30 novembre 1607; 3. FRANÇOIS, Comte de Vaudémont *qui a continué la postérité, rapportee après celle de son frere aine*; 4. *Christine*, née le sixiéme août 1565, mariée le troisiéme mai 1583, à *Ferdinand* de Médicis, I. du nom, Grand Duc de Toscane, morte le 19 décembre 1637; 5. *Antoinette*, née le 26 août 1568, alliée lan 1599, à *Jean-Guillaume*, Duc de Cléves & de Juliers, morte sans postérité; 6. *Anne*, née le dixiéme septembre 1569, morte le huitiéme août 1576; 7. *Catherine*, Abbesse de Remiremont, née le huitiéme novembre 1573, morte à Paris, le septiéme mars 1648: 8. *Elizabeth*, née le neuviéme octobre 1574, mariée le sixiéme février 1595, à *Maximilien*, I. du nom, Duc de Baviére & Electeur, morte le sixiéme janvier 1635; & 9. *Claude* de Lorraine, sœur jumelle d'*Elizabeth*, morte le deuxiéme octobre 1576.

XXII. HENRI, Duc de Lorraine & de Bar, surnommé *le Bon*, né le huitiéme novembre 1563, mourut le 31 juillet 1624. Il avoit épousé 1. le 30 janvier 1599, *Catherine* de Bourbon, Princesse de Navarre, sœur du Roi *Henri* IV, morte sans enfans le 13 février 1604: 2. le 26 avril 1606, *Marguerite* de Gonzague, fille de *Vincent*, I. du nom, Duc de Mantoue & de Montferrat, & d'*Eléonore* de Médicis, morte le 27 février 1632, dont il eut 1. *Nicole*, Duchesse de Lorraine & de Bar, née le troisiéme octobre 1606, mariée avec dispense en mai 1621, à *Charles* III, Duc de Lorraine, son cousin germain, morte d'apoplexie à Paris le 13 février 1657, sans laisser de postérité; & 2. *Claude-Françoise* de Lorraine, née le 15 octobre 1612, mariée avec dispense le onziéme février 1634, à *François* Duc de Lorraine, son cousin germain, morte en couches le deuxiéme août 1648.

XXII. FRANÇOIS de Lorraine, troisiéme fils de CHARLES II, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Claude* de France, naquit le 27 février 1572, fut Comte de Vaudémont, &c. & mourut le 15 octobre 1632, laissant de *Catherine*, Comtesse de Salms, fille unique de *Paul*, Comte de Salms, & de *Marie* le Véneur-Tilliers, morte le neuviéme décembre 1627, 1. *Henri* de Lorraine, Marquis d'Hotton-le-Châtel, né le septiéme mars 1602, mort l'an 1610; 2. CHARLES III, dit communement IV, qui suit; 3. NICOLAS-FRANÇOIS, *qui a continué la postérité, dont il sera parlé après celle de son frére ainé*; 4. *Henriette* de Lorraine, née le cinquiéme avril 1605, mariée 1. l'an 1621, à *Louïs*, bâtard de Guise, Prince de Phaltzbourg & de Lixim: 2. à *Jérôme* Grimaldi, Gentilhomme Génois: 3. à *Christophle* de Moura: 4. à *Charles* Guasco: 5. à *N*.... de Chantelou, dit le Prince de Lixim, morte le 16 novembre 1660; & 5. *Marguerite* de Lorraine, née l'an 1613, mariée le 31 janvier 1632, à *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, morte le troisiéme avril 1672.

XXIII. CHARLES III, dit communement IV, Duc de Lorraine & de Bar, né le sixiéme avril 1604, mourut le 20 septembre 1675, sans enfans de *Nicole*, Duchesse de Lorraine & de Bar, sa cousine germaine, fille de *Henri*, Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épousée le 23 mai 1621, morte le 20 février 1657, ni de *Marie* d'Aspremont, sa seconde femme, fille unique de *Charles*, III. du nom, Comte d'Aspremont, & de *Marie-Françoise* de Mailly, dite de *Coucy*, qu'il avoit épousée le quatriéme novembre 1665, laquelle se remaria l'an 1672, à *Henri-François*, Comte de Mansfeld, Chevalier de la Toison d'Or, & Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice, & mourut le 23 octobre 1692. *Ce Duc laissa de* Béatrix *de Cusance, Princesse de Cantecroix, qu'il avoit epousée le deuxiéme avril* 1637, 1. CHARLES-HENRI *qui suit*; *&* 2. Anne *de Lorraine, née le* 23 *août* 1639, *mariée le septieme octobre* 1660, *à* François-Marie *de Lorraine, Comte de Lillebonne, morte le* 19 *février* 1720. CHARLES-HENRI *de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Milanois, né le* 17 *avril* 1649, *mourut le* 14 *janvier* 1723. *Il avoit épousé le* 28 *avril* 1669, Anne-Elizabeth *de Lorraine, fille de* Charles *de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, &* d'Anne-Elizabeth, *Comtesse de Lannoy, sa premiére femme, morte d'apoplexie le cinquiéme août* 1713, *dont il eut* Charles-Thomas *de Lorraine, Prince de Vaudemont, Chevalier de la Toison d'Or, Marechal de camp, Général des armées de l'Empereur, né le septiémé mars* 1670, *mort en Italie le douziéme mars* 1704, *sans alliance.*

XXIII. NICOLAS-FRANÇOIS de Lorraine, dit communement le Duc FRANÇOIS de Lorraine, troisiéme fils de FRANÇOIS de Lorraine, Comte de Vaudémont; & de *Catherine* Comtesse de Salms, né le sixiéme décembre 1609, avoit été nommé Cardinal l'an 1627. Ayant depuis quitté l'Etat Ecclésiastique, le Duc Charles son frére aîné, lui fit une démission de ses Etats l'an 1634. Il mourut le 26 janvier 1670, ayant eu de *Claude-Françoise* de Lorraine, seconde fille de *Henri*, Duc Lorraine & de Bar, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épousée le onziéme février 1634, morte le deuxiéme août 1648, 1. *Ferdinand-Philippe-Joseph-François-Ignace-Dominique-Gaspard*, dit *le Prince Ferdinand* de Lorraine, né le 30 décembre 1639, mort de la pierre à Paris le premier avril 1659; 2. CHARLES-LE'OPOLD-NICOLAS-SIXTE, Duc de Lorraine, qui suit; 3. *Anne-Eléonore-Dorothée*, née le 12 mai 1645, morte le 28 février 1646; & 4. *Marie-Anne Thérése-Judith* de Lorraine, Abbesse de Remiremont, née le 30 juillet 1648, morte à Paris le 17 juin 1661. *Voyez* sous NICOLAS.

XXIV. CHARLES-LE'OPOLD-NICOLAS-SIXTE, Duc de Lorraine & de Bar, dit le Duc CHARLES, né le 23 avril 1643, fut Chevalier de la Toison d'Or, Généralissime des armées de l'Empereur, & mourut le 18 avril 1690, en réputation d'un des plus renommez Généraux de son tems. Il avoit épousé le sixiéme février 1671, *Marie-Eléonore*, veuve de *Michel* Wisnowiski, Roi de Pologne, & fille de *Ferdinand* III, Empereur, & d'*Eléonore* de Gonzague-Mantoue sa troisiéme femme, morte le 17 décembre 1697, dont il eut 1. LE'OPOLD-JOSEPH-DOMINIQUE-HYACINTHE-AGAPET, Duc de Lorraine, qui suit; 2. *Charles-Joseph-Jean-Antoine-Ignace-Felix* de Lorraine, né le 24 novembre 1680, Evêque d'Osnabruck, Archevêque & Electeur de Tréves, mort de la petite vérole à Vienne le quatriéme décembre 1715, âgé de 35 ans; 3. *Ferdinand-Antoine-Joseph-Romain-Laurent* de Lorraine, né le neuviéme août 1683, mort jeune; 4. *Joseph-Innocent-Emmanuel-Felicien-Constant* de Lorraine, né le 20 octobre 1685, mort le 25 août 1705, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Cassano en Italie le 16 du même mois; 5. *François*, Abbé de Stavelo, &c. né le huitieme décembre 1689, mort de la petite vérole le 27 juillet 1715; & 6. *N*.... de Lorraine, née le 28 avril 1613, morte trois heures après sans être nommée.

XXV. LE'OPOLD-JOSEPH-CHARLES-DOMINIQUE-HYACINTHE-AGAPET, Duc de Lorraine & de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson & de Nomény, Comte de Blamont, de Vaudémont, &c. né à Inspruck le onziéme de septembre 1679, & créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en 1690, fut rétabli en 1698, en vertu du traité de paix de Ryswick, dans la possession & jouïssance de ses Etats qui avoient été vint-huit ans au pouvoir de la France. S'étant rendu à Versailles, il prêta en personne le 25 de novembre 1699, sur les trois heures après midi, la foi & hommage au Roi pour le Duché de Bar, & autres domaines mouvans de la Couronne de France, en exécution du même traité de Ryswick, & en la forme & maniére qu'avoit fait le Duc Charles, son grand oncle. Il ne prit aucune part dans la guerre qui se ralluma en 1701, à l'occasion de la succession d'Espagne, & tant qu'elle dura il observa une exacte neutralité. L'Empereur Charles VI lui ayant accordé le Duché de Teschen en Silésie pour équivalent de ses prétentions sur le Duché de Montferrat en Italie, ses Ministres à Vienne en firent hommage en son nom à l'Empereur le douziéme de mars 1722, & allérent ensuite en prendre possession pour lui. Ce Prince, après un régne de trente-un ans, mourut d'un crachement de sang & d'une oppression de poitrine en cinq jours de maladie à Luneville, lieu de sa résidence la plus ordinaire, le 27 de mars 1729 sur les six heures du soir, âgé de 49 ans, six mois & seize jours. Son corps fut transporté à Nancy, & mis d'abord en dépôt dans l'église du noviciat des Jésuites, d'où il fut transféré le septiéme de juin suivant en celle des Cordeliers, lieu de la sépulture ordinaire des Ducs de Lorraine, où ses funérailles furent célébrées pendant trois jours avec un grand appareil. Son Oraison funébre y fut prononcée le huitiéme de juin par le Pére Ségaud, Jésuite. Ce Prince avoit été marié par Procureur à Fontainebleau le 13 d'octobre 1698, avec *Elisabeth-Charlotte* d'Orléans, née le 13 de septembre 1678, fille de *Philippe*, fils de France, Duc d'Orléans, & de *Charlotte-Elisabeth* de Baviére. Il en avoit eu 1. un fils, Duc de Bar, né à Bar-le-Duc à onze heures du soir moins trois minutes le 26 d'août 1699, & mort à Nancy le quatriéme d'avril 1700, sans avoir été nommé; 2. *Charlotte* de Lorraine, née à Nancy le 21 d'octobre 1700, & morte de la petite vérole à Luneville le quatriéme de mai 1711, ayant été élue peu de tems auparavant Abbesse de Remiremont; 3. une seconde fille née à huit mois de terme à Nancy le 13 de novembre, & morte le 19 de décembre 1701; 4. *Gabrielle* de Lorraine, née le dixiéme de Décembre 1702, & morte de la petite vérole à Luneville le onziéme de mai 1711; 5. *Louïs*, né à Luneville le 28 de janvier 1704, batisé au même lieu le 24 de juillet suivant, & tenu sur les fonts de batême au nom de Louïs XIV, Roi de France, & de Marie-Magdeleine-Thérése-Eléonor de Baviére-de Neubourg, Impératrice régnante, mort aussi de la petite vérole à Luneville le dixiéme de mai 1711; 6. *Josephe* de Lorraine, née à Luneville le 16 de février 1705, morte le 16 de mars 1709; 7. un fils né à Luneville le quatriéme de mars 1706, mort en bas âge; 8. *Léopold-Clément*, Prince héréditaire de Lorraine, né à Luneville le 25 d'avril 1707, à huit heures du matin, nommé par l'Empereur le 23 de novembre 1721, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, mort de la petite vérole à Luneville le quatriéme de juin 1723, dans la 17 année de son âge; 9. FRANÇOIS-ETIENNE, Duc de Lorraine, qui suit; 11. une fille née le quatriéme de juillet 1710, à cinq heures du matin, & morte le 23 d'août suivant; 11. *Elisabeth-Thérése* de Lorraine, née à Lu-

ne-

neville la nuit du 15 au 16 d'octobre 1711; 12. *Charles*, Prince de Lorraine, né le douziéme de décembre 1712; & 13. *Anne-Charlotte* de Lorraine, née à Luneville le 17 de mai 1714.

XXVI. François-Etienne, Duc de Lorraine & de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson & de Nomény, Comte de Vaudémont & de Blamont, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Lieutenant-Gouverneur du Royaume de Hongrie pour l'Empereur, né à Luneville à deux heures du matin le huitiéme de décembre 1708, devint Prince héréditaire par la mort du Prince *Leopold-Clément*, son frére aîné, & ayant été ensuite demandé par l'Empereur Charles VI, au Duc son pére, pour être élevé à sa Cour, il s'y rendit, & arriva le 13 d'août 1723 à Prague, où étoit alors la Cour Impériale, à la suite de laquelle il continua de demeurer jusqu'après le décès du Duc, son pére, auquel ayant succédé, il partit de Vienne le neuviéme de novembre 1729, pour se rendre dans ses Etats. Il arriva à Luneville, lieu de la résidence de sa Cour, le 29 du même mois. Il fit un voyage à Paris au mois de janvier 1730, & s'étant rendu à Versailles le premier de février suivant, il y prêta foi & hommage au Roi pour son Duché de Bar, & autres Domaines mouvans de la Couronne, en la même forme & maniére que le feu Duc son pére avoit fait. Il séjourna ensuite quelques jours à la Cour, & partit de Paris le 15 du même mois de février pour retourner dans ses Etats, après avoir été régalé par le Roi d'une riche tenture de tapisserie rehaussée d'or, de la manufacture des Gobelins, faite sur les desseins de Raphaël. Il alla voyager en 1731, sous le nom de Comte de Blamont, dans les Païs-Bas Autrichiens, & ensuite en Hollande, d'où il passa en Angleterre, & après avoir séjourné à Londres près de deux mois, il se rembarqua le 19 de décembre pour s'en retourner en Allemagne. L'Empereur le déclara le 25 de mars 1732, son Lieutenant dans son Royaume de Hongrie, & les Etats & provinces y annexez. La nouvelle lui en fut portée à Breslau, où il se trouvoit, & s'étant rendu à Vienne, il prêta serment entre les mains de sa Majesté Impériale pour cette place, le 22 de mai suivant. Il se rendit ensuite en Hongrie, & fit son entrée à Presbourg le sixiéme de juin. Il a épousé le douziéme février 1736, *Marie-Thérése*, Archiduchesse d'Autriche, fille aînée de l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant.

BRANCHE DES DUCS de MERCOEUR.

XX. Nicolas de Lorraine, second fils d'Antoine, Duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon-Montpensier, Dame de Mercœur, né le 17 octobre 1524, fut Marquis de Nomény, Comte de Vaudémont & de Chaligny. Le Roi Henri III, son gendre, le créa Duc de Mercœur, par lettres de l'année 1569, vérifiées au Parlement le huitiéme mars 1576, & il mourut le 24 janvier 1577. Il avoit épousé 1. le premier mai 1549, *Marguerite* d'Egmond, fille de *Jean*, III. du nom, Comte d'Egmond, & de *Françoise* de Luxembourg, morte le dixiéme mars 1554: 2. le 24 février 1555, *Jeanne* de Savoye, fille de *Philippe*, Duc de Nemours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, morte le quatriéme juillet 1568: 3. le onziéme mai 1569, *Catherine* de Lorraine, fille de *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale, & de *Louïse* de Brezé. Il eut des enfans de ses trois femmes. Ceux du premier lit furent, 1. 2. 3. *Henri*, *Marie* & *Catherine* de Lorraine, morts en jeunesse; & 4. *Louïse* de Lorraine, née le 30 avril 1553, mariée le 15 février 1565, à *Henri* III, Roi de France & de Pologne, morte sans postérité le 29 janvier 1601. Du second lit vinrent, 5. Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, qui suit; 6. *Charles* de Lorraine, Cardinal de Vaudémont, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Evêque de Toul, puis de Verdun, né le deuxiéme avril 1561, mort le 30 octobre 1587; 7. *Jean*, mort jeune; 8. *François*, Marquis de Chausseins, mort sans alliance; 9. *Marguerite*, née le 14 mai 1564, mariée 1. en octobre 1581, à *Anne*, Duc de Joyeuse, Pair & Amiral de France: 2. l'an 1599, à *François* de Luxembourg, Duc de Piney, &c. morte sans postérité le 20 septembre 1625; & 10. *Claude* de Lorraine, morte jeune. Et du troisiéme lit sortirent, 11. Henri de Lorraine, Marquis de Mouy, *qui a fait la branche des Marquis de* Mouy, *rapportée cy-après*; 12. *Antoine*, mort jeune; 13. *Erric*, Evêque de Verdun, puis Capucin, & ensuite Evêque de Tripoli, & suffragant de l'Evêché de Strasbourg; 14. 15. *Chrine* & *Louïse* de Lorraine, mortes sans alliance.

XXI. Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mayenne, &c. Prince du Saint Empire, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bretagne, né le neuviéme septembre 1558, mourut à Nuremberg le 19 février 1602, ayant eu de *Marie* de Luxembourg, Duchesse de Penthiévre, Vicomtesse de Martigues, &c. fille unique & héritiére de *Sebastien* de Luxembourg, Duc de Penthiévre, &c. & de *Marie* de Beaucaire, qu'il avoit épousée le 12 juillet 1575, morte le sixiéme septembre 1623, 1. *Philippe*, morte jeune; & 2. *Françoise* de Lorraine Duchesse d'Etampes, de Mercœur & de Penthiévre, &c. Vicomtesse de Martigues, &c. née l'an 1592, mariée en juillet 1609, à *César*, Duc de Vendôme & de Beaufort, &c. morte le huitiéme septembre 1669.

BRANCHE DES MARQUIS de MOY.

XXI. Henri de Lorraine, I. du nom, fils de Nicolas de Lorraine, Duc de Mercœur, &c. & de *Claude* de Lorraine-Aumale sa troisiéme femme, né le 31 janvier 1570, fut Marquis de Moy, Comte de Chaligny, &c. & mourut l'an 1601. Il avoit épousé *Claude*, Marquise de Moy, veuve de *George* de Joyeuse, Seigneur de S. Dizier, & fille unique de *Charles*, Marquis de Moy, &c. & de *Catherine-Susanne* Comtesse de Cerny, morte le troisiéme novembre 1627, dont il eut 1. *Charles* de Lorraine, *qui aura un article séparé*; 2. *Henri* de Lorraine, II. du nom, Marquis de Moy, &c. né l'an 1596, mort le dixiéme juin 1672, sans postérité légitime; 3. *François* de Lorraine, né en janvier 1599, Evêque de Verdun l'an 1623, mort en 1655; & 4. *Louïse* de Lorraine, mariée à *Florent*, Prince de Ligne, & Chevalier de la Toison d'Or, morte Religieuse Capucine à Mons le premier decembre 1667, en sa 74 année: elle y avoit pris l'habit après la mort de son mari, & y avoit demeuré plus de 30 ans.

BRANCHE DES DUCS de GUISE & de Chevreuse.

XIX. Claude de Lorraine, cinquiéme fils de René, II. du nom, Duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre sa seconde femme, né le 20 octobre 1469, fut Duc de Guise, Pair & Grand-Véneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbœuf, Baron de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. & mourut le 12 avril 1550. Il avoit épousé le 18 avril 1513, *Antoinette* de Bourbon, fille de *François*, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, morte le 20 janvier 1583, âgée de 89 ans, dont il eut, 1. François de Lorraine, Duc de Guise, qui suit; 2. *Charles*, Cardinal de Lorraine, Archevêque & Duc de Rheims, né le 17 février 1524, mort à Avignon le 26 décembre 1574; 3. Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, qui a fait la *branche des Ducs d'*Aumale, *rapportée cy-après*; 4. *Louïs* de Lorraine, Cardinal de Guise, Archevêque de Sens, né le 21 octobre 1527, mort le 29 mars 1578; 5. *Pierre*, mort jeune; 6. *François* de Lorraine, Grand-Prieur, & Général des Galéres de France, né le 18 avril 1534, mort le sixiéme mars 1563; 7. René de Lorraine, Marquis d'Elbœuf, *qui a donné origine aux Ducs d'*Elboeuf, *mentionnez cy-après*; 8. *Marie* de Lorraine, née le 22 novembre 1515, mariée 1. le quatriéme août 1534, à *Louis* d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville: 2. le neuviéme mai 1530, à *Jacques* Stuart, V. du nom, Roi d'Ecosse, morte le deuxiéme juin 1568; 9. *Louïse*, née le dixiéme janvier 1520, alliée le 20 février 1541, à *Charles* de Croy, Prince de Chimay, morte sans enfans le 18 octobre 1542; 10. *Renée*, Abbesse de Saint-Pierre de Rheims, née le 22 septembre 1522, morte le troisiéme avril 1602; & 11. *Antoinette* de Lorraine, Abbesse de Farmoustier, née le 31 août 1531, morte le 24 mars 1561. *Il eut aussi pour fils naturel*, Claude *de Guise*, *Abbé de S. Nicaise de Rheims*, *puis de Clugni*, *mort le* 23 *mars* 1612.

XX. François de Lorraine, Duc de Guise & d'Aumale, Prince de Joinville, Marquis de Mayenne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand Chambellan & Grand-Véneur de France, Ministre & Lieutenant-Général de l'Etat, né le 17 février 1519, fut blessé devant Orléans par Jean Poltrot le 18 février 1563, dont il mourut le lendemain. Il avoit épousé le quatriéme décembre 1549, *Anne* d'Est, Comtesse de Gisors, Dame de Montargis, &c. fille d'*Hercule* d'Est, II. du nom, Duc de Ferrare, & de *Renée* de France. Après la mort funeste de son mari, elle prit une seconde alliance l'an 1566, avec *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, & mourut le 17 mai 1607, âgée de 76 ans, ayant eu de son premier mari, 1. Henri de Lorraine, I. du nom, Duc de Guise, qui suit; 2. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, qui a fait la *branche des Ducs de* Mayenne, *rapportée cy-après*; 3. *Louïs* de Lorraine Cardinal de Guise, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, & Archevêque de Rheims, né le sixiéme juillet 1555, tué à Blois avec son frére le 24 décembre 1588, *& qui laissa d'*Aimerie *de Lescheraine*, *Dame de Grimaucourt son amie*, *un fils* naturel, *nommé* Louïs, *batard de Guise*, *Prince de Phaltzbourg*, *Baron d'Ancerville*, *&c. qui epousa* Henriette *de Lorraine*, *fille de* François, *Comte de Vaudemont*, *& de* Christine *de Salms*, *& mourut sans posterité le quatriéme decembre* 1631; 4. 5. 6. trois fils, morts jeunes; & 7. *Catherine-Marie* de Lorraine, née le 18 juillet 1451, mariée en février 1570, à *Louïs* de Bourbon, Duc de Montpensier, morte le sixiéme mai 1596.

XXI. Henri de Lorraine, I. du nom, Duc de Guise, Prince de Joinville, &c. Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Général de ses armées, Gouverneur de Champagne & de Brie, né le 31 décembre 1550, fut tué à Blois le 23 décembre 1588, ayant eu de *Catherine* de Cléves, Comtesse d'Eu, veuve d'*Antoine* de Croy, Prince de Porcéan, & fille de *François* de Cléves, Duc de Nevers, Comte d'Eu, &c. & de *Marguerite* de Bourbon-Vendôme, qu'il avoit épousée en septembre 1570, morte le onziéme mai 1633, âgée de 85 ans, 1. Charles de Lorraine, Duc de Guise, qui suit; 2. *Henri*, mort l'an 1574, à l'âge de deux ans; 3. *Louïs* de Lorraine, Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, né le 22 janvier 1575, mort le 21 juin 1621, âgé de 46 ans, *laissant de* Charlotte *des Essars son amie*, Charles-Louïs *de Lorraine*, *Evêque de Condom*, *mort le premier juillet* 1668; Achille, *qui suit*; Henri *Chevalier de Lorraine*, *mort l'an* 1668; Charlotte, *Abbesse de Saint Pierre de Lyon*; *&* Louïse *de Lorraine*, *mariée le* 24 *novembre* 1639, *à* Claude *Pot*, *Seigneur de Rhodes*, *Grand-Maître des cerémonies de France*, *morte le* 15 *juillet* 1652. Achille *de Lorraine*, *Comte de Romorantin*, *fut tué en Candie par les Turcs l'an* 1648, *y commandant les troupes des Venitiens*; *& laissa de son mariage avec* Anne-Marie *de Salms Rhingrave*, Charlotte-Christine-Françoise-Marguerite *de Lorraine*, *née l'an* 1642, *mariée l'an* 1660, *à* Ignace *Rouault*, *Marquis d'Acy*, *morte le* 13 *mai* 1705. Les autres enfans de Henri, Duc de Guise, furent, 4. *Charles*, né & mort l'an 1576; 5. *François*, né l'an 1581, mort l'an 1582; 6. *François Alexandre-Paris*, né posthume, Chevalier de Malte, & Lieutenant Général en Provence, tué d'un éclat de Canon au château de Baux le premier juin 1614; 7. *Chretienne*, née en septembre 1571, morte le troisiéme novembre 1573; 8. *Marie*, née le 23 janvier 1575, morte l'an 1582; 9. *Catherine*, née l'an 1579, morte sans alliance; 10. *Louïse*, mariée le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, Prince de Conti, morte le 30 avril 1631; 11. *Renée*, Abbesse de Saint-Pier-

Pierre de Rheims, morte le 26 juin 1626; 12. *Jeanne*, Abbesse de Jouare, morte le huitiéme octobre 1638; & 13. *Claude* de Lorraine, qui étoit le cinquiéme fils, naquit le cinquiéme juin 1578, fut Duc de Chevreuse, Pair, Grand-Chambellan & Grand-Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretiére, & mourut le 24 janvier 1657, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Marie* de Rohan, veuve de *Charles* d'Albert, Duc de Luynes, Pair & Connétable de France, & fille d'*Hercule* de Rohan, Duc de Montbason, Pair & Grand-Véneur de France, morte le 13 août 1679, en sa 79 année, dont il eut 1. *Anne-Marie* de Lorraine, Coadjutrice de Remiremont, puis Abbesse du Pont-aux-Dames, morte le cinquiéme juillet 1652, en sa 28 année; 2. *Charlotte-Marie*, Demoiselle de Chevreuse, née l'an 1627, morte sans alliance le septiéme novembre 1652; & 3. *Henriette* de Lorraine, Abbesse du Pont-aux-Dames, après sa sœur, puis de Jouare, née l'an 1631, morte le 25 janvier 1694.

XXII. CHARLES de Lorraine, Duc de Guise, de Joyeuse, Pair de France, Prince de Joinville, Comte d'Eu, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, né le 20 août 1571, mourut le 30 septembre 1640. Il avoit épousé l'an 1611, *Henriette-Catherine*, Duchesse de Joyeuse, Comtesse du Bouchage, &c. veuve de *Henri* de Bourbon Duc de Montpensier, & fille unique de *Henri* de Joyeuse, Comte du Bouchage, Maréchal de France, & de *Catherine* de la Valette. Elle mourut le 25 février 1656, âgée de 71 ans, ayant eu de son dernier mariage, 1. *François* de Lorraine, Prince de Joinville, né le troisiéme avril 1612, mort sans alliance le septiéme novembre 1639; 2. 3. *N.*... & *N.*... jumeaux, nez le quatriéme mars 1613, morts quinze jours après; 4. *Henri* de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, &c. Pair & Grand-Chambellan de France, né le quatriéme avril 1614, mort le deuxiéme juin 1664, sans avoir été marié. On prétendit pourtant qu'il avoit épousé à Bruxelles le onziéme novembre 1641, *Honorée* de Berghes, veuve d'*Albert-Maximilien* de Hennin, Comte de Bossu, & fille de *Géofroy*, Comte de Grimberghe; & les héritiers de cette Dame intentérent pour cela un procès vers l'an 1698, aux héritiers de la Maison de Guise, demandant les droits de celle qu'ils répréfentoient; mais ils furent deboutez de leur demande par Arrêt du Parlement de Paris; 5. *Charles Louis* de Lorraine, Duc de Joyeuse, né le 15 juillet 1618, mort sans alliance le 15 mars 1637; 6. Louïs de Lorraine, Duc de Joyeuse, qui suit; 7. *Roger*, Chevalier de Malte, né le 21 mars 1624, mort le sixiéme septembre 1653; 8. *Marie* de Lorraine, Duchesse de Guise & de Joyeuse, &c. après la mort de son petit-neveu, née le 15 août 1615, morte le troisiéme mars 1688, sans alliance; 9. *N.*... Demoiselle de Joinville, née le quatriéme mars 1617, morte sans être nommée le 18 janvier 1618; & 10. *Françoise-Renée* de Lorraine, Abbesse de Montmartre, née le dixiéme janvier 1621, morte le quatriéme décembre 1682.

XXIII. Louïs de Lorraine, Duc de Joyeuse & d'Angoulême, Pair & Grand-Chambellan de France, né le onziéme janvier 1622, fut nommé Grand-Chambellan de France l'an 1644; puis Colonel Général de la cavalerie légére. Il servit comme Volontaire au siége de Gravelines l'an 1644, & en deux autres campagnes, & mourut à Paris le 27 septembre 1654, d'une blessure qu'il avoit reçue au bras droit, chargeant un parti des ennemis proche d'Arras le 22 août précédent. Il avoit épousé le troisiéme novembre 1649, *Marie* de Valois, fille unique & héritiére de *Louïs-Emmanuel*, Duc d'Angoulême, Comte d'Aletz, &c. & d'*Henriette* de la Guiche, Dame de Chaumont, morte le quatriéme mai 1696, dont il eut pour fils unique, LOUÏS-JOSEPH qui suit.

XXIV. LOUÏS-JOSEPH de Lorraine, Duc de Joyeuse & d'Angoulême, né le septiéme août 1650, recueillit la succession de *Henri* de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, &c. son oncle, & mourut de la petite vérole à Paris le 30 juillet 1671, laissant d'*Elizabeth* d'Orléans, Duchesse d'Alençon, fille puînée de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Lorraine sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 15 mai 1667, morte le 17 mars 1696, FRANÇOIS-JOSEPH qui suit.

XXV. FRANÇOIS-JOSEPH de Lorraine, II. du nom, Duc d'Alençon, de Guise, de Joyeuse, d'Angoulême, Pair de France, Prince de Joinville, &c. né le 28 août 1670, mourut le 16 mars 1675.

BRANCHE DES DUCS de MAYENNE.

XXI. CHARLES de Lorraine, second fils de FRANÇOIS de Lorraine Duc de Guise, & d'*Anne* d'Est-Ferrare, né le 26 mars 1554, fut Duc de Mayenne, Pair, Amiral, & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Gouverneur de Bourgogne, &c. & mourut le quatriéme octobre 1611, âgé de 57 ans. Il avoit épousé par contract du 23 juillet 1576, *Henriette* de Savoye, Marquise de Villars, Comtesse de Tende & de Sommerive, veuve de *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou, & fille unique d'*Honorat* de Savoye, II. du nom, Marquis de Villars, Comte de Tende, &c. Maréchal & Amiral de France, & de *Françoise* de Foix, morte en octobre 1611, dont il eut 1. HENRI de Lorraine, Duc de Mayenne, qui suit; 2. *Charles Emmanuel*, Comte de Sommerive, né le 19 octobre 1581, mort à Naples en 1609, sans alliance, en revenant de Malte; 3. *Catherine*, mariée en février 1599, à *Charles* de Gonzague, Duc de Nevers, puis de Mantoue & de Montferrat, morte le huitiéme mars 1618, âgée de 33 ans; & 4. *Renée* de Lorraine, mariée l'an 1613, à *Marie* Sforce, Duc d'Ognano, Comte de Santa Fiore, &c. morte à Rome le 23 septembre 1638.

XXII. HENRI de Lorraine Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Pair & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, né le 20 décembre 1578, fut tué au siége de Montauban d'un coup de mousquet qu'il reçut dans l'œil le 17 septembre 1621, âgé de 43 ans, sans laisser de postérité d'*Henriette* de Gonzague Cléves, seconde fille de *Louïs*, Prince de Mantoue, & d'*Henriette* de Cléves, Duchesse de Nevers, qu'il avoit épousée l'an 1599, morte l'an 1601 à l'âge de 30 ans.

BRANCHE DES DUCS d'AUMALE.

XX. CLAUDE de Lorraine, troisiéme fils de CLAUDE de Lorraine, Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le premier août 1526, fut Duc d'Aumale, Pair & Grand-Véneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel Général de la Cavalerie légére, & Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne; & fut tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle le 14 mars 1573, âgé de 47 ans. Il avoit épousé le premier août 1547, *Louïse* de Brezé, Dame d'Anet, fille de *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, &c. Grand Sénéchal de Normandie, & de *Diane* de Poitiers, Duchesse de Valentinois, dont il eut 1. *Henri* de Lorraine, Comte de Saint-Vallier, né le 21 octobre 1549, mort l'an 1559; 2. CHARLES, Duc d'Aumale, qui suit; 3. *Antoine*, Comte de Saint Vallier, né le premier novembre 1562, mort jeune; 4. *Claude*, Abbé du Bec, Chevalier de Malte, & Général des galéres de la Religion, dit *le Chevalier d'Aumale*, tué en voulant surprendre Saint-Denys en France pour la Ligue, le troisiéme janvier 1591, en sa 28 année; 5. *Charles*, mort jeune le septiéme mai 1568; 6. *Catherine*, née le huitiéme octobre 1550, troisiéme femme de *Nicolas* de Lorraine, Duc de Mercœur, 7. *Magdelaine*, née le dixiéme février 1554, morte jeune; 8. *Magdelaine-Diane*, née en novembre 1558, mariée le 13 novembre 1576, à *François* de Luxembourg, Duc de Piney, Chevalier des Ordres du Roi, &c.; 9. *Antoinette*, née le neuviéme juin 1560, morte jeune; 10. *Antoinette-Louïse*, Abbesse de Notre-Dame de Soissons, née le 19 septembre 1561, morte le 24 août 1643, âgée de 82 ans; & 11. *Marie* de Lorraine, Abbesse de Chelles, morte l'an 1627.

XXI. CHARLES de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair, & Grand-Véneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 26 janvier 1558, mourut à Bruxelles l'an 1631. Il avoit épousé le dixiéme novembre 1576, *Marie* de Lorraine, fille de *René*, Marquis d'Elbœuf, & de *Louïse* de Rieux, dont il eut 1. *Charles* de Lorraine, né en décembre 1580, mort sans alliance; 2. *Henri*, mort jeune; 3. *Marguerite*, morte sans alliance; & 4. *Anne* de Lorraine, Duchesse d'Aumale, Comtesse de Maulevrier, &c. mariée le 14 avril 1618, à *Henri* de Savoye, I. du nom, Duc de Nemours, morte le 19 février 1638.

BRANCHE DES DUCS d'ELBOEUF.

XX. RENE' de Lorraine, septiéme fils de CLAUDE de Lorraine, Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le 14 août 1535, fut Marquis d'Elbœuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, Général des galéres de France, & mourut l'an 1566. Il avoit épousé le troisiéme février 1550, *Louïse* de Rieux, Comtesse de Harcourt, Dame de Rieux & d'Ancenis, fille de *Claude* I. du nom, Sire de Rieux, Comte de Harcourt, &c. & de *Susanne* de Bourbon-Montpensier, sa seconde femme, dont il eut, 1. CHARLES de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbœuf, qui suit; & 2. *Marie* de Lorraine, née le 22 août 1555, mariée le dixiéme novembre 1576, à *Charles* de Lorraine, Duc d'Aumale, son cousin, morte l'an 1616. *René* de Lorraine eut aussi un fils *naturel nommé* René d'Elbœuf, *Chevalier, Seigneur de Beaumênil, né en Ecosse, de* Marguerite-Chrétien, *Demoiselle Ecossoise. Il fut enterré dans le chœur de l'église de saint Sulpice à Paris, le 26 janvier* 1629, *devant être alors septuagenaire. Il avoit été marié quatre mois auparavant dans la même eglise, savoir le 27 de septembre* 1628, *avec Damoiselle* Isabeau *de Lormeau, fille de* Claude *de Lormeau, Ecuyer, Sieur de Mémont, & de* Claude *de Poirier. Il en avoit trois enfans, qui furent mis sous le poile nuptial, & qu'il reconnut pour ses vrais & légitimes enfans, ayant declaré alors ne pouvoir signer à cause de son infirmité & tremblement de mains. Ces trois enfans étoient* René *d'Elbœuf; appellé* le Chevalier de Beaumênil, *qui avant le mariage de ses pere & mere, obtint des lettres de naturalité & d'anoblissement au mois de septembre* 1627, *& qui vivoit encore en* 1675; *&* Claude-Marie *d'Elbœuf, qui etoit encore fille le* 29 *de decembre* 1654. *Elle etoit mariée en* 1665, *avec* Pierre-Janvier *du Maineblanc, Vicomte de Bois-Herpin.*

XXI. CHARLES de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair, Grand Ecuyer, & Grand Véneur de France, Comte de Harcourt, de Lillebonne & de Rieux, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 18 octobre 1556, mourut l'an 1605, ayant eu de *Marguerite* Chabot, sa femme, fille & héritiére de *Léonor*, Comte de Charnay & de Busançois, Grand Ecuyer de France, & de *Jeanne* de Rye, dite *de Longwy*, sa deuxiéme femme, morte le 29 septembre 1652, âgée de 87 ans, 1. CHARLES de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, qui suit; 2. HENRI de Lorraine, Comte de Harcourt, qui a fait la *branche des Comtes d'*ARMAGNAC, *rapportée cy-après*; 3. *Claude-Eléonore*, Dame de Beaumênil, mariée l'an 1600, à *Louïs* Gouffier, Duc de Rouanès, morte le premier juillet 1654, en sa 72 année; 4. *Henriette*, Abbesse de Notre-Dame de Soissons, morte le 24 janvier 1669, en sa 77 année; 5. *Françoise*, morte sans alliance le neuviéme décembre 1626, en sa vint-huitiéme année; & 6. *Catherine* de Lorraine, morte le 30 janvier 1611, âgée de cinq ans.

XXII. CHARLES de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Comte de Harcourt, de Lillebonne, de Rieux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, né l'an 1596, mourut le cinquiéme novembre 1657, âgé de 61 ans,

ayant eu de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, fille *naturelle* de Henri IV, & de *Gabrielle* d'Etrées, Ducheſſe de Beaufort, qu'il avoit épouſée en février 1619, morte le 20 juin 1663, âgée de 67 ans, 1. CHARLES de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, qui ſuit; 2. *Henri*, Abbé d'Hombliéres, mort le troiſiéme avril 1648, en ſa 26 année; 3. FRANÇOIS de Lorraine, Comte de Harcourt, qui a fait *la branche des Comtes de* HARCOURT, *rapportee cy-apres*; 4. FRANÇOIS-MARIE de Lorraine, Comte de Lillebonne, qui a fait *la branche des Comtes de* LILLEBONNE, *mentionnee cy-apres*; 5. *Catherine*, Religieuſe au Port-Royal, morte l'an 1645; & 6. *Marie-Marguerite Ignace* de Lorraine, dite *Mademoiſelle d'Elbœuf*, Dame du Palais de la Reine, morte ſans alliance, le ſeptiéme août 1679, âgée de 50 ans, *outre cinq filles naturelles, mortes, ou Religieuſes, ou ſans alliance.*

XXIII. CHARLES de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, né l'an 1620, mourut le quatriéme mai 1692, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé, 1. le ſeptiéme mars 1648, *Anne-Elizabeth*, Comteſſe de Lannoy, veuve de *Henri-Roger* du Pleſſis, Comte de la Roche-Guyon, fille unique de *Charles*, Comte de Lannoy, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne* d'Aumont, morte le troiſiéme octobre 1654, âgée de 28 ans: 2. le 20 mai 1656, *Elizabeth* de la Tour, fille aînée de *Frédéric-Maurice* de la Tour, Duc de Bouillon, & d'*Eléonore-Fébronie* de Berghe, morte le 23 octobre 1680, âgée de 45 ans: 3. le 25 août 1684, *Françoiſe* de Montaut, fille & héritiére de *Philippe* de Montaut, Duc de Navailles, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Suſanne* de Baudean, morte le onziéme juin 1717. Du premier lit vinrent, 1. *Charles* de Lorraine, Chevalier de Malte, né le deuxiéme novembre 1650, mort l'an 1690; & 2. *Anne-Elizabeth* de Lorraine, née le ſixiéme août 1649, mariée le 28 avril 1669, à *Charles-Henri* de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toiſon d'Or, morte le cinquiéme août 1714. Du ſecond lit ſortirent, 3. *Henri-Frédéric*, né le 26 janvier 1657, mort le 21 octobre 1666; 4. HENRI de Lorraine, Duc d'Elbœuf, qui ſuit; 5. *Louïs*, Abbé d'Orcamp, né le 18 ſeptembre 1662, mort le quatriéme février 1693, laiſſant de *Catherine-Antoine* du Fay de la Méſangére, née le 17 de décembre 1668, fille de *Pierre* du Fay, Baron de la Méſangére, de Saint-André de la Marche, du Bois Benart, Seigneur de Saint-Ebrion, de Condé-ſur-Ille, de Marſilly-ſur-Huc, &c. & de *Catherine* Fornier de Montagny, une fille *naturelle*, *nommée* Françoiſe-Henriette-Louïſe, *appellée la Damoiſelle du Teil*, *née le cinquieme de fevrier* 1690, *& ondoyée en péril de mort par le Prieur, Curé de ſaint André en la Marche. Elle reçut les ceremonies du batême dans l'egliſe de ſaint Sulpice à Paris le* 20 *de janvier* 1711, *& eut pour Parrain & Marraine le Duc d'Elbœuf, ſon oncle, & la Ducheſſe Douairiere d'Elbœuf. Depuis, elle pretendit qu'il y avoit eu un mariage celebre entre ſes peré & mere, mais par arrêt du Parlement de Paris en mars* 1722, *il fut declaré, qu'entant que beſoin ſeroit, il y avoit eu abus*; 6. *Emmanuel-Maurice*, dit *le Prince Emmanuel*, né le 20 décembre 1677; qui paſſa en 1706 au ſervice de l'Empereur, qui le fit dans la ſuite Général de la Cavalerie du Royaume de Naples, revenu en France en novembre 1719, & ayant obtenu des lettres d'abolition, marié à Naples en octobre 1713, à *N*.... fille unique de *N*.... Duc de Salſa; 7. 8 *Marie-Eléonore* & *Marie-Françoiſe*, Religieuſes aux Filles-Sainte-Marie. Et du troiſiéme lit, il eut 9. *Suſanne-Henriette* de Lorraine, née le premier février 1686, mariée le huitiéme novembre 1704, à *Charles* de Gonzague, IV. du nom, Duc de Mantoue, morte à Paris le 16 décembre 1710, en ſa 25 année; & 10. *Louïſe-Anne-Radegonde* de Lorraine, née le dixiéme juillet 1689, Religieuſe en l'Abbaïe de Pentemont. Dans la derniére édition des *Grands Officiers de la Couronne*, *tome* 3. *ch.* 33. §. 3. *p.* 495, on donne à CHARLES de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, trois filles *naturelles*. C'eſt une erreur. Il eſt certain que les deux premiéres ne ſont au plus que ſes petites-filles: pour la troiſiéme nommée *Charlotte-Marguerite* d'Elbœuf, *légitimée par lettres du Roi du mois de mai* 1708, *regîtrées le deuxiéme d'août ſuivant*, c'eſt une choſe à vérifier, d'autant plus que ſon pére n'eſt point nommé dans ces lettres, qui portent ſeulement qu'elle eſt née à Elbœuf, & qu'elle a été élevée dans un couvent. Voici les enfans *naturels* que l'on attribue à CHARLES III, Duc d'Elbeuf, 1. Alexis *de Lorraine*, *legitimé par lettres du mois de mars* 1673; 2. CHARLES *de Lorraine*, *Chevalier de Quatremares, qui ſuit; &* 3. Charlotte *de Lorraine*, *légitimée par lettres du mois de décembre* 1680. C'eſt peut-être la même que *Charlotte* de Lorraine d'Elbœuf, qui étoit mariée en 1681, avec *Léonor* de Brévedent, Chevalier, Seigneur & Patron d'Oiſſel, & de Béthencourt. Charles *légitimé de Lorraine*, *par lettres du mois de mars* 1678, *appellé le Chevalier de Quatremares d'Elbœuf*, *étoit né de* Louïſe-Vincent, *vers l'an* 1645, *ſe diſant âgé de cinquante ans, lorsqu'il ſe maria en* 1695. *Il vivoit encore en* 1708, *& ſe qualifioit alors*, cy-devant Gouverneur de la citadelle de Mantoue. *Il avoit ete marié à Paris le* 30 *de mars* 1695, *avec* Anne *d'Angleberme, âgee alors de quarante ans, fille de feu* Florent *d'Angleberme, & de feue* Marie *Feri. Il en avoit eu* Marie-Charlotte-Magdeleine *de Quatremares d'Elbœuf, née à Paris, & batiſee à ſaint André des Arcs le* 25 *d'avril* 1682, *reconnue par l'acte de mariage de ſes pére & mére, & morte à Paris le* 28 *de mai* 1708, *dans la vint-ſeptieme annee de ſon âge, inhumée le lendemain a ſaint Sulpice; &* Anne-Elizabeth *de Quatremares d'Elbœuf, née à Paris le quatrieme, & batiſee auſſi à ſaint André des Arcs le ſixieme d'avril* 1686, *& reconnue pareillement par ſes pere & mere lors de leur mariage.*

XXIV. HENRI de Lorraine, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de la province de Picardie, & des Comtez d'Artois & de Haynault, & des ville & citadelle de Montreuil-ſur-mer, né le ſeptiéme d'août 1661, fit ſa premiére campagne en 1677, & ſe trouva aux ſiéges de Valenciennes & de Cambrai, ſervit en 1678 aux ſiéges de Gand & d'Ipres, & eut la cuiſſe caſſée à ce dernier; accompagna le Dauphin au ſiége de Philisbourg en 1688; ſervit au ſiége de Mons, après la priſe de laquelle place, il fut fait Marechal de camp au mois d'avril 1691; ſervit en cette qualité en 1692, au ſiége de la ville & du château de Namur, & ſe trouva le troiſiéme d'août au combat de Steinkerke. Il combattit en 1693, à la bataille de Neerwinde, & aſſiſta enſuite au ſiége de Charleroi. Il fut déclaré Lieutenant Général des armées du Roi le troiſiéme de janvier 1696. *Anne-Charlotte* de Rochechouart, ſa femme, qui étoit ſéparée d'avec lui depuis longtems d'habitation & de biens, mourut à Paris le 28 d'avril 1729, dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge, & fut inhumée le lendemain à ſaint Nicolas-des-Champs ſa paroiſſe. Le Duc d'Elbœuf a eu de *Françoiſe* Gaillard de Marſilly, fille de *Pierre* Gaillard, Bourgeois de Lyon, & de *Marie* Pinchon, deux enfans naturels, qui ſont *Henri-François* d'Elbœuf de Routot, né à Paris & batiſé à ſaint Gervais le 27 de mai 1702; & *Alexandre-François* d'Elbœuf de Groſlay, né & batiſé à ſaint Gervais le 13 de ſeptembre 1703. Ils furent reçus l'un & l'autre Pages du Roi en ſa grande Ecurie en 1716.

BRANCHE DES COMTES de HARCOURT.

XXIII. FRANÇOIS de Lorraine, troiſiéme fils de CHARLES de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né l'an 1623, fut Comte de Harcourt, de Rochefort, &c. & mourut le 27 juin 1694, ayant eu pour enfans d'*Anne* d'Ornano, Comteſſe de Montlaur, Marquiſe de Maubec, & Baronne d'Aubenas, fille de *François-Alfonſe* d'Ornano, Seigneur de Mazargues, premier Ecuyer de Gaſton de France, Duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Montlaur, qu'il avoit épouſée, en juillet 1645, morte en ſeptembre 1695, 1. ALFONSE-HENRI-CHARLES de Lorraine, Prince de Harcourt, qui ſuit; 2. *Céſar*, Comte de Montlaur, mort en Allemagne d'un coup de canon, qui lui caſſa l'épaule, le 27 juillet 1675; 3. *Charles*, dit l'*Abbé de Harcourt*, né l'an 1661, mort le 23 mars 1683; 4. *Marie-Angélique-Henriette*, mariée le ſeptiéme février 1671, à *Nugno-Alvares* Péreira de Mello, Duc de Cadaval en Portugal, morte en couches le ſeptiéme juin 1674; & 5. *Françoiſe* de Lorraine, Abbeſſe de Montmartre, née l'an 1657; morte le 29 octobre 1699, âgée de 42 ans.

XXIV. ALFONSE-HENRI-CHARLES de Lorraine, Prince de Harcourt, né le 14 août 1648, mourut en février 1719. Il avoit épouſé le deuxiéme février 1667, *Françoiſe* de Brancas, Dame du Palais de la Reine, morte le 13 avril 1715, fille aînée & héritiére de *Charles*, Comte de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & de *Suſanne* Garnier, dont il a eu 1. *Charles* de Lorraine, Comte de Montlaur, né l'an 1673, mort jeune; 2. ANNE-MARIE-JOSEPH qui ſuit; 3. *François*, Prince de Montlaur, né le 31 mars 1684, mort l'an 1705; 4. *François-Marie*, Prince de Maubec, né le dixiéme août 1686, qui fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Hochſtet le 13 août 1704, & mourut de maladie pendant le ſiége de Turin l'an 1706; 5. *N*.... Demoiſelle de Harcourt, née le 16 octobre 1668, morte en janvier 1671; 6. *Marie*, Demoiſelle de Montlaur, née le 18 août 1669, morte en janvier 1671; 7. *Anne*, Demoiſelle de Maubec, née en octobre 1670, morte en janvier 1671; 8. *Anne-Marguerite*, née en août 1675, morte jeune; & 9. *Suſanne* de Lorraine.

XXV. ANNE-MARIE-JOSEPH de Lorraine, Comte de Harcourt, &c. appellé aujourd'hui *le Prince de Guiſe*, né le trentiéme avril 1679. Ce fut en ſa faveur que le Duc de Lorraine renouvella en août 1718 le nom de Guiſe, qui étoit éteint depuis la mort des derniers Ducs de Guiſe. Le Prince de Maubec ayant acheté quelques Terres en Lorraine, auſquelles ſon Alteſſe Royale en joignit d'autres, dont elle lui fit préſent, elle érigea le tout en Comté, ſous le nom de Guiſe-ſur-Moſelle. Il a épouſé, le deuxiéme juillet 1705, *Marie-Louïſe-Chriſtine* Jeannin de Caſtille, Dame de Montjeu, &c. fille unique de *Gaſpard*, Marquis de Montjeu, &c. & de *Louïſe-Diane* Dauvet-des-Marêts, dont il a eu entre autres enfans 1. *Louïs-Marie-Léopold* de Lorraine, né à Paris le 17 de décembre 1720; 2. *Louïſe-Henriette-Françoiſe* de Lorraine, mariée le 21 de mars 1725, avec *Emmanuel-Theodoſe* de la Tour, Duc de Bouillon, d'Albret, & de Château-Thierri, Pair & Grand Chambellan de France, Gouverneur du Haut & Bas païs d'Auvergne, veuf en troiſiémes noces, & âgé de 57 ans; (elle eſt reſtée veuve de lui le 17 mai 1730) & 3. *N*.... mariée le ſeptiéme d'avril 1734, à *Louis-François-Armand* de Vignerot du Pleſſis, Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, &c.

BRANCHE DES COMTES de Lillebonne.

XXIII. FRANÇOIS-MARIE de Lorraine, quatriéme fils de CHARLES de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né le quatriéme avril 1627, fut Comte de Lillebonne, Damoiſeau de Commercy, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le neuviéme janvier 1694, en ſa 67 année. Il avoit épouſé 1. le troiſiéme ſeptembre 1658, *Chriſtine* d'Etrées, fille de *François-Annibal*, Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, &c. & d'*Anne* Habert de Montmor, ſa ſeconde femme, morte le 18 décembre ſuivant; 2. le ſeptiéme octobre 1660, *Anne* légitimée de Lorraine, fille de *Charles* IV, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Béatrix* de Cuſance, Princeſſe de Cantecroix, morte le 19 février 1620, dont il eut 1. *Charles-François* de Lorraine, Prince de Commercy, né le onziéme juillet 1661, Général de la cavalerie des armées de l'Empereur, tué à la bataille de Luzzara, dans le Mantouan, le 15 août 1702,

ſans

sans alliance; 2. *Henri-Louïs*, né le 26 octobre 1669, mort le 17 mars 1670; 3. *Jean-Paul*, né le dixiéme juin 1672, tué à la bataille de Neerwinde le 29 juillet 1693; 4. *Béatrix-Hiéronyme*, née le premier juillet 1662, Abbesse de Remiremont, l'an 1711; 5. *Thérése*, née le 12 mai 1663, morte le 17 septembre 1671; 6. *Elizabeth*, née le cinquiéme avril 1664, mariée le septiéme octobre 1691, à *Louïs* de Melun, Prince d'Epinoy; 7. *Marie-Françoise*, née le 28 mai 1666, morte le dixiéme mai 1669; 8. *Sébastienne*, née le 19 avril 1667, morte le 15 août 1669; & 9. *Jeanne Françoise* de Lorraine, née le sixiéme septembre 1668, morte l'an 1680.

BRANCHE DES COMTES d'ARMAGNAC.

XXII. HENRI de Lorraine, second fils de CHARLES de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbœuf, & de *Marguerite* Chabot, né le 20 mars 1601, fut Comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Vicomte de Marsan, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, Sénéchal de Bourgogne, Gouverneur d'Anjou, &c. & mourut le 25 juillet 1666, en sa 66 année, ayant eu de *Marguerite-Philippe* du Cambout, veuve d'*Antoine* de l'Age, Duc de Puy-Laurens, & fille de *Charles* du Cambout, Baron du Pont-Château, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philippe* de Bruges, sa premiére femme, qu'il avoit épousée l'an 1639, morte le neuviéme décembre 1674, 1. Louïs qui suit; 2. *Philippe*, dit *le Chevalier de Lorraine*, Abbé de Saint-Jean-des-Vignes, de Saint-Benoît-sur-Loire, de Tiron, &c. Chevalier des Ordres du Roi, né l'an 1643, mort le huitiéme décembre 1702; 3. *Alfonse-Louïs* de Lorraine, Chevalier de Malte, Abbé de Royaumont, & Général des galéres de la Religion, dit *le Chevalier de Harcourt*, né l'an 1644, mort le huitiéme juin 1689; 4. *Raimond-Bérenger*, Abbé de Saint-Faron de Meaux, né le quatriéme janvier 1647, mort le . . . août 1686; 5. CHARLES de Lorraine, Comte de Marsan, *qui a fait la branche des Comtes de* MARSAN, *rapportee cy-après*; & 6. *Armande-Henriette* de Lorraine, Abbesse de Notre-Dame de Soissons, née le septiéme janvier 1640, morte le 19 mai 1684, âgée de 44 ans.

XXIII. Louïs de Lorraine, Comte d'Armagnac, de Charny, de Brionne, Vicomte de Marsan, Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, né le septiéme décembre 1641, mourut le 13 juin 1728. Il avoit épousé le septiéme octobre 1660, *Catherine* de Neufville-Villeroy, Dame du Palais de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, fille de *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Marguerite* de Créquy, morte le 25 décembre 1707, âgée de 68 ans, ayant eu pour enfans, 1. HENRI de Lorraine, Comte de Brionne, qui suit; 2. FRANÇOIS-ARMAND, *dont on parlera après son frére aîné*; 3. *Camille*, né le 25 octobre 1666, Maréchal de camp des armées du Roi, Grand-Maréchal de Lorraine l'an 1704, mort en décembre 1715, sans alliance; 4. *Philippe*, né le 29 juin 1673, mort l'an 1677; 5. *Louïs-Alfonse-Ignace*, dit *le Bailli d'Armagnac*, né le 24 août 1675, Chef d'escadre, tué au combat naval près de Malaga le 29 août 1704; 6. *Anne-Marie*, né le 23 septembre 1680, Abbé de la Chaise-Dieu & de Montierander, mort de la petite vérole à Monaco le 19 octobre 1712; 7. CHARLES, *dont on parlera après son frére aîné*; 8. *Marguerite*, née le 17 octobre 1662, mariée le 26 juillet 1675, à *Nugno-Alvarès* Pereira de Mello, premier Duc de Cadaval en Portugal; quatriéme Marquis de Ferreira, cinquiéme Comte de Tentugal, du Conseil d'Etat & de Guerre du Roi de Portugal, Président du Tribunal du Dezembargo du Palais, Major-Dome-Major des trois derniéres Reines de Portugal, Mestre-de-camp Général auprès de la personne du Roi, & Général de la Cavalerie de la province d'Estrémadure, dont elle étoit la troisiéme femme, morte à Lisbonne le 16 décembre 1730, âgée de 68 ans & 29 jours, inhumée le lendemain de son decès dans l'église de la Mére de Dieu, du couvent royal de Xabrégas, qu'elle avoit choisi par dévotion pour le lieu de sa sépulture; 9. *Françoise*, née le 28 de février 1664, morte jeune; 10. *Armande-Ferdinande*, née le huitiéme juillet 1668, morte à l'âge de 23 ans sans alliance; 11. *Isabelle*, née le douziéme juin 1671, morte au berceau; 12. *Marie*, née le douziéme août 1674, mariée le 13 juin 1688, à *Antoine* de Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, &c. morte le 30 octobre 1724, en sa 51 année; 13. *Charlotte*, Demoiselle d'Armagnac, née le sixiéme mai 1678; & 14. *Marguerite* de Lorraine, née le 20 juillet 1680, morte l'an 1681.

XXIV. HENRI de Lorraine, II. du nom, Comte de Brionne, né le 15 Novembre 1661, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France en survivance, dont il donna sa démission en mars 1712, mourut le troisiéme avril suivant. Il avoit épousé le 23 décembre 1689, *Marie-Magdelaine* d'Epinay, fille & héritiére de *Louïs*, Marquis d'Epinay & de Broon, & de *Marie-Françoise* de Cousin-de-Saint-Denys, morte le douziéme décembre 1714, dont il a eu 1. Louïs, II. du nom, qui suit; & 2. *Marie-Louïse* de Lorraine, Demoiselle de Brionne, née le 24 octobre 1693, morte sans alliance le 18 octobre 1724. *Il a eu un fils naturel appellé* le Chevalier d'Orgon, *né d'une fille nommée* Pothenot, *qui avoit été Actrice de l'Opéra.* Il est Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Lambesch.

XXV. Louïs de Lorraine, Prince de Lambesc, Comte de Braine & de Brionne, Baron de Pontarcy, de Mareuil, de la Vieille-Tour, d'Orgon, &c. Grand Sénéchal héréditaire de Bourgogne, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la province d'Anjou, ville & château d'Angers, & du Pont-de-Cé, Brigadier des armées de sa Majesté, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, né le 13 de février 1692, servit d'abord dans les Mousquetaires du Roi, puis fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie par la démission du Prince *Charles* de Lorraine, son oncle, au mois de mars 1708. Il servit en 1709 en Flandre, à la tête de son régiment, se trouva à la bataille de Malplaquet le onziéme de septembre, & y reçut trois coups de sabre sur la tête. Il fut pourvu à titre de survivance du Gouvernement d'Anjou, par la démission du Comte de Brionne, son pére, qui en avoit obtenu la survivance en 1689, en prêta serment entre les mains du Roi à Versailles le 14 de mars 1712, & y fut reçu le 19 suivant. Il obtint un Brevet de retenue de 300000 livres sur cette charge le huitiéme de décembre 1720. Il avoit été créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719. Il naquit un fils à ce Prince au mois de septembre 1725, de son mariage avec *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort-Duras.

XXIV. FRANÇOIS-ARMAND, second fils de Louïs de Lorraine, dont on a fait mention cy-dessus, naquit le treiziéme février 1665. Ayant été destiné à l'état ecclésiastique, il obtint le 14 d'août 1676, l'Abbaïe de Notre-Dame des Chastelliers, Ordre de Cîteaux, diocése de Poitiers. Depuis, le Roi lui donna encore en 1686, celle de Saint-Faron, de l'Ordre de saint Benoît, diocése de Meaux, & en 1689, celle de Royaumont, Ordre de Cîteaux, diocése de Beauvais. Après avoir fini ses études de Théologie, il fut reçu Docteur de la Faculté de Paris de la Maison & Société de Sorbonne le 31 de janvier 1688, n'ayant pas encore vint-quatre ans accomplis. Il étoit aussi Primat de l'église collégiale & Ducale de Nancy, lorsqu'il fut nommé à l'Evêché de Bayeux le quatriéme de mars 1718. Cette église fut proposée pour lui dans un Consistoire à Rome par le Cardinal Ottoboni le 18 de septembre 1719, & ayant reçu ses Bulles, il fut sacré le cinquiéme de novembre suivant dans l'église métropolitaine de Paris par le Cardinal de Noailles, Archevêque, assisté de l'Evêque Comte de Châlons, & de l'Evêque de Blois, & le douziéme du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, en présence du Duc d'Orléans, Régent. Il mourut à Paris, après une longue maladie, le neuviéme de juin 1728, dans la 64 année de son âge.

XXVI. CHARLES de Lorraine, Comte d'Armagnac, appellé *le Prince Charles*, Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. naquit le 22 février 1684. Il fut fait Mestre de camp d'un régiment de Cavalerie, par la démission du Prince *Camille*, son frére, au mois de février 1702, Brigadier le dixiéme février 1704, Maréchal de camp au mois de mars 1708, & enfin Lieutenant Général des armées du Roi le onziéme d'octobre 1712. Il avoit prêté serment entre les mains du Roi le 14 de mars précédent pour la charge de Grand Ecuyer de France, dont la survivance lui avoit été accordée. Il en devint titulaire par la mort de son pére, arrivée le 13 de juin 1718. Depuis il fut fait encore Gouverneur & Lieutenant Général des provinces de Picardie & d'Artois, en survivance du Duc d'Elbœuf, & il fut proposé le deuxiéme de février 1724, pour être reçu Chevalier des Ordres du Roi. Il en reçut la croix & le collier le troisiéme de juin suivant. Il a épousé le 22 mai 1717 *Françoise-Adelaïde* de Noailles, fille d'*Adrien-Maurice*, Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier de la Toison d'Or, &c. & de *Françoise* d'Aubigné; mais il n'en a point eu d'enfans.

BRANCHE DES COMTES de Marsan.

XXIII. CHARLES de Lorraine, cinquiéme fils de HENRI de Lorraine, Comte de Harcourt, d'Armagnac, &c. Grand-Ecuyer de France, & de *Marguerite-Philippe* du Cambout, né le huitiéme avril 1648, fut Comte de Marsan, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Souverain de Bedeille, Marquis d'Ambleville, Baron de Mioffens, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le 13 novembre 1708. Il avoit épousé 1. en mars 1683, *Marie* d'Albret, veuve de *Charles-Amanjeu* d'Albret, Sire de Pons, Prince de Mortagne, fille unique de *Cesar-Phœbus* d'Albret, Comte de Mioffens, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, & de *Magdelaine* de Guénegaud, morte sans enfans le 13 juin 1692: 2. le 22 février 1696, *Catherine-Thérése* de Matignon, Marquise de Lonré, veuve de *Jean-Baptiste* Colbert, Marquis de Seignelay, Ministre & Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & fille de *Henri* de Matignon, Comte de Thorigny, & de *Françoise* le Tellier de la Luthumiére, morte en couches le septiéme décembre 1699, âgée de 39 ans, dont il eut 1. CHARLES-LOUÏS qui suit; 2. JACQUES-HENRI, *dont on parlera après son frére aîné*; & 3. *Marie* de Lorraine, née le septiéme décembre 1699, morte le 16 du même mois.

XXIV. CHARLES-LOUÏS de Lorraine, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Souverain de Bedeille, Marquis de Mirambeau & d'Ambleville, Baron de Coraze, de Mioffens, de Gerderetz, Comte de Marsan, &c. né à Paris le 21 octobre 1696, fit la campagne de Hongrie en 1717, & à son retour fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, petit vieux corps, qu'il acheta du Marquis de Boufflers-Remiencourt, au mois de mars 1718, reçu Chevalier des Ordres du Roi, le troisiéme de juin 1724, ayant été proposé le deuxiéme février précédent, a épousé le premier mars 1714, *Elisabeth* de Roquelaure, fille de *Gaston-Jean-Baptiste-Antoine*, Duc de Roquelaure, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. & de *Marie-Louïse* de Laval, dont il a 1. *Gaston-Jean-Baptiste-Charles*, Comte de Marsan, né le septiéme février 1721; 2. *Louïs-Joseph*, Chevalier de Lorraine, né le troisiéme octobre 1724; 3. *Léopoldine-Elisabeth-Charlotte*, Demoiselle de Pons, née le deuxiéme octobre 1716; 4. *Louïse-Henriette-Gabrielle*, Demoiselle de Marsan, née le 30 octobre 1718; 5. *Françoise-Marguerite-Louïse-Elisabeth*, Demoiselle de Mirambeau, née le premier janvier 1723; 6. *Louïs-Camille*, né entre deux & trois heures du matin le 18 de décembre 1725; & 7. *Louïs Joseph* de Lorraine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort le 13 de janvier 1727, âgé de six ans & demi; *Léopoldine-Elisabeth-Charlotte*

te de Lorraine, Damoiselle de Pons, sa fille aînée, qui prit au mois de fevrier 1727, l'habit de Chanoinesse dans l'Abbaïe de Remiremont, avec le nom de *Dame de Marsan*. Elle a été mariée le premier de mars 1733, avec *Joachim* de Zuniga-Soto-Mayor, Comte de Belalcazar, fils de *Jean-Emmanuel-Diegue-Lopès* de Zuniga-Soto-Mayor-Mendoza & Gusman, Duc de Béjar, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Major-Dome-Mayor du Prince des Asturies, & de feue *Raphaële* de Castro, des Comtes de Lémos, sa seconde femme, & cousine germaine, morte en 1716.

XXIV. JACQUES-HENRI de Lorraine, Prince de Lixim, Marquis d'Ambleville, &c. Grand-Maître de la Maison du Duc de Lorraine, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie au service de France, & Chevalier des Ordres du Roi, est né à Paris le 24 de mars 1698, & a été batisé le lendemain à saint Sulpice. Il porta d'abord le nom de Chevalier de Lorraine, & obtint le premier de février 1719, le régiment de Cavalerie de Heudicourt. Le Duc de Lorraine rétablit en sa faveur la charge de Grand-Maître de sa Maison, & lui donna le titre de Prince de Lixim en 1721, lorsqu'il épousa la Damoiselle de Beauvau. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 16 de mai 1728, ayant été proposé le deuxiéme de février précédent. Il fut tué le deuxiéme de juin 1734, à la tête du pont de Philisbourg dans sa 37 année, sans laisser d'enfans. * Flodoard, *in Chron.* Sigebert, *in Chron.* Guillaume de Nangis. *Les Archives de l'Abbaïe de Bousonville.* Alberic, *in Chron.* Wipon, *Hist. Conr. Sal.* Chantereau-le-Févre, *Memoires Historiques des Maisons de Lorraine & de Bar.* Christophle Justel, *Histoire de la Maison d'Auvergne.* Du Chêne, *Histoire de Bar.* Godefroy. Du Bouchet. Sainte-Marthe & Vignier, *Origine de la Maison de Lorraine.* Aubéry, *Vie de saint Sigebert.* Champier, *Chron. d'Austr. & Geneal. Duc.* Edmond du Boullay, *Geneal. des Princes de Lorraine.* Richard de Wassebourg, *Antiq. de la Gaule Belg.* François de Rosiéres, *Stemm. Loth. Duc.* Mérula. Ortélius. Cluvier, *Géographie.* Le Pére Anselme, &c.

Voilà le nom de tous les Princes de la Maison de Lorraine, dont on peut voir les actions particuliéres sous leurs articles particuliers.

☞ La Maison de Lorraine porte coupé de quatre piéces en chef, soutenues de quatre en pointe, au 1. de *Hongrie*, au 2. de *Naples-Sicile*, au 3. de *Jérusalem*, au 4. d'*Aragon*, au 5. & 1. de la pointe d'*Anjou-Ancien*, au 6. de *Gueldre*, au 7. de *Juliers*, au 8. de *Bar*, & sur le tout d'or, à la bande de gueulles, chargée de trois alérions d'argent qui est de *Lorraine*. Les Comtes de VAUDÉMONT, & Ducs de MERCŒUR, mettoient pour brisure sur tout l'écu un lambel d'azur posé en face. Les Ducs de GUISE mettoient ce lambel de gueulles en chef. Les Ducs de MAYENNE écarteloient de Guise & d'Est, parti de Ferrare, soutenu de France. Le dernier Duc de Mayenne écarteloit simplement de Guise & de Ferrare, coupé de France. Les Ducs de CHEVREUSE écarteloient de Guise & de Cleves, parti de la Marck, contre écartele de Bourgogne Moderne. Les Ducs d'AUMALE écarteloient de Guise & de Bourbon. Les Ducs d'ELBŒUF mettoient à l'écu de Guise une bordure de gueulles, que les Comtes d'ARMAGNAC chargent de huit besans d'or.

LORRAINE (Charles de) Evêque de Verdun, & ensuite Jésuite, étoit fils de HENRI de Lorraine, Marquis de Moi, Comte de Chaligny, &c. & de *Claude*, Marquise de Moi, veuve de *George* de Joyeuse, Seigneur de Saint-Dizier, &c. Il naquit le 17 de juillet 1592, & fut élevé d'une maniére convenable à sa naissance. Peu après la mort de son pére, arrivée en 1601, le Duc Charles II, qui vouloit lui tenir lieu de pére, l'appella à la Cour de Lorraine. Mais Erick de Lorraine, Evêque de Verdun, son oncle le demanda, prit soin de son éducation, & le fit élever chez lui. Son inclination pour les armes se manifesta de bonne heure, mais son oncle s'efforça de la porter ailleurs, & crut pouvoir le destiner à être son successeur. Il lui fit embrasser dans ce dessein l'état ecclésiastique, & l'envoya au Collége de Pont-à-Mousson, où il pensoit qu'il pourroit se former aux études propres à cet état, & il y fit quelque séjour. Il n'avoit que 18 ans lorsqu'il fut envoyé à la Cour de France, pour en obtenir l'agrément de l'Evêché de Verdun, dont son oncle se démettoit en sa faveur, & ce fut dans cette occasion, que sans consulter sa jeunesse ni son défaut d'expérience on l'invita à prêcher dans l'église des Jésuites de Paris. Le jeune Orateur montra en cette rencontre beaucoup de zéle & de hardiesse; son air de piété plut, & son Discours toucha. Sa naissance avoit attiré toute la Cour à son Sermon, & toute la Cour lui applaudit. Il demeura quelque tems à Paris, & il y connut le saint Evêque de Genéve, François de Sales, qui lui conseilla de quitter au plutôt la Cour de France, pour ne pas s'exposer à être ébloui par son éclat, & il suivit ce conseil. Il fut agréé pour l'Evêché de Verdun, & se conduisit d'abord plus en Prince qu'en Evêque. Mais des réflexions plus sérieuses, & l'onction de la Grace qui les rendit efficaces, ne tardérent pas à le réduire à une vie plus conforme à la sainteté que demande cet état. Il fut sacré à Nancy en 1617, revint ensuite dans son diocése, & n'en sortit plus que par nécessité. Cependant craignant toûjours que l'amour du monde, qu'il sentoit bien n'être pas mort en lui, ne reprît le dessus, il forma le dessein de quitter son Evêché, & d'entrer chez les Jésuites, où il crut trouver un azile plus sûr, & il exécuta cette résolution. Il se rendit secrettement à Rome, vint descendre à la Maison Professe des Jésuites, & le Général de cette Société le conduisit au Noviciat, après une simple audience du Pape. La Princesse sa mére, touchée de son exemple, consacra depuis toute sa vie à la retraite, & entra même en Religion où elle fut un modéle de pénitence. Charles de Lorraine, content de son nouvel état, s'y consacra de plus en plus par la profession, & quelque tems après il fut envoyé à Bourdeaux, pour y remplir la charge de Supérieur de la Maison Professe. Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de sa province à Rome. Le Duc de Lorraine prit cette occasion pour solliciter le Pape à l'élever au Cardinalat. Mais le Pére Charles l'ayant appris, répondit à un Gentilhomme que le Duc lui avoit envoyé, „ qu'ayant „ renoncé aux dignitez pour embrasser la croix, il seroit aussi „ coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes, s'il „ changeoit de sentimens. Il tint ferme à refuser toute dignité dans l'Eglise. A son retour à Bourdeaux, il alla avec les siens s'offrir au service des hommes attaquez de la peste, qui commençoit à s'y faire sentir; mais son Général ne le laissa pas à son zéle, & l'envoya à Toulouse pour y être Supérieur de la Maison Professe. L'air de cette ville paroissoit lui être contraire, on voulut l'engager à changer de demeure: „ Il m'importe bien „ moins de vivre, *dit-il*, que de demeurer où la Providence & „ l'obéissance m'ont placé. " Il poussa jusqu'à la fin la rigueur du carême, & malgré son affoiblissement, l'Evêque de Viviers l'ayant prié d'assister à la mort une Dame de condition, il revint avec la fiévre, qui fut le commencement d'une maladie serieuse. Il mourut le 28 d'avril 1631, dans la 39 année de son âge. Ses obséques furent honorées du concours de tous les Ordres de la province, & en particulier, Charles de Montchal, Archevêque de Toulouse, accompagné de plusieurs Prélats, voulut lui-même présider à la cérémonie des funérailles. Depuis son entrée chez les Jésuites, il avoit toûjours montré beaucoup d'humilité, un grand détachement de tout ce qui n'est que passager, & avoit toujours paru plein de désir pour l'éternité. Le Pére de Laubrusse, de la même Compagnie, rapporte dans l'Histoire de sa Vie, imprimée à Nancy en 1733, *in douze*, un grand nombre de traits de sa vertu & de la tendresse de sa piété, que l'on peut voir dans l'Ouvrage même, sur tout dans la quatriéme partie, où il traite principalement ce sujet: cet Ouvrage néanmoins sent trop le Panégyrique. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LORRIS, dans le diocése d'Angers, en Latin *Lauriacum*. On y célébra l'an 843 un Concile, dont nous avons les Actes en quatre Chapitres. C'est peut-être la même chose que LORRIS, ville du Gâtinois, cy-dessous.

LORRIS (Guillaume de) Auteur François, Poëte & Jurisconsulte, vivoit du tems de saint Louis, vers l'an 1260. Il composa en vers le fameux Roman de la Rose, pour une Dame dont il étoit devenu amoureux. Cette piéce est une imitation de l'Art d'aimer d'Ovide, avec certaines Réflexions morales. Jean Clopinel, dit *de Meun*, le continua quarante ans après la mort de Lorris. Antoine de Baïf mit le sujet de ce Roman dans un Sonnet qu'il présentoit au Roi Charles IX, & qui commence ainsi,

Sire, sous le discours d'un songe imaginé, &c.

* La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise.* Fauchet, &c.

* LORRIS, ville de France dans le Gâtinois, au sud-ouest de Montargis, en est éloignée d'environ cinq lieues. On dit ordinairement qu'elle a une coutume particuliére; mais cela ne vient que de ce que l'on a rédigé la Coutume du Bailliage d'Orléans dans cette ville. Il y avoit autrefois un usage par lequel il étoit permis de prouver une dette ou autre fait, dont il n'y avoit point de témoins, par une espéce de duel ou combat sans armes. Le battu payoit l'amende de cinq livres. Lorris est la patrie de Guillaume de Lorris, dont il est parlé dans l'article précédent. * *Dict. Univ. de la France.*

LOS. LOT.

LOS-ANGELE'S. *Voyez* ANGELE'S.

LOSA DE CORDOUE (Elisabeth) Espagnole, savoit les Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & raisonnoit si savamment de Théologie, que les Docteurs lui donnérent place dans les Universitez. Après la mort de son mari, elle ne s'employa plus qu'aux œuvres de piété, & mourut saintement le cinquiéme mars 1564, âgée de 73 ans. * Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

LOSDUYNEN. *Voyez* LOOSDUYNEN.

* LOSE (Wolf ou Loup) né à Fridberg, fut Bourgmestre de cette ville, mais il fut obligé de quitter cette charge, non seulement parce qu'il avoit mal parlé de son Maître le Duc Maurice, mais aussi pour avoir excité une sédition dans la ville. Dans cette conjoncture, il mit sur pié une troupe de 400 hommes, & se rangea du parti de l'Electeur Jean-Frédéric. Mais après le malheureux succès de la bataille de Mulberg, il prit le parti de se retirer en Livonie, où il fut revêtu de la charge de Chancelier. Dans la suite il se rendit à la Cour du Comte de Schwartsbourg, & mourut là vers l'an 1554. Il a fait quelques additions à deux Ouvrages qui ont pour titre en Allemand *Le Miroir de Saxe & le Droit Feodal.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Molleri *Chron. Fridb.*

LOSEO (Alexandre) Jurisconsulte, natif d'Avigliano dans le Piémont, mourut à Turin le septiéme janvier 1571. Il a écrit, *Comment. in tertium Cod. L. in §. Præterea inutius instit. de inutili stipulatione, &c.* * Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter.*

LOSINGA. *Voyez* HERIBERT.

* LOSON, petite riviére de France dans le Béarn. Elle prend sa source vers les confins du Comté de Bigorre, coule du sud-ouest au nord-est, & se rend un peu au dessus de Nay dans le Gave de Pau.

LOS-REYES. *Cherchez* LIMA.

* LOSS ou LOSSIE, petite riviére de l'Ecosse septentrionale, coule du sud au nord, arrose la ville d'Elgin puis va se rendre dans le Lac Spiny qui est extrémement abondant en cygnes. Le Loss ne fait pas beaucoup de bien à ses voisins, & il leur fait beaucoup de mal par ses inondations. * Beeverell, *Delices d'Ecosse*, p. 1253. & 1254.

LOSS

LOSS (Luc) *Voyez* LOSSIUS.

LOSSIUS ou LOSS (Luc) Allemand, enseigna longtems à Lunebourg, & y mourut le huitiéme juillet 1582. Il composa divers Traitez de Grammaire, des Notes sur les Evangiles des Dimanches & Fêtes de l'année, &c. * Chytræus. Melchior-Adam. Gesner, &c.

LOSTANGE, château dans le Bas-Limosin; a donné son nom à la Maison de Lostange, qui étoit considérable dès le XII siécle.

I. JEAN-AIMAR de Lostange, Chevalier, puîné de cette Maison, épousa le 27 septembre 1446, *Antoinette* de Veyrines, dite *de Limeuil*, Dame de Saint-Alvaire en Périgord, dont il eut 1. Guy, mort sans postérité; & 2. JEAN, dit *Janicot* de Lostange, qui suit.

II. JEAN, dit *Janicot* de Lostange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, épousa par contract du troisiéme janvier 1508, *Marie* de Salagnac, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-Fénelon, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine* de Lauziéres Thémines, dont il eut entre autres enfans, 1. BERTRAND qui suit; & 2. FRANÇOIS de Lostange, *qui a fait la branche des Seigneurs de* PALHIEZ *en Saintonge*.

III. BERTRAND de Lostange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, laissa de *Marie* de Montbéron HUGUES qui suit.

IV. HUGUES de Lostange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ses ordonnances, servit les Rois Charles IX & Henri III, & épousa *Galiotte* de Gourdon de Genouillac, fille de *Jean*, Baron de Vaillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château-Trompette, &c. & de *Jeanne* le Brun, Dame de Boisset, dont il eut 1. JEAN-LOUÏS qui suit; & 2. LOUÏS-FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Marquis de* BEDUER, *rapportée cy-après*.

V. JEAN-LOUÏS de Lostange, Chevalier, Baron de Saint-Alvaire, &c. laissa d'*Elisabeth* de Crussol, fille de *Jacques*, Duc d'Usès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise* de Clermont Tonnerre, 1. EMMANUEL-GALLIOT qui suit; 2. *Aymar*, Abbé de la Nouvelle-lez-Gourdon; 3. *Galiotte*, mariée à *Guy* de Gontaut Biron, Seigneur de Lanzac; 4. *Henriette*, alliée à *Jean* Phelippe, Seigneur de Saint-Viance; 5. *Susanne*, Prieure perpétuelle de Lissac; & 6. *Jeanne* de Lostange, Religieuse au même monastére.

VI. EMMANUEL-GALLIOT de Lostange, Chevalier, Marquis de Saint-Alvaire, &c. Sénéchal & Gouverneur de Quercy, a laissé de *Claude-Simonne* Ebrard de Saint-Sulpice, Dame du Vigan, &c. veuve de *Guyon* de Touchebœuf, Comte de Clermont-Vertillac, 1. LOUÏS qui suit; 2. *Christophle*, Archidiacre de Cahors; 3. *Emmanuel*, Comte de Saint-Alvaire, Gouverneur & Sénéchal de Quercy, cy-devant Capitaine du régiment de la Marine; 4. *Louis*, Seigneur d'Ussel; 5. *François*, dit le Chevalier de Saint-Alvaire; & 6. *Marie* de Lostange, alliée à *Henri* de Beaumont, Seigneur du Repaire.

VII. LOUÏS de Lostange, Chevalier, Marquis de Saint-Alvaire, Baron du Vigan, Sénéchal & Gouverneur de Quercy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la riviére de Dordogne en décembre 1705. Il avoit épousé *Rose* de Cadrieu, fille de *Louis*, Marquis de Cadrieu, & de *Marie* de Saint-Nectaire-de-Veyriéres, dont il a eu 1. LOUÏS-EMMANUEL qui suit; & 2. *Claude* de Lostange, Demoiselle de Saint-Alvaire.

VIII. LOUÏS-EMMANUEL de Lostange, Marquis de Saint-Alvaire, &c. Sénéchal & Gouverneur de Quercy, a épousé en 1719 *N*. . . de Longa.

BRANCHE DES MARQUIS de Beduer.

V. LOUÏS-FRANÇOIS de Lostange, Chevalier, second fils de HUGUES de Lostange, Seigneur de Saint-Alvaire, & de *Galiotte* de Gourdon-de-Genouillac, fut Baron de Beduer, servit les Rois Henri IV & Louïs XIII, dans leurs armées en qualité de Colonel d'un régiment d'Infanterie. Ce fut en sa faveur que la Terre de Beduer, fut érigée en Vicomté en 1610. Il épousa 1. *Jeanne* de Luzech, veuve & donataire de *Jean* de Narbonnès, Baron de Puilaunès & de Beduer, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Marquessac, veuve de *N*. . . de Saint-Astier, Seigneur des Bories, dont il eut 1. JEAN-LOUÏS qui suit; & 2. *Elisabeth* de Lostange, Religieuse de l'Abbaïe de la Régle à Limoges.

VI. JEAN-LOUÏS de Lostange, Chevalier, Comte de Beduer, Capitaine commandant le régiment de Candale Cavalerie, fut Député de la Noblesse de Guienne, puis en 1649, de la Noblesse de Périgord aux Etats Généraux. Il avoit épousé *Françoise* de Gourdon-de-Genouillac, fille de *Jean*, Seigneur de Relhiac, & de *Catherine*, Dame de Corn & de Sonat, dont il eut 1. FRANÇOIS-LOUÏS qui suit; 2. 3. *Jean-François* & *Jacques*, Capucins; 4. JEAN-MARGARIT, *qui a fait la branche des Seigneurs de* FELZINS *& de* CUZAC, *rapportée cy-après*; 5. *Claude-Simonne*, mariée à *Laurent* Vervaix, Seigneur de Masclac; & 6. *Catherine* de Lostange, Prieure perpétuelle de Lissac.

VII. FRANÇOIS-LOUÏS de Lostange, Chevalier, Marquis de Beduer, fut Capitaine de Cavalerie dans le régiment du Saussoy, puis Colonel du régiment des milices de Rouergue, fut blessé & fait prisonnier près de Francfort en 1674, & mourut en 1692. Il avoit épousé *Marie-Renée* de Ménardeau, fille de *Claude* de Ménardeau, Seigneur de Champré, Doyen du Parlement, Conseiller d'Etat, Directeur & Contrôleur général des Finances, & de *Catherine* Henri, morte le 24 août 1719, dont il eut 1. LOUÏS-HENRI qui suit; 2. *Jean-Joseph*, Religieux Augustin; 3. *Emmanuel*, Marquis de Lostange, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Vaillac, tué en Flandre en 1702; 4. *Jacques*, dit le Chevalier de Beduer, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Vivans, tué à la bataille de Fridlingue en 1702; 5. *Laurent*, dit le Marquis de Lostange, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Beaujeu, blessé au combat de Lessingue; 6. *Laurent*, dit le Chevalier de Beduer, Capitaine dans le régiment de Lannoy, blessé à la bataille de Malplaquet; 7. *Laurent*, Baron de Bullac, Cornette dans le régiment de Vivans, tué à la premiére bataille de Hochstet; 8. *Françoise*, Religieuse à Lissac; 9. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Lascases de Roquefort, Seigneur de Saint-Paul; 10. *Jeanne*, alliée à *Louis* de La Mothe, Seigneur de Flomont; 11. *Catherine-Marguerite*, Religieuse à la Présentation de Senlis; & 12. *Barbe* de Lostange, Religieuse à la Visitation de Villefranche en Rouergue.

VIII. LOUÏS-HENRI de Lostange, Chevalier, Comte de Beduer, Seigneur de Corn, &c. a été blessé à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, commandant un escadron du régiment du Rosel; & de son mariage avec *Françoise* du Mont, il a pour enfans, 1. *Louis*, Marquis de Beduer; 2. *Jean*, Seigneur de Goudou; & 3. *Renee* de Lostange.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FELZINS & de Cusac.

VII. JEAN-MARGARIT de Lostange, fils puîné de JEAN-LOUÏS de Lostange, Comte de Beduer, & de *Françoise* de Gourdon-de-Genouillac, fut Marquis de Felzins, Seigneur de Cusac en Rouergue, &c. Capitaine dans le régiment de Monseigneur le Duc de Bourgogne, Cavalerie, mourut en Flandre en 1691. Il avoit épousé *Marguerite* de Corn-d'Ampare, fille de *François*, Seigneur de Beaumont, & de *Catherine* de Palhasse, dont il a eu 1. JEAN-FRANÇOIS qui suit; 2. *Hyacinthe*, Chevalier de Felzins, Capitaine dans le Royal-Roussillon, Cavalerie; 3. *Raimond*, Comte de Lostange, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, Colonel du régiment de Lostange, Infanterie, qui se signala au siége d'Aire en 1710, & mourut le huitiéme avril 1713; 4. *Anne*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Peret; & 5. *Marie* de Lostange, Religieuse Maltoise à l'Hopital de Beaulieu.

VIII. JEAN-FRANÇOIS de Lostange, Seigneur de Cusac, Cornette du régiment de Monseigneur le Duc de Bourgogne dans la Compagnie de son pére, a épousé le dixiéme août 1711; *Françoise* de La Mothe. * *Mémoires Domestiques*.

Lostange *porte d'argent au lion de gueulles, armé, lampassé, couronné d'asur à l'orle de cinq étoiles de gueulles.*

LOT, riviére de France, en Latin *Loda* ou *Olda*, sort du Gévaudan, où elle a sa source au village d'Olet, à trois lieues de Mende. Ensuite elle traverse le Rouergue au septentrion, entre dans le Quercy, passe à Cahors, puis à Villeneuve dans l'Agénois, & se jette enfin dans la Garonne au dessous d'Aiguillon, après avoir reçu la Trueyre ou Truyeire en Rouergue, la Sele ou Céle, le Vert & la Masse, en Quercy, &c. * Sanson. Baudrand.

LOT, fils d'*Aran*. *Voyez* LOTH.

* LOTAN, premier fils de *Sébir Horien*, des Descendans d'*Esaü*, fils de *Jacob*. * *Genése, ch.* 36. *v.* 19 *&* 20.

LOTH, fils d'*Aran* ou *Haran*, petit-fils de *Tharé*, natif d'une ville des Chaldéens, quitta son païs, & accompagna Abraham son oncle en Egypte, qu'il suivit aussi dans le païs de Canaan, l'an du monde 2113, & 1922 avant Jesus-Christ. Dans la suite, parce que ses troupeaux & ceux d'Abraham s'étoient fort multipliez, ils furent contraints de se séparer l'an 2115 du monde, & 1920 avant Jesus-Christ, pour éviter la suite des querelles, qui commençoient à se former entre leurs Pasteurs. Loth choisit le païs qui étoit autour du Jourdain, & habita dans Sodome. Codorlahomor, Chedorlaomer ou Kédor-lahomer, Roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits Rois de la Pentapole qui s'étoient revoltez contre lui, enleva Loth avec sa famille & ses troupeaux, comme une partie de sa conquête, l'an 2123 du monde, & 1912 avant Jesus-Christ. Abraham défit ce Roi, & ramena Loth avec ce qui lui avoit été enlevé. Depuis, Dieu voulant détruire les cinq infames villes de la Pentapole, envoya trois Anges à Sodome, qui logérent dans la maison de Loth. Comme ils avoient pris la forme de jeunes hommes, les Sodomites en les voyant, furent embrasez d'une passion abominable, & allérent en grand nombre chez Loth, qu'ils voulurent obliger de leur remettre ces jeunes hommes. Loth résista à ces brutaux; & après qu'ils eurent été frappez d'aveuglement, il sortit de cette ville maudite, & se retira ailleurs avec sa femme & deux filles qu'il avoit. Cette femme tournant la tête, contre l'expresse défense des Anges, fut changée en statue de sel. Loth s'alla cacher dans une caverne. Ses filles croyant que la race des hommes étoit périe, enivrérent leur pére, & pendant son ivresse, conçurent de lui chacune un fils, dont sortirent deux grands peuples, les Moabites & les Ammonites, ceux-là de Moab, fils de l'aînée; & ceux-ci d'Ammon, fils de la plus jeune. Ce fut l'année de l'embrasement de Sodome, l'an du monde 2138, & 1897 avant Jesus-Christ. On ne sait rien, ni de la durée, ni de la fin de la vie de Loth. On ignore aussi le lieu de sa sépulture. On a montré un tombeau sous le nom de Loth, & on a prétendu avoir découvert le corps de sa femme, pétrifiée en statue de sel; mais toutes ces rélations sont si fabuleuses & si fautives, qu'elles ne méritent pas qu'on y ajoûte aucune croyance. * *Genése, ch.* 13. 14 *&* 19. Joséphe, *Antiquitez Judaïques, l.* 1. Salian & Torniel, *in Annal.*

LOTH (La femme de) On a formé beaucoup de difficultez sur ce qui est dit qu'elle fut changée en une statue de sel. Les uns ont cru que la phrase de l'Ecriture ne marquoit autre chose, sinon qu'elle avoit été surprise & étouffée par le feu & la fumée, & qu'elle étoit demeurée au même endroit aussi roide, & aussi

aussi immobile qu'un rocher de sel; d'autres que l'on avoit mis sur son tombeau une colomne, où un monument de pierre de sel; d'autres qu'elle fut étouffée dans la flamme, & qu'elle devint pour la postérité un monument de sel, c'est à dire, un monument permanant & durable de sa propre incrédulité & de son imprudence; d'autres prétendent que cette femme ayant été frappée de l'odeur du souffre & de la flamme, tomba morte sur la terre, où son corps se pétrifia, & devint roide & sec comme les momies & les corps des Egyptiens qui ont été salez & embaumez: en sorte qu'une statue de sel seroit équivalente à un corps embaumé, desséché & salé. Mais le sentiment le plus commun & le plus universel est, que cette femme fut tout d'un coup pétrifiée; & changée en une statue de sel de roche; qui non seulement ne se fond pas à la pluye, mais qui est aussi dur que les plus durs rochers. La plupart des Voyageurs qui ont parcouru la Palestine, racontent qu'on leur a montré la femme de Loth, c'est à dire, le rocher en quoi elle a été métamorphosée; mais ce qui rend leur témoignage fort suspect, c'est qu'ils ne s'accordent pas entre eux sur le lieu où on la voit: les uns la mettent au Couchant, les autres à l'Orient, d'autres au Septention, d'autres au Midi de la Mer Morte, d'autres au milieu de ses eaux, d'autres dans *Segor*, d'autres à une grande distance de cette ville. Quelques Anciens, comme, Saint Irénée, & l'Auteur du Poëme sur Sodome, attribué à Tertullien, assurent qu'elle conservoit encore de leur tems, la forme de femme, & que par un miracle continuel, elle ne perdoit rien de sa grosseur, quoique l'on en arrachât toûjours quelques piéces. Ils ajoûtent encore une chose plus incroyable, qui est qu'elle étoit en cet état sujette à toutes les infirmitez, qui sont naturelles & ordinaires à son sexe. On peut voir la *Dissertation* de M. le Clerc sur la Femme de Loth, celle de Henri Bauman sur le même sujet, celle de M. Hermand Hard, & de Christophle-Auguste Bauman. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LOTHAIRE, I. de ce nom, Empereur d'Occident & Roi d'Italie, étoit fils de Louïs, I. du nom, Roi de France, & Empereur d'Occident, surnommé *le Débonnaire*, qui l'associa à l'Empire dans une assemblée générale de ses Etats, tenue l'an 817, à Aix-la-Chapelle. Il fut couronné Roi de Lombardie à Modoëce, par l'Archevêque de Milan l'an 822; & Empereur à Rome par le Pape Paschal I, le jour de la Fête de Pâques, le cinquiéme avril 823. Le Roi Louïs *le Pieux* ou *le Débonnaire* son pére, avoit épousé 1. *Ermengarde*, dont il eut entre autres enfans 1. LOTHAIRE; 2. *Pepin*, Roi d'Aquitaine; & 3. *Louïs*, Roi de Germanie. Son second mariage avec *Judith*, & les intrigues des Grands aliénérent de lui l'esprit de ses enfans. Lothaire se saisit de sa personne l'an 833, & l'enferma dans Saint-Médard de Soissons pour le faire dégrader après une pénitence publique. Cet attentat fut exécuté, & ce Prince fut rétabli dans la suite, de la maniére qu'on le voit dans son article. Après sa mort, Lothaire s'étant mis dans l'esprit que son droit d'aînesse & sa qualité d'Empereur, devoient le rendre souverain sur ses fréres, voulut soutenir ces droits prétendus les armes à la main. Louïs & Charles ses fréres lui résistérent; & ayant uni toutes leurs forces ensemble, le défirent entiérement à Fontenay, dans le diocése d'Auxerre, le 25 juin 841. On dit qu'en cette occasion il demeura un si grand nombre de François sur la place qu'on n'avoit pas encore vu de bataille plus sanglante. L'année suivante, Lothaire ayant encore été battu & mis en fuite par ses fréres, s'accommoda enfin avec eux, & retint pour son partage l'Italie, la Belgique, depuis dite *Lorraine*, la Provence & la Bourgogne. Enfin dégoûté du monde, il partagea ses Etats entre ses fils, & prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Prum, où il mourut la nuit du 28 ou 29 septembre 855, âgé de 60 ans, après avoir tenu l'Empire pendant 15 années: il fut enterré dans l'église de saint Sauveur. *Voyez* sa postérité rapportée à l'article de FRANCE. * Eginhard. Thégan. Réginon. Nithard. *Les Annales de Metz*, de saint Bertin. *La Vie de* Louïs *le Débonnaire.* Le Pére Anselme, &c.

LOTHAIRE, II. du nom, Empereur & Duc de Saxe, fils de GEBHARD, Comte d'Arnsberg, & de *Hédwige*, Burgrave de Nuremberg, fut élu le 13 septembre 1126, après un interrégne de trois années & de quelques jours depuis la mort de Henri V. Il voulut réünir à l'Empire le Royaume de Bourgogne; mais Renaud II, Comte de Bourgogne refusa de le reconnoître. Lothaire offensé de ce refus, entreprit de le priver de ce Comté, qu'il donna à Berthold, Duc de Zéringhen. Cette action causa entre ces deux Maisons une guerre très fâcheuse, qui ne se termina que par le mariage de *Béatrix*, alliée l'an 1157, à l'Empereur *Frédéric*. *Voyez* l'article de BOURGOGNE-FRANCHECOMTE'. L'an 1133, Lothaire fit un voyage à Rome, où le Pape Innocent II le couronna le sixiéme juillet. Depuis, l'an 1137, il alla trouver le Pape à Viterbe, & entreprit la guerre contre Roger, Roi de Sicile, auquel il enleva Bénévent, & diverses autres places. Il reçut les Ambassadeurs Grecs de la Calabre, & retournant en Allemagne, il mourut ou à Vérone, ou près de Trente selon les autres, le dernier jour de septembre de la même année 1137, ou bien l'an 1138. Son corps fut enterré dans un monastére de Saxe, qu'il avoit fondé. * Othon de Frisinghen, *l.* 4. Pierre du Mont-Cassin, *in Chron. l.* 4. *&c.*

LOTHAIRE, Roi de France, fils de Louïs IV, dit d'*Outremer* & de *Gerberge* de Saxe, naquit à Laon l'an 941, succéda à son pére à l'âge de 13 ans, & fut sacré & couronné à S. Remi de Rheims le 12 novembre 954. Ce Roi assisté de Hugues *le Grand*, fit la guerre en Poitou contre Guillaume I, Comte de Poitiers. Il mit le siége devant Poitiers, mais il fut obligé de le lever l'an 955. En se retirant il défit les troupes du Comte; & en 965, reprit Arras & Douay. Ensuite il tourna ses armes contre Othon II, Empereur, pour conquérir la Basse Lorraine, que ce Prince avoit donnée à Charles, frére du Roi, comme si cette province eût dépendu de lui. Il l'attaqua à Aix-la-Chapelle, & le mit en fuite. Othon pour se venger s'étant mis à la tête de 60000 hommes, saccagea la Champagne, & s'avança jusqu'à Paris; mais étant obligé de se retirer à cause de l'hiver, il perdit toute son arriére-garde au passage de la riviére d'Aîne, & fut poussé jusqu'aux Ardennes l'an 978. Alors il fit la paix avec Lothaire, qui lui remit la Lorraine l'an 980, pour la tenir en fief de la Couronne de France. Ce traité choqua tous les Grands du Royaume, & les aliéna même du service du Roi. Quelque tems après, Othon mourut, & Lothaire rentra en Lorraine l'an 984. Il prit Verdun avec Godefroi qui en étoit Comte; mais ayant sçu qu'Othon III avoit été mis en la place de son pére, du consentement de tous les Grands, il ne s'engagea pas plus avant. Ce Prince mourut à Compiégne de poison, le deuxiéme mars 986, âgé d'environ 45 ans, après avoir régné depuis la mort de son pére, 31 ans, quatre mois & 18 jours. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *Hist. Rem.* Aimoin, *in Continuatione.* Sylvestre II. *in Epist.* Dupleix & Mézeray, *Hist. de France*, *tome* 1. Le Pére Anselme, &c.

LOTHAIRE, Roi de Lorraine, fils de LOTHAIRE, I. du nom, Empereur & frére de *Louis* II, aussi Empereur, & de *Charles*, Roi de Provence, épousa 1. l'an 856, *Thietberge*, fille de *Hubert*, Duc d'Outre-le-Mont-Jou, & sœur d'un autre *Hubert*, Abbé de Saint-Martin de Luxeüil & de Saint-Maurice. Cette Thietberge, à qui le Roi Charles *le Chauve* donna depuis, l'an 864, l'Abbaïe d'Avenay est la même que l'Auteur de la Vie de saint Deïcole de *Lure*, nomme *Bersinde*. Lothaire qui avoit peu de considération pour sa femme, résolut de la répudier pour épouser *Valdrade*, sœur de *Gonthier*, Archevêque de Cologne, & niéce de *Thietgaud*, Archevêque de Tréves. Ces deux Prélats, flateurs & intéressez, assemblérent leurs Suffragans à Aix-la Chapelle, & les obligérent de dissoudre ce premier mariage; après quoi Lothaire épousa Valdrade. Cette affaire eut des suites fâcheuses entre le Pape Nicolas I, & les Evêques Thietgaud & Gonthier. Lothaire promit de se soumettre à l'Eglise; & le Pape l'an 863, envoya des Légats que les deux Evêques corrompirent par des présens, & qu'ils obligérent d'approuver la dissolution. Nicolas assembla un Concile dans l'église de Latran, & les excommunia: de sorte que Lothaire se vit contraint de quitter Valdrade, & de reprendre Thietberge l'an 865. Mais peu de tems après, il recommença à la maltraiter, & voulut même lui faire son procès pour adultére; ce qui causa une grande guerre. Cependant les Sarrasins ravagérent l'Italie; ce qui obligea Lothaire d'y passer, pour assister l'Empereur Louïs son frére, & plus encore pour gagner l'esprit d'Adrien II, successeur de Nicolas, dont il espéroit d'obtenir avec le tems la dissolution de son mariage. Le Pape le reçut avec amitié, parce qu'il l'assura qu'il avoit suivi exactement les ordres de son prédécesseur; & pour en être mieux persuadé, lorsque lui & les siens vinrent à la communion, il les obligea tous de jurer qu'il étoit vrai qu'il avoit quitté Valdrade. Aussi-tôt après la plupart moururent en si grand nombre, & aussi subitement que s'ils eussent été égorgez par le glaive de l'Ange exterminateur. Lothaire fut attaqué à Lucques d'une fiévre qu'il traîna jusqu'à Plaisance, où il mourut le septiéme août 869. *Il laissa de* Valdrade, Hugues *le Bâtard*, *qui fit beaucoup de mal à la France;* Berthe, *qui épousa le Comte* Thibaud, *dont elle eut* Hugues, *Comte d'Arles*, *Marquis de Provence;* & Gisle, *mariée à* Godefroi *le Danois*, *Chef des Normands*, *que Charles* le Gras *fit tuer.* * Aimoin, *Continuation. Les Annales de* saint Bertin, de Metz, de Fulde. Réginon. *Les Lettres du* Pape Nicolas I. Mézeray. Le Pére Anselme, &c.

LOTHAIRE, fils de HUGUES, Roi d'Arles, & Comte de Provence, fut fait Roi d'Italie par son pére dès l'an 932, & régna avec lui jusqu'en 945. Bérenger & ses autres Compétiteurs lui laissérent le nom de Roi jusqu'en 949 ou 950, qu'il mourut à Milan. Flodoard dit que ce fut de poison. Il avoit pour femme *Alix* ou *Adélaïde*, fille de *Rodolphe*, II. du nom, Roi de Bourgogne. Elle se retira dans la forteresse de Canosa dans la Pouille, où Othon Roi d'Allemagne la vint délivrer de l'oppression de ses ennemis & l'épousa. Elle avoit eu de son premier mariage *Emme*, mariée à *Lothaire*, Roi de France. * Léon d'*Ostie*, *in Chron. Cass. l.* 1. Luitprand, *Hist. l.* 5. Flodoard. Le Pére Anselme, &c.

LOTHIANE ou LOTIANE, province & Comté de l'Ecosse méridionale, autour du Golfe d'Edimbourg. Ses villes sont, Edimbourg, capitale du Royaume, Leith, Haddington, Dumbar, Abercorn, North-Berwyk, &c. C'est la province de toute l'Ecosse, la plus fertile, la plus belle & la plus peuplée. Sa longueur de l'est à l'ouest est considérable. De là vient qu'on la divise en trois parties principales, l'une orientale, l'autre occidentale, & la troisiéme au milieu que l'on appelle *Mid Lothian.* Il y a plusieurs ports, entre autres Leith, Musselbourg, Musklebourg ou Muselebrug, Dumbar, &c. * Camden. Sanson. *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome* 2. *p.* 237.

LOTICHIUS (Pierre) Abbé du couvent de Solitaire, ou, selon Mrs de Thou & Teissier, Solitar, en Allemand *Schluchter*, en Allemagne, dans le Comté de Hanaw, naquit l'an 1501. Il fut retiré des Ecoles de Leipsic à l'âge de seize ans, afin d'être consacré à la vie Monastique dans le couvent de Solitaire. Il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1523, & en fit paisiblement les fonctions jusques en 1525, c'est à dire, jusques à ce que la guerre des Païsans l'eût contraint de se réfugier avec son Abbé & ses Confréres, auprès des Comtes de Hanaw. Cet Abbé ayant ramené son monde dans son Monastére, après que ces furieux troubles eurent été appaisez, commit la conduite de son Eglise à Lotichius; qui ayant lu les livres de *Luther* & de *Mélancthon*, se trouva capable de prêcher, & de faire toutes les autres fonctions de sa charge mieux qu'auparavant. L'Abbé mourut l'an 1534, &

& Lotichius, qui lui ſuccéda, penſant tout de bon à réformer cette Abbaïe, y ouvrit une Ecole, où un grand nombre de jeunes gens furent inſtruits, dont pluſieurs devinrent Miniſtres de la Parole de Dieu, après avoir continué leurs études à Wittenberg & à Marpurg. Il établit enfin hautement la Religion Proteſtante dans ſon Monaſtére & dans tous les lieux qui en dépendoient, l'an 1543, & il écrivit une belle Lettre en Latin à l'Abbé de Fulde, pour lui prouver la juſtice de ſa conduite. Il fut la principale cauſe de la courageuſe réſolution, que les Miniſtres du voiſinage prirent de rejetter le fameux *Interim*, en 1549. Le reſte de ſa vie répondit à ce grand zéle, par des actes de piété & de charité. Son Egliſe, ſon Ecole, & pluſieurs Savans éprouvérent les effets de ſon humeur libérale. Il mourut chez le Comte de Hanaw le 23 juin, 1567. Son Corps fut enſeveli deux jours après dans l'Abbaïe de Solitaire. * Bayle, *Dict. Crit.*

LOTICHIUS (Pierre) neveu du précédent; ſe fit ſurnommer *Secundus*, pour ſe diſtinguer de ſon oncle. Il naquit à Solitaire ou Solitar en 1528; & après avoir commencé ſes études avec ſuccès ſous Mycillus à Francfort, il les continua à Marpurg & à Wittenberg ſous Mélanchthon & Camérarius. En 1546, il ſuivit le parti des armes; mais il retourna bientôt à ſes études. Il s'adonna ſur tout à la Poëſie, & fit un voyage en France avec de jeunes gens, dont il étoit Gouverneur. Dans un ſecond voyage qu'il fit en Italie, il fut ſur le point de mourir d'une fiévre qui lui fut cauſée par un filtre préparé pour un autre. Avant que de quitter l'Italie, il prit à Padoue le degré de Docteur en Médecine; & après ſon retour en Allemagne, il profeſſa cette Science à Heidelberg, où il mourut le ſeptiéme novembre 1560, & laiſſa pluſieurs Poëſies de ſa façon. Elles furent recueillies & publiées par Jean Hagius, Médecin qui a écrit ſa Vie. Lotichius étoit complaiſant, civil, modeſte, ſobre, conſtant dans ſes amitiez, infatigable dans l'étude & intrépide dans les dangers. Il avoit un ſi grand fonds de bonté & de candeur, qu'il étoit impoſſible de le connoître ſans l'aimer. Morhof prétend que Lotichius a été le Phœnix des Poëtes d'Allemagne, & que s'il n'a pas ſurpaſſé tous ceux des autres païs, au moins il les a égalez. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Epithalamium in Nuptias Sigifridi Hottom & Elizæ Lotichiæ; Epithalamium Johannis Beutheri; In Natalem Jeſu Chriſti Elegia; Precatio ad Spiritum Sanctum; Epicedium in obitum Crucigeri; Elegiarum libri; Epithalamium Saxo-Palatinum cum Notis Genealogicis; Elegia gratulatoria in Nuptias M. Georgii Cracovii Pomerani, & Saræ filiæ D. Bugenhagii Pomerani; Epithalamium in Nuptias M. Ulrici Sitzingeri, & Annæ D. Sebaldi Munſteri filiæ; Poëmata cum Præfatione Joachimi Camerarii; De Cæde Melchioris Zobelii; Iter Germanicum; Iter Patavinum.* * Bayle, *Dict. Crit.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 61 & ſuiv.* édit de Hollande 1715. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 26. p. 38 & ſuiv.*

LOTICHIUS (Chriſtian) frére cadet de Pierre Lotichius Secundus, ne fit pas moins paroître, dès l'enfance, de diſpoſitions à l'étude, que ſon frére. Ainſi ſon oncle l'Abbé l'ayant d'abord fait inſtruire ſoigneuſement dans ſon Ecole de Solitaire, l'envoya enſuite à Wittenberg, pour y étudier en Philoſophie & principalement en Théologie. Ce n'eſt pourtant point dans cette Univerſité; mais dans celle d'Heidelberg, qu'il reçut le degré de Maître ès Arts, en 1549; après quoi ſon oncle lui donna la conduite de ſon Egliſe & de ſon Collége. Pendant qu'il étoit ainſi le Vicaire de l'Abbaïe, il ſe vit exhorté par pluſieurs Savans à recueillir toutes les Poëſies de Lotichius Secundus, & à les donner au Public, avec une hiſtoire exacte de la Vie & des études de cet illuſtre frére. Il travailloit encore, lorſque la mort de l'Abbé Lotichius ſon oncle vint interrompre ce travail l'an 1567. Il ne tint qu'à lui de ſuccéder à la Dignité Abbatiale; car les ſuffrages de ceux à qui l'élection appartenoit, ſe déclarérent pour lui. Mais il aima mieux céder ſon droit à ſon Beaufrére Sigefroi Hottenus, Miniſtre de l'Egliſe de Groningue. Il n'eût pas joui longtems de la Dignité d'Abbé, s'il l'eût acceptée; car il mourut en 1568. Il s'étoit aſſez heureuſement mêlé de faire des vers. On en imprima un Recueil en l'année 1602, par les ſoins de Jean-Pierre Lotichius, ſon petit-fils, qui le joignit avec ſes propres vers. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LOTICHIUS (Jean-Pierre) petit-fils du précédent, s'eſt fait connoître par un grand nombre de livres, qu'il a publiez, tant en vers, qu'en proſe. Il étoit Médecin de profeſſion, & fort verſé dans l'étude des Belles Lettres. Le Commentaire, qu'il publia ſur Pétrone à Francfort l'an 1629, répond à ces deux qualitez; car il y explique à part tout ce qu'il y a dans Pétrone, qui répond à la Médecine; & puis dans une autre partie il donne des Notes Critiques & Philoſophiques ſur ce même Auteur. Il paroit avoir plus de lecture & de mémoire, que de pénétration & de jugement. Il dédia ſes Epigrammes à Maurice, Landgrave de Heſſe, & lui en donna de ſa propre main un exemplaire. Ce Prince l'en remercia par une Epigramme, & ce fut là tout le préſent qu'il lui fit. Il fut appellé à Rintel, pour y être Profeſſeur en Médecine. Ses Ouvrages imprimez ſont, *de Gummi, (ut vocant) Gotta, ſive Laxativo Indico Diſcurſus Theoretico-practicus; Paradoxon, ſive de Febribus in genere; Diſſertatio Theoretico practica; Gynæcologia, id eſt, de Nobilitate & perfectione Sexus fœminini; Oratio ſuper fatalibus hoc tempore Academiarum in Germania periculis; Bona Mens, Oratio; de Caſu nequitiæ Tractatus Medico-Philologicus; Conſiliorum & Obſervationum Medicinalium libri quinque; Oratio de Opinione; in Petronii Satyricon Commentarii, ſive Excurſus Medico-Philoſophicus; Bibliothecæ Poëticæ partes quatuor; Holofernes, ſive univerſa Hiſtoria Holofernis & Judithæ; Verus Muſarum Apollo; Super Poëtis Latinis non antiquis Cenſura, ſive Promulſis Critica; Poëmata; Petri Lotichii Vita; pro Maria-Anna Hungariæ & Bohemiæ Regina Panegyricus; Gloriæ Auſtriacæ & Belli nuper Germanici ſub Matthia & Ferdinandis II & III Imperatoribus compendiaria ad Ferdinandum IV Enarratio; Rerum Germanicarum ſub Matthia & Ferdinandis II & III ab anno 1617 ad annum 1643 Commentarii; Vita, obitus, & Memorabilia Imperatorum Romanorum a Julio Cæſare ad Ferdinandum II; Sereniſſimæ Domus Auſtriacæ Imperatores, Reges, Imperatrices, Reginæ, Archiduces, &c. ſuccincte deſcripti.* Bayle, *Dict. Crit.*

LOTOPHAGES, anciens peuples d'Ethiopie; dont le païs s'étendoit juſqu'à Cyréne proche des Syrtes, furent ainſi appellez, parce qu'ils ſe nourriſſoient du fruit d'un arbre nommé *Lotus* en Latin, & en François *Aliſier*. Ce fruit étoit ſi doux & ſi agréable, qu'il faiſoit, dit-on, oublier aux Etrangers le déſir de retourner dans leur païs, comme il arriva aux Compagnons d'Ulyſſe, qui ayant abordé au païs des Lothophages, & ayant goûté de ce fruit, n'en ſortirent qu'à peine. On donnoit par raillerie ce nom de Lotophages à ceux qui demeuroient trop long-tems dans quelque païs, comme s'ils n'euſſent pas dû en revenir. Les Lotophages vivoient ſans boire, & ſe contentoient du ſuc du *Lotus*. * Homére, *Odyſſ. l. 9.* Ovide, *Triſt. l. 4.*

LOTOPHAGITES, iſle d'Afrique, habitée par les Lotophages, dite L'ISLE DES GERBES, eſt appellée *Meninx* par Pline, *Mirmix* par Polybe, & *Gerba* par Antonin. Cette iſle eſt ſituée près du Cap *di Zerbi* auquel elle donne ſon nom. * Ptolomée. Homére, *Odyſſ. l. 9.* Strabon, *l. 3. & 17.* Ovide, *Metam. l. 9. de Rem. Amor. l. 2.*

LOU. LOV.

LOUAIL (Jean) natif de Mayenne dans le Maine; Prêtre; Prieur d'Auzai, après avoir été quelque tems le compagnon de M. le Tourneux au Prieuré de Villers, que celui-ci poſſédoit, fit un long ſéjour avec feu M. l'Abbé de Louvois; pour l'animer dans ſes études. Après la mort de cet Abbé, qui dans ſon teſtament donna des marques de reconnoiſſance à M. Louail, M. le Cardinal de Noailles voulut lui confier le ſoin de ſa Bibliothéque, & l'attirer chez lui; mais M. Louail croyant avoir des raiſons pour ne plus s'engager chèz aucune perſonne élevée en dignité dans l'Egliſe, n'accepta pas les offres de cette Eminence. Il ſe retira ſur la paroiſſe de ſaint Etienne du Mont, où il partagea ſon tems entre la priére, l'étude, & le ſoin des pauvres qu'il a toûjours aimez & qui ont ſouvent ſenti les effets de ſa charité. A l'égard des fruits de ſes études, le plus conſidérable eſt la premiére partie de l'*Hiſtoire du livre des Réflexions Morales ſur le Nouveau Teſtament & de la Conſtitution* Unigenitus, *ſervant de préface aux Hexaples*, en ſix volumes *in douze* à Amſterſtam en 1726, & en un gros volume *in quarto*. Cet Ouvrage n'a été donné que depuis la mort de l'Auteur, arrivée le troiſiéme de mars 1724. Son corps repoſe au cimetiére de ſaint Etienne du Mont. La premiére ſuite de l'Hiſtoire *dont on vient de parler*, a été donnée en partie ſur les Mémoires qu'il en avoit laiſſez. Lorſque le livre intitulé, *du Temoignage de la Vérité dans l'Egliſe*, parut en 1714, M. Louail, qui ne put goûter le ſyſtême de l'Auteur, au moins en partie, le refuta par des *Réflexions* étendues qu'il communiqua à ſes amis, & qui ont été imprimées. Lorſque feue Mademoiſelle de Joncoux, (non *de Joncour*, comme pluſieurs l'appellent) eut traduit en François tout ce que M. Nicole avoit ajoûté, ſous le nom de Wendrock, aux Lettres Provinciales de M. Paſcal, M. Louail revit exactement & corrigea la Traduction de cette Demoiſelle, avec qui il étoit lié. Il fit auſſi avec elle, l'*Hiſtoire Abbrégée du Janſeniſme*, petit volume *in douze*, qui fut fait à l'occaſion de la lettre attribuée à M. Duguet, au ſujet de l'Inſtruction Paſtorale de M. le Cardinal de Noailles, qui condamna en 1696 l'Expoſition de la doctrine de l'Egliſe ſur la Grace, par M. de Barcos, & de la Réponſe du Pére Queſnel à cette lettre de M. Duguet. Ce petit Ouvrage fut imprimé en 1698, *in douze*, & l'on y trouve une lettre préliminaire ſervant de préface; l'Ordonnance de M. le Cardinal de Noailles; la lettre de M. Duguet favorable à cette ordonnance, écrite à feu M. Boileau, alors Chanoine de ſaint Honoré, & datée du troiſiéme de décembre 1696; & la réponſe à cette lettre par le Pére Queſnel de l'Oratoire. Le titre entier eſt, *Hiſtoire Abbrégee du Janſéniſme, & Remarques ſur l'Ordonnance de M. l'Archevêque de Paris.* On fit d'autres Remarques ſur cette Ordonnance qui ſont imprimées à la fin de l'*Expoſition de la Foi de l'Egliſe Romaine touchant la Grace*, &c. dans l'édition de 1700. Il ne faut pas confondre ces Remarques avec celles de M. Louail. On donne encore à ce dernier quelques Mémoires ſur les affaires des Miſſionnaires de la Chine. *Cherchez* TRONCHAY.

* LOUAN, LOAN & LOANO, petite ville d'Italie ſur la côte occidentale de la République de Gênes, avec titre de Comté. Elle eſt entre Final & Albenga à deux lieues & demie de l'une & de l'autre, & à l'oueſt-ſud-oueſt de Gênes, dont elle eſt éloignée de quinze lieues.

LOVANDO-SAN-PAULO, ville capitale de la province de Lovando dans le Royaume d'Angola en l'Afrique méridionale, fut bâtie par les Portugais l'an 1578, ſous la direction de Paulo Dias de Nevais, le premier Gouverneur que le Roi de Portugal eût envoyé en ce païs-là. C'eſt une grande ville dont les égliſes ſont aſſez belles. La cathédrale qui eſt le ſiége de l'Evêque d'Angola, eſt dédiée à Notre-Dame de la Conception. Les autres égliſes ſont, celle du Saint-Sacrement; celle des Jéſuites, nommée de ſaint Antoine; celle de ſaint Goſer, pour les Négres; celle des Cordeliers; & un hopital appellé la Miſéricorde. Proche de cette ville, eſt l'Iſle de Lovando, où l'on pêche quantité de *Simbos*, qui ſont des coquilles dont on ſe ſert au lieu de monnoye, & qui ont bien plus d'éclat que celles qui ſe trouvent vers la côte de Congo. * Dapper, *Deſcr. de l'Afrique.*

LOVANGO ou LOANGO, Royaume de la Baſſe Ethiopie, au ſeptentrion du Royaume de Congo dans l'Afrique méridionale, eſt nommé autrement *le Païs des Bramas*. La capitale

tale où le Roi tient sa Cour, est située à une lieue & demie de la côte, & est appellée *Lovango*, ou *Banza Lovangiri*; & dans la Langue des Négres, *Boarie* ou *Bury*. On voit devant les maisons des allées de palmiers & de bananas, qui leur servent d'ornement. Le Palais du Roi est environné d'une palissade de palmiers, & forme un carré qui a plus d'une lieue d'étendue en longueur & en largeur. Le terroir de ce païs est extrémement fertile: de sorte qu'on y fait trois recoltes de millet par an. Les Habitans de ce Royaume sont robustes & vigoureux, & ont la taille belle. Ils sont fort addonnez à boire de leur vin de palme; car ils n'aiment pas les boissons de l'Europe. Ils ne vont guéres sans leurs armes, qui sont un coutelas fort long, un arc & des fléches. Les hommes portent des robes qui descendent depuis la ceinture jusques aux piez, & le reste du corps est nud. Les femmes ont des robes courtes qui ne passent pas les genoux. Ce sont elles qui labourent la terre, qui sément & qui moissonnent, qui font le pain & qui cuisent les viandes. Elles n'osent parler à leurs maris qu'à genoux; & dès qu'elles les voyent, elles se mettent à frapper des mains, pour témoigner leur joye & leur respect. Après la mort d'un homme, ce ne sont pas ses enfans qui heritent de ses biens, mais ses fréres ou ses sœurs, à la charge d'élever les enfans, & de leur faire apprendre à gagner leur vie. Leurs principaux métiers sont ceux de Tisserand, de Chapelier, de Forgeron, de Polisseur de corail & d'écailles, de Maçon, & de Pêcheur. La monnoye de Lovango consiste en des mouchoirs, ou petites piéces quarrées de toile de Matombe. C'est un arbre dont ils filent les rejettons comme du chanvre. Les plus petites piéces de toile ont un empan & demi en carré, & valent un sol de notre monnoye. Le plus grand commerce du païs est d'ivoire, de cuivre, d'étain, de plomb & de fer, que les Habitans vont prendre aux mines de Sondi, qui sont fort éloignées. Ils vendent aussi des Esclaves; ce qui fait leur plus grand revenu. Les Européens n'ont point permission de negocier à Lovango, s'ils ne font des présens au Roi, & aux principaux Officiers de sa Cour. Ce Prince est fort puissant, & peut mettre une grosse armée sur pié. Il a un très-grand nombre de femmes, qu'il tient enfermées dans un Serrail. Le Conseil d'Etat choisit la Princesse la plus âgée de la race royale, & lui donne le titre de *Maronda*, c'est à dire, *Regente du Royaume*; & le Roi est obligé de la consulter dans toutes les affaires d'importance. On observe une coutume assez extraordinaire pour le repas du Roi. Il y a deux maisons destinées à cela; dans l'une il ne fait que manger; & dans l'autre il ne fait que boire. Pendant qu'il mange, personne ne le voit; & le Maître d'Hôtel ayant servi, se retire aussi tôt, laissant le Roi seul. Lorsqu'il a mangé, il va dans la maison du vin, qui est le plus superbe appartement du Palais. Il y est accompagné des Seigneurs de sa Cour, & des principaux Officiers; mais il y a deux Echansons à ses côtez, dont l'un fait signe que le Roi veut boire, en frappant deux baguettes de fer l'une contre l'autre; & à ce son, tous ceux qui sont présens se prosternent le visage contre terre, pendant que l'autre Echanson présente la coupe au Roi; & lorsqu'il a bu, tout le monde se reléve, & bat des mains pour marquer sa joye. On y garde encore une coutume assez ridicule, qui est de ne toucher jamais aux viandes que le Roi a laissées sur son assiette, & de les jetter dans un creux que l'on couvre de terre. Lorsque le Roi meurt, ce ne sont pas ses enfans qui succédent à la couronne, mais ses fréres, chacun en leur rang. Les funérailles se font avec beaucoup de pompe, & l'on met le corps du défunt dans une cave, assis sur une chaise, & couvert d'habits très-magnifiques, avec plusieurs figures de cire & de bois autour de lui, qui réprésentent ses principaux Officiers. A l'égard de la Religion, les peuples de Lovango n'ont qu'une idée fort obscure de Dieu, qu'ils nomment *Sambian Pongo*. Ils invoquent aussi des Démons, qu'ils appellent *Moquisies* ou *Mokisses*, & qu'ils croyent être les causes des maladies & de leur guérison, de la mort & de la conservation de la vie, des orages & du beau tems: de sorte qu'il y en a selon eux de bons & de méchans; ou les mêmes font tantôt du bien, & tantôt du mal. Le peuple même donne au Roi le nom de *Moquisie*, comme un titre qui exprime la puissance qu'il a d'élever ou d'abaisser, & de rendre heureux ou malheureux. Pour honorer ces Mokisses, ils leur dressent des idoles, & bâtissent des temples, où il y a des *Gangas*, ou Prêtres qui font les cérémonies de leur superstition. Ces Gangas sont des Magiciens, ou gens qui feignent de l'être, pour abuser ces idolâtres par leurs enchantemens. La circoncision est en usage parmi eux; mais ils ne savent pas eux mêmes la raison de cette cérémonie. * Dapper, *Descr. de l'Afrique*.

LOUANS, petite ville de la Bresse Challonnoise en Bourgogne, est située dans une espéce d'isle, & on n'y aborde que par des ponts jettez sur les trois petites riviéres de la Seille, de la Salle, & de Solvant, qui se joignant à trente pas de la ville du côté de l'Occident, forment un large canal, qui coule au milieu d'une grande prairie. Cette ville est à six lieues de Challon, à quatre de Tournus, à neuf de Mâcon, à six de Pontdevaux, & à quatre de Saint-Amour en Comté. Elle n'a pas plus de 1200 pas de tour: on marche à couvert par tout, les appartemens d'en-haut des maisons étant avancez sur les rues. Cette ville est du diocése de Besançon, mais la Seigneurie qui a titre de Baronie est du Baillage de Challon. On y trouve un couvent de Cordeliers, un Collége occupé par les Missionnaires de S. Joseph de Lyon, & un hopital servi par des Religieuses. Louans a droit de députer aux Etats Généraux de Bourgogne, alternativement avec les autres villes de la Bresse Challonnoise; mais elle n'y nomme que le second Alcade, & jamais d'Elus. La manufacture des étoffes y est assez considérable; & il y a un dépôt établi pour les marchandises qu'on fait passer de Lyon en Suisse, & en Allemagne. * Gareau, *Description du Gouvernement de Bourgogne*.

* LOVAT, riviére de Moscovie, prend sa source d'un petit lac dans la province de Rzéva ou Rézéva, vers les confins de la Lithuanie. Elle coule d'abord du sud-est au nord ouest jusques à la ville de Velikielouki, puis du sud au nord jusques aux confins du Duché de Novogorod, qu'elle cotoye pendant quelque tems de l'ouest à l'est, & continuant son cours du sud ouest au nord-est, & enfin du sud au nord, elle va se rendre dans le Lac d'Ilmen, près de Staraia Russa, ou Vieille Russa. * M. Delisle, *Carte de la Moscovie, partie méridionale*. *Voyez* aussi LOUVAT. Dans la Carte de Pologne attribuée au même Auteur, cette riviére est appellée LOWA.

* LOUBERE (Simon de la) naquit à Toulouse au mois de mars 1642 & y fit ses études au Collége des Jésuites. A l'âge de 15 à 16 ans, il composa une Tragédie Latine, dont le sujet étoit tiré de l'Ecriture Sainte, & une Comédie Françoise imitée de Plaute; mais dans la suite ayant connu la foiblesse de ces essais, il les supprima. Il fit une étude particuliére du Droit Public & des Intérêts des Princes, dont il aquit une grande connoissance, qui lui fut d'un grand secours dans la suite de sa vie. Le premier usage qu'il en fit, fut auprès de M. de S. Roman, Ambassadeur en Suisse, qu'il accompagna en qualité de Sécretaire de l'ambassade. Peu de tems après, le Roi informé de son mérite, l'envoya à Siam avec la qualité d'Envoyé Extraordinaire. Il partit de Brest le premier de mars 1687, il arriva à Siam vers la fin de septembre, il y resta jusqu'au mois de janvier suivant, & dans cet intervalle qui ne fut que d'environ trois mois, il donna une Rélation de ce païs-là, laquelle a toujours été recherchée avec empressement. Après son retour de Siam, le Roi l'envoya en Espagne & en Portugal, pour y exécuter une commission secrette. Sa personne fut suspecte & on l'arrêta à Madrid. Il n'eut la liberté de revenir en France, que parce qu'on y usoit de réprésailles sur les Espagnols qui s'y trouvoient. En 1693, l'Académie Françoise le nomma pour y succéder à M. Tallemant l'aîné. L'année suivante il fut nommé à une autre place de l'Académie des Belles Lettres, qui n'étoit encore composée que de huit Académiciens, mais tous Pensionnaires. A l'âge de 50 ans, il rechercha Mademoiselle Bertrand sa parente, & pour l'obtenir il fit lui même son propre portrait, le présenta à la Demoiselle sans se nommer, lui demanda sa main pour cet inconnu & l'obtint. Elle mourut un an avant lui sans lui laisser de postérité. Il mourut le 26 mars 1729, âgé de 87 ans accomplis. Il savoit non seulement le Grec & le Latin, mais aussi l'Italien, l'Espagnol & l'Allemand. Depuis sa mort, on a imprimé de lui un Traité de Mathématiques, intitulé, *de la Resolution des equations, ou de l'Extraction de leurs Racines*. * *Voyez* le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 26. *p.* 151. *& suiv.*

LOUBENS HUGUES. *Cherchez* VERDALE.

LOUCHALI ou ULUZZALI, ou OCCHIALI, fameux Corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait Esclave par les Turcs dès sa jeunesse, & fut mis en liberté en renonçant au Christianisme. La fortune & sa valeur l'élevérent jusqu'à la Vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparoient au siége de Famagouste l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicosie dans l'Isle de Chrypre, Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de neuf galeres & de trente autres bâtimens. Les Généraux Hali & Perthau reçurent ce Renégat avec joye, parce qu'il avoit beaucoup de courage & d'expérience. Il fit un grand dégât dans l'isle de Candie, & se signala souvent au siége de Famagouste, qui fut prise l'an 1571. Dans la bataille de Lépante, il commandoit l'aîle gauche de l'armée Turquesque, & étoit opposé à l'escadre de Doria. Il y combattit vaillamment, & se rendit maître de quelques galéres Vénitiennes; mais lorsqu'il s'avança pour soutenir le corps de bataille, Doria & le Marquis de Sainte-Croix arrivérent sur lui, & l'obligérent de fuir à toutes voiles, suivi de trente galéres, le reste de ses vaisseaux ayant été pris ou coulé à fond. Parce qu'il amena avec lui quelques bâtimens Chrétiens, qu'il avoit pris dès le commencement du combat, il se fit honneur de ce petit avantage, & rentra comme triomphant dans Constantinople. Le Grand Seigneur donna de grands éloges à sa valeur, & le nomma Bacha de la Mer en la place d'Hali. Le Pape Pie V souhaitoit passionnément le retour de ce Renégat à la Religion Chrétienne, & fit agréer par Philippe II, Roi d'Espagne, qu'on lui proposât par quelques habiles entremetteurs, une ville ou souveraineté dans le Royaume de Naples, dont il étoit originaire, s'il vouloit se rendre & livrer à Dom Juan la flotte des Infidéles; mais la mort de ce Pape arrivée peu de tems après, empêcha le succès de ce dessein. Louchali voulant faire connoître qu'il étoit digne de son nouvel emploi, arma promptement deux cens galéres, & remit en mer une nouvelle flotte. L'armée Chrétienne étant l'an 1572, en vue des isles de Céphalonie & de Zante, pour tâcher d'entrer dans la Morée, Louchali fit seulement paroître sa flotte; mais il évita soigneusement d'en venir aux mains, parce que s'il avoit plus de galéres que les Chrétiens, il avoit aussi bien moins de matelots, de forçats & de milices, depuis la journée de Lépante. Les deux armées furent assez long-tems en présence à la portée du canon, sans s'attaquer de part ni d'autre. Enfin l'aile gauche Ottomane ayant avancé sur les gros bâtimens Chrétiens, dont elle méprisoit la pesanteur, fut contrainte de se retirer en desordre; & les Chrétiens eussent remporté une signalée victoire, s'ils eussent chargé au même tems que Louchali prenoit la fuite. Il se retira à Matapan, & l'armée Chrétienne alla mouiller à Cérigo, d'où elle fit voile à Corfou. Louchali, qui se croyoit perdu sans ressource, soit qu'il demeurât dans son poste, qu'il combattît, ou qu'il prît la fuite, ne savoit quel parti étoit le plus dangereux pour lui, ou de tomber entre les mains des Chrétiens, ou de paroître devant Sélim, & songeoit déja à se sauver en Afrique, lorsqu'il apprit la retraite

de

de la flotte Chrétienne à Corfou. Se trouvant ainsi délivré d'un malheur qu'il croyoit inévitable, il retourna fort joyeux à Constantinople, où il reçut les louanges du Grand Seigneur, pour avoir conservé sa flotte, & obligé ses ennemis d'abandonner la Gréce: ce qu'il devoit à la mauvaise intelligence des Chrétiens, qui les empêcha de profiter d'une si belle occasion, & de remporter une victoire qui auroit rendu la liberté aux Grecs, & jetté la terreur dans tout l'Empire Ottoman, que la bataille de Lépante avoit deja mis dans une grande consternation. Louchali se trouva encore l'an 1574, à la prise de la Goulette en Afrique, avec Sinan Pacha, & revint avec lui à Constantinople. * *Etat de l'Empire Ottoman.* Gratiani, *Histoire de Chypre.*

LOUCOUS, riviére. *Voyez* LIXE.

* LOUDON ou LOWDOUN, château antique de l'Ecosse méridionale, dans la province de Cuningham, sur la rive droite de l'Irwin, vers les confins de la province de Kyle.

LOUDUN, ville de France en Poitou, capitale du petit païs de LOUDUNOIS, est appellée par les Latins *Juliodunum.* Adrien de Valois prétend que ce nom est nouveau, & que son ancien nom étoit *Castrum Lausdunum.* Il y a un Bailliage & siége royal, qui a sa Coutume particuliére, & une Election. On y trouve deux paroisses, une collégiale, des Carmes, des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines, des Filles de la Visitation, des Religieuses du Calvaire, &c. Sous le régne de Hugues *Capet*, Guillaume III, Duc d'Aquitaine, donna ce païs à Géofroy, dit *Grisegonelle*, Comte d'Anjou, pour le tenir en foi & hommage de lui. Il fut réüni à la Couronne de France sous Philippe *Auguste.* Charles V, le donna encore; & Louïs XI le réünit de nouveau à la Couronne. Le Roi Henri III avoit érigé en Duché le Loudunois, en faveur de Françoise de Rohan, Dame de la Garnache; mais les titres en furent supprimez après la mort de la Dame. Loudun a été la patrie de plusieurs hommes de Lettres entre lesquels on compte Salmon Macrin, Scévole & Louïs de Sainte-Marthe, Urbain Chevreau, Ismaël Bouillaud, &c. Si l'on veut savoir ce qui s'y est passé par rapport aux Ursulines & à Urbain Grandier, dans les années 1633 & 1634, on n'a qu'à lire l'article d'Urbain Grandier. *Voyez* GRANDIER (Urbain) * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Le Proust, *Histoire de Loudun.*

LOUDUN, ville de Languedoc. *Voyez* LODUN.

* LOUDUNOIS, contrée de France dans le Poitou, tire son nom de la ville de Loudun. Il s'étend le long de la Touraine & de l'Anjou l'espace d'environ dix lieues d'orient en occident, & huit à neuf lieues du sud au nord.

LOVE (Christophle) Prédicateur Anglois du parti des Presbytériens, naquit en 1617, à *Caerdiff* en Glamorgan. En 1634, il alla à Oxford, & y fut reçu dans l'*Hospice de Trillek.* En 1642, il prit le dégré de Maître ès Arts, & depuis lors il se tourna du côté des Presbytériens & fut Pasteur de plusieurs assemblées, à Londres. Lorsqu'on traitta à Uxbridge avec Charles I, & que l'accommodement fut trouvé fort avantageux par plusieurs, Love qui y étoit venu avec les Commissaires du Parlement, commença à parler dans un Sermon & le fit en des termes si forts & si peu ménagez que tout l'accommodement se dissipa. On demanda aux Commissaires que le Prédicateur fût châtié pour les invectives qu'ils avoit lancées; mais on n'en put obtenir autre chose sinon que Love seroit renvoyé d'Uxbridge avec des censures. Cromwell s'étant ensuite emparé du Gouvernement, abandonna peu à peu les Presbytériens, ce qui déplut autant à Love que le Gouvernement du Roi. Il se détermina là-dessus à prendre le parti des Ecossois pour le rétablissement du Roi, uniquement dans l'espérance de relever par là les affaires du Presbytérianisme expirant. Mais Cromwell en ayant intercepté quelques lettres adressées aux Presbytériens d'Ecosse, prit des informations si exactes contre lui, qu'il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 22 août 1651, à l'endroit ordinaire à Londres. Sa femme & les Presbytériens s'étoient donné tous les mouvemens imaginables pour le sauver, ou pour faire commuer son supplice en exil, dut-il être relégué dans la nouvelle Angleterre. Love parut sur le lieu du supplice avec une grande intrépidité & tâcha de justifier dans une longue Harangue toutes ses démarches. On ne peut rien voir de plus touchant que les lettres que lui & sa femme se sont écrites pendant sa prison; les lettres de la femme sont sur tout remplies d'un héroïsme Chrétien. Love avoit publié un grand nombre d'Ouvrages de piété, dont les plus fameux sont: *Heaven Glory* & *Hells Terrour*, la Gloire du Ciel, & les Terreurs de l'Enfer. Tous ses Ouvrages ont été traduits en Hollandois & imprimez ensemble en un volume *in folio.* * C. de Clarendon, *Hist. de la Rebell. d'Anglet. tome* 4. & 6. Wood, *Antiq. Oxon. Miscellan. Tigur.* v. 1. *Dict. de Bâle.*

LOVELACE (Richard) fils de *Richard* Lovelace, de Hurley dans le Comté de Berk, Ecuyer, fut fait Baron du Royaume d'Angleterre la troisiéme année du régne de Charles I, sous le titre de *Lord Lovelace de Hurley.* Hurley avoit été un monastére de Moines Bénédictins. Il avoit épousé 1. *Catherine*, fille de *George* Hill, & veuve de *Guillaume* Hide, de Kinston-Hille, dans le Comté de Berk: 2. *Marguerite*, fille unique & héritiére de *Guillaume* Dodsworth, Habitant de Londres, dont il eut deux fils JEAN & *François*, & deux filles *Elizabeth* & *Marguerite*, & mourut en 1634. JEAN son fils, épousa *Anne*, fille de *Thomas*, Comte de Cléveland, mourut en 1670, & en eut un fils & trois filles, JEAN qui suit; *Anne*, qui mourut sans alliance; *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Noël, Baronnet; & *Dorothée*, qui épousa *Henri* Drax, Marchand des Barbades, fils de *Jacques* Drax, Chevalier. JEAN épousa *Marthe*, fille d'*Edmond* Pye, Baronnet, de laquelle il eut plusieurs enfans. Il fut un des premiers, qui se déclarérent pour le Prince d'Orange, lorsqu'il fit descente en Angleterre. Il avoit avec lui soixante Soldats, & fut surpris dans son logis à Cirencester par quelque milice. Le Capitaine qui la commandoit fut tué, comme aussi un Officier du parti du Lord Lovelace, qui fut lui-même fait prisonnier. Mais il fut bientôt délivré par quelques autres personnes, qui se déclarérent pour le Prince. Quand le Prince d'Orange fut parvenu à la Couronne, il fit le Lord Lovelace Capitaine de la Compagnie des Pensionnaires, charge qu'il conserva jusques à la mort. Il ne laissa point d'enfans mâles; mais seulement une fille mariée à *Henri* Johnson. Ses titres ne moururent pas pourtant avec lui; mais ils ont continué dans une personne du même nom & de la même famille. * *Dict. Anglois.*

LOUET (Jean) mort un siécle avant celui *dont nous allons parler*, étoit né à Angers même, & fils de *James* Louet, Thrésorier de René, Roi de Sicile, & Duc d'Anjou. Jean Louet fut Doyen de l'église d'Angers, Chanoine de Paris, & Docteur & Professeur en Droit à Angers. Il mourut dans cette ville le 15 d'août 1515. George Louet étoit de sa famille. Jean est loué dans son Epitaphe pour sa candeur, pour son amour pour les pauvres, pour sa science & sa piété. On y reléve aussi la noblesse de sa race. Cette Epitaphe est dans la Cathédrale d'Angers. * *Supplément de Paris* 1736.

LOUET (George) Conseiller au Parlement de Paris, étoit d'une famille distinguée en Anjou, où elle a donné des Chevaliers de Malte, des Lieutenans Généraux, & autres Magistrats. Il prit le parti de l'église, & fut Abbé de Toussaints-d'Angers, & Doyen de l'église Cathédrale de la même ville. La candeur & la franchise formoient le caractére singulier de ce Magistrat, & le firent choisir pour premier Agent du Clergé. Il s'aquitta de cette fonction avec beaucoup de prudence & d'intégrité, & il porta ces qualitez, si nécessaires à un Juge, dans le Parlement de Paris, lorsqu'il y fut Conseiller. On a de lui un *Recueil de plusieurs Notables Arrêts* donnez en cette Cour, dont on a fait plusieurs éditions. Cet Ouvrage étant tombé, après la mort de l'Auteur, entre les mains de Messire Antoine Séguier, alors Président du Parlement, & de celles de son frére, Doyen de l'église de Paris, ces deux Messieurs communiquérent ce Manuscrit à M. Gabriel-Michel de la Roche-Maillet, qui le fit imprimer en 1609. Julien Brodeau, célébre Avocat, y fit des Notes & des augmentations considérables, & on en donna une nouvelle édition, qui fut l'onziéme, en 1633. On l'a réimprimé encore plusieurs fois depuis, entre autres en 1678, & en 1693, en deux volumes *in folio.* Les meilleures éditions sont celles que Julien Brodeau, Avocat au même Parlement, a enrichies de ses Commentaires & de nouveaux Arrêts, & dont la derniére est en deux volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1678. M. Boileau parle de ce Recueil, *Satyre premiere*, v. 115.

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole,
Et feuilletant Louet, *allongé par Brodeau,*
D'une robbe à longs plis balayer le Barreau.

M. Louet a donné outre cela un Commentaire sur l'Ouvrage de Du-Moulin des régles de la Chancellerie. Il mourut en 1608, peu de tems après qu'il eut été nommé Evêque de Tréguier en Bretagne, & avant que d'avoir pris possession de cet Evêché. * *Supplément de Paris* 1736.

LOUGBOROW, LENGBOROW, en Latin *Liegenburgus*, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Leicester, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du nord. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville nommée anciennement *Lactodurum*, laquelle d'autres placent à Stény-Stradford, dans le Comté de Buckingham. * Maty, *Diction. Géogr.*

LOUGHLOWMONT, est un Lac aux piez des montagnes de Grandsbain en Ecosse: il a vint-quatre milles de long, & huit de large. Il y a dans ce Lac vint-quatre isles. Il abonde en poissons, & sur tout en une espéce appellée *Pollacks*, qui n'a point de nageoires, & qui est d'un trés-bon goût. La riviére de Léven sort de ce Lac. Il y a un fort château dans l'une de ses isles. Il est sur tout remarquable par une isle flottante, & en ce qu'il est perpétuellement agité, même dans le tems le plus calme. * *Dict. Anglois.*

LOUGNON. *Voyez* OUGNON.

LOUHANS. *Voyez* LOUANS.

LOUINO (Bernard) *Voyez* BERNARD LOUINO.

LOUIS (Saint) Roi de France. *Cherchez* LOUIS IX, Roi de France.

LOUIS (Saint) Evêque. *Cherchez* LOUIS, Evêque de Toulouse.

EMPEREURS DE CE NOM.

LOUIS, I. de ce nom, Empereur. *Cherchez* LOUIS, I. du nom, dit *le Pieux* ou *le Débonnaire*, Roi de France

LOUIS II, dit *le Jeune*, Empereur d'Occident, fils de LOTHAIRE I, aussi Empereur & de sa femme *Ermengarde*, frére de *Lothaire* II, Roi de Lorraine, & de *Charles*, Roi de Provence. Son pére l'envoya avec Dreux, Evêque de Metz à Rome, où le Pape Serge II le couronna Roi des Lombards l'an 844. Léon IV le couronna depuis Empereur l'an 849, & Louïs *le Germanique*, son oncle, l'attira dans son parti, dans le dessein qu'il avoit de dépouiller ses neveux. Les Sarrasins lui donnérent beaucoup de peine en Italie, où il les défit, & les assiégea dans Bari l'an 865. Les factions des Grands suscitérent de fâcheuses affaires à ce Prince, qui mourut le 31 août 875, & fut enterré à Milan dans l'église de saint Ambroise. De sa femme *Engelberge*, qu'on a cru fille du Duc de Spoléte, il eut 1. 2. *Louis* & *Charles*, morts en bas âge; & 3. *Ermengarde*, femme de *Boson*, Roi de Provence. * *Les Annales de* S. Bertin & de Fulde.

Adon, *in Chronico.* Aimoin, *in Continuatione.* Anastase. Baronius. Le Pére Anselme, &c.

☞ Onuphre, Baronius, & d'autres Auteurs modernes, mettent Louïs *le Begue* au nombre des Empereurs, & le placent le troisiéme entre ceux de son nom; mais Mrs de Sainte-Marthe, le Pére Sirmond, & divers autres ont prouvé que le Pape Jean VIII ne le couronna que Roi de France, le septiéme septembre 878, quoiqu'au sentiment de Sigebert, ce Pontife fût assez porté à le faire Empereur, si les Romains ne s'y fussent opposez. * Sigebert, *in Chron.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France.* Le Pére Sirmond, *in Notit. Concil. Gall.* Pétau, *Doctr. Temp.*

LOUIS III, dit IV par ceux qui reconnoissent Louïs *le Begue* pour Empereur, étoit fils de l'Empereur ARNOUL, & d'*Otte.* Il succéda à son pére l'an 899, quoiqu'il ne fût âgé que de six à sept ans, & l'année suivante il fut couronné à Forcheim, le quatriéme janvier. On commit le soin de sa personne à Othon Duc de Saxe, & à Hatton Archevêque de Mayenec; & on donna la conduite de ses armées à Lutpold ou Léopold, Duc de la frontiére orientale de Baviére. Ses Etats furent accrus, l'an 900, par la mort de Suentibolde son frére *naturel*, qui par sa mauvaise conduite, donna sujet aux Lorrains ses Sujets, de se soumettre à Louïs. Ceux qui gouvernoient ce Prince, l'emmenérent exprès à Thionville, où ils le couronnérent. Les Hongrois firent souvent des courses en Allemagne, sous le régne de Louïs, qui mourut à Ratisbonne, le 21 janvier de l'an 911 ou 912, n'étant âgé que d'environ 19 ans. Ce Prince fut le dernier Roi de Germanie, de la race de Charlemagne. Quelques Auteurs disent qu'il épousa *Luitegarde*, & qu'il en eut deux filles, *Placidie* & *Mathilde*; l'une, mariée à *Conrad* de Franconie, & l'autre à *Othon*, Duc de Saxe; mais il est sûr qu'il mourut sans enfans. Les Historiens d'Italie ne mettent point ce Prince entre les Empereurs, parce qu'il n'avoit pas été couronné Empereur par le Pape. * Réginon, *in Chron.* Luitprand, *l.* 1. Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France.* Mézeray & Dupleix, *Hist. de France.* Le Pére Anselme, &c.

LOUIS, IV ou V. du nom, fils de Louïs, Duc de Baviére, II. du nom, dit *le Vieil*, & de *Mathude* d'Autriche, fut nommé Empereur à Francfort, le 18 octobre 1314 par une partie des Electeurs, pendant que les autres donnérent leurs voix à Frédéric *le Beau*, fils d'Albert, Empereur & Duc d'Autriche. Cette division alluma une guerre très-fâcheuse dans l'Empire, qui avoit été vacant plus de quatorze mois, depuis Henri de Luxembourg. Louïs se fit couronner à Aix-la-Chapelle le sixiéme janvier, jour de la Fête des Rois l'an 1315, & il se mit en campagne pour s'opposer à Frédéric, qu'il défit près de Muldorf en Baviére; il le prit même prisonnier l'an 1322, & le retint trois ans en cet état. A la priére des Romains, Louïs passa les monts, quoique brouillé avec le Pape Jean XXII, successeur de Clément V, qui avoit transféré le saint Siége à Avignon. Ce Pontife fit savoir à l'Empereur, que si dans trois mois il ne retiroit ses troupes d'Italie, il le déclareroit excommunié; & lui ordonna que cependant il cessât de faire les fonctions d'Empereur, jusques à ce qu'il lui eût donné l'investiture de cette dignité. Louïs appella de la sentence de Jean XXII à un Concile général, qui se devoit tenir à Rome, véritable Siége des souverains Pontifes; & du Pape mal informé au Pape mieux informé, qui sont les propres termes de son appel. Ces deux grandes puissances mirent en feu toute l'Italie, où les Guelphes & les Gibelins reprirent leurs anciennes animositez. Le Pape se servit l'an 1328, des censures ecclésiastiques contre Louïs qu'il excommunia, & qu'il déclara déchu de l'Empire; & Louïs perdant toute sorte de respect, eut des Auteurs à gages, qui écrivirent contre le Pontife, qu'il appelloit, par raillerie, *Jaques de Cahors.* Ensuite il entra en Italie, & y fit créer Antipape l'an 1426, un Cordelier, nommé *Pierre Rainallucci de Corberio*, dit *Nicolas V*, qui lui mit la Couronne Impériale sur la tête, & qui déclara que Jean XXII étoit Hérétique, & déchu de la Papauté. Un procédé si violent aliéna l'esprit des créatures de Louïs, qui se vit abandonné de tout le monde. Depuis, il chercha à se réconcilier avec Benoît XII, l'an 1336, & avec Clément VI, l'an 1344, mais n'ayant pas voulu se soumettre aux conditions honteuses qu'on lui proposoit, qui étoient, qu'après une confession sincére de ses fautes, il remettroit l'Empire & ses biens à l'Eglise, pour ne les tenir que de sa bonté, il fut déclaré contumace. A la sollicitation du même Clément VI, & du Roi Philippe *de Valois*, que Louïs avoit offensé en prenant le parti d'Edouard, Roi d'Angleterre, son ennemi, les Electeurs de l'Empire, assemblez l'an 1346 à Rees, village sur le Rhin au dessus de Coblents, mirent en sa place Charles de Luxembourg, qui fut le quatriéme Empereur de ce nom. Louïs mourut le onziéme octobre de l'année suivante, de poison, ou comme disent les autres, d'une chûte de cheval, en poursuivant un sanglier, sans avoir été absous de son excommunication. Il étoit âgé de 63 ans, & en avoit régné près de 33 depuis son élection. Ses Partisans l'enterrérent à Munick dans l'église de Notre Dame. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BAVIÉRE. * Villani, *l.* 9. 10 *& suiv.* Aventin, *l.* 7. Crantz. S. Antonin. Trithéme. Sponde. Bzovius. Rainaldi, &c.

LOUIS, dit l'*Aveugle*, fils de BOZON, qui épousa *Ermengarde*, & se fit couronner Roi de Provence, d'Arles & de Bourgogne l'an 879. Louïs lui succéda sous la tutelle de sa mére, & fut confirmé dans la souveraineté de ces Etats, par un Decret d'un Concile de Valence tenu l'an 890. Albert, Marquis de Toscane, & les autres ennemis de Bérenger, qui s'étoit fait déclarer Empereur, l'appellérent en Italie, pour y prendre possession d'un Etat qui avoit été possédé par ses ayeux. Louïs suivit ce conseil, & se fit couronner Empereur par le Pape Etienne VII, vers l'an 900 ou 901. Ensuite il se retira à Vérone, où il fut surpris par Bérenger, qui lui fit crever les yeux. Après ce malheur, Louïs retourna dans ses Etats, & y mourut l'an 938 selon du Bouchet, ou l'an 934, comme l'assure le Pére Labbe, après Réginon, Auteur de ce tems. Ce Prince laissa d'*Adelaïde*, son épouse, que quelques-uns font fille d'*Edouard* I, Roi des Anglois, *Charles-Constantin*, Prince & Comte de Vienne. Celui-ci fit hommage à Raoul, Roi de France, l'an 931; & l'an 951, reçut Louïs d'*Outremer* en Aquitaine. Il épousa *Teutberge* ou *Tietberge*, & en eut, selon les conjectures de du Bouchet, *Humbert* I, Comte de Maurienne, tige des Ducs de Savoye. * Réginon, *in Chron.* Sigonius, *de Regno Italiæ*, *l.* 6. Du Bouchet. Bouche. Bouïs. Chorier, &c.

ROIS DE FRANCE.

LOUIS, I. de ce nom, Roi de France & Empereur d'Occident, surnommé *le Pieux* & *le Debonnaire*, fils de CHARLEMAGNE & de *Hildegarde* sa seconde femme, naquit à Casseneuil en Agénois l'an 778, & fut alors nommé Roi d'Aquitaine, puis sacré & couronné à Rome en cette qualité par le Pape Adrien I, le jour de Pâques, 15 avril 781. Son pére se voyant extrémement âgé, & n'ayant plus que lui d'enfant male, de l'avis des Evêques & des Seigneurs de sa Cour, dans l'assemblée générale des Etats tenue à Aix-la-Chapelle, le déclara son successeur l'an 813, & lui commanda de mettre sa couronne sur l'autel de la Vierge pour en faire un hommage à la Mére de Dieu: ce qu'il fit dans le tems que tout le peuple applaudissoit à cette action par des acclamations redoublées. Il étoit en Aquitaine lorsqu'il reçut les nouvelles de la mort de son pére; ce qui l'obligea de se rendre à Aix la-Chapelle, pour prendre possession de cet Empire. L'an 816, le Pape Etienne V, successeur de Léon III, vint en France, & couronna l'Empereur à Rheims où toute la Cour se trouva. L'année suivante, Louïs partagea ses Etats entre ses trois fils, *Lothaire* qu'il associa à l'Empire; *Louis* qu'il fit Roi de Baviere; & *Pepin* qu'il établit Roi d'Aquitaine, & ayant sçu que Bernard neveu de son frére Pepin, avoit conspiré contre lui, il envoya des troupes qui le mirent à la raison, & l'obligérent de venir à Challon demander pardon à son oncle. Il fut condamné à mort, mais l'Empereur se contenta de lui faire crever les yeux. Bernard en mourut peu de jours après en 818; & par le Décret d'un Synode, les Evêques de son parti furent mis dans un monastere. Depuis, Louïs soumit en quarante jours les Bretons qui avoient créé un Roi nommé Morvan, & à son retour perdit sa femme *Hermengarde*, qui mourut à Angers le troisiéme octobre 818, & qui fut mére 1. de LOTHAIRE, qui continua la lignée des Empereurs d'Occident; 2. de PEPIN, qui fit la branche des Rois d'Aquitaine; & 3. de Louïs, qui fit celle des Rois de Germanie. Quelque tems après il épousa *Judith*, fille de *Welpe* de Baviére, & en eut CHARLES II, dit *le Chauve*, qui fut son successeur. Ses trois fils du premier lit ne pouvoient souffrir ni leur belle-mére, ni leur frére, ni Bernard, Comte de Barcelone, qui avoit tout le pouvoir & qui passoit pour l'Amant de Judith. Ils se liguérent avec les parens de ceux que l'Empereur avoit fait mourir, & portérent le peuple à se revolter contre ce Prince legitime. Ces Ligues commencérent l'an 830. Pepin s'étant saisi de l'Impératrice Judith, la força de prendre le voile de Religieuse dans le monastére de Sainte-Croix de Poitiers. Lothaire étant venu d'Italie, & trouvant la revolte ouverte contre son pére, se saisit de lui, & le mit sous bonne garde à Saint-Médard de Soissons, où l'on n'oublia rien pour lui faire embrasser l'état monastique: c'étoit l'an 829. Il fit aussi conduire son frére Charles à l'Abbaie de Prum dans les Ardennes. Quelque tems après, Pepin & Louïs, las du Gouvernement de leur frére, rétablirent leur pere, qui força Lothaire à se rendre, & qui lui pardonna sa revolte. Mais ce Prince ne fut pas longtems en repos: ses enfans se revoltérent de nouveau, le déposérent encore, soutenus dans leur revolte par le Pape Grégoire IV; & Lothaire ayant assemblé le Parlement à Compiégne le premier d'octobre 833, par le conseil d'Ebles de Rheims, & de quelques autres Prélats, il contraignit son pére de renouveller à saint Médard la pénitence publique, de quitter ses armes & ses ornemens Impériaux, de sortir de l'église, & d'avouer qu'il étoit criminel. Cet attentat toucha de pitié les bons Sujets de l'Empereur, & excita ses fils Louïs & Pepin à prendre les armes pour le rétablir. Ce Prince fut laissé à S. Denys, où les Evêques lui rendirent la Couronne & la ceinture militaire le premier mars 834. Quelque tems après, il fit revenir sa femme & son fils Charles; & après avoir perdu son fils Pepin l'an 838, il reçut en grace Lothaire. Louïs, son autre fils, jaloux de cet accommodement, se revolta. L'Empereur le mit à la raison & lui pardonna; & en s'en retournant il apprit à Poitiers où il avoit passé les Fêtes de Noël & de la Purification, que ce fils ingrat avoit repris les armes. Cette nouvelle l'obligea de repasser en Allemagne; mais se sentant extrémement affoibli, il se fit descendre par le Mein à Ingelheim près de Mayence, où il mourut le Dimanche, 20 juin 840, âgé de 62 ans, après en avoir régné 37 en Aquitaine, & avoir été Empereur 27 ans. On dit que quarante jours avant sa mort, il avoit reçu tous les matins le corps de notre Seigneur Jesus-Christ. Ce Prince étoit d'un naturel doux, mais trop facile & trop crédule: de sorte que ses Conseillers, & même les Ecclésiastiques abusant de sa piété trop simple, le portoient quelquefois à des injustices. Du reste, il étoit laborieux, sobre, vigilant, libéral, instruit dans les Belles Lettres, parloit & écrivoit facilement en Latin, avoit une parfaite connoissance du Droit & des Loix de son Etat, & avoit un grand soin de les faire observer. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * Eginhart. Thégan. *Les Annales de* Metz, de S. Bertin & de Fulde. Aimoin, *de Gest. Franc.* Réginon & Adon, *in Chron.* Mézeray, *Hist. de France.* Le Pére Anselme.

LOUIS II, dit *le Bégue*, à cause du défaut de sa langue, Roi de France, né le premier novembre 843, fut fait Roi d'Aquitaine l'an 867, & dix ans après succéda à son pére CHARLES *le Chau-*

Chauve. Il fe fit facrer à Rheims, ou felon d'autres à Compiégne par Hincmar, Archevêque de Rheims; & reçut le ferment de fidélité de fes Sujets, le huitiéme décembre 877. L'année fuivante, le Pape Jean VIII, étant venu en France, le couronna le feptiéme de feptembre, dans l'églife cathédrale de faint Pierre de Troyes, où étoit affemblé un Concile de Prélats François, qui affiftérent à la cérémonie. C'eft ce qui a donné lieu de croire, qu'il fut couronné Empereur; mais il faut obferver que la premiére cérémonie par Hincmar fe fit pour le Sacre, & que celle-ci, par les mains du Pape, fut pour le couronnement. Louïs s'accorda au fujet de la Lorraine, avec fon coufin Louïs II, Roi de Germanie, après une entrevue à Marféne fur la Meufe. Il arma pour domter Bernard, Marquis de Gothie; & tomba malade en paffant par Autun en Bourgogne, non fans foupçon d'avoir été empoifonné. Alors il renvoya Louïs fon fils aîné qu'il recommanda aux Grands, & entre autres à Bernard Comte d'Auvergne, à Thierri Grand-Chambellan, & à Hugues l'Abbé; puis prenant le chemin de Troyes & de Jouare, il arriva à Compiégne, où il mourut le foir du Vendredi faint, dixiéme avril 879, & y fut enterré en l'églife de Notre-Dame. Sa vie fut de 35 ans, cinq mois & dix jours, & fon régne d'un an, fix mois & trois jours. *Voyez* fa poftérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales* de Metz, de faint Bertin & de Fulde. *Un fragment* de notre Hiftoire de la Chronique de Réginon, fous l'an 878. Mézeray, *Hift. de France.* Le Pére Anfelme, &c.

LOUIS III, Roi de France, à qui fon pére Louïs II, dit *le Bégue*, avoit envoyé un peu avant fa mort, la couronne, l'épée, & les autres ornemens royaux, fut couronné & facré avec fon frére Carloman, dans l'Abbaïe de Ferriéres en Gâtinois, par les mains d'Anfegife, Archevêque de Sens. Louïs, Roi d'Allemagne, voulant profiter de la foibleffe de ces jeunes Princes, s'avança jufqu'à Verdun; & ayant obtenu qu'on lui céderoit une partie de la Lorraine, il s'en retourna dans fon Royaume. Depuis, Louïs & Carloman partagérent le Royaume à Amiens, au mois de mars 880. Le premier eut la France & la Neuftrie, & l'autre la Bourgogne & l'Aquitaine. Dès leur avénement à la Couronne, Bozon s'étoit fait déclarer Roi de Provence & de la Bourgogne, au Synode tenu à Mentale, près de Vienne, où il affembla quelques Prélats. Les deux Princes l'affiégérent dans Vienne; mais comme les Normands faifoient alors de furieux ravages dans la Picardie, Louïs laiffa le foin du fiége à fon frére Carloman, marcha contre les Barbares, & en tua neuf mille à Saucourt, près d'Amiens l'an 880. Depuis, étant à Tours, pour s'oppofer aux mêmes ennemis, il tomba malade, fe fit porter en litiére à Saint-Denys en France, & y mourut en la troifiéme année de fon régne, le quatriéme août 882. Hariulfe, en fa Chronique de l'Abbaïe de Saint-Riquier, lui donne precifément deux ans, trois mois & 24 jours de régne. Paul Emile dit que Louïs ayant pouffé fon cheval pour courir après une fille qui fe fauvoit dans une maifon, fe rompit les reins dans la porte qui étoit trop baffe, & mourut de ce coup. Il mourut fans avoir été marié, & eut CARLOMAN, fon frére, pour fon fucceffeur. * *Le Continuateur* d'Aimoin, *l.* 5. 39 & 40. Le Pére Anfelme, &c.

LOUIS IV, dit *d'Outremer*, Roi de France, fils unique de CHARLES, III. du nom, dit *le Simple*, & d'*Ogive*, fille d'*Edouard* I, dit *le Vieil*, Roi d'Angleterre. Après le malheur arrivé à Charles l'an 923, cette fage Princeffe fe refugia avec fon fils près d'Adelftan fon frére, qui eut foin d'élever ce jeune Prince & le retint en fa Cour jufqu'en l'an 936, auquel les François à la follicitation de Hugues *le Grand*, lui firent repaffer la mer. C'eft de ce voyage en Angleterre, qu'il eut le furnom d'*Outremer*. Il fut facré & couronné à Laon, par Artaud, Archevêque de Rheims, le 19 ou le 20 de juin de la même année, & eut à foutenir plufieurs guerres domeftiques & étrangéres. Son premier deffein fut de recouvrer la Lorraine, que fon pére, dans le defefpoir de fes affaires, avoit abandonnée à Henri, Roi de Germanie; mais il fut repouffé par Othon, fils de Henri, & époufa depuis *Gerberge*, fœur de cet *Othon*, & veuve de *Gilbert*, Duc de Lorraine. L'an 943, il s'unit avec Hugues *le Grand*, pour fe rendre maître de la Normandie, faifant fervir à ce deffein la qualité de Tuteur de Richard, après la mort du Duc Guillaume fon pére. Les Danois qui protégérent Richard, rompirent les mefures de Louïs, qui fut pris par Aigrold leur Chef, au village de Crefcenville, entre Rouen & Lifieux l'an 945, & fut mené prifonnier à Rouen, d'où il ne fortit que par un traité de paix. Elle fut fuivie de la guerre contre Hugues. Louïs, pour la foutenir, obtint d'Othon un fecours qui lui fut utile, quoiqu'en ayent écrit les Auteurs Allemands. Enfin par l'entremife de l'Empereur, la paix fut conclue entre Hugues & le Roi, qui paffa dans l'Aquitaine, pour s'affurer de la fidélité des Seigneurs de ce païs-là. En allant de Laon à Rheims, ayant piqué après un loup qu'il rencontra fur fon chemin, fon cheval broncha, & le renverfa fi rudement, qu'il fut entiérement froiffé. Cette meurtriffure univerfelle fe tourna en une efpéce de maladie, nommée par les Médecins *elephantiafis*, qui le priva de la vie le 15 octobre 954, à Rheims, où il fut enterré dans l'églife de faint Remi. Son régne fut de 18 ans, & de près de quatre mois; & fa vie de 38 à 39 ans. LOTHAIRE lui fucceda. *Voyez* fa poftérité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *in Chron. &c.* Mézeray, *Hift. de France.* Le Pére Anfelme.

LOUIS V, dit *le Fainéant*, Roi de France, *Juvenis qui nihil fecit*, comme parlent les anciens Auteurs, fils du Roi LOTHAIRE, & d'*Emme*, fut affocié par fon pére au Gouvernement dès l'an 979, ce qui juftifie les neuf ans de régne que lui donnent le Continuateur d'Aimoin, & le Moine Odéran en fa Chronique de faint Pierre-le-Vif de Sens. D'autres difent qu'il régna trois ans & dix mois avec fon pére, & 16 mois feul. Il fut marié, felon quelques Auteurs, à *Blanche*, fille d'un Seigneur d'Aquitaine; & felon d'autres, à *Conftance*, fille de *Guillaume*, Comte d'Arles & de Provence, à qui fa beauté fit donner le furnom de *Blanche*. Lothaire, pére de Louïs, étant au lit de la mort, l'avoit recommandé à Hugues *Capet*; mais Emme fa mére fe défiant de Hugues, avoit réfolu de le mener vers fa grand'mére Adélaïde, veuve d'Othon I, & tutrice d'Othon III, Princeffe qu'on appelloit *la Mére des Rois*. Cela ne s'exécuta point, parce que Louïs mourut le 22 juin 987, du poifon que lui fit prendre Blanche fa femme. Il fut enterré à faint Corneille de Compiégne. Odéran, que nous avons déja allegué, rapporte en fa Chronique, que ce Roi donna en mourant, le Royaume à Hugues *Capet*, au préjudice de fon oncle Charles de France, Duc de Lorraine. C'eft en celui-ci que finit la feconde race des Rois de France, dite *des Carlovingiens*, qui avoit régné 236 ou 237 ans. HUGUES *Capet* commença la troifiéme. * Glaber Raoul, *Hift. l.* 2. *c.* 3. Albéric & Odéran, *in Chron.* Aimoin, *Continuation* de Guillaume de Nangis. La Chronique de Maillezais. Le Pére Anfelme.

LOUIS VI, dit *le Gros*, Roi de France, fils du Roi PHILIPPE I, Prince de bonne mine, vaillant, courageux, actif, & ami de la juftice, naquit l'an 1081, fuccéda à fon pére le 29 juillet 1108, & fut couronné à Sainte-Croix d'Orléans, par Gifelbert, ou Daimbert de Sens. Il avoit déja donné des preuves de fa valeur en plufieurs rencontres, & principalement contre Henri, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, contre les Comtes de Roucy & de Beaumont-fur-Oyfe, & contre le Sire de Montmorency. D'abord, après fon Sacre, il prit des mefures très juftes pour châtier l'orgueil des Seigneurs qui s'érigeoient en Tyrans, ufurpant indifféremment les biens de l'Eglife & de la Couronne. Les principaux étoient, Gui *le Rouge*, Comte de Rochefort; Thomas de Marle, Sire de Coucy; Hugues, Seigneur de Puifet; Thibaud, Comte de Chartres & de Champagne; Guillaume *l'Aveugle*, Comte de Mâcon; & divers autres, que Henri I Roi d'Angleterre follicitoit contre lui. Il fut réduire ces Seigneurs en divers tems, & défit l'armée du Roi d'Angleterre, qui avoit refufé un combat que Louïs lui fit offrir de corps à corps. Il eut d'autres affaires à démêler avec lui, & par fa conduite & fon courage, il les termina toutes heureufement. Depuis, il prit la protection du Pape Calixte II, contre l'Empereur Henri V. Il prit auffi celle de l'Evêque de Clermont, contre le Comte d'Auvergne; & vengea le parricide commis en la perfonne de Charles *le Bon*, Comte de Flandre, qui fut affaffiné dans l'églife de faint Donatien de Bruges, où il entendoit la Meffe, & donna le Comté à Guillaume Criton. Quelque tems après, il fe brouilla avec quelques Prélats de fon Royaume, & en chaffa quelques uns. Etienne de Paris, & Henri de Sens, oférent l'excommunier; mais le Pape Honorius II, annulla leurs cenfures, que la paffion avoit fait fulminer. Ce Prince extrémement religieux défendoit toûjours la caufe de l'Eglife, & celles des Papes Gélafe II, Calixte II, & Innocent II. A ce dernier qui avoit fuccédé à Honorius II, les ennemis du faint Siége avoient oppofe Anaclet. Le Roi Louïs *le Gros* affembla à Etampes les Prélats de fon Royaume, qui fe foumirent à Innocent. Ce Roi fonda l'an 1113, l'Abbaïe de Saint-Victor à Paris, & mourut en la même ville, d'une diarrhée, le premier août 1137, âgé de 58 ans, après un régne de 29 ans & trois jours. Son corps fut porté dans l'églife de faint Denys en France. On croit qu'il fut marié a *Lucine*, fille de *Gui* de Montlehéri, Comte de Rochefort en Iveline; mais qu'il en fut féparé, pour caufe de parenté, l'an 1107, au Concile de Troyes, avant même que le mariage eût été confommé. Il époufa depuis *Adelaïde*, fille aînée d'*Humbert* II, Comte de Maurienne & de Savoye, dont il eut des enfans rapportez à l'article de FRANCE. * *La Vie* de ce Roi qui a été écrite par Suger Abbé de Saint-Denys, & par un Religieux de l'Abbaïe de Morigni. Le Pére Anfelme, &c.

LOUIS VII, dit *le Jeune* & *le Pieux*, Roi de France, fils du Roi Louïs VI, dit *le Gros*, naquit l'an 1120, & fut facré & couronné à Rheims par le Pape Innocent II, le Dimanche 25 octobre 1131. Il époufa *Eléonore* ou *Alienore* fille de *Guillaume* X, Comte de Guienne & de Poitou, & prit poffeffion de ces Comtez l'an 1137. Auffi-tôt après il apprit la mort de fon pére, & vint prendre foin des affaires de fon Etat. Louïs entra dans le différent de Géofroy V, dit *Plantagenêt*, Comte d'Anjou, & d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, qui difputoient entre eux la Normandie. Il eut fujet de fe plaindre de la conduite de Thibaud, Comte de Champagne. La guerre fut déclarée; le païs de ce Comte fut prefque tout défolé, & plus de treize cens perfonnes furent brûlées dans une églife au fac de Vitry le Brûlé l'an 1143. Le Roi en témoigna un déplaifir extréme, & fe foumit à tout ce qu'on voudroit impofer pour la réparation de cette faute. Saint Bernard lui perfuada le voyage de la Terre-Sainte, qu'il entreprit avec zéle. Il reçut la croix, après avoir fait tenir un Concile national à Bourges l'an 1145. Il avoit fait rétablir l'Archevêque Pierre de la Châtre, & il partit la feconde femaine d'après la Pentecôte l'an 1147. L'Empereur Conrad animé d'un même zéle, partit pour la même expédition; & les troupes de ces deux Souverains auroient été capables d'affujettir tout le Levant, fi la perfidie des Grecs, plus à craindre que les armes des Barbares, n'eût fait périr ces armées. Celle de Louïs fut plus heureufe dans les commencemens, & le Roi dans toutes les occafions donna des marques de fa bravoure. Il alla à Antioche & à Jérufalem, où il fut reçu par le Roi Baudouin III; mais pendant une année que dura cette guerre, fes troupes périrent malheureufement par la jaloufie des Grecs. On entreprit le fiége de Damas, qui ne réüffit point. Le Roi, après fon retour en France, mécontent de la conduite peu réguliére de fa femme *Eléonore*, qui avoit fait parler de fes galanteries jufques dans l'Orient, s'avifa mal à propos, en la répudiant au Concile de Baugenci-fur-Loire, l'an 1152, de lui rendre la Guienne & le Poi-

Poitou. Cette Princesse se remariant à Henri II, Roi d'Angleterre, lui porta pour dot ces provinces, qui rendirent l'Anglois très puissant en France. Henri voulut depuis enlever le Comté de Toulouse à Raymond VI, beau-frére du Roi, à qui le Comte avoit cédé son droit. Ce démêlé fut le commencement de ces guerres entre la France & l'Angleterre, dont les suites ont causé de si grands maux. Le Roi reçut peu après l'hommage de la Normandie, de Henri d'Anjou, auquel il rendit la ville de Vernon qu'il avoit prise. Il obligea Guillaume VIII, Comte d'Auvergne, l'an 1162, de se ranger à son devoir. L'an 1166, il ôta à Guillaume I, le Comté de Challon, & fit deux ans de suite la guerre au Roi d'Angleterre. Elle fut terminée l'an 1170, par la paix conclue à Saint-Germain-en-Laye. Louïs ne laissa pourtant pas de soutenir les enfans de l'Anglois, revoltez contre leur pére. L'an 1178, il fit un voyage en Angleterre, où par dévotion il visita le tombeau de saint Thomas de Cantorbéry. A son retour, il fit couronner à Rheims son fils Philippe, le jour de la Fête de la Toussaints de l'an 1179, & mourut de paralysie à Paris le 18 septembre 1180, âgé comme disent plusieurs Historiens, de près de 70 ans; mais plus vraisemblablement de 63 à 64, après en avoir régné 43, un mois & 17 jours, depuis la mort de son pére. Il fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Barbeaux près de Melun qu'il avoit fondée. On y voit son tombeau, qui est de marbre blanc, bâti par Alix de Champagne sa troisiéme femme. Le Roi Charles IX, étant à Fontainebleau, eut la curiosité de le faire ouvrir. On trouva son corps presque tout entier, & ses ornemens royaux à demi consumez par la pourriture. Il avoit des anneaux aux doigts, & une croix d'or au col. Le Roi & les Princes du sang qui se trouvérent présens, les prirent pour les porter en mémoire d'un si bon Prince. Louïs étoit pieux, charitable & courageux, mais mauvais Politique, si l'on en juge par la faute qu'il fit en répudiant sa femme *Aliénore*, & en permettant qu'elle se remariat au Roi d'Angleterre. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Gestes* de Louïs *le Jeune*. *Les Epîtres* du Pape Alexandre III, de saint Bernard & de l'Abbé Suger. *La Cronique* de l'Abbé Robert. *Les Fragmens* de notre Histoire. Mézeray. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS VIII, Roi de France, surnommé *le Lion*, à cause de son grand courage & de sa bravoure, fils du Roi PHILIPPE II, surnommé *Auguste*, & d'*Isabelle* de Hainault, né le troisiéme ou selon Rigord, le cinquiéme septembre 1187, suivit son pére à la guerre de Flandre, où on le laissa avec un puissant corps de cavalerie, & où il brûla Courtray l'an 1213. De là il fut envoyé en Poitou contre le Roi d'Angleterre, & y gagna une bataille, le même jour que le Roi son pere gagna celle de Bovines. Il se croisa contre les Albigeois l'an 1215, & leur enleva diverses places en Languedoc. Quelque tems après, les Anglois lassez de la tyrannie de Jean *Sans Terre*, appellérent Louïs, & le couronnérent à Londres au mois de mai 1216. Mais après quelques conquêtes, il perdit la bataille de Lincoln, & revint le 28 septembre 1217 en France, où il tourna ses armes contre les Albigeois l'an 1219, poussé à cela autant par la vue de ses propres intérêts, que par les sollicitations du Légat Romain Bonaventure, Cardinal du titre de S. Ange. Il succéda à son pere l'an 1223, & fut sacré & couronné à Rheims avec sa femme par Guillaume de Joinville, Archevêque de la même ville, le sixiéme août de la même année. Ensuite il prit sur les Anglois Niort, Saint-Jean-d'Angeli, & tout ce qui étoit deçà la Garonne, après leur avoir déja enlevé le Limosin, le Périgord & le païs d'Aunis. Savary de Mauléon, Général des ennemis, fut contraint de lui remettre le 28 juillet la ville de la Rochelle, dans laquelle il s'étoit défendu assez longtems, en attendant le secours d'Angleterre; mais ayant été trompé par Henri III, Roi d'Angleterre, qui lui envoya des coffres remplis de ferraille, au lieu de l'argent qu'il espéroit pour le payement de sa garnison, il le quitta & se donna à la France; ce qui fut cause que l'appareil d'une grande flotte Angloise, qui menaçoit les côtes de France, s'en alla en fumée. Cette campagne ne fut pas plutôt achevée, que le Roi commença une troisiéme expédition contre les Albigeois, qui s'étoient cantonnez sous le régne précédent, dans la ville d'Albi en Languedoc. Simon, Comte de Montfort, les avoit souvent battus, & sur tout à la celébre bataille de Muret, où il leur avoit tué quatre-vints mille hommes. Ces desavantages n'empêchérent pas ces Rebelles de former sous ce régne de nouveaux mouvemens. Louïs fondit sur eux, & après quelques legers succès, le 12 septembre 1226, il leur prit Avignon, dont pour l'exemple il fit abattre les murailles. Il leur enleva ensuite Carcassonne, Béziers, Pamiers, & se rendit le maître absolu de tout le païs jusqu'aux portes de Toulouse, où il laissa Imbert de Beaujeu, pour commander en son absence. Au retour de cette expédition, il fut attaqué d'une dyssenterie fort violente, & mourut, non sans soupçon de poison de la part du Comte de Champagne, qui ayant quitté le camp malgré le Roi, avoit lieu d'appréhender que ce Prince ne l'en punît comme il l'en avoit menacé. D'autres disent que Louïs mourut pour avoir été trop continent, car sa femme ne l'avoit point suivi. Ce fut à Montpensier en Auvergne, un Dimanche, le huitiéme novembre 1226, après avoir regné trois ans & quatre mois, moins six jours, & avoir vécu 39 ans, deux mois & trois jours. Son corps fut enterré à saint Denys auprès de son pére, & son cœur & ses entrailles dans l'Abbaïe de Saint-André-lez-Clermont. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Gestes* de Louïs VIII, que nous avons en vers Latins. Guillaume le Breton. Rigord. Matthieu Paris. Vincent de Beauvais. Mézeray. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS (Saint) IX. de ce nom, Roi de France, fils du Roi Louïs VIII, & de *Blanche* de Castille, naquit au château de Poissi le 25 avril 1215, & parce qu'il y fut aussi batisé, il prit quelquefois lui même le nom de *Louïs de Poissi*. Il n'avoit que onze ans & demi lorsque le Roi son pére mourut, & il fut sacré à Rheims, le siége étant vacant, par Jacques de Basoches, Evêque de Soissons, le 29 novembre de l'an 1226. Blanche sa mére, Régente du Royaume pendant sa minorité, gouverna avec beaucoup de prudence & d'habileté. Philippe Comte de Boulogne, oncle du Roi, Robert Comte de Dreux, Pierre *Mauclerc*, c'est à dire, *mal habile*, son frére, Duc de Bretagne, Thibaud Comte de Champagne, puis Roi de Navarre, Hugues de Lézignem, Comte de la Marche, & divers autres grands Seigneurs, prétendant au gouvernement, firent souvent des entreprises pour surprendre la personne du Roi. Après l'avoir manqué plusieurs fois, ils en vinrent jusqu'à cette extrémité, que d'élire Roi, dans une assemblée secrette, le Seigneur de Coucy, qui étoit en grande réputation de sagesse & de justice parmi eux. Blanche informée de ses desseins, par le moyen du Comte de Champagne, qu'elle engagea dans ses intérêts, les éluda facilement; & par sa conduite conserva l'autorité de son fils & le calme dans l'Etat. Le Roi devenu majeur l'an 1236, fut bon gré au Comte de Champagne de ce qu'il avoit fait pour l'Etat, & le maintint hautement contre les factieux, qui vouloient faire tomber sur lui le dépit d'avoir manqué leur entreprise. Pierre *Mauclerc*, le Comte de Dreux, & Hugues de Lézignem, qui étoient les plus mutins, furent obligez de se soumettre. Le premier rendit hommage au jeune Roi; mais Hugues de Lézignem, X. de ce nom, Comte de la Marche & d'Angoulême, refusa de rendre celui qu'il devoit à Alfonse, frére du Roi, comme Comte de Poitou & d'Auvergne. Il avoit épousé Elisabeth d'Angleterre, laquelle étoit veuve de Jean *Sans Terre*, & mére de Henri III, Roi d'Angleterre, & il espéroit que les secours que lui donneroit ce dernier le tireroient d'affaires; mais il se trompa, car le Roi le battit le 22 juillet 1242, & le poussa jusqu'à Xaintes. Hugues rentra dans son devoir, & le Roi ayant assemblé son Parlement à Péronne, termina le différent qui divisoit les enfans de Marguerite, Comtesse de Flandre & de Hainault, au sujet de ces deux Comtez. Raimond, Comte de Toulouse, s'étant joint aux Marseillois rebelles à leur Comte, tâcha de susciter de nouveaux troubles. Le Roi le mit à la raison, & termina heureusement contre les Albigeois la guerre que son pére avoit commencée. Ensuite étant relevé d'une grande maladie, il prit la résolution de se croiser, pour délivrer les Chrétiens de l'oppression des Infidéles. On dit qu'il en avoit fait le vœu pendant sa maladie. Après avoir réglé diverses affaires dans son Royaume, il laissa la régence à sa mére Blanche, reçut la croix du Légat, puis du Pape même à Lyon, & s'embarqua à Aigues-mortes en Languedoc le 25 août 1242. Il fit voile deux jours après, & arriva le 25 septembre dans l'Isle de Cypre, où il passa l'hiver, pour attendre le reste de ses troupes & de ses munitions. Il partit de cette isle le 13 mai de l'année suivante, & aborda le quatriéme juin à la rade de Damiette en Egypte, qu'il assiégea le Vendredi quatriéme juin, & qu'il prit le sixiéme. Ensuite il traversa le Nil, jetta l'effroi de toutes parts, par deux batailles qu'il gagna sur les Infidéles entre les canaux du Nil, & se rendit presque maître de tout le païs. Robert, Comte d'Artois, son frére, fut tué en poursuivant trop inconsidérément les ennemis au travers de la ville de la Massoure le huitiéme février 1250. Le saint Roi fit dans toutes ces occasions des actions d'une prodigieuse valeur, Son armée étoit campée près de Pharamia ou Pharamie, pour se rafraîchir, lorsque Mélec-Sala, fils du Sultan Méledin, tué au commencement de cette guerre, vint l'envelopper avec un grand secours qu'il avoit tiré des autres Sultans. Il boucha tous les passages des vivres aux Chrétiens, que la faim & cette maladie, qu'on nomme aujourd'hui *scorbut*, réduisirent en un état déplorable. On résolut alors de revenir à Damiette; mais il étoit trop tard: l'armée fut défaite, & le Roi fut pris avec ses deux fréres, Alfonse & Charles, le cinquiéme avril 1250. Cette prison fut glorieuse à Louïs; car on dit que les Sarasins ayant tué Mélec-Sala, mirent en délibération de le choisir pour leur Souverain, tant son courage & sa vertu avoient charmé ces Barbares. La seule chose qui empêcha cette élection, fut la crainte qu'ils eurent qu'il ne les obligeât à embrasser la Religion Chrétienne. Du moins ils n'eurent pas de peine à traiter pour une tréve, & pour la rançon du Roi & des siens. Il rendit Damiette, & paya huit cens mille besans d'or; mais ne pouvant souffrir qu'on mît sa personne à prix d'argent, il voulut que cette somme fût pour la rançon des siens, & Damiette pour la sienne. Ayant sçu que dans le payement de l'argent, les Infidéles s'étoient mécomptez d'une somme considérable, il la leur envoya incontinent. Ensuite monté avec le reste de l'armée Chrétienne sur les galéres des Génois, il aborda à Acre, prit Tyr & Césarée l'an 1351, fortifia d'autres places, & s'occupa à visiter les saints lieux. Bientôt après, ayant appris la mort de sa mére, il revint en France l'an 1254, après une absence de cinq années. Il y trouva toutes choses dans le calme; & pour le maintenir, il fit la paix l'an 1258 avec l'Anglois, qui seul pouvoit troubler son Royaume. Dans la suite il s'adonna à le régler par de bonnes loix, à en bannir la violence & les oppressions, & à instruire ses Sujets par ses bons exemples. Il fit bâtir des églises, des hopitaux & des monastéres; prit sous sa protection les veuves & les orphelins; procura de tout son pouvoir l'avancement de la Religion, & eut soin de pourvoir à la nourriture des indigens, au mariage des pauvres Demoiselles, & sur tout au soulagement des peuples par la révocation des impôts, que la malignité ou la nécessité des tems précédens avoient introduits. Il recueilloit tous les enfans Juifs qui étoient orphelins, & les faisoit nourrir dans la Religion Chrétienne aux dépens de son domaine. Ce revenu passoit aux veuves, & quelquefois à leurs enfans. Ceux ci s'appelloient *Baptisez*, & lorsqu'ils étoient en âge, ils se nommoient *Convertis*. Le Duc de Bourgogne, le Roi d'Angleterre, & quelques autres pratiquérent pareille chose dans leurs Terres; & les successeurs de

de saint Louïs l'ont imité en cela jusqu'au régne du Roi Jean. L'an 1260, parurent les Dévots, depuis nommez *Flagellans*. *Voyez* F L A G E L L A N S. Louïs fit aussi une Pragmatique pour la dispensation des Bénéfices. Enfin il entreprit une seconde Croisade, & laissa l'administration de son Royaume à Matthieu, Abbé de Saint-Denys, & à Simon de Clermont, Sire de Néelle. Il fit son testament à Paris au mois de février 1269, & partit de Marseille, ou selon d'autres, d'Aigues-mortes, un mardi premier jour de juillet 1270. Il aborda en Sardaigne après avoir essuyé une furieuse tempête, & passa en Afrique, où il se rendit maître de la ville de Carthage. Après cette expédition, il assiégea celle de Tunis, où la peste s'étant mise dans son armée, il fut lui-même attaqué de cette maladie, & finit ses pieux travaux par une sainte mort le 25 août 1270, après avoir régné 43 ans, neuf mois & 16 jours. Ses chairs séparées de ses os, & ses entrailles furent portées en l'Abbaïe de Montréal près de Palerme en Sicile, & y furent mises dans un tombeau de marbre. Ses os furent apportez à Saint-Denys en France, le Vendredi d'après la Pentecôte 1271. Le Pape Boniface VIII le canonisa à Orviette le onziéme août 1297; & l'an 1298, ses Reliques furent transportées de Saint-Denys à la Sainte-Chapelle de Paris, que ce Roi avoit fondée. Ce fut en la présence des Prélats & des Grands du Royaume, le jour d'après la Fête de saint Barthélemi, auquel l'Eglise célébre celle de ce Saint. *Voyez* sa postérité à l'article de F R A N C E. * Guillaume de Nangis. Géofroi de Beaujeu. Guillaume de Chartres. La Serre, &c. *en la Vie de S. Louïs.* Joinville. Pierre Matthieu. Masson. Sainte-Marthe. Mézeray. Le Pére Anselme, &c. Deux Auteurs ont publié deux différentes Vies de ce Prince. Le premier est M. de la Chaise, dont l'Ouvrage a paru en deux volumes *in quarto*, à Paris l'an 1688. Le second a aussi publié le sien dans la même ville *in quarto*, l'an 1689. C'est M. l'Abbé de Choisi, qui n'a entrepris que d'écrire la Vie privée de S. Louïs; au lieu que M. de la Chaise a entrepris de décrire ses fonctions royales.

L O U I S X, Roi de France & de Navarre, surnommé *Hutin*, vieux mot qui signifie *mutin* & *querelleur*, succéda au Roi Philippe IV, dit *le Bel*, son pére, l'an 1314, étant déja du côté de sa mére *Jeanne*, Roi de Navarre, où il avoit été couronné à Pampelune le premier jour d'octobre 1307. Il ne fut sacré & couronné à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenay, que le Dimanche, 24 août 1315. Peu auparavant il avoit fait faire le procès à Enguerrand de Marigny. Il engagea mal à propos ses gens contre Robert, Comte de Flandre; car il assiégea Courtray, & fut contraint de lever le siége, à cause du mauvais tems: ensuite dequoi il fit un traité desavantageux. Après un régne de 18 mois & six jours, il mourut subitement, non sans soupçon de poison, au château de Vincennes, le Samedi cinquiéme de juin 1316, à l'âge de 25 ans. Un Historien presque contemporain, dit que s'étant trop échauffé à jouer à la paume au bois de Vincennes, il descendit dans une cave, & y but du vin si frais, qu'il en eut les entrailles glacées, de sorte qu'il ne vécut depuis que deux ou trois jours. *Voyez* sa postérité à l'article de F R A N C E. * *Le Continuateur* de Guillaume de Nangis. Mézeray. Le Pére Anselme, &c.

L O U I S XI, Roi de France, fils du Roi *Charles* VII, naquit à Bourges le troisiéme ou le quatriéme juillet 1423, & dès sa premiére jeunesse, il n'eut point de plus violente passion que celle de régner. L'an 1440, il se fit Chef de la faction nommée *la Praguerie*, contre le Roi son pére, avec lequel il fit son accommodement quelque tems après, & se trouva à la levée du siége de Tartas en Gascogne le 23 juin 1442. Il fit depuis lever celui de Dieppe, que les Anglois avoient commencé, le 14 août 1443, passa l'année suivante en Alsace où il prit Montbéliard, & défit six mille Suisses près de la ville de Bâle. A son retour, il fut envoyé par le Roi l'an 1446 dans la Guienne, où il se saisit du Comte d'Armagnac & de sa femme. Peu après il se retira en Dauphiné, où il pilla le peuple & le Clergé, prit les armes contre son pére, & se ligua même avec les Mécontens & les ennemis de l'Etat. L'appréhension qu'il eut d'être enveloppé par les troupes que le Roi avoit mandées pour l'arrêter, l'obligea de sortir du Dauphiné, d'où il passa dans la Franche-Comté, puis l'an 1456 dans le Brabant, où le Duc de Bourgogne le traita comme le fils de son Souverain. Ce fut là qu'il apprit la mort de son pére, arrivée le 22 juillet 1461. Il partit aussi-tôt, accompagné du Duc de Bourgogne & de son fils, & vint à Rheims, où le 15 août il fut sacré par l'Archevêque Jean Juvénal des Ursins. La conduite que ce Prince avoit tenue envers son pére, & envers ses peuples de Dauphiné, donnoit assez à connoître ce qu'en devoient espérer ses Sujets & ses amis. Dès qu'il fut entré dans son Etat, il s'y gouverna comme dans un païs de conquête, maltraitant les créatures du Roi son pére, destituant tous ses Officiers, & changeant enfin tout ce qu'il avoit fait. Son humeur particuliére & méfiante lui fit éloigner les Princes & les Grands, qui pour se venger, prirent ce prétexte, qui ne manque jamais, de l'oppression du peuple, & engagérent les premiéres personnes de l'Etat dans leur Ligue, qu'ils autorisoient par le nom de *Bien-Public*. Le Duc de Berry, frére du Roi, les Ducs de Bretagne & de Bourbon, & le Comte de Charolois, fils du Duc de Bourgogne, étoient les principaux Chefs de ce parti. Le Roi qui venoit pour défendre Paris, rencontra les Princes liguez près de Montlehéri, où, le Mardi 16 juillet 1465, il y eut bataille avec perte égale. Louïs prévit la suite fâcheuse que pourroient avoir ces desordres, & rompit adroitement cette Ligue, par la paix conclue au mois d'octobre suivant à Conflans. Par le traité, il fut obligé de donner la Normandie à son frére; au Bourguignon, quelques places enlevées dans la Picardie; le Comté d'Etampes au Duc de Bretagne; & l'épée de Connétable à Louïs de Luxembourg, Comte de Saint-Paul. Depuis, son frére mécontent lui donna lieu de lui ôter la Normandie, & se ligua avec le Breton, & avec Charles Duc de Bourgogne, dont le pére venoit de mourir. Louïs déclara la guerre à l'un, & souleva les Liégeois contre l'autre. Ce rusé Politique s'engagea témérairement à Péronne dans une conférence l'an 1468. Le Bourguignon s'y trouva le plus fort, & l'obligea de céder à son frére la Champagne & la Brie, en échange de la Normandie; & de l'accompagner avec ses troupes, pour réduire les Liégeois, dont la ville fut prise d'assaut, saccagée, & presque brûlée le 30 octobre de la même année 1468. Louïs ne se rebuta point du mauvais succès de sa politique en cette rencontre: il trouva bientôt le moyen de contraindre son frére à prendre la Guienne, en échange de la Champagne trop voisine de la Bourgogne, pour le détacher par là de Charles, & pour réduire celui-ci à se contenter des conditions d'une tréve d'un an, après avoir repris sur lui les meilleures places qu'il tenoit en Picardie. Dès que les Etats eurent été tenus à Tours l'an 1470, Louïs envoya un Huissier du Parlement de Paris, citer jusques à Gand le Duc de Bourgogne, pour faire raison au Comte d'Eu, & ensuite le chassa de devant Beauvais qu'il avoit assiégé, le dixiéme juillet 1472. Le Roi avoit institué à Amboise le premier août 1469, l'Ordre de Saint-Michel: le Duc de Bretagne le refusa, & le Duc de Bourgogne accepta celui d'Angleterre le premier de mai 1472. Louïs ordonna qu'au son de la grosse cloche à midi, on se mît à genoux, & que l'on récitât l'*Ave Maria*. Les Anglois, qui étoient descendus en France, à la sollicitation du Bourguignon, s'en retournérent peu après, ensuite du traité conclu le 29 août 1475 à Péquigny, où les deux Rois s'entrevirent, & jurérent une tréve de neuf années, que le Duc de Bourgogne fut obligé de tenir. Ensuite le Roi fit trancher la tête au Connétable de Saint-Paul le 19 décembre de la même année, & à Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, le quatriéme août 1477. Le Duc de Bourgogne, qui avoit été tué devant Nanci au commencement de cette même année, étoit sans doute le plus dangereux ennemi du Roi. Il ne restoit plus que Charles de France, frére de ce Prince, qu'il fit empoisonner en Guienne, par Jean Favre Versois, Abbé de Saint-Jean-d'Angely, dans une pêche que la Dame de Monsoreau, Maîtresse de ce Prince, lui présenta, & dont elle fut aussi empoisonnée, en ayant mangé la moitié. Louïs se défit de quelques autres Seigneurs, qui avoient soutenu la rebellion, & détruisit si bien tout ce qui pouvoit affoiblir l'autorité royale, qu'on dit communément de lui, *qu'il avoit mis les Rois hors de page*. Par la mort de Charles, Duc de Bourgogne, il réünit la Bourgogne & l'Artois à la Couronne, & y ajoûta la Provence par la donation des derniers Comtes. Il pratiqua l'alliance des Suisses l'an 1474, resserra l'Anglois dans ses Etats, & assura de toutes parts la paix à son Royaume. Ses conquêtes ne soulageoient pas le peuple; car il avoit augmenté les tailles jusqu'à quatre millions sept cens mille livres, somme excessive en ce tems-là; & il traitoit cruellement ceux qui s'opposoient à ses exactions. Il donna au mois d'août 1479, la bataille de Guinegaste contre Maximilien, Archiduc d'Autriche, avec lequel il fit la paix l'an 1482. Sur la fin de sa vie, il devint insupportable par sa mauvaise humeur & par ses défiances, particuliérement depuis le mois de mars, qu'en un village près de Chinon, il perdit tout d'un coup la parole & la connoissance, qui ne lui revinrent qu'au bout de deux jours à Montils; encore étoit-ce si imparfaitement, que de dix paroles, à peine en entendoit-on une. Comme il ne se souvenoit en aucune maniére de ce qui lui étoit arrivé pendant son mal, il en demanda des nouvelles à ses Domestiques, qui lui dirent que s'étant approché d'une fenêtre, on l'en avoit retiré, de crainte qu'il ne se précipitât. Au lieu de les louer de leur fidélité, il disgracia tous ceux qui s'en vantérent, sans en excepter le brave Champeroux. Il y en eut même qui perdirent leurs charges pour cette seule raison. Ce Prince étoit malade dans le château du Plessis-lez-Tours, où la crainte de la mort & celle de perdre son autorité, lui firent faire des choses extravagantes. Il envoyoit des Ambassadeurs dans les païs étrangers, & faisoit mourir les Criminels qui étoient dans les prisons, afin qu'on crût qu'il se portoit bien. On dit que son Médecin Jacques Cottier, abusant insolemment de la crainte extréme que ce Prince avoit de mourir, tira de lui cinquante mille écus, & beaucoup d'autres graces en cinq mois de tems. Non seulement le Roi qui craignoit la mort, payoit grassement son Médecin, mais de plus, dit Comines, il souffroit les rudes & outrageuses paroles qu'il lui disoit. Le Roi se fit apporter grand nombre de Reliques, & même la sainte Ampoulle; & ayant ouï parler de saint François de Paule, célébre par ses miracles, il le fit venir de Calabre en France, afin qu'il lui prolongeât ses jours: mais malgré toutes ces précautions, il mourut un samedi 30 août 1483, âgé de 60 ans, un mois & 24 jours, après avoir régné 22 ans, un mois & huit jours. Il fut enterré à Notre-Dame de Cléri, où son tombeau fut ouvert & profané par les Huguenots l'an 1562. *Voyez* sa postérité à l'article de F R A N C E. Ce Prince vindicatif, défiant & rusé, ne prenoit conseil que de lui-même, & ne pouvoit souffrir les personnes de qualité, pendant qu'il avançoit des gens de rien: ce qui rendit sa conduite tout à fait odieuse. Philippe de Comines nous le dépeint habile, pénétrant & assez lettré; ce que Gaguin assure aussi. Il savoit mieux que Prince du monde, gagner les hommes, découvrir les secrets de ses ennemis, les embarrasser de défiances, & diviser les plus unis; mais dans la joye il ne pouvoit retenir ses secrets, tout lui échapoit, & il étoit encore plus sujet à faire des fautes, qu'habile à les réparer: ce qu'il faisoit par toutes voyes, plus souvent mauvaises que bonnes. On ne sauroit lui pardonner la perte qu'il fit des Païs-Bas, de la Franche-Comté & de la Castille, en manquant de les aquérir par le mariage de son fils, ou de Charles d'Orléans, avec les héritiéres de ces Etats. On le loue de ce qu'il ne voulut pas permettre qu'un Ambassadeur, que le Sultan Bajazet lui envoyoit, passât plus avant que Marseille; parce qu'il

qu'il ne croyoit pas qu'on pût être Chrétien, & avoir communication avec les ennemis de Jesus Christ. Ce fut lui qui institua les Parlemens de Bourdeaux & de Bourgogne, & qui établit la commodité des postes. Il avoit dessein de faire reduire tous les poids & toutes les mesures à une sorte, & de faire dresser une coutume générale pour toutes les provinces de son Royaume. M. de la Houssaye remarque que quoique ce Prince fût & cruel & vindicatif, cependant il se faisoit estimer & respecter de ses Sujets, parce qu'il donnoit volontiers les confiscations aux enfans, ou aux parens des condamnez. Il n'étoit pas assez réservé dans ses discours, d'où vient qu'il a fait lui même cet aveu, *Je sai bien que ma langue m'a porté grand dommage.* Quoiqu'il pillât ses Sujets, il ne souffroit point que les Grands les maltraitassent. Il ne voulut pas que le Dauphin Charles, son fils unique, apprît plus de Latin que ces cinq mots, *qui nescit dissimulare, nescit regnare*, disant que cette maxime contenoit tous les préceptes, & toute l'instruction dont un Prince avoit besoin pour savoir régner, & pour régner heureusement. * Philippe de Comines, *Mémoires de Louïs XI.* Pierre Matthieu, *Hist. de Louïs XI. Chronique scandaleuse de* Jean le Maire de Troyes; & *Chronique de Louïs XI.* Gaguin. Le Féron. Dupleix. Mézeray, *Hist. de France.* Varillas, *en Louïs XI.* Le Pére Anselme, &c.

LOUIS XII, Roi de France, dit *le Juste* & *le Pére du peuple*, né à Blois le 27 juin 1462, porta longtems la qualité de Duc d'Orléans. Il succéda l'an 1498, en ligne collatérale, à *Charles* VIII, mort sans enfans, comme le Prince de son sang qui en approchoit de plus près, & fut sacré à Rheims par le Cardinal Guillaume Briçonnet, Archevêque de cette ville, le 27 mai de la même année. Ce Prince étoit fils de CHARLES, Duc d'Orléans & de Milan, & de *Marie* de Cléves sa troisiéme femme, & petit fils de Louïs de France, Duc d'Orléans, second fils du Roi CHARLES V, & de *Valentine* de Milan, du Chef de laquelle la Maison d'Orléans devoit succéder au Duché de Milan. Il s'étoit trouvé au Sacre du Roi Charles VIII, où il représenta le Duc de Bourgogne, & avoit été l'un des Chefs des Seigneurs qui se liguérent contre le Roi, & qui furent défaits à la bataille de Saint-Aubin-du Cormier l'an 1488. Il avoit été fait prisonnier, & conduit au château de Luzignan, puis à la grosse Tour de Bourges. Depuis il avoit accompagné le Roi Charles VIII en Italie, & y avoit soutenu vaillamment le siége de Novare contre Ludovic Sforce, Duc de Milan, l'an 1495. Dès qu'il eut la couronne sur la tête, il commença à travailler pour la félicité de ses peuples; & il prit soin de les soulager en diminuant les impôts, & de leur faire rendre bonne justice. Il créa un Parlement pour la Normandie à Rouen, un pour la Provence à Aix, & il établit le Grand-Conseil, dont l'institution avoit déja été projettée par Charles VIII. Il n'y eut pas jusques à ses ennemis, qui ne se ressentissent de sa bonté; & après son elevation, on vit sortir ce beau mot de sa bouche, *Que ce n'etoit pas au Roi de France de venger les querelles du Duc d'Orléans.* Ses premiers desseins furent de recouvrer le Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de Valentine son ayeule, & d'où il chassa Ludovic Sforce qui l'avoit usurpé. Il le conquit en quinze jours, au mois de juillet 1499. Quelque tems après, le Milanois se revolta, & Sforce fut rétabli; mais son bonheur fut de peu de durée. Le Roi reconquit ce Duché au printems de l'année 1500, & Ludovic fut pris avec le Cardinal Ascagne son frére, par Louïs de la Tremoille, Général de l'armée royale, & mené en France, où il mourut dix ans après dans le château de Loches. Ensuite le Roi songea à faire valoir le droit qu'il avoit sur le Royaume de Naples; & dans ce dessein, il se joignit à Ferdinand V, Roi d'Aragon l'an 1501. Ils en chassérent Frédéric qui en étoit Roi, & à qui ce Monarque donna depuis le Duché d'Anjou, par un excès de générosité. Les deux Rois partagérent ensuite l'Etat de Naples par un traité, suivant lequel les Espagnols se devoient contenter de la Pouille & de la Calabre, & le reste du Royaume devoit demeurer aux François. Quelque tems après, les Espagnols conduits par Gonsalve de Cordoue, qu'ils nomment *le Grand Capitaine*, au sujet du différent qui s'étoit élevé pour quelques limites, entreprirent d'envahir le partage des François. Les commencemens furent favorables à ceux-ci; mais l'an 1503, leur armée fut défaite au combat de Séminare en Calabre le 21 avril, & à la bataille de Sérignoles dans la Pouille le 28 du même mois. Ces malheurs furent suivis de la perte du Royaume de Naples. Le Roi fit la paix l'an 1505, châtia, l'an 1507, la revolte des Génois, & fit son entrée dans leur ville le 28 avril, puis dans Pavie & dans Milan. Il s'aboucha avec le Roi d'Aragon à Savonne au mois de juin; & l'an 1508, il fit le traité de Cambray avec le Pape Jules II, & l'Empereur Maximilien I, contre les Vénitiens, qu'il défit à la célébre bataille d'Aignadel le 14 mai 1539, & sur lesquels il prit Crémone, Padoue & beaucoup d'autres villes. Louïs fut investi du Duché de Milan à Trente par l'Empereur le 14 juin 1510. Ensuite il fit rendre Ravenne, & diverses autres places au Pape Jules II; mais ce Pontife jaloux du bonheur de la France qu'il n'aimoit point, & soupçonnant le Cardinal d'Amboise, premier Ministre du Roi, d'aspirer au Pontificat, fit ligue avec l'Empereur, les Suisses & les Vénitiens, contre le Roi. Il éclata d'abord par des excommunications injustes qu'il lança sur le Roi & ses Alliez, dont il prétendoit contre toute sorte de droit & de raison, abandonner les Etats à qui les pourroit occuper. Cependant les Liguez perdirent la fameuse bataille de Ravenne le onziéme avril, jour de la Fête de Pâques 1512. Il est vrai qu'elle fut fatale aux Vainqueurs, par la mort du généreux Gaston de Foix leur Général. Le Pape continuant de pratiquer toutes les puissances contre Louïs, lui débaucha les Suisses, qui rendirent le Milanois au fils de Ludovic Sforce, nommé Maximilien. Ils gagnérent la bataille de Novare la nuit du cinquiéme au sixiéme juin 1513, & vinrent assiéger Dijon, où le brave Louïs de la Tremoille les arrêta par un traité, qui, quoique desavantageux, ne laissa pas de sauver la France. Jules toûjours plus passionné, fit aussi soulever Gênes, & suscita contre la France les Espagnols, puis les Anglois. Ceux ci défirent quelques troupes Françoises, au combat donné le 18 avril 1513, près de Guinegaste, surnommé *des Eperons*, & prirent Thérouanne & Tournay. Louïs se débarrassa sagement de tant d'ennemis. Il s'accommoda avec les Suisses, fit la paix avec les Espagnols, & confirma son alliance avec l'Anglois, épousant en troisiémes noces le neuviéme octobre 1514, *Marie*, fille de *Henri* VII, & sœur de *Henri* VIII, Rois d'Angleterre. Il avoit épousé contre son gré *Jeanne* de France, fille du Roi *Louïs* XI, de laquelle il fut séparé le 22 décembre 1498, & s'étoit ensuite marié le huitiéme janvier 1499, à la Reine *Anne* de Bretagne, veuve du Roi *Charles* VIII son prédécesseur. Il la perdit le neuviéme janvier 1513. Peu après son troisiéme mariage, lorsqu'il dressoit une puissante armée pour repasser les Alpes, il mourut à Paris le premier jour de l'an 1515, âgé de 53 ans, après avoir régné 16 ans, huit mois & 23 jours. Son corps fut enterré à Saint-Denys en France, & son cœur dans la chapelle d'Orléans aux Célestins de Paris. Ce bon Roi fut regretté universellement de tous ses Sujets. Il étoit religieux, chaste, libéral, ami des Lettres, magnanime, & aimoit tellement son peuple, qu'il versoit des larmes, lorsque la nécessité l'obligeoit d'imposer quelque subside. On ajoûte qu'il aimoit à se trouver travesti dans les assemblées, où l'on parloit librement, & qu'il se vantoit d'y avoir appris beaucoup de choses importantes, qu'il n'auroit jamais sues par une autre voye. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. C'est sous le régne de ce Prince, que les Epices prirent naissance, charge que les misérables Plaideurs se sont imposées eux-mêmes. FRANÇOIS I lui succéda. * Les Auteurs de la Vie de ce Roi. Jean de Saint-Gélais. Jean d'Auton. Jean Marot. Claude de Seissel, *Histoire de Louïs XII.* Paul Emile. Gaguin. Papire Masson. Sainte-Marthe. Dupleix. Mézeray, *Histoire de France.* Paul Jove. Guichardin. Pierre Bembo. Arnoul le Féron. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS XIII, Roi de France & de Navarre, dit *le Juste*, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, succéda à son pére HENRI *le Grand*, le 14 mai 1610, fut sacré à Rheims le 17 octobre suivant, par le Cardinal de Joyeuse, & fut déclaré majeur l'an 1614. Avant cela, il avoit régné sous la tutelle de la Reine sa mére. On tint ensuite les Etats à Paris, & l'on dissipa toutes les brouilleries qui se formoient dans l'Etat, par le traité de Sainte-Ménéhoud conclu la même année 1614, & par celui de Loudun l'an 1615. On avoit proposé une double alliance avec l'Espagne, & on la conclut heureusement la même année. Le Roi épousa *Anne* d'Autriche, Infante d'Espagne; & *Elisabeth* de France, sœur du Roi, fut mariée à l'Infant *Philippe* IV. Ce fut en ce même tems que la faveur du Maréchal d'Ancre auprès de la Reine, causa le mécontentement des Grands. Lorsque le Roi voulut prendre lui-même le soin des affaires après sa majorité, ce Favori, dit *Concino Concini*, Italien de nation, fut tué dans le Louvre, le 24 octobre 1617. La faveur de Charles d'Albert, qui fut créé Duc de Luynes, puis Connétable de France, fut encore un prétexte de remuement. Les Mécontens se rangérent du côté de la Reine-Mére, qu'on avoit priée de se retirer à Blois; mais leur premiére tentative leur réüssit fort mal au Pont-de-Cé, où leurs troupes furent défaites; ensuite de quoi la Reine fit sa paix l'an 1620, & fit donner amnistie générale à tout son parti. Depuis, le Roi tourna ses desseins sur le Béarn, pour y rétablir la Religion Catholique, qui en étoit bannie depuis 50 ans. Il en vint heureusement à bout la même année 1620, & donna par là un prétexte de revolte aux Religionnaires de France. Le Roi prit sur eux Saumur; puis assiégea & fit démanteler Saint-Jean-d'Angély, le 24 juin 1621. Sancerre, Nérac, Pons, Castillon, Sainte-Foi, Bergérac, Clérac, & plusieurs autres places de ce parti se soumirent dans la Guienne & dans le Languedoc. Montauban seul arrêta le progrès des armes du Roi. Le Duc de Mayenne y fut tué dans la tranchée; & le Connétable de Luynes, mort de maladie sur la fin de 1621, fit place au Cardinal de Richelieu, qui s'empara de la faveur du Roi. Montheurt, Royans, Tonneins, Sainte-Foi, Négrepelisse, Saint-Antonin, Montpellier, &c. se rendirent l'an 1622. On défit aussi les Huguenots au combat de Riez, & les Rochelois sur mer, & ensuite on leur donna la paix. Le Roi travailla à établir le repos dans la Valteline l'an 1624. Il assista le Duc de Savoye contre les Génois l'an 1625, & le 16 septembre de la même année, il gagna par ses Généraux, une victoire navale sur les Rochelois. Les Anglois qui les protégeoient, furent défaits au combat de l'Isle-de-Ré, le huitiéme novembre 1627, & repoussez honteusement. Depuis, le Roi entreprit le siége de la Rochelle, qui fut contrainte après un an de résistance, & malgré les secours des Anglois, de se soumettre enfin le 29 ou 30 octobre 1628. Le Roi y fit son entrée le premier novembre suivant, & prit ensuite la protection du Duc de Névers, nouveau Duc de Mantoue. Il partit au milieu de l'hiver; força le Pas de Suze le septiéme mars 1629; défit le Duc de Savoye, qui le lui vouloit disputer; fit lever le siége de Cazal à Gonçales de Cordoue, Gouverneur du Milanois, le 15 suivant; & mit son Allié en possession de son Etat. Le Roi, de retour en France, continua la guerre contre les Huguenots dans le Languedoc & dans le Vivarais. Il prit Privas & Alais, & reçut en grace plusieurs villes, comme Nîmes, Castres, Montauban, &c. avec Henri, Duc de Rohan, qui avoit été leur Chef. Les Allemands se prévalurent de sa sortie d'Italie; car Colalte ravagea le Mantouan, & surprit Mantoue le 18 juillet 1630, & le Marquis de Spinola forma le siége de Cazal. Ces irruptions obligérent le Roi d'envoyer delà les monts une puissante armée, qui soumit Chambéri, avec toute la Savoye, puis Briquéras, Pignerol, Carignan, Saluf-

luſſes & Veillane, où le Duc de Montmorency défit les ennemis. Cette même Armée défit les Eſpagnols au pont de Carignan; ſe fit jour juſqu'à Cazal, qu'on délivra une ſeconde fois; contraignit les ennemis à conſentir au traité de Quiéraſque, qui fut conclu le 19 juin 1631, & aquit au Roi le tître de *Libérateur de l'Italie.* Quelque tems après, Gaſton, Duc d'Orléans, frére unique du Roi, fit éclater ſa jalouſie contre le Cardinal de Richelieu. Il ſe mit en campagne, & gagna le Duc de Montmorency, qui ſouleva le Languedoc dont il étoit Gouverneur; mais ce Seigneur fut pris les armes à la main, au combat de Caſtelnaudary, qui fut donné le premier ſeptembre 1632, & dans lequel le Comte de Moret, frére *naturel* du Roi, fut tué. Le Duc de Montmorency perdit la tête ſur un échaffaut à Toulouſe le 30 octobre ſuivant. Monſieur ne réüſſit pas mieux du côté de la Lorrinea, où il fut trompé par le Duc, que les armées dépouillérent de ſon païs. Le Roi prit ſur lui Nancy l'an 1633, la Mothe l'an 1634, & chaſſa les Impériaux d'Heidelberg. L'Electeur de Tréves avoit été maltraité par les Eſpagnols, parce qu'il s'étoit mis ſous la protection de la France, pour être à couvert de l'irruption des Suédois, avec leſquels le Roi avoit fait alliance. Les Eſpagnols prirent Tréves, y égorgérent la garniſon Françoiſe, & arrêtérent priſonnier l'Electeur. Une conduite ſi violente donna ſujet à la déclaration de la guerre, qui ſe fit par un Héraut d'armes à Bruxelles le 19 mai 1635. La bataille d'Avein en Flandre gagnée le 16 mai ſuivant, par les Maréchaux de Châtillon & de Brezé, qui battirent le Prince Thomas, commença cette longue guerre; Philisbourg, Spire, Mayence, la Capelle, le Catelet & Corbie, furent perdues la même année. On reprit Corbie le 14 novembre 1636, & on défit l'armée Impériale, que Galas avoit aménée en Bourgogne, où l'on avoit aſſiégé vainement Dole dans la Franche-Comté. Le Comte de Harcourt, ſuivi de la Nobleſſe de Provence, chaſſa au mois d'avril 1637, les ennemis qui avoient ſurpris les Iſles de Lérins, dites *de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite.* Le Maréchal de Schomberg fit lever le ſiége de Leucate à Serbelloni, qui y fut défait avec mille hommes; & on prit ſur les Eſpagnols diverſes places dans le Païs-Bas. On les battit trois fois ſur mer l'an 1638, & les troupes du Roi en Allemagne jointes à celles du Duc de Weimar, prirent Briſac, & remportérent la victoire de Rheinfelds, où Jean de Vert fut fait priſonnier; celles de Polinckove, de Rhinhaus, & de Wolfembutel, l'an 1641. Avant cela, l'an 1639, le Comte de Harcourt avoit ſecouru Cazal, défait le Marquis de Léganès, & avoit pris Turin l'an 1640, occupé par les ennemis du Duc de Savoye. Dans le même tems, le Prince de Condé prit Salces dans le Rouſſillon; & dans l'Artois, les armées du Roi prirent Heſdin, & Arras, à la vue de deux armées de trente mille hommes, & ſubjuguérent Aire, Bapaume, Lens & la Baſſée. Elles eurent du deſavantage à Thionville & ailleurs. Salces fut repris, Verceil fut perdu, & le ſiége de Saint-Omer fut levé. L'an 1641, la Catalogne ſe ſoumit au Roi, qui y prit Perpignan l'an 1632, ce qui fut ſuivi de la reddition de Salces, & de tout le Comté de Rouſſillon. Le Duc de Lorraine avoit eu recours aux bontez du Roi; mais ſa feinte reconciliation ne ſervit qu'à le faire depouiller une ſeconde fois de ſes Etats. Le Comte de Soiſſons, qui s'étoit mis en campagne pour ſatisfaire ſon reſſentiment, fut tué à l'iſſue d'une bataille qu'il avoit gagnée contre les troupes du Roi, le ſixiéme juillet 1641, à la Marſée près de Sédan, qu'on prit l'année ſuivante. On avoit alors gagné la bataille de Kempen, où Lamboi demeura priſonnier, le 17 janvier, & celle de Villefranche le 31 mars. Le Cardinal de Richelieu, Miniſtre de Louïs *le Juſte*, mourut à Paris après la conquête du Rouſſillon, le quatriéme décembre 1642. Le Roi le ſuivit bientôt après, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, fort chrétiennement, le jour de l'Aſcenſion, 14 mai 1643, le même jour qu'il avoit commencé de régner. Il vécut 41 ans, ſept mois, 18 jours, & régna 32 ans accomplis. Ce Prince étoit chaſte, bon, juſte, pieux, mais timide. Un endroit de la Vie de ce Monarque propre à faire connoître ſa piété, fut l'Acte ſolemnel du dixiéme février 1638, par lequel il ſupplia la ſainte Vierge d'être la Protectrice ſpéciale de ſon Royaume. La Reine entroit alors dans le troiſiéme mois de ſa groſſeſſe. Par cette déclaration ce Prince ordonna que tous les ans à perpétuité, on fera le jour & Fête de l'Aſſomption une proceſſion ſolemnelle dans toutes les villes, bourgs & villages de ſon Royaume, en mémoire de cette conſécration qu'il fit de ſa perſonne, de ſon Etat, de ſa Couronne, & de ſes Sujets ſous la protection de la très-ſainte & très-glorieuſe Vierge. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de F R A N C E. * De Gramont, *Hiſt. de Louïs XIII.* Jean-Baptiſte-Matthieu. Bernard. Malinge de Saint-Lazare, *Hiſtoire de Louïs XIII.* Dupleix, Brianville & de Marolles, *Hiſtoire de France en Louïs XIII.* Le Pére Anſelme, &c.

L O U I S XIV, ſurnommé *le Grand*, fils du Roi Louïs XIII, & de la Reine *Anne* d'Autriche ſon épouſe, qui le donna à la France après vint-trois années de ſtérilité. Cette naiſſance ſi long-tems attendue, & qui tenoit en quelque maniére du miracle, fit donner à ce Prince le ſurnom de *Dieu-donné.* Il naquit à Saint-Germain-en Laye, le cinquiéme ſeptembre 1638, fut batiſé le 21 avril 1643, & n'étant encore âgé que de quatre ans & demi, il ſuccéda à ſon pére Louïs *le Juſte*, le 14 mai de la même année, ſous la régence de la Reine ſa mére. Les prémices de ſon régne furent conſacrées par un grand nombre de victoires, qui firent dire de ce Prince, qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de régner. Louïs de Bourbon, II. du nom, Duc d'Enguien, ſi célébre depuis, ſous le nom de *Prince de Condé*, gagna la fameuſe bataille de Rocroy, & prit Thionville. Le Maréchal de Brezé battit la flotte Eſpagnole, à la vue de Cartagéne. Turin en Italie, fut emporté par le Prince Thomas, Général de l'armée du Roi; le Pont-d'Eſture, par le Maréchal du Pleſſis-Prâlin; & Rotweil en Allemagne, par le Maréchal de Guébriant. L'année ſuivante 1644, ne fut pas moins heureuſe. Le Vicomte de Turenne gagna la bataille de Rotweil; & le Duc d'Enguien, après s'être couvert de gloire dans celle de Fribourg, emporta Spire, Philisbourg, Mayence, & autres villes, qui ſuivirent le deſtin de Gravelines, ſoumiſe par Gaſton, Duc d'Orléans; & celle de Saint-Ya, dans le Milanois. Les François défaits à Mariendal, ſe vengerent au double par la priſe de Roſes, de Balaguier, de la Mothe, de Béthune, de Lincke, de Lens, d'Armentiéres, de Landau, de Tréves, &c. & par les victoires de Llorens en Catalogne, remportées par le Comte de Harcourt; de Nortlingue en Allemagne, par le Duc d'Enguien; & de Mora en Italie, par le Prince Thomas. Les conquêtes de Courtray, de Mardick & de Dunkerque l'an 1646, furent traverſées par la levée du ſiége de Lérida, que le Comte de Harcourt aſſiégea inutilement, & où le Duc d'Enguien, devenu Prince de Condé, par la mort de ſon pére, échoua lui-même l'année ſuivante 1647. Cette perte fut compenſée par la priſe de pluſieurs villes en Allemagne & en Flandre, & par le combat naval que le Duc de Richelieu gagna ſur les Eſpagnols, près de Caſtel-à Mare, pendant que le Duc de Guiſe leur tenoit tête dans Naples, où il s'étoit jetté. Le ſort des armes ſe déclara entiérement pour la France l'an 1648, par la priſe de Tortoſe & d'Ypres, par la défaite des Impériaux, que le Maréchal de Turenne joint au Général Wrangel, défit à Zuſmarhauſen; & par la célebre victoire de Lens, remportée ſur les Eſpagnols par le Prince de Condé. Le traité de paix conclu à Munſter, entre la France, l'Allemagne, & la Suéde, laiſſa l'Alſace ſous la domination du Roi, & couronna tous les avantages de cette année, dont le bonheur fut interrompu par la premiére guerre civile de Paris. Les Mecontens en vouloient au Cardinal Mazarin, qu'ils ne pouvoient voir ſans jalouſie dans le Miniſtére; mais ces troubles furent bientôt appaiſez par les extrémitez où ſe virent réduits les Pariſiens, dont le Prince de Condé avoit trouvé le ſecret de bloquer la ville avec une petite armée de ſept à huit mille hommes. L'empriſonnement de ce Prince, & celui du Prince de Conty, & du Duc de Longueville, fut le premier évenement de l'année 1650. La France perdit le Catelet, la Capelle, Porto-Longone, & Mouſon; mais elle eut de quoi s'en conſoler, par la victoire de Réthel, remportée ſur les Eſpagnols par le Maréchal du Pleſſis-Prâlin. La délivrance des Princes, l'éloignement du Cardinal Mazarin & la majorité du Roi ſuivirent l'an 1651. Le Cardinal revint à la Cour au commencement de l'année ſuivante: ce qui donna naiſſance à la ſeconde guerre de Paris. Les Princes qui s'étoient jettez dans le parti des Rebelles, après avoir été battus en quelques rencontres par les armées du Roi, le furent encore au combat du fauxbourg-Saint-Antoine, où les troupes du Prince de Condé euſſent été entiérement défaites, ſi les Pariſiens ne leur euſſent ouvert les portes. Enfin les factieux rentrérent dans le devoir, & le Roi revint à Paris au mois d'octobre; mais les ennemis avoient profité de ces diviſions, & après avoir repris les villes importantes de Gravelines, de Dunkerque, & de Barcelone, étoient encore rentrez dans Cazal. On vit le bonheur public renaître avec le calme. Les Eſpagnols, dont le Prince de Condé avoit alors embraſſé le parti, furent battus l'an 1653, à la Roquette & à Bordils. Bourdeaux & quelques villes engagées dans le parti des Princes, furent réduites: & le Roi, après s'être fait ſacrer à Rheims l'année ſuivante, le ſeptiéme juin, ſoumit encore à ſes armes, Villefranche, Stenay, le Quênoy, & Puycerda. Au mois d'août de la même année, les Eſpagnols furent défaits, & forcez à lever le ſiége d'Arras, après 52 jours d'attaque. La ſuivante, le Roi fit en perſonne le ſiége de Saint-Guillain, & conclut un traité avec les Anglois contre les Eſpagnols, après que le Duc de Vendôme eut battu la flotte de ces derniers devant Barcelone. L'an 1656, Valence ſur le Pô fut emportée, la Capelle fut repriſe, mais on avoit été obligé de lever le ſiége de Valenciennes, & de rendre Condé. Saint-Guillain fut auſſi perdu l'année ſuivante; & Cambray fut aſſiégé ſans ſuccès: deſavantages que firent oublier la réduction de Mont-Médy, de Saint-Vénant, la levée du ſiége d'Ardres, & la priſe de Mardick. Une ſuite continuelle de conquêtes ſignala l'année 1658. Les Eſpagnols furent vaincus à la bataille des Dunes, par le Vicomte de Turenne, qui ſoumit avec une rapidité inconcevable Dunkerque, Bergue-Saint-Vinox, Furnes & Dixmude. Gravelines, Oudenarde, Ypres & Mortare, eurent le même ſort; & le Prince de Ligne fut battu près de la Lis. Tant d'heureux ſuccès allarmérent l'Eſpagne en l'affoibliſſant. On parla de paix; & le Roi bornant lui même le cours de ſes conquêtes, pour la procurer à ſes ennemis, elle fut enfin concluë dans le fameux traité des Pyrénées, par le Cardinal Mazarin & par Dom Louïs de Haro, le ſeptiéme novembre 1659. Huit mois après, le Roi épouſa *Marie-Théréſe* d'Autriche, Infante d'Eſpagne, & fille de *Philippe* IV. Cette Princeſſe fit ſon entrée ſolemnelle à Paris, avec le Roi ſon époux, le 26 août 1660, & l'année ſuivante, elle combla les vœux de toute la France, par la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, qui vint au monde le premier novembre.

Le Roi libre des ſoins de la guerre, ne ſongea plus qu'à faire goûter à ſes Sujets les fruits de la paix. Une Chambre fut établie pour la réforme des Finances; & au mois de janvier 1662, il y eut une création de Chevaliers des Ordres. Au mois de mai de la même année, ſa Majeſté donna audience à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui proteſta ſolemnellement, en préſence de vint-ſept Ambaſſadeurs & Envoyez de Princes, que le Roi ſon Maître ne diſputeroit jamais le pas à la France. Telle fut la réparation de l'inſulte faite à Londres l'année précédente, par le Baron de Batteville Ambaſſadeur d'Eſpagne, au Comte d'Eſtrades Ambaſſadeur de France. Peu de tems après que l'alliance eut été renouvellée à Paris avec les Suiſſes, le Roi ſe fit faire une ſatisfaction encore plus authentique, de l'attentat des Corſes de la Gar-

Garde du Pape Alexandre VII, contre le Duc de Créquy, Ambaſſadeur à Rome. Ce différent fut terminé par un traité conclu à Piſe l'an 1664, & le Cardinal Chigi, Légat & neveu du Pape, vint en France, pour en faire au Roi des excuſes publiques. Quoique la paix régnât dans les Etats Chrétiens de l'Europe, les armes du Roi ne demeurérent pas oiſives. Il les tourna contre les Maures, ſur leſquels on prit Gigery, & qui furent battus devant cette place. Les Turcs éprouvérent à leur tour la valeur des François, & ce fut principalement au ſecours de cette nation, conduite par les Comtes de Coligny & de la Feuillade, que les Allemands furent redevables du ſuccès heureux de la bataille de Saint-Gothard en Hongrie, l'an 1664. Mais ces guerres étoient de trop peu d'importante, pour mériter toute l'attention de ſa Majeſté. Il s'occupoit plus utilement à faire fleurir le Commerce & les Arts. Des Colonies Françoiſes partirent pour s'établir à Madagaſcar & à Cayenne. L'Académie de Peinture & de Sculpture fut établie; & le Canal pour la jonction des deux mers en Languedoc, fut commencé. Le mois de janvier de l'année ſuivante 1665, vit naître à Paris le Journal des Savans, que l'on peut dire avoir comme enfanté tant d'autres journaux de cette eſpéce, que les Savans de toutes les nations de l'Europe ont publiez depuis. Pour mettre les François en état de tirer leurs beſoins du ſein de la France, & de ſe paſſer de l'induſtrie des Etrangers, le Roi érigea dans ſon Royaume des Manufactures de laine, de toile, de points, &c. Pendant que ſes armes triomphoient ſur mer, où le Duc de Beaufort prit & coula à fond grand nombre de vaiſſeaux Algériens, elles proſpéroient auſſi ſur terre, où le Comte de Schomberg, joint au Marquis de Marialva, en Portugal, gagna ſur les Eſpagnols la bataille de *Villa Vicioſa*, ou de *Montes Claros*. Les Anglois avoient refuſé de déférer aux bons offices du Roi, en faveur des Hollandois, avec leſquels ce Prince avoit paſſé une Ligue offenſive quatre ans auparavant. Sa Majeſté leur déclara la guerre, pour ſoutenir ſes Alliez; on envoya contre eux des troupes en Hollande; & ils furent défaits en Amérique, & chaſſez de l'Iſle de Saint-Chriſtophle. La paix qui fut faite à Breda, entre l'Angleterre, la Hollande, la France & le Danemarck au mois de janvier 1667, termina cette guerre, pour faire place à une autre, qui intéreſſoit le Roi de beaucoup plus près. Les Eſpagnols avoient refuſé de le ſatisfaire, après la mort de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, pour les prétentions qu'il avoit ſur quelques provinces des Païs-Bas, à cauſe de la Reine ſon épouſe. Il entra en Flandre au mois de mai, & prit en moins de trois mois par lui même, ou par ſes Généraux, Armentiéres, Charleroy, Bergues, Furnes, Ath, Tournay, Douay, le Fort de Scarpe, Courtray, Oudenarde, Aloſt & Lille. La cavalerie ennemie commandée par le Comte de Marſin, fut auſſi miſe en déroute près du Canal de Bruges. Sa Majeſté, pour ſe délaſſer de ſes conquêtes, fit bâtir à ſon retour à Paris l'Obſervatoire pour les Mathématiciens, en faveur deſquels, auſſi-bien que des Phyſiciens, l'Académie Royale des Sciences avoit été fondée l'année précédente. Ceux d'entre les Sujets du Roi que leur mauvaiſe deſtinée obligeoit de plaider, reſſentirent auſſi les effets de la vigilance de ce Prince; car ce fut pour reprimer les vexations que la chicane leur faiſoit ſouffrir, qu'on publia le Code-*Louis* dans la même année. Le commencement de l'année 1668, ramena celui de la guerre. Toute la Franche-Comté fut conquiſe dans le mois de février; mais le traité d'Aix-la-Chapelle conclu au mois de mai ſuivant, la fit rentrer ſous la domination des Eſpagnols qui cédérent au Roi toutes les villes qu'il avoit priſes en Flandre. Les puiſſans ſecours dont ce Prince avoit aſſiſté le Portugal, n'avoient pas peu contribué à la paix que les Eſpagnols venoient de faire avec cette Couronne. On envoya peu après des troupes en Candie, au ſecours des Vénitiens aſſiégez par le Turc. Le Duc de Beaufort, qui y en mena d'autres l'année ſuivante, périt dans une ſanglante ſortie que firent les François; & l'on préparoit un troiſiéme ſecours, lorſqu'on apprit que les Vénitiens avoient traité.

Pendant que le Roi s'appliquoit à la réforme des abus, qui s'étoient gliſſez dans ſon Etat, qu'il établiſſoit des Chambres pour la recherche des faux Nobles, qu'il ſongeoit à rétablir la navigation que ſes Prédéceſſeurs avoient négligée, & à former ces braves Officiers de Marine, qui ſont devenus depuis la terreur des nations les plus expérimentées dans les combats de mer; pendant que par la ſuppreſſion de la Chambre de l'Edit, il jettoit les fondemens de cette grande entrepriſe, qui conſiſtoit à éteindre la Religion Proteſtante dans ſon Royaume, l'Angleterre, la Suéde & la Hollande, qui s'étoient unies par une triple alliance une année & demie auparavant, s'engagérent au mois de mai 1669, à la conſervation des Païs-Bas. Les Hollandois n'en demeurérent pas là; ils traitérent encore au mois de janvier ſuivant avec l'Empereur & l'Eſpagne; mais les ſuites de ces Ligues n'éclatérent que deux ans après. Cependant le Roi fit dépouiller par le Maréchal de Créqui, le Duc de Lorraine qui ne ceſſoit de brouiller contre la France. Sa Majeſté paſſa l'année 1671, à viſiter ſes conquêtes, à les fortifier, & à faire la revue de ſes troupes, ſans néanmoins que ſes ſoins guerriers diminuaſſent rien de ſon ardeur pour ce qui regardoit les Arts; car ce fut dans ce même tems qu'il établit l'Académie d'Architecture, & qu'il envoya avec de grands frais en différens endroits de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, d'habiles Mathématiciens, pour y faire ces obſervations ſi curieuſes & ſi utiles au public. On commençoit alors à bâtir l'Hôtel Royal deſtiné pour les Soldats invalides: inſtitution digne de la grandeur & de la piété du Prince qui en étoit l'Auteur. Enfin l'année 1672 arriva: année ſi glorieuſe au Roi, & ſi funeſte aux Hollandois. Sa Majeſté irritée des fréquens complots que formoient contre lui ces peuples redevables à la France de leur élévation, leur déclara la guerre au mois d'avril. La foudre ſuivit l'éclair de fort près; car au mois de mai il paſſa la Meuſe avec ſon armée, commandée ſous lui par le Prince de Condé, & par le Vicomte de Turenne. Orſoy, Weſel, Rhinbergue, Emeric & Grol, furent réduites en ſix jours, pendant que la flotte des Hollandois fut très maltraitée par celles d'Angleterre & de France, commandées par le Duc d'Yorck Amiral, & par le Comte d'Etrées Vice-Amiral. Ces avantages furent ſuivis de l'action la plus hardie & la plus glorieuſe dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire. L'armée Françoiſe animée par la préſence de ſon Prince, traverſa le Rhin à la nage près du fort de Schenck, malgré le feu des ennemis qui étoient en bataille ſur le bord oppoſé. On en fit quatre mille priſonniers; & la terreur qui ſe répandit dans le païs ennemi, engagea la province d'Utrecht à prévenir par une ſoumiſſion volontaire, le fort qui la menaçoit. La réſiſtance des villes qui oférent ſoutenir une attaque, ne ſervit qu'à relever la gloire du Vainqueur, qui ſe fit ouvrir par force les portes d'Arnheim, de Zutphen, de Nimégue, de Grave, de Bommel, & de grand nombre d'autres villes, dont le détail nous conduiroit trop loin. Les Hollandois ne furent pas plus heureux en pleine campagne, qu'ils l'avoient été à l'abri de leurs murailles; car ils furent battus deux fois par le Duc de Luxembourg, l'une près de Woerden, & l'autre près de Bodegrave. Les Princes de l'Europe qui avoient fait entre eux des Ligues particuliéres, effrayez des progrès ſurprenans de la France, ſe réünirent tous enſemble contre elle. Il y eut un traité conclu entre l'Empereur, l'Eſpagne, la Hollande, & l'Electeur de Brandebourg; mais il en couta cher à ce dernier. Dès les premiers jours de l'année 1673, le Vicomte de Turenne qui entra dans ſes Etats de Cléves & de Juliers, s'y rendit maître de tant de places, que l'Electeur qui appréhendoit juſtement la perte de ce qui lui reſtoit, fut obligé de demander une tréve, qu'on lui accorda. Quoiqu'on eût nommé dès le mois de mars, des Plénipotentiaires pour traiter de la paix à Cologne, la guerre ne laiſſa pas de continuer avec vigueur. Le Roi marcha lui même vers Maſtricht, qu'il força de ſe rendre après 13 jours de tranchée ouverte, & ſa flotte jointe à celle d'Angleterre, battit deux fois celle des Hollandois; mais la France perdit Naerden & Bonne, & fut obligée d'abandonner ſes conquêtes de Hollande pour réünir ſes forces, & les employer avec plus d'effet contre les Eſpagnols qui venoient de lui déclarer la guerre. L'Electeur Palatin groſſit le nombre de ſes ennemis au commencement de l'année 1674, & l'enlévement du Prince Guillaume de Furſtemberg, depuis Cardinal, ayant contraint le Roi, irrité de cet attentat exécuté contre le Droit des Gens, de rompre les conférences de Cologne pour la paix, il ne ſongea plus qu'à s'en faire raiſon par les armes. Quelques villes furent emportées ſur le Rhin; mais le plus grand effort tomba ſur la Franche-Comté, qui fut conquiſe une ſeconde fois, malgré la défenſe vigoureuſe de quelques unes de ſes villes. Les Eſpagnols furent battus dans le Rouſſillon, par le Comte de Schomberg; & leur armée jointe à celle des Allemands & des Hollandois, & commandée par le Prince d'Orange, fut défaite à la bataille de Senef par le Prince de Condé, qui fit encore lever le ſiége d'Oudenarde à ce Général. Le reſte de la campagne fut moins favorable à la France. On perdit Grave & Huy; mais la premiére de ces villes ne fut rendue que par ordre exprès du Roi, & après 73 jours de ſiége. Le Comte de Chamilly qui commandoit dans cette place, s'y fit admirer des ennemis mêmes. D'autre côté le Vicomte de Turenne remporta pluſieurs victoires en Allemagne, à Sintzheim, à Ladembourg, à Eniſheim & à Mulhauſen.

L'inconſtance de l'Electeur de Brandebourg le fit renoncer à la tréve pour prendre les armes contre la France. Il en fut puni à la bataille de Turckeim, qu'il perdit avec ſes Alliez contre M. de Turenne, au mois de janvier 1675. Les Allemands abattus par tant de diſgraces, abandonnérent l'Alſace, & la France remporta de nouveaux avantages, tant de ce côté-là qu'en Sicile, où peu de jours après que le Marquis de Valavoir y eut mené du ſecours, le Duc de Vivonne mit en fuite l'armée Eſpagnole, près de Meſſine, qui prêta le ſerment de fidelité au Roi. Dinant, Huy, Limbourg, dans le Païs-Bas, & Bellegarde dans le Rouſſillon, furent forcées par ſes armes de faire la même choſe; mais tant de proſpéritez furent troublées par la mort funeſte du Vicomte de Turenne, qui fut tué le 27 juillet d'un coup de canon, au delà du Rhin, & dont la perte fut auſſi ſenſible au Roi & à toute la Cour, qu'agréables à ſes ennemis, dont il étoit la terreur. Ils n'eurent pas lieu néanmoins de s'en prévaloir; car le Comte de Lorge qui avoit pris le commandement de l'armée du Roi avec le Marquis de Vaubrun, fit une retraite glorieuſe, & les repouſſa heureuſement à la tête du pont ſur le Rhin. Le Maréchal de Créquy eut moins de bonheur; il fut mis en déroute au combat de Conſarbrik, & s'étant jetté dans Tréves, il y reſta priſonnier de guerre après trente jours de ſiége, par la lâcheté de quelques Officiers de ſa garniſon, qui traitérent malgré leur Général avec les ennemis. Le Prince de Condé qui avoit pris le commandement des troupes Françoiſes en Allemagne, fit changer les affaires de ſituation, & fit lever les ſiéges de Haguenau & de Saverne. La fortune fut moins mêlée l'année ſuivante 1676. M. du Quêne défit la flotte des Eſpagnols près des Iſles de Stromboli; le Maréchal de Vivonne leur tailla en piéces ſept mille hommes près de Meſſine, & vainquit encore Ruiter qui avoit paſſé dans la Méditerranée avec la flotte Hollandoiſe au ſecours des Alliez, & qui mourut d'une bleſſure reçue dans ce combat près d'Agouſta. Cette ville avoit été priſe l'année précedente par le même Maréchal, qui dans celle-ci eut encore la gloire de brûler la flotte ennemie, juſques dans le port de Palerme. Le Roi étoit alors en Flandre, où Condé & Bouchain avoient déja reçu ſes loix, & où la ville d'Aire & le Fort de Lincke eurent le même deſtin. Le Prince d'Orange qui faiſoit le ſiége de Maſtricht, ſoutenu depuis cinquante jours par le Comte de Calvo, fut obligé de le lever à l'approche du Maréchal de Schomberg.

Vers

Vers le même tems, la France déclara la guerre au Danemarck, pour soutenir la Suéde, qui avoit fait en sa faveur une assez foible diversion. La seule perte que fit la France pendant cette campagne, fut celle de Philisbourg, glorieuse aux troupes de la garnison, & sur tout à M. du Fay leur Gouverneur, qui ne rendit cette place que faute de poudre, après un blocus de six mois, & 70 jours de tranchée ouverte. La campagne de 1677 s'ouvrit par la réduction de Valenciennes, que le Roi emporta d'assaut. Cambray fut prise par composition; & les Alliez commandez par le Prince d'Orange, furent défaits à Cassel, par Monsieur, frére unique du Roi, qui se rendit maître de Saint-Omer. Le Prince d'Orange résolu de prendre sa revenche, fit le siége de Charleroy, & le leva dès qu'il eut appris que le Maréchal de Luxembourg marchoit à lui. Peu auparavant le Maréchal de Navailles avoit défait les Espagnols à Epouilles en Catalogne; & dans le même tems, le Maréchal de Créquy harcelant chaque jour l'armée des Allemands qui étoient entrez en Lorraine, les contraignit de sortir de ce Duché. Il les suivit en Allemagne, les vainquit à Kocberg près de Strasbourg, & leur enleva l'importante place de Fribourg en Brisgaw. Dans le nouveau Monde, le Comte d'Etrées, après avoir pris Cayenne sur les Hollandois, & leur avoir brûlé quatorze vaisseaux dans le port de Tabago, au commencement de cette année, s'empara de Gorée sur la fin, & de Tabago. L'an 1678, le Roi forma lui même le siége de Gand & celui d'Ypres, & se rendit maître de ces deux places. Mécontent du procédé des Siciliens, il fit retirer ses troupes de leur isle par le Duc de la Feuillade, & ordonna de démolir Puycerda en Catalogne qui venoit d'être emporté par le Maréchal de Navailles. L'armée d'Allemagne sous le commandement du Maréchal de Créquy, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Rheinfelds, & brûla celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les Forts en présence de l'armée ennemie. La campagne devoit finir par le traité de paix qui fut signé à Nimégue au mois d'août de cette année, entre la France & la Hollande, & qui fut accepté le mois de septembre suivant par les Espagnols. Cependant le Prince d'Orange ne laissa pas d'attaquer l'armée du Roi à Saint-Denys près de Mons, y causa quelque desordre; & fut repoussé avec grand carnage par le Maréchal de Luxembourg qui la commandoit. Le retardement que les Allemands apportérent à conclurre leur traité, leur couta encore les places de Lichtemberg & de Nuys; après quoi ils signérent à leur tour l'an 1679. Le seul Electeur de Brandebourg, qui n'avoit pu se résoudre de rendre aux Suédois ce qu'il leur retenoit, sentit encore les dommages de la guerre; & après avoir perdu le Duché de Cléves, & la ville de Lipstad, il vit battre deux fois ses troupes à Minden. Enfin il se fit comprendre dans le traité, & fut suivi du Roi de Danemarck.

A peine le calme fut-il rétabli dans toute l'Europe, que le Roi pour soutenir dignement le surnom de GRAND, que ses exploits lui avoient aquis du consentement de toutes les nations, signala son loisir par des occupations aussi glorieuses pour lui, qu'utiles à son Etat. Pour procurer à ses Sujets des héritiers de sa puissance & de ses vertus, il maria Monseigneur le Dauphin avec la Princesse de Baviére, en mars 1680. Dans la même année il établit une Chambre pour reprimer la rage des Empoisonneurs, qui depuis quelque tems commençoient à pulluler en France. Rochefort avoit été bâti à l'emboûchure de la Charente, & Mont-Louïs en Cerdaigne. On commença cette année à jetter les fondemens des forteresses de Sar-Louïs & de Huningue; & l'on fortifia Landaw & Philisbourg. Les loix reçurent leur part des bienfaits du Roi. Une Chaire pour le Droit François fut fondée dans les Ecoles de Droit, que ce Prince avoit fait ouvrir l'année précédente, cent ans après qu'elles eurent été fermées. Le Canal de Languedoc fut enfin navigable l'an 1681. Strasbourg & Cazal se soumirent volontairement, & grossirent le nombre des conquêtes du Roi, lequel sur les instances du Grand-Seigneur accorda la paix aux Tripolins. Ces Corsaires accoutumez à violer les traitez, venoient d'être punis de leur perfidie par le Marquis du Quêne, qui avoit canonné & enfoncé leurs vaisseaux jusques dans le port de Scio. La nouvelle paix n'étoit pas encore bien établie; il y avoit des mouvemens & des inquiétudes du côté de l'Allemagne; en Flandre on ne pouvoit convenir du réglement des frontiéres; & ce fut sur ce différent que le Roi fit faire le blocus de Luxembourg, qu'il fit lever, dès qu'il eut appris les apprêts du Turc en Hongrie, de peur que la diversion que causeroit la défense de cette place, n'affoiblît les forces des Chrétiens contre les Infidéles. La piété de ce Prince fut récompensée par la naissance d'un petit-fils, qui fut *Louïs*, Duc de Bourgogne, fils de Monseigneur le Dauphin, & de la Princesse de Baviére son épouse, né le sixiéme août 1682. Peu auparavant, le Roi dont la prévoyance s'étendoit par tout, & qui avoit fait enrôler & distribuer par classes, soixante mille matelots, institua des Académies de Gardes-marines & de Cadets, où de jeunes Gentilshommes élevez à ses dépens, & instruits dans toute sorte d'exercices convenables à leur naissance, se rendoient capables de remplir des postes d'Officiers dans les armées de terre & de mer. L'année 1683 couta des larmes à la France, par la perte de sa Reine, *Marie Therése* d'Autriche, qui mourut le 30 juillet, & qui fut extrémement regrettée de Louïs XIV son époux, & de tous ses Sujets. M. Colbert la suivit peu de tems après, & par sa mort priva l'Etat d'un Ministre aussi fidéle qu'expérimenté. Il fut universellement pleuré par les Arts & les Belles Lettres, dont il avoit procuré l'avancement avec un zéle incroyable, sous les auspices & sous l'autorité du Roi son Maître.

Les Espagnols & leur Gouverneur en Flandre le Marquis de Grana, donnoient tous les jours au Roi de nouveaux sujets de mécontentement. Ce Prince pour les en punir, fit prendre Dixmude après Courtray, & fit bombarder Luxembourg, qui fut pris l'année suivante par le Maréchal de Créquy. M. le Duc d'Anjou, aujourd'hui Roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. naquit le 19 décembre de celle-ci. Au mois de juillet de l'année suivante 1684, les Algériens lassez des mauvais succès d'une guerre de deux années qu'ils avoient soutenue contre la France, envoyérent des Ambassadeurs au Roi pour recevoir ses ordres sur la paix qu'ils avoient demandée. Ils y avoient été contraints par les deux bombardemens qu'ils avoient soufferts, & par la prise de plusieurs de leurs vaisseaux. Les troubles qui agitoient encore l'Europe depuis les traitez de la derniére paix, furent enfin calmez par la tréve conclue entre la France, l'Espagne & l'Empire. La gloire du Roi n'étoit pas renfermée dans les limites de l'Europe; elle passa les mers les plus éloignées, & attira dans sa Cour, des Ambassadeurs de Siam, qui vinrent en France pour y admirer les vertus & la puissance de ce Monarque. Gênes avoit osé le braver, & elle en avoit été châtiée par un nombre effroyable de bombes qui l'avoient ravagée; mais elle ne put faire sa paix qu'en 1685, par l'entremise du Pape Innocent XI; & le Doge de cette ville superbe, accompagné de quatre Sénateurs, fut obligé d'en venir recevoir les conditions. Tunis & Tripoli furent encore forcées à demander une paix qu'elles avoient violée tant de fois, & qui fut aussi honteuse pour ces nations, que glorieuse au Prince qui la leur donnoit. Jusques-là le Roi sembloit n'avoir travaillé que pour sa propre gloire, & pour le bonheur de ses Sujets. C'étoit trop peu pour lui; il fit éclater tout son zéle pour la Religion Catholique, & lui fit recueillir en France le fruit de tant de soins, qu'il s'étoit donnez pour elle. Le Calvinisme, fut entiérement aboli cette année. La révocation du célébre Edit de Nantes acheva de saper cet édifice, ébranlé par les coups redoublez que le Roi lui avoit donnez de tems en tems. On vit encore de nouveaux Ambassadeurs de Siam l'an 1686, & ils obtinrent des Missionnaires & des Mathématiciens, qu'ils emmenérent avec eux l'année suivante. La joye que la France eut de la naissance du Duc de Berry, troisiéme fils de Monseigneur, arrivée le 31 août, ne fut pas d'une longue durée: elle fut convertie en une affliction universelle dans le Royaume, par la maladie dont le Roi fut attaqué; mais les vœux ardens de ses Sujets, qui étoient nuit & jour aux piez des autels, obtinrent du Ciel la conservation d'un Prince qui leur étoit si cher & si nécessaire. Presque en même tems, la Maison Royale de Saint-Cyr fut instituée pour l'éducation de 250 Demoiselles. Ainsi la jeune Noblesse des deux sexes, que la fortune n'avoit pas favorisée de ses biens, trouva de quoi s'en consoler dans les faveurs que le Roi répandit sur elle. Plus la grandeur de ce Prince s'augmentoit, plus l'envie des autres Souverains s'aigrissoit contre lui. Au Carnaval de Venise l'an 1687, le Duc de Savoye, l'Electeur de Baviére, & d'autres Princes prirent des mesures, ou par eux mêmes, ou par leurs Envoyez, pour l'exécution des vastes projets de la Ligue d'Ausbourg, dont les fondemens avoient été jettez l'année précédente. Le Pape même, qui étoit Innocent XI, prévenu par ses Ministres dévouez aux ennemis du Roi, favorisa les desseins de cette Ligue. Irrité de ce qu'on vouloit maintenir la franchise du quartier des Ambassadeurs de sa Majesté à Rome, il refusa de donner audience au Marquis de Lavardin, & mit en interdit l'église de saint Louïs, parce que cet Ambassadeur y avoit communié. Il poussa même son ressentiment jusqu'à refuser de confirmer la postulation du Cardinal de Furstemberg à l'Archevêché de Cologne, quoique cette élection fût canonique & revétue de toutes ses formes; mais ce Prélat étoit attaché à la France, & c'en fut assez pour l'exclurre. Le Roi justement offensé de tant de partialité de la part du Pape, rompit avec lui sans rien perdre de son respect pour le saint Siége; & se contenta de se saisir du Comtat d'Avignon, qui fut depuis rendu au Pape Alexandre VIII son successeur. Les complots des Princes liguez étoient trop visibles, & il étoit de la prudence d'en prévenir l'exécution avant que de leur donner le tems de mûrir. Ce fut le parti que prit le Roi, dont l'armée navale, commandée par le Maréchal d'Estrées, venoit de couler bas six vaisseaux des Algériens, & de foudroyer leur ville à coups de bombes. Monseigneur le Dauphin chargé du commandement dans cette campagne, la fit commencer par la prise de Hailbron; & après avoir mis garnison Françoise dans Heidelberg & Mayence, il fit le siége de Philisbourg, qui fut pris le 29 octobre 1688, après dix neuf jours de tranchée: coup d'essai de ce Prince, dans lequel il fit paroître toute la conduite & toute la valeur du Capitaine le plus consommé. Il emporta Manheim en trois jours, & Frankendal en deux jours, pendant qu'on lui soumettoit Spire, Wormes & Oppenheim. Le Roi sûr des précautions qu'il avoit prises de ce côté-là, déclara la guerre aux Hollandois, qui avoient les premiers mis en mouvement les ressorts de la Ligue. On vit des Manifestes de part & d'autre, & toute l'Allemagne se déclara ouvertement contre la France, au mois de mars 1689. Le Roi en usa de même à l'égard de l'Espagne au mois d'avril; & deux mois après à l'égard des Anglois, revoltez contre Jacques II leur Roi. Le Prince d'Orange à la tête de vint mille hommes, avoit fait une descente en Angleterre, où ces peuples l'avoient reçu avec applaudissement; & les villes lui avoient ouvert leurs portes, pendant que leur Roi légitime abandonné de ses armées, avoit été réduit à se sauver en France, où la Reine son épouse l'avoit devancé, avec le jeune Prince de Galles leur fils. Pour premier exploit le Comte de Châteaurenaud mit en fuite avec douze vaisseaux François, l'Amiral Herbert, qui en avoit vint-deux. Peu de jours après, le Duc de Noailles prit Campredon en Catalogne: mais les François reçurent un échec à Valcourt en Flandre, où ils perdirent cinq ou six cens hommes à l'attaque de cette bicoque. Du côté de l'Allemagne la guerre se faisoit avec plus de furie. Jamais l'Empire n'avoit mis sur pié d'armées plus formidables, & jamais ses Princes n'avoient été plus unis ni plus animez contre la France. Cependant tous les efforts de ces Puis-

fances n'aboutirent qu'à s'emparer de trois places mal fortifiées, dont la conquête leur fut vendue très-cher. La petite ville de Keiserswert sur le Rhin, fut emportée par l'armée des Confédérez, après deux mois de siége. Mayence attaquée par le Prince Charles de Lorraine, & par les Electeurs de Baviére & de Saxe, fut défendue avec une vigueur incroyable par le Marquis d'Uxelles, qui ne se rendit qu'après quarante-huit jours de tranchée, lorsque les bombes eurent fait sauter ce qui lui restoit de poudre dans les magasins. Bonne, où commandoit le brave Asfeld, étoit battue depuis deux mois avec cent piéces de canon par le Marquis de Brandebourg. Quoique les maisons, les magasins & les fortifications eussent été presque toutes renversées par les bombes, le Prince Charles de Lorraine accourut au secours de l'Electeur; & le Baron d'Asfeld sans retraite, sans munition, & sans espérance de secours, fut enfin obligé de capituler après quatre-vint dix-sept jours de siége, & vint-sept de tranchée. Les Alliez, ausquels ces deux siéges avoient coute près de vint mille hommes, ne laissoient pas de concevoir de grandes espérances, sur tout depuis la jonction du Duc de Savoye, elles furent considérablement diminuées par les événemens de l'année 1690, qui fut marquée par la mort de Madame la Dauphine. Le Maréchal Duc de Luxembourg, Général des armées en Flandre, reçut ordre du Roi d'attaquer les ennemis. Il le fit en plein midi le premier juillet 1690, près du village de Fleurus, & après un combat opiniâtre, il leur tua six mille hommes, en blessa cinq mille, fit près de huit mille prisonniers (entre lesquels on comptoit neuf cens Officiers) & prit quarante neuf piéces de canon, quatre-vint douze étendards, huit paires de timbales, avec cent cinquante chariots chargez de toutes sortes de munitions. Cette action ne se passa pas sans effusion de sang de la part de la France, qui eut dans cette action trois mille hommes tuez ou blessez dont plusieurs étoient gens de mérite & de naissance. Dix jours après, M. de Tourville, qui étoit entré dans la Manche avec l'armée navale qu'il commandoit, attaqua les flottes de Hollande & d'Angleterre jointes ensemble, quoique supérieures en équipage & en nombre de vaisseaux. Le combat dura sept heures; & les Hollandois qui y furent abandonnez par les Anglois, s'y battirent avec toute la valeur & l'expérience possible: ce qui n'empêcha pas qu'un de leurs vaisseaux de soixante piéces de canon, ne fût pris, un autre brûlé, & un troisiéme coulé à fonds: douze autres de leurs plus grands étoient si maltraitez, que les ennemis furent obligez eux mêmes de les faire sauter ou couler bas deux jours après. Les armées d'Allemagne demeurérent dans une espéce d'inaction. Il n'en alla pas de même en Piémont, où M. de Catinat, depuis Maréchal de France, remporta sur le Duc de Savoye, qui commandoit les Alliez, une victoire très-complette à Staffarde. L'Infanterie des ennemis abandonnée par leur cavalerie, fut presque toute taillée en piéces; & les Vainqueurs après avoir tué quatre mille hommes sur la place, restérent maîtres du champ de bataille, de l'artillerie, d'une grande quantité de drapeaux, & de toutes les munitions. On se battoit avec autant de vigueur, mais avec moins de succès en Irlande, où le Roi Jacques II, avoit passé dès l'année précédente. Le Prince d'Orange s'y rendit au mois de juin de celle-ci; & vint jours après son arrivée, il donna bataille près de la Boyne, aux troupes Irlandoises, jointes à celles de France. Les François y firent parfaitement leur devoir, aussi-bien que la Cavalerie Irlandoise; mais l'Infanterie de cette nation ayant été mise en deroute, causa la défaite de toute l'armée, & fit tourner la victoire du côte du Prince d'Orange. Il y perdit le Maréchal de Schomberg, que ses exploits avoient autrefois rendu si célébre dans les armées de France, & que l'intérêt de sa Religion, qui avoit été bannie de ce Royaume, avoit jetté dans le parti des ennemis. Le Roi Jacques reprit la route de France; & le Prince d'Orange assiégea Limerick, persuadé que sa victoire y auroit porté la consternation; mais M. de Boisseleau qui défendoit cette place, soutint ses attaques avec tant de vigueur, qu'il le contraignit de se retirer. En Piémont M. de Catinat réduisit encore la ville de Suze. Dans le nouveau Monde, les Anglois qui avoient été repoussez de devant Québec en Canada, se rendirent maîtres de Saint-Christophle, l'une des Antilles. Le Duc de Savoye qui avoit été le dernier des Alliez à se déclarer, étoit celui auquel il en coutoit déja le plus. Dépouillé de toute la Savoye, & de quelques villes du Piémont, il perdit encore au commencement de l'année 1691, les villes de Villefranche & de Nice, que lui enleva M. de Catinat; pendant que le Roi faisoit en Hainaut le siége de Mons, qui passoit pour imprenable. Cette entreprise imprévue dissipa le Conseil Général de la Ligue, qui se tenoit alors à la Haye. Les Princes assemblez se retirérent dans leurs Etats, & le Prince d'Orange accourut à la tête de quarante mille hommes. Il s'avança jusqu'à Hall, à six lieues de cette place assiégée; mais il n'en remporta que le déplaisir de l'avoir vu prendre, après seize jours de tranchée ouverte. Deux mois après mourut le Marquis de Louvois, Ministre de la guerre. Malgré la prise de Mons, la France étoit menacée en Flandre d'une entreprise d'importance; mais tout se reduisit à la prise de Beaumont, petite place sans défense, & où il n'y avoit que cent cinquante hommes de garnison. Les Généraux François s'emparérent d'Urgel en Catalogne, & de Carmagnole en Piémont, qui fut rendue depuis. Montmélian, place bien plus forte & plus considérable, fut emportée cinq mois après, & fut mieux conservée. Avant cela M. de Boufflers avoit fait sentir la fureur des bombes à la ville de Liége, & le Comte d'Etrées à celle de Barcelone: foibles événemens par rapport à ce qui se passa à Leuze en Flandre, où le Maréchal de Luxembourg, qui avoit suivi les Alliez dans le dessein de donner sur leur arriére-garde, attaqua soixante & quinze escadrons, avec vint-huit seulement. La Maison du Roi se signala dans cette occasion: & les ennemis qui y furent défaits, laissérent quinze cens hommes des leurs sur la place, & trois cens prisonniers. Un avantage si considérable fut balancé par la levée du siége de Coni en Piémont; mais sur tout, par la nécessité d'abandonner l'Irlande, d'où M. de Châteaurenaud fit repasser en France tous les François avec quinze mille Soldats Irlandois.

La premiére action de l'année 1692, fut pour la France la plus malheureuse de toutes celles où elle avoit été engagée depuis cette derniére guerre. Sa flotte composée de quarante-quatre vaisseaux, fut mise en mer pour soutenir le Roi Jacques II, qui prétendoit s'être assuré de quelques Officiers Anglois de terre & de mer. Sur la foi de ces intelligences mal fondées, l'armée du Roi attaqua celle des ennemis, qui la reçut avec toute la vigueur possible. M. de Tourville, malgré le grand nombre de vaisseaux ennemis dont il étoit enveloppé, fit un feu effroyable, & se soutint, sans perdre un seul bâtiment, jusques à ce que la nuit le fit songer à conduire sa flotte en lieu de sureté. Vint & un des plus grands vaisseaux gagnérent Saint-Malo; mais quatorze autres écartez par l'obscurité, furent jettez sur les côtes de Cherbourg & de la Hogue. L'impossibilité où l'on se vit de les sauver, fit qu'on en retira l'équipage & les canons; après quoi on prit le parti de les brûler. L'idée de cette disgrace fut affoiblie par la prise de Namur, que le Roi attaqua lui même. Ce siége, l'un des plus fameux qui se soient faits dans ce siécle, fut poussé avec une ardeur extraordinaire. La nombreuse garnison qui défendoit cette place, & les pluyes continuelles qui interrompoient les travaux des Assiegeans, ne firent que retarder sa perte de quelques jours. Elle fut prise le cinquiéme juin, & le château se rendit le 30 du même mois. Le Prince d'Orange, joint à l'Electeur de Baviére, à la tête d'une armée de cent mille hommes, s'étoit promis de faire lever ce siége; mais le Maréchal de Luxembourg rompit toutes ses mesures, & l'attendit pendant deux mois campé sur des hauteurs à demi-lieue de la Mehaigne, où les ennemis n'osérent l'attaquer. Ils furent plus entreprenans à Steenkerke, où, pour rétablir leur réputation, ils vinrent fondre sur l'armée du Roi, plus foible d'Infanterie que la leur. On ne laissa pas de soutenir leur attaque, & de les repousser même avec un succès que l'on n'eût peut-être pas osé se promettre; car après un feu qui dura deux heures de part & d'autre, & où les bataillons opposez se trouvoient souvent le mousquet croisé, les François animez par l'exemple du Duc de Luxembourg leur Général, & des Princes du sang, donnérent l'épée à la main, & poussérent l'ennemi si chaudement, qu'ils en taillérent une partie en piéces, & réduisirent l'autre à se sauver dans un bois voisin, aux yeux du Prince d'Orange, de l'Electeur de Baviére, & du Comte de Waldeck, qui firent des efforts inutiles pour arrêter ces fuyards. Le carnage fut d'autant plus grand, que les régimens Anglois ne voulurent point de quartier: de sorte qu'on ne fit que treize cens prisonniers, & qu'il resta prés de dix mille des ennemis sur la place. Trois mille François y laissérent aussi la vie. Pour fermer cette campagne, le Marquis de Harcourt défit plus de quatre mille Allemands vers Chiney; & le Marquis de Boufflers bombarda Charleroy. Il y eut moins de sang répandu en Allemagne, où le Maréchal de Lorge ne laissa pas de défaire six mille chevaux à Pfortzheim dans le Duché de Wirtemberg; & du côté du Piémont, où le Duc de Savoye avec une armée de trente mille hommes, ne fit que brûler quelques bicoques dans les montagnes de Dauphiné, & prendre Ambrun & Gap, villes sans fortification.

Dunkerque étoit menacée par les ennemis dans la campagne de 1693. Furnes, qui pouvoit favoriser leur dessein, fut emportée en quinze heures par le Marquis de Boufflers, quoique défendue par quatre mille Anglois. Peu de tems après, la valeur des Officiers François fut récompensée par le Roi, lequel après avoir créé Maréchaux de France, Messieurs de Choiseul, de Villeroy, de Joyeuse, de Tourville, de Noailles, de Boufflers & de Catinat, institua l'Ordre Militaire de S. Louïs, dont les Commanderies (soutenues par des revenus fixes) furent distribuées à une partie de ceux qui s'étoient le plus signalez. Les Allemands avoient fait lever le siége de Rheinfelds. Le Maréchal de Lorge eut sa revenche, & ruïna Heidelberg, après avoir forcé la ville, & pris le château à composition. Roses en Catalogne assiégée par terre & par mer, fut aussi réduite en huit jours. Sur mer les Anglois avoient été repoussez de la Martinique qu'ils avoient attaquée avec quarante-cinq vaisseaux. Ils furent encore plus maltraitez entre Lagos & Cadis, vers le détroit de Gibraltar, où le Maréchal de Tourville (qui y attendoit le convoi de Smyrne) leur prit, brûla ou coula bas quatre-vints navires marchands, & trois ou quatre de guerre. Perte qui de leur propre aveu, monta pour le moins à trente millions, & qui incommoda considérablement leur commerce, déja fort affoibli par les continuelles courses des Armateurs de France. Ce qui s'étoit passé cette campagne en Flandre étoit peu de chose en comparaison de ce qu'on devoit attendre de deux armées aussi nombreuses que l'étoient celle de France & celle des alliez. Le Maréchal de Luxembourg, qui avoit ordre du Roi d'engager un combat, à quelque prix que ce fût, feignit d'en vouloir aux retranchemens de Liége. Ce mouvement trompa le Prince d'Orange qui s'avança pour couvrir cette ville; & alors le Maréchal alla droit à lui, & arriva sur le soir près de son camp à Neerwinde. Le Prince employa toute la nuit à le fortifier d'une palissade, d'un fossé & d'un parapet, qu'il borda de cent piéces de canon: ce qui n'empêcha pas que le lendemain les François n'entreprissent de forcer les Alliez ainsi retranchez au nombre de soixante mille hommes. L'avantage du terrain rendoit le feu de l'artillerie ennemie beaucoup plus terrible & plus meurtrier que celui des François: ce qui les fit résoudre à donner l'épée à la main. Le principal effort fut aux villages de la droite, & sur tout à celui de Neerwinde, qui fut pris & repris deux fois, non sans un

grand

grand carnage. Enfin les François en étant demeurez les maîtres, entrérent dans la plaine malgré la résistance de l'Infanterie Angloise; & mirent les ennemis en déroute, après avoir renversé leur cavalerie jusques dans la Gheete, où il se noya un grand nombre de fuyards. Le Prince d'Orange & le Duc de Baviére se laissérent eux mêmes entraîner au torrent, & abandonnérent aux Vainqueurs le champ de bataille, avec deux mille prisonniers, soixante & seize piéces de canon, huit mortiers, & grand nombre de drapeaux, d'armes & d'équipages. Le nombre des morts & des noyez monta du côté des ennemis à plus de douze mille hommes; & du côté des François à trois mille, de tuez & à quatre mille de blessez. Cette victoire garantit les Lignes des François, où le Duc de Wirtemberg étoit prêt d'entrer, lorsque la défaite du Prince d'Orange l'obligea de le venir joindre avec son armée. L'avantage que les François remportérent à la Marsaille en Piémont, leur couta moins de sang, & ne fut pas moins complet. Le Duc de Savoye, qui méditoit la conquête de Pignerol, étoit attaché au Fort de Sainte-Brigitte qui couvroit cette ville, lorsqu'il apprit que le Maréchal de Catinat étoit entré dans la plaine de la Marsaille: il leva le siége, alla droit à lui, & le trouva qui s'avançoit pour lui donner bataille. Elle fut disputée quelque tems par les deux ailes de l'armée ennemie, qui se ralliérent & revinrent à la charge plus d'une fois, quoiqu'elles eussent été enfoncées du premier choc. Enfin leur cavalerie fut rompue, & ce ne fut plus qu'une tuerie continuelle jusques aux portes de Turin. Outre cent drapeaux & quatre piéces de canon; les ennemis laissérent sur la place huit à neuf mille hommes, avec deux mille prisonniers, sans que les François eussent eu plus de douze ou quinze cens hommes tuez ou blessez. Cette bataille fut donnée le quatriéme d'octobre; & le onziéme novembre suivant, la ville de Charleroy fut emportée dans les Païs-Bas par le Maréchal de Villeroy. Ainsi finit cette année, pendant laquelle la Cour de France avoit fait son accord avec le saint Siége. L'année suivante 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit en France, ne se passa qu'en bombardemens de la part des ennemis, à Dieppe, au Havre, à Calais & ailleurs, la plupart très-inutiles & sans effet. La guerre fut plus animée en Catalogne, où le Maréchal de Noailles qui commandoit l'armée du Roi, attaqua les ennemis retranchez sur le bord du Ter. On passa la riviére en leur présence, on les chassa de leurs retranchemens, & on les contraignit d'en venir à une bataille où ils perdirent quatre mille hommes qui furent tuez, & trois mille que l'on fit prisonniers. Les suites de cette victoire furent la prise de Palamos, de Gironne & de Castelfolit, qui furent emportées en différens tems de la même campagne. L'entreprise que les ennemis avoient formée sur Dunkerque échoua, par la marche surprenante de Monseigneur le Dauphin, qui pour couvrir cette ville, fit faire à son armée près de quarante-quatre lieues en moins de quatre jours. A la vue inopinée de ce Prince ils se retirérent, & se contentérent de prendre Huy, qui pendant toute la guerre n'avoit pas été en état de résister à ceux qui avoient tenu la campagne de ce côté-là.

La mort du Maréchal de Luxembourg, qui arriva le quatriéme janvier 1695, fit espérer aux ennemis quelque relâche en Flandre; mais elle n'empêcha qu'on n'y tirât de nouvelles lignes depuis la Lys jusqu'à l'Escaut, malgré les obstacles qu'y voulut mettre, mais trop tard, l'Electeur de Baviére à la tête de vint mille hommes. En Italie, Cazal qui étoit assiégée par le Duc de Savoye, se défendoit vigoureusement, & n'avoit pas encore souffert le moindre dommage, lorsque les puissances d'Italie, dont l'intérêt étoit d'empêcher que cette place ne tombât entre les mains de l'Empereur ou du Roi d'Espagne, ménagérent un traité, par lequel le Roi consentit qu'elle fût remise entre les mains du Duc de Mantoue, sous condition que sa Majesté seroit dédommagée de la dépense des fortifications qui seroient rasées: ce qui fut exécuté. Les Alliez recommencérent cette année, mais sans succès, leurs bombardemens sur Saint-Malo, Calais & Dunkerque. La vengeance qu'en tira le Roi fut plus sûre, & se fit mieux sentir; car le Maréchal de Villeroy ayant reçu ordre de bombarder Bruxelles, l'exécuta en présence d'une armée de 25000 ennemis, qui étoient campez sous les murs de cette place. Ce fut avec un fracas si terrible, que des rues entiéres furent brûlées; l'hôtel-de-ville, & quantité d'autres édifices publics & de Palais, furent renversez de fond en comble; enfin toute la ville fut presque entiérement ensevelie sous ses ruïnes. Le Prince d'Orange pressoit pour lors avec ardeur le siége de Namur, qui étoit défendu par le Maréchal de Boufflers & le Comte de Guiscard. L'armée des Assiégeans étoit formidable, & faisoit tonner nuit & jour son artillerie composée de 130 piéces de canon & de 80 mortiers. Cependant il n'y eut jamais de plus belle défense que celle des Assiégez. La ville ne capitula qu'après vint-quatre jours de siége, & après avoir soutenu deux assauts, ses dehors étant tellement ruïnez qu'on ne pouvoit risquer sans témérité d'en essuyer un troisiéme. Le château fut obligé de composer à son tour; mais plus d'un mois après, lorsque tous ses ouvrages eurent été tellement foudroyez par les bombes, que ce n'étoit plus qu'un monceau de pierres entassées les unes sur les autres. Le Maréchal de Villeroy n'avoit rien négligé pour faire lever ce siége; car avant le bombardement de Bruxelles dont on vient de parler, il avoit essayé, mais inutilement, d'engager à un combat le Prince de Vaudémont, qui ne voulut point y entendre. Le Maréchal avoit pris Dixmude en 24 heures, & ensuite Deinse, où 8 à 9000 hommes de troupes réglées qui y étoient en garnison, avoient été faits prisonniers. Il avoit reconnu lui même les bois, les défilez & les marais impraticables dont s'étoit couvert le Prince d'Orange qui étoit allé au devant du secours; mais toutes ses tentatives furent inutiles dans une entreprise qui ne pouvoit être poussée sans la perte inévitable de son armée. Les ennemis firent dans le même tems une très-grande perte sur mer, où quatre Armateurs François enlevérent la flotte Angloise des Indes Orientales, riche de plusieurs millions.

Un projet de très-grande importance eût signalé les premiers jours de l'année 1696, si les vents contraires n'en eussent empêché l'exécution. Le Roi Jacques II, instruit par ses créatures des mécontentemens du peuple en Angleterre, & sûr de quelques intelligences, étoit sur le point d'y faire une descente, accompagné de seize mille hommes de vieilles troupes que le Roi lui avoit données; mais le mauvais tems le retint à la rade; & donna le tems au Prince d'Orange de découvrir cette entreprise, & de la prévenir. Ce Prince donna ses ordres en Angleterre; & se rendit ensuite en Flandre, où il trouva les armées du Roi qui s'étoient déja mises en campagne. Il se passa peu d'actions importantes de part & d'autre; & les Généraux François se contentérent de réduire les ennemis pendant toute la campagne; à ruïner leur propre païs. Le Maréchal de Choiseul, qui commandoit pour le Roi en Allemagne, & le Duc de Vendôme, Général de l'armée en Catalogne, en usoient à peu près de même, pendant qu'en Italie le Duc de Savoye, qui depuis la démolition de Cazal n'avoit plus de vues que pour la paix, conclut avec le Roi son traité, par lequel il rentra dans les Etats conquis sur lui. On convint que le Duc de Bourgogne épouseroit la Princesse *Marie-Adelaïde*, fille de ce Duc & d'une Princesse niéce du Roi. Le Duc de Savoye avoit promis de faire accepter aux Alliez une neutralité en Italie: ils la refusérent, & pour les y contraindre, ce Prince joignit ses armes à celles de France, & fit avec le Maréchal de Catinat le siége de Valence dans le Milanois. La place, après plusieurs attaques, étoit hors d'état de tenir, lorsqu'on eut nouvelle que l'Empereur & le Roi d'Espagne acceptoient enfin la neutralité proposée, & s'obligeoient de retirer les troupes Allemandes d'Italie, en même tems que celles du Roi reprendroient la route de France. La Princesse de Savoye arriva en France, & fut reçue à Fontainebleau par le Roi le sixiéme octobre. Il est aisé de juger combien cette paix, qui étoit comme le prélude de la paix générale, fut avantageuse à la France. Les Alliez s'en apperçurent; & les grandes forces que le Roi mit en campagne l'année 1697, les obligérent de songer sérieusement à concourir à une paix générale: ce qui fit qu'au milieu du tumulte de la guerre, on vit les Plénipotentiaires nommez par toutes les Couronnes, se rendre à Delft & à la Haye, pour tenir leurs conférences au château de Ryswick. Cependant le Maréchal de Catinat, qui s'étoit avancé vers l'Allemagne à la tête de l'armée qu'il commandoit, fit une contremarche, & rabattit tout à coup sur Ath en Flandre, qu'il assiégea, couvert par le Maréchal de Villeroy d'un côté, & par le Maréchal de Boufflers de l'autre. Le Prince d'Orange & l'Electeur de Baviére, qui avoient marché au secours de cette ville, la laissérent prendre en leur présence le cinquiéme juin 1679. Ce siége étant fini, on observa le reste de la campagne une espéce de suspension, chacun se tenant sur la défensive, & attendant l'événement des conférences. Cependant le Duc de Vendôme, profitant en Catalogne des conquêtes passées, avoit poussé jusqu'à Barcelone, qu'il tenoit assiégée depuis deux mois. Toute l'Europe étoit partagée sur le succès de ce siége, l'un des plus célébres qui se soit formé depuis longtems; car la garnison qui étoit d'onze mille hommes de troupes réglées, & de quatre mille hommes de milice, se défendit avec une valeur incroyable, disputa le terrain pié à pié, & reprit même plus d'une fois les ouvrages que l'on avoit emportez. L'armée de France qui n'étoit que de trente mille hommes au commencement, n'avoit été renforcée que de neuf à dix mille hommes de milice de Languedoc, soutenue néanmoins par la flotte qui tenoit le port de Barcelone fermé, sous le commandement du Comte d'Etrées. Elle avoit réduit les Assiégez à de grandes extrémitez, lorsque le Viceroi de Catalogne qui battoit la campagne avec deux ou trois corps séparez, résolut de forcer les lignes des Assiégeans, en les attaquant par deux ou trois endroits; mais il fut prévenu par le Duc de Vendôme, lequel parfaitement servi de ses Espions, partit avant le jour, & fondit tout à coup sur le camp du Viceroi, qui eut à peine le tems de se sauver en chemise. On tailla en piéces ceux qui s'obstinerent à se défendre, & l'on fit un butin considérable. D'un autre côté, le Comte d'Usson avoit délogé un autre corps de troupes Espagnoles de dessus les hauteurs qu'elles avoient occupées; mais ces avantages ne furent pas capables de ralentir l'ardeur des Assiégez, qui soutinrent avec une extrême bravoure l'assaut qu'on donna sept ou huit jours après aux bréches de deux bastions. Enfin persuadez qu'ils ne pouvoient plus tenir sans être forcez, ils capitulerent le dixiéme août, & obtinrent des conditions très-honorables. Ce siége couta la vie à 6000 des ennemis & à 4000 François, & combla de gloire le Duc de Vendôme d'un côté, & de l'autre le Prince de Hesse-Darmstad, qui avoit défendu la place. La joye de cette conquête fut augmentée par celle de Carthagéne en Amérique, dont on reçut la nouvelle dans le même tems. M. de Pointis qui avoit entrepris cette expédition avec l'agrément du Roi, étoit parti avec sept vaisseaux de guerre, trois fregates, deux flûtes, & une galiote à bombes, & avoit été renforcé à S. Domingue de 1500 Flibustiers, qui firent des merveilles dans l'attaque des Forts de cette ville. On en prit un d'assaut; & l'autre auroit eu le même sort, si les ennemis n'eussent capitulé. Le butin qui fut fait à Carthagéne, monta à plus de huit ou neuf millions, tant en espéces qu'en lingots, sans compter un million en émeraudes, pierreries, meubles d'or, & plus de cent canons de fonte.

Ces nouveaux avantages déterminérent les Alliez à presser la conclusion d'une paix si longtems attendue de toute l'Europe. Toutes les nations soupiroient après le retour du commerce, & des autres avantages que la guerre leur avoit enlevez. Ainsi quoique les armées du Roi n'eussent jamais été plus complettes ni

ni plus nombreuses, quoique l'on y comptât trois cens cinquante mille hommes d'infanterie, & soixante & dix mille chevaux, sans comprendre les troupes destinées à servir dans la Marine; ce Prince sacrifia les nouvelles conquêtes, qu'il étoit en état de faire, au bonheur des peuples, qui ne se fait jamais pleinement sentir que dans la paix. Le traité de celle de Ryswick fut signé avec l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande le deuxiéme de septembre 1697, & six semaines après avec l'Empereur & l'Empire. Strasbourg, qui avoit été la cause de ce retardement, demeura sous la domination du Roi avec son territoire. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne & de la France. Le Roi retint ce qu'il possédoit en deçà de ce fleuve, & rendit ce qu'il avoit conquis au delà. L'Electeur de Tréves rentra dans sa capitale, & le Duc de Lorraine, qui a depuis épousé Mademoiselle, fille de feu Monsieur, frére unique du Roi, fut rétabli dans ses Etats. Le Roi reconnut par ce traité, le Prince d'Orange pour Roi d'Angleterre sous le nom de *Guillaume* III. Enfin les Espagnols recouvrérent ce que l'on avoit pris sur eux depuis le traité de Nimégue, qui servit presque par tout de fondement à celui de Ryswick.

Telle fut l'issue d'une guerre, dont l'opiniâtreté n'avoit servi qu'à répandre un nouvel éclat sur la gloire du Roi, établie par une longue suite de grandes actions, & vainement attaquée par tant de Puissances jalouses. Quelques-unes d'entre elles, mécontentes d'une paix qu'elles n'avoient acceptée que par force, & qu'elles croyoient opposée à leurs intérêts particuliers, se servirent du loisir qu'elle leur donnoit pour former de nouvelles intrigues, qu'on vit éclater dans la suite au sujet de la succession de la Couronne d'Espagne. Le Roi cependant étoit uniquement occupé du soin de faire goûter à ses peuples les fruits du repos qu'il leur avoit procuré. L'Alsace Françoise fut la premiére Province qui ressentit les effets de la bonté du Prince. Elle fut soulagée d'une partie des impôts, ausquels la nécessité de la guerre l'avoit assujettie, & fit élever sur les bords du Rhin, vis à vis de l'ancien Brisac, une ville appellée Neuf-Brisac, dont les Habitans furent favorisez de priviléges & d'immunitez très-amples. Le 13 octobre 1698, on avoit célébré à Fontainebleau le mariage du Duc Léopold-Joseph, qui étoit rentré dans les Duchez de Bar & de Lorraine, avec Elisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi. Elle partit de la Cour, & fut suivie des regrets de toute la France jusqu'en Lorraine, où le Duc son époux la reçut avec une tendresse égale à la joye de ses Sujets. Un Ambassadeur du Roi de Maroc arriva l'année suivante, & fut congédié sans pouvoir obtenir ce qu'il demandoit. Quelques mois après il y eut du changement dans le Ministére; car M. de Pontchartrain fut élevé à la dignité de Chancelier de France, vacante par la mort de M. Boucherat; & M. Chamillart, Intendant des Finances (qui a été depuis Ministre & Sécretaire d'Etat avec le département de la guerre) fut appellé à la charge de Contrôlleur général, occupée jusques-là par M. de Pontchartrain, qui conservant le rang & l'emploi de Ministre, laissa à M. le Comte de Pontchartrain son fils, celui de Sécretaire d'Etat, & l'administration de la Marine. Les commencemens de l'année 1700 furent assez stériles en événemens; mais la mort de Charles II, Roi d'Espagne, arrivée le premier de novembre, donna naissance à des mouvemens qui ont depuis agité toute l'Europe. Ce Prince consultant plutôt les principes de la conscience & de l'équité, & l'intérêt de ses peuples, que les impressions d'une aveugle antipathie, avoit nommé par testament pour héritier de sa Couronne, Philippe de France, Duc d'Anjou, deuxiéme fils de Monseigneur, & petit-fils de Louïs XIV, lui substituant Charles, Duc de Berry, son frére, & à ces deux Princes, l'Archiduc Charles II, fils de l'Empereur Léopold, puis le Duc de Savoye. Peu de jours après que le Roi eut appris cette importante nouvelle, la Régence d'Espagne le fit supplier par le Marquis de Castel-dos-Rios, Ambassadeur de cette Couronne, de vouloir bien leur donner le Duc d'Anjou pour Roi, & d'accepter la nomination faite par Charles II: ce que le Roi leur accorda; & dès-lors le Duc d'Anjou fut reconnu pour Roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. Ce Prince partit le mois suivant pour aller prendre possession de ses Royaumes; & après avoir été conduit jusques sur la frontiére par Messeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry ses fréres, & avoir été reçu magnifiquement dans toutes les villes de France & d'Espagne, qui se trouvérent sur son passage, il arriva enfin à Madrid, où il fit son entrée publique le 14 avril. Pendant que les Espagnols goûtoient le plaisir de posséder un Prince accompli, & se flattoient de voir sous son régne la gloire de leur Monarchie se rétablir dans son ancien lustre, l'ambition de quelques Puissances de l'Europe jalouses de leur bonheur, avoit recours pour le troubler, aux brigues & aux négociations. L'Empereur dévorant en idée la riche succession de tant d'Etats, qu'il ne pouvoit arracher seul au légitime héritier, engagea dans ses intérêts la plupart des Princes de l'Empire, & ne put ébranler les Electeurs de Baviére & de Cologne. En attendant que le tems pût mûrir les tentatives qu'il faisoit ailleurs, il jetta une armée du côté de l'Italie sous le commandement du Prince Eugéne de Savoye, & obligea le Roi de lui en opposer une autre composée de troupes de France, d'Espagne & de Savoye. On eût pu enlever les troupes Allemandes dans le Trentin, pendant qu'elles étoient encore peu nombreuses; mais l'attention qu'eut le Roi à exécuter ponctuellement le traité de Ryswick, & à laisser aux ennemis la honte de l'avoir violé, lui fit négliger de faire valoir ses avantages. Le Prince Eugéne se flattant d'être reçu dans quelques villes du Milanois, s'étoit avancé jusqu'à l'Oglio: l'armée de France commandée par le Duc de Savoye, & par les Maréchaux de Villeroy & de Catinat, passa ce fleuve & marcha aux ennemis, résolue de le combattre. On les trouva retranchez dans le village de Chiari appartenant aux Vénitiens; & celles des troupes Françoises qui furent commandées pour l'attaque, furent obligées de se retirer, après avoir essuyé pendant deux heures un feu terrible de Mousquetterie & de canons chargez à cartouche. Ce fut vers le même tems qu'arriva la mort de Jacques II, Roi d'Angleterre, laquelle avoit été précédée quelques mois auparavant de celle de Philippe Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV. Peu après éclata l'horrible conspiration formée par quelques Napolitains rebelles pour assassiner le Viceroi, se saisir de la ville de Naples, & faire ensuite soulever tout le Royaume en faveur de l'Empereur. Les Ministres de ce Prince qui avoient formé & conduit ce projet odieux, eurent la honte de le voir étouffer le jour même de sa naissance: les Rebelles furent dissipez, & leurs Chefs, gens accablez de dettes, ou diffamez par leurs crimes, trouvérent leur salut dans la fuite. Quelques-uns de ceux qui furent pris payérent de leur tête qu'ils portérent sur un échaffaut. Les Hollandois cependant pratiquez par l'Empereur, & résolus de profiter des mouvemens de cette révolution, avoient feint d'être frappez d'une vaine terreur, pour avoir lieu d'exiger des sûretez exorbitantes. Favorisez du Roi Guillaume, avec lequel ils étoient liez inséparablement, ils implorérent le secours du Parlement d'Angleterre, & n'en purent obtenir d'abord des secours assez considérables pour se déclarer ouvertement. L'Espagne & la France ne demeurérent pas dans l'inaction: résolues de se défendre & non d'attaquer, elles formérent des armées considérables en Flandre, & passérent un traité de Ligue offensive & défensive avec le Portugal, qui embrassa depuis la neutralité. Il ne se passa néanmoins rien de décisif dans les Païs-Bas, non plus que dans la Manche, où la flotte des ennemis, dont l'équipement revenoit à onze millions, rentra dans ses ports sans avoir rien tenté. Vint-cinq de leurs vaisseaux qui étoient allez croiser au devant de la flotte de la Nouvelle Espagne, furent contraints de retourner à Spithead, ne remportant pour tout fruit de leur expédition que le chagrin d'avoir été fort maltraitez de la tempête. Les Escadres Françoises agissant plus utilement, avoient transporté à Cadix & sur la côte d'Andalousie, les munitions & l'artillerie nécessaires pour soutenir les attaques dont on étoit menacé. Ainsi toutes les démarches des ennemis aboutirent à former de nouveaux desseins pour l'année suivante 1702, & à recourir aux négociations, sur tout dans l'Empire, pour grossir leur Ligue, & la mettre en état de faire quelques progrès. En Italie la guerre continuoit, malgré la rigueur de la saison: les Allemands qui avoient été reçus dans Bersello & dans la Mirande, avoient formé le blocus de Mantoue, dont la garnison les incommodoit chaque jour par de fréquens détachemens. Ils crurent être bientôt en état de percer jusqu'à Milan, sur la foi d'une intelligence qu'ils avoient dans Crémone, où étoit le quartier du Maréchal de Villeroy. En effet, la nuit du dernier janvier au premier février ayant été introduits par un aqueduc dans la ville, ils trouvérent moyen de s'emparer d'une porte, par laquelle ils firent filer sans bruit plus de six mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie. Ces troupes occupérent les postes les plus importans, & tuérent d'abord tout ce qui se présenta de François. Le Maréchal de Villeroy, qui étoit dans la place, fut pris en sortant de chez lui, pour donner ordre au tumulte qui commençoit à s'élever. Une partie de la garnison réveillée au bruit, prit les armes à demi-nue, l'autre ayant été investie pendant le sommeil dans les maisons. Celle qui étoit en liberté courut sur les remparts, & à l'esplanade du château, & quoique beaucoup moins forte en nombre, chassa les ennemis de poste en poste avec une valeur incroyable, les Officiers faisant les fonctions de Soldats, & les Soldats dispersez par pelotons se servant à eux-mêmes d'Officiers, lorsqu'il ne s'en trouvoit point à leur tête. Pendant ce combat le Prince Thomas de Vaudémont alloit se rendre avec un corps de dix mille hommes à Crémone, par le pont du Pô que le Comte de Révell fit couper, & ce fut le salut de la place. Alors les François animez par les avantages que leur courage leur donnoit sur les ennemis, firent un dernier effort pour les enfoncer, & les forcérent à se retirer, après un combat qui avoit duré depuis la pointe du jour jusqu'à deux heures de nuit: action digne d'être célébrée dans toutes ses circonstances, & d'autant plus glorieuse pour les Vainqueurs, que l'Histoire ne nous en produit point d'aussi pleine de vigueur & d'intrépidité. Enfin le nouveau Parlement d'Angleterre, se livrant à l'ambition du Roi Guillaume, s'étoit déclaré en faveur de la Ligue, lorsque ce Prince, dont les intrigues remuoient toute l'Europe, mourut le 19 mars, & laissa la Couronne à la Princesse Anne, femme du Prince George de Danemarck, laquelle marchant sur les traces de son prédécesseur, demeura attachée à l'alliance conclue entre ce Prince, l'Empereur & les Hollandois. Ces derniers commirent les premiers actes d'hostilité près de Bonn & près d'Anvers, se couvrant du prétexte de n'agir que comme troupes auxiliaires de l'Empereur: artifice grossier, qui n'empêcha pas que le Roi ne donnât ordre à ses troupes de leur courre sus, par tout où on les trouveroit. Dans cet intervalle ils assiégérent la petite ville de Keiserswert, dont la défense obstinée leur coûta des pertes infinies, & couvrit de gloire le Marquis de Blainville qui y commandoit. Les tentatives qu'ils firent en Flandre, eurent encore moins de succès: ils furent repoussez de Namur, où ils espéroient s'introduire par trahison; & après avoir été long-tems tenus en respect par l'armée de Monsieur le Duc de Bourgogne, qui avoit sous lui le Maréchal de Boufflers, ils furent enfin battus, & forcez de fuir honteusement sous le canon & dans le retranchement de Nimégue, où ils se garantirent d'une entiére défaite. Le reste de la campagne, loin de vouloir en venir à une bataille, leur grande armée se tint sur la défensive, pendant qu'un autre corps faisoit le siége des petites villes de Venlo, de Stévensweert & de Ruremonde qui furent prises. M. le Duc de Bourgogne avoit déja quitté l'armée, lorsque les ennemis attaquérent avec quarante piéces de canon & vint-cinq mortiers la ci-

tadelle & la Chartreuſe de Liége, mauvaiſes places qui furent emportées de force ſur la garniſon accablée par le nombre. Sur le Haut Rhin, le Prince de Bade, dès le commencement de la campagne, avoit aſſiégé Landau, qui fut défendu pendant trois mois, avec beaucoup de vigueur, par le Sieur de Mélac, Lieutenant Général, qui fut enfin obligé de ſe rendre au Roi des Romains. Cette perte qui couta très-cher aux ennemis, fut compenſée par l'affaire de la neutralité de Cologne, par l'introduction de troupes Françoiſes dans Bonn, dans Tréves, dans Traerbach, & par l'établiſſement des quartiers d'hiver dans le Palatinat du Rhin. D'ailleurs le Marquis de Villars, qui avoit pris le commandement d'une partie de l'armée ſur le Rhin, après avoir paſſé le pont jetté à Huningue à la vue des ennemis, qui s'efforcérent vainement de défendre le paſſage, s'empara de Neubourg, & remporta une victoire complette à Freidlingen ſur le Prince de Bade, qui y perdit trois mille hommes tuez ſur la place, & laiſſa grand nombre de priſonniers. Le gain de cette bataille valut le Bâton de Maréchal au Marquis de Villars, qui après avoir mis en défenſe le poſte de Neubourg, repaſſa le Rhin, & empêcha le Prince de Bade de rien entreprendre. Ces progrès allarmérent d'autant plus l'Empereur, que l'Electeur de Baviére, indigné de la maniére dont on en avoit uſé avec l'Electeur de Cologne ſon frére, & voulant prévenir les complots formez contre lui-même, s'étoit emparé des villes d'Ulme, de Kirckberg, de Bibrach, de Memminghen, de Kempten, de Crunsbourg, poſtes importans pour couvrir la Baviére, depuis le Tirol juſqu'au Danube.

Le blocus de Mantoue continuoit en Italie, & donnoit lieu à quelques rencontres où les ennemis étoient ſouvent battus. Le Roi d'Eſpagne s'étant embarqué à Barcelone ſur la flotte de France, commandée par le Comte d'Etrées, arriva à Naples au mois d'avril, & ſe déroba peu de jours après aux acclamations des peuples, & aux honneurs qui lui furent rendus, pour s'aller mettre à la tête de l'armée des Alliez. A peine le Duc de Vendôme, qui en avoit pris le commandement, avoit-il paru en Italie, que raſſemblant ce qu'il avoit de troupes, il paſſa le Pô, chaſſa les ennemis de leurs poſtes, & les obligea d'abandonner ceux qu'ils occupoient dans le Parméſan, dans le Plaiſantin, & le long du Pô. Peu après, lorſque la belle ſaiſon eut rendu les chemins plus praticables, ce Prince traverſa l'Oglio, & s'avança par les Terres de la République de Veniſe juſques à Uſtiano, que les Allemands abandonnérent à ſon approche; enſuite il ſe rendit à Canéto qu'il prit, puis il paſſa la Chiéſe, s'empara de Caſtel-Giufre, fit lever le blocus de Mantoue, entra dans cette ville, fit aſſiéger Caſtiglione-delle-Stivére, qui ſe rendit; & par la priſe des poſtes de Bozzolo, de Viadana, &c. rendit libre la communication de Mantoue à Crémone. Les choſes étoient en cet état, lorſqu'on eut nouvelles que le Roi d'Eſpagne, qui de Naples avoit abordé à Final, & qui de là avoit paſſé à Milan, étoit enfin arrivé à Crémone. Il joignit l'armée à Cazal Maggiore; & après avoir jetté des ponts ſur le Pô, le Turo, la Lenza & le Croſtolo, il défit les ennemis au combat de Santa-Vittoria. Cet avantage fut ſuivi de la réduction des villes de Reggio & de Modéne, & de l'entiére levée du blocus de Mantoue qui d'un côté avoit eu juſques-là les ennemis en préſence. Du camp de Teſta, on marcha à Luzzara, où les ennemis, dans le déſſein de retirer leurs magaſins, avoient envoyé un détachement, qui fut coupé & contraint de s'y renfermer. Le Prince Eugéne réſolu d'empêcher le deſſein qu'on avoit de jetter un pont de communication ſur le Pô, s'avança ſur quatre colomnes avec toute ſon armée, avant que la Françoiſe fût en ordre de bataille, & fondit impétueuſement ſur la gauche des François. Depuis cinq heures du ſoir juſqu'à dix heures, il y eut un feu terrible de canon & de mouſqueterie, que l'Infanterie Françoiſe ſoutint avec une extrême vigueur, quoiqu'on n'en eût pu former qu'une ligne, & qu'elle ne pût être renforcée ni ſoutenue par le reſte de l'armée, à cauſe de la difficulté du terrain. Enfin la nuit ſépara les Combattans, avec perte de quatre à cinq mille hommes du côté des ennemis, & d'environ deux mille du côté des François. Le champ de bataille demeura aux François; & le lendemain le château de Luzzara qui fut ſommé par ordre du Roi d'Eſpagne, ſe rendit à diſcrétion. Guaſtalla eut le même ſort quelques jours après, & fut fortifié; enſuite de quoi le Roi d'Eſpagne prit le chemin de Milan pour retourner en Eſpagne, & l'armée fut diſtribuée dans ſes quartiers d'hiver, après que Borgo Forte eut été emporté d'aſſaut.

Pendant que la guerre ſe pouſſoit avec vigueur en Italie, la flotte ennemie chargée de quinze mille hommes de débarquement, ſous les ordres du Duc d'Ormond, parut ſur les côtes d'Andalouſie vers Cadix, à deſſein de ſoulever dans le païs un grand nombre d'Eſpagnols, que le Prince de Darmſtad aſſuroit ſe devoir déclarer; cependant les ennemis ſommérent vainement Don Brancaccio, Gouverneur de Cadix, & le Marquis de Villa-Darias, Commandant des côtes, qui ſe trouva par tout avec Fernand Nugnès, pour prévenir les ſuites de la deſcente qu'ils firent près du Port-Sainte-Marie. Ils ne laiſſérent pas d'attaquer le Fort de Matagorda, & n'en remportérent pour fruit que la perte de cinq ou ſix cens hommes qu'on leur tua, de trois cens qui furent faits priſonniers, & de cinq cens qui déſertérent. Après de nouvelles tentatives par terre & par mer, qui ne leur coutérent pas moins que la premiére, ils furent enfin forcez de ſe rembarquer honteuſement, laiſſant dans leurs retranchemens grand nombre de morts, une partie de leurs poudres, & beaucoup d'outils propres à remuer la terre. Les nouvelles de ce mauvais ſuccés portérent la conſternation en Angleterre, d'où l'on envoya de nouveaux convois aux Généraux de l'armée navale, avec ordre d'eſſayer de ſe rendre maîtres de la flotte d'argent, que le Comte de Châteaurenaud, Vice-Amiral de France, avoit amenée de la Véra-Crux à Vigo en Galice. Il n'avoit pu la conduire à Cadix ſelon la coutume, à cauſe des ennemis, & parce qu'il craignoit d'effaroucher les eſprits défians, s'il lui eût fait prendre la route de quelque port de France, où elle eût été plus en ſureté. Le Comte de Châteaurenaud prévoyant ce qui pouvoit arriver, prit d'abord le parti de faire débarquer l'argent de la flotte, que l'on porta à trente lieues dans les terres, mit 150 piéces de canon en batterie, fit former des eſtacades, pour fermer aux ennemis l'entrée du port de Redonnelle, & rangea ſes vaiſſeaux au nombre de quinze en ligne courbe, pour préſenter le côté à ceux des ennemis. L'événement juſtifia que ces précautions étoient très-néceſſaires; car quelques jours après, la flotte ennemie forte de ſix-vints voiles, parut à la rade de Vigo, & pouſſée par un vent favorable, fondit ſur les vaiſſeaux François, ſans pouvoir rompre l'eſtacade. Rebutez de ce premier effort, ils mirent cinq mille hommes à terre à deux lieues de là, & vinrent attaquer par derriére un côté des retranchemens, défendu par les milices du païs, qui lâchérent le pié. De là marchant aux batteries dont ils ſe rendirent maîtres, après avoir été repouſſez par trois fois, ils rompirent enfin l'eſtacade: ce qui obligea le Comte de Châteaurenaud de commander aux Capitaines des vaiſſeaux & des gallions de mettre eux-mêmes le feu à leurs bâtimens. Cet ordre ne put être exécuté qu'à l'égard de ſix des vaiſſeaux François; quelques autres furent échouez, & ſix tombérent entre les mains des ennemis. Selon toutes les apparences, ils devoient emporter Vigo, & pouſſer plus avant dans les terres; mais la réſiſtance qu'ils trouvérent, les obligea de mettre à la voile pour repaſſer en Angleterre, ſans avoir pu s'emparer de l'argent de la flotte, dont la priſe étoit le but de cette expédition. Ce fut ainſi que finit l'an 1702, qui fut terminée en Italie, par la priſe de Governolo, poſte important ſur le Mincio.

Au commencement de l'année ſuivante 1703, le Roi répandit ſes bienfaits ſur les plus braves de ſes Officiers, & donna le Bâton de Maréchal de France à Meſſieurs le Marquis de Chamilly, le Comte d'Etrées, les Comtes de Châteaurenaud, de Vauban, de Roſen, le Marquis d'Uxelles, le Comte de Teſſé, le Comte de Montrével, le Comte de Tallard, & le Duc de Harcourt. Cependant l'Electeur de Baviére malgré la rigueur de la ſaiſon, ſe mit en campagne, & s'empara de Neubourg, capitale des Etats de l'Electeur Palatin. D'autre côté le Maréchal de Villars, ſortant tout à coup de ſes quartiers, paſſa le Rhin vers Hunningue, deſcendit le long de ce fleuve; & après s'être emparé de tous les Forts conſtruits par le Prince de Bade, & des villes Impériales d'Offembourg, de Gengenbach & de Zell, vint aſſiéger Kell, preſque en préſence de ce Général, pendant que le Maréchal de Tallard faiſoit lever le ſiége de Traerbach. La priſe de Kell fut ſuivie de celle de Kentzingen, & des châteaux de Limpourg, de Sponeck, de Burken; après quoi les troupes ſe repoſérent quelques jours, pour ſe diſpoſer à joindre l'Electeur de Baviére, qui venoit de remporter ſur les Impériaux près de Schellenberg une victoire, dans laquelle ils eurent quatre mille hommes de tuez. Le Prince de Bade dans le deſſein d'empêcher cette jonction, faiſoit travailler depuis deux mois aux lignes de Stolhoffen, à cinq lieues de Kell. Le Maréchal de Villars ayant reconnu qu'il étoit impoſſible de les forcer, pour ſe faire paſſage de ce côté-là, tourna vers la vallée de Kintzig, força les poſtes de Bibrach, & de Gengenbach, prit le château de Haſlach, & s'ouvrit ainſi le paſſage des montagnes, juſques à la ſource du Danube, où il joignit enfin l'Electeur de Baviére, qui avoit défait le Général Stirum dans le Palatinat de Neubourg. Ce Prince après avoir concerté ce qu'il devoit entreprendre avec le Maréchal de Villars, marcha vers le Tirol; & après avoir forcé Kufſtein ſur l'Inn, place eſtimée imprenable, ſe rendit maître d'Inſpruck, & de tout le Tirol. Le Duc de Vendôme en Italie s'étoit emparé de San-Bénédetto & de Berſello, qui ſe rendit enfin à diſcrétion le 27 juillet 1703, & qui fut entiérement démoli. Dès que la belle ſaiſon eut fait écouler les eaux, il ſe mit en campagne pour inveſtir de tous côtez les ennemis, reſſerrez aux environs d'Oſtiglia; mais une digue du Pô rompue par les ennemis, fit avorter ce projet, en inondant le terrain par où on pouvoit aller à eux, & leur donna lieu de tomber avec un gros corps de troupes, ſur M. Albergotti, Lieutenant Général, qui fut obligé d'abandonner Final dans le Modénois, dont il s'étoit rendu maître quelque tems auparavant. Cela n'empêcha pas le Duc de Vendôme de traverſer toutes les montagnes du Trentin, & de prendre en chemin des châteaux que l'on eût cru imprenables, & d'aller bombarder la ville de Trente. Il y avoit long-tems qu'en Allemagne les Hollandois menaçoient la ville de Bonn; enfin ils l'attaquérent, & s'en rendirent maîtres après un ſiége d'environ quinze jours.

Ce fut vers le même tems que l'armée de Flandre, commandée par les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers, commença la campagne par l'enlévement de deux bataillons ennemis dans Tongres. La ſuite ſe paſſa en marches & en campemens, ſans que le Duc de Marleborough, Général des ennemis, voulût en venir à une bataille, à laquelle on eſſaya vainement de l'attirer. Outre les armées principales, les François avoient différens corps commandez, l'un par le Prince Tſerclas-Tilly, l'autre par le Marquis de Bedmar près d'Anvers, & par le Comte de la Mothe-Houdancourt. D'autre côté les Anglois & les Hollandois formoient deux autres corps, ſous les ordres du Général Coëhorn, & du Baron d'Obdam, qui avoient forcé les lignes du païs de Vaës, & menaçoient celles d'Anvers. Sur l'avis qu'en reçurent les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers, il ſe fit ſous les ordres du dernier, un détachement de quinze eſcadrons de Dragons, de quinze eſcadrons de Cavalerie, & de quinze cens Grenadiers, pour mettre le Marquis de Bedmar en état de combattre le Baron d'Obdam, qui s'étoit avancé juſques à Eckeren. Ces troupes arrivérent le lendemain, & ayant joint le gros, elles inveſtirent les ennemis par différens côtez, les pouſſérent de poſte en

poſte,

poste, & les obligérent de se faire jour, pour éviter leur ruïne entiére, du côté d'Orderen, vers la digue de Lilo, où ils se sauvérent, après avoir laissé sur la place quatre mille morts, grand nombre de blessez, cinq cens prisonniers, six piéces de canon, quatre grands mortiers, quarante petits, cent cinquante chariots d'artillerie, tentes, bagages; drapeaux, &c. Les ennemis ne furent guéres plus heureux sur mer. Leur flotte équipée avec une dépense prodigieuse se fit voir pendant deux mois sur les côtes de Bretagne, sans y pouvoir faire de descente, & fut accueillie d'une tempête; dont elle fut extrémement maltraitée. Dans cet intervalle, le Comte de Coëtlogon, commandant cinq vaisseaux de guerre du Roi, en attaqua pareil nombre de Hollandois qui escortoient une flotte de plus de cent voiles, par le travers de la riviére de Lisbonne, & se rendit maître de tous les cinq, dont on fut obligé de brûler un qui étoit en trop mauvais état.

Leur flotte principale s'étant remise en mer, se promena fort inutilement sur les côtes de France, d'Espagne & de Naples: il leur en couta près de 5000 hommes morts de maladie.

En Allemagne sur le Danube, l'armée Françoise défit à Munderkingen un corps de 5000 chevaux de l'Empereur, & les empêcha de faire un pont sur le Danube: défaite qui ne fut que le prélude de la victoire que cette armée remporta à Hochstet le 20 septembre, étant conduite par l'Electeur de Baviére & le Maréchal de Villars. Quatre mille cinq cens hommes restérent sur la place, & plus de 5000 furent faits prisonniers; on prit 33 piéces de canon, 43 drapeaux & étendards, avec tous leurs bagages.

Sur le Rhin, le Duc de Bourgogne qui y commandoit l'armée du Roi son ayeul; après diverses marches pour occuper les ennemis, & pour ruïner les lignes, alla mettre le siége devant le Vieux-Brisac, & le prit en quinze jours de tranchée. Après cette glorieuse expédition, il laissa le commandement de cette armée au Maréchal de Tallard, qui alla assiéger Landau, & enveloppa en chemin un corps de mille hommes des ennemis; dont à peine deux cens purent se sauver: le reste fut pris ou tué. Sur la fin de ce siége, le Prince de Hesse vint secourir la place; mais le Maréchal de Tallard marcha à lui, & le défit entiérement le 15 de novembre, avec perte de 5000 hommes tuez, de 4000 prisonniers, de 32 drapeaux, de six étendards, & de trente piéces de canon: le soir de cette bataille la ville capitula, & la garnison sortit le 18. Les Alliez se consolérent par les prises de Huy, de Limbourg, & de Gueldre, capitale de la province de ce nom.

Ce fut alors que l'Empereur donna à son fils l'Archiduc Charles, le titre de Roi d'Espagne: la cérémonie s'en fit à Vienne le douziéme septembre. Ce qui anima l'Empereur à lui faire prendre cette qualité, fut l'espérance que lui donna la défection du Duc de Savoye, qui venoit de signer un traité avec lui; & la déclaration du Roi de Portugal en faveur de la Ligue. Le Roi qui étoit averti depuis long-tems des mauvaises intentions du Duc de Savoye, & qui avoit dissimulé jusques-là, crut enfin qu'il étoit de la prudence de faire arrêter & desarmer environ 3000 hommes des troupes de ce Prince, qui étoient encore dans son armée de Lombardie, & s'empara de Chambéry & de toute la Savoye, à la reserve de Montmélian que l'on bloqua. On prit aussi tout le Modénois, pour punir le Duc de Modéne, qui venoit de reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Espagne.

Tout l'hiver de l'année 1704, on resserra le Duc de Savoye dans le Piémont. Le Général Visconti avoit tâché sur la fin de l'année précédente, de lui conduire deux mille chevaux de secours; mais M. de Vendôme qui l'attrapa dans sa marche, l'avoit défait; en sorte qu'il n'en passa pas 500. Cela obligea le Général Staremberg de tenter la conduite d'un corps plus considérable. Il passa la Secchia dans ce dessein. M. de Vendôme se mit à sa suite, lui défit ou prit en trois occasions plus de 4000 hommes, & lui enleva environ mille chariots. Il en couta la vie au Général Solari, tué le onziéme janvier au passage de la Bormia. Ostiglia fut enfin abandonnée par les Impériaux, qui firent sauter les tours de Sarravalle, & se retirérent sur l'Etat de Venise, où le Grand-Prieur de France, qui commandoit sur le Pô, le suivit pendant que le Duc son frére prenoit Verceil, où près de six mille hommes, qui étoient dans la place, furent faits prisonniers de guerre. Ivrée & ses châteaux eurent le même sort le 30 septembre; onze bataillons y furent arrêtez, & le Duc de la Feuillade après avoir pris Suze, s'empara de tout le Val d'Aouste, & ferma par là le passage de la Suisse au Duc de Savoye.

Du côté de la Baviére, les affaires y avoient commencé assez bien. Une course faite en janvier avoit jetté l'épouvante dans les Cercles de Souabe & de Franconie, pendant que l'Electeur qui avoit pris Ausbourg le 16 décembre, s'emparoit de Passau & de la ville d'Ens, & faisoit trembler l'Empereur dans sa capitale. Le Maréchal de Tallard avoit conduit à cet Electeur au mois de mai un convoi de cinq cens chariots, avec 12000 fantassins, 3000 chevaux, & 1000 Officiers de recrue. Tout avoit passé heureusement sous le canon de Fribourg, par la Vallée de Saint-Pierre & les routes de la Forêt Noire, & l'Electeur étoit venu au devant jusqu'aux sources du Danube. Ce puissant secours obligea les ennemis d'abandonner la Flandre, pour courir au secours de l'Empereur. Milord Duc de Marleborough, Général des Alliez passa en Allemagne, & parut sur les bords du Danube, où il joignit le Prince de Bade. Ils attaquérent en arrivant les retranchemens de Schellemberg sur le Danube près de Donawert, & les emportérent le deuxiéme juillet. Ils n'étoient défendus que par cinq bataillons François & onze Bavarois, qui soutinrent trois attaques, après lesquels ils se retirérent, diminuez d'eviron 1500 hommes. Les ennemis y en perdirent 6000, & eurent presque autant de blessez, quatre Officiers généraux tuez, & le Comte de Stirum qui mourut sept jours après de ses blessures. La supériorité des ennemis obligea l'Electeur de demander un nouveau secours. Le Maréchal de Tallard passa une seconde fois les montagnes, pendant que le Maréchal de Villeroy venu de Flandre, restoit à observer le Prince Eugéne retranché dans les lignes de Stolhoffen. Mais M. de Tallard s'étant arrêté devant Willingen, qu'il ne put emporter, le Prince Eugéne trouva le moyen de s'évader, & joignit le Prince de Bade, & Milord Marleborough. M. de Tallard joignit enfin l'Electeur, & le 13 août se donna la malheureuse bataille de Hochstet. L'aile droite de l'armée Françoise étoit commandée par le Maréchal de Tallard; l'aile gauche par le Maréchal de Marsin; & le corps de bataille par l'Electeur. M. de Marsin enfonça l'aile droite des ennemis, & eut de grands avantages sur elle. M. de Tallard ne fut pas si heureux: les ennemis passérent un marais que l'on croyoit impraticable; & fondirent si vivement sur la droite, qu'ils pénétrérent jusqu'au centre. Ils avoient cinquante escadrons plus que les François: 27 bataillons de ceux-ci enveloppez dans un village, & quatre régimens de Dragons qui furent coupez, se virent obligez de se rendre. Le Maréchal de Tallard avoit été pris peu auparavant, & le Marquis de la Baume, son fils, blessé à mort à ses côtez. Douze mille hommes restérent tant tuez que blessez, & plus de 10000 prisonniers, nombre considérable d'Officiers, & 30 piéces de canon. Les Vainqueurs achetérent la victoire par la perte de 16000 hommes. L'Electeur fit la retraite, & abandonnant son païs, repassa le Rhin à Strasbourg, & alla en Flandre, lieu de son Gouvernement. Deux mille cinq cens François restez dans Ulme, y furent assiégez, & eurent une composition honorable. Les Impériaux ayant passé le Rhin à Philisbourg, vinrent assiéger Landau défendu par le brave Laubanie, Lieutenant Général, qui y perdit les deux yeux, & ne se rendit que le 25 novembre après 66 jours de tranchée. Le château de Traerbach, assiégé presque en même tems, tint 34 jours. La mortalité pour surcroît de malheurs; se mit parmi les chevaux de l'armée de M. de Villeroy, & il en périt 4000. Rien ne consola de ces pertes; que la réduction des Fanatiques en Vivarais & en Languedoc. Depuis 1702, il s'étoit fait en ces païs-là un soulevement de Huguenots cachez, fomenté & soutenu par des Puissances étrangeres. Ces malheureux animez par de prétendus Prophétes, donnérent bien de la peine. On crut les ramener par la douceur, ensuite les intimider par quelques châtimens: on n'y réüssit pas, il fallut y envoyer des troupes réglées qui les défirent en différentes occasions: enfin tout fut assoupi au commencement de 1705.

Du côté de l'Espagne, le Roi Philippe V se mit à la tête de son armée, augmentée par 20 bataillons, & par autant d'escadrons qui lui étoient venus de France. Il entra en Portugal, & prit quantité de places, ainsi que nous le dirons à son article; & l'armée navale de France, composée de 50 vaisseaux & de 24 galéres, commandée par le Comte de Toulouse, ayant rencontré dans le travers de Malaga la flotte des Alliez, forte de 86 vaisseaux, & de plusieurs galiotes à bombes, il l'attaqua le 24 août, la battit vivement, & l'obligea à fuir devant lui, diminuée d'un de ses gros vaisseaux qui sauta en l'air, & de 3000 hommes tuez dans le combat. La perte des Vainqueurs fut de 1500 hommes, tant tuez que blessez.

Les ennemis bombardérent la ville de Namur; mais ils y firent peu de dégât; & le canon de la place leur tua plus de 1200 hommes.

Le Duc de Vendôme avoit mis le siége devant Vérue à la fin d'octobre. Le Duc de Savoye campé à Crescentin, s'étoit conservé une communication avec la place; ainsi le siége fut long, le Général François voulant ménager ses troupes: il eut à la fin la ville & les châteaux à discrétion. Après quoi il envoya faire le siége de la Mirandole, qui se rendit le onziéme mai 1705, la garnison fut prisonniére de guerre. On assiégea Chivas, que le Duc de Savoye fut forcé d'abandonner, quoiqu'il eût conservé une communication, ainsi qu'il avoit fait à Vérue; & le Duc de Vendôme étant allé faire tête au Prince Eugéne, qui étoit revenu en Italie, celui ci attaqua l'armée Françoise à Cassano près de l'Adda, le 16 août. Il fut reçu & repoussé avec tant de bravoure, qu'après un combat de quatre grandes heures, il fut obligé de se retirer, laissant 7000 morts sur la place, 1800 prisonniers, & emmenant 4000 blessez. Il le fut lui-même à la gorge & à la jambe; & le Comte de Linange, un de leurs Généraux, fut tué; le Prince d'Anhalt, commandant les Brandebourgeois, perdu; le Duc de Wirtemberg, Général des troupes Danoises, mort peu après de ses blessures, aussi-bien que le Général Bibrach, & le jeune Prince Joseph, dernier des fréres du Duc de Lorraine. La victoire couta aux Vainqueurs 2500 hommes, tant tuez que blessez. Le Duc de Vendôme fit des prodiges.

Du côté d'Allemagne, les Alliez ne menaçoient pas moins que d'emporter Thionville, Sar-Louïs, les trois Evêchez, & de pénétrer dans la Champagne avec une armée de plus de cent mille hommes. Ils avoient pour cela des magasins prodigieux dans la ville de Tréves. Le Roi leur opposa une armée moindre de la moitié, sous la conduite du Maréchal de Villars, qui se posta si avantageusement à Sirck près de la Moselle, que Milord Marleborough, qui avoit abandonné la Flandre, pour se rendre en ces quartiers, après avoir tâté ce Maréchal de tous côtez, fut obligé de se retirer honteusement la nuit du 17 au 18 juin, & d'abandonner la plupart de ses provisions de bouche que l'on trouva dans Tréves, lorsque les François s'y présentérent.

Le Maréchal de Villars prit ensuite plusieurs petits châteaux où il y avoit garnison Allemande, & nettoya les lignes de Weissembourg. Mais ayant été obligé de faire de gros détachemens de son armée pour la Flandre & pour l'Italie, il resta sur la défensive le reste de la campagne contre le Prince Louïs de Bade, qui avoit passé le Rhin avec une armée très-nombreuse. Les exploits de celui-ci dans la Basse Alsace se terminérent à différens campemens, & à des menaces de faire le siége du Fort-Louïs, que

M.

M. de Villars couvrit. Il fallut qu'il se contentât de prendre Haguenau, que la garnison commandée par le Marquis de Perry, Génois, abandonna nuitamment, après neuf jours de tranchée ouverte, préférant ce parti à celui de rester prisonniere de guerre. Le Roi approuva ce coup de tête, dont il n'y avoit guere d'exemple, & fit ce Gouverneur Lieutenant General.

En Flandre, pendant que Milord Marleborough étoit sur la Moselle, l'Electeur de Baviére commandant l'armée Françoise avec le Maréchal de Villeroy, prit Huy, & se présenta devant Liége, ce qui obligea les Hollandois de presser le Général Anglois de revenir dans les Païs-Bas. Il reprit Huy, & l'Electeur prit le parti d'entrer dans des lignes, pour empêcher les ennemis de faire des siéges. Il est vrai que le Duc de Marleborough trouva le moyen d'entrer dans les lignes, & que l'on y perdit environ 700 hommes; mais l'armée Françoise s'étant campée sur la Dyle, & ce Général des Alliez ayant voulu tenter de la passer, ses troupes furent repoussées à leur tour. Il leur fit faire ensuite une marche forcée du côté de Bruxelles, dans la pensée de donner le change à l'Electeur, & aux Généraux François. Ils ne le prirent point, & le tout n'aboutit qu'à fatiguer cruellement ses troupes, & à lui faire perdre beaucoup de monde par la désertion. La fin de cette campagne de 1705 fut glorieuse, puisque l'on couvrit les villes principales de la Flandre, que les ennemis menaçoient; & qu'après les avoir chassez de leur camp d'Hérentals, on les obligea à aller chercher des quartiers d'hiver chez eux, après leur avoir enlevé quatre bataillons dans Dieft, & quatre escadrons de Dragons: ce qui compensa les 450 hommes qu'ils avoient pris dans Leuwe.

Le Duc de Vendôme, aprés la victoire de Cassano, poussa le Prince Eugéne de Savoye de poste en poste, & le recogna enfin jusqu'aux piez des montagnes & des environs du Lac de Garde, où ce Général des Impériaux se trouva moins avancé qu'à l'ouverture de la campagne. La réduction de la forteresse de Montmélian, après un long blocus, finit l'année 1705.

La prise de la ville de Nice commenca l'année 1706. Cet événement fut suivi d'une victoire remportée en Italie par le Duc de Vendôme à Calcinato, le 19 avril: les Allemands laisserent 3000 hommes sur le champ de bataille, & autant de prisonniers; on leur prit six piéces de canon, presque tous leurs bagages, plus de 1000 chevaux, 24 drapeaux & 12 étendards. D'un autre côté le Marechal Duc de Villars ayant ramassé son armée en Alsace, marcha droit au Fort-Louïs, que la disette des vivres alloit réduire à se rendre, & força les ennemis à en lever le blocus, qu'ils entretenoient depuis plus de six mois. Il renversa les lignes qu'ils avoient faites aux environs, & fit faire le siége de Haguenau par le Marquis du Perry, Lieutenant Général, qui refusa à la garnison de 2500 hommes toute autre condition que celle de rester prisonniers de guerre, leur laissant pourtant la liberté de s'évader s'ils le pouvoient, comme il avoit fait lui même six mois auparavant. La garnison de Drusenheim eut le sort de Haguenau. De si beaux commencemens promettoient une heureuse campagne; cependant elle fut une des plus malheureuses pour la France. L'armée du Roi commandée par le Maréchal de Tessé, sous les ordres du Roi d'Espagne, fut obligée de lever le siége de Barcelone le douziéme mai, & ce mauvais succès entraîna la révolution dans la Valence & l'Aragon, *dont il est parlé à l'article de* PHILIPPE V. Le Maréchal de Villeroy fut battu le 23 du même mois, jour de la Pentecôte, à Ramillies, petit village situé à deux lieues de Judoigne, & à trois de Namur, près de la source de la petite Gheete. Les Francois crurent pendant plus d'une heure & demie avoir remporté la victoire; car la Maison du Roi avoit percé & enfoncé à la droite trois lignes des ennemis, gagné six piéces de canon, & fait plusieurs prisonniers; mais Milord Duc de Marleborough, ayant formé son armée de cinq lignes, les troupes Françoises furent déconcertées de trouver deux nouvelles lignes de troupes toutes fraîches, qui donnérent lieu aux trois autres de se rallier. Quelques corps de Cavalerie n'ayant pas soutenu la Maison du Roi, & l'Infanterie qui l'avoit suivie, il fallut céder à un gros de réserve qui vint prendre en flanc l'aile droite des François, & abandonner le champ de bataille avec les six piéces de canon que l'on avoit gagnées, & dix autres. La perte des vaincus ne fut pas grande dans le combat: les Vainqueurs perdirent plus de monde, & de part & d'autre on ne compta que 6000 morts; mais les défilez ayant empêché la retraite, les ennemis profitérent de ce contretems: & ce fut là qu'ils s'emparérent des canons, des chariots, des caissons, &c. & firent environ 4000 prisonniers. Pour comble de malheur, la désertion se mit dans le débris de cette armée: ce qui joint à la défection de quantité de Walons, qui abandonnérent le parti du Roi d'Espagne, entraîna la perte de Louvain, d'Anvers, de Malines, de Bruxelles, de Gand, de Bruges, de Dame, & de plusieurs autres places, qui ouvrirent leurs portes aux Vainqueurs sans souffrir un coup de canon. Ostende, si renommée par le siége de trois ans, trois mois, trois semaines & trois jours, qu'elle avoit soutenu au commencement du XVII siécle, ne tint que huit jours; & quoiqu'on eût fait venir d'Italie en Flandre le Duc de Vendôme pour rassurer les troupes, Milord Marleborough entreprit le siége de Menin, & le prit le 22 août. Le malheur ne fut pas moins grand en Italie, le Duc de la Feuillade y forma le siége de Turin, après de grands préparatifs; mais pour ménager la ville, il n'attaqua que la citadelle. Philippe, Duc d'Orléans petit-fils de France, avoit pris le commandement de l'armée Francoise en Lombardie à la place du Duc de Vendôme. Le Prince Eugéne de Savoye, Général des troupes Impériales dans le même païs, avoit ordre de secourir Turin à quelque prix que ce fût: il risqua donc de passer le Pô, & s'avanca à grandes journées en Piémont. Le Duc d'Orléans le suivit en diligence, & entra dans les lignes des Assiégeans. L'avis de ce Prince étoit d'en sortir pour aller combattre l'ennemi: le Maréchal de Marsin, qui servoit sous ses ordres, fut d'avis contraire, & son sentiment l'emporta dans le Conseil de guerre sur celui de son Altesse Royale. On attendit donc l'attaque du Duc de Savoye, que son parent venoit de joindre; mais après un combat fort opiniâtré, où le Duc d'Orléans fut blessé de deux coups de feu à la main & au côté, & le Maréchal de Marsin tué, les lignes, qui avoient une vaste étendue, furent forcées le septiéme septembre. L'épouvante se mit parmi les troupes, qui n'avoient plus de Chefs, & presque tout se débanda. Le peu que le Prince en put faire ramasser, repassa les monts avec lui. Le Comte de Medavi, Lieutenant Général, qui étoit resté dans le Mantouan avec un petit corps de troupes, eut pourtant le bonheur de battre le neuviéme septembre à Castillione un corps de 12000 hommes, à la tête desquels se trouvoit le Prince héréditaire de Hesse-Cassel. Il en tua 3000, & fit 3500 prisonniers, leur prit 56 tant étendards que drapeaux, & plusieurs canons. La levée du siége de Turin, qui produisoit la perte de tout le Milanois & du Modénois, n'empêcha pas le Comte de Médavy d'hiverner paisiblement dans le Mantouan, d'où il ne sortit qu'au mois d'avril 1707 par un traité fait avec les Alliez, qui lui laissérent les passages libres pour ramener ses troupes en France.

L'année 1707 fut plus heureuse que la précédente: Madame la Duchesse de Bourgogne accoucha le huitiéme janvier d'un second Duc de Bretagne, qui consola de celui qu'on avoit perdu le 13 avril 1705. Le Maréchal Duc de Berwick, commandant en Espagne les troupes des deux Couronnes, y remporta une signalée victoire sur les Alliez dans la plaine d'Almanza, le 25 avril. Le Duc d'Orléans le joignit deux jours après, & réduisit à l'obéïssance du Roi d'Espagne toute la Valence & l'Aragon, & après plusieurs exploits avantageux, il finit sa campagne par la prise de Lérida: expédition d'autant plus importante, qu'outre la situation de la place qui est des plus heureuses & des plus fortes, de sorte que deux des grands Généraux Francois y avoient échoué l'un après l'autre au commencement du régne du Roi, elle étoit défendue par une nombreuse & vaillante garnison, commandée par le Prince Henri de Hesse-Darmstad, qui fut obligé de capituler le onziéme novembre.

En Flandre, le Duc de Vendôme eut la gloire de faire échouer par la prudence de ses sages campemens, tous les vastes desseins de Milord Marleborough, qui n'osa jamais rien entreprendre devant ce Prince. Le Maréchel de Villars fut plus hardi; car ayant passé le Rhin, il s'avança droit aux redoutables lignes de Stolhoffen, & le 23 mai il força les ennemis de les abandonner. On y trouva 166 piéces de canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, 40000 sacs d'avoine, autant de blé, & un amas prodigieux de fourrages. A peine le Maréchal de Villars eut-il fait raser ce rempart de l'Empire Germanique, que traversant comme un foudre toutes les gorges, il parut brusquement à la tête du Danube, s'empara de Stutgard, capitale du Duché de Wirtemberg, & mit sous contribution les Cercles de Souabe, de Franconie & du haut Rhin: le seul Duché de Wirtemberg lui paya deux millions deux cens mille livres. Le Magistrat d'Ulm, à qui il écrivit avec beaucoup de hauteur, fut obligé de lui renvoyer le Sieur d'Argelos, Colonel du regiment de Languedoc, infanterie, qu'il retenoit injustement depuis le mois de septembre 1705. Enfin après avoir tiré de l'Empire plus de dix huit millions de contributions, & fait subsister son armée pendant toute la campagne sur les terres des ennemis, il passa le Rhin au mois de novembre, pour mettre ses troupes en quartier d'hiver.

Peut-être le Duc de Vendôme & le Maréchal de Villars eussent-ils fait de plus grandes choses, sans les gros détachemens qu'ils furent obligez de faire l'un & l'autre pour envoyer au secours de la ville de Toulon, devant laquelle le Duc de Savoye s'étoit présenté inopinément. Ce Prince, secondé du Prince Eugéne, du Prince de Hesse-Cassel, & soutenu par une puissante flotte Angloise qui parut en même tems le long des côtes, étoit entré en Provence le onziéme juillet à la tête d'une armée de 45000 hommes, avec laquelle il se flattoit d'envahir cette belle province, & d'être par là plus heureux que ne l'avoit été l'Empereur Charles-*Quint*, & son bisayeul Charles-Emmanuel, qui avoient passé tous deux le Var à même dessein que lui; le premier en 1536, & le second en 1590. Il y pouvoit réüssir, la Provence n'étant pas alors pourvue de beaucoup de troupes. Le peu qu'il y en avoit, & les milices du païs, donnérent pourtant le tems au Roi d'en envoyer de Dauphiné, de Flandre & d'Allemagne. Le Maréchal de Tessé pourvut à la défense des principaux postes, & fut se camper à la porte de Toulon du côté de Marseille. Le Duc de Savoye s'étoit présenté de l'autre le 26 juillet; mais après diverses actions, où il fut toûjours battu, sur tout le 15 août, qu'on le chassa de ses retranchemens avec une grande perte d'hommes, parmi lesquels se trouva un Duc de Saxe-Gotha, ayant appris que M. le Duc de Bourgogne & M. le Duc de Berry partoient incessamment de Paris, il fit rembarquer sourdement ses malades & son artillerie, & décampa le 21 août, sans autre avantage que la ruine de quelques maisons par des bombes qu'il jetta dans la place. La flotte y en jetta aussi beaucoup, sur tout les derniers jours, pour faciliter la retraite du Duc de Savoye; mais l'effet n'en fut pas considérable. On suivit ce Prince jusqu'au Var, qu'il repassa le 30 du même mois, son armée diminuée en sept semaines de plus d'un tiers. On avoit mis de l'eau dans le fonds de cale des principaux vaisseaux qui étoient dans le port de Toulon, pour les préserver de la bombe, & ils furent aisément remis à flot: les Officiers de Marine se signalérent dans la défense de cette place. La consolation du Duc de Savoye fut de tomber sur la ville de Suse, qui lui fut rendue en peu de jours.

La petite armée que le Roi avoit en Roussillon sous la conduite du Duc de Noailles, n'y fut pas oisive. Ce Général entra

dans

dans le Lampourdan, & y vécut jufqu'aux grandes chaleurs. Dès qu'elles furent paffées, il tourna du côté de la Cerdagne Efpagnole, & s'empara de Puycerda, qui en eft la capitale: en moins de fix femaines il fit élever dans cette ville une citadelle de cinq bons baftions, & fortifia Belver, pofte confidérable, à trois lieues de là: le tout aux dépens des Catalans rebelles au Roi.

Sur mer, quoique le Roi n'y eût point d'armée navale, quelques petites efcadres ne laifférent pas de s'y fignaler, & de porter un grand préjudice aux ennemis. Dans le mois de feptembre 1706, une de ces efcadres, commandée par le Sieur de Chavagnac, avoit fait defcente dans l'Ifle de S. Chriftophle, occupée par les Anglois; & le butin qu'on y fit montoit à la valeur de trois millions. Le Sieur d'Iberville ayant joint le Sieur de Chavagnac, allérent en avril à l'Ifle de Nieves dans les Antilles, poffédée auffi par les Anglois, & les y forcérent: 7000 Negres, & environ 30 vaiffeaux montez en guerre & en marchandife, furent le prix de cette expédition. En octobre de la même année, le Chevalier de Forbin eut la hardieffe, avec cinq petits vaiffeaux, d'attaquer près du Texel une flotte ennemie, efcortée de fix forts vaiffeaux de guerre de 50 à 60 canons, dont il enleva un, brûla l'autre, coula bas un troifiéme, & diffipa le refte. Au mois de mai 1707, il fe jetta dans la Manche fur une autre flotte marchande, défendue par trois vaiffeaux de 70 jufqu'à 76 piéces de canon: il en prit deux, & rentra dans le port de Dunkerque avec eux, & avec 32 vaiffeaux marchands. Cette bravoure lui mérita d'être fait Chef d'efcadre, fous le nom de *Comte de Forbin*. A peine eut-il pris un peu de repos, qu'il fe remit en mer avec fa petite efcadre, & cingla vers le nord. Là, en trois actions différentes, il diffipa trois différentes flottes Angloifes, deftinées pour la Mofcovie, en brûla plufieurs bâtimens, & rapporta en France la valeur de fix à fept millions, qui étoient la dépouille de 54 vaiffeaux ennemis. Cet homme infatigable fe joignit à fon retour au Sieur du Guay-Trouin; & étant fortis de Breft, ils fondirent le 21 octobre de la même année fur une flotte Angloife de 150 voiles, qui alloit à Lisbonne, convoyée par cinq vaiffeaux de guerre, dont trois, parmi lefquels il y en avoit un de 80 piéces de canon furent pris; un quatriéme de 86 chargé de 900 perfonnes, fauta en l'air; un cinquiéme, monté de 76 canons s'évada: environ 60 bâtimens marchands ou de tranfport furent la proye des Vainqueurs.

Au commencement de 1708, le Roi crut pouvoir faire tenter le rétabliffement du Roi Jacques III en Ecoffe; & il y avoit beaucoup d'apparence à cette entreprife. On équipa donc fecrettement une efcadre à Dunkerque, dont le Comte de Forbin eut le commandement; & S. M. Britannique s'y rendit pour s'y embarquer. Le Roi lui donna de fes troupes pour une defcente; mais les vents contraires ayant fait retarder le départ de cette flotte, les ennemis eurent le loifir de mettre des vaiffeaux en mer pour traverfer cette expédition. Enfin l'on mit à la voile le 17 mars, & l'on parut aux côtes d'Ecoffe; mais n'y voyant aucune démarche de la part des Ecoffois pour recevoir leur Roi, & la flotte étant preffée par celle des ennemis, qui étoit nombreufe, on revira de bord, & l'on revint au port d'où l'on étoit parti, fans autre perte que d'un vaiffeau du Roi qui étoit à l'arriére-garde.

M. le Duc de Bourgogne, dès que la faifon le permit, alla prendre le commandement de l'armée en Flandre; ayant avec lui M. le Duc de Berry & le Roi d'Angleterre, qui fit fa premiére campagne fous le nom de *Chevalier de S. George*. Le Duc de Vendôme étoit Général de cette armée, fous M. le Duc de Bourgogne, & il avoit fous lui le Comte de Gacé, qui venoit d'être fait Maréchal de France, & qui prit le nom de *Maréchal de Matignon*. Les commencemens furent heureux; la vigilance de Milord Marleborough fut trompée, & les troupes du Roi furent introduites dans Gand & dans Bruges; mais le Prince Eugéne de Savoye étant accouru des bords de la Mofelle au fecours du Général Anglois, il y eut une émulation entre les deux armées à qui fe faifiroit plutôt du camp d'Oudenarde. On fe flattoit d'y arriver avant les Alliez, & les Habitans de cette derniére ville fembloient incliner à imiter les villes de Gand & de Bruges pour rentrer fous l'obéïffance de Philippe V. Le Prince Eugéne, par une marche forcée, prévint les troupes du Roi de quelques heures, & paffa l'Efcaut: ce qui engagea le onziéme juillet une action, qui ne fut pas avantageufe aux François: il n'y eut qu'un tiers de l'armée du Roi qui combattit, & la perte fut égale de part & d'autre: elle ne fe monta pas en tout à 2500 hommes; mais l'arriere-garde Françoife étant harcelée, on lui prit environ deux mille hommes. Les avis furent partagez, fi on retourneroit à la charge le lendemain: quelques uns le vouloient: le fentiment contraire prévalut, & on crut devoir fonger à la confervation de Gand & de Bruges. Le Prince Eugéne profitant de fon avantage, alla faire le fiége de Lille, pendant que Milord de Marleborough le couvroit avec une armée d'obfervation: le Maréchal Duc de Boufflers étoit entré dans la place pour la défendre. Les lignes des Affiégeans devinrent fi fortifiées, que quoique le Maréchal Duc de Berwick, qui commandoit fur le Rhin, eût joint M. le Duc de Bourgogne avec une partie de fon armée, on ne crut pas pouvoir les entamer: il fallut donc fe réduire à interrompre leurs convois. Le Maréchal de Boufflers fit tout ce que l'on pouvoit attendre de lui; mais enfin il rendit la ville après deux mois entiers de tranchée ouverte, & la citadelle tint encore prefque autant, & il ne la livra que le 17 décembre fur les ordres précis du Roi. Les Alliez y perdirent près de la moitié de leur armée, foit par les armes, foit par la difette; mais ils comptérent cela pour rien, eu égard à leur conquête. On croyoit que l'on pourroit traverfer leur retour, & leur difputer le paffage de l'Efcaut; mais on avoit trop de païs à garder. Milord Marleborough paffa cette riviére le 30 novembre à un endroit où il y avoit trop peu de troupes pour s'oppofer à lui; & fon paffage obligea l'Electeur de Baviére à fe retirer de devant Bruxelles, qu'il avoit cru emporter brufquement. Ces fucces entraînérent la perte de Gand, dont le Général Anglois fit le fiége à la fin de décembre, & que l'on efpéroit qu'il tiendroit plus longtems. Bruges ne crut pas à propos de foutenir un fiége: ainfi finit la campagne de Flandre, qui n'avoit jamais été fi longue.

Rien ne fe paffa de confidérable en Allemagne ni en Rouffillon; mais du côté de la Savoye on eftima que le Maréchal Duc de Villars, y avoit fait beaucoup d'empêcher que le Duc n'entrât dans le Dauphiné, qu'il fe flattoit d'envahir tout entier; & l'on compta pour très-peu de chofe la perte d'Exilles & de Feneftrelle, qui furent les uniques conquêtes d'un Prince qui avoit une armée très-fupérieure à celle de France. On ne parle point ici de la prife de Tortofe en Efpagne par le Duc d'Orléans, fuivie de celle de Dénia & d'Alicante, aufquelles les troupes du Roi eurent grande part, *comme on le verra à l'article de* PHILIPPE V. Ces conquêtes furent tempérées par la perte du Port-Mahon, où il y avoit des troupes Efpagnoles & Françoifes, & que la lâcheté du Gouverneur livra aux Anglois, fans coup férir. Ce qui fe paffa fur mer, ne mérite pas d'être écrit: tout fe termina aux différentes prifes que firent les Armateurs François.

Les peuples de part & d'autre étoient bien las d'une guerre fi ruineufe; mais la rigueur de l'hiver de 1709, qui fut un des plus rudes & des plus longs qui eût été depuis cent ans, acheva de les faire crier après la paix: tous foupiroient pour l'avoir, & il fembloit que les Hollandois y inclinoient plus que tous les Alliez: ainfi le Roi fit paffer en Hollande le Préfident Rouillé, pour commencer à y travailler. La négociation parut fi avancée, que fa Majefté envoya à la Haye au commencement de mai le Marquis de Torcy, Miniftre & Sécretaire d'Etat. Tout fembloit promettre ce bien tant defiré; & le Roi plus attentif au repos de fes Sujets qu'à fa propre gloire, fe relâchoit de beaucoup de chofes dans la vue de leur procurer la confolation, après laquelle ils afpiroient; mais la Reine Anne d'Angleterre & fes Généraux, qui trouvoient leur compte particulier dans la continuation de la guerre, n'épargnérent rien pour traverfer la négociation. Plus le Roi témoignoit de facilité & d'envie de diffiper les ombrages que fes ennemis affectoient de conferver de fa puiffance & de fes deffeins, plus ils multiplioient leurs prétentions. Ils les pouffèrent fi loin, & firent des demandes fi extraordinaires, jufqu'à vouloir que fa Majefté eût l'inhumanité de s'unir à eux pour chaffer fon petit-fils des Efpagnes, où les peuples le reconnoiffoient pour leur Roi légitime depuis neuf ans, qu'il ne fe trouva pas un François qui eût voulu faire la paix à ce prix-là, lui en dût-il couter tout fon bien. Ainfi on rompit toutes les conférences au commencement de juin, & l'on fe prépara de nouveau à foutenir la guerre. Sa Majefté changea alors le Miniftre qui en avoit foin, & en chargea M. Voyfin, Confeiller d'Etat ordinaire. M. Chamillard auquel il fuccéda, avoit déja demandé au mois de février 1708, d'être déchargé du Contrôlle Général des Finances, que le Roi conféra à M. Desmarêts, neveu du fameux M. Colbert.

A peine eut-on pris la réfolution de continuer la guerre, que le Roi reconnut plus que jamais l'affection de fes Sujets, & la confiance qu'ils avoient en lui, puisque les Princes & les grands Seigneurs & tout ce qu'il y avoit de plus aifé dans l'Etat, offrirent volontairement leur vaiffelle d'argent pour la convertir en efpéces, & mettre fa Majefté en état d'obliger fes ennemis à lui faire des propofitions de paix moins déraifonnables. Le Roi pour donner lui même l'exemple, envoya à l'Hôtel des Monnoyes la plus confidérable partie de fa vaiffellle d'or & d'argent.

Les Alliez entreprirent le fiége de Tournay au mois de juillet 1709, avec une armée confidérable, pendant qu'une autre armée encore très-nombreufe obfervoit celle des François. La ville qui n'étoit pas affez pourvue, fe rendit à la fin du mois; & la citadelle capitula le troifiéme feptembre. Ce fiége leur couta beaucoup, & ils jettérent jufqu'à 56000 bombes dans la place. Les troupes de la garnifon reftérent ôtages de guerre, pour être échangées contre les prifonniers ennemis, qui étoient en France, principalement ceux que l'on venoit de faire à Warneton, pofte que le Comte d'Artagnan leur avoit enlevé: ainfi en avoit-on ufé, lorsque le Prince de Condé prit Furnes en 1648. Les Alliez profitant du bonheur qui accompagnoit leurs armes, voulurent affiéger Mons; & le Maréchal de Villars qui commandoit l'armée de France, crut devoir s'y oppofer. Les deux armées fe rencontrérent à Malplaquet près de Mons, ce qui produifit le onziéme feptembre une des plus fanglantes batailles qui eût été donnée depuis longtems. Ils avoient 172 bataillons, 300 efcadrons, & 120 piéces de canon; ce qui étoit 42 bataillons, 40 efcadrons, & 40 piéces de canon plus que n'en avoient les François. Ceux-ci fe battirent en vrais lions, & on leur reconnut dans cette occafion leur ancienne valeur. Toutes les apparences étoient, que la victoire s'alloit déclarer en leur faveur, lorsque le Maréchal de Villars fut mis hors d'état de les conduire, par une bleffure confidérable à la jambe. N'ayant plus de Chef, leur courage fe rallentit, & le Maréchal de Boufflers, qui avoit joint l'armée depuis peu, & qui avoit bien voulu, quoique plus ancien Maréchal de France que M. de Villars, combattre fous fes ordres, crut devoir faire battre la retraite. Elle fut une des plus belles qui fe fût vue en pareil cas; & les ennemis tout fiers qu'on leur laiffât le champ de bataille, n'oférent pourtant les harceler. Cette affaire leur couta 20000 tuez & plus de 10000 bleffez, & nombre confidérable d'Officiers & de perfonnes de diftinction: la perte des François fut de 2000 morts, & de 6000 bleffez. Les Alliez furent faire le fiége de Mons, qu'on ne put fecourir, le Maréchal de Berwick que le Roi avoit envoyé

voyé remplir la place du Maréchal de Villars à la tête de son armée, ayant jugé que leurs lignes ne pouvoient être attaquées: ainsi la place capitula le 23 octobre, pour se rendre neuf jours après, si elle n'étoit secourue, & l'on accorda à la garnison tous les honneurs de la guerre. Le Comte d'Artagnan qui s'étoit distingué à la bataille, fut honoré du Bâton de Maréchal de France, & se fit appeller le *Maréchal de Montesquiou*, du nom de sa famille.

En Allemagne, le Maréchal de Harcourt qui commandoit l'armée du Roi, fit tête à l'armée de l'Empire commandée par le Duc de Hanover. Ce Prince fit un détachement considérable sous les ordres du Comte de Mercy, qui passa le Haut Rhin, dans le dessein de traverser l'Alsace, pour se rendre en Franche-Comté. Il avoit 8000 hommes. Le Comte du Bourg Lieutenant Général l'attaqua avec une diligence extraordinaire, & quoique moins fort que lui, il fondit sur ses troupes à Russelheim dans la Haute Alsace le 26 août, & le défit entiérement: 2500 Allemands furent tuez, près de 3500 pris, partie du reste se noya en voulant repasser le Rhin, & le Général Mercy blessé en deux endroits, eut bien de la peine à se sauver avec 500 chevaux seulement. La recompense du Vainqueur fut un Collier des Ordres du Roi.

En Savoye & en Dauphiné, le Maréchal Duc de Berwick fit beaucoup d'empêcher le Duc de Savoye de rien entreprendre. Ses troupes se fatiguérent inutilement pendant toute la campagne en marches & contre-marches, & ne firent rien. Le Duc n'avoit pas jugé à propos de se mettre à leur tête cette année-là. Le Duc de Noailles en Roussillon fit subsister sa petite armée dans le Lampourdan près de trois mois, & battit dans une rencontre un corps de la cavalerie de l'Archiduc près de Gironne. Slakemberg Maréchal de camp, qui commandoit ce corps, resta prisonnier.

L'année 1710 commença comme la précédente, par des propositions de paix. Le Roi les crut plus sincéres & moins déraisonnables que les premiéres, ainsi sa Majesté, pour mieux marquer le désir qu'elle avoit de procurer le repos de l'Europe, se pressa de faire partir le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac pour en traiter. Ils se rendirent à Gertruydenberg, treize lieues par delà Anvers, dès le mois de mars. Les Etats Généraux nommérent de leur côte deux Députez, pour conferer avec les Plénipotentiaires de France. Les peuples de Hollande souhaitoient avec passion un bon succès de ces conférences. Ils n'en avoient pas moins de besoin que les autres nations de l'Europe; mais on prétend que ces Députez livrez entiérement aux Généraux ennemis, qui avoient leur intérêt particulier à la continuation de la guerre, n'apportérent aucune facilité pour une heureuse conclusion. Ils demandérent des choses encore plus fortes que l'on n'avoit fait en 1709, puisqu'outre la signature des préliminaires proposez cette année-là, qui étoient fort durs, & qu'ils vouloient qui fussent signez par le Roi, & exécutez dans le terme de deux mois, il falloit encore que sa Majesté se chargeât seul de forcer le Roi d'Espagne son petit-fils, à céder dans ce même terme l'Espagne & les Indes à l'Archiduc; & que si cette condition n'étoit pas accomplie, le terme expiré, les Alliez recommenceroient la guerre contre la France, munis des avantages que leur auroit donné l'exécution des préliminaires. Ces dures propositions se firent avec tant de hauteur, que les Députez Hollandois dirent nettement aux Plénipotentiaires de France, qu'il n'y avoit qu'à prendre ou à laisser, & qu'on ne leur donnoit que quinze jours pour répondre positivement. Ainsi la patience du Roi étant poussée à bout, il rappella ses Agens à la fin de juillet, & fit une Ligue offensive & défensive avec l'Espagne.

Pendant ces pour-parlers, les Alliez mirent le siége devant la ville de Douay, avec 40 bataillons, & 40 escadrons, 70 piéces de canon, 80 mortiers ou pierriers, le tout sous les ordres des Princes d'Anhalt-Dessau, & du Prince Frison de Nassau, dit le Prince d'Orange. Leur armée d'observation commandée par les Princes Eugéne de Savoye & Marleborough, prit de si grandes précautions pour fortifier ses lignes, que les Maréchaux de Villars, de Berwick & de Montesquiou jugérent, qu'il n'étoit pas possible de se flatter de les entamer; ainsi la place où il y avoit 7500 hommes de garnison, après 52 jours de tranchée ouverte, pendant lesquels on fit 32 sorties, capitula le 26 juin 1710. Le Comte d'Albergotti Lieutenant Général qui y commandoit, obtint pour lui & pour sa garnison tous les honneurs que sa bravoure méritoit, & le Roi pour lui marquer combien il en étoit content, le fit Chevalier de ses Ordres, & lui donna le Gouvernement de Sar-Louïs: les autres Officiers qui l'avoient secondé, reçurent de srécompenses proportionnées. Cette conquête coûta 8 à 9000 hommes aux ennemis. Elle fut suivie de celle de Béthune, rendue le 28 août par M. du Puy-Vauban, Lieutenant Général après 38 jours de tranchée: il en sortit le 31 août avec tous les honneurs de la guerre. La ville de Saint-Vénant capitula le 29 septembre, & la garnison en sortit honorablement le deuxiéme octobre. Le Prince de Nassau avoit commandé au siége. La ville d'Aire où commandoit le Marquis de Goësbriant, soutint 58 jours de tranchée, la garnison en sortit le 12 novembre avec tous les honneurs militaires; & ce Marquis en récompense de sa vigoureuse défense fut fait Chevalier des Ordres du Roi, qui lui donna aussi douze mille livres de pension.

En Allemagne, le Maréchal de Bezons n'eut point d'autre attention que de faire vivre l'armée du Roi aux dépens des ennemis; & en Dauphiné le Maréchal de Berwick qui avoit en tête les Généraux Thaun & Rebinder, qui commandoient l'armée du Duc de Savoye, fit beaucoup de rendre inutiles toutes les tentatives sur la Provence & le Dauphiné, & de les obliger à repasser les monts, sans avoir osé rien entreprendre.

Les Alliez voyant que le Duc de Noailles étoit entré en Lampourdan avec une petite armée, qui obligeoit le Comte de Staremberg, Général de l'Archiduc, à tenir un corps de ce côté-là, s'avisérent de faire faire une descente dans le Languedoc, où ils s'emparérent du port de Cette & de la ville d'Agde. Ils avoient 26 vaisseaux de guerre à la rade de Cette, & ils mirent 3000 hommes à terre. A peine le Duc de Noailles en eut-il été averti, qu'il vola du Lampourdan en Languedoc à la tête d'un détachement, & après la plus diligente marche dont on ait jamais ouï parler; il força les ennemis à se rembarquer précipitamment, laissant près de 500 des leurs tuez ou prisonniers. Ils ne laissérent pas de tirer de l'avantage de cette diversion; puisque le Comte de Staremberg rappella vîte les troupes qui faisoient tête à ce Duc en Lampourdan; ce qui lui aida à remporter sur le Roi d'Espagne les avantages *dont il est parlé à l'article particulier de ce Monarque.*

Le sixiéme juillet de cette année, le Roi maria le Duc de Berry son petit-fils à Mademoiselle d'Orléans, petite-niéce & petite-fille de sa Majesté. Le Clergé entrant dans les besoins de l'Etat, donna 24 millions pour le rachat de sa capitation, & la dîme royale sur tous les biens du Royaume fut établie par édit du 14 octobre.

L'année 1711 commença par la conquête de Gironne. Le Roi après la campagne de Dauphiné, fit faire un détachement de l'armée qu'il avoit en ce païs là, & l'envoya en Roussillon. Le Duc de Noailles s'étant mis à la tête de ces troupes, entra en Lampourdan, & s'étant présenté devant Gironne au mois de décembre, il en continua le siége malgré les rigueurs de la saison, & sans être rebuté par une pluye des plus violentes, qui ayant duré cinq jours entiers sans la moindre discontinuation, avoit inondé tous les environs. Il emporta d'assaut le 26 janvier un des quartiers de la ville; & força la garnison à capituler & à lui livrer le reste de la place, quatre Forts & deux redoutes, s'ils n'étoient secourus dans l'espace de huit jours; & il voulut bien leur accorder les honneurs de la guerre.

La campagne de Flandre se passa en différentes marches; contremarches, & quelques tentatives de part & d'autre sur différens postes. Le Maréchal de Villars fut attentif à empêcher les ennemis de faire de grandes entreprises. Ils se contentérent de la prise de Bouchain, qu'ils investirent le huitiéme août, & qui leur fut rendu le 12 septembre après 19 jours de tranchée ouverte. Ils usérent de supercherie pour retenir la garnison prisonniére de guerre.

En Allemagne, l'armée du Roi sous le Maréchal de Harcourt, se contenta de subsister une partie de l'été au delà du Rhin: & & quoiqu'elle fût supérieure à celle des ennemis, sa Majesté ne voulut pas qu'elle entreprît rien, pour laisser tout le loisir aux Membres du corps Germanique de travailler à l'élection d'un successeur à l'Empereur Joseph, mort le 17 avril 1711, & à dresser auparavant une capitulation impériale, qui pût remédier aux abus qui s'étoient glissez en Allemagne sous les précédens régnes, au préjudice des Membres de l'Empire. Leur choix tomba le 12 octobre sur le frére du défunt: il fut nommé *Charles* VI.

Du côté de la Savoye, le Duc passa les monts avec une armée considérable; & s'empara de la Tarantaise, puis de la Savoye, & poussa jusqu'à Chambéry. Il ne menaçoit pas moins que de ravager le Dauphiné, & de mettre à contribution le Bugey, & même le Lyonnois; mais le Maréchal de Berwick sut distribuer ses troupes si avantageusement, établissant son quartier général sous le Fort de Barrault, qu'il fit avorter tous les desseins de son Altesse royale; & l'obligea de s'en retourner chez lui sans avoir rien fait.

Le Roi avoit envoyé l'année précédente le Duc de Vendôme en Espagne, pour y rétablir les affaires du Roi Philippe V, fort derangées depuis la bataille de Saragosse. Nous marquons ailleurs les succès de ce Général. Sa Majesté très-Chrétienne lui envoya cette année-ci différens bataillons & escadrons; & ces troupes Françoises sous les ordres du Marquis d'Arpajon, Maréchal de camp, eurent la gloire d'emporter les châteaux d'Arénes, de Vénasque, & de Castelléon, postes des plus importans pour abbréger le chemin de France en Espagne; mais le Comte de Muret, Lieutenant Général des armées de France, échoua devant Cardonne, dont après six semaines, il fut forcé à lever le siége le 22 décembre. Ainsi finit cette année; mais on se consola de cet événement, par la nouvelle que l'on reçut que le 13 septembre, le Sieur du Guay-Trouin, commandant une escadre Françoise, avoit pris la ville de Rio-Janeiro, sur la côte du Bresil, où la perte des Portugais se monta jusqu'à vint-cinq millions, tant par la prise que l'on fit de quatre vaisseaux marchands richement chargez, & l'échoûment de quatre autres vaisseaux de guerre, qui furent obligez de se brûler eux-mêmes, que par 610000 Cruzades, que la ville envoya pour se racheter du pillage, & plusieurs autres marchandises qu'elle donna: les François furent maîtres de cette place pendant deux mois.

Si l'année 1711 avoit été fatale à la France par la perte qu'elle y fit de Monseigneur le Dauphin, qu'une petite vérole emporta le 14 avril, le commencement de 1712, lui fut encore plus funeste. Marie-Adelaïde de Savoye, Dauphine, mourut le 12 février, & son mari, Dauphin depuis dix mois, nommé auparavant Duc de Bourgogne, la suivit le 18 du même mois: perte d'autant plus sensible, que c'étoit un Prince des plus accomplis. *Voyez cy-après son article séparé.* Leurs corps après avoir été exposez à côté l'un de l'autre sur un même lit de parade, furent conduits sur un même chariot funébre, à Saint-Denys, & inhumez ensemble: triste & lugubre spectacle, inouï dans les personnes de ce rang, & dont il est peu d'exemple parmi les particuliers. Ils avoient deux jeunes Princes encore dans l'enfance: l'aîné qui venoit d'être nommé Dauphin, alla rejoindre son pére & sa mére le huitiéme mars suivant. Ainsi la France en moins d'onze mois de tems, vit périr le pére, le fils & le petit-fils, tous trois Dauphins.

La douleur que toutes ces morts causérent aux François, fut

des plus vives; & il ne falloit pas moins pour la tempérer, que les espérances que l'on conçut d'une paix prochaine. Anne, Reine de la Grande Bretagne, sensible aux maux dont l'Europe étoit accablée par une aussi longue guerre, se rendit attentive aux propositions que le Roi lui fit faire; & sa Majesté très-Chrétienne qui avoit déja accordé aux Anglois qui voudroient prendre ses passeports, la liberté du commerce dans ses ports, écouta volontiers celles de cette Princesse. On étoit convenu de part & d'autre de certains préliminaires; & le Roi fit partir dans le mois de janvier, ses Plénipotentiaires pour Utrecht, lieu destiné au Congrès général. Ce furent le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac, & le Sieur Mesnager, Maître des Comptes à Rouen, & Chevalier de l'Ordre de saint Michel, homme très-intelligent dans le commerce, & qui avoit signé à Londres au nom du Roi, le mois d'octobre précédent, ces préliminaires acceptez par la Reine. Sa Majesté Britannique envoya de son côté pour ses Plénipotentiaires, Milord Robinson, Evêque de Bristol, Garde du Sceau privé; Milord Rabi, Comte de Strafford, & M. Prior, qui entendoit parfaitement les affaires du commerce. Les Alliez envoyérent aussi chacun leurs Ministres à cette assemblée.

Pendant que les conférences se tenoient, les armées se mirent en campagne. Le Prince Eugéne de Savoye qui avoit le commandement de celle des Alliez en Flandre, entreprit le siége du Quênoy, & emporta cette place le troisiéme juillet, & fit la garnison prisonniére de guerre. Il fut ensuite se présenter devant Landrecy, ville dont la prise auroit ouvert aux ennemis l'entrée du Royaume: mais deux événemens inopinez, déconcertérent cette entreprise. Le premier fut une suspension d'armes, entre l'Angleterre, la France & l'Espagne, qui fut publiée le 17 juillet, en conséquence de quoi, le Duc d'Ormond, qui avoit succédé en la charge de Général des Anglois, au Duc de Marleborough, que la Reine avoit déposé, se sépara avec les troupes qui étoient sous ses ordres, de la grande armée: ce qui l'affoiblit considérablement. Le second événement fut que les Maréchaux de Villars & de Montesquiou, qui commandoient l'armée du Roi en Flandre, après avoir reçu ordre de Sa Majesté de tout entreprendre pour faire lever ce siége, feignirent d'aller droit aux lignes de Landrecy; puis tournant tout à coup, ils tombérent inopinément le 24 juillet sur un camp de dix-sept bataillons, retranchez à Dénain sur l'Escaut, & le forcérent, de maniére que tout fut tué, noyé ou pris. Un convoi de 500 chariots qui étoit en marche pour le camp de Landrecy, sous l'escorte de cinq cens chevaux, eut le même sort. Cela fut suivi de la prise de Marchiennes, où il y avoit six bataillons, 500 hommes détachez de la garnison de Douay, & trois escadrons de cavalerie, qui restérent tous prisonniers de guerre, qui joints à ceux qui furent pris à Dénain, & dans quelques autres postes le long de la Scarpe, firent le nombre de plus de 7000 hommes, avec plus de 400 Officiers, au nombre desquels se trouvérent le Comte d'Albemarle & le Sieur Sickinge, Lieutenans Généraux; un Prince d'Anhalt, un Prince de Holstein, le Sieur Zobel, le Comte Corneille de Nassau, & le Baron d'Alberg, Maréchaux de camp. Le Comte de Dhona, Lieutenant Général & Gouverneur de Mons, & le Comte de Nassau-Woudembourg, Maréchal de camp, furent noyez, & un jeune Prince d'Anhalt tué. On remporta trente-sept drapeaux, & trois étendards, on trouva dans Marchiennes une grande quantité de canons, de même que toutes sortes de munitions de guerre & de bouche, chargées sur plus de cent cinquante balandres. Ainsi l'armée des ennemis considérablement affoiblie par une perte aussi grande & privée de communication avec les places qu'ils occupoient du côté de la Scarpe, fut obligée de lever le siége de Landrecy pour se retirer du côté de Mons.

Ces avantages donnérent lieu au Maréchal de Villars, d'assiéger Douay, qu'il emporta le huitiéme septembre, après 25 jours de tranchée ouverte, & fit la garnison prisonniére de guerre. Le Quênoy ne tint que 15 jours, & fut repris le quatriéme octobre, la garnison à discrétion: on y trouva 116 grosses piéces de canon, un grand nombre d'autres moyennes & de petites, 40 mortiers, quatre à cinq cens milliers de poudre, & de grands amas de munitions de guerre, qui avoient été préparez pour le siége de Landrecy, le tout estimé plus de trois millions. Le 19 du même même mois, Bouchain eut le même sort, n'ayant tenu que dix jours de tranchée; ce qui termina cette brillante campagne.

Du côté d'Allemagne, l'armée du Roi qui étoit sous les ordres du Maréchal de Harcourt, se contenta de tenir les ennemis en respect. Le Maréchal de Berwick en fit autant en Dauphiné; & à peine arrivé à la Cour au retour de sa campagne, le Roi l'envoya en Catalogne avec un détachement considérable de l'armée qu'il avoit commandée pendant l'été. Il s'agissoit de forcer les ennemis à lever le blocus de Girone. Cette place fermée depuis la fin d'avril, ne subsistoit plus que par la constance de la garnison, animée par le Marquis de Brancas, qui en étoit Gouverneur: elle ne vivoit que de chair de cheval, de mulet & de bourique, depuis le premier novembre: on en étoit venu aux chiens, aux chats & aux rats. L'armée du Roi passa les Pyrénées le 26 décembre. Le Maréchal Comte de Staremberg qui étoit arrivé à ce blocus au commencement du même mois, s'étoit retranché à la Côte Rouge, demi-lieue en deçà de Girone, endroit qu'il croyoit inaccessible, & par où il falloit naturellement passer pour secourir cette ville; mais à la veille d'être attaqué, il ne jugea pas à propos d'attendre l'effort de 20000 hommes de bonnes troupes, commandées par le Maréchal de Berwick: il décampa la nuit du deux au trois janvier 1713, & Girone après huit mois & quelques jours de blocus, fut délivrée sans coup férir.

On eut des nouvelles en même tems que le Sieur Cassard, Chef d'une escadre de vaisseaux François, s'étant présenté au mois d'octobre devant Suriname, Colonie Hollandoise dans l'Amérique, il l'avoit forcée de se racheter du pillage, par une rançon de plus d'un million de livres. Enfin le 15 novembre la suspension d'armes avec le Portugal fut signée à Utrecht par les Plénipotentiaires des deux Rois.

Au commencement de 1713, les conférences se continuérent avec tant de succès à Utrecht, qu'enfin après avoir signé un traité de neutralité pour l'Italie, & un autre pour l'évacuation de la Catalogne par les troupes Allemandes, la paix fut signée en cette ville le onziéme avril, avec l'Angleterre, le Portugal, le Duc de Savoye, le Roi de Prusse, & les Hollandois. Cela avoit été précédé le cinquiéme novembre 1712, d'une renonciation solemnelle du Roi d'Espagne pour lui & sa postérité, à tous les droits qu'il pourroit jamais avoir à la Couronne de France, & d'une pareille renonciation du Duc de Berry, & du Duc d'Orléans, à tous ceux qu'ils pourroient avoir à la Couronne d'Espagne, celle-ci datée du 19 novembre, & celle-là du 24 du même mois, & ces actes après avoir été admis par le Roi dans son Conseil au mois de mars 1713, avoient été enregîtrez au Parlement de Paris, en présence du Duc de Berry, du Duc d'Orléans, des Princes du sang, & des Ducs & Pairs, qui étoient alors à Paris: ils le furent de même dans tous les autres Parlemens du Royaume.

Par le traité fait avec l'Angleterre, le Roi reconnut la succession à la Couronne de la Grande Bretagne, ainsi qu'elle avoit été réglée par les loix du Royaume, tant sous le régne du Roi Guillaume III, que sous le régne de la Reine Anne, en faveur de la Princesse Sophie Palatine, Douairiére de Brunswick-Hanover & ses héritiers dans la ligne Protestante de Hanover, & promit pour lui & ses successeurs de n'en reconnoître jamais d'autres, & de n'assister en aucune maniére ceux qui dans la suite voudroient s'y opposer; de faire raser toutes les fortifications de Dunkerque, de combler le port, & de ruïner les écluses, dans le terme de cinq mois, après la paix conclue & signée, sans pouvoir jamais les faire réparer, à condition pourtant que cette démolition ne commenceroit qu'après que le Roi auroit été mis en possession généralement de tout ce qui lui devoit être cédé en equivalent. Le Roi restitua encore au Royaume & à la Reine d'Angleterre, la Baye & le Détroit de Hudson, avec toutes les terres, mers, rivages, fleuves, & lieux qui en dépendent, & tous les Forts construits, tant avant que depuis que les François s'en étoient rendus maîtres, en leur entier & en l'état qu'ils se trouvoient lors de la signature du traité, de même que celui que les François possédoient dans l'Isle de Saint-Christophle; la nouvelle Ecosse, autrement dite l'Acadie, & la ville de Port-Royal, appellée maintenant Annapolis Royale; l'Isle de Terre-Neuve, la ville & Fort de Plaisance, reservant seulement à la Couronne de France, l'Isle *dite* Cap Breton, & toutes les autres situées dans l'emboûchure & dans le Golfe de Saint-Laurent.

Quant aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, le Roi par un traité signé avec leurs Plénipotentiaires, s'obligea de leur faire remettre pour la Maison d'Autriche, tout ce que Sa Majesté ou ses Alliez occupoient des Païs-Bas, que Charles II, Roi d'Espagne avoit possédé conformément au traité de Ryswick, pour que la Maison d'Autriche en puisse joüir à perpétuité, selon l'ordre de succession de ladite Maison, après qu'elle seroit convenue avec les Etats Généraux, de la maniére dont lesdits Païs-Bas Espagnols leur serviroient à l'avenir de barriere & de fureté. On excepta seulement une partie de la Gueldre pour le Roi de Prusse, *ainsi qu'on le dira cy apres*, & une Terre dans le Duché de Luxembourg ou dans celui de Limbourg, de la valeur de 30000 écus de revenu, qui seroit érigée en Principauté en faveur de la Princesse des Ursins (Marie de la Tremoille-Noirmoutier) & de ses héritiers. Le Roi promit en même tems, de faire donner par l'Electeur de Baviére aux Etats Généraux pour la Maison d'Autriche, une cession & transport de tout le droit que son Altesse électorale pouvoit avoir ou prétendre sur lesdits Païs-Bas Espagnols en tout ou en partie, à condition pourtant que ce Prince retiendroit la souveraineté & les revenus du Duché de Luxembourg, de la ville & Comté de Namur, & de la ville de Charleroy, jusqu'à ce qu'il eût été rétabli dans tous les Etats qu'il possédoit dans l'Empire avant la guerre, à l'exception du Haut Palatinat, & qu'il eût été mis dans le rang de IX Electeur, & en possession du Royaume de Sardaigne & du tître de Roi. Enfin le Roi céda aux Etats Généraux pour la Maison d'Autriche, la ville de Saint-Menin & sa verge; Tournay & le Tournaisis, excepté Saint-Amand & Mortagne; Furnes & son territoire; le Fort de la Kenoque; les villes de Loo, de Dixmude, d'Ypres, & la Châtellenie, avec Roussélais, Poperingue, Warneton, Commines, & Warwick: & on lui rendit Lille & toute sa Châtellenie, le païs de Laleu, le bourg de la Gourgue, Aire, Béthune, & Saint-Vénant, avec les Forts François, leurs Bailliages, gouvernances, appartenances & dépendances.

Dans le traité fait avec le Portugal, le Roi se désista pour toûjours, en faveur de sa Majesté Portugaise, de tous droits & prétentions sur les Terres du Cap du Nord, situées entre la riviére des Amazones & celle du Japon, ou de Vincent Pinson, avec pouvoir à ce Monarque d'y faire rebâtir les Forts d'Arguais & de Camau ou Massapa, & autres qui avoient été démolis; en exécution du traité provisionel fait à Lisbonne le quatriéme mars 1700, entre leurs Majestez. De plus, sa Majesté très-Crétienne reconnut que les deux bords & la navigation de la riviére des Amazones, appartenoit en toute propriété & souveraineté au Roi de Portugal; se désistant de tout droit qu'elle pourroit avoir sur quelque autre domaine de Portugal, & promit que les Habitans de Cayenne, ni autres ses Sujets, n'iroient point commercer dans les endroits susmentionnez, & d'empêcher même les Missionnaires François d'entrer dans ce païs.

Par

Par le traité fait avec le Duc de Savoye, sa Majesté lui céda la Vallée de Pragélas avec les Forts d'Exilles & de Fenestrelles, les Vallées d'Oulx, de Sézane, de Bardonache & du Château-Dauphin, & tout ce qui est à l'eau pendante des Alpes du côté de Piémont: le Duc de Savoye céda de son côté au Roi, la Vallée de Barcelonette & ses dépendances; & l'on convint que desormais les sommitez des Alpes & montagnes, serviroient de limites entre la France, le Piémont, & le Comté de Nice; en sorte que les plaines qui se trouveroient sur les hauteurs, seroient partagées, & que la moitié avec les eaux pendantes du côté de Dauphiné & de la Provence, appartiendroient à sa Majesté très-Chrétienne; & celles du côté du Piémont, & du côté de Nice, à son Altesse Royale de Savoye. De plus, le Roi consentit à la cession faite par le Roi d'Espagne, son petit-fils, du Royaume de Sicile au Duc de Savoye, & reconnut ce Prince & sa postérité masculine pour héritiers des Espagnes, au défaut de la postérité du Roi Philippe V, & approuva les cessions faites par le feu Empereur Léopold à son Altesse Royale de Savoye, par un traité du huitiéme novembre 1703, de la partie du Montferrat, qui avoit été possédée par le dernier Duc de Mantoue, des provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les Terres, entre le Pô & le Tanaro, de la Lomelline, de la Vallée de Sesia, & du droit ou exercice de droit sur les fiefs des Langues, & ce qui concernoit dans ce traité de 1703 le Vigévanasque, ou son équivalent.

Enfin par le traité conclu avec la Prusse, le Roi céda à sa Majesté Prussienne, au nom du Roi Catholique, la partie du haut Quartier de la Gueldre Espagnole, dont ce Prince étoit déja en possession, & notamment la ville de Gueldre avec les Préfectures, bourgs, terres, &c. qui sont compris dans ce haut Quartier, & le païs de Kessel avec le Bailliage de Krickenbeck. Outre cela le Roi reconnut le Roi de Prusse pour souverain Seigneur de la Principauté de Neufchâtel & de Vallengin; & sa Majesté Prussienne céda de son côté au Roi tous ses droits sur la Principauté d'Orange, & sur les Seigneuries & lieux de la succession de Challon & de Châtelbelin, situez en France & dans le Comté de Bourgogne, le Roi de Prusse se chargeant de satisfaire par un équivalent les héritiers du feu Prince de Nassau & de Frise. Il fut pourtant permis au nouveau Roi, de revêtir du nom de Principauté d'Orange, la partie de la Gueldre qui lui fut cédée par ce traité, & d'en retenir le nom & les armes.

Après la signature de ces traitez, qui furent ratifiez & publiez dans toutes les formes, le Roi voulut bien encore donner à l'Empereur & aux autres Princes de l'Empire un délai jusqu'au premier juin, pour accepter les propositions qu'il leur avoit faites; & les ayant rejettées, il fit marcher son armée en Allemagne, sous les ordres des Maréchaux de Villars & de Bezons, qui par une marche précipitée, qu'ils dérobérent au Prince Eugéne de Savoye, Généralissime des armées de l'Empire, firent assiéger Landau, où commandoit le Prince Alexandre de Wirtemberg, lequel après une vigoureuse résistance pendant 56 jours de tranchée ouverte, fut obligé de se rendre lui & la garnison prisonniers de guerre par capitulation du 20 août. Quelque tems après, l'armée marcha du côté de Fribourg, & après avoir battu le 20 septembre le Général Vaubonne dans un poste qui couvroit cette place, on l'investit. La tranchée fut ouverte le premier octobre: il y avoit seize bataillons dans la place faisant 13000 hommes. Le premier novembre, le Gouverneur s'étant retiré dans les Forts & châteaux, abandonna dans la ville à la discrétion du Maréchal de Villars, plus de 3500 hommes tant sains, malades que blessez, & les femmes & enfans de ses troupes avec tous les bagages. Les troupes du Roi entrérent le même jour dans Fribourg: il y eut ensuite des pour-parlers, & sans tirer un seul coup, ce Gouverneur rendit le 16 novembre tous les Forts & châteaux par capitulation. On lui accorda tous les honneurs de la guerre, & il sortit le 22 sa garnison diminuée de plus de 6000 hommes. Ces heureux succès obligérent l'Empereur de penser tout de bon à la paix: il envoya au Prince Eugéne de Savoye ses pleins-pouvoirs, pour en traiter. Le Roi donna les siens au Maréchal de Villars, & ces deux Généraux se rendirent le 26 du même mois au château de Rastadt dans le Marquisat de Bade.

Ce fut là qu'ils signérent le sixiéme mars 1714, un traité de paix entre l'Empereur & le Roi en XXXVII articles, par lesquels sa Majesté s'engagea à rendre à sa Majesté Impériale le Vieux-Brisac, Fribourg, le Fort de Kell, & tout ce que la France possédoit à la droite du Rhin; que les Forts bâtis dans les isles de ce fleuve seroient rasez, à l'exception du Fort Louïs, qui resteroit au Roi, de même que tous les Forts bâtis à la gauche de ce fleuve, & Landau. Le Roi reconnut la dignité Electorale dans la Maison de Brunswic-Hanover. De son côté l'Empereur rétablit le Prince Clément de Baviére dans son Archevêché de Cologne avec sa dignité Electorale, de même que dans ses Evêchez d'Hildesheim, de Ratisbonne, de Liége, &c. & l'Electeur de Baviére son frére dans sa dignité d'Electeur, & dans la possession entiére de ses Etats, comme il les avoit avant la guerre. Les traitez de Westphalie, de Nimégue & de Ryswick, servirent de fondement à celui-ci: & l'on convint que la paix avec l'Empire se traiteroit à Bade en Suisse. Les Plénipotentiaires s'y assemblérent: ce furent de la part de la France Messieurs le Comte du Luc, Ambassadeur de sa Majesté en Suisse, & Barberye de Saint-Contest, Maître des Requêtes & Intendant à Metz, qui applanirent toutes les difficultez, ensuite de quoi le Prince Eugéne de Savoye s'y rendit de la part de l'Empereur à qui l'Empire avoit donné plein pouvoir de traiter, & le Maréchal Duc de Villars de la part du Roi, & ils signérent le septiéme septembre un traité de paix entre la France & l'Empire.

Les Barcelonois persistans dans leur revolte contre le Roi d'Espagne, le Roi prêta au Prince son petit-fils, un nombre considérable de ses troupes sous la conduite du Maréchal Duc de Berwick, pour faire conjointement avec les troupes de sa Majesté Catholique, le siége de cette capitale de la Catalogne. Ce Généralissime l'emporta d'assaut le douziéme septembre, après une défense desespérée de la part de ses Habitans, pendant 62 jours de tranchée; & en décembre le Roi donna ordre à ses troupes d'évacuer Gironne, Roses, & tout le Lampourdan, qu'elles avoient jusqu'alors gardées & défendues pour le Roi d'Espagne contre les ennemis de ce Prince & les Revoltez de Catalogne.

Enfin le Roi Louïs XIV commençoit à joüir des fruits de la paix, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut en son château de Versailles le Dimanche premier septembre 1715, en la 77 année de son âge presque accomplie, & dans la 73 année de son régne, le plus long dont il y ait mémoire depuis l'établissement de la Monarchie, & même dans l'Histoire. Son corps fut porté en l'Abbaïe de Saint-Denys, son cœur aux Jésuites rue Saint-Antoine, & ses entrailles en l'église de Paris. Le Roi LOUIS XV, son arriére-petit fils lui a succédé. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE.

L'Histoire que l'on consacre à la mémoire de ce Prince, instruira plus à fond la postérité des merveilles de son régne, que nous n'avons fait qu'effleurer. Au lieu qu'on ne l'expose ici que comme Conquérant, il y sera répréfenté sous une idée infiniment plus étendue, sage, juste, bien-faisant, pieux, enfin brillant de toutes les vertus qui peuvent former un Héros accompli. On y verra les loix rétablies dans toute leur pureté; la justice rendue sans distinction de rang ni de personnes; la fureur des duels étouffée; le commerce étendu jusques aux climats les plus reculez; les Arts & les Sciences élevez au plus haut degré de perfection; des Rois secourus & protegez; l'Eglise gouvernée par des Sujets également savans & vertueux; l'impiété proscrite; la Religion vengée & triomphante; le vice toûjours abattu & puni, & la vertu toûjours heureuse & recompensée. Ce Prince paroîtra véritablement grand jusques dans son domestique, plus fortuné mille fois en cela qu'Auguste, auquel on l'a comparé tant de fois; bon époux, heureux pére, & plus aimable encore pour ceux qui eurent le bonheur de l'approcher, dans les momens de sa vie privée, qu'admirable pour ceux qui le considéreront environné du pompeux appareil de toute sa puissance. Un si grand sujet est reservé pour de plus savantes mains. Le respect & les bornes étroites de cet Ouvrage nous défendent d'y toucher. On peut donnner ici place au Distique suivant composé à l'occasion de la conquête de la Lorraine & de la Franche-Comté, & de celles de l'année 1672 dans les Provinces-Unies,

Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una,
Una domat Batavos Luna, quid annus erit?

Le Roi Loüis XIV avoit pris le soleil pour le corps de sa devise *Nec pluribus impar*, ou bien *Sufficit hic terris*, ou bien *Omnibus unus*, ou bien *Pluribus idem.*

AVERTISSEMENT.

„ Il paroît assez que tout ce long article, a été fait à Paris, „ & que l'Auteur a moins cherché à dire la vérité, qu'a relever „ la gloire de sa Nation, & celle de son Souverain. On feroit „ très-mal de l'en croire sur sa parole. On doit nécessairement, „ si on ne veut être trompé, consulter sur les mêmes faits les „ autres Historiens, & sur tout ceux qui écrivent dans un païs de „ liberté tel que la Hollande, où le Souverain permet que l'on „ dise également ce qui lui est avantageux & desavantageux, „ pourvu qu'on ne dise rien que de certain & de public. L'Auteur exaggére par tout les avantages de son parti, extenue ceux „ du parti opposé, & en supprime quelques-uns des plus considérables & des plus publics. Par exemple, il ne dit qu'un „ mot de la levée du siége de Turin, & de la défaite entiére de „ l'armée de France, qui l'assiégeoit; ce qui obligea les François „ à abandonner entiérement toute l'Italie, sans qu'ils y ayent „ jamais remis le pié depuis: entreprise dans laquelle le Prince „ Eugéne aquit une gloire immortelle. Il passe legérement sur „ la levée du siége de Barcelone, que Philippe V, Roi d'Espagne, assiégeoit avec toutes ses forces: événement, qui faillit „ à lui faire perdre tous ses Etats, si on avoit su en profiter. Il „ ne dit presque rien de la victoire remportée sur l'armée du même „ Prince près de Saragoce, qui fit que les Alliez pénétrérent jusques à Madrid, dont ils furent maîtres pendant quelque tems. „ On n'a pourtant pas voulu omettre cet article, afin qu'il n'y „ ait rien dans l'édition de Paris, qui ne se trouve dans celle de „ Hollande. " * La Barde, *de Reb. Gall.* Priolo, *de Reb. Gall.* Gualdo Priorati, *Hist. de la Paix.* Malingre de S. Lazare, *Hist. de Louïs XIV.* Ceriziéres, *Campagnes de Louïs XIV.* Brianville & de Marolles, *Abbrégé de l'Hist. de France.* Pellisson, *Eloge du Roi.* Fuldenus & Brachelius, *Hist. sui temp. Memoires de* du Plessis. Sainte Marthe. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Offic. de la Couronne. Fastes de Louïs le Grand. Essais de l'Hist. de Louïs le Grand.* On peut aussi consulter *les Histoires de* Larrey, *de* Limiers, *du* Pére Daniel, *les Memoires de la minorité de Louïs XIV, les Memoires du* Cardinal de Retz, & *de* Joly, Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes*, &c.

TESTAMENT DE LOUIS XIV.

Ceci est nôtre disposition & ordonnance de derniére volonté, pour la tutelle du Dauphin nôtre arriére-petit-fils, & pour le Conseil de la Régence que Nous voulons être établi après nôtre décès pendant la minorité du Roi.

COmme par la miséricorde de Dieu, la guerre, qui pendant plusieurs années a agité nôtre Royaume des événemens différens qui Nous ont causé de justes inquiétudes, est heureusement terminée, Nous n'avons présentement rien plus à cœur que de procurer à nos Sujets le soulagement que le tems de la guerre ne Nous a pas permis de leur donner, les mettre en état de joüir long tems des fruits de la paix & éloigner tout ce qui pourroit troubler leur tranquillité.

Nous croyons dans cette vue devoir étendre nos soins paternels à prévoir & prévenir autant qu'il dépend de Nous, les maux dont nôtre Royaume pourroit être troublé, si par l'ordre de la Divine Providence nôtre décès arrivé avant que nôtre arriére-petit-fils, qui est l'héritier présomptif de nôtre Couronne, ait atteint sa quatorziéme année, qui est l'âge de la majorité. C'est ce qui Nous a engagé à pourvoir à la tutelle, & à l'éducation de sa personne & à former pendant sa minorité un Conseil de Régence capable par la prudence, la probité & la grande expérience de ceux que Nous choisirons pour le composer, de conserver le bon ordre dans le Gouvernement de l'Etat & maintenir nos Sujets dans l'obéïssance qu'ils doivent au Roi mineur.

Le Conseil de Régence sera composé du Duc d'Orléans, Chef du Conseil, du Duc de Bourbon, quand il aura 24 ans accomplis, du Duc du Maine, du Comte de Toulouse, du Chancelier de France, du Chef du Conseil Royal, des Maréchaux de Villeroy, de Villars, d'Uxelles, de Tallard, & de Harcourt, des quatre Sécretaires d'Etat & du Contrôlleur Général des Finances.

Nous les avons choisis par la connoissance que Nous avons de leur capacité, de leurs talens & du fidéle attachement qu'ils ont toûjours eu pour nôtre personne, & que Nous sommes persuadez qu'ils auront de même pour le Roi mineur.

Voulons que la personne du Roi mineur soit sous la tutelle & garde du Conseil de Régence. Mais comme il est nécessaire que sous l'autorité de ce Conseil, quelque personne d'un mérite universellement reconnu & distingué par son rang, soit particuliérement chargé de veiller à la sûreté, conservation & éducation du Roi mineur, Nous nommons le Duc du Maine pour avoir cette autorité, & remplir cette importante fonction du jour de nôtre décès. Nous nommons aussi pour Gouverneur du Roi mineur, sous l'autorité du Duc du Maine, le Maréchal de Villeroy, qui animez tous deux par un même esprit, agiront tous deux avec un parfait concert & qui n'omettront rien pour lui inspirer les sentimens de vertu, de Religion & de grandeur d'ame, que Nous souhaitons qu'il conserve toute sa vie.

Voulons que tous les Officiers de la Garde & de la Maison du Roi, soient tenus de reconnoître le Duc du Maine, & de lui obéïr en tout ce qu'il leur ordonnera, pour le fait de leurs charges, qui auront rapport à la personne du Roi mineur, à sa garde & à sa sûreté. En cas que le Duc du Maine vienne à manquer avant nôtre décès ou pendant la minorité du Roi, Nous nommons en sa place le Comte de Toulouse, pour avoir la même autorité & remplir les mêmes fonctions, pareillement si le Maréchal de Villeroy décéde avant Nous, ou pendant la minorité du Roi, Nous nommons à sa place le Maréchal de Harcourt.

Voulons que toutes les affaires qui doivent être décidées par autorité sans aucune exception ni réserve, soit qu'elles concernent la guerre ou la paix, la disposition ou administration des Finances, ou qu'il s'agisse du choix des personnes qui doivent remplir les Archevêchez, Evêchez, Abbaïes, & autres Bénéfices, dont la nomination doit appartenir au Roi mineur, la nomination aux charges de Sécretaires d'Etat, à celle de Contrôlleur général des Finances, à celle des Officiers de guerre, tant de terre qu'Officiers de Marine & des galéres, aux Officiers de Judicature, tant des Cours supérieures qu'autres, à celle des Finances, à celle de Gouverneurs, Lieutenants Généraux, pour le Roi dans les provinces, à celle des Etats Majors des places fortes, tant des frontiéres que des provinces du dedans du Royaume, aux charges de la Maison du Roi, & généralement pour toutes les charges, commissions & emplois auxquels le Roi doit nommer, soient proposez & délibérez au Conseil du Roi, & que les résolutions soient prises à la pluralité des suffrages, sans que le Duc d'Orléans, Chef du Conseil, puisse seul par son autorité particuliére rien déterminer, statuer & ordonner, & sans faire expédier aucun ordre du Roi mineur autrement que suivant l'avis du Conseil de Régence.

S'il arrive qu'il y ait dans quelques affaires diversité de sentimens dans le Conseil de la Régence, ceux qui y assisteront seront obligez de revenir à deux avis & celui du plus grand nombre prévaudra toûjours; mais s'il arrivoit qu'il y eût pour les deux avis égalité de suffrages, en ce cas seulement l'avis du Duc d'Orléans, comme Chef, prévaudra.

Lors qu'il s'agira de nommer aux Bénéfices, le Confesseur du Roi entrera au Conseil de Régence pour y présenter le Mémoire des Bénéfices, & proposer les personnes qu'il croira capables de les remplir.

Seront aussi admis au même Conseil extraordinairement, lorsqu'il s'agira de la nomination aux Bénéfices, deux Archevêques ou Evêques de ceux qui se trouveront à la Cour & qui seront avertis par l'ordre du Conseil de la Régence de s'y trouver, & de donner leur avis sur le choix des sujets proposez.

Le Conseil de Régence s'assemblera quatre ou cinq jours la semaine, dans la chambre ou cabinet en l'appartement du Roi mineur, & aussi-tôt que le Roi aura dix ans accomplis, il pourra y assister, non pas pour décider & ordonner, mais pour entendre & pour prendre les premiéres connoissances des affaires.

En cas d'absence ou empêchement du Duc d'Orléans, celui qui se trouvera être le premier par son rang tiendra le Conseil, afin que le cours des affaires ne soit pas interrompu; & s'il y a quelque partage de voix, la sienne prévaudra.

Il sera tenu regître par le plus ancien des Sécretaires d'Etat qui se trouveront au Conseil, de tout ce qui aura été délibéré & résolu, pour être ensuite les expéditions faites au nom du Roi mineur par ceux qui en seront chargez.

Si avant qu'il plaise à Dieu Nous appeller à lui, quelqu'un de ceux que Nous avons nommez pour remplir le Conseil de la Régence, décéde ou se trouve hors d'état d'y entrer, Nous réservons d'y pourvoir & de nommer une autre personne pour remplir la place, & Nous le ferons par un Ecrit qui sera entiérement de nôtre main, & qui ne paroîtra pareillement qu'après nôtre décès; & si Nous ne nommons personne, le nombre de ceux qui doivent composer le Conseil de la Régence demeurera réduit à ceux qui se trouveront vivans au jour de nôtre mort.

Il ne sera fait aucun changement au Conseil de la Régence tant que durera la minorité; si quelqu'un de ceux que Nous y avons nommez, vient à manquer, la place vacante pourra être remplie par le choix & par la délibération du Conseil de la Régence sans que le nombre de ceux qui le doivent composer tel qu'il aura été au jour de nôtre décès, puisse être augmenté; & le cas arrivant que plusieurs de ceux qui le composent ne puissent pas y assister par maladies ou autres empêchemens, il faudra qu'il s'y trouve toûjours au moins le nombre de sept, de ceux qui sont nommez pour le composer, afin que les délibérations qui auront été faites, ayent leur entiére force & autorité; & à cet effet dans tous les Edits, Déclarations, Lettres patentes, provisions & Actes qui doivent être délibérez au Conseil de la Régence, & qui seront expédiez pendant la minorité, il sera fait mention expresse du nom des personnes qui auront assisté au Conseil dans lequel les Edits, Déclarations, Lettres patentes, & autres expéditions auront été resolues.

Nôtre principale occupation pendant la durée de nôtre régne, a toûjours été de conserver dans nôtre Royaume, la pureté de la Religion Catholique, d'en éloigner toutes sortes de nouveautez, & Nous avons fait tous nos efforts pour réünir à l'Eglise ceux qui en étoient séparez. Nôtre intention est que le Conseil de la Régence s'attache à maintenir les loix & les réglemens que Nous avons faits à ce sujet, & Nous exhortons le Dauphin nôtre arriére-petit-fils, lorsqu'il sera en âge de gouverner, de ne jamais souffrir qu'il y soit donné atteinte, comme aussi de soutenir avec la même fermeté les Edits que Nous avons faits contre les duels, regardant les loix sur le fait de la Religion & sur le fait des duels comme les plus nécessaires & les plus utiles pour attirer la bénédiction de Dieu sur nôtre postérité & sur nôtre Royaume, & pour la conservation de la Noblesse, qui en fait la principale partie.

Nôtre intention est, que les dispositions contenues dans nôtre Edit du mois de juillet dernier, en faveur du Duc du Maine & du Comte de Toulouse, & leurs Descendans, ayent toûjours leur entiére exécution, sans qu'en aucun tems il puisse être donné atteinte à ce que Nous avons déclaré être en cela de nôtre volonté.

Entre les différens établissemens que Nous avons faits durant le cours de nôtre régne, il n'y en a point qui soit plus utile à l'Etat que celui de l'Hôtel royal des Invalides. Il est bien juste que les Soldats qui par leurs blessures, & par leurs longs services & leur âge sont hors d'état de travailler & de gagner leur vie, ayent une subsistance assurée pour le reste de leurs jours, & que plusieurs Officiers qui sont dénuez des biens de la fortune y reçoivent aussi une retraite honorable. Toutes sortes de motifs doivent engager le Dauphin, & tous les Rois nos successeurs à soutenir cet établissement & à lui accorder une protection particuliére. Nous les y exhortons autant qu'il est en nôtre pouvoir.

La fondation que Nous avons faite en la Maison de Saint-Cyr pour l'éducation de 250 Demoiselles, donnera perpétuellement à l'avenir aux Rois nos successeurs, un moyen de faire des graces à plusieurs familles de la Noblesse du Royaume, qui se trouvant chargées d'enfans avec peu de biens, auroient du regret de ne pouvoir pas fournir à la dépense nécessaire pour l'éducation convenable à leur naissance. Nous voulons que si de nôtre vivant les 5000000 de livres de revenu en fond de terre que nous avons donnez pour la fondation, ne sont pas entiérement remplis, il soit fait des aquisitions le plus promtement qu'il se pourra après nôtre décès pour fournir ce qui en manquera, & que les autres sommes que nous avons assignées à cette Maison sur nôtre domaine & recette générale tant pour augmentation de fondation, que pour dotes des Demoiselles, soient religieusement payées, en sorte qu'en nul cas, ni sous quelque prétexte que ce soit, nôtre fondation ne puisse être diminuée & qu'il ne soit donné aucune atteinte à l'union de la Mense Abbatiale de l'Abbaïe de S. Denys; qu'aussi rien ne soit changé aux réglemens que Nous avons jugé à propos de faire pour le gouvernement de la Maison, & pour la quantité des preuves qui doivent être faites par les Demoiselles qui retiennent des places dans la Maison.

Nous n'avons d'autres vues dans toutes les dispositions du présent Testament que le bien de nos Sujets. Nous prions Dieu qu'il bénisse nôtre postérité & qu'il Nous fasse la grace de faire un assez bon usage du reste de nôtre vie, pour effacer

cer nos péchez & obtenir sa miséricorde. Fait à Marly le deuxiéme août 1714.

Signé

L O U I S.

C O D I C I L L E.

Par mon Testament déposé au Parlement, J'ai nommé le Maréchal de Villeroy pour Gouverneur du Dauphin, & J'ai marqué quelle devoit être son autorité & ses fonctions: mon intention est que du moment de mon décès jusques à l'ouverture de mon Testament il ait toute l'autorité sur les Officiers de la Maison du jeune Roi & sur les troupes qui la composent. Il ordonnera aux susdites troupes aussi-tôt après ma mort, de se rendre au lieu où sera le jeune Roi, pour le mener à Vincennes, l'air y étant très-bon. Le jeune Roi allant à Vincennes par Paris, ira au Parlement pour y être fait ouverture de mon Testament en sa présence, des Pairs de France, & autres qui ont droit & qui voudront se trouver dans sa marche pour la séance au Parlement: le Maréchal de Villeroy donnera tous les ordres pour que les Gardes du Corps, les Gardes Françoises & Suisses, prennent leurs postes dans les rues & au Palais que l'on est accoutumé de prendre lorsque les Rois vont au Parlement, en sorte que tout se fasse avec la sûreté & dignité convenable.

Après que mon Testament aura été ouvert, le Maréchal de Villeroy ménera le jeune Roi avec sa Maison à Vincennes, où il demeurera tant que le Conseil de la Régence le trouvera à propos.

Le Maréchal de Villeroy aura le titre de Gouverneur, suivant ce qui est porté par mon Testament; il aura l'œil sur la conduite du jeune Roi quand même il n'auroit pas encore sept ans accomplis. La Duchesse de Ventadour demeurera, ainsi qu'elle a accoutumé, toûjours Gouvernante & chargée des mêmes soins qu'elle a pris jusques à présent.

Je nomme pour Sous-Gouverneur, Sommery, qui l'a déja été du Dauphin nôtre petit-fils, & Géoffrevil, Lieutenant Général de mes armées.

Au surplus Je confirme tout ce qui est dans mon Testament que Je veux être exécuté en tout ce qu'il contient. Fait à Versailles le 13 avril 1715.

Signé

L O U I S.

Je nomme pour Précepteur du Dauphin, de Fleury, ancien Evêque de Fréjuis, & pour Confesseur le Pére le Teilier, à Versailles le 23 août 1715.

Signé

L O U I S.

* *Ces deux piéces ont été fournies de bon lieu.*

L O U I S, Dauphin, fils aîné, puis resté unique du Roi Louïs XIV, & de *Marie-Therese* d'Autriche, né à Fontainebleau le premier de novembre 1661, fut batisé à S. Germain en Laye le 24 mars 1668, par le Cardinal Antoine Barberin, Grand Aumônier de France, & tenu sur les fonts par le Cardinal de Vendôme, Légat à *Latere* au nom du Pape Clément IX, & par la Princesse de Conty, au nom de la Reine-Mére d'Angleterre. Son éducation fut des plus heureuses; le Duc de Montausier son Gouverneur & M. Bossuet, Evêque de Condom, puis de Meaux, son Précepteur, lui inspirérent un si grand respect pour le Roi son pére, & une si parfaite soumission à ses volontez, qu'il ne s'en départit jamais. Il se montra infatigable pour les exercices du corps, sur tout pour la chasse, qui fut pour ainsi dire, sa passion dominante. Il commença en 1674, à voir le feu des armes au siége de Dole, que le Roi faisoit en personne, & en 1684, il suivit sa Majesté en Flandre, lorsqu'elle se mit à la tête de son armée pour soutenir le siége de Luxembourg. Ce Monarque voulant faire rendre justice à Madame, Duchesse d'Orléans, sa belle sœur, pour ce qui lui appartenoit de la succession des Electeurs Palatins, pére & frére de cette Princesse; & desirant aussi prévenir les entreprises de la Ligue d'Ausbourg contre lui, envoya le Dauphin à la tête d'une armée, dont il le fit Généralissime. Il se présenta devant Philisbourg le sixiéme octobre 1688, prit cette ville en 18 jours de tranchée, & y fit son entrée le premier de novembre, jour de sa naissance. Ensuite il s'empara d'Heidelberg, de Manheim, de Frankendal, en un mot de tout le Palatinat, & revint à Versailles le 28 novembre, ayant gagné le cœur des François, & encore plus celui des troupes par son humanité surprenante envers tous, mais principalement envers les blessez, par ses libéralitez extraordinaires, & sur tout par sa bravoure & son intrépidité, qui lui firent donner par les Soldats le surnom de *Hardi*. En 1690, il commanda l'armée du Roi son pére sur les bords du Rhin, & passa ce fleuve au Fort-Louïs le 17 août, fit subsister plus de deux mois ses troupes sur les terres ennemies, sans que les Electeurs de Baviére & de Saxe osassent accepter le combat. Ce Prince par de bons campemens renversa tous les projets des Allemands, qui avec une armée de plus de soixante mille hommes, avoient menacé de faire des siéges en ce païs-là. En 1691, il accompagna le Roi au siége & à la prise de la ville de Mons, de même qu'à la conquête de Namur, l'année suivante, & au commencement de la campagne de 1693 en Flandre, d'où il alla se mettre à la tête des troupes sur le Rhin, où il obligea le Prince Louïs de Bade de repasser le Neckre avec l'armée impériale, & de se retrancher dans un camp inaccessible. En 1694, il commanda en Flandre, & par une marche précipitée de plus de 40 lieues qu'il fit faire à ses troupes en moins de quatre jours, pour arriver au pont d'Espierres, il fit échouer le dessein que les ennemis avoient sur Dunkerque. En 1700, il eut la consolation de voir appeller le Duc d'Anjou son second fils, à la Monarchie d'Espagne, & lui céda volontiers tous les droits qu'il avoit sur la succession du Roi Charles II, son oncle. Depuis il fut toûjours d'avis dans les Conseils, de faire donner à ce Monarque, tous les secours nécessaires pour se maintenir sur un thrône qui lui appartenoit si légitimement. Enfin ce Prince, l'amour & les délices des François par son humanité, par son affabilité, ses bontez & ses libéralitez, l'objet des complaisances du Roi son pére pour son attachement plein d'amour & de respect dont il ne se démentit jamais, à qui tout le monde donna unanimement les beaux titres de très-bon fils & de très-bon pére, de très-bon ami & de très-bon Maître, mourut de la petite vérole à Meudon le 14 avril 1711, âgé de 49 ans, cinq mois 14 jours, & par là s'accomplit tristement la prédiction qui portoit qu'il seroit *fils de Roi, & Pére de Roi, sans jamais être Roi.* Pour sa postérité, *voyez* l'article de F R A N C E.

L O U I S, Dauphin, auparavant Duc de Bourgogne, fils de Louïs aussi Dauphin, *dont il est parlé en l'article précédent*, & de *Marie-Anne-Victoire* de Baviére, & petit-fils du Roi Louïs XIV, naquit au château de Versailles le sixiéme août 1682. Son éducation fut confiée à Paul, Duc de Beauvillier, Pair de France, & à François de Salignac, de la Mothe-Fénelon, depuis Archevêque de Cambray, en qualité de Précepteur. Ces deux grands hommes répondirent si bien aux desseins du Roi, qu'ils firent de leur auguste Eléve l'un des plus éclairez, des plus sages & des plus vertueux Princes de son tems. Ce Monarque lui donna au mois de mai 1698, le commandement des troupes qui campérent auprès de Compiégne, ayant sous lui le Maréchal de Boufflers. Sur la fin de l'année 1700, il conduisit le Roi d'Espagne son frére, jusques sur les confins des deux Royaumes; & après leur séparation, il parcourut avec le Duc de Berry son autre frére, les provinces de Languedoc, de Provence, de Lyonnois & de Bourgogne. Dans toutes ces courses, il fut l'étonnement des peuples par sa grande sagesse, de même qu'il fit leurs délices par son extrême affabilité. Aussi avoit-il auprès de lui un de ces hommes rares, qui par ses sages conseils contribuoit à feconder ses inclinations: c'étoit le Maréchal de Noailles, à qui le Roi avoit confié la garde de ces augustes Voyageurs. Le Roi Louïs XIV le fit Général de l'armée d'Allemagne en 1701, & Généralissime de celle de Flandre en 1702. Là il tint long-tems les ennemis en respect, & les força enfin de fuir honteusement sous le canon & dans les retranchemens de la ville de Nimégue, où ils se blotirent pour se garantir d'une entiére défaite. En 1703, il commanda l'armée en Alsace & sur le Rhin, avec laquelle il força la ville du Vieux-Brisac de capituler après quinze jours seulement de tranchée. En 1707, le seul bruit que le Duc de Bourgogne partoit de la Cour, pour voler au secours de Toulon, obligea le Duc de Savoye à lever le siége de cette importante place. L'année suivante, il eut sous ses ordres l'armée de Flandre en qualité de Généralissime, & il trouva le moyen d'introduire les troupes du Roi dans Gand & dans Bruges; mais le combat d'Oudenarde qui arriva ensuite, quoique glorieux pour ce Prince, ne lui fut pas si avantageux qu'il l'espéroit: ainsi il eut le chagrin de ne pouvoir pas empêcher la prise de Lille. Ayant perdu son pére le 14 avril 1711, le Roi son ayeul s'appliqua à profiter des belles dispositions qu'il voyoit dans son petit-fils, pour en faire un successeur digne de lui. Ce nouveau Dauphin, le second qui ait porté ce titre du vivant de son ayeul (Charles petit-fils du Roi Charles VI, fut le premier qui mourut avec cette qualité, son ayeul étant encore au monde) se donna entiérement à la connoissance des affaires. C'étoit après la priére & l'étude des Saintes Ecritures, sa plus favorite occupation, lorsque la mort lui enleva son épouse le douziéme février 1712. Il reçut ce coup en Héros Chrétien, & donna des marques éclatantes de sa soumission aux ordres du Ciel: mais il ne survécut que six jours à ce malheur, étant décédé au château de Marly le 18 du même mois 1712, âgé de 29 ans, six mois & douze jours. Leurs corps furent portez ensemble à Saint-Denys en France, & leurs cœurs au Val-de-Grace. *Voyez* sa postérité à l'article de F R A N C E.

L O U I S, XV. du nom, Roi de France & de Navarre, troisiéme & dernier fils de Louïs de France, Duc de Bourgogne, puis Dauphin de Viennois, & de *Marie-Adelaïde* de Savoye, est né à Versailles le 15 de février 1710, à huit heures demi-quart du matin, & fut ondoyé aussi-tôt après par le Cardinal Janson, Grand Aumonier de France. Le Roi Louïs XIV, son bisayeul, lui donna en même tems le titre de Duc d'Anjou. Ce Prince étant en péril de mort, reçut le huitiéme de mars 1712, les cérémonies du batême qui lui furent suppléées dans son lit par l'Evêque de Metz, premier Aumonier du Roi, & il eut pour Parrain Louïs, Marquis de Prye, Colonel d'un régiment de Dragons, & pour Marraine, Marie-Isabelle-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, Duchesse Douairiére de la Ferté. Il fut déclaré Dauphin de Viennois immédiatement après la mort du Dauphin, son frére aîné, arrivée le même jour huitiéme de mars 1712, à onze heures trois quarts de nuit. Il monta sur le thrône par la mort du Roi Louïs XIV, son bisayeul, le premier de septembre 1715; & à cause de sa minorité, la Régence du Royaume fut déférée le lendemain par le Parlement de Paris à Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, suivant le droit de sa naissance, comme étant le premier Prince du sang. Le jeune Roi fut transféré le neuviéme du même mois de Versailles au château de Vincennes pour y faire son séjour. Il vint tenir le 12 suivant son premier Lit de Justice au Parlement, dans lequel l'Arrêt de la Régence fut

fut prononcé par le Chancelier de France. Sur la fin de la même année le Roi fut amené du château de Vincennes à Paris pour faire ſa réſidence dans le Palais des Thuilleries au mois de mars 1716. Il fut établi par ſon autorité une Chambre de Juſtice pour la recherche des abus & malverſations dans les Finances depuis le premier de janvier de l'année 1689. Elle fut ſupprimée le 22 de mars 1717. Tous les différents qui duroient depuis plus de cinquante ans entre la France & la Lorraine furent terminez à l'amiable par un traité ſigné le 21 de janvier 1718. Le quatriéme précédent il avoit été ſigné à la Haye un traité d'alliance défenſive entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies des Païs-Bas. Le 26 d'août 1718, le Roi tint un ſecond Lit de Juſtice au Palais des Thuilleries, où le Parlement ſe rendit à pié & en robes rouges, & où furent enregîtrez entre autres divers Edits & Déclarations concernant le Parlement, & les Princes légitimez. La France voulant prévenir les ſuites qu'auroit pu avoir la guerre que l'Eſpagne avoit commencée en 1717, contre les Etats de l'Empereur en Italie, il fut ſigné à Londres le deuxiéme d'août 1718, un traité entre le Roi, l'Empereur & le Roi d'Angleterre pour parvenir à faire la paix entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne. Ce traité fut appellé de la quadruple alliance, parce que les Hollandois étoient invitez d'y accéder. Cependant le Roi d'Eſpagne ayant rejetté les conditions qui lui étoient offertes, la guerre lui fut déclarée de la part de la France le 19 de janvier 1719, & les hoſtilitez commencérent le 21 d'avril au delà de la riviére de Bidaſſoa. On s'empara le 24 de ce mois du Port du Paſſage, & le Maréchal de Berwick, Général de l'armée Françoiſe, y étant arrivé le 12 de mai, fit inveſtir la ville de Fontarabie qui capitula le 16 de juin après vint & un jours de tranchée ouverte. Il fit enſuite le ſiége de Saint-Sébaſtien, dont la ville ſe rendit le premier d'août, & le château le 17 ſuivant. Ce Général marcha de là en Cerdagne, y prit la ville d'Urgel, & ſon château, appellé Caſtel-Ciudad, qui ſe rendit le onziéme d'octobre, après quoi il alla ſe préſenter le 23 du même mois devant Roſes dans le deſſein d'en faire le ſiége; mais le convoi qu'il attendoit pour cet effet ayant été diſperſé par la tempête, il abandonna cette entrepriſe, & ſe retira de devant cette place le 17 de novembre. Ainſi finit cette campagne, après laquelle l'on convint d'une ceſſation d'armes qui fut ſuivie du rétabliſſement de la paix. Le huitiéme de mars 1721, Méhémet Effendi, Grand Thréſorier de l'Empire Ottoman, arriva à Paris, envoyé par le Sultan Achmet III, en qualité de ſon Ambaſſadeur extraordinaire pour féliciter le Roi ſur ſon avénement à la Couronne. Il fit ſon entrée publique à Paris le 16 du même mois, & eut ſon audience publique du Roi le 21 ſuivant. On lui rendit dans l'une & l'autre cérémonie de grands honneurs, & le concours du peuple y fut prodigieux. Il eut ſon audience de congé le 12 de juillet de la même année en grande pompe & cérémonie. Le 31 du même mois de juillet, le Roi fut attaqué d'une griéve & violente maladie qui cauſa une allarme générale, & donna beaucoup d'inquiétude; mais heureuſement elle fut de peu de durée, ſa Majeſté s'étant trouvée hors de danger le troiſiéme d'août au matin, ce qui cauſa une joye univerſelle. Le peuple donna dans cette occaſion les marques les plus vives de la ſienne, & les réjouïſſances furent générales par tout le Royaume. En 1722, le Roi qui faiſoit ſa réſidence à Paris depuis le mois de décembre 1715, ayant pris la réſolution d'aller demeurer à Verſailles, partit de Paris pour s'y rendre le 15 de juin ſur les trois heures après midi, accompagné des Princes, des Officiers, &c. Il reçut le neuviéme d'août dans la chapelle du château de ce lieu le Sacrement de Confirmation par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumonier de France, en préſence du Duc d'Orléans, des autres Princes, des Princeſſes, & des Seigneurs & Dames de la Cour, & le 15 du même mois, s'étant rendu en cérémonie à l'égliſe de la paroiſſe, il y fit ſa premiére communion. Le 16 d'octobre, il partit de Verſailles pour ſe rendre à Rheims, où il fit ſon entrée le 22. Il y fut ſacré & couronné le Dimanche 25 avec les cérémonies accoutumées dans l'Egliſe Métropolitaine par Armand-Jules de Rohan-Guimené, Archevêque & Duc de Rheims, premier Pair eccléſiaſtique de France, aſſiſté de ſes Suffragans. Le 27, le Roi fit le ſerment de Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Eſprit, & en reçut le collier par les mains du même Prélat, enſuite de quoi Sa Majeſté donna le Collier du même Ordre au Duc de Chartres & au Comte de Charollois, Princes du ſang. Toutes les cérémonies du Sacre étant terminées, le Roi partit de Rheims le 30 d'octobre; & après avoir été régalé à ſon retour de deux magnifiques Fêtes, l'une à Villers-Coterets par le Duc d'Orléans, & l'autre à Chantilli par le Duc de Bourbon, il arriva à Paris le huitiéme de novembre, où il fut complimenté à ſon entrée par le Corps de ville. Il reçut le neuviéme les complimens du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, du Corps de ville, du Grand Conſeil, de la Cour des Monnoyes, de l'Univerſité, & de l'Académie Françoiſe, ſur ſon retour, & le dixiéme il retourna au château de Verſailles. Le Roi étant parvenu à ſa majorité le 16 de février 1723, ſe rendit à Paris le 20 ſuivant, & vint le 22 tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement pour la déclaration de ſa majorité. Il y fit recevoir trois Ducs & Pairs qu'il avoit honorez nouvellement de cette dignité, & conformément au ſerment fait le jour de ſon Sacre, il fit enregîtrer un nouvel Edit contre les duels, qui, confirmant tous les précédens, y ajoûtoit quelques nouvelles diſpoſitions qui avoient paru néceſſaires pour en aſſurer l'exécution. Le lendemain il reçut les complimens des Compagnies ſouveraines, du Corps de ville, & de l'Académie Françoiſe ſur ſa majorité, & le 25 après midi il retourna à Verſailles. Le deuxiéme de février 1724, il fit une promotion de ſept Maréchaux de France, & nomma en même tems le Comte de Clermont, Prince du ſang, trois Cardinaux, trois Archevêques, deux Princes Lorrains, & cinquante autres Seigneurs pour être Commandeurs & Chevaliers de ſes Ordres, & le troiſiéme de juin ſuivant il fit dans la chapelle du château de Verſailles la cérémonie de leur donner la Croix & le Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Le huitiéme de juin 1725, le Roi vint à Paris tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement, & fit enregîtrer neuf Edits ou Déclarations, dont une étoit pour la levée du cinquantiéme denier du revenu des biens pendant douze années; deux pour la ſuppreſſion de quelques Offices, & en même tems création d'autres; un pour le retabliſſement du prix des conſtitutions de rentes au dernier vint; trois autres concernant la Compagnie des Indes, & le dernier portant réglement pour les aſſemblées des Chambres du Parlement & autres Cours ſupérieures. Le Roi ayant pris la réſolution de gouverner par lui même ſon Royaume, confirma cette réſolution, & déclara ſes intentions à ce ſujet dans un Conſeil qu'il tint à Verſailles le 16 de juin 1726, après avoir ſupprimé & éteint le titre & les fonctions de la charge de principal Miniſtre, qui avoit été exercée ſucceſſivement depuis 1722, par le Cardinal du Bois, par le Duc d'Orléans, & par le Duc de Bourbon. Sur la fin du mois de juillet de la même année, le Roi eut encore une maladie très-dangereuſe; mais il s'en tira heureuſement en peu de tems, les remédes qui lui furent faits ayant eu tout le ſuccès poſſible. Le Parlement de Paris ayant été informé le 30 de juillet du meilleur état de la ſanté de ſa Majeſté, & qu'elle étoit hors de péril, fit chanter ſur le champ dans la ſainte Chapelle du Palais un *Te Deum*, en actions de graces. Le Roi qui, en prenant les rênes du gouvernement, avoit, par une Déclaration, revoqué la levée du cinquantiéme denier en nature de fruits, & ordonné qu'il ſeroit levé en argent par impoſitions, ainſi que le dixiéme avoit été cy-devant levé, ſupprima & revoqua entiérement par une autre Déclaration du mois de juillet 1727, la levée de cette impoſition à commencer au premier de janvier 1728, & ordonna de plus une diminution de plus de ſix millions ſur les tailles, & autres impoſitions de la même année 1728. Le Roi étant à Fontainebleau, fut attaqué ſur la fin du mois d'octobre 1728, de la petite vérole. Elle fut aſſez abondante, mais ſans aucun accident, ce qui fit que les Médecins ſe déterminérent à laiſſer agir la nature, & à ne faire aucun remède, ainſi cette maladie n'eut point de ſuites fâcheuſes, & le Roi en ſortit parfaitement bien. Sa Majeſté vint tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement de Paris le troiſiéme d'avril 1730, & y fit enregîtrer une Déclaration qu'elle avoit rendue le 24 de mars précédent, pour expliquer de nouveau ſes intentions ſur l'exécution des Bulles des Papes contre le Janſéniſme, & notamment ſur la Bulle *Unigenitus* de Clément XI. Elle tint encore un autre Lit de Juſtice au château de Verſailles le troiſiéme de ſeptembre 1732, pour l'enregîtrement d'une Déclaration du 18 d'août précédent, concernant le Parlement de Paris, & d'une autre Déclaration du troiſiéme du même mois d'août, portant prorogation pour ſix années de la levée des quatre ſols pour livre, & autres droits y énoncez, & ordonnant la ſuppreſſion & modération d'une partie d'aucuns de ces droits. *Voyez* auſſi l'article de FRANCE.

ROI D'ESPAGNE.

LOUIS, I. du nom, Roi d'Eſpagne, fils aîné de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, & de *Marie-Louïſe-Gabrielle* de Savoye ſa premiére femme, naquit le 25 août 1707, & fut reconnu le huitiéme avril 1709, héritier préſomptif de la Monarchie par les Etats du Royaume aſſemblez, qui lui jurérent fidélité, & lui rendirent hommage. Le Roi ſon pére lui ayant remis tous ſes Etats le 13 janvier 1724, il fut proclamé Roi dans le Conſeil le 19 du même mois, & dans la ville de Madrid le 19 février ſuivant, avec toutes les cérémonies accoutumées, & aux acclamations du peuple; mais ce jeune Monarque ne jouït pas longtems de ſa couronne, étant mort de la petite vérole ſans poſtérité, le 31 août 1724, en ſa 18 année. Après ſa mort le Roi ſon pére, nonobſtant la ferme réſolution qu'il avoit priſe de vivre dans la retraite, voulut bien condeſcendre aux inſtantes priéres de ſes peuples, & reprit le gouvernement de ſes Royaumes. *Voyez* ſes ancêtres à l'article de FRANCE.

ROIS DE GERMANIE.

LOUIS I, dit *le Pieux* ou *le Vieil*, Roi de Germanie, troiſiéme fils de Louïs, I. du nom, Roi de France, & Empereur, nommé le *Débonnaire*, & d'*Ermengarde*, & frére de l'Empereur *Lothaire* & de *Pepin*, Roi d'Aquitaine, fut proclamé Roi de Baviére en l'aſſemblée générale que ſon pére tint l'an 817 à Aix la-Chapelle, dans laquelle il déclara quelles provinces il avoit deſtinées à ſes enfans. Depuis, Louïs prit le parti de ſon pére contre ſes fréres & contre les Mécontens du Royaume, & s'unit enſuite avec ces Rebelles. L'an 838, il fit ſoulever les Saxons, les Thuringiens & les peuples de la France orientale, pendant un voyage qu'il fit à Francfort. Louïs ſon pére mourut en travaillant à réduire ce peuple. Après la mort de cet Empereur, Louïs Roi de Germanie, & Charles *le Chauve*, gagnérent ſur l'Empereur Lothaire leur frére, la bataille de Fontenay l'an 841. Enſuite ils s'accordérent dans une iſle ſur la Saône près de Mâcon; & s'étant aſſemblez à Verdun au mois d'août 843, ils y partagérent les Etats de leur pére. Louïs eut pour ſa part ce qui eſt au delà du Rhin, avec les Evêchez de Mayence, de Wormes & de Spire. L'an 858, à la ſollicitation de quelques factieux, il revint en France, où il donna libéralement des Abbaïes & des Comtez à ceux qui l'avoient fait venir; mais l'année ſuivante il fut contraint de repaſſer en Allemagne. Enfin les trois fréres s'étant aſſemblez près de Coblents, y jurérent la paix entre eux. Louïs étendit les limites de ſes Etats, & ſe rendit redoutable à ſes voiſins. Il étoit actif, généreux, vaillant, libéral, zélateur de la Juſtice & de la Religion, ſavant par rapport à ſon tems, di-

distributeur équitable des emplois; enfin il avoit hérité plus qu'aucun Prince de sa famille, des bonnes qualitez de Charlemagne. Il prétendit à l'Empire après la mort de son neveu Louïs II, & eut le chagrin de voir couronner par le Pape, son frére Charles *le Chauve*. Quoique septuagénaire, il arma pour en tirer raison, & fit une puissante irruption dans la Neustrie; mais la mort coupa le fil de sa vie & de ses entreprises, à Francfort le 28 août 876, lorsqu'il étoit âgé de 70 ans, après en avoir régné 59. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *La Chronique de S. Gal, de Fulde. Les Annales de S. Bertin.* Le Pére Anselme, &c.

LOUIS II, Roi de Germanie, dit *le Jeune*, succéda à son pére Louïs I, & fut attaqué par son oncle Charles *le Chauve*, qui voulut le déposséder. Il lui envoya des Ambassadeurs pour lui remontrer le traité fait avec son pére, & se soumit à prouver qu'on n'y avoit point contrevenu, par trente témoins, dont dix subiroient l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, & dix autres celle du feu ardent. Charles *le Chauve* feignit d'écouter ses justifications, & accorda une suspension d'armes, pendant laquelle il jura de ne rien entreprendre; mais il ne laissa pas de s'avancer dans ses Etats, par des chemins écartez, & forma le dessein de le surprendre près d'Andernach, où il étoit campé, & de lui crever les yeux. L'Evêque de Cologne qui étoit avec Charles, ayant fait d'inutiles efforts pour le détourner de cette perfidie, avertit secrettement de ce complot Louïs, qui se mit en état de combattre Charles, & défit son armée le huitiéme octobre 876. Cette victoire affermit les trois fréres, Carloman, Charles *le Gras* & Louïs, dans la succession de leur pére. Ce dernier prétendit à la Monarchie de France, où il étoit appellé après la mort de Louïs *le Bégue*; mais ayant appris à Metz la maladie de Carloman, son frére aîné, qui étoit tombé en paralysie l'an 880, il courut en Baviére, pour empêcher qu'il ne laissât son Royaume à Arnoul, son fils naturel. De là il revint en France, où il défit huit ou neuf mille Normands. Depuis ayant traité avec Louïs & Carloman, il joignit ses troupes à celles de ces deux Princes, & défit celles de Hugues, bâtard de Valdrade. Ce Prince mourut à Francfort le 20 janvier 882, dans le tems qu'il formoit des troupes pour les opposer aux Normands. On porta son corps auprès de celui de son frére, dans l'église de S. Nazaire, à l'Abbaïe de Lauresheim. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de saint Bertin de Metz.* Réginon. Aimoin. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

LOUIS III, Roi de Germanie. *Cherchez* LOUIS III, Empereur.

ROIS DE HONGRIE ET DE POLOGNE.

LOUIS d'Anjou, I. de ce nom, Roi de Hongrie & de Pologne, surnommé *le Grand*; fils de CHARLES II ou *Charobert*. Ce dernier étoit fils de *Charles*, surnommé *Martel*, Roi de Hongrie, dont le pére étoit *Charles* II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. sorti de *Charles* I, Comte d'Anjou, frére de S. Louïs: ainsi Louïs étoit du sang de France. Sa mére étoit *Elizabeth*, fille de *Ladislas*, dit *Lostic*, Roi de Pologne, & sœur de *Casimir*, III. du nom, dit *le Grand*. Il naquit le cinquiéme mars 1326, succéda à son pére l'an 1342, & fut couronné à Albe Royale. Ce Prince chassa les Juifs de Hongrie, & entreprit diverses guerres, qu'il acheva heureusement, sur tout celle qu'il eut contre les Transsilvains l'an 1344, puis contre les Tartares, les Croates & le Vaivode de Valachie. Il conduisit aussi du secours à Casimir Roi de Pologne, son oncle, contre Jean, Roi de Bohéme, de la Maison de Luxembourg, qui affiégeoit Cracovie. Dans le tems qu'il étoit occupé contre les Vénitiens, il apprit que le Prince André son frére, qui avoit épousé sa cousine Jeanne I, Reine de Naples, avoit été malheureusement étranglé le 18 septembre, 1345. Pour venger sa mort, il passa en Italie avec une puissante armée, fit mourir Charles de Duras & quelques autres, & se rendit maître de la ville de Naples, après que la Reine Jeanne se fut refugiée dans ses Etats de Provence, l'an 1350. Louïs revint en Italie, & traita avec la Reine Jeanne, par le moyen du Pape Clément VI. Il fit encore la guerre aux Vénitiens pour la Dalmatie l'an 1357. Après la mort de Casimir, Roi de Pologne, son oncle, arrivée l'an 1370, il accepta cette couronne, & s'opposa aux Lithuaniens, & à quelques autres Seigneurs Polonois rebelles. Il convertit les Comans à la Religion Chrétienne, & donna des marques si sensibles de son zéle pour la propagation de la Foi, que le Pape Innocent VI, le fit Grand-Gonfalonier de l'Eglise; & que l'Empereur Charles IV, le déclara Vicaire de l'Empire. Il mourut à Tyrnau le 13 septembre 1382, âgé de 56 ans, six mois & six jours, après avoir régné 40 années. *Voyez* sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Michow. Cromer. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS II, dit *le Jeune*, Roi de Hongrie & de Bohéme, fils de LADISLAS VI, & d'*Anne* de Foix, succéda à son pére à l'âge de 12 ans l'an 1516. Soliman II, Sultan des Turcs, gagna sur lui le 29 août 1526, la célébre bataille de Mohats, dans laquelle ce jeune Prince perdit la vie, s'étant engagé dans un marais. Il avoit épousé l'an 1521 *Marie* d'Autriche, & avoit marié sa sœur *Anne* à *Ferdinand* frére de sa femme. * Isthuanff, *Rer. Hung. l.* 8. Paul Jove, *in Elog.*

ROIS ET PRINCES DE JERUSALEM, de Naples & de Sicile.

LOUIS de France, I. de ce nom, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. second fils du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg & frére du Roi *Charles* V, naquit le 23 juillet 1339. Après la mort de ce Roi l'an 1380, il prit la Régence de l'Etat pendant la minorité du Roi Charles VI, son neveu, & s'attira la haine du peuple par ses exactions. L'an 1380, il fut adopté par Jeanne I, Reine de Sicile; deux ans après il fut couronné à Avignon par Clément VII, & prit la route d'Italie, accompagné d'Amé VI, Comte de Savoye, pour chasser Charles de Duras, lequel après avoir fait mourir la Reine Jeanne, s'étoit rendu maître des Etats de Naples & de Sicile. Louïs, que Charles voulut faire empoisonner, entra dans le Royaume de Naples, où il prit quelques places, & où il jetta l'épouvante; mais ces succès ne furent pas de longue durée, & tous les thrésors de France qu'il avoit enlevez, ne suffirent pas pour cette expédition. On dit qu'il ne lui resta qu'une cotte-d'armes de toile peinte, & qu'une tasse pour toute vaisselle d'argent. Il avoit envoyé en France Pierre de Craon, Seigneur Angevin, pour demander de l'argent & du secours. Cet infidéle ami ne se hâtant point de revenir, s'amusa à se divertir avec les Courtisanes de Venise. Après que Louïs eut attendu longtems sans recevoir de nouvelles, il se laissa vaincre au déplaisir, & mourut peut-être de poison, au château de Talesine, ou selon d'autres à Bisélia près de Bary, un Mardi 20 septembre 1384. *Voyez* sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Summoneta. Collenutio. Du Puy. Mezeray. Nostradamus. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS II, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile & d'Aragon, Comte de Provence, &c. né le septiéme octobre 1377, succéda à son pére Louïs I, qui le laissa fort jeune sous la tutelle de sa mére *Marie*. Cette Princesse sage & vertueuse fit conduire son fils en Provence, où il fut couronné Roi de Naples à Avignon le premier novembre 1389, & ramena doucement presque toutes les villes de Provence, qui suivoient le parti de son Compétiteur Ladislas, fils de Charles de Duras. Le gouvernement de Marie fut si doux, que les peuples de ce païs se soumirent entiérement à Louïs. Ce Roi fit ensuite un voyage à Naples, où il fut reçu avec des acclamations extraordinaires; mais ces peuples inconstans embrassérent encore le parti de Ladislas, dès que Louïs fut revenu en France. Il fut rappellé une seconde fois à Naples, où il fut reçu avec la même joye, & abandonné de la même façon après son départ. Cette légéreté empêcha le Roi de retourner dans ce Royaume après la mort de Ladislas. Il eut guerre avec le Duc de Savoye, pour les Comtez de Vintimille & de Nice. Les Auteurs parlent de lui comme d'un Prince sincére, pieux, libéral, ami de son peuple, & si peu vindicatif, qu'à la fin de ses jours il demanda pardon à tous ceux qu'il craignoit d'avoir offensez. Il garda la ville de Naples depuis l'an 1390, jusques en 1399; l'an 1411, il gagna la bataille de Rocheséche sur Ladislas, le 19 mai; mais sans en savoir profiter. Louïs mourut à Angers le 29 avril 1417, & fut enterré en l'église de saint Maurice. Il fit divers legs pieux, & entre autres un, par lequel il ordonnoit qu'on diroit pour le repos de son ame, quinze mille Messes, & qu'on donneroit à quinze mille pauvres une aumône de dix deniers à chacun. *Voyez* sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Collenutio. Summoneta, *Histoire de Naples.* Nostradamus & Bouche. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS III, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, fils du Roi Louïs II, & d'*Yoland* d'Aragon, né le 24 septembre 1403, succéda à son pére, & fut attiré en Italie par les promesses du Pape Martin V, & de Sforce, qui l'appellérent pour y déposséder Jeanne II, ou Janelle, Reine de Naples, Princesse perdue de reputation pour ses galanteries continuelles. Les affaires de Louïs étoient en assez bon état en ce païs-là, lorsqu'Alfonse, Roi d'Aragon, qui tenoit l'Isle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour son fils. Sforce se réconcilia avec cette Princesse, qui le fit son Connétable, & lui donna le Comté de Contigual, & la Principauté de Capoue. Ainsi Louïs fut obligé de retourner en France. Quelque tems après, l'ingratitude d'Alfonse obligea Jeanne d'annuller l'adoption qu'elle avoit faite. Elle la cassa, & par le conseil de ses Barons, elle adopta Louïs, qu'elle appella en Italie, qu'elle fit reconnoître par ses Sujets, & auquel elle donna le Duché de Calabre. Dans le même tems Alfonse revenant en Aragon, prit en passant Marseille l'an 1423. Louïs, secondé de Jeanne, chassa les Catalans du Royaume de Naples, & gagna la bataille d'Aquila l'an 1429, après laquelle il revint en France offrir le secours de sa personne & d'un escadron de vaillans hommes au Roi Charles VII, dans le tems que ce Monarque marchoit à Rheims pour s'y faire sacrer. Ce jeune Prince dans un duel qu'il eut avec un Capitaine Anglois nommé Lanclot, homme redoutable en ces sortes de combats, le vainquit l'épée à la main, & lui coupa la tête. Il mourut à Cosence le 12 ou 15 novembre 1434, sans laisser d'enfans de *Marguerite*, fille d'*Amé* VIII, premier Duc de Savoye. RENE' son frére lui succéda. * Collenutio, *Histoire de Naples.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France.* Ruffi. Nostradamus, & Bouche, *Hist. de Provence.* Le Pére Anselme.

LOUIS, Roi de cette partie du Royaume de Sicile, qu'on nomma *Trinacrie*, étoit fils de PIERRE, de la famille des Princes d'Aragon, sortie de *Pierre* III, mari de *Constance*, fille de *Mainfroi*, bâtard de l'Empereur *Frédéric*, qui usurpa la Sicile. C'est sur ce mariage de Pierre avec Constance, qu'ils fondoient leur droit sur cet Etat. Louïs succéda à son pére l'an 1342, & n'étant âgé que de cinq ans, régna sous la tutelle de son oncle Jean. Il mourut sans avoir rien fait de considérable; & eut pour successeur son frére FRE'DE'RIC, dit *le Simple*. * Fazel. Surita. Villani, &c.

LOUIS de Duras, Comte de Gravine & de Morrone, second fils de JEAN d'Anjou ou *de Sicile*, Duc de Duras en Gréce, & petit-fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, Roi de Sicile, sorti de *Charles* de France, Comte d'Anjou, frére de saint *Louïs*, succéda à son frére *Charles*, Duc de Duras, Gouverneur du Royaume de Naples, & le même que le Roi Louïs de Hongrie fit mourir

l'an

l'an 1348, pour venger fur lui la mort d'André fon frére. Louïs auffi malheureux que fon frére, fut empoifonné à Naples, par ordre de fa coufine Jeanne I, l'an 1362. *Voyez* fa poftérité à l'article d'A N J O U - S I C I L E. * Villani. Fazel, &c.

L O U I S de Tarente, fils de PHILIPPE, Prince de Tarente, quatriéme fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, époufa le 20 août 1346 *Jeanne*, Reine de Naples, & Comteffe de Provence, fille de *Charles*, fon coufin germain, après avoir contribué à la mort du Roi André l'an 1341. Il fuivit la Reine fon époufe en Provence, lorfque Louïs, Roi de Hongrie, vint à Naples venger la mort d'André fon frére. Cette affaire fut accommodée l'an 1352, & Louïs, qui étoit un Prince paifible, vécut depuis avec affez de tranquillité, jufqu'au 26 mai 1362. On dit qu'il inftitua l'Ordre des Chevaliers *del Nodo* ou *du Saint-Efprit au droit défir. Voyez* fa poftérité à l'article d'A N J O U - S I C I L E. * Collenutio. Noftradamus. Le Pére Anfelme, &c.

L O U I S (faint) Evêque de Touloufe, né au mois de février 1274, au château de Brignoles en Provence, ou à Nocére dans le Royaume de Naples felon Wadingue, fecond fils de CHARLES II, Roi de Naples, de Jérufalem & de Sicile, & de *Marie*, fille d'*Etienne* V, Roi de Hongrie, quoiqu'héritier préfomptif de ces grands Etats, préféra le calme du cloître à ces Couronnes. Il fut donné l'an 1288, avec fes fréres pour ôtage de fon pére, alors prifonnier de Pierre, puis d'Alfonfe III, & enfin de Jacques II, Rois d'Aragon, où il refta jufqu'en 1294, après quoi il prit l'habit de Religieux de faint François, & reçut les Ordres facrez dans la ville de Naples en 1296. Le Pape Boniface VIII le fit Evêque de Touloufe, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis, & le chargea de l'adminiftration de l'Evêché de Pamiers, qu'il n'accepta néanmoins qu'après avoir fait profeffion dans le couvent d'*Ara Cœli* entre les mains du Général des Cordeliers. Dans ces divers emplois, il fe gouverna avec tant de zéle & de charité, qu'il fe rendit l'admiration de tout le peuple. Il avoit réfolu d'aller à Rome pour fe délivrer du fardeau de l'Epifcopat entre les mains du Pape; mais étant en chemin, il mourut à Brignoles le 19 août 1299, âgé de 23 ans. Le Pape Jean XXII le canonifa le feptiéme avril 1317, & écrivit à Marie de Hongrie, mére du Saint, une lettre qui eft dans le premier tome du Bullaire, & qui commence ainfi, *Epulari filia*, &c. par laquelle il la félicite d'avoir eu un fils que l'Eglife reconnoiffoit pour Saint. Le corps de faint Louïs fut tranfporté à Marfeille l'an 1319, & fut enlevé par les Aragonois l'an 1425. Cette tranflation de fes Reliques fut célébre par un grand nombre de miracles. Robert fon frére, Roi de Naples & Comte de Provence s'y trouva, & compofa pour fa Fête un Office que le Pape Sixte IV approuva, & dont les Religieux de faint François fe font fervis jufqu'à la réformation du Bréviaire par le Concile de Trente. * François Gonzague, Evêque de Mantoue, & Sédulius, *en fa Vie.* Pierre Rodolphe, *Hift. Seraph. l.* 1. Surius, *in Vit. Sanctorum.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Catel, *Hift. de Touloufe, l.* 5. Summoneta, *Hift. de Naples.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Hift. Géneal. de France,* & *Gallia Chriftiana.* Bouche. Wadingue. Le Pére Anfelme, &c.

DUCS ET PRINCES DE SAVOYE.

L O U I S de Savoye, Prince d'Achaïe, de la Morée, Comte de Piémont, &c. fils de JACQUES de Savoye, & de *Marguerite* de Beaujeu fa troifiéme femme, & frére d'*Amé*, Comte de Piémont, auquel il fuccéda l'an 1402, avoit été laiffé au berceau par fon pére, fous la tutelle d'Amé IV, dit *le Verd*, Comte de Savoye, qu'il fuivit au voyage de Naples, en faveur des Princes de la Maifon d'Anjou l'an 1383. Depuis il fervit le même Roi de Naples en diverfes occafions, auffi-bien qu'Amé VII, Comte de Savoye, dit *le Rouge.* Ce Prince fonda une Univerfité à Turin l'an 1405, fe fit aimer de tous les Princes de l'Europe, & fut employé pour appaifer le Schifme, qui de fon tems affligea beaucoup l'Eglife. Il fe trouva pour cela au Concile de Conftance, & mourut à Pignerol le onziéme décembre 1418, laiffant *Amé* VIII, premier Duc de Savoye, héritier de fes Etats. *Voyez* fa poftérité à l'article de S A V O Y E. * Guichenon, *Hift. de Savoye.*

L O U I S, Duc de Savoye, fecond fils d'AME' VIII, auquel il fuccéda, & frére d'*Amé*, Prince de Piémont, mort avant fon pére, naquit à Genéve le 24 février 1402, & dès fa jeuneffe il donna des marques de valeur & de prudence. L'an 1434, il fut chargé par Amé VIII, de la Lieutenance générale des Etats de Savoye. Depuis il fe trouva à Bâle, lorfque fon pére, après avoir été élu Pape fous le nom de Félix V, y fit fon entrée l'an 1440, & mena avec lui dans cette occafion toute la Nobleffe de Savoye. La mort de Philippe-Marie, Duc de Milan, arrivée en 1447, caufa tant de troubles dans la Lombardie, que Louïs ne put s'empêcher d'y prendre part. Après qu'il fe fut rangé du côté des Milanois, fes gens furent défaits près de la riviére de Sézia, & leur Chef Jean de Comeïs ou Compeïs fut fait prifonnier; mais dans une autre rencontre il remporta une victoire qui fut fuivie de la paix. Louïs Dauphin, depuis Roi, XI. de ce nom, s'étant retiré en Dauphiné, y fit ligue avec le Duc Louïs, & époufa l'an 1451 fa fille *Charlotte.* Ce mariage fait fans le confentement du Roi Charles VII, pére du Dauphin, ne fut pas approuvé à la Cour de France. Le Duc par fa prudence prévint les fuites qui en pouvoient naître, & exécuta généreufement le traité qu'il fit avec le Roi Charles, jufqu'à refufer du fecours au Dauphin Louïs. Depuis, fous le régne de Louïs XI, fon gendre, il demeura treize mois en France, & mourut à Lyon le 29 janvier 1465. Son corps fut porté à Genéve: fon cœur & fes entrailles furent enterrez dans l'églife des Céleftins de Lyon. Ce Prince, grand Jufticier, créa le Sénat de Turin le 15 mars 1459, & recouvra le faint Suaire d'entre les mains de Marguerite de Charny, veuve de Humbert, Seigneur de Villars-Seffel. *Voyez* fa poftérité à l'article de S A V O Y E. * Guichenon, *Hift. de Savoye.*

L O U I S, fecond fils de Louïs, Duc de Savoye, né en juin 1431, fut Roi de Chypre par fa femme *Charlotte*, fille de *Jean* II, Roi de Chypre, morte le 16 juillet 1487. Jacques, *fils naturel de ce Roi* Jean, *quoiqu'Eccléfiaftique, ufurpa cet Etat, & époufa* Marguerite, *ou, felon d'autres,* Catherine *Cornaro, que le Sénat de Venife adopta.* Louïs voyant qu'avec les troupes qu'il mettoit fur pié, il tentoit inutilement de s'oppofer aux deffeins de fes ennemis, fe retira à Ripaille, où il mourut au mois d'août 1482. Il ne laiffa point d'enfans. Sa veuve fit don du Royaume de Chypre au Duc de Savoye, dont les Defcendans ont pris le nom & les armes. * Etienne de Luzignan, *Hift. de Chypre.* Guichenon. *Cherchez* C H A R L O T T E & C H Y P R E.

PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE, Comtes d'Evreux, & Ducs d'Orléans.

L O U I S de France, fils du Roi faint Louïs, & de *Marguerite* de Provence, né le 21 feptembre 1243, fut batifé par Guillaume de Paris; & par traité paffé au mois d'août 1255, il fut accordé avec *Bérengére*, fille d'*Alfonfe*, X. de ce nom, Roi de Caftille; mais ce mariage ne fut point accompli, car ce Prince mourut à Paris l'an 1260. Guillaume de Nangis dit qu'il fut enterré en l'Abbaïe de Royaumont le jour de l'octave de la Fête des Rois. * Sainte-Marthe. Le Pére Anfelme, &c.

L O U I S de France, Comte d'Evreux, d'Etampes, de Beaumont-le-Roger, &c. fils du Roi PHILIPPE, III. du nom, dit *le Hardi*, & de fa feconde femme *Marie* de Brabant, eut pour fon appanage le Comté d'Evreux, & fut Chef de la branche des Comtes d'Evreux, & Roi de Navarre. Il fe trouva à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, donna des marques de fon courage en diverfes occafions, & mourut le 19 mai 1219. *Voyez* fa poftérité à l'article d'E V R E U X. * Sainte-Marthe. Le Pére Anfelme, &c.

L O U I S de France, Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, troifiéme fils du Roi CHARLES VI, & d'*Ifabelle* de Baviére, né le 22 janvier 1396, fut marié le 30 août 1404, à *Marguerite*, fille aînée de *Jean*, Duc de Bourgogne. Il fut depuis Chef du Confeil, & mourut fans enfans le mécredi 18 décembre 1415. Son corps fut enterré devant le grand-autel de l'églife de Notre-Dame de Paris.

L O U I S de France, Duc d'Orléans, Pair de France, Comte de Valois, d'Aft, de Blois, &c. fecond fils du Roi CHARLES V, & de *Jeanne* de Bourbon, né le 13 mars 1371, fe trouva à la bataille de Rofebeque l'an 1382, & il eut beaucoup de part au Gouvernement pendant le régne de Charles VI fon frére. Il fe rendit en peu de tems très-puiffant, & réünit la Surintendance des Finances avec le Gouvernement du Royaume. Son autorité donna de la jaloufie à Jean, Duc de Bourgogne, qui prétendoit auffi au Gouvernement, comme oncle du Roi; & ces deux Maifons fe diviférent par ces querelles, fi longues & fi fatales à la France. Louïs fit alliance avec le Duc de Gueldre, ennemi du Duc de Bourgogne, qui s'en plaignit hautement. Pour faire ceffer la mefintelligence de ces deux Princes, on les envoya faire la guerre aux Anglois. Louïs alla dans la Guienne, où il prit Blaye; mais à fon retour le Duc de Bourgogne, avec qui Jean, Duc de Berry, leur oncle, l'avoit réconcilié, le fit affaffiner miférablement près de la porte Barbette le 23 novembre 1407, par un Gentilhomme Normand, nommé Raoul d'Auquetonville, Ecuyer du Roi, un foir que le Duc ayant été rendre vifite à la Reine, qui étoit en couches, revenoit monté fur une mule, fuivi de deux ou trois valets feulement. *Voyez* fa poftérité à l'article d'O R L E'A N S. * Jean Juvénal des Urfins, *Hiftoire de Charles VI.* Enguerrand de Monftrelet. Le Pére Anfelme, &c.

PRINCES DE LA MAISON DE BOURBON.

L O U I S, I. du nom, Duc de Bourbon, Pair & Chambrier de France, Comte de Clermont, de la Marche, &c. furnommé *le Grand*, fils de ROBERT de France, Comte de Clermont, fixiéme fils du Roi faint *Louïs*, & de *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon, fe trouva à la bataille de Furnes, donnée contre les Flamands l'an 1297, au combat de Pont-à-Vendin, & à la journée de Courtray l'an 1302. Dans cette derniére bataille, il commanda l'arriére-garde de l'armée, dont il fauva les débris, & contribua à la victoire de Mons-en-Puelle. Il accompagna en Angleterre la Reine Ifabelle de France; & après qu'on eut déclaré la guerre aux Anglois, il eut le commandement de l'armée de Guienne, où il prit Agen, Monfégur, &c. enfuite de quoi le Roi Charles *le Bel* érigea la Baronnie de Bourbon en Duché-Pairie le 27 décembre 1327. L'année fuivante, Louïs fe fignala à la bataille de Mont-Caffel, & au fecours envoyé à Cambray l'an 1339, & ailleurs. Ce Prince mourut au mois de janvier 1341, & fut enterré dans l'églife des Dominicains de Paris. *Voyez* fa poftérité à l'article de B O U R B O N. * Froiffard. *Le Continuateur* de Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe. Le Pére Anfelme.

L O U I S, II. du nom, Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de Forès, Seigneur de Beaujeu & de Dombes, Pair & Grand-Chambrier de France, furnommé *le Bon*, fils de PIERRE I, Duc de Bourbon, & d'*Ifabelle* de Valois, né le quatriéme août 1337, fut choifi pour un des ôtages qu'on envoya pour la délivrance du Roi Jean en Angleterre, où il demeura huit ans. A fon retour, il contribua à la conquête du Poitou & de la Guienne fur l'Anglois, & prit diverfes places en Normandie. Il fut un des Princes du fang qu'on mit auprès du Roi Charles VI, peu-

pendant sa minorité. Il l'accompagna dans les Païs-Bas, & s'y trouva l'an 1382, à la bataille de Rosebéque, où il commandoit l'arriére garde. L'année suivante il servit au siége de Bourbourg, & à la prise du château de Taillebourg l'an 1384. Il accompagna le Roi l'an 1388, contre le Duc de Gueldre; & après le traité de paix, il alla faire la guerre en Afrique, où il assiégea Tunis l'an 1390, & obligea les Infidéles d'accepter des conditions avantageuses aux Chrétiens. Lorsqu'il fut de retour en France, il chassa les Anglois de devant Belleperche où étoit sa mére, prit la protection du Sire de Beaujeu contre le Duc de Savoye, & secourut Louïs Roi de Naples, contre Ladislas. Il étoit extrémement considéré à la Cour; mais il la quitta après l'assassinat de Louïs de France, Duc d'Orléans, aimant mieux s'en éloigner, que de consentir au lâche accommodement auquel on prétendoit l'obliger. Ce fut alors qu'il se déclara pour les Princes d'Orléans, & qu'il tâcha de faire déclarer le Duc de Bourgogne ennemi de l'Etat. Dans cette vue, il s'assembla à Gien avec le Duc de Berri, & quelques autres Princes; mais ce dessein eut peu de succès, parce que le Duc de Bourgogne étoit le plus puissant. Louïs mourut peu après à Montluçon, le 19 août 1410, après avoir fondé l'église de Notre-Dame, & l'hopital de Saint-Nicolas de Moulins, les Céléstins de Vichy, la chapelle de Bourbon à Paris, aujourd'hui réünie à celle du Louvre, &c. Il institua l'an 1369, l'Ordre Militaire de l'Ecu d'Or, dit *de Bourbon*, réünit tous les biens de sa Maison, & y en ajoûta de très-considérables par son mariage avec *Anne*, Dauphine d'Auvergne, &c. fille unique de *Bertaud*, II. du nom, Comte de Clermont, &c. dont il eut les enfans rapportez à l'article de BOURBON. * Jean d'Orronville. Froissart. Monstrelet. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de Bourbon, I. du nom, Comte de Montpensier, de Clermont & de Sancerre, Dauphin d'Auvergne, &c. dit *le Bon*, troisiéme fils de JEAN, I. du nom, Duc de Bourbon, mourut en mai 1486, & est enterré à Aigueperse. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON.

LOUIS de Bourbon, Comte de Vendôme, fils puîné de JEAN, Comte de la Marche, & de *Catherine*, Comtesse de Vendôme, fut aussi Seigneur de Mondoubleau, Comte de Chartres, &c. Grand-Chambellan & Grand-Maître de France, Gouverneur de Picardie, de Champagne & de Brie. Il fut fait Chevalier à la prise de l'Isle de Salmourk, se trouva depuis, l'an 1415, à la bataille d'Azincourt; & y fut pris & mené prisonnier en Angleterre, où il fut mis à cent mille écus de rançon: & n'en ayant pu payer que cinquante-quatre mille, les Anglois le retinrent pour le reste; mais en 1422, il se sauva de leurs mains d'une maniére miraculeuse, & fonda dans la ville de Vendôme en action de graces à Dieu, une procession qui s'y fait tous les ans, & où un prisonnier convaincu de meurtre, est mis en liberté. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il vint joindre à Poitiers le Roi Charles VII, qui venoit de s'y faire proclamer Roi. Il se trouva aux siéges d'Orléans & de Jargeau, & au sacre de ce Monarque, l'an 1429. L'année suivante il fit lever le siége de Compiégne, & fut présent au traité d'Arras l'an 1435. Il fut employé en diverses autres négociations importantes, & mourut âgé d'environ 70 ans, le 21 décembre 1447. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON. * Monstrelet. Le Pére Anselme, &c.

PRINCES DE CONDE' & DE CONTY.

LOUIS de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conty, Comte de Soissons, &c. Gouverneur de Picardie & du Païs Reconquis, septiéme fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme, naquit le septiéme jour de mai 1530. Il fit sa premiére campagne sous le Roi Henri II, qui avoit entrepris de recouvrer la ville de Boulogne, & le suivit au voyage qu'il fit sur la frontiére de l'Empire. Depuis, l'an 1552, il se jetta dans la ville de Metz, à la défense de laquelle il contribua contre l'Empereur Charles-*Quint*. Il défit une partie des troupes du Prince de Piémont avant la réduction de Thérouanne, se signala aussi au combat de Wlpian en Piémont, & fut fait Colonel de la Cavalerie-légére. Ensuite il combattit vaillamment à la bataille de Saint-Quentin, & recueillit à la Fére les débris de l'armée. Il continua à servir aux siéges de Calais & de Thionville l'an 1558; mais après la mort funeste du Roi Henri II, le peu de part que les Princes du sang eurent au Gouvernement, & quelques mécontentemens secrets le jettérent dans le parti des Religionnaires. On l'accuse d'avoir eu part à la conspiration d'Amboise, dont il étoit le Chef muet: & ce fut pour cela qu'il fut arrêté à Orléans. Ce fut le Maréchal de Brissac, grand partisan des Guises, qui avoit proposé au Roi de faire arrêter le Prince. Il refusa d'abord de répondre, à moins que le Parlement ne fût en corps, avec les Pairs, & le Roi y présidant. Mais on le menaça que s'il ne vouloit pas répondre on le regarderoit comme convaincu. Ayant été confronté avec plusieurs témoins, il fut condamné en novembre 1560 à perdre la tête. Le Chancelier & quelques autres ne voulurent pas signer cet Arrêt qui ne fut point exécuté à cause de la mort de François II, qui arriva dans ces entrefaites, & qui changea la face des affaires, outre qu'il ne se trouva personne qui fût assez hardi pour se déclarer sa partie. Le Roi Charles IX le mit en liberté, & la Cour des Pairs le déclara innocent. Peu après le Prince de Condé se mit à la tête des Huguenots, & emporta diverses villes dans le Royaume. Il fut pris & blessé à la bataille de Dreux l'an 1562, perdit celle de Saint-Denys l'an 1567, & périt à celle de Jarnac le 13 mars 1569. Ce Prince, qui avoit de grandes qualitez, fut tué de la maniére du monde la plus funeste. Il avoit, à ce qu'on dit, la jambe rompue d'un coup de pié de cheval, & étoit assis au pié d'un buisson, lorsque Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, à qui Louïs avoit fait autrefois quelque déplaisir, le tua de sang froid d'un coup de pistolet. Le corps de ce Prince, qu'on enterra depuis dans l'église de saint George de Vendôme, fut alors porté, ou par insulte, ou par hazard sur une ânesse à Jarnac: c'est ce qui donna lieu à cette épitaphe

L'an mil cinq cens soixante neuf
Entre Jarnac & Châteauneuf,
Fut porté mort sur une ânesse
Le grand ennemi de la Messe.

Voyez sa postérité à l'article de BOURBON. * De Thou, *Hist.* François de Rabutin, & Castelnau-Mauvissiére, *aux Mémoires.* Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, premier Prince du sang, Pair & Grand-Maître de France, Duc d'Anguien, de Châteauroux, de Montmorency, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Bourgogne, fils de HENRI, II. du nom, Prince de Condé, & de *Marie Charlotte* de Montmorency, né à Paris le huitiéme septembre 1621, porta du vivant de son pére la qualité de Duc d'Anguien, qu'il rendit depuis très-illustre par une suite continuelle de victoires & de belles actions. L'an 1640, il se trouva au siége d'Arras; & deux ans après il se signala à celui de Perpignan. Ensuite il fut fait Général de l'armée du Roi, & gagna la célébre victoire de Rocroy le 19 mai 1643, en la 22 année de son âge, il y eut 10000 hommes de tuez du côté des ennemis, outre le Comte de Fontaines, l'un de leurs Généraux, 5000 prisonniers, grand nombre de drapeaux & d'étendards, avec tout le canon & le bagage. Cet avantage fut suivi de la prise de Thionville le dixiéme août suivant, & de celle de diverses autres places. L'année suivante le Duc d'Anguien défit l'armée Bavaroise dans les combats donnez près de Fribourg le troisiéme & le cinquiéme du mois d'août; il prit Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, &c. & fut pourvu du Gouvernement de Champagne & de Brie. Il passa très-avant dans l'Allemagne l'an 1645, & gagna le troisiéme du mois d'août la sanglante bataille de Nortlingue, où le Comte de Mercy, Général des Bavarois, fut tué. L'année suivante il remporta de grands avantages sur les ennemis de l'Etat, prit plusieurs places sur eux, & soumit la ville de Dunkerque. Sur la fin de l'année 1646, il perdit le Prince de Condé son pére, & lui succéda dans la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, & dans les Gouvernemens de Bourgogne, de Bresse & de Berry. Il commanda l'an 1647, l'armée du Roi en Catalogne, où le siége de Lérida ne lui réüssit pas; mais il prit le château d'Ager, sur la frontiére d'Aragon, & fit lever le siége de Constantine, que les Espagnols attaquoient. L'an 1648, il gagna la bataille de Lens en Flandre, où l'armée de l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Païs-Bas, fut taillée en piéces. Peu après les premiéres guerres domestiques, son courage & son pouvoir devinrent redoutables au Ministre qui gouvernoit l'Etat. Ce Prince fut arrêté à Paris avec le Prince de Conty son frére, & le Duc de Longueville son beaufrére avec eux, & fut conduit le 18 janvier 1650 à Vincennes, puis à Marcoussis le 28 août, & enfin au Havre-de-Grace le 26 novembre. On les mit en liberté le 13 février suivant, & le Roi lui donna le Gouvernement de Guienne, où il se retira. Mais peu après, pour se venger de son emprisonnement, il prit les armes, fut suivi par un bon nombre de mécontens, & fit entrer la ville de Paris dans ses desseins. Il se distingua extraordinairement au combat du fauxbourg-Saint-Antoine, donné le deuxiéme juillet de la même année 1652, & se retira dans le Païs-Bas, où il soutint avec assez de gloire les affaires des Espagnols. Il en aquit beaucoup par le secours qu'il jetta dans Cambray, & par la fameuse retraite qu'il fit à la levée du siége d'Arras, le 25 août 1654. L'an 1656, il fit lever le siége de Valenciennes, après avoir forcé les lignes; & l'an 1658, il se signala à la célébre journée des Dunes, près de Dunkerque, le 14 du mois de juin. Ce grand Prince fut enfin rendu à la France par la paix des Pyrénées, l'an 1659. Il rentra dans les bonnes graces du Roi, qu'il vit à Aix en Provence au commencement de 1660, se trouva à la magnifique entrée de leurs Majestez à Paris le 26 août suivant, & reçut le Collier des Ordres du Roi l'an 1662. Le Prince de Condé servit utilement dans la conquête de la Franche-Comté au mois de février 1668, & dans celle de Hollande l'an 1672. Il y prit Wésel, fut blessé près du Fort de Tolhuis le douziéme du mois de juin, & continua les années suivantes à rendre des services importans. L'an 1674, il mit toutes les conquêtes des François en une entiére sûreté; s'opposa aux desseins de trois armées, d'Espagnols, de Hollandois & d'Impériaux, & défit leur arriére-garde, & plusieurs troupes du corps de bataille, à la célébre journée de Sénef le dixiéme du mois d'août. Peu après il fit lever le siége d'Oudenarde; contribua à la prise de Limbourg l'an 1675, & après la mort du Vicomte de Turenne, il alla en Allemagne, où il rompit les projets que les ennemis avoient formez contre la France. Ce Prince mourut à Fontainebleau le onziéme décembre 1686, non moins illustre par les sentimens de piété qu'il a fait paroître dans ses derniers momens, que par les actions de héros, qui ont marqué toutes les années de sa vie. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON. * Le Pére Anselme.

LOUIS, III. du nom, Duc de Bourbon, d'Anguien, de Châteauroux & de Seurre-Bellegarde, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des provinces de Bourgogne & de Bresse, fils de HENRI-JULES de Bourbon, Prince de Condé, & d'*Anne* de Baviére, naquit à Paris le onziéme octobre 1668, fut reçu en survivance de la charge de Grand-Maître de France, & du Gouvernement de Bourgogne, le 24 juillet 1685, & fit sa premiére campagne au siége de Philisbourg en 1688. Il se trouva en 1691, au siége de Mons, à celui de Na-

Namur en 1692, & se signala à la bataille de Steenkerque le troisiéme août de la même année, où il chargea plusieurs fois les ennemis. En 1693, il se trouva à la bataille de Neerwinde, où, en qualité de Lieutenant-Général des armées du Roi, il se mit à la tête des troupes, & ramena les Officiers & les Soldats rebutez par plusieurs attaques qui n'avoient pas réüssi: il se mêla plusieurs fois parmi les ennemis, & contribua beaucoup par sa valeur & par son exemple à la grande victoire qui y fut remportée. L'année suivante il servit en Flandre sous Mgr le Dauphin, & mourut subitement à Paris le quatriéme mars 1710, en sa 42 année. Son cœur fut porté en l'église des Jésuites, rue Saint-Antoine, & son corps à Vallery. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON.

LOUIS-HENRI, Duc de Bourbon, d'Anguien, &c. Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, fils du précédent, & de *Louïse-Françoise* de Bourbon, légitimée de France, naquit à Versailles le 18 août 1692, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le premier janvier 1709, prit séance au Parlement le 19 mars de la même année en qualité de Pair, & prêta le serment en qualité de Grand-Maître de la Maison du Roi & de Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, le 24 mars 1710. La même année, & les deux suivantes, il fit la campagne de Flandre dans l'armée commandée par le Maréchal de Villars, & se signala au siége de Douay en 1712, autant par sa valeur, que par ses libéralitez; servit dans l'armée du Rhin en 1713; se trouva à la prise de Landau, à la défaite des Impériaux dans leur camp, retranchez près de Fribourg, & à la prise de cette ville en qualité de Maréchal de camp. Après la mort du Roi Louïs XIV, arrivée en 1715, il fut nommé Chef du Conseil Royal de la Régence pendant la minorité du Roi Louïs XV, puis Surintendant à l'éducation de ce Monarque, au sacre duquel il répréfenta le Duc d'Aquitaine, le 25 octobre 1722. M. le Duc d'Orléans étant mort le deuxiéme décembre 1723, le Roi pria le Duc de Bourbon de se charger du détail des affaires, & des fonctions de la charge de principal Ministre d'Etat, & sa Majesté reçut ensuite le serment de fidélité de ce Prince, qui ayant été nommé en avril 1724 par Louïs I, Roi d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, en reçut le Collier à Versailles le 27 juin de la même année.

LOUIS-ARMAND de Bourbon, Prince de Conty, Prince du sang de France, né le quatriéme avril 1661, étoit fils d'ARMAND de Bourbon, Prince de Conty, & d'*Anne-Marie* Martinozzi, & petit-fils de *Henri* de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, & de *Charlotte-Marie* de Montmorency. Sa mére, après la mort de son pére, eut un soin très-particulier de son éducation, tant pour la piété que pour les Sciences & les exercices convenables à son âge. Après la mort de cette vertueuse Princesse, le Roi le fit venir à la Cour, où il fut élevé avec *François Louis*, Prince de la Roche-sur-Yon, son frére, depuis Prince de Conty, auprès de Monseigneur le Dauphin. Le 16 janvier 1680, il épousa la Princesse *Anne-Marie*, fille légitimée du Roi Louïs XIV, appellée alors Mademoiselle de Blois, dont il n'eut point d'enfans. L'an 1683, il fit sa premiére campagne, & se trouva au siége de Courtray, où il commença à donner des marques de sa valeur. L'an 1684, il étoit au siége de Luxembourg, où il servit à la tête de son régiment avec une grande bravoure. L'an 1685, il fit la campagne de Hongrie dans l'armée Impériale, & se trouva au siége de Neuhausel, & à la bataille donnée près de Gran. A son retour de cette campagne, il fut surpris de la petite vérole à Fontainebleau, où il mourut le neuviéme novembre 1685. Il est inhumé à Vallery dans la sépulture des Princes de sa Maison. * Le Pére Anselme.

PRINCES DE LA ROCHE-SUR-YON, DUCS de Montpensier, & Comtes de Soissons.

LOUIS de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, Seigneur de Champigny-sur-Veude, &c. fils puîné de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau, se trouva l'an 1484, au sacre du Roi Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête du Royaume de Naples; & l'an 1509, il suivit en Italie le Roi Louïs XII, qui l'avoit déja envoyé en ambassade vers le Pape Alexandre VI, l'an 1502. Ce Prince répréfenta le Comte de Toulouse au sacre du Roi François I, se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut vers l'an 1520. Son corps fut enterré dans la Sainte-Chapelle de S. Louïs de Champigny, qu'il avoit fondée. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON.

LOUIS de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpensier, Pair de France, Souverain de Dombes, Prince de la Roche-sur-Yon & de Luc, Dauphin d'Auvergne, &c. Gouverneur de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Dauphiné & de Bretagne, surnommé *le Bon*, fils de Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, &c. & de *Louïse* de Bourbon, Comtesse de Montpensier, né à Moulins le dixiéme juin 1513, commença à porter les armes sous le régne de François I; & l'an 1536, il se trouva dans l'armée qu'on envoyoit en Provence, à la prise de Hesdin, & ailleurs. Il servit aussi au siége de Perpignan l'an 1542, & l'année suivante en l'armée de Champagne. Depuis il répréfenta le Comte de Flandre au sacre du Roi Henri II, & se signala au siége de Boulogne l'an 1550, à la bataille de Renty l'an 1554, & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier. Ce Prince rendit de grands services pendant les guerres civiles de la Religion, sous le régne de Charles IX, qui le pourvut l'an 1561, des Gouvernemens d'Anjou, de Touraine & du Maine. Il soumit au Roi les villes d'Angers, de Saumur, de Tours, du Mans, de Saint-Jean-d'Angély, de la Rochelle, &c. se trouva à la prise du Havre de Grace sur les Anglois l'an 1562, & obtint ensuite le Gouvernement de Dauphiné. Louïs commanda l'avant-garde de l'armée royale, dont le Duc d'Anjou étoit Général, & contribua au gain des batailles de Jarnac & de Montcontour. Avant cela, il avoit eu le Gouvernement de la Bretagne, & avoit défait les Colonels Mouvans & Pierre Gourde, Chefs des Huguenots, à la rencontre de Messignac, le 25 octobre 1568. Il se trouva depuis au premier siége de la Rochelle, l'an 1573, & l'année suivante il commanda l'armée royale dans le Poitou, où il soumit les places rebelles. L'an 1577, il contribua au traité de Poitiers. Après avoir toûjours servi avec utilité dans les armées & dans les affaires, il mourut le 23 septembre 1582, en son château de Champigny, qu'il avoit fait bâtir. Le Roi François I, lui avoit restitué pendant sa jeunesse une grande partie de la succession de la Maison de Bourbon, entre autres Terres, le Duché de Châteleraud, le Comté de Forès, Dombes, le Beaujolois, & Montpensier, qui fut érigé en Duché l'an 1538, &c. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURBON. * De Thou. Davila & Pierre Matthieu, *Hist.* Langey & François de Rabutin, *Memoires.* Brantôme. Coustereau. Du Bouchet. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de Bourbon, Comte de Soissons, de Clermont & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné, de Champagne & de Brie, fils de CHARLES de Bourbon, Comte de Soissons, &c. & d'*Anne*, Comtesse de Montafié, né à Paris le onziéme de mai 1604, succéda l'an 1612, à son pére dans la charge de Grand-Maître & de Gouverneur de Dauphiné, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1620. Ce Prince se signala dans la guerre contre les Huguenots au combat de Rié en Poitou l'an 1622, & fit construire le Fort-Louïs. Il fut Lieutenant Général du Roi, & Chef du Conseil à Paris, pendant le voyage que sa Majesté fit en Bretagne. Depuis il suivit encore le Roi au siége de la Rochelle l'an 1628, & au voyage d'Italie l'an 1630. L'année suivante le Roi lui donna le Gouvernement de Champagne & de Brie, avec les Abbaïes de Saint-Ouen de Rouen, de Jumiéges, de Saint-Michel en Lherm, de la Couture & de Froimont, &c. dont les Bulles furent expédiées à Rome, sous le nom de l'Aumonier de la Comtesse sa mére; mais on lui permit d'en tirer le revenu. L'an 1636, il commanda l'armée de Champagne, où il défit deux mille Cosaques au combat d'Ivoy le 31 mai & le premier juin, & reçut à composition la ville de Corbie. Peu de tems après, sur quelques soupçons qu'il eut qu'on le vouloit arrêter, il se retira à Sedan, où il demeura quatre années de suite; mais s'y ennuyant, il y cabala avec les Mécontens du Royaume, & prévenu par sa passion, il se joignit à une armée d'ennemis, conduite par le Général Lamboy. Il donna bataille au Maréchal de Châtillon, Général de l'armée du Roi, & le défit à la Marfée près de Sedan, le samedi sixiéme juillet 1641; mais il y fut tué lui-même d'un coup de pistolet, en poursuivant trop chaudement sa victoire. On a parlé diversement de cette mort. Le Comte de Soissons n'avoit point été marié, & *laissa seulement un fils* naturel, Louïs-Henri, *Chevalier de Soissons, né à Sedan au mois d'août* 1640, *& legitimé l'an* 1643. *Ce dernier prit depuis le nom de Prince de Neufchâtel, & mourut le huitiéme février* 1703. *Il avoit epousé le septiéme octobre* 1694, Angélique-Cunegonde *de Montmorency-Luxembourg, fille de* François *de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, dont il eut* Louïse-Léontine-Jacqueline *de Bourbon, mariée le* 24 *fevrier* 1710, *à* Charles-Philippe *d'Albert, Duc de Luynes; &* Marie Anne-Charlotte *de Bourbon, Demoiselle d'Estouteville, née le* 23 *septembre* 1701, *morte le* 23 *août* 1711.

LOUIS de Bourbon, Cardinal de Vendôme, Archevêque de Sens, &c. fils de FRANÇOIS de Bourbon, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, Comtesse de Saint-Pol, de Marle, &c. né à Ham en Picardie le deuxiéme janvier 1493, fut élevé au Collége de Navarre, & fut avant l'âge pourvu l'an 1510, de l'Evêché de Laon, vacant par le décès de Charles, Duc de Luxembourg, son grand-oncle: ensuite de quoi il fut fait Cardinal par le Pape Léon X à 24 ans, l'an 1517. Il succéda au Cardinal du Prat dans l'Archevêché de Sens l'an 1536, & eut l'administration de divers autres Evêchez, comme de ceux du Mans, de Luçon, de Tréguier, & des Abbaïes de Saint-Denys, de Saint-Corneille de Compiégne, de Saint-Faron de Meaux, de Ferriéres, &c. Enfin il mourut à Paris le onziéme mars 1556. Pierre Gemel fit son Oraison funébre, & nous avons la Vie de ce Cardinal dans Petramellarius. * Ughel. Frizon. Aubéry. Du Chêne. Sainte-Marthe, &c. Doublet, *Hist. de l'Abbaïe de S. Denys.* Hilarion de Coste, *in Elog.* Gaucher & Louïs de Sainte-Marthe, *l'Histoire Généalogique de la Maison de France.* Le Pére Anselme.

LOUIS de Bourbon, Evêque de Liége, cinquiéme fils de CHARLES I, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, & frére de *Jean* II, dit *le Bon*, Duc de Bourbon, Connétable de France, se retira jeune à la Cour du Duc de Bourgogne, & eut la Prevôté de Saint-Donatien de Bruges, puis l'Evêché de Liége l'an 1455. Les Liégeois qui ne l'aimoient point, l'arrêtérent prisonnier, & furent presque toûjours soulevez contre lui: enfin il fut tué l'an 1482, par Guillaume de la Mark, Seigneur de Lumain, dit *le Sanglier d'Ardennes*, & jetté dans la Meuse. Ce Prélat, qui ne vivoit pas réguliérement, laissa *trois fils* naturels, *rapportez sous le mot de* BOURBON. * Nauclére, *in Chron.* Heuter, *in Maxim. I.* Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

DUCS DE LONGUEVILLE, D'ANGOULEME, & de Vendôme.

LOUIS d'Orléans, I. de ce nom, Marquis de Rothelin, puis Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel & de Vallengin en Suisse, &c. fils de FRANÇOIS, Comte de Dunois, & d'*Agnès* de Savoye, succéda l'an 1515, à *Renée* sa niéce, héritiére de tous les biens de la Maison de Longueville. Il fut Grand-Cham-

Chambellan de France, & Gouverneur de Provence; & se trouva à la bataille d'Agnadel l'an 1509, à la journée des Eperons l'an 1513, & à celle de Marignan l'an 1515. Ce Prince mourut l'an 1516, & laissa postérité, rapportée à l'article d'O R-L E'A N S.

L O U I S d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, &c. fils de Louïs I, fut Grand-Chambellan de France, servit le Roi François I, dans ses guerres, & mourut le neuviéme juin 1537. *Voyez* sa postérité à l'article d'O R L E'A N S.

L O U I S - E M M A N U E L de Valois, Duc d'Angoulême, Comte d'Alets, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel général de la Cavalerie légére de France, & Gouverneur de Provence, fils puîné de Charles de Valois, Duc d'Angoulême, & fils *naturel* du Roi *Charles* IX, naquit à Clermont en Auvergne l'an 1596. Il fut destiné à l'Eglise, eut l'Abbaïe de la Chaize-Dieu, & fut même nommé à l'Evêché d'Agde; mais il quitta ces Bénéfices après la démence de son frére aîné, & prit la qualité de Comte d'Alets. Ce Prince servit pendant la guerre contre les Huguenots aux siéges de Montauban, de la Rochelle, de Privas, aussi-bien qu'en Italie & en Lorraine, où il défit la Cavalerie du Duc Charles. Le Roi lui donna la charge de Colonel général de la Cavalerie légére, & le Gouvernement de Provence, l'an 1637. Ce fut lui qui porta l'an 1641, le Prince de Monaco à quitter le parti d'Espagne. Depuis il excita de grands troubles en Provence, au sujet de l'établissement du Sémestre. Le Duc d'Angoulême étoit savant, aimoit les Hommes de Lettres, & mourut à Paris le 13 novembre 1653. *Voyez* sa postérité à l'article de V A L O I S.

L O U I S, Cardinal, Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, &c. Pair de France, Prince de Martigues, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Provence, fils de César, Duc de Vendôme, fils *naturel* du Roi Henri *le Grand*, & de *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, naquit l'an 1612. L'an 1630, il suivit le Roi Louïs XIII, au voyage de Savoye, & à son retour alla servir comme Volontaire en Hollande, & se trouva au combat de Lille l'an 1631. Depuis, il se trouva à la bataille d'Avein l'an 1635, aux siéges de Corbie l'an 1636, d'Hesdin l'an 1639, & d'Arras l'an 1640; & fut blessé à l'attaque des lignes. Le Roi Louïs XIV l'envoya, l'an 1650, Viceroi en Catalogne; & l'an 1656, il prit Valence sur le Pô, avec le Duc de Modéne. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, le septiéme mars 1667. Il se trouva à l'élection de Clément IX, qui lui donna le titre de Légat *à latere* en France, où il tint sur les fonts de batême Monseigneur le Dauphin, le 24 mars 1668, & mourut à Aix en Provence, le sixiéme août 1669. *Voyez* sa postérité à l'article de V E N D O M E.

L O U I S - J O S E P H, Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, de Penthiévre, Pair de France, Prince de Martigues, &c. Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, & Général des galéres, fils de Louïs, Duc de Vendôme, &c. puis Cardinal, & de *Laure* Mancini, né le premier juillet 1654, fut pourvu du Gouvernement de Provence en 1669, dont il ne prêta serment au Roi que le 19 janvier 1679. Il suivit le Roi en qualité de Volontaire à la conquête de Hollande en 1672, & dans toutes les campagnes qu'il fit depuis jusqu'en 1678, se distingua aux siéges & prises de Luxembourg en 1684, de Mons en 1691, de Namur en 1692, au combat de Steenkerk & à la bataille de la Marsaille. Il commandoit en Provence & au Comté de Nice en 1695, lorsqu'il eut ordre de passer en Catalogne, pour y servir en qualité de Général & de Viceroi, à la place du Maréchal de Noailles; continua d'y servir les deux années suivantes, & prit Barcelone en 1697, après avoir mis en déroute l'armée ennemie, commandée par Dom Francisco de Vélasco, Viceroi de Catalogne. Le Roi le nomma en 1702, pour commander ses armées d'Italie; il y reçut le Roi d'Espagne, qui lui conféra l'Ordre de la Toison d'Or; eut des avantages considérables sur les Impériaux aux combats de San-Vittoria & de Luzzara, fit lever le blocus de Mantoue; chassa les Impériaux du Seraglio; s'avança dans le Trentin; & y prit plusieurs places. Mais sur l'avis qu'il eut que le Duc de Savoye abandonnoit le parti de France & d'Espagne, pour se joindre aux Alliez; il desarma les troupes de ce Duc, qui servoient dans son armée; marcha vers le Piémont; se rendit maître d'Ast & autres places; & en 1704, de Verceil, d'Yvrée & de Verue, après avoir defait l'arriere-garde du Duc de Savoye près de Turin le septiéme mai. Il remporta une victoire complette le 16 août 1705, sur le Prince Eugéne de Savoye près de Cassano, & une autre le 17 août 1706, sur les Impériaux à Calcinato. Le Roi le rappella peu après pour lui donner le commandement des armées de Flandre, où il rétablit les affaires que le combat de Ramillies y avoit dérangées; y eut le même commandement en 1707, & y servit sous Monseigneur le Dauphin en 1708. Ayant été depuis nommé pour commander les troupes d'Espagne, il prit Brihuéga le neuviéme décembre 1710, & remporta le lendemain la victoire à la fameuse bataille de Villaviciosa, qui rétablit les affaires de cette Couronne. Ce Prince continuant de chasser les Impériaux de plusieurs postes qu'ils occupoient encore en Catalogne, mourut sans postérité à Vinaros le onziéme juin 1712, âgé de 58 ans, universellement regretté par les Espagnols & par les François, & est enterré au monastére de l'Escurial dans le tombeau des Infans & des Infantes d'Espagne. *Voyez* ses Ancêtres & son alliance à l'article de V E N D O M E. * Le Pére Anselme, *Histoire de la Maison de France*, &c.

DUCS DE MILAN, DE MANTOUE, DE BAVIERE,
Comtes de Thuringe, & Landgraves de Hesse.

L O U I S ou L U D O V I C Sforce, dit *le More*, Duc de Milan, étoit fils de François Sforce, usurpateur du Milanois, & frére puîné de *Galeas-Marie*, qui succéda à son pére, & qui laissa un fils nommé *Jean-Galéas*. C'est sur ce dernier que Ludovic, homme sanguinaire & artificieux, usurpa le Duché. Pour en venir à bout, il maria sa niéce Blanche-Marie, veuve de Philibert, I. de ce nom, Duc de Savoye, à l'Empereur Maximilien, qui lui accorda l'investiture de cet Etat, comme vaquant faute d'hommage. Ensuite il appella le Roi Charles VIII en Italie. Ce Roi étant à Plaisance l'an 1494, apprit la mort de Jean-Galéas, empoisonné par Ludovic, qui prit possession du Duché, & recueillit ainsi le fruit de son crime, sans avoir égard au fils de son neveu, qui n'avoit que cinq ans. Quelque tems après ce méchant homme fit ligue avec les ennemis de la France; mais Louïs XII, qui étoit monté sur le thrône, ayant sur le Duché de Milan de justes prétentions, se rendit Maître du Milanois, où rien ne garda la foi à Ludovic, ni peuples, ni Chefs, ni places. Ludovic rentra ensuite dans le Milanois, par le moyen des intelligences qu'il y conservoit: mais Louïs de la Trémoille, Chef de l'armée de France, le suivit près de Novare, où il fut pris déguisé en simple Soldat, & de là mené à Lyon l'an 1500. Le Roi Louïs XII le fit enfermer dans le château de Loches, où il mourut dix ans après. Guichardin faisant le portrait de ce Prince, dit qu'il avoit de l'esprit & de l'eloquence, autant que Prince de son siécle; qu'il étoit doux & bienfaisant; au reste vain, inquiet, ambitieux, se souciant peu de garder sa parole, & ne pouvant souffrir qu'on louât en sa présence les autres Princes. * Philippe de Comines, *l.* 7. Guichardin, *l.* 1. 2. 4. Corio, &c.

L O U I S, que quelques-uns font second fils de Charles, Duc de la Basse-Lorraine, & d'*Agnès* de Vermandois, fut surnommé *le Barbu*, & fut créé Comte de Thuringe par l'Empereur Conrad *le Salique*. Il mourut à Mayence l'an 1055, & eut cinq successeurs de son nom; le dernier est Louïs IV, dit *le Saint*, mort à Otrante en Italie le onziéme septembre 1227, qui eut pour femme sainte *Elizabeth*, fille d'*André* II, Roi de Hongrie, morte Religieuse à Marpurg l'an 1231, & canonisée l'an 1235.

L O U I S. *Cherchez* B A V I E'R E, H E S S E, M A N-T O U E, &c.

AUTRES PRINCES OU GRANDS HOMMES
de ce nom.

L O U I S de L O R R A I N E, Cardinal de Guise, Archevêque de Sens, Abbé de Saint-Victor, de Moissac, de Borgueil, de Saint-Germain d'Auxerre, fils de *Claude*, I. du nom, Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frére de *François*, Duc de Guise, & de *Charles*, Cardinal. Archevêque de Rheims, naquit l'an 1527, & ayant été destiné à l'état ecclésiastique, fut élevé à l'Evêché de Troyes, puis à celui d'Alby, & enfin à l'Archevêché de Sens l'an 1560. Depuis il céda cette dignité à Nicolas de Pellevé, & fut fait Cardinal par le Pape Jules III, l'an 1553. Il se trouva à la création de Pie IV, l'an 1559, & fut pourvu l'an 1568 de l'Evêché de Metz, qu'il gouverna avec beaucoup de zéle & de prudence, jusqu'en 1578, qu'il mourut le 28 mars à Paris, âgé de 56 ans. Ce Cardinal eut beaucoup de part aux affaires de son tems. * Onuphre & Pétramellarius, *in Vit. Pont.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Pére Anselme, &c.

L O U I S de L O R R A I N E, autre Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, neveu du précédent, & fils de François, Duc de Guise, tué au siége d'Orléans par Poltrot, & *d'Anne* d'Est, & frére de *Henri* I, Duc de Guise, succéda à son grand-oncle *Charles*, Cardinal, sur le siége archiépiscopal de Rheims, & tint un Synode provincial l'an 1583. Ce Prince avoit déja été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Grégoire XIII, l'an 1578. Quelques Auteurs parlent desavantageusement de sa conduite: il est sûr que son ambition étoit extrême, & qu'il fut un des principaux Partisans de la Ligue, qui sous un faux prétexte de Religion, n'avoit pour but que de détruire la Monarchie. Le Roi Henri III le fit tuer avec le Duc de Guise son frere, le 23 décembre 1588 à Blois, où il avoit fait assembler les trois Etats du Royaume. Nous voyons par les lettres que le Roi écrivit au Cardinal de Joyeuse, & au Marquis de Pisani, l'un Protecteur, & l'autre son Ambassadeur en Cour de Rome, qu'il se plaignoit fort de ce que le Cardinal de Guise disoit souvent qu'il ne mourroit point qu'il n'eût rasé ce Prince pour le faire Moine. Il ajoûte qu'il avoit eu d'autres raisons plus importantes pour se défaire de lui. * Miron, *Rélation de la mort de M. de Guise.* Aubéry, *Histoire des Cardinaux.* De Thou, *l.* 93. Le Pére Anselme, &c.

L O U I S de L O R R A I N E, dernier Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, Abbé de Saint-Denys en France, de Clugny, de Saint-Remi de Rheims, de Corbie, d'Orcamp, & de Saint-Hilaire de Poitiers, Protecteur de France à la Cour de Rome où il n'alla point, troisiéme fils de Henri, I. du nom, Duc de Guise, tué à Blois, naquit le 22 janvier 1575, fut fait Cardinal l'an 1615 par le Pape Paul V, & mourut à Xaintes le 21 juin 1621, n'étant que Sous-Diacre, & est enterré à Rheims. *Il avoit eu plusieurs enfans de* Charlotte *des Essarts*, *Comtesse de Romorentin*, *fille* naturelle *du Comte des Essarts*, *& l'une des Maîtresses du Roi Henri* le Grand; *savoir*, 1. Louis, *Abbé de Chaaly*, *puis Evêque de Condom*, *mort le premier juillet 1668*; 2. Achille *qui suit*; 3. Henri; 4. Charlotte, *Abbesse de Saint Pierre de Lyon*; & 5. Louïse, *mariée l'an 1639 à* Claude *Pot*, *Seigneur de Rhodes*,

 Grand-

Grand Maître des Cerémonies de France. ACHILLE *de Lorraine, Comte de Romorantin, epousa* Anne-Marie, *fille* naturelle *de* N. . . *Rhingrave, Prince de Salms. Il passa en Candie l'an* 1643, *& y mourut l'an* 1649, *etant Lieutenant General des Venitiens. Il laissa une fille,* Charlotte-Christine, *née l'an* 164[illegible], *qui mourut le* 13 *mai* 17[illegible], *veuve d'*Ignace *Rouault de Gamaches, Marquis d'Assy. Ce fut elle qui l'an* 1688, *intenta un procès pour avoir la succession de la Maison de Guise, pretendant que ce Cardinal avoit epousé la Comtesse de Romorantin sa ayeule, le quatriéme fevrier* 1611. *Elle produisit pour cela differens papiers; mais l'affaire ne fut point jugée.* * Bayle, *Diction. Critiq.*

LOUIS de LUXEMBOURG, Cardinal, Archevêque de Rouen, fils de JEAN de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, & de *Marguerite* d'Enguien, fut élevé l'an 1414, à l'Evêché de Thérouanne, par une partie des Chanoines, quoique les autres se fussent opposez à son élection. Il se déclara pour le parti des Anglois, & fut fait Chancelier l'an 1425, par Henri, VI. du nom, Roi d'Angleterre, soit disant Roi de France. Louïs exerça cette charge jusqu'en 1435, & obtint l'Archevêché de Rouen l'an 1436. Il ne voulut accepter le chapeau que lui donna le Pape Eugéne IV, l'an 1439, qu'à condition que le Roi d'Angleterre approuveroit cette promotion. Il s'étoit entiérement dévoué aux intérêts de ce Roi, qui lui fit avoir l'Evêché d'Ely en Angleterre, & qui lui confia ses plus importantes affaires en France. Ce Prélat les poussa avec vigueur, conduisant lui-même du secours aux places assiégées, animant les foibles, s'opposant à ceux qui étoient las du joug des Anglois, & ne négligeant rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jetta dans la Bastille l'an 1436, lorsque la ville de Paris fut soumise au Roi Charles VII, mais il fut obligé d'en sortir par composition, & se retira en Angleterre, où il mourut à Harfield le 18 septembre, & selon d'autres le quatriéme octobre 1443. * Monstrelet, *tome* 2. Goodwin, *de Episc. Eliens.* Sainte-Marthe. Aubéry. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de LUXEMBOURG, Comte de Saint-Pol, de Brienne, de Ligny, de Conversan, Châtelain de Lille, Seigneur d'Enguien, &c. Connétable de France, fils de PIERRE de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, &c. & de *Marguerite* de Baux d'Andrie, se trouva à la célébre assemblée d'Arras l'an 1435, suivit le Roi Charles VII au siége de Pontoise l'an 1441, & fut fait Chevalier à celui de Dieppe l'an 1443. Ce Seigneur se signala encore en diverses occasions, entre autres à la prise de Caen l'an 1450. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Charles de Bourgogne, Comte de Charolois, qui l'envoya en Angleterre, & lui donna l'avant-garde de son armée à commander à la bataille de Montlehéry. Il y avoit long-tems que le Roi Louïs XI souhaitoit de l'attirer à son service: pour l'y attacher, il lui donna la charge de Connétable de France le cinquiéme octobre 1465, & l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel le premier août 1469. Le Connétable persuada depuis au Roi de faire la guerre au Duc de Bourgogne. Il surprit la ville de S. Quentin, secourut celle de Beauvais l'an 1472, & détourna la conspiration du Roi d'Angleterre & du Duc de Bourgogne contre la personne du Roi Louïs XI; mais dans la suite il encourut la disgrace de ce Monarque extrémement soupçonneux. On l'accusa d'avoir eu commerce avec les ennemis de l'Etat, & on surprit même quelques lettres qu'il avoit écrites. Le Connétable qui voyoit que la tempête le menaçoit, se retira chez le Duc de Bourgogne, pour se dérober à la colére du Roi; mais ce Duc qui consultoit quelquefois beaucoup plus les intérêts de sa politique, que les loix de l'amitié, le livra entre les mains du Roi. Louïs XI fit faire le procés au Connétable, & lui fit trancher la tête en la place de Gréve à Paris le 19 décembre 1475. Le Connétable étoit alors âgé de 57 ans. * *Consultez la Chronique scandaleuse du Roi Louïs XI, ecrite par* Jean le Maire de Troyes, Greffier de l'Hôtel-de-ville de Paris. Philippe de Comines. Le Féron. Godefroy. Pierre Matthieu. Le Pére Anselme, &c. Nous parlons des alliances & de la postérité de ce Connétable, sous le nom de LUXEMBOURG.

LOUIS, Archichancelier de France dans le neuviéme siécle, étoit selon quelques Auteurs, fils de *Roricon*, Comte d'Anjou, & de *Rotrude*, fille *naturelle* de l'Empereur *Charlemagne*. Il étoit Abbé de Saint-Denys en France en 842, & est nommé en qualité d'Archichancelier en plusieurs titres pour l'église de Nevers, & pour les Abbaïes de Saint-Denys & de Saint-Martin de Tours. Il assista au Concile de Verneuil sur Oise en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut le neuviéme janvier 867, suivant les Annales de saint Bertin: d'autres disent la 25 année du régne du Roi Charles *le Chauve*, qui se rapporte à 865. Loup, Abbé de Ferriéres, lui adresse quelques lettres, & Flodoard parle de lui au livre quatriéme de son Histoire de l'Eglise de Rheims. On le dit frére de *Gauzlin* son successeur en la charge de Chancelier. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

LOUIS DONAT, Vénitien, Evêque de Bergame, qui avoit écrit sur les Sentences, & composé quelques Discours, vivoit dans le XV siecle. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XV siecle.*

LOUIS (Epiphane) natif de la ville de Nancy, Docteur & Professeur en Théologie, Chanoine Régulier de la réforme de Prémontré, Abbé d'Estival en 1663, Vicaire Général de sa Congrégation, & auparavant Procureur Général en Cour de Rome, étoit habile Théologien, grand Prédicateur, honoré & estimé des Princes, le Confesseur & le Conseil de Marguerite de Lorraine, femme de Gaston, Duc d'Orléans. La Lorraine lui doit l'établissement des Filles de la Charité, vulgairement de Saint-Charles, ausquelles il donna des Régles & dressa le plan de leurs Instituts. C'est lui qui, avec la Mére l'Huillier, Religieuse Bénédictine, introduisit dans différens monastéres de Lorraine & de France, *l'adoration perpetuelle du saint Sacrement de l'Eucharistie*, & ce fut à leur priére & pour les former à l'Oraison qu'il publia en 1676, chez George Josse, à Paris, son livre, *de la nature immolée par la Grace*, ou *la pratique de la mort mystique* en 1676. Pour l'instruction des mêmes Religieuses, il imprima chez Christophle Remy, à Paris, *des Conférences mystiques sur le recueillement de l'ame pour arriver à la Contemplation du simple regard de Dieu par les lumières de la Foi.* Après sa mort, arrivée le 23 septembre 1682, on a recueilli les lettres de ce vertueux & spirituel Abbé, & elles ont été imprimées chez le même Remy en 1688. * *Cet article a été fourni.*

LOUIS de GRENADE. *Voyez* GRENADE (Louïs de)

LOUIS ou LUDOVICUS COELIUS RHODIGINUS. *Voyez* RHODIGINUS (Cœlius)

LOUIS, le FORT-LOUIS, bonne forteresse qui porte le nom de Louïs XIV, qui l'a fait construire, est forte par ses ouvrages & par sa situation dans une petite isle du Rhin, au dessus de Strasbourg, entre la ville de Bade & celle de Haguenaw. Il y a une autre forteresse de ce nom dans l'Amérique, dont il est parlé au mot FORT-LOUIS. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOUIS, MONT-LOUIS, ancien village de la Touraine en France, est près de la Loire, à deux lieues de Tours vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOUIS, le MONT-LOUIS, petite ville de Cerdaigne, contrée de la Catalogne, située à deux lieues de Puycerda vers l'orient, fut bâtie l'an 1680. Elle est defendue par une bonne citadelle, & porte le nom de Louïs XIV, Roi de France, qui en a été le Fondateur. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOUIS, le PORT-LOUIS, village & port de la Mer Méditerranée, est sur la côte du Languedoc, à l'entrée du fameux Canal de Cette, au midi du Lac de Maguelone. On donne aussi ce nom à la ville de BLAVET. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOUISE de SAVOYE, Duchesse d'Angoulême, fille de PHILIPPE, Comte de Bresse, puis Duc de Savoye & de *Marguerite* de Bourbon, née au Pont d'In l'an 1477, fut mariée l'an 1488, à *Charles* d'Orléans, Comte d'Angoulême, qui mourut le premier janvier 1496. Elle eut de ce mariage le Roi FRANÇOIS I, & *Marguerite* d'Orléans, ou de Valois, mariée 1. à *Charles*, Duc d'Alençon: 2. à *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, morte le 21 décembre 1549. Louïse témoigna une douleur extrême de la mort du Comte son mari, & s'occupa entiérement à l'éducation de ses enfans. C'est par elle que fut formée la jeunesse du Roi François I, son fils, lequel ayant succédé à la Couronne au Roi Louïs XII, & ayant entrepris la conquête du Milanois, la laissa Régente du Royaume. Cette Princesse piquée contre Charles de Bourbon, Connétable de France, qui avoit refusé de l'épouser, le poussa à bout, & lui intenta procès pour raison des biens de la Maison de Bourbon, ausquels elle prétendoit en vertu des droits de sa mére. Montholon, qui depuis fut Président & Garde des Sceaux, plaida pour le Connétable; & Poyet, qui a été Chancelier de France, pour Louïse, qu'on appelloit *Madame la Régente*. La Duchesse d'Angoulême eut un Arrêt en sa faveur: ce qui fut cause que Charles de Bourbon quitta le parti de France, sortit du Royaume, & s'attacha à Charles-*Quint*. Ensuite le Roi François I fut fait prisonnier au siége de Pavie. Louïse faillit à mourir de déplaisir, & n'oublia rien pour travailler à la délivrance du Roi. Elle mourut peu de tems après à Gretz en Gâtinois le 22 septembre 1531, âgée de 55 ans. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France.* Le Pere Anselme. François de Beaucaire. De Langeay. Guichardin. Paul Jove, &c.

LOUISE de LORRAINE, Reine de France, fille de NICOLAS de Lorraine, Duc de Mercœur & Comte de Vaudémont, & de *Marguerite* d'Egmont sa premiére femme, naquit à Nomény l'an 1554, & fut élevée avec un soin extrême par la Comtesse de Salms. Son esprit, sa beauté & sa vertu la firent estimer de toutes les personnes qui la voyoient. Le Roi Henri III, ayant conçu pour elle en allant en Pologne, des sentimens très-avantageux, l'épousa à son retour en France le 15 février 1575. Après la mort du Roi son époux, elle choisit sa retraite au château de Moulins, qui étoit l'une des Terres de son Douaire, y passa le reste de ses jours dans de continuels exercices de piété, & y mourut le 29 janvier 1601. * A. Mallet, *en sa Vie.* Matthieu, *Hist. de Henri IV.* Avila, *Hist. des guerres Civiles de France.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres.* Le Pére Anselme, &c.

LOUISE-MARGUERITE de LORRAINE, Princesse de Conti & de Château-Regnault, fille de HENRI, Duc de Guise, & de *Catherine* de Cléves, fut mariée par le Roi Henri *le Grand* le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, Prince de Conti, fils de *Louïs* de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, alors veuf de *Jeanne*, fille unique de *Louïs* de Coëme. L'an 1610, elle fut mére d'une fille qui mourut âgée de douze jours. Après la mort du Prince son époux, arrivée le troisiéme août 1614, elle se consola avec les Muses, dont elle étoit la Protectrice. Les plus grands hommes de son tems firent gloire de lui dedier leurs Ouvrages: c'étoit avec justice, car elle en connoissoit le prix, & s'occupoit à les lire, ou à composer. Nous n'avons connoissance que de son *Roman Royal* ou *Avantures de la Cour*, publiées l'an 1620, sous le nom du Sieur Du Pilouit. Cette Princesse mourut à Eu le 30 avril 1631. * Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres.* Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

LOUISE de BOURBON, fille de CHARLES de Bourbon, Comte de Soissons, & d'*Anne*, Comtesse de Montafié, fut mariée à Paris le 30 avril 1617, à *Henri* d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, & mourut le neuviéme septembre 1637. Une autre de ce nom, fille de *Gilbert* de Bourbon, Comte de Mont-

Montpenfier, époufa 1. l'an 1499; *André* de Chauvigny: 2. *Louis* de Bourbon, Prince de la Roche-fur Yon. Elle mourut le cinquiéme juillet 1561.

LOUISE, ELOUISE ou HE'LOISE, Abbeffe du Paraclet, dans le douziéme fiécle, eft célébre par fon efprit, & par fes amours avec ABAILARD. *Confultez* cet article. Nous avons plufieurs de fes lettres, entre celles du même Abailard. Héloïfe mourut le 17 mai 1163. Les Auteurs de fon tems parlent fort-avantageufement de fon efprit; mais Jean de Meun, dit *Clopinel*, la traite affez mal dans fon Roman de la Rofe. * *Confultez* Pierre de Clugni, *in Epift.* Baronius, *A. C.* 1140. *Les Epitres d'*Abailard, publiées par le Sieur François d'Amboife. Bayle, *Diction. Critique.*

LOUISE SIGE'E. *Voyez* SIGE'E (Louïfe)

LOUISIANE, grand païs de l'Amérique feptentrionale qui a l'ancien & le nouveau Mexique à l'oueft, une partie du Canada au nord, une autre partie & les Colonies Angloifes à l'eft, & le Golfe de Mexique au fud. Il a un peu plus de deux cens lieues du nord au fud, environ quatre cens de l'eft à l'oueft dans fa plus grande largeur, & au nord-oueft il n'a point de bornes connues. La riviére des Illinois qui vient de l'eft, & qui fe décharge dans le Miffiffipi par les 40 degrez de latitude, lui fert de limites au nord. L'embouchure de ce même fleuve eft par les 29 degrez. Par là on peut juger de la beauté du climat fous lequel ce vafte païs eft fitué. Tout répond à une fituation fi heureufe: ce ne font par tout que prairies & bois francs. On ne peut voir un païs mieux arrofé. Outre la riviére des Illinois qui a plus de 150 lieues de cours, le Miffiffipi dans cette partie de fon cours où il traverfe la Louifiane, reçoit encore le Miffouri qu'on a déja remonté plus de 500 lieues fans en trouver la fource, la riviére d'Avabache, celle des Akonfas, celle des Yafous, & la riviére Rouge, fans compter plufieurs autres de moindre importance. On ne fauroit douter qu'il n'y ait des mines d'argent en plufieurs endroits. On a déja trouvé du plomb en abondance, du cuivre, & des mines de fer. Les bois de conftruction, la foye, le cotton, l'indigo, & le tabac feront les principales richeffes du païs, quand on voudra fe donner la peine de les faire valoir. Les terres font propres pour toutes fortes de grains, de fruits & de légumes. Les riviéres font fort poiffonneufes; l'on y pêche des éturgeons, des faumons, des truites, des brochets, des carpes, & toute forte d'autres poiffons. On y trouve auffi des Caftors, & des loutres en affez grande quantité. Les bois & les prairies ont des chevreaux, des cerfs & des bœufs fauvages qui portent une laine très bonne, & un grand poil meilleur que le poil des chévres. Les Chaffeurs y trouvent toute forte de gibier en abondance. On y voit beaucoup de ferpens, de couleuvres, d'afpics, & une autre efpéce de ferpens qui ont comme des fonnettes à la queue: c'eft pourquoi on les appelle *ferpens-fonnettes*. Ceux-ci font longs & gros, & leur morfure eft dangereufe; mais on en trouve le reméde dans les bois même où ils fe retirent. La vigne y vient d'elle-même; mais comme elle eft inculte & à l'ombre des arbres, le raifin ne groffit point. Dans une fi grande étendue de terrein on y trouve peu de nations Sauvages, & le peu qu'il y en a font affez traitables. Il y a 40 à 50 ans que les François ont commencé à s'établir dans ce païs, mais ce n'eft que depuis quelques années qu'on paroît avoir cet établiffement à cœur. Il eft actuellement entre les mains de la Compagnie des Indes qui y a établi un Commandant général avec des troupes, des Directeurs, & un Confeil fupérieur pour adminiftrer la Juftice. Quant au fpirituel, cette Colonie eft du diocéfe de Québec, & l'Evêque y a un Grand Vicaire. Le Commandant, les troupes, les Directeurs & le Confeil font à la Nouvelle Orléans fur les bords du Miffiffipi, à 30 lieues de la Mer. Cette ville n'a rien encore de régulier, & ne confifte qu'en quelques maifons & plufieurs barraques. Il y a plufieurs autres habitations en différens quartiers. Les plus confidérables font celles des Illinois où eft le Fort de Chartres, & où il y a bien deux cens familles compofées prefque toutes de Créols du Canada. La riviére de la Mobile qui eft paralléle au Miffiffipi & qui en eft éloignée d'environ 35 lieues, a été la premiére habitée, mais les Habitans fe tranfportérent prefque tous vers ce fleuve, où les terres font meilleures. La Compagnie y conferve pourtant encore un Fort auffi bien qu'à l'Ifle Dauphine qui eft vis à vis, & au Bilox qui eft à peu près à moitié chemin de la Mobile au Miffiffipi. Le Clergé de ce grand païs eft encore fort peu confidérable, & ne confifte qu'en quelques Prêtres & Religieux qui deffervent les principaux poftes en qualité d'Aumoniers. Les Prêtres des Miffions étrangéres & les Jéfuites ont eu diverfes Miffions parmi les Sauvages. Ils n'en ont plus que chacun une parmi les Illinois, & ce font ces deux Miffions, qui ont commencé par des Jéfuites du Canada, qui ont donné naiffance à la Colonie. La premiére découverte de la Louifiane fut faite en 1673 par le Pére Marquette Jéfuite & le Pére Joliet. *Voyez* MISSISSIPI. * *Relation du* Pére Marquette *dans le Recueil des Voyages de* Thevenot. *Voyages de* Touly. *Mémoires du tems.* Le Pére Charlevoix, *Journal d'un Voyage dans l'Amérique.* Le Pére Hennepin, Miffionnaire Recollect, *Defcription de la Louifiane.*

* LOULE, petite ville de Portugal, dans le Royaume d'Algarve, avec titre de Comté. Elle eft au nord-nord-oueft de Faro, dont elle eft éloignée d'environ deux lieues.

* LOUNG, LOUCH ou LONG, Lac de l'Ecoffe méridionale, fépare la province d'Argyle de celle de Lénox. Ce n'eft pas au refte tant un Lac, qu'un Golfe ou bras de mer formé par le Cluyd, qui s'avance là confidérablement dans les terres au nord: auffi fon eau eft-elle falée. * Beeverell, *Délices d'Ecoffe*, *p.* 1176.

LOUP (Saint) Evêque de Troyes dans le cinquiéme fiécle, natif de Toul, époufa *Piméniole*, fœur de faint Hilaire, Evêque d'Arles. Le défir de vivre faintement, fut caufe qu'ils fe féparérent d'un commun confentement; l'un & l'autre choififfant une maifon religieufe pour s'y confacrer à Dieu. Saint Loup fe retira dans le célébre monaftére de Lérins; & fut mis fur le fiége épifcopal de Troyes en Champagne, l'an 427, âgé de 25 ans. C'eft là qu'on vit briller fes vertus avec tant d'éclat, qu'il fut confidéré comme le plus excellent Prélat de fon fiécle. Sidoine Apollinaire lui donne de grands éloges dans la premiére épitre du fixiéme livre, car il le nomme *Evêque des Evêques*, & *le premier des Prélats; Benedictus Spiritus Sanctus . . . . . quod tu Pater Patrum, & Epifcopus Epifcoporum*, &c. Et plus bas, *Cum fis procul ambiguo primus omnium toto, qua patet, orbe Pontificum*, &c. Saint Eucher, Archevêque de Lyon, parle très-avantageufement de lui; & faint Nifier de Tréves en fait auffi mention, en écrivant à Clodovinde, Reine des Lombards. Le Pére Sirmond a publié dans le premier volume des Conciles de France, une Epître de faint Loup & de faint Euphrone d'Autun, écrite l'an 446, à Taluife d'Angers, *De folemnitatibus & de bigamis Clericis, & iis qui conjugati affumuntur.* Saint Loup alla dans la Grande-Bretagne avec faint Germain d'Auxerre en 446 & 478, pour y combattre l'erreur Pélagienne, après y avoir été député par les Eglifes des Gaules. Il alla auffi au devant d'Attila, & préferva fa ville des armes de ce Barbare, qu'on nomma *le Fleau de Dieu.* Sidoine rapporte à ce fujet, que les Huns difoient ordinairement, *Que le Roi avoit été arrêté par deux bêtes fauvages, par un loup & par un lion*, parce que S. Loup de Troyes, & le Pape faint Léon s'étoient oppofez aux deffeins de ce Barbare. Saint Loup mourut le 29 juillet 479. * Saint Eucher, *lib. de Laud. Erem.* Profper. Béde & Sigebert, *in Chron.* Sidonius, Sa Vie eft rapportée par Surius, *ad* 29 *jul.* & par Vincent Baralis, *Chron. Sanctorum & aliorum Abbatum Infulæ Lirin.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Ufferius & Stillingfleet, *Antiq. Britan.*

LOUP (Saint) Evêque de Lyon, dans le fixiéme fiécle, avoit été Moine dans le monaftére de l'Ifle-Barbe, fur la riviére de Saône, près des Fauxbourg de Lyon. C'étoit alors un hermitage, dont Loup fut Supérieur. Il fuccéda à Viventiol dans le fiége de Lyon l'an 523, & eut beaucoup à fouffrir pour fon troupeau, pendant les guerres entre les Rois de France & de Bourgogne; mais la ville de Lyon étant tombée, l'an 534, fous la puiffance des Rois de France, il jouït de la paix, affifta & préfida au troifiéme Concile d'Orléans l'an 538, & mourut l'an 542. On fait mémoire de lui au 25 de feptembre. * Baillet, *Vies des Saints.*

LOUP, Abbé de Ferriéres, né vers le commencement du neuviéme fiécle, étoit apparemment de la province de Sens & d'une famille confidérable. Il fit profeffion dans l'Abbaïe de Ferriéres fous Alaric qui en étoit alors Abbé, & qui fut depuis Archevêque de Sens, & fit fes études dans l'Abbaïe de Fulde fous le célébre Raban. A fon retour, l'an 830, il fut connu de l'Impératrice Judith, qui le préfenta à Louïs *le Debonnaire*; & fut choifi par Charles *le Chauve*, pour remplir la place d'Adon Abbé de Ferriéres, que ce Prince vouloit chaffer de ce monaftére, parce qu'il avoit favorifé le parti de Lothaire. Loup fut reçu Abbé de Ferriéres au mois de novembre de l'an 842, & chaffa Adon de l'Abbaïe. L'an 844, il affifta au Concile de Verneuil, & fut chargé d'en dreffer les Canons. Il affifta à plufieurs autres affemblées d'Evêques; & fut envoyé vers le Pape Léon IV par Charles *le Chauve.* Il fe trouva au Concile de Soiffons l'an 853, & vécut en grande réputation de fcience & de fainteté jufqu'à l'an 862. On a fait un Recueil de cent trente lettres de cet Abbé fur différens fujets; lefquelles nous donnent de grands éclairciffemens fur les affaires de fon tems; où l'on trouve plufieurs points de doctrine, de Difcipline eccléfiaftique & de Morale très-bien traitez, & qui font écrites avec pureté, avec agrément, & avec politeffe. Papire Maffon les publia l'an 1588, en un volume *in octavo*, & les dédia au Clergé de France. Depuis, André Du Chêne les a inférées dans le troifiéme tome des Ecrivains de l'Hiftoire de France. Ce Loup, Abbé de Ferriéres, eft le même que l'on nomme SERVATUS LUPUS, fous le nom duquel on a un Traité intitulé, *Des trois Queftions contre Gothefcalque*; & une lettre à Hincmar Archevêque de Rheims; & à Pardulus Evêque de Laon fur la prédeftination & la grace: Opufcules donnez par le Pére Sirmond l'an 1648, fur un Manufcrit de Saint-Amand, puis par M. Manguin. M. Baluze a auffi donné, l'an 1664, une édition de toutes les Oeuvres de Loup, Abbé de Ferriéres, enrichie de Notes & de plufieurs piéces, mifes à la fin du volume. * Sigebert, *Catal. c.* 93. Trithéme, *in Chron.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Baronius, *in Annal.* Poffevin; *in Appar. facro.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du neuviéme fiécle.*

LOUP, dit *Protofpata*, natif de la Pouille, ainfi nommé, parce qu'il avoit la charge de premier Capitaine des Gardes du Palais de l'Empereur d'Orient, vivoit au commencement du douziéme fiécle, & compofa une Chronique de ce qui s'étoit paffé de plus memorable dans le Royaume de Naples, depuis l'an 860 jufques en 1102. Antoine Caraccioli, Théatin, fit imprimer l'an 1626, cette Chronique à Naples, avec une continuation qui finit l'an 1519, & dont l'Auteur n'eft pas connu. Il joignit à cette Chronique celle d'Hérempert, & celle de Falcon de *Bénévent.*

LOUP d'OLIVE'TO. *Voyez* LOUP d'OLME'DO, cy-deffous.

LOUP d'OLME'DO, ainfi appellé du lieu de fa naiffance dans le diocéfe d'Avila en Efpagne, vint au monde l'an 1370. Les Auteurs ne s'accordent pas fur fa famille: felon les uns il étoit de celle des Gonzalès, d'autres difent des Ferrari de Valence, & il y en a qui prétendent qu'il étoit frére de faint Vincent Ferrier. Ce qu'il y a de certain, c'eft qu'il fit une partie de fes études à Péroufe en Italie, & qu'après avoir été employé en

quelques négociations importantes auprès du Pape; & de quelques Princes d'Italie, il entra dans l'Ordre des Hermites de S. Jérôme en Eſpagne, dont il fut fait Général l'an 1422. Il falloit que juſques-là il n'eût pas fait connoître l'idée qu'il avoit de la perfection religieuſe: il voulut exiger cette perfection de tous ceux qui lui étoient ſoumis, & n'ayant pu réüſſir dans ſes deſſeins, il alla l'an 1424 à Rome ſe jetter aux piez du Pape Martin V, avec qui il avoit étudié autrefois, & qui lui permit de fonder dans les montagnes de Caſalla dans le diocéſe de Séville, une Congrégaiton de Moines Hermites de ſaint Jérôme, dont il le déclara Général perpétuel. On aſſure que quoique les Conſtitutions qu'il donna à ſes Diſciples, tirées en partie de celles des Chartreux, fuſſent extrémement auſtéres, il ne laiſſa pas que d'en avoir aſſez pour fonder ſix monaſtéres avant l'an 1426, où étant retourné à Rome il obtint le monaſtére de Saint-Alexis au Mont-Aventin. Le deſir de groſſir ſa Congrégation des couvens des Jéronymites dont il étoit ſorti, lui fit demander pluſieurs réglemens que le Pape eut toûjours la complaiſance de lui accorder, mais qui ne produiſirent aucun effet. Enfin après avoir aquis quelques maiſons en Italie, il ſe mit en tête que la Régle de ſaint Auguſtin ne convenoit pas à des Moines, & en dreſſa une tirée des Ecrits de ſaint Jérôme, qui fut auſſi approuvée l'an 1429. Loup d'Olmédo eut occaſion de montrer bientôt après qu'il étoit capable de plus d'une affaire; car Martin V, l'ayant chargé la même année 1429, de gouverner le diocéſe de Séville, dont le ſiége vaquoit, & de rétablir la paix entre les Prélats de Caſtille, il s'aquitta de ces deux emplois avec autant de ſuccès que de prudence; & ayant donné encore d'autres marques de ſa ſageſſe en d'autres rencontres, il revint à Rome après la mort de ſon protecteur, auquel il ſurvécut un peu plus de deux ans, étant mort le 13 avril 1433. On aſſure qu'il pratiqua les deux derniéres années de ſa vie encore plus d'auſtéritez qu'il n'en ordonnoit à ſes Religieux; mais il leur avoit interdit l'étude, ce qui n'a pas été obſervé long tems, & même on abandonna entiérement ſa Régle pour reprendre celle de ſaint Auguſtin. * Pierre Roſſi, *Vita di Lupo d'Olmedo.* Joſeph Siguença, *Hiſt. de la Orden. de S. Geronymo.*

L O U P P E'. *Cherchez* V I N C E N T de la L O U P E.

L O U R C Y-le-S A U V A G E. *Voyez* L E U R C Y-le-S A U V A G E.

L O U R D E, L O R D E, bourg de France ſitué dans le Bigorre en Gaſcogne ſur le Gave de Pau, à ſept lieues au deſſus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O U R S, riviére. *Voyez* L E'R I Z.

L O U S, riviére. *Voyez* L O U X.

L O U T H, bourg d'Angleterre, dans la province de Lincoln. Il eſt à l'eſt-nord-eſt de la ville de Lincoln, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

L O U T H, ville ou bourg d'Irlande dans l'Ultonie, donne ſon nom au Comté de Louth. Elle eſt au nord-nord-eſt de Dublin, dont elle eſt éloignée d'environ treize lieues.

L O U T H, province & Comté d'Irlande. Il eſt borné à l'eſt par la Mer d'Irlande, ou ſud par le Comté d'Eaſt-Meath, à l'oueſt en partie par le même Comté & par ceux de Monaghan & d'Armagh. Il n'a que 25 milles de long ou du ſud au nord, & treize milles de largeur ou de l'eſt à l'oueſt. Il renferme plus de villes qu'aucune autre province du Royaume. C'eſt un païs rempli de pâturages & aſſez fertile. Il donne le titre de Baron à Olivier Plunket, Catholique Romain. On diviſe cette province en quatre Baronnies qui ſont, Dundalk, Louth, Ardée ou Atherde, & Ferrand. Il y a dans ce Comté cinq villes qui ont droit de tenir des marchez publics, & quatre qui envoyent des Députez au Parlement. Ces villes ſont Louth, Carlingford, Dundalke, Atherde ou Ardée & Drogheda. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 3. *p.* 65.

L O U T H I A N E, province, avec titre de Comté en la partie Méridionale d'Ecoſſe. *Cherchez* L O T H I A N E.

L O U V A I N, ville de Brabant dans le Païs-Bas, nommée par ceux qui écrivent en Latin *Lovanium*, par ſes Habitans *Loeven*, & par les Italiens *Lovagna* & *Lovania*, eſt très-vaſte & très-ancienne, car quelques uns diſent que Jules-Céſar en eſt le Fondateur; & d'autres prétendent que ce fut un certain *Lupus*, avant Céſar. Cette ville eſt célébre par ſon Univerſité, fondée l'an 1426, par Jean IV, Duc de Brabant, & enrichie de beaux priviléges par les Papes Martin V, & Eugéne IV. Il y a vint colléges, où l'on enſeigne toutes ſortes de Sciences. Les plus fameux ſont, le Collége des trois Langues, *Lilium*, *Caſtrum*, *Porcus Falco*, *&c.* L'Univerſité a pour Chef un Recteur, qui exerce les fonctions de cette charge pendant ſix mois, & qui eſt le Protecteur du Collége & des Ecoliers. Louvain eſt ſituée ſur la Dyle, à quatre lieues de Bruxelles, à ſept d'Anvers, & elle a près de quatre milles de circuit: il eſt vrai qu'elle renferme des jardins & de grandes prairies. Il y a diverſes égliſes, dont la principale eſt, la collégiale de ſaint Pierre, avec grand nombre de monaſtéres. On voit de beaux tombeaux dans celle des Céleſtins. Juſte Lipſe a cru que le nom de *Louvain* eſt tiré du mot *lo* & *ven*, qui ſignifie une *colline*, qui aboutit à une plaine. Ce fut un château nommé *Loven*, où les Normands campérent l'an 885. L'Empereur Arnoul les y défit dix ans après. On y bâtit enſuite des maiſons, & on en forma un bourg, qui fut entouré de murailles l'an 1156. Dans la ſuite on a ſouvent aggrandi cette ville, qui fut renommée par ſon commerce. Depuis que l'Univerſité a été établie, Louvain a été féconde en Hommes de Lettres & en célébres Profeſſeurs. Les Ducs de Brabant ont porté le titre de Comtes de Louvain. L'Univerſité de Louvain a eu ſouvent des demêlez avec les Péres Jéſuites touchant la Grace, & ſur tout celui que lui attira ſa Cenſure de 1587 ſur la doctrine de ces Péres. Elle a eu à cauſe de cela, pluſieurs traverſes, & l'on en peut voir l'hiſtoire dans un livre intitulé, *Apologie Hiſtorique des Cenſures de Louvain & de Douay*, & dans *l'hiſtoire des Controverſes ſur la Grace.* En 1580, le Roi d'Eſpagne Philippe II établit un Seminaire à Louvain, & un autre à Douay pour y élever des Eccléſiaſtiques qui ſe miſſent en état de réſiſter aux Proteſtans. * Juſte Lipſe, *Deſcript. Lovan.* Jean-Batiſte Gramaye, *Antiq. Brabant.* Berthius, *Rer. Germ. l.* 3. Valére André, *in Faſt. Acad. Lovan. & in Topogr. Belg.* Eraſme, *in Epiſt.* Guichardin, *Deſcript. du Païs-Bas.* Ortelius, *Itiner. Belg.* L'Auteur de l'Itinéraire, *l.* 4,

Poſtea Magnarum ſedem, Collegiaque ampla
Lovanî aſpicienda dedit, &c.

Gérard Brandt, *Hiſt. de la Reformation, tome* 1. *p.* 287.

F O N D A T I O N
de l'Univerſite de Louvain, &c.

Jean IV, Duc de Brabant, ayant eu deſſein de fonder dans cette ville une Académie pour toutes les Sciences, qui y étoient cultivées avec ſuccès par un grand nombre de bons Eſprits, s'adreſſa pour cela au Pape Martin V, qui aimoit les Sciences & les Savans. Il envoya donc pluſieurs perſonnes vers ce Pape, en ſon nom, & au nom des Prevôt, Doyen & Chapitre de Louvain, & même en celui du Sénat & du peuple; & en 1425, le Pape donna une Bulle d'érection. Il y marque qu'il deſire que toutes les Sciences ſoient cultivées dans cette nouvelle Académie, & qu'elles y ſoient enſeignées publiquement. Il en excepte la Théologie, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'on y enſeignât publiquement avant qu'il en eût encore plus mûrement délibéré. Par cette même Bulle il conſent & entend que tous les Docteurs, Maîtres & Ecoliers de cette future Académie, jouiſſent de tous les priviléges, & de toutes les prérogatives que les Papes, on autres avoient accordé aux Univerſitez de Cologne, de Vienne, de Leipſic, de Padoue, de Mersbourg; que les honneurs ou grades du Doctorat & de la Licence ſoient conferez à ceux qui en ſeront dignes, par le Prevôt de ſaint Pierre, qu'il nomme pour être Chancelier perpétuel de cette Univerſité, & en ſa place par le Doyen de la même égliſe; que la connoiſſance & la déciſion de toutes & chacune des cauſes concernant les Docteurs, les Maîtres, les Ecoliers, & autres Membres, même des Serviteurs, ſoit Clercs, ou Laïcs, appartiendront au Recteur, de même que la punition & correction des fautes de quelque nature qu'elles ſoient; que ſi le Duc de Brabant, le Sénat de Louvain, ou autres en ayant droit, ne ſe déſaiſiſſent point dans l'eſpace d'une année de leur juriſdiction ſur ce que deſſus, pour la donner entiérement au Recteur, & à l'Univerſité, il veut que ſa Bulle ſoit nulle, & de nul effet pour le tout. Martin V eut ce qu'il déſiroit: la ceſſion ſe fit l'année ſuivante, & fut entiére; & le Prince accorda de plus un ſauf-conduit à tous ceux qui viendroient pour étudier dans la nouvelle Univerſité, ſoit pour y venir, ſoit pendant qu'ils y demeureroient, ſoit lorſqu'ils en ſortiroient. Les Etrangers eurent auſſi le droit d'habitation, & de jouiſſance de tous les avantages des Citoyens; & la même année Martin V accorda aux Académiciens le privilége de n'être point appellé en jugement hors des murs de Louvain, même par des lettres des Papes, & ce privilége a été confirmé par quatre Papes, & par pluſieurs Princes. Martin V accorda en particulier aux Eccléſiaſtiques le droit de percevoir le revenu de leurs Benéfices pendant leur abſence pour cauſe d'étude, d'apprendre & d'enſeigner le Droit civil & la Médecine, & quelques autres priviléges ſemblables. Dès la même année 1426, on fit venir à Louvain des Docteurs célébres à qui l'on donna des appointemens honnêtes. Nicolas de Prum, Juriſconſulte habile, y enſeigna le Droit Canon le matin; Jean Groesbeeck, Chanoine de ſaint Servais de Maſtricht, le Droit Civil l'après dîné, l'un & l'autre dès la même année. Le premier Docteur en Decret fut créé à Louvain en 1435: ce fut Jean de Reyſen. Philippe le Bon qui ſuccéda à Jean IV, & Erard de la Marck, Prince de Liége, obtinrent d'Eugéne IV, ſucceſſeur du Pape Martin V, en 1431, que l'on enſeigneroit auſſi la Théologie à Louvain, & Eugéne confirma tout ce que ſon prédéceſſeur avoit accordé à cette Univerſité. Philippe le Bon y ajoûta une défenſe d'acheter ou de prendre en gage aucun meuble ni livre des Etudians, ſans la permiſſion expreſſe du Recteur. Dans la ſuite, les Papes Sixte IV, Léon X, Adrien VI, Grégoire XIII, & Paul V, accordérent à l'Univerſité d'abord, & enſuite à la Faculté des Arts ſéparément, les priviléges de nomination & de collation. L'Univerſité de Louvain n'a qu'un Chef à qui tous obéïſſent, c'eſt le *Recteur magnifique*, qui juge & qui punit les Ecoliers: il prononce les peines ſelon leurs fautes, même la peine de mort, ce qui néanmoins s'eſt vu très-rarement. Martin V nomma pour premier Recteur, & pour cinq ans, Guillaume Nepotis, Scholaſtique, ou Ecolatre de l'égliſe de ſaint Pierre; mais il ſe démit l'année ſuivante. Depuis ce tems-là les Recteurs furent trimeſtres pendant l'eſpace d'environ vint ans: le premier fut Jean Groesbeeck. Le premier des ſemeſtres fut André Horebort en 1445. Il étoit Profeſſeur en Théologie. On n'a rien changé depuis ce tems-là ſur cet établiſſement. Il y a cinq Facultez dans l'Univerſité de Louvain, celle de Théologie, celle de Droit Canon, celle de Droit Civil, celle de Médecine, & celle des Arts. Le Recteur eſt tiré de chacune de ces Facultez à ſon tour. Il doit être Clerc, Docteur, non Religieux. Si la Faculté d'où on le doit prendre n'a perſonne qui ſoit capable de cette place, on le choiſit dans une autre. Il eſt élu par cinq perſonnes, chacune priſe de chaque Faculté. L'Univerſité a ſon Conſeil, ſes Dictateurs, ſes Avocats fiſcaux, ſes Sécretaires, ſon Promoteur, ſa priſon domeſtique, &c. La ſeconde dignité eſt celle du *Chancelier*, que Martin V a affectée au Prevôt de ſaint Pierre. Il

doit

doit être pour l'ordinaire de la premiére noblesse. Alexis-Antoine-Chrétien de Nassau, mort à Cologne le 22 de mars 1724, a occupé cette place. Ce sont les Chanceliers, *comme on l'a dit*, qui conférent les dégrez Académiques, & en leur absence ce sont les Doyens de saint Pierre. Le dernier mort de ces Doyens étoit Herman Damen. Il mourut à Louvain le 29 d'octobre 1730. La troisiéme dignité est celle du *Conservateur des Priviléges*. Le premier qui en fut pourvu en 1428, fut Walter ou Gautier Moliart, Prevôt de sainte Gertrude de Louvain, que le Pape Nicolas V fit Abbé en 1449. Les deux Conservateurs suivans étoient aussi Abbez de sainte Gertrude. Le quatriéme, élu en 1513, étoit Doyen de sainte Gudule de Bruxelles. Le cinquiéme, le sixiéme, & le septiéme étoient Abbez de sainte Gertrude. Le huitiéme, Doyen de sainte Gudule. Le neuviéme, Abbé. Michel Baïus, Doyen de saint Pierre, fut le dixiéme. Il eut pour successeurs consécutifs trois Abbez de sainte Gertrude. Guillaume Fabrice qui fut le quatorziéme, étoit Doyen de saint Pierre. Après lui Caius-Antoine Hopper, Prevôt de saint Pierre, François-Jean de Robles, Prevôt de la même église, Winand de Lamargelle, & Claude François de la Viefville, ont été honorez de la même dignité. Martin Steyaert l'obtint après ce dernier, & il eut pour successeur en 1701, Alexandre de Pallant, homme d'un grand mérite, qui mourut le 24 d'octobre 1720. Lorsque le Pape Eugéne IV eut permis qu'on enseignât aussi la Théologie à Louvain, & que le Prince & le Magistrat eurent pour cela établi des fonds, & érigé de nouveaux canonicats, on fit venir de Cologne des Docteurs de réputation pour enseigner. Nicolas de Midy qui fut le premier, étoit Docteur de Sorbonne: il vint en 1432, & fut député l'année suivante au Concile de Bâle. Plusieurs vinrent de Paris, quelques autres de Cologne, entre lesquels on vit Emeric du Champ, célébre par ses Ecrits, & par l'honneur qu'il se fit au Concile de Bâle, où on l'envoya. Adrien de Florent, d'Utrecht, après avoir professé successivement les Arts & la Philosophie, fut fait en 1491 Docteur en Théologie. Il fut ensuite Pape. Jean d'Ath, Nicolas d'Egmond, Jean Driedon, si connu par ses Ouvrages, sur tout par ses Ecrits contre Luther; Martin Dorp, Hollandois, aussi célébre par ses Ouvrages, & le premier qui fut joindre à Louvain l'étude de la Théologie avec celle des Belles Lettres & de l'Antiquité; Godeschalc Rosemond, Auteur du livre intitulé, *Confessionale*; le savant Didier Erasme qui fut admis en 1516, au nombre des Docteurs de Louvain; Jacques Latomus; Ruard Tapper, & plusieurs autres ont beaucoup illustré de leur tems la Faculté de Théologie de cette ville. Jean Hessels qui est venu après eux, étoit habile dans les Langues, dans la science des Ecritures, dans la Morale. Il mourut en 1552, à Trente, pendant la tenue du Concile, où il avoit été envoyé. François Sonnius fut élevé à l'épiscopat. Josse Ravestein combattit avec autant de force que de succès les héréfies de son tems. Tout le monde connoît le savant Michel Baius qui s'est trouvé aussi au Concile de Trente, & dont le Cardinal Tolet a dit, *Nihil Baio doctius, nihil Baio humilius*. Jean Henten, Dominicain, habile dans la Langue Gréque, fut chargé par Charles *Quint* de travailler à la révision de l'Ecriture Sainte. Martin Rithou, premier Evêque d'Ypres, étoit aussi Docteur de Louvain. Jean Hessels de Louvain, différent de celui dont on vient de parler, fut aussi envoyé au Concile de Trente. Tout le monde estime le grand Catéchisme de ce Docteur. Guillaume Lindanus fut premier Evêque de Ruremonde, & succéda à Corneille Jansénius dans le siége de Gand, dont celui-ci avoit été le premier Evêque. Augustin Hunnée, Cunerus Petri, premier Evêque de Leuwarden, Henri Gravius, Jean Lens, & Jean Molanus sont tous estimez des Savans. En 1573, Fulgence de Bragance, fils de Jacques, Duc de Bragance, prit aussi le degré de Docteur à Louvain. Les Ouvrages de Guillaume Estius lui ont aquis une réputation universelle. La Théologie de Jean Wiggers est fort estimée. Henri Kuick, les deux Jansons, Jean Clavius, Samuel Loyart, Jean Malder Evêque d'Anvers, Harding, Smith, Stapleton, Jean Paludanus, Libert Fromond, Jean Sinnich, André-Laurent, François van Vianen, Gummare Huyghens, Chrétien Lupus, Henri Scaille, &c. ont illustré cette Université, & sont connus dans la République des Lettres. Martin Steyaert étoit aussi un homme de beaucoup d'esprit. Les Théologiens de Louvain ont de fort beaux Colléges, dans lesquels il y a beaucoup de Bourses, ou fondations pour l'entretien des Ecoliers pauvres. Le grand Collége du Saint Esprit, & celui du Pape nourrissent chacun cent Etudians. Il y a aussi des Colléges qui sont communs aux Théologiens & aux Juristes. La Faculté de Droit à Louvain a eu aussi de grands hommes, entre autres Nicolas Evrardi, qui est mort en 1532 Président du Conseil de Malines; François Craneveld, noble, & plus illustre encore par son érudition; Louïs de Schor, mort en 1548; Hermès de Winghe; Gabriel Mudée, mort en 1560; Elbert Léonin, connu par ses Ecrits, Conseiller d'Etat, & Chancelier de Gueldre. De notre tems on y a vu le célébre Zéger-Bernard Van-Espen, mort à Amersford le deuxiéme d'octobre 1728, le plus habile Canoniste qu'on ait vu depuis longtems. La Faculté de Droit tient ses Ecoles dans un édifice très-superbe, si ample que ce bâtiment suffit à l'Université en corps & pour chaque Faculté en particulier, & si magnifique que tous les Etrangers conviennent qu'on ne voit nulle part une Ecole publique si belle & si commode. On appelle ce bâtiment *les Halles*. Il fut commencé en 1317, & donné dans la suite à l'Université. On fit jetter bas alors l'ancien toit pour en faire un autre beaucoup plus élevé & plus magnifique, & l'on ajoûta au bâtiment beaucoup d'ornemens & de commoditez. La Théologie, la Médecine & le Droit y tiennent leurs Ecoles. Depuis quelques années M. Snellaert, dont nous donnons un article en son lieu, ayant légué sa riche bibliothéque à l'Université de Louvain, on a ajoûté aux Halles un nouveau bâtiment pour placer les livres. La premiére pierre fut mise par les Députez des Etats de Brabant au mois d'avril 1725. Ce nouveau bâtiment est de 175 piez de longueur, sur 43 de largeur. Sa hauteur est de plus de 80 piez, y compris le couronnement du frontispice par une grande & belle balustrade. La partie inférieure forme une cave aussi longue & aussi large que tout le bâtiment. On entre de plein pié dans ce souterrain. De la porte on découvre en perspective une voute double, soutenue par un allignement d'une longue suite de colomnes de pierres bleues. Au dessus de ce souterrain, on entre d'un autre côté, aussi de plein pié, par une belle & grande galerie dans une salle de la largeur du bâtiment, & de 62 piez de longueur. Cette salle sert aux assemblées de l'Université en corps, ausquelles préside le Recteur assis sous un magnifique dais, élevé sur une estrade de quatre marches. Au delà de cette salle est la Chambre rectorale, c'est à dire, où le Recteur délibére des affaires qui concernent l'Université avec ses Députez, qui sont le Doyen de chaque Faculté & ses Officiaux, savoir le Dictateur, l'Avocat fiscal, le Syndic, & le Sécretaire. La nouvelle bibliothéque est aussi large & aussi longue que tout le bâtiment, & élevée de trente-deux piez. Les Ouvrages intérieurs sont très beaux. L'Université de Louvain a eu & a encore des Médecins célébres dans la Faculté de Medecine. On connoît Winkel, Brachel, les deux Gemma, Bruegelius qui a fondé le Collége des Médecins, Fienus & Castellanus, célébres par leurs Ecrits, Plempius, le célébre Anatomiste Verheid, mort le 28 de janvier 1710, Laurent Péters mort le sixiéme de septembre 1718, Henri Somers mort le 12 de décembre 1717, le Docteur Thomas, mort le 21 de mars 1717, Raeymakers, mort le 13 d'avril 1716, & son frére mort le 17 de février 1715, & plusieurs autres. La Faculté des Arts a son Ecole séparément, que l'on appelle *Vicus Artium*: c'est là où se font les Disputes, & l'on y enseigne la Morale & l'Eloquence Chrétienne. Elle a de plus quatre Colléges fort beaux & très vastes, savoir, *le Château*, ainsi appellé, parce qu'il est voisin de la citadelle; *le Porc*, ainsi nommé d'une maison prochaine appellée *le porc sauvage*; le *Lis*, & le *Faucon*, nommez ainsi, parce qu'on appelloit de même les maisons que l'on a prises & changées en Colléges. Ces Colléges sont gouvernez par quatre Régens, qui ont chacun un Sous-Régent. Il y a quatre Professeurs dans chaque Collége qui professent chacun deux fois chaque jour la Philosophie, c'est à dire, la logique & la physique; on y enseigne aussi les Mathématiques, les Arts, & la Métaphysique. Il y a dans ces Colléges un grand nombre de Bourses fondées. Dans le Collége des trois Langues, on enseigne le Grec, l'Hébreu, & le Latin. François Martin, mort à Bruges le quatriéme d'octobre 1722, y a enseigné le Grec avec beaucoup de réputation; Jean van Hoven, mort à Louvain le 24 d'avril 1723, n'en a pas moins eu pour l'Hébreu, & il avoit auparavant professé les Mathématiques. Enfin, on y enseigne aussi la Langue Françoise. A l'égard des Mathématiques, on propose pour l'ordinaire aux jeunes gens qui les étudient, des questions qui méritent souvent l'attention des plus habiles Mathématiciens, & quoiqu'on ne leur donne que 12 minutes pour les résoudre, la plupart y réüssissent. Les Théses soutenues à Louvain sont très-souvent fort recherchees, sur tout celles de Theologie, dont beaucoup ont été plusieurs fois recueillies & reimprimées, principalement celles qui ont été soutenues dans le XVII siécle, & quelques unes antérieures, où l'on voit un grand zéle pour la saine doctrine joint à une grande solidité. Ceux qui voudront connoître plus en détail ce qui regarde l'Université de Louvain, consulteront l'Histoire Latine qu'en a faite Nicolas Vernulœus ou Verneuil, imprimée *in quarto*, à Louvain en 1627; *Breviarium Academiæ Lovaniensis*, à la fin de l'Ecrit, *in folio*, intitulé, *Repetitio Disputationum XXII*, à Louvain 1712; & *Academiæ Lovaniensis Adumoratio compendiaria*, *in folio*, 1703, avec les *Disputationes duodecim*, &c. soutenues sous Ferdinand Ungar, &c.

*LOUVAIN (Jean de) Chartreux d'Anvers, a laissé entre autres Ouvrages qui sont des preuves de sa capacité, celui qui a pour titre *de Vitis Summorum Pontificum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 529.

LOUVAT, petite riviére du Comté de Novogrod-Wéliki en Moscovie, se décharge dans le Lac d'Ilmen, & est prise par quelques Géographes pour l'ancienne *Chesinus* ou *Chersinus*, laquelle d'autres prennent pour la riviére de Narva, qui baigne la ville de ce nom, & qui se décharge dans le Golfe de Finlande. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi LOVAT.

LOUVE (Jean) de Worcester en Angleterre, Religieux Augustin, chéri de Henri VI, florissoit l'an 1436, & a laissé divers livres, dont Balée, Vossius & d'autres font le dénombrement.

* LOUVE, petite riviére de France dans la Franche-Comté, prend sa source dans le Bailliage d'Aval, coule à peu près de l'est à l'ouest jusques à Quingey, du nord au sud jusques à Rene, puis de l'est à l'ouest jusqu'à ce qu'elle se rende dans le Doux, environ trois lieues au dessous de Dole.

LOUVENSTEIN. *Voyez* LOEWENSTEIN.

LOUVENSTEIN, forteresse de Hollande, en l'isle de Bommel. *Voyez* LOEVENSTEIN.

LOUVENT (Saint) en Latin *Lupentius*, Abbé de Saint-Privat-de-Javouls en Gévaudan, fut dénoncé à la Cour d'Austrasie, pour avoir parlé contre la Reine Brunehaud, fut mandé à Metz par la Reine même, & se justifia; mais le Comte Innocent, Gouverneur de Gévaudan, qui l'avoit accusé, le fit arrêter, comme il retournoit en son païs; & après lui avoir fait souffrir plusieurs tourmens, il ne le laissa aller que pour courir après, & le tuer en chemin. * Grégoire de Tours, *l.* 6. *c.* 37. & 38. Baillet, *Vies des Saints*, *au 22 octobre*, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.

LOUVE'RE (Louïs de) de Bergame, mort en 1572, a laiffé des Sermons fur les Evangiles & les Epîtres de toute l'année. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LOUVET (Pierre) Avocat, différent de celui qui fait le fujet de l'article qui fuit, étoit de Reinville, village à deux lieues au deffus de Beauvais. Il s'appliqua de bonne heure à la Jurifprudence & à l'Hiftoire, & s'y rendit affez habile. On a de lui, *Nomenclatura & Chronologia Rerum Ecclefiafticarum Diœcefis Bellovacenfis; Hiftoire des Antiquitez du Diocefe de Beauvais; Anciennes Remarques fur la Nobleffe Beauvaifine & de plufieurs familles de France*; mais on n'en a imprimé que le premier tome qui contient les lettres depuis *A* jufques à *L* inclufivement, & la lettre *M* du tome fecond avec une famille de la lettre *N*. Il eft mort en 1645. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* LOUVET (Pierre) différent du précédent, naquit à Beauvais après le commencement du XVII fiécle, & y fit toutes fes claffes inférieures. Il fit fa Philofophie à Paris, après quoi le Pére Louvet de l'Ordre de S. Dominique l'emmena avec lui à Lyon pour effayer quel parti il prendroit. Huit mois après, il réfolut d'étudier en Médecine, & alla pour cet effet à Montpellier. Enfuite il retourna à Beauvais, où ne fe trouvant pas à fon aife, il reprit le chemin de Provence. A peine y fut-il arrivé qu'on lui propofa d'enfeigner la Rhétorique & les Humanitez: ce qu'il a fait pendant huit à neuf ans. Dans ce tems là il fe maria à Sifteron où il étoit alors, & abandonnant la Médecine, il fe mit à la Géographie & à l'Hiftoire, où il fit d'affez grands progrès. Etant à Digne où il régentoit la Rhétorique, il fit connoiffance avec le célébre M. Gaffendi. Il renonça enfuite à l'emploi de Régent, & alla à Marfeille, où il parut avec honneur en plufieurs rencontres. Il enfeigna la Géographie à Montpellier. En l'an 1657, le 17 janvier, il préfenta aux Etats de Languedoc, affemblez en cette ville, un volume *in quarto*, contenant *Remarques fur l'Hiftoire de Languedoc, de fes Princes fous la feconde & la troifiéme lignée des Rois de France, jufqu'à fa réunion à la Couronne, des Etats Generaux de la Province & des Particuliers de chaque diocéfe.* Cet Ouvrage fut applaudi. Il fut imprimé la même année à Touloufe, & réimprimé à Nîmes en 1662, fous le tître de, *Abbrégé de l'Hiftoire de Languedoc & des Princes qui y ont commandé.* En 1659 il fit imprimer à Bourdeaux un *Traité en forme d'Abbrégé de l'Hiftoire d'Aquitaine*, de Guienne & de Gafcogne jufqu'à préfent, c'eft à dire, jufqu'au tems ou l'Auteur écrivoit. Les autres Ouvrages connus de M. Louvet, font, *La France dans fa fplendeur, tant par la réünion de fon Domaine aliéné que par les traitez de Munfter, des Pyrénées & d'Aix-la-Chapelle, & par les Conquêtes du Roi; Abbrégé de l'Hiftoire de Provence; le Mercure Hollandois, ou les Conquêtes du Roi Louïs XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne, en Catalogne, & généralement ce qui s'eft paffé dans l'Europe pendant la guerre, depuis l'an* 1672 *jufques à l'an* 1679, en dix volumes; *Difcours Hiftorique de l'an jubilaire de la paix, depuis celle de Château-Cambrefis en* 1559, *jufqu'à celle des Pyrenées en* 1659; *Projet de l'Hiftoire du Païs de Beaujolois; Hiftoire de Villefranche, capitale du Beaujolois; Hiftoire des Troubles de Provence, depuis fon retour à la Couronne en* 1481, *jufqu'à la paix de Vervins en* 1598. Louvet a beaucoup écrit fur l'Hiftoire de Provence; mais il l'a fait d'un ftyle fi mauvais, & fi peu eftimé que parmi les Savans de Provence on ofe à peine le citer. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LOUVIE'RES (Charles de) vivoit dans le XIV fiécle, fous le régne de Charles V. On dit que c'eft lui qui compofa le livre *du Songe du Verger*, dans lequel il traite des Puiffances Eccléfiaftiques & Séculiéres, où il défend courageufement les droits de l'Eglife Gallicane; & qu'il en fut récompenfé par une charge de Confeiller d'Etat. Ce livre fut imprimé à Paris l'an 1516, *in quarto*, en lettres Gothiques, & a pour titre, *Aureus de utraque Poteftate Libellus, temporali fcilicet & fpirituali, Somnium Viridarii vulgariter nuncupatum*, &c. Il avoit déja paru en François, l'an 1489, *in folio*.

LOUVIERS, en Latin, *Lupariæ*, petite ville de France, fituée en Normandie, fur l'Eure, entre Evreux & Rouen, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre, avec tître de Comté, qui appartient à l'Archevêque de Rouen. Un très-grand nombre d'Ouvriers y fabriquent des draps qui font affez eftimez. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOUVILLE (Eugéne d'Alonville, dit le *Chevalier de*) naquit au château de Louville en Beauce. Il fut Brigadier des Armées du Roi d'Efpagne, & Colonel du régiment de Dragons de la feue Reine. Il s'eft toujours appliqué à l'étude des Mathématiques, & principalement à celle de l'Aftronomie. En 1715, il fit un voyage en Angleterre, exprès pour y voir l'éclipfe de foleil, arrivée le troifiéme mai de cette année, parce qu'elle devoit être plus fenfible là qu'en quelque autre endroit de cet Hémifphére. Il fut reçu à l'Académie des Sciences de Paris en 1714, & à l'Obfervatoire de la même ville en qualité d'Aftronome. Il étoit auffi Membre de la Société Royale de Londres. Il mourut vers la fin de feptembre en 1732, âge de 65 ou 66 ans. On a de lui plufieurs *Differtations de Phyfique & d'Aftronomie.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* LOUVO, ville d'Afie, dans le Royaume de Siam, fituée fur la rive gauche du Ménam. Elle eft au nord de la ville de Siam dont elle eft éloignée d'environ dix lieues.

LOUVOIS (Camille le Tellier, Abbé de) naquit le onziéme avril 1675, de *Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, Miniftre d'Etat, & d'*Anne* de Souvré. Il fut deftiné à l'Eglife. A l'âge de neuf ans il fut pourvu de la charge de Maître de la Librairie, à laquelle M. de Louvois fon Pére fit unir en fa faveur celle de Garde de la Bibliothéque du Roi, & celle d'Intendant & de Garde du Cabinet des Médailles. On ne négligea rien pour lui faire faire de grands progrès, & il répondit fi bien aux foins de fes Maîtres, que Baillet l'a mis au rang des Enfans célébres par leur favoir. Ayant perdu fon pére en 1691, il continua fes études avec le même attachement, & apprit de M. de la Hire la Géométrie, & de M. du Verney l'Anatomie. Aprés avoir fini fon Cours de Théologie, il reçut le bonnet de Docteur de Sorbonne, & fut enfuite employé aux affaires eccléfiaftiques par l'Archevêque de Rheims fon oncle. Il parut dans l'Affemblée du Clergé tenue en 1700, & s'y fit diftinguer. Sur la fin de la même année, il fit un voyage en Italie ou il acheta 3000 volumes de livres qui manquoient à la Bibliothéque du Roi de France & qu'il y fit tranfporter. De retour, il fut pendant plufieurs années Grand Vicaire & Official de l'Archevêque de Rheims qui avoit mis fes foins à le former. La mort lui ayant enlevé cet oncle en 1710, il perdit l'efpérance d'être promu aux Bénéfices eccléfiaftiques, à caufe du parti qu'on foupçonnoit qu'il avoit pris au fujet des matiéres qui étoient alors agitées, & s'appliqua à embellir la Bibliothéque du Roi. Il l'augmenta non feulement de plus de 30000 volumes imprimez, mais auffi d'un grand nombre de Manufcrits dont les plus confidérables font ceux de l'Archevêque de Rheims fon oncle, & de Mrs Favre, Bigot, Thevenot, de Ganiéres & d'Hozier. Il fut reçu en 1699 dans l'Académie Royale des Sciences en qualité d'Honoraire; dans l'Académie Françoife en 1706; & dans celle des Infcriptions en 1708. Après la mort de Louïs XIV, il fut nommé en 1717 a l'Evêché de Clermont, mais la foibleffe de fa fanté l'engagea à refufer cette nomination. En effet il mourut le cinquiéme novembre 1718, après avoir fouffert l'opération de la pierre. * *Hiftoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'an* 1718.

* LOUVOIS, village de France en Champagne, dans l'élection d'Epernay, eft fitué au pié de trois montagnes entre Rheims & Châlons, au nord-oueft de la derniére, dont il eft éloigné de quatre à cinq lieues. Il a été érigé en Marquifat l'an 1624, en faveur de M. Conflans d'Armentiéres. Il a depuis appartenu à M. de Louvois, Miniftre d'Etat, qui y a fait bâtir un château magnifique, revêtu d'un beau foffé. Cette Terre vaut vint-huit mille livres de rente. * *Dict. Univ. de la France.*

LOUVOIS (Le Marquis de) *Cherchez* TELLIER (Le Marquis de)

LOUVRE (Le) Palais du Roi dans la ville de Paris, a été la demeure ordinaire des Rois, depuis Louïs XII, jufques à Louïs XIV, qui choifit Verfailles pour fon féjour. Ce fuperbe bâtiment fut commencé par Philippe-*Augufte*, l'an 1214, pour y mettre fes titres & fes Finances, & pour y tenir les prifonniers de confidération; tels que Ferrand Comte de Flandre, qui y fut mis la même année, après avoir été fait prifonnier avec Renaud Comte de Boulogne, trois autres Comtes, & vint-deux Seigneurs portans banniére, à la journée de Bovines, où Philippe vainquit l'Empereur Othon IV. Quelques uns difent que le nom de *Louvre*, fignifie l'*ouvrage par excellence*, ou *le chef-d'œuvre*; & que l'on dit *le Louvre*, comme on dit *le loifir*, où l'article fait partie du mot, auquel on a ajoûté un autre article; car on difoit d'abord *oifir*, du mot *otium*; & l'*oifir*, y joignant l'article: enfuite incorporant l'article avec le mot, on a dit *le loifir*. De même, pour l'*ouvre* ou l'*ouvrage*, on a dit *le Louvre*. D'autres croyent que ce nom vient de *Loup*, parce que c'étoit une ménagerie, où l'on nourriffoit des loups, ou parce que les Louvetiers y demeuroient: c'eft ce que femble autorifer le nom de *Lupara*, qu'on lui donne en Latin. Il eft à croire que la groffe tour qu'on voyoit encore dans le XVI fiécle, au milieu du Louvre, avoit été bâtie par le même Prince, foit pour y garder fes thréfors, ou pour défigner le lieu feigneurial d'où dépendoient les Fiefs mouvans du Roi; car les Seigneurs avoient coutume anciennement de faire bâtir dans leurs châteaux une grande tour, avec une petite au milieu, que l'on nommoit *le donjon*, qui étoit la marque de la Seigneurie. Cette tour du Louvre fut abattue, lorsque François I fit commencer ce qu'on appelle aujourd'hui *le Vieux Louvre*, qui demeura imparfait, à caufe de la mort de ce Prince. Henri II, fit continuer cet ouvrage fur les deffeins de fon pére, & fe fervit pour ce fujet de Philibert de Lorme, & de Jean Gougeon, tous deux excellens Architectes. Charles IX, fit auffi travailler au Louvre. Henri III, commença cette belle galerie, qui joint le Louvre avec les Thuilleries, le long du quai. Henri IV, fit achever la galerie, qui s'étend depuis la chambre du Roi, jufqu'au petit jardin du Louvre, du côté de la riviére. Cette galerie, avec une partie de l'appartement, fut brûlée le feptiéme fevrier 1661, & fut réparée. Louïs XIII, fit élever le gros pavillon qui eft au deffus de la porte. Louïs XIV, fit venir de tous les endroits de l'Europe les plus fameux Architectes, & les meilleurs Ouvriers, pour donner au Louvre fa derniére perfection. La Cour, qui eft au milieu, eft parfaitement quarrée, & le Roi y fit élever trois ailes, qui ne font pas encore achevées. L'ouvrage eft à trois rangs de colomnes Corinthiennes & compofites; & ce qui lui donne une beauté extraordinaire, c'eft que le comble du bâtiment eft en terraffe. La façade, qui eft un chef d'œuvre d'Architecture, eft foutenue de colomnes Corinthiennes, hors d'œuvre, & le fronton eft compofé feulement de deux pierres d'une merveilleufe grandeur, qui ont chacune cinquante piez de longueur. L'Imprimerie du Roi eft dans les galeries; l'Académie Françoife, l'Académie des Sciences, celle des Infcriptions, & celle de Peinture & de Sculpture ont un appartement dans le Louvre, pour y tenir leurs affemblées. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

NB. *Ce qui fuit a été écrit en* 1688. On doit apporter dans ce château la bibliothéque du Roi, fournie de plus de foixante mille volumes, & le Cabinet de fa Majefté, rempli des plus précieux reftes de l'Antiquité. Cette bibliothéque & ce Cabinet font cependant confervez dans une maifon de la rue-Vivien. Il eft bon de remarquer ici que l'on travaille à préfent dans le Louvre à un fuperbe Monument, où le Roi eft repréfenté à cheval,

&

& terrassant ses ennemis. Cet ouvrage de bronze est déja fort avancé, & c'est le Sieur Girardon, Sculpteur du Roi, qui le conduit. La figure du Roi à cheval sera montée sur un roc qui paroîtra inaccessible, pour faire connoître qu'il n'y a rien qui puisse résister à son courage. Les ennemis de la France seront réprésentez sous les piez du Roi. L'Hérésie, la Rebellion, & le Duel, y seront aussi distinguez par leurs attributs. Au bas du roc on verra les quatre principaux fleuves, que sa Majesté a passez, savoir, le Rhin, l'Escaut, la Meuse, & la Moselle.

LOUVRES EN PARISIS, bourg de l'Isle de France, situé entre Paris & Senlis environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUWEMBORCH ou LOUWENBOURG, ville de la Poméranie Ducale, est dans la Seigneurie de Louwembourg sur la riviére de Lobo, environ à dix lieues de la ville de Dantzick vers le couchant. Elle fut cédée avec son territoire à l'Electeur de Brandebourg par Jean Casimir, Roi de Pologne, suivant le traitté conclu à Bidgost le sixiéme novembre 1637. * Maty. *Dict. Géogr.*

LOUWEMBORCH ou LOUWENBOURG (la Seigneurie de) contrée de la Poméranie Ducale, est le long de la Mer Baltique, aux confins de la Pomerélie dont elle dépendoit autrefois. Ce païs a environ onze lieues de côtes & huit de profondeur dans les terres. Ses villes principales sont Louwenbourg, capitale, Smolsin & Lebe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOUX, petite riviére de France dans le Gouvernement général de Guienne, prend sa source vers les confins du Béarn, traverse la Gascogne propre du sud-est au nord ouest, & se rend dans l'Adour environ deux lieues au dessus de Dacqs.

LOW. LOX. LOY. LOZ.

LOW. *Voyez* LOWE.

LOWA. *Voyez* LOVAT & LOUVAT.

LOWDOUN. *Voyez* LOUDON.

* LOWE, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Cornouaille, coule du nord au sud jusqu'à la mer, & a vers son emboûchure les deux bourgs dont il est parlé dans l'article suivant.

* LOWE, nom de deux bourgs de la Province de Cornouaille en Angleterre. L'un s'appelle *East-Lowe* ou Lowe oriental, & l'autre *West-Lowe* ou Lowe occidental. Ils sont tous les deux sur la côte méridionale, & ont voix au Parlement. Ces deux bourgs sont joints par un pont de plusieurs arches sur la riviére de Lowe, & sont à 196 milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

LOWENSTEIN. *Voyez* LOEWENSTEIN.

LOWER (Richard) excellent Médecin Anglois, naquit à Trémére en Cornouaille. Après avoir fait sa Philosophie à Oxford il prit le dégré de Maître ès Arts, & s'appliqua ensuite à la Médecine dans laquelle il fit de très-grands progrès, sous les yeux & par les leçons du célébre Thomas Willis. En 1664, étant en voyage avec Willis, il découvrit les eaux médicinales d'Easthorp en Northamptonshire. On les nomme communément les eaux d'Astrop qu'on fréquente encore aujourd'hui. Lower fit cette découverte pendant que Willis dormoit à cheval. Willis s'étant réveillé apprit cette nouvelle, fit une épreuve de ces eaux & les conseilla dans la suite à ses malades. En 1665, il prit le bonnet de Docteur en Médecine & pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans un autre: opération dont il se disoit l'inventeur, mais c'est ce que d'autres lui contestent. Il suivit Willis à Londres, y exerça la Médecine & fut aggrégé au Collége des Médecins de cette ville. Son Précepteur étant mort, il eut le plus de pratique, & fut très-estimé tant à la Cour que dans la ville à cause de son expérience. Après le changement du gouvernement il perdit beaucoup de son crédit & de sa pratique, parce qu'il étoit du parti des Wiggs. Il mourut le 17 janvier 1691. Il légua des sommes considérables à l'Hopital de S. Barthelemy, aux Réfugiez François & Irlandois, & aux pauvres de sa Paroisse. Voici la liste de ses Ecrits, *Vindicatio Diatribæ Th. Willisii de febribus; Letter concerning the State of Physic in England; Tractatus de corde; item de motu & colore Sanguinis, & Chyli in eum transitu; Dissert. de Origine Catharrhi & venæ sectione.* * *Dictionnaire Anglois.*

LOWICZ ou LOWITZ, en Latin *Lovitium*, ville de la Basse Pologne, dans le Palatinat de Rava, est située sur la riviére de Bsura, entre la même ville de Rava & Wladislaw, & est le lieu de la résidence des Archevêques de Gnesne, qui y ont un château. La ville, qui est assez jolie, est bâtie entre des marais. * Sanson.

LOWLANDERS: c'est ainsi que l'on nomme les Ecossois qui demeurent dans le plat païs, & les Montagnards sont appellez *Highlanders. Voyez leur article.* Les Lowlanders sont un composé de diverses nations, d'Ecossois, d'Anglois, de François, de Danois, d'Allemands, &c. Ils parlent Anglois depuis plus de six cens ans; mais ils ont aussi quantité de termes tirez de l'ancien Saxon. Voici les raisons que l'on rend de ce que la Langue Angloise s'est établie dans un païs qui a toûjours été un Royaume séparé de l'Angleterre jusqu'à l'union, & dont les Habitans étoient d'une autre race; 1. l'établissement d'un grand nombre d'Anglo-Saxons dans ce païs, lorsqu'il étoit occupé par les Pictes, & que ceux-ci avoient presque toûjours des troupes auxiliaires Saxonnes, pour les assister contre les Ecossois; 2. l'établissement qu'ils y firent encore, lorsque Grégoire ayant repris ce païs sur les Anglois qui en avoient été en possession depuis 858, jusqu'à 875, permit aux Anglois qui s'y étoient établis d'y rester; 3. le grand nombre d'Anglois qui vinrent en Ecosse au secours de Malcolm III, contre l'usurpateur Macbeth, qui ayant été vaincu, Malcolm donna aux Anglois plusieurs terres en Ecosse. L'Anglois a si fort pris racine dans ce païs, que le vieux langage Ecossois ne se parle presque plus que dans les montagnes & dans les Isles; & même les personnes de distinction s'y piquent d'entendre l'Anglois. Les Lowlanders sont plus polis que les *Highlanders* & imitent beaucoup les Anglois. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome 2. p. 312. &c.*

LOXA, ville d'Espagne dans le Royaume de Grenade. Elle est riche en chanvre & dans une assiette si heureuse qu'on l'appelle le jardin & le verger de Grenade parce qu'elle a grande quantité d'herbages, de fleurs & de fruits. Ses Habitans s'occupent fort à la chasse du Chien & de l'oiseau, à cause du grand nombre qu'ils en ont. Ils se servent aussi de furets pour les lapins dont ils abondent, & de belettes qu'ils mettent dans les terriers, afin de faire sortir ces animaux & de les prendre lorsqu'ils en sortent. Ils nourrissent aussi quantité de bêtes à laine, dont on fait force draps qu'on transporte en Italie & aux Païs-Bas. * Davity, *Grenade.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LOXA, ou LOJA, ville du Pérou dans le Parlement de Quito. Elle est à dix-sept lieues de la Province des Cannares. Aussi-tôt qu'on a passé le Palais de *las Pedras*, appellé ainsi à cause des grosses pierres qu'on y a apportées avec beaucoup de travail, on monte des montagnes fort froides qui s'étendent dix lieues en long, jusqu'à un autre Palais situé au pié des mêmes montagnes qu'on nomme vulgairement *Tambo blanco.* De là le chemin royal tourne vers la riviére de Catamago & c'est sur les bords de cette riviére que les Espagnols ont bâti Loxa dans l'agréable vallée de *Cuxibamba:* l'air y est fort sain & plus chaud que froid, fort rarement nébuleux: depuis Mars jusqu'en août il y pleut fort, mais il n'y neige jamais. Outre le Temple principal de la ville, les Dominicains & les Cordeliers y ont des Couvents. Les bourgeois sont assez bien instruits aux armes & à monter à cheval. Cette ville est à seize lieues de *Cuença* vers le sud, & à quatre-vint de la ville de Quito. * Laët, *Indes Occid. l.* 10. *ch.* 13. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LOY. *Voyez* LOI.

LOYD. *Voyez* LLOYD.

* LOYE, ville & Baronnie de France en Franche-Comté, sur la rive droite de l'Ain, vers les confins du Dauphiné. Elle est dans la Bresse, au sud de Bourg-en-Bresse, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

LOYER (Pierre le) Conseiller au Présidial d'Angers, né au village d'Huillé dans l'Anjou, le 24 de novembre 1540, étoit un des plus savans hommes de son siécle, & tout ensemble un des plus grands Visionnaires que l'on vît jamais. Il entendoit parfaitement les Langues Orientales; mais il s'infatua tellement d'étymologies amenées de l'Hébreu, qu'il se rendit ridicule. Il prétendoit aussi trouver dans Homére tout ce qu'il vouloit. Il y trouva le village de sa naissance & son propre nom. Et de peur qu'on ne l'accusât de se vanter d'une connoissance extraordinaire, il déclara que c'étoit la grace de Dieu, qui opéroit dans son esprit tous ces merveilleux effets. On voit dans son livre des Spectres une lecture prodigieuse; mais quelque savant qu'il fût, & cela avec un si grand mêlange de folie, il a été inconnu à Vossius & à Colomiez. Le premier dans une de ses lettres ayant vu quelque part *Loerius de Spectris*, croit que c'est une faute, & qu'il faut lire *Lavaterus.* Tant il est vrai, que les Savans ont du penchant à changer ce qu'ils n'entendent pas. Colomiez ne l'a point mis dans sa *Gallia Orientalis.* Pierre le Loyer mourut à Angers l'an 1634, âgé de 94 ans. Gabriel Naudé lui rendant justice à l'égard de la lecture & du savoir, se moque bien ouvertement de ses prétentions touchant Orphée, *le plus grand Necromant dont les Ecrits n'étoient farcis que des louanges des Diables, comme de Jupiter Alastor, démon, vengeur & exterminateur. Voyez* le chapitre neuviéme de l'*Apologie des grands Hommes accusez de Magie. Voyez* aussi *Chevræana*, à la page 30 de la seconde partie. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LOYER (Jean le) né à la Fléche en Anjou, fut Intendant de Henri de Gondi, Duc de Retz. Au milieu de ses occupations, il donnoit le plus de tems qu'il pouvoit à la Géographie, pour laquelle il avoit beaucoup de penchant & de goût. Il travailla avec son frére cadet à faire la Carte de la province d'Anjou, & Gui Arthaud, Archidiacre d'Angers & Conseiller au Présidial, fournit aux frais nécessaires pour l'exécution de ce dessein. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* LOYER (Jacques le) neveu de ceux dont il est parlé dans l'article précédent, mort à la Fléche en Anjou, au mois d'octobre 1704, âgé de près de 100 ans, fit les fonctions d'Ingénieur au commencement de la majorité de Louïs XIV, dans un tems où cette qualité moins commune qu'aujourd'hui, pouvoit l'élever à une assez haute fortune; mais il préféra son repos & sa liberté à son avancement. Il étudia toutes les parties des Mathématiques, mais il s'appliqua plus particuliérement à la Géographie & à l'Arpentage. Il donnoit son tems & ses lumiéres sans intérêts, & bien loin de faire valoir ses services, il sembloit qu'on le desobligeoit, lorsqu'on vouloit les reconnoitre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* LOYOLA, château d'Espagne dans cette partie de la Biscaye qui porte le nom de Guipuscoa. Ce lieu a donné la naissance à S. Ignace de Loyola, Fondateur de la Société des Jésuites.

LOYOLA. *Voyez* IGNACE (Saint) de Loyola.

LOYOX (Pierre) de Turnhout, a écrit des Commentaires Moraux sur le Pseaume CXVIII selon la Vulgate, & CXIX selon l'Hébreu, imprimez à Anvers, *in folio*, en 1643. Il y a encore de lui deux livres sur la Paix; & un Discours en l'honneur du travail. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOYRE, fleuve. *Voyez* LOIRE.

* LOYSEAU (Charles) Avocat célébre, & très-habile Jurisconsulte a donné plusieurs Ouvrages excellens sur des matiéres de Droit. Il fut reçu Avocat à 20 ans, & fut fait à 26

Lieutenant Particulier à Sens, ensuite Baillif de Châteaudun pendant dix ans, & enfin Avocat consultant au Parlement de Paris. Il est mort le 27 octobre 1627, âgé de 63 ans. Il épousa Louise Tourtier d'Orléans où sa famille subsiste avec honneur. M. Loyseau a excellé en particulier dans la connoissance du Droit Romain. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LOYTZ, petite ville du Comté de Gutzkow dans la Poméranie Ducale, est sur le Péne à trois ou quatre lieues au dessus de la ville de Gutzkow. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOZAIN ou LOSAIN, petite riviére de France en Champagne, coule du sud au nord, & se rend dans la Seine entre Bar sur Seine & Troyes.

LOZON, riviére. *Voyez* LOSON.

LU. LUB.

LU, Roi de Cheuxan, qui est une isle sur la côte orientale de la Chine, étoit de la famille de Thamin. Après que Lovan Roi de la Chine, eut été mis à mort par les Tartares l'an 1645, les Chinois l'élurent pour leur Souverain. Il prit seulement le nom de *Liberateur de l'Empire*, & fut d'abord assez heureux; mais dans la suite il fut contraint d'abandonner la ville de Xaoking, & de se retirer dans l'isle de Cheuxan. Cette isle, qui n'étoit auparavant habitée que par des Laboureurs & des Pêcheurs, forma bientôt un beau Royaume; car une infinité de Chinois s'y étant refugiez, ce Roi se vit, quelques années après, maître de soixante & douze villes, qui furent bâties dans l'isle de Cheuxan, & de plusieurs flottes bien équipées. * Le P. Martin, *Hist. de la Guerre des Tartares contre la Chine.*

LUBAN, petite isle de l'Océan Oriental, l'une de celles qu'on nomme Philippines, est située sur la côte méridionale de celle de Manille, & au levant de celle de Mindora. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBAN, bourg de la Livonie, est dans la Lettonie, à trente lieues de la ville de Riga vers le levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUBANSKEN-SE'E, ou le LAC de LUBAN, est dans la Livonie vers les confins de la Courlande & de la Lithuanie, entre la ville de Dunenbourg & le bourg de Luban, dont il emprunte son nom. La riviére de Rositta décharge ses eaux dans ce Lac. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBBECK. *Voyez* LUBECK.

* LUBBECKE, petite ville de Westphalie en Allemagne dans la Principauté de Minden, est à l'ouest de Minden, & en est éloignée de près de cinq lieues.

LUBBEN. *Voyez* LUBEN.

LUBBERT (Sibrand) Professeur en Théologie à Franeker, né à Langoworde dans la Frise, environ l'an 1556, fit ses Humanitez dans le College de Brême, puis il fut étudier dans l'Académie de Wittenberg, où il apprit beaucoup d'Hébreu sous le Professeur Valentin Schindler; après quoi ils s'en alla à Genéve, & se rendit fort assidu aux leçons de Théodore de Béze & à celles de Casaubon & de François Portus. Ensuite il fut à Neustadt, où le Prince Casimir avoit transporté les Professeurs de la Religion Réformée. Il s'attacha principalement aux leçons de Zacharie Ursin, & s'insinua dans ses bonnes graces. On offrit à Lubbert le Vicariat d'Ursin dans la Chaire de Logique, avec promesse d'un meilleur poste en tems & lieu; mais il répondit modestement qu'il ne se sentoit pas assez habile pour bien remplir une place, où ce Professeur illustre avoit aquis tant de gloire. Cependant Ursin n'avoit trouvé que lui entre ses Disciples, qui dût être recommandé pour cette fonction de Substitut. Elle fut donnée à Fortunatus Crellius. Lorsque Lubbert se vit en état d'être promu à la charge de Ministre, il fut demandé par l'église Réformée de Bruxelles, & par celle d'Embden, & il préféra celle d'Embden par les conseils d'Ursin. Il fut appellé en Frise en 1584, pour être Prédicateur du Gouverneur & des Députez des Etats de la province, & pour faire des leçons en Théologie dans l'Université de Franeker, dont on préparoit la fondation. Il eut pour Collégues dans la profession en Théologie Martin Lydius & Henri Antonidès Nerdenus, & quoiqu'ils fussent plus âgez que lui, il les surpassa de beaucoup. Il fut recevoir à Heidelberg le doctorat en Théologie, dès qu'il se vit honoré de la charge de Professeur en cette Faculté à Franeker. Ce fut une charge qu'il exerça près de 40 ans, & dans ce long intervalle, il fut employé diverses fois à des affaires importantes. Il fut l'un des Députez au Synode de Dordrecht, & l'une des plus fortes Têtes de la compagnie. Ce fut lui qui commença dans la session 62, l'examen des cinq articles, en l'absence du Professeur Polyander qui répésentoit la Hollande. Il parla d'abord des Décrets divins & s'attacha à refuter le sens que les Remontrans donnent à quelques passages de l'Ecriture. Dans la session 73, il fut joint à Polyander, à Gomarus, & à Thysius, pour composer la refutation des sentimens des Arminiens. On l'accuse d'avoir agi fort violemment dans le Synode, de sorte que *Balcanqual* disoit, qu'il y auroit eu moins de divisions & de querelles dans le Synode, si Lubbert & Gomarus n'y avoient point assisté. Son assiduité au travail, & la vigueur de sa santé lui donnérent lieu de composer beaucoup d'Ouvrages qui furent fort estimez. Il prêchoit avec un grand zéle, déclamoit fortement contre les vices, & observoit exactement les Statuts. Il refusa quelquefois le rectorat, parce qu'il craignoit de ne pouvoir point venir à bout de la correction des Ecoliers débauchez. Il refusa aussi une chaire de Théologie, qui lui fut offerte au Palatinat. Ce fut celle qui étoit devenue vacante par la mort de Kimedonce Professeur à Heidelberg. Les Curateurs de l'Académie de Franeker s'étant opposez à sa vocation, il mourut dans cette ville le 21 de janvier 1625. Scaliger même qui n'estimoit presque personne, le tenoit pour docte; & Jacques I, Roi d'Angleterre l'estimoit beaucoup. Il publia des Ouvrages contre Bellarmin, sur les Controverses de l'Ecriture, du Pape, de l'Eglise, des Conciles: il repliqua à Gretser qui lui avoit répondu pour Bellarmin, & Gretser ne repliqua point. Il publia un Ouvrage contre Socin, *de Christo Salvatore.* Il écrivit aussi contre la lettre d'Arminius, *ad H. a Collibus*, & contre Pierre Bertius, qui avoit pris la plume pour la défense de cette lettre. Ensuite il écrivit contre *Vorstius*, & contre l'Ouvrage que *Grotius* intitula, *pietas Ordinum Hollandiæ.* La réponse de Lubbert fut supprimée par les Etats, comme un Ouvrage infame, & qui tendoit à détruire la paix & la tranquillité des Provinces-Unies. Grotius répondit à Lubbert par une brochure de quelques feuilles avec ce titre, *Bona fides Sibrandi Lubberti demonstrata in libro quem inscripsit Responsionem ad pietatem Hugonis Grotii.* En 1619, le 28 juin, les Etats de Hollande revoquérent la condamnation du livre de Lubbert qui, pour l'obtenir, fut profiter de la situation où étoient alors les affaires. Le dernier livre qu'il publia, est son Commentaire sur le Catéchisme d'Heidelberg. Il laissa un *Anti-Bellarminus* tout entier, qui lui avoit couté beaucoup de veilles, & l'on croit qu'il eut des raisons de souhaiter que cette importante composition ne sortit pas de dessous la presse pendant sa vie. Amama fit son Oraison funébre. * Bayle, *Dict. Géogr.*

LUBECK, ville d'Allemagne dans la Basse Saxe, que les Auteurs Latins nomment *Lubeca* & *Lubecum*, est impériale & capitale de toutes les villes Anséatiques. Ce n'étoit autrefois qu'un gros bourg, qu'Adolphe, Comte de Holstein, bâtit du tems de l'Empereur Conrad III. Depuis on y transféra, l'an 1161, le siége épiscopal qui étoit à Oldembourg. Elle fut ruïnée en diverses occasions par le feu & par les courses des ennemis; mais elle se rétablit toûjours avec avantage. Lubeck étoit alors soumise aux Danois. Elle secoua leur joug vers l'an 1209, & devint ville impériale sous la protection de l'Empereur Frédéric II. Elle fut toute brûlée en 1238, parce que les maisons n'y étoient couvertes que de bois ou de roseaux. On la répara avec soin, & le commerce la rendit puissante. L'an 1500, les Citoyens de Lubeck se virent obligez de défendre leur liberté par les armes, contre le Roi de Danemarck. Cette guerre se renouvella l'an 1509, & eut des suites fâcheuses. Les Suédois prirent leur parti. Depuis, les Habitans donnérent dans les opinions de Luther. Comme les avantages considérables que l'Empereur Charles-*Quint* avoit remportez sur les Protestans, leur faisoient craindre pour leur liberté, ils envoyérent au mois de juillet 1547, leurs Députez à Ausbourg où étoit l'Empereur, & obtinrent, moyennant un présent de cent mille écus, la continuation de leurs priviléges. L'an 1562, ils firent la guerre à Eric, Roi de Suéde, jusqu'en 1570. Aujourd'hui cette ville fleurit encore par son commerce, & est habitée par des Marchands de tous les Etats de l'Europe. Elle se gouverne en République, & a fait une alliance très-étroite avec les Etats Généraux des Provinces-Unies, qui la comprirent dans le LXXII article de la paix avec l'Espagne l'an 1648. Sa situation, à deux lieues de la Mer Baltique, lui est très-avantageuse. La riviére de Trave, qui en reçoit une autre moins considérable, après avoir formé comme un étang à l'entour des murailles de Lubeck, passe par le milieu, & porte de gros vaisseaux jusqu'à Travemunde, qui est sur la mer. La ville est belle, ornée de rues propres, de places, & d'édifices très-magnifiques. Entre les églises, on y considére la cathédrale de saint Jean, la collégiale de Notre-Dame, saint Jacques, saint Pierre, &c. L'Evêque, qui est Protestant, fait sa résidence à Eutin, à quatre lieues de Lubeck, & a un Chapitre composé de douze Chanoines héréditaires. Il fut fait, en 1647, une convention particuliére, qui assure l'Evêché de cette ville à la Maison ducale de Holstein-Gottorp jusqu'à la sixiéme génération. Alors JEAN de Holstein en étoit Administrateur, auquel succéda son neveu AUGUSTE-FRE'DE'RIC, mort en 1705, oncle de CHRISTIERN-AUGUSTE, qui avoit été élu Coadjuteur en 1701. * Berthius, *Rer. German. l.* 3. Herman Bonn & Jean Becman, *in Chron. Lubeck.* De Thou, *Hist. l.* 36. Sleidan. Cluvier. Ortelius. Bayle, *Dict. Crit.*

LUBECK (le Golfe de) anciennement *Lagnus Sinus*, est une partie de la Mer Baltique. Il est entre l'Isle de Fémeren, la côte orientale de la Wagrie en Holstein, & celle du Duché de Meckelbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUBECK (L'Evêché de), petit païs de la Wagrie, contrée du Holstein. Il est divisé en deux petites parties, dont l'une est le long de la Trave, & l'autre autour du Lac d'Eutin. Ses lieux principaux, après Lubeck, sont Travemunde, & Eutin résidence de l'Evêque. Cet Evêque est toujours de la Maison de Gottorp depuis l'an 1587, quoique le Chapitre, résidant à Lubeck, en fasse une espéce d'élection. Il est de la Confession d'Ausbourg, de même que les Chanoines, & il est le seul de cette Confession qui jouïsse en Allemagne des droits diocésains, & de Jurisdiction ecclésiastique. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBECK (le Droit de) est originairement le Droit que la ville de Lubeck a établi dans son ressort; mais comme dans quelques uns des siécles précédens la ville de Lubeck avoit aquis une très-grande autorité par sa puissance & par son commerce maritime & que les villes Anséatiques la regardoient comme leur Chef, il arriva que ses Loix & ses Statuts furent adoptez par les Vandales & par les villes situées sur la Mer du Nord. Les villes de Stralsund, de Rostock, de Wismar & quelques autres obtinrent de leurs Maîtres, comme une grace, la liberté d'introduire chez elles le Droit de Lubeck; d'autres villes l'introduisirent malgré leurs Maîtres. Les meilleurs Auteurs placent les commencemens de ce Droit sous *Frederic Barberousse*, qui accorda le premier la liberté à la ville de Lubeck, qui montre encore un Diplome muni d'un Sceau d'Or, dans lequel cet Empereur confirme ses Statuts & son pouvoir législatif. Il y a apparence que ce Droit ne fut pas établi tout à la fois, mais qu'on y ajoûta de nou-

nouveaux articles de tems en tems; cela paroît même par les Manuscrits du Droit de Lubeck. Ce ne fut qu'en 1582, que le Sénat de Lubeck résolut de ranger ses Statuts en un Corps de Loix qui fut imprimé en 1586. L'autorité de ce Code est encore aujourd'hui fort grande dans le Holstein, la Pômeranie, le Mecklembourg, la Prusse & la Livonie, & quoique les villes de ces païs n'ayent plus le droit d'appeller à Lubeck, on juge néanmoins leurs procès selon le Droit de cette ville, ce qui s'observe particuliérement devant le tribunal de Wismar. Jean Sibrand, Professeur à Rostock, a écrit en Latin un livre *du Droit public de la ville de Lubec*; Lambert Steinwig, Docteur en Droit & Bourguemaître de Stralsund travailloit à un Commentaire sur le même Droit, mais la mort l'empêcha d'y mettre la derniére main. David Mævius, qui fut d'abord Professeur à Grypswalde, ensuite Syndic à Stralsund, & enfin Vice-Président du Tribunal de Wismar, se chargea depuis de commenter le Droit de Lubeck & publia son savant Ouvrage intitulé, *Commentarius ad Jus Lubecense, in folio.* * Sibrandus, *Sect.* 10. Conringius *de Origine Juris Germanici*, c. 28. Gryphiander *de Weichbildis*, c. 8. Hartknoch, *in Dissert. ad Dusburgii Coronicon Prussiæ.* Riccius, *de libris Juris Communis*, p. 273. Mævius, *in Quæstionibus præliminar.* 1. & 2. *Dictionnaire Allemand.*

LUBEN, bourg ou petite ville de la Basse Lusace; où il y a un pont sur la Sprée, à six lieues au dessous de Cotbus. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUBEN, petite ville de la Principauté de Lignitz en Silésie, est sur la riviére de Kattebach, à trois lieues de Lignitz vers le nord, & elle est défendue par un bon château. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBENAW. *Voyez* LIEBENAW, dans la Basse Lusace.

LUBENTINA, LIBENTINA, ou LUBENTIA, Déesse des Payens, à laquelle les Anciens attribuoient l'intendance du plaisir qu'on prend à faire tout à sa fantaisie, bien ou mal, sans rien refuser à son inclination. Plaute parle de cette Déesse, quand il dit, *lubentiorem te faciam quam Lubentia est.* Ce nom vient de *lubet* ou *libet*, il plaît. * Plaute, *in Asinaria.* Varron. Arnobe.

* LUBERAS ou LUBBERAS, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Basse Lusace. Elle est au sud-sud-ouest de Francfort-sur-l'Oder, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* LUBIENETSKI (Théodore) Peintre habile, naquit à Cracovie en 1653, & son frére *Christophle* qui ne lui cédoit pas, naquit à Stetin en 1659. Après avoir appris les premiers élemens de la Peinture de Juriaan ou George Star à Hambourg, ils vinrent en Hollande en 1677. L'aîné se mit sous la conduite de Gérard de Lairesse, & l'autre sous celle d'Adrien Bakker: ils firent tous les deux de grands progrès sous ces deux grands Maîtres. Après cela Théodore se rendit à la Cour de Toscane, & ensuite à celle de Brandebourg. En 1706, il retourna en Pologne & y mourut. Christophle demeura en Hollande & vivoit encore en 1729. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 169. & 170.

LUBIENIETSKI (Stanislas) en Latin *Lubieniecius*, Gentilhomme Polonois, l'un des plus célébres Ministres qu'ayent eu les Sociniens au XVII siécle, naquit à Racovie le 23 d'août 1623. Il fut élevé avec un soin tout particulier par son pére, qui étoit Ministre de Racovie, & qui non content de l'envoyer dans les Ecoles, lui fit voir aussi les Diétes de la Pologne, afin de le faire connoître aux Grands, & de l'instruire de tout ce qui convenoit à sa naissance. Il l'envoya ensuite à Thorn, où le jeune homme s'arrêta pendant le Colloque qui se tint dans cette ville l'an 1644, pour la réünion des Religions, dont il dressa un procès verbal. Ayant été donné pour Gouverneur au jeune Comte de Niemirycz, il lui fit voir la Hollande, & la France. Il perdit son pére l'an 1648, & s'en retourna en Pologne. Il se maria l'an 1652, avec la fille d'un Socinien zélé, & fut fait Coadjuteur de Jean Ciachovius Ministre de Siedliski; & comme il donna bientôt de bonnes preuves de sa prudence & de son érudition, le Synode de Czarkovie le reçut Ministre, & le donna pour Pasteur à l'église de ce nom. L'irruption des Suédois l'en fit sortir l'an 1655, & l'obligea de se retirer à Cracovie avec sa famille le sixiéme d'avril 1656. Il y employa son tems en jeûnes, en priéres & à prêcher. La ville étant retombée au pouvoir des Polonois l'an 1657, il suivit la garnison Suédoise avec deux autres Sociniens, afin de supplier le Roi de Suéde, de faire en sorte que les Unitaires qui s'étoient mis sous sa protection, fussent compris dans l'amnistie par la paix qui seroit conclue avec la Pologne. Il arriva à Wolgast le septiéme d'octobre 1647, & y fut très-bien reçu du Roi de Suéde. Il mangea à la table de ce Prince, honneur qu'il avoit déja reçu à Cracovie. Il s'insinua dans la connoissance de quelques Seigneurs Suédois, malgré les traverses des Théologiens, & discourut de sa Religion en plusieurs rencontres. On dit même qu'il fut honoré d'une insigne révélation pendant le siége de Stetin. Il fut à Oliva, lorsqu'on y faisoit le traité de paix, mais il eut le déplaisir de voir que les Unitaires furent exclus de l'amnistie que l'on accorda aux autres non-Catholiques. Se voyant ainsi privé de l'espérance de retourner en Pologne, il s'embarqua pour Coppenhague, où il arriva le 28 de novembre 1660, & tâcha d'obtenir du Roi un lieu de retraite pour ses Fréres bannis de Pologne. Ce Prince lui témoigna une grande considération; mais comme cela ne pouvoit pas aboutir à un établissement pour sa Secte, il retourna en Poméranie, & se donna tous les mouvemens qu'il put en faveur de son parti. Ses adversaires ne le laissérent point en repos: il fut obligé de quitter Stettin & de s'en aller à Hambourg, où il fit venir sa famille l'année suivante. Il y conféra souvent avec la Reine Christine sur des matiéres de Religion, en présence de quelques Princes. Le second voyage qu'il fit à la Cour de Danemarck, lui fut assez favorable. Les Magistrats de Frideriksbourg consentirent que les Unitaires demeurassent dans leur ville, & y eussent l'exercice domestique de leur Religion; mais par les soins du Surintendant Luthérien, le Duc de Holstein leur donna ordre quelque tems après de sortir de cette ville. Enfin les Magistrats lui firent signifier un ordre précis de se retirer. Il étoit alors malade, & il promit d'obéïr, mais il mourut quelques jours après. On croit qu'il avoit été empoisonné. Ses deux filles moururent du même poison, à ce que l'on dit, le 16 de mai 1675. Il eut le tems de les plaindre en vers; car il ne mourut que le 18 du même mois. Il fut enterré à Altena, nonobstant l'opposition des Ministres Luthériens. Il étoit en grand commerce de lettres par toute l'Europe. Il avoit obtenu une retraite pour ses Fréres à Manheim, ville de l'Electeur Palatin, qui étoit fort tolérant en matiére de Religion. Lubiénietski composa beaucoup de livres, dont la plupart n'ont jamais été imprimez. On en voit les titres dans la *Bibliothéque des Unitaires.* Le plus considérable de ceux qui ont paru, est son *Theatrum Cometicum*, divisé en trois parties, *quarum prima continet communicationes de cometis anno* 1664 & 1665, *cum Viris per Europam clarissimis habitas, eorumque observationes tabulis æneis expressas: Secunda est Historia Cometarum a diluvio ad annum Christi* 1665, *Historiæ universalis synopsin quandam continens: Tertia agit de significationibus Cometarum scitis quorumdam amicorum objectionibus, responsionibus auctoris, & judiciis virorum clarissimorum.* Ceux qui eurent soin de l'édition firent quelques friponneries, qui obligérent l'Auteur à faire un voyage en Hollande. Il travailloit à l'Histoire de la Réformation en Pologne, mais il mourut avant que de l'avoir achevée. Ce qui en fut trouvé parmi ses papiers fut imprimé en Hollande l'an 1685, *in octavo.* Les Imprimeurs y ont fait beaucoup de fautes, & l'on n'y trouve guéres de choses qui sentent la derniére main de son Auteur. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LUBIENSKI (Stanislas) Evêque de Ploczco, étoit issu d'une famille noble de Pologne. Après avoir fait ses études, il fut revêtu de la place de Sécretaire, dans le voyage que le Roi de Pologne fit en Suéde. A son retour, il devint Chancelier & Archidiacre de Cracovie, & obtint peu de tems après une place dans la Chancellerie Royale. Au bout de trois ans il fut fait Abbé d'une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît. Dans la suite il fut élu Evêque, & fut honoré de la charge de Vice-Chancelier du Royaume. Trois ans après il quita ces deux dignitez pour celle d'Evêque de Ploczco. Il fut ensuite employé dans les négociations les plus importantes & mourut en 1640, laissant sa belle Bibliothéque aux Evêques de Ploczco. On a de lui, *Brevis narratio profectionis in Sueciam Sigismundi III, Regis Poloniæ; de Motu Civili in Polonia libri quatuor; Causæ cur Sigismundus bellum Moscbis intulerit; Errata Jani Belui, Laureæ Austriacæ Scriptoris, taxata; Monita de recte gerendo episcopatu; Vitæ Episcoporum Plocensium; Vita Psroconii; Epistolarum Decades tres; Sigismundi III Laudatio funebris.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freheri *Theatrum.*

LUBIN (saint) Evêque de Chartres, dans le sixiéme siécle, natif de Poitiers, vint au monde du tems de Clovis I. Comme il étoit né de parens pauvres, il s'employa dans sa jeunesse à labourer la terre, & à paître des bœufs. Un Hermite de Noaillé lui apprit les premiers élémens de l'alphabet. Quand il fut lire, il se retira dans un monastére du païs; & après y avoir demeuré quelque tems, il alla trouver dans le Perche saint Avit, qui le renvoya dans son païs; mais il prit le dessein d'aller en Provence, dans l'Abbaïe de Lérins. Etant entré dans le Gévaudan, il fut arrêté à Javoux par le Bienheureux Hilaire, Evêque du lieu. Lothaire & Childebert s'étant rendu maîtres de la Bourgogne, Lubin fut arrêté par les Soldats, qui le tourmentérent pour savoir où étoient les thrésors de l'Abbaïe. Après avoir beaucoup souffert, il se sauva d'entre leurs mains, & vint trouver saint Avit. Il demeura quelque tems avec lui, puis se retira dans le désert de Charbonières. L'Evêque de Chartres ayant ouï parler de sa sainteté, l'ordonna Diacre, & l'établit Abbé du monastére de Brou. Il l'éleva ensuite au sacerdoce, & le donna pour compagnon à saint Aubin, Evêque d'Angers, qui devoit aller trouver Césaire, Evêque d'Arles. Lubin fit le voyage dans le dessein d'entrer dans le monastére de Lerins; mais Césaire le renvoya à Brou, où il gouverna ce monastére, jusqu'à ce qu'Ethere, Evêque de Chartres, étant mort l'an 544, il fut nommé par le Roi Childebert pour remplir sa place. Il assista au cinquiéme Concile d'Orléans de l'an 549, & au onziéme de Paris de l'an 551. Il mourut l'an 556 ou 557, & fut enterré dans l'église de saint Martin-en-Val, près de la ville. On fait sa Fête dans l'Eglise de Chartres, au 14 de mars, & au 15 de septembre. * *Acta apud Bollandum.* Mabillon, *Actes des Benedictins.* Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

LUBIN (Eilhard) né à Westerstede dans l'Ammeland, au Comté d'Oldenbourg le 23 de mars 1565, & fils du Ministre du lieu, fit de très-bonnes études à Leipsic, à Cologne, à Helmstadt, à Strasbourg, à Iéne, à Marpourg, & à Rostock. Il devint très-habile dans la Langue Gréque, & fut faire des vers Latins. Il fut Orateur, Mathématicien & Théologien. On lui donna la profession en Poësie dans l'Académie de Rostock l'an 1595, & la profession en Théologie dix ans après. Il se maria deux fois, & mourut le deuxiéme de juin 1621, après dix mois de fiévre quarte. Il publia plusieurs livres, & entre autres, *Antiquarius sive priscorum & minus usitatorum vocabulorum brevis & dilucida interpretatio, ordine Alphabetico, in douze, & in octavo; Clavis Græcæ Linguæ, sive vocabula Latino Græca, in douze, & in octavo.* Il publia Anacréon, Juvénal & Perse, avec des Notes; Horace & Juvénal avec une Paraphrase; l'Anthologie avec sa Version Latine; & les *Epistolæ Veterum Græcorum Græce & Latine, cum methodo conscribendarum Epistolarum Græce & Latine;* des Commentaires sur les principales Epîtres de saint Paul: *Mo-*

 notes

noteſſaron, *ſive Hiſtoria Evangelica ex quatuor Evangeliſtis in unum corpus redacta.* Ses vers Latins ſe trouvent au troiſiéme tome des *Deliciæ Poëtarum Germanorum.* Mais l'Ouvrage qui fit le plus de bruit, fut celui qu'il compoſa ſur la nature & l'origine du péché. Il fut imprimé à Roſtock l'an 1506, & réimprimé là même quatre ans après *in octavo & in douze*, ſous le titre de *Philoſophicus de prima cauſa & natura mali; Tractatus Hypermetaphyſicus, in quo multorum graviſſimæ dubitationes tolluntur, & errores deteguntur.* Il établiſſoit deux principes coéternels, non pas le corps & le vuide, comme Epicure; mais Dieu & le néant: Dieu en qualité de bon principe, & le néant en qualité de mauvais principe. Il ajoûtoit que le péché n'étoit autre choſe que la tendance vers ce néant; & que le péché avoit été néceſſaire, afin que la nature du bien pût être connue. Il appliquoit à ce néant tout ce qu'Ariſtote a dit de la matiére premiére. Le Profeſſeur Grawerus refuta cette opinion, & il eut pour lui les ſuffrages de Mylius, de Hutterus, de Piſcator, de Schluſſerburgius, de Major, de Petræus, & de pluſieurs autres. Cette diſpute produiſit divers Ecrits de part & d'autre. * Baillet *au premier tome des Anti.* Bayle, *Dict. Crit.* Ce dernier refute cette opinion, mais peut-être ne l'a-t'on pas bien entendue. Je parle uniquement de ce que je viens de rapporter. On pourroit la réduire à cette propoſition, que les Créatures tenant du Néant, & ne pouvant pas être des êtres tout parfaits, mais étant les parties du Syſtéme le plus parfait qui pût ſortir des mains du Créatures, il ne faut pas être ſurpris que le péché & les Pécheurs en ſoient ſortis.

LUBIN (N....) Religieux Auguſtin, Géographe du Roi, né à Paris le 29 janvier 1624, prit l'habit de Religieux de bonne heure; paſſa par toutes les charges de ſon Ordre, & fut Provincial de la province de France, puis Aſſiſtant-Général des Auguſtins de France à Rome. Ce Pére avoit une connoiſſance particuliére de ce qui regarde les Bénéfices de France, & les Abbaïes d'Italie; ce qui lui donna lieu de compoſer, tant en France qu'à Rome, le Mercure Géographique; des Notes ſur le Martyrologe Romain, & ſur les lieux qui y ſont marquez; le Pouillié des Abbaïes de France; la Notice des Abbaïes d'Italie; *Orbis Auguſtinianus*, ou la Notice de toutes les maiſons de ſon Ordre, avec quantité de Cartes qu'il avoit autrefois gravées lui même. Il avoit auſſi fait des Notes ſur les Hommes Illuſtres de Plutarque, & nous avons des Tables Géographiques de ſa façon, imprimées avec la Traduction Françoiſe de Plutarque par l'Abbé Tallemant. Il a auſſi fait des Notes ſur la Chronologie d'Uſſerius; une Deſcription de la Laponie; & divers autres Ouvrages prêts à imprimer, entre autres une Géographie de tous les lieux de la Bible, qu'on a miſe à la tête des Annales d'Uſſerius; & des Notes ſur Etienne de Byzance. Il mourut dans le couvent des Péres Auguſtins du fauxbourg-Saint-Germain à Paris, le ſeptiéme mars 1695, âgé de 72 ans. * *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII ſiecle.*

LUBITSE', village de Pologne dans le Palatinat de Ruſſie, éloigné du grand chemin de la portée du fuſil, & ſitué dans les bois. * *Memoires* du Chevalier de Beaujeu.

* LUBITZ, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg ſur la rive droite de l'Elde, au ſud ſud-oueſt de Roſtock dont elle eſt éloignée de treize à quatorze lieues.

LUBLIN (le Palatinat de) païs qui porte le nom de la ville, eſt ſitué entre la Mazovie, la Ruſſie Rouge, & le Palatinat de Sendomir. Il eſt par conſéquent au milieu des Etats de Pologne, & par là fort à couvert des incurſions des Tartares, auſquelles ſont expoſées les provinces frontiéres: ce qui ne contribue pas peu aux richeſſes de ſes Habitans. Auſſi paſſe-t'il pour un des Palatinats les plus conſidérables du Royaume. Joignez à cela que c'eſt un des plus étendus & des plus fertiles. Il n'a ni ſables, ni bois de ſapin, du moins ſi fréquemment que la Mazovie & autres provinces: mais des bois de chêne, des terres fortes, des côteaux fertiles, & tout cela accompagné de prez, de pâturages, d'étangs, de villages riches & peuplez: outre cela, la fertilité de la campagne y eſt jointe à la beauté du païſage fort diverſifié de plaines, de côteaux, de fonds agréables, d'échappées de vue enchantées. L'abondance y eſt encore amenée du dehors, par le concours des Plaideurs qu'attire dans ſa capitale le ſuprême Tribunal du Royaume. C'eſt une eſpéce de Parlement, unique pour toute la Pologne, excepté le Grand Duché de Lithuanie, qui a ſa juſtice à part. * Baudrand, *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

LUBLIN, ville de Pologne, capitale du Palatinat qui fait le ſujet de l'article précédent. Elle eſt ſituée preſque au milieu du païs ſur la riviére de Biſtricz, à dix lieues de la Viſtule. Elle eſt bâtie de brique & aſſez grande, mais mal percée & mal pavée, comme toutes les villes de Pologne, ce qui ôte beaucoup à la beauté des maiſons, leſquelles d'ailleurs ſont conſidérablement exhauſſées, ſur tout, celles qui entourent la place. Les égliſes, les couvens, & les maiſons des Jéſuites, ſurpaſſent toutes celles des autres villes de Pologne, excepté Cracovie. Les murailles en ſont antiques, flanquées de tours d'eſpace en eſpace. Elle eſt fort peuplée, & fournie abondamment de toutes les choſes néceſſaires, même à l'uſage des Etrangers, les Marchands y ayant établi des magaſins, & les Ouvriers des boutiques bien fournies, tant à cauſe du Parlement, que parce qu'elle eſt ſur la route de Moſcovie, & dans un grand commerce avec les villes frontiéres du côté du Levant. La guerre n'y porte point ſes fureurs, & les troupes Polonoiſes ne paſſent jamais ſur ſon territoire, à cauſe de la ſévérité du tribunal. Elle a une bonne Staroſtie de juriſdiction; mais point d'Evêché dépendant pour le ſpirituel de celui de Cracovie. * Baudrand. *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

* LUBLINITZ, petite ville d'Allemagne en Siléſie dans la Principauté d'Oppelen. Elle eſt à l'eſt-nord-oueſt de la ville d'Oppelen, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

LUBLO, LUBLAW, LUBOWLA, petite ville du Palatinat de Cracovie dans la Haute Pologne, eſt fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & ſituée ſur le Propuet, à cinq lieues au deſſus de Sandec & vers les confins de la Hongrie dont elle dépendoit autrefois. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LUBOMIRSKY, famille très-conſidérable de Pologne. *Sébaſtien* Lubomirsky fut dans la guerre de Hongrie honoré de la dignité de Comte par l'Empereur Rodolphe II, & prit le titre de Comte de Wiſnicz. Il mourut en 1613, âgé de 70 ans, laiſſant pluſieurs enfans, entre autres *Staniſlas* qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

* LUBOMIRSKY (Staniſlas) Comte de Wiſnicz, Palatin de Cracovie & Général de la Couronne de Pologne, avoit été auparavant Grand Echanſon du Royaume. En 1620, il fut fait Général de la Cavalerie, chaſſa en cette qualité les Tartares près de la riviére de Tyra, & appaiſa à ſes propres dépens les Coſaques Rebelles. Il repouſſa auſſi vigoureuſement les Turcs qui avoient attaqué le huitiéme ſeptembre l'armée Polonoiſe près de Choczim. Le 18 du même mois, il ſoutint un ſecond choc des Turcs, dont il fit un ſi grand carnage, qu'ils cherchérent à faire la paix qui fut conclue bientôt après. De tels exploits lui acquirent une haute réputation, mais ſes envieux trouvérent auprès du Roi le moyen de le dépouiller de ſes dignitez militaires, ſous prétexte qu'il s'étoit trop hâté de faire la paix avec les ennemis. En 1622, il fut rétabli dans ſes charges, & exerça celle de Général de l'armée juſques en l'année 1624, en laquelle le Général Koniezpolsky ſortit de ſa captivité & revint en Pologne. Dans la ſuite il fut revêtu de la dignité de Lieutenant-Général, défit plus de 30000 Tartares qui avoient fait une irruption dans la Ruſſie Polonoiſe. En 1629, il remporta ſur eux une nouvelle victoire, & fit deux mille priſonniers, parmi leſquels étoit le frére du Grand Cham de Tartarie. Après la mort du Général Koniezpolsky, le Comte Lubomirsky fut fait Général en chef, & prit le titre de Prince, en même tems que ſon fils *George-Sébaſtien* fut revêtu de cette dignité. Lorsqu'il ſe trouva près de Choczim avec ſon armée qui marchoit contre les Turcs, il fit vœu, en cas qu'il revînt de l'action ſain & triomphant, de faire bâtir une nouvelle égliſe, & ayant obtenu l'un & l'autre de ces avantages, il s'aquitta de ſon vœu. Il épouſa *Sophie* Ostorog, de laquelle il eut GEORGE-SE'BASTIEN qui ſuit; & *Michel-Alexandre*, Grand-Ecuyer de la Couronne. Il mourut en 1649. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *in Orbe Polon.* Paſtorius, *in Floro Polonico.* Waſſemberg, *in Rebus geſtis Uladiſlai IV.* *Les Souverains de l'Europe.*

* LUBOMIRSKY (George-Sébaſtien) Prince du Saint-Empire, Comte de Wiſnicz & de Jaroſlaw, Châtelain de Cracovie, Maréchal du Royaume de Pologne & Lieutenant-Général. Il paſſa les années de ſa jeuneſſe dans les études & dans les voyages. Il viſita les Cours de l'Europe, & acquit une ſi grande capacité dans les affaires, qu'il s'attira les bonnes graces du Roi Uladiſlas IV, & les conſerva toujours, quoiqu'il fût partiſan de la liberté Polonoiſe contre le Roi qui lui donna les Staroſties de Sadez & de Chmielinki, avec d'autres hauts emplois, le prit avec lui dans ſon voyage de Lithuanie en qualité de Maréchal de ſa Cour, & lui fit eſpérer la Châtellenie de Cracovie. Après la mort de ce Monarque, le Prince Lubomirsky contribua à l'élection de Jean-Caſimir, frére du défunt, & fit avec lui en 1649 la campagne contre les Tartares & les Coſaques Rebelles. En 1651, il eut grande part à la victoire que les Polonois remportérent ſur leurs ennemis, & après avoir été fait Grand-Maréchal de la Couronne, il ſuccéda à Potoki dans la dignité de Châtelain de Cracovie. Dans la ſuite il eut quelque démêlé avec le Roi, de ſorte qu'en 1655 lorsque les Suédois firent une invaſion dans la Pologne, il ſe rangea de leur côté, mais peu de tems après il ſe déclara pour ſon Roi. En 1656, il repouſſa les Suédois depuis Sendomir juſques à Varſovie dont il ſe rendit maître après avoir battu le Palatin Philippe de Sultzbach. Dans la même année il vint aſſiéger Cracovie, mais à l'approche du ſecours de Ragotski il fut obligé de lever le ſiége qui avoit duré cinq mois. L'année ſuivante il prit ſa revenche près de Javorow ſur le Prince Ragotski, qui eut bien de la peine à échapper. Dans la même année il prit Cracovie, & l'année d'après il s'empara de Thorn, & en 1659 de Graudentz. Il ſe trouva en qualité de Plénipotentiaire au Congrès d'Oliva, où la paix fut conclue avec Charles IX, Roi de Suéde. Depuis il marcha contre les Moſcovites, les battit & fit priſonnier leur Général Szeremet. La conduite qu'il tint au ſujet du choix d'un ſucceſſeur au thrône de Pologne, la défection des armées de Pologne & de Lithuanie dont on diſoit qu'il étoit la cauſe, & le refus qu'il fit d'accompagner le Roi contre les Moſcovites, le firent accuſer de trahiſon, de rebellion & d'autres crimes graves, & on le déclara déchu de toutes ſes dignitez, avec confiſcation de biens & banniſſement hors du Royaume. Dans cette conjoncture il chercha un azyle à Breſlaw en Siléſie, d'où le Roi de Pologne ne put le faire chaſſer. Les affaires prirent enſuite un bon train pour lui en Pologne, & en 1665 les Etats de la Grande Pologne ſe déclarérent en ſa faveur. Il mit aprés cela une armée ſur pié & marcha contre celle du Roi, mais ayant eu du deſſous il fut encore obligé de ſe refugier en Siléſie. Quelque tems après, il eut le bonheur de remporter quelque avantage ſur les troupes du Roi & cela lui procura un accommodement avec ſa Majeſté, à condition qu'il ſe tiendroit encore quelque tems hors du Royaume; mais il mourut à Breſlaw le douziéme janvier 1667, après avoir été du vivant de ſon pére, honoré de la dignité de Prince par l'Empereur Ferdinand II. Il épouſa 1. une fille de la Maiſon de Ligecz, & en eut 1. *Chriſtine*, mariée à *Filicien* Potoki; 2. *Jérôme-Auguſte*, Grand Général de la Couronne, & Châtelain

lain de Cracovie, mort en 1706 à Reſſow; 3. *Alexandre*, Staroſte de Proſlaw; 4. *Staniſlas*, Grand Maréchal de la Couronne, mort à Viadow: 2. *Barbe* Terlowna, dont il eut 5. *Anne*, mariée au Prince *Benoît* de Sapiéha, Grand Thréſorier de Lithuanie; 6. *François*, Grand Chambellan de la Couronne, qui eut pour épouſe *Catherine*, Comteſſe de Boukom & Princeſſe de Teſſchen; & 7. *George*, Staroſte d'Olſtniski, Général Major & Colonel d'un régiment de Cavalerie, mort le quatriéme mars 1699. * Les mêmes.

* LUBOVÉRE ou LEUBOVE'RE, ſeconde Abbeſſe du monaſtére de Sainte-Croix près de Poitiers, que la Reine Radegonde avoit fondé, commença de le gouverner l'an 589. Chrodielde, fille du Roi Charibert prétendoit à cet emploi, & ſe joignit en 589 à ſa couſine Baſine, fille de Chilpéric contre Lubovére. Toutes deux ſortirent du monaſtére, accompagnées de quarante Réligieuſes, ce qui cauſa un très-grand ſcandale. Les deux premiéres attirérent un grand nombre de Satellites qui firent inſulte aux Evêques aſſemblez pour régler cette affaire, & qui enlevérent Lubovére de ſon monaſtére avec violence. Le Roi fut obligé d'employer ſon autorité pour appaiſer ces troubles, & pria, l'an 590, les Evêques de pardonner aux deux Princeſſes qui les avoient cauſez. Ava ſuccéda à Lubovére. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 9. & 10. *Voyez* auſſi CHRODIELDE.

* LUBSCHUTZ ou LE'OBSCHUTZ, petite ville de Siléſie dans la Principauté de Jeggernsdorff, eſt au nord-nord-eſt de la ville de Jeggernsdorff dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

L U C.

LUC (Saint) l'un des quatre Evangéliſtes, étoit d'Antioche, métropole de Syrie, & avoit été Médecin. Il n'a point été du nombre des Apôtres, non plus que ſaint Marc; mais il a été un de leurs Diſciples: ainſi il n'a pas écrit ce qu'il avoit vu lui-même, comme ſaint Matthieu & ſaint Jean, mais ce qu'il avoit appris de ceux qui l'avoient vu. Il s'attacha à ſaint Paul, & écrivit l'Evangile vers l'an de Jeſus-Chriſt 56. Cet Evangéliſte rapporte au commencement le ſujet qu'il a eu d'écrire, & dit que pluſieurs ayant entrepris de publier l'Hiſtoire Evangélique, il avoit cru le devoir faire, après en avoir été informé très exactement par les Apôtres. Saint Luc a encore écrit les Actes des Apôtres, qui contiennent l'Hiſtoire de vint-neuf ou trente-an nées, depuis la 33 de l'Ere Chrétienne, juſqu'a ce que ſaint Paul fut captif à Rome pour la premiére fois, qui étoit l'an 63: ce qui donne lieu de croire que ſaint Luc l'a écrite à Rome dans le même tems. Les ſaints Péres ont douté ſi ſa mort n'a point été honorée par le martyre. Saint Jérôme témoigne qu'il a toûjours demeuré dans le célibat, & qu'il a vécu 84 ans. Euſébe en parle dans ſa Chronique & dans l'Hiſtoire; & ſaint Jérôme, dans ſon livre *de Viris Illuſtribus*. * *Conſultez* auſſi ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe, & les autres qui ſont citez par les Auteurs des Commentaires ſur l'Evangile de ſaint Luc, & ſur les Actes.

☞ Quelques Anciens ont cru que ſaint Luc avoit été un des ſoixante & douze Diſciples de Notre-Seigneur, mais le contraire paroît viſiblement par le commencement de ſon Evangile, où il marque qu'il écrit ce qu'il avoit appris des autres, & non pas ce qu'il avoit vu. Tertullien, Euſébe, ſaint Jérôme, & quantité d'autres Auteurs aſſurent auſſi qu'il a été Diſciple des Apôtres. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Juif, puiſque ſaint Paul dans ſon Epître aux Coloſſiens, le diſtingue des Circoncis. Il commença à ſuivre ſaint Paul, quand cet Apôtre paſſa de Troade en Macédoine. Il étoit avec cet Apôtre dans le tems qu'il paſſa en Aſie; il le ſuivit à Rome, & y demeura avec lui. On croit que c'eſt de ſaint Luc que ſaint Paul parle dans la ſeconde Epître aux Corinthiens, lorſqu'il dit qu'il leur a envoyé un frére qui s'eſt aquis de la réputation dans toute l'Egliſe par ſon Evangile. Ce que l'on rapporte de ſaint Jérôme, que ſaint Luc a toûjours gardé le célibat, qu'il a vécu juſqu'à l'âge de 84 ans, qu'il eſt mort en Achaïe d'où ſes Reliques avoient été tranſportées à Conſtantinople, eſt fort ſuſpect, parce que ce paſſage ne ſe trouve point dans les meilleurs Manuſcrits. Saint Epiphane dit qu'il annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine; d'autres Auteurs le font prêcher en d'autres païs. Il n'y a rien de certain là deſſus, non plus que ſur le genre & ſur le lieu de ſa mort. On croit que c'eſt l'Evangile de ſaint Luc, que ſaint Paul appelle ſon Evangile dans l'Epître aux Romains. Saint Jérôme & ſaint Grégoire de Nazianze, diſent qu'il le compoſa en Achaïe. Cet Evangile eſt mieux écrit en Grec que les autres, comme ſaint Jérôme l'a remarqué. L'Hiſtoire de l'apparition de l'Ange à Jeſus-Chriſt, de l'agonie de Jeſus-Chriſt dans le jardin des oliviers, & de la ſueur de ſang, ne ſe trouvoient point autrefois dans pluſieurs exemplaires Grecs & Latins, comme ſaint Hilaire & ſaint Jérôme l'ont remarqué. On ne peut neanmoins douter qu'elles ne ſoient véritablement de ſaint Luc, puiſqu'elles ont été citées par ſaint Juſtin, par ſaint Irénée, & par pluſieurs Péres anciens. On ne peut douter que les Actes des Apôtres ne ſoient de ſaint Luc, & qu'il ne les ait compoſez après ſon Evangile, comme les premiéres paroles de ce livre le font connoître. Il eſt intitulé *Actes des Apôtres*, parce qu'il contient l'Hiſtoire de ce que firent les Apôtres à Jéruſalem & dans la Judée, après l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, juſqu'à leur diſperſion. Il rapporte enſuite les voyages, la prédication, & les actions de ſaint Paul, juſqu'à la fin des deux années que cet Apôtre demeura à Rome, c'eſt à dire, juſqu'à l'an 63. Ce livre contient ainſi l'Hiſtoire de trente ans. Il eſt écrit avec éloquence & avec art; la narration en eſt noble; & les diſcours qui y ſont inſérez, ſont éloquens & ſublimes. Saint Chryſoſtome ſe plaint, que de ſon tems quelques Chrétiens négligeoient ce livre; & ſaint Jérôme ſoûtient que toutes les paroles de cet Ouvrage, compoſées par un homme qui étoit Médecin de profeſſion, ſont autant de remédes pour une ame malade. * M. Du Pin, *Diſſert. Prelim. ſur la Bible*, *tome* 3. Saint Epiphane croit que ſaint Luc annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine. Nicéphore dit qu'il mourut à Thébes de Béotie, où l'on voit encore aujourd'hui un tombeau, que l'on croit être celui de ſaint Luc. Les uns le font mourir d'une mort violente, mais Elie de Créte ſuppoſe comme conſtant, qu'il ne fut point martyriſé, & c'eſt le ſentiment de pluſieurs Modernes. Saint Clément d'Alexandrie croit qu'il eſt l'Auteur de la diſpute de Jaſon & de Papiſque, que nous n'avons plus. On croit communément dans l'Egliſe Romaine que ſaint Luc étoit Peintre, & on y fait voir en pluſieurs endroits des portraits de la Vierge qu'on dit être de ſa façon, ou des copies priſes ſur ſes originaux. Mais les Anciens n'ont point connu cette qualité de ſaint Luc, & Nicéphore eſt le premier qui en ait parlé. * Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

LUC (le Bienheureux) dit *le Jeune*, Solitaire, vivoit dans le dixiéme ſiécle. Nous avons ſa Vie par les ſoins du Pére Combéfis, Dominicain.

LUC, Abbé du Mont-Saint-Corneille près de Liége, fut Chanoine de l'Ordre de Prémontré, & non de ſaint Benoît. L'Auteur de la Chronique qui eſt jointe à la bibliothéque des Péres, le place dans le huitiéme ſiécle; mais il eſt ſûr qu'il vivoit vers l'an 1140. Il dédia à Milon, Evêque de Thérouanne, un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques, qui eſt proprement un Abbrégé de ce qu'Aponius avoit publié. Cet Ouvrage fut imprimé à Fribourg l'an 1538, & fut mis depuis dans la Bibliothéque des Péres. * Henri de Gand & Trithéme, *in Catal.* Geſner, *in Biblioth.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 628.

LUC, ſurnommé *Chryſoberge*, Patriarche de Conſtantinople; ſuccéda l'an 1155, à Conſtantin Chiaréne, tint un Concile à Conſtantinople en 1166, & mourut en 1169. On a dans la collection du Droit Grec-Romain, treize Statuts de ce Patriarche, ſur les matiéres eccléſiaſtiques; entre autres pour défendre les mariages entre parens au ſeptiéme degré; contre les Grecs qui ſe mêlent des affaires ſéculiéres; pour défendre d'exécuter les ſermens qui ſont contre l'ordre; ſur le batême des enfans captifs; &c. * Balſamon, *Comment. in Photii Nomocanon.* Sponde, *in Epit. Baronii.* Banduri, *Imp. Orient. Comm. l.* 8.

LUC, ſurnommé *de Tuy* ou *Tudenſis*, parce qu'il fut Diacre; puis Evêque de Tuy, ville d'Eſpagne en Galice, vivoit dans le XIII ſiécle, & du tems du Pape Grégoire IX. Il fit divers voyages en Orient & ailleurs, pour s'informer de la Religion & des Cerémonies de ces nations différentes. A ſon retour, il compoſa contre les Albigeois un excellent Ouvrage, que nous avons en particulier, imprimé à Ingolſtadt l'an 1612, & dans la Bibliothéque des Péres; & une Hiſtoire d'Eſpagne, depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1274 de l'Ere d'Eſpagne; c'eſt à dire 1236 de la nôtre. Il a auſſi fait la Vie de ſaint Iſidore de Séville, rapportée dans Bollandus au quatriéme d'avril. * Sponde, *A. C.* 1198. *n.* 23. Vaſée, *in Chron. Hiſp. c.* 4. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiecle.*

LUC (Géofroy du) Gentilhomme Provençal, ſavant en Grec & en Latin, vivoit dans le XIV ſiécle, & compoſa quelques Ouvrages en vers Provençaux. Il établit une eſpéce d'Académie, où les plus beaux eſprits de la Province conféroient enſemble des Sciences, & il mourut l'an 1340. * Noſtradamus, *Hiſtoire des Poëtes Provençaux.* La Croix-du Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe.*

LUC, petit bourg du Dauphiné, ſitué près de la Drome; à cinq lieues au deſſus de Die. Il y a près de ce lieu un petit Lac, qui porte ſon nom. On dit qu'une montagne s'étant éboulée, & ayant bouché le lit de la Drome, ſes eaux ainſi retenues formérent ce Lac, & ſubmergérent l'ancienne *Lucus*, ville des Vocontiens. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUC, eſt un bon bourg de la Provence, ſitué dans un terroir fort agréable & fort fertile, à ſept lieues de Fréjuls & d'Hiéres, & à huit de Toulon. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancien *Forum Voconii* ou *Vocontii*, que d'autres mettent à Draguignan ou au Canet. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUC (Epinay-Saint-) *Voyez* EPINAY-SAINT-LUC.

* LUC, *Lucus*, bourg de France, en Normandie, dans l'Evêché de Bayeux, eſt à l'eſt de la ville de Bayeux dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues. Il y a un couvent de Carmes, où l'on a trouvé une Inſcription en l'honneur de Céſar, laquelle fait juger que ce lieu eſt ancien. * *Dict. Univ. de la France.*

LUCA (Jean-Batiſte de) Cardinal de Vénozza dans la Baſilicate, au Royaume de Naples, étoit de baſſe naiſſance & dut ſon élévation à ſon mérite, fut Référendaire des deux Signatures, & Auditeur du Pape Innocent XI, qui le nomma Cardinal le premier ſeptembre 1681. Il mourut à Rome le cinquiéme février 1683, âgé de 66 ans. Il eſt Auteur de quelques Remarques ſur le Concile de Trente, *Annotationes ad Concilium Tridentinum*, & d'une Rélation de la Cour de Rome, *Relatio Curiæ Romanæ*, où il traite amplement de toutes les Congrégations, des Tribunaux & autres Juriſdictions de cette Cour, & de pluſieurs autres choſes curieuſes. On a encore de lui, *Il Dottor Volgare*, où il traite de pluſieurs matiéres de Droit; *Theatrum Veritatis* en quinze volumes; Diſcours en faveur de la Langue Italienne.

LUCAIES. *Voyez* LUCAYES.

LUCAIN (Marcus Annæus) en Latin *Lucanus*, Poëte, né à Cordoue en Eſpagne le troiſiéme jour de novembre vers l'an 39 de l'Ere Chrétienne, étoit fils d'Annæus, frére de Sénéque le

le Philosophe & de Gallion Proconsul d'Achaïe, & d'Acilia fille de Lucain, Orateur très-estimé. Il eut pour Précepteurs Polémon, Virginius & Cornutus; le premier, habile Grammairien; & les deux autres célébres par la connoissance qu'ils avoient des Belles Lettres & de la Philosophie. A peine Lucain avoit-il atteint l'âge de quatorze ans, qu'il se signala par ses déclamations en Grec & en Latin. Appuyé de la faveur de Néron, il fut élevé avant l'âge aux charges d'Augure & de Questeur. Il épousa Polla Argentaria, aussi illustre par son érudition & par sa naissance, que par sa beauté, comme Stace, Martial, Sidoine Apollinaire, &c. nous l'apprennent. Dans la suite, Néron fut indigné que la Couronne de Poësie eût été ajugée à Lucain, au théâtre de Pompée, pour un Poëme d'Orphée qu'il avoit prononcé contre les défenses de ce Prince, qui en vouloit prononcer un autre sur le sujet de Niobé. Lucain, que l'Empereur maltraita depuis ce tems-là, entra dans la conjuration de Pison qui fut découverte. Il accusa sa mére Acilia, fut condamné à la mort, & eut les veines coupées, comme son oncle Sénéque. Ce Poëte avoit composé divers Ouvrages; un Poëme de la descente d'Orphée aux enfers; un de l'embrasement de Rome; des louanges de sa femme Polla; des Saturnales; dix livres de Sylves; plusieurs Epitres; une Harangue contre Octavius Sagitta, qu'il fit condamner à mort pour avoir tué Pontia, &c. De tous ces Ouvrages, il ne nous reste que sa Pharsale, ou son grand Poëme des guerres civiles, dont nous avons une Traduction en vers François par M. de Brébeuf. C'est plutôt une Histoire en vers qu'un véritable Poëme; car aucune régle de l'Art Poëtique n'y est observée. Cet Auteur avoit le génie grand & élevé, mais peu juste; son style est enflé & ses pensées brillantes, mais souvent peu solides. Il mourut la dixiéme année de l'empire de Néron l'an 65, & fut enterré dans ses jardins à Rome. Quelques uns assurent que cette inscription se lit encore dans l'église de saint Paul, *Marco-Annæo-Lucano, Cordubensi Poëtæ, beneficio Neronis fama servata.* * *Consultez* la Vie de Lucain, *au commencement de la Pharsale de M. de Brébeuf.* Tacite. Stace. Saint Jérôme, &c.

LUCAIN, Hérésiarque, fut Chef de ces Errans, qui dans le second siécle débitoient les erreurs de Cerdon & de Marcion. Tertullien en parle dans son livre des Prescriptions ou Préjugez contre les Hérétiques, *c.* 5. Dans le livre de la Résurrection de la chair, il l'accuse d'avoir eu quelque sentiment Hérétique touchant l'ame, *c.* 2. Saint Epiphane ajoûte que cet Hérésiarque reconnoissoit trois principes, & qu'il condamnoit le mariage. Philastre & saint Jean de Damas en parlent aussi, & Baronius sous l'an 146.

* LUCALE, riviére d'Afrique dans le Royaume d'Angola, coule à peu près du nord-est au sud ouest, & se rend dans la riviére de Coanza. * M. Delisle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

LUCANIE, ancienne province d'Italie, faisoit partie de la Grande Gréce. Ses peuples, sortis des Brutiens ou des Samnites, selon Pline, sous la conduite d'un Chef nommé Lucius, s'établirent le long de l'une & de l'autre mer au dessous des Apuliens, Calabrois, Harpins & Picentins. Leur païs s'étendoit d'un côté jusqu'à la riviére de Layne, qui se perd dans la Mer Méditerranée. Les villes maritimes étoient, Piesto, Pisciota, Policastro, Tore di Mare, Policore, Sibaris, Potenza, &c. La Basilicate d'aujourd'hui fait partie de l'ancienne Lucanie. Elle est remarquable par la division de l'Apennin, par sa fécondité; & par ce que l'on dit de ses ceps de vigne, qui y sont si extraordinairement gros, qu'un seul pié rend quelquefois un tonneau de vendange. L'autre partie de la Lucanie est enfermée dans la Calabre d'aujourd'hui. Les Anciens, comme Pline, Strabon, Tite-Live, &c. en font mention. Les Romains firent souvent la guerre aux peuples de la Lucanie. * Silius Italicus, *l.* 8. Horace, *Sat.* 1. *l.* 2. Tite-Live. Justin. Orose, &c. Cluvier, *in Italiæ Descriptione.*

LUCARIE ou LUCERIE, Fête qu'on célébroit à Rome le 18 de juillet, en mémoire de la fuite des Romains dans un grand bois près de la riviére d'Allia, où ils se sauvérent. Plutarque dit qu'on payoit ce jour là les Comédiens de l'argent qui provenoit de la coupe des bois. * *Antiq. Romaines.*

LUCAS (François) de Bruges, Docteur de Louvain, & Doyen de l'église de saint Omer, dans le XVII siécle, savoit les Langues, & particuliérement l'Hébraïque, la Gréque, la Syriaque & la Chaldaïque. Il les avoit apprises sous d'excellens Maîtres, Benoît, Arias Montanus, Jean-Guillaume Harlem, Jésuite, & les autres qu'on employa pour l'édition des Bibles. François Lucas travailla sur le même sujet, & laissa *Annotationes in Biblia Sacra; Itinerarium Jesu Christi ex quatuor Evangeliis; Commentarius in Evangelia* en quatre tomes; *Notarum ad Varias Lectiones in Evangelus libri duo; Romanæ Correctionis loca in Bibliis insignia; De Usu Chaldaicæ Bibliorum Paraphraseos, sive Apologia pro Chaldaico Paraphraste; Oratio funebris in obitum Joannis Sixti Audomarensium Episcopi; Oratio in funere Jacobi Pamelii designati Audomarensium Episcopi; Oratio in obitu Jacobi Blasæi; Conciones variæ; Confessariorum Instructio.* Il mourut le 19 février 1619. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 232 & 233. Le Mire, *de Script. XVII sæc.* On peut voir son Eloge avec le dessein & la méthode de ses Notes Critiques sur l'Ecriture, dans l'*Histoire Critique des Versions du Nouveau Testament*, par M. Simon, *c.* 13.

LUCAS. *Voyez* LEIDEN (Lucas van)

LUCAS (Jean) étoit savant, & entendoit plusieurs Langues. Charles I, Roi d'Angleterre, pour les bons services qu'il lui avoit rendus, le fit Baron du Royaume l'an 20 de son régne, sous le titre de *Lord Lucas de Shenfield en Essex*, à condition qu'au défaut d'enfans mâles, cette dignité passeroit à *Charles* Lucas Chevalier, son frére puîné, & à ses enfans mâles; & à son défaut à *Thomas* Lucas Chevalier, son frére, & à ses enfans mâles. Jean Lucas, dont nous parlons, épousa *Anne*, fille de *Christophle* Neuville & de Newton-Saint-Lo dans le Comté de Sommerset, Chevalier de Bath, dont il n'eut qu'une fille nommée *Marie*, qui épousa *Antoine*, Comte de Kent. Comme il n'avoit point d'enfant mâle, & que *Charles* Lucas Chevalier son frére avoit été tué sans laisser de postérité, à la défaite de Colchester, il obtint par des lettres patentes du septiéme mai de la 15 année du régne de Charles II, que sa fille auroit le titre de Baronesse Lucas de Crudwel dans le Comté de Wilt, & que ses enfans mâles auroient celui de *Barons Lucas* du même lieu. Qu'au défaut de mâles, ledit titre ne seroit pas éteint, mais qu'il seroit possédé par celle de ses filles, s'il y en avoit, qui hériteroit de ses autres biens selon la coutume & les loix d'Angleterre. Etant mort sans postérité, en 1670, le titre de Lord Lucas Shenfield, passa à *Charles*, fils & héritier de Thomas Lucas Chevalier. *Charles* avoit épousé *Penelope*, l'une des filles de *François*, Comte de Scarsdale. * *Dict. Anglois.*

LUCAS (Richard) Théologien Anglois, savant & pieux, naquit en Ecosse vers l'an 1648. Il passa de là en Angleterre où il desservit diverses églises. Il fut Vicaire de S. Etienne à Londres; Docteur & Professeur en Théologie & enfin Prébendaire de Westminster. Dans la fleur de son âge il eut le malheur de perdre la vue, ce qui l'empêcha de faire ses fonctions pastorales, mais non pas de composer plusieurs excellens Ouvrages. Il mourut âgé de 67 ans le 29 janvier 1715, trois ans après qu'une maladie continuelle l'eut rendu incapable d'aucune fonction. Son érudition & son zéle l'avoient fait estimer des plus grands Hommes, comme du Docteur Burnet, &c. Voici la liste de ses Ouvrages qui sont tous en Anglois, *La Morale de l'Evangile; Recherches sur le bonheur; Pensées Chrétiennes pour chaque jour du mois; Le Guide des Cieux; Le devoir des Domestiques;* cinq volumes de Sermons, dont quelques-uns ont été publiez par son fils *Richard*, Maître ès Arts & Membre du Collége de Sidney à Cambridge; *De la nature & de l'excellence de la Religion Chrétienne.* * *Ex ejus Scriptis.* Le Néve, *Fast. Dict. Allemand de Bâle.*

LUCAS ou LUCO. *Voyez* LUCO.

* LUCAY, bourg de France dans le Berry, vers les confins de la Touraine, est à peu près à l'ouest de la ville de Bourges, dont il est éloigné de treize à quatorze lieues.

LUCAYES, isles qui font partie des Antilles dans la Mer du nord, proche de l'Amérique, entre le 294, & le 304 degré de longitude, & le 21 & 28 de latitude. Les principales sont, Lucayoneque, Amana, Abacoa, Amaguaio, Caïcos, Bimini, Guanahani, Cigateo, Mayaguana, Guanima, Manegua, Samana, Inagua, Juma, Jumeto, Triangulo, &c. que les Auteurs nomment diversement. L'air y est tempéré, & la terre y produit du maïs & divers fruits; & on y trouve de plusieurs especes d'oiseaux, & sur tout quantité de pigeons. * Sanson. Baudrand.

LUCAYONEQUE, est la plus septentrionale des isles Lucayes, la principale, & celle qui a donné à ces isles le nom général qu'elles portent. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCCA, LUCKA, LUCCAW, LUCHA ou ou LUCHAW, petite ville ou bourg de la Haute Saxe, est dans le Duché d'Altembourg, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celle de Zeitz. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCCA, LUCKAW ou LUCKEN. *Voyez* LUCKEN.

LUCCEIUS (L.) fils de Quintus, vivoit du tems de Jules César, & se rendit célébre par l'Histoire qu'il composa de la Guerre entre les Romains & les Marses, joints à d'autres peuples d'Italie. Sa réputation fit que Cicéron le pria d'écrire séparément l'Histoire de son Consulat: ce qu'il accorda à sa priére. Depuis, Lucceius suivit le parti de Pompée, pendant les guerres civiles: & fut un de ceux qui lui conseillérent de quitter l'Italie l'an 705 de la fondation de Rome, & le 49 avant Jesus Christ. Après la bataille de Pharsale, César pardonna à Lucceius, & le reçut dans ses bonnes graces. Cicéron s'employa pour le réconcilier avec Atticus, qui avoit eu quelque démêlé avec lui. Nous avons perdu les Ouvrages de Lucceius. Il avoit été Préteur. * Cicéron, *l.* 5. *Epist.* 12. & *ad Attic. l.* 4. *Epist.* 6.

LUCCUS, riviére. *Voyez* LIXE.

LUCE. *Cherchez* LUCIUS.

* LUCE, bourg de France dans le Maine, est au sud-est de la ville du Mans, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* LUCEDIA, riche Abbaïe d'Italie dans cette partie du Duché de Montferrat qui appartient au Roi de Sardaigne. Elle est à l'ouest-nord-ouest de Trin ou Trino, dont elle est éloignée d'environ deux lieues. Elle a trente mille livres de revenu, & a été cy-devant possédée par le Cardinal Grimani Viceroi de Naples. Après sa mort arrivée en 1710, il y eut dispute entre le Pape & le Duc de Savoye, à qui appartenoit le droit de la conférer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* qui nomme cette Abbaïe *Lucedio.*

LUCENA: il y a trois lieux de ce nom en Espagne, un gros bourg dans l'Andalousie près de l'embouchure du Tinio dans le Golfe de Cadis; un autre sur le Xénil, au dessus d'Ecija, près de Grenade; & un troisiéme dans l'Estrémadure entre Mérida & Alcantara. Celui-ci est la *Liciniana* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUCENA (Louïs de) né à Guadalaxara dans la Nouvelle Castille, fut Docteur en Médecine. Il fit beaucoup de voyages dans lesquels il s'appliqua à examiner tout ce qui pouvoit lui faire connoître la nature. Après être revenu en Espagne, où il ne fit qu'un court séjour, il se remit à voyager & alla à Rome, où il vouloit mettre à profit ce qu'il savoit, & augmenter ses connoissances par le commerce avec les Savans qui y étoient. Il a aussi exercé la Médecine à Toulouse, & il y écrivit son Traité *de tuenda præsertim a peste, integra valetudine, deque hujus morbi Remediis.* Antoine du Verdier-Vauprivas dit mal à propos que Lucéna étoit de Luceria. On trouve deux lettres

de Lucéna parmi celles de Sépulvéda. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LUCE'NA (Jean de) Portugais, natif de Trancoso dans l'Evêché de Viseu, entra chez les Jésuites le 14 mars 1565, & devint un célebre Prédicateur. On a de lui une Histoire Portugaise de S. François Xavier, & de ce que les Péres de la Compagnie de Jésus firent dans les Indes. On l'a traduite en Italien & en Espagnol. Lucéna mourut à Lisbonne le onziéme octobre 1600. * *Memoires de Portugal.*

* LUCE'NAY-l'EVEQUE, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans l'Autunois. Il est sur la riviére de Tavernay, à peu près au nord de la ville d'Autun, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* LUCENS, joli bourg de Suisse dans le païs de Vaud. Il est sur la grande route de Moudon à Payerne, au pié d'un coteau, avec un château fort élevé, situé pour la plus grande partie sur un rocher: c'est là que réside le Baillif de Moudon. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 336. édit. d'Amsterdam 1730.

LUCE'RA ou LUCE'RIE, ville d'Italie, avec titre d'Evêché dans la Capitanate, province du Royaume de Naples. Elle est considérable par ses belles laines, & est le siége du Gouverneur de la province. Ptolomée fait mention d'une LUZE'RIA dans la Gaule Cisalpine, qui est Lucéra ou *Luzara* sur le Pô. * Cluvier. Léandre Alberti.

LUCE'RES, en Latin *Luceres*, nom de la troisiéme Tribu du peuple Romain, du tems de Romulus. Tous les Habitans de Rome furent alors divisez en trois Tribus; ceux de la premiére, qui étoit la Tribu de Romulus, furent appellez *Ramnenses*; ceux de la seconde, dont Tatius Roi des Sabins, étoit le Chef, *Tatienses*; & ceux de la troisiéme furent appellez *Luceres*, d'un certain Lucére leur conducteur, qui accourut avec grand nombre de gens ramassez, pour s'établir à Rome, lorsque Romulus y eut donné franchise, ou bien à cause des bocages qui y étoient, que les Latins appellent *Lucus*. * Plutarque, *Vie de Romulus*. Tite-Live, *l.* 1.

LUCERNE, que ceux du païs nomment *Lutzern*, ville de Suisse, est capitale d'un des grands Cantons, auquel elle donne son nom. Ce Canton est environné de ceux de Berne, de Schwitz, d'Underwald & de Zug. Son territoire ne produit point de vin, les grains n'y sont pas en abondance; mais il y a de bons pâturages, & un grand Lac, dont les Lucernois tirent presque plus de commoditez que de leur terroir. La ville est située sur la riviére de Russ, à l'endroit où elle sort du Lac, au pié d'une haute montagne appellée *le Mont rompu* ou *de Pilate*. Cette riviére la partage comme en deux villes, dont la plus grande est du côté septentrional. Il y a quatre beaux ponts, l'un desquels est long d'environ 500 pas, & sert de promenade aux Habitans. On voit au milieu de la riviére une tour, dont l'on croit que Lucerne a pris son nom, parce qu'elle servoit autrefois de phare, pour guider les bateaux sur le Lac pendant la nuit. La situation de cette ville est avantageuse & fort commode. C'est le grand passage pour aller en Italie, par le Mont-Saint-Gothard, & les marchandises qui ont traversé les Alpes sur les bêtes de charge, se transportent par le Lac & la riviére de Russ jusqu'au Rhin, qui les conduit jusques dans l'Océan. Les Auteurs ne conviennent pas entre eux sur l'origine de Lucerne. Eterlin la rapporte à la Maison d'Autriche. Guilliman croit qu'elle a été formée de deux châteaux bâtis par les Allemands de chaque côté de la riviére; & ce sont peut-être les deux tours que Charlemagne fit raser. Plusieurs attribuent ses commencemens à un Collége de Chanoines, fondé par un Prétre nommé Winkard, vers la fin du septiéme siécle. Depuis, le Roi Pepin la donna à l'Abbé de Morbach, dont les successeurs furent Seigneurs de la ville qu'on bâtit. L'Abbé y exerca la souveraineté, mais avec de grandes restrictions, jusqu'à Albert I, qui voulant établir une nouvelle domination en Suisse, acheta Lucerne de ce Prélat, sous condition de conserver à cette ville tous les priviléges dont elle jouïssoit sous ses premiers maîtres. Il ne tint pas parole; car les Lucernois souffrirent beaucoup sous le joug de la Maison d'Autriche. Le traité qu'ils firent l'an 1332, avec les Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, irrita les Autrichiens & les partisans qu'ils avoient dans la ville. Ces derniers conspirérent contre ceux qui avoient conseillé cette paix au peuple, & entreprirent de se rendre maîtres de la ville. Leur dessein fut découvert; & le danger où se virent les Lucernois, leur fit hâter l'alliance qu'ils conclurent la même année avec les trois Cantons. Depuis ils reçurent divers outrages des Gouverneurs que la Maison d'Autriche mettoit dans quelques places de leur voisinage. Enfin ne les pouvant plus souffrir, & appuyez du secours d'Uri, de Schwits & d'Underwald, ils se rendirent maîtres de Rottembourg le 29 décembre 1385. Ils ruïnérent le château que le Gouverneur avoit abandonné, abattirent les murailles de la ville, & comblérent les fossez, pour empêcher que les Autrichiens ne pussent y loger des garnisons pour inquiéter Lucerne. L'an 1415, ils prirent Sursée, ville de leur voisinage sur le Lac, & se rendirent maîtres du Comté de Rore. Deux ans après ils reçurent les Vallesans dans leur alliance: ce que firent aussi en même tems ceux d'Uri & d'Underwald. Les Lucernois ont retenu la Religion Catholique Romaine; & leur Gouvernement est à peu près tel que celui de Berne, & des autres grands Cantons. Le Grand Conseil est composé de cent Conseillers, & le petit de trente-six, dont il n'y en a que dix-huit à la fois qui gouvernent par sémestre. L'autorité de l'Avoyer, qui est le Chef, dure un an; mais elle lui est ordinairement continuée comme par une nouvelle élection. Ils ont deux autres Justices subalternes. Quant aux causes matrimoniales, & autres affaires ecclésiastiques, elles dépendent de l'Officialité de l'Evêque de Constance. Les lieux principaux du Canton de Lucerne, où il y a des Baillifs, sont Willisaw, Entlibuch, Rothenbourg, Habspurg ruïné par les Lucernois l'an 1352, Bévone, Merichwanden, Weggis, Ebicon, Saint-Urbain, Krients, Wikent, Sempach, & Sursée. Lucerne est la résidence ordinaire du Nonce du Pape, & un séjour des plus agréables de toute la Suisse. Le Nonce Passionéï quitta Lucerne & se retira à Altorff à l'occasion du différent que ce Canton eut avec le Pape en 1725. On peut voir l'Histoire de ce différent, avec d'excellentes Remarques dans un Traité de M. Loys de Bochat, Professeur en Droit & en Histoire à Lausanne, avec ce titre, *Memoires pour servir à l'Histoire du different entre le Pape & le Canton de Lucerne, &c.* à Lausanne 1727, *in octavo*. Les villes de Sempach & de Sursée, & la riche Abbaïe de S. Urbin, sont sous la protection de Lucerne. Il y a deux ou trois petits Lacs dans ce Canton comme celui de Sempach & celui de Heidegg, où il y a des écrevisses bleuâtres plus grosses que les communes, & qui ne deviennent point rouges en les cuisant. Les Lucernois se servent à la guerre d'un cornet d'airain, qu'ils disent leur avoit été donné par Charlemagne. * Cluvier, *Descriptio Germaniæ*. Simler & Plantin, *Histoire de la Suisse*.

LUCERNE (le Lac de) Lac de Suisse assez étendu du Couchant au Levant, mais peu large, est sur les confins des Cantons de Lucerne, d'Underwald, d'Uri & de Schwits. Il prend son nom ordinaire de la ville de Lucerne, & porte aussi quelquefois le nom de *Lac des quatre villes Forêtiéres*, à cause de Lucerne qui est sur ses bords, de Stants, d'Altorf, & de Schwits, qui n'en sont pas beaucoup éloignez. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

LUCERNE, petite ville de Piémont en Italie, est capitale du Comté de Lucerne, qu'on nomme autrement les Vallées des Vaudois, & située sur la Pélice, à deux lieues de Pignerol du côté du sud-sud-ouest. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCERNE, village avec Abbaïe dans la Normandie, à quatre lieues d'Avranches du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LUCETIUS, nom que les anciens Payens donnoient à Jupiter, & qui vient du mot *lux* qui signifie lumiére, parce qu'ils le regardoient comme la source de la lumiére du Soleil, aussi bien que comme celle de la vie. Il en est parlé dans l'Enéïde, *l.* 9. *v.* 570, & dans l'observation de Servius sur ce vers; dans Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 12; dans Festus. *Voyez* aussi *Pantheum Mythicum* du Pére Pomey, édit. d'Utrecht 1701, *p.* [illegible].

LUCHA ou LUCHAW. *Voyez* LUCCA.

LUCHEN, LUCHENTE, ancien bourg des Contestans en Espagne. Il est dans le Royaume de Valence, entre Xativa & Gandia, à trois liues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCHEU, ville de la Chine, est la neuviéme de la province de Nanking, & elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCHO, anciennement *Acropolis*, *Antypirgus*, *Tetrapyrgia*, étoit anciennement une ville de la Marmarique en Afrique: maintenant c'est un petit bourg, situé dans le Royaume de Barca, sur le Cap de Lucho, nommé par les Anciens *Catæonum Promontorium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCHOW ou LOCHOW, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Basse Saxe, & dans le Comté de Danneberg dont elle est éloignée de deux à trois lieues. Elle est sur la rive droite de la Jetze, & appartient à l'Electeur de Hanovre. Elle a un château qui a été bâti par la femme du Duc Othon.

* LUCHSINGEN, village de Suisse dans le Canton de Glaris, sur le bord de la Lint, a dans son voisinage un bain d'eau minérale qui charrie de l'alun & du soufre. Cette eau sort d'un rocher & est portée par des canaux de bois dans le village. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 2. *p.* 477. édit. d'Amsterdam 1730.

LUCIDE, *Lucidus*, Prêtre, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, soutenoit au sujet de la prédestination, quelques propositions que l'on condamna dans le Concile d'Arles, l'an 475. Il se soumit à cette condamnation, & conforma ses sentimens à ceux de l'Eglise. *Voyez* les Conciles d'Arles, sous le mot ARLES. * Usserius, *Antiq. Britan.* Noris, *Hist. Pelag.*

LUCIDE, *Lucidus* (Jean) Mathématicien fameux, publia dans le XVI siécle divers Traitez, *de Emendatione temporum; De vero Die passionis Christi; Epitome Emendationis Calendarii Romani; Canones in perpetuam temporum Tabulam, &c.* On a dit que le nom qu'il se donna, n'étoit point son véritable. David Blondel n'a pas bien connu le tems où cet Auteur florissoit; car il le place sous l'an 1510 entre ceux qui ont parlé de la Papesse.

LUCIEN, *Lucianus*, Auteur Grec, étoit de Samosate, capitale de la Comagéne, & d'une naissance fort médiocre. Il naquit sous l'empire de Trajan. Son pére qui n'avoit pas le moyen de l'entretenir, résolut de lui faire apprendre le métier de Sculpteur, mais Lucien n'y pouvant réüssir, se jetta dans les Lettres, sur un songe qui est rapporté au commencement de ses Ouvrages. Il dit lui-même qu'il embrassa la profession d'Avocat; & qu'ayant ensuite en horreur les disputes du Barreau, il se jetta dans l'étude de la Philosophie, comme dans un asyle. Par les Ecrits de Lucien, il paroît que c'étoit un Rhéteur, qui faisoit profession d'Eloquence, & qui composoit des Harangues sur divers sujets, même des Plaidoyers, quoiqu'il ne nous en reste point. Il s'établit d'abord à Antioche, d'où il passa en Ionie & en Gréce, puis dans les Gaules & en Italie, & revint en son païs par la Macédoine. Lucien vécut quatre-vint-dix ans, depuis le régne de Trajan, jusqu'à celui de Marc-Auréle, sous lequel il fut Intendant en Egypte. Suidas veut qu'il ait été déchiré par les chiens. Lucien est non seulement un des plus beaux esprits de son tems; mais aussi de toute l'Antiquité. Il a sçu

ſçu joindre dans ſes Ouvrages l'utile à l'agréable, l'inſtruction à la ſatire, l'érudition à l'éloquence. On y voit une raillerie perpétuelle de la Théologie des Payens, & une ſatire des mœurs & de la conduite de Philoſophes. Il y donne de tems en tems de grands exemples de vertus, & des traits d'une Philoſophie épurée; & par tout il inſpire du mépris pour le vice, ſur lequel il jette un ridicule qui le fait haïr. Quelques-uns ont cru qu'il avoit été Chrétien; & ſi le Dialogue de Pérégrin étoit effectivement de lui, il ſeroit aſſez vrai-ſemblable qu'il auroit été initié aux Myſtéres des Chrétiens; mais c'eſt l'Ouvrage de quelque Payen plus ancien, qui avoit vu & entendu S. Paul: ce que Lucien, né ſous Trajan, ne peut avoir fait. Ceux qui ont fait paſſer Lucien pour un impie & un homme ſans Religion, ont eu raiſon, s'ils ont fait conſiſter la Religion dans la Théologie des Poëtes Payens ou dans les opinions extravagantes des Philoſophes. Mais on n'eſt point en droit de l'accuſer d'impiété ni d'Athéïſme, par rapport à l'exiſtence & au culte du vrai Dieu, puiſqu'il n'a jamais combattu ni l'un ni l'autre dans ſes Ecrits. Les Ouvrages de Lucien ont été donnez en Grec & en Latin par Jean Bourdelot, & imprimez *in folio* à Paris l'an 1615. * Saint Jérôme, *in Catalogo.* Photius, *Cod.* 128. Suidas. Voſſius, *de Rhet. Antiq. c.* 12. *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 15. D'Ablancourt, *à la tête de la Traduction des Dialogues de Lucien, &c.*

L U C I E N (Saint) Prêtre d'Antioche & Martyr, avoit évité la fureur de la perſécution de Dioclétien & de Maximien, & fut pris par la trahiſon d'un Prêtre Sabellien, nommé Pancrace, lorſque la perſécution commençoit à ſe ralentir. Il fut mené par les Infidéles à Nicomédie; & ſur le chemin ayant trouvé des Soldats, qui par foibleſſe avoient renié la Foi, il leur en fit des reproches ſi ſalutaires, qu'il les porta à réparer par une glorieuſe mort, la lâcheté qu'ils avoient commiſe. A Nicomédie, on le préſenta à Maximien Galére. Au lieu de déteſter la Religion Chrétienne comme il en étoit preſſé, il compoſa pour ſa défenſe une excellente Apologie. Elle fut récitée devant le Préfet de la ville, & entendue par l'Empereur, qui étoit caché derriére un fauteuil; enſuite dequoi ſaint Lucien fut mis en priſon. On le coucha ſur des morceaux pointus de pots caſſez, les mains & les piez étendus & attachez de quatre côtez: de ſorte qu'il ne pouvoit ſe remuer. On ne lui porta que des viandes immolées aux Idoles, & il aima mieux mourir de faim, que de conſerver ſa vie par des viandes qui l'euſſent fait ſoupçonner d'être tombé dans l'idolâtrie. Les Chrétiens du lieu & pluſieurs autres qui étoient venus d'Antioche, le viſitérent ſouvent. La Fête de la Théophanie, qui eſt celle que nous nommons *les Rois*, arrivant en ce tems-là, il leur dit qu'il la célébreroit avec eux, & que le lendemain il ſortiroit du monde pour aller à Dieu; mais lorſque pour accomplir ſa promeſſe, il fallut offrir le ſacrifice, il ne ſe trouva point d'autel dans ſa priſon, outre qu'il étoit attaché d'une façon à ne pouvoir ſe remuer. Cela néanmoins n'empêcha pas l'oblation qu'il vouloit faire. Il fit mettre ſur ſon eſtomach les ſymboles Euchariſtiques; & après les avoir conſacrez, il ſe fit donner la communion, à laquelle les Aſſiſtans participérent. Ce ſaint Prêtre mourut le jour qu'il avoit marqué l'an 311 ou 312, & fut jetté dans la mer avec une pierre au cou; mais un Dauphin, dit-on, le rapporta au rivage. Au reſte, il avoit revu avec ſoin la Verſion des Septante, qui étoit pleine de fautes. Saint Jérôme dit que toutes les Egliſes qui étoient entre Antioche & Conſtantinople s'en ſervoient, & qu'il avoit encore compoſé quelques petits Traitez de la Foi Catholique, & écrit quelques Epîtres. On l'accuſa d'avoir donné quelque ouverture à l'erreur d'Arius, en attaquant le Sabellianiſme; & quelques Péres ont nommé les Ariens, Lucianiſtes. Mais ſaint Athanaſe l'a juſtifié de cette calomnie avec ſaint Denys d'Alexandrie, auquel on faiſoit le même reproche. Il laiſſa pluſieurs Diſciples; mais quelques-uns prirent fauſſement ſon nom, & ſuivirent l'impiété d'Arius. De ſaintes femmes s'étoient miſes ſous ſa conduite, & dans les Actes de ſon martyre, il eſt fait mention de quelques-unes. Les Actes du martyre de ſaint Lucien, que l'on attribue à Jean Prêtre de Nicomédie, ſont l'Ouvrage de Métaphraſte, auquel on ne doit ajoûter aucune foi; mais on a une Homélie de ſaint Jean-Chryſoſtome, où l'Hiſtoire de ſon martyre eſt rapportée plus fidélement. Ce n'eſt point ſous Maximien qu'il a ſouffert le martyre, mais ſous Maximin au commencement de l'année 312. Lucien ayant été arrêté par l'ordre de cet Empereur, fit d'abord en ſa préſence un Diſcours Apologétique pour la Religion Chrétienne, comme le témoigne Euſébe, & ſouffrit enſuite divers tourmens avec conſtance. Etant amené au tribunal de l'Empereur & étant interrogé, il ne répondit autre choſe, ſinon qu'il étoit Chrétien, & fut auſſi-tôt condamné à la mort: c'eſt tout ce que l'on ſait du genre de ſon martyre. Lucien fut en grande réputation de ſavoir & de ſainteté. Saint Jérôme remarque qu'il étoit très-éloquent; & qu'outre la Verſion de la Bible dont nous avons parlé, & qui étoit en uſage dans les Egliſes, depuis Conſtantinople juſqu'à Antioche, il avoit encore compoſé pluſieurs petits livres touchant la Foi, & quelques lettres. Il en écrivit une entre autres, lorſqu'il étoit en priſon, à un Chrétien d'Antioche, dont la fin eſt rapportée dans la Chronique d'Alexandrie, & eſt conçue en ces termes, *Tous les Martyrs qui ſont avec moi vous ſaluent, je vous apprens que l'Evêque Anthime eſt mort Martyr.* Quant à la Doctrine de Lucien, non ſeulement les Ariens ſe ſont vantez de n'avoir point d'autres ſentimens que les ſiens; mais même quelques Auteurs Catholiques, comme ſaint Epiphane, *Hæreſ.* 43, & Théodoret, *Hiſt. l.* 1. *c.* 4, ont regardé Lucien, comme un des premiers Auteurs de l'Arianiſme. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, dans ſa lettre à l'Evêque de Conſtantinople, l'accuſe d'avoir ſuccédé à Paul de Samoſate, & de s'être ſéparé de la communion de trois Evêques. Il eſt certain que les principaux Chefs des Ariens avoient été Diſciples de Lucien, & qu'ils ſoutenoient avoir trouvé une de leurs Formules de Foi, qu'ils publiérent à Antioche, écrite de la main même de Lucien. Cependant l'Auteur de la Synopſe de l'Ecriture attribuée à ſaint Athanaſe, appelle Lucien, *Saint, grand Aſcete & Martyr;* & non ſeulement Euſébe, qui pourroit être ſuſpect, mais encore ſaint Jérôme & ſaint Jean Chryſoſtome l'ont conſidéré comme Martyr. L'Egliſe d'Antioche célébroit ſa Fête dès le tems de ſaint Chryſoſtome: elle eſt marquée dans les Martyrologes au 16 de janvier. Les Ménologes la mettent au 15 d'octobre; mais du tems de ſaint Chryſoſtome elle ſe célébroit à Antioche le ſeptiéme janvier. * Saint Jérôme, *de Script. Eccl. & Epiſt.* 207 *& Chron.* Euſébe, *l.* 8. *&* 9. S. Athanaſe, *in Synopſi.* Théodoret. Sozoméne. Nicéphore. Suidas. Métaphraſte, *ad* 7. *januar.* Baronius, *A. C.* 311. Godeau, *Hiſt. Eccl. &c.* M. Simon, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament, l.* 2. Tillemont, *Memoires Eccleſ.* Le Pére Ruinart, *Acta Martyrum.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques.*

L U C I E N, Prêtre & Martyr Carthaginois, donna l'an 250 beaucoup de peine à ſaint Cyprien ſon Evêque, en accordant la paix indifféremment à tous ceux qui étoient tombez pendant la perſécution, *pourvu qu'ils rendiſſent bon compte de ce qu'ils avoient fait après leur peché.* Nous avons encore une lettre de lui, entre celles de ſaint Cyprien, où il fait l'Hiſtoire de cette indulgence des Martyrs de Carthage. Elle eſt la 22 entre celles de ſaint Cyprien, de l'édition d'Oxford. *Voyez* la 23 & la 27.

* L U C I E N, autre Martyr, qui ſouffrit auſſi ſous l'empire de Decius, avec un autre nommé Marcien. On ne ſait bien ni ſa patrie, ni l'an, ni le lieu de ſon Martyre. *Voyez les Acta ſelecta & ſincera* du P. Ruinart.

L U C I E N, Prêtre de Jéruſalem, dans le cinquiéme ſiécle, avoit ſoin d'une petite paroiſſe, & étoit diſtingué par ſa ſainteté & par ſa vertu. Ce fut lui à qui Gamaliel apparut trois fois, & révéla le lieu où étoient cachez avec le corps de ſaint Etienne premier Martyr, celui de Nicodéme, le ſien & celui de ſon fils nommé Abibas. Par ſon commandement il alla porter cette nouvelle à Jean, Evêque de Jéruſalem, de ſorte qu'on trouva ce précieux thréſor. Lucien écrivit à ce ſujet une Epître Gréque, que le Prêtre Avitus Eſpagnol traduiſit en Latin, l'an 415. * Idace, *in Chron.* Honoré d'Autun, *l.* 2. *c.* 46. Baronius. Bellarmin. Voſſius, &c.

L U C I F E R, nom du premier Ange rebelle, lequel, pour ſon orgueil fut précipité du ciel aux enfers avec la troiſiéme partie des Anges, qui depuis tentent les hommes au péché, & ſont appellez *Diables.* Le mot *Lucifer* ſignifie en Latin *porte-lumiére* ou *brillant.*

L U C I F E R, ſelon les Poëtes, eſt fils de Jupiter & de l'Aurore. Les Aſtrologues diſent que c'eſt une brillante étoile (qu'ils nomment auſſi *Venus*) qui précéde le ſoleil le matin, & paroît avec l'Aurore. La même étoile ſe voit le ſoir après le ſoleil couché, & ſe nomme *Heſper*, c'eſt à dire, l'*Etoile du ſoir.*

L U C I F E R, Evêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne & des iſles d'alentour, ſe rendit illuſtre dans l'Egliſe, par le mépris qu'il faiſoit du monde, par ſon amour des Lettres ſaintes, par la pureté de ſa vie, par la conſtance de ſa foi, & par la grace divine qui éclatoit dans ſes actions: ces éloges lui ſont donnez par deux Prêtres de ſon parti, & ſont confirmez par S. Athanaſe. L'Empereur Conſtance ayant fait tenir un Concile à Arles l'an 353, dans lequel S. Paulin de Tréves fut banni, Vincent de Capoue & les autres Evêques conſentirent à la condamnation de ſaint Athanaſe. Lucifer s'offrit au Pape Libére, pour aller trouver l'Empereur Conſtance, & lui perſuader de faire tenir un Concile d'Evêques, afin d'examiner librement ce qui concernoit la Foi & la cauſe de S. Athanaſe. Libére approuva cette ouverture, & Lucifer ſe chargea de cette commiſſion l'an 354. Sa négociation réüſſit: on indiqua à Milan un Concile, qui fut tenu la même année; il y défendit courageuſement la perſonne & la cauſe de S. Athanaſe; & l'Empereur en étant irrité, l'envoya en exil. Ce Prélat étoit véhément & intrépide: l'Empereur qui l'appréhendoit, changea ſouvent le lieu de ſon exil. Il fut envoyé à Germanicie, ville de Syrie, dont Eudoxe Arien étoit Evêque; puis à Eleuthéropolis dans la Paleſtine, où l'Evêque nommé Eutyche le fit maltraiter. Il fut depuis rélégué dans la Thébaïde, & ſouffrit même un quatriéme exil, dont le lieu n'eſt pas marqué. Il fut rappellé de ſon exil après la mort de Conſtance, ſous l'Empire de Julien l'an 361. Il vint à Antioche, où ayant trouvé l'Egliſe diviſée entre les partiſans d'Euzoïus Evêque Arien, Méléce ordonné en ſa place, & les Euſtathiens, il ordonna pour Evêque le Prêtre Paulin: ce qui ne fit qu'augmenter le Schiſme de l'égliſe d'Antioche. Euſébe de Verceil, que le Concile d'Alexandrie avoit envoyé pour terminer ce Schiſme, reçut un très-grand déplaiſir de trouver les affaires deſeſpérées par l'ordination de Paulin, qu'il ne put approuver. Lucifer qui avoit une inflexibilité d'eſprit extraordinaire, rompit abſolument avec ce Prélat, & n'eut plus de communion avec lui. Quelques uns croyent que ſes chagrins étoient fondez ſur le rétabliſſement des Evêques tombez dans l'héréſie, fait par le Synode d'Alexandrie. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr qu'il ſe retira en Sardaigne où il demeura juſqu'à la mort, ſéparé de la communion des Prélats tombez, & de celle de ceux qui les recevoient. Ce fut ainſi qu'il devint l'Auteur d'un Schiſme, qui cauſa beaucoup de mal à l'Egliſe. Théodoret marque qu'il inventa une nouvelle erreur; mais ſaint Ambroiſe témoigne le contraire. Saint Athanaſe & ſaint Jérôme le louent, & ni ſaint Epiphane, ni Philaſtrius ne l'ont rangé parmi les Hérétiques. Pendant ſon exil il compoſa cinq livres, qui ſont les plus aigres qui nous ſoient reſtez de l'Antiquité Chrétienne. Il les envoya à Conſtance contre lequel ils étoient compoſez, & qui lui fit écrire par Florent, Maître du Palais, pour ſavoir s'il en étoit l'Auteur. Le billet de cet Officier eſt

par-

parvenu jusqu'à nous avec la réponse de Lucifer, lequel avouant son livre, en mit un autre en lumiére, beaucoup plus aigre que les précedens. Nous avons eu par les soins de Jean du Tillet, Evêque de Meaux, les Ouvrages de Lucifer imprimez l'an 1568, à Paris chez Sonnius en cet ordre, *Ad Constantium Imp. libri duo; De Regibus apostaticis; De non conveniendo cum Hæreticis; De non parcendo in Deum delinquentibus; Quod moriendum sit pro Filio Dei, Epistola ad Florentium*. On y a ajoûté la réponse de Florent; trois Epitres de saint Athanase, & une du Pape Liberius. Baronius croit avec les Anciens, que Lucifer est mort dans le Schisme. Mais Sponde qui a fait l'abbrégé des Annales de ce Cardinal, dit qu'étant à Rome, un Prêtre de l'Isle de Sardaigne lui avoit montré deux piéces authentiques pour justifier la sainteté de Lucifer, & le culte public qui lui est rendu dans cette isle. Malgré tout cela, il est certain que Lucifer est demeuré dans sa résolution de ne point recevoir à sa communion les Evêques & les Clercs, qui avoient souscrit aux formules de Foi Ariennes, ni même avec les Evêques qui les recevoient à leur communion, comme saint Jérôme & Rufin l'assurent. Théodoret dit que Lucifer sur la fin de sa vie, innova quelque chose sur la doctrine de l'Eglise; mais on ne sait pas précisément en quoi, & les autres Auteurs ne l'accusent d'aucune nouveauté touchant la doctrine. Nonobstant tout cela, on fait sa Fête en Sardaigne, sur tout à Cagliari le 20 mai. Il mourut vers la fin de l'an 370 ou 371. * Voyez un livre imprimé à Cagliari, chez Barthélemi Gobet l'an 1639, & dédié au Pape Urbain VIII, avec ce titre, *Defensio sanctitatis B. Luciferi, necnon & primatus Archiepiscopi Calaritani, &c.* S. Athanase. S. Augustin, *de Hær. & Agone, c.* 30. S. Jérôme, *in Catal. c.* 95. *Dial. de Lucif. Chron. &c.* Sulpice Sévére. Rufin. Socrate. Sozoméne. Théodoret, &c. *in Histor.* Baronius, *in Annal.* Sponde, *in Epit. ann. A. C.* 362. *& juxt.* Bellarmin. Le Mire. Possevin. Herman, *Vie de saint Athanase, &c.*

LUCIFERIENS, nom de ceux qui persistoient dans le Schisme de Lucifer de Cagliari, & qui avoient fait Schisme avec l'Eglise. Il y avoit peu d'Evêques dans ce parti, mais plusieurs Prêtres & Diacres. Ils avoient plusieurs personnes de leur Secte à Rome: il y en avoit en Orient, en Egypte, en Afrique, & dans les Gaules; mais le plus grand nombre étoit en Sardaigne & en Espagne, ou Grégoire, Evêque d'Elvire, avoit soutenu le parti jusqu'à sa mort. Marcellin & Faustin Prêtres de cette Secte, présentérent l'an 383, aux Empereurs Valentinien II, Théodose & Arcadius, en faveur de leur parti, une Requête sur laquelle ils obtinrent de Théodose un rescrit, par lequel cet Empereur leur accorde un exercice libre de leur Religion. Socrate & Sozoméne qui excusent Lucifer, condamnent ses Sectateurs. Cette Secte ne dura pas longtems; elle étoit réduite à fort peu de personnes, dans le tems que Ruffin écrivoit son Histoire, & entiérement éteinte, quand Théodoret composoit la sienne. S. Augustin & Gennade attribuent aux Lucifériens, de croire que l'ame étoit engendrée par transfusion, née de la chair & d'une substance charnelle. Le premier dit simplement qu'il l'a lu, mais il ne vouloit pas assurer que cela fût véritable. Hilaire, Diacre de Rome, Collégue de Lucifer, soutint le Schisme, & prétendit qu'il falloit rebatiser les Ariens, & généralement tous les Hérétiques. S. Ambroise & Ruffin qualifient de Schisme le parti des Lucifériens. Saint Jérôme a écrit contre cet Hilaire & contre les Lucifériens. * S. Augustin, *de Hær. c.* 81. Saint Ambroise, *de obitu Sat.* Ruffin, *l.* 1. *c.* 30. Saint Jérôme, *adversus Luciferum.* Socrate, *l.* 3. *c.* 7. Sozoméne, *l.* 5. *c.* 12. *&c.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siecle.*

LUCILIO VANNINI. *Voyez* VANNINI.

LUCILIUS (Caïus) Chevalier Romain, natif de Suessa, au païs des Auronces, étoit grand-oncle maternel du grand Pompée. Ce fut lui qui composa le premier avec quelques réputation des Satires en vers Latins, comme nous l'apprenons de Quintilien, & de Pline qui s'exprime en ces termes, *Primus condidit styli nasum.* Quelques Critiques, & M. Dacier entre autres, font d'un sentiment contraire. Lucilius avoit laissé trente livres de ces sortes d'Ouvrages, dont il ne nous reste que quelques fragmens, enrichis de Remarques par François Douza, fils de Janus Douza. On attribue aussi à Lucilius une Comédie & des Hymnes. Horace, selon quelques uns, l'appelle Auteur d'une espéce de Poësie inconnue aux Grecs, *Græcis intacti carminis auctor*; parce que la Satyre Romaine, telle qu'elle étoit du tems de Lucilius, étoit inconnue aux Grecs; mais d'autres rapportent ces paroles à Ennius. Lucilius mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers la 651 année de Rome, & 103 avant Jesus Christ. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Juvénal, *Sat.* 1. *v.* 165. Horace, *l.* 2. *Sat.* 1. *v.* 17. Quintilien, *l.* 10. *c.* 1. Pline, *in Præf. Hist. Nat.* Saint Jérôme, *in Chron.* Vossius & Lilio Giraldi, *de Poët. Lat.* Crinitus, *&c.* *Voyez* Casaubon, *de Satyra.* Bayle, *Dict. Crit.*

LUCILLE, Chevalier Romain. *Voyez* LUCILIUS (Caius)

LUCILLE, *Lucillus*, Historien Grec, dit *Tarrhéen*, parce qu'il étoit de Tharrha, ville de Créte, écrivit divers Ouvrages, citez par Etienne de Byzance, & par Tzetzès. Il est différent de LUCILLE *Philalthée*, savant Médecin, qui a écrit *Methodus rectandi curas, &c.* Simler, *in Biblioth.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Tzetzès, *Chil.* 8. *Hist.* 159. Vossius, *de Hist. Græc. &c.*

LUCILLE, *Lucilla*, mére de Marc-Auréle, Empereur, différente de ces autres dont nous parlerons cy-après.

LUCILLE, *Lucilla*, fille de Marc-Auréle Empereur, fut donnée en mariage à Lucius Ælius Vérus, après que ce dernier eut été créé César, vers l'an de Jesus Christ 154. On dit qu'elle fut possédée du démon, & délivrée par Arbéricus ou Abercius, Evêque de Hiérapolis. Au moins, c'est ce qu'on lit dans les Actes de la Vie de ce Prélat, rapportez par Métaphraste, sous le 22 jour d'octobre.

LUCILLE, *Lucilla*, sœur de l'Empereur Commode, fut violée par son frére, & envoyée en exil dans l'Isle de Caprée, où il la fit mourir, comme nous l'apprenons de Dion & de Lampridius.

* LUCILLE, Martyre, dont il est fait mention, dans l'ancien Martyrologe de Carthage, sur le 12 de février.

LUCILLE, *Lucilla*, Dame Espagnole, qui vivoit en Afrique vers l'an 306, fut séduite par les Schismatiques de Carthage, qui l'attirérent à leur parti, afin de se servir de ses richesses pour combattre le légitime Prélat, qui étoit Cécilien. Celui ci n'étant encore que Diacre de l'Evêque Mensurius, auquel il venoit de succéder, avoit repris Lucille, de ce que, contre l'ordre observé en Afrique, avant que d'aller à la communion, elle baisoit certains os d'un prétendu Martyr. Cette correction l'avoit extrémement picquée; de sorte que voyant l'occasion de s'en venger, elle se laissa emporter à sa passion, & assista les Schismatiques de son crédit & de ses biens. *Cherchez* CECILIEN. * Baronius, *A. C.* 306. Godeau, *Hist. Eccl.*

LUCINE, *Lucina*, Déesse, que les Payens croyoient présider aux accouchemens. Quelques uns ont cru qu'elle étoit la même que Diane; & d'autres, que Junon. Ce nom de *Lucine* lui fut donné, ou à cause d'un temple, dit *Lucus*, qu'elle avoit à la campagne, ou parce qu'elle aidoit à mettre les enfans au jour, *dabat lucem.* C'est le sentiment de Cicéron, *de Nat. Deor.* & d'Ovide, *in Fastis, l.* 6. *v.* 39 *&* 40.

LUCINE, Dame Romaine, fut convertie à la Foi avec son mari Pinien, vers l'an de Jesus Christ 306, & fut mise depuis au nombre des proscrits par le Tyran Maxence. Le Pape Marcel I, consacra sa maison, pour la faire servir d'église. Quelques Actes de Martyrs font mention de LUCINE, sainte veuve, & de quelques autres de ce nom, qui prenoient le soin de chercher les corps des Martyrs, pour leur donner la sepulture.

LUCIUS ACCIUS, Poëte Tragique. *Voyez* ACCIUS.

LUCIUS (Pomponius) surnommé *Flaccus Græcinus*, Général des Romains en Allemagne sous le régne de l'Empereur Claude, défit une grande bande de voleurs *Cattes*, & montra dans cette occasion une très-grande prudence. Il fut même depuis jetter tellement la terreur parmi ce peuple, qu'il envoya des Ambassadeurs à Rome pour demander la paix & qu'il donna des ôtages pour la plus grande sureté du traité. Cela fit tant d'honneur à Lucius qu'on lui décerna à Rome les marques du triomphe. Tacite assure qu'il s'aquit encore plus de réputation par ses vers. L'an de Christ 17, il y eut sous Tibére à Rome un Consul du nom de Lucius Pomponius avec C. Cœlius, qui pourroit fort bien être le même. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 27. 28. *Fasti Rom. Dict. Allemand de Bâle.*

LUCIUS (Ælianus) s'unit, dans le troisiéme siécle, à Cn. Salvius Amandus, & s'érigea avec lui en Chef d'une troupe de païsans rebelles, qui s'appelloient *Bacaudes* ou *Bagauders*, c'est à dire, *dechaussez*, & qui désoloient la France, jusques à ce que Maximilien Herculius les défit en diverses batailles l'an de Christ 287. Il y a apparence qu'après la mort de leurs Chefs la revolte cessa. * *Dict. Allemand de Bâle.*

PAPES.

LUCIUS, I. de ce nom, Pape, succéda à saint Corneille, mort à Civita Vecchia dans son exil, le 14 septembre 253. Saint Cyprien lui écrivit aussi-tôt après son élection; mais Lucius ne fut pas plutôt assis sur la Chaire de saint Pierre, qu'il fut rélégué loin de son troupeau. Ce ne fut pas pour longtems; car, quoique la persécution fût très-ardente, il revint dans la ville, où saint Cyprien lui écrivit une seconde lettre, pour le féliciter sur son retour. Il ne survécut pas beaucoup de tems, étant mort le cinquieme mars 254 ou 255. On croit communément qu'il fut condamné à mort pour la Religion sous les Empereurs Gallus & Volusien; mais l'ancien Calendrier de Buchérius ne le met point au rang des Martyrs, & il n'est mort que sous l'empire de Valérien, successeur de Gallus & de Volusien. Saint Etienne I lui succéda. Entre autres Décrets qu'on attribue à Lucius I, il y en a un, par lequel il ordonne que l'Evêque sera toûjours accompagné de deux Prêtres & de trois Diacres, afin qu'il ait des témoins irréprochables, qui puissent répondre de l'innocence de sa vie. On croit que les calomnies que Novatien avoit inventées contre S. Corneille, son prédécesseur, lui donnérent sujet de faire cette ordonnance; mais il n'y a aucun fonds à faire sur ce que l'on dit de ces anciens Décrets des Papes. Saint Cyprien lui attribue diverses lettres: celle qui se trouve sous son nom dans le premier tome des Conciles, est supposée. Ce Pape est différent de Lucius, Evêque, dont S. Cyprien parle dans la 59 de ses Epitres. * S. Cyprien, *Epist.* 59, *Et nuper quidem tibi, &c.* Eusébe, *in Chron. & Hist.* Baronius, *in Annal.* Bini. Génébrard. Papire Masson. Ciacconius, &c. Pearson, *in Annal. Cyprian.*

LUCIUS II, nommé auparavant *Gérard de Caccianemici*, Bibliothécaire & Chancelier de l'Eglise, étoit natif de Bologne. Il fut Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Frigdian. Le Pape Honorius II le fit Cardinal l'an 1125. Il fut employé dans diverses légations; & après avoir succédé à Céléstin II, le neuviéme mars 1144, il gouverna l'Eglise pendant onze mois & 14 jours. Ce Pontife eut beaucoup à souffrir des Romains rebelles, surnommez *Politiques*, qui suivoient les erreurs d'Arnaud de Bresce. Il mourut à Rome au monastére de Saint-Grégoire le 25 février 1145, & fut enterré dans l'église de saint Jean de Latran. Il y a de lui dix Epitres, que nous avons dans le recueil

cueil des Conciles, dans les Annales de Baronius, dans la Chronique de Vézelay, dans la Bibliothéque de Clugny, & ailleurs. EUGÉNE III fut Pape après lui. * Othon de Frifinghen, *l.* 7. *c.* 31. Baronius, *A.* 1144. 1145. Du Chêne. Louïs Jacob, &c.

LUCIUS III, né à Lucques, fe nommoit avant fon exaltation *Humbaldo Allicingoli*, d'une famille noble. Il fe deftina à l'Eglife, fut pourvu d'un canonicat à Lucques, & fut fait Cardinal-Prêtre du titre de fainte Praxéde, par le Pape Innocent II, l'an 1142. Adrien IV l'envoya Légat en Sicile, où il foutint avec beaucoup de zéle & de prudence, les intérêts du faint Siége. A fon retour il fut pourvu de l'Evêché d'Oftie, & fut envoyé par Alexandre III, Légat vers l'Empereur Frédéric Barberouffe, qu'il porta à la paix. Cette conduite lui aquit une grande réputation, & le fit élever fur le fiége pontifical après Alexandre III, le 29 août 1181. Les Romains fe revoltérent contre lui, parce qu'il n'eut pas la complaifance de fuivre certaines coutumes que fes prédéceffeurs avoient laiffé introduire, au defavantage du faint Siége. Pour éviter la furie de ce peuple mutin, il fe retira à Vérone; mais peu après, les armes des Princes d'Italie contraignirent les Romains de fe foumettre à ce Pontife. Il revint depuis à Vérone, & eut quelques démêlez avec l'Empereur Frédéric fur certains droits qu'il prétendoit au préjudice de l'Eglife. Il y agit auffi pour unir les Princes Chrétiens contre les Infidéles, & fut empêché par la mort de voir la fin de cette grande entreprife. Il mourut le 25 novembre 1185, après avoir tenu le Siége quatre ans, deux mois & dix-huit jours. Lucius avoit écrit diverfes Epîtres, dont il nous refte trois, & fut enterré à Vérone, où l'on voit dans la cathédrale fon tombeau, & cette épitaphe,

LUCA *dedit tibi lucem*, LUCI, *Pontificatum*
OSTIA, *Papatum* ROMA, VERONA *mori.*
Immo VERONA *dedit tibi lucis gaudia*, ROMA
Exilium, *Curas* OSTIA, LUCA *mori.*

URBAIN III lui fucééda. * Du Chêne, *Hift. des Papes.* Ciacconius, Onuphre & Génébrard, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 1181, 1185. Louïs Jacob, *Bibliotb. Pontif.*

LUCIUS de Patras, écrivit en Grec des Métamorphofes, & fut imité par Lucien dans fon Ane d'or, & enfuite par Apulée. Peut-être que ce dernier avoit tiré fa fable de l'Ane d'or, de l'original de Lucius, & l'avoit paraphrafé en Latin, au lieu que Lucien n'avoit fait que l'abbréger en Grec. * Photius, *Cod.* 129. Saumaife, *in Proleg. in Solinum.* Voffius, *de Hiftor. Græcis*, *l.* 4.

LUCIUS, fils de Coïle, Roi de la Grande-Bretagne, admirant les merveilles qu'opéroient les Chrétiens, réfolut de fe faire batifer. Vers l'an 183, le Pape Eleuthére, qui gouvernoit alors l'Eglife, lui envoya Fulgatius & Damien ou Donatien, qui lui conférérent le batême, & à plufieurs de fes Sujets. Quelques Auteurs rapportez par le Cardinal Baronius, affurent que Lucius alla prêcher la Foi en Allemagne, & verfa fon fang pour la defenfe des faintes véritez de la Religion; mais il y a apparence que ce qu'en dit Lucius eft mêlé de beaucoup de fables. *Voyez* les Antiquitez Britanniques du favant Ufférius & d'Edouard Stillingfleet, qui s'efforce néanmoins de faire voir la poffibilité de quelques unes des circonftances de cette Hiftoire. * Béde, *l.* 1. *c.* 4. *& de fex Ætat.* Adon, *in Chron.* Baronius, *in Annal. Eccl. & in Martyrol. ad* 3. *Decemb. &c.*

LUCIUS, Evêque d'Andrinople dans le quatriéme fiécle, fuccéda vers l'an 335, à Eutrope qui avoit été appellé des Gaules pour gouverner cette églife, & qui étoit mort en exil pour la Foi Catholique. Lucius fut bientôt auffi chaffé fous l'empire de Conftantin même; mais il revint de fon exil après la mort de ce Prince. Il fut encore exilé fous l'empire de Conftance, & fe retira à Rome, fi l'on en croit Socrate & Sozoméne. Il affifta, à ce qu'on croit, au Concile de Sardique; & étant enfuite revenu dans fon églife, il combattit encore fortement les Ariens, qui le firent exiler pour une troifiéme fois, & l'envoyérent chargé de chaînes dans le lieu de fon exil, où il mourut. * Athanafe, *Epift. ad Monach. Apolog. de fuga fua*, *Apolog.* 1. *Apolog.* 2. Hilaire, *Fragment.* Socrate, *l.* 2. *c.* 15.26. Sozoméne, *l.* 3. *c.* 8: *l.* 4. *c.* 2. Hermant, *Vie de faint Athanafe.* Tillemont, *Mémoires de l'Hift. Eccléf. des Ariens.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de faint Athanafe.* Baillet, *Vies des Saints*, *onziéme de fevrier*, *jour auquel on fait fa Fête.*

Il ne faut pas le confondre avec Lucius Arien, que ceux de fa Secte élevérent fur le fiége de Samofate. Les Catholiques fuyoient celui-ci, & ne le voyoient qu'avec horreur. Un jour même qu'il paffoit dans la place, où des enfans jouoient, leur boule ayant touché le pié de fa mule, leur parut empeftée; de forte qu'ils la jettérent dans le feu. * Socrate. Sozoméne. Théodoret.

LUCIUS, Arien, fut introduit par ceux de fa Secte fur le fiége de l'églife d'Alexandrie, dans le tems que faint Athanafe y gouvernoit les Othodoxes l'an 362, après la mort de George, auffi Arien, comme nous l'apprenons de Socrate & de Sozoméne. Environ deux ans après la mort de faint Athanafe, Pierre fut élu canoniquement, & mis en fa place; mais Lucius, autorifé par l'Empereur Valens, entra dans Alexandrie, comme dans un païs de conquête; & offenfé de ce que les Catholiques ne vouloient point avoir de communication avec lui, il n'oublia rien pour les y contraindre. Les folitudes d'Egypte cachoient un grand nombre de Moines Orthodoxes & célébres par leur piété. Le faux Prélat y envoya des gens de guerre, qui en contraignignirent trois mille de quitter leurs déferts. Il rélégua entre autres Macaire & Ifidore, tous deux Difciples de faint Antoine, & Directeurs de ces faintes troupes, dans une ifle où il n'y avoit point de Chrétiens. Lucius fut enfin chaffé l'an 377, & mourut miférablement. S. Jérôme remarque qu'il avoit écrit des lettres touchant la Pâque, & des livres fur différens fujets. * Socrate, *l.* 3. *&* 4. Sozoméne, *l.* 5. *&* 6. Théodoret, *l.* 4. *c.* 18. 19. 20. S. Grégoire de Nazianze, *Orat. in laud. Her.* S. Jérôme.

LUCIUS ANNÆUS, Evêque de Mayence dans le quatriéme fiécle, fut rélégué par le Concile des Ariens, tenu à Arles l'an 353, & fut envoyé en Phrygie, où ces Hérétiques le firent étrangler l'année fuivante.

LUCIUS CHARINUS eft un Auteur dont Photius parle, *cod.* 144. Il peut avoir écrit dans le fixiéme fiécle fon Ouvrage intitulé, *Voyage des Apotres*, plein de fables, d'erreurs & de fauffetez, recueillies des livres des anciens Herétiques. *Voyez* Photius, *Cod.* 144, & M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclefiaftiques du fixiéme fiecle.*

LUCIUS, Difciple & parent de S. Paul. Il étoit de Cyréne, dont on affure qu'il fut Evêque. Le Martyrologe Romain dit qu'il y fouffrit le martyre le 22 d'avril. Il en eft parlé *Actes*, *ch.* 13. *v.* 1.

LUCIUS ANNIUS, Capitaine Romain, qui fut envoyé par Vefpafien à Gérafa avec un corps de Cavalerie & d'Infanterie. Il prit la ville d'emblée, y tua mille hommes de défenfe, qui n'eurent pas le loifir de s'enfuïr, fit tout le refte efclave; & après avoir abandonné la ville au pillage des Soldats, y fit mettre le feu. Il fit le même dégât dans tous les bourgs & villages voifins. * Joféphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 28

* LUCIUS ANNIUS FABIANUS a été Conful l'an de Rome 954 & de J. C. 201.

LUCIUS (Pierre) Religieux de l'Ordre des Carmes, natif de Bruxelles, publia l'an 1593, *in quarto*, à Florence, la Bibliothéque des Ecrivains de fon Ordre. On lui attribue d'autres Ouvrages. * Poffevin, *in Appar. Sacro.* Alégre, *in Parad. Carm.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 747.

LUCIUS (Louïs) Profeffeur à Bâle, y naquit en 1577. Son pére, qui étoit Pafteur de l'Eglife de S. Pierre, fut celui qui lui donna les premiéres leçons. Il profita enfuite de celles des Profeffeurs de l'Univerfité jufques à ce qu'il prit le dégré de Maître ès Arts. Il s'appliqua depuis à la Théologie, fans cependant négliger l'étude de la Philofophie & de la Philologie. Après qu'il eut deffervi, avec honneur, divers emplois à Bâle, *Erneste-Frédéric*, Markgrave de Bade-Dourlach, l'appella à Dourlach & lui offrit un emploi eccléfiaftique avec le Rectorat du Collége. Il en fit les fonctions jufques à la mort du Prince, après quoi il fut obligé de fe pourvoir ailleurs. Peu après les Théologiens de Heidelberg le récommandérent à l'Electeur pour le Conrectorat du Collége d'Amberg, pofte dans lequel il demeura jufques à ce qu'il fut appellé à la Chaire de Profeffeur de l'*Organe d'Ariftote*, dans fa patrie, qu'il accepta en 1611, préférablement à diverfes autres vocations, entre lefquelles étoit la Chaire de Profeffeur en Théologie à Francfort fur l'Oder, que l'Electeur de Brandebourg lui fit offrir. En 1619, le Magiftrat & l'Univerfité de Bâle l'accordérent à la demande de *Louïs*, Prince d'Anhalt, pour aller à Kothen y rétablir le Collége. A cette occafion il fit un voyage en Allemagne, en Hollande & en Frife. Lorfqu'il fut de retour à Bâle, le Sénat Académique, confidérant fa grande expérience dans la Philofophie & dans la Philologie, le chargea de compofer une Grammaire Gréque & une Latine, & des abbrégez de Rhétorique, de Logique & de Poëtique pour l'ufage du Collége & de l'Académie, dont on s'eft fervi très-longtems dans la fuite. Il s'aquitta avec beaucoup de foin de fes emplois de Profeffeur, de Vifitateur du Collége & de Prépofite du Collége Supérieur & travailla continuellement, comme cela paroit par les Ecrits qu'il a publiez. Sa converfation étoit des plus agréables, & il étoit fur tout très-propre pour inftruire la Jeuneffe. Voici la lifte de fes Ouvrages: *Compendium Theologiæ*; *Difputatio de fatisfactione*; *Synopfis anti-Sociniana*; *Semi-Pelagianifmus Remonftrantium*; *Dictionar. Græcum*; *Virgilius cum Notis Variorum in folio*; *Thefaurus Linguæ Latinæ recenfitus*; *Hiftoria Jefuitica*, en Latin & en Allemand; *Hiftor. Ecclefiaft. Magdeburg.*; *Hiftoria Auguftini ex ejus operibus collecta*; *&c.* * *Ex Archiv. Acad.* & *Lucii Biographia. Dict. Allemand de Bâle.*

LUCIUS ANTONIUS, frére de Marc-Antoine. *Voyez* ANTOINE.

* LUCIUS, Comte des Sacrées Libéralitez, fous Arcadius & Honorius, en 408 & Conful en 463. * Jacobi Gothofredi *Profopographia Codicis Theodofiani.*

* LUCIUS VOLUSIUS mourut du tems de Néron. Tacite fait cette remarque affez particuliére. Lucius Volufius mourut auffi cette année (c'étoit la 56. de l'Ere Chrétienne, fous le Confulat de Q. Volufius & de Scipion) âgé de quatre-vints-treize ans, après s'être confervé longtems, comme par miracle, fous tant de cruels Empereurs, & avec de fi grans biens, qu'il avoit aquis par des moyens honnêtes & légitimes. * Tacite, *Annal.* *l.* 13.

LUCIUS VOLUSIUS, Jurifconfulte. *Cherchez* VOLUSIUS.

* LUCIUS, Martyr, qui fouffrit vers l'an 166. S. Juftin en fait mention dans fon Apologie, rapportée par Eufébe, *Hift. Eccléf.* *l.* 4. *ch.* 17.

* LUCIUS, Difciple de S. Cyprien, fouffrit la mort en 260, avec Montan & divers autres. *Voyez* fa paffion parmi les Actes Choifis du *P. Ruinart.* On y trouvera encore quelques Martyrs du même nom, moins connus.

LUCIUS VERUS. *Voyez* VERUS (Lucius)

LUCKA. *Voyez* LUCCA.

LUCKAW. *Voyez* LUCKEN.

* LUCKEN, ville du Cercle de la Baffe Saxe, en Allemagne, dans la Baffe Lufače, eft à peu près à l'eft de Wittenberg, dont elle eft éloignée d'environ treize lieues. En 1644, elle fut prefque entiérement brûlée, & en 1671, il y en eut plus de

de la moitié réduite en cendres; mais depuis ce tems-là, on l'a tout à fait rebâtie, & l'on a eu la précaution de couvrir les toits de tuiles, pour prévenir par là les incendies.

* LUCKENWALDE, petite ville du Duché de Magdebourg. Le Territoire où elle est, s'appelle le Cercle de Luckenwalde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LUCKIUS (Jean-Jacques) de Strasbourg, naquit en 1574, & mourut en 1653. Il ramassa plusieurs médailles faites depuis 1501, jusqu'à 1600, & les expliqua par l'Histoire. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LUCKOLUSUC ou LUZUCK, *Luceoria*, ville de Pologne dans la Haute Volhinie, capitale d'un Palatinat, est située sur la riviére de Ster, à sept ou huit lieues de la Russie Noire, & a un assez beau château, avec un Evêché suffragant de l'Archevêché de Gnesne. Les principales villes de son Palatinat sont, Constantinow, Zalaw, Ostrog, Berestechka, Kzeminiec, Waldzimierz, Alexandria, Baranowka, &c. * Ferrari, *in Lex. Geogr.* Starovolscius.

* LUCQ ou LUCAS, de la ville de Grimaud en Provence, fut aimé d'une Demoiselle qui pour augmenter son amour lui fit prendre un breuvage, qui alluma dans le sang de son Amant un feu si cruel que les douleurs qu'il en ressentoit le portérent à se donner la mort. Il avoit fait contre le Pape Boniface VIII des Comédies que les Magistrats l'obligérent de jetter au feu; mais depuis il les rappella dans sa mémoire, les confia de nouveau au papier, & les augmenta de nouveaux traits satyriques. *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

LUCO, bourg du Royaume de Naples, situé près du bord occidental du Lac de Célano, dans l'Abrusse Ultérieure. Quelques Géographes le prennent pour le lieu du *Latium*, que l'on nommoit anciennement *Capitulum* ou *Capitolias*. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUCOMORIE ou LOCOMORIE, province de la Tartarie déserte, sous la domination du Grand-Duc de Moscovie, est située au delà du fleuve d'Oby en Asie, & s'étend vers la Mer Glaciale. Les peuples y logent sous des tentes dans les bois. On y trouve dans la partie méridionale les montagnes de Lucomorie; & quelques Modernes y mettent les bourgs de Congoscoia & de Solcogorod. * Sanson.

LUÇON ou LUSSON, ville de France en Poitou, avec titre d'Evêché, est le *Lucionum* ou la *Luciona* des Latins. Il y avoit une Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, que le Pape Jean XXII changea en cathédrale lorsqu'il érigea l'Evêché l'an 1317. Pierre de la Voyrie en fut le premier Evêque. L'Evêque est Seigneur de la ville, & prend le titre de Baron de Luçon. Le Chapitre de la cathédrale, qui est dédiée à la sainte Vierge, est composé d'un Doyen, d'un Grand Archidiacre, d'un Chantre, des Archidiacres d'Aisenay & de Paréde, du Prevôt de Luçon, de ceux de Fontenay, de Parthenay & des Essars, d'un Chancelier, d'un Sous-doyen, d'un Sous-chantre, & de vint-neuf Chanoines. Il y a aussi des Capucins & des Ursulines. La ville est bâtie dans un lieu marécageux, à deux lieues de la mer; d'où elle tire des commoditez qu'elle n'a pas dans son terroir. * Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

LUÇON, ville & isle du même nom, & une des Philippines, en la Mer des Indes. *Voyez* PHILIPPINES.

LUCQUES, ville & République d'Italie en Toscane, avec Evêché, est nommée par les Auteurs Latins *Luca* & *Lucca.* Les Italiens appellent *Il Luchese* l'Etat de la République de Lucques. La ville est très-ancienne, & Strabon, Pline, Ptolomée, Tite-Live & Agathias, en font mention. Narsès, Général des armées de Justinien, l'assiégea dans le sixiéme siécle. Depuis, Boniface, pére de la Comtesse Mathilde, Ugoccione, Castruccio Castracani & divers autres, se rendirent maîtres de Lucques, jusqu'à ce qu'elle fut vendue par les Gens de L'Empereur Louis de Baviére, à Gérard Spinola de Gênes. Mastin de l'Escale, Seigneur de Vérone, la posséda dans la suite, & la vendit aux Florentins, qui la gardérent neuf mois. Les Pisans prétendirent à sa possession; mais un Cardinal François, que Charles IV, Empereur, y avoit laissé pour Gouverneur, donna la liberté aux Lucquois, qu'un des Citoyens, nommé Paul Giunisi, leur ravit encore. Ce ne fut pas pour longtems. Lucques recouvra sa liberté vers l'an 1439, & l'a toûjours depuis conservée avec grand soin. Elle en fait trophée jusques dans ses armes, quoiqu'elle soit sous la protection de l'Empereur, qu'elle reconnoît pour Souverain. Lucques est située proche de la riviére de Serchio, & est fortifiée d'onze bastions égaux, tous revêtus de brique, faits avec leur courtine l'an 1626, après qu'on eut abattu les vieilles murailles. Elle est située au milieu d'une grande plaine environnée de belles collines: ses remparts, ombragez de grandes allées de peupliers, sont un lieu de divertissement pour ses Habitans, riches par leur trafic d'étofes de soye, qui ont fait appeller leur ville *Lucca l'industriosa.* Les Curieux ne manquent pas d'y remarquer l'église cathédrale de S. Martin, & d'y voir le Crucifix miraculeux qu'on y conserve; celle de Notre-Dame *delli Miracoli*, & celle de saint Frigolien, où l'on voit le tombeau de Richard, Roi d'Angleterre, qui mourut à Lucques en allant à Rome pour visiter les lieux saints. L'Etat de la Seigneurie ou République de Lucques est comme enfermé dans les terres du Grand-Duc, & est voisin de quelques terres de Modéne & de Masse, & produit assez de vin, mais peu de blé: ce qui oblige les Habitans d'en faire venir ordinairement par mer. Les Paisans y vivent de millet & de châtaignes. Les Lucquois ont pour Chef un Gonfalonier, qui est élu tous les deux mois d'entre la Noblesse. Il a pour adjoints neuf Anciens, qui portent le titre de Sérenissime; mais ils ne peuvent rien décider qui n'ait été approuvé dans le Conseil, composé de six-vints Bourgeois. Ce Gonfalonier porte une robe de velours ou de damas rouge cramoisi, avec un bonnet de même. Le Palais de la Seigneurie lui sert de demeure lorsqu'il est en charge, & il a dans la Cour cent Soldats qui le gardent. L'arsénal est digne d'une garnison aussi bien réglée, & d'un Etat aussi bien policé que celui de Lucques. *Via Regia* est la seule place qui sert de port à la République, qui a cinq cens mille écus de revenu annuel, & qui dans un besoin peut mettre vint mille hommes sur pié pour sa défense. Au reste Lucques a produit de grands hommes, comme le Pape Luce III, Xantès Pagninus, &c. Selon quelques Auteurs, l'Evêque de Lucques ne dépend que du Pape. On dit qu'il a l'usage de la croix & du *pallium*, & que les Chanoines de la cathédrale ont droit de porter des chappes & des mozettes violettes, & des mitres de soye blanche, à la façon des Cardinaux. Alexandre Guidiccioni, Evêque de Lucques, fit des ordonnances synodales en l'année 1571, & nous en avons encore de l'an 1625. * Strabon, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 21. Agathias, *l.* 1. Pline. Blondus, &c. citez par Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Machiavel, *en la Vie de Castruccio Castracani.* Gérolamo Beraldi &c. Un Poëte Italien parle de Lucques en ces termes,

> *Unum Luca tulit, Luca urbes inter Hetruscas*
> *Nobilis.*

LUCRE'CE, *Lucretia*, Dame Romaine, fille de Lucrétius, & femme de Collatin, étoit une des plus belles & des plus vertueuses femmes de son tems. Son mari vanta indiscrettement sa beauté dans une compagnie où étoient les fils de Tarquin *le Superbe*, Roi de Rome, & les mena en sa maison à Collatie pour la voir. Sextus qui étoit l'aîné des Princes, en devint amoureux, la vint voir à l'insçu de son mari, & la viola, sans qu'elle pût trouver moyen de se défendre. Pour la réduire, il la menaça de la tuer avec son Esclave, & de dire, que les ayant trouvez dans le même lit, il avoit puni leur crime. Lucréce au desespoir, fit venir son pére, son mari, & quelques autres de ses parens; & après leur avoir exposé la grandeur de son infortune, elle tira un poignard de dessous sa robe, & se l'enfonça dans le sein l'an 245 de Rome, & 509 avant Jesus Christ. Ce malheur fut le sujet de la liberté des Romains, qui chassérent les Rois. * Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 1. *ex.* 1. Ovide, *Fast. l.* 2. *v.* 685——852..

LUCRE'CE, *T. Lucretius Carus*, Poëte Latin, naquit d'une famille Romaine, ancienne & célébre. On croit que ses parens l'envoyérent étudier à Athénes, où apparemment il eut pour Maîtres Zénon & Phédrus, qui étoient en ce tems-là l'ornement de la Secte d'Epicure, à laquelle Lucréce s'attacha. Il fut très-estimé pour son savoir & pour son éloquence, qui lui attira des louanges de Cicéron & de Velleius Paterculus. Il est à présumer qu'avec la réputation qu'il s'étoit aquise, il n'eût laissé à la postérité que le désir d'imiter ses productions & la gloire de le suivre, s'il eût vécu plus longtems; mais il mourut à la fleur de son âge, d'une frénésie que lui causa un philtre amoureux qui lui fut donné par sa femme, nommé Lucilia, qui l'aimoit trop éperdûment. Ce fut pendant les intervalles de sa maladie, que pour se divertir, il composa les six livres *de la Nature des choses*, qui nous restent de lui. On dit qu'il se donna ensuite la mort en la CLXXXI Olympiade, qui étoit l'an 700 ou 701 de Rome, & le 42 ou le 43 de son âge. Ovide en parle ainsi, *Amor. l.* 1. *Eleg.* 15.

> *Carmina sublimis tunc sunt peritura Lucreti*
> *Exitio terras cum dabit una dies.*

La famille des LUCRE'CES ou LUCRE'TIENS, étoit célébre à Rome, & comprenoit les Tricipitins, les Cinnes, les Vespillons & les Ofelles. Cicéron parle avec éloge de Q. LUCRE'TIUS Vespillo, Jurisconsulte, & de LUCRE'TIUS Offella, qui étoit plus propre à faire des Harangues qu'à plaider. Le même Cicéron, Velleius Paterculus & César parlent d'un autre qui étoit apparemment frére ou Oncle du Poëte. * Cicéron, Quintilien, Stace, &c. citez par Lambin & les autres Commentateurs de Lucréce. *Voyez* aussi Crinitus, Lilio Giraldi, & Vossius, *de Poët. Lat.* Scaliger & Gassendi, *in Vita Epicuri*, *l.* 2. *c.* 6. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

LUCRIN (Le Lac) situé dans le Royaume de Naples aux environs de Pouzzol, n'est qu'à soixante ou quatre-vints pas de sa mer. Suétone nous apprend qu'Auguste avoit employé vint mille hommes pour faire faire une communication du Lucrin & de l'Averne avec la mer. Il ajoûte même qu'on en avoit fait un port. L'eau de ce Lac est toûjours salée. Il étoit renommé pour ses huitres: *Nuptiæ videbant Ostreas Lucrinas*, dit Varron; & Martial, *Concha Lucrini delicatior Stagni.* La grande péche qu'on faisoit dans ce Lac & le gain considérable qu'on en tiroit, a fait dire à Charles Etienne qu'il avoit reçu son nom *a Lucro.* Ce Lac n'est aujourd'hui que comme un petit étang, long, tout au plus, de 250 pas, & large de 100, parce que la montagne nouvelle dont la terre accoucha avec un grand tremblement le 19 & le 20 septembre 1538, l'a presque rempli. * Martial. Varron. Pline. Suétone. *Delices de l'Italie.* Misson, *Voyage d'Italie, Lettre* 23. *Dict. Allemand.*

LUCRIUS, Dieu du Paganisme, qui présidoit à tous les gains & profits qu'on faisoit, de quelque maniére que ce fut. Ce nom vient du Latin *lucrum*, gain. * Macrobe.

LUCTATIUS ou LUCTATUS, Roi fabuleux d'Ecosse, vivoit, à ce qu'on prétend, peu de tems avant Jesus Christ, & fut fils & successeur de Gorbred ou Corbred. Il étoit si cruel, si vindicatif & si débauché, que ses Sujets ne pouvant plus supporter sa tyrannie, le tuérent après trois ans de régne. * Buchanan, *Histoire d'Ecosse.* Du Chêne, *Hist. d'Angleterre.*

LUCTATIUS (Q.) Auteur d'un livre intitulé *Communes Historiæ.* On ne sait en quel tems il a vécu. * Varron, *de Lin-*

Lingua Latina, *l.* 9. Solin, *c.* 2. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *ch.* 9.

LUCTATIUS CATULUS, surnommé *Quintus* par quelques uns, & *Caïus* par les autres, Consul Romain, Général de l'armée navale, défit l'an 512 de Rome, & 242 avant Jesus Christ, les Carthaginois entre Trapano & l'isle nommée *Ægates*. Il leur coula à fond cinquante navires, & en prit soixante dix. Cette perte obligea les vaincus de demander la paix, qui leur fut accordée l'année suivante, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions sur les isles qui sont entre l'Italie & l'Afrique, & payeroient dans vint ans, deux mille & deux cens talens. C'est ainsi que finit la premiére guerre Punique. * Aurélius Victor, *des Hommes Illust. ch.* 41. Tite-Live, *l.* 8. *dec.* 3.

LUCTATIUS CATULUS (Q.) fut Collégue de Marius, Consul pour la quatriéme fois l'an 652 de Rome, & le 102 avant Jesus Christ. Ils défirent les Cimbres, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, par les païs des Grisons & la vallée de Trente, en tuérent cent quarante mille, & firent soixante mille prisonniers: ce que nous apprenons de Tite-Live, de Plutarque, de Florus, d'Eutrope, d'Orose, &c. Luctatius eut part aux guerres civiles de Sylla, & mourut misérablement; car il fut étouffé par la fumée, dans un lieu où il s'étoit caché. C'est de lui que parle Ciceron dans son livre des Orateurs Illustres: *Q. Catulus*, dit il, *fut homme savant, il ne le fut pas seulement à la manière des Anciens, ses connoissances étoient dignes de notre siécle, & même d'un siécle plus docte, si toutefois il s'en peut trouver. Il avoit fait un grand progrès dans les Belles Lettres. Son discours, comme son naturel, & toute sa conduite, étoit accompagné de beaucoup de douceur. Il parloit avec une merveilleuse pureté, comme on le reconnoit par ses Oraisons, & par le livre qu'il a composé de son Consulat, dont le stile est doux & agréable, & a de l'air de Xenophon. Il l'a dedié à Aulus Furius, son ami, qui étoit Poëte.*

LUCUBI, en Latin *Ucubis*, étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique; ce n'est maintenant qu'un village de Grenade, situé au midi d'Alcala Réal, ville de l'Andalousie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUCULLUS (Lucius-Licinius) personnage éloquent & riche, étoit fils ou petit-fils de ce Lucullus, qui fut Consul avec Posthumius Albinus, puis avec Claudius Marcellus, un peu avant la derniére guerre Punique. Il rendit de grands services à Sylla, dans le parti duquel il s'étoit jetté. Ce fut par son moyen que Ptolomée, Roi d'Égypte fut vaincu, & que la flote de Mithridate, avec l'aide de Muréna, tomba en sa puissance. Pendant qu'il fut Préteur, il gouverna l'Afrique avec beaucoup de justice. Lorsqu'on l'eut fait Consul, avec commission de faire la guerre à Mithridate, il sauva son Collégue Cotta, que l'ennemi avoit enfermé & mis en état d'être bientôt défait dans la ville de Chalcédoine. Ensuite il fit lever le siége de devant Cyzique, prit Amise, Euparotie, Thémysceire, & diverses autres places; & ayant défait Mithridate, il le contraignit de se retirer chez son gendre Tigrane, Roi d'Arménie, l'an 683 de Rome, & 71 avant Jesus Christ. L'année suivante, s'étant rendu maître du Royaume de Pont, pendant qu'il étoit dans les provinces d'Asie, il réforma les abus des Usuriers & des Traitans, & il s'aquit tellement le cœur & l'estime de ceux de cette province, qu'ils instituérent à son honneur des Jeux publics qui furent nommez *Luculliens*, & qui durérent assez longtems après. On les célébroit tous les ans. Il passa ensuite dans l'Arménie, & remporta cette mémorable victoire sur Tigrane, dont l'armée étoit, dit on, de deux cens mille hommes de pié, & de soixante mille chevaux. Après ces exploits, il emporta Tigranocerte, capitale du Royaume, avec Nisibe, & se rendit redoutable dans tout le païs. Il trouva des thrésors immenses dans Tigranocerte, & jusques à huit mille talens d'or & d'argent monnoyé. Il permit à ceux qui étoient venus s'y habituer, de retourner dans leur patrie; ce qui dépeupla tellement Tigranocerte, qu'elle n'a plus figuré dans la suite. L'an 687 de Rome & 67 avant Jesus Christ, Triarius, son Lieutenant, fut défait par Mithridate; & lui même se voyant abandonné par ses troupes, fut contraint de se retirer. Il fut reçu à Rome victorieux, & son triomphe fut des plus pompeux. Depuis, il vécut très splendidement, & se rendit célébre par le luxe de ses habits, de ses meubles, & de sa table. Il étoit savant, & avoit appris l'éloquence & la Philosophie sous d'excellens Maîtres, Antiochus l'*Ascalonite*, Sisenna & Hortensius. L'amour des Sciences lui fit dresser cette belle bibliothéque, qui resta à ses héritiers, & de laquelle Cicéron fait mention: *Cum essem puer, vellemque in bibliotheca Luculli quibusdam libris uti, &c.* L. Lucullus étant extrémement âgé, tomba dans une espéce de démence, & eut pour Curateur M. Lucullus, son frére. * Aurélius Victor, *de Vir. Illust. c.* 74. Plutarque, *en sa Vie.* Orose, *l.* 5. *c.* 19. Appien, *in Bello Mithrid.* Florus, *l.* 3. *c.* 5. Volaterran, Fulgose, &c.

* LUCUMON: ce nom se trouve dans Aurelius Victor, *de Viris Illustribus*, *ch.* 2. Il dit que ce fut de son nom que furent nommez les Lucéres. D'autres qu'ils tirérent leur nom de Lucére. *Voyez* LUCÉRES.

LUCUS, que quelques uns font huitiéme Roi des anciens Gaulois, régna après Bardel II. On prétend qu'il donna son nom aux peuples d'alentour de Paris, nommez *Lucotetiens*: ce qu'on peut recueillir de quelques Auteurs anciens, qui ont donné dans les fables. * Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 9. Ptolomée, *Geogr. l.* 2. *c.* 8. Strabon, *l.* 4. César, *l.* 6. & 7. Julien l'Apostat *dans un Traitté intitulé* Μισοπώγων.

LUD. LUE. LUG.

LUD, fils de Sem, naquit vers l'an 1691 du monde, & 2344 avant Jesus Christ. Joséphe, saint Jérôme, & les Auteurs Ecclésiastiques, lui attribuent l'origine des Lydiens Asiatiques; mais les Auteurs profanes ne sont pas de ce sentiment. * *Genése, ch.* 10. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1.

LUD, Roi fabuleux des Bretons Anglois, succéda à Délius son pére. On dit que ce fut un Prince libéral, courageux & magnifique, & qu'il mourut après neuf ans de regne, laissant deux fils fort jeunes, sous la tutelle de Cassivelan son frére, qui prit l'administration du Royaume, du consentement des Grands du païs. * Béde. Du Chêne. Polydore Virgile, *Hist. d'Angl.*

LUDAY, autrefois *Alyda*, ..., étoit anciennement une ville de la grande Phrygie dans l'Asie Mineure. Elle est maintenant dans le Becsangil en Natolie, mais elle est reduite à un fort petit nombre d'Habitans. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUDE, bourg ou petite ville avec titre de Duché. Ce lieu est dans l'Anjou, province de France, aux confins du Maine, environ à dix lieues de Saumur, du côté du nord. Cette ville est située sur le Loir, & a un bon château. Elle fut autrefois érigée en Duché-Pairie, en faveur de Henri de Daillon, Grand-Maître de l'Artillerie. Cette Pairie est à present éteinte, & la Terre appartient à M. le Duc de Roquelaure. * Maty, *Dict. Geogr. Dict. Univ. de la France.*

LUDECANE ou LUDICAN, Roi de Mercie en Angleterre, succéda à Bernulphe vers l'an 845, si la Chronique des Historiens est véritable. Il gouverna, avec assez de douceur, ses peuples qui l'aimoient beaucoup, mais deux ans après son avénement à la Couronne, il fut tué par les Anglois Orientaux. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre.*

LUDERS. *Voyez* LURE.

LUDERSBOURG, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Elle est sur l'Elbe, dans le Duché de Lawembourg, à deux lieues au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LUDEWIG (Godefroy) Professeur en Théologie, & Recteur du Collége illustre de Coburg, est mort dans cette ville le 21 avril 1724. Il s'est fait connoître au Public par divers Ouvrages, dont les principaux sont, *la Mauritiade* ou *Histoire des Hommes & des Femmes illustres, qui ont porté le nom de Maurice, in folio; Histoire des Colléges, des Ecoles & des Recteurs.* Ces deux Ouvrages sont en Latin. * *Biblioth. German. tome* 9. *p.* 2[illegible]5.

LUDGER, Frison, & Religieux Bénédictin, né vers l'an 743, après avoir travaillé à la conversion des Infidéles en Angleterre & en Suéde, fut fait le premier Evêque de Munster en Westphalie l'an 802. Il étoit fils de Thiadgrim & de Liteburge, & fut élevé à Utrecht, sous saint Gregoire, successeur de Boniface. Cet Evêque l'envoya en Angleterre avec saint Albert, qui alloit se faire sacrer Evêque d'Yorck, qui ordonna Diacre Ludger. Ludger fit connoissance en ce païs avec Alcuin, & fut obligé quelque tems après de venir à Utrecht, où il trouva Gregoire, qui le reçut. Albéric, successeur de Gregoire, envoya Ludger prêcher la Foi dans l'Overissel, & l'ordonna Prêtre. Il fut chassé du païs des Saxons par Witikind, & alla en Italie, où il prit l'habit de Moine dans le monastère du Mont Cassin: de là il revint en Frise, y porta la parole de Dieu, & fit beaucoup de conversions. Ce fut alors qu'il fut ordonné Evêque de Munster, où il bâtit un monastére, sous la Régle canonique. Il mourut l'an 809, le 26 de mars. Ses vertus l'on fait mettre au nombre des Saints. Il a composé plusieurs Ouvrages qui l'ont fait placer au rang des Auteurs Ecclésiastiques. Il a écrit la Vie de saint Grégoire & de saint Albéric, Evêque d'Utrecht; & celle de saint Suitbert. Le Pére Brouwer a donné la premiére au public l'an 1616, nous avons les autres dans Surius. * Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Valére André, *Bibliot. Belgica*, *p.* 63[illegible]. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 30. Le Mire, *in Fast. Belgic.* Suffridus Petri. Possevin, &c.

LUDIBERT. *Voyez* LINDEBERT.

LUDICAN. *Voyez* LUDECANE.

LUDIM, premier fils de Mesraïm, qui le fut de Cham, fils de Noé. On prétend qu'il peupla cette partie de l'Afrique ou de l'Asie, qui est la plus voisine de l'Ethiopie. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 13. Tirin, *Chronol. sacro*, *c.* 47.

LUDIUS, Peintre, qui fut en réputation sous l'Empereur Auguste, excelloit principalement à faire de grands morceaux d'imagination. Ce fut lui qui commença le premier à peindre dans les rues de Rome, sur les murailles, où il representoit de l'architecture & des païsages. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 132. edit. de Trevoux, 1725.

LUDLOW (Edmund) Gentilhomme Anglois qui se distingua dans le XVII siécle entre les ennemis du Gouvernement. Il sortoit originairement de Shropshire, & s'étoit établi dans le Comté de Wilt, où il aquit des terres considérables. Ses ancêtres étoient ordinairement du nombre des Chevaliers que ce Comté envoyoit au Parlement. Henri Ludlow, pére d'Edmund, fut envoyé en cette qualité au Parlement qu'on nomme *le Long* & qui commença le troisiéme novembre 1640. Il y défendit les droits de la nation avec beaucoup de zéle jusques à ce qu'il mourut en 1643. Edmund son fils, quoique jeune, fit paroître une grande aversion contre le pouvoir despotique, & dès que le Parlement eut rompu avec Charles I, il entra dans le service du Parlement & se trouva en qualité de Volontaire dans les Gardes du Corps du Comte d'Essex, à la bataille livrée le 23 octobre 1642, sur la hauteur d'Edgehill en Warwickshire. Peu de tems après il eut une compagnie de cavalerie, & après la prise de Warder-Castle en Sommersetshire on lui en confia le commandement. Le parti du Roi tâchoit de reprendre cette place, mais il la défendit avec tant de vigueur qu'il ne la rendit que vers le milieu de mars en 1644, après un blocus qui avoit duré fort longtems. On le conduisit alors à Oxford comme prisonnier de guerre, mais il fut bientôt échangé. Le Comté de Wilt l'élut ensuite pour son Shérif & en même tems il fut fait Major sous le Chevalier Arthure

re Hasleig. Peu de tems après il reçut commiſſion de lever lui même un Régiment de cavalerie, avec lequel il cauſa de grandes pertes au parti du Roi. Vers le commencement de 1646, le Comté de Wilt le nomma entre ſes Répréſentans au Parlement. En cette qualité il fit tous ſes efforts pour s'oppoſer aux intérêts du Roi & à ſon accommodement avec le Parlement. En 1649, il fut du nombre des Juges qui condamnérent à la mort Charles I, & qui ſignérent cette ſentence ſanguinaire. Dans la nouvelle République il eut place parmi les 40 Conſeillers d'Etat. Pendant qu'il fut dans cet emploi il fit paroître beaucoup d'indignation contre les projets ambitieux de Cromwell, tellement que le Protecteur chercha à l'éloigner en l'envoyant en 1650, en Irlande avec le caractére de Général-Lieutenant de la cavalerie pour y commander ſous le Lord Député Ireton. Il fit de grands progrès en Irlande contre le parti oppoſé & s'empara de Gourtenshegore-Caſtle, de Clare-Caſtle & de Carrickgoholt. Ireton étant mort le 27 novembre 1651, Ludlow fut chargé du commandement entier qu'il céda enſuite avec beaucoup de chagrin au Général Lieutenant Fleetwood, créature de Cromwell. Lorſque Cromwell, prit le titre de Protecteur avec un pouvoir plus que royal, Ludlow témoigna publiquement qu'il n'approuvoit nullement cette démarche, ce qui fit que Cromwell lui ôta le commandement en Irlande. Quoique dans la ſuite le Protecteur cherchât & par la douceur & par des menaces à déterminer Ludlow à reconnoître ſon pouvoir comme légitime, ou du moins à promettre de ne jamais rien entreprendre contre lui, il ne put obtenir ni l'un ni l'aure. Ludlow vécut en ſimple particulier tantôt à Londres, tantôt chez ſon beau-pére Oldsworth, juſques à la mort de Cromwell arrivée en 1658. Alors Ludlow parut en qualité de Membre du nouveau Parlement. Peu de tems après on le nomma entre les 21 Conſeillers d'Etat du Parlement & dans la ſuite on lui donna le commandement ſupréme de l'armée en Irlande, d'où il revint cependant bientôt après à Londres, où il fit tous ſes efforts pour empêcher que la liberté du Parlement ne fût gênée, ni par l'armée, ni par le gouvernement royal de nouveau introduit. Il ſe rendit encore en Irlande dans la même vue, & il y trouva une faction entiérement oppoſée à ſes deſſeins, & qui gagna tellement le deſſus ſur lui qu'il ſe vit obligé de retourner à Londres & à ſe juſtifier devant le Parlement, dans lequel cependant il continua de prendre ſéance & de ſe montrer toûjours Républicain zélé, juſques à ce que malgré tous ſes efforts, Charles II fut rétabli ſur le thrône de ſon pére. Cette révolution engagea Ludlow à penſer à ſa ſûreté, c'eſt pourquoi en 1660, peu de tems avant que ſa tête fut miſe à 300 livres ſterling, il ſe ſauva de Léwis à Dieppe & de là, par Rouen, Paris & Lyon, à Genéve, d'où, après y avoir fait quelque ſéjour, il ſe retira à Lauſanne & de là à Vevay où il jouït publiquement de la protection du Canton de Berne. Pendant ſon ſéjour à Vevay il échappa à pluſieurs embûches de ſes ennemis & eut de tems en tems l'eſpérance de voir rentrer ſa patrie dans l'Etat Républicain. Jaques II s'étant ſauvé en France en 1688, Ludlow retourna en Angleterre dans l'eſpérance qu'on l'employeroit en Irlande contre les Adhérens du Roi fugitif & qu'il feroit remis dans la poſſeſſion des biens conſidérables, qu'on lui avoit confiſquez. Il y a même apparence que Guillaume III étoit bien diſpoſé en ſa faveur & que le retour de Ludlow ne s'étoit pas fait à l'inſçu du Roi. Mais par malheur pour Ludlow, la meilleure partie de ſes biens confiſquez étoient entre les mains d'Edouard Seymour, un des plus puiſſants Membres de la Chambre des Communes, & qui ſut ſi bien conduire les affaires, que le ſixiéme novembre 1689, la Chambre Baſſe préſenta une adreſſe particuliére au Roi Guillaume III, dans laquelle elle demandoit qu'on publiât une proclamation contre Ludlow comme Régicide, qu'on ſe ſaiſit de ſa perſonne & qu'on mît ſa tête à prix. La proclamation ſe fit le 14 novembre, mais peu de jours auparavant Ludlow étoit allé en Hollande avec les Ambaſſadeurs des Provinces-Unies; d'où il revint à Vevay. Il y mourut quelques années après, dans un âge fort avancé. Il a écrit l'Hiſtoire de ſa vie & des révolutions d'Angleterre, arrivées de ſon tems, en trois volumes, ſous le titre de *Mémoires du Lieutenant Général Ludlow*, où l'on trouve bien des choſes remarquables. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

LUDLOW, ville du Comté de Shrop en Angleterre. Elle a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Teme, entre les villes de Schrewsbury & de Héréford, à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

LUDOLF. *Voyez* LUDOLPHE.

LUDOLPHE, Duc de Franconie. *Cherchez* FRANCONIE.

LUDOLPHE, appellé par Bellarmin LUPOLD de Bébenberg, & par Poſſevin & Simler d'*Eſingren*, & par d'autres d'*Egloffſtein*, célébre Juriſconſulte, vivoit l'an 1225, ſelon quelques uns, & l'an 1335 ſelon les autres. Trithéme même, qui le fait Evêque de Bamberg, dit qu'il vécut juſqu'en 1340. Mais puiſqu'il étoit Chancelier de Baudouin de Luxembourg, Archevêque de Tréves & frére de l'Empereur Henri VII, il doit avoir fleuri dans les cinquante premiéres années du XIV ſiécle. Celui-ci ſuccéda à Diether de Naſſau l'an 1307, mourut l'an 1353; & l'année ſuivante, Boëmond de Sarbruck fut élu pour occuper ſa place. C'eſt à ce même Baudouin que Ludolphe dédia ſon livre intitulé, *de Juribus Regni atque Imperii.* Il en laiſſa un autre, que Simon Schardi fit imprimer à Bâle, chez Jean Oporin, l'an 1566, ſous ce titre, *De zelo veterum Regum Galliæ & Germaniæ Principum*, qui a auſſi paru ſous le titre de *Epitome de Rebus Germanorum Veterum.* Il avoit étudié ſous le célébre Jean André, par qui il fut fait Docteur des Décrets. Il devint enſuite Chanoine de Mayence, de Wirtzbourg & de Bamberg, & enfin Evêque de cette derniére ville en 1333. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin, *in Apparatu Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 57. Simler, *in Append. Bibliotb. Geſneriana.*

LUDOLPHE, Chartreux, étoit Saxon, & paſſa quelques années dans l'Ordre de ſaint Dominique. Enſuite il ſe fit Chartreux, & fut Prieur de Strasbourg vers l'an 1330. Les Auteurs de ſon Ordre diſent qu'il mourut à Mayence, mais ils ne nous apprennent point en quelle année ce fut. Il compoſa la Vie de Jeſus Chriſt, tirée des quatre Evangéliſtes, dont nous avons différentes éditions. Il écrivit encore des Commentaires ſur les Pſeaumes, expliquez par des paſſages de ſaint Auguſtin, de ſaint Jerôme, de Caſſiodore & de Pierre Lombard. Nous avons enfin de lui un livre de Remédes contre les tentations, &c. Ses Ouvrages écrits de ſa main, ſont dans la Bibliothéque des Chartreux de Molsheim. * Boſtius, *de Vir. Illuſtr. Carth. c.* 11. Hartman Schédel de Nuremberg, *in Chron.* Sixte de Sienne, *Bibliotb. ſacra, l.* 4. Petreius, *Bibliotb. Carth. p.* 233. Trithéme. Bellarmin. Poſſevin. Alfonſe. Fernandès. Voſſius, &c.

LUDOLPHE, Curé de Suchen, entreprit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1335, un voyage en la Terre ſainte, auquel il employa cinq années. A ſon retour il le publia, & l'adreſſa à Baudouin, Comte de Steinfurt, Evêque de Paderborn. On a publié ce Voyage avec ceux de Mandeville & de Marc Polo ou Paolo. * Voſſius, *de Hiſtor. Latin.* Poſſevin, *in Apparatu ſacro.* Geſner, *in Bibliotb.*

LUDOLPHE (Job) naquit à Erfort, ville capitale de la Thuringe, le 15 juin 1624. Il comptoit parmi ſes ayeuls pluſieurs Sénateurs & autres perſonnes diſtinguées. On remarqua en lui dès ſes années les plus tendres, d'heureuſes diſpoſitions pour l'eſprit & pour le cœur, & il falloit que ſon beau naturel fût bien puiſſant, pour réſiſter à la mauvaiſe éducation & aux exemples contagieux de ce tems-là. Il n'avoit que cinq ans, lorſqu'il régnoit dans le païs divers troubles, dont la durée fut longue & funeſte. On étoit tout occupé des ſoins de la guerre, & les Sciences étoient ſi négligees, que la Magie naturelle d'Hildebrand ou d'autres viſions ſemblables faiſoient preſque toute l'étude de la Jeuneſſe. Le malheur des conjonctures ne détourna point Ludolphe des bonnes routes. Il s'attacha ſoigneuſement au petit nombre des Gens de Lettres, qui compoſoient l'Univerſité d'Erford, & prit du moins, une teinture de toutes les différentes ſortes de connoiſſances qu'ils cultivoient. Dans l'envie extréme qu'il avoit de ſavoir, rien ne lui paroiſſoit inutile ni indifférent. La Muſique occupa ſon attention, comme les autres Sciences. Il ne négligea pas même l'écriture, & fit voir par là, qu'il n'eſt point eſſentiel aux Savans, qu'on puiſſe à peine lire leurs Ecrits. Il fit ſes études dans l'Univerſité d'Erfort; & comme il y avoit dans cette Univerſité un célébre Profeſſeur en droit, nommé Muller, il prit ſous lui les premiers principes de Juriſprudence. Mais il quitta bientôt cette étude, & la réſerva pour un autre tems, perſuadé qu'avant toutes choſes, il falloit s'appliquer à la connoiſſance des Langues. Les plus difficiles & les moins connues, telles que ſont les Langues Orientales, furent celles qui excitérent le plus ſa curioſité. C'étoit peu pour lui, de ſavoir à l'âge de vint ans, le Grec, l'Hébreu & l'Arabe, il voulut apprendre particuliérement la Langue Ethiopique; & quelque peu de ſecours qu'il trouvât parmi les Savans, pour ſe conduire dans cette étude, il ne laiſſa pas à force de travail & de recherches, d'y faire en peu de tems de tels progrès, qu'il compoſa lui même une Grammaire pour l'intelligence de cette Langue. Enſuite il revint à l'étude du Droit ſous le célébre Muller, dont nous avons parlé; & après s'y être appliqué avec ſuccès, il ſe mit dans le goût des voyages, non pas ſimplement pour voir d'autres païs & d'autres peuples, mais pour former des liaiſons avec les Savans, & aquérir par ces ſecours étrangers, ce qui manquoit à ſes propres connoiſſances. Par tout où M. Ludolphe paſſa, il fit connoître & admirer ſon mérite. D'abord il alla en Hollande, où l'attrait de la liberté retient bien des Gens de Lettres. De là il paſſa en France, où il parcourut les principales villes, fit un ſéjour de deux mois à Saumur; demeura enſuite quelque tems à Paris, d'où les guerres civiles l'obligérent de s'éloigner pour ſe rendre à Rome. Il voulut voir après cela la Suéde, & ſur tout la Reine Chriſtine, qui s'étoit aquis une grande réputation par ſes vertus, & par la protection qu'elle donnoit aux Savans. Ses différens voyages durérent ſix ans, après quoi il retourna à Erfort ſa patrie, où il rendit les derniers devoirs à ſon pére, qui mourut en ce tems-là. Après qu'il eut réglé les affaires domeſtiques où cette mort l'engageoit, il ſe rendit utile au public dans les fonctions de Conſeiller, qu'il exerça près de dix-huit ans, durant leſquels il fut ſouvent député pour aſſiſter aux Diétes, que l'on tint au ſujet des conteſtations, qui étoient depuis longtems entre les Ducs de Saxe & les Archevêques de Mayence. Ces occupations tumultueuſes l'enlevoient malgré lui à ſes études. Il ſouhaitoit impatiemment de ſe retirer des affaires pour ſe donner tout entier aux Belles Lettres. La difficulté étoit de faire agréer cette retraite au Prince. Il y réüſſit par la conſidération de ſes longs ſervices. Frédéric Duc de Saxe lui permit de ſe retirer, & lui accorda avec éloge des lettres de Conſeiller honoraire. Alors, maître de ſon tems & de lui même, il crut devoir choiſir pour ſa demeure la ville de Francfort, qui par le grand nombre de ſes Habitans & l'étendue de ſon commerce, ſembloit lui faciliter les liaiſons ſavantes qu'il vouloit entretenir en divers païs. Mais à peine fut-il établi avec ſa famille dans cette ville, que l'Electeur Palatin le mit à la tête de ſes affaires, & lui confia le ſoin de ſes revenus. Dans ce changement de ſituation, il eut occaſion de faire de nouveaux voyages. Il fut envoyé deux fois en France; & pendant le ſéjour qu'il y fit, il eut ſoin de viſiter les bibliothéques de Paris, & en tira tous les ſecours qu'il put trouver, pour la parfaite intelligence des Langues Orientales. Enfin il retourna à Francfort, où ſuivant ſa premiére deſtination, il paſſa le reſte

de ſes jours ſans autre ſoin que celui de revoir & de mettre en ordre les divers Ouvrages qu'il avoit compoſez pour le public. Il mourut le huitiéme avril en 1704, âgé de près de 80 ans, & univerſellement regretté. Il ſavoit vint cinq Langues, l'Hébreu & celui des Rabbins, le Samaritain, le Chaldéen, le Syriaque, l'Arabe littéral & le vulgaire, le Grec littéral & le vulgaire, l'Ethiopien littéral & l'Amharique qui ſe parle vulgairement en Ethiopie, le Copte, le Perſan, le Latin, le François, l'Italien, l'Eſpagnol, le Portugais, l'Allemand, le Flamand, l'Anglois, le Polonois, le Suédois, l'Eſclavon, & l'ancienne Langue des Eſclavons ou des Finnes. Il n'a laiſſé d'enfans que *Chretien Ludolf*, Conſeiller & Sécretaire du Duc de Saxe-Eiſenac. Job Ludolphe étoit un homme auſſi eſtimable par ſes mœurs, que par ſes talens, ſachant beaucoup, & ne cherchant qu'à communiquer ſa ſcience aux autres, & à prendre d'eux ce qui lui manquoit; dur & infatigable au travail, & tellement accoutumé à l'étude, que même dans ſes repas il avoit toûjours un livre ſous les yeux; propre à l'exécution comme au Conſeil; aux affaires tumultueuſes de l'Etat, comme aux recherches pénibles des Sciences. Voici le Catalogue de ſes Ouvrages, *Schola Latinitatis, ad copiam verborum & notitiam rerum comparandam, uſui pædagogico accommodata*, Gothæ, 1672, *in octavo; Hiſtoria Æthiopica ſive brevis & ſuccincta deſcriptio Regni Habyſſinorum, quod vulgo male Presbyteri Johannis vocatur*, Francofurti, 1681, *in folio; Epiſtola Æthiopice ad univerſam Habeſſinorum gentem ſcripta*, 1683, *in folio; De Bello Turcico feliciter conficiendo, accedunt Epiſtolæ quædam Pii V, Pontificis Maximi, & alia nonnulla ejuſdem argumenti*, Francofurti, 1686, *in quarto; Remarques ſur les penſées enjouées & ſerieuſes, ſottes & deraiſonnables d'une nouvelle & rare Société de Poltrons*, Leipſic, *in octavo*, 1689; *Epiſtolæ Samaritanæ Sichemitarum ad Jobum Ludolfum, cum verſione ejuſdem Latina & adnotationibus, accedit Verſio Latina perſimilis litterarum a Sichemitis, haud ita pridem ad Anglos datarum*, Cizæ, 1688, *in quarto; Specimen Commentarii in Hiſtoriam Æthiopicam*, 1687; *Commentarius ad Hiſtoriam Æthiopicam, in quo multa breviter dicta fuſius narrantur, contraria refelluntur, atque hac occaſione, præter Res Æthiopicas multa Auctorum, quædam etiam S. Scripturæ loca declarantur, aliaque plurima, Geographica, Hiſtorica & Critica imprimis vero Antiquitatem Eccleſiaſticam illuſtrantia exponuntur*, Francofurti, 1691, *in folio; Appendix ad Hiſtoriam Æthiopicam, illiuſque Commentarium, ex nova relatione de hodierno Habyſſiniæ ſtatu concinnata, additis Epiſtolis Regiis, ad Societatem Indiæ Orientalis, ejuſque reſponſione, cum notis neceſſariis*, Francofurti, 1693, *in folio; Jugement d'un Anonyme ſur une lettre à un ami, touchant un Syſteme d'Etymologies Hebraïques, Diſſertatio de locuſtis anno præterito in Germania viſis, cum Diatriba, qua ſententia Autoris nova de Selavim, ſive locuſtis, cibo Iſraëlitarum in Deſerto, defenditur, & argumentis contrariis Viri docti reſpondetur*, Francofurti, 1694, *in folio; Grammatica Amharicæ Linguæ quæ vernacula eſt Habeſſinorum*, Francofurti, 1698, *in folio; Lexicon-Amharico-Latinum, cum Indice Latino copioſo, inquirendis vocabulis Amharicis in hoc opere contentis*, Francofurti, 1698, *in folio; Lexicon Æthiopico Latinum, ex omnibus libris impreſſis & manuſcriptis multis contextum, nunc denuo ab ipſo Autore revyſum & auctum*, Francofurti, editio ſecunda, 1699, *in folio; Grammatica Linguæ Æthiopicæ*, editio ſecunda, Francofurti, 1702, *in folio; Pſalterium Davidis Æthiopice & Latine, accedunt Æthiopice Hymni & Orationes aliquot Veteris & Novi Teſtamenti, item Canticum Canticorum, cum variis Lectionibus & Notis*, Francofurti, 1701, *in quarto; Théatre Hiſtorique de ce qui s'eſt paſſé en Europe pendant le XVII ſiécle*, (en Allemand) *avec des figures de Romain de Hoog*, Francfort, deux volumes, *in folio; Confeſſio Fidei Claudii Regis Æthiopiæ, cum Verſione Latina & Notis, in quarto.* * Junckerus, *Commentarius de Vita ſcriptiſque, &c. Jobi Ludolphi.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 3. *p.* 51.

L'Hiſtoire d'Ethiopie de M. Ludolphe eſt remplie de fautes. M. l'Abbé Renaudot, M. Thevenot, M. Piques & pluſieurs autres l'eſtimoient peu. M. l'Abbé le Grand dans ſa Diſſertation ſur cet Ouvrage, la premiére de celles qu'il a jointes à la Rélation Hiſtorique d'Abyſſinie du Pére Lobo, Jéſuite, n'en fait pas un meilleur cas: il en reléve bien des fautes dans cette Diſſertation & dans les ſuivantes. M. Piques & pluſieurs autres ſe ſont toûjours récriez contre l'affectation de M. Ludolphe à employer par tout le mot de *Céne* en parlant de l'Euchariſtie; contre ſa négligence à ſe ſervir des Liturgies, qu'il diſoit néanmoins avoir en abondance entre ſes mains; contre le trop grand mépris qu'il fait du Pére Vanſleb, dont il auroit pu être le Diſciple pour beaucoup de choſes, s'il a été le Maître de ce Pére pour la Langue Ethiopienne; enfin contre la variation de ſes ſentimens, &c. M. Piques ayant écrit à M. Ludolphe, avec qui il étoit en commerce de lettres, ſon ſentiment ſur ſon affectation de n'employer que le mot de *Céne* en parlant de l'Euchariſtie, M. Ludolphe reçut fort mal cette lettre, & ſe brouilla avec M. Piques. M. l'Abbé le Grand a rapporté dans ſa premiére Diſſertation, citée ici, une lettre de M. Ludolphe à M. Piques datée d'Erfurt en Thuringe le 16 d'octobre 1698, & deux longues lettres de M. Piques en réponſe, de la même année. M. l'Abbé Renaudot en donnant au public l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie, & la collection des Liturgies Orientales, ſe crut auſſi obligé de refuter quelques endroits de l'Hiſtoire d'Ethiopie de M. Ludolphe, & de ſon Commentaire ſur cette Hiſtoire. Mais enfin M. Ludolphe trouva un partiſan zélé. On inféra dans le Journal Littéraire de la Haye, *tome* 9, un Mémoire ſous le titre de, *Défenſe de la Mémoire de M. Ludolphe*, où l'on ne cherche pas ſeulement à défendre ce Savant des accuſations de M. Renaudot, mais où l'on accuſe auſſi cet Abbé de mauvaiſe foi. M. Renaudot fit pour répondre, ſa *Défenſe de l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie*, &c. qui parut en 1717. L'Anonyme repliqua avec hauteur dans un Ecrit intitulé, *Examen déſintéreſſé du livre de M. Renaudot*, & inſéré dans l'*Europe ſavante, tome* 10. & 11, & M. Renaudot fit une Replique à l'Apologiſte de M. Ludolphe, mais elle eſt demeurée manuſcrite.

* L U D O M I L L E (Sainte) fille de Slavibor, Comte de Melnick & femme de Borzivoje, premier Duc Chrétien de Bohéme, vivoit en retraite avec ſon mari, qui avoit remis la Régence entre les mains de ſon fils Spithineus. Après y avoir paſſé 15 années, elle perdit ſon mari. Alors Drahomire, veuve de Wratiſlas I, envoya dans la maiſon de Ludomille deux Aſſaſſins, qui en 920 la maſſacrérent. Cette vertueuſe femme fut depuis canoniſée, & l'on dit qu'il ſe fait quantité de miracles à ſon tombeau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Epitome*, *p.* 43. Hagecius. Boregius. Dubravius.

L U D O V I C I (Daniel) Médecin Allemand, qui s'eſt aquis dans ſa profeſſion une grande réputation, étoit né le cinquiéme d'octobre 1625. Il fut premier Médecin de Saxe-Gotha, & mourut à Gotha le troiſiéme de ſeptembre de l'an 1680, dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge. Il a fait & publié un très-grand nombre d'obſervations ſur les minéraux, les végétaux, les métaux, les différentes parties de l'Anatomie, & ſur d'autres ſujets utiles, dont on peut voir la liſte dans la Bibliothéque des Médecins de Manget, *livre XI.* La plus grande partie de ſes Ouvrages a été recueillie & imprimée *in quarto*, à Francfort ſur le Mein en 1712. On trouve auſſi un Abbrégé de Médecine tiré de ſa pharmacie, imprimé au même endroit *in octavo.* * *Le Supplement de Paris*, 1736.

* L U D O V I S I, famille conſidérable, tire ſon origine des principales familles de Bologne, & fut aggrégée par Jeanne Reine de Naples à la Nobleſſe de ſon Royaume. En 1621, Alexandre Ludoviſi fut élu Pape & prit le nom de Grégoire XV. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L U D W E L (Guillaume) Juriſconſulte, étoit d'Elbing en Pruſſe. Il mourut en 1663. Il enſeigna avec beaucoup de ſuccès la Juriſprudence à Altorf pendant 32 ans. Erneſt Cregel fit ſon Oraiſon funébre. Il a laiſſé un Commentaire ſur les derniéres volontez. Voici ſon épitaphe. *D. O. M. S. Ne negligenter præteri, Viator, Willelmum Ludwellum patria Elbingenſem, genere nobilem Anglum, JCtum ſummum & in hac Altdorfina Univerſitate per* 32 *annos Anteceſſorem longe celeberrimum, Noribergæ delicium, Principum oraculum, ingentem Germaniæ theſaurum, morte pia obita, prid. Id. Sept. anno ætatis ſuæ quaſi* 74, *Chriſti* 1663, *huc condi curavit, ſpatio ſibi diligenter ſervato, vidua mœſtiſſima, Anna Maria Patricia Sitzengeriana.*

Dia latent tumulo virtutum munera clauſa:
Quæ ſola erupit, fama perennis erit.

Ceux qui ſavent qu'il y a à Elbing pluſieurs familles Angloiſes établies pour le négoce, ne ſeront pas ſurpris que Ludwel né à Elbing, fût Anglois d'origine. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L U D'W I G S B U R G: c'eſt le nom du magnifique Palais du Duc de Wirtemberg, à trois lieues de Stutgard. Dans les commencemens ce n'étoit qu'une petite maiſon de plaiſance qu'on n'avoit pas intention de rendre auſſi ſuperbe; mais on y ajoûta peu à peu tant de choſes qu'à la fin on réſolut d'en faire un bâtiment de conſéquence. Ce Palais eſt aujourd'hui un des plus beaux & des plus riches de toute l'Allemagne. Il eſt tout de pierre, ſes appartemens ſont ornez d'ouvrages en ſculpture dorez & bronzez; toutes les cheminées ſont de marbre & l'on y trouve une abondance incroyable des plus belles peintures. La Chambre des mignatures eſt ſur tout fort remarquable. Le Duc Eberhard-Louïs choiſit ce Palais pour ſa demeure ordinaire & fit bâtir dans les environs pluſieurs Hôtelleries pour la commodité de ceux qui ont à faire en Cour. Il accorda même aux Habitans de beaux priviléges, comme Bourgeois de cette ville. Tous ceux qui ont vu le Palais de Ludwigsbourg trouvent qu'il n'eſt pas trop bien ſitué; mais la faiſanerie eſt une des meilleures & des mieux ſituées de toute l'Allemagne. * *Diction. Allemand.*

* L U E'G E R (Eraſme) fameux Bandit, qui étoit iſſu d'une famille noble du Duché de Carniole, s'attira une haute eſtime à la Cour de l'Empereur Frédéric III par les preuves qu'il donna de ſon courage. Mais après avoir eu en 1483 le malheur de tuer Papenheim, Maréchal héréditaire, il ſe retira dans ſa maiſon de Lueg qui étoit de bonne défenſe & dans un païs déſert. Il ne ſe contenta pas de s'y tenir caché, mais il exerça de là toute ſorte de brigandage. On donna ordre à Gaſpard Bauber de le prendre mort ou vif. Il lui fallut beaucoup de tems pour en venir à bout, mais enfin la trahiſon du valet de chambre lui en fournit les moyens. * *Voyez Gr. Dict. Univ. Holl.*

L U G, riviére d'Angleterre, qui prend ſa ſource dans le Comté de Radnor, traverſe une partie de celui de Héreford, & ſe décharge dans la Wye, au deſſous de la ville de Héreford. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U G A N, ville de la Chine, eſt la quatriéme de la province de Xanſi, & elle a ſept autres villes ſous ſa juriſdiction. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Chang dans un terroir fort fertile. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U G A N O, ville du Duché de Milan en Italie, capitale du Bailliage de Lugano, eſt ſituée ſur un Lac de même nom, à quatre lieues de Bellinzone vers le midi. Les Suiſſes ſe rendirent maîtres de cette ville l'an 1512, & ils la poſſédent encore. * Maty, *Dict. Géogr. Etat & Délices de la Suiſſe, tome* 3. *p.* 208 & *ſuiv.* édit. d'Amſterdam 1730.

L U G A N O (Le Bailliage de) eſt le premier en ordre des Gouvernemens des Suiſſes en Italie. Son Baillif porte le titre de Capitaine Général de tous ces Gouvernemens, & commande aux autres Baillifs, au cas qu'il arrive quelque guerre inopinée. Il eſt ſitué entre ceux de Mendrys & de Locarno, appartient aux douze premiers Cantons depuis l'an 1512, & n'a rien de conſidé-

ſidérable que la ville de Lugano. Le Bailliage de Lugano contient, outre la ville du même nom, 61 bourgs ou paroiſſes, & 105 villages fort peuplez. Les principaux villages ſont *Meli*, *Caſtro*, *Sonvigo*, *Nuvogio*, *Bironico*, &c. Il y a près de Codelago au bord du Lac, une montagne qui eſt creuſe en divers endroits. Il ſort perpétuellement du vent de ſes cavernes, & les Habitans mettent ce vent à profit, bâtiſſant là leurs caves pour y tenir le vin frais. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGANO (Le Lac de) dans le Duché de Milan entre le territoire de Como & les Bailliages des Suiſſes, a environ cinq lieues du nord au ſud, & il décharge ſes eaux dans le Lac Majeur, par la riviére de Treſſa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUGAS ou LUGATZ, ville de la Baſſe Hongrie dans le Comté de Téméſwar, ſur la riviére de Témes, eſt à l'eſt de Téméſwar tirant vers le nord & en eſt éloignée d'environ dix lieues.

LUGDE, bourg de l'Evêché de Paderborn en Weſtphalie. Il eſt ſitué ſur la riviére d'Emmer, à ſept lieues de la ville de Lemgow vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGDUS, que les Auteurs fabuleux font Roi des Gaulois, après Narbon ſon pére, auquel il ſuccéda, fit bâtir à ce qu'on débite, la ville de Lyon, qui fut nommée *Lugdunum.* C'eſt une fable impertinente. * Dupleix, *Mémoires des Gaules, l.* 2. *c.* 13.

* LUGIENS, peuples de Germanie, qui faiſoient autrefois partie de la nation des Hermions. Ils étoient entre les Bourguignons, appellez alors *Burgundions*, & les Sarmates. Tacite, *Germania*, *c.* 43.

* LUGNITZ, Vallée à la droite du bas Rhin, dans le païs des Griſons. Elle eſt dans la Ligue Haute, & fait une Communauté qui contient plusieurs villages. * *État & Délices de Suiſſe*, *tome* 4. *p.* 15 & 16. édit. d'Amſterdam 1730.

* LUGNY, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans le Charollois, au ſud-oueſt de la ville de Charolles. Il en eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

* LUGNY, bourg de France dans le Duché de Bourgogne & dans le Mâconnois, à peu près au nord de la ville de Mâcon, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

LUGO, ville d'Eſpagne en Galice, que les Latins nomment *Lucus Auguſti*, *Turris Auguſti*, & *Aræ Sextianæ*, avec Evêché ſuffragant de Compoſtelle, eſt très-ancienne. Elle fut priſe par les Maures, & repriſe ſur eux par le Roi Alfonſe, vers l'an 753.

CONCILE DE LUGO.

Le premier Concile de Lugo fut aſſemblé l'an 596 pour régler les limites des diocéſes. On ajoûte aux Actes de ce Concile, que Jean Garcias nous a donnez, pluſieurs choſes qui ont été établies dans les ſiécles ſuivans, pour les mêmes bornes des égliſes. On en célébra un autre l'an 572, & c'eſt à ce Concile que ſaint Martin de Brague envoya quatre-vints-quatre Chapitres ou Canons, qu'il avoit tirez des Synodes Grecs & mis en Latin. Il en avoit auſſi ajoûté pluſieurs des Conciles de l'Egliſe Latine. Quelques-uns en mettent un troiſiéme, tenu environ l'an 610. * Garcias, *de Prim. Eccleſ. Tolet. Collect. Concil.*

LUGO, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Il eſt dans le Ferrarois entre Ravenne & Bologne. Il donne le nom à la Selva, c'eſt à dire, à la Forêt de Lugo, nommée anciennement *Litania Sylva*, & célébre par la défaite des Romains ſous Lucius Poſthumius, auquel les Gaulois tuérent vint-cinq mille hommes. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGO (François de) frére aîné du Cardinal de ce nom, dont il eſt parlé dans l'article ſuivant, naquit à Madrid l'an 1580, & ſe fit Jéſuite à Salamanque l'an 1600. Il ſe plaiſoit tant à s'humilier, qu'après avoir enſeigné la Philoſophie, il demanda à ſes Supérieurs l'emploi d'expliquer les Rudimens de la Grammaire, ce qu'il obtint. Ayant enſuite enſeigné la Théologie, il demanda d'être envoyé dans les Indes, afin d'enſeigner là le Catéchiſme & la Grammaire aux Infidéles. Mais on l'employa à des choſes plus relevées; on lui donna une Chaire de Théologie dans la ville de Mexique & dans celle de Sainte-Foi. Comme il vit que les charges qu'on lui donnoit dans ce païs-là, ne répondoient point à l'humilité où il vouloit vivre, il demanda qu'on le renvoyât en Eſpagne. Il perdit en y retournant la plus notable partie de ſes Commentaires ſur la Somme de *ſaint Thomas d'Aquin*, & faillit à être pris lui-même par les Hollandois. Il fut député à Rome par la province de Caſtille, pour aſſiſter à la huitiéme aſſemblée générale des Jéſuites, & il s'arrêta là après la clôture de cette aſſemblée, pour y exercer deux charges, celle de Cenſeur des livres que les Jéſuites publioient, & celle de Théologien général. Mais voyant que l'on faiſoit de jour en jour plus de cas de lui, depuis que ſon frére étoit Cardinal, il s'en retourna en Eſpagne, où il fut Recteur de deux Colléges. Il mourut le 17 décembre 1652. Voici les Ouvrages qu'il a compoſez, *Commentarii in primam partem S. Thomæ, de Deo, Trinitate & Angelis*, à Lyon, 1647, deux volumes, *in folio*; *De Sacramentis in genere, Baptiſmo, Confirmatione & ſacra Eucharistia*, à Veniſe, 1652, *in quarto*; *Diſcurſus prævius ad Theologiam Moralem, ſive de principiis Moralibus actuum humanorum*, à Madrid 1643, *in quarto*; *Quæſtiones Morales de Sacramentis*, à Grenade, 1644, *in quarto.* * Sotwel, *Biblioth. Societ. Jeſu*, *p.* 255. Bayle, *Dict. Crit.*

LUGO (Jean de) Jéſuite Eſpagnol & Cardinal, naquit à Madrid le 25 novembre 1583. Il ſe diſoit pourtant de Séville, parce que ſon pére y faiſoit ſa réſidence ordinaire. Dès l'âge de trois ans il fit paroître ſon eſprit; car il ſavoit lire les imprimez & les manuſcrits. Il ſoutint des Théſes à quatorze ans, & il fut envoyé à Salamanque auſſi-tôt après, pour y étudier en Droit. A l'imitation de ſon frére aîné, & nonobſtant les oppoſitions de ſon pére, il ſe fit Jéſuite le ſixiéme de juillet 1603. Il acheva ſon Cours de Philoſophie chez les Jéſuites à Pampelune, & il étudia en Théologie à Salamanque. Après la mort de ſon pére, il fut envoyé à Séville par ſes Supérieurs, pour ſe mettre en poſſeſſion de ſon patrimoine, qui étoit fort conſidérable. Il le partagea, du conſentement de ſon frére, entre les Jéſuites de Salamanque. Il régenta la Philoſophie pendant cinq ans, après quoi on lui fit profeſſer la Théologie à Valladolid. Le ſuccès avec lequel il rempliſſoit cet emploi, le fit juger digne d'une Chaire plus éminente; ainſi la cinquiéme année de cette profeſſion, il reçut ordre d'aller à Rome pour y enſeigner la Théologie. Il partit au mois de mars 1621, & après avoir eſſuyé pluſieurs dangers dans les provinces de France qu'il traverſa, il ſe rendit à Rome au commencement de juin de la même année. Il y profeſſa la Théologie pendant vint ans. Il s'attachoit uniquement à ſon emploi, ſans s'amuſer a faire la cour aux Cardinaux, & à fréquenter les Ambaſſadeurs. Il ne ſongeoit point à donner aucun Ouvrage au public; mais on lui ordonna de le faire, & ſon vœu d'obédience ne lui permit pas de réſiſter. Il fit publier ſept gros volumes *in folio*. Le premier traité, *de Incarnatione Dominica*, & a été imprimé à Lyon l'an 1633 & l'an 1653. Le ſecond traite, *de Sacramentis in genere, & de venerabili Euchariſtiæ Sacramento & Sacrificio*, à Lyon 1636. Le troiſiéme traite, *de Virtute & Sacramento Pœnitentiæ*, à Lyon 1638, 1644 & 1651. Le quatriéme & le cinquiéme traitent, *de Juſtitia & Jure*, à Lyon 1642 & 1652. Le ſixiéme traite, *de Virtute divinæ Fidei*, à Lyon 1646 & 1656. Le ſeptiéme eſt un Recueil, *Reſponſorum Moralium*, à Lyon 1651 & 1660. Outre cela il a fait des Notes, *in Privilegia vivæ vocis Oraculo conceſſa Societati*, imprimées à Rome l'an 1645, *in douze*; & il a traduit de l'Italien en Eſpagnol, la Vie du Bienheureux *Louis de Gonzague*. Il dédia le quatriéme volume de ſon grand Ouvrage a Urbain VIII. Il fut obligé alors d'aller faire la révérence à ce Pape, à qui il n'avoit jamais parlé. Il en fut fort bien reçu, & depuis ce tems-là Urbain ſe ſervit de lui en pluſieurs rencontres, & lui témoigna une affection particuliére. Il le fit Cardinal le 14 de décembre 1643. Il fut créé Cardinal ſans avoir été averti, ni ſans avoir le moindre ſoupçon que le Pape eût ce deſſein. Pendant qu'il fut Cardinal, il ſe montra fort charitable envers les pauvres. Il diſtribuoit libéralement du quinquina à ceux d'entre eux qui avoient la fiévre. Il mourut le 20 d'août 1660, laiſſant ſes biens aux Jéſuites de la maiſon profeſſe de Rome, & voulut être enterré aux piez de ſaint Ignace de Loyola, Fondateur de l'Ordre. Il inventa ou il renouvella l'Hypothéſe des points enflez, pour ſe tirer des objections accablantes que l'on fait, tant contre les parties diviſibles à l'infini, que contre les points Mathématiques. * Bayle, *Diction. Critique.*

LUGODORI. *Voyez* LOGODURO.

LUH. LUI. LUK.

* LUHITH, contrée au Royaume des Moabites, qui regarde l'Aſſyrie. Il en eſt parlé dans *Eſaïe*, *ch.* 15. *v.* 5, & dans *Jérémie*, *ch.* 48. *v.* 5. On peut voir les Commentateurs ſur ces endroits-là. Euſébe & S. Jérôme diſent que Luhith eſt ſituée entre les villes d'Ar & de Ségor, & par conſéquent à l'orient de la Mer Morte. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* LUHLA, riviére de la Laponie Suédoiſe, coule du nord-oueſt au ſud-eſt, traverſe toute l'étendue de la province appellée Luhla-Lapmark, & ſe rend dans le Golfe Bothnique.

* LUHLA, ville de la Bothnie occidentale à l'embouchure de la riviére de Luhla.

* LUHLA ou LUHLA-LAPMARK, province de la Laponie Suédoiſe, eſt bornée du nord-oueſt au ſud-eſt par le Torna-Lapmark, à l'eſt par la Bothnie occidentale, au ſud par le Pitha-Lapmark, & à l'oueſt par les montagnes de Norvége. Le principal lieu de cette province eſt Torpajaur ou Torpenjaur.

LUICHEU, ville de la Chine, qui eſt la neuviéme de la province de Zuantung, & n'a que deux autres villes de ſa juriſdiction, ſavoir les villes de Suiki & de Siuven. Elle tire ſon nom de la lignée de Taiminga, & portoit celui de Siuven ſous celle de Hana. On l'appelloit Hocheu ſous la race de Leangus. Son terroir voiſin de la mer la rend abondante en toutes choſes. On la nomme *Foudre*, à cauſe qu'elle reçoit une fort belle fontaine d'une montagne ſur laquelle les Habitans ont dreſſé un temple à l'Eſprit, ou au Dieu des foudres. Ils ſe perſuadent qu'il y a une intelligence qui a un pouvoir particulier ſur les foudres & ſur les tonnerres. * *Ambaſſades des Hollandois, vers l'Empereur de la Chine*, *ch.* 27. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

LUIDGARDE. *Cherchez* LUTGARDE.

LUIGI ANICHINI, habile Graveur. *Cherchez* ANICHINI.

LUIK. *Voyez* LIE'GE.

LUILLIER. L'on ne rapportera ici la poſtérité de cette famille, l'une des plus anciennes de Paris, & conſidérable par ſes alliances, que depuis JEAN qui ſuit.

I. JEAN Luillier, I. du nom, Conſeiller au Parlement, épouſa *Marie* Marcel, fille d'*Etienne* Marcel, Prevôt des Marchands, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; ROBERT, *qui continua la poſtérité qui ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; & 3. *Gillette* Luillier, mariée à *Philippe* Violle, Lieutenant-Général d'Orléans.

II. JEAN Luillier, II. du nom, Seigneur de la Motte-d'Eſgry & de Manicamp, né en 1357, fut Conſeiller au Parlement, & mourut en 1455, âgé de 98 ans. Il avoit épouſé *Jeanne* de Vitry, fille de *Michel*, Seigneur de Goupilliéres, &c. dont il eut 1. *Michel*, mort ſans poſtérité; 2. PHILIPPE, I. du nom, qui ſuit; & 3. *Louiſe* Luillier, mariée à *Jean* de Harlay, Chevalier du Guet à Paris ſous le Roi Louïs XI.

III. PHILIPPE Luillier, I. du nom, Seigneur de Cailly, de Manicamp, &c. Capitaine & Gouverneur de la Bastille en 1460, mourut en 1517. Il avoit épousé 1. *Anne* de Morvilliers, fille de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Jeanne* Boucher: 2. *Gabrielle* de Villiers, fille de *Jacques*, Seigneur de l'Isle-Adam, & de *Jeanne* de Nesle. Du premier mariage vinrent, 1. *Helène*, mariée à *Charles* de Boissay, Seigneur de Mesniéres; & 2. *Charlotte* Luillier, alliée à *Louïs* Picard, Seigneur d'Estelan, Baillif de Rouen: du second sortirent, 3. *Valentine*, mariée à *Jean* l'Orphévre, Seigneur d'Hermenonville; 4. *Magdelaine*, alliée à *Jean* de Vignacourt, Seigneur d'Aurigny, Conseiller au Parlement; 5. *Susanne*, qui épousa *Philippe* d'Oignies, Seigneur de Chaulnes; & 6. *Oudette* Luillier, mariée 1. à *Louïs* de Stainville, Sénéchal du Barrois: 2. à *Nicolas* de Livron, Seigneur de Bourbonne.

II. ROBERT Luillier, fils puîné de JEAN Luillier, Conseiller au Parlement, & de *Marie* Marcel, avoit épousé en 1404, *Anne* de Laître, veuve de *Jean* de Popincourt, premier Président du Parlement, & fille d'*Eustache* de Laître, Chancelier de France, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. *Guyon*, mort sans postérité; 3. *Jeanne*, mariée à *Henri* Clutin; 4. *Marie*, alliée à *Gilles* Merlin; & 5. *Etienne* Luillier, Conseiller au Parlement, qui épousa *Marguerite* Halle, dont il eut, *Robert*, Chanoine de Narbonne; *Catherine*, mariée à *Jean* Gars près de Sens; & *Anne* Luillier, qui épousa *Pierre* Emery.

III. JEAN Luillier, III. du nom, Avocat général du Parlement, mourut le 22 février 1468. Il avoit épousé 1. *Marie*, fille de *Jean* de Béthisy: 2. *Catherine* de Chanteprime, fille de *Jean* de Chanteprime, Général des Finances sous le Roi Charles V, & de *Gilette* des Dormans, morte le douziéme février 1504. Du premier mariage vinrent, 1. PHILIPPE, II. du nom, qui suit; 2. ARNAUD, *qui fit la branche des Seigneurs de* VE', *rapportée cy-après*; 3. *Eustache*, Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois en 1[illegible], mort le 22 décembre 1478; & 4. *Jacques* Luillier, Théologal de l'église de Paris, Professeur en Théologie, mort le 28 août 1489: du second mariage sortirent, 5. *Jean*, Evêque de Meaux, *dont il sera parlé cy-dessous dans un article séparé*; 6. *Jean*, Prieur de Gorre; 7. GILLES, *qui fit la branche des Seigneurs d'*URSINES, *rapportée cy-après*; 8. FRANÇOIS, *qui fit la branche des Seigneurs de* ROUVENAC, *aussi mentionnée cy-après*, 9. *Catherine*, premiére femme de *Nicolas* de Louviers, Maître des Comptes; & 10. *Marguerite* Luillier, alliée à *Jean* Compain, Greffier des Présentations du Parlement.

IV. PHILIPPE Luillier, II. du nom, Seigneur de Gironville, Avocat général du Parlement en 1471, mourut le deuxiéme octobre 1492. Il avoit épousé *Henriette* Hennequin, fille de *Jean*, Seigneur de Lantaiges, Avocat du Roi en la ville de Troyes, & de *Guillemette* de la Garmoise, morte le onziéme septembre 1484, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. autre *Jean*, Chanoine de l'église de Paris en 1484, dont il devint Doyen, & Archidiacre de Laon, mort le premier novembre 1510; 3. *Philibert*, Provincial des Cordeliers en Bourgogne; 4. *Jacques*, Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois en 1510; 5. *Nicolas*, Prieur des Chartreux à Paris, 6. *Guillemette*, alliée à *Jean* Alligret, Seigneur de Clichy, &c. Lieutenant Civil; 7. *Marie*, morte jeune; 8. *Henriette*, mariée à *Jean* de Flamberge, Maître des Requêtes; 9. *Charlotte*, qui épousa 1. *Jean* Mesme, Seigneur de Marolles: 2. *Olivier* de Salart, Seigneur de Bouron, Grand-Fauconnier de France; 10. *Catherine*, mariée à *Simon* Avin, Seigneur de Villebon, Maître des Comptes; 11. *Jeanne*, alliée à *François* de Chambon, Seigneur d'Arbonville, Conseiller au Parlement; 12. *Jaqueline*, qui épousa 1. *Jean* Perdriel: 2. *Guillaume* Ripault; 13. *Claude*, femme de *Louïs* Hennequin-Lantaiges; 14. *Gilette*, mariée 1. à *Bertrand* Ripault, Auditeur des Comptes: 2. à *Jacques* Chevalier, Sécretaire du Roi; & 15. *Marguerite* Luillier, alliée à *Louïs* Merlin, Seigneur de Charentonneau, Général des Finances du Duc de Lorraine.

SEIGNEURS de VE' & de SAINT-MESMIN.

IV. ARNAUD Luillier, fils puîné de JEAN Luillier, III. du nom, Avocat général du Parlement & de *Marie* de Béthisy sa premiére femme, fut Seigneur de Vé en Valois, & de Saint-Mesmin près de Troyes, suivit à Orléans le Roi Louïs XI, qui le fit Conseiller de son Grand Conseil, & Thrésorier de Carcassonne en 1465, auquel tems il n'y avoit que deux Thrésoriers de France, l'un en deçà de la Loire, & l'autre au delà, & ce en considération des grands services qu'il lui avoit rendus avec Eustache, & Jean Luillier Evêque de Meaux, ses fréres. Il avoit épousé *Catherine* Phelippes, fille de *Jacquinot*, Seigneur de Landreville, & de *Catherine* la Garmoise, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *François*, Thrésorier de Carcassonne, mort sans postérité; 3. EUSTACHE, *qui fit la branche des Seigneurs de* SAINT-MESMIN, *rapportée cy-après*; 4. *Catherine*, mariée à *Géofroy* du Val; 5. *Henriette*, mariée 1. à *Eustache* de Pleurre, Lieutenant Général, & Président au Présidial de Troyes: 2. à *Charles* de Mégrigny, Seigneur de Colas-Verdé; & 6. *Marie* Luillier, alliée à *Vincent* de la Péruse, Seigneur de la Courtille.

V. JEAN Luillier, Seigneur de Vé, Lieutenant Civil au Châtelet, puis Procureur général au Parlement, mourut le onziéme juin 1504. Il avoit épousé *Jeanne* de Nanterre, fille de *Jean*, Procureur genéral au Parlement, & de *Radegonde* Simon, morte le 28 août 1523, dont il eut 1. EUSTACHE qui suit; 2. *Arnaud*, Conseiller au Parlement en 1513, puis Procureur général de la Cour des Aides en 1520, & Procureur Général du Parlement, mort sans postérité de *Guillemette* de Guetteville; 3. *Pierre*, Chanoine de l'église de Paris & Archidiacre du Mans; 4. *Radegonde*, mariée à *Jean* Bourdelot, Conseiller, puis Procureur général du Parlement; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* Brinon, Seigneur de Pontillau & de la Bussiére, Maître des Comptes; & 6. *Côme* Luillier, Seigneur du Saussay & de Saint-Gratian, qui épousa *Isabelle* de Cailly ou Cueilly, dont il eut *Agnan*, Seigneur du Saussay & de Saint-Gratian en partie, vivant en 1596, & mort sans enfans de *Marie* Gentian; *Côme*, Seigneur de Vaumichard, mort sans postérité d'*Anne* le Sueur, fille de *Nicolas* le Sueur, Conseiller au Parlement; & *Jean* Luillier, Seigneur de la Rigaudiére, de Saint-Gratian en partie, & de Chalandaut, qui fut reçu Conseiller au Parlement le 30 décembre 1522, dont il se démit en 1527, ayant eu de *Catherine* Bochart, fille de *Jean* Bochart, Seigneur de Champigny & de Norroy, &c. & de *Jeanne* Tronçon, *Theodore* Luillier, Seigneur de Chalandaut en Brie, qui épousa *N. . .* Guichard; & *Arnaud* Luillier, Seigneur de Boisroussel.

VI. EUSTACHE Luillier, Seigneur de Vé, Conseiller, puis premier Président de la Cour des Aides, mourut en septembre 1553. Il avoit épousé *Anne* le Clerc-de Cottier, fille de *Jean* le Clerc-de-Cottier, Seigneur d'Aulnay, Conseiller au Grand-Conseil, & Grand Rapporteur & Correcteur des lettres en la Chancellerie de France, & de *Françoise* du Prat. Elle prit une seconde alliance avec *Jean-Robert* de Heslin, Seigneur de Margenci, Conseiller au Parlement de Paris, ayant eu de son premier mariage 1. *Jacques* Luillier, né posthume le 28 mars 1554, après Pâques, mort sans alliance, depuis le 12 novembre 1574; 2. *Françoise*, Dame de Vé, mariée à *Jacques* Allegrain, Seigneur d'Amblainvillier, &c. Conseiller au Parlement; & 3. *Marthe* Luillier, alliée à *Jean* de Thuméry, Seigneur de Boissise, Conseiller au Parlement.

SEIGNEURS de SAINT-MESMIN, de BOULENCOURT, &c.

V. EUSTACHE Luillier, troisiéme fils d'ARNAUD Luillier, Seigneur de Vé & de Saint-Mesmin, Thrésorier genéral de France, & de *Catherine* Phelippes, fut Seigneur de Saint Mesmin, de Chaussenay, d'Angerville, de Boulencourt, d'Orville, de la Malmaison, de Guérard, de Lumigny, de Fontenelle, de Villiers-Saint George, de la Houssoye, de Gironville, & autres terres considérables. Ayant servi long-tems près de la personne du Roi Louïs XI, ce Monarque lui donna, en 149[illegible], la charge de Maître des Comptes. Il mourut le 15 novembre 1524, ayant épousé *Marie* Cœur, fille de *Geofroy* Cœur, Seigneur de la Chaussée, &c. Echanson du Roi, & d'*Isabelle* Bureau, morte le premier août 1557, ayant survécu 33 ans à son mari, dont elle eut pour enfans, 1. JEAN qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Manonville, Abbé d'Epernay; 3. CHRISTOPHLE, *qui fit la branche des Seigneurs de la* MALMAISON, *rapportée cy-après*, 4. *Geofroy*, Seigneur d'Orgeval, de Tressancourt, d'Orville, &c. Maître des Comptes, mort le douziéme mai 1581, sans laisser de postérité de *Marie* Ferret, sa femme, morte en 1608; 5. *[illegible]*, Chevalier de Malte, Commandeur de Lagny le-Sec; 6. *Isabeau*, mariée à *Jacques* Pelletier, Seigneur de Martinville en Normandie; 7. *Jeanne*, alliée à *Jean* Brachet, Seigneur de Portmorant, Thrésorier de France en la Généralité de Languedoc; 8. *Renée*, Religieuse à Longchamp; 9. *N. . .* Religieuse à Chelles; 10. *N. . .* Religieuse à Malnoue; 11. *Marie*, alliée 1. à *Raoul* Aymeret, Seigneur de Velvire & de Gazeau, Conseiller au Parlement: 2. à *Claude* Tudert, Seigneur de la Bournaliére, Conseiller au Parlement & Président ès Enquêtes; & 12. *Eustache* Luillier, Seigneur de Gironville, & de Guérard en partie, Baillif de Berry & Maître des Comptes, qui épousa en 1523, *Marie* Poncher, fille de *Louïs*, Seigneur de Mancy & de Lésigny, Thrésorier de France, & de *Robine* le Gendre, dont il eut *N. . .* tué à Orléans; *Anne*, Dame de Guérard, fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, mariée le 22 septembre 1547, à *Nicolas* de Mornay, Seigneur de Villarceaux, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre; & *Charlotte* Luillier, mariée par contract du neuviéme février 1554, à *Jean* Dauvet, Seigneur de Rieux, Maître des Requêtes.

VI. JEAN Luillier, Seigneur de Boulencourt, d'Angerville, Maître, puis Président en la Chambre des Comptes, & Prevôt des Marchands, mourut en 1588. Il avoit épousé, 1. *Anne* Hennequin, fille de *Michel*, Seigneur de Boinville & de Cury, & de *Catherine* Gobaille, morte en avril 1551: 2. *Renée* Nicolaï, veuve de *Dreux* Hennequin, Seigneur d'Assy, Président en la Chambre des Comptes, & fille d'*Aimar* Nicolaï, Seigneur de Saint-Victor, premier Président en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Baillet, Dame de Goussainville. Du premier mariage sortirent 1. NICOLAS, I. du nom, qui suit; 2. *Eustache*, mort jeune; 3. *Marie*, née le 15 janvier 1528, alliée en 1548, à *Louïs* Prud'homme, Seigneur de Fontenay en Brie, Général de Normandie; 4. *Jeanne*, mariée à *Antoine* Nicolaï, Seigneur de Goussainville, premier Président en la Chambre des Comptes; & 5. *Catherine* Luillier, qui épousa 1. *Thibault* Nicolaï, Seigneur de Bournonville, Conseiller au Parlement: 2. *Pierre* de Saint-André, Seigneur de Montbrun, Président ès Enquêtes: 3. *André* Baillet, Seigneur de Sceaux, de Tresmes, &c. Baillif du Palais. Du second mariage vinrent, 6. *Gabrielle*, Dame d'Arzilliers & de Maisons, mariée 1. à *François* de Marseille, Maître des Comptes: 2. à *Jean* Deschamps, Seigneur de Marcilly; 7. *Renée*, alliée à *Jean* Lallemand, Seigneur de Marmande, Maître des Comptes & Grand Audiencier de France; & 8. *Magdelaine* Luillier, qui épousa *Claude* le Roux, Seigneur de Sainte Beuve, &c. Conseiller au Parlement, après la mort duquel sans enfans, elle se rendit Religieuse Ursuline, fonda les Ursulines de Paris, mourut le 16 août 1630, en réputation d'une grande vertu, & fut enterrée dans le monastére du fauxbourg-Saint-Jacques.

VII. NICOLAS Luillier, I. du nom, Seigneur de Boulencourt, de Saint-Mesmin, &c. Lieutenant Civil en 1559, puis Président des Comptes en 1567, & Prevôt des Marchands en 1576, mourut en 1582. Il avoit épousé *Charlotte* de Livre, fille de *Nicolas* de

de Livre, Sécretaire du Roi, & de *Marie* du Drac, dont il eut 1. Nicolas, II. du nom, qui fuit; 2. *Euſtache*, Seigneur de Courlange, reçu Conſeiller au Parlement le quatriéme ſeptembre 1585; 3. *Paul*, Chevalier de Malte; 4. *Anne*, mariée à *Jacques* d'O, Seigneur de Franconville-aux-Bois; 5. *Renée*, qui épouſa *Jean* Duret, Médecin du Roi, en reconnoiſſance de l'avoir retiré d'une grande maladie, morte en 1622; & 6. *Charles* Luillier, Seigneur de Saint-Meſmin, qui épouſa *Anne* le Clerc, fille de *Pierre* le Clerc, Sécretaire du Duc de Lorraine, & d'*Anne* Ferret, dont il eut *Charles* Luillier, Seigneur de Saint-Meſmin, mort ſans poſtérité de *Marie* de Biencourt, fille de *Jean* de Biencourt, Seigneur de Poitrincourt, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi; & *Pierre* Luillier, Seigneur de Courlange, qui épouſa *Claude* de Biencourt, fœur de la femme de ſon frére aîné, dont il eut pour fille unique, *Edmée-Claude* Luillier, Dame de Saint-Meſmin, mariée à *Guillaume* du Puis, Seigneur de Montgobert.

VIII. Nicolas Luillier, II. du nom, Seigneur de Boulencourt, d'Angerville, &c. fut reçu Préſident en la Chambre des Comptes en 1580, & épouſa *Louïſe* Bourdet, fille unique de *Jean*, Seigneur de Rodon, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & d'*Iſabelle* Séguier, dont il eut pour fille unique, *Louïſe* Luillier, Dame de Boulencourt, mariée à *Henri* de Balſac, Comte de Clermont-d'Entragues, dont ſortirent deux filles.

SEIGNEURS de la MALMAISON.

VI. Christophle Luillier, troiſiéme fils d'Eustache Luillier, Seigneur de Boulencourt, de Saint-Meſmin, &c. Maître des Comptes, & de *Marie* Cœur, fut Seigneur de la Malmaiſon en Brie, de Fontenelles, d'Atigny, &c. Grand-Maître des Eaux & Forêts de Brie & de Champagne, & vivoit en 1561. Il avoit épouſé *Charlotte* Teſte, fille de *Jean*, Seigneur de Coupevray & d'Atigny, Maître des Comptes, & de *Jeanne* de Rueil, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. Jean, *qui fit la branche des Seigneurs d'*Orville, *rapportée cy après*; 3. *Iſabelle*, Religieuſe à Longchamp; 4. *Germaine*, Religieuſe à Hautes-Briéres; 5. *Marie*, alliée à *Nicolas* Avrillot, Seigneur de Champlatreux, Maître des Comptes; 6. *Charlotte*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Vaugrineuſe & de Claire-Fontaine, Thréſorier général en Languedoc; & 7. *Anne* Luillier, qui épouſa *Pierre* Laubigeois, Maître des Comptes.

VII. Louïs Luillier, Seigneur de la Malmaiſon, de Balleau, de Panchar, de Chambry, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil, puis reçu Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le troiſiéme ſeptembre 1603, avoit épouſé *Marie* Bataille, fille de *Pierre* Bataille, Seigneur de Balleau près de la Ferté ſous Jouare, d'Autonne, de Panchar, Conſeiller de la Cour des Aides, & d'*Iſabelle* Ferret. Elle prit une ſeconde alliance avec *Pierre* de Soulfour, Seigneur de Biſſy, Préſident ès Enquêtes, ayant eu de ſon premier mariage pour fils unique, Ge'ofroy, I. du nom, qui ſuit.

VIII. Ge'ofroy Luillier, I. du nom, Seigneur de la Malemaiſon, de Guérard, d'Orgeval, &c. Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, mourut en mars 1636. Il avoit épouſé *Claire* de Faucon-de-Ris, fille de *Claude*, Seigneur de Ris, premier Préſident du Parlement de Rennes, puis Conſeiller d'Etat, & d'*Etiennette* Huault-Montmagny, dont il eut 1. *Alexandre*, Seigneur d'Orgeval, qui fut tué au ſiége de Montpellier contre les Huguenots en 1622; 2. Ge'ofroy, II. du nom, qui ſuit; 3. *Claude*, mort jeune; 4. *Marie*, alliée à *Louïs* le Févre, Seigneur de Caumartin, Préſident aux Requêtes du Palais, morte ſans enfans; 5. *Charlotte*, Religieuſe à Poiſſy; 6. *Louïſe* Religieuſe à Fontaine-les-Nonains; & 7. *Claire* Luillier, mariée en 1629 à *Henri* de Briqueville, Marquis de la Luzerne, Maréchal des camps & armées du Roi, dont il eſt venu des enfans.

IX. Ge'ofroy Luillier, II. du nom, Seigneur d'Orgeval, de Treſſancourt, de la Malmaiſon, &c. fut reçu Chevalier de Malte en 1612; mais après la mort de ſon frére aîné, il quitta la Croix de l'Ordre, & prit le parti de la robe; fut reçu Conſeiller au Parlement le douziéme mars 1627, puis Maître des Requêtes en 1632; & mourut le 25 avril 1671. Il avoit épouſé le 15 juin 1627, *Marie* Aubéry, fille de *Robert*, Seigneur de Brevannes, Préſident en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Gruel, ſa premiére femme. Elle prit une ſeconde alliance avec *François* de Creil, Capitaine au régiment des Gardes, & mourut le 16 décembre 1672, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Marie* Luillier, alliée à *Charles* de Gérente, Marquis de Senas en Provence; 2. *Claude*, fille; 3. *Géofroy*, mort jeune; 4. 5. *Anne* & *Claire*, Religieuſes à Poiſſy; & 6. *Charlotte* Luillier, Religieuſe en l'Abbaïe de Saint-Remi près de Villiers-Coterets.

SEIGNEURS d'ORVILLE.

VII. Jean Luillier, I. du nom, ſecond fils de Christophle Luillier, Seigneur de la Malmaiſon, &c. & de *Charlotte* Teſte, fut Seigneur d'Orville, &c. Maître des Comptes, & élu Prévôt des Marchands en 1592. Ce fut lui qui pendant les troubles de Paris, ſut ménager les eſprits des plus notables Bourgeois de cette ville, & qui facilita au péril de ſa vie, au Roi Henri IV l'entrée en ladite ville le 22 mars 1594; en reconnoiſſance de quoi ce Monarque lui donna une charge de Préſident en la Chambre des Comptes qu'il créa en ſa faveur. C'eſt depuis cette année que le Chapitre de l'égliſe de Paris va en proceſſion tous les ans le 22 mars ſuivi du Corps de ville, chanter une grande Meſſe en l'égliſe des grands Auguſtins, où aſſiſtent le Parlement, la Chambre des Comptes, & la Cour des Aides en habits de cérémonie, & que toutes les paroiſſes de Paris vont auſſi en proceſſion chanter une Antienne en l'égliſe de Paris, puis en celle des Auguſtins, en action de grace de la réduction de cette capitale du Royaume à l'obéïſſance de ſes légitimes Souverains. Il avoit épouſé *Bonne* Courtin, fille de *Louïs*, Seigneur de la Grange-Rouge, & de *Guillemette* de Saint-Meſmin, dont il eut 1. Ge'ofroy qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Biarne & de Baſlin, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, qui a laiſſé des enfans de *Claude* de Rogres, fille de *Charles*, Seigneur de Langlée & de Chévrainvilliers, & d'*Anne* le Prevôt; 3. *Philbert*, Chanoine Régulier de Saint-Victor; 4. *Marie*, alliée à *Olivier* Fayet, Seigneur de Maugarny, Préſident ès Enquêtes du Parlement, mort en octobre 1652, dont vint *Bonne* Fayet, mariée à *Jacques* de Barillon, Conſeiller au Parlement, puis Préſident aux Enquêtes après la mort de ſon beau-pére, dont ſont iſſus pluſieurs enfans; & 5. *Gabrielle* Luillier, morte ſans alliance.

VIII. Ge'ofroy Luillier, Seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu Conſeiller au Parlement le 23 janvier 1604, laiſſa de *Marie* le Beau, fille de *René*, Seigneur de Sanzelles, 1. Jean, II. du nom, qui ſuit; 2. *Géofroy*, Prieur de Sainte-Foi de Coulomiers, mort en décembre 1686; & 3. *René* Luillier, Chevalier de Malte, où il fut tué.

IX. Jean Luillier, II. du nom, Seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu Conſeiller au Parlement le dixiéme mars 1634, mourut en octobre 1643. Il avoit épouſé *Louïſe* de Moucy, fille de *Jean*, Seigneur d'Itteville & de Leſpine, Maître des Comptes, & d'*Iſabelle* de Beauvais. Elle prit une ſeconde alliance avec *Charles* de Riants, Comte de Regmalart, Maître des Requêtes, & mourut en novembre 1679, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Jean*, Seigneur d'Orville & de Labbeville, mort ſans alliance le dixiéme août 1708; 2. *Marie*, Religieuſe en l'Abbaïe d'Iſſy, près de Paris; 3. *Jeanne*, morte Novice au monaſtére de l'Aſſomption; & 4. *Louïſe* Luillier, mariée à *François* le Cornier, Maître des Requêtes.

SEIGNEURS d'URSINES.

IV. Gilles Luillier, fils puîné de Jean Luillier, III. du nom, Avocat Général au Parlement, & de *Catherine* de Chanteprime ſa ſeconde femme, fut Seigneur d'Urſines, &c. Baillif de Meaux, & mourut le 22 ſeptembre 1502. Il avoit épouſé, 1. *Jeanne*, dite auſſi *Catherine* le Baſtier, morte le 17 juin 1476: 2. *Jeanne* de Chanteprime, morte le quatriéme février 1502. Du premier mariage ſortit 1. *Jeanne* Luillier, Dame de Rieux & de Fraucourt, mariée par contract du 28 ſeptembre 1480, à *Guillaume* Dauvet, Seigneur de Clagny, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes: du ſecond mariage vinrent 2. Guillaume qui ſuit; 3. *Jean*, Seigneur de Saint-Sanſon, mort ſans poſtérité; 4. *Jacques*, Chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, mort le troiſiéme janvier 1533; & 5. *Magdelaine* Luillier, mariée à *Jacques* Olivier, Seigneur de Leuville, &c. premier Préſident du Parlement, pére du Chancelier de France.

V. Guillaume Luillier, Seigneur d'Urſines, Maître des Requêtes en 1523, épouſa *Jeanne* de la Haye, fille de *Jean*, Seigneur de Vaujour, Préſident aux Requêtes du Palais, & de *Gillette* Clutin, dont il eut 1. *Guillaume*, Conſeiller au Parlement en 1543; 2. *Gilles*, mort jeune; & 3. *Renée* Luillier, Dame d'Urſines, mariée 1. à *Jean* Poncher, Maître des Requêtes: 2. à *Gilles* du Frênoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Pleſſis-Grandin, de Monceaux & de Jacqueville.

SEIGNEURS de ROUVENAC.

IV. François Luillier, dernier fils de Jean Luillier, III. du nom, Avocat général au Parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Rouvenac, près de Carcaſſonne, & Thréſorier de France en Languedoc. Il avoit épouſé *Guillemette* de Saint-André, fille de *Pierre* de Saint André, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de *Claire* de Puimiſſon, dont il eut 1. Jacques qui ſuit; 2. Gabriel, *qui continua la poſtérité, rapportée cy-après*; 3. *Jean*, Priéur de Gaure; 4. *Anne*, mariée à *Jacques* de Puimiſſon, Lieutenant Général de Béziers; 5. *Jeanne*, alliée à *Jean* Jornance, Seigneur de Tombauſard, Greffier en Chef criminel du Parlement de Toulouſe; 6. *Claire*, qui épouſa *Jean* Gilbert, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; 7. *Philippe*, mariée à *Pierre* Rubei-de-Raba, Seigneur de Pomas.

V. Jacques Luillier, Seigneur de Barberan, de Montigny, de Saint-Félix, &c. mourut en avril 1570. Il avoit épouſé *Anne* Thibaut, fille de *Nicolas*, Seigneur de Montigny, de Saint-Félix, &c. Procureur général du Parlement, dont il eut 1. Pierre qui ſuit; 2. *Nicolas*, mort jeune; 3. *Marie*, alliée à *Pierre* Morin, Seigneur du Parroy, Conſeiller au Grand-Conſeil; & 4. *Magdelaine* Luillier, mariée en 1582, à *Jean* de Longueil, Seigneur de Maiſons, Doyen de la Chambre des Comptes.

VI. Pierre Luillier, Seigneur de Montigny, de Saint-Félix, &c. mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Louïſe* Pithou, morte en avril 1657, fille de *Pierre* Pithou, Seigneur de Savoye, Procureur général du Parlement transféré à Tours, & de *Catherine* de Palluau.

V. Gabriel Luillier, I. du nom, fils puîné de François, Seigneur de Rouvenac, Thréſorier de France en Languedoc, & de *Guillemette* de Saint-André, ſuccéda à ſon pére en la Terre de Rouvenac, & épouſa *Anne* d'Ax, dont il eut Gabriel, II. du nom, qui ſuit.

VI. Gabriel Luillier, II. du nom, Seigneur de Rounac, épouſa *Anne* du Vivier, dont il eut 1. Paul qui ſuit; & 2. *Anne* Luillier, mariée à *Edouard* du Château, Seigneur de Malueſſe en Languedoc.

VII. Paul Luillier, épouſa *Louïſe* de Mallaurens, Dame de la

la Boiſſonnue, dont il a eu 1. *Henri* 2. *Edouard*; 3. *N.* . .; & 4. 5. 6. trois filles.

LUILLIER (Jean) fils de *Jean* Luillier, III. du nom, Avocat général du Parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, ſa ſeconde femme, après avoir été élu Recteur de l'Univerſité de Paris le dixiéme octobre 1447, en fut Docteur & Profeſſeur en Théologie, Chanoine, puis Doyen de l'égliſe de Paris, & Proviſeur de Sorbonne en 1469. Il fut nommé Evêque de Meaux en 1483, puis Confeſſeur du Roi Louïs XII, ſous le régne duquel il contribua beaucoup à terminer les différents des Princes, ſous prétexte du bien public. En 1448, il fut élu Conſervateur des priviléges Apoſtoliques de l'Univerſité de Paris. Pendant ſon Epiſcopat, il célébra un Synode, fit de grandes réparations à ſon égliſe, & mourut le onziéme ſeptembre 1500. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Du Boulay, *Hiſtoire de l'Univerſité de Paris.* Blanchard, *Hiſtoire des Maîtres des Requêtes, & du Parlement de Paris.* Du Breuil, *Antiq. de Paris, &c.* Dom Touſſaint du Pleſſis, *Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux*, *tome* 1.

LUINEN. *Voyez* LUYNEN.

LUINES. *Voyez* LUYNES.

LUITBERT, Roi des Lombards, étoit fils de Cunibert, auquel il ſucceda vers l'an 701, n'étant encore qu'un jeune enfant. Il fut déthrôné après environ huit mois de régne. * Paul Diacre, *Hiſt. Longob.*

LUITBERT, Archevêque de Mayence, dans le neuviéme ſiécle, écrivit une lettre très forte au Roi Louïs III, ſur les deſordres de l'Egliſe & de l'Etat. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du neuviéme ſiécle.*

LUITGARDE. *Voyez* LUTGARDE.

LUITH. *Voyez* LUHITH.

LUITPRAND, Roi des Lombards, ſuccéda à ſon pére Anſprand ou Ariſprand, l'an 713, & régna 31 ans & ſept mois. Il étoit pieux & libéral, & obtint des Saraſins de Sardaigne les Reliques de ſaint Auguſtin, qu'il fit transférer à Paris, le 28 février de l'an 725. Charles *Martel* avoit beaucoup d'eſtime pour lui, & la lui témoigna dans toutes les occaſions. Traſimond, Duc de Spoléte, lui donna ſujet de lui faire la guerre, ſur tout lorſqu'il ſe ligua avec Godeſchalk, qui avoit envahi le Duché de Bénevent. Luitprand, qui les pourſuivit les armes à la main, les obligea à ſe réfugier dans les Etats du Pape Grégoire III, qui leur donna retraite, & fit ligue avec eux. Le Roi des Lombards prit d'abord quelques places dans l'Etat Eccléſiaſtique, & s'avança pour aſſieger Rome. Ce deſſein fit trembler le Pape, qui écrivit à Charles *Martel*, pour lui demander ſecours; mais celui-ci ne voulant pas rompre avec Luitprand, accommoda cette affaire. Depuis, Luitprand ſe ligua avec Grégoire, auquel il reſtitua quelques places, après avoir ſoumis Traſimond. L'an 742, il aſſiégea Ravenne; mais le Pape Zacharie régla le différent qu'il avoit avec l'Exarque. Luitprand mourut l'année ſuivante 743. * Paul Diacre, *Hiſt. Longob.* Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

LUITPRAND, LIUTHPRAND ou LITOBRAND, que Trithéme nomme EUTRAND, Soudiacre de Tolède, Diacre de Pavie, & Evêque de Crémone après Luizon, vivoit dans le dixiéme ſiécle. Il fut Sécretaire de Bérenger II, Roi d'Italie, qui l'envoya l'an 948 à Conſtantinople, en qualité de ſon Ambaſſadeur auprès de Conſtantin *Porphyrogenete.* A ſon retour, il ſe brouilla avec Bérenger, qui le chaſſa de ſon Evêché, & c'eſt contre lui qu'il écrivit ſon *Antapodoſis*, comme qui diroit *Retribution* ou *Retour.* Il fit un ſecond voyage à Conſtantinople l'an 968, à la priére de l'Empereur Othon, qui l'envoya à Nicéphore *Phocas.* Nous avons les Oeuvres de Luitprand en un volume *in folio*, imprimé à Anvers l'an 1640, avec les Notes du Pére Jérôme de la Higuéra Jéſuite, & de Laurent Ramirès de Prado. On y trouve les ſix livres que Luitprand avoit compoſez de ce qui s'étoit paſſé en Europe, avec la Rélation de ſon Ambaſſade à Nicéphore *Phocas*; mais pour le livre des Vies des Papes qu'on lui attribue, & qui finit à Formoſe, quoiqu'il ait été ſouvent cité par les Centuriateurs de Magdebourg, il eſt certain qu'il n'eſt pas de lui, comme le reconnoiſſent les Doctes, qui ſe moquent avec raiſon, des piéces qu'on a miſes à la fin des Oeuvres de Luitprand, & de toutes ces Chroniques fabuleuſes des Goths, que les Eſpagnols lui ont attribuées. Le ſtyle de cet Auteur eſt dur & ſerré, mais fort & véhément. Son Hiſtoire a déja été imprimée à Bâle l'an 1522. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 5. 27. Trithéme, *in Catal. & in Chron. A. C.* 892. Louïs Clavitel, *in Annal. Cremon.* Bellarmin. Baronius. Voſſius. Poſſevin. Pennot, &c.

LUITSINO ou LUISINO (François) natif d'Udine dans le Frioul, dans le XVI ſiécle, fut auſſi illuſtre par ſon amour pour les Belles Lettres, que par l'intégrité de ſa vie. Le Duc de Parme le choiſit pour ſon Sécretaire; mais il mourut d'une mort précipitée, le ſeptiéme mars 1508, en la 48 année de ſon âge. Muret dit qu'il écrivoit avec beaucoup d'élégance, de ſens & de ſageſſe. Il excelloit dans la Poëſie Latine, ſuivant le témoignage de Grégoire Giraldi. On a de lui *Commentarium in librum Horatii de Arte Poëtica; Parergôn libri quinque, in quibus tam in Græcis quam in Latinis Scriptoribus multa obſcura loca declarantur; De compeſcendis animi affectibus.* * De Thou, *Hiſt. l.* 43. *&c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 311. édit. de Hollande, 1715.

LUKEN, ville. *Voyez* LUCKEN.

* LUKOW, ville de Pologne, capitale d'une contrée du même nom dans le Palatinat de Lublin, à peu près au nord de la ville de Lublin, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues.

LUL. LUM.

LULA. *Voyez* LUHLA.

LULLE, Archevêque de Mayence, étoit Diſciple de ſaint Boniface, & lui ſuccéda l'an 754. Il ſe trouva l'an 769 au Concile de Rome, ſous le Pape Etienne III, & mourut l'an 787 ou 788. Les Centuriateurs de Magdebourg lui attribuent des Epîtres qui n'ont pas été publiées. * Serrarius, *Hiſt. Mogunt.* Surius, *tome* 5. Rabanus Maurus. Loup Servat. Cratepolius. Trithéme. Wandelbert. Le Mire, &c.

LULLE (Raimond) originaire de Catalogne, & natif de l'Iſle de Majorque, vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, & au commencement du XIV. Il avoit une grande connoiſſance de la Philoſophie des Arabes, de la Chymie & de la Médecine, & s'en ſervit heureuſement pour la compoſition de ſes Ouvrages, qui ſont, *Generales Artium libri; Logicales libri, Philoſophici, Metaphyſici; Variarum Artium libri, Medicinæ, Juris utriuſque; Libri ſpirituales prædicabiles, Quodlibetici & Diſputationum.* On dit qu'à l'âge de quarante ans, il ſe convertit entiérement; qu'il ſe mit du Tiers-Ordre de ſaint François, qu'il alla prêcher contre les Saraſins en Afrique; & qu'ayant été aſſommé à coups de pierres dans la Mauritanie le 29 mars de l'an 1315, à l'âge de 80 ans, ſon corps fut rapporté à Majorque, & qu'il y eſt honoré comme Martyr.

☞ Quelques Auteurs traitent Raimond Lulle de Magicien; les autres le font paſſer pour Hérétique; & d'autres ſoutiennent, comme nous l'avons dit, qu'il mourut Martyr, & que plusieurs miracles qui s'opérent à ſon tombeau, ſont un témoignage de ſa ſainteté. Ceux qui l'accuſent d'Héréſie, diſent que l'Evêque de Tarragone ayant trouvé quelques-unes de ſes propoſitions peu conformes à la créance orthodoxe, les condamna par ordre du Pape Grégoire XI, qui lui avoit confié le ſoin de les examiner l'an 1372. On ajoûte que Raimond Lulle ſoutenoit que Dieu a pluſieurs eſſences, & que le Pére a été avant le Fils, &c. Mais divers Auteurs ont pris le change dans cette occaſion, & ont confondu Raimond, dont nous parlons, avec un autre Raimond Lulle, qui ſuit.

LULLE (Raimond) de Terraca, ſurnommé *le Neophyte*, étoit Juif, & ayant reçu le batême, prit l'habit chez les Dominicains d'Aragon. Attaché à ſes anciennes maximes, il judaïſa, & oſa publier ſes penſées extravagantes. Il diſoit qu'en certains cas, on devoit adorer le Démon de l'adoration de latrie; que dans les tourmens on pouvoit renier Dieu de bouche, pourvu qu'on le confeſsât de cœur, & que cette action étoit méritoire; que tout pécheur étoit hérétique; que Dieu aimoit autant le mal que le bien; que la Loi de Mahomet étoit auſſi orthodoxe que celle de Jeſus-Chriſt; qu'il étoit impoſſible d'obſerver aucun précepte divin en cette vie, &c. Toutes ces propoſitions erronées furent examinées devant le Cardinal Pierre Flandrin, & quelques autres Députez du Pape Grégoire XI. * Charles de Bouville, *Vie de Raimond Lulle.* Luc Wadingue, *in Annal. & Biblioth. Min.* André Schot, *in Biblioth. Hiſp.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bzovius, *in Annal.* Sponde, *A. C.* 1360. *n.* 15. 1397. 12. 13. Oldéric Rainaldi, *A. C.* 1372. *n.* 35.

* LULLE (Antoine) de Majorque, Profeſſeur en Théologie à Dole vers la fin du XV ſiécle, enſeignoit les Belles Lettres à Dole, d'où la peſte l'ayant obligé de ſortir, il ſe retira à la campagne, où il acheva ſon Ouvrage, qui a pour titre, *Sept livres touchant le Diſcours.* C'eſt proprement la Rhétorique d'Hermogéne avec quelques autres préceptes, tirez principalement d'Ariſtote & de Cicéron. On a encore de Lulle *Progymnaſmata Rhetorica.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LULLI (Jean-Baptiſte de) Surintendant de la Muſique de Louïs XIV, Roi de France, natif de Florence en Italie, étoit fort jeune, lorſqu'une perſonne de qualité l'amena en France. Peu de tems après il entra chez Mademoiſelle d'Orléans, puis chez le Roi, où ſa réputation s'augmenta de jour en jour. Jamais homme n'avoit porté ſi haut l'art de jouer du violon: inſtrument qui paroiſſoit plus agréable entre ſes mains, qu'aucun autre de ceux qui plaiſent le plus. L'uſage des *Opéra* n'ayant pas encore été introduit en France, le Roi faiſoit faire tous les ans de grands ſpectacles, qu'on nommoit *Balets*, où il y avoit un corps de ſujet répréſenté par un grand nombre d'entrées mêlées de récits. Lulli ne fit d'abord les airs que d'une partie, mais comme il avoit un génie merveilleux, & qu'il donnoit beaucoup d'expreſſion aux choſes qu'il faiſoit, il compoſoit les entrées dont il faiſoit les airs, & enfin il travailla ſeul aux ballets. Comme le Roi aimoit la Muſique, il eut beaucoup d'eſtime pour Lulli, qui ſe rendit auſſi fort agréable à ce Prince par la beauté de ſon eſprit & par ſes autres qualitez. Les Souverains dont il n'étoit connu que par ſes ouvrages, étoient tellement perſuadez de ſon mérite, que pluſieurs lui ont fait des préſens conſidérables & envoyé leurs portraits. Une ſi haute réputation lui fit donner la charge de Surintendant de la Muſique du Roi. Pendant que les plaiſirs de ſa Majeſté l'occupoient entiérement, Perrin, Introducteur des Ambaſſadeurs auprès de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére du Roi, ayant jugé que les *Opéra* pouvoient être introduits en France, en demanda le privilége, & l'obtint. Il fit enſuite une Société avec le Sieur Cambert, Maître de la Muſique de la Reine-Mére Anne d'Autriche, & avec le Marquis de Sourdeac, pour l'exécution de ce deſſein. Cette nouveauté plut au public, & eut aſſez de ſuccès; mais ces intéreſſez s'étant brouillez, Perrin crut avoir un juſte ſujet de ſe plaindre & tranſporta ſon droit de privilége à Lulli, qui l'avoit déja obtenu du Roi. Madame de Monteſpan avoit fait ôter l'Opéra à Cambert pour le donner à Lulli, & Cambert paſſa en Angleterre, où il eſt mort Maître de la Muſique de Charles II. L'*Opéra* parut entre ſes mains avec de nouvelles beautez: de ſorte

qu'il

qu'il donna tous les ans jusqu'à sa mort, une piéce de sa composition, avec des applaudissemens continuels. Selon M. de Saint-Evremont, Lulli connoissoit mieux les passions, & alloit plus avant dans le cœur de l'homme que les Auteurs des vers des Opéra qu'il devoit mettre en Musique. Il mourut au mois de mars 1687, âgé de 54 ans, après avoir fait chanter solemnellement un *Te Deum* dans l'église des Feuillans pour rendre graces à Dieu du retour de la santé du Roi. * *Memoires du tems.*

LULME (Paul) de Bergame, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, célébre dans le XV siécle, composa divers Traitez, & mourut à Crémone l'an 1484. * Jacques de Bergame, *Chron. l.* 15. Trithéme, *in Catal.* Vossius, &c.

LUMBIER, ancienne petite ville d'Espagne. Elle est dans la Navarre, sur la riviére de Salazar, environ deux lieues au dessus de Sanguessa. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUMELLO, en Latin *Laumellinum Territorium*, païs dans le Duché de Milan. Il confine vers l'Orient avec les terres de Pavie, vers le midi avec celles de Tortone & d'Alexandrie, vers le Couchant avec le Montferrat, la Seigneurie de Verceil & le Territoire de Casal, & vers le nord avec le Comté de Vigevano & le Territoire de Milan. La capitale en est Valence, & ses villes les plus remarquables sont Mortara, Bremme, Borgofranco, Frescaruolo, Pieve-del-Cairo & Lumello. Cette derniere a donné son nom à tout le païs & se trouve située sur la riviére de Gogna: les Rois Lombards y faisoient quelquefois leur résidence. Les Comtes de Crivelli en sont aujourd'hui possesseurs & le tiennent de la Maison de Lagnasco à laquelle cet endroit a appartenu pendant fort long-tems. * *Schauplatz des Kriegs in Italien, p.* 330. 332. *Diction. Allemand.*

* LUMEN (Jean-Frédéric de) en Latin *Lumnius*, Pasteur des Religieuses d'Anvers que l'on nomme *Beguines*, quitta cette ville à cause des troubles qui y survinrent, & se retira à Liege; mais dès qu'ils furent appaisez, il retourna à son premier poste. On a de lui, *De extremo Dei Judicio; Thesaurus Christiani hominis; Strena Evangelica de Vita & Passione Christi; Elegia de Piaculis Adamiticis.* Il a aussi publié en Flamand, *De la Réformation de la Vie Chretienne; De la Discipline domestique; De la Vie Chrétienne d'une Vierge; Dialogue touchant sa conversion; De la fuite du monde & de la Course vers le ciel; Exercices Spirituels pour les Religieuses d'Anvers; Meditations par rapport au Sacrifice de la Messe; De l'Origine des Beguines.* Il mourut l'an 1602, âgé de 69 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 502 & 503.

*LUMMITSK ou LUMMITSCH, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & en particulier dans le Marquisat de Misnie. Elle est située sur la petite riviére de Hana, qui tombe dans l'Elbe au dessous de Neuchwitz. Elle est à l'ouest de Meissen tirant vers le nord, & en est éloignée d'environ deux lieues. Elle a été brûlée par les Impériaux en 1632, & par les Suédois en 1635.

LUMNIUS. *Voyez* LUMEN (Jean-Frédéric de)

LUMSA, LOMSA, petite ville avec Châtellenie. Elle est dans le Palatinat de Czersko en Pologne, sur la riviére de Narew, à vint & une lieue de la ville de Bielsko vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUN. LUP.

LUNA (Alvarès de) Gentilhomme Espagnol, se mit si avant dans les bonnes graces de Jean II, Roi de Castille, qu'il le gouvernoit absolument. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le Royaume, persécuta les Grands, s'enrichit du bien d'autrui, & reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de la ville de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valadolid l'an 1452, à avoir la tête coupée, qu'on exposa pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps: ce qui parut étonnant à ceux qui savoient que cet homme avoit aquis par une faveur de plus de trente années, des biens qui égaloient presque les richesses d'un Roi. On assure qu'ayant été curieux de savoir quelle seroit sa fin, il consulta un Astrologue, qui lui dit qu'il mourroit à Cadahalso, qui étoit le nom d'une de ses Terres: ce terme en Espagnol signifie aussi un *echafaut*: ce qui ne fut que trop véritable. * Æneas Silvius, *Descr. de l'Europe, c.* 47. Mariana, *c.* 20. 21. 22.

* LUNA (Elie) Carme de Trapano en Sicile, Docteur en Théologie, étoit sur tout habile dans la Scholastique & dans la Morale. Il se fit admirer par ses prédications dans les principales villes de la Sicile; Après s'être embarqué pour aller à Rome, il eut le malheur d'être pris par les Turcs de Tunis, où il mourut au bout d'un an le 25 novembre 1656. On a de lui, *De Censuris in specie Tractatus.* * *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula.*

* LUNA (Fabrice) Gentilhomme de Palerme, fut un Poëte célébre. Il florissoit vers l'an 1524, & publia diverses Poësies sous le titre de *S...*, & de *L...rum & Epigrammatum Libellus.* * *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula.*

* LUNA (Pierre) Sicilien, Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique, fut un Avocat renommé de Palerme. Il mourut en 1631, laissant les Ouvrages suivans, *Selecta diversorum illustrium & sapientum Senatorum Siciliæ ... decisiva, Allegationes, cum Allegationibus & consiliis ... Petri Lunæ.* * *Gr. Dict. Univ. Hist. Biblioth. Sicula.*

LUNA, bourg d'Espagne, dans le Royaume d'Aragon, à huit lieues de Saragosse vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vascons, nommée *Forum Gallorum*, quoique Zurita la mette à *Gurrea*, bourg du même Royaume, situé sur le Gallégo, à cinq lieues de Saragosse vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUNA DISTRUTTA, étoit anciennement une ville de la Toscane. On en trouve les ruines dans les terres de Gênes, à l'embouchure de la Magra. * Maty, *Diction. Géogr.*

LUND. *Voyez* LUNDEN.

LUNDEN, ville capitale de la Scanie ou Schonen en Suéde, à l'est de Coppenhague. Cette ville est fort déchue de sa grandeur, & commence à tomber dans l'obscurité fatale & presque ordinaire aux villes qui ont été célébres dans l'antiquité. Son église fut érigée en Evêché l'an 1065, sous le régne de Suénon Esthritius, & ensuite en Archevêché qui avoit pour suffragans les Evêchez de Roschild dans la Zélande, d'Odensée dans la Fionie, de Sleswick, de Ripen, d'Alborg, de Wiborg & d'Arhusen dans le Jutland. Le Roi de Suéde Charles XI y institua une Université en 1668. * Audiffret, *Hist. & Géogr. ancienne & moderne, tome* 1. *p.* 366. de l'édit. de Hollande 1694.

LUNDEN ou LUNDER, petite ville du Duché de Holstein, est dans le Ditmarse, près de l'Eyder, à deux lieues de Friderickstad vers le midi, & à quatre de Tonningen vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUNDEN (Louïs G.) publia, en 1669, trois livres sur l'Authenticité de l'Ecriture Sainte. Il fit aussi imprimer en 1672 un *Diogéne Laërce.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LUNDENBERG, contrée du Duché de Sleeswick, vers la côte de la Mer du Nord, dans le territoire de Husum.

LUNDORPIUS (Michel Gaspard) a continué l'Histoire de Sleidan. On a aussi de lui *Acta publica*, & des Notes sur Pétrone, sous le nom supposé de *George Erhard.* * Dietericus, *Antiq. Biblioth. partie* 1. *p.* 186.

LUNDY, petite isle sur la côte de Dévon en Angleterre, à quatorze milles Anglois de Hertness. Elle a deux milles de long, & un de large; mais elle est si bien défendue par les rochers qui l'environnent, qu'elle n'est accessible que par deux endroits. On y voit encore les ruïnes d'un vieux château & la chapelle de sainte Héléne. Elle étoit cy-devant cultivée & habitée, comme cela paroît par de certains fossez qu'on y trouve encore; mais elle n'est habitée présentement que par des oiseaux de mer. Il n'y a point d'arbres, mais seulement quelques brossailles couvertes de la fiente de ces oiseaux. Le malheureux Roi Edouard II, abandonné de ses Sujets, & poursuivi par sa méchante femme, crut pouvoir se cacher en sûreté dans cette triste retraite avec son Favori Spencer. Thomas Delamére, qui a écrit la Vie de ce Prince, dit qu'il y a de bons pâturages, des sources abondantes & un grand nombre d'oiseaux de mer. Il semble qu'elle étoit alors habitée; mais elle ne l'étoit plus du tems de Cambden. Elle est située à l'embouchure de la Saverne, sur la côte qui est au nord-ouest. * *Diction. Anglois.*

LUNE: c'est la plus basse des sept Planétes. Voici ce qu'en a écrit Lucien. „ Ménippe ayant été transporté un jour dans le „ globe de la Lune, elle l'appella d'une voix claire & féminine; „ & le pria de répresenter à Jupiter l'impertinente curiosité des „ Philosophes, qui veulent savoir tout ce qu'elle a dans le ventre, & rendre raison de ses divers changemens; car l'un dit „ qu'elle est habitée comme la terre; l'autre, qu'elle est suspen„ due en l'air comme un miroir; celui-ci, que toute sa lumiére „ est empruntée du Soleil. Enfin ils ne cessent de prendre sa „ mesure, comme s'ils vouloient lui faire un habit. Le même Lucien nous dit en un autre endroit que la Lune est une isle ronde & luisante, suspendue en l'air, habitée, & dont Endymion est le Roi. Apulée appelle la Lune *le Soleil de la nuit, Lunam Solis æmulam, noctis decus*, & dit qu'elle luit au milieu des astres, comme leur Reine; d'où vient qu'Horace a dit, *Siderum Regina bicornis.* L'Ecriture dit que Dieu a fait deux grands flambeaux, l'un pour présider sur le jour, & l'autre sur la nuit; parce que le Soleil & la Lune nous paroissent les deux plus grands de tous les astres. Aristote nous dit que les peuples respectoient la Lune comme un autre Soleil, parce qu'elle en participe & qu'elle en approche le plus: & Pline nous apprend qu'Endymion passa une partie de sa vie à observer cet astre, d'où prit naissance la fable, qu'il en étoit devenu amoureux. Vossius montre fort au long, que la Lune est la même que *Venus Uranie* ou *céleste*, qui fut célebre parmi les Assyriens, & dont le culte passa en Phénicie & en Cypre, d'où il se provigna en Gréce, en Afrique, en Italie, & jusques aux nations les plus reculées de l'Europe. Diane est aussi la Lune, & le nom de *Diana* semble venir de *Diva Jana*. Aussi appelloit-on le Soleil *Janus*, & la Lune *Jana*, selon Varron, *de Re Rustica, ch.* 37. *Nunquam rure audisti, octavo Janam Lunam*, &c. *Et tamen quædam melius fieri post octavo Janam Lunam*, &c. On a donné à Diane l'intendance de la chasse, parce que c'étoit la nuit qu'on chassoit, à la faveur des rayons de la Lune. Saint Jérôme dit que Diane d'Ephése étoit répresentée avec plusieurs mammelles, ce qui est propre à la Lune, qu'on a cru la nourrice commune des animaux. Diane présidoit aux enfantemens, parce que c'est la Lune qui forme les mois, & qui régle le terme des accouchemens. Voici ce qu'en dit Cicéron, *de Natura Deorum, l.* 2. *Adhibetur ad partus, quod ii maturescunt aut septem nonnunquam, aut plerumque novem Lunæ cursibus.* Plutarque dit que les champs Elysiens étoient la partie supérieure de la Lune; que l'endroit de cette Planéte, qui est tourné vers la terre, s'appelle *Proserpine & Antichthon*; que les Génies & les Démons habitent dans la Lune, & en descendent pour rendre des Oracles, ou pour assister aux jours de Fête; que la Lune ne tourne sans cesse pour se joindre au Soleil, que par un mouvement d'amour pour ce pére commun de la lumiére; & que les ames pures s'envolent vers le globe de la Lune, qui est la même que Lucine & Diane.

A Carrhes en Mésopotamie on tenoit la Lune pour un Dieu, & on l'appelloit ordinairement *Lunus*, & non *Luna*. Voici ce qu'en rapporte Spartien. „ Comme nous avons fait mention du „ Dieu Lunus, *dit-il*, il faut savoir que les Doctes nous ont laissé par écrit, & que les Carrhéniens pensent encore à présent, „ que ceux qui croyent que la Lune est une Déesse, & non pas „ un Dieu, [sont] toute leur vie esclaves de leurs femmes.

 „ Mais

„ Mais que ceux au contraire qui la tiendront pour un Dieu, „ seront toûjours les maîtres de leurs épouses, & ne succomberont jamais par leurs artifices : c'est pourquoi, *continue le même Auteur*, quoique les Syriens & les Egyptiens l'appellent „ d'un nom féminin, ils ne laissent pas de faire connoître dans „ leurs mystéres, qu'ils la prennent toûjours pour un Dieu. " Il nous reste encore à présent plusieurs médailles des Nyséens, des Magnésiens & de quelques autres Grecs, qui nous font voir la Lune représentée sous l'habit & sous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'Arménienne.

La Lune fait le tour de son cercle d'occident en orient en vint sept jours, sept heures, & quarante-une minutes; mais comme pendant ce tems-là le Soleil avance aussi d'occident en orient, ayant été conjointe à cet astre, il faut vint-neuf jours, douze heures, quarante-quatre minutes jusques à la nouvelle conjonction. Le premier de ces termes s'appelle le *mois périodique de la Lune*, & le second le *mois synodique*. La Lune est un corps sphérique & opaque, qui n'a d'autre lumiére que celle qu'elle reçoit du Soleil. Ses taches proviennent de l'inégalité de sa surface. On ne sait point encore si elle tourne sur son propre centre. Les Arabes & les Egyptiens lui ont attribué vint-huit maisons, qui sont expliquées dans l'*Oedipe* du Pére Kircher. On appelle *phases* de la Lune les différentes apparitions de sa lumiére, selon sa situation à l'égard de la terre & du Soleil. On l'appelle nouvelle Lune, quand elle est conjointe avec le Soleil; premiere quadrature, lorsqu'elle est plus occidentale que le Soleil de quatre-vints-dix degrez; opposition ou pleine Lune, lorsqu'elle en est à cent quatre-vints degrez; & derniére quadrature, lorsqu'elle est plus orientale que le Soleil de quatre-vints-dix degrez. Les Anciens avoient la superstition de faire de grands cris durant les éclipses de Lune, & les Romains faisoient plusieurs sons lugubres. * *Antiq. Rom.* Lucien, *Dialogue* intitulé *Icaromenippe*. Les Juifs ont souvent rendu des honneurs divins à la Lune. Ils l'appelloient *Meni*, & la *Reine du Ciel*, ils lui dressoient des Autels aux carrefours, auprès des portes, & sur les terrasses de leurs maisons. Ils lui offroient des gâteaux, & des vases plein de liqueur. * *Jérémie*, *ch.* 7. *v.* 18. Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs adoroient aussi la Lune sous le nom d'*Astarte*, ou d'*Astaroth*, ou d'*Aseroth*. Macrobe & Julius Firmicus disent que les hommes déguisez en femmes, & les femmes déguisées en hommes sacrifioient à la Lune, & le Rabbin Maimonidès croit que c'est là ce que Moïse a voulu défendre en interdisant les déguisemens & les changemens d'habits. On représentoit la Lune vétue en homme dans la Syrie, & on voit encore des médailles où elle est dépeinte sous l'habit & la forme d'un homme armé; ayant à ses piez un coq, & coëffée d'un bonnet à la Phrygienne ou à l'Arménienne. Les Persans célébrent une Fête qu'ils nomment *Chec-el-Camer*, ou *la Coupure de la Lune*, en mémoire d'un prétendu miracle de Mahomet. Voici comment ils récitent l'Histoire de ce fait. Les *Coreistres*, Idolâtres, deputérent un jour trente des principaux d'entre eux à Mahomet pour lui dire que s'il étoit vrai qu'il fût un vrai Envoyé de Dieu, il devoit opérer quelque miracle. Mahomet leur dit qu'ils devoient attendre que la Lune fût pleine. Ce jour-là il les mena à la campagne, & leur ayant dit de regarder au Ciel, il leva la main, & d'un mouvement de ses deux doits il coupa la Lune en deux piéces, dont l'une descendit doucement à terre, passa à travers la manche de Mahomet, & remonta à sa sphére, où elle se rejoignit à l'autre. Les Péruviens sous les Yncas adoroient la Lune comme la femme du Soleil. Le pavillon le plus près du temple du Soleil étoit pour la Lune qu'ils regardoient comme la mére des Yncas & de leurs Descendans : c'est pourquoi ils la nommoient *Mama Quilla*, la *mére Lune*, mais ils ne lui offroient point de sacrifices comme au Soleil. Lorsque la Lune étoit en conjonction, ils la regardoient comme morte. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible*. Chardin, *Voyages*, *tome* 2. *p.* 452. Garcilasso de la Véga, *Histoire des Yncas*, *&c. tome* 1. *p.* 198. 312. *&c.*

* L U N E, pétite riviére d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck. Elle nait vers les frontiéres de la province de Westmorland, dans un bois auquel elle donne le nom de *Forêt de la Lune*, & se jette dans le Thées un peu au dessous de la source de cette derniére. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 169.

* L U N E, riviére d'Angleterre. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 280, dit qu'elle prend sa source dans le Duché d'Yorck; & *p.* 295, qu'elle sort des montagnes de Westmorland. Quoiqu'il en soit, après avoir, dans le Comté de Westmorland, arrosé un petit païs auquel elle donne le nom de *Lonsdale*, elle entre dans la province de Lancastre, qu'elle traverse du nord-nord-est au sud-sud-ouest jusques à la ville de Lancastre, au dessous de laquelle elle se rend dans la mer.

L U N E (Montagne de la) en Afrique, entre l'Abyssinie & le Monomotapa, est appellée *Bed* par les gens du païs. Il y a une autre montagne en Portugal, qui est nommée *Punta de Luna*, ou *Monte de Sintra*; & par d'autres *Cabo de la Rocca*, ou *Cabo de Rocca Sintra*. La LUNA d'Italie, dont Strabon, Pline, Tite-Live, &c. font mention, est *Sarzane*, ville & Evêché sur la côte de Gênes, proche de la Toscane.

L U N E ou L U N A. *Cherchez* B E N O I T X I I I, & G O M E'S D E L U N A.

L U N E, ville, bourg. *Voyez* L U N A.

L U N E B O U R G, ville Anséatique, avec Duché souverain du même nom, dans la Basse Saxe, est nommée par ses Habitans *Hertzogthumb von Lunenburg*. Ce païs est situé entre le Holstein ou la Holsace, le Brandebourg, le Brunswik & la Westphalie. Lunebourg est la capitale du païs, sur la riviére d'Ilmenow. Elle s'est rendue considérable depuis l'an 1290 par la ruïne de Bardewik, & est aujourd'hui riche & renommée pour les fontaines salées qu'on y trouve. Les autres villes de cet Etat sont, Zell, Ultzen, Dunebourg, Harburg, Gyshorn, Bardewik, Valstrode, &c. Les Ducs de Lunebourg sont de la Maison de Brunswik. *Voyez* B R U N S W I K.

L U N E'G I A N A, petit païs d'Italie, qui a pris son nom de la ville de Luna, qui est maintenant ruïnée, est au Levant de la riviére de Magra, le long de la côte, & est divisé en deux parties. L'occidentale, dont Sarzana est la capitale, est aux Gênois; & l'orientale est une partie du Duché de Massa. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U N E L, petite ville de France. Elle est dans le Languedoc, entre Nîmes & Montpellier, à quatre lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.* Il y a eu à Lunel une des plus fameuses Académies des Juifs en occident. La jeunesse venoit y étudier des païs les plus éloignez. Ils y trouvoient non seulement des Docteurs habiles; mais aussi des Docteurs très-charitables. Benjamin de Tudele, qui y passa à la fin du douziéme siécle, assure que les Docteurs nourrissoient leurs Ecoliers, & leur fournissoient leurs habits pendant tout le tems qu'ils demeuroient dans l'Académie. * Basnage, *Hist. des Juifs*, *&c. tome* 4. *p.* 1426.

L U N E N, ville de Westphalie. *Voyez* L U Y N E N.

L U N E'R A, A L U M E'R A, anciennement *Leucogæus Collis*, montagne de la Terre de Labour, est entre Naples & Pouzzol. On dit qu'il y a quantité de soufre & d'alun, & qu'il en sort des fontaines, dont les eaux sont propres à guérir les blessures. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U N E T T E S. *Voyez* S P I N A (Alexandre)

L U N E V I L L E, bon bourg du Duché de Lorraine. Il est sur la petite riviére de Vezouse, près de la Murte, à six lieues de Nancy vers le Couchant. Le Duc de Lorraine y avoit fait bâtir un Palais magnifique qui fut presque consumé par le feu le troisiéme janvier 1719. La perte des meubles, vaisselle d'argent & autres bijoux de prix, monta à près de cinq millions. * Maty, *Dict. Geogr.*

L U P A D I, U L U B A T & L A R T A G O, en Latin *Lopadium*, *Apollonia*, petite ville de la Natolie propre, en Asie, est au midi de la ville de Burse, sur la riviére de Lupadi, qui va se décharger dans la Mer de Marmara, à Palormi, & qui est la même que les Anciens nommoient *Rhyndacus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U P A N N A, isle qui dépend de l'Isle de Raguse, proche de celle de Méza. Celle de Lupanna a un port assez sûr, & il y a près de sept-cens feux. Les Ragusois l'ont embellie de plusieurs magnifiques bâtimens. On y voit quantité de jardins & de vergers remplis de quantité d'arbres, de figuiers, d'orangers, d'oliviers & de citronniers. Il y a aussi du vin excellent. * Davity, *Etat de Raguse*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L U P E R C A L E S, certaines Fêtes établies par Evander, que les Romains avoient coutume de célébrer le 15 jour des Calendes de mars, en l'honneur de Pan, Dieu des Pasteurs. Les Luperques étoient deux Societez, dont l'une portoit le nom des Fabiens, & l'autre celui des Quintiliens. Depuis, on y ajoûta les Juliens, dont Dion fait mention. Auguste retablit ces Communautez, comme nous l'apprenons de Suétone. Ces Prêtres étoient nuds pendant les fonctions de leur ministére, selon Ovide. Les Lupercales se célébrérent jusqu'au tems de l'Empereur Anastase, sous le régne de Théodoric en Italie, vers l'an 496, où le Pape Gélase les abolit, selon le témoignage d'Onuphre & de Baronius. C'est à ce sujet que le même Pontife écrivit un Traité contre Andromachus & les autres Romains qui vouloient qu'on célébrât ces Fêtes. * *Concil.*, *tome* 7. Baronius, *A. C.* 496. *n.* 30 *& suiv.* Dion, *l.* 24. Suétone, *in Augusto*. Plutarque. Varron, &c. Bayle, *Diction. Critiq.*

L U P E R C U S, Auteur Grec, qui vivoit sous l'empire de Claude II, a rendu sa mémoire célébre à la postérité par la composition de divers Ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas. Vossius fait mention de lui, au sujet d'un de ses Traitez Historiques, où il parloit de l'origine d'Arsinoé en Egypte. * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 16.

*L U P E R C U S, à qui Martial écrivit plusieurs de ses Epigrammes. * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 16.

*L U P E R C U S, Martyr Espagnol de Sarragoce, qui souffrit avec plusieurs autres en 304. * *Voyez* Prudence, *dans l'Hymne quatriéme des Couronnes.*

* L U P I A N U S, Comte & Maître des Soldats en Orient en 412, sous Théodose *le Jeune*. * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

L U P I C I N (Saint) Ce Saint mérite d'être connu. Il est célébre dans les Gaules, & sur tout dans la province Séquanoise, où avec son frére Romain il a introduit la vie cénobitique dans le cinquiéme siécle. Il se maria pour obéïr à ses parens, mais étant devenu veuf, il quitta le monde & vint joindre son frére Romain qui menoit une vie très-austére dans le désert. L'odeur de leur sainteté leur ayant attiré des compagnons, on bâtit un monastére à Condat, & ensuite un second à Laucone à deux lieues de Condat. Après la mort de Romain arrivée à Condat vers l'an 460, Lupicin prit le gouvernement de tous les monastéres qu'ils avoient établis, & mourut vers l'an 480, âgé de 80 ans. Il fut inhumé à Laucone. Son culte est ancien, & rapporté dans le Martyrologe d'Usuard. Son chef & la plus grande partie de ses Reliques furent decouverts en 1680. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

L U P O G L A V O, petite ville de l'Istrie, située vers les montagnes de la Véna, à six lieues de Saint-Veit vers le Couchant. Elle appartient à la Maison d'Autriche. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L U P O L D ou L E'O P O L D, Electeur & Archevêque de Mayence, fut premiérement Moine de l'Abbaïe de Fulde, puis Prevôt de l'église cathédrale de Bamberg, & fut enfin elu en

en 1051. Lorsqu'en 1054 l'Empereur Henri III, fit couronner son fils Henri IV à Aix la Chapelle par Herman, Archevêque de Cologne, Lupold s'y opposa, soutenant que le droit de couronner les Empereurs & les Rois dans l'Empire, n'appartenoit qu'aux Archevêques de Mayence. Il mourut l'an 1059. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bruschius, *Vies des Electeurs & Archevêques de Mayence*, en Allemand.

* L U P O L D ou L E'O P O L D, Evêque de Worms, fut élu en 1197, & se tint toujours attaché au parti de l'Empereur Philippe qui le fit placer sur le siége de Mayence préférablement à Sigefroy son Compétiteur; mais comme il ne put obtenir de Bulles de Rome, il fut obligé de s'en désister. On lança même contre lui les foudres de l'excommunication, & cela le porta aux derniéres extrémitez. Il ravagea l'Archevêché, mais après la mort de l'Empereur Philippe, il fut aussi privé de l'Evêché de Worms. En 1209, il marcha en Italie avec une petite armée, & fit si bien que le Pape le fit rétablir dans l'Evêché de Worms. Lupold commença alors à mener une vie plus réglée, & mourut en 1217. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bruschius. Bucelin.

L U P O L D de Bebenberg. *Voyez* L U D O L P H E.

L U P S E T (Thomas) de Londres, mourut à Londres le 27 de décembre 1532, âgé de 35 ans. Il est Auteur d'un livre sur la meilleure maniére de régler sa vie; & d'un autre où il prouve qu'un Chrétien ne doit pas craindre la mort. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L U P U S, Gouverneur d'Alexandrie, donna avis à Vespasien des soulévemens que les Juifs de la Secte des Sicaires y avoient faits, refusant avec opiniâtreté de donner le nom de Maître à l'Empereur. Vespasien voyant combien cette nation étoit portée à la revolte, commanda à ce Gouverneur de ruïner le temple qu'elle avoit dans la ville d'Onion. Lupus y alla, prit une partie des ornemens, & se contenta de le faire fermer. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 37.

L U P U S (Christian ou Chrétien) ou W O L F, comme il s'appelle dans sa Langue maternelle, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, né à Ipres le douziéme juin 1612, embrassa l'état religieux dès l'âge de 15 ans. A peine eut-il achevé à Louvain ses études de Théologie, qu'on l'envoya enseigner la Philosophie à Cologne, où il s'aquit tant de réputation, qu'Alexandre VII, qui pour lors n'étoit encore que Cardinal, Nonce & Légat *à Latere*, dans les Quartiers du Rhin, l'honora d'une amitié particuliére. Lorsqu'Alexandre fut parvenu au Pontificat, il appella le Pére Lupus à Rome, où il lui donna mille marques d'estime. Ce Pére passa de Cologne à Louvain, pour y enseigner la Théologie, & s'y appliqua avec tant de soin, qu'il employoit tous les jours près de quinze heures entiéres à l'étude. Il fut aussi envoyé à Douay pour y enseigner la Théologie, mais peu de tems après il revint à Louvain. S'étant purgé de l'accusation de Jansénisme, il reçut le bonnet de Docteur en 1653. Il exerça ensuite les premiéres charges de son Ordre dans sa province. Le Pape Clément IX voulut alors lui donner un Evêché, avec l'intendance de sa Sacristie; mais il refusa constamment l'un & l'autre. Dans son deuxiéme voyage à Rome, il ne reçut pas de moindres marques d'estime d'Innocent XI. Il en obtint un Décret, sur la pureté de la Doctrine de saint Augustin, & la permission de l'enseigner publiquement dans Louvain. En 1677, l'Université de Louvain le députa avec quelques autres à Rome, pour demander au Pape la condamnation de quelques propositions relâchées de Morale. Ils agirent si bien auprès du Pape Innocent XI, qu'ils obtinrent ce qu'ils demandoient. La condamnation est du 29 octobre 1679. Les Papes ne furent pas les seuls dont il fut considéré; de grands Princes eurent les mêmes sentimens pour lui; & le Grand-Duc de Toscane lui fit offrir plusieurs fois une pension considérable pour l'attirer à sa Cour. Il a fait des Commentaires sur l'Histoire & sur les Canons des Conciles tant généraux que particuliers, pleins d'érudition; & un livre des Appellations au saint Siége, dans lesquelles il suit aveuglément les sentimens des Ultramontains. Il a donné un fort long Commentaire en forme de Notes sur le livre des prescriptions de Tertullien. Son Traité sur la Contrition n'est pas moins dévot que solide; & il a donné un Recueil des Lettres & des Monumens, concernant les Conciles d'Ephese & de Chalcédoine; la Vie & les Lettres de saint Thomas de *Cantorbéry*. Le Pére Lupus mourut le dixiéme juillet de l'an 1681, au commencement de sa 70 année, après 54 ans de vie religieuse, & 46 ans de Sacerdoce. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici son Epitaphe qu'il composa lui-même avant que de mourir.

Hæres peccati, natura filius iræ,
Hic jaceo dignus nomine reque L U P U S.
Indignus, [illegible] re, sed solo nomine, Doctor,
Verbis non factis me docuisse fleo.
Perdocuisse alios & non docuisse seipsum,
Quid juvat? O Mundi fumus, inane, nihil,
Agne Deus, Patris doctrina, redemptio mundi,
Nunc tibi prostratum commiserare reum:
Et Latro & Meretrix gratis tua regna subintrant;
Gratia peccatis fiat & ista meis.

Le Pére Vinance a depuis sa mort ramassé plusieurs Dissertations du Pére Lupus, qu'il fit imprimer à Bruxelles l'an 1690. On y trouve des Dissertations sur la Probabilité, sur les Dotes des Religieuses, sur la Milice Chrétienne, sur les Droits & Priviléges des Réguliers, sur les Processions, &c. On a annoncé dans l'Histoire Littéraire de la République des Lettres, en janvier 1726; une collection de tous les Ouvrages du Pére Lupus, qui avoit été entreprise à Venise en douze volumes *in folio.* Le jugement qu'on y porte de ce Religieux n'est pas avantageux. C'étoit, dit on, un habile homme, mais rempli de préjugez, & opiniâtre à n'en jamais démordre. * *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* *Son Eloge* contenu dans son papier mortuaire en Latin.

L U Q. L U R. L U S.

L U Q U E, riviére. *Voyez* L I X E.

L U Q U E S. *Voyez* L U C Q U E S.

L U R E, bourg avec une Abbaïe célébre, est dans la Franche-Comté, près de l'Ougnon, à huit lieues de la ville de Montbéliard, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

L U R I, ancien bourg de l'Isle de Corse, est entre la pointe du Cap Corse, & les villes de Bastia & de S. Fiorenzo. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L U R Y, petite ville de France dans le Berry. Elle est murée & environnée de fossez. * *Dict. Univ. de la France.*

L U S A C E, province d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, appellée *Lausnitz* par les Habitans, est un beau & grand païs qui a le Brandebourg vers le nord, la Bohéme vers le sud, la Silésie vers l'est & la Misnie vers l'ouest. On la divise en Haute & Basse & chacune de ces parties porte le titre de Marquisat. Celui de la Haute Lusace est du côté de la Bohéme, au dessous des riviéres de Sprée & de Neisse, appartient presque entiérement à la branche Electorale de Saxe & comprend les Cercles de Bautzen & de Gorlitz. La Basse Lusace, située vers la Marche de Brandebourg, au dessous des susdites riviéres, appartient presque toute à la branche de Saxe-Mersburg & comprend les Cercles de Luckau, de Lubben, de Guben, de Calau & de Spremberg, aussi-bien que la Seigneurie & la petite ville de Dobrelag, &c. Les riviéres de la Lusace sont, la Sprée, la Neisse, la Queiss, l'Elbe, la Wittge, la grande & la petite Tschirne, le Pulsnitz, le Schœps, la Luba, la Laube, & la Ziebe, qui pourvoyent tout le païs d'une grande quantité de poissons & d'écrevisses & qui rendent ses pâturages très-fertiles. On y entretient une grande quantité de brebis qui fournissent les laines dont les draps de Gorlitz se font. Ce païs ne manque pas de fruits & l'on trouve dans les montagnes de Lobau & de Konigshayn des diamans qui valent ceux de la Bohéme. Dans la Seigneurie de Moskau de la Basse Lusace il y a une mine d'alun. Les Suéves habitoient autrefois ce païs & ils en furent chassez par les Esclavons, environ sous le régne de l'Empereur Valentinien. Mais comme avec le tems ces peuples Barbares cherchoient à entrer plus avant dans l'Empire, & à s'emparer d'une province après l'autre, le Duc Henri, surnommé *le Lion*, s'y opposa vigoureusement, les chassa de la Wagrie & du Meckelbourg, & les força à repasser l'Oder. Albert Ursus les chassa de la Marche de Brandebourg, mais on ne put point les faire sortir de la Lusace. Les Esclavons étoient composez de plusieurs autres petits peuples parmi lesquels celui des Sorbes étoit sur tout renommé, qui s'étoit établi dans la Haute Lusace, dans la Misnie & dans une partie de la Haute Saxe. La Basse Lusace étoit anciennement habitée par les Lusiciens, qui doivent avoir donné leur nom à tout le païs, après que l'Empereur Henri I eut humilié les Sorbes. Cet Empereur érigea divers Marquisats, afin de tenir en bride ces peuples mal disciplinez. La place du premier Marquis de la Lusace fut occupée par Géron, Gentilhomme Saxon, qui avoit ses Terres près du Hartz, & qui fit étrangler dans un repas 30 Princes Esclavons qui avoient machiné contre sa vie. Son successeur fut son beau-frére Christian, issu de la famille des Comtes de Wettin & qui mourut en 973. Ditmare son fils lui succéda, & eut Géron II, de son épouse Swanehilde, fille de Herman Billinge. Boleslas II, Duc de Pologne, fit de son tems une irruption dans la Lusace & la désola. Géron résista vigoureusement, mais il perdit la vie dans une bataille en 1015. Ditmare II, son fils, eut le bonheur de voir conclurre une paix entre l'Empereur Henri II, & Boleslas, Duc de Pologne. Il laissa pour successeur son fils Othon, le dernier de cette race, qui mourut en 1031, selon Albin. Dédon fut ensuite déclaré Marquis de la Lusace & obtint aussi la Misnie. Il se souleva deux fois contre l'Empereur Henri IV, & mourut en 1075. Après sa mort, l'Empereur donna l'investiture de la Lusace au Duc Uratislas de Bohéme, afin de le rembourser par là des frais de la guerre qu'il avoit soutenue. Il y a apparence qu'Uratislas ne prit possession que de la Basse Lusace & que la Haute tomba entre les mains des Polonois. Uratislas étant mort, Vipert son gendre & Comte de Groitz reçut l'investiture de ce Marquisat en 1117. Il mourut en 1124, laissant Henri son fils, qui fut inquiété dans la possession de la Lusace par Adelbert, Comte de Saxe; mais en 1131, l'Empereur Lothaire le rétablit dans sa premiére tranquillité. Henri étant mort sans héritiers en 1135, Conrad, Comte de Wettin, obtint le Marquisat & mourut en 1156. Othon son fils eut pour sa part la Misnie, & Théodoric la Lusace & le Marquisat d'Oosterland. Théodoric étant mort, Dédon, le troisiéme fils de Conrad lui succéda. La Lusace passa ensuite de main en main dans la Maison de Brandebourg, de Bohéme, & d'Autriche. Cette derniére la donna à George I, Electeur de Saxe pour le dédommager des frais de la guerre de Bohéme. Après sa mort, George II, son successeur, eut la Haute Lusace & son frére Christian, l'Administrateur de Mersebourg, la Basse Lusace. On imprima en 1718, une Collection *Scriptorum Rerum Lusaticarum*, *in folio*: on y trouve entre autres la déscription de la Lusace de Christophle Manlius. * *Chron. Montis Sereni.* Hofmanni *Scriptor. Lusat.* Wittechindus, *in Annal.* Dithmar, *Chronic. Merseb. l.* 2. 5. 7. 8. *& alibi. Auctor Chronici Montis Sereni cum appendice.* Lambertus Schaffnab. *ad ann.* 1069. *& seq. item ad ann.* 1075. Langius, *in Chron. Citicensi. Auctor libelli de Comitibus Bigaugiensi. Auctor Hist. Landgrav. Thuring.* Albin, *Misn. Chron.* Dubravius & Balbin, *Hist. Bohem.* Peucerus, *in* [illegible] *pa-*

prope. Zeiler, *in Topogr. Lusat.* Sagittarius, *Hist. Lusat.* Schurtzfleisch., *Dissert. de Lusat. Dict. Allemand.*

LUSARCHE, bon bourg de l'Isle de France, situé dans la France propre, à six lieues de Paris du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUSCINIUS (Ottoman) de Strasbourg, florissoit en 1520. Il a donné des *Progymnasmata Græcæ Literaturæ.* Il a traduit en Latin deux Centuries d'Epigrammes Greques; les Harangues d'Isocrate à Démonicus & à Nicocles; & les Symposiaques de Plutarque: en quoi il a très-bien réüssi. On a du même Auteur les Allegories & les Tropologies sur l'Ancien & sur le Nouveau Testament. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LUSCIUS, Poëte Comique, vivoit du tems de Térence, vers l'an de Rome 551, & 203 avant Jesus Christ. Volcatius Sédigitus lui donne la neuviéme place entre les Comiques. Lilio Giraldi a cru que ce Poëte avoit eu une maison à Antioche, bâtie autrefois aux dépens du public, pour un Prince nommé *Antiochus*, qui avoit éte en ôtage dans cette ville. Vossius montre qu'en cet endroit & ailleurs, on a lu faussement *Lucius* ou *Lucilius* pour *Luscius.* * Vossius, *de Poët. Lat. c.* 1.

LUSCO. *Voyez* LUCKOLUSUCK.

LUSCUS T. ANNIUS. *Voyez* ANNIUS.

* LUSERNE (La) bourg de France dans la Basse Normandie, au diocése d'Avranches, vers les confins de celui de Coutances. Il est au nord-ouest de la ville d'Avranches, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

LUSI. *Voyez* LUZY.

LUSIGNAN. *Voyez* LUZIGNAN.

LUSITANIE, ancien nom du Portugal. *Voyez* PORTUGAL.

LUSO, riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle naît aux confins du Duché d'Urbin; & après avoir traversé une partie de la Romagne, elle se décharge dans le Golfe de Venise, à quelques lieues de Rimini du côté du couchant. Quelques Géographes prennent cette riviére pour le Rubicon des Anciens, qui séparoit la Gaule Cisalpine de l'Italie; & ce sentiment est plus probable que celui des autres, qui prennent cette ancienne riviére pour celle qu'on nomme aujourd'hui Pisatello; parce que Pisatello se décharge dans le Savignano, au lieu que le Rubicon se déchargeoit dans la mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUSSAC, petite ville de France dans le Poitou. Elle est sur la rive droite de la Vienne, au sud-est de Poitiers, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* LUSSAC-les-Eglises, bourg de France dans la Marche. Il est sur la Benaise vers les confins du Poitou, au sud-est de Poitiers, dont il est éloigné d'environ treize lieues.

LUSSIO & LUSSO, riviére. *Voyez* LIXE.

LUSTRATIONS, cérémonies sacrées, & espéces de sacrifices, par lesquels les anciens Payens purifioient les maisons, les villes, les champs, ou les personnes souillées par quelque crime, ou par l'infection d'un cadavre, ou par quelque autre impureté. Outre les feux & les parfums, on y offroit aussi des victimes. Les lustrations étoient ou publiques ou particuliéres. Les premiéres se faisoient à l'égard d'un lieu public, comme d'un temple ou d'une ville; les autres pour l'expiation d'une maison, d'un homme, d'une armée, d'un troupeau. Il y en avoit de nécessaires, dont on ne pouvoit se dispenser, comme celles des maisons en tems de peste, ou après la mort de quelcun; & d'autres qui ne se faisoient que par une espéce de dévotion. Les lustrations publiques se célébroient de cinq ans en cinq ans; on y conduisoit trois fois la victime autour du temple, de la ville, ou d'un autre lieu; & l'on y brûloit quantité d'excellens parfums. Les Grecs joignoient à ces lustrations des anathémes, c'est à dire, une victime humaine, qu'ils immoloient après avoir fait sur cet homme toutes les imprécations possibles. On appelloit *Ambarvales*, *Ambarvalia*, les lustrations d'un champ avant que de couper les blez. Celles d'une armée se nommoient *Armilustres*, *Armilustria.* Des Soldats choisis, couronnez de laurier, conduisoient trois fois les victimes autour de l'armée rangée en bataille dans le Champ de Mars, & les sacrifioient ensuite au Dieu Mars, aprés plusieurs imprécations contre les ennemis: ces victimes étoient une truye, une brebis, & un taureau. Dans les lustrations des troupeaux, le berger arrosoit son bétail avec de l'eau pure, puis brûloit de la sabine, du laurier, & du soufre, & faisoit trois fois le tour de son parc ou de sa bergerie; ensuite il sacrifioit à la Déesse Palès, avec du lait & du vin cuit, du gâteau & du millet. A l'égard des maisons particuliéres, on les purifioit avec de l'eau, & avec des parfums composez de laurier, de genévre, d'olivier, de sabine & de choses semblables. Si l'on y sacrifioit une victime, c'étoit ordinairement un cochon de lait. Ces lustrations, que l'on faisoit pour les personnes, étoient proprement appellées *des expiations*; & la victime étoit nommée *Piacularis.* Il y avoit encore une espéce de lustration pour les enfans, par laquelle on les purifioit, savoir, les filles le huitiéme jour; & les garçons le neuviéme jour après leur naissance; & ce jour-là s'appelloit *Lustricus.* La cérémonie se faisoit avec de l'eau pure, ou avec de la salive. Jean Lomeyer a recueilli presque tout ce qu'on peut dire là-dessus, dans un Ouvrage intitulé, *De lustrationibus veterum Gentilium*, imprimé à Utrecht l'an 1681, *in quarto. Voyez* NONDINE. * Macrobe. Festus. Aulu-Gelle.

LUSTRE, étoit parmi les Romains, une revue générale de tous les Citoyens & de leurs biens, qui se faisoit par les Censeurs, de cinq ans en cinq ans, complets & révolus; en sorte que le lustre renfermoit une espace de cinq années, au lieu que l'Olympiade n'en contenoit que quatre. Le premier Auteur de cette coutume, fut Servius-Tullius, sixiéme Roi de Rome, vers l'an 180 de la fondation de cette ville, & 574 avant Jesus-Christ. Mais dans la suite des tems il y eut souvent de grands intervalles, & ces lustres ne se firent pas tous les cinq ans, comme on le peut prouver par les Fastes Capitolins, où l'on voit que le cinquantiéme lustre fut fait l'an de Rome 574, & 189 avant Jesus-Christ. * Tite-Live, Denys d'Halicarnasse. Rosin, *Antiquitez Romaines.*

LUSTRICUS-BRUTIANUS, Poëte Romain, dont Pline *le Jeune* fait mention, *l.* 6. *Epist.* 22, & Martial, *l.* 4. *Epigr.* 23.

LUSUCK, ville. *Cherchez* LUCKOLUSUC.

LUSY. *Voyez* LUZY.

L U T.

LUTACH, autrefois *Littamum*, étoit anciennement une petite ville du Norique; ce n'est aujourd'hui qu'un village du Tirol, situé sur la riviére d'Aycha, environ à quatre lieues de Brunec, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTATIUS. *Voyez* LUCTATIUS.

LUTENBERG, bourg du Cercle d'Autriche, est dans la Basse Stirie, sur le Muer, vers la Hongrie, & à six lieues de Kanyse. On croit qu'il pourroit être l'ancienne *Latobicorum*, petite ville ou bourg de la Haute Pannonie. * Maty, *Diction. Geogr.*

* LUTERBOURG, ville de la Basse Alsace, sur le Luter, au nord nord est de Strasbourg, dont elle est éloignée de neuf à dix lieues.

LUTERBOURG, Abbaïe. *Voyez* LURE.

LUTGARDE ou LUITGARDE, femme de *Charlemagne*, Allemande de nation, aimoit les Belles Lettres, & faisoit une estime particuliere d'Alcuin, comme nous le voyons dans ses Epitres. Elle suivoit l'Empereur son époux à la chasse, & dans toutes les occasions montroit un courage au dessus de son sexe. Luitgarde mourut à Tours sans enfans le quatriéme juin de l'an 800, & fut enterrée dans l'église de saint Martin. * Eginhard, *Vie de Charlemagne. La Chronique de Tours.* Sainte-Marthe, *Histoire Geneal.* Mézeray, *Hist. de France.*

LUTHER (Martin) Religieux, Allemand, naquit à Islébe, dans le Comté de Mansfeld, le dixiéme novembre 1483. Son pére avoit nom *Jean* Lotter ou Lauther, & sa mére *Marguerite* Lindeman. Il changea le nom de sa famille, prit celui de *Luther*, & fut envoyé pour étudier à Islébe, à Magdebourg, à Eysenach & à Erford, où il fut fait Maître ès Arts en 1503, après son Cours de Philosophie, qu'il acheva à l'âge de 20 ans. Un jour qu'il se promenoit hors de la même ville, la foudre tua son compagnon à ses côtez, & cet accident le toucha si fort, qu'il fit vœu de se faire Religieux. En effet il en prit l'habit à l'âge de 22 ans, dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin, qui étoient à Erford, & fut fait Prêtre à 24 ans. Il dit sa premiére messe le deuxiéme mai 1507, & continua à la dire réguliérement pendant 15 années de suite. Quelque tems après son ordination, il enseigna la Philosophie aux jeunes Religieux de son Institut à Wittenberg, où le Duc de Saxe avoit fondé une Université. Après avoir enseigné trois ans, on l'envoya à Rome, pour y pacifier quelques dissensions qui s'étoient élevées dans son Ordre en Allemagne: ce qu'il executa avec beaucoup de prudence. A son retour il reçut le bonnet de Docteur, fut Professeur à Wittenberg, & faisant valoir son feu d'esprit, sa grande memoire, & son éloquence naturelle, se fit admirer dans l'Université & dans les églises. En 1516, il commença à s'appliquer à l'étude du Grec & de l'Hebreu: il ne pouvoit souffrir les Théologiens Scholastiques, qu'il commença à combattre, dès l'an 1516, par des Théses publiques, sur le franc Arbitre, sur le Mérite des bonnes œuvres, sur les Traditions humaines, &c. L'année suivante 1517, le Pape Leon X fit publier des Indulgences pour ceux qui contribueroient au bâtiment de l'église de saint Pierre à Rome. Cette commission appartenoit aux Augustins; & Jean Staupitz, leur Vicaire général en Allemagne, indigné de les voir supplantez par les Dominicains, qu'on leur avoit subrogez, donna ordre à Luther de prêcher contre les nouveaux Quêteurs. Ce dernier accomplit cet ordre avec une violence extrême, de sorte que peu de tems après, la querelle s'échauffa & devint publique par des Declamations, par des Théses, & par des livres écrits de part & d'autre. Luther avança d'abord des propositions douteuses, puis se sentant pressé, s'engagea jusques à les soutenir dans des sens condamnez par l'Eglise Romaine. Depuis se voyant menacé, il leva tout à fait le masque, & fut excommunié par le Pape l'an 1520. La Faculté de Théologie de Paris, & d'autres Universitez célébres, le condamnérent: ce qui ne servit qu'à l'aigrir de plus en plus. On n'oublia rien dans la suite pour le ramener, mais il étoit trop tard. Luther avoit goûté le plaisir de dire ses sentimens sans contrainte, & avoit deja grossi son parti de plusieurs Princes souverains, pour qui la dépouille des Bénéfices étoit une douce amorce. Avec de tels avantages, il se déchaîna contre l'Eglise Romaine, & ne garda point de modération dans ses Ecrits. Le Duc de Saxe lui donna pour retraite le château de Wardberg ou Wardpurg, jusqu'à ce que l'Empereur Charles-*Quint* fut sorti d'Allemagne. Ce fut en ce lieu, auquel il donnoit le nom d'*Isle de Patmos*, qu'il employa son tems à répandre par tout ses Ecrits. L'an 1524, il quitta tout à fait l'habit de Moine; & l'année suivante il se maria à *Catherine* de Bore, & l'épousa publiquement le onziéme juin 1525. Ensuite il publia ses sentimens avec de nouveaux progrès, & les répandit dans tout le Septentrion. Ce Docteur mourut à Islébe le 18 février 1546, âgé de 63 ans. Il eut trois fils, *Jean*, *Martin* & *Paul*; & laissa divers Ouvrages, que ses Sectateurs ont recueillis avec grand soin. On ne peut nier qu'il n'ait eu un grand feu d'esprit & quelque érudition; mais c'étoit un homme rempli de vanité, quoique Mel-

chior

chior Adam & d'autres ayent voulu nous le répréſenter comme un homme retenu & modéré: qualitez qui lui ont été diſputées par M. Claude, dans la Défenſe de la Réformation, & par le plus grand nombre des Réformez. Luther a compoſé pluſieurs Ouvrages, qui ont été imprimez en 1545, à Wittenberg en pluſieurs volumes *in folio*. *Voyez* LUTHE'RANISME. * Cochlæus, *de Act. & Script. Lutheri.* Lindan, *in Dubit.* Surius, *in Comment.* Pratéole, *de Hæreſ.* Ulemberg, *in Vita Lutheri.* Florimond de Raimond, *de Orig. Hæreſ. l.* 1. Sponde, *in Annal. &c.* Hunnius. Seckendorf, *Hiſt. Luther.* Melchior Adam.

Pendant que le Concile de Trente étoit aſſemblé, Luther fut invité par les Comtes de Mansfeld à venir regler quelques différens qu'ils avoient entre eux touchant des terres & des héritages. Il ne voulut pas ſe refuſer aux Seigneurs ſous la domination deſquels il étoit né. Ce fut là qu'il tomba malade peu de tems après ſon arrivée. La veille avant ſa mort, ſoupant avec ſes trois fils, quelques uns de ſes amis & Juſte Jonas, il traita cette queſtion, ſi l'on *ſe reconnoitroit dans la vie a venir*, & conclut pour l'affirmative. Il exhorta enſuite les Aſſiſtans à prier Dieu en faveur de la Réformation que le Pape & le Concile machinoient de renverser; & ayant par diverſes priéres recommandé ſon ame à Dieu, il s'endormit tranquillement & paſſa de cette vie dans l'autre ſans émotion. Les Comtes de Mansfeld vouloient le faire inhumer; mais l'Electeur ordonna qu'il fût porté honorablement à Wittenberg où cinq jours après il fut enterré. „ Luther, *dit M. Baſnage*, étoit d'un tempérament vif, la perſécution qu'on lui fit, acheva de l'aigrir. Il crut être en droit „ de bleſſer par ſes paroles ceux qui faiſoient de violens efforts „ pour lui arracher l'honneur & la vie. Il eut des défauts comme les grands hommes en ont. Peut être même que le ſuccès „ inespéré de ſon entrepriſe lui enfla trop le cœur, & cette fierté jointe à la barbarie de ſon ſiécle, le jetta quelquefois dans „ l'emportement; mais il conſerva toûjours cette dévotion qu'il „ avoit ſentie dès ſa premiére jeuneſſe. Il eut un zéle ardent „ pour la gloire de Dieu & pour le rétabliſſement de l'Egliſe, & „ une fermeté d'ame qui ne fut point ébranlée par les plus „ grands périls. Quoiqu'il ſe regardât comme le premier Réformateur, il ne laiſſoit pas d'écouter les avis modérez de Mélancthon, ce qui a fait dire, que ſi la mort n'avoit pas ravi „ trop promtement ce grand homme, toutes les Egliſes Proteſtantes n'auroient plus aujourd'hui qu'une même foi & une même „ doctrine ſur le dogme important de l'Euchariſtie. " La plupart des médiſantes, dit M. Bayle, qu'on a répandues contre Luther, ſont fondées ſur quelques paroles d'un livre publié par ſes amis, auſquelles on donne un ſens très-malin, & fort éloigné du ſens de ce Miniſtre. Ce livre eſt les *Sermones Menſales*, ou les *diſcours de table*, qui fut publié en 1571, par *Henri Pierre Rebenſtok*, Miniſtre d'Eiſcherheim. Pendant que les troupes de Charles *Quint* ſéjournérent à Wittenberg en 1547, il y eut un Soldat qui donna deux coups de poignard à l'effigie de Martin Luther dans l'Egliſe du château. L'Empereur défendit ſous peine du dernier ſupplice d'attenter au tombeau de ce Docteur, & il répondit aux Eſpagnols qui vouloient déterrer ſes os & les brûler, „ Je n'ai „ plus rien à démêler avec Luther, il a déſormais un autre Juge, „ dont il ne m'eſt pas permis d'uſurper la juriſdiction. Sachez que „ je fais la guerre non pas aux morts mais aux vivans, qui ont encore les armes en main contre moi. La vie de Luther par les médailles, publiée l'an 1699, contient une infinité de particularitez & indique un nombre infini d'Auteurs qui ont parlé de cet illuſtre perſonnage. * Sleidan, *l.* 16 ſur la fin. Baſnage, *Hiſt. de la Religion des Egliſes Reformées, &c. tome* 3. *p.* 66, *&c.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Sculteti *Annales, &c.* Gérard Brandt, *Hiſt. de la Reformation, &c. tome* 1. *p.* 14. *&c.*

Les Sectateurs de Luther, dits LUTHE'RIENS, profeſſent ſa doctrine. Luther rejettoit quelques livres Canoniques, & donnoit le nom d'impoſtures à toutes les Sciences ſpéculatives. De tous les Sacremens de l'Egliſe Romaine, il n'admettoit que le Batême & l'Euchariſtie; encore ſoutenoit-il que le premier n'efface point le péché; que la confirmation n'eſt qu'une ſimple cérémonie eccléſiaſtique; & que dans l'Euchariſtie, le pain & le vin reſtent avec le corps & le ſang de Jeſus Chriſt après la conſécration; mais que ce corps & ce ſang n'y ſont que dans l'uſage. Il attaquoit la Meſſe; ſoutenoit que ce n'eſt point un ſacrifice, & qu'il ne peut y avoir de propitiation; combattoit la pénitence & la confeſſion; & rejettoit par le même eſprit de réforme, les Indulgences, le Purgatoire, les Images, &c.

Outre cela Luther nioit le Libre Arbitre, ſoutenant que tout ſe fait par néceſſité. Il croyoit que toutes les actions d'un homme qui a commis un péché, ſont des crimes; & conſidéroit comme des vices les vertus mêmes des Philoſophes. Selon lui, les Conciles peuvent errer, & leurs déciſions ne peuvent faire de loi; il n'y a point de ſubordination entre les Prêtres & les Evêques; le nom & l'autorité du Pape eſt le régne de Babylone & de l'Antechriſt; avec la foi, les péchez ne nous ſont point imputez; la juſtice n'eſt point une production de Dieu en nous, ni inhérente, mais ſeulement par la même foi la juſtice de Jeſus Chriſt nous eſt imputée. De ce principe il tiroit de mauvaiſes concluſions, ſavoir, qu'un fidéle ne peut être damné, quand même il le voudroit; qu'il n'y a point d'autre péché que celui de l'infidélité; que les commandemens de Dieu ſont abſolument impoſſibles; & que toute la doctrine du Nouveau Teſtament n'eſt qu'une ſimple exhortation, ſans qu'on puiſſe établir aucun précepte ſur l'Evangile. Ce Docteur improuvoit les jeûnes de l'Egliſe Romaine, l'abſtinence des viandes, les vœux monaſtiques, & le célibat des perſonnes conſacrées au ſervice divin. Il enſeignoit d'autres points de doctrine que les Luthériens défendent. Ils ſe ſont ſéparez en divers partis. Ainſi ils ont ceux qu'ils ont appellez *Luthéro-Papiſtes*, parce qu'ils ſe ſervoient d'excommunication contre les Sacramentaires. Les autres qui ont voulu mêler les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Oſiander, ont été nommez *Luthero-Zuingliens*, *Luthero-Calviniſtes*, & *Luthero-Oſiandriens*. Ils ont auſſi les *Confeſſioniſtes*, *Mols-Lutheriens*, *Demi-Lutheriens*, & divers autres partis, dont nous parlerons ailleurs. Mais il faut remarquer que ce ne ſont pas là des Sectes proprement dites, mais des titres que les Théologiens de la même Communion ſe donnent, ſuivant les différentes opinions particuliéres que quelques uns avancent. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils conviennent tous en ce point, de combattre l'Egliſe Romaine, & de rejetter tout ce qui vient du Pape. Pendant les guerres de Religion du XVI ſiécle, ils prirent cette deviſe, *Plutôt Turc que Papiſte.* * Les Curieux conſulteront les Ecrits des Cardinaux Bellarmin, du Perron, de Richelieu & de Bérulle; Florimond de Raimond; Sponde; Louïs-à-Caſtro; Sandére; Prateau ou du Preau; Génébrard; Surius; Gautier; Eckius; Cochlæus, &c.

LUTHER (Paul) fils de Martin Luther, dont l'article précéde, naquit à Wittenberg en 1533. Après avoir étudié le Grec & le Latin ſous Vite Winshemius & Philippe Mélanchthon, il embraſſa l'étude de la Médecine, dont il fut créé Docteur à Wittenberg en 1557. Il paſſa enſuite à Iéne & y fit des leçons. Peu de tems après il fut nommé Médecin de Jean-Frédéric, Duc de Weimar. Il entra dans la même qualité au ſervice de Joachim II, Electeur de Brandebourg en 1567. Après la mort de celuici il fut appellé auprès d'Auguſte, Electeur de Saxe, qui récompenſa richement ſes découvertes chymiques; car Paul Luther fut le premier qui introduiſit l'*Unguentum ex nitro; Magiſterium perarum, aurum potabile, &c.* Cet Electeur étant mort, Luther demeura auprès de *Chriſtian* I; mais comme il parla un peu trop librement contre ceux qui vouloient diſtinguer la doctrine de Mélanchthon de celle de Luther, on le calomnia tellement qu'il fut congédié en 1589. Après cela il vécut pendant quelque tems à Leipſic, juſques à ce que Guillaume-Frédéric, l'Adminiſtrateur de l'Electorat, le choiſit pour ſon Médecin. Il mourut en 1593. * Dreſſeri *Oratio de Paulo Luthero.* Freherus. *Dict. Allemand.*

LUTHE'RANISME, Doctrine de Luther, ou de ſes Sectateurs. Voici quelle en fut l'origine. Dans le commencement du XVI ſiécle, l'Egliſe Romaine jouïſſoit d'une profonde paix, & toutes les Puiſſances de l'Europe reconnoiſſoient l'autorité du ſaint Siége, lorſque Luther ſe ſouleva contre elle. Ce fut à l'occaſion des Indulgences que le Pape Léon X accorda en l'année 1517, à ceux qui contribueroient aux dépenſes néceſſaires pour achever le ſuperbe édifice de la Baſilique de ſaint Pierre à Rome. On dit que ce Pape donna d'abord à la Princeſſe Cibo, ſa ſœur, ce qui reviendroit de ces Indulgences qu'on publieroit dans la Saxe; & que l'on mit enſuite le profit de ces Indulgences en parti, les affermant à ceux qui en donneroient le plus. Alors il arriva que ces intéreſſez voulant non ſeulement ſe rembourſer, mais auſſi s'enrichir dans ce parti, choiſirent des Prédicateurs d'Indulgences, des Quêteurs & des Commis propres à leur deſſein: ce qui cauſa un grand ſcandale. Le Pape avoit adreſſé ces Indulgences au Prince Albert, frére de l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Archevêque de Mayence, pour les publier en Allemagne. Ce Prélat donna cette commiſſion à Jean Tetzel, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & Inquiſiteur de la Foi, lequel y employa pluſieurs Religieux de ſon Ordre, qui ſans être avouez de leurs Supérieurs, exaggérérent tellement la valeur des Indulgences, qu'ils donnerent occaſion au peuple de croire qu'on étoit aſſûré de ſon ſalut, & de délivrer les ames du Purgatoire, auſſi-tôt que l'on avoit payé les lettres, qui témoignoient qu'on avoit gagné ces pardons. D'ailleurs les Commis de ces Partiſans, qui avoient traité du profit des Indulgences, diſſipérent publiquement une partie de cet argent, par des deſordres ſcandaleux. Ce fut de là que Jean Staupitz, Vicaire général des Auguſtins en Allemagne, prit occaſion de ſe déclarer contre cet abus, ſoit qu'il en fût véritablement touché, ſoit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux Religieux de ſon Ordre, qui avoient eu auparavant l'emploi de prêcher les Indulgences en Saxe. Dans ce deſſein, il ſe ſervit de Martin Luther, qui étoit un des plus ſavans Religieux de ſon Ordre, & même d'entre les Docteurs de l'Univerſité de Wittenberg. Luther monta en chaire, & déclama terriblement contre les Quêteurs & les Prédicateurs d'Indulgences. Enſuite il attaqua les Indulgences mêmes, qu'il diſoit n'être bonnes que pour les lâches Chrétiens, qui veulent s'exemter de faire de bonnes œuvres & des fruits d'une véritable pénitence. La veille de la Touſſaints, il fit afficher aux portes de l'égliſe de Wittenberg des Théſes, contenant quatre-vint-quinze propoſitions, non pas, diſoit-il, pour les ſoutenir comme véritables, mais ſeulement pour les examiner dans une diſpute réglée, afin de s'éclaircir de la vérité. Il y en avoit, contre le thréſor de l'Egliſe, contre la valeur des Indulgences, & contre la puiſſance du Pape. C'eſt pourquoi Jean Tetzel, Dominicain, leur en oppoſa cent ſix autres, qu'il publia à Francfort ſur l'Oder: il fit même brûler, comme Inquiſiteur de la Foi, celles de Luther, dont les Diſciples, pour venger leur Maître, brûlérent auſſi publiquement à Wittenberg celles du Dominicain. Ce fut là comme le ſignal de la guerre qui s'éleva depuis, non ſeulement entre les Dominicains & les Auguſtins, mais auſſi entre les Catholiques & le parti Luthérien, qui commença dès-lors à ſe former contre l'égliſe Romaine.

L'an 1518, le fameux Docteur Eckius, Profeſſeur en Théologie à Ingolſtad, & Sylveſtre Priéras, Dominicain, Maître du Sacré Palais, écrivirent contre les Théſes de Luther, lequel fit un Traité contre les autoritez de l'Ecriture-Sainte & des Péres, dont ils ſe ſervoient pour appuyer leurs propoſitions. Il envoya ce Traité à Jérôme, Evêque de Brandebourg, ſon Prélat diocéſain, & au Pape Léon, avec des lettres, où il proteſtoit qu'il étoit prêt de recevoir le jugement de ſa Sainteté ſur cette do-

doctrine. Mais Jacques Hoochstraten, Inquisiteur Dominicain, & homme très violent, exhorta le Pape à n'employer contre un si méchant homme que le fer & le feu, pour en délivrer au plutôt le monde. Priéras fit un Ecrit rempli d'excessives exaggérations sur la puissance du Pape, dont il parla en des termes que Rome même n'approuvoit pas: ce qui donna lieu à Luther de rendre cette autorité odieuse aux Allemands. Cependant comme on poursuivoit à Rome l'accusation qu'on avoit intentée contre Luther, dont la doctrine étoit manifestement contraire à celle de l'Eglise Romaine, le Pape le cita pour comparoître dans soixante jours à Rome devant les Juges qu'on lui assigna, qui furent, Jérôme de Genatiis, Evêque d'Ascoli, Auditeur de la Chambre Apostolique, & Sylvestre Priéras, Maître du Sacré Palais. Mais à la Priére du Duc de Saxe & de l'Université de Wittenberg, le Pape consentit que la cause s'examinât en Allemagne; & commit pour en juger, le Cardinal Cajétan son Légat, qui étoit alors à Ausbourg. Luther comparut devant le Légat, avec un Notaire & quatre Sénateurs d'Ausbourg, en présence desquels il fit sa protestation, qu'il n'avoit rien avancé que par maniére de dispute; qu'il se soumettoit au jugement de l'Eglise Romaine, & qu'il étoit prêt de s'en tenir à ce qu'en jugeroient les Universitez de Bâle, de Fribourg & de Louvain, & sur tout celle de Paris. Le Légat lui ordonna de se retracter, sur peine des censures ecclésiastiques, & lui défendit de se plus présenter devant lui, s'il n'obeïssoit. C'est pourquoi Luther fit afficher de nuit son appel au Pape, & se retira promptement à Wittenberg. Depuis voyant bien qu'on le condamneroit à Rome, il résolut de prévenir le Pape, en faisant une nouvelle protestation juridique, par laquelle il déclaroit qu'encore qu'il fût prêt de se soumettre au jugement du Pape bien instruit, il appelloit néanmoins au Concile Général de tout ce que le Pape pourroit ordonner contre lui, parce que tout Pape qu'il étoit, il pouvoit errer.

Au commencement de l'année suivante 1519, après la mort de l'Empereur Maximilien I, l'Electeur de Saxe, qui protégeoit Luther, devint le maître, en qualité de Vicaire de l'Empire pendant l'interregne, dans toute cette partie de l'Allemagne, où l'on se gouvernoit selon les loix & les coutumes de Saxe. Ce changement rendit Luther très-puissant: de sorte que l'on ne parloit plus de lui que comme d'un homme envoyé de Dieu, pour remédier aux desordres & aux abus que l'on disoit s'être glissez dans l'Eglise Romaine. Le Nonce Charles Miltiz, que le Pape envoya alors au Duc de Saxe, pour lui porter la rose solemnellement bénite, selon la coutume, le quatriéme Dimanche de Carême, traita Luther avec beaucoup de douceur, par une politique contraire à celle du Cardinal Cajétan, qu'on accusoit à Rome d'avoir agi envers lui avec trop de sévérité; mais il n'avança rien par cette conduite; & tout ce qu'il put gagner sur Luther, fut qu'il écrivit au Pape une lettre de soumission, où néanmoins il ajoûtoit en termes respectueux, qu'il ne se retracteroit jamais qu'on ne lui eût montré qu'il avoit failli. Au mois de juin de la même année 1519, se fit la célébre Dispute entre le Docteur Eckius, Luther & Carlostad, à Leipsic dans le château du Duc George de Saxe, cousin germain de l'Electeur, en présence de ce Duc, de ses Conseillers, du Magistrat, des Docteurs & des Bacheliers de l'Université, & d'une infinité de gens accourus des villes circonvoisines. On convint que l'on s'en rapporteroit aux Universitez d'Erford & de Paris, ausquelles on envoyeroit les Actes de cette Dispute, pour en juger. On disputa sur le libre Arbitre, sur le Purgatoire, sur les Indulgences, sur la Pénitence, & sur la Primauté du Pape. Chacun des deux partis s'attribua la victoire; mais il est certain que le Duc George demeura plus ferme que jamais dans la foi Catholique; & qu'outre les Universitez de Louvain & de Cologne, celle de Paris que Luther avoit acceptée pour Arbitre de sa doctrine, le condamna quelque tems après. Luther devenant plus ferme de jour en jour, envoya au Pape, l'an 1520, son livre *de la Liberté Chrétienne*, laquelle il réduit à la seule foi, qui selon lui, nous justifie, nous sauve sans le secours des bonnes œuvres, & nous délivre de la captivité des traditions & des loix des hommes, & singuliérement de celles des Papes, qui tyrannisent, dit-il, le peuple de Dieu. Il nia ensuite l'autorité de l'Eglise Romaine dans un livre Allemand, qu'il adressa à l'Empereur & à la Noblesse Germanique. Il s'éloigna aussi de la doctrine de l'Eglise Romaine, touchant les Sacremens, dans son livre Latin *de la Captivité de Babylone*. Le Pape ayant appris par ses Légats & par le Docteur Eckius, qu'un si grand mal, auquel on avoit tâché inutilement de remédier depuis près de trois ans, ne se pouvoit guérir par les voyes de la douceur, se résolut enfin d'en venir au dernier reméde dont l'Eglise s'est toûjours servie dans une pareille occasion. C'est pourquoi il fit sa Constitution du 15 juin, par laquelle il condamne 41 propositions tirées des livres de Luther, lui donne 60 jours pour se retracter, & 60 jours pour envoyer à Rome sa retractation en bonne forme; faute de quoi, ce tems expiré, il le déclare excommunié, & défend à qui que ce soit de le protéger, sous peine d'encourir la même censure. Eckius fut déclaré Nonce, pour porter cette Bulle en Allemagne, & principalement au Duc de Saxe & à l'Université de Wittenberg, avec des lettres de sa Sainteté, qui les exhortoit à la faire publier. Pendant que le Duc & l'Université différoient de concert, Luther appella de nouveau du Pape au Concile, & écrivit contre la Bulle avec beaucoup de feu, appellant Antechrist l'Auteur de cette Bulle. Il fit plus; car pour se venger de ce qu'on avoit brûlé ses livres à Rome & en quelques villes de Flandre & d'Allemagne, il fit dresser un grand bûcher hors des murailles de Wittenberg, & suivi de toute la ville qu'il avoit invitée à ce spectacle, & de plusieurs Docteurs, il y fit jetter le Décret de Gratien, les Décretales des Papes, les Clémentines & les Extravagantes, par dessus tout, la Bulle du Pape, puis il y mit le feu lui même, en criant de toute sa force, *parce que tu as troublé le Saint du Seigneur, que tu sois livré au feu éternel.* Cet exemple fut suivi par les Disciples de Luther dans quelques autres villes, & même dans Leipsic, où le Duc George, quoique bon Catholique, n'osa s'y opposer, parce que Luther s'étoit rendu trop puissant dans la Saxe.

L'Empereur Charles-*Quint* se déclara contre Luther, & écouta favorablement le Nonce Jérôme Aléandre, qui lui demanda deux choses; l'une, qu'après qu'on auroit publié la Bulle du Pape contre Luther, il en fît brûler les livres; & l'autre, qu'il fît un Edit Impérial, pour exterminer de l'Empire & cette Doctrine & son Auteur. Charles *Quint* commanda aussi-tôt que ces livres fussent brûlez dans ses Etats du Païs-Bas, comme ils le furent aussi dans les villes des trois Electeurs ecclésiastiques, savoir, des Archevêques de Tréves, de Mayence & de Cologne. A l'égard de l'Edit, il jugea à propos d'attendre jusques à la Diéte de Wormes; parce que le Duc de Saxe s'étoit ouvertement déclaré en faveur de Luther, aussi bien que l'Electeur Palatin & la plupart des Gentilshommes, qui étoient attirez à ce parti par l'espérance de profiter de la dépouille des riches monastéres & des grands Bénéfices que ce Réformateur prétendoit leur abandonner: de sorte qu'il y avoit lieu de croire que l'on n'obéïroit pas à l'Edit Impérial avant cette assemblée des Etats de l'Empire. Lorsqu'on la tint l'an 1521, le Nonce Aléandre y fit une belle Harangue, après laquelle le Duc de Saxe dit qu'il falloit entendre Luther dans cette même assemblée. L'Empereur y consentit, & envoya un Héraut d'armes, avec un sauf-conduit à Luther, qui se rendit à Wormes le 16 avril. Là il fit sa harangue, & dit en substance, qu'il avoit composé des livres de plusieurs sortes; les uns sur les matiéres de la foi & de la piété chrétienne, dont il ne pouvoit se retracter sans impiété; les autres contre les Décrets, la doctrine, les abus & l'usurpation des Papes, qui tyrannisoient les Chrétiens & que se dédire de ce qu'il avoit écrit sur cela, seroit manifestement trahir l'Evangile; qu'il en avoit enfin écrit plusieurs contre quelques particuliers, qui avoient entrepris de combattre sa doctrine, & qu'il étoit tout prêt de la soutenir, comme aussi de se retracter, au cas qu'on lui fît voir par la parole de Dieu, & non par celle des hommes, qu'il avoit erré. Comme on vit qu'il ne vouloit s'en tenir ni aux décisions des Conciles, ni aux Décrets des Papes, l'Empereur lui fit faire commandement le 26 avril de sortir de Wormes, & lui donna vint un jours pour se retirer en lieu de sûreté; & un mois après il fit publier dans la grande église, en présence de tous les Princes, son Edit Impérial, qui mit Luther au Ban de l'Empire, comme un Schismatique & un Hérétique déclaré; défendant à toutes personnes de le protéger, ni lui, ni ses complices. Mais cet Edit ne fut pas exécuté comme l'Empereur le prétendoit; car le Duc de Saxe donna des ordres secrets pour conduire Luther dans le château de Wardberg, situé sur une haute montagne, dans un païs fort désert, auprès d'Alstad, où il fut caché plus de neuf mois, & fort splendidement traité, sans que l'on sût où il étoit. Ce qui empêcha le plus l'exécution de l'Edit Impérial, fut que l'Empereur se vit obligé de s'en retourner en Espagne: car alors les deux grands Protecteurs de Luther, le Duc de Saxe & le Comte Palatin, étant tous deux Vicaires de l'Empire en Allemagne, employérent toute leur autorité pour protéger les Luthériens. Luther de son côté travailloit incessamment dans sa solitude, qu'il appelloit son *Isle de Pathmos*, & animoit ses Sectateurs par quantité de nouveaux livres; car ce fut là qu'il écrivit ses Traitez contre la Confession secrette, contre les Messes privées, contre les Vœux monastiques, & contre le Célibat des Ecclésiastiques, & quelques autres livres. où il tâche d'établir ses sentimens. Il eut dans ce tems-là bien du chagrin d'apprendre que la Faculté de Théologie de Paris, au jugement de laquelle il s'étoit soumis, avoit le 15 avril, condamné sa doctrine en plus de cent prositions tirées de ses livres, comme schismatiques, hérétiques, impies & blasphématoires. Il fut aussi que Henri VIII Roi d'Angleterre avoit envoyé au Pape Léon le Traité qu'il avoit fait pour la défense des sept Sacremens, contre son livre de la *Captivité de Babylone*. Alors il fit sa réponse à la Censure de la Faculté de Théologie de Paris, & éclata en invectives contre ces Docteurs; lesquels il reconnoissoit auparavant pour les Maîtres de la véritable Théologie. Il répondit aussi au Roi d'Angleterre, mais d'une maniére trop emportée. Pendant que Luther étoit enfermé dans ce château, d'où le Duc de Saxe ne vouloit pas qu'il sortît pour paroître en public, de peur d'offenser l'Empereur qui l'avoit proscrit, Carlostad, Archidiacre de Wittenberg, se voulut faire chef de parti l'an 1522, & alla accompagné d'une troupe de jeunes gens, dans l'église de tous les Saints, où il brisa les Crucifix & les images, & renversa les autels. A cette nouvelle, Luther sortit de sa solitude, & accourut à Wittenberg, où il traita Carlostad d'Hérétique & d'Iconoclaste; disant que les images, à la reserve de celles de la divinité, étoient permises, & qu'il étoit bon de les avoir, sur tout celles de Jesus Christ. Carlostad entreprit ensuite de nier la réalité du corps & du sang de Jesus Christ au saint Sacrement de l'Eucharistie: ce qui irrita tellement Luther, que celui-ci le fit bannir par le Duc de Saxe. Ensuite Luther publia son livre contre tout l'Ordre ecclésiastique, & principalement contre les Evêques. Il eut même la hardiesse d'opposer à la Bulle *in cœna Domini* (dans laquelle le Pape l'avoit excommunié) une Bulle de sa façon, qu'il nomma *la Bulle de la Réformation du Docteur Luther*, où il dit que tous ceux qui obéïssent aux Evêques, & qui les protégent, sont les Ministres de Satan. Ce fut en ce même tems qu'il fit paroître une Traduction de la Bible, dans laquelle, sans s'arrêter à la Vulgate, reçue & autorisée solemnellement par l'Eglise Romaine, il suit tantôt l'Hébreu, & tantôt le Grec. Jérôme Emser, Docteur de Leipsic, & Conseiller du Duc George de Saxe, cousin germain de l'Electeur, entreprit le premier de faire voir, à ce qu'il prétendoit, les faussetez

de cette Verſion; & dans le deſſein de le convaincre d'erreur, il en fit lui-même une nouvelle. Cela fut cauſe que pluſieurs Princes eccléſiaſtiques & ſéculiers (comme l'Archiduc Ferdinand, frere de l'Empereur, le Duc George de Saxe, & le Duc de Baviere) firent des ordonnances & des Edits contre cette Traduction, qu'ils firent brûler, ordonnant à tous leurs Sujets de rapporter tous les exemplaires qu'ils en avoient. Mais tout cela ne put empêcher l'établiſſement du Luthéraniſme, parce que l'Electeur de Saxe protégeoit Luther & ſes Diſciples.

Comme les Auguſtins de Wittenberg, qui adhérérent les premiers à la Secte de leur Confrére, ne diſoient plus leurs Meſſes de fondation, & ne faiſoient ſimplement que la Céne, en conſacrant le pain & le vin, & les diſtribuant à ceux qui vouloient communier, le Duc de Saxe conſulta là-deſſus l'Univerſité, qui décida qu'on ne pouvoit en conſcience tolérer la Meſſe des Catholiques. C'eſt pourquoi ce Prince laiſſa faire Luther, qui réforma la ville de Wittenberg à ſa mode, & régla les cérémonies de la Meſſe, ou plutôt de la Céne, ſelon ſa doctrine. Il fit auſſi un réglement pour tous les biens d'égliſe, voulant qu'après que l'on auroit exterminé les Evêques, les Abbez & les Moines, tous les fonds & tous les revenus des Evêchez, des Abbaïes & des monaſteres appartinſſent aux Princes ou aux Communautez des villes où ils étoient ſituez, à moins que les Evêchez ne fuſſent érigez en Principautez ſéculiéres; que tous les couvens des Religieux Mendians fuſſent changez en Ecoles publiques pour l'inſtruction des enfans, ou en Hopitaux; & que le revenu fût employé pour l'entretien des Paſteurs, des Miniſtres, des Recteurs & des Officiers des Ecoles & des Hopitaux. Ce projet excita les Princes & les Magiſtrats à appuyer le parti de Luther, comme ils firent dans la Diéte de Nuremberg l'an 1523: car le Nonce Chéregat, envoyé de la part du Pape Adrien VI, y ayant demandé l'exécution de la Bulle de Léon X, & de l'Edit de Wormes contre Luther, on lui répondit que ce reméde n'étoit plus de ſaiſon; qu'il falloit que le Pape convoquât, du conſentement de l'Empereur, un Concile libre en quelque ville d'Allemagne; qu'on réformât l'état eccléſiaſtique, & ſur tout la Cour de Rome; enfin qu'on ſatisfît la nation Germanique ſur les griefs dont elle ſe plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, dont pluſieurs tendoient manifeſtement à détruire l'autorité du Pape, la Diſcipline de l'Egliſe Romaine, & les coutumes qui y étoient obſervées depuis longtems. On ajoûta qu'en attendant le Concile, on donneroit ordre que les Prédicateurs de part & d'autre ne prêchaſſent que la pure parole de Dieu, & que les Luthériens n'écriviſſent plus rien contre les Catholiques. Luther fit accroire au peuple que cet Edit de Nuremberg étoit à ſon avantage, quoiqu'il n'eût pas lieu d'en être fort content; mais il eut la ſatisfaction de voir qu'en cette même année 1523, Guſtave Roi de Suéde, & Frédéric Roi de Danemarck, contractérent alliance, & s'accordérent à changer de Religion, pour établir le Luthéraniſme dans leurs Etats. Il y eut une ſeconde Diéte à Nuremberg l'an 1524, où le Cardinal Campége, Légat du Pape Clément VIII, demanda l'exécution de la Bulle du Pape Léon, & de l'Edit de l'Empereur contre Luther, ſans parler du Concile que les Allemands avoient demandé dans la Diéte précédente. L'Ambaſſadeur de Charles-*Quint* ſe plaignit au nom de ſon Maître, de ce qu'on avoit différé ſi longtems l'exécution de l'Edit de Wormes; mais ceux qui favoriſoient le Luthéraniſme, l'emportérent à la pluralité des voix; & l'on fit un Décret, par lequel on déclara qu'il étoit néceſſaire que le Pape convoquât, du conſentement de l'Empereur, un Concile dans la Germanie; & que cependant les Princes ſeroient obligez de faire obſerver l'Edit de Wormes, *autant qu'ils le pourroient*: ce qui étoit juſtement leur laiſſer la liberté de n'en rien faire, comme il arriva. Après ces deux aſſemblées de Nuremberg, la Secte de Luther, qui de la Haute Saxe s'étoit répandue particuliérement dans les provinces ſeptentrionales, acheva de s'établir dans les Duchez de Lunebourg, de Brunſwick, de Meckelbourg & de Poméranie; dans les Archevêchez de Magdebourg & de Bremen; dans les villes de Hambourg, de Wiſmar, de Roſtock, & tout le long de la Mer Baltique. Elle paſſa même dans la Livonie & dans la Pruſſe, où le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ſe fit Luthérien.

Ce fut en ce tems-là que Luther quitta ſon habit d'Auguſtin, pour prendre un habit de Docteur; & que renonçant à la qualité de *Revérend Pere*, qu'on lui avoit donnée juſqu'alors dans toutes les actions publiques, il n'en voulut point d'autre que celle du *Docteur Martin Luther*, qu'il retint pendant toute ſa vie. La joye que ce Docteur eut de ſe voir à la tête d'un grand parti contre l'Egliſe Romaine, fut beaucoup diminuée par le chagrin que lui donna le Traité qu'Eraſme écrivit contre lui, touchant le libre Arbitre. Il y repondit par un libelle intitulé, *de l'Arbitre eſclave, contre le libre Arbitre defendu par Eraſme.* L'an 1525, Thomas Muncer & Nicolas Storck, ayant abandonné Luther, ſe firent Chefs des Enthouſiaſtes & des Anabatiſtes, & prêchérent qu'il n'y avoit ni loix, ni ordonnances eccléſiaſtiques ou politiques, qui puſſent lier les hommes, que Jeſus Chriſt avoit mis dans une pleine liberté. Luther s'oppoſa inutilement à ces Fanatiques, qui excitérent de grands deſordres, par la revolte d'une infinité de Païſans; mais cette guerre ne dura qu'environ cinq mois, & ces Rebelles furent défaits dans une bataille par pluſieurs Princes d'Allemagne. Vers le même tems, Luther ſe maria à une Religieuſe, nommée *Catherine* de Bore, & exhorta fortement les Eccléſiaſtiques & les Moines à l'imiter. L'an 1526, Philippe, Landgrave de Heſſe, embraſſa le parti Luthérien, qu'il rendit par là plus puiſſant: ce qui parut d'abord dans la Diéte de Spire, ſur la fin du mois de juin; car s'étant joint au Duc de Saxe, il fit ordonner que l'Empereur ſeroit ſupplié de procurer dans un an un Concile général, ou du moins national en Allemagne, pour y terminer les différents de la Religion; & que cependant chacun pourroit agir dans ſes Etats, en ſorte qu'il pût rendre bon compte de ſa conduite & à Dieu & à l'Empereur: ce qui étoit donner la liberté de conſcience, que les Luthériens prétendoient obtenir dans cette Diéte.

Au mois de mars 1529, on tint une ſeconde Diéte à Spire, où préſidoient Ferdinand Roi de Hongrie, Frédéric Comte Palatin, & Guillaume Duc de Baviére. Cette aſſemblée fit un nouveau Décret, par lequel il étoit ordonné, *Que les Catholiques ne pourroient changer de Religion; que les Lutheriens ſeroient tolerez juſqu'au nouveau Concile, ſans néanmoins qu'il leur fût permis d'inquieter les Catholiques; que les Sacramentaires ſeroient bannis de l'Empire, & les Anabatiſtes punis de mort; & que les Predicateurs ne pourroient nulle part prêcher l'Evangile, que ſelon le ſens approuvé par l'Egliſe.* Ce Décret ne plut pas aux Princes Lutheriens, qui furent ſoutenus par les Députez de quatorze villes impériales, & qui proteſtérent qu'ils n'y pouvoient obéïr, & qu'ils en appelloient au Concile Général ou National. C'eſt de cette ſolemnelle proteſtation qu'eſt venu le fameux nom de PROTESTANS, que les Luthériens prirent alors, & dont les Calviniſtes, ſe ſont depuis accommodez, comme d'un titre qui leur étoit plus honorable que certains autres noms qu'on leur donnoit. Les Députez des Princes allérent trouver Charles-*Quint* à Plaiſance, où ils lui préſentérent cette proteſtation; mais l'Empereur leur répondit avec beaucoup de fermeté, *Qu'il vouloit que le Duc de Saxe & ſes Alliez ſe conformaſſent à ce Décret; & qu'après avoir conferé avec le Pape, il donneroit ordre aux affaires d'Allemagne.* Cependant le Landgrave de Heſſe tâchoit d'unir les Sacramentaires avec les Luthériens. Pour cet effet il menagea une conférence entre eux au commencement d'octobre à Marpurg, ville ſituée dans ſes Etats, où d'une part Luther ſe rendit, accompagné de Philippe Mélanchthon & de Juſte Jonas, avec trois célébres Miniſtres de ſa Secte, Oſiander de Nuremberg, Brentius de Hall, & Etienne Agricola d'Ausbourg; d'autre part, Zuingle, Chef du parti des Sacramentaires, y alla avec Oecolampade, Miniſtre de Bâle, Martin Bucer & Hedio. La Diſpute dura trois jours entre Luther & Zuingle. Celui-ci avança, & prétendit prouver qu'il n'y avoit dans la Céne du Seigneur que du pain & du vin, qui étoient la figure de ſon corps & de ſon ſang: & Luther ſoutint conſtamment que le corps & le ſang y étoient préſens; mais ſous la ſubſtance du pain & du vin, & ſeulement dans l'uſage & la manducation du ſacrement, hors de laquelle il ne reconnoit pas cette préſence: ainſi la conférence ſe rompit ſans qu'ils puſſent s'accorder. L'an 1530, Charles-*Quint* convoqua la Diéte d'Ausbourg, où les Proteſtans préſentérent leurs Confeſſion de Foi. (*Voyez* l'article CONFESSION d'AUSBOURG.) L'Empereur ne pouvant l'approuver, fit en cette aſſemblée un Décret le 22 ſeptembre, par lequel il donna aux Luthériens du tems juſqu'au 15 avril pour déclarer s'ils ne vouloient pas ſe conformer dans tous les points de la créance Catholique, aux Princes & aux autres Membres de l'Empire; ordonnant que pendant ce tems-là le Duc de Saxe, les Princes ſes aſſociez, & les villes impériales, ne pourroient permettre qu'on imprimât rien contre la Foi de l'Egliſe Catholique & Romaine, ni empêcher que les Catholiques n'euſſent le libre exercice de l'ancienne Religion dans leurs Etats; & que dans ſix mois, après la fin de la Diéte, on tâcheroit de convoquer un Concile, pour le célébrer un an après ſa convocation. L'Empereur en concluant la Diéte, fit un ſecond Edit le 19 novembre, par lequel il ordonna, *Que la ſeule Religion Catholique ſeroit exercée dans tout l'Empire, & défendit à toutes ſortes de perſonnes, ſur peine de confiſcation de corps & de biens, de rien changer dans la doctrine, dans les uſages & dans les ceremonies de l'Egliſe, juſqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par le Concile.* L'année ſuivante les Princes Proteſtans firent la fameuſe ligue de Smalcalde. Charles-*Quint* ne ſe voyant pas en état de s'oppoſer à ces Princes confédérez, ni de réſiſter en même tems à Soliman, Empereur des Turcs, qui venoit fondre ſur l'Allemagne, fut obligé de faire la paix de Nuremberg le 23 juillet 1532, à ces conditions, *Que les Edits de Wormes & d'Ausbourg ſeroient ſuſpendus à l'égard des Proteſtans Luthériens, qui ſeroient tolérez juſqu'à ce qu'on y eût pourvu dans un Concile, dont l'Empereur procureroit la convocation dans ſix mois, à faute de quoi on tiendroit une Diete générale pour terminer cette affaire.*

Le parti Luthérien ſe fortifiant toûjours, & ayant refuſé la Bulle de l'indiction du Concile à Mantoue pour le mois de juillet 1534, l'Empereur convoqua une Diéte générale à Ratisbonne l'an 1541. On y examina une Expoſition de Foi, qu'on avoit préſentée à l'Empereur, pour concilier les deux partis; mais après un mois d'examen & de diſpute, il ſe trouva que ces Théologiens ne purent convenir que de cinq ou ſix articles concernant la juſtification, la liberté de l'homme, le peché originel, le batême, les bonnes œuvres & l'épiſcopat. Quand on vint aux autres, ſur tout à celui de l'Euchariſtie, les Luthériens ne voulurent jamais ſe rendre. L'Empereur voulant finir ces conteſtations, parce qu'il lui étoit néceſſaire de faire la paix en Allemagne, termina la Diéte par un Edit, où il ordonna que tout ce qui s'étoit fait à la Conférence des Docteurs, ſeroit remis au Concile général ou national, ou enfin à la prochaine Diéte; & que cependant les Proteſtans ſeroient obligez de s'en tenir aux articles dont on étoit convenu, ſans rien innover; leur défendant très-étroitement de ſolliciter perſonne à quitter l'ancienne Religion, ni de troubler les Catholiques. Mais pour s'aſſurer du ſecours des Proteſtans, dont il avoit beſoin, il leur donna des lettres patentes en particulier, qui ſuſpendoient tous les Edits qu'on avoit faits contre eux. La Diéte de Spire, en juin 1547, fut encore plus favorable aux Luthériens; car l'Empereur y fit un Edit, par lequel, en attendant qu'on dreſſât une Formule de Foi dans la prochaine Diéte, de l'avis de ſavans Docteurs choiſis de part & d'autre, il ſuſpendit de nouveau l'Edit d'Ausbourg, & ordonna que les Luthériens joüiroient paiſible-

blement des biens d'église qu'ils possédoient, & qu'ils seroient admis au nombre des Juges de la Chambre Impériale. Au mois de septembre se fit la célébre paix de Crépy, ou de Saint-Jean-des-Vignes, entre l'Empereur & le Roi de France. Alors ces deux Monarques convinrent qu'ils agiroient de concert pour le bien de la Religion; & écrivirent au Pape pour l'indiction du Concile. Paul V le convoqua à Trente par une nouvelle Bulle du 19 novembre, pour le 15 mars 1545. Afin de le faire agréer aux Protestans, on tint en Mars l'assemblée des Etats de l'Empire à Wormes, où les Luthériens protestérent qu'ils ne vouloient point reconnoître ce Concile pour légitime, parce qu'il avoit été résolu à la derniére Diéte de Spire, que l'on dresseroit une Formule de Foi, qui seroit universellement reçue, en attendant le Concile. L'Empereur remit la décision de cette affaire à la Diéte de Ratisbonne, où tous les Princes seroient obligez de se trouver le sixiéme janvier 1546, & ordonna que l'on y présenteroit une Formule de Foi, qui pût être reçue des deux partis. Les Docteurs Catholiques, choisis pour faire ce projet d'union, furent, Pierre Malvenda, Espagnol; Erard Billichius, de l'Ordre des Carmes; Jean Hofmester, Augustin; & le célébre Jean Cochlée. Les Protestans furent, Martin Bucer, Jean Brentius, George Major, & Erard Schneppius, en la place de Mélanchthon; mais après quelques jours de conférences, les quatre Docteurs Protestans s'évadérent de Ratisbonne; peut-être parce que Martin Luther mourut en ce tems-là. Depuis que Luther eut vu le Concile de Trente commencé le 13 décembre 1545, il fit paroître plus d'emportement que jamais contre l'Eglise Romaine, & contre le Pape, prévoyant bien que l'on y condamneroit ses dogmes; & il n'épargna rien pour animer les Princes Protestans contre cette assemblée, lorsque Dieu le retira de ce monde le 18 fevrier 1546.

L'Empereur se rendit à la Diéte de Ratisbonne au mois de mai, & fut fort surpris de n'y trouver pas un des Princes confédérez. On y conclut, à la pluralité des voix, qu'il falloit se soumettre au Concile de Trente; mais les Députez des Protestans n'y voulurent jamais consentir. Ainsi l'Empereur résolut enfin d'employer la force des armes pour donner la paix à l'Allemagne. Il déclara la guerre aux Princes confédérez comme à des Rebelles; & le Pape, qui s'étoit joint à l'Empereur, la leur déclara comme à des Hérétiques, qui s'opposoient à la célébration du Concile. Charles-*Quint* ayant vaincu les Princes Protestans, fit son entrée en triomphe à Ausbourg sur la fin de juillet 1547, & y tint l'assemblée générale des Etats de l'Empire au mois de septembre suivant. Là les Princes confédérez (à la réserve du Duc de Saxe) & les Députez des villes Protestantes se soumirent au Concile de Trente; mais la translation de ce Concile à Bologne, où néanmoins on ne fit rien, donna lieu à l'Empereur de faire ce fameux Edit, qu'on appella l'*Interim*, pour être observé dans tout l'Empire, en attendant les définitions du Concile Oecuménique, que l'on tâcheroit de rétablir au plutôt dans l'Allemagne. Le Concile fut rétabli à Trente au mois de mai 1551, & les Protestans refusérent de s'y soumettre. Cependant, Maurice, Electeur de Saxe, fit la guerre à l'Empereur, avec lequel il conclut la paix l'an 1552, par le traité de Passau, *qui permettoit dans tout l'Empire l'exercice libre du Lutheranisme, conformement à la Confession d'Ausbourg; & qui portoit que cette liberté dureroit toujours, au cas que l'on ne put accorder dans six mois les differends des deux Religions.* Ainsi le Luthéranisme fut absolument établi dans l'Allemagne, & y eut toute la liberté qu'il posséde aujourd'hui dans les villes & dans les Etats, où l'on en fait publiquement profession. L'an 1557, l'Assemblée de Ratisbonne demanda une Conférence de Docteurs Catholiques & Protestans, pour terminer les controverses des deux partis: on la tint à Wormes au mois de septembre; mais sans succès, les Protestans s'étant divisez entre eux. L'an 1560, les Docteurs de Magdebourg composérent leurs Centuries, ou leur Histoire Ecclésiastique, pour se précautionner contre le Concile de Trente, où ils voyoient bien qu'ils seroient condamnez, comme ils le furent en effet. *Voyez* l'article de ce Concile sous le mot TRENTE. On a souvent tenté, mais malheureusement en vain jusques ici, la réunion des Luthériens & des Réformez. Les derniers ont souvent offert de recevoir les premiers à la communion comme fréres. Le Synode de Charenton tenu en 1631, déclara, que les Luthériens qui le demanderoient pourroient être admis à la communion, que les Réformez pourroient contracter mariage avec eux, & les prendre pour Parrains à condition qu'ils n'instruiroient les enfans que dans les choses dont les Réformez & les Luthériens conviennent. On croit, *dit M. Benoît*, que le Duc de Rohan avoit travaillé de concert avec le Roi Gustave à réünir les Luthériens & les Réformez; que leurs intrigues avoient produit l'Acte du Synode de Charenton qu'on vient de lire; & qu'en conséquence de cet Acte les Réformez de l'armée de Gustave avoient communié à la Luthérienne, & les Allemands Luthériens qui servoient sous le Duc dans les Grisons, avoient communié à la Réformée. On a fait depuis diverses tentatives, & l'on a écrit divers Ouvrages pour montrer la nécessité de cette réünion que la charité & la prudence sollicitent, & qui s'exécuteroit si l'on dépouilloit l'esprit de parti, & qu'on n'écoutât que les esprits modérez & pacifiques. On peut voir sur cette matiére les *Considérations générales*, du célébre M. Wérenfels, imprimées en Allemand & en François, la *Nubes Testium*, du célébre M. Turretin, &c. * M. Benoît, *Edit de Nantes*, *tome 2. p.* 524. 579. Maimbourg, *Histoire du Luthéranisme.* M. De Thou, *Histoire.* Fra Paolo, *Histoire du Concile de Trente.* Sleidan, *Hist.* Seckendorf, *Apologie de Lutheranisme.*

LUTHE'RIENS RE'LACHEZ. On donne ce nom à ceux qui acceptérent l'*Interim* publié par l'Empereur Charles-*Quint*, & qui reçurent les cérémonies de l'Eglise Romaine, & les Constitutions des Conciles qui y étoient contenues, touchant plusieurs articles de l'ancienne Discipline, se contentant de la permission de communier sous les deux espéces, & de celle de se marier, qui étoit accordée aux Prêtres, en attendant la décision d'un Concile sur les matiéres de la Religion. Ces Luthériens Relâchez se divisérent en trois Sectes. La premiére fut celle des Politiques ou Impériaux, qui firent profession d'observer inviolablement l'*Intérim* dans toute son étendue, & sans y rien ajoûter, diminuer, ni changer. Leurs raisons furent, que ce qui y avoit été omis de la doctrine de Luther, étoit indifférent pour l'intégrité de la Religion; & que l'on en pouvoit douter, ou n'en pas douter, sans intéresser sa conscience. Ils choisirent Mélanchthon pour leur Chef. La seconde Secte fut introduite par le Docteur Pace, & par les autres Théologiens de l'Université de Leipsic, ville de Misnie; qui ne trouvant pas l'*Interim* à leur gré, se donnérent la liberté de le réformer, dans le dessein de réünir les Luthériens entre eux; ce qui ne réüssit pas. La troisiéme Secte des Luthériens Relâchez fut celle des Théologiens de Franconie, Sujets du Markgrave Albert de Brandebourg, qui ne voulant point accepter l'*Intérim* de l'Empereur ni celui de Leipsic, en composérent un autre, qui passa pour une troisiéme sorte de Confession de Foi.

LUTHE'RIENS RIGIDES, nom de ceux qui ne vouloient pas souffrir qu'on changeât rien de ce que Luther avoit établi. Leur Chef fut Matthias Flaccus Illyricus, qui se rendit fort célébre par l'Ouvrage des Centuries de Magdebourg, qu'il composa presque tout entier, quoique trois autres Ministres se fussent joints avec lui pour y travailler.

LUTHE'RO-ZUINGLIENS, Secte des Disciples de Martin Bucer, qui tenoient quelque chose de la doctrine de Luther & de celle de Zuingle. C'étoient des Luthériens & des Zuingliens, qui s'accordérent ensemble sous ce nom, pour ne pas se détruire les uns les autres, par la diversité de leurs dogmes. * *Consultez* les Auteurs citez dans l'article de LUTHER & du LUTHE'RANISME.

LUTHUMIE'RE (François de la) né en décembre 1617, d'une ancienne famille de Normandie, qui portoit anciennement le nom de le Tellier, étoit fils de JEAN, Baron de la Luthumiére, &c. Gouverneur des villes & châteaux de Vallogne & de Cherbourg, & de *Charlotte* du Bec-Crespin. Quoique devenu l'aîné de sa Maison, après avoir fait son Cours de Théologie à Paris, il alla à Rome, où il fut Auditeur du Cardinal Grimaldi son parent, qui fut envoyé Nonce en France, & qui chargea notre Abbé de porter le deuxiéme janvier 1644, à la Faculté de Théologie de Paris, la Bulle du Pape Urbain VIII, qui condamnoit le livre de Jansénius. Ayant été ordonné Prêtre le 15 juin 1647, on parla de l'élever aux premieres dignitez de l'Eglise; mais l'éloignement qu'il en fit paroître arrêta l'inclination de la Cour; & il ne chercha que les moyens de rendre service à l'Eglise, en associant avec soi dans la paroisse de Brix quelques vertueux Ecclésiastiques, qui vivant en commun, pussent travailler à l'instruction du peuple des paroisses qui relevoient de la Baronie de la Luthumiére. Pour cela il bâtit en 1648, une maison près du cimetiére de cette église; mais son zéle n'étoit pas satisfait; & croyant que Dieu demandoit de lui encore davantage, il prit la résolution de travailler à l'établissement d'un Séminaire où l'on pût apprendre à la Jeunesse les Humanitez, la Philosophie & la Théologie, pour la former de bonne heure à l'état ecclésiastique & à la vertu, ayant remarqué dans le tems de ses missions, que les Ecclésiastiques de la campagne étoient si grossiers & si ignorans, qu'ils étoient tombez dans le dernier mépris parmi le peuple, qui avoit du penchant & de la capacité pour les Sciences. Il choisit pour son dessein la ville de Vallogne, comme le lieu le plus commode & le centre de ce païs-là; & traita en 1654, avec M. Auvry, alors Evêque de Coutances, d'un manoir épiscopal, qui étoit à Vallogne, dont tous les bâtimens étoient en ruïne, & n'étoit afferme que cent livres depuis longtems. Par le contract il s'obligea de faire à perpétuité cent cinquante livres de rente à l'Evêque, de rebatir un appartement où l'Evêque & ses gens pourroient loger quand il viendroit à Vallogne, & de faire construire un grand & magnifique bâtiment pour servir de Séminaire aux Ecclésiastiques capables d'instruire la Jeunesse dans la piété & dans la science ecclésiastique. Quoique cet établissement eût été loué & approuvé par M. Auvry, & par M. le Clerc de Lesseville son successeur, les ennemis de cette maison, jaloux de la réputation où elle étoit, & qui lui attiroit des Séminaristes de tous côtez, crurent qu'ils ne la pouvoient attaquer avec plus de succès, qu'en répandant parmi le peuple, qu'ils étoient Jansénistes. Comme ce bruit, quoique sans fondement, étoit suffisant pour diminuer les avantages que ce Séminaire procuroit au diocése, on présenta une Requête à M. l'Evêque de Coutances en 1664, pour le supplier de faire les informations nécessaires. M. de Lesseville, alors Evêque de Coutances, se transporta sur les lieux; & après avoir reçu lui même les dépositions, il rendit sa sentence, par laquelle il défendit sous peine d'excommunication de tenir de pareils discours contre le Séminaire: ce qui ferma la bouche aux envieux de cette maison, tant que M. de Lesseville vécut. M. de Loménie de Brienne lui ayant succédé en 1666, on lui déféra les Ecrits du Professeur en Philosophie de ce Seminaire. Ce Prélat examina lui même & fit examiner ces Ecrits, qu'il approuva, & même il jugea à propos que ce Professeur enseignât la Théologie. Vers ce tems-là, les contestations sur le Jansénisme furent terminées par le Pape Clément IX. L'Abbé de la Luthumiére & ses Ecclésiastiques souscrivirent la condamnation des Erreurs que le Pape & l'Eglise de France condamnoient dans les cinq propositions: ce qui leur donnoit lieu de croire qu'ils jouïroient d'une paix, qui avoit tant coûté de peines, & conformément aux déclarations du Roi, qui défendoient de la troubler. Cependant on re-

nouvella contre ce Séminaire les anciennes accusations de Jansénisme; & en 1671, M. Marion, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, fut envoyé pour y expliquer aux Ordinans le Catéchisme du Concile de Trente: ce Docteur ne fut pas favorable aux Séminaristes. Enfin M. de la Luthumiére ne pouvant avoir réponse aux Requêtes qu'il avoit présentées pour obtenir que l'on marquât les erreurs de ses Professeurs, fut obligé de renvoyer les Séminaristes, & ne garda avec lui que quelques Ecclésiastiques pour y continuer l'Office canonial, & aquitter les autres fondations du Séminaire. Il resta en cet état jusqu'en 1685, qu'il reçut une lettre de cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'en faire sortir tous ceux qui portoient l habit ecclésiastique, à quoi il obéit; mais il fit venir jusqu'à sa mort des Prêtres de la ville pour aquitter les fondations de son Séminaire. Depuis ce tems-là, quoique l'on ait cherché divers moyens de le rétablir, & que M. de la Luthumiére y donnât les mains, cela fut impossible: de sorte que par son testament il le laissa avec tous ses biens, meubles, & livres à la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire: ce qui n'a point encore été exécuté. Il mourut d'apoplexie le 15 septembre 1699, âgé de 82 ans, & est enterré dans le caveau de la chapelle du Séminaire. * *Mémoires du tems.*

* LUTI (Benoît) Peintre, né à Florence en 1666, se forma sous Antoine Dominique Gabbiani, & ensuite il alla à Rome étudier lui même les plus belles statues, & les peintures des plus grands Maîtres. Quand il eut achevé cette étude il la mit en pratique, & choisit le genre historique. Il y réüssit, & s'aquit une grande réputation. L'Empereur le créa Chevalier après l'avoir anobli, & l'Electeur de Mayence en lui envoyant ses lettres de noblesse, les accompagna d'une riche croix de diamans. Le Grand Duc pour lui donner des preuves de son estime le logeoit dans un de ses Palais à Rome. Luti avoit rassemblé une très-belle collection de desseins & d'estampes, dont il faisoit ses principales délices, & qu'il se plaisoit de montrer à tous les Etrangers qui le visitoient. Il mourut en 1726. * *Abcedario Pittorico, p.* 25.

* LUTISPURG ou LUTENSPURG, château de Suisse dans le Comté de Tockenbourg. C'est un lieu d'importance, ayant sur le Thour un pont, qui fait la communication du Tockenburg supérieur avec l'inférieur. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 320. édit. d'Amsterdam, 1730.

LUTKENBOURG, bourg ou petite ville du Duché de Holstein. Ce lieu est chef d'un grand Cercle de la Wagrie, & il est situé près de la Mer Baltique, à cinq lieues de la petite ville de Ploen. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTON, grand bourg, dans le Comté de Bedford en Angleterre, est situé entre des côteaux d'une maniére agréable, à vint-neuf milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LUTORIUS PRISCUS, (Caius) Chevalier Romain & Poëte, fut fort estimé du tems de Tibére. Il fit, sur la mort de Germanicus, des vers qui lui valurent beaucoup; car il en eut une somme considérable d'argent. Depuis il fut accusé d'avoir tenu un Poëme prêt sur la mort de Drusus, pendant qu'il étoit malade, & de l'avoir lu à quelques Dames, quoique ce Prince fût guéri. Le Poëte fut condamné à la mort par un arrêt même du Sénat. C'est ce que nous apprenons de Dion, *l.* 57. * Tacite, *Annal. l.* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

* LUTRY, petite ville de Suisse dans le Païs de Vaud ou Vaux, vers la côte septentrionale du Lac de Genéve. Elle est à peu près à l'est de Lausanne, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie. La Carte de Suisse publiée à Amsterdam, sous le nom de M. Guillaume Delisle, nomme ce lieu *Lustri.*

* LUTSEL, petite riviére de Suisse dans l'Evêché de Bâle, se joint avec la Byrse, dans l'endroit où Lauffen est située. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 267. édit. d'Amsterdam, 1730.

LUTSEL, Abbaïe. *Voyez* LUTZEL.

LUTSELSTEIN. *Voyez* LUTZELSTEIN.

LUTSEN. *Voyez* LUTZEN.

* LUTSENBURG ou LUTZEMBURG (Bernard) Théologien de l'Ordre de S. Dominique fut Recteur du Couvent de Louvain. Il mourut l'an 1535. On a de lui, *Quodlibetum de Jubilæo; Catalogus Hæreticorum omnium; Tractatus de Purgatorio; de D. Josepho Virginis Sponso & Nutritio Domini Nostri Jesu Christi; de Ordinibus Militaribus & armorum militarium Mysteriis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 112.

LUTTE, un des exercices du corps fort en usage chez les Athéniens. C'étoit un combat de deux hommes corps à corps, pour éprouver leur force, & voir qui terrasseroit son compagnon. Il y avoit des combats & des prix de Lutte aux Jeux Olympiques. * *Antiquitez Romaines.*

LUTTER, bourg du Duché de Brunswick en Basse Saxe. Il est sur les confins de l'Evêché d'Hildesheim, à deux lieues de Goslar vers le couchant. Ce lieu est connu par la victoire que Tilli, Général des Impériaux, y remporta sur Christian IV, Roi de Danemarck l'an 1626. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTTER, riviére. *Voyez* LAUTER.

LUTTERBERG (Le Comté de) petit païs du Duché de Brunswick en Basse Saxe, & aux confins du Comté de Hohenstein, dont les Comtes le possédérent autrefois en fief de la Maison de Brunswick; puis leur postérité masculine ayant manqué, il a été incorporé au Duché de Grubenhague. Ses lieux principaux sont Lutterberg, & Osterode. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTTERBURG. *Voyez* LAUTERBOURG.

* LUTTERLOH ou LUTTERLHO, village d'Allemagne, dans le Cercle de la Basse Saxe, & dans le Duché de Zell. Il est au nord de Zell dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est remarquable pour avoir donné la naissance à l'Empereur Lothaire.

LUTTERWORTH, petite ville d'Angleterre dans la province de Leicester, est située sur la petite riviére de Swift, au sud de la ville de Leicester, dont elle est eloignée d'environ quatre lieues. Elle a deux choses fort remarquables, la premiére est la mémoire de Jean Wiclef, Pasteur de son église, qui dans le XIV siécle, s'éleva, prêcha & écrivit contre les dogmes de l'Eglise Romaine; l'autre est une fontaine si froide qu'elle a la vertu de pétrifier en peu de tems le bois & la paille. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 339.

LUTZEL, en Latin *Lucella*, célébre Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, & la plus ancienne de la Haute Allemagne. Elle est située sur la riviére de Lutzel, dans un endroit desert, environné de montagnes escarpées, dans l'Evêché de Porentru, à cinq lieues de Bâle & de Ferrette. Elle fut fondée en 1124, sous l'Empereur Henri V, & sous le Pape Calixte II. Ses Fondateurs furent trois Comtes & Barons de la Bourgogne, Hugues de Calmil, Amédée de Neufchâtel, & Richard de Montfaucon. Bertholfe, Comte de Neuenbourg & Evêque de Bâle, en donna la permission & le terrain. Humbert, Archevêque de Besançon & Adalbéron, Evêque de Bâle, la confirmérent en 1136; l'Empereur Conrad II donna aussi sa confirmation à Strasbourg le 28 mai 1139; & celle du Pape Eugéne est datée de Dijon, du 17 juillet 1147. S. Bernard, Abbé de Clairvaux, doit avoir aidé à poser la premiére pierre. Le premier Abbé de cette Abbaïe fut Etienne du Couvent de Bellevaux, qui eut sous lui douze Moines. L'Eglise fut consacrée le 25 mars, Fête de l'Annonciation en 1124, & assujettie, comme Filiale, au Couvent de Bellevaux. Cette Abbaïe s'enrichit beaucoup dans la suite du tems, & posséde encore aujourd'hui à Bâle une belle maison, qu'on nomme l'Hôtel de Lutzel. Les Protecteurs subalternes de cette Abbaïe sous l'Empereur, furent en 1180, les Comtes de Habspurg, dans la Maison desquels cette protection demeura jusques en 1648, où l'Alsace & le Sundgow passérent entre les mains du Roi de France, aussi-bien que la protection de cette Abbaïe. L'Abbé mitré de Lutzel est ordinairement Conseiller au Parlement d'Alsace. Les armes du Couvent sont d'argent à l'Eglise croisée de gueulles, & orlée d'un orle d'Azur, semé de 12 étoiles d'or. * Urstisius, *l.* 1. *p.* 14. P. Bernhardinus Abbas, *de Origin. Cœnob. Luccellens. Basilea Sacra, p.* 193. *Dict. Allemand.*

LUTZELSTEIN, c'est à dire, la *Petite Pierre*, bourg avec un château, situé sur une montagne à trois lieues de la ville de Saverne en Alsace, du côté du nord. Ce lieu est Chef de la Seigneurie ou Principauté de Lutzelstein, située dans les montagnes de Vauge, entre la Lorraine & l'Alsace. Cette Seigneurie a eu autrefois des Seigneurs particuliers; mais l'an 1453, elle entra dans la Maison Palatine. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTZEN, ville d'Allemagne en Misnie, dans le voisinage de Leipsic. C'est là que fut tué Gustave Adolphe Roi de Suéde, dans la bataille qui y fut donnée le 16 novembre 1632. Les Allemands y furent défaits. * Puffendorf, *Hist. Suec.*

LUW. LUX.

LUOW, Palatinat. *Voyez* LEMBOURG.

LUWOW, ville de Pologne dans la Russie Rouge, capitale d'un Palatinat de même nom, avec titre d'Archevêché, fondé par le Pape Urbain V, l'an 1361. Elle est aussi nommée *Lusse, Lemberg, Lembourg, Léopol* ou *Léopolis.* Elle est célébre par la résistance qu'elle a faite aux armées Ottomanes, qu'elle repoussa après la prise de Caminieck. La ville de Léopol a une double forteresse, avec d'assez belles rues, & fut assiégée par Chminieski, Chef des Cosaques l'an 1648. Louïs Lipoman, Evêque de Vérone, & Légat du saint Siége, y célébra un Concile l'an 1556, de l'autorité de Nicolas Eziergoviski, Archevêque de Gnesne, comme nous l'apprenons de Starovolski, *in Histor.*

* LUXEMBOURG, ville des Païs-Bas, capitale du Duché de Luxembourg, est située sur la riviére d'Alsitz, Als, Alse, Else ou Olzet, à six lieues de Thionville du côté du nord. Les François la prirent en 1684. Elle étoit déja très-forte, & défendue par un château extrémement fort. Les François prétendoient l'avoir rendue imprenable, par les nouveaux ouvrages qu'ils y ont faits, mais toutes ces fortifications n'ont pu tenir contre la paix de Ryswyk, par laquelle le Roi de France a été obligé de la remettre aux Espagnols en 1697. Cette ville est en partie sur une montagne, & en partie dans une plaine. Le Conseil de la province y réside. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUXEMBOURG, province du Païs-Bas, avec titre de Duché. Cette province est située dans la Basse Allemagne, & a pour bornes une partie du païs de Liége & de Limbourg au septentrion, la Lorraine au midi, l'Archevêché de Tréves & la Moselle au Levant, la Champagne & l'Evêché de Liége au Couchant. Elle est divisée en deux parties, dont l'une est coupée de montagnes, & l'autre couverte de forêts. On la divise encore d'une autre maniére, savoir en *Quartier Allemand* & en *Quartier Wallon.* C'est dans le premier que se trouve la ville de Luxembourg. Son étendue du nord au sud & de l'est à l'ouest est à peu près de vint lieues, dans un bon païs, arrosé de la Moselle, de l'Else, & de diverses autres riviéres. L'air y est doux & tempéré, & le terroir en plusieurs endroits enferme des mines de fer, qui fournissent de ce métal presque toute l'Allemagne. L'Empereur est souverain d'une partie du Luxembourg, dont les villes après Luxembourg qui en est la capitale, sont Bastogne, Arlon, Virton, &c. aux Espagnols; Thionville, Montmédy, Damvilliers, Ivoy, Marville, &c. aux François. On y compte plus de vint villes, & près de douze cens villages. Le Luxembourg portoit autrefois le titre de Comté, & fut depuis érigé en Duché par un Empereur de la Maison, à qui cette province a donné son nom. Il y a divers Comtez & Baronies dans cette province, dont l'Etat est composé du Clergé, de la Noblesse, & des principales villes.

LUXEMBOURG, Maison. La Maison de LUXEMBOURG a été des plus illustres de l'Europe, & a produit cinq Em-

Empereurs, dont trois ont été Rois de Bohéme. Elle a poſſédé de grands biens en Allemagne & en France, où l'on a vu des Seigneurs de cette Maiſon Connétables, Maréchaux & Grands Bouteillers de France, Ducs & Pairs, Chevaliers des Ordres du Roi, &c. Elle a donné naiſſance à ſix Reines & à pluſieurs Princeſſes, dont l'alliance a relevé l'état de grand nombre de Maiſons illuſtres. Celle de Luxembourg deſcend de HENRI I, Comte de Limbourg, qui vivoit l'an 1071, & dont un des Deſcendans, VALERAN, II. du nom, Comte de Limbourg, épouſa *Ermenſon* de Namur, Comteſſe de Luxembourg. Les Auteurs parlent diverſement des premiers Seigneurs de Luxembourg. Le plus ancien dont nous ayons connoiſſance eſt SIGEFROY qui ſuit.

I. SIGEFROY, frére puîné de GODEFROY, Comte de Verdun. On dit qu'il aquit pluſieurs Terres, & le château de Luxembourg, par échange faite avec Viker, Abbé de Saint-Maximin de Tréves le 17 avril 963. Il prit la qualité de Comte, & mourut le 26 novembre après l'an 997, ſelon le Martyrologe de l'Abbaïe de Gorze. De ſa femme, nommée *Hédwige*, il eut 1. *Henri* de Luxembourg, de Helzelin, Comte d'Ardenne & Duc de Baviére, mort ſans poſtérité l'an 1025; 2. *Sigefroy*, mort ſans alliance; 3. FRÉDÉRIC qui ſuit; 4. *Gilbert*, tué l'an 1005 à Pavie, ſelon Dithmar; 5. *Théodoric*, Evêque de Metz, mort l'an 1047; 6. *Adalbéron*, Prevôt de l'égliſe de ſaint Paulin de Tréves; 7. *Cunegonde*, femme de l'Empereur *Henri* II; & 8. *Eve*, mariée à *Gerard*, Comte d'Alſace.

II. FRÉDÉRIC, I. de ce nom, Comte de Luxembourg, épouſa la fille du Comte *Megingor* ou *Megengor*, & en eut 1. *Henri*, Duc de Baviére, mort ſans enfans l'an 1047; 2. *Frédéric*, Duc de la Baſſe Lorraine en 1046, & mort l'an 1065; 3. GILBERT qui ſuit; *Adalbéron*, III. de ce nom, Evêque de Mets, mort l'an 1072; 4. *Théodoric* ou *Thierri*, Duc de Limbourg; 5. *Ogive*, femme de *Baudouin* IV, dit *le Barbu*, Comte de Flandre; 6. *Judith* ou *Jutte*, mariée à *Welphe*, Comte d'Altorf; 7. *Giſelle*; & 8. *Ode*, Abbeſſe de Luneville.

III. GILBERT, I. de ce nom, Comte de Luxembourg & de Salms, eut 1. CONRAD qui ſuit; 2. *Henri-Herman*, Comte de Salms en Ardenne, élevé à l'Empire l'an 1081, & mort l'an 1087, laiſſant *Othon*, Palatin de Rincke; & *Herman* II, Comte de Salms l'an 1156.

IV. CONRAD I, Comte de Luxembourg, épouſa *Clémence*, fille & héritiére du Comte de Longwy, & mourut le 20 août 1086. Ses enfans furent, 1. GUILLAUME I, qui ſuit; 2. 3. 4. 5. *Henri*, *Conrad*, *Rodolphe* & *Adalbéron*, morts ſans poſtérité; 6. *Ermenſon*, mariée 1. à *Albert*, Comte de Hasbourg en Alſace & de Moha, neveu du Pape Léon IX: 2. à *Bérenger*, Comte de Sultzbach en Baviére: 3. à *Godefroy*, Comte de Namur, dont elle fut la ſeconde femme, avec lequel elle vivoit en 1101 & 1121, dont elle eut divers enfans, entre autres HENRI, ſurnommé l'*Aveugle*, Comte de Namur, *dont il ſera parlé*, après Conrad II, ſon couſin, & 7. *Mathilde*, Comteſſe de Longwy, femme de *Géofroy*, Comte de Caſtel.

V. GUILLAUME, I. du nom, Comte de Luxembourg, mourut l'an 1131, & laiſſa CONRAD qui ſuit.

VI. CONRAD II mourut ſans poſtérité de ſa femme *Ermengarde*, après l'an 1150. Par ſa mort le Luxembourg devint le partage de ſon couſin HENRI qui ſuit.

V. HENRI, dit l'*Aveugle*, fils de GEOFROY, Comte de Namur, & d'*Ermenſon* de Luxembourg, fille de *Conrad* I, fut Comte de Namur, puis de Luxembourg, après la mort de ſon couſin, ainſi qu'il vient d'être remarqué. Il épouſa *Agnès* de Gueldre, qui mourut vers l'an 1194, & laiſſa une fille unique, nommée ERMENSON qui ſuit.

VI. ERMENSON II, née l'an 1186, épouſa 1. en 1193, à l'âge de ſept à huit ans *Thibaut* Comte de Bar-le-Duc, mort l'an 1214, ſans poſtérité: 2. *Valeran* de Limbourg, II. du nom, Marquis d'Arlon, puis Comte de Luxembourg, à cauſe d'elle. Leurs enfans furent, 1. HENRI I, qui ſuit; & 2. *Catherine*, femme de *Matthieu* II, Duc de Lorraine.

VII. HENRI, I. du nom, Comte de Luxembourg & de la Roche, Marquis d'Arlon, ſurnommé *le Grand* & *le Blond*, ou *Blondel*, épouſa l'an 1240, *Marguerite* de Bar, Dame de Ligny, fille aînée de *Henri* II, Comte de Bar, & de *Philippe* de Dreux. On dit qu'il mourut l'an 1280, & qu'il eut de ſon mariage, 1. HENRI II, qui ſuit; 2. VALERAN, *qui a fait la branche de* LIGNY, *rapportée cy-après*; 3. 4. *Baudouin* & *Jean*, morts au combat de Woringen le cinquiéme juin 1288; 5. *Philippe*, mariée l'an 1270, à *Jean*, II. du nom, Comte de Hainault, de Hollande & de Zélande; 6. *Iſabeau*, ſeconde femme de *Gui* de Dampierre, II. du nom, Comte de Flandre, morte l'an 1295; 7. *Marguerite*, morte ſans alliance; & 8. *Félicité*, Religieuſe à Beaumont.

VIII. HENRI II, Comte de Luxembourg, &c. prit alliance avec *Béatrix* d'Avênes, fille de *Baudouin*, Seigneur de Beaumont, & de *Félicité* de Coucy, dont il eut 1. HENRI III, qui ſuit; 2. *Valeran*, Seigneur de Dourlers, de Thierrimont & de Conſorre, mort en Italie l'an 1311; 3. *Baudouin*, Archevêque de Tréves, mort le 28 janvier 1353; 4. *Marguerite*, Prieure de Beaumont à Valenciennes; & 5. *Félicité*, femme de *Triſtan*, Baron de Gaasbeeke, Seigneur de Baucignies.

IX. HENRI, III. de ce nom, Comte de Luxembourg & de la Roche, Marquis d'Arlon, &c. fut fait Empereur l'an 1308, après Albert d'Autriche, & mourut le 24 août 1313. Il eut de *Marguerite* de Brabant ſa ſeconde femme, fille de *Jean* I, Duc de Brabant, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Béatrix*, mariée l'an 1318, à *Charles* II, Roi de Hongrie, morte la même année; 3. *Marie*, ſeconde femme du Roi *Charles* IV, dit *le Bel*, morte l'an 1324; 4. *Catherine*, alliée à *Léopold*, Archiduc d'Autriche; 5. & *Agnès*, femme de *Rodolphe* de Baviére, Comte Palatin du Rhin.

X. JEAN, Comte de Luxembourg, Roi de Bohéme, fut tué à la bataille de Créci le 26 août 1346. Il avoit épouſé 1. le quatriéme février 1311, *Iſabeau*, fille & héritiere de *Wenceſlas*, ſurnommé *le Saint*, Roi de Bohéme, & de *Gute* de Haſpourg morte l'an 1330: 2. l'an 1334, *Béatrix* de Bourbon, fille de *Louïs*, I. de ce nom, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainault, morte le 25 décembre 1385. Les enfans du premier lit furent, 1. *Primiſlas* de Luxembourg, mort jeune; 2. CHARLES IV, Empereur, qui ſuit; 3. *Jean-Henri* de Luxembourg, Marquis de Moravie, qui épouſa 1. *Marguerite*, Ducheſſe de Carinthie, qui ſe ſépara de lui ſous prétexte d'impuiſſance, pour épouſer le fils de l'Empereur *Louïs* de Baviére: 2. l'an 1350, à *Marguerite*, Ducheſſe d'Opavie en Siléſie, dont il eut *Joſſe*, Marquis de Moravie, élu Roi des Romains l'an 1410, & mort ſans alliance l'an 1411; *Procope*, auſſi Marquis de Moravie, qui laiſſa d'*Eliſabeth* de Baviére ſa femme, une fille unique, nommée *Sophie*, mariée à *Bugiſlas*, Duc de Poméranie; & *Jean-Sobeſlas* de Luxembourg, Evêque d'Olmuts en Moravie, puis Patriarche d'Aquilée, mort l'an 1388; 4. *Marguerite*, femme de *Henri*, Duc de la Haute Baviére; 5. *Bonne*, femme de *Jean*, Roi de France, morte le onziéme ſeptembre 1349; 6. *Anne*, mariée à *Othon*, Duc d'Autriche, morte l'an 1344. JEAN Roi de Bohéme, ne laiſſa de ſa ſeconde alliance avec *Béatrix* de Bourbon, qu'un fils unique, nommé *Wenceſlas* qui eut en partage le Comté de Luxembourg, que l'Empereur Charles IV, ſon frére, erigea en Duché le 13 mars 1354, en le mariant avec *Jeanne*, Ducheſſe de Brabant & de Limbourg, fille de *Jean* III. Wenceſlas mourut ſans enfans le ſeptiéme jour de décembre 1383.

XI. CHARLES de Luxembourg, Roi de Bohéme, né le 14 mai 1316, fut élu Empereur, IV. du nom, l'an 1346, & mourut le 27 mars 1378. Il avoit épouſé 1. vers l'an 1331, *Blanche*, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, morte l'an 1448: 2. l'an 1349, *Anne* ou *Agnes* de Baviére, fille de *Rodolphe*, Comte Palatin du Rhin, morte l'an 1352: 3. l'an 1353, *Anne* de Siléſie, morte l'an 1362: 4. l'an 1363, *Elizabeth* de Poméranie, morte l'an 1393. Du troiſiéme lit il eut 1. *Wenceſlas*, Empereur & Roi de Bohéme, mort le 16 août 1419, qui ne laiſſa point de lignée de *Jeanne* de Baviére, morte l'an 1388, mais qui laiſſa de *Sophie*, fille de *Jean* Duc de Baviére, morte l'an 1428, *Anne*, mariée l'an 1384, à *Richard* II, Roi d'Angleterre, morte l'an 1394. Du quatriéme lit il eut 2. SIGISMOND, Empereur, qui ſuit; 3. *Jean*, Duc de Luxembourg & de Goricie, Marquis de Luſace, qui laiſſa de ſon mariage avec *Richarde*, fille d'*Albert* II, Duc de Meckelbourg, Roi de Suéde, *Eliſabeth*, Ducheſſe de Luxembourg, mariée en juillet 1409, à Bruxelles, à *Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant. Ce Prince étoit veuf de *Jeanne* de Luxembourg, fille de *Valeran* III, Comte de Saint-Paul. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. *Eliſabeth*, en avoit un fils nommé *Guillaume*, mort au berceau l'an 1410. Elle ſe remaria à *Jean* de Baviére, dit *Sans-pitié*, auparavant Evêque de Liége. Celui-ci mourut ſans enfans l'an 1424. Dans la ſuite, les peuples de Luxembourg appellérent Guillaume de Saxe, Landgrave de Thuringe. *Eliſabeth*, ſe trouvant foible & ſans appui, eut recours à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui ſe ſervant de cette conjonćture, s'aquit par un traité fait l'an 1443, le Luxembourg, dont *Eliſabeth*, ne pouvoit diſpoſer, au deſavantage de ceux de ſa Maiſon. Les autres enfans de l'Empereur *Charles* IV, furent, 4. *Marguerite*, premiére femme de *Louïs*, Roi de Hongrie & de Pologne, morte l'an 1359; 5. *Eliſabeth*, premiére femme d'*Albert* III, dit *à la Treſſe*, Duc d'Autriche, morte l'an 1373; 6. *Catherine*, mariée à *Rodolphe*, IV. du nom, dit l'*Ingénieux*, Duc d'Autriche, morte l'an 1373; 7. *Anne*, femme d'*Othon* de Baviére, Marquis de Brandebourg; 8. *Eliſabeth*, mariée à *Jean-Galéas*, Prince de Milan; 9. *Marguerite*, alliée à *Guillaume*, dit l'*Ambitieux*, Duc d'Autriche; 10. *Hélene*, mariée à *Richard*, Roi d'Angleterre, morte l'an 1394; & 11. *Marguerite*, alliée à *Jean* III, Burgrave de Nuremberg, morte l'an 1410.

XII. SIGISMOND, Empereur, &c. né l'an 1367, mort le neuviéme décembre 1437, avoit épouſé 1. l'an 1383, *Marie* de Hongrie, morte l'an 1402: 2. l'an 1403, *Barbe*, Comteſſe de Cilley, morte l'an 1451, dont il eut *Eliſabeth* de Luxembourg, femme d'*Albert*, I. du nom, Archiduc d'Autriche & Empereur, morte l'an 1447.

BRANCHE de LUXEMBOURG-LIGNY.

VIII. VALERAN de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Ligny & de Rouſſy, fils puîné de HENRI I, Comte de Luxembourg, fut tué avec ſes fréres à la bataille de Woringen, près de Cologne, donnée contre le Duc de Brabant l'an 1288, & eut de *Jeanne*, Dame de Beaurevoir, ſa femme, 1. *Henri*, Seigneur de Ligny, mort ſans poſtérité; 2. *Valeran* II, qui ſuit; 3. *Philippe*, accordée par contraćt de l'an 1287, à *Henri*, fils d'un autre de ce nom, Comte de Valence.

IX. VALERAN de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Ligny, de Rouſſy & de Beaurevoir, épouſa *Guyotte*, Châtelaine de Lille, Dame de Hautbourdin, &c. fille & héritiére de *Jean*, IV. du nom, Châtelain de Lille, &c. & de *Béatrix* de Néelle. Il vivoit encore l'an 1353, & laiſſa JEAN qui ſuit.

X. JEAN de Luxembourg, Châtelain de Lille, Seigneur de Ligny, &c. mourut l'an 1364. Il avoit épouſé l'an 1330, *Alix* de Flandre, Dame de Richebourg, fille unique de *Gui*, dont il eut 1. GUI I, qui ſuit; 2. 3. 4. *Valeran*, *Henri* & *Jean*, morts ſans alliance; 5. *Marie*, femme de *Henri*, V. du nom, Sire de Joinville, Comte de Vaudémont; 6. *Philippe*, mariée l'an 1350, à *Raoul*, Seigneur de Raineval, Pannetier de France; & 7. *Jeanne*, alliée l'an 1350, à *Gui* de Châtillon, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, morte ſans enfans l'an 1392.

XI. GUI de Luxembourg, Comte de Ligny & de Saint-Paul,

Ch-

Châtelain de Lille, Seigneur de Rouſſy, &c. avoit épouſé l'an 1350, *Mabaud* de Châtillon, ſœur & héritiére de *Gui*, IV. du nom, Comte de Saint-Paul. Après que le Roi Charles V eut érigé pour lui Ligny en Comté l'an 1367, il fut tué à la bataille de Baesvider le 22 août de l'an 1371, ayant eu de ſon mariage, 1. VALERAN III, qui ſuit; 2. JEAN, *tige des Comtes de* BRIENNE; 3. le Bienheureux *Pierre* de Luxembourg Cardinal, Evêque de Metz, mort le deuxiéme juillet 1387, à l'âge de 18 ans; (*Voyez* PIERRE) 4. *Andre*, Evêque de Cambray, mort l'an 1396; 5. *Marguerite* alliée 1. à *Pierre* d'Anguien, Comte de Liches: 2. à *Jean*, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainault; 6. *Marie*, alliée 1. à *Jean* de Condé, Seigneur de Moriammès: 2. à *Simon*, Comte de Salms; & 7. *Jeanne*, Demoiſelle de Luxembourg, morte ſans alliance vers l'an 1430, laquelle avoit ſuccédé aux Comtes de Ligny & de S. Paul, après la mort de *Philippe* de Bourgogne, Duc de Brabant, ſon petit-neveu.

XII. VALERAN de Luxembourg, III. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. Connétable de France, fut établi Gouverneur de la ville de Gênes l'an 1396, & fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France l'an 1402. Il déclara la guerre aux Anglois, & fut battu par les Habitans de l'Iſle-Thevet l'an 1403. Deux ans après il fut encore défait. Le Duc de Bourgogne le fit pourvoir de la charge de Grand-Bouteiller de France l'an 1410, du gouvernement de Paris & de l'épée de Connétable l'an 1411. Valeran de Luxembourg etoit un des plus célébres partiſans de ce Duc. Il mourut au château d'Ivoy le 19 avril 1415, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé 1. l'an 1374, *Mabaud* de Rœux: 2. *Bonne* de Bar, morte le deuxiéme juin 1400. De la premiére il eut *Jeanne* de Luxembourg, Châtelaine de Lille, mariée l'an 1402, à *Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. morte le 12 août 1407. Le Connétable *laiſſa auſſi d'*Agnès *de Brie, une de ſes Maîtreſſes*, Jean, *dit* Hennequin, *bâtard de Saint-Paul, Seigneur de Hautbourdin, Chevalier de la Toiſon d'Or, & celébre dans l'Hiſtoire du XV ſiecle, qui mourut l'an* 1466, *ſans laiſſer d'enfans de* Jacqueline *de la Tremoille ſa femme, fille de* Pierre, *Seigneur de Dours.*

BRANCHE DE LUXEMBOURG-Saint-Paul.

XII. JEAN de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, &c. fils puîné de GUI, Comte de Ligny, mort l'an 1414, avoit épouſé *Marguerite* d'Anguien, qui lui porta le Comté de Brienne, la Seigneurie d'Anguien, & ſes droits ſur le Duché d'Athénes. Elle étoit fille de *Louïs* d'Anguien, Comte de Brienne & de Converſan, & de *Jeanne* de Saint-Sévérin. Jean de Luxembourg eut de cette alliance, 1. PIERRE, I. du nom, qui ſuit; 2. *Louïs*, Cardinal, Archevêque de Rouen, *dont il a été parlé ſous le mot de* LOUIS; 3. *Jean*, dit *le Comte de Ligny*, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort l'an 1440, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Béthune, Vicomteſſe de Meaux, fille de *Robert* de Béthune, Vicomte de Meaux; & 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Louïs*, Seigneur de Ghiſtelles: 2. à *Jean* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy.

XIII. PIERRE de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, de Saint-Paul & de Converſan, épouſa *Marguerite* de Baux-d'Andrie, & fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or l'an 1430, par le Duc de Bourgogne. Depuis, le Duc de Bedford, ſon gendre, lui donna la conduite d'un corps d'armée, qu'il envoyoit pour prendre Saint-Valery ſur les François; mais il mourut de peſte à Rambures le 31 août 1433. Il eut de ſon mariage, 1. Louïs, Connétable de France, qui ſuit; 2. THIBAUT, Seigneur de Fiennes, *duquel ſont deſcendus les Seigneurs de* FIENNES, *& les Vicomtes de* MARTIGUES, *rapportez cy-après*; 3. *Jacques*, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 20 août 1487, qui d'*Iſabelle*, Dame de Roubais, fille de *Jean*, Seigneur de Roubais, ne laiſſa que des filles, qui furent, *Iſabelle*, Dame de Richebourg, mariée à *Jean* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy; *Yolande*, Dame de Roubais, mariée à *Nicolas* de Werchin, Sénéchal de Hainault; *Louïſe*, mariée, 1. à *Jean* de Ghiſtelles, Seigneur de Dongelle: 2. à *Antoine* de Croy, Seigneur de Saimpy; & *Anne* de Luxembourg, mariée à *Guillaume* Bourchier, Comte d'Eſſex; 4. *Valeran*, mort jeune; 5. *Jean*, mort en Afrique; 6. *Jacqueline*, mariée, 1. l'an 1433, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Bedford: 2. à *Richard* Dondeville, Comte de Rivers; 7. *Iſabeau*, femme de *Charles* d'Anjou, I. du nom, Comte du Maine; & 8. *Catherine* de Luxembourg, troiſiéme femme d'*Artus* de Bretagne, Comte de Richemont, morte l'an 1476.

XIV. Louïs de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, Connétable de France, eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475. (*Voyez* LOUIS de Luxembourg) Il avoit épouſé, 1. au château de Bohain le 16 juillet 1435, *Jeanne* de Bar, Comteſſe de Marle & de Soiſſons, Vicomteſſe de Meaux, Dame d'Oiſy, de Dunkerque, de Bourbourg, de Bournheim, de Gravelines, d'Alluye & de Montmirail, fille unique de *Robert* de Bar, Comte de Marle & de Soiſſons, & de *Jeanne* de Béthune, Vicomteſſe de Meaux: 2. l'an 1466, *Marie*, fille de *Louïs*, Duc de Savoye. De ſa premiére femme il eut 1. *Jean*, Comte de Marle & de Soiſſons, Chevalier de la Toiſon d'Or, tué par les Suiſſes à la bataille de Morat, le 22 juin 1476; 2. PIERRE, II. du nom, qui ſuit; 3. ANTOINE, *qui a fait la branche des Comtes de* BRIENNE, *mentionnée cy-après*; 4. *Charles*, Evêque & Duc de Laon, mort le 25 janvier 1509; 5. *Jacqueline*, alliée l'an 1455, à *Philippe*, Sire de Croy, & Comte de Porcien; 6. *Héléne*, mariée l'an 1465, à *Janus* de Savoye, Comte de Genéve, morte l'an 1488; & 7. *Philippe*, Abbeſſe du Moncel, l'an 1475. Ses enfans du ſecond lit furent, 8. *Louïs*, Prince d'Altemure, Duc d'Andrie & de Vénouſe, Comte de Ligny & de Venquerre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Grand Chambellan de France, mort le 31 décembre 1503, ſans laiſſer d'enfans d'*Eléonore* de Guévarra-de-Baux, Princeſſe d'Altemure, fille de *Pierre* de Guévarra, Marquis de Vaſto, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & d'*Iſotte-Genevre* de-Baux, Princeſſe d'Altemure, qu'il avoit épouſée en 1492; & 9. *Jeanne* de Luxembourg, Religieuſe. Le Connétable de Saint-Paul eut encore *pluſieurs bâtards, comme* Robert, *Evêque d'Angoulême, élu l'an* 1481, *& mort l'an* 1492; Jacques; Antoinette; Yolande, Jeanne, *mariée à* Antoine *d'Ailly, I. du nom, Seigneur de Varennes*; *&* Marguerite, *femme de* Philippe *d'Incby, Chatelain de Douay.*

XV. PIERRE de Luxembourg, II. du nom, Comte de Saint-Paul, de Marle & de Soiſſons, Vicomte de Meaux, &c. mourut au château d'Anguien le 25 octobre 1482. Il avoit épouſé *Marguerite* de Savoye, fille aînée de *Louïs*, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre. Elle étoit alors veuve de *Jean* Paléologue, Marquis de Montferrat; & mourut à Bruges au mois de mars 1483. Pierre eut de cette alliance 1. 2. 3. *Louïs*, *Claude* & *Antoine*, morts jeunes; 4. 5. *Marie* & *Françoiſe*, rétablies dans les biens de la Maiſon de Luxembourg, par déclaration du Roi Charles VIII, donnée à Ancenis au mois de juillet 1487. *Marie* de Luxembourg, Comteſſe de Saint-Paul, &c. épouſa, 1. *Jacques* de Savoye ſon oncle, Comte de Romont, mort le 30 janvier 1486: 2. le huitiéme ſeptembre 1487, *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, biſayeul du Roi HENRI *le Grand*, & porta par ce mariage, les biens de la Maiſon de Luxembourg dans celle de Bourbon, & mourut le premier avril 1546. Du premier lit elle eu *Louïſe-Françoiſe* de Savoye, mariée à *Henri*, Comte de Naſſau-Viande. *Françoiſe* ſœur de *Marie*, Dame d'Anguien, prit alliance avec *Philippe* de Cléves, Comte de Ravenſtein, & mourut ſans lignée.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-Brienne.

XV. ANTOINE de Luxembourg, I. du nom, fils puîné de Louïs, Connétable de France, fut Comte de Brienne, de Rouſſy, puis de Ligny, Baron de Rameru & de Piney, Vicomte de Machaut, &c. Le Roi Louïs XII l'employa en diverſes négociations importantes, le fit ſon Chambellan ordinaire, & le rétablit dans ſes biens, par lettres expreſſes données à Blois le 29 mai 1504. Il avoit épouſé, 1. *Antoinette* de Baufrémont, Comteſſe de Charny & de Montfort, &c. fille unique & héritiére de *Pierre* de Baufrémont, Comte de Charny: 2 *Françoiſe* de Croy, fille de *Philippe*, Comte de Chimay: 3. *Gillete* de Coëtivy, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne, & mourut l'an 1510. Il eut du premier lit 1. *Philiberte* de Luxembourg, Comteſſe de Charny, ſeconde femme de *Jean* de Challon, IV. du nom, Prince d'Orange: du ſecond, 2. CHARLES, I. du nom, qui ſuit; & 3. ſelon quelques Auteurs, *Claude*, mort jeune.

XVI. CHARLES de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, de Rouſſy, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, ſervit utilement & avec zéle le Roi François I, qui le fit ſon Lieutenant-Général en Picardie, & au Gouvernement de Paris, & de l'Iſle de France. Il mourut le dixiéme décembre 1530, laiſſant de *Charlotte* d'Eſtouteville ſa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Beine, de Blainville, &c. Prévôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivy ſa belle-mére, 1. ANTOINE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Louïs*, Comte de Rouſſy, Chevalier de Saint-Michel, qui ſe diſtingua par ſon mérite & par ſes ſervices ſous les régnes de François I, & de Henri II, & mourut ſans laiſſer poſtérité, d'*Antoinette* d'Amboiſe, Dame de Ravel, &c. fille de *Gui*, & veuve de *Jacques* d'Amboiſe, Seigneur de Buſſy, ſon couſin, & d'*Antoine* de la Rochefoucault, Seigneur de Barbeſieux, &c.; 3. *Jean*, Evêque de Pamiers, Abbé d'Ivry, de Larivour, &c. qui fut ami des Gens de Lettres, entre leſquels il ſe ſignala par divers Ouvrages qui ſont, *la Vie du Connetable d'Anne de Montmorency en vers; de l'Inſtitution du Prince, &c.* mort l'an 1548 à Avignon, où il fut enterré dans l'égliſe des Céleſtins; 4. *Claude* ou *George*, mort jeune; 5. *Gillette*, femme de *François* de Vienne, Seigneur de Ruffé; 6. *Françoiſe*, alliée, 1. à *Bernard* III, Marquis de Bade: 2. à *Adolphe*, Comte de Naſſau; 7. *Antoinette*, Abbeſſe d'Hyéres, morte le 30 avril 1603, âgée de 78 ans; & 8. *Marie* de Luxembourg, Abbeſſe de Notre-Dame de Troyes, morte le 15 mai 1597.

XVII. ANTOINE de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, défendit l'an 1544 Ligny, contre l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut le huitiéme février 1557. Il avoit épouſé le ſeptiéme mars 1535, à Crémieu en Dauphiné, *Marguerite*, fille de *René*, bâtard de Savoye, Comte de Villars, de Tende, &c. & d'*Anne* de Laſcaris, dont il eut 1. JEAN, Comte de Ligny, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Ducs de* PINEY, *mentionnée cy-après*; 3. *Antoine*, mort ſans alliance l'an 1573; 4. *Henri*, mort au berceau; & 5. *Magdelaine*, femme de *Coriſtophle* Juvénal des Urſins, Baron de la Chapelle.

XVIII. JEAN de Luxembourg, Comte de Brienne & de Ligny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut toûjours fidéle à ſon Roi, & mourut le premier juillet 1576. Il avoit épouſé *Guillemette* de la Marck, fille de *Robert* IV, Duc de Bouillon, &c. Maréchal de France, & de *Françoiſe* de Brezé, dont il eut 1. 2. *Antoine*, Vicomte de Machaut, & *Jean*, morts jeunes; 3. CHARLES qui ſuit; 4. *Diane*, mariée, 1. à *Louïs* de Pluſquelec, Comte de Kaërman en Bretagne: 2. à *Juſte* de Pontallier, Baron de Pleurs; & 5. *Louïſe*, mariée, 1. à *George* d'Amboiſe, Baron de Caſaubon, fils de *Louïs*, Comte d'Aubijoux: 2. à *Bernard* de Béon, Marquis de Bouteville, Seigneur du Maſſez, de Cornefou, d'Eclaſſan, &c. Gouverneur

du Haut & Bas Limoſin, de la Rochelle, & du païs d'Aunis, Lieutenant de Roi en Xaintonge & en Angoumois, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, qu'il ne put recevoir, parce qu'il fut prévenu par la mort: ſa veuve mourut le 16 janvier 1647, âgée de 80 ans. De ce dernier mariage naquirent, 1. CHARLES de Béon-Luxembourg, qui ſuit; & 2. *Louïſe*, mariée à *Henri-Auguſte* de Loménie, Sécretaire d'Etat, auquel elle porta le Comté de Brienne, morte le deuxiéme ſeptembre 1665.

CHARLES de Béon-Luxembourg, Marquis de Bouteville, Maréchal de camp des armées du Roi, prétendit diſputer en 1661, au Duc de Montmorency-Luxembourg, la proprieté de la Terre de Piney, par les droits de *Louïſe* de Luxembourg ſa mére, & le Parlement de Toulouſe déclara par un Arrêt, que la ſubſtitution de ce Duché étoit ouverte à ſon profit; mais l'affaire ayant été portée au Parlement de Rouen, le Duc & la Ducheſſe de Luxembourg furent maintenus en 1675, par Arrêt de cette Cour en la pleine poſſeſſion du Duché de Piney, qui ſe trouve ſubſtitué à la Maiſon de Gêvres, en cas que la poſtérité de ce Duc & de la Ducheſſe vienne à manquer; & ce à cauſe du mariage de *Marguerite* de Luxembourg, fille de *François*, Duc de Piney, avec *Rene* Potier, Duc de Trêmes. CHARLES de Béon avoit épouſé *Marie* Amelot, fille de *Denys* Amelot, Doyen des Maîtres des Requêtes, & Conſeiller d'Etat, & de *Marguerite* du Drac, morte le 15 janvier 1702, âgée de 99 ans, & eut de cette alliance, 1. *Bernard* de Béon-Luxembourg, mort ſans alliance, le 17 avril 1714; 2. JEAN-LOUÏS qui ſuit; & 3. *Henri-Auguſte* de Béon-Luxembourg, Baillif & Grand Hoſpitalier de Malte, mort le 15 janvier 1699.

JEAN-LOUÏS de Luxembourg, Marquis de Béon, a épouſé *Marie* de Cugnac-Dampierre, fille d'*Antoine* de Cugnac, Marquis de Dampierre, & de *Magdelaine* de Tixier, petite-fille de *François* de Cugnac, Conſeiller d'Etat, d'épée, & Chevalier des Ordres du Roi, de laquelle il a eu CHARLES qui ſuit.

CHARLES de Béon-Luxembourg, Marquis de Béon, Colonel d'un régiment d'Infanterie.

XIX. CHARLES de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, &c. Gouverneur de Metz, fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1597, & mourut le 18 février 1608, âgé de 36 ans, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne* de Nogaret, de la Valette, qu'il avoit épouſée l'an 1583, & qui mourut le 23 novembre 1605.

BRANCHE DES DUCS de PINEY.

XVIII. FRANÇOIS de Luxembourg, Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingri, Comte de Rouſſy & de Ligny, &c. fils puîné d'ANTOINE de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, fut deſtiné à l'Egliſe; mais entraîné par ſon inclination, il ſuivit la profeſſion des armes, & fut employé dans des négociations importantes. Le Roi Henri III l'honora d'une eſtime particuliére, érigea pour lui Piney en Duché l'an 1576, & en Pairie l'an 1581, & Tingri en Principauté. Il le fit auſſi Chevalier de ſes Ordres, & l'envoya Ambaſſadeur à Rome l'an 1586, où il s'aquit une grande réputation. A ſon retour, il ſe trouva au ſiége de Paris, où ce même Monarque fut malheureuſement aſſaſſiné l'an 1589. La Nobleſſe Catholique le députa pour conjurer le Roi Henri IV, d'entrer dans les ſentimens de l'Egliſe Catholique; & cette même Nobleſſe l'envoya enſuite Ambaſſadeur à Rome: ce qu'il entreprit courageuſement, quelque dangereux que fût alors un voyage de cette importance. Depuis, Henri *le Grand* l'envoya Ambaſſadeur à Rome; & ce fut dans ce voyage qu'il parla du mariage du Roi avec Marie de Médicis. François de Luxembourg rendit d'autres ſervices à l'Etat, & mourut au château de Pougi le 30 ſeptembre 1613. Il avoit épouſé, 1. *Diane*, fille de *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair & Grand Véneur de France: 2. *Marguerite* de Lorraine, veuve d'*Anne*, Duc de Joyeuſe, fille de *Nicolas*, Comte de Vaudémont, & ſœur de *Louïſe*, Reine de France. Du premier mariage ſortirent, 1. HENRI qui ſuit; 2. *Marguerite*, femme de *René* Potier, Duc de Trêmes, Pair de France & Chevalier du Saint-Eſprit, morte le neuviéme août 1645; & 3. *Louïſe*, Abbeſſe de Notre-Dame de Troyes, morte l'an 1602.

XIX. HENRI de Luxembourg, Duc de Piney, &c. avoit épouſé le 19 juin 1597, *Magdelaine* de Montmorency, Dame de Thoré, morte en décembre 1615, & mourut d'une fiévre peſtilentielle à Jargeau le 23 mai 1616. Il eut de cette alliance 1. MARGUERITE-CHARLOTTE qui ſuit; & 2. *Marie-Lieſſe*, femme de *Henri* de Lévis, I. du nom, Duc de Ventadour, qui ſe fit Carmélite, & qui mourut à Chambéry le 18 janvier 1660.

XX. MARGUERITE-CHARLOTTE de Luxembourg, Ducheſſe de Piney, Comteſſe de Ligny, &c. morte en novembre 1680, âgée de 72 ans, épouſa, 1. en juillet 1620, *Léon* d'Albert, Seigneur de Brantes, Duc de Luxembourg, &c. Chevalier des Ordres du Roi, mort le 25 octobre 1630: 2. *Charles-Henri* de Clermont-Tonnerre, mort le huitiéme juillet 1674. Du premier lit elle eut 1. *Henri-Léon*, Prêtre, mort le 19 février 1697; & 2. *Marie*, Religieuſe, puis Princeſſe de Tingri, morte le 16 juillet 1706. Du ſecond lit elle eut 3. MAGDELAINE-CHARLOTTE-BONNE-THE'RE'SE qui ſuit.

XXI. MAGDELAINE-CHARLOTTE-BONNE-THE'RE'SE de Clermont, Ducheſſe de Luxembourg, mariée le 17 mars 1661, à FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article exprès*, morte le 21 août 1701. Leurs enfans furent, 1. CHARLES-FRANÇOIS-FRE'DE'RIC, I. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre-Henri-Thibault*, Abbé d'Orcamp & de Saint-Miel, né le neuviéme mai 1663, mort le 23 novembre 1700; 3. PAUL-SIGISMOND, *qui a donné origine à la branche des Ducs de* CHATILLON, *rapportée cy-après*; 4. CHRISTIAN-LOUÏS, *qui l'a donnée à celle des Princes de* TINGRI, *auſſi rapportée cy-après*; & 5. *Angélique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, Abbeſſe de Pouſſay en Lorraine, puis mariée le ſeptiéme octobre 1694, à *Louïs-Henri*, legitimé de Bourbon, appellé *le Chevalier de Soiſſons*, qui prit en ſe mariant, le titre de *Prince de Neufchâtel*.

XXII. CHARLES-FRANÇOIS-FRE'DE'RIC de Montmorency, I. du nom, Duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, Prince de Tingri, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Normandie, Lieutenant-Général des armées de ſa Majeſté, né le 22 février 1661, a ſuivi ſon pére dans toutes ſes campagnes. Il avoit épouſé, 1. le 28 août 1686, *Marie-Anne* d'Albert, fille aînée de *Charles-Honoré*, Duc de Chevreuſe-Luynes, morte le 17 ſeptembre 1694, laiſſant *Marie-Henriette*, morte le onziéme février 1696: 2. le 15 février 1696, *Marie-Gillone* de Gillier, fille unique de *René* de Gillier, Marquis de Clérambaut, de Puygarreau, &c. morte le 15 ſeptembre 1709, dont ſont iſſus, 1. CHARLES-FRANÇOIS-FRE'DE'RIC, II. du nom, qui ſuit; 2. *Anne*, né le deuxiéme janvier 1707; 3. 4. 5, trois autres fils morts jeunes; 6. *Marie-Renee*, née le 21 juillet 1697, mariée le 15 avril 1716, à *Louïs-François-Anne* de Neufville, Duc de Retz, Pair de France, &c.; 7. *Françoiſe-Gillone*, née le premier juillet 1704, alliée le 29 octobre 1722, à *Louïs* de Pardaillan-de-Gondrin, Duc d'Epernon; & 8. *N.* . . de Montmorency-Luxembourg, morte jeune.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS-FRE'DE'RIC de Montmorency-Luxembourg, II. du nom, Duc de Montmorency, &c. né le premier janvier 1703, Gouverneur de la province de Normandie en ſurvivance de ſon pére, dont il prêta ſerment le 27 novembre 1718, a épouſé le huitiéme janvier 1724, *Marie-Sophie* Colbert de Seignelay.

BRANCHE DES DUCS de CHATILLON.

XXII. PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, troiſiéme fils de FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine-Charlotte-Bonne-Thérèſe*, Ducheſſe de Luxembourg, eſt né le cinquiéme de ſeptembre 1664. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de Châtillon-ſur-Loing, qui lui avoit été léguée par la Ducheſſe de Meckelbourg, ſa tante paternelle, a été érigée en Duché par lettres patentes du mois de février 1696, regîtrées au Parlement le troiſiéme mars de la même année. Il épouſa le ſixiéme mars 1696, *Marie-Anne* de la Tremoille, Marquiſe de Royan, morte le deuxiéme juillet 1708, fille de *François*, Marquis de Royan, & d'*Yolande-Lucie* de la Tremoille, dont il a CHARLES-PAUL-SIGISMOND qui ſuit.

XXIII. CHARLES-PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, nommé le Duc d'Olonne, ſon pére s'étant démis en ſa faveur du Duché de Châtillon, né le 20 février 1697, épouſa, 1. le troiſiéme juillet 1713, *Anne-Catherine-Eléonore* le Tellier, morte ſans enfans le 21 octobre 1716, fille de *Louïs-Marie-François* le Tellier, Marquis de Barbezieux, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & de *Louïſe-Catherine* de Cruſſol ſa premiére femme: 2. le 19 avril 1717, *Anne* de Harlus, fille de *René*, Seigneur de Vertilly, Maréchal des camps & armées du Roi, & d'*Anne-Angélique* Godet-de-Soudé, dont il a 1. *Paul-Sigiſmond*, né le 31 août 1721; & 2. *Louïs-Victoire* de Montmorency-Luxembourg, né le ſixiéme février 1724.

BRANCHE DES PRINCES de TINGRI.

XXII. CHRISTIAN-LOUÏS de Montmorency-Luxembourg, quatriéme fils de FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine-Charlotte-Bonne-Thérèſe*, Ducheſſe de Luxembourg, naquit le neuviéme février 1675, & ayant été reçu Chevalier de Malte, il ſe fit long-tems connoître ſous le nom de *Chevalier de Luxembourg*. Il fut Colonel du régiment de Provence, puis de celui de Piémont, ſur la démiſſion volontaire du Duc de Châtillon ſon frére. Ayant appris les premiers élémens de la guerre ſous les yeux du Maréchal ſon pére, il marqua, tout jeune qu'il étoit, tant de bravoure & de tête aux combats de Steenkerque & de Neerwinde, que ce grand homme le regarda dès-lors comme très-capable de ſuivre ſes traces. Après s'être ſignalé en diverſes occaſions, il fut fait Brigadier en 1702, Maréchal de camp le 26 octobre 1704, & Lieutenant-Général de la province de Flandre, dont il prêta ſerment le 17 avril 1708. Il ſe trouva le onziéme juillet de la même année au combat d'Oudenarde, & y mena juſqu'à quinze fois à la charge les troupes qu'il avoit ſous ſes ordres. La même année étant à la tête de 1800 chevaux & Dragons, il traverſa l'armée ennemie qui aſſiégeoit Lille, & y conduiſit heureuſement des poudres, dont la place avoit beſoin, & ſe diſtingua tellement dans cette place, que le Roi le créa Lieutenant-Général de ſes armées le 30 ſeptembre 1708. Il ſe trouva l'année ſuivante au combat de Malplaquet, & commanda l'arriére-garde dans la belle retraite que fit l'armée Françoiſe. Il ſervit en Flandre ſous le Maréchal de Villars en 1710, & fut pourvu, au mois de mars 1711, du Gouvernement de Valenciennes. Il prit alors le titre de Prince de Tingri, & épouſa le ſeptiéme décembre de la même année *Marie-Louïſe* de Harlay, fille unique d'*Achille* de Harlay, Comte de Beaumont, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Louïſe-Renée* de Louet, dont ſont iſſus 1. *Charles-François-Chriſtian*, Comte de Luxe, né le 30 novembre 1713; & 2. *Eléonor-Marie* de Montmorency-Luxembourg, né le neuviéme mars 1715; & autres enfans.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-FIENNES.

XIV. THIBAUT de Luxembourg, Seigneur de Fiennes, &c. fils

fils puîné de PIERRE, I. de ce nom, Comte de Brienne, &c. avoit épousé *Philippe*, dite *Philippote* de Melun, Dame de Sottenghien, fille de *Jean*, Seigneur d'Antoing. Etant resté veuf, il se fit Ecclésiastique, & eut les Abbaïes d'Igny & d'Orcamp, & on l'élut Evêque du Mans, après Martin Berruyer. Il avoit été désigné Cardinal par le Pape Sixte IV, & se disposoit au voyage d'Italie, lorsqu'il mourut le premier septembre 1477. Ses enfans furent, 1. JACQUES, I. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Sottenghien, mort en Chypre, sans laisser postérité de *Jacqueline* de Gavre, Dame d'Exornais; 3. *Philippe*, Cardinal, Evêque du Mans, mort l'an 1519. (*Voyez* PHILIPPE de Luxembourg.) 4. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Vicomtes de* MARTIGUES, *qui suivra cy-après*; 5. *Guillemette*, mariée 1. à *Aimé* de Sarrebruche, Comte de Braine: 2. à *Gilles*, Seigneur de Belleville; 6. *Magdelaine*, mariée 1. le 26 septembre 1457, à *Charles* de Sainte-Maure, Seigneur de Puyseuls: 2. le 15 septembre 1485, à *Jacques* Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, &c. & quelques autres filles Religieuses.

XV. JACQUES de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Fiennes, &c. Chevalier de la Toison d'Or, avoit épousé *Marie* de Barlaymont, Dame de Ville, de Hamaide, de Vazières, &c. fille de *Gérard*, Seigneur desdits lieux, & de *Marie*, Dame de Hamaide, morte l'an 1529, dont il eut 1. JACQUES, II. du nom, qui suit; 2. *Jean* de Luxembourg, Seigneur de Ville & de Hamaide, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mort sans postérité d'*Isabeau*, Dame de Culembourg, fille de *Gaspard*, Seigneur de Culembourg, & de *Jeanne* de Bourgogne; 3. *François*, Evêque du Mans, mort l'an 1509; 4. *Jacqueline*, mariée à *Charles* I, Comte de Lalain; 5. *Marie*, femme 1. de *Martin* de Hornes, Seigneur de Gaesbeeke: 2. de *Daniel* de Boucholt, Seigneur de Boullers, Pair de Flandre; & 6. *Philippote* de Luxembourg, mariée à *Antoine* de Ligne, Comte de Faucambergue ou Fauquemberg.

XVI. JACQUES de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or, &c. eut de *Marguerite* de Bruges, Dame d'Auxi, &c. fille de *Jean*, Seigneur de la Gruthuse, & de *Marie*, Dame d'Auxi, 1. *Jacques*, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or, mort l'an 1530, sans postérité d'*Heléne* de Croy sa femme, fille de *Henri* de Croy, Comte de Porcéan; 2. *Françoise*, qui porta le Comté de Gavre & la Seigneurie de Fiennes dans la Maison des Comtes d'Egmont, par son mariage avec *Jean*, Comte d'Egmont; & 3. *Marguerite*, alliée à *Antoine* de Barbançon, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainault.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-Martigues.

XV. FRANÇOIS de Luxembourg, I. de ce nom, Vicomte de Martigues, fils puîné de THIBAULT de Luxembourg, Seigneur de Fiennes, & de *Philippote* de Melun, avoit épousé *Louïse* de Savoye, fille de *Janus* de Savoye, Comte de Genéve, &c. & d'*Helene* de Luxembourg. Elle étoit alors veuve de *Louis* de Savoye, Marquis de Gex son cousin, qui mourut le 27 juillet 1485, & étoit fils d'*Amé*, surnommé *le Bienheureux*, IX. du nom, Duc de Savoye, & d'*Yolande* de France. *Louïse* de Savoye mourut le premier mai 1530. Charles d'Anjou, III. du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. donna par testament l'an 1481, le Vicomté de Martigues en Provence, à *François* de Luxembourg, son cousin; car ce Prince étoit fils de *Charles* d'Anjou, Comte du Maine, qui épousa *Isabeau* de Luxembourg, fille de *Pierre* I, Comte de Brienne, & sœur de *Thibaud*, Seigneur de Fiennes. Ce Vicomte fut pére de FRANÇOIS, II. du nom, qui suit.

XVI. FRANÇOIS de Luxembourg, II. du nom, épousa *Charlotte* de Brosse, dite *de Bretagne*, fille de *René* de Brosse, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, &c. & de *Jeanne* de Commines, sa premiére femme, dont il eut 1. *Charles* de Luxembourg, Vicomte de Martigues, tué au siége de Hesdin l'an 1553, sans laisser de postérité de *Claudine* de Foix, sa femme, qui étoit morte en couches l'an 1545, d'un fils nommé *Henri*, & mort en même tems, & qui étoit veuve de *Claude*, dit *Gui*, XVII. du nom, Comte de Laval, & fille d'*Odet* de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, & de *Charlotte* d'Albret-Orval; 2. SEBASTIEN qui suit; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Magdelaine*, mariée le 15 Novembre 1563, à *George* de la Tremoille, Baron de Royan.

XVII. SEBASTIEN de Luxembourg, Duc de Penthiévre, Marquis de Baugé, Vicomte de Martigues, &c. surnommé *le Chevalier sans peur*, donna souvent des preuves de son courage, sous les régnes de Henri II, de François II, & de Charles IX. Il se trouva aux siéges de Metz & de Térouanne l'an 1552 & 1553, & à ceux de Calais & de Guines l'an 1558. Depuis, il conduisit mille hommes d'armes en Ecosse, où il servit en diverses occasions l'an 1560, & sur tout au siége du petit Leith. A son retour, il fut Colonel-Général de l'Infanterie; & deux ans après, il se signala à la bataille de Dreux, aux siéges de Rouen, d'Orléans, &c. Sébastien de Luxembourg eut le Gouvernement de Bretagne l'an 1564, par la démission de Jean de Brosse, dit *de Bretagne*, Duc d'Etampes son oncle maternel, auquel il succéda dans le Comté de Penthiévre, que le Roi Charles IX érigea en Duché & Pairie l'an 1569. Ce fut une récompense due à ses services, & aux avantages qu'il avoit remportez sur le parti des Calvinistes, aux combats de Messignac & de Jarnac, & à la bataille de Moncontour. Il fut tué malheureusement d'une blessure reçue à la tête, au siége de Saint-Jean-d'Angély, le 19 novembre 1569. Son corps fut porté dans l'église des Cordeliers de Guingamp en Bretagne. Il avoit épousé *Marie* de Beaucaire, fille de *Jean*, Seigneur de Puyguillon, Sénéchal de Poitou, morte l'an 1613, & enterrée auprès de son mari. Leurs enfans furent, 1. *Jeanne*, morte en bas âge; & 2. *Marie* de Luxembourg, Duchesse d'Etampes & de Penthiévre, Vicomtesse de Martigues, née à Lambale le 15 février 1562, & mariée à Paris le douziéme juillet 1579, à *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur. Elle mourut le sixiéme septembre 1623, & fut enterrée au couvent des Capucins de Paris, ayant eu *Philippe*, mort jeune, le onziéme décembre 1590; & *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, &c. Princesse de Martigues, née l'an 1592, mariée l'an 1609, à *Cesar*, Duc de Vendôme, & morte le huitiéme septembre 1669 à Paris, où elle fut enterrée dans l'eglise des Capucins. * Jean Bertel, *Histoire de Luxembourg*. Divæus, *de Gall. Bell. Antiquit.* Guichardin, *Description du Païs-Bas*. Nicolas Vignier, *Histoire de la Maison de Luxembourg*. Rittershusius. Sainte-Marthe. Du Chêne. D'Hozier. Guichenon. Du Bouchet. Le Laboureur. De Thou. Davila. Le Mire. Le Pére Anselme, &c.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorency, Duc de) Pair & Maréchal de France, Comte de Bouteville, & de Lusse, Seigneur de Precy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de sa Majesté, Général de ses armées, &c. fils de FRANÇOIS de Montmorency, Comte de Lusse & de Bouteville, & d'*Elisabeth* de Vienne, né posthume le huitiéme janvier 1628, se trouva à la bataille de Rocroy l'an 1643, sous le Prince de Condé, & le suivit par tout dans les différens partis qu'il prit, s'étant attaché à sa personne. Il fut reçu Duc & Pair de France le 22 mai 1662, & lorsque le Roi Louïs XIV déclara la guerre à l'Espagne l'an 1667, il fut choisi pour servir de Lieutenant-Général sous sa Majesté. Ce fut en cette qualité, qu'il se signala à la conquête de la Franche-Comté l'an 1668, où il prit Salins, &c. La guerre ayant recommencé l'an 1672, il commanda en chef une des armées de sa Majesté, en la fameuse campagne de Hollande, & prit les villes de Grol, de Déventer, de Coevorden; de Swol ou Zwol, de Campen, de Harderwick, &c. défit les armées des Etats près de Woerden, & de Bodegrave. L'année suivante 1673, il prit Bodegrave, & fit cette belle retraite tant vantée par les ennemis mêmes, lorsque le Roi lui donna ordre de se retirer de Hollande avec les troupes qu'il commandoit, & de retirer les garnisons qui avoient été mises dans les places conquises l'année précédente: ce fut alors qu'il passa au travers de l'armée ennemie, composée de soixante & dix mille hommes, quoiqu'il n'en eût que vint mille. Il suivit sa Majesté à la seconde conquête de la Franche-Comté l'an 1674, se trouva ensuite à la bataille de Senef, & obligea le Prince d'Orange de lever le siége de Charleroy, qu'il avoit assiégé en la même année 1674. Il se signala encore les campagnes suivantes, & fut fait Marechal de France l'an 1675. L'an 1677, il se trouva à la bataille de Cassel, où l'armée ennemie, commandée par le Prince d'Orange, fut défaite par celle de France, commandée par Monsieur, frére unique du Roi. Le Duc de Luxembourg contraignit encore le Prince d'Orange de lever le siége de Charleroi, qu'il avoit attaqué pour la seconde fois; commanda à la bataille de Saint-Denys, donnée le 14 août 1678; & repoussa le Prince dOrange qui vint attaquer son armée, au préjudice du traité de paix qui avoit été signé à Nimégue le dixiéme du même mois. Dans la seconde guerre que la France eut à soutenir contre toutes les forces de l'Europe l'an 1690, le Roi nomma le Duc de Luxembourg, Général de ses armées en Flandre, où il donna au mois de juillet de la même année, la bataille de Fleurus, qu'il gagna sur les Espagnols, les Hollandois & leurs Alliez, commandez par le Prince de Waldeck. Le Prince d'Orange, alors Roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III; étant passé d'Angleterre en Flandre l'an 1691, pour prendre le commandement des armées des Alliez, le Maréchal de Luxembourg défit leur Cavalerie au combat de la Catoire ou de Leuse, près de Tournay, avec trente-six escadrons. Lorsque le Roi fit le siége de Namur l'an 1692, le Maréchal de Luxembourg commanda une armée pour couvrir le siége, & empêcha que le Roi d'Angleterre & l'Electeur de Baviére, ne secourussent cette place. Sur la fin de la même campagne, il défit presque toute leur Infanterie à Steenkerke, prit leur canon, bagage, &c. Il se remit en campagne l'an 1693, alla attaquer l'armée des Alliez, retranchée à Neerwinde en Brabant, força leurs retranchemens, leur prit soixante & seize piéces de canon, leurs munitions, leurs bagages, & leur tua ou prit plus de quatorze mille hommes. Cette victoire fut suivie de la prise de Charleroy. En 1694, il fit échouer les desseins que le Roi d'Angleterre & les Alliez avoient sur les places de France du côté de la mer, & rendit leurs projets inutiles par cette longue marche, tant louée & tant admirée, qu'il fit en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut près de Tournay, & qui fut si heureusement conduite. Tant de grandes actions qui lui ont été si glorieuses, lui avoient tellement acquis la confiance des troupes, qu'elles se faisoient un plaisir de le suivre par tout où il vouloit les mener; ce qui a fait dire à un Ecrivain étranger; *que sa valeur, son activité, sa vigilance infatigable, & son génie singulier à former & à exécuter de grands projets, le feront toûjours considérer comme un grand Capitaine.* Dès le deuxiéme octobre 1672, le Roi Louïs XIV l'avoit fait Capitaine de ses Gardes du Corps; lui avoit donné, en 1687, le Gouvernement de Champagne & de Brie, & celui de Normandie l'an 1690. Il l'avoit aussi fait Chevalier de ses Ordres à la promotion du premier janvier 1689. Enfin après avoir servi le Roi & l'Etat avec beaucoup de gloire, il mourut à Versailles le quatriéme janvier 1695, d'une fausse pleurésie, âgé de 67 ans moins quatre jours. Son corps fut porté à Ligny-en-Barrois. *Voyez* son Oraison funébre prononcée par le Pére de la Rue, Jésuite. Pour sa postérité, *voyez* l'article de LUXEMBOURG-PINEY.

LUXEUL ou LUXEUIL, gros bourg avec une Abbaïe

& une Jurisdiction assez étendue. Il est dans la Franche-Comté, à quinze lieues de la ville de Besançon, du côté du nord, & vers les confins de la Lorraine. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUXEY. *Voyez* LUZEY.

LUY. LUZ.

* LUYDIUS (Jean) *Voyez* LYDIUS (Jean)

* LUYDIUS ou de LUDE (Arnoul) né à Tongres d'une famille Patricienne, Maître ès Arts, & Docteur en Théologie à Cologne, a composé les Ouvrages suivans, *Tractatus Articulorum seu Propositionum quadraginta trium, male sonantium, ex libello Joannis Capnionis sive Reuchlini Juris Utriusque Doctoris Germani*, cui titulus, *Oculare Speculum, desumptarum; Alphabetum in Judæos & eorum Thalmud, propositionibus viginti duabus; Responsiones ad articulos quinquaginta desumptos ex Speculo Oculari; Prælectiones seu Explanationes in Joannem, in Evangelium Matthæi; Commentaria in Juvenalem; Carmina nonnulla.* Il mourut à Liége en 1540, le 28 août. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p.* 82 & 83.

* LUYKEN (Jean) habile Graveur à l'eau forte, naquit à Amsterdam le 16 avril 1649. Il donna dans les visions d'Antoinette Bourignon, & abandonna son ménage pour entrer dans sa Secte; mais n'y trouvant pas les moyens de subsister, il retourna dans sa maison & se remit à l'ouvrage. Il mourut en 1712, dans la 63 année de son âge. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 109 & *suiv.*

* LUYNEN, ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Comté de la Mark, sur la rive gauche de la Lippe, est au sud de Munster, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ neuf lieues.

* LUYNES, ville de France dans la Touraine, à l'ouest de Tours dont elle est éloignée d'environ deux lieues. Cette ville se nommoit cy-devant Maillé, & avoit été érigée en Comté en 1572. Depuis, ayant été aquise par Charles d'Albert, Grand Fauconnier, & ensuite Connétable de France, Louïs XIII l'érigea en Duché-Pairie en faveur de ce Favori en 1619. Cette Duché-Pairie est composée des Comtez de Maillé & de Tours, & des Baronnies de Rochecourbon, de Samblançay, & de Saint-Michel sur Loire. * *Dict. Univ. de la France.*

* LUYTENIUS (Henri) Bourgeois de Malines & Chanoine de sa cathédrale, a mis au jour, *Sermones de Nativitate Christi; De septem Donis Spiritus Sancti; De quatuor Virtutibus cardinalibus; De octo Beatitudinibus, &c.; Enarrationes Evangeliorum Dominicalium ab Adventu ad Quadragesimam.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 360 & 361.

LUZ, ville de l'Arabie Pétrée, fut bâtie par un homme de Béthel. * *Juges, ch.* 1. *v.* 26. Il y a une autre Luz auprès de Sichem dont parle S. Jérôme dans son *Onomasticon.* * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Rélandi *Palæstina, l.* 3.

* LUZ ou LUCE, riviére de l'Ecosse méridionale dans la province de Galloway, coule du nord au sud, arrose Glenlus ou Glenluz, & se jette dans la baye de Glenlus.

LUZARA ou LUZZARA, en Latin *Luceria, Nuceria*, ancien bourg de la Lombardie. Il est dans le Duché de Mantoue près du Pô, & de la petite ville de Guastalla, entre Mantoue & Reggio, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. C'est près de cette ville que se donna le 15 août 1702, une bataille entre les armées Françoises & Espagnoles, commandées par le Duc de Vendôme sous Philippe V, Roi d'Espagne & les Impériaux sous la conduite du Prince Eugéne. Les deux partis s'attribuérent également la victoire. * Maty, *Dict. Géogr. Théatre de la guerre en Italie*, en Allemand. *Mercure Historique du mois de septembre* 1702.

* LUZEY, village ou bourg de France dans le Bazadois, à l'ouest-sud-ouest de Bazas, dont il est éloigné de six à sept lieues.

LUZIGNAN ou LE'ZIGNEN, *Lusignanum*, petite ville de France en Poitou, est située sur la Vienne, au dessous de Saint-Maixent, à quatre ou cinq lieues de Poitiers, & est renommée par la valeur de ses Seigneurs, qui ont été Rois de Chypre, de Jérusalem & d'Arménie, & par les contes que l'on fait au sujet de Mélusine. On dit que cette Fée, moitié femme & moitié serpent, fit bâtir le château de Luzignan, qu'on estimoit imprenable. C'est le même que Téligny surprit pour ceux de la Religion Réformée l'an 1569, qui fut rendu peu après au Roi, que le Prince de Montpensier reprit après quatre mois de siége l'an 1574, & qu'il démolit. Jean d'*Arras*, qui vivoit sur la fin du XIV siécle l'an 1383, a écrit l'Histoire de Luzignan, ou plutôt un Roman, sous le nom de *Mélusine*, où il rapporte ces Fables, que plusieurs Seigneurs de la Maison de Lusignan ont depuis fait valoir. Lorsque Frére Etienne de Luzignan eut publié son livre de l'Histoire de Luzignan, qu'un docte Ecrivain de ce tems appelle *des blasphêmes historiques*, on ajoûta encore plus de foi à ces Fables. Il faut remarquer à ce sujet que Mélusine, Melisséne, & Melissendis est un même nom, qui a été porté par plusieurs Dames, & principalement d'Outre-Mer, où il a été fort en usage. Mais si l'Auteur du Roman a eu quelques unes de ces femmes en vue, pour en faire le sujet de ces fictions, il faut que ç'ait été Mélisende, fille d'Aiméry I, de Luzignan, Roi de Jérusalem & de Chypre. Elle fut mariée à Raimond de Poitiers, Prince d'Antioche, & Comte de Tripoly. Les Savans ont remarqué que la branche de Luzignan en France n'a point eu de Mélusine; & c'est une opinion mal établie, que de soutenir que le nom de Mélusine fut composé de celui des Terres de Meile & de Luzignan, dont elle étoit Dame, puisque la premiére Terre n'a jamais appartenu à la Maison de Luzignan. On a dit que Mélusine avoit coutume de paroître, lorsqu'il devoit mourir quelqu'un de la Maison de Luzignan. Pour le château de cette Terre qu'elle avoit fait bâtir, comme on le croit, il est sûr que ce fut Hugues, II. de ce nom, surnommé le *Bien-aimé.* Brantôme parle ainsi du château de Luzignan & de Mélusine, dans l'Eloge de Louïs de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpensier. " Le siége de Luzignan, *dit-il*, fut fort long & de
„ grand combat; j'en parlerai possible ailleurs. Il fut pris, & M.
„ de Montpensier pour éterniser sa mémoire, pressa & importuna
„ tant le Roi, nouveau venu de Pologne, qui le voulut gratifier
„ en cela, qu'il fit raser de fond en comble ce château; ce château
„ dis-je, si admirable & si ancien, qu'on pouvoit dire, que c'é-
„ toit la plus noble marque de forteresse antique, & la plus no-
„ ble décoration vieille de toute la France, & construite, s'il
„ vous plaît, d'une Dame des plus nobles en lignée, en ver-
„ tu, en esprit, en magnificence, & en tout, qui fût de son
„ tems, voire d'autres, qui fut Mélusine, de laquelle il y a tant
„ de Fables: & bien que ce soient Fables, si ne peut-on dire
„ autrement que tout beau & bon d'elle; & si l'on veut dire la
„ vraye vérité, c'étoit un vrai soleil de son tems, de laquelle
„ sont descendus ces braves Seigneurs, Princes, Rois, & Ca-
„ pitaines, portans le nom de Luzignan, dont les Histoires en
„ sont pleines, cette grande Maison d'Archiac en étant sortie
„ en Xaintonge, & Saint-Gélais, dont les marques en restent
„ très-insignes. *Il ajoûte ensuite:* voilà la pitié & la ruine de
„ cette place. J'ai ouï dire à un vieux Mortepaye, il y a
„ plus de quarante ans, que quand l'Empereur Charles-*Quint*
„ vint en France, on le passa par Luzignan, pour la délecta-
„ tion de la chasse des daims, qui étoient là dedans, un des beaux
„ & anciens parcs de France à très-grand'foison, qu'il ne se put
„ souler d'admirer & de louer la beauté, la grandeur & le chef-
„ d'œuvre de cette maison, & faite qui plus est, par une telle
„ Dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux,
„ qui sont là fort communs, jusques aux bonnes femmes vieil-
„ les qui lavoient la lessive à la fontaine, que la Reine Cathe-
„ rine de Médicis, Mére du Roi, voulut aussi interroger &
„ ouïr. Les unes lui disoient qu'elles la voyoient quelquefois
„ venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très-belle
„ femme, & en habit d'une veuve. Les autres disoient qu'elles
„ la voyoient, mais très-rarement, & ce le Samedi à Vêpres
„ (or en cet état ne se laissoit-elle guéres voir) se baigner moitié
„ le corps d'une très-belle Dame, & l'autre moitié en serpent.
„ Les autres, qu'elle paroissoit sur le haut de la grosse tour, en
„ forme très-belle & en serpent. Les unes disoient que quand
„ il devoit arriver quelque grand desastre au Royaume, ou
„ changement de régne, ou mort & inconvenient de ses parens,
„ les plus Grands de la France, & fussent Rois, que trois jours
„ avant on l'oyoit crier d'un cri très aigre & effroyable, par
„ trois fois. On tient celui-ci pour très-vrai. Plusieurs person-
„ nes de là, qui l'ont ouï, l'assurent, & le tiennent de pére en
„ fils; & même que lorsque le siége y vint, force de Soldats &
„ gens d'honneur, l'affirmérent, qui y étoient, mais sur tout,
„ quand la sentence fut donnée, d'abattre & ruïner ses châ-
„ teaux, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts cris & clameurs.
„ Cela est très-vrai, par le dire d'honnêtes gens. Depuis, on
„ ne l'a point ouïe: aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est
„ apparue, mais très-rarement. Pour fin & vraye vérité finale,
„ ce fut en son tems, une très-sage & vertueuse Dame, & ma-
„ riée & veuve; & de laquelle sont sortis ces braves & géné-
„ reux Princes de Luzignan, qui par leur valeur se firent Rois
„ de Chypre, parmi les principaux desquels furent Géo-
„ froy *à la grand'dent*, qu'on voyoit réprésenté sur le portail de
„ la grande tour, en très-grande stature. Plusieurs grandes Maisons ont une fable pour leur origine, comme celle de Luzignan. Celle des Marquis de Sassenage en Dauphiné, se vante d'être descendue de Mélusine. Ainsi les Grecs & les Romains croyoient, que des hommes non communs devoient avoir une origine extraordinaire. Quelques Auteurs ont cru que Mélusine a été une fameuse Magicienne, qui paroissoit souvent sous la figure d'un monstre, moitié femme & moitié serpent. Nous marquons ailleurs que la petite province de la Marche, entre l'Auvergne, le Poitou, l'Angoumois & le Limosin, avoit porté le titre de Comté de Luzignan, avant que d'être unie à la Couronne. La ville de Luzignan est petite: il y a un siége royal, une Maréchaussée & un Maire perpétuel. La ville n'est pas riche, mais le fauxbourg l'est, parce qu'il est sur la route de Bourdeaux & de la Rochelle.

LUZIGNAN ou LE'ZIGNEN, Maison, a été féconde en personnes illustres.

I. HUGUES, I. de ce nom, Seigneur de Luzignan, dit *le Véneur*, peut-être parce qu'il fut Grand-Véneur de France, vivoit dans le dixiéme siécle, & laissa HUGUES II, qui suit.

II. HUGUES II, Seigneur de Luzignan, surnommé *le Bien-aime.* On prétend que celui-ci fit bâtir le château de Luzignan, que les Auteurs fabuleux assurent être l'ouvrage de Mélusine. Son fils fut HUGUES III, qui suit.

III. HUGUES III, Seigneur de Luzignan, surnommé *le Blanc*, vivoit sous le régne de Hugues *Capet* & de Robert. Une Chartre de l'an 1010, dit que sa femme avoit nom *Arsendis*: il en eut HUGUES IV, qui suit.

IV. HUGUES IV, Seigneur de Luzignan, dit *le Brun* & *le Chiliarque*, qui eut quelques différents avec Guillaume IV, Duc de Guienne. Il eut pour femme *Ardéarde*, & mourut avant l'an 1030, laissant HUGUES V, qui suit.

V. HUGUES V, Seigneur de Luzignan, dit *le Débonnaire*, lui succéda, & eut grande part aux affaires de son tems. Le Pape Jean XIX lui écrivit l'an 1030, en faveur du monastére de Saint-Jean-d'Angély. Hugues, suivant la Chronique de Maillezais, fut tué par les Gens du Duc de Guienne le huitiéme octobre 1060, & avoit épousé *Adalmodis* ou *Almodis*, fille de *Bernard* I, Comte de la Marche, dont il fut séparé à cause de pa-

parenté. Elle se remaria à *Ponce*, Comte de Toulouse, & à d'autres.

VI. HUGUES VI, Seigneur de Luzignan, dit *le Brun* & *le Diable*, fit le voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué l'an 1110, selon la Chronique de Maillezais. Il avoit épousé *Hildegarde*, fille d'*Aiméry* IV, Vicomte de Thouars, dont il eut.

VII. HUGUES VII, Seigneur de Luzignan, dit *le Brun*. Le nom de sa femme étoit *Sarrasine*. Il fit l'an 1148 le voyage d'Outre-Mer avec le Roi Louïs *le Jeune*, & y mourut. Ses enfans furent, 1. HUGUES VIII, qui suit; 2. *Guillaume*, Seigneur d'Angles, mort sans enfans de *Denyse* sa femme; 3. *Rorgues* de Luzignan; 4. SIMON, que l'on tient avoir fait la branche des Seigneurs de LE'ZAY, dont la postérité après avoir contracté des alliances avec des Maisons illustres, s'est continuée jusqu'à PIERRE de Lézay dit *de Luzignan*, Seigneur de la Côte-au-Chat, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, qui épousa *Louïse* Grangier de Liverdis, dont il eut 1. CLAUDE-HUGUES, Comte de Luzignan-Lézay, qui suit; 2. *N*. . . Marquis de Lézay, mort sans postérité en octobre 1705, âgé de 70 ans; 3. *Paul-Philippe*, Evêque de Rhodès, & Abbé de Saint Barthélemi de Noyon, mort le 23 février 1716; 4. *Mathurin* de Lézay-Luzignan, Commandeur de l'Ordre de Malte; & 5. *Marie* de Luzignan, mariée à *Antoine*, Marquis de la Roche-Aymon, mere de *Claude* de la Roche-Aymon, Evêque du Puy. CLAUDE-HUGUES, Comte de Luzignan Lézay, fut Envoyé extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & mourut le 23 avril 1707, en sa 75 année. Il avoit épousé *Françoise* de Beuil, fille de *René*, Comte de Sancerre, dont il a eu *Henri-Joseph* de Lézay, Marquis de Luzignan, qui a épousé *Marie-Jeanne* de la Rochefoucault, Dame d'Estissac; & *Anne-Marie* de Luzignan, Grand-Vicaire & Archidiacre de Rodès, nommé Abbé de Bonnecombe en avril 1707. Il y avoit encore eu un rameau de la branche de Lézay, qui finit en la personne de *Gabriel* de Luzignan-Lézay. Il faisoit profession de la Religion Réformée avec *Susanne* de Cétis son épouse; mais ayant embrassé la Religion Romaine, & n'ayant qu'une fille unique *Marie-Françoise* de Luzignan-Lézay, qui voulut prendre le parti du cloitre, ils consacrérent leurs biens à la fondation d'un monastére de la Congrégation de Notre-Dame à Puyberland en Poitou: leur fille en fut nommée Prieure perpétuelle, & y mourut en cette qualité en 1709, sa communauté étant alors de 80 Filles. M. Maboul, Grand-Vicaire général de Poitiers, nommé à l'Evêché d'Alet, prononça l'Oraison funébre de cette vertueuse Supérieure. Les autres enfans de HUGUES VII, Seigneur de Luzignan, furent 5. *Valeran*; & 6. *Poncette*, mariée à *Wulgrain* II, Comte d'Angoulême, morte l'an 1140.

VIII. HUGUES VIII, dit *le Brun*, Seigneur de Luzignan, mourut vers l'an 1164. Il avoit épousé *Bourgogne*, fille de *Geofroy* de Rançon, dont il eut, 1. HUGUES IX, qui suit; 2. *Géofroy*, qui porta quelque tems le titre de Comte de la Marche. Il le fut aussi de Japha en Levant, & épousa 1. *Eustachie* Chabot, Dame de Vouvant, &c: 2. *Clémence*, fille de *Hugues*, Vicomte de Châtelleraud. Il eut de la premiére *Guillaume* de Luzignan, II. du nom, Seigneur de Vouvant, &c, surnommé *à la Grand Dent*, qui mourut avant l'an 1250, sans laisser de postérité d'*Umberge*, fille du Vicomte de Limoges; & *Guillaume*, Seigneur de Mairevant, qui eut deux filles, *Valence* de Luzignan, mariée à *Hugues* Larchevêque, Sire de Parthenay; & *Elis* ou *Eline*, femme de *Barthelemi*, Seigneur de la Haye & de Passavant; 3. *Guillaume* de Luzignan, dit *Valence*, dont il est fait mention dans un titre de l'an 1170; 4. GUI de Luzignan, qui fit le voyage d'Outre-Mer, où il fut Comte de Japha & d'Ascalon. Depuis il épousa *Sibylle*, Reine de Jérusalem, fille du Roi *Amauri*, & d'*Agnès* de Courtenay, & veuve de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, surnommé *Longue-épée*. *Gui* devint aussi Roi de Jérusalem l'an 1185, après Baudouin IV, dit *le Mézel* ou *le Ladre*, & perdit cette ville l'an 1187. *Voyez* G U I de Luzignan. Il eut quatre enfans, qui moururent avec leur mére au siége d'Acre l'an 1190. *Gui* acheta deux ans après l'Isle de Chypre, & mourut l'an 1194, selon Sanut, *l.* 3. *partie* 10. *c.* 8, & l'Auteur Anonyme, dans la premiére partie du Recueil intitulé, *Gesta Dei per Francos*; 5. AIMERI, Roi de Chypre après son frére, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; & 6. *Raoul*, Seigneur d'Issoudun, de Melle, &c. qui épousa *Alix*, Comtesse d'Eu, dont il eut *Raoul* de Luzignan, II. du nom, dit d'Issoudun. Celui-ci épousa l'an 1222, *Jeanne* de Bourgogne, fille d'*Eudes* III, Duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Vergy, sa seconde femme. Elle mourut peu après, & *Raoul* prit une seconde alliance avec *Yoland* de Dreux, fille de *Robert* II: puis une troisiéme avec *Philippe* de Ponthieu, sœur de *Jeanne*, Reine de Castille. Il eut de la seconde, *Marie* de Luzignan, Comtesse d'Eu, qui épousa avant l'an 1250, *Alphonse* de Brienne, dit *d'Acre*, Grand-Chambrier de France.

IX. HUGUES IX, dit *le Brun*, Seigneur de Luzignan, Comte de la Marche, épousa *Mahaut*, fille unique de *Wulgrain* III, Comte d'Angoulême, & niéce d'*Aimar* I, qui eut ce Comté à son préjudice. Il mourut l'an 1206, laissant HUGUES X, qui suit.

X. HUGUES X, Sire de Luzignan, & Comte de la Marche, fils de HUGUES IX, lui succéda. On l'avoit accordé l'an 1200, avec *Elisabeth*, Comtesse d'Angoulême, fille d'*Aimar* I, & d'*Alix* de Courtenay. Ce mariage devoit terminer tous les différents qui étoient entre ces deux familles pour le Comté d'Angoulême. Jean, dit *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, lui enleva sa fiancée le jour de ses noces, & l'épousa. Hugues suscita des ennemis à ce Roi, pour se venger de sa violence. Depuis, il épousa *Elisabeth* l'an 1217, après la mort de Jean. Il accompagna le Roi S. Louïs en son premier voyage d'Outre-Mer, & y mourut l'an 1249. Ses enfans furent 1. HUGUES XI, qui suit; 2. *Gui*, Seigneur de Cognac & de Merpin, mort sans postérité au mois de juillet 1264, ou 1281; 3. *Géofroy*, Seigneur de Jarnac, &c. Vicomte de Châtelleraud, par sa femme *Jeanne*, fille unique de *Jean*, Vicomte de Châtelleraud, dont il eut *Géofroy*, mort sans postérité de *Perrenelle* de Sully; *Jeanne*, Vicomtesse de Châtelleraud, femme de *Jean*, Sire de Harcourt; & *Eustachie*, mariée à un Seigneur de Château-Chinon; 4. *Guillaume*, Seigneur de Valence, &c. Comte de Pembroc par sa femme, dont il laissa postérité; 5. *Aimar*, Evêque de Winchester en Angleterre, mort à Paris l'an 1261; 6. *Agathe*, femme de *Guillaume* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux; 7. *Alix*, mariée l'an 1247, à *Jean*, I. du nom, Comte de Varennes, & morte l'an 1256; 8. *Isabeau*, alliée 1. à *Géofroy* de Rançon, Seigneur de Taillebourg: 2. à *Maurice*, IV. du nom, Seigneur de Craon; & 9. *Marguerite* de Luzignan, mariée à *Raimond*, dernier Comte de Toulouse, dont elle se separa. Elle épousa depuis 1. *Aimeric*, Vicomte de Thouars: 2. *Géofroy*, Seigneur de Châteaubriant, & mourut en 1288.

XI. HUGUES XI, Sire de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, épousa l'an 1238, *Yoland* de Bretagne, qui avoit été promise à *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille. Elle étoit fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix*, Comtesse de Bretagne. Hugues mourut l'an 1260, & sa veuve le dixiéme octobre 1272, laissant 1. HUGUES XII, qui suit; 2. *Gui*, Seigneur de Cognac, mort sans enfans l'an 1288; 3. *Marie*, femme de *Robert* de Ferriéres, Comte de Nottingham; 4. *Yolande*, mariée 1. au Comte de Glocester: 2. à *Pierre*, Seigneur de Preaux; & 5. *Isabelle*, Dame de Belleville & de Beauvoir.

XII. HUGUES XII, dit *le Brun*, Sire de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, prit alliance avec *Jeanne*, Dame de Fougéres, fille de *Raoul*, & d'*Isabeau* de Craon. Il mourut l'an 1282, ayant eu 1. HUGUES XIII, qui suit; 2. *Gui*, dit *Guiard*, Seigneur de Couhé, qui prit le titre de Comte de la Marche & d'Angoulême après son frére, & mourut sans enfans l'an 1307; 3. *Isabeau*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV, Sire de Pons; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Pierre* de Joinville-Vaucouleur: 2. à *Bernard* Ezi, I. du nom, Sire d'Albret, &c.; 5. *Marie*, femme d'*Etienne*, II. du nom, Comte de Sancerre; & 6. *Isabeau*, Religieuse à Fontevrauld.

XIII. HUGUES, XIII. du nom, Seigneur de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, épousa au mois d'août 1276, à Paris, *Béatrix* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & de *Beatrix* de Champagne sa seconde femme, & mourut sans postérité l'an 1303. *Voyez* ANGOULEME.

LUZIGNAN-D'OUTRE-MER.

Nous avons remarqué que GUI de Luzignan, fils de HUGUES VIII, fut Roi de Jérusalem & de Chypre. AIMERI de Luzignan son frére, fit le voyage d'Outre-Mer, & épousa *Eschive*, fille de *Baudouin* d'Ibelin, Seigneur de Rames. Il succéda ensuite à la Seigneurie de Chypre l'an 1194, & en fut le premier Roi. Il fut le quatriéme mari d'*Isabeau*, fille d'*Amauri*, Roi de Jérusalem, & mourut l'an 1205. Les enfans qu'il eut du premier lit furent, 1. 2. *Gui* & *Jean*, morts jeunes; 3. HUGUES, I. du nom, qui suit; 4. *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbéliard; & 5. *Heluis*, femme de *Rupin*, Prince d'Antioche, qui l'enleva à *Eudes* de Dampierre son premier mari. *Aimeri* eut du second lit 6. *Sibylle*, femme de *Livon* ou *Léon*, Roi d'Arménie; & 7. *Mélissent*, mariée à *Boëmond*, IV. du nom, Prince d'Antioche, surnommé *le Borgne*. Robert, Abbé du Mont-Saint-Michel en Normandie, Sanut, & quelques autres font mention d'un fils nommé *Amauri*, mort jeune au mois de février 1205.

X. HUGUES de Luzignan, I. du nom, Roi de Chypre, mourut l'an 1221, ayant eu d'*Alix* sa femme, fille de *Henri*, II. du nom, Comte de Champagne, & d'*Isabeau* Reine de Jérusalem, 1. HENRI, I. du nom, qui suit; 2. *Marie*, femme de *Gautier*, Comte de Brienne: & 3. *Isabeau*, mariée à *Henri*, Prince d'Antioche, dont elle eut HUGUES III, Roi de Chypre.

XI. HENRI de Luzignan, I. du nom, Roi de Jérusalem & de Chypre, n'étoit âgé que de neuf mois quand son pére mourut. On le maria l'an 1238, à *Stéphanie*, sœur d'*Haiton*, Roi d'Arménie: & l'an 1250, il prit une seconde alliance avec *Plaisance* d'Antioche, fille de *Boëmond* IV. Il mourut l'an 1253, laissant HUGUES, II. du nom, qui suit.

XII. HUGUES, II. du nom, Roi de Chypre, mourut l'an 1267, âgé de 14 ans, sans laisser d'enfans d'*Isabeau* d'ibelin sa femme. HUGUES III lui succéda. Il étoit fils d'*Isabeau*, sœur de *Henri* premier. M. du Bouchet a dressé sur des titres la Généalogie de la Maison de Luzignan, d'où sont tirez en partie les faits rapportez cy-dessus. * Sanut, *Secret. Fidelium crucis. Le Lignage d'Outre-mer*, publié par le Pére Labbe. *Les Annales* de Jean du Bouchet. Du Chêne, *Antiq. des villes de France. L'Histoire d'Etienne de Luzignan. L'Eloge que* M. de Brantôme *a fait de M. de Montpensier*. Besli, *Hist. de Poitou*. Chorier, *Histoire de la Maison Sassenage Discours du siége de Luzignan en* 1574. &c.

LUZIGNAN ou LE'ZIGNEN (Gui de) Prince de cette Maison, fit le voyage d'Outre-mer dans le XII siécle, & épousa *Sibylle*, fille aînée d'*Amauri*, Roi de Jérusalem, & veuve de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, surnommé *Longue-Epée*. Par ce mariage il aquit le titre de Roi de Jérusalem, & perdit l'an 1187, cette ville, que Saladin prit le deuxiéme jour d'octobre, avec presque toute la Terre-Sainte. Depuis, Gui acheta en 1192, des Templiers, l'Isle de Chypre que la Maison de Lusignan & ses Descendant conservérent, jusqu'en 1473. Gui mourut l'an 1194, selon l'Auteur anonyme, qui est à la page 1151, de la premiére partie du livre intitulé, *Gesta Dei per Francos*. Il eut quatre enfans, qui moururent au siége d'Acre, & eut pour successeur son frére *Amauri*. * Guillaume de Tyr, *l.* 12. & 15. Sanut, *l.* 3. *partie* 10. *c.* 8. *p.* 201. *Hist. de Luzignan.*

LUZIGNAN (Etienne de) de la branche de Luzignan qui régna dans l'Isle de Chypre, naquit l'an 1537 à Nicosie dans cette isle, & entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il eut pour Maître, Julien originaire d'Arménie, qui en 1562 fut fait Evê-

Evêque des Arméniens établis dans l'Isle de Chypre; & qui en 1570, fut transféré à Bova dans la Calabre où il vivoit encore en 1578. Etienne avoit eu le nom de Jacques au batême; mais on le lui avoit fait changer en Religion. André Mocénigo & Séraphin Fortibraccia, Evêques de Limisso l'un après l'autre, le firent leur Grand-Vicaire. En 1570, il vint à Rome; & l'Isle de Chypre ayant été envahie par les Turcs l'année suivante, il fit quelque séjour à Naples, d'où il vint l'an 1577 à Paris, où il demeura jusqu'en 1587. On assure que le 27 avril 1578, le Pape Sixte V le fit Evêque titulaire de Limisso; & il est certain qu'il mourut en 1590. On a plusieurs Ouvrages de ce Religieux, où on a raison de se plaindre qu'il y a inséré trop de fables; mais cela n'empêche pas que quelques uns d'eux ne soient curieux, comme par exemple celui qui parut en 1573, à Bologne sous le titre, *Chorographia e breve Istoria universale dell'Isola di Cipro*; & un autre intitulé Βασιλικὸν φυλακτήριον, où l'on trouve une longue énumération des personnes nobles qui ont embrassé l'état religieux, & qui fut imprimé l'an 1585, à Paris. Les autres sont une Histoire générale des Royaumes de Jérusalem, de Chypre, d'Arménie, & des païs voisins, à Paris, 1579, publiée deux ans auparavant en Italien à Padoue; une Généalogie de la Royale Maison de Bourbon, à Paris, 1580. Les Généalogies de soixante-sept Maisons, à Paris, 1586 & 1587, &c. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LUZUCK. *Cherchez* LUCKOLUSUC.

LUZY, ville du Nivernois, l'une des principales Baronies de ce Duché, a donné le nom à une ancienne famille, dont la branche aînée fut éteinte vers l'an 1250, par le mariage de *Jeanne* de Luzy héritiére, avec *Jean* de Châteauvillain, fils de *Hugues* de Châteauvillain, & d'*Isabelle* de Dreux. André du Chêne rapporte les fondations qu'elle fit conjointement avec son mari dans l'église de Sémur. Bonne d'Artois, Comtesse de Nevers, aquit par décret la Baronnie de Luzy, mouvante de ce Comté: le prix du décret, au rapport de Gui Coquille, fut de cinq mille francs d'or, en date de l'an 1418. Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, unit cette terre au Comté de Nevers, par lettres de l'an 1442.

Les Seigneurs de PE'LISSAC, de BORDES & de PAILLER, prétendent être sortis de cette Maison, fondez sur ce que THOMAS de Luzy, fils de PIERRE de Luzy, & d'*Helénon* de Talaru, avoit plusieurs rentes sur la Terre de Luzy, comme il paroît par un Terrier de l'an 1380. Il épousa *Marguerite*, héritiére de Pélissac, dont il eut 1. JORDAN, Seigneur de Pélissac, qui fut marié l'an 1412, avec *Marguerite* Mayole, dont il eut GUILLAUME de Luzy, Seigneur de Pélissac, qui épousa l'an 1440, *Maluine* de Florich, dont vint ANNET de Luzy, Seigneur de Pélissac, lequel servit longtems le Roi Louïs XI, dans les guerres qu'il eut contre le Duc de Bourgogne, & épousa l'an 1479, *Miracle*, Dame de Vergesac. Il passa transaction avec noble *Pierre* de Florich, Ecuyer, son oncle, au sujet d'une rente de cent sols, au fort principal de quatre-vint-dix écus d'or. De ce mariage vint JEAN de Luzy, Seigneur de Pélissac, qui épousa le cinquiéme mars 1514, *Marguerite* de Tournon, à laquelle *Claude* de Tournon son oncle, Évêque de Viviers, constitua une pension en faveur de son mariage: il testa le quatriéme mars 1559. De cette alliance naquit CLAUDE, Seigneur de Pélissac, Baron de Queyriére, Seigneur de Fay & de Vilherma, qui eut le commandement des troupes qui étoient en Vélay, pour arrêter les troubles que la Réformation y causoit: il commanda aussi dans le même païs deux troupes de gens de guerre à cheval, trente Chevaux legers, & cinquante Arquebusiers qu'il avoit levez, comme il paroît par deux commissions du Seigneur de Clermont de Chate, commandant en l'absence de M. le Duc de Montmorency; l'une du cinquiéme janvier 1591, & l'autre du sixiéme mars de la même année: il testa le onziéme octobre 1604. Il avoit épousé le septiéme octobre 1552, *Claire* de Besset, Baronne de Queyriére, dont il eut FRANÇOIS qui suit; & Louïs, *qui continua la postérité, rapportée après celle de son frére aîné.*

FRANÇOIS de Luzy, Chevalier, Seigneur de Pélissac, Baron de Queyriére, &c. après son pére eut le commandement des troupes qui étoient en Vélay: il battit avec sa Compagnie de Chevaux-legers, & d'autres gens de ses Terres qu'il avoit assemblez, une multitude de Croquans qui s'opposoient à la levée des tailles, comme il paroît par une lettre du Seigneur de Miolans, Gouverneur de Vélay. Il avoit épousé l'an 1589, *Françoise* de Baronnat, fille de *Gaspard*, Capitaine de deux cens Hommes de pié, & Lieutenant de cinquante Hommes d'armes, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; & 2. IMBERT, Seigneur de Bordes, qui a laissé postérité. Françoise étant veuve, fit hommage au Roi, le 30 mai 1614, des cens, rentes & droits seigneuriaux à elle appartenans, à cause de la Seigneurie de Marlyes.

CLAUDE de Luzy, Seigneur de Pélissac, Baron de Queyriére, Seigneur de Marly, de Fay, de Vilherma, &c. assembla par l'ordre de M. le Prince une partie de la Noblesse du Vélay, y joignit quantité d'autres troupes qu'il avoit levées dans ses Terres, avec lesquelles il alla joindre l'armée que ledit Seigneur Prince commandoit en Languedoc, comme il paroît par la route qui fut envoyée par le Comte de Tournon, Lieutenant-Général dans la province de Languedoc, pour le chemin que devoit tenir le Sieur de Pélissac avec ses amis pour aller joindre l'armée, du 12 octobre 1639. Il épousa l'an 1618, *Jeanne* de Patrieux, fille héritiére de *Jean*, Seigneur de la Maison, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au siége de Montauban, où il commandoit un régiment, & il en eut 1. JEAN qui suit; 2. *Marie*, qui épousa l'an 1644, *Christophle* de Rostaing, fils de *Tristan*, Capitaine-Châtelain de Sury en Forès, & d'*Antoinette* d'Apchon, & neveu de *Tristan* de Rostaing, Chevalier de l'Ordre du saint Esprit; & 3. CLAUDE de Luzy, Seigneur de Bresson, qui a fait branche en Dauphiné.

JEAN de Luzy, Marquis de Pélissac & de Couzan, Seigneur de la Tour, de Fay, de Vilherma, &c. aquit la Baronnie de Couzan en Forès, de Claude de Lévy. Il avoit épousé l'an 1642, *Marie* Dodieu, fille de *Claude*, Seigneur d'Epercieu, & de *Jeanne* de Séve, petite-niéce de *Claude* Dodieu, Ambassadeur à Rome, & ensuite auprès de l'Empereur Charles-*Quint*. Il a eu de ce mariage 1. IMBERT de Luzy qui suit; 2. *Jean*, Abbé; 3. *Balthasar*, Capitaine de Dragons, Chevalier de l'Ordre de saint Louïs; 4. *Françoise*, femme de *Léonor* de Vallerot, Seigneur de Beaudesire; 5. *N*. . . . mariée à *Jean* de Montabonnet Seigneur de Chantemule & de Solignac.

IMBERT de Luzy, de Pélissac, Marquis de Couzan, &c. épousa en 1698 *Marie-Anne* Portail, fille de *Paul* Portail, Seigneur de Chatou, Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dont il a eu plusieurs enfans.

Louïs de Luzy, second fils de CLAUDE, Seigneur de Pélissac, & de *Claire*, Dame de Besset, fut Seigneur de Malooyer, de Sallettes & de Pailler, & épousa l'an 1604, *Jeanne* Tranche, fille de *Pierre*, & de *Claire* de Hauterive, dont il eut 1. *Claude*, mort sans alliance; 2. ALEXANDRE de Luzy de Pélissac, Seigneur de Sallettes & de Pailler, qui épousa en 1637, *Jeanne* de Grailhi, fille de *Jean*, & de *Susanne* de Tava, dont il a eu 1. JEAN qui suit; 2. *Marie-Françoise*, mariée au Seigneur de Montravel en Forès; 3. *Claudine*, qui épousa *François* de Bauzas, Seigneur de Mantelin en Vivarais.

JEAN de Luzy de Pélissac, Seigneur de Sallettes & de Pailler, fut marié l'an 1654, avec *Marie* de Cluzel, dont est venu JEAN de Luzy de Pélissac, Seigneur de Pailler, de Sallettes & de Meinier qui épousa l'an 1692, *Claudine* Baillard, fille de *Marcellin* Baillard, Sieur de Combaux, Capitaine-Châtelain de la Tour de Sainte-Segolléne, & de *Marie* de Ferrier, petite-fille de *Jean* Baillard, Capitaine-Châtelain des mêmes lieux, & de *Marthe* Régis, de la famille du Bienheureux Pére Régis jésuite, dont il a eu plusieurs enfans, dont un a été Page de M. le Duc d'Antin. * Gui Coquille, *Hist. du Nivernois*. Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*. Du Chêne, *Hist. de la Maison de Dreux*. *Jugement de* M. de Bezons, Intendant en Languedoc.

LUZZARA. *Voyez* LUZARA.

LUZZI ou LI LUZZI, bourg du Royaume de Naples, situé dans la Calabre Citérieure, près de la riviére de Craté, à une lieue de Bésignano du côté du midi. On croit que c'étoit anciennement *Thebæ Lucanæ*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYA. LYB. LYC.

LYÆUS. *Voyez* LYLE'EN.

LYBIE. *Voyez* LIBYE.

LYCAON, fils de Pélasge, premier Roi d'Arcadie, fut métamorphosé en loup dans le temple de Jupiter *Lycéen* qu'il avoit bâti, parce qu'il y avoit immolé un enfant, & que depuis il broutoit l'herbe. Ovide dit qu'il fut ainsi transformé, en punition de ce qu'il assassinoit ceux qui logeoient chez lui. Il vivoit du tems de Cécrops. Ses enfans furent, Nyctimus, son successeur, Pallas, Orestheus, Phigalus, Trapezeus, Elatas, Macareus, Helisson, *Acacus, Thocnus, &c. La plupart d'entre eux s'établirent en différentes contrées de l'Arcadie, & y bâtirent plusieurs villes, ausquelles ils donnérent leur nom. * Ovide, *Metam. l.* 1. Pausanias, *in Arcadicis*.

LYCAON, Médecin célébre dont parlent les Anciens. On ignore sa patrie & le tems auquel il a vécu.

LYCAONIE, petite province de l'Asie Mineure, qui faisoit partie de la Cappadoce, tirant vers le midi, du côté de la Cilicie, dont elle est séparée par le Mont-Taurus, entre l'Isaurie à l'occident, & l'Arménie Mineure à l'orient. Sa capitale étoit Iconie, d'où vient que le païs est appellé encore aujourd'hui *Cognie*. Paul-Ernest Jablonski a fait une savante Dissertation sur la Langue Lycaonienne. Il prétend qu'elle étoit la même que la Cappadocienne, & que celle-ci étoit un Grec mêlé de beaucoup de Syriaque. Ce sentiment a été suivi par Grotius, & D. Calmet, *Dict. de la Bible*, le trouve très-probable, à cause du voisinage de la Syrie, de la Cappadoce & de la Lycaonie. * Baudrand. Strabon.

* LYCASTRE, fille de Priam & d'une de ses concubines. Polydamas fils d'Anténor & de Théano, sœur d'Hécube, en devint amoureux & l'épousa. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* LYCASTRE, fameuse Courtisane de la ville de Drepanum, aujourd'hui Trapano en Sicile, fut appellée Vénus à cause de son extréme beauté. Butès fils d'Amycus, Roi de Bébricie, en devint amoureux & eut d'elle un fils nommé Erix: ce qui a fait dire aux Poëtes qu'Erix étoit fils de Butès & de Vénus. C'est pourquoi Virgile dans le cinquiéme livre de l'*Enéïde*, v. 24, fait dire à Enée,

———— Nec litora longe
Fida reor fraterna Erycis, portusque Sicanos.

LYCE'AS ou LYCIAS, Naucratite, Auteur Grec, écrivit une Histoire d'Egypte, comme nous le connoissons par le 13 livre d'Athénée. * Pline, *l.* 36. Pausanias fait mention d'un Poëte de ce nom, *in Corinthiacis*, ou *l.* 2.

LYCE'E, *Lycæum*, lieu près d'Athénes, où Aristote enseignoit la Philosophie, avoit été, selon Pausanias, un temple d'Apollon, bâti par Lycus, fils de Pandion. Suidas, & quelques autres, veulent que ç'ait été un lieu d'exercices, bâti par Pisistrate ou par Périclès, ou commencé par l'un & fini par l'autre. Quoi qu'il en soit, ce fut par rapport à ce lieu qu'on nomma la Philosophie d'Aristote, *la Philosophie du Lycée*. C'est là que ce grand homme enseignoit en se promenant, un peu après être sorti de maladie: ce qui fit donner le nom de *Péripatéticiens* à ceux de sa Secte. Il y avoit une montagne de ce nom en Arcadie, consacrée au Dieu Pan. * Pausanias, *in Atticis*. Sui-

Suidas, & plufieurs autres alléguez par Meurfius, *Athenæ Atticæ*, *l.* 2. *c.* 3.

LYCHNUS, Orateur Grec. *Voyez* ALEXANDRE d'Ephéfe.

LYCIE, province d'Afie, dont une partie eft appellée préfentement *Aldinelli*, & l'autre *Mantefelli* ou *Briquia*, eft entre la Carie & la Pamphilie, & emprunta fon nom de Lycus, fils de Pandion. Cette province renfermoit la montagne de Chimére, dont les Poëtes font fouvent mention, & les villes de Patare, de Mire, lieu de la naiffance de faint Nicolas, d'Andriaque, &c. * Strabon. Pline. Ifidore. Gaftalde. Ovide, *Metamorph. l.* 9.

LYCIEN, furnom d'*Apollon*, qui étoit adoré en la ville de Patare, capitale de la Lycie, où il y avoit un temple, célébre par les oracles qu'il y rendoit. *Et Lyciæ fortes*, dit Virgile, *Enéide*, *l.* 4. *v.* 346.

* LYCKLAMA (Marc de) Frifon, Jurifconfulte, fut Profeffeur en Droit à Franeker, puis Membre du Confeil d'Etat des Provinces-Unies, & Chevalier de l'Ordre de S. Marc. Il a publié, *Membranarum five Opinionum ad Jus Civile controverfarum libri duo; Commentarius de ineunda rei debitæ æftimatione; Operæ gratuitæ de Conductione furtiva, pro Jac. Cujacio adverfus Operas Ant. Fabro fubftitutas, nomine Antonii Mercatoris; Benedictorum libri quatuor adverfus Maledicta atque errores, tam pragmaticorum quam aliorum circa actiones ex delicto mere pœnales, mixtas*, &c. *De Hæredibus inftituendis in legitima; Sermo forenfis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 639 & 640.

LYCOMEDE, *Lycomedes*, Roi de l'ifle de Scyros, chez lequel Achille fut envoyé, de peur qu'on ne voulût l'obliger d'aller à la guerre de Troye. Lycoméde étoit pére de Déïdamie, dont Achille eut Pyrrhus. * Homére. Virgile. Ovide.

LYCON de Troade, Philofophe, fut Difciple de Panthéde *le Dialecticien*, & de Straton. auquel il fuccéda dans l'Académie, qu'il gouverna durant 44 ans, vers la CLX Olympiade, & l'an 140 avant Jefus Chrift. Il avoit une douceur extréme; & c'eft pour cela que les Grecs ajoûtoient un G à fon nom, & l'appelloient *Glycon*. Ce Philofophe étoit auffi très-propre fur fa perfonne, & avoit un admirable génie pour l'éducation de la Jeuneffe. Les Rois Attalus, Eumenès & Antiochus, avoient beaucoup d'eftime pour lui. Il mourut de la goutte, âgé de 62 ans. * Diogéne Laërce, *en fa Vie*, *l.* 5.

Diogéne Laërce parle d'un autre LYCON, Pythagoricien; d'un LYCON, Poëte, qui eft fans doute le Poëte Comique dont parle Plutarque, & qui vivoit fous la CX Olympiade, vers l'an 340 avant Jefus Chrift. Athénée fait mention de LYCON, Auteur de la Vie de Pythagore. * Plutarque, *in Alexandro: & de Alexandri fortuna & virtute*, *Oratio pofterior*. Athénée, *l.* 10.

LYCOPHRON, fils de Périandre, Roi de Corinthe, qui régna 44 ans, depuis la XXXVIII Olympiade, & l'an 628 avant Jefus Chrift, fut fi touché de voir que fon pére avoit tué fa mére Lyfide ou Méliffe, qu'il ne voulut jamais fe réconcilier avec lui. Périandre, pour s'en venger, fut obligé de l'envoyer à Corfou; mais comme il le préféroit pour la couronne à un autre fils qu'il avoit, nommé Cypféle, il le fit prier par fes Ambaffadeurs, & par une de fes filles, fœur de Lycophron, de revenir à Corinthe. Le fils protefta qu'il n'y retourneroit point pendant la vie de fon pére, qu'il ne pouvoit fouffrir. Enfin Périandre fe réfolut d'aller à Corfou, pendant que fon fils, qui ne le vouloit pas voir, reviendroit à Corinthe; mais ceux de Corfou, pour empêcher que Périandre n'allât dans leur ifle, tuérent Lycophron, * Herodote, *l.* 5. ou *Thalie*. Diogéne Laërce, *Vie de Périandre*, *l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCOPHRON, Poëte Grec, Grammairien, étoit à Chalcide d'Eubée, qu'on nomme à préfent *Negrepont*, & fut tué d'un coup de fléche, felon Ovide. Il vivoit fous la CXIX Olympiade, vers l'an 304 avant J. C. & compofa un Poëme, intitulé *Caffandra*, qui a fait beaucoup de peine aux Savans, à caufe de fon obfcurité: auffi le nomma t'on *le Tenebreux*. Suidas a confervé le nom de vint Tragédies de ce Poëte, qui étoit au nombre de ceux qui compofoient la Pleïade Poëtique. Il y en a eu quelques autres de ce nom. La meilleure édition de Lycophron, eft celle d'Oxford en 1697, réimprimée en 1702, *in folio*. * Tzetzès, *Chil.* 8. *Hift.* 204. Voffius, *de Poët. Græc. c.* 8. Ovide, *in Ibin*, *v.* 533. Statius, *l.* 5. *Silvarum*, *in Epicedio in Patrem*, *v.* 157.

Carmina Battiadæ, latebrafque Lycophronis atri.

LYCOPOLIS, nom qui fignifie *ville des Loups*, étoit une ville d'Egypte près du Nil. Diodore de Sicile dit que les Egyptiens, adonnez à toutes fortes d'idolâtries ridicules, adoroient des loups dans le lieu où ils bâtirent cette ville. Elle porte aujourd'hui le nom de *Munia*, & fut autrefois épifcopale. Les Hiftoriens eccléfiaftiques parlent de Méléce, Evêque de Lycopolis, qui caufa un Schifme très-fâcheux: ce que nous remarquons en fon lieu. * Pline, *l.* 5. *c.* 9. Strabon, *l.* 17. Socrate, *Hift. l.* 1.

LYCORIS, célébre Courtifane du tems d'Augufte, eft ainfi nommée par Virgile dans fa dixiéme Eclogue, où il confole Cornélius Gallus, fon ami, de ce qu'elle lui préféroit Marc-Antoine. Elle le fuivoit avec un équipage magnifique dans tous fes voyages, & jufques dans les armées, avant qu'il fût devenu amoureux de Cléopatre. L'extréme afcendant que Lycoris avoit pris fur l'efprit de Marc-Antoine, faifoit qu'on s'adreffoit à elle pour obtenir les graces qu'on efpéroit de ce Général. Elle avoit été Comédienne, & fon véritable nom étoit *Cytheris*; mais elle l'avoit changé en celui de *Volumnia*, après qu'elle eut été affranchie par Volumnius, qui l'avoit aimée. * Virgile, *Eclogue* 10. *v.* 22. Servius, *fur cet endroit*. Plutarque, *in Antonio*. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCOSTHE'NE, vulgairement WOLFHART (Conrad) naquit l'an 1518 à Ruffach en Alface. Il étudia à Heidelberg, & fe rendit habile dans l'intelligence des Langues & dans les Sciences. Depuis il enfeigna à Bâle, où il fut Miniftre des Proteftans, & il y mourut le 25 mars 1561. Cet Auteur laiffa des Commentaires fur Pline *le Jeune*, rétablit le Traité des Prodiges de Julius Obféquens, & le continua. On a de lui, *Compendium Bibliothecæ Gefneri; de Mulierum præclare dictis & factis*, &c. Ce fut lui qui commença auffi l'Ouvrage intitulé, *Theatrum Vitæ Humanæ*, que Théodore Zwinger acheva & publia, & dont il vit trois éditions pendant fa vie. Cet Ouvrage a été bien augmenté depuis. On a de lui, *Apophtegmata. Loci communes; Parabolæ five Similitudines in Locos communes relectæ; Gnomologia; Prodigiorum & Oftentorum Chronicon; Epitome Stobæi Sententiarum.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres*, *tome* 31. *p.* 339. & *fuiv.* Pantaléon, *Profopogr. l.* 3. Zwinger, *in Præf. Theatri Vitæ Humanæ*. Melchior Adam, *in Vit. German. Theol.* &c.

LYCURGUE, *Lycurgus*, fils de Phérès, Roi de Theffalie, & frére d'Adméte, eut pour fon partage la Némée. Il donna fon fils Opheltès à Hypfipyle pour l'élever; mais cette Princeffe ayant mis cet enfant fur du gazon, pour montrer une fontaine aux Epigones ou aux fept Capitaines qui alloient au fiége de Thébes, un gros ferpent fe jetta fur lui, & le tua. Lycurgue inftitua les Jeux Neméens, pour honorer la mémoire de ce petit Prince. * Apollodore, *l.* 3.

LYCURGUE, Roi de Thrace, voyant que fes Sujets étoient trop adonnez au vin, fit arracher toutes les vignes de fon Royaume: d'où les Poëtes ont pris occafion de feindre qu'il étoit ennemi de Bacchus, dont il chaffa les Nourrices, & qu'il obligea de s'enfuïr dans l'Ifle de Naxos; mais par une vengeance de ce Dieu, il fut tranfporté d'une fureur fi violente, qu'il fe coupa lui même les jambes. * Plutarque, *de Poët. util.* Properce, *l.* 3. *Eleg.* 17. *v.* 23.

LYCURGUE, Légiflateur des Lacédémoniens, étoit fils d'Eunome, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, & frére de Polydecte, qui régna après fon pére. Eunome l'avoit eu d'une feconde femme, nommée Dianaffe. Il témoigna un amour extréme pour la fageffe, & fit plufieurs voyages dans toutes les villes de Gréce, en Créte, &, felon quelques uns, en Egypte & dans les Indes, pour conférer avec les Sages de ces pais. Après la mort de fon frére Polydecte, fa veuve envoya folliciter Lycurgue d'accepter la Couronne, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle étoit groffe, pourvu qu'il voulût l'époufer. Lycurgue refufa cette offre, & fe contenta de prendre la qualité de Tuteur de fon neveu Charillus, vers l'an 870 avant Jefus Chrift. Il lui remit depuis le gouvernement, lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité. Quoique la conduite de Lycurgue fût fort réguliére, & que fes actions fuffent exemtes de tout blâme, on s'efforça néanmoins de le noircir, en faifant courir le bruit qu'il vouloit ufurper la fouveraineté. Cette calomnie l'obligea de fortir de Sparte, & de fe retirer dans l'Ifle de Créte, où il s'appliqua entiérement à la connoiffance des loix & des coutumes des peuples, en quoi fes voyages lui fervirent beaucoup. A fon retour dans fa patrie, il réforma le gouvernement, & fit de très-belles loix, que les Spartiates s'engagérent d'obferver inviolablement. On dit que pour les y engager davantage, il leur fit promettre avec ferment d'obferver ces loix jufqu'au retour d'un voyage qu'il alloit faire, & dont il ne revint pas. Il s'étudia fur tout à prévenir les defordres que pouvoient caufer le luxe & l'amour des richeffes, & à procurer une excellente éducation aux jeunes Spartiates; mais le défir de rendre les femmes de Lacédémone robuftes, afin que leurs enfans le fuffent auffi, lui fit ordonner que les filles de cette République feroient leurs exercices avec les garçons, nues comme eux, & dans les mêmes lieux. Enfuite il alla en Créte. Quelques uns difent qu'il fe fit mourir lui même, & qu'en mourant il ordonna de jetter fes cendres dans la mer, de peur que, fi on rapportoit fon corps à Sparte, les Lacédémoniens ne cruffent être abfous de leur ferment. * Plutarque, *en fa Vie*. Clément Alexandrin, *Stromates* ou *Tapifferies*, *l.* 2. Eufébe, *in Chron.* Paufanias. Juftin, &c.

☞ Clément Alexandrin, fur le témoignage d'Eratofthéne, ancien Chronologifte, affure que Lycurgue ne prit la tutelle de fon neveu que 300 ans après le fiége de Troye, & 108 avant la premiére Olympiade d'Iphitus, & qu'à fa perfuafion il rétablit les Jeux Olympiques. C'eft ce qui a fait croire à Cappel & à quelques autres, qu'il y avoit eu deux hommes de ce nom, & que Paufanias & Plutarque s'étoient trompez de n'en mettre qu'un. Mais ils fe trompent eux-mêmes; car, felon les Auteurs citez dans la Chronique d'Eufébe, bien qu'Iphitus eût renouvellé les Jeux Olympiques, on ne les célébra que vint-fept Olympiades après, c'eft à dire, 108 ans depuis ce rétabliffement, lorfque Corœbe d'Elide y fut victorieux: ce qui s'accorde tout à fait bien avec le calcul de Clément Alexandrin. * Eufébe, *in Chronolog.* Scaliger, *in Thefauro temporum*. Cappel, *in Chron. A. M.* 3116. Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 3. *num.* 3.

LYCURGUE, fils de Lycophron, un des dix Orateurs d'Athénes, dont Plutarque a écrit la Vie, fe rendit illuftre parmi fes Citoyens, tant par fes actions que par fes Harangues, du tems de Philippe, Roi de Macédoine, vers la CVI Olympiade, & l'an 356 avant Jefus Chrift. Il eut l'intendance des deniers publics, fe comporta dans cette charge en homme incorruptible, augmenta le nombre des vaiffeaux d'Athénes, & remplit l'arfénal de toutes les provifions néceffaires. Lycurgue fut auffi auteur de plufieurs loix très-utiles à fa patrie. Il introduifit une efpéce de combat de Tragédies fur le théatre, en les comparant les unes aux autres, pour honorer les Poëtes qui auroient fait les plus belles, étant perfuadé que cette maniére d'inftruire, de former & de polir les mœurs, étoit d'un très-grand ufage dans une

une République. Il ordonna pour cela qu'on éléveroit des ſtatues aux Poëtes les plus célébres, comme à Sophocle, à Eſchyle & à Euripide. Depuis il chaſſa de la ville tous les gens de mauvaiſe vie, & bâtit un lieu public pour les exercices. Pendant ſon adminiſtration, il tenoit un regître exact de tout ce qu'il faiſoit; & lorſqu'il fut hors de charge, il fit attacher ce regître à une colomne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la cenſure. Non content de cela, lorſqu'il ſe vit malade, & qu'il ſentit les approches de la mort, il ſe fit porter au Sénat, pour y rendre lui même publiquement un compte exact de toutes ſes actions: & après y avoir refuté un accuſateur, il ſe fit reporter chez lui, où il mourut bientôt après. Les Athéniens le ſurnommérent l'*Ibis*, nom d'un oiſeau d'Egypte, ſemblable à peu près à une cigogne. Il laiſſa trois fils, Lycophron, Lycurgue & Aphron, qui furent tous trois mis en priſon après la mort de leur pére, comme méchans Citoyens; mais ſur une lettre de Démoſthéne, ils furent bientôt remis en liberté. * Plutarque, *des dix Orateurs*. Pauſanias, *l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

L Y C U R G U E, fut un des Tyrans qui troublérent la liberté publique à Lacédémone, après la mort de Cléoméne, dernier Roi de la race des Agides, qui ſe tua en Egypte l'an 223 avant Jeſus Chriſt. La tyrannie de Lycurgue doit avoir été de très-peu de durée. Pauſanias ne fait point mention de lui.

L Y C U S, frére de Nyctée & Roi de Béotie. *Voyez* l'article d'A N T I O P E.

L Y C U S, Roi de Lybie. *Voyez* l'article de C A L L I R R H O E'.

L Y C U S, Thébain. *Voyez* l'article de M E'G A R E femme d'Hercule.

* L Y C U S, l'un des Généraux de Lyſimachus, ſe rendit maître d'Ephéſe par le moyen d'Andron, Chef de Corſaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduiſit dans la ville quelques Soldats de Lycus, ſous l'apparence de priſonniers, & avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrez dans la place, ils tuérent ceux qui faiſoient la garde aux portes, & donnérent en même tems le ſignal aux troupes de Lycus qui s'emparérent de la place, & firent priſonnier Enéte qui en étoit Gouverneur. * Polyæni *Stratag. l.* 5. *c.* 19.

* L Y C U S, l'un des Capitaines qui accompagnérent Enée. Virgile en parle, *Eneid*, *l.* 1. 225. & 226: & *l.* 9. *v.* 545. & 556

L Y C U S, Hiſtorien Grec, natif de Regge, Auteur d'une Hiſtoire de Libye & de Sicile, vivoit du tems de Ptolomée *Lagus*, ſous la CXV Olympiade, & vers l'an 320 avant Jeſus Chriſt. Démétrius Phaléréüs étoit ſon ennemi, & lui dreſſa des embûches. Lycus fut pére du Poëte Lycophron. * Suidas & Voſſius. *de Hiſt. Græcis*, *l.* 1. *c.* 29.

L Y C U S, Poëte Comique, floriſſoit ſous la LXXXVI Olympiade, vers l'an 436 avant J. C. Ses Ouvrages furent peu eſtimez. * Voſſius, *de Poët. Græcis.*

L Y D.

L Y D, riviére. *Voyez* L I D.

L Y D D E, ville de la Paleſtine, dans la partie occidentale de la Tribu d'Ephraïm, & la cinquiéme Toparchie de Judée, n'eſt pas loin de la Mer de Syrie, entre Antipatris au ſeptentrion, & Nicopolis au midi, à dix milles de Joppe vers l'occident, & à trente milles de Jéruſalem. Elle étoit conſidérable du tems des Machabées, puiſque nous liſons dans *le premier livre de ce nom*, *ch.* 11. *v.* 34, que Démétrius, pour faire la paix avec Jonathas, lui cédoit Lydde, Aphéréme & Ramatha. Il eſt auſſi parlé de cette ville dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 9, où l'on voit que dans le tems que l'Egliſe étoit en paix, & qu'elle s'établiſſoit avec beaucoup de ſuccès par toute la Judée, la Galilée & la Samarie, ſaint Pierre ſe donna la peine d'aller de ville en ville pour viſiter les Diſciples, & alla vers ceux qui étoient à Lydde. Du tems de ſaint Jérôme cette ville s'appelloit *Dioſpolis*, qui veut dire, *la ville de Jupiter.* Il la nomme cependant auſſi Lydde dans ſon Epître à Vitalis. *Noſtra ætate*, dit-il, *duplex Lyddæ natus eſt homo duorum capitum quatuor manuum, uno ventre & duobus pedibus.* Elle prit enſuite le nom de *Saint-George de Lydde*; parce qu'on tient que ce Saint y eut la tête tranchée, & y fut enſeveli. L'Empereur Juſtinien y fit bâtir à l'honneur de ce Saint un temple très-célébre, dont il ne reſte plus qu'une partie du chœur. Il y a des Religieux Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile, qui y montrent le prétendu chef de ce Martyr. Cette ville fut brûlée au commencement de la Guerre des Juifs contre les Romains par Ceſtius Gallus, qui y étant entré, n'y trouva que cinquante hommes, qu'il fit tuer: les autres étoient allez à Jéruſalem pour y célébrer la Fête des Tabernacles: après ce carnage il fit mettre le feu à la ville. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 37. Lydde fut rebâtie quelque tems après, & Juſtinien, ainſi que j'ai dit, y fit conſtruire cette magnifique égliſe à l'honneur de ce Saint, à l'endroit même où il avoit été martyriſé. En 1099, comme les Chrétiens ſe furent rendus maîtres de la plupart des villes de la Judée, & qu'ils alloient de Ptolémaïs à Lydde, les Saraſins qui la gardoient, deſeſpérant de la pouvoir défendre, & appréhendant que cet édifice qui étoit hors de la ville ne leur ſervît de forteresse, ou qu'ils ne fiſſent uſage des poutres qui ſoutenoient la charpente, & qui étoient d'une prodigieuſe longueur & épaiſſeur, ils renverſérent l'égliſe, & brûlérent le bois. * Baudrand. Lydde a été une ville épiſcopale. Aëtius ſouſcrivit au premier Concile de Nicée, de la ſorte, *Aëtius Lyddenſis.* Les Juifs enſeignent qu'après la ruïne de Jéruſalem ils établirent une Académie à Lydde, où le fameux *Akiba* profeſſa pendant quelque tems. *Gamaliel* prit ſa place & l'obligea de ſe retirer à Japhné. * Rélandi *Palæſtina*, *l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

L Y D F O R D E. *Voyez* L I D F O R D E.

L Y D I A T (Thomas) naquit à Okerton, Terre de ſa famille, près de Banbury dans le Comté d'Oxford le 26 où le 27 mars de l'année 1572, de Chriſtophle Lydiat, Seigneur de ce lieu. Les diſpoſitions favorables qu'il fit paroître dès ſa premiére jeuneſſe pour les Sciences, engagérent ſon pére à les cultiver. Il fut mis à l'âge de treize ans au Collége de Wykeham près de Wincheſter, d'où il paſſa en 1591; au Collége neuf d'Oxford, où, après avoir fait ſa Philoſophie, c'eſt à dire, deux ans après, il fut aggrégé. Il s'y fit recevoir Maître ès Arts & s'appliqua enſuite à l'Aſtronomie, & aux autres parties des Mathématiques, aux Langues, & à la Théologie. Il avoit deſſein de faire de cette derniére Science le principal objet de ſon étude, conformément aux réglemens du Collége où il demeuroit, mais ſon peu de mémoire & la difficulté qu'il avoit à s'énoncer, l'obligérent à y renoncer, & à quitter par conſéquent ce Collége. Il en ſortit en 1603, & employa les ſept années ſuivantes à finir & à publier les différens Ouvrages qu'il avoit commencez pendant le ſéjour qu'il y avoit fait. Il ſe trouva réduit pendant tout ce tems-là à vivre de ſon patrimoine, qui étoit peu conſidérable. Le Prince Henri à qui il eut l'avantage de ſe faire connoître, & qui lui donna les titres de ſon Chronologiſte & de ſon Coſmographe, lui fit concevoir des eſpérances de ſe voir plus au large; mais ſes eſpérances furent bientôt renverſées par la mort de ce Prince, qui fut enlevé à la fleur de ſon âge. Uſſerius l'engagea enſuite à paſſer avec lui en Irlande, & il y demeura environ deux ans dans le Collége de Dublin. De retour en Angleterre en 1612, il trouva le Rectorat d'Okerton vacant; ſon pére qui y nommoit, avoit voulu le lui donner lorſqu'il demeuroit dans le Collége neuf, mais il l'avoit alors refuſé. On le lui offrit de nouveau, & il l'accepta, quoi qu'avec aſſez de peine, & même contre ſon inclination. Lorſqu'il fut établi dans ce lieu, il ſe livra plus que jamais à l'étude, & compoſa pluſieurs Ouvrages qui auroient tous paru au jour, ſi les dettes qu'il contracta pour en faire imprimer quelques uns, & qu'il ſe vit hors d'état de payer, ne lui euſſent procuré des diſgraces. Il fut longtems en priſon, & ne fut relâché que par l'entremiſe de quelques perſonnes qui ſe cotiſérent pour ſatisfaire ſes Créanciers. Vers ce même tems-là, il préſenta au Roi Charles I, une requête où il lui demandoit entre autres choſes les pouvoirs néceſſaires pour voyager dans les païs étrangers, comme la Turquie, l'Ethiopie, &c. pour y chercher des Manuſcrits ſur l'Hiſtoire, tant Civile qu'Eccléſiaſtique, & ſur tout ce qui pourroit contribuer à l'avancement des Sciences, afin qu'on les publiât en Angleterre; le priant de plus, de lui obtenir de ſemblables pouvoirs de tous les Princes de l'Europe avec leſquels il étoit allié. Cette requête qui n'eut point de ſuite, marque du moins ſon ardeur pour le progrès des Lettres. Dans la guerre civile, qui commença en 1642, il eut beaucoup à ſouffrir dans ſon Bénéfice d'Okerton, de la part des Parlementaires. Son attachement au parti royal lui attira pluſieurs diſgraces, qui ne finirent que par ſa mort. Il mourut le 13 avril 1646, âgé de 74 ans. On a de lui, *Tractatus de variis annorum formis*, Londini, 1605, *in octavo; Prælectio Aſtronomica de natura Cœli & conditionibus Elementorum; Diſquiſitio Phyſiologica de origine fontium: Defenſio tractatus de variis annorum formis contra Joſephi Scaligeri obtrectationem*, Londini, 1607, *in octavo; Examen Canonum Chronologiæ Iſagogicorum; Emendatio temporum ab initio mundi huc uſque, compendio facta, contra Scaligerum & alios*, Londini, 1609, *in octavo; Explicatio & additamentum argumentorum in libro Emendationis temporum compendio factæ de nativitate Christi & Miniſterio in terris*, Londini, 1613, *in octavo; Solis & Lunæ periodus, ſeu annus magnus*, Londini, 1620 & 1621, *in octavo; De anni ſolaris menſura, Epiſtola Aſtronomica ad Henric. Savilium*, Londini, 1620 & 1621, *in octavo; Numerus aureus melioribus lapillis inſignatus, factusque Gemmeus, e Theſauro anni magni, ſive Solis & Lunæ periodi octodeſexcentenariæ*, Londini, 1621; *Canones Chronologici, nec non ſeries ſummorum Magiſtratuum & triumphorum Romanorum*, Oxonii, 1675, *in octavo; Lettre à Jaques Uſſerius*, 1686; *Notæ in Marmora Arundelliana*, 1676, *in folio; Antonii Wood, Hiſtoria Univerſitatis Oxonienſis & Athenæ Oxonienſes.* * Le P. Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 15. *p.* 301.

L Y D I E, païs conſidérable de l'Aſie Mineure, a auſſi porté le nom de *Meonie*, & aujourd'hui il a celui de *Caraſie*. Les riviéres de la Lydie ſont, Caïcus, appellé préſentement *Climachi* & *Gimaſti*; Hermus, dit *Sambat*; le Pactole; *Cbias* ou *Cbiari*, qui ſépare la Lydie de la Carie. Les montagnes ſont, Sipyle, Tmole, Mimas, &c. & les villes les plus conſidérables, ſont Sardes, Philadelphie, Thyatire, &c. Joſéphe & S. Jérôme diſent que les Lydiens ſont deſcendus de Lud, fils de Sem. Les Auteurs profanes diſent que ce fut de Lydus. Le Royaume de Lydie commença par Argon, de la branche des Héraclides, & dura juſqu'à Candaule, qui étoit le vint-deuxiéme Roi, & qui fut tué par Gygès. Celui-ci commença la branche des Mermnades, & eut pour ſucceſſeurs Ardys, Sadyattès, Alyattès & Crœſus, qui fut vaincu la quatorziéme année de ſon régne, & fut fait priſonnier par Cyrus. La Lydie fut depuis ſujette aux Perſes, aux Grecs & aux Romains: préſentement elle eſt ſous la domination du Turc. Les Lydiens ont inventé pluſieurs Jeux, & l'uſage des monnoyes. Ils étoient bons hommes de cheval; mais au reſte ſi efféminez, que pour exprimer quelque maniére molle & voluptueuſe, on diſoit en proverbe, *Lydio more.* Ils envoyérent en Italie une Colonie, qui s'établit dans la province, dite aujourd'hui *Toſcane.* Voici la ſuite Chronologique des Rois de Lydie, qui nous ſont connus depuis Argon ou Agron, fils d'Alcée, & arriére-petit-fils d'Hercule, ſelon les Poëtes.

SUITE CHRONOLOGIQUE
des Rois de Lydie.

Ans du Monde	Avant J. C.		Durée.
2814.	1221.	Argon ou Agron.	
		Rois inconnus.	
3319.	716.	Gygès.	38.
3360.	675.	Ardys II.	49.
3409.	626.	Sadiattès.	12.
3421.	614.	Alyattès II.	57.
3478.	557.	Crœsus.	14.

Crœsus fut vaincu par Cyrus, l'an 3491 du monde, & 544 avant Jesus Christ, sous la LIX Olympiade. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 6. Hérodote, *l.* 1. ou *Clio.* Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11. Leunclavius, *in Pand. Turc.* Cluvier & Magin, *Géogr.* Eusébe. Pétau. Scaliger. Riccioli.

L Y D I E (Sainte) fut convertie par saint Paul dans la ville de Philippes. Elle étoit Marchande de pourpre, & native de la ville de Thyatire. Elle reçut saint Paul & ses compagnons dans sa maison. Saint Paul & Silas ayant été mis en prison, après avoir délivré du malin esprit une Devineresse de la ville, & en étant sortis, saint Paul avant que de partir de Philippes, alla visiter son Hôtesse, & y assembla les Fidéles pour les fortifier dans la Foi. * *Actes des Apôtres, ch.* 16. *Mémoires Ecclef.* de Tillemont. Baillet, *Vies des Saints*, 23 *août*, jour auquel on fait mémoire de sainte Lydie.

L Y D I U S (Martin) Ministre de la Religion Réformée, natif de Lubec, ayant quitté le Palatinat, se retira au Païs-Bas l'an 1576, & fut Professeur en Théologie à Franeker, après avoir été Principal du Collége de la Sapience à Heidelberg avec Zacharie Ursin: il laissa deux fils, qui furent Ministres. Ce savant Professeur, *dit Gérard Brandt*, aimoit la paix, & fit tous ses efforts pour terminer les différens ecclésiastiques. On n'a imprimé qu'un petit nombre de ses Ouvrages. Son petit-fils Jaques Lydius, avoit entre autres Manuscrits de son grand-pére, une justification d'Erasme, où l'Auteur faisoit voir la sagesse & la modération de ce Théologien par rapport aux matiéres de Religion. * Gérard Brandt, *Histoire de la Réformation, &c. tome* 1. *p.* 354.

L Y D I U S (Balthazar) fils aîné de Martin, commença à exercer son ministére à Dordrecht vers l'an 1603, & mourut l'an 1629. Il eut quatre fils qui furent Ministres. Il publia deux volumes *in octavo*, intitulez, *Waldensia, id est, conservatio veræ Ecclesiæ demonstrata in Confessionibus Taboritarum & Bohemorum.* Le premier tome fut imprimé à Rotterdam l'an 1616, & l'autre à Dordrecht l'année suivante. Les autres Ouvrages de cet Auteur sont, *Facula accensa Historiæ Waldensium; Novus orbis seu navigationes primæ in Americam.* Il fit l'ouverture du Synode de Dordrecht par une priére en Latin. Dans la 18 Session, il prêcha violemment contre les Remontrans. Il dit qu'ils étoient de la race de Cham, lequel avoit découvert la nudité de son pére. Il prêcha aussi pour la clôture du Synode, sur *Isaïe, ch.* 12. *v.* 1. 2. 3. Il eut quatre fils qui furent Ministres. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation des Païs-Bas, tome* 2. *p.* 5.

L Y D I U S (Isaac) fils de Balthasar, mourut Ministre de Dordrecht, laissant un fils nommé *Matthieu*, qui mourut Ministre environ l'an 1685, & qui avoit une belle bibliothéque.

L Y D I U S (Jacques) second fils de Balthazar, fut Ministre de Dordrecht, & Auteur de plusieurs livres. Outre plusieurs Poëmes qu'il composa en Flamand, & son, *Roomschen-Uylenspiegel*, imprimé à Dordrecht l'an 1671, *in octavo*, il donna au public, *Sermonum convivalium libri duo, quibus variarum gentium mores ac ritus in uxore expetenda; sponsalibus contrahendis, nuptiisque faciendis ac perficiendis enarrantur*, qui furent imprimez à Dordrecht l'an 1643, *in quarto; Agonistica Sacra; Florum sparsio ad Historiam Passionis Jesu Christi.* Outre cela, il a fait un livre intitulé, *Belgium gloriosum*; & un Dialogue *De Cœna Domini.* M. Van Til, Professeur à Leide, ayant vu le Manuscrit du *Syntagma sacrum de Re Militari*, & celui de la Dissertation, *De juramento*, que l'Auteur n'avoit pas publiez, les jugea dignes de voir le jour. On suivit son avis, comme il paroît par le volume imprimé à Dordrecht, *in quarto*, l'an 1698, sous ce titre, *Jacobi Lydii Syntagma sacrum de Re Militari; de Jurejurando Dissertatio Philologica, Opus posthumum & multa eruditione commendatum, cum figuris æneis elegantissime incisis, quod nunc primum ex tenebris eruit, notisque illustravit Salomon Van Til, Theologus Dordracenus.* M. Van Til n'avoit pas encore été appellé alors Professeur en Théologie à Leiden.

L Y D I U S (Jean) second fils de Martin, exerça son ministére à Oudewater en Hollande, & publia aussi plusieurs Ouvrages. Il fit imprimer à Leiden l'an 1610. un livre de Prateólus ou du Preau intitulé; *Concilia Ecclesiæ Christianæ*, & y joignit sa Critique. Cinq ans après il publia dans la même ville la Vie des Papes, composée par Robert Barnes & par Jean Balæus, & continuée jusqu'à son tems. Il étoit l'Auteur de cette Continuation. Il avoit donné une édition de Nicolas de Clémangis l'an 1613, avec des Notes & un Glossaire. On y trouve entre autres des *Analecta in librum Nicolai de Clemangis, de corrupto Ecclesiæ statu.* Il eut deux fils qui furent Ministres. * Bayle, *Dict. Crit.*

L Y D S T O N. *Voyez* L I D S T O N.

L Y E'. L Y G. L Y M. L Y N.

L Y E'E N, *Lyæus*, épithéte donnée à Bacchus, du mot Grec λύειν, qui signifie *délier*; parce que le vin dont il est le Dieu, *solvit curas*, comme disent les Latins, nous détache de tout souci. * *Antiq. Rom.*

L I G Æ U S (Jean) est Auteur d'une Paraphrase sur les Aphorismes d'Hippocrate, imprimée en 1591. On trouve ses Poësies dans le *Delic. Gall. tome* 2. *p.* 432. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L Y G I E N S. *Voyez* L U G I E N S.

L Y M B A C H ou L I M B A C H, nom de deux bourgs de la Basse Hongrie, dont l'un est appellé *Nider-Lymbach* ou *Bas Lymbach*, & l'autre *Ober-Lymbach*, ou *Haut Lymbach.* Ils sont différemment placez dans les Cartes. Dans celles de Sanson, celui qui est appellé *Nider-Lymbach*, porte en Hongrois le nom d'*Asolyndna*, selon Sanson, & d'*Asolindua* selon Baudrand & Maty, & se trouve au sud-sud-est de Canise à cinq milles d'Italie de distance; mais M. Maty le place à l'occident. Dans la Carte de Hongrie de Nicolas Visscher, & dans celle de M. Delisle, on ne trouve point *Nider-Lymbach.* Le bourg appellé *Ober-Lymbach*, & en Hongrois *Fewl Selyndna*, est dans les Cartes de Sanson au nord de Canise à la distance d'environ quatre lieues. Nicolas Visscher dans sa Carte de la Hongrie, ne met point *Ober-Lymbach*, mais on y trouve *Nider-Lymbach* au nord-ouest, à la distance de près de quatre lieues; mais dans sa Carte du cours du Danube, on a *Ober Lymbach* au nord-ouest de Canise, à la distance d'onze à douze lieues. La Carte de Hongrie de M. Delisle n'a ni l'un ni l'autre Lymbach.

* L Y M B O R C H (Aloysius) Abbé de S. Gilles à Liége, autant recommandable par son savoir que par sa naissance, a écrit en langage de son païs la Vie de S. Gilles, son Patron, & un Poëme en vers Elégiaques fort beaux, un Discours adressé à Erasme de Xencheval, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 43.

L Y M B O R C H (Philippe) *Voyez* L I M B O R C H.

* L Y M E, petite riviére & bourg sur la côte de la province de Dorset; vers les confins de celle de Dévon.

L Y M F I O R D. *Voyez* A L B O R G (Le Canal d')

* L Y M I N G T O N, bon bourg d'Angleterre dans la province de Southampton, dans le voisinage de la mer, avec un port médiocre que la marée y fait à la rencontre d'une petite riviére. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 708.

L Y M N E, en Latin *Limenus*, *Lemannis*, *Lemannus*: c'étoit anciennement une petite ville des Cantiens, qui n'est maintenant qu'un village du Comté de Kent en Angleterre. Il est sur le Pas de Calais, où il avoit autrefois un port, que les sables ont gâté. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L Y M N ou L I N, petite riviére de l'Ecosse méridionale, dans la partie septentrionale de la province de Tweedale, se jette dans la Tweede deux milles au dessus de Péblis. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 1082.

* L Y M N I N G E N V A N D E N B E R G H E, nom de l'une des sept familles nobles de Louvain, desquelles on tire toujours les principaux Membres du Grand Conseil. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L Y M W Y C K ou L E M W Y C K (André de) naquit en 1538 à Lymwyck ou Lemwyck dans le Nord-Jutland, où son pére *Janus-André* étoit Ministre. Il fit ses premiéres études à Alborg & à Rypen, & après la mort de son pére il fut Recteur du Collége de Lymwyck depuis l'an 1554, jusqu'à l'an 1561. Après avoir été pendant quelque tems Directeur des Chantres de la Chapelle Royale, le Roi l'envoya à ses frais en Allemagne. Il fut reçu Maître dans l'Académie de Wittenberg, & fit ensuite le voyage d'Italie. Après cela, il s'appliqua à la Médecine en diverses villes d'Allemagne, & alla en 1575 en France. En 1576, il fut fait Professeur en Médecine à Coppenhague. N'ayant point eu d'enfans de son mariage, il légua sa Bibliothéque à l'Académie & mourut le sixiéme mai 1603. On a de lui *Anecdota; Hodæporicon; Exercitationes; Prælectiones Medicæ; Tractatus de Urinis, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bartholini *Hypomnemata.*

L Y N, ville. *Voyez* L Y N N ou L Y N N E.

* L Y N A R (Roch, Comte de) issu de la famille des Comtes de Lynar, & fils de *Jean-Batiste*, Général de l'Empereur; ayant perdu son pére de bonne heure, eut l'avantage d'être élevé par les soins de Côme, Grand Duc de Florence; ensuite par ceux du Duc de Ferrare; & enfin par ceux de François I, Roi de France, au service duquel il s'avança jusqu'à l'emploi de Commissaire général de la Guerre & d'Inspecteur de toutes les places fortes du Royaume de France. En 1552, il donna des preuves de sa valeur au siége de Metz. En 1557, il se trouva en qualité de Général Major à la bataille de S. Quentin; & ensuite à celle de Dreux. Après cela il se rendit maître du Havre de Grace, & perdit un œil au siége d'Arras. En 1563, il fut du nombre de ceux que le Roi de France envoya en ambassade vers les Etats Protestans d'Allemagne, & embrassa la Religion Luthérienne. Comme il pouvoit bien prévoir que ce changement seroit un obstacle à son avancement à la Cour de France, il prit le parti de se retirer à Heidelberg, où l'Electeur Palatin tenoit sa Cour. En 1570, il fut appellé à Dresde par Auguste, Electeur de Saxe, pour être Membre du Conseil de Guerre, Grand-Maître de l'Artillerie, & Directeur général des Fortifications. Après la mort de cet Electeur, il entra au service de l'Electeur de Brandebourg & mourut en 1596. Il avoit épousé la Baronne de Montot de laquelle il eut un fils nommé *Jean-Casimir.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L Y N C E'E, fils d'Egyptus, qui étoit frére de Danaüs, Roi d'Argos, épousa Hypermnestre, l'une des cinquante filles de Danaüs. Elle ne voulut point le tuer la premiére nuit de ses no-

noces, & aima mieux desobéïr à son pére, que d'être cruelle envers son mari. Lyncée étant sauvé de ce danger, se retira promptement de la Cour, & ne revint qu'après la mort de Danaüs. D'autres disent que ce Roi le rappella, & lui rendit sa femme Hypermnestre, qu'il avoit renfermée dans une prison. * Apollodore Hygin.

LYNCE'E, l'un des Argonautes qui allérent avec Jason à la conquête de la Toison d'or, avoit la vue si perçante, qu'il voyoit au travers des murs, à ce que disent les Poëtes, & découvroit même ce qui se passoit dans les Cieux & dans les Enfers. Ce qui a donné lieu à cette Fable, c'est qu'il pénétroit dans les plus profonds secrets de la nature, qu'il enseigna le moyen de trouver les mines d'or & d'argent cachées dans le fond de la terre, & qu'il fit des observations nouvelles sur l'Astronomie, découvrant dans le cours des astres, ce que les autres n'avoient point apperçu. * Pline, *l.* 2. *c.* 17. Valerius Flaccus, *Argonaut. l.* 1. *v.* 463, *& suiv.*

LYNCEO ou LYNCEN, en Latin *Lyncestius*, riviére de la Macedoine, se décharge dans le fleuve Vistrizza, anciennement *Erigonius*. Ovide rapporte que l'eau de cette riviére enivroit comme le vin, * *Metam. l.* 15. *v.* 329.

LYNCESTES. *Cherchez* ALEXANDRE, Prince, fils d'Erope.

LYNCUS, Roi de Scythie, manqua de reconnoissance pour Triptoléme, que la Déesse Cérès avoit envoyé pour enseigner l'usage de l'Agriculture aux hommes. Il voulut le faire mourir; mais Cérès le métamorphosa lui-même en Lynx. * Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 650.

* LYNDE (Humfrey ou Humphrey) Chevalier Anglois, naquit à Londres. Il publia deux livres sur les points controversés de la Religion, le premier en 1628, & l'autre en 1630. Ils furent traduits d'Anglois en François par Jean de la Montagne. Le Chevalier Lynde se trouva engagé dans cette carriére par un défi qu'un Jésuite lui envoya, portant en substance qu'il eût à lui montrer par le témoignage de quelques bons Ecrivains que l'Eglise Protestante avoit été visible dans tous les tems, & dans les siécles qui ont précédé Luther. Ce Jésuite étoit Anglois & s'appelloit Robert Ténison. Le Chevalier Lynde fut Juge de paix & Membre de la Chambre Basse du Parlement. Il mourut le 14 juin 1636, à l'âge de 57 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYNDEN, nom d'une Terre & Seigneurie, située dans le Quartier du Duché de Gueldre, qu'on nomme *le Betau*. Elle a le Wahal au midi, & au nord le vieux Rhin, qu'on nomme aujourd'hui *le Leck*. C'est un païs fertile, orné de bois, d'étangs, de viviers, & de terres labourables; mais du côté du Leck il est sujet aux inondations, dont il est garanti par une forte digue. Il a d'orient en occident environ quatre lieues d'étendue, & deux du midi au septentrion. Il y a la bourgade de Lynden, & les villages de Vernhuysen, d'Alst, &c.

LYNDEN, l'une des plus anciennes familles nobles des Païs Bas & des contrées circonvoisines, tire son origine de Lorraine, & des Comtes d'Aspremont.

ARNOUL, fils cadet d'un de ces Comtes, est la souche de la Maison de Lynden. Il épousa *Helene* de Boesichem ou Beusekom, morte en 1141, & il en eut 1. GUILLAUME, I. de ce nom, qui suit; 2. *Alide*, mariée à *Baudouin* de Heusden, Seigneur de Heeswyk, morte le premier novembre 1154; 3. *Berthe*, mariée à *Halewyn*, Châtelain de Leiden; 4. *Ida*, mariée à *Robert* de Beuskom, Seigneur de Cuylemborg, son cousin Germain.

GUILLAUME, I. de ce nom, surnommé *le Gaucher*, second Seigneur de Lynden, Seigneur d'Ingen, &c. épousa *Agnès* de Montbelliard, fille du Seigneur d'Altena près de Heusden, & en eut 1. FLORENT, I. de ce nom, qui suit; 2. *Agnès*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Teilingen & de la Lecke, morte le 27 octobre 1211, après moins d'un an de mariage; 3. *Luitgarde*, mariée 1. avec *Daniel*, Seigneur de Merwéde: 2. avec *Jean* de Persen, Seigneur de Waterland, morte le 25 octobre 1301.

FLORENT, I. de ce nom, surnommé *le Jeune*, troisiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Vernhuizen, d'Ingen, d'Ommeren, de Kesteren, &c. tué par *Jean* de Buuren, son cousin, le 16 septembre 1203, épousa *Agnès* de Wachtendonk, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. *Arnoul* de Lynden, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, mort à Nice en 1190; 3. *Marguerite*, alliée à *Wolfard*, Comte Allemand, dont on ne connoît ni les ancêtres ni la postérité; 4. *Sophie*, femme de *Weer* de Cuilemborch, premier Seigneur de Vianen; & 5. *Mathilde*, mariée à *Gautier* Spiering, morte le premier novembre 1254.

GUILLAUME, II. du nom, quatriéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, de Vernhuizen, d'Ingen, d'Ommeren, d'Oudenweert, de Kesteren, &c. épousa à l'âge de 31 ans, à la Haye, en 1196, *Christine* de Bréderode, fille de *Guillaume* de Bréderode, & de *Marguerite*, fille du Comte de la Lippe, morte l'an 1211, de laquelle il eut 1. FLORENT, II. du nom, qui suit; 2. *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, Religieux de l'Abbaïe de Marienweert; 3. *Jean*, Religieux de l'Abbaïe d'Egmondt, mort jeune en 1209; 4. *Othon*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, & de celle de Paderborn; 5. *Bernard*, Chanoine de la cathédrale de Paderborn, mort en 1246; 6. *Christine*, mariée avec *Guillaume*, Seigneur de Stryen & de Zevenbergen, morte le premier décembre 1254; 7. *Ermengarde*, alliée 1. à *Barthélemy* de Haarlem, Chevalier: 2. à *Christian*, Seigneur de Raaphorst, Chévalier, morte le 30 avril 1261.

FLORENT, II. du nom, cinquiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, de Vernhuizen, d'Ommeren, de Kesteren, &c. épousa vers l'an 1217 *Agnès* de Boetzelaar, fille de *Wessel*. Seigneur de Boetzelaar, & mourut en 1257. Il eut de sa femme 1. THE'ODORE ou THIERRY, I. de ce nom, qui suit; 2. *Goossen*, Chanoine des cathédrales d'Utrecht & d'Osnabrug; 3. ETIENNE, Seigneur de Vernhuisen, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Goossen*, Religieux de Marienweert, mort en 1271; 5. *Othon*, Chanoine de la cathédrale de Minden, mort en 1273; 6. *Agnès*, mariée à *Theodore* ou *Thierry*, Seigneur d'Yzendoorn, Chevalier, mort en 1298.

THE'ODORE ou THIERRY, I. de ce nom, sixiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, de Kesteren, &c. épousa 1. *Hedwige*, fille de *Theodore* ou *Thierry* de Zein, Seigneur de Renesse, & de *Marguerite* de Hollande, morte trois mois après son mariage en 1249: 2. dans la même année, *Marguerite*, fille de *Bernd-Guillaume* de Randenrode, Burgrave de Montfort. Le chagrin qu'il eut de la mort de Guillaume, Empereur & Comte de Hollande, qui fut tué dans son expédition contre les Frisons occidentaux, lui fit prendre, du consentement de sa femme, la résolution de se faire Religieux dans l'Abbaïe de Middelbourg, où il mourut en 1266, laissant de sa seconde femme, THE'ODORE ou THIERRY, II. du nom, qui suit.

THE'ODORE ou THIERRY, II. du nom, septiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, &c. Chevalier de l'Ordre du Comte de Hollande, mort vers l'an 1300, épousa *Agnès* de Herlaar, fille du Seigneur d'Ameide, de laquelle il eut 1. THE'ODORIC ou THIERRY, III. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem; 3. *Corneille*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, tué en 1345, dans la guerre contre les Frisons; 4. *Hubert*, tué dans la même occasion que son frére Corneille; 5. *Etienne*; 6. *Jean*, dit *de Leede*, Chevalier & ensuite Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, & de celle de Minden; 7. *Elizabeth*, mariée à *Gautier*, Seigneur de Loenresloot, Chevalier.

THE'ODORE ou THIERRY, III. du nom, huitiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Ommeren, d'Oudenweert, & d'Alst, Echanson héréditaire de Gueldre, mort en 1368 dans un âge fort avancé, épousa vers l'an 1312 *Ermengarde*, fille de *Gautier*, Seigneur de Keppel, & d'*Alide* d'Aaswyn, de laquelle il eut 1. JEAN, I. de ce nom, qui suit; 2. *Gautier*, Seigneur d'Alst, tué dans une bataille en 1381, sans laisser de postérité; 3. ETIENNE, Chevalier, Baron de Hemmen, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, marié avec *Sophie* de Blokhoven; 5. *Hubert*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, mort à la guerre; 6. *Mathilde*, mariée à *Jean* de Hollande, dit *de Benthem*; 7. *Marguerite*, mariée avec le Seigneur de Goor; 8. *Alide*, morte sans avoir été mariée.

JEAN, I. de ce nom, neuviéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, &c. Echanson héréditaire du Duché de Gueldre, mort en 1382, épousa 1. en 1338, *Elizabeth* de Polanen, fille de *Jean*, Seigneur de Polanen & de la Lecke, de la Maison de Wassenaar: 2. *Marguerite*, fille cadette de *Gérard*, Comte de Gennep sur la Meuse, & de *Jeanne* Both Vander Eem. Il eut du premier lit, 1. *Jeanne*, alliée à *Henri*, Seigneur de Gemmenich & de Visschel, Chevalier; dont elle eut un fils nommé *Jean*; 2. *Elizabeth*, qui épousa son cousin; & 3. THE'ODORE ou THIERRY, IV. du nom, qui suit.

THE'ODORE ou THIERRY, IV. du nom, dixiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, &c. Chevalier, Echanson héréditaire de Gueldre, mort le sixiéme mai 1408, épousa *Marie* de Hoorn, Dame de Duffel, fille de *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Perweys, & de *Catherine* Bertout. Il eut de sa femme, MARGUERITE, fille unique, qui suit.

MARGUERITE, Dame de Lynden, de Leede, d'Oudenweert, &c. mourut à l'âge de 17 ans, le 22 novembre 1409, sans avoir été mariée.

POSTERITE' d'ETIENNE, TROISIE'ME fils de Théodore ou Thierry, huitiéme Seigneur de Lynden.

ETIENNE de Lynden quatriéme fils de *Théodore* ou *Thierry*, III. de ce nom, & d'*Ermengarde* de Keppel, Chevalier, fut revêtu de cette dignité, en 1359, de la propre main de l'Empereur Charles IV. L'année suivante, il épousa *Elizabeth*, fille du Baron de Hemmen, héritiére de Boelenham & de Mussenberg, & obtint, vers l'an 1364, du même Empereur, l'investiture du fief de la Baronnie de Hemmen. Il eut de sa femme, 1. THE'ODORE ou THIERRY qui suit; 2. *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 3. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérulem, Seigneur de Hetten; 4. *Hubert*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 5. *Jeanne*, mariée à *Adam* Vanden Berg, Seigneur de Limbourg, surnommé *Trip*; 6. GOOSSEN de Lynden, Seigneur d'Alst, *dont la postérite sera rapportée cy-après*; 7. *Elizabeth*, mariée à *Gisbert* de Mékeren.

THE'ODORE ou THIERRY, second Baron de Hemmen, Seigneur de Boelenham & de Mussenberg, Echanson héréditaire de Gueldre, mort le 28 octobre 1437, épousa 1. *Walburge* de Benthem, morte en couche de son premier enfant qui mourut avec elle: 2. *Anne*, fille de *Guillaume* de Blitterswyck, Chevalier: 3. *Catherine*, fille de *Zweder*, Burgrave de Montfort, & de *Catherine* de Cuylemborch: 4. *Adelise*, fille de *Godschalck* de Winssen, Maréchal d'Eemlandt dans la province d'Utrecht, & d'*Elizabeth* Mouwer, Dame de Heemstede. Il eut de sa seconde femme, 1. 2. 3. 4. quatre enfans morts jeunes, savoir *Théodore* ou *Thierry*, *Elizabeth*, *Adelise & Elisabeth*; 5. JEAN qui suit; 6. *Elizabeth*, mariée en 1440 à *Roger* de Randwyck; 7. *Hildegarde*, mariée à *Jean* Seigneur de Bemmel.

JEAN, Chevalier, troisiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Boelenham & de Mussenberg, Echanson héréditaire de Gueldre, mort le 13 avril 1473, épousa *Folswyne* de Randwyck, fille de *Gisbert*, Comte de Tournay, & d'*Elisabeth* Beck, de laquelle il eut 1. THE'ODORE ou THIERRY qui suit; 2. ETIENNE, Seigneur de Mussenberg, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Corneille*, Seigneur de Boelenham, qui ne laissa qu'une

fille

fille nommée *Marie*, morte jeune; 4. *Arnoul*, Chevalier, Seigneur de la moitié de Boedelham, mort âgé de 68 ans; 5. *Jean*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, Seigneur de la moitié de Boedelham, laquelle il vendit en 1490 à ſon frére aîné, qui avoit déja auparavant acheté l'autre moitié; 6. *Elizabeth*, mariée à *Jean* de Holthuizen.

The'odore ou Thierry, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, quatriéme Baron de Hemmen, &c. Conſeiller Privé & Chambellan de l'Empereur Frédéric d'Autriche, mort le troiſiéme juillet 1500, épouſa en 1472 *Walburge* de Blitterswyck, de laquelle il eut 1. Gaspard qui ſuit; 2. *Dorothée*, mariée à *Jean*, Seigneur d'Ingenland, Chevalier; 3. *Walburge*, mariée 1. à *Jean* de Flodorp, Chevalier: 2. à *Corneille*, Seigneur de Wyhé, Chevalier, mort en 1530.

Gaspard, cinquiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, de Boedelham, de Roſendaal, &c. mort vers l'an 1540, épouſa en 1501, *Anne* de Bronkhorſt, Dame de Langeweer, de Parkenſtein, & en partie de Rozendaal, & il en eut 1. Arnoul, ſixiéme Baron de Hemmen, marié avec *Gertrude*, héritiére de Diepenbroek, mort en 1543, laiſſant un fils nommé *Jean*, qui mourut en 1544, à l'âge de neuf ans; 2. *Jean-Batiſte*, qui ſe fit Jéſuite, & mourut à Rome le troiſiéme mai 1567; 3. *Balthaſar*, mort le 18 août 1549, ſans avoir été marié; 4. The'odore ou Thierry qui ſuit; 5. Jean qui ſuivra; 6. *Joachim*, mort jeune; 7. *Dorothée*, mariée à *Werner-Scheffert* de Mérode, Seigneur de Clermont, de Welkenhuizen, de Heimersbach & de Sindorf; 8. *Jeanne*, morte ſans avoir été mariée.

The'odore ou Thierry, huitiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, &c. mort en 1569, épouſa le 30 août 1563 *Judith* de Wylach, fille unique de *Jean* de Gerberich, d'Oſſenbroek, &c. N'ayant eu aucun héritier mâle, il obtint de l'Empereur Maximilien que la Baronnie de Hemmen, qui eſt un fief maſculin, pourroit être poſſédée par les fils de ſes filles, pourvu qu'elles épouſaſſent quelcun de la Maiſon de Lynden. Il eut de ſa femme, 1. *Anne-Agnès*, mariée en 1586, avec *François* de Lynden, & devenue par là Baronne de Hemmen; 2. *Jeanne*, Dame de Blitterswyck, mariée à *Jean*, Seigneur d'Oſſenberg, morte ſans laiſſer poſtérité.

POSTE'RITE' de JEAN de LYNDEN, cinquiéme fils de Gaſpard de Lynden, cinquieme Baron de Hemmen, & d'Anne de Bronkhorſt.

Jean de Lynden, premier Seigneur de Boelenham, continua la branche aînée de la Maiſon de Lynden. Il épouſa *Catherine* de Gueldre, fille naturelle de *Charles* d'Egmondt Duc de Gueldre, de laquelle il eut 1. Gaspard qui ſuit; 2. *Théodore* ou *Thierry*, mort jeune; 3. *Jean*, mort à l'âge de 17 ans, ſans avoir été marié; 4. *Catherine*, morte jeune.

Gaspard, ſecond Seigneur de Boelenham, épouſa *Ermengarde* de Daatſelaar, de laquelle il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Arnoul*, marié avec *Ermengarde* de Holthuizen, ſa couſine; 3. Godard, *dont la poſterite ſera rapportee après celle de ſon frere aine*; 4. Gaspard, *dont on parlera cy-apres*; 5. *Albert*; 6. *Elizabeth*, mariée à *N.* . . d'Eck; 7. *Anne*.

Jean, troiſiéme Seigneur de Boelenham, épouſa *Odilie* Ruiſch, fille de *Pierre* Ruiſch, Bourgemaître d'Utrecht, & de *N.* . . d'Ermelen. Il en eut 1. *Catherine*, mariée à *N.* . . Aethon, Chevalier Anglois; 2. *Pétronelle*; 3. *Jeanne*.

Godard, quatriéme Seigneur de Boelenham, épouſa *Jacqueline* de Bronkhorſt, fille de *Herbert*, & il en eut 1. Herbert qui ſuit; 2. Gaspard, *qui ſuivra*; 3. *Ermengarde*, mariée à *N.* . . de Thienen, Seigneur de Berlicum, Middelroden & Caathoven.

Herbert, épouſa le 12 mai 1646, *Emerentia* de Tuil, héritiére de Serooskerken, fille d'*Alexandre* de Tuil, Seigneur de Serooskerken & de *Heilwich* d'Ooſtrum. Il en a eu 1. *Alexandre*, tué en 1674; au ſiége de Grave; 2. *Jacqueline*, mariée 1. à *N.* . . de Riemsdyck: 2. à *N.* . . Heyſter.

Gaspard, ſecond fils de *Godard*, Seigneur de Plack & de Boelenham, Major du Régiment des Gardes du Corps du Prince d'Orange; mort en 1669, épouſa *Elizabeth* Bellous, de laquelle il eut 1. Godard-Philips qui ſuit; 2. *Jacqueline*, morte ſans avoir été mariée.

Godard-Philips, Seigneur de Plak, Capitaine aux Gardes, & Général Major de Cavalerie au ſervice des Provinces-Unies, a épouſé *Cornélie-Iſabelle* de Coeverden, héritiére de Ryſſelt par la mort de ſon frére, & il en a eu 1. *Gaſpard* marié à *Sophie-Charlotte*, Comteſſe de Limbourg-Stirum, fille de *Frédéric-Guillaume*, Seigneur de Borkulo, & de *Lucie*, Baronne d'Aylua; 2. *Anne*.

Gaspard de Lynden, quatriéme fils de *Gaſpard* de Lynden & d'*Ermengarde* de Daatſelaar, épouſa *N.* . . d'Eck, dont il eut 1. *Ermengarde*, Dame de Boelenham, mariée avec *Théodore* ou *Thierry* d'Els, Amptman des contrées de Bommel & de Tiel, &c. 2. *Théodora*; 3. *Jeanne-Elizabeth*.

POSTE'RITE' d'ETIENNE de LYNDEN, ſecond fils de Jean, troiſiéme Baron de Hemmen, & de Folſwyne de Randwyck.

Etienne de Lynden, Chevalier, premier Seigneur de Muſſenberg, mort le 18 ſeptembre 1507, épouſa vers l'an 1480, *Walburge*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Bronkhorſt, & d'*Anne* de Delen. Il en eut 1. Jean qui ſuit; 2. The'odore ou Thierry, *dont il ſera parlé après ſon frére aîné*; 3. Gaspard qui ſuivra; 4. *Anne*; 5. *Dorothée*.

Jean, Chevalier, ſecond Seigneur de Muſſenberg, Droſſart de Hattem, &c. épouſa *Anne* de Galen, de laquelle il eut 1. Charles qui ſuit; 2. *Elizabeth*, mariée avec *Bernard* de Voorſt; 3. *Eléonor*, femme de *N.* . . . Brempt.

Charles, Chevalier, troiſiéme Seigneur de Muſſenberg, Amptman du Haut Bétau né en 1529, & mort le 27 octobre 1610; épouſa en 1561 *Alide* de Zuilen, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Zuilen, Chevalier, Seigneur de Zevender, de Haar, &c. & de *Joſine* ou *Juſtine*, héritiére de Drakenburg & d'Oudaan. Il eut de ſa femme 1. *Jean*, Gouverneur & Amptman de la ville de Bonn, bleſſé dans un combat près de Cologne, mort de ſes bleſſures le cinquiéme juin 1602, ſans avoir été marié; 2. *Gaſpard*, quatriéme Seigneur de Muſſenberg né vers l'an 1575, mort le 27 mars 1620, dernier Chevalier de l'Ordre Teutonique de la Religion Romaine, dans la province d'Utrecht; 3. *Etienne*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, tué dans la guerre contre les Turcs; 4. *Antoine*, Religieux & enſuite Prieur du monaſtére de Lobbe, de l'Ordre de S. Benoît, dans le Païs de Liége, mort en 1622; *Charles*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht; de S. Lambert à Liége, & Archidiacre des Ardennes; 6. *Théodore* ou *Thierry*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, tué dans la guerre que le Prince de Parme faiſoit à la France; 7. *Anne*, Dame de Muſſenberg dont elle hérita à cauſe que tous ſes fréres étoient morts ſans avoir été mariez, d'abord Chanoineſſe de Rynsbourg, puis mariée 1. à *Pierre* de Berchem: 2. à *Renauld* de Brederode, Chevalier, Baron de Weeſenberg, Seigneur de Vernhuizen, de Spanbroek, de Spierdyck, d'Ooſthuizen, de Hoobrede, d'Ettorſem, d'Ooſtbeemſter, de Schaardam & de Quadyck, Préſident du Grand Conſeil de Hollande, Zélande & Nord-Hollande; 8. *Beatrix*, mariée à *Henri* de Brienen, morte en octobre 1624; 9. *Joſine* ou *Juſtine*, mariée à *Corneille* de Waal de Vronenſtein. Il mourut le cinquiéme ſeptembre 1629, & elle le ſeptiéme mars 1633.

POSTE'RITE' de THE'ODORE ou THIERRY de Lynden, ſecond fils d'Etienne, premier Seigneur de Muſſenberg, & de Walburge de Bronkhorſt.

The'odore ou Thierry; Chevalier, premier Burgrave de Dormale de cette famille, Seigneur de Hothey, de Sart, de S. Gelly, de Rochen, &c. premier Conſeiller & Maître d'Hôtel de l'Evêque & Prince de Liége, mort le cinquiéme avril 1560, épouſa 1. *Catherine*, fille légitimée du Comte de la Mark, Veuve d'*Adrien* de Fraypont: 2. en 1532, *Marie* d'Elderen, fille unique & riche héritiére de *Gondulphe* ou *Goedenoel* d'Elderen, Chevalier, Seigneur de Sart, de S. Gelly, & d'*Elizabeth* d'Amſtel. Du premier mariage il eut 1. *Jean*, tué dans les guerres d'Italie; 2. *Robert*, tué dans les guerres d'Italie contre les Turcs; 3. *Catherine* qui ſe méſallia, & qui fut à cauſe de cela deshéritée de ſon pére, remariée après la mort de ſon premier mari, à un Gentilhomme, nommé *N.* . . . de Gugoven, Seigneur de Gorſum ou Goſſen, dont elle eut une fille. Du ſecond mariage il eut 4. George qui ſuit; 5. Robert qui ſuivra; 6. *Conrad*, mort jeune; 7. *Theodore* ou *Thierry*, Seigneur de Mathivaux, Protonotaire Apoſtolique, Archidiacre des Ardennes, Prevôt & Abbé de l'égliſe de Notre-Dame à Maſtricht & à Dinant, Vicaire Général de l'Evêque & Prince de Liége dans les affaires eccléſiaſtiques, Conſeiller dans ſon Conſeil d'Etat, Conſeiller Privé, Garde des Sceaux, & Grand Doyen de la cathédrale de S. Lambert à Liege, mort le onziéme juillet 1602; 8. *Gaſpard*, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance de *Charles* de Brime, Comte de Mégen, & premier Ecuyer de *Gerard* de Groesbeek, Evêque & Prince de Liége, mort le 18 juillet 1576, ſans laiſſer d'enfans de *Mathilde* de Rougrave; 9. *Herman*, Baron du Saint Empire & de Réchem ou Rekheim, *dont il ſera parlé cy-apres*; 10. *Anne*, mariée à *Nicolas* de Blitterswyck, dit *Paſſart*, Chevalier, Seigneur de Meer, de Boller, &c. Droſſart de Bilſen, Grand Baillif de Maſtricht, &c.

George, Chevalier, Burgrave & Seigneur de Dormale, Droſſart & ſouverain Baillif de Montenake, ſouverain Maire de Saint-Tron, mort le 22 janvier 1592, épouſa *Marie-Nicole* de Heemsdyk, fille de *Nicolas*, Seigneur de Halsbergen, Chevalier, & de *Marie* Mois. Il en eut 1. *Charles*, tué à l'âge de 12 ans, au ſiége de Tournay, au mois d'août 1581; *Jean* qui ayant l'eſprit foible, fut nourri & mourut dans le Monaſtére des Benédictins à S. Tron; 3. *Etienne*, mort jeune; 4. *Théodore* ou *Thierry*, mort jeune; 5. *Etienne*, mort au berceau; 6. Gilles The'odore, Seigneur de Dormale, qui ſuit; 7. *Gérard-George*, qui ſervit en Hongrie & dans le Païs de Juliers; 8. *Elizabeth*, mariée avec *Jean* de Hontoy, Seigneur de Linther, de la Motte, de Grez, de Hanne, de Chévetoigne & de Bukem, morte le 31 août 1623; 9. *Marie*, mariée avec *Lévin* de Hogelande, Gouverneur du Fort d'Iſendyck, fils de *Corneille* de Hogelande, Penſionnaire de Dordrecht, & de *Catherine* de Rammecourt, mort en 1609; 10. *Georgette*, mariée le neuviéme janvier 1592, à *Jacob* Suis, Seigneur de Clingelande & de Nederveen, Chambellan d'Erneſt de Baviére Electeur de Cologne, fils de *Jacob* Suis & de *Marguerite* de Berchem, mort le huitiéme janvier 1599; 11. *Anne*, Sous-Prieure du monaſtére de Notre-Dame de Linther, morte en 1605; 12. autre *Anne*, morte dans l'enfance; 13. *Marguerite*, morte jeune.

Gilles-The'odore, Seigneur de Dormale, d'Ooſtmaal, de Steen, &c. Gouverneur de Curanges, épouſa 1. *Elizabeth* de Momperat, morte ſans laiſſer d'enfans, le onziéme octobre 1595: 2. *Ferdinande* de Baviére, fille légitimée d'*Erneſt*, Duc de Baviére, puis Electeur de Cologne, & de *Catherine* de Theul. Il en eut 1. *Charles*, Chevalier; 2. *Erneſtine*; 3. *Marie*; 4. *Magdelaine*.

POSTE'RITE' de ROBERT de LYNDEN, ſecond fils de Theodore ou Thierry, Burgrave de Dormale, & de Marie d'Elderen.

Robert de Lynden, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Baron

ron de Froidcourt, Seigneur de Stumont, &c. Gouverneur de Charlemont & du Marquisat de Franchimont, Conseiller d'Etat de l'Electeur de Cologne & de son Conseil Privé, & Maréchal de la Cour, mort le 16 septembre 1610. Vers l'an 1566, il épousa sa cousine *Marie* d'Ingenilandt, petite fille de *Jean* d'Ingenilandt & de *Dorothée* de Lynden. Il en eut, 1. *Othon*, mort jeune; 2. *Théodore* ou *Thierry*, mort en 1590 à Paris, sans avoir été marié; 3. 4. 5. *Othon*, *Arnoul*, *Alexandre*, morts jeunes; 6. CHARLES-ERNEST qui suit, 7. *Walemine Anne*, mariée à *Guillaume* de Scharrenberger, Seigneur de Houtpertingen, de Herten, &c. Chevalier d'Autriche, 8. 9. *Dorothee* & *Gerarde*, mortes jeunes.

CHARLES-ERNEST, Baron du Saint Empire, Baron de Lynden & de Froidcourt, Burgrave de Dormale, Seigneur de Sumaigne, de Mélen, de Wichmont, &c. Chambellan de l'Empereur, premier Ecuyer de l'Electeur de Cologne, Gouverneur de Stavelo, de Franchimont & de Logne, épousa le 24 juin 1610 *Catherine* de Rosey, fille de *Reinier* de Druines, dit *Rosey*, Chevalier, Seigneur de Ronsines, de Carniers, d'Everhalle, & de *Jeanne* de Montjoye. Il eut de sa femme 1. *Ernest*, Burgrave de Dormale, mort sans avoir été marié; 2. *Robert*, qui a laissé postérité; 3. *Charles*, mort jeune; 4. FERDINAND qui suit; 5. 6. 7. 8. 9. *Marguerite*, *Ferdinande*, *Marie*, *Jeanne* & *Mathilde*.

FERDINAND, Baron de Froidcourt, épousa *Elizabeth*, fille d'*Adrien*, Baron de Rheede, Seigneur de Printhagen, & de *Marie* de Mérode. Il en eut 1. *Ferdinand-Maximilien*, Comte d'Aspremont & de Lynden, marié à *Constance*, fille d'*Ernest*, Comte de Suis, & d'*Ernestine* de Lynden-Reckheim; 2. *Anne-Catherine*, Doyenne de Munsterbilsen; 3. CHARLES-FRANÇOIS qui suit

CHARLES FRANÇOIS, Comte d'Aspremont & de Lynden, épousa *Marie-Françoise-Agnès*, sa cousine, fille de *Ferdinand* de Lynden, Comte de Reckheim, & d'*Elizabeth*, Comtesse de Furstemberg. Il en eut 1. *Charles*, Comte de Lynden; 2. *N....* Chanoinesse de Munsterbilsen; 3. *N....* aussi Chanoinesse de Munsterbilsen.

POSTERITE' de HERMAN de LYNDEN, sixiéme fils de Théodore ou Thierry, Burgrave de Dormale, & de sa seconde femme Marie d'Elderen.

HERMAN de Lynden, Chevalier, Baron du Saint Empire, Baron de Reckheim, de Richolt, &c. Seigneur de Houlthuis, d'Once, de S. Simon, de Tongrenelle, de Wamferchies, de Zobbenbroek, de Kranewyck & de Vorsem, Gouverneur & Capitaine Général du Païs de Cologne, souverain & Grand-Maire de Liége, mort le cinquiéme juin 1603, épousa *Marie* de Halmale, fille de *Constantin* de Halmale, Chevalier, & de *Catherine* de la Werve. Il en eut 1. ERNEST qui suit; 2. *Herman*, mort jeune; 3. *Constance*, mariée à *Jean* de Mérode, Seigneur de Jehay, de Godsencourt, de Meer, d'Ast, d'Autgarde, &c. Grand & souverain Maire de Liége, fils d'*Arnoul* de Mérode & de *Jeanne* de Sart, Dame de Jehay, mort le huitiéme décembre 1612; 4 *Ferdinand*, mort jeune; 5. *Marie*, Chanoinesse de Munsterbilsen, morte le 28 juin 1614, à l'age de 25 ans; 6. *Anne-Marguerite*, Chanoinesse de Munsterbilsen, mariée dans la suite avec *Othon-Ernest* de Bramont, Seigneur de Fréteur, d'Attrin & de Melsen, Baron de Mortaigne.

ERNEST, Chevalier, Comte de Reckheim, Baron de Richolt, de Borssem, de Thienes, Seigneur de Houtaim, d'Once, de S. Simon, de Blaringen, de Steenbeeke, de Calonne & de Vieuville, Gentilhomme de sa Majesté Imperiale & Colonel à son service, mort en 1636, épousa vers la fin de 1609 *Anne-Antoinette* Gouffier, fille de *Henri* Gouffier, Marquis de Crévecœur & de Bonnivet, & de *Jeanne* de Bocholt. Il en eut 1. FERDINAND qui suit; 2. *Ernestine*, mariée à *Ernest*, Comte de Suis; 3. *Elizabeth*, Princesse & Abbesse de Munsterbilsen; 4. *Marie Charlotte*, Chanoinesse de Munsterbilsen, morte en 1672.

FERDINAND de Lynden d'Aspremont, Comte de Reckheim, Baron de Richolt, de Borssem, de Thiene, Seigneur de Houtaim, d'Once, de S. Simon, &c. mort le 24 août 1665, épousa en 1643, *Elizabeth*, Comtesse de Furstemberg, fille de *Herman-Egon*, Comte de Furstemberg, &c. Landgrave de Baar, & d'*Anne-Marie*, Comtesse de Hohenzollern. Il en eut, 1. *François-Gobert*, qui embrassa l'état ecclésiastique & devint Chanoine des Cathédrales de Cologne, de Saltzbourg & de Strasbourg, mort en 1705; 2. FERDINAND-GOBERT qui suit; 3. *Charles-Gobert* de Lynden d'Aspremont, Chanoine de Cologne, de Strasbourg & de Liége; 4. *Frédéric-Gobert*, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Steinfurt, Chambellan de l'Empereur Léopold, & Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort en 1705 ou 1706; 5. *Anne-Marie*, mariée en 1660, avec *Michel-Wentzel-François*, Comte d'Althan, Sénéchal de Moravie, mort en 1698, laissant des enfans de sa femme morte le quatriéme février 1724; 6. *Eléonor*, qui après la mort de sa tante devint Princesse & Abbesse de Munsterbilsen; 7. *Alexandrine*, Religieuse à Metz; 8. *Anne-Salomé*, mariée en 1677 avec *Louis* Radewyk, Comte de Souches, Général de l'Empereur, devenue veuve en 1690; 9 *Petronille*, Religieuse à Metz, 10. *Ernestine*, mariée 1. avec *Jean-George*, Comte de Kollonitsch: 2. avec *George*, Comte de Cauriani; 11. *Anne-Antoinette*, mariée à *Claude*, Comte de Tserclaas de Tilly, Général de la Cavalerie, & commandant en Chef les troupes des Provinces-Unies, duquel elle a eu plusieurs enfans morts avant lui, & qui mourut en 1723; 12. *Marie-Françoise-Agnès*, mariée à son cousin *Charles François*, Comte de Lynden, Baron de Froidcourt, fils de *Ferdinand* de Lynden, & d'*Elizabeth*, Baronne de Rheede; 13. 14. 15. 16. quatre filles mortes jeunes.

FERDINAND-GOBERT, devenu Comte d'Aspremont & de Reckheim après la mort de son frére aîné, Lieutenant-général des armées de l'Empereur, mort le premier février 1708, épousa 1. en 1679 *Charlotte*, Princesse de Nassau, fille de *George-Louïs*, Prince de Nassau Dillenbourg, & d'*Anne-Augusta*, Duchesse de Brunswick-Wolfenbuttel: 2. en 1691, *Julienne-Barbe* de Ragotsky. Il eut du premier mariage 1. *Charlotte Marie Gobertine*, Chanoinesse de Munsterbilsen, morte en 1702, ou selon d'autres en 1701: du second, 2. JOSEPH-GOBERT qui suit; CHARLES-GOBERT qui suivra *après son frére*; 4. *Jeanne-Gobertine-Françoise*, née en 1698, Dame d'honneur de l'Impératrice.

JOSEPH-GOBERT, Comte d'Aspremont & de Reckheim, né le deuxiéme février 1694, mort le troisiéme mai 1720, épousa à Rome en 1711, *Charlotte*, fille d'*Hercule-Joseph-Louïs* Turinetti, Marquis de Prie qui pendant plusieurs années a gouverné les Païs-Bas Autrichiens, en qualité de Substitut du Prince Eugéne de Savoye.

CHARLES-GOBERT, hérita des Seigneuries de son frére aîné. Ce Seigneur est actuellement Comte d'Aspremont & de Reckheim, & a épousé en 1725, une fille du Comte de Coscorowitz.

POSTE'RITE' de GASPARD de LYNDEN, troisiéme fils d'Etienne, Seigneur de Mussenberg, & de Walburge de Bronklorst.

GASPARD de Lynden, Chevalier de l'Ordre Teutonique dans la province d'Utrecht, mort en 1600, épousa *Anne* Besten, de laquelle il eut 1. ETIRNNE qui suit; 2. FRANÇOIS, *dont il sera parlé cy-après*; & 3. *Anne*, mariée à *Henri* de Brienen, Chevalier, Seigneur de Brienen.

ETIENNE, Seigneur de Sinderen, mort le 12 août 1624, épousa en 1578 *Antoinette* d'Amstel, héritiére de Mynden, de Loosdrecht, &c. fille d'*Antoine* d'Amstel, Chevalier, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Mynden, de Loosdrecht, de Teckop, &c. & de *Martine* d'Yzendoorn. Il en eut 1. GASPARD qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Sinderen, mort en 1660, sans avoir été marié; 3. *Alide*, mariée à *François-Ambroise* d'Aguila, de Camboja, de Maldonado, Seigneur de Nycoop, qui avoit été Religieux; 4. *Walburge*, mariée le septiéme janvier 1612, à *Walrave* de Heekeren, Seigneur de Netelhorst, de Velet, &c. 5. *Catherine*, mariée en 1615, à *Jean*, Seigneur de Scherpenzeel, Drossart du Vélau; 6. *Jeanne*, mariée à *Thomas* de Haarsolte; 7. *Henriette*, mariée en 1617, à *Louis* de Wynbergen, Seigneur d'Oncoop & de Lichtenberg, mort le 17 juillet 1648, & elle le 17 mai 1651; 8. *Clemence*, mariée à *Antoine* Sloet, Seigneur de Sloet.

GASPARD, Seigneur de Mynden, de Loosdrecht, &c. mort le deuxiéme janvier 1679, épousa le neuviéme février 1654, *Théodore* du Vecht, Dame de Hoeflake, de Gérestein, &c. fille de *Jean* du Vecht & de *Marguerite* de Zuilen de Nyveldt, Dame de Hoeflake & de Gérestein. Il eut de sa femme 1. ETIENNE qui suit; 2. *Marguerite-Jeanne*, mariée au mois de septembre 1655, à *Gerlach* Vander Kapelle, Seigneur de 's Heren Arentsberge, de Merveldt, de Schalkwyck, &c. fils d'*Alexandre* Vander Kapelle & de Budelhoff, Seigneur de Merveldt, & d'*Emilie* de Zuilen de Nyveldt, Dame de 's Heren Arentsberge, mort le 31 décembre 1685, & elle en 1695; 3. *Antoinette*, mariée le premier novembre 1654, 1. à *Jean* de Renesse-Zuilen, Seigneur de Haar, de Drakenbourg, de Cokkengen, de Spengen & de Montfort, fils d'*Ernest* de Renesse de Moermont, & de *Gisberte* de Baax & de Kerbergen, mort le onziéme mai 1664.

ETIENNE, Seigneur de Hoeflake, Chanoine d'Utrecht, mort le 20 octobre 1669, épousa le sixiéme juin 1664, *Jaqueline-Marie*, Baronne de Rheede-Renswoude, fille de *Gérard*, Baronne de Rheede-Renswoude, Seigneur de Borgwal, & de *Mathilde* de Zuilen de Nyveldt. Il eut de sa femme 1. *Jeanne-Antoinette*, mariée 1. le deuxiéme février 1692 à *Corneille* de Weede, Seigneur de Zuilenbourg, fils de *Henri* de Weede, Général Major & Président du Conseil de Guerre: 2. à *Gérard-Maximilien* Pynssen Vander Aa, Seigneur de Deyl, de Williskoop, &c. Chanoine, puis Doyen du Chapitre de S. Jean à Utrecht, morte en 1708; 2. *Etienne*, Seigneur de Mynden, de Loosdrecht & de Gérestein, mort le onziéme février 1709, épousa *Marie* de Mareez, fille de *Samuel* de Mareez, Seigneur de Maarsbergen, & de *Marguerite* Trip. Par cette mort la branche de Lynden s'est éteinte dans la province d'Utrecht.

POSTE'RITE' de FRANCOIS de LYNDEN, second fils de Gaspard de Lynden & d'Anne Besten.

FRANÇOIS de Lynden, Chevalier, mort en 1603, épousa 1. le sixiéme décembre 1578, *Clémence* d'Amstel, Dame de Kronenbourg, de Loenen, &c. fille d'*Antoine* d'Amstel, Chevalier, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Teckop, &c. & de *Martine* d'Yzendoorn, morte le premier de Mars 1584: 2. en 1586, *Anne-Agnès* de Lynden, héritiére de Hemmen & de Blitterswyck, sa cousine, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden Chevalier, huitiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, &c. & de *Judith* de Wylach. Il devint par là le neuviéme Baron de Hemmen. Il eut de sa premiére femme, 1. ANTOINE qui suit: de la seconde 2. THE'ODORE ou THIERRY, *dont il sera parlé cy-après*; 3. *Henri*, mort le 17 août 1625, sans avoir été marié; 4. *Clemence*, mariée à *Jean*, Seigneur de Bonenbourg; 5. *Gerburge*, mariée 1. à *Weynant* de Sallandt: 2. à N... N... morte le 12 septembre 1666; 6. *Anne* mariée 1. à *Joseph* d'Arnhem: 2. à *Zweer* d'Appelthorn, Drossart du Vélau, morte le 27 octobre 1644; 7. *Walburge*, mariée à *Philippe* de Thienen, Seigneur de Berlicum, de Middelroden & de Caathoven, Commandeur de Boisleduc.

AN-

ANTOINE, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, &c. mort au mois d'octobre 1626, époufa le 23 octobre 1611, *Alexandrine* de Stepraadt, fille de *Reinier*, Seigneur de Doddendaal & de *Jeanne* de Voorft. Il eut de fa femme 1. FRANÇOIS qui fuit; 2. *Reinard*, Seigneur de Grunsvoort, mort en 1682, fans avoir été marié; 3. *Antoine*, Seigneur de Teckop, mort le 11 janvier 1685, fans avoir été marié; 4. *Anne*, morte le 15 octobre 1652, fans avoir été mariée; 5. *Clémence*, mariée à *Guillaume* de Meerwyck, Seigneur de Keffel, morte le 28 oct. 1684.

FRANÇOIS, Seigneur de Kronenbourg & de Loenen, mort le 12 mars 1657, époufa *Sophie-Marguerite* de Stepraadt, héritiére d'Indoornik, fa coufine, morte le cinquiéme novembre 1648, & il en eut 1. ANTOINE qui fuit; 2. *Sophie*, Dame d'Indoornik, mariée à *Reinier* de Stepraadt, Seigneur de Walbeek.

ANTOINE, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Teckop, de Grunsvoort, époufa 1. en 1665 *N.* . . . de Waffenaar, Chanoineffe de Nivelle, fille de *Jacques* de Duivenvoorde, Seigneur de Warmond, & de *Marie* d'Eykel, morte le neuviéme mars 1679: 2. *N.* . . . d'Yzendoorn de Blois, fille d'*Egbert*, Seigneur de Cannenberg & d'*Odilie* de Waffenaar d'Alkemade, morte de la dyffenterie le 28 décembre 1698. Il eut de fa femme 1. *François*, mort peu de tems après fa mére & de la même maladie, fans avoir été marié; 2. *Elbert*, mort quelques heures avant fa mére & de la même maladie, fans avoir été marié, 3. *Marguerite*, mariée à *Gérard* de Waffenaar, Seigneur d'Alkemade, de Kaag & de Merenbourg, mort vers la fin de 1726, ou au commencement de 1727; 4. *Elizabeth*, mariée en 1711; à *Gafpard* de Meerwyck, Seigneur de Keffel, Confeiller à la Cour de Ruremonde.

POSTE'RITE' de THE'ODORE ou THIERRY de Lynden, fecond fils de François de Lynden, & d'Anne-Agnès de Lynden.

THE'ODORE ou THIERRY de Lynden, dixiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, Amptman, Juge & Intendant des digues de la haute partie du Bétau, Député aux Etats Généraux de la part de la Nobleffe de Gueldre, mort le troifiéme février 1652, époufa 1. *Heilwig* Vygh, fille de *N.* . . . Vygh, Gouverneur & Amptman de Thiel, & de *N.* . . . Piek d'Yzendoorn: 2. *Gertrude* de Delen, fille de *Nicolas* de Delen & de *Marguerite* d'Appelthorn. De fa premiére femme il eut, 1. THE'ODORE ou THIERRY qui fuit; 2. *Anne*, mariée à *Reinhard-Adrien* de Rheede, Seigneur de Herne, Droffart du païs de Raveftein, fils de *Gerard*, Seigneur de Saefveldt, & de *Marie* de Wyhé, Dame de Herne; 3. *Judith*, mariée à *Guillaume* de Meerwyck, Seigneur de Keffel, veuf de *Clemence* de Lynden, fille d'*Antoine* de Lynden, Seigneur de Kronenbourg de Loenen, &c. & d'*Alexandrine* de Stepraadt; 4. FRANÇOIS, *dont il fera parle cy-après*; 5. *Herman-Henri*, mort jeune; 6. GASPARD ANTOINE, *dont il fera parle cy-après*; 7. Charles, mort jeune; 8. 9. 10. *Jeanne-Elizabeth*, *Adrien* & *Anne-Théodora*, morts fans avoir été mariez: de fa feconde femme il eut, 11. *Nicolas-Herman*, Seigneur de Park, tué au fiége de Maftricht, le deuxiéme août 1676, étant Lieutenant-Colonel des Gardes à pié; 12. ETIENNE HENRI, Seigneur de Park, *dont il fera parlé cy-après*; 13. *Heilwig*, mariée à *Jean* de Welderen, Seigneur de Leeuwenberg, Burgrave de Nimégue, fils de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de Nimégue, Confeiller extraordinaire à la Cour de Gueldre & d'*Anne* de Drueten, Dame de Leeuwenberg; 14. *Jeanne Elizabeth*, mariée à *Guillaume* de Haarfolte, Seigneur d'Yrft, Droffart du Vélau, & Préfident des Etats de ce quartier, fils de *Wolf* de Haarfolte, Seigneur d'Yrft & d'*Henriette* d'Appelthorn, mort d'une chûte, caufée par fes chevaux qui prirent le mords aux dents le premier juillet de l'an 1728.

THE'ODORE ou THIERRY, Seigneur de Blitterswyck, époufa *Agnès-Catherine*, Comteffe de Limbourg & de Stirum, héritiére de Well, fille de *Bernard-Albert*, Comte de Limbourg & de Stirum, & d'*Anne*, Comteffe de Bergues. Il eut de fa femme un fils unique nommé *Charles*, Comte de Well, Seigneur de Blitterswyck, mort jeune & fans avoir été marié.

FRANÇOIS, onziéme Baron de Hemmen, mort en 1700, âgé de 72 ans, époufa *Charlotte* de Brienen, fille de *Wolter* ou *Gautier* de Brienen, Seigneur de Muffenberg, & d'*Albertine* de Buren, Dame de Clueraadt. Il eut de fa femme 1. THE'ODORE ou THIERRY-WOLTER ou GAUTIER qui fuit; 2. *Heilwig*, mariée à *Jacques-Théodore* ou *Thierry* de Heekeren, Seigneur d'Enghuizen & de Barlham, Droffart du Comté de Zutphen, & Préfident des Etats de ce quartier; 3. *Elbertine*, morte en 1722 fans avoir été mariée; 4. *Anne-Théodora*, mariée à *Jacques* de Randtwyck, Seigneur de Roffum, de Beek, de Heefelt, de Gameren, &c. Burgrave de Nimégue, Confeiller extraordinaire à la Cour de Gueldre, Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, mort en 1725; 5. *Henriette-Jeanne*, morte en 1702, fans avoir été mariée.

THE'ODORE ou THIERRY-WOLTER ou GAUTIER, douziéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, Amptman, Juge & Dykgrave de Maas-Waal, mort en 1712, époufa *Anne-Urfule*, Baronne de Rheede, fille de *Godard*, Baron de Rheede, Comte d'Athlone, Vicomte d'Agrim, &c. Seigneur de Ginkel, de Lievendaal, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, Veld-Maréchal des troupes des Etats Généraux des Provinces-Unies, Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique à Utrecht, & d'*Urfule-Philippote* de Raasveldt, Dame de Middachten, de Hervelt, &c. Il eut de fa femme 1. *Marguerite*, mariée à *Bartolt* de Haeften, Seigneur de Wadenoden; 2. *François* de Lynden, treiziéme Baron de Hemmen, qui époufa en 1726 au mois de juillet *Conftance* Vander Muelen, fille de *Guillaume* Vander Muelen, Seigneur d'Oud-Broekhuizen, &c. Doyen du Chapitre de Sainte Marie, & Confeiller ordinaire à la Cour Provinciale d'Utrecht; 3. *Godard*, Seigneur de Blitterswyck, Major du régiment de Keppel, marié avec *Jeanne-Elizabeth* de Haarfolte, fille du Colonel *Nicolas-Etienne* de Haarfolte, morte depuis peu; 4. *Jacques-Théodore* ou *Thierry*, Capitaine dans le régiment de fon Alteffe le Prince d'Orange & de Naffau, marié à *Jofine* ou *Juftine* de Borfelen-Geldermalfen, de laquelle il a trois enfans, deux fils & une fille.

GASPARD-ANTOINE, Seigneur de Reffen; Amptman, Juge & Intendant des Digues de la haute partie du Bétau, &c. quatriéme fils de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, & de *Heilwig* Vygh fa premiére femme, mort le huitiéme novembre 1728 dans la 88 année de fon âge, époufa en 1669 *Mathilde* de Welderen, troifiéme fille de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de Nimégue, &c. & de *Cornélie* de Drueten, Dame de Leeuwenberg. Il eut de fa femme, 1. THE'ODORE ou THIERRY qui fuit; 2. BERNARD-JEAN, *dont il fera parlé cy-après*; 3. ADRIEN, *dont il fera parlé après fes deux aînez*; 4. *François-Charles*, Brigadier de Cavalerie. 5. *Heilwig*, mariée à *Theodore* ou *Thierry* de Lynden; fon coufin germain, Seigneur de Park, fils d'*Etienne-Henri* de Lynden, Seigneur de Park, & de *Jofine* ou *Juftine* de Welderen: 6. *Cornelie-Mathilde*, mariée à *Nicolas-Etienne* de Haarfolte, Colonel d'un régiment d'Infanterie, morte en 1717.

THE'ODORE ou THIERRY, Seigneur de Reffen, Amptman, Juge & Dykgrave de la haute partie du Bétau, &c. mort en 1711, époufa *Anne-Wilhelmine* Bentink, fille d'*Eufebe-Bernard* Bentink, Seigneur de Schoonheten, Grand Baillif de Haffelt & de Maftricht, & d'*Elizabeth* Brakel. Il eut de fa femme 1. *Gafpard-Henri*; Seigneur de Reffen, Confeiller ordinaire à la Cour de Gueldre, marié avec *Gertrude* de Dedem, fille de *N.* . . . Seigneur Vanden Berg & de *Geerbrich* de Deelen; 2. *Eufébe-Bernard-Burchard*, Capitaine dans le régiment Gueldrois de fon Alteffe, le Prince d'Orange & Naffau, non marié; 3. *Charles*, Seigneur de Swanenbourg, Membre des Etats du Quartier de Nimégue, Forêtier, marié en 1731 à *Mathilde* de Lynden, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden Seigneur de Park. 4. *Elizabeth-Mathilde*, non mariée. 5. *Théodore* ou *Thierry*, mort; 6. *Agnès-Cornélie*, non mariée; 7. *Adrien*, Capitaine dans le Régiment de Haarfolte.

BERNARD-JEAN, Seigneur de Leeuwenberg, Général Major & Colonel d'un régiment de Carabiniers, au fervice des Provinces-Unies, mort le 20 mai 1728, époufa en 1711 *Wilhelmine* Leewe, héritiére de Cantes, de Klinkenberg, d'Ebbinkhuizen, d'Elifweert & de Stitfweert, de laquelle il eut cinq enfans qui font 1. *Albert-Adrien*, Seigneur de Leeuwenberg & de Cantes, non marié; 2. *Mathilde* mariée avec *N.* . . . de Broekhuizen, Seigneur de Latmer, Membre du Corps de la Nobleffe dans le Vélau; 3. *Antoinette*, non mariée; 4. 5. *Gofwine* & *Heilwig-Théodora*, mortes.

ADRIEN, Comte de Lynden, Seigneur de Neer-Hémert, de Pollenbering, Burgrave, Juge & Dyckgrave de l'Empire de Nimégue, Amptman de la ville de Grave & du Païs de Cuyck, Député de la Nobleffe de Gueldre, dans l'Affemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, Curateur de l'Academie de la Province de Gueldre. Il a époufé en 1715 *Stéphanie-Anne Amaranthe* de Vittinghof, nommée Schell, héritiére de la Seigneurie de Neder-Hémert, fille unique d'*Othon-Fréderic* de Vittinghof, nommé Schell, Lieutenant-Genéral & Colonel de Cavalerie au fervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, mort à Nimégue en 1726 & de *Marguerite* de Randwyck. L'Empereur Charles VI a renouvellé pour ce Seigneur & pour fa poftérité l'ancien titre de Comte du Saint Empire Romain. Ils font encore tous deux en vie & n'ont qu'un fils unique, nommé *Othon-Frédéric*, Comte de Lynden, Seigneur de Neer-Hémert, Confeiller & Receveur général des Aides de la ville & Mairie de Boisleduc.

ETIENNE-HENRI, Seigneur de Park, Lieutenant-Colonel & Capitaine des Gardes bleues, fils cadet de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, dixiéme Baron de Hemmen, & de fa feconde femme *Gertrude* de Delen, époufa *Jofine* ou *Juftine* de Welderen, fille cadette de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de l'Empire de Nimégue & Juge de cette ville, Confeiller extraordinaire de la Cour de Gueldre, & de *Cornélie* de Drueten, Dame de Leeuwenberg. Il mourut le 30 novembre 1680, & fa femme le 12 janvier 1723. Leurs enfans furent 1. THE'ODORE ou THIERRY qui fuit; 2. *Cornélie-Mathilde*, mariée à *Jean-Rabo* de Keppel, Seigneur de Pekkedam & d'Oldoeide, Lieutenant Général & Colonel d'un régiment d'infanterie, Grand Baillif de Boisleduc, & général Maître des poftes de Gueldre, du Comté de Zutphen & du Païs de Cuyck, fils d'Ofewalt de Keppel, Seigneur de Voorft & de *Reiniere-Anne-Gertrude* de Lintelo. Elle mourut au mois d'avril 1707, & fon mari en 1733.

THE'ODORE ou THIERRY, Seigneur de Park, Brigadier & Colonel d'un régiment Gueldrois de Cavalerie, cy-devant Gouverneur de fon Alteffe le Prince d'Orange-Naffau, Chanoine du Chapitre de la cathédrale d'Utrecht & Prevôt d'Elft, mort le 16 octobre 1735, époufa en 1705 fa coufine germaine *Heilwig* de Lynden, fille de *Gafpard-Antoine* de Lynden, Seigneur de Reffen, & de *Mathilde* de Welderen, morte le cinquiéme février 1735. Il eut de fa femme 1. *Etienne-Henri*, mort au berceau; 2. GASPARD-ANTOINE qui fuit; 3. *Mathilde*, mariée au mois d'août 1731, avec *Charles* de Lynden, troifiéme fils de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, Seigneur de Reffen & d'*Anne-Wilhelmine* de Bentink; 4. *Stéphanie-Henriette*, morte jeune; 5. *Adriénne-Cornelie*, non mariée; 6. *Jofine* ou *Juftine-Caroline*, non mariée.

GASPARD-ANTOINE, Membre du Corps de la Nobleffe dans le Quartier de Nimégue, Député à la Chambre des Comptes de la Généralité, Confeiller du Collége des digues de l'Empire de Nimégue, non marié.

POSTERITE' de GOSWYN de LYNDEN, Seigneur d'Aalst, cinquiéme fils d'Etienne de Lynden, & d'Elizabeth de Hemmen.

GOSWYN de Lynden, Chevalier, épousa *Sophie* de Driel dont il eut 1. ETIENNE qui suit; 2. *Sophie*, mariée à *Henri*, Seigneur Vander Horst, Chevalier; 3. *Elizabeth*, mariée à *Adrien* de Wely, Chevalier; 4. *Marguerite*, mariée à *Gisbert*, Seigneur de Tegelen, Chevalier; 5. *Jeanne*, morte jeune.

ETIENNE, Chevalier, Seigneur d'Aalst, épousa *Hédwige* de Grootveldt, de laquelle il eut 1. ETIENNE qui suit; 2. *Hedwige*, mariée à *François* Piek; 3. *Luitgarde*, mariée 1. avec *Jean* Vander Horst, Chevalier: 2. avec *Arnoul* de Randwyck; 4. *Marie*, mariée avec *Arnoul* de Rossem; 5. *Goswine*, mariée à *Jean*, Seigneur de Herwynen.

ETIENNE, Chevalier, Seigneur d'Aalst, épousa *Hédwige* de Spee, de laquelle il eut 1. *Adrien*, mort sans laisser d'enfans; 2. GOSWYN qui suit; 3. *Jacques* de Surlingen, fameux Guerrier.

GOSWYN, Seigneur d'Aalst, épousa *Cornélie* de Bernsouw, dont il eut 1. GE'RARD qui suit; 2. *Coline*; 3. *Stéphanie*.

GE'RARD, Chevalier, épousa *Sandrine* de Hakfort, de laquelle il eut GOSWYN qui suit.

GOSWYN, Seigneur de Manem, épousa *Anne* de Budingen de laquelle il n'eut point d'enfans, de sorte que par sa mort arrivée en 1613, la branche de Lynden d'Aalst s'est éteinte.

POSTERITE' d'ETIENNE de LYNDEN, Seigneur de Vernhuizen, troisiéme fils de Florent, II. du nom, Seigneur de Lynden, & d'Agnès de Boetzelaar.

ETIENNE de Lynden, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, d'Aalst, d'Elst, &c. épousa, *Hardink* d'Arnemuiden, Dame d'Elst, fille de *Gilles*, Seigneur d'Arnemuiden, & de Hardink, Dame d'Elst. Il en eut 1. JEAN qui suit; 2. *Goswyn*, mort le 12 mai 1271, & enterré dans l'Abbaïe de Marienweert; 3. *Etienne*, *dont il sera parlé cy-après*; 4. *Guillaume*, Chanoine d'Utrecht & de Munster; 5. *Marie*, mariée à *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Brienen, Chevalier; 6. *Hardink*, mariée à Olof de Pallandt, Seigneur d'Angeroirt.

JEAN, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, d'Aalst, d'Elst, &c. épousa en 1281, *Agnes* de Randenrode, de laquelle il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Theodore* ou *Thierry*, Chevalier de Rhodes; 3. *Goswyn*, marié avec *Alide* de Holdhuizen, mort sans laisser d'enfans; 4. *Wessel*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, mort en Prusse; 5. *Agnes*, mariée à *Boene*, Seigneur de Vrymershem, Chevalier; 6. *Alide*, mariée à *Allard*, Seigneur Vander Horst, Chevalier; 7. *Marie*, mariée à *Gilles* de Borselen, Seigneur de Souwburg, morte le 25 octobre 1342.

JEAN, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, & en partie d'Elst, &c. épousa *Agnès* de Keppel, fille de *Gautier*, Seigneur de Keppel, Chevalier, & d'*Alide* d'Aaswyn. Il en eut 1. GOSWYN qui suit; 2. *Etienne*, marié avec *Anne* de Schonauwen, de la Maison d'Arkel, de laquelle il eut *Theodore* ou *Thierry*, marié avec *Sophie*, fille de *Jean* de Jutphaas de Blokhoven; 3. *Ermengarde*, mariée 1. à *Othon* de Bylandt, Chevalier: 2. à *N*.... de Cuilemborch.

GOSWYN, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, &c. épousa *Agnès* de Grontstein, morte le 21 octobre 1342, & il en eut 1. *Etienne*, Seigneur de Vernhuizen, mort sans laisser postérité; 2. GOSWYN qui suit; 3. *Corneille*, Chevalier, qui en 1399 étoit Juge de la basse partie du Bétau, & qui épousa *Mathilde* de Wyhé; 5. *Théodore* ou *Thierry*, Chanoine de Déventer & d'Utrecht, Protonotaire Apostolique, mort à Rome en 1423; 6. *Agnès*, mariée à *Jean* de Bemmel, Chevalier; 7. *Alwide*, Religieuse en Hollande; 8. *Agathe*, mariée à *Jean* de Rossem, Chevalier; 9. *Anne*, mariée à *Frédéric* de Groesbeek, Chevalier.

GOSWYN, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, &c. épousa *Alize* d'Appelthorn, fille de *Gisbert*, Seigneur d'Appelthorn, & d'*Alize* d'Essen, morte le 19 avril 1376, & il en eut 1. *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Vernhuizen, mort sans laisser d'enfans; 2. *Goswyn*, mort sans laisser de postérité; 3. ARNOUL qui suit; 4. *Gérard*; 5. *Alize*, mariée avec *Godard* d'Ingenieulandt; 6. *Sophie*, mariée à *Josse* ou *Juste* Butkens de Rheede, Chevalier, fils d'*Arnoul* & de *Marie* de Griethuizen.

ARNOUL, Seigneur de Vernhuizen, Chevalier, Juge de la basse partie du Bétau, épousa *Josine* ou *Justine* de Blokhoven, de laquelle il eut 1. *Corneille*, mort sans laisser de postérité, de sorte que par là cette branche de Lynden s'est éteinte; 2 & 3, deux filles dont l'une épousa *N*.... de Vianen, & l'autre *N*.... de Hakfort.

POSTERITE' d'ETIENNE de LYNDEN, Seigneur d'Elst, troisiéme fils d'Etienne de Lynden, Seigneur de Vernhuizen, & de Hardink d'Arnemuiden.

ETIENNE de Lynden, Chevalier, Seigneur d'Elst, épousa *Marie* Botkens, fille de *N*.... Vander Eem, morte le premier de janvier 1313, & il en eut 1. *Everard*, Chevalier, Seigneur d'Elst, marié à *Théodora* Molenark, fille de *Gérard* & de *Metta* de Dinshaven, Dame de Dinshaven, de Lanken, &c. morte sans enfans; 2. THE'ODORE ou THIERRY-FRE'DERIC qui suit; 3. *Arnoul*, mort à la guerre, sans avoir été marié; 4. *Marie* ou plutôt *Marguerite*, mariée à *Henri* de la Lecke.

THE'ODORE ou THIERRY-FRE'DE'RIC, Chevalier, Comte d'Alstburg, Seigneur d'Elst, fut un des plus renommez Guerriers de son tems. Il épousa 1. *Alide* de Vernemborg, sœur de *Henri* de Vernemborg, Archevêque & Electeur de Cologne: 2. *Walburge* de Meurs, sœur de Walraven de Meurs, Evêque de Munster. On ne trouve point qu'il ait eu des enfans d'aucune de ses deux femmes, & il y a apparence que cette branche de Lynden s'est éteinte avec lui.

LYNN ou LYNNE ou KINGS-LYNNE, ville du Comté de Norfolck en Angleterre, où il y a un bon port, à l'emboûchure de l'Ouse. Elle appartenoit autrefois à l'Evêque de Norwich, mais le Roi Henri VIII se l'appropria. Elle est une des plus considérables de la province, & est, outre l'Ouse, arrosée de deux petites riviéres, que l'on y passe sur quinze ponts. Elle s'est élevée sur les ruïnes d'une autre du même nom que l'on appelle *Old-Lynne*, ou la Vieille Lynne, batie de l'autre côté de l'Ouse dans le païs de Mershland. La nouvelle Lynne est grande, passablement peuplée & fermée de murailles de deux côtez avec un bon fossé. Son port qui est d'un accès aisé & fort sûr pour les vaisseaux, a beaucoup contribué à son élevation, en y faisant fleurir le commerce. Aussi y voit-on de riches Marchands & plusieurs beaux bâtimens. Ses Habitans y jouissent de bons priviléges, que le Roi Jean leur a donnez en recompense de leur fidélité. Ils montrent encore un gobelet de vermeil doré dont il leur fit présent, pour une marque plus particuliére de son affection pour eux. Henri III leur augmenta leurs priviléges, à cause du bon service qu'ils lui avoient rendu contre des Seigneurs rebelles; & Henri VIII, enchérissant par dessus ses prédécesseurs, ordonna qu'elle ne porteroit plus le nom de Lynne-l'Evêque, mais qu'on l'appelleroit *Kings-Lynne*, c'est à dire, Lynne la Royale. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYNZE (Dominique) Irlandois, étant entré dans l'Ordre de saint Dominique, en son païs, fut envoyé à Séville en Espagne, & s'y fit tellement aimer & estimer, qu'après avoir enseigné longtems la Philosophie, on le choisit en 1674, quoiqu'étranger, pour remplir la Chaire de Théologie, qu'il garda jusqu'à sa mort arrivée en 1697. On lui donna encore une autre marque de distinction en le nommant en 1686, Définiteur de la province pour le Chapitre général. Il avoit mis son Cours de Philosophie en ordre, & on en a imprimé quatre volumes *in quarto*, à Paris en 1666, 1667, 1670 & 1686. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

L Y O.

LYON, ville de France, capitale de la province du Lyonnois, sur le confluent du Rhône & de la Saône, avec titre d'Archevêché. Les Historiens ne conviennent pas du nom & de l'origine de la ville de Lyon. Quelques-uns attribuent l'un & l'autre à un certain Roi des Celtes, nommé *Lugdus*, dont on prétend que la ville & les provinces voisines ont tiré le nom qu'elles portent; car de *Lugdus* & de *Dunum*, qui signifie, *montagne* ou *eminence*, on avoit fait, dit on, *Lugdi Dunum*, puis *Lugdunum*. Plutarque, Strabon, & quelques autres disent, que Mormo, Prince Gaulois, fut conseillé par un Oracle, de batir sur le confluent du Rhône & de la Saône, une ville qui devoit être considérable dans la suite des tems; & qu'ayant vu des corbeaux qui voloient sur une montagne voisine, il y batit cette ville, qui de cet événement & du lieu de son assiette, fut nommée *Lugdunum*, *colline des Corbeaux*. D'autres, en plus grand nombre, donnent à Lyon, Lucius Munatius Plancus, pour Fondateur, & tirent le nom de la ville de celui de Lucius; *Lucii Dunum* ou *Lugdunum*, l'éminence de Lucius; mais il est sûr que Lyon est plus ancien que Plancus. On assure même que les Druides y avoient tenu leurs assemblées, & que les Phéniciens & les Grecs s'y étoient établis avant que les Romains y menassent des colonies. On croit qu'alors elle n'eut que le nom d'Isle, parce qu'elle étoit bâtie sur cette pointe de terre, où les deux riviéres s'unissent au dessous d'Ainay. Quelques Auteurs se sont persuadez que les divers accidens qui ont ruïné cette ville jusqu'à trois ou quatre fois, lui avoient fait un nom de deuil, & qu'elle avoit été nommée *Lugdunum* ou *Lugudunum*, comme si on eût voulu dire, que c'étoit *Lugens Dunum*, la montagne pleurante, ou *Luctus Dunum*, la montagne du deuil. Mais cette interprétation est plutôt une application faite à ses divers malheurs, qu'une étymologie primitive; puisque Sénéque, parlant de l'embrasement de Lyon, au même tems qu'il arriva, lui donne le nom de *Lugdunum*. Des Auteurs plus anciens que cet incendie, lui ont donné le même nom, qui se trouve sur un marbre qui est à Gaïette en Italie, gravé du tems même de Plancus, en ces termes, *L. Munatius L. Fil. N. L. Pro. N. Plancus Cos. Cens. Imper. iter. VII. Vir. Epulon. Triumph. ex Rhætis ædem Saturni fecit manubiis, agros divisit, in Italia Beneventi, in Gallia Colonias deduxit, Lugdunum & Rauracum.* Quelques Auteurs ayant trouvé qu'une Légion de Jules César avoit eu le nom de *Lugdunum*, se sont imaginé qu'elle pouvoit avoir campé en ce païs, & lui avoir laissé son nom. Gorope Bécan, *dans le livre de ses Remarques Françoises*, croit que Lyon avoit été nommé *Lugdunum*, eminence de la Fortune, de *Lug*, qui signifie *Fortune*, en Langue Cambrique. Un vieux Itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, allégué par M. de Sainte-Marthe, nomme Lyon *le Mont desir*, & assure que c'est son nom en vieille Langue Gauloise. Les Auteurs Ecclésiastiques tirent le mot Latin *Lugdunum*, de *Lucis Dunum*, mont luisant, ou éminence, & écrivent *Lucdunum*. Eric, Religieux de l'Abbaïe de Saint-Germain d'Auxerre, suit cette opinion dans le quatriéme livre de la Vie de saint Germain, dans ces vers,

In Lugdunenses æquis processibus arces
Venit Arar Rhodano sese subnectentibus addens.
Lucduno celebrant Gallorum famine nomen
Impositum quondam, quod sit Mons lucidus *idem*.

Ces vers nous font voir que c'étoit du tems d'Eric, qui vivoit

voit l'an 880, l'étymologie la plus commune que l'on donnât au nom de cette ville. Cette origine paroît assez raisonnable, parce que la situation de Lyon la favorise, & qu'elle est confirmée par l'autorité de Sénéque, qui l'a si bien décrite en ces vers de la pompe funébre de l'Empereur Claude, où il fait parler un Dieu à ce Prince né à Lyon, de cette sorte,

> *Vidi duobus imminens fluviis Lugum,*
> *Quod Phœbus ortu semper obverso videt.*
> *Ubi Rhodanus ingens amne prærapido fluit,*
> *Ararque dubitans quo suos fluctus agat,*
> *Tacitus quietis alluit ripas vadis,*
> *Est-ne ista tellus spiritus altrix tui? &c.*

Le Pére Ménêtrier, Auteur d'un Eloge Historique de la ville de Lyon, ajoûte deux ou trois conjectures à ces étymologies du nom primitif de cette ville sa patrie. Il croit qu'elle pourroit avoir été nommée par les Grecs Λόγȣ Δȣ̃νον, *la montagne du Discours*, à cause de l'autel célébre où les Orateurs disputoient pour le prix de l'Eloquence; ou *Luci Dunum*, la colline du bois sacré, où les Anciens faisoient leurs sacrifices. On a cru que les Druides demeuroient dans le Lyonnois, & que le nom de *Guillotiere*, qu'on a donné à un de ses fauxbourgs, vient de *Gui de l'an neuf*, que ces Prêtres Gaulois y déposoient. Au reste, la situation de cette ville est si agréable, son climat si doux, ses places si magnifiques, ses édifices saints & profanes si somptueux, & ses Habitans si honnêtes & si civils, qu'elle doit être considérée comme une des plus belles de France. Dans les vieilles Inscriptions, elle est nommée en divers endroits, *Colonia Claudia Copia*, la Colonie de Claude, & l'abondance des Gaules. Elle est nommée *Colonie de Claude*, parce que cet Empereur y étoit né, & qu'il avoit mêlé cette Colonie avec celle des Viennois. On lui donne le nom d'*Abondance*, parce qu'elle étoit le grenier de toutes les Gaules, située au milieu de la Bresse, de la Bourgogne, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Vélay, & du Vivarais, dont elle reçoit les grains, les vins, le bétail, & toutes sortes de denrées, par le moyen des deux riviéres qui l'arrosent. Hérodien l'appelle *grande & heureuse ville.* Ptolomée la qualifie du nom d'*illustre métropole*, parce qu'elle étoit chef d'une partie des Gaules. Sidoine Apollinaire la nomme *Rhodanusia*, comme la plus belle ville qui soit sur le Rhône. Jules César Scaliger l'appelle un nouveau Monde dans le vieux, & un vieux dans le nouveau, en cette Epigramme,

> *Flumineis Rhodanus, qua se fugat incitus, undis,*
> *Quaque pigro dubitat flumine mitis Arar.*
> *Lugdunum jacet antiquo novus Orbis in Orbe,*
> *Lugdunumque vetus Orbis in Orbe novo.*
> *Quod nobis alibi quæras, hic quære quod optas,*
> *Aut hic, aut nusquam vincere vota potes.*

Les Romains étant maîtres de Lyon, en firent le centre de tout le commerce qu'ils établirent dans les Gaules. On établit alors des Intendans de voitures & des marchandises qu'on y portoit sur les riviéres. Les foires y furent franches, & les fabriques de draps & de toiles si bien établies, que cette ville en devint célébre parmi tous les peuples étrangers. Les plus grands hommes de Rome firent gloire, ou de contribuer à sa grandeur, ou d'y rester quelque tems. Plancus y mena la premiére Colonie; Auguste y demeura trois ans, & y eut depuis un temple dédié, dont les Prêtres furent nommez *Sodales Augustales*. Caius Caligula y institua toutes sortes de Jeux, comme nous l'apprenons de Suétone. Du tems de Néron, la ville de Lyon ayant été brûlée l'an 59, par le feu du Ciel, fut rebâtie par ce Prince. C'est de cet embrasement dont parle Sénéque dans une de ses Epîtres à Lucilius, au sujet du déplaisir qu'en avoit témoigné Liberalis qui étoit Lyonnois. Tacite fait mention de la liberalité de Néron, & en parle ainsi dans ses Annales, *l'Empereur fit un présent de cent mille écus à la ville de Lyon, consumée par l'embrasement. Elle nous avoit fait la même faveur pendant nos guerres civiles.* L'Empereur Claude naquit l'an 744 de Rome, le même jour que l'on consacra à Auguste, l'autel dont nous avons parlé; & que soixante nations en avoient fait dresser à Germanicus frére de Claude. Caracalla & Géta y naquirent aussi. Cette ville a été la patrie & la demeure de plusieurs grands Hommes célébres ou par leur Noblesse, ou par leur dignité, ou par leur science, ou par leur courage. Cependant elle a été très-souvent exposée à de grands malheurs. Outre l'incendie dont nous avons fait mention, Sévére la fit piller, & la brûla en partie l'an 198, pour se venger des Lyonnois, qui avoient donné retraite à Albin son ennemi. Il y persécuta depuis l'an 202, les Chrétiens avec tant de cruauté, que les riviéres y furent teintes de leur sang, & les places publiques remplies de leurs cadavres. Le Tyran Magnence s'y tua l'an 353, de ses propres mains, ayant appris la venue de Constance; & Gratien y fut tué par Andragathe l'an 383. Ces desordres & diverses autres guerres, causérent de grands maux à cette ville; mais Majorien, Empereur d'Occident, en fut le Restaurateur à la priére de Sidoine Apollinaire. Elle fut encore exposée aux courses des Allemands, des Goths, & enfin à celles des Sarrasins dans le huitiéme siécle, pour ne rien dire des desordres que les guerres civiles y causérent dans le XVI siécle. Les Romains ont été les premiers maîtres de Lyon, & gardérent cette ville jusqu'au tems d'Honorius, que Stilicon ayant vaincu les Goths par le moyen des Bourguignons, la donna pour recompense à ces derniers, qui en firent la capitale de leur Royaume. Ainsi cette ville fut soumise aux Bourguignons, puis aux François vers l'an 532, auquel Clodomir fit mourir Sigismond, Roi de Bourgogne, & Childebert & Clotaire déthrônérent Gondemar, frére du même Sigismond. Les François la cédérent environ l'an 955, à Conrad I, Roi de la Bourgogne Transjurane, qui épousa *Mahaud*, fille de *Louis* IV, dit *d'Outremer*. Mais après la mort de Rodolphe, ou Raoul III, dit *le Faineant*, le Royaume de Bourgogne ayant été divisé, les Archevêques de Lyon, & les Comtes de Forès, disputérent long-tems la possession de cette ville. Après divers succès, les derniers en jouïrent jusqu'en 1173, que Gui II & Gui III, pére & fils, la cédérent à Guichard Archevêque & au Chapitre. Depuis, la ville fut agitée de divers troubles, survenus entre les Habitans & les Officiers de la Justice de l'Archevêque & de l'Eglise, jusqu'à ce que le Roi Philippe *le Bel* aquit de l'Archevêque Pierre de Savoye le temporel de Lyon, sur lequel il avoit déja les droits de Souverain. Ce fut en ce tems que commença le Consulat. Le Roi Philippe III, dit *le Hardi*, favorable aux Habitans dont il prenoit le parti contre l'Archevêque, leur avoit donné liberté de s'assembler. Le Roi Philippe *le Bel* leur permit d'élire sous son autorité douze Conseillers tous les ans pour prendre soin de leurs affaires: ce qui s'observa jusqu'en 1595, que le Roi Henri IV passant à Lyon, réduisit le Consulat à un Prevôt des Marchands, & à quatre Echevins, ausquels le Roi Charles VIII, l'an 1495, avoit accordé le privilége de Noblesse, depuis confirmé par les autres Rois ses successeurs. C'est la récompense que les Monarques François ont voulu donner à ceux qui ont l'administration des affaires de cette ville célébre par ses richesses, par son négoce, & par ses manufactures. La ville de Lyon est divisée en 37 Quartiers qu'on nomme *Penonages:* elle a sept portes, de belles places, des édifices magnifiques, & sur tout une Maison-de-ville, qui passe pour un chef-d'œuvre. Chacun de ces Pénonages a son Capitaine & ses autres Officiers. Il y a aussi un Capitaine des Arquebusiers de la ville, avec son Lieutenant & son Enseigne. L'an 1544, un Architecte de Saint-Remi, envoyé du Roi pour la fortification de la ville, l'ayant fait arpenter, trouva qu'elle avoit 6129 toises de circuit. Depuis, la ville a été aggrandie. On y voit encore des restes des anciens ouvrages des Romains, & sur tout d'un amphithéatre, d'aqueducs & de thermes ou bains publics. La Librairie y commença dès ce tems là; & à peine l'imprimerie fut-elle inventée, qu'elle fut reçue à Lyon, où elle fit d'abord de grands progrès. Suétone parlant des Jeux que l'Empereur Caligula établit à Lyon, fait mention de la célébre Académie d'Eloquence qui y étoit, & qu'on nomma l'*Athenée*, où est présentement l'Abbaïe d'Ainai. Cet Auteur en parle ainsi, *Entre autres choses, il y proposa des prix pour l'Eloquence Greque & Latine, ordonnant que les vaincus en donneroient aux vainqueurs, & qu'ils seroient contraints d'écrire à leur louange. Quant à ceux qui n'auroient rien fait de bon, il les condamnoit à effacer leurs compositions avec leur langue, comme avec une éponge, s'ils n'aimoient mieux avoir le fouet, ou être plongez dans la riviére.* Juvénal fait allusion à cette coutume, dans sa premiére Satyre, *v.* 42 *& suiv.*

> ——————————— *& sic*
> *Palleat, ut nudis pressit qui calcibus anguem*
> *Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram.*

La ville de Lyon a un siége Présidial, une Cour des Monnoyes, une Election, un Bureau des Thrésoriers de France, & un Tribunal du commerce & des affaires du négoce, qui est annexé au Consulat, sous le titre de *Conservation de Lyon.* * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. Ptolomée. Mérula. Cluvier, *in Géogr.* Suétone, *in Caligula c.* 20. César, *in Comment.* Dion, *l.* 46 *&* 54. Tacite, *Annal. l.* 16. Ammien Marcellin, *l.* 56. Florus, *l.* 3. Sénéque, *Epist.* 91. Eusébe, *Hist. l.* 4. *&* 5. Clitophon. Plutarque. Polybe. Sidoine Apollinaire, *l.* 1. *Epist.* 5. Grégoire de Tours, *l.* 1. *& suiv.* Symphorien Champier, *de Hier. Eccles. Lugd.* Guillaume Paradin, *Memoires de l'Histoire de Lyon.* Claude de Rubis, *Hist. de Lyon.* Le Pére Jean de S. Aubin, *Hist. de Lyon.* Le Pére Ménêtrier, *Elog. Hist. de Lyon.* M. de Marca, *de Prim. Lugd.* Le Pére Théophile Rainaud, *de Prim. Lugd. Dissert.* Jacques Sévert, *Chron. Hist. Præsul. Lugd.* Le Mire, *Hist. Eccles. du Diocese de Lyon.* Du Chêne, *Antiq. des villes France.* Budée, *l.* 2. Sincerus, *Itin. Gal.* Le Mire, *Geogr. Eccles.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *p.* 286 *& suiv.* Robert, *Gall. Chryst.* Peutinger, *in Itiner.* Pithou, *Descr. Flum. Galliæ.* De Bonne-Casse, *Tableau des Provinces de France.* Spon, *Recherches des Antiquitez de Lyon.* Du Puy, *Droits du Roi, &c.*

EGLISE DE LYON.

Saint Photin & saint Irénée, successeurs des Disciples des Apôtres, jettérent les fondemens de l'église de Lyon, qui fut arrosée du sang de plus de vint mille Martyrs. L'Archevêque est Primat des Gaules. On ne sait pas précisément le tems auquel il a commencé à jouïr de ce droit de Primatie; mais on sait que le Pape Grégoire VII le confirma en faveur de l'Archevêque Gébuin l'an 1079; que depuis, Urbain II, au Concile de Clermont tenu en 1095, en donna un Décret confirmatif; & que Paschal II, Calixte II, Célestin II, Adrien IV, Alexandre III, Martin V, & Nicolas V, ont autorisé ce Décret. Cette Primatie s'étendoit alors sur Lyon, Rouen, Tours & Sens; & depuis que Paris a été démembré de ce dernier Archevêché, pour en faire un séparé, il est demeuré de l'ancien ressort de cette Primatie, de laquelle il dépendoit. Mais par un Arrêt du Conseil du douziéme mai 1702, l'Archevêque de Rouen a été maintenu dans la possession de ne point reconnoître d'autre Supérieur immédiat que le Pape. Le Chapitre métropolitain & primatial réprésente la Hiérarchie céleste, & celle de l'Eglise primitive, par le nombre de ses églises où elle célébre l'Office divin, de ses dignitez & de ses Ministres. C'est ce que les saints Péres, Fondateurs de l'église de Lyon, considérérent principalement; car comme dans

dans le Ciel les Anges & les Esprits bienheureux adorent en Dieu la Trinité des personnes, en l'unité d'une seule essence; ainsi on joignit dans le Chapitre de Lyon trois églises, qui sont saint Jean, saint Etienne, & Sainte-Croix, sous un même clocher, afin qu'au son de la même cloche l'Office divin commençât & finît dans ces trois églises: ce qui dure encore aujourd'hui. Outre cela le même Chapitre Métropolitain est divisé en trois Corps, & chaque Corps en trois Ordres. Le Corps des Chanoines, dits *Comtes*, est divisé en Dignitez, Hôteliers, & Bacheliers. Les Dignitez au nombre de neuf, pour réprésenter les neuf Chœurs des Anges, sont le Doyen, l'Archidiacre, le Précenteur, le Chantre, le Camérier, le Sacristain, le Grand Custode, le Prevôt, & le Maître du chœur. Les Hôteliers & Bacheliers, sont les autres Comtes; & ces trois Ordres font le nombre de 32, pour réprésenter, selon quelques-uns, les années de la vie humaine de Jesus-Christ sur la terre. Les Officiers sont les quatre Custodes, qui réprésentent les quatre Evangélistes; sept Chevaliers, en mémoire des sept Diacres de la primitive Eglise; & un huitiéme, qui est le Théologal. On dit qu'autrefois il y en avoit douze perpétuels, pour signifier les douze Apôtres; mais aujourd'hui il y en a vint, dont le premier est le Soumaître du chœur, & l'autre le Scholastique. Les Habituez sont environ 72, pour réprésenter les 72 Disciples du Fils de Dieu, avec grand nombre de Clercs, & d'Enfans de chœur. Cette Eglise, a été le Séminaire de plusieurs Papes, Cardinaux & Evêques, qu'on en a tirez pour gouverner d'autres églises. On remarque aussi que tous ses Prélats ont été illustres, & que de plus de 132, qui ont tenu ce siége primatial, il y en a eu plus de trente reconnus Saints, desquels cinq tiennent le rang entre les Péres de l'Eglise, pour leurs Ouvrages savans, & dont plusieurs ont présidé ou assisté à ses Conciles. Il y en a eu quinze nez Princes, & la plupart des autres ont été tirez de grandes & d'illustres familles, un Pape, neuf Cardinaux, plus de quinze Légats Apostoliques, des Ministres d'Etat, des grands Aumôniers de France, des Lieutenans de Roi, des Ambassadeurs, &c. Mosso, Chopin, Sévert, de Rubis, Sponde, & quelques autres, disent que dans le XIII siécle le Chapitre de Lyon étoit composé de 74 Chanoines, dont l'un étoit fils de l'Empereur, neuf fils de Rois, quatorze fils de Ducs, trente fils de Comtes, & vint Barons. C'est pour cela que cette illustre compagnie a servi de modéle à plusieurs églises, & sur tout à celle de Liége & de Breslaw. La fleur de la Noblesse de l'Europe est entrée dans ce Chapitre, où divers Princes ont recherché d'être Chanoines d'honneur, & où les Rois de France tiennent encore aujourd'hui cette place honoraire. Les Papes Grégoire VII, Innocent IV, &c. & S. Bernard font l'éloge de cette église. Elle est composée de ce Chapitre primatial, de cinq autres églises collégiales, qui sont celles de S. Just, de S. Paul, de Forviére, de S. Nizier, & d'Ainay cy-devant Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, qui fut sécularisée en 1685, de quinze paroisses, de l'Abbaïe de S. Pierre occupée par des Religieuses Bénédictines, de quatre Prieurez, de quatre maisons d'Ecclésiastiques, de quarante-une maisons Religieuses, de dix Congrégations Laïques, & de cinq compagnies de Pénitens, qui font, sous l'aveu de l'Archevêque, des assemblées de piété. L'église métropolitaine a saint Jean-Batiste pour son titulaire. C'est un grand bâtiment Gothique, flanqué de quatre tours, dont l'une sert de clocher, avec le chœur de marbre. L'Archevêque de Lyon a pour suffragans, les Evêques d'Autun, de Langres, de Chalon, & de Mâcon. * Sévert, *in Chron. Episc. Lugd.* De Rubis, *Hist. de Lyon.* Grégoire VII, *l.* 6. *Epist.* 36. S. Bernard, *Epist.* 147. *ad Canon. Lugd.* De Marca, *de Prim. Lugd.* Cromer, *Hist. Polon. l.* 6. S. Aubin, *Hist. Eccl.* Le Pére Ménêtrier, *Elog. Hist. de Lyon.* Sponde, *A. C.* 1245. *num.* 11. *&c.*

PREMIER CONCILE GENERAL DE LYON.

Ce premier Concile général de Lyon, qui est le douziéme œcuménique, fut assemblé par le Pape Innocent IV, en 1245, & non pas en 1244, comme Platine, Nauclére, Blondus, Crantz, & quelques autres le disent, ou en 1246, selon le sentiment de Trithéme, de Lange, &c. L'Empereur Frédéric II étoit en guerre avec le Pape, qui fut contraint de se retirer en France, & de célébrer ce Concile, où il présida lui-même. On y vit 140 Prélats, Baudouin II, Empereur d'Orient, & grand nombre d'autres personnes illustres. On dit qu'Innocent y harangua avec éloquence à l'ouverture du Concile, qu'il prit pour le texte de son Discours, ces paroles de Jérémie, *O vos omnes qui transitis per viam, attendite, & videte si est dolor sicut dolor meus*, c'est à dire, *Vous tous Passans, contemplez, & voyez s'il y a une douleur comme ma douleur*; & qu'il compara aux cinq playes du Sauveur du monde, cinq sortes de sujets d'affliction qu'il souffroit avec l'Eglise, & qui lui étoient causez par les courses des Tartares, par le Schisme des Grecs, par la fureur des nouvelles Hérésies, par la prise de la Terre-Sainte par les Infidéles, & par la persécution de Frédéric. Un certain Thadée qui prenoit le parti de ce Prince, proposa de le faire venir, pour défendre lui-même sa cause; mais le Pape s'y opposa, ajoûtant qu'il ne se sentoit pas encore assez de courage, pour souffrir le martyre. Ainsi Frédéric accusé d'être parjure, violateur de la paix, sacrilége & Hérétique, y fut condamné, excommunié à chandelles éteintes, & dégradé de l'Empire. On y parla du recouvrement de la Terre-Sainte, & saint Louïs fut nommé Chef de cette expédition. On chercha les moyens de s'opposer aux courses des Tartares. Le chapeau rouge y fut donné aux Cardinaux; & on ordonna une Octave pour la Fête de la Nativité de la Vierge. Ce Concile a 17 Canons ou Ordonnances, dont nous avons une partie dans le septiéme livre des Décrétales. * Nangis, *in Vit. S. Lud.* Guillaume de Puylaurens, *Chron. ch.* 47. Matthieu Paris, *tome 12 des Conciles.* Sponde. Bzovius. Rainaldi, *A. C.* 1245.

SECOND CONCILE GENERAL DE LYON.

Le Pape Grégoire X célébra le XIV Concile général de l'Eglise dans la ville de Lyon l'an 1274. Il y présida lui-même, accompagné de Pantaléon & d'Opizon; celui-là Patriarche de Constantinople, & l'autre d'Antioche, de quinze Cardinaux, de soixante ou soixante-dix Archevêques, de cinq cens Evêques, & de mille autres, tant Abbez, que Docteurs; & Députez des Chapitres. Les Ambassadeurs du Roi Philippe *le Hardi*, de l'Empereur Rodolphe, & de plusieurs autres Princes d'Occident s'y trouvérent. Divers sujets obligérent Grégoire d'assembler ce Concile; la nécessité de faire un reglement pour l'élection des Papes; la réforme des abus de l'Eglise, & des mœurs parmi les Chrétiens; l'espérance de réünir l'Eglise Gréque à la Latine; & le besoin pressant de secourir les Fidéles qui restoient dans la Terre-Sainte. Le Concile fut ouvert le septiéme mai, & dura jusqu'au 17 juillet. Les Ambassadeurs de Michel Paléologue, Empereur d'Orient, arrivérent à la quatriéme Session, & présentérent de sa part des Lettres, en vertu desquelles on les reçut à faire abjuration du Schisme, & profession de suivre la Foi de l'Eglise Romaine, sur tout pour la procession du Saint Esprit. C'est pour cela qu'on ajoûta au Symbole de Nicée ces paroles, Filioque procedit; & on les répeta trois fois à la Messe solemnelle, que le Pape célébra le jour de saint Pierre & saint Paul. Apres la Messe, les Grecs chantérent le même Symbole, & répétérent deux fois ces paroles, *Qui ex Patre Filioque procedit.* Platine, Sabellic, Nauclére, Trithéme, Sigonius, & divers autres trompez par Blondus, ont cru que l'Empereur Michel avoit assisté au Concile; mais on n'y vit que Jacques Roi d'Aragon, avec les Grands Maîtres des Ordres des Hospitaliers & des Templiers, & les Ambassadeurs des autres Princes. Abagha, Roi des Tartares, y en envoya seize, dont quelques-uns furent batisez. Ils démandérent l'union des Chrétiens contre les Turcs leurs ennemis. Nous avons 31 Canons de ce Concile, que le Pape Boniface VIII a recueillis dans le sixiéme livre des Décrétales. Guillaume Durand, dit *Speculator*, qui s'y trouva, fit sur ces 31 Canons des Commentaires que nous avons, avec des Notes de Majolus. Le premier Canon traite de la Trinité, & de la Foi Catholique. Le second, & les suivans, réglent l'élection des Papes, les provisions & les résidences des Bénéfices. Le 13 Canon défend les nouveaux établissemens des Ordres Religieux, conformément au 13 Canon du quatriéme Concile de Latran. Le 25, est contre ceux qui manquent de respect dans les églises. Le 26 & le 27, contre les Usuriers. Saint Thomas mourut en venant à ce Concile; & saint Bonaventure mourut dans le tems de sa célébration. * *Tome onzieme des Conciles.* Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1274.

AUTRES CONCILES DE LYON.

Saint Irénée, assemblé avec quelques Prélats des Gaules, confirma le Décret fait pour la célébration de la Fête de Pâques au jour du dimanche, après le quatorziéme jour de la lune de mars; & écrivit une lettre au Pape Victor, dans laquelle il le blâmoit de s'être séparé de la Communion des Eglises d'Asie; qui n'avoient pas suivi ce même Décret. On met cette assemblée sous l'an 197, dans le premier tome des Conciles de la derniére édition. Il y est parlé d'un autre Concile tenu par le même saint Irénée, contre les Hérétiques de son tems, & sous le Pontificat du Pape Eleuthére, vers l'an 185. Faustin, cinquiéme Prélat de Lyon, & les autres Evêques de France, avertis du trouble excité par Novat & Novatien, à Rome & en Afrique, écrivirent à saint Etienne Pape, & à saint Cyprien. Ils leur firent savoir que Martien d'Arles introduisoit des nouveautez dans leurs provinces, après avoir chassé les pénitens de son église; & se séparoit de ses Confréres, qui les recevoient à satisfaction pour leurs péchez. C'est à ce sujet que saint Cyprien écrivit au Pape la lettre qui commence ainsi, *Faustinus Collega noster Lugduni consistens, &c.* & que quelques-uns soupçonnent de supposition. On dit que Faustin assembla alors un Synode, dans lequel Martien fut déposé. Saint Patient, Archevêque de Lyon, en tint un contre les Prédestinatiens, vers l'an 474. Les Auteurs Ecclésiastiques font mention du Concile tenu à Lyon après celui d'Epaune, vers l'an 517, lorsque saint Viventiole gouvernoit cette église. On le célébra contre un certain Etienne, accusé d'avoir contracté un mariage incestueux avec une de ses cousines, & on y arrêta six Canons. Les Prélats en dressérent autant dans un autre Concile tenu par les ordres du Roi Gontran, l'an 567, contre Salonius d'Ambrun, & Sagittaire de Gap, qui furent convaincus de divers excès, & déposez. Saint Nisier gouvernoit alors l'église de Lyon. Prisque, son successeur, en tint deux, un l'an 581, cité par Grégoire de Tours; & l'autre l'an 583, où l'on fit des Ordonnances très-importantes pour les Ecclésiastiques. Le Concile de 829, fut tenu par saint Agobard, Archevêque de Lyon. On en met un l'an 836, célébré contre le même Prélat, & un autre l'an 878, par le Pape Jean VIII. Hildebrand, Légat, en assembla un l'an 1055, dans lequel un Prélat simoniaque ne put jamais prononcer le nom du Saint-Esprit: ce qui fut cause que quelques autres s'accusérent du même crime. Hugues, Evêque de Die, Légat du saint Siége, assembla l'an 1080, un Concile à Lyon, où l'on confirma la sentence, qui déposoit Manassès, Archevêque de Rheims. Les Archives de l'église de Lyon font mention d'un Concile tenu en cette ville vers le troisiéme mars de l'an 1376, lorsque Jean de Talaru en étoit Prélat. Le Roi Charles VII assembla les Prélats à Lyon l'an 1449, pour finir le Schisme de Félix V, contre Nicolas V. Cette affaire fut ménagée avec tant de succès, que l'Antipape se soumit au légitime Pontife. Divers Archevêques ont aussi fait des Ordonnan-

ces

ces synodales, comme, François de Tournon, Antoine d'Albon l'an 1565, Pierre d'Espinac l'an 1577, Denys de Marquemont l'an 1614, & 1626. * Saint Cyprien, *Epist. 67. edit. Reg.* Grégoire de Tours, *Hist. l. 6. c. 1. coll. lect. Conc. &c.*

ACADEMIE DE LYON.

Plusieurs Gens de Lettres, après s'être assemblez librement pendant du tems dans la ville de Lyon pour se communiquer mutuellement leur lumiéres, sollicitérent des lettres patentes pour établir leur Société en forme de Compagnie fixée & réglée. Ils les obtinrent en 1725, au commencement, & par ces lettres le Roi donna à leur Société le titre d'Académie des Sciences & des Belles Lettres. Les assemblées se tiennent dans le Palais épiscopal, & l'Archevêque en est le Président honoraire. M. le Maréchal de Villeroy en fut déclaré le Protecteur. Les premiers Académiciens au nombre de vint-cinq, en comptant l'Archevêque furent, Mrs Dugas, Prévôt des Marchands; Aubert, Procureur du Roi de la Police; de Fleurien de la Tourette, Président en la Cour des Monnoyes & Lieutenant Criminel; de Glatigny, pére, ancien Avocat général; de Glatigny, fils, Avocat général; de Régnaud, Conseiller en la Cour des Monnoyes; Laisné, Directeur de la Monnoye; Groslier de Serviéres, Commissaire des Guerres, Ordonnateur; Pestalossi, Médecin; Chenel & Brosset, Avocats; les Péres de Colonia, de Folard & Lombard, Jésuites; Mrs du Perron, Conseiller; de Glatigny, Avocat; Tricaut, Docteur de Sorbonne; de Saint-Fonds, Subdélegué de M. l'Intendant à Villefranche; Dugas, Avocat; Michon, Avocat; de Billi, Avocat; l'Abbé de Bussy; l'Abbé de Faramant, Docteur de Sorbonne; Dulieu, Chevalier d'honneur à la Cour des Monnoyes.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE.

M. Aubert, l'un des Académiciens dont on vient de parler, ayant fait une donation de sa bibliothéque à Mrs les Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Lyon, à condition qu'elle seroit rendue publique après sa mort, on a commencé à exécuter cette volonté du défunt, & le consulat a destiné un fond annuel pour l'entretien & l'augmentation de cette bibliothéque, qui doit être publique le Lundi & le Vendredi de chaque semaine. M. Brossette, si connu dans la République des Lettres, en est le Bibliothécaire. On a placé dans une des salles de cette bibliothéque le portrait de M. Aubert, avec cette Inscription:

PETRUS AUBERT
In foro Lugdunensi Patronus,
Ingenio, doctrina, eloquentia
Insignis;
Academiæ litterariæ Socius;
Vir consularis;
Patriam, Civis optimus, hac Bibliotheca
Donavit.
Anno 1731.
Obiit die 18. *Februarii anno* 1733. *ætatis* 92.

* LYON (Le Golfe de) partie de la Mer Méditerranée, s'étend depuis la côte orientale de l'Isle de Minorque, & celle de Catalogne, tout du long du Languedoc, jusqu'aux embouchures du Rhône, où commence la Mer de Provence. * Maty, *Dict. Geogr.*

LYON en BEAUCE, village de l'Orléanois en France, est à cinq lieues d'Orléans, vers le nord & vers le bourg de Thoury. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYON sur LOIRE, ou LYON en SULLIAS, village de l'Orléanois en France. Il est près du bord méridional de la Loire, entre Sully & Gien, à trois lieues de celle-ci, & à une de celle-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYON le SAUNIER, bourg de la Franche-Comté, situé dans le Bailliage de Montmorot, à dix lieues de Dole du côté du midi. Ce lieu a été autrefois fortifié. * Maty, *Diction. Géogr.*

LYON (Jean) Comte de Strathmore & de Kinghorn, Lord Glammis, descendoit d'une ancienne famille de France, dite de LYON, ou peut-être de LYONNE, qui à ce qu'on prétend, tiroit son origine des LEONTIUS, célébres parmi les Romains. Un des prédécesseurs de ce Lord passa, en l'an 1098, de France en Angleterre avec Guillaume *le Conquerant*, & de là en Ecosse avec le Roi Edgar, fils de Malcome III. Ce Lyon étoit grand Favori de ce Prince, qui pour les bons services qu'il lui avoit rendus contre l'usurpateur Donald Bean, lui fit présent de grands biens dans le Comté de Perth, qui depuis ce tems-là furent appellez *Glen Lyon*. Depuis, Jean de Lyon obtint en don du Roi David II, les Baronnies de Forteviot, de Forgundeany & de Drumgovan, dans le Comté d'Aberdeen, *propter fortem & fidelem operam sibi & patri suo præstitam*, c'est à dire, *pour les bons & considérables services, qu'il avoit rendus à lui & à son pére.* Ce don fut confirmé par Robert II. Pour venir à Jean, appellé communément *le Lyon Blanc*, à cause de son teint, il fut Sécretaire du Roi *Robert* II, qui lui fit présent de la Seigneurie de Glammis en 1379, & lui donna en mariage, *Jeanne* Stewart, fille du Roi Robert II, & d'*Elizabeth* Mure, & le fit en même tems Lord du Parlement, sous le titre de Lord Glammis, premier de ce nom. Il obtint aussi du même Prince, la charge de Grand Chambellan d'Ecosse, & reçut encore de grandes Terres de la Couronne, ausquelles il ajoûta diverses Baronnies, dont il fit l'aquisition. De plus, il fut fait Gouverneur du château d'Edimbourg pour sa vie, & Grand Chancelier d'Ecosse; mais il fut tué cruellement par le Comte de Crawford, ce qui irrita extrémement le Roi, qui le fit enterrer dans l'Abbaïe de Scone. JEAN, second Lord Glammis, épousa la fille de *Patrick* Graham, Comte de Strathern, & mourut à Glammis; mais parce qu'il étoit du sang royal, il fut enterré dans le sépulchre des Rois à Scone. PATRICK, troisiéme Lord Glammis, épousa *Isabelle* Ogilvy, fille du Lord *Auchterhouse*, aquit la Baronnie de Backie, le païs de Cardean & de Drumgley, & est enterré à Glammis. ALEXANDRE, quatriéme Lord Glammis, épousa *Agnès* Chrichton, fille de *Guillaume*, Lord Chrichton, Chancelier d'Ecosse; & mourut sans enfans en 1473. JEAN Lyon de Courtestow, cinquiéme Lord Glammis, son frére, épousa *Marguerite* Scrymsour, fille du Connétable de Dundée, & aquit l'office héréditaire de couronnement (*Crownery*) dans les Magistratures de Forfar & de Kincardin, & mourut en 1497. JEAN, sixiéme Lord Glammis, épousa *Elisabeth* Gray, fille du Lord Gray, & héritier de la famille du Lord Fowlis, & mourut à Glammis en 1500. *George*, septiéme Lord Glammis, mourut en minorité & sans être marié. JEAN, huitiéme Lord Glammis, succéda à son frére, & épousa *Jeanne* Douglas, sœur d'*Archibald*, Comte d'Angus, qui épousa la Reine, veuve du Roi Jacques IV. JEAN, neuviéme Lord Glammis, étant mineur, fut accusé injustement avec sa mére, du crime de haute trahison. Ce Lord se maria avec *Jeanne* Keith, fille du Comte Marshal. JEAN, dixiéme Lord Glammis, fut Grand Chancelier, épousa *Elisabeth* Abernéthi, fille du Lord Abernéthi de Saltown, fut tué malheureusement d'un coup de pistolet à Sterling, & mourut généralement regretté. PATRICK, onziéme Lord Glammis, Capitaine des Gardes, & Grand Thrésorier d'Ecosse, épousa *Anne* Murray, fille du Lord Tullibarden, fut fait Comte de Kinghorn en 1606, par le Roi Jacques VI, & mourut à Edimbourg au mois de décembre de 1615. JEAN II, Comte de Kinghorn, fut marié 1. à *Marguerite* Etskin, fille du Comte de Marr, 2. à *Elisabeth* Maul, fille du Comte de Panmare, & mourut au Château-Lyon l'an 1649, laissant un fils de sa seconde femme. PATRICK III, Comte de Strathmore & de Kinghorn, ayant ajoûté ce premier titre au second par la faveur du Roi Charles II, épousa *Hélène* Middleton, & mourut dans sa maison de Château-Lyon en 1695, ayant pour successeur son fils JEAN, Comte de Strathmore & de Kinghorn, qui épousa en 1691 *Elisabeth* Stanhope, fille du Comte de Chesterfield, & de sa seconde femme. Les armes de ce Seigneur sont, un lion rampant d'argent, armé & lampassé de gueulles. * *Dict. Anglois.*

LYONNOIS, province de France aux environs de Lyon, a au Levant le Rhône & la Saône qui la séparent du Dauphiné, de la Bresse, & de la Principauté de Dombes; le Forès au Couchant; le Beaujolois, en partie, au septentrion; & le Vivarais au midi. Le Lyonnois est fertile en vins, blez & fruits, & sur tout, le long des riviéres. Lyon est sa ville capitale. Ses bourgs principaux sont, Coindrieux, Anse, Saint-Chamont, dont le château est fortifié, Saint-Geni-Laval; Vimi dit *Neuville*, Brignais, célébre par le combat, dit *des Tards-venus*, qui s'y donna l'an 1361, &c. Le Lyonnois est quelquefois pris séparément pour une province, ou pour les trois provinces de Lyonnois, Forès & Beaujolois, qui sont ensemble un gouvernement général, avec un Gouverneur, un Lieutenant Général, & deux Lieutenans de Roi, l'un pour le Lyonnois & le Beaujolois, l'autre pour le Forès. Dans les Cartes outre les trois provinces dont on a parlé, le Gouvernement de Lyonnois, comprend encore le Bourbonnois, l'Auvergne & la Marche.

LYONS, bourg de Normandie. *Voyez* LIONS.

LYONS en FOREST, est un petit bourg de la Normandie, dans une Forêt qu'on nomme *la Forêt de Lyons*, entre Rouen & Gisors, à quatre lieues de la premiére, & à deux de la derniére. Il y a un siége royal du Bailliage de Gisors, une Election, & une Maîtrise des Eaux & Forêts.

LYONS en SANTERRE ou LITION, bourg de la Picardie, situé dans la contrée de Santerre à sept lieues d'Amiens du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYP. LYR. LYS. LYT.

LYPEZE ou LYPSCH, petite ville de la Haute Hongrie, est capitale du Comté de Lypéze, & située sur la riviére de Gran, à deux lieues au dessus de Bistricz. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYPEZE (le Comté de) contrée de la Haute-Hongrie, située entre les Comtez d'Arva, de Turosc, de Bistricz, de Gomer, de Cépus, & le Mont-Krapach, qui le sépare de la Pologne. Lypéze & Saftatt en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LYPONTIAN. forteresse en Croatie, appartenante aux Chrétiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYRANUS (Nicolas) *Voyez* NICOLAS de LYRE.

LYRE, ancien instrument de musique, qu'on met entre les mains d'Apollon. Il est de figure presque circulaire, & il a un petit nombre de cordes qu'on pince avec les doigts. Quelques uns croyent que la Lyre des Grecs étoit la même chose que notre guitarre; d'autres disent que c'étoit un instrument fait de coquilles de tortue, qu'Hercule vuida & perça, & qu'il monta de cordes faites de boyau, au son desquelles il accorda sa voix; aussi l'appelloit-on *testudo*, qui signifie une *Tortue*. On en voit plusieurs figures différentes dans les marbres & dans les médailles de l'Antiquité. Les uns attribuent l'invention de la Lyre à Orphée; d'autres à Linus; d'autres à Amphion; d'autres enfin à Mercure & à Apollon, comme il paroît par cet endroit de Lucien, dans les *Dialogues des Dieux*, où il fait parler ainsi Apollon, *Il a fait un instrument de la coquille de tortue, dont il joue en perfection, jusqu'à me rendre jaloux, moi qui suis le Dieu de l'Harmonie.*

La Lyre est aussi un Signe céleste composé de dix étoiles, qui se léve en même tems que le Signe de la balance, & dont on s'i-

magine que la fituation fût comme une efpéce de Lyre. L'Aftronomie fabuleufe veut que ce foit la Lyre d'Orphée, qu'il avoit reçue d'Apollon, à qui Mercure en avoit fait préfent, & que les Mufes mirent parmi les Aftres. * *Antiq. Romaines.*

LYRE (Nicolas de) *Voyez* NICOLAS,

LYS, riviere. *Cherchez* LIS.

LYS, ifle du, que les Latins appellent *Igilium*, *Iginium*, & *Egimon*; & les Italiens *Il Giglio*, petite ifle d'Italie, dans la Mer de Tofcane, & où il y a une ville & un château à dix milles du Mont-Argentaro. Elle appartenoit autrefois à la République de Sienne, & maintenant elle eft de l'Etat du Grand-Duc de Tofcane; mais pour le fpirituel, elle dépend de l'Abbé des Trois-Fontaines, proche de Rome. Elle eft remplie de montagnes & de bois. * Rutilius, *l.* 1.

* LYS (Jean) d'Oldenbourg, vint dans les Païs-Bas-Unis, pour y apprendre la Peinture fous Henri Goltius, dont il imita fi bien la maniére, que les Connoiffeurs ont de la peine à y reconnoître quelque différence. En quitant la Hollande il alla à Paris, de là à Venife, & enfin de Venife à Rome. Il travailloit ordinairement en petit, & prenoit plaifir à peindre des noces de village. Tous fes Ouvrages font fort eftimez. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 402. *& fuiv.*

LYSANDRE, Général des Lacédémoniens, étoit fils d'*Ariftocrate*, & felon quelques uns de la poftérité d'Hercule, mais fans pourtant avoir eu des ancêtres diftinguez par de grands emplois, ou autrement. Il vivoit dans le quatriéme fiécle après la fondation de Rome & commandoit les flottes des Lacédémoniens, dans le tems auquel les Athéniens commençoient à fe remettre des pertes qu'ils avoient fouffertes en Sicile, & auquel par confequent la guerre du Peloponnefe étoit encore dans toute fa force. Lyfandre montra alors une grande prudence, parce qu'au lieu de hazarder des batailles il les évitoit avec tout le foin imaginable, fachant bien que fon expérience & le courage de fes Soldats ne pouvoient faire tête à l'expérience des Généraux Athéniens & à la valeur de leurs troupes. Pendant ce tems-là les Lacédémoniens recevoient des fommes confiderables du Roi de Perfe; mais les Athéniens étoient obligez à foutenir par eux-mêmes les dépenfes exceffives de cette guerre, ce qui fit qu'à mefure que le pouvoir des Lacédémoniens croiffoit, celui des Athéniens ne faifoit que baiffer. Lyfandre ayant été envoyé, à cette occafion, auprès de Cyrus, fils cadet de Darius Nothus & Gouverneur de l'Afie Mineure, celui ci lui ordonna de demander un préfent quelque grand qu'il pût être. Lyfandre ne demanda rien pour lui même, mais il pria Cyrus de vouloir augmenter d'une obole la paye journaliére des Matelots des Lacédémoniens. On peut dire que cette prudente demande fut la caufe de la victoire que les Lacédémoniens remportérent dans la fuite: car non feulement les Matelots des Athéniens voyant que les Lacédémoniens payoient une obole de plus, allérent tous s'enrôller chez eux, mais outre cela Lyfandre fut vainqueur dans plufieurs combats, ce qui rendit Alcibiade fufpect aux Athéniens, & le détermina à abandonner le commandement de leur flotte. Enfin il arriva par là que les troupes des Athéniens fatiguées n'obéiffoient plus à leurs Capitaines & fe donnoient plufieurs libertez qui cauférent de grands défordres. Tout cela réüni fournit enfin à Lyfandre l'occafion de furprendre la flotte des Athéniens, prefque entiérement dénuée de Soldats & de Matelots, près d'Ægos-Potamos. Peu de jours avant cette victoire, les vaiffeaux ennemis rangez fur le bord Afiatique de l'Hellefpont ne manquérent pas un feul jour de venir fe préfenter devant le port ou Lyfandre étoit avec fa flotte, afin de l'attirer au combat; mais fans s'en mettre en peine il ne voulut rien hazarder. Cette démarche de Lyfandre rendit les ennemis fi négligens, que chaque fois qu'ils revenoient de braver Lyfandre, ils abandonnoient leurs vaiffeaux & fe difperfoient fur le rivage. Le Général des Lacédémoniens l'ayant fu, profita de l'occafion & prit, ou coula à fond 170 vaiffeaux Athéniens, qui fe trouvoient prefque fans défenfe. Conon un des Généraux Athéniens, qui ne s'étoit pas autant négligé que les autres, eut le tems & les moyens de fe fauver avec huit vaiffeaux. Les Athéniens qui avoient quitté leurs vaiffeaux furent ou tuez ou faits prifonniers par les Lacédémoniens. Lyfandre fe fervit enfuite d'une autre rufe; il envoya tous les prifonniers à Athénes avec menace de les faire tuer s'ils étoient trouvez hors de leur ville. Cette augmentation d'Habitans dans Athénes & le manque de vivres, caufé par la perte de leur flotte, y produifit une fi grande famine, que cette ville, également forte & pourvue de Citoyens fidéles, prêts à facrifier leurs vies, fe vit obligée de fe rendre fans coup férir; ce qui ne feroit jamais arrivé fi Lyfandre n'eût employé que la force. Ceci arriva l'an de Rome 350, & fous la XCIV Olympiade. Lyfandre châtia enfuite ceux qui avoient donné du fecours aux Athéniens; & après avoir introduit par tout l'*Oligarchie* des Lacédémoniens, il revint triomphant à Sparte, & y apporta une quantité incroyable d'or & d'argent. Ces grandes richeffes furent la caufe qu'on introduifit à Sparte l'ufage des monnoyes d'or & d'argent, contre l'avis des plus fages Lacédémoniens, qui confeilloient qu'on continuât à ne fe fervir que de monnoyes de fer & de cuivre. On obferva bientôt après qu'avec ces monnoyes précieufes, on avoit introduit, en même tems, des vices auparavant inconnus aux Lacédémoniens. Ce fut auffi alors que le bonheur de Lyfandre prit fin; car s'étant rendu fort odieux par fon orgueil & par les violences qu'il exerça dans les villes conquifes auffi-bien que dans celles qui recherchoient d'elles mêmes l'alliance des Lacédémoniens, on le rappella à Sparte, où il effuya une infinité de chagrins. Heureufement pour lui, le peuple, tout charmé encore des grandes actions qu'il avoit faites, continua à l'eftimer beaucoup. Il fe fervit de ce crédit pour faire obtenir à *Agéfilaüs* le Royaume de Sparte à la place de Léontichès. Il fit même en forte qu'Agéfilaüs fut envoyé en Afie avec le plein pouvoir de faire la guerre aux Perfes. Agéfilaüs, par reconnoiffance, prit Lyfandre avec lui, & lui donna la premiére place entre les 30 Confeillers. Mais les Habitans du païs, qui n'avoient pas encore vu Agéfilaüs, & qui au contraire étoient inftruits des hauts faits de Lyfandre, rendirent beaucoup plus d'honneur au Miniftre qu'au Prince. Lyfandre en fut charmé, mais Agéfilaüs en eut tout le dépit imaginable; c'eft pourquoi il n'employa plus Lyfandre, en aucune affaire d'importance, & renvoya les affaires des villes pour qui Lyfandre s'intéreffoit. Lyfandre choqué de cette conduite d'Agéfilaüs, demanda qu'il pût retourner à Sparte, ce qu'Agéfilaüs lui accorda. Arrivé dans fa patrie, Lyfandre, dont l'orgueil méditoit depuis longtems quelque grand coup, profitant de l'abfence d'Agéfilaüs, tenta d'introduire un changement dans le Gouvernement & de faire en forte qu'au lieu des deux feules branches des *Proclides* & des *Eurifthenides* de la poftérité d'Hercule, toutes les branches defcendantes de ce Héros, dont la famille de Lyfandre en étoit une, puffent également prétendre à la Royauté, ou bien que chaque Bourgeois fût éligible pour cette dignité, qui depuis plufieurs fiécles avoit été dans les familles cy deffus mentionnées. Lyfandre s'imagina aifément que dans l'un ou l'autre de ces deux cas il ne feroit guéres éloigné de la Royauté. Mais il prévit auffi en même tems que les Lacédémoniens n'entreprendroient rien dans cette affaire fans l'avis de leurs Oracles: c'eft pourquoi il tacha de corrompre ceux de Delphes, de Dodone & de Jupiter Ammon, mais en vain, & les Prêtres de ce dernier communiquerent le deffein de Lyfandre aux Lacédémoniens. Cette découverte ne deconcerta nullement Lyfandre dans fon entreprife, qu'il travailla à faire réuffir par d'autres voyes; mais fa mort termina tout d'un coup tous fes projets ambitieux. Car les Thébains, les Atheniens, ceux d'Argos & de Corinthe s'étant liguez enfemble contre les Lacédémoniens, ceux-ci nommerent Lyfandre pour leur General, qui fut tué dans la premiére bataille près de *Haliartus*, où les fiens furent entiérement défaits. Il fut lui même la caufe de fa mort, puifqu'il s'approcha fort imprudemment des murs de la ville où il favoit que toute la force des Thébains & des Athéniens étoit réünie. Quelques uns ont cru que fon ambition, & les grands deffeins qu'il rouloit depuis longtems lui avoient fait un peu tourner la cervelle. Au refte Lyfandre ambitieux, avare & cruel, cherchoit d'affermir fon pouvoir par les moyens les plus injuftes. Il éleva pour cet effet fes créatures dans toutes les villes & leur fit entendre combien ils feroient heureux fous fa domination. Les Grecs lui dreffèrent des Autels & chantérent des Hymnes à fon honneur. Les Samiens appellérent de fon nom les Temples dédiez à Junon. Il avoit toûjours auprès de lui *Chœrilus* fon Concitoyen qui décrivoit en vers les actions qu'il faifoit. Lorsqu'un jour *Antilochus* eut fait des vers très-médiocres à fa louange, il en fut fi content qu'il lui donna un chapeau plein d'argent. Sa cruauté étoit fi grande que fur le feul rapport de fes Favoris, il infligeoit les fupplices les plus barbares, jufques là qu'il fit périr 800 Miléfiens contre fon ferment. Les Anciens parlent de lui, comme d'un homme cruel & débauché, qui donnoit tout à la paffion, fans confidérer ni la bonne foi, ni la parole donnée. Comme on lui reprochoit qu'il faifoit des chofes indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens tiroient leur origine, *Il faut* dit-il, *coudre la peau du renard où manque celle du lion*, faifant allufion au lion d'Hercule. Il difoit, *que la verité vaut affurément mieux que le menfonge; mais qu'il faloit fe fervir de l'un & de l'autre dans l'occafion.* Il ajoûtoit, *qu'on amufe les enfans avec des offelets, & les hommes avec des paroles*: pernicieufe maxime, parce qu'elle bannit la bonne foi, qui eft le fondement de la focieté humaine. * Plutarque & Corn. Népos, *in Vita Lyfandri.* Thucydide, *l.* 5. Xénophon, *Hift. l.* 2. & 3. Diodore, *l.* 12. Polyænus, *l.* 1. & 7. Juftin. *l.* 5. & 6. Frontin, *l.* 1. 2. & 4. Cicéron. Paufanias. Elien, *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

LYSANIAS, Tétrarque d'Abiléne, vivoit du tems de l'Empereur Tibére, comme on le juftifie par un paffage de faint Luc, *ch.* 3. *v.* 1. qui précéde le récit où il eft parlé de la prédication de faint Jean-Baptifte.

☞ Les Auteurs ne font pas d'un même fentiment, quand il s'agit de favoir quel étoit ce Lyfanias, dont faint Luc fait mention en ce paffage. Eufebe de Céfarée a cru fans raifon, qu'il étoit fils d'Hérode l'*Iduméen*, & frére d'Hérode *Antipas*, & de Philippe. D'autres croyent qu'il étoit fils de ce Ptolomée *Mennée* dont Joféphe fait mention dans *le* 14 *livre de l'Hiftoire des Juifs*; mais comme le même Hiftorien affure ailleurs que la Reine Cléopatre fit mourir ce Lyfanias fils de Ptolomée *Mennée*, il y a plus d'apparence que celui dont parle S. Luc, devoit la vie à celui auquel Cléopatre la ravit, pour ufurper fon bien. Au refte, Abiléne dont Lyfanias étoit Tétrarque, étoit fituée près du Mont-Liban, ou, comme le veut Pline, dans la province de Décapolis. Sa ville capitale étoit Abile, dite aujourd'hui *Bellinas*, felon quelques uns. * Joféphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 23: *l.* 19. *c.* 4. Eufébe, *in Chron. A. C.* 7. Janfénius, *Conc. Evang.* Baronius. Pline, *l.* 5. *ch.* 18.

LYSCA (Alexandre) Jurifconfulte de Vérone, qui floriffoit en 1610, a écrit contre Baronius le livre de la rapacité, de la perfidie, & de la tyrannie de la Cour de Rome. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

LYSCANDER (Claude) a publié en 1622, un *in folio* de l'Hiftoire Danoife, ou de la Généalogie des Rois de Danemarck. On a encore de lui une Chronique de Groenlande, imprimée en 1608. * Bartholin, *De Scriptis Danorum*, *p.* 33.

LYSCANDER (Jean) a compofé dix-huit Difcours des Antiquitez Danoifes. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

LYSER. *Voyez* LYSERUS.

LYSERUS (Polycarpe) Théologien de la Confeffion

d'Aus-

d'Ausbourg, célébre dans la République des Lettres, naquit à Wynenden dans le Duché de Wirtemberg le 18 de mars 1552. Il n'avoit que deux ans lorſque ſon pére mourut; mais ſa mére ſe remariant lui procura un beau-pére, qui eut un grand ſoin de lui. Les progrès qu'il fit durant ſon enfance, le firent juger digne d'être élevé dans le Collége de Tubingue aux dépens du Prince de Wirtemberg. Il employa ſi bien ſon tems qu'il fut admis au Miniſtére l'an 1573, & au Doctorat en Théologie l'an 1576. Sa réputation ſe répandit de toutes parts; de ſorte qu'Auguſte Electeur de Saxe l'appella pour être Miniſtre de l'Egliſe de Wittenberg l'an 1577. A peine eut-il fait paroître ſes talens dans cette égliſe, qu'il fut aggregé au nombre des Profeſſeurs en Théologie. Ce que dit M. Bayle, qu'il fut un des principaux Directeurs du livre de la Concorde, eſt équivoque. Son arriére petit-fils *Polycarpe* Lyſerus nie que ſon biſayeul ait eu part à ce livre; & ſoutient qu'il étoit entiérement achevé, & qu'il avoit même été revu & corrigé par Chemnice, lorſque Lyſérus alla en Saxe. Mais il avoue qu'il fut un des premiers de ceux qui ſouſcrivirent à cette formule, & qu'il fut député avec Jacques André, pour la faire ſigner aux Théologiens & aux Miniſtres qui étoient dans l'Electorat de Saxe. M. Bayle dit que Lyſérus exerça vigoureuſement la charge de Miſſionnaire, pour faire ſigner ceux qui étoient dans les emplois. Il aſſiſta, dit-il, à toutes les aſſemblées qui furent tenues touchant ce livre, ou touchant la réünion des Calviniſtes & des Luthériens, qui étoit négociée par les Agens du Roi de Navarre. Chrétien, Electeur de Saxe, ayant ſuccédé à la dignité de ſon pére, mais non pas à ſon Luthéraniſme rigide, fut ravi de voir que Lyſérus lui communiquât les conditions avantageuſes qu'on lui offroit à Brunſwick. Il le congédia de bon cœur, & au grand regret de ſes Sujets. Lyſérus ne fut d'abord que Coadjuteur de cette ville; mais il y fut enſuite Intendant. On le rappella à Wittenberg après la mort de Chrétien ou Chriſtian; & il fut fait Miniſtre de la Cour de Dreſde en 1594. Il s'arrêta là le reſte de ſa vie, employa ſon tems non ſeulement aux fonctions du Miniſtére, mais auſſi à l'éducation des jeunes Princes, & à compoſer des livres. Il y mourut le ſecond février 1601, ſelon Guillaume Wilkius, ou le 22 février de la même année, ſelon M. Bayle. Il fut pére de treize enfans, & grand-pére de trois petits-fils & d'une petite-fille. Entre ſes fils, *Polycarpe* & *Guillaume* ont eu divers emplois eccléſiaſtiques & Académiques, & ont publié pluſieurs livres. Polycarpe né à Wittemberg le 20 novembre 1586, fut Miniſtre & Profeſſeur à Leipſic. Il mourut le 15 janvier 1633. On voit dans le Théatre de Paul Fréher le Catalogue de ſes livres. Guillaume ſon frére naquit à Dreſde le 26 octobre 1592. Il fut Profeſſeur en Théologie à Wittenberg & mourut le huitiéme février 1649. Beaucoup de querelles qu'il eut à ſoutenir, & ſes grandes occupations, ne l'empêchérent pas de compoſer un grand nombre de livres. Nous avons de lui, *Expoſitio primæ partis Geneſeos, ſeu Hiſtoria Adami*, Lipſiæ, 1604; *Noachus ſeu expoſitio ſecundæ partis Geneſeos*, Lipſiæ, 1605, *in quarto; Abraham, ſeu Expoſitio tertiæ partis Geneſeos*, Lipſiæ, 1606, *in quarto; Iſaacus, ſeu Expoſitio quartæ partis Geneſeos*, 1608, *in quarto; Jacobus, ſeu Expoſitio quintæ partis Geneſeos*, ibidem; *Joſephus, ſeu Expoſitio ſextæ partis Geneſeos*, Lipſiæ, 1609, *in quarto; Schola Babylonica, ſeu Commentarius in primum caput Danielis*, Geræ ad Cliſtrum, 1609, *in quarto; Coloſſus Babylonicus ſeu Expoſitio ſecundi capitis Danielis*, ibidem, 1607, *in quarto*, Lipſiæ 1608 & 1610, Francofurti 1609 & 1610; *Centuria Quæſtionum de Articulis libri Chriſtianæ Concordantiæ*, Wittebergæ, 1611, *in quarto; Chriſtianiſmus, Papiſmus, Calviniſmus*, Wittebergæ, 1608, 1620, *in octavo; Idem Germanice*, Dreſdæ 1602, Wittebergæ, 1623; *Harmonia Calvinianorum & Photinianorum in Doctrina de Sacra Cœna*, 1614, *in quarto; Vindiciæ Lyſerianæ, an ſyncretiſmus in rebus fidei cum Calvinianis coli poteſt*, Lipſiæ, 1616, *in quarto; Diſputationes novem Anti-Steinianæ, quibus examinatur Defenſio Concionis Irenicæ Pauli Steinii, &c.* Gieſſæ, *in quarto; Diſput. de Deo Patre Creatore cœli & terræ*; (Cette piéce ſe trouve dans les Diſputes ſur le Symbole des Apôtres, imprimées à Wittenberg, 1513, *in quarto*) *Harmonia Evangeliſtarum continuata ad Chriſtianam Harmoniam*, Francofurti, 1611, *& alibi; Ejuſdem Epitome*, Wittebergæ, 1594, *in quarto; De æternitate Filii Dei, in quarto; Commentarius in Epiſtolam ad Hebræos*, ibidem, *in quarto; Paraphraſis in Hiſt. Paſſionis in certos actus diſtributa*, Dreſdæ, 1597, *in quarto & in douze; In Pſalmum* 101, Lipſiæ, 1609, *in octavo; De Sacramentis decades duæ*, Wittebergæ, 1613, *in quarto; Hiſtoria Ordinis Jeſuitici, de Societatis Jeſu auctore, nomine, gradibus, incrementis, &c. ab Elia Haſenmullero, cum duplici præfatione Polycarpi Lyſeri*, Francofurti 1594 & 1605, *in quarto*. Lyſerus a fait encore pluſieurs autres Ouvrages à l'occaſion de ce dernier, comme *Strena ad Gretſerum pro honorario ejus*, Lipſiæ, 1607, *in quarto*, parce que le Pére Gretſer avoit entrepris de refuter cette Hiſtoire. Je paſſe ſous ſilence dix ou douze autres Ouvrages, que Lyſérus a compoſez en Allemand. Après ſa mort, ſes Manuſcrits paſſérent des mains de ſon fils dans celles de Jacques Tentzelius, gendre de Guillaume Lyſérus. Tentzelius en publia une partie ſous ce titre, *Enarratio Sophoniæ Prophetæ, in celeberrima Electorali Wittebergenſi Academia publice prælecta a B. D. Polycarpo Lyſero*, Arnſtadii, 1583, *in quarto*. Mais Tentzélius étant mort le 25 mai 1585, M. Polycarpe Lyſérus s'empara de tous ſes Manuſcrits: & comme il ne ſe trouvoit rien ſur la Prophétie d'Aggée, M. Polycarpe Lyſérus y ajoûta des Remarques de ſa façon ſur ce Prophéte en ſuivant la méthode de ſon biſayeul. Cela fait un Commentaire complet ſur les 12 petits Prophétes, qui fut publié à Leipſic en 1609, *in quarto*. * Bayle, *Dict. Crit. Journal des Savans, novembre* 1709.

L Y S E'R U S (Jean) de la même famille que le précédent, Docteur de la Confeſſion d'Ausbourg, s'entêta tellement du dogme de la pluralité des femmes, qu'il uſa ſes biens & ſa vie, pour prouver, que non ſeulement la polygamie eſt permiſe, mais auſſi qu'elle eſt commandée en certains cas. Sa manie alla ſi loin là-deſſus, qu'après avoir eu dès ſa jeuneſſe un emploi conſidérable dans ſon païs, (ſon frére aîné étoit Surintendant de l'égliſe de Magdebourg) il le quitta pour ſe mettre à la ſuite d'un Comte Suédois, qui lui avoit inſpiré les premiéres ſemences de cette doctrine. Après la mort de ſon Patron, il voyagea avec aſſez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suéde, en Angleterre, en France, & en Italie, & publia divers Traitez ſur ſon opinion, déguiſé tantôt ſous un nom, tantôt ſous un autre. Il eut le chagrin d'en voir brûler un en Suéde par la main du Bourreau. Son Ouvrage qui fit le plus de bruit, fut ſa *Polygamie triomphante, Polygamia triumphatrix*, qu'il fit imprimer ſans y mettre ſon nom, à Amſterdam l'an 1682. Le malheureux Auteur y étoit alors dans la derniére miſére, & ſon Libraire ne lui donna que vint ducats de ſon Manuſcrit, qui ſembloit être fait pour contrecarrer la *Monogamia victrix*, que Brunsmanus, Miniſtre à Coppenhague, avoit publiée en 1679, par ordre de la Faculté de cette ville-là, contre les Ecrits de cet Apologiſte des Polygames: auſſi le même Auteur, dès que la *Polygamie Triomphante* eût vu le jour, y répondit par un livre intitulé *Polygamia Triumphata*. Enfin Lyſérus, après toutes ſes différentes courſes, crut ſe pouvoir fixer en France. Il alla pour cela trouver le Docteur Maſius, Miniſtre de l'Envoyé de Danemarck en cette Cour; mais il eut ſoin de déguiſer ſon nom, pour ne pas faire reſſouvenir que le Roi de Danemarck l'avoit banni de ſes Etats. On eut compaſſion de lui à l'Hôtel de cet Envoyé; ſa fortune y étant pourtant des plus pauvres, il ſe flatta de la rendre meilleure à la Cour par le jeu d'échets, qu'il entendoit mieux que perſonne. Il fut donc pour cela s'établir à Verſailles, mais n'y trouvant point les ſecours qu'il avoit eſperez, & y étant tombé malade, il voulut revenir à pié à Paris. Cette fatigue augmenta ſon mal à un point, qu'il mourut dans une maiſon ſur la route l'an 1684. Ses Ecrits furent remis entre les mains du Docteur Maſius, qui connut par eux & par le vrai nom de Lyſérus, & les peines que ce pauvre homme s'étoit données de feuilleter dans les meilleures bibliothéques pour y trouver avec un travail incroyable de quoi ſoutenir ſon ſentiment ſur la pluralité des femmes. On ne doute pas même qu'il n'eût en tête, quand il mourut, un nouvel Ouvrage ſubtil & pernicieux ſur cette queſtion. On lui trouva auſſi un livre, qui contenoit les noms de tous les Polygames de ſon ſiécle. * Lettre de M. Maſius à M. Alix, du 31 octobre 1684, inſérée dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres*, avril 1685. *Voyez auſſi le tome* de novembre 1685. Bayle, *Dict. Crit.*

L Y S E R U S (Michel) étoit né à Leipſic. Il fut pendant pluſieurs années Diſciple du célébre Thomas Bartholin. Après avoir déja fait d'aſſez grands progrès dans la Philoſophie & dans la Médecine en ſa patrie, il alla à Coppenhague, & ce fut là qu'il prit les leçons de Bartholin. Sous un homme ſi ſavant dans l'Anatomie, Lyſerus qui avoit d'ailleurs beaucoup de goût & d'aptitude pour cette ſcience, ſe rendit très-habile dans cette partie de la Phyſique. Il fit lui-même beaucoup de démonſtrations & d'opérations où l'on apperçut combien il avoit profité ſous un tel Maître. L'eſtime qu'il aquit par là lui mérita le nom & le titre d'Anatomicien aſſiſtant dans le Théatre public d'Anatomie à Coppenhague. Il réüſſit pareillement à faire des ſquéletes. Avec ces talens il brilla à Padoue, où il alla en ſortant de Coppenhague, & il y obtint les premiers honneurs dans ſa profeſſion. Il revint enſuite en Danemarck, & s'attacha à exercer la Médecine dans la ville de Nycoping. Il s'y maria peu après qu'il y eut fixé ſa demeure; mais la troiſiéme ſemaine après ſon mariage, une fiévre maligne l'enleva à ſa femme & au public. C'étoit l'an 1659. Il fut beaucoup regretté à cauſe de ſon mérite & de ſes autres bonnes qualitez. On a de lui, *Culter Anatomicus*, ou Méthode courte, facile & claire de diſſéquer les corps humains, avec les figures de pluſieurs inſtrumens, à Coppenhague en 1653, *in octavo*, réimprimée en 1665, avec de nouvelles obſervations, & une préface de Thomas Bartholin. On en a fait une troiſiéme édition en 1679, où l'on trouve de plus des Obſervations Anatomiques de Gaſpard Bartholin, fils de Thomas. Enfin ce même Ouvrage ſe trouve dans la Bibliothéque Anatomique de Daniel le Clerc & de Jean-Jacques Manget, à Genéve en 1685, *in folio*. On a encore de lui *Obſervationes Medicæ*, en 1679, *in octavo; De Sphacelo cerebri*, à Leipſic en 1656, *in quarto*. * *Voyez le Lindenius renovatus*, & la *Bibliothéque des Auteurs Médecins & des Ouvrages de Médecine*, par M. Manget, *l.* II. *p.* 121.

L Y S I A D E, Tyran de Mégalopolis, étoit de baſſe naiſſance, mais avoit l'ame noble, & le cœur élevé. Il s'aquit beaucoup d'autorité dans la ville de Mégalopolis, par ſa valeur & par ſa prudence, & ſe rendit bientôt maître de ce peuple; mais au lieu de conſerver la ſouveraine puiſſance qu'il avoit uſurpée, il y renonça de ſon propre mouvement. Il ménagea une alliance entre les Mégalopolitains & les Achéens; & fut élu Capitaine Général avec Aratus. L'envie fit naître la diſcorde entre ces deux Collégues; & Lyſiade qui étoit le plus puiſſant, fit exiler Aratus. Enfin, il fut tué dans une bataille contre les Lacédémoniens, vers l'an 225 avant J. C. * Pauſanias. Plutarque.

L Y S I A S, Orateur Grec, étoit fils de Céphale de Syracuſe, qui préféra au ſéjour de ſa patrie celui d'Athénes, où il fit élever ſon fils avec un très-grand ſoin. Depuis, Lyſias âgé de 15 ans, fut du nombre de ceux qui formérent la Colonie, que les Athéniens envoyérent à *Thurium*, en Italie, ſous la LXXXIV Olympiade, & 444 ans avant Jeſus Chriſt. Il aquit en ce païs des terres & une maiſon, qu'il fut pourtant contraint d'abandonner, par une jalouſie de ſes envieux qui l'envoyérent en exil. Il paſſa pour un des plus éloquens Orateurs de ſon tems. Cicéron parle de lui avec éloge. *Lyſias*, dit-il, *ne s'addonna point au Barreau; ce fut un Ecrivain extrémement ſubtil & élegant, & l'on*

peut

peut dire hardiment qu'il fut un Orateur presque achevé, & qu'il approcha bien près de la perfection. Quelques uns lui attribuent trois cens vint-cinq Harangues, d'autres trois cens, & d'autres deux cens trente. Il écrivit aussi une Apologie de Socrate, & laissa des préceptes pour bien parler en public, outre diverses Epîtres. Ce fut pendant la célébration des Jeux Olympiques, la premiére année de la XCVIII Olympiade, & 388 avant Jesus Christ, qu'il composa contre Denys le *Tyran* la Harangue intitulée, l'*Olympienne*, qui est souvent alléguée par les Auteurs. Lysias mourut âgé de 81 ans, sous la centiéme Olympiade & l'an 378 avant Jesus Christ, ou selon d'autres en la CI Olympiade, & l'an 374 avant J. C. * Plutarque, *des dix Orat.* 3. Cicéron, *in Bruto.* Denys, *des Rhéteurs Atheniens.* Suidas. Simler, *in Epitome Biblioth. Gesnerianæ.*

LYSIAS, Général des troupes d'Antiochus *Epiphane*, Roi de Syrie, fut Lieutenant de ce Prince dans une partie de ses Etats, & Gouverneur de son fils. Il porta la guerre en Judée, & fut vaincu par Judas Machabée, la quatriéme année de la CLIII Olympiade, & la 165 avant Jesus Christ. Après la mort d'Epiphane, Lysias assura la Couronne à Antiochus *Eupator*, fils de ce Prince; & voyant que Dieu combattoit en faveur de Judas Machabée, il fit alliance avec lui. Démétrius *Soter* voulut reprendre la Couronne, que son oncle Antiochus *Epiphane* avoit usurpée sur son pére; & fit mourir son cousin Antiochus *Eupator*, avec Lysias, sous la CLIV Olympiade, l'an 162 avant Jesus Christ. * I. & II. *des Machabées.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. Appien, *in Syriacis Bellis.*

LYSIAS, Tribun, commandoit dans la Judée une Cohorte de Soldats Romains, destinez pour garder le temple de Jérusalem, afin d'empêcher les séditions. Il fut averti d'un parti qui se formoit contre saint Paul, l'appaisa par sa présence, & fit mener l'Apôtre dans la tour, nommée *Antonienne*, l'an 55 de J. C. Il prenoit ce Saint pour un Imposteur Egyptien, dont parle Joséphe, qui avoit abusé le peuple, & assemblé quatre mille Assassins, qui firent de grands desordres. Paul le détrompa; & pour appaiser les Juifs, leur voulut rendre raison de sa vie. Son Discours excita la furie de ceux qui l'écoutoient. Lysias, pour les appaiser, commanda qu'on fouettât l'Apôtre, qui auroit reçu cette injure, s'il ne se fût fait reconnoître pour Citoyen Romain. Le Tribun l'envoya depuis à Félix, Intendant de la province. * *Actes des Apôtres, ch.* 21. 22 & 23. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *Guerre des Juifs, l.* 2.

LYSIMACHUS, Juif, supplanta son frére Ménélaüs, & parvint au souverain Pontificat de sa nation, l'an du monde 3831, selon Usserius, ou 3862, & 173 avant J. C. en payant au Roi Antiochus *Epiphane*, une somme d'argent, que Ménélaüs n'avoit pu fournir. Il se gouverna avec tant de violence, & commit tant d'injustices & de sacriléges, que les Juifs ne le pouvant plus souffrir, s'en défirent l'année suivante. * II. *Machabées.* Joséphe, *Antiq. Judaïq.* Usserius, *in Annal.*

LYSIMACHUS, l'un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*, & depuis un de ses successeurs. étoit d'une naissance peu distinguée, &, selon quelques Auteurs, avoit été exposé par ordre de ce Prince, à un lion, dont il avoit été vainqueur. Après la mort d'Alexandre, la premiére année de la CXIV Olympiade, & l'an 324 avant J. C. il eut part aux guerres qui s'élevérent entre les successeurs de ce Conquérant, & se rendit maître d'une partie de la Thrace, où il régna, & où il fit bâtir une ville de son nom, l'an de Rome 445, & 309 avant J. C. Depuis il suivit le parti de Cassander & de Séleucus, contre Antigonus & Démétrius; & se trouva à la célébre bataille d'Ipsus, la quatriéme année de la CXIX Olympiade, & l'an 301 avant J. C. Il avoit marié une de ses filles à Antipater, Roi de Macédoine, & fils de Cassander. Ce Prince ayant été chassé de son Royaume, se refugia chez Lysimachus, qui le fit mourir, & mit sa propre fille en prison. La guerre qu'il eut contre Dromochetis, Roi des Gétes, ne lui fut pas favorable; il y fut fait prisonnier par ce Prince, & fut ensuite délivré par Agathoclès son fils. En la premiére année de la CXXIII Olympiade, & la 288 avant J. C. il s'empara de la Macédoine, & y régna six ans; mais la mort de son fils Agathoclès, qu'il sacrifia à sa marâtre Arsinoé, & ses autres cruautez le rendirent tellement odieux à ses Sujets, que les plus considérables d'entre eux l'abandonnérent. Alors il passa en Asie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avoit donné retraite; mais il fut tué à l'âge de 74 ans, dans un combat qu'il perdit contre ce Roi, la troisiéme année de la CXXIV Olympiade, & la 282 avant Jesus-Christ. On ne reconnut son corps, sur le champ de bataille, que par le moyen d'un petit chien, qui ne l'avoit point abandonné. * Diodore, *l.* 19 & 20. Justin, *l.* 13 & *suiv.* Quinte-Curce. Pausanias. Eusébe, &c.

LYSIMACHUS, fils d'Aristide, resta si pauvre, après la mort de son pére, que les Athéniens lui assignérent des terres, pour lui fournir de quoi vivre. * Plutarque, *in Aristide.*

LYSIMACHUS d'Alexandrie, Historien Grec, avoit composé une Histoire d'Egypte, citée par Joséphe; une Histoire de Thébes, & divers autres Ouvrages, entre autres, un Traité d'Agriculture, cité par Varron, par Columelle, & souvent par Pline. Le Scholiaste d'Athénée, & Miche. Apostolius citent les livres qu'il avoit faits *Des Revenus.* * Le Scholiaste d'Apollonius. Columella, *de Re Rustica, l.* 1. Pline, *l.* 4. Vossius, *de Hist. Græcis.* M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hist.*

LYSIMACHUS, Médecin, & Sectateur d'Hippocrate, est allégué par le Scholiaste de Nicandre.

LYSIMACHUS, fils de *Pausanias*, fut un des Ambassadeurs, qu'Hircan souverain Sacrificateur des Juifs envoya à Marc-Antoine, à Ephése, pour lui faire de nouvelles protestations de l'affection que toute la nation Juive avoit pour lui. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 22.

LYSIMACHUS, frére d'un nommé Apollodore, grand ennemi des Juifs, fut Gouverneur de Gaza, & conçut tant de jalousie de ce que son frére étoit plus aimé & plus considéré que lui du peuple & des Soldats, qu'il le tua en trahison & livra la place à Alexandre Jannée qui l'assiégeoit. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 13. *ch.* 21.

LYSIMACHUS. *Voyez* ALEXANDRE surnommé *Lysimachus.*

LYSIPPE, Poëte Grec, dont Athénée & Suidas font mention.

LYSIPPE, célébre Sculpteur, étoit natif de Sicyone, & vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, sous la CIV Olympiade, vers lan 364 avant Jesus-Christ. Il exerça d'abord le métier de Serrurier; mais par le conseil du Peintre Eupompe, il s'addonna à la Peinture, qu'il quitta bientôt pour exercer la Sculpture, dans laquelle il réüssit parfaitement. Il travailloit avec une si grande facilité, que de tous les anciens Sculpteurs, il est celui qui a fait le plus grand nombre d'ouvrages. Il fit entre autres, la statue d'un homme qui se frotte en sortant du bain, laquelle étoit d'une beauté excellente. Agrippa l'avoit mise à Rome devant ses Thermes. Tibére, qui en étoit charmé, étant parvenu à l'Empire, ne put résister à l'envie qu'il avoit de la posséder: de sorte qu'il enleva cette statue pour la mettre dans sa chambre, & en fit placer une autre très-belle au même endroit. Le peuple Romain, qui craignoit Tibére, ne put toutefois s'empêcher de crier en plein théâtre, qu'il vouloit qu'on remît la premiére statue; à quoi Tibére fut contraint de consentir, pour appaiser ce tumulte. Lysippe avoit encore fait une grande statue du Soleil, sur un char à quatre chevaux, qui étoit adorée à Rhodes. Il fit aussi plusieurs statues d'Alexandre, & des Favoris de ce Monarque, lesquelles Métellus transporta à Rome après avoir soumis de nouveau la Macédoine à l'Empire Romain. Ce qu'on attribue particuliérement à Lysippe, c'est d'avoir exprimé les cheveux mieux que ceux qui étoient avant lui, & d'avoir fait les têtes plus petites, & les corps moins gros, pour faire paroître les statues plus hautes. Sur quoi Lysippe disoit de lui-même, que les autres avoient réprésenté dans leurs statues les hommes tels qu'ils étoient faits; mais que pour lui, il les réprésentoit tels qu'ils paroissoient. Lysippe eut trois fils, qui furent ses Disciples, *Dahippe, Bedas,* & *Eutycrate.* Ils aquirent tous trois beaucoup de réputation par la Sculpture; mais le dernier fut le plus estimé. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

LYSIS, Philosophe Pythagoricien, Précepteur d'Epaminondas, florissoit l'an 388 avant Jesus-Christ, sous la XCVIII Olympiade, en même tems que Philistion, l'un des Maîtres d'Eudoxe. On croit que ce Lysis, ou son Disciple Philolaüs, est Auteur des vers dorez, remplis d'excellentes sentences morales, qu'on attribue ordinairement à Pythagore. Alde Manuce donna au public une des Epitres de Lysis a Hipparque, parmi celles des Grecs, qu'il fit imprimer à Venise. * Vossius, *de Hist. Græcis.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gesnerianæ, p.* 559.

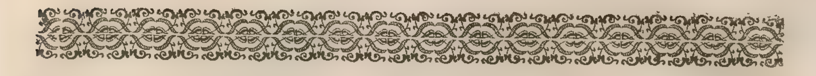
* LYSSENS (N. . .) habile Peintre en Histoire, étoit d'Anvers. Il alla de bonne heure à Rome pour s'y exercer à imiter les originaux des grands Maîtres tant anciens que modernes. Ensuite il retourna dans la ville de sa naissance, où il trouva de l'ouvrage plus qu'il n'en pouvoit faire. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 347.

LYSSUS, riviére. *Voyez* LISSE.

LYSTON, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Dévon, près de celui de Cornouaille, & de la riviére de Tamer, à six lieues au dessus de Plimouth. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYSTRE, étoit anciennement une ville de la Galatie, dans l'Asie Mineure. Elle étoit dans l'Isaurie, à quatorze lieues d'Iconie vers le Couchant. S. Paul ayant guéri miraculeusement un Impotent de Lystre, les Lystriens voulurent lui offrir des sacrifices, comme à une Divinité. Mais peu de tems après, étant irritez par des Juifs séditieux, ils le lapidérent & le traînérent hors de leur ville, comme s'il eût été mort; mais il n'en mourut pourtant pas. L'Evangile s'établit à Lystre, qui fut épiscopale, suffragante d'Iconie. Elle est maintenant entiérement ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYTH. *Voyez* LEITH.



CORRECTIONS ET ADDITIONS

SUR LA LETTRE A.

AAD, riviére de Brabant, *p.* 2. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Durel, *lisez* Duval ou plutôt Du Val.

ABACUC, *p.* 6. *col.* 2. *n.* 2. *l.* 2 & 3. *au lieu de* lorsqu'il avoit préparé, &c. *lisez*, & à qui il fit porter dans la fosse où Daniel étoit enfermé, le dîner que cet homme avoit préparé pour ses Moissonneurs.

ABAILARD, *p.* 8. *col.* 2. *l.* 38. *au lieu de* On en promet une nouvelle édition très augmentée, *lisez ce qui suit*, On a eu depuis deux éditions des lettres d'Abailard & d'Héloïse, l'une à Londres, *in octavo*, au commencement du présent siécle; & l'autre à Paris, en deux volumes, *in douze*, en 1723, avec la Traduction Françoise, à côté, par le Pére Dom Gervaise.

P. 12. *col.* 2. entre ABBADAL-CURIA & ABBADY, il faut donner place à l'article suivant.

* ABBADIE (Jacques) natif de Béarn, après avoir été Ministre en France, passa à Berlin en 1685. Etant allé en Angleterre peu de tems après, il y fut Ministre de l'église Françoise de la Savoye à Londres. Après l'an 1700, il vint à Dublin en Irlande, où il passa environ dix ou douze ans. Il mourut à Marybone près de Londres, le sixiéme octobre 1727, âgé de plus de 75 ans, ou, suivant quelques uns, de 69 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne; Reflexions sur la présence réelle du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; Traité de la Divinité de Jesus-Christ; L'Art de se connoître soi même*, ou *La Recherche des Sources de la Morale*; *Réponse à un Philosophe de Paris*, qui avoit écrit contre cet Ouvrage; *Défense de la Nation Britannique, au sujet de la Révolution d'Angleterre en* 1689, *contre* l'Avis important aux Réfugiez, *à Londres*, en 1692, *in octavo*; *La Vérité de la Religion Chrétienne Réformée; Un volume de Sermons; Le Triomphe de la Providence & de la Religion*, ou, *l'Ouverture des sept Sceaux; Une Oraison funébre.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ABBAIE-BLANCHE, *p.* 13. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Marmoutier, *lisez* Nermoutier.

P. 16. *col.* 1. Avant ABBEFORT, *mettez* les deux articles suivans.

* ABBE' (Louïse L') surnommée *la belle Cordiére*, née à Lyon, florissoit dans le XVI siécle. Elle avoit épousé un Marchand Cordier, mais cela ne l'empêchoit pas de cultiver la Poësie. Elle faisoit des vers en François, en Italien & en Espagnol. Elle savoit aussi la Langue Latine. Elle reçut beaucoup de louanges par rapport à son esprit, mais on prétend qu'elle s'est rendue méprisable par ses mauvaises mœurs. Ses Ecrits furent imprimez à Lyon en 1555, sous ce titre *Les Oeuvres de Louïse L'Abbé Lyonnoise.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* ABBE' (Pierre L') Jésuite, né à Clermont en Auvergne, est mort à Lyon dans le Collége de la Trinité, dont il avoit été Recteur, & dans lequel il avoit professé longtems. Il a fait bien des Poësies Latines, dont il y en a peu de bonnes, entre autres un Recueil d'Eloges (*Elogia*) imprimé à Grenoble, *in folio*, en 1664; des Devises; des Dissertations Historiques, &c. Le Pére Colonia, aussi Jésuite, dit, *Hist. Litt. de Lyon, tome* 2. qu'il ne tint pas au Pére L'Abbé que notre siécle n'oubliât cette noble simplicité qui nous charme dans les Ouvrages des Anciens.

ABBON, né en Neustrie, *p.* 16. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Aimond *lisez* Aimoin.

ABBON ou ALBON, Abbé de Fleury, *l.* 16 & 17. *au lieu de* Du Saussai, *lisez* De La Saussaye, *Annal. Eccles. Aurelian.*

ABDALLA III, septiéme Calife, *p.* 19. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Al-Mamon, *lisez* Mamon.

L. pen. au lieu de 833 *lisez* 831: & *l. derniére*, Ajoûtez. *Voyez* aussi MAMON.

NB. Le Supplément de Paris 1735 met la mort d'Abdalla à l'an 840 de Jesus-Christ: ce qui ne sauroit être, s'il est vrai, comme le dit M. d'Herbelot, qu'il soit mort l'an 218 de l'Hégire.

ABDALLA, Général des Sarrasins, *p.* 19. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* Abdalla mourut peu après, *lisez* Abdalla peu de tems après cette retraite, eut guerre avec Hissem, & y perdit la bataille avec la Couronne & la liberté. Il ne survécut guéres à cette disgrace.

ABECI, *p.* 26. *col.* 2. *l.* 2. 3. 4. 5. *au lieu de* ce qui se lit depuis *Il fit* jusqu'au mot *entra* inclusivement, *lisez* Il fit beaucoup de mal & occasionna une guerre considérable où tout ce qu'il y avoit d'illustre en Espagne entra, ce qui fit appeller cette guerre *la Guerre des Grands.*

P. 26. *col.* 2. Avant ABEIN, *mettez* l'article qui suit.

* ABEILLE (Gaspard) de Riez en Provence, sortit de bonne heure de son païs, & vint à Paris, où son mérite le fit connoître. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il eut le Prieuré de Notre-Dame de la Merci. Son talent pour la Poësie Françoise lui mérita une place dans l'Académie Françoise, où il fut reçu le onziéme d'août 1704. Il a été Sécretaire général de la province de Normandie, & fut toujours attaché au Duc de Vendôme, au Maréchal de Luxembourg & au Prince de Conti. Ses Oeuvres sont, *Ode sur la Valeur* pour le Maréchal de Luxembourg; *Epitre en vers* à M. de Saci de l'Académie Françoise; *La Constance* ou *Fermeté de courage*, à M. le Duc; *Epitre sur l'Espérance*, à M. le Prince de Conti; *Epitre sur le bonheur*, à M. Subtil, Auditeur des Comptes; *Les Sciences*, Ode à M. l'Abbé Bignon; *La Prudence*, Ode à M. Sillery; *Ode contre les Stoiciens; Discours* à sa réception à l'Académie Françoise, en 1704; *Agérie*, Tragédie; *Soliman* & *Hercule*, Tragédies; *Crispin bel Esprit*, Comédie; *Coriolan* & *Silanus*, Tragédies; *La Mort de Caton*, Tragédie qui n'a été répresentée ni imprimée; *Hésione* & *Ariane*; deux Opéra. Il est mort le 22 mai 1718, dans un âge très avancé. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ABELLI (Antoine) *p.* 28. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* Abbé d'Ivry, *lisez* Abbé de Livry: *l.* 10. *au lieu de* différent d'Abelli, *lisez* différent d'Antoine.

ABERFRAW. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit *l.* 3. *Vendotiens* pour *Vénédotiens.*

ABIME'LECH, ce nom, &c. *l.* 60. après ces mots, *le Roi Abimelech*, ajoutez, *ou plutôt son fils.*

ABRANTES, *p.* 49. *col.* 2. N. XIII. Il faut substituer l'article XIII. George qui suit, à celui qui se trouve dans le Dictionnaire.

XIII. George, *bâtard* de Portugal, fut élevé par Jeanne, Infante de Portugal, sa tante, Religieuse Dominicaine au monastére de Jésus à Aveiro, après la mort de laquelle il fut amené à la Cour à l'âge de dix ans, le cinquiéme juin 1490, fut nommé Grand Administrateur des Ordres Militaires de Saint-Jacques & d'Avis, le 12 avril 1492, puis Prieur de Crato. Le Roi Jean II, son pére, après avoir perdu son fils unique, mort en 1491, vouloit lui laisser sa Couronne, mais il fut traversé dans ce dessein par la Reine Léonor sa femme, qui fit agir le Roi d'Espagne pour empêcher sa légitimation, de sorte qu'il se contenta de le substituer à son cousin germain Emanuel, au cas que ce Prince son successeur vînt à mourir sans enfans. George, après la mort de son pére, arrivée le 25 octobre 1495, étant venu trouver le nouveau Roi, en fut reçu avec tendresse, & obtint de lui le titre de Duc de Coïmbre avec les Seigneuries des Tours-Neuves, d'Aveiro, & de Monte-Mor, le 25 mai de l'an 1500. Il mourut depuis l'an 1549, & avant l'an 1555. Ce fut en mémoire de la Reine Philippe de Lancastre, sa trisayeule, femme du Roi Jean, I. du nom, que sa postérité prit le surnom de *Lancastre* ou *Alencastro* en Portugal.

P. 49. *col.* 2. N. XV. *l.* 3. *au lieu de* Tollez, *lisez* Tellès.

P. 50. dans la Génealogie de la famille d'Abrantes, *col.* 1. N. XVI. George, &c. *l.* 4. *au lieu de* Tarsis *lisez* Tursis.

Au N. XVII, sous le titre de Ducs d'Abrantes, *il faut ajoûter ce qui suit*, Augustin, que quelques-uns nomment *Constantin d'Alencastro*, mourut au mois de février 1720, âgé de 83 ans. Jean-Emanuel de Lancastre son second fils, Chapelain Major du monastére royal de l'incarnation à Madrid, fut nommé à l'Evêché de Malaga au mois de novembre 1717, devint Duc d'Abrantes en 1720, par la mort de son pére, étant déja Duc de Linarès, du chef de sa mére, & enfin fut pourvu de l'Evêché de Cuença, Suffragant de Tolède, en mars 1721, & sacré à Madrid le septiéme septembre suivant par l'Archevêque de Tolède, assisté d'Avila & de Sion.

Au N. XIX, sous le titre de Commandeurs de Coruchi, *il faut ajoûter ce qui suit*, avant la citation. Il mourut à Lisbonne le 26 juin 1723, laissant pour héritiére de sa Maison Dona *Guyomare* de Lancastre-Coutinho, sa fille unique, qui fut mariée au mois de décembre suivant avec Dom *Alfonse* de Noronha, frére du Comte d'Arcos.

Marie-Anne de Lancastre, tante de ce Rodrigue & veuve de *Louis-César* de Ménézès, autrefois Gouverneur de la Baye & du Royaume d'Angola, mourut à Lisbonne le 12 juin 1731.

Marie de Guadeloupe Portugal Alencastro Cardénas & Manrique, fille de *George* d'Alencastro, XIII. du nom, Duc d'Aveiro, & d'*Anne-Marie* Manrique Cardénas-Lara, devint Duchesse d'Aveiro, & des Tours-Neuves, par la mort de son frére en 1665, & Comtesse de Monte-Mor, Marquise d'Elche, & Duchesse de Maquéda, de l'héritage de sa mére. Ce dernier Duché lui fut ajugé par sentence du 28 septembre 1668. Ayant eu ordre de sortir de Portugal, elle passa en Espagne où elle épousa *Emanuel-Ponce* de Léon, Duc d'Arcos. Elle plaida contre Pierre Régent, & depuis Roi de Portugal, & contre le Duc d'Abrantes, pour les biens de sa Maison qui lui furent ajugez au mois d'octobre 1679, à condition qu'elle iroit demeurer en Portugal. Elle resta veuve le 28 novembre 1693, & mourut à Madrid vers le commencement de février 1715, âgée de 84 ans. Cette Dame étoit une des plus vertueuses & des plus savantes femmes de l'Europe. Elle possédoit parfaitement les Langues Latine, Gréque & Hébraïque, de même que presque toutes les Langues vivantes de l'Europe, & elle savoit à fond l'Histoire sacrée & profane. Un si grand mérite & de si belles qualitez la fi-

rent regretter universellement. Elle laissa deux fils, l'un Duc d'Arcos, & l'autre Duc de Bannos, & une fille veuve du Duc d'Albe. Après sa mort il y eut pour la succession au Duché d'Aveiro un grand procès, qui fut jugé à Lisbonne le 13 février 1720, en faveur du Duc de Bannos, contre les prétentions du Marquis de Gouvéa, de la Marquise d'Unbam, du Comte de Villanova & de Rodrigue d'Alencastro, Commandeur de Coruche, & Claveiro de l'Ordre d'Avis. * *Etat present de l'Espagne du feu* Abbé de Vayrac en 1718. *Mémoires du tems.*

ABRIL. NB. Le Supplément de Paris 1735, *l.* 2. met *Alcarai* pour *Alcaraz.*

ACADE'MIE FRANÇOISE, *p.* 63. *col.* 1. sous l'an 1699, *l.* 3. il est dit que Jean Batiste-Henri Du Trousset de Valincourt mourut en 1729; mais le Supplément de Paris 1735 met sa mort en 1730.

Sous l'an 1701, *l.* 4. *au lieu de* Jean-Albert Campistron, *lisez* Jean-Albert de Campistron.

Sous l'an 1710, *l.* 4. *au lieu de* 1721, *lisez* 1727.

L. 7. après ces paroles *du Saint-Esprit*, *ajoûtez*, mort le 28 novembre 1732.

Sous l'an 1723, *l.* 5. *au lieu de* 1731 *lisez* 1732.

Sous l'an 1728, *l.* 1. *au lieu de* Charles-Louïs Secóndat *lisez* Charles-Louïs de Secondat.

Sous l'an 1729, *l.* 1. après le mot *Angers*, *ajoûtez*, mort le deuxiéme août 1730.

Avant l'an 1732, ajoûtez ce qui suit.

1730. Jean-François Lériget de La Faye, Seigneur de Condé, Sécretaire de la Chambre & du Cabinet du Roi, & Sécretaire des Commandemens de son Altesse Sérénissime, le Duc de Bourbon, mort le onziéme juillet 1731.

Jacques Hardion, Garde des livres du Cabinet du Roi, & Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & des Belles Lettres, reçu à la place de feu Michel Poncet de La Riviére, Evêque d'Angers, le 28 septembre.

1731. Prosper Joliot de Crébillon, né au mois de janvier 1674, Avocat au Parlement, & Receveur des amendes de la Cour des Aides de Paris, reçu à la place de feu Jean-François Leriget de La Faye, le 27 septembre.

Après l'an 1732, doit venir

1733. Jean-Batiste Surian, Evêque de Vence, reçu à la place de feu Henri-Charles Du Cambout, Duc de Coislin, &c. le 12 mars.

ACCOLTI, sous BENOÎT ACCOLTI, *p.* 71. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 6 & 7. il est dit qu'Adrien VI lui donna l'Evêché de Crémone & l'Archevêché de Ravenne; mais ce Pape ne lui donna que le premier, & il n'eut le second qu'après la mort de ce Pontife.

P. 72. *col.* 1. avant l'article ACCURSE (François) après celui de ACCORDS, il faut placer le suivant.

*ACCURSE, Martyr, au commencement du XIII siécle, de l'Ordre des Fréres Mineurs, étant allé à Maroc pour y prêcher la Foi de Jesus-Christ, le Roi de Maroc lui fit trancher la tête en l'an 1220. Alfonse II, Roi de Portugal fit rapporter, à Coïmbre, son corps & ceux de quelques autres qui furent martyrisez avec lui.

ACCURSE (François) *p.* 72. *col.* 1. *l.* 1. Il faut ôter ce nom de Batême, parce qu'on ignore celui d'Accurse.

ACCURSE (Marie-Ange) *l.* 11. Il est dit qu'il passa 33 ans, à la Cour de Charles-*Quint*, mais en examinant bien la chose, il ne paroit pas qu'il se soit rendu avant l'an 1534 auprès de cet Empereur qui cessa de régner en 1555. On dit *l.* 24. qu'il a fait un livre touchant l'Invention de l'Imprimerie, mais cela n'est pas vrai. On ajoûte que l'on auroit vu plusieurs autres Ouvrages de sa façon, si son fils Casimir eut vécu plus longtems, mais on ne sauroit avancer une telle chose, puisqu'on ignore quand Marie-Ange mourut, & de combien d'années son fils Casimir lui a survécu.

ACELDAMA, *l.* 11. *au lieu de* aux pauvres, *lisez* aux Etrangers.

ACEPSIMAS, *ligne derniére*, *au lieu de* la Vie Monastique, *lisez* la Vie Religieuse.

ACHAB & SE'DE'CIAS. Le Supplément de Paris, en voulant corriger une faute qui se trouve dans les éditions de 1725 & de 1732, au mot γέροç, dit, γέρω *lisez* γέροç. Il devoit dire γέροç *lisez* γέρων.

ACHAIE. Les Prêtres d'Achaïe, &c. *p.* 75. *col.* 2. *l. derniere*, au lieu de *Mémoires Ecclés.* lisez *Mémoires pour servir à l'Hist. Eccl.*

P. 76. *col.* 2. avant ACHARE, mettez, ACHARD, Saxon, Religieux, &c. *Voyez* AICHARD.

Entre ACHARON & ACHAS, mettez ACHART, Saxon, Religieux, &c. *Voyez* AICHARD.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, on lit ACHART ou AICADRE. *Voyez* S. AICADRE; mais ce mot ne se trouve pas dans l'endroit indiqué.

ACHE'LOUS, *p.* 78. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* ainsi qu'Eustathius l'a remarqué, *lisez* ainsi que plusieurs Auteurs l'ont remarqué.

ACHEM, *l.* 30. *au lieu de dire* Pédir & Pacem dépendent de lui, *lisez* Pédir dépend de lui.

ACHE'RI (Dom Luc d') *p.* 78. *col.* 2. & *p.* 79. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1647 *lisez* 1648,

L. 21. & *suiv. au lieu de* Le P. d'Achéri, jusqu'au mot *en* 1648 inclusivement, *lisez* Le Pére d'Achéri a encore donné *la Régle des Solitaires*, imprimée en 1648; & en 1653 un Catalogue des Ouvrages Ascétiques ou Traitez Spirituels des Péres, & de ceux des Auteurs des derniers tems qui méritent d'être lus.

L. 35. *au lieu de* 29 avril *lisez* 16 avril.

Ajoûtez aux citations, Dom Le Cerf, *Biblioth. des Aut. de la Congr. de S. Maur*, *p.* 1. & *suiv.*

ACHILLINI (Jean-Philothée) *p.* 81. *col.* 1. n'est pas un nom supposé, comme on le dit dans cet article, mais le vrai nom du frére cadet d'Alexandre Achillini qui fait le sujet de l'article suivant. Celui qui y est nommé *Philippe Mæserius* ou *Macerius*, est appellé dans le Supplément de Paris 1735 *Philippe de Maisiéres.*

ACHMET EBN ZIN ALABEDIN est nommé *Achmet Ebn Zur Alabedin* dans le Supplément de Paris 1735.

ACIDALIUS (Valens) *p.* 84. *col.* 2. *l.* 29. après *le* 25, *ajoûtez*, ou selon d'autres le 23.

L. 37. après *Ausone*, *ajoûtez* les Panégyriques anciens.

ACINDYNUS (Septimius) *p.* 86. *col.* 1. *l.* 23. après le mot *homme* qui doit être suivi d'une virgule, *ajoûtez*, dans la pensée, quoique fausse, qu'il n'y avoit point là d'adultére, parce que sa femme ne s'y portoit point par débauche, mais par l'effet d'un grand amour pour lui, du consentement & par l'ordre de qui elle le faisoit.

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* S. Augustin n'ose décider, &c. *lisez* Il est nécessaire de remarquer que S. Augustin dans le récit qu'il fait de cette Histoire, n'approuve pas l'action de la femme, ni le consentement du mari, car l'un & l'autre étoient criminels; mais seulement qu'il fait regarder cette action comme moins criminelle que si elle eût été commise par débauche.

ACOSTA (Gabriel) *Col.* 2. *l.* 1 & 2 *au lieu de* différent du précédent, & parmi les Juifs *Uriel*, *lisez simplement* ACOSTA (Uriel)

P. 89. *col.* 1. *l.* 8. après ces mots *vint-cinq ans*, *ajoûtez* ce qui suit. Ce fut vers ce même tems que passant d'une extrémité à l'autre, il chercha à s'assûrer que ce que la Foi nous apprend de la vie future, n'avoit rien de réel, & malheureusement pour lui il réüssit du moins à douter de la vérité, jusqu'à ce qu'enfin il fut parvenu à s'étourdir entiérement sur ce qui devoit le plus l'intéresser.

P. 93. *col.* 2. Avant ACTE *mettez* l'article qui suit.

*ACTARD, autrement ATTARD & ECTARD, Evêque de Nantes en Bretagne, sur la fin de l'an 843, fut obligé par les mauvais offices du Comte Lambert qui dominoit à Nantes, de quitter cette ville, l'an 849. Nominoë qui se rendit maître de Nantes, fit sacrer en sa place Gislard, autrement *Gisloard*. En 855, Actard fut rétabli par Erispoë fils de Nominoë, mais il fit peu de séjour à Nantes, parce que Salomon Roi de Bretagne & successeur d'Erispoë, le contraignit à s'en retirer. En 871, il fut fait Evêque de Tours. * *Voyez le Suppl. de Paris* 1735.

ACTE DE FOI: *p.* 93. *col.* 2. *ajoûtez à la fin* par Dellon.

P. 100. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Ouvrages*, *ajoûtez*, pratiqua la Médecine à Constantinople & fut premier Médecin de l'Empereur.

L. 4. après 1100, *ajoûtez*, d'autres dans le XII siécle. Lambécius le fait descendre jusqu'au commencement du XIV siécle; mais les preuves sur lesquelles il se fonde, sont sans solidité. M. Freind les a bien refutées dans son *Histoire de la Médecine*, partie 1. p. 153. Il croit qu'Actuarius a vécu sur la fin du XIII siécle.

P. 100 *col.* 1. ACUNA, *n.* 2. *l.* 23 & 24. *au lieu de* par M. de Gomberville, *lisez* par M. Marin Le Roi de Gomberville, de l'Académie Françoise, en quatre volumes, *in douze.*

P. 102. *col.* 2. Avant ADALBER *mettez* l'article qui suit.

* ADALARIC, Duc d'une partie de la Gascogne, ne fut point enveloppé dans la disgrace de son pére, qui fut pendu par ordre de Charlemagne qu'il avoit trahi. Ce Prince donna au fils en fief, la partie du Duché de Gascogne, la plus voisine des Pyrénées, mais Adalaric, loin d'en être reconnoissant, dès qu'il fut en âge de porter les armes, les prit contre Charlemagne. Louïs, fils de ce Monarque dans le dessein de le punir de sa rebellion, fit convoquer une assemblée dans laquelle il refusa de comparoître à moins qu'on ne lui donnât des ôtages pour sa sûreté, & qui dans la crainte qu'on ne fit mourir ces ôtages, prit le parti de le renvoyer absous. C'étoit en 788. Charlemagne mécontent de ce jugement, fit examiner de nouveau cette affaire, dans la Diéte de Wormes où Adalaric qui y comparut fut condamné à un exil perpétuel. Là-dessus les Gascons ses Sujets prirent les armes en sa faveur, & Guillaume Duc de Toulouse fit avec eux la paix dont l'une des conditions fut le rétablissement d'Adalaric. Quelques années après, Adalaric se revolta de nouveau; mais Louïs *le Débonnaire* marcha contre lui, & mit en fuite ses troupes dont il tailla en piéces une partie. Les uns disent qu'Adalaric fut tué dans le combat, & d'autres qu'il fut pris & pendu sur le champ de bataille. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ADAM (Jean) Jésuite, *p.* 105. *col.* 2. *l.* 29. après ces mots *en vers François*, *ajoûtez* ce qui suit, Cette Critique est de Guillaume Le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, sous le nom *de la Tour:* elle fut imprimée à Paris 1651.

P. 109. *col.* 1. Avant ADDISON (Joseph) *mettez* ce qui fuit.

* ADDISON (Lancelot) naquit à Mauldismeaburne dans le Comté de Westmorland en Angleterre. Après avoir appris la Grammaire à Appleby, il passa en 1650 à Oxford, où il fut reçu dans le Collége de la Reine, où il prit le degré de Maitre ès Arts, le quatriéme juillet 1657. Son attachement au parti du Roi l'obligea à la retraite jusques au rétablissement du Roi Charles II en 1660. Depuis ce tems-là il fut successivement Chapelain à Dunkerque & à Tanger en Afrique, Recteur de Milston, Prébendier de l'église de Salisbury, Chapelain ordinaire du Roi, Archidiacre de Coventry & Doyen de Lichfield. Il mourut l'an 1703, & laissa trois fils, JOSEPH qui suit; *Gulston*, mort Gouverneur du Fort-Saint-George dans les Indes Orientales; & *Lancelot*, Membre du Collége de la Madelaine à Oxford. On a de lui les Ouvrages suivans en Anglois, *La Barbarie Occidentale*, ou *Récit abbrégé des Revolutions des Royaumes de Fez & de Maroc*; *L'Etat présent des Juifs*, *principalement dans la Barbarie*; *L'Instruction primitive*, ou *Discours sur l'antiquité, l'utilité & la né-*

ces

ceſſité de catéchiſer; Defenſe modeſte du Clergé; Le premier Etat du Mahométiſme, ou *particularitez ſur ſon Auteur & ſa doctrine; Préparation au Sacrement de l'Eucharistie*, ou *maniére de recevoir dignement la ſainte Cêne; L'Etat de Tanger ſous le Gouvernement du Comte de Tiviot*; Χριστὸς Αὐτόθεος, ou *Hiſtoire de l'Hereſie qui nie la divinité de Jeſus-Chriſt; Le Sacrifice journalier des Chrétiens dignement offert*, ou *Diſcours ſur la maniére de bien prier.* Il a fait encore quelques Ouvrages de moindre conſéquence dont quelques uns cependant doutent qu'il ſoit l'Auteur. * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Illuſtres*, tome 31. p. 64.

ADELAIDE, ADELEIDE ou ALIX, *p.* 109. *col.* 2. *l.* 2. aprés ces mots *l'an* 931, *ajoûtez* ou, ſelon d'autres, l'an 925.

P. 110. *col.* 1. *l.* 24. aprés ces mots, 69 *ans*, *ajoûtez* ou, ſelon d'autres, de 75 ans.

L. 27. aprés ces mots *de ſes priéres*, *ajoûtez* On a mis cette Princeſſe au nombre des Saintes.

ADELAIDE ou ALIX de France, *l.* 11 & 12. *au lieu de* Oldéric, *liſez* Ordéric.

ADELARD, né l'an 753. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 12. *au lieu de* 815 *liſez* 814.

L. 14. *au lieu de* trois ans aprés, *liſez* ſept ans aprés.

ADHEMAR ou ALAMANNO, *p.* 117. *col.* 2. *l.* 9 & 10. *au lieu de* Pierre de La Lune, *liſez* Pierre de Lune.

ADON, Archevêque de Vienne en Dauphiné, *p.* 124. *col.* 2. *l.* 35 & 36. de l'article, *au lieu de* de l'an 874. D'autres diſent en 875 *liſez ſimplement* de l'an 875.

ADRETS (François de Beaumont, Baron Des) *p.* 128. *col.* 2. *l.* 27. aprés ces mots *juſqu'en Provence*, faites ſuivre depuis *l.* 37. à commencer par ces mots *Il étoit naturellement cruel*, juſqu'à *l.* 53. à finir par le mot *repréſailles*. Enſuite revenez à *l.* 27, à commencer par ces mots *Mais le Duc de Nemours*, juſqu'à *l.* 37, à finir par le mot *réputation*.

ADRIEN II, Pape, *p.* 130. *col.* 2. *retranchez* les lignes 24 & 25, depuis *Hincmar* juſqu'à 871 incluſivement.

ADRIEN VI, Pape, *p.* 131. *col.* 1. *l.* 49, aprés ces mots & *dix jours*, *ajoûtez* aprés un Pontificat d'un an, huit mois & ſix jours.

ADRIEN (Ælius) Empereur, *p.* 131. *col.* 2. *l.* 76. aprés ces mots *pour la Religion*, *ajoûtez* Il ne reſte plus que quelques fragmens de ces Apologies.

ADRIEN, Auteur Grec. *p.* 132. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Lettres *liſez* Leçons.

ADRIEN, Africain de naiſſance, *p.* 132. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* Benoît de Biſcop, *liſez* Benoît Biſcop.

NB. ÆRSENS (François) Seigneur de Sommersdick. C'eſt ainſi que l'écrit le Supplément de Paris 1735, mais c'eſt une faute. Il ne faut point écrire ce mot avec la diphthongue *Æ* mais avec un *A* & un *E* ſéparez ou avec deux AA. Vous trouverez cet article ſous AARSEN dans le Dictionnaire.

NB. ÆTES, Roi de Colchide. C'eſt ainſi que l'écrit le Supplément de Paris 1735, mais c'eſt une faute. Ce mot doit être écrit ÆETES ou ÆETA.

P. 142. *col.* 1. Avant AETLIUS, mettez l'article qui ſuit.

* AETIUS, Auteur célébre de la fin du cinquiéme ſiécle & du commencement du ſixiéme a beaucoup écrit ſur la Chirurgie. Il y a tout lieu de croire qu'il étoit Chrétien. Il eſt appellé dans quelques Manuſcrits *Comes Obſequii*. Il paroit être parmi les Chrétiens le premier Auteur Grec qui nous ait donné quelques échantillons de ces remédes prétendus compoſez de paroles & de charmes. Il n'a compoſé ſes Ouvrages que vers la fin du cinquiéme ſiécle, ou même au commencement du ſuivant. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

AETLIUS *p.* 140. *col.* 2. *liſez* AETHLIUS.

AGENS, *p.* 157. *col.* 1. *l.* 1. ôtez la virgule qui ſuit ce mot.

P. 61. *col.* 1. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris, on trouve *p.* 159. *col.* 1 & 2. l'article d'AGILE, qui eſt répété & étendu à l'article AYLE (Saint) Il ne falloit ici qu'un renvoi.

AGILMAR, *p.* 161. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 852 *liſez* 842.

AGNES (Sainte) *p.* 164. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 39. *au lieu de* où il eſt encore, *liſez* où l'on croit qu'il eſt encore.

AGNOITES ou AGNOETES, nom d'une autre Secte, *p.* 166. *col.* 2. *n.* 2. *l.* 8. *au lieu de* dont *liſez* duquel.

AGNUS DEI, *p.* 167. *col.* 1. *l. antep. au lieu de* Walafrid. Strabon, avec un point entre deux, *liſez* Walafrid Strabon, ces deux mots n'étant que le nom d'un Auteur: *l. pénultiéme au lieu d'*Ennobius *liſez* Ennodius.

AGORANOMES, *p.* 168. *col.* 2. *l.* 7. au lieu de

> *Euge, editiones ædilitias hic quidem habet*
> *Mirumque adeo eſt ni hunc fecere ſibi Ætoli Agoranomum . . .*

liſez en deux vers

> *Eugepe, editiones ædilitias hic habet quidem*
> *Mirumque adeo eſt, ni hunc fecere ſibi Ætoli Agoranomum.*

L. 6. aprés *Captivi*, ajoûtez *Acte* 4. *Scéne* 2. *v.* 43 & *ſuiv.*

AGREDA (Marie d') *p.* 170. *col.* 1. *l.* 37. aprés le mot *Perpignan*, ajoûtez *à Anvers & à Lyon*.

L. 38. *au lieu de* par le Pére Croiſet, *liſez* par le Pére Croſet.

L. 39. *au lieu de* 1696 *liſez* 1695.

L. 42. *au lieu de* & la Verſion de la premiére partie, *liſez* & la Verſion du premier livre de la premiére partie, c'eſt à dire, de ce qui avoit été imprimé à Marſeille.

L. 46. *au lieu de* 1675 *liſez* 1665.

L. 47. aprés *Marie d'Agréda*, ajoûtez. On a une édition de la Traduction du Pére Croſet à Bruxelles 1717, en huit volumes *in douze*, ou en trois volumes *in quarto*. Elle contient les huit livres de l'Ouvrage de Marie d'Agréda.

L. 49. aprés les citations, ajoûtez *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735.

AGRICOLA (Rodolphe) *p.* 172. *col.* 2. *l.* 2 & 3. *au lieu de* Philip. Britan. *liſez* Philippus Bergamenſis.

P. 175. *col.* 1. *l.* 59. *au lieu de* ARGIPPA, *liſez* AGRIPPA.

AGRIPPA dit CASTOR, *p.* 175. *col.* 2. *l.* 5. aprés ce mot *érudition*, &c. ajoûtez. *Il en écrivit un ſecond contre Iſidore, fils de Baſilide, qui avoit beaucoup enchéri ſur les impiétez de ſon pére. Ces deux Ouvrages d'Agrippa-Caſtor ne ſont pas venus juſques à nous, & nous ne les &c.*

AGRIPPA (Henri-Corneille) *p.* 175. *col.* 2. *l.* 23. *au lieu de* l'appella au Concile de Piſe, *liſez* l'appella au ſecond Concile de Piſe qui fut tenu contre le Pape Jules II.

P. 176. *col.* 1. *l.* 37. aprés ces mots & *les Arts*, *ajoûtez*. Cet Ouvrage a été traduit en François par Turquet, puis dans la ſuite par Gueudeville, & celui *de Præſtantia Sexus feminini* par M. d'Arnaudin. Agrippa, outre les Ouvrages rapportez cy-deſſus, avoit encore promis un Commentaire ſur ſes livres de la Philoſophie occulte, un Traité de la Pyromachie, & un de la Stéganographie.

L. 57. ajoûtez aux citations, J. G. Scelhorn, *Amœnitates Literariæ*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 17. *p.* 1—32.

AGUIRRE (Joſeph Saënz d') *p.* 178. *col.* 2. Le Supplément de Paris 1735, *l.* 13. de cet article, donne le nom de *Charlas* à l'Auteur du livre intitulé de *Libertatibus Eccleſiæ Gallicanæ*; mais dans l'édition de ce Dictionnaire 1732, & dans celle de celui-ci il eſt appellé *Charas*.

AGYLÆUS (Henri) *p.* 179. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu des* cinq lignes ſuivantes dont la derniére finit par le mot *Prolegoménes*, ſubſtituez celles-ci, C'eſt cette Verſion que M. Chriſtophle Juſtel a fait réimprimer, lorſqu'il a donné le premier le texte Grec du *Nomo-Canon* avec les Commentaires de Théodore Balzamon, & le texte de pluſieurs autres Traitez ſur les Conciles Oecuméniques par Photius, Nile de Rhode, &c. *in quarto* à Paris 1615. Henri Juſtel, fils de Chriſtophle a inſéré de nouveau le *Nomo-Canon*, avec la Verſion d'Agylée dans ſa *Bibliothéque du Droit Canon ancien*, donnée en 1661, *in folio*. Il y a joint les Prolégoménes.

AICHARD, *p.* 185. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* 1429 *liſez* le 27 mars 1329.

AILLY (Pierre d') *p.* 191. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *au lieu de* de parens qui n'étoient pas riches, &c. *liſez*, étoit fils d'un Boucher.

L. 9. *au lieu de* Clément VII, *liſez* Urbain VI.

L. 12. aprés le mot de *Vierge*, ajoûtez, & *ſur pluſieurs autres matiéres*.

L. 22. *au lieu de* le Pape Benoît XIII, *liſez* Pierre de Lune, nommé Benoît XIII, dépoſé au Concile de Conſtance.

L. 34. *au lieu de* l'an 1425, *liſez* l'an 1419 ou 1420, & non en 1425 ni en 1426, comme beaucoup d'Auteurs l'ont dit.

AIMOIN, Religieux de l'Abbaïe de Fleury ſur Loire, *p.* 193. *col.* 2. *l.* 24. de l'article, *au lieu de* Hiſtoire *liſez* Hiſtorien.

AITZEMA, *p.* 197. *col.* 1. Le Supplément de Paris 1735 dit dans ſes corrections ſur le livre d'Aitzéma, en parlant de la premiére édition de cet Ouvrage en 15 volumes *in quarto*, qu'ils furent *imprimez l'un aprés l'autre depuis* 1621 *juſqu'en* 1625. Il y a viſiblement là une faute, puiſque ces 15 volumes contiennent l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé depuis la ceſſation de la Tréve; c'eſt à dire, depuis l'an 1621, juſqu'en 1669.

L. 65. *Hic P.* & *L. exſpectat.* *ajoûtez* Ce *P.* eſt mis pour *Pacem*, & cette *L* pour *Lucem*.

AIX, *p.* 198. *col.* 2. *l.* 20. *au lieu de* Il y en a deux autres, Sainte-Magdelaine & le Saint-Eſprit, *liſez* Il y a trois autres paroiſſes, Sainte-Magdelaine, le Saint-Eſprit & Saint-Jean-Batiſte.

ALBANI, famille Romaine, originaire de la ville d'Urbin, dans l'Etat Eccléſiaſtique, doit ſon élevation au Pape CLEMENT XI, qui en étoit ſorti. *Voyez* ſon article ſous CLEMENT XI. *l.* 36. *au lieu de* ſecond *liſez* troiſiéme.

HORACE Albani, frére du Pape Clément XI, né à Urbin le quatriéme octobre 1663, a continué la poſtérité de ſa famille. Il fut aggrégé avec ſes fils à la Nobleſſe de Veniſe par le Grand Conſeil de cette République, le 12 de décembre 1700, & il mourut à Rome le 23 de janvier 1712, dans la 49 année de ſon âge. Il avoit été marié avec *Bernardine* Ondedei, fille d'*Octavien* Ondedei, Comte de Vézelay en Nivernois, & de *Nicole-Charlotte* Le Sage de Saint-Honorine. De cette alliance ſont ſortis 1. *Annibal* Albani, Cardinal; 2. *Jérôme* Albani, mort jeune; 3. CHARLES Albani, Marquis, puis Prince de Soriano, qui ſuit; 4. *Octavien* Albani, mort jeune; 5. *Alexandre* Albani, auſſi Cardinal; 6. *Héléne* Albani, morte jeune; 7. *Olympe* Albani, Religieuſe Carmélite ſous le nom de Sœur *Marie-Grace de S. Clément*, dans le monaſtére de l'Incarnation, dit *des Barberines*, à Rome, où elle fit profeſſion le 25 de mars 1704, y ayant reçu le voile des mains du Pape ſon oncle, le 25 de mars de l'année précédente, morte le premier d'août 1732; & 8. *Thérése* Albani, morte en bas âge.

CHARLES Albani, Marquis, puis Prince de Soriano, né le 24 de février 1687, fut déclaré Camérier d'honneur du Pape ſon oncle, au mois de novembre 1702, & depuis fait Commandant de la premiére Compagnie des Chevaux-legers de la Garde de ſa Sainteté, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Toſcane. Le Pape Innocent XIII, ſucceſſeur de ſon oncle, le déclara Prince du *Soglio*, ou du thrône Pontifical, le 14 de mai 1721, & érigea en même tems en ſa faveur la Terre de Soriano en titre de Principauté. Il mourut à Rome le deuxiéme de juin 1724 de l'opération de la pierre, qui lui avoit été faite le 31 du mois pré-

précédent, dans la 38 année de son âge. Il avoit été marié à la Stellata de Ferrare, le onziéme avril 1714 avec *Therese* Borromée, dotée de cent mille écus Romains, seconde fille de *Charles* Borromée, Comte d'Arone, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, cy-devant Viceroi de Naples, & de *Camille* Barberin sa seconde femme. De cette alliance sont sortis 1. *Heléne* Albani, née le premier & batisée le second d'août 1716, mariée le 24 juin 1731, avec *Michel-Ange* Gaëtani, Prince de Caserte, & morte en couches à Rome le 29 d'avril 1732 au soir, à l'âge de 15 ans, huit mois & 25 jours; 2. *Horace* Albani, Prince de Soriano, né le 21 & batisé dans l'église de S. Marcel le 22 de septembre 1717, ayant eu pour Parrain le Pape Clément XI, son grand oncle; 3. *Julie-Auguste* Albani, née le cinquiéme de janvier 1719, batisée dans l'église de S. Marcel, le 18 suivant, & tenue sur les fonts de batême au nom du Roi de Pologne, Electeur de Saxe; 4. *Jean-François-Caëtan* Albani, né au mois de février 1720, batisé le troisiéme de mars suivant, & tenu sur les fonts au nom du Duc de Toscane; 5. *Anne-Marie-Josephine* Albani, née le cinquiéme & batisée le 23 de juillet 1721, ayant eu le Roi de Portugal pour Parrain; 6. *Clément-François-Cajétan-Antoine-Prime-Felicien-Gaspard-Balthazar-Melchior* Albani, né le neuviéme & batisé le 16 de juin 1723, & tenu sur les fonts de batême par Jacques Stuart, III. du nom, & par Clémentine Sobieski sa femme, mort le second de janvier 1724; & 6. *Charles-Pierre-Luc-Bernardin* Albani, né posthume le 18 & batisé en l'eglise de S. Marcel le 19 d'octobre 1724, ayant eu pour Parrain Alexandre Cardinal Albani, son oncle.

ALBERIC, Cardinal, *p.* 216. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Historiques*, *ajoûtez*. Pierre Diacre dans ses *Hommes Illustres* du Mont Cassin, cite ces autres Ouvrages d'Albéric, *Liber Dictaminum & Salutationum, Hymni in S. Nicolaum; De Musica, Dialogus; De Virginitate S. Mariæ; Contra Henricum Imperatorem de electione Romani Pontificis; Hymni de Paschate, de Ascensione, de Cruce; De Die Judicii, de Pœnis Inferni, de Gaudio Paradisi, de Assumptione B. Mariæ; De S. Paulo, de S. Apollinare; Passio sancti Modesti, & sancti Cæsarei; Vita sancti Dominici Abbatis, S. Scholasticæ, & Homilia in eandem; De Die Mortis; De Monachis; De Astronomia; De Dialectica*; & quantité de Lettres.

ALBERT autrefois ALBERTI, *p.* 225. *col.* 2. *l. dern. & p.* 226. *col.* 1. *l. premiére.* Remarquez que dans l'édition de Paris 1732 le mari de Catherine s'appelle *Bondilhon*, & que le Supplément de Paris 1735 l'appelle *Boudilhon*. Ajoûtez après ce mot que cette Catherine se remaria avec *Michel* de Soias, Écuyer.

L. 2. *au lieu de* Blari *lisez* Clari.

N. 2. *l.* 3. après 1450, *ajoûtez*, ou, selon le Laboureur dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, le dixiéme novembre 1451.

L. 4. *au lieu de* Antoinette de Cadix, *lisez* Antoinette de Cadris de Cayres.

N. 3. *l.* 3. *au lieu de* Sarrat *lisez* Sarras.

L. 4. *au lieu de* Fontarache, *lisez* Fontaréche.

N. 4. *l.* 5. *au lieu de* Ribert *lisez* Ribes.

N. 8. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Jeanne-Marie, *lisez* Jeanne-Marie-Thérése. Après le mot *Colbert*, *ajoûtez*, morte le 26 juin 1732, âgée de prés de 82 ans.

N. 9. *l.* 13. après 1703, *ajoûtez* ce qui suit. Il fut d'abord Colonel d'un régiment d'Infanterie, dont il donna sa démission au mois de décembre 1721, & se retira en même tems au Séminaire de S. Sulpice à Paris pour embrasser l'état ecclésiastique. Par la suite il devint Vicaire-Général du diocése de Meaux, & fut nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de S. Vigor de Cérisi, diocése de Bayeux, au mois de mars 1727, & Evêque de Bayeux au mois de février 1729. Il voulut remettre alors son Abbaïe, mais il fut obligé de la conserver, le Roi n'ayant pas voulu agréer sa démission. Il fut sacré le 25 de septembre de la même année dans l'église des Dominicains du fauxbourg-S. Germain, par l'Archevêque de Rouen son Métropolitain, assisté des Evêques de Saintes & d'Avranches; & le deuxiéme d'octobre suivant il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi.

N. 10. Au lieu de ce degré il faut prendre celui qui suit..

X. Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes, & de Montfort, dit *Chevreuse*, Pair de France, Comte de Montfort, de Dunois, de Chaumont, de Tours & de Noyers, Baron de Rochecourbon, de Samblançai & de Lucheux, Seigneur de Coulomiers, de Bonneuil, d'Ayrénes, &c. né le 30 de juillet 1695, porta un des honneurs à la pompe funébre du Roi Louïs XIV, en 1715, & fut fait au mois d'août 1717 Mestre-de camp d'un régiment de Cavalerie, à la tête duquel il fit la campagne d'Espagne en 1719. Il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair le 26 de janvier 1723. Il fut marié deux fois, 1. le 24 février 1710, avec *Louïse-Léontine-Jacqueline* de Bourbon, Princesse titulaire de Neufchâtel, & de Vallengin en Suisse, morte à Paris en trois jours de maladie, le onziéme de janvier 1721, dans la 24 année de son âge, fille de *Louis-Henri*, *légitimé* de Bourbon-Soissons, Prince titulaire de Neufchâtel & de Vallengin, Comte & Pair de Noyers, Baron de Luzarches, & d'*Angélique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg: 2. le 15 janvier 1732, avec *Marie* Brûlart, veuve de *Louïs Joseph* de Béthune, Marquis de Charrost, Colonel d'un régiment d'Infanterie, & Brigadier des armées du Roi, tué à la bataille de Malplaquet le onziéme septembre 1709. Du premier mariage sont venus 1. *Marie-Charles-Louïs* d'Albert, Duc de Montfort, né le 24 d'avril 1717; 2. *Elizabeth-Angélique* d'Albert, née le 28 juillet 1718, morte le deuxiéme janvier 1722; & 3. *Marie Charlotte* d'Albert, née le 21 septembre 1719, & mort le onziéme août 1721.

N. 9. Louïs-Auguste, *p.* 226. *col.* 2. *l.* 7. après ces mots *& les armes d'Ailly*, *ajoûtez* ce qui suit. Il commença à servir en 1693, & fut fait au mois d'octobre 1695, Colonel d'un des cinquante nouveaux régimens d'Infanterie qui furent créez alors, & qui furent réformez en 1697, après la paix de Ryswick. Il eut au mois de juillet 1701, le régiment de Dragons, vacant par la mort du Chevalier d'Albert son frére; & au mois de février 1702, il fut fait Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde. Il obtint le 17 de septembre 1704 la charge de Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, vacante par la mort du Duc de Montfort son frére: il avoit été créé Brigadier le dixiéme de février précédent. Il fut fait Maréchal-de-camp le 20 de juin 1708, & servit en cette qualité au combat d'Oudenarde au mois de juillet suivant & à la bataille de Malplaquet le onziéme septembre 1709. Le Comté de Chaulnes ayant été érigé de nouveau en sa faveur en Duché & Pairie par lettres du mois d'octobre 1711, il en prit alors le titre, fit le serment accoutumé, & prit séance au Parlement de Paris le premier de décembre suivant. Il fut fait Lieutenant-général des armées du Roi le huitiéme de mars 1718, & Chevalier des Ordres de sa Majesté le troisiéme de juin 1724. La charge de Grand-Baillif & Gouverneur de la ville & citadelle d'Amiens, & de la ville de Corbie, lui fut donnée au mois d'avril 1729.

L. 13. *au lieu de* François, *lisez* Charles-François.

L. 14. après 1707, ajoûtez *dont il sera parlé après son frére aîné.*

N. 10. *l.* 4. après 1717, *ajoûtez*. Il est mort à Chaulnes le 23 de novembre 1724, dans la 20 année de son âge.

Après le N. X. Louïs-Marie, *ajoûtez* le nouvel article qui suit.

X. Charles-François d'Albert-d'Ailly, Comte de Piquigny, prit le titre de Vidame d'Amiens, après la mort de son frére aîné. Il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie au mois de décembre 1721, par la démission du Comte de Montfort. Le Duc de Chaulnes son pére, en le mariant, se démit en sa faveur de son Duché-Pairie au mois de janvier 1729. Il prit alors le titre de Duc de Piquigny. Il fut fait aussi Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers par la démission de son pére, à qui le commandement en fut conservé pour six ans, fut reçu par le Roi à la tête de cette Compagnie, & prêta le serment de fidélité pour cette charge le 14 d'avril de la même année 1729. Il mourut à Paris de la petite vérole le 14 de juillet 1731, dans la 24 année de son âge. Il avoit été marié le 20 de janvier 1729, avec *Marie-Sophie* de Courcillon, née le cinquiéme d'août 1713, fille & unique héritiére de feu *Philippe-Egon*, Marquis de Courcillon, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour sa Majesté en la province de Touraine, & de *Françoise* de Pompadour sa veuve, Dame du Duché de la Valette. De ce mariage est venue *Marie-Therése* d'Albert-d'Ailly, née le 18 de novembre 1730. Par la mort du Duc de Piquigny il ne restoit plus au Duc de Chaulnes qu'un fils, qui étoit destiné à l'état ecclésiastique, qu'on lui fit quitter pour relever sa Maison. La Duchesse de Piquigny s'est remariée le deuxiéme de septembre 1732, avec *Hercule-Mériadec* de Rohan, Duc de Frontenay, dit *Rohan-Rohan*, Pair de France, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, Lieutenant-Général des armées de sa Majesté & Gouverneur de Champagne & Brie, veuf d'*Anne-Genevieve* de Lévis-Ventadour.

ALBERT, dit *le Grand*, *p.* 229. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Bolstad *lisez* Bolstat.

ALBERT (Léon-Baptiste) *p.* 230. *col.* 2. *au lieu de* cet article *lisez* ALBERT (Léon Baptiste) *Voyez* ALBERTI.

ALBERTI (Léon-Baptiste) *p.* 231. *col.* 2. Au lieu de cet article substituez celui qui suit.

ALBERTI (Léon-Baptiste) étoit un Gentilhomme Florentin, de la famille des Alberti, qui avoit une grande connoissance de la Géometrie, de la Perspective, de l'Astrologie, de la Musique, de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, & des autres Sciences de ce genre. Ses dix livres *De Re Ædificatoria*, ou, de l'Architecture, ont été imprimez à Florence en 1585, peu aprés sa mort, par les soins d'Ange Politien, qui a composé l'Epître dédicatoire. On a reïmprimé cet Ouvrage plusieurs fois depuis, & il a été traduit en François dans le XVI siecle, par un nommé *Jean Martin*. *Voyez* les autres Ouvrages de Léon Baptiste Alberti dans la Bibliothéque de Gesner. Son Traité de la Peinture en trois livres a aussi été imprimé en François en 1643, à Amsterdam. * M. Le Clerc, *Bibliothéque du* Richelet, 1728.

ALBERTIN (Arnaud) *l.* 3. au lieu de *Pactensis* lisez *Pacensis*.

ALBERTIS ou ALBERT DE ALBERTIS, *p.* 232. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* Grota *lisez* Grotta.

* ALBI (Henri) naquit en 1590 à Boléne, petite ville de Provence dans le Comtat Vénaissin. Il entra chez les Jésuites en 1606, étant âgé de 16 ans. Aprés y avoir professé, selon la coutume, les Humanitez, il enseigna la Philosophie pendant cinq ans, la Théologie Scholastique pendant un pareil nombre d'années, & la Théologie Morale pendant deux ans. Il fut depuis élevé aux dignitez de son Ordre, & gouverna successivement, en qualité, de Recteur les Colléges d'Avignon, d'Arles, de Grenoble & de Lyon. Il mourut à Arles le sixiéme octobre 1659, âgé de 69 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Les Vies de S. Gabin, Martyr, de S. Pierre de Luxembourg, de la Mére Marie-Jeanne de Jesus, Fondatrice des Religieuses Augustines, & de Sœur Catherine Vanini, Converse de Sienne; Eloges Historiques des Cardinaux François & étrangers mis en Paralléle; L'Anti-Théophile paroissial*, ou *Réponse au livre*, qui a pour titre, *Le Théophile paroissial de la Messe de Paroisse; Apologie pour l'Anti-Théophile paroissial; L'Art d'aimer Dieu; Du Renouvellement d'esprit; De la Conception Immaculée de la Vierge; Grammaire Françoise avec des Observations.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 33. *p.* 403 *& suiv.*

ALBIGEOIS, *p.* 233. *col.* 2 Le Supplément de Paris 1735 fait ici une faute en mettant *Albicus* pour *Albigeois*.

AL-

ALBIN (Jean de S.) *p.* 236. *col.* 2. au lieu de *S. Albin*, il faut dire *S. Aubin.*

L. 6. après le mot *Eccléſiaſte*, ajoûtez *une Hiſtoire Eccléſiaſtique de la ville de Lyon.*

ALBINOVANUS (Pedo) *l.* 8. après ces mots *de Druſus ſon fils*, *ajoûtez*, & une autre ſur la mort de Mécénas, mais que quelques Critiques prétendent n'être pas d'Albinovanus, parce qu'elle eſt plus foible que la premiére.

P. 237. *col.* 1. *l.* 3. au lieu de *Henenæ* liſez *Henetæ.*

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) *p.* 237. *col.* 2. Sous cet article il eſt parlé de deux autres ALBIZZI, dont les articles viennent enſuite ſéparément.

ALBIZZI (Barthélemi) ſe trouve auſſi ſous le nom de *Bartbelemi.*

ALBIZZI (François) *l.* 1. *au lieu de* Cléſana *liſez* Céſéna ou Céſéne.

ALBON (Antoine d') Archevêque de Lyon, *p.* 239. *col.* 1. *l.* 11. après ces mots *pére du Maréchal de ce nom*, *ajoûtez.* Il en tira le Manuſcrit de Rufin ſur les Pſeaumes, qu'il fit imprimer à ſes dépens. On lui doit auſſi une édition du Poëte Auſone.

ALBRET (Charlotte d') *p.* 243. *col.* 1. *l.* 1. retranchez ces mots *Dame d'Aveſnes.*

L. 3 & 4. *retranchez*, ce qui ſuit. Elle épouſa le neuviéme décembre 1495 Charles de Croy, Prince de Chimay.

L. 7. après ces mots *Ceſar Borgia*, *ajoûtez*, Duc de Valentinois.

N. VII. *l.* 7. *au lieu de* Aurions, *liſez* Arrious.

Col. 2. N. XI. *l.* 15. *au lieu de* 1419 *liſez* 1429.

N. XII. *l.* 14. après ces mots *mort en* 1444, ajoûtez; 7. *Gilles*, Seigneur de Caſtelmoron.

L. 15. *au lieu de* Seigneur de Caſtelmoron, liſez, *Vicomte de Maucor & de Meillan*, *marié par contract du dernier de février* 1472, *avec* Marguerite *de Luxe*, *fille de* Jean, *Seigneur de Luxe* & de Marie *de Péralte.* Il n'en eut point d'enfans, & ſa veuve ſe remaria avec *Jean* du Lyon, Seigneur de Campet, mort en 1493.

N. XIII. *p.* 243. *col.* 2. *l.* 6. après le mot *preuve*, *ajoûtez.* On le trouve dans la liſte des Cardinaux, ſous le Pape Pie II, dans la promotion de 1461, *n.* 10.

N. XIV. *p.* 244. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Dame d'Avranches *liſez* Dame d'Avênes.

SEIGNEURS d'ORVAL.

N. XIV. *l.* derniére, *au lieu de* Auxerre *liſez* Nevers : puis *au lieu de* 1559 *liſez* 1539.

ALBURNUS, *p.* 245. *col.* 2. *ajoûtez* à cet article ce qui ſuit. On ne ſait pas trop au reſte ce que c'étoit : à moins qu'on ne diſe que Marc-Emile, qui avoit une dévotion ſinguliére pour les Divinitez étrangéres, comme le dit Tertullien au même endroit, ne voulût faire paſſer pour une Divinité la ſéve des arbres, que les Latins appellent *alburnum.* C'eſt cette humeur viſqueuſe qui leur tient lieu de ſang, qui les nourrit, &c. Remarquez que le Supplément de Paris 1735 place ALBURNUS avant ALBRET.

ALCIAT ou ALCIATO (André) *p.* 250. *col.* 1. *l.* 6. après le mot *autres*, *ajoûtez.* Il naquit à Milan le premier de mai 1492, & fut ſavant dès ſa premiére jeuneſſe.

ALCIONIUS (Pierre) *p.* 252. *col.* 1. *l.* 1 & 2. *au lieu de* Italien de nation, Correcteur de l'Imprimerie d'Alde Manuce à Veniſe, *liſez ſimplement*, Vénitien, Correcteur d'Imprimerie à Veniſe.

L. 3. après le mot *Florence*, *ajoûtez*, & enſuite à Rome.

Après le mot *ſiécle* dans la même ligne *au lieu de* Il avoit quitté le poſte qu'il occupoit à Florence, *liſez* ce qui ſuit. Après avoir été quelque tems Médecin d'un couvent de Religieuſes à Veniſe, il prétendit à un emploi qu'il ne put obtenir: ce qui l'engagea à venir à Florence où il fut Profeſſeur en Grec. Il quitta ce poſte,

L. 11. après le mot *maladie*, *ajoûtez*, avant l'âge de 40 ans.

ALCMAN, *p.* 252. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 1. *au lieu de* de Lacédémone, ou de Sardes ſelon d'autres, *liſez* né à Sardes ville de Lydie & élevé à Lacédémone où il demeura.

ALCMAN, *n.* 2. *l.* 6. après le mot *Meſſéniens*, *ajoûtez* ce qui ſuit. On ne ſait même ſi l'on doit admettre deux Alcmans, l'un de Sardes & un autre de Meſſéne. Pluſieurs Critiques prétendent qu'il n'y a eu que le premier, & ils ſemblent avoir raiſon. *Voyez* Saumaiſe ſur Solin, où il débrouille toutes les difficultez.

ALCOLE'A, *p.* 253. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Alcoléa, *liſez* Alcolel.

L. 3. *au lieu de* Antoine *liſez* Antonin. L'article d'*Alcolel* doit venir après celui de *Alcoléa.*

P. 254. *col.* 1. *l.* 9. après ces mots *il y mourut*, *au lieu de* par l'ignorance de ſon Médecin, *liſez* non par l'ignorance de ſon Médecin, comme on l'a dit, mais parce qu'il avoit ruïné ſa ſanté pour avoir trop pris de remédes dont il n'avoit pas beſoin.

L. 13. *au lieu de* des Poëſies, *liſez* une Epigramme de 22 vers Latins.

L. 14. *au lieu de* en Grec, *liſez* en deux vers Grecs.

P. 255. *col.* 2. après la 12 ligne *ajoûtez* les deux vers ſuivans avant les quatre autres

Vivent per omnem poſterorum memoriam
Quos tu ſacræ famæ dabas.

ALE'ANDRE (Jérôme) *p.* 259. *col.* 2. *l.* 4. après ces mots *Pietra Piloſa*, *ajoûtez.* Il le prétendoit lui même, mais on lui a diſputé cette origine, & il n'a pu en fournir les preuves.

NB. Le Supplément de Paris 1735 a mis ſous le premier ALE'ANDRE (Jérôme) ſes Remarques ſur le ſecond.

ALE'ANDRE (Jérôme) de la même famille, &c. *p.* 260. *col.* 1. *l.* 24. de l'article après ces mots *du Cavalier Stiliani*, *ajoûtez.* On a encore de lui, quelques Poëſies Latines parmi celles des fréres Amalthées; *Traité du double état de la Religion en Ecoſſe; Trois livres des Aſſertions Catholiques.*

L. 55. après 1631, *ajoûtez.* D'autres mettent ſa mort au mois de mars 1629.

NB. Le Supplémens de Paris 1735 dit qu'Aléandre a écrit une Réfutation d'un Auteur anonyme ſur les *proverbes* ſuburbicaires; mettant *proverbes* pour *Provinces.*

X. YVES, Marquis d'Alégre, *p.* 261. *col.* 2. & *p.* 262. *col.* 1. Cet article doit être reformé de la maniére ſuivante.

X. YVES, Marquis d'Alégre, Prince titulaire d'Orange, Baron de Flageac, d'Aubuſſon, d'Aurouze, Comte de Champoix, Baron de S. Cirgues, Seigneur de Meilhaud, de Tourzel, de Montaigut, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Metz, & des païs Meſſin & Verdunois, commandant en chef dans les trois Evêchez, ſur les frontiéres de Luxembourg & ſur les riviéres de la Sarre & de la Moſelle, a été marié 1. le 30 d'août 1679, avec *Jeanne-Françoiſe* de Garaud, fille de *George* de Garaud de Durandi, Chevalier, Seigneur de Donneville, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident à Mortier en ſa Cour de Parlement de Toulouſe, & de *Marthe* de Caminade, morte à Paris le 28 de mai 1723 dans la 65 année de ſon âge, & inhumée le 30 à ſaint Sulpice ſa paroiſſe: 2. le 21 août 1724, avec *Magdeleine* d'Ancézune de Caderouſſe, fille de *Jacques-Louïs* d'Ancézune, Marquis de Caderouſſe, du Tort, de Codollet, Seigneur de S. Nazaire, de S. Alexandre, d'Oreille, &c. & de *Magdeleine* d'Oraiſon, Marquiſe d'Oraiſon, de Cadenet, Baronne de Pievert, &c. Il n'a point eu d'enfans de cette derniére. Ceux qu'il a eus de la premiére ſont, 1. *Marie-Théréſe-Delfine-Euſtachie* d'Alégre, mariée à l'âge de 15 ans, le onziéme de janvier 1696, avec *Louïs-François-Marie* Le Tellier, Marquis de Barbézieux, Commandeur, Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, Sécretaire d'Etat & des Commandemens de ſa Majeſté, reſtée veuve le cinquiéme janvier 1701, morte à Paris le 30 octobre 1706, âgée d'environ 26 ans, & inhumée le 31 à S. Sulpice; 2. *Emanuel-Yves-Joſeph* d'Alégre, né le 26 décembre 1685, appellé *le Comte d'Alégre*, fait Meſtre-de-camp-Lieutenant du régiment Royal des Cravates, au mois de février 1703, mort à Paris le neuviéme mai 1705, dans la 20 année de ſon âge, ſans avoir été marié, & inhumé le dixiéme à S. Sulpice; 3. *Eliſabeth-Théréſe* d'Alégre, née le jour de Pâques le 31 mars 1687, morte le 16 avril ſuivant, & enterrée le 17 à S. Sulpice; 4. *Marie-Marguerite-Eliſabeth* d'Alégre, née le 27 avril 1688, mariée le 26 janvier 1705, avec *Maximilien-Philippe-Joſeph* de Boulogne, de Recourt, de Licques, de Lens, Comte de Ruppelmonde, Baron de Licques & de Wiſſekerke, Colonel d'un régiment d'Infanterie Wallonne au ſervice du Roi d'Eſpagne, âgé alors de 25 ans, fait Brigadier des armées de ſa Majeſté Catholique en 1706, mort le onziéme décembre 1710, des bleſſures qu'il avoit reçues le jour précédent à la priſe de Brihuéga en Eſpagne, ayant été fait Maréchal-de-camp quatre jours avant ſa mort, & dont la veuve fut nommée le 27 avril 1725, Dame du Palais de la Reine; 5. *Pierre-Louïs* d'Alégre, né le huitiéme mai 1689, mort le 28 mars 1691, & inhumé le lendemain à S. Sulpice; 6. *Marie-Emanuelle* d'Alégre, née le 31 juillet 1692, mariée le 26 janvier 1713, avec *Jean-Baptiſte-François* Deſmaretz, Marquis de Maillebois, de Blévi & de Rouvray, Baron, Gouverneur & Grand-Baillif de Châteauneuf en Thimerais, Maître de la Garde-Robe du Roi, Brigadier de ſes camps & armées, Colonel du régiment de Touraine, fait Lieutenant-Général au Gouvernement de la province de Languedoc en 1713, Maréchal-de-camp en 1718, Gouverneur des ville & château de S. Omer en 1723, Chevalier des Ordres de ſa Majeſté en 1724, & Lieutenant-Général de ſes armées en 1731; 7. *Marie-Felicité* d'Alégre, née le 21 juillet 1693; & 8. *Marguerite-Théréſe* d'Alégre, née le premier février 1700.

P. 262. *col.* 1. Subſtituez ce qui ſuit à l'article N. X. Jean d'Alégre.

XI. JEAN d'Alégre, Marquis de Beauvoir, mort à Paris le 31 janvier 1692, âgé de 32 ans, & inhumé le lendemain à ſaint Euſtache, laiſſa de *Marie-Magdeleine-Françoiſe* du Frênoy, fille d'*Helie* du Frênoy, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbeſieux, Miniſtres & Sécretaires d'Etat, laquelle vivoit veuve de lui en 1710, *Claude-Catherine* d'Alégre, qui fut mariée le 23 de décembre 1710, avec *Henri* de Boullainvilliers, Comte de Saint-Sire, Sire de Léon, Seigneur de Beaubecq, de La Ville-Neſle, &c. veuf de *Marie-Anne* Hurault du Marais, & connu par le grand nombre de ſes Ouvrages. Elle reſta veuve de lui le 23 de janvier 1722, & elle mourut à Paris le premier de ſeptembre 1723, dans la 42 année de ſon âge.

XI. N. . . ſecond fils de CLAUDE d'Alégre, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creſte, & de *Marie* Ligondès, qui fut connu ſous le nom de *Chevalier d'Alégre*, & qui étant Officier des galéres de France, fut fait Capitaine de frégate le 21 de mai 1705, s'étoit marié à Marſeille, & laiſſa pour enfans 1. *Louïs-Léonard* d'Alégre, nommé le 17 d'octobre 1723, Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Borgueil en Vallée, diocéſe d'Angers, qui fut préconiſée & propoſée pour lui à Rome le 20 décembre ſuivant, & le 12 janvier 1724, fait Vicaire-général de Chartres au mois de mars 1728; 2. *Joſeph* d'Alégre, Capitaine réformé de Dragons dans le régiment Meſtre-de-camp-général; & 3. *Urſule* d'Alégre, nommée le 12 de janvier 1715, Abbeſſe de l'Abbaïe de S. George de Rennes, de l'Ordre de S. Benoît.

ALE'THIUS, *p.* 266. *col.* 1. au lieu des deux lignes, dont cet article eſt compoſé, *liſez. Voyez* ALCIME (Latinus Alcimus Aléthius)

ALE'THIUS MINERVIUS. *Voyez* l'article de MINERVIUS, où par une faute d'impression on a laissé *Ocletbius* pour *Alethius*, *l.* 8.

ALEXANDRE (Saint) I. de ce nom, Pape, *p.* 269. *col.* 2. *l.* 2 & 3. *au lieu de* vers le 26 d'octobre sur la fin de la douziéme année de Trajan, *lisez* sous le régne d'Adrien vers l'an 119 de Jesus-Christ.

L. 19. 20 & 21. *au lieu de* Il mourut le troisiéme mai, la troisiéme année de l'Empire d'Adrien, la 119 de l'Ere Chrétienne, *lisez* Il mourut l'an 129 de Jesus-Christ.

ALEXANDRE IV, *p.* 270. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* 21 décembre, *lisez* 12 décembre.

ALEXANDRE VII, *p.* 271. *col.* 1. *l.* 4 & 5. *au lieu de* où il fut Médiateur de la paix de Munster, *lisez.* Il fut envoyé à l'assemblée de Munster pour s'opposer à la paix.

ALEXANDRE de Bourgogne, *p.* 276. *col.* 1. *l. penultiéme* à ces mots *Histoire Généalogique*, ajoûtez *de la Maison*. Faites la même chose à la derniére ligne.

ALEXANDRE de Médicis, *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Urbin*, *ajoûtez*, ou, selon d'autres, de Jules de Médicis qui fut Pape sous le nom de Clément VII, & qui l'eut d'une servante, lorsqu'il n'étoit encore que Chevalier de S. Jean de Jérusalem.

ALEXANDRE d'ALEXANDRE, *p.* 278. *col.* 1. *l.* 15. de l'article après le mot *ordinairement*, *ajoûtez* ce qui suit. Pancirole dit qu'il fut Protonotaire du Royaume de Naples, & qu'on le fit ensuite Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Carbonne, de l'Ordre de S. Basile, dans la Basilicate.

L. 21. *au lieu de* &c. lisez, *id est*, *de Somniis*, *de Umbrarum figuris*, *de Illusionibus Dæmonum*. Ce livre qui est très-rare, & qui montre l'extréme crédulité de son Auteur, fut imprimé à Rome *in quarto*, sans date & sans nom d'Imprimeur.

ALEXANDRE (Noël) *p.* 279. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* & enseigna, *lisez* & y enseigna successivement.

L. 26. *au lieu de* 1713 *lisez* 1715.

L. 41. après *entrepris*, *ajoûtez* en 1703.

L. 42. *au lieu de* Ensuite, *lisez* En 1710.

L. 44. après le mot *séparées*, *ajoûtez*. Dès l'an 1678, il avoit publié trois Dissertations, l'une contre M. Blondel sur la supériorité des Evêques au dessus des Prêtres; la seconde sur le célibat des Ministres de l'Eglise; la troisiéme sur la Vulgate.

L. 45. *au lieu de* sur les Oeuvres & sur la personne de S. Thomas, *lisez* où il fait l'Eloge de S. Thomas, prouve qu'il est l'Auteur de l'Office du saint Sacrement, & ôte à Alexandre de Halès la qualité de Maître ou Précepteur de ce saint Docteur, que l'opinion vulgaire lui donnoit, à Paris 1680, *in douze*.

L. 56. après &c. *ajoûtez*. Cet Ouvrage étoit augmenté, car la première édition est de 1701.

L. 89. après le mot *coutume*, *ajoûtez*. Le Clergé de France, en considération des services qu'il rendoit à l'Eglise, lui avoit accordé une pension.

P. 279. *col.* 2. *l.* 6. *au lieu de* Quicy *lisez* Qu'ici.

* ALEXANDRE (Noël) *p.* 279. *col.* 1. *l.* 82. après le mot *Jésuites ajoûtez*, ce qui suit. Outre les Ouvrages dont il a été parlé cy-dessus, on a encore de lui ceux qui suivent *Dissertationes Historicæ, Chronologicæ, Dogmaticæ*; (cet Ouvrage a été critiqué) *Dissertationum Ecclesiasticarum Trias; Dissertatio Polemica de Confessione Sacramentali; Dissertatio Ecclesiastica, Apologetica & Anti-critica adversus F. Claudium Frassen; Dissertationes Historicæ & Criticæ quibus Officium venerabilis Sacramenti S. Thomæ vindicatur; Statuta Facultatis Artium Thomisticæ in Collegio Parisiensi Fratrum Prædicatorum institutæ; Theologia Dogmatica & Moralis secundum ordinem Catechismi Concilii Tridentini in quinque libros distributa; Paralipomena Theologiæ Moralis, seu variæ de Rebus Moralibus Epistolæ; Expositio literalis & Moralis sacri Evangelii secundum quatuor Evangelistas; Commentarius Literalis & Moralis in omnes Epistolas S. Pauli Apostoli, & in septem Epistolas Catholicas*; (il a fait un semblable Commentaire sur les Prophétes Isaïe, Jérémie & Baruch, mais qui n'a pas été imprimé) *Eclaircissement des pretendues difficultez proposées à Monseigneur l'Archevêque de Rouen sur plusieurs points importans de la Morale de Jesus-Christ; Lettres d'un Theologien aux Révérends Pères Jésuites pour servir de réponses aux Lettres adressées au Pére Alexandre; Lettre à un Docteur de Sorbonne, sur la Dispute de la Probabilité, &c.; Lettre à un Docteur de Sorbonne, sur la These des Jesuites de Lyon, soutenue le 26 août 1697.*

ALEXANDRINI ou *p.* 283. *col.* 2. *l.* 1. *lisez* ALEXANDRIN ou

L. 3. *au lieu de* vers l'an 1565, *lisez* & l'an 1506.

ALEXIS (Saint) *p.* 284. *col.* 2. *l.* 1. après *l'an* 350, *ajoûtez*: voici ce que l'on en raconte, mais peut-être sans aucun fondement.

ALEXIS II, Comnéne. *p.* 285. *col.* 1. *l. derniére* de l'article, *au lieu de* Baudouin, *lisez* Banduri.

ALFONSE XI. *p.* 290. *col.* 2. *l. pen.* après ces mots *sur le thrône*, *ajoûtez*. C'est Henri II, Roi de Castille, de qui Ferdinand *le Catholique* descendoit en droite ligne; quoique d'autres l'ayent fait sortir faussement de Pélage, premier Roi des Asturies.

NB. Le Supplément de Paris 1735 dit ALPHONSE X.

ALFONSE II, Roi de Portugal, *p.* 292. *col.* 1. *l.* 47. après ces mots *en sa 76 année*, *ajoûtez*: d'autres lui donnent 91 ans.

ALFONSE III, Roi de Portugal, *l.* 3. après ces mots *les Etats*, *ajoûtez*. Il est vrai qu'il fut appellé au Royaume par les Portugais mêmes, mécontens de la lâcheté de Sanche, & encore plus de la hauteur de la Reine.

NB. Le Supplément de Paris 1735 finit cet article par ces mots *la Reine Alphonse*. Ces mots *la Reine* doivent finir le sens, & celui d'*Alphonse*, doit en commencer un nouveau.

P. 294. *col.* 1. Avant ALGARRIA, mettez l'article qui suit.

* ALGARDI (Alexandre) de Bologne, s'appliqua pendant quelque tems à dessiner & à peindre dans l'Ecole de Louïs Carache, qui dans la suite lui voyant du talent pour la Sculpture, l'exhorta à cultiver un si bel Art. Etant venu à Rome en 1625, & y ayant trouvé le Dominiquain avec qui il lia amitié, celui-ci le fit connoître au Cardinal Ludovisio, neveu du Pape Grégoire XV, qui lui procura de grands ouvrages, dont un des plus considérables est ce beau bas relief que le Pape Innocent X lui fit faire pour l'église de S. Pierre du Vatican. Il mourut à Rome en 1645, âgé de 52 ans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

ALIGRE. N. II. Etienne d'Aligre, II. du nom, *p.* 300. *col.* 2. *l.* 16 & *suiv. au lieu de* 3. *François*, né le 24 décembre 1720, Abbé de S. Jacques de Provins en 1643, mort le 21 janvier 1712 en sa 92 année, *lisez* 3. FRANÇOIS *qui aura un article séparé.*

L. 19. *au lieu de* 1643, *lisez* le 28 septembre 1644.

L. 20. au lieu de 6. *Charles*, Abbé de S. Riquier en Ponthieu, Conseiller au Parlement en 1660, puis Conseiller d'Etat ordinaire en 1672, *lisez* 6. CHARLES *qui aura un article séparé.*

L. 23. après le mot *Abbeville*, *ajoûtez*, né le 31 mai 1632. Là même *au lieu de* le 13 *lisez* le 15.

L. 24. *au lieu de* 72 *lisez* 78.

L. 31. après 1723, *ajoûtez*, morte le deuxiéme février 1724, âgée de 91 ans.

N. III. MICHEL d'Aligre, *l.* 10. *au lieu de* de Boulez, *lisez* Le Boulets.

L. 15. *au lieu de* N. . . Hatte, *lisez Claude-Charles* Hatte.

L. 16. après le mot *Chevilly*, *ajoûtez* Seigneur de Grigny, Capitaine au régiment des Gardes Françoises, créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, fils aîné de *Claude* Hatte de Chevilly, Seigneur de Grigny, Lieutenant Général des armées du Roi, cy-devant Commandant à Ypres, mort en sa Terre de Grigny sur Orge, le 25 septembre 1722, âgé de 79 ans, & de *Jeanne* Bellotte.

Dans la même ligne au lieu de *N.* . . d'Aligre, lisez *Jeanne-Elisabeth* d'Aligre, née le 21 de septembre 1691, & morte le deuxiéme d'avril 1692.

N. IV. ETIENNE d'Aligre. *l.* 2. après le mot *Vieuchâteau*, *ajoûtez* de La Forêt, Du Favril, de Boislandry, de Fretigny, &c.

Dans la même ligne, après le mot *Parlement*, *ajoûtez* de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais; & *au lieu de* en mai, *lisez* le septiéme mai.

L. 3. *au lieu de* en 1688, *lisez* le dixiéme d'avril 1688.

L. 4. après *au Parlement*, *ajoûtez* en 1689.

L. 5. après 1701, *ajoûtez*. Il mourut d'apoplexie le 15 de juin 1725 à Aix-la-Chapelle, où il étoit allé pour prendre les eaux, dans la 65 année de son âge.

N. V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, *p.* 301. *col.* 1. Au lieu de cet article qui ne consiste qu'en deux lignes & demie, il faut lui substituer celui qui suit.

V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, Seigneur de La Riviére, de La Forêt, du Favril, de Boislandry, de Vieux-Château, &c. né le 26 de mai 1694, reçu Conseiller au Parlement de Paris & Commissaire aux Requêtes du Palais, le 30 de décembre 1716, obtint au mois d'août 1724, la survivance de la charge de Président à Mortier, dont son pére étoit revêtu, & fut reçu en cette qualité au Parlement le 29 de novembre suivant. Il fut installé au lieu & à la place de feu son pére, & prit séance au mois de juin 1725. Il fut marié le 21 de février 1626, avec *Marie-Louïse-Adelaïde* Durey, fille de *Jean-Baptiste* Durey de Vieuxcourt, Seigneur de Mesniéres, de Bourneville, &c. Président au Grand-Conseil, & auparavant Thrésorier général de l'Extraordinaire des Guerres, & Cavalerie legére de France, tant deça que delà les Monts, & de *Louïse* Le Gendre. De ce mariage sont venus 1. *Etienne-François* d'Aligre, né le 27 de juillet 1727; 2. *Etientienne-Jean-Baptiste* d'Aligre, né le 16 d'août 1729; 3. *Marie-Magdeleine* d'Aligre, née le 27 d'août 1731. * Du Chêne, *Hist. des Chanceliers.* Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

P. 301. *col.* 1. il faut ajoûter les deux articles suivans.

* ALIGRE (François) deuxiéme fils d'ETIENNE d'Aligre, II. du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne* Luillier d'Interville, sa premiére femme, né le 24 décembre 1620, fit profession dans l'Ordre des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin de la Congrégation de France, dès sa plus tendre jeunesse, & obtint en 1643, sur la démission de *Michel* d'Aligre son frére, l'Abbaïe de Saint-Jacques de Provins, diocése de Sens, qu'il posséda en Régle. Il fut nommé en 1668 à l'Evêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, son pére ayant été fait Garde des Sceaux, & ensuite Chancelier de France, il sortit de sa retraite pour venir le soulager, & faire sous lui les fonctions de cette charge. Il donna dans cette occasion des preuves de sa capacité & de son zéle pour la justice. Après la mort du Chancelier son pére, il retourna dans son Abbaïe, où après avoir vécu dans une grande austérité, & s'être occupé de toutes sortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 janvier 1712, dans la 92 année de son âge. Il avoit fait plusieurs fondations pour le soulagement des pauvres, & pour la commodité publique de la ville de Provins.

* ALIGRE (Charles d') sixiéme fils d'ETIENNE d'Aligre, II. du nom, & de *Jeanne* Luillier, fut Abbé de S. Riquier en Ponthieu, diocése d'Amiens, & avoit été reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 de mai 1660. Il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire en 1672, & Conseiller d'honneur au Parlement, lorsque son pére fut nommé Garde des Sceaux. Il mourut le 20 de mai 1695, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé à S. Germain l'Auxerrois, dans la sépulture de sa famille. Il abandonnoit les revenus de son Abbaïe de S. Riquier de la valeur de 20000 livres, aux Moi-

nes

nes de cette maison, qui en bâtirent une belle église, & il n'exigeoit d'eux seulement que sa nourriture, quand il alloit sur les lieux, ce qui étoit une fois l'an.

ALLARD (Guy) *p.* 303. *col.* 1. *l.* 25. *au lieu de* Beaufrémont, *lisez* Beaumont.

L. 26. *au lieu de* Soffroy, *lisez* Soffrey.

ALLAZZI (Leo) *col.* 2. *l.* 1. après *Leo*, *ajoûtez* ou Léon

L. 16. *au lieu de* d'Heidelberg *lisez* de l'Electeur Palatin, de laquelle l'Electeur de Baviére avoit fait présent à ce Pape, & qui étoit à Heidelberg. Allatius, après avoir demeuré quelque tems chez le Cardinal Biscia,

L. 22. après le mot *Vatican*, *ajoûtez* après la mort de Lucas Holstenius. NB. Dans l'édition de 1732, il y a *Luc Roistenius.*

L. 49. *au lieu de* Symmiction *lisez* Symmicta.

P. 314. *col.* 1. sous le titre d'Auteurs qui parlent de l'Allemagne, *l.* 10. *au lieu de* D'Avila, *lisez* Davila: *l.* 17. *au lieu de* Brouver, *lisez* Brower ou Brouwer.

ALLIX (Pierre) *p.* 315. *col.* 2. & *p.* 316. *col.* 1. *l.* 1. après 1689, *ajoûtez*, Deux ans auparavant il avoit fait imprimer ses *Réflexions sur les cinq livres de Moïse*, à Londres. On a encore de lui, *Dissertation sur l'année & sur le mois de la naissance de Jesus-Christ*, en Latin, à Londres 1707; *La Clef de l'Epître aux Romains*, ou *Explication du verset 27 du chapitre troisiéme de cette Epître*, à Amsterdam, 1683, *in douze*; *Remarques sur les anciennes Eglises du Piémont ou des Vaudois*, en Anglois, à Londres, 1690; *Remarques sur l'Histoire Ecclésiastique des anciennes Eglises des Albigeois*, en Anglois, à Londres, 1692; *in quarto*; *Jugement de l'ancienne Eglise Judaïque, contre les Unitaires, en faveur de la sainte Trinité & de la Divinité de Jesus-Christ*, à Londres, 1699, *in octavo*, Ouvrage fort estimé; Deux Dissertations Latines sur le double avénement du Messie, à Londres, 1701, *in octavo*; Explication de quelques Prophéties concernant le Messie, en 1707; Dissertation sur le *Trisagion*, &c.; Dissertation sur les Ouvrages & sur la Vie de Tertullien. Dès l'an 1672, il fit imprimer à Rouen le Traité de *Ratramne*, (autrement *Bertram, Prêtre,*) *du Corps & du Sang du Seigneur*, en Latin & en François, & y joignit un Avertissement, où il prétend prouver par l'autorité de plusieurs Papes, Cardinaux & savans Théologiens de l'Eglise Romaine, que les sentimens de Ratramne sont contraires à ceux de cette Eglise, & conformes aux opinions des Protestans. M. Boileau, Chanoine de la Sainte-Chapelle, entreprit de prouver le contraire.

P. 316. *col.* 1. Avant ALLOUETTE *mettez* l'article qui suit.

* ALLORI (Alexandre) de Florence, apprit le Dessein & la Peinture sous Ange Bronzin son oncle. Il avoit à peine 17 ans, lorsqu'il peignit un crucifix avec tant d'amour & de soin, qu'on put juger dès-lors du progrès qu'il devoit faire dans la Peinture. Il étudia beaucoup d'aprés les ouvrages de Michel-Ange, & l'on estime sur tout les portraits qu'il a peints. On y trouve, comme dans tout ce qui est sorti de son pinceau, une grande fraîcheur de couleur. Il mourut en 1607, dans un âge très-avancé. * Borghini, *il Riposo*, 1584, *in octavo*, & réimprimé en 1730, *in quarto.*

ALMAGESTE, *col.* 2. *l.* 2 & 3. *au lieu de* c'est le Systême du Monde, composé par Ptolomée, *lisez:* c'est un Ouvrage célébre où Ptolomée avoit recueilli un grand nombre de Problémes des Anciens, servant à la Géométrie & à l'Astronomie. Il est intitulé en Grec Σύνταξις Μεγίςη.

L. 4. après le mot *corruption*, *ajoûtez*, ou plutôt par l'addition de leur article *Al*,

L. 5. *au lieu de* par une autre corruption que nous avons formé le nôtre d'Almageste sur celui des Arabes, *lisez* en suivant cette addition que nous avons formé le terme d'*Almageste.*

ALMAMON. *p.* 317. *col.* 1. *Voyez* MAMON.

ALS, ELSE ou ALSITZ, *p.* 324. *col.* 2. après *Baudrand l.* 8. *ajoûtez* ce qui suit en commençant une nouvelle ligne.

Cependant Freher prétend que l'*Alisontia* d'Ausone est la riviére que l'on nomme aujourd'hui *Eltz*, & que ce n'est ni *Alb*, comme le veut Scaliger, ni *Alsitz* comme on le dit ici. * *Voyez les Notes sur Ausone in usum Delphini.*

P. 325. *col.* 1. entre ALSAT & ALSEHAUSEN, mettez ALSAHARAVIUS. *Voyez* ALBUCASA ou ALBUCASSIS.

P. 325. *col.* 2. entre ALSE'E & ALSEN, mettez ALSELSE. *Voyez* ALS.

ALVAREZ (Emanuel) *p.* 326. *col.* 2. *l.* 8. après le mot *Grammaire*, *ajoûtez* Latine: *l.* 9. après le mot *Suisse*, *ajoûtez* avec des Commentaires

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris, en 1732. *tome* 1. *p.* 324, il y a au bas de la premiére colomne, un article de ALVAREZ (Emmanuel) & le même revient encore au bas de la seconde colomne.

P. 328. *col.* 1. *au lieu de* ATESSE, *lisez* ALTESSE.

AMALARIUS, *p.* 341. *col.* 1 & 2. *l.* 22 & 23. *n.* 2. *au lieu de* Honoré, Prêtre d'Autun, *lisez* Honoré d'Autun.

AMALTHE'E, *p.* 342. *col.* 1. *n.* 4. *l.* 8. *au lieu de* sa Sainteté, *lisez* Paul IV ou Pie V

L. 7. *au lieu de* toute sa vie, *lisez* la plus grande partie de sa vie.

L. 14 & 15. *au lieu de* On a imprimé, *lisez* M. Grævius a fait imprimer

P. 343. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* On verra leurs Eloges, *lisez* & a mis l'Eloge des trois fréres.

L. 5. après le mot *naïveté*, *ajoûtez*. On trouve encore en divers Recueils plusieurs vers Italiens de Jean-Batiste Amalthée.

P. 344. *col.* 1. AMANCE, mettez ce qui suit.

AMANAS ou ISLES TURQUES, au nord de l'Isle Espagnole dans l'Amérique. Ce sont les isles les plus orientales, & elles ont des salines naturelles, dont les Anglois de la Bermude & de la Jamaïque tirent un grand profit. * Charlevoix, *Histoire de l'Isle de S. Domingue*, *l.* 1.

AMANT (Marc-Antoine-Gérard de S.) *p.* 344. *col.* 2. *au lieu de* Gérard, *lisez* de Gérard; & après le mot *Gerard*, *ajoûtez* Ecuyer, Sieur.

Dans la même ligne, & *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* fils d'un Gentilhomme-Verrier, Poëte François, natif de Rouen de l'Académie Françoise, a vécu dans le XVII siécle, avec quelque réputation que ses Ouvrages lui ont acquise, *lisez* Poëte François, a passé longtems pour le fils d'un Gentilhomme-Verrier: cependant il nous apprend lui-même, dans une de ses Epîtres dédicatoires, que son pére avoit été Chef d'Escadre pendant 22 ans au service d'Elisabeth, Reine d'Angleterre. S. Amant naquit à Rouen, entra dans l'Académie Françoise en 1634, & mourut sur la fin de l'an 1660, âgé de 67 ans, après s'être acquis de la réputation par ses Ouvrages.

L. 32 & 35. *au lieu de* S. Amand *lisez* S. Amant.

P. 345. *col.* 1. Avant AMARMOCHDI *mettez* ce qui suit.

* AMARITON (Jean) Avocat au Parlement de Paris, l'un des Descendans de Pierre Amariton qui fut Chancelier de Jean, Duc de Berri & d'Auvergne, frére du Roi Charles V. Après avoir dans l'Université de Paris appris le Latin, la Rhétorique, la Logique & la Morale, il professa ensuite lui-même, un Cours de Philosophie au Collége de Presles en 1650. Depuis il quitta cette profession pour s'appliquer à l'étude du Droit, & après avoir été Disciple de Cujas à Toulouse, il devint son Collégue. A son retour à Paris, il se fit recevoir Avocat au Parlement, & fut un des fidéles Serviteurs du Roi, qui furent emprisonnez par les Ligueurs en 1589, avant le meurtre du Roi Henri III. Il mourut en 1590, & après sa mort ses papiers furent entiérement perdus. On a cependant de lui des Commentaires sur les Epîtres de Cicéron & sur les Epîtres d'Horace, & des Notes sur les XXIX Titres d'Ulpien. Jean Amariton avoit épousé *Marie* Mesmin, fille de *Pierre* Mesmin, Procureur au Parlement de Paris & de *Catherine* Le Royer. Il en eut, 1. JEAN Amariton qui suit; 2. *Susanne*, morte en novembre 1642, étant veuve de *Claude* Voille, Procureur au Parlement de Paris; & 3. *Antoine*, Avocat au Parlement de Paris, qui fut marié avec *Catherine* de Champlais, de laquelle il laissa *Louis* qui embrassa l'état ecclésiastique, & qui vivoit en 1652, s'employant à prêcher.

NB. Dans le Supplément de Paris 1735. *p.* 33. *col.* 1. *l.* 25. il y a XXXIX pour XXIX.

* JEAN Amariton, Seigneur de Fresneau près de Limours, Avocat au Parlement de Paris, eut de sa premiére femme, dont on ignore le nom, *Claude* Amariton, mariée 1. dès l'an 1621, avec *Adrien* Portail, Conseiller au Parlement de Paris: 2. avant l'an 1639, avec *Jacques-Hector* de Marle, Seigneur de Beaubourg & de Cloromont, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Président au Grand-Conseil, morte en novembre 1643. Sa seconde femme fut *Marie* d'Epinay, veuve de *Philippe* Hardy, Marchand Bourgeois de Paris, morte le 15 juillet 1631. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

AMASEUS, *p.* 345. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 7. après 1552, *ajoûtez* : d'autres reculent sa mort jusqu'à l'an 1558.

* AMATO (Michel d') Docteur en Droit & en Théologie, Protonotaire Apostolique, est Auteur de plusieurs Ouvrages Latins, remplis d'érudition ecclésiastique. En 1707, il fut fait premier Chapelain de l'église royale du Château-Neuf de Naples, & ensuite Pénitencier, Théologien, &c. L'an 1719, il eut charge, en qualité d'Examinateur pour la Cour du Chapelain Majeur du Royaume, de faire la visite de toutes les églises & chapelles royales, & fut fort employé par les Viceroïs. Il est mort à Naples, le 15 novembre 1729, âgé seulement de 47 ans. Ses Ouvrages sont, *Dissertation Historique*, *Dogmatique & Morale*, *sur l'espece de baume qu'on doit employer pour faire le saint Chrême*; *Dissertation Historique*, *Physiologique & Morale*, *sur l'usage où étoient plusieurs Fidéles de manger des oiseaux aussi bien que des poissons, pendant le jeûne qui précédoit la Fête de Pâques*; *Quatre Dissertations Historiques & Dogmatiques*. Tous ces Ouvrages sont écrits en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

AMAURI, dit *de Chartres*, *p.* 348. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de* l'an 1209 ou 1210, *lisez simplement* l'an 1209.

NB. Le Supplément de Paris 1735, a mis dans cette correction 1710 pour 1210.

AMAZONES, *p.* 349. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* dans la Cappadoce, *lisez* non dans la Cappadoce, mais dans la Scythie, où il y avoit aussi un fleuve de même nom proche du Tanaïs.

L. 12. après le mot *Etat*, *ajoûtez* sous Henri III.

L. 50 & 51. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit que *Theophime Picard*, est un nom supposé sous lequel François d'Amboise a publié quelques Ouvrages, & M. Baillet dans la liste des Auteurs déguisez, lui donne celui de *Thierri de Timophile.*

P. 356. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* S. André, *lisez* S. André des Arcs.

AMBOISE (Jacques d') *l. derniére*, après ces mots *contre les Jésuites*, *ajoûtez*. Il est mort le 30 d'août 1606, selon le Journal de Henri IV, par Claude de l'Etoile: d'autres mettent sa mort au cinquiéme du même mois.

L. derniére, après ces mots *Dict. Crit. ajoûtez* Launoy. De Vaux, *Index funereus Chirurgorum Parisiensium*

AMBOURNAY, *p.* 356. *col.* 1. *l.* 3. après *Dain &*, *ajoûtez* à plus de trois lieues.

AMBROISE *le Camaldule*, *p.* 358. *col.* 1. *l.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit *Porrico* au lieu de *Portico.*

L. 1 & 2. *au lieu de* petite ville de Romandiole en Italie, *lisez* bourg de la Romagne au dessus de Forli, près de l'Apennin, de la famille des Traversari de Ravenne.

L. 4. *au lieu de* 14 ans, *lisez* 22 ans & quatorze jours.

L.

L. 31. *au lieu de*, n'étant âgé que d'environ 54 ans, *lisez* âgé de 61 ans & 27 jours.

L. 33 & 34. *au lieu de* Augustin de Florence, qui étoit un Moine, *lisez* Ange Florentin, Religieux Camaldule, dans le troisiéme & dernier livre de l'Histoire de son Ordre.

P. 361. *col.* 2. Avant AMELISWEERT *mettez* ce qui suit.

* AMELINE (Claude) naquit vers l'an 1629. Il se tourna d'abord du côté de la Jurisprudence, & se fit recevoir Avocat; mais il se dégoûta de bonne heure du monde, & entra dans la Congrégation de l'Oratoire le 29 avril 1660. Après son institution, on l'envoya à Saumur pour y étudier en Théologie. Il fut élevé au Sacerdoce en 1663, & vers le même tems il fut fait malgré lui Grand Chantre de l'église de Paris, & il permuta cette dignité avec M. Joly pour celle de Grand Archidiacre. Il mourut en septembre 1706, âgé de 77 ans. On a de lui, *Traité de la Volonté & Traité de l'Amour du souverain Bien.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illust. tome* 36. *p.* 81.

P. 362. *col.* 1. entre AMELONGUS & AMELOT de la Houssaye (Abraham-Nicolas) *mettez* ce qui suit.

AMELOT (Michel) Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Président du Bureau du Conseil de Commerce, s'est rendu célébre par les diverses Ambassades qu'il a remplies, dans lesquelles, comme dans tous les autres emplois dont il fut honoré, il donna des marques & des preuves de sa grande capacité, de sa probité, de son attachement au service de son Prince, & de son zéle pour le bien public. Il fut d'abord reçu Conseiller au Parlement de Paris le 14 décembre 1674, & ensuite pourvu d'un état & office de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par lettres du 25 août 1677, auquel il fut reçu le 31 du même mois. Depuis il fut choisi au mois de janvier 1682, pour aller à Venise en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de France. Il y fit son entrée le 23 septembre de la même année, & le lendemain il eut sa premiére audience publique du Doge & du Sénat. Il remplissoit encore cette ambassade, lorsqu'il fut nommé au mois d'octobre 1684, pour passer en Portugal avec le même caractére d'Ambassadeur. S'étant rendu à Lisbonne, il y fit son entrée le 19 décembre 1685, & il eut le même jour sa premiére audience publique du Roi de Portugal. A son retour de cette ambassade il passa en 1688, à celle de Suisse, d'où il n'obtint son rappel que sur la fin de l'année 1697. Pendant son séjour en Suisse, le Roi lui accorda des lettres de Maître des Requêtes honoraire, qui furent données à Versailles le 29 mars 1693, & regîtrées au Parlement de Paris le 26 mai suivant. Il avoit été nommé au mois d'août 1695, Conseiller d'Etat, de semestre. Il fut fait encore au mois de septembre 1699, Directeur du Commerce. Il fut nommé au mois de mars 1705, pour aller relever en Espagne le Duc de Gramont, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Il resta dans cette Cour jusqu'au mois d'août 1709, ayant été rappellé pour venir prendre sa place au Conseil d'Etat, dont il étoit devenu ordinaire depuis le mois de juin précédent. Son habileté & sa prudence le firent encore choisir par le Roi en 1714 pour l'envoyer à Rome sans aucun caractére, mais cependant chargé de ses ordres secrets, pour une négociation particuliére. Il partit de Paris pour cet effet le dixiéme décembre 1714, & étant arrivé à Rome le neuviéme janvier 1715, au soir, il eut le 12 sa premiére audience du Pape. Pendant le cours de sa négociation, il reçut la nuit du troisiéme septembre 1715, un Courier dépêché de France, avec des ordres exprès de prendre congé du Pape, & de partir incessamment sans s'arrêter sur la route. Le lendemain il rendit compte au Pape dans une audience qu'il obtint de lui, des ordres qu'il avoit reçus, & lui fit part en même tems de l'état périlleux où étoit le Roi, ce qui changeoit toutes les mesures prises touchant la négociation, dont il étoit chargé. Ensuite de quoi il partit le cinquiéme du même mois pour s'en retourner en France, où il fut fait dans le même tems Conseiller au Conseil des Affaires étrangéres, établi nouvellement. Il fut un des Conseillers d'Etat, qui, comme invitez, assistérent au sacre du Roi Louis XV, à Rheims, le 25 octobre 1722. Ce Magistrat mourut à Paris le 21 juin 1724, âgé de 69 ans & cinq mois, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs, dans la sépulture de sa famille. Cette famille de AMELOT, qui est originaire de la ville d'Orléans, a produit un très-grand nombre de Magistrats, qui ont exercé avec distinction les charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un Archevêque à l'église de Tours, & elle s'est alliée non seulement avec les principales familles de la Robe, mais même avec quelques-unes des grandes Maisons du Royaume: c'est ce qu'on verra dans la Généalogie qui suit.

I. JACQUES Amelot, Seigneur de Carnetin, vint d'Orléans s'habituer à Paris, où il suivit le Barreau en qualité d'Avocat au Parlement, sous le régne de François I. Il se rendit célébre dans sa profession, & fut fort employé. Il est fait mention de lui dans le Dialogue des Avocats de Loysel, *p.* 505 & 522. Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épousé *Jeanne* Vialart, sœur d'*Antoine* Vialart, Archevêque de Bourges, mort en 1576, & fille de *Jean* Vialart, Avocat au Parlement de Paris, puis Président au Parlement de Rouen, & de *Jeanne* Poncet, sa seconde femme. Il en laissa 1. JEAN qui suit; 2. *Jacques*, Prieur de S. Martin des Champs à Paris, l'an 1580; & 3. *Charles* Amelot, Avocat au Parlement, qui fut pourvu d'un Office de Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, par lettres du 26 juillet 1579, dont il fit le serment le troisiéme août suivant. Il fut ensuite institué Maître ordinaire en la même Chambre, par autres lettres du 27 avril 1585, & il fut reçu en cette charge le 21 octobre suivant. Il mourut le 28 août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à S. Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 16 février 1579, avec *Marie* Le Maître, fille de *Jean* Le Maître, alors Avocat, & depuis Président au Parlement de Paris, & de *Nicole* Habert, morte le 16 janvier 1630, âgée de 69 ans, & inhumée avec son mari, qui avoit eu d'elle *Charles* Amelot, Seigneur de Lamoïeau, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier Maître d'Hôtel ordinaire de sa Majesté, Grand-Maître Enquêteur, & général Réformateur des Eaux & Forêts de France au département de Champagne, mort sur la paroisse de S. Paul à Paris, le 12 octobre 1653, & inhumé le lendemain au soir à S. Nicolas des Champs. Il ne paroît pas qu'il ait laissé des enfans.

II. JEAN Amelot, Seigneur de Carnetin, Avocat au Parlement de Paris, est mentionné par Loysel dans son Dialogue des Avocats, *p.* 537, & encore plus particuliérement *p.* 549. Après avoir suivi le Bareau pendant plusieurs années, il fut pourvu d'un office de Maître des Requêtes par lettres données à Paris, le 15 juillet 1573, prêta serment pour raison de cet office entre les mains du Chancelier Birague, le 18 du même mois, & fut ensuite reçu au Parlement en cette qualité le deuxiéme août suivant, & au Grand Conseil, le 18 du même mois. Il exerçoit encore cette charge en 1580, & depuis il la quitta pour être Président aux Enquêtes du Parlement de Paris. Il est enterré à Saint-Nicolas des Champs, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, où sa veuve & ses trois fils lui firent dresser en Latin une Epitaphe, qui s'y voit encore. Il avoit épousé *Marie* de S. Germain, fille de *Jean* de S. Germain, Bourgeois de Paris, & d'*Agnès* Hervieu. Elle se remaria par contract du mois de septembre 1601, avec *Michel* de Marillac, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, qui fut depuis Garde des Sceaux de France. JEAN Amelot avoit eu d'elle 1. JACQUES qui suit; 2. JEAN, *qui a formé une branche, qui sera rapportée cy-après*; 3. DENYS, *qui a fait une autre branche rapportée après celles de ses fréres*; & 4. une fille mariée avec *Jacques* Prevôt, Seigneur de S. Cyr, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, dont elle fut la premiére femme.

III. JACQUES Amelot, Seigneur de Carnetin, de Mauregard-Amelot, & de Ménil, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 décembre 1597, & Président en la premiére Chambre des Requêtes du Palais le 19 mars 1608, fut marié avec *Charlotte* Girard, fille de *Nicolas* Girard, Seigneur du Tillay en France, Surintendant général des maisons & affaires du Connétable de Montmorency, & auparavant Conseiller du Roi, Thrésorier des Ligues Suisses, & de *Lucréce* de Merle, & en eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Marie*, batisée le cinquiéme février 1609, mariée le deuxiéme de mars 1628, avec *César* d'Aumont, Marquis de Clairvaux & de Nolay, Vicomte de La Guerche, Gouverneur de Touraine, & Sénéchal de Châtelleraud, restée veuve le 20 d'avril 1661, morte à Paris le 22 d'octobre 1675, dans la 67 année de son âge, & inhumée le 23 à S. Sulpice; 3. *Charlotte*, batisée le 31 d'octobre 1610, morte en bas âge; 4. autre *Charlotte*, batisée le 17 de mai 1612; 5. *Elisabeth*, batisée le 29 de juillet 1613; 6. *Charles*, batisé le 20 août 1614; & 7. *Anne* Amelot, batisée le quatriéme de septembre 1620, mariée le huitiéme mai 1638, avec *Charles* Maignart, Seigneur de Berniéres, de La Riviére-Bourdet, de Bostiéres, de Berquetot, &c. Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ensuite Conseiller d'Etat ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 juillet 1653, dans la 33 année de son âge; & le 15 du même mois, son corps fut transporté à Rouen, pour être inhumé aux Capucins dans la sépulture de la famille de son mari.

IV. JACQUES Amelot, Seigneur, Marquis de Mauregard-Amelot, du Ménil-Madame-Rance, de La Planchette, de Carnetin, de Beaulieu, de Nanteuil-lès-Meaux, &c. batisé le 23 de juin 1602, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le deuxiéme de juillet 1627, ensuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le huitiéme de janvier 1633, aussi Président au Grand Conseil, & enfin Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, & premier Président en sa Cour des Aides de Paris le neuviéme de février 1643. Ayant été pourvu de cette charge par lettres du 29 de janvier précédent, il obtint ses lettres d'honneur, & résigna cette derniére charge en faveur de son fils aîné, le 29 de février 1668. Il mourut à Paris le onziéme d'avril de la même année, dans la 66 année de son âge. Son corps fut transporté le lendemain de S. André des Arcs, sa paroisse, à S. Nicolas des Champs, où il fut inhumé dans la cave de la chapelle de sa famille. Il avoit été marié le 29 d'avril 1632, avec *Elisabeth* Du Pré, fille de *Barthelemi* Du Pré, Conseiller-Notaire & Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & Thrésorier général de France à Moulins, & d'*Elisabeth* Martin. Elle mourut dans le couvent des Feuillantines, où elle s'étoit retirée le 22 de novembre 1690, & elle fut enterrée le lendemain auprès de son mari, qui avoit eu d'elle 1. *Jacques-Charles*, Marquis de Mauregard, du Ménil-Amelot, de La Planchette, &c. & batisé le 27 avril 1633, qui fut reçu Conseiller au Grand-Conseil à l'âge de 21 ans, & ensuite pourvu, en survivance de son pére, de l'état & office de premier Président en la Cour des Aides. par lettres données à Compiégne le 25 d'août 1656, en l'exercice de laquelle charge il n'entra que le 29 de février 1668, mort le sixiéme janvier 1671, dans la 37 année de son âge, sans avoir été marié, & fut transporté le huitiéme de saint André des Arcs sa paroisse, à saint Nicolas des Champs, lieu de sa sépulture; 2. *César*, mort jeune, & enterré dans la sépulture de la famille le 12 d'août 1652; & 3. *Charles* Amelot, Marquis de Combronde, & de Mauregard-Amelot, Baron de Salvert, Seigneur de Ménil, de La Planchette, &c. Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, batisé le 30 d'octobre 1644. Celui-ci étoit en 1668 Conseiller-Aumonier du Roi, & Abbé Commendataire de l'Abbaïe d'Hermiéres, diocése de Paris. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en la troisiéme Chambre des Enquêtes le 17 de février 1673, & Président en la même Chambre le 17 de mars 1687. Il renonça à ses

Bé-

Bénéfices, & se maria par contract du 27 d'octobre 1692, avec *Antoinette* de Brion, fille de *Jean* de Brion, Marquis de Combronde, Baron de Salvert, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Anne-Marie* de La Barde; mais il mourut sans enfans, dans son château de Salvert en Auvergne, le cinquiéme de novembre 1726, âgé de 82 ans, & en lui finit cette branche. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 25 du même mois de novembre à Saint-Nicolas des Champs.

III. Jean Amelot, Seigneur de Gournay & de Neuvy, second fils de Jean Amelot, Seigneur de Carnetin, Président aux Enquêtes, & de *Marie* de S. Germain, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le huitiéme de mai 1598, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le quatrieme de juin 1605, & étoit aussi en 1610, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Président en son Grand-Conseil. Il obtint des lettres de Maître des Requêtes honoraire le 28 de septembre 1626, & résigna alors sa charge. Il fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs le 19 d'octobre 1644. Il avoit épousé *Catherine* de Creil, inhumée avec lui le 28 de septembre 1647, fille de *Jean* de Creil, Seigneur de Gournay, & de Neuvy-sur-Aironde, Conseiller-Notaire & Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France, & d'*Adrienne* Gamyn. De ce mariage vinrent dix enfans, qui sont 1. *Marie*, batisée le quatriéme de février 1611, mariée par contract du 15 d'octobre 1627, avec *Antoine* Nicolaï, Seigneur de Goussainville & d'Ivor, premier Président en la Chambre des Comptes de Paris, restée veuve le premier de mars 1656, morte à Paris sur la paroisse de S. Paul le 25 de juin 1683, dans la 73 année de son âge, & inhumée le 26 à S. Merri; 2. *Catherine*, batisée le troisiéme de septembre 1612; 3. *Charles*, batisé le onziéme novembre 1613, mort en bas âge; 4. *Anne*, batisée le 16 de janvier 1616; 5. *Jean*, batisé le 20 d'octobre 1617, mort jeune; 6. *Marguerite*, batisée le 23 de janvier 1619, mariée avec *Guillaume* Briçonnet, Seigneur de Milmont, de Léveville, d'Auteuil, d'Autouillet, de Garenciéres & de Quinquempoix, successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, restée veuve le troisiéme février 1674, morte le 23 de février 1684, âgée de 65 ans & un mois, & inhumée le 25 à S. Germain l'Auxerrois; 7. Charles qui suit; 8. *Elisabeth*, batisée le deuxiéme de juin 1623; 9. *Michel*, batisé le 18 août 1624, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 17 de janvier 1648, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe du Guay-de-Launay, diocése du Mans, en 1656, pourvu aussi de celle de S. Calès, & d'Evron, dans le même diocése du Mans, nommé à l'Evêché de Lavaur le cinquiéme de janvier 1671, ayant donné alors sa démission de l'Abbaïe de S. Calès, transféré à l'Archevêché de Tours le 14 de janvier 1673, à cause duquel il prêta serment de fidélité au Roi, le 14 d'octobre suivant, mort à Tours le 17 de février 1687, dans la 63 année de son âge; & 10. *Thérése* Amelot, batisée le cinquiéme d'octobre 1625.

4. Charles Amelot, Seigneur de Gournay, de Neuvy, & de Brunelles, batisé le huitiéme de juin 1620, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le cinquiéme de février 1638, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 16 mars 1645, depuis aussi Président au Grand Conseil, & il obtint ses lettres d'honneur en qualité de Maître des Requêtes en 1655. Il mourut à Paris, le 12 de février 1671, dans la 51 année de son âge, & fut inhumé le 13 à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Marie* Lyonne, morte âgée de 70 ans & six mois, le 24 de juin 1702, & inhumée auprès de lui, fille de *Jacques* Lyonne, Seigneur de Cueilly & de Livry, Conseiller-Sécretaire du Roi, Grand-Audiencier de France, & de *Marie* de Grieu. De ce mariage vinrent 1. Michel qui suit; 2. *Charles*, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé & Baron d'Evron, nommé à cette Abbaïe sur la démission de l'Archevêque de Tours son oncle, au mois d'août 1681, aussi Conseiller & Aumonier ordinaire du Roi, mort à Paris le dixiéme de mars 1694, & inhumé le lendemain à Saint-Nicolas des Champs; 3. *Jean-Jacques*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand Prieuré de France le 24 de septembre 1668, mort jeune; & 4. *Catherine* Amelot de Gournay, mariée le 28 d'octobre 1680, avec *Louis-Claude* de Haussonville de Nettancourt, Comte de Vaubecourt, Lieutenant-général pour le Roi au Gouvernement du Verdunois & païs Messin, Gouverneur de Châlons en Champagne, Lieutenant Général des armées de sa Majesté, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, & Gouverneur de Verceil, dont elle resta veuve en 1705 sans enfans. Elle mourut d'une fiévre maligne à Paris le 16 d'avril 1710, âgée de 54 ans, & elle fut enterrée le 17 à Saint-Nicolas des Champs.

V. Michel Amelot, Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conseiller d'Etat ordinaire, &c. mort le 21 de juin 1724, est celui, dont l'Eloge a donné lieu de rapporter cette Généalogie. Il avoit épousé au mois de juin 1679 *Catherine* Le Pelletier de La Houssaye, morte le 16 de mai 1703, dans la 43 année de son âge, & inhumée le lendemain à Saint-Nicolas des Champs, fille de *Nicolas* Le Pelletier, Seigneur de La Houssaye, & du Château-Poissi, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Catherine* Le Picart de Périgny. De ce mariage vinrent 1. Charles-Michel qui suit; 2. *Ours-Victor*, Seigneur de Brunelles, qui fut tué à la chasse le sixiéme de septembre 1707, à l'âge de 16 ans, & qui fut inhumé le dixiéme suivant à Saint-Nicolas des Champs; 3. une fille Religieuse de la Visitation Sainte-Marie au fauxbourg-S. Jacques à Paris, où elle fit profession au mois de mai 1698; & 4. *Marie-Anne-Ursule* Amelot, mariée le troisiéme de mars 1712, avec *Henri-Charles* de Saulx, Comte de Tavannes, son cousin issu de germain, du côté maternel, Lieutenant-général au Gouvernement de Bourgogne, Grand-Baillif de Dijon, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers d'Anjou, puis de celle des Gendarmes Flamands, Mestre-de-camp de Cavalerie, & créé Brigadier des armées du Roi le premier de février 1719.

VI. Charles-Michel Amelot, Marquis de Gournay, fut d'abord Conseiller au Châtelet de Paris, puis reçu au Grand-Conseil en 1703, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le huitiéme de mai 1707, & enfin Président à Mortier au Parlement de Paris, le 18 de janvier 1712. Il mourut subitement à Paris le 25 de décembre 1730, sur les deux heures du matin, âgé d'environ 50 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 25 d'octobre 1708, avec *Marguerite-Pélagie* Danycan, fille de *Noël* Danycan de Lespine, Conseiller-Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Seigneur Du Plessis, de Silly, d'Oisery, &c. & de *Marguerite* Chantoiseau. De ce mariage vinrent 1. *Michelle-Catherine*, mariée le 27 de décembre 1725, avec *Joseph-Antoine* Crozat, Marquis de Tugny, Lecteur du Cabinet du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de sa Majesté, puis reçu Président en la quatriéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 13 de mai 1726; 2. *Michel-Marie-Noël*, né le 12 de décembre 1713; & 3. *Charles-Marie-Michel* Amelot, né le 13 de janvier 1715, mort le 19 du même mois, & enterré le 21 à Saint-Nicolas des Champs.

III. Denys Amelot, Seigneur de Chaillou, de Beaulieu, &c. troisiéme fils de Jean Amelot, Seigneur de Carnetin, Président aux Enquêtes, & de *Marie* de S. Germain, fut d'abord Conseiller au Grand-Conseil, puis reçu Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 13 de novembre 1616. Il fut envoyé Intendant à Limoges en 1616, & en Saintonge, Aulnis, Poitou, & à la Rochelle en 1623, & étant Doyen des Maîtres des Requêtes, il résigna sa charge en 1651, & fut retenu alors Conseiller d'Etat ordinaire. Il fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs, dans la sépulture de sa famille, le huitiéme de février 1655. Il avoit été marié 1. le 12 de septembre 1604, avec *Marguerite* Du Drac, vivante en 1646, fille d'*Adrien* Du Drac, Seigneur de Mareuil, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie* le Prevost: 2. avec *Louïse* de l'Hopital, veuve de *Henri* de Vaudetar, Baron de Persan, Seigneur de Pouilly, & fille de *Louïs* de l'Hopital, Marquis de Vitry, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes du corps, Lieutenant-général au Gouvernement de Brie, Baillif & Gouverneur de Meaux, Capitaine de Fontainebleau, & de *Françoise* de Brichanteau de Nangis. Il eut de la premiére, 1. *Marie*, mariée avec *Charles* de Béon de Luxembourg, Marquis de Bouteville, Maréchal des camps & armées du Roi, dont elle resta veuve en 1671, morte à Paris, paroisse de S. Gervais, le 15 de janvier 1702, âgée d'environ 97 ans, & inhumée le 18 à Saint-Nicolas des Champs; 2. Jean-Batiste qui suit; & 3. Jacques, *qui sera mentionné avec sa postérité, après celle de son frére.*

IV. Jean-Batiste Amelot, Vicomte de Bisseuil, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 22 de novembre 1635, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 21 de février 1642, obtint ses lettres d'honneur le huitiéme avril 1664. Il mourut à Paris en sa belle maison, vieille rue du Temple, qu'il avoit fait bâtir, le 15 d'avril 1688, âgé de 76 ans, & fut inhumé le 17 à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Charlotte* Brûlart, veuve de *Louïs* Frére, premier Président au Parlement de Dauphiné, & fille de *Denys* Brûlart, Marquis de La Borde, Baron de Sombernon, & de Lantenay, Seigneur de Rouvres-sur-Aube, Président au Parlement de Dijon, & de *Marie* Massol. Elle mourut subitement le sixiéme de janvier 1688, & fut inhumée le huitiéme à Saint-Nicolas des Champs. Jean-Batiste Amelot avoit eu d'elle 1. *Marguerite*, née le 15 & batisée le 16 de mai 1646, laquelle vivoit au mois de janvier 1659; 2. *Marie-Jacqueline*, née le deuxiéme & batisée le troisiéme de mars 1649, morte à deux ans & demi, & inhumée aux Blancs-Manteaux, le 12 de septembre 1651; 3. *Jeanne*, batisée le huitiéme d'août 1653, Religieuse en l'Abbaïe de S. Antoine des Champs a Paris; 4. *Denys-Nicolas-Anne*, batisé le 27 d'août 1655, mort à onze mois, & enterré aux Blancs-Manteaux le sixiéme d'août 1656; 5. *Marguerite-Françoise*, mariée au mois de mai 1676, avec *Charles* Le Bourgoing, Seigneur Marquis de Faulin, de Coulanges-sur-Yone, de Charantonet, de Chanleurier, de Luci & de Licheret, dont elle vivoit veuve le 14 de juillet 1699; & 6. *Charlotte-Angélique* Amelot, mariée le 12 de mai 1687, avec *Jean-Batiste* Du Deffend, Marquis de La Lande, Colonel d'un régiment de Dragons, depuis successivement Brigadier, Maréchal de camp en 1696, & Lieutenant Général des armées du Roi, le dixiéme de février 1704, Gouverneur du Neuf-Brisac, le premier de juin suivant, aussi Lieutenant-général au Gouvernement de l'Orléanois, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, mort veuf en 1728, dans la 77 année de son âge.

IV. Jacques Amelot, Seigneur de Chaillou, second fils de Denys Amelot, Seigneur de Chaillou, Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marguerite* Du Drac sa premiére femme, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil au mois de décembre 1642, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par la résignation de son pére, le dixiéme de juillet 1651. Il mourut à Paris, étant Conseiller d'Etat ordinaire, & Doyen des Maîtres des Requêtes le 19 décembre 1699, âgé de 82 ans, & fut inhumé le 21 à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit été marié le 15 juin 1655, avec *Marie-Valence* de Lescuyer, fille unique de *Pierre* Lescuyer, Seigneur de Chaumontel, Conseiller-Sécretaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & de *Louïse* Godefroy. Elle mourut fort âgée le 26 de septembre 1714, dans le couvent des Filles de la Visitation-sainte Marie du fauxbourg-S. Jacques à Paris, où elle s'étoit retirée, & où elle fut inhumée le 28. De ce mariage vint Denys-Jean-Michel qui suit.

V. DENYS-JEAN-MICHEL Amelot, Seigneur de Chaillou, de Châtillon-sur-Indre, & Des Pruneaux, né le 15 de janvier 1666, reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais le onziéme d'avril 1687, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le dixiéme d'avril 1690, fut pourvu au mois de mai 1708, d'une des six charges d'Intendant de Commerce, nouvellement créées, & qui furent supprimées au mois de décembre 1715. Il avoit été marié le 21 d'avril 1688, avec *Philiberte* de Barillon d'Amoncourt, née le premier de novembre 1664, fille aînée de *Paul* de Barillon d'Amoncourt, Conseiller d'Etat ordinaire, & Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, Marquis de Branges, Seigneur de Manci, & de *Marie-Magdelaine* Mangot. Il en a eu 1. JEAN-JACQUES qui suit; 2. *Valence*, batisée le 22 de septembre 1690, morte le 14 de mai 1694, & inhumée le 15 à Saint-Nicolas des Champs; 3. *Marie-Philberte*, née la nuit du sixiéme au septiéme de mars 1692, batisée le même jour, & mariée au mois d'octobre 1715, avec *Henri-Hubert* d'Etampes, Marquis de Valençay; 4. *Magdelaine-Bonne*, née & batisée le cinquiéme de juin 1693; & 3. *Michel-Denys* Amelot, né & batisé le 20 de mai 1696.

VI. JEAN-JACQUES Amelot, Seigneur de Chaillou, né le 30 d'avril 1689, & batisé le lendemain, reçu Avocat général aux Requêtes de l'Hôtel du Roi, au mois de janvier 1709, puis Maître des Requêtes ordinaire du même Hôtel, le 17 de décembre 1712, fut nommé au mois de juillet 1720, Intendant à la Rochelle, & pourvu au mois de juin 1726, d'une charge d'Intendant des Finances, avec rang de Conseiller d'Etat ordinaire. Il fut reçu l'un des Quarante de l'Académie Françoise, le 25 août 1727. Il avoit épousé en premiéres noces au mois de mai 1716, *Anne-Marie-Pauline-Gertrude* Bombarda, fille de feu *Jean-Paul* Bombarda, Romain de nation, Seigneur de Sainte-Gertrude, de Machelin, &c. Conseiller de la Chambre des Finances, & Thrésorier général de l'Electeur, Duc de Baviére, & de *Gertrude* Clock. Elle mourut du poumon, le quatriéme de mai 1719, âgée de 22 ans, & fut inhumée le cinquiéme à Saint-Nicolas des Champs. Il en a eu une fille, née peu de tems avant la mort de sa mére. Il s'est remarié le 26 de février 1726, avec *Anne* de Vougny, fille de *Jean-Marie* de Vougny, Conseiller du Roi en ses Conseils, Sécretaire du Conseil d'Etat, Direction & Finances, & d'*Anne* Mousse.

AMELOT de La Houssaye, *p.* 362. *col.* 1. *l.* 17. après ces mots *Notes Politiques*, *ajoûtez* ce qui suit. On a encore de lui, *Relation du Conclave de Clement X*; *Histoire du Gouvernement de Venise, avec un Supplément, contenant l'Histoire & quelques piéces du différent de la République avec Paul V*; *Le Prince de Nicolas Machiavel*, traduit de l'Italien avec des Remarques; *Traité des Benefices*, traduit de l'Italien de Fra Paolo, ou plutôt de Fra Fulgentio, compagnon de Fra Paolo; *La Morale de Tacite, avec un Discours critique des Traducteurs ou Commentateurs modernes de Tacite*; *Mémoires de la Minorité de Louïs XIV*; (Ce ne sont presque que les Mémoires de la Rochefoucaud, rajustez avec une nouvelle préface & des Notes) *Recueil des Traitez de paix, faits par les Rois de France, depuis l'an* 1435, *jusqu'à l'an* 1690; *Homélies Théologiques & Morales de feu M. de Palafox, sur la Passion de Jesus Christ*, traduites de l'Espagnol; *Préliminaires des Traitez de paix*. On lui doit encore la Traduction Françoise du livre attribué à Marc Velserus, célébre Jurisconsulte, & intitulé *Squittinio della Liberta Veneta*, Examen de la Liberté de Venise avec des Remarques.

L. derniére, après le mot *inclusivement*, *ajoûtez*. Bien des gens doutent que ces Mémoires qui péchent en beaucoup d'endroits contre la vérité de l'Histoire, soient de M. Amelot.

AMELOTE (Denys) *p.* 362. *col.* 1. *l. premiére*, après la parenthése, *ajoûtez* Docteur de Sorbonne.

L. 4 & 12. Remarquez sur le nom du Pére Charles de *Gondren*, que dans l'édition de ce Dictionnaire en 1732, il est appellé *Condren*.

L. 11. *au lieu de* M. Nicole, &c. jusqu'à la fin de l'article, *mettez* ce qui suit. Dans l'Epître dédicatoire du premier, à M. de Péréfixe, Archevêque de Paris, le Pére Amelotte se laissa aller à bien des vivacitez contre Mrs de Port-Royal, peut-être pour se venger en particulier de M. Nicole, qui en 1661 avoit écrit contre son Traité *in quarto* des souscriptions, en faveur du Formulaire. L'Ouvrage de M. Nicole est intitulé, *Idée générale de l'esprit & du livre du Pére Amelote.* C'est un Ecrit *in quarto.* Cependant cette Epître dédicatoire fut supprimée dans l'édition *in quarto* de 1688, & le Libraire en substitua une autre aussi à M. de Harlay, Archevêque de Paris. M. Simon dans sa *Bibliothéque Critique*, donnée sous le nom de *S. Jore*, *tome* 3. *art.* 17. rapporte les raisons de cette suppression, mais peut-être avec trop de partialité. Elles ont été adoptées par l'Auteur de la Bibliothéque du Richelet. Outre ces Ouvrages du Pére Amelote, on a encore de lui *Une Harmonie ou Concorde des quatre Evangelistes*, en François, *in douze*, à Paris, 1669, & en Latin, à Paris, 1670; *La Vie de Sœur Marguerite du S. Sacrement*, Carmélite du monastére de Beaune, entreprise par ordre exprès de la Reine Anne d'Autriche, à qui elle est dédiée. Cette Vie souffrit beaucoup de contradictions, & elle ne put être publiée qu'après que Louïs d'Attichy, Evêque d'Autun, eut vérifié lui-même tous les faits sur les lieux & eut approuvé l'Ouvrage. On a encore de ce Pére *Le petit Office du saint Enfant Jesus*; *Défense des Constitutions d'Innocent X, & d'Alexandre VII, &c. in quarto.* Il avoit divisé cet Ouvrage en trois parties; la premiére parut en 1660: les deux autres sont demeurées manuscrites.

AMERBACH (Jean) *p.* 363. *col.* 1. *l.* 4 après le mot *Oeuvres*, *au lieu de* qui parurent en 1492 de S Ambroise & de S. Augustin qu'il n'acheva d'imprimer qu'en 1506, *lisez* de S. Augustin qui parurent imprimées pour la premiére fois en 1506. Ensuite ayant commencé l'édition de S. Jérôme, & sa mort ne lui ayant pas permis de finir l'Ouvrage, il le recommanda en mourant à ses trois fils Boniface, Bruno ou Brunon & Basile, qui l'exécutérent.

Au lieu de Ce fut lui, &c. jusqu'au mot *Petri*, *lisez*. Ce fut lui & Jean Petri son Associé qui pour perfectionner leur Art, par les secours d'une noble émulation, appellérent à Bâle Jean Froben & Adam Petri.

L. 12, 13 & 14. *effacez* depuis *& avant que de mourir* jusqu'au mot *exécutérent*, & *mettez* à la place, il étoit de Reutlingen en Souabe.

L. 12. NB. Le Supplément de Paris 1735, donne à la femme de Jean Amerbach le nom d'Urtemberg *au lieu* d'Ortemberg que lui donne l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris, en 1732.

AMERBACH (Basile) *p.* 363. *col.* 2. *l.* 34. Il est dit là que les héritiers de Basile Amerbach vendirent son cabinet de curiositez *au Magistrat de Bâle*, mais le Supplément de Paris 1735 dit *à un Magistrat de Bâle*: ce qui fait un sens différent.

P. 365. *col.* 2. *l.* 9. au lieu de *Americæ*, lisez *Ind. Occ.*

L. 29. après le mot *l'Amerique*, *ajoûtez* Antonio de Solis, *Conquête du Mexique*, & l'Abbé de Bellegarde, *Hist. Univ. des Voyages*, *tome* 1.

AMMIRATI (Scipion) *p.* 374. *col.* 2. Substituez à cet article celui qui suit.

AMMIRATI ou AMMIRATO (Scipion) naquit à Lecce, ville de la Terre d'Otrante dans le Royaume de Naples, le 27 de septembre 1531, d'une famille noble & illustre. Il commença ses études à Poggiardo, & les continua à Brindes. Il alla ensuite à Naples en 1547, pour y faire son Droit; mais quoiqu'il demeurât quatre ans dans cette ville, son peu de goût pour cette étude & son amour pour les Belles Lettres empêchérent qu'il ne réüssît dans le Droit. Une maladie considérable l'ayant obligé de revenir à Lecce, il trouva son pére fort irrité de son peu de progrès dans l'étude du Droit, & dès qu'il fut convalescent, il le renvoya à Naples. Ammirato n'ayant pas plus de goût que la premiére fois, pour l'étude que l'on vouloit qu'il embrassât, y continua celle des Belles Lettres, s'y fit des admirateurs & des envieux, & revint à Lecce, d'où il fut obligé de sortir encore peu de tems après, à l'occasion d'une Satire contre les Principaux de cette ville, dont on l'accusa d'être Auteur, quoiqu'il en fût innocent. Ammirato se retira à Venise, revint à Lecce quand les soupçons que l'on avoit jettez sur lui eurent été dissipez; & ayant été peu de tems après son retour, à Bari, il fut député par cette ville à Naples pour quelques affaires, dont l'heureux succès le fit connoître & estimer. Dominé alors par des desirs d'ambition, il prit pour les faire réüssir, l'état qui devroit en être le moins susceptible; il entra dans le Clergé, prit les Ordres sacrez, & l'Evêque de Lecce lui conféra un Canonicat. Ce Prélat l'envoya ensuite à Rome pour ses intérêts particuliers; mais Ammirato ne fit pas un long séjour dans cette ville. Il retourna à Venise, & y demeura quelque tems chez Alexandre Contarini, d'où après quelques autres courses, il résolut d'aller encore à Rome pour complimenter Marcel Cervin sur son élection au souverain Pontificat. C'est Marcel II, qui fut élu en 1555, mais la mort promte de ce Pape qui ne siégea que vint & un jour, retarda ce voyage qu'Ammirato ne fit qu'après l'élection de Paul IV. Ce voyage lui fut fort desavantageux. La niéce du nouveau Pape avec qui il étoit allé Rome, se prévint contre lui & l'obligea de se retirer. Ammirato irrité de ce que tout ce qu'il entreprenoit pour sa fortune, lui réüssissoit si mal, revint au lieu où son devoir l'appelloit, je veux dire, à son Canonicat de Lecce qu'il commença enfin à desservir. Il y passa quatre années pendant lesquelles il travailla à former une Académie, à laquelle il donna le nom d'Académie des *Transformati.* Après ce terme, s'étant attaché au Marquis de Capoue qui étoit auprès de la Reine Christine de Suéde, il conçut de nouveaux projets qui ne réüssirent point, ce qui l'obligea de rentrer dans sa premiére tranquillité. Enfin il se détermina à retourner à Naples, y étudia le Droit pendant six mois, entra ensuite chez différens Seigneurs successivement en qualité de Sécretaire, revint à Lecce qui l'envoya à Rome présenter au Pape Pie IV, quelques Requêtes qui regardoient le bien de la ville, fut à son retour appellé à Naples pour y écrire l'Histoire de ce Royaume, y alla, y reçut bien des mécontentemens, & en sortit très-résolu de n'y jamais retourner. Enfin après avoir été encore à Rome, & parcouru une partie de l'Italie, il alla à Florence & résolut de s'y fixer. En effet, le Grand Duc l'engagea à écrire l'Histoire même de Florence, & quand son Ouvrage fut achevé, on lui conféra un Canonicat de la cathédrale. Ce fut dans cette ville qu'il composa la plupart des Ouvrages que nous avons de lui, & il y mourut le 30 de janvier 1600, dans sa 60 année. Ses Ouvrages sont, *Istorie Fiorentine*, *in folio*, deux volumes, 1600; *Il Dedalione*, *Dialogo*, *del Poëta*, à Naples, *in octavo* 1560; Les Argumens, en vers Italiens, des Chants de *Roland le Furieux* de l'Arioste; *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, *in quarto* à Florence 1598, & réimprimé plusieurs fois depuis; *Delle Famiglie nobili Napoletane*, deux volumes, *in folio*, à Florence; *Discorsi delle Famiglie Paladina*, *in quarto*, 1605; *Alberto*, *Istoria della Famiglia di Conti Güidi coll' aggiunte di Scip. Ammirato il Giovane*, *in folio*, 1640; *Delle Famiglie Fiorentine*; *Vescovi di Fiesole*, *&c.*; *Orationi à diversi Principi*; *Opuscoli varii*; *Rime varie*; *Poësie spirituali*; *Annotazioni sopra la seconda parte de' Sinetti di Bernardino Rota*; *&c.*; *Il Rota, o vero dell' imprese*; *Della segretezza.* Ses Opuscules en trois volumes *in quarto*, qui contiennent plusieurs des Ouvrages précédens. * *Sa Vie* par Dominique de Angelis, dans *le Vite de' Letterati Salentini*, *parte* 1.

Après l'article d'AMMIRATI, *mettez*

AMMIRATI (Scipion *le Jeune*) *Voyez* BIANCO (Christophle del)

AMONTONS. *p.* 377. *col.* 1 & 2. NB. Le Supplément

ment de Paris 1735 dit AMONTON: c'est une faute.

AMPOULLE, vase. *p.* 384. *col.* 2. *l.* 39. après le mot *Plaute*, ajoûtez *Rudens*, *Acte* 3. *Scéne* 4. *v.* 51.

L. 41. *au lieu de* avec la Note, *lisez* avec les Notes.

AMYOT (Jacques) *p.* 392. *col.* 1 & 2. *l.* 7 & 59. *au lieu de* Guillaume Bochetel, Sieur de Saffy, *lisez* Guillaume de Sacy-Bochetel.

L. 52. après le mot *Tuffan*, *ajoûtez* ou Touffaint.

L. 68. *au lieu de* Tricca aujourd'hui Tricala dans la Thrace, *lisez* Trica ou Tricca dans la Theffalie.

L. 71. après le mot *Vatable*, *ajoûtez*; mais il n'y a pas d'apparence que ce récit soit véritable. Vatable mourut le 16 mars 1547, avant Pâques, & François I tomba dangereusement malade vers le milieu du même mois. Ce Prince n'étoit donc pas en état de recevoir des mains d'Amyot la Traduction de ce Roman, encore moins de donner au Traducteur une Abbaïe à peine vacante. Il est certain d'ailleurs que cette Traduction n'a paru que sous Henri II, & qu'elle n'a été imprimée qu'en 1549.

L. 77. au lieu de *beancoup* lisez *beaucoup*.

P. 393. *col.* 1. *l.* 13. *au lieu de* les Pastorales de Longus, *lisez* les Amours pastorales de Daphnis & de Chloé, écrites en Grec par Longus.

Dans la même ligne *au lieu de* plusieurs livres, *lisez* sept livres.

NB. Le Supplément de Paris 1735, dans ses corrections sur l'article d'Amyot, *l.* 10. met 1647 pour 1547.

ANACHIS. *p.* 396. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit ANACHIL: c'est une faute.

ANACLET, *p.* 397. *col.* 1. *n.* 1. Le Supplément de Paris 1735, dans ses corrections sur l'article d'Anaclet dit *plus bas* au lieu de *plus haut*.

L. 8. *au lieu de* 77, *lisez* 78.

ANASTASE I, Patriarche d'Antioche. *p.* 401. *col.* 2. *l.* 23. *au lieu de* Titelman, *lisez* Tilman,

ANASTASE le Bibliothécaire, *p.* 402. *col.* 2. *l.* 15. après le mot *royale*, *ajoûtez*, & dont Mrs Bianchini & Muratori ont donné une nouvelle édition, le premier à Rome en 1718 & 1723, & le second dans son grand Recueil des Ecrivains d'Italie en 1723.

L. 17 après le mot *Reims*, *ajoûtez*, Il est aussi l'Auteur de *l'Histoire Miscellanée*; attribuée autrefois à Paul Diacre.

ANCILLON (David) *p.* 409. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 17, *lisez* 18.

P. 410. *l.* 6. après 18 & 19, *ajoûtez* On en a encore un autre de lui intitulé *les Larmes de S. Paul*.

L. 31 & 32. après ces mots *dans la République des Lettres*, ajoûtez, *Mélange Critique de Litérature recueilli des Conversations de M. David Ancillon*, accompagné d'un *Discours sur la Vie du même & de ses dernieres Heures*; *Reflexions politiques par lesquelles on fait voir que la persécution des Reformez est contre les véritables intérêts de la France*; *La France intéressée à retablir l'Edit de Nantes*; *Dissertation sur l'usage de mettre la premiere pierre au fondement des édifices publics*; *Le dernier Triomphe de Frederic-Guillaume Electeur de Brandebourg*, ou, *Dissertation sur la statue équestre erigee sur le pont-neuf de Berlin*; *Histoire de la Vie & de la Mort de M. Lischeid.*

ANCONE, *p.* 410. *col.* 1 & 2. avant les citations *ajoûtez*. Le Pape Clément XII a déclaré port franc le port de cette ville maritime. L'Edit en fut publié à Rome par ordre du Cardinal Camerlingue le 16 février 1732.

ANDRE' (Jean-Valentin) *p.* 417. *col.* 2. *l.* 11. au lieu de *Solenialia* lisez *Selenialia*.

ANDRE' (Tobie) *p.* 417. *col.* 2. *l.* 3. après 19 *d'août*, *ajoûtez*, ou, selon le Supplément de Paris 1735, le 19 d'octobre.

ANDRONIC, Grec, né à Thessalonique, *p.* 422. *col.* 2. & *p.* 423. *col.* 1. *l.* 4. après ces mots *qu'à parler en public*, *ajoûtez*, il mourut en 1478 ou 1479.

P. 429. *col.* 2. Avant ANECDOTES, *mettez* l'article qui suit.

* ANEAU (Barthélemy) né à Bourges, y fit ses études sous Melchior Volmar. La grande réputation qu'il s'aquit bientôt par son habileté dans les Langues Gréque & Latine & dans la Poësie, lui fit avoir à Lyon une Chaire de Professeur de Rhétorique. Il eut une fin fort tragique. En 1565, le 21 juin, jour de la Fête du saint Sacrement. Comme la procession passoit vers le Collége, on lança avec roideur d'une des fenêtres, une grosse pierre sur le saint Sacrement & sur le Prêtre qui le portoit. Soit que ce coup vînt d'Aneau qui étoit soupçonné d'avoir du goût pour la Réformation, ou de quelque autre, le peuple irrité entra dans le Collége & massacra Aneau. On a de lui plusieurs petits Ouvrages en François, tant en prose, qu'en vers, mais on ne les lit plus.

ANGE'LI (Sébastien) *p.* 427. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* 1611, *lisez* 1498.

ANGE'LI (Pierre) *p.* 427. *col.* 1 & 2. *l.* 40. *au lieu de* 78, *lisez* 79.

ANGENNES, *p.* 428. *col.* 2. & *p.* 429. *col.* 1. Au lieu de ce qui est dit de la Maison d'*Angennes* dans ces deux colomnes, *mettez* ce qui suit.

ANGENNES, Maison. Cette Maison a tiré son nom de la Terre d'Angennes, qui est située dans la paroisse de Brezolles, au païs de Thimerais dans le Perche, & qui reléve de la Terre de Séton. Elle est connue dès le commencement du XIV siécle, mais l'on n'en peut suivre la filiation que depuis ROBERT d'Angennes, Seigneur de Rambouillet & de Marolles, qui se trouve mentionné dans les regîtres du Parlement. Le nom de sa femme est inconnu; mais il eut trois fils, dont l'aîné HUGUES, Seigneur d'Angennes, Ecuyer, Echanson du Duc de Touraine, l'an 1388, ne laissa qu'un fils qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & une fille qui fut mariée deux fois; le second nommé *Jean* d'Angennes, dit *Sapin*, Huissier d'armes, Châtelain du Pont-de Poissy, puis Garde & Capitaine des châtel & ville de Nogent-le-Roi, mourut sans postérité après l'an 1399: & enfin le troisiéme nommé REGNAULT d'Angennes, *qui continua la postérité.* Celui-ci fut Seigneur de Rambouillet, & de La Loupe par acquisition. Il brilla beaucoup sous le régne du Roi Charles VI, dont il fut d'abord premier Valet tranchant, & ensuite son Chambellan. Ce Prince l'employa en plusieurs affaires importantes, & lui fit faire plusieurs voyages, tant en Flandre qu'en Allemagne, & autres lieux; & pour reconnoître ses services, il lui donna quelques pensions, & lui fit d'autres gratifications. Il étoit dès l'an 1392, Garde & Capitaine du château du Louvre à Paris; & en 1404, premier Chambellan, & Capitaine des Gardes de Louïs, Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, dont il avoit été Gouverneur. En 1413, les Factieux de Paris, après avoir fait son fils prisonnier, l'arrêtérent lui-même avec plusieurs Seigneurs de la Cour, pour s'emparer du château du Louvre. Après avoir recouvré sa liberté, il fut rétabli dans sa charge de Capitaine de ce château, qu'il remit en 1415 au Duc de Guienne, dont il reçut la même année une gratification en considération de ses bons services, *& de ce qu'il l'avoit enseigné au fait de la Jouxte, & avoit eté le premier contre qui il s'étoit essayé, & avoit jouxté.* Il avoit épousé *Anne* d'Angelliers, du païs Auxerrois. Il en eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; & 2. *Louïs* d'Angennes, Ecuyer d'honneur, puis Pannetier du Duc de Guienne, Dauphin de Viennois en 1414 & 1415. Il y a apparence que Louïs mourut sans postérité.

JEAN d'Angennes, I. du nom, surnommé *Sapin*, comme son oncle, & Seigneur de Rambouillet & de La Loupe, étoit Pannetier du Roi dès l'an 1402; depuis il fut Chambellan du Roi & du Duc de Guienne, & fait Gouverneur de Dauphiné, par lettres du 26 de juillet 1410. Il fut envoyé la même année par le Duc de Guienne au Concile de Constance, vers le Pape & l'Empereur. Il défendit en 1417 la ville de Cherbourg en Normandie, contre les Anglois durant dix mois, & la rendit par une composition honorable. Il fut soupçonné d'avoir reçu de l'argent du Roi d'Angleterre, à qui il avoit promis de ne point porter les armes contre lui; les Historiens disent que ce Prince l'ayant trouvé dans Rouen, lorsqu'il prit cette ville, lui fit couper la tête. Il avoit épousé *Jeanne* de Courtremblay, Dame de la Châtellenie de Ponçay. Il en eut JEAN, II. du nom, qui suit.

JEAN d'Angennes, II. du nom, aussi surnommé *Sapin*, Chevalier, Seigneur de Rambouillet & de La Loupe, Ecuyer d'honneur du Roi Charles VII, prit d'assaut la ville de Mantes sur les Anglois, & en fut fait Gouverneur vers l'an 1442. Il fut aussi depuis Gouverneur de la ville d'Angoulême & du païs d'Angoumoïs, conjointement avec Pierre Boisseau, & vivoit encore le 16 d'août 1474. Il laissa de *Philippe* Du Bellay sa femme, tante de *Guillaume* & de *Martin* Du Bellay, célébres dans l'Histoire de France, & de *Jean* Cardinal Du Bellay, 1. *Charles*, Seigneur de Rambouillet & de La Loupe, mort le dixiéme de février 1514, qui avoit été marié le dixiéme de juillet 1491, avec *Marguerite* de Coësmes de Lucé, de laquelle il eut entre autres enfans deux fils qui laissérent postérité. L'aîné fut JACQUES d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, de La Villeneuve, de Maintenon, de Meslay, de La Moutonniére, du tiers d'Angeville, de Poigny, de Montlouet, du Fargis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi; Favori de François I, Capitaine de ses Gardes du corps, & depuis des Rois Henri II, François II & Charles IX, Lieutenant-Général de leurs armées, & Gouverneur de Metz. Il fut envoyé de la part du Roi vers les Princes d'Allemagne en 1561, & il mourut en 1562. Il avoit été marié en 1526, avec *Isabeau* Cotereau, qui eut en dot les Terres & Seigneuries de Maintenon, de Meslay, de Nogent-le-Roi, & de Montlouet. Elle étoit fille & héritiére de *Jean* Cotereau, Thrésorier & Surintendant des Finances de France, & de *Marie* Turin. De ce mariage sortirent douze enfans, neuf fils, dont cinq furent mariez, & firent autant de branches, & trois filles, dont deux furent aussi mariées, & laissérent pareillement postérité. Ces neuf fils furent, 1. *Jacques* d'Angennes, II. du nom, Seigneur de Rambouillet, Ecuyer tranchant du Roi, puis Chevalier de son Ordre, & Capitaine d'une Compagnie de trente lances fournies de ses ordonnances, mort en 1568, sans alliance; 2. *Charles* d'Angennes, Cardinal de Rambouillet, du titre de sainte Euphémie. Il étoit né le 30 d'octobre 1530. Il fut nommé à l'Evêché du Mans par le Roi Charles IX à la recommandation de la Reine-Mére Catherine de Médicis, en prit possession le 12 d'octobre 1559, & fit son entrée le deuxiéme d'octobre 1560. Il se trouva à la conclusion du Concile de Trente en 1463, fut envoyé par le Roi en ambassade auprès du Pape Pie V, qui le créa Cardinal en 1570, fut le seul des Cardinaux de France, qui assista en 1572 au Conclave, pour l'élection de Grégoire XIII, auprès duquel il resta en qualité d'Ambassadeur de France, assista, & souscrivit en 1583 à un Concile de la province de Tours, & se trouva encore en 1585 au Conclave, pour l'élection de Sixte V, qui lui donna le Gouvernement de Corneto. Il y mourut le 23 mars 1587, âgé de 65 ans, quatre mois, & 24 jours, non sans soupçon d'avoir été empoisonné, & il y fut inhumé dans l'église des Cordeliers Observantins, où l'on voit son Epitaphe. Ce fut sous son Episcopat que les Religionnaires prirent la ville du Mans, & pillérent l'église cathédrale de S. Julien. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit contribué à ces desordres par sa négligence, & peut-être même par son avarice, mais les soins qu'il prit de réparer ces maux, sont suffisans pour le laver de ces reproches. Le troisiéme fils de JEAN d'Angennes, II. du nom, fut *Renaud* d'Angennes, dit *le jeune Rambouillet*, Cornette du Seigneur de Damville, tué à une escarmouche devant Fossan en Piémont, *vaillant jeune homme*, dit Brantome, *qui entra si avant dans la porte, qu'il y fut tué*; 4. *Nicolas* d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, de La Villeneuve, & de La Mouton-

nié-

niére, fut d'abord Lieutenant d'une Compagnie de trente lances, sous Jacques d'Angennes son frére, & l'un des Gentilshommes servans, & Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi. Le Roi Charles IX l'envoya au commencement de l'année 1566 en Angleterre, avec le caractére de son Ambassadeur extraordinaire, & pour y porter le Collier de son Ordre, pour deux Seigneurs Anglois, au choix de la Reine Elisabeth. Le Duc de Norfolck, & le Comte de Leicester, ayant été nommez, il fit la cérémonie de leur donner le Collier dans le Palais de Westminster, & il reçut lui même ensuite celui de S. George, dans un Chapitre tenu à Windsor. Depuis il fut Gentilhomme de la Chambre, Capitaine des Gardes, & Chambellan ordinaire du Roi Henri III, qui le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 de décembre 1580. Il étoit aussi dans le même tems Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes d'armes, & il eut le 21 de février 1582, le Gouvernement de la ville de Metz & du païs Messin. Il fut encore pourvu au mois de janvier 1587, de la charge de Capitaine de la seconde Compagnie des Gentilshommes de la Maison du Roi, & travailla à Blois en 1589, avec le Seigneur de Rosni, à réconcilier le Roi Henri III avec le Roi de Navarre, depuis Henri IV. Il vivoit encore le cinquiéme de février 1611, âgé de 81 ans. Ce Seigneur, qui eut beaucoup de part à l'estime du Roi Henri III, étoit savant dans les Belles Lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. Le Président De Thou, & Davila, parlent avantageusement de lui. Il avoit été marié avec *Julienne*, Dame d'Arquenay, de Champfleury, de Bignon, & de Maisoncelles, fille unique & héritiére de *Claude*, Seigneur d'Arquenay, Vidame du Mans, & de *Magdeleine* de Bourgneuf de Cucé. Il en eut 1. *Magdeleine* d'Angennes, morte sans enfans de *Pierre* du Bellay, Marquis de Thouarcé, Gouverneur d'Anjou, & de *Louïs* de Barbançon, Seigneur de Cany & de Varennes, ses deux maris; & 2. *Charles* d'Angennes, Marquis de Rambouillet & de Pisani, Baron de Talmont, Seigneur d'Arquenay, Vidame & Sénechal du Mans. Celui-ci fut d'abord Capitaine de la seconde Compagnie de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, en survivance de son pére, avec lequel il en donna sa démission au mois de janvier 1611. Il fut depuis Maître de la Garderobe du Roi, fait Chevalier de ses Ordres le 31 de décembre 1619; Conseiller d'Etat, & Colonel général de l'Infanterie Italienne en 1620; Maréchal des camps & armées du Roi & son Ambassadeur extraordinaire en Piémont & en Espagne en 1627, où il moyenna la paix entre sa Majesté Catholique & le Duc de Savoye. Il mourut à Paris le 26 de février 1652, âgé de 75 ans, ayant été marié le 26 de janvier 1600, avec *Catherine* de Vivonne, fille unique de *Jean*, Marquis de Pisani, Seigneur de Saint-Gouard, Chevalier des Ordres du Roi, & son Ambassadeur à Rome, & de *Julie* Savelli, Dame Romaine. Elle mourut le 27 décembre 1665, & fut inhumée le 28 aux Carmélites du fauxbourg-Saint-Jacques à Paris. De ce mariage vinrent *Léon-Pompée* d'Angennes, Marquis de Pisani, tué à la bataille de Nortlingue en Allemagne en 1645, à l'âge de 30 ans; un second fils, appellé *le Vidame du Mans*, mort de peste en 1631, à l'âge de sept ans; *Clarice-Diane* d'Angennes, Abbesse d'Hiéres, morte le neuviéme mars 1670; *Isabelle-Louïse* d'Angennes, Abbesse de Saint-Etienne de Rheims, bénite le neuviéme septembre 1657, & morte en 1707, dans un âge fort avancé; *Charlotte-Catherine* d'Angennes, Abbesse d'Hiéres, après sa sœur, & morte le 21 mai 1691, dans la 69 année de son âge, & la 53 de sa profession; *Julie-Lucie* d'Angennes, Marquise de Rambouillet & de Pisani, Duchesse de Montausier, Gouvernante du Dauphin, fils du Roi Louïs XIV, & Dame d'honneur de la Reine Marie-Thérése d'Autriche. Ce fut une Dame d'un mérite singulier, & de beaucoup d'esprit. Son nom se voit souvent dans les lettres de Voiture, & dans les Ouvrages des plus célébres Auteurs du XVII siécle. Elle avoit été mariée le 13 juillet 1645, avec *Charles* de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Mgr le Dauphin. Elle mourut à Paris le 15 novembre 1671, âgée de 64 ans, & elle fut inhumée aux Carmélites de la rue-S. Jacques, auprès de sa mére. Il en eut encore *Angélique-Clarice* d'Angennes, premiére femme de *François-Adhémar* de Monteil, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi & son Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, avec lequel elle avoit été mariée le 27 avril 1658: elle mourut à Paris le 22 décembre 1664, & fut inhumée aussi aux Carmélites, près de sa mére. Le cinquiéme fils de Jean d'Angennes, II. du nom, fut *Claude* d'Angennes, né au château de Rambouillet, le 26 août 1538, qui fit ses premiéres études, & sa Philosophie à Paris, & al a pour le Droit à Bourges & à Padoue. Après avoir parcouru l'Italie, il revint en France & fut reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, le huitiéme février 1565. Trois ans après, le Roi l'envoya à Florence, vers Côme de Médicis, Duc de Toscane, & fut si satisfait de sa négociation, qu'il le fit Conseiller d'Etat. Il fut aussi envoyé à Rome auprès du Pape Pie V; & en 1577, il fut nommé Président en la cinquiéme Chambre des Enquêtes, & peu de tems après Evêque & Comte de Noyon, Pair de France. Il prit possession de cet Evêché par Procureur le 24 novembre 1578, fut sacré dans la chapelle de l'Evêché de Paris, par Pierre de Gondi, Evêque, & fit son entrée publique à Noyon le huitiéme février 1579. Il gouverna ce diocése avec tant de sagesse que saint Charles Borromée, Cardinal, fait son Eloge dans une de ses lettres. Il assista en 1583, à un Concile tenu à Rheims, & deux ans après à l'assemblée générale du Clergé tenu à Paris, où il défendit en présence du Roi avec beaucoup d'éloquence, les Libertez de l'Eglise Gallicane. Après la mort du Cardinal de Rambouillet son frére, il fut transféré à l'Evêché du Mans, y fit son entrée le troisiéme avril 1588, fut député par le Clergé aux Etats qui se tenoient à Blois, & envoyé par le Roi Henri III, à Rome, pour donner avis au Pape Sixte V, de la mort du Cardinal & du Duc de Guise. Il fit encore un voyage en Italie en 1593, avec le Duc de Nevers, pour rendre au nom du Roi Henri IV, l'Obédience au saint Siége, & harangua le Roi au nom du Clergé au château de Folembray le 24 janvier 1596. Il établit au Mans un Séminaire de Prêtres, de la Congrégation de l'Oratoire, & mourut dans cette ville le 15 mai 1601. François de la Guesle, Archevêque de Tours, fit ses obséques, Philippe Cospeau, Evêque d'Aire y prononça son Oraison funébre, & il fut enterré dans le chœur de son église cathédrale du Mans, où l'on voit son Epitaphe sur une tombe de cuivre. Le sixiéme fils de Jean d'Angennes, II. du nom, fut *Louïs* d'Angennes, Marquis de Maintenon, Baron de Messai, Seigneur de La Moutonniére, &c. Chevalier des Ordres du Roi du 31 décembre 1581, Conseiller d'Etat, Grand Maréchal des Logis, Ambassadeur extraordinaire en Espagne, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, vivoit le 15 mai 1601, âgé de 65 ans. Il avoit été marié avec *Françoise* d'O, fille de *Jean*, Marquis d'O & de Maillebois, Capitaine de la Garde Ecossoise du Roi, & d'*Héléne* d'Illiers. Leurs enfans furent 1. Charles qui suit; 2. *Jacques*, Evêque de Bayeux, sacré en 1607, & qui prit possession le 20 juillet 1608. Il assista à l'assemblée générale du Clergé tenue à Paris en 1625, bénit l'église des Carmélites de Caen le 18 mars 1626, & mourut en son Prieuré de Monstiers le 14 mai 1647, âgé de 70 ans. Son corps fut transporté & enterré à Maintenon le sixiéme juin suivant; 3. *Louïs*, tué au siége de l'Ecluse en 1604; 4. *Henri*, dit *le Chevalier de Maintenon*, Prieur & Seigneur de Monstiers; 5. *Jean*, Seigneur de Bretoncelles, mort sans enfans en 1624, de *Marie* Brûlart, & de *Françoise* de Pommereuil de Moulin-Chapelle, ses deux femmes; & 6. *Louïse-Isabelle* d'Angennes, morte le 25 novembre 1666, âgée de 79 ans, étant veuve sans enfans d'*Antoine* d'Aumont, Comte de Châteauroux, Marquis de Nolay, Baron de Chappes, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur du Boulonnois.

Charles d'Angennes, Marquis de Maintenon, Baron de Meslay, Seigneur du Parc & de La Moutonniére, fut marié en 1607, avec *Françoise-Julie* de Rochefort, Dame de Blainville, de Salvert, & de S. Gervais, morte veuve dans son château de S. Gervais en Auvergne le 27 octobre 1647. Il en eut entre autres enfans *Louïs* d'Angennes de Rochefort, de Salvert, Marquis de Maintenon & de Meslay, Seigneur Du Moutier, du tiers d'Angeville, de La Villeneuve, de La Moutonniére, de Blainville & de S. Gervais, Baillif & Capitaine de la ville de Chartres l'an 1655, qui mourut avant l'an 1657. Il avoit épousé en 1640, *Marie* Le Clerc Du Tremblay, fille de *Charles* Le Clerc, Seigneur Du Tremblay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du château de la Bastille à Paris, & de *Françoise* d'Allenas sa premiére femme. Elle mourut à Paris le cinquiéme janvier 1702, après 44 ans de viduité, & dans la 77 année de son âge, ayant eu pour fils aîné Charles-François d'Angennes, Marquis de Maintenon, qui fit le voyage de l'Amérique, où il avoit une sœur mariée. Il y fut Gouverneur de l'Isle de Marie-Galante depuis 1679, jusqu'au premier janvier 1686. Ce fut lui qui vendit le Marquisat de Maintenon à Françoise d'Aubigné, Dame d'atours de Madame-la Dauphine, ayeule du Roi Louïs XV. Il mourut avant le mois d'avril 1691. Il avoit épousé *Catherine* Giraud, fille de *N.*, Giraud, Seigneur Du Poyet de Poincy, Capitaine de Milice de l'Isle de S. Christophle, qui avoit été annobli pour sa valeur en 1666. Elle vivoit encore à la Martinique avec ses enfans en 1701. Elle passa depuis en France avec eux, & elle mourut à Paris le 17 mai 1718. Les enfans sortis de ce mariage, tous nez à la Martinique, sont *Catherine-Françoise* & *Catherine-Louïse* d'Angennes, toutes deux Religieuses en l'Abbaïe de Saint-Sulpice près de Rennes en Bretagne, de l'Ordre de S. Benoît, l'une desquelles fut nommée Abbesse de S. Laurent de Bourges du même Ordre, au mois de décembre 1725; *Marie-Elisabeth* d'Angennes, mariée avant l'an 1718, avec *Charles-François* de Riencourt, Marquis d'Orival, Mestre-de-camp du régiment de Dragons de la Reine, créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719; & Gabriel-Charles-François d'Angennes, Seigneur de Sisonne, dit *le Marquis d'Angennes*, né en 1686, reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie le premier de juin 1701, puis Capitaine d'Infanterie dans le régiment royal de la Marine l'an 1704, & ensuite Colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, réformé après la paix en 1714. Il fut marié le 20 mars 1712, avec *Françoise* de Mailly, fille d'*André* de Mailly, Seigneur du Breuil, Receveur général des Finances à Tours, & de *Françoise* Des Chiens. Il n'en a qu'un fils unique nommé *Hervé* d'Angennes, le seul mâle qui reste avec son pére de la Maison d'Angennes; toutes les autres branches étant entiérement éteintes.

Les autres fils de Jean d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, & de La Villeneuve, &c. sont 7. François d'Angennes, Seigneur de Montlouet, Chambellan de François, Duc d'Alençon, & Favori de la Reine Catherine de Médicis, Maréchal des camps & armées du Roi, son Ambassadeur en Suisse, & Gouverneur de Nogent, qui épousa *Magdeleine* de Broullart, Dame de Montjay, & de Lizi-sur-Ourq, *& fit la branche des Seigneurs de* Montlouet *& de* Lizi, qui a fini à ses petits-enfans; 8. Jean d'Angennes, Seigneur de Poigny & de Boisoreau, Guidon de la Compagnie du Vicomte d'Auchi l'an 1569, depuis Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'armes, envoyé vers le Pape Grégoire XIII en 1575, fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 décembre 1585, & Ambassadeur auprès du Roi de Navarre, vers le Duc de Savoye, & en Allemagne. Il mourut en 1593. De son mariage avec *Magdeleine* Thierry, Dame de Boisoreau & de Pont-Rouaut, morte au mois de décembre 1632, fille aînée de *François* Thierry, Seigneur de Boisoreau en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant au Gouvernement de Rennes,

nés, & de *Françoise* du Puy-du-Fou, il laissa plusieurs filles & un fils. Celui-ci nommé Jacques d'Angennes, Seigneur de Poigny & de Boisoreau, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, fut envoyé Ambassadeur en Angleterre en 1634. Il y mourut près de la ville de Londres le septiéme du mois de janvier 1637, dans la 50 année de son âge. Il avoit été marié le dixiéme octobre 1618, avec *Elisabeth* de Brouilly, veuve de *David* de Poix, Seigneur de Sechelles, & morte le 12 juillet 1630, mére de Charles d'Angennes, Marquis de Poigny, né le 27 novembre 1619, & mort le 17 juillet 1666. Celui-ci avoit été marié avec *Françoise* Faucon de Ris, Dame de Blancafort en Berri, morte en 1660, & en laissa Joseph d'Angennes, Marquis de Poigny, Comte de Concressault, Seigneur de Blancafort, &c. Guidon, puis Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort à Paris le 19 mars 1687, âgé de 34 ans, qui avoit été marié 1. en 1678, avec *Anne-Marie-Thérése* de Loménie, morte le septiéme mars 1680, à l'âge de 23 ans, fille de *Louis-Henri* de Loménie, Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, & d'*Henriette* Bouthillier de Chavigny: 2. avec *Marie* de Châtillon, remariée le 30 août 1696, avec *Augustin-Louis* Florimond Fraguier, Comte de Dannemarie, Seigneur de Batilly, de Grange-sur-Aube, &c. Elle étoit fille de *François* de Châtillon, Seigneur de Boisrogues, de La Rambaudiére, &c. & de *Magdeleine* Honoré. De ce second mariage étoit sortie *Marguerite* d'Angennes, née le 21 août 1685, mariée le cinquiéme juillet 1703, avec *Joseph*, Marquis de La Hautonniére au Maine, & morte sans enfans le onziéme août 1709. Du premier mariage étoit venu *Charles* d'Angennes, Marquis de Poigny, appellé *le Comte d'Angennes*, né le 27 septembre 1679. Il fut fait Colonel du régiment royal-la Marine au mois de janvier 1700, & Brigadier des armées du Roi le 20 juin 1708, fut blessé au combat d'Oudenarde le onziéme juillet suivant, & fut tué à la bataille de Malplaquet près de Mons le onziéme septembre 1709, sans laisser de postérité: ainsi cette branche unit en sa personne. Il avoit été marié le 20 février 1702, avec *Henriette-Magdeleine* Des Marêts, fille de *Jean-Batiste* Des Marêts, Seigneur de Vaubourg, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie-Magdeleine* Voisin. Enfin le neuviéme fils de Jean d'Angennes, II. du nom, fut Philippe d'Angennes, Seigneur du Fargis, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III, Chambellan du Duc d'Alençon, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur du Maine & du Perche. Il fut tué pour le service du Roi au siége de Laval en 1590. Il avoit épousé *Jeanne* de Hallewin, Dame d'honneur de la Reine-Mére Catherine de Médicis, & il en eut *Charles* d'Angennes, Seigneur du Fargis, connu sous ce nom dans l'Histoire du Roi Louïs XIII, sous le régne duquel il fut employé aux affaires, ayant été Conseiller d'Etat, Maréchal des camps & armées du Roi, & Ambassadeur en Espagne pendant les années 1620, 1621, 1622 & 1624. Ce fut lui qui fit le traité de Monçon avec l'Espagne en 1626. Il fut desavoué dans cette occasion pour n'avoir pas suivi les instructions du Pére Joseph Capucin; & il fut obligé de faire reformer ce traité sur un autre projet qui lui fut envoyé. Il avoit épousé *Magdeleine* de Silly, Comtesse de La Rochepot, Dame d'atours de la Reine Anne d'Autriche, dont elle eut la confiance, ce qui causa sa disgrace, & l'obligea de sortir de France. Elle mourut à Louvain au commencement du mois de septembre 1639. Charles d'Angennes, Seigneur du Fargis son mari, eut d'elle *Charles* d'Angennes, Comte de La Rochepot, tué à l'attaque des lignes d'Arras, le deuxiéme d'août 1640, dans la 27 année de son âge, étant né le neuviéme novembre 1713, sans avoir été marié; *Marie* d'Angennes, morte jeune; & *Henriette* d'Angennes, Religieuse à Port-Royal-des Champs, dont elle fut deux fois Abbesse. Elle mourut le troisiéme juin 1691, âgée de 73 ans.

Il y a encore eu de cette Maison les Seigneurs de La Loupe, de Vaux-au Maine, & de Fontaine-Riant près de Séez, tous descendus du mariage de Denys d'Angennes, Seigneur de La Loupe, second fils de Charles d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, & de *Marguerite* de Coësmes, avec *Jacqueline* de Silly, Dame de Gaspree, de Sainte-Colombe, & de Billion; mais les uns & les autres sont entiérement éteints.

NB. Le Supplément de Paris 1735, *p.* 42. *col.* 2. *l.* 57 & 58. a mis *Thouaré* pour *Thouarcé*.

ANGERS, ville. Dans l'article de cette ville, il faut faire les corrections suivantes.

1. Il n'y a point de Cour des Monnoyes à Angers; *on a eu tort de dire le contraire.* 2. Ce reste d'amphithéâtre, & ces autres Antiquitez que l'on apporte pour preuves de son ancienneté, sont chimériques. 3. *On détermine mal ce qu'on y appelle la cité*; ce qu'on nomme ainsi n'est qu'une petite partie de celle de la ville bâtie sur la colline. Le Maître d'Ecole, *lisez* le Maître-Ecole, qui n'est point nommé Chefcier, *comme on l'a dit.* 5. *Au lieu de dire*, l'Abbé de S. Florent de Saumur est Grand-Vicaire né, *dites*, le Prieur Claustral de S. Florent *le Vieux.* 6. On ne compte à Angers que six collégiales, il y en a sept; *on a oublié* celle de S. Jean-Batiste, qui est la quatriéme. 7. *On dit* que dans chacune il y a douze Chanoines, il n'y en a que dix dans les églises de S. Laud, de S. Martin & de S. Pierre. 8. L'Abbé de Toussaints est Chanoine-né de S. Maurice, *lisez* de S. Maurille. 9. Le Chapitre de S. Maimbœuf a été réüni à la Congrégation de S. Sulpice. 10. *Ce qu'on dit ensuite des quatre Chanoines de*, &c. *n'est pas vrai.* 11. Le Collége de la Porte de Fer ne subsiste plus. 12. Les lettres patentes de Louïs XV, pour rétablir la Monnoye à Angers, n'ont point eu d'effet.

ANGERS. Académie d'Angers, *p.* 430. *col.* 2. Il faut ajoûter à la liste des trente premiers Académiciens de l'Académie Royale d'Angers, les noms de ceux qui leur ont succédé.

I. M. Henri Arnaud, Evêque d'Angers. Successeurs, M. Michel Le Pelletier, Evêque d'Angers en 1693: M. Michel Poncet de La Riviére, Evêque d'Angers en 1706: M. Salomon de La Tullaye, Chevalier, Seigneur de Varennes en Anjou, en 1731.

II. M. Béchamel, Marquis de Nointel, Intendant de la Généralité. Successeur, M. Le Gendre, Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant de la Généralité, en 1719.

III. M. de Beaumont d'Autichamp, Lieutenant-de-Roi, & Commandant dans les villes & château d'Angers. Successeurs, M. de Boisléve de Goismard, Conseiller au Présidial en 1692: M. Goureau de la Blanchardiére, fils, Conseiller honoraire au Présidial en 1714: M. l'Abbé d'Autichamp, Docteur de Sorbonne, & Doyen de l'église d'Angers, en 1720.

IV. M. de Bautru, Comte de Serrant, cy-devant Chancelier de Monsieur, frére unique du Roi Louïs XIV. Successeurs, M. Amys du Ponceau, Subdélegué de M. l'Intendant, en 1714: M. Roustille de Valleray, en 1715.

V. M. Arnaud de Pomponne, Abbé de Chaumes. Successeurs, M. de Longueil, Chevalier, Seigneur de La Devançaye, en 1699: M. Le Normant du Hardas, Correcteur de la Chambre des Comptes de Bretagne, en 1726.

VI. M. l'Abbé Ménage. Successeurs, M. Léger, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'église d'Angers, & Abbé de Bellozane, en 1693: M. Guérin de La Piverdiére, ancien Echevin, en 1729.

VII. M. Artaud, Doyen de la Faculté de Théologie, Archidiacre & Chanoine de l'église d'Angers, & Conseiller au Présidial. Successeur, M. Babin, Docteur en Théologie, Maître-Ecole & Chanoine de l'église d'Angers, en 1688.

VIII. M. l'Abbé Le Pelletier, célébre par ses Traductions. Successeur, M. Decourt, Abbé de S. George-sur-Loir, & de S. Serge-lès-Angers, en 1700.

IX. M. Heard de Boissimon, Prêtre, qui a composé plusieurs livres pleins de science & de piété. Successeurs, M. Rayneau, Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, en 1694: M. Coquereau de Boisbernier, Avocat du Roi au Présidial, en 1729.

X. M. Gobin, premier Président du Présidial. Successeurs, M. Martineau, Archidiacre & Chanoine de l'église d'Angers, Abbé de Saint-Maur, en 1706: M. Destriché, Chanoine de l'église royale & collégiale de S. Lau-lès-Angers, en 1719.

XI. M. de Gesté de La Brunetiére, cy-devant Colonel d'un régiment. Successeur, M. Le Gouvello, Thrésorier & Chanoine de l'église d'Angers, & Grand-Vicaire de M. l'Evêque, en 1700.

XII. M. Bernier, Docteur en Médecine, & Voyageur. Successeurs, M. Hunauld, Docteur en Médecine, en 1688: M. Pordhic, Marquis de Vézins, en 1689: M. Louet de Longchamps, cy-devant Conseiller au Présidial, en 1726.

XIII. M. Charlot, Echevin perpétuel, & cy-devant Maire de la ville d'Angers. Successeur, M. l'Abbé Louet, en 1708.

XIV. M. de La Bigotiére de Perchambault, Prêtre, Conseiller honoraire au Présidial. Successeurs, M. de La Bigotiére de Perchambault, fils du précédent, Conseiller au Parlement de Bretagne, en 1696: M. Boylesve, Chevalier, Seigneur de La Maurosiére, en 1728.

XV. M. Verdier, Conseiller honoraire au Présidial, Echevin perpétuel & Professeur de Droit François. Successeur, M. de Miribel d'Autichamp, Lieutenant-de-roi, Commandant des ville & château d'Angers, en 1689.

XVI. M. Goureau, Conseiller honoraire au Présidial, & Echevin perpétuel. Successeurs, M. Arthaud, Administrateur de l'Hôtel-Dieu, en 1693: M. Janneaux, Avocat du Roi au Présidial, en 1704.

XVII. M. de Roye, Docteur, & Professeur de Droit dans l'Université d'Angers. Successeur, M. Constantin de La Lorie, Grand-Prevôt d'Anjou, en 1686.

XVIII. M. Guinoiseau de La Sauvagére, Conseiller honoraire au Présidial. Successeur, M. Clavel, Docteur de Sorbonne, Chanoine Théologal de l'église d'Angers, en 1695.

XIX. M. Moreau-Du Plessis, Conseiller au Présidial & Echevin perpétuel. Successeurs, M. François, Marquis du Bellay, en 1694: M. du Tremblier de La Varenne, Chanoine de l'église d'Angers, en 1714: M. Roustille de Valleray, Chanoine de l'église d'Angers, en 1729.

XX. M. Grandet, Conseiller au Présidial & Echevin perpétuel, qui est décédé le dernier de la premiére nomination en 1730.

XXI. M. Pocquet de Livoniére, Conseiller au Présidial, & ensuite Professeur de Droit François. Successeur, M. Doublard, premier Avocat du Roi au Présidial, en 1726.

XXII. M. Martineau, premier Avocat du Roi au Présidial. Successeurs, M. Voisin, Docteur aggrégé à la Faculté de Droit, en 1714: M. Vaultier, Docteur en Théologie, & Chanoine de l'église collégiale de S. Pierre, en 1730.

XXIII. M. Martineau de Princé, Prevôt d'Anjou. Successeurs, M. Cupif de Teildras, Conseiller au Présidial & Echevin perpétuel, en 1686: M. Gilly, Ministre converti, en 1687: M. Pocquet de Livoniére fils, Docteur aggrégé, après son pére Professeur de Droit François, en 1714.

XXIV. M. de Launay, Avocat en Parlement, Professeur royal du Droit François à Paris. Successeurs, M. Lézineau, Professeur en Droit à Angers, en 1693: M. Grézil de La Véronniére, Conseiller au Présidial, en 1714: M. l'Abbé Poncet de La Riviére, Chanoine de l'église d'Angers, cy-devant Recteur de l'Université, & neveu de M. l'Evêque, en 1728.

XXV. M. Pétrineau Des Noulis, premier Echevin, cy-devant Président de la Prevôté d'Angers. Successeur, M. de Vaugirault, Grand-Archidiacre d'Angers, dont en 1730 il est devenu Evêque, en 1714.

XXVI. M. Frain Du Trembiay, cy-devant Conseiller au Présidial. Successeur, M. Gilly fils, Doyen de l'église royale & collégiale de S. Lau-lès-Angers, en 1726.

XXVII. M. Nivard, Avocat en Parlement. Successeurs, M. Courdil, Ministre converti, en 1693: M. de Contades, Major des Gardes-Françoises, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Grand-Croix de l'Ordre Militaire de S. Louïs, en 1714.

XXVIII. M. Blouin de La Piquetiére, très-savant dans l'Histoire. Successeurs, M. Hunauld fils, Docteur en Médecine, en 1700: M. Potier-Du-Bois, Major du château d'Angers, en 1729.

XXIX. M. Daburon, Avocat au Présidial & Docteur aggrégé. Successeurs, M. Basourdi, premier Avocat du Roi au Présidial, en 1694: M. Dupont, Avocat au Présidial & Procureur de l'Hôtel de ville, en 1722: M. Toublanc, Conseiller à la Prevôté & Administrateur de l'Hôtel-Dieu, en 1726.

XXX. M. Breillet de La Villate, Gentilhomme. Successeurs, M. Audouin de La Blanchardiére, Lieutenant-Général de Police & Président de la Prevôté, en 1717: M. Saudubois de La Chaliniére, Pénitencier & Chanoine de l'église d'Angers, Docteur & ancien Professeur de Théologie, en 1714.

P. 440. *col.* 1. N. XII. *l.* 10. après le mot *postérité*, ajoûtez *Voyez* MONMOUTH (Jacques Scot, Duc de)

L. 11. après le mot *Buckleug*, ajoûtez *laquelle après la mort du Duc son époux, se remaria en* 1688 *avec* Charles *Lord Cornwallis, dont elle eut un fils & deux filles, morte à Londres le* 17 *février* 1732, *dans la* 85 *année de son âge;*

L. 14. après 1678, *ajoûtez*, & qui se remaria avec le Docteur Bisse, Evêque de Héreford, morte le 20 mai 1718;

L. 16. après les mots *Henri Wood*, ajoûtez, *sa premiére femme, & laissant d'une seconde femme un fils unique nommé* Guillaume *Fitz-Roi;*

L. 21. après ces mots *Comte d'Ewston*, ajoûtez *& qui se remaria avec* Thomas *Hanmer Chevalier Baronnet, morte le* 18 *fevrier* 1723.

L. 24. *au lieu de* Breknatl, *lisez* Breknall,

L. 25. après *Beauclair*, ajoûtez *ou Beauclerc*,

Dans la même ligne, après ces mots, *Duc de S. Albans*, ajoûtez, *qui en* 1694 *épousa* Diane *Vére, devenue en* 1714 *Dame d'honneur de la Princesse de Galles, & dont il eut sept fils, mort à Bath le* 20 *mai* 1726.

L. 27. *au lieu de N.* qui commence la ligne, *lisez* Anne *Brudnell*: & dans la même ligne *au lieu de* N. *lisez* George *Lord Brudnell, morte à Londres le* 20 *décembre* 1722, *& dont il eut un fils & deux filles, mort le huitiéme juin* 1723.

Col. 2. *l.* 2. après le mot *Derwentwater*, ajoûtez & 12. Bénédicte *Fitz-Roi, Religieuse Professe des Bénedictines Angloises de la ville de Pontoise, puis Prieure perpetuelle de l'Hôtel-Dieu de S. Nicolas de la même ville.*

N. XII. Jacques, II. du nom, *l.* 36. au lieu de, *&c. qui a des enfans*, lisez qui épousa 1. *Honorée* de Burck, dont il eut un fils: 2. *Anne* Burkley, ou, selon le Supplément de Paris 1735 Burkeley, dont il eut treize enfans, sept fils & six filles, tué en Allemagne en 1734, où il commandoit les troupes Françoises.

L. 37. après 1702, ajoûtez, *à l'âge de* 30 *ans & sans postérité.*

L. 38. après *Waldegrave*, ajoûtez *morte après son mari d'une attaque d'apoplexie le* 14 *avril* 1730.

L. 39. au lieu de *Religieuse aux Angloises de Pontoise*, lisez *mariée avec* Thomas, *Baron de Rabi*: 2. *en* 1699 *avec* Jacques *Comte d'Anglesey*: 3. *au mois de mars* 1706 *avec* Jean *de Buckingham.*

Le Supplément de Paris 1735, *p.* 48. *col.* 1. *l. pen.* dit *Angresay* pour *Anglesey*, & *Buchingham* pour *Buckingham.*

P. 441. *col.* 1. *l.* 5. *Brusmick* pour *Brunswick.*

L. 16. *octore* pour *octobre.*

L. 20. après *Vénitiens*, *ajoûtez*, mort à Vienne en Autriche d'une attaque d'apoplexie le 27 juillet 1726, dans la soixantiéme année de son âge.

L. 29. après le mot *année*, *ajoûtez*, mort à Osnabruck le 14 août 1728.

N. XXI. *l.* 8. *au lieu de* le. . . . . *lisez* le 22 juin.

L. 11. *au lieu de* Guillaume, *lisez* George-Guillaume.

L. 12. *au lieu de* né le 15 novembre, *lisez* le 13 novembre.

L. 13. après 1721, *ajoûtez*, nommé Chevalier du Bain le septiéme juin 1725, créé Baron d'Alderney, Vicomte de Trématon, Comte de Kinnington & Duc de Cumberland le 26 juillet 1726, & élu Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére le 29 mai 1730.

L. 13 & 14. *au lieu de* Anne, née le deuxiéme novembre 1709, *lisez*, Anne, Princesse Royale d'Angleterre née en Allemagne le 13 novembre 1709, mariée au Prince d'Orange le 24 mars 1734.

L. 14. *au lieu de* dixiéme, *lisez* douziéme.

L. 15. *au lieu de* le. . . . . novembre, *lisez* le dixiéme juin: dans la même ligne *effacez* &.

L. 16. *au lieu de* le cinquiéme mars, *lisez* le 16 mars: & aprés 1723, *ajoûtez*; & 9. *Louïse*, née le 29 décembre 1724.

N. XXII. *l.* 4. après ces mots *Prince de Galles*, *ajoûtez.* Il a épousé le huitiéme mai 1736, *Auguste*, Duchesse de Saxe-Gotha, de laquelle il a 1. *George*, né le quatriéme juin 1738; 2. *Auguste*, née le 12 août 1737.

P. 453. *col.* 2. N. XIII. *l. derniére*, après ces mots *Jean-Henri d'Anglure*, *ajoûtez* de Bourlemont, Abbé de S. Pierre-au-Mont, diocése de Metz, & de S. Vincent de Metz, mort le 19 juillet 1732, âgé de 69 ans.

ANGUIEN, *p.* 456. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 9, *au lieu de* qui sous le nom de Comte d'Anguien remporta, *lisez* dont le petit-fils, nommé aussi *François de Bourbon*, remporta sous le nom de Comte d'Anguien.

L. 10 & 11. *au lieu de* & qui laissa Charles, pére d'Antoine de Navarre, *lisez.* Ce dernier étoit frére puîné d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & fut tué malheureusement le 23 février 1545, sans avoir été marié.

ANHALT, *p.* 457. *col.* 2. *l.* 43. après Joachim-Ernest, *ajoûtez* qui suit. Commencez alors un nouvel article de cette maniére

I. Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, &c.

N. IV. *p.* 458. *col.* 1. *l. derniére*, après le mot *Brandebourg*, *ajoûtez*, restée veuve le 19 décembre 1711, & qui le premier de décembre 1728 devint Abbesse de l'Abbaïe impériale & séculiére de Herford en Westphalie.

N. V. *l.* 6 & 7. *au lieu de* Guillaume-Gustave qui suit, *lisez*, Guillaume-Gustave, Prince héréditaire d'Anhalt, né le 20 juin 1699, déclaré par le Roi de Prusse, au mois de juin 1722, Major Général de ses armées, dont il le fit Lieutenant Général au mois de juillet 1732.

L. 8. après 1722, *ajoûtez*, puis Chanoine de Magdebourg au mois de février 1730; 3. *Maurice*, né le 31 octobre 1712, déclaré par le Roi de Prusse, au mois de juin 1731 Lieutenant Colonel du régiment du Prince d'Anhalt-Dessau, son pére: dans la même ligne mettez 4 au lieu de 3.

L. 9. *au lieu de* 4 *lisez* 5.

L. 10. après 1705, *ajoûtez* Colonel-Commandant d'un régiment au service du Roi de Prusse, puis, en 1732, Colonel d'un régiment vacant par la mort du Général Dockum: puis *au lieu de* 5 *lisez* 6.

L. 11. *au lieu de* 6 *lisez* 7.

L. 12. *au lieu de* 7 *lisez* 8: dans la même ligne après 1709, *ajoûtez*, mariée avec *Victor-Frédéric*, Prince régnant d'Anhalt-Bernbourg, morte en couche à Bernbourg le 29 juillet 1732: dans la même ligne & la suivante, *au lieu de* & 8 *lisez* 9.

L. 13. aprés 1715, *ajoûtez*, & 9. *Henriette-Amelie*, née le 20 septembre 1720.

N. V. *col.* 2. *l.* 2. après 1668, *ajoûtez*, mort le 22 avril 1721.

L. 4. après le mot *Charlotte*, *ajoûtez* de Buszlerin, laquelle en considération de cette alliance fut élevée par l'Empereur à la dignité de Comtesse de Ballenstaedt.

L. 6 & 7. au lieu de *Victor-Frédéric*, né le 20 septembre 1700, *lisez* Victor-Frédéric qui suit.

L. 13. après le mot *Koten*, ajoûtez, ou *Cothen*, morte le quatriéme avril 1723, dans la 21 année de son âge. Du second lit vinrent 10. *Fréderic*, né le 13 mars 1713, avant le mariage de sa mére; & 2. *Charles-Léopold*, né le deuxiéme juin 1717, depuis le mariage. Ils obtinrent l'un & l'autre de l'Empereur, au mois de septembre 1723, le titre de Comtes de Barenvels, mais sans pouvoir prétendre aucune part à la succession de feu leur pére.

Avant l'article de Lebrecht, mettez ce qui suit.

VI. Victor-Frédéric, Prince régnant d'Anhalt-Bernbourg, né le 20 septembre 1700, resté fils unique du premier mariage du Prince *Charles-Fréderic* son pére, succéda à ses Etats le 22 avril 1721. Il fut marié 1. avec *Louïse* d'Anhalt, morte la nuit du 29 ou 30 juillet 1732, âgée de 23 ans: 2. le 23 mai 1733, avec *Sophie-Frédérique-Albertine* de Brandebourg. Du premier mariage est venu *Sophie-Louïse* d'Anhalt, née le 29 juin 1732.

N. VI. Victor-Amédée-Adolphe, *l.* 3. après les mots *Comtesse d'Isembourg*, *ajoûtez*, & en eut entre autres enfans un fils, & une fille, nommée *Louïse-Amélie* d'Anhalt, née le premier de septembre 1721. Il y a apparence que *Victoire-Charlotte* d'Anhalt-Schaumbourg, qui a été mariée à Schaumbourg le 26 avril 1732, avec *Fréderic-Chrétien*, Markgrave de Brandebourg Culembach, est fille du Prince *Victor-Amédée-Adolphe.*

N. IV. *p.* 459. *col.* 1. *l.* 6. après ces mots *Auguste-Louïs*, au lieu de ce qui suit jusqu'à *l.* 8. *n.* 4. mettez *dont il sera parlé après son frére aîné.*

N. V. Léopold, Prince d'Anhalt. *p.* 459. *col.* 1. Au lieu des quatre lignes qui le regardent mettez ce qui suit.

V. Léopold, Prince d'Anhalt-Koten ou Cothen, Comte d'Ascanie, &c. naquit le 29 novembre 1694, & mourut à Cothen le 19 novembre 1728. Il avoit épousé 1. le dixiéme décembre 1721, *Frédérique-Henriette* d'Anhalt-Bernbourg, fille de *Charles Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg: 2. *Charlotte-Frédérique-Amélie*, née le 30 novembre 1702, fille de *Frédéric-Guillaume-Adolphe*, Prince de Nassau-Siegen-Wilhelmbourg, & d'*Elisabeth-Julienne-Françoise* de Hesse-Hombourg, remariée en secondes noces, au mois d'avril 1730 avec le Comte Régent de Schaumbourg-La-Lippe. Du premier mariage il eut 1. *Gisele-Henriette* d'Anhalt, née le 21 décembre 1722, & morte à Warmsdorff le 16 décembre 1728: du second 2. *Emmanuel-Louïs*, né en décembre 1726, & mort au mois d'août 1728.

V. Auguste-Louïs, comme le disent Heiss, *Hist. de l'Empire*, & Hubner, *Tables Généal.* ou Louïs-Auguste, comme le dit *le Supplément de Paris* 1735, frére puîné du précédent, né le neuviéme juin 1697, est devenu Chef de la branche de Cothen par la mort de son frére Léopold, sans enfans, en 1728. Il a épousé 1. à Dresde le 13 janvier 1722 la fille du Colonel Voutenau, laquelle en considération de ce mariage fut créée Comtesse de l'Empire par l'Empereur aujourd'hui régnant: 2. *Christine-Jeanne-Amélie*, née Comtesse de Promnitz, morte d'une fiévre continue à Cothen le 20 février 1732: 3. le 20 novembre 1732, *Anne-Frédérique*, seconde fille du Comte de Promnitz, à Sorau dans la Basse Lusace. Du second mariage sont venus 1. *Fréderic-Auguste*, né le premier novembre 1727, & mort à Cothen le 26 janvier 1729; 2. *Charles-George-Lebrecht*, né à Cothen le 15 août 1730; & 3. *Frédéric-Armand*, né à Cothen le deuxiéme octobre 1731.

N. IV. Dans la branche d'*ANHALT dite de ZERBST*, *l.* 4.

l. 4. après le mot *Magdebourg*, *ajoûtez* morte à Zerbst le 31 mars 1724, dans la 72 année de son âge.

IV. Jean-Louïs, *l.* 7. *au lieu de* décembre, *lisez* novembre.

Dans la même ligne, après 1690, *ajoûtez*, Major Général & Colonel d'un régiment d'Infanterie au service du Roi de Prusse, marié à Schelen au mois de décembre 1727 avec *Jeanne-Elisabeth*, née le 24 octobre 1712, fille de *Christian-Auguste*, Duc de Holstein, Evêque & Prince de Lubeck, & d'*Albertine-Fréderique* de Bade-Dourlach.

ANICET, *p.* 460. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 4. *au lieu de* 158 *lisez* 150.

ANJOU, *p.* 462. *col.* 1. *l.* 9. *effacez* la Vienne.

ANNAT (François) *p.* 467. *col.* 1. *l.* 18. après ces mots, *il fut choisi*, *ajoûtez* en 1654.

L. 22. après le mot *regret*, *ajoûtez*. Au milieu des occupations que lui donnoit son ministére, il éclata extrémement contre les Disciples de Jansénius, ou ceux qui prétendent que les cinq fameuses propositions n'étoiént point dans le livre de ce saint Evêque. Il composa plusieurs Ouvrages contre eux, & il eut grande part à la condamnation qu'en fit le Pape Alexandre VII, & à la signature du Formulaire. Il attaqua aussi vivement la Version du Nouveau Testament imprimé à Mons, & dont M. de Saci est le principal Auteur.

L. 24. après 1670, *ajoûtez* dans sa 80 année.

Col. 2. *l.* 41. après ces mots *dans le Pére Sotwel*, *ajoûtez*. La plupart de ces Ouvrages ont été solidement refutez par Mrs Pascal, Arnaud, Nicole & plusieurs autres. Dans la même ligne, *au lieu de* Je ne sai, *lisez* On ne sait.

ANNAT, *n.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (N.) *lisez* (Pierre)

L. 4. *ajoûtez à la fin de l'article*, dont on a donné une seconde édition, en 1705, à Paris, en deux volûmes *in quarto*.

P. 479. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* Fabius Pictor, *lisez* Quinctus Pictor: *&* *au lieu de* Frontin, *lisez* Antonin *le Pieux*, Properce,

L. 19. *au lieu de* en Latin, *lisez* en Italien.

L. 20 *au lieu de* 1583, *lisez* 1585.

ANSELME (Le Pére) *p.* 486. *col.* 2. *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* étoit natif de Paris, *lisez* naquit à Paris en 1625, & s'appelloit dans le monde *Pierre Guibours*. Il fit profession dans le couvent de sa Congrégation à Paris, le 31 mars 1644, à l'âge d'environ 18 ans.

L. 28. *au lieu de* 1711, *lisez* 1712.

L. 29. après *M.* *ajoûtez* Honoré Caille.

L. 32. *au lieu de* Le Public attend, &c. jusqu'à la fin de l'article, *mettez* ce qui suit. Feu le Pére Ange, aussi Augustin Déchaussé, en entreprit en 1725, une troisiéme édition; mais étant mort dans le tems que les deux premiers volumes étoient encore sous presse, elle a été continuée, & vient d'être achevée en neuf volumes *in folio*, avec les armes gravées à chaque article, par le Pére Simplicien du même Ordre.

P. 487. *col.* 1. Avant ANSIMOND, *mettez* l'article qui suit.

* ANSIDEI (Marc-Antoine) Cardinal, Prêtre du titre de S. Augustin, Evêque de Pérouse, naquit à Pérouse le premier septembre 1671. Il fut Sécretaire de la Congrégation du Concile, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican en 1717, Assesseur de la Congrégation du saint Office dans la même année, Votant de la Signature de Grace, déclaré en juin 1724 Archevêque de Damiette par le Pape Benoît XIII, & Evêque assistant au Thrône au mois de septembre de la même année, fait Evêque de Pérouse en 1726, & Cardinal en 1728, du titre de S. Pierre *in Monterio*, puis de celui de S. Augustin en 1729. Il mourut à Rome le 14 février 1730, dans la 59 année de son âge. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

NB. Le Supplément de Paris 1735, *l.* 23. a mis 1629 pour 1729.

ANSTRUDE, *p.* 487. *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Frédegaire, *lisez* le Continuateur de Frédegaire.

ANTELMI, *p.* 489. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* (Joseph) *lisez* (Joseph d')

L. 6. après le mot *Frejus*, *ajoûtez* avec un état Chronologique de ses Evêques. Cette Dissertation est fort étendue. Il en a donné une autre plus courte de l'Eglise de Riez & du monastére de Lérins. *Effacez* les quatre lignes suivantes, avec la fin de la dixiéme & le commencement de la onziéme.

L. 21 *&* 22. *au lieu de* Tappe, *lisez* Tapse.

L. 28 *& derniere* de la premiére colomne *au lieu de* 40 *lisez* 49: *& au lieu de* Léonce Antelmi, *lisez Charles-Léonce* d'Antelmi: dans la même ligne *effacez* qui étoit encore.

Col. 2. *l.* 1. *effacez* en 1719: *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* Grand-Vicaire de Frejus n'a pu les donner au Public, *lisez* Vicaire général & Official de Fréjus, depuis Evêque de Grasse, a fait imprimer en 1726 un de ses Ouvrages posthumes.

Immédiatement après l'article d'Antelmi (Joseph d') *ajoûtez* celui qui suit.

*ANTELMI (Nicolas d') de la même famille que le précédent, & aussi Chanoine de Frejus avoit déja fait un Catalogue des Evêques de Frejus par ordre de Barthélemi Camelin, Evêque de Frejus, mort le 12 juin 1633.

ANTHORST, *p.* 492. *col.* 2. *l.* 1 *&* 2. *lisez* ANTHOT.

ANTIMOINE, *p.* 497. *col.* 1. *l. derniere*, *ajoûtez*, Voyez aussi le Supplément de Paris 1735.

P. 499. Suite Chronologique, &c. l'an 474, après le mot *Hérétique*, *ajoûtez*: il fut chassé du Siége d'Antioche par un nommé *Jean*, Evêque d'Apamée qui s'en empara.

N. XVII. *p.* 504. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Benoît VIII, *lisez* Benoît IX.

N. XVIII. *l.* 2. *au lieu de* Nicolas XI, *lisez* Nicolas II.

N. XIX. *l.* 3. *au lieu de* Henri, *lisez* Henri IV.

N. XXVI. *l.* 4 *&* 5. *au lieu de* Boniface, *lisez* Boniface IX.

N. XXVII. *l.* 4. *au lieu de* Martin, *lisez* Martin V.

ANTOINE de Godis, *p.* 514. *col.* 2. *l.* 1. après *Vicence*, *ajoûtez*, vivoit dans le XVI siécle.

L. 5. *commencez cette ligne par ces mots.* Il ne faut pas le confondre avec

L. 6. *au lieu de* Il, *lisez* Antoine-Henri de Godis.

ANTOINE de Palerme, *l.* 3. *au lieu de* Beccatilli, *lisez* Beccadelli.

L. 4 *&* 5. *au lieu de* Philippe, *lisez* Philippe-Marie.

L. 21. après *Couronne Poëtique*, *ajoûtez* en 1433 & non en 1449, comme le dit Toppi.

L. 28. *au lieu de* L'on ne sait, &c. jusqu'à *l.* 33. qui finit par ces mots *mort en* 1478, *lisez*. Pour lui il mourut le sixiéme janvier 1471, âgé de 78 ans.

L. 34. après *livres*, *ajoûtez* d'Epîtres.

L. 34 *&* 35. *au lieu de* Il avoit fait aussi des Apophthegmes & recueilli, *lisez*. On a aussi de lui un Recueil d'Apophthegmes & de

L. 38. *au lieu de* depuis, *lisez* plusieurs fois.

L. 40 *&* 41. *au lieu de* à l'âge de 79 ans, *lisez*. Etant fort âgé.

P. 532. *col.* 2. Avant APOLLONE se dit, *mettez* l'article qui suit:

* APOLLONE, Diacre & Martyr, souffrit pour la Foi de Jesus-Christ, sur la fin de l'an 305. Il fut pris & mis en prison dans la ville d'Antinoüs en Egypte. Pendant sa détention, un nommé *Philémon*, fameux Joueur de flûte, vint l'insulter. Apollone lui répondit, *Mon fils, Dieu veuille avoir pitié de vous, & ne vous impute point ces discours à péché.* La douceur de cette réponse, & plus encore la Grace qui s'empara dans ce moment du cœur de Philémon, fit qu'il s'écria *je suis Chrétien.* Arien ayant sçu que cette conversion étoit un effet des Discours d'Apollone, fit venir ce saint homme & le traita de Séducteur, puis il le condamna à être brûlé avec Philémon. Lorsqu'ils furent au milieu du feu, Apollone s'adressant à Dieu, dit tout haut, *Seigneur, ne livrez pas aux bêtes ceux qui vous confessent, mais faites éclater votre puissance.* Alors un nuage plein de rosée les environna & éteignit le feu. Arien & le peuple étonnez de ce miracle s'écriérent, *le Dieu des Chrétiens est grand & unique: c'est le seul immortel.* Le Préfet d'Alexandrie étant informé de cet événement, envoya prendre Arien & les deux Martyrs. En chemin Apollone fortifia Arien dans la Foi, & convertit leurs Gardes. Le Préfet encore plus irrité les fit tous noyer dans la mer. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

APOLLONIUS Collatius, *p.* 535. *col.* 1. *l.* 11 *&* 12. *au lieu de* Gaigni ou Gannai, *lisez* Ganay.

P. 536. *col.* 1. avant APONUS *mettez* ce qui suit.

APONO (Pierre d') *Voyez* PIERRE d'APON.

APPENZEL, *p.* 539. *col.* 2. *l.* 59 *&* 60. après le mot *Cantons*, *effacez* en 1467.

APROSIO, *p.* 541. *col.* 2. *l.* 65. après 1664, *ajoûtez*; *Della Patria di A. Persio; Le Vigilie del Capricorno; Notte tumultuarie di Paolo Genari; Athenæ Italicæ, sive de Viris clarissimis qui Italiam ingenio & Scriptis illustrarunt; La Polyanthea Italiana; l'Antichita di Vintimiglia; Gli Otii estivi.*

APULE'E, *p.* 543. *col.* 1. *n.* 3. *l.* 30 *&* 31. au lieu de *Oratio de Magia*, lisez *de Mundo*.

L. 33. effacez *liber singularis*.

N. XIII. *p.* 545. *col.* 2. *l.* 14. après le mot Trajan, ajoûtez *qui aura un article separé.*

P. 546. *col.* 2. Avant AQUE, *mettez* l'article qui suit.

* AQUAVIVA (François de) d'Aragon, Cardinal, Evêque de Sabine, Protecteur d'Espagne, Abbé de Haute-Fontaine, Député des Congrégations du Concile, &c. second fils de *Josias* d'Aquaviva d'Aragon, & de *Françoise* Caraccioli, naquit à Naples le 14 octobre 1665. En 1697, le Pape Innocent XII le choisit pour son Maître de Chambre, lui donna le Gouvernement de Viterbe, & proposa pour lui dans la même année l'Archevêché de Larisse, *in partibus Infidelium.* En 1700, il le déclara Nonce à la Cour d'Espagne. En 1706, il fut créé Cardinal par le Pape Clément XI. En 1713, il fut déclaré Protecteur de la Couronne d'Espagne. Le 17 juillet 1714, il reçut à Rome les ordres du Roi Catholique Philippe V, pour aller à Parme faire en son nom la demande solemnelle d'Elisabeth Farnése, Princesse de Parme. Il assista le 16 septembre suivant à la cérémonie de ses épousailles & l'accompagna ensuite jusqu'à Gênes. Au mois de juillet 1716, le Roi d'Espagne le chargea du soin des affaires de sa Couronne, & le nomma à l'Evêché de Cordoue. Il passa dans l'ordre des Cardinaux Evêques, & opta l'Evêché de Sabine, le 26 juin 1724. Il mourut à Rome dans le Palais d'Espagne le 19 janvier 1725. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

EGLISE, PATRIARCHES, &c. *l.* 15. *au lieu de* Théodoret de Tyr, *lisez* Théodoret de Cyr.

CONCILES d'AQUILE'E, *col.* 2. *l.* 14. après le mot *Alexandrie*, *ajoûtez*. On en écrivit une seconde pour demander aux mêmes Empereurs de reprimer l'insolence d'Ursicin.

L. 28 *&* 34. *au lieu de* Théodore, *lisez* Thierri.

L. antep. au lieu de Bini, *lisez* Binius.

AQUINO (Ladislas d') *p.* 552. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 1581, *lisez* 1571.

P. 554. *col.* 1. *l.* 14. après le mot *Bibliothéque*, *ajoûtez* des Manuscrits.

L. 18. *au lieu de* Jean Bouchet, *lisez* Jean Du Bouchet.

L. 23. *au lieu de* 1644, *lisez* 1544.

ARAGISE, *p.* 558. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* 784, *lisez* 787.

L. 12. *au lieu de* vers l'an 788, *lisez* en 788.

ARATUS Poëte, *p.* 568. *col.* 1. *l.* 5. après *Gonatas*, *ajoûtez*, Roi de Macédoine.

L. 17. après le mot *Commentaire*, *ajoûtez* en 1600 *in quarto*.

L. 22. *au lieu de* les deux Cratès, *lisez simplement* Cratès.

ARBOUZE. *p.* 570. *col.* 2. *l.* 5. après 1626, *au lieu de* Jean Ferrage a écrit sa Vie, *mettez* à la place ce qui suit, âgée de 46 ans dont elle avoit passé 37 en Religion. Jean Ferrage son Confes-

feſſeur, Prêtre du diocéſe de Conſerans & Docteur en Théologie, & feu M. l'Abbé de Fleury, Auteur de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ont écrit ſa Vie. La derniére a été imprimée à Paris en 1685, *in octavo*.

ARCADIUS, Evêque en Afrique, *p.* 574. *col.* 2. *l. dern. au lieu de* d'Utique, *liſez* de Vite.

ARCHIDAME, *p.* 579. *col.* 2. *n.* 1. *l. dern.* au lieu de *Meſſeniacis* liſez *Meſſenicis*.

NB. Le Supplément de Paris 1735, dans ſa correction ſur cet article, dit *Meſſiniacis*: cependant le titre de ce livre dans Pauſanias eſt *Μεσσηνιακα*.

A la fin de l'article d'ARCHIDAME, *p.* 580. *col.* 2. ajoûtez. *Voyez auſſi le Supplément de Paris 1735.*

ARCHINTO, *p.* 581. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Clareval, *liſez* Clairval.

ARCI, *p.* 585. *col.* 2. *l.* 4. après ces mots, Maty, *Dict. Géogr. ajoûtez*. Ce lieu après avoir ſouffert un incendie en 1720, fut entiérement rétabli, & mieux bâti qu'il n'avoit jamais été, & cela par les ſoins de Pierre Graſſin, Baron & Seigneur de ce lieu; mais il fut preſque entiérement détruit par un nouvel incendie général qui ſurvint le 16 avril 1727.

P. 586. *col.* 1. Avant ARCOS, *mettez* l'article qui ſuit.

* ARCONS (Céſar d') né à Viviers en Gaſcogne, Avocat au Parlement de Bourdeaux, & mort en 1681, a écrit ſur des matiéres de Phyſique & ſur l'Ecriture Sainte. En 1655, il donna un Traité pour expliquer le Flux & le Reflux de la mer, & les Longitudes. En 1668, il publia à Bourdeaux un plus grand nombre de Traitez de Phyſique, où il tient le milieu entre Ariſtote & Deſcartes. Etant venu à Paris dans la même année, il eut avec le Nonce Bargellini pluſieurs conférences au ſujet de l'*Auguſtinus* de Janſénius, & en a laiſſé un Mémoire bien détaillé. On a de lui trois *Diſſertations Françoiſes ſur l'Ecriture*. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

ARCUDIUS (Pierre) *p.* 586. *col.* 1. *l.* 17. après le mot *Paris*, *ajoûtez* en 1672.

ARCUDIUS (Antoine) *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Priéres*, *ajoûtez*, imprimé à Rome, *in quarto*, en 1598.

P. 587. *col.* 2. *l.* 68. après ces mots *l'Académie des Sciences*, *ajoûtez* ce qui ſuit. Quoique cette Deſcription des Grottes d'Arcy ſoit étendue & détaillée, ceux qui ſont curieux de ces matiéres, feront bien aiſes de voir une Deſcription des Grottes par feu M. de Clugny, Lieutenant-général au Bailliage de Dijon, qui avoit été envoyé par M. Colbert pour faire l'examen de ces Grottes. On trouve dans ſa Deſcription des différences importantes qui ne ſe trouvent point dans celle-ci. La Deſcription de M. de Clugny ſe trouve *dans le ſecond volume des Memoires de Literature & d'Hiſtoire, recueillis par le* Pére Deſmolets de l'Oratoire.

ARDEMBOURG (Jean) *p.* 588. *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Jean Nideria extrait, *liſez* Jean Nyder a extrait.

ARDULF. *p.* 590. *col.* 2. & *p.* 591. *col.* 1. au lieu de cet article mettez ſimplement ARDULF. *Voyez* EARDULFE.

ARENA (Antoine) *p.* 592. *col.* 1. *l.* 1. *retranchez* ces mots, dit auſſi *Sablon* ou *de La Sable*.

L. 2. *retranchez* Solers ou

L. 4. après ces mots *ſous Alciat*, *ajoûtez* à Avignon en 1519.

Col. 2. *l.* 2. *au lieu de* Folengus, *liſez* Folengi.

L. 11. après ces mots *dans ce qu'il a écrit*, *ajoûtez*. Ce Poëme qui eſt devenu très-rare, a été imprimé en 1537.

ARETIN (Pierre) *p.* 594. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Sa naiſſance étoit aſſez baſſe, *liſez*. Il étoit fils naturel de Louïs Bacci, Gentilhomme d'Arezzo.

L. 33. après le mot *Pénitence*, *ajoûtez*, & ſon *Humanità di Chriſto*, & les Sonnets qu'il ajoûta aux ſeize poſtures infames, gravées en 1525 par Marc-Antoine de Bologne, d'après les Deſſeins de Jules Romain ſont de l'an 1537. On a encore de lui

L. 31 & 32. *retranchez* les mots ſuivans, ſous le nom de *Partenio Etiro*, qui eſt l'Anagramme de *Pietro Aretino*.

L. 35. après *Thomas d'Aquin*, &c. *ajoûtez* ce qui ſuit. Il n'eſt pas vrai, au reſte, qu'il ait publié ces Vies ſous un autre nom que celui de *Pietro Aretino*. Ce ne fut que longtems après ſa mort que les Libraires, craignant qu'un nom ſi diffamé ne rebutât, le changérent en celui de *Partenio Etiro*, qui eſt l'Anagramme du ſien.

P. 595. *col.* 1. On renvoye là mal à propos *Charles Aretin*, à TORTELLIUS (Charles) Il faut placer ici l'article de TORTELLIUS (Charles) ſous le véritable nom d'ARETIN (Charles)

ARGOLI ou ARGOLUS (André) *p.* 598. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Tagliaccozzo*, *ajoûtez* en 1572.

P. 598. *col.* 2. *l.* 10. *au lieu de* 1650 *liſez* 1653, & *ajoûtez*, âgé de plus de 80 ans.

L. 12. après le mot *Aſtronomica*, ajoûtez *Primi Mobilis Tabulæ*, imprimées à Padoue, en deux volumes *in quarto*, en 1644; Obſervations ſur la Cométe de 1653, en Latin, qu'il fit imprimer la même année.

P. 598. *col.* 2. Avant ARGON, *mettez* l'article qui ſuit.

* ARGOLI (Jean) fils du précédent fut élevé avec ſoin par ſon pére, mais ſon inclination le porta à la Poëſie. N'ayant pas encore 17 ans, il travailla à la compoſition d'un Poëme qu'il nomma *Endymion*, & qu'il dédia au Prince Philippe Colonne. Cette piéce acquit beaucoup de réputation à ſon Auteur. On a encore de lui trois livres d'*Epigrammes*; un livre d'*Elégies*; d'autres petits Poëmes ſur les épouſailles de la ville de Veniſe avec Neptune, & ſur divers autres ſujets. Ces Poëſies ſont Latines. Il a fait pluſieurs piéces en vers Italiens, ſavoir, *la Diſcorde* de Pétrone; des Sonnets; des Madrigaux; une Idylle ſur la Soye; & quelques Métamorphoſes paſtorales. Il floriſſoit ſous le Pape Urbain VIII. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

ARGONNE, *p.* 599. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* (Dom Noël d') *liſez* (Dom Bonaventure d')

L. 9. après le mot *emprunté*, *ajoûtez*. Il eſt en trois volumes, dont le premier fut imprimé en 1699 & le ſecond en 1701: le troiſiéme a paru plus tard. On a fait une quatriéme édition de cet Ouvrage en 1725, & le dernier volume contient bien des Remarques nouvelles qui ne ſont pas de Dom Bonaventure d'Argonne. Il eſt encore Auteur de l'*Education de Moncade*, *in douze*, en 1691.

P. 600. *col.* 2. Avant ARGUIN, *mettez* l'article qui ſuit.

* ARGUES (Gérard Des) excellent Géométre, naquit à Lyon en 1593. Le célébre Deſcartes l'a toujours compté au rang de ſes plus fidéles amis. Il l'introduiſit auprès du Cardinal de Richelieu, & défendit ſon ami contre les Ecrits de M. de Fermat, Conſeiller à Toulouſe, & contre ceux du Pére Bourdin Jéſuite. M. Des Argues de ſon côté aſſiſta de tout ſon pouvoir M. Deſcartes dans ſa retraite en Hollande. Il mourut à Lyon en 1661 ou 1662. Ses principaux Ouvrages ſont, *Traité de la Perſpective; Traité des Sections Coniques; Traité de la maniere de poſer l'aiſſieu aux cadrans ſolaires; La Pratique du trait, & preuves pour la coupe des pierres dans l'Architecture; De la maniere de graver en taille-douce à l'eau forte.* Tous ces Traitez ſont écrits avec ſolidité & avec un agrément de ſtile que l'on trouve peu dans les Ouvrages des Mathématiciens. * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

ARGYRE, *p.* 601. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* d'ARGYROPULE *liſez* d'ARGYROPYLE.

ARGYROPULE, *p.* 602. *col.* 1. *liſez* ARGYROPYLE.

ARIENS MODERNES, *p.* 607. *col.* 2. *l.* 4 & 12. *au lieu de* Blandrata *liſez* Blandrat.

L. 11. *au lieu de* Valentinus *liſez* Valentin.

L. 15 & 16. *au lieu de* Grégoire de Paul, *liſez* Grégoire Pauli.

L. 19. *au lieu de* Lucas, *liſez* Luc.

ARIOSTE (Louïs) *p.* 613. *col.* 1. *l.* 31 & 32. *au lieu de* les plus célébres ſont, *liſez* elles ſont au nombre de cinq: & *au lieu de* La Léma, *liſez* La Léna.

Col. 2. *l.* 11. après 1533. *ajoûtez*. D'autres diſent le ſixiéme juin 1534.

ARISTIDE, Sophiſte, *p.* 616. *col.* 1. *l.* 2. ôtez la virgule qui eſt après *Etienne*. Ajoûtez à la fin. *Voyez auſſi le Supplément de Paris 1735.*

GRECS, *p.* 623. *col.* 2. *l.* 16. *au lieu de* εκκαίδεκα *liſez* ἑξκαίδεκα.

ARMAND (Ignace) *p.* 630. *col.* 1. *l.* 8. depuis le mot *France* juſqu'à la fin de l'article, il faut retrancher les cinq lignes qui ſuivent, & mettre à la place ce qui ſuit. Le Pére Cotton de la même Société, & Confeſſeur du Roi Henri IV, avoit déja demandé ce rétabliſſement à ce Prince. Sa demande avoit été appuyée par les Sieurs de Villeroi, Silleri & La Varenne, de ſorte que Henri IV étoit tout diſpoſé à faire cette grace aux Jéſuites. Le Pére Armand lui en réïtéra la demande, lorſque ce Prince paſſa par Metz, & Henri IV lui promit que ſes deſirs ſeroient bientôt accomplis. En effet il en fit dreſſer l'Edit au mois de ſeptembre 1603. * Sotwel, *Script. Soc. Jeſu.* Le Pére d'Orléans, *Vie du Pére Cotton. Recueil de Littérature, de Philoſophie & d'Hiſtoire*, chez l'Honoré, 1730.

P. 633. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de* 1036, *liſez* 1136 ou 1137.

ARMES (Jean d') *p.* 634. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* vers l'an 1495, *liſez* en 1490.

ARMOGASTE, *p.* 639. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Afrique*, *ajoûtez*, mais ſelon la vérité, ni l'un ni l'autre.

ARNAULD, ancienne & noble famille, *p.* 641. *col.* 1. *l.* 3. 4. 5. *retranchez* depuis *une fille*, juſqu'à *Charles* VI incluſivement.

L. 5 & 6. *au lieu de* Gouverneur de la ville & château d'Hermant, *liſez* Capitaine Châtelain d'Hermant.

L. 7. *effacez* vers l'an 1480.

L. 22. *au lieu de* Correcteur des Comptes, *liſez* Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris.

L. 24. *au lieu de* en 1591, *liſez* en 1585: puis *retranchez* ces mots, âgé de cent & un ans; & *l.* 25. après le mot *fonda*, *ajoûtez*: on ignore ſon âge.

L. 28. *au lieu de* Moſnier *liſez* Meuſnier: puis *retranchez* du Bourg, dans la même ligne.

L. 29. *au lieu de* de ce nom, *liſez* Du Bourg: puis *retranchez* ſœur du fameux Anne du Bourg, & de Jean Du Bourg Lieutenant-Criminel de Riom.

L. 31. après *ſoutint*, *ajoûtez* en 1590.

L. 36 & 37. *retranchez* de Hermant, & *au lieu de* fille du premier Maître d'Hôtel du Connétable de Bourbon, *liſez* fille de *Jean* Forget, Procureur du Roi au ſiége Préſidial d'Auvergne.

L. 37. 38. 39. *retranchez* qu'il contracta étant déja fort âgé, s'il n'y pas d'erreur dans ce qu'on dit de l'âge où il mourut.

L. 39. *au lieu de* douze enfans mâles, *liſez* ſept enfans mâles & quatre filles.

L. 46. *au lieu de* Capitaine, tué au ſiége de Gergeau, *liſez* Contrôlleur-général des Reſtes.

Dans la même ligne & la ſuivante, au lieu de *Benjamin* & *Ponce* Arnauld, auſſi Capitaine & tuez au ſervice du Roi, *liſez* 4. *Benjamin*, tué au ſiége de Gergeau; 5. *Claude*, Thréſorier de France à Paris, mort le 21 mai 1602, âgé de 29 ans moins 9 jours.

L. 48. *retranchez* 6. *Louïs* Arnauld, Général des Finances à Riom; puis *au lieu de* 7. & un autre, *mettez ſimplement* 6. & *au lieu de* 8. *mettez* 7.

ARNAULD (Antoine) *l.* 2. *au lieu de* vers l'an 1550, *liſez* en 1560.

L. 5. 6. 7. 8. 9. 10 & 11. *retranchez* depuis *Henri* IV, juſqu'à *Sécretaire d'Etat* incluſivement.

Col. 2. *l.* 1. *au lieu de* de la peine des Calomniateurs, *mettez ce qui ſuit*, d'un fait important, ſavoir, ſi la nommée Domenchin,

chin, dont le fils avoit été assassiné, & qui avoit accusé de ce meurtre le nommé *Bellanger*, chez qui ce jeune homme demeuroit, étoit calomniatrice. L'innocence de Bellanger étoit devenue certaine par la découverte de l'assassin. Cependant le premier avoit eu la question avant cette découverte, & Robert qui plaidoit pour lui, prétendoit que la Domenchin qui l'avoit accusé faussement, devoit être condamnée à réparation d'honneur, à des dédommagemens & aux dépens. Arnauld soutenoit au contraire, que l'accusation n'avoit point été téméraire, la Cour ayant sur ses griefs condamné l'accusé à la question; & qu'ainsi elle ne pouvoit être jugée calomniatrice. Arnauld gagna sur les conclusions & le plaidoyé de M. Servin, Avocat-général.

L. 4. 5. 6. 7. 8. 9. *retranchez* depuis *Ce fut* jusqu'au mot *séparez* inclusivement.

L. 12. après le mot *apologétique*, *ajoûtez*, Ce Pére fit contre le Plaidoyer de M. Antoine Arnauld un Ecrit intitulé, *la Vérité defendue pour la Religion Catholique en la cause des Jésuites:* il y prit le nom de *François Des Montagnes*.

L. 13. *au lieu de* l'an 1619, âgé de près de 70 ans, *lisez* le 29 décembre 1619, âgé de 59 ans, quatre mois & 22 jours.

L. 20. entre la ligne 20 & la 21, il faut placer les quatre vers suivans qui ont été omis,

Ses Discours aux Héros dispensérent la gloire,
Par lui la vérité triompha puissamment,
Des Princes & des Rois il fut l'étonnement,
Et les eut pour témoins d'une illustre victoire.

L. 60 & 61. *au lieu de*, l'expédient dont on se sert pour corriger cette erreur, ne l'est pas de même, *lisez*, l'Acte de son Batême en date du sixiéme août 1590, & l'Inscription gravée sur son cercueil, suffisent pour détruire cette erreur.

ARNAULD d'ANDILLY (Robert) *l.* 27. *au lieu de* 86 ans, *lisez* 85 ans & cinq mois.

Dans la même ligne *au lieu de* N. *lisez* Catherine Le Févre.

L. 28. *au lieu de* six filles, *lisez* cinq filles.

L. 31. *au lieu de* M. Arnauld, *lisez* Antoine Arnauld.

L. 33. après les mots *le second*, *ajoûtez*, SIMON qui suit; & le troisiéme.

L. 45. *retranchez*, le troisiéme fut SIMON qui suit.

ARNAULD (Simon) *p.* 642. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de* N. *lisez* Charlotte.

ARNAULD (Henri) *l.* 1. après ANTOINE, *ajoûtez* Avocat au Parlement, naquit à Paris en 1597, & fut nommé Evêque d'Angers le 30 janvier 1649.

L. 18. après le mot *montagne*, il faut ajoûter ce qui suit. Après la mort de M. de Gournay, Evêque de Toul, arrivée à Nanci le 14 de septembre 1637, les Chanoines assemblez capitulairement, élurent Henri Arnauld, qui étoit alors Doyen de leur église, & Abbé de S. Nicolas d'Angers. Il avoit pris possession de cette Abbaïe le 20 janvier 1624. L'élection du Chapitre de Toul n'eut point de lieu: le Roi Louis XIII la désapprouva par cette seule raison que le Chapitre ne lui en avoit pas donné avis. Mais à la recommandation du Pére Joseph Du Tremblay, Capucin, M. Arnauld obtint enfin le Brevet du Roi pour cet Evêché. Il ne put néanmoins en prendre possession; le Pape s'obstina à refuser les Bulles, sans cependant y nommer d'autre personne, pour ne pas déplaire au Roi. Ainsi le Siége vaqua depuis le 14 septembre 1637, jusqu'en avril 1641. Le Roi ayant alors revoqué le Brevet donné à M. Arnauld, nomma Paul de Fiesque, qui eut ses Bulles.

L. 18 & 19. *au lieu de* ces mots *où il est mort en*, *lisez*, où il se rendit le 15 de novembre 1650. Il y mourut en odeur de piété le huitiéme janvier 1692, âgé de 95 ans.

NB. Le Supplément de Paris, après avoir dit *l.* 2. de cet article que Henri Arnauld est né en 1597, & *l.* 22. qu'il est mort en 1692, il ajoûte dans la même ligne, *âgé de cinquante-neuf ans*, au lieu qu'il devoit dire, âgé de quatre-vints-quinze ans.

L. dern. après 1680, *ajoûtez* ce qui suit. Avant qu'il fût Abbé de S. Nicolas, on avoit voulu le marier à la veuve du Président Le Féron, & l'on dit même qu'ils furent fiancez. Il n'a jamais été Coadjuteur d'Angers, comme on le dit dans le *Ménagiana*, *tome* 2. *p.* 41. Le Pére de Bonrecueil, Prêtre de l'Oratoire, a donné un Mémoire sur la Vie & la Mort de ce Prélat, imprimé dans la *seconde partie du troisiéme volume des Mémoires de Litérature & d'Histoire*, *recueillis par le* Pére Desmolets, Bibliothécaire de la Maison de l'Oratoire de Paris.

ARNAULD (Antoine) *l.* 9. *au lieu de* L'Escot, *lisez* Lescot.

L. 13 & 14. *au lieu de* en 1636, *lisez* le 14 novembre 1635.

Entre la ligne 20 & la suivante, il faut mettre ce qui suit. Comme il ne pouvoit pas y être admis selon les régles, la Société demanda au Cardinal de Richelieu son Proviseur qu'il y fût reçu extraordinairement, à cause de son rare mérite; mais cela lui fut refusé alors, & encore après la mort du Cardinal, arrivée le 24 décembre 1642; mais il l'obtint le dernier octobre de l'année suivante. Il avoit pris le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 19 décembre 1641.

Col. 2. *l.* 12. après le mot *Paroisse*, *ajoûtez*, nommé *Picoté*.

P. 643. *col.* 1. *l.* 40. *au lieu de* L'Evangile nous montre, *lisez* Les Péres nous montrent.

L. 69. après ces mots *Perpétuité de la Foi*, *ajoûtez* sur l'Eucharistie, qui fut entrepris & continué sur ses avis, mais dont M. Nicole est l'Auteur.

L. pen. après le mot *Champs*, *ajoûtez* par M. Guelphe qui avoit été son Sécretaire pendant plus de 20 ans avec M. Arnauld, & qui après la mort de ce Docteur se retira à Paris sous le nom de *M. François*, & y mourut le 27 juillet 1720.

P. 645. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Latin*, *ajoûtez*, parmi lesquels

on en a mis plusieurs qui ne sont pas de M. Arnauld; & dont on fera connoître les véritables Auteurs.

Catalogue, &c. *l.* 27. après le mot *Communion*, *ajoûtez*. Cet Ecrit qui est de l'an 1644, est de M. Hermant, Chanoine de Beauvais.

L. 32. après ces mots *Replique à l'Anatomie du même*, *ibid.* ajoûtez *par Mrs Le Maître & de La Barde.*

Col. 2. *l.* 6. après *en* 1646, ajoûtez. *L'Auteur est M. Hermant.*

L. 17. *au lieu de* Défense de la Censure du livre du Pére Brisacier, *ibid.* en 1651, *lisez* Défense de la Censure donnée par M. l'Archevêque de Paris, contre *Le Jansénisme confondu* du Pére Brisacier, Jésuite, en 1652. *L'Auteur de cette* Défense *est M. Etienne de Lombard, Sieur de Trouillas.*

L. 26. après en 1653, ajoûtez. *Ces lettres sont de M. de La Lane, Abbé de Val-Croissant.*

L. 39. après en 1655, ajoûtez. *Cette Défense est de M. de La Lane.*

L. 63. après *ibid.* ajoûtez. *Cette Défense est de M. Nicole.*

L. 64. après *ibid.* ajoûtez. *Cette Refutation est encore de M. Nicole.*

L. 65. après *ibid.* ajoûtez. *Cette Réponse est du Pére Toussaint Desmares, de l'Oratoire.*

P. 646. *col.* 1. *l.* 4. après *ibid.* ajoûtez. *Elles sont de M. de La Lane.*

L. 10. aprés le mot *Formulaire*, ajoûtez, *avec M. Nicole qui en est le principal Auteur.*

L. 12. après 1662, ajoûtez. *Ce Factum est de M. de La Lane.*

L. 26. après *ibid.* ajoûtez, *avec M. Nicole.*

L. 27. aprés *ibid.* ajoûtez, *avec M. Nicole.*

L. 29. après le mot *Jésuites*, *ajoûtez*, 1662, imprimée en 1664. Après *ibid.* ajoûtez. *L'Auteur est M. Nicole, qui avoit fait cet Ouvrage en 1662; mais il fut alteré par une main étrangére qui l'avoit eu en manuscrit: ce qui obligea M. Nicole de le desavouer.*

L. 46. après ces mots *avec M. Nicole*, ajoûtez, *qui est Auteur de ce qui est dit de M. de Marca dans cet Ecrit. Le reste est de M. Arnauld.*

L. 47. *au lieu de* sur la signature du fait, *lisez*, touchant le fait de Jansénius.

L. 48. après *en* 1664, ajoûtez. *Cet Eclaircissement est de M. de La Lane.*

L. 50. après 1664, ajoûtez. *L'Auteur est M. de La Lane.*

L. 61. après *Guimenius*, ajoûtez *cette parenthése* (c'est à dire, le Pére de Moya)

L. 62. après 1666, ajoûtez. *Ces Remarques sont de M. Nicole.*

L. 66. après 1663, ajoûtez. *L'Auteur est, dit-on, M. Le Maître: si cela est, ce Factum est donc antérieur à l'an 1663, puisque M. Le Maître est mort en 1658.*

L. 79. après 1668, ajoûtez. *La première partie est de M. Hermant.*

L. 83. *au lieu de* Il a travaillé, *lisez* Il a eu quelque part.

L. 85. après le mot *composé*, *ajoûtez* seul.

Col. 2. *l.* 2. après 1682, ajoûtez, *en deux volumes in douze.*

L. 25. NB. Celui qui est appellé ici *le Pére Corneille Hasart*, est nommé dans l'édition de 1732, *le Pére Corneille Halart.*

L. 43. *au lieu de* en onze parties, *lisez* en neuf parties.

L. 79. *au lieu de* & la huitiéme sur l'autorité des Décrets de l'Inquisition, *lisez* la huitiéme contre M. Steyaert sur la lecture de l'Ecriture Sainte, & sur une nouvelle Ordonnance de M. l'Evêque de Gand sur le même sujet; enfin la neuviéme sur les prohibitions de livres par l'Inquisition & autres Tribunaux, & sur quelques autres sujets.

L. 52. après ces mots *le premier*, *ajoûtez*, c'est à dire, le troisiéme.

L. 55. après ces mots *le second*, *ajoûtez* ou quatriéme,

L. 55. après ces mots *le troisiéme*, *ajoûtez* ou cinquiéme.

L. 59. après ces mots, *le cinquiéme*, *ajoûtez*, c'est à dire, le sixiéme & le septiéme, en comprenant les deux premiers qui ne sont point de M. Arnauld.

L. 63. après 1695, ajoûtez. *Les deux premiers volumes des huit sont de Mrs Varet, Le Maître & Sebastien-Joseph de Pontchâteau.*

L. 82. après 1660, ajoûtez, *avec M. Nicole.*

L. 86. *au lieu des* trois lignes qui composent cet article, *lisez* ce qui suit.

Dissertation Latine sur la Liberté, qui est à la page 261 du premier tome des Ecrits de M. Arnauld, & autres sur la Grace générale.

L. 91. après le mot *connut*, *ajoûtez* pour la plupart; & après les mots *pour être*, *retranchez* certainement.

L. 94. après les mots *dans leur genre*, *ajoûtez*, On a imprimé en 1727 le Recueil des Lettres de ce Docteur, en huit volumes, *in douze*, en Hollande. On y apprend bien des particularitez qui le regardent & qui éclaircissent les affaires de son tems. On y a aussi inséré plusieurs petits Ecrits du même Docteur.

L. 97. Après 1700, *ajoûtez* ce qui suit.

Avant que de finir l'article de M. Antoine Arnauld, on fera part au Public de plusieurs de ses Ouvrages qui ont été omis dans le Catalogue précédent.

Considérations sur une Censure prétendue de la Faculté de Paris de l'an 1560, touchant la Grace & le libre Arbitre. Elles se trouvent dans un Recueil de plusieurs Ouvrages sur la Grace, qui a été donné, comme on le croit, en 1645 par M. Le Maître de Saci.

Lettre d'un Docteur en Théologie, sur un livre intitulé, *Sentimens sincéres & charitables*, *par* François Irénée.

In Decretum Romanæ Inquisitionis de autoritate Principum Apostolorum Petri & Pauli Notationes. Ce Décret de l'Inquisition

 est

eſt du 25 janvier 1647. Les Notes de M. Arnauld ſont de la même année. Elles ont été traduites en François.

Réflexions ſur un Décret de Rome, contre les deux Catéchiſmes de la Grace (celui de M. Feydeau, & celui du Pére l'Hermite) en 1651, *in quarto*.

Explication véritable de ce même Décret, à Paris.

Apologie pour les Saints Péres de l'Egliſe, contre les erreurs qui leur ſont imputées par le Sieur de La Motte, *in quarto*. M. Arnauld fit cet Ouvrage en 1650, chez M. Hamelin.

Propoſitiones Theologicæ duæ, de quibus hodie maxime diſputatur, clariſſime demonſtratæ, avec M. Nicole, *in quarto*, 1656.

Antonii Arnaldi Reſponſio ad Holdenum, en 1656 avec M. Nicole. Cette Lettre eſt différente d'une autre Lettre Latine de M. Arnauld au même Henri Holden. Celle qui eſt intitulée *Reſponſio*, répond à une Lettre Latine de ce Docteur, que l'on dit avoir été compoſée par M. Bureau, Eccléſiaſtique de Louvain. M. Arnauld a eu part à la troiſiéme & aux 9. 11. 12. 13. 14 & 15 Lettres provinciales. La Diſſertation ſur l'amour de Dieu, qui ſe trouve dans la premiére édition Latine de ces Lettres, avec les Notes de Wendrock, (c'eſt à dire, M. Nicole) fut faite en François par M. Arnauld, contre le Pére Sirmond. M. Nicole ne fit que la traduire en Latin.

Cas propoſé par un Docteur touchant la ſignature de la Conſtitution d'Alexandre VII, & du Formulaire du Clergé, du 17 mars 1657.

Réflexions d'un Docteur ſur l'avis de M. l'Evêque d'Aleth, ſur le cas précédent. *Ces deux Ecrits ſont dans la liſte, mais ils ſont mal énoncez dans l'édition de* 1732.

Mémoire, où l'on fait voir que ſi la Conſtitution d'Alexandre VII étoit enregîtrée au Parlement, cela emporteroit une Inquiſition plus rigoureuſe, *in quarto*, 1657, *avec M. Nicole*.

Troiſiéme Ecrit des Curez de Paris, contre l'Apologie des Caſuiſtes, en 1658, *avec Mrs Nicole & Paſcal*.

Cenſure de l'Apologie des Caſuiſtes, par M. l'Evêque d'Orléans, du 14 juin 1658. Elle eſt de Mrs Arnauld & Nicole.

Cenſure du même Ouvrage par M. Arnauld, Evêque d'Angers du onziéme novembre 1658. Elle eſt de Mrs Arnauld le Docteur & de Saci.

Septiéme Ecrit des Curez de Paris, ou, Journal de ce qui s'eſt paſſé à Paris & dans les provinces au ſujet de l'Apologie des Caſuiſtes, en 1659, *avec M. Paſcal*.

Cenſure de l'Apologie des Caſuiſtes, par M. l'Evêque de Soiſſons, le 23 octobre 1659.

Huitiéme Ecrit des Curez de Paris, *avec M. Nicole*.

Neuviéme Ecrit des Curez de Paris: M. Arnauld en a fait la premiére partie.

Dixiéme Ecrit des Curez de Paris, *avec M. Nicole*.

La Traduction du Miſſel en Langue vulgaire, autoriſée par l'Ecriture Sainte, & par les Saints Péres & Docteurs de l'Egliſe, par les Décrets des Conciles & des Papes, & par l'uſage de l'Egliſe Gallicane, *in quarto*, 1661, *avec M. de Voiſin*.

De la ſignature du Formulaire, compoſé le ſixiéme juin 1661, chez Madame Angrand.

Lettre de la Mére Agnès Arnauld, Abbeſſe de Port-Royal, au Roi, en mai 1661, *avec M. Nicole*.

Lettre de la Mére Angélique à la Reine-Mére. *Les mêmes*.

Lettre écrite au Roi par M. l'Evêque d'Angers ſur la ſignature du Formulaire du ſixiéme juillet 1661. *Les mêmes*.

Réponſe de M. d'Angers à la Lettre de M. de Lionne, le 21 d'août 1661. *Les mêmes*.

Premiére Lettre de la Mére Magdeleine de Ligny, Abbeſſe de Port-Royal à M. de Contes, Doyen de Notre-Dame de Paris, & Grand-Vicaire, du 16 octobre 1661, *avec Mrs Nicole & de Saci*.

Deuxiéme Lettre de la même du 28 décembre. *Les mêmes*.

Seconde Lettre de M. d'Angers au Roi, ſur le Formulaire. *Mrs Arnauld & Nicole*.

Examen de la Lettre circulaire de l'Aſſemblée du deuxiéme octobre 1663.

Réſolution de cette difficulté, s'il ſuffit de n'avoir point lu Janſénius, pour en pouvoir ſigner la condamnation, du premier juillet 1664, *avec M. de La Lane*.

M. Arnauld a eu quelque part au Traité de la Foi humaine de M. Nicole; mais il n'eſt pas Auteur de toute la quatriéme partie.

Réflexions ſur une Déclaration de M. l'Archevêque de Paris, aux Religieuſes de Port-Royal, *avec M. Nicole*, en 1664.

Apologie pour les Religieuſes de Port-Royal. Les préfaces ſont, *dit-on*, de M. Nicole, qui a eu part auſſi au reſte, excepté à la quatriéme partie que l'on attribue à M. Arnauld. On convient néanmoins que la diſcuſſion de la Diſpute entre S. Cyrille & Théodoret eſt de M. Nicole, outre les piéces qui ſont partie de cette Apologie, & auſquelles il a eu part, comme on l'a dit. M. de Sainte-Marthe y a auſſi travaillé, ſelon l'opinion commune.

Mandement de M. l'Evêque d'Aleth, du premier juin 1665, *avec M. Nicole*.

Mandement de M. d'Angers ſur la ſignature du Formulaire, du huitiéme juillet 1665.

Lettre circulaire des quatre Evêques, ſur le Bref donné contre leur Mandement du 25 avril 1667.

Lettre des quatre Evêques au Pape, en 1668.

Défenſe de cette Lettre contre la Réponſe du Pére Maimbourg, Jéſuite, ſous le nom d'un Théologien domeſtique d'un grand Prélat, en 1668, *manuſcrite*.

Lettre Paſtorale de M. l'Evêque d'Aleth, ſur un Bref ſubreptice qui condamne le Rituel dreſſé pour l'uſage de ſon diocéſe, le 20 juillet 1668, *manuſcrite*.

Lettres en huit volumes, *in douze*, à Nanci, (c'eſt à dire, en Hollande) 1727. Ce Recueil contient auſſi pluſieurs Ecrits de M. Arnauld qui n'avoient point encore été publiez.

Ecrits ſur la Grace générale, recueillis en deux volumes, *in douze*, & imprimez en 1715, avec des préfaces de l'Editeur.

De la Néceſſité de la Foi en Jeſus-Chriſt pour être ſauvé. Cet Ouvrage fut fait dès l'an 1641 contre La Mothe-Le-Vayer, qui avoit parlé très-peu correctement des vertus des Payens dans un Ouvrage ſur cette matiére. Mais la réfutation de M. Arnauld ne parut qu'en 1701, en deux volumes, *in douze*, à Paris, par les ſoins de M. Du Pin, qui y fit des additions & des corrections, & qui en a compoſé la préface.

Analytica Synopſis Doctrinæ libri S. Auguſtini, de Corruptione & Gratia; à Paris 1644, & comme elle étoit devenue fort rare, D. François Geſvres, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, l'a fait réimprimer à la fin de ſa *Defenſio Arnaldina*, à Anvers 1700.

L'Innocence opprimée dans les filles de l'Enfance, en Hollande 1688, *in douze*. Seconde édition en 1718 augmentée.

Lettres de M. Arnauld imprimées & produites par M. Jean Gontin, Prêtre Dauphinois, Curé de S. Hilaire de Senlis, pour ſervir au procès pendant à la Tournelle pour François Deſlyons, Sieur de Theuville, &c. Ces Lettres ont paru *in folio*, & ne ſe trouvent point dans le Recueil en huit volumes de celles de M. Arnauld. M. Deſlyons, Doyen de Senlis, a voulu y répondre par treize autres Lettres en forme de Factum, imprimées *in folio*.

Ecrit contre le ſentiment de M. de Choiſeul, Evêque de Tournay, que l'attrition ſans amour de Dieu ſuffit avec le Sacrement. M. Arnauld ne voulut point faire imprimer cet Ecrit pendant la vie de M. de Choiſeul; & aprés la mort de ce Prélat, il fut pris en 1703 avec les papiers du Pére Queſnel, qui en étoit poſſeſſeur

Lettre d'un Chanoine à un Evêque, pour répondre à une Lettre de quelques Evêques, imprimée en 1680, dreſſée par M. l'Archevêque de Paris, & addreſſée au Roi. La Réponſe de M. Arnauld parut auſſi en 1680.

Réponſe à un Ecrit de M. Le Moine, Doyen du Chapitre de Vitrey en Bretagne, contre Deſcartes. *Cette Réponſe eſt demeurée manuſcrite*.

En 1681, M. Arnauld prit le ſoin de faire imprimer le petit Traité de la Régale, fait par ordre de M. de Pamiers; les Ordonnances & autres piéces ſur ce ſujet; & la Rélation, compoſée par M. Du Vaucel, de ce qui s'étoit paſſé dans les diocéſes d'Aleth & de Pamiers ſur ce ſujet. Le tout a été imprimé à Bruxelles, *in douze*.

Conſidérations ſur les affaires de l'Egliſe, au ſujet de la Régale. M. Arnauld fit cet Ouvrage à Delft en 1681.

Juſtification du livre du renverſement de la Morale des Calviniſtes, contre les Miniſtres Le Blanc & Merlat en 1682.

La ſeconde partie de l'Appendix qui eſt à la fin du ſecond volume de l'*Amor pœnitens*, de M. de Neercaſſel, Evêque de Caſtorie, dans la ſeconde édition. M. Arnauld fit cet Appendix en 1683,

Le Prince d'Orange, nouvel Abſalom, nouvel Hérode, nouveau Cromwel. M. Arnauld fit cet Ecrit en 1688, lorſque ce Prince eut envahi la Couronne d'Angleterre. Il l'envoya manuſcrit à M. de La Reynie, alors Lieutenant-général de Police, qui en parla au Roi, & le Roi ordonna qu'on l'imprimât. On en envoya enſuite des exemplaires dans toutes les Cours de l'Europe. M. Arnauld fit vers le même tems un ſecond Ecrit contre le Prince d'Orange, mais celui-ci ne fut point imprimé.

On croit auſſi que M. Arnauld a eu part à l'Apologie de M. de S. Cyran en deux parties, dont le fond eſt de M. Le Maître. C'eſt un volume, *in quarto*.

A l'égard de la *Morale pratique*, en huit volumes, *in douze*, il n'eſt Auteur que des ſix derniers. Les deux premiers ſont l'Ouvrage commun de Mrs de Pontchâteau, de Claude de Sainte-Marthe, & de M. Baudri de S. Gilles d'Aſſon. La premiére préface eſt de M. Varet; la ſeconde de M. de Pontchâteau ſeul.

M. Arnauld a travaillé auſſi aux Factums contre Madame de Nemours, pour Madame de Longueville, avec M. Nicole, en 1671, pour la ſucceſſion de Neufchâtel en Suiſſe.

Les titres de l'Ouvrage de M. Sinnich, Docteur de Louvain, intitulé, *Trias Sanctorum Patrum de Gratia Chriſti, &c.* ſont de M. Arnauld.

Dans l'édition du Dictionnaire Hiſtorique de l'an 1732, *on a eu ſoin de marquer dans pluſieurs Ouvrages, qui ſont réellement de* M. Arnauld, *les noms de ceux qui l'avoient aidé dans ce travail; mais on l'a oublié à l'égard des ſuivans.*

1. La ſeconde Apologie de Janſénius a été compoſée avec M. Le Maître, & l'on imprimoit cette piéce à meſure que lui & M. Arnauld la compoſoient. Elle fut faite dans un lieu d'autant plus incommode, que la chambre où ils étoient enfermez pour cela, n'étoit ſéparée que par une cloiſon, d'une autre chambre où réſidoit une perſonne de qui ils avoient intérêt de ſe cacher; ce qui les obligeoit à parler ſi bas, que M. Arnauld en eut la voix preſque éteinte pendant longtems.

2. La Logique ou l'Art de penſer, eſt auſſi de M. Nicole en partie. *Voyez* l'Hiſtoire de cet Ouvrage dans l'Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de M. Nicole, premiére partie.

3. M. Nicole a eu part à la ſeconde Lettre de M. Arnauld à un Seigneur de la Cour; au livre intitulé, *Vera S. Thomæ, de Gratia ſufficienti & efficaci, Doctrina dilucide explanata*, en 1656; à celui qui a pour titre, *Diſſertatio Theologica quadripartita ſuper illa Propoſitione*, Defuit Petro tentato, *&c.*; à la Lettre Latine à Henri Holden, en 1656; à l'Ecrit intitulé, *Nouvelle Héréſie des Jéſuites, ſoutenue publiquement dans le Collége de Clermont*; au Mémoire pour les Religieuſes de Port-Royal, en 1665; à la Défen-

fenſe du Nouveau Teſtament de Mons, contre le Pére Maimbourg; au premier volume de la nouvelle Défenſe contre M. Mallet.

4. M. Le Maître a travaillé auſſi à la premiére Lettre apologétique à un Evêque, en 1656.

P. 647. *col.* 1. *l.* 1. après ces mots *par leur piété*, *ajoûtez*. Elle eſt morte le 19 février 1671, dans ſa 78 année.

L. 20. après 1665, *ajoûtez*, & réimprimé depuis avec des augmentations.

ARNOUL, Archevêque de Rheims, *p.* 651. *col.* 2. *l.* 6. *au lieu de* Léon VI, *liſez* Jean XV.

L. 11. après le mot *place*, *au lieu de* ce qui ſuit, juſques au mot s'oppoſât, *mettez*. Le Pape condamna l'action de ce Concile, interdit tous les Evêques qui y avoient aſſiſté, excepté Seguin, Archevêque de Sens & quelques autres qui n'avoient pas conſenti à la dépoſition d'Arnoul, & il envoya pour Légat en France, Léon, Abbé de S. Boniface qui aſſembla à Rheims un autre Concile par lequel Arnoul fut rétabli l'an 992, ſans que le Roi s'y oppoſât.

P. 652. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* 1002, *liſez* 1023.

ARONE ou ARONA, *p.* 654. *col.* 1. *l.* 9. *au lieu de* Guiſſano, *liſez* Juiſſano.

ARONDEL, *l.* 2. après le mot ALAN, *ajoûtez* & ARUNDEL.

ARSENAL, *p.* 661. *col.* 1. *l.* 14. après *Comté de Bourgogne*, ajoûtez *en France*.

Entre *Dantzick* & *Dreſde*, mettez *Delft*, en Hollande.

L. 51. au lieu de *en Alſace*, *liſez* dans l'Alſace Françoiſe.

L. 60. *au lieu de* quatre, *liſez* ſept.

ART NOTOIRE, *col.* 2. *l.* 22. après le mot *Apôtres*, *retranchez* les 17 lignes ſuivantes juſqu'au mot *Apollonius* incluſivement & *mettez* à la place ce qui ſuit. Selon la maniére preſcrite dans le Traité intitulé, *Ars notoria*, l'Aſpirant après les purifications, les priéres & les autres préparations ordonnées, doit ſe ſervir d'un Taliſman d'or, ou de parchemin vierge, avec des caractéres gravez, & les noms de quelques Anges. On met ce Taliſman ſous l'oreille étant au lit. L'Ange, dont le Taliſman porte le nom, révéle pendant le ſommeil, diſent ceux qui ont aſſez de crédulité pour ſe fier à de telles ſotiſes, ce que l'on ſouhaite de ſavoir. Mais c'eſt un crime de ſe ſervir de ce moyen ſuperſtitieux & d'autant plus ridicule que l'effet en eſt purement imaginaire.

ARTAPAN, *p.* 665. *col.* 1 & 2. *l.* 8 & *derniére* de la premiére colomne, depuis le mot *Moïſe*, *retranchez* tout ce qui ſuit juſqu'à la fin de l'article & *mettez* à la place ce qui ſuit, le fit revenir. Euſébe rapporte ſur la Foi d'Eupolémus ce paſſage d'Artapan qu'il appelle mal à propos *Artaban*, *Prépar. Evang. l.* 1. Il en cite pluſieurs autres encore qui montrent que cet Hiſtorien eſt rempli de Fables. * *Chronique d'Alexandrie*, *p.* 148. Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

ARTE'MON ou ARTE'MAS, *p.* 668. *col.* 2. *l.* 14. *au lieu de*, *c.* 25. *liſez c.* 28.

ARTHONGATE, *l.* 15. *au lieu de* Setrid, *liſez* Setride.

ARTILLERIE, *p*, 669. *col.* 1. *l.* 15. après ces mots *d'Innocent III*, *ajoûtez*. L'Editeur du Supplément de Paris 1735 dit au contraire que Naucler n'en fixe l'uſage qu'en 1354.

L 32. Après cette ligne *mettez* le paragraphe qui ſuit.

On a dit dans l'article précédent qu'avant l'an 1425 l'Artillerie étoit inconnue en France, mais par le témoignage de M. Du Cange, il paroît qu'elle étoit en uſage en France dès l'an 1338, & les Archives de la ville d'Eu rapportent que l'on s'en ſervit contre les Anglois qui avoient fait une deſcente à Tréport.

ARVIRAGUS, *p.* 673 *col.* 2. *l.* 11. *au lieu de* 177, *liſez* 77.

ASCE'TES, *p.* 678. *col.* 2. *l.* 12. au lieu de *du Manteau court*, liſez ſimplement *du Manteau*.

ASCONIUS PE'DIANUS, *p.* 682. *col.* 1. *l.* 1. retranchez *le Jeune*.

L. 2. depuis *Auguſte*, juſqu'à *Tite-Live* incluſivement, *l.* 4. *liſez* & ſous celui de ſes ſucceſſeurs, & mourut vers le commencement de celui de Néron, âgé, *dit-on*, de 85 ans. Il avoit connu Virgile, n'étant encore que dans ſa premiére jeuneſſe.

L. 9 juſqu'au commencement de la vintiéme. Il faut retrancher tout cela. Enſuite depuis la 27 ligne, juſqu'au commencement de la trentiéme, leſquelles il faut retrancher, *mettez* à la place ce qui ſuit. Il y en a qui appellent cet Aſconius, *le Jeune*, parce qu'ils en comptent un autre qu'ils ne ſavent où placer. L'opinion de ceux qui n'en admettent qu'un paroît la mieux fondée. Les Anciens n'en ont connu qu'un en effet. A l'égard de l'âge de 85 ans qu'on lui donne, on ne ſe fonde que ſur la Chronique d'Euſébe ou de S. Jérôme; mais cette Chronique en voulant ajuſter les faits, telle qu'elle vouloit les donner, a mis la mort de ce Grammairien en la ſeptiéme année de l'empire de Domitien, au lieu qu'elle arriva en la huitiéme de celui de Néron.

L. 40 après *Quintilien*, au lieu de *l.* 1 & 3. liſez *Inſtit. Orator l.* 1. *c.* 7.

ASMONE'E, *p.* 688. *col.* 2. *l.* 16 & 17. *au lieu de* l'an du monde 4001, avant Jeſus-Chriſt 34. *liſez* l'an du monde 3970 & le 65 avant Jeſus-Chriſt.

Col. 2. Entre ASNATH & ASOTH, il faut placer l'article qui ſuit.

* ASNOIS, bourg de France, dans le Nivernois, eſt ſitué à deux lieues de Clamecy, à trois de Vézelay & à quatre de Corbigny. Par une Chartre du Roi Philippe *le Bel*, donnée en 1304, Aſnois porte le nom de ville. Ce lieu a été ruïné par les guerres & par divers incendies. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

ASPHAR, *p.* 690. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* l'an du monde 3871, avant Jeſus-Chriſt 164. *liſez* l'an du monde 3840 & le 195 avant Jeſus-Chriſt.

ASPILCUE'TA, *p.* 690. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 1491, *liſez* 1493.

ASPHE'NE'S, *l.* 8 & 9. *au lieu de* l'an du monde 3429, avant Jeſus-Chriſt 606, *liſez* l'an du monde 3398 & le 637 avant Jeſus-Chriſt.

ASPIDO. *p.* 691. *col.* 1. Cet article doit venir avant celui d'ASPILCUE'TA.

L. 8. *au lieu de* âgé de 95 ans, *liſez* dans ſa 93 année.

NB. Le Supplément de Paris 1735, après avoir poſé pour fondement qu'Aſpilcuéta eſt né le 13 décembre 1493, & qu'il eſt mort au mois de juin 1586, il ne doit pas dire que ce Docteur mourut âgé de 92 ans, mais dans ſa 93 année.

ASTALLI, *p.* 699. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1144, *liſez* 1143.

ASTARAC, *p.* 700. *col.* 1. *l.* 15. au lieu de *Jean-Louis*, liſez *Jean*, dit

ASTE, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 6. *au lieu de* 1709, *liſez* 1707.

ASTYANAX, *n.* 1. *p.* 704. *col.* 2. *l.* 11. après 1184, *ajoûtez*, ou ſelon d'autres, l'an 2795 du monde, le 3505 de la Période Julienne, & le 1240 avant Jeſus-Chriſt.

NB. Le Supplément de Paris 1735 met ASTYMDUS au lieu d'ASTYME'DUSE.

ATELLA, *p.* 708. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 13. *au lieu de* Guiſchard, *liſez* Guiſcard.

ATHE'NAGORAS, *col.* 2. *l.* 33. *au lieu de* ſous le titre *de vrai & parfait Amour*, *liſez* ſous le titre *du vrai & parfait Amour*.

L. 35. après les mots *Martin Fumée*, *mettez* Seigneur de Genillé.

L. 36. Cet Auteur donne ce Traité *du vrai & parfait Amour*, fauſſement attribué au Philoſophe Chrétien Athénagore, comme un Ouvrage traduit réellement du Grec, quoiqu'il ſoit ſûr qu'il n'ait jamais exiſté avant ce prétendu Traducteur.

ATHE'NE'E, *p.* 712. *col.* 1. *n.* 4. *l.* 2 & 3. *au lieu de* & ſous Commode, *liſez* & au delà même de Sévére.

L. 11. après *Larenſius*, *ajoûtez*. L'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, & le Supplément de 1735, diſent *Larunce*; mais M. Jean-Albert Fabrice, *Biblioth. Græca*, *tome* 3. *p.* 631, à la Note *d*, lui donne le nom de *Laurenſis*.

ATHOS (Le Mont-) *p.* 720. *col.* 2. *l.* 32. *au lieu de* Jean Comnéne, *liſez ſimplement* Comnéne.

ATTALE III, *p.* 725. *col.* 1. *l.* 41. *retranchez* le mot *Graccho*.

Col. 2. *l.* 11. *au lieu de* d'avoir fait mourir, *liſez* d'avoir fait crever les yeux à

N. IV. *p.* 737. *col.* 1. *l.* 14. après ces mots *du Roi*, *ajoûtez* devenue veuve le cinquiéme mai 1693, morte à Paris le ſixiéme octobre 1725, dans la 85 année de ſon âge.

L. 18. après 1674, *ajoûtez*, morte à Paris le 16 mars 1729, âgée de 87 ans.

N. VI. *l.* 5. & 6. au lieu de *dont il eſt venu des enfans*, *liſez*, & il en a eu 1. *Charles-François*, appellé *le Comte de l'Aubépine*, né le 27 ſeptembre 1719; & 2. *François-Joſeph*, dit *le Chevalier de l'Aubépine*, né le 22 avril 1722.

N. VI. des Marquis de Verderonne, *l.* 6. après le mot *Pigray*, *ajoûtez*, morte à Paris le cinquiéme novembre 1727, âgée de 63 ans.

P. 738. *col.* 2. Avant AUBERTIN (Edme) *mettez* l'article qui ſuit.

* AUBERT (Guillaume) naquit à Poitiers vers l'an 1534. Il exerça à Paris la profeſſion d'Avocat pendant pluſieurs années avec beaucoup de réputation. En 1580, il ſe fit recevoir Avocat général à la Cour des Aides. En 1592, la diſette l'obligea à reprendre la profeſſion d'Avocat au Parlement. On ne ſait pas le tems précis de ſa mort, mais il faut qu'elle ſoit arrivée depuis l'an 1595 & avant l'an 1601. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Oraiſon de la Paix & des moyens de l'entretenir*; *Hiſtoire des Guerres des Chretiens contre les Turcs ſous la conduite de Godefroy de Bouillon*; *Elégie ſur le trépas de feu Joachim Du Bellay*; *Vers funebres ſur le trépas du Comte de Briſſac*; *Hymne ſur la venue du Roi Henri III*; *La Bienſéance*; *Les Occaſions*, &c. * Le Pére Nicéron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 35. *p.* 264.

* AUBERT (Pierre) né à Lyon le neuviéme février 1642, fit dès l'âge de 16 à 17 ans un petit Roman ſous le titre de *Retour de l'Iſle d'Amour*; & ſon pére le fit imprimer. Il alla à Paris pour y prendre le goût de la belle Litérature. De retour dans ſa patrie, il s'appliqua à l'étude du Droit & prit le parti du Barreau; mais ſa ſanté delicate l'obligea de ſe renfermer dans les Conſultations. En 1700, la ville de Lyon le choiſit pour un de ſes Echevins, & quelque tems après il fut nommé Procureur du Roi de la Police de la ville de Lyon. Il mourut le 18 février 1733, à l'âge de 91 ans. Il donna en 1710, un Recueil *de Factums de differens Avocats*, & en 1728 une nouvelle édition du *Dictionnaire de Richelet*, à Lyon, en trois volumes *in folio*. Il étoit de l'Académie Royale des Sciences de la ville de Lyon. On a encore de lui pluſieurs Diſſertations qui ſe trouvent dans differens Journaux. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

P. 738. *col.* 2. Avant AUBERTIN, *mettez* AUBERT (Noël) de Verſé. *Voyez* VERSE'.

P. 741. *col.* 1. Avant AUBINAC, *mettez* ce qui ſuit.

AUBIN (Jean de Saint-) C'eſt ainſi qu'il faut écrire ce nom. *Voyez* ſon article ſous le nom ALBIN (Jean de Saint-)

P. 739. *col.* 2. *au lieu de* dans l'onziéme ſiécle, *liſez* au milieu de l'onziéme ſiécle.

L. 60. après ces mots *le Libraire*, *ajoûtez*, qui s'appelloit *Bertier*.

L. 80. *au lieu de* & un François inconnu dans une Diſſertation, où

où le lieu de l'impression n'est pas marqué, *lisez*, un troisiéme dont on ignore le nom à Nuremberg, & un quatriéme la même année. Tous ces Ouvrages sont en Latin. Le lieu où le dernier a été imprimé n'est point marqué.

L. 83. *au lieu de* La Salette, *lisez* des Salettes.

P. 740. *col*. 1. *l*. 9. après ces mots *Cardinal Mazarin*, *ajoûtez* qui a paru en 1695, & qui est

AUBREY, *p*. 741. *col*. 2. *l*. 1. *ajoûtez* (Jean)

AUBRIOT, *p*. 742. *col*. 1. *l*. 22. *retranchez* depuis l'an 1342, jusqu'

P. 742. *col*. 1. Avant AUBURY, *mettez* l'article qui suit.

* AUBRY (Jean d') communément appellé *l'Abbé d'Aubry*, naquit à Montpellier. Il fut Chanoine de la cathédrale de cette ville, & depuis Prêtre & Docteur en Droit Canon. En 1638, il prêcha un Avent & un Carême. Il passa ensuite en Orient, pour travailler à la conversion des Infidéles. Il avoit sur ce sujet des idées fort singuliéres. On a de lui, *Instruction des Prédicateurs*; *Apologie*; *La Merveille du monde*, ou, *la Médecine véritable nouvellement resuscitée*; *Le Triomphe de l'Archée*; *La Médecine universelle des Ames*; *Abbrégé de l'ordre admirable & des beaux Secrets de Raymond Lulle*; *La Trompette de l'Evangile*, ou, *le Livre des Livres* (après l'Ecriture Sainte.) Il ne faut pas le confondre avec AUBERY (Jean) Médecin. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 22. *p*. 22.

N. XVI. *p*. 743. *col*. 2. *l*. 4. après 1670, *ajoûtez*, ou selon le Supplément de Paris en 1673.

P. 744. *col*. 1. *au lieu de* N. XV. JACQUES d'Aubusson, Marquis de Miremont, &c. Capitaine d'Infanterie, *mettez* ce qui suit.

XV. JACQUES d'Aubusson, Baron de Miremont près de Périgueux, autrefois Capitaine d'Infanterie, fils de JEAN d'Aubusson, Seigneur de Miremont, & de *Louïse* d'Aubusson de Castel-Nouvel, devint Chef du nom & armes de sa Maison, & Comte de La Feuillade, Vicomte d'Aubusson, Baron de La Borne, & premier Baron de La Marche, Baron de Pérusse, Seigneur de Felletins, d'Ahun, de Chénerailles, de Jarnage & de Drouilles, par la mort du dernier Maréchal Duc de La Feuillade, arrivée le 29 janvier 1725, la substitution faite par le premier Maréchal, Duc de La Feuillade, le 29 juin 1687, s'étant trouvée ouverte à son profit par la mort de son pére, qui y avoit été appellé. Il mourut dans ses terres en 1727. Depuis le mariage de son fils, il avoit été marié par contract du 19 janvier 1697, avec *Françoise* de Chapt, fille d'*André-Jacques* de Chapt de Rastignac, Seigneur de Firbeix, de Goupiac & de La Gloudie en Périgord, & d'*Anne* Du Bary. De cette alliance sont venus 1. 2. 3. *Godefroy*, *Louïs-Jean* & *Nicolas*, morts en bas âge; 4. HUBERT-FRANÇOIS qui suit; 5. *Catherine*, mariée le premier février 1720, avec *Jean* de Serval de La Vergne, Seigneur de Berzé en Sarladois; 6. *Anne*, mariée le premier février 1720, avec *Pierre* de La Tour, Seigneur Du Roc en Sarladois; 7. *Louïse*, morte jeune; 8. autre *Anne*, mariée en 1724, avec *N*. . . des Champs, Seigneur de Pressat; & 9. *Elisabeth* d'Aubusson, Religieuse Bénédictine dans le monastére de Bugnes.

XVI. HUBERT-FRANÇOIS, Vicomte d'Aubusson, Comte de La Feuillade, Baron de La Borne, & de Pérusse, premier Baron de La Marche, Seigneur de Felletins, d'Ahun, de Chénerailles, de Jarnage & de Drouilles, Seigneur du Duché de Rouannès, Marquis de Boisy, & de Cerviéres en Forès, &c. né le 22 août 1707, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie le huitiéme mai 1723, & Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, le sixiéme décembre 1724, fut institué Légataire universel par le dernier Maréchal Duc de La Feuillade, mort le 29 janvier 1725, en vertu du testament duquel, il hérita du Duché de Rouannès, du Marquisat de Boisy, de quatre Châtellenies, & de deux autres Terres, non substituées à son pére, le tout de la valeur de 35200 livres de revenu en 1687. Il succéda en 1727, par la mort de son pére, aux biens substituez de La Marche. Il fut fait au mois d'avril 1725, Mestre-de-camp du régiment Royal-Piémont-Cavalerie, & il fut accordé le onziéme du même mois avec *Marie-Victoire* de Prie, âgée de sept à huit ans, étant née le 18 novembre 1717, fille de *Louïs*, Marquis de Prie, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-général pour sa Majesté au Gouvernement de Languedoc, Gouverneur de Bourbon-Lanci, & d'*Agnès* Berthelot de Pléneuf, Dame du Palais de la Reine. Depuis, ce futur mariage ayant été rompu, il fut marié le 28 avril 1727, avec *Catherine-Scholastique* Bazin de Besons, née le dixiéme février 1706, fille de *Jacques* Bazin, Seigneur de Besons, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de S. Louïs & Gouverneur de Cambray, & de *Marie-Marguerite* Le Menestrel. Il en a eu 1. *Jean-François-Marie*, né le 30 janvier 1728, & mort peu après; 2. *Louïs-Gabriel*, né le troisiéme août 1729; & 3. *Louïse-Anne-Gabrielle* d'Aubusson, née le 31 janvier 1731.

N. XV. *col*. 2. ANDRE'-JOSEPH, *l*. 4. *au lieu de* Maréchal de France, *lisez* Maréchal des camps & armées du Roi: *il aura un article séparé*.

N. XIII. Plus bas *l*. 3. après *François*, ajoûtez, *qui aura un article séparé*

P. 747. *col*. 2. A la fin du l'article de AUBUSSON (François, Vicomte d') il faut ajoûter ce qui suit.

Par contract du 29 juin 1687, confirmé par lettres patentes du Roi, du mois de juillet suivant, regîtrées au Parlement de Paris le quatriéme du même mois, au châtelet le 12 suivant, & au Grêffe de l'Hôtel-de-ville le septiéme août de la même année, fit une donation à Louïs d'Aubusson, son fils, depuis Duc de La Feuillade, & Maréchal de France, du Comté de La Feuillade, du Vicomté d'Aubusson, de la Baronie de La Borne, qui est la premiére du Comté de La Marche, de la Châtellenie de Felletins dans la même province, & de la Baronnie de Pérusse en Poitou, toutes Terres de l'ancien domaine de la Maison d'Aubusson, avec les Châtellenies d'Ahun, de Chénerailles, de Jarnage, & de Drouilles, situées aussi dans La Marche, & échangées avec le Roi pour la Terre & Seigneurie de S. Cyr, près de Versailles, par contract du 14 juin 1686, le tout alors de la valeur de 22000 livres de rente. Cette donation faite sous la condition d'une substitution graduelle & perpétuelle, de mâle en mâle, l'ordre de primogéniture gardé, & à la charge par le possesseur des terres substituées, d'entretenir le Monument élevé par le Donateur au Roi Louïs XIV, dans la place surnommée *des Victoires* à Paris, avec les ornemens dont il étoit environné, d'en faire les réparations & autres dépenses nécessaires, & de faire redorer la statue du Roi de 25 en 25 ans, si le Prevôt des Marchands & les Echevins de la ville de Paris le jugeoient à propos. Le Donateur au défaut de sa postérité masculine, appella à cette substitution aux mêmes charges & conditions, les Descendans en ligne masculine de GUI d'Aubusson, séparez de la branche, dont il étoit descendu dès l'an 1420, & dont JEAN d'Aubusson, Marquis de Miremont, & JACQUES d'Aubusson, son fils, étoient les aînez. Au défaut de feu JACQUES d'Aubusson, Marquis de Miremont, & du nouveau Comte de La Feuillade, son fils, la substitution regardoit GEORGE d'Aubusson, Seigneur de Péraut, cousin issu de Germain du Marquis de Miremont. Il vivoit encore en 1725, lors de l'ouverture de la substitution, mais il n'avoit point d'enfans; ainsi au défaut du Comte de La Feuillade & de ses enfans mâles, la substitution passeroit à ANDRE'-JOSEPH d'Aubusson, Seigneur de Castel-Nouvel, Marquis de S. Paul.

AUBUSSON (Louïs Vicomte d') Duc de Rouannès, Pair & Maréchal de France, Comte de La Feuillade, Marquis de Boisy & de Cerviéres, Baron de La Borne, & premier Baron de La Marche, &c. fils unique du précédent, & de *Charlotte* Gouffier de Boisy, sa femme, naquit le 30 mai 1673, & fut batisé pour les cérémonies le 18 novembre 1674. Il servit en qualité de Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie en 1689, & fut fait Gouverneur de Dauphiné, au lieu & à la place du feu Maréchal son pére, le onziéme octobre 1691. Son régiment ayant été réformé en 1697, le Roi lui en donna un autre au mois de mai 1701, vacant par la mort de François-Nicolas de La Tournelle, & le créa Brigadier le 29 janvier 1702. Ayant demandé alors à aller servir dans l'armée d'Italie, il fut déclaré Maréchal-de-camp le 18 du mois de février suivant, peu de jours après son départ pour l'Italie; fut fait Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs en 1703, & nommé le 29 du mois de novembre de la même année, pour commander les troupes en Savoye, & en Dauphiné; & Lieutenant-général des armées du Roi le 25 janvier 1704. Il commanda la même année un corps d'armée en Savoye & en Piémont, où il prit la ville & le château de Suse, & s'empara ensuite de tout le Val d'Aouste, fermant par là le passage de la Suisse au Duc de Savoye; fut établi le 13 février 1705, Lieutenant-général, commandant pour le Roi dans le Comte de Nice, prit ensuite la place de Villefranche, les Forts de Montalban & de S. Hospice, & la ville de Nice, & défit la même année un corps de Cavalerie Allemande & Piémontoise, à Setto à deux lieues de Turin, ce qui obligea le Duc de Savoye d'abandonner Chivas, & de se retirer à Turin. En 1706, il fut chargé de faire le siége de Turin, qu'il entreprit au mois de mai après de grands préparatifs. Le succès n'en fut pas heureux. Ses lignes de circonvallation ayant été attaquées & forcées le septiéme septembre, il fut obligé de lever le siége. Au mois de décembre 1715, il fut nommé Ambassadeur extraordinaire à Rome, mais il n'accepta pas cet emploi. Il obtint le deuxiéme septembre 1716, l'enregîtrement au Parlement de Paris des lettres d'érection en Pairie du Duché de Rouannès, obtenues par feu son pére au mois d'avril 1667; prêta serment; prit séance au Parlement en qualité de Pair de France le 29 novembre suivant; se démit du Gouvernement de Dauphiné en faveur du Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, le 27 août 1719; fut déclaré Maréchal de France, le deuxiéme février 1724, & prêta serment pour cette dignité le dixiéme du même mois. Il mourut au château de Marly, la nuit du 28 au 29 janvier 1725, en trois ou quatre jours de maladie, d'une fistule gangrenée au fondement, dans la 52 année de son âge. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 30 dans l'église des Théatins. Par sa mort sans enfans, le titre de Duché & Pairie de La Feuillade, qui avoit été transmis sur l'ancien Duché de Rouannès, demeura éteint & supprimé, & la substitution s'est trouvée ouverte au profit de JACQUES d'Aubusson, Marquis de Miremont, JEAN d'Aubusson son pére, appellé à cette substitution, étant alors décédé.

AUBUSSON (André-Joseph d') fils de *Godefroy* d'Aubusson & d'*Anne* Chauveron, connu sous le nom de *Marquis d'Aubusson*, fut reçu Page du Roi en sa grande Ecurie, le premier janvier 1693, & fut ensuite Capitaine dans le régiment de Cavalerie de La Feuillade, dont il fut fait Mestre-de-camp au mois de février 1702. Louïs XIV le créa Brigadier le 30 janvier 1709; & Louïs XV le fit Maréchal de ses camps & armées le premier février 1719. Il a été marié à l'âge d'environ 30 ans, le quatriéme juin 1708, avec *Jeanne-Batiste-Elisabeth-Charlotte* de Vernou de Bonneuil, âgée alors de 16 ans, fille unique de feu *Jean-Batiste-Gaston* de Vernou, Seigneur Marquis de Melzéard, Seigneur de Mizay, de Ponthieu, de Marconnay, &c. & d'*Elisabeth* de Sainte-Maure de Jonsac. Il en avoit en 1725, *André-Joseph* d'Aubusson; & un autre fils. Au défaut des mâles de cette branche, il appella celle des Seigneurs de BANSON, séparée de la tige, commune avant l'an 1350. Quant à cette branche de Banson, il n'en restoit en 1725, qu'un seul mâle, qui étoit *François* d'Aubusson, appellé aussi en dernier lieu à la substitution de 1687, & & qui n'avoit point d'enfans mâles. *Voyez* la Généalogie de cette Mai-

Maison, *rapportée dans le cinquiéme tome des Grands Officiers de la Couronne*, troisiéme édit. *p.* 318. Enfin au défaut de mâles du nom & de la Maison d'AUBUSSON en ligne masculine, (les filles & leur postérité étant exclues, comme aussi les mâles engagez dans les Ordres sacrez, ou dans la Religion de Malte) il faisoit don des Terres substituées à la ville de Paris, sous la charge portée par la substitution.

AUDEBERT, *p.* 748. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Président, *lisez* Elu.

P. 749. *col.* 2. Avant AUDITEUR de Rote, *mettez* l'article qui suit.

* AUDIGUIER (Vital d') né près de Villefranche de Rouergue, est Auteur des Ouvrages suivans, Philosophie Soldade; le vrai & l'ancien Usage des mots; Quantité de piéces de vers François qui se trouvent non seulement dans *les Oeuvres Poëtiques du Sieur* d'Audiguier, mais aussi dans le *nouveau Recueil des plus beaux vers de ce tems*, à Paris, 1609; *Rélations de Marc d'Obrégon, traduites de l'Espagnol; Traduction de six Nouvelles écrites en Espagnol; Traité de la Converfion de la Magdelaine, traduit de l'Espagnol;* Les Amours de Lysandre & de Caliste, Histoire tragique; Les Amours d'Aristandre & de Cléonice; *La Flavie; La Minerve;* Traduction du Traité de la Perfection Chrétienne par Rodriguès Jésuite Espagnol; (il n'est pas sûr que cette Traduction soit de d'Audiguier) Six Lettres & une autre piéce qui se trouvent dans le Recueil intitulé *Le Bouquet des plus belles fleurs de l'Eloquence, &c.* Cet Auteur étoit noble. Il fut assassiné, mais on ne sait ni à quelle occasion ni en quelle année: on croit que ce fut vers l'an 1530. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* AUDIGUIER (P... D... d') neveu du précédent & nommé en son tems Audiguier *le Jeune.* L'Abbé de Marollès, dans ses *Mémoires, p.* 41, nous apprend qu'en 1619 lui & quelques uns de ses amis, du nombre desquels étoit d'Audiguier, composérent une espéce d'Académie, où chacun apportoit ses productions. On a de lui *l'Eroméne; La Vie de Lazarille de Tormes, traduite de l'Espagnol; Stratonice, traduite de l'Italien.* M. Pellisson dit que l'on croit que cette Traduction étoit de Claude de Malleville, de l'Académie Françoise, mais que cet Académicien la donna à d'Audiguier. * Le même.

* AUDIGUIER (Henri d') Sieur du Maret, Avocat au Parlement & au Conseil. On lui donne les Ouvrages suivans, *Le Censeur censuré*, addressé au Sieur de Sandricourt, Auteur d'un libelle intitulé *Le Censeur du tems touchant les Régences des Reines méres de nos Rois; Lettres de Requête Civile, piéces & Mémoires touchant la cause de la Baronne d'Andres, pour la Reine Anne d'Autriche, contre Charles-Hippolyte de Spinola, Comte de Brouay; Recueil de Plaidoyers.* Son nom étoit proprement Daudiguier, & il n'étoit point parent des deux précédens. * Le même.

AUDRAND. *p.* 750. *col.* 1. Cet article doit venir dans la colomne suivante après AUDOUIN (Saint) & avant AUDRETZKY.

AVENES, *p.* 751. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu* d'AVENES-COMTE, *lisez* AVENES-LE-COMTE.

AVENTIN, *p.* 752. *col.* 2. *n.* 5. *l.* 1. *au lieu de* Thurmair, *lisez* Thurmaire.

L. 7. *au lieu de* 1533, *lisez* 1508.

AUER (Lambert) *p.* 753. *col.* 1. *au lieu de*, ou comme dit Sachin Historien de la Société de Rotembourg, *lisez* ou de Rotembourg, comme dit Sachin, Historien de la Société.

P. 764. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *repose, ajoûtez* ce qui suit.

La question de la découverte du corps de ce Pére de l'Eglise, au sujet du dépôt trouvé le premier octobre 1695, dans l'église de S. Pierre *in Cælo aureo* de Pavie, sur lequel étoient gravez ces seuls mots *Corpus Augustini*, fut décidée le 16 juillet 1728 par François Pertusati, Evêque de Pavie, en vertu d'une commission du Pape Benoît XIII. Ce Prélat, après avoir célébré une Messe du S. Esprit, prononça solemnellement une Sentence portant, que „ le dépot en question étoit le corps de S. Augustin, Evêque d'Hippone & Docteur de l'Eglise, & qu'il devoit être exposé à la vénération publique;" ce qui fut fait en présence du Pére Fulgence Bellelli, Général de tout l'Ordre de S. Augustin, auquel la commission du Pape étoit addressée. Le 19 du même mois de juillet 1728, cette sentence de reconnoissance fut lue publiquement par l'Archidiacre à haute voix dans l'église du Dôme de Pavie, en présence de l'Evêque, du Magistrat de la ville en corps, & d'un nombre infini de peuple; après quoi on célébra solemnellement la Messe, & on chanta le *Te Deum* au son de toutes les cloches, & au bruit de plusieurs décharges de l'artillerie. Cette cérémonie fut terminée le soir par des illuminations par toute la ville, & par diverses machines d'artifices qui furent tirées autour de l'église. Cette décision fut soutenue depuis par plusieurs Ecrits; mais il en parut en même tems d'autres qui l'attaquoient, & la combattoient fortement.

Col. 2. *l.* 6. *au lieu de* 1544, *lisez* 1554.

L. 32. *au lieu de* Le Pére Paul, *lisez* Fra Paolo.

P. 766. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu* d'Etampes-Valençay, *lisez* d'Etampes de la branche d'Autry.

L. 9. *au lieu de* 1642, *lisez* 1645.

L. 13. *Ajoûtez* avec un nouveau paragraphe ce qui suit.

AUGUSTINS DE PARIS. Ces Religieux ont trois maisons dans cette ville, celle des GRANDS-AUGUSTINS, près du Pont-Neuf; celle des PETITS-AUGUSTINS, près de l'Abbaïe de S. Germain-des-Prez, dans la rue de leur nom; & celle des AUGUSTINS-DE'CHAUSSEZ, dits *Petits-Péres*, près de la place des Victoires.

P. 767. *col.* 2. *l.* 48. *au lieu de* Pierre de La Lune, *lisez* Pierre de Lune.

L. 68. *au lieu de* Jacques d'Ossat, *lisez* Jacques de Ossa, ou plutôt de Eusa.

L. 76 & 77. *au lieu de* Grimoaldi, *lisez* Grimoard.

P. 771. *col.* 1. *l.* 6. *mettez* un point entre *Dionis* & *Cotceii.*

Col. 2. *l.* 10 & 11. après le mot *volonté, ajoûtez.* Le Pére Sirmond nous a donné ses Oeuvres *in octavo*, à Paris, 1643.

N. XIII. *p.* 775. *col.* 1. *l.* 15 & 16. après le mot *Magdelaine, ajoûtez* ou, selon le Supplément de Paris 1735, *Marie.*

L. 16. au lieu de *Jacques*, lisez *Jacques-Louis.*

L. 18. après le mot *Ordres, ajoûtez*, dont elle resta veuve le premier de mai 1723, morte subitement à Paris la nuit du 17 au 18 octobre 1728, âgée de 66 ans.

N. XIV. *l.* 11. *au lieu de* né en décembre 1692, *lisez*, né le neuviéme décembre 1692, & mort le cinquiéme octobre 1702; sans avoir été nommé.

Col. 2. *l.* 1. *au lieu du* petit article de N. XVI. *mettez* celui qui suit.

XVI. LOUÏS-MARIE-AUGUSTIN d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Marquis de Villequier, d'Isles & de Noilay, Comte de Berzé, Baron de Chappes, de Rochetaille, de Joney, d'Estrabonne, de Convez, de Molinot, du Lis, de La Mothe-sous-Sigi, &c. né le 28 août 1709, le seul & unique mâle restant de sa Maison, ayant été pourvu de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, vacante par la mort de son pére, en prêta le serment de fidélité le 13 novembre 1723, & fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, par la démission du Sieur de Bougard, au mois d'août 1728. Il a été marié le 23 avril 1727, avec *Victoire-Felicite* de Durfort de Duras, âgée alors de 21 ans & trois mois, veuve de *Jacques* Fitz-James, Duc de Fitz-James, Pair de France, Gouverneur du Haut & Bas Limosin, mort sans enfans le 13 octobre 1721, & fille de *Jean* de Durfort, Duc de Duras, Lieutenant Général des armées du Roi, & d'*Angelique-Victoire* de Bournonville. Il en a eu 1. *Louïs* d'Aumont, Marquis de Villequier, né & batisé le troisiéme avril 1729, & mort le premier janvier 1731; 2. une fille, née le 13 février 1731; & 3. un fils, né la nuit du cinquiéme au sixiéme août 1732.

AUNOY (Marie-Catherine, Comtesse d') *p.* 776. *col.* 2. *l.* 14. après ces mots *Cour d'Angleterre*, ajoûtez, *Mémoires Historiques de ce qui s'est passé de plus remarquable en Europe, depuis* 1672 *jusqu'en* 1679, *tant aux guerres contre les Hollandois qu'à la paix de Nimégue.*

AURAT, *p.* 777. *col.* 2. *col.* 1. *au lieu de* & DORAT, *lisez* ou plutôt DORAT qui est son véritable nom. NB. Lisez par tout dans cet article *Dorat* au lieu de *d'Aurat.*

L. 6. *au lieu de* le nom d'*Aurat*, *lisez* le nom de *Dorat*, capitale de la Basse Marche au Limosin. C'est une remarque de M. Baluze.

P. 778. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* hors de raison, *lisez* hors de saison.

P. 780. *col.* 1. *l.* 7. après ces mots *Anne le Fevre, ajoûtez* qui fut depuis la célébre Madame Dacier.

P. 781. *col.* 3. *l.* 4. *au lieu de* 367. *lisez* 267.

AVRILLOT (Barbe) *p.* 782. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Elle fut mariée au Sieur Acarie, *lisez* Elle fut mariée le 24 août 1582, avec *Pierre* Acarie aussi Maître des Comptes.

AUSTREGESILE, *p.* 788. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* par les Religieux, *lisez* par des Clercs & des Prêtres, non Moines, comme elle l'a toujours été.

AUTELS (Guillaume des) *p.* 790. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Montcevis, *lisez* Montcenis.

AUTON (Jean d') *p.* 791. *col.* 1. *l. pen. au lieu de* mais il y a, *lisez* quelques-uns disent qu'il y a.

L. dern. après le mot *Histoire, ajoûtez* mais ils se trompent, car il mourut en 1523.

N. XIII. *p.* 794. *col.* 2. *l.* 17. *au lieu de* N. *lisez* Jean.

L. 27. après *Tyrol, ajoûtez*, declarée le onziéme décembre 1724 Gouvernante des Païs-Bas Autrichiens, laquelle partit de Vienne le quatriéme septembre 1725, pour aller prendre possession de ce Gouvernement, & fit son entrée publique à Bruxelles le 19 octobre suivant, avec les mêmes cérémonies qui furent observées en 1634, à celle du Cardinal Infant d'Espagne.

L. 7 & 8. après 1717, *ajoûtez*, mariée le 12 février 1736 avec *François-Etienne*, Duc de Lorraine, puis devenu Grand-Duc de Toscane par la cession qu'il a faite du Duché de Lorraine à la France.

L. 9 & 10. *au lieu de* & 4. *N.* née le cinquiéme avril 1724, *lisez, Marie-Amelie-Caroline-Louïse-Ludomille-Anne*, née le cinquiéme avril 1724, morte le 19 avril 1730.

AVY (Saint) *p.* 801. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris 1735 a fait deux fautes dans sa correction, l'une de mettre AVI pour AVY, l'autre de mettre *Mena* pour *Menat.*

P. 803. *col.* 1. Avant AYMALLOUX, *mettez* l'article qui suit.

* AYLON (Luc Vasquès d') Espagnol, Conseiller du Tribunal supérieur, établi en 1509 à San-Domingo, s'est rendu célébre dans le XVI siécle par ses expéditions dans le Nouveau Monde. Lorsque le Roi Charles d'Autriche, connu sous le nom de *l'Empereur Charles-Quint* eut pris possession de ses Royaumes d'Espagne, il fut députe au nouveau Roi pour le féliciter sur son avénement à la Couronne; mais le Licentié Alfonse Zuazo, Administrateur retint d'Aylon & lui enleva tous ses papiers. Il en fut blâmé & fut rappellé. D'Aylon fut depuis employé dans d'autres négociations qui lui firent honneur. Vélasquès Gouverneur de Cuba ayant fait un grand armement contre Fernand Cortès, ce dernier lui envoya d'Aylon, pour traiter d'un accommodement, mais n'ayant rien gagné sur l'esprit de Vélasquès, il passa au Mexique avec Narvaès, & voyant qu'il rejettoit toute voye d'accord, il lui fit intimer sous peine de la vie une défense, de passer outre sans en avoir reçu les ordres de l'Audience Royale. Pour prévenir les suites de ce coup d'autorité, Narvaès fit embarquer d'Aylon sur une caravelle qu'il envoyoit à Cu-

à Cuba, mais d'Aylon engagea le Patron de le mener droit à San-Domingo. En 1520, il fit une expédition dans la Floride, d'où il enleva par trahison un assez grand nombre de Sauvages qui périrent presque tous. Il fit sonner si haut cette expédition qu'il obtint des provisions de Gouverneur de la province de Chicora, où les dépenses qu'il y fit le ruïnérent. Quelques-uns ont écrit qu'il périt dans un second voyage de la Floride. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

* AYMA (Jean d') Jurisconsulte célébre, né à Bayonne, professa longtems le Droit Canon à Poitiers, à Bourges & à Toulouse. Il fut Collégue de Rébuffe dans cette derniére ville. D'Ayma a fait un Commentaire Latin sur le Concordat, imprimé à Lyon en 1535, *in octavo*. Il mourut la même année. Dans son Ouvrage sur le Concordat imprimé pour la premiére fois avant 1536, il soutient vivement le Concordat. * Le Clerc, *Biblioth. du Richelet* 1728.

B.

BAA. BAB. BAC.

BAALIS, *p.* 2. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Baalis*, *ajoûtez* ou BAHALIS.

L. 2. après le mot *Néthanias*, *ajoûtez* ou Néthan'a.

L. 5. au lieu de *ch.* 48. lisez *ch.* 40.

P. 3. *col.* 2. Avant BAARSDORP, *mettez* ce qui suit.

BAARS ou BAERS (Henri) *Voyez* BRAERSIUS.

P 5. *col* 2. Avant BABOLCA *mettez* l'article qui suit.

* BABOLCA ou BABOLCHA & BABOLITZA, ville de la Basse Hongrie, dans le Comté de Sygeth, est à l'ouest-nord-ouest de la ville de Sygeth, dont elle est éloignée de six à sept lieues. * Nicolas Visscher, *Carte de Hongrie.*

BAÇAIM, *p.* 8. *col.* 2. *ajoûtez* à la fin de l'article. *Voyez* aussi BAZAIM.

P. 9. *col.* 1. Avant BACAY, *mettez* ce qui suit.

BACAUDES. *Voyez* LUCIUS (Ælianus)

P. 9. *col.* 1. Avant BACCARAT *mettez* ce qui suit.

BACCARACH. *Voyez* BACCHARACH.

P. 10. *col.* 1. Avant BACCHUS, *mettez* l'article qui suit.

* BACCHIUS (Martin) de Flandre, Licentié en Théologie, Curé d'Alost, puis Thrésorier de l'église d'Ipres, publia en Flamand les Prédications ordinaires de l'année, & a travaillé à la correction du premier tome des Oeuvres de S. Augustin avec les Théologiens de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 655.

P. 11. *col.* 1. *l.* 36. *au lieu de* Minoe, *lisez* Mignault.

· Avant BACCIUS (André) *mettez* l'article qui suit.

* BACCIUS ou DE BACK (Jacques) étoit Médecin à Rotterdam sa patrie. On ne sait rien de sa vie: Manget cite de lui les deux Ouvrages suivans: Une Lettre Latine, où il traite plusieurs Questions touchant la pierre & la gravelle: cette Lettre se trouve dans le Traité Latin de la pierre de Jean Bévérovicius ou de Béverwyck, à Leyde 1638, *in douze*; *Dissertatio de Corde*, &c. à Rotterdam 1648 *in douze*, à Leyde 1664 *in douze*, à Rotterdam 1671, & avec les *Exercitationes Anatomicæ* de Guillaume Hervée, à Rotterdam 1660. * *Voyez* Manget, *Biblioth. Scriptor. Medic. tome* 1. *p.* 194.

BACCIO ou BACCIUS (André) *p.* 11. *col.* 2. *l.* 5. après le mot *réputation*, *ajoûtez*. Il fut premier Médecin de Sixte V.

. *L.* 10 après ces mots *en Latin*, *ajoûtez*. On a encore de lui, *De Balneis ortis Bergomatis Transcriptis seorsim cum finalis argumenti libris; De Monocerote seu Unicornu, ejusque admirandis viribus & usu*, en Italien & traduit en Latin; *De magna Bestia ab Antiquis Alce vocata, ejusque ungulæ pro epilepsia & consimilibus morbis abigendis usu & viribus*, en Italien & traduit en Latin; *Tabula simplicium Medicamentorum; Epistola ad Marcum Oddum de dignitate Theriacæ; Epistola ad Antonium Portum quænam ratio sit viperinæ carnis in Theriaca; De componendis Medicamentis.*

A la fin de l'article *ajoûtez* Mangeti *Biblioth. Script. Medic. tome* 1. *p.* 193.

P. 12. *col.* 1. Avant BACHERIUS, *mettez* l'article qui suit.

* BACHELIER (Nicolas) de Toulouse, ou, selon d'autres, originaire de Lucques, sortit fort jeune de sa patrie, & passa à Rome, où ayant travaillé longtems sous Michel-Ange, il fit un progrès surprenant dans la Sculpture & l'Architecture. Etant à Toulouse sous le régne de François I. il établit dans cette ville le bon goût, & en bannit la maniére Gothique qui y avoit été en usage jusqu'alors. Ses Ouvrages de Sculpture qui subsistent encore dans plusieurs églises de cette ville, se font toujours admirer, quoiqu'on les ait présentement dorez pour la plupart: ce qui leur a ôté cette grace & cette délicatesse, que cet habile homme leur avoit données. Il travailloit encore en 1553. * Abécédario Pittorico, *p.* 329. Catel, *Hist. de Toulouse.*

BACON (François) *p.* 14. *col.* 1. *l.* 21. après le mot *Politiques*, ajoûtez *Oeuvres Posthumes Philosophiques, Politiques & Théologiques; Une Lettre au Pere Fulgence; Les Portraits de Jules-César & d'Auguste; Une Confession de Foi; Dissertation sur les avantages de l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre; Pensées sur l'utilité d'envoyer des Colonies en Irlande; Projet pour réduire les Loix d'Angleterre en un corps & les corriger; Remarques sur les Disputes de l'Eglise Anglicane.*

BACOUE (Léon) *p.* 14. *col.* 2. *l.* 4. après *Glandéve*, *ajoûtez* en 1672.

L. 6. après ces mots *Louïs XIV*, *ajoûtez*. En 1685, il fut transféré à l'Evêché de Pamiers.

L. 9. *au lieu de*. Il le fit réimprimer à Paris en 1685, *lisez*. Il le fit imprimer à Toulouse en 1671.

L. 10. *au lieu de* février, *lisez* janvier.

BAC. BAD.

Avant l'article BACQUET, *mettez* celui qui suit.

* BACQUERRE. (Benoît de) On a de ce Medecin, dont on ne sait rien d'ailleurs, un Ouvrage très-estimé, intitulé, *Senum Medicus*, c'est à dire, *le Medecin des Vieillards*, imprimé à Cologne en 1673, *in octavo*. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. in folio*, *tome* 1. *p.* 196.

BACQUET (Jean) *p.* 14. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* Il étoit mort avant l'an 1608, *lisez*. Pierre de l'Etoile, dans son *Journal de Henri* IV, *tome* 1. met sa mort au mois d'avril 1597. En 1608

L. 12. après le mot *Parlement*, *ajoûtez* La derniére édition est de 1688.

P. 15. *col.* 1. Avant l'article BACKER (Jaques) *mettez* ce qui suit.

BACK (Jacques de) *Voyez* BACCIUS ou de BACK.

BADE, *p.* 15. *col.* 2. N. II. RODOLPHE I, *l.* 6. après ces mots, 1. HERMAN VI, qui suit; *ajoûtez* 2. *Rodolphe* II, mort en 1295 sans enfans d'*Adelheide*, Comtesse d'Ochsenstein; 3. *Hesso*, pére de *Herman* & de *Rodolphe* IV, qui moururent sans postérité; & 4. *Rodolphe* III, mort en 1332, sans enfans de *Jutte*, Comtesse de Strasbourg.

N. III. HERMAN VI, *l.* 1. *au lieu de*, &c. épousa *Berthe*, Comtesse de Tubingue, *lisez* mort en 1291, avoit épousé *Agnès*, Comtesse de Vaihingen.

N. IV. *p.* 16. *col.* 1. *au lieu de* cet article & du suivant *mettez* les deux qui suivent.

IV. RODOLPHE V, Marquis de Bade, mort le 26 mai 1348, avoit été marié 1. avec *Luitgarde*, Baronne de Reinsberg, veuve d'*Albert*, Comte de Lowenstein: 2. avec *Anne*, fille de *Louïs*, Comte d'Oetingen. Ses enfans furent, 1. FRE'DE'RIC III, qui suit; & 2. *Rodolphe*, surnommé *Wecher*, mort le 28 août 1361, sans postérité d'*Adelheide*, Comtesse d'Helffenstein ou d'Ochsenstein.

V. FRE'DE'RIC III, surnommé *le Pacifique*, Marquis de Bade, mourut le deuxiéme septembre 1353. Il avoit épousé 1. *Marguerite*, Comtesse de Pfirt, morte en 1348: 2. *Ursule*, fille de *Conrad*, IV. du nom, Duc de Teck, De la premiére vint RODOLPHE VII, qui suit.

VII. *au lieu de* VII. RODOLPHE IV, *mettez*. VI. RODOLPHE, VII. du nom.

A la fin de l'article, *mettez* BERNARD qui suit.

N. VIII. *lisez* VII. A la fin de l'article, *mettez* JACQUES qui suit.

N. IX. *lisez* VIII. *l.* 4. *au lieu de* 1493, *lisez* 1439.

L. 12. *au lieu de* 1507, *lisez* 1457.

N. X. *lisez* IX. *l.* 11. après le mot *Jean*, *ajoûtez* Comte. NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris en 1732. *p.* 857. *col.* 1. *l.* 9. il y a *Liectbenthalt* pour *Lichtbenthal.*

L. 33. au lieu de *Jacqueline*, lisez *Marie-Jacqueline.*

N. XII. *lisez* XI. *l.* 8. *au lieu de* en 1537, *lisez* le 29 juin 1537.

N. XIII. *lisez* XII.

N. XIV. *lisez* XIII.

N. XIII. *lisez* XII. *l.* 3. *au lieu de* Rodomach, *lisez* Rodemacheren.

N. XIV. *lisez* X. NB. L'édition de Paris 1732 a la même faute.

L. 6. *au lieu de* Aicke, *lisez* Eicken,

L. 15. *au lieu de* Rodomach, *lisez* Rodemacheren.

L. 16. après le mot *Creange*, *ajoûtez* ou Crichingen.

N. XV. *lisez* XIV. L'édition de 1732 a la même faute.

L. 5. après le nombre 2. *ajoûtez* en 1650.

L. 9. après le mot *Christophle*, *ajoûtez*, né en 1628.

L. 10. *au lieu de* 1615, *lisez* 1652.

L. 11. après 1628, *ajoutez*, jumeau du précédent.

L. 13. *au lieu de* Maréchal de camp, Général, *lisez* Maréchal de camp-général.

L. dern. au lieu de en 1703, *lisez* le 22 août 1702.

N. XVI. *lisez* XV. L'édition de 1732 a la même faute. A la fin *ajoûtez*, LOUÏS-GUILLAUME qui suit.

N. XVII. *lisez* XVI.

L. 3. *au lieu de* l'enleva à sa mére, *lisez* l'emmena avec lui.

L. 15. *au lieu de* Fridling, *lisez* Fridlingen.

L. 19. *au lieu de* Maréchal de camp Général, *lisez* Maréchal de camp-général.

P. 17. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* ces mots *dont il a eu Guil-* & les trois lignes suivantes *mettez* ce qui suit, morte le 19 de juillet 1733, 1. *Léopold-Guillaume-Auguste*, né le 21 novembre 1694, & mort le 15 mai 1695; 2. une fille née le 29 aout 1696, & morte le huitiéme mars 1697; 3. *Charles-Joseph*, né le 30 septembre 1697, & mort au mois de mars 1701; 4. un autre fils, né au mois de juin 1702, & mort en bas âge; 5. GUILLAUME-GEORGE-BERNARD-SIBERT-PHILIPPE DE NE'RI qui suit; 5. *Au-*

guste-Marie-Jeanne, née à Rastadt le dixiéme novembre 1704, mariée par Procureur le 18 juin 1724, & en personne le 13 juillet suivant avec *Louïs*, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois & de Montpensier, premier Prince du sang, Pair, & Colonel général de l'Infanterie de France, Chevalier des Ordres du Roi & de l'Ordre de la Toison d'Or, Gouverneur du Dauphiné, Grand-Maître de l'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, &c. morte à Paris le huitiéme août 1726, à six heures trois quarts du matin, âgée de 21 ans, huit mois & 28 jours, & inhumée le 16 suivant au soir dans l'église de l'Abbaïe Royale du Val-de-Grace; & 7. *Auguste-Guillaume-George-Sibert* de Bade, né le 14 janvier 1706, élu Doyen de l'église d'Ausbourg au mois de décembre 1721.

N. XVIII. *lisez* XVII. Au lieu de cet article *prenez* celui qui suit.

XVII. GUILLAUME-GEORGE-BERNARD-SIBERT-PHILIPPE DE NE'RI, Prince, Markgrave de Bade-Baden, né à Aschaffenbourg, le sixiéme septembre 1703, fut nommé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or par l'Empereur le 29 novembre 1731, & en reçut le Collier à Crumau en Bohéme par les mains du Prince de Schwartzenberg son beau-pére, au mois d'avril 1732. Il a été marié au mois de novembre 1721, avec *Marie-Anne*, Princesse de Schwartzenberg, née le 25 décembre 1706, fille d'*Adam-François-Charles*, Prince de Schwartzenberg, Duc de Crumau, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller intime actuel d'Etat de l'Empereur, Grand-Maréchal de sa Cour, & depuis son Grand-Ecuyer, tué malheureusement à la chasse le neuviéme juin 1732, dans la 52 année de son âge, & d'*Eleonore-Amelie-Magdeleine* de Lobkowitz. De cette alliance sortent 1. *Elisabeth-Auguste-Françoise*, née à Rastadt entre trois & quatre heures après midi le 18 mars 1726; & 2. *Charles-Louïs-Damien-Adam-George-François-Jean-Ignace-Xavier-Bernard*, Markgrave héréditaire de Bade-Baden, né à Rastadt le 25 août 1728.

RAMEAU DE BADE-BADEN. N. XVI. *lisez* XV.

N. XVII. *lisez* XVI. *l.* 2 & 3. *au lieu de* Loboschiz, *lisez* Lobaschutz.

BRANCHE DE BADE-DOURLAC.

N. XII. *lisez* XI. *l.* 4. *au lieu de* Susemberg, *lisez* Sausenberg.

L. 6. *au lieu de* 1610, *lisez* 1510.

L. 8. après ces mots 31 *mai*, *ajoûtez*, ou selon M. Hubner, *Tables Génčal. Table* 232, le deuxiéme août. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans la Table 179, il met la mort d'*Elizabeth* au 31 mai.

Dans les trois derniéres lignes, au lieu de CHARLES, *Albert* & *Bernard*, lisez *Bernard*, puis CHARLES & enfin *Albert*.

N. XIII. *lisez* XII. *l.* 11 & 12. au lieu d'*Ezart*, lisez *Edzard*. L'édition de 1732 fait la même faute.

N. XIV. *lisez* XIII. L'édition de Paris de 1732, fait la même faute; outre cela, *l.* 3. met *Vinfen* pour *Wimpfen*, & *l.* 10. *Stotzin* pour *Strotzin*.

N. XV. *lisez* XIV. *l.* 11. Il est dit là conformément à la 232 *Table Généalogique* de M. Hubner, que *Elizabeth-Eusebie* est fille de *Christophle*, Comte de Furstemberg, mais dans l'édition de Paris 1732, on lui donne *Uratislas* pour pére.

L. 15. *au lieu de* Fridling, *lisez* Fridlingen.

L. 18. *au lieu de* 1677, *lisez* 1676.

N. XVI. *lisez* XV. *l. dern.* au lieu de *est mort*, lisez *étoit mort en* 1699.

N. XVII. *lisez* XVI. Au lieu de cet article & des deux suivans, *mettez* ceux qui suivent.

XVI. FRE'DE'RIC-MAGNE, Markgrave de Bade-Dourlac, né le 24 septembre 1647, mort le 25 juin 1709, âgé de 62 ans, avoit épousé *Auguste-Marie*, née Duchesse de Holstein-Gottorp, sa femme, fille de *Frédéric*, Duc de Holstein-Gottorp, & sœur de la Reine de Suéde. Il en eut onze enfans, dont six moururent en bas âge. Les autres sont 7. *Catherine*, née le dixiéme octobre 1677, mariée le 19 juin 1701, avec *Jean-Frédéric*, Comte de Leiningen-Hartembourg; 8. CHARLES-GUILLAUME qui suit; 9. *Jeanne-Elisabeth*, née le troisiéme octobre 1680, mariée le 16 mai 1697, avec *Eberhard-Louïs*, Duc de Wirtemberg-Stutgard; 10. *Albertine-Frédérique*, née le troisiéme juillet 1682, mariée le deuxiéme septembre 1704, avec *Christian-Auguste*, Duc de de Holstein-Schleeswik, Administrateur de l'Evêché de Lubeck; & 11. *Christophle*, Markgrave de Bade-Dourlac, né le 28 septembre 1684, qui servit les Hollandois, & qui se maria le premier décembre 1711, avec *Marie-Christine-Félicité* de Leininghen-Heydesheim, née le 29 décembre 1692, fille de *Jean-Charles-Auguste*, Comte de Leinînghen-Heydesheim, & de *Jeanne-Magdeleine*, Comtesse de Hanaw. Il est mort, & sa veuve s'est remariée au mois de mars 1727, avec *Jean-Guillaume*, Duc de Saxe-Eysenach, veuf de trois femmes, ayant eu de son premier mari *Charles-Auguste-Jean-Reinhard*, né le 14 novembre 1712; *Charles-Guillaume-Eugéne*, né le 13 novembre 1713; & *Christophle*, Markgrave de Bade-Dourlac, né le septiéme juin 1717.

XVII. CHARLES-GUILLAUME, Markgrave de Bade-Dourlac, né le 17 juin 1679, Général de l'Artillerie, & Maréchal de camp-général des armées de l'Empereur, succéda aux Etats de son pére en 1709. Il avoit été marié le 27 juin 1797, avec *Magdeleine-Guillelmine*, née le cinquiéme novembre 1677, fille de *Guillaume-Louïs*, Duc de Wirtemberg-Stutgard. Il en a eu 1. *Charles-Magne*, né le 22 janvier 1701, mort à Lausanne le 12 janvier 1712; 2. FRE'DE'RIC qui suit; & 3. *Auguste-Magdeleine* de Bade-Dourlac, née le quatriéme novembre 1706, & morte le 25 août 1709.

XVIII. FRE'DE'RIC, Markgrave héréditaire de Bade-Dourlac, né le septiéme octobre 1703, créé par l'Electeur Palatin Chevalier de l'Ordre de S. Hubert le deuxiéme février 1724, & depuis fait Sergent général, & Colonel du Cercle de Franconie, mourut à Dourlac le 26 mars 1732, dans la 29 année de son âge. Il avoit été marié le troisiéme juillet 1727, avec *Anne-Charlotte-Amélie*, née Princesse de Nassau-Orange le 13 octobre 1710, fille de feu *Jean-Guillaume-Frison*, Prince de Nassau-Dietz & d'Orange, Stadhouder des Provinces de Frise, de Groningue & des Ommelandes, Felt-Maréchal des troupes des Etats-Généraux des Provinces-Unies, noyé malheureusement le quatriéme juillet 1711, & de *Marie-Louïse*, Landgravinne de Hesse. Il en a laissé 1. *Charles-Frédéric*, Markgrave héréditaire de Bade-Dourlac, né le 22 novembre 1728; & 2. un autre fils, né le 14 janvier 1732.

BADIUS (Josse) *l.* 2. après 1462, *ajoûtez* & mort l'an 1535, âgé de 73 ans.

L. 10. *effacez* & qu'il mourut en 1535, & *mettez* à la place ce qui suit. Avant que d'établir lui-même son Imprimerie, il avoit été six ou sept ans Correcteur de celle de Treschel à Lyon.

L. 25. *au lieu de* jusqu'alors, *lisez* presque jusqu'alors.

P. 21. *col.* 1. Avant BAGE'LARD, *mettez* l'article qui suit.

* BAGE'LA, Royaume de l'Abissinie en Afrique. Il doit être, au rapport de Jérôme Lobo, dans la partie septentrionale de cet Empire, le long de la riviére de Mareb, entre le Royaume de Barnagas & celui de Mazaga.

P. 23. *col.* 1. BAGNALUC. *Voyez* BANIALUC. Il faut effacer cette ligne; *mettez* ensuite l'article qui suit.

BAGNI. NB. Quand ce mot est suivi d'un autre, c'est ce dernier qu'il faut chercher. Par exemple, BAGNI d'ABANO. *Voyez* ABANO.

P. 24. *col.* 1. Avant BAHIA DE TODOS LOS SANTOS, *mettez* l'article qui suit.

* BAHASE'JA ou BASAJAS, fils de Maltija & pére de Micaël, de la race des Lévites. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 40.

BAHIR, *p.* 24. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* c'est dire, *lisez* c'est à dire.

BAIE, *p.* 25. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* BAIEL, *lisez* BAIES.

BAIF (Lazare de) *p.* 25. *col.* 2. *l.* 2 & 3. *au lieu de* Maître des Requêtes de l'Hotel du Roi & Conseiller au Parlement de Paris, *lisez* Conseiller au Parlement de Paris, & dans la suite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hotel du Roi.

P. 26. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1531, *lisez* 1530.

P. 26. *col.* 1. *l.* 2. au haut de la page *au lieu de* 25, *lisez* 26.

L. 45. *au lieu de* Ce Monarque, pour le recompenser de ses services, lui donna une charge de Conseiller au Parlement de Paris & une de Maître des Requêtes, *lisez* Ce Monarque lui avoit donné dès le 17 novembre 1531, une charge de Conseiller au Parlement de Paris, à laquelle il ne fut reçu que le 27 mars 1533, à son retour de Venise: depuis il en eut une de Maître des Requêtes.

BAIF (Jean-Antoine de) *l.* 22. après ces mots *de sa présence*, *ajoûtez*. Il obtint pour son assemblée le titre d'*Academie Françoise*. Il eut pour cela des lettres patentes de Charles IX, données au fauxbourg-S. Germain, au mois de novembre 1570.

L. 31. après ces mots, *& de Térence*; ajoûtez *Etrennes de Poësie Françoise* en vers mesurez.

A la fin *ajoûtez* Du Boulay, *Hist. Universit. Paris. tome* 5. *p.* 714 *& suiv.*

BAIGNEUX-LES-JUIFS. *l.* 4 & 5. *au lieu de* Boutheillier, *lisez* Bouthillier.

BAIL (Louïs) *l.* 2. après ces mots *à Paris*, *ajoûtez* en 1645 une Somme des Conciles en Latin, réimprimée en 1650, & enfin en 1672, en deux volumes *in folio*, avec un Traité à la tête de l'Ouvrage *De triplici Verbo Dei*, & à la fin les Statuts du diocése de Tulle en 1658, & ceux de Besançon en 1648; *Théologie affective*; *De Beneficio Crucis*;

L. 6. après le mot *siécle*, *ajoûtez*. En 1661, il fut choisi pour Supérieur des Religieuses de Port-Royal-des-Champs.

Dans la même ligne, après le mot *Nova*, ajoûtez. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

BAILLET (Jean) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* puis, *lisez* & Commissaire.

P. 27. *col.* 1. *l.* 5. après ces mots *des Saints*, *ajoûtez*. On a encore de lui, *La Vie de Richer*, *Docteur de Sorbonne*, imprimée après la mort de l'Auteur en 1714; *La Vie de S. Etienne de Grandmont*; *Maximes de S. Etienne de Grandmont*, en Latin & en François; *La Vie de Godefroy de Hermant*, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne*, *Chanoine de l'église de Beauvais*; *Histoire des Demêlez du Pape Boniface VIII*, *avec Philippe le Bel*, *Roi de France*; *La Conduite des Ames*, sous le nom de Duret de La Villeneuve.

BAILLEUL (Nicolas) *l.* 31. *au lieu de* ses provinces, *lisez* la province.

L. 36. *ôtez* la virgule qui est entre Château-Gontier & Soisi.

L. 37. *au lieu de* Président, *lisez* & Président.

L. 41. *au lieu de* Bretonvilliéres, *lisez* Bretonvilliers.

L. 45. *au lieu de* N. Roualle, *lisez Aimée* Roualle.

Col. 2. Avant BAILLEUL (Jean) *mettez* l'article qui suit.

* BAILLEUL (Gilles) naquit dans le territoire d'Arras, & fut Docteur de Louvain en Théologie qu'il enseigna pendant 25 ans. On a de lui *Epistola de Signo Crucis*, *lapidibus subjectis impresso*, *tollendo*; *Commentarii in Epistolas Paulinas*, *& in Catholicas Jacobi*, *Petri ac Judæ*, en manuscrit dans le couvent de Bethléem; *Quæstiones super Sententias*, en manuscrit dans la Chartreuse de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 22.

BAILLI ou BAILLIF (Roch Le) *col.* 2. *l.* 2. après 1580, *ajoûtez*, & qui mourut le cinquiéme novembre 1605.

L. 11.

L. 11. après le mot *Armorique*, ajoûtez *Responsiones ad Quæstiones propositas a Medicis Parisiensibus*, à Paris, 1579.

BAIUS ou BAY (Michel) *p.* 30. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Docteur, *lisez* Docteurs.

L. 16. après le mot *Ravestein*, *ajoûtez* accoutumez au jargon Scholastique.

L. 19. *au lieu de* Pie, *lisez* Pie V.

L. 20. après ces mots *en gros*, *ajoûtez* &

L. 26. après le mot *ainsi*, *ajoûtez* du moins.

L. 34. *au lieu de* fut contraint de, *lisez* crut devoir.

L. 35. *au lieu de* & à se retrancher, *lisez* & se retrancher.

BAKERE (Pierre de) *p.* 31. *col.* 1. NB. Dans l'édition de Paris 1732, *p.* 872. *col.* 1. *l.* 12. il y a 1362, pour 1552.

L. pen. au lieu de Jorognes, *lisez* Ivrognes.

P. 32. *col.* 2. Avant BALAMIR, *mettez* l'article qui suit.

* BALAMIO (Ferdinand) Sicilien, fut Médecin du Pape Léon X, de qui il reçut de grandes marques d'estime. Il n'étoit pas moins instruit dans les Belles Lettres que dans la Médecine, & il cultivoit la Poësie & l'érudition Gréque avec beaucoup de succès. Il florissoit à Rome vers l'an 1555. Il a traduit du Grec en Latin, plusieurs Opuscules de Galien, qui ont été imprimez séparément, & que l'on a réünis dans l'édition des Oeuvres de Galien, faite à Venise en 1586, *in folio*. *Voyez* pour ses autres Ouvrages le *tome* 1. *de la Biblioth. Sicilienne d'Ant.* Mongitor, & Manget, *Biblioth. Script. Medicor. tome* 1. *p.* 223.

BALATRONS, *p.* 33. *col.* 1. *l.* 4. au lieu de *Ambabujarum*, lisez *Ambubajarum*.

BALBI (Jean) *p.* 34. *col.* 1. *l.* 8. après ces mots *de l'Imprimerie*, *ajoûtez*, en tables gravées sur bois, & non en caractéres mobiles & séparez.

P. 35. *col.* 1. Avant BALCKHAUSEN, *mettez* ce qui suit.

BALCK (Everard) *Voyez* BALK.

P. 35. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Bartole, *lisez* Accurse.

L. 9. *au lieu de* Bartole, *lisez* Accurse.

BALDE (Ange) *l.* 4. après ces mots *en* 1423, *ajoûtez*: d'autres la placent en 1400.

Après l'article de BALDE (Ange) *mettez* celui qui suit.

* BALDE (Ange) II. du nom, petit-fils du précédent, a enseigné à Padoue, a été Avocat au Consistoire du Pape, & a écrit sur le Digeste, sur le Code, & sur les Instituts, &c.

P. 36. *col.* 2. Avant BALDINI, *mettez* ce qui suit.

BALDI ou BALDIUS. *Voyez* BALDO.

Avant BALDIVIA, *mettez* l'article qui suit.

* BALDINUCCI (Philippe) étoit de Florence. Ayant acquis une grande connoissance dans les Arts de Peinture & de Sculpture, & fait beaucoup de découvertes en étudiant les Ouvrages des meilleurs Maîtres, il se trouva en état de satisfaire le Cardinal Léopold de Toscane, qui souhaita d'avoir une Histoire complette des Peintres. Baldinucci la fit remonter jusqu'à Cimabué le restaurateur de la Peinture, & il avoit dessein de la poursuivre jusqu'aux Peintres qui vivoient à la fin du dernier siécle. Son projet ne fut exécuté qu'en partie. Il donna trois volumes de son vivant, & le reste qui n'étoit presque qu'ébauché, & où il se trouve de grands vuides, n'a été publié qu'après sa mort en 1702 & en 1728. Ce qu'il a écrit est d'un stile très-pur, & exact pour les faits qui regardent les Peintres de son païs. Il étoit de l'Académie de la Crusca, & est mort en 1696, âgé de 72 ans. * *Mémoires du tems.*

Avant BALDO, Monte Baldo, *mettez* l'article qui suit.

* BALDO, BALDI ou BALDIUS, de Florence, habile Médecin, après avoir été Lecteur dans l'Université de Rome, où il eut un Canonicat, obtint la place de Médecin du Pape Innocent X, mais ce poste dérangea tellement sa santé qu'il mourut quelques mois après. Les Ouvrages qu'il a publiez sont entre autres *Prælectio de Contagione pestifera*; *Disquisitio Iatro-Physica ad textum 23 Hippocratis de Aëre, &c*; *De Loco affecto in Pleuritide Disceptationes, ac Renati Moreau de eadem Epistola exegetica*; Rélation d'un miracle opéré à Rome par l'intercession de S. Philippe de Néri, au mois de janvier 1644, en Italien; *Del vero Opobalsamo Orientale.* Il a laissé en manuscrit, *Historia Morbi & Anatomica Observatio circa corpus & cadaver Cardinalis Bevilaquæ, cum multis dubiis inde enatis.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 37. *col.* 1. Avant BALDUIN (François) *mettez* l'article qui suit.

* BALDUIN (Paschase) de Falempin dans la Flandre Wallonne, Chanoine de l'Ordre de S. Augustin, a laissé en manuscrit, *Epistola de Hebraïcis Gemmatum nominibus ac viribus*; *De Ponderibus & Mensuris*; *De Calendarii Reformatione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 711.

BALESDENS (Jean) *p.* 39. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* l'an 1648, *lisez* vers l'an 1647.

L. 3. après le mot *Molleville*, *ajoûtez* Il entra dans l'état ecclésiastique, & dès l'an 1637, il étoit Protonotaire Apostolique, & Aumonier ordinaire du Roi.

L. 5 & 6. *au lieu de* & plusieurs autres Ouvrages, *mettez* ce qui suit; *Les Vies des très-illustres & très-saintes Dames Vierges & Martyres de l'Eglise, suivant l'ordre des jours où les Chrétiens solennisent leurs Fêtes*; *Les Fables d'Esope Phrygien*, traduites en François, & accompagnées *de Maximes morales & politiques pour la conduite de la vie*; *Exercice Spirituel où le Chrétien apprend à bien employer le tems*; *Epîtres de sainte Catherine de Sienne, avec sa Vie.* Il a publié plusieurs Ouvrages de différens Auteurs, & l'on a de lui quelques lettres écrites à diverses personnes.

BALSAC, petite ville. *p.* 40. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *depuis*, *ajoûtez* JEAN qui suit.

L. 3. au lieu de *Robert*, Comte de Charlus, lisez *Jacques* de Chabannes.

L. 4. *retranchez* ces mots *Robert qui suit*; & Dans la même ligne après le mot *postérité*; *ajoûtez* ROBERT, *dont il sera parlé après son frére aîné.*

Au lieu de l'article N. II. ROBERT de Balsac, & de II. ROFFEC de Balsac, *mettez* ceux qui suivent.

II. ROFFEC de Balsac, Seigneur de Glisenoves, de Bensac, de S. Amand, &c. Sénéchal de Nîmes & de Beaucaire, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller & Chambellan du Roi, mort le 25 octobre 1473, avoit été marié par contract du 16 février 1453, avec *Jeanne* d'Albon, fille d'*Antoine*, Seigneur de Baigneul. Il en eut 1. *Roffec* de Balsac, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, & Capitaine de trente Lances en 1489, mort sans postérité; 2. *Géoffroy* de Balsac, Seigneur de Montmorillon, Conseiller & Chambellan du Roi, aussi mort sans postérité en 1509, de *Claude* Le Viste, son épouse, fille de *Jean* Le Viste, Président à la Cour des Aides, & de *Genevieve* de Nanterre; 3. *Anne* de Balsac, femme en 1472 de *Guillaume*, Vicomte de Joyeuse: 4. *Marie* de Balsac, mariée avec *Louïs* Malet, Seigneur de Graville, Amiral de France; 5. *Philippe* de Balsac, que quelques uns disent fille de ROBERT, & qui fut mariée avec *Louïs*, Seigneur de Montlaur & de Maubec; 6. *Marguerite* de Balsac, femme de *Philippe* L'Espinasse, Seigneur de Maulevrier; & 7. *Antoinette* de Balsac, Religieuse de l'Ordre de Fontevrault à Varinville.

II. ROBERT de Balsac, fils puîné de JEAN, & frére du précédent, Seigneur d'Entragues, Sénéchal d'Agénois & Gouverneur de Pise pour le Roi Charles VIII, épousa *Antoinette* de Castelnau, fille d'*Antoine*, Seigneur de Castelnau & de Bretenoux & de *Catherine* de Chauvigny: il en eut PIERRE qui suit.

P. 41. *col.* 1. N. IV. GUILLAUME de Balsac, *l.* 11. *au lieu de* Cournancy, *lisez* de Tournansuye.

BRANCHE DES BARONS de DUNES. N. VI. *l. dern. au lieu de* Landalles, *lisez* Landelle.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTAGU. N. IV. *l.* 3. au lieu de *Anne* de Gaillard, lisez *Anne* Gaillard.

Col. 2. *l.* 8. *au lieu de* Monteaurel, *lisez* Montcaurel.

N. V. *l.* 3. au lieu de *Anne* Balsac, lisez *Anne* de Balsac.

L. 4. *au lieu de* Vrigny, *lisez* Treigny.

BALUE (Jean) *p.* 42. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Juvénal, *lisez* Jouvenel.

L. 5 & 12. *au lieu de* Beauveau, *lisez* Beauvau.

L. 6. *au lieu de* Jean de Melun, *lisez* Charles de Melun, Seigneur de Nantouillet.

L. 13. *au lieu de* Jean de Melun, *lisez* Charles de Melun.

L. 15. *au lieu de* à Loches, *lisez* à Andeli.

N. II. *p.* 43. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* des Cervolles, *lisez* de Cervolles.

L. 7. au lieu de *Jean* Bureau, lisez *Jean* Balue.

BANCOCK, *p.* 48. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Chaumont, *lisez* Saint-Chaumont.

BANDEL, *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* celles de Plutarque, *lisez pour plus grande clarté* les Vies écrites par Plutarque.

L. 6. *au lieu de* en Italien, *lisez* en Latin.

L. 31. *au lieu de* Boaisteau, *lisez* Boistuau.

P. 48. *col.* 2. Avant BANDER-ABASSI, *mettez* l'article qui suit.

* BANDER, forteresse du Mogolistan en Asie. Elle est dans le Royaume de Cambaye, sur la côte, près de la ville de Baçaïm, & appartient aux Portugais.

P. 50. *col.* 1. Avant BANI, *mettez* l'article qui suit.

* BANGOR, bourg d'Irlande dans l'Ultonie. Il est situé dans le Comté de Downe, sur le bord méridional de la Baye de Carickfergus, & vis à vis de la ville de ce nom. Il a séance & voix dans le Parlement de ce Royaume. * Maty, *Dict. Geogr*, Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1458.

P. 50. *col.* 2. Avant BANNER, *mettez* l'article qui suit.

* BANNE, BANNOW ou BANNOGH, bourg de la Lagénie en Irlande. Il est situé sur une petite baye qui porte son nom, dans le Comté de Wexford, au sud-sud-ouest de la ville de Wexford, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il a séance & voix au Parlement d'Irlande.

P. 50. *col.* 1. Avant BANIALUCH, *mettez* ce qui suit.

BANIA. *Voyez* NAGIBANIA.

P. 51. *col.* 2. BANNA, *mettez* à la fin. *Voyez* BANNE ou BANNOW.

BANNOCHBURN. On dit dans cet article que M. Maty appelle ce lieu BANNOCHORN, mais on se trompe: ce sont deux lieux qui différent de nom & de situation. Il est vrai que M. Maty dit que ce fut là que Robert Bruss remporta la victoire sur Edouard II, Roi d'Anglererre, mais il se trompe, puisque l'action se passa près de Sterling. M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl. p.* 105. l'appelle BANNOKS-BROWN.

P. 51. *col.* 2. Avant BANNOCH, *mettez* l'article qui suit.

* BANNOCHORN, lieu de la province de Merche dans l'Ecosse méridionale, près de l'emboûchure de la Twede. Ce lieu ne se trouve ni dans les Cartes, ni dans les *Délices d'Ecosse* de Beeverell.

P. 52. *col.* 1. Avant BANTRY, *mettez* l'article qui suit.

* BANTRE, & non BAUTRE, comme le dit Sanson dans sa *Carte de l'Irlande méridionale*, petite riviére du Comté de Desmond, se rend dans la Baye de Bantry ou Bantrey.

Avant BANUS, *mettez* l'article qui suit.

* BANTZ, ville de la Basse Hongrie, est située sur la rive gauche de la Save. Elle est à peu près à l'ouest-sud-ouest de Belgrade, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

Avant BANZA, *mettez* ce qui suit.

BANYA. *Voyez* NAGIBANIA.

BANZA, *ajoûtez* à la fin de l'article. *Voyez* SAN-SALVADOR.

Avant BANZEUS, *mettez* l'article qui suit.

BANZERUS (Marc) né à Ausbourg l'an 1592, de George Banzerus, Orfévre & Lapidaire, étudia en Médecine, dont il prit le Bonnet de Docteur à Bâle en 1606. Il fut reçu en 1619 dans le Collége de Médecine à Ausbourg, & il y exerça son Art pendant plusieurs années. Son attachement à la Religion Luthérienne, l'obligea d'abandonner sa patrie, & de fuir de ville en ville. Il mourut dans celle de Wittemberg où il eut une Chaire de Professeur en Médecine, l'an 1664, âgé de 74 ans. On a de lui un Traité des Remédes qui est estimé: il est intitulé, *Fabrica Receptarum*, *&c.* & a été imprimé à Ausbourg en 1622, *in octavo.* * Manget, *Biblioth. Scriptor. Medicor. tome 1. p.* 229.

P. 53. *col.* 2. Henri IV, *l.* 9. *au lieu de* 1366, *lisez* 1396.

BAR (Louïs de) *l.* 5. après *Alexandre V*, *ajoûtez* le mit au rang des Cardinaux-Prêtres, &

L. 6. après ces mots *son titre*, *ajoûtez* de Sainte-Agathe.

L. 10. *au lieu de* Port, *lisez* Porto.

Col. 2. *l.* 11. *au lieu de* Centons, *lisez* Canons.

P. 54. *col.* 1. Avant BAR-LE-DUC, *mettez* les articles qui suivent.

* BAR, petite riviére de France en Champagne, prend sa source vers un village du même nom dans le Rételois, coule d'abord du sud-est au nord-ouest, puis du sud au nord, ensuite de l'ouest à l'est, après du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, enfin du sud au nord, & se rend dans la Meuse au dessous de Donchery.

* BAR, bourgade d'Afrique dans la Nigritie. Elle est à l'embouchure de la riviére de Gambie. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

BARANZANO, *p.* 56. *col.* 1. *l.* 3. après ces mots *naquit à*, *ajoûtez* Serravalle, bourg du diocése de.

L. 12. *au lieu de* l'an 1623, *lisez* le 23 décembre 1622.

L. 14. au lieu de *De novis Opinionibus Physicis seu Corpus Philosoph.* lisez *Novæ Opiniones Physicæ, seu tomus primus secundæ partis Philosophiæ Annecienfis.*

P. 56. *col.* 2. Avant BARATIER, *mettez* l'article qui suit.

* BARATHUS (Jean) de Hainaut, Carme du couvent de Valenciennes, & Docteur en Théologie à Paris, a laissé en manuscrit, les Traitez suivans, *De Revelatione Divinorum; Determinationes sanctæ Theologiæ; De Temporis sui Malis; In Sententiarum libros quatuor; Quæstiones Ordinariæ; Collationes Synodales, &c.* Il florissoit en 1426. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 455.

BARATON, *col.* 2. *l.* 3. après *depuis*, *ajoûtez* Jean qui suit.

N. III. Olivier Baraton, *l. dern. au lieu de* Sovigné, *lisez* Sévigné.

N. III. François Baraton, *l.* 5. *au lieu de* S. Maure, *lisez* Sainte-Maure.

L. dern. au lieu de Lonry, *lisez* Loury.

NB. Dans le Supplément de Paris 1735, *Baraton* est mis avant *Barathier.*

P. 57. *col.* 2. Avant BARBANÇON, *mettez* l'article qui suit.

* BARBAIRA, grande contrée de l'Isle de Sardaigne, dans la partie orientale de l'Isle, divisée en trois parties, savoir, *Barbaira Iolay*, vers la ville de Lode, *Barbaira Sévoli*, vers la ville de Sargano ou Sorgano, & *Barbaira Bérici*, vers le bourg de Nori. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARBARIGO (Grégoire) Il faut ajoûter à la fin de cet article, *p.* 60. *col.* 1. *l.* 10. ce qui est dit à la fin de l'article de BARBARIGO (Marc-Antoine) commençant par ces mots *On prétend*, & finissant par ceux-ci *sa béatification.* Après cela il faut ajoûter ce qui suit. Son corps, en vertu d'un Décret de la Congrégation des Rites, dans laquelle on traitoit de sa béatification, fut exhumé le 27 mai 1725, & transféré dans un nouveau tombeau, qui lui avoit été préparé par les ordres de la même Congrégation, dans l'église cathédrale de Padoue. Son cercueil ayant été ouvert auparavant, on publia que son corps avoit été trouvé sain & entier, quoiqu'il y eût 28 ans qu'il fût enterré: de quoi on dressa un procès verbal de reconnoissance, en présence du Cardinal *Jean-François* Barbarigo, Evêque de Padoue, neveu du défunt, du Chapitre de son église, & de plusieurs Médecins & Chirurgiens appellez à cet effet.

BARBARIGO (Jean-François) *p.* 60. *col.* 1. *substituez* à cet article celui qui suit.

BARBARIGO (Jean-François) Vénitien, Cardinal Prêtre, Evêque de Padoue, né le 29 avril 1658, fut d'abord Primicier de l'Eglise Ducale de S. Marc à Venise, puis en 1698 Evêque de Vérone, d'où il fut transféré à l'Evêché de Brescia, qui fut proposé pour lui à Rome le neuviéme juillet 1714. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le neuviéme novembre 1719; mais il le réserva *in Petto*, & ne le déclara que le 30 septembre 1720. Il reçut la barette à Brescia, le cinquiéme novembre suivant, & s'étant rendu à Rome, le Pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un Consistoire public, le deuxiéme janvier 1721, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche dans un même Consistoire, le 16 du même mois; ensuite de quoi il lui assigna le titre presbytéral de S. Marcellin & de S. Pierre, dont il prit possession le neuviéme février suivant. Il fut fait aussi des Congrégations des Evêques & Réguliers, des Rites, des Indulgences, & saintes Reliques, de la Visite & de l'Indice, & Protecteur de l'église de sainte Anne de la nation Brescianne. Il fut transféré de l'Evêché de Brescia à celui de Padoue, qui fut proposé pour lui à Rome par le Pape, le 20 janvier 1723. Il y fit son entrée, & en prit possession le 18 juin suivant. Il mourut à Padoue le 26 janvier 1730, sur les dix heures du soir, âgé de 71 ans, huit mois & 29 jours, & de Cardinalat dix ans, un mois & 29 jours.

BARBARO (François) *l.* 23. après ces mots *dans sa vieillesse*, *ajoûtez.* Il a aussi traduit du Grec de Plutarque *les Vies d'Aristide & de Caton.* Il mourut Procurateur de S. Marc en 1454.

Après BARBARO (Hermolaüs) *mettez* l'article qui suit.

* BARBARO (Hermolaüs) différent du précédent, fut aussi fils d'un Zacharie. Il fut Evêque de Trévise & ensuite de Vérone, après avoir été Protonotaire Apostolique. Cet Hermolaüs mourut le 12 mars 1471, & laissa quelques Ouvrages qui n'ont point été imprimez, comme la Vie de S. Athanase en Latin, avec l'Histoire de la Translation de son corps à Venise, & des Sermons.

BARBAZAN, *col.* 2. *l.* 17. NB. Dans l'édition de Paris 1732, *l.* 19. il y a le Chevalier de Scales, au lieu de *le Chevalier de l'Escale.*

P. 61. *col.* 1. *l.* 13. *au lieu de* Barbazan ne laissa point d'enfans mâles de *Sibylle* de Montaut sa femme, mais seulement une fille, *lisez* Barbazan, quoiqu'il eût une fille de *Sibylle* de Montaut sa femme, appella à sa succession *Béraud* de Faudoas son neveu, fils aîné de sa sœur.

P. 62. *col.* 1. Avant BARBEAUX, *mettez* ce qui suit.

BARBE (L'Isle) *Voyez* ISLE-BARBE.

BARBENTANE, *p.* 62. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *au lieu de* cinq lieues au dessous, *lisez* à cinq quarts de lieue.

L. 14. après ces mots *à ce sujet*, *ajoûtez*; mais depuis il se désista de ses prétentions, & fut obligé de se contenter de quelques pensions.

N. VII. Urbain Barberin, *col.* 2. *l.* 11. au lieu de *Cornélie*, lisez *Cornélie-Constance.*

L. 12. après 1716, *ajoûtez*, mariée le 19 mai 1728 (par dispense du Pape n'ayant pas encore douze ans accomplis) avec *Jules-César* Colonne, Duc de Basanello, alors Exempt des Gardes du Corps du Roi d'Espagne, & second fils de *François-Marie* Colonne, Prince de Carbognano. Ce fut le Cardinal Barberin son oncle, qui fit ce mariage, malgré les oppositions réïterées de la mére, qui la vouloit marier à Dom Paulin, fils du Prince Borghése.

P. 63. *col.* 1. Avant BARBEROUSSE I, *mettez* l'article qui suit.

* BARBERINS ou FUNGES, peuples de la Haute Ethiopie en Afrique. On les place dans la Nubie. * Maty, *Dict. Géogr.*

P. 65. *col.* 2. Avant BARBU (Le) *mettez* l'article qui suit.

* BARBOWINA ou GABOWINA, village de la Basse Hongrie, sur la Drave, à trois lieues de Cinq-Eglises, du côté du midi. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Berbis* ou *Berebis*, ville de la Basse Pannonie; d'autres la placent à Berzéche, village situé sur la Drave, au midi du Lac Balaton. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARCELONE, *p.* 66. *col.* 2. NB. L'Edition de Paris 1732, *l.* 8. a saint Paul *Barcimus* pour saint Paulin *Barcinus*: *l.* 23. *le Veleu* pour *le Velu.*

L. derniére de la colomne, *au lieu de* Il épousa 1. *Guinilde*, *lisez* Il épousa *Guinilde.* puis *changez* les nombres suivans 2. 3. 4. 5. en 1. 2. 3. 4.

P. 67. *col.* 1. *l.* 3. au lieu de *Garsene*, lisez *Garsende.*

N. II. Miron, *l.* 4. *au lieu de* vers l'an 954, *lisez* 957.

Dans la même ligne au lieu de *Cabrit*, lisez *Cubrit.*

L. 5. *au lieu de* d'Urgel, *lisez*, de Girone, mort en 984.

N. II. Sunier, *l.* 4. *au lieu de* Borrel, *lisez* Borel. Faites la même chose dans la suite de cette Généalogie.

N. III. Borel, *l.* 4. au lieu de *Emerach*, lisez *Emerugh.*

N. V. Be'renger-Raymond, *l.* 6. *au lieu de* Marense, *lisez* Mentesse.

N. VI. Raymond-Be'renger, *l.* 1. après le mot *nom*, *ajoûtez* surnommé *le Vieux.*

N. VII. Raymond-Be'renger, *l.* 3. *au lieu de* Bérenger, *lisez* Bérenger-Raymond.

Dans la même ligne, après le mot *Machaud*, *ajoûtez* ou *Mathilde.*

NB. L'édition de Paris 1732, *l.* 19. a Alfonse VII, pour Alfonse VIII.

N. IX. Be'renger-Raymond, *l.* 2. après 1144, *ajoûtez* ayant été tué par des Pirates.

Dans la même ligne, *au lieu de* Mergueil, *lisez* Melgueil.

X. Raymond-Be'renger, *ajoûtez* V. du nom. NB. L'édition de Paris 1732 a Alfonse VII, pour Alfonse VIII.

ANCIENS COMTES d'URGEL, N. V. *l.* 2. *au lieu de* mort l'an 1038 à Jérusalem, *lisez* pour avoir fait le voyage de Jérusalem où il mourut en 1038.

N. IX. Ermengaud, VI. du nom, *col.* 2. *l.* 2. *effacez* sans postérité.

L. 3. depuis le mot *Arsinde* & jusqu'aux mots *cy-devant*, *l.* 8. *au lieu de* ces six lignes, *mettez* ce qui suit, dont il eut Ermengaud VII. qui fuit.

X. Ermengaud, VII. du nom, Comte d'Urgel, tué à Valence en 1184, avoit épousé *Eléonore*, fille de *Raymond-Bérenger*, Comte de Barcelone & Prince d'Aragon. Il en eut 1. Ermengaud, VIII. du nom, Comte d'Urgel, mort sans postérité en 1208; & 2. *Aremburge* d'Urgel, qui fut héritiére de son frére. Elle épousa 1. *Ponce* de Cabréra: 2. *Pierre* de Portugal, qui, à cause d'elle, fut Comte d'Urgel, & qui étant resté veuf d'elle en 1231, échangea ce Comté que sa femme lui avoit donné, pour la Principauté de Majorque, avec Jacques *le Conquérant*, Roi d'Aragon, par acte du 29 septembre de la même année 1231.

COMTES DE BE'SALU, N. III. *au lieu de* d'Ausone, *lisez* de Solsone. NB. L'édition de 1732 a la même faute.

COMTES DE CERDAGNE, N. IV. l. 9. au lieu de *Fidez*, lisez *Fides*.

N. VII. BERNARD-GUILLAUME, *l.* 1. après le mot *Comte*, *ajoûtez* de Bergit, puis de

L. 7. NB. L'édition de Paris 1732, a *l.* 8. se séparent *pour* se séparérent.

NB. L'édition de Paris 1732, *p.* 910. *col.* 1. *l.* 19. *dit* pendant les guerres *pour* pendant les derniéres guerres.

P. 68. *col.* 1. *l.* 33. *au lieu de* Bénéfices, *lisez* Bénéficiers.

BARCLAY (Guillaume) *p.* 69. *col.* 1. *l.* 26. *au lieu de* vers l'an 605, *lisez* vers la fin de l'an 605.

Col. 2. *l.* 36. après le mot *Argénis*, *ajoûtez* ce qui suit. Ce Roman allégorique, a été traduit en François en 1623; en Anglois en 1625, par Hengelmill; en Italien par Francisco Pona, en 1625; en Espagnol, par Joseph Pellicier de Salas, en 1626; la même année en Allemand, par Martin Opitius. En 1732, M. l'Abbé Josse, Chanoine de Chartres, a donné du même Ouvrage une Traduction très-estimée en François. Il a traduit en vers ce qu'il y a de Poësie dans cet Ouvrage, & sa Traduction l'emporte de beaucoup sur l'original. Elle est en trois volumes *in douze*, & a été imprimée à Chartres.

BARCOS (Martin de) *p.* 70. *col.* 1. *l. pén.* de l'article & de la colomne, après ces mots *charge d'Abbé*, *ajoûtez* ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, Censure du *Prædestinatus* du Pére Sirmond, Jésuite, sous le nom du Sieur Auvray; Réponse à un *Extrait de quelques Propositions de Jansénius & de ses Sectateurs, &c. condamnées par le Concile*; Traité de l'autorité de S. Pierre & de S. Paul qui réside dans le Pape, Successeur de ces deux Apôtres; La grandeur de l'Eglise Romaine établie sur l'autorité de S. Pierre & de S. Paul, & justifiée par la Doctrine des Papes; *Epistola ad Innocentium X*, sur le même sujet; Eclaircissemens de quelques objections que l'on a formées contre le livre de la grandeur de l'Eglise Romaine; *Quæ sit auctoritas sancti Augustini in Ecclesia*; Lettre à l'Abbesse & aux Religieuses de Port-Royal, pour les consoler, en 1661; Réponse au Pére Ferrier, Jésuite, sur son idée du Jansénisme; Seconde Réponse au même; La simple vérité opposée à la fausse idée du Jansénisme; Explication de la Question de Fait touchant les cinq Propositions; Sentimens de l'Abbé Philerême sur l'Oraison Dominicale; De la Foi, de l'Espérance & de la Charité, ou Explication du Symbole, de l'Oraison Dominicale & du Décalogue; Exposition de la Foi de l'Eglise Romaine touchant la Grace & la Prédestination.

BARDE (Jean de La) *p.* 71. *col.* 1. *l.* 41 & 42. *au lieu de* en août 1714 *N.* . . de Pommeren, *lisez* le 22 août 1714 *Marie-Agnès* de Pommeren.

L. 41. au lieu de *Louïs*, lisez *Jean-Batiste*.

L. 42. au lieu de *N.* Bernard, lisez *Marie-Michelle* Bernard.

BARDET (Pierre) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1581, *lisez* 1591.

BARGE'NY, *p.* 73. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* BANGY, *lisez* BANGE'NY.

BARLEMONT, *l.* 1. *au lieu de* village, *lisez* ville.

BARNES (Jean) *p.* 71. *col.* 2. *l.* 32. après le mot *Eglise*, *mettez* ce qui suit. Il fut conduit d'abord de Paris à Cambray, où il fut mis en prison. De Cambray on le mena à Grivolde, demeûre ordinaire des anciens Comtes de Flandre, à deux lieues de Bruxelles, sur le canal qui conduit à Malines. Barnès fut encore enfermé dans ce lieu, mais il s'en sauva avec le tems par le moyen d'un cordon qu'il avoit fait avec des cordes de basse de viole; car il touchoit de cet instrument, & comme le lieu où il étoit, étoit humide, il feignoit que ses cordes se rompoient souvent, & en faisoit amas pour son dessein. Il étoit déja sur le port à Anvers prêt à s'embarquer sur un vaisseau Hollandois lorsqu'il fut reconnu. On se saisit de lui, on le reconduisit dans sa prison de Grivolde, où il fut très-reserré: enfin on le transféra à Rome par ordre du Pape. Il y fut mis dans les prisons de l'Inquisition, où il mourut après plus de trente ans de prison. M. le Garde des Sceaux de Marillac fit chercher par tout ses Ouvrages, jusques dans la maison des Bénédictins Anglois au fauxbourg-S. Jacques à Paris, mais ses recherches furent inutiles, & le Pape qui les desiroit ne put les avoir. * *Mémoires du tems*.

BARO (Balthasar) *p.* 79. *col.* 2. *l.* 6. *au lieu de* 1639, *lisez* 1650 & *ajoûtez*. On a de lui neuf piéces de théatre, qui ont été imprimées; une Ode sur la mort du Maréchal de Schomberg; une Ode pour le Cardinal de Richelieu.

P. 80. *col.* 1. Avant BARON, *mettez* ce qui suit.

BAROIS. *Voyez* BAR (Le Duché de)

BARON (Eguinard) *p.* 80. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Droit*, *ajoûtez* à Angers, puis

P. 80. *col* 2. Avant BARON, fameux Acteur, *mettez* l'article qui suit.

* BARON (François) Consul de France en Syrie, puis Directeur général du Commerce aux Indes Orientales, naquit à Marseille le quatriéme novembre 1620, d'une ancienne famille de la même ville. Après avoir fait de bonnes études, il entreprit de voyager. Il vit une partie de l'Italie, séjourna à la Cour de Turin, & passa ensuite en Egypte dans le tems du siége de Candie. En 1659, il fut député à la Cour de France, de la part de la Compagnie Françoise, établie en Egypte. Ensuite il revint à Marseille où il fut un peu enveloppé dans la disgrace de M. de Glandevez: ce qui, quoiqu'il fût innocent, l'obligea à se retirer pour quelque tems; mais sa retraite ne dura pas. En 1661, le Roi le nomma Consul d'Alep, dans un tems que le Commerce étoit presque ruïné en ce païs-là. Cependant, en moins d'une année, il remit presque toutes les affaires dans un si bon ordre qu'à la fin de 1662, M. Colbert qui étoit parvenu au Ministére après la mort du Cardinal Mazarin, le consulta sur le commerce. Ce Ministre eut lieu d'en être satisfait, & après que M. Baron eut exercé le Consulat d'Alep pendant neuf ans, M. Colbert qui vouloit procurer les mêmes avantages au Commerce de la Compagnie des Indes Orientales, le présenta au Roi qui lui donna ordre de se rendre à Surate, ville maritime des Etats du Grand Mogol: il y arriva vers la fin de l'année 1671. Son administration dura douze ou treize ans. En 1674, il se mit en devoir de secourir la ville de S. Thomé, assiégée par les Hollandois, mais il fut obligé de rendre la place, & le fit à des conditions honorables. En 1675, il eut une attaque de paralysie, qui altéra extrémement sa santé. Depuis cela il ne fit que languir & mourut à Surate le 30 décembre de l'an 1683. Il fournit à M. Nicole des témoignages de la Doctrine de toutes les Eglises Syriennes sur le Dogme de la Transsubstantiation. Il secourut autant qu'il put les Chrétiens du Levant & en particulier les Missionnaires. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BARON. *Au lieu de* fameux Acteur pour le Tragique. *Voyez* l'article de Comédie, *mettez* ce qui suit.

* BARON (Michel) célébre Comédien, étoit fils d'un Marchand Mercier, d'Issoudun en Berry, dont le vrai nom étoit *Boyron*, & qui fut lui-même Comédien par une rencontre assez imprévue. Etant à la Foire de Bourges, où son pére l'avoit envoyé pour y vendre quelques marchandises, il fut si charmé de quelques piéces qu'il vit réprésenter dans cette ville, qu'il demanda aux Comédiens de le recevoir parmi eux; & qu'il les suivit à Paris, où l'on dit qu'il se fit admirer de ceux qui fréquentoient les spectacles. Il fut la victime de sa profession; car en jouant dans la Tragédie du *Cid* le rôle du Comte de Gormas, & voulant pousser avec son pié l'épée de Dom Diégue qu'il avoit jettée à bas, cette épée lui entra dans la jambe, le blessa, & il en mourut quelques jours après. MICHEL Baron son fils, qui n'avoit alors que huit ans, & qui étoit né à Paris, sur la paroisse saint Sauveur, après avoir été quelque tems en pension à Ville-Juif chez un de ses oncles, entra dans la troupe des Comédiens de Monseigneur le Dauphin, assemblée par la Demoiselle Raisin, & s'y fit estimer. Moliére qui le connut, l'attira ensuite à lui; mais Baron le quitta quelque tems après, pour voyager avec des Comédiens qui couroient la France. Las de ces courses, il revint trouver Moliére, & depuis ce tems-là il continua pendant plusieurs années à jouer sur le théatre, où il plut beaucoup à ceux qui y assistoient, tant à Paris qu'à la Cour. Il réüssissoit également dans le Comique & dans le Tragique. En 1691, soit desir de mener une vie moins éloignée de la sainteté du Christianisme qu'il professoit, soit par quelque autre motif, il quitta le théatre; & content d'une pension de 3000 livres dont le feu Louïs XIV l'avoit gratifié peu de tems auparavant, il vécut pendant près de trente ans en homme privé. Mais dans le tems que l'on s'y attendoit le moins, & qu'il devoit le plus être occupé de l'éternité, on le vit en 1720 reparoître sur le théatre, & s'y nourrir encore des applaudissemens des spectateurs. Un asthme violent & les autres infirmitez de la vieillesse l'obligérent au mois de septembre 1729, de quitter de nouveau une profession, qu'il avoit abandonnée autrefois volontairement. Il ne vécut que jusqu'au 22 décembre suivant, qu'il mourut à Paris, âgé de 77 ans. Il avoit reçu la veille les Sacremens de l'Eglise, & il fut inhumé dans l'église de S. Benoît. On a réprésenté & imprimé sous son nom quelques piéces de théatre, dont il n'étoit que le pére adoptif, savoir, *l'Homme à bonne fortune*, en prose & en vers, réprésentée en 1686; *La Coquette & la Fausse Prude*, en prose, 1687; *l'Andrienne*, en vers, imitée de Térence, en 1704; *Les Enlévemens*, en prose; *Le rendez-vous des Thuilleries*; *Les Adelphes* de Térence; *le Jaloux*; & *l'Ecole des Péres*. Quelques-unes n'ont point été imprimées. Il a fait de plus quelques morceaux de Poësie, où l'on dit qu'il y a beaucoup de délicatesse, mais qui n'ont point été imprimez. * Grimarest, *dans la Vie de Moliére*, & *sur tout* M. Titon Du Tillet, *dans son Parnasse François*, *in folio*, parlent amplement de ce Comédien. Maupoint, *Biblioth. des Théatres*, *p.* 107.

NB. Le Supplément de Paris 1735. *p.* 93. *col.* 1. *l.* 11. dit *Comte de Gormes:* cependant parmi les Acteurs du Cid de Corneille, il est appellé *Comte de Gormas*.

P. 82. *col.* 2. Avant BARRE. *Cherchez* BARRIE'RE (Pierre) *mettez* l'article qui suit.

BARRE (François Poullain de La) naquit à Paris en juillet 1647, d'une famille Catholique & honnête, assez aisée pour le pousser aux études commodément & avec honneur, jusqu'à la Prêtrise & jusqu'au Doctorat, à quoi il fut destiné dès son enfance. Les progrès qu'il fit dans la Philosophie & dans la Théologie de l'Ecole, joints à la faveur de ses amis, lui donnérent de hautes espérances, lorsque la Philosophie de Descartes, qui commençoit à s'établir par les conférences publiques & particuliéres de plusieurs savans Cartésiens, lui donna l'idée & le goût des connoissances vrayes & solides. Ainsi dégoûté des Sciences scholastiques, il les quitta sur le point d'entrer en Licence pour le Doctorat de Sorbonne. Résolu de chercher la vraye & saine Théologie dans les Saintes Ecritures, il borna ses espérances à quelque honnête Bénéfice, où, loin de Paris, il pût satisfaire sans obstacle son inclination & suivre son dessein, qui étoit d'enseigner au simple peuple les véritez salutaires, telles que son étude & ses méditations les lui pourroient faire trouver dans l'Evangile. Depuis ce tems-là, c'est à dire, depuis environ 1670, jusqu'en 1698, il a donné au Public les trois Ouvrages *dont on parlera cy-après*, & dont la réputation ne le détourna point de se charger en 1680 de la Cure de la Flamangrie, diocése de Laon, sur les frontiéres de la Picardie; Bénéfice qu'il obtint en qualité de Gradué de l'Université de Paris. Sa Doctrine, quoiqu'accompagnée de modération & de prudence, sur *la lecture de l'Ecriture Sainte*, sur *le droit & la liberté de l'Examen*, sur *l'invocation des Saints*, sur *le Culte des Images*, sur *le Sacrement de l'Eucharistie*, &c. l'ayant rendu assez suspect aux Ecclésiastiques & aux Moines de son voisinage, & sur tout à son Evêque, pour avoir tout sujet de craindre une de ces lettres de cachet, dont les

Evê-

Evêques étoient alors pourvus, & dont on le menaçoit, il quitta ſon Miniſtére & ſa paroiſſe en 1688, pour ſe retirer à Paris. Comme il ne s'y crut point en ſûreté, ni pour ſa conſcience, ni pour ſa perſonne, il ſortit du Royaume en 1688, & vint à Genéve, où il fut reçu comme une bonne acquiſition, ayant produit entre autres bons témoignages, non ſuſpects, un certificat authentique de ſon Evêque, lequel certificat portoit en propres termes que ledit Curé de la Flamingrie a toûjours eu une conduite ſage & irréprochable, à la Doctrine près ſur les points dont on a parlé cy-deſſus. En 1690, il épouſa une Demoiſelle de Genéve iſſue d'une ancienne famille Du Chablais, établie à Genéve dès le tems de la Réformation. Depuis ce tems-là juſqu'en 1708, ayant ſubſiſté honorablement en partie de ſon bien, en partie de ſon travail, enſeignant entre autres choſes la Langue Françoiſe, avec réputation, à la Nobleſſe étrangére, il fut invité en 1708, par le Sénat Académique à prendre une des premiéres claſſes du Collége, à laquelle il fut admis par les Supérieurs, avec toute la diſtinction qu'il auroit pu ſouhaiter. En 1716, les Seigneurs du Petit Conſeil lui donnérent une nouvelle marque de leur eſtime & de leur bienveillance, lorſque de leur propre mouvement ils lui firent préſent de la Bourgeoiſie, laquelle s'achette ordinairement. Les Ouvrages publiez par le Sieur de La Barre ſont, *L'Egalité des deux Sexes, Ouvrage Phyſique & Moral*, où l'on voit l'importance de ſe défaire des préjugez, en 1673; *L'Education des Dames, pour la conduite de l'eſprit dans les Sciences & dans les Mœurs.* Cet Ouvrage a pour but, 1. de découvrir l'origine, la nature, les inconvéniens & les remédes de la préoccupation & des préjugez; 2. de montrer que la connoiſſance Phyſique & Morale de ſoi-même, eſt la ſource & le fondement de toutes les Sciences, principalement de celles de pratique, ſans excepter celle de la Religion; *L'Excellence des hommes contre l'Egalité des deux Sexes*, avec une Diſſertation qui ſert de réponſe aux objections tirées de l'Ecriture Sainte contre le ſentiment de l'égalité. En 1720, il mit au jour *La Doctrine des Proteſtans, ſur la liberté & le droit de lire l'Ecriture Sainte, ſur le ſervice Divin en Langue entendue, ſur l'Invocation des Saints, ſur le Sacrement de l'Euchariſtie, juſtifiée par le Miſſel Romain, & par des Reflexions ſur chaque point, avec un Commentaire Philoſophique ſur ces paroles de Jeſus-Chriſt* Ceci eſt mon Corps, Ceci eſt mon Sang, *Matth. ch.* 26. *v.* 26. On peut conſulter le jugement de M. Le Clerc, ſur cet Ouvrage, *Biblioth. Anc. & Mod. tome* 15. Ses amis voudroient bien qu'on fît imprimer d'autres de ſes Ouvrages, qu'ils ont vus en manuſcrit. Le Sieur de La Barre a eu de ſon mariage deux enfans, le fils, nommé *Jean-Jacques*, né en ſeptembre 1696, & reçu au ſaint Miniſtére en 1720, a commencé de ſe diſtinguer, 1. en 1714, par les Théſes qu'il ſoutint ſous le titre de *Penſées Philoſophiques*, eſtimées d'un tour nouveau, & d'un goût aſſez exquis, pour avoir été engagé peu après à les mettre & publier en François, en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin; 2. en 1717 par d'autres Théſes, ſous le titre de *Penſées Théologiques* du même goût & du même caractére que les premiéres, les unes & les autres imprimées *in octavo*, à Genéve chez Fabri & Barillot. Ledit Sieur de La Barre eſt mort en mai 1723. * *Cet article eſt tel qu'il a été envoyé.*

BARREAUX (Jacques de Vallée, Seigneur des) *p.* 82. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Délu, *liſez* Dolu.

P. 83. *col.* 1. *l.* 42. *au lieu de* Guermande, *liſez* Guermante.

BARRES (Jean Des) *l.* 5. *au lieu de* Dongy, *liſez* Donzy.

L. 8. *au lieu de* Galeret, *liſez* Galart.

P. 83. *col.* 2. Avant BARRIANO, *mettez* ce qui ſuit.

BARRI. *Voyez* BARRY.

BARROS (Jean) *p.* 84. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Jean, *liſez* Jean de

BARRY (Paul) *p.* 85. *col.* 1. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux ſuivans.

* BARRY (Paul de) Jéſuite, né à Leucate, au diocéſe de Narbonne en 1587, mourut le 28 juillet 1661. Il a fait imprimer un aſſez grand nombre d'Ouvrages de piété, qui ne ſont guéres connus aujourd'hui, que par les Cenſures que pluſieurs ont eſſuyées. Le plus fameux eſt celui qui a pour titre, *Le Paradis ouvert à Philagie, par cent Dévotions à la Mére de Dieu, in douze*, imprimée à Lyon en 1636, & pluſieurs autres fois depuis. *Voyez* ce qu'en dit M. Paſcal, dans ſes lettres au Provincial. Les autres Ouvrages de ce Jéſuite, ſont rapportez dans la *Bibliothéque des Ecrivains de la Société* par Sotwel.

* BARRY (René) étoit Pariſien, & prenoit le titre de Conſeiller & Hiſtoriographe du Roi. Cependant il a peu travaillé ſur l'Hiſtoire de France, & l'on ne connoît de lui qu'un Abbrégé de la Vie de Louïs XIII, qui ſe trouve dans l'Ouvrage intitulé *Les Triomphes de Louïs le Juſte, in folio*, 1649. Les Ouvrages de René Barry roulent ſur l'Art Oratoire, la Logique & la Morale. On faiſoit autrefois quelque uſage de ſa *Rhétorique Françoiſe*; mais on ne s'en ſert plus depuis longtems. *La Rhétorique Françoiſe, Les Secrets de la Langue Françoiſe, Sa Logique, Sa Morale, Sa Phyſique*, en trois volumes, *in douze*, publiée en 1671, avec ſa *Metaphyſique*, ne ſont guéres plus recherchées. Cependant on y trouve de très bonnes choſes, & pluſieurs de ceux qui ont écrit ſur ces matiéres, en ont ſu profiter. On a encore de lui *Converſations*, & Méthode pour bien prononcer un Diſcours, & le bien animer. * *Mémoires du tems.* Le Long, *Biblioth. de la France.* Gibert, *Jugemens des Savans ſur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique, tome* 3. *p.* 120 *& ſuiv.*

BARTAS (Guillaume-Salluſte Du) *col.* 2. *l.* 32. avant le mot *Ronſard*, *mettez* On dit que

L. 34. après ces mots *ſa vie; ajoûtez*, mais ce fait ne peut-être vrai, car Ronſard n'eſtimoit point Du Bartas.

P. 86. *col.* 1. Avant BARTH (Pierre) *mettez* l'article qui ſuit.

* BARTH (Jean) Tout le monde a entendu parler de ce fameux perſonnage, dont le nom a été ſi longtems redoutable ſur la mer, pendant le régne de Louïs XIV. Jean Barth étoit de Dunkerque. De ſimple Pêcheur s'étant fait connoître par ſes actions, auſſi hardies que ſinguliéres, ſans protecteur & ſans autre appui que lui-même, après avoir paſſé par tous les degrez de la Marine, il devint Chef d'eſcadre. Il étoit de haute taille, robuſte, bien fait de corps, quoique d'un air groſſier. Il parloit peu & mal du reſte, il étoit très-propre pour une action hardie, mais incapable d'un projet un peu étendu. En 1691, Barth après une expédition heureuſe, dans laquelle il eut part, obtint du Roi une gratification de mille écus, & fut reçu à la Cour avec beaucoup d'honneur. Tout le monde ſouhaitoit de le voir à cauſe de ſa réputation, & c'étoit le Chevalier de Forbin, connu depuis ſous le nom de *Comte de Forbin*, qui l'introduiſoit par tout. Les Plaiſans diſoient à cette occaſion, *Allons voir le Chevalier de Forbin, qui mene l'ours.* Jean Barth s'étoit trouvé dans pluſieurs expéditions conſidérables, avec M. de Forbin, & en 1689, étant l'un & l'autre Capitaine d'une fregate, ils furent pris & envoyez priſonniers à Plymouth, d'où ils ſe ſauvérent au bout de peu de jours. Barth avoit une vigueur ſi infatigable, que quoiqu'ils n'euſſent que deux avirons, un long & un petit, ils arrivérent ſur les côtes de Bretagne, après avoir fait 64 lieues, dans moins de 48 heures. En 1694, les Hollandois ayant pris une flotte marchande, deſtinée pour la France, & compoſée de 500 vaiſſeaux, tant Suédois, que Danois & Dantzicquois, Jean Barth leur donna la chaſſe entre le Texel & la Meuſe, & s'attachant à l'Amiral Hollandois, quoique de 58 piéces de canon, il l'aborda, en prit quelques autres avec le reſte de ſon eſcadre, & délivra la flotte marchande, qu'il eſcorta juſqu'aux lieux où elle devoit arriver. Deux ans après, c'eſt à dire, en 1696, Jean Barth cauſa encore une perte conſidérable aux Hollandois en ſe rendant maître d'une partie de leur flotte qu'il rencontra à ſix lieues de Flie. Son eſcadre étoit compoſée de huit vaiſſeaux de guerre, & de quelques Armateurs, & la flotte Hollandoiſe de 200 vaiſſeaux marchands, eſcortée de quelques frégates. Barth l'attaqua avec vigueur, aborda lui-même le Commandant, prit 13 vaiſſeaux marchands, & quatre du convoi, ſans avoir ſouffert que très-peu de perte. Il n'en profita pas néanmoins: ayant rencontré preſque auſſi-tôt douze autres vaiſſeaux de guerre Hollandois, convoyant une flotte qui alloit au Nord ſous les ordres du Capitaine Ménard, il fut contraint de mettre le feu à ſa priſe pour l'empêcher de retomber entre les mains des ennemis. Il ne ſe ſauva lui-même qu'à force de voiles de la pourſuite de quelques autres vaiſſeaux qui arrivoient ſur lui. * *Mémoires du Comte de* Forbin, *tome* 1. *Suite de l'Hiſtoire de France de* Mézeray, *in quarto*, *p.* 487 & 493. *Mémoires du tems.*

P. 87. *col.* 2. après la premiére ligne, *mettez* ce qui ſuit.

BARTHE'LEMI (Le maſſacre de la Saint-) *Voyez* MATINES.

BARTHIUS (Gaſpard) *l.* 5 & 6. *au lieu de* Louïs *le Débonnaire*, *liſez* Charles II.

BARTOLI (Daniel) *p.* 90. *col.* 2. *l.* 2. après 1623, *ajoûtez* & mourut en 1685, âgé de 77 ans.

BARZIZIUS (Chriſtophle) *p.* 92. *col.* 1. A la place de cet article, *mettez* celui qui ſuit.

*BARZIZIUS ou DE BARZIZIIS (Chriſtophle) fils de *Gaſparin* de Barziziis, célébre Orateur de Veniſe, fut premier Profeſſeur de Médecine dans l'Univerſité de Padoue, & fleurit vers l'an 1532. On a de lui, *Janua ad omne Opus practicum Medicinæ*, 1518, *in quarto*; *Introductorium cum practica Commentariorum ad Nonum Rhaſis*, 1494, *in folio*; *De Febrium cognitione & cura*, 1517, *in quarto*; *De Balneis*, *&c.* * Manget, *Biblioth. Script. Medic. in folio, tome* 1. *p.* 245.

P. 92. *col.* 1. Avant BASA, *mettez* ce qui ſuit.

BAS, iſle d'Ecoſſe. *Voyez* BASS.

P. 92. *col.* 2. Avant BASCAT, *mettez* ce qui ſuit.

BASCHAMA. *Voyez* BASÇAMAN.

BASINE, fille de Chilpéric, *p.* 98. *col.* 1. *l.* 7 & 8. *au lieu de* Clotaire II, *liſez* Childebert.

A la fin de l'article, ajoûtez. *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 108. *col.* 1. *au lieu de* X. GEORGE-AFRICAIN, *liſez* XI. GEORGE-AFRICAIN.

L. 10. au lieu de *Gaſton-Jean-Batiſte* non marié, liſez GASTON-JEAN-BATISTE *mentionné cy-après.*

Col. 2. *au lieu des* articles XI. CHARLES, & XII. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, *mettez* les trois qui ſuivent.

XII. CHARLES de Baſſompierre, Baron de Dompmartin, Colonel d'un régiment dans les troupes de Lorraine, mort avant l'an 1665, laiſſa d'*Henriette* de Haraucourt-Chambley, outre trois filles Religieuſes dans le monaſtére de la Viſitation de Notre-Dame à Nanci, dont une vivoit encore en 1730, deux fils, ſavoir 1. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH qui ſuit; & 2. *Charles-Louïs*, Marquis de Baſſompierre, Général des armées de l'Empereur, qui fut fait Maréchal de Lorraine, & Grand-Baillif de Voſges par le Duc Léopold en 1698, & qui avoit épouſé *Marie-Louïſe* de Beauvau, vivante veuve en 1733, fille de *Louïs*, Marquis de Beauvau, Seigneur de Fleville, de Faims, &c. Conſeiller d'Etat, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc de Lorraine, & de *Charlotte* de Florainville ſa premiére femme. De ce mariage vint *François-Louïs*, Marquis de Baſſompierre, mort jeune à Paris le 14 octobre 1714, & inhumé le lendemain à S. Sulpice.

XIII. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, I. du nom, Marquis de Baſſompierre, Seigneur du Chaſtelet, Terre dont il fit hommage au Duc de Lorraine le 16 janvier 1665. Il préſenta une Requête au Parlement de Metz le huitiéme juillet 1681, ſur l'oppoſition formée à ſon aveu touchant ſon droit de buffet. Il fut Colonel d'un régiment au ſervice de l'Empereur, ſervit dans les guerres de Hongrie, & ſe ſignala en 1694, dans le camp de Varadin, pen-

pendant que l'armée Impériale étoit assiégée par les Turcs. Il ne vivoit plus en 1713. Il avoit épousé *Catherine-Diane* de Beauvau, fille de *Louïs*, Marquis de Beauvau, Seigneur de Fleville, de Faims, &c. Conseiller d'Etat, & Capitaine des Gardes-du-corps du Duc de Lorraine, & d'*Anne* de Ligny sa seconde femme. Elle se remaria en secondes noces avec *Charles-François* de Stainville, Comte de Couvonges, Conseiller d'Etat, & Grand-Maître de l'Hôtel du Duc de Lorraine, & en troisiémes avec *Eugéne*, Comte de Rouercke, & vivoit encore en 1733, ayant eu de son premier mari 1. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, II. du nom, qui suit; 2. une fille mariée avec *François-Joseph* de Choiseul, Marquis de Stainville, Envoyé extraordinaire du Duc de Lorraine à la Cour de France; & 3. *Louïse-Lucie* de Bassompierre, mariée le 12 mars 1713, avec *François-Emanuel* de Ligny-Du-Plessis, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans.

XIV. ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, II. du nom, Marquis de Bassompierre, cy-devant Capitaine dans le régiment du Roi Infanterie, fut marié à Paris à l'âge de 40 ans, le troisiéme juin 1733, avec *Marie-Eléonor* d'Oglethorp, âgée de 38 ans, fille de feu *Théophile* d'Oglethorp, Chevalier Banneret, Seigneur de Westbrouck, & Deanhold, en Godalming, dans le Comté de Surry, Grand-Ecuyer des Rois d'Angleterre Charles II & Jacques II, & Major Général de leurs armées, & de feue *Eléonor* Wal de Rathkenny.

XII. GASTON JEAN-BATISTE, Marquis de Bassompierre, Seigneur de Rémoville, de Sauvigny, de Baudricourt, &c. Grand-Baillif de Vosges, & Sergent de bataille des armées du Roi, troisiéme fils de GEORGE-AFRICAIN de Bassompierre, & d'*Henriette* de Tornielle, fut marié avec *Anne* Raulin, qui vivoit veuve de lui en 1712. Il avoit eu d'elle 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Henri-Dominique*, Marquis de Removille, Chambellan du Duc de Lorraine, & Enseigne de la Compagnie des Chevaux-legers de sa Garde, mort sans avoir été marié; 3. JEAN-CLAUDE, *qui a continué la postérité*; 4. *Léopold-Charles*, Chambellan du Duc de Lorraine, Enseigne de vaisseaux au service de France, mort à Toulon sans alliance; 5. 6. deux filles, mortes jeunes; 7. *Catherine*; & 8. *Françoise-Thérése* de Bassompierre de Removille, mariée à Paris à l'âge de 28 ans, le 15 juin 1712, avec *Jean-Batiste-Louis* Picon, Chevalier, Vicomte d'Andrezel, Seigneur de La Motte-S. Merry, Conseiller du Roi en ses Conseils, cy-devant Intendant des armées de sa Majesté, Sécretaire du cabinet & Maître d'Hôtel du Roi, & Sécretaire des Commandemens du Dauphin mort en 1711, depuis Intendant de Justice, Police & Finances & des troupes en Roussillon en 1716; & ensuite Ambassadeur ordinaire du Roi à la Porte-Ottomanne en 1724, mort à Constantinople le 26 mars 1727, âgé de 64 ans, la laissant veuve avec deux fils & une fille.

XIII. FRANÇOIS, Marquis de Bassompierre, Seigneur de Sauvigny, Chambellan du Duc de Lorraine, étant ancien Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Rothembourg au service de France, fut fait Mestre-de-camp par Brevet du premier mars 1705, & mourut de la petite-vérole à Paris en 1714. Il avoit épousé *Marie-Magdeleine-Bonne*, Comtesse Du Hamal, cy-devant Chanoinesse de Maubeuge, de laquelle il laissa *Anne-Marie* de Bassompierre, fille unique, mariée au château de Sauvigny en Lorraine le 25 février 1728, avec *Charles-Marie* de Choiseul-Beaupré, appellé *le Comte de Choiseul*, Baron d'Is & de Meury, Seigneur de Daillecourt, Lieutenant-général au Gouvernement de Champagne, Mestre-de-camp de Cavalerie, & Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, dont il fut fait depuis Enseigne, & ensuite Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois au mois d'août 1733.

XIII. JEAN-CLAUDE, Marquis de Bassompierre & de Rémoville, Commandant des Chevaux-legers de la Garde du Duc de Lorraine, & l'un de ses Chambellans, troisiéme fils de GASTON-JEAN-BATISTE de Bassompierre, & d'*Anne* Raulin, fut marié en 1711, avec *Jeanne* de Nettancourt, fille d'honneur de la Duchesse de Lorraine, & fille d'*Edmond* de Nettancourt-Bettancourt, Seigneur de Condé, & de *Marie* Joly. Il en a eu 1. *Leopold-Clement*, âgé de 15 ans en 1730, & Enseigne-Colonel du régiment des Gardes du Duc de Lorraine; 2. *Anne-Marie-Louïse-Ursule*; & 3. *Henriette* de Bassompierre.

P. 112. *col.* 1. Avant BATHALIER, *mettez* ce qui suit.

BATHA, ville & Comté de Hongrie. *Voyez* BATHE.

P. 115. *col.* 1. *l.* 12. *au lieu de* toujours, *lisez* ordinairement.

Avant BATTA, *mettez* ce qui suit.

* BATSLUTH ou BESLUTH, Israëlite, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone. * I. *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 52.

Avant BATTEFORT, *mettez* l'article qui suit.

* BATTAGLINI (Marc) né le 25 mars 1645, fut envoyé de bonne heure à Céséne pour y faire ses études. Après y avoir fait sa Rhétorique, il s'appliqua à l'étude du Droit Canon & Civil, & s'y fit recevoir Docteur à l'âge de 16 ans. Il alla ensuite à Rome, où il se donna aux affaires du Tribunal des Auditeurs de Rote. L'air de Rome lui étant contraire, Gaspard de Carpégna son Protecteur, lui procura la charge de Lieutenant Civil de la ville d'Ancone. Après avoir rempli ce poste pendant cinq ans, il fut successivement Gouverneur de Cento, de Comachio, de San Giovanni dans la Marche d'Ancone, d'Assise, de Terni, de Narni & de Fabriano. En 1690, le Pape Alexandre VIII lui donna l'Evêché de Nocéra. En 1703, le Pape Clément XI le choisit pour faire la visite des Evêchez d'Ostie, de Velletri, de Porto & de Sabine. Pour le récompenser de ses peines, le Pontife lui donna l'Abbaïe de S. Benoît *di Gualdo*, & le fit Evêque Assistant. En 1716, il le transféra à l'Evêché de Céséne. Il mourut le 19 septembre 1717. On a de lui les Ouvrages suivans, *Il Legista Filosofo; Istoria Universale di tutti i Concilii generali è particolari di Santa Chiesa; Annali del Sacerdozio è dell' Imperio intorno all' intero secolo decimo settimo di nostra Salute; Instruzione a Parrochi per i spiegare a Popoli lore la parola di Dio; Ejercizi Spirituali per la Novena di San Rinaldo, Vescovo è Protettore di Nocera.*

BATTUS (Barthélemi) *n.* 2. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* en 1550, *lisez* dans le XVI siécle.

L. 8. après LEVINUS BATTUS, né en 1545, *au lieu de* qui fut, *mettez* ce qui suit, qui enseigna publiquement les Mathématiques dans l'Université de Rostock, jusqu'à ce que la guerre & la peste l'ayant obligé d'abandonner sa patrie en 1565, il se retira en Italie, & prit le degré de Docteur en Médecine à Venise. Revenu dans son païs il fut pendant 25 ans

P. 117. *col.* 1. *l.* 58 & 59. après le mot *Pontchartrain*; *ajoûtez*, *Description des bas reliefs anciens, trouvez depuis peu dans l'eglise cathedrale de Paris*;

BAUDELOT, *p.* 116. *col.* 2: *p.* 117. *col.* 1. *l.* 60. après ces mots *pierres gravées*, &c. *ajoûtez* ce qui suit. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, les piéces suivantes de M. Baudelot, Explication d'un endroit du dixiéme livre de l'Odyssée, où Homére décrit la demeure des Lestrygons, *tome* 1; Epoque de la nudité des Athlétes dans les Jeux de la Gréce, *tome* 1; Remarques sur un Sceau antique de l'Empereur Gordien III, *tome* 1; Des Chars répréfentez sur les médailles consulaires, *tome* 1; Remarques sur une cornaline du cabinet du Roi, qu'on appelle le *Cachet de Michel-Ange*, *tome* 1; Explication d'un passage de Trébellius Pollio, sur les baudriers constellez, *tome* 2; De la guerre des Athéniens, contre les peuples de l'Isle Atlantique, *tome* 5.

BAUDOIN (Jean) *p.* 118. *col.* 1. *l.* 23. *au lieu de* Corneille, *lisez* Corneille Tacite.

L. 42. après le mot *Finelli*; *ajoûtez* (Cette Histoire de 1631 est pleine de fautes, mais on en a donné une meilleure en 1731.)

BAUDOUIN (Benoît) *p.* 119. *col.* 1. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

BAUDOUIN (Benoît) né à Amiens, étoit Bachelier en Théologie & habile dans les Belles Lettres. Son Traité de la chaussure des Anciens qu'il fit imprimer à Paris en 1615, *in octavo*, sous ce titre, *Benedicti Balduini Ambiani Calceus antiquus & mysticus*, lui aquit beaucoup de réputation. La ville de Troyes le demanda pour être Principal de son Colége, & pendant tout le tems qu'il y demeura, il y fut considéré. De retour à Amiens, il acheta la charge de Maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, où il est mort. Il n'est pas sûr, comme quelques-uns le prétendent, qu'il fut fils d'un Cordonnier, encore moins qu'il ait été Cordonnier lui même, & qu'il ait fait son Traité de la Chaussure des Anciens pour faire honneur à son premier métier. Les preuves que l'on prétend tirer de cet Ouvrage pour appuyer cette opinion, ne la prouvent nullement.

BAUDOUIN (François) *l.* 13. *au lieu de* 1555, *lisez* 1545.

L. 53. après ces mots *âgé de* 53 *ans*: *ajoûtez* d'autres mettent sa mort au 19 octobre 1573.

BAUDRAND (Michel-Antoine) *p.* 121. *col.* 2. *l.* 6. après ces mots *Gaston de France*, *ajoûtez* & de *Françoise* Caule.

L. 51. *au lieu de* Pére Gelin, *lisez* Pére Gelé.

L. 52. après le mot *Bénédictin*, *ajoûtez*, mais il n'a pas eu l'estime des Savans.

BAUDRAND (Henri) *l.* 2. *effacez* Ecuyer.

L. 3. *effacez* noble.

L. 11. *au lieu de* Saint-Martin-lès-Tours, *lisez* Saint-Côme-lès-Tours.

P. 122. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* Beaune, *lisez* aux environs de Beaune.

L. 7 & 8. *au lieu de* au mois de novembre, *lisez* le 18 octobre.

BAUDRICOURT (Jean) *p.* 122. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Seigneur*, *effacez* de Baudricourt.

L. 21. *au lieu de* Guyneuvich, *lisez* Guynewich.

L. 33. *au lieu de* dont sont issus N. de Saint-Belin qui n'eut point d'enfans, &, *lisez*, dont sont venues deux filles, l'une qui n'eut point d'enfans, & l'autre

RAINAUD III, *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Vigner, Severt & d'autres font, , *lisez* Vignier fait

ULRIC III, *l.* 3 & 5. *au lieu de* Châlons, *lisez* Challon.

L. 4. *au lieu de* Briançon, *lisez* Brancion.

RAINAUD IV, *l.* 3. *au lieu de* 18 juin, *lisez* 18 août.

BAUGÉ (Etienne de) Evêque de Mâcon, *p.* 123. *col.* 1. *l.* 3. après ces mots *Evêque d'Autun*, *ajoûtez*, & ensuite Archevêque de Lyon.

N. XII. FRÉDÉRIC, V. du nom, *p.* 126. *col.* 2. *l.* 28. après ces mots *Duc d'Hanover*, *ajoûtez*, lui mort le 27 décembre 1679, & elle morte subitement le 12 août 1730, âgée de 78 ans & 20 jours.

DERNIERS ELECTEURS PALATINS, *p.* 127. *col.* 2. *ajoûtez* à ce titre *sortis des Ducs de* NEUBOURG.

N. XII. PHILIPPE-GUILLAUME, *l.* 45. au lieu d'*Alexandre-Sigismond*, &c. jusqu'au nombre 1719, *l.* 47. *lisez* ALEXANDRE-SIGISMOND, *qui aura un article séparé.*

L. 47. au lieu de 6. *François-Louïs*, né le 24 juillet 1664, &c. jusqu'au mot *Tréves*, *l.* 49. *lisez* LOUÏS-FRANÇOIS, *qui aura un article séparé.*

N. XIII. THÉODORE, Duc de Baviére, *p.* 128. *col.* 1. *l.* 2. après 1659, *ajoûtez*, & mort le onziéme juillet 1732, dans la 74 année de son âge, avoit été nommé Chevalier de la Toison d'Or le 29 novembre 1731. Il

L. 5. après EMMANUEL, ajoûtez-AUGUSTE.

L. 7. au lieu de 3. *Jean-Christian*, &c. jusques à & d'Arschot, *l.* 10 & 11, ajoûtez *dont il sera fait mention après son frére*;

L. 12. après 1693, *ajoûtez* Religieuſe aux Carmélites Déchauſſées à Cologne l'an 1725.

L. 13. après 1696, *au lieu de* Abbeſſe de Thoren, *liſez* Princeſſe & Abbeſſe de Thorn, laquelle fut encore élue le 15 octobre 1726 Princeſſe & Abbeſſe du noble Chapitre d'Eſſen, dont elle étoit Chanoineſſe capitulaire, &c.

Col. 2. *au lieu de* l'article JOSEPH-CHARLES-EMMANUEL, *mettez* les deux qui ſuivent.

XIV. JOSEPH-CHARLES-EMMANUEL-AUGUSTE, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, héreditaire de Sultzbach, né le deuxiéme novembre 1694, Colonel d'un régiment de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, & du régiment de Grenadiers de la Garde de l'Electeur, Comte Palatin du Rhin ſon beau-pére, mourut d'une fiévre chaude en ſon château d'Oggersheim, à une lieue de Manheim, entre cinq & ſix heures du matin, le 18 juillet 1729, dans la 35 année de ſon âge, & fut inhumé avec feue ſa femme dans l'égliſe des Carmes à Heidelberg, lieu de la ſépulture de la Maiſon Palatine. Il avoit été marié le deuxiéme mai 1717, avec *Sophie-Eliſabeth-Auguſte*, fille unique de *Charles-Philippe* Electeur, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére, de Neubourg, de Juliers & de Bergh, & de feue *Louïſe-Charlotte*, née Princeſſe de Radzivil, ſa premiére femme. Elle mourut en couches à Manheim ſur les quatre heures du ſoir, le 30 janvier 1728, dans la 35 année de ſon âge, ayant eu pour enfans, 1. *Charles-François-Philippe-Theodore-Joſeph-Antoine* de Baviére-Sultzbach, né le 17 mars 1718, mort de la petite-vérole à Manheim le 31 mars 1724; 2. un fils né à ſix mois de terme à Heidelberg, le ſeptiéme mai 1719, & mort le même jour après avoir été batiſé; 3. un autre fils, né auſſi à ſix mois à Heidelberg à cinq heures du matin, le huitiéme novembre 1719, mort incontinent après, ayant été batiſé; 4. *Marie-Eliſabeth-Auguſte-Louïſe-Innocente-Caroline-Eulalie*, née à Manheim le 17 janvier 1721, & morte en bas âge; 5. *Amélie-Marie-Anne*, née à Schwetzinghen le 22 janvier 1722; 6. *Anne-Louïſe*, née le 12 juin 1723; 7. *Françoiſe-Dorothée-Chriſtine*, née à Schwetzinghen le 15 juin 1724; 8. *Charles-Philippe-Auguſte*, né à Manheim entre trois & quatre heures du matin, le 24 novembre 1725, & mort de convulſions au même lieu le ſixiéme mai 1727; & 9. un autre enfant mâle venu mort au monde le 29 janvier 1728.

XIV. JEAN-CHRISTIAN, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sultzbach, ſecond fils de THE'ODORE, Prince de Sultzbach, étoit né le 23 janvier 1700, devint Prince héréditaire de Sultzbach par la mort de ſon frére aîné ſans enfans mâles, le 18 juillet 1729, & ſuccéda à ſon pére en 1732. Il mourut à Sultzbach le 20 ſuillet 1733, à trois heures du matin, dans la 34 année de ſon âge. Il avoit été marié 1. le 15 février 1722, avec *Henriette* de La Tour, Marquiſe de Berg-op-Zoom, morte de la petite-vérole à Hippolſtein, à cinq heures après midi, le 28 juillet 1728, dans la 20 année de ſon âge, étant née le onziéme octobre 1708, & fille unique de *François-Egon* de La Tour, dit *le Prince d'Auvergne*, Marquis de Berg-op-Zoom, mort le 26 juillet 1710, & de *Marie-Anne* de Ligne, née Ducheſſe d'Aremberg, morte à Utrecht le 24 avril 1736: & 2. par Procureur à Turin le 20 décembre 1730, avec *Eléonore-Philippine* de Heſſe-Rheinfels-Rotenbourg, née le 18 octobre 1712, ſœur de la Reine de Sardaigne & de la Ducheſſe de Bourbon, & fille d'*Erneſt-Léopold*, Landgrave de Heſſe-Rheinfels-Rotenbourg, & d'*Eléonore-Marie-Anne*, née Comteſſe de Lowenſtein. Elle fit ſon entrée à Manheim le onziéme janvier 1731. Du premier mariage eſt venu *Charles-Philippe*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & de Sultzbach, Marquis de Berg op Zoom, fils unique, né le onziéme décembre 1724, qui eſt élevé à Bruxelles, auprès de *Marie-Henriette* de Caretto de Grana ſa biſayeule maternelle, veuve de *Philippe-Charles-François* de Ligne, Duc d'Aremberg & d'Arſchot, Prince du Saint-Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or. L'Electeur Comte Palatin du Rhin le créa Chevalier de ſon Ordre de Saint-Hubert le deuxiéme février 1731, & il ſuccéda à ſon pére en 1733.

X. GUSTAVE-SAMUEL-LE'OPOLD, *p.* 129. *col.* 2. *l. dern. effacez* Il mourut le 16 ſeptembre 1731. Il faut ajoûter à la fin ce qui ſuit.

Cette branche eſt finie en la perſonne de GUSTAVE-SAMUEL-LE'OPOLD, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, à Deux-Ponts, qui eſt mort ſubitement à ſa réſidence de Deux-Ponts le 17 ſeptembre 1731, ſans laiſſer de poſtérité. Après ſa mort ſes Etats furent mis en ſéqueſtre par l'Empereur, qui nomma des Commiſſaires pour examiner les droits de Charles-Philippe, Electeur, Comte Palatin du Rhin, & de Chriſtian, Prince de Birkenfeld, Lieutenant Général au ſervice de France, qui tous deux prétendent à la ſucceſſion de cet Etat. Les François occupérent les biens dépendans du Comté de Pilth, & mirent garniſon dans la petite ville de Bergzabern, qui fait partie de ce Comté, ainſi qu'à Laugenkandel, pour les garder juſqu'à la déciſion de cette affaire, qui n'étoit point encore jugée en 1733.

N. XII. CHRISTIAN, II. du nom, *l.* 6 *&* 7. *effacez*, dans les armées duquel il avoit ſervi en qualité de Lieutenant Général.

L. 10. après ces mots *âgé de* 80 *ans*, *ajoûtez* ce qui ſuit. Etant entré au ſervice de France, il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie ſous le nom d'Alſace; ſervit en Flandre en 1676, en qualité de Brigadier; fut fait Maréchal-de-camp le 25 février 1677, ſervit la même année aux ſiéges de Valenciennes & de Cambrai; & en 1678, à la bataille de S. Denys, où il fut bleſſé d'un coup de mouſquet à l'oreille. Le Roi le fit Lieutenant Général de ſes armées le 24 août 1688.

N. XIII. CHRISTIAN, III. du nom, *p.* 130. *col.* 1. Au lieu de cet article, *mettez* celui qui ſuit.

XIII. CHRISTIAN, III. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Prince de Birckenfeld, fils unique du précédent, & né le ſeptiéme novembre 1674, s'attacha au ſervice de la France comme ſon pére, fut fait par ſa démiſſion, Colonel du régiment d'Infanterie d'Alſace, ſervit en 1697 au ſiége de Barcelone, où il bleſſa & prit un Officier ennemi dans une ſortie, fut fait la même année Brigadier, & Maréchal-de-camp le 23 décembre 1702, nommé au mois de février 1703, pour ſervir en cette qualité dans l'armée de Flandre; fait Lieutenant Général des armées du Roi le 26 octobre 1704, ſervit en Flandre en 1705, & ſe trouva à la retraite de l'armée, lorſque les lignes furent forcées. Il continua de ſervir les campagnes ſuivantes dans le même païs. Ce Prince étant venu en France après une abſence de près de dix ans, fut préſenté au Roi à Verſailles par le Duc de Bourbon le huitiéme avril 1726. C'eſt lui qui reclame la ſucceſſion du Duché des Deux-Ponts. Il a épouſé le 21 ſeptembre 1719, *Caroline* de Naſſau-Sarbruck, née le 12 août 1704, fille unique de *Louïs-Craton*, Comte de Naſſau-Sarbruck, Lieutenant Général des armées du Roi de France, & Colonel du régiment royal Allemand, & de *Philippine-Henriette*, née Comteſſe de Hohenloë. Ayant accompagné ſon mari en France, elle fut préſentée à la Reine par la Ducheſſe de Ventadour le neuviéme avril 1726. Ils ont eu pour enfans 1. *Chriſtine-Caroline* de Baviére, née le neuviéme mars 1721; 2. *Chriſtian*, IV. du nom, Prince héréditaire de Birckenfeld, né le ſixiéme ſeptembre 1722; & 3. *Frederic*, Prince de Birckenfeld, né le 27 février 1724.

XIII. JEAN-CHARLES, *l.* 10. après ces mots *Seigneur de Bromſée*, *ajoûtez* en avril 1725.

L. 14 *&* 15. au lieu de 2. *Jean*, né le 24 mai 1698; 3. *Guillaume*, né le quatriéme janvier 1701, *mettez* ce qui ſuit. 3. *Jean*, Prince de Birckenfeld, né le 24 mai 1698, Lieutenant-Colonel d'un régiment de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, & créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert le deuxiéme février 1731; 4. *Guillaume*, Prince de Birckenfeld, né le quatriéme janvier 1701, qui ayant obtenu une Compagnie dans le régiment Palatin du Prince ſon frére aîné, monta ſa premiére garde à Duſſeldorp en qualité de Capitaine le 24 janvier 1725, entra enſuite en 1729 au ſervice de l'Empereur, qui lui donna une Compagnie de Cuiraſſiers, avec le rang de Major, & fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert le deuxiéme février 1731, par l'Electeur Palatin.

XIII. FRE'DE'RIC-BERNARD, *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* Comte Palatin du Rhin, *liſez* Prince de Birkenfeld-Gelnhauſen.

L. 2. après 1697, *ajoûtez* Colonel d'un régiment d'Infanterie, au ſervice de l'Electeur Palatin, créé Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, le deuxiéme février 1729.

N. XI. FERDINAND-MARIE-FRANÇOIS-IGNACE-WOLFGANG, *p.* 131. *col.* 2. *l.* 10. au lieu de 4. *Joſeph-Clement*, &c. juſqu'à *&c.* de la ligne ſuivante, mettez 4. JOSEPH-CLE'MENT, *qui aura un article ſeparé.*

A la fin de l'article *ajoûtez*, dont elle eſt reſtée veuve le 31 octobre 1713, depuis Gouvernante de la ville & Etat de Sienne, morte à Florence le 30 mai 1731, âgée de 58 ans, quatre mois & ſept jours, ayant inſtitué par ſon teſtament Ferdinand, Duc de Baviére, ſon neveu, ſon héritier univerſel.

P. 132. *col.* 1. *l.* 19. après le mot *Utrecht*, *au lieu de* Il mourut le 26 février 1726, *mettez* ce qui ſuit. Après avoir été rétabli dans ſes Etats, il reçut à Vienne de l'Empereur, par ſes Plénipotentiaires, l'inveſtiture de ſon Electorat & de la dignité de Grand-Echanſon de l'Empire qui y eſt attachée, du Duché de la Haute & Baſſe Baviére, du Haut Palatinat & du Landgraviat de Leuchtenberg le 19 mai 1717, & du même Empereur, en qualité de Roi de Bohéme, celle des fiefs & domaines qu'il poſſédoit dans le Royaume de Bohéme, le deuxiéme août ſuivant. Ce Prince étant tombé griévement malade le onziéme janvier 1716, languit juſqu'au 26 février ſuivant, qu'il mourut à Munich à ſept heures du ſoir, dans la 64 année de ſon âge, ayant joui de la paix & réſidé dans ſes Etats pendant ſeulement les dix derniéres années de ſa vie. Son corps fut porté le deuxiéme mars ſuivant dans l'égliſe des Théatins, où il fut dépoſé dans le caveau de la Maiſon Electorale, auprès de celui du feu Electeur ſon pere.

L. 23. après le mot *Pologne*, *ajoûtez*, qui après la mort de ſon mari ſe retira à Veniſe en 1727 & qui y mourut le onziéme mars 1730, âgée de 54 ans.

L. 34. *au lieu de* le cinquiéme, *liſez* la nuit du troiſiéme au quatriéme.

L. 39. *effacez* &

L. 40. après 1722, ajoûtez & *Marie-Thérêſe* de Baviére, née le 22 juillet 1723.

L. 40 *&* 41. au lieu de *Clément-Auguſte*, juſqu'à ces mots *le neuviéme mai* 1722, *l.* 44. mettez CLE'MENT-AUGUSTE, *mentionné cy-après dans un article ſeparé;*

L. 47 *&* 48. *au lieu de* 31 juillet, *liſez* 29 juillet.

L. 48. après ces mots *ſon frére*, *ajoûtez* ce qui ſuit, & Coadjuteur de l'Evêché de Freiſingue le 19 novembre 1723, dont il devint titulaire le 21 février 1727, par la mort de Jean-François Ecker de Kupting. Il célébra ſa premiére Meſſe à Munich le jour de Pâques, neuviéme avril 1730, fut ſacré le premier octobre ſuivant dans l'égliſe cathédrale de Munſter, par l'Electeur, Archevêque de Cologne ſon frére, aſſiſté des Evêques ſuffragans de Hildesheim, de Munſter, de Paderborn & d'Oſnabruck, & le 15 du même mois prit poſſeſſion ſolemnelle de ſon Evêché de Freiſingue.

L. 49. après 1709, *ajoûtez* ce qui ſuit, *ayant eu d'*Agnès-Françoiſe Le Louchier, *native de Tournay*, *veuve de* Ferdinand d'Arco, *Comte du Saint-Empire*, *morte à Paris le quatriéme février* 1717, *un fils* naturel *nommé* Emanuel-François-Joſeph, *qui a d'abord été Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem*, *&* *connu ſous le nom du* Chevalier de Baviére. *Il a pris depuis celui de* Comte de Baviére, *& eſt entré au ſervice de France*, *où il a été fait Co-*

lonel d'un régiment d'Infanterie, appellé Royal-Baviére, *& créé au mois de janvier 1709. Il a été fait Brigadier des armées du Roi le premier fevrier 1719. Ayant accompagné en Espagne la Princesse* de Beaujolois, *il fut créé Grand-d'Espagne par* le Roi Catholique, *& prit possession de cette dignité à Madrid le 14 mars 1723.*

L. penultième & derniére, au lieu de à Sainte-Claire d'Angers le 29 octobre 1720, *mettez* ce qui suit, dans le monastére des Recollectines pénitentes de S. Jacques à Munich, de l'Ordre de sainte Claire, où elle prit l'habit le 29 octobre 1719, sous le nom de Sœur *Therese-Emanuelle du Cœur de Jesus.*

XIII. Charles-Albert-&c. *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XIII. Charles-Albert-Cajétan-Jean-Joseph-George, Duc de la Haute & Basse Baviére & du Haut Palatinat, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Grand-Echanson du Saint-Empire Romain, Landgrave de Leuchtenberg, &c. naquit à Bruxelles le sixiéme août 1697. N'étant encore que Prince Electoral, il arriva à Rome sous le nom de *Comte de Haltz*, avec le Duc *Ferdinand* son frére, le 23 décembre 1724, assista le lendemain à la cérémonie de l'ouverture du Jubilé de l'année sainte, & le 28 suivant il eut une audience particuliére du Pape. Il vint en France avec ses trois fréres en 1725, & se trouva avec eux à Fontainebleau à la cérémonie du mariage du Roi le cinquiéme septembre. Il partit de Paris le 22 octobre, après y avoir séjourné environ six semaines. Il passa à la Cour de Bruxelles, & de là en Hollande, d'où il se rendit en Baviére. Il succéda à la dignité Electorale, & aux Etats de sa Maison, par la mort de son pére en 1726, reçut en cérémonie à Munich le serment de fidélité & l'hommage des Etats de la Haute & Basse Baviére le 13 mai 1727, & ayant érigé un nouvel Ordre de Chevalerie sous la protection de S. George Martyr, sous la tutelle & pour la défense de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, confirmé par une Bulle du Pape, il en célébra l'institution avec beaucoup de magnificence dans l'église de Notre-Dame à Munich le 25 avril 1729, jour de la Fête de S. George. De son mariage avec *Marie-Amélie-Joseph-Anne-Thérése-Cordule*, Archiduchesse d'Autriche, née le 22 octobre 1701, qu'il a épousée le cinquiéme octobre 1722, sont venus 1. *Marie-Antoinette-Walburge*, née au château de Nymphenberg à trois heures du matin, le 19 juillet 1724; 2. *Thérése-Benoîte-Marie-Barbe-Antoinette-Walburge-Nicole-Félicité*, née à Munich le sixiéme décembre 1725, à huit heures du matin; 3. *Maximilien-Joseph-Léopold-Ferdinand-Marie-Antoine-Philippe de Neri-François Xavier-François de Paule-Jean Népomucéne-Alexandre Ignace-Henri-Adam*, Prince Electoral de Baviére, né à Munich, sur les deux heures après midi, le 28 mars 1727; & 4. *Joseph-Louïs-François de Paule-George-Benoît-Marie*, Duc de Baviére, né dans le Palais de Nymphenberg, entre quatre & cinq heures du matin, le 25 août 1728.

BRANCHE de LOWENSTEIN-ROCHEFORT & WERTHEIM, p. 133. col. 1.

VI pour V. Ferdinand-Charles, *l.* 7 & 8. *effacez* depuis le mot *Doyen* jusqu'à 1657.

L. 13 & 14. au lieu de 5. *Jean-Ernest*, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, né en 1667, *mettez* ce qui suit. Jean-Ernest, Comte de Lowenstein-Wertheim, né en 1667 qui étant Chanoine Capitulaire & Ecolâtre de Strasbourg, & Chanoine domicellaire de Cologne, fut nommé par le Roi très-Chrétien Abbé Commendataire des Abbaïes de S. Jean des Prez, Ordre de S. Augustin, diocése de S. Malo, & de S. Vincent de Laon, Ordre de S. Benoît, sur la résignation du Cardinal de Furstemberg son oncle, les 15 avril & 15 août 1702, depuis étant Grand-Doyen de Strasbourg, & Chanoine capitulaire de Cologne, nommé par l'Empereur en 1713, à l'Evêché de Tournai, dont il prit possession par Procureur le cinquiéme septembre de la même année, & en personne le 27 mars 1714, aussi élu Abbé & Prince de Stavelo & de Malmédi en Ardennes, dans les diocéses de Liége & de Cologne en 1715, mort à Aix-la-Chapelle, le 28 juillet 1731, à l'âge de 64 ans.

VII pour VI. Maximilien-Charles

P. 133. *col.* 1. Avant BAVIE'RE (Jean-Guillaume) excellent Peintre, *mettez* les quatre articles suivans

BAVIE'RE-NEUBOURG (Alexandre-Sigismond-Duc de) Evêque d'Ausbourg, actuellement vivant en 1733, est né le 16 avril 1663. Il fut élu Coadjuteur d'Ausbourg en 1681, & succéda à cet Evêché en 1690, par la mort du titulaire. Depuis il fut frustré de l'administration du spirituel & du temporel de cet Evêché à cause de ses indispositions; mais il fut remis en possession de l'un & de l'autre par un Décret du 14 février 1718, rendu par une Congrégation particuliére tenue à Rome. L'Evêque de Constance, qui avoit été élu son Coadjuteur, & qui jouïssoit du revenu de cet Evêché, n'oublia rien pour se maintenir en possession; mais les témoignages que l'on rendit du rétablissement de la santé du Prince de Neubourg, & le crédit de l'Empereur, son neveu, lui firent gagner son procès. Il reçut ensuite de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires à Vienne, l'investiture du temporel de cet Evêché le 28 juillet 1719.

BAVIE'RE-NEUBOURG (François-Louïs) Archevêque de Mayence, Electeur & Archichancelier du Saint-Empire Romain dans la Germanie, Administrateur de la Grande-Maîtrise Militaire en Prusse, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en Germanie & en Italie, Evêque & Prince de Worms & de Breslau, Prevôt & Seigneur d'Elwangen, Administrateur de Prum, &c. né le 24 juillet 1664, fut élu Evêque de Breslau le 30 janvier 1683, Prevôt d'Elwangen en 1694, Evêque de Worms le 12 juillet de la même année, & Grand-Maître de l'Ordre Teutonique le 13 du même mois de juillet 1694, Coadjuteur de Mayence le cinquiéme novembre 1710, & Archevêque, Electeur de Tréves le 20 fevrier 1716, fit son entrée publique à Mayence le 25 novembre 1727, & prit le lendemain possession de la Coadjutorerie. Il succéda à cet Electorat par la mort du titulaire le 30 janvier 1729, fit son entrée à Mayence le sixiéme avril suivant, & prit le lendemain possession actuelle de cette dignité. Il fut inauguré en qualité de Seigneur éventuel de l'Electorat du Rhin le onziéme juin 1730 à Dusseldorp avec beaucoup de solemnité par les Etats du païs, les Corps de Magistrature & autres Officiers Civils; mais il mourut à Breslau, dans sa résidence épiscopale le 18 avril 1732, après dix jours d'une violente maladie, causée par une attaque d'apoplexie, dans la 68 année de son âge. Il fut inhumé dans l'église collégiale de S. Jean à Breslau, en une chapelle qu'il y avoit fait bâtir, ayant ordonné que l'on ne mît point d'autre Inscription sur sa sépulture que ces seuls mots, *Cy gît* François-Louïs *le Pecheur, priez pour lui.*

BAVIE'RE (Joseph-Clément-Cajétan-François-Antoine-Gaspard-Melchior-Jean-Batiste-Nicolas) naquit le cinquiéme décembre 1671. Ses titres étoient Archevêque de Cologne, Electeur & Archichancelier du Saint Empire Romain en Italie, Légat né du saint Siége Romain, Evêque & Prince de Hildesheim, de Ratisbonne & de Liége, Administrateur de la Prevôté de Berchtolsgaden, Duc des deux Baviéres, du Haut Palatinat, de Westphalie, d'Engheren & de Bouillon, Comte Palatin du Rhin, Landgrave de Leuchtenberg, Marquis de Franchimont, Comte de Looz & de Horn, &c. Il fut élu Evêque de Ratisbonne en 1685, & Archevêque de Cologne & Electeur le dixiéme juillet 1688, sept jours après la mort de Maximilien-Henri de Baviére son cousin, auquel il succéda en cet Electorat, ainsi qu'en la Prevôté & Principauté de Berchtolsgaden. Il fut encore élu le 28 janvier 1694, Coadjuteur de l'Evêché de Hildesheim, dont il devint titulaire le 13 août 1702, par la mort de Joseph Edmond, Baron de Brabeck; & le 20 avril de la même année 1694, Evêque & Prince de Liége à la place de Jean-Louïs d'Elderen, mort le premier février précédent. S'étant déclaré contre l'Empereur ainsi que l'Electeur Duc de Baviére son frére, dans la guerre pour la succession d'Espagne, il fut mis au Ban de l'Empire le 29 avril 1706, & après la perte de ses Etats il se retira dans les Païs-Bas & ensuite en France; prit les Ordres sacrez, célébra sa premiére Messe à Lille dans l'Oratoire des Jésuites avec une grande pompe le premier janvier 1707, fut sacré le premier mai suivant aussi à Lille dans l'église collégiale de S. Pierre par l'Archevêque Duc de Cambrai, assisté des Evêques d'Arras, d'Ipres, de S. Omer & de Namur, en présence de l'Electeur Duc de Baviére son frére, & reçut le onziéme juillet de la même année dans l'église des Dominicaines de l'Abbiette le *Pallium* des mains du même Archevêque de Cambrai. Il fut rétabli dans tous ses Etats par le traité de paix fait à Bade en 1714, résigna son Evêché de Ratisbonne le 26 mars 1716, à Clément-Auguste de Baviére son neveu, & reçut de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires, l'investiture du temporel de l'Archevêché de Cologne, des Evêchez d'Hildesheim & de Liége, & de la Prevôté de Berchtolsgaden, le 20 avril 1717. Il mourut à Bonn vers les huit heures du soir, le 12 novembre 1723, après une maladie de langueur de plusieurs mois, dans la 52 année de son âge. Ses entrailles furent apportées le huitiéme décembre à Lille en Flandre, où elles furent inhumées en l'église des Religieuses Dominicaines de l'Abbiette, dans une chapelle qu'il avoit foit bâtir sur le modéle de celle de Lorette, & son corps fut transporté le troisiéme janvier 1724 à Cologne, où il fut enterré le lendemain dans l'église métropolitaine.

BAVIE'RE (Clément Auguste, Duc de) Archevêque de Cologne, Electeur & Archichancelier du Saint Empire Romain en Italie, Evêque & Prince de Munster, de Paderborn, d'Hildesheim & d'Osnabrug, &c. né à Bruxelles le 16 août 1700, fut élu Coadjuteur de l'Evêché de Ratisbonne le 19 décembre 1715, en vertu d'un Bref d éligibilité du quatriéme précédent, & en devint titulaire par la résignation faite en sa faveur par Joseph-Clément de Baviére, Archevêque, Electeur de Cologne son oncle, le 26 mars 1716. Il s'en démit lui-même en faveur du Duc Jean-Théodore son frére, le 29 juillet 1719, après avoir été élu Evêque de Paderborn le 24, & de Munster le 26 mars précédent. Il étoit alors à Rome, où ayant reçu la nouvelle de son élection à ces deux Evêchez, il en partit le 26 avril pour retourner en Baviére. Il fit son entrée publique à Munster le 14 décembre de la même année 1719. Il fut aussi élu Coadjuteur de l'Archevêché de Cologne le neuviéme mai 1722, & fit son entrée à Cologne en cette qualité le 15 décembre suivant. Il succéda à cet Archevêché, & à la dignité Electorale par la mort de son oncle, le 12 novembre 1723, & fut encore élu & proclamé Evêque & Prince de Hildesheim, au lieu de lui, le huitiéme février 1724. Ayant été ordonné Prêtre dans le château de Suabe en Baviére par l'Evêque de Freisingue le quatriéme mars 1725, il célébra sa premiére Messe le troisiéme avril suivant dans l'église des Jésuites de Munich, en présence de toute la famille Electorale de Baviére, & d'un grand nombre de Seigneurs & de peuple; fit son entrée publique à Bonn avec beaucoup de magnificence le 15 mai; reçut de l'Empereur, par ses Plénipotentiaires, l'investiture de son Electorat de Cologne, & de l'Evêché de Hildesheim le 31 août, & fut élu Prevôt de l'église collégiale de S. Paul de Liége le 20 septembre de la même année 1725. S'étant rendu à Viterbe en Italie, il y fut sacré le neuviéme novembre 1727, en grande cérémonie dans l'église de Notre-Dame de la Quiercia, par le Pape Benoit XIII, assisté de quatre Prélats Romains, en présence d'Yolande-Béatrix de Baviére, Princesse Douairiére de Toscane, sa tante. Il fut encore élu Evêque & Prince d'Osnabrug le quatriéme novembre 1728, & s'étant rendu à Mergentheim, il y fit le 16 juillet 1732, sa profession dans l'Ordre Teutonique, dont il fut créé Chevalier, & le lendemain il fut élu & proclamé avec les cérémonies ordinai-

haires Grand-Maître de cet Ordre au lieu & à la place de feu François-Louïs de Baviére-Neubourg, Electeur de Mayence.

BAUTRU, famille, *p.* 138. *col.* 2. *l.* 3 & 6. *au lieu de* de Matras, *lisez* Des-Matras.

BAYARD (Pierre du Terrail) *p.* 140. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Terrail*, *ajoûtez* de

P. 140. *col.* 2. Avant BAYE, *mettez* ce qui suit.

BAYCAL. *Voyez* BAYKAL.

P. 142. *col.* 2. *l.* 33. *au lieu de* des Lettres, &c. *lisez* ce qui suit. trois volumes de Lettres publiées d'abord en 1714, à Rotterdam, par les soins du Sieur Marchand, Libraire de Paris, réfugié en Hollande; & depuis dans un état infiniment meilleur en 1729, par M. Des Maizeaux, Membre de la Société Royale de Londres, avec des Remarques utiles de ce judicieux Editeur. En 1727, & depuis, on a réimprimé en quatre volumes *in folio*, les Oeuvres diverses de Bayle. En 1730, on a donné une nouvelle édition de son Dictionnaire Critique. Le Sieur Le C. . . . Prêtre de la Communauté de S. Sulpice, & actuellement à Lyon, a donné en 1732 à L. . . . (sous le titre de la Haye) sur ce Dictionnaire une Lettre critique de 456 pages, qu'il a promis de faire suivre de plusieurs autres. En la même année 1732, on a donné une nouvelle édition en deux volumes, *in douze*, de la Vie de Bayle, composée par M. Des Maizeaux, & qui est fort curieuse. On y a joint l'Ordonnance de M. de La Reynie, Lieutenant de Police de Paris, qui condamne la Critique générale de l'Histoire du Calvinisme du Pére Maimbourg, à être lacérée & jettée au feu par l'Exécuteur de la Haute Justice; & les Actes du Consistoire de l'Eglise Wallonne de Rotterdam, de l'an 1697, concernant le Dictionnaire Historique & Critique du même M. Bayle. Ces Actes n'avoient point encore été imprimez.

BAYLE (François) *p.* 143. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Il donna en 1700, jusqu'au mot *publics*, *l.* 12. *mettez* ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, une Physique en trois volumes; *Dissertationes Medicæ tres*; *Systema generale Philosophiæ*; *Tractatus de Apoplexia*; *Dissertationes Physicæ*; *Dissertatio de experientia & ratione conjungenda in Physica, Medicina & Chirurgia*; *Problemata Physica & Medica*; *Dissertatio Quæstiones nonnullas Physicas & Medicas explanans*; *Opuscula*. Ce savant & habile Médecin étoit de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. * Manget, *Biblioth. Medic. tome* 1. *p.* 253 & *suiv.*

P. 144. *col.* 1. Avant BAYS, *mettez* l'article qui suit.

BAYRO (Pierre de) Médecin de grande réputation, né à Turin en 1468, fut l'ami des pauvres & leur bienfaiteur. Son habileté dans son Art le fit rechercher des Grands & des Princes mêmes, qui lui accordérent leur confiance & leur estime. Il professa la Médecine pendant plusieurs années dans sa patrie, & eut des Disciples illustres. Charles II, Duc de Savoye, lui accorda aussi le titre de son premier Médecin. Il mourut en 1558, âgé de 90 ans. Il a fait les Ouvrages suivans, *De Pestilentia ejusque curatione*, &c. 1507 & 1513, à Paris; *Lexipyretæ perpetuæ Quæstionis & annexorum solutio*, à Turin, 1512, *in folio*; *De medendis humani corporis malis Enchiridion*, à Bâle 1563, & réimprimé plusieurs fois depuis. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome* 1. *p.* 254.

BAZIN (Claude) *p.* 144. *col.* 2. *l. pen.* *au lieu de* mort, *lisez* morte.

P. 145. *col.* 1. *l.* 49. après ces mots *Louïs XIV*, *au lieu des* huit lignes suivantes, *mettez* ce qui suit. Le Maréchal de Bezons assista au sacre du Roi à Rheims le 25 octobre 1722, ayant été un des deux Maréchaux de France qui y furent invitez. Il fut nommé le deuxiéme février 1724, Chevalier des Ordres du Roi, dont il reçut la Croix & le Collier le troisiéme juin suivant. Il est mort à Paris le 22 mai 1733, dans la 88 année de son âge, & a été inhumé dans l'église de S. Côme, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il épousa en 1694 *Marie-Marguerite* Le Menestrel de Hauguel, fille d'*Antoine* Le Menestrel de Hauguel, Grand-Audiencier de France, & de *Marguerite* Berbier Du Metz, & il eut d'elle, 1. *Marie-Susanne*, née le 23 février 1695, mariée au mois de janvier 1716, avec *Jean-Hector* de Fay, Marquis de La Tour-Maubourg, Seigneur de Fay, de Sainte-Sigolaine, de Labatie, de Clessy, de Chassy, &c. Brigadier des armées du Roi, Inspecteur général d'Infanterie, veuf de *Marie-Anne-Lucie-Thérése* de La Vieuville. Elle est morte le 19 juin 1726, dans la 31 année de son âge; 2. *Marie-Marguerite*, née le deuxiéme novembre 1696, mariée avec *Jean Claude* de Lastic, Marquis de Saint-Jal, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Chambouline, de Gabriac, &c. Mestre-de-camp de Cavalerie, morte le 22 mars 1722, dans la 26 année de son âge; 3. *Jeanne-Louïse*, née le troisiéme septembre 1698, morte Religieuse du monastére de Bon-Secours, Ordre de S. Benoît à Paris, au mois de décembre 1723, dans la 26 année de son âge; 4. Louïs-Gabriel qui suit; 5. *Armand*, né le 30 mars 1701, qui fut nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe royale de S. Jouin-lès-Marnes, Ordre de S. Benoît, diocése de Poitiers, le sixiéme novembre 1717, & de celle de Notre-Dame de la Grace, du même Ordre, diocése de Carcassonne, au mois d'octobre 1721. Il est aussi Prieur Commendataire des Prieurez de S. Dye & de S. Gautier, & titulaire de la chapelle de S. Louïs dans l'église cathédrale d'Avranches, & il fut Député de la province de Rouen à l'assemblée générale du Clergé, tenue à Paris en 1725. Le Roi l'a nommé au mois de mars 1730, à l'Evêché de Carcassonne, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome les 18 juillet & 18 décembre suivans. Il a été sacré le 14 janvier 1731, dans l'église des Théatins de Paris, par l'Evêque de Châlons sur Marne, assisté des Evêques de Tarbes & de Beauvais; & le 21 du même mois, il a prêté serment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Marli. Il s'est démis de l'Abbaïe de S. Jouin, lorsqu'il a été élevé à l'Episcopat; 6. *Catherine-Scholastique*, née le dixiéme févtier 1706, & mariée le 28 avril 1727, avec *Hubert-François*, Vicomte d'Aubusson, Comte de La Feuillade, Seigneur du Duché de Rouanès, Marquis de Boisfy, & de Cerviéres, &c. Mestre-de-camp du régiment royal Piémont Cavalerie; & 7. *Jacques-Etienne* Bazin de Bezons, né le 13 décembre 1709, Capitaine au régiment Dauphin étranger Cavalerie.

Louïs-Gabriel, *au lieu des* trois lignes qui composent cet article *mettez* ce qui suit.

Louïs-Gabriel Bazin, Marquis de Bezons, né le premier janvier 1700, fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, par la démission du Marquis de Livry, au mois de mars 1718, & du régiment Dauphin étranger aussi Cavalerie le 29 mai 1719, & pourvu, en survivance du Maréchal son pére, du Gouvernement de la ville & citadelle de Cambray au mois de janvier 1721. Il a été marié le troisiéme novembre 1723, avec *Marie-Anne* Besnard des Maisons, fille de *Jacques* Besnard, Seigneur de Maisons, cy-devant Maître-d'Hôtel du Roi; & de *Marie-Magdeleine* de Sabine de La Quiéze, & en a eu 1. *Jacques-Gabriel*, né le 21 octobre 1725; 2. *Marie-Magdeleine*, née le 28 novembre 1726; 3. *Françoise-Gabrielle-Jacqueline*, née le septiéme septembre 1728; & 4. *Louïse-Joséphe* Bazin de Bezons, née le 25 janvier 1732.

BEAUCAIRE de PE'GUILLON (François) *p.* 147. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Jean Beauclerc, *lisez* Jean de Beauclerc.

L. 6. après le mot *Harangue*, *ajoûtez* au sujet de la bataille d'Evreux en 1562. Il composa cette Harangue en une nuit.

L. 8. *au lieu de* en faveur du Cardinal Louïs de Lorraine, *lisez* de Louïs, Cardinal de Guise, frére du Cardinal Charles de Lorraine.

L. 11. *au lieu de* 1462, *lisez* 1461; & *au lieu de* 1567, *lisez* 1580.

L. 11, 12 & 13, *effacez* depuis le mot *Son*, jusques au mot *pas* inclusivement, puis *au lieu de* & il *lisez*. Il

L. 26. après ces mots *Ce Prélat*, *ajoûtez*, a aussi laissé quelques Poësies. Il

A la fin de l'article, *ajoûtez*. Dom Calmet, *Hist. de Lorraine.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 2. *p.* 172 & 173. édit. d'Amsterdam 1725 §. III. Le Pére Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

NB. Le Supplément de Paris 1735, dit que selon quelques-uns il faut dire *La Chresse* & non *La Chréte*, mais M. de La Monnoye, sur Baillet, dans l'endroit cité dit qu'il faut écrire & lire *La Chréte.*

BEAUCLERC (Charles de) *p.* 148. *col.* 1. *l. pen.* *ôtez* le point qui est entre *Fauvelet* & *Du Toc.*

BEAUFORT, village. *p.* 149. *col.* 1. *effacez* cet article.

BEAUGENDRE, *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Antoine) *lisez* (Dom Antoine)

P. 152. *col.* 2. Avant BEAUMONT-LE-ROGER, *mettez* les articles qui suivent.

* BEAUMONT, ville de France en Auvergne, dans l'Election de Clermont, au sud de cette ville dont elle est éloignée d'une lieue. Elle est sur une petite hauteur. * *Dict. Univ. de la France.*

* BEAUMONT DE LOMAGNE ville de France dans le Bas Armagnac, est située sur la rive gauche de la Gimone, au nord-nord-ouest de la ville de Toulouse, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

BEAUMONT-LE-VICOMTE, *p.* 153. *col.* 2. *l.* 24. *au lieu de* deuxiéme septembre 1246, *lisez* 31 août 1640.

P. 156. *col.* 1. Avant BEAUREVOIR, *mettez* ce qui suit.

BEAUREGARD (Claude) *Voyez* BE'RIGARDUS.

N. XVI. Louïs de Beauvau, *p.* 161. *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Evêque de Nantes en 1636, mort en 1678, lisez, *qui aura un article séparé.*

N. XVI. *l.* 8. *au lieu de* 1678, *lisez* 1667.

N. XVIII. François, Marquis de Beauvau, *l.* 6. au lieu de *Gilles*, nommé Evêque de Nantes en 1677, mort le sixiéme septembre 1717, *lisez* Gilles-Jean-François, *qui aura un article séparé.*

BEAUVAU (Jean) *l.* 1. *au lieu de* (Jean) *lisez* (Jean de)

L. 4. après le mot *Tourlandry*, *au lieu de* il, *lisez* On dit qu'il

L. 6. après les mots *Jean-Michel*, *ajoûtez*, mais on le dit sans preuves. Il étoit Protonotaire Apostolique, Abbé Commendataire de Montmajour, de la Fontaine Daniel en Anjou, & Chanoine de Notre-Dame en Anjou.

L. 8. *au lieu de* pour avoir fait arrêter un de ses Chapelains, *lisez* pour avoir fait arrêter un des Chapelains de la cathédrale, contre les priviléges du Chapitre.

L. 10 & 11. *au lieu de* La Balue, *lisez* Jean Balue.

L. 15. 16. 17 & 18. au lieu de *qui le déposa*, &c. jusqu'au mot *constance*, *lisez*, Ce Pontife l'ayant déposé le cinquiéme juin 1465, il se retira en Bretagne.

L. 18 & 19. *au lieu de*, & il y mourut en 1479, *lisez* & il mourut au château d'Eventard près d'Angers le 23 avril 1479.

Avant BEAUVILLIER, *mettez* les deux articles qui suivent.

*BEAUVAU (Gabriel de) Evêque de Nantes, étoit de l'illustre famille de Beauvau. *Voyez* en la *Généalogie dans le Dictionnaire, p.* 161. *col.* 1. N. XVI. Louïs. Il prit possession de l'Evêché de Nantes le onziéme juin 1636, & mourut à Grammont-lès-Tours. On a sous le nom de ce Prélat les Statuts synodaux de différentes années. En 1642, il établit les Conférences & le Séminaire de Nantes, auquel il donna un bon Réglement qui fut imprimé l'an 1658.

*BEAUVAU (Gilles-Jean-François de) neveu du précédent. *Voyez la Généalogie, p.* 161. *col.* 1. N. XVIII. François. Il fut nommé

Evêque de Nantes en 1677, mais il ne prit possession de cet Evêché que le deuxiéme septembre 1679. Il mourut à Nantes le septiéme septembre 1717. Il tint son Synode pour la seconde fois en 1700, & c'est le dernier qu'on a tenu à Nantes. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

BEAUVILLIER (Marie de) *p.* 162. *col.* 1. *l. dern. au lieu de* Jacquet, *lisez* Jacqueline.

Avant BEAUVOIR, nom d'une Maison illustre, *mettez* l'article qui suit.

* BEAUVOIR-SUR-MER, ville maritime de France dans le Poitou, près de la petite Isle de Bouin. Elle est au sud-ouest de Nantes, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

BEAUXAMIS (Thomas) *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* Théologien de Paris, *lisez* Docteur de Sorbonne.

Avant BEAWDLEY, *mettez* ce qui suit.

BEAUZARD. *Voyez* BEAUSARD.

P. 169. *col.* 2. Avant BECKET, *mettez* l'article qui suit.

BECKER (Daniel) né à Konigsberg dans la Prusse Ducale en 1627, étoit fils de *Daniel* Becker, Docteur & Professeur en Médecine, premier Médecin de l'Electeur de Brandebourg. Il s'appliqua, comme son pére, à la Médecine, & prit le degré de Docteur à Strasbourg en 1652. L'année suivante il fut fait Professeur public & ordinaire à Konigsberg; & en 1663, l'Electeur de Brandebourg le fit Conseiller & son premier Médecin. Il mourut à Konigsberg en 1670, âgé de 43 ans. Il a composé les Ouvrages suivans, *Microcosmi Spagyria*, à Rostock 1622, à Leyde 1633 avec des augmentations considérables, à Londres 1660; *De cultrivoro Prussiaco*, à Konigsberg 1636, à Leyde 1638; *Historia morbi Academici Regiomontani*, à Leyde 1649; *De Unguento armario*, dans le *Theatrum Sympatheticum*, à Nuremberg 1662; *Commentarius de Theriaca*, à Konigsberg 1649. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome* 1. *in folio*, *p.* 257. 258.

BECKER (Balthasar) *Voyez* BEKKER.

BE'DE, dit *le Vénérable*, *l.* 3. *au lieu de* Trine, *lisez* Tine ou Tyne.

L. 4. *au lieu de* Benoît de Biscope, *lisez* Benoît, dit *Biscope*.

L. 8. *au lieu de* Géolfride, *lisez* Céolfride.

BE'GAT (Jean) *p.* 175. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* 1524, le Supplément de Paris dit 1523.

L. 50. NB. Le Supplément de Paris met *de Retractatu* pour *de Retractu*.

NB. Le même Supplément met à la fin des citations *Tuisan* pour *Taisan* ou *Taisand*.

P. 176. *col.* 1. *au lieu de* BEGGH, *lisez* BEGGHE. NB. L'article BEGGHARDS doit venir avant celui de BEGGHE.

BEIERLINCK (Laurent) *p.* 178. *col.* 2. *l.* 14. après ces mots *en sept volumes*, ajoûtez *in folio*.

L. pen. au lieu de *en deux volumes*, le Supplément de Paris dit *en trois volumes*.

BELLEAU (Remy) *p.* 187. *col.* 2. *l.* 25. après ces mots *sur ce sujet*, *mettez* ce qui suit. Ronsard a mis cette pensée en œuvre dans l'Epitaphe suivante qu'il fit à l'honneur de Remy Belleau,

Ne taillez, mains industrieuses,
Des pierres pour couvrir Belleau;
Lui même a bâti son tombeau
Dedans ses pierres précieuses.

P. 188. *col.* 1. *l.* 3. après le mot *Amsterdam*, *ajoûtez*. M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*, *p.* 137 *&* 138.

Avant BELLE-ESTOILE, *mettez* l'article qui suit.

* BELLE'E (Théodore) de Raguse, Docteur en Médecine, né d'une famille illustre, eut un esprit très-subtil, & brilla au milieu des Savans de son tems. Il enseigna la Médecine dans l'Université de Padoue avec beaucoup de succès, & y demeura pendant bien des anneés. Cette longue absence & le bruit de sa mort donnérent occasion à sa femme de passer à de secondes noces, ce qui causa beaucoup de chagrin à Bellée. Car étant retourné dans sa patrie, & s'étant enquis expressément, avant que d'entrer dans la ville, dans quelle situation étoient sa femme & ses enfans, & ayant appris que la premiére s'étoit remariée, il n'entra point dans la ville, & en détestant sa maison paternelle, s'en retourna dans la ville de Padoue, où il mourut vers l'an 1600. Il a donné sur les Aphorismes d'Hippocrate un Commentaire, qui a été imprimé en Latin en 1571, *in quarto*, & qui devoit être suivi d'un ou de plusieurs autres qui n'ont point paru. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome* 1. *p.* 274.

BELLEGARDE (Octave de) *p.* 190. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* le premier approbateur, *mettez* un des premiers approbateurs.

L. 19. *au lieu de* M. Fay, *lisez* M. l'Abbé Faydit

Dans la même ligne après le mot *attribue*, *ajoûtez* avec raison.

Avant BELLENCOMBRE, *mettez* l'article qui suit.

* BELLEME'RE (Gilles de) étoit un grand Jurisconsulte, qui avoit commencé par professer le Droit à Angers où il fut aussi Archidiacre. C'est ce qu'il dit lui-même dans le Recueil de ses Décisions, *Conseil* 3. Il fut ensuite Auditeur de Rote; & il y a lieu de croire que ses Décisions ont été composées par l'avis des Maîtres du Sacré Palais, en 1374, 1375 & 1377. On en a le Recueil imprimé en Gothique à Lyon en 1508. On y donne à l'Auteur les titres d'Auditeur du Palais Apostolique, & d'Evêque d'Avignon. Il a eu le Siége du Puy, & a été honoré de la pourpre. * *Mémoires Manuscrits.*

P. 191. *col.* 1. Avant BELLERIVE, *mettez* ce qui suit.

BELLE'RE Du Tronchay. *Voyez* TRONCHAY (Louïse-Agnés de Bellére Du)

BELLEVUE, *p.* 191. *col.* 2. Il y a là deux articles dont il faut effacer le premier.

BELLEVUE (Armand de) *n.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Maître du Sacré Palais, *lisez* Lecteur du Sacré Palais: *p.* 192. *col.* 1. *Effacez* la réflexion qui commence par ces mots *On pouvoit*.

BELOT (N.) *p.* 196. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* (N.) *lisez* (Jean) de Blois.

P. 199. *col.* 1. Avant BELVER ou BELVES, *mettez* l'article qui suit.

* BELVER, BELVERT ou BELLEVERT, lieu d'Espagne, dans la Catalogne, est sur la rive gauche de la Ségre, à l'ouest de Puicerda, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

P. 200. *col.* 2. Avant BEMMEL (Gabriel) *mettez* ce qui suit.

BEMISTER. *Voyez* BEMYSTER.

BE'NADAD, II. du nom, *p.* 201. *col.* 1. *l.* 5. *effacez* depuis.

Avant BE'NAJA. *Voyez* BANAJAS, *mettez* l'article qui suit.

* BE'NAJA ou BANAJAS, fils de Nébo, Juif, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de se séparer d'avec sa femme, parce qu'elle étoit étrangére. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 43.

Col. 2. Avant BE'NARE'S, *mettez* l'article qui suit.

* BE'NARD (Dom Laurent) né à Nevers en 1573, Docteur de Sorbonne & Prieur du Collége de Clugny à Paris, est un de ceux qui a le plus travaillé à la Réforme des Abbaïes de France. Il l'embrassa lui-même le jour même de sa mort, arrivée le 21 avril 1620. En 1616, il avoit fait imprimer 28 *Paræneses Chretiennes* ou *Instructions Monastiques*, *sur la Régle de S. Benoît*; *L'Esprit de la Régle de S. Benoît*; *Traduction des Dialogues de S. Gregoire*. En 1618, il fit imprimer *l'Eloge Benedictin*; & le *Memorial de la Vie Religieuse*, qui fait un troisiéme volume des *Paræneses Chretiennes*. En 1619, il publia *La Police Réguliére tirée de la Regle de S. Benoît*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BENCE (François ou Plaute) *p.* 202. *col.* 1. *l.* 6. après *&c.* *ajoûtez*, imprimé à Lyon, *in octavo* en 1590, & à Ingolstadt en 1599, avec ses Discours & ses autres Poësies.

BENHAIL, *p.* 205. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* BENHAIL, *lisez* BENHAJIL; & dans la même ligne, au lieu de *Hail*, lisez *Hajil*.

BE'NI (Paul) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* natif de Gubio ou Ugubio, *lisez* natif de Candie & élevé dès sa jeunesse à Gubio.

L. 10. *au lieu de* l'obscurité, *lisez* l'obscénité.

BENOIT ou BE'NE'DICT (Jean) *p.* 209. *col.* 1. *Ajoûtez* à la fin de cet article ce qui suit. Matthias Konig dans sa *Bibliotheca Vetus & Nova*, dit que ce Médecin a écrit sur la maladie Vénérienne, & Bartholin rapporte que le même Auteur traduisit Horace en Grec, en gardant le même nombre & la même mesure de vers. Cette Version obligea Isaac Casaubon de le recommander à M. Du Plessis-Mornay, Gouverneur de Saumur.

Col. 2. *l.* 12. *au lieu de* 1584, *lisez* 1591.

BENOIT XII, *p.* 210. *col.* 2. *l.* 13. *au lieu de* le refus qu'il fit, *lisez* le refus que l'on dit qu'il fit.

L. 18. après le mot *crime*, *ajoûtez*. Pour ce qui regarde ce dernier point, il faut remarquer qu'il ne refusa point de voir ses proches, mais qu'il refusa de leur donner au delà de ce qu'ils avoient dépensé pour le venir voir, & de ce qu'il pouvoit leur en couter pour s'en retourner.

BENOIT XIII, Antipape, *l.* 1. au lieu de *de la Lune*, lisez *de Lune*.

P. 211. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* Théodore de Niem, *lisez* Thierri de Niem.

P. 212. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Vignacourt, *lisez* Vignancourt.

Dans la même ligne après ces mots *selon d'autres*, *ajoûtez*. Il y en a qui prétendent qu'il étoit fils d'un Procureur de Gisors.

L. 6 *&* 7. *au lieu de* qui lui donna pension & le fit élever avec beaucoup de soin, *lisez* qui lui donna une pension de six cens livres, & c'est tout ce qu'il fit pour lui.

L. 65. *au lieu de* une Paraphrase sur le livre de Job, *lisez* une Paraphrase en vers sur les neuf leçons qu'on lit dans l'Office des Morts.

A la fin, *ajoûtez*. M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*, *article* 150.

BENTIVOGLIO (Guy) *p.* 215. *col.* 2. *l.* 26. *au lieu de* Urbain VII, *lisez* Urbain VIII.

BENTIUS (Hugues) *au lieu de* cet article de trois lignes, *mettez* celui qui suit.

BENTIUS (Hugues) de Sienne en Italie, fut Professeur en Médecine, premiérement à Ferrare & ensuite à Parme. Il passoit pour un des plus habiles de son tems dans sa profession, & pour un excellent Philosophe. Il n'étoit pas moins bon Théologien, comme on assure qu'il le fit connoître en plusieurs occasions. Il est mort à Rome en 1448. Il a écrit sur les Aphorismes d'Hippocrate & sur les Commentaires de Galien. Cet Ouvrage a été imprimé à Venise en 1498, *in folio*, & plusieurs autres fois depuis. On a encore de lui, *Consilia saluberrima ad omnes ægritudines, &c.* en 1518, *in folio*; *In tres libros Microtechni Galeni Expositio*, en 1523, *in folio*; *In primi Canonis Avicennæ Fen. primam Expositio*, en 1523; *Super quarta Fen. primi Avicennæ, &c.* en 1517; *In quarti Canonis Avicennæ Fen. primam Expositio*, en 1523; *Excerpta de Balneis*. Tous ces Ouvrages ont été imprimez à Venise. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. in folio*, *tome* 1. *p.* 284.

P. 216. *col.* 1. Avant BENZON (Rutilius) *mettez* le petit article qui suit.

* BEN-ZOHETH, Israëlite de la Tribu de Juda, fut fils de Jisçbi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 20.

BENZON (Rutilius) *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

BEN-

BENZONI (Rutilio) Romain, Evêque de Lorette & de Récanati, a fait en Latin des Differtations & des Commentaires fur le Cantique *Magnificat*, la Salutation Angélique, & le Pfeaume 36, felon la Vulgate *in folio*, à Venife en 1606, & à Douai en 1626; le Miroir des Evêques de Venife en 1596, & fix livres fur le Jubilé en 1599. Le Pére Le Long dit que ce Prélat eft mort en 1603: c'eft une faute, il n'eft mort qu'en 1613, le 31 janvier. * Profper Mendozi, *Biblioth. Roman.* Le Long, *Biblioth. Sacra*, édit. *in folio*, *p.* 634.

BE'RAULT (Nicolas) *p.* 217. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* étoit natif de Languedoc, *lifez* étoit né à Orléans ou auprès,

L. 3. *au lieu de* l'ayent cru natif d'Orléans, à caufe, *lifez* ne l'ayent cru natif d'Orléans qu'à caufe.

L. 4. *au lieu de* en Droit, *lifez* des Belles Lettres.

L. 16. *effacez* & fur le *Nutricia*: dans la même ligne, après le mot *Politien*, ajoûtez *Enarrationes Pfalmorum* 71 & 130, à Paris, 1529, *in quarto.*

L. dern. après le mot *Lettres*, *ajoûtez*, Il vivoit encore en 1539.

BERCHTOLDE IV, *p.* 218. *col.* 1. *l.* 6. après le mot *Cantons*, *ajoûtez* ce qui fuit. L'an 1155, il inveftit le Dauphin Guigues VIII, Comte d'Albon, de la moitié de la ville de Vienne, s'y refervant fa retraite: *Tu vero mihi hominium faciens, vice verfa promififti quod quotiefcunque mihi neceffitas incubuerit in eadem me civitate recipias.* * Meffire de Salvaing Du Boiffieu, *ch.* 8.

BE'RENGER (Raymond) *p.* 219. *col.* 1. *l.* 27. *au lieu de* Du Guatt, *lifez* Du Gua.

BE'RENGER (N.) *au lieu de* cet article *mettez* celui qui fuit.

BE'RENGER (Jacques) Marquis Du Gua, Maréchal des camps & armées du Roi, mourut en Dauphiné, vers le commencement de mars 1727, âgé de plus de 80 ans. Son fils, Charles, Comte de Bérenger, Colonel du régiment de Bugey, époufa en 1708 *Magdeleine-Anne* de Surbeck, fille de *Jean-Jacques* de Surbeck, Colonel d'un régiment Suiffe, & Lieutenant Général des armées du Roi, qui fut tué au fiége de Saint-Venant en 1710, le 24 feptembre.

BE'RENGER, Archidiacre d'Angers, *l.* 11. *au lieu de* Eufébe Brunon, *lifez* Hubert de Vendôme.

L. 17. *au lieu de* le condamna, *lifez* la condamna.

L. 24. après le mot *Henri*, *ajoûtez* I,

P. 220. *col.* 1. *l.* 1. NB. *au lieu de* 1079 qui eft la véritable année du Concile dont il eft parlé dans cet endroit, l'édition de Paris 1732 *met* 1078.

L. 23. *au lieu de* dans S. Martin de Tours, *lifez* dans le cloître de S. Martin de Tours, où il eft enterré.

BERETTI-LANDI, *p.* 221. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Cereto*, *ajoûtez*, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Gentilhomme de la Clef d'Or, du Roi d'Efpagne Philippe V, fon Ambaffadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, & nommé en dernier lieu fon Ambaffadeur ordinaire à Venife.

L. 58. *au lieu de* Plénipotentiaire, *lifez* fecond Plénipotentiaire.

L. 59. *au lieu de* fa Majefté Catholique, &c. jufqu'aux mots *Provinces-Unies* inclufivement, *l.* 63. *mettez* ce qui fuit. Il s'y rendit, & fe trouva le 26 janvier 1724, à l'ouverture du Congrès, qui y avoit été convoqué pour la pacification de l'Europe. Après la féparation infructueufe de cette affemblée, avant que de fe rendre à Venife, où il avoit été nommé & défigné pour Ambaffadeur dès le mois de juin 1722, il vint de Cambray à Bruxelles pour y attendre fes inftructions; mais le Roi Catholique jugea à propos que ce Miniftre, avant fon départ, terminât ce qui concernoit au Païs-Bas, le 14 article du traité de Vienne. Pendant qu'il travailloit à cette négociation, il fut chargé de complimenter de la part du Roi d'Efpagne, en qualité de fon Ambaffadeur, l'Archiducheffe Gouvernante des Païs-Bas Autrichiens, fur fon heureufe arrivée à Bruxelles. Il s'aquitta de cette fonction le dixiéme octobre 1725, s'étant rendu pour cet effet à l'audience de cette Princeffe fur les fix heures & demie du foir dans fon caroffe de parade, fuivi de trois autres dans lefquels étoient fes Gentilshommes tous en habit de fête, & précédé de 24 valets de pié avec une riche & magnifique livrée, ayant chacun un flambeau de cire blanche à la main. Deux jours après cette audience il tomba malade, & malgré les remontrances des Médecins qui lui firent entendre qu'il ne lui falloit qu'un peu de tranquillité & de repos pour fe tirer d'affaire, il voulut continuer à voir fes lettres & à expédier fes dépêches. Un de fes Sécretaires ayant pris la liberté de lui répréfenter le tort qu'il fe faifoit: „ Je ne veux point négliger les affaires de mon maî„ tre, *lui répondit-il*, & je veux mourir en Ambaffadeur, afin „ de témoigner au Roi, à la Reine, & à tout le monde, le zéle „ & l'attachement inviolable avec lequel je foutiendrai les in„ térêts de leurs Majeftez jufqu'au dernier foupir de ma vie. " En effet, il mourut dans ces fentimens le 27 du même mois d'octobre 1725, fur les cinq heures du foir, après environ quinze jours de maladie, à l'âge de 74 ans, & fans avoir été marié. Le 29 fuivant au foir il fut inhumé avec une grande pompe funébre dans l'églife des Religieux Recollets de la ville de Bruxelles, où le lendemain dans la matinée, on lui fit des funérailles magnifiques, aufquelles toute la Nobleffe affifta. Ce Miniftre qui aimoit beaucoup l'étude des Belles Lettres, les cultiva toujours autant que fes grandes occupations le lui purent permettre; c'eft ce qui avoit engagé l'Académie de la Crufca de Florence, de l'aggréger à fon Corps en 1722, avec de grandes démonftrations d'eftime pour fa perfonne.

L. 71, 72, 73 & 74. *effacez* ces quatre lignes.

BERGIER (Nicolas) *p.* 223 *col.* 2 *l. pen.* après le mot *Genova*, *ajoûtez* ce qui fuit. Son *Hiftoire des grands Chemins de l'Empire Romain*, fut imprimée en 1622, *in quarto*, & elle a été réimprimée avec quelques Notes à Bruxelles en deux volumes *in quarto* en 1729. On a attribué cette édition à M. Bourguignon, appellé autrement d'*Anville*, dans *le dixiéme volume*, *partie* 1. *des Memoires du* Pére Niceron; mais on s'eft trompé. Cette Hiftoire a été traduite en Latin par Henri-Chrétien Henninius, Profeffeur en Medecine, & imprimée *dans le dixiéme volume des Antiquitez Romaines de* M. Grævius. Le Pére Bacchini, Bénédictin de la Congrégation du Mont-Caffin, l'a auffi traduite & fait imprimer en Italien.

JACQUES-LOUÏS, *p.* 225. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 3. après le mot *Marfeille*, *ajoûtez*, naquit à Paris, le 20 octobre 1651, &,

L. 4. *au lieu de* mourut le premier mai 1723, il faut mettre ce qui fuit. Le goût exquis qu'il avoit de la Sculpture, de la Peinture & de la Gravure, le firent admettre dans l'Académie des Belles Lettres au rang des Honoraires. Il s'eft toujours montré le Protecteur & l'ami même des Gens de Lettres. Il avoit d'ailleurs un grand amour pour les pauvres, & fes charitez à cet égard, n'avoient d'autres bornes que fon pouvoir. Sa conftance & fa piété fe font particuliérement fignalées dans les douleurs aigues de fa derniére maladie, qui a duré près d'un an, & dont il eft mort le premier mai 1723 au milieu de fa 72 année.

L. 11, 12, 14, 15 & 18. *au lieu de* 5. 6. 7. 8. 9 & 10, *lifez* 4. 5. 6. 7. 8 & 9.

L. 18. au lieu de *N.* lifez *Lydie*: & *l.* 18 & 19. *au lieu de* en 1722, *lifez* le 22 novembre 1722.

L. 19. au lieu de *N.* lifez *Hubert.*

P. 226. *col.* 2. Avant BERLAND, *mettez* l'article qui fuit.

* BERLAIMONT (Philippe) de Huy, né en 1576, entra dans la Société des Jéfuites en 1590. On a de lui *Paradifus Puerorum*, où il propofe les exemples d'enfans vertueux & bien inftruits; *Bibliotheca Moralis*, par demandes & par reponfes. Il mourut le onziéme feptembre 1636. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 768 & 769.

Avant BERLEBOURG, *mettez* ce qui fuit.

BERLAYMONT. *Voyez* BERLAIMONT.

P. 227. *col.* 1. Avant BERLICOM (André) *mettez* l'article qui fuit.

* BERLICOM (Baudouin) de Boifleduc, Sécretaire du Confeil de Brabant à la Haye a publié en 1598, *Hieroftichôn, five Carminum ex libris facris Metaphrafi Poetica concinnatorum libri novem.* Il y a dans cet Ouvrage plufieurs endroits dans le goût des Proteftans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 97.

P. 229. *col.* 2. *l.* 58. après les mots *in folio*, au lieu de *Depuis*, jufques aux mots *par les foins de*, *mettez* Depuis, *tout feul.*

L. 61. après le mot *Maur*, *ajoûtez* nous a donné une nouvelle édition des Oeuvres de ce Saint, en 1667, en neuf volumes *in octavo*, & en deux volumes *in folio*, réimprimez en 1690, *in folio* feulement, & enfin en 1719, auffi *in folio*, à Paris, avec des corrections, des Notes, une Table Chronologique pour la Vie de ce Saint, des Differtations, & les éclairciffemens fur les matiéres obfcures. La derniére de ces trois éditions des Bénédictins eft la plus exacte & la plus ample.

P. 231. *col.* 2. *l. pen.* de la colomne *au lieu de* DIVI, *lifez* DIVIO.

P. 232. *col.* 2. Avant BERNARD-CASTLE, *mettez* ce qui fuit.

* BERNARD (Catherine) née à Rouen, de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, vint s'établir à Paris où elle fut en liaifon avec les beaux Efprits de fon tems. Elle y mourut en 1712. Cette Demoifelle a compofé deux Tragédies pour le Théatre François, *Brutus*, qui a été imprimé en 1691, & *Léodamie* qui a eu moins de fuccès que la premiére, & qui fut imprimée en 1690. On croit que M. de Fontenelle qui eftimoit beaucoup Mademoifelle Bernard, a eu part à ces deux piéces. Madame la Chanceliére de Pontchartrain, qui n'avoit pas moins d'affection pour elle & qui lui faifoit une penfion, la détourna de travailler pour le théatre, & Mademoifelle Bernard fe rendit à fes avis. Elle facrifia même dans les derniéres années de fa vie, quantité de piéces différentes en vers qu'elle avoit compofées dans un âge plus jeune; & quoiqu'on lui en offrît une fomme confidérable, elle ne voulut jamais les accorder à ceux qui les demandoient, parce qu'elle avoit laiffé dans la plupart des expreffions & des fentimens peu conformes à la fainteté de la Religion Catholique, & à la pureté de la Morale Chrétienne. On voit dans différens Recueils de Poëfie, de très-jolis vers de fa façon, entre autres ceux qui font addreffez à Madame la Chanceliére; d'autres à Madame la Princeffe de Conti, premiére Douairiére; une Fable très-ingénieufe à la fin de la Grammaire Françoife du Pére Buffier, Jéfuite, qui l'avoit connue particuliérement, & qui en fait un bel Eloge en cet endroit; une Lettre en vers, où elle fait le portrait de Madame de Maintenon; l'Epitaphe de Madame d'Heudicour, une imitation du Pfeaume *Laudate Dominum de Cœlis*, &c. Le Pére Bouhours a fait imprimer dans fon Recueil de vers choifis, le *Placet au Roi*, par lequel cette Demoifelle demande à ce Monarque de lui faire toucher les 200 écus de penfion qu'il lui faifoit. Mademoifelle Bernard a remporté plufieurs fois le prix de Poëfie que l'Académie Françoife diftribue pour l'ordinaire tous les deux ans, & l'on trouve fes piéces dans les Recueils de cette Académie, de 1691, de 1693, & de 1697. Elle a auffi remporté trois fois les prix de l'Académie des Jeux Floraux de Touloufe. Mademoifelle Bernard eft enterrée à S. Paul. * *Grammaire Françoife du* Pére Buffier, *fur la fin. Parnaffe François*, *par* M. Titon, *p.* 127, & dans l'édition *in folio*, *p.* 542. *Mémoires du tems.*

P. 233. *col.* 1. Avant BERNE, *mettez* ce qui fuit.

BERN-CASTEL. *Voyez* BERNE-CASTEL.

BERNIA ou BERNI, *p.* 235. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *natif*, *ajoûtez* de Bibiéna dans la Tofcane, ou felon d'autres,

P. 236. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de*, vers l'an 1530 ou 1537, *lisez* vers l'an 1538.

L. 10. *au lieu de* Balardo, *lisez* Boiardo.

B E R N I E R (François) *l.* 1. après le mot (*François*) *ajoûtez* d'Angers.

L. 2 *&* 3. après ces mots *par ses Voyages*, *ajoûtez* dans la Terre-Sainte, en Egypte & dans les Indes Orientales.

L. 3. *au lieu de* il a, *lisez* Il y a: *l.* 3 *&* 4. *effacez* dans les Indes Orientales.

L. 8. après le mot *estimez*, *ajoûtez.* Il revint en France en 1670 & passa en Angleterre en 1685.

L. 9 après le mot *Gassendi*, ajoûtez; *Doutes sur quelques uns des chapitres de cet Abbregé; Memoires sur le Quietisme des Indes; Diverses pieces envoyees pour etrennes à Madame de La Sabliere; Favilla Ridiculi Muris*, contre Jean-Batiste Morin l'Astronome qui avoit attaqué Gassendi; *Traité du Libre & du Volontaire*; Arrêt donné en la Grande Chambre du Parnasse en faveur des Maîtres-ès-Arts, Médecins & Professeurs de l'Université de Stagyre, au païs des Chiméres, pour le maintien de la Doctrine d'Aristote. M. Bernier a eu beaucoup de part à ce dernier Ouvrage.

B E R N I E R (Jean) *l.* 7. *au lieu de* Popinocourt, *lisez* Pépinocourt.

L. 8. après le mot *Rabelais*, ajoûtez; *Essais de Médecine.*

B E R N O N, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Gignac, *lisez* Gigny.

P. 237. *col.* 1. *l.* 46. après le mot *cachez*, *ajoûtez* ce qui suit. On estime beaucoup son *Ars conjectandi*, qui n'a paru qu'après sa mort. On l'a imprimé en 1713, *in quarto* à Bâle, avec le Traité de l'Arithmétique des Infinis. M. Bernoulli détermine dans son Ouvrage & réduit au calcul les différens degrez de certitude ou de vraisemblance des conjectures qu'on peut former sur les choses qui semblent dépendre de ce qu'on nomme improprement le *hazard.*

B E'R O A L D E (Philippe) *col.* 2. *n.* 1. *l.* 3. après 1505, *ajoûtez*, âgé de 51 ans, huit mois & neuf jours.

B E'R O A L D E (Philippe) *n.* 2. *l.* 3. après ces mots *vint-huit ans*, *ajoûtez* en 1518.

L. 12. *au lieu de* du pére, *lisez* de l'ancien.

Dans la même ligne, après le mot *rampans*, *ajoûtez.* Ils ne consistent qu'en deux piéces dont Marot a traduit la seconde, c'est à dire, la Lamentation sur le Vendredi saint.

B E'R O A L D E (Matthieu) *p.* 238. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* de tems, *lisez* des tems.

B E'R O S E, *col.* 2. *l.* 7. après le mot *surnommé*, ajoûtez, *Soter*, c'est à dire,

L. 15. *au lieu de* a composé, *lisez* a fait imprimer.

P. 242. *col.* 2. Avant B E R T H I E R, *mettez* ce qui suit.

B E R T H E L I E R (Philibert) *Voyez* B E R T E L I E R.

B E R T I E R (Pierre) *p.* 243. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Murvieil, *lisez* Murviel. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit dans cette correction *Jacques de Murviel* pour *Anne de Murviel.*

Col. 2. *l.* 32. *au lieu de* Lézal, *lisez* Lésat.

L. 47. *effacez* 2. FRANÇOIS qui suit: & dans la même ligne *au lieu de* & 3. *mettez* & 2.

L. 51. *au lieu de* Montauban, *lisez* Rieux: dans la même ligne *effacez* après son oncle.

L. 66. *au lieu de* 1605, *lisez* 1705.

B E R T I U S (Pierre) *p.* 244. *col.* 1. *l. pen.* après le mot *Batavæ*; *ajoûtez* un Traité en forme de lettre, de l'ordre & de l'usage d'une Bibliothéque.

N. VII. ROBERT Bertrand, VI. du nom, *p.* 245. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* en mai 1559, *lisez* le 19 mai 1356.

P. 246 *col.* 1. *l.* 17 *&* 18. *au lieu de* GUILLAUME Bertrand, Evêque de Noyon, étoit frére de ce Cardinal, *lisez* Messieurs de Sainte-Marthe qui ont écrit que Guillaume Bertrand, Evêque de Noyon, étoit frére de ce Cardinal, se sont trompez.

B E R T R U D E, *p.* 247. *col.* 1. *l.* 2 *&* 3. *effacez* de la Reine Gomatrude, &

L. 4. *au lieu de* qui épousa sa tante Gomatrude, *lisez* qui épousa Gomatrude, sœur de Sichilde, belle-mére de Dagobert.

B E'R U L L E (Pierre) *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Conseiller d'Etat, *lisez* Conseiller au Parlement de Paris, & de *Louïse* Séguier, & frére de *Jean* de Bérulle, Conseiller d'Etat.

L. 34. après ces mots *en Latin*, *ajoûtez.* M. de Bérulle a laissé aussi en manuscrit un grand nombre de Lettres, de Mémoires d'Actes, d'Instructions & de Contracts faits au traité de mariage, d'entre Henriette-Marie, sœur du Roi Louïs XIII, & Charles I, Roi de la Grande Bretagne, ès années 1624 & 1625, *in folio*, en plusieurs volumes *in folio.*

L. derniére, après le mot *Habert*, *ajoûtez* de Cérisy de l'Académie Françoise, *in quarto*; & après *Gall. Christ. ajoûtez.* Le Pére Le Long, *Biblioth. Hist. de la France.*

B E'R Y T E (Taurus) *p.* 247. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Taurus, *lisez* Taurus de.

P. 249. *col.* 2. *l.* 4 *&* 5. après ces mots *autres piéces*, ajoûtez *in folio*, à Paris, 1647, dans son Histoire des Evêques de Poitiers, *in quarto*, &c.

L. 7. après le mot *Eloges*, *ajoûtez*, comme à un Auteur exact, profond & judicieux: dans la même ligne après 1644, *ajoûtez.* Le Pére Le Long avance sa mort d'environ trois ans, en la mettant en 1641. Blanchet dit que Besly avoit épousé Catherine Brisson.

L. 8. après le mot *Romuald*, *ajoûtez.* *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 250. *col.* 1. Avant B E'T H I S Y, *mettez* l'article qui suit.

B E'T H I S A C (Jean) Domestique, & l'un des principaux Conseillers de Jean de France, Duc de Berri, fut accusé avec deux autres Domestiques de ce Prince, de l'avoir porté à faire de grandes levées & exactions sur les peuples de la province de Languedoc, dont il étoit Gouverneur; & d'avoir sous l'autorité & le nom de leur Maître, commis de grandes violences, fait d'horribles pilleries, & mis l'argent du Roi dans leurs coffres, ce qui donna lieu à la Pasquinade qui courut alors, & dont la Mémoire s'est conservée jusqu'à présent, *Tietac, de Bar & Béthisac, ont mis l'argent du Roi au sac.* Béthisac porta la peine de ces excès, car le Roi Charles VI ayant nommé, pendant son séjour à Béziers, des Commissaires pour informer contre les Domestiques du Duc de Berri son oncle, & s'étant trouvé plusieurs plaintes & charges contre lui, il fut arrêté prisonnier & ses papiers saisis; mais ayant fait voir que toutes les sommes, dont on le rendoit responsable, avoient été remises entre les mains du Duc de Berri, ou de ses Thrésoriers, & que ce Prince les avoit dissipées en somptueux édifices, en réparations, en achats de joyaux, dont il étoit fort curieux, en l'acquisition des Comtez d'Etampes & de Boulogne, & à enrichir ses domestiques, principalement Thibaut Portier, son Sénéchal de Berri, Morinot de Tourzel, Sire d'Alégre, un de ses Chambellans, & plusieurs autres de ses Officiers qui étoient tous riches, le Conseil du Roi se trouva empêché de lui faire son procès pour raison du divertissement des Finances, joint à ce que le Duc de Berri envoya devers le Roi le Sire de Nantouillet, & Pierre Mespin, pour le reclamer comme son Thrésorier & Domestique, & avouer tout ce qu'il avoit fait; mais ceux qui avoient résolu sa perte, lui persuadérent d'avouer qu'il avoit erré dans plusieurs articles de la Foi, sous prétexte qu'étant renvoyé à l'Evêque, le Duc son Maître trouveroit mieux le moyen de le sauver; & ayant été assez simple pour donner dans ce piége, il fut renvoyé à l'Evêque de Béziers, qui lui fit son procès comme à un Hérétique & à un Sodomite, & l'ayant abandonné au bras séculier, il fut brûlé tout vif, *ce qui fut*, dit Mézeray, *un feu de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentez.* L'Histoire ne dit point quel étoit ce Jean Béthisac, mais il est aisé de juger qu'il n'étoit pas homme de naissance, non plus que les deux autres notez par la Pasquinade cy-dessus rapportée. Le premier désigné sous le nom de *Tietac*, étoit un Orfévre, qui étoit Garde des joyaux du Duc de Berri; & le *de Bar* étoit Physicien du Duc, c'est à dire, son Médecin: l'un & l'autre ont laissé une nombreuse & illustre postérité. * *Histoire de Berri*, *par* La Thaumassiére, *l.* 1. *p.* 32. *Histoire de France par* Mézeray, *Régne de Charles VI.*

B E T H-A N A T H, *p.* 251. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 36, *lisez* 38.

B E T H-B A R O. *Lisez* B E T H-B A R A.

Avant B E'T H E L, *mettez* l'article qui suit.

* B E T H D A G O N, ville de la Tribu d'Aser. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 27.

P. 252. *col.* 1. Avant B E T H L E'E M, titre d'Evêché, *mettez* l'article qui suit.

* B E T H L E'E M, ville de la Tribu de Zabulon. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 15.

B E T H L E P H T O N, *p.* 253. *col.* 2. *ajoûtez* ou B E T H-L E P H T H E P H A,

P. 256. *col.* 1. N. XIV. MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune, III. du nom, *l. pen.* après *&c. ajoûtez*, morte à Paris le 25 janvier 1726, âgée de 83 ans, son corps ayant été porté aux Carmelites de Pontoise & son cœur aux Filles de Sainte-Marie de S. Denys en France.

Col. 2. N. XVI. MAXIMILIEN-HENRI de Béthune. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XVI. MAXIMILIEN-HENRI de Béthune, Duc de Sulli, Pair de France, Prince souverain d'Enrichemont & de Boisbelle, Marquis de Conti, Comte de Gien, Vicomte de Meaux, de Breteuil, &c. Gouverneur des villes & des châteaux de Gien & de Mantes, Lieutenant-de-Roi au Vexin-François, & Chevalier des Ordres du Roi, le dernier de sa branche, avoit été batisé en la paroisse de S. Paul à Paris le 19 juillet 1669, & avoit été reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il entra en 1684 dans les Mousquetaires, où il servit deux ans, & fut ensuite Lieutenant dans le régiment du Roi, puis Capitaine dans le régiment royal en 1689, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie en 1693, qui fut reformé après la paix de Riswyck, avant laquelle il s'étoit trouvé en Allemagne aux siéges de Philisbourg, de Manheim & de Franckemberg; & en Flandre aux siéges de Dixmude & d'Ath, & au bombardement de Bruxelles. Il fut fait au mois d'octobre 1701, Mestre de camp d'un régiment de Cavalerie, vacant par la mort du Marquis de Roquépine, & nommé Brigadier des armées du Roi le 23 décembre 1702. Il s'étoit trouvé la même année en Italie au combat de la Vittoria, & à la bataille de Luzara. Il combattit encore à celle de Cassano en 1705, où il commanda la Cavalerie. Il quitta le service l'année suivante, & étant devenu Duc de Sulli, Pair de France par la mort de son frére aîné le 24 décembre 1712, il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris le 14 février 1713. Il fut aussi reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisiéme juin 1724. Il mourut à Paris à cinq heures du matin, le deuxiéme février 1729, dans la 61 année de son âge, sans laisser d'enfans. Son corps fut transporté à Sulli, & son cœur aux Filles de Sainte-Marie de S. Denys en France. Il avoit été marié par contract du 14 février 1719, avec *Jeanne-Marie* Guyon, veuve depuis le premier juin 1705 de *Louïs-Nicolas* Fouquet, Comte de Vaux, Vicomte de Mélun, Marquis de Belle-Isle, & fille de *Jacques* Guyon, Ecuyer, Seigneur de Chesnoy, de Champoulet, & en partie du Canal de Briare, & de *Jeanne* Bouvier de La Motte. *Voyez* son mariage & ses enfans dans le Dictionnaire sous le titre de *B R A N C H E d'O R V A L*, N. XVI.

ARMAND de Béthune d'Orval, grand-oncle du nouveau Duc de Sulli, étoit Abbé Commendataire des Abbaïes de Sénenque, Ordre de Cîteaux, diocése de Cavaillon, depuis le mois de novembre 1680; de S. Pierre de Poultiéres, Ordre de S. Benoît, diocése de Langres, du premier novembre 1699; & de Blanche-

Couronne, Ordre de S. Benoît, diocése de Nantes depuis 1716. Il se trouva le plus proche héritier du sang du Duc de Sulli, mort le deuxiéme février 1729, & comme tel son seul héritier quant aux propres paternels. Il disputa au Marquis de Béthune son petit neveu, le titre de Duc & Pair, mais il ne réüssit pas, comme on vient de le voir, dans ses prétentions à cet égard. Il remit ses Abbaïes entre les mains du Roi purement & simplement le huitiéme mai de l'année 1729, & se maria à l'âge d'environ 73 ans, le 24 du même mois, avec *Françoise* Aubéry de Vatan, fille de feu *Jean* Aubéry, Seigneur Marquis de Vatan, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de l'Orléanois & Blaisois, & auparavant Conseiller au Grand Conseil, & de *Magdeleine-Louïse* de Bailleul sa veuve. Il en a eu *Maximilien-Antoine-Armand* de Béthune, né à l'Hôtel de Sulli à Paris le 18 août 1730. Armand de Béthune d'Orval est frére de *Nicole* de Béthune d'Orval, Abbesse de l'Abbaïe de Notre-Dame Du Val de Gif, Ordre de S. Benoît, diocése de Paris, à laquelle elle fut nommée le 15 août 1686.

P. 257. *col.* 1. *l.* 27. après le mot *Coupigny*, *ajoûtez*, mort à Paris le 19 octobre 1732, âgé de 89 ou 90 ans.

L. 28. *au lieu de* 7. *Louïs* Marquis de Béthune, jusqu'aux mots *mort jeune*, *l.* 36. *lisez* Louïs, Marquis de Béthune, *dont il sera fait mention après* N. XV. avant la *BRANCHE de CHAROST.*

L. 36. *au lieu de* S. Corintin, *lisez* S. Corentin.

L. 38 & 39. *au lieu de* mariée à *N.* Marquis de Rouville, *lisez* Dame Chanoinesse & Comtesse de Remiremont, mariée en 1664, avec *Joseph-François* de Tertulle, Marquis de La Roque, Gouverneur des Fort & château de S. André, & de Villeneuve lès Avignon, & auparavant Conseiller au Parlement de Provence, & morte à Paris le sixiéme novembre 1725, âgée de 85 ans, ayant passé toute sa viduité dans la retraite, & dans les exercices de piété; & 11. *Marie* de Béthune, mariée au mois d'octobre 1667, avec *François* de Rouville, Marquis de Meus, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, puis Gouverneur d'Ardres, & du Comté de Guines, dont elle resta veuve le 28 novembre 1677.

N. XIV. Henri de Béthune. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XIV. Henri de Béthune, Comte de Selles, a laissé de *Marie-Anne* Dauvet Des Marêts sa femme, 1. Louïs qui suit; 2. *Anne-Marie*, Prieur de Grammont l'an 1708, & nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de S. Aubin-les-Bois, diocése de S. Brieu, le sixiéme novembre 1717; 3. *Marie-Henri*, dit *le Chevalier de Béthune*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fait Lieutenant de vaisseau le 27 novembre 1695, Capitaine de fregate le 21 avril 1705, & Capitaine de vaisseau au mois de décembre 1707, & fait un des Gentilshommes de la Chambre de Louïs Duc d'Orléans, premier Prince du sang en 1724; & 4. *Marie-Paule* de Béthune, née le 24 mai 1677, & reçue au nombre des Demoiselles de l'Abbaïe de S. Cyr, au mois de juin 1689.

N. XV. Louïs de Béthune. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XV. Louïs, Comte de Béthune, batisé le 15 juin 1663, fut fait Capitaine de vaisseau en 1689, créé Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs en 1705, gratifié au mois de septembre de la même année, d'une pension de mille livres sur la Marine; mis au nombre des Capitaines de vaisseau à la haute-paye au mois de novembre 1706, & nommé Chef d'escadre des armées navales du Roi le 28 octobre 1720. Il obtint le 27 mars 1728, l'expectative d'une place de Commandeur de l'Ordre de Saint-Louïs. Il a été marié à Paris le 31 mars 1708, avec *Marie-Thérése* Pollet de La Combe, veuve de *Pierre* Le Moine, Chevalier, Seigneur d'Iberville, Capitaine de vaisseau, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, & en a eu *Marie-Armande* de Béthune, née à Paris le 24 juillet 1709, & batisée à S. Sulpice.

N. XIV. François-Gaston, Marquis de Béthune, *l.* 31. *au lieu de Marie-Louïse*, &c. jusqu'à la fin, *mettez* ce qui suit. *Louïse-Marie* de La Grange d'Arquien, fille de *Henri* de La Grange, Marquis d'Arquien, depuis Chevalier des Ordres du Roi & Cardinal, sœur de feue *Marie-Casimire* de La Grange d'Arquien, Reine de Pologne, & Dame-d'atour de la Reine de France Marie-Thérése d'Autriche, en survivance Comtesse de Selles, de La Prevostiére, & de Grange de Rére en Berri, Gouvernante des ville & château de Romorentin, Comtesse des Bordes, de S. Sulpice, d'Ouroüer, de Montigny, de S. Firmin, &c. morte à Paris le onziéme novembre 1728, âgée de 94 ans, inhumée le lendemain dans l'église des Capucines, où elle avoit ordonné par son testament que le corps de feu son mari seroit transporté de Selles où il étoit en dépôt, pour y être réüni avec le sien dans un même caveau. François-Gaston eut d'elle 1. *Louïs*, Marquis de Béthune, Gouverneur des ville & château de Romorentin, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Momperous, puis Mestre-de-camp à la suite du régiment du Roi Cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Hochstet le 13 août 1704, sans avoir été marié; 2. Louïs-Marie-Victoire qui suit; 3. *Marie-Catherine*, née en Pologne au mois d'août 1677, mariée 1. à Varsovie, dans l'église de saint Jean le 21 mai 1690, par l'Evêque de Posnanie, en présence du Roi & de la Reine de Pologne sa tante, avec *Stanislas-Casimir*, Prince de Radzivil-Kleski, Grand-Maréchal de Lithuanie, neveu, à cause de sa mére, du Roi de Pologne: 2. en 1692, avec le Comte de Sapiéha, Petit-Maréchal de Lithuanie, dont elle a eu des enfans, ausquels la Marquise de Béthune leur ayeule, a fait plusieurs legs par son testament; & 4. *Jeanne-Marie* de Béthune, mariée à Grodno le sixiéme février 1693, avec *Jean*, Comte de Jablonowiski, Grand-Enseigne de la Couronne de Pologne, Palatin de Volhinie en 1694, & depuis de Russie, dont est venue une fille, à laquelle la Marquise de Béthune son ayeule, a légué une somme de 60000 livres, & qui a été mariée à la Cour de Chambord le 29 octobre 1730, avec *Anne-Charles-Frederic* de La Tremouille, Comte de Taillebourg, qui en considération de cette alliance a été fait Duc de Châtelleraut.

N. XV. Louïs-Marie-Victoire. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XV. Louïs-Marie-Victoire, Comte de Béthune, Mestre-de-camp de Cavalerie à Brevet, fut créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, & fait au mois de septembre suivant Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, vacant par la mort du Marquis de Courcillon. Il a été marié 1. le 18 mars 1708, avec *Henriette* de Harcourt de La Meilleraye, morte à Paris le sixiéme août 1714, âgée de 27 ans, & inhumée à Saint-Sulpice, fille de *François* de Harcourt, Marquis de Beuvron, Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées & au Gouvernement de Normandie, Gouverneur du vieux Palais de Rouen, & d'*Angélique* de Fabert sa seconde femme, Marquise de La Meilleraye & Comtesse de L'Isle-Bonne: 2. par contract du 17 septembre 1719, avec *Marie-Françoise* Potier, fille de *François-Bernard* Potier, Duc de Tresmes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris, Grand-Baillif de Valois, &c. & de *Magdeleine-Louïse-Genevieve* de Seigliéres, de Boisfranc. De sa premiére femme il a eu 1. *Marie-Casimire-Therese-Emanuelle* de Béthune, née & ondoyée à Paris le 14 février 1709, & à qui on a suppléé les cérémonies du batême à saint Sulpice le 25 mai suivant, mariée 1. le cinquiéme mai 1727, avec *François* Rouxel de Médavy, Marquis de Grancey, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de la ville & citadelle de Dunkerque, dont elle resta veuve sans enfans le 30 juillet 1728: & 2. le 15 octobre 1729, avec *Charles-Louïs-Auguste* Fouquet, dit *le Comte de Belle-Isle*, Comte de Gisors, d'Andely, de Vernon, de Lyons, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Mestre-de-camp-général des Dragons de France, Gouverneur des ville & château de Huningue, & commandant pour le Roi dans le païs des trois Evêchez; 2. *Louïse-Marie-Françoise-Armande*, née le 15 janvier 1710, morte le septiéme juin 1711, & enterrée à S. Sulpice; 3. *Françoise-Angélique*, née le 28 mai 1711, morte le 12 mars 1714, & inhumée à S. Sulpice; 4. *François-Marie-Cesaire*, né à Paris le 21 & batisé à S. Sulpice le 22 juillet 1712; & 5. un autre fils, né le 17 & ondoyé le 18 septembre 1713.

P. 257. *col.* 2. Avant le titre *BRANCHE de CHAROST,* mettez l'article suivant.

XIV. Louïs de Béthune, Marquis de Chabris & de Monismes, Sire de Châtillon, filleul du Roi Louïs XIV, fut dans sa jeunesse Abbé Commendataire d'une Abbaïe du nom de Beaulieu; ayant renoncé à l'état ecclésiastique, il devint Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, & obtint en 1677, le gouvernement d'Ardres, & du Comté de Guines, qu'il vendit en 1704. Il mourut à Paris le 28 février 1728, âgé de 84 ans, & fut inhumé le premier mars à S. Sulpice. Il avoit été marié 1. en 1677, avec *Elisabeth* Le Marchand Du Grippon, Dame Du Grippon & de La Lande-Dairou, morte à Paris le septiéme décembre 1704, âgée de 58 ans, & inhumée à S. Sulpice. Elle étoit veuve d'*Edme-Léonard* de Razes, Marquis de Monismes en Limosin, Colonel du régiment de Champagne, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur de Vire & du Mont-S. Michel, mort de ses blessures à Utrecht en 1672, & fille & héritiére de *Jacques* Le Marchand, Seigneur Du Grippon & de Subligny, Président en la Cour des Aides de Rouen, & de *Susanne* de Vassi de Bressey, veuve de *Jacques* de Grimouville, Seigneur de La Lande-Dairou, d'Hionville, &c.; 2. Il avoit épousé le 29 juin 1707, *Marie-Thérése* Martin, fille de *Jean-Louïs* Martin, Ecuyer, Seigneur d'Auzielle, ancien Capitoul de Toulouse, Fermier général des Fermes unies du Roi, & de *Marie-Magdeleine* de Mas. Il en eut 1. *Maximilien-Louïs* de Béthune, né à Paris le premier septembre 1710, & batisé le sixiéme suivant à saint Sulpice; & 2. *Maximilien-Henri-Gabriel* de Béthune, né le 27 novembre 1713, & batisé le 19 suivant à S. Sulpice. De sa premiére femme il avoit eu 3. *Hippolyte* de Béthune, Marquis de Chabris & de Monismes, Seigneur de La Lande-Dairou, Du Grippon, &c. né à Paris le 25 & ondoyé en la paroisse de S. Roch le 27 juillet 1682, & à qui on suppléa les cérémonies du batême à S. Sulpice le 28 janvier 1705. Il a été Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Forsat, & s'est trouvé en cette qualité le 26 août 1709, au combat de Rhumersheim dans la Haute Alsace, où il se distingua. Il a été fait depuis Mestre-de-camp de Cavalerie, & reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem le quatriéme avril 1716.

N. XV. Armand de Béthune, II. du nom. *Au lieu de* cet article, *mettez* ce qui suit, jusques à ces mots, *rendant encore les derniers soupirs*. Puis vous reprendrez celui du Dictionnaire, depuis *l.* 6. à ces mots *Il épousa* jusques à la fin: après quoi vous ajoûterez ce qui reste de cet article dans le Supplément.

NB. L'édition de Paris 1732, place le premier mariage de Armand de Béthune, II. du nom au 28 octobre.

XV. Armand de Béthune, II. du nom, Duc de Charost, Pair de France, Baron d'Ancenis, ancien Baron, Pair & Président de la Noblesse aux Etats de la province de Bretagne, Chevalier des Ordres du Roi, cy-devant Gouverneur de sa personne pendant les derniers six mois de sa minorité, Lieutenant Général de ses armées, Capitaine de ses Gardes du Corps, Lieutenant-général au Gouvernement de Picardie, du Boulonois, & des anciennes conquêtes de Hainault & païs reconquis, &c. est né le 25 mars 1663. Il fut d'abord Capitaine dans le régiment du Roi Infanterie, puis nommé Colonel du régiment de

Brie le cinquiéme septembre 1684, & obtint en 1687, des lettres de provisions de la charge de Lieutenant-général des provinces de Picardie, Boulonois, &c. Le Roi lui donna au mois de juillet 1690, le régiment de Vermandois, vacant par la mort du Marquis de Soyecourt, & le créa Brigadier le 30 mars 1693, & Maréchal de camp le troisiéme janvier 1696. Son pére s'étant démis en sa faveur de son Duché & Pairie dès le 25 novembre 1695, il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris le 16 janvier 1698. Il fut fait Lieutenant-général des armées du Roi le 23 décembre 1702, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, en 1704. La charge de Capitaine des Gardes du Corps, que le Duc de Béthune son ayeul avoit possédée autrefois, étant venue à vaquer par la mort du Maréchal Duc de Boufflers, lui fut donnée au mois de septembre 1711. Il fut déclaré Gouverneur du Roi Louïs XV le 13 août 1722, prêta serment pour cette charge le lendemain, & assista en cette qualité à la cérémonie de son sacre le 25 octobre de la même année. S'étant démis de son Duché & Pairie en faveur de son fils, il obtint le 22 mars 1724, un Brevet du Roi pour jouïr pour lui & pour sa femme, des honneurs de cette dignité leur vie durant. Il fut aussi reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisiéme juin de la même année 1724. Son fils aîné *Louïs-Joseph* de Béthune, Marquis de Charost, né le 15 juillet 1681, avoit été fait Colonel d'un régiment d'Infanterie sur la démission du Duc d'Humiéres en février 1702. Il fut fait prisonnier la même année avec son régiment à la prise d'assaut de la citadelle de Liége. Le Roi le créa Brigadier de ses armées le 20 juin 1708. Il se trouva à la bataille de Malplaquet en Flandre le onziéme septembre 1709, dans laquelle ayant été blessé, & eu un cheval tué sous lui, il fut trouvé deux jours après parmi les morts, rendant encore les derniers soupirs. *Marie* Brûlart sa veuve, se remaria le 15 janvier 1732, avec *Charles-Philippe* d'Albert, Duc de Luynes & de Montfort, Pair de France. Elle avoit eu de son premier mari *Marie-Thérése* de Béthune-Charost, née le septiéme septembre 1709, morte avant sa huitiéme année.

N. XVI. Paul-François de Béthune. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit jusques aux mots le 16 mai suivant.

XVI. Paul-François de Béthune, second fils d'Armand de Béthune, II. du nom, & né le neuviéme août 1682, porta d'abord le titre de Marquis d'Ancenis, & fut fait Mestre-de-camp du régiment de Bourgogne, appellé depuis *Bretagne*, par la démission du Marquis de Puiguion au mois de février 1704. Il servit en Flandre en 1708, & resta prisonnier au combat d'Oudenarde le onziéme juillet de la même année. Il fut créé Brigadier le 30 mars 1710, & fait Capitaine des Gardes du Corps du Roi en survivance de son pére, au mois de novembre 1715. Il obtint le 27 septembre 1718 aussi en survivance de son pére, la Lieutenance générale des provinces de Picardie, Boulonois, anciennes conquêtes du Hainault, Gravelines & païs reconquis, & les Gouvernemens de Calais & de Dourlens, pour lesquelles charges il prêta serment entre les mains du Roi le 16 octobre suivant. Il fut fait Maréchal de camp des armées de sa Majesté le premier février 1719, & son pére s'étant démis en sa faveur de son Duché & Pairie au mois de mars 1724 il prêta serment au Parlement & y prit séance le 19 mars 1725. Il fut proposé le deuxiéme février 1728, pour être reçu Chevalier des Ordres du Roi, dont il reçut le Collier le 16 mai suivant.

Après quoi *mettez* ce qui suit. Il a épousé le troisiéme avril 1709 *Julie-Christine-Régine*,

Après le mot *Charost*, *ajoûtez*. Elle fut nommée le 27 avril 1725, Dame du Palais de la Reine.

P. 258. *col.* 2. Avant BE'VAGNA, *mettez* l'article qui suit.

* BEU, bourg & Comté de France dans la Beauce, à deux lieues de Dreux & à autant de Houdan. Le *Dictionnaire Universel de la France* lui donne plus de mille Habitans,

Dans la même page & dans la même colomne avant BEUCER, *mettez* l'article qui suit.

* BEVAIS, grand village de Suisse, dans la Principauté de Neufchâtel. Il est à l'ouest du Lac & au sud-ouest de la ville de Neufchâtel, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

P. 259. *col.* 1. NB. L'édition de 1732 & le Supplément de Paris 1735 font deux articles différens de BE'VEREGIUS & de BE'VERIDGE, quoique ces deux personnages ne soient qu'une même personne. Outre cette faute, l'édition de 1732 met BE'VERIDE pour BE'VERIDGE.

BE'VERIDGE, *l.* 2. *au lieu de* dans les XVII & XVIII siécles, *lisez* dans le XVII siécle, & au commencement du XVIII.

P. 261. *col.* 1. *au lieu de* 1683, *lisez* 1681: & *l.* 2. *au lieu de* 1650, *lisez* 1651.

L. 6. *au lieu de* la derniére édition, *lisez* l'édition.

L. 8. après ces mots *les précédentes*, *ajoûtez*: celle de Spire en 1688 *in quarto*, est encore meilleure;

L. 11. après ces mots *Vander Linden*, *ajoûtez*. Beughem s'est fait encore connoître par plusieurs Journaux Littéraires qui ne répondent point pour l'ordinaire aux titres qu'il leur a donnez. On a aussi de lui un livre intitulé *Incunabula Typographiæ*.

BEUIL, *l.* 1. au lieu de *Cherchez* BEUIL, lisez *Cherchez* BUEIL.

BEUST (Joachim) *p.* 261. *col.* 2. *l.* 1. *ôtez* l'étoile.

L. pen. après *&c. ajoûtez*. On trouve quelques Poësies de sa composition dans les *Deliciæ Poëtarum Germanorum*, *tome* 1. *p.* 640.

BE'ZANS, *p.* 262. *col.* 2. *ajoûtez* à la fin. *Voyez* aussi *le Supplement de Paris.*

BE'ZE (Théodore de) *l.* 5. *au lieu de* Duché de Bourgogne, *lisez* Nivernois.

L. 11. *au lieu de* jusqu'à l'âge de douze ans, *lisez* depuis l'âge de neuf ans & cinq mois jusques dans sa 17 année.

P. 263. *col.* 1. *l.* 24. *au lieu de* sa seconde femme, *lisez* sa premiére femme.

L. 44. après ces mots *ou qu'il s'en soit plaint*, *ajoûtez*. Cette accusation n'est pas bien fondée, puisqu'il est certain que depuis qu'il eut embrassé la Réformation, il avoit lui-même supprimé dans les éditions de ses vers, les endroits licentieux qui se trouvoient dans la premiére.

Col. 2. *l.* 12. après ces mots *matiéres importantes*, *ajoûtez*. On a encore de Béze deux petits Traitez singuliers sur la Peste, dans l'un il examine *Sit ne Pestis contagiosa*; dans l'autre, *An & quatenus Christianis sit per secessionem vitanda.*

BIANCHINI (François). *Au lieu de* cet article, *mettez* l'article qui suit.

BIANCHINI (François) naquit à Vérone le 13 décembre 1662, de *Gaspar* Bianchini & de *Cornelie* Vailetti. Il se voua à l'état ecclésiastique, & reçut les degrez de Docteur en Théologie. Mais il ne se borna pas aux connoissances essentielles à son état; il étudia avec soin les Belles Lettres, l'Histoire & les Antiquitez. Il forma le dessein d'une Histoire Universelle depuis la création du monde jusques à nos jours, tant profane qu'ecclésiastique; mais l'une de ces parties devoit être tellement séparée de l'autre, qu'elles ne se prêtassent aucun secours. Il en publia la premiére partie en 1697, avec ce titre, *La Istoria universale, provata con monumenti & figurata con simboli.* M. Bianchini n'a pas trouvé assez de loisir pour donner la suite de ce grand Ouvrage. Suivant M. Bianchini, dans son Histoire, ce n'est point le ravissement d'Héléne, qui animoit les Grecs contre les Troyens, mais la liberté de la navigation dans la Mer Egée, & dans le Pont Euxin; & suivant le même Auteur la guerre ne se termina point par la prise de Troye; mais par un traité de commerce. En conséquence de cette hypothése, il va jusques à soutenir que l'Iliade n'est qu'une pure Histoire allégorisée dans le goût oriental. M. Bianchini s'est aussi fort distingué dans les Mathématiques. Lorsqu'au commencement de ce siécle, il fut question à Rome de l'affaire du Calendrier, & que le Pape Clément XI eut formé une Congrégation sur ce sujet, M. Bianchini en fut le Sécretaire. Il publia à ce sujet deux Ouvrages en 1703, sous ces titres, *De Calendario & Cyclo Cæsaris; ac de Canone Paschali sancti Hippolyti, Martyris, Dissertationes duæ.* Il défend le Canon Paschal de S. Hippolyte, Ouvrage que Scaliger avoit traité de *Puerile*. M. Bianchini fit construire le Gnomon qui est dans l'église des Chartreux de Rome, pareil à celui que M. Cassini avoit fait dans S. Pétrone de Bologne. Clément XI fit frapper une médaille du Gnomon des Chartreux, & M. Bianchini publia une ample Dissertation, *de Nummo & Gnomone Clementino.* On découvrit en 1726, hors de Rome, sur la voye Appienne, un bâtiment souterrain, où l'on trouva un grand nombre d'urnes avec leurs Inscriptions, qui marquoient que c'étoient les cendres d'esclaves, ou d'affranchis de la Maison d'Auguste, & principalement de celle de Livie. A cette occasion il donna un Ouvrage en 1727, avec ce titre, *Camera ed inscrizioni sepolcrali de' Liberti, Servi, ed Ufficiali della casa di Augusto, &c.* M. Bianchini trouve dans ce grand tombeau, & dans un autre, découvert précédemment, & qui n'étoit non plus que pour la Maison d'Auguste, six mille morts, sans tous ceux qui devoient être dispersez en une infinité d'autres lieux plus éloignez de Rome. Ce grand nombre n'étonne plus lorsque l'on voit par plusieurs charges rapportées dans les Inscriptions, combien le service étoit divisé en petites parties. Telle esclave n'étoit employée qu'à peser la laine que filoit l'Impératrice, une autre à garder ses boucles d'oreilles, une autre son petit chien, &c. M. Bianchini publia en 1728 un Ouvrage Astronomique sur la Planéte de Vénus, *Hesperi & Phosphori nova Phenomena, sive Observationes circa Planetam Veneris.* En 1712, M. Bianchini s'étoit rendu à Paris pour montrer à Mrs de l'Académie Royale des Sciences, qui dès l'an 1705 l'avoient mis au nombre des Associez étrangers, la machine qu'il avoit imaginée pour se servir aisément des plus longs télescopes. Il mourut d'une hydropisie le deuxiéme mars 1729. Il posséda deux Canonicats dans deux des principales églises de Rome. Il a été Camerier d'honneur de Clément XI, & Prélat domestique de Benoît XIII. Outre le Sécrétariat de la Congrégation du Calendrier, Clément XI lui donna, par une Bulle, une Intendance générale sur toutes les Antiquitez de Rome, ausquelles il étoit défendu de toucher sans sa permission. Outre les Ouvrages dont on a parlé, on en a plusieurs autres, & sur tout les *Vies des Papes par Anastase le Bibliothécaire*, dont il a donné une nouvelle édition en trois volumes *in folio*, avec de savantes Notes. Il avoit beaucoup de candeur, & étoit prompt à faire plaisir. * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'an* 1731.

BIDERMAN (Jacques) *p.* 273. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Heching, *lisez* Ehingen.

BIDIMA, *p.* 274. *col.* 1. A la fin de l'article *ajoûtez*. M. Delisle ne fait aucune mention de cette isle dans ses Cartes.

BIEZ (Oudard de) *p.* 276. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* de, *lisez* du. NB. Il faut faire ce changement *p.* 277. *col.* 1. *l.* 3. 6. 11. 18. 26. 32. 78.

P. 277. *col.* 2. *l.* 5 & 6. *au lieu de* en 1572 ou 1573, *lisez simplement* en 1573.

L. 8. après *libri duo*, *ajoûtez* (Le Supplément de Paris 1735 dit *six livres*)

BIGNON, ancienne famille, *l.* 5. après le mot *siécle*, *ajoûtez*. On en parlera dans un article séparé.

L. 5. *effacez* depuis *Il porta* jusques à ces mots *dans les charges*, inclusivement. *l.* 10: dans la même ligne, au lieu de *Marie* Ogier, lisez *Catherine* d'Ogier.

L. 11. *au lieu de* Ogier, *lisez* d'Ogier.

BIGNON, *l.* 38. au lieu de *N.* lisez *Françoise-Marthe*.

L. 35.

L. 35. après 1658, *ajoûtez*, mort sans postérité le cinquiéme décembre 1725, âgé de 68 ans.

L. 41. *au lieu de* Major Général des armées du Roi, *lisez* Inspecteur général d'Infanterie, mort le onziéme septembre 1730, dans la 72 année de son âge, ayant eu de sa femme qui étoit une Demoiselle de la Maison de Grolée, un fils mort peu après son pére sans avoir été marié.

P. 278. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* en Isle, *lisez* en l'Isle: dans la même ligne *au lieu de* Doyen, *lisez* ancien Doyen.

L. 12. après ces mots *Maître des Requêtes*, *ajoûtez*, mort le 20 février 1724, âgé de 58 ans.

L. 13. au lieu de *N.* lisez *Agnès-Françoise*: *l.* 18. au lieu de *N.* lisez *Louise*.

L. 20. *au lieu de* Rouen; 9. Jérôme, *lisez* Rouen. Jérôme.

L. 23. après le mot *Bibliothécaire*, *ajoûtez* ce qui suit. Il a été nommé au mois de juin 1726, à l'Intendance de la Rochelle qu'il remplit depuis ce tems. Il a été marié le 27 août 1724, avec *Heléne-Elisabeth* Moreau, fille de *Jean* Moreau, Seigneur de Plancy, Baron de S. Just, Controleur général de la Grande Chancellerie de France, & d'*Anne* Gouault sa seconde femme: il n'en a point encore d'enfans. Il a un frére puîné nommé *Armand-Jérôme* Bignon, Chevalier de Malte, né le 27 octobre 1711, pourvu de la charge d'Avocat général au Grand Conseil le 19 août 1729, & reçu le deuxiéme septembre suivant.

L. 30. après le mot *mariée*, *ajoûtez* le septiéme novembre 1678.

L. 31 & 32. *effacez* aujourd'hui,

L. 32 & 33. *au lieu de* dont il est venu des enfans, *lisez*, dont il eut deux fils & une fille morts de son vivant, mort le 26 décembre 1730.

L. 37. après ces mots, *âgé de* 65 *ans*, *ajoûtez*. Sa fille avoit de la Littérature, possédoit la Langue Latine & assez bien la Langue Gréque.

Avant l'article de BIGNON (Jérôme) I. du nom, *mettez* celui qui suit.

BIGNON (Rolland) pére du célébre Jérôme Bignon qui a été Avocat général du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, étoit lui même un homme très-savant, & qui voulut être le seul Précepteur de ce fils, qui s'acquit un si grand nom dès sa plus tendre jeunesse par son érudition. Content du seul rang d'Avocat au Parlement de Paris, il n'ambitionna jamais d'autre titre pendant toute sa vie; mais il devint par sa vertu, le Censeur tacite de l'ambition de ceux qui tâchoient de s'élever aux premieres Magistratures avec moins de mérite que lui. Son fils n'eut pas besoin d'aller ailleurs pour chercher un modéle d'une rare probité, ni d'une autre Ecole pour apprendre les Langues, les Humanitez, l'Eloquence, la Philosophie, les Mathématiques, l'Histoire, la Jurisprudence & la Théologie même. Rolland Bignon avoit étudié le Droit à Angers & à Toulouse, & dans cette derniére ville il avoit pris avec soin les leçons de Roaldet & de Maran, fameux Jurisconsultes. Lorsque le premier se fut retiré dans l'Université de Cahors, il ne dédaigna pas de remplir sa place en qualité de Docteur Régent; & pendant une année qu'il enseigna à Toulouse, il dicta d'excellens Paratitles sur les cinq livres *des Décrétales*, qui sont encore entre les mains de sa famille. Il parut depuis dans le Barreau & ensuite dans les consultations, où il continua à faire connoître sa probité, la justesse de son esprit, & la profondeur de ses connoissances. Il y joignit, ce qui est infiniment plus estimable, les vertus qui font le Chrétien. Ce grand homme étoit né à S. Denys d'Anjou le premier mars 1559, & il mourut après le commencement du XVII siécle.

Col. 2. à la fin de l'article de BIGNON (Jérôme) I. du nom, *ajoûtez* les citations suivantes. *Mémoires manuscrits.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 5. *partie* 1. *p.* 248. *n.* 75. édit. d'Amsterdam 1725. Gouthiére, *de Orbitate toleranda ad Ann. Robertum*, *p.* 9 & *suiv.*

L. 53. après 1656, *ajoûtez* dans la 66 année de son âge.

BIGNY. N. II. Jean, Seigneur de Bigny, *l. dern. au lieu de* Clerc, *lisez* Clére.

P. 279. *col.* 1. sous le titre de *BARONS de BOUEIX.* N. VII. Philibert de Bigny, *l.* 3. au lieu de Brême, *lisez* Brenne.

Sous le titre de *SEIGNEURS de BREVERANCES.* N. VII. Gilbert de Bigny, *l.* 4. *au lieu de* Aigranont *lisez* Aigremont.

Sous le titre de *SEIGNEURS de CHANDIEU.* N. VII. Claude de Bigny, *l.* 6. *au lieu de* Bossue, *lisez* Bossuet.

P. 280. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *supprimer*, *ajoûtez*. Cependant cette lettre a été publiée depuis comme très-favorable à ce dogme par le feu Pére Hardouïn Jésuite en 1689, & par Etienne Le Moine Protestant, dans ses *Varia Sacra*. Un Théologien de l'Eglise Anglicane, a publié à Londres en 1686 l'édition même que M. Bigot avoit voulu procurer. M. Jacques Basnage a fait la même chose en 1687, & M. Maffei à Florence en 1721. On la trouve aussi dans les Nouvelles Litteraires de Leipsic, en janvier 1722.

Avant les citations *ajoûtez*. Il est mort à Rouen le 18 décembre 1669, dans sa 64 année.

BILLA, bourg, *p.* 282. *col.* 2. A la fin ajoûtez ces mots. *Billa* est apparemment le même lieu que *Billigratz*. *Voyez* BILLIGRATZ.

BILLAINE (Louïs) *l.* 6. *au lieu de* vers l'an 1681, *lisez* le 25 août de l'an 1681.

BILLY (Jean de) *p.* 282. *col.* 1. *l.* 1. après ces mots *en l'Erm*, *ajoûtez* & de Notre-Dame des Chatelliers

L. 5. après ces mots *les Chartreux*, *ajoûtez*. Il avoit jusques-là vécu d'une maniére peu conforme à la sainteté de son état; mais s'étant un jour trouvé dans un incendie, causé par le feu du ciel, & s'en voyant délivré comme par miracle, il se démit de ses Bénéfices entre les mains de Jacques son frére, & se retira dans la Chartreuse de Bourg-Fontaine.

L. 10. *au lieu de* environ l'an 1600, *lisez* l'an 1585.

L. 17. après ces mots *soi même*, ajoûtez *une Homélie de S. Chrysostome*, *Comparaison du Roi & du Moine*; deux Sermons de S. Augustin, au jour de la décollation de S. Jean; petite Table spirituelle traduite du Latin de Blosius.

L. 20. après ces mots *de Barlaam*, *ajoûtez* & de Josaphat Roi des Indes.

BILLY (George de) *l.* 1. *au lieu de* George, *lisez* Géoffroy *l.* 6. *au lieu de* en l'année 1612, *lisez* le 28 mars 1612

Dans la même ligne, après 1612, *ajoûtez* ce qui suit. Il a composé les Traductions suivantes, *Prieres & Meditations tant journales que générales, avec les Exercitations de l'esprit à Dieu*, &c. traduites du Latin de Louïs Vivès, en 1570; *Le Memorial de la Vie Chretienne*, traduit de l'Espagnol de Louïs de Grenade, en 1571; *Manuel d'Oraison, & spirituels Exercices*, &c. traduits du même, en 1579; *Propos de Jesus-Christ à l'ame fidéle*, du Latin de Lanspergius, en 1584.

BILLY (Jacques de) *l.* 2. après ces mots *à Guise*, *ajoûtez* en 1535.

L. 18 & 19. *effacez* au nombre de 139.

L. 23 & 24. effacez *Sonnets spirituels au nombre de cent avec des Commentaires.*

L. 27. au lieu de *Serronii*, lisez *Seronii.*

L. 28. après *in* ajoûtez *sedecim.*

Col. 2. *l.* 2. après le mot *Observationes*, ajoûtez; *Interpretatio Latina* 18 *priorum capitum libri primi S. Irenæi adversus Hæreses cum Scholiis; S. Joannis Damasceni Opera*

BILLY, riviére. *Voyez* BILLA.

P. 282. *col.* 2. Avant BIMMEN, *mettez* l'article qui suit.

* BIMINI, l'une des Isles Lucayes, est au sud de l'Isle de Bahama sous le 25 degré de latitude septentrionale. * M. Delisle, *Carte du Mexique & de la Floride.*

P. 283. *col.* 1. Avant BINCHE, *mettez* ce qui suit.

BINCESTRRE. *Voyez* BINCHESTRE.

BINET (Etienne) *l.* 8. au lieu de *François-René*, lisez *René-François.*

P. 284. *col.* 2. Avant BIONDO (Louïs) *mettez* l'article qui suit.

* BIONDI (Jean-François) né l'an 1572 à Lésina en Dalmatie, après avoir fait ses études d'Humanitez & de Jurisprudence, passa à Venise, où il fut recherché par le Sénateur Soranzo, qui alloit en ambassade en France & qui le fit son Secretaire. De retour en Italie, il fut employé par le Sénat de Venise en des affaires importantes; mais non content de ne point voir ses services recompensez, il accepta les offres que Henri Wotton, Ambassadeur d'Angleterre lui fit pour l'attirer dans ce Royaume. Le Roi Jacques I l'estima beaucoup & lui donna une pension de 200 livres sterling. Il l'envoya avec des commissions secrettes vers le Duc de Savoye, & Biondi réüssit si bien dans sa négociation, que ce Prince le fit Gentilhomme de sa Chambre & Chevalier. Il épousa la sœur de Théodore Mayerne-Turquet, premier Médecin de Jacques I & de Charles I. En 1615 il fut député à l'assemblée des Réformez qui se tenoit à Grenoble. Il entreprit d'écrire l'Histoire d'Angleterre, mais après en avoir fait quelques volumes, il fut obligé par les troubles des Guerres Civiles de se retirer en France. Ensuite il se retira à Aubonne en Suisse, chez Théodore Mayerne son beau-frére, qui avoit acheté cette Baronnie. Il y mourut en 1644, âgé de 72 ans. Il étoit de l'Académie des *Incogniti* de Venise. On a de lui *L'Eromena; La Donzella Desterrada; Il Coralbo; L'Istoria delle Guerre Civili d'Inghilterra.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 37. *p.* 391 & *suiv.*

BIRAGUE (René) *p.* 285. *col.* 1. *l.* 21 & 22. *au lieu de* un autre de ses parens, *lisez* son frére.

P. 285. *col.* 2. Avant BIRCKERODE, *mettez* ce qui suit.

BIRCKENFELD. *Voyez* BIRKENFELD.

* BIRE, petite riviére de Suisse dans le Canton de Bâle, passe par cette ville & se jette dans le Rhin. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 3. *p.* 33. édit. d'Amsterdam 1730.

* BIRGI, riviére de Sicile, dans la Vallée de Mazara, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans la mer, entre Trapani au nord & Marsalla au sud.

P. 286. *col.* 2. N. V. Jean de Gontault, *l.* 18. *au lieu de* Boussart, *lisez* Poussart.

P. 287. *col.* 1. N. VII. *l.* 3. *au lieu de* Badafol, *lisez* Badefol.

N. VIII. François de Gontault, *l.* 7 & 8. au lieu de *Louise* mariée en septembre 1684 à *Joseph*, Marquis d'Ursé, *mettez* ce qui suit; 3. *Louise*, élevée fille d'honneur auprès de la Dauphine ayeule du Roi Louïs XV, ensuite mariée à l'âge d'environ 22 ans le 19 septembre 1684 avec *Joseph-Marie* de Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommerive, restée veuve sans enfans le 13 octobre 1724, enfin Dame d'honneur de Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France Princesse Douairiére de Conti.

L. 9. 10. 11. 12. au lieu de *Marie-Magdeleine-Agnès*, &c. jusqu'à la fin de cet article, *mettez* ce qui suit. *Marie-Magdeleine-Agnès*, aussi fille d'honneur de la même Dauphine, mariée le cinquiéme juillet 1688 avec *Louïs* de Louvet de Nogaret, Marquis de Cauvisson, appellé *le Marquis de Nogaret*, Lieutenant-général au Haut Languedoc, Colonel d'un régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, sans postérité, devenue, au mois de septembre 1696, Dame du Palais de la Duchesse de Bourgogne, depuis Dauphine, morte le 14 août 1724.

1724, dans la 71 année de son âge, dans le monastére des Filles de Sainte-Marie du fauxbourg-S. Jacques à Paris, où elle s'étoit retirée quelques années auparavant.

N. IX. ARMAND-CHARLES de Gontault. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

IX. ARMAND-CHARLES de Gontault, Duc de Biron, Pair de France, frére de ces deux Dames, est né le cinquiéme août 1664. Il fut d'abord Capitaine dans le régiment du Roi, puis nommé Colonel du régiment de la Marche, le cinquiéme septembre 1684, & créé Brigadier d'Infanterie le troisiéme janvier 1696, servit en Flandre la même année en cette qualité; fut fait Maréchal de camp le 29 janvier 1702; fit cette année-là la campagne en Allemagne, où il contribua à la prise de Neubourg sur le Rhin le 12 octobre, & se trouva deux jours après à la bataille de Fridlingue; servit en Flandre en 1703; fut créé Chevalier de Saint-Louïs en 1704, & Lieutenant Général des armées du Roi le 26 octobre de la même année; fut blessé & fait prisonnier au combat d'Oudenarde le onziéme juillet 1708; servit en 1713 au siége de Landau, où commandant la tranchée il eut le deuxiéme juillet le bras gauche cassé d'un coup de fauconneau dans une sortie des assiégez, & qu'il fallut lui couper le 20 août suivant, & après la prise de cette place le Gouvernement lui en fut donné. Après la mort du Roi Louïs XIV il fut fait Conseiller au nouveau Conseil de Guerre au mois de septembre 1715, & après la suppression de ce Conseil faite le 25 septembre 1718, il demeura chargé en chef du détail de l'Infanterie. Le Duc d'Orléans Régent, lui donna la charge de son premier Ecuyer le neuviéme juin 1719. Il étoit aussi alors Inspecteur général de l'Infanterie avec 16000 livres d'appointemens. Le détail de l'Infanterie, dont il étoit chargé depuis le commencement de la Régence, ayant été réüni à la charge du Sécretaire d'Etat au département de la guerre, il fut fait Conseiller au Conseil de Régence au mois d'octobre 1721, & ayant obtenu l'érection de sa Baronnie de Biron en tître de Duché & Pairie, il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris le 22 février 1723, au Lit de Justice tenu pour la déclaration de la majorité du Roi. De son mariage avec *Marie-Antonine* de Bautru de Nogent, fille d'*Armand*, Comte de Nogent, & de *Diane Charlotte* de Caumont Lauzun, il a eu 26 enfans, dont plusieurs sont morts en bas âge. Les autres sont, 1. FRANÇOIS-ARMAND qui suit; 2. *Anne-Jules*, Marquis de Brisembourg, mort à Paris le 28 novembre 1699, & enterré le 29 à saint Paul; 3. *Jean-Louïs*, Diacre, Chanoine de l'église métropolitaine de Paris, du 12 décembre 1712, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Moissac, Ordre de S. Benoît, diocése de Cahors, le 20 janvier 1716, & de celle de Cadouin, Ordre de Cîteaux, diocése de Sarlat, le 17 octobre 1723, laquelle fut préconisée & proposée pour lui à Rome le 30 juillet & premier octobre 1727; 4. *Louïs-Antoine*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de minorité au Grand-Prieuré de France le 26 avril 1702, depuis appellé *le Comte de Biron*, premier Ecuyer du Duc d'Orléans en survivance de son pére, & fait Colonel du régiment royal Roussillon Infanterie au mois de juin 1729; 5. *Charles-Armand*, né le 19 octobre 1703, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Chaumont-La-Piscine en Rételois, Ordre de Prémontré, diocése de Rheims, le 17 octobre 1723, mort à Paris le cinquiéme avril 1732, dans la 29 année de son âge; 6. *Charles-Antonin*, né le 30 août 1705, mort en bas âge; 7. *Charles-Antoine*, Marquis de Montferrand, né le huitiéme octobre 1708; 8. *Marguerite-Bathilde*, Religieuse Professe de l'Abbaïe de Chelles, Ordre de S. Benoît, diocése de Paris, nommée en 1716 Coadjutrice de l'Abbaïe de Notre-Dame de Saintes du même Ordre, & morte au mois de janvier 1724; 9. *Magdeleine-Françoise*, mariée à l'âge de 17 ans le 23 décembre 1715, avec *Jean-Louïs* Dusson, Marquis de Bonac, Lieutenant général pour le Roi de la province & Comté de Foix, Ambassadeur à Constantinople, & depuis auprès des Cantons Suisses en 1727, & Conseiller d'Etat-d'épée; 10. *Judith-Charlotte*, mariée le septiéme mai 1717, avec *Claude-Alexandre*, Comte de Bonneval, Colonel d'un régiment Impérial d'Infanterie, & Lieutenant Général des armées de l'Empereur; 11. *Geneviéve*, mariée le onziéme mars 1720, avec *Louïs*, Comte de Gramont & de Lesparre, Seigneur de la Motte-Vouzon, Colonel du régiment de Piémont, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur de Ham, & fait Chevalier des Ordres du Roi en 1728; 12. *Marie-Antoinette-Victoire*, mariée le 16 juillet 1721, avec *Louïs-Claude* de Grimoard de Beauvoir de Montlaur, Marquis du Roure, Cornette de la premiére Compagnie des Mousquetaires du Roi; 13 *Marie*, née le 18 mars 1702. morte en bas âge; 14. *Marie-Charlotte-Armande*, née le 20 septembre 1707, & morte le huitiéme octobre suivant; 15. *Marie-Renée*, mariée le 12 décembre 1726, avec *Charles-Eléonor* Colbert, Comte de Seignelay, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Berri; & 16. *Charlotte Antoinette* de Gontault de Biron, mariée le septiéme février 1730, avec *Louïs* de Bouschet, Comte de Montsoreau, Marquis de Sourches, Prevôt de l'Hôtel du Roi, & Grand-Prevôt de France, Cornette des Chevaux-legers de la Garde du Roi.

N. X. LOUÏS-ANTOINE de Gontault, au lieu de cet article *mettez* à la place celui qui suit.

X. FRANÇOIS-ARMAND de Gontault, Duc de Biron, Pair de France, par la démission de son pére, a pris le tître de *Duc de Gontault*. Il fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de nouvelle levée le 22 novembre 1705, & en obtint au mois d'avril 1712, un autre sur la démission du Marquis de Harcourt: ce dernier fut réformé après la paix en 1714. Le Duc de Gontault fut créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, & fait Mestre-de-camp du régiment d'Anjou de Cavalerie au mois de septembre suivant. Il s'en démit au mois de juillet 1732. Il prêta serment & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair de France, le 19 mars 1733. Il a été marié le 30 décembre 1715 avec *Marie-Adelaïde* de Gramont, nommée Dame du Palais de la Reine le 27 avril 1725, fille d'*Antoine* de Gramont, Duc de Guiche, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, Colonel du régiment de ses Gardes Françoises, Gouverneur de Béarn, ville & château de Bayonne, Vice-Président du Conseil de Guerre, depuis Duc de Gramont, Marechal de France, & de *Marie-Christine* de Noailles. Il en a eu *Louïse-Antonine* de Gontault de Biron, mariée le 25 février 1732, avec *François-Michel-Cesar* Le Tellier, Marquis de Montmirel, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde du Roi.

BIRON (Charles de Gontault, Duc de) *p.* 287. *col.* 1. Avant les citations *mettez* ce qui suit. On trouve un détail très-circonstancié du procès fait à ce Maréchal & de ses suites, dans le Journal de Henri IV, par Pierre de l'Etoille aux mois de juin & de juillet 1602.

P. 290. *col.* 2. Avant BITCHU, *mettez* ce qui suit.

BITCHE. *Voyez* BEITSCH.

BIZACE'NE, *l.* 10 & 11. au lieu de *dans l'édition d'Optade.* M. Du Pin, *lisez*, M. Du Pin, *dans l'édition d'Optade.*

P. 291. *col.* 2. Avant BIZTA, *mettez* l'article qui suit.

BIZOT (Pierre) étoit Ecclésiastique & Chanoine de S. Sauveur d'Erisson ou Hérisson, en Bourbonnois, & dans le diocése de Bourges. Il a donné l'*Histoire Metallique de la Republique de Hollande*, imprimée *in folio* à Paris en 1687, réimprimée en 1689 & 1690, à Amsterdam en trois volemes *in octavo.* Cette Histoire est curieuse. Feu M. Baluze possédoit un Manuscrit de M. Bizot, qui contenoit des *Mémoires touchant l'Histoire des Rois de France par les Médailles.* Cet Auteur mourut en 1696, âgé de 66 ans. * *Mémoires du tems. Mercure Galant*, juillet 1696. Baluze, *Catal. Biblioth. partie* 2. *p.* 111.

P. 292. *col.* 1. Avant BLADEL, *mettez* l'article qui suit.

* BLACVOD (Adam) né en 1539, à Dumferling en Ecosse, n'avoit pas encore dix ans, lorsqu'il perdit son pére & sa mére, & se vit par là sous la tutelle de Robert Reid, son grand oncle, qui l'envoya de bonne heure à Paris, où il eut pour Maîtres Turnébe & Dorat. La mort de cet oncle l'obligea de retourner en Ecosse, mais il y trouva toutes choses dans une telle confusion, qu'il se hâta de regagner Paris, où il s'appliqua à l'étude de la Philosophie, des Mathematiques & des Langues Orientales. Il alla ensuite étudier en Droit à Toulouse, d'où, après deux ans de séjour, il retourna à Paris où il enseigna quelque tems la Philosophie. A la récommandation de Jacques Béton, Archevêque de Glascow, pour lors Ambassadeur en France, la Reine d'Ecosse, à qui la ville de Poitiers avoit été engagée pour son Douaire, lui donna une charge de Conseiller au Présidial de cette ville, & le fit aussi son Conseiller. S'étant alors établi à Poitiers, il y épousa *Catherine* Courtinier, fille du Procureur du Roi de cette ville, & il en eut onze enfans, quatre garçons & sept filles. Il mourut l'an 1613, âgé de 74 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Caroli IX Pompa funebris versibus expressa; De Vinculo Religionis & Imperii; Adversus Georgii Buchanani Dialogum; De Jure regni apud Scotos, &c. libri duo; Martyre de Marie Stuart Reine d'Ecosse & Douairiére de France; Sanctarum Precationum proœmia, sive Ejaculationes Animæ ad orandum se præparantis; Inauguratio Jacobi Magnæ Britanniæ Regis, In Psalmum Davidis quinquagesimum* (c'est le 51 selon l'Hébreu) *cujus initium est*, Miserere mei Deus, *Meditatio; Varii generis Poëmata.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres.*

BLAEU, *p.* 292. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* 18, *lisez* 21.

L. 8 & 9 *au lieu de* ont achevé ce qu'il avoit heureusement commencé, *lisez* ont continué ce qu'il avoit commencé; & *Jean* étant demeuré seul après la mort de Corneille, acheva ce qui restoit à faire.

P. 292. *col.* 2. Avant BLAIR, *mettez* les deux articles qui suivent.

* BLAINVILLE, bourg de France en Normandie dans le païs de Caux. Il est à l'est de Rouen, tirant vers le nord, & en est éloigné de deux à trois lieües.

* BLAINVILLE, bourg de France en Normandie, au nord-nord-est de la ville de Caen, dont il est éloigné de près de deux lieues. Les Cartes de Normandie de Jaillot & de Frédéric de Wit appellent ce lieu *Bléville.*

BLAMPIN (Thomas) *p.* 292. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Reims*, *ajoûtez*, & y fit profession, après son noviciat, le 19 décembre 1685.

L. 10. *au lieu de* XVI, *lisez* XVII.

P. 293. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *nommé*, *ajoûtez*, en 1708.

L. 11. *au lieu dé* 73, *lisez* 70. *Ajoûtez* encore aux citations, Le Pére Le Long, *Biblioth. Hist. de la France.*

BLANC (N. Le) *p.* 293. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (N. Le) *lisez* (François Le)

L. 7. après le mot *publié*, *ajoûtez* en 1689, à Paris, *in quarto.*

L. 10. après le mot *ville*, *ajoûtez.* Cette Dissertation a été réimprimée à la fin du *Traité Historique des Monnoyes*, de l'édition d'Amsterdam *in quarto* 1692.

Avant BLANCANUS, *mettez* ce qui suit.

BLANCA. *Voyez* BLANKA.

BLANCHE de BOURBON, *p.* 294. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* n'étant âgée que de 23 ans, *lisez*, parce qu'il étoit irrité du parti que les Grands du Royaume avoient formé contre lui pour le punir lui-même de ses cruautez.

BLANCHEFORT, *p.* 295. *col.* 1. N. 1. GUY de Blanchefort, *ajoûtez*, III. du nom.

L. 2. après *Nozerolles*, *ajoûtez* Chevalier.

L. 4. après *Pierre-Encise*, *ajoûtez*, mort en 1460.

L. dern. de la premiére colomne, & *l. premiére* de la seconde,

ef-

effacez depuis 1. *Jeanne*, &c. jusques aux mots qui suivent inclusivement.

L. 2. au lieu de *Jeanne* lisez *Gabrielle*: dans cette ligne il faut *effacer* le chiffre du premier 2. & *mettre* le chiffre 1. à la place du second.

L. 3. *au lieu de* en décembre 1495, *lisez* par contract du 24 octobre 1497.

L. 4 & 5. *au lieu de* 3. JEAN, *dont la postérité sera rapportée cy-après*, *lisez* 2. JEAN qui suit. Dans les lignes suivantes *au lieu de* 4. 5. *mettez* 3. 4: *l.* 7. après 1505, *mettez* 5.

L. 8. *au lieu de* S. Euvert, *lisez* S. Euverte.

L. 9. après le mot *Beauregard*, mettez *tige des Seigneurs & Barons d'*ASNOIS *en Nivernois*, *rapportez cy-après*. Tous les articles qui suivent, savoir II. GUY: III. PIERRE: IV. ADRIEN: V. FRANÇOIS: VI. ROGER: VII. JOSEPH-FRANÇOIS: & VIII. FRANÇOIS-PHILOGE'NE, doivent venir après le titre de *BRANCHE DES SEIGNEURS d'ASNOIS*.

N. II. GUY, dit *Guyot*, &c. *Effacez* cet article & *mettez* à la place les articles II. JEAN de Blanchefort: III. FRANÇOIS de Blanchefort: IV. GILBERT de Blanchefort, qui sont dans la même colomne, & V. qui se trouve dans la colomne suivante, immédiatement après GILBERT.

N. II. JEAN de Blanchefort, *l.* 2. *au lieu de* Saint-Sever, *lisez* Sainte-Sévére, & *ajoûtez*, de la Chreste,

L. 5. avant 1494, *mettez* le 25 février: après le mot *épousé*, *ajoûtez* en 1475: puis *effacez* ces mots, Dame de Targé.

L. 7. *au lieu de* en 1518, *lisez* le cinquiéme avril 1518.

L. 8. *au lieu de* en février, *lisez* le 20 février.

L. 9. *au lieu de* en avril, *lisez* le 23 avril.

L. 10. *au lieu de* en septembre, *lisez* le 24 septembre.

L. 11. *au lieu de* en février, *lisez* le huitiéme février.

L. 13. *au lieu de* en février, *lisez* le 20 février.

L. 14. *au lieu de* en janvier, *lisez* le 30 janvier.

N. III. FRANÇOIS de Blanchefort, *au lieu de* Saint-Sévére, *lisez* Sainte-Sévére.

L. 2. *au lieu de* &c. *lisez* & de La Chreste.

L. 3. *au lieu de* du Roi, *lisez* des Rois Louïs XII & François I.

L. 4. *au lieu de* en février, *lisez* le 15 février: après *Aymar*, lisez ou *Aimard*.

N. IV. GILBERT de Blanchefort, *l.* 2. *au lieu de* Saint-Sévére, *lisez* Sainte-Sévére.

L. 3. *au lieu de* & Chevalier, *lisez* & créé Chevalier: & *au lieu de* en janvier, *lisez* le 14 janvier.

L. 12. *au lieu de* Châtelet, *lisez* Catelet.

P. 296. *col.* 1. après l'article de N. V. ANTOINE de Blanchefort, *mettez* ce qui suit.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ASNOIS.

II. ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de Beauregard en Rouergue, sixiéme fils de *Guy* de Blanchefort, III. du nom, Seigneur de S. Clément, &c. & de *Souveraine* d'Aubusson, épousa *Jeanne* de Cologne-Lignerac, de la province de Rouergue, dont il eut GUY qui suit.

III. GUY, dit *Guinot* de Blanchefort, IV. du nom, vint s'établir en Nivernois, s'y étant marié vers la fin de l'an 1512, avec *Perrette* Du Pont, Dame de Château-du-Bois, de Villenau & de Fondelin en cette province, de laquelle il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Dieu-donné*, vivant en 1568; & 3. *Philippe* de Blanchefort, qui prouva sa filiation par enquête du 24 janvier 1541, pour être reçu dans l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, mais qui ayant embrassé l'état ecclésiastique en 1544, fut Protonotaire Apostolique du saint Siége, puis se maria, mais il n'eut point d'enfans.

IV. PIERRE de Blanchefort, Seigneur de Château-du-Bois, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Enseigne de 50 Hommes d'armes des ordonnances en 1568, fut député de la Noblesse du Nivernois & Donziois aux Etats Généraux tenus à Blois au mois de septembre 1576, & mourut le 15 juin 1591. Il avoit été marié par contract du premier décembre 1556, avec *Léonarde* de Cléves, Dame d'Asnois en partie, fille de *Herman*, bâtard de Cléves, Seigneur de S. Germain-des-Bois, (fils naturel de *Jean*, Duc de Cléves & Comte de Nevers) & de *Léonarde* de Perreau, Dame en partie d'Asnois. De ce mariage sortirent 1. ADRIEN qui suit; 2. *Pierre*, qui fit la branche des Seigneurs de Sainte-Colombe, qui s'est éteinte dans ses petits-enfans; 3. *Jean*, Seigneur de Fondelin, mort à l'entreprise d'Anvers en 1582, commandant deux Compagnies de gens de pié; 4. *Gabriel*, Chevalier de Malte tué en duel à Avalon; 5. *Edmée*, mariée avec *Jean* d'Angelier, Seigneur de Béze; 6. *Charlotte*, femme de *Philibert* de Loron, Seigneur de Crain & d'Argoulois; 7 & 8. *Léonarde* & *Magdelaine* de Blanchefort, Religieuses à S. Julien d'Auxerre.

V. ADRIEN de Blanchefort, Baron d'Asnois & de Saligny, Seigneur de S. Germain-des-Bois, fut donné par son pére à François, fils de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, Comte de Flandre, qui le chargea de plusieurs commissions importantes & qui le fit son Chambellan. Depuis, le Roi Henri IV lui donna le Gouvernement de S. Jean de Losne, & le fit Mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie au mois de juillet 1594. Il assista, en qualité de Député de la Noblesse de Nivernois, aux Etats généraux tenus à Paris en 1614, & il eut ordre du Roi Louïs XIII, le 14 septembre 1616, de maintenir la province dans son devoir. Il avoit été marié le 12 septembre 1583 avec *Henriette* de Salazar, fille unique d'*Annibal* de Salazar, Seigneur en partie d'Asnois, Colonel général des Grisons, & d'*Anne* de Charry. De cette alliance vinrent. 1. FRANÇOIS qui suit; 2. 3. deux autres fils morts jeunes, & plusieurs filles.

VI. FRANÇOIS de Blanchefort, Baron d'Asnois & de Saligny, Seigneur de S. Germain-des-Bois, Capitaine de Gendarmes & de traits Bourguignons, Maréchal des camps & armées du Roi, mort au mois de juillet 1661, âgé de 71 ans, avant été marié le 25 février 1611 avec *Etiennette* Olivier, fille unique d'*Antoine*, Seigneur d'Arreaux, de Chitry, de Surpaliz, de Sergines, &c. & de *Marie* Odoart, d'où vinrent 1. ROGER qui suit; 2. *François*, Baron de Sergines, mort en Allemagne; 3. *Octave*, Abbé de S. Jean-des-Prez, mort en 1679; 4. *François*, Gouverneur du païs de Gex, mort le 30 mars 1710, âgé de 85 ans; 5. *Barbe*, mariée en 1656 avec *Jean-Auguste* de Chaugy, Baron de Musigny & de Soulonge; & 6. *Anne-Jeanne* de Blanchefort, mariée avec *Claude* Marchant, Seigneur de Mouceau & de la Fouchardiére, Commandeur de l'Ordre de S. Louïs.

VII. ROGER de Blanchefort, Baron d'Asnois & de Saligny, Lieutenant Colonel du régiment de Navarre, & Maréchal des camps & armées du Roi, testa le 14 mars 1684. Il avoit été marié le premier d'avril 1639 avec *Françoise* de Béze, fille de *Claude*, Seigneur de Lis, & de *Marie* de La Porte. De ce mariage vinrent 1. FRANÇOIS-JOSEPH qui suit; 2. *Anne-Jeanne-Françoise*, mariée avec *Auguste* Chevalier, Seigneur Du Coudray & de Ribourdin; 3. *Marie*, alliée avec *Louïs* de Boulainvilliers, Seigneur de Fouronne; & 4. *Rogeon* de Blanchefort, Abbesse du monastére de la Joye en Bretagne.

VIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Blanchefort, Seigneur d'Asnois, de Turigny, de S. Germain-des-Bois, de Saligny, Gouverneur de la ville & du païs de Gex en 1710, après la mort de son oncle, mourut le 17 mai 1714, âgé de 70 ans. Il avoit été marié le 27 février 1702, avec *Gabrielle-Charlotte-Elisabeth* Brûlart de Sillery, fille de *Roger*, Marquis de Puisieux & de Sillery, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées, Gouverneur de Huningue, Conseiller d'Etat d'épée & de *Claude* Godet, Dame de Renneville. De ce mariage est sorti pour fils unique FRANÇOIS-PHILOGE'NE qui suit.

IX. FRANÇOIS-PHILOGE'NE, Marquis de Blanchefort, Seigneur Baron d'Asnois, de Saligny, de S. Germain-des-Bois, &c. né le troisiéme juillet 1704, pourvu du Gouvernement de la ville & païs de Gex, par lettres du mois de mars 1727, prêta serment pour cette charge le quatorziéme avril suivant.

BLANCHEFORT (Guy de) *p.* 296. *col.* 1. *l.* 18. *au lieu de* Xante, *lisez* Zante.

BLANGIS, *p.* 299. *col.* 1. *l.* 1. après BLANGIS, *mettez* ou BLANGY.

BLAYE, *p.* 301. *col.* 2. *l.* 11. *au lieu de* douziéme, *lisez* dixiéme

P. 303. *col.* 1. *l.* 14. après le mot *justice*, *ajoûtez* ce qui suit. Il fut nommé le 23 septembre 1726, Ministre d'Etat, & prit séance en cette qualité dans le Conseil d'Etat le 25 du même mois. Il assista toujours depuis dans les Conseils du Roi jusqu'au mois de décembre 1729, qu'il quitta les affaires & prit le parti de la retraite. Il mourut à Paris le dixiéme avril 1730, dans la 79 année de son âge, étant né le 24 janvier 1652, ayant fait son Légataire universel Henri-Camille de Béringhen, premier Ecuyer du Roi, son neveu à la mode de Bretagne.

BLETTERENS (Aynard de) *p.* 303. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Charles VIII, *lisez* Charles VII.

BLOIS, *p.* 304. *col.* 2. *l.* 2. *effacez* ou Bailliage

L. 17. après 1697, *ajoûtez*. Il a eu pour successeur Jean-François de Caumartin, qui a gouverné ce Diocése depuis 1719, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 mars 1733.

P. 305. *col.* 2. Avant BLONDIN (Michel Le) *mettez* l'article qui suit.

L'illustre Maison de Blonay tire son origine du château & Seigneurie du même nom, *dont il est parlé cy-dessus*. En 1301, la Seigneurie de S. Leger, qui compose le quart du Mandement de Blonay, en fut démembrée & titrée de Baronnie par Amé, Comte de Savoye. En 1090, Lambert de Grandson, Evêque de Lausanne, donna à son neveu Valcherius, Seigneur de Blonay, les Seigneuries de Vevey & de Corsier. En 1134, Amé, Seigneur de Blonay, fut Confondateur, avec les Seigneurs d'Oron & de Pallesieux, de l'Abbaïe d'Aucrest, de l'Ordre de Citeaux. En 1162, Valcherius, Seigneur de Blonay, & Vullieme, son frére, confirmérent à l'Abbaïe dudit Aucrest, la donation faite par Amé, leur pére. En 1230, Valcherius fut obligé de relâcher à l'Eglise de Lausanne les Seigneuries que Lambert de Grandson, avoit cédées au premier Valcherius, Seigneur de Blonay. En 1290, Jean étoit Sénéchal de Savoye. Un autre Jean étoit Baillif de Vienne, & Châtelain de la côte-S. André en 1335. Vers l'an 1390, Jean III étoit Baillif du Chablais & du Genevois; Nicoud, Gouverneur d'Ivrée en 1360; un autre Jean fut Gouverneur du Comté de Romont & Baillif de Vaux en 1375; Jean, son fils, Baillif de Vaux, & Avocat de Payerne au nom de l'Empire, en 1427; Jean, fils de ce dernier, Chevalier de l'Ordre Draconique de l'Empereur Sigismond, en 1434, Baillif de Vaux & Chambellan de Savoye. En 1478, George affranchit ses Sujets de Blonay de la mainmorte & de la taillabilité. Jean fut Chambellan de Savoye, en 1499. A la prise du Païs de Vaud, en 1536, la branche aînée de cette maison suivit le parti & la Religion du Vainqueur, n'ayant encore, à l'heure qu'il est, d'autre demeure ni d'autre nom que celui de sa Terre. La branche de Savoye, qui aujourd'hui se trouve dans les plus éminentes dignitez de la Cour, compte parmi les siens quantité de Chevaliers de Malte. C'est dommage que les Archives de cette Maison ayent souffert plusieurs incendies. Comme c'est sans contredit la plus ancienne du païs, c'est aussi celle qui a le mieux conservé sa noblesse par ses alliances avec les Maisons de Gruyére, de Neufchâtel, de Challant, de Menthon, de Lustry, de Palléfieux, de Chastel-S. Denis, de Pontverre, de Grandson, de Vienne, d'Oron, de Châtillon, de

de Billens, de Grammont, d'Estavayer, de Chastonnaye, de Compois, de La Sarra, de Montfalcon, de Lucinge, d'Araucourt, de Genéve, de Duin, & même de Savoye, dont ils montrent quelques vestiges. Cette maison a possédé & posséde encore en partie les Terres & Seigneuries de Blonay, de S. Leger, de Corsier, d'Attallens, de Vaulruz, de Romanens, de Sales, de Sévery, de La Roche, de Pierre-à Bet, de Valliens, de Carrouge, de Mexiéres, de Bex, de Burjoud, de Pally, de Lugrin, de S. Paul, de Berné, de Maresche, de Massilly; le Conseigneuriage de Vevay; la Vidamie de Monstreux, & pendant prés de cent ans la Baronnie du Chastellar. Les anciennes armes de Blonay sont, de sable au lion d'or rampant; & le 27 janvier 1474, l'Empereur Sigismond y ajoûta les croisettes de l'Ordre Draconique. * *Chronique Allemaude de* Stumpsius, *imprimée à Zurich. Cartulaire de l'Abbaïe d'Aucrest. Cartulaire de l'Evêché de Lausanne. Cet article a éte envoyé.*

P. 306. *col.* 1. *l.* 13. & 14. après ces mots *peu de succès*, *ajoûtez.* Mais on assure que ces Notes qui sont très-peu de chose, ne sont point de Blondel.

BLOSIUS ou de BLOIS (Louïs) *p.* 306. *col.* 2. *l.* 8. *ajoûtez*, n'ayant encore que 24 ans.

L. 17. *au lieu de* Un Traité, &c. jusqu'au mot *année* inclusivement, *l.* 22. *lisez* ce qui suit. Un des plus célébres de ses Ouvrages est le *Speculum Religiosorum*, que l'on fit imprimer aprés sa mort, sous le titre de *Dacryanus*, parce que Blosius y gémit beaucoup sur le relâchement introduit dans les maisons religieuses. On lui a substitué depuis le titre de *Speculum Religiosorum* (Miroir des Religieux) qui lui est plus convenable. On a une excellente Traduction Françoise de cet *Opuscule*, par M. de La Nauze, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, & de la Societé Royale de Londres, imprimée *in douze*, à Paris en 1726. On met la mort de Blosius en 1566: d'autres la placent en 1563.

P. 307. *col.* 1. *l.* 1. & 2. Avant CHARLES Blount, il faut mettre les deux articles qui suivent.

HENRI Pope Blount, né à Tittenhartgher, dans le Comté de Hereford le 15 décembre 1602, étoit fils de THOMAS Pope-Blount, Ecuyer. Il étudia les Humanitez dans l'Ecole de S. Alban, fut reçu à l'âge de quatorze ans dans le Collége de la Trinité à Oxford, étudia ensuite le Droit; après quoi il alla en Italie; & le 17 mai 1634, il s'embarqua à Venise pour Constantinople. Il visita presque tout le Levant, & il a fait imprimer en Anglois en 1636, le récit de son voyage, qui dura deux ans. De retour en Angleterre, il devint Gentilhomme-Pensionnaire du Roi Charles I, & Chevalier en 1639. Il abandonna ensuite le parti de son Prince, pour se jetter dans la rebellion, & suivit le parti des Parlementaires qui le mirent du Comité de 21 personnes, établi au mois de janvier 1651, pour examiner ce qu'il y avoit à réformer dans les Loix & dans l'administration de la Justice. En 1655, il devint Chef d'un autre Comité établi pour les affaires du Commerce & de la Navigation. Il ne mourut qu'en 1682, le neuviéme octobre. Outre la Rélation de son voyage au Levant, on a de lui, *La promenade de la Bourse*, Critique, en 1647; & une *Lettre à la louange du Tabac & du Caffe*, l'une & l'autre en Anglois. Il fit aussi réimprimer en 1632 six Comédies Angloises de Jean Lylle, *in octavo*, à Londres. Il a laissé deux fils, THOMAS Pope-Blount, & CHARLES.

THOMAS Pope Blount, Baronnet, est fort connu par son Ouvrage intitulé, *Censura celebriorum Auctorum*, dont on a plusieurs éditions. La plus estimée est celle qui a été faite à Geneve en 1710, *in quarto.* Il a aussi donné (en Anglois) des Remarques sur la Poësie, avec les Caracteres & la Critique des Poëtes les plus célébres anciens & modernes, à Londres en 1695; Une Histoire naturelle, à Genéve en 1692; & des Essais sur divers sujets.

L. 3. *au lieu de* la Vie, *mettez* les deux premiers livres de la Vie

L. 12 au lieu de *Dentes*, lisez *Oracles.*

L. 13. aprés le mot *Nature*, *ajoûtez* ce qui suit. On a encore de lui les Ouvrages suivans écrits en Anglois, *Récit Historique des opinions des Anciens touchant l'état des ames après la mort; La Diane des Ephésiens est grande*, ou *l'Origine de l'Idolatrie; De la liberte d'imprimer: Le Roi Guillaume & la Reine Marie, Conquerans; Introduction abbregée à la Géographie, la Chronologie, La Politique, l'Histoire. Ajoûtez* à la fin, *Athenæ Oxonienses, tome* 2. *p.* 711. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 23. *p.* 400.

l. 2. CHARLES Pope-Blount, frére de *Thomas* & fils de *Henri* Poppe-Blount, *effacez* qui vivoit dans le XVII siécle, étoit de cette famille. Il

BOBBA, *p.* 308. *col.* 1. *l. antep. au lieu de* 1618, *lisez* 1638.

P. 309. *col.* 1. *l.* 13. *au lieu de* l'an 1376, *lisez* le 21 décembre 1375.

BOCH, *p.* 310. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de*, aussi lui donnent-ils la qualité, *lisez:* ce qui a fait dire à Valére André qu'on pourroit lui donner le titre

N. II. JEAN Bochart, I. du nom, *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de Conseiller*, &c. jusqu'au mot *Hennequin*, *l.* 4. inclusivement, *lisez* du nombre des Conseillers-Laïcs au Parlement de Paris, confirmez par lettres du Roi Charles VIII, à son avénement à la Couronne, du 12 septembre 1483. Il épousa *Jacqueline* de Hacqueville, fille de *Jacques* de Hacqueville, Echevin de la ville de Paris, & de *Gillette* Hennequin.

L. 6. après ces mots de Sully, *ajoûtez* ce qui suit. *Antoine*, Seigneur de Farinvilliers & d'Ons-en-Bray, qui de *Françoise* Gayant sa premiére femme eut *Claude* Bochart, mariée par contract du 26 mars 1548, avec *François* de La Porte, Avocat au Parlement de Paris, qui d'elle eut *Susanne* de La Porte, mére du Cardinal de Richelieu.

Dans la même ligne, *au lieu de* & 3. *lisez* & 4.

N. III. JEAN Bochart, II. du nom, *l.* 9. *effacez* depuis *Antoine* jusqu'au mot *Richelieu* inclusivement, *l.* 11. & 12. & changez dans le reste de l'article les chiffres 4. 5. 6 & 7. en 3. 4. 5 & 6.

L. 13. *au lieu de* Maynard, *lisez* Minard.

Dans la même ligne après le mot *Parlement*, *ajoûtez*, qui fut assassiné en revenant de l'audience de relevée au palais, le 12 décembre 1559.

N. IV. JEAN Bochart, III. du nom, *l.* 6. *au lieu de* Bouville, *lisez* Rouville: & *au lieu de* Muz, *lisez* Muez.

L. 8. *au lieu de* Chalandre, *lisez* Chalandas.

L. 10. *au lieu de* du Sieur de l'Hospitau, *lisez* de Jean de Brion, Seigneur de l'Hospitau.

N. V. JEAN Bochart, IV. du nom, *l.* 2. *au lieu de* au Grand Conseil, *lisez* d'Etat ordinaire en 1596.

L. 7. *effacez* ou selon d'autres MOURMOULIN.

L. 8 & 9. au lieu de *Marie*, femme du Sieur de Lugniéres puis du Sieur de Prouville, lisez *Marie*, femme en premiéres noces de *Guillaume* Gomer, Seigneur de Cuigniéres, & en secondes de *Pierre* de Prouville, Sergent Major de la citadelle d'Amiens.

P. 311. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de*; & 6. *N.* Bochart, Religieuse, *lisez*; & 6. *Marie* Bochart, Religieuse à Variville en Beauvaisis.

L. 11. après ces mots *de la même ville*, *ajoûtez* mort à Lille le onzieme février 1731 dans la 81 année de son age;

L. 17. après le mot *Bournel*, *ajoûtez*, Marquis de Namps & de Mouchy, morte à Paris le 19 octobre 1724, âgée de 85 ans.

N. IX. JEAN Bochart, VIII. du nom: & X. JACQUES CHARLES. Au lieu de ces deux articles *mettez* les deux qui suivent.

IX. JEAN Bochart, VIII. du nom, Seigneur de Champigny & de Noroy, nommé en 1686 Intendant de Justice, de Police, des Finances & de la Marine en Canada, Accadie, isles & terreferme de l'Amérique, en fut rappellé, & nommé au mois de mai 1701, Intendant de la Marine au Havre de Grace: il y mourut au mois de décembre 1720, ayant été marié avec *Marie-Magdeleine* Chaspoux, Dame de Verneuil & du Plessis-Savari, morte en 1718, fille de *Jacques* Chaspoux, Seigneur de Verneuil, Thrésorier de France à Tours, & d'*Esther* d'Archambault. De ce mariage vinrent 1. *Jean Alfonse* Bochart de Champigny, Prêtre, Chanoine & Chantre de la Sainte Chapelle du Palais à Paris, mort le 15 novembre 1723, âgé de 47 ans; 2. 3. *Magdelaine* & *Françoise* Bochart; 4. CHARLES-JACQUES Bochart, Seigneur de Champigny, qui suit; 5. *Guillaume* Bochart; 6. *Marie* Bochart; & 7. *Jean-Paul* Bochart de Champigny, qui entra dans le régiment des Gardes Françoises en 1709, où il fut successivement Enseigne, Sous-Lieutenant, Lieutenant en 1712, & enfin Capitaine en 1720, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs. Il a été marié le 27 juin 1729, avec *Anne-Genevieve* de Meuves, veuve de *Pierre* de Turménies, Maître de la Chambre aux deniers du Roi, mort le 18 Septembre 1726, & en a eu 1. *Frederic* Bochart de Champigny, né le 13 juillet 1730; & 2. une fille, née le 17 juillet 1732.

X. JACQUES-CHARLES Bochart, Seigneur de Champigny, de Noroy & de Poincy, Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau au mois de décembre 1702, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, fait Capitaine de fregate le 25 novembre 1712, puis Gouverneur de la Martinique, & crée Capitaine de vaisseau au mois de mars 1727, avoit été marié le 27 mai 1706, avec *Marie-Magdeleine* de Boisseret, fille de *Louïs* de Boisseret, Marquis de Sainte-Marie, & de *Catherine* de Longvilliers. Elle mourut à Paris le 26 mai 1716, à l'âge de 34 ans, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux, ayant laissé cinq enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SARON.

N. VII. FRANÇOIS Bochart, *l.* 11. au lieu de 4. *N.* lisez 4. *Honoré.*

L. 12. après 1664, *ajoûtez* & mangé des Maures

N. VIII. JEAN Bochart, *l.* 2. après 1709, *ajoûtez* dans sa 81 année.

L. 3. après le mot *Vautourte*, *ajoûtez*, morte le huitiéme septembre 1723, âgée de 25 ans.

L. 3. *au lieu de* Vautourte, *lisez* Vautorte

N. IX. ETIENNE Bochart. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui suivent.

IX. ETIENNE Bochart, Seigneur de Saron, fils aîné du précédent, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le onziéme décembre 1692, & Président en la premiére Chambre des Enquêtes le 12 août 1704, avoit été marié le 13 août 1697, avec *Jeanne-Philibert* Camus de Pontcarré, fille de *Nicolas* Camus, Seigneur de Pontcarré, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & de *Marguerite-Helene* Durand. Elle mourut le premier mai 1711, dans la 41 année de son âge, & fut inhumée aux Blancs-Manteaux, ayant laissé 1. JEAN BAPTISTE Bochart, Seigneur de Saron, qui suit; & 2. *Elie* Bochart de Saron, reçu Conseiller au Parlement de Paris à la premiére Chambre des Enquêtes le 18 août 1724.

X. JEAN-BAPTISTE Bochart, Seigneur de Saron, reçu Conseiller au Parlement de Paris, à la premiére Chambre des Enquêtes, le seiziéme avril 1723, & Président en la même Chambre le 20 janvier 1731, mort le 22 mai suivant dans la 29 année de son âge, & inhumé aux Blancs-Manteaux, avoit été marié le 15 mai 1729, avec *Marie-Anne* Brayer, fille aînée de *Gaspard* Brayer, mort Doyen du Parlement de Paris, & d'*Elisabeth* de Chennevières. Il en a laissé un fils.

P. 312. *col.* 1. Avant BOCHIR, *mettez* ce qui suit.

BOCHI. *Voyez* BOCHNIA.

BOCHIR, *l.* 1. aprés BICCHIERI, *ajoûtez* ou BOCHEIRA.

BOCQUILLOT (Lazare-André) *p.* 312. *col.* 2. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

* BOCQUILLOT (Lazare-André) né au commencement d'avril 1649, à Avalon, ville du diocése d'Autun, fit ses étu-

tudes avec succès, & alla ensuite étudier en Droit à Bourges. Il fréquenta d'abord le Barreau; mais ayant connu le néant du monde, il le quita, & prit le parti de l'Eglise. Il avoit dessein en 1672, de s'engager dans les Missions étrangéres, mais cela n'ayant pas réüssi, il s'enferma dans une Chartreuse pour y travailler à son propre salut. De là, après quelque séjour, il vint à Paris, où il s'appliqua sérieusement aux études qui pouvoient le plus l'instruire & l'édifier. En 1674, il fut pourvu de la Cure de Chastelux, au diocése d'Autun, mais il fut obligé de la quiter en 1683, à cause d'une surdité qui lui survint. On lui ordonna là-dessus un régime qu'il alla observer à Port-Royal-des-Champs. En 1686, son Evêque l'en retira pour lui conférer la Théologale de l'église collégiale d'Avalon, puis, à la place de ce Bénéfice, un canonicat dans l'église collégiale de Montréal, outre une pension de 150 livres. Enfin en 1693, il lui donna un canonicat à Avalon, où il passa le reste de ses jours, & où il mourut le 22 septembre 1728, dans sa 80 année. C'étoit un homme doué de toutes les vertus chrétiennes. Les Ouvrages que nous avons de lui ne respirent que la piété. Ce sont entre autres des *Homélies ou Instructions familiéres sur les Commandemens de Dieu & de l'Eglise; Homélies ou Instructions familiéres sur les Sacremens, sur l'Oraison Dominicale & la Salutation Angelique, sur les Fêtes de quelques Saints, pour les Vétures & professions Religieuses, sur les Jeux innocens & sur les Jeux défendus; Courtes Instructions pour l'Administration & le bon usage des Sacremens; Lettre du huitiéme mai, sur la maniére dont on enterroit autrefois les Prêtres; Régles touchant la Liturgie; Traité Historique de la Liturgie sacrée, ou, de la Messe; Nouvelle Histoire du Chevalier Bayart & de plusieurs choses mémorables arrivées en France, en Italie, en Espagne, &c. sous les Rois Charles* VIII, *Louïs* XII *& François* I, *depuis l'an* 1489 *jusqu'en* 1524; (il s'est caché dans cette Histoire sous le nom de *Prieur de Lonval) Dissertation sur les tombeaux de Quarrée*, village de Bourgogne dans le diocése d'Autun. Il eut une dispute avec feu M. Paris, Auteur des *Pseaumes paraphrasez en priéres*, sur cette Question, savoir *si des Auteurs devoient retirer quelque profit des Ouvrages qu'ils composoient sur la Théologie & sur la Morale.* Il soutenoit la négative & M. Paris l'affirmative. Il avoit encore composé un Bréviaire à l'usage des Laïcs, & un Rituel pour le diocése d'Autun; mais ces deux Ouvrages sont encore manuscrits. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BODIN (Jean) *p.* 313. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735, dans les corrections & additions de cet article, met *Voscosan* pour Vascosan.

L. 15. après le mot *Oppien*, *ajoûtez*, cependant cette accusation paroît peu fondée, puisqu'il n'en a pris tout au plus que quelques corrections.

L. 25. au lieu de *Heptaplomeron*, lisez *Colloquium* ἑπταπλόμερες

L. 26. *au lieu de* Là il, *lisez*. C'est un livre très-dangereux. Il y

L. 45. *au lieu de* Jean de Serre, *lisez* Michel de Serre.

Col. 2. *l.* 13. *au lieu de* qu'il avoit épousée en 1576, retiré à Laon. Il persuada, *lisez* qu'il avoit épousée en 1576. Retiré à Laon, il persuada

L. 24. *au lieu de* il mourut, *lisez* il étoit.

BODLEY (Thomas) *p.* 314. *col.* 2. *l.* 7. après le mot *Bodley*, *ajoûtez*. M. Hyde en a fait imprimer le catalogue augmenté, à Londres, 1674, *in folio.*

BODROG. *p.* 14. *col.* 1. *n.* 2. *Ajoûtez* à la fin. La Carte de Hongrie publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, n'a point cette ville.

BOECE, *l.* 17. après le mot *prison*, *ajoûtez*, & de plusieurs genres de supplices qu'il avoit soufferts avec une grande patience.

L. 35. après le mot *édition*, *ajoûtez*. On en a une bonne Traduction Françoise, en vers & en prose, par le Pére Régnier, Chanoine régulier de la Congrégation de Sainte Geneviéve, *in douze*, 1676, à Paris

L. 43. après le mot *Vatican*, *ajoûtez*. L'Abbé Gervaise, frére de l'ancien Abbé de la Trappe, a donné une Histoire de Boëce en François, avec une analyse de ses Ouvrages en 1715, *in douze*, à Paris. Il y a joint quelques Dissertations, entre autres sur Fauste de Riès, qui sont d'un Jésuite.

BOENNE, *p.* 315. *col.* 2. à la fin de l'article *ajoûtez*. Sanson dans sa *Carte de l'Orléanois* ne marque ce lieu que comme un village.

Avant BOERIUS, *mettez* l'article qui suit.

BOERHAVEN (Herman) naquit le dernier jour de décembre 1668, dans le village de Voorhout proche de Leyde, de *Jacques* Boerhaven, Ministre de ce lieu & d'*Agar* Daelder. Ce fut *Marc* Boerhaven, oncle de ce Ministre, qui, le premier de sa famille, s'adonna à l'étude des Belles Lettres. Il fut Ministre de Medenblick. La famille des BOERHAVEN est originaire de Flandre & s'appelloit alors *de Riviére*. Le pére du Professeur *qui fait le sujet de cet article*, se distingua par la connoissance qu'il avoit des Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & par celle de l'Histoire universelle. De sa femme qu'il épousa le dixiéme juillet 1663, & qui mourut en 1673, il eut six filles & le fils *dont nous allons parler*. Au mois de juillet de l'année suivante il se remaria avec *Eve* Du Bois, fille de *Jacques* Du Bois, Ministre de Leyde & d'*Elandine* de Geldorp dont le pére & le frére ont été Ministres d'Amsterdam. Elle se comporta envers les enfans de son mari, avec autant de tendresse & de soin que s'ils eussent été les siens propres, & le fils du Ministre eut pour elle un amour aussi tendre que si elle eût été sa propre mére. De ce second mariage vinrent quatre filles & deux fils. Notre M. Boerhaven fut destiné par son pére à l'étude de la Théologie & au Ministére. A l'âge d'onze ans, il avoit déja fait de tels progrès qu'il pouvoit également bien traduire le Flamand en Latin & le Latin en Flamand. En 1683 il perdit son pére, mais cela ne l'empêcha pas de poursuivre sa carriére avec la même ardeur. Il commença ses études Académiques la même année, n'ayant pas encore quinze ans. Il étudia la Logique, la Métaphysique, la Physique, la Politique & l'usage des Globes, sous M. le Professeur Senguerd, & apprit tout cela avec une rapidité surprenante. Il eut pour guide le célébre M. Jacques Gronovius dans l'étude des Langues Latine & Gréque; M. Ryckius dans celle de la Rhétorique, de la Chronologie & de la Géographie; & Mrs Trigland & Schaaf dans celle de l'Hébreu & du Chaldaïque. En 1687 il prit du goût pour les Mathématiques, & s'y donna ensuite tout entier. Cela ne l'empêcha pas de travailler à se rendre habile dans la Théologie qu'il étudia sous Mrs Trigland, Spanheim & Marc. Il apprit du premier les Antiquitez Hébraïques & du second l'Histoire Ecclésiastique. Ses amis & ses Patrons lui conseillérent ensuite de joindre l'étude de la Médecine à celle de la Philosophie & de la Théologie, & il le fit avec un succès qui a porté la gloire de son nom dans toutes les parties de l'Europe. La profession de cette Science n'éteignit pas en lui le dessein de se donner au Ministére dans la vue de répondre aux desirs de son pére, se faisant un indispensable devoir d'être tout à la fois le Médecin du corps & de l'ame. Le 15 juillet 1693, il se fit recevoir Docteur en Médecine à Harderwyck. Lorsqu'il fut de retour à Leyde, un incident lui fit abandonner le Ministére. Voici le fait. Un jour qu'il voyageoit dans la barque, on vint à parler de Spinosa, & au lieu de le refuter par de bonnes raisons, on se répandit en injures & en invectives contre ce Philosophe. M. Boerhaven choqué de cette maniére d'agir, ne put s'empêcher de faire cette question au plus emporté, *Avez-vous lu les livres de Spinosa?* Cette demande le déconcerta tellement qu'il cessa de parler. Mais animé contre celui qui la lui avoit faite, il s'informa de son nom & le mit sur ses tablettes. Dès que ce Déclamateur fut arrivé à Leyde, il fit par tout courir le bruit que M. Boerhaven étoit un sectateur de Spinosa. Cette calomnie étoit suffisamment refutée par la Dispute inaugurale qu'il soutint pour être reçu Docteur en Philosophie, & qui traitoit *de Distinctione Mentis a Corpore.* Il y bat en ruïne & Spinosa & l'Athéïsme. Malgré tout cela le Public prévenu par son ennemi, fit de notre Docteur un jugement desavantageux. Cela lui fit prendre la résolution de renoncer au Ministére, pour se donner tout entier à la Médecine. Environ ce tems-là, Guillaume III, Roi d'Angleterre lui fit faire les offres les plus pressantes & les plus flateuses pour l'attirer à la Haye, mais l'agrément qu'il trouvoit à cultiver librement ses études, ne lui permit pas de les accepter. En 1701, par le crédit de M. Vanden Berg, la place que la mort de M. Drelincourt avoit laissé vacante, lui fut donnée. Etant dans ce poste, la premiére chose qu'il fit, fut de faire revivre Hippocrate. En 1703, les Curateurs de l'Académie de Groningue, lui adressérent une vocation pour remplir une Chaire de Professeur en Médecine; mais il ne l'accepta pas, & se contenta de les remercier de l'honneur qu'ils lui faisoient. Cette démarche étant venue à la connoissance des Curateurs de l'Académie de Leyde, pour l'y attacher de plus en plus, ils lui augmentérent sa pension, & lui promirent la premiére Chaire de Professeur en Médecine qui viendroit à vaquer, & qui lui fut conférée le 18 février 1709, après la mort de M. Hotton. On lui confia aussi les soins du jardin des plantes médicinales, & il s'en aquita si bien qu'on fut obligé de doubler l'étendue de son terrein. En 1714, il fut élu Recteur Magnifique, & succéda à M. Bidloo en qualité de Professeur du Collége Pratique. En 1715, en remettant à son successeur les Faisceaux Académiques, il prononça une Oraison publique qui lui attira des Censeurs dont il triompha. La même année, l'Académie Royale des Sciences en France lui donna place dans son Corps. En 1730, la Société de Londres lui fit le même honneur. En 1718, après le décès de M. Le Mort, Professeur en Médecine & en Chymie, M. Boerhaven lui succéda dans l'emploi de la derniére. En 1722, il fut attaqué d'une dangereuse maladie qui lui fit garder le lit pendant cinq mois de suite avec des souffrances incroyables, & en 1727, il lui en survint une nouvelle, dont il craignit une rechûte en 1729. Cela l'obligea, pour diminuer ses travaux, de renoncer à ceux de la Chymie & de la Botanique. En 1730, il fut pour la seconde fois Recteur magnifique. Sa maison fut toujours comme un Temple d'Esculape, & l'on y venoit le consulter en foule de tous les païs du monde. Pierre le Grand, Empereur de Moscovie, étant en Hollande, l'honora lui même en 1715 d'une visite de quelques heures pour avoir le plaisir de s'entretenir avec lui. Il y a sept ou huit ans que le Grand Duc de Toscane, alors Duc de Lorraine, lui fit le même honneur. Il seroit trop long de rapporter ici les noms de tous ceux qui lui ont donné des marques de l'admiration & de l'estime que lui attiroient son savoir universel & toutes les belles qualitez qu'il possédoit, & qui étoient soutenues de la piété la plus exemplaire. Il suffira de dire que peut-être n'y a-t'il jamais eu de particulier qui ait eu une réputation aussi générale, & si solidement fondée. Le 16 septembre de l'an 1710, il épousa *Marie* Drolenveaux, fille d'Abraham Drolenveaux, Conseiller & Juge de la ville de Leyde. Il en eut, quatre enfans, un fils mort en naissant, & trois filles dont l'aînée seule, nommée *Jeanne-Marie*, lui a survécu. Il a composé d'excellens Ouvrages sur toutes les différentes parties de la Médecine, sur la Chymie, sur les Mathématiques, &c. sans compter les belles Oraisons qu'il a prononcées en diverses occasions. Il est mort le 23 septembre 1738. * *L'Oraison funébre de M. Boerhaven par* M. Schultens.

BOETIE (Etienne de La) *p.* 315. *col.* 2. *l.* 15. après le mot autre, *ajoûtez*. Cette édition fut faite à Paris, *in octavo*, en 1571.

BOG-AFIORD, *p.* 318. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* BOG-AFIORD, *lisez* BOGAR-FIORD ou BORGER-FIORD.

P. 318. *col.* 2. Avant BOHAIM *mettez* ce qui suit.

* BOGUSLAW, petite ville d'Ukraine dans le Palatinat de Kiovie, est située sur la rive gauche du Ross, au sud de la ville de Kiow ou Kiovie, dont elle est éloignée de 21 à 22 lieues.

P. 319. *l.* 12. Avant *les Sectateurs de Hus*, *mettez* Les Wiclésites.

Avant BOHE'ME, *mettez* l'article qui suit.

* BOHAIN, bourg de France, en Picardie, dans le Vermandois, est vers les confins du Cambresis au nord-nord-est de S. Quentin, dont il est éloigné de près de trois lieues.

P. 321. *col* 2. Avant BOHUN, *mettez* l'article qui suit.

* BOHRUS, riviére d'Asie dans le Curdistan, coule du nord au sud, & se rend dans le Tigre, environ six lieues au dessous de Mosul. Elle est fort rapide, & fort poissonneuse. Le passage en est difficile. * Tavernier, *Voyages de Perse*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 5. *p.* 196. édit. de Hollande 1692. M. Delisle, *Carte des pais voisins de la Mer Caspienne.*

Col. 2. *l.* 2. au lieu de *Dialogue des Morts*, lisez *Dialogue sur les Héros de Roman.*

P. 320. *col.* 1. *l.* 5. après 916. S. Wenceslas II. Martyr, *au lieu de* 16, *mettez* 22.

L. 6. *au lieu de* 932, ... 35. *lisez* 938 29

Col. 2. *l.* 3. *au lieu de* quelques, *lisez* plusieurs: car dans le Royaume de Bohéme on compte plus de cent villes, entre lesquelles il y en a près de 40 appellées *villes royales.*

P. 321. *col.* 1. *l.* 3. *ajoûtez* à la fin de l'article. *Voyez* aussi *le Supplement de Paris* 1735.

BOJADOR, *p.* 322. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* vis à vis, *lisez* au sud-est.

BOILEAU (Gilles) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Avocat au Parlement, *lisez* Payeur des rentes de l'Hôtel-de-ville, puis Contrôlleur de l'argenterie du Roi

L. 3. après le mot *Philosophe*, *ajoûtez.* Ces deux Ouvrages ont été imprimez à Paris, en 1655, *in octavo.* Il a écrit aussi un *Avis à M. Ménage*, *sur son Eglogue intitulée*, Christine; *avec un remerciement à M. Costar*, *in quarto*, 1656; une Réponse au même M. Costar, en 1659; Traduction Françoise des Vies des Philosophes, écrites en Grec par Diogéne Laërce, en 1668. Son premier Ouvrage est le Tableau de Cébès, avec une petite piéce en prose, intitulée, *La belle Mélancholie.*

L. pen. & *dern. effacez ces mots* Intendant des menus plaisirs du Roi.

BOILEAU (Jacques) *l.* 16. après le mot *précédent*, *ajoûtez;* mais il faut remarquer qu'il n'y a dans ce recueil que des Considérations respectueuses sur le Bref d'Alexandre VII.

L. 28. après le mot *pénitence*, *ajoûtez.* En 1686, il donna sur la même matiére une Dissertation Latine

P. 323. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *particuliére*, *ajoûtez.* En 1703, M. Thiers en fit une Critique beaucoup plus considérable. En 1701, cette Histoire fut mise en François par un Anonyme & imprimée en Hollande. En 1702, M. Boileau publia quelques Remarques, où il reléve plusieurs bévues du Traducteur, & quelques endroits qu'il avoit traduits d'une maniére fort indécente. On a donné à Paris 1732, une nouvelle édition de cette Traduction, avec quelques corrections & une préface historique qui est de M. l'Abbé G... Provençal, connu par d'autres Ecrits

L. 24. après 1710, *ajoûtez.* Ce Traité a été refuté du vivant de l'Auteur par M. Vivant.

L. 42. après 1716, *ajoûtez*, âgé de 82 ans,

Col. 2. *l.* 44. après le mot *reçue*, *ajoûtez.* Il a aussi publié *Réflexions Critiques sur quelques passages de Longin.*

P. 325. *col.* 1. Avant BOJORIX, *n.* 1. *mettez* l'article qui suit.

* BOINITZ, selon M. Delisle dans sa *Carte de Hongrie*, BOINICZ selon M. Visscher dans sa *Carte du cours du Danube*, & BONICZA ou BOMOCHZ selon M. Sanson dans sa *Carte de la Hongrie septentrionale*, ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Soll, est au nord-nord-est de Presbourg, dont elle est éloignée d'environ 30 lieues. * *Carte de Hongrie*, *&c.* publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle

Avant BOIS d'ANNEMETS *mettez* l'article qui suit.

* BOIS (Jean du) né au Mans, étudioit à Angers, vers le milieu du XIII siécle, & devint Maître de l'Ecole de cette ville. Il étoit en même tems Chanoine de la cathédrale de la même ville. En 1311, il fut élu Evêque de Dol en Bretagne. Il mourut le 24 janvier 1328. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BOIS d'ANNEMETS, *l.* 1. *au lieu de* (N....) *lisez* & non BOIS d'ALMAY, comme quelques uns l'ont nommé (Daniel, Sieur Du)

L. 14. après le mot *avantageusement*, *mettez* ce qui suit. Ils contiennent l'Histoire de Gaston d'Orléans, depuis sa naissance en 1608, jusqu'en 1636. Ce que l'Auteur y dit de M. Arnaud d'Andilly, a été refuté par le Pére Bougerel de l'Oratoire, dans une lettre écrite à ce sujet à M. Desmaizeaux, qui dans ses Notes sur les Lettres de Bayle, avoit adopté ce que dit le Sieur du Bois d'Annemets. Cette lettre a été imprimée dans la *Bibliothéque raisonnée des Savans de l'Europe*, *tome* 5 & 6, avec une lettre de M. Desmaizeaux, où ce Savant se retracte. Le Pére Le Long dit que ces Mémoires d'un Favori ont été publiez par le Sieur Algay de Martignac, mort en 1696.

BOIS ou SILVIUS (Simeon du) *l.* 2. *au lieu de* Jean d'Aurat *lisez* Jean Dorat

L. 8. *au lieu de* fort jeune, *lisez*, âgé de 45 ans,

BOIS (Philippe Goibaud, Sieur Du) *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Il avoit été Gouverneur, &c. jusqu'au mot *Poitiers* inclusivement, *l.* 5. *mettez* ce qui suit. Il étoit de Poitiers, & avoit commencé par être Maître à danser. Il fut produit en cette qualité auprès de Louïs-Joseph de Lorraine, Duc de Guise, qui le goûta si bien qu'il ne voulut point avoir d'autre Gouverneur. Ce Prince mourut en 1671. M. du Bois qui ne s'étoit mis à apprendre le Latin qu'à 30 ans, y fit de si grands progrès sous la direction de Mrs de Port-Royal, qu'il devint un des plus habiles de son tems, & sur tout un excellent Traducteur.

L. 8 *&* 9. après le mot *Testament*, *ajoûtez* ce qui suit; les Traductions des deux livres de S. Augustin, de la Prédestination des Saints, & du Don de la Persévérance, du Traité *de catechisandis rudibus*, & de ceux de la continence, de la tempérance, de la patience, & contre le mensonge;

L. 10. On lui donne encore une Réponse à la Lettre de M. Racine contre M. Nicole; le Discours sur les Pensées de M. Pascal, & celui sur les Preuves des livres de Moïse, que d'autres donnent à M. de la Chaise.

L. dern. après 1694, *ajoûtez*, âgé de 68 ans. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise le 12 novembre 1693.

BOIS (Gérard Du) *l.* 8. après le mot *Cointe*, *ajoûtez*, qu'il fit imprimer l'an 1683, au Louvre, avec une préface qui contient la Vie du Pére Le Cointe;

L. 9 *&* 10. *au lieu de* Il en fit un volume qui finit au onziéme siécle, &c. jusqu'à la fin de l'article, *mettez.* Il en donna le premier volume en 1690, *in folio.* Ce volume va jusqu'au l'an 1108. Le second ne parut que 14 ans après, parce que le Pére Du Bois l'avoit laissé très-imparfait. On le doit aux soins du Pére de La Ripe & du Pére Desmolets, Bibliothécaires de l'Oratoire. Ce dernier est Auteur de l'Epître dédicatoire & de la préface. Ce second volume qui fut publié en 1710, finit à l'an 1364. Le Pére Du Bois mourut à Paris le 15 juillet 1696, dans sa 66 année.

P. 325. *col.* 2. Avant BOIS (Du) nom de deux Peintres, *mettez* l'article qui suit.

* BOIS (Philippe Du) né à Chouain dans le diocése de Caën, vers l'an 1636, Docteur de Sorbonne, fut Clerc de la Chapelle du Roi, & jouït pendant quelque tems de la *Principalité* du Collége de Maître-Gervais, que le Grand Aumonier de France le força d'abandonner. Il fut aussi pendant plusieurs années chargé du soin de la Bibliothéque de M. Le Tellier, Archevêque de Rheims, & c'est lui qui en a dressé le catalogue. Ayant été nommé à un Canonicat de S. Etienne des Grecs, il s'y retira pour le reste de ses jours & y mourut d'une fiévre aiguë le 17 février 1703, âgé de 67 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Catullus*, *Tibullus & Propertius in usum Delphini*; *Bibliotheca Telleriana.* Il a eu aussi beaucoup de part à l'édition des Oeuvres de Maldonat, & c'est lui qui en a fait l'Epître dédicatoire & la Préface. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 16. *p.* 154.

P. 326. *col.* 1. Avant BOIS (Du) *Voyez* Haye (Jean de La) *mettez* l'article qui suit.

* BOIS DE LA PIERRE (Louïse-Marie de) fut élevée dans la Religion Protestante, mais à l'exemple de sa famille, elle en fit ensuite abjuration. Elle avoit épousé *François* de l'Omosne, Seigneur de Bois-de La Pierre, Exempt des Gardes du Corps, Chevalier de S. Louïs, & elle le perdit en 1709 à la bataille de Malplaquet. Touchée de cette perte, & ne voulant point passer à de secondes noces, elle partagea son tems entre la priére, l'étude & un commerce agréable avec des personnes choisies. A un esprit solide elle joignoit beaucoup de talent pour la Poësie. On la consultoit sur toute sorte d'Ouvrages, & elle en a composé elle-même plusieurs, savoir *L'Histoire du monastére de la Chaise-Dieu*; *L'Histoire de l'ancienne Maison de Laigle*, dans laquelle elle a renfermé sa Généalogie. Elle a rassemblé plusieurs Mémoires pour servir à l'Histoire de Normandie. Elle a été en commerce de lettres avec plusieurs Savans dont on a trouvé les lettres dans son cabinet. Elle est morte le 14 septembre 1730. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant BOISOT (Louïs) *mettez* l'article qui suit.

* BOIS-LE-DUC (La Mairie de) l'un des quatre Quartiers du Duché de Brabant, l'une des Provinces des Païs-Bas, appartient aux Etats Généraux des Provinces-Unies. Il est borné au Couchant par la Baronnie de Bréda & par le Quartier d'Anvers; au midi par le païs de Liége; à l'orient & au nord par la Gueldre. On divise la Mairie de Bois-le-Duc en quatre Quartiers qui sont Oosterwyk, Kempenland, Peeland & Maasland. Quelques-uns y ajoûtent le païs de Cuyck qui est proprement de la Gueldre. Elle contient trois villes, savoir Bois-le-Duc capitale, Eyndhoven & Helmont, & plus de cent villages.

BOISOT (Jean-Batiste) *l.* 2. *au lieu de* 1636, *lisez* 1638.

Col. 2. *l.* 50. *au lieu de* l'Evêque de Nîmes, *lisez* M. Fléchier, Evêque de Nîmes.

P. 327. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Savans*, *ajoûtez*, savoir une lettre sur un monstre né à deux lieues de Bezançon, dans le *Journal des Savans* du deuxiéme mars 1688; Une autre à l'Abbé Nicaise sur la glaciére de Bezançon, *Journal des Savans* du 22 juillet & du neuviéme septembre 1686; Une autre sur un fait singulier de Chirurgie; *Journal des Savans* du 15 mars, & du sixiéme septembre 1688; *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1688; Lettre à M. de Scudéry, contenant un extrait du Traité de l'Eucharistie, de M. Pellisson; *Journal des Savans*, du 14 & du 21 juin 1694. Son projet de l'Histoire du Cardinal de Granvelle, a été donné en partie dans l'*Histoire Litéraire* de l'Europe, janvier, février & mars 1726, & en entier dans la continuation des *Mémoires de Litérature & d'Histoire*, recueillis par le Pére Desmolets de l'Oratoire, *première partie*, où l'on trouve aussi une lettre sur la mort de M. Boisot.

BOISROBERT, *l.* 33. *au lieu de* de Béroalde & du *Moyen* de parvenir, qu'il ſavoit par cœur, *liſez* du Moyen de parvenir, qui eſt un Ouvrage plein d'indécences, composé par Beroalde, Sieur de Verville. *Voyez* BE'ROALD ou BE'ROALDE (Matthieu)

A la fin *ajoûtez* M. Titon du Tillet, *Parnaſſe François.*

BOISSAT (Pierre de) *n.* 1. *p.* 327. *col.* 2. *l.* 10. *au lieu de* 1616, *liſez* 1613.

BOISSAT (Pierre de) *n.* 2. Au lieu de cet article, *mettez* celui qui ſuit.

BOISSAT (Pierre de) fils du précédent, naquit l'an 1603 à Vienne en Dauphiné. Il étoit Seigneur de Licieu & d'Avernay, & mourut le 28 mars 1662, âgé de 59 ans. Il a été un des plus ſavans hommes de ſon tems en toute ſorte de Litérature. Il eut dès l'enfance un prodigieux talent pour les vers. En 1622, il alla ſervir en qualité de Volontaire dans l'armée du Connétable de Leſdiguiéres, qui marchoit contre les Huguenots du Vivarais. Peu de tems après il fit le voyage de Malte. En 1625, il accompagna le même Général qui alloit au ſecours du Duc de Savoye, contre les Génois. En 1627, il ſe trouva à la défenſe de l'Iſle de Ré, & l'année ſuivante au ſiége de la Rochelle. Enſuite il s'attacha à Gaſton Duc d'Orléans. En 1634, l'une des quarante places de l'Académie Françoiſe lui fut donnée par le Cardinal de Richelieu. En 1636, il réſolut de ſe montrer dans ſa patrie. Etant à Grenoble, il ſe trouva maſqué en femme à un bal que donnoit le Comte de Sault, Lieutenant-de-roi en Dauphiné, & s'étant ſervi du privilége des maſques pour tenir des propos libres à Madame la Comteſſe de Sault, elle s'en offenſa ſi fort que dès le lendemain elle ſe porta à une cruelle vengeance qui 16 mois après fut ſuivie d'un accommodement. Depuis cela il n'oſa plus paroître à la Cour, & ſe confina pour toujours à Vienne, où il ſe maria avec *Clémence* Geſſans, de laquelle il eut deux enfans, un fils, nommé *André-Ignace-Joſeph*, qui fut tué à ſa première campagne, & une fille, nommée *Marie-Françoiſe-Gertrude*, mariée en Savoye au Comte de Saint-Maurice. Dans ſa retraite, il ſe donna tout entier à la dévotion qu'il pouſſa juſques à des ſignes extérieurs que les bienſéances du monde ont peine à ſouffrir. Il négligeoit ſes cheveux, ſe laiſſoit croître la barbe, affectoit de porter des habits groſſiers, attroupoit & catéchiſoit les pauvres & les enfans dans les carrefours, & faiſoit de fréquens pélerinages à pié. On raconte que la Reine Chriſtine de Suéde paſſant par Vienne en 1656, les principaux de la ville priérent M. de Boiſſat, qui étoit connu de cette Princeſſe par ſes Poëſies, de marcher à leur tête pour la complimenter; & que s'étant préſenté devant elle avec cet extérieur que nous venons de décrire, il lui fit un Sermon pathétique ſur les Jugemens de Dieu, & ſur le mépris du monde. Chriſtine, rentrée depuis peu dans le ſein de l'Egliſe Romaine, mais toujours femme & Princeſſe, ſouffrit impatiemment qu'au lieu des louanges qu'elle attendoit, l'Orateur ſe fût jetté ſur une matiére ſi ſérieuſe. Quand de Boiſſat ſe fut retiré, *Ce n'eſt point-là*, dit-elle, *ce Boiſſat que je connois; c'eſt un Prêcheur qui emprunte ſon nom*; & elle ne voulut plus le voir. Quelque tems après, l'Académie d'Avignon le mit au nombre de ſes Membres; & Gaſpard Laſcaris Vice-légat de cette ville, le fit Comte Palatin. On a de lui les Ouvrages ſuivans, 1. en Latin & en proſe, *Puſinenſis Obſidio; Navigatio Melitenſis; Liguſtica Expeditio; Anglorum ad Rheam Excenſio & Rupella obſeſſa; Rupella capta; Silva-aucenſis Expugnatio*; 2. en Latin & en vers, *Martellus*, Poëme Epique ſur la défaite des Sarazins par Charles Martel, Poëme que M. Baillet a confondu avec le *Charles Martel* en vers François de M. de Saint-Garde, Aumonier du Roi; *Hermonomi, ſive Inſtitutionum Imperialium libri quatuor; Silvarum libri duo; Elegiarum libri tres; Hebræarum Heroïdum Epiſtolæ; Sacræ Metamorphoſes; Nobilium Plantarum Metamorphoſes; Epigrammatum liber ſingularis; Tumulorum ſingularis; Sacri Argumenti Diſticha.* Les Ouvrages François de M. de Boiſſat ſont, *Hiſtoire Négrepontique, contenant la Vie & les Amours d'Alexandre Caſtriot*, arriére-neveu de Scanderbeg; *Les Fables d'Eſope, illuſtrées de Diſcours Moraux, Philoſophiques & Politiques*; (ces deux Ouvrages ont paru ſous le nom de *Jean Baudoin*, mais ils ſont certainement de M. Boiſſat, qui ne les trouvant pas aſſez graves pour lui, les fit adopter par Baudouin ſon ami & ſon compatriote) *Rélation des Miracles de Notre-Dame de l'Ozier, avec des vers à la louange de la ſainte Vierge*, en Grec, en Latin, en Eſpagnol, en Italien & en François; *Morale Chrétienne.* * Pelliſſon, *Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, continuée par* l'Abbé d'Olivet. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 13. *p.* 382 — 400. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *n.* 1497. édit. d'Amſterdam 1725. Chorier, *Vita Petri Boëſſarii.* Guy Allard, *Biblioth. du Dauphiné.*

BOISY, Seigneurie, *ajoûtez* à la fin de l'article ce qui ſuit.

☞ Voilà ce qu'on trouve dans pluſieurs Hiſtoriens, mais preſque tout cela eſt faux. Les Budé, Seigneurs de Vérace, ne ſont point d'aſſez grande Maiſon pour avoir des titres affectez à leurs aînez. Ils deſcendent d'un fils du célébre Guillaume Budé, mort en 1540, lequel après la mort de ſon pére, paſſa à Genéve à cauſe de la Religion. Il n'y a point eu de Chevalier de l'Ordre du Roi de cette famille: il n'y en avoit point au moins en 1536, tems auquel ſe paſſa l'action qui eſt ici rapportée. Le Boiſy, dont parle Mézeray, n'étoit nullement un Budé.

Au bas de la colomne, *mettez* ce qui ſuit.

BOIVIN. *Voyez* BOYVIN.

P. 328. *col.* 1. BOKHAH & BOKHARA doivent venir avant BOKKENBERG.

Avant BOKKENBERG, *mettez* les articles qui ſuivent.

* BOKKEME'ALE, païs d'Afrique en deçà & au delà de l'Equateur, eſt habité par les Jagas qui tirent des dents d'éléphant des Bakkebakke leurs voiſins. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

* BOKKEME'ALE ou BOUKEMEIALE, ville du païs dont on vient de parler, eſt au ſud de l'Equateur, dont elle eſt éloignée d'environ un degré de latitude. Elle eſt vers les confins du Païs des Amboes. * Le même.

Col. 2. Avant BOLDO, *mettez* l'article qui ſuit.

* BOLDERAU ou BOLDORA, riviére de Courlande. Elle ſe rend à Mittau dans celle de Maſza que Sanſon appelle *Muſza* dans ſa *Carte de Courlande.*

Col. 2. Avant BOLDUC, *mettez* ce qui qui ſuit.

BOLDORA. *Voyez* BOLDERAU.

BOLLANDUS, *p.* 331. *col.* 1. *l.* 28. *au lieu de* en ſeptembre 1680, *liſez* au commencement de l'an 1683.

L. 43. après le mot *volume*, *ajoûtez.* Le Pére Papebroch mourut peu d'années après, le 29 juin 1714. Depuis le dernier volume de juin, on a donné quatre volumes du mois de juillet. Le quatriéme, publié, en 1728 par les Péres Du Sollier, Piney, Cuper & Boſch, finit au 19 de juillet incluſivement.

Col. 2. Avant BOLOGNE dite LA GRASSE, *mettez* l'article qui ſuit.

* BOLOGNE (Jean de) de Douay, après avoir appris dans cette ville les premiers élémens de la Sculpture, alla à Rome dans le deſſein de s'y perfectionner, & parvint, par ſon application, à être un des premiers Sculpteurs de l'Italie. Il choiſit Florence, pour ſa demeure & y paſſa le reſte de ſa vie. Entre les excellentes piéces dont il l'enrichit, on remarque ce fameux groupe de marbre qui répréſente l'enlévement d'une Sabine, que l'on y voit dans la place publique. Le cheval ſur lequel on a mis depuis la ſtatue de Henri IV, placée au milieu du Pont-neuf à Paris, eſt de Jean de Bologne. Il mourut à Florence vers le commencement du XVII ſiécle. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BOLOGNINO (Guillaume) *p.* 332. *col.* 2. *l.* 6. après le mot *Cœnæ*, *ajoûtez.* Ces trois Ouvrages ſont écrits en Flamand.

P. 333. *col.* 2. Avant BOMBE, *mettez* ce qui ſuit.

BOMBAY. *Voyez* BOMBAIN.

BOMBE, *l.* 24. *au lieu de* Malſus, *liſez* Malthus.

P. 334. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Savans*, *ajoûtez.* Il mourut vers le milieu du XVI ſiécle. *Ajoûtez* auſſi à la fin. Poſtel, dans ſon *Alphabet des douze Langues* dit qu'il avoit connu Bomberg à Veniſe, & il l'appelle *Vir ad Rem Chriſtianam natus.*

BOMMEL (Jean de) *l.* 3. *ôtez* la virgule qui eſt entre *ce* & *nom*: dans la même ligne *retranchez* vivoit en 1471.

L. 4. après le mot *Foi*, *ajoûtez.* Il mourut en décembre 1477.

BONA, *col.* 2. *l.* 30. *au lieu de* C'eſt à ce ſujet qu'on, *liſez.* Cet événement donna lieu à cette eſpéce de Paſquinade) *Papa Bona ſarebbe ſolecismo*, ſur laquelle le Pére Daugiéres, Jéſuite

NB. Le Supplément de Paris dit dans cet endroit *ſa rebbe* en deux mots au lieu de *ſarebbe.*

L. 43. *au lieu de* 63, *liſez* 65.

L. 46. au lieu de *de Diſcretione Vitæ Chriſtianæ*, liſez *Principia & Documenta Vitæ Chriſtianæ; Tractatus Aſceticus de Sacrificio Miſſæ,*

L. 51. ou *pen.* après le mot *Chrétienne*, *ajoûtez* ce qui ſuit. Preſque tous les Ouvrages du Cardinal Bona ont été traduits en François: celui qui eſt intitulé, *Le Chemin du Ciel*, l'a été en dernier lieu par M. Gyot, Conſeiller à Rouen, frére de M. l'Abbé Desfontaines. Celui des *Principes de la Vie Chrétienne*, un des plus ſolides Ouvrages de Morale, qui ait paru dans le dernier ſiécle, a été traduit par M. Couſin de l'Académie Françoiſe, & en 1728 par M. Goujet, Chanoine de S. Jacques l'Hopital à Paris, *in douze*, chez Mariette. La *Voye abbrégée pour aller au Ciel* a été miſe en François, vers le même tems. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 3. *p.* 37 *& ſuiv. & tome* 10. *partie* 1. *p.* 114.

BONADE (François) *p.* 335. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Xaintes, *liſez* de Xaintonge.

BONARELLI (Guy Ubaldo) *col.* 2. *l.* 1. après le mot *né*, *ajoûtez* à Urbin.

BONAVENTURE, *n.* 3. *p.* 336. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* FIDANZE, *liſez* FIDAUZE

P. 337. *col.* 1. Avant BONCONVENTO, *mettez* l'article qui ſuit.

* BONCOMPAGNON (Jacques) né le cinquiéme mai 1652, mort ſubitement le 24 mars 1731, fut créé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 12 décembre 1695. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

BONDE'LI, famille Patricienne de la République de Berne en Suiſſe. Depuis que la puiſſance eccléſiaſtique prédomine en Italie, on peut remarquer trois époques qui ont jetté grand nombre de familles d'Italie en Allemagne, & en Suiſſe à Zurich, à Berne, à Genéve, ſavoir, la longue diſſenſion entre les Guelphes & les Gibellins; la guerre civile entre les Pazzi & les Médicis; l'amour & l'eſprit de la Réformation. Honoré (en Allemand *Erhard*) ſe tranſplanta à Berne en 1505, dans le tems de l'union, qui ſubſiſtoit entre la République de Florence & le Canton de Berne. Honoré, ſon fils, fut du Conſeil Souverain en 1542; Jean-Honoré, fils d'Honoré, du Conſeil Souverain, en 1568, mort de la peſte en 1577; Honoré, ſon fils, du Conſeil Souverain, en 1599; Jacques-fils de ce dernier, étoit Enſeigne dans la Compagnie de Binder à l'expédition de la Valteline en 1620, où les Bernois furent ſurpris à Tirano par les Eſpagnols. D'une Compagnie de 200 hommes il revint lui ſeptiéme avec ſon Capitaine, & mourut de la peſte âgé de 26 ans, en 1628. Samuel, fils de Jacques, étoit du Conſeil Souverain, en 1651, Baillif de Wanguen en 1661, Sénateur en 1672, Baillif de Lauſanne en 1680. Il eut cinq fils. Gabriel, mort Baillif de Biberſtein, a laiſſé un fils Capitaine en Piémont, & trois filles, dont l'une a épouſé feu M. Abraham Stanian, Envoyé en

Suisse de sa Majesté Britannique & son Ambassadeur à Constantinople, où elle est décédée. Les autres fils sont Siméon, Gentilhomme de la Chambre de Frédéric-Guillaume *le Grand*, Electeur de Brandebourg en 1684; Envoyé auprès des Cantons Evangéliques, en 1688; Conseiller Privé & Envoyé extraordinaire de Frédéric I, Roi de Prusse, auprès des Etats Généraux & du Roi de la Grande Bretagne, en 1699, 1700 & 1701; Gouverneur du Stift de saint Vincent à Berne en 1717. Il a épousé Jeanne-Barbe de Watteville. Emmanuel, Baron du Chastellar & Seigneur de Sales, fut dès l'âge de vint ans Professeur, dans les Académies de Lausanne & de Berne; du Conseil Souverain en 1691; Gentilhomme de la Chambre de Frédéric I, Roi de Prusse, en 1697; Baillif d'Aubonne, en 1701; Baillif d'Orbe & d'Eschallens, en 1720. *Voyez* l'article de HORY *dans les Additions.* Béat-Jacob, Capitaine d'Ingénieurs au service de Brandebourg, Major du régiment de Courlande, fut tué au dernier assaut de Namur en 1695. Jean-Honoré perdit un bras à la bataille de Landen, fut ensuite Colonel-Commandant du régiment de Dohna, du Conseil Souverain en 1710, mort à Kœnigsberg en 1715. Il avoit épousé Dorothée-Tugendreich de Flanzen, Dame de Linkau, de Cauteren & de Schœnewald, dont il a eu un fils & deux filles qui font la branche de Prusse. Jonas-Emmanuel, fils d'Emmanuel, fut Commissaire de la République à Londres, en 1728, & Commandant de la forteresse & Bailliage d'Aarbourg en 1731. Frédéric I, se faisant couronner Roi de Prusse en 1701, & voulant reconnoître les services rendus & à rendre par ceux de cette famille à la Maison électorale & royale, entre autres à cause de la succession de Challon-Orange & de ses droits sur la Principauté de Neufchâtel, leur conféra l'Indigénat de Prusse & de Brandebourg, avec la qualité de Barons. Ce Roi voulut encore joindre à leurs armes l'aigle royal avec ses ornemens. * Stettler, *l.* 5. Simler. Waldkirch, *p.* 477. Rahnii *Chronica*, *p.* 1151. *Diplomata & Manuscripta plurima. Cet article a été envoyé.*

BONDE'LIA. Ptolomée, Mathématicien & Géographe du second siécle sous l'Empire de Marc-Auréle-Antonin, parle d'une ville d'Etrurie de ce nom, située entre Lucques & les Fosses Papyriennes. Selon M. Baudrand c'est Bagnone d'aujourd'hui, château situé au pié du Mont-Apennin, dans la Vallée de Magra & proche de la riviére du même nom, sous la jurisdiction du Grand Duc de Toscane, entre les Terres de la République de Gênes & les Duchez de Parme & de Modéne. * Ptolomée. Baudrand. Hoffman, *Lex. Univ. Cet article a été envoyé. Voyez* BAGNONE.

P. 338. *col.* 1. Avant BONE'SIDA, *mettez* l'article qui suit.

* BONER (Jean) de Gueldre, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs a écrit en Latin & en Flamand un *Abbrege de l'Histoire des Martyrs de Gorkum*, & de quelques autres des Païs-Bas. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 464.

BONGARS (Jacques) *p.* 339. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* En 1587, *lisez*, & l'on assure qu'il eut la hardiesse de la faire afficher dans Rome. Cette réponse, sous le titre de *Opposition du Roi de Navarre*, *&c.* fut imprimée en 1587. La même année

L. 8. après le mot *lettres*, *ajoûtez* Françoises, au nombre de 34, imprimées dans un petit Recueil qui a pour titre *Le Sécretaire sans fard*, ou *Recueil de diverses lettres de J. Bongars avec une Instruction à lui donnée par feu M. le Maréchal de Bouillon*, *en* 1680, *à Paris*. Mais Bongars est encore plus connu par ses lettres.

P. 340. *col.* 1. Avant BONJENCI, *mettez* l'article qui suit.

* BONI, petite riviére de France, dans le Gâtinois, coule à peu près de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Boni, se jette dans la Loire environ trois lieues au dessus de Briare.

L. 11. après 1668, *ajoûtez* avec le Latin en deux volumes *in douze*, chez Petit.

L. 13. après 1695, *ajoûtez* On a aussi de ce Savant, le Recueil des Historiens des Croisades sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, *in folio* à Hanovre 1711.

P. 342. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* Depuis, *lisez* De plus

L. 18 *au lieu de* Seisset, *lisez* Saisset

BONLIEU. *p.* 343. *col.* 1. *l.* 3. *Ajoûtez* à cet article ce qui suit. Il y a en France plusieurs autres Abbaïes de ce nom. Elles sont en Guienne, dans le Forès, dans le Dauphiné, dans le Maine & dans la Touraine. * *Dict. Univ. de la France.*

BONNECOURCY (Jean de) *p.* 344. *col.* 2. & *p.* 345. *col.* 1. Après l'article, *mettez* ce qui suit.

☞ On dit dans cet article que Bonnecourcy fut condamné, &c. pour avoir soutenu dans ses Théses de tentative que *le Pape est au dessus du Roi pour le temporel*; mais on prétend que son crime & celui de quelques autres, étoit d'avoir soutenu & publié en France des Bulles pour l'Obédience de Pierre de Lune, Antipape sous le nom de Benoît XIII.

BONNEFOI (Ennemond) *l.* 5 & 6. *effacez* avec Joseph Scaliger

BONNEFONS (Jean) *l.* 1. *au lieu de* natif de Clermont, *lisez* né l'an 1554 à Clermont

L. 2. après le mot *fut*, *ajoûtez* en 1584

L. 3. au lieu de *Pancharie*, lisez *Pancharis.*

L. 6. *au lieu de*, que Jean Pinon lui fit, *lisez* que lui fit Jean Pinon Conseiller au Parlement de Paris, & qui est

L. 7. *effacez* François &

L. 18. *au lieu des* lignes 18, 19, 20 & 21, & le commencement de la ligne 22, *mettez* ce qui suit. Bonnefons n'a jamais donné de Poësies Françoises, au moins n'en connoît-on point. Ce qui a pu tromper, c'est que Gilles Durant a traduit la *Pancharis* de Bonnefons en vers François, & que cette Traduction a été imprimée avec l'original Latin. Bonnefons laissa cinq enfans. Un d'entre eux, nommé *Jean*, fut aussi Poëte Latin, & publia, du vivant même de son pére, des espéces de Sylves Héroïques. On a aussi de lui des vers Iambiques Latins, paraphrasez par lui-même en vers François, sur la mort du Maréchal d'Ancre, sous le titre de l'*Evanouissement de Conchini.* M. Titon Du Tillet a donné place à Jean Bonnefons le pére, *dans son Parnasse François*, *in folio.*

BONNET ou BONET de LARCS, *l. dern.* Le Supplément de Paris dans la citation dit *Wolfius*. Il faut dire ici ou *Wolfius* ou *Wolfii.*

P. 345. *col.* 2. Avant BONNEVILLE, *mettez* l'article qui suit.

BONNEVAL, nom d'une ancienne Maison de Limosin, que l'on a toujours regardée comme une des meilleures Noblesses de la province, où l'on disoit anciennement *Richesse d'Escars, Noblesse de Bonneval.* Elle posséde de tems immémorial la Terre de BONNEVAL, qui est située à sept lieues de Limoges, & dont elle tire son nom. Cette Terre est fort considérable, tant en revenus qu'en droits seigneuriaux. Elle est composée d'un gros château, d'un grand & beau parc, d'un bourg fermé & de soixante villages. La Maison de BONNEVAL posséde encore dans la même province, depuis le XIV siécle, la Terre de Blanchefort, qui lui a été apportée par une fille de la Maison de Comborn. Elle a toûjours contracté des alliances avec les meilleures Maisons de Limosin & des provinces voisines, & par une alliance directe avec la Maison de Poix, elle se trouve alliée à la plupart des Maisons souveraines de l'Europe. Ses armes sont *d'azur à un lion d'or*, *armé & lampassé de gueulles*, *supports deux grifons d'or.*

BONONIA (Jean de) *p.* 346. *col.* 1. *l.* 1. après la parenthése *ajoûtez* ou plutôt JEAN de BOLOGNE.

L. 13. après le mot *Gery*, *ajoûtez*, c'est à dire, le Pére Quesnel de l'Oratoire qui s'est caché sous ce nom,

L. 14. *au lieu de* de l'an 1588, contre Lessius, *lisez* des années 1587 & 1588, sur les matiéres de la Grace, *p.* 50 & *suiv.*

Col. 2. Avant BONOSE, Martyr, *mettez* l'article qui suit.

* BONOSE, fut Général de la Cavalerie sous l'Empereur Constance en 347. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

Avant BON-PORT, *mettez* l'article qui suit.

* BONOU, païs d'Afrique en Guinée, dans cette partie qui porte le nom de *Côte d'Or*. Il est au nord du Cap des trois pointes, dont il est éloigné d'environ 45 lieues. * M. Delisle, *Carte de la Barbarie*, *de la Nigritie & de la Guinée.*

Avant BONSTET, *mettez* ce qui suit.

BONS-PORTS. *Voyez* BON-PORT.

BONZES. *p.* 347. *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Pierre Matthieu, *lisez* Pierrre Maffeus.

P. 348. *col.* 1. *l.* 89. après le mot *Languedoc*, ajoûtez. * *Mémoires du tems.*

BOOT (Anselme) *col.* 2. *l.* 2. après ces mots *Medecin de l'Empereur*, *ajoûtez* Rodolphe II.

BOOT (Richard) après la parenthése, *ajoûtez* que d'autres appellent GE'RARD BOATE

L. 3. *effacez* depuis quelques années

L. 4. après le mot *François*, *ajoûtez*: cette Traduction a été publiée en 1666.

P. 349. *col.* 2. Avant BORBO, *mettez* l'article qui suit.

* BORBA, petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, est au nord-est d'Evora, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

Avant BORDEAUX, *mettez* ce qui suit.

BORD, ville. *Voyez* BORT.

BOREL (Pierre) *Voyez* BORELLUS.

BORELLI (Jean-Alfonse) *p.* 351. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Naples*, *ajoûtez* ou en Sicile selon le Pére Poisson de l'Oratoire,

L. 13. après 1679, *ajoûtez* dans sa 72 année

L. 15. au lieu de *Medicorum*, lisez *Mediceorum.* NB. Cette faute se trouve dans le Pére Niceron.

L. 17. après *Ætnæa*, ajoûtez, *sive Historia & Meteorologia Incendii Ætnæi*, *anni* 1669.

BORELLUS (Pierre) *l.* 1 & 2. *au lieu de* & François de naissance, *mettez*, naquit à Castres vers l'an 1620, &

L. 5. après le mot *Descartes*, *ajoûtez* ce qui suit; *Catalogue de Raretez; Antiquitez, raretez, plantes, minéraux & autres choses considérables de la ville & Comté de Castres, d'Albigeois & des lieux qui sont aux environs*, *&c.*; *Historiarum & Observationum Medico-Physicarum Centuria prima & secunda; Bibliotheca Chymica; Auctuarium ad Vitam Peirescii; De vero Telescopii Inventore, cum brevi omnium conspiciliorum Historia*, *&c.*; *Trésor des Recherches & Antiquitez Gauloises, réduites en ordre alphabetique*, *&c.*; *Poëme à la louange de l'Imprimerie; Carmina in laudem Regis, Reginæ, & Cardinalis Mazarini; Commentum in antiquum Philosophum Syrum; Hortus, seu Armamentarium simplicium plantarum & animalium ad Artem Medicam spectantium*, *&c.*; *De Curationibus Sympatheticis.* Il mourut en 1689, âgé d'environ 69 ans. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 36. *p.* 218 & *suiv.* sous le nom de *Pierre Borel.*

VI. MARC-ANTOINE Borghése, *p.* 352. *col.* 1. *l.* 6. après 1721, *ajoûtez*. Etant allé prendre l'air de la campagne à Pratica, l'une de ses Terres, il y mourut le 22 mai 1729, âgé de 69 ans & deux jours.

L. 7. au lieu de *Flaminie*, lisez *Flaminie-Marie*

L. 8. après le mot *S. Angelo*, *ajoûtez*, morte à Rome le 27 août 1731, âgée d'environ 60 ans

Dans la même ligne, *au lieu de* dont il a, *lisez* dont il a eu. *Au lieu des* onze lignes suivantes, *mettez* ce qui suit. 1. *Flamminie-Marie-Françoise*, née le 18 avril 1692, mariée le septiéme janvier 1717, avec *Balthazar-Erba* Odescalchi, Duc de Bracciano, & morte le sixiéme novembre 1718, au soir, après être accouchée de deux enfans, dans la 27 année de son âge; 2. CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH-BALTHASAR qui suit; 3. *Ma-*

Marie-Victoire-Thérése, née le 23 mars 1695, mariée le 12 juin 1719, avec *N.* . . Caraffa, Duc de Trojano; 4. *Leonore-Françoise-Marie*, née le 26 mars 1696; 5. *François*, né le 20 juin 1697, reçu Docteur le quatriéme avril 1721, fait Protonotaire Apostolique au mois de janvier 1724, Prélat domestique du Palais Apostolique le septiéme septembre de la même année, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII le 26 janvier 1728, proposé par ce Pape dans un Consistoire pour être Archevêque de Trajanople *in partibus Infidelium* le huitiéme mars suivant, mis en 1728 au nombre des Examinateurs des Evêques, Majordome du sacré Palais le 23 mars 1729 sous Benoît XIII, qui le créa Cardinal le sixiéme juillet suivant; 6. *Jacques*, né le deuxiéme juin 1698; 7. *Marie-Magdeleine*, mariée par Procureur à Naples le dixiéme décembre 1721, avec le Duc de Bracciano, veuf de sa sœur aînée, & morte à Côme dans le Milanois, de la petite vérole, & en couches à quatre mois de terme, le dixiéme octobre 1731, à l'âge de 32 ans; 8. *Paul*; & 9. *Olimpie* Borghése, mariée à Rome le 24 août 1727, avec *Benoît* Pamfile, Duc de Carpinetto.

N. VII. *Au lieu de* ces trois lignes, *mettez* ce qui suit.

VII. Camille - Antoine - François - Joseph - Balthasar Borghése, né le septiéme avril 1693, Prince de Sulmone, & de Rossano, fut marié le quatriéme novembre 1723, avec *Agnès* Colonne, fille de feu *Philippe-Alexandre* Colonne, Duc de Tagliacoti, Prince de Paliano, Grand d'Espagne, Grand Connétable héréditaire du Royaume de Naples, & d'*Olimpie* Pamfile. Il en a eu 1. *Eleonore-Anne-Marie-Thérese*, née à Rome le 24 août 1724, batisée le 16 octobre, & tenue sur les fonts par le Duc de Gravina au nom de l'Empereur; 2. *Flaminie-Anne-Thérese-Gertrude-Marie-Angélique-Jeanne*, née à Rome le 14 mars 1726, morte le 14 mars 1732, & inhumée le lendemain au soir dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure dans la sépulture de sa Maison; 3. *Marie-Victoire-Gertrude*, née à Rome le 19 juin 1729; 4. *Marc-Antoine-François-Nicolas-Gaëtan-Antoine-Corneille Cyprien-Joseph-Vincent-Gaspard-Balthazar-Melchior*, né à Rome à six heures du matin le 16 septembre 1730, & batisé le 18 du même mois; 5. *Livie-Marie-Anne-Therése-Gertrude-Lutgarde Elisabeth-Helene*, née à Rome le 22 septembre 1731; & 6. *Jean Batiste-François-Louïs-Léopold-Ferdinand-Janvier-Nicolas Antoine-Gaspard-Balthazar-Melchior-Michel Archange* Borghése, né à Rome le 17 janvier 1733, au matin, & batisé le même jour dans l'église paroissiale de S. Laurent *in Lucina*.

BORGHE'SE (Paul Guidotto) *p.* 352. *col.* 1. *l.* 2. *effacez* vivoit dans le XVI siécle.

L. 3. après le mot *metiers*, *ajoûtez*, vers le milieu du XVII siécle.

L. 7 & 8. après le mot *ruïnée*, *ajoûtez*. On ne croit pas que cet Ouvrage soit imprimé

L. 14. après le mot *ruïnée*, *ajoûtez*. Il s'étoit aussi d'un bout à l'autre assujetti aux mêmes rimes: ce qui faisoit un Bout-rimé de belle longueur

BORGIA, Maison. *Mettez* par tout *de* avant Borgia lorsqu'il est précédé du nom de batême

BORGIA (Jean de) *p.* 353. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Valence, *lisez* de Montréal en Italie

BORKULO. *Au lieu de* BORCULOO, *lisez* BORCULO.

Col. 2. Avant BORGO-FORTE, *mettez* ce qui suit.

BORGO d'OSMA. *Voyez* OSMA.

BORGO-LAVIZARO. *Voyez* LAVIZARO.

P. 355. *col.* 1. Avant BORNERUS, *mettez* ce qui suit.

BORNE'O, ville. *Voyez* l'article précédent,

BORRICHIUS (Olaüs) *p.* 357. *col.* 1. *l.* 54. après le mot *année*, *ajoûtez*. M. de La Monnoye, dans ses Notes sur les Jugemens des Savans par M. Baillet, la recule jusqu'en 1691.

Dans la même ligne *au lieu de* écus, *lisez* livres, & *ôtez* la virgule qui suit le chiffre.

BORROMEE. *col.* 2. N. IV. *l.* 12. *au lieu de* Raconie, *lisez* Raconi.

N. XI. Charles Borromée, *p.* 358. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* 1619, *lisez* 1679.

BORROME'E (Frédéric) *col.* 2. *l.* 15. *au lieu de* 1631, *lisez* 1632.

L. pen. au lieu de Giusano, *lisez* Giussano.

L. derniere, après le mot *Caroli*, *ajoûtez* (Cette Vie a eté traduite en François par le Pére Choiseault de l'Oratoire)

BORSELE. N. II. Henri de Borsele, *p.* 359. *col.* 1. *l. dern. au lieu de* Gruthude, *lisez* Gruthuse.

Col. 2. Avant BORSTEL, *mettez* ce qui suit.

BORSIVOGE. *Voyez* BORZIVOGE.

Col. 2. Avant BORTAN, *mettez* l'article qui suit.

*BORT, petite ville de France, dans le Limosin, sur la rive droite de la Dordogne, vers les confins de l'Auvergne, est au sud-est de Limoges, dont elle est éloignée de 17 à 18 lieues.

Avant BORYSTHE'NE, *mettez* ce qui suit.

BORUA, ville. *Voyez* BORBA.

BOSC (Nicolas du) *p.* 360. *col.* 2. *l.* 2. *effacez* & d'une famille noble, puis les trois lignes suivantes & le mot *Bosc* de *l.* 7. au lieu duquel il faut *mettre* Il

BOSC (Jean du) *l.* 17. *au lieu de* Du Tour, *lisez* Du Four.

BOSC (Jacques du) *p.* 361. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *siécle*, *ajoûtez* étoit Normand

L. 6. après le mot *couvent*, *ajoûtez*, qu'il quitta vers l'an 1630, étant déja Prêtre & Bachelier de Sorbonne, &

L. 7. après le mot *enfin*, *ajoûtez* vers l'an 1640,

Avant BOSCA, *mettez* ce qui suit.

BOSC, riviére. *Voyez* BOSQ.

BOSCAN (Jean) *p.* 362. *col.* 1. *l.* 15. *au lieu de* Mauger, *lisez* Navagero.

L. 32. *au lieu de* de 73, *lisez* au moins de 76

Avant BOSCHI, *mettez* ce qui suit.

BOSCHETTO (Il) *Voyez* BOSQUET (Le)

Col. 2. Avant BOSCO, *mettez* l'article qui suit.

* BOSCLEHARD, bourg de France, en Normandie, dans le païs de Caux, est au nord de Rouen, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

BOSOCH, *p.* 364. *l.* 1. *col.* 1. *au lieu de* BOZOGH, *lisez* BOZOCH.

P. 365. *col.* 1. Avant BOSQUET, *mettez* l'article qui suit.

* BOSQ, petite riviére de France en Normandie, dans le Coutantin, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans la mer au port de Granville,

Avant BOSQUIER, *mettez* l'article qui suit.

*BOSQUET (Le) en Italien *Il Boschetto*, maison de plaisance du Grand-Maître de Malte, est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Malte dont il est éloigné de deux à trois lieues. * Nic. Visscher, *Carte des Isles de Malte & de Goze.*

BOSQUET (François) *l.* 4. après le mot *Il*, *ajoûtez* naquit en 1600,

BOSSIO ou BOSSUS, *l.* 19 & 20. *effacez* les principaux sont.

L. 22. *au lieu de* & autres, mettez *Recuperationes Fesulanæ; Epistolæ Familiares; Opera varia.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 28. *p.* 228 *& suiv*,

BOSSU, *Bossua*, petite ville. *col.* 2. NB. Dans tout cet article au lieu de *Bossu*, lisez *Bossut*.

BOSSU (René Le) *p.* 366. *col.* 1. *Col.* 2. *l.* 12. après le mot *réputation*, *ajoûtez*. Il fut imprimé pour la premiére fois en 1675: & *au lieu de* L'édition, *lisez*. La sixiéme & la derniére edition qui est

L. 13. après le mot *Courrayer*, *ajoûtez*, qui l'a enrichie d'un Discours & d'un Mémoire Historique touchant la Vie & les Ouvrages du Pére Le Bossu.

BOSSUET (Jacques-Bénigne) *p.* 366. *col.* 2. *p.* 367. *col.* 2. *l.* 71, après le mot *Chretienne*, ajoûtez *Meditations sur l'Evangile*, en quatre volumes *in douze*; *Traitez du Libre Arbitre & de la Concupiscence; Defensio Declarationis celeberrimæ quam de potestate ecclesiastica sanxit Clerus Gallicanus 19 martii* 1682, en deux volumes *in quarto*.

BOSSULUS (Matthieu) *p.* 368. *col.* 1. *l.* 3. avant le mot *Paris*, *mettez* à S. Denys, petite ville près de

BOSWORTH, *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* 1584, *lisez* 1485.

BOTERUS (Jean) *p.* 369. *col.* 1. après BOTERUS, *ajoûtez* ou BOTERO.

L. 17. après 1608, *ajoûtez* ce qui suit. Outre ses *Rélationi Universali* on a encore de lui les Ouvrages suivans, *De Regia Sapientia libri tres; Sylva*, cui titulus *Otium honoratum; Prediche sopra i Vangeli Dominicali dell' Auvento; De Prædicatore Verbi Dei, libri quinque; Epistolarum Caroli Cardinalis nomine scriptarum, libri duo; Epistolarum Theologicarum liber; Della Ragione di stato dieci libri, con tre libri della Grandezza delle Citta, Aggiunte alla Ragione di Stato; Dell' Uffitio del Cardinale undeci libri; I Principe; Le Vite de' Principi Christiani; Relatione della Republica Veneta, con un Discorso intorno allo stato della Chieza; Detti memorabili di Personnagi Illustri, appartenenti al Governo di Stato; Commentarius Parancellos.* Ce dernier Ouvrage contient quantité de particularitez touchant Philippe II, Roi d'Espagne, & Mahomet III, Empereur des Turcs. * Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 24. *p.* 305 *& suiv.*

P. 374. *col.* 1. Avant BOUCLIERS consacrez, *mettez* l'article qui suit.

BOUCHEL (Laurent) *p.* 372. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *au lieu de* vers l'an 1629 ou 1630, *lisez* le 29 avril 1629.

BOUCHER (Nicolas) *l.* 39 & 45. *au lieu de* Rembervilliers, *lisez* Remberviller.

L. 41. *au lieu de* le sixiéme mai, *lisez* le 15 mars

L. 55. *au lieu de* 64 ans, cinq mois, huit jours, *lisez* 63 ans, cinq mois mois & cinq jours.

BOUCHER (Jean) *Col.* 1: *Col.* 2. *l.* 10. après le mot *Abdicatione*, *ajoûtez*, imprimé à Paris en 1589, & à Lyon en 1590. Cette seconde édition est augmentée de douze chapitres, dans le premier desquels l'Auteur se vante d'avoir composé son livre, du vivant même de Henri III

BOUCHERAT (Louïs) *l.* 28. après le mot *Intendant*, *ajoûtez* à Limoges: 2. à *Antoine* de Barillon, Seigneur de Morangis, Maître des Requêtes & Intendant, lui mort le 19 mai 1686, & elle morte le 15 mars 1733, âgée de plus de 80 ans.

L. 30. *au lieu de* mariée à *Nicolas*, *lisez* mariée le 20 décembre 1670 à *Nicolas-Auguste*, dont elle resta veuve le premier avril 1704, morte à Paris le 23 novembre 1736, dans la 74 année de son âge.

BOUCHET (Jean) *p.* 373. *col.* 1. *l. pen.* après le mot *monastére*, *ajoûtez*. On a de ses *Annales d'Aquitaines* une bonne édition, faite à Poitiers en 1640. Il mourut en 1550.

* BOUCLIER, arme défensive dont les Anciens se servoient, & qu'ils portoient au bras pour se couvrir contre les coups des ennemis. La figure en étoit ronde, ou ovale, ou à six angles. Il y avoit au milieu une bossette de fer, ou d'autre métal qui avoit une pointe.

BOVERIUS (Zacharie) *p.* 375. *col.* 1. *l.* 7. au lieu de &c, *mettez* ce qui suit, *Parænesis Catholica ad Marcum Antonium de Dominis; Censura in Tractatum de legitima Cardinalium creatione; Orthodoxa Consultatio de ratione veræ Fidei & Religionis amplectendæ; Directorium Fori Judicialis pro Regularibus; De sacris Ritibus juxta Romanam Regulam usui Fratrum Minorum Capucinorum accommodatis libri tres; Demonstrationes undecim de vera habitus forma a S. Francisco instituta; Annales Ordinis Minorum S. Francisci, qui Capuccini vocantur.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 25. *p.* 317 *& suiv.*

P 376. *col.* 1. N. IX. ALEAUME, II. du nom, *l. antep. au lieu de* de Biez, *lisez* Du Biez.

N X.. JACQUES, I. du nom, *l.* 30 & 31. *au lieu de* d'Ostoue, Seigneur de Chanieu, *lisez* d'Ostove, Seigneur de Clanleu.

Col 2. N. XVII. *n.* 2. LOUÏS-FRANÇOIS, *l.* 1. après le mot *Boufflers*, *n.* 1. *ajoûtez* (*qui aura un article séparé*)

P 377. *col.* 1. *l* 11. après le mot *Castelnau*, *ajoûtez*, nommée Dame d'honneur de la Reine le 27 avril 1725.

L. 15. *au lieu de* 1702, *lisez* 1700.

L. 22. après le mot *Coadjutrice*, *ajoûtez*, puis en décembre 1710 Abbesse

L 23. après le mot *mariée*, *ajoûtez* le 22 avril 1717.

L dern. après le mot *Beaujolois*, *ajoûtez* nommée le 27 juin 1726 l'une des Dames du Palais de la Reine, & devenue veuve le 26 décembre 1732.

N. XVIII. JOSEPH-MARIE. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XVIII. JOSEPH-MARIE, Duc de Boufflers, Pair de France, Comte de Ponches & d'Estanges, Gouverneur & Lieutenant-général au Gouvernement de Flandre & du Hainault, Gouverneur & Souverain Baillif des ville, citadelle & Châtellenie de Lille, Gouverneur & Grand Baillif de Beauvais, & Lieutenant-de-roi du Beauvaisis, né le 22 mai 1706, obtint au mois de mars 1711, à l'âge de cinq ans le Gouvernement de Flandre & de Lille, avec un régiment d'Infanterie, au lieu & à la place de feu son frére aîné. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 25 ans accomplis, il fit serment & prit séance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France, le 22 mai 1731. Il a de *Magdeleine-Angelique* de Neufville de Villeroi sa femme, 1. *Joséphe-Eulalie*, née à Paris le quatriéme septembre 1727; & 2. *Charles-Joseph* de Boufflers, né à Paris le 16 août 1731.

L. 10. *au lieu de* Duché Pairie, *lisez simplement* Duché.

Col. 2. Avant B O U G, *mettez* l'article qui suit.

B O U F F L E R S (Louïs François, Duc de) Pair & Maréchal de France, &c. (*Voyez* cy-dessus, *p.* 376. *col.* 2. & *p.* 377. *col.* 1) étoit né le dixiéme janvier 1644. Il prit d'abord le titre de *Chevalier de Boufflers*, & ensuite celui de *Marquis* après la mort de son frére aîné en 1672 Depuis il a été connu & s'est rendu célébre sous le nom de *Maréchal* & *Duc de Boufflers*. Les marques qu'il donnoit de ses talens pour la guerre & pour la conduite des troupes, sa vigilance & son application à ne rien omettre de tout ce qui étoit nécessaire au bien du service, le firent choisir en 1669, pour être Colonel du régiment royal de Dragons. Il servit en 1670 à la tête de ce régiment sous le Maréchal de Créqui à la conquête de la Lorraine. Il fut fait au mois de février 1672 Lieutenant-général au Gouvernement de l'Isle de France, & Grand Baillif de Beauvais & de Beauvaisis, au lieu de feu son frére aîné Il se trouva à tous les siéges & à toutes les entreprises que le Maréchal de Turenne forma pendant la campagne. Il demeura à Utrecht pendant l'hiver sous les ordres du Maréchal de Luxembourg, & se signala au combat donné pour le secours de Woerden, où il reçut une grande blessure. Il passa en Allemagne en 1673, eut en 1674, de l'aveu du Maréchal de Turenne, la meilleure part au gain de la bataille d'Ensisheim, où il fut encore blessé. Il fut fait Brigadier de Dragons au mois de mai 1676, & commanda la même année l'arriére-garde de l'armée Françoise, lorsqu'elle se retira après la mort du Maréchal de Turenne, en présence de l'armée ennemie. Il se signala ensuite au combat d'Altenheim, & fut encore chargé de l'arriére-garde de l'armée par le Prince de Condé, qui en étoit venu prendre le commandement lorsqu'elle se retira des environs de Strasbourg. Il servit encore en Allemagne en 1676 sous le Maréchal de Luxembourg, & en 1677 sous les ordres du Maréchal de Créqui. Il avoit été fait Marechal de camp dès le 26 février de la même année. En 1678, il se trouva à la defaite des ennemis à Rheinfelden, à Seckingen & à Offembourg; & le Marquis de Ranes ayant été tué au combat de Seckingen, il obtint la charge de Colonel général des Dragons vacante par sa mort. Ce fut lui qui, la même année 1678, commanda les troupes à l'attaque du Fort de Kell, qui fut emporté d'assaut en plein jour. La paix ayant été conclue à Nimégue en 1678, il fut envoyé l'année suivante avec un corps d'armée en Dauphiné pour l'affaire de Cazal, dont on négocioit l'acquisition, qui n'ayant été terminée qu'en 1681, il alla prendre possession de cette place au mois de septembre. Il fut fait ensuite Lieutenant Général des armées du Roi, & fut envoyé en 1682 avec un corps d'armée sur les frontiéres d'Espagne, où il obligea les Habitans de Fontarabie de faire les satisfactions que le Roi exigeoit d'eux, pour quelques insultes qu'ils avoient faites aux François. En 1683, il passa en Flandre, où il eut le commandement d'un corps d'armée, avec ordre d'investir Courtray, au siége duquel il servit utilement, ainsi qu'au bombardement d'Oudenarde Pendant le siége de Luxembourg en 1684, il commanda un Corps d'armée entre Sambre & Meuse, pour observer & arrêter les troupes qui s'assembloient sous Namur. Le Roi lui donna au mois d'août 1686 le Gouvernement de la ville & province de Luxembourg, & du Comté de Chiny. Au mois de juillet 1687, après la mort du Maréchal de Créquy, il fut pourvu du Gouvernement de Lorraine, de la province de la Sarre, & du commandement en chef dans les trois Evêchez. En 1688, il commanda un camp sur la Sarre. Au mois d'août le Roi lui donna à lever un régiment de Cavalerie, & au mois d'octobre un d'Infanterie. Au mois de septembre il eut le commandement d'un Corps d'armée avec lequel il prit la ville de Worms, celles de Keyserflauter, de Creutznach, de Bacharach, d'Oppenheim & autres du Palatinat du Rhin, & mit garnison dans la ville & citadelle de Mayence. Il prit encore les villes de Bingen, d'Oberkerke & plusieurs autres, & bombarda la ville de Coblents. Le Roi le nomma le deuxiéme décembre de la même année pour être Chevalier de ses Ordres. Au mois de février 1689, il servit de Lieutenant Général sous le Maréchal de Duras dans l'armée d'Allemagne; ensuite il commanda un Corps de troupes séparé, avec lequel il prit plusieurs postes & châteaux dans le païs de Liége, & emporta d'assaut la ville & château de Cockheim dans le païs de Tréves. Au mois de septembre il servit sous le Maréchal de Lorges, dont l'armée fut composée des troupes qui étoient sous son commandement. Au mois d'avril 1690, il fut fait Général de l'armée de la Moselle, dont il envoya fort à propos, un détachement au Maréchal de Luxembourg, par où il contribua beaucoup au gain de la bataille de Fleurus. Au mois de mars 1693, il servit de Lieutenant Général sous le Roi, investit la ville de Mons, servit à ce siége, & fut blessé à l'attaque de l'ouvrage à corne après y être entré. Au mois d'avril il fut fait Général de l'armée de la Moselle, alla bombarder Liége à la vue des ennemis. Etant venu faire un tour à la Cour, le Roi fit le deuxiéme février 1692, dans la chapelle du château de Versailles, la cérémonie de lui donner la Croix & le Collier de ses Ordres, qu'il n'avoit pu recevoir jusqu'alors à cause de son absence continuelle pour le service de sa Majesté, qui le mit aussi le quatriéme du même mois de février, en possession de la charge de Colonel du régiment des Gardes Françoises, qu'il lui avoit donnée à la mort du Maréchal Duc de La Feuillade. Au mois de mars suivant il fut déclaré Général de l'armée de la Moselle, avec laquelle il investit Namur de la Meuse à la Meuse, & eut le commandement de ce quartier pendant le siége. Après la prise de cette place il commanda une armée séparée, dont il amena au Maréchal Duc de Luxembourg une partie, qui se trouva à la bataille de Steinkerque. Ensuite il s'opposa aux desseins des Alliez sur les places maritimes de France, & après plusieurs marches & contremarches vint enfin bombarder Charleroi, par où il finit cette longue campagne. Pendant l'hiver, qui fut trés-rude, il reprit la ville de Furnes, que les Alliez avoient fortifiée, après l'avoir occupée pendant la campagne. Le 27 mars 1693, & au mois d'avril 1694 le Roi voulant reconnoître ses signalez & continuels services, l'éleva à la dignité de Maréchal de France, & au mois d'avril suivant le fit Chevalier de son nouvel Ordre de S. Louïs, & le nomma Général de l'armée de la Moselle. Il eut au mois de septembre le Gouvernement de la Flandre-Françoise & de la ville de Lille, vacant par la mort du Maréchal, Duc de Humiéres. En 1695, il se jetta dans Namur avec une partie des troupes de l'armée de la Moselle qu'il commandoit, & en soutint le siége pendant 63 jours, contre les forces rassemblées d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne & d'Allemagne, commandées en personne par le Roi d'Angleterre Guillaume III, l'Electeur de Baviére, & le Landgrave de Hesse. Il ne rendit cette place qu'à l'extrémité, & après avoir soutenu quatre assauts généraux, tant au corps de la ville qu'à celui du château. Il fut arrêté prisonnier en sortant de la place à cause des infractions qui avoient été faites aux capitulations de Dixmude & de Deinse, & fut conduit à Mastricht; mais il fut renvoyé 15 jours après. Il fut pourvu au mois de novembre 1696 du nouveau Gouvernement héréditaire de la ville de Beauvais. En 1697, il eut le commandement de l'armée de la Meuse. Dans le commencement de la campagne, son armée & celle du Maréchal Duc de Villeroi, empêchérent les Alliez d'inquiéter le Maréchal de Catinat, qui faisoit le siége d'Ath; & après la prise de cette place, s'étant avancé avec son armée près de Bruxelles, il eut par ordre du Roi plusieurs conférences particuliéres avec le Comte de Portland, Confident du Roi Guillaume, qui furent suivies peu de tems après du traité de Ryswick. Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, il eut ordre de se rendre à Lille, capitale de son Gouvernement, & de s'assurer des places des Païs-Bas Espagnols qui étoient occupées par les Hollandois, ce qu'il exécuta heureusement de concert avec l'Electeur de Baviére, ayant introduit en une même nuit, qui fut celle du sixiéme février 1701, des troupes Françoises dans les villes de Luxembourg, de Namur, de Charleroi, de Mons, d'Ath, d'Oudenarde, de Nieuport & d'Ostende. Il se rendit ensuite à Bruxelles pour commander dans tous les Païs-Bas Espagnols, conjointement avec le Marquis de Bedmar, Général pour le Roi d'Espagne; fut déclaré le neuviéme mars 1702, Général de l'armée de Flandre, & des troupes qui devoient servir dans la Gueldre-Espagnole & dans l'Electorat de Cologne, sous les ordres du Duc de Bourgogne; tint longtems en respect l'armée des Hollandois, & la poussa jusques sous les murailles de Nimégue. En 1703, il eut le commandement d'une des deux armées qui furent formées en Flandre, & ayant joint près d'Anvers le Marquis de Bedmar, ils sortirent ensemble des lignes, & attaquérent le 30 juin à Eckeren l'armée Hollandoise, qui ne put être forcée. Le Roi d'Espagne lui envoya au mois de septembre le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or, qu'il reçut par les mains du Duc de Berri à Versailles le 15 janvier 1704. Le Roi lui donna au mois d'octobre de la même année, la charge de Capitaine d'une compagnie de ses Gardes du Corps, vacante par la mort du Maréchal Duc de Duras. En l'année 1708, la ville de Lille en Flandre étant menácée d'un siége, il y fit toutes les dispositions nécessaires pour une vigoureuse défense. Cette place fut investie le 12 août & attaquée avec des forces & une artillerie formidables. Il y soutint une infinité d'assauts particuliers à chaque ouvrage, & entre autres sept au chemin couvert; mais la place n'étant plus soutenable à cause de la grandeur des bréches, & les Assiégeans étant sur le point de donner un assaut général, il rendit la ville par une capitulation honorable le 15 octobre. Ensuite il se renferma dans la citadelle, la défendit jusqu'au onziéme décembre. Il obtint une capitulation des plus honorables. Le Roi pour le récompenser, lui accorda les grandes entrées de premier Gentilhomme de la Chambre, & lui donna la survivance du Gouvernement de Flandre pour son fils aîné. Il se trouva sous le Maré-

réchal de Villars à la sanglante bataille de Malplaquet, qui fut donnée le onziéme septembre. Il y commanda l'aile droite, où il eut toûjours l'avantage, ayant repoussé à diverses reprises avec un grand carnage les troupes qui l'attaquérent, lesquelles ne purent jamais pénétrer dans ses retranchemens. Le Maréchal de Villars qui commandoit l'aile gauche, ayant été obligé de se retirer à cause d'une blessure au dessous du genouil qu'il avoit reçue, le Maréchal de Boufflers fit encore charger six fois les ennemis; mais les voyant maîtres d'un bois, par où ils pénétroient dans le centre de l'armée Françoise, il leur abandonna le champ de bataille, & fit sa retraite en si bon ordre, que les enmis ne jugérent pas à propos de le poursuivre. Il revint ensuite à la Cour, & ayant perdu son fils aîné le 22 mars 1711, il obtint pour son puîné, âgé de cinq ans, & le seul qui lui restât, le Gouvernement de la Flandre-Françoise & de la ville de Lille, avec le régiment d'Infanterie dont le défunt étoit Colonel. Il mourut à Fontainebleau le 22 août de la même année 1711, âgé de 67 ans, sept mois & douze jours. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé le 26 du même mois sur les dix heures du soir dans l'église paroissiale de S. Paul. Son cœur fut porté à Boufflers. Son Oraison funébre fut prononcée par le Pére de La Rue, Jésuite, en présence d'une illustre & nombreuse assemblée. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

NB. Le Supplément de Paris 1735. *p.* 168. *col.* 2. *l.* 31. *met* Ensheim *pour* Ensisheim.

NB. Le même *p.* 169. *col.* 1. *l.* 30. *a mis* Creustnach *pour* Creutznach.

L. 40. NB. Le même *a mis* Cocum *pour* Cocheim ou Gock heim.

P. 378. *col.* . Avant BOVILLIUS, *mettez* l'article qui suit.

* BOUILLE', bourg de France, en Anjou, dans le diocése d'Angers. Le *Dictionnaire Universel de la France* lui donne plus de 700 Habitans.

BOULAY (César-Egasse du) *p.* 380. *col.* 1. *l.* 1. après les mots *Saint-Ellier*, *ajoûtez* ou Saint-Hélier (car c'est une corruption du mot *Hilaire*)

L. 16. après le mot *passion*, *ajoûtez*. Du Boulay répondit à la Censure que la Faculté de Théologie de Paris fit de son Histoire. Sa réponse est intitulée *Notæ ad Censuram*, & parut la même année que la Censure, c'est à dire, en 1667.

BOULENGER (Jules-César) *p.* 381. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *au lieu de* étant assez jeune vers 1585, *lisez*, âgé d'environ 30 ans en 1586.

L. 5. *au lieu de* & y enseigna dix ans, *lisez* & y professa pendant huit ans.

L. 9. *au lieu de* vint ans, *lisez* 22 à 23 ans,

L. 10. *au lieu de* à Tournon l'an 1626, *lisez* à Cahors au mois d'août 1628.

L. 16. après le mot, *Aubignac*, *ajoûtez*. Cet Ouvrage a été imprimé en 1603.

P. 382. *col.* 1. *l.* 29. après le mot *Public*, *ajoûtez*. On a aussi de M. Boulliaud deux lettres à Albert Portner sur la mort du célébre Philosophe Gassendi dans le Recueil intitulé *Lessus mortualis*.

L. 62. après 1694; *ajoûtez* dans sa 89 année

BOULOGNE sur la mer, *l. pen.* de la colomne, *au lieu de* de nos Rois, *lisez* des Rois de France.

P. 383. *col.* 1. *l.* 14. après le mot *Couronne*, *ajoûtez*, & y établit des Sénéchaux ou Gouverneurs: ensuite *effacez* & e

Avant BOULOGNE dite LA GRASSE, *mettez* c qui suit.

SENECHAUX DU BOULONNOIS depuis le Roi Louïs XI, jusqu'à présent.

I. PHILIPPE des Querdes ou des Cordes, Seigneur de Crévecœur en Beauvaisis. Il fut fait depuis Maréchal de France, accompagna le Roi Charles VIII dans son voyage d'Italie, se distingua par sa valeur, & mourut à Bresle auprès de Lyon l'an 1494, âgé de 76 ans.

II. FRANÇOIS de Créqui, Seigneur de Dourier, dont les lettres patentes furent expédiées le 16 janvier 1493 ou 1494. Sous son Gouvernement, *les Coutumes*, *Usages & Stiles de la Sénéchaussée & Comté de Boulogne*, *furent rédigez par écrit*, *interprétez & accordez par les Praticiens*, *Coutumiers & Gens de bien*; & signées par le Gouverneur, par les Abbez de Notre Dame & de S. Wilmer, pour les Gens d'Eglise; par quatre Nobles pour le Corps de la Noblesse, & par trois autres personnes pour les villes.

III. Le Bâtard de *Cardonne*, qui avoit été Capitaine du château d'Arras, & avoit aidé Philippe de Crévecœur à défendre la ville de Boulogne contre Henri VII, Roi d'Angleterre, qui l'avoit assiégée en 1488.

IV. Le Sieur de ROULLET.

V. ANTOINE de La Fayette, Auvergnac, Seigneur de Pontgibouft & autres lieux, & Maître d'Artillerie. Il succéda à Roullet en 1515, fut disgracié pour une émotion populaire, arrivée à Montreuil, que l'on mit sur son compte, & mourut en 1531.

VI. Louïs de La Fayette succéda à *Antoine* en septembre 1522, & fut aussi disgracié pour avoir donné occasion à quelque division entre les garnisons de Boulogne & de Montreuil.

VII. OUDARD Du Biez, Chambellan du Roi, nommé au mois de juin 1523, fut depuis Maréchal de France. De son tems, Henri VIII, Roi d'Angleterre, ayant assiégé en 1544, Boulogne & Montreuil en même tems, Du Biez s'enferma dans Montreuil pour la défendre, & mit dans Boulogne Jacques de Coucy, Seigneur de Vervins, son gendre, qui lassé d'une résistance de près de deux mois, livra la ville aux Anglois, qui ne la restituérent qu'en 1550 à Henri II. Pendant ces six ans les Sieurs de FOUSQUESOL & DU CHESNE exercérent la charge de Sénéchal, par la commission du Marechal Du Biez.

Les Gouverneurs de Boulogne sous les Anglois, furent

I. EDOUARD Seimur, Duc de Sommerset en septembre 1544, le Vicomte de Lisle, & Milord Dudley, gouvernérent sous lui; II. Le Comte de *Bedford*, en mai 1545; III. Le Comte de *Surrey*, fils du Duc de Nortfolk; IV. Milord *Grey*, en septembre 1546; V. Le Comte *Huntington*, en 1548; VI. Milord *Clinton*, en 1549.

Dès que Henri II eut recouvré la ville de Boulogne, il nomma pour Sénéchal & Gouverneur,

VIII. JEAN de Monchy, Chevalier, Seigneur de Senerpont: sous ce Gouverneur en 1552, Henri II ordonna un Présidial pour Boulogne, avec sept Conseillers & un Grêffe des Appellations pour la Sénéchaussée, mais cet ordre ne put être exécuté, faute de fonds pour fournir aux appointemens des Officiers.

IX. ANTOINE de Monchy, fils de *Jean*.

X. Louïs de Lannoy, Seigneur de Morvilliers, Chevalier des Ordres du Roi, qui reçut sa commission en 1567; mais il fut obligé de se retirer sept mois après, à cause des desordres qu'il avoit faits dans la ville pour y introduire la Religion Protestante.

Le Roi Charles IX mit en sa place.

XI. FRANÇOIS de Chaumeil, Seigneur de Caillac, qui mourut à Boulogne en 1576.

XII. JEAN d'Etrées, Baron de Doudeanville en Boulonnois.

XIII. ANTOINE d'Etrées son fils, qui étoit aussi Gouverneur de La Fére, & qui le fut de Paris & de l'Isle de France, Grand-Maître de l'Artillerie, &c.

XIV. JEAN Louïs de Nogaret, Duc d'Epernon, qui mit pour gouverner sous lui, Roger-Raymond Du Bernet, qui fut tué à Naples en 1591, & enterré à Boulogne.

XV. JACQUES de Goth, Seigneur & Marquis de Rouillac, Capitaine des Gendarmes, Grand Sénéchal de Guienne, fut aussi Gouverneur de Boulogne, sous le Duc d'Epernon en 1591.

XVI. Sous le même Duc en 1596, MICHEL de Patras de Compagne, Sénéchal du Boulonnois, fut aussi pourvu du Gouvernement. Il fut tué la même année dans une expédition qu'il fit dans le voisinage de S. Omer.

XVII. Son frére GEORGE BERTRAND de Patras, Gouverneur de Bourg-en-Bresse, fut après lui Gouverneur & Sénéchal du Boulonnois. Il obtint du Roi que la charge de Sénéchal passât à son neveu.

XVIII. Son frére ANTOINE de Compagne, Sénéchal, qui en eut les provisions le 28 décembre 1617, en fit sa démission en faveur de

XIX. FRANÇOIS de Patras son fils, en 1649.

XX EMMANUEL de Patras, surnommé *Desmarets*, fils de François, fut pourvu de la charge de Sénéchal Héréditaire du Boulonnois, le 23 décembre 1694. C'étoit en 1735 le Sieur MELICE-FRANÇOIS de Patras.

Le successeur de BERTRAND-GEORGE de Patras, au Gouvernement de Boulogne, fut le Sieur de Mesme, qui gouvernoit en 1619, sous le Duc d'Epernon. Après le Sieur de Mesme, le Duc d'Epernon y mit le Sieur de La Touche, qui commandoit en 1620. En 1622, CESAR GEORGE de Mouchy, Chevalier, Marquis d'Hocquincourt, fut fait Gouverneur en chef de Boulogne & du Boulonnois. Il eut pour successeur ANTOINE d'Aumont, Marquis de Nolay, Baron de Châtres, &c. qui mourut à Paris le 13 avril 1613. Son neveu ANTOINE d'Aumont, Sieur de Villequiers, qui fut depuis Duc & Pair, Maréchal de France, & Gouverneur de Paris, lui succéda. LOUÏS-MARIE-VICTOR d'Aumont, Duc & Pair de France, son fils, eut la survivance du Gouvernement de Boulogne, & mourut en 1669, le onziéme janvier. Son fils LOUÏS, Duc d'Aumont, mort à Paris le sixiéme avril 1723, a eu la même charge, qu'il laissa à son fils, LOUÏS-MARIE, Duc d'Aumont, qui ne lui a survécu que six mois, étant mort la même année le cinquiéme novembre, âgé de 32 ans. LOUÏS-FRANÇOIS d'Aumont, Marquis de Châtres, Duc d'Humiéres, &c. est aujourdhui Gouverneur de Boulogne, depuis la mort de *Louïs-Marie* son neveu. * *Abbregé de l'Histoire de la ville de Boulogne-sur-mer, & de ses Comtes, par le Pére* Le Quien, *Bibliothecaire des Dominicains, rue-saint Honoré*, à Paris. *Mémoires de Litérature & d'Histoire*, *tome* 10. *premiére partie*. Ce Pére a donné aussi dans le même Recueil, *tome* 8. *partie* 2. une bonne Dissertation sur le *Portus Iccius*.

P. 383. *col.* 1. Avant BOUQUENON, *mettez* l'article qui suit.

* BOULOULIE', village de Syrie, situé dans un fonds, n'est remarquable que par la conduite extraordinaire de ses Habitans. Ce sont des Arabes qui vivent dans une indifférence entiére sur le chapitre de la Religion qu'ils semblent ne connoître point du tout. Ils sont divisez en Tribus & en familles qui multiplient à la maniére des bêtes, sans faire aucune distinction de degrez de parenté. Ils ignorent les moindres devoirs de la vie & ne connoissent point l'hospitalité.

BOUQUER. *p.* 383. *col.* 2. *l.* 1 & 2. *au lieu de* BOCHER, *lisez* BOCHIR.

BOUQUIN (Pierre) *l.* 1. après *Carme*, *ajoûtez*, naquit à Bourges: *au lieu de* prit à Bourges, *lisez* & prit dans cette ville

MAISON DE BOURBON.

P. 387. *col.* 2. N. XIV. LOUÏS, Duc de Bourbon. *l.* 6. au lieu de 2. *Charles* & des deux lignes suivantes, *mettez* 2. CHARLES *dont il sera parlé après son frere ainé.*

L. 8. au lieu de 3. *Louïs* & des deux lignes suivantes, *mettez* 3. LOUÏS, *mentionné après ses deux ainez.*

L. 16. après 1697, *ajoûtez*, désignée Surintendante de la Maison de la Reine le 16 avril 1725, dont elle prêta serment entre les mains du Roi le 31 mai suivant

Dans la même ligne, au lieu de 8. *N....* née le 15 janvier 1703, lisez, 8. *Henriette-Louïse-Marie-Françoise-Gabrielle* de Bourbon, Damoiselle de Vermandois, née le 15 janvier 1703, qui reçut le 14 janvier 1727, dans l'Abbaïe de Beaumont-lès-Tours les cérémonies du Batême par les mains de l'Archevêque de Tours, qui la tint aussi sur les fonts, au nom & comme Procureur du Duc de Bourbon son frére, avec l'Abbesse de cette Abbaïe, & qui ensuite reçut le Sacrement de Confirmation & la Communion des mains du même Prélat, après quoi elle prit l'habit de religion dans ce monastére, où elle fit profession l'année suivante.

L. derniére après 1705, *ajoûtez* ce qui suit. LOUÏS, Duc de Bourbon, mort le quatriéme mars 1710, *a aussi laissé une fille naturelle, nommée* Louïse-Charlotte *de Bourbon, & appellée* la Damoiselle de Dampierre, *batisée en la paroisse de S. Sévérin le* 17 *août* 1700, *laquelle a été légitimée, & depuis mariée le* 29 *août* 1726, *avec* Nicolas *de Chaugy, Baron de Roussillon, Marquis d'Aigrevaux, Comte de Musigny, de Soulangé & de Longecour, Seigneur de Cussy, de Hanneau, &c. & Mestre de camp de cavalerie.*

N. XV. LOUÏS-HENRI. *Au lieu de* cet article *mettez* celui qui suit.

XV. LOUÏS-HENRI, aujourd'hui Duc de Bourbon, Pair & Grand-Maître de France, & des mines & miniéres du Royaume, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées du huitiéme mars 1718, Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, &c. naquit le 18 août 1692. (*Voyez* LOUIS, *parmi les Princes de la Maison de* BOURBON *qui ont porté ce nom.*) Il épousa 1. le quatriéme juillet 1713 *Marie-Anne* de Bourbon, fille de *François-Louïs* de Bourbon, Prince de Conti, morte sans postérité le 21 mars 1720; 2. *Charlotte* de Hesse-Rheinfels, née le 18 août 1714, troisiéme fille d'*Ernest-Léopold*, Landgrave de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, & d'*Eléonore-Marie-Anne*, née Comtesse de Lowenstein, qu'il épousa par Procureur à Rothembourg sur la Fulde, le 27 juin 1728. Cette Princesse étant partie de Rothembourg le deuxiéme juillet suivant, arriva le 22 à Notre-Dame de l'Epine, village à deux lieues au delà de Châlons-sur-Marne, où elle fut reçue par M. le Duc, & s'étant rendus ensemble au château de Sarri, maison de campagne de l'Evêque de Châlons, ce Prélat leur donna la bénédiction nuptiale.

XV. CHARLES de Bourbon, Comte de Charolois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Touraine, né à Versailles le 19 juin 1700, prit séance au Parlement, en qualité de Prince du sang, le deuxiéme septembre 1715, & partit de son propre mouvement secrettement de Chantilly le 29 avril 1717, pour aller faire la campagne en Hongrie, en qualité de Volontaire, dans l'armée Impériale contre les Turcs. Il y donna des marques de valeur au passage du Danube, au siége de Belgrade, où le 12 juillet il se trouva exposé au plus grand feu d'un des Forts des Assiégez, & à leur défaite le 16 août, ayant accompagné par tout le Prince Eugéne de Savoye, Généralissime de l'armée Impériale. Après cette campagne il alla voyager en Italie, d'où il se rendit en Baviére; & après avoir fait un long séjour à la Cour Electorale de Munich, il arriva à Chantilly le quatriéme mai 1720, d'où il se rendit le lendemain à Paris, & parut le même jour chez le Roi, & chez le Duc d'Orléans Régent. Il fut admis le 16 juin suivant dans le Conseil de Régence. Il avoit été pourvu au mois de septembre 1720, pendant son séjour à Munich, du Gouvernement de la province de Touraine, en survivance du Marquis de Dangeau, auquel il succéda, par sa mort arrivée le neuviéme septembre 1720. Il en prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi, en présence du Duc d'Orléans Régent, le 29 juin 1721. Il répréfenta le Comte de Toulouse à la cérémonie du Sacre du Roi Louïs XV le 25 octobre 1722, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi dans l'église de Rheims, le 27 du même mois d'octobre 1722.

XV. LOUÏS de Bourbon, Comte de Clermont, né à Versailles à quatre heures du matin le 15 juin 1709, & à qui on suppléa les cérémonies du Batême à Paris, dans la chapelle du Palais des Thuilleries, le 15 novembre 1717, sur les sept heures du soir, ayant eu pour Parrain & Marraine le Roi & la Duchesse de Berry, reçut par les mains du Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, le Sacrement de Confirmation le 16 & la tonsure cléricale le 18 du même mois de novembre. Il obtint le 29 janvier 1718, l'Abbaïe du Bec-Hellouin, Ordre de S. Benoît, diocése de Rouen; & le quatriéme mars suivant celle de S. Claude en Franche-Comté, du même Ordre, diocése de Lyon; & le 23 décembre 1720, la Coadjutorerie de celles de Marmoutier, aussi Ordre de S. Benoît, diocése de Tours, & de Chalis, Ordre de Cîteaux, diocése de Senlis, desquelles il devint titulaire par la mort de Jules de Lionne le cinquiéme juin 1721: celle de Cercamp, Ordre de Cîteaux, diocése d'Amiens, lui fut encore donnée le 17 octobre 1723. Il assista au sacre du Roi, répréfenta le Comte de Flandre le 25 octobre 1722, & ayant été proposé le deuxiéme février 1724, pour être Chevalier des Ordres du Roi, il en reçut la Croix & le Collier le troisiéme juin suivant

BRANCHE de BOURBON-CONTI.

P. 387. *col.* 2. N. XIII. FRANÇOIS-LOUÏS de Bourbon, *l.* 5. après 1709, *ajoûtez*. Sa veuve est morte le 22 février 1732, âgée de 66 ans & 21 jours, après avoir perdu la vue quelques années auparavant

N. XIV. LOUÏS-ARMAND de Bourbon. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui suivent

XIV. LOUÏS ARMAND de Bourbon, Prince de Conti, Duc de Mercœur, Pair de France, Comte de La Marche, d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pézenas, Châtelain de L'Isle-Adam, Marquis de Graville, de Portes & de Mardogne, Vicomte de Teyrargues, Seigneur de La Fére en Tartenois, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & Gouverneur du Haut & Bas Poitou, étoit né à Paris à sept heures du matin le dixiéme novembre 1695. Il fut batisé pour les cérémonies dans la chapelle du château de Versailles, par le Cardinal de Coislin, Grand-Aumonier de France, & le troisiéme juin 1704 il fut tenu sur les fonts par le Roi Louïs XIV, & par Marie-Eléonore d'Est-Modéne, Reine Douairiére de la Grande-Bretagne. Il porta le titre de *Comte de La Marche*, jusqu'à la mort de son pére, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le premier janvier 1711, & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Prince du sang le huitiéme du même mois. Il fit sa premiére campagne dans l'armée du Rhin sous le Maréchal Duc de Villars en 1713, servit au siége de Landau, & se trouva à l'attaque du camp retranché des Impériaux près de Fribourg où ils furent forcez, & ensuite à la prise de Fribourg le premier novembre de la même année. Il fut admis dans le Conseil de Régence, y prit place le quatriéme avril 1717, & fut pourvu de la charge de Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, du Haut & Bas Poitou, païs Châtelleraudois & Loudunois, sur la démission du Marquis de La Vieuville, par lettres du 29 du même mois d'avril 1717. Ayant été fait Lieutenant Général des armées du Roi le premier janvier 1719, il partit de Paris le dixiéme mai suivant pour aller faire la campagne en Roussillon contre l'Espagne. Il eut le commandement de la cavalerie, & servit en qualité de Lieutenant Général au siége de Fontarabie pendant le mois de juin, & à celui de la ville & du château de S. Sébastien, pendant les mois de juillet & d'août. Il assista au Sacre du Roi, & y répréfenta le Comte de Champagne, le 25 octobre 1722. Ce Prince mourut en son Hôtel à Paris, d'une fluxion de poitrine en huit jours de maladie, le quatriéme mai 1727, à cinq heures du matin, âgé de trente-un ans, cinq mois & 23 jours, après avoir fait son testament deux jours avant sa mort. Son corps fut porté le 16 du même mois sur les dix heures du soir en pompe & en cérémonie à S. André-des-Arcs sa paroisse, où il fut inhumé dans le caveau de sa Maison. Il avoit été marié dans la chapelle du château de Versailles le neuviéme juillet 1713, avec *Louïse-Elisabeth* de Bourbon, fille de *Louïs* de Bourbon, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, mort le quatriéme mars 1710, & de *Louïse* de Bourbon, *légitimée de France.* Il en eut 1. le Comte de La Marche, né à Paris un peu après minuit, le 28 mars 1715, & ondoyé le même jour, mort le premier août 1717, & inhumé le deuxiéme aux Carmelites du fauxbourg-Saint-Jacques à Paris; 2. LOUÏS-FRANÇOIS de Bourbon, Prince de Conti, qui suit; 3. *Louïs-Armand* de Bourbon, Duc de Mercœur, né & ondoyé le 19 août 1720, & à qui on suppléa les cérémonies du batême le 12 mai 1722, mort le même jour à l'Hôtel de Conti à Paris, & enterré le lendemain aux Carmélites du fauxbourg-S. Jacques; 4. le Comte d'Alais, né le cinquiéme février 1722, aussi mort dans l'Hôtel de Conti le septiéme août 1730, au matin, âgé de huit ans, six mois & deux jours, & inhumé le huitiéme au soir à S. André des Arcs; & 5. une fille, née à Paris le 20 juin 1726.

XV. LOUÏS-FRANÇOIS de Bourbon, Prince de Conti, Duc de Mercœur, Pair de France, Comte de La Marche, d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pézenas, Châtelain de L'Isle-Adam, Marquis de Graville, de Portes & de Mardogne, Vicomte de Teyrargues, Seigneur de La Fére en Tartenois, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, du Haut & Bas Poitou, païs Châtelleraudois & Loudunois, né à Paris le 13 août 1717, & ondoyé le même jour, reçut le supplément des cérémonies du Batême dans la chapelle du château des Thuilleries, par les mains de l'Evêque de Metz, Duc de Coislin, Pair de France, premier Aumonier du Roi, le 23 avril 1721, & eut pour Parrain le Roi Louïs XV, & pour Marraine la Duchesse Douairiére d'Orléans. Ayant été pourvu, après la mort de son pére, du Gouvernement du Haut & Bas Poitou, il en prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi à Versailles le 30 juin 1727. Le Roi lui donna au mois de janvier 1733, un régiment de cavalerie vacant par la mort du Duc d'Alincourt. Il a été marié le 22 janvier 1732, avec *Louïse-Diane* d'Orléans, Damoiselle de Chartres, derniére fille de PHILIPPE, petit-fils de France, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpensier, Chevalier des Ordres du Roi, & de l'Ordre de la Toison d'Or, principal Ministre, & auparavant Régent en France, mort le deuxiéme décembre 1723, & de *Françoise-Marie* de Bourbon, *légitimée de France.*

P. 389. *col.* 1. N. XII. LOUÏS de Bourbon, *l.* 8 & 9. après le mot *Religion*, *ajoûtez* & qui y est mort le 23 février 1732

L. 12. après le mot *Angleterre*, *ajoûtez*, morte à Londres le 25 octobre 1732 dans la 74 année de son âge.

N. XIII. GUI-HENRI de Bourbon. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui suivent.

XIII. GUI-HENRI de Bourbon, III. du nom, Marquis de Malause, Comte de La Case, Vicomte de Lavedan, Baron de Chau-

Chaudes-Aigues, né le troisiéme juin 1654, frére aîné *de celui dont on vient de parler*, fit à Paris abjuration de la Religion Protestante le 12 août 1678. Il servit d'abord sous le Vicomte de Turenne, son grand-oncle maternel, & ensuite sous plusieurs autres Généraux; fut Colonel du régiment de Rouergue infanterie, & fut fait Brigadier des armées du Roi le 24 août 1688. Ses infirmitez l'obligeant de quitter le service, il vendit son régiment au Marquis de Canillac au mois de février 1692. Il mourut dans son château de La Case en Albigeois, diocése de Castres, d'une hydropisie de poumon après 35 jours de maladie, à l'âge de 52 ans, le 18 août 1706. Il avoit été marié 1. avec *Marie-Hyacinthe* Mitte de Chevriéres de S. Chaumont, morte en couches à la Bruyére, diocése de Lavaur, au mois de mars 1691, fille d'*Armand-Jean* Mitte, Seigneur de Chevriéres, Marquis de S. Chaumont, Comte de Miolans, & de *Gasparde* de La Porte-d'Ossion: 2. en 1692, avec *Marie-Louise-Françoise* Bérenger de Montmouton, fille de *Charles* Bérenger, Marquis de Montmouton, & de *Louise* de Castelnau de Clermont-Lodéve. Il a eu de la premiére, 1. *Marie-Geneviéve-Henriette Gertrude* de Bourbon de Malause, Marquise de Montpézat, Dame de Bruguiéres, née à la Bruyére, dans le diocése de Lavaur, au mois de mai 1691, & mariée à Paris dans la chapelle de l'hôtel de Lausun, en la paroisse de S. Sulpice, le 31 janvier 1715, avec *Ferdinand Joseph* de Poitiers de Rye & d'Anglure, Comte de Poitiers & de Neufchâtel, Marquis de Coublans, Baron & Seigneur de Vadans, de La Ferté, de Balançon, d'Ougney, de Montrambert, de Montrond, de Lods, de Cicon, de Scey, de Châteauvieux, de Châteauneuf en Vennes, de l'Isle Loos, &c. mort de la petite-vérole à Paris le 29 octobre de la même année, âgé de dix-neuf ans & demi, la laissant grosse d'une fille, née le 25 décembre suivant. Elle est Dame d'accompagnement de la Duchesse Douairiére d'Orléans. Du second mariage sont venus 2. Louïs-Auguste de Bourbon, Marquis de Malause, qui suit; 3. *Armand* de Bourbon, Chevalier de Malause, qui assista au mariage de la Comtesse de Poitiers sa sœur, en 1715; & 4. un troisiéme fils.

XIV. Louïs-Auguste de Bourbon, Marquis de Malause, Comte de La Case, Vicomte de Lavedan, Baron de Chaudes-Aigues en Languedoc, Seigneur de Favars en Limosin, né en 1694, fut fait Colonel du régiment d'infanterie d'Agénois le premier février 1719, & a été marié à Paris le 15 mars 1729, avec *Marie-Christine* de Maniban, fille aînée de *Gaspard-Joseph* de Maniban, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Casaubon & de Busca, premier Président au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne-Christine* de Lamoignon de Bavìlle. Ce Seigneur ayant été obligé de quitter le service à cause de ses infirmitez, il céda avec l'agrément du Roi, son régiment au Comte de Malause son frére.

Les Barons de Basian, au diocése d'Auch, du nom de Bourbon, qui subsistent encore, sont cadets des Marquis de Malause, & descendent de *Gaston* de Bourbon, Seigneur de Basian, quatriéme fils de Charles, bâtard de Bourbon, Baron de Chaudes-Aigues, & de *Louise* du Lion, héritiére de Malause. *Voyez* cette branche dans la nouvelle *Histoire de la Maison de France & des Grands Officiers de la Couronne, tome* 1. *p.* 373.

P. 389. *col.* 2. N. XIII. Louïs de Bourbon. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui suivent.

XIII. Louïs de Bourbon, Comte de Busset, &c. fut tué au siége de Fribourg la nuit du dixiéme au onziéme novembre 1677. *Ajoûtez* que sa veuve *Magdelaine* de Bermondet, s'est mariée en secondes nôces en la paroisse de S. Sulpice à Paris à l'âge de 35 ans, le 20 juin 1689, avec *Louis-Joseph*, Comte de Rochechouart, Chef de la branche des Seigneurs de Baltiment, âgé de 40 ans, & veuf de *Marie* d'Escars. Ce mariage fut déclaré nul par sentence de l'Official de Paris du 25 janvier 1695, fondée sur la compaternité qui étoit entre les parties, à cause que la Dame de Busset avoit tenu sur les fonts de Batême un fils du Comte de Rochechouart le huitiéme avril 1680, ayant de plus déclaré que lors de la célébration de leur mariage, ils étoient convenus entre eux de ne le point consommer, quauparavant les affaires qu'ils avoient réciproquement, ne fussent terminées. Cette Dame mourut dans son château de Chaslus en Lisin le 30 juillet 1724, âgée de 70 ans, ayant eu pour enfans 1. Louïs, Comte de Busset, qui suit; 2. *Antoine-François*, Comte de Chaslus; 3. *Magdelaine* de Bourbon-Busset, mariée le premier octobre 1703, avec *Nicolas* de Queleu d'Estuer de Caussade, Prince de Carency, Comte de Vauguyon & de Broutay, Marquis de S. Mégrin, Baron de Thoneins en Agénois, dont elle resta veuve le huitiéme janvier 1725; & 4. *Marie* de Bourbon, morte en bas âge.

XIV. Louïs de Bourbon, II. du nom, Comte de Busset, Baron de Chaslus & de Vézigneul, mourut en son château de Busset le 14 avril 1724. Il avoit été marié le cinquiéme février 1720, avec *Marie-Anne* de Gouffier, fille de *Jean-Timoléon* de Gouffier, Marquis de Thois, & de *Henriette-Mauricette* de Penancoët de Quérouaille. Il en a laissé une fille, née au mois de décembre 1720; & un fils, né le 26 août 1722.

BOURBON (Nicolas) *l.* 2. *au lieu de* vivoit sous le régne de François I, en 1530, *lisez* né en 1503, vivoit encore en 1550

P. 390. *col.* 1. après le *Distique*, *mettez* ce qui suit

L'Epigramme d'Owen sur le même sujet a plus de finesse & de tour. La voici,

Quas tu dixisti Nugas non esse putasti:
Non dico Nugas esse, sed esse puto.

L. 9. après 1620, ajoûtez *Pædologia, sive de Puerorum Moribus libellus; Tumulus Francisci I, Regis Galliæ & duorum ejus liberorum; Tabellæ Elementariæ Pueris ingenuis pernecessariæ.*

L. 24. après 1725, *ajoûtez*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 26. *p.* 48 *& suiv.*

Col. 1. après le Distique de Du Bellay, *mettez* ce qui suit

La premiére édition de cet Ouvrage est de l'an 1533. Les autres sont des années 1540, 1577, 1604, 1608, 1685, & 1723. Celle de 1685 est *in usum Delphini* avec l'interprétation Latine & les Notes de Philippe du Bois, ou Silvius, qui pour l'usage du même Prince, publia en la même année, Catulle, Tibulle & Properce. On a aussi de Nicolas Bourbon un Dialogue en vers Latins, *in Francisci Valesii Regis obitum, inque Henrici ejus filii adventum*, un Epithalame à l'honneur d'Antoine Duc de Bourbon & de Jeanne, Princesse de Navarre sa femme.

BOURBON (Nicolas) *l.* 2. après le mot *Aube*, *ajoûtez* ou plutôt de Vandeuvre, comme le précédent son grand oncle

L. 6. après le mot *nomma*, *ajoûtez* en 1611

L. 8. après le mot *Langres*, *ajoûtez* en 1623, & l'on ne peut douter qu'il ne fût dès lors Prêtre de l'Oratoire, puisqu'à la tête d'un livre de M. de Bérulle sur *les Grandeurs de Jesus*, imprimé en 1623, on voit de lui des vers Latins où il signe, *Nic. Borbon. Congreg. Orat. Presbyter.*

L. 10. *au lieu de* sixiéme, *lisez* septiéme

L. 18 & 19. *au lieu de* une lettre Latine, *lisez*, trois lettres Latines rassemblées sous ce titre, *Apologeticæ Commentationes ad Phyllarchum* & dont la seconde est

L. 20. après le mot *Bourdeaux*, *ajoûtez:* elle est de l'an 1630

L. 23. après le mot *Virgile*, ajoûtez *Enéide*,

L. 50. après le mot *vers*, *ajoûtez*. Au devant & à la suite des Voyages de Charles Ogier, écrits en Latin, & imprimez chez Le Petit, en 1656, *in octavo*, on trouve aussi quelques lettres & quelques vers de Bourbon. On a encore de lui quelques préfaces & une Traduction Latine, avec le Grec à côté, du premier livre de S. Cyrille d'Alexandrie contre Julien.

BOURDEILLE. *p.* 392. *col.* 2. *l. derniére* de tout l'article après le mot *postérité*, *ajoûtez*. Il est parlé de ce dernier fort au long dans le *Supplément de Paris* 1735. Ensuite vous *ajoûterez* le nouvel article qui suit.

BOURDEILLE, nom d'une des plus illustres Maisons de Guienne & de la province du Périgord. Elle étoit déja connue dès le onziéme siécle; *mais l'on ne rapportera ici que la branche des Comtes de* Mastas, *qui est la seule de cette maison qui soit aujourd'hui connue.*

I. Claude de Bourdeille, Baron de Mastas, d'Aumaigne & de Beaulieu, Seigneur de S. Amant en Puisaye, de Tachainville, & de Laideville au Païs Chartrain, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances du Roi, se trouva dans toutes les guerres de son temps, & étant Mestre-de-camp d'un régiment de pié François, il servit au siége de Royan en Saintonge, où il fut blessé d'un coup de pique au bras, & ensuite d'un coup de canon dont il mourut sur le champ, le neuviéme mai 1622, à l'âge de 48 ans. Il avoit été marié par contract du 22 avril 1602, avec *Marguerite* Du Breuil, Dame en partie de S. Amant en Puysaye, fille de *Gilles* Du Breuil, Seigneur de Théon, & de *Charlotte* de Rochechouart, Dame de S. Amant. Elle se remaria avec *Aloph* Rouault, Baron de Thiembrune en Picardie, Seigneur de Neufville & de Gambais, ayant eu de son premier mari les huit enfans suivans, 1. *Claude*, Comte de Mastas, mort jeune sans alliance; 2. *Henri-Sicaire*, Comte de Mastas, batisé le 24 juillet 1610, fait Capitaine d'une nouvelle Compagnie au régiment des Gardes en 1635, tué la même année au passage du pont de Brai-sur-Seine à l'âge de 25 ans, marié par contract du neuviéme janvier 1625, avec *Claude* Rouault, qui se remaria le 29 août 1638, avec *Henri* le Véneur, Comte de Tilliéres & de Carouges, fille d'*Aloph* Rouault, Seigneur de Thiembrune, de Neufville & de Gambais, & de *Claude* Chabot de Jarnac sa premiére femme, laissant de sa femme un fils mort jeune; & *Renée* de Bourdeille, Chanoinesse & Dame de Remiremont, puis mariée avec *Charles* de Bouillonné, Seigneur de la Boutonniére, de Mireville, de Malnoyer, de Gauliére, &c. & morte en 1689, laissant un fils, mort sans postérité en 1719; 3. *François*, Seigneur de S. Amant, Comte de Mastas, qui fut fait Capitaine au régiment des Gardes au lieu & à la place de feu son frére aîné en 1635, & qui menant les Enfans perdus au combat & déroute de Quiers en Piémont en 1639, fut blessé au visage d'un coup de mousquet, dont il mourut un mois après à Briançon, âgé de 26 à 27 ans, sans avoir été marié; 4. Barthe'lemi, Seigneur de Tachainville, qui suit; 5. *Charles*, Marquis dudit lieu & d'Archiac, Baron de la Tour-Blanche & de la Feuillade, & fait Capitaine au régiment des Gardes, à la place de Barthélemi de Bourdeille son frére, tué devant Turin en 1640, mort à Paris le 14 juillet 1674, & inhumé le 16 aux Carmes-Déchaussez après avoir été marié au mois d'avril 1641, avec *Catherine* de Nouveau, morte le 14 juillet 1689, âgée d'environ 60 ans, & enterrée le lendemain auprès de son mari, fille d'*Arnoul* de Nouveau, Seigneur de Frémont, Thrésorier des Parties Casuelles & Maître des Couriers, Surintendant & Contrôleur Général des postes de France, & de *Charlotte* Barthélemy sa premiére femme, & après avoir eu d'elle une fille unique *Louise* de Bourdeille, batisée le deuxiéme octobre 1642, & morte sans alliance; 6. *Marguerite*, l'une des filles d'honneur de la Reine-Mére Marie de Médicis, & mariée par contract du premier juillet 1624, avec *Jacques* de Broc, Chevalier, Baron de S. Mars, de Lizardiére, de Chémiré, &c. frére de *Pierre* de Broc de S. Mars, Evêque d'Auxerre; 7. *Louise*, batisée le sixiéme janvier 1615, morte fille; & 8. *Marie* de Bourdeille, aussi morte fille en 1687.

II. Barthe'lemi de Bourdeille, Chevalier, Comte de Mastas, Seigneur Baron de Tachainville, batisé le 18 avril 1613, étoit premier Capitaine, & Major d'un régiment de cavalerie pour le service du Roi, lorsqu'il fut fait Capitaine au régiment des

des *Gardes*, à la place du feu Seigneur de Saint-Amant ſon frére en 1639. Il fut tué au ſiége de Turin au mois de juin 1640. Il avoit été marié par contract du ſeptiéme mars 1639, avec *Anne* de Coutance, fille de *Hardouin* de Coutance, Seigneur de Baillou, & de La Selle-Guenant en Vendômois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant ès ville & château de Nantes pour ſa Majeſté, ſous la charge du Duc de Montbaſon, & de *Marie* du Bois, de laquelle vint CLAUDE qui ſuit.

III. CLAUDE de Bourdeille, Chevalier, Marquis dudit lieu & d'Archiac, Comte de Maſtas, Baron de la Tour-Blanche, &c. né poſthume le 16 juillet 1640, alla ſervir én 1664, en qualité de Volontaire ſur les vaiſſeaux deſtinez pour l'expédition de Gigeri en Afrique. En 1672, le Roi le fit Aide de ſes camps & armées. Il mourut ſubitement d'une attaque d'apoplexie à Blois, en allant de Paris à ſa Terre de Maſtas, le 14 novembre 1704, dans la 65 année de ſon âge. Il avoit été marié 1. par contract du 18 novembre 1670, avec *Europe-Céline* Colbert, morte ſans poſtétité à Paris le 18 mai 1675, & inhumée le lendemain à S. Nicolas-des-Champs, fille de *Charles* Colbert, Seigneur Du Terron, &c. & de *Magdelaine* Hennequin: 2. le 16 mai 1681, avec *Marie* Boutet, veuve de *Pierre* Olivier, Ecuyer, Seigneur de Prelabbé, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Threſorier général de ſon argenterie, mort le 14 octobre 1680, & fille de *Claude* Boutet, Conſeiller Sécretaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & de *Gabrielle* Roujat. Elle mourut au Paſti en Anjou au mois de novembre 1709. De ce dernier mariage ſont venus 1. HENRI, Marquis de Bourdeille, qui ſuit; & 2. *Françoiſe* de Bourdeille, mariée par contract du ſixiéme mars 1712, avec *Gabriel* de La Cropte de Beauvais, Chevalier, Comte de Chanterac en Périgord.

IV. HENRI, Marquis de Bourdeille, Chevalier, Comte de Maſtas, Seigneur du Paſti en Anjou, né à Paris le ſeptiéme octobre 1682, après avoir ſervi avec diſtinction pendant cinq années en qualité de Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie, obtint du Commandant de cette Compagnie, ſon congé abſolu le cinquiéme novembre 1703. Le Roi lui ayant donné une Enſeigne dans ſon régiment des Gardes Françoiſes, dont depuis il fut fait Sous-Lieutenant, il quitta le ſervice, & fut marié par contract du 26 février 1713, avec *Marie-Suſanne* Prevôt de Sanzac, Dame de Savelles, & de Touchimbert en Angoumois, fille de *François* Prevôt, Seigneur de Saveilles, & de *Suſanne* Chiton. Il en a eu 1. *Henri-Joſeph*, né le deuxiéme mars 1715, Lieutenant de cavalerie à la ſuite du régiment de Cayeu, en 1723; 2. *Marie-Suſanne*, née le 28 août 1717; 3. *Henri-Joſeph*, né le ſeptiéme décembre 1720, Clerc tonſuré du 26 juin 1730; & 4. *Marie-Suſanne* de Bourdeille de Maſtas, née le 27 avril 1733.

B O U R D E I L L E (Pierre de) *p.* 393. *col.* 1. *l.* 3 & 4. *au lieu* de frére, *liſez* couſin germain

L. 5. après le mot *Ardellay*, *ajoûtez* ce qui ſuit. Il fut Seigneur & Baron de Richemont, Chevalier de l'Ordre & Gentilhomme de la Chambre des Rois Charles IX & Henri III, & Chambellan du Duc d'Alençon, qu'il ſuivit dans ſes expéditions de Flandre

L. 37. *Au lieu de.* Il mourut, juſqu'au mot *autres*, *l.* 39, *mettez* ce qui ſuit. Il mourut ſous Louïs XIII, le cinquiéme juillet 1614, âgé de 87 ans.

B O U R D E L O T (Jean) *p.* 394. *col.* 1. *l.* 12. au lieu de & *laiſſa* juſqu'au mot *beaucoup*, *l.* 14. *mettez.* Il donna en 1615 des Notes ſur Lucien, en 1619 ſur Héliodore. En mourant il laiſſa des Notes ſur Pétrone & des Commentaires ſur le même Auteur qui ont été imprimez en 1663.

B O U R D I N (Gilles) *p.* 395. *col.* 1. *l.* 22. après le mot *François*, *ajoûtez.* Ses Commentaires ſur Ariſtophane ſe trouvent dans l'édition de M. Kuſter, *in folio*, 1710, à Amſterdam. Il avoit auſſi recueilli des explications de pluſieurs Pſeaumes, citées par le Pére Le Long, *Biblioth. ſacrée*, *in folio*, *p.* 648.

B O U R G (Antoine Du) *p.* 396. *col.* 1: *Col.* 2. *l.* 1. après le mot *Marcouſſe*, *ajoûtez*, & ſuivit d'abord le Barreau au Parlement de Paris

L. 3. *au lieu de* une charge de Conſeiller au Grand Conſeil, *liſez* la charge de Lieutenant-Civil au Chatelet de Paris

N. I. ANNE Du Bourg. *l.* 4. *au lieu de* Druc, *liſez* Drac.

N. IV. Louïs Du Bourg. *l.* 3. *au lieu de* en 1597, *liſez* le 21 juillet 1616.

SEIGNEURS DE SEILLOUX & de Malauzat.

N. II. ETIENNE Du Bourg, *l.* 4. au lieu de *N.* liſez *Jeanne* Thominas

L. 10. *au lieu de* Serrier, *liſez* Seriet.

N. III. ANTOINE Du Bourg. *l.* 2. au lieu de *Jeanne* Thominas, liſez *Iſabelle* Seriet, fille d'*Amable*, Seigneur de Palerne & de S. Ignat, & de *Jeanne* Robertet.

N. IV. ANTOINE Du Bourg, *effacez* cet article

N. V. ANTOINE Du Bourg, III. du nom; *au lieu de* cela *liſez* IV. ANTOINE Du Bourg, II. du nom.

L. 1. après le mot *Malauzat*, *ajoûtez* Lieutenant-Criminel en la Sénéchauſſée d'Auvergne à Riom

L. 2. après le mot *épouſa*, *ajoûtez*, par contract du 29 janvier 1570

Aux deux articles ſuivant changez VI & VII en V & VI.

N. VI. *l. dern. au lieu de* Sompuit, *liſez* Sompuis.

N. VII. *l.* 2 & 3. *au lieu de* Argilliéres, *liſez* Argilliers

B O U R G A N E U F. *p.* 397. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *mettent*, *ajoûtez* mal à propos.

B O U R G E O I S (Jean) *col.* 2, *l.* 1. après la parenthéſe *mettez* du diocéſe d'Amiens,

L. 12. après le mot *retraite*, *ajoûtez*, & exerça gratuitement l'office de Confeſſeur des Religieuſes & des Domeſtiques.

Dans la même ligne *au lieu de.* Peu d'années après, *liſez.* En 1679,

L. 14. après le nombre 29, *ajoûtez* ou, ſelon le Nécrologe de Port-Royal, le 23. A la fin *ajoûtez* ce qui ſuit.

La Rélation du voyage que M. Bourgeois fit à Rome en 1645 & 1646, pour l'affaire du livre *de la Fréquente Communion* de M. Arnauld, ne fut imprimée qu'en 1645. En 1649, ce Docteur avoit eu part avec M. de La Lane, Abbé de Val-Croiſſant, à l'Ecrit intitulé, *Conditiones propoſitæ ad examen doctrinæ de Gratia*, qui a été traduit en François. On croit que la Traduction eſt toute de M. Bourgeois.

B O U R G E S (Clémence de) *p.* 398. *col.* 2. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui ſuit.

B O U R G E S (Clémence de) née à Lyon dans le XVI ſiécle, avoit beaucoup de génie pour la Poëſie, & de talent pour la Muſique, & ſe diſtinguoit par ſa vertu. Elle eut l'honneur d'entretenir quelques Rois de France, & de jouer des inſtrumens en leur préſence dans les diverſes Fêtes qu'on leur donna à Lyon. Du Verdier la nomme dans ſa *Bibliotheque*, *p.* 218. *la Perle des Demoiſelles Lyonnoiſes* de ſon tems; de Rubys l'appelle dans ſon Hiſtoire, *une Perle vraiment orientale.* Elle fut promiſe en mariage & fiancée à *Jean* Du Peyrat, fils d'un Lieutenant-général à Lyon, & depuis Lieutenant-de-Roi dans la province. Mais ce jeune homme qui étoit Capitaine de Chevaux-legers, ayant été tué en combattant contre les Proteſtans de Beaurepaire en Dauphiné, Clémence en mourut de douleur à la fleur de ſon âge. On la porta en terre le viſage découvert, & la tête couronnée de fleurs pour marque de ſa virginité. Les meilleurs Poëtes de ſon tems, ceux ſur tout qui vivoient dans le Lyonnois, conſacrérent à l'envi des piéces de Poëſie à ſa mémoire. Le jeune Du Peyrat en avoit fait auſſi pluſieurs à ſa louange avant la campagne où il fut tué. Clémence mourut vers le milieu du XVI ſiécle. * *Voyez* les Auteurs citez dans cet article. Le Pére Colonia, Jéſuite, *Hiſtoire Litteraire de Lyon*, *tome* 2.

P. 399. *col.* 2. *l.* 52. *au lieu de* Bantange *liſez* Bautange.

P. 407. *col.* 1. Avant B O U R G O I N G (Edmond) *mettez* l'article qui ſuit.

* B O U R G O G N E (Herman) Comte de Falaix, s'eſt diſtingué par l'étendue de ſon ſavoir & par la connoiſſance qu'il avoit de diverſes Langues. On a de lui, *Davidis Monomachi libri duo; Davidis adulteri liber ſingularis; Abſalonis Fratricidæ liber ſingularis*, le tout en vers héroïques; *Miſcellanea*, Poëſies Latines en différentes eſpéces de vers. Il mourut en 1626. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 379.

B O U R G O I N G (François) *au lieu de* ſeptembre, *liſez* octobre: dans la même ligne, après 1662, *ajoûtez*, âgé de 78 ans. Le célébre Jacques-Bénigne Boſſuet, Evêque de Meaux prononça ſon Oraiſon funébre.

P. 410. *col.* 2. *l.* 49 & 50. *au lieu de* un volume de Sermons qui devoit être ſuivi de quatre autres, *liſez* deux volumes de Sermons qui devoient être ſuivis de pluſieurs autres.

L. 51 & 52. *au lieu de* M. Olivier de Beſſat, ſon neveu, Maître des Comptes, *liſez*, M. de La Fautriére, Conſeiller au Parlement de Paris.

Avant B O U S S A C, *mettez* ce qui ſuit.

B O U S Q U E T (Le) *Voyez* B O S Q U E T (Le)

B O U T E R O U E (Michel) *p.* 411. *col.* 1. *l.* 4 & 5. *au lieu de* ces deux lignes, *mettez* l'article qui ſuit.

B O U T E R O U E (Claude) étoit Pariſien, & Conſeiller de la Cour des Monnoyes. Il a fait un Ouvrage très-eſtimé, & qui eſt devenu rare, intitulé, *Recherches curieuſes des Monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie*, à Paris, *in folio*, 1666, avec figures. L'Auteur eſt mort après l'an 1671.

Col. 2. *l.* 29 & 30. *au lieu de*, où il mourut le 21 mai, *liſez.* Il mourut à Paris le 13 mars.

L. 48 & 49. au lieu de 3. *Henri*, juſqu'au chiffre 4. *effacez* ces deux lignes & *mettez* HENRI, *dont il ſera parlé cy-deſſous*

L. 50. *au lieu de* Faudouas, *liſez* Faudoas.

L. 92 & 93. au lieu de *Armand-Victor*, juſqu'au mot Louïs *mettez*, ARMAND-VICTOR, *mentionné cy-deſſous.*

L. dern. au lieu de *Louïs* juſqu'au mot *Quercy*, mettez, Louïs *dont il ſera fait mention cy-deſſous.*

P. 412. *col.* 1. *l.* 1. au lieu de *Denys-François*, juſqu'au nombre 1716, mettez, DENYS-FRANÇOIS, *mentionné cy-deſſous après ſon frere* Louis.

L. 3. au lieu de *Eliſabeth*, juſqu'au mot *Clairets*, *mettez* ELISABETH-MARGUERITE, *dont il ſera parlé après ſon frére* Denys-François.

L. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12 & 13. au lieu de 3. *Jacques-Léon*, &c. juſqu'au mot *enfans*, *mettez* JACQUES-LE'ON, *mentionné cy-deſſous*

L. 13. 14. 15. 16 & 17. au lieu de 4. *François*, juſqu'au mot *Régence*, mettez 4. FRANÇOIS, *qui trouvera place cy-deſſous après ſon frére* Jacques Léon

L. 34. *au lieu de* dont elle eſt veuve, *mettez*, morte à Paris le onziéme juin 1728, âgée de 82 ans.

Avant B O U T H I L L I E R ou B O U T E I L L E R, Maiſon, *mettez* l'article qui ſuit.

B O U T H I L L I E R (Henri Le) de Rancé, frére du célébre Abbé de la Trappe, étoit né le ſeptiéme octobre 1634, & fut reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem au Grand Prieuré de France le 18 mai 1681. Il avoit ſervi dès ſa jeuneſſe ſur les galéres de France, & fut fait Chef d'eſcadre en 1701, & enfin Lieutenant Général des galéres au mois de ſeptembre 1718, charge qui fut créée en ſa faveur, pour récompenſe de ſes longs ſervices, & dont il ſe démit en 1720. Il mourut le 14 mars 1726, dans la 92 année de ſon âge.

BOUTHILLIER (Armand-Victor de) Comte de Chavigny, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, de la promotion du sixiéme février 1694, & Capitaine de vaisseaux du Roi, fils aîné d'ARMAND-LEON Le Bouthillier, Comte de Chavigny, & d'*Elisabeth* Bossuet, morte le septiéme mai 1727, mourut à Paris le sixiéme août 1729, âgé d'environ 70 ans. Il avoit été marié le 20 novembre 1703, avec *Lucie* de Godde de Varennes, fille de *François* de Godde de Varennes, Seigneur de La Perriére, Gouverneur des ville & païs de Landrecies, & de *Lucie* Le Clerc de Sautray. Il en laissa un fils, âgé alors de dix ans; & deux filles, dont l'aînée étoit alors âgée de 18 ans.

BOUTHILLIER (Louïs Le) Marquis de Pont-sur-Seine, autrefois Colonel du régiment de Quercy, Infanterie, frére du précédent. Il avoit été marié le neuviéme juillet 1709, avec *Antoinette* Le Gouz, fille de *Benoît* Le Gouz-Maillard, Seigneur de S. Seine, de Villeferi, d'Arnay, &c. second Président au Parlement de Dijon, & d'*Anne* Berthier. Il n'en avoit en 1729 qu'un fils unique, âgé alors d'environ 14 ans, & appellé le *Marquis de Pont*. Il a été fait au mois de mai 1732 Colonel du régiment de Cambresis.

BOUTHILLIER (Denys-François Le) de Chavigny, frére des deux précédens, fut d'abord Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Tours, & connu sous le nom d'*Abbé de Pont*. Il obtint l'Abbaïe de Bassefontaine, de l'Ordre de Prémontré, diocése de Troyes, au mois de novembre 1687. Il fut nommé à l'Evêché de Troyes, & à l'Abbaïe d'Oigny, Ordre de saint Augustin, diocése d'Autun, au mois d'avril 1697, & il fut sacré le 20 avril 1698, par l'Archevêque de Sens, assisté des Evêques de Challon-sur-Saone, & de Frejus. Il mourut à Sens, après quelques mois de maladie, le neuviéme novembre de la même année 1730, âgé d'environ 65 ans, & dans la 33 année de son épiscopat, ayant gouverné successivement ses deux diocéses avec beaucoup de sagesse, de douceur & de modération.

BOUTHILLIER (Elizabeth-Marguerite Le) de Chavigny, sœur des précédens, & Religieuse de l'Ordre de Cîteaux, dans l'Abbaïe des Clairets, diocése de Chartres, fut nommée Abbesse de ce monastére le 26 mai 1708, & elle y mourut le premier septembre 1729, dans la 62 année de son âge.

BOUTHILLIER (Jacques-Léon Le) de Chavigny, Marquis de Beaujeu, Seigneur de Sens, de Neuilly, de la Chapellotte, de Gissy-les-Nobles, d'Argy, de Michery, &c. troisiéme fils de LEON Le Bouthillier, Comte de Chavigny, Ministre & Sécretaire d'Etat, & d'*Anne* Phélypeaux de Villesavin, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 23 juillet 1661; & s'étant démis de sa charge au mois de décembre 1684, il fut reçu Conseiller honoraire le 19 janvier 1685. Il mourut à Paris le deuxiéme novembre 1712, âgé d'environ 72 ans, & fut inhumé le lendemain à S. Paul. Il avoit été marié 1. le 26 juillet 1668, avec *Catherine-Charlotte* Terrat, morte le 14 février 1671, dans la 24 année de son âge, fille de *Jean* Terrat, Seigneur de Chantosme, Thrésorier général des Maison & Finances de Gaston Jean-Batiste, fils de France, Duc d'Orléans, & de *Françoise* Huart: 2. avec *Françoise-Louise* de Mégrigny, morte le 15 janvier 1729, dans la 69 année de son âge, fille de *Jean-François* de Mégrigny, Marquis de Vendœuvre, Grand-Ecuyer tranchant, & Porte-cornette blanche de France, & de *Françoise-Henriette* du Mênil-Simon, Dame de Beaujeu, & de Neuilly. De la premiére vinrent 1. *Jean-Batiste-Leon* Le Bouthillier de Chavigny, né le dixiéme mai 1669, Capitaine dans le régiment Dauphin, & tué au siége de Mayence en 1689; & 2. *Anne* Le Bouthillier de Chavigny, née le 26 juin 1670, & morte le quatriéme juillet suivant. De la seconde sortirent 3. *François-Léon* Le Bouthillier de Chavigny, Marquis de Beaujeu, fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, sur la démission du Marquis de Gassion, & qui étant allé à Versailles pour remercier le Roi de l'agrément que sa Majesté lui avoit accordé, pour traiter de ce régiment, y tomba malade, & y mourut en 36 heures de tems, au mois d'avril 1709, dans la vintiéme année de son âge; 4. *Charles-Léon* Le Bouthillier de Chavigny, Marquis de Beaujeu, qui après la mort de son aîné, embrassa le parti des armes, obtint le régiment du défunt, à condition de servir deux années dans les Mousquetaires, se défit de son régiment, & passa à la Martinique, où il mourut le septiéme décembre 1714, âgé de 23 ans, dix mois & 14 jours; 5. *Claude-Léon* Le Bouthillier de Chavigny, Mineur, & sous la tutelie de sa mére, en 1717; 6. *Louis Leon* Le Bouthillier de Chavigny, reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, de minorité, à l'âge de trois mois & demi, en vertu d'un Bref de dispense du 24 août 1698, aussi sous la tutelle de sa mére en 1717, & en l'année 1732 Marquis de Beaujeu, & Capitaine dans le régiment du Roi; & 7. *Gabrielle* Le Bouthillier de Chavigny.

BOUTHILLIER (François Le) de Chavigny, frére puîné du précédent, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris de la Maison & Société de Sorbonne, du septiéme juin 1666, Conseiller & Aumonier du Roi, Abbé Commendataire des Abbaïes d'Oigny, & de Selliers, fut nommé le deuxiéme février 1676, à l'Evêché de Rennes. Depuis il fut nommé à l'Evêché de Troyes le 17 octobre 1678, & sacré en 1679. Il se démit de cet Evêché, & de son Abbaïe d'Oigny, en faveur de *Denys-François* Le Bouthillier de Chavigny son neveu, au mois d'avril 1697. Il fut appellé par le Duc d'Orléans au mois de septembre 1715, après la mort du Roi Louïs XIV, pour être du Conseil de Régence. Il mourut à Paris le 15 septembre 1731, dans la 90 année de son âge.

BOUTHRAYS (Raoul) *p.* 412. *col.* 1. A la place de cet article, *mettez* celui qui suit.

BOUTHRAYS (Raoul) naquit vers l'an 1550, à Chateaudun dans le Blaisois. Baillet l'appelle *Bouteroue*; le Pére Liron lui donne les noms de *Boterey* ou *Beautrays*; d'autres le nomment *Boutraye*. C'est par ses Ouvrages seuls qu'il nous est connu. Il mourut vers l'an 1630, âgé d'environ 80 ans. NB. Le Pére Niceron met la naissance de Bouthrays en 1552, & quoi qu'il mette la mort de cet Auteur en 1630, il ne lui donne cependant que 75 ans de vie. On a de lui plusieurs Ouvrages. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 37. *p.* 8 *& suiv.*

P. 414. *col.* 1. Avant BOUTONE, *mettez* l'article qui suit.

* BOUTON, Isle d'Asie, l'une des Molucques, à l'est de la partie orientale & méridionale de l'Isle de Célébès. Elle est partagée en deux par le cinquiéme degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine*.

P. 415. *col.* 1. Avant BOXBERG, *mettez* l'article qui suit.

* BOWES, village d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, vers les confins de la province de Durham & celle de Westmorland. On assure que ce lieu est l'ancienne *Lavatris*, ville des Brigantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOYER (Claude) *col.* 2. *n.* 1. *l.* 5. après le mot *ans*, *ajoûtez*. Il étoit Ecclésiastique.

Dans la même ligne, après le mot *lui*, *ajoûtez* 21 piéces de théatre, entre autres

BOYER, *n.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (N.) *lisez* (Abel)

BRACELLI (Jacques) *p.* 419. *col.* 1. *l.* 1 & 2. *au lieu de* dans l'Etat de Gênes, *lisez* ville de Toscane soumise à la République de Gênes.

L. 11. après le mot *Dominicain*, *ajoûtez*. On a encore de lui des Lettres Latines imprimées à Paris en 1520, *in quarto*; Un Traité fort court, *de præcipuis Genuensis urbis Familiis*. Il mourut l'an 1460.

P. 421. *col.* 1. *CONCILES DE BRAGUE*, *l.* 1. après le mot *premier*, *ajoûtez*, selon quelques Auteurs

L. 5. *au lieu de* pas bien connu, *lisez* pas connu, & en effet nous le croyons supposé.

L. 10. après ces mots *du Pape Jean* III, *ajoûtez*. Nous regardons ce Concile comme le premier de Braga.

L. 12. *au lieu de* troisiéme, *lisez* quatriéme

L. 12 & 13. *au lieu de* les Prélats y firent de saints réglemens pour la Discipline Ecclésiastique, *lisez*; mais les meilleurs Critiques regardent encore ce Concile comme supposé.

L. 14. *ôtez* le point qui est entre *Bernard & de Brito*.

N. I. BUFILE de Brancas, *p.* 427. *col.* 1. *l.* 19 & 20. effacez 4. *Alisette*, mariée à *Louïs* Passei, & changez les chiffres 5. 6. 7. en 4. 5. 6.

A la fin de l'article, *ajoûtez*. Bufile de Brancas *eut aussi une fille naturelle, nommée* Alisette, *mariee avec* Louïs *de Passis*, *Citoyen d'Avignon*, & *fils d'*Agulse *de Passis*.

N. IX. *au lieu de* cet article de deux lignes, *mettez* les articles qui suivent.

IX. HENRI de Brancas & de Forcalquier, Marquis de Céreste, Baron du Castelet, &c. Grand Sénéchal de Forcalquier, obtint l'érection de sa Baronnie de Céreste en titre de Marquisat, & de sa Seigneurie de Castelet en titre de Baronnie, par lettres du mois de janvier 1674, & mourut à Pernes dans le Comtat, le 25 janvier 1700. Il avoit été marié le 28 avril 1671, avec *Dorothée* de Cheilus de S. Jean, fille de *Spirit* de Cheilus, Seigneur de S. Jean, Coseigneur de Vénasque & de S. Didier, & de *Jeanne* du Chastellier. Elle fut Marraine de son petit-fils le 29 septembre 1710, & elle vivoit encore en 1733. De ce mariage vinrent 1. Louïs, Marquis de Céreste, qui suit; 2. *François-Elzéar*, mort Capitaine de Cavalerie en Italie; 3. *Esprit-Joseph*, Colonel d'un régiment d'Infanterie portant son nom, mort à Paris le 30 novembre 1709, âgé de 27 ans, & inhumé le même jour au soir à S. Sulpice; 4. *Henri-Ignace*, du diocése de Carpentras, qui a été pourvu de l'Abbaïe de Saint-Gildas-aux-Bois, Ordre de S. Benoit, diocése de Nantes, le troisiéme avril 1706, & qui a été depuis fait Aumonier du Roi. Il fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 16 mai 1710, a encore obtenu l'Abbaïe de Chambre-Fontaine, Ordre de Prémontré, diocése de Meaux, le 14 mai 1712, & a été nommé le 15 août 1714, à l'Evêché de Lisieux, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome le premier octobre & le 19 novembre suivans, ensuite de quoi il a été sacré le 13 janvier 1715, dans l'église du Noviciat des Jésuites à Paris, par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques d'Autun & de Seez, & il a prêté serment de fidélité entre les mains du Roi le 18 du même mois; 5. *Paul-Esprit*, Cornette de cavalerie dans le régiment de Berry, tué en 1707, à la bataille d'Almanza en Espagne; 6. *Jean-Batiste-Antoine*, du diocése de Carpentras, nommé Aumonier du Roi au mois de septembre 1717, & Abbé Commendataire de l'Abbaïe de S. Pére de Melun, dans le fauxbourg de S. Liéne, Ordre de S. Benoit, diocése de Sens, le sixiéme novembre suivant. Il fut reçu Agent général du Clergé dans une assemblée des Evêques tenue à Paris le premier août 1720, ayant été élu par la province de Rheims pour remplir cette place. Il fut aussi Doyen de l'église cathédrale de Lisieux, & le Roi le nomma au mois d'avril 1725 à l'Evêché de la Rochelle, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le 23 juillet & le cinquiéme septembre suivant. Il fut sacré le 18 octobre de la même année dans l'église du Noviciat des Jésuites à Paris, par l'Evêque de Strasbourg, Cardinal de Rohan, assisté des Evêques de Lisieux & de Châlons, & il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Fontainebleau le 28 du même mois. Il a été transféré au mois de juin 1729, à l'Archevêché d'Aix en Provence, qui a été préconisé & proposé pour lui à Rome le troisiéme & le 17 août suivant, & a prêté un nouveau serment de fidélité entre les mains

mains du Roi à Verſailles le quatriéme ſeptembre. L'Abbaïe de Montmorel, Ordre de S. Auguſtin, diocéſe d'Avranches, lui fut auſſi donnée au mois d'octobre de la même année. Il a aſſiſté en qualité de Député de ſa province, à l'aſſemblée générale du Clergé de France tenue à Paris en 1730; 7. *Buſile-Hyacinthe-Touſſaints*, Comte de Céreſte, reçu Chevalier des Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérufalem, le 19 juin 1717, Capitaine de Cavalerie, puis Meſtre-de-camp à la ſuite du régiment royal Allemand, qui ayant été nommé Miniſtre Plénipotentiaire à la Cour de Suéde au mois d'avril 1725, partit de Paris pour s'y rendre le 20 juillet ſuivant, étant arrivé à Stockholm le 18 ſeptembre. Après avoir remis le 22 ſes lettres de créance, il eut ſa premiére audience du Roi & de la Reine de Suéde le 24 du même mois. Il quitta cette Cour & arriva à Paris ſur la fin de novembre 1727, ayant été nommé le 31 août précédent l'un des Ambaſſadeurs extraordinaires & Miniſtres Plénipotentiaires au Congrès de Cambrai. Ce Congrès ayant été transféré à Soiſſons, il s'y rendit & ſe trouva à l'ouverture qui en fut faite le 14 juin 1728. Il fut fait au mois de ſeptembre 1729, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers d'Anjou, qu'il acheta du Marquis de Menou; 8. *Jeanne-Marie*, Religieuſe en l'Abbaïe de Sainte-Croix à Apt, morte; 9. *Anne-Therèſe*, mariée avec *Pierre-Balthaſar* de Fogaſſe, Marquis de La Baſtie, qui fut nommé, dès 1716, Envoyé extraordinaire du Roi à Florence, où il ne s'eſt rendu qu'en 1725; 10. *Marie-Thereſe*, mariée avec *François* de Cantelme des Rolands, Marquis de Reillanette; 11. *Renée Eliſabeth*, morte Religieuſe du monaſtére de Sainte Eliſabeth, à l'Iſle au Comtat; 12. *Henriette-Dorothée*, mariée en 1717 avec un Seigneur de la Maiſon d'Agoult, Marquis de Chanouſe; & 13. *Henriette-Marie* de Brancas, Religieuſe au monaſtére de Sainte-Eliſabeth à l'Iſle au Comtat.

X. LOUÏS, dit *le Marquis de Brancas*, des Comtes de Forcalquier, Marquis de Céreſte, Comte de Roubiou, Baron du Caſtellet-de-Villars, Seigneur de Saint-Dizier, de Vénaſque, de Vitrolles, de Montjuſtin, de Juviſy, &c. premier Chrétien par la grace de Dieu, & de S. Pierre, Prince ſouverain titulaire de Niſaro dans l'Archipel, Grand-d'Eſpagne de la premiére Claſſe, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toiſon d'Or, Commandeur de l'Ordre de ſaint Louïs, Conſeiller d'Etat ordinaire d'épée, Lieutenant Général des armées du Roi & au Gouvernement de Provence, & Gouverneur du Neuf-Briſac, ondoyé le 19 & batiſé le 20 janvier 1672, commença à ſervir dans les Mouſquetaires en 1689, fit la campagne de 1690 auprès du Dauphin en Allemagne, ſuivit le Roi au ſiége de Mons en 1691, puis entra dans la marine en 1692, y ſervit pendant ſept ans ſur les vaiſſeaux ou ſur les galéres, tant en qualité d'Enſeigne que de Lieutenant, deſcendit à terre avec les troupes de débarquement aux ſiéges de Roſes, de Palamos & de Barcelone en 1694, 1695 & 1697. Il quitta le ſervice maritime pour entrer dans celui de terre, & fut fait Colonel du régiment d'Orléans-Infanterie le 15 juillet 1699; entra en 1702 dans Keiſersweert avant le ſiége, pendant lequel il fut bleſſé; y commanda une ſortie avec tant de ſuccès, qu'il fut fait Brigadier le quatriéme juin dans une promotion particuliére, & en reçut le Brevet avant la reddition de la place où il en fit les fonction; acheva cette campagne en Flandre ſous le Duc de Bourgogne; fit celle de 1703 ſous le Maréchal de Villeroi; fut envoyé avec un détachement de l'armée, commandée par le Marquis de Pracontal, pour joindre le Maréchal de Tallard devant Landau; paſſa enſuite en Eſpagne & ſuivit le Roi Catholique à la campagne de Portugal; fut fait Maréchal de camp le 26 octobre 1704, & fut détaché en 1705, avec un corps de troupes pour le ſiége de Gibraltar, dont le ſuccès ne fut pas heureux; en 1706, pour le ſiége de Barcelone, dont l'événement ne fut pas non plus favorable; & en 1707, pour joindre l'armée Eſpagnole ſur les frontiéres de Portugal, où il fut chargé par le Marquis de Bay, de la conduite du ſiége de Ciudad-Rodrigo, qui fut emporté d'aſſaut. Il fut nommé à la fin de la même année Envoyé extraordinaire du Roi à Madrid, & fait Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louïs, avec une penſion de 3000 livres, le huitiéme mai 1709, & Lieutenant Général des armées du Roi le 29 mars 1710. Il ſervit en cette qualité pendant la même année dans l'armée de Rouſſillon, qu'il commanda pendant le voyage que le Duc de Noailles, qui en étoit Général, fit en Eſpagne. Il fut fait le 12 février 1711 Gouverneur de Gironne, dont il ſoutint le blocus en 1712, durant huit mois & cinq jours. Le Roi d'Eſpagne, pour récompenſer ſes ſervices, le nomma au mois de février 1713 Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, dont il reçut le Collier à Madrid le 26 novembre ſuivant. Il fut nommé en 1714 Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne; Conſeiller au Conſeil du dedans du Royaume au mois de ſeptembre 1715; & chargé alors de la direction générale des haras du Royaume, qui lui fut conſervée après la ſuppreſſion des Conſeils; obtint le troiſiéme mai 1718, la Lieutenance-générale de Provence, avec un Brevet de retenue de 200000 livres ſur cette charge; & le troiſiéme avril 1719, l'expectative d'une place de Conſeiller d'Etat ordinaire d'épée; tint les Etats de Provence en 1720, & fut envoyé en 1721 en cette province pour appaiſer les troubles que la contagion y avoit cauſez. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le troiſiéme juin 1724, & ayant été nommé Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire en Eſpagne le deuxiéme novembre 1727, après la réconciliation des deux Cours, il prit congé du Roi à Verſailles le cinquiéme avril 1728, arriva à Madrid accompagné de ſon fils aîné le premier juin ſuivant, & eut le troiſiéme du même mois ſa premiére audience du Roi, de la Reine, du Prince des Aſturies & des Infants. Pendant ſon ſéjour en Eſpagne, le Gouvernement du Neuf-Briſac en Alſace lui fut donné au mois de janvier 1729, & le Roi d'Eſpagne lui ayant accordé la Grandeſſe de la premiére Claſſe le 15 février 1730, il en prit poſſeſſion en ſe couvrant devant le Roi pour la premiére fois le 14 mai ſuivant à Soto de Roma, près de Grenade, ayant eu pour Parrain dans cette fonction, ſuivant l'uſage d'Eſpagne, le Duc del Arco. Il eſſuya quelques mois après une grande maladie, dont étant réchappé, & ayant obtenu ſon rappel, il eut à Séville ſon audience de congé du Roi & de la Reine le dixiéme ſeptembre de la même année 1730, partit de Madrid le 17 octobre pour retourner en France, & étant arrivé à Paris le 24 novembre, eut l'honneur de ſaluer le Roi à Verſailles le troiſiéme décembre ſuivant. Ce Seigneur a été marié à Paris le 31 janvier 1696, avec *Eliſabeth-Charlotte-Candide*, fille de *Louïs-François*, Duc de Villars, Pair de France, & de *Louiſe-Catherine* de Fautereau de Meiniéres, ſa troiſiéme femme. Il en a eu 1. *Ceſar-Antoine*, né le 24 & batiſé le 28 octobre 1697, mort le ſeptiéme juin 1691; 2. *Louïs-Henri*, né le 12 & batiſé le 16 ſeptembre 1698, mort en bas âge; 3. *Marguerite-Candide*, née le 20 & batiſée le 21 ſeptembre 1699, vivante en 1715; 4. *Suſanne-Dorothée*, née le ſixiéme & batiſée le ſeptiéme ſeptembre 1700, morte le 15 juillet 1701; 5. *Françoiſe-Gabrielle*, née le deuxiéme & batiſée le troiſiéme ſeptembre 1703, mariée le 30 mai 1723, avec *François-Louïs* Le Tellier, Marquis de Louvois, Seigneur de Merville, d'Arcy, de Villacoublay, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en ſurvivance, des provinces de Béarn & de Navarre, Capitaine dans le régiment royal des Cravates Cavalerie, morte en couches le 26 octobre 1724, dans la 21 année de ſon âge, & inhumée le 28 dans l'égliſe des Capucines de la place de Vendôme; 6. *Louïs-Buſile*, Comte de Forcalquier, né le 28 & batiſé le 29 ſeptembre 1710, Lieutenant-Général pour le Roi en ſurvivance au Gouvernement de Provence, & fait Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie dans le régiment de Noailles au mois de ſeptembre 1727; 7. *Charles-François*, né & batiſé le 24 février 1715, appellé *le Marquis de Cereſte*; & 8. *Louïs-Paul* de Brancas, né le 25 & batiſé le 26 mai 1718, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem.

MARQUIS DE COURBONS,
Comtes de Rochefort.

IX. ANDRÉ-JOSEPH de Brancas, fils d'HONORÉ de Brancas de Forcalquier, Baron de Céreſte, & de *Françoiſe* de Cambis ſa ſeconde femme, fut Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, Seigneur de S. Roman, premier Procureur du païs de Provence en 1690, & mourut le ſixiéme du mois de juin 1709, à Beaucaire, dont il étoit Gouverneur depuis 1697. Il avoit été marié 1. le cinquiéme août 1683, avec *Urſule* de Porcelets, morte au mois de décembre 1706, fille de *Henri* de Porcelets, Marquis d'Urbaye, & de *Louiſe* d'Eſcadier, veuve de noble *Pierre* de Larche, de Beaucaire en Languedoc, de laquelle il n'a point eu d'enfans. De la premiére ſont venus 1. *André-Louïs*, Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, Seigneur de S. Roman, Gouverneur de Beaucaire après ſon pére en 1709, & marié en 1707 avec *Jeanne* de Tache, fille de noble *Marc-Antoine* de Tache, Seigneur du Dever, & de *Magdeleine* de Roux; & 2. *Henri-Antoine-Thomas* de Brancas, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Berri, puis Colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom, à la tête duquel il ſe diſtingua à la défenſe de la ville d'Aire ſous le Marquis de Goëzbriant, Lieutenant Général, en récompenſe de quoi le Roi lui donna au mois de novembre 1710, après ſa ſortie de cette place, le régiment d'Aunis auſſi d'Infanterie. Il fut créé Brigadier des armées du Roi le troiſiéme avril 1721.

BARONS de VILLENEUVE.

VIII. FRANÇOIS de Brancas, Baron de Vitrolles & de Villeneuve en Provence, troiſiéme fils de HENRI de Brancas de Forcalquier, Baron de Céreſte, & de *Renée* d'Oraiſon, mourut le troiſiéme ſeptembre 1666, à Avignon, d'où ſon corps fut porté à Villeneuve, & inhumé dans une chapelle que ſa veuve y fit bâtir ſous le titre de *Notre-Dame des ſept Douleurs*, ſuivant qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament. Il avoit épouſé par contract du 30 octobre 1647, *Hélène* Aymon, fille de *Gaſpard* Aymon, & de *Marguerite* Bonneau. Elle mourut le 13 octobre 1684. De ce mariage vinrent, outre deux fils morts ſans alliance, 3. HENRI, Baron de Villeneuve, qui ſuit; 4. *Marie-Marguerite*, mariée le 17 avril 1668, avec *Alexandre* de Villeneuve, Baron de Vence, & morte à Avignon en 1713; 5. 6. deux autres filles mortes en bas âge; & 7. *Anne-Gabrielle* de Brancas, née le 18 janvier 1666, & mariée le 19 décembre 1687, avec *François* Quentin de Suarès, Seigneur d'Aulain & de Poët.

IX. HENRI de Brancas, Baron de Villeneuve, né le neuviéme juillet 1659, Viguier en 1692, & premier Conſul d'Avignon en 1701, Conſul de la ville d'Aix en 1705, mourut le dixiéme février 1716, & fut inhumé dans la chapelle des Brancas, aux Dominicains d'Avignon. Il avoit été marié le 18 novembre 1681, avec *Louiſe* de Porcelets, Dame de Laudun, fille de *Henri* de Porcelets, Marquis d'Urbaye, & de *Louiſe* d'Albenas. De cette alliance ſont venus dix-ſept enfans, huit garçons & neuf filles, quatre des garçons ſont morts jeunes, ceux qui reſtent ſont 5. *Louïs-Touſſaints*, Baron de Villeneuve, cy-devant Capitaine des Gardes de la Reine, ſeconde Douairiére d'Eſpagne; 6. *Henri-Céſar-Raimond-Hyacinthe*, Baron de Laſcours, né le 31 mai 1698; 7. *Joſeph-Laurent-Vincent*, né le cinquiéme avril 1700, Chanoine de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, & fait Aumonier du Roi au mois de mai 1731; & 8. *André-François* de Brancas de Boisdaſſon, né le 12 juin 1702. Des

neuf

n°uf filles, quatre font religieufes, deux font mortes jeunes, & deux ont été mariées. L'une, *Helene-Thérèfe*, née le 14 octobre 1682, a époufé au mois de mars 1710, *Julien* d'Attier, Baron de Montfauçon; & l'autre a époufé *Pierre* de Bunaud de Lubiéres, Seigneur de Roquemartine, d'Aureille & du Breuil, Confeiller au Parlement de Provence.

DUCS de VILLARS-BRANCAS, Pairs de France.

VIII. Louïs de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, Marquis de Maubec, Baron d'Oife, &c. né le 14, ondoyé le 18 février 1663, & batifé pour les cérémonies le premier mars fuivant, ayant eu pour Parrain le Roi, & pour Marraine la Damoifelle de Montpenfier, fut fait Colonel du régiment de Luxembourg Infanterie, par commiffion du 26 feptembre 1684, & fervit pendant quelques années. Il fe démit de fon Duché & Pairie en faveur de fon fils aîné le 14 décembre 1709, & fe retira à l'Abbaïe du Bec en Normandie le 29 feptembre 1721. Il y refta jufqu'au mois d'octobre 1731, qu'il quitta cette retraite pour venir faire fa réfidence dans la maifon de l'Inftitution de l'Oratoire à Paris. *Marie*, fa femme, qui avoit été Dame d'honneur de Charlotte-Elifabeth de Baviére, Ducheffe Douairiére d'Orléans, mourut à Paris en fon appartement du Palais royal, le 27 août 1731, âgée d'environ 70 ans. Il a eu d'elle 1. Louïs-Antoine, Duc de Villars, qui fuit; & 2. *Marie-Jofeph* de Brancas, Marquis d'Oife, né le 18 octobre 1687, qui fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie de Brancas par la démiffion de fon frére au mois de juillet 1709. Il fut reformé après la paix d'Utrecht en 1714, & fut fait Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans au mois de juillet 1715, & Brigadier des armées du Roi le premier février 1719, & Infpecteur général de Cavalerie au mois de janvier 1725.

IX. Louïs-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France par la démiffion de fon pére en 1709, Marquis de Maubec & d'Apilly, Comte de Lauraguais, Baron d'Oife, Seigneur de l'Ifle-Champtercier, Chevalier des Ordres du Roi, né le 12 août 1682, fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie de nouvelle levée en 1701, fervit en Flandre en 1708 & 1709, en qualité d'Aide de camp auprès du Duc de Bourgogne, eut au mois de juillet de la même année 1709, le régiment d'Orléanois, qui fut réformé en 1714; & ayant obtenu le deuxiéme feptembre 1716, des lettres patentes de furannation pour la Pairie de fon Duché de Villars, lefquelles furent vérifiées & regitrées au Parlement de Paris le cinquiéme du même mois, il y prêta le ferment & y prit féance le feptiéme fuivant. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le troifiéme juin 1724, & il fe démit au mois de juillet 1731 de fon Duché-Pairie en faveur de fon fils. Il fut marié dans la chapelle du château de Sceaux le 17 décembre 1709, avec *Marie-Angélique* Frémin de Moras, fille majeure de feu *Guillaume* Frémin, Comte de Moras, Préfident à mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Angélique* Cadeau. Il en a eu 1. *Adelaïde-Louïfe-Candide*, née en 1710, & mariée le fixiéme février 1730, avec *Claude-Guftave-Chrétien* des Salles, Marquis de Bullegneville, Capitaine de Cavalerie, & Gouverneur de la ville & du château de Vaucouleurs; 2. une autre fille née & ondoyée le 14 avril 1713, morte fans être nommée le 22 avril 1715, âgée de deux ans, & inhumée le lendemain à S. Sulpice; & 3. *Louïs* de Brancas, Duc de Lauraguais, Pair de France, né le cinquiéme & batifé le feptiéme mars 1714, en faveur duquel fon pére s'eft démis de fon Duché & Pairie au mois de juillet 1731. Il a été marié le 27 août de la même année 1731, avec *Adelaïde-Geneviéve-Félicité* d'O, fille mineure de *Gabriel-Simon*, Marquis d'O, Colonel du régiment de Touloufe Infanterie; & de feue *Anne-Louïfe* de Madaillan de Lefparre de Laffay, dont il a *Louïs-Léon-Félicité* de Brancas, né le troifiéme juillet 1733.

P. 431. *col.* 1. N. X. Fre'de'ric-Guillaume I, *l.* 24 & 25, au lieu de *Henriette-Marie*, née le deuxiéme mars 1702, morte le troifiéme juin 1708, *mettez* ce qui fuit; *Henriette-Marie*, née le deuxiéme mars 1702, mariée le huitiéme décembre 1716 avec *Frédéric-Louïs*, Prince héréditaire de Wirtemberg-Stutgard, dont elle eft reftée veuve le 23 novembre 1731.

L. 25. après 1708, *mettez* ce qui fuit, & qui le premier décembre 1728, devint Abbeffe de l'Abbaïe impériale & feculiére de Herford en Weftphalie, qui lui donne le rang de Princeffe de l'Empire.

L. 25, & *col.* 2. les neuf premiéres lignes & le commencement de la dixiéme. *Au lieu de tout cela, mettez*, Albert-Fre'de'ric, *dont il fera fait mention cy-deffous;*

N. XII. Fre'de'ric-Guillaume II, *l.* 11. au lieu de 6. *N*... né au mois de, lifez 6. *Frédéric-Henri-Louïs*, né le 18 & batife le 20

Dans la même ligne, au lieu de 7. *N*.... né au mois de, lifez *Augufte-Ferdinand*, né à Berlin le 23

L. 12. entre *Fréderique* & *Sophie*, mettez *Augufte-*

L. 13. *au lieu de* le .... *mettez* le 20 novembre 1731.

L. 13 & 14. au lieu de, à *Frédéric*, Markgrave de Brandebourg-Bareith, lifez, à *Frédéric-Guillaume*, Markgrave de Brandebourg, Prince héréditaire de Bareith, né le dixiéme mai 1711;

L. 17. après le mot *Anfpach*, *ajoûtez*, né le 12 mai 1712:

L. 18. après 1716, *ajoûtez*, fiancée le 19 mai 1730 &

L. 20. après le mot *Bévern*, *ajoûtez*, né le premier août 1713

A la fin de la même ligne, *ôtez* &

L. 21. après 1720, *ajoûtez* & 14. *Anne-Amélie*, née le onziéme novembre 1723.

N. XIII. Charles-Fre'de'ric. *Au lieu de* cet article *mettez* celui qui fuit.

XIII. Charles-Fre'de'ric, Prince Royal de Pruffe & Electoral de Brandebourg, né le 24 janvier 1712, encourut la difgrace du Roi fon pére, vers le commencement de feptembre 1730, pour avoir pris la réfolution, à l'inftigation de certaines perfonnes, de quitter les Etats de fon pére, & de fe retirer dans une Cour étrangére, à caufe de quoi il fut envoyé fous bonne garde, à Cuftrin fur l'Oder. Mais le Roi fon pére par un motif d'amour paternel, & ayant égard à une lettre d'interceffion de l'Empereur des plus preffantes, comme auffi aux inftances de plufieurs autres Puiffances, voulut bien lui pardonner fa faute & le recevoir en grace, ce qui fut exécuté le 19 novembre de la même année 1730, après que le Prince eut foufcrit aux conditions qui lui furent impofées. Ce Prince, après une abfence de la Cour de près de quinze mois, y parut pour la premiére fois le 22 novembre 1731 pendant les noces de la Princeffe de Bareith fa fœur, où il n'étoit point attendu, le Roi fon pére l'ayant fait venir de Cuftrin (où il faifoit fa réfidence depuis fa difgrace) fans en rien communiquer à perfonne. Le 28 du même mois de novembre, à la priére de tous les Généraux & Colonels de l'armée qui étoient à la Cour, ayant à leur tête le Prince d'Anhalt, il fut réintégré par le Roi dans le fervice militaire, l'uniforme & le porte-épée lui ayant été rendus. Le Roi lui donna même un régiment, & le déclara Général-Major de fes armées. Il fut fiancé à Berlin le dixiéme mars 1732, avec *Elifabeth-Chriftine* de Brunfwick, née le huitiéme novembre 1715, fille aînée de *Ferdinand-Albert*, Duc de Brunfwick-Lunebourg-Bévern, & d'*Antoinette-Amelie* de Brunfwick Lunebourg-Wolfembuttel, Blankenberg, fœur de l'Impératrice régnante. Il l'époufa en perfonne au château de Saltzdahl, le 12 juin 1733, en préfence de la Cour Pruffienne, & de celles de Wolfembuttel & de Bévern.

XI. Albert-Fre'de'ric Markgrave de Brandebourg-Schwed, oncle du Roi de Pruffe actuellement régnant, & Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérufalem dans la Marche de Brandebourg, en Saxe, en Poméranie & en Vandalie, Stadhouder du Duché de Poméranie, Colonel d'un régiment d'Infanterie, & d'un autre de Cavalerie au fervice de l'Electeur de Brandebourg, Roi de Pruffe, auffi Colonel d'un régiment d'Infanterie au fervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, mourut à Frédérichsfelde, d'une attaque d'apoplexie fur les deux heures après midi, le 21 juin 1731, dans la 60 année de fon âge, étant né le 14 janvier 1672. Il laiffa de *Marie-Dorothée*, fille de *Frédéric-Cafimir*, Duc de Courlande, qu'il avoit époufée le troifiéme octobre 1703, 1. *Charles*, né le dixiéme juillet 1705, qui fut fait Colonel du régiment Infanterie Pruffienne, vacant par la mort de fon pére, & qui fut élu à Sonnenbourg, auffi à fa place, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérufalem dans la Marche de Brandebourg, en Saxe, en Poméranie & en Vandalie, le 15 août 1731; 2. *Frédéric*, né le 13 août 1710, qui prêta ferment le onziéme janvier 1730, dans l'affemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies à la Haye, en qualité de Capitaine dans le régiment d'Infanterie de fon pére, dans lequel les Etats lui avoient accordé une Compagnie; & après la mort du Markgrave fon pére, les Etats de Hollande & de Weftfrife difpoférent en fa faveur de ce régiment au mois de feptembre 1731; 3. *Frédéric-Guillaume*, né la nuit du 28 au 29 mars 1714, qui fut nommé immédiatement après la mort de fon pére, Capitaine de la premiére Compagnie du régiment d'Infanterie qui fut donné à fon frére aîné; 4. *Anne-Sophie-Charlotte*, femme de *Guillaume-Henri*, Duc de Saxe-Eyfenach, née le 22 décembre 1706, & mariée le troifiéme juin 1723; & 5. *Fréderique-Sophie* de Brandebourg, née le 21 avril 1712, & mariée à Poftdam le 23 mai 1733, avec *Victor-Frédéric*, Prince Régent d'Anhalt-Bernbourg, veuf de *Louïfe* d'Anhalt-Deffau: une autre de leurs filles, nommée *Sophie-Louïfe*, & née le onziéme mai 1709, mourut fans alliance le 22 février 1726, dans la 17 année de fon âge, & fut inhumée le 25 dans la principale églife de Berlin.

BRANCHE de BAREITH.

N. X. George-Guillaume, *p.* 432. *col.* 1. *l.* 11. après 1709, *ajoûtez* ce qui fuit. Il mourut le 18 décembre 1726. Il ne laiffa de fes cinq enfans, que *Chriftine-Sophie-Willelmine* de Brandebourg: ainfi fa fucceffion paffa dans la branche de Culembach. Ce Prince étoit frére de *Corifline-Everhardine* de Brandebourg-Bareith, née le 29 décembre 1671, & mariée le dixiéme janvier 1693, avec *Frédéric-Augufte*, Electeur du S. Empire Romain, Duc de Saxe, Roi de Pologne, & Grand Duc de Lithuanie. Elle mourut fubitement d'une atteinte d'apoplexie, en fon château de Pretfch en Saxe, fur les dix heures du matin, le cinquiéme feptembre 1727, dans la 56 année de fon âge.

L. 26 & 27. au lieu de *RAMEAU de CULEMBACH*, forti de la branche de Bareith, *mettez*

BRANCHE de CULEMBACH à préfent de Bareith depuis 1726.

N. VIII. George-Albert, *l.* 6. après le mot *Augufte*, *ajoûtez* furnommé *le Vieux*

L. 7. après 1663, *ajoûtez* déclaré par le Roi de Danemark Stadhouder ou Gouverneur des Duchez de Sleefwick & de Holftein le 30 novembre 1730.

N. IX. Christian-Henri, *l.* 9. au lieu de 6. *Frédéric-Erneft*, né le 15 décembre 1703, *mettez* 6. Fre'de'ric-Ernest, *mentionné après fon frére aîné.*

L. 9 & 10. au lieu de 7. *Frédéric-Chriftian*, né pofthume le 17 juillet 1708, *mettez* Fre'de'ric-Christian, *dont il fera parlé après fes deux aînez.*

N. X. George-Fre'de'ric-Charles. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui fuit.

X. George-Fre'de'ric-Charles, Markgrave de Brandebourg-

bourg-Calembach, né le 19 juin 1688, succéda dans les Etats de Bareith, par la mort du Markgrave GEORGE-GUILLAUME, arrivée le 18 décembre 1726, sans postérité masculine, & s'étant rendu de Rothembourg à Bareith, sur l'invitation, qui lui avoit été faite par une députation, il y fut proclamé le 22 du même mois de décembre 1726, & prit la Régence du païs. Il a eu de *Dorothée* de Holstein-Sonderbourg, née le 24 novembre 1685, qu'il a épousée le 17 avril 1709, 1. *Sophie-Christine-Louïse*, née le quatriéme janvier 1710, & mariée à Francfort le onziéme avril 1731, avec *Alexandre-Ferdinand*, Prince héréditaire de La Tour & Taffis; 2. FRE'DE'RIC-GUILLAUME, Prince héréditaire de Bareith, qui suit; 3. *Guillaume-Ernest*, né le 25 juillet 1712, qui voyageant en France, eut audience du Roi & de toute la famille royale le onziéme août 1732, & qui étant de retour en Allemagne, fut fait en 1733 Colonel d'un régiment impérial, par la démission du Markgrave son pére; 4. *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le 27 juillet 1713; 5. *Sophie-Guillaume*, née le huitiéme juillet 1714; & 6. *Jean* de Brandebourg-Bareith, né le troisiéme décembre 1716.

XI. FRE'DE'RIC-GUILLAUME, Markgrave de Brandebourg, Prince héréditaire de Bareith, né le dixiéme mai 1711, ayant achevé ses études à Genéve, en partit le 21 novembre 1730, aprés y avoir reçu le nouvel ordre de Chevalerie, que le Markgrave de Bareith son pére, avoit créé depuis peu sous le nom de l'*Ordre de la Sincérité*. Il se rendit en France en sortant de Genéve, & après avoir fait un séjour de plusieurs mois à Paris, étant sur le point de retourner dans les Etats de son pére, il prit congé de la Cour de France le sixiéme mars 1731, ayant été introduit chez le Roi par un Introducteur des Ambassadeurs, & présenté par le Cardinal de Fleuri. Le Roi de Prusse lui donna le sixiéme août de la même année un régiment de Dragons à son service. Il fut marié le 20 novembre suivant à Berlin, avec *Frédérique-Auguste-Sophie-Guillelmine*, Princesse Royale de Prusse fille aînée de *Frédéric-Guillaume*, Roi de Prusse, Markgrave de Brandebourg, Electeur du saint Empire Romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hannover. De cette alliance est venue *Elisabeth-Sophie-Frédérique* de Brandebourg-Bareith, née le premier septembre 1732.

X. FRE'DE'RIC-ERNEST, Markgrave de Brandebourg-Culembach, né le 15 décembre 1703, s'étant rendu à Coppenhague, fut fait Lieutenant-Colonel d'un régiment au service du Roi de Danemarck, au mois de février 1725, & Colonel du nouveau régiment de Jutlande au mois de septembre 1728. Il fut fait encore depuis Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, & Gouverneur de Gottorp, pour sa Majesté Danoise. Il a été marié à Brunswick le 26 décembre 1731 avec *Christine-Sophie*, fille d'*Ernest-Ferdinand*, Duc de Brunswick-Bévern, & d'*Eléonore-Charlotte* de Courlande.

X. FRE'DE'RIC-CHRE'TIEN, Markgrave de Brandebourg-Culembach, né posthume le 17 juillet 1708, s'étant aussi rendu à la Cour de Danemarck, avec son frére aîné, fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au service de cette Couronne, au mois de février 1725, Lieutenant-Colonel d'un régiment à la place de son frére, au mois de septembre 1728, & Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant le sixiéme juin 1731. Il s'est marié le 26 avril 1732, avec *Victoire-Charlotte* d'Anhalt-Schaumbourg. Ces Princes ont été attirez à la Cour de Danemarck par *Sophie-Magdeleine*, leur sœur, née le 28 novembre 1700, qui fut mariée au château de Pretsch en Saxe, résidence de la Reine de Pologne sa cousine, le septiéme août 1721 avec *Christian-Frédéric*, alors Prince royal, puis en 1730, VI. du nom, Roi de Danemarck, & de Norvége. *Sophie-Caroline*, leur autre sœur, née le 31 mars 1707, fut mariée au mois de décembre 1723, avec le Prince d'Oostfrise.

P. 432. *col.* 2. X. GUILLAUME-FRE'DE'RIC. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux suivans.

X. GUILLAUME-FRE'DE'RIC, Markgrave de Brandebourg-Anspach, mourut d'une attaque d'apoplexie, en son château de Lecheimbach, le septiéme janvier 1727, âgé de 37 ans accomplis, étant né le septiéme janvier 1686. Il avoit été marié le 28 août 1709, avec *Christine-Charlotte* de Wittenberg, sa cousine, morte le 27 décembre 1729, dans la 36 année de son âge, étant née le 20 août 1694, fille de *Fréderic-Charles*, Duc de Wirtemberg-Stuttgard, & d'*Eléonore* de Brandebourg-Anspach. Il en laissa 1. CHARLES-FRE'DE'RIC-GUILLAUME, qui suit; & 2. *Eléonore-Wilhelmine-Charlotte* de Brandebourg-Anspach, née le 27 août 1713

XI. CHARLES-FRE'DE'RIC-GUILLAUME, Markgrave de Brandebourg-Anspach, né le 12 mai 1712, succéda au mois de janvier 1723, aux Etats de son pére, qui avoit nommé pour son Tuteur le Landgrave de Hesse-Darmstadt, son exécuteur testamentaire; mais le Roi de Prusse, comme Chef de la Maison de Brandebourg, se fit déclarer Tuteur de ce Prince, pour avoir la garde & la régie de ses Etats, malgré les prétentions des Etats de Franconie, des Evêques de Bamberg, de Wirtzbourg, & d'Aichstet, & du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Le Roi de Prusse lui conféra son Ordre de l'Aigle noire, au mois de juin 1727, & il fut marié à Berlin, le 30 mai 1729, avec *Frédérique-Louïse*, seconde fille de FRE'DE'RIC-GUILLAUME, Roi de Prusse, Markgrave de Brandebourg, Electeur du S. Empire Romain, & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hanovre. Il en a un fils, né le septiéme avril 1733, vers les six heures du soir. Ce Prince est neveu de *Guillelmine-Charlotte*, femme de *George-Auguste*, II. du nom, Roi de la Grande Bretagne, Duc de Brunswick-Lunebourg-Hanovre, Electeur du S. Empire Romain. Il avoit encore pour tante *Dorothée-Frédérique*, qui avoit été mariée le 30 août 1699, avec *Jean* Reinhart, Comte de Hanau-Lichtemberg, & qui est morte à Hanau en quatre jours de tems, d'un mal de poitrine, le 13 mars 1731 au matin, dans la 55 année de son âge, étant née le 12 août 1676.

P. 436. *col.* 2. Avant BRAS DE S. GEORGE, *mettez* ce qui suit.

BRAS-DE-MAINA. *Voyez* MAINA.

BRASSER (Philippe) *p.* 427. *col.* 1. *l.* 1 & 2. *au lieu de* Hainaut en Flandre, *lisez* de Mons en Hainaut

BRASSICANUS (Alexandre) *p.* 437. *col.* 1. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

BRASSICANUS (Jean-Alexandre) naquit à Wirtemberg en Souabe, l'an 1500. Son pére s'appelloit en Allemand *Kohlburger*, mot qui répond à celui de *Brassicanus*. Il fit ses études avec tant de rapidité qu'à l'âge de 18 ans il portoit déja les titres de *Poëte* & d'*Orateur couronné*. Aprés avoir enseigné quelque tems à Tubingue, il fut appellé à Vienne en Autriche pour un emploi semblable qu'il y remplit pendant quelques années. Il a toujours pris la qualité de Jurisconsulte, mais on ignore en quel tems il l'a reçue, de même que la plupart des particularitez de sa vie. Il mourut à Vienne le 27 novembre 1539, âgé de 39 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Idyllion*, *Elegia*, *Dialogi*, *Epigrammata*, *Xenia in D. Carolum electum Regem Romanorum*; Πᾶν, *Omnis*, *Carmen*; *Notæ in Petronium*; *In Gratias seu Charites Commentariolus*; *Epistola de Bibliothecis*; *Notæ in Salviani Massiliensis Episcopi de vero Judicio & Providentia Dei libros octo*. Il a traduit de Grec en Latin *Incerti cujusdam Auctoris Hymnus in Apollinem*, la Vie de Démonax, le Parasite, le Scythe, Harmonide de Lucien, avec des Notes; le Dialogue de Gennadius Scholarius, Patriarche de Constantinople avec des Notes. Il a donné au Public les Eclogues de Novesianus Poëte de Carthage, avec une préface; *Haymundi vel Haymaris Episcopi Halberstadiensis Enchiridion de Christianarum Rerum memoria, sive Epitome Historiæ Ecclesiasticæ per Eusebium descriptæ*, aussi avec une préface; *Eucherii, Lugdunensis Episcopi Lucubrationes*; *Saloni Viennensis Dialogi duo & Bessarionis Disceptatio*; *Proverbiorum Symmicta cum appendice Symbolorum Pythagoræ*; *Geoponica seu de Re Rustica libri viginti Constantino Imperatori adscripti*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 32. p. 234 & suiv.*

BRAYCHIPULT, *p.* 438. *col.* 2. A ce mot *ajoûtez* celui de POINT.

P. 441. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* Mahudet, *lisez* Mahudel.

BREDERODE (Pierre-Corneille de) *p.* 442. *col.* 1. *l.* 7. au lieu de *&c.* lisez *p.* 731.

P. 447. *col.* 2. *l.* 11. *au lieu de* Montrevel, *lisez* Montluel.

L. 70. après le mot *Bailliage*, *ajoûtez* & Siége Présidial.

P. 448. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Bantange, *lisez* Bautange.

BRET (Cardin Le) *p.* 449. *col.* 1. *l.* 2 & 3. *effacez* Sa Maison est ancienne & originaire de Dauphiné.

L. 38. au lieu de 2. *N....* lisez 2. *Marie.*

L. 47. *au lieu de* 2. en mai 1708, *lisez* le 12 mai 1708 *Marguerite-Charlotte-Geneviéve.*

L. 53. au lieu de *N....* lisez *Marguerite-Henriette.*

L. 54. au lieu de *N....* lisez *Bonne.*

BREUL (Jacques du) *p.* 457. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Parisien, *lisez* né à Paris le 17 septembre 1528.

L. 5. après ces mots *S. Isidore*, *ajoûtez* faite à Séville.

P. 458. *col.* 1. Avant BREYSACH, *mettez* ce qui suit.

BREYN. *Voyez* BREIN.

N. II. GE'OFFROY de Brezé. *l. dern. au lieu de* d'Escherbaye, *lisez* d'Escherbage.

N. IV. PIERRE de Brezé, *l. pen. au lieu de* Percigni, *lisez* Précigni.

BRIARD (Lambert) *p.* 459. *col.* 1. *au lieu de* 1547, *lisez* 1557.

P. 461. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* 1691, *lisez* 1698.

FRANÇOIS-BERNARD, *l.* 5. après le mot FRANÇOIS, *ajoûtez* BERNARD; & à la fin *ajoûtez*, mort le 19 octobre 1711, & elle le 31 janvier 1726, âgée d'environ 56 ans.

N. IX. FRANÇOIS Briçonnet. *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

IX. FRANÇOIS-BERNARD Briçonnet, Marquis d'Oysonville, Seigneur de Congerville & de Gaudreville en Beauce, & du Bouchet en Anjou, après avoir été Capitaine de Cavalerie dans le régiment-colonel général, fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, & mourut en sa Terre du Bouchet, après une maladie de plusieurs années, le deuxiéme juillet 1716, âgé de 39 ans, laissant de *Marie-Magdeleine* de Séve, Dame de Gomerville, vivante en 1732, 1. *Paul-Gui*, Seigneur Marquis d'Oysonville, de Congerville & de Gaudreville, né à Paris le cinquiéme septembre 1701, Lieutenant, puis en 1729, Capitaine au régiment du Roi Infanterie; 2. *Charles-Bernard*, appellé *le Chevalier d'Oysonville*, né au château du Bouchet en Anjou, au mois de juillet 1711, reçu Lieutenant dans le régiment du Roi Infanterie en 1728; 3. *Geneviéve-Claudine*, née à Paris au mois de juillet 1712; & 4. *Claude-Henri*, dit *le Chevalier Briçonnet*, né au Bouchet au mois de juin 1713.

Col. 2. N. X. GUILLAUME Briçonnet, *l.* 7. après le mot *enfans*, *ajoûtez* 1.

L. dern. après ces mots *qui suit*; *ajoûtez* ce qui suit. & 2. *Alexandre-Jacques* Briçonnet, né le 18 juillet 1705, qui a été reçu Conseiller au Parlement de Paris, en la quatriéme Chambre des Enquêtes, le septiéme décembre 1725, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 12 janvier 1731.

N. XI. FRANÇOIS-GUILLAUME Briçonnet: *au lieu de* cet article *mettez* celui qui suit.

XI. FRANÇOIS-GUILLAUME Briçonnet, Comte d'Auteuil, qui avoit été reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, en la seconde Chambre, le 16 décembre 1718, a été reçu Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes, le septiéme janvier 1727. *Marie-Cécile* Mousle de Champigny, sa femme, étant morte sans enfans, le 15 mai 1728, dans la 22 année de son âge, il s'est remarié le 13 septembre de la mê-

même année 1728, avec *Elizabeth* Lambert d'Herbigny, fille de *Pierre-Charles* Lambert d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller d'Etat, & de *Louise-Françoise-Armande* d'Estrades.

SEIGNEURS de LESSAY. N. VIII. GUILLAUME Briçonnet: *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

VIII. GUILLAUME Briçonnet, Seigneur de Feucherolles & de Launay, &c. est mort le 30 juin 1702. *Anne* Du Poncel, sa femme, morte le 15 mars 1696, & inhumée le 17 en l'église des Jacobins, rue-S. Honoré, lui laissa en mourant trois fils & une fille, qui sont 1. *Pierre-Gabriel*, Seigneur de Feucherolles; 2. *Charles*, Prêtre de la paroisse de S. Paul; 3. *Henri*, Chanoine Régulier de S. Victor à Paris; & 4. *Marie-Anne* Briçonnet, mariée depuis le décès de sa mére, avec *Charles* de Biencourt, Seigneur de Poutrincourt, morte veuve de lui à Paris le 13 juillet 1725, âgée de 75 ans, & inhumée le 14 aux Jacobins de la rue-S. Honoré.

P. 463. *col.* 1. *l.* 1. Avant BRICOURT (Claude) *mettez* l'article qui suit.

BRIÇONNET (Guillaume) Evêque de Meaux, étoit d'une famille illustre dans l'épée & dans la robbe. On l'appella d'abord *le Comte de Montbrun*, & c'étoit le nom qu'il portoit lorsqu'il fit ses études à Paris au Collége de Navarre. Briçonnet ayant embrassé dans la suite l'état ecclésiastique, il fut fait Evêque de Lodéve, & par amour pour l'étude fit venir auprès de lui le célébre Josse Clichtoue ou Clichtovée. Il fut aimé du Roi Louïs XII, qui crut pouvoir le dispenser de la résidence, pour l'attirer auprès de sa personne: & dans le différent qui s'éleva entre ce Prince & le Pape Jules II, Briçonnet fut envoyé à Rome en 1507, & il y servit utilement son Prince. Il ne fut pas moins cher à François I, qui l'employa dans quelques négociations auprès du Pape Léon X, en 1516, quelques jours après qu'il eut pris possession de l'Evêché de Meaux. De retour en France en 1618, il tint successivement plusieurs Synodes, où il fit d'excellens réglemens. Il mourut plusieurs années après dans son château d'Aimans, près de Montereau-Faut-Yonne, le 24 janvier 1634, & fut enterré dans l'église du même lieu. * *Memoires du tems. Histoire de l'Eglise de Meaux*, *par* D. Toussaints Du Plessis, *tome* 1. *l.* 4. On peut ajoûter à cet article ce que M. Jurieu dit de Guillaume Briçonnet dans la *premiére partie de l'Histoire du Calvinisme & de celle du Papisme mises en paralléle*, *p.* 64 *& suiv.* édit. de Rotterdam 1683.

BRIE, en Latin *Brixius*, *p.* 464. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Chrysostome*, *ajoûtez* les huit premiéres Homélies de ce Pére sur l'Epître de S. Paul aux Romains.

BRIET (Philippe) *p.* 465. *col.* 2. *l.* 1. après 1600, *ajoûtez* ou selon le Pére Niceron 1601.

L. 5. après le mot *Latin*, *ajoûtez*, comme, *Xenia Collegii Rothomagensis oblata Delphino*; *Elogium P. Jacobi Sirmondi Societatis Jesu*; *Acute dicta omnium veterum Poëtarum Latinorum.* On a encore de lui *Theatrum Géographicum Europæ veteris*; *Annales Mundi sive Chronicon Universale*, depuis la création jusques en 1664. Le Pére Labbe a fait un Ouvrage intitulé *Concordia Chronologica*, & qui s'étend jusques à l'an 1200, en quatre volumes *in folio.* Le Pére Briet y en a ajoûté un cinquiéme qui sert de continuation aux quatre premiers, & qui va jusqu'à l'an 1600.

P. 466. *col.* 1. Avant BRIEUX (Jacques Mosant de) *mettez* l'article qui suit.

* BRIEULLE, bourg de France, en Champagne. Il est sur la rive gauche de la Meuse, entre Mouzon au nord-nord-ouest, & Verdun au sud-sud-est.

BRIEUX (Jacques Mosant de) *l.* 1. *au lieu de* Mosant, *lisez* Moisant: dans la même ligne après le mot *siécle*, *ajoûtez*, étoit de Caen, & mourut vers le milieu de l'an 1674, âgé d'environ 60 ans.

L. 7. après le mot *belles*, *ajoûtez* ce qui suit. Outre ses Poësies, on a encore de lui un Traité intitulé *Origines de quelques Coutumes anciennes*, *& de plusieurs façons de parler triviales*, à Caen en 1672, *in douze.* Il avoit été Conseiller à Metz, & étant revenu à Caen, il y tint chez lui une Académie de Gens de Lettres. Il eut l'honneur d'y recevoir M. le Duc de Montausier. Il a laissé un fils qui a été Ministre. * Huet, *Commentarius de Rebus ad eum pertinentibus.*

BRILLON (Pierre-Jacques) *p.* 467. *col.* 2. *l.* 1. après la parenthése, *ajoûtez*, Ecuyer, ancien: dans la même ligne après le mot *Parlement*, *ajoûtez* de Paris, & Conseiller au Conseil souverain de Dombes.

L. 21. après le mot *infatigable*, *ajoûtez.* En 1727, il a donné une nouvelle édition de ce Dictionnaire en six gros volumes *in folio*, en sorte qu'il est augmenté des deux tiers.

P. 470. *col.* 2. Avant BRISEMBOURG, *mettez* l'article qui suit.

* BRISELOT (Jean) de Hainaut, Carme, Docteur en Théologie, Confesseur de l'Empereur Charles-*Quint* & Membre de son Conseil, devint enfin Archevêque d'Oristagni. On a de lui *Lectura Sententiarum libris quatuor*; *De Eucharistia libri duo*; *In Psalmos pœnitentiales*; *De Oratione assidua*; *Orationes undecim ad Clerum*; & quelques autres. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 468; dit que de son tems on n'avoit encore rien vu d'imprimé de cet Auteur. Il mourut en 1519.

BRISSE' (Nicolas) après la parenthése, *ajoûtez*, que d'autres appellent *de Bris.*

BRISSON (Pierre) *l.* 2. *au lieu de* 1534, *lisez* 1584.

P. 471. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *verbis*, *ajoûtez*, en huit livres, à Paris, *in folio* en 1535.

L. 17. après les mots Henri *le Grand*, *au lieu de* Le Président improuvoit, *jusqu'à* la fin de l'article, *lisez* ce qui suit. La Ligue le choisit pour occuper la place du premier Président Achille de Harlay, qui étoit prisonnier à la Bastille. Mais avant que de se rendre aux desirs des Ligueurs, il protesta qu'il n'acceptoit cette place que pour sauver sa vie, & qu'il desavouoit tout ce qu'il pouvoit faire de préjudiciable au service du Roi: ce qui ne l'excusoit pas. Mais en 1591 le Parlement ayant envoyé absous un nommé *Brigard*, que les Seize de Paris accusoient de favoriser le parti du Roi, les plus emportez de cette faction, résolurent de s'en venger sur Brisson, & sur plusieurs autres. Ce Magistrat fut arrêté le 15 novembre, & conduit au petit Châtelet, où il fut pendu le même jour à une poutre de la chambre du Conseil. En 1594 on punit de mort plusieurs auteurs de ce supplice, & la Cour résolut de faire faire un enterrement solemnel au défunt: mais cette résolution n'eut point lieu. Le corps du Président Brisson, repose dans l'église de sainte Croix de la Bretonnerie.

Col. 2. Avant BRITHRICK, *mettez* l'article qui suit.

* BRITANNUS (Robert) d'Arras, enseigna pendant plusieurs années les Belles Lettres & la Rhétorique en France, à Toulouse, à Bourdeaux & à Paris. On a de lui *Ratio conscribendarum Epistolarum*; *Epistolarum ad sæculi sui Doctos libri duo*; *Oratio de Pace*; *Oratio de Philosophia*; *Encomium Agriculturæ*; *De Parsimonia*; *Dialogus de Puerorum Institutione.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 794 & 795.

BRITO (Diégo de) *p.* 472. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Carvatho ou de Carvalo, *lisez* Carvalho.

BRIVE-LA-GAILLARDE, *l.* 2 & 3. *au lieu de* à deux ou trois, *lisez* à quatre; & *l.* 3. *au lieu de* à cinq ou six, *lisez* à sept.

P. 473. *col.* 1. Avant BROCHARD, *mettez* l'article qui suit.

* BROCHÆUS (Guillaume) de Limbourg, Jésuite & Théologien d'une grande piété, entra dans la Société à Rome, l'an 1551. On a de lui, *De Disputationis vi ac necessitate*; *De Sacramentis novæ Legis*; *De tribus bonorum Operum generibus*; *De Oeconomia Verbi*; *De Lege & Libertate Christiana*; *De Veritate Corporis Christi in Eucharistia.* Il mourut à Tréves en 1583. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 308.

BRODEAU (Victor) *col.* 2. *n.* 1. *l.* 1 & 2. *au lieu de* a donné commencement à la noblesse de sa Maison selon quelques-uns, car *lisez* a donné, selon quelques-uns, commencement à la noblesse de sa Maison; mais cela n'est fondé que sur des Mémoires apocryphes. Ayant

L. 18. *au lieu de* 1635, *lisez* 1653.

L. 42. après le mot *Roussillon*, *ajoûtez* ce qui suit. Il est Auteur de la Traduction de l'Italien en François, *Du Divorce Céleste*, composé par Ferrante Pallavicini. Cette Traduction a été imprimée à Amsterdam, *in douze* en 1696.

BRODEAU (Victor) *p.* 474. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* 38 ans, *lisez* plusieurs années

P. 475. *col.* 2. Avant BRONCHORST, *mettez* ce qui suit.

BROMSBERG. *Voyez* BYDGOSKI.

P. 476. *col.* 1. BRONDOLA, *lisez* BRONDOLO.

Col. 2. BROUGTON, *lisez* BROUGHTON.

P. 477. *col.* 1. N. XII. *l.* 2. *au lieu de* Bridiert, *lisez* Bridiers.

N. XIII. *l.* 13. *au lieu de* Compeyet, *lisez* Compeys

Col. 2. Avant BROSSES, *mettez* l'article qui suit.

* BROSSE (Joseph La) naquit à Toulouse l'an 1636 d'une bonne famille. Après avoir fait ses études d'Humanitez, il entra dans l'Ordre des Carmes Déchaux & y prit le nom d'*Ange de S. Joseph.* Il fit ensuite sa Philosophie & sa Théologie, après quoi il se consacra aux Missions. Ayant été destiné par le Pape Alexandre VII aux Missions du Levant avec trois autres Carmes, ils partirent de Rome le 12 novembre 1663, & arrivérent à Smyrne le cinquiéme mai 1664, & ensuite à Ispahan le quatriéme novembre suivant. Il demeura pendant 14 ans tant en Perse qu'en Arabie & fut Prieur, d'abord à Ispahan, puis à Bassora. Les Turcs ayant enlevé cette derniére ville à Hassen, Princes des Arabes, les Missionnaires députérent à Constantinople, le Pére La Brosse qui par l'entremise de M. de Nointel, Ambassadeur de France, obtint pour eux la protection de leur nouveau Maître. Ensuite il fut rappellé à Rome de la part du Pape Innocent XI, & il y arriva le 18 novembre 1679. Le Pape lui fit un accueil obligeant. De Rome il alla à Paris où il arriva le dixiéme août 1680. Il songea alors à y publier son *Thrésor de la Langue Persane*, dont il obtint le privilége; mais l'édition en fut retardée, parce que le Général des Carmes le fit Visiteur général des Missions de Hollande. Dans la suite il fit les fonctions de Missionnaire en Angleterre sous le régne de Jacques II, mais étant obligé d'en sortir, il se retira en Irlande, où il demeura quelques années. Etant de retour en sa patrie, après avoir exercé plusieurs emplois dans son Ordre, il devint Provincial en 1697. Il mourut dans le couvent de Perpignan le 29 décembre de la même année. On a de lui *Pharmacopœa Persica*, *ex Idiomate Persico in Latinum conversa*; *Gazophylacium Linguæ Persarum*, *triplici Linguarum clavi*, *Italicæ*, *Latinæ & Gallicæ.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 29. *p.* 26 *& suiv.*

BROUKHUSIUS (Janus) *p.* 479. *col.* 1. *l.* 39. *au lieu de* 1705, *lisez* 1702.

NB. Le Supplément de Paris & l'édition de 1732 à Paris mettent sa mort à l'an 1708; mais le Grand Dictionnaire universel Hollandois & le Pére Niceron la mettent à l'an 1707

Avant BROUNISTES, *mettez* ce qui suit.

BROUMAT. *Voyez* BRUMAT.

BROWN, *p.* 481. *col.* 2. *ajoûtez* ou BROWNE.

Avant BROWNISTES, *mettez* l'article qui suit.

* BROWN ou BROWNE (Thomas) différent du précédent, naquit dans le Comté de Middlesex en Angleterre vers l'an 1604. A l'âge de 16 ans il entra dans le Collége du Corps de Christ à Oxford, & y prit le degré de Maître-ès-Arts en 1627. En 1636, il fut fait Procureur de l'Université l'année sui-

fuivante il fe fit recevoir Bachelier en Theologie, & Guillaume Laud, Archevêque de Cantorbéry le prit pour fon Chapelain ordinaire. Enfuite il devint Recteur de Sainte-Marie-la Grande à Londres, Chanoine de Windfor en 1639, & enfin Recteur d'Oddington dans le Comté d'Oxford. En 1642, il prit le degré de Docteur en Théologie. Il perdit fa Rectorerie d'Oddington par fon attachement à fon Roi, Charles I. Cela l'obligea à paffer en Hollande, où la Princeffe d'Orange le prit à fon fervice en qualité de Chapelain. Au rétabliffement de Charles II, il rentra en poffeffion de tous fes Bénéfices, dont il ne retint que le Canonicat de Windfor, où il mourut le fixiéme décembre 1673. On a de lui en Anglois les Ouvrages fuivans, *Sermon fur le verfet quatriéme du Pfeaume 134; La Clef du Cabinet du Roi, ou Remarques fur trois différens Difcours, &c.* En Latin *Jufti Pacii Revifio Judicii Salmafiani, feu Refponforia ad Epiftolam Simplicii Verini de libro pofthumo Hugonis Grotii; Differtatio de Therapeutis Philonis adverfus Henricum Valefium.* Il a traduit du Latin en Anglois le fecond volume des *Annales de la Reine Elizabeth* par Camden. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome 23. p. 360 & fuiv.*

B R U C Æ U S (Henri) *p.* 482. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *réputation*, ajoûtez; *De Scorbuto Propofitiones*, à Roftock, en 1589, & en dernier lieu à Amfterdam 1720, *in octavo; Epiftola de variis rebus & argumentis Medicis*, dans les *Mifcellanées* de Smetius, à Francfort en 1611, *in octavo.*

Col. 2. Avant B R U E L (Barthélemi) *mettez* l'article qui fuit.

B R U E Y S (David-Auguftin) naquit l'an 1640 à Aix, ou felon d'autres à Narbonne. Il fut élevé dans la Religion Proteftante, que fes parens profeffoient, & deftiné au Barreau, mais fon goût pour l'étude de la Théologie l'emporta fur celle du Droit. Il compofa contre l'Eglife Romaine deux Ouvrages, intitulez *Reponfe* au livre qui a pour titre *Expofition de la Doctrine de l'Eglife* par M. Boffuet, Evêque de Meaux; & *Entretiens fur l'Euchariftie*, où il attaque la préfence réelle; mais en 1682 il changea de parti, & abjura la Religion qu'il avoit profeffée jufques-là, & fe fit Catholique. Depuis ce tems-là il fe livra entiérement à la Controverfe. Après la mort de fa femme il embraffa l'état eccléfiaftique. Le Clergé de France, lui accorda une penfion, & le Roi y en joignit une autre de 500 livres. Outre les livres qu'il compofa avant fon abjuration, on a encore de lui les Ouvrages fuivans, *Examen des raifons qui ont donné lieu à la féparation des Proteftans; Défenfe du Culte extérieur de l'Eglife Catholique; Réfutation de deux Réponfes faites à l'Examen, &c.; Réponfe aux plaintes des Proteftans contre les moyens que l'on employe en France pour les réünir à l'Eglife; Traité du légitime ufage de la Raifon, principalement fur les objets de la Foi; Paraphrafe de l'Art Poëtique d'Horace*, avec le Latin à côté; & plufieurs Tragédies & Comédies. M. Brueys mourut à Montpellier le 29 novembre 1723. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome 23. p. 45 & fuiv.*

P. 483. *col.* 2. Avant B R U H L, *mettez* l'article qui fuit.

* B R U G U E'R E ou B R U G U I E'R E (La) petite ville de France, dans le diocéfe de Lavaur, eft fur la rive gauche de l'Agout, au fud-eft de la ville de Lavaur, dont elle eft éloignée de fept à huit lieues.

P. 484. *col.* 1. N. IV. Pierre Brûlart, *l.* 20. *au lieu de* vivant en 1701, *lifez* mort à Paris le feptiéme mars 1714, âgé de 69 ans.

L. 21. après le mot *galére*, *ajoûtez*, mort en 1658.

Col. 2. *l.* 9. N. VII. Louïs Brûlart, après le mot *Montferrand*, *ajoûtez* morte au mois de novembre 1717.

L. 10. après le mot *Bois-février*, *ajoûtez*, morte veuve à Paris le 21 octobre 1710, âgée de 63 ans.

L. 12. après le mot *Maine*, *ajoûtez*, morte veuve à Paris le 27 juin 1732, dans la 83 année de fon âge.

N. VIII. Roger Brûlart, *l.* 7. après le mot *Roi*, *ajoûtez*, morte à Huningue, d'hydropifie, le 24 mai 1681, âgée de 32 à 33 ans.

L. 15 & 16. *au lieu de* le. . . . décembre 1703, *lifez* au mois de juillet 1705.

N. VIII. Carloman-Philoge'ne, *l.* 6. après le mot *dernier*, *ajoûtez* ce qui fuit. Il obtint le 31 mars 1719, le Gouvernement d'Epernay de 2000 livres de rente, vacant par la mort du Marquis de Puifieux fon frére, avec une penfion de 5000 livres fur le revenu du Gouvernement d'Huningue. Il eft mort d'une fluxion de poitrine à Paris le 27 novembre 1727, âgé de 71 ans. Il avoit époufé au mois d'août 1697, *Louïfe* Bigot, fille d'*Antoine* Bigot, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Louïfe* Renard, dont il a eu 1. Louïs-Philoge'ne qui fuit; 2. *Marie*, née le 30 octobre 1707.

Effacez ce qui fuit après le mot *dernier.*

N. IX. Louïs-Philoge'ne, *l.* 3. après 1722, mettez *Charlotte-Félicité*; *l.* 6. après le mot *Rebenac*, *ajoûtez*, dont il a eu une fille née le cinquiéme novembre 1725, morte.

P. 485. *col.* 2. *l.* 31. *au lieu de* en août, *lifez* à Montpellier le 30 avril

N. VII. Pierre Brûlart: *au lieu de* cet article, *mettez* les deux fuivans.

VII. Pierre Brûlart, Marquis de Genlis, y faifant fa réfidence, diocéfe de Noyon, étant refté feul de neuf fréres qu'ils étoient, renonça à l'état eccléfiaftique, & fe démit en 1702 de l'Abbaïe de Sainte-Elifabeth de Genlis, de l'Ordre de Premontré, qu'il poffédoit depuis 1669. Il mourut dans fon château de Genlis, diocéfe de Noyon, le 18 janvier 1733, dans la 85 année de fon âge, ayant eu d'*Anne-Claude* Brûlart de Puifieux, fa femme, deux fils, dont l'un eft mort; celui qui refte eft Pierre qui fuit.

VIII. Pierre Brûlart, Marquis de Genlis, âgé d'environ 27 ans en 1733 qui a été marié au mois de novembre 1726, avec une fille d'*Emanuel-Jofeph* de Hallencourt, Marquis de Dromefnil, cy-devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers Dauphins, & de *Louïfe* de Proify de Morfontaine, de laquelle il n'a eu jufqu'à préfent que deux filles, qui n'ont pas vécu.

B R U N F E L D T (Othon) *p.* 488. *col.* 2. *l.* 17. après le mot *Medicinæ*, ajoûtez *Herbarum vivæ Icones ad naturæ imitationem effigiatæ, cum appendice de ufu & admiratione Simplicium*, en trois volumes *in folio*, à Strasbourg; *Opufcules fur la Botanique* dans ce même volume, *in folio*, 1536.

A la fin de l'article *ajoûtez* Manget, *Bibliotb. Script. Medic. tome* 1. *in folio*, *p.* 518 & 519.

P. 489. *col.* 1. *l.* 38. *au lieu de* Toppin, *lifez* Toppi.

B R U N O (Saint) *p.* 490. *col.* 2. *l.* 21. *au lieu de* 1086, *lifez* 1089.

L. 27. *au lieu de* Petreius, *lifez* de Camp.

B R U N S F E L S (Cotton) C'eft ainfi que le nomme le Supplément de Paris 1735: c'eft une faute. Il faut dire (Othon)

P. 494. *col.* 1. N. XIX. *n.* 2. Antoine-Ulric, *l.* 18. après *Meiningen*, *ajoûtez*, morte à Meiningen le 15 mars 1729, dans la 71 année de fon âge.

N. XX. Auguste-Guillaume. A la fin de cet article *ajoûtez* ce qui fuit. Il mourut d'une apoftume à Wolffembuttel, lieu de fa réfidence, le 23 mars 1731, âgé de 69 ans & 15 jours, & fut inhumé le 25 mai fuivant, avec une grande pompe, dans la chapelle du château de Brunfwick. Comme il ne laiffa point d'enfans, fa fucceffion & fes Etats pafférent à fon frére Louïs-Rodolphe qui fuit.

N. XX. Louïs-Rodolphe, *l.* 4. *au lieu de* Ottingen, *lifez* Oetingen.

Col. 2. Avant *B R A N C H E de Z E L L*, *mettez* ce qui fuit.

XX. Ferdinand-Albert, Duc de Brunfwick-Lunebourg-Bévern, né le 19 mai 1680, étant Major Général des armées de l'Empereur, & Colonel d'un régiment d'Infanterie à fon fervice, fut pourvu en 1715 du Gouvernement de Comore en Hongrie, dont il fut mis en poffeffion le 16 janvier 1716. Le Roi de Danemarck le nomma Chevalier de fon Ordre de l'Eléphant le 16 avril 1727. Il eft héritier préfomptif des Etats de Brunfwick & de Wolfembuttel. Les enfans fortis du mariage de ce Prince avec *Antoinette-Amélie* de Brunfwick-Wolfembuttel, fille de *Louïs-Rodolphe*, Duc de Brunfwick-Blankenbourg, & de *Louïfe-Chriftine* d'Oetingen, & fœur de l'Impératrice régnante, qu'il a époufée le 15 octobre 1712, font 1. Charles qui fuit; 2. *Antoine-Ulric*, né le 28 août 1714, qui s'eft rendu à Pétersbourg à la Cour de la Souveraine de Ruffie, où il arriva le onziéme février 1733, & où il fut reçu avec de très-grands honneurs & beaucoup de diftinction; 3. *Elifabeth-Chriftine*, Princeffe de Bévern, née le huitiéme novembre 1715, fiancée à Berlin le dixiéme mars 1732, & mariée le 12 juin 1733, avec *Charles-Frédéric*, Prince Royal de Pruffe & Electoral de Brandebourg; 4. *Augufte*, né le 23 novembre 1719, & mort le 26 mars 1720; 5. un autre fils, né le 12 janvier 1721; 6. *Chriftine-Amélie*, née le 12 février 1722; 7. *Frédéric-Guillaume*, né à Wolfembuttel le 17 janvier 1731; & 8. *Frédéric-François* de Brunfwick-Bévern, né à Brunfwick le huitiéme juin 1732.

XXI. Charles de Brunfwick-Lunebourg, Prince héréditaire de Bévern, né le premier août 1713, fut élevé par l'Empereur au grade de Colonel actuel Impérial au mois de novembre 1730, & époufa à Berlin le deuxiéme juillet 1733, *Philippine-Charlotte*, troifiéme fille de *Fréderic-Guillaume*, Roi de Pruffe, Electeur du Saint-Empire Romain, Markgrave de Brandebourg, & de *Sophie-Dorothée* de Brunfwick-Lunebourg-Hanovre, qui lui avoit été fiancée dès le 19 mai 1730.

NOUVELLE BRANCHE DE BRUNSWICK-Bevern.

XX. Ernest-Ferdinand, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern, frére puîné de *Ferdinand-Albert*, Duc régnant de Bévern, commence cette branche. Il eft né le quatriéme mars 1682, a été élu Prevôt de l'églife de S. Blaife & de S. Cyriaque de Brunfwick, au lieu du feu Duc *Ferdinand-Chriftian*, fon frére jumeau, en 1706, & a été fait Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empire, à la place du feu Markgrave de Brandebourg-Bareith, au mois de juin 1727. Il a époufé *Eléonore-Charlotte* de Courlande, née le onziéme juin 1686, fille de *Frédéric-Cafimir*, Duc de Courlande, & de *Sophie-Amélie* de Naffau-Siegen fa premiére femme, & en a eu 1. *Augufte-Guillaume*, né le dixiéme octobre 1715; 2. *Chriftine-Sophie*, mariée à Brunfwick le 26 décembre 1731, avec *Frédéric-Erneft*, Markgrave de Brandebourg-Culembach, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, & Gouverneur de Gottorp pour le Roi de Danemarck; 3. un fils, né la nuit du premier au deuxiéme janvier 1721; 4. une fille, née la nuit du fecond au troifiéme juin 1724; 5. *Frédéric-Augufte*, né le troifiéme août 1726, & mort à une heure du matin le 30 mars 1729; 5. *Frédéric-Charles-Ferdinand*, né le cinquiéme avril 1729; & 7. *Jean-Antoine* de Brunfwick-Bévern, né à Brunfwick le 16 février 1731, au foir.

N. XVIII. George, Duc de Brunfwick-Zell, *l.* 23. après 1711, *ajoûtez* ce qui fuit. Cette Princeffe mourut fubitement en fa maifon de campagne au village d'Aniéres, près de Paris le 12 août 1730, fur le midi, âgée de 78 ans & 20 jours, étant née le 23 juillet 1652. Après avoir fait pendant plufieurs années fon féjour en Italie à la Cour du Duc de Modéne fon gendre, elle s'étoit retirée en dernier lieu en France, & faifoit fa réfidence ordinaire au Palais du Luxembourg à Paris depuis le quatriéme novembre 1720.

P. 499. *col.* 1. Avant B R Z E S T Y E, *mettez* ce qui suit.

B R Z E S C I E. *Voyez* B R E S S I C I.

P. 502. *col.* 2. Avant B U C H A N - N E S S, *mettez* ce qui suit.

B U C H A N, province d'Ecosse. *Voyez* B U Q U H A N.

P. 504. *col.* 1. Avant B U C K E N H A M, *mettez* l'article qui suit.

* B U C K E N F I O R D, Golfe de Norvége dans la province de Stavanger, au nord de la ville de Stavanger. * *Carte des Couronnes du Nord*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

Col. 2. Avant B U D E, *mettez* l'article qui qui suit.

B U D D E U S (Jean-François) naquit le 25 de juin 1667, à Anclam, ville de Poméranie, où son pére étoit Ministre. Comme on remarqua de bonne heure en lui des talens pour l'étude, on l'y destina sans balancer; & il fit dès son enfance des progrès considérables. Avant que d'aller à l'Université il avoit par devers lui de fort bonnes Humanitez, la connoissance des Langues Hébraïque, Chaldaïque & Syriaque, & la lecture du texte original de l'Écriture sainte réïtérée plusieurs fois. En 1685, il alla à Wittenberg, où ses études Académiques se firent avec une diligence & une exactitude proportionnées à la rapidité de ses progrès précédens. Il fut Disciple des plus habiles Professeurs de Philosophie, de Belles Lettres, de Droit & de Théologie. Schurtzfleisch pour l'Histoire, Dassovius pour les Langues Orientales; Ziegler pour le Droit Canon, furent entre autres du nombre de ses Maîtres. Il soutint sous le premier des Théses publiques sur la Hongrie & la Transsylvanie; & d'autres sous M. Neuman, sur ceux qui ont paraphrasé le Nouveau Testament en vers Grecs. M. Buddeus n'avoit pas encore 20 ans accomplis qu'il fut jugé capable d'enseigner les autres, & déclaré Maître-ès-Arts. Il publia à cette occasion une Dissertation sur les Symboles de l'Eucharistie, & depuis, plusieurs autres sur divers sujets. Son érudition le fit recevoir en 1689, Ajoint de la Faculté de Philosophie, qualité qui lui donnoit une vocation plus marquée à faire part de ses lumiéres à d'autres, & qui mit aussi son mérite dans un plus grand jour. Peu de tems après ceci, il se transporta à Iéna, où il donna des leçons aux Etudians avec beaucoup de succès, & où il se fit aimer & estimer des Professeurs. En 1692, il fut appellé à Cobourg, où il y a un Collége Académique, en qualité de Professeur des Langues Gréque & Latine. En 1693, lorsque l'Electeur de Brandebourg Frédéric, depuis Roi de Prusse, fonda l'Université de Halle, on jugea que M. Buddeus méritoit de remplir la place de Professeur de Morale & de Politique, & on lui en adressa la vocation, qu'il accepta. Après qu'il en eut exercé les fonctions prés de douze ans avec un applaudissement général, il fut appellé à Iéna en 1705, en qualité de Professeur en Théologie. Le Roi de Prusse vit avec peine M. Buddeus sortir de ses Etats, & ordonna à l'Université de Halle de tâcher de le conserver; mais ce savant homme crut que la Chaire de Théologie de Iéna étoit ce qui lui convenoit le mieux. Il y a en effet passé le reste de ses jours, c'est à dire, plus de 24 ans, sans que les importans emplois qu'on lui a offerts ayent pu l'engager à quitter cet établissement. Les Ducs de Saxe de la branche Ernestine, ausquels appartient l'Université de Iéna, convaincus que M. Buddeus en étoit un des principaux ornemens, lui ont procuré tout l'agrément qu'il pouvoit souhaiter, en lui donnant diverses charges honorables & de confiance. En 1714, il fut fait Conseiller ecclésiastique du Duc de Hildbourgshausen: depuis on lui conféra l'inspection des Etudians des païs de Gotha & d'Altenbourg; & il devint enfin Assesseur de l'assemblée nommée *Concilium arctius*, destinée au soin & au Gouvernement de l'Université. Il fut aussi trois fois pro-Recteur de l'Université (les Ducs de Saxe s'en étant reservé le Rectorat) & il l'auroit même été une quatriéme fois, s'il n'avoit pas refusé cette charge. On peut dire sans le flatter, qu'il a extrémement contribué au grand concours d'Etudians qui peuplent, pour ainsi dire, cette ville. Son auditoire étoit toujours rempli, souvent même jusqu'à la foule; & l'empressement, avec lequel on le suivoit, étoit un juste hommage dû à son érudition, à sa capacité, à sa piété & à sa vertu. Il étoit clair & méthodique: c'est ce que prouve ce grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez. Ennemi du fatras scholastique, il n'en parloit qu'autant qu'il le falloit pour faire entendre à ses Disciples certains termes qu'on ne doit pas ignorer. Etablir le dogme, répondre sans aigreur, & avec précision aux objections, narrer l'histoire des sentimens qu'il y a eu dans l'Eglise Chrétienne jusqu'à présent sur chaque point de Doctrine, tirer enfin des Dogmes de la Théologie des usages de piété, c'étoit l'ordre qu'il suivoit dans ses leçons. Il avoit sur tout une attention singuliére à ce dernier article. Il étoit dans son élément quand il en venoit aux conséquences de Morale & de pratique; & il fournissoit à ses Disciples dans sa propre conduite, d'excellens modéles de dévotion, de charité pour les pauvres, de régularité, & particuliérement de douceur & de patience. Il a témoigné qu'il savoit pratiquer ces vertus par la maniére dont il a soutenu les attaques de certains Antagonistes, que sa réputation & ses Ouvrages lui ont suscitez; & dont quelques uns l'ont attaqué d'une maniére peu chrétienne. M. Buddeus malgré les occupations perpétuelles de sa charge, dont il remplissoit ponctuellement les fonctions, savoit se ménager assez de tems pour prêcher tous les 15 jours, pour entretenir une correspondance fort étendue, pour recevoir les Etrangers qui souhaitoient de le voir, ou les Etudians qui avoient à le consulter, & pour composer des livres que le Public a toujours reçus avec un empressement plus grand que ne l'est d'ordinaire celui qu'il témoigne pour les Ouvrages Théologiques. Un tempérament heureux & robuste le mettoit en état de suffire à tout cela. Quelques rhumes & quelques fluxions furent presque tous les maux ausquels il fut sujet: encore s'en délivroit-il assez promtement. Il faut pourtant y ajoûter une assez forte dureté d'ouïe dont il fut incommodé durant les dernières années de sa vie. Un de ces petits rhumes, dont on vient de parler, le prit le neuviéme novembre 1729. Comme il se disposoit à faire un voyage à Gotha, il ne jugea pas qu'une semblable indisposition dût empêcher, ni même retarder son voyage. Il l'entreprit donc, & il sembloit que la fluxion allât se dissiper, comme elle avoit fait tant d'autres fois, lorsque tout d'un coup la fiévre s'y étant jointe, elle attaqua la poitrine avec tant de violence qu'elle emporta M. Buddeus le 19 de novembre. Sa maladie & sa mort furent tranquilles, & accompagnées de beaucoup de marques de piété. Il fut enterré à Gotha sans aucune cérémonie, comme il l'avoit expressément ordonné. M. Buddeus avoit été marié deux fois. En 1693, il épousa *Catherine-Susanne* Posner, fille de M. *Gaspard* Posner, Professeur de Physique à Iéna, laquelle lui donna trois fils & une fille. Deux des fils sont morts avant le pére: le troisiéme s'appelle *Guillaume-François.* Il est Conseiller de Justice à la Cour du Prince de Schwartzbourg-Rudelstadt. La fille a été mariée en 1718 à M. Valch, qui étoit Docteur & Professeur en Théologie. Deux ans auparavant, M. Buddeus avoit contracté un second mariage avec *Magdelaine-Eléonor* Zopff, fille de M. *Jean-Gaspard* Zopff, Chapelain du Comte de Reussen à Géra, de laquelle il a eu deux fils, dont l'un seulement, nommé *Jean-Frederic* lui a survécu. M. Buddeus avoit une bibliothéque très-bien choisie, sur tout pour les Péres & l'Histoire Ecclésiastique. Elle est échue en partage à M. Valch, son gendre, son Disciple, & son intime ami. Il a aussi entre les mains un grand nombre de lettres écrites par divers Savans à son illustre beau-pére, dans lesquelles il se trouve sans doute bien des choses qui méritent d'être sues. Il faut espérer que le Public en profitera de maniére ou d'autre. On a de lui les Ouvrages suivans, *De Origine Cardinalitiæ dignitatis*; *Prudentiæ Civilis Rabbinicæ Specimen*, *sive R. Isaaci Abarbanelis Dissertatio de Principatu Abimelechi*, *Observationibus illustrata*; *De Moribus Philosophorum Dialogus*; *Elementa Philosophiæ Practicæ*; *Sapientia Veterum*; *Introductio ad Historiam Philosophiæ Hebræorum*, *una cum Dissertatione de Hæresi Valentiniana*; *Parerga Historico-Theologica*, ou Dissertations, *de Symbolis Eucharistiæ*, *de Theodotione*, *de Allegoriis Origenis*, *de Ludovico Bavaro Imperatore*, *de ruina murorum Hierichuntinorum*, *de Artibus tyrannicis Hieronymi Savonarolæ*, *Animadversiones in Petri Chauvini librum de Religione naturali*, *Retractatio de Hieronymo Savonarola*; *Elementa Philosophiæ Instrumentalis*; *Elementa Philosophiæ Theoreticæ*; *Selecta Juris Naturæ & Gentium* ou Recueil de Dissertations, *de Expeditionibus cruciatis*, *de Successionibus primogenitorum*, *de Pietate philosophica seu Religione naturali*, *de Jure Belli circa res sacras*, *de Cultura ingenii*, *de Officio imperantium circa conscribendum Militem*, *de Testamentis summorum imperantium speciatim Caroli II Hispaniæ Regis*, *item de Jure Gentis Austriacæ in regnum Hispaniæ*; *Historia Juris Naturalis*, *Jurisprudentiæ specimen*; *Primitiæ Ienenses*; *Analecta Historiæ Philosophicæ*, ou Recueil de Dissertations, *de Peregrinationibus Pythagoræ*, *Philosophus Fabularum Amator*, *De Erroribus Stoïcorum in Philosophia Morali*; Quatre Dissertations, *de Scepticismo Morali*, *de superstitioso Mortuorum apud Chinenses Cultu*, *de Spinozismo ante Spinozam*, *de Καθάρσει Pythagoræo-Platonica & de Ασκήσει Philosophica*; *Disquisitio Theologica de Moderamine inculpatæ tutelæ in Certaminibus Theologorum cum Observationibus Apologeticis*; *Institutiones Theologiæ Moralis*; *Commentatio Academica de Concordia Religionis Christianæ*, *Statusque Civilis*, avec d'autres Dissertations, *de Ratione Status circa fœdera*, *de eo quod decet circa Solemnia Principum*, *de Metu Comparationis ad Taciti Annales*, *l.* 1. *c.* 76, *An Alchemistæ sint in Republica tolerandi*; *Dissertationum Theologicarum Syntagma*, contenant les piéces suivantes, *Dissertatio qua evincitur Clementem Romanum & Irenæum non favere Missæ Pontificiæ*, *de Prærogativis Fidelium Novi Testamenti*, *de Origine & Potestate Episcoporum*, *de Peccatis typicis*, *de Origine*, *Dignitate & Usu Hominis Christiani*, *de Veritate Religionis Christianæ Philosophorum Gentilium obtrectationibus confirmata*; *Historia Ecclesiastica Veteris Testamenti*; *Theses Theologicæ de Atheismo & Superstitione variis Observationibus illustratæ*; *Avis sur l'Union des Protestans*; *Institutiones Theologicæ*, *Dogmaticæ*, *variis Observationibus illustratæ*; *Epistola de nonnullis ad quorumdam Ecclesiæ Evangelicæ in Silesia Ministrorum innocentiam vindicandam spectantibus*; *Pensées édifiantes sur les Sermons*; *Introduction Historique & Theologique aux principales Controverses de Religion*; *Historia Critica Theologiæ Dogmaticæ & Moralis*; (le fonds est de lui, mais il en a desavoué la publication) *Jugement sur la Philosophie de M. Wolff*; (Cet Ecrit en produisit plusieurs autres entre M. Wolff & ses Partisans, & les Partisans de M. Buddeus) *Meditationes Sacræ*, *antea sigillatim*, *nunc vero conjunctim editæ*; *Conspectus Thesauri Antiquitatum Ecclesiasticarum ab Auctore & G. Walchio edendi*; *Isagoge Historico-Theologica ad Theologiam universam singulasque ejus partes*; *Miscellanea Sacra sive Dissertationum aliarumque Commentationum ad Theologiam*, *Historiam Ecclesiasticam*, *& recentiores Controversias spectantium Collectio in tres partes distincta*: la premiére partie ne contient autre chose que le *Syntagma Dissertationum Theologicarum* dont il est parlé plus haut: la seconde comprend les piéces suivantes, *De Pelagianismo in Ecclesia Romana per Bullam Anti-Quesnellianam triumphante*; *Recentissimarum de Sacra Cœna Controversiarum Sylloge*; *Judicium B. M. Lutheri de Ecclesia Romana expensum & vindicatum*; *De Ecclesia Romana cum Ruthenica irreconciliabili*; *De Statu Ecclesiarum Apostolicarum*, *earum præcipue ad quas Paulus Epistolas suas scripsit*; *De bonarum Literarum Decremento nostra ætate non temere metuendo*; *De Apostasia*; *De eo quod in Theologia pulchrum est*; *De Libertate cogitandi*; *de Criteriis veræ falsæque Inspirationis*; *De fallibili Pontificis Romani Infallibilitate contra Matthæum Petitdidierium*; *De Conciliis Lateranensibus Rei Christianæ noxiis*; *De Origine Socinianismi ab Ecclesiæ Emendatione non repetenda*: la troisiéme partie renferme des Ouvrages Académiques publiez

som-

ſous les auſpices de M. Buddeus, mais dont il n'eſt pas l'Auteur; *Diſſertatio Epiſtolica ad virum Max. Rev. A. G. Graffium, ſententiam Auctoris de Pytoniſſa Endorea a J. A. Turretini Objectionibus vindicans*; *Conſidérations édifiantes ſur l'Epître aux Romains*; *Eccleſia Apoſtolica, ſive de Statu Eccleſiæ Chriſtianæ ſub Apoſtolis Commentatio Hiſtorico-Dogmatica*; *Commentatio de Veritate Religionis Evangelicæ, prout Lutherana eam profitetur Eccleſia*; *Epiſtola Apologetica pro Eccleſia Lutherana adverſus Javarskium*; *Compendium Hiſtoriæ Philoſophicæ cum Obſervationibus*; *De Ritibus Eccleſiæ Latinæ Judaïcis*; *De Inſtrumento Morali*; *De Paradoxo Platonicorum*, Deum nec intelligere, nec intelligi; Θεῖον Ῥητορικὸν, *ſeu illud quod in Oratione divinum eſt ad illuſtrandam Sectionem* 31 *Dionyſii Longini*; *De eo quod abominabile Deo eſt, ſeu charactere Legis Moralis*; *De Jure Zelotarum in Gente Hebræa*; *Obſervationes Politicæ in C. Corn. Taciti Annales*; *De Capitibus quibuſdam Fidei, de quibus Petrus Chauvinus Vrigniuſque inter ſe contendunt*; *De Principe Legibus humanis, ſed non Divinis ſoluto*; *De Habitu Animæ ejusque facultatum ad Actiones Morales*; *An naturali homines polleant vaticinandi facultate*; *De Comparatione Obligationum quæ ex diverſis hominum Statibus oriuntur*; *De Notionum Moralium, ad alias Diſciplinas tranſlatione caute inſtituenda*; Περὶ τῆς ἀκριβείας *in Vita Chriſtiana*; *De Fragrantia Chriſti ad II. Cor. c. 2. v. 15, 16*; *de omnibus concedenda Scripturæ Sacræ Lectione*, ſans compter les Harangues, les Sermons, les Programmes, & les Préfaces de pluſieurs Ouvrages. M. Buddeus a travaillé aſſez longtems aux *Acta Eruditorum* Latins. Il y a auſſi un bon nombre d'articles de ſa façon dans les *Obſervationes ſelectæ ad Rem Literariam ſpectantes*, connues vulgairement ſous le nom de *Obſervationes Hallenſes*. Il a fait auſſi une Préface au Moréri Allemand, imprimé à Leipſic. * *Bibliothéque Germanique, tome 22. p. 120. Préface du Moréri François de Bâle.* NB. Les Ouvrages dont en rapporte les titres François, ont été écrits en Allemand.

B U D E' Brachmane. *p.* 504. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* B U D E', *liſez* B U D D E S.

L. 2. *au lieu de* ſecond, *mettez* troiſiéme.

B U D E' (Guillaume) *p.* 505. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Grand, *liſez* Sécretaire du Roi &

P. 506. *col.* 1. *l.* 31. *au lieu de* 23, *liſez* 24.

Col. 2. *l.* 13. *au lieu de* Vorace, *liſez* Vérace.

L. 23. A la fin de l'article ajoûtez *Mémoires ſur la Vie de Guillaume Budé* dans le tome 5. des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, *p.* 350.

B U E I L, Maiſon. *p.* 507. *col.* 1. N. II. après le mot *ſuit*, ajoûtez. *Il ſera fait mention de lui dans un article ſéparé.*

N. III. *l.* 14 & 15. *au lieu de* mort en 1418, *liſez* mort le 19 janvier de l'an 1438, *qui aura un article ſéparé.*

P. 508. *col.* 1. Avant B U E I L (Jean V) *mettez* l'article qui ſuit.

* B U E I L (Hardouin de) Evêque d'Angers, gouverna cette égliſe pendant 66 ans, & aſſiſta à pluſieurs aſſemblées tenues de ſon tems pour différens ſujets, dans les années 1394, 1407 & 1408. En 1412, il reçut le Roi Charles VI à Angers. En 1417, il y fit les funérailles de Louïs II, Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou, dont il fut un des exécuteurs teſtamentaires. Ce Prélat a fondé à Angers un Collége qui porte encore aujourd'hui ſon nom. Il mourut le 19 janvier 1438, âgé de plus de 90 ans. * *Memoire manuſcrit.*

P. 512. *col.* 2. *l.* 80. *au lieu de* ſous 22 Rois, *liſez* ſous 24 Rois en comptant *Aſſaruch.*

P. 513. *col.* 1. Avant B U R G L E N F E L D T, *mettez* l'article qui ſuit.

P. 514. *col.* 1. *l.* 51. *au lieu de* au mois de février, *liſez* le 17 février.

A la fin ajoûtez, *partie* 1. *p.* 250.

B U L T E A U (Louïs) *p.* 517. *col.* 2. *l.* 28. *au lieu de* un, *liſez* Servatius Gallæus,

L. 29. après le mot *Proteſtant*, *ajoûtez* en Zélande;

L. 32. *au lieu de* 1686, *liſez* 1668

L. 33. *au lieu de* traduit, *liſez* traduite

L. 44. après le mot *vertu*, *ajoûtez.* Ce fut auſſi lui qui traduiſit du Latin en François, l'*Epître dédicatoire*, qui eſt à la tête du premier volume de S. Auguſtin, telle qu'elle fut préſentée à Louïs XIV.

P. 518. *col.* 1. B U N C Z E L doit être mis avant B U N D E R.

P. 519. *col.* 1. Avant B U O N A R O T I, *mettez* l'article qui ſuit.

* B U O N A N N I (Philippe) naquit à Rome le ſeptiéme janvier 1638. Après avoir fait ſes études pendant leſquelles il s'appliqua avec ſuccès au Deſſein, il entra dans la Compagnie de Jeſus le quatriéme octobre 1654. Son noviciat fini, il paſſa au Collége Romain, où il fit ſa Philoſophie ſous le Pére François Eſchinardi, dont il apprit auſſi les Mathématiques & l'Optique. Enſuite on l'envoya à Orviéte pour y profeſſer les Humanitez pour un certain tems, après quoi il retourna au Collége Romain pour y étudier en Théologie. Ayant été ordonné Prêtre, il alla enſeigner la Philoſophie à Ancone. Il fut rappellé à Rome en 1676, pour y être Archiviſte de la Maiſon Profeſſe. Il en fut tiré pour être Recteur du Collége des Maronites à Rome lequel il gouverna avec ſuccès pendant trois ans. En 1698, il en ſortit pour retourner dans le Collége Romain, où il fut chargé de mettre en ordre le cabinet de curioſitez, légué par Alphonſe Donnini en 1651, & que le Pére Athanaſe Kircher avoit enrichi conſidérablement. Il mourut d'apoplexie le 30 mars 1725, dans ſa 88 année. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Catalogus Provinciarum Societatis Jeſu, &c. Ricreazioni dell'occhio e della mente nell'Oſſervazione delle Chiocciole, &c.* traduit en Latin par l'Auteur ſous ce titre, *Recreatio mentis & oculi in obſervatione animalium teſtaceorum*, avec 450 figures; *Rifleſſioni ſopra la Relazione del ritrovamento dell' uova delle Chiocciole*; *Obſervationes circa viventia quæ in rebus non viventibus reperiuntur, cum Micrographia curioſa*; *Numiſmata ſummorum Pontificum Templi Vaticani fabricam indicantia*; *Numiſmata Pontificum Romanorum quæ a tempore Martini V, uſque ad annum 1669 vel autoritate publica vel privato genio in lucem prodiere*; *Lemmata Numiſmatum Romanorum Pontificum a Martino V, ad Innocentium XII*; *Muſæum Kircherianum, ſive Muſæum a P. Athanaſio Kirchero in Collegio Romano Societatis Jeſu jam pridem inceptum, nuper reſtitutum, auctum, deſcriptum & iconibus illuſtratum*; *Ordinum Religioſorum in Eccleſia militanti Catalogus, eorumque indumenta in iconibus expreſſa, Ordinum Equeſtrium & Militarium Catalogus, imaginibus expoſitus*; *La Gerarchia Eccleſiaſtica*; *Trattato della Vernice Sineſe, in forma di Lettera*; (cet Ouvrage a été traduit en François ſous le titre de *Traité des Vernis* &c.) *Gabinetto Armonico, pieno di Stromenti ſonori.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 30. *p.* 22 & *ſuiv.*

B U R A G R A D. *col.* 2. *liſez* B U R A G R A G.

L. 4. *au lieu de* Sola, *liſez* Salé

B U R A N A (Jean-François) *p.* 519. *col.* 2. *l.* 10. 11. 12 & 13. *au lieu de* Il travailla, &c. juſqu'au mot *Commentaires*, *liſez.* Il traduiſit la Logique d'Ariſtote, accompagnée d'un Commentaire; & cette Traduction fut imprimée Paris en 1533. Il a auſſi traduit de l'Hébreu d'Averroës un Abbrégé ou *Compendium* ſur les livres d'Ariſtote qu'on appelle *Priora Reſolutoria*, imprimé à Veniſe en 1539, avec une Traduction Latine de l'Hébreu d'Abulides Roſades, qui eſt une Expoſition de cet Auteur ſur les *Poſteriora Reſolutoria* d'Ariſtote. On a encore de Burana une Traduction Latine d'un *Traité de la Muſique*, du Grec d'Ariſtide Quintilien.

A la fin *ajoûtez.* Le Marquis Scipion Maffei, *Verona illuſtrata, l.* 3. *p.* 126. *in vol. de gli Scrittori Veroneſi.*

B U R C H A R D, Archevêque de Lyon, *p.* 520. *col.* 1. *l.* 7. après le mot *neveu*, *ajoûtez.* Ces derniers ont raiſon, puiſque le premier étoit frére de Conrad, & eut pour ſucceſſeur Amblard, & que le ſecond étoit fils de ce Prince & ſucceda à Amblard.

A la fin *ajoûtez.* * Le Pére Colonia, *Hiſt. Litter. de Lyon.*

B U R E A U (Jean) *p.* 521. *col.* 1. *l.* 21. *effacez* Ecuyer.

B U R G I (Alexandre) *p.* 523. *col* 1. *l.* 3 & 4. *au lieu de* au commencement du XVII ſiécle, *liſez* floriſſoit dans le XVI ſiécle.

L. 28. au lieu de *Nicolas* de la Balue, liſez *Nicolas* Balue.

Avant B U R G L E N, *mettez* l'article qui ſuit.

* B U R G K M A I R (N....) fameux Graveur en bois, contemporain d'Albert Durer, a gravé en bois de camayeu ou de clair-obſcur, pluſieurs années avant Ugo de Carpo, que les Italiens font Inventeur de cette ſorte de Gravure. * *Traité manuſcrit de la Gravure en bois, par* M. Papillon.

* B U R G L E N, village de Suiſſe, différent du bourg précédent, eſt dans le Canton d'Uri, à peu près au ſud-eſt de la ville d'Altorff, dont il eſt éloigné d'environ une lieue.

Col. 2. Avant B U R I, *mettez* l'article qui ſuit.

* B U R H I L L (Robert) ou B U R G H I L L, naquit le deuxiéme février 1572 à Dymock dans le Comté de Glocester. En 1587, il fut admis dans le Collége du Corps de Chriſt, & en 1603 reçu Bachelier en Théologie. Ayant enſuite été pourvu de la Rectorerie de Northwold, près de Thetford dans le Comté de Norfolck, & d'un Bénéfice dans l'égliſe de Héreford, il ſe fit recevoir Docteur en Théologie. Pendant les guerres civiles, il ſe retira à Northwold, où il mourut vers le mois d'octobre 1641. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Invitatorius Panegyricus ad Regem optimum de Elizabethæ nuper Reginæ poſteriore ad Oxonium adventu*; *In Controverſiam inter Johannem Howſonum & Thomam Pyum Sanctæ Theologiæ Doctores de novis poſt divortium ob adulterium nuptiis Tractatus, in ſex Commentationes & Elenchum monitorium diſtinctus*; *Reſponſio pro Tortura Torti contra Martinum Becanum Jeſuitam*; *De Poteſtate Regia & Uſurpatione Papali pro Tortura Torti, contra Parallelum Andreæ Eudæmon-Johannis Jeſuitæ*; *Aſſertio pro Jure Regio contra Martini Becani Jeſuitæ Controverſiam Anglicanam*; *Defenſio Reſponſionis Joannis Buckridgii ad Apologiam Roberti Cardinalis Romani.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 22. *p.* 254 & *ſuiv.*

B U R L E Y (Gautier) *p.* 524. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *Lettres*, *ajoûtez.* Cet Ouvrage a paru en 1603, ſous le nom d'*Antoine a Sala*, à Caſal, *in quarto.*

P. 526. *col.* 2. Avant B U R S E L L I, *mettez* ce qui ſuit: B U R S E ou B U R C E. *Voyez* B U R C Z A.

Avant B U R T O N (Guillaume) *mettez* l'article qui ſuit.

* B U R T O N (Henri) de la Secte des Indépendans de qui nous avons les deux Ouvrages ſuivans imprimez à Londres, *Jejunium Iſraëliticum, ſeu Meditatio in cap. 7. Iſaïæ, in quarto*, en 1628; *Septem Phialæ, ſeu expoſitio 15 & 16 cap. Apocalypſeos, in quarto*, en 1628. * *Voyez* le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra, in folio, p.* 658.

P. 528. *col.* 1. Avant ces mots B U S C H I U S (Jean) *Voyez* B U S C H, *mettez* l'article qui ſuit.

* B U S C H I U S (Herman) naquit vers l'an 1468 à Saſſembourg, château du diocéſe de Munſter. Son pére l'envoya de bonne heure à l'Ecole de Warendorp, d'où Rodolphe Langius, qui étoit le Mécéne des Gens de Lettres, le fit paſſer à Déventer, ou Alexandre Hégius enſeignoit alors avec beaucoup de réputation. Il alla enſuite à Heidelberg pour profiter des Leçons de Henri Agricola. En 1485, il alla faire un tour à Tubingue, d'où après quelque ſéjour il fit un voyage en Italie. A ſon retour, il commença à publier quelques unes de ſes Poëſies qui lui firent beaucoup d'honneur. Sa réputation le fit appeller à la Cour de Henri de Schwartzbourg, Evêque de Munſter, mais il n'y demeura pas longtems. Il aimoit à voyager, & l'on peut dire que ſa vie a été un voyage preſque continuel. Il vint en France, & alla enſuite viſiter la Saxe, le Brandebourg

&

& la Poméranie. En 1498, il étoit à Cologne d'où il passa successivement à Hamon, à Munster, à Osnabrug, à Bréme, à Hambourg, à Lubeck & à Weimar, & dans chacune de ces villes expliqua les Ecrits de Virgile, d'Horace, de Perse & des autres Auteurs. Il alla ensuite à Rostock, où il fit la même chose avec tant d'éclat, que Tilman Héveling qui enseignoit les Humanitez dans cette ville, se voyant abandonné de tous ses Ecoliers, souleva contre Buschius tous les Professeurs, & l'obligea de sortir de Rostock au bout de six mois de séjour. Buschius se retira à Grypswalde, où il enseigna les Belles Lettres pendant un an, au bout duquel il se transporta à Leipsic vers l'an 1503. De là il alla à Wittenberg où la forte brigue qu'on fit contre lui ne lui permit pas de faire un long séjour. On le vit successivement à Magdebourg, à Brunswick, à Hildesheim, à Minden, à Osnabrug, à Munster, à Déventer, à Amsterdam, à Alkmar, à Utrecht, & enfin à Louvain, faire tous ses efforts pour inspirer du goût pour les Belles Lettres, & pour y expliquer les anciens Auteurs Latins. Il se rendit ensuite en Angleterre, & retourna en Allemagne l'an 1517. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut rappellé à Cologne, d'où il fut contraint de sortir en 1518. Il se retira à Wésel où il fut chargé de la conduite de l'Ecole. De là il retourna à Wittenberg en 1522. Vers l'an 1526, il fut appellé à Marpourg où il professa quelques années. Il s'y maria en 1527 à l'âge de 59 ans, & eut un fils qui mourut avant lui. Enfin il se retira à Dulmen, où il mourut l'an 1534. On a de lui les Ouvrages suivans, *Carminum libri duo*; *Epigrammation sententiis utilibus & lepore gratissimo editum*; *Lipsica, sive de laude cultuque urbis Lipsensis Silva*; *Oestrum, sive Novorum Epigrammatum libellus*; *Spicilegium triginta quinque illustrium Philosophorum autoritates utilesque Sententias continens*; *In Laudem D. Virginis Epigrammata quædam*; *Carmen Scholasticum in laudem Urbis Embricæ*; *In Johannis Murmellii obitum Epicedium*; *In laudem Urbis Ruremundæ*; *Hendecassyllabi in obitum Novaquar. Comitis Guilhelmi*; *De contemnendo Mundo & amanda Virtute Carmen Sapphicum*; *Carmen in laudem Coloniæ Agrippinæ*; *Sermo Coloniæ in celebri Synodo ad Clerum dictus*; *Simulachrum Mortis*; *Commentarius in Artem Donati de octo-Partibus Orationis*; *Diomedis Grammaticæ Opus tripartitum*; *Decimationum Plautinarum Pemptades, sive Quinariæ, seu Collecti Sententiarum Flosculi ex Plauti Poëtæ Latinissimi Comœdiis*; *Commentarius in Claudiani Raptum Proserpinæ*; *Argumenta & Scholia in Silium Italicum*; *Adnotationes in Petronium Arbitrum*; *Commentarius in primum librum Martialis*; *Brevia Scholia in Virgilii Æneida*; *Vindiciæ contra Humaniorum Literarum Obtrectatores*; *De singulari Autoritate Veteris & Novi Instrumenti*; *De Pædobaptismo contra Anabaptistas*; *De Psalterio D. Virginis triplex Hecatostichon*; *Sertum Rosarium Virginis Mariæ, & de Imagine Servatoris*; *Carmen de Mediatore*; *Senecæ Vita ex electis Autoribus digesta, &c.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 25. *p.* 93-109.

B U S S I E'R E S (Jean de) *col.* 2. *n.* 2. *l.* 1. après le mot *Beaujolois*, *ajoûtez* ou de Lyon selon M. Chorier, ou selon d'autres de la ville de Beaujeu,

B U Z A N V A L (Nicolas Choart de) *l.* 5. Chicheray. N. B. l'édition de Paris de 1732 dit *Chicheras*.

L. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. au lieu de *étant mort*, *&c.* jusqu'au mot *Evêché*, *mettez* ce qui suit, ayant peu de tems avant sa mort fait une démission pure & simple de son Evêché entre les mains du Roi, Nicolas Choart y fut nommé à la considération de Nicolas Potier de Novion Président à mortier, son cousin germain, à la charge d'une pension de 12000 livres, en faveur de l'un des fils de ce président.

A la fin *ajoûtez* M. Méiangui ou selon le Supplément de Paris Mézangui, *Idée de la Vie & de l'Esprit de Messire Nicolas Choart de Buzanval, Evêque & Comte de Beauvais, &c.*

C.

CAB. CÆ. CAG. &c. | CAI. CAL.

C A B A S I L A S, *p.* 2. *col.* 2. *l.* 26. après 1604, *ajoûtez*. On a encore de lui une Exposition sur la vision d'Ezéchiel, des quatre animaux; une autre sur celle du même Prophéte d'un champ plein d'ossemens secs; & une autre sur les Evangiles.

L. 30. *& dern.* après le mot *siécle*, *ajoûtez*. Le Pére Le Long, *Biblioth. sacrée, p.* 660.

C A B A S S U T (Jean) *l.* 1 & 2. *au lieu de* né en Provence, est mort en 1685, *lisez* né à Aix en Provence, entra dès l'âge de 16 ans, dans la Congrégation de l'Oratoire, fut Professeur en Droit à Avignon, & mourut à Aix le 25 septembre 1685,

P. 3. *col.* 1. *l.* 5. après 1675, *ajoûtez*, & pour la derniére à Rouen 1703; mais les éditions de 1696 & de 1698 sont les meilleures. Il a donné encore

L. 7. *au lieu de* en 1681, *lisez* à Lyon, en 1685.

P. 4. *col.* 1. *l.* 7. après le mot *Histoire*, *ajoûtez* de la Religion des anciens Perses

P. 11. *col.* 1. Avant C Æ S A R, *mettez* ce qui suit.

C Æ S A L P I N I. *Voyez* C E S A L P I N.

C A G N A T I (Marcilio) *p.* 13. *col.* 2. *l.* 1. *ajoûtez* ou Marsile.

L. 2. *au lieu de* a vécu au commencement du siécle passé, *lisez* fut premier Lecteur en Médecine à Rome dans le XVI siécle

L. 11. au lieu de *Opuscula Varia*, &c. *mettez* ce qui suit; sur les inondations du Tibre; sur les maladies épidémiques; sur le 24 Aphorisme d'Hippocrate; de la maniére dont on procéde à Rome dans la guérison des fiévres; Observations diverses, Ouvrage plein d'une profonde érudition; l'Oraison funébre de Jean-Batiste Ferrari, Jésuite, Professeur de l'Ecriture Sainte dans le Collége Romain; *De Scriptoribus Medicis*; *De Ligno Sancto*; *de Morte causa partus*; *Enarrationum liber*; *Nuove efemeride de' Pianeti e altri Corpi celesti*.

Ajoûtez aux citations, Maffei, *Verona Illustrata*. Manget, *Biblioth. Script. Med. tome* 2. *p.* 3. *Voyez* aussi *le Supplement de Paris* 1735.

C A G N O L I (Belmonte) *l.* 6. après ces mots le Grand, &c. *ajoûtez*. Il est mort vers le milieu du XVII siécle

C A H O R S, *p.* 14. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Evêché*, *ajoûtez* autrefois

L. 3. après le mot *Aquitaine*, *ajoûtez*, & à présent d'Albi depuis l'érection de cette église en Métropole

C A J A D O (Henri) *col.* 2. *l.* 15. *au lieu de*. On ne sait en quel tems il est mort, *lisez*. Il mourut à Rome en 1508, comme on le croit, & l'on dit que ce fut à force de boire

C A I L L Y (De) *p.* 19. *col.* 1. *l.* 11 & 12. *au lieu de* On a réimprimé ses Poësies avec celles de La Chapelle en Hollande, en 1710, *lisez*. On a réimprimé ses Poësies avec celles de plusieurs autres, principalement le Voyage de Bachaumont & de la Chapelle, *in octavo*, à Amsterdam 1708, & depuis dans un Recueil de Poësies en deux volumes *in douze*, donné par M. de La Monnoye en 1714, à Paris, quoique le titre porte *Amsterdam*.

Ajoûtez aux citations, M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*.

C A I U S A G R I P P A, *p.* 21. *col.* 2. *l.* 16. après le mot *Cardinal*, *effacez* de

L. 17. *au lieu de* Pise, *lisez* Venise

P. 21. *col.* 2. *l.* 17 & 18. *au lieu de* dont la seconde contient, *lisez* entre lesquelles il y en a une sur

C A I U S (Jean) NB. Le Supplément de Paris, dit *l.* 1. qu'au lieu de *Norfolc* il faut dire *Nordwick*: c'est une faute: dites *Norwich*.

P. 22. *col.* 2. Après l'article de C A I U S (Jean) *mettez* celui qui suit.

* C A I U S (Bernardin) dont Manget parle *Biblioth. Script. Med. l.* 3. *tome* 2. *p.* 3 & 4. Celui-ci étoit de Venise, & postérieur à Jean Caïus, quoiqu'à peu près du même tems. Il a donné des Traitez *De Alimentis*, en 1608, *in quarto*; *De Sanguinis effusione*, en 1607, *in quarto*; *De vesicantium usu*, en 1606; *Bernardini Paterni Explanationes in primam Fenn primi Canonis Avicennæ*, en 1596, *in quarto*. Tous ces Ouvrages ont été imprimez à Venise.

P. 23. *col.* 1. Avant C A L A B R O I S (Giachino-Gréco) *mettez* ce qui suit.

C A L A B R O I S (Le Chevalier) *Voyez* P R E T I (Matthias)

P. 24. *col.* 1. Avant C A L A M I T A, *mettez* l'article qui suit.

* C A L A M I S, Graveur & Statuaire célébre dans l'Antiquité. Il étoit Athénien. Ses Ouvrages ont été fort estimez: mais Cicéron le mettoit beaucoup au dessous de Praxitéle & même de Myron. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

C A L A N O (Prosper) *p.* 24. *col.* 2. *l.* 2. après 1524, *ajoûtez*. On a de lui, une Paraphrase Latine sur le livre de Galien, *de inæquali temperie*. On y a joint plusieurs autres Traitez de Médecine, comme un Commentaire *de tuenda valetudine*, &c. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome* 2. *l.* 3.

Col. 2. Avant C A L A N U S, *mettez* l'article qui suit.

* C A L A N O (Maurice) de Ferrare, Philosophe & Médecin très-célébre a beaucoup écrit, mais il n'a fait imprimer qu'un Traité Latin, des Propriétez individuelles. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

P. 26. *col.* 1. C A L C A G N I N I, *l.* 1. *au lieu de* (Célio) *lisez* (Louis-Célio)

* C A L C E'O L A R I (François) célébre Botaniste dans le XVI siécle, est un des premiers qui se soient appliquez à rechercher & à recueillir une grande variété de plantes, de minéraux, &c. En 1554, il entreprit avec Aldrovande un voyage au Mont-Baldo, qui étoit alors l'école la plus célébre des Botanistes. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

Col. 2. Avant C A L D A S, *mettez* l'article qui suit.

* C A L D A R O N (Jacques) de Palerme, né en 1651, étoit Philosophe, Médecin, Apothicaire, Chymiste très-habile, vivoit encore en 1730, mais fort avancé en âge. On a de lui, *Della Natura, qualita e virtu della Terra di Baida*; *Del modo come e fatta la China-china*; *Epistola Botanica*; *Pretia simplicium ac compositorum Medicaminum*; *Examen & Oedipus Aromatariorum*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

C A L D E R I N U S (Domitius) *col.* 2. *l.* 2 & 3. *au lieu de* Caldera (ou Caldiero) petit bourg près de Vérone d'où il prit le surnom de Calderinus, *lisez* à Torri sur le lac, dans le diocése de Vérone

L. 13. *au lieu de* dans son païs, *lisez* à Rome

P. 26. *col.* 2. *l.* 13 & 14. *effacez* Il n'avoit alors que trente ans.

P. 27. *col.* 1. après l'Epitaphe, *ajoûtez* ce qui fuit. Calderinus a donné un ample Commentaire fur Martial, un autre fur Juvénal; Défenfe contre le Grammairien Brothée, c'eft à dire, *Angelo Sabini*. On a auffi de fes Notes fur Virgile. Il a de même travaillé fur les Métamorphofes d'Ovide, fur Perfe & fur Catulle. Il a commenté l'*Ibis*, & les Sylves de Stace; il a donné, Differtation fur les Héroïdes d'Ovide; Differtation fur les endroits les plus difficiles de Properce. Il avoit prefque achevé avant fa mort, des Commentaires fur les Lettres de Cicéron à Atticus, fur Suétone & fur Silius Italicus. Il a laiffé de plus un Recueil d'Obfervations en trois livres, & plufieurs autres Ouvrages, & cependant l'Auteur n'avoit que trente ans lorfqu'il mourut.

Après les citations *ajoûtez*. Scipion Maffei, *Verona illuftrata*.

Avant CALDERON, *ajoûtez* l'article qui fuit.

* CALDERINUS (Domitius) Jurifconfulte habile, vivoit au commencement du XVI fiécle. Il étoit de Vérone: les uns l'appellent *Calderino Mirani*, & les autres *Mofcardo Cefare Mirani Calderini*. Il a fait plufieurs Ouvrages, entre autres un Dictionnaire Latin à l'ufage des claffes. M. Maffei en parle auffi dans fon cinquiéme livre *De gli Scrittori Veronefi*, *p.* 224. de l'édit. *in folio*, de la *Verona illuftrata*.

CALDERON (Pierre) *l.* 5. après 1664, *ajoûtez*. On les a toutes recueillies & imprimées à Madrid en 1689, *in quarto*, en neuf volumes,

CALIGNON (Sofroy) *p.* 31. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Sofroy*, *ajoûtez* de, ou felon d'autres (Soffrey de)

P. 32. *col.* 1. *l.* 34. après le mot *donné*, *ajoûtez*, l'an 36,

L. 35. *au lieu de* âgé tout au plus de 18 ans, *lifez* âgé feulement de 16 à 17 ans.

Col. 2. *l.* 39. *au lieu de* 37, *lifez* 38 & 39

P. 34. *col.* 2. Avant CALLICRATE, *mettez* l'article qui fuit.

* CALLICLES, célébre Statuaire, étoit de Mégare, & fils de Thiocofme qui avoit fait cette belle ftatue de Jupiter, que l'on admiroit à Mégare. Callicles fit celle de Diagoras, qui avoit remporté la palme au combat du Cefte, & cet ouvrage attiroit l'admiration de tous ceux qui le voyoient. Paufanias en parle avec beaucoup d'eftime dans fa *Defcription de la Gréce*, *l.* 6, au commencement de la *feconde partie*, *ch.* 6.

P. 35. *col.* 2. *l.* 9. après le mot *C'eft*, *ajoûtez*, comme quelques uns le prétendent

L. 10. *au lieu de* qui fut, *lifez* dont on dit fans preuve & fans autorité qu'il fut

L. 13. après le mot *livres*, *ajoûtez*; mais cela eft avancé fans preuves & fans autoritez.

CALLIMAQUE (Philippe) *l.* 2. *au lieu de* San-Gimignano, *lifez* San-Gemignano ou Geminiano.

L. 3. *au lieu de* Florence, *lifez* Tofcane

CALLISTINS, *p.* 38. *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* Requefane, *lifez* Rocquefane.

P. 39. *col.* 1. Avant CALMANA, *mettez* l'article qui fuit.

* CALLY (Pierre) Profeffeur Royal d'Eloquence & de Philofophie à Caen, fut chargé par M. le Duc de Montaufier de donner à l'ufage de Mgr le Dauphin, une édition de l'Ouvrage de Boëce *de Confolatione Philofophiæ*, qui parut avec d'amples Notes en 1680, *in quarto*. Longtems auparavant & des 1644, il avoit publié un Ecrit intitulé, *Doctrine hérétique & fchifmatique touchant la primauté du Pape, enfeignée par les Jéfuites dans leur Collége de Caen*. On a encore de lui, *Durand commenté ou l'accord de la Philofophie avec la Theologie touchant la Tranffubftantiation*. Il avança dans cet Ouvrage des principes que l'on a trouvez trop hardis. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 40. *col.* 2. CALOVIUS. *l.* 2. *au lieu de* le 16 août 1612 à Morungen, *le Supplement de Paris* 1735 dit le 16 avril 1612 à Manengen.

CALPRENEDE, *p.* 31. *col.* 1. *l.* 1. Changez ainfi la parenthéfe (Gautier de Coftes Seigneur de La)

A la fin *ajoûtez*. *Voyez* l'article de COSTES (Gautier de)

CALPURNIUS, Sicilien. *col.* 2. *l.* 11. au lieu de *Sev.* lifez *five*

CALVISIUS (Sethus) *p.* 50. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Allemand*, *ajoûtez* Luthérien

L. 9. après 1620, *ajoûtez*. Il y en a une édition de 1650, & une de 1685, l'une & l'autre à Francfort, & plufieurs autres

Col. 2. *l.* 6. *au lieu de* & quelques autres, *lifez*, un Pfeautier en vers Allemans; une Lettre Latine à Jean Keppler, fur l'an de la naiffance de Jefus-Chrift; Explication de deux difficultez propofées par Elie Reufnerus, fur l'an de la naiffance de Jefus-Chrift, & fur le tems de fon miniftére.

Aux citations *ajoûtez*. Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacrée*, *p.* 663.

CAMALDOLI, *p.* 51. *col.* 1. *l.* 23. *au lieu de* dans le voifinage, *lifez* à environ quatre lieues

P. 53. *col.* 1. N. 10. PIERRE-CE'SAR Du Cambout, *l.* 5. au lieu de *Marie* lifez *Magdeleine*.

L. 13. après le mot *Malthe*, *ajoûtez*, non Profès

N. 11. ARMAND Du Cambout, *l.* 14. *au lieu de* Evêque & Prince de Metz, *lifez* Evêque de Metz, Prince du Saint Empire

L. 14 & 15. *au lieu de* Commandeur de l'Ordre du Saint Efprit, *lifez* Commandeur des Ordres du Roi

L. 15. *au lieu de* & premier, *lifez* premier

Dans la même ligne, après le mot *Roi*, *ajoûtez*, l'un des Quarante de l'Académie Françoife, mort à la fin de novembre 1732, *dont il fera encore parlé cy-deffous*.

Col. 2. N. 12. JACQUES Du Cambout, à la fin *ajoûtez*, mort en 1728.

Avant CAMBRA, *mettez* l'article qui fuit, & un renvoi.

* CAMBOUT (Henri-Charles) fils d'ARMAND Du Cambout, (*Voyez* cy-deffus) fut un Prélat doué de très-grandes qualitez qui l'ont rendu très-cher à fon peuple, & qui l'ont fait regretter de toute la France. Rigide obfervateur de l'ordre public & de la difcipline eccléfiaftique, il a reformé dans fon diocéfe, & par tout où fon pouvoir s'eft étendu, des abus fans nombre; & par fon exemple mieux encore que par fes réglemens, il renouvella dans la piété & fon Clergé & fon peuple. Les œuvres de fa charité ont été immenfes. Il joignoit à ces vertus un goût fûr, un jugement très-fain & beaucoup d'amour pour les Lettres qu'il a cultivées autant que fes occupations ont pu le lui permettre. Il avoit fuccédé, en 1710, à l'Académie Françoife, à Pierre Du Cambout, Duc de Coiflin, Pair de France; & il a eu pour fucceffeur dans cette Académie Jean-Batifte Surian, Evêque de Vence, auparavant Prêtre de l'Oratoire.

CAMBOUT DE PONT-CHATEAU. (Sébaftien-Jofeph Du) *Voyez* PONT-CHATEAU.

P. 54. *col.* 1. *l.* 39. *au lieu de* Refs, *lifez* Raiffe

P. 55. *col.* 2. *l.* 11. après le mot *Francfort*, *ajoûtez* en 1603

P. 56. *col.* 2. *l.* 66. *au lieu de* Il a traduit, &c. jufqu'au mot *Phyfiognomia*, *l.* 70. *mettez* ce qui fuit. Il a traduit quelque partie de Démofthéne, de Xénophon, d'Homére, de Lucien, de Galien, de Dion Chryfoftome, & d'Ariftide.

P. 57. *col.* 2. *l.* 27. après le mot *Allemand*, *ajoûtez* ce qui fuit. La meilleure édition en Latin, eft celle de Francfort, 1624, en trois volumes *in quarto*.

CAMERARIUS (Barthélemi) *l.* 3. *au lieu de* prédeftination, *lifez* prédication.

L 5. après le mot *Mariage*, *ajoûtez*. Il a donné féparément les Traitez *du Jeûne, de la Prière & de l'Aumone*.

CAMERARIUS (Guillaume) *p.* 58. *col.* 1. après le mot CAMERARIUS, *ajoûtez* ou plutôt CHALMERS.

L. 2. *au lieu de* Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, *lifez* Docteur en Théologie & en Droit Canon.

L. 20. après 1648, *ajoûtez*. On a encore de Guillaume Camerarius plufieurs Ouvrages Théologiques.

Dans la même ligne *au lieu de* 1648, *lifez* 1638.

L. 21. aux citations ajoûtez *Mémoire manufcrit. Le Supplément de Paris* 1735.

Avant CAMERET, *mettez* l'article qui fuit.

* CAMERARIUS (Elie-Rodolphe) Médecin célébre, l'ornement de l'Univerfité de Tubingue, fut premier Profeffeur en Médecine à Wittemberg, & premier Médecin & Confeiller du Prince de Wirtemberg. Il mourut le feptiéme juin 1695, dans fa 44 année. On a de lui, *Obfervatio de Ifchuria ad 22 dies non lethali*. * Manget, *Biblioth. Script. Medic. l.* 3.

CAMOENS (Louïs) *p.* 62. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de*, il réfolut de paffer dans les Indes. Il le fit & fon, *lifez* Il fuivit Vérafco de Gama, qu'Emmanuel II, Roi de Portugal, envoya l'an 1497 dans les Indes Occidentales, avec une flotte, pour ouvrir par l'Océan, une nouvelle route vers les Indes Orientales. Camoëns choifit ce voyage pour fujet de fon Poëme des *Lufiades*, ou de la conquête des Indes par les Portugais. Il a écrit ce Poëme en partie fur la Mer Atlantique, & en partie fur la Mer Adriatique. *Voyez* ce que M. Arouet de Voltaire dit de ce Poëte dans fon *Effai fur la Poëfie Epique*. Le talent de Camoëns

P. 63. *col.* 1. *l.* 91. *au lieu de* 21, *lifez* 13

CAMPANUS (Jean-Antoine) *l.* 2. après *Abruzze*, *ajoûtez* Ultérieure: dans la même ligne *au lieu de* Cavello, *lifez* Cavelli

P. 64. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* Fernus, *lifez* Ferno.

L. 24. *au lieu de* Charlier, *lifez* Chevillier.

CAMPIAN (Edmond) *p.* 65. *col.* 1. *l.* 12. après le mot *Romaine*, *ajoûtez* ce qui fuit. Ce Traité a été traduit en François. Les Opufcules de ce Jéfuite ont été imprimez enfemble à Pont-à-Mouffon en 1622, à Pife en 1618, à Milan en 1625, & à Anvers en 1631. Le Pére Paul Bombino, de la même Société, a donné l'Hiftoire de la Vie de fon Confrére, laquelle eft fort rare. Elle eft intitulée, *Vita & Martyrium Edmundi Campiani, Martyris Angli e Societate Jefu*. Nous ne connoiffons pas la premiére édition, mais feulement celle qui parut à Mantoue en 1620, *in octavo*, & que l'Auteur regarde comme préférable. On y trouve à la fin en paralléle Dieu, la fainte Vierge & le Pére Campian, par ces paroles, *Deo laus*, *B. Q. V. M. & Beatiffimo noftrorum Martyrum Anglorum Principi Edmundo Campiano*. M. Tiers fe fouleva contre une expreffion à peu près femblable, qu'on lifoit fur la porte des Cordeliers de Rheims, *Jefu Chrifto fanctoque Francifco, utrique crucifixo*.

P. 65. *col.* 1. Avant CAMPIXIANUS (Frédéric) *mettez* l'article qui fuit.

* CAMPISTRON (Jean-Galbert) a fçu allier les armes avec les Mufes. Il étoit né à Touloufe en 1656, avec un efprit aifé & naturel, qu'il eut foin d'orner par l'étude des Belles Lettres, & par une lecture affez profonde des anciens Auteurs profanes. Il s'eft appliqué particuliérement au Genre Tragique, & c'eft la diction feule qui l'abbaiffe en ce genre au deffous de M. Racine, à qui fes piéces ne cédent point d'ailleurs pour la régularité de conduite. Ses Tragédies font, *Virginie*, *Arminius*, *Andronic*, *Alcibiade*, *Phocion*, & *Tiridate*: il a fait auffi *le Jaloux defabufé*, Comédie. Il a fait encore trois piéces pour le théatre de l'Opéra, *Acis & Galatée*, Paftorale Héroïque en 1687; *Achille*, Tragédie mife en mufique en 1688; *Alcide*, ou *le Triomphe d'Hercule*, Tragédie en mufique en 1693. Il fe retira à Touloufe après la mort de M. de Vendôme arrivée à Vinaroz en Efpagne le onziéme juin 1712. Il avoit été confirmé *Mainteneur*, lorfqu'en 1694 les Jeux Floraux furent convertis en Académie. Il y fut auffi Capitoul en 1701, & il y époufa en 1710 Ma-

Mademoiselle de Casaubon de Maniban, sœur de M. de Maniban, Evêque de Mirepoix. Il est mort d'apoplexie dans la même ville le onziéme mai 1723. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise au mois de juin 1701, à la place de M. de Segrais & non en 1711, comme il est dit dans le *Parnasse François* de M. Titon. * Titon, *Description du Parnasse François*, p. 133. & p. 584. de l'édit. *in folio*. *Eloge de* M. Campistron, *par* M. Ranchin Lavergne, *dans le Recueil des Jeux-Floraux de* 1733. *Biblioth. Françoise*, *tome* 3. *p*. 46. *Nouvelliste du Parnasse*, *lettres* 18 & 26. *Préface de la huitieme edition du Théatre de* Campistron. NB. M. Campistron est appellé *Capistron* dans l'édition de ses Oeuvres, faite à Amsterdam, chez Jean Garrel en 1698.

CAMPOLONGO (Æmilius) *col*. 2. *ajoûtez* ou Emilio.

L. 1. *au lieu de* de Padoue, *lisez* né à Padoue en 1550

L. 9. effacez *Methodus consultandi*.

CAMUS (Jean-Pierre) *p*. 66. *col*. 1 & 2. N. I. *l*. 2. *au lieu de* Gouverneur, *lisez* Maire

N. II. *l*. 2. *au lieu de* Gouverneur, *lisez* Maire

N. III. *l*. 4. *au lieu de* Rivery, *lisez* Riviére

N. IV. *l*. 19. *au lieu de* de la Margrie, *lisez* de Marguerie

CAMUS (Antoine Le) *p*. 67. *col*. 1. *l*. 4 & 5. *au lieu de* Conseiller au Sénat de Milan, *lisez* Docteur en Médecine

Avant CAMUSAT (Jean) *mettez* l'article qui suit.

* CAMUS (N... Le) de Melsons, de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, femme d'un Conseiller d'Etat, morte au commencement du XVIII siécle, a brillé par son esprit, & par son talent pour la Poësie Françoise. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

* CAMUSAT (Jean) *p*. 67. *col*. 2. *l*. 6. après le mot *Libraire*, *ajoûtez*. Il est mort en 1639.

Après le dernier article de Camusat, *mettez* celui qui suit.

CAMUSAT (Denys-François) petit-neveu du précédent, naquit à Besançon, où son pére exerce encore avec honneur la profession d'Avocat. Il n'avoit que 23 ou 24 ans, lorsqu'en 1721, il fit imprimer à Besançon, *in octavo* un *Essai de l'Histoire des Journaux* imprimez en France. Etant venu à Paris peu de tems après qu'il l'eut fait imprimer, il travailla avec plusieurs personnes aux *Mémoires Historiques & Critiques*, imprimez en 1722, à Amsterdam chez Bernard, en trois volumes *in douze*. Ce fut vers le même tems que M. Camusat fit les quatre premiers volumes de la *Bibliothéque Françoise*, ou *Histoire Litéraire de la France*, dont plusieurs piéces déplurent à quelques personnes. De retour à Paris, il se maria sans trouver presque aucun avantage du côté de la fortune. Alors il cherchoit à se soutenir par la composition de quelques Ouvrages. Il donna en 1726, à Paris, des *Melanges de Litérature & d'Histoire*, tirez des lettres manuscrites de M. Chapelain, *in douze*; *Critique de la Charlatanerie*, divisée en plusieurs Discours en forme de Panégyrique, *in douze*. Il entreprit aussi un nouveau Journal, dont on n'a eu que deux mois. Depuis sa seconde retraite en Hollande, il a donné *Critique desinteressée des Journaux Litéraires & des Ouvrages des Savans*, en 1730, trois petits volumes qui n'ont pas eu de suite. M. Camusat est mort à Amsterdam le 22 octobre 1732, n'ayant pas encore 40 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CANDACE, *p*. 72. *col*. 1. *l*. 40. *au lieu de* S. Dorothée, *lisez* Le faux Dorothée.

P. 74. *col*. 2. *l*. 6. après le mot *Milan*, *ajoûtez* en 1477

CANEVARI (Demetrio) *l*. 6 & 7. après *Commentarium*, ajoûtez *Morborum omnium arte curandorum plenissima Methodus; De primis Naturæ factorum Principiis Commentarius*

Après les citations, *ajoûtez*. Manget, *Biblioth. Script. Medic*. *l*. 3.

CANINI (Jean-Ange & Marc-Antoine) *Ajoûtez* à la fin. Cet Ouvrage a été traduit en François par M. de Chevriéres.

P. 77. *col*. 2. *l*. 15. Après les mots *Hist. Orient*. *ajoûtez*. Ces *Lectiones Antiquæ* ont été réimprimées en 1725, par Mrs Wetstein & par les soins de M. Jacques Basnage qui a augmenté ce Recueil, & l'a enrichi de savantes Préfaces & de Notes utiles. Il y a aussi quelques Notes & Variantes de M. Capperonier, Professeur en Langue Gréque au Collége Royal.

P. 79. *col*. 2. *l*. 10 & 11. *au lieu de* le Cardinal Humbert les a rejettez: Gélase les a mis au nombre des Apocryphes, *renversez* cet ordre & *lisez* Gélase les a mis au nombre des Apocryphes; le Cardinal Humbert les a rejettez;

L. 18. *au lieu de* premiére, *lisez* seconde

A la fin *ajoûtez* Salmon, *Méthode pour l'étude des Conciles*. Brunel, *Histoire du Droit Canonique & du Gouvernement de l'Eglise*.

P. 80. *col*. 2. *l*. 3. après le mot *Evêque*, *au lieu de* ce qui suit jusques au mot *Dauphiné* *l*. 7. *mettez* ce qui suit. On a cru que cette ville étoit la patrie du Poëte Claudien: c'est l'opinion la plus commune, & qui paroît la mieux autorisée; mais d'autres croyent qu'il étoit de Vienne en Dauphiné, parce qu'ils le confondent sans doute avec Claudien Mamert.

L. 6. après *v*. 287, *ajoûtez*. Fabricius, *Biblioth. Latina*, *tome* 3.

CANTIQUES, *p*. 83. *col*. 1. *l*. 27. *au lieu de* S. Clément d'Alexandrie, *lisez* S. Basile.

CAPELLA, *n*. 3. *l*. 1 & 2. *au lieu de*. On ne fait pas précisement en quel tems il vivoit, jusqu'au mot *Boëce*, *l*. 5. *lisez*. Cet Auteur vivoit vers l'an 1490, & il est cité par Boëce. On ignore s'il étoit Carthaginois ou Romain: *l*. 6. *au lieu de*. On croit aussi, *lisez*. Cependant on croit

CAPELLA ou de CAPILLA, *p*. 88. *col*. 1. *l*. 2. après le mot *Espagne*, *ajoûtez*. Il naquit à Este dans le Padouan, vers le milieu du XVI siécle, & mourut à Rome en 1625.

CAPELLE (Marc-Antoine) apres CAPELLE, *ajoûtez* ou CAPELLI.

CAPILUPI (Lélio) *p*. 90. *col*. 1. *l*. 13 & 14. *au lieu de*. Il mourut à Mantoue le troisiéme janvier 1560 à l'âge de 62 ans, *lisez*. Cet Hippolyte mourut en 1580, âgé de 68 ans, & Lélio à Mantoue le troisiéme janvier 1560, à l'âge de 62 ans.

Col. 2. Avant CAPISUCCHI, *mettez* ce qui suit.

CAPISTRON. *Voyez* CAMPISTRON.

CAPORALI (César) *p*. 92. *col*. 2. *l*. 9. après 1601, *ajoûtez* dans sa 71 année, 22 ans avant le Pontificat d'Urbain VIII, & non sur la fin de ce Pontificat, comme l'a dit Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 2. *p*. 116. *n*. 1452. édit. d'Amsterdam 1725.

CAPPEL, famille, *p*. 93. *col*. 1. *l*. 4. *au lieu de* 1536, *lisez* 1534.

Dans la même ligne, *au lieu de* d'Aimery, *lisez* Aimery.

CAPPEL (Jacques) *l*. 2. *au lieu de* en 1540, *lisez* reçu en cet Office le quatriéme février 1534

L. 3. après le mot *probité*, *ajoûtez* mort en 1541,

P. 94. *col*. 1. *l*. 28. au lieu de *Biblioth. Orientalis*, lisez *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*.

P. 100. *col*. 2. *l*. 28. *au lieu de* Godemen, *lisez* Godena.

L. 38 & 39. *au lieu de* Bucchionico, *lisez* Bucchianico.

L. 39. 40 & 49. *au lieu de* Cesenza, *lisez* Celenza.

L. 48. *au lieu de* 1686, *lisez* 1696.

L. 64. 68. 69. *au lieu de* Sant-Ermo, *lisez* Sant-Eramo

L. 81 & 85. *au lieu de* Volturata, & Servirana, *lisez* Volturara & Cervirana.

P. 101. *l*. 21. après 1569, *ajoûtez* ce qui suit. Outre le livre dont il a été parlé cy-dessus, on a encore de lui une Lettre à l'Evêque de Bitonte pour la justification du Comte de Montgomery qui ayant malgré lui été obligé de joûter avec le Roi Henri II, avoit eu le malheur de blesser ce Prince à mort; autre lettre qui commence par ces mots, *Antoine*, *Evêque & Ministre du saint Evangile*, *à l'Eglise de Dieu qui est à Troyes*, *& aux Fidéles en Jesus-Christ*.

P. 102. *col*. 1. entre la quatriéme & la cinquiéme ligne, *mettez* les deux articles qui suivent.

* CARACCIOLI (Innico) des Ducs de Martina, né le neuviéme juillet 1642, après avoir été Inquisiteur général à Malte, fut fait en 1690, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers, & en 1697 Evêque d'Aversa. Le Pape Clément XI le créa Cardinal en 1715. Il mourut le sixiéme septembre 1730 dans sa 89 année. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

* CARACCIOLI (Nicolas) de la même Maison que le précédent, mais d'une autre branche, naquit le huitiéme novembre 1656. Il fut successivement Gouverneur de la ville & Marche d'Ancone, nommé Nonce à Florence le 14 avril 1700 & Archevêque de Thessalonique, mis dans la Congrégation du Bon Gouvernement en décembre 1701, fait Archevêque de Capoue, le 20 avril 1703, Vicerégent de Rome le 27 septembre 1712, & nommé le septiéme avril 1714, pour exercer par *interim* la charge de Vicaire de Rome. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le 16 décembre 1715. Il mourut à Capoue le septiéme février 1728, dans sa 70 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CARAZOLE (Joannin) *p*. 109. *col*. 2. *l*. 1. après *Joannin*, *mettez* ou, selon Pogge, Octinus Carazzolus.

* CARBONNEL (Jean) Sécretaire du Roi, qui se fit connoître avantageusement par les piéces de Poësie qu'il donna au Public, entra dans l'Academie de Caën, où il étoit né le 15 décembre 1622. Lorsque la Religion Protestante fut proscrite en France, il obtint la permission de se retirer en Hollande, où il est mort le 24 février 1702, âgé de près de 80 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

CARDAN (Jérôme) *p*. 111. *col*. 2. *l*. 5 & 6. *au lieu de* Avocat & Médecin, *lisez* Docteur en Médecine & en Droit Civil & Canonique, & Professeur des Institutes

L. 28. après 1663, *ajoûtez* par les soins de Charles Spon

P. 112. *col*. 2. *l*. 62. *au lieu de* sous Alexandre III en 1160, *lisez* sous Alexandre II en 1060.

P. 118. *col*. 2. Gre'goire IX. *seconde promotion* en 1228, *n*. 6. Jacques de Vitry, *l*. 3. *au lieu de* Oignier, *lisez* Oignies.

P. 119. *col*. 2. Gre'goire X. *l*. 3. *au lieu de* 1274, *lisez* 1272.

P. 122. *col*. 2. Cle'ment VI, *premiére promotion*, *n*. 9. *l*. 1. *effacez* d'Auvergne.

P. 123. *col*. 2. Gre'goire XI. *premiére promotion*, *n*. 10. *l*. 1. *effacez* d'Auvergne.

P. 125. *col*. 1. Cle'ment VII Antipape, *cinquiéme promotion*, *n*. 23. Pierre de Thuvey, *lisez* Pierre de Thurey.

P. 127. *col*. 1. Martin III dit V, *seconde promotion*, *n*. 8. *l*. 1. *au lieu de* Florentin, *lisez* Siennois.

Col. 2. Euge'ne IV, *troisiéme promotion*, *n*. 13. *l*. 2. *au lieu de* sainte Aquilée, *lisez* saint Aquilée.

P. 128. *col*. 1. Fe'lix IV, dit V, *seconde promotion*, *n*. 11. *l*. 1. ôtez la virgule qui est entre *Jean & Gruvenvalder*

Quatriéme promotion, *n*. 23. au lieu de *Guillaume de l'Estang*, lisez *Guillaume Huln*, *natif d'Estaing*, *ou de l'Estang*, *diocése de Verdun*.

Col. 2. Nicolas V, *seconde promotion*, *n*. 4. au lieu de Alain Coëtivy, *lisez* Alain de Coëtivy.

Calliste III, *seconde promotion*, *n*. 8. *l*. 1. *au lieu de* Richard Olivier de Longueil, *lisez* Richard Olivier, natif du lieu de Longueil.

P. 129. *col*. 1. Paul II, *premiére promotion*, *n*. 5. *au lieu de* Jean de La Balue, *lisez* Jean Balue.

P. 130 *col*. 1. *huitiéme promotion*, *n*. 34. Ascagne, *l*. 2. *au lieu de* S. Vital, *lisez* S. Vite

Innocent VII, *lisez* Innocent VIII.

Huitieme promotion, *n*. 27. Pierre Isuaglie, *l*. 1. *au lieu de* Isuaglie, *lisez* d'Isuaglies ou di Suaglie

Dans la même ligne, après le mot *Reggio*, *ajoûtez* & ensuite de Messine

P. 131. *col*. 2. Le'on X. *p*. 132. *col*. 1. *n*. 16. Jean-Batiste Pallavicini, *l*. 2. *au lieu de* sainte, *lisez* saint

P. 137. *col*. 1. *n*. 19. *au lieu de* Rusticucci, *lisez* Rusticuccio

P. 139. *col.* 2. PAUL V, *seconde promotion*, *n.* 8. *au lieu de* Marcellanti *en un mot*, *lisez* Marcel Lanti *en deux mots.*

P. 142. *col.* 2. INNOCENT X. *quatriéme promotion*, *n.* 13. *au lieu de* Fabrica, *lisez* Fabrice.

P. 143. *col.* 1. *sixieme promotion*, *n.* 21. Jean-François-Paul de Gondy, *ajoûtez* de Retz

P. 145. *col.* 1. INNOCENT XI, *premiére promotion*, *n.* 14. Jean-François Ginetti, *l.* 2. *au lieu de* Thrésorier général du Pape, *lisez* Thrésorier général de la Chambre Apostolique.

Col. 2. ALEXANDRE VIII, *seconde promotion*, *n.* 9. Joseph-René Impériali, *l.* 3. après le mot *Velabro*, *ajoûtez*, puis de S. Laurent *in Lucina*

N. 12. François del Giudice. *Effacez* del

P. 146. *col.* 1. INNNCENT XII, *premiére promotion*, *n.* 2. Jean Boncompagnon, *l.* 1. *au lieu de* Jean, *lisez* Jacques

L. 2. après le mot *lata*, *ajoûtez*, puis Evêque d'Albano.

P. 147. *col.* 1. *septiéme promotion*, *n.* 29. *au lieu de* Nuno d'Acunha, *lisez* Nunno da Cunha d'Attayde.

Col. 2. *onziéme promotion*, *n.* 53. *au lieu de* Patricii, *lisez* Patrizi.

Treizieme promotion, *n.* 58. Emeric Czacki. *Ajoûtez* 1732, à la marge sous la petite colomne des années de la mort des Cardinaux défunts.

Quatorzieme promotion, *n.* 60. Cornelio Bentivoglio, *ajoûtez* 1732, à la marge sous la petite colomne des années de la mort des Cardinaux défunts.

Quinziéme promotion, *n.* 69. Charles Borgia, *ajoûtez* 1733, à la marge sous la petite colomne des années de la mort des Cardinaux défunts.

P. 148. *col.* 1. *l.* 6. *Retranchez* les 25 lignes suivantes & *mettez* à leur place ce qui suit.

BENOIT XIII, élu le 29 mai 1724. *Année de leur mort.*

Premiére Promotion, le onziéme septembre 1724.

1. Jean Batiste Altiéri, Romain, Doyen de la Chambre Apostolique, Président des chemins, Archevêque de Tyr, né le sixiéme août 1637, Cardinal Prêtre du titre de S. Matthieu *in Merulana*.

2. Alexandre Falconiéri, Romain, Gouverneur de Rome & Auditeur de la Rote, né le huitiéme février 1657, Cardinal Diacre du titre de sainte Marie de l'Echelle.

Seconde Promotion le 20 *novembre* 1724.

3. Vincent Pétra, Napolitain, Archevêque de Damas, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers, Votant de la Signature de Grace, Consulteur du saint Office & Dataire de la Pénitencerie, né le 23 novembre 1662, Cardinal Prêtre du titre de S. Onufre, puis Préfet de la Congrégation *de propaganda Fide*, & Grand-Pénitencier de l'Eglise Romaine.

Troisiéme Promotion le 20 *décembre* 1724.

4. Prosper Marefoschi, de Macérata, Archevêque de Césarée, Chanoine de S. Pierre du Vatican, Auditeur du Pape, né le 29 septembre 1653, Cardinal Prêtre du titre de S. Chrysogon, puis de S. Calixte, & enfin de S. Silvestre *in Capite*, Vicaire général de Rome 1732.

5. Augustin Pipia, d'Oristagni en Sardaigne, Général de l'Ordre de S. Dominique, né le premier octobre 1660, Cardinal, Prêtre du titre de S. Sixte le Vieux, puis de sainte Marie sur la Minerve, Evêque d'Osimo 1730.

Quatriéme Promomotion le onziéme juin 1725.

6. Nicolas Coscia, Bénéventin, né le 15 janvier 1682, Archevêque de Trajanople, & Sécretaire des Mémoriaux, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie *in Dominica*, Confident intime du Pape Benoît XIII, son Coadjuteur en l'Archevêché de Bénévent, &c.

7. Nicolas Giudice, Napolitain, né le 16 juin 1660, Protonotaire Apostolique participant, & Major-dome du Sacré Palais, Cardinal Diacre du titre de sainte Marie aux Martyrs, dite *la Rotonde*, Protecteur de la Couronne de Sicile, & de tout l'Ordre des Carmes.

Cinquiéme Promotion le onziéme septembre 1726.

8. André-Hercule de Fleury, François, né à Lodéve le 23 juin 1653, ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi Louïs XV, Abbé des Abbaïes de Tournus, diocése de Challon sur Saone, & de Saint-Etienne de Caen, diocése de Bayeux, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire de celles des Sciences & des Inscriptions & Belles Lettres, Ministre d'Etat, Grand Aumonier de la Reine, Cardinal de la sainte Eglise Romaine, Surintendant général des postes, Couriers & relais de France, Proviseur de la Maison & Société de Sorbonne, & Supérieur de celle de Navarre.

Sixiéme Promotion le neuviéme novembre 1726.

9. Nicolas-Marie Lercari, Génois, né le neuviéme décembre 1675, Gouverneur de Bénévent, Maître de la Chambre du Pape Benoît XIII, puis son premier Ministre & Sécretaire d'Etat, Archevêque de Nazianze, Cardinal Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul.

Année de leur mort.

10. Laurent Cozza, natif de S. Laurent de la Grotte dans le diocése de Montefiascone, Religieux Mineur de l'étroite Observance de S. François, successivement Professeur en Théologie, Gardien de la Terre-Sainte, & Ministre général de son Ordre, Cardinal Prêtre du titre de S. Laurent *in Pane & Perna*, puis de sainte Marie *in Ara Cœli* 1729.

Les sept suivans furent réservez in petto, & *declarez à diverses reprises.*

11. Ange-Marie Quirini, noble Vénitien, né le 20 mars 1680, Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, puis Archevêque de Corfou, & ensuite Evêque de Brescia, Cardinal (déclaré le 26 novembre 1727) Prêtre du titre de S. Augustin, & ensuite de S. Marc, Bibliothécaire du Vatican.

12. François-Antoine Fini, de Minervino, né le sixiéme mai 1669, Archi-Prêtre de Bénévent, puis successivement Evêque d'Avellino & de Frigenti unis, Evêque assistant au thrône, Archevêque de Damas *in partibus*, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII, dont il étoit ancien Domestique, Cardinal (déclaré le 26 janvier 1728) Prêtre du titre de sainte Marie *in Via*, puis de S. Sixte le Vieux.

13. Marc-Antoine Ansidei, Pérousin, Sécretaire de la Congrégation du Concile, puis Assesseur de celle du saint Office, Votant de la Signature de Grace, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican, Archevêque de Damiette, Evêque assistant au thrône, & enfin Evêque de Pérouse, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*, puis de S. Augustin 1730.

14. Prosper Lambertini, Bolonois, né le 31 mars 1675, Chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican, Sécretaire de la Congrégation du Concile, Votant de la Signature de Grace, Consulteur du saint Office, Promoteur de la Foi, Avocat Consistorial & Canoniste de la Pénitencerie, Archevêque de Théodosie, Evêque assistant au thrône, & enfin Evêque d'Ancone, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, & Archevêque de Bologne.

15. Grégoire Selléri, de Muggione dans le Territoire de Pérouse, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Professeur en Théologie, Sécretaire de la Congrégation de l'Indice, puis Maître du Sacré Palais, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Prêtre du titre de S. Augustin 1729.

16. Antoine Banchiéri, de Pistoye, né le 19 mai 1667, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Protonotaire Apostolique participant, Consulteur du saint Office, puis successivement Vice-Légat d'Avignon, & du Comtat Venaissin, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, Assesseur du saint Office, Sécretaire de la Congrégation de la Consulte, & Gouverneur de Rome & de son district, Vice-Camerlingue, Cardinal (déclaré le 30 avril 1728) Diacre du titre de saint Nicolas *in carcere Tulliano*, Sécretaire d'Etat du Pape Clément XII 1733.

17. Charles Collicola, de Spolette, Président des vivres à Rome, Clerc de la Chambre Apolique, Maître de Chambre du Pape Clément XI, puis Thrésorier général de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du titre de sainte Marie *in Porticu Campitelli*, (déclaré le 30 janvier 1728.)

Septiéme Promotion le 26 *novembre* 1727.

18. Diégue d'Astorga & Cespédès, Espagnol, né en 1666, d'abord Inquisiteur de Murcie, puis nommé Evêque de Barcelone au mois de décembre 1715, Inquisiteur général d'Espagne au mois de mars 1720, & Archevêque de Tolède, Primat d'Espagne le 16 juin suivant, Cardinal à la nomination du Roi Catholique.

19. Sigismond, des Comtes de Kollonitsch, Allemand, né le 28 mai 1677, Evêque de Vaccia en Hongrie, puis Evêque & ensuite premier Archevêque de Vienne en Autriche, Prince du S. Empire Romain, Cardinal à la nomination de l'Empereur, Prêtre du titre de S. Marcellin & de S. Pierre.

20. Philippe-Joseph-Louïs-Bonaventure de Sinzendorff, Allemand, né à Paris le 14 juillet 1669, Chanoine de Cologne, de Saltzbourg & d'Olmuts, Abbé de Petschwar, Evêque de Javarin, Cardinal (à la nomination du Roi de Pologne) Prêtre du titre de sainte Marie sur la Minerve, Evêque & Prince de Breslau.

21. Jean de Motta & de Silva, Portugais, né le 14 août 1685, Chanoine théologal de l'église patriarchale de Lisbonne, Cardinal, à la nomination du Roi de Portugal, dont il est Favori.

Huitiéme Promotion le 30 *avril* 1728.

22. Vincent-Louïs Gotti, Milanois, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né le septiéme septembre 1664, Patriarche de Jérusalem, Cardinal Prêtre du titre de S. Pancrace.

23. Léandre Porzia, de la province de Frioul, né le 22 décembre 1673, Moine Bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin, Consulteur du saint Office, Abbé Régulier de S. Paul hors les murs à Rome, puis Evêque de Bergame, Cardinal Prêtre du titre de saint Jérôme des Esclavons, puis de celui de S. Calixte.

Neu-

Neuviéme Promotion le 20 septembre 1728. *Année de leur mort.*

24. Pierre-Louïs Caraffa, Napolitain, né le quatriéme juillet 1677, successivement Gouverneur d'Ancone, Clerc de la Chambre Apostolique, Consulteur du saint Office, Nonce Apostolique à Florence, Archevêque de Larisse *in partibus Infidelium*, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, puis de celle des Evêques & des Réguliers, Cardinal Prêtre du titre de S. Laurent *in Pane & Perna.*

25. Joseph Accoramboni, né dans le diocése de Spolette le 24 septembre 1674, Avocat consistorial, Sécretaire de la Congrégation d'Avignon & de Lorette, Sous-Dataire des Papes Innocent XIII & Benoit XIII, Auditeur de ce dernier, Archevêque de Philippi en Macédoine, Administrateur de l'Evêché d'Osimo, & enfin Evêque d'Imola, Cardinal Prêtre de sainte Marie Transpontine.

Dixiéme Promotion le 23 mars 1729.

26. Camille Cibo, né à Massa de Carrara, le 25 avril 1681, successivement Clerc de la Chambre Apostolique, Président des vivres, Auditeur général de la même Chambre Apostolique, Patriarche de Constantinople, Majordome du Palais Apostolique sous le Pontificat de Benoît XIII, & Cardinal Prêtre du titre de saint Etiénne *in Monte Cœlio*, puis de sainte Marie du peuple, &c.

Onziéme Promotion le sixiéme juillet 1729.

27. François Borghése, Romain, né le 20 juin 1697, successivement Protonotaire Apostolique, Prélat domestique du Palais, Maître de Chambre, & ensuite Majordome du Pape Benoît XIII, Archevêque de Trajanople, & enfin Cardinal Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio*, puis de S. Sylvestre *in Capite.*

28. Vincent Ferrério, né à Nice le 13 avril 1682, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Evêque d'Alexandrie de la Paille, dans l'Etat de Milan, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie *in Via*, & Evêque de Verceil.

Douziéme & derniére Promotion de Benoît XIII, du huitiéme février 1730.

29. Alaman Salviati, Florentin, né en 1668, Protonotaire Apostolique, Nonce extraordinaire en France pour porter les langes bénis au Duc de Bretagne en 1708, Vice-Légat d'Avignon, & Président de la Légation d'Urbin, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie d'*Ara Cœli*, Préfet de la Signature de Justice, Protecteur de la Congrégation de Valombreuse, &c. 1733.

CLE'MENT XII, élu le 12 juillet 1730.

Premiére Promotion le 14 août 1730.

1. Nérée-Marie Corsini, Florentin, né le 19 mai 1685, neveu du Pape Clément XII, Sécretaire des Mémoriaux, & Protonotaire Apostolique participant surnuméraire, créé Cardinal, & réservé *in Petto*, déclaré le onziéme décembre 1730.

Seconde Promotion le deuxiéme octobre 1730.

2. Alexandre Aldobrandini, Florentin, né le premier mai 1667, Archevêque de Rhodes, Nonce ordinaire en Espagne, puis Cardinal Prêtre, du titre des quatre Saints couronnez, Légat de Ferrare.

3. Jérôme Grimaldi, Génois, né le 15 novembre 1674, successivement Internonce à Bruxelles, Nonce en Pologne & à Vienne, Archevêque d'Esse, Cardinal Prêtre, du titre de sainte Balbine, Légat de Bologne.

4. Barthélemi Massei, né à Monte-Pulciano en Toscane, le deuxiéme janvier 1663, successivement Chanoine de sainte Marie-Majeure, & de saint Pierre du Vatican, Echanson du Pape Clément XI, Prélat domestique, & son Maître de Chambre, Archevêque d'Athénes, Nonce extraordinaire & ordinaire en France, Cardinal Prêtre du titre de saint Augustin, Légat de la Romagne, & Evêque d'Ancone.

5. Barthélemi Rufpoli, Romain, né le 25 août 1697, successivement Secretaire des Mémoriaux, & de la Congrégation *de propaganda Fide*, Cardinal Diacre, du titre de S. Côme & de S. Damien, Grand-Prieur de Rome de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.

Troisiéme Promotion du 24 septembre 1731.

6. Vincent Bichi, Siennois, né le deuxiéme février 1668, successivement Nonce en Suisse, & en Portugal, Archevêque de Laodicée, Cardinal Prêtre du titre de S. Pierre *in Montorio.*

7. Sinibalde Doria, Génois, né le 21 octobre 1664, successivement Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Vice-Légat d'Avignon, Archevêque de Patras, Dataire de la Pénitencerie, Maître de Chambre des Papes Innocent XIII & Clément XII, Archevêque de Bénévent, & Cardinal Prêtre du titre de S. Jérôme des Esclavons.

8. Joseph Firrao, Napolitain, des Princes de Sainte-Agathe, né dans le diocése de Bisignano, fief de sa famille, le 12 juillet 1677, successivement Nonce à Lucerne, & à Lisbonne, Archevêque de Nicée, Evêque d'Aversa, Cardinal Prêtre du titre de S. Thomas *in Parione.* Il a été fait Sécretaire d'Etat le quatriéme octobre 1733. *Année de leur mort.*

9. Antoine-Xavier Gentili, Romain, né le neuviéme janvier 1681, successivement Lieutenant de l'Auditeur de la Chambre Apostolique, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Consulteur du saint Office, Votant de la Signature de Grace, Chanoine de sainte Marie-Majeure, Archevêque de Pétra, *in partibus*, Sécretaire des Congrégations du Concile, & des Evêques & Réguliers, Cardinal Prêtre du titre de saint Etienne *in Monte Celio.*

10. Jean-Antoine Guadagni, Florentin, neveu du Pape Clément XII, né le 14 septembre 1674, Religieux des Carmes Déchaussez, Provincial de sa province, puis Evêque d'Arezzo en Toscane, Cardinal Prêtre du titre de S. Martin aux Monts, Vicaire général de Rome & de son district.

Quatriéme Promotion du premier octobre 1732.

11. Trojan d'Aquaviva, des Ducs d'Atri, Napolitain, successivement Gouverneur d'Ancone, Maître de Chambre du Pape Benoît XIII, Evêque de Philippopoli en Macédoine, Majordome du Palais Apostolique, Archevêque de Larisse, Cardinal Prêtre du titre de S. Quirique, & de sainte Julitte, puis de sainte Cécile *in Trastevere.*

12. Agabite Mosca, natif de Pézaro, dans le Duché d'Urbin, parent de la famille des Albani, successivement Chanoine de S. Pierre du Vatican, Vice-Légat de la Romagne, Gouverneur de Lorette, Président, puis Clerc de la Chambre Apostolique, Cardinal Diacre du titre de S. George *in Velabro.*

Cinquiéme Promotion du deuxiéme mars 1733.

13. Dominique Riviéra, d'Urbin, successivement Sécretaire des Chiffres, de la Congrégation consistoriale, de celle des eaux, du Collége des Cardinaux, & de la Consulte, Chanoine de S. Pierre du Vatican, & Archiviste du château S. Ange, Cardinal Prêtre du titre de S. Quirique & de sainte Julitte.

Sixiéme Promotion du 28 septembre 1733.

14. Marcel Passéri, d'Ariano, dans le Royaume de Naples. Le Pape Clément XII, dont il étoit Auditeur pendant qu'il n'étoit que Cardinal, le choisit pour remplir la même charge auprès de lui, lorsqu'il fut élevé à la Papauté, & le fit Dataire de la Pénitencerie. Il fut nommé Archevêque de Nazianze en Cappadoce, *in partibus Infidelium*, le cinquiéme mars 1731, & sacré le onziéme suivant dans l'église des Théatins à Rome, par le Cardinal Cienfuegos, assisté des Archevêques de Patras & d'Athénes. Il fut déclaré le 31 du même mois, Evêque assistant au thrône. Clément XII, ayant égard aux longs services qu'il lui avoit rendus pendant 30 années avec beaucoup de fidélité, le créa Cardinal, de l'Ordre des Prêtres, & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le premier octobre 1733.

15. Jean-Batiste Spinola, Génois, Protonotaire Apostolique, Consulteur du saint Office, Clerc de la Chambre Apostolique, & Président des prisons, ensuite fait Sécretaire de la Congrégation de la Consulte le 18 septembre 1724, puis déclaré par le Pape Benoît XIII, Gouverneur de Rome, & de son district, & en cette qualité Vice-Camerlingue de l'Eglise Romaine, le 15 février 1738, continué dans cette charge par Clément XII, & enfin créé Cardinal de l'Ordre des Diacres. Il reçut le chapeau le premier octobre 1733.

CARDONE (Jean-Batiste) *p.* 148. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* dans le Roussillon, *lisez* ville du Roussillon, dont le Siége a été transféré à Perpignan en 1604 par le Pape Clément VIII.

CARDONNE (Jean-François de) *l.* 8. *au lieu de* le Chevalier, *lisez* Jean-Batiste de

CARILLO (Alfonse) *p.* 151. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* se retira au Concile de Constance, *lisez* entra dans le parti & dans les vues du Concile de Constance

P. 152. *col.* 2. Avant CARLATH, *mettez* ce qui suit.

CARLAT (Le) *Voyez* CARLA (Le)

P. 153. *col.* 2. Avant CARLEVITZ, *mettez* l'article qui suit.

* CARLEVAL (Thomas) célébre Jurisconsulte Espagnol, dans le XVI siécle & au commencement du XVII, d'une famille noble, originaire du Milanois, mais qui s'étoit établie à Baëça dans l'Andalousie. Thomas Carleval y enseigna les Belles Lettres en 1594, n'étant alors âgé que de 20 ans. Il quitta Baëça pour aller à Salamanque étudier en Droit, & il y prit les degrez. Il fut honoré d'une place de Conseiller au Conseil souverain de Justice du Royaume de Naples. Un de ses Ouvrages les plus célébres est son gros Traité des Jugemens, intitulé, *D. Thomæ Carlevallii, Hispani, Patricii Baëcensis, Disputationes Juris variæ de Judiciis.* * *Voyez le Supplément de Paris 1735.*

CARMAIN, château, *p.* 155. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Pierre, mettez*, Moine; & *l.* 6 retranchez le mot *Moine*

CARMEL, ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, *p.* 156. *col.* 1. *l.* 16 *&* 17. *au lieu de* le Duc de Chartres est aujourd'hui Grand-Maître de cet Ordre, *lisez* M. le Duc d'Orléans, n'étant encore que Duc de Chartres, fut fait Grand-Maître de cet Ordre en 1721.

CARMES DE'CHAUSSEZ, *l.* 6. *au lieu de* vers l'an 1540, *lisez* en 1562.

CARNEAU (Etienne) *p.* 157. *col.* 2. *l.* 10. après le mot *Assistant, mettez* ce qui suit. On a de lui les Ouvrages suivans, *L'Oeconomie du petit Monde, ou les merveilles de Dieu dans le corps humain; La Naissance du Fils de Dieu en nôtre chair, Cantique spirituel; Le Sage indifférent*, Stances; *Stances Chretiennes* sur l'Anagramme de Christine, Reine de Suède; *La Stiminimachie*, ou Poëme composé à l'occasion des disputes sur l'usage de l'Antimoine; *Les Veritez divines contenues dans la Messe qui se chante à la Fête du très-saint Sacrement; Vers François* sur les quatre fins de l'homme. Ce Pére a fait outre cela quantité de Sonnets, d'Epitaphes, de Paraphrases de Pseaumes, d'Hymnes & de Cantiques, & un Poëme de trois mille vers François sur la correction & la Grace, dans le sentiment de S. Augustin. En 1663, il donna en prose la Vie de la femme du célébre Voyageur Pietro della Valle. *Le Pseautier du Courtisan converti* est encore du Pére Carneau, aussi bien qu'une longue Ode Latine à l'honneur du Bienheureux Pierre de Luxembourg.

Dans la même ligne, *au lieu de* l'an 1671, *lisez* le 17 septembre 1671.

CAROLINS, *p.* 160. *col.* 1. *l.* 14. *au lieu de* par Engilbert, Abbé de Saint-Riquier, *lisez* par Angilbert, Abbé de Centule.

P. 161. *col.* 2. Avant CARPENTIER (Jacques) *mettez* l'article qui suit.

* CARPENTIER DE CRE'CY, famille noble, originaire du Cambresis, subsiste dès l'an 1036. Il y en a encore, (en 1733) trois branches, qui sont celle des Seigneurs de CHANGI; celle des Seigneurs des THUILLERIES, & celle de GILBERT Carpentier, Chevalier, Seigneur de Crecy & autres lieux, seul restant de sa branche. Il a été marié, le 23 février 1724, avec *Louise* Thoynard, fille de feu *Barthélemi* Thoynard, Ecuyer, Seigneur d'Ambron, de Trovigny, &c. & de *Magdeleine-Nicole* Guymont, de laquelle il a 1. *Gilbert* Carpentier de Crécy, né le 18 mars 1726; 2. *Claude* Carpentier de Crecy, né le septiéme novembre 1727; 3. *Charles-François* Carpentier de Crecy, né le 22 janvier 1732, & mort le mois suivant; 4. *Marguerite* Carpentier de Crecy, née le troisiéme janvier 1725; & 5. *Marie* Carpentier de Crecy, née le 15 novembre 1729. * *Hist. de Cambray & du Cambresis, partie* 3. *vol.* 2. *p.* 369 *& suiv. Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tome* 9. *p.* 470. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 162. *col.* 2. Avant CARPZOVE (Jean-Benoît) *mettez* l'article qui suit.

* CARPZOVE (David-Benoît) frére ainé des deux suivans, & Luthérien comme eux, vivoit encore en 1655, & a donné une Dissertation Latine sur le vêtement Sacré des Grands-Prêtres des Hébreux, *in quarto*, à Iéna en 1655. * *Voyez* le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra, in folio*, p. 668.

P. 162. *col.* 2. *l.* 5. après 22 *mettez* ou, selon d'autres le 27.

CARRARE ou CARRARA, *p.* 164. *col.* 1. *l.* 1. *ajoûtez* ou CARRARIA

CARRIE'RE (François) *p.* 166. *col.* 2. *Au lieu de* cet article, *mettez* les deux qui suivent.

CARRIE'RE (François) Religieux des Péres conventuels de saint François, étoit d'Apt, & Docteur en Théologie. Il mourut en 1665. Ce Francisçain a fait un Commentaire littéral sur toute l'Ecriture, lequel a été imprimé en Latin à Lyon en 1663. * Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra, in folio, p.* 669.

* CARRIERE (Louis de) Prêtre de l'Oratoire de la Congrégation de France, étoit d'Angers, & est mort à Paris en 1717. Il a fait en François sur toute l'Ecriture-Sainte, une espéce de *Commentaire Litteral*, qui a été imprimé en 24 volumes, *in douze*, à Paris, depuis 1701, jusqu'en 1716. Ce Commentaire ne consiste presque que dans plusieurs mots inférez dans le texte, pour le rendre plus clair & plus intelligible. * Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra, in folio, p.* 669.

CASAUBON (Isaac) *p.* 175. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* 18, *lisez* huitiéme

CASAUBON (Méric) *l.* 5. après *&c. ajoûtez*. Il mourut le 14 juillet 1671

CASE (Jean de La) *p.* 176. *col.* 2. *l.* 5. après 1503, *ajoûtez* à Florence

L. 29. après le mot *Venise, ajoûtez*. Il fut aussi Doyen des Cameriers d'honneur du Pape & Sécretaire des Brefs

P. 177. *col.* 1. *l.* 42. après *& suiv.* ajoûtez *Biblioth. Italique, tomes* 1 *&* 2.

CASIMIR IV. *p.* 178. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* 1144, *lisez* 1444.

P. 179. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* à 17 ou 18, *lisez* à 22.

CASSAGNE (Jacques) *l.* 18. après le mot *Ouvrage, ajoûtez* ce qui suit. Outre les Ecrits dont nous avons parlé cydessus, nous avons encore de lui, *Ode sur la naissance de Mgr le Dauphin; Ode sur les conquêtes du Roi en Flandre; Ode sur la Paix des Pyrénées; Pensées Chretiennes*, en vers François; *Poëme sur la Conquête de la Franche-Comté; Ode sur la Guerre de Hollande; Oraison funébre de M. de Péréfixe, Archevêque de Paris; Traité de Morale sur la Valeur.* Il a aussi traduit l'*Histoire des guerres des Romains* par Salluste.

Après les citations, ajoûtez. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

CASSERIUS (Julius) *p.* 182. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1708, *lisez* & mourut en 1616, âgé de 60 ans, à Padoue

L. 7. *effacez ces mots*, où il mourut âgé de 60 ans.

L. 8. *changez* en virgule, le point & la virgule qui viennent après le mot *organis*

L. 8 *&* 9. au lieu de *Pentæstesesön*, lisez *Pentæsthesefeion*

L. 9. après le mot *Liber*, au lieu de *&c. mettez* ce qui suit, *Tabulæ Anatomicæ* 78; *Tabulæ de formato fœtu.*

Après les citations, *ajoûtez*. Manget, *Biblioth. Script. Med. l.* 3.

CASSIEN (Saint) Martyr, *l.* 7 *&* 8. *au lieu de* en 365, *lisez* vers l'an 360.

P. 183. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* soit que, &c. jusqu'au mot *fond, l.* 8. *lisez.* Quoique les sentimens de Cassien sur la Grace soient les mêmes que ceux des Sémi-Pélagiens, sa mémoire a toujours été en vénération dans l'Eglise, à cause de sa grande piété, & de la saine doctrine jointe à la haute spiritualité qui sont dans ses Ouvrages, excepté dans la treiziéme Conférence, qui est celle que l'on reprend justement.

L. 49. après *Gazei, ajoûtez*, ou Gaze selon le Supplément de Paris.

L. 55. après 1642, *ajoûtez* & une quatriéme à Francfort, 1722.

Aux citations *ajoûtez* Fleuri, *Hist. Ecclés. l.* 26. *p.* 190 *&* 191, de l'édit. *in quarto, tome* 6.

P. 184. *col.* 2. *l.* 16. *au lieu de* 90, *lisez* 93

CASTIGLIONE (Lupus de) *p.* 192. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Lupus, *lisez* Lapus.

CASTIGLIONE (Christophle) *p.* 193. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* de Milan, où il a été Conseiller du Duc, *lisez* Jurisconsulte du XV siécle, étoit de Milan de l'illustre Maison des Castiglione. Le Duc le nomma son Conseiller

CASTIGLIONI (Balthasar) *l.* 12. après le mot *après, ajoûtez*, de la fiévre, à Tolède, en 1529

Col. 2. *l.* 4. après le mot *Galanterie, ajoûtez* ce qui suit. Il brilla aussi dans les emplois militaires & dans les négociations. Il fut employé en plusieurs ambassades importantes auprès des Rois & des Papes. Le Roi d'Angleterre lui donna l'Ordre de la Jarretiére, & en 1513 le Duc d'Urbin lui fit donation du château appellé *Nubilariæ Castrum.* Le Marquis de Mantoue le fit aussi Capitaine de cavalerie.

L. 6. après 797, *ajoûtez.* * *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 199. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* 23 *lisez* 22.

P. 200. *col.* 1. *l.* 9. après le mot *femme, ajoûtez*; mais cela ne peut convenir à Castor le Chronographe, puisque Déjotarus vivoit près d'un siécle avant lui.

CASTRES, *l.* 2. *au lieu de* Bouffil de Juges, *lisez* Bonfile de Juge

L. 13. après le mot *Albret, ajoûtez*, & qui devint Comte de Castres par la donation que lui fit son beaufrére Bonfile de Juge en 1494

L. 19 *&* 20. *au lieu de* Americ Na.talis, *lisez* Aimeric Natalis

L. 21. *au lieu de* Antoine de Vése, *lisez* Antoine de Vesc.

CASTRUCCIO CASTRACANI, *p.* 201. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Antelminelli; & dès, *lisez* des Antelminelli ou des Intelminelli, & naquit au mois de mars 1281. Dès

L. 5. après le mot *Gueiphes, au lieu de.* Sa retraite fut en France, *mettez* ce qui suit. Il se retira d'abord en Angleterre, d'où, après avoir tué un Seigneur de la Cour, duquel il avoit reçu un soufflet, il alla se refugier en Flandre

Dans la même ligne, *effacez* en 1317.

L. 6. *au lieu de* Philippe *Le Long, lisez* Philippe *le Bel*

L. 7. *au lieu de* peu de tems après, *lisez* en 1313

Col. 2. *l.* 1. après *Faggiwola, lisez*, ou, selon le Supplément de Paris, Huguccione de Faggiola.

L. 10. *au lieu de* du Tyran de Lucques, *lisez* de Castruccio.

Dans la même ligne, *au lieu de* 1333, *lisez* 1328.

L. 11. *au lieu de* laissant deux fils qui ne furent pas aussi heureux que lui, *lisez* laissant de sa femme quatre fils & cinq filles.

L. 12. après le mot *Vie, ajoûtez*, qui est remplie de fables, &

L. 14. On a une troisiéme Vie de Castruccio en Latin par Nicolao Tégrimo, Auteur contemporain

CATON (M. Valerius) *p.* 213. *col.* 1. *l.* 1. *effacez* M.

L. 2. après le mot *Christ, ajoûtez* & mourut dans une extréme vieillesse

CAVAGNE (Arnaud) *p.* 215. *col.* 2. *lisez* CAVAGNES (Arnaud de)

L. 5. après le mot *Paris, ajoûtez* où il fut pendu le 27 octobre 1572.

P. 217. *col.* 1. Avant CAVALIERI (Gaspard) *mettez* l'article qui suit.

* CAVALIERI (Bonaventure) de l'Ordre des Jésuites, natif de Milan s'est acquis la réputation d'avoir été un des plus habiles Mathématiciens du XVII siécle. Il fut pendant quelques années premier Professeur en Mathématiques dans l'Université de Bologne. Il a composé divers Ouvrages très-ingénieux, comme le *Directorium generale Uranometricum*, qu'il publia en 1632; *Geometria indivisibilium continuorum nova quadam ratione promota*, qu'il donna en 1635; *Lo Specchio Ustorio.* Il mourut le troisiéme décembre de l'an 1647. * Vossius, *de Scient. Mathem.* c. 58. §. 13. Riccioli, *Chron. Reform.* M. de Fontenelle, *Elémens de la Géométrie de l'Infini. Biblioth. Italique, tome* 9.

CAVALIERI (Jean-Michel) *l.* 2. après le mot *Dominique, ajoûtez* s'étant trouvé compagnon d'études de

L. 3. après le mot *Cardinal, ajoûtez* & ensuite Pape,

CAUCHON (Pierre) *p.* 218. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *soutiennent, ajoûtez*, mais mal à propos

CAULET (François-Etienne de) *p.* 219. *col.* 1. *Effacez* l'étoile qui est à la tête de l'article.

L. 10.

L. 10. après le mot *Olior*, *ajoûtez* qui fut depuis
L. 20. après le mot *fut*, *ajoûtez*, dit-on,
L. 21. après le mot *Sulpice*, *ajoûtez*, mais cela eſt faux.

CAULIAC (Gui de) *p.* 220. *col.* 1. *l.* 4 & 5. *au lieu de* Médecin du Pape Urbain V & du Pape Clément VI, *liſez* du Pape Clément VI, & du Pape Urbain V.

CAVOYE (Louïs Doger, Marquis de) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Doger *liſez* d'Oger.

P. 221. *col.* 1. *l.* 19 & 20. *au lieu de*, vivoit encore en l'année 1723 & ſa piété la, *liſez* que ſa piété

L. 21. après le mot *naiſſance*, *ajoûtez*, mourut le 31 mars 1729, âgée d'environ 88 ans.

CAUVIGNY (François de) *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui ſuit.

CAUVIGNY (François de) Sieur de Colomby, ou Coulomby, comme on le lit dans une piéce de l'Auteur intitulée, *Plainte de la belle Calliſton*, ou Collombi, comme on le voit à la tête de ſa Traduction de Juſtin. Ce Savant étoit de Caen en Normandie, parent de Malherbe, dont il fut Diſciple & Sectateur, & l'un des premiers Membres de l'Académie Françoiſe. Il avoit auſſi à la Cour une charge qui n'avoit point été avant lui depuis; car il ſe qualifioit *Orateur du Roi pour les Diſcours d'Etat*; & c'étoit en cette qualité qu'il recevoit douze cens écus tous les ans. Il recevoit encore d'autres bienfaits de la Cour. Sur la fin de ſes jours il prit l'habit eccléſiaſtique, mais il n'entra point dans le ſacerdoce. Il mourut à l'âge de 60 ans vers le milieu du XVII ſiécle; mais on ne ſait en quelle année. On croit que ce fut en 1648. On l'a accuſé d'avoir beaucoup d'ambition & de vanité. Malherbe diſoit de lui qu'*il avoit bon eſprit*, *mais qu'il n'avoit pas le génie à la Poëſie*. Ses Ouvrages ſont, Traduction d'une partie du premier livre des Annales de Tacite, avec des Obſervations Politiques, Topographiques & Hiſtoriques, à Paris, *in octavo*, en 1613; Réfutation de l'Aſtrologie Judiciaire, à Paris en 1614; L'Hiſtoire de Juſtin, traduite en François par le commandement du Roi, à Tours, *in octavo*, en 1616; (Tannegui Le Févre eſtimoit cette Traduction, & il en a donné une édition retouchée par lui avec des Notes, à Saumur en 1672) Plainte de la belle Calliſton au grand Ariſtarque, durant ſa captivité; (c'eſt un Poëme d'environ trois cens vers, qui a été publié à Paris en 1616) Lettre à M. le Chancelier, en 1624; Trois autres lettres dans le Recueil de Faret, la premiére, Diſcours de conſolation au Préſident Jeannin, la ſeconde, lettre d'Etat ſur le ſujet de la main-levée du temporel des Eccléſiaſtiques de Béarn, la troiſiéme au Roi, ſur l'utilité de lire l'Hiſtoire, en 1627; De l'autorité des Rois, premier Diſcours & le ſeul qui ait paru, *in quarto*, en 1631; Poëſies diverſes dans les recueils de ſon tems. * *Hiſtoire de l'Acad. Françoiſe, par* Pelliſſon, *édition de M. l'Abbé d'*Olivet, *tome* 1. *in douze*, *p.* 266, 289 & 396. Huet, *Origines de Caen*, ſeconde édition, *p.* 369.

CECCI ou CECCUS (François) *l.* 4. *au lieu de* 1327, *liſez* 1527.

CELLOT (Louïs) *p.* 232. *col.* 2. *l.* 7. après le mot *Ouvrage*, *ajoûtez*. *Voyez* là-deſſus *le Supplément de Paris* 1735.

CELSUS (Aurelius) *p.* 233. *col.* 1. *ajoûtez* ou, *ſelon M. Mabudel*, Aulus.

A la fin de cet article, *ajoûtez*. *Conſultez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735, ſur cet article, où en citant Sixte Popma, il l'appelle *l.* 28. *Sixtus a Popma Phryſius*, prenant *Phryſius* pour un des Sixte Popma, au lieu qu'il devoit dire *de Friſe*, qui eſt la patrie de cet Auteur.

CELTES PROTUCIUS (Conrad) *col.* 2. *l.* 1. après le mot PROTUCIUS, *ajoûtez* ou PROTUTIUS.

L. 12. après le mot *édition*, *ajoûtez* d'une partie

Dans la même ligne après 1502, *ajoûtez*, & un autre Recueil en 1513, à Strasbourg. Ce deuxiéme Recueil ne contient aucune des piéces du premier

CENTURIES de MAGDEBOURG, *p.* 240. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* 1559 & 1560, *liſez* 1552 & 1574

L. 5. *au lieu de* le Judin, *liſez* Le Juge

Dans la même ligne, *effacez*, auſquels quelques uns ajoûtent

L. 6. *effacez* & d'autres

Dans la même ligne, *au lieu de* André Corvin, *liſez* André Cervin & Thomas Holtther.

CE'RATINUS (Jacques) *p.* 242. *col.* 2. *l.* 22. après le mot *âge*, *ajoûtez* & non en 1539, comme l'a dit M. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *p.* 26. *n.* 341. édit. d'Amſterdam 1725.

CE'RE'ALIS, oncle de l'Empereur Gratien, *p.* 244. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* fit proclamer Auguſte Valentinien, *liſez* le fit proclamer *Auguſte*, dans le tems qu'on faiſoit la même choſe pour

CE'RISANTE (Marc-Duncan) *p.* 247. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Marquis de Vigean, *liſez* Marquis Du Vigean

Col. 2. *l.* 2. après 1648, *ajoûtez* le 28 ou le 29 février

L. 15. *au lieu de* & quelques unes de ſes Odes, *liſez* Les deux Odes qui nous reſtent de lui

P. 256. *col.* 2. N. VI. JOACHIM de Chabannes, *l.* 1. *au lieu de* Chavannes, *liſez* Chabannes

L. 6. *au lieu de* fille de *Géofroy*, Seigneur de Pompadour, & d'*Eliſabeth*, Vicomteſſe de Comborn, *liſez* fille d'*Antoine*, Seigneur de Pompadour, Vicomte de Comborn, Baron de Treignac, Conſeiller & Chambellan, & de *Catherine* de La Tour d'Oliergues, par contract du 28 janvier 1726:

N. IX. CHRISTOPHLE de Chabannes: & N. X. HENRI de Chabannes. *Au lieu de* ces deux articles, *mettez* les trois qui ſuivent

IX. CHRISTOPHLE de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, eut de *Gabrielle-Françoiſe* de Rivoire du Palais, ſa femme, 1. HENRI, Marquis de Curton, qui ſuit; 2. *Gilbert*, dit *le Comte de Curton*, Capitaine de Carabiniers, mort ſans poſtérité depuis 1712; 3. *Pierre*, Seigneur de Paulagnac, Prêtre du diocéſe de Clermont, nommé Abbé de l'Abbaïe de Saint-Pierre de Vienne, Ordre de ſaint Benoît le 22 avril 1713; 4. *Jean*, dit *le Chevalier de Chabannes*, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie le premier janvier 1681, puis Capitaine au régiment du Roi Infanterie, & tué au combat de Steinkerque en 1692; 5. *Françoiſe*, Prieure, puis Abbeſſe du monaſtére de La Vaſſin, (*Vallis ſanæ*) Ordre de Cîteaux, diocéſe de Clermont, morte le 20 janvier 1690, après avoir gouverné ſagement cette maiſon pendant trente ans; 6. *Eliſabeth*, qui fut miſe à l'âge de ſix ans dans le monaſtére de La Vaſſin, où elle prit l'habit à l'âge de dix ans, & dont après la mort de ſa ſœur, elle fut inſtituée Abbeſſe, ſur la nomination du Roi, par Bulles du Pape Innocent XII, du onziéme janvier 1691. Elle mourut le huitiéme février 1730; & 7. une troiſiéme fille Religieuſe dans le même monaſtére de La Vaſſin.

X. HENRI de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Baron de Riom, d'Auriére & de Madic, Seigneur de S. Angeau, ſe diſtingua à la bataille de Senef en 1674, & en pluſieurs autres occaſions. Il mourut à Paris le 16 mai 1714, âgé de 60 ans, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié 1. le 25 avril 1680, avec *Gabrielle* de Monlezun, morte au château de Rochefort en Auvergne, fille de *François* de Monlezun, Seigneur de Beſmaux & du Boſc, Gouverneur du château de la Baſtille à Paris, & du Fort de Notre-Dame de La Garde à Marſeille, & de *Marguerite* de Peyrolles de Veillonnay: 2. en 1709, avec *Catherine-Gaſparde* de Scorailles de Rouſſille, veuve de *Sébaſtien* de Roſmadec, Marquis de Molac & de Sacé, Comte des Chapelles, & de Guébriant, &c. & fille de *Jean-Rigaud* de Scorailles, Comte de Rouſſille, Marquis de Cropiére & de S. Jovery, & d'*Aimée-Léonore* de Plas. Du premier mariage ſont venus 1. JACQUES, Marquis de Curton, qui ſuit; 2. *Antoine*, dit *le Comte de Chabannes*, autrefois Colonel du régiment de Coſtentin, qui fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714; 3. *Jean*, dit *le Chevalier de Chabannes*, Major du régiment Royal des Cravates, qui a épouſé au mois de novembre 1731, *Marie* de Roquefeuil; 4. *Françoiſe-Gabriellé*, mariée le deuxiéme juillet 1696, avec *Jean-Paul* de Rochechouart de Barbaſan-d'Aſtarac, Marquis de Faudoas, & de Fontrailles, duquel étant reſtée veuve le 29 ſeptembre ſuivant, elle ſe retira au couvent des Religieuſes Bénédictines de Montargis, où elle prit l'habit de Religion le onziéme octobre 1701, & fit profeſſion le 29 octobre 1702; & 5. 6. deux autres filles, l'une Abbeſſe de La Vaſſin, morte, & l'autre Prieure du monaſtére de Sainte-Colombe à Vienne, vivante en 1732.

XI. JACQUES de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. fut fait Meſtre-de-camp du régiment d'Anjou Cavalerie, par commiſſion du onziéme mai 1704, puis du régiment Royal des Cravates en 1707, & Brigadier des armées du Roi, le premier février 1719. Il commanda la même année, la Cavalerie dans l'armée du Roi en Rouſſillon. Il avoit été marié en 1705, avec *Marie-Charlotte* Glucq, veuve depuis le 26 mars 1691, de *Jacques* de Vaſſan, Seigneur de La Tournelle, Avocat Général en la Chambre des Comptes de Paris, & fille de *Jean-Batiſte* Glucq, Seigneur de S. Port, de Boſſiſe-La-Bertrand, &c. & de *Charlotte* Julienne. Elle mourut à Paris ſans poſtérité le 15 janvier 1724, dans la 46 année de ſon âge, n'ayant eu qu'un fils nommé *Henri* de Chabannes, mort à 20 mois le 20 juillet 1708.

P. 257. *col.* 1. Avant CHABANNES (Jacques II. de) *mettez* les articles qui ſuivent.

BRANCHE DES COMTES de SAIGNES.

VII. FRANÇOIS de Chabannes, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, &c. fils de JOACHIM, Seigneur de Curton, & de *Charlotte* de Vienne, ſa quatriéme femme, étoit ſous la tutelle de ſa mére en 1562. Il fut marié le 18 ſeptembre 1570, par contract du ſixiéme précédent, avec *Valentine* d'Armes, fille unique & ſeule héritiére de *François* d'Armes, Seigneur Du Verger, & de Truſſy-l'Orgueilleux, & de *Diane-Jeanne* de Berno. Il en eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui ſuit; 2. JACQUES, Seigneur Du Verger, *qui a fait une branche rapportée cy-après*; 3. JOACHIM, Seigneur de Truſſy, *qui ſera auſſi mentionné cy-après, avec ſes enfans*; 4. *Edme*, Seigneur de Sainte-Colombe, mort Capucin; & 5. *Gilberte* de Chabannes, mariée par contract du 12 mai 1612, avec *Claude* de la Riviére en Nivernois, & morte le 27 août 1614, âgée de 19 ans.

VIII. FRANÇOIS de Chabannes, II. du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, fut marié 1. par contract du ſeptiéme février 1595, avec *Séréne* de Crevant, fille de *François*, Seigneur de Bauché, & de *Claude* de La Marthonie: & 2. par contract du deuxiéme octobre 1602, avec *Héléne* de Daillon, fille de *Gui*, Comte Du Lude, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jacqueline* de La Fayette, Dame de Pontgibault. Il eut de cette derniére 1. FRANÇOIS, III. du nom, qui ſuit; & 2. ANSELME de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére.*

IX. FRANÇOIS de Chabannes, III. du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Bois-l'Amy, de Nozerolles, &c. épouſa 1. le 19 juillet 1630, *Anne* Dauvet, fille de *Jean*, Seigneur de Rieux, & de *Jeanne* Du Puy-Vatan; 2. *Marie* de Cluys, ſœur de *Joſeph* de Cluys, Chevalier, Seigneur de La Douge, laquelle ſe remaria à l'âge de 30 ans, le 21 ſeptembre 1678, avec *Guillaume* de Bouiliyé Des Portes, Comte de Treby, ayant eu de ſon premier mari 1. *Joſeph*, mort en 1688, à l'âge de 20 ans,

ans, étant Mousquetaire; & 2. *Magdeleine* de Chabannes, Religieuse à Blessac.

IX. Anselme de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, fils puîné de François de Chabannes, II. du nom, Comte de Saignes, & d'*Heléne* de Daillon Du Lude, sa seconde femme, mourut au mois d'août 1683. Il avoit été marié par contract du septiéme février 1644, avec *Gabrielle* de Lestrange, fille de *René*, Baron de Maignac en la Marche, & d'*Anne* de Bonneval. Il en eut entre autres 1. François, IV. du nom, qui suit; 2. Anne-Marie, *qui sera mentionné après son frére*; & 3. *Pierre* de Chabannes, Lieutenant dans le régiment de Normandie en 1689.

X. François de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, & de Bois-l'Amy, fut marié le neuviéme février 1683, avec *Marguerite* de La Marche, fille de *Silvain*, Seigneur de Péguillon, & de *Marguerite* d'Arnac, & ne vivoit plus en 1698, ayant laissé d'elle 1. Louïs qui suit; 2. *François*; & 3. *Gabriel* de Chabannes, mort sans postérité.

XI. Louïs de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, fut marié le huitiéme septembre 1717, avec *Léonarde-Françoise* Galand, Dame de La Vareine, & en eut 1. *Léonard*, tonsuré en 1732; 2. autre *Léonard*, mort jeune; & 3. *Marie-Françoise* de Chabannes, née le troisiéme septembre 1727.

X. Anne-Marie de Chabannes, Seigneur de Mariol en Bourbonnois, second fils d'Anselme, & de *Gabrielle* de Lestrange, fut marié par contract du 18 février 1681, avec *Henriette* Coëffier, fille de *Jean* Coëffier, Seigneur de La Mothe-Mazurier & de Morette, Procureur du Roi en la Généralité de Moulins, & de *Marie* Maréchal. Il en a eu 1. *Gilbert-Honoré*, né le 30 décembre 1682, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie au mois d'avril 1700, fait Capitaine de Dragons en 1705, & depuis Mestre-de-camp de Cavalerie, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, 2. *Claude-Marie*, Enseigne de vaisseau, tué au siége de Béthune en 1709; 3. *Joseph*, batisé le 19 mars 1690, fait Enseigne de vaisseau le 25 novembre 1712, & Lieutenant le 30 septembre 1731; 4. 5. *Annet-Marie* & *François*, morts jeunes; 6. *Henriette*, née le 19 novembre 1671, reçue au nombre des Damoiselles de Saint-Cir, au mois de septembre 1689, & depuis mariée avec *Pierre* Feydeau; & 7. *Marguerite* de Chabannes, morte fille.

SEIGNEURS DU VERGER, & de Sainte-Colombe.

VIII. Jacques de Chabannes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Du Verger & de Sainte-Colombe, second fils de François, I. du nom, & de *Valentine* d'Armes, épousa par contract du 23 août 1610, *Gabrielle* Babute, fille de *Léonard* Babute, Seigneur de La Bruyére, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & d'*Anne* de La Porte, & en eut seize enfans, entre autres 1. François qui suit; 2. *Claude*, Religieux Bénédictin, Prieur de Melun; 3. *Joachim*, Seigneur de Sainte-Colombe, qui vivoit en 1669; 4. *Louïs*, Seigneur de Vaux; 5. *Pierre*, Seigneur de Chaillou, vivant en 1645; 6. *Marie*, vivante en 1645; 7. *Gabrielle*, Religieuse au Réconfort; & 8. *Antoinette* de Chabannes.

IX. François de Chabannes, Seigneur Du Verger, de Sainte-Colombe, &c. fut marié par contract du 12 février 1645, avec *Antoinette* Monnot, fille d'*André* Monnot, Seigneur des Fontaines en Brie, & d'*Elizabeth*, de laquelle vinrent 1. Hubert qui suit; 2. *Henri-Gaston*, Chevalier de l'Ordre de Malte, qui se maria & mourut sans postérité; 3. *René*; 4. *Gabrielle*; 5. 6. *Antoinette* & *Marie* de Chabannes, Religieuses Bénédictines à S. Fargeau.

X. Hubert de Chabannes, Seigneur Du Verger, fut tué par un accident, & avoit été marié par contract du 29 août 1678, avec *Marie* de Charry, fille de *Samuel* de Charry, Seigneur de Vrée, & de *Jeanne* Du Puy. Il en eut 1. Paul qui suit; 2. *Gabriel* de Chabannes, mort jeune au service du Roi, & autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

XI. Paul de Chabannes, Seigneur Du Puy & de Vrée, a été marié par contract du premier juillet 1715, avec *Marie-Magdeleine* Sallonier, Dame d'Epiry, fille unique de *Guillaume*, Sallonier, Seigneur de Rozimont, & de *Charlotte-Françoise* Dollet, & en a eu 1. *Gabriel-Jacques*, mort en bas âge; 2. *Charlotte-Césarde*, née le 25 octobre 1718; 3. *Louïs-Jacques*, né le 29 novembre 1719; 4. *Claude-François*, né le 16 janvier 1721; 5. *Guillaume-Hubert*, né le 29 août 1723; 6. *Pierre-Paul*, né le 28 octobre 1726; & 7. *Louïs-Antoine* de Chabannes, né le 27 juillet 1730.

SEIGNEURS de TRUSSY L'ORGUEILLEUX.

VIII. Joachim de Chabannes, Seigneur de Trussy-l'Orgueilleux, & Chevalier de l'Ordre du Roi, l'an 1610, troisiéme fils de François, I. du nom, Comte de Saignes & de *Valentine* d'Armes, épousa *Gilberte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon-Busset, Seigneur de La Mothe-Feuilly en Berry, & du Montet, & d'*Eucbariste* de La Brosse-Morlet, & en eut 1. *Joachim*; 2. *François*, Seigneur de La Mothe-Feuilly, tué au siége de Dole, pére d'un fils, Seigneur de La Mothe-Feuilly en 1650; 3. *Gabriel*, Seigneur de Sarragosse, & de Faye, élevé Page du Duc d'Hallewyn en 1632, & marié en 1646 avec *Julienne*, fille de *Jacques* de S. Aubin, Seigneur de Sarragosse, qui le rendit pére de trois fils & d'une fille, qui vivoient en 1657; 4. *Louïs*, Seigneur de Seauve, qui se maria à Moulins, & mourut sans enfans; 5. *Jeanne*, mariée en 1620, avec *Isaac* de Saconnin, premier Baron de Bourbonnois, Baron de Brezolles, qui ne vivoit plus en 1655; & 6. 7. 8. trois autres filles Religieuses.

BRANCHE DES SEIGNEURS & Comtes de Pionzac.

VII. Gabriel de Chabannes, Vicomte de Savigny, Seigneur de Nozerolles, & de Verniéres, &c. dernier fils de Joachim, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort, & de *Charlotte* de Vienne sa quatriéme femme. Il eut pour femme *Gabrielle* d'Apchon, fille de *Gabriel*, Seigneur d'Apchon, & de *Françoise* de La Jaille, & laissa d'elle 1. Jacques qui suit; & 2. *Charlotte* de Chabannes, mariée par contract du 28 mars 1598, avec *Pierre* de Cordebeuf de Beauverger, Seigneur de Montgon en Auvergne.

VIII. Jacques de Chabannes, Comte de Pionzac, Vicomte de Savigny, Lieutenant pour le Roi en Bourbonnois, pourvu de cette charge par lettres du 23 août 1650, ne vivoit plus le 17 août 1652. Il avoit épousé par contract du neuviéme mars 1604, *Charlotte* de Chazeron, Dame de Pionzac, fille de *Gilbert*, Seigneur de Chazeron, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle* de S. Nectaire. Il eut d'elle 1. Gilbert, I. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur Du Mont, qui épousa *Marguerite*, fille de *Jean* de Guise, Seigneur Du Tanquert, laquelle le rendit pére de *Gabriel* de Chabannes, Chanoine à Verjesan près de Billom, en Auvergne; 3. *Gabriel*, Seigneur de Preaux, mort sans avoir été marié; & 4. *Gabrielle* de Chabannes, mariée par contract du neuviéme novembre 1632, avec *Annet*, Seigneur de La Rochebriant.

IX. Gilbert de Chabannes, I. du nom, Comte de Pionzac, Vicomte de Savigny. Il avoit épousé par contract du 24 mai 1637, *Marie* de Champfeu, fille de *Gilbert* de Champfeu, Seigneur d'Uriage, Thrésorier de France en la Généralité de Bourbonnois, & de *Marie* d'Aubigny de Gensac. Elle se remaria avec *Edouard* de Montmorin, Seigneur dudit lieu, de La Chassagne, &c. ayant eu de son premier mari 1. Gilbert, II. du nom, qui suit; 2. Thomas, Seigneur de Belarbre, *qui sera mentionné après son frére aîné*; 3. *Gilberte*, Religieuse à L'Esclache, morte; & 5. *Marie* de Chabannes, Religieuse au Prieuré de Marsat.

X. Gilbert de Chabannes, II. du nom, Comte de Pionzac, Seigneur de Preaux, Vicomte de Savigny, né le 16 juillet 1646, mourut à Paris le 20 janvier 1720, dans la 74 année de son âge, & fut inhumé le lendemain à S. Sulpice. Il avoit été marié par contract du 30 juin 1681, avec *Anne-Françoise* de Lutzelbourg, dite *de Luxembourg*, fille d'*Antoine* de Lutzelbourg, dit *de Luxembourg*, Seigneur d'Imling en Alsace, & de *Marie-Magdeleine* de Schellemberg. De ce mariage sont sortis 1. Gaspard-Gilbert qui suit; 2. *François-Antoine*, dit *le Comte de Chabannes*, Seigneur de La Palice, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 17 décembre 1701, & depuis de l'Ordre Militaire de saint Louïs, marié avec *Marie-Claude* Cahouet de Beauvais, veuve d'*Olivier* Le Févre d'Ormesson, Seigneur Du Cheré, & fille de *Claude* Cahouet de Beauvais, Seigneur Des Ormes, premier Président des Thrésoriers de France à Orléans, & de *Marie* Fontaine des Montées; 3. *Thomas*, batisé le sixiéme décembre 1688, qui commanda en Hongrie un régiment de Cuirassiers pour l'Electeur, Duc de Baviére, & qui revenu en France, fut fait Brigadier des armées du Roi le 30 juin 1720, & reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 27 août 1722; 4. *Charles-Antoine*, Capitaine dans le régiment Royal des Cravates, puis dans le régiment Colonel-Général de la Cavalerie, & reçu Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare le 24 avril 1725; 5. *Marguerite*, Religieuse, morte au monastére de la Magdeleine de Trénel à Paris, au mois d'octobre 1730; & 6. *Anne-Joseph* de Chabannes, née le 16 octobre 1690, reçue au nombre des Damoiselles de S. Cyr au mois de janvier 1699, & mariée en 1707, avec *Anne* de La Queilhe, Seigneur de Pramenoux.

X. Gaspard-Gilbert de Chabannes, Comte de Pionzac, Seigneur de Vaumiers, de Trizac & d'Apchon, &c. né & batisé le septiéme septembre 1685, épousa au mois d'avril 1709, *Philiberte* d'Apchon, fille de *Claude-Eléonor*, Marquis d'Apchon, & de *Philiberte* de S. André, & en a eu 1. *Gilbert-Gaspard*, né le troisiéme février 1714, fait Enseigne au régiment des Gardes en 1730; 2. *Jean-Batiste*, fait Gentilhomme à drapeau au même régiment en 1730, & Enseigne en 1731; 3. *Joseph*, tonsuré en 1731, nommé Prieur de Nantua, de l'Ordre de Cluni, en 1732; & 4. un quatriéme fils mort jeune.

X. Thomas, dit *le Comte de Chabannes*, Seigneur de Belarbre, second fils de Gilbert, I. du nom, & de *Marie* de Champfeu, Capitaine dans le régiment de Normandie, commanda le Ban & l'Arriére-Ban en Auvergne en 1696. Il fut marié en 1695, avec *Amable* Boyer, fille de *Jacques* Boyer, Seigneur de Saunat, Baron de Chamiane & Du Cerf, Seigneur de Saint-Genest, & de *Marie* de Blot, & en a eu 1. *Jacques-Louïs*, Seigneur Du Cerf, Baron de Chamiane, né en 1697, Capitaine au régiment de Bourbonnois en 1729; 2. *Joseph-Gaspard*, né en 1701, nommé Abbé de Valricher, Ordre de Citeaux, diocése de Bayeux, le 17 octobre 1723, Prieur de Sorbonne en 1724, Docteur en 1726, Vicaire Général d'Aire la même année, puis Archidiacre de l'église d'Aire, Vicaire général de Tours en 1730, & nommé Agent général du Clergé de France le deuxiéme août 1732; 3. *Marie-Jacqueline*, nommée Abbesse de Bonlieu en Forès, Ordre de Citeaux, diocése de Lyon, au mois de juin 1725; & 4. *Gilberte* de Chabannes, Abbesse de S. Pierre de Beaumont, Ordre de S. Benoît, diocése de Clermont, en 1732.

P. 265. col. 2. l. 91. au lieu de Ballévre, *lisez* Balleure

P. 266. col. 1. l. 3. au lieu de S. Pacien, *lisez* Saint Patient

CHALVET (Hyacinthe) *p. 267. col. 2. l. 3.* après le mot *parler*, *ajoûtez*, naquit le 14 septembre 1605.

L. 6. *au lieu de* Allant en Italie, *mettez* ce qui fuit. En 1647, il fe chargea de la direction de la confcience du Comte de Remorantin & de celle de quatre mille hommes que ce Comte menoit au fecours de Candie affiégée par les Turcs. Au bout d'un an, il alla vifiter les lieux faints & à fon retour

L. 11. *au lieu de* deux, *lifez* fix.

L. 13. après le mot Défenfeur, *ajoûtez*. On a encore de lui un Ouvrage fur les Grandeurs de Jofeph, & un autre fur les avantages de l'Ordre de S. Dominique.

Dans la même ligne *au lieu de*. Il mourut à Touloufe l'an 1683, âgé de 80 ans, *lifez* ce qui fuit. En 1659, il choifit pour fa retraite la ville de Caen, où en 1662 il obtint la chaire royale de Théologie qu'il remplit pendant 14 ans. En 1681, fe fentant affoibli, il retourna à Toulouſe où il mourut l'an 1683, âgé de 78 ans, d'autres lui donnent 80 ans; mais cela ne peut être, s'il eft vrai qu'il foit né en 1605.

Après la citation, *ajoûtez*. *Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1735.

P. 268. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735, *p.* 248. *col.* 1 & 2. donne l'article de C H A M A C E' (Hercule-Gérard de) *Au lieu de* C H A M A C E', il faut dire C H A R N A C E', & placer cet article *p.* 255. *col.* 1. avant C H A R O N

P. 269. *col.* 1. N. XI. *l.* 3. après le mot *pére*, ajoûtez. Il mourut en 1730.

N. XII. *au lieu de* GE'OFROY-MAURICE de La Tour, Prince de Bouillon, *lifez* FRE'DE'RIC-MAURICE-CASIMIR, Prince de Turenne

L. 3. après 1717, *ajoûtez*. Il mourut le premier octobre 1723. Après cela doit venir le nouvel article qui fuit.

XIII. CHARLES-GODEFROY de La Tour, Duc de Bouillon fut pourvu de la charge de Grand Chambellan de France, par la démiffion de fon pére, & en prêta le ferment le 26 août 1728.

C H A M B R E (Pierre Cureau de La) *p.* 271. *col.* 1. NB. L'édition 1732, dans l'article de C H A M B R E (Marin Cureau de La) *p.* 700. *col.* 2. *l.* 24 & 25. dit *l'Empereur des Mufes*, au lieu de *l'Empefeur des Mufes*.

L. derniére de l'article, au lieu de *tome* 3, lifez *tome* 1.

Col. 2. *l.* 19. *au lieu de* Controlleurs, *lifez* Correcteurs

C H A M B R E A P O S T O L I Q U E, *p.* 273. *col.* 1. *l.* 10. au lieu de *della Craffia*, lifez *della Graffia*

C H A M P D E M A R S, *p.* 276. *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Gal. Maximin, *lifez* Maximin, fils de la fœur de Galérius.

P. 277. *col.* 1. N. VIII. HENRI, II. du nom, *l.* 8. *au lieu de* Lufignan, *lifez* Léfignem.

N. IX. THIBAUD, VI. du nom, *col.* 2. *l.* 11 & 12. Comteffe de Dafchbourg, de Mona. NB. 1. Le Supplément de Paris & l'édition de 1732, difent qu'il faut lire d'Asbourg: la même édition de 1732, fous le mot T H I B A U D, V. du nom, met Hasbourg: le Dictionnaire Univerfel de la France parle d'un village de Lorraine, du nom de Haffembourg. 2. au lieu de *Mona*, l'édition de 1732 a *Moba*; ailleurs on lit *Mofa*. 3. Dans cette Généalogie on dit que ce THIBAUD eft VI. du nom, & fous le mot THIBAUD il eft dit V. du nom. Pour favoir à quoi s'en tenir, il faut confulter les livres citez à la fin de cet article.

L. 24. *au lieu de* en novembre, *lifez* le quatriéme décembre

N. X. HENRI, III. du nom, *l.* 6. *au lieu de* 1384, *lifez* 1284.

P. 278. *col.* 1. N. VIII. Louïs, Comte, &c. *l.* 2. *au lieu de* avril, *lifez* août

Col. 2. *l.* 2. *au lieu de* Depuis, *mettez*. En 1648,

C H A M P I E R (Symphorien) *l.* 3. *au lieu de* 1535, *lifez* 1533.

L. 7. après le mot *Vauprivas*, *ajoûtez* ce qui fuit. Il époufa *Marguerite* Du Terrail, de la Maifon du Chevalier Bayard, de laquelle

L. 10. après le mot *Lyon*, *ajoûtez* ce qui fuit. Le neuviéme octobre 1515, il fut aggrégé à l'Univerfité de Pavie. Ce fut lui qui jetta les premiers fondemens du Collége des Médecins à Lyon, & celui de la fainte Trinité dans la même ville. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant C H A M P I G N Y, *mettez* l'article qui fuit.

* C H A M P I E R (Jean Bruyerin) neveu de Symphorien Champier, étoit Médecin & du Collége des Médecins de Lyon. On a de lui un livre *De Re Cibaria*; & des Traductions de plufieurs livres d'Avicenne. * Le Pére Colonia, Jéfuite, *Hift. Litteraire de Lyon*, *tome* 2.

C H A M P S (Etienne des) *p.* 279. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Etienne*, *ajoûtez* Agard.

L. 20. *au lieu de* Froidmont, *lifez* Fromont

P. 282. *col.* 1. N. XIX. Algrin, *l.* 1. après Algrin, *ajoûtez* Chanoine d'Etampes &

Col. 2. N. XXVIII. *l.* 1. Pierre Barbette, *lifez* Barbet.

P. 283. *col.* 2. N. LXXII. Guillaume-Juvénal, *lifez* Jouvenel,

N. LXXV. *l.* 1 & 2. *au lieu de* Pleuvant, *lifez* Pleuvaut

N. LXXVIII. *au lieu de* Gannay, *lifez* Ganay

N. 10. Etienne Ponchet, *lifez* Poncher.

P. 284. *col.* 1. *n.* 27. Jofeph-Jean-Batifte Fleuriau d'Armenonville, *l.* 2. après 1722, *lifez* & les remit au Roi le 15 août 1727

Avant les citations de l'article C H A N C E L I E R, *mettez* l'article qui fuit.

N. 28. Germain-Louïs Chauvelin, Préfident au Parlement de Paris, fut nommé Garde des Sceaux de France le 17 août 1727, & en prêta ferment le lendemain. La charge de Sécretaire d'Etat, avec le département des affaires étrangéres lui fut donnée le 19 du même mois.

C H A N T E C L E R C (Charles) *p.* 287. *col.* 1. *l.* 1. *lifez* (Charles de)

L. 8. *au lieu de* de la province de Touraine, *lifez* & Juge ordinaire du Bailliage de Tours.

L. 10. *au lieu de* vers l'an 1541, *lifez* auquel il fut reçu le deuxiéme juillet 1541.

L. 13. *au lieu de* 1598, *lifez* 1578.

C H A N T E L O U P, *lifez* C H A N T E L O U; & *au lieu de* (Claude), *lifez* (Dom Claude)

L. 3. après le mot *d'où*, *ajoûtez* le feptiéme février 1639, ou, felon le Pére Dom le Cerf, en 1640

Après les citations, ajoûtez. *Voyez* auffi *le Supplément de Paris* 1735.

C H A N T E R E A U L E F E'V R E (Louïs) *l.* 29. *au lieu de* Ausbert, *lifez* Ansbert

Dans la même ligne après le mot *Blithilde*, *ajoûtez*, intitulé *Difcours* hiftorique concernant le mariage d'Ansbert & de Blithilde, prétendue fille de Clotaire I. ou II.

C H A N U T (Martial) *col.* 2. *l.* 7. après le mot *Sainte*, *ajoûtez* la Traduction Françoife de la grande Apologie de Juftin Martyr,

P. 288. *col.* 2. *l.* 13. *au lieu de* Fauftus de Rhegio, *lifez* Fauftus de Riès.

C H A P E L A I N (Jean) *p.* 289. *col.* 1. après le mot *Parifien*, *ajoûtez*, né le quatriéme décembre 1595.

L. 28. après le mot *public*, *ajoûtez*. Outre l'Ode au Cardinal de Richelieu, & le Poëme de la Pucelle d'Orléans, on a encore de M. Chapelain les Ouvrages fuivans, *Lettre ou Difcours fur le Poëme d'Adonis du Chevalier Marino*; *Paraphrafe fur le* Miferere; *Ode pour la naiffance de M. le Comte de Dunois*, en 1646; *Ode pour M. le Duc d'Anguien*, en 1646; *Ode pour M. le Cardinal Mazarin*, en 1647; *La Couronne Imperiale pour la guirlande de Julie*; *Dialogues fur la lecture des vieux Romans*.

Col. 2. *l.* 31. *au lieu de* âgé de 79 ans moins 14 jours, *lifez* âgé de 78 ans, deux mois & 16 ou 17 jours.

C H A P E L L E (Claude-Emanuel Louillier) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Louillier, *lifez* Luillier)

P. 290. *col.* 1. *l.* 10. après le mot *Moliére*, *ajoûtez*. M. Titon Du Tillet, *Parnaffe François*.

C H A P U I S (Claude) *l.* 4. après le mot *affûre*, *ajoûtez* avec raifon

L. 8. après le mot *Landrecy*, *ajoûtez*. Il eut l'honneur de haranguer le Roi Henri II, lorfque ce Prince fit fon entrée folemnelle à Rouen en 1550. On ne fait pas précifément le tems de fa mort, mais on fait qu'il vivoit encore en 1555.

C H A R I B E R T, *n.* 2. *p.* 294. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* 629, *lifez* 630.

C H A R I T E' (Filles de la) *l.* 17. *au lieu de* Clément IX, *lifez* Alexandre VII.

C H A R L E S VI, *p.* 298. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Palatin, *lifez* Palatine de Neubourg

L. 6. après 1712, *ajoûtez* & Roi de Bohéme, le cinquiéme feptembre 1723

L. 8 après le mot *Wolfembutel*, *ajoûtez* Blankenberg

L. 9. *au lieu de* eft iffu, *lifez* font iffus

L. 11. *au lieu de* 13 *lifez* 23

L. 12. après le mot *Therefe*, ajoûtez *Walburge*,

L. 13. après 1717, *ajoûtez* mariée le 12 février 1736, à *François*, II. du nom, Grand Duc de Tofcane, cy-devant Duc de Lorraine. Enfuite *effacez* &

Dans la même ligne, après le mot *Anne*, ajoûtez *Eléonor-Wilhelmine*

L. 14. après 1718, *ajoûtez*, & 4. *Marie-Amélie-Caroline-Louife-Ludomille-Anne*, Archiducheffe d'Autriche, née le cinquiéme avril 1724, & morte le 19 avril 1730.

C H A R L E S II, *p.* 299. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Volfe, *lifez* Welfe

L. 32. *au lieu de* 1328, *lifez* 1327.

C H A R L E S V. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* démiffion, *lifez* donation

P. 300. *l.* 12. *au lieu de* Triftemare, *lifez* Traftamare

C H A R L E S VIII. *l.* 54. *au lieu de* 1497, *lifez* 1498

C H A R L E S M A R T E L, *p.* 301. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* d'une feconde femme, *lifez* d'une Concubine

C H A R L E S D E F R A N C E, Duc de Berry, *p.* 302. *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* Jean Favre Verfois, *lifez* Jordain Faure, dit *Verfois*.

C H A R L E S D E B O U R B O N, Duc de Vendôme, *p.* 303. *col.* 2. *l.* 17. *au lieu de* 1537, *lifez* 1536.

C H A R L E S D E V A L O I S, II. du nom, *p.* 305. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* 1528, *lifez* 1328.

Col. 2. C H A R L E S IV, Duc d'Alençon, *l.* 10. *au lieu de* février, *lifez* avril

C H A R L E S D E F R A N C E, I. de ce nom, *l.* 12. *au lieu de* Raoul, Cardinal de Chevriéres, *lifez* Raoul de Grofparmi, Cardinal, Evêque d'Albane, ancien Evêque d'Evreux

L. 26. *au lieu de* Lufignan, *lifez* Léfignem

L. 52. *au lieu de* juillet, *lifez* janvier

C H A R L E S II, dit *le Boiteux*, *l.* 14. *au lieu de* Réalte, *lifez* Riéti

C H A R L E S, III. de ce nom, Roi de Naples, *p.* 306. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* ou *le Petit*, *lifez* & *le Petit*

L. 3. *au lieu de* d'un Jean, *lifez* de Jean

Dans la même ligne, *au lieu de* venu de, *lifez* fils de

L. 13. *au lieu de* 1586, *lifez* 1386.

C H A R L E S D'A N J O U, Prince de Tarente, *l.* 8. *au lieu de* neuviéme mars, *lifez* 19 mai.

C H A R L E S D'A N J O U, Comte du Maine, *l.* 7. *au lieu de* 16, *lifez* 10.

C H A R L E S IV, *l.* 4. *au lieu de*. Il mourut, &c. jufqu'au mot *univerfel*, *l.* 6, *mettez* ce qui fuit. Il inftitua le Roi Louïs XI fon héritier univerfel par fon teftament du dixiéme décembre 1481, & mourut le lendemain.

L. 8 & 9. *au lieu de* avant fon mari en 1481, *lifez* le 25 janvier 1480

Dans la même ligne, *au lieu de*. Son tombeau, *lifez*. Le tombeau de Charles.

Col. 2. C H A R L E S II, dit *le Mauvais*, *l.* 6. *au lieu de* environ l'an 1349, *lifez* au mois de juin 1350.

P. 311. *col.* 1. *l.* 32. *au lieu de* deux mille, *lisez* quinze cens.

L. 77. & *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Dunamunde, *lisez* Dunemunde.

Col. 2. *l.* 3. *ôtez* la virgule qui est après le mot *Moscovites*.

P. 319. *au lieu de* 219. *col.* 1. *l.* 12. *au lieu de* Jabloniowski, *lisez* Jablonowski.

P. 321. *col.* 1. *l.* 12 *&* 13. après le mot *septembre*, *ajoûtez* 1706.

L. 26. depuis le mot *conquêtes*, jusques au mot *combats*, *l.* 28. *au lieu de* cette ligne & demie, *mettez* ce qui suit. Charles resta en Saxe jusqu'au mois de septembre 1707, qu'il retourna en Pologne, dans le dessein d'en chasser entiérement les Moscovites. Après plusieurs combats, il les obligea en 1708 d'abandonner la Pologne. Il les poursuivit même jusqu'en Moscovie; mais s'étant engagé trop avant, il

CHARLES DE FRANCE, *p.* 322. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 957, *lisez* 977.

CHARLES I, Cardinal de Lorraine, *p.* 324. *col.* 1. *l.* 2. *effacez* de Lyon; & *l.* 3. *effacez* d'Alby

CHARLES DE FLAVIGNY, *p.* 328. *col.* 1. *l.* 1 *&* 2. *au lieu de*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, *mettez* Seigneur de Juilly.

Dans les citations *effacez* Paradin & Chasseneu.

CHARLEVAL, *col* 2. *l.* 1. *au lieu de* Jean-Louïs, *lisez* Charles.

L. 4. 5. 6. *effacez* ces trois lignes.

L. 24. après le mot *prose*, *ajoûtez*. Il est mort en 1698.

CHARLIER (Jean) *l.* 5. *au lieu de* près de Rheims, *lisez* près de Rhétel,

L. 6 *&* 7. au lieu de *Elizabeth* de La Chardeniére, lisez *Elizabeth* La Chardeniére-d'Ailly

L. 9 *&* 13 *au lieu de* Dailly, *lisez* d'Ailly

P. 329. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* en Allemagne, *lisez* à Rathemberg en Baviére

L. 14 *&* 15 *au lieu de* dans l'église de S. Laurent près de S. Paul, où l'on dit qu'il faisoit le Catéchisme, *lisez* dans l'église de S. Paul de Lyon, où l'on mit sur son tombeau ces paroles qu'il répétoit souvent, *Faites pénitence & croyez à l'Evangile*

L. 23. *au lieu de* depuis peu, *lisez* une depuis

L. 23 *&* 24. après les mots *imprimée à*, *ajoûtez* Amsterdam sous le titre d'

L. 47. *au lieu de* Jean Du Bouchet, *lisez* Jean Bouchet

CHARON (Louïs) *l.* 2. après le mot *siecle*, *ajoûtez*, & au commencement du XVII, étant mort en 1617

L. 9. *effacez* Fisch[illegible]

P. 332 *col.* 1. *l.* 39. *au lieu de* 1658, *lisez* 1659, & *ajoûtez* ce qui suit, dont on a donné une belle édition en 1661, à Amsterdam, & à laquelle on a joint à la fin l'*Eloge d'Agesilaüs* qui est aussi de M. Charpentier.

L. 51. au lieu de *des Odes*, *des Sonnets*, des Paraphrases sur les Pseaumes & plusieurs autres, *mettez* ce qui suit. *Louïs*, Eclogue royale, en 1663; Ode au Roi en 1667; Version en vers du Pseaume XIX & du L, selon la Vulgate, & le XX & le LI selon l'Hébreu. On a encore de lui, un Panégyrique du feu Roi Louïs XIV, sur la paix en 1679; *Le Voyage du Vallon tranquille*, Nouvelle Historique, en 1673; *Un Discours de l'Excellence & de l'Utilité des Exercices Academiques*, en 1695. M. Charpentier a procuré aussi l'édition de plusieurs Ouvrages ausquels il a eu part. *Voyez* sur cela le *Carpenteriana ou Remarques sur differents sujets, attribuées à M. Charpentier*, *in douze*, à Paris en 1724.

CHARTIER (Alain) *p.* 333. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *vivoit*, *ajoûtez*. Cependant Du Chêne s'est encore trompé: cette Histoire n'est pas de Berri, mais de Gilles de Bouvier

CHARTREUX, *p.* 334. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1086, *lisez* 1084

P. 335. *col.* 2. après la cinquiéme ligne, *ajoûtez* ce qui suit.

1731. Ambroise Crollet. sept mois.

1732. Dom ... Richard.

CHATEIGNER de La Rocheposay, *p.* 341. *col.* 2. *l.* 25 *au lieu de* à Rome, *lisez* à Tivoli

P. 342. *col.* 1. *l.* 5. au lieu de *Nomenclatura Cardinalium*; lisez *Nomenclator Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium*

Dans la même ligne, au lieu de *&c.* *mettez* ce qui suit; *Meuble des Axiomes de Philosophie & de Theologie*; *Exercitationes in Genesim, in Exodum, in libros Numerorum, Josue & Judicum, in quatuor libros Regum, in librum Job, in Propbetas majores & minores, in quatuor Evangelia, in Acta Apostolorum*; *Remarques Françoises sur l'Evangile* selon S. Matthieu

Ajoûtez aux citations. Le Pére Le Long, *Biblioth. Sacra*, *p.* 67[illegible].

CHATEL (Pierre Du) *p.* 343. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Gentilhomme Wallon, *lisez* fils de Quentin Du Châtel, de la ville de Langres & d'une naissance obscure

Dans la même ligne *effacez* établi à Archy en Bourgogne,

L. 17. après 1544, *au lieu de* Grand-Aumonier de France en 1547, & enfin par Henri II, en 1550, *mettez* ce qui suit. Après la mort de François I, le Roi Henri II le nomma Grand-Aumonier de France le 25 novembre 1548, & enfin en 1551

Col. 2. *l.* 2. après 1552, *ajoûtez* (Nouveau Stile)

P. 344. *col.* 2. *l.* 29. après le mot *Richelieu*, *ajoûtez* l'Histoire de Bertrand Du Guesclin, Connétable de France, &c. à Paris, *in folio*, en 1666; Les *Avis aux absens de la Cour*, qui étoient alors à Bruxelles avec la Reine-Mére Marie de Médicis, & avec Monsieur, frére unique du Roi; (cette piéce est d'environ cent cinquante vers François) *Factum pour Messire François de Montmorenci, Comte de Luz & de Boutteville, & Messire François de Rosmadec, Comte des Chapelles*, Ce Factum fut trouvé également éloquent & hardi. M. le Cardinal de Richelieu en ayant fait des reproches à M. Du Châtelet, & lui ayant dit que cettepiéce étoit faite pour condamner la justice du Roi, *Pardonnez-moi*, repliqua M. Du Châtelet, *c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son Royaume.* Il y a encore de lui une autre Satire contre un Magistrat, sous le nom de ***. Sa *Préface du Recueil de diverses piéces pour servir à l'Histoire*, parut *in folio*, à Paris, en 1635. Les *Observations sur la vie & la condamnation du Maréchal de Marillac*, sont de 1633, *in quarto*, à Paris. M. du Châtelet est mort le sixiéme avril 1636, âgé seulement de 43 ans & cinq mois.

CHAUSSE, *p.* 355. *col.* 1. *l. pen. au lieu de* Mennerius, *lisez* Ménérius.

CHEFFONTAINES (Christophle) *p.* 358. *col.* 2. *l.* 3 *&* 4. *au lieu de* vers l'an 1586, *lisez* en 1579.

L. 6. Il est mort à Rome dans le couvent de S. Pierre, *in Montorio*, le 26 mai de l'an 1595, âgé de 63 ans.

L. 12. après le mot *Eucharistie*, *ajoûtez* ce qui suit, *Défense de la Foi de nos ancêtres*; Traduction Latine de cet Ouvrage, sous ce titre, *Fidei Majorum nostrorum Defensio*; *Second livre de la Défense de la Foi que nos ancetres ont eue de la presence reelle du Corps de Notre Seigneur Jesus-Christ au Sacrement de l'autel*; *Chretienne Confutation au Point d'bonneur sur lequel la Noblesse fonde ses monomachies & querelles*, *& deux Dialogues du Point d'bonneur*; le même Ouvrage en Latin, sous ce titre *Confutatio puncti quem dicunt honoris*; *Reponse familiére à une Epitre, contre le Libéral Arbitre & le merite des bonnes œuvres*; *Perpetua Virginis Mariæ ac Josephi Sponsi ejusdem Virginis Catbolica Defensio*; Dialogue intitulé *Hyperaspistes* (& non *Hyperapistes*, comme dans le Supplément de Paris 1735) *sive Propugnator libri Perpetuæ Virginis*, *&c.*; Un Supplément Latin contenant les priviléges concédez de nouveau & qui ont été omis dans le recueil des Monumens de l'Ordre de S. François; *Nova Illustratio Fidei adversus impios Atbeos & omne genus Infidelium conscripta*, avec deux Discours du même sur la Vierge; *Nova Illustratio Fidei adversus improbos*, en quatre Dialogues; *Varii Tractatus*; les troisiéme, quatriéme & cinquiéme livre de la Défense de la Foi de nos Ancêtres; *de Sanctorum Invocatione*; *de Indulgentia & Jubilæo*; *de veteri celebrandi Missam ritu*; *de certis Capitibus Decreti a Concilio Tridentino facti*; *de la Philosophie Chretienne*; Traité sur ces paroles du Symbole, *Credo Ecclesiam*. A la fin ajoûtez. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

CHEVALIER (Robert) *p.* 370. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* en François, *lisez* en vers François.

CHEVAUX-LEGERS, *l.* 2. *au lieu de* de 240, *lisez* pour l'ordinaire de 240.

CHEVREAU (Urbain) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 12 mai, *lisez* 25 avril

L. 21. *au lieu de* quelques mois, *lisez* neuf mois & 25 jours

L. 50. après le mot *avis*, *ajoûtez*. On a encore de lui, *Considérations fortuites*, traduites de l'Anglois de Joseph Hall sous le titre de *Meditations occasionnelles*; L'École du Sage; *Hermogéne*, Roman; Remarques sur les Poësies de Malherbe.

CHILDEBERT, fils de Grimoald, *p.* 378. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 656, *lisez* 650

P. 397. *col.* 1. JEAN III, *l.* 10. *au lieu de* Marquis de Langres, *lisez* Barons de Clermont & de Lanques.

L. 11. au lieu de *Barons de Prefigny*, lisez *Seigneurs de Précigny.*

P 402. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de.* Ce que nous avons de meilleur de Chrétien, est, *lisez.* On a attribué à Florent Chrétien

L. 4. après le mot *folio*, *ajoûtez*, mais elle n'est ni de lui ni de son fils Claude

CHRISTIAN DE TROYES, *p.* 405. *col.* 2. *au lieu de* Faucher, *lisez* Fauchet

CHRISTOPHORSON, *p.* 411. *col.* 2. *l.* 34. *au lieu de* Curserius, *lisez* Curterius.

P. 416. *col.* 1. *l.* 44. *au lieu de* morte en mars 1715, *lisez* morte au palais de Whitehall le 15 mars 1730, âgée de plus de 90 ans, étant alors veuve du Colonel Godfrei.

P. 417. *l.* 24. & 68. *au lieu de* Lusignan, *lisez* Léfignem

CILO, *n.* 2. *l.* 3. après le mot *Consul*, *ajoûtez* en 192 &

CINQ-ARBRES, *p.* 428. *col.* 2. *l.* 7. après 1588, *ajoûtez*, ou selon Colomiez en 1587.

P. 436. *col.* 1. entre la cinquiéme & la sixiéme ligne, *mettez* ce qui suit.

4. Wido, *qui gouverna deux ans*, *suivant* Robert Du Mont, *selon d'autres six mois*, ou *suivant* Chifflet *un mois*.

NB. par cette addition tous les chiffres sont reculez d'un, ainsi *au lieu de* 4, *lisez* 5, & ainsi du reste jusques à la fin de la Liste.

N. 4. *au lieu de* Raynard, *lisez* Raynald.

N. 6. avant 1163, *mettez* le 12 juillet.

N. 9. avant 1175, *mettez* le 29 juillet.

N. 14. *au lieu de* 27 mai, *lisez* 27 mars.

N. 15. *au lieu de* 1199, *lisez* le 30 juillet 1206.

N. 25. *au lieu de* Jacques III, *lisez* Jean I.

N. 29. après les mots *Jean II*, *ajoûtez* de Pontoise

N. 32. au lieu de *Rougemont*, lisez *Chaudemaye*

N. 33. *au lieu de* 1371, *lisez* 1375

N. 42. *au lieu de* Teuley, *lisez* de Theuley

N. 47. *au lieu de* Bassey, *lisez* Baissey

N. 48. après le mot *Cardinal*, au lieu de 10 novembre 1571, *mettez* élu le onziéme décembre 1571, abdiqua en 1584

N. 54. après le mot *Loppin*, *ajoûtez* élu le 29 mars, mort le

N. 55. après le mot *Petit*, *ajoûtez* élu le 20 juin, 1670, mort le

N. 56. après le mot *Larcher*, *ajoûtez*, élu le 27 mai 1692,

N. 57. après le mot *Perrot*, *ajoûtez*, élu le 20 mai 1712, mort le 30 janvier 1727.

Ajoûtez à cette liste ce qui suit.

59. An-

59. Andoche *Pernot*, élu le 21 avril 1727

CLAMECY, *p.* 439. *col.* 2. *l.* 4. Après la citation, *ajoûtez.* *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735.

CLAUDE (Saint) *p.* 444. *col.* 2. Dans cet article *l.* 9. & dans le ſuivant, *l.* 3 & 7. *au lieu de* S. Oyant, *liſez* S. Oyan

L. 7 & 8. *au lieu de* troiſiéme, *liſez* quatriéme

CLAUDE (Jean) *p.* 445. *col.* 2. NB. L'édition de Paris 1732 *l.* 2. de cet article, met le XVI ſiécle pour le XVII

P. 450. *col.* 2. *l.* 13. après le mot *Seigneur*, *ajoûtez* de Bourron, Gouverneur

N. III. Henri Clauſſe, *l.* 14 & 15. *au lieu de* Nantes, *liſez* Mante

L. 17. *au lieu de* Rans, *liſez* Ranes.

CLE'MENT (Saint) *p.* 452. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris dans ſa correction met 202 pour 102.

CLE'MENT IV, *p.* 453. *col.* 1. *l.* 2 & 3. au lieu de *Guy le Gros*, *liſez* ou plutôt *Guy Foucault*

L. 30. *au lieu de* confirma, *liſez* donna

L. 30. & 31. *au lieu de* en faveur de Charles, *liſez* à Charles.

L. 31. *au lieu de* le couronna, *liſez* le fit couronner

CLE'MENT V. *col.* 2. *l.* 19. *au lieu de* quatre choſes, *liſez* ſix choſes

L. 20. *au lieu de* trois *liſez* cinq; & *au lieu de* quatriéme, *liſez* ſixiéme

CLE'MENT VI. *l.* 3. *au lieu de* Roſez, *liſez* Roziers

L. 10. *au lieu de* 1338, *liſez* 1337

L. pen. & *dern.* ôtez le point qui eſt entre Arnoul & Wion

CLE'MENT X, *p.* 454. *col.* 2. *l.* 4. après le mot *Cardinal*, *ajoûtez* le 29 novembre 1669, & Pape

CLE'MENT XI, *l.* 1. *au lieu de* dans la ville, *liſez* à Péſaro dans le Duché

CLE'MENT (Claude) *p.* 456. *col.* 1. *l.* 11. aprés le mot *Ouvrage*, *ajoûtez.* Il eſt mort en 1642.

CLE'MENT (Robert) *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* Garmont *liſez* Guarmand

CLE'NARD, *l.* 33. *au lieu de* Goulu, *liſez* Guillon; *au lieu de* Bert *liſez* Bertrand; & *au lieu de* Mérignon, *liſez* Mérigon

CLERC (Nicolas Le) *n.* 1. *p.* 460. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Arts *liſez* Arcs

CLERC (Nicolas Le) *n.* 2. *l.* 1. *au lieu de* dit, *liſez* Seigneur

P. 461. *col.* 1. *l.* 29. au lieu de *Diſſertation*, liſez *Diſcours*

CLERC (Etienne Le) *l.* 6. *au lieu de* Morus étant mort, *liſez* Morus ayant quité ſa Chaire de Profeſſeur en Grec,

CLERCS THE'ATINS, *col.* 2. *l.* 15. *effacez* qui avoit conſervé l'Evêché de Théate

P. 465. *col.* 1. N. VII. Raoul de Clermont, *l.* 19. après le mot *Hainaut*, *effacez* &

L. 21. *au lieu de* dit, *liſez* dite.

L. 26 & 27. *au lieu de* de Valence, I. du nom, Comte de Pembrok, *liſez* de Lézignem, dit *de Valence*, Comte de Pembrock, Sire de Valence, Viceroi d'Ecoſſe.

P. 466. *col.* 1. Avant CLERMONT-LODE'VE, Maiſon, *mettez* l'article qui ſuit.

CLERMONT DE LODE'VE, petite ville de France dans le Languedoc, eſt ſituée près & à l'eſt de la riviére de Lergue, au ſud ſud-eſt de la ville de Lodéve, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues. Il y a un fort chateau, une collégiale & trois monaſtéres. * *Carte de la partie orientale du Gouvernement général de Languedoc*, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle.

CLISSON (Oliver de) *p.* 471. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* ſous les Rois Charles V & Charles VI, *liſez* ſous le [illegible] Charles VI.

CLITOR, Roi d'Arcadie, *p.* [illegible] *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* ſon frére Aleus, *liſez* Aleus ſon [illegible] d'Alphidas, frere d'Azan.

P. 484. *col.* 2. *l.* 26. après le [illegible] dans un âge fort avancé, à Lyon, au [illegible].

CLUVIER (Philippe) [illegible] *Adimna*, *ajoûtez*, qui ne parut qu'en [illegible] Daniel Heinſius.

COCHET, *p.* 490. [illegible] (Melchior)

P. 494. *col.* 2. N. IX. Alain, III. du nom, *l.* 3. *au lieu de* du, *liſez* de

N. X. Olivier de Coëtivy, *l.* 12. *au lieu de* Refar, *liſez* Ronay

COETIVY (Alain de) [illegible] *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* en 1411, *liſez* le huitiéme novembre 1407

L. 7. *au lieu de* 1444, *liſez* 1445

L. 11. [illegible] en 1448, [illegible] décembre 1449.

NB. Le Supplément de Paris 1735, dans ſes corrections, a mis qu'Alain Coëtivy eſt mort âgé de 68 ans: *il devoit dire*, âgé de 66 ans.

Col. 2. *l.* 23. Avant la ligne [illegible], ajoûtez *Marie* Cœur, Dame de Gironville, de [illegible] d'Angerville, mariée avec Euſtache Luilier, Seigneur de S. Mesmin, Maître des Comptes à Paris, & de

Après les citations, [illegible] *mettez*. Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Caſtelnau*. La Thaumaſſiére, *Hiſtoire de Berry*, *p.* 84.

COGITOSUS, *l.* 3. *au lieu de* 321, *liſez* à la fin du cinquiéme ſiécle.

P. 496. *col.* 2. N. III. Antoine Coiffier, *l.* 3. *au lieu de* dixiéme *liſez* trentiéme.

L. 8. *au lieu de* S. Servin, *liſez* S. Sernin

N. IV. Martin Ruzé. *l.* 2. *au lieu de* 21, *liſez* 27

N. V. Antoine Ruzé, *l. dern. au lieu de* 21, *liſez* 23.

COIGNET (Matthieu) *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui ſuit.

COIGNET (Matthieu) Avocat au Parlement de Paris l'an 1549, fut auſſi Maître des Requêtes de la Reine Catherine de Médicis, & Procureur Général au Parlement de Savoye en 1559. Le Roi François I l'envoya en qualité de ſon Ambaſſadeur auprès des Suiſſes & des Griſons. Son ambaſſade dura cinq ans. Il y en a néanmoins qui la renvoyent au commencement du régne de Charles IX, & qui veulent que Coignet ne partit qu'en 1561. Dans l'état de la Nobleſſe, au procès verbal de la Coutume de Paris du 22 février 1580, Coignet eſt qualifié Conſeiller du Roi, & Maître des Requêtes de ſon Hôtel, naguéres Ambaſſadeur aux Suiſſes & Griſons, Seigneur de la Thuillerie-lès-Dampmartin, & de Bregi en Mulcian en partie. Cependant ſon nom ne ſe trouve point dans l'Hiſtoire des Maîtres des Requêtes. Il mourut en 1586, à l'âge de 72 ans. La Croix-du-Maine, dans ſa *Bibliothéque Françoiſe*, dit qu'en 1583, il avoit publié deux Ouvrages, l'un intitulé, *Inſtruction aux Princes de garder la foi promiſe*; & l'autre: *La Philoſophie Chrétienne.*

COINTE (Charles Le) *p.* 497. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* en, *liſez* le quatriéme novembre.

L. 13. après le mot *Oratoire*, *ajoûtez* pour être Chapelain & Confeſſeur de Madame Servien

P. 508. *col.* 2. COLLE'GE. Après le mot PARIS, faites un nouvel article en ces termes

*COLLE'GES de la ville de Paris. Il ſont au nombre de 37, & vous les trouverez ici par ordre alphabétique.

Colle'ge des Allemands, fondé en 1353.

Colle'ge d'Arras, fondé en 1332 par Nicolas Le Caudrelier, Abbé de S. Vaaſt d'Arras.

Colle'ge d'Autun, fondé en 1337 par Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, puis Cardinal.

Colle'ge de Bayeux, fondé en 1308 ou 1309 par Guillaume Bonnet, Evêque de Bayeux.

Colle'ge de Beauvais, fondé en 1370 par Jean de Dormans, Evêque de Beauvais.

Colle'ge de Boissy, fondé vers l'an 1356, par Godefroy de Boiſſy-le-Sec, & Etienne Vide ſon Neveu.

Colle'ge de Boncour, fondé en 1353, par Pierre de Bécoud, Chevalier.

Colle'ge des Bons-Enfans, fondé vers l'an 1209.

Colle'ge de Bourgogne, fondé en 1332, par Pierre, Evêque d'Autun, & alors Cardinal.

Colle'ge de Cambray, ou des trois Evesques, bati en 1348, & fondé par Hugues de Pomarc, Evêque de Langres, puis d'Autun, par Hugues d'Arci, Evêque de Laon, enſuite d'Auxerre, puis Archevêque de Rheims, & par Guy d'Auſſonne, Evêque de Cambray & enſuite d'Autun.

Colle'ge du Cardinal Le Moine, fondé en 1302 par ce Cardinal.

Colle'ge de Clermont, aujourd'hui Colle'ge de Louis le Grand, bâti par les Jéſuites des deniers d'un legs d'un Evêque de cette ville, en 1563.

Colle'ge de Cornouaille, fondé en 1317 par Nicolas Galeran.

Colle'ge de Daimville, fondé en 1380 par Michel Daimville & ſes fréres Gérard & Jean de Daimville.

Colle'ge des Ecossois, fondé en 1326, par David, Evêque de Murray.

Colle'ge de Fortet, fondé en 1389, par Pierre Fortet, Chanoine de l'Egliſe de Paris.

Colle'ge des Grassins, fondé en 1569, par Pierre Graſſin, Conſeiller au Parlement de Paris.

Colle'ge de Justice, fondé en 1353 par Jean de Juſtice, Chantre de Bayeux, &c.

Colle'ge de Laon, fondé en 1354, par Guy de Laon, Chanoine, & par Raoul de Preſles, Clerc du Roi.

Colle'ge des Lombards, fondé en 1334, par André Ghini de Florence, Evêque d'Arras & puis de Tournay.

Colle'ge de Maître Gervais ou de Notre-Dame de Bayeux, fondé en 1370, par Gervais Chrétien, Chanoine de Paris & de Bayeux, & Médecin du Roi Charles V.

Colle'ge du Mans, fondé en 1526, par le Cardinal Philippe de Luxembourg, Evêque du Mans & de Térouane.

Colle'ge de la Marche, fondé en 1362 par Jean & Guillaume de La Marche.

Colle'ge Mazarin ou des Quatre Nations, fondé en 1665, ſelon le plan du Cardinal Mazarin qui a laiſſé des fonds pour l'exécuter.

Colle'ge Mignon, aujourd'hui Colle'ge de Grandmont, fondé vers l'an 1343, par Jean Mignon, Archidiacre de Blois, & Maître des Comptes à Paris.

Colle'ge de Montaigu, fondé en 1314, ſelon les diſpoſitions marquées dans le teſtament de Gilles Arcelin, Archevêque de Rouen, & exécutées par Pierre de Montaigu, Cardinal de Laon.

Colle'ge de Narbonne, fondé en 1317 par Bernard de Farges, Archevêque de Narbonne.

Colle'ge de Navarre, fondé en 1304, par Jeanne Reine de Navarre & par Philippe le Bel ſon mari.

Colle'ge du Plessis, fondé en 1323, par Géofroy Du Pleſſis-Baliſſon.

Colle'ge de Presles, fondé en 1354 par Raoul de Preſles.

Colle'ge de Rheims, fondé en 1412 par Guy de Roge, Archevêque de Rheims.

Colle'ge de Rethel. Il eſt uni au précédent.

Colle'ge Royal, fondé en 1530 par François I.

Colle'ge de Sainte-Barbe, fondé en 1430 par Jean Hébert, Docteur & Profeſſeur en Droit Canon.

Colle'ge de S. Michel, autrefois de Chanac & de Pom-

PADOUR, fondé en 1402 par deux Guillaumes de Chanac & par le Cardinal Bertrand.

COLLEGE DE SE'ES, fondé en 1427 par Grégoire Langlois, Evêque de Sées.

COLLEGE DE SORBONNE, fondé en 1250, par Robert de Sorbonne ou Sorbon.

COLLE'GE DE TRE'GUIER & DE LE'ON, fondé en 1325 par Guillaume de Coatmohan.

COLLETET (Guillaume) *p.* 509. *col.* 2. *l.* 22. après &c. *au lieu de* ce qui suit jusqu'au mot *faits*, *mettez*. Il a laissé un Manuscrit de sa composition contenant les Vies de 130 Poëtes François depuis Hélinand jusqu'à lui-même. On travaille à le mettre en état d'être donné au Public.

L. 25. *au lieu de* le 19, *lisez* le onziéme.

COLLIN (Jacques) *p.* 510. *col.* 1. *Ajoûtez* à la fin. Il mourut en 1541.

COLOGNE, *p.* 513. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris dans sa correction a mis 246 pour 346

COLOMBAN (Saint) *p.* 515. *col.* 2. *l.* 16. *au lieu de* Congale, *lisez* Commogel; *effacez* le reste de la ligne, & dans la ligne suivante, *au lieu de* dans lequel il, *lisez*. On dit qu'il

P. 517. *col.* 1. N. VIII, *au lieu de* de la Valette dit *Nogaret*, *lisez* de Nogaret dit *la Valette*.

N. IX. *l.* 1. après *Bernard*, *ajoûtez* de Nogaret

N. X. *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

X. Philippe, Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, qui en prêta serment entre les mains du Roi le 15 mai 1721, & qui depuis, de son propre mouvement, en remit sa démission entre les mêmes mains au mois de décembre 1730: par là elle est demeurée supprimée.

COLONNE (Jean) *p.* 520. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Dominique*, *mettez* un point au lieu d'une virgule, puis *au lieu de* en 1227, *lisez*. En 1257,

Col. 2. *l.* 21 & 22. *au lieu de* étoit déja mort vers l'an 1318 ou 1320, *lisez* mourut le 14 août 1318.

COLONNE (Prosper) *l.* 1 & 2. *au lieu de* Seigneur de Palliano, *lisez* Duc de Trajecto & Comte de Fondi.

COLONNE (Etienne) *p.* 521. *col.* 2. *l.* 1 & 2. *effacez* pére de Jules-César, Prince de Palestrine.

L. 3. *au lieu de* son oncle, *lisez* son parent

COLONNE (Marc-Antoine) *n.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Marsi, *lisez* Tagliacotti

L. 15. *au lieu de* mai suivant, *lisez* mars 1597

COLONNE (Frédéric) *l.* 1. *au lieu de* Tagliacozzo, *lisez* Tagliacotti

L. 2. *au lieu de* Botero, *lisez* Butero.

COLUTHUS, *p.* 524. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Grec*, *ajoûtez* & vivoit sous l'Empereur Anastase.

L. 3. après le mot *Helene*, *ajoûtez* en vers Héroïques.

L. 3 & 4. *au lieu de* Suidas, &c. jusqu'au mot *Poëte*, *mettez* ce qui suit, & c'est à cause de cette sorte de vers que Suidas l'a appellé Εποποιὸς, ce qui ne signifie pas un *Versificateur*, comme plusieurs l'ont cru, mais un Poëte Héroïque.

COMBEFIS (François) *l.* 4. après le mot *né*, *ajoûtez* en novembre 1605,

L. 6. *au lieu de* il se fit, &c. jusques à *en* 1623, *mettez* il entra chez les Dominicains Réformez de cette ville, le 14 juillet 1625.

L. 7. après le mot *Philosophie*, *ajoûtez* à Bourdeaux

L. 13. après le mot *gratifiérent*, *ajoûtez* en 1656

Col. 2. *l.* 8. *au lieu de* Théodore, *lisez* Théodote

P. 526. *col.* 1. Avant COMBOURG, *mettez* l'article qui suit.

*COMBORN, la plus ancienne Vicomté de Limosin, a donné son nom à une famille de Vicomtes qui ont été dans leur tems très-puissans & en grande considération dans la Guienne.

COMES (Natalis) *p.* 528. *col.* 2. *l.* 4. *effacez* Car

L. 5. après le mot *Latin*, *ajoûtez*, mais sa Traduction n'est pas estimée

A la fin *ajoûtez*. On croit qu'il est mort en 1582.

COMES (Jean) *l.* 4. *au lieu de* Chassan, *lisez* Chazan

P. 530. *col.* 2. & *p.* 531. *col.* 1. *Supprimez* l'article des Comtes de Cominges & *mettez* à la place celui qui suit.

COMINGES (Comtes de) Le païs de Cominges a eu autrefois ses Comtes particuliers, dont le plus ancien qui soit connu par les titres, fut un ANE'VIUS, qui vivoit vers l'an 900. Il fut pére d'ARNAUD, I. du nom, Comte de Cominges, qui eut pour successeur en ce Comté son fils RAIMOND, I. du nom. Il eut deux fils, l'un nommé BERNARD, que l'on trouve qualifié Comte de Cominges du vivant de son pére, & qui mourut avant lui sans postérité; & l'autre ROGER, I. du nom, Comte de Cominges, qui est nommé dans des Actes de l'Abbaïe de Lézat des années 1010 & 1026. On trouve ensuite ARNAUD, II. du nom, mais on ne peut dire au juste s'il étoit fils de *Roger* I. On lui donne pour enfans, par conjecture seulement, ROGER, II. du nom; *Bernard-Arnaud*; & *Raimond-Arnaud*, qui tous trois prirent la qualité de Comtes de Cominges. Ils vivoient vers l'an 1114. A ceux-ci succéda BERNARD, II. du nom, qui fut tué en 1150, auprès de la ville de S. Gaudens. Il avoit épousé *Diaz*, fille de *Géoffroy*, Seigneur de Muret & de Samathan, & en avoit eu plusieurs enfans, l'un desquels nommé *Dodon*, & surnommé *Bernard* III, fut Comte de Cominges. Il se fit Moine dans l'Abbaïe de Feuillens en 1181, suivant les Archives de ce monastére. Il avoit été marié avec *Laurence*, fille de *Raimond* & de *Constance*, Comte & Comtesse de Toulouse, & en avoit eu BERNARD, IV. du nom, Comte de Cominges, qui soutint le Siége de Toulouse, où il s'étoit renfermé avec le vieux Comte Raimond, contre Simon, Comte de Montfort. Il se retira sur la fin de ses jours dans l'Abbaïe de Bolbone, où il prit l'habit monachal, & où il mourut vers l'an 1224. Il avoit été marié trois ou quatre fois. Sa premiére femme fut *Stephanie*, fille de *Centule* III, Comte de Bigorre, & de *Matelle*, parente d'Alfonse II, Roi d'Aragon: elle étoit veuve de *Pierre*, Vicomte d'Acqs, & vivoit en 1190. La seconde s'appelloit *Contours*, fille d'*Arnaud-Guillaume* de La Barthe. Il la repudia au mois de novembre 1197. La troisiéme fut *Marie*, Dame de Montpellier, fille de *Guillaume*, Seigneur de la même ville, & d'*Eudoxe*, sœur de *Théodose* Comnéne, Empereur de Constantinople. Le Comte Bernard l'épousa par force, & ayant été separée de lui, elle se remaria par traité du 15 juin 1204, avec Pierre II, Roi d'Aragon. Elle mourut à Rome en 1219. Enfin quelques Auteurs donnent à BERNARD IV, Comte de Cominges, une quatriéme femme, qu'ils nomment *Béatrix*. Il eut de sa premiére 1. *Pérenelle*, Comtesse de Bigorre, qui fut mariée 1. vers l'an 1193, avec *Gaston*, surnommé *le Bon*, Vicomte de Béarn: 2. avec *Nunès* Sanche, Comte de Cerdaigne: 3. du vivant de son second mari, le quatriéme novembre 1218, avec *Gui* de Montfort: 4. avec *Aimeri* de Bançon: & 5. vers l'an 1228, avec *Boson* de Mastas. Elle mourut vers la fin de l'année 1259. BERNARD IV eut de sa seconde femme 2. BERNARD, V. du nom, qui suit; 3. *Dauphine*, Abbesse de l'Esclache. De sa troisiéme femme vinrent 4. *Mathilde*, femme de *Sanche* de La Barthe, Seigneur d'Aure; & 5. *Péronne* de Cominges, mariée avec *Centule* II, Comte d'Astarac, & morte sans postérité. On donne encore pour fils à BERNARD IV, Comte de Cominges, *Arnaud-Roger*, Moine de Bonnefons, puis Evêque de Cominges, depuis l'an 1242, jusques vers l'an 1260; mais il n'est pas certain de quelle femme il étoit né.

BERNARD, V. du nom, Comte de Cominges, mourut subitement à Lantar, en dînant, le jour de S. André 1241. Il avoit épousé 1. *Cécile*, fille de *Raimond Roger*, Comte de Foix: & 2. *Therése*, qui fut mére d'une fille. De la premiére il eut 1. BERNARD, VI. du nom, qui suit; 2. *Arnaud-Roger*, Chanoine, puis Prevôt, & enfin élu Evêque de Toulouse, & mourut l'an 1297 en revenant de Rome; & 3. *Mascarose* de Cominges, que quelques-uns font fille de la seconde femme. Elle fut elle-même seconde femme de *Henri*, II. du nom, Comte de Rhodès, & Vicomte de Carlat, dont elle eut trois filles, deux desquelles furent mariées dans la Maison d'Armagnac, & l'autre dans celle de La Tour en Auvergne.

BERNARD, VI. du nom, Comte de Cominges, qui se qualifioit par la grace de Dieu, ainsi que ses prédécesseurs, mourut fort âgé le cinquiéme janvier 1304. Il avoit été marié avec *Laure*, fille aînée de *Philippe* de Montfort, Comte de Castres & de La Ferté-Aleps, & de *Jeanne* de Lévis, & en avoit eu 1. BERNARD, VII. du nom, qui suit; 2. PIERRE-RAIMOND, aussi Comte de Cominges, *dont il sera parlé après son frére aîné*; 3. *Gui*, Chevalier, Seigneur de Figeac & de Biverre, qui servoit en 1346, & qui fut marié deux fois, sans qu'il paroisse qu'il ait eu d'enfans; 4. *Arnaud-Roger*, qui fut d'abord Abbé, puis Evêque de Lombès en 1317, d'où il fut transféré à l'Evêché de Clermont le 18 février 1320, dont il tint le Siége jusqu'en 1336; 5. *Jean-Raimond*, qui étant Evêque de Maguelonne, fut transféré sur le Siége de Toulouse, dont il fut ordonné le premier Archevêque par Bulles du Pape Jean XXII, du 25 juin 1317, & qui fut créé Cardinal du titre de sainte Rufine par le même Pape, le 18 décembre 1327, mort à Avignon le 20 novembre 1348 ou 1349; 6. *Simon*, nommé à l'Evêché de Maguelonne, lorsque son frére fut transféré à Toulouse, mort avant que d'être sacré; 7. *Cécile*, femme d'*Amanieu*, Comte d'Astarac; 8. *Eléonore*, mariée avec *Gaston*, II. du nom, Comte de Foix, Vicomte de Béarn; & 9. *Bérengére* de Cominges, femme de *Géraud* d'Aure, Vicomte de Larboust.

BERNARD, VII. du nom, Comte de Cominges, fut fait Chevalier par le Roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte 1313, & mourut en 1335, ayant été marié 1. avec *Capsuelle*, sœur de *Bernard* VI, Comte d'Armagnac: 2. avec *Marguerite*, Vicomtesse de Turenne, fille du Vicomte *Raimond*, VII. du nom: & 3. avec *Mathe*, fille de *Bernard*, IV. du nom, Seigneur de l'Isle-Jourdain, & de *Marguerite* de Foix. Il n'eut des enfans que de cette derniére, savoir, 1. *Cécile*, femme de *Jacques*, Comte d'Urgel, fils d'*Alfonse* IV, Roi d'Aragon; 2. *Marguerite*, promise à *Renaud*, Sire de Pons, & morte avant la célébration des noces; 3. *Jeanne*, mariée en 1350, avec *Pierre-Raimond*, II. du nom, Comte de Cominges, son cousin; 4. *Aliénor*, mariée avec *Guillaume* de Beaufort, Vicomte de Turenne; 5. 6. *Mathe* & *Béatrix*, destinées pour le cloître par leur pére; & 7. *Jean*, Comte de Cominges, né posthume, qui succéda à son pére, sous la tutelle de sa mére, & qui mourut en 1339 à l'âge de quatre ans.

PIERRE-RAIMOND, I. du nom, Comte de Cominges, Vicomte de Sédiére, second fils du Comte BERNARD VI, & de *Laure* de Montfort sa femme, fut fait Chevalier avec son frére aîné à Paris le jour de la Pentecôte en 1313, & après la mort de son neveu en 1339, s'empara du Comté de Cominges au préjudice de ses niéces; mais se voyant dangereusement malade, & ne laissant qu'un fils encore jeune, pour terminer cette contestation, il ordonna par testament du lundi après la Quasimodo 1339, que son fils fût marié avec *Jeanne* de Cominges sa niéce. Il mourut vers l'an 1342, laissant de *Françoise* de Fézensac sa femme, 1. PIERRE-RAIMOND, II. du nom, qui suit; & 2. *Eléonor* de Cominges, qui fut mariée 1. par contract du premier décembre 1352, avec le Vicomte de Paillas: 2. avec *Galbard* de La Mothe, Chevalier, fils aîné de *Bertrand* de La Mothe, Chevalier, Seigneur de Clermont en Condomois

PIERRE RAIMOND, II. du nom, Comte de Cominges, Seigneur de Serriére, épousa en 1350, *Jeanne* de Cominges sa cou-

fine germaine, & l'une des filles de la Comtesse Mathe, & par ce moyen le Comté de Cominges demeura dans cette Maison. Il avoit eu d'elle trois filles, qui furent 1. *Eléonore*, mariée 1. avec *Bertrand*, II. du nom, Comte de L'Isle-Jourdain: 2. avec *Jean* II, Comte de Boulogne & d'Auvergne, duquel elle eut 1. *Jeanne*, Comtesse de Boulogne & d'Auvergne, qui épousa 1. *Jean* de France, Duc de Berri: 2. *George*, Seigneur de La Tremouille, Grand-Chambellan de France; 2. MARGUERITE qui suit; & 3. *Agnès* de Cominges, morte fille avant l'an 1392.

MARGUERITE, Comtesse de Cominges, Dame de Serriére, fut instituée par son pére, au défaut d'enfans mâles, son héritiére en son Comté & en toutes ses Terres par son testament du 19 octobre 1375. Elle fut mariée trois fois. En premier lieu elle fut accordée par traité de l'an 1378, avec *Jean*, III. du nom, Comte d'Armagnac, de Fézensac & de Rhodès, Vicomte de Laumagne & d'Auvillars, auquel elle fit donation de son Comté & de toutes ses dépendances par Acte du quatriéme juin 1385, en récompense de 146000 francs d'or qu'elle lui devoit. Etant restée veuve de lui avec deux filles, le 25 juin 1391, elle se remaria avec *Jean* d'Armagnac, II. du nom, Comte de Pardiac, fils de *Géraud* d'Armagnac, III. du nom, Vicomte de Fézensaguet, qui s'en voyant méprisé à cause de sa grande jeunesse, n'ayant que 18 ou 19 ans, se retira vers son pére & y demeura quelque tems; puis ayant appris que sa femme avoit établi le Seigneur de Fontenelles son Lieutenant en son Comté de Cominges, fit tous ses efforts pour l'en chasser, mais il succomba dans son entreprise. Il mourut de misére vers l'an 1403, dans le château de Bruffon, après qu'on lui eut fait perdre la vue avec un bassin ardent qu'on lui mit devant les yeux. La Comtesse de Cominges sa veuve, épousa en troisiémes noces *Matthieu* de Grailly, dit *de Foix*, frére de *Jean*, Comte de Foix. Elle lui fit de grands avantages, & lui donna le Comté de Cominges par son contract de mariage en date du jour précédent de ses épousailles, mais il n'en eut pas plus d'égard pour elle. Il ne fut pas longtems sans la mépriser & sans la maltraiter. Elle en porta ses plaintes au Roi Charles VIII, qui par un traité obligea *Matthieu* de Foix de délivrer sa femme & de la mettre entre les mains de sa Majesté à laquelle il céda toutes ses prétentions au Comté de Cominges, & aux autres Terres qui lui appartenoient à cause de sa femme, renonçant au transport qu'elle lui en avoit fait par son contract de mariage. *Marguerite* de Cominges mourut à Poitiers en 1443, âgée de 80 ans. Après sa mort *Matthieu* de Foix voulut faire revivre ses droits sur le Comté de Cominges, & en fit plusieurs instances au Roi, qui lui en laissa la jouïssance sa vie durant, à condition que par sa mort il demeureroit pleinement au Roi. Ce Seigneur étant mort vers le commencement de l'année 1454, le Roi dès ce moment entra en jouïssance de ce Comté.

Le Roi Louïs XI étant parvenu à la Couronne, fit don du Comté de Cominges à Jean, *bâtard* d'Armagnac, surnommé *de Lescun*, Maréchal de France, Gouverneur de Dauphiné, Lieutenant général au Duché de Guienne, &c. pour lui & ses hoirs mâles, au défaut desquels le Roi Louïs XII le réünit à la Couronne par ses lettres données à Paris le 25 août 1498, & vérifiées en la Chambre des Comptes. Il fut réüni à la Couronne pour une seconde fois en 1532.

COMMELIN (Jérôme) *p.* 531. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* en 1597. *lisez* au commencement de l'an 1598.

COMMODIANUS, *p.* 534. *col.* 1. *l.* 22. après 1650, *ajoûtez.* M. Davies en a donné une belle édition à Cambridge, en 1711. à la fin de son édition de *Minutius Felix.*

CONAN II. *p.* 537. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* en 1067, *lisez* le onziéme décembre 1066.

CONANTIUS, *l.* 2. *au lieu de* Gennade, *lisez* S. Isidore

P. 538. *col.* 2. Avant CONCEPTION (Baye de La) *mettez* l'article qui suit.

* CONCEPTION, dite de *La Vega*, ville épiscopale ruïnée dans l'Isle de S. Domingue. M. Delisle l'appelle *La Béga.* De ses ruïnes on a bâti le village qui porte le même nom, & qui est à peu près au nord de la ville de S. Domingue, dont il est éloigné d'environ 25 lieues.

P. 542. *col.* 1. SIXIE'ME SIE'CLE, Concile de Rome, *l.* 2. *au lieu de* 501, *lisez* 500.

Col. 2. *l.* 4. *au lieu de* 502, *lisez* 501,

L. 7. *au lieu de* 503, *lisez* 5 2.

L. 9. *au lieu de* 504, *lisez* 503. Après quoi *ajoûtez* ce qui suit. Concile de Rome sous Symmaque l'an 504, contre les ravisseurs des biens ecclésiastiques. *Voyez* ROME.

P. 543. *col.* 2. *l.* 19. *effacez* ou 630.

P. 544. *col.* 2. *l.* 94. *au lieu de* 824, *lisez* 825

P. 545. *col.* 2. Après la ligne 69, *ajoûtez* ce qui suit.

Concile de *Rome* sous le Pape Adrien II, en 868, contre Photius Patriarche de Constantinople.

P. 553. *col.* 2. *l.* 71. *au lieu de* 1419, *lisez* 1418.

P. 555. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* 1585, *lisez* 1586.

L. antep. de la *col. au lieu de* de Bethléem ou de Jérusalem, *lisez* de *Jérusalem*, mal nommé par quelques uns Concile de *Bethléem.*

P. 556. *col.* 1. *l.* 5. après ces mots *dans le* XVIII *siécle*, *ajoûtez.* Le Pape Benoît XIII, en 1725, la premiére année de son pontificat, tint un Concile à Rome, dans la Basilique de Latran, sur la Discipline ecclésiastique, & les réglemens en ont été imprimez.

Faites ensuite un nouvel article du Concile d'Ambrun

RECUEIL DES CONCILES, *l.* 18. après le mot *Paris*, *ajoûtez* partie l'an 1523, partie

L. 21 *&* 22 *au lieu de* derniére, *lisez* seconde

L. 22. *au lieu de* neuf *lisez* quatre

L. 23. *au lieu de* 1638, *lisez* 1636

L. 27. *au lieu de* 1670, *lisez* 1672

L. 33. après le mot *Louvre*, *ajoûtez* & publiée en 1715

L. 37. *ôtez* &; & après le mot *Gallicane*, *ajoûtez* ce qui suit, & à la vérité des faits. D'ailleurs, il y a dans cette collection plusieurs omissions essentielles. Le débit en a été permis par Arrêt du Conseil

L. dern. après le mot *tems*, *ajoûtez.* Salmon, *Traité de l'étude des Conciles.*

P. 558. *col.* 2. *l.* 89. au lieu de *Beneficiis*, lisez *Ministeriis*

P. 565. *col.* 1. N. XVI. MICHEL de Conflans, *l. dern.* après 1713, *ajoûtez*, mariée le 13 décembre 1728, avec *François-Charles* de Rochechouart-Clermont, Marquis de Faudoas.

N. XVII. Louïs de Conflans, *l. dern.* après le mot *Prince*, *ajoûtez.* Il a épousé le 27 avril 1733 *N.* . . . Bouteroue-d'Aubigny, fille unique & héritiére de *Jean* Bouteroue-d'Aubigni, Seigneur de Chanteloup & de *Marie-Françoise* de Rennemoulin.

N. XVI. ALEXANDRE-PHILIPPE de Conflans, *l. pen.* après le mot *minorité*, *ajoûtez*, mort au mois de novembre 1725.

L. dern. après 1715, *ajoûtez*, morte de la rougeole au mois d'octobre 1729.

N. XV. JEAN-FRANÇOIS de Conflans, *l.* 11. après 1721, *ajoûtez*, mort le 14 mars 1725, dans la 49 année de son âge

Col. 2. *l.* 13. *au lieu de* HENRI-JACOB, &c. jusqu'à la fin de l'article, *lisez* dont il eut 1. HENRI-JACOB, Seigneur de Fay-Le-Secq, qui suit; 2. *Robert Anne*, dit *le Comte de Conflans*, Seigneur de Bettein, de Henriville, &c. Capitaine de cavalerie dans le régiment de Furstemberg, tué au combat de Fleurus en 1690, qui avoit épousé *Anne-Charlotte* Du Bouchel, de laquelle il eut plusieurs enfans; 3. *Louïs*; 4. *Anne*, fille d'honneur de Marguerite-Louïse d'Orléans, Grand-Duchesse, de Toscane; & 5. *Henriette-Magdeleine* de Conflans, mariée avec *Denys* de La Motte-d'Isaut & de Guienne, premier Capitaine commandant un bataillon du régiment de Picardie.

XIV. HENRI-JACOB de Conflans, Seigneur de Fay-Le-Secq, appellé *le Marquis de Conflans*, après avoir été élevé Cadet dans les Gardes du Corps du Roi, fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Legers du Baron d'Ennancourt son cousin, & mourut en 1724. Il avoit épousé *Marie* Du Bouchet, qui vivoit en 1729, & de laquelle il laissa 1. *Louïs*, Mestre-de camp de cavalerie réformé à la suite du régiment de Bretagne, vivant en 1729; 2. *Robert*; 3. *Jacob*, vivant en 1729, ayant épousé 1. *Elisabeth* de Chalin, morte sans enfans: & 2. *Angélique* de Monceaux, dont il a eu quatre filles; 4. *Hubert*, appellé *le Chevalier de Brienne*, fait Enseigne en 1712, & au mois de mars 1727 Lieutenant de vaisseaux du Roi; & 5. une fille Religieuse.

N. XIV. CHRISTOPHLE de Conflans, *l.* 18. au lieu de *N.*.., lisez *Emmanuel*

L. 18 *&* 19. *au lieu de* dont elle est veuve, mére de, *lisez* morte le 19 juin 1733, dans la 86 année de son âge, laissant

CONI, *p.* 569. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735, dit que le siége de Coni fut levé le 29 juin 1691. D'autres mettent la levée de ce siége au mois de juillet.

CONNAN (François de) *p.* 570. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* Maître des Comptes, *lisez* Sieur de Rabestan.

CONNETABLE, *l. dern.* de la *col.* après 1654, *ajoûtez* Louïs Hector, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, fit la fonction de Connétable, au sacre du Roi Louïs XV, le 28 octobre 1722.

Col. 2. *SUITE CHRONOLOGIQUE DES CONNETABLES.*

N. IV. *au lieu de* Adeline, *lisez* Adel, Adelelme

N. IX. Matthieu I. *l.* 2. *au lieu de* 1165, *lisez* 1160

N. X. Simon, Seigneur de Neaufle, *ajoûtez*-Le Châtel

N. XI. Raoul, &c. après le mot *Clermont*, *ajoûtez* en 1174 & 1179

N. XII. Dreux, &c. *au lieu de* 1204, *lisez* 1191

N. XIII. Matthieu, &c. *l.* 3. après le mot *Connétable*, *ajoûtez* en 1218

N. XIV. Amauri II, &c. après le mot Montfort, *ajoûtez* depuis 1231

N. XVII. Humbert, &c. *ajoûtez* à la fin, mort en 1285.

N. XXI, Raoul, &c. *l.* 1 *&* 2. *au lieu de* convaincu, *lisez* accusé.

L. 3. *au lieu de* l'an 1351, *lisez* le 19 novembre 1350.

N. XXIII. Jacques, &c. *l.* 2. après 1354, *ajoûtez* se démit en 1336 en faveur de Gautier qui suit; & *au lieu de* mort, *lisez* & mourut

N. XXIV. Gautier, &c. après le mot *Brienne*, *mettez* Duc d'Athénes

L. 2. *au lieu de* l'an 1365, *lisez* le 19 septembre 1356.

N. XXV. Robert, &c. *l.* 2. *au lieu de* 1368, *lisez* 1360.

N. XXXI. Valeran, &c. *ajoûtez* à la fin, mourut le 19 août 1413.

N. XXXIII. Charles, &c. *l.* 3. *effacez* pour lors Dauphin

Dans la même ligne, après le mot *nomma*, *ajoûtez* à la place

N. XXXIV. Artus, &c. après le mot *Richemont*, *ajoûtez* depuis 1425.

N. XXXV. Louïs, &c. *l.* 2. *au lieu de* jusqu'environ, *lisez* jusqu'en

N. XXXVI. Jean II. après le mot *Bourbon*, *ajoûtez* fut Connétable

N. XXXVII. François I, &c. *l.* 2. après *Bourbon*, *ajoûtez* qui sortit du Royaume & qui fut tué au siége de Rome le sixiéme mai 1527.

N. XXXVIII. Anne, &c. après le mot *Montmorency*, *ajoûtez*, fut pourvu de la charge de Connétable le dixiéme février 1538, &

P. 571. *col.* 1. Avant CONNIE, *mettez* l'article qui suit.

*CONNE'TABLIE (La) est la jurisdiction dont le Conné-

nétable & les Maréchaux de France sont les Chefs. Cette Jurisdiction est appellée *Le siége general de la Connetablie & Marechaussée de France à la Table de Marbre du Palais à Paris.* Elle se nomme *Connétablie & Marechaussée de France*, parce que le Connétable & les Maréchaux de France en sont les Chefs, qu'ils y président, & que les sentences y sont intitulées. On dit *le Siege général*, parce qu'il n'y a que ce seul siége dans tout le Royaume, ce qui fait que sa Jurisdiction est générale & universelle dans toute la France. Enfin, on dit *à la Table de Marbre du Palais à Paris*, parce qu'elle est la premiére des trois Jurisdictions qui se tenoient anciennement sur la grande table de marbre qui étoit autrefois dans la grande salle du Palais à Paris, vis à vis de la Grand'Chambre du Parlement.

CONON ou CUNON *p.* 571. *l.* 4. *au lieu de* Archiprêtre, *lisez* Archidiacre

CONRAD II. *p.* 572. *col.* 1. *l.* 14. *au lieu de* XX, *lisez* XIX

CONRART (Valentin) *p.* 575. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* étoit de Paris, *lisez* naquit à Paris en 1603.

P. 576. *col.* 1. *l.* 13 & 14. *au lieu de*, âgé de 74 ans, *lisez* dans sa 72 année

P. 578. *col.* 1. *l.* 31. *au lieu de* vint & un, *lisez* dit-huit

P. 580. *col.* 2. *CONCILE DE CONSTANCE*, *l.* 19. *au lieu de* 16, *lisez* cinquiéme

CONSTANCE, Seigneur de la Cour du Roi de Siam, *p.* 582. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Céphalonie, *lisez* dans un village appellé *la Custode* dans l'Isle de Céphalonie

L. 5. après le mot *païs*, *ajoûtez* ce qui suit. M. le Comte de Forbin, qui l'avoit connu particuliérement à Siam, le dit fils d'un Cabaretier, & le répréсente dans ses *Mémoires* sous des couleurs bien différentes de celles dont le peint le Pére d'Orléans, Jésuite, Historien de sa Vie.

CONSTANTIN, Pape, *p.* 584. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* 20, *lisez* 23

CONSTANTIN, Antipape, *l.* 10. *au lieu de* III, *lisez* IV.

CONSTANTIN II, *p.* 586. *col.* 1. *l.* 1. au lieu de *Claudius*, lisez *Julius*.

CONSTANTIN IX, *p.* 587. *col.* 1. *l.* 47. *au lieu de* Murcius, *lisez* Meursius

P. 588. *col.* 2. *l.* 19. après ces mots, *M. de Thou*, *ajoûtez*, plus croyable en ce cas que le *Scaligerana Secunda*, qui ne donne à Constantin qu'environ 75 ans de vie.

Dans la même ligne, *effacez* sans que, & commencez la période *par ces mots* Une vieillesse

Dans la même ligne & la suivante, *au lieu de* eût diminué, *lisez* ne diminua point

L. 22. après le mot *s'affoiblir*, *effacez depuis*, Mais en ce cas, &c. jusques aux mots *d'environ* 75 *ans*, *l.* 26.

P. 594. *col.* 2. *l.* 21. *n.* 447, *effacez* I.

L. 25. *n.* 489, *au lieu de* Flavien II, *lisez* Flavite ou Fravite

CONTARDI (César) *p.* 610. *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Ubio, *lisez* Huberto.

L. 5. *au lieu de* 27, *lisez* 26.

L. 6. *au lieu de* 33, *lisez* 34.

CORBICHON (Jean) *p.* 621. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* 1364, *lisez* 1372

CORBIGNY, *p.* 622. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 4. *au lieu de* Vaudevore au Maine, *lisez* Vandœuvre.

L. 4 & 5. *au lieu de* sur la fin du régne, *lisez* trois ans aprés la mort

CORBUEIL (François) *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Oise*, *ajoûtez*, ou plutôt à Paris, comme cela paroît par ses Oeuvres. Il

CORDES (Jean Des) *p.* 624. *col.* 1. *l.* 1. 5 & 13. *au lieu de* Des Cordes, *lisez* de Cordes.

CORENTIN (Saint) *p.* 633. *col.* 2. *l.* 13. *au lieu de* Morlain, *lisez*. Le Pére Albert le Grand de Morlaix.

CORNARA-PISCOPIA, *p.* 636. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Lucréce-Héléne) *lisez* (Héléne-Lucréce)

A la fin, *ajoûtez*. *Voyez* aussi le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 19. *p.* 21. & *tome* 20. *p.* 170.

CORNEILLE (Pierre) *p.* 638. *col.* 2. *l.* 6 & 7. *au lieu de* longtems, *lisez* quelque tems.

CORSINI (Laurent) *p.* 647. *col.* 1. A la fin *ajoûtez*, & élu Pape le 12 juillet 1730. *Voyez* CLE'MENT XII.

P. 654. *col.* 2. N. II. RENE' de Cossé, *l.* 11. au lieu de *Girard*, lisez *René* Girard.

P. 655. *col.* 1. *BRANCHE DES COMTES*, *ajoûtez de COSSE'*

N. VII. ARTUS-TIMOLE'ON-LOUÏS, *l.* 10. après le mot *Henri*, ajoûtez -*Timoléon*.

Dans la même ligne, au lieu de *Jean-Paul*, Chevalier de Malte, né jumeau le 12 octobre 1692, *lisez* JEAN-PAUL-TIMOLE'ON, *dont il sera parlé après son frere aîné*.

N. VIII. CHARLES-TIMOLE'ON-LOUÏS. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

VIII. CHARLES-TIMOLE'ON-LOUÏS de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand-Pannetier de France, mourut à Paris, après une longue maladie, le 18 avril 1732, âgé de 39 ans, deux mois & 18 jours, & fut inhumé le 21 suivant avec ses ancêtres, dans l'église des Céléstins. Il avoit été marié le 22 octobre 1720, avec *Catherine-Magdeleine* Pécoil, née le cinquiéme mars 1707, fille unique & seule héritiére de *Claude* Pécoil, Seigneur de Ville-Dieu, Marquis de Septeme, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 14 mai 1719, & de *Catherine-Marie* Le Gendre. De ce mariage il n'est venu que deux filles, 1. *Catherine-Françoise-Charlotte*, accordée par contract du mois de mars 1733, avec *Armand-Louïs* de Béthune, Marquis de Charrost; & 2. *Anne-Françoise-Judith* de Cossé, née le 14 juin 1726, & morte au mois de mars 1729.

VIII. JEAN-PAUL-TIMOLE'ON de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand-Pannetier de France, né à Paris le 12 octobre 1698, fut déclaré Grand-Pannetier au lieu du feu Duc de Brissac son frére le 20 avril 1732, & lui succéda au titre de Duc & Pair. Il a été marié le dixiéme juillet 1732, avec *Marie-Joséphe* Durci de Sauroi, fille de *Joseph* Durci de Sauroi, Seigneur de Mattigni-Le-Comte, de Damville, de Montigny, &c. & de *Marie-Claire-Joséphe* d'Estaing Du Terrail, & en a eu un fils, né le 18 avril 1733, nommé *Louis-Joseph-Timoléon* de Cossé, Comte de Brissac.

A la fin *ajoûtez* reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Malte

COSSE' (Philippe de) *col.* 2. *l.* 10 & 14. *au lieu de* Salomon, *lisez* Salmon.

L. 15. *au lieu de* Louïs Bourbon, *lisez* Nicolas Bourbon

P. 661. *col.* 2. COTIN doit venir avant COTIS

COURTE-CUISSE (Jean) *p.* 674. *col.* 2. *l.* 13. après le mot *Chancelier*, *ajoûtez* de l'Université de Paris.

P. 676. *col.* 2. *l.* 2. du titre, *SEIGNEURS de CHEVILLON*, effacez *seule branche de cette Maison qui subsiste.*

N. XII. LOUÏS, *l.* 12. après 1647, *ajoûtez* mort le cinquiéme mai 1733.

P. 677. N. XIV. CHARLES-ROGER. A la fin, *ajoûtez*, mort le septiéme 1730, sans postérité.

P. 678. *col.* 2. *l.* 14. après le mot *Hebdomadaire*, *ajoûtez*, sous le titre de *Mercure Historique & Politique.*

L. 18. *au lieu de* 1682, *lisez* 1677.

L. 29. au lieu de *Bavin*, lisez *Bauyn sur la succession d'Espagne.*

L. 31. *effacez*, & ce fut à Paris, &c. jusqu'au mot *affaires*, *l.* 33. dans laquelle après le mot *arrêté*, *ajoûtez* à Paris

L. 38 & 39. *au lieu de* il fit imprimer la même année à Rouen, *lisez*, il a laissé en manuscrit

L. 42. Après la lettre *R. ajoûtez* ce qui suit. On lui donne à tort les *Mémoires de Vordac*: cet Ouvrage est de deux Auteurs différents: le premier volume est d'un Prêtre de Languedoc, nommé *Cavard*; & le second de M. Olivier, Chanoine de Milly dans le Gâtinois.

COUSTANT *p.* 681. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Pierre) *lisez* (Dom Pierre) né à Compiégne en 1654

L. 8. après le mot *Anonymo*, *mettez* (l'Abbé Faydit)

L. 11. après le mot *Corruptoribus*, *ajoûtez*. On a encore de lui le premier tome des Lettres des Papes, *in folio.*

P. 685. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* donner, *lisez* continuer

CRASSO (Laurent) *p.* 631. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* & il est, &c. jusqu'au mot *parle*, *l.* 5. *lisez* & bien loin d'être estimé, comme quelques uns le prétendent, il est plein de fautes considérables, & les Savans en font peu de cas.

CRASSOT (Jean) *l.* 1. *au lieu de* Troyes, *lisez* Langres.

CRITIQUES Dauphins, *p.* 706. *col.* 1. *l.* 7. après 1675, *ajoûtez*, revu corrigé & augmenté par le Pére Fabre, Prêtre de l'Oratoire en 1726;

L. 10. *au lieu de* Crépin, *lisez* Crispin

L. 14. *au lieu de* GODIN, *lisez* GODUIN

L. 26. NB. L'édition de 1732, & le Supplément de Paris 1735, disent que Pierre Danet a donné au Public les Comédies de Plaute *in usum Delphini*. Cependant l'édition de Paris de 1679 dans le titre, attribue cet Ouvrage à *Jacobus Operarius*, c'est à dire, *Jacques de L'Oeuvre*, & l'Epitre dédicatoire au Dauphin est signée aussi *Jacobus Operarius*. M. Baillet reconnoît ce dernier pour l'Editeur de Plaute *in usum Delphini*, & M. de La Monnoye par son silence sur cet article, semble le confirmer.

L. 27. après le mot *Huet*, *ajoûtez* en 1679

L. 29. après le mot *Horace*, *ajoûtez* en 1691

L. 31. NB. L'édition de Paris 1732, appelle *Béroald* celui que le Supplément de Paris 1735 nommé *Berault.*

L. 35. après le mot *donné*, *ajoûtez* en 1679

L. 38. *au lieu de* 1676, *lisez* 1671.

L. 47. *au lieu de* 1700, *lisez* 1681, dont les Huguetans ont donné une nouvelle édition à Amsterdam en 1700.

L. 48. *au lieu de* Docteur de Sorbonne, *lisez*, de l'Académie Françoise

L. derniére de la colomne, après 1688, *ajoûtez*. Il a aussi fait sur Ausone un Commentaire qui n'a été imprimé qu'après sa mort.

Col. 2. *l.* 3. *au lieu de* CALLYE, *lisez* CALLY

L. 4. *au lieu de* en 1682, *lisez* le premier tome en 1682, le second en 1684, le troisiéme en 1686, & le quatriéme en 1687

L. 6. après le mot *volumes*, *ajoûtez*, & en 1723, en trois volumes *in folio.*

Après la neuviéme ligne *mettez* ce qui suit.

François L'HONORE', Jésuite, a publié les *Oeuvres Philosophiques de Cicéron* en 1689

CRITON (Jacques-George ou Guillaume) *p.* 707. *col.* 1. *l.* 1. *lisez* simplement (George)

L. 3. *au lieu de* Blacuodæus, *lisez* Blacudæus.

CROIX (Filles de La) *p.* 718. *l.* 3. *au lieu de* 1265, *lisez* 1625

P. 719. *col.* 1. *l.* 16. 17. 18. 19. 20 & 21. au lieu de *Armand-Pierre*, jusques au mot année, *mettez* ce qui suit; 2. ARMAND-PIERRE, *qui suivra après la postérité de son frere aîné.*

N. XIV. *l.* 6. après le mot *suivant*, *mettez* l'article qui suit.

XIII. ARMAND-PIERRE de La Croix de Castries, second fils de *René-Gaspard* de La Croix, & d'*Elizabeth* Bonzi sa seconde femme, fut successivement Grand-Archidiacre de l'église de Narbonne, reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 19 mai 1695, nommé Aumonier ordinaire de Marie-Adelaïde de Savoye, Duchesse de Bourgogne, depuis Dauphine, au mois de décembre 1697, & Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Valmagne, diocése d'Agde au mois de septembre 1697, & de celle de S. Pierre du Monestier-S. Chaffre, diocése du Puy, le 31 octobre 1702, fait premier Aumonier de Marie-Louïse-Elisabeth d'Orléans, Duchesse de Berri en 1711, refusa au mois de

de janvier 1716, l'Evêché de Troyes, qui lui fut offert, & fut nommé le 29 janvier 1717, à l'Archevêché de Tours, & peu de jours après Conseiller au Conseil de Conscience. Après que cet Archevêché eut été proposé pour lui à Rome le 18 septembre 1719, il fut sacré le 29 octobre suivant dans la grande chapelle de l'Archevêché de Paris par le Cardinal de Noailles, assisté de l'Evêque d'Alais, & de l'Evêque de Vannes, nommé à l'Evêché de Blois. Il ne prêta point serment de fidélité pour cette église, ni n'en prit pas possession, ayant été transféré peu de jours après son sacre à l'Archevêché d'Albi, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome les 14 janvier & 23 septembre 1722. Le *Pallium* lui fut accordé le septiéme octobre suivant, & il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi, dans l'église de l'Abbaïe de S. Pierre de Rheims, en présence du Duc d'Orléans Régent, le 24 du même mois. Il assista le lendemain au sacre de sa Majesté, ayant été du nombre des Prélats qui y furent invitez. Il fut proposé le deuxiéme février 1733, pour être Prélat Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, dont il reçut la Croix & le Cordon le 24 mai suivant.

P. 719. *col.* 1. N. XII. *l.* 21. après le mot *camp*, *ajoûtez.* Le troisiéme juin 1724, il fut fait Chevalier des Ordres du Roi, & mourut à Paris le 24 juin 1728.

L. 25. *effacez* étant âgé de 70 ans.

L. 28. après le mot *Mézières*, *ajoûtez*, morte le deuxiéme décembre 1728, âgée de 30 ans.

A la fin *ajoûtez* ce qui suit. Du second sont venus 2. *Armand François* de La Croix, Marquis de Castries, né le 18 octobre 1725, qui après le decès de son pére a été pourvu du Gouvernement de la ville, citadelle & diocése de Montpellier en 1726, 3. *Charles-Eugéne-Gabriel*, né le 27 février 1727; & 4. *Louis Augustin* de La Croix, posthume, né le cinquiéme octobre 1728.

Col. 2. N. V. Fe'lix de La Croix, *l.* 8. *au lieu de* Vervico, *lisez* Vervins.

P. 720. N. VIII. *l.* 18. *au lieu de* de Conseigneur de Cassey, *lisez* Conseigneur de Cossey

L. 26. *au lieu de* vivant au commencement de 1723, *lisez* mort en cette ville le 26 décembre 1727

Dans la même ligne, au lieu de *Barbe*, lisez *Marie-Barbe*

L. 27. *au lieu de* Buoulx, *lisez* Buons.

L. 28. après le mot *Provence*, *ajoûtez*, morte le 26 avril 1711.

Dans la même ligne, au lieu de *N.* . . . lisez *Gabriel.*

N. IX. Pierre-Fe'lix, *l.* 8. au lieu de *N.* . . . lisez *Jeanne*; & *au lieu de* Rouvray, *lisez* Rouvroy

L. 9. après le mot *Reine*, *ajoûtez* morte en 1732, & au lieu des huit lignes suivantes, *mettez* ce qui suit. 1. *Jean-Batiste* de La Croix de Chevriéres, mort à Paris, sans avoir été marié, le quatriéme mars 1696, dans la vintiéme année de son âge; 2. Henri-Bernard qui suit; 3. *Jeanne-Thérése*, née le 19 février 1680, mariée (ou une de ses sœurs) en 1702, avec *François* Prunier, Seigneur de Lemps, d'Agniéres, de La Cluse & de Maubourg, dont sont venus des enfans; 4. *Anne-Pierre-Félix*, né le 25 octobre 1681; 5. *Marie-Antoinette*, née le 26 novembre 1682, & morte le quatriéme septembre 1684; 6. *Paul-François-Xavier*, dit *le Chevalier de S. Vallier*, né le 18 avril 1689, & 7. une fille mariée en 1712, avec le Seigneur de Montgontier, du nom de Bocsozel.

X. Henri-Bernard de La Croix de Chevriéres, Marquis de S. Vallier, né le cinquiéme mai 1678, a été Colonel d'un régiment d'Infanterie, qui fut réformé en 1714, après la paix d'Utrecht. Il est Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, & a été marié le 20 juillet 1712, avec *Denyse-Renée* de Louviers, fille de *François* de Louviers, Seigneur de Vauchamp, &c. Ecuyer ordinaire du Roi, & de *Marie-Elisabeth* de Louviers. De ce mariage sont venus plusieurs enfans.

CROIX-DU-MAINE, *p.* 720. *l.* 27. *au lieu de* de Monin, *lisez* Du Monin

L. 30. après ces mots *de lui*, *ajoûtez.* Il fut assassiné à Tours vers l'an 1532.

CROMWEL (Olivier) *p.* 721. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1599, *lisez* 1603.

P. 722. *col.* 2. *l.* 27. *au lieu de* le 15 septembre, *lisez* le 13 septembre. NB. Ceux qui mettent sa mort au troisiéme septembre, comptent apparemment par le vieux stile.

P. 729. *col.* 2. N. V. Louïs de Crussol *l.* 7 & 8, *effacez* ou 1483

N. VI. Jacques, Sire de Crussol, *l.* 1. & 2. *effacez* en 1575

N. VII. Charles de Crussol, *l.* 3. *au lieu de* vers l'an, *lisez* le onziéme mars

N. IX. Emanuel de Crussol, *l.* 5. effacez *Jacques*, dit

L. 6. au lieu de *Françoise-Louïse*, lisez *Marguerite*

L. 7. au lieu de *Marguerite* de Chaferon, fille de *Pierre*, Marquis de Flageac, lisez *Marguerite* de Flageac, veuve de *Christophle*, Comte d'Apchier, & fille de *Pierre*, Baron de Flageac.

L. 11. *au lieu de* 1704, *lisez* 1674, & *effacez* le mot *postérité.*

L. 12. *au lieu de* Vernon, *lisez* Vernou

L. 13. après le mot *ans*, *ajoûtez*, *Charles-Emanuel*, tué dans une occasion en Allemagne le 30 octobre 1674, à l'âge de 22 ans.

Dans la même ligne, au lieu de *Alexandre-Galliot*, Marquis de Montsalez, &c. jusqu'au mot *cousin*, *mettez* Alexandre-Galliot, *qui a fait la branche des Marquis de* Montsalez, *rapportée cy-après.*

L. 22. *au lieu de* mort, *lisez* morte

A la fin *ajoûtez:* l'une mourut en 1655, seulement ondoyée, & l'autre en 1670, âgée d'environ 13 ans. Le fils *François* de Crussol, connu sous le titre de *Comte d'Usès*, épousa en 1685 *Anne-Ragonde* de Mauroy, veuve de *Jean-Armand* de Voyer, & fille de *Seraphin* de Mauroy & d'*Anne* Frémin, morte en 1719, dans un âge fort avancé

N. X. François de Crussol, *l.* 9 & 10. *effacez* 4. *Marguerite-Anne*, mariée à *N.*... Marquis de Murviel, & *changez* dans la suite les chiffres 5. 6. 7. 8. en 4. 5. 6. 7.

L. 11. au lieu de 7. *Rose*, épouse de *N.* . . . de Loudun, lisez 6. *Marie-Rose* mariée 1. en 1668 avec *François-Joseph* de Porcellet, Comte de Laudun: 2. avec *Charles*, Marquis de Murviel, lui mort au mois d'octobre 1713, & elle morte au te les mois d'août 1723.

P. 730. *col.* 1. *l.* 15. après le mot *épousa*, *ajoûtez* 1.

L. 17. après le mot *morte*, *ajoûtez* en couches

L. 18. après 1713, *ajoûtez*, âgée de 38 ans.

Dans la même ligne, après 1706, ajoûtez; *N.* . . . de Crussol, Comte de Salles, & *Charles-Hyacinthe*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem: 2. *Marie-Anne Françoise* Commeau, veuve de *Pierre* de Bailleul, & fille de *François* de Commeau & de *Marie-Felix* Hourlier

N. XII. Jean-Charles de Crussol, *l.* 4. *au lieu de* 1. une fille, *lisez* 1. *Marguerite*; & *au lieu de* morte au commencement de 1706, *lisez* morte en bas âge.

L. 5. après 1706, ajoûtez 2. *Anne-Charlotte*, morte le 15 mars 1706; & 3. un fils mort en naissant le 23 juillet 1700.

L. 6. effacez *Marie*: *l.* 9. *au lieu de* Nouillé, *lisez* Rouillé, & *au lieu de* 2, *lisez* 4.

L. 10 & 11. *effacez* ces deux lignes & *mettez* à la place ce qui suit. 5. *Anne-Marie-Louïse* de Crussol, née le cinquiéme août 1708, & morte peu après; 6. 7. *Anne-Louïse-Hortense* & *Anne-Marie-Antoinette*, jumelles, nées le 25 juillet 1709, & mortes six semaines après; 8. *Louïs-Emanuel*, appellé d'abord *le Comte d'Apchier*, puis *le Marquis de Florensac*, né à Usès le 14 mars 1711; 9. *François-Alexandre*, appellé *le Marquis d'Acier*, né à Usès, le 21 septembre 1712, & mort le 21 décembre 1714; 10. *Anne-Julie-Françoise*, née à Paris le onziéme décembre 1713, & mariée le 19 février 1732, avec *Louïs-César* de la Baume-Le-Blanc de La Valliére, Duc de Vaujours; & 11. *Anne-Charlotte-Emilie* de Crussol, née le 13 mai 1717, & morte à quinze mois.

N. XIII. Charles-Emanuel, *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XIII. Charles-Emanuel de Crussol de S. Sulpice, Duc d'Usès, premier Pair de France, Baron de Florensac, né le onziéme janvier 1707, porta d'abord le titre de *Comte*, puis de *Duc de Crussol*, a été marié le quatriéme janvier 1725, avec *Emilie* de La Rochefoucaud, fille de *François*, Duc de La Rochefoucaud, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Maître de sa garde-robe, & de *Magdeleine-Charlotte* Le Tellier de Louvois, & en a eu 1. *François-Emanuel*, né le premier janvier 1728; 2. *Charles-Emmanuel*, né le 29 décembre 1730, admis Chanoine de Strasbourg au mois de septembre 1732; & 3. *Emilie* de Crussol, née le 16 octobre 1732.

BRANCHE DES MARQUIS de S. SULPICE.

Substituez aux articles N. X. Jacques-Christophle; N. XI. N.... de Crussol; & N. XII. Philippe-Emanuel de Crussol, tous les articles qui suivent.

X. Jacques-Christophle de Crussol, Marquis de S. Sulpice, mort au mois de juillet 1680, second fils d'Emanuel de Crussol, Duc d'Usès, Pair de France, & de *Claude* d'Ebrard de S. Sulpice sa premiére femme, avoit épousé en 1637, *Louïse* d'Amboise, fille de *François* d'Amboise, Comte d'Aubijoux, Baron de Casaubon, Colonel des Légionaires de Languedoc, & de *Louïse de* Lévis. De ce mariage vinrent 1. Emanuel-Charles qui suit; 2. *François-Jacques*, mort en 1673, qui avoit épousé la veuve de *René* de La Tour-Gouvernet, Comte de Marennes, fille de *Jacques* de Baudan, Thrésorier de France à Montpellier, & de *Violande* de Vignolles, elle morte est en 1717; 3. *François*, Ecclésiastique, mort vers l'an 1712; 4. Alexandre-Galliot, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 5. un autre fils, Sénéchal de Toulouse, mort sans postérité; 6. *George*, mort au mois de juillet 1691; 7. *Anne-Henriette*, mariée avec *Jean-François* de Bossucjouls, Marquis de Roquelaure en Rouergue, & morte en 1683; & 8. 9. 10. trois autres filles Religieuses, ou mortes jeunes.

XI. Emanuel-Charles de Crussol, Marquis de S. Sulpice, mort à Albi au mois de mai 1694, avoit épousé *Charlotte* Ciron, morte en 1726, fille de *Jean-Batiste* Ciron, Président au Parlement de Toulouse, & en avoit eu 1. 2. deux enfans morts au berceau; 3. *Joseph*, dit *le Marquis de Crussol*, né en 1679, mort à Paris en 1692; 4. *Etienne*, Comte de Montfort, puis Marquis de S. Sulpice, &c. né en 1685, Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort le neuviéme juin 1702, des blessures qu'il avoit reçues le 22 mai précédent, dans une sortie au siége de Keisersweert, sans avoir été marié; 5. Philippe-Emanuel, qui suit; 6. *Diane-Marie*, mariée le septiéme février 1692, avec *Jean-Gaspard* de Couet, Marquis de Marignane en Provence, &c. morte à Montpellier au mois de juillet 1707; 7. *Louïse-Marie*; 8. *Marguerite*; & 9. *Charlotte* de Crussol, cette derniére née en 1682: deux d'elles ont été Religieuses, l'une à Albi, & l'autre à Toulouse.

XII. Philippe-Emanuel de Crussol, Marquis de S. Sulpice par la mort de son frére, fut marié le cinquiéme mai 1715, avec *Louïse-Antoinette* d'Estaing, fille de *François*, Comte d'Estaing, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. de Nettancourt-de-Haussonville-de-Vaubecourt. De ce mariage sont venus deux fils & deux filles.

XI. Alexandre-Galliot de Crussol, Comte d'Amboise, Seigneur de Montmaur, de Valmaison, &c. mourut le septiéme avril 1703. Il avoit épousé 1. une fille de la Maison de Montal de Coteuse, Dame de Velan en Auvergne, morte sans enfans en

en 1694: 2. par contract du premier juin 1694, *Charlotte-Gabrielle* de Timbrune de Valence, fille de *Jean-Emanuel* de Timbrune, Marquis de Valence, & de *Charlotte-Renée* de La Rochefontenilles. De cette derniére, outre deux fils & une fille morts en bas âge, sont issus 3. JEAN EMANUEL, Comte d'Amboise-d'Aubijoux, qui suit; & 4. *François* de Crussol de saint Sulpice, né le 24 janvier 1702, qui s'étant engagé dans les Ordres Sacrez en 1724, fut pourvu de l'Abbaïe de Charroux, Ordre de saint Benoît, diocése de Poitiers, au mois d'aout 1727.

XII. JEAN-EMANUEL de Crussol-d'Usès, Comte d'Amboise-d'Aubijoux, né le 25 janvier 1699, Capitaine dans le régiment du Maine Infanterie, fut marié le 24 juin 1725, avec *Anne-Marthe-Louïse* Maboul-de-Fors, fille de feu *Louïs* Maboul, Marquis de Fors, &c. & d'*Anne-Marthe* de Catheu de Fors, & en a eu *Anne-Emanuel-François-George* de Crussol-d'Usès-d'Amboise-d'Aubijoux, né le 30 mai 1726.

BRANCHE DES MARQUIS de MONTSALEZ.

X. ALEXANDRE-GALLIOT de Crussol de Balaguier, Marquis de Montsalez, quatriéme fils d'EMANUEL de Crussol, Duc d'Usès, & de *Claude* d'Ebrard de S. Sulpice sa premiére femme, fut dans sa jeunesse Chevalier de S. Jean de Jérusalem, & mourut vers le commencement du mois de juillet 1680. Il avoit été marié le sixiéme avril 1647, avec *Rose* d'Escars, Dame de Caubon, &c. fille de *Jacques* d'Escars, Marquis de Merville, Baron de Roquebrou, & de *Magdeleine* de Bourbon-Malause, morte à Paris le 22 février 1696. âgée d'environ 70 ans, & il en eut 1. EMANUEL, Marquis de Montsalez, qui suit; 2. *Louïs*, dit *le Comte d'Usès*, né le 18 juin 1653, mort le 28 octobre 1712, sans postérité, de *Judith* d'Aumale, veuve de *Jean* de Maubert, Seigneur de Boisgibaut, & fille de *Louïs* d'Aumale, Seigneur de Perthe & de Gondreville, & de *Jeanne* de Pas-Feuquiéres; 3. une fille morte à sept mois & demi, à Paris, en août 1655; & 4. *Marie Felicie*, née à Paris le 27 août 1656, mariée 1. avec *François-Auguste* de Pontac, Seigneur de Salles en Guienne, mort au mois de janvier 1694, sans enfans: & 2. en 1700, avec *Louïs* de Pardaillan, dit *le Comte de Gondrin*, veuf de *Jeanne-Marie-Joseph* de Baylens de Poyanne.

XI. EMANUEL de Crussol de Balaguier, Marquis de Montsalez, mourut vers l'an 1713, & laissa de *Marie-Magdeleine* Fouquet, morte le septiéme septembre 1720, fille de *Nicolas* Fouquet, Vicomte de Vaux, &c. & de *Marie-Magdeleine* de Castille sa seconde femme, 1. LOUÏS-ALEXANDRE, Marquis de Montsalez, qui suit; & 2. *Marie-Magdeleine*, mariée par contract du 28 juin 1707, avec *Thomas*, Marquis d'Escars, Seigneur de La Motte, &c.

XII. LOUÏS-ALEXANDRE de Crussol, Marquis de Montsalez, fut marié au mois de mai 1715, avec une fille de *Charles-Barthélemi* de La Tour, dit *du Pin de Bourlon*, Marquis de Gouvernet en Dauphiné, &c mort au mois de décembre 1702, & de *Louïse-Emilie* de Goussé de La Roche-Allart, & en a eu 1. *Louïs*, mort de la petite-verole au Collége des Jésuites à Paris le sixiéme septembre 1728, à l'âge de 12 ans; & 2. un autre fils.

N. XII. FRANÇOIS-EMANUEL, *l.* 3. aprés le mot *Bearn*, *ajoûtez* né le septiéme octobre 1694; & *au lieu de* en, *lisez* le 27

L. 5. *au lieu de* dont sont venus des enfans, *lisez* dont il a eu 1. *Pierre-Emanuel*, né le 16 avril 1717; & 2. *Marie-Anne*, née le 14 mars 1719.

C T E'S I A S, *p.* 731. *col.* 2. A la fin *ajoûtez* ce qui suit. *Memoires de Litterature & d'Histoire*, *recueillis par le Pere* Desmolets *de l'Oratoire*, *titre premier*, *premiere & seconde partie*, où l'on trouve 1. une *Dissertation* de M. Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hopital, en faveur d'Hérodote contre Ctésias: 2. une *Réponse* à cette Dissertation par M. Fréret de l'Académie des Inscriptions & une Réplique de M. Goujet: 3. une *Dissertation* sur l'Empire des Assyriens, favorable à Ctésias, par M. l'Abbé Séguin.

C U J A S (Jacques) *p.* 735. *col.* 2. *l.* 13. *au lieu de* pour, &c. jusqu'au mot *Forcadel*, *l.* 15. *mettez* ce qui suit, pour en honorer Etienne Forcadel, qui au reste n'étoit point un compétiteur à mépriser.

P. 738. *col.* 1. *l.* 4. au lieu de 1. *Gilbert*, Seigneur de Culant, mort aprés l'an 1381, *mettez* 1. GILBERT qui suit.

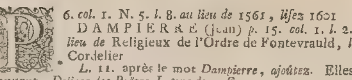
N. VIII. GUICHARD de Culant. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit que ce *Louïs*, est fils d'Edon ou Eudes, mais dans l'édition de Paris 1732, il est dit fils de Guichard.

IX. GILBERT, Seigneur de Culant eut de sa femme 1. *Charles* de Culant, Conseiller & Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. qui laissa deux fils, *Louïs*, qui fut Gentilhomme de la Chambre du Roi & Juge de Berry; & *Charles* qui eut pour fils Bertrand, pére de *François*; & 2. PHILIPPE qui suit.

X. PHILIPPE de Culant, Maréchal de France, fut élevé à cette dignité en 1441, pendant le siége de Pontoise. Il commandoit à la bataille que le Dauphin livra aux Suisses à S. Jacques près de Bâle, & de retour en France il donna de nouvelles preuves de sa valeur à la reprise de la ville de Châtillon en 1443. Il mourut peu de tems aprés

P. 747. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de.* Il y fonda une bibliothéque, avec, *lisez.* Il augmenta la bibliothéque, qui y étoit, & y fonda

C U S A, *col.* 2. aprés le mot N I C O L A S, *ajoûtez.* *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735 au mot C U S A (Nicolas)



D.

DAM. DAN. D A N.

P. 6. *col.* 1. N. 5. *l.* 8. *au lieu de* 1561, *lisez* 1601

D A M P I E R R E (Jean) *p.* 15. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Religieux de l'Ordre de Fontevrauld, *lisez* Cordelier

L. 11. aprés le mot *Dampierre*, *ajoûtez.* Elles se trouvent, *Delices des Poëtes Latins de la France*, *tome* 1.

D A N D I N I (Jérôme) *p.* 16 *col.* 1. *l.* 12. aprés le mot *Voyage*, *ajoûtez* qu'il a écrite en Italien &

L. dern. aprés le mot *Simon*, *ajoûtez* imprimé à Paris en 1675 & à la Haye en 1684.

D A N D O L O (André) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1342, *lisez* 1343.

L. 8. *au lieu de* douze, *lisez* onze

P. 17. *col.* 2. aprés la *liste Chronologique des Rois de Danemarck*, *ajoûtez* les deux articles qui suivent.

FRE'DE'RIC, IV. du nom, mort le 12 octobre 1730, âgé de 58 ans & un jour, succéda à son pére CHRISTIERNE V, le cinquiéme août 1699. Il avoit épousé *Louïse*, fille de *Gustave-Adolphe*, Duc de Meckelbourg-Gustraw, mort le 15 mars 1721, dont il a eu 1. un Prince né en 1697, mort en 1698; 2. CHRISTIERNE, VI. du nom, qui suit; 3 *Frédéric-Charles*, né en 1701, mort en 1702; 4. *George*, né en 1703, mort en 1704; & 5. *Charlotte-Amélie*, née le sixiéme octobre 1706 Il avoit épousé en secondes noces le quatriéme avril 1721, *Anne-Sophie* de Réventlaw, Duchesse de Sleeswick, dont il a eu 6. *Christine-Amélie*, née le 23 octobre 1723, morte le huitiéme janvier 1724; & 7. *Frédéric-Chrétien*, né le premier juin 1726, mort le 15 mai 1727.

CHRISTIERNE, VI. du nom, né le dixiéme décembre 1699, a épousé le septiéme août 1721, *Sophie-Magdeleine*, fille de *Chrétien Henri*, Markgrave de Brandebourg-Culmbach-Bareith, dont il a eu 1. *Fréderic*, né le 31 mars 1723; & 2. *Louïse*, née le 19 octobre 1727. * *Mémoires du tems.*

D A N E'S (Pierre) *p.* 18. *col.* 1. *l.* 26. *au lieu de* Paulme, *lisez* Pseaume

D A N E T (Pierre) *l.* 14. On lui attribue aussi le Plaute *in usum Delphini*, quoique le titre & l'Epître dédicatoire portent le nom de *Jacobus Operarius*, c'est à dire, *Jacques de L'Oeuvre.*

Col. 2. Avant D A N G I L L O N, *mettez* l'article qui suit.

* D A N G I C O U R T (Pierre) naquit à Rouen d'une trés-bonne famille vers l'an 1666 Dès sa jeunesse il s'attacha à l'étude des Belles Lettres, & eut le bonheur de tomber entre les mains d'un Précepteur habile, qui lui fit sentir l'utilité des Mathématiques, & qui l'y engagea tellement qu'elles ont été pendant toute sa vie, son étude favorite. Au commencement du refuge, son pére l'amena à Berlin, où il arriva le 30 septembre 1686. Depuis qu'il y fut établi, il continua ses études, attaché sur tout à la Physique & aux Mathématiques. Son application au travail, la vivacité de son esprit & le jugement profond qu'il faisoit paroître, lui procurérent l'avantage d'être nommé Membre de l'Académie des Sciences de Berlin, le onziéme juillet 1701. Dans la suite ses talens lui furent d'un grand secours, pour faire de nouvelles découvertes & pour résoudre les problemes les plus difficiles de la Géométrie. Par le moyen de son Algébre, il déchifra des lettres interceptées. Avec tous ces avantages il étoit modeste, sans présomption & sans vanité, simple dans ses maniéres, mais toûjours contraire aux Savans decisifs. Le grand Leibnits l'honora pendant sa vie d'une amitié & d'une confiance particuliére. Il ne cessa jamais de faire connoître, tant en public, qu'en particulier, le mérite de M. Dangicourt, jusques-là qu'il le crut capable de faire des systêmes de Mathématique. Nous avons de lui un problême sur les Sections Coniques qui doit avoir été proposé dans quelque Journal Litéraire, mais dont nous n'avons pas ouï dire, que personne aït donné la solution, & l'on peut voir dans le premier volume des *Miscellanea Berolinensia*, *p.* 336, le tour singulier qu'il donna à l'*Arithmetique Binaire*, dont M. Leibnits étoit originairement l'inventeur. Il fut souvent employé dans les affaires civiles, & s'aquita avec la derniére exactitude de quelques commissions dont il fut chargé. Les Ministres d'Etat, Chefs des affaires Françoises, l'ayant fait connoître au Roi, sa Majesté lui fit la grace de le nommer son Conseiller au Tribunal François de Révision, par sa patente du quatriéme novembre 1722, charge qu'il a dignement exercée à la satisfaction du Roi & à celle de ses Ministres. Un des Directeurs de l'Académie des Sciences, ayant perdu la vue par un accident, sa Majesté, vers la fin de l'année 1724, fit la grace à M. Dangicourt de le nommer Directeur ajoint à la Classe des Mathématiques. Il n'en fut pourtant ni plus vain, ni moins modeste, s'étudiant toûjours de rendre à chaque Membre de la Société la justice qui lui étoit due. Son principal soin fut de faire valoir les travaux du département dont il étoit Chef. Sa maniére de faire ou d'écouter les propositions, de recueillir les sentimens & d'augmenter les intérêts de la Société, lui attirérent l'affection des Membres, qui avoient le même but que lui. Tant d'emplois, dont il s'aquittoit avec ardeur, & la grande application qu'il avoit pour chaque affaire, dont il étoit chargé, lui attirérent diverses fluxions de poitrine, & dans la suite son estomac fut tellement affoibli que pendant les derniéres semaines de sa vie il ne put rien retenir, de sorte qu'il en mourut le Lundi 12 mai 1727, regretté de tous les Membres de la Société des Sciences & en particulier de la Classe des Mathématiques, qui huit jours aprés sa mort, élut unanimement M. *Des Vignoles*, dont la Société avoit déja publié dans le premier volume des *Miscellanea*, *p.* 251., une Dissertation touchant la Révolution

tion de la Cométe de 1668, & connu du Public par plusieurs piéces insérées, ou dans l'*Histoire Critique de la République des Lettres*, ou dans la *Bibliothéque Germanique*, outre la Chronologie sainte que nous espérons de voir bientôt paroître. * *Biblioth. Germ. tome* 19. *p.* 70.

DANIEL (Gabriel) *p.* 20. *col.* 1. *l.* 16 & 17. après le mot *Provinciales*, *ajoûtez* la parenthése qui suit (ces deux lettres ne sont pas de l'Abbé Dangeau, mais du Pére Du Cerceau)

L. 33. après le mot *donne*, *mettez* en 1713.

L. 36. après XIV, *ajoûtez* ce qui suit. En 1729, on l'a donnée de nouveau en dix volumes *in quarto*.

L. 39. après 1724, *ajoûtez*. On a réimprimé cet Abbrégé, en six volumes *in quarto*, en 1727; & en neuf volumes *in douze* en 1731.

A la fin *ajoûtez*, où il est mort le 23 juin 1728.

DARDANE, *p.* 23. *col.* 2. *l.* 5 & 6. *au lieu de* Stephanus *de Urbibus*, *lisez* Etienne de Byzance

P. 26. *col.* 2. NB. DASCHOW & DASIPODIUS doivent venir dans la page suivante, *col.* 1. avant DASQUILLO ou DIASCHILO ou DIASCOLI.

DASSOUCI, *col.* 2. *l.* 4. après les mots *dit-il*, *ajoûtez* en 1604

L. 41. Il traduisit aussi de la même maniére le *Ravissement de Proserpine* de Claudien

P. 28. *col.* 1. *l.* 55. après le mot *Loret*, *ajoûtez* & mourut vers l'an 1679.

DASYPODIUS (Pierre) *col.* 2. *l.* 28. *au lieu de* 1159, *lisez* 1559

P. 30. *col.* 1. Avant DAUDLEBSKI, *mettez* ce qui suit.

DAUDIGUIER. *Voyez* AUDIGUIER (Henri d') dans les additions.

P. 31. *col.* 1. Avant DAUFERS ou TAUFERS, *mettez* l'article qui suit.

*DAVEZAN (Jean) Doyen des Professeurs en Droit des Universitez d'Orléans & de Paris, Conseiller d'Etat, né à Orléans, & mort en 1666, à Paris, où il a été enterré dans l'église de saint Etienne du Mont, est Auteur de quelques Ouvrages de Jurisprudence, qui sont, *Contractuum liber cum duplici Indice*, à Orléans, chez Hotot, *in quarto*, en 1644; *Liber de Censuris Ecclesiasticis*, *cum Dissertatione de Pontificia & Regia Potestate*, *cum triplici Indice*, à Orléans en 1654. Il avoit épousé en 1628, *Marie* Segoing, d'Orléans, dont il eut *Marguerite* Davezan, qui en 1651 fut mariée à *Jacques* de La Lande, Doyen des Docteurs Régens de l'Université d'Orléans. La famille de Davezan, d'une bonne noblesse, est ancienne dans le Royaume. **Mémoire manuscrit.*

*DAVY d'ARGENTRE'(François) Professeur en Droit à Angers, eut pour pére *Antoine* Davy d'Argentré, célébre Avocat au Présidial d'Anjou, né à Doué dans la même province, & Auteur d'un Recueil manuscrit des choses mémorables arrivées en Anjou depuis 1559, & d'un Commentaire Latin sur la Coutume d'Anjou, qui est entre les mains de M. Pocquet, Professeur de Droit à Angers. François Davy son fils, professa aussi le Droit à Angers avec réputation, & il étoit Doyen des Professeurs, lorsqu'en 1604 Guillaume Barclay, Ecossois, y vint aussi enseigner le Droit. On a de lui des Notes de Droit, *Notarum Juris selectarum liber*, *in octavo*, à Angers en 1614, à la fin duquel, l'Auteur a mis un Discours qu'il avoit prononcé à l'ouverture des Ecoles en 1605. Ce Discours roule sur ce sujet, *Quæ mens, & mentis intentio & vis esse debet ad Civilem Sapientiam.* Cet Auteur est mort en 1643, le 17 mars, après avoir été près de 60 ans Professeur. Il étoit oncle maternel de M. de Roye, qui fut aussi Professeur en Droit. * *Mémoire manuscrit.*

DELPHIDIUS (Atticus Tyro) *p.* 50. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Atticus, *lisez* Attius.

DE'ME'TRIUS CHALCONDYLE, *p.* 54. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* Chrysoloras, *lisez* Argyropule; & *effacez* Précepteur de Pierre de Médicis & de Laurent son fils

L. 10 & 11. *au lieu de* Il écrivit, &c. jusqu'à 1546, *lisez.* Son livre des *Rudimens de la Langue Gréque*, qui est très-utile, fut imprimé à Milan en 1499, & ses *Erotêmes* ou Questions, à Paris, 1525.

L. dern. au lieu de vers l'an, *lisez* l'an

P. 59. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *païs*, *ajoûtez*, & qui a été imprimée *in quarto*, à Bologne en 1627.

DENYS, dit *le Jeune*, *p.* 64. *col.* 2. *l. dern.* après le mot *espéce*, *ajoûtez.* M. Hewmann, Docteur Allemand, a donné depuis quelque tems un Ouvrage, où il prétend prouver le contraire.

P. 65. *col.* 1. Avant DENYS (Jacques) d'Anvers, *mettez* l'article qui suit.

*DENYS (Jean) Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, a enseigné la Physique & les Mathématiques à Paris, avec beaucoup de réputation, après le milieu du XVII siécle. Il s'est rendu recommandable par un grand nombre d'expériences, dont la plupart ont été fort applaudies, & par ses Ouvrages. Il tint chez lui pendant plusieurs années des conférences publiques, où l'on traitoit principalement de la Physique, des Mathématiques & de la Médecine. Des personnes habiles dans ces Sciences s'y trouvoient réguliérement, mais on n'en excluoit pas les Savans qui n'étoient d'aucune de ces professions. Ces conférences commencérent vers l'an 1664, & continuoient encore en 1672. Cette même année 1672 M. Denys commença a donner des *Mémoires concernant les Arts & les Sciences*, & les présenta à Monseigneur le Dauphin, qui les reçut avec plaisir. Ces Mémoires s'imprimoient *in quarto* à Paris chez Léonard, & l'Auteur y a souvent donné aussi des extraits d'Ouvrages purement historiques. On trouve dans ces Mémoires & dans ces Résultats beaucoup de choses curieuses & utiles. D'Houri imprima du même Auteur, en 1687, *in quarto*, une *Rélation curieuse d'une fontaine découverte en Pologne*; *laquelle a les propriétez de s'enflammer comme l'esprit-de-vin*, *de prolonger la vie jusqu'à* 150 *ans*, &c. Le Sieur Camusat attribue à Jean Denys une *Description Géographique & Historique des côtes de l'Amérique septentrionale.*

DESCARTES (René) *p.* 69. *col.* 1. *l. antep. au lieu de* deux, *lisez* plusieurs

Dans la même col. Avant DESCHAMPS, Jésuite, *mettez* l'article qui suit.

*DESCARTES (Catherine) fille de *René* Descartes, Seigneur de La Bretailliére, &c. Conseiller au Parlement de Bretagne, & de Dame *Marguerite* Choyan de Cockander, étoit aussi niéce du célébre Philosophe *René* Descartes, dont elle soutint dignement la mémoire par son esprit & son savoir. C'est à sa gloire que quelques-uns ont publié que l'*esprit du grand René étoit tombe en quenouille.* Elle écrivoit bien en vers & en prose, & l'on trouve plusieurs de ses Poësies dans le *Recueil de vers choisis*, donné par le Pére Bouhours, Jésuite, savoir l'*Ombre de Descartes*, à Mademoiselle de La Vigne; la *Relation de la mort de M. Descartes*, le Philosophe; en prose & en vers. Cette seconde piéce est la plus considérable que Mademoiselle Descartes ait faite, ou du moins qui soit dans le Recueil du Pére Bouhours. On y voit beaucoup d'esprit, de naturel & de délicatesse. M. Titon Du Tillet n'a fait qu'une piéce de ces deux, quoique très-distinctes: c'est dans sa *Description du Parnasse François*, & il n'a pas corrigé cette faute dans l'édition *in folio* de son Ouvrage, donnée en 1732; *Madrigal* sur une fauvette qui revenoit tous les printems auprès des fenêtres de Mademoiselle de Scudéri, avec qui Mademoiselle Descartes étoit très-liée d'amitié. Mademoiselle Descartes est morte vers l'an 1706, car M. Fléchier en parle en janvier 1705, comme d'une personne encore vivante. * *Memoires du tems.* M. Du Tillet, *Parnasse François*, édition *in folio p.* 505. M. Fléchier, *Lettre à Madame* de Marbœuf, Présidente à Rennes, en date du 15 janvier 1705, dans le *Recueil des Lettres de ce Prélat*, *tome* 2. *p.* 9 & 10. Baillet, *Vie de Descartes*, *in quarto*, *l.* 1. *p.* 5 & 6.

DESPAUTRE (Jean) *p.* 70. *col.* 2. *l.* 6 & 7. *effacez* ou selon d'autres en l'an 1534.

DEUSINGIUS (Antoine) *p.* 77. *col.* 2. *l.* 1. après 1612, *ajoûtez* & mourut en 1666.

DIANE, légitimée de France, *p.* 84. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* du Roi Henri II, *lisez* fille de Henri, alors Dauphin, puis Roi de France sous le nom de Henri II.

DICASTILLO (Jean) *p.* 85. *col.* 2. *l.* 4 & 5. *au lieu de* & vivoit encore en 1650, *lisez* & mourut à Ingolstadt le sixiéme mars 1653.

DIDIER (Saint) *p.* 87. *col.* 2. *n.* 2. *l.* 14. au lieu de *Priscianus*, lisez *Prisciniacum* ou *Pistriniacum.*

DIDIER dit LOMBARD, *p.* 88. *col.* 1. *l.* 7 & 8. *au lieu de* du Castro, *lisez* Alphonsus a Castro.

DIE'TE DE WORMES, *p.* 92. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Alexandre, *lisez* Aléandre

DINUS DE GARBO, *p.* 101. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* au commencement du suivant, *lisez* après le milieu du XIV.

L. 3. au lieu de *Brun*, lisez Brunon de Garbe

DIODATI (Jean) *p.* 103. *col.* 1. *l.* 21. après ces mots *Fra Paolo*, *ajoûtez.* On a encore de lui la Traduction du livre Anglois du Chevalier Edwin Sandis, intitulé, *Rélation de l'Etat de la Religion en Occident.*

DIOGE'NE Babylonien, *p.* 104. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Babylone*, *ajoûtez.* On dit qu'

L. 5. après le mot *Syrie*, *ajoûtez*; mais on se trompe. Celui que cite Athénée est un autre Diogéne qui étoit Epicurien.

L. 8 & 9. *effacez* du têms de la seconde guerre Punique.

P. 105. *col.* 2. Avant DIONYSIA, nom qui fut, &c. *mettez* l'article qui suit.

*DIONIS (Pierre) le pére, né à Paris, a été Chirurgien ordinaire de Marie-Thérése d'Autriche, Reine de France, & a servi ensuite successivement Mesdames Marie-Anne-Victoire de Baviére, & Marie-Adélaïde de Savoye, Dauphines de France, aussi-bien que Messeigneurs les enfans de France, en qualité de leur Conseiller & premier Chirurgien. Son habileté dans son Art, & sa profonde érudition l'ont distingué entre les plus recommandables de ceux de sa profession. Il fut le premier démonstrateur des dissections Anatomiques, & des opérations Chirurgicales que Louis XIV venoit d'établir dans son jardin-royal des Plantes, & il a continué ces exercices pendant plusieurs années avec beaucoup d'applaudissement. On en trouve le fruit dans le *Cours d'Opérations de Chirurgie*, qui a été imprimé en 1707, & réimprimé depuis. Outre cet Ouvrage, on a encore de cet habile homme l'*Histoire Anatomique d'une matrice extraordinaire*, en 1683; Une *Dissertation Historique & Physique sur la génération de l'Homme*, en 1698; Une autre *sur la mort subite & sur la Catalepsie*, *avec l'Histoire d'une femme cataleptique*, en 1709; L'*Anatomie de l'Homme*, dont on a plusieurs éditions; (la derniére augmentée par feu M. Devaux, ancien Prevôt de saint Côme, est de 1728) Un Traité *de la Maniére de secourir les femmes dans leurs accouchemens*, en 1708. Tous ces Ouvrages ont été bien reçus en France & dans les païs étrangers, & quelques-uns ont été traduits en plusieurs Langues. On y trouve en effet beaucoup de solidité, de méthode & de justesse, jointes à la pureté du stile. M. Dionis est mort le onziéme décembre 1718, & a été enterré dans une chapelle qu'il s'étoit acquise & à sa famille, dans l'église paroissiale de S. Roch à Paris. * *Mémoires du tems.* Manget, dans sa *Biblioth. des Auteurs Médecins*, *l.* 4. On y trouve le portrait gravé de M. Dionis; & ce que les Actes de Leipsic ont dit de ses Ouvrages.

DODART (Denys) *p.* 114. *col.* 2. *l. antep. au lieu de* marche, *lisez* a marché; & dans la ligne suivante, après 1718, *ajoûtez.* Il est mort à la fin de novembre 1730.

DOLET (Etienne) *p.* 117. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Orléans*, *ajoûtez* en 1508.

L. 2 & 3. *au lieu de* Il ſavoit les Langues, *liſez*. Il ſavoit bien le Latin & ſa Langue maternelle, pour le tems où il vivoit

DONATO (Jérôme) *p.* 126. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Epîtres*, *ajoûtez* qui ne ſont au reſte qu'au nombre de ſix;

L. 12. *au lieu de* deux ans après, *liſez* trois ans après

DONATO (Alexandre) *l.* 1. après le mot *Sienne*, *ajoûtez* & mort à Rome en 1640, le 23 avril.

DONDUS (Jacques) *col.* 2. *l. pen.* après le mot *ſalées*, *ajoûtez*. Dondus eſt mort vers l'an 1350.

DOSA (George) *p.* 136. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris 1735 dit que Doſa étoit Sicilien de nation.

DRAUDIUS (George) *p.* 144. *col.* 2. *l. dern. au lieu de* Anonymi, *liſez* Samuel Schotte.

P. 147. *col.* 2. N. XIV. ROBERT de Dreux, III. du nom, *l.* 3. *au lieu de* veuve de *N.*.. Seigneur de Courlandon, *liſez*, fille du Seigneur de Courlandon

N. XIV. JEAN de Dreux, I. du nom, *l.* 7. *au lieu de* Buchet, *liſez* Béhuchet.

N. XVI. GAUVAIN de Dreux, *l.* 5. *au lieu de* de *N.* . . liſez d'*Iſabelle*.

N. XVII. ROBERT de Dreux, *l.* 4. au lieu de *N.*.. liſez *Louïs*.

P. 148. *col.* 1. avant la neuviéme ligne, *mettez* ce qui ſuit 4. *François*, Seigneur de Croiſet & de Saint-Auſtier, mort ſans alliance; 5. *Louïs* le jeune, Seigneur d'Auſonville, marié avec *Anne* de Frenai, Dame de Gorreville-ſur-Aunay, & de Granville, dont il n'eut point d'enfans;

Puis changez les chifres 4. 5. 6. 7. 8. 9. en 6. 7. 8. 9. 10. 11.

DUGLOSSE, *p.* 162. *col.* 2. *l.* 11. *au lieu de* eſt manuſcrit, &c. juſqu'au mot *Rome*, *l.* 12, *liſez* a été imprimé à Leipſic en 1711 & 1712.

DULCIN, *p.* 164. *col.* 2. *l.* 12. après *Clément V*, *ajoûtez*, le premier juin de l'an 1307.

P. 165. *col.* 1. Avant le titre DUM. DUN. *mettez* l'article qui ſuit.

*DULYON, en Latin *De Leone*, & en Gaſcon *deu Leu*, & *deu Leon*, famille ancienne originaire du païs de Béarn, & établie depuis 300 ans dans la province de Guienne, en la Sénéchauſſée des Lannes. Cette famille peut avoir donné ou pris ſon nom de la Terre *Deu Leu* en Béarn, qu'elle poſſédoit autrefois, & qui appartient à préſent au Marquis de Lons, Lieutenant-de-Roi de Navarre & de Béarn. Elle eſt fort ancienne, & compte pour ſa ſouche ARNAUD-RAMOND ou RAYMOND Dulyon qui vivoit en 1150. Un Mémoire, que l'on conſerve dans cette famille, & qui fut dreſſé en l'année 1531, par un nommé *Jean de Lucmaret*, Notaire, homme d'affaires de DAVID Dulyon, remonte la filiation de cette famille juſqu'à cet ARNAUD-RAMOND.

P. 167. *l.* 16. Tout ce qui ſe trouve ici à commencer par ces mots, *Ce Théologien*, juſqu'au mot *Eccléſiaſtique*, doit être retranché & transféré dans l'article de DURAND DE S. POURÇAIN cy-deſſous.

P. 168. *col.* 2. Avant DU PUY, *mettez* l'article qui ſuit.

*DUPPA (Brian) né à Lewsham dans le Kent, fut reçu Membre du Collége de toutes les Ames à Oxford en 1612. En 1625, il prit le degré de Docteur en Théologie, & fut depuis Chapelain de Charles I, & Doyen de la Maiſon de Chriſt. Sa politeſſe & ſon mérite le firent généralement eſtimer, & ſur tout du Roi, qui lui confia l'inſtruction de Charles II, ſon fils. Lorſque celui-ci fut monté ſur le thrône, il nomma Duppa à l'Evêché de Wincheſter. Ce n'étoit pas le premier Evêché de Duppa: il avoit déja poſſédé celui de Cheſter, & il avoit celui de Saliſburi lorſqu'il fut nommé à Wincheſter. Ce Prélat avoit beaucoup de talens, & il étoit fort éloquent. Il conſola beaucoup par ſes diſcours le Roi Charles I, dans ſa derniére priſon en l'Iſle de Wicht. Duppa mourut à Richemond pres de Londres le 25 mars 1662. Il y a fondé une maiſon d'orphelins. Ses Ouvrages ſont en Anglois: ce ſont *des Soliloques*; *La Vie de l'Archevêque Spotwood*, à la tête de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Ecoſſe; *Le Guide des Pénitens*; *Traité de la Priére*, &c. Pluſieurs de ſes Ouvrages ont été traduits en François, & quelques-uns en Allemand. * Wood, *Antiquit. Oxonienſes*.

DURAND, ancien Poëte François, *p.* 169. *col.* 2. *Au lieu de* ſubſtituer l'article du Supplément de Paris, à celui qui ſe trouve dans les éditions précédentes & dans celle-ci, & qui renferme quelques circonſtances des plus ſinguliéres, on ſe contentera de l'y ajoûter de la maniére qui ſuit.

Pierre Durand, Poëte, François de nation, étoit Baillif de Nogent-le-Rotrou dans le Perche. Il s'étoit fait une aſſez grande réputation en ſon tems par ſes Poëſies, & on le regardoit de plus comme un homme d'érudition. La Croix Du Maine en parle avec avantage dans ſa *Bibliothéque*, & il loue beaucoup ſes Poëſies Latines & Françoiſes. Cependant on ne voit pas qu'il y en ait eu d'imprimées du vivant de l'Auteur, qui n'eſt mort qu'après l'an 1558. Gilles Bry, Hiſtorien du Perche, a fait imprimer une Epigramme en vers Latins, que ce Poëte fit à l'occaſion des Coutumes du Perche qui furent rédigées & miſes en ordre, & publiées l'an 1558. Pierre Durand a laiſſé un fils, qui fut Préſident au Parlement de Paris. * *Mémoires du tems*. D. Liron, *Biblioth. Chartr. p.* 154.

DURAND (Guillaume) *n.* 1. *l.* 8. *au lieu de* Boniface VIII, *liſez* Nicolas IV.

DURAND DE S. POURÇAIN, *l.* 7 & 8. après le mot *Juriſdictionum*, *ajoûtez* ce qui ſuit. Ce Théologien fut le premier qui, ſans s'aſſujettir à ſuivre les principes d'aucun autre, prit des uns & des autres ce qu'il jugea à propos, & avança quantité de ſentimens nouveaux, ce qui lui a fait donner la qualité de *Docteur très-réſolutif*. Il avoit compoſé un Traité que nous n'avons plus, contre l'opinion de Jean XXII, qui prétendoit que la béatitude des ames juſtes étoit différée juſqu'au jour du Jugement. Dans ſon livre de la Juriſdiction Eccléſiaſtique, il traite de la Queſtion agitée ſur ce ſujet en France l'an 1329, entre les Prélats & Pierre de Cugniéres ſur les bornes de la Juriſdiction Eccléſiaſtique.

P. 170. *col.* 2. *l.* 19. au lieu de *N* . . . Garaud, liſez *Simon* de Garaud.

E.

EARDULF, *p.* 1. *col.* 2. *Voyez* ARDULFE. *Au lieu de* cela, *mettez* à la place l'article qui ſuit.

EARDULFE, Roi des Northumbriens dans la Grande Bretagne, régnoit à la fin du huitiéme ſiécle & au commencement du neuviéme. Ayant été chaſſé par ſes propres Sujets qui s'étoient revoltez contre lui, il vint à Nimégue, implorer le ſecours de l'Empereur Charlemagne qui y étoit depuis quelque tems. C'étoit en 808. Charlemagne le reçut avec bonté, & le laiſſa aller à Rome où il vouloit ſe tranſporter, pour faire part au Pape de ſa ſituation. Son voyage ne fut pas long. Il revint à Nimégue avec des Légats, & Charlemagne envoya avec eux des Ambaſſadeurs pour le faire rétablir. Les Anglois voyant les deux Puiſſances les plus reſpectables par leur caractére & par leur dignité, le Pape & l'Empereur, s'intéreſſer pour le Roi qu'ils avoient chaſſé, s'adoucirent & le reçurent même avec quelque démonſtration de joye. Ce n'étoit pas le premier Roi d'Angleterre qui ſe fût réfugié en France, & qui fût remonté ſur ſon thrône par l'entremiſe des Rois de France, & ce ne fut pas le dernier. * *Voyez* les Hiſtoriens d'Angleterre, & l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane*, *par* le Pére Longueval, Jéſuite, *tome* 5. *l.* 13.

EAUSE, *p.* 2. *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* Thetradus, *liſez* Tetradius.

L. 21. *au lieu de* vers l'an 630, *liſez* l'an 625.

EBION, *p.* 5. *col.* 2. *Ajoûtez* aux citations ce qui ſuit. Laurent Mosheim, dans ſes *Obſervationes ſacræ Hiſtorico-Criticæ*. Il y a, *l.* 1. *c.* 5. de ces *Obſervations*, une *Diſſertation ſur l'exiſtence d'Ebion*.

P. 7. *col.* 1. *l.* 18. *au lieu de* Grégoire de Tours, *Append. ch.* 94 & *ſuiv. liſez*. Le Continuateur de Frédegaire dans l'*Appendix* des Ouvrages de S. Grégoire de Tours.

ECHELLENSIS (Abraham) *col.* 2. *l.* 27. après le mot *Orientale*, *ajoûtez* ce qui ſuit. Le petit livre intitulé *Semita Sapientiæ*, qui fut imprimé à Paris, eſt un thréſor de Morale en ſon genre. C'eſt une Traduction Latine d'un Ecrit Arabe.

N. XLIV. *p.* 9. *col.* 1. *l.* 1 & 2. après le mot *Lanmary*, *ajoûtez* ou Laumary ſelon le Supplément de Paris 1735.

Après le N. XLIV. *ajoûtez* ce qui ſuit.

XLV. André de Gironde, Comte de Buron, Vicomte d'Embrief, Seigneur de Néronde, d'Eſcury, de Meſmin, de Fay, de Longregard, de la Mairie-d'Ardré, de Soiſſons, de Roziére, &c. né le 25 mars 1694, fut pourvu de la charge de Grand-Echanſon ſur la démiſſion du Marquis de Laumary, le 28 mai 1731. Il fut auſſi pourvu de celle de Lieutenant-général au Gouvernement de l'Iſle de France ſur la démiſſion du Marquis de Houdetot, le 27 juin ſuivant.

ECHARD (Jacques) *l.* 1 & 2. *retranchez* qui vivoit encore en 1722.

L. 2. après 1644, *ajoûtez* & mort à Paris le 15 de mars 1724.

L. 6 & 7. *au lieu de* qu'il a publié en 1719, *liſez* dont il a donné le premier volume en 1719, & le ſecond en 1721,

ECHIUS, *col.* 2. *n.* 2. *l.* 21. *au lieu de* 1545, *liſez* 1543.

ECKARD, *n.* 1. *l.* 12. *au lieu de* couronna, *liſez* couronne.

ECKARD (Henri) *n.* 4. *l.* 1. après les mots *étoit né*, *ajoûtez* à Wetter.

L. 2. après 1624, *ajoûtez*. C'étoit un Docteur Luthérien.

L. 2 & 3. après le mot *Altembourg*, *ajoûtez* & mourut en 1624, âgé de 41 ans & trois mois.

L. 5. après le mot *Enfers*; ajoûtez l'*Anti-Pelargus*, qui eſt un Recueil de Diſputes en deux tomes, touchant les conteſtations, entre les Luthériens & les Calviniſtes.

ECKIUS doit être mis avant ECLARON.

N. X. *p.* 16. *col.* 1. *au lieu de* Odart des Roules, *liſez* Oudart des Taules

N. XVIII. *au lieu de* Gireme, *liſez* Gereſme

N. XX. *au lieu de* Bureau de Dicy, *liſez* Jean de Dicy, dit *Bureau*

N. XXIV. après 1421, *ajoûtez* &

N. XXVIII & XXIX. Il faut effacer ces deux nombres, & diminuer de deux tous les nombres suivans. Ainsi *au lieu de* XXX, *mettez* XXVIII, & ainsi des autres

NB. Dans l'édition faite à Paris en 1732, il y a au N. XXXIV *Gouffier* pour *Gouffier*

N. XXX.X. après ces mots *sous les Rois*, *ajoûtez* Henri III,

N. XLIII. *l.* 2. après ces mots *Louïs XIV*, *ajoûtez* mort le 13 juin 1718.

N. XLIV. *l.* 3. après 1677, *ajoûtez* & mourut le troisiéme avril 1712.

N. XLV. *l.* 1 & 2. *au lieu de*, à la place du Comte de Brionne son frére, *lisez* reçu en survivance de son pére en mars 1712, lui succéda le 13 juin 1718.

EDIMBOURG, *p.* 17. *col.* 2. *l.* 20, après ces mots *Considérations modestes*, *ajoûtez*. Le dernier Evêque d'Edimbourg & le dernier Prélat d'Ecosse, depuis l'abolition de l'épiscopat en ce Royaume, étoit Jean Rossi, qui mourut à Edimbourg même le 30 mars 1720 en sa 74 année.

EDMER, *p.* 19. *col.* 1. *l.* 2. après ces mots *de S. Benoît*, *ajoûtez* de la Congrégation de Cluny

L. 22. *au lieu de* ceux d'Edmer & les Notes de Selden, *lisez* ceux d'Edmer qu'il a pu recouvrer, & il en auroit donné un plus grand nombre, s'il eût pu voir ceux qui sont conservez dans les bibliothéques d'Angleterre. Il y a joint les Notes de Selden

EDWIN, *p.* 24. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Roi, *lisez* premier Roi Chrétien.

EGBERT ou ECHEBERT, *p.* 26. *col.* 1. *l.* 10. après ces mots *des Révélations*, *ajoûtez* de sa sœur.

L. 11. après ces mots *la même Sainte*, *ajoûtez*. Egbert est mort l'an 1165, qui est celui de la mort de sa sœur.

EGICA, *p.* 27. *col.* 2. *l.* 2. au lieu de *Cixilone*, lisez *Cixilene*

L. 4. *au lieu de* Bamba, *lisez* Vamba

L. 5. *au lieu de* & fit nourrir, *lisez* & fit mourir

L. 7 & 8. *au lieu de* Le XV, le XVI & le XVII Concile de Tolède, *lisez* Le XV Concile de Tolède qui se tint la premiére année de son régne, le XVI qui fut assemblé la sixiéme année, & le XVII qui fut tenu la septiéme

L. 8. *retranchez* le mot *environ* qui finit la ligne.

EGIL, *p.* 28. *col.* 1. *l.* 2. après 818, *ajoûtez* à la place de Ratgaire que cet Empereur avoit fait déposer & exiler, parce qu'il agissoit dans Fulde en Tyran & non en pére. Egil sut allier la douceur & l'autorité d'un pére avec la vigilance & la fermeté d'un Supérieur. Il sollicita même & obtint le rappel de Ratgaire.

L. 6. après ces mots *Rabanus Maurus*, *ajoûtez* aux études duquel il fut d'un grand secours.

NB. Le Supplément de Paris 1735 a mis EGIL après EGINARD.

EGINARD, *l.* 4. *au lieu de* piété, *lisez* capacité

L. 12. après le mot *Selgenstat*, *ajoûtez* Séligenstat.

L. 24. après ces mots *qu'on lui écrivoit*, *ajoûtez*. Toutes ces lettres sont au nombre de 62. La soixante-deuxiéme, n'est point d'Eginard, mais d'un Seigneur François attaché secrettement au jeune Empereur Lothaire. Elle ne regarde nullement l'Histoire de l'Ordre de S. Benoît, & elle est d'une grande importance pour l'Histoire de la Guerre Civile qui désola la France sous les enfans de Louïs *le Débonnaire*.

EGLISE GALLICANE, *p.* 31. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* 367, *lisez* 467.

PYRAMIDES d'EGYPTE, *p.* 35. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de*. La grandeur de ces édifices les a fait mettre au nombre des sept merveilles du monde, jusqu'à ces mots *cinq piez de longueur*, *l.* 14. *mettez* ce qui suit. L'une d'elles a mérité d'être mise au nombre des sept Merveilles du monde. Cent mille Ouvriers travailloient à cet ouvrage, & de trois mois en trois mois un pareil nombre leur succédoit. On employa dix années à couper les pierres & à les voiturer, & vint autres à construire ce vaste édifice. Le côté de la base qui est quarrée, est de cent dix toises, & la hauteur perpendiculaire de sept cens soixante dix toises trois quarts. Les faces sont des triangles équilateraux; ainsi la superficie est de douze mille cent toises quarrées. On dit que cette premiére Pyramide fut construite par l'ordre de Chemmis, Roi d'Egypte. On attribue la seconde au Roi Chéops, & la troisiéme à Mycerine, ou à une Courtisane nommée *Rhodope*.

P. 36. *col.* 1. *l.* 11. après ces mots *beaucoup de succès*, *ajoûtez* ce qui suit. Ces peuples étoient fort attachez à la Cabale. Ils étoient du moins dans les mêmes sentimens que les Juifs Cabalistes sur la prétendue vertu de certains noms, qu'ils regardoient comme mystérieux & d'une efficacité si merveilleuse, qu'en les prononçant ils prétendoient faire des choses capables d'étonner les plus intelligens.

L. 2. sous le titre de *LEUR GOUVERNEMENT* après le mot *Misraïm*, *ajoûtez* ou Mesraïm : & après le mot *Cham*, *ajoûtez* c'est le même que Ménès qui passe pour le premier Roi d'Egypte

L. 3. *au lieu de* on Ménès, *lisez*, ou Ménès; mais il faut retrancher *ou Ménès fut le premier. C'est lui*, & mettre à la place *ce qui suit*, fut celui sous qui les Israëlites sortirent d'Egypte, & qui fut submergé au passage de la Mer Rouge. Mais on prétend que ce célébre événement n'arriva que sous le successeur de Sésostris, fils & successeur lui même d'Aménophis. C'est ce dernier

P. 39. *col.* 1. sous le titre *AUTEURS QUI PARLENT DE L'EGYPTE*, *ajoûtez* à la fin de l'article. Rollin, *Hist. Ancienne*, *tome* 1. L'Abbé Guion, *Hist. des Empires & des Républiques depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ*, *tome* 1.

P. 43. *col.* 2. *l.* 47. *au lieu de* Anvilliers, *lisez* Auvilliers

L. 51. *Brieux.* Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1632, il y a *Berieux*.

Sous l'article PIERRE, *l.* 5. *au lieu de* vers l'an 1665, *lisez* le 20 mai 1665, après avoir, en 1664, fait publier le Recueil des Statuts Synodaux du diocése d'Orléans.

L. 8. *au lieu de* vers l'an 1661, *lisez* le quatriéme mars 1663.

Sous le titre de GUY, *l.* 2. *au lieu de* frére, *lisez* oncle

P. 44. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Arbouvive, *lisez* Arbouville

ELEGIE, *p.* 47. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Poëme*, *ajoûtez* triste & plaintif.

L. 3. après le mot *passionnée*, *ajoûtez*: Catulle est plus épigrammatique qu'élégiaque.

L. 6. *ajoûtez* à cet article ce qui suit, mais elle faisoit mal des vers. * Fraguier, *Dissert. sur l'Elégie Gréque & Latine*, *tome* 6. *des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres.* Le Blanc, *Discours sur l'Elegie*, à la tête de ses Elégies & autres Poësies. *Voyez* aussi *le Supplement de Paris* 1735.

ELEONOR d'Autriche, *p.* 48. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Capsieux, *lisez* Capsjoux

L. 7. *au lieu de* au mois de juin, *lisez* au mois de juillet.

ELINAND, *p.* 55. *col.* 2. *l.* 3. après le mot *Beauvais*, *ajoûtez*, & natif de Pron-le-Roi en Beauvaisis.

L. 12. *au lieu de* S. Gerçon, *lisez* S. Géréon

L. 14. *au lieu de* sur sa mort, *lisez* sur la Mort

L. 21. *au lieu de* Ces autres Ouvrages, *lisez* Ses autres Ouvrages.

L. 22. après le mot *conséquence*, *ajoûtez*. La Croix-du-Maine ne dit point qu'Elinand ait été Poëte Latin, comme plusieurs l'ont écrit.

L. 28. après 1227, *ajoûtez*, d'autres disent en 1223

L. 33. après le mot *Biblioth.* ajoûtez *des Auteurs*

ELIZABETH, *p.* 61. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 1320, *lisez* 1323

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris, en 1732, il y a *l.* 3. *Guigues* XII, pour *Guigues* XIII.

La même faute se trouve dans le Supplément de Paris 1735.

ELSEIMER, *p.* 64. *col.* 1. Le Supplément met ELSHEIMER.

L. 3. *au lieu de* Uffembach, *lisez* Uffenbach.

L. 9. après le mot *ingénieuse*, *ajoûtez*. Il se plaisoit sur tout à représenter des sujets nocturnes, où les objets étoient éclairez de la lumiére de la Lune ou de flambeaux allumez; & ce qu'il a fait en ce genre n'a presque pas trouvé jusqu'à présent d'imitateurs.

L. 10. *au lieu de* après lui, *lisez* d'après lui. L'édition de 1732 a la même faute.

L. 24. après ces mots *de douleur*, *ajoûtez*, sous le Pontificat de Paul V, dans un âge encore peu avancé, & fut

A la fin de l'article *ajoûtez*, *p.* 396. Félibien, *Entretiens sur la Vie & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 6. *p.* 307. édit. de Trevoux 1725, où il est nommé ELSHYEME au lieu d'ELSEIMER. *Abecedario Pittorico*, *p.* 52. Sandrart, *Vies des Peintres*, &c.

P. 65. *col.* 2. *l.* 20. après ces mots *de la famille*, *ajoûtez*. Il y a eu un Elzévier plus ancien que Bonaventure & Abraham, savoir, Louïs qui dès l'an 1595 se distingua à Leyde par la beauté & la correction de ses éditions.

EMANUEL ou MANUEL CALECAS, *p.* 66. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* XIV siécle, selon Bellarmin; mais plutôt dans le XIII, comme l'assûre Pierre Galésini Protonotaire du saint Siége, dans la Vie de S. Bonaventure, *lisez*, non du XIV siécle, comme le prétend Bellarmin, encore moins dans le XIII, comme l'assûre Pierre Galésini; mais au commencement du XV siécle, comme le prouve le Pére Echard, savant Dominicain, dans l'excellente *Bibliothèque des Ecrivains de son Ordre.*

EMMAUS, *p.* 71. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 13. après ces mots *lavé les piez*; *ajoûtez*; mais ce dernier fait est avancé bien gratuitement

EMMIUS (Ubbo) *col.* 2. & *p.* 72. *col.* 1. *l.* 3. aprés le mot *tomes*, ajoûtez, *in octavo.*

L. 3. après 1626, *ajoûtez*, par les soins de Wesselius Emmius son fils.

L. 5. après le mot *précision*, *ajoûtez*, entre autres, *Opus Chronologicon novum*, en 1619, *in folio*; *Chronologia Rerum Romanarum cum serie Consulum*, en 1619, *in folio*; *Appendix Chronologica, illustrando Operi Chronologico adjecta*, en 1620, *in folio.*

ENFANCE DE N. S. JESUS-CHRIST (Les Filles de l') *p.* 77. *col.* 2. *ajoûtez* à la fin de cet article avec un nouveau paragraphe, ce qui suit. Monsieur Arnauld en a fait une Rélation fort différente de celle du Pére Hélyot, & qu'il a intitulée, l'*Innocence opprimée par la calomnie*, & *suite de l'innocence opprimée*, &c. Plusieurs Ecrivains ont fait Auteur de cet Ouvrage Monsieur l'Abbé de Tourreil, frére de M. de Tourreil de l'Académie Françoise; mais Monsieur Arnauld s'en déclare ouvertement l'Auteur dans un grand nombre de ses Lettres, dont le Recueil a été imprimé en huit volumes *in douze*. Un Anonyme a opposé à cet Ouvrage une *Histoire secrette de la Congrégation des Filles de l'Enfance*, &c. que l'on n'a vue que manuscrite, & où l'Auteur convient lui-même dans un court Avertissement, que l'Histoire qu'il donne tient du Roman.

ENNIUS, *p.* 80. *col.* 2. Dans le quatriéme vers de l'Epitaphe au lieu de *vivu*, lisez *vivu'*

NB. A la fin de l'article dans les citations, après avoir dit que l'Epitaphe d'Ennius est rapportée par Cicéron, on la cite *de Senectute & in Bruto*. Sur quoi il faut remarquer, premiérement que Cicéron dans le Traité *de Senectute* ne rapporte de l'Epitaphe d'Ennius que ces mots

Nemo me lacrymis decoret, nec funera fletu
Faxit.

En second lieu, qu'il n'eſt pas rapporté un ſeul mot de cette Epitaphe *in Bruto;* en troiſiéme lieu qu'on trouve l'Epitaphe entiére, rapportée par Cicéron, dans ſes *Queſtions Tuſculanes*, *l.* 1. *ch.* 15. *n.* 34.

Le Supplément de Paris 1735, en rapportant cette Epitaphe, dit qu'elle ſe trouve dans Aulu-Gelle, où cependant on n'en voit pas un mot.

P. 84. *col.* 1 & 2. *Ajoûtez* à la fin de l'article. *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735.

EPERNAY, *p.* 86. *col.* 2. *l. pen.* après ces mots *lui avoit donnee*, *ajoûtez.* Ce fut dans cette ville que ſe retira Hincmar, Archevêque de Rheims, en ſeptembre 882, par la crainte des Normans qui faiſoient des courſes juſqu'aux portes de Rheims. Elle eſt auſſi le lieu de la naiſſance du célébre Flodoard.

EPHREM, *p.* 90. *col.* 1. *l.* 38. *au lieu de* dant *liſez* dans

L. 39. *au lieu de* piéte; *liſez* piété

EPIGRAMME, *p.* 91. *col.* 1. *l. derniére*, *au lieu de* Chevalier d'Acilly ou de Cailly, *liſez* Chevalier d'Aceilly, c'eſt à dire, de Cailly.

EPINAC (Pierre d') *p.* 91. *col.* 2. *l.* 20. *au lieu de* Saint-Melin, *liſez* Edmond de Malain de Lux.

P. 92. *col.* 1. *n.* 11. ROBERT d'Epinay, *l.* 4. *au lieu de* Chantonceau, *liſez* Chantoceaux.

N. 14. *l.* 8 & 9, retranchez les mots ſuivans 4. *Guillaume*, Evêque de Laon, & *au lieu des* chiffres 5. 6. 7. 8 & 9, dans le reſte de l'article, *mettez* 4. 5. 6. 7 & 8.

N. 16. *l. pen. au lieu de* Ligny, *liſez* Tigny

N. 17. *l. pen. au lieu de* Villefranche, *liſez* Villeblanche

EPINAY SAINT-LUC, *p.* 93. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Arques *liſez* Argues

Dans la même ligne, *au lieu de* Coucy *liſez* Courcy

GUILLAUME d'Epinay, *ſubſtituez* à cet article celui qui ſuit.

GUILLAUME d'Epinay, Seigneur de Boisgueroult, &c. épouſa 1. en 1451 *Marie* d'Augerville qui le fit pére de Gui d'Epinay, *tige des Seigneurs de* BOISGUEROULT, *rapportée cy-après:* 2. en 1470 *Alix* de Courcy, laquelle étant veuve acquit en 1499 les Terres de Saint-Luc & de La Charmoye, pour *Robert* d'Epinay ſon fils, *tige des Seigneurs de* SAINT-LUC, *rapportée après celle de ſon frere aîné.*

Enſuite il faut faire ſuivre en titre *BRANCHE de BOISGUEROULT*, avec les articles 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12 & 13.

Dans le titre, *au lieu de* Boſgueroult, *liſez* Boisguéroult; faites la même choſe dans tous les articles ſuivans qui dépendent de cette branche

N. 6. *l.* 1. *au lieu de* fils du ſecond lit, *liſez* fils du premier lit

N. 7. *l.* 2. *au lieu de* Pontcher, *liſez* Ponches

N. 8. *l.* 2. *au lieu de* Diſque, *liſez* d'Iſques,

L. 3. 4 & 6. *au lieu de* Reimerswale, *liſez* Rymerswale

L. 4. *au lieu de* Marchinville, *liſez* Marchainville

Dans la même ligne, après le mot *Roſendale*, *ajoûtez*, veuve de *Henri* Perreau, Seigneur de Caſtillon

L. 8. après ces mots *fils unique*, *ajoûtez* de cette ſeconde femme

N. 9. *l.* 4. *au lieu de* Seigneur de Croiſette, *liſez* Seigneur de La Croiſette

N. 12. *l.* 4. au lieu de *N....* liſez *Nicolas-Hercule*

N. 13. *l.* 2 & 3. au lieu de *Françoiſe-Gabrielle* d'O, fille aînée de *Rene-Claude* d'O, liſez *Marie-Anne* d'O, fille aînée de *Gabriel-Claude* d'O.

L. 5 & 6. au lieu de *Eliſabeth-Magdeleine*, liſez *Marie-Anne*.

Après cette Branche doit venir en titre *BRANCHE de SAINT-LUC.*

N. 6. *l.* 3. *au lieu de* Meziers *liſez* Méziéres

L. 3 & 4. *au lieu de* Ecuyer du Roi, *liſez* Eccléſiaſtique.

L. 3. 4. 5. 6. *au lieu de* ces quatre lignes, depuis *Il épouſa* juſqu'au mot *Gariancourt*, *mettez* ce qui ſuit. Il épouſa 1. *Renée* Du Mont, Dame de Surville: 2. le ſeptiéme mai 1553, *Marguerete* de Grouches, fille de *Charles*, Seigneur de Gribouval. Du premier lit il eut 1. *Antoinette* d'Epinay, Dame de Surville, mariée à *Michel* d'Eſtournel, Gouverneur de Péronne, de Mondidier & de Roye, &c. 2. *Suſanne* d'Epinay, mariée à *Antoine* d'Eſtournel, &c. Seigneur de Plainville, frére de *Michel* d'Eſtournel, &c. Du ſecond lit il eut 3. FRANÇOIS qui ſuit.

N. 8. *l.* 35. *au lieu de* Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, mort en 1618, *liſez* mis au nombre des Commandeurs de l'Ordre du Saint-Eſprit, de la promotion du 31 décembre 1619, quoique ſelon le *Gallia Chriſtiana* il ſoit mort en 1618.

P. 93. *col.* 2. *l.* 11 & 12. *au lieu de* morte à Paris le 19 janvier 1632, après une maladie de ſept ans, *liſez* morte à Paris en novembre 1629.

L. 12. après ces mots *de La Guiche*, *ajoûtez*, veuve de *Gabriel*, Seigneur de Chazeron

L. 13 & 14. après ces mots *Maréchal de France*, *ajoûtez*, morte à Paris le 19 janvier 1632, après une maladie de ſept ans.

L. 18 & 19. *au lieu de* ayant quité par humilité cette Abbaïe, *liſez* laquelle ayant quité par humilité l'Abbaïe d'Eſtival: & après le mot *pourvue*, *ajoûtez* ſe fit Feuillantine à Paris

N. 10. *l.* 5. *au lieu de* 1670, *liſez* 1678.

N. 11. *l.* 1. *au lieu de* II. du nom, *liſez* III. du nom

L. pen. au lieu de *N....* liſez *François.*

L. dern. au lieu de Vicomte, *liſez* Marquis

EPISCOPIUS (Nicolas) *p.* 97. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* natif des environs de Lyon *liſez* natif de Montdidier dans la Breſſe

L. 13. au lieu de 1564, liſez 1563.

L. 10. après ces mots *peu de tems*, *au lieu de* parce qu'il irrita contre lui Sibrandus Lubertus Gomariſte, ce qui l'engagea à retourner à Leyde, où il fut fait Miniſtre en 1610, *liſez* au bout duquel il alla en France: ſon ſéjour n'y fut pas long, car il revint en Hollande en 1610

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, il y a *p.* 413. *col.* 1. *l.* 17. Armeniens *au lieu de* Arminiens.

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* Wadingue, *liſez* Wadding, Irlandois

L. 28. après ces mots *in folio*, *au lieu de* dont le premier a été imprimé une ſeconde fois en 1678, Il, *liſez* en 1650, par les ſoins d'Etienne de Courcelles, & réimprimez à la Haye en 1678. Epiſcopius

L. 30. *au lieu de* & s'exprime avec netteté, *liſez*, mais il ne laiſſe pas de s'exprimer avec netteté.

L. 38. après ces mots *en Flamand*, *ajoûtez*, & elle a été traduite en Latin, & imprimée avec quelques additions, à Amſterdam, en 1701, *in octavo*

EPITAPHE, *p.* 98. *col.* 1. *Ajoûtez.* Ce mot vient de ces deux mots Grecs ἐπὶ τάφος, c'eſt à dire, *ſuper ſepulchrum*

A la fin de l'article *ajoûtez.* *Voyez* auſſi *le Supplement de Paris* 1735.

EPOQUE des Chrétiens, *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* des Olympiades le 776, *liſez* la quatriéme année de la CXCIV Olympiade.

P. 99. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* vers le commencement du cinquiéme ſiécle, *liſez* mort en 540.

NB. Le Supplément de Paris 1735 met EPOQUE avant EPONINE

Col. 2. *l.* 23. après ces mots Tacite, *Hiſt. l.* 4. *Ajoûtez.* *Voyez* auſſi l'article de SABINUS, natif de Langres, où ce trait d'hiſtoire eſt plus étendu

EPREUVES. A la fin de l'article *ajoûtez.* *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735.

ERASME, *p.* 101. *col.* 1. *l.* 3. *effacez* ou 1467.

L. 8. après les mots dans cette ville, *ajoûtez.* Il y a des gens qui revoquent en doute cette naiſſance illégitime.

L. 30. après ces mots *en Angleterre*, *ajoûtez*, en 1487. En 1499 il ſe retira à Orléans à cauſe de la peſte, y étudia en Droit, & fit un ſecond voyage en Angleterre,

L. 40. après ces mots *à Veniſe*, *au lieu de* où il fut quelque tems Correcteur de la belle Imprimerie d'Alde Manuce qui imprima dès lors quelques Ouvrages d'Eraſme, *liſez*, où il démeura chez Alde Manuce, non pour être Correcteur de ſa belle Imprimerie, comme on l'a avancé; mais parce que cette demeure lui étoit plus commode pour corriger ſes propres Ouvrages que Manuce imprimoit alors.

Col. 2. au paragraphe ☞ *l.* 12, *au lieu de* les éditions des Péres, *liſez* les premiéres éditions de pluſieurs Péres de l'Egliſe

P. 102. *col.* 1. *l.* 36. *au lieu de* depuis peu, *liſez* en 1703

Col. 2. *l.* 14. *au lieu de* 1617, *liſez* 1672.

L. 17. *au lieu de* leur Correſpondans, *liſez* leurs Correſpondans

A la fin de l'article *ajoûtez* Marſolier, *Apologie d'Eraſme.* Richard, Curé de Triel, *ſentimens d'Eraſme, conformes à ceux de l'Egliſe.* Le Pére Courayer, *Memoire pour Eraſme*, dans le Journal Litteraire de la Haye.

ERATOSTHENE, *p.* 103. *col.* 1. *l.* 1. aprés ces mots de Cyréne, *ajoûtez* fils d'Aglaüs ou Agacleus.

Col. 2. *l.* 2. Le Supplément de Paris 1735 met *Lyſanias* au lieu d'*Ariſton*

L. 11. après ces mots *de Strabon*, *ajoûtez*, qui le ménageant peu ſur la Géographie, ne laiſſe pas d'aſſûrer en termes formels qu'il fut tout à la fois un grand Mathématicien & un excellent Poëte. Pluſieurs Modernes prétendent que le ſurnom de *Beta* lui fut donné, non pour la raiſon alléguée cy-deſſus, mais parce qu'il fut le ſecond Bibliothécaire de la Bibliothéque d'Alexandrie.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire faite à Paris en 1732, on trouve de ſuite les articles d'ERATOSTRATE, ERATO & ERATOSTHENE: le premier doit ſe trouver le dernier

ERE de Dioclétien, *p.* 103. *col.* 2. *ajoûtez* appellée auparavant ERE ACTIAQUE

ERFORT, *p.* 105. *col.* 2. *l.* 17. *au lieu de* Othon, *liſez* Othon I.

L. 19. *au lieu de* aux Archevêques de Mayence, juſqu'au mot *maintinrent* incluſivement, *l.* 23, *liſez* à Guillaume ſon fils, Archevêque de Mayence & à ſes ſucceſſeurs dans le même ſiége, qui ſe maintinrent dans cette poſſeſſion

P. 106. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Othon, *liſez* Othon I.

L. 26. après 1664, *ajoûtez* ce qui ſuit. L'Académie d'Erfort a été autrefois très-floriſſante. Mais les deſordres que les Ecoliers commirent dans cette ville, furent la cauſe de la ruïne de cette Académie. Ce fut dans cette Univerſité que Luther prit ſes premiers dégrez.

ERRAULT, *p.* 121. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 7 & 8. *au lieu de* Grenouilliére, *liſez* Grenouillére

ESCALIN (Antoine) *p.* 123. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Paulin *liſez* Poulin ou Polin, & dans la ſuite de cet article

L. 4. après ces mots *des Anglois*, *au lieu de* & feroit, juſques à ces mots *âgé de* 80 *ans*, incluſivement, *l.* 7. *mettez* ce qui ſuit. Depuis, s'étant laiſſé engager au ſac de Cabriéres & de Mérindol de la même année 1545, il fut arrêté priſonnier, & deſtitué en 1547 de ſa charge de Général des galéres. Après trois ans de priſon, ayant été déclaré innocent, par Arrêt du Conſeil Privé du Roi du 13 février 1551, il fut rétabli dans la charge qu'on lui avoit ôtée, & ſervit dans les guerres de Toſcane & de Corſe. Il fut encore déſtitué en 1557, & ne fut rétabli pour la ſeconde fois qu'en 1566. Il mourut d'hydropiſie le 30 mai 1578, âgé de 80 ans.

ESCARS, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 2. *au lieu de* l'article I. GAUTIER de la Péruſſe, *ſubſtituez* celui qui ſuit.

I. GAUTIER de La Péruſſe, dit d'ESCARS, Seigneur de La Vauguyon, & Sénéchal de Périgord & de la Marche, qui vivoit en 1480, eut de *Marie* de Montberon, Dame de Vareignes,

gnes, qu'il avoit épousée en octobre 1498, fille de *Louis* de Montberon, Seigneur de Fontaines-Chalendray, & de *Radegonde* de Rochechouart-Mortemart, sa premiére femme, FRANÇOIS qui suit.

P. 124. *col.* 1. *l.* 22. *au lieu de* le 25 février, *lisez* le 15 février

L. 24. *au lieu de* Anne de La Queille, *lisez* Gilbert de La Queille

L. 27. *au lieu de* Galéans, *lisez* Galien

N. 5. JACQUES d'Estuert, *l.* 7. *au lieu de Anne* d'Escars, *lisez* en 1558 à *Annet* d'Escars.

FRANÇOIS, Comte d'Escars, *l.* 1. *de la col.* 2. au lieu de *Claire* Laurens, lisez *Claire* de Laurens.

L. 8. après le mot *Sauvebeuf*, *substituez* ce qui suit à ce qui reste de cet article. Du second lit vinrent 5. *Anne* d'Escars. Baron d'Exideuil, mort sans alliance en 1600; & 6. *Susanne* d'Escars, mariée en 1598, avec *Charles*, Seigneur de Cazillac, Baron de Cessac.

L. 18. au lieu de *Magdelaine* lisez *Marie*

ESCARS (Anne d') *l.* 3. *au lieu de* Longuy, *lisez* Longvic: & dans la même ligne *au lieu de* Dame de Givry, *lisez* Comtesse de Busency & de Givry.

L. 6 & 7. *au lieu de* Pontiéres, *lisez* Poultiéres.

L. 15. *au lieu de* 1586, *lisez* 1585.

ESCARS (Charles d') *l.* 2. *au lieu de* Eontaine de Bése, *lisez* Fontaine-Bése.

P. 126. *col.* 1. *l.* 38 & 39. au lieu de *Prométhée à l'attache*, lisez simplement *Prométhée*

L. 39 au lieu de *Les sept Preux devant Thébes*, lisez *les Sept devant Thébes*

L. 46 & 47. au lieu de *de modo legendi Poet. inter Opuscul. Moral. & in Symposiac.* lisez *in Symposiacis, de modo legendi Poetas inter Opuscula Moralia.*

Après les citations *ajoûtez* ce qui suit. M. l'Abbé Sallier de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions & Belles Lettres, a donné des éclaircissemens solides sur la Tragédie d'Agamemnon par Eschyle. Cette piéce se trouve dans les *Memoires de l'Académie des Belles Lettres, tome* 8.

P. 127. *col.* 1. *l.* 49. au lieu de *Saluti-Geruli*, lisez en un mot *Salutigeruli*

ESCOUBLEAU, *p.* 128. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Escoubleau*, *ajoûtez* Sieur de Sourdis

L. 7. *au lieu de* Coutery, *lisez* Courtery.

L. 13. *au lieu de*, mére du même Pierre, *lisez* mére d'un autre Pierre

ESCOUBLEAU-SOURDIS (Magdeleine d') *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* 1585 *lisez* 1581.

L. 18 & 19. *au lieu de* âgée de 82 ans, en 1665, *lisez* âgée de 84 ans le dixiéme avril 1665.

ESOPE Phrygien, *p.* 131. *col.* 1. *l.* 8. après ces mots *Avec ces defauts*, *ajoûtez* vrais ou supposez (car de savans Auteurs, comme Méziriac, ont prouvé qu'ils n'étoient que feints, au moins celui de la laideur) avec ces défauts, dis-je, Esope tomba dans l'esclavage

Retranchez ensuite ce qui se trouve depuis le mot *défauts* jusques au mot *tragique* inclusivement, *l.* 11.

ESPAGNE, Maison, *p.* 143. *col.* 1. *l.* 4. Coserans, *lisez* Conférans. Faites la même chose *col.* 2. *l.* 3. 5. 12.

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* Bourniquel, *lisez* Burniquel

L. 8. *au lieu de* Cieura, *lisez* Siévras

L. 8. 9 & 10. *au lieu de* Péguillan, *lisez* Puiguillem

L. 10. *au lieu de* Palliez, *lisez* Pallas.

L. 20. *au lieu de* 1570, *lisez* 1578.

L. 21 *au lieu de* Comte d'Agen, *lisez* Comte d'Ayen

P. 144. *col.* 1. *SEIGNEURS de FEUQUA*, *n.* 5. FRANÇOIS d'Esparbez, *l.* 14. *au lieu de* Lunport, *lisez* Limport

Col. 2. *l.* 1. après le mot *Lussan*, *ajoûtez* Marquis d'Aubeterre

N. 8. PIERRE-BOUCHARD, *l.* 3. au lieu de *Julie-Lucine*, lisez *Julie-Michelle*

L. 5. *au lieu de* N.... qui suit, *lisez* PIERRE-LOUÏS-JOSEPH qui suit.

N. 9. *au lieu de* N. d'Esparbez de Lussan, *mettez* l'article qui suit.

9. PIERRE-LOUÏS-JOSEPH d'Esparbez de Lussan, Comte de Jonzac. &c. a épousé le 27 mars 1713, *Marie-Françoise* Hénault, fille de *Jean-Remi* Hénault, Sécretaire du Roi, Grêffier du Conseil & Fermier général de sa Majesté, & de *Françoise* Ponton.

P. 146. *col.* 2. *l.* 26. *au lieu de* Baron de Fiolles, *lisez* Baron de Frollois

L. 30. après le mot *Bernard*, *ajoûtez* de Nogaret.

L. 77. *au lieu de* Grillon, *lisez* Crillon.

L. pen. de la colomne *au lieu de* Fançois, *lisez* François

P. 147. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* Menou, *lisez* Manou

P. 148. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* d'Eschaux, *lisez* de Chaux

L. 33. *au lieu de* d'Albret, *lisez* d'Albert

L. 37. *au lieu de* Berangreville, *lisez* Bellengreville

L. 88. *au lieu de* Saint-Caumont, *lisez* Saint-Chaumont

P. 149. *col.* 1. *l.* 35. *au lieu de* Mouchy, *lisez* Monchy

Col. 2. *l.* 36. après le mot *Clerembaud*, *ajoûtez* Comte

P. 150. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Dauphin de France, *lisez* Dauphin de Viennois

Col. 2. *l.* 31. *au lieu de* Martin, *lisez* Martel

L. 59 & 60. *au lieu de* Dauphin de France, *lisez* Dauphin de Viennois

P. 152. *col.* 1. après la ligne 17, *mettez* ce qui suit.

C H E V A L I E R S.

Le premier janvier 1725.

Marie-Thomas-Auguste-Guyon, dit *le Marquis de Matignon*, Baron de Briquebec, Comte de Bombon, de Montjay & d'Ormoy, Brigadier des armées du Roi. Il avoit été proposé dans le Chapitre tenu le troisiéme juin 1724, à la place de Charles-Auguste de Matignon, Maréchal de France, son pére, qui avoit demandé pour lui cette grace au Roi; de sorte qu'il faut ôter ce Maréchal du nombre des Chevaliers reçus en 1724.

Le 22. *juillet* 1725.

Stanislas Nicolas Leszczynski, né Comte de Lesno, cy-devant Palatin de Posnanie, & General de la Grande-Pologne, elu Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie en 1704, *& couronné en* 1705, *fut proposé dans un Chapitre tenu à Chantilly, pour être Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, dont le Cordon & la Croix lui furent envoyez en même tems, pour les porter en attendant qu'il pût recevoir le Collier. Il se revêtit de ces marques d'honneur pour la premiére fois le deuxiéme août suivant. Il n'étoit pas encore reçu en* 1734.

Le premier janvier 1726.

Michel Tarlo de Teczin & Ozekarzowitz, Comte de Melsztyn & de Zakliczyn, Polonois, créé Lieutenant Général des armées du Roi le 20 décembre 1725, avoit signé le contract de mariage du Roi, au nom de la Reine & du Roi son pére, le huitiéme août précédent, & avoit été ensuite proposé pour l'Ordre du Saint-Esprit le 12 du même mois. Il mourut à Blois le 24 novembre 1727, âgé d'environ 50 ans.

Proposez le premier janvier, & reçus le deuxiéme février 1728.

Louïs-Auguste de Bourbon, Prince de Dombes, né le quatriéme mars 1700, Colonel Général des Suisses & Grisons en survivance du 16 mai 1710, & Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi de la province de Languedoc, aussi en survivance, du onziéme mai 1720, déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Louïs-Charles de Bourbon, Comte d'Eu, né le 15 octobre 1701, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi de la province de Guienne, & Grand-Maître de l'Artillerie de France en survivance, du 16 mai 1710, aussi déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Louïs de S. Simon, Duc & Pair de France, Grand-d'Espagne de la premiére classe, Gouverneur des ville & citadelle de Blaye, Grand-Baillif & Gouverneur de Senlis, Capitaine des ville & château de Pont-Saint-Mexance & du Mesnil-les-Ponts, Capitaine & Concierge du château de Fécamp, né le 22 juillet 1678, cy-devant Conseiller au Conseil de Régence, & Ambassadeur extraordinaire en Espagne.

Antoine-Gaston-Jean-Batiste, Duc de Roquelaure, Marquis de Biran, &c. Maréchal de France, & Commandant en Chef pour le Roi dans la province de Languedoc.

Yves Marquis d'Alégre & de Tourzel, Comte de Meillaud, Seigneur d'Oisry, de Montaigu, de S. Flour-le-Châtel, d'Aurouze, d'Aubusson, &c. Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi, des villes, païs & Evêchez de Metz & de Verdun, & Gouverneur particulier de la ville & citadelle de Metz & de Moyenvic, mort à Paris le neuviéme mars 1733, âgé d'environ 80 ans.

Louïs, Comte de Gramont, né le 29 mai 1689, Brigadier des armées du Roi du premier février 1719, & Gouverneur de Ham en Picardie du mois de mai 1721, cy-devant Colonel du régiment de Bourbonnois, puis Colonel de celui de Vermandois au mois d'août 1733, & fait Maréchal de camp à la promotion du 20 février 1734.

Proposez le deuxiéme février, & reçus le 16 *mai* 1728.

Jacques Henri de Lorraine, Prince de Lixen, né le 24 mars 1698, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie au service du Roi, par commission du dixiéme mars 1714, & Grand-Maître de la Maison du Duc de Lorraine depuis 1721, fait Brigadier des armées du Roi le 20 février 1734, & tué le deuxiéme juin suivant au camp devant Philisbourg.

Alexandre, Duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguyon, Pair de France, né le 29 septembre 1690, Grand-Maître de la Garde-robe du Roi, Brigadier de ses armées, du premier février 1719, & cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie.

Louïs-Antoine-Armand-Duc de Gramont, Pair de France, Souverain de Bidache, Sire de Lesparre, Seigneur de Guiche, de Louvigny, &c. né le 20 mars 1688, Colonel du régiment des Gardes Françoises, Gouverneur & Lieutenant-général du Royaume de Navarre & païs de Béarn, Gouverneur de Bayonne, de S. Jean-Pié-de-Port, du château de la Tour de Pau, &c. fait Maréchal de camp le 27 avril 1727.

François-Joachim-Bernard Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, né le 29 septembre 1692, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance, Grand-Baillif de Valois, Gouverneur & Capitaine des Chasses du château de Monceaux aussi en survivance, Brigadier des armées du Roi du premier février 1719, & Gouverneur de la ville de Paris pareillement en survivance en 1722, cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie.

Paul-François de Béthune, Duc de Charost, Pair de France, né le neuviéme août 1682, Capitaine des Gardes-du-corps du Roi en survivance, Lieutenant-général des provinces de Picardie, Boulonnois, anciennes Conquêtes du Hainault, Gravelines & païs reconquis, & Gouverneur de Calais & Dourlens aussi

aussi en survivance, Maréchal de camp des armées du Roi, du premier février 1719.

François de Harcourt, Duc & Pair de France, né le quatriéme novembre 1690, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps du Roi, & Lieutenant-général au Gouvernement de la Franche-Comté, fait Maréchal de camp le 27 avril 1727, & Lieutenant-général des armées du Roi le premier août 1734.

René-Mans de Froulay, Comte de Tessé, Vicomte de Beaumont & de Fresnay, Grand-d'Espagne, Lieutenant-général au Gouvernement des provinces du Perche, du Maine & de Laval, Lieutenant-général des armées du Roi, du huitiéme mars 1718, & premier Ecuyer de la Reine.

Louïs-Armand de Brichanteau, Marquis de Nangis, né le 27 septembre 1682, cy-devant Colonel du régiment du Roi Infanterie, Lieutenant-général des armées de sa Majesté du huitiéme mars 1718, Gouverneur de Salces en Roussillon en 1719, & Chevalier d'honneur de la Reine en 1725.

Le premier janvier 1729.

Louïs-François-Armand de Vignerot du Plessis, Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, né le 13 mars 1696, Colonel d'un régiment d'Infanterie, l'un des petits-vieux corps depuis 1718, & Brigadier des armées du Roi, de la promotion du 20 février 1734, cy-devant Ambassadeur extraordinaire à la Cour Impériale, fut proposé le premier janvier, & admis le quatriéme avril 1728. Il fut reçu à son retour de Vienne.

Le 25. avril 1729

Ferdinand, Prince des Asturies, né le 23 septembre 1713.

Charles, Infant d'Espagne, présentement Roi des deux Siciles, né le 20 janvier 1716.

Ces deux Princes avoient été proposez dans un Chapitre tenu à Versailles le 14 decembre 1727.

Joseph-Marie de Bénavidès Carillo-Tellès-Giron, septiéme Duc d'Ossone, Grand-d'Espagne de la premiére classe, cy devant Ambassadeur extraordinaire en France, né le 25 mai 1685. Il avoit été proposé dans un Chapitre tenu au Louvre à Paris le 22 janvier 1722, & admis dans un autre Chapitre le 20 mai 1725. Il est mort à Madrid le 18 mars 1733.

Emanuel-Dominique de Bénavidès, d'Aragon, de La Cuéva, de Biedma, d'Avila, de Corella, dixiéme Comte de Saint-Istevan ou de S. Etienne del Porto, Grand-d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de sa Majesté Catholique, son premier Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, né à Palerme le 31 décembre 1682.

Alfonse-Manrique de Solis & de Vivéro, Duc del Arco, Grand-d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Grand & premier Ecuyer du Roi d'Espagne, premier Gentilhomme de sa Chambre: lui & le précédent furent proposez le troisiéme juin 1724, & admis le 20 mai 1725.

Antoine Giudice, Duc de Giovénazzo, Prince de Cellamare, Seigneur Napolitain, Grand-d'Espagne, né en 1657, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Jacques, Commandeur de Guadalerza & d'Avellino, & en dernier lieu de Caravaca dans l'Ordre de S. Jacques, Gentilhomme de la Chambre du Roi, du Conseil de son Cabinet, & premier Ecuyer de la Reine d'Espagne, Gouverneur & Capitaine général de la Vieille Castille, cy-devant Ambassadeur extraordinaire en France sous le nom de Prince de Cellamare. Il avoit été proposé le premier janvier 1728. Il mourut à Séville le 16 mai 1733, à l'âge de 77 ans.

Ces six derniers furent reçus dans l'église métropolitaine de Séville par le Roi d'Espagne, en vertu des pouvoirs qui lui avoient été envoyez de France.

Proposez le premier janvier, & reçus le deuxieme février 1731.

Charles-Eugéne de Lévis, Duc & Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Lieutenant-général des armées du Roi du 18 février 1708, aussi Lieutenant Général au Gouvernement de Bourbonnois, Gouverneur des ville & citadelle de Méziéres, & en dernier lieu de Bergue, & Commandant-général pour le Roi dans le Comté de Bourgogne. Il mourut à Paris le neuviéme mai 1734, dans la 65 année de son âge.

Christian-Louïs de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Comte souverain de Luxe, Comte de Beaumont en Gâtinois, Seigneur de Dollot, né le neuviéme février 1675, Lieutenant-général au Gouvernement de la Flandre-Françoise, Lieutenant-général des armées du Roi, du 30 septembre 1708, & Gouverneur de Valenciennes.

Alexis-Magdeleine-Rosalie de Châtillon, Baron d'Argenton, dit *le Comte de Châtillon*, né le 24 septembre 1690, Grand-Baillif de la Préfecture Royale de Haguenau, Mestre-de-camp Général de la Cavalerie-legére de France, Lieutenant Général des armées du Roi du premier août 1734.

Henri-Camille, Marquis de Béringhen, de Châteauneuf & d'Uxelles, premier Ecuyer du Roi, cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie Lieutenant-général pour sa Majesté au Gouvernement de Bourgogne, & Gouverneur de Challon-sur-Saone, né le premier août 1693.

Proposez le premier janvier, & reçus le 13 mai 1731.

Jean-Batiste de Durfort, Duc de Duras, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, né le 28 janvier 1684, Lieutenant Général des armées du Roi, du 31 mars 1720, & Commandant-général dans la Haute & Basse Guienne, nommé Gouverneur du Château-Trompette à Bourdeaux au mois d'Août 1734.

François-Marie de Broglio, Comte de Revel, Baron de Ferriéres, né le onziéme janvier 1671, appellé *le Comte de Broglio*, Lieutenant-général des armées du Roi du 30 mars 1710, Directeur Général de la Cavalerie, Gouverneur de Montdauphin, & Ambassadeur extraordinaire en Angleterre; déclaré Maréchal de France le 29 juin 1734.

Philippe-Charles de La Fare, Comte de Laugére, appellé *le Marquis de La Fare*, né en 1685, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Maréchal de camp des armées du Roi, du dixiéme avril 1720, Lieutenant-général au Gouvernement de Languedoc, Commandant en cette province, Gouverneur d'Agde & d'Alais, autrefois Capitaine des Gardes du feu Duc d'Orléans, Régent en France.

Le premier janvier 1733.

Melchior de Polignac, Cardinal Prêtre du titre de sainte Marie des Anges aux Thermes de Dioclétien, Archevêque d'Auch, Abbé des Abbaïes de Bonport, diocése d'Evreux; de Bégard, diocése de Tréguier; de Mouzon, diocése de Rheims; de saint Pierre de Corbie, diocése d'Amiens; & d'Anchin, diocése d'Arras; l'un des Quarante de l'Académie Françoise, &c. cy-devant chargé des affaires de France à Rome, né le onziéme octobre 1671, avoit été proposé le 16 mai 1728, & admis le premier janvier 1729.

Louïs de Bourbon, Prince de Conti, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi du Haut & Bas Poitou, né le 13 août 1717, proposé dans un Chapitre tenu à Versailles le premier juin 1732. Il a été déclaré Maréchal de camp au mois de juin 1734.

Commandeurs proposez le deuxiéme février & reçus le 24 mai 1733.

Armand-Pierre de La Croix de Castries, Archevêque d'Albi, sacré le 29 octobre 1719, Abbé des Abbaïes de Vallemagne, diocése d'Agde & de S. Pierre du Monestier-S. Chaffre, diocése du Puy, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Conseiller du Conseil de Conscience, autrefois Aumonier ordinaire de feue la Dauphine mére du Roi, & premier Aumonier de feue la Duchesse de Berri.

Henri-Oswald de La Tour en Auvergne, des Ducs de Bouillon, né le cinquiéme novembre 1671, Archevêque de Vienne, sacré le dixiéme mai 1722, Abbé & Général de l'Ordre de Clugni, Abbé Commendataire des Abbaïes de S. Sauveur de Rhédon, diocése de Vannes; de Couches, diocése d'Evreux; & de Notre-Dame de la Valasse, diocese de Rouen; Prieur de Souvigny, Chanoine & Grand-Prevôt de l'église cathédrale de Strasbourg, Chanoine de celle de Liége, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, premier Aumonier du Roi, charge pour laquelle il a prêté serment de fidélité le 18 décembre 1732.

Chevaliers proposez, admis & non encore reçus.

Alvare-Bazan de Navia-Osorio, Marquis de Santa-Crux, de Marcénado, Vicomte de Puerto, Lieutenant-Général des armées du Roi d'Espagne, son Ministre à la Cour de Turin, puis son second Plénipotentiaire au Congrès de Soissons, & ensuite son Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de France, & établi Gouverneur d'Oran en Afrique après la conquête de cette place, devant laquelle il a été tué dans une sortie le 21 novembre 1732. Il avoit été proposé pour l'Ordre du S. Esprit le troisiéme juin 1724, & admis le 20 mai 1725.

Conrad-Alexandre, Comte de Rotembourg en Brandebourg, né le 26 février 1684, Brigadier des armées du Roi du 20 octobre 1716, cy-devant Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie Allemande au service de sa Majesté, reçu Chevalier d'honneur-d'épée au Conseil souverain d'Alsace le 27 août 1717, & Chevalier des Ordres Militaires & Hospitaliers de Nôtre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 25 février 1721, Envoyé extraordinaire du Roi à la Cour de Berlin, puis second Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Soissons, & enfin nommé Ambassadeur extraordinaire en Espagne au mois d'octobre 1730, fut proposé le premier janvier 1731, & admis le 13 mai suivant. Il a été nommé Maréchal de camp le 20 février 1734, & a obtenu son rappel d'Espagne la même année.

Chevaliers proposez le 13. juin 1734.

Charles-Louïs-Auguste Fouquet de Belle-Isle, Comte de Gisors, d'Andely, de Vernon, de Lihons, &c. né le 22 septembre 1684, Mestre-de-camp Général des Dragons, du cinquiéme juillet 1709, Lieutenant général des armées du Roi, du 23 décembre 1731, & Gouverneur de la ville & citadelle de Metz & du païs Messin, du mois de mars 1733.

Jean-Hercule de Rosset-de-Rocozel-de-Ceilles, Marquis de Pérignan, né à Ceilles au diocése de Béziers le sixiéme juillet 1683, nommé Gouverneur d'Aiguesmortes au mois de septembre 1729, neveu par sa mére & filleul d'André-Hercule de Fleury, Cardinal, ancien Evêque de Frejus, Grand-Aumonier de la Reine & Ministre d'Etat.

NB. Outre le Duc del Arco, le Marquis de Sancta-Crux, & le Comte de Sant-Istevan, il y eut encore deux autres Seigneurs Espagnols, qui furent proposez dans le Chapitre du huitiéme juin 1724. Ces deux Seigneurs, qui sont morts avant que d'être reçus, étoient

An-

Antoine Oforio-Mofcofo-Phélipes de Gufman-Mefia, d'Avila-Mendoza-Roxas-Manriquez, de Zuniga Vélafco, & Aragon, Marquis d'Aftorga, Comte d'Altamira, Duc de San-Lucar la Grande, Marquis de Léganès, de Vélada, d'Almazan, de Poza, d'Ayamonte, de Villemanrique, de Mairéna & de Morata, Comte de Triftemara, de Lodofa, de Sainte-Marie de Niéva & d'Aziarcolar, Seigneur de Billatoro, Sergent Major de la Grande Garde du Roi Catholique, Chanoine de la fainte églife de Léon, Régidor perpétuel de toutes les villes & bourgs qui peuvent voter dans l'affemblée des Etats, Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de Caftille, Alcade de la Maifon royale & du parc du Buenretiro, & Sommelier du corps de fa Majefté Catholique. Il mourut à Madrid le troifiéme janvier 1725, dans la 35 année de fon âge, avant d'avoir été admis.

Et François-Marie Spinola, Duc de S. Pierre, Prince de Molfetta, Grand-d'Efpagne, Capitaine général des armées du Roi Catholique, cy-devant Majordome-major de la Reine, premiére Douairiére d'Efpagne, Gouverneur & Capitaine général du Royaume de Valence, & en dernier lieu Gouverneur de l'Infant Dom Charles. Ses preuves furent admifes le deuxiéme février 1725, & la permiffion de porter la Croix & le Cordon, jufqu'à ce qu'il eût prêté le ferment & reçu le Collier, lui fut accordée en même tems. Ce Seigneur mourut à Aranjuès à la fuite de la Cour, le 15 mai 1727, dans la 68 année de fon âge.

Il n'y a point eu de changement dans les Officiers de l'Ordre du Saint-Efprit depuis l'année 1724, *à l'exception de* Jean Hallé, Héraut-Roi-d'armes, qui a vendu cette charge à *Chriftophle-Etienne* Gueffier, qui en a été pourvu par lettres du premier juin 1732.

Le 28 mai 1730, il fut tenu à Fontainebleau un Chapitre de l'Ordre du S. Efprit, dans lequel il fut fait un nouveau réglement, fuivant lequel il fut arrêté qu'aucun Officier de l'Ordre, en vendant fa charge, ne pourroit en conferver les honneurs qu'après l'avoir exercée pendant vint années; que le Cordon ne fe transféreroit plus à un autre, comme il s'étoit cy-devant pratiqué: les quatre principales charges de l'Ordre furent fixées à deux cens mille livres; & pour dédommager ceux qui étoient titulaires, il fut ordonné qu'on payeroit à chacun d'eux une fomme de cent mille livres.

NB. Le Supplément de Paris 1735. *p.* 409. *l.* 9. met *Salées* pour *Salces*

ESSARS (Nicolas, &c.) *p.* 154. *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Herberay, *lifez* de Herberay

L. 11. *au lieu de* Un Auteur François dans Du Verdier dit, *lifez* Un Auteur François nommé *Abel Matthieu* & Du Verdier-Vauprivas difent

A la fin de cet article *ajoûtez.* Abel-Matthieu, *Devis de la Langue Françoife*

P. 155. *col.* 2. avant ESSEU, *mettez* ESSERIS ASCHALLI. *Voyez* EDRISI.

P. 157. *col.* 1. *n.* 19. François d'Eft, II. du nom, *l.* 6. *au lieu de* 1691, *lifez* 1692.

N. 18. Renaud d'Eft, *l.* 18. après 1723, *ajoûtez* & Prieur du Prieuré de la Mirandole, mort à Vienne en Autriche, la nuit du 13 au 14 avril 1727, dans la 27 année de fon âge

L. 19. *au lieu de* &, *mettez* ; 4.

L. 20. & *derniere*, après 1699; *ajoûtez*; 5. *Henriette* d'Eft, née le 27 mai 1702, mariée à Modéne le cinquiéme février 1728 avec *Antoine* Farnefe, mort le 20 janvier 1731, fans enfans.

P. 158. *col.* 1. *au lieu de* l'article 19 qui commence la colomne, *mettez* celui qui fuit.

19. François-Marie d'Eft, Prince héréditaire de Modéne, né le deuxiéme juillet 1698, & nommé Chevalier de l'Ordre de la Toifon d'Or par l'Empereur le 29 novembre 1731, a eu de fon mariage avec *Charlotte-Aglaé* d'Orléans, 1. un Prince né le 18 novembre 1723, mort à Reggio, après trois jours de maladie, le 16 juin 1725, & transporté à Modéne pour y être inhumé dans le tombeau de fa Maifon; 2. *Marie-Thérefe-Félicité*, née à Reggio à cinq heures du foir le fixiéme octobre 1726; 3. un Prince, né à Modéne le 22 novembre 1727; 4. une Princeffe, née à Gênes le feptiéme février 1729; & 5. un Prince né à Modéne le 14 juillet 1730, & mort à Reggio le 12 juillet 1731.

N. 19. Sigismond-François d'Eft, après 1647, *ajoûtez* & mort le 28 août 1732, âgé de 84 ans.

EST (Louïs d') *col.* 2. *au lieu de* Paul IV, *lifez* Pie IV.

P. 159. *col.* 1. avant ESTAMPON, *mettez* ce qui fuit.

ESTAMPES, ville & Maifon. *Voyez* ETAMPES.

Col. 2. *n.* 2. Dieu-donné: *ajoûtez* à la fin de l'article ce qui fuit. L'Hiftoire remarque que notre Dieu-donné, ayant fecouru à la bataille de Bovines en 1214, Philippe *Augufte* qui avoit été renverfé de fon cheval, & fauvé fon écu où étoient peintes fes armes, ce Prince pour le récompenfer, lui permit de porter les armes de France avec un chef d'or pour brifure.

N. 4. *lifez* 3.

L. 5. Guillaume d'Efteing, II. du nom, *au lieu de* la Roche-Régnier, *lifez* la Roche-en-Régnier.

Dans la même ligne, au lieu de *Marguerite*, lifez *Jordane.*

N. 4. Raimond, *l.* 2. *au lieu de* Bourniquet, *lifez* Bourniquel

N. 5. *l.* 2. Guillaume d'Efteing, III. du nom, au lieu de *Ermengarde* ou *Eminarde* de la Peire, lifez *Efmengars* de Peyre.

N. 6. Raimond d'Efteing, *l.* 2. au lieu de *Eminarde*, lifez *Ermenjarde*

L. 3. *au lieu de* Cardillac, *lifez* Cardaillac

N. 8. Bec ou Be'gon d'Efteing, *l.* 2. au lieu de *Jeanne*, lifez *Marguerite*

N. 10. Guillaume dit *Guillot*, *l.* 6. *au lieu de* Efparrou *lifez* Efparon

L. 9. au lieu de *Arnoul* de Landorre lifez *Arnaud* de Landore.

L. 11. *au lieu de* Solarges, *lifez* Solages

N. 10. Louïs d'Efteing, *l.* 5. *au lieu de* Magnelais *lifez* Magnelers, & *retranchez* de la Maifon d'Hauin.

N. 13. Jean d'Efteing, III. du nom, *l.* 14. *au lieu de* 30, *lifez* 13.

L. 26. *au lieu de* Paliez, *lifez* Pailhez

N. 14. Jean-Louïs, *l.* 4. au lieu de *Gilbert* de Lanjac, Comte d'Alet, lifez *Gilbert* de Langeac, Comte de Dalet.

N. 14. François d'Efteing, II. du nom, *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* 1626, *lifez* 1616.

L. 6. *au lieu de* Spoie, *lifez* Spoid

L. 7. *au lieu de* d'Inteville, *lifez* de Dinteville

N. 15. Joachim, Comte d'Efteing, *l.* 6. après le mot *Dauphiné*, *ajoûtez* morte le 13 avril 1657.

Dans la même ligne, *au lieu de* 1673, *lifez* le neuviéme novembre 1672.

L. 9. après le mot *Denys*, *ajoûtez* d'Efteing, Cadet dans les Gardes du Corps; 3. *Joachim*,

L. 11. *changez* 3 en 4, & *l.* 13. *changez* 4 en 5.

N. 17. Charles-François-Marie, *l.* 3. après 1693, *ajoûtez*, & mourut avant l'âge de 40 ans, vers l'an 1728.

Dans la même ligne, au lieu de *N....* Martel, &c. lifez *Henriette-Magdelaine-Julie* Martel-Fontaine, fille de *Henri* Martel, Comte de Fontaine, premier Ecuyer de Madame la Ducheffe d'Orléans, morte le 19 mai 1733.

P. 161. *col.* 1. *l.* 26. *au lieu de* Religieufe aux Filles de Sainte-Marie de Thierne jufqu'au mot *Canillac* inclufivement, *l.* 28. ou *au lieu de* 11, il faut *mettre* 12. *lifez* mariée avec *Jean-Gafpard* de Montboiffier, de Beaufort-Canillac, Vicomte de Dienne; 10. *Catherine*, Religieufe aux Filles de Sainte-Marie à Thierne; 11. *Anne-Marie*;

N. 16. Gaspard d'Efteing, *l.* 7. au lieu de *N....* lifez *Eléonor*: *au lieu de* 15, *lifez* 16: au lieu de *N....* Le Gendre, lifez *Charles* Le Gendre: *l.* 10. au lieu de *N....* lifez *Charlotte.*

N. 17. Charles-François d'Efteing, *l.* 4. au lieu de *Charlotte-Catherine*, jufqu'au nombre 1722 inclufivement, *l.* 6, lifez *Charlotte-Marguerite-Catherine* Du Bellay, fille de *Charles*, Comte Du Bellay, Seigneur de La Pallu, de Beneft & du Buart, & de *Catherine-Renée* de Jaucourt de Villarnoult, Dame de la Baronnie de La Forêt, morte le troifiéme avril 1722.

ESTEING (Pierre d') *l.* 4. 16. au lieu de *Eminarde* de la Peire, lifez *Efmengars* de Peyre.

ESTIUS (Guillaume) *p.* 163. *col.* 1. *l.* 15. après le mot *Gorcomienfium*, *ajoûtez*, un excellent Difcours Latin, intitulé *Contra avaritiam Scientiæ*, c'eft à dire, contre ceux qui renferment leurs lumiéres dans leur cabinet, & qui refufent de les communiquer au dehors.

P. 164. *col.* 2. *n.* 11. Robert d'Eftouteville, *l.* 1. *au lieu de* Lumerville *lifez* Lamerville

L. 16. *au lieu de* le Vernier, *lifez* Le Vénier

P. 165. *col.* 1. *n.* 10. Nicolas, dit *Colart*, *l.* 7. *au lieu de* Broye, *lifez* Braye

P. 166. *col.* 1. *n.* 11. Blanchet d'Eftouteville, *l.* 1 & 2. *au lieu de* La Gaftine, *lifez* La Gaine.

L. 8. *au lieu de* Vicomteffe, *lifez* Vidameffe.

P. 167. *col.* 2. *n.* 1. Robert d'Etampes, *l.* 3. *au lieu de* qu'il honora, *lifez* qui l'honora

L. 11. après le mot *Seigneur*, *ajoûtez*, de Saint-Ciergues, Des Roches & de La Ferté-Nabert

Dans la même ligne, *effacez*, tige de la branche des Seigneurs de La Ferté-Nabert

P. 168. *col.* 1. *n.* 9. Charles d'Etampes, *l.* 16. au lieu de *N....*, lifez *Jeanne-Marie.*

L. 17. *au lieu de* Nonant, *lifez* Nonans.

N. 6. Jean d'Etampes, *l.* 5 & 6. *au lieu de* Haplincourt, *lifez* Happlaincourt

Col. 2. *n.* 7. Jacques d'Etampes, II. du nom, *l.* 2. *au lieu de* Haplincourt, *lifez* Happlaincourt

N. 8. *l.* 5. *au lieu de* Henri, *lifez* François-Henri

L. 10. après le mot *Salini*, au lieu de 4. *Henri-Hubert*, &c. jufqu'au mot Barillon *l.* 6 & 7. *mettez* ce qui fuit, de laquelle il eut pour fils *Henri-Hubert* d'Etampes, Marquis de Valençay, Seigneur de Guépeau, mort à Paris le onziéme de mai 1734, âgé de 49 ans fix mois & onze jours, qui époufa le 30 feptembre 1715 *Marie-Philibert* Amelot, fœur de *Jean-Jacques* Amelot, Seigneur de Chaillou, Confeiller d'Etat ordinaire, Intendant des Finances, & l'un des Quarante de l'Académie Françoife, & fille de *Denys-Jean* Amelot, Seigneur de Chaillou & de Châtillon-fur-Indre, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du feu Roi, &c.

N. 9. Henri d'Etampes, *l.* 1. *lifez* François-Henri d'Etampes.

ETAMPES-VALENÇAY (Henri d') *p.* 169. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de* Duc, *lifez* Cardinal

L. 12. *au lieu de* 1652, *lifez* 1632.

ETIENNE, I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, *p.* 174. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Euftache, *lifez* Euftathe

ETIENNE, I. de ce nom, Patriarche de Conftantinople, *l.* 5. *au lieu de* Etienne V, *lifez* Etienne VI.

P. 176. *col.* 2. *l.* 18. *au lieu de* depuis 1217 jufqu'en 1225, *lifez* depuis 1216 jufqu'en 1227.

ETIENNE (Henri) *p.* 177. *col.* 2. après ces mots *quelques livres*, ajoûtez. Il mourut à Lyon, fur la fin de l'an 1520.

Dans la même ligne, après le mot *époufa*, *ajoûtez* peu après

L. 6. *retranchez* vers l'an 1520

ETIENNE (Robert) *l.* 21. après les mots, *mille écus*,

ajoûtez. M. Maittaire, dans son Histoire Latine des Etiennes, a justifié sa mémoire sur ce fait.

ETIENNE (Charles) *p.* 178. *col.* 1. *l.* 5. au lieu de *Dictionnarium*, lisez *Dictionarium*

L. 10. après 1564, *ajoûtez*, à Paris, âgé d'environ 60 ans.

ETIENNE (François) *l.* 1. *au lieu de* frére, *lisez* frére aîné

L. 4. après ces mots *sous son nom*, *ajoûtez*. Il mourut à Paris vers l'an 1550

ETIENNE (Robert II.) *l.* 6. après ces mots *de son pére*, *ajoûtez*. Il mourut à Paris en 1588.

ETIENNE (Nicole) *col.* 2. *l.* 6. *au lieu de* 1548, *lisez* 1584: *ajoûtez*: on ignore la date de sa mort

ETIENNE (Paul) *ajoûtez* à la fin de l'article, où il mourut l'an 1627, âgé d'environ 60 ans. On a de lui un volume *in octavo*, de Traductions en vers Latins de diverses Epigrammes tirées de l'Anthologie, & quelques Poësies Latines de son invention, données sous le titre de *Juvenilia*.

Avant l'article d'ETIENNE (Nicole) il faut *mettre* celui qui suit.

*ETIENNE (Robert, III. du nom) étoit fils de *Robert* II, & petit-fils de *Robert* I. Il tint l'Imprimerie depuis l'an 1598, jusqu'en 1628; mais il n'eut point celle de son pére qui étoit échue à Patisson. Cependant ses impressions ne laissent pas d'être belles. Joseph Scaliger les loue beaucoup dans sa lettre à Charles Labbé du 26 février 1607, dans laquelle il lui parle de l'édition que ce Robert avoit faite des Epigrammes que lui, Scaliger, avoit traduites de Martial. Robert n'étoit pas seulement habile dans ce qui regardoit sa profession, il avoit aussi une grande connoissance du Grec & du Latin, & il a composé quelques Ouvrages. On connoît de lui la Traduction imprimée chez lui-même l'an 1629, de la Rhétorique d'Aristote, dont néanmoins il n'avoit traduit que les deux premiers livres, le reste ayant été achevé par un de ses neveux nommé aussi *Robert*. M. Fabricius, *Biblioth. Græca*, *l.* 3., met cette Traduction à l'an 1529: ce qui a été cause que M. Maittaire l'a donnée à Robert Etienne, I. du nom, dans le catalogue des impressions de cet Imprimeur. Il faut encore remarquer que Robert III, pour se distinguer d'avec son pére, avoit coutume de mettre ces lettres *R. F. R. N.* au devant de ses éditions Latines, ce qui signifie *Roberti filius*, *Roberti nepos*. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 29 *&* 30. *n.* 13. édit. d'Amsterdam 1725.

ETIENNE (Antoine) *l.* 8. après le mot *mourut*, *ajoûtez* aveugle: après le mot *Paris*, *ajoûtez* l'an 1674, âgé de 80 ans.

ETRE'ES, *p.* 180. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* ou ETRE'ES *lisez* ou ESTRE'ES.

Col. 2. *au lieu de* V. Antoine, &c. *lisez* 5. Antoine, &c.

N. 8. FRANÇOIS-ANNIBAL *l.* 8. *au lieu de* en septembre, *lisez* le 18 septembre

P. 181. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* en octobre, *lisez* le onziéme novembre

N. 8. VICTOR-MARIE, *l.* 15. *au lieu de* 1705, *lisez* 1704.

L. 16. après le mot *Malaga*, *ajoûtez* qui se donna le 24 août de la même année

EU, ville de France, *p.* 183. *col.* 1. *l.* 3. *&* 4. *au lieu de* petit village, *lisez* gros bourg avec un port, & une Abbaïe de Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.

EVARISTE, *p.* 185. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* à la fin du second siécle, *lisez* la premiére année du second siécle

EUDES, Comte de Paris, *l.* 9. après ces mots *Jean-Batiste*, *ajoûtez*. Les Historiens les plus exacts en comptent dix-neuf mille.

Col. 2. à la fin de l'article d'EUDOXIE ou plutôt EUDOCIE, *ajoûtez*. M. de Vilfore, *Vie d'Athenaïs dans les Mémoires de Littérature & d'Histoire*, *tome* 8. *partie* 1.

EVENUS, Poëte Elégiaque, *p.* 189. *col.* 1. *Ajoûtez* à la fin de l'article, Eratosthéne & Suidas font mention d'un autre EVENUS aussi de Paros, & Poëte Elégiaque, mais plus ancien; & l'on croit que c'est celui qui desespérant d'atteindre le ravisseur de sa fille, qu'il avoit poursuivi jusques sur les bords du Lycormas, se précipita dans ce fleuve & lui donna son nom.

EUGE'NE, *p.* 191. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* jusqu'au deuxiéme juin 658, *lisez* jusqu'au mois de juin 655.

EUHE'ME'RE, *p.* 193. *col.* 1. Le Supplément de Paris l'appelle EVHE'ME'RE.

L. 5. après le mot *Messine*, *au lieu de* ces mots *le dernier ajoûte*, jusqu'à ces mots *de sa perte* inclusivement, *l.* 17. *mettez* ce qui suit. Evhémére étant entré fort avant dans l'amitié de Cassander, Roi de Macédoine, ce Prince le chargea d'affaires importantes, & à sa sollicitation le premier entreprit de longs & pénibles voyages. S'étant embarqué par ses ordres dans un des ports de l'Arabie Heureuse, après plusieurs jours de navigation sur l'Océan, il découvrit une isle qui se nommoit *Panchée*, si l'on s'en rapporte à son récit que l'on croit fabuleux, au moins à cet égard. „ A soixante stades de la capitale se voyoit, *dit-il*, un temple où il trouva une colomne d'or, sur laquelle on „ voyoit écrites les Vies de Cœlus, de Saturne, de Jupiter, „ de Diane & d'Apollon. " Toutes ces Vies, *dit-on*, avoient été écrites par Mercure: Evhémére du moins le voulut persuader lorsqu'il recueillit ces Vies, qui n'étoient peut-être qu'un Ouvrage de son invention seule. Il l'intitula *Histoire sacrée*, & le dessein qu'il s'y proposoit étoit de faire voir que Cœlus, Saturne, & le reste de ceux ausquels on avoit érigé des autels, ne différoient pas des autres mortels. Cette Histoire lui suscita bien des ennemis, & les Grecs travaillérent à l'envie à la décréditer. Malgré ce soulévement général, Ennius en fit quelque tems après une Traduction Latine; mais ni la Traduction, ni l'original ne subsistent plus aujourd'hui. L'épithéte de Philosophe dont Evhémére est honoré dans Plutarque, ne prouve point qu'il ait composé des Traitez de Philosophie: son systême sur la Philosophie Payenne suffisoit pour lui avoir mérité ce titre. Ceux qui le rangent au nombre des Poëtes, ne le font que sur quelques endroits corrompus du texte de Columelle, & d'un Anonyme imprimé à la fin de Censorin, où il est moins question d'Evhémére que du Poëte Evénus. * *Voyez* une savante & curieuse Dissertation sur Evhémére & ses Ecrits, par M. l'Abbé Sevin, dans les *Mémoires de l'Academie des Inscriptions & Belles Lettres*, *tome* 8.

EUPHEMIUS Patriarche de Constantinople, *p.* 196. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *succéda*, *ajoûtez* à Flavire ou Fravite qui ne siégea que trois mois, & qui avoit succédé

EUPHORION, *p.* 197. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Chalcide, *lisez* Chalcis en Eubée

Dans la même ligne après le mot *Historien*, *ajoûtez* étoit fils de Polyméte & prit le goût de la Poësie sous Archebule.

L. 6. après le mot *Anciens*, *ajoûtez* & dont Meursius nous a donné une liste exacte, excepté qu'il lui attribue l'Ἀποδιδάσκ qui est d'Euphorien *le Tragique*, fils d'Eschyle. Quintilien recommandoit la lecture d'Euphorion

L. 12. après le mot *Poëtes*, *ajoûtez*. Mais si Euphorion a eu ses partisans, il a eu aussi ses Censeurs & des Censeurs illustres, entre autres Pausanias, Cicéron, Helladius, &c.

A la fin de l'article *ajoûtez*. Pausanias, *in Phocicis*. Cicéron, *de Divinat. l.* 2. Meursius, *in Notis ad Helladium*. Clément d'Alexandrie, *Stromat. l.* 5. M. l'Abbé de Souchay, *Dissertation sur les Poëtes Elegiaques*.

EVREUX, *p.* 198. *col.* 1. *l.* 30. *au lieu de* Toëne, *lisez* Toëny

P. 199. *col.* 1. *n.* 17. Louïs de Beaumont, III. du nom, *l.* 3. *au lieu de* Aldonce, *lisez* Briande.

L. 4. au lieu de *Ferdinand* Folch, Duc de Cardonne & de *Françoise* Manrique de Lara, sa premiére femme, lisez *Pierre* Manrique de Lara, Duc de Najéra & de *Guiomare* de Castro

N. 18. Louïs de Beaumont, IV du nom, au lieu de *N.*... lisez *Ferdinand* Folch

Dans la même ligne après le mot *Cardonne*, *ajoûtez* & de *Françoise* Manrique de Lara

EURIPIDE, *p.* 200. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Attique*, *ajoûtez*. Cependant Barnès, Jean-Albert-Fabricius & plusieurs autres le font naître à Phluie, bourg de l'Attique, Harpocration & Suidas à Phlye, qui est encore un autre bourg; mais ceux qui le font naître à Salamine ont raison.

Dans la même ligne, *au lieu de* de leur condition, *lisez* de la condition de son pére & de sa mére

L. 21. après le mot *Varron*, *ajoûtez* ou de quatre-vints-douze selon d'autres

Col. 2. *l.* 29. *au lieu de* qu'une vintaine, *lisez* que dix-neuf

P. 204. *col.* 1. *l.* 88 *&* 89. après le mot *Ouvrages*, *ajoûtez*. En 1725, Jean-Albert Fabricius a donné en Grec & en Latin dans sa Bibliothéque des Auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la Religion Chrétienne, la préface du livre *De la Démonstration Evangélique*, composée par cet Ancien, les premiers chapitres du premier livre, & la conclusion du dernier, qui manquent dans toutes les éditions.

EUTROPE, Sophiste Italien, *p.* 208. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Suidas*, *ajoûtez*, quoique sans fondement. Il n'étoit selon toutes les apparences ni *Sophiste* ni *Italien*. Le premier titre ne peut convenir à un homme qui a rempli les emplois les plus considérables, & qui s'est distingué dans les armées, & le second est détruit par le témoignage de Symmaque, son contemporain & son ami, qui dans quelques unes des lettres qu'il lui a écrites fait entendre qu'Europe étoit Gaulois. Il

L. 28. après le mot *Scaliger*, *ajoûtez*. Cependant bien des Savans prétendent que cette Traduction n'a jamais existé.

Dans la même ligne & la suivante *au lieu de*. - On doit encore se souvenir, *lisez*. Quelques uns prétendent

L. 34. après le mot *Chretien*, *ajoûtez*. Mais cela n'est pas exactement vrai, & voici à quoi il faut s'en tenir. Paul Winfroy, Diacre d'Aquilée, ne s'est pas contenté d'ajoûter quelque chose: ses additions sont considérables, & d'ailleurs il retrancha beaucoup de choses d'Eutrope & en transposa quantité d'autres. Il le continua aussi en huit livres, qui conduisent jusqu'à l'Empereur Léon l'*Isaurien*, & la déposition de saint Germain, Patriarche de Constantinople, après les premiéres années du huitiéme siécle. A l'exemple de Winfroy, Landulphe Sagax, ou un autre Auteur inconnu, entreprit aussi de continuer cette Histoire, & y fit des additions qui vont jusqu'à l'an de Jesus-Christ 806. L'Ouvrage ainsi refondu & augmenté contient vint-quatre livres, & porte le titre d'*Histoire mêlée*.

Dans la même ligne après ces mots *Mlle Le Févre*, *ajoûtez* depuis Madame Dacier,

L. 36. Nous avons de cet Auteur une belle Traduction Françoise, avec des Notes, par M. l'Abbé Lézeau, imprimée depuis quelques années.

EUTYCHIEN, *p.* 209. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris 1735, en parlant de cet Affranchi dit qu'on le surnommoit *Comacon* au lieu de dire *Comazon*

EUX, *p.* 210. *col.* 1. NB. sous le mot DEUX il est appellé *Bertrand* Deux; mais le Supplément de Paris lui donne le nom de *Bertaud* d'Eux

EXPILLI (Claude d') *p.* 214. *col.* 1. *l.* 24. après ces mots *& en vers*, *ajoûtez*, entre autres un *Traité de l'Orthographe Françoise*, *in folio*, en 1618. On a imprimé ses Plaidoyers à Paris, en 1612, *in quarto*, & dans ce recueil on lui donne la qualité d'Avocat général au Parlement de Grenoble.

F.

F A B.

FABER (Basilius Faber Soranus) *p.* 2. *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris dans l'article de FABER (Basile) dit qu'il naquit en Siléfie l'an 1620, *au lieu de* 1520.

FABERT (Abraham) *p.* 3. *col.* 1. *l.* 38 & 39. *au lieu de* en janvier 1680, âgé de 44 ans, *lifez* le 28 décembre 1679, âgé de 42 ans.

Deux lignes plus haut, *au lieu de* Pefteles, *lifez* Peftels.

P. 5. *col.* 2. Avant FABRATERIA, *mettez* l'article qui fuit.

* FABRA (Aloyfio della) né à Ferrare en 1655, fut un très-habile Médecin, qui occupa la premiére Chaire de Ferrare. Il eft mort en 1723. On a de lui les Ouvrages fuivans, *de Artbritide Differtatio ac de facchari ufu Obfervatio; de Nuceriana terra minerali Differtatio; Dioptra Phyfico-medica pro nutritione, &c. Differtatio de animi affectionum Phyfica caufa ac loco, & de Tabaci ufu; Differtatio Phyfico-medica de Meteoris ac morbis ab iifdem derivatis; Differtatio Phyfico-medica de vitæ naturali termino, de ingeniorum varietate, de Chocolata, Caphé, herba Thé, & de Spiritu vini, &c. Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 6. *col.* 1. *l.* 42. *retranchez* un Cardinal &

L. 42. 43 & 44. retranchez *Jean* Fabri & ce qui fuit jufques à 1372 inclufivement

L. 45. après 1361, *retranchez* JEAN Fabri, Evêque de Tulle en 1739, & JEAN Fabri, Evêque de Chartres qui doit fuivre immédiatement après.

FABRI (Jean) Evêque de Tulle, étoit fils de *Pierre* Fabri, qui avoit du bien dans le Limoufin, & il naquit à Maumont dans la même province. Il fut fait Doyen de l'Eglife d'Orléans en 1364; & en 1369 ou 1370, le Pape Urbain V lui donna l'Evêché de Tulle en Limoufin. Grégoire XI, fon compatriote & fon parent, ayant fuccédé dans l'Evêché de Rome à Urbain V, le fit en 1371 Cardinal Prêtre du titre de faint Marcel. Jean Fabri mourut à Avignon en 1372, le fixiéme mars. * Baluze, *Hiftor. Tutell, p.* 206, 306 & 722. Le même, *Vitæ Pap. Avenion. p.* 1092.

Col. 2. Avant l'article FABRI (Sixte) *mettez* celui qui fuit.

FABRI (Jean) Evêque de Chartres, étoit né à Paris, où il fit fes études, & y prit le bonnet de Docteur en Droit Canon. Il prit l'habit de Religieux Bénédictin dans l'Abbaïe de Saint-Vaaft d'Arras. Il en étoit Prevôt lorfqu'il fut élu Abbé de Tournus vers l'an 1367. Trois ans après il fut fait Abbé de Saint-Vaaft, & il goûverna ce monaftére environ dix ans. Il étoit habile Canonifte & Prédicateur, & avoit beaucoup de capacité pour les affaires. Il joignit à ces qualitez une grande pureté de mœurs. Etant Abbé de Saint-Vaaft, il compofa un Traité intitulé, *Du Gemiffement des gens de bien*, à l'occafion du Schifme dont l'Eglife étoit affligée. Il l'écrivit contre un Docteur nommé Jean *de Lignano*, qui avoit publié un livre *du Gémiffement de l'Eglife.* Celui de Fabri eft en forme de Dialogue entre un Docteur de Bologne & un Docteur de Paris. Il n'eft point encore imprimé. Mais du Boulai en a publié un autre du même Auteur, dans l'Hiftoire de l'Univerfité de Paris: c'eft un Ecrit Latin en forme de plainte de ce qui s'étoit paffé en France. Fabri l'adreffa au Comte de Flandre. Il harangua auffi le Pape Grégoire XI, au nom de Charles V, Roi de France, & fon Difcours fe trouve manufcrit dans les bibliothéques. Fabri fut élevé fur le fiége de Chartres en 1379, & il fut en même tems Chancelier de Louïs, Roi de Sicile. Ce fut pendant qu'il occupoit le fiége de Chartres, qu'il écrivit en François un Journal ou Récit Hiftorique de toutes les affaires aufquelles il avoit part. Ce Journal, qui n'eft point imprimé, commence à l'an 1381, & finit en 1388. Fabri mourut l'année fuivante 1389, à Avignon le onziéme janvier. Il fut enterré dans l'églife de faint Martial, où l'on voit fon Epitaphe en vers Latins. * D. Liron, *Biblioth. Chartr, p.* 127.

FABRI (Honorat) *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui fuit.

FABRI (Honoré) Jéfuite, naquit en 1626, dans le diocéfe de Bellay, & entra jeune dans la Société. Il profeffa longtems à Lyon la Philofophie, dont il pouffa les connoiffances jufques à la Médecine. On prétend qu'il a enfeigné la circulation du fang avant Harvei. Ce Pére voulut auffi entrer dans les profondeurs de la Théologie & de la Morale, & il a laiffé des Ecrits fur toutes ces matiéres. Il eft mort à Rome, où il fut longtems Pénitencier. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Phyfica, feu rerum corporearum Scientia*; Traitez curieux fur l'Optique, fur l'Aimant, fur le mouvement de la terre, fur le flux & reflux de la mer, fur le Quinquinna, fous le nom fuppofé d'*Antimus Farbius*, fur l'Aftronomie, fur la Géométrie, fur la Théologie fous le nom de *Hermannus Conringius*, fur la Médecine fous celui de *Pierre Moufner*; Remarques fur les Notes de M. Nicole, ajoutées aux Lettres d'un Provincial fous le nom de *Wendrock*; (Le Pére Fabri fe cacha dans fes Remarques fous le nom de *Bernard Stubrock*) Lettre au fujet de la paix de Clément IX; (elle fut brûlée à Paris le 26 mars 1669) *Vindiciæ, &c.* fous le nom de *Bruno Neufter*; *Summula Theologiæ; Corolla virginea de immaculata Conceptione beatæ Virginis Mariæ*; Traité contre la tolérance en matiére de Religion. Il a laiffé onze volumes *in quarto*, manufcrits. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FAB. FAE. FAG. &c.

FABRICIUS (George) *p.* 7. *col.* 2. *l.* 13. *au lieu de* fans parler de fa, *lifez:* il a fait en profe une Defcription de

FABRICIUS (Jacques) Médecin, *p.* 8. *col.* 1. On dit dans cet article qu'il naquit le 28 août 1577; mais le Supplément de Paris dit que ce fut en 1576. *Ajoûtez.* Il mourut le 14 août 1652.

FABRICIUS (Jean-Louïs) *col.* 2. NB. On dit dans cet article qu'il naquit en 1632; mais le Supplément de Paris dit que ce fut en 1639.

FABROT (Charles-Annibal) *p.* 9. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1580, *lifez* 1581.

L. 14. après le mot *procura*, *ajoûtez* à Aix

Col. 2. *l.* 11. *au lieu de* & de Glycas, *lifez* de Théophylacte Simocatte & de Chalcondyle

L. 23 & 24. après le mot *janvier*, *ajoûtez*, ou felon d'autres le 16 février

L. 32. *au lieu de* 1639, *lifez* 1629

L. 34. après 1652, *ajoûtez.* En 1633, il donna au Public, Antiquitez de la ville de Marfeille; Douze Exercitations Latines, qui roulent fur le Droit, en 1639

FAERNO (Gabriel) *p.* 11. *col.* 1. *l.* 28. après 1699, *ajoûtez*, & en 1708; & à Amfterdam en 1718.

Col. 2. Avant FAGNAUX, *mettez* l'article qui fuit.

* FAGNANI (Profper) célébre Canonifte du XVII fiécle, fut honoré de l'eftime finguliére de plufieurs Papes. Il devint aveugle à l'âge de 44 ans, & ce fut depuis ce tems-là qu'il compofa fon grand Commentaire fur les Décrétales en trois volumes *in folio.* Il a confervé jufqu'à fa mort arrivée en 1678, un jugement très-fain, & une mémoire des plus heureufes. Il étoit âgé de plus de 80 ans quand il mourut. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FAILL (Noël Du) *p.* 12. *col.* 2. à la fin ajoûtez. *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FALCKEMBERG (Jean de) *p.* 14. *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Jean le Petit, *lifez* Jean Petit.

P. 15. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Dlugoffe, *lifez* Dlugofs

FALETTI (Jérôme) *p.* 16. *col.* 1. *l.* 20. après &c. *Ajoûtez.* On a encore de lui une Traduction Italienne du Traité d'Athénagore, Philofophe Chrétien, fur la Réfurrection, à Venife, 1556, *in quarto.* Il eft auffi le premier Auteur du fameux *Polyanthea*

P. 17. *col.* 1. Avant l'article FALLOPIO (Gabriel) *mettez* celui qui fuit.

* FALLET. C'eft le nom d'une Maifon illuftre & des plus anciennes du Piémont. Thomas Auricola, Raimond Turco, Pagan Incifa, le Comte Malabaila, & plufieurs autres Hiftoriens de la ville d'Aft, en font mention depuis l'an 393. C'eft pouffer bien loin l'ancienneté d'une famille. Quelques-uns de ces Auteurs font l'éloge entre autres d'un BALTHASAR Fallet, lequel étant Général de l'armée de Théodoric, Roi des Oftrogoths, fut envoyé contre les Francs au fecours du Roi des Gaules. Il y en a même qui font defcendre cette race des Rois Oftrogoths, qui ont régné en Italie, & parmi ceux-là quelques-uns prétendent avoir trouvé dans l'Hiftoire de Naples de François de Pétris, que ces Rois avoient les mêmes armes que la Maifon de Fallet; mais ils ne font pas attention que les armoiries n'étoient point alors en ufage, & qu'elles ne font point connues avant le dixiéme fiécle. Quoi qu'il en foit, Louïs Della Chiéfa, dans fon *Hiftoire du Piémont*, imprimée *in quarto*, à Turin en 1608, *folio* 93, met la Maifon de FALLET au nombre des plus illuftres & des plus anciennes de Piémont, & parle de plufieurs conceffions de l'Empereur Othon I, en faveur de ceux de cette Maifon, qui ont fait autrefois la guerre & des traitez de paix & d'alliance avec les Ducs de Milan, les Princes d'Achaïe de la Maifon de Savoye, & les Marquis de Saluces. L'on remarque que dans plufieurs diplômes des Empereurs, ils font appellez *Potentes de Fallettis.* François Ranchin, dans fa *Defcription génerale de l'Europe*, qui eft une continuation du Monde de Davity, dit à l'article du Piémont, en parlant du Montferrat, fur le Taner eft Albe, *Alba Pompeia*, Colonie des Romains, ancien Evêché & affez grande ville, de laquelle font originaires les Fallets, une des plus anciennes & puiffantes familles de Piémont. La maifon de Fallet fubfifte aujourd'hui en plufieurs branches, qui font celle de JE'RÔME Fallet, des Seigneurs de La Mourre & de Poquepaille; celle du Comte de Poquepaille; celle des Comtes de Rodel; celle des Comtes de Ville-Fallet; celle des Comtes de Ruffia; mais celle des Seigneurs de Caftiglion-Fallet eft éteinte.

FARET (Nicolas) *p.* 22. *col.* 1. *l.* 11. après le mot *pas*, *ajoûtez* autant qu'on vouloit le faire croire.

L. 13. après ces mots *l'Honnête Homme*, *ajoûtez*, qui fut imprimé l'an 1633, &

L. 14. au lieu de &, lifez: *il*

L. 15. *au lieu de.* Outre un recueil de Lettres, *lifez.* Outre dix de fes lettres qui fe trouvent dans un Recueil de Lettres nouvelles, imprimé en 1627,

L. 16. après ces mots, *il a laiffé*, ajoûtez, *l'Hiftoire Chronologique des Ottomans; Traité des vertus néceffaires à un Prince pour*

bien gouverner ses Sujets; *la préface* qui est au devant des Oeuvres de S. Amant; plusieurs Poësies qui se trouvent dans les recueils de son tems;

P. 24. *col.* 2. *l.* 12. au lieu de 4. *François*, Duc, jusqu'à 1727 inclusivement, *l.* 20, *lisez* FRANÇOIS, *dont il sera parle après son frére aîné*

L. 20. au lieu de 5. *Antoine*, jusqu'aux mots *mourut en ....* inclusivement, *l.* 21. *lisez* 5. ANTOINE, *dont il sera parlé apres ses deux aînez.*

Avant F A R N E'S E (Alexandre) *mettez* les deux articles suivans

XIV. FRANÇOIS Farnése, Duc de Parme & de Plaisance, qui avoit succédé en cet Etat au Duc *Ranuce* II, son pére au mois de décembre 1694, après la mort d'Odoard Farnése, II. du nom, son aîné, mourut à Plaisance le 26 février 1727, entre trois & quatre heures du matin, presque subitement, d'une colique causée par les douleurs de la pierre, dont il étoit fort travaillé, dans la 49 année de son âge, étant né le 19 mai 1678. Son corps fut transporté le premier Mars à Parme, où il fut inhumé dans l'église des Capucins, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Ce Prince avoit épousé en vertu d'une dispense du Pape Innocent XII, *Dorothée-Sophie* de Baviére, Palatine de Neubourg, née le onziéme juillet 1670, veuve d'*Odoard* Farnése, Prince héréditaire de Parme, son frére aîné, mais il n'en eut jamais d'enfans: ainsi son héritier & successeur fut ANTOINE Farnése qui suit.

XIV. ANTOINE Farnése, Duc de Parme & de Plaisance, frére du précédent, lui succéda le 26 février 1727, & se remaria le cinquiéme février 1728, avec *Henriette* d'Est, née le 27 mai 1702, troisiéme fille de *Renaud* d'Est, Duc de Modéne & de Reggio, Prince de Carpi, de Correggio & de la Mirandole, & de feue *Charlotte-Felicité*, née Duchesse de Brunswick-Hanovre; mais après une régence de quatre ans, il mourut d'une pleurésie, à Parme, le sixiéme jour de sa maladie, le 20 janvier 1731, dans la 52 année de son âge, étant né le 29 novembre 1679, & fut inhumé dans le tombeau de sa Maison, dont il étoit le dernier mâle. Il fit avant sa mort un testament, par lequel il disposa de tous ses Etats en faveur de l'enfant, dont il croyoit sa femme enceinte, la déclarant Régente, avec l'Evêque de Parme & quatre autres personnes assistantes, & au défaut de cet enfant, en faveur de CHARLES, Infant d'Espagne son petit-neveu. Il légua à sa femme tous ses joyaux, qui étoient fort considérables; à la Reine d'Espagne sa niéce, six tableaux à son choix; & quatre autres tableaux à la Duchesse *Dorothée* sa belle-sœur, &c. Les Duchez de Parme & de Plaisance, qui étoient possédez & gouvernez par la Maison de Farnése depuis 186 ans, en sortirent par la mort du Duc Antoine; car la prétendue grossesse de sa veuve s'étant évanouïe, & ayant été reconnue nulle le 13 septembre 1731, ces Etats furent dévolus en vertu du traité de la quadruple alliance, & de plusieurs autres dont il avoit été suivi, à CHARLES, Infant d'Espagne, fils aîné du Roi Philippe V, & d'*Elisabeth* Farnése sa seconde femme.

F A U C O N famille, *p.* 28. *col.* 2. *l.* 18. *au lieu de* 1644, *lisez* 1645.

Dans la même ligne, *au lieu de* Messier de Branquefort, *lisez* Messy & de Blanquefort

F A U C O N N I E R S de F R A N C E, *p.* 29. *col.* 1. aux N. 33. 34. 35. *au lieu de* Dauvert, *lisez* Dauvet

Après le N. XXXV. *ajoûtez* celui qui suit.

XXXVI. François-Louis Dauvet, Marquis Des Marêts, Baron de Rupereux, de Berneuil, de Francourt, & Lieutenant général pour le Roi en Beauvaisis. Il fut nommé Grand-Fauconnier de France en survivance de François Dauvet, Comte Des Marêts son pére, au mois de janvier 1717, n'ayant pas encore six ans accomplis, & prêta serment pour cette charge le 13 novembre suivant. Il en devint titulaire par la mort de son pére le 24 février 1718.

Col. 2. *l.* 62. *au lieu de* Montagur, *lisez* Montagut

L. 74. au lieu de *N....* lisez *Antoine*

L. 78. après, *Sérillac*, *ajoûtez*, Seigneur

L. 91 & 92. *retranchez* Emanuel

L. 92 & 93. après ces mots *qui épousa*, *mettez* ce qui suit, *Catherine* Thomassin, dite *de Saint-Barthélemi*, dont vint *Emanuel* de Faudoas d'Averton, Comte de Belin, qui de *Henriette* Potier, fille de *René* Potier, Duc de Trêmes, eut *Emanuel-René* de Faudoas d'Averton, Comte de Belin, mort sans postérité en 1667.

F A V I N (André) *p.* 30. *col.* 1. *ajoûtez* à la fin de l'article ce qui suit. On cite de lui dans le *Colomesiana* une Histoire de Naples qui n'a jamais existé. Au lieu d'*Histoire de Naples*, on a voulu dire *Histoire de Navarre.* NB. L'Edition de ce Dictionnaire de 1732, n'a pas l'article de F A V I N.

P. 33. *col.* 1. *l.* 66. après ces mots *& en Latin*, ajoûtez; *Discours de l'Ame & des Sciences*; son *Apologie* addressée à la Reine de Navarre.

F A U R (Pierre Du) *col.* 2. *l.* 10. après le mot *Dodecameron*, ajoûtez *sive de Dei Nomine & Attributis*; *Commentarius de Regulis Juris Antiqui*

F A V R E (Antoine) *l.* 5. *au lieu de* Antoine, *lisez* Jean-Antoine

L. 15. après ces mots *le Code Fabrien*, ajoûtez; la *Tragédie des Gordiens & des Maximins*, ou *l'Ambition*

L. 15 & 16. *au lieu de* en 1624, *lisez* le 28 février 1624

F A V R E (Claude) *l.* 3. *au lieu de* Chambéry en Savoye, *lisez* Bourg en Bresse

L. 7. *au lieu de* Henri IV, *lisez* Louïs XIII.

P. 34. *col.* 1. *l.* 3. après les mots 78 *ans*, *ajoûtez.* On a de lui une *Ordonnance contre le Nouveau Testament de Mons* & plusieurs Oraisons funébres

Col. 2. *l. dern.* après 1711, *ajoûtez.* * Le Pére Chartonnet,

F A U S T E, Evêque de Riès, *p.* 35. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de* Evêque de Fréjus. Celui-ci, *lisez.* * Un autre Théodore, Evêque de Fréjus; & *l.* 12. *effacez* aussi

L. 21. après le mot *fit*, *ajoûtez* premiérement par une lettre qu'il écrivit à Lucidus

L. pen. de la *col. au lieu de* Bertel, *lisez* Bartel: faites la même chose *col.* 2. *l.* 1.

P. 37. *col.* 1. *l.* 23. après le mot *premieres*, *ajoûtez*: il est aussi l'Auteur de la *Telemacomanie*, mauvaise Critique du Télémaque de M. de Fénelon, Archevêque de Cambray.

N. 9. JEAN de La Fayette, II. du nom, *p.* 38. *col.* 1. *l.* 8. Au lieu de *Louïse*, lisez *Louïse-Angélique*

L. 11. après le mot *établi*, *ajoûtez* cette parenthése (*Voyez* sur ce qui la regarde, l'*Histoire du Cardinal de Richelieu* par M. Le Clerc, *tome* 2. *p.* 290 & 291. édit. d'Amsterdam 1714.)

Col. 2. Avant F A Y T A, *mettez* l'article qui suit.

* F A Y E T T E (Marie-Magdeleine Pioche de La Vergne, Comtesse de La) fut mariée en 1655, à *François*, Comte de La Fayette, & se distingua encore plus par son esprit & par ses Ecrits que par sa noblesse & par l'estime que l'on avoit pour elle à la Cour de France. Elle eut des liaisons avec tous les Savans de son tems, & particuliérement avec M. Huet, Evêque d'Avranches. Les beaux Esprits d'alors chantoient ses louanges, mais sa modestie les refusoit. Elle laissa même passer sous le nom de M. Segrais, le Roman intitulé *Zaïde* qui a été imprimé tant de fois. Elle a encore composé d'autres Romans aussi ingénieusement écrits, savoir, *la Princesse de Montpensier*, & *la Princesse de Cléves.* Ce dernier Ouvrage fut critiqué par M. de Valincourt. Madame de La Fayette mourut en 1693. En 1731, on a imprimé de cette Dame des *Mémoires de la Cour de France*, pour les années 1688 & 1689. Elle avoit encore écrit beaucoup d'autres Mémoires sur l'Histoire de son tems, mais ils sont égarez. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 41. *col.* 1. *l.* 33. après le mot *Philomathe*, *ajoûtez* ou *Dialogue entre la Poësie & la Peinture qui se disputent la gloire de célébrer les actions de Louïs XIV.*

P. 56. *col.* 1. *l.* 2. *effacez* & Gouverneur.

L. 6. *au lieu de* vers l'année 1646, *lisez* au mois de février 1641.

L. 8 & 9. *au lieu de* au mois de septembre 1668, *lisez* le huitiéme septembre 1669

L. 11. *au lieu de* à *Jacques* Estuert, *lisez* à *Jacques* de Stuer, dit *Stuart de Caussade*

L. 17. *au lieu de* le sixiéme mars, *lisez* le cinquiéme janvier.

L. 22. *au lieu de* 1686, *lisez* 1687

L. 24 & 25 *au lieu de* de la province de l'Isle de France, *lisez* dans les provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine, & Procureur du Roi dans toutes les Jurisdictions de Compiégne

L. 26. après ces mots *laissa de*, ajoûtez *Charlotte* Tritan, *Jean-Batiste* Le Féron, Maître des Comptes à Paris & Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort le 27 juin 1705, laissant de

Dans la même ligne après ces mots *Geneviéve Titon*, *au lieu de* outre un fils, lisez *Jean-Batiste-Maximilien* Le Féron, Maître des Requêtes depuis 1719

Dans la même ligne encore, au lieu de *N.* lisez *Marguerite-Charlotte-Geneviéve*

L. 27. *effacez* PIERRE, *puis* II. du nom.

L. 28. *au lieu de*, puis Président de Provence, *lisez* depuis premier Président au Parlement de Provence

L. 29. au lieu de *N.* lisez *Marie-Louïse-Helene*

Dans la même ligne, *au lieu de* en novembre, *lisez* le onziéme décembre

L. 30. au lieu de *Hilaire*, lisez *Hilaire-Armand* Rouillé, Seigneur du

Dans la même ligne, *au lieu de* Conseiller au Parlement, *lisez* Maître des Requêtes qui vendit sa charge en 1719.

L. 32. *au lieu de* 1685, *lisez* 1687; & *l.* 35. au lieu de *Pierre*, lisez *Pierre-François*

F E'R O N (Jean Le) *l. pen.* après *&c. ajoûtez.* Il a laissé en manuscrit, plusieurs autres Ouvrages sur les Armoiries & le Blason, & une Histoire Généalogique de la Maison de Harcourt

F E R R A N D (Louïs) *col.* 2. *l.* 4. après le mot *Orientales*, *ajoûtez* ce qui suit. En 1664, il donna une Paraphrase des sept Pseaumes de la Pénitence.

L. 15. *au lieu de* en Hébreu, *lisez* en Latin

F E R R A R I (Bernardin) *p.* 58. *col.* 1. *l.* 9. après 1665, *ajoûtez* & encore plus celle d'Utrecht de 1692, due aux soins de M. Jean-George Grævius.

Col. 2. *l.* 28 & 29. * Le Pére Niceron & le Supplément de Paris ont *de Disciplina Encyclio*, mais M. Teissier a *Encyclica*

P. 61. *col.* 1. *l.* 3. après le mot *Escale*, *ajoûtez*, & parle de l'orine des Scaligers

L. 4. *au lieu de* cinq, *lisez* sept

L. 5. *au lieu de* 1317, *lisez* 1318; & ajoûtez, *de Morte Benevenuti Campesani Poëtæ Vicentini Carmen*; *Ad Mussatum Patavinum de morte ejusdem*, *Versus.*

F E R R I (Paul) *l. pen.* après le mot *Ecrivain*, *ajoûtez.* On a encore de M. Ferri, *Specimen Catholici Orthodoxi*; une longue lettre Françoise, en date du 30 mars 1632, addressée aux Ministres de Genéve, au sujet de l'impie Nicolas Antoine

P. 62. *col.* 2. *l.* 22. après le mot *Bastille*, *ajoûtez*, le 20 avril 1683.

L. 23. après le mot *prison*, *ajoûtez.* Il a laissé en manuscrit des *Mémoires* fort amples & très-curieux, sur tout pour l'Histoire Ecclésiastique du XVII siécle.

F E R R I N I, *n.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Pocciani, *lisez* Poccian-cio

F E R R O N (Arnaud Du) *l.* 1. 4. 10. 15 & 16. NB. Le Supplément de Paris dit dans tous ces endroits, qu'au lieu de dire

Arnaud il faut dire *Arnaul*; mais il me semble que puisque dans le titre de son Histoire, il est appellé en Latin *Arnaldus*, ce doit être *Arnaud* en François.

FEUILLANS, *p.* 75. *col.* 1. *n.* 2. *l.* 22. *au lieu de* deux à Rome & un Hospice, une à Florence, & une à Pignerol, *lisez* un Hospice à Rome, à Florence & à Pignerol.

FEURBORN (Juste) *col.* 2. NB. Le Supplément de Paris a commis une faute en l'appellant FEÜBORN.

FE'VRE ou FABRI (Jacques) *p.* 76. *col.* 1. *l.* 8 & 9. *effacez* & fut reçu Docteur de la Faculté de Théologie de Paris.

L. 25. aprés le mot *douteuse*, *ajoûtez* ce qui suit. Pour que cela fût, il faudroit que Le Févre fût venu au monde en 1436. L'édition de 1732 met sa naissance en l'an 1445, & le Supplément de Paris 1455. Selon la premiére date il ne pouvoit avoir vécu que 92 ans, & selon la seconde dix ans moins.

L. 28. après le mot *Pseaumes*, *ajoûtez*, sur l'Ecclésiaste,

L. 33. après le mot *Erasme*, *ajoûtez*. Il est encore Auteur d'une Traduction Françoise du Nouveau Testament.

L. 36 & 37. La Reine de Navarre dînant un jour chez Le Févre, &c. Cette circonstance n'est nullement vraisemblable, & il vaut mieux dire, comme dans M. Bayle, *Dict. Crit.* que Le Févre & quelques autres Savans dînoient un jour avec elle, ou comme dans M. Jurieu, *Hist. du Calv. & celle du Papisme mises en paralléle*, *partie* 1. *p.* 70, un certain jour la Reine l'envoya quérir & lui fit dire qu'elle vouloit dîner avec lui, & avec quelques autres Savans qu'elle avoit fait inviter, &c.

FE'VRE (Jean Le) Chanoine de Langres, *col.* 2. *l.* 1 & 2. *au lieu de* vivoit en 1585, *lisez* mourut en 1565, âgé de 73 ans

L. 6. après le mot *Alciat*, *ajoûtez* en vers François; *Bigarrures du* Sieur des Accords, édit. de Rouen 1648.

FE'VRE (Le) de Caumartin. *Voyez p.* 77. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Maison-Rolland, *lisez* Maison-en-Roland.

N. V. Louïs Le Févre, *l.* 19. après le mot *Paul*, *ajoûtez*, né le 16 décembre 1668

L. 23. après 1719, *ajoûtez* mort le 30 août 1733.

P. 81. *col.* 1. Avant FE'VRE. *Cherchez* FABRICE, *mettez* l'article qui suit.

* FE'VRE (Jacques Le) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, l'un des Vicaires généraux de M. de Gêvres, Archevêque de Bourges, a passé une partie de sa vie à écrire, & l'autre aux exercices de son état. Il est mort à Paris le premier juillet 1716. On a de lui *Entretiens d'Eudoxe & d'Eucbariste sur l'Arianisme*, & *sur l'Histoire des Iconoclastes du Pére Maimbourg, Jésuite; Motifs invincibles pour convaincre ceux de la Religion-Prétendue Réformée; Replique à M. Arnauld, pour la Défense des Motifs invincibles; Accord des Contradictions apparentes de l'Ecriture-Sainte*, en Latin; *Nouvelle Conférence avec un Ministre touchant les causes de la séparation des Protestans; Recueil de tout ce qui s'est fait pour & contre les Protestans de France; Instructions pour confirmer les nouveaux Convertis dans la Foi de l'Eglise; Histoire Critique contre les Dissertations sur l'Histoire Ecclésiastique du Pére Alexandre; L'Anti-Journal des Assemblées de Sorbonne; Factum en faveur des Docteurs Ubiquistes, & de ceux des Maisons de Sorbonne & de Navarre & autres, contre les Professeurs de Sorbonne qui dans la Requisition des Bénéfices, en vertu de leurs grades, prétendoient l'emporter sur les autres Docteurs plus anciens; Quelques Traitez sur les Libertez de l'Eglise Gallicane, & sur les Prérogatives de la Nation.*

FE'VRIER, *col.* 2. *l. dern.* de la colomne, *au lieu de* Il a toujours eu, *lisez* Il n'a pas toujours eu

P. 82. *col.* 1. *l.* 1 & 2. *Au lieu de.* Depuis la reforme du Calendrier par Jules-César, *lisez.* Ce n'est que depuis Auguste qu'

A la fin *ajoûtez* ce qui suit. NB. Le Supplément de Paris reprend comme une faute d'avoir dit que le mot de *Februarius* vient de *Februus*, & dit qu'il faloit dire, peut venir de *Februa*. Cependant Macrobe dit expressément, *Saturn. l.* 1. *c.* 13, en parlant de l'ordre des mois, *Secundum* (c'est à dire, le mois de février) *dicavit Februo Deo qui lustrationum potens creditur.* Servius, sur le *vers* 43 du *premier livre des Géorgiques*, dit en parlant des mois, *Duo vero* (c'est à dire janvier & février) *propter rationem signorum anni, intercalabantur qui postea a Jano & a Februo nominati sunt.*

ANNE Fieubet, *p.* 87. *col.* 2. *l.* 9 & 5. depuis *Louïs-Gaspard*, &c. jusqu'à 1719, *l.* 12, tout cela doit être *effacé*.

PAUL Fieubet, *l.* 3 & 4. au lieu de *Angelique-Marguerite*, lisez *Angélique-Magdelaine*

L. 6. après ces mots *dont il eut* 1. *ajoûtez* LOUÏS-GASPARD qui suit; 2. ARMAND-PAUL de Fieubet, *dont on parlera après son aîne*; 3.

L. 9. *au lieu de* & 2, *lisez* & 4.

Avant le mot FIE'VRE, *mettez* l'article qui suit.

LOUÏS-GASPARD de Fieubet, né le 15 août 1690, reçu Conseiller au Parlement de Paris, en la seconde Chambre des Enquêtes le premier février 1713, épousa le 24 mai suivant *Marie-Anne* Du Moulin, fille unique de *Pierre* Du Moulin, Conseiller Sécretaire du Roi, Maison Couronne de France & ses Finances, & de *Marie-Anne* Santilly, morte de la petite vérole le 23 août 1719, à l'âge de 25 ans, & il en eut un fils unique, nommé *Gaspard-Pierre-Louïs* de Fieubet, Seigneur de Vigneul, mort aussi de la petite vérole à Paris le cinquiéme août 1731, âgé de 17 ans & trois mois.

ARMAND-PAUL de Fieubet, Seigneur de Sivry, frére puîné du précédent, ayant embrassé le parti des armes, fut d'abord Officier dans le régiment du Roi & obtint ensuite au mois de mars 1726 un Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, dont depuis il fut fait Enseigne, & Mestre-de-camp de Cavalerie. Il fut marié le 14 août 1731, avec *Henriette* Feydeau, fille posthume de feu *Henri-Charles* Feydeau, Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le sixiéme septembre 1715, âgé de 36 ans, & de *Marie-Louïse* Croiset sa veuve. Il en a eu 1. *Gaspard-Louïs*, ne le 16 mai 1732; & 2. *Catherine-Henriette* de Fieubet, née le 20 août 1733.

FILLASTRE (Guillaume) *p.* 89. *col.* 2. *n.* 1. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

FILLASTRE (Guillaume) naquit en 1344 dans le Maine, ou, selon d'autres, en Anjou près de Duretal. Son mérite l'éleva à la dignité de Doyen du Chapitre de Rheims, où il enseigna la Théologie, & même les Mathématiques. En 1406, à Paris, dans l'assemblée générale du Clergé, il plaida pour le Pape Benoît XIII, de l'obédience duquel on s'étoit soustrait en ce Royaume. Son Discours fut une entiére Apologie de ce Pape, & une aigre condamnation de la conduite de la France. Il fut obligé d'en demander pardon au Roi Charles V dans la même assemblée. Quelque tems après il fut fait Archevêque d'Aix en Provence, & ensuite Cardinal par Jean XXIII en 1411. Sa réputation fit qu'on le choisit dans la cinquiéme Session, pour un des Commissaires avec pleine autorité dans les matiéres de Foi, & contre Jean XXIII. Il mourut en 1428, le sixiéme novembre, âgé de 84 ans. * Lenfant, *Hist. du Concile de Pise*, édition de Paris, *tome* 1. *p.* 168 & *suiv. p.* 180. 181 & *suiv. tome* 2. *p.* 70. Le même, *Hist. du Concile de Constance*, seconde édition de Hollande, *tome* 1. *p.* 104. 105. *tome* 2. *p.* 73, 92, 367, &c. *Mémoires du tems.*

P. 91. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* 51, *lisez* 61.

P. 94. *col.* 1. Avant FISCHIO, *mettez* l'article qui suit.

* FISCHER (Marie) fille célébre dans le dernier siécle parmi les *Trembleurs* ou *Quakers* d'Angleterre, ayant conçu le dessein de prêcher les dogmes de sa Secte jusques dans la Cour du Grand Seigneur à Andrinople, elle traverse seule l'Italie, la Macédoine & la Gréce, entre dans la Romanie, & arrive jusqu'à la Cour de Mahomet IV, l'un des plus barbares Empereurs qu'ayent eu les Ottomans. Achmet Pacha, fils du célébre Cuproli, lui ouvre l'accès jusqu'aux piez du thrône. Mahomet l'écouta, ne la regarda que comme une extravagante, & l'envoya à Constantinople avec ordre de la reconduire en Angleterre sur le premier vaisseau, ce qui fut exécuté. A son retour son zéle fut vanté comme un prodige, & pour récompense elle fut mariée à un des Prophétes de sa Secte. C'étoit Guillaume Balée, homme savant, & qui vint, *dit on*, en France prêcher le Fanatisme aux Protestans du Languedoc. * *Voyez* ce qu'en dit le Pére Catrou, Jésuite, dans son *Histoire des Trembleurs*, *l.* 3.

FLAMMA (Gauvin) *p.* 99. *col.* 1. *l.* 6. au lieu de *Flos*, lisez *Manipulus*

FLE'CHIER (Esprit) *p.* 104. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* 10, *lisez* premier

Col. 2. *l.* 19. après le mot *Jarry*, *ajoûtez* & qui n'a jamais été prononcée: dans la même ligne *au lieu de* Oeuvres, *lisez* Sermons.

L. 6 & 7. après le mot *Virginis*, *ajoûtez* cette parenthése (Folengo n'a point fait ce dernier Ouvrage, non plus que plusieurs autres qu'on lui attribue.)

P. 107. *col.* 2. Avant FLEURY, Comte de Hollande, *mettez* l'article qui suit.

FLEURY (Julien) Chanoine de Chartres, fut un de ceux que l'on chargea de procurer l'édition de quelques anciens Auteurs à l'usage de Mgr le Dauphin. Il fut chargé de l'*Apulee*, qu'il publia avec ses Notes en 1688, en deux volumes *in quarto*, sous le nom de *Julianus Floridus*. Engagé ensuite à donner de même les Ouvrages du Poëte Ausone, il commença à le faire imprimer, mais l'impression fut arrêtée à la 160 page; & l'on croit assez vraisemblablement qu'il la discontinua à cause des obscénitez qui se trouvent dans cet Auteur. C'est encore aux soins de Julien Fleuri que l'on doit l'édition de la Concorde Evangélique Gréque & Latine de Nicolas Thoynard d'Orléans. M. Fleury a eu part aux Notes & aux Prolégoménes de cette Harmonie Evangélique dont M. Caton de Court avoit fourni les Variantes. M. Fleury étoit Licentié en Droit, & il avoit été autrefois Professeur d'Eloquence au Collége de Navarre à Paris. Il faisoit bien des vers Latins. Il est mort à Paris le 13 septembre 1725. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Col. 1. Avant FLEURMONT, *mettez* ce qui suit.

FLEURI. *Voyez* FLEURY.

P. 121. *col.* 2. *l.* 4. au lieu de *Il Giano*, lisez *le Janus*

L. 8. *effacez* Giano.

P. 123. *col.* 2. Avant FONTAINE (Godefroy de) *mettez* l'article qui suit.

* FONT (N... de La) Parisien, avoit beaucoup de talent pour la Poësie Françoise. Il donna cinq Comédies, savoir, *Danaé* ou *Crispin Jupiter*; le *Naufrage*; l'*Amour vengé*; l'*Epreuve réciproque*; & les *trois Fréres rivaux*. M. de La Font a donné aussi plusieurs piéces au théatre de l'Opéra, *Les Fêtes de Thalie avec la Critique*; l'*Entrée de la Provence*; *Hypermnestre*; les *Amours de Prothée*; & *l'Opéra d'Orion*, qu'il a laissé imparfait. Ce Poëte est mort le 20 mars 1725, âgé de 39 ans, après une longue maladie. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FONTAINE (Pierre) *p.* 123. *col.* 1. *l. pen.* après le mot *Police*, *ajoûtez*. Ce livre est toujours nommé par Loisel *le Livre de la Reine Blanche*

FONTANON (Antoine) *p.* 126. *col.* 2. *l.* 9. *au lieu de* 1584, *lisez* 1594

P. 128. *col.* 1. Avant le titre FOO, *mettez* l'article qui suit.

* FONTVIEILLE. Cette Maison est très-ancienne parmi la Noblesse dans le païs d'Albigeois, sous le nom de *Fons Vetus*. Les guerres & les troubles dont elle a été agitée longtems, ont privé cette Maison, plusieurs fois pillée, de titres très-honorables. Il leur reste la preuve écrite d'une filiation depuis noble ANTOINE de Fontvieille, que dans les regîtres du Capitole de la ville de Toulouse, & dans les An-

Annales de M. de La Faille, on trouve avoir été Capitoul en 1470.

P. 129. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Barben, *lisez* de La Barbent

Col. 2. *l.* 91. *au lieu de* La Barden, *lisez* de La Barbent

L. 96. au lieu de *N.* . . lisez *Vincent-Anne*

L. 97. au lieu de *N.* . . lisez *François.*

L. 98. au lieu de *N.* . . lisez *Lucréce.*

L. 98 & 99. *au lieu de* Tous deux, &c. jusqu'au mot *siécle*, *mettez* ce qui suit. Le premier fut fait premier Président au Parlement de Provence en 1622. Le second fut Conseiller en la Cour des Aides & des Finances de Provence.

P. 130. *col.* 1. *l.* 42. *au lieu de* 3000 livres, *lisez* 4000 livres, outre une de 3000 dont il jouïssoit depuis peu

L. 43. après le mot *infirmitez*, *ajoûtez*, & plus encore le mécontentement qu'il avoit des Ministres.

Dans la même ligne après le mot *service*, *ajoûtez* ce qui suit. Il se retira en 1710, auprès de Marseille en Provence, ayant alors 56 ans d'âge & 44 de service. En 1730, on imprima en deux volumes *in-douze*, ses *Mémoires*, qui sont écrits avec beaucoup de naturel, & fort curieux, sur tout pour tout ce qui regarde son séjour à Siam & ses expéditions sur mer. Il est mort dans le lieu de sa retraite, le quatriéme mars 1733, âgé de 77 ans.

FOREST (Pierre de La) *p.* 133. *col.* 1. *l.* 1. *ajoûtez*, ou selon le premier livre de la Chambre des Comptes de Paris, commencé en 1349 (Jean de La)

FORESTI (Jacques-Philippe) *p.* 134. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* où il naquit, *lisez* dans le voisinage de laquelle il naquit à Soldio, en 1434

L. 3. après le mot *Augustin*, *ajoûtez* en 1451

L. 5. *au lieu de* 1503, *lisez* 1501

L. 15. *au lieu de* en 1518, âgé de 84 ans, &c. jusqu'au mot *ans*, *l.* 17. *lisez* le 15 juin 1520, âgé de 86 ans

FOREZ, *l.* 10. *effacez* Roannez

L. 14 & 15. *effacez* lieu de la naissance du fameux Jurisconsulte Jean Papon.

L. 21 & 22. *effacez* Honoré, Marquis d'Urfé, renommé par son Astrée.

FOSSÉ (Pierre-Thomas Du) *p.* 140. *col.* 2. *au lieu de* cet article, *mettez* ce qui suit.

FOSSÉ (Pierre-Thomas Du) *Voyez* THOMAS (Pierre)

FOSSE (Charles de La) *l.* 49. après ces mots *Professeur & Recteur de l'Académie*, *ajoûtez* de Peinture en 1674, Directeur en 1699, & Recteur en 1702.

L. 50. *effacez* & en fut élu Directeur.

P. 141. *col.* 1. Avant FOSSE, bourg, *mettez* l'article qui suit.

* FOSSE (Antoine de La) neveu du précédent, s'est fait connoître par ses Poësies. On a de lui quatre Tragédies, savoir, *Polyxène*, *Manlius Capitolinus*, *Corésus & Callirhoé*, *Théşée*; une Traduction des Odes d'Anacréon en vers François; des Odes; des Idylles; des Elégies; des Madrigaux; des Epigrammes; le Tombeau du Marquis de Créqui; Une Cantate intitulée, *Ariadne abandonnée par Théşée.* Il mourut à Paris le deuxiéme novembre 1708, âgé d'environ 50 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 142. *col.* 2. *l.* 14. après le mot *Oratoire*, *ajoûtez*, mort le 18 septembre 1734, âgé de près de 78 ans.

Louïs Foucquet, *l.* 10. après le mot *Dragons*, *ajoûtez*, fait Brigadier des armées du Roi le 20 février 1734.

Avant FOUDRE, *mettez* l'article qui suit.

LOUÏS-CHARLES AUGUSTE Foucquet, appellé *le Comte de Belle-Isle*, Comte de Gisors, &c. né à Villefranche en Rouergue le 22 septembre 1684, fait Lieutenant Général des armées du Roi le 23 décembre 1731, & Gouverneur de la ville & citadelle de Metz & du païs Messin, pour laquelle charge il prêta serment de fidélité le 17 mars 1733, proposé pour être Chevalier de l'Ordre du S. Esprit le 13 juin 1734, & reçu le premier janvier 1735. Il a été marié 1. le 21 mai 1711, avec *Henriette Françoise* de Durfort-Civrac, fille de feu *Charles* de Durfort, Marquis de Civrac, Comte de Blagnac, Baron de La Lande & de Cerf, Captal de Buch, & d'*Angélique-Acarie* Du Bourdet: 2. le 15 octobre 1729, avec *Marie-Casimire-Thérése-Geneviéve-Emanuelle* de Béthune, née le 14 février 1709, veuve de *François* Rouxel de Médavy, Marquis de Grancey, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de la province, ville & citadelle de Dunkerque, mort le 30 juillet 1728, & fille aînée de *Louïs-Marie-Victoire* de Béthune, appellé *le Comte de Béthune*, Brigadier des armées du Roi, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, puis Maréchal de camp le 20 février 1734, & de feue *Henriette* de Harcourt sa premiére femme. De ce mariage sont venus 1. *Louïs-Marie* Foucquet de Belle-Isle, né le 27 mars 1732; & 2. un second fils, né au mois de juin 1734.

FOULQUES, *p.* 144. *col.* 1. *n.* 3. *l.* 10, après le mot *Winomach*, *ajoûtez* ou plutôt Vincmar,

A la fin de cet article, *ajoûtez* ce qui suit.

NB. Les Annales de Metz disent que Vincmar tua Foulques, parce que Baudouin l'ayant envoyé vers ce Prélat pour le prier de lui rendre l'Abbaïe de Saint-Vaast, & l'y engager par présens, (car le Roi Charles *le Simple* l'avoit ôtée à Baudouin pour la donner à Foulques) ce Prélat le refusa & parla même très-vivement à Vincmar, ce qui irrita celui-ci.

P. 145. *col.* 1. Avant FOURBIN, *mettez* l'article qui suit.

* FOUR (Charles Du) Curé de S. Maclou à Rouen, &c. s'est fait connoître par ses liaisons avec Mrs Pascal, Arnaud, Nicole, par ses disputes avec le Pére Brisacier, Jésuite, & par ses Ouvrages contre la Morale relâchée. On a de lui, *Requête des Curez de Rouen à M. l'Archevêque de Rouen; Lettre des Curez de Rouen au même Prélat; Mémoire pour faire connoître l'esprit & la conduite de la Compagnie établie dans la ville de Caen*, *appellée* l'Hermitage; *La condamnation d'un Prêtre de l'Hermitage, pour avoir soutenu que le Pape a pouvoir sur le temporel des Rois; Lettre d'un Ecclésiastique de Rouen à un de ses amis sur ce qui s'est passé au Jugement du procès entre l'Abbé d'Aulnay & le Pere Brisacier; Lettre à un Docteur de Sorbonne sur le sujet de plusieurs Ecrits composez au sujet de la Vie & de l'état de Marie Des Vallées.* Il est mort le 17 juin 1679. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

FOURRIER (Pierre) *col.* 2. *l.* 14. *au lieu de.* On travaille à Rome à sa béatification, *lisez.* Il a été béatifié à Rome le 29 de janvier 1730.

P. 146. *col.* 2. *l.* 28. *au lieu de* à Padoue, *lisez* dans une maison de campagne à 14 milles de Vérone

P. 161. *col.* 2. N. XII. S. Louïs, IX. du nom, *l.* 21. *au lieu de* 1282, *lisez* 1283.

L. 25. *au lieu de* 19, *lisez* 29

N. XXIV. Louïs, XIV. du nom, *p.* 164. *col.* 2. *l.* 26. au lieu de *Louïs-Alexandre*, &c. jusqu'à 1678, *l.* 28. lisez LOUIS-ALEXANDRE, Comte de Toulouse, *dont il sera parlé cy-apres.*

P. 165. *col.* 1. *l.* 12. après le mot *lieu*, *ajoûtez* ce qui suit, au lieu des quatre lignes qui finissent cet article.

Les articles du mariage du Roi avec cette Princesse furent signez à Paris le 19 juillet, & la demande de la Princesse ayant été faite dans les formes à Strasbourg au Roi Stanislas son pere, par les Ambassadeurs extraordinaires du Roi le quatriéme août, le contract de mariage fut signé le neuviéme suivant dans le cabinet du Roi à Versailles; ensuite dequoi les épousailles furent célébrées le 15 du même mois d'août dans l'église cathédrale de Strasbourg. La cérémonie fut faite par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumonier de France & Evêque de Strasbourg, & la Princesse fut épousée au nom du Roi par le Duc d'Orléans, premier Prince du sang. La nouvelle Reine étant arrivée à Fontainebleau, le Roi & elle reçurent la bénédiction nuptiale des mains du même Cardinal de Rohan, le cinquiéme septembre 1725. De ce mariage sont venus 1. *Louïse-Elizabeth*, Dame premiére de France, née au château de Versailles, à onze heures & un quart, le 14 août 1727, ondoyée immédiatement après dans la chambre de la Reine, par Henri-Hubert de Courtarvel de Pezé, Aumonier du Roi & accordée l'an 1739 en mariage à Dom *Philippe*, Infant d'Espagne né le 15 mars 1720; 2. Anonyme Dame seconde de France, jumelle de la precédente, née environ dix minutes après elle, & pareillement ondoyée; 3. Anonyme Dame troisiéme de France, née à Versailles, à huit heures & un quart du matin, le 28 juillet 1728, & ondoyée aussitôt après, morte à Versailles vers les trois heures du matin, le 19 février 1733, âgée de quatre ans, six mois & vint & un jours, & transportée le 28 suivant au soir à Saint-Denys en France; 4. Anonyme de France, Dauphin de Viennois, né au château de Versailles le quatriéme septembre 1729, à trois heures 40 minutes du matin, & ondoyé aussi-tôt après par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumonier de France; 5. Anonyme de France, Duc d'Anjou, né au château de Versailles le 30 août 1730, vers les neuf heures du matin, ondoyé immédiatement après par Claude-Antoine de Choiseul, Aumonier du Roi, & mort au château de Versailles, sur les neuf heures du matin, le septiéme avril 1733, âgé de deux ans, sept mois & huit jours, & son corps ayant été apporté le même jour au soir au Palais des Thuilleries à Paris, fut transporté le neuviéme au soir à Saint-Denys en France, où il fut enterré dans le caveau de la Maison royale; 6. Anonyme Dame quatriéme de France, née à Versailles le 23 mars 1732, à cinq heures après midi, & ondoyée immédiatement après par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumonier de France; 7. Anonyme Dame cinquiéme de France, née à Versaillles à sept heures & un quart du soir, le onziéme mai 1733, & ondoyée immédiatement après; 8. Anonyme Dame sixiéme de France, née à Versailles le 27 juillet 1734, à onze heures & demie du soir, & ondoyée par l'Archevêque de Vienne, premier Aumonier du Roi; 9. Anonyme Dame septiéme de France, née le 16 mai 1736; 10. Anonyme Dame huitiéme de France, née le 15 juillet 1737.

N. XXVI. PHILIPPE de France, *l.* 29. au lieu de *Ferdinand*, Infant d'Espagne, né le 23 septembre 1713, nommé Grand-Prieur de Castille en juin 1716, *lisez* FERDINAND, Infant d'Espagne, *dont il sera parlé après son frére aîné.*

L. 32. après le mot *Espagne*, *ajoûtez*, à présent Roi des deux Siciles.

L. 37. après 1723, *ajoûtez*, mais qui fut renvoyée en France le 20 mars 1725, dans le même tems que l'Infante Reine fut renvoyée en Espagne, marié en 1738 avec *Marie-Marguerite*, fille du Roi de Pologne aujourd'hui régnant & de *Marie-Josephe*, Archiduchesse d'Autriche.

L. 39. après 1720, *ajoûtez*, dont en 1739 le mariage a été conclu avec la fille aînée du Roi Louïs XV.

L. 45. après le mot *suivant.* Comme on la trouva trop jeune, on la renvoya en Espagne au mois d'avril 1725. Elle fut mariée en 1729 avec *Joseph-Pierre-Jean-Louïs*, Prince du Bresil. Du second mariage du Roi Philippe V, sont encore sortis 9. *Marie-Thérése-Antoinette-Raphaël*, née à Madrid, le onziéme juin 1726; 10. *Louïs-Antoine-Jacques*, né le 25 juillet 1727; & 11. *Marie-Antoine-Ferdinande*, née le 17 novembre 1729.

Avant le titre de *DUCS DU MAINE*, *mettez* l'article qui suit.

XXVII. FERDINAND, Infant d'Espagne, puis Prince des Asturies, né à Madrid le 23 septembre 1713, fut déclaré Grand-Prieur de Castille & de Léon en juin 1716. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & en reçut le Collier le 29 mai 1723. Les Cortès ou Etats assemblez à Madrid, le reconnurent pour héritier présomptif de la Couronne, le 25 novembre 1724, & il fut proclamé en même tems en cette qualité Prince des Asturies. Le 25 avril 1729 le Roi Louïs XV le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Ce jeune Prince épousa en janvier

1729 *Marie-Magdelaine-Josephe-Therese-Barbe*, Infante de Portugal, née le quatriéme décembre 1711, fille de *Jean*, V. du nom, Roi de Portugal, & de *Marie-Anne-Josephe-Antoinette-Reine*, Archiduchesse d'Autriche.

N. XXV. Louïs-Auguste de Bourbon, *l.* 5. après le mot *Grisons*, *ajoûtez*, Général des Galéres.

L. 7. après 1673, *ajoûtez*. Il fit sa première campagne en 1688; servit en 1689 dans l'armée de Flandre, en qualité de Général de la Cavalerie; se trouva à la bataille de Fleurus en 1690, & au siége de Mons en 1691. Ayant été fait Lieutenant Général le troisiéme mai 1692, il alla servir en Flandre, & se trouva au siége de Namur, & ensuite au combat de Steinkerke. Il fit encore les deux campagnes suivantes dans le même païs. En 1702, il fut nommé pour servir en qualité de Lieutenant Général, sous le Duc de Bourgogne dans l'armée de Flandre. Le Roi Louïs XIV lui accorda aussi bien qu'au Comte de Toulouse son frére, par deux Brevets des 20 & 21 mai 1711, la jouïssance des mêmes honneurs rangs & distinctions dont les Princes du sang sont en possession, & par un Edit du mois de juillet 1714, il les déclara capables de succéder à la Couronne à l'exclusion de tous autres, au cas que la race masculine & légitime des Princes du sang vînt à manquer totalement; mais sous le régne du Roi Louïs XV, cet Edit fut revoqué & annullé par un autre Edit du mois de juillet 1717. La surintendance de l'éducation du jeune Roi, laquelle lui avoit été conférée par son bisayeul, lui fut ôtée le 26 août 1718, & il fut ensuite arrêté le 29 décembre de la même année & conduit à la citadelle de Dourlens en Picardie; mais en 1721 il fut rétabli dans toutes les fonctions de ses charges

Dans la même ligne, au lieu de *Louïse*, lisez *Anne-Louïse*

Col. 2. *l.* 2. après le mot *pere*, *ajoûtez*, nommé, pour le Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de la Guienne le 28 décembre 1712, fait Chevalier des Ordres du Roi le deuxiéme février 1728, & Maréchal de camp en 1733, en laquelle qualité il servit au siége de Philisbourg

N. XXVI. Louïs-Auguste, *l.* 5. après le mot *Languedoc*, *ajoûtez* ce qui suit, le onziéme mai 1712. Il fit sa première campagne en Hongrie l'an 1717. Le dixiéme février 1728 il fut fait Chevalier des Ordres du Roi. Il se trouva au siége de Kell en en 1733, fut fait Maréchal de camp en 1734, & servit en cette qualité au siége de Philisbourg

N. XXIV. Louïs, Duc de Vendôme, *p.* 165. *col.* 2. *l.* 15. après le mot *Roi*, *ajoûtez* mort à Paris le 24 janvier 1727, âgé de 71 ans, cinq mois & un jour.

Avant le titre *DERNIERS DUCS DE VENDOME*, *mettez* l'article qui suit.

XXV. Louïs-Alexandre *de Bourbon, Comte de Toulouse, Duc de Damville, de Penthiévre, de Châteauvillain & de Rambouillet, Pair, Amiral & Grand-Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi & de l'Ordre de la Toison d'Or, Lieutenant Général des armées de sa Majesté & Gouverneur de Bretagne, ne le sixieme juin* 1678, *& legitimé par lettres du mois de novembre* 1681, *regitrées au Parlement de Paris le* 22 *du même mois, fit sa premiere campagne au siege de Mons en* 1691, *& servit en* 1692 *à celui de Namur où il fut blessé. Il commanda en* 1702 *dans la Mediterranée une escadre de vaisseaux, avec laquelle il visita les côtes de Sicile; & après avoir croisé quelque tems dans le canal de Malte, il revint à Toulon au mois d'octobre. En* 1703 *il fit la campagne sur la Meuse, où il eut le commandement general de la Cavalerie. Il commanda en* 1704 *la flotte de France, & soutint le* 24 *août dans la Méditerranée, près de Malaga sur les côtes d'Espagne, un rude & sanglant combat contre la flotte combinée d'Angleterre & de Hollande, dans laquelle occasion il fut blessé, mais légérement. Il eut encore le commandement de la flotte Françoise en* 1706 *devant Barcelone, mais la supériorité des flottes Angloise & Hollandoise qui vinrent au secours de cette place, lui fit prendre le parti de se retirer. Après la mort du Roi Louïs XIV, il fut fait du Conseil de Régence, & etabli Chef du Conseil de la Marine au mois de septembre* 1715. *Les prérogatives accordées par le Roi Louïs XIV à ses enfans* légitimez de France *ayant été révoquées, & eux reduits au rang de leurs Duchez-Pairies seulement par une déclaration regitrée, le Roi seant en son Lit de Justice au Palais des Thuilleries, le* 26 *août* 1718, *le Comte de Toulouse, par une autre déclaration regitrée dans le même Lit de Justice, fut rétabli dans tous les honneurs, rang, séance & prérogatives dont il jouïssoit avant l'Edit de révocation, pour sa vie seulement & sans tirer à consequence pour l'avenir. Il fut marié le* 22 *fevrier* 1723, *avec* Marie-Victoire-Sophie *de Noailles, née le sixieme mai* 1688, *veuve depuis le cinquiéme février* 1713, *de* Louïs *de Pardaillan-d'Antin, Marquis de Gondrin, & fille de feu* Anne-Jules, *Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de* Marie-Françoise *de Bournonville. Le Comte de Toulouse ne déclara son mariage que le cinquiéme décembre suivant, après en avoir obtenu l'agrément du Roi. Il en a eu* Louïs-Jean-Marie *de Bourbon, Duc de Penthiévre, né au château de Rambouillet le* 16 *novembre* 1725. *La survivance de la charge d'Amiral de France lui ayant été accordée le premier janvier* 1734, *il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi le quatriéme du même mois. Le Comte de Toulouse est mort le premier de décembre* 1737.

FRASSEN (Claude) *p.* 184. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* de Vire dans la Basse Normandie, *lisez* de Péronne ou des environs

L. 3. *au lieu de* 1612, *lisez* 1635

L. 57 & 58. *effacez* 1. in 4, 1. vol. 2. A Paris en 1688. *in* 4, 2. vol.

L. 63. après le mot *douze*; *ajoûtez* cette parenthése (cette Traduction est de Claude de Santeul, mais le privilége avoit été obtenu au nom du Pére Frassen)

FREDERIC I. *p.* 187. *col.* 1. *l.* 61 *au lieu de* 1115, *lisez* 1175.

P. 193. *col.* 1. Avant FREINSHEMIUS, *mettez* l'article qui suit.

FREIND (Jean) célébre Médecin Anglois, né en 1675 à Croton dans le Comte de Northampton, après avoir étudié les Belles Lettres & les Mathématiques, se donna tout entier à la Médecine, & avec un tel succès qu'il devint un des plus habiles Médecins de son tems. Il a été Membre de la Société Royale de Londres en 1712, & du Parlement en 1722. Le Roi George II, étant monté sur le thrône d'Angleterre, la Reine son épouse choisit M. Freind pour son premier Médecin, mais il mourut l'année suivante au mois de juillet. Il a composé quantité de beaux Ouvrages qui ont été recueillis, & donnez au Public en un volume *in folio* par M. Jean Wigand, Docteur en Médecine, en 1733, & dont on a donné une édition plus correcte à Paris en 1735. * *Voyez* le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 35. *p.* 253 & *suiv.*

FREMIOT, famille, *p.* 194. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* 1163, *lisez* 1603

L. 8 & 9. après le mot *autre*, *ajoûtez* nommé *Bénigne*.

Dans la même ligne, *au lieu de* Tottes, *lisez* Rottes.

L. antep. après le mot *Maupas*, *ajoûtez* & M. Marsollier

Après les citations, *ajoûtez* Carlo-Antonio Saccarelli vient de publier en Italien une nouvelle Vie de Madame de Chantal, à Rome, en 1734.

FRENOY (Charles-Alfonse du) *p.* 195. *col.* 2. *l.* 48. après le mot *Poëme*, *ajoûtez*, intitulé *de Arte Graphica*,

Dans la même ligne, après le mot *reflexions*, *ajoûtez*, & qui ne parut qu'après sa mort, par les soins de M. Mignard

P. 196. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *ans*, *ajoûtez*. On a encore une Traduction Angloise de ce Poëme par M. Dryden, fameux Poëte Anglois, & une Françoise par le Sieur Gacon ou le Poëte sans fard, laquelle n'a point paru. A la fin, *ajoûtez* M. Titon Du Tillet, *Parnasse François*.

Col. 2. Avant FRESNO, *mettez* l'article qui suit.

* FRESNY (Charles Riviére Du) Valet de chambre du Roi Louïs XIV, né en 1648, eut beaucoup de talent pour tous les beaux Arts. Celui de construire des jardins étoit son Art favori, & lui attira de la part du Roi la charge de Contrôlleur de ses jardins. Peu de tems après il obtint le privilége d'une manufacture de grandes glaces. Dans la suite il travailla pour le Théatre François quand l'Italien fut supprimé. Il a donné à ce dernier 17 piéces. On a encore de lui *Les Amusemens serieux & Comiques; Le Puits de la Vérité; Paralléle d'Homére & de Rabelais; Reflexions sur la Tragédie de Rhadamiste & de Zénobie; Paralléle du Bouclier d'Achille dans Homére & dans M. de La Motte; Réponse apologétique aux Auteurs des Mémoires de Trevoux;* 21 *Nouvelles Historiques; Poësies diverses; Chansons.* En 1710, M. Danneau de Vizé étant mort, il obtint du Roi le privilége du *Mercure Galant*, & l'abandonna en 1713 au Sieur Le Févre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

FRISON (Léonard) *p.* 204. *col.* 2. *l.* 10 & 11. après le mot *Institutions*, *ajoûtez*. On a encore de lui quatre volumes *in octavo* de Poësies Latines, imprimées en 1676. Il est mort au Collége de Bourdeaux le 22 février 1700.

FROULLAY, *p.* 207. *col.* 2. & *p.* 208. *col.* 1. *lisez par tout* FROULAY *au lieu de* FROULLAY

N. XIII. René, Sire de Froulay, *col.* 2. *l.* 9. au lieu de *N...* lisez *Françoise*

Dans la même ligne, au lieu de *Casimire*, lisez *Marie-Françoise-Casimire*

L. 10. après 1714, *ajoûtez* & mariée le quatriéme mars 1734 avec *Charles-Michel-Gaspard* de Saulx, Comte de Tavanes

L. 12. après le mot *Fléche*, *ajoûtez*, mort le 28 février 1734.

N. XIV. René-Mans, *l.* 4. au lieu de *Elizabeth-Marie*, &c. lisez *Marie-Elizabeth*, &c.

L. 6. après le mot *Meslay*, *ajoûtez*, morte à Paris le neuviéme décembre 1733, âgée de 48 ans & 25 jours

L. 7 & 8. au lieu de *René-Anne*, &c. jusqu'à 1716, *mettez* ce qui suit, 2. *Henriette-Jeanne-Elisabeth*, née le 26 janvier 1709, morte fille dans le couvent de sainte Elisabeth à Paris vers le commencement du mois d'août 1727, dans la 19 année de son âge; 3. *Anne-René*, né le 26 juin 1710, & mort le troisiéme juin 1716, âgé de six ans moins 23 jours; 4. *Elisabeth-René*, né à Paris le 17 août 1711, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, &c. mort au château de Vernie dans le Maine le 23 mai 1734, dans la 23 année de son âge; & 4. *Anne-Angélique-Renée* de Froulay de Tessé, née le 19 juillet 1712, & mariée le sixiéme avril 1728, avec le Marquis de Chavagnac, Enseigne de vaisseaux du Roi, du mois de mars 1727.

N. XII. Charles de Froulay, *l.* 18. après le mot *galére*, *ajoûtez*, mort à Paris le quatriéme juillet 1730, dans la 65 année de son âge

L. 19. *au lieu de* le 12 juillet, *lisez* le deuxiéme

N. XIII. Philippe-Charles, *l. dern.* au lieu de *Emanuel-Charles*, lisez *Charles-Emanuel-Thérése* de Froulay, Prêtre, Chanoine, Chapelain, Député à l'assemblée générale du Clergé, tenue à Paris en 1725, Aumonier du Roi, Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Notre-Dame de Vallemont, mort à Paris au mois de mai 1730, âgée de 33 ans;

Dans la même ligne *effacez* &, & *après* le mot *Froulay*, *ajoûtez* & 7. *Renée-Angélique* de Froullay, nommée Abbesse de Cordillon au mois de novembre 1716

P. 212. *col.* 2. Avant le titre FUL, *mettez* l'article qui suit.

FUIREN (Henri) Docteur & Professeur royal à Coppenhague dans le Danemarck, vint au monde le 28 mai 1614. Après avoir étudié les Langues Gréque & Latine, la Philosophie & les Mathématiques, il se donna tout entier à la Médecine. Dans cette vue, il visita les Académies de Sora, de Leyde, d'Utrecht, de Paris, de Montpellier, de Gênes, de Pise, de Florence, de Bologne, de Padoue & de Bâle. Il s'arrêta dans cette derniére où à la priére des Magistrats il donna quelque tems des Leçons publiques. On en fut si satisfait qu'en 1645 on lui conféra les hon-

honneurs du Doctorat, & que l'on fit tout ce qu'on put pour le retenir, mais ses courses n'étoient pas finies. Sorti de Bâle, il vit Soleurre, Berne, Lausanne, Genéve, entra en France, fit quelque séjour à Lyon & à Orléans, & revint à Paris, d'où il retourna en Hollande, rentra dans les païs du nord, & enfin après 13 ans de courses, il se rendit à sa patrie, & se fixa à Coppenhague. Il mourut vers le milieu de l'an 1659, n'ayant pas encore 45 ans, pendant le siége de Coppenhague. Thomas Bartolin, Docteur en Médecine, prononça son Eloge funébre. On a de Henri Fuiren *Prælectiones Basileenses*, imprimées à Bâle en 1645, *in octavo*. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

FULBERT, Evêque de Chartres, *col.* 2. *l.* 26. après le mot *pauvres*, *ajoûtez* Lettre contre les Evêques qui alloient à la guerre en ce tems-là. Il étoit aussi habile en Médecine.

L. 29. *effacez* ou 1029

L. 30. après le mot *an*, *ajoûtez* & six mois

G.

GAB. GAC. GAF. &c.

GABELLE (Sainte) *p.* 2. *col.* 1. *Cherchez* CINTEGABELLE.

P. 3. *col.* 1. Avant GABRIEL, *mettez* ce qui suit.

GABRIAU de RIPARFONT. *Voyez* RIPARFONT.

P. 4. *col.* 2. Avant GACON, *mettez* l'article qui suit.

* GACHES (Raimond) a été Ministre de Charenton vers le milieu du XVII siécle. On a de lui quelques Ouvrages de piété, entre autres un *Recueil de Sermons sur divers textes de l'Ecriture* & une *Préparation à la sainte Cene.*

GAFFAREL, *p.* 6. *col.* 2. & *p.* 7. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *possint*, *ajoûtez* ce qui suit; Un *Index* ou Catalogue Latin de tous les Ouvrages de Cabale manuscrits; *Catena Hebraïca in omnes Veteris Testamenti libros; In Voces derelictas Veteris Testamenti Centuriæ duæ.*

P. 7. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Epigrammata*, ajoûtez *Dialogus in desides & ignavos; Orationes & Epistolæ;*

GAIGNY, *p.* 8. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* les Pseaumes, *lisez* 75 Pseaumes.

Col. 2. Avant GAILLARD, contrée, *mettez* l'article qui suit.

* GAILLARD (Honoré) Jésuite, Prédicateur célébre, né à Aix en Provence en 1641, mort le onziéme juin 1727, entra jeune dans la Société des Jésuites. Comme il avoit d'heureuses dispositions & de grands talens pour la prédication, il fut choisi pour prêcher devant le Roi l'Avent de la même année dans laquelle on lui avoit donné la Chaire de la Maison Professe. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

P. 9. *col.* 1. Avant GAITZA, *mettez* l'article qui suit.

* GAITTE (Jacques) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de Luçon a composé un Ouvrage *de Usura & Fœnore*; & depuis, un autre *de Usuraria trium Contractuum pravitate*, pour défendre le premier qui avoit été attaqué. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle.*

GAL (Saint) *l.* 13. *au lieu de* vers l'an 555, âgé de 65 ans, *lisez* vers l'an 553, âgé de 63 ans.

L. 14. *au lieu de* 27, *lisez* 25.

P. 10. *col.* 1. Avant GALARZA, *mettez* ce qui suit.

GALARD de BRASSAC. *Voyez* GALLARD de BRASSAC.

GALATIN (Pierre) *col.* 2. *l.* 1 & 2. *au lieu de* au commencement du XVI siécle, vers l'an 1520, *lisez* dans le XVI siécle vers l'an 1532.

L. 11. *au lieu de* du Voisin, *lisez* de Voisin

Dans la même ligne après le mot *Leipsic*, *ajoûtez* en 1687 par les soins de Benoît Carpzovius.

L. 12. *effacez* en, & après le mot *Lecteurs*, *ajoûtez* qu'il a profité de cet Ouvrage

GALAUP, famille, *p.* 11. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de.* Elle passa, &c. jusqu'au mot *troupes*, *l.* 6. *mettez* ce qui suit, selon quelques uns; mais il est plus vraisemblable, & peut-être même très-constant qu'elle est originaire de Languedoc, d'où Galaup, I. de ce nom, vint s'établir

L. 54. *au lieu de* l'année suivante dans la 40 de son âge, *lisez* en 1598 dans la 48 année de son âge.

P. 16. *col.* 1. Avant GALILE'E, savant Mathématicien, *mettez* l'article qui suit.

*GALILE'E (Vincent) pére du suivant, étoit un Gentilhomme Florentin, savant dans les Mathématiques, & particuliérement dans la Musique. On a de lui un Ouvrage écrit en Italien, & divisé en cinq Dialogues, touchant la Musique ancienne & nouvelle. L'Ouvrage est estimé, & Joseph Blancanus, Jésuite Italien, le juge nécessaire pour rétablir la Musique des Anciens, & corriger celle des Modernes. Vincent fit instruire son fils, quoiqu'illégitime, comme s'il eût été son enfant propre; mais il ne put jamais lui donner le goût qu'il avoit lui-même pour la Musique. M. Descartes a confondu plusieurs fois le pére avec le fils.

GALLA, *p.* 17. *col.* 2. *n.* 3. *l.* 1. *au lieu de* fille de Symmacure, *lisez* fille du Patrice Symmaque *le Jeune*

L. 4. après le mot *mariage*, *ajoûtez.* Elle mourut vers le milieu du sixiéme siécle.

N. II. PIERRE de Brassac, *p.* 19. *col.* 1. *l.* 1. *effacez* depuis le mot *fut* jusqu'au mot *Infanterie.*

N. VII. *l.* 8. après le mot *ville*, *ajoûtez* par une partie du Chapitre; & après le mot *Foix*, *ajoûtez*, mais son élection n'eut point d'effet.

GAL. GAP. GAR.

N. X. RENE' de Gallard, *l.* 7 & 8. *au lieu de* sont à présent, *lisez* étoient en 1706

N. XII. JEAN de Gallard, *l.* 12. après le mot *mourut*, *ajoûtez* le 14 mars 1645, âgé de 66 ans.

N. XIII. FRANÇOIS-ALEXANDRE de Gallard, *l.* 2 & 3. *au lieu de* de La Vaure, de La Salle, *lisez* de La Vaure des Salles.

P. 24. *col.* 2. Avant GALLUS (Vibius Trebonianus) *mettez* l'article qui suit.

*GALLUS (Vibius) Orateur célébre, né au siécle de Cicéron & qui a fleuri sous l'empire d'Auguste, dans les Gaules, alla à Rome, fréquenta le Barreau, & y parut avec un tel éclat, qu'on le regarde comme l'un de ceux qui firent le plus d'honneur à l'Eloquence depuis Cicéron. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GALLUS (Cornelius) *l.* 1. *au lieu de* qu'on a cru natif de Frejuls, *lisez*, né à Frejuls en Provence

L. 9. après le mot Ερωτικὰ, *ajoûtez.* On a sous son nom six Elégies qui ne sont pas de lui.

N. V. GUICHARD de Ganay, *p.* 28. *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Conseiller*, *ajoûtez* de la Chambre

N. VI. GUILLAUME de Ganay, *l.* 3. *au lieu de* Louïs XII, *lisez* Louïs XI.

N. XII. *p.* 30. *col.* 1. *l.* 6. *n.* 12. *au lieu de* Chanlite, *lisez* Champlite.

N. XX. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* 1227, *lisez* 1219

N. XXVIII. JEAN-ALPHONSE de Gand, *p.* 32. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* juillet, *lisez* mai

N. XXIX. Louïs de Gand, *l.* 9. après 1. *ajoûtez* le onziéme octobre 1700.

L. 11. *au lieu de* Bar, *lisez* Bor.

L. 13. *au lieu de* en mars, *lisez* le 20 février.

GAP, *p.* 35. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* dix, *lisez* douze.

L. 14. *effacez* Constantin & Constance

L. 13. après le mot *Eglise*, & avant le mot *Tigris*, *mettez* Constance,

L. 15. *au lieu de* Le dernier, *lisez* Constance

L. 16. *au lieu de* en 507, *lisez* en 517

L. 27. *au lieu de* Gautier, *lisez* Gaucher

P. 36. *col.* 1. Avant GARBO, *mettez* l'article qui suit.

* GARBITIUS (Matthias) Sclavon, fleurissoit dans le XVI siécle & fut Professeur en Langue Gréque à Tubingue. Il a donné en 1559 une édition d'Hésiode avec des Notes, & depuis il a fait le même travail sur le Prométhée d'Eschyle. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GARD (Le Pont du) *p.* 37 *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* douze, *lisez* onze.

P. 38. *col.* 1. Avant GARDE DES SCEAUX, *mettez* ce qui suit.

GARDE DU FRAXINET ou DU FREINET. *Voyez* FRAXINET.

P. 39. *col.* 2. Avant GARDIA, *mettez* l'article qui suit.

GARDES DE LA MARINE, DE L'ETENDART & DU PAVILLON. Le feu Roi Louïs XIV ayant créé, en 1682, six Compagnies de Cadets, pour 600 Gentilshommes afin d'y être élevez & instruits dans les exercices militaires, & dans les arts convenables à leur naissance, & aux vues qu'on avoit sur eux, M. de Seignelay proposa à sa Majesté d'établir sur ce modéle des Compagnies de Gardes de la Marine pour la jeune Noblesse qui voudroit servir sur mer. Cette proposition fut goûtée & suivie, & pour affermir ce nouveau Corps on suivit les mêmes loix, qu'observoient les Cajacs qui avoient été supprimez. On fit en même tems pour les galéres une Compagnie particuliére de GARDES DE L'ETENDART. Tous ensemble, ceux de la Marine & de l'Etendart, étoient au nombre de 800. On doit regarder ces Compagnies des Gardes de la Marine comme un Séminaire d'Officiers. Le Roi entretient, pour instruire les Gardes de la Marine, des Maîtres à écrire & à dessiner: on leur enseigne les Mathématiques, les Fortifications, & l'Hydrographie. Ils ont des Maîtres d'escrime & à danser: on leur apprend l'exercice du mousquet, & toutes les révolutions militaires; ils étudient la construction des vaisseaux & la proportion de toutes les piéces qui les composent: on les dresse à connoître les bonnes & les mauvaises qualitez des munitions destinées pour les embarquemens. Louïs XV aujourd'hui régnant, par son Ordonnance du 18 novembre 1716, voulant illustrer davantage la charge de grand Amiral de France, a mis sur pié une Compagnie de 80 GARDES DU PAVILLON-AMIRAL, tirez des trois Compagnies des Gar-

Gardes de la Marine, départis dans les trois ports dont on a parlé. Les nouveaux Gardes sont destinez pour s'embarquer avec l'Amiral qui en fixe le nombre à son gré. En mer ils font la garde à la porte de sa chambre, & sur terre dans ses appartemens. Ils ont des Officiers comme les Gardes de la Marine. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 41. *col.* 1. Avant GARIS, *mettez* l'article qui suit.

*GARIN LE LOHE'RANS ou LE LORRAIN. C'est le nom du plus ancien Roman que nous ayons en Langue Romande, ou vulgaire Françoise. L'Auteur vivoit en 1150, sous le régne de Louïs *le Jeune*, bisayeul de saint Louïs. Le Poëte y chante en vers les beaux faits de Heruis, Duc de Metz, fils du Duc Pierre, & pére de Garin ou Guérin le Lohérans, aussi Duc de Metz & de Brabant, & de Bégue Comte de Château-Bélin. L'Auteur suppose que ces Princes vivoient sous les régnes de Pepin & de Charles *Martel*, & en raconte beaucoup d'avantures fabuleuses. La plupart des Historiens de Lorraine le citent cependant comme une Histoire véritable, au moins quant au fonds; car il est impossible de soutenir toutes les Histoires qu'il annonce. L'Auteur n'a aucune teinture de la vérité de l'Histoire, ni des vrayes Généalogies. Il péche à tout moment contre la Chronologie & la Géographie, il est étonnant que tant d'Historiens en parlent avec éloge.

GARLANDE, famille, *p.* 41. *col.* 2. N. IV. GUILLAUME de Garlande, *l. dern. au lieu de* mariée à *N.* . . *lisez* mére de *Hugues*

N. II. GILBERT de Garlande, *l.* 3 & 4. *au lieu de* Baudemont, *lisez* Baudement

N. IV. ANSEAU de Garlande, *l.* 2. après le mot *Rance*, *ajoûtez* Dame du Mênil

L. dern. effacez Adam.

N. VIII. JEAN de Garlande, *p.* 42. *col.* 1. *l.* 9 & 10. au lieu de 1. *Philippe*, &c. jusqu'au mot *Ongest*, lisez 1. *Albert* de Narcey: 2. *Dreux* de Roye, Seigneur de Germigny: 3. *Roques*, Seigneur de Hangest & d'Avesnecourt

GARLANDE (Jean de) *l.* 2. après 1041, *ajoûtez*, étoit Grammairien, Chymiste, Mathématicien & Théologien. Il

L. 3. au lieu de *Ecclesiæ*, lisez *quæ sunt in Ecclesia*; le même Ouvrage en vers hexamétres Latins; *Scholarium Morale*; *De Accentu*.

GARNIER, *col.* 2. *n.* 2. *l.* 7. après le mot *Clairvaux*, *ajoûtez* & compila un vieux Glossaire Latin.

GARNIER (Robert) *l.* 23. après le mot *Cordeliers*, *ajoûtez*. Mais sa mort ne peut être arrivée qu'après l'an 1595, puisque La Frênaye-Vauquelin lui dédia cette même année une de ses Satires.

L. 29. au lieu de *Bradamant*, lisez *Bradamante*.

Dans la même ligne au lieu de *la Sedechie ou les Juives*, lisez Sédécias ou les Juifs; & une neuviéme Tragédie imprimée séparement; *L'Hymne de la Monarchie*; *Recueil de Poësies* *

P. 43. *col.* 1. Avant GARON, *mettez* l'article qui suit.

* GARNIER (Nicolas) Sieur de Montfuron, Abbé de Valsainte ou Vausainte Ordre de Cîteaux au diocése d'Apt, étoit de la ville d'Aix en Provence, & fit imprimer un Recueil de ses vers en 1633, *in octavo*. Supplément de Paris, dans l'article GARNIER (Robert)

P. 44. *col.* 1. Avant GARZONI (Thomas) *mettez* l'article qui suit.

*GARZONI (Fabritio) Docteur en Philosophie & en Médecine, succéda à Cardan dans la premiére Chaire en Médecine à Bologne, & la remplit avec beaucoup de distinction. Il a fait un Ouvrage *de Rebus Ripanis*, qui est estimé: ses Leçons de Médecine qu'on étudioit avec soin, sont encore manuscrites. Il est mort le 18 d'avril 1574. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GASCOIN (Jean) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* Jean, *lisez* Thomas

L. 4. après le mot *Jerôme*, *ajoûtez*, un Dictionnaire Théologique en Latin; Un Traité des Indulgences; & quelques Notes sur les Pseaumes.

Avant GASPE'SIE, *mettez* l'article qui suit.

* GASPARO, Grammairien de Vérone, enseigna à Rome dans le XV siécle. Alde Manuce apprit de lui la Langue Latine, & par reconnoissance il lui dédia son Théocrite. Gasparo a écrit l'Histoire du Pape Paul II, & de ce qui s'est passé de plus considérable sous son Pontificat. A la Minerve de Rome l'on conserve aussi une Explication manuscrite des Satires de Juvénal. M. Maffei en fait beaucoup de cas. * *Voyez* ce que ce Savant dit de Gasparo, dans sa *Verona Illustrata*, *degli Scritori Veronesi*, *l.* 3.

P. 45. *col.* 1. *l.* 13 & 14. *au lieu de* 1656, *lisez* 1655; & *au lieu de* de 65 ans, *lisez* d'environ 64 ans.

GAULMIN (Gilbert) *p.* 53. *col.* 2. *l.* 14. après le mot *Callisthéne*, *ajoûtez*. On a encore de lui en Latin des Epigrammes, des Odes, des Hymnes, & une Tragédie intitulée *Iphigénie*, & qui n'a pas été imprimée.

P. 54. *col.* 1. *l.* 45. après le mot *Dieu*, *ajoûtez*. M. Marchetti, *Vie de Jean-Batiste Gault*.

GAUTHIER DE CONSTANTIIS, *p.* 56. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* Lierbert, *lisez* Letbert.

GAUTIER DE TE'ROUANNE. *Ajoûtez* à la fin. C'est peut-être le même que celui qui cy-dessous est appellé GAUTIER le Chancelier

P. 57. *col.* 1. Avant GAUVER, *mettez* l'article qui suit.

*GAUTRUCHE (Pierre) né à Orléans l'an 1602, se fit Jésuite en 1624, & pendant 57 ans qu'il en porta l'habit, c'est à dire, jusqu'à sa mort, il se montra toûjours très-attaché à sa Congrégation, & fort zéle pour ses sentimens & sa conduite. Il a enrichi la République des Lettres de différens Ouvrages, principalement sur les Humanitez. Il a enseigné à Caen la Philosophie, la Théologie & les Mathématiques. Son meilleur Ouvrage est son *Histoire Poëtique*, qui n'est néanmoins qu'un petit volume, & qui n'est bon que pour des Commençans. Son *Histoire sainte, avec l'Explication des Points controversez de la Religion*, étoit son Ouvrage favori. Le Pere Gautruche est mort à Caen, le 30 mai 1681, dans la 79 année de son âge.

GAZA (Théodore de) *col.* 2. *l.* 1. *effacez* de

L. 9. *au lieu de* &c. *mettez* & mit en Grec le Traité de Cicéron *de Senectute*; & le Songe de Scipion du même.

L. 10. *au lieu de* un Traité des mois, *lisez* un Traité Latin des mois Grecs.

GE'BER, Philosophe, *p.* 59. *col.* 1. *l.* 18. après 1533, *ajoûtez*. Golius a traduit plusieurs de ses Ouvrages d'Arabe en Latin.

GE'LASE DE CYZIQUE, *p.* 62. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* Balphor, *lisez* Belforêt

GELLI (Jean-Batiste) *p.* 63. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *couture*, *ajoûtez* cette parenthése (il étoit Chaussetier ou Tailleur)

L. 5 & 6. M. De Thou dit là que Gelli fut second Fondateur de l'Académie *de gli Umidi* de Florence, formée en 1540; mais il se trompe, car Gelli y fut simplement aggrégé quelque tems après cette année.

L. 11 & 12. après le mot *étudié*, *ajoûtez*, & en ce qu'il dit que ce Florentin fut le second Fondateur de l'Académie de Florence, à laquelle il fut seulement aggrégé quelque tems après l'an 1540.

L. 15. *au lieu de* Cordonnier, *lisez* Chaussetier ou Tailleur.

Dans la même ligne, *effacez* qui étoit de la même profession

P. 64. *col.* 2. Avant GE'MINUS, famille Romaine, *mettez* l'article qui suit.

*GE'MINIUS, savant Gaulois, que l'on croit né à Lyon ou dans le Lyonnois, & qui faisoit sa résidence ordinaire à Lyon, florissoit à la fin du premier siécle de l'Eglise, & au commencement du second; mais il étoit Payen, & grand ami de Pline *le Jeune*, parmi les lettres duquel on en trouve plusieurs qui lui sont addressées.

GEMMA (Reinier) *p.* 65. *col.* 1. *l.* 17. après le mot *suivant*, *ajoûtez* ce qui suit. Melchior Adam & Manget disent que Gemma mourut de la peste, & le dernier ajoûte que ce fut en 1558.

L. 26. après le mot *liber*, ajoûtez *Consilia quædam de Artitbride*

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* dureté, *lisez* durée.

GE'NE'BRARD (Gilbert) *l.* 11. *au lieu de* 1578, *lisez* 1576

L. 17. *au lieu de* 1391, *lisez* 1591.

P. 66. *col.* 1. Avant GE'NE'BAUD, *mettez* l'article qui suit.

* GENDRE (Louïs Le) ayant été connu de bonne heure de M. de Harlay, Archevêque de Rouen, puis de Paris, fut comblé de bienfaits par ce Prélat, qui le nomma en 1690 à un Canonicat de l'église métropolitaine de Paris: il lui en témoigna sa reconnoissance par deux Eloges. En 1718, il publia une Histoire de France complette, finissant à la mort de Louïs XIII, en trois volumes *in folio*, & en sept volumes, *in douze* à Paris. Il avoit donné en 1712 un livre intitulé *Mœurs & Coutumes des François dans les differens tems de la Monarchie*. On a aussi de lui *la Vie du Cardinal d'Amboise*. En 1723, il fut nommé Sous-Chantre de l'église métropolitaine de Paris; & en 1724, Abbé de Notre-Dame de Claire-Fontaine. Il est mort à Paris le premier de février 1733, âgé de 78 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 67. *col.* 1. N. XVII. FRANÇOIS de Wignerod, *lisez* de Vignerot

N. XVIII. *l.* 1. ARMAND-JEAN de Wignerod, *lisez* de Vignerot

P. 69. *col.* 1. Avant GENESTE, *mettez* l'article qui suit.

* GENEST (Charles-Claude) Parisien, Abbé de Saint-Vilmer, Aumonier de Madame la Duchesse d'Orléans, Sécretaire des Commandemens de M. le Duc du Maine, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, fut bon Poëte & bon Philosophe. Comme Poëte, il a donné au Public trois Tragédies, savoir *Zénolide*, Princesse de Sparte, *Pénélope* & *Joseph*; *des Odes*; *des Epitres*. Ajoûtez à cela une *Dissertation* en prose *sur la Pastorale*. Comme Philosophe, il est Auteur de deux Ouvrages dont l'un est intitulé *Principes de Philosophie ou Preuves naturelles de l'Existence de Dieu & de l'immortalité de l'ame*, en vers François; & l'autre est une lettre dans laquelle il parle de la même matiére. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GENET (François) *p.* 69. *col.* 1. *l.* 27. *au lieu de* Vérone, *lisez* Vergne.

P. 71. *col.* 1. *l.* 32. au lieu de *Giséle*, lisez *Berthe*.

L. 33. *au lieu de* dans un titre de l'Eglise de Genéve, *lisez* dans une lettre de Renaud, Comte de Porcéan.

GUILLAUME II. *l.* 1. après le mot *Ebal*, *ajoûtez* ou Ebles.

L. 3. après le mot *Tour*, *ajoûtez* Du Pin.

RODOLPHE. *l.* 1. *au lieu de* vécut jusques en 1285, *lisez* étoit mort avant 1275.

AIMOIN II. *l.* 3. au lieu de *Contesson*, lisez *Contesson*

GUILLAUME III. *l.* 3. *effacez* 1.

L. 4. *effacez* 2. *Emeraude*, &c. jusqu'au mot *lit* de la ligne suivante, & *mettez ensuite* dont

L. 5. *effacez* & 2. &c. jusqu'au mot *fait* de la ligne suivante, & *mettez* à la place ce qui suit. Il eut un fils *naturel* nommé PIERRE.

Col. 2. *l.* 3. *au lieu de* VIII, *lisez* VII,

L. 4. *au lieu de* III, *lisez* IV.

L. 6. *au lieu de* avant lequel il mourut sans postérité, vers l'an 1366, *lisez*, auquel il succéda dans le Comté de Genéve, & mourut sans alliance depuis le 30 août 1367.

L. 10. après le mot *mort*, *ajoûtez* peu après le 23 mars 1393.

L. 11. après le mot *Challon*, *ajoûtez* II. du nom
L. 12. après le mot *Humbert*, *ajoûtez* VII. du nom
L. 13. après le mot *Baux*, *ajoûtez* IV. du nom
L. 13 & 14. *au lieu de* point de postérité, *lisez* qu'une fille
L. 16. au lieu de *Aimeri*, lisez *Aimeric*, VII. du nom
ROBERT, *p.* 71. *col.* 2. *ajoûtez* de Genéve
Quant à la branche &c. *l.* 1. après le mot *Pierre*, *ajoûtez* bâtard
L. 2. *au lieu de* l'un des fils, *lisez*, fils naturel
Dans la même ligne après le mot *nom*, *ajoûtez* & d'Emeraude de La Fraffe, Dame de Montjoye, sa Maîtresse
L. 3. après les mots *fils de*, *ajoûtez* ce
L. 4. *au lieu de* Montforchet, *lisez* Montforché
L. 5. *au lieu de* de Laix, *lisez* d'Aix; & *au lieu de* Matigny, *lisez* Marigny
L. 5 & 6. *au lieu de* d'Espagny, *lisez* d'Espagnes
L. 10. *au lieu de* &c. fut Grand-Maître d'Hôtel de, *lisez* fut Chambellan du Duc de
L. 11. *effacez*. Après l'an 1440.
L. 12. *au lieu de* Savoye, *lisez* Genéve
L. 13. après le mot *Ordre*, *ajoûtez*. Il testa en 1496 & 1501
L. 14. *effacez*. Aprés l'an 1465.
L. 26. *au lieu de* & d'Ivrée, *lisez* & du Comté d'Ivrée
L. 36. *au lieu de* & vivoit en 1654, *lisez* & mourut sans postérité en 1663.
P. 72. *col.* 2. Avant GENGA, *mettez* l'article qui suit.

* GENEVOIX, est le nom d'une Maison ancienne& très-qualifiée de Bar-sur-Aube, en Champagne, dont les Seigneurs sont qualifiez Chevaliers, Seigneurs, Vicomtes de Rochefort. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GENS d'ARMES, *p.* 74. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* sont, *lisez* étoient autrefois; & dans la même ligne *au lieu de* peuvent, *lisez* pouvoient
L. 12. *au lieu de* peuvent, *lisez* pouvoient.

GE'OFROY, I. de ce nom, Comte de Bretagne, *p.* 77. *col.* 2. *l.* 4 *au lieu de* Livré, *lisez* Liwé
Dans la même ligne, *au lieu de* allant à Rome, *lisez* à son retour de Rome
L. 6. *au lieu de* II, *lisez* III; & au lieu de *de*, lisez *Le*.

GE'OFROY ou JOFRIDI (Jean) *l.* 3. *au lieu de* S. Denys en France, *lisez* S. Pierre de Luxeuil.

GE'OFROY ou GODEFROY de VITERBE, *p.* 79. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Henri IV, *lisez* Henri VI.
L. 7. *effacez* de voyages
Col. 2. Avant GE'OLE, *mettez* ce qui suit.
En 1726, au précédent a succédé Philippe *Buache*, reçu en 1730 à l'Académie des Sciences de Paris.
Avant GEORGE, Proconsul, *mettez* l'article qui suit.

* GE'OME'TRIE, Science qui enseigne à mesurer la superficie ou la matiére en toutes ses dimensions, longueur, largeur & hauteur. Elle est maintenant le fondement de toutes les Mathématiques. Les Auteurs anciens qui en ont fait des Traitez excellens, sont Archiméde, Euclide, Diophante, Pappus, Apollonius & plusieurs autres. Le siécle dernier & celui-ci ont été féconds en excellens Géométres, tels que Galilée, Stévin, Snellius, Torricelli, Viviani, Roberval, Paschal, Bouilland, Huygens, Midorge, Fermat, Wallis, Bachet, Grégoire de S. Vincent, le Marquis de l'Hopital, Descartes, Du Laurens, le Pére de Challes Jésuite, Picard, Mariotte, La Hire, le Pére Prestet de l'Oratoire, &c.. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

GEORGE de TRE'BISONDE, *p.* 85. *col.* 1. *l.* 11. après les mots *On dit*, *ajoûtez*, mais sans fondement,

GE'RAR & GE'RARE. *Voyez* GUE'RAR, *p.* 87. *col.* 2. *au lieu de* cela, *lisez* GE'RAR & GUE'RAR. *Voyez* GE'RARE.

GE'RARD, premier Abbé de Brogne, *p.* 89. *col.* 1. *n.* 5. *l.* 2. *au lieu de* 917, *lisez* 928.
L. 7. *au lieu de* en 1118, *lisez* depuis l'an 1121

GE'RARD, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 1. au lieu de, dit *de Blois*, lisez, dit *de Blaye*, *de Blavia*; & après *natif*, *ajoûtez* du diocése
L. 6. *au lieu de* IV, *lisez* V

GE'RARD (Jean) *p.* 90. *col.* 1. *l.* 10, après le mot *Apocalypse*, *ajoûtez*; le *Patrologue*, où il est traité de la Vie & des Ouvrages des Auteurs qui ont vécu dans le tems de l'Eglise Primitive

GERBAIS (Jean) *col.* 2. *l.* 8. après le mot *Lombès*, *ajoûtez*, mort
L. 14. après le mot *province*, *ajoûtez*; mais cet Ecrit déplut à la Cour de Rome qui en condamna la doctrine par un Bref, de sorte qu'il fut obligé d'en donner une seconde édition avec des corrections
L. 19. *au lieu de* quelques Traitez François, *lisez* trois Lettres Françoises.
L. 20, après le mot *Evêques*, *ajoûtez* une Lettre; & après le mot *femmes*, *ajoûtez*; une autre Lettre

GERBEL (Nicolas) *p.* 91. *col.* 1. *l.* 3. après le mot *Histoire*, *ajoutez* ou, selon M. Colomiez, en Droit

GERBERON (Gabriel) *l.* 26. *au lieu de* du Roi d'Espagne, *lisez* de l'Archevêque de Malines

GERMAIN, Abbé de Grandfel, *p.* 94. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de* &, *lisez* & en s'en retournant il: dans la même ligne après 666, *mettez* ou plus probablement en 650 ou même en 645
P. 98. *col.* 2. GE'SALRIC ou GISALRIC, *ajoûtez* & mieux GE'SALIC.

GESNER (Conrad) *p.* 99. *col.* 2. *l.* 31. au lieu de *tome* 7, lisez *tome* 17.
L. 56. *au lieu de* le troisiéme de décembre, *lisez* le 13 décembre selon les uns & le 22 selon les autres.
P. 100. *col.* 2. Avant GE'TA, *mettez* l'article qui suit.

* GESURES (Dom François) né en 1657, après avoir fait ses études entra dans la Congrégation de S. Maur, où il régenta pendant plusieurs années la Théologie avec applaudissement. En 1700, il donna le livre intitulé *Defensio Arnaldina*, pour démontrer que l'analyse du livre de S. Augustin de la correction & de la Grace, laquelle est de M. Arnaud, ne contenoit rien que de très-catholique. Il est mort le 13 mai 1705. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GIANCOLET, *p.* 104. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* de Monpicé, *lisez* de Brie

GIBELIN, *col.* 2. *n.* 2. *l.* 2. *au lieu de* vers l'an 1000 après Richard, *lisez* vers l'an 1080 après Aicard.
L. 4. *effacez* ou plutôt de Lyon

GIGAULT, *p.* 106. *col.* 2. *l.* 2. &c. *au lieu de* Bellefond, *lisez* par tout Bellefonds.
N. III. JEAN Gigault, *l.* 7. *au lieu de* Barandin, *lisez* Baraudin
L. 2. après le mot *ans*, ajoûtez 5. *Laurence* Gigault de Bellefonds, Abbesse des Bénédictins, dites *de Bellefonds* à Rouen, morte le 31 octobre 1682, âgée de 72 ans; 6. *Eléonor* Gigault de Bellefonds de Sainte-Marie, Abbesse de Montivilliers en 1662; & 7.
N. VII. BERNARDIN Gigault, *p.* 107. *col.* 1. *l.* 15. *au lieu de* Fays, *lisez* Fay
N. VIII. LOUÏS-CHARLES-BERNARDIN Gigault, *l.* 5. au lieu de *N.* . . lisez *Anne-Magdeleine*
L. 6. *au lieu de* d'Ervilly, *lisez* d'Ecquevilly.

GILBERT, dit de HOLLANDIA, *p.* 108. *col.* 1. *l.* 11. *au lieu de* & par, *lisez* & celle de
Col. 2. NB. Le Supplément de Paris 1735, *p.* 41. *col.* 1. dans l'article de GILBERT (Gabriel) *l.* 2. dit *Catherine* de Suéde, au lieu de *Christine*.

GILLES (Pierre) *p.* 110. *col.* 2. *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

GILLES (Pierre) naquit à Albi vers la fin du XVI siécle, & se rendit très-habile dans la connoissance des Langues Gréque & Latine, & dans celle de la Philosophie & de l'Histoire naturelle. Cependant s'arrachant tout d'un coup à la tranquillité du cabinet, il se livra assez longtems à la passion de voyager. Mais il rendit ses voyages utiles par ses recherches, & par son application à tout examiner. Il visita d'abord les côtes de la Provence, & ensuite celles de l'Italie. A Venise, il se lia d'amitié avec Lazare Baïf, Abbé de Charroux, alors Ambassadeur de France auprès de la République. Pierre Gilles alla ensuite à Naples où il demeura un mois. De retour en France, il passa quelque tems en Rouergue auprès de George d'Armagnac, Evêque de Rhodès son protecteur, depuis Cardinal, qui l'engagea à composer ses seize livres de la Nature des Animaux. François I l'envoya dans le Levant; mais ce Prince ne lui fit pas toucher un sou pendant tout le tems qu'il demeura dans le Levant. Pierre Gilles ne partit pour l'Orient qu'après l'an 1533, & il en revint en 1550. Mais M. de Thou ajoûte qu'il vit la plus grande partie de l'Afrique: cela peut être, mais Pierre Gilles n'en dit rien dans ses Ouvrages. Quoiqu'il en soit, le défaut d'argent rendit ses voyages fort peu commodes. Il dit même dans une de ses lettres, datée d'Alep le deuxiéme d'avril 1549, qu'après la mort de François I, arrivée en 1547, il s'étoit trouvé dans la nécessité de s'enrôler dans les troupes de Soliman II, Empereur des Turcs, pour subsister. Pierre Gilles ne revint pas par mer, mais à la suite de M. d'Aramont, Ambassadeur du Roi de France à Constantinople, qui fit le voyage par terre, & passa par la Romanie, la Macédoine, la Bulgarie, la Moravie, la Servie, &c. Ce retour est de l'an 1550. Pierre Gilles se retira à Rome auprès du Cardinal d'Armagnac qui y étoit alors chargé des affaires de France, & il y mourut en 1555, au commencement, âgé de 65 ans. Ses Ouvrages imprimez sont, *Demetrii Constantinopolitani de Re Accipitraria liber*, *Græce & Latine*, dans les *Accipitrariæ Rei Scriptores*, donnez par Nicolas Rigault à Paris en 1612 *in quarto*, & avec *l'Histoire des Animaux d'Elien* en 1562, *in octavo*, à Lyon; *Theodoreti Cyrensis Episcopi Commentarii in duodecim Prophetas minores*, en Latin 1533, *in octavo*, & dans l'édition des Oeuvres de Théodoret par le Pére Sirmond Jésuite; *Laurentii Vallensis Historiarum Ferdinandi Regis Arragoniæ libri tres* 1521, *in quarto*; deux Discours Latins où il tâche de persuader à l'Empereur Charles-*Quint* que le Roi de France pris à la guerre devoit être renvoyé *gratis*; Traité *de Vi & Natura Animalium*; *Elephanti Descriptio*, avec quelques lettres, &c. à Lyon 1562; *De Bosphoro Thracio*, *libri tres*, en 1561, & plusieurs fois depuis; *De Topographia Constantinopoleos*, *& de illius Antiquitatibus libri quatuor*, à Lyon, 1562, & plusieurs fois depuis. Ce fut Antoine Gilles, son neveu, qui procura les éditions de ces deux derniers Ouvrages. Pierre Belon, du Mans, Sécretaire de Pierre Gilles, a été accusé d'avoir pillé ses Manuscrits & d'en avoir beaucoup profité dans ses propres Ouvrages sans en faire honneur à celui dont il n'étoit, dit-on, que le Plagiaire. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant GILLIS, *mettez* les deux articles qui suivent.

* GILLET (Héléne) fille de PIERRE Gillet, Châtelain royal de Bourg en Bresse, au commencement du XVII siécle. Cette fille ayant été convaincue de grossesse, & d'avoir fait mourir son fruit, fut condamnée à perdre la tête par Arrêt du Parlement de Dijon. Le Bourreau mal-habile, la frappa à l'épaule gauche, & au second coup ne lui fit qu'une legére blessure. Cette seconde faute excitant les murmures du peuple, il fut obligé de fuir, mais sa femme qui étoit aussi sur l'échafaut voulant réparer la faute de son mari, fit ses efforts pour étrangler Héléne Gillet, & ne put y réüssir. Autres plaintes du peuple, qui se révolte: chacun s'arme de pierres, les jette sur la femme du Bourreau, & sur son mari, & l'un & l'autre en sont accablez. Héléne, qui étoit encore pleine de vie, fut menée chez un Chirur-

furgien, à qui le Magistrat permit de la panser, & le Roi lui accorda sa grace en faveur du mariage de la Princesse Henriette. Le célébre Charles Fevret, Avocat au Parlement de Dijon, présenta à ce Parlement les lettres de grace, & prononça à cette occasion un fort beau Discours que l'on peut voir dans le tome dixiéme du *Mercure François* de 1625, *p.* 535. * *Voyez Vie de Fevret par* l'Abbé Papillon dans les *Memoires de Litterature* du Pére Desmolets, *tome* 2. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 2. dans l'article de Charles Fevret, *p.* 292 & 293.

* GILLET (François-Pierre) Avocat au Parlement de Paris, né à Lyon le huitiéme de juillet 1648, & mort à Paris, le 23 octobre 1720, a fait honneur au Barreau par ses Plaidoyers, & à la République des Lettres par ses Traductions. Celles qu'il a données des quatre Catilinaires de Cicéron, des Oraisons pour Célius & pour Milon, & de la seconde Philippique, ont été fort goûtées. L'on trouve dans les 24 Plaidoyers, Factums ou Mémoires que nous avons de lui, de l'Eloquence jointe à une noble simplicité. On a recueilli ces morceaux en deux volumes *in quarto* à Paris en 1718, chez J. Martin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GILOT (Jacques) *p.* 111. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *Masson*, ajoûtez *Instructions & Lettres missives sur le Concile de Trente*, en 1607, *in octavo*

GIRALDI (Lilio Grégorio) *p.* 114. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Bâle, *lisez* Leyde en 1696. Les Remarques de M. Colomiez sur le Traité des Poëtes de cet Auteur, n'ont paru que dans cette édition.

L. 13. L'Auteur est mort le 15 janvier 1709.

Col. 2. Avant GIRAUD, *n.* 1. *mettez* l'article qui suit.

*GIRARDON (François) célébre Sculpteur & Architecte, né à Troyes en Champagne en 1627, fut élevé par Laurent Maniére. Après s'être perfectionné auprès de François Anguier, il se fit une grande réputation par les beaux ouvrages de sculpture, ausquels il travailla à Versailles pour le Roi Louïs XIV. Sa Majesté l'envoya à Rome avec une pension de mille écus, & depuis son retour il a toûjours travaillé par son ordre pour les maisons royales & pour les jardins de Versailles & de Trianon. Il fut reçu à l'Académie de Peinture & de Sculpture en 1657; il y fut Professeur en 1659; Adjoint du Recteur en 1672; Recteur en 1674, & Chancelier en 1695. Quand M. Le Brun fut mort, Louïs XIV donna à M. Girardon la charge d'Inspecteur général de tous les Ouvrages de Sculpture. Le Mausolée du Cardinal de Richelieu dans l'église de Sorbonne est son ouvrage. La statue équestre de Louïs le Grand qui est à la place de Vendôme, où la statue & le cheval sont d'un seul jet, passe pour son chef-d'œuvre. Il est mort le premier septembre 1715, âgé de 88 ans. Il avoit épousé Catherine Du Chemin qui s'est rendue célébre dans l'art de peindre des fleurs lequel elle avoit appris de l'illustre Botson. Elle fut honorée d'une place à l'Académie de Peinture, & mourut en 1698. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GIRON, *p.* 115. *col.* 1. N. I. Martin Vasquès, *l.* 6. au lieu de *Béatrix* lisez *Genévre*.

N. III. Jean Pachéco, *l.* 4. *au lieu de* 1472, *lisez* 1471

N. V. Jean Pachéco, *l.* 2. au lieu de *Anne*, lisez *Marie*

N. VIII. Alfonse Tellès-Giron, *l.* 4. *au lieu de* Alvarédo, *lisez* Alvarado

N. XI. Jean-François Pacheco, *l.* 2. *au lieu de* 1649, *lisez* 1648.

Col. 2. N. XII. Emmanuel-Gaspard Giron, *l.* 3. au lieu de *N*.... Comte d'Oropésa, lisez *Emmanuel-Joachim-Alvarès* de Portugal-Tolédé, Comte d'Oropésa, & d'*Isabelle* Pachéco d'Aragon-Vélasco.

N. IV. Alphonse Tellès-Giron, *l.* 4 & 5. *au lieu de* Pédrana, *lisez* Pédraza.

N. VII. Jean Tellès-Giron, *l.* 2. *au lieu de* IV, *lisez* VI.

P. 116. *col.* 1. Avant GIRONNE, *mettez* l'article qui suit.

* GIRONDE, nom de deux familles nobles, connues l'une en Auvergne & l'autre en Guienne. Elles portent les mêmes armes. Ceux qui sont appellez de ce nom dans ces deux familles, se reconnoissent pour parens & comme sortis d'une même souche; mais on n'a pu jusqu'à présent recouvrer des titres suffisans pour les joindre ensemble.

P. 118. *col.* 1. Avant GISÈLE, épouse de l'Empereur Conrad II, *mettez* l'article qui suit.

GISÈLE, sœur de Charlemagne, fut Abbesse de Chelles, & mourut l'an 810. Cet Empereur eut aussi une fille de ce nom. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GISELIN (Victor) *p.* 118. *col.* 1. *l.* 1. après 1543, *ajoûtez* selon Valére André, ou en 1549 selon d'autres.

L. 14. NB. Il est dit *l.* 4. que Giselin mourut en 1591. Cela étant, il ne pouvoit avoir que 42 ans, selon ceux qui placent sa naissance en l'an 1549, ou que 48 selon ceux qui la mettent en 1543. Cependant M. de Thou, au rapport de M. Teissier, lui donne 60 ans de vie

P. 118. *col.* 2. Avant GIUDICE (Batiste del) *mettez* l'article qui suit.

* GIUDICE, famille ancienne & illustre, originaire de Gênes, s'est établie à Naples dans le milieu du XV siécle, & y a été inscrite au nombre des familles nobles du Siége de Capoue. Cette famille étoit déja en considération à Gênes dans le XII siécle

GLABER (Radulphe) *p.* 119. *col.* 2. *l.* 1. après le mot *Radulphe*, *ajoûtez* ou Rodolphe.

GLAUCUS, Roi des Messéniens, *p.* 123. *col.* 2. *au lieu de* Egyptus, *lisez* Epytus. NB. *Le Supplément de Paris dit à la fin de cet article.* C'est tout ce qu'il étoit capable de faire sous la connoissance de Jesus-Christ, *au lieu de dire* sans la connoissance de Jesus Christ.

GLICAS (Michel) *p.* 124. *col.* 1. *l.* 2. après 1250, *ajoûtez* ou selon Léon Allatius, dans le XV siécle vers l'an 1450.

GLORIÉRI (César) *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* parent, *lisez* fils naturel. A la fin *ajoûtez* ce qui suit. *Gloriéri* est l'anagramme de *Grollier*. *Voyez* GROLLIER (Jean)

GODEAU (Antoine) NB. Le Supplément de Paris, *l.* 4. cite le tome huitiéme du Pére Niceron au lieu du 18.

P. 129. *col.* 1. *l.* 69. après le mot *Martyrs*, *ajoûtez* la parenthese qui suit (Cet Ouvrage n'est pas de M. Godeau Evêque, mais de M. Godeau, ancien Recteur de l'Université de Paris)

L. 71. après le mot *Formulaire*, ajoûtez *Alcinoi Alviensis Alcaica in impiam Casuistarum Apologiam; Morale Chrétienne pour l'instruction des Curez & des Prêtres du diocese de Vence.*

P. 132. *col.* 1. *l.* 53. *au lieu de* Maugin, *lisez* Mauguin

GODESCALQUE, Diacre, *l.* 5. au lieu de *Antiquitez*, lisez *Antiquæ Lectiones*

GODIS. *col.* 2. *Ajoûtez* au renvoi ce qui suit. Dans l'article de ANTOINE de GODIS, on a dit qu'il mourut vers l'an 1313. Il est mort environ deux cens après.

P. 138. *col.* 1. *l.* 22. après le mot *publique*, *ajoûtez*. Trois ans après la mort de M. de Gombaud, on imprima à Amsterdam *Traitez & Lettres de M. de Gombaud touchant la Religion.*

GOMBERVILLE (Marin Le Roi de) *l.* 1. *au lieu de* à Paris, *lisez* dans le diocése de Paris

GOMEZ DE CIUDAD RÉAL. *p.* 139. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* 80 ans, *lisez* 50 ans.

L. 23. *au lieu de* Pic de La Mirandole, *lisez* Jean-François Pic de La Mirandole, neveu du célébre Pic de La Mirandole

GONDRIN, *p.* 141. *col.* 1. N. II. Odet, Seigneur de Pardaillan, *l.* 1. après le mot *trouva*, *ajoûtez* en 1276.

L. 8. *au lieu de* Pujos, *lisez* Pujols.

N. VI. Odet de Pardaillan, *l.* 8. *au lieu de* Laurumieu, *lisez* Larramieu

N. VI. Odet de Pardaillan, V. du nom, *l.* 3 & 4. *au lieu de* d'Eufe, *lisez* d'Eaufe.

L 5 & 6. *au lieu de* Goalard, *lisez* Goualard.

N. VII. Bertrand de Pardaillan, *l.* 4. *au lieu de* Montesquiou, *lisez* Montesquieu

L. 17. *au lieu de* du Fort, *lisez* de Dufort

L. 18. *au lieu de* Villeré, *lisez* Vilhéres

L. 20. *au lieu de* d'Arblade Comtal, *lisez* d'Arblade & de Contal

N. VIII. Pons, dit *Poncet*, *l.* 2. après le mot *tué*, *ajoûtez* l'an 1451.

L. 5. après le mot *Géraud*, *ajoûtez*, Seigneur de Fiemarcon; & *au lieu de* Pévilhs, *lisez* Peurilles.

L. 6. *effacez* Cette maison, &c. jusqu'au mot *Castille*, *l.* 8.

N. IX. Jean de Pardaillan, *l.* 9. *au lieu de* 1483, *lisez* 1477

L. 12. après le mot *Asprémont*, *ajoûtez*, fille du Vicomte d'Orthez.

Col. 2. N. XI. Antoine de Pardaillan, *l.* 12. *au lieu de* d'Espagne-Montespan, *lisez* d'Espagne, Seigneur de Montespan.

L. 55. au lieu de *Carbon*, lisez *Corbon.*

P. 142. *col.* 1. *l.* 35 *au lieu de* de *Louise* Potdevin, morte en avril 1685, *lisez* d'*Anne* de Béon sa seconde femme

L. 42. au lieu de *Anne-Chrysante*, lisez *Anne-Corisande.*

N. XIV. Roger-Hector, *l.* 3. au lieu de *Christine*, lisez *Marie-Christine.*

N. XVI. Louïs-Antoine de Pardaillan, *l.* 12. au lieu de *Balthazar*, lisez *Gabriel-François-Balthazar.*

L. 13. après le mot *Roi*, *ajoûtez* de l'article N. XVIII. *l.* 7. *depuis* mort le, &c., jusques à 1719. *col.* 2. *l.* 2.

L. 16. *au lieu de* 1724, *lisez* 1725, & *ajoûtez*, reçu l'un des Quarante de l'Académie Françoise le 30 juin de la même année, mort le deuxiéme novembre 1733, âgé d'environ 41 ans.

N. XVII. Louïs de Pardaillan, *l. dern. au lieu de* & deux autres fils, *mettez* ce qui suit; 2. *Antoine-François* de Pardaillan, Marquis d'Antin né le dixiéme novembre 1709, déclaré Vice-Amiral du Ponant le 29 avril 1731; & 3. *Charles-Hippolyte* de Pardaillan, Seigneur de Montcontour, mort en bas âge.

N. XVIII. Louïs de Pardaillan, *l.* 7. *au lieu de* mort le &c. jusqu'à 1719. *col.* 2. *l.* 2, *mettez* ce qui suit, nommée Dame du Palais de la Reine le 27 avril 1725, 1. une fille née au mois d'avril 1725; 2. *Louïs* de Pardaillan, Marquis de Gondrin né le 15 février 1727; 3. une seconde fille, née à Versailles le troisiéme octobre 1729.

GONDRIN (Louïs-Henri de) *col.* 2. *l.* 14. *au lieu de* 19, *lisez* 20

GONDY. *col.* 2. *au lieu de* GONDY, *lisez* GONDI.

NB. dans les N. V. VI. VII. VIII. IX. X. XI. XII. XIII. XIV, & XV *au lieu de* de Gondy, *lisez* simplement Gondi.

N. VIII. Simon Gondi, *p.* 143. *col.* 1. *l.* 25, *au lieu de* a cinq enfans vivans, *lisez* avoit cinq enfans vivans en 1705.

N. XI. Antoine Gondi, *l.* 7. *au lieu de* François, *lisez* Jérôme. Puis *ajoûtez* ce qui suit.

XII. Jérôme Gondi, né en 1471 & mort à Florence le 20 janvier 1557, laissa de *Françoise* Tornaboni, entre autres enfans, François qui suit.

N. XII. François: *au lieu de* XII *lisez* XIII: & *au lieu des* N. XIII & XIV, *lisez* XIV & XV.

N. XV. (qui doit être XVI) *l.* 5. qui est la derniére de la colomne, *effacez* Il eut aussi pour fille naturelle, &c. jusqu'à 1694, *col.* 2. *l.* 4.

N. XII. Antoine de Gondi, *col.* 2. *l.* 37 & 38. au lieu de *Nicolas* de Grillet, Seigneur de Saint-Trivier, lisez *Nicolas* Grillet, Seigneur de Pomiers & de Bessey.

L. 42. *au lieu de* en 1637 *François* de Roussélet, *lisez* en 1533 *François* Roussélet

L. 43. *au lieu de* de Roussélet, *lisez simplement* Roussélet

NB. Il faut changer l'ordre des deux derniéres filles, & dire 6. *Méraude*, &c. & 7. *Marie*, &c.

 P. 144.

P. 134. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* Bossu, *lisez* Bossut

L. 13 & 14. au lieu de 10. *Jeanne*, Religieuse au même monastére, qui succéda à sa sœur au Prieuré, lisez 10. *Magdelaine*, Religieuse au même monastére, qui après la mort de sa sœur refusa d'en être élue Prieure

P. 145. *col.* 1. Avant G O N N E S S E, *mettez* l'article qui suit.

* G O N N E L L I (Jean) surnommé *l'aveugle de Cambassi*, du nom de sa patrie, lieu proche de Volterre dans la Toscane, entra chez Pierre Tacca, Disciple de Jean de Bologne, sous lequel il fit de grands progrès dans la Sculpture. Ayant perdu la vue à l'âge de 20 ans, il sembloit qu'il ne pût plus faire usage de ses talens; cependant, ce qui paroîtra presque incroyable, il hazarda de faire des figures de terre cuite qu'il conduisit à leur perfection par le seul sentiment du tact ou du toucher. Il fit plus: il entreprit de faire de la même maniére des portraits, & en fit un très-grand nombre qui furent trouvez très ressemblans. On a vu en France celui de M. Hesselin, Contrôleur de la Chambre aux deniers, & il est fâcheux qu'un morceau aussi singulier ne s'y trouve plus, sans qu'on sache ce qu'il est devenu. Il serviroit de preuve à ce qu'on vient d'avancer. Gonnelli mourut à Rome sous le pontificat d'Urbain VIII. * *Voyez* Baldinucci, *Notizie de' Profess. del Disegno*, à Florence 1728, *in quarto*. De Piles, *Dialogue sur le Coloris*.

P. 147. *col.* 1. *Au lieu de* G O N T I E R ou G U N T H E R U S, Evêque de Bamberg, *mettez* l'article qui suit.

G O N T H I E R ou G U N T H E R U S, Evêque de Bamberg, vivoit dans le onziéme siécle. En 1064, il partit d'Allemagne pour aller à Jerusalem avec Sigefroy, Archevêque de Mayence, Othon de Ratisbonne, Guillaume d'Utrecht, & plusieurs autres personnages considérables, avec beaucoup de peuple. Toute la troupe étoit d'environ sept mille hommes. Ayant passé la Lycie, & étant entrez sur les terres des Musulmans, ils furent attaquez le 25 de mars 1065, par des Voleurs Arabes, qui les dépouillérent après en avoir blessé beaucoup. Mais une troupe de Turcs vint les arracher des mains des Arabes & forcer ceux-ci à prendre la fuite. Ils continuérent leur chemin plus heureusement, & après avoir visité les lieux saints, ils s'embarquérent sur une flote de vaisseaux Génois, abordérent à Brindes, s'arrêtérent à Rome; puis retournérent chacun chez eux. Quelques uns passérent par la Hongrie, entre autres Gontier qui y mourut la même année 1065. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

G O N Z A G U E, Maison, *p.* 146. *col.* 1. N. I. N. II. N. III. N. IV. *l.* 1. *au lieu de* premier Seigneur, & Seigneur, *lisez* Capitaine.

N. VII. Fre'de'ric de Gonzague, *l.* 11. *au lieu de* Baldo, *lisez* Ubalde.

N. VIII. François de Gonzague *l.* 36. après le mot *mariée*, *ajoûtez* 1. à *Antoine*, Seigneur de Montalte: 2.

L. 37. *au lieu de* mort, *lisez* morte.

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* 1621, *lisez* 1601.

N. XI. Charles de Gonzague-Cléves, *l.* 21. *au lieu de* le réassiégea, *lisez* réassiégea Casal

L. 35. au lieu de *Marie*, lisez *Marie-Louïse*.

N. IX. Feddinand de Gonzague, *l. dern.* au lieu de *N.* ... Caraffe, lisez *Antoine* Caraffe, Prince de Stigliano, Duc de Mondragone

P. 148. *col.* 1. N. XII. Ce'sar de Gonzague, *l.* 4. au lieu de *Vincent*, lisez *Vespasien*

N. XII. Andre' de Gonzague, *l.* 1. *ajoûtez* Comte de S. Paul

L. 3. *au lieu de* Cavanaglia, *lisez* Cavaniglia

N. XIII. Vincent de Gonzague, *l.* 10. après le mot *Ferdinand*, *ajoûtez* Duc de Guastalla, &c. né le huitiéme décembre 1687, & mort le 19 avril 1729, dans sa 43 année, sans laisser d'enfans de *Théodore* de Hesse-Darmstadt, fille de *Philippe*, Prince de Hesse-Darmstadt, & de *Marie*; *Ernestine-Joséphe* de Croy, née Duchesse de Havré, qu'il avoit épousée le 23 février 1727.

Dans la même ligne, au lieu de *Joseph-Marie*, né le 30 avril 1690, *lisez* Joseph-Marie qui suit.

L. 11. après 1680, *ajoûtez*, morte le 16 décembre 1726, dans la 47 année de son âge sans avoir été mariée

L. 12. *au lieu de* 1686, *lisez* 1675.

L. 14. après le mot *Toscane*, *ajoûtez*, restée veuve de lui sans enfans le troisiéme février 1711, sans s'être remariée depuis.

XIV. Joseph-Marie de Gonzague, Duc de Guastalla, &c. né le 20 avril 1690, épousa *Marie-Eléonore-Charlotte* de Holstein-Wiesembourg, née le 18 février 1715, seconde fille de *Léopold*, Duc de Holstein-Sunderbourg-Wiesembourg & de *Marie-Elizabeth*, née Princesse de Lichtenstein.

N. VII. Jean François de Gonzague, *l.* 8. *au lieu de* Berbenberg, *lisez* Werdenberg

N. X. Vespasien de Gonzague, *l.* 2. *au lieu de* 1521, *lisez* 1591.

P. 149. *col.* 1. N. X. Alfonse de Gonzague, *l.* 5. *au lieu de* Bassans, *lisez* Bassano.

N. XI. Camille de Gonzague, *l.* 2. *au lieu de* 1693, *lisez* 1695.

L. 4. au lieu de 1. *Richarde*, &c. jusqu'à 1702, *l.* 5. *mettez* ce qui suit; 1. une fille mariée en 1715 avec *Alderan* Cibo, dernier Duc Régent de Massa & Carrara, dont elle est restée veuve le 18 août 1731; 2. *Philippe* Gonzague, Prince de Novellare, qui étant accordé avec la fille de *Nicolas*, Marquis de Tanara mourut le 12 décembre 1728, âgé de 25 à 26 ans.

G O N Z A G U E (Louïs de) *col.* 2. *l. pén.* après le mot *mois*, *ajoûtez*. Il a été canonisé par le Pape Benoît XIII, le 31 décembre 1726.

P. 154. *col.* 2. *l.* 54 & 55. *au lieu de* de George Gordon &, *lisez* de George de Gordon & de *Henriette* Stuart, fille

L. 56. *effacez* Germain.

G O R R E V O D (Louïs de) *p.* 157. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Bresse*, *ajoûtez* & de *Jeanne* de Lariol

Col. 2. *l.* 9. au lieu de *N* ... lisez *Jacques* de Susanne

L. 14. *au lieu de* Duc, *lisez* Comte.

L. 18. après le mot *Vauxenay*, *ajoûtez*, se noya au siége de Genéve en passant un torrent. NB. ce qui suit depuis *Ce fut*, &c. jusqu'à 1632, qui est une faute *au lieu de* 1623, *l.* 21. doit être transféré après la ligne 34, après le mot *poursuivoit*

L. 21. *au lieu de* le 15 décembre 1632, *lisez* le 17 décembre 1627, deux ans après son décès.

G O R R I S (Jean de) *col.* 2. *l.* 17 *effacez* 62 ou

P. 158. *col.* 2. Avant G O S S A U, *mettez* ce qui suit.

G O S L I N. *Voyez* G A U Z L I N.

* G O S L I N G A (Sicco de) fils de Jean Goslinga & de *Fedine-Sophie* de Caminga, tous deux de la premiére noblesse de Frise, naquit à Herbaium, près de Franequer en 1664. Après quelques études domestiques où il réüssit peu par la faute d'un Précepteur malhabile qu'on lui avoit donné, il fut mis à l'Académie de Franequer où il étudia avec succès sous le célébre M. Perizonius. Il embrassa tout avec ardeur, la Littérature, la Théologie, la Jurisprudence, la Philosophie, mais sur tout l'Histoire dont il fit son étude principale. De Franequer il alla à Utrecht où il acheva de se former le goût sous le savant M. Grævius; ensuite résolu de voyager, il vint en France, où il se fit d'illustres amis, fréquenta les Savans & les bibliothéques, étudia les mœurs de la nation, les forces & les revenus du Royaume, la Politique & la conduite de la Cour. Il passa en Angleterre où il fit peu de séjour. Son dessein étoit de voir l'Italie & l'Espagne, mais les ordres de son pére le rappellérent dans sa patrie. Son mérite qui y étoit connu lui acquit une grande estime. En 1687, il entra dans la Chambre des Comptes de Frise, & s'étant dés ce moment appliqué à étudier à fond tout ce qui appartient à l'administration des Finances, de même que la constitution de la République, ses intérêts, ses alliances, ses forces, ses droits, il monta successivement aux plus grands emplois. Dès 1687, il fut Grietman, ou Grand Baillif de Franequer, après son pére, qu'il perdit cette année. Il se maria peu après avec *Jeanne-Isabelle*, Dame d'Amelande, de l'illustre Maison des Barons de Zwartzemberg. Presque aussi-tôt il entra dans le Conseil d'Etat de sa province, & depuis on le vit perpétuellement ou Député aux Etats Généraux, ou revêtu d'autres charges aussi importantes. Il n'y en eut point où il ne se fît distinguer par son amour pour la patrie, sa prudence dans les conseils, & sa fermeté dans l'exécution. Jusqu'en 1706, sa capacité supérieure ne parut que dans l'intérieur de la République, mais en 1706, & dans les années suivantes 1707, 1708, 1709, 1711, il parut à la tête des armées en qualité de l'un des Députez des Etats Généraux pour regler les opérations des campagnes conjointement avec le Prince Eugéne, & le Duc de Marlboroug. Ces deux célébres Capitaines conçurent la plus haute estime de sa personne, & se firent honneur de son amitié. A la bataille d'Oudenarde il se mit à la tête des Suisses pour charger le parti contraire qu'il mit en fuite, & la guerre eût pu être finie, si l'on eût suivi ses conseils en cette occasion, comme on les avoit suivis en tant d'autres. Depuis la fin de cette guerre, il fut successivement Plénipotentiaire à Utrecht pour la paix générale, Ambassadeur auprès de Louïs XIV, & Plénipotentiaire au Congrés de Soissons. Retiré dans sa patrie, il mourut à Franequer le 18 de septembre 1731. Au milieu de ces vastes & diverses occupations il avoit toujours cultivé les Belles Lettres, pour lesquelles il a toûjours montré beaucoup de goût. Il aimoit les Savans, il étoit doux, affable, accessible à tout le monde, généreux, bienfaisant & désintéressé. Il a laissé cinq filles, *Fédine Sophie*, *Héléne-Marie*, *Anne-Julienne*, *Dodonee-Lucie*, & *Agathe-Rixtime*. Les deux premiéres ont épousé deux Mrs de Burmania, & la quatriéme a épousé M. Unico Guillaume, Comte de Wassenaar d'Obdam, Seigneur de Twickel. * *Voyez* Pierre Wesseling, *Orat. Funeb. in memoriam Siconis de Goslinga*. Cette Oraison funébre a été prononcée, le quatriéme de décembre 1731, & imprimée la même année à Franequer. *Biblioth. Raison. des Ouvrages des Savans de l'Europe*, *tome* 8. *partie* 2. *p.* 432 & *suiv.*

G O S S E L I N (Jean) *l.* 7. *au lieu de* fort âgé, *lisez* âgé de près de cent ans.

L. 8. après le mot *siécle*, *ajoûtez* vers la fin de novembre 1604

P. 160. *col.* 1. Avant G O T T I N G E N, *mettez* l'article qui suit.

* G O T T I G N I E S (N...) Jésuite, Professeur de Mathématiques au Collége Romain, a été fort estimé en Italie dans le XVII siécle. On estime beaucoup ses *Elementa Geometriæ planæ*, parce qu'il y applanit la plus grande partie des difficultez qui rebutent ordinairement ceux qui veulent s'appliquer aux Mathématiques, & sur tout les jeunes gens. C'est dans le même dessein qu'il a donné une *Introduction Arithmetique* dont il se sert comme d'une clef, qui, jointe à celle de Géométrie, peut mettre toute sorte de personnes en état de pénétrer ce qu'il y a de plus subtil dans les Mathématiques. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

G O U F F I E R, famille, *p.* 162. *col.* 1. N. I. Jean Gouffier, *l.* 5. après le mot *etoit*, *ajoûtez* en 1381 &

NB. Le Supplément de Paris dans sa correction met 1338 pour 1381

Col. 2. *l.* 23. *au lieu de* mort, *lisez* tué à Marignan en 1515.

N. VI. Claude Gouffier, *l.* 17. après le mot *Chateignier*, *ajoûtez*, morte le 15 mars 1565

L. 18. après le mot *Reine*, *ajoûtez*, veuve de *Louis* Burgensis, premier Médecin du Roi

P. 163. *col.* 1. *l.* 14. *au lieu de* Carnezet, *lisez* Carnazet

Col. 2. *l.* 3. *au lieu de* 1563, *lisez* 1562.

N. VII.

N. VII. Henri Gouffier, *l.* 16. *au lieu de* Creuwembars, *lifez* Grewembars

L. 24. *au lieu de* Baron de Reckheim, *lifez* Libre Baron & Comte Impérial de Reckheim.

N. VIII. Henri-Marc-Antoine-Vincent Gouffier, *l.* 14. au lieu de *Magdelaine* de S. Simon & de Vaux, lifez *Anne* de S. Simon, fille d'*Ifaac*, Seigneur de Vaux

N. VIII. François Gouffier, *l.* 2. *au lieu de* 1606 Jeanne de Hauffé, *lifez* 1605, Jeanne d'Auffe

L. 7. après le mot *eut*, ajoûtez *Claude-François* Gouffier, Seigneur de Morvilliers;

L. 8. au lieu de *N.* ... lifez *Catherine-Françoife*

L. 9. au lieu de *N.* ... lifez *Adrien*

L. 10. *au lieu de* Fretot, *lifez* Frérot.

P. 164. *col.* 1. N. X. Antoine Gouffier, *l.* 4. au lieu de *N.*... lifez *Leon*

L. 5. *au lieu de* Quintzen, *lifez* Sintzheim.

L. 6. au lieu de *N.* ... lifez *Magdeleine*

N. XI. Timoléon Gouffier, *l.* 5. au lieu de *N.* ... lifez *Guillaume*

L. 6. au lieu de *N.* ... de Plouec-Tremeur, lifez *Marie-Anne* de Ploeuc Du Trimeur

L. 6 & 7. *au lieu de* 4 garçons & 2 filles, *lifez* plufieurs garçons & filles.

N. VIII. Charles-Antoine Gouffier, *l.* 6. au lieu de *N.*.. lifez *Léonard*, Comte de

L. 8. au lieu de *N.* ... lifez *Léonor*; & *au lieu de* Courteville, *lifez* Conteville

N. IX Honoré Louïs Gouffier, *l.* 4. *au lieu de* Honoré Louïs, *lifez* Charles-Antoine

L. 5. au lieu de *Charles-Antoine*, lifez *Jean-Alexandre*

L. 6. au lieu de *N.* ... lifez *Marie-Marguerite* de Brieft d'Aillies, Dame

N. X. *l.* 1. *au lieu de* Honoré-Louïs, *lifez* Charles-Antoine

L. 4. *au lieu de* 23 juin, *lifez* le 25 janvier

GOULART (Simon) *p.* 165. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 29. *au lieu de* 28, *lifez* 30

GOULU (Nicolas) *col.* 2. *l.* 7. après 1595, *ajoûtez.* M. Du Pin met la mort de Nicolas Goulu en 1598, & un autre Nicolas Goulu de la même famille, la place en 1601.

GOURDON, *p.* 166. *col.* 1. N. III. Pierre-Ricard, *l.* 17. *au lieu de* pour fille unique *lifez* deux filles, *Anne*, mariée avec *Foucaud* de Salignac, Seigneur de Magnac.

L. 20. au lieu de *Antoine* de Salagnac, & jufqu'au mot *nommee*, *l.* 23. lifez *Antoine* de Salignac, Seigneur de Vertillac, frére puîné du mari de fa fœur.

N. IV. Jean Ricard, *l.* 8. *au lieu de* Verneuil, *lifez* Vernol

N. V. Jean Ricard, III. du nom, *l. dern. au lieu de* Miziéres *lifez* Maiziéres

Col. 2. N. VII. Louïs de Gourdon, *l.* 22. *au lieu de* Luzetz, *lifez* Lazech.

N. VIII. Louïs de Gourdon, III. du nom, *l.* 9. *au lieu de* Aubert, *lifez* Jaubert

N. IX. Jean-Paul de Gourdon, *l.* 9. *au lieu de* Montenan, *lifez* Montenar

L. 14. après le mot *alliance*; *ajoûtez* 2.

L. 24. au lieu de *N.* ... lifez *François* de Leftang

L. 27. après le mot *Parlement*, *ajoûtez* de Paris.

P. 167. *col.* 1. N. V. Jacques de Genouillac, *l.* 17. *au lieu de* Archac, *lifez* Archiac

L. 19. après le mot *Lévis*, *ajoûtez* de laquelle il n'eut point d'enfans

L. 21. *au lieu de* premier, *lifez* fecond.

L. 25. *effacez* du fecond vint, & *ajoûtez* &

GOURGUES (Dominique de) *au lieu des* 14 derniéres lignes de la premiére colomne & des neuf premiéres de la feconde, *mettez* ce qui fuit.

Dominique de Gourgues, étoit fils de Jean de Gourgues, Seigneur de Gaube, & de Montlezun, qui comparut parmi les Nobles du Ban, & Arriére-ban du Mont-de-Marfan, le quatriéme mars 1537, & qui avoit été marié le 14 juillet 1527, avec *Ifabeau* Du Lau, fille de *Carbonneau* Du Lau, & de *Galienne* de Lavenat, de laquelle outre Dominique, *qui a donné lieu a cet article*, il eut encore *Jean* de Gourgues, Général des Finances du Roi de Navarre, qui ne laiffa que des filles; & *Ogier* de Gourgues, Seigneur de Montlezun, Vicomte de Juillac, Baron de Vayres, qui fut Thréforier de France, & Général des Finances à Bourdeaux, Maître d'Hôtel Ordinaire du Roi, & Confeiller en fon Confeil d'Etat & Privé. Il mourut le 20 octobre 1594, après avoir fervi dans les Finances fous cinq Rois. Il avoit été marié le 16 août 1574, avec *Finette* d'Afpremont, Dame de Rococor, laquelle tefta le cinquiéme janvier 1611, & étoit fille de *Jean* d'Afpremont, Chevalier, Seigneur & Baron de Rococor en Agénois, & de *Marguerite* de Mondenard. Il en laiffa Marc-Antoine qui fuit.

P. 168. *col.* 2. Avant GOUTHOEVE, *mettez* ce qui fuit.

GOUTHIER. *Voyez* GUTHIER.

GOUX (Le) famille, *p.* 171. *col.* 1. Il faut retrancher ce qui eft dit de fon origine, parce qu'elle eft fabuleufe, & paffer au paragraphe qui commence par Jean Le Goux, en effaçant III. du nom.

Jean Le Goux, *l.* 5. après &c. *effacez* le refte du paragraphe.

Philippe Le Goux, *l.* 3. *effacez* IV. du nom.

Jean Le Goux, *l.* 1. *effacez* IV. du nom.

L. 1 & 2. *au lieu de* premier Préfident, *lifez* Confeiller

P. 172. *col.* 2. Avant GOZZADINI, *mettez* l'article qui fuit.

* GOZZADINA (Bitifia) Dame favante, originaire de Bologne, fleuriffoit dans le XIII fiécle. Elle reçut à Bologne le Bonnet de Docteur en Droit qu'elle profeffa enfuite publiquement avec un applaudiffement univerfel. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GRACIAN (Balthazar) *p.* 174. *col.* 1. *l.* 8. après le mot *Gervaife*, *ajoûtez* & en François depuis peu par le Pére Courbeville Jéfuite.

L. 11. après le mot *fait*, *ajoûtez* & a été traduit par M. Silhouet

L. 12. après le mot *Difcreto*, *ajoûtez*, traduit depuis peu en François par le Pére Courbeville.

P. 175. *col.* 1. Avant GRÆCUS, *mettez* ce qui fuit.

GRÆCINUS. *Voyez* GRECINUS.

GRAMMONT, *p.* 177. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* le régne, *lifez* la mort

L. 6. *au lieu de* 1639, *lifez* 1629

P. 180. *col.* 1. *l.* 41. après le mot *Jérufalem*, *ajoûtez*; Une *Critique des Auteurs Ecclefiaftiques*, en deux volumes, *in douze*; Un *Commentaire Hiftorique fur le Breviaire Romain*, en deux volumes. Il avoit fait une Hiftoire abbrégée de l'Eglife de Paris, & des Vies de fes Evêques & Archevêques, dont l'impreffion a été arrêtée, à caufe des traits injurieux qui y étoient répandus contre M. le Cardinal de Noailles. M. Grancolas eft mort à Paris le premier d'août 1732.

GRAND-AUMONIER DE FRANCE, *p.* 181. *col.* 1. N. VI. *l.* 1. *au lieu de* Beaulieu, *lifez* Réaulieu de l'Ordre du Val des Ecoliers.

N. XI. *l.* 1. *au lieu de* Bruinès, *lifez* Brumès

P. 182. *col.* 1. N. XLII. *l.* 1. *au lieu de* Pierre du Caftel, natif de Langres, *lifez* Pierre du Chaftel, natif d'Archy.

L. 4. après 1551, *ajoûtez*, c'eft à dire, 1552, avant Pâques.

Col. 2. N. XIV. après le mot Guichard, *ajoûtez* Dauphin, Seigneur de Jaligny

N. XVIII. *l.* 1. *au lieu de* de Davenescourt, *lifez* d'Avenescourt

P. 183. *col.* 2. N. XXXI. *l.* 5. *au lieu de* mourut à Paris, *lifez* fut maffacré à Blois.

GRANDIER (Urbain) *p.* 184. *col.* 1. *l. dern.* de la colomne, après le mot *volantes*, *ajoûtez.* M. Duncan, Ecoffois, célébre Médecin de Saumur, & M. Jacques Boutreux, Sieur d'Eriau, Savant de la ville d'Angers, ont écrit contre cette prétendue poffeffion

P. 186. *col.* 2. Avant GRANIOLS, *mettez* l'article qui fuit.

* GRANGIER (Jean) de Châlons en Champagne, fuccéda a Théodore Marfile, dans la Chaire d'Eloquence au Collége Royal à Paris. Il a paffé pour le meilleur Orateur de fon tems, & celui qui s'exprimoit le mieux en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant GRANNUS, *mettez* l'article qui fuit.

* GRANMONT, fi célébre dans l'Hiftoire des Flibuftiers, étoit Gentilhomme, & né à Paris dans le fiécle dernier. Il perdit fon pére étant fort jeune: fa mére fe remaria, & un Officier devint amoureux de fa fœur. Granmont trouva à redire aux affiduitez de cet Officier, & le lui dit à lui même: il fut traité en petit garçon, & quoiqu'il ne fût en effet qu'un Ecolier, il mit l'épée à la main contre cet Officier, le bleffa de trois coups mortels, & obtint fa grace, à la follicitation de cet Officier même qui mourut peu de tems après de fes bleffures. Granmont entra enfuite au fervice, fe diftingua fort dans le régiment royal des vaiffeaux, & fit plufieurs campagnes fur mer où il acquit une grande réputation. Enfin ayant eu le commandement d'une frégate armée en courfe avec un cinquiéme de profit, il prit auprès de la Martinique une flûte Hollandoife qui valoit bien 400000 livres, la mena à Saint-Domingue, où il perdit au jeu, ou confuma en débauches, non feulement fa part, mais encore celle de fes Affociez, & n'ofant retourner en France, il fe fit Flibuftier. Sa bonne grace, fes maniéres honnêtes, beaucoup de defintéreffement, tout cela joint à toutes les parties d'un grand Capitaine, le diftinguérent bientôt des autres Chefs de ce Corps qui étoit alors dans fa plus grande réputation. Mais avec des qualitez qui l'auroient pu élever aux premiers honneurs de la guerre, il avoit tous les vices d'un Corfaire. Il porta la débauche des femmes & du vin aux plus grands excès, & l'irréligion jufqu'où elle peut aller. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GRANVILLE (Richard) *p.* 187. *col.* 1. *l.* 1. *effacez* Corbeil ou

L. 2. après le mot *étoit*, *ajoûtez*, dit un Auteur Anglois.

L. 6 & 8 *au lieu de* Corbeil, *lifez* Corboile

L. 45. *au lieu de* Salop, *lifez* Shrewsbury. NB. Le Supplément de Paris dans fa correction dit *Shrewsbury.*

L. 50. *au lieu de* Mahaud & de Mathilde, *lifez* Mahaud ou Mathilde

P. 189. *col.* 1. Avant GRASSIS, *mettez* l'article qui fuit.

* GRASSIN, famille originaire de la ville de Sens en Bourgogne porte pour armes *de gueulles à trois lis de jardin d'argent, pofez deux en chef & un en pointe.* Cette famille de Graffin eft l'une des plus anciennes & des plus confidérables de la ville de Sens, où elle a poffédé les premiéres charges. Ceux de cette famille ont laiffé à la poftérité des marques de leur piété dans l'établiffement du couvent des Cordeliers de la ville de Sens duquel ils furent les principaux bienfaiteurs, & dans la fondation du Collége des Graffins en l'Univerfité de Paris. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

GRATIEN, natif de Clufi, *p.* 190. *col.* 2. à la fin de l'article au lieu de *de Emend. Grat.* &: lifez *in præf. Anton. Auguft. de emendat. Gratiani.*

GRAVELINES, *n.* 1. *l.* 10. *au lieu de* 1568, *lisez* 1658

GRAVELINES, *n.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Le Marquis de) *lisez* (Jean-Pierre de La Roque, Marquis de)

P. 191. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* fort vieux, *lisez* âgé de 75 ans.

GRAVINA (Pierre) *l.* 1 & 2. *au lieu de* de Capoue & natif de Catane ou de Palerme en Sicile, *lisez* de Gravina, ville du Royaume de Naples dans la Terre de Bari, d'où sa famille avoit pris le nom de *Gravina*

GRAVINA (Dominique) *l.* 4. *au lieu de* 16, *lisez* 26.

GRAVINA (Jean-Vincent) *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

GRAVINA (Janus ou Jean-Vincent) Poëte, Orateur & Jurisconsulte, célébre en Italie, étoit du diocése de Cosenza en Calabre. Né avec un génie satyrique, il se fit bien des ennemis qui l'accusérent entre autres d'avoir pillé Paul Manuce, dans ses *Origines Juris Civilis*, sans l'avoir jamais cité. Feu M. Mencken l'appelle le Cicéron de notre tems, *nostri temporis Tullius*. L'Ouvrage intitulé, *De Romano Imperio liber singularis*, qu'il dédia au Peuple Romain en est une preuve, aussi bien que de son profond savoir dans l'Antiquité Gréque & Romaine, quoiqu'il y ait commis diverses fautes. Il étoit Professeur public en Droit au Collége de la Sapience à Rome, & il eût passé en cette même qualité à Turin, si la mort ne l'eût enlevé prématurément à Rome le sixiéme de janvier 1718, lorsqu'il n'étoit âgé que de 58 ans. En 1708, on imprima à Rome, & en 1716 on réimprima à Naples son Ouvrage intitulé *Ragione Poëtica* en deux livres, où l'on trouve une Critique fine & une érudition très-rare, quoiqu'avec un peu d'obscurité. On a encore de lui un Traité *della Tragedia* où il parle avec éloge de la Musique des Anciens, & assez mal de la Musique Italienne moderne. Il a donné aussi cinq Tragédies, savoir *Palamede*, *Andromède*, *Appius Claudius*, *Papinien*, & *Servius Tullius*. Elles sont composées en Italien, & leur Auteur les traduisit en Latin; mais cette Traduction n'a point paru. Toutes ses Oeuvres sont imprimées à Leipsic en 1717. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

P. 194. *col.* 1. Avant GREAVES, *mettez* l'article qui suit.

GRE'ATE'RICK, ou GRE'ATRAK (Valentin) Imposteur Irlandois, qui fit beaucoup de bruit en Angleterre dans le XVII siécle, & principalement en 1664 & 1665. C'étoit un homme d'assez bonne Maison, qui avoit été Lieutenant d'une Compagnie pendant la guerre d'Irlande, & qui avoit exercé après cela quelques charges dans le Comté de Cork. Il y avoit une grande apparence de simplicité dans ses mœurs, & il sembloit avoir beaucoup de piété & de religion. Dès l'an 1662, il s'imagina avoir le don de guérir les écrouelles, & dans cette persuasion il toucha plusieurs malades qu'il prétendoit ensuite avoir guéris. Trois ans après il crut, ou voulut faire croire qu'il guériroit facilement une fiévre épidémique qui enlevoit beaucoup de monde en Irlande. Tout le peuple courut à lui, & il en imposa à la multitude. A mesure que sa réputation augmentoit, il se vantoit que son pouvoir croissoit aussi, en sorte qu'il en vint jusqu'à prétendre qu'il n'y avoit aucune maladie dont il ne pût guérir par son seul attouchement. A proportion qu'il s'avançoit dans les provinces de la Grande Bretagne, les Magistrats des villes & des bourgs voisins le prioient de passer chez eux. Le Roi lui fit ordonner aussi de se rendre à Whitehall où la Cour ne fut pas trop persuadée de son pouvoir prétendu miraculeux, mais elle ne lui défendit pas de se produire. Il alloit tous les jours dans un certain quartier de Londres, où l'on voyoit s'assembler de tous côtez un nombre incroyable de personnes de toute condition & de tout sexe pour lui demander le rétablissement de leur santé. On assure qu'il réüssissoit pour l'ordinaire par le seul attouchement, ce qui lui fit donner le nom de *Toucheur*. Cependant il ne put pas persuader les plus sensez de son prétendu don miraculeux. On écrivit contre lui avec force; mais il eut aussi ses Défenseurs, même parmi les Médecins. Il publia lui même une lettre adressée au célébre Boyle, où il lui donne une Histoire abbrégée de sa vie. Il joignit à cet écrit un très-grand nombre de certificats signez par des Philosophes & des Théologiens qui attestoient la réalité des cures qu'il avoit faites. Avec tout cela sa réputation ne se soutint guéres plus longtems que celle de Jacques Aymar. Il se trouva enfin qu'il n'étoit redevable de tant de guérisons prétendues miraculeuses, qu'à la crédulité du public. On remarqua même qu'il touchoit les femmes avec plus d'attention que les hommes, & il fut obligé de disparoître. * *Voyez* la Vie de M. de Saint Evremont par M. Des-Maizeaux; *le tome* 2. des Oeuvres mêmes de Saint-Evremont dans la piéce intitulée, *Le Prophête Irlandois*. Dissertation sur les Ecrits de M. Woolston, *in octavo*, *p.* 11.

GRE'GOIRE, I. du nom, *l.* 9 & 10. *au lieu de* Pélage II l'ordonna Diacre en 581, &, *lisez* Benoît I l'ordonna Diacre, tout au plus tard en 578, & Pélage II

P. 198. *col.* 1. *l.* 90. après le mot *lui*, *ajoûtez*. Les Bénédictins, dans leur édition des Oeuvres de Grégoire, ont prouvé que ce Commentaire est plus vraisemblablement de Grégoire *le Grand*.

GRE'GOIRE IX, *col.* 2. *l.* 21. *au lieu de* 30 septembre *lisez* 21 août.

GREVIN (Jacques) *p.* 206. *col.* 2. *l.* 36. *au lieu de* ce vers

Et toi, Grevin, après toi mon Grevin encor

mettez celui qui suit.

Et toi Grevin, toi mon Grevin, encor

l. 4. *au lieu de* ce vers

Et nous as surmontez nous qui sommes grisons

mettez les deux qui suivent

Et nous as surmontez qui sommes ja grisons
Et qui pensions avoir Phebus en nos maisons

GRIBAULD (Matthieu) *p.* 207. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* vers, *lisez* dans

GRIGNAN, *col.* 2. *n.* 1. *l.* 4. *au lieu de* & a pris celui de Comté vers l'an 1550, *lisez*, & fut érigée en Comté, par lettres du Roi Henri II, du mois de juin 1558, vérifiées le 12 octobre suivant.

GRIMOARD (Anglic) *p.* 215. *col.* 1. *l.* 3 & 4. au lieu de *Amphelise* d'Arrian, lisez *Félice* de Montferrand

L. 20. *au lieu de* le 17 mars 1387, *lisez* le 18 avril 1388.

P. 220. *col.* 2. Avant GROSSOTTO, *mettez* l'article qui suit.

*GROSSOLLES, nom d'une Maison dont les Seigneurs de Flamarens font une branche. Elle est une des plus considérables, & des plus distinguées de la province de Guienne, où elle a possédé des charges & des dignitez honorables, tant ecclésiastiques que militaires, & pris des alliances avec les Maisons les plus illustres du Royaume. Davity la met au nombre des premiéres Maisons de Guienne. Elle étoit très-considérable dans le Périgord dès le XIII siécle. Ses armes sont *d'or au Lion de Gueulles, naissant d'une riviére d'argent, & au chef d'azur, chargé de trois etoiles d'or*. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

Avant GROTE (Othon) *mettez* ce qui suit.

GROSTETE (Claude de) *Voyez* MOTHE (Claude de La)

GROTIUS (Hugues) *p.* 221. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* 1583, *lisez* 1582.

L. 8. *au lieu de* quatorziéme, *lisez* quinziéme.

Col. 2. *l.* 5 & 6. *effacez* ou le huitiéme septembre

L. 17. après le mot *tres*, *ajoûtez* cette parenthése (Cet Ouvrage à été traduit en François par M. Barbeyrac, Professeur à Groningue)

P. 222. *col.* 1. *l.* 19. *au lieu de* Bret, *lisez* Barton

GRUTER (Jean ou Janus) *p.* 224. *col.* 1. *l.* 62. *au lieu de* neuf, *lisez* huit

L. 68. *au lieu de* Fluderus, *lisez* Flayderus

GRYPHIUS (Sebastien) *p.* 225. *col.* 2. *l.* 17. *au lieu de* Colinet, *lisez* de Colines

GUALTE'RIO (Philippe-Antoine) *p.* 228. *col.* 2. *l.* 1 & 2. *au lieu de* à Orviéte, *lisez* à S. Quirice de Fermo dans la Marche d'Ancone

L. 2. *au lieu de* 20, *lisez* 24.

L. 9 après 1724, *ajoûtez*. Il mourut à Rome le 21 avril 1728, au commencement de sa 69 année & dans la 22 de son cardinalat

GUALTIER DE SLUSE (Jean) *p.* 229. *col.* 1. *l. antep. au lieu de* Amay, *lisez* Amaz

Avant GUALTIE'RO, *mettez* ce qui suit.

GUALTIER DE SLUSE (René-François) *Voyez* SLUZE.

GUARIN, *p.* 230. *col.* 1. *n.* 1. *l.* 1. *ajoûtez* ou selon d'autres GUE'RIN

L. 5. *au lieu de* les Oeuvres, *lisez* la Géographie

Col. 2. Avant GUARINI (Jean-Batiste) *mettez* les deux articles qui suivent.

*GUARIN D'APCHIER, Poëte Provençal, se distingua beaucoup dans le XII siécle. Un Manuscrit de la bibliothéque du Roi où l'on trouve les Vies de plusieurs Poëtes Provençaux & quelques unes de leurs Poësies, dit de celui-ci: „ Guarin d'Apchier fut gentil Châtelain de Gévaudan dans l'Evêché „ de Mende, vaillant & bon Guerrier, libéral, & *bon Trouveur*, (c'est à dire, *Poëte*) beau Chevalier & savant en galanterie. " Le même Manuscrit rapporte deux de ses Poësies ou *Syrventez*. Guarin y est réprésenté à cheval dans la vignette, le casque en tête, l'épée d'une main, & tenant de l'autre un bouclier chargé d'un écu d'or d'azur, à la bordure, & à trois barres d'or, celle du milieu endossée. Nostradamus dans ses Vies des Poëtes Provençaux imprimées à Lyon en 1575, *in douze*, ne parle point de celui-ci.

* GUARIN (Dom Pierre) Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né en 1678, a fait profession le 21 octobre 1696, âgé de 18 ans, & est mort le 29 décembre 1729. Il savoit le Grec & l'Hébreu & a enseigné l'un & l'autre dans sa Congrégation. Il avoit entrepris une nouvelle Grammaire Hébraïque & un Dictionnaire de la même Langue. Dans le premier projet qu'il en publia il attaqua M. Masclef, savant Chanoine d'Amiens, & redoubla ses coups dans le premier premier volume qu'il en donna. Cela obligea M. Masclef à lui répondre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

GUARINONE (Christophle) *p.* 231. *col.* 1. *l.* 6. avant &c. mettez; *Consilia Medicinalia*; *de Generatione viventium*, *etiam nascentium ex putredine*; *de Causa Morborum*; Commentaires Latins sur le premier livre d'Aristote, touchant l'Histoire des animaux. NB. Le Supplément de Paris a mis *noscentium* pour *nascentium*.

GUE'BRIANT, *p.* 233. *col.* 1. *l.* 1. 5. 6. 37 & 38 *au lieu de* de Budes, *lisez simplement* Budes: faites la même chose, *col.* 2. *l.* 9.

GUE'NEGAUD, *p.* 234. *col.* 1. *l.* 25. au lieu de *N.* . . lisez *Claude-François*

Dans la même ligne, au lieu de *Isabelle*, lisez *Alfonsine*

P. 235. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Casillac, *lisez* Gasillac

L. 24.

L. 24. *au lieu de* le. . . . . 1723, *lisez* le 22 mai 1722, âgé de 81 ans.

L. 25. au lieu de *Marie-Françoise*, lisez *Anne-Marie-Françoise*

Dans la même ligne, au lieu de *N.* . . lisez *Claude-François*,

GUE'RARD (Dom Robert) *l.* 2. après les mots *Saint-Maur*, *ajoûtez*, naquit en 1641, & fit profession le 25 de septembre 1652

L. 6. *au lieu de* dans le Dauphiné, *lisez* à Ambournay dans la Bresse.

L. 13. après le mot *Paris*, *ajoûtez*. D'Ambournay, il fut envoyé successivement à Fécamp & à Rouen, où il est mort le deuxième de janvier 1715. En 1707, il avoit donné *Abbrégé de la Bible*, *en forme de Questions & de Réponses*.

GUE'RET (Gabriel) *col.* 2. *l.* 25 & 26. après le mot *manuscrite*, *ajoûtez*. On a encore de lui *la Carte de la Cour*, Ecrit ingénieux, allégorique & critique, qu'il dédia à M. Colbert.

GUERSENS, *p.* 238. *col.* 1. *ôtez* l'étoile qui est au devant de cet article

L. 16. après 38, *ajoûtez* ou 40.

GUESCLIN (Bertrand Du) *l.* 4. *au lieu de* Guillaume, *lisez* Robert

Col. 2. *l.* 9. au lieu de *Morel*, lisez *Moreau*.

GUESLE (Jean de La) *l.* 2. *effacez* depuis *Guesle est*, &c. jusqu'au mot *lui*, *l.* 6: & *l.* 7. *effacez* qui eut le Gouvernement d'Auvergne

L. 30 & 31. *au lieu de* vers l'an 1589, *lisez* sur la fin de l'an 1588.

L. 43. au lieu de *Bourgogne*, lisez *Paris*.

GUET, *p.* 239. *col.* 1. *l.* 1. *effacez* & à cheval.

A la fin *ajoûtez* ce qui suit. Il y a aussi une Compagnie d'ordonnance du Guet à cheval qui fut établie le premier décembre 1666, sous les ordres du Sécretaire d'Etat qui a le département de la Maison du Roi. Cette Compagnie a un Commandant particulier.

GUETTE (Charles) *effacez* cet article, & *voyez* à sa place GAITTE (Jacques) *dans les additions*.

GUI de HAINAUT, *p.* 241. *col.* 1. NB. Le Supplément dans sa correction fait une faute, & met 1711 pour 1311

GUI-PAPE, *col.* 2. *l.* 2. après le mot *Lyon*, *ajoûtez*, ou plutôt à S. Symphorien d'Ozon dans le diocése de Lyon,

L. 11. *au lieu de* 1487, *lisez* 1475; & *au lieu de* 85, *lisez* 73

GUIBE' (Robert de) *p.* 242. *col.* 1. *l.* 6. *au lieu de* Tréguier, Nantes & Rennes, *lisez* de Tréguier l'an 1483; transferé à Rennes l'an 1502; & de Rennes à Nantes l'an 1506, d'où il prit le titre de Cardinal de Nantes.

L. 15. après 1513, *ajoûtez*. On a sous le nom du Neveu du Cardinal de Nantes, son successeur, un Bréviaire de l'an 1518, un Rituel qui est à peu près du même tems, & un Missel.

GUICHARD (Claude de) *p.* 243. *col.* 1. *effacez* de

L. 1 & 2. *au lieu de* d'Atgit & de Tonney, *lisez* d'Argit & de Teney

L. 11. après le mot *mourut*, *ajoûtez* à Turin, le cinquiéme mai

GUICHARDIN (François) *col.* 2. *l.* 22. *au lieu de* 1494, *lisez* 1490

GUICHE. N. VIII. CLAUDE, Seigneur de La Guiche, *l.* 6. *au lieu de* la Ville-Arnoul, *lisez simplement* Ville-Arnoul

N. IX. PIERRE, Seigneur de La Guiche, *p.* 244. *col.* 1. *l.* 16 & 17. *au lieu de* de Bicoque, *lisez* de la Bicoque

GUICHENON (Samuel) *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* du Belley, *lisez* de Belley

L. 6. *effacez* de Gex & de Valromey

P. 245. *col.* 1. *l.* 9. *au lieu de* Médecin de Dijon, *lisez* Avocat au Parlement de Bourgogne

GUIDI, *col* 2. *au lieu de* (Alexandre) *lisez* (Charles-Alexandre)

GUIDICCIONI, *n.* 2. *ajoûtez* ou GUIDOCCIONI

P. 246. *col.* 1. Avant GUIDO ARETINUS, *mettez* l'article qui suit.

* GUIDICCIONI ou GUIDOCCIONI (Lélio) eut beaucoup de part en l'estime du Cardinal Borghése, & en celle du Cardinal Antoine Barberin qui lui donna un Canonicat à Sainte-Marie-Majeure. Il a écrit la Vie du Pape Paul V, & divers autres Ouvrages en prose & en vers, dont plusieurs ont été recueillis en un volume, imprimé à Rouen en 1637. Il mourut le septiéme juillet 1643.

GUIENNE, *l.* 26. après *Agalfius*, *mettez* (l'édition de 1732 dit *Agalsius*)

Col. 2. *l.* 4. après le mot *Auvergne*, *ajoûtez* ce qui suit, pére de GUE'RIN, Comte d'Auvergne, & de GUILLAUME, surnommé *le Débonnaire*, aussi Comte d'Auvergne, Marquis de Nevers, & Duc d'Aquitaine, qui fonda l'Abbaïe de Clugni en 910, bâtit l'église du Prieuré du Saucillanges en 916, & mourut sans postérité en 917. GUILLAUME *le Débonnaire* avoit une sœur nommée *Adelinde*, mére de *Guillaume*, surnommé *le Jeune*, & d'*Acfred*, qui furent après la mort de leur oncle, successivement Ducs d'Aquitaine & Comtes d'Auvergne;

L. 15. au lieu de *Biserte*, lisez *Brisert*.

L. 16. *au lieu de* 887, *lisez* 867; & *au lieu de* RAINULFE, *lisez* RANULFE

L. 19. *au lieu de* 893, *lisez* 892.

L. 23. *au lieu de* 893, *lisez* 892.

L. 26. *au lieu de* Comte de S. Géraud, *lisez* Comte Saint-Géraud.

Depuis *l.* 34. jusqu'à *l.* 46 inclusivement, il faut retrancher les deux articles de GUILLAUME I, & de GUILLAUME II.

L. 48. *au lieu de* fut Duc de Guienne, *lisez* Comte de Poitou & Duc de Guienne, fut aussi Comte d'Auvergne.

L. 56. après *Rollon*, *ajoûtez*, premier Duc de Normandie, & au lieu de *Popée*, lisez *Pope*

L. 63. après le mot *pére*, au lieu de; *mettez*,

L. 65. *effacez* dite *de Champagne*

L. 76. *au lieu de* Duc, *lisez* Comte.

L. 79. *au lieu de* 17, *lisez* 10.

L 81. au lieu de *Gui*, lisez *Othe*.

L. 86. *au lieu de* 1037, *lisez* 1038.

L. dern. de la col. au lieu de *Marthe*, lisez *Mathe*.

P. 247. *col.* 1. *l.* 2 & 3, au lieu de *Robert* de France, lisez *Henri*.

L. 19. au lieu de à *N.* . . lisez *à Aiméri*, Vicomte

L. 63. après le mot *Quienne*, *ajoûtez* ou *Guyaine*

L. 74 & 75, *au lieu de* Ausone, *lisez* Andoque.

NB. Le Supplément de Paris a mis *Crevers* pour *Nevers*

GUILLARD (Charles) *p.* 248. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* Gentilhomme de Poitou, *lisez* Notaire & Sécretaire du Roi, Conseiller Thrésorier, & Receveur général de toutes les Finances du Comté du Mans, qui fut annobli par lettres données au mois de février 1464.

L. 13. *au lieu de* peu de tems après, *lisez* le 13 novembre 1537, âgé de plus de 80 ans

L. 16. *au lieu de* vers l'an 1565, *lisez* le 19 novembre 1565.

L. 19. au lieu de *Louis*, lisez *Charles*.

L. 21. *au lieu de*. Il mourut vers l'an 1572, *lisez*. Il testa le 18 février 1573

GUILLAUME, I. de ce nom, *col.* 2. *l.* 36. *au lieu de* 19, *lisez* 10.

P. 249. *col.* 2. *l.* 23. *au lieu de* trente mille, *lisez* trois mille; & *au lieu de* vint mille, *lisez* deux mille

L. 58. *au lieu de* de Villeroi, *lisez* de Catinat

GUILLAUME *le Débonnaire*. *Au lieu des* 14 premiéres lignes de cet article, *substituez* ce qui suit.

GUILLAUME, I. du nom, surnommé *le Débonnaire*, Comte d'Auvergne, Marquis de Nevers, & Duc d'Aquitaine, Fondateur de l'Abbaïe de Clugny, au commencement du dixiéme siécle, prit sous sa protection, & éleva Ebles, Comte de Poitou, son parent, après la mort de Ranulfe II, Comte de Poitiers, son pére. *Ebles* étant mort vers l'an 935, eut pour successeur, GUILLAUME, III. du nom, son fils, surnommé *Tête d'Estoupes*, qui joignit au titre de Comte de Poitou, celui de Duc de Guienne. Il mourut sur la fin de l'an 963. GUILLAUME IV, son fils, dit *Fier-à-Bras*, mourut le troisiéme février 993. GUILLAUME V, surnommé *le Grand*, fils de celui-ci, mourut en 1030, & laissa quatre fils qui furent successivement Ducs de Guienne, & Comtes de Poitou. Le premier, GUILLAUME VI, surnommé *le Gros*, mourut en 1038, sans postérité; le second *Eudes* ou *Odon*, fut tué le dixiéme mars 1039; le troisiéme nommé *Pierre*, qui prit le nom de *Guillaume* VII, mourut aussi sans enfans en 1058; & enfin le quatriéme GUI GE'OFROY, dit *Guillaume* VIII, mourut le 24 septembre 1086, laissant pour successeur GUILLAUME IX, son fils, mort le dixiéme février 1126. Celui-ci fut pére de GUILLAUME X, dernier de sa race, Duc de Guienne, & Comte de Poitou.

L. 15 & 16. *au lieu de*. Celui-ci, *lisez* Guillaume X.

P. 254. *col.* 1. Avant GUILLAUME, Moine de S. Denys, *mettez* l'article qui suit.

GUILLAUME de Neubridge, ou *le Petit*, ainsi surnommé à cause de sa petite taille, vivoit dans le XII siécle, & a écrit une *Histoire d'Angleterre*. Il étoit Anglois lui-même, né en 1136, à Bridlington, port de mer dans la province d'Yorck. Après y avoir fait ses premiéres études, il fut envoyé par ses parens à un couvent de l'Ordre des Augustins, situé dans le même diocése, & dans lequel il prit l'habit religieux. Ce couvent s'appelloit en Latin *Novum Burgum*, & ce fut de ce lieu qu'il porta le surnom de *Neubrigensis* ou *Novoburgensis*. Son meilleur Ouvrage, sans comparaison, est son Histoire d'Angleterre qu'il composa à la priére d'un Abbé de ses amis. La meilleure édition est celle que M. Héarne Anglois nous en a donnée à Oxford en 1719, en trois volumes *in octavo*. * *Voyez* la préface de l'Histoire d'Angleterre de Guillaume de l'édition de M. Héarne; & la *Bibliothéque Angloise*, *tome* 7. *partie* 1. *p.* 178. On n'en a dit qu'un mot sous NEUBRIDGE

GUILLAUME, dit LE BRETON, *au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

GUILLAUME, dit LE BRETON, Historien de France, natif de Bretagne d'où lui vint le surnom de *le Breton*, naquit vers l'an 1170. Il embrassa l'état ecclésiastique, & ayant été ordonné Prêtre, il fut Chapelain du Roi Philippe-Auguste. Il accompagna ce Prince dans la plupart de ses expéditions. Les différentes occasions que Guillaume avoit eues de suivre Philippe-Auguste, lui méritérent l'estime de ce Prince qui lui en donna plusieurs marques. La plus singuliére fut de lui confier l'éducation de son fils *naturel* Pierre Carlotte qui fut depuis Thrésorier de Tours & qui mourut, en 1249, Evêque de Noyon. On ignore le tems de la mort de Guillaume. Il est Auteur d'une Histoire en prose de Philippe-Auguste & d'un Poëme à la louange de ce même Prince, lesquels nous ont été conservez & que l'on trouve dans la collection des Historiens de France de Du Chêne. Il avoit composé un autre Poëme qu'il avoit intitulé *Carlotis*, à la gloire de Pierre Carlotte son Eleve, & que nous n'avons plus. Son Histoire est la continuation de celle de Philippe-Auguste par Rigord qui n'avoit été que jusqu'à la 13 année du régne de ce Prince. Guillaume a même commencé sa continuation par une récapitulation de celle de Rigord, dans laquelle il a inséré quelques faits que celui-ci avoit oubliez. A l'égard de son Poëme, il l'a intitulé *Philippide*, du nom de Philippe-Auguste à la gloire de qui il l'a composé, & c'est une Histoire suivie & complette du régne de ce Prince, jusqu'à sa mort:

mort. Ces deux Ouvrages sont fort utiles pour l'Histoire de ce tems-là. * *Voyez le Memoire sur la Vie & les Ouvrages de Guillaume le Breton*, par M. de La Curne, dans les *Mémoires de l'Academie des Belles Lettres, tome* 8.

G U I L L A U M E (Saint) *p.* 255. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* l'an 1200, *lisez* le 24 novembre 1199.

G U I M A R A N E S, petite ville, *p.* 257. *col.* 1. *lisez* G U I M A R A E N S.

G U T H I E R, *p.* 267. *col.* 2. *l.* 3 & 4. *au lieu de* quatre livres des anciens Romains, *lisez* un Traité de l'ancien Droit de Rome ancienne, par rapport à la Religion.

G U Y E T (François) *col.* 2. *l.* 19. après le mot *Térence*, *ajoûtez* & sur Phédre

L. 20. après le mot *ans*, *ajoûtez*. M. Huet dit que Guyet étoit un Poëte excellent.

P. 270. *col.* 1. Avant G Y F H O R N, *mettez* l'article qui suit.

* G Y A R E'E, en Latin *Gyareus*, se distingua au commencement de la guerre entre Pompée & César. Comme il étoit prêt de sauter dans le vaisseau de son frére Télon, qui venoit d'être blessé, pour le secourir, il fut atteint d'une fléche qui le perça d'outre en outre & l'attacha au vaisseau. * Lucain, *l.* 3. *v.* 600 & *suiv.*

H.

HAB HAF. HAG. HAL. &c.

HABERT (François) *p.* 2. *col.* 1. Comme ce *Habert* n'est pas de la famille de Mrs Habert, pour ne le pas confondre avec eux, il faut mettre son article avant celui de H A B E R T, famille

L. 2. après le mot *régne*, *ajoûtez* de François I &

H A B E R T (Susanne) *l. pen.* après 1663, *ajoûtez* âgée d'environ 72 ans.

H A B E R T (Philippe) après le mot *précédent*, *ajoûtez* l'un des premiers Membres

H A B E R T (Henri-Louïs) *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* février, *lisez* janvier

P. 6. *col.* 2. Avant H A F I Z I, *mettez* ce qui suit.

H A F F. *Voyez* F R I S C H - H A F F & C U R I S C H - H A F F.

H A G U E N A U, *p.* 8. *col.* 1. *l.* 9. *au lieu de* 1704, *lisez* 1705

H A L B E R S T A D T, *p.* 12. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* avec Evêché, &c. jusqu'au mot *Brandebourg*, *lisez*. Il y avoit autrefois un Evêché suffragant de Mayence, mais par la paix de Westphalie, il a été sécularisé en 1648, & converti en Principauté qui appartient aujourd'hui au Roi de Prusse

L. 4 & 5. Hotheim. NB. Le Supplément dit qu'au lieu de *Hotheim*, il faut dire *Holthemme*. La Carte de la Basse Saxe par de Wit, l'appelle *Holtheim*, & M. Du Bois, *Géogr. Mod. p.* 286 le nomme *Holtzemme*. Les deux derniers sont les véritables noms de cette riviére.

P. 13. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* 770, *lisez* 781 ; & *l.* 2. *effacez* l'an 819.

L. 2 & 3. *effacez* & Gaspard Néopharite, Luthériens.

L. 65. après le mot *Harhallense*, *ajoûtez*; mais on se trompe, car ce n'est point à Halberstadt que Charlemagne fit ce Recueil, mais à Héristall sur la Meuse, où cet Empereur convoqua un Concile en 779.

N. IX. Josse de Hallewin, *p.* 17. *col.* 1. *l.* 20. *au lieu de* Bournelle, *lisez* Bournels

N. XIV. Charles-Maximilien, *col.* 2. *l. pen. au lieu de* Basse, *lisez* Rassé

H A L L I E R (François) *p.* 18. *col.* 1. *l.* 12, après le mot *ans*, *ajoûtez*, à ce qu'on prétend.

H A L L O I X (Pierre) *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* étoit de Liége, *lisez* naquit à Liége en 1572, & entra dans la Société à l'âge de 20 ans en 1592.

H A M E L (Jean-Batiste) *p.* 20. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* 1613, *lisez* 1624

L. 5. après le mot *composa*, *ajoûtez* en Latin

L. 11. après le mot *demonstrantur*, *ajoûtez*. Il avoit alors 20 ans.

Dans la même ligne, *au lieu de* 19, *lisez* 21; & *effacez*, ou selon d'autres 21.

L. 12 *au lieu de* dix, *lisez* huit.

P. 21. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* 1656, *lisez* 1657

N. XIII. Jean Rainhard, *p.* 25. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *Anspach*, *ajoûtez*, morte le 13 mars 1731, âgée de 54 ans.

Dans la même ligne après le mot *unique*, *ajoûtez* nommée *Charlotte Christine*

L. 7. après le mot *Darmstad*, *ajoûtez*, morte le premier juillet 1726.

H A N N I B A L D I (Pierre) *p.* 28. *col.* 2. *l.* 8. *au lieu de* Théodore, *lisez* Thierri

H A R D E R W Y C K, ville, *p.* 35. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *peuplee*, *ajoûtez* ce qui suit. Il y a eu une Ecole Illustre, florissante depuis plusieurs siécles; mais en 1648, les Etats de Gueldre érigérent cette Ecole en Académie, & firent frapper une médaille pour rendre cette érection plus célébre. On y voit les armes de la province de Gueldre avec cette devise, *Victoriæ præmium libertas*, c'est à dire, *la liberté est le prix de la victoire*; & ces mots au revers, *pace domi forisque sancita: Academia Harderwici fundata, Illustres Ordines Ducatus Gueldriæ & Comitatus Zutphaniæ in rei memoriam, hunc nummum cudi fecerunt*, 1648, c'est à dire, *la paix ayant été faite au dehors & au dedans, & l'Académie de Harderwyck ayant été fondée, les Etats du Duché de Gueldre, & du Comté de Zutphen, ont fait battre cette médaille*, 1648.

Avant H A R D I - C A N U T, *mettez* ce qui suit.

H A R D I (Alexandre & Claude) *Voyez* H A R D Y.

P. 35. *col.* 2. Avant H A R E D, *mettez* les deux articles qui suivent.

HAR. HEB HEC. HED. &c.

* H A R D Y (Alexandre) Poëte François, vivoit sous les régnes de Henri IV & de Louïs XIII. Avant le célébre Corneille on le regardoit comme le premier Poëte Tragique de France. Il nous reste de ses piéces cinq gros volumes *in octavo*, & l'on en auroit bien une vintaine, si elles eussent toutes été imprimées. Ses vers sont rudes & ses compositions ont quelque chose de pesant. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

* H A R D Y (Claude) prit le parti du Barreau, & joignit à l'étude de la Philosophie & des Mathématiques celle des Langues Orientales & autres. On dit qu'il en savoit 36. En 1525, il fit imprimer *in quarto* les questions d'Euclide, avec les Commentaires du Philosophe Marin. La Traduction Latine de M. Hardy est de beaucoup supérieure à celle de Barthélemi Zambert, & ses Notes sont fort estimées. Il mourut le cinquiéme d'avril 1578. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735. NB. Il a mis dans cet article, *l.* 15. 1678 pour 1578

H A R L E M, *p.* 38. *col.* 2. A la fin de l'article, *ajoûtez*. *Voyez* C O S T E R (Laurent)

L. 18. après le mot *Paris*, *ajoûtez* par M. de Martignac.

H A R P E S F I E L D, *p.* 40. *col.* 2. *ajoûtez* & mieux H A R P S F E L D,

L. 6. après le mot *Histoire*, *ajoûtez* Ecclésiastique.

P. 51. *col.* 2. *l.* 3 & 4. *au lieu de* ayant répondu, *lisez* répondit, & *mettez* ce qui suit. Par occasion dans ses Notes sur le Traité de saint Bernard de la Grace & du Libre Arbitre, où il faisoit voir la conformité de la Doctrine de ce Saint, avec celle de saint Augustin, le Pére Hauzeur repliqua avec vivacité dans un Ecrit Latin, qu'il intitula, *Correctio Fraterna*, auquel on ne croit pas que le Pére Huart ait répondu de nouveau.

NB. L'édition de 1732 dans l'article du Pére H A U Z E U R, *l.* 6. dit *Aculeus* pour *Eculeus* ou *Equuleus*.

H E B E D - J E S U, *p.* 54. *col.* 2. *Au lieu des* huit premiéres lignes, *mettez* ce qui suit.

H E B E D - J E S U, Patriarche des Nestoriens, autrement nommé *Abdissi*, après avoir été Métropolitain de Saba, & composé plusieurs livres en faveur de la Doctrine des Nestoriens, vint à Rome sous le Pape Jules III, & fit abjuration du Nestorianisme entre l'an 1550 & 1555. Il fut déclaré Patriarche des Nestoriens après la mort de Simon Julacha, & le Pape Pie IV le confirma dans cette dignité dans un second voyage que Hebed-Jesu fit à Rome.

L. 19. après ces mots *de Mony*, ajoûtez, *c'est à dire*, Richard Simon.

H E C T O R - B O E T I U S, *p.* 57. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* 1516, *lisez* 1526.

L. 3 & 4. *au lieu de* qu'il publia du tems de Charles-*Quint*, *lisez* qui a été imprimée *in folio*, en 1574, à Paris.

H E'D E (Guillaume) *l.* 7. après &, *ajoûtez* une Histoire

H E'D E L I N (François) *col.* 2. *l.* 43. après le mot *prose*, ajoûtez *Sainte Catherine*, Tragédie; *Les deux Pucelles*, Comédie en prose; *Lettre d'Ariste à Cléante; Amelonde*, Historiette; *Compliment fait à M. le Cardinal de Retz*, de la part de la Congrégation de la Propagation de la Foi, le 18 mars 1652.

H E'G E'S I P P E, *p.* 60. *col.* 1. *n.* 5. *l.* 5. *au lieu de* sous le Pontificat, &c. jusqu'au mot *environ*, *l.* 7. *lisez* vers l'an 157, & y demeura jusqu'au Pontificat d'Eleuthére, qui succéda à Soter l'an 177.

Col. 2. *l.* 44. après le mot *Commode*, *ajoûtez*. La Chronique d'Alexandrie met sa mort à l'an 180.

L. 45. *au lieu de* de Barre, *lisez* de La Barre

L. 46. *au lieu de* Marguerin, *lisez* Marguarin

H E I N S I U S (Daniel) *p.* 64. *col.* 1. *l.* 89. après le mot *mourut*, *ajoûtez* le 25 février.

Col. 2. *l.* 3. après 147, *ajoûtez*. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *n.* 227. *p.* 232. 233. & 236. *partie* 2. *p.* 281. *n.* 517: *partie* 3. *p* 280. *n.* 922: *tome* 3. *partie* 1. *p.* 165. *n.* 1069: *tome* 4. *partie* 2. *p.* 200. *n.* 1492: *tome* 5. *partie* 1. *p.* 243. *n.* 74. édit. d'Amsterdam 1725.

H E I S S, *col.* 2. A la fin, après 1711, *ajoûtez* ce qui suit. Cette Histoire fut réimprimée en 1715 à la Haye sur la derniére édition de Paris, à laquelle on ajoûta la Capitulation de Charles VI, & le Traité fait à Rastad entre l'Empereur & Louïs XIV. En 1731, on en donna à Paris une nouvelle édition en trois volumes *in quarto*, & en dix volumes *in douze* Enfin en 1733, on en a publié à Amsterdam une nouvelle, plus ample que toutes les précédentes, en huit volumes,

P. 73.

P. 73. *col.* 2. *l.* 40 & 41. *au lieu de* (c'eſt une addition à celui de Grotius) *liſez* (C'eſt une extenſion des preuves & des raiſonnemens que le ſavant Grotius a employez dans ſon Traité ſur la même matiére.

A la fin *ajoûtez*. M. Goujet, *Traduction du Traité de* Grotius *de la Vérité de la Religion Chrétienne.*

N. VI. Pierre Hennequin; *p.* 74. *col.* 1. *l.* 14. *au lieu de* de Saint-Servin, *liſez* de Saint-Serrin; & *au lieu de* Gédoine, *liſez* Gédoin

Col. 2. *l.* 48. Avant Jean Hennequin *mettez* VI.

L. 5. *au lieu de* l'Eguiſe, *liſez* l'Eguiſé.

N. VII. Nicolas Hennequin, *l.* 14. *au lieu de* Danées, *liſez* Danès

N. IX. Nicolas Hennequin, III. du nom, *p.* 75. *col.* 1. *l.* 12. après *Louis*, *ajoûtez* Duc; & *au lieu de* Rouanez, *liſez* Roanès

N. VII. Christophle Hennequin, *l.* 7. *au lieu de* Juſauvigny, *liſez* Juſanvigny.

N. VI. François Hennequin, *l.* 4. *au lieu de* l'Eguiſe, *liſez* l'Eguiſé

N. VI. Simon Hennequin, *l.* 4. au lieu de *N.* . . liſez *Oudart*

N. VII. Oudart Hennequin, *col.* 2. *l.* 21. *au lieu de* Noiſſy, *liſez* Roiſſy

P. 77. *col.* 1. *l.* 1. après le mot *Paris*, *ajoûtez*, lequel en 1731 a donné au Public une nouvelle édition de la Bible Vulgate, avec des Notes & des Tables Chronologiques, Hiſtoriques & Géographiques, en deux volumes *in folio.*

HENNUYER (Jean) *col.* 2. A la fin de cet article *ajoûtez* ce qui ſuit.

Malgré les raiſons que l'on a données cy-deſſus, pour faire croire que Jean Hennuyer a été de l'Ordre de S. Dominique, on peut donner des preuves plus fortes du contraire. Il n'a point été Religieux. Cela ſe prouve par Du Peyrat dans ſon *Hiſtoire de la Chapelle du Roi.* En parlant du Pére de Guyencourt, Confeſſeur du Roi avant Hennuyer, il le nomme toujours *Frére Jean de Guyencourt*; & quand il parle de Hennuyer il ne lui donne jamais que la qualité de Meſſire ou de Maître. On a dit dans l'article qu'il s'écoula quinze ans entre le tems où il fut reçu Docteur, & celui où il fut appellé à la Cour; mais on a eu tort, puiſqu'il y étoit déja dès l'an 1539, comme cela paroît par un paſſage de l'*Hiſtoire de l'Univerſité de Paris*, où Du Boulay remarque que Hennuyer fut chargé par François I, de porter à la Faculté de Théologie une lettre de ſa Majeſté en date du 26 mars 1538, ſuivant le calcul ancien.

HENRI de S. IGNACE, *p.* 94. *col.* 2. Vers la fin de cet article, *p.* 95. *col.* 1. *l.* 10. après le mot *Auteur*, *ajoûtez* ce qui ſuit. Ce Religieux a donné en 1717, en deux volumes *in octavo* un Ouvrage intitulé, *Molinifmus profligatus* qu'il voulut dédier à feu M. le Cardinal de Noailles, mais dont cette Eminence refuſa avec beaucoup de politeſſe d'accepter la dédicace à cauſe des circonſtances des tems. Il fit cet Ouvrage pour en défendre un qu'il avoit publié auparavant en Latin en faveur de la Grace efficace par elle-même. Ces Ouvrages ne ſont guéres connus que des Théologiens, qui les eſtiment beaucoup. On lui attribue encore les deux Ouvrages ſuivans, *Tuba magna mirum clangens ſonum ad SS. D. N. Papam Clementem XI, Imperatorem, Reges, Principes, Magiſtratus omnes, orbemque univerſum de neceſſitate reformandi Societatem Jeſu, per Liberium Candidum; Artes Jeſuiticæ in ſuſtinendis novitatibus laxitatibuſque ſociorum*, &c. Cet Ouvrage qui eſt encore du Pére Henri, eſt auſſi addreſſé au Pape Clément XI. Le Pére Henri de Saint-Ignace eſt mort à la Cavée, maiſon de ſon Ordre, au diocéſe de Liége vers l'an 1720, dans un âge très-avancé.

HERENNIUS DEXIPPUS, *p.* 105. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* Hiſtoire d'Auguſte, *liſez* Hiſtoire Auguſte

Quatrie'me Sie'cle, *p.* 107. *col.* 1. *l.* 55 & 56, *au lieu de* Evêque Eſpagnol, *liſez* homme de qualité de Saragoſſe en Eſpagne

Sixie'me Sie'cle, *col.* 2. *l.* 2. après le mot *damnation*, *ajoûtez.* NB. Ces prétendus Hérétiques n'ont jamais exiſté.

Neuvie'me Sie'cle, *n.* 126. *l.* 1. Godeſcalque, *liſez* Gotheſcalk: & *au lieu de* du diocéſe de Reims, *liſez* d'Orbay au diocéſe de Soiſſons.

A la fin *ajoûtez.* NB. Il a été fauſſement accuſé d'Héréſie, & pluſieurs Auteurs très-connus l'ont juſtifié dans des Ouvrages publics

Quatorzie'me Sie'cle, *p.* 108. *col.* 2. *l. dern. au lieu de* Grégoire IX, *liſez* Grégoire XI; & après 1372, *ajoûtez.* On le met ſans fondement au nombre des Hérétiques, quoique ſes livres ayent été brûlez

HE'RICOURT (Louïs de) *p.* 113. *col.* 1. *l.* 12. après 1721, *ajoûtez.* On en a une troiſiéme édition de 1729, avec des corrections & des augmentations. Il eſt encore Auteur d'un *Abbrégé de la Diſcipline de l'Egliſe* du Pére Thomaſſin, avec quelques informations; *Traité de la vente des immeubles par Décret*, en 1727, &c.

P. 115. *col.* 2. Avant HERMAN de Ryſwyck, *mettez* l'article qui ſuit.

* HERMAN, Comte de Nuénare, Prevôt de Cologne, Comte du Saint-Empire, floriſſoit dans le XV & dans le XVI ſiécle. Il eſt regardé par les Hiſtoriens de ſon tems comme un homme qui égaloit alors les plus illuſtres en érudition, & d'ailleurs rempli de piété. Il étoit ami du ſavant Reuchlin, & il prit ſa défenſe contre les Religieux de Cologne qui par ignorance ou par préjugez, s'acharnérent contre lui. Hutten, Peutinger, Camérarius & pluſieurs autres étoient liez avec ce Comte qui les honoroit de ſon amitié & de ſa protection. On ne ſait pas bien le tems de ſa naiſſance, ni celui de ſa mort. Ceux qui ont diſcuté ce fait avec le plus d'exactitude, mettent la premiére entre l'an 1480 & 1490, & ſa mort en 1530. Elle arriva à Ausbourg, lorſqu'il n'avoit encore que 50 ans. Camérarius lui a dreſſé l'Epitaphe ſuivante,

> Hermanno a Neuenar, *Comiti ex* Ubiis,
> *Cui gens Novaquila nomen* Hermanno *fuit*
> *Rerum peritus plurimarum, & Artium*
> *Doctus bonarum, a patria hic procul jacet*
> *Fato peremptus ante tempus flebili,*
> *Auguſta in urbe Vindeliciæ, quo ſuum*
> *Secutus, haud reverſus domum eſt, Principem.*
> *Morte auferuntur undique extincti boni*
> *Quid fiet igitur? quid! ſubibunt mali.*

Le Comte Herman avoit fait pluſieurs Ouvrages dont on en a publié quelques-uns. Le plus connu eſt un petit Traité où il examine l'origine des premiers François & leurs premiéres demeures. Il eſt en Latin & on le trouve imprimé avec l'Hiſtoire de Wittekinde, *in folio*, à Bâle en 1532, avec celle de Charlemagne, par Eginhart, *in ſeize*, à Cologne, en 1561; dans l'édition de Francfort en 1617; dans celle d'Utrecht en 1711; dans Du Chêne, *tome* 1. de ſon *Recueil des Hiſtoriens de France*, *p.* 142. Il mourut ſans poſtérité & ſa famille a fini dans Adolphe, Comte de Nuénare qui fut tué d'un coup de canon à Arnheim le 30 octobre 1589, ſelon Elie Reuſnerus. Le Pére Le Long, dans ſa *Bibliothéque des Hiſtoriens de France.* *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1735.

HERMANT (Godefroy) *p.* 116. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* que 12 ans, *liſez* que 13 ans & demi.

L. 16. *au lieu de* en 1640, *liſez* au mois de ſeptembre 1639

L. 21. *au lieu de* Bachelier, *liſez* Docteur; & *au lieu de* en 1641, *liſez* en 1640. Il fut fait de la Maiſon & Société de Sorbonne le dernier d'octobre 1642, & eut

L. 22. *au lieu de* 1642, *liſez* le 15 d'avril 1643.

P. 120. *col.* 1. Avant HERMOLAUS, *mettez* l'article qui ſuit.

HERMOGE'NIEN, célébre Juriſconſulte, qui floriſſoit ſous les enfans du grand Conſtantin, a écrit en Latin un Abbrégé du Droit en ſix livres, où il dit qu'il a ſuivi l'Ordre de l'Edit perpétuel. Ceux qui lui ont attribué des Epitomes des Digeſtes ſe ſont trompez. Il s'eſt appliqué dans ſon Epitome du Droit à mettre à couvert la Juriſprudence qui tomboit en décadence, & à la rédiger. Il y en a auſſi qui lui donnent un Traité ſur une Loi des *Fideicommis*, mais on a pris Ulpien pour lui. Antonius Auguſtinus fait de grands éloges du Recueil des Conſtitutions d'Hermogénien. Jacques Godefroy & Gilles Ménage ne le louent pas moins, quoique Cujas en ait parlé autrement. Cette collection commence à l'Empereur Hadrien. Le Prêtre Cœlius Sédulius loue cet Ouvrage & ſon Auteur dans la préface de ſon Ouvrage Paſcal en proſe à Macédonius. On l'appelle Hermoge'ne dans Lampridius, mais Claude Saumaiſe a prouvé que ce nom d'Hermogéne s'étoit gliſſé mal à propos dans le texte de Lampridius. Bertrand croit qu'Hermogénien a été Chrétien, mais il n'appuye ſon opinion que ſur des conjectures très-foibles. Grégoire Mayans, célébre Juriſconſulte de Valence en Eſpagne, dont on a un gros volume de Lettres Latines qu'il a publiées, à Valence même en 1733, croit qu'Hermogénien a pu être Payen, & recueillir les Conſtitutions ou Loix de l'Empire ſous les Empereurs Honorius & Théodoſe. Joſeph Fineſtréſio, autre Juriſconſulte Eſpagnol, a fait ſur Hermogénien un Commentaire que le même Mayans loue beaucoup dans ſes lettres, mais qui n'étoit pas encore imprimé en 1731. Baronius ſous l'an 301, *n.* 18. parle d'un Eugéne Hermogénien qui vivoit ſous Dioclétien & ſous Maximien, & qui étoit par conſéquent différent de l'Hermogénien dont nous parlons, s'il eſt certain que celui-ci a vécu ſous les fils de l'Empereur Conſtantin, comme il y a lieu de le croire. * *Voyez* Grégorii Mayanſii *Epiſtolæ*, 189. 191. 206. 209. 220. 222. 237.

HE'RODIEN, *p.* 123. *col.* 1. *l.* 11. après le mot *François*, *mettez* de la Traduction de M. l'Abbé Mongault

HE'ROLT, *p.* 124. *col.* 1. *l. dern.* après le mot *date*, *ajoûtez* ce qui ſuit. On croit que c'eſt lui qui eſt Auteur des Sermons qui ſont intitulez *Sermones Diſcipuli*, les Sermons du Diſciple. Il paroît par le Sermon 85, qui traite *de Luxuria*, qu'il écrivoit encore en 1418.

HERVET (Gentien) *p.* 127. *col.* 1. *l.* 2. *au lieu de* 1499, *liſez* 1509,

Col. 2. *l.* 7. *au lieu de* 1584, *liſez* 1594,

N. XIII. Charles, Landgrave de Heſſe-Caſſel, *p.* 131. *col.* 2. *l.* 4. *au lieu de* juin, *liſez* juillet

L. 20. au lieu de *N.* . . liſez *Frédérique-Charlotte*

L. 21. après 1722, *ajoûtez* & trois

L. 22. après 1691, *ajoûtez*, fait en 1723, par le Roi de Pruſſe, Lieutenant Général de ſes armées, & créé dans la même année, par le Roi de Pologne,

N. XII. Philippe de Heſſe-Caſſel, *l.* 16. après le mot *Unies*, *ajoûtez* & Commandant d'Ypres en 1732.

L. 19. après 1695, *ajoûtez* mariée avec un Duc de Holſtein-Beck, morte à Marpurg au mois de mai 1728

N. XII. Guillaume, Landgrave de Heſſe-Rheinfels, *l.* 2. *au lieu de* 1711, *liſez* 1725.

N. XIII. Ernest-Le'opold, *p.* 132. *col.* 1. *l.* 3. au lieu de *Marie-Anne*, liſez *Eléonore-Marie-Anne.*

L. 3 & 4. *au lieu de* Louvenſtein, *liſez* Loewenſtein

L. 4. au lieu de *Joſeph* né le 22 ſeptembre 1705, *liſez* Joseph qui ſuit

L. 6 & 7. au lieu de *Polixéne*, liſez *Polixéne-Chriſtine-Jeanne.*

L. 8. *au lieu de* Prince de Piémont, *liſez* alors Prince de Piémont,

mont, depuis, III. du nom, Duc de Savoye & Roi de Sardaigne.

L. 10. après 1712, *ajoûtez* qui ayant ſuivi ſa ſœur en Piémont a été mariée en 1730 avec *Jean-Chriſtian*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Prince Régent de Sultzbach;

L. 11. après 1714, *ajoûtez* mariée le 27 juin 1728, avec *Louïs-Henri*, Duc de Bourbon, Prince du ſang, Pair & Grand-Maître de France;

XIV. Joseph, Prince héréditaire de Heſſe-Rheinfels-Rothembourg, né le 22 ſeptembre 1705, fut marié le huitiéme mars 1726, avec *Chriſtine-Anne-Louïſe-Oſwaldine*, Princeſſe de Salm, née le 29 avril 1707, troiſiéme fille de *Louïs-Othon*, Prince de Salm, & du Saint-Empire, Rhingrave, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine* de Naſſau-Hadamar. Il en a eu 1. *Anne-Victoire*, Princeſſe de Heſſe-Rheinfels-Rothembourg, née le 25 février 1728: & 2. *Eleonore-Louïſe*, Princeſſe de Heſſe-Rheinfels-Rothembourg, née le 17 avril 1729.

N. XII. Charles, Landgrave de Heſſe, ſecond fils d'Ernest, *l.* 29. *au lieu de* Louvenſtein, *liſez* Loewenſtein; & dans la même ligne après le mot *Wertheim*, *ajoûtez*, morte en couches le 15 juillet 1728, dans la 41 année de ſon âge.

L. 31. après le mot *Styrum*, *ajoûtez*, morte le premier août 1724, dans la 34 année de ſon âge;

P. 133. *col.* 1. *l.* 5. *effacez* 1.

L. 7. *effacez* depuis 2. en 1719, &c. juſques au mot *Cardinal*, *l.* 10.

L. 11. après 1699, *ajoûtez*, Prêtre, Chanoine des égliſes cathédrales de Cologne, de Liége & d'Ausbourg, en 1729.

Dans la même ligne *au lieu de* Léopold, liſez *Léopold*

L. 13. après 1706, *ajoûtez*, mariée le 23 février 1727 avec *Antoine-Ferdinand* de Gonzague, Duc de Guaſtalla, &c. mort le 19 avril 1729.

N. XIII. Ernest-Louïs, *l.* 9. *au lieu de* 1703, *liſez* 1723.

N. XIV. Louïs, Prince héréditaire, *l.* 2. après 1691, *ajoûtez* déclaré par l'Empereur au mois de juin 1722 Lieutenant Veltmaréchal de ſes armées

L. 3. après le mot *Hanaw*, *ajoûtez* Lichtenberg.

L. 4. après le mot *Anſpach*, *ajoûtez*, morte le premier juillet 1726, dans la 27 année de ſon âge.

L. 5. au lieu de *N.* . ., liſez *George-Guillaume*,

L. 6. au lieu de & 3. *N.* . . liſez 3. *Louïſe-Caroline*,

L. 7. après 1723, ajoûtez 4. *Louïſe-Auguſte-Magdeleine*, née le 16 mars 1725; & 5. *George-Frédéric-Charles*, né le ſeptiéme mai 1726.

Col. 2. *l.* 4. après 1690, *ajoûtez*, marié le 31 octobre 1722, avec *Chriſtine-Charlotte*, Comteſſe de Solms-Brawnfeld, mort ſans enfans le neuviéme octobre 1726.

N. XII. Frédéric-Jacques, *l.* 6. au lieu de *Louïs-Jean* né le 15 janvier 1705, *liſez* Louïs-Jean qui ſuit;

L. 6 & 7. au lieu de *Jean-Charles*, né le 25 août 1706, *liſez* Jean-Charles, *dont il ſera parlé après ſon frére aîné.*

L. 12. après le mot *année*, *ajoûtez* ce qui ſuit, en 1728. *Frédéric-Jacques* a épouſé en ſecondes noces *Chriſtine* de Naſſau-Sarbruck, veuve depuis le cinquiéme novembre 1723 de *Charles-Louïs*, Comte de Naſſau-Sarbruck ſon couſin, & fille de *Frédéric-Louïs*, Comte de Naſſau-Sarbruck.

Après l'article de *Frédéric-Charles*, *mettez* les deux qui ſuivent.

XIII. Louïs-Jean, Prince de Heſſe-Hombourg, né le 15 janvier 1705, ſe rendit à la Cour de Pierre, I. du nom, Czar de Moſcovie, & ſe mit au ſervice de ce Prince, qui lui donna au mois de ſeptembre 1723, le régiment d'Aſtracan, & le fit le mois ſuivant Lieutenant-Général de ſes armées, avec une penſion conſidérable. Il a continué depuis à ſervir cette Couronne. Il fut déclaré au mois de janvier 1726, Général en Chef de l'Infanterie Ruſſienne, puis au mois de juillet 1728, Général en Chef des troupes Ruſſiennes dans les provinces conquiſes ſur la Suéde. Il fut encore nommé le deuxiéme décembre 1730, Major du régiment des Gardes, appellez *Préobaſinski*, & en même tems Conſeiller-Privé du Conſeil de Guerre, où il prit ſéance le 27 du même mois. Il a été fait en 1732, Stadthouder, ou Gouverneur général des provinces conquiſes ſur la Perſe, où s'étant rendu, il a fait ſon entrée publique à Derbent, avec beaucoup de magnificence au mois de novembre de la même année.

XIII. Jean-Charles, Prince de Heſſe-Hombourg, né le 25 août 1706, accompagna ſon frére aîné en Moſcovie, & entra comme lui au ſervice de cette couronne en 1723. Il fut d'abord Capitaine d'une Compagnie des Gardes de *Préobaſinski*, puis Lieutenant-Colonel d'un régiment d'Infanterie Ruſſienne, & enfin Colonel. Il mourut de la petite vérole, à Moſcou, le dixiéme mai 1728, dans la 22 année de ſon âge.

HESSELS (Jean) *p.* 133. *col.* 2: & *p.* 134. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* la même année, *liſez* le ſeptiéme novembre 1566, dans ſa 44 année.

L. 9 & 10. *au lieu de.* Cet Ouvrage a été imprimé à Louvain en 1571, *liſez.* Heſſels fit paroître de ſon vivant les deux premiers livres de cet Ouvrage, qui furent réimprimez avec le troiſiéme & le quatriéme, à Louvain en 1571. Dans le XVII ſiécle l'on a encore imprimé cet Ouvrage en deux volumes *in quarto*, avec des augmentations conſidérables.

HESYCHIUS, *p.* 135. *col.* 2. *n.* 6. *l.* 9. après le mot *commentez*, *ajoûtez.* La meilleure édition de ce *Lexicon*, eſt celle de Schrevelius *in quarto*, 1668, avec des Notes.

P. 139. *col.* 2. *l.* 20. *au lieu de* huitiéme, *liſez* troiſiéme

HILAIRE (Saint) *p.* 143. *col.* 2: & *p.* 144. *col.* 1. *l.* 43 & 44. *au lieu de* par les ſoins des Bénédictins, *liſez* par le Pére Conſtant, ſavant Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.

L. 44. après le mot *autres*, *ajoûtez.* En 1730, on en a donné une nouvelle édition à Vérone, par les ſoins du Marquis Scipion Maffei avec des augmentations & des Variantes.

HILL (Joſeph) *p.* 146. *col.* 2. *l.* 1. *effacez* Robertſon

L. 5. *au lieu de* quatre, *liſez* huit

HIPPOLYTE (Saint) après le mot *Hippolyte*, *ajoûtez.* Jean-Albert Fabricius a recueilli tous les Ouvrages de ce Saint, & ceux qu'on lui attribue, & les a fait imprimer en deux volumes *in folio*, à Hambourg

P. 156. *col.* 1. Avant HOBOURG, *mettez* l'article qui ſuit.

* HOBIER (N...) s'eſt fait connoître dans le ſiécle dernier par des Traductions Françoiſes qui ſont eſtimées. Il donna en 1639, à Paris, *in douze*, chez Camuſat, celle de la Vie d'Agricola, écrite en Latin par Tacite. Voici ce que Balzac dit de cette Traduction & de ſon Auteur, écrivant à M. Chapelain le 30 d'août 1639. „ Qu'il y a, dit il, de ſageſſe & de bon „ ſens en M. Hobier! Que ſa diction eſt chaſte & réglée! Il me „ ſemble que la définition de *vir bonus dicendi peritus*, eſt faite „ pour lui, & que tous ſes mots ſont marquez du caractére de „ la vertu.... " Sa Préface mérite d'être conſidérée avec ſoin. M. Hobier a auſſi traduit en François un Traité de Tertullien *de la Patience*, & celui *de l'Oraiſon*, imprimez enſemble à Paris en 1640, chez Camuſat, *in douze.*

HOCHBERG, château, *col.* 2. *l.* 37. *au lieu de* Rhetel, *liſez* Rothelin.

L. 37 & 38. au lieu de *la choſe*, &c. juſqu'au mot *elles*, *liſez* ſes prétentions eurent été ſérieuſement examinées par les Juriſconſultes, ces Seigneuries

L. 41. *au lieu de* de Rhétel, *liſez* & de Seigneur de Rothelin.

HOELTZLIN (Jérémie) *p.* 158. *col.* 2. *l.* 28 & 29. après le mot *traduire*, *ajoûtez* de Grec en Latin, & de commenter les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes.

HOESCHELIUS (David) *p.* 159. *col.* 1. *l.* 3 & 4. *au lieu de*, entre autres celle de, *liſez* des Notes ſur les

L. 6. après le mot *Remarques*, ajoûtez; *Synopſis ſeptem Conciliorum Oecumenicorum*, *Græce*; des Notes ſur la *Bibliothéque* de Photius, ſur l'*Epitome* ou *Abbrégé des Dictions Attiques* de Phrynichus, ſur les *Hiéroglyphes* d'Orus Apollo, ſur *la Vie de S. Antoine Hermite*; *Appiani Illyrica.*

HOFMAN (Gaſpard) *p.* 161. *col.* 2. *l.* 2. après 1648, *ajoûtez*, âgé de 78 ans moins cinq jours

L. 5. après le mot *partium*, ajoûtez *Apologiæ pro Galeno libri tres*; ſon Commentaire *de Thorace & ejus partibus*

HOFMAN (Jean-Jacques) *l.* 4. après le mot *augmenté*, *ajoûtez* d'un tiers dans l'édition faite à Leyde, en 1698, en quatre volumes *in folio.*

P. 164. *col.* 1. N. V. Louïs-Casimir, *l.* 9. *au lieu de* 4. *Philippe*, &c. juſqu'au mot *férocité*, *l.* 14. *liſez* 4. Philippe, *dont il ſera fait mention après ſon frére aîné & ſa poſterité.*

P. 165. *col.* 1. N. IX. Louïs-Godefroy. *Ajoûtez* à la fin ce qui ſuit. Il eſt mort le 18 ſeptembre 1728, & comme il n'a point laiſſé d'héritier mâle, ſes Etats ont paſſé aux Comtes de Hohenloe-Bartenſtein & -Schillingsfurt, ſes couſins.

Col. 2. N. IX. Philippe-Charles-Gaspard, *l.* 2. après le mot *partage*, *ajoûtez*, fut nommé par l'Empereur Léopold, ſon Chambellan, le dixiéme juin 1688, Conſeiller Aulique de l'Empire le 22 novembre 1699, & Conſeiller intime actuel de ſa Majeſté Impériale le 14 novembre 1703.

L. 2 & 3. *effacez* a été nommé.

L. 4. après le mot *Wetzlar*, *ajoûtez*, où il mourut le 15 janvier 1729; & *au lieu de* 16. . *liſez* 1693

A la fin, après 1724, *ajoûtez*, dont il a eu *Léopoldine*, Comteſſe de Hohenloe, mariée le troiſiéme juin 1731 avec *François-Hugues*, Prince de Naſſau-Siegen de la Ligne Catholique; *Marie-Anne*, Comteſſe de Hohenloe, Chanoineſſe de Thorn, mariée le 26 juillet 1731, avec le Marquis de Laverne, Seigneur Flamand.

N. VIII. Louïs-Gustave, *l.* 6. *au lieu de* 1667, *liſez* 1697

VI. Philippe, Comte de Hohenloe, fils de Louïs-Casimir, Comte de Hohenloe, Chef de la branche de Neuenſtein, & d'*Anne*, fille d'*Othon*, Comte de Solms-Laubach, né le 17 de février 1550, fut un des plus braves Généraux de ſon tems. Il ſervit les Hollandois pendant 34 ans, durant leſquels il fit paroître beaucoup de valeur & de prudence, mais un peu trop de férocité. Il étoit dès l'âge de 28 ans (en 1578) Commandant de l'armée des Etats. La même année ayant été commandé pour remener les troupes étrangéres ſur la frontiére, il ſe rendit maître, dans ſa marche, de la ville & du château de Weert qui fut repris auſſi-tôt après par les ennemis. En 1580, le Prince d'Orange lui ayant ordonné de marcher contre le parti du Comte de Rennebourg, à qui les villes d'Oldenzeel, de Steenwyck & de Haſſel venoient de ſe rendre, il reprit la premiére le dixiéme d'avril, & de là il marcha contre Linghen; mais les Etats mécontens de Bertel Enteus qui faiſoit le ſiége de Coeverden, y envoyérent en ſa place le Comte de Hohenloe avec ſept Compagnies du régiment de Chriſtophle d'Iſelſtein, & neuf de celui du Comte Louïs de Naſſau, fils de Jean. Avec ces troupes il s'éloigna d'Ulſen le ſixiéme de juin pour s'approcher de Coeverden, où après avoir fait rafraîchir ſes troupes, il réſolut de combattre les ennemis, & marcha de Coeverden à Herdemberg pendant la chaleur du jour par des plaines arides, au travers des bruyéres. Le combat commença ſur le midi; mais Schenck, Seigneur de Tautenbourg qui commandoit l'armée, eut tout l'avantage, & défit toute l'armée du Comte. Les Etats perdirent près de quinze cens hommes à cette action qui n'en couta pas cinquante aux Eſpagnols. Après cette retraite, la citadelle de Coeverden fit ſon traité avec le Comte qui alla du côté de Linghen, & avant qu'Oldenzeel lui eût ouvert ſes portes, Rennebourg lui enleva Opflach, & la fit raſer. Une autre action où le Comte ſe fit beaucoup d'honneur, fut ce qui ſe paſſa à la di-

gue de Couwenſtein en 1585. Le Comte y aborda le ſeptiéme de mai, ſuivi du Colonel Iſelſtein: ſon deſſein étoit de voler au ſecours d'Anvers. Il ſe rendit maître du Fort; mais n'étant pas ſecouru, il l'abandonna, & eut même bien de la peine à ſe ſauver. Peu de tems après, le Comte de Mansfeldt partant de Raveſtein à la tête de vieilles troupes Eſpagnoles, alla prendre ſes logemens entre Bois-le-Duc & Bommel. Auſſi-tôt le Comte de Hohenloe ſe prépara à les harceler. Il fit rompre toutes les digues, les eaux ſe répandirent en un inſtant, & ſe raſſemblant dans ce terrain bas où les Eſpagnols étoient logez, les inondérent de toutes parts. Enſuite il fit équiper à la hâte à Dordrecht une flote compoſée de bateaux de charge, de barques legéres, & d'autres vaiſſeaux de différentes eſpéces; ferma avec cela tous les paſſages par où il pouvoit leur venir des vivres, & les réduiſit à la derniére extrémité. Mais la gelée qui l'obligea lui même de décamper, arrêta les ſuites de cette action, qui n'eût pu ſe terminer qu'à la ruïne entiére des Eſpagnols qu'il preſſoit ſi vivement. Il mourut à Iſſelſtein le cinquiéme de mars 1606. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Guillaume* de Naſſau, & d'*Anne* de Buren, fille du Comte de ce nom, dont il n'eut point d'enfans. Après le meurtre de ſon beau-pére, il tint en quelque ſorte lieu de pére à Maurice de Naſſau qui étoit encore enfant, & lui rendit toute ſorte de ſervices dans ſa jeuneſſe. * *Voyez* l'Hiſtoire de M. de Thou, ſous les années citées dans cet article, & la famille HOHENLOE.

HOLDEN (Henri) *p.* 168. *col.* 2. *l. antep. au lieu de* ſeconde, *liſez* premiére; & *au lieu de* & réimprimé ſur la fin du ſiécle paſſé, *liſez* & pour la ſeconde en 1685.

P. 173. *col.* 2. N. IV. CHRISTIERNE II. *l.* 12. *au lieu de* 1632, *liſez* 1532

N. VI. CHRISTIERNE IV, *Ajoûtez* à la fin; & 10. Eliſabeth *qui épouſa* Nicolas *de Ablefeldt*

P. 174. *col.* 1. N. VIII. CHRISTIERNE V. *l.* 8. après 1699, *ajoûtez*, mort le huitiéme juillet 1729.

N. IX. FRE'DE'RIC IV. *l.* 7. après le mot *Danemark*, *ajoûtez*, qui avoit été ſa Maîtreſſe du tems de ſa premiére femme, & qu'il avoit déclarée Ducheſſe de Sleeswick en 1712. Etant devenu veuf, il l'épouſa le quatriéme avril 1721, & la déclara Reine de Danemark & de Norvége le 30 mai ſuivant

L. 14. après 1724; ajoûtez *Frédéric-Chriſtian*, né le premier juin 1726, mort le 15 mai 1727; & *Charles*, né le 16 février 1728, mort le dixiéme décembre 1729.

N. X. CHRISTIAN VI. *l.* 3. après 1721, au lieu de *Chriſtine-Sophie-Wilhelmine*, &c. juſqu'au mot *Brandebourg*, *l.* 5. liſez *Sophie-Magdeleine* de Brandebourg-Culembach, & de *Sophie-Chriſtine*, née Comteſſe de Worſtein.

L. 6. après 1723, *ajoûtez* 2. *Louïſe-Amélie*, née le 19 juin 1724, morte le 20 décembre ſuivant; & 3. *Louïſe*, née le 19 octobre 1726.

Col. 2. N. VII. JEAN-CHRISTIAN, *l.* 9. *au lieu de* 1656, *liſez* 1638; & après le mot *mariée*, *ajoûtez* le 14 août 1656.

N. IX. LE'OPOLD-CHRISTIAN, *l.* 5. *au lieu de* 1705, *liſez* 1704, & ajoûtez *Léopold-Charles*, né en 1705;

P. 175. *col.* 1. *l.* 8. après 1660, *ajoûtez* mort le 12 mars 1731,

N. IX. CHRISTIAN-AUGUSTE, *l.* 2. après 1696, *ajoûtez* eſt à préſent Chef de cette branche.

N. VII. AUGUSTE-PHILIPPE, *l.* 16. après le mot *Ypres*, *ajoûtez*, Général de l'Infanterie des Etats Généraux des Provinces-Unies, le quatriéme août 1727.

N. VIII. FRE'DE'RIC-LOUÏS, *l.* 6 & 7. *au lieu de* il fut tué, *liſez* il combattit

L. 7. après 1704, *ajoûtez*. Il mourut à Coniſberg en Pruſſe au mois de juin 1727 dans ſa 73 année.

N. IX. FRE'DE'RIC-GUILLAUME, *l.* 2. après 1687, *ajoûtez*, a embraſſé la Religion Catholique à Vienne en Autriche, & a été marié à Dreſde le dixiéme août 1730, avec *Anne*, Comteſſe d'Orzelska, fille naturelle de *Frédéric-Auguſte*, Roi de Pologne, de laquelle il a eu *Charles-Auguſte-Frédéric-Louïs*, Prince de Holſtein-Beek, né le cinquiéme janvier 1732.

Col. 2. N. VII. PHILIPPE-LOUÏS, *l.* 11. après le mot *Empereur*, *ajoûtez*, morte à Vienne le huitiéme janvier 1725, âgée de 80 ans.

L. 32. après le mot *Stolberg*, *ajoûtez*, morte le troiſiéme août 1732, dans la 65 année de ſon âge

N. IX. LE'OPOLD, *l.* 6. après 1715, *ajoûtez*, mariée le 29 avril 1731, avec *Joſeph-Marie* de Gonzague, Duc de Guaſtalla & de Sabionette, Prince de Bozolo.

BRANCHE de HOLSTEIN-NORBOURG, après le mot *SUNDERBOURG*, ajoûtez, *éteinte*.

N. VI. FRE'DE'RIC, *l.* 10. *au lieu de* 1680, *liſez* 1681; & *au lieu de* 20, *liſez* 30.

N. VII. RODOLPHE-FRE'DE'RIC, *l.* 2. *au lieu de* 25, *liſez* 27.

N. VIII. ERNEST-LE'OPOLD, *l.* 2. *au lieu de* Gouverneur d'Ypres, *liſez* Colonel d'un régiment de Dragons au ſervice de l'Empereur dans les Païs-Bas Autrichiens.

P. 176. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* 1693, liſez 1663.

Dans les cinq derniéres lignes, il faut changer l'ordre des filles, ainſi. 11. *Magdelaine-Sibylle*; 12. *Hédwige*; 13. *Anne-Sabine*; 14. *Anne*.

N. IX. FRE'DE'RIC, *l.* 4. après le mot *Danemarck*, *ajoûtez*, & en a eu un fils né au mois d'août 1724.

Col. 2. N. VII. AUGUSTE, *l. dern.* après le mot *Dillenbourg*, *ajoûtez*, morte le 28 novembre 1727, âgée de 51 ans.

N. VIII. JOACHIM-FRE'DE'RIC, *l.* 5. au lieu de *N.* . . . liſez *Julienne-Louïſe*.

L. pen. au lieu de 28 *liſez* 25

N. VIII. CHRISTIAN-CHARLES, *l.* 4. au lieu de *N.* . . . liſez *Dorothée-Catherine*

L. 6. après 1723, *ajoûtez*, qui recueillit la ſucceſſion de Ploen par la mort de *Jean-Erneſt-Ferdinand*, Duc de Holſtein Redwiſch, arrivée le 21 mai 1729; & qui fut marié à Coppenhague le 18 juillet 1730 avec une fille du Comte de Réventlau.

L. 7. après 1704, *ajoûtez*, mariée à Altena le 28 ſeptembre 1731 avec l'aîné des Comtes de Réventlau.

N. VIII. JEAN-ERNEST-FERDINAND, *l.* 3. après 1704, *ajoûtez* & mourut le 21 mai 1729 d'une inflammation au col, dans la 45 année de ſon âge.

L. 4. *au lieu de* a épouſé, *liſez* avoit épouſé; & au lieu de *Céleſte*, liſez *Céleſtine*

N. V. JEAN-ADOLPHE *l.* 3. *au lieu de* l'an 1587, *liſez* la même année

L. 5. *au lieu de* 30, *liſez* 31.

P. 177. *col.* 1. N. VI. FRE'DE'RIC, I. du nom, *l.* 28. *au lieu de* décembre *liſez* octobre; & *au lieu de* 13, *liſez* 24.

L. 30. après 1715, *ajoûtez*, vieux ſtile

N. IX. CHARLES-FRE'DE'RIC, *l.* 3. après le mot *Royale*, *ajoûtez*. Il épouſa le premier juin 1725 *Anne-Pétrowna*, Princeſſe impériale de Ruſſie, fille aînée de Pierre *le Grand*, Empereur de Moſcovie, & de *Catherine-Alexiowna*, ſa ſeconde femme. Le même jour, il fut déclaré par la Czarine ſa belle-mére Généraliſſime des armées de la grande Ruſſie. Après la mort de l'Impératrice, il retourna dans ſes Etats d'Allemagne. Sa femme mourut le 15 mai 1728, âgée de 19 ans, deux mois & 18 jours, laiſſant *Charles-Pierre-Ulric*, né le 21 février 1728.

N. VIII. CHRISTIAN-AUGUSTE, *l.* 8. après 1707, *ajoûtez*, mort ſubitement à Eutin, le 22 avril 1726, dans la 54 année de ſon âge.

L. 11. après 1706, *ajoûtez*, élu en 1726 Evêque & Prince de Lubeck, mort de la petite vérole, la nuit du 31 mai au premier juin 1727, dans la 21 année de ſon âge.

L. 12. après 1710, *ajoûtez*, élu Evêque & Prince de Lubeck le 16 ſeptembre 1727

L. 16. après 1708, *ajoûtez*, morte de la petite vérole le 19 février 1532, âgée de 24 ans

L. 17. après 1712, *ajoûtez*, mariée en décembre 1727, avec *Chrétien-Auguſte*, Prince d'Anhalt-Dornburg, Major Général, & Colonel d'un régiment d'Infanterie au ſervice du Roi de Pruſſe.

P. 181. *col.* 1. *l.* 50. après le mot *quarto*, *ajoûtez*. Cette derniére eſt préférable à toutes les précédentes.

HONORIUS III, *p.* 187. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* IV, *liſez* IX.

HONORIUS, Empereur, *l.* 26. *au lieu de* en Angleterre, *liſez* dans la Grande Bretagne, nommée depuis *Angleterre*, qui n'appartenoit pas à Honorius. NB. Le Supplément de Paris dans ſa correction dit *Jovin* pour *Jovien*.

HONTER (Jean) *col.* 2. *l.* 2. après le mot *écrivit*, *ajoûtez* en vers Latins,

HORMISDAS, III. du nom, *p.* 192. *col.* 2. *Au lieu de* cet article *mettez* le ſuivant.

HORMISDAS, III. du nom, Roi de Perſe. Il ſe nommoit auſſi *Khoſroès Hormudz*, & étoit fils de *Khoſroès Neuſchirvan*. Hormiſdas lui ſuccéda l'an 578, & oubliant, trois ans aprés, les bons avis que ſon pére lui avoit donnez en mourant, il ſe livra ſans meſure aux plaiſirs qu'il avoit toujours aimez, & laiſſa le ſoin du gouvernement aux jeunes gens que ſon pére avoit éloignez de la Cour. Cette Jeuneſſe ignorante & inſenſée éloigna à ſon tour les Gouverneurs les plus expérimentez, les Juges les plus intégres, les Officiers les plus habiles, & força ceux qu'elle n'oſa chaſſer, à s'éloigner d'une Cour qu'ils ne voyoient plus remplie que de gens ſans ſcience, ſans expérience & ſans mœurs. Ce déſordre de la Cour ſe communiqua aux provinces, & bientôt l'innocence fut par tout opprimée, & l'injuſtice triompha en tout lieu. On préſenta contre ces déſordres des Mémoires qui ne furent point écoutez, & ceux qui les préſentérent, comme ceux qu'on ſoupçonna d'en être auteurs, furent ou bannis, ou condamnez à la mort. Les peuples du Khuſiſtan, du Kermàn, & de l'Irak, l'ayant appris ſe révoltérent, & le Roi n'en devenant que plus furieux, fit mourir juſqu'à treize mille Juges qui reſtoient encore de ceux que ſon pére avoit placez. Cet excès de cruauté mit le comble aux maux de l'Etat. La revolte augmenta: les nations étrangéres en profitérent: Tiberius Conſtantin, Empereur des Romains, envoya des troupes contre les Perſes ſous la conduite de Maurice qui remporta ſur eux de grandes victoires; & dans une ſeule campagne en emmena plus de 70 mille captifs qu'il envoya dans l'Iſle de Chypre. Schaweh-Schah, Empereur des Tartares, oncle & beau-pére d'Hormiſdas, lui refuſa auſſi le tribut; les Arabes & les Indiens ſecouérent pareillement le joug, & ſe firent des Rois de leur nation. Hormiſdas perdit en quatre ans ce que ſon pére n'avoit acquis qu'avec peine pendant quarante, & il eût perdu dès lors la Couronne, ſi Waranes, Gouverneur de la Médie, n'eût avec dix mille hommes ſeulement, défait Schaweh-Schah qui s'étoit déja avancé juſqu'au milieu du Khoraſan avec quatre cens mille hommes. Le Prince Tartare & ſon fils périrent dans cette action. Waranes après ce ſuccès retourna dans ſon Gouvernement, où il livra pluſieurs autres combats qu'il perdit, & Hormiſdas oubliant ce qu'il lui devoit, & n'écoutant que le Conſeil de ſes flateurs, lui envoya une robbe & une coëffure de femme, avec une quenouille, & l'en fit revêtir à la tête de ſon armée. Waranes irrité de cet affront, tourna ſes armes contre Hormiſdas, gagna d'abord deux batailles, invita les peuples à ne plus le ſouffrir ſur le thrône, & à y placer Parwiz ſon fils qui prit le nom de *Choſroès* II. Hormiſdas refugié dans Madaïn, y fut pris & empriſonné, & Parwiz encore fort jeune fut mis ſur le thrône. On tint enſuite une aſſemblée où Hormiſdas fut amené, traité en criminel, & condamné à une priſon perpétuelle, & à perdre la vue. Waranes fut nommé Chef du Conſeil du jeune Roi; mais ce jeune Prince en profita peu. Ayant même appris que Hormiſdas ſon pére,

re, irrité de ce qu'il n'avoit pu gagner ses Gardes, pour se procurer la mort, ne vouloit plus prendre d'alimens, il ordonna qu'on le fit mourir, & cet ordre barbare le rendit si odieux aux Grands, qu'ils offrirent la couronne à Waranes, qui l'accepta. Parwiz se retira à Constantinople où l'Empereur Maurice l'adopta, & lui donna en mariage la Princesse Marie, autrement *Sirine*. Waranes régna quatre ans en Perse. Après ce terme, Parwiz survint avec une armée formidable de Grecs, & vainquit Waranes qui fut obligé de se réfugier chez les Tartares où il fut empoisonné. * *Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, tome 7. p.* 325 *& suiv.*

P. 193. *col.* 2. Avant HORNE ou HOORNE, *mettez* l'article qui suit.

* HORNE (Jean Van) d'Amsterdam, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie dans l'Université de Leyde, a été Disciple du célébre Henri Regius, Professeur à Utrecht. Il publia vers l'an 1650 ou 1652, qu'il avoit trouvé le conduit du Chyle, dont on donne communément l'invention à M. Pecquet, & que d'autres attribuent à George Hornius, différent de Jean Van Horne. Il publia sur ce sujet un Traité qui a été imprimé à Leyde en 1651, *in octavo*, sous ce titre, *Novus ductus Chyliferus, nunc primum delineatus, descriptus, & Eruditorum examini expositus*. Dès 1644, il avoit publié une lettre où il traite *de Aneurismate*. Les autres Ouvrages de Jean Van Horne sont, ΜΙΚΡΟΚΟΣΜΟΣ, c'est à dire, *le petit Monde*, qui est une courte Introduction Latine à l'Histoire du corps humain, & qu'il fit pour ses Disciples; ΜΙΚΡΟΤΕΧΝΗ, ou Méthode abbrégée de Chirurgie; les Oeuvres de Médecine & de Chirurgie de Léonard Botallus avec des paragraphes, des Notes, des Corrections, &c.; une édition Gréque & Latine du Traité de Galien sur les os, avec les Notes & Dissertations de plusieurs Médecins & Physiciens célébres sur ce Traité; *Prodromus Observationum circa partes genitales in utroque sexu*. Ce Traité a fait du bruit, & plusieurs Médecins ont attaqué les sentimens que l'Auteur y avance sur cette matiére. Il repliqua, & tâcha de faire valoir ce qu'il avoit avancé: il survécut peu à cette dispute. Son dernier Ouvrage contient des Observations Anatomiques & de Médecine sur plusieurs sujets. * *Voyez le Supplement de Paris* 1735.

P. 197. *col.* 1. Avant HORNIUS (George) *mettez* l'article qui suit.

HORNIUS (Gaspard) né à Freyberg ou Fridberg, ville de Misnie, en 1583, étudia en Médecine à Wittenberg, & fut fait Docteur en Médecine à Bâle en 1616. Après quoi étant revenu dans sa patrie, il exerça la Médecine à Dresde pendant environ sept ans, c'est à dire, jusqu'en 1623, qu'il fut fait Physicien ordinaire à Plawen, ville d'Allemagne. Il exerça la Médecine dans cette ville pendant dix ans avec un grand succès, & il n'en sortit que pour retourner à Fridberg où on l'avoit appellé pour le faire Médecin ordinaire. Il en exerça les fonctions pendant vint ans, & y mourut en 1653, âgé de 70 ans. Il a publié la Chymie de l'Arabe Géber avec un grand nombre de corrections, & un abbrégé de l'Alchymie-Gébrique, à Leyde en 1668, *in douze*.

NB. Le Supplément de Paris, dit *l.* 8. de cet article *Pawen* pour *Plawen*.

P. 200. *l.* 3. après le mot *mort*, *ajoûtez*. On en avoit déja imprimé quelques piéces dès l'an 1560.

L. 33. après le mot *Aristote*, *ajoûtez*. En 1672, on donna au Public, les Mémoires du Chancelier de l'Hopital, contenant plusieurs traitez de paix, appanages, mariages, reconnoissances, foi & hommage, &c. depuis l'an 1228, jusqu'en 1557

MICHEL Hurault, *l.* 5. *au lieu de* neveux, *lisez* petit-fils.

L. 9. après le mot *Orateur*, *ajoûtez*. On lui attribue *Le franc & véritable Discours* qui parut en 1588.

P. 204. *col.* 2. Avant HOSTERIA DE LOSA, *mettez* les deux articles qui suivent.

* HOSTE (Nicolas L') fameux dans l'Histoire de France par ses trahisons, étoit fils d'un domestique de Nicolas de Neufville de Villeroi, & avoit été élevé dans la maison de ce Seigneur qui l'aimoit beaucoup, & qui l'avoit même tenu sur les fonts de batême, & lui avoit donné son nom. L'Hoste parut d'abord correspondre à ces faveurs, & il entra fort avant dans la confiance de son Maître, Mais il en abusa, & le trahit lui & la France. Lorsqu'Antoine de Silly de Rochepot partit pour l'ambassade d'Espagne, M. de Villeroi l'envoya avec lui pour apprendre la Langue du païs. Mais au lieu d'y demeurer fidéle à sa patrie, il se vendit aux Espagnols pour une pension de 1200 écus. De retour en France, comme son Maître l'employoit souvent à écrire des lettres en chifres, le traître abusant de cette confiance, ne manquoit point de communiquer à l'Ambassadeur de Philippe, Roi d'Espagne, tout ce qu'il y avoit de secret. Sa trahison fut enfin découverte par un nommé Raffis, exilé d'Espagne qui étoit dans la confidence, & qui ayant dessein de mériter sa grace, dévoila tout le mystére. C'étoit en 1604. L'Hoste ayant été averti que l'on devoit se saisir de lui, disparut tout à coup, prit la route de Champagne, avec un Flamand, & fut atteint à Faye dans l'endroit où l'on passe la Marne, par ceux que l'on envoya après lui. Comme la nuit étoit fort obscure, & qu'il cherchoit un gué pour gagner l'autre bord, il tomba dans une fosse & s'y noya: c'étoit le 24 d'avril. On pretend que ce fut son compagnon qui le noya par ordre de ses complices, de peur qu'étant appliqué à la question, il ne les découvrit. Le corps fut tiré de l'eau & apporté à Paris, & après lui avoir fait son procès, il fut tiré à quatre chevaux. Cet homme étoit Orléanois. Entre les Historiens de France qui parlent de ce traître, M. de Thou est un de ceux qui est entré dans un plus grand détail. * *Voyez* le livre 132 de son excellente Histoire. Pierre de l'Estoile, Grand Audiencier en la Chancellerie de Paris, en parle aussi au long dans son *Journal du régne de Henri IV.* L'Hoste n'avoit que 23 ans, lorsque son corps fut supplicié le samedi 15 de mai 1604, selon que le dit Pierre de l'Etoile dans l'Ouvrage cité, sous l'année 1604, *tome* 2.

* HOSTE (Paul) né à Pont-de-Vêle dans la Bresse, au diocése de Lyon, le 19 mai 1652, entra chez les Jésuites en 1669, au mois de septembre, & environ 20 ans après, fut Professeur Royal pour les Mathématiques à Toulon, où il est mort le 23 février 1700, dans la 49 année de son âge. On a de lui plusieurs Traitez de Mathématiques en trois volumes, *in douze*, imprimez à Lyon; & un grand Ouvrage où il traite *des Evolutions navales*, & donne des régles utiles aux Officiers Généraux & particuliers des armées navales, qu'il confirme par des exemples. Cet Ouvrage, qui est *in folio* imprimé à Lyon en 1697, contient de plus *la Théorie de la construction des vaisseaux*. Il le présenta au feu Roi qui s'en fit expliquer plusieurs endroits, & donna à l'Auteur une pension de six cens livres, & cent pistoles pour son voyage. * Le Clerc, *Bibliothéque du* Richelet.

P. 208. *col.* 2. *l. dern. Effacez*, HOVE (Pierre Vander) *Voyez* HOWEN.

P. 209. *col.* 1. Avant HOUGHTON, *mettez* l'article qui suit.

* HOVEN (Jean-Guillaume Van) Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, Chanoine de l'église Collégiale de saint Pierre dans la même ville, Professeur Royal de l'Ecriture-Sainte & de la Langue Hébraïque, né en 1678, à Mechles, entre Mastricht & Aix-la-Chapelle, fit ses études au Collége du Lys où il eut le septiéme rang en 1696. Il passa ensuite plusieurs années dans le Collége du Saint-Esprit où il fit sa Théologie, & se lia avec M. Steyaërt. Les Mathématiques ayant beaucoup d'attraits pour lui, il s'y livra avec ardeur, & les enseigna en qualité de Professeur Royal à Louvain pendant 12 ans. Ferdinand-Ernest, Comte du saint Empire, un des plus célébres Mathématiciens de son tems, l'honora de son estime & de son amitié, parce que M. Van Hoven avoit su résoudre plusieurs problêmes que ce Comte avoit proposez, & qu'aucun Professeur n'avoit pu expliquer. Ensuite il professa successivement les Langues, l'Ecriture Sainte & la Théologie avec applaudissement. Il exerça les mêmes fonctions, & avec le même succès dans le Collége du Pape Adrien VI, & tout cela avant même d'être arrivé au doctorat. Il n'eut la dignité doctorale qu'en 1721, & par une plus grande application à l'étude, & un plus grand zéle pour l'instruction des autres, il s'efforça de montrer qu'il la méritoit. Il mourut à Louvain le 24 d'avril de l'an 1723. * *Mémoires du tems. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1735.

HOULIE'RES, *col.* 2. *l.* 17. après le mot *Louvois*, *ajoûtez*. Elle fut reçue à l'Académie d'Arles en 1689.

Avant HOULME, *mettez* ce qui suit.

HOULLIER. *Voyez* HOULIER.

HUARTE (Jean) *p.* 214. *col.* 1. *l.* 4. après le mot *Latin*, *ajoûtez*, & cette Traduction a paru à Hall, en 1662, *in octavo*, sous le titre de *Scrutinium Ingeniorum*

L. 4 & 5. après le mot *François*, *ajoûtez*, par Ch. Vion de Dalibray, sous ce titre *Examen des esprits pour les Sciences*.

P. 219. *col.* 1. *l.* 54. après le mot *quarto*, *ajoûtez*, Francfort, 1732, *in quarto*, sixiéme édition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur, dont on voit le portrait à la tête.

L. 57. après le mot *quarto*; *ajoûtez* (il en a paru depuis un quatriéme livre)

L. 67. après le mot *douze*, *ajoûtez*, & 1729; (On y a joint dans cette derniére édition, les Poësies de M. l'Abbé Fraguier, à celles de M. Huet)

L. 75. après le mot *folio*, *ajoûtez*, à la Haye, 1730, avec la lettre du Pére Commire, & la Réponse de M. Huet à ce Jésuite sur le même sujet

HUGUES DE FLEURY, *p.* 222. *col.* 2. *l.* 7. *au lieu de* Henri, *lisez* Henri I.

P. 223. *col.* 1. *l.* 26. après le mot *Nogent*, *ajoûtez*. On a encore de ce Prélat sept livres de Dialogues ou de Questions Théologiques; un Eloge de la Mémoire en trois livres; une Explication du Symbole & de l'Oraison Dominicale.

HUGUES DE S. VICTOR, *l.* 40. *au lieu de* Du Mont *lisez* du Mont-Saint-Michel.

L. 57. après le mot *termes*, *ajoûtez*, de l'Ecole

HULDRICH, *p.* 225. *col.* 1. *au lieu de* (N....) *lisez* (Jean-Jacques)

HUMBERT, cinquiéme Général, *l.* 8. *au lieu de* 1276, *lisez* 1277.

HUMBERT, Cardinal, *p.* 226. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Toul*, *ajoûtez*, & de Moyen-Moutier dans le même diocése

HUNNIUS, *p.* 129. *col.* 1. (Ægidius, *ajoûtez* ou Gilles)

HURAULT (Philippe) *p.* 230. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* Gentilhomme Breton, *lisez* Seigneur de Cheverny en Sologne, Sécretaire du Roi & Général des Finances

HUTTERUS (Léonard) *l.* 2. *au lieu de* 1562, *lisez* en janvier 1563

P. 234. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* l'an, *lisez* le 23 septembre

P. 138. *col.* 1. Avant HYDE (Henri) *mettez* l'article qui suit.

HYDE (Edouard) naquit l'an 1608, à Dunkton, dans le Comté de Wilt en Angleterre. Sa profonde capacité dans les matiéres de Jurisprudence lui avant procuré l'avantage d'être connu particuliérement de Charles I, Roi d'Angleterre, ce Prince le fit Chancelier de l'Echiquier, & l'un de ses Conseillers Privez. Charles II, qu'il avoit suivi dans son exil, l'envoya en Espagne avec le titre d'Envoyé, & à son retour il lui donna les charges de Sécretaire d'Etat & de Grand Chancelier. Lorsque ce Prince fut remonté sur le thrône d'Angleterre, il le fit consécutivement Baron de Hinton, Vicomte de Cornbury, & Comte de Cla-

Clarendon; mais en 1667, il fut non seulement dépouillé de la charge de Grand Chancelier, mais encore banni du Royaume par le Parlement. Il se retira en France, où il passa le reste de ses jours, & mourut de la goutte à Rouen le 19 décembre 1674. Ses écrits sont, *L'Histoire des Guerres Civiles d'Angleterre* depuis 1641, jusqu'en 1660, en Anglois, à Oxford, 1704, trois volumes *in folio*, & en François à la Haye, six volumes *in douze*; *des Remarques sur le Léviathan* du fameux Hobbes, *in quarto*; une *Lettre au Duc & à la Duchesse d'Yorck, sur le bruit courant de son penchant pour la Religion Catholique; Divers Discours au Parlement.* Ces trois derniers n'ont été imprimez qu'en Anglois. * *Projet du Diction. des Savans de* Mencken.

I. & J.

JAB. JAC. JAN. &c.

JABOLENUS, *p.* 2. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *Pieux*, *ajoûtez*, qui l'avoit presque toujours auprès de lui pour le consulter sur les questions épineuses de Droit.

JACQUES DE VORAGINE, *p.* 12. *col.* 1. *l.* 31. *au lieu de* qui n'a pas été imprimée, *lisez* qui a été imprimée en 1726, à Milan, par M. Muratori qui en a retranché les fables & les inutilitez, & qui l'a enrichie de bonnes Notes.

L. 67. *au lieu de* Porchet, *lisez* Porchette.

JANOEZ (Barthélemi) *p.* 21. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* Urbain V, *lisez* Innocent VI.

Avant JANSENIUS (Corneille) *mettez* l'article qui suit.

JANSENIUS (Jacques) Docteur en Théologie, & Doyen de saint Pierre à Louvain, né à Amsterdàm en 1547, de parens de la Religion Catholique, fut envoyé par sa mére, après la mort de son pére, à Louvain en 1564, pour y étudier la Philosophie & la Théologie. Il fut Licentié en Théologie en 1575, & ensuite premier Président du Collége nouveau des Augustins, & Président de celui du Pape Adrien VI en 1579, Professeur en Théologie en 1580, & succéda à Stapleton en 1595. En 1614, il fut fait Doyen de l'église Collégiale de saint Pierre, & mourut le 30 de juillet 1625. On a de lui, *Institutio Catholici Ecclesiastæ; In sacrum Missæ Canonem; Liturgica; Commentarius in Canticum Canticorum; Commentarius & Expositio in Psalmos Davidicos; Expositio in Prophetam Job; Expositio in Evangelium Joannis; Enarratio Passionis, &c.* Jean Masius a écrit sa Vie. * *Voyez aussi* Le Mire, *de Scriptor. sæc. XVII.*

P. 22. *col.* 1. *l.* 5. après le mot *professsion*, *ajoûtez* traduit en François par M. Arnaud d'Andilly.

L. 10. aprés le mot *Magistrats*, *ajoûtez*; le Paralléle des erreurs des Sémipélagiens de Marseille, avec celles des nouveaux Sémipélagiens.

P. 33. *col.* 2. entre la 23 & la 24 ligne, *mettez* ce qui suit.

Frédéric-Louïs de Brunswick, né Prince de Hanovre, à présent Prince de Galles.

Ernest-Auguste, Duc de Brunswick-Lunebourg, Evêque & Prince d'Osnabrug

Après la ligne 31. Avant GEORGE-AUGUSTE, *mettez* ce qui suit.

Charles Pawlet, Duc de Boston.

J. Manners, Duc de Rutland.

Charles Townshend, Vicomte de Townshend.

Robert Walpole, Chevalier, Membre du Conseil Privé.

JARRIGE (Pierre) *Ajoûtez* ce qui suit, à la fin de cet article.

NB. Dans l'édition de ce Dictionnaire, faite à Paris en 1732, on dit que le Pére Jarrige, étant de retour en France eut le choix de rentrer dans la Société, ou de vivre en Prêtre Séculier, qu'il choisit ce dernier parti, qu'il se retira à Tulles où il vécut depuis, & qu'il y mourut le 26 septembre 1676.

JARRY (Magdelon) *p.* 34. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* Wrigny, *lisez* Vrigny.

L. 5. après 1573, *ajoûtez*, âgé de 40 ans.

JAY (Le) *p.* 37. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* nom d'une famille de Paris, ancienne & seconde, *lisez*, nom de plusieurs familles de Paris, anciennes & fécondes.

L. 13. après le mot *Jay*, *ajoûtez*, d'une autre famille.

L. 22. *au lieu de* Marchéfieux, *lisez* Cherbourg, & depuis marié.

CHARLES Le Jay, *l.* 6. *au lieu de* 1679, *lisez* 1680.

L. 9. au lieu de *N.* . . . lisez *Claude-Joseph*

L. 12. au lieu de *N.* . . . Pajot, *lisez* le huitiéme août 1703, *Anne-Marie* Pajot; & au lieu de *N.* . . . lisez *Léon.*

JAY (Nicolas Le) *l.* 10. après 1730, *ajoûtez*, d'abord Président à mortier, & sept mois après

L. 7 & 8. *au lieu de* Président au Parlement, *lisez* Président aux Enquêtes du Parlement

P. 40. *col.* 1. Avant ICENIENS, *mettez* ce qui suit.

ICCIUS PORTUS. *Voyez* ICIUS PORTUS.

IDACIUS, *p.* 46. *col.* 1. *l.* 9. *au lieu de* huitiéme, *lisez* onziéme

L. 10. *au lieu de* 464, *lisez* 467.

JEAN DE DIEU, *p.* 55. *col.* 2. *l.* 12. *au lieu de* un Berger de ce païs-là, qui pour, *lisez* un homme de probité de ce païs-là, nommé *Mayoral*, qui l'envoya à une maison qu'il avoit aux champs, pour y prendre soin de ses troupeaux. Au bout de quelque tems, Mayoral content de son exactitude, & souhaitant de

JEAN X, *p.* 57. *col.* 1. *l.* 24. *au lieu de* Léon VII, *lisez* Léon VI.

JEAN XII, *l. dern. au lieu de* Léon VIII porta la tiare après lui, *lisez*. Léon VIII fut élu après sa déposition, mais comme Jean se rétablit, on compte pour son successeur Benoît V. Il y en a qui regardent Léon comme Antipape

JEA. JEN. JES. &c.

JEAN XI. *col.* 2. *l.* 20. Après le mot *Pierre*, *ajoûtez* ce qui suit. Il y a des Auteurs qui lui font succéder un Romain, fils de Robert qu'ils nomment Jean XVI. C'est le sentiment du Continuateur de Ciaconius, de Du Chêne & de quelques autres, quoique le Cardinal Baronius & plusieurs autres Historiens ne le mettent point au nombre des Pontifes. L'Auteur de la Chronique Martinienne dit qu'il étoit savant, & qu'il avoit composé divers Ouvrages. Crescentius qui exerçoit sa tyrannie à Rome, l'obligea d'en sortir, pour demander le secours de l'Empereur. Il fut bientôt rappellé, & mourut incontinent après son retour, le premier juin 996: ainsi il n'auroit pas gouverné un mois entier.

JEAN XXII, *p.* 58. *col.* 1. *l.* 16. après le mot *Pape*, *ajoûtez*, cette parenthése (Les meilleurs Historiens regardent cette particularité comme fabuleuse.)

L. 26 & 27. *au lieu de*. Il s'attacha, *lisez*. On dit, mais sans preuves, qu'il s'attacha.

L. 30. après le mot *Chancelier*, *ajoutez*. Ce qu'il y a de certain, c'est que dès son jeune âge il s'attacha à la Cour de Charles II, Roi de Naples; qu'il fut Précepteur de Louïs, fils de ce Prince, vers l'an 1282, Evêque de Frejus en 1299, & Chancelier de Sicile en 1308.

P. 67. *col.* 1. *l.* 12. *au lieu de* Tunis, *lisez* Tunonis

P. 75. *col.* 1. Avant le titre *COMTES DE HAINAUT & de FLANDRE*, *mettez* ce qui suit.

COMTE DE MACON.

JEAN DE DREUX ou de BRAINE, Comte de Mâcon. *Voyez* l'article de MASCONNOIS.

JEAN DE RAGUSE, *p.* 78. *col.* 1. *l.* 11. après le mot *mention*, *ajoûtez*. NB. Il se trouve dans la liste des Cardinaux rapportée cy-dessus au mot CARDINAL, & fut créé Cardinal par Félix V. dans la promotion de 1444. *n.* 16.

JEANNE, I. de ce nom, Reine de Jérusalem, *p.* 82, *col.* 2. *l.* 34. *au lieu de* 1380, *lisez* 1381.

L. 41. *au lieu de* Château-Neuf, *lisez* Château de l'Oeuf

JEANNE II, *p.* 83. *col.* 1. *l. pen. au lieu de* Sommoneta, *lisez* Summonte

P. 87. *col.* 1. Avant JENEKOPING, *mettez* l'article qui suit.

* JENEBELLI ou JENIBELLI (Frédéric) Mantouan, célébre Ingénieur dans le XVI siécle, fit paroître sa capacité dans l'attaque du pont que le Duc de Parme avoit fait bâtir sur l'Escaut, lorsqu'il entreprit le siége d'Anvers. *Voyez* en la rélation, dans Mrs de Thou & de Méteren.

P. 95. *col.* 1. *l.* 84. *au lieu de*. On ne donne, &c. jusqu'au mot *connus*, *lisez*. On ne donne que ces neuf Patriarches, parce qu'il n'y a que ceux-là, qui soient bien connus.

JESUITESSES, *p.* 98. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* 21 mai, *lisez* 13 janvier.

P. 104. *col.* 1. Avant le titre JEZ, *mettez* l'article qui suit.

JESUS ET MARIE, Ordre de Chevalerie connu à Rome sous le nom de l'Ordre de *Jesus & Marie*, du tems du Pape Paul V. On croit que ce fut ce Pape qui en forma le projet. Par les loix de cet Ordre que l'on a encore, il est ordonné que chacun des Chevaliers porteroit un habit blanc dans les solemnitez, & qu'il entretiendroit un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Etat Ecclésiastique. Les Chevaliers portoient une croix de bleu céleste, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jesus* & de *Marie*. Le Grand-Maître étoit pris entre trois Chevaliers que le Pape proposoit au Chapitre, comme capables d'en remplir les fonctions, & dignes d'être revêtus de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'Ordre, sans faire preuve de leur noblesse, étoient obligez de fonder une Commanderie de deux cens écus de rente pour le moins, dont ils jouïssoient eux mêmes pendant leur vie, & qui après leur mort demeuroit à l'Ordre. * Bonanni, *Catalog. Ordin. Equestr. Histoire des Ordres Monastiques Religieux & Militaires*, par le Pére Hélyot, Pénitent de Nazareth.

P. 108. *col.* 1. *l.* 22 & 23. après le mot *Païs-Bas*, *ajoûtez*. Les *Exercices* qui passent sous le nom de S. Ignace, sont, à ce que l'on prétend, d'un Bénédictin. Le Pére Constantin Cajétan, Bénédictin, a prouvé aussi dans son *Vindex Benedictinorum*, que S. Ignace avoit pris sa Régle sur celle de S. Benoît.

INDRE, riviére, *p.* 122. *col.* 2. *l.* 3. *au lieu de* au dessus de, *lisez* à

P. 123. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* XXII, *lisez* XXIII.

INGENUUS, *p.* 124. *col.* 2. *n.* 1. *l.* 1. *effacez* (Decimus)

L. 3. *effacez* de Valerien &

L. 4. *au lieu de* l'an 258, *lisez* vers la fin de l'an 260.

INNOCENT I, *p.* 126. *col.* 1. *l.* 7. *au lieu de* par les épîtres, &c. jusqu'au mot *Miléve*, *l.* 8, *lisez* par les lettres du Concile de Carthage, par celles du Concile de Miléve que quel-

ques-uns attribuent à S. Augustin & engagé de plus par d'autres lettres que divers Prélats, comme, Aurelius, Alype, Augustin, Evode & Possidius envoyérent en leur nom, & que l'on croit encore être de S. Augustin

NB. Le Supplément de Paris dans les corrections de cet article, *l.* 12. met 1417 pour 417.

INNOCENT III, *col.* 2. *l.* 4. *effacez* par le Pape Célestin III.

L. 5. *effacez* d'autres disent que ce fut

L. 40. après le mot *Hominis*, *ajoûtez*. Il avoit fait ce dernier avant que d'être élevé au Pontificat.

L. 44. *au lieu de* Docteurs, *lisez* Boursiers

L. 51. *au lieu de* Ouvrages, *lisez* Lettres

L. 52. après 1682, *ajoûtez* en deux volumes *in folio*

INNOCENT V, *p.* 127. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* Archevêque, *lisez* Administrateur

L. 21. *au lieu de* JEAN XXI, *lisez* ADRIEN V; puis après le mot *Pontificat*, *ajoûtez*, & mourut un mois après, avant que d'être couronné: ce qui fait que quelques Auteurs donnent pour successeur à Innocent V, Jean XX ou XXI.

INNOCENT VIII, *col.* 2. *l.* 37. après le mot *équitables*, *ajoûtez*. Au reste il faut remarquer que Philippe de Bergame, qui pouvoit être bien instruit du nombre des enfans naturels de ce Pape, prétend qu'il n'en eut que deux, un fils & une fille

P. 131. *col.* 1. *l.* 16. *au lieu de* 1300, *lisez* 1307.

L. 17. après 1323, *ajoûtez*. Ce livre est imprimé à la fin de l'Histoire Latine de l'Inquisition, par Limborch, *in folio*.

P. 132. *col.* 2. Avant INSOMNES, *mettez* l'article qui suit.

INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. (Académie Royale des) Le feu Roi Louïs XIV, à qui la France est redevable de tant d'établissemens utiles aux Lettres, étant persuadé que c'en seroit un fort avantageux à la nation, qu'une Académie qui travailleroit aux Inscriptions, aux Devises, & aux Médailles, ne tarda pas à y donner les mains, après qu'il en eut eu la pensée. Il forma d'abord cette Compagnie d'un petit nombre d'hommes, choisis dans l'Académie Françoise, qui commencérent à s'assembler en 1663, dans la bibliothéque de M. Colbert, par qui ils recevoient les ordres de sa Majesté. Un des premiers travaux de cette Académie naissante fut le sujet des desseins des tapisseries du Roi, tels qu'on les voit dans le Recueil d'Estampes & de Descriptions qui en a été publié. M. Perrault fut ensuite chargé en particulier de la Description du Carrousel, qui fut imprimé avec les figures, après qu'elle eut été examinée & approuvée par la Compagnie. On commença aussi à faire des Devises, pour les jettons du Thrésor royal, des parties Casuelles, des Bâtimens & de la Marine, & tous les ans on en donna de nouvelles. Enfin, on entreprit de faire par Médailles, une Histoire suivie des principaux événemens du régne du Roi. M. Quinault occupa aussi une partie du tems de l'Académie, quand il eut été chargé de travailler pour le Roi aux Tragédies en musique, de même que M. Félibien le pére, quand il eut fait son Dictionnaire des Arts, & ses Entretiens sur la Peinture. Les premiers Académiciens n'étoient qu'au nombre de quatre, tous de l'Académie Françoise, savoir, Mrs Chapelain, de Bourzeis, Charpentier & Cassagnes. Après la mort de M. Colbert, M. de Louvois qui lui succéda dans la charge de Surintendant des Bâtimens, ne donna pas de moindres marques de son affection pour l'Académie, & après en avoir assemblé plusieurs fois les Membres chez lui, à Paris & à Meudon, il fixa enfin leurs assemblées au Louvre, dans le lieu où se tiennent celles de l'Académie Françoise, & voulut qu'elles se tinssent le Lundi & le Samedi depuis cinq heures du soir jusqu'à sept. M. de La Chapelle, devenu Contrôleur des Bâtimens, eut ordre de s'y trouver pour en écrire les délibérations, & devint ainsi le cinquiéme Académicien. Peu après on y ajoûta Mrs Racine & Despreaux, pour sixiéme & septiéme; & enfin pour huitiéme M. Rainssant, Directeur du cabinet des Antiques de sa Majesté. Sous ce nouveau ministére, l'Académie reprit son Histoire du Roi par les Médailles, & commença à faire des Devises pour les jettons de l'Extraordinaire des guerres. M. de Villacerf ayant été fait Surintendant des Bâtimens après M. le Marquis de Louvois, n'eut pas le soin des Académies, & sa Majesté en chargea M. de Pontchartrain, alors Contrôleur général & Sécretaire d'Etat, & depuis Chancelier de France. Ce fut sous lui que l'Académie que l'on n'avoit presque connue jusques-là, que sous le titre de *petite Académie*, le devint davantage sous celui d'*Académie Royale des Inscriptions & Médailles*; & afin que M. le Comte de Pontchartrain, son fils, pût se trouver souvent à ces assemblées, il les fixa au Mardi & au Samedi. On revit avec soin toutes les Médailles, dont on avoit arrêté les desseins du tems de M. de Louvois. On en réforma plusieurs, on en ajoûta un grand nombre, & on les réduisit toutes à une même grandeur. L'Histoire du Roi par les Médailles, commença enfin à être présentée à sa Majesté, quelque tems après que M. de Pontchartrain eut été élevé à la dignité de Chancelier, dont il fut revêtu au mois de septembre 1699. M. l'Abbé Bignon, craignant que cet Ouvrage étant fini, l'Académie, dont la situation n'étoit point encore fixe, ne se relâchât, ou ne vînt même à se dissiper, pensa à en assûrer l'état, le fit proposer à sa Majesté; & le Roi ayant goûté cette proposition, il fut fait par ordre du Roi un réglement qui fut envoyé peu après à la Compagnie. Ce réglement porte entre autres, „ Que l'Académie sera sous la protection du Roi, „ comme celle des Sciences: Qu'elle sera composée de quarante Académiciens, dix Honoraires, dont l'un sera Président, & „ dont deux pourront être Etrangers; dix Associez, dont quatre „ pourront être Etrangers; & dix Eleves: Que l'un des Pensionnaires sera Sécretaire; & un autre, Thrésorier: Que les assemblées se tiendront au Louvre les Mardis & les Vendredis de „ chaque semaine, depuis trois heures après midi jusqu'à cinq, „ &c. " Cet établissement fut confirmé en 1713, par des lettres patentes données à Marli au mois de févrìer, & qui furent regîtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes. L'Académie prit pour sceau les armes de France avec une médaille d'or au milieu, où est gravée la tête de sa Majesté. Le jetton de la même Compagnie représente une Muse, tenant à la main une couronne de laurier, & ayant derriére elle des cippes & des obélisques, & pour ame, ce mot d'Horace, *Vetat mori*. En 1716, le quatriéme de janvier il fut rendu un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, par lequel ce titre fut changé en celui d'*Academie Royale des Inscriptions & Belles Lettres*, & par l'usage on nomme plus communément cette Compagnie, *Académie des Belles Lettres*, titre plus simple, & qui exprime tout ce que le premier renferme. On a déja huit gros volumes *in quarto*, de l'Histoire & des Mémoires de cette Académie, & la suite s'imprime à l'Imprimerie royale, d'où ce qui a paru est sorti. En 1733, M. le Président Durey de Noinville, a fondé un prix annuel qui doit être distribué à celui, qui au jugement de l'Académie, aura le mieux réüssi dans le sujet qu'elle proposera. La premiére distribution de ce prix s'est faite dans la séance publique d'après Pâques de l'année 1734.

LISTE DES ACADEMICIENS, qui ont composé l'Académie depuis l'annee 1663, jusqu'au changement fait en 1701, avec la date de leur réception & celle de leur mort.

1663. Chapelain (Jean) Conseiller du Roi en ses Conseils, de l'Académie Françoise, mort le 22 février 1674.

Bourzeis (Amable de) Abbé de S. Martin de Cores, de l'Académie Françoise, mort le deuxiéme août 1672.

Charpentier (François) de l'Académie Françoise, mort le 22 avril 1702.

Cassagnes (Jacques) Docteur en Théologie, Garde de la bibliothéque du Roi, Membre de l'Académie Françoise, mort le 19 mai 1673.

1671. Perrault (Charles) de l'Académie Françoise, Contrôleur des Bâtimens, mort le 17 mai 1703.

1672. Tallemand *le Jeune* (Paul) Prieur de Saint-Albin, de l'Académie Françoise, mort le 30 juillet 1712.

1674. Quinault (Philippe) Auditeur des Comptes, de l'Académie Françoise, mort le 26 novembre 1688.

1682. Gallois (Jean) Abbé & Prêtre, de l'Académie Françoise & de celle des Sciences, mort le 19 avril 1707.

1683. Félibien (André) Historiographe du Roi, mort le onziéme juin 1695.

1685 ou 1686. De La Chapelle (*N.* . .) Contrôleur des Bâtimens, mort au commencement de 1694.

1686. Racine (Jean) Thrésorier de France dans la Généralité de Moulins, de l'Académie Françoise, mort le 22 avril 1699.

Boileau Despreaux (Nicolas) de l'Académie Françoise, mort le 13 mars 1711.

Rainssant (*N.* . .) Médecin, Garde du Cabinet des Antiques du Roi de France, mort le septiéme juin 1689.

1688. De Toureil (Jacques) de l'Académie Françoise, mort le onziéme octobre 1714.

1689. Renaudot (Eusébe) Abbé, de l'Académie Françoise, mort le premier septembre 1720.

1694. De La Loubére (Simon) envoyé à Siam, de l'Académie Françoise, mort le 26 mars 1729.

1695. Dacier (André) Garde des livres du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, mort le 18 septembre 1722.

1699. Pavillon (Etienne) de l'Académie Françoise, mort le 19 janvier 1705.

Après le réglement fait en 1701, qui donna une forme toute nouvelle à l'Académie, & qui fixa cet établissement, le Roi voulut que M. l'Abbé Bignon, qui a été Bibliothécaire de sa Majesté, & qui avoit depuis quelque tems entrée & inspection dans cette Compagnie, comme Membre honoraire, & comme Président des assemblées, y demeurât en la même qualité d'honoraire, & nomma M. l'Abbé de Caumartin, mort Evêque de Blois, pour Vice-président. Il conserva aussi dans ce Corps, Mrs Charpentier, Tallemand, Despreaux, de Toureil, Renaudot, de La Loubére, Dacier & Pavillon; & leur ajoûta Mrs Boutard & Félibien. M. Boutard n'a cependant été censé de l'Académie, que parce qu'il avoit une pension qui devoit être appliquée à ce Corps à perpétuité après la mort de cet Abbé, comme cela est arrivé.

Académiciens Honoraires nommez par le feu Roi.

1701. Bignon (Jean-Paul) Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi, Abbé de Saint-Quentin, &c. Il fut plutôt confirmé que nommé en 1701.

Le Févre de Caumartin (Jean-François-Paul) de l'Académie Françoise, mort Evêque de Blois, en 1733.

Armand-Gaston de Rohan, aujourd'hui Evêque de Strasbourg & Cardinal.

Brûlart de Sillery (Fabio) Evêque de Soissons, mort le 20 novembre 1714.

Le Marquis de Béringhen (Jacques) Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de sa Majesté, Comte de Châteauneuf, Gouverneur de la citadelle de Marseille, mort le premier mai 1723.

De La Chaise (François) Jésuite, Confesseur du Roi, mort le 20 janvier 1709.

Mabillon (Dom Jean) Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, mort le 27 décembre 1707.

D'Au-

D'Aumont (Louïs-Marie, Duc) Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de la ville & de la citadelle de Boulogne, mort le cinquiéme novembre 1723.
Le Pelletier de Souzy (Michel) Conseiller d'Etat ordinaire, & au Conseil Royal, mort le dixiéme décembre 1725.
Foucaut (Nicolas-Joseph) Intendant de la Généralité de Caen, & depuis Conseiller d'Etat ordinaire, mort le septiéme février 1721.

Les dix Associez nommez en même tems par sa Majesté, sont Mrs

1701. Oudinet (Antoine) Directeur du Cabinet des Antiques de sa Majesté, mort le 12 janvier 1712.
De Fontenelle (Bernard) de l'Académie Françoise, Sécretaire de celle des Sciences.
Rollin (Charles) ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur Royal en Eloquence.
Quiqueran de Beaujeu (Honoré) aujourd'hui Evêque de Castres.
Couture (Jean-Batiste) ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur Royal en Eloquence, mort le 16 août 1728.
Vaillant (Jean-Foy) Docteur en Médecine, Antiquaire de M. le Duc du Maine, mort le 23 octobre 1706.
De La Marque Tilladet (Jean-Marie) Abbé, mort le 15 juillet 1715.
Pouchard (Julien) Professeur Royal en Langue Gréque, mort sur la fin de l'an 1705.
D'Auber de Vertot (René) Docteur en Droit-Canon. Il est Associé & Pensionnaire, quoique Régulier.
Corneille (Thomas) de l'Académie Françoise, mort le neuviéme décembre 1709.

Les dix Eleves qui furent choisis alors sont,

Galland (Antoine) Professeur Royal en Langue Arabe, fut déclaré Associé en 1706, mort le 17 février 1715.
Bourdelin (François) Conseiller au Châtelet, fut déclaré Vétéran en 1705, mort le 24 mai 1717.
Rousseau (Jean-Batiste) fut déclaré Vétéran en 1705.
Simon (Jean-François) Docteur en Droit, & depuis Directeur du Cabinet des Antiques de sa Majesté, fut Associé en 1705, mort le dixiéme décembre 1719.
Prevôt (Jean) Chanoine de Gerberoy, fut Associé en 1706, & sa place fut déclarée vacante en 1712.
Allaneau de La Bonnodiére (Jean-René) dont la place fut déclarée vacante en 1705.
Duché de Vancy (Joseph-François) mort le quatriéme décembre 1704.
Boivin (Louïs) Avocat au Parlement, fut déclaré Associé en 1702, mort le 22 avril 1724.
Henrion (Nicolas) Avocat au Parlement, & depuis Docteur aggrégé de la Faculté de Droit, fut fait Associé en 1710, mort le 24 juin 1720.
Moreau de Mautour (Philibert-Bernard) Auditeur des Comptes, fut Associé en 1705, & depuis Pensionnaire.

LISTE DES ACADE'MCIENS, *qui ont succedé à ceux qui sont entrez dans l'Académie ou qui y étoient déja en 1701.*

1702. Vaillant (Jean-François-Foy) mourut Eléve le 17 novembre 1708.
Coypel (Antoine) depuis premier Peintre du Roi, Pensionnaire de l'Académie, mort en 1722.
1704. De Lamoignon (Chrétien-François) d'abord Avocat général au Parlement de Paris, puis Président à Mortier, mort le septiéme août 1709.
1705. Fraguier (Claude-François) Prêtre, depuis l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Pensionnaire en 1716, mort le troisiéme mai 1728.
Baudelot de Dairval (Charles-César) mort le 27 juin 1722.
Danchet (Antoine) Eléve en 1705, fut Associé en 1706, & Vétéran en 1713. Il est aussi de l'Académie Françoise.
Gros de Boze (Claude) Intendant des Devises & Inscriptions, &c. Eléve en 1705, Associé en 1706, Pensionnaire & Sécretaire de l'Académie la même année. Il est aussi de l'Académie Françoise.
Massieu (Guillaume) Prêtre, Professeur Royal en Langue Gréque, Eléve en 1705, Associé en 1706, Pensionnaire en 1710. Il a été aussi de l'Académie Françoise, mort le 27 septembre 1722.
De Valois de La Mare (Charles) fils d'Adrien, Antiquaire du Roi; Eléve en 1705, Associé en 1711.
Burette (Pierre-Jean) Docteur Régent en la Faculté de Paris, Professeur Royal en Médecine; Eléve en 1705, Associé en 1711, Pensionnaire en 1715.
Boivin de Villeneuve (Jean) Eléve en 1705, Associé en 1706, Pensionnaire en 1724, a été Garde de la bibliothéque du Roi, Professeur Royal en Langue Gréque, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, mort le 29 octobre 1726.
1706. Le Quien de La Neuville (Jacques) Associé en 1706, fut déclaré Vétéran en 1714, mort le 20 mai 1728.
Bourgoing de Villefore (*N.* . .) Eléve en 1706, se retira en 1708, à cause de son peu de santé, encore vivant en 1734.
Nadal (*N.* . .) Abbé, &c. Eléve en 1706, Associé en 1712, Vétéran en 1714.
Boindin (Nicolas) Conseiller Procureur du Roi au Bureau des Finances en la Généralité de Paris, Eléve en 1706, Associé en 1712, Vétéran en 1714.
Barat (Nicolas) Sous-maître du Collége-Mazarin, Eléve en 1706, mort en 1706.
Morin (Henri) Eléve en 1706, Associé en 1713, Pensionnaire en 1724, se retira en 1725.
Pinart (Michel) depuis Théologal de Sens en 1712, Eléve en 1706, Associé en 1713, Vétéran la même année, mort le troisiéme juillet 1717.
1708. Le Roy (Louïs) Abbé, &c. Eléve en 1706.
Le Tellier de Louvois (Camille) Abbé de Bourgueil & de Vauluisant, de l'Académie Françoise & de celle des Sciences, Bibliothécaire du Roi, Honoraire en 1708, Président en 1717, nommé à l'Evêché de Clermont, mort le cinquiéme novembre 1718.
Le Roy (Charles) ancien Conseiller au Châtelet, &c. Eléve en 1708, retiré en 1712.
1708. Montgault (Nicolas-Hubert) Abbé de Chartreuve & de Villeneuve, Sécretaire des Commandemens de M. le Duc d'Orléans; Eléve en 1708, Associé en 1711, Vétéran la même année, de l'Académie Françoise.
1709. Bignon (Jérôme) Conseiller d'Etat, & Prevôt des Marchands, Honoraire en 1709, mort le cinquiéme décembre 1725.
Tellier (Michel) Jésuite, Confesseur du Roi Louïs XIV, Honoraire en 1709, mort le deuxiéme septembre 1719.
1710. Thiaudiére de Boissi (Jean-Batiste) Abbé, &c. Eléve en 1710, mort le 27 juin 1729.
Anselme (Antoine) Abbé de Saint-Séver, Cap de Gascogne, Prédicateur du Roi, Associé en 1710, Pensionnaire en 1716, Vétéran en 1724.
1711. Sévin (François) Abbé, &c. Eléve en 1711, Associé en 1714, Pensionnaire en 1726.
Blanchard (Elie) Eléve en 1711, Associé en 1714, Pensionnaire en 1727.
Hardion (Jacques) Eléve en 1711, Associé en 1715, Pensionnaire en 1728. Il est actuellement de l'Académie Françoise.
1712. Billet de Faniéres (Martin) Eléve en 1712.
Godeau (Michel) ancien Recteur de l'Université de Paris, puis Curé de Saint-Côme, sans exercice, Eléve en 1712, s'est retiré en 1714.
De Mandajors (*N.* . .) Eléve en 1712, Associé en 1715, Vétéran la même année.
1713. Bannier (Antoine) Licentié en Droit; Eléve en 1713, Associé en 1717, Pensionnaire en 1729.
Fourmont l'aîné (Etienne) Eléve en 1713, Associé en 1715, Professeur Royal en Langue Arabique.
1714. Kuster (Ludolphe) Associé, mort le 12 octobre 1716.
Malon de Bercy (Charles-Henri) ancien Intendant des Finances, Honoraire en 1714.
Fréret (Nicolas) Eléve en 1714, Associé en 1717.
De Fontenu (Louïs-François) Docteur en Théologie, Eléve en 1714, Associé en 1717.
Goulley de Bois-Robert (Alexandre) Bibliothécaire de M. le Maréchal d'Etrées, Eléve en 1714, Associé en 1717, s'est retiré en 1727.
1715. Sallier (Claude) Abbé, &c. l'un des Gardes de la bibliothéque du Roi, Professeur Royal en Langue Hébraïque, un des Quarante de l'Académie Françoise, entra Eléve en 1715, fut Associé en 1716.
Gualtério (Philippe-Antoine) Cardinal, Honoraire Etranger, mort le 21 avril 1728.
Bandury (Dom Anselme) Bénédictin, Bibliothécaire du Grand Duc de Toscane, & Honoraire Etranger.
1715. Cuper (Gisbert) Bourguemaître de Déventer, Honoraire étranger, mort le 22 novembre 1716.
1716. De Pardaillan de Gondrin d'Antin (Pierre) alors Chanoine de Strasbourg, depuis Evêque de Langres, Académicien honoraire, & de l'Académie Françoise, mort en 1733.
1717. De Polignac (Melchior) Cardinal, aujourd'hui Archevêque d'Auch, Académicien honoraire, Surnuméraire en 1717, & Honoraire en place en 1718, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, &c.
Lormande (Pierre-Paul) Prêtre, Docteur en Théologie, Prieur de Puy-Chévrier, Associé, se retira en 1719.
Du Trousset de Valincour (Jean-Baptiste-Henri) Sécretaire général de la Marine, de l'Académie Françoise, &c. Associé en 1717, se retira en 1719, mort le cinquiéme janvier 1730.
Mahudel (Nicolas) Docteur en Médecine.
Gédoin (Nicolas) Chanoine de la Sainte-Chapelle; Associé en 1717, est aussi de l'Académie Françoise.
Falconnet (Camille) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.
De Riencourt (Charles) Avocat au Parlement, s'est retiré en 1727.
1718. Isselin (Jacques-Christophle) Recteur de l'Université de Bâle, Académicien honoraire étranger.
1719. De Montfaucon (Dom Bernard) Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Académicien honoraire.
Lancelot (Antoine) Associé, ancien Sécretaire du Roi, aujourd'hui Inspecteur du Collége Royal, &c.
Racine (Michel-Arnauld) fils de Jean Racine, &c.
1721. De Chambort (Guillaume de La Boissiére) ancien Capitaine de Cavalerie.
1722. De Pouilly (*N.* . .) s'est retiré en 1727.
De Foncemagne (Etienne-Leaureaut)
Secousse (Denys-François) Avocat au Parlement, &c.
De Boullongne (Louïs) Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Conseiller, Sécretaire du Roi, premier Peintre de sa Majesté, Directeur & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Dessinateur de l'Académie, mort en 1733.

1733. Il n'étoit pas du nombre des Académiciens; mais son mérite personnel, joint au titre de premier Peintre du Roi lui avoit fait accorder le droit d'entrée & de séance dans la Compagnie, comme l'avoit feu M. Coypel le pére, son prédécesseur, ce qui n'a pas été continué au Sieur Chauffourrier son successeur au titre de Dessinateur.

1723. Du Bois (Guillaume) Cardinal, Archevêque de Cambrai, Prince du saint Empire, premier Ministre de France, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, fut reçu Honoraire surnuméraire, & mourut quelques mois après, en 1723.

De Fleury (André-Hercule) ancien Evêque de Fréjus, depuis Cardinal & premier Ministre, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire.

1724. Fourmont le jeune (Michel) Abbé, &c. Professeur Royal en Langue Syriaque.

1726. De La Curne de Sainte-Palaye. (Jean-Batiste)

D'Etrées (Victor-Marie) Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, Grand d'Espagne; l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire.

Du Cambout de Coislin (Henri-Charles) Evêque de Metz, premier Aumonier du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire, mort à la fin de novembre 1732.

Souchay (Jean-Batiste) aujourd'hui Professeur au Collége Royal.

1727. Bonamy (N. . . .) Historiographe de la Ville.

De la Barre (Louïs-Joseph-François)

Vatry (René) Chanoine de Saint-Etienne des Grès, Professeur Royal en Grec.

1728. De Canaye (Etienne) Abbé, &c.

Moret de Bouchenu, Marquis de Valbonnays (Jean-Pierre) premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, Académicien Honoraire correspondant, mort le deuxiéme mars 1730. Sa place, qui étoit une place extraordinaire, n'a point été remplie.

1729. De la Nauze (Louïs)

De Paris (François) Abbé, &c. sa place a été déclarée vacante en 1733.

Schepflin (Jean-Daniel) Professeur en Histoire & Belles Lettres, & Recteur de l'Université de Strasbourg, Académicien associé correspondant

Le Marquis Capponi (Alexandre-Grégoire) Grand Fourrier du palais Apostolique, Académicien Honoraire étranger.

1733. De Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan (Paul-Hippolyte) Pair de France, Ambassadeur extraordinaire à Rome, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire.

D'Orléans de Rothelin (Charles) Abbé de Cormeille, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, Honoraire.

1733. De Voyer de Paulmi d'Argenson, (René-Louïs) d'abord Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, ensuite Conseiller d'Etat, &c. Académicien Honoraire.

Du Resnel (Jean-François) Sieur du Bellay, Chanoine de Saint-Jacques de l'Hopital, Abbé de Sept-Fontaines au diocése de Rheims, Censeur des livres, & l'un des Auteurs du Journal des Savans.

1734. Maffei (Scipion) de Vérone, Marquis, &c. Honoraire étranger.

P. 134. *col.* 1. Avant INTERIM, *mettez* l'article qui suit.

*INTERIAN DE AYALA (Jean) en Latin, *Joannes Interianus* ou *Interramnensis de Ayala*, Auteur Espagnol, Religieux de l'Ordre Royal & Militaire de la sainte Vierge de la Rédemption des Captifs, mort de paralysie à Madrid le 20 d'octobre 1730, âgé de 74 ans, s'est fait connoître par un grand nombre d'Ouvrages, dont la plupart sont estimez. Il étoit Poëte, Historien, Critique, Théologien, Traducteur, & il n'a cessé d'écrire qu'avec sa vie. Le plus grand nombre de ses Ouvrages est en Langue Espagnole, dans laquelle il écrivoit avec pureté & élégance. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 146. *col.* 1. Avant JOLLYVET, *mettez* ce qui suit.

JOLI. *Voyez* JOLY.

Col. 2. Avant JOLY (Claude) naquit à Paris, &c. *mettez* l'article qui suit.

*JOLY (Claude) né en 1610, à Buri-sur-l'Orne, dans le diocése de Verdun en Lorraine, après avoir été Curé de S. Nicolas-des-champs à Paris, fut nommé à l'Evêché de Saint-Paul de Léon en Basse-Bretagne, après Henri de Laval, & ensuite Evêque d'Agen. Il mourut en 1678. Ce Prélat avoit beaucoup de zéle & de science ecclésiastique, & tout le monde connoît ses Prônes, qui sont généralement estimez. Ils furent donnez au public en huit volumes, *in douze*, par Jean Richard, Avocat au Parlement, à qui l'on est redevable de beaucoup d'autres Ouvrages de cette nature, même de sa composition. *Voyez* RICHARD. On a fait depuis plusieurs autres éditions des Prônes de M. Joly.

P. 147. *col.* 1. *l.* 54. *au lieu de* 1676, *lisez* 1675

L. 78. après le mot *douze*, *ajoûtez*, réimprimé en 1680, avec des augmentations

Col. 2. Avant JOLY (George) *mettez* l'article qui suit.

*JOLY (Guy) n'étoit point parent, comme plusieurs l'ont dit, de Claude Joly, dont on a parlé dans l'article précédent. Il a été Conseiller du Roi au Châtelet de Paris; & en 1652, il étoit Syndic des rentes de l'Hôtel-de-ville de Paris. Il s'est attaché au Cardinal de Retz qu'il a suivi longtems dans ses disgraces & dans ses avantures. Il a fait des *Mémoires* depuis 1648, jusqu'en 1665, pour servir d'éclaircissement & de suite à ceux de ce Cardinal, après lesquels ils ont été imprimez en 1718, en deux volumes *in douze*, & avec lesquels on les a réunis dans les nouvelles éditions. La Cour connoissant la capacité de M. Joly, l'engagea à travailler aux Traitez qui furent faits pour la défense des droits de la Reine. Guy Joly est encore Auteur des Ouvrages suivans, Les Intrigues de la paix, & les Négociations faites à la Cour, par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guienne jusqu'à présent, *in folio*, en 1652; Suite des Intrigues de la paix, &c. *in quarto*, en 1652. En 1649, M. Joly, passant dans la rue des Bernardins, on tira sur lui un coup de pistolet, dont il porta sa plainte au Parlement, par un écrit intitulé, *Moyens de Requête presentez à la Cour par M. Guy Joly, Conseiller du Roi au Châtelet de Paris*, pour raison de l'assassinat commis en sa personne le onziéme de décembre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

JONAS, Abbé de Bobio, *p.* 148. *col.* 2. *l.* 8 & 9. au lieu de *Clotaire* lisez *Clovis*.

P. 150. *col.* 2. Avant JONICHUS, *mettez* l'article qui suit.

* JONGLEURS. L'Histoire du Théatre François nous apprend que l'on nommoit ainsi des espéces de Bâteleurs qui parurent du tems des Troubadours, ou Trouverres, Poëtes Provençaux, fameux dès le onziéme siécle. Le terme de *Jongleur* est sans doute une corruption du mot Latin *Joculator*, en François, *Joueur*. Il est fait mention des Jongleurs dès le tems de l'Empereur Henri III, qui mourut en 1056. Tous les jeux de ceux-ci consistoient en gesticulations, *Tours de passe-passe*, &c. ou par eux mêmes, ou par des singes qu'ils portoient, ou en quelques mauvais récits du plus bas burlesque. Mais leurs excès ridicules & extravagans les firent tellement mépriser, que pour signifier alors une chose mauvaise, folle, vaine, ou fausse, on l'appelloit *Jonglerie*. Philippe-Auguste dès la premiére année de son régne, les chassa de sa Cour, & les bannit de ses Etats. Quelques uns néanmoins qui se réformérent, s'y établirent, & y furent soufferts dans la suite du régne de ce Prince & des Rois ses successeurs. C'est de là que vient cet ancien proverbe, *Payer en monnoye de singe, en gambades.*

JONSIUS (Jean) *p.* 151. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* l'an 1680, *lisez* en 1659.

P. 152. *col.* 2. Avant JORDANE, riviére, *mettez* l'article qui suit.

*JORDANE (Luc) de Naples, Peintre célébre, Disciple de Joseph Ribéra, surnommé l'*Espagnol*, imita parfaitement la maniére de ce Peintre dans ses premiers Ouvrages; mais ayant vu les ouvrages des Peintres de Rome & de Venise, il prit une maniére plus vague, & qui convenoit davantage à son génie si impétueux, que jamais Peintre n'a produit des ouvrages avec autant de célérité. Charles II, Roi d'Espagne, le fit venir à sa Cour, lui donna à peindre le grand escalier de l'Escurial, & l'occupa à quantité d'autres travaux. Jordane comblé d'honneurs & de biens retourna à Naples sa patrie, qu'il avoit enrichie de quantité de ses productions, & il y mourut en 1704. * *Mémoires du tems.*

JOSCIMON (Constantin) *p.* 154. *col.* 1. *l. dern.* au lieu de *tome* 2 & 3, lisez *tome* 1 & 2.

JOSEPH, Rabbin, *p.* 156. *col.* 1. *l.* 4. *au lieu de* Abénezra, *lisez* Aben-Ezra.

JOSEPH de Palestine, *l. pen.* après le mot *Apôtre*, *ajoûtez*. On croit que le Comte Joseph, mourut vers l'an 355, âgé de plus de 70 ans.

JOURDAIN (Guillaume) *p.* 163. *col.* 1. *l.* 4 & 9. *au lieu de* Léland, *lisez* Balée

Avant JOURS, *mettez* l'article qui suit.

*JOURNAUX LITTERAIRES. La maniére de faire savoir au Public, par une espéce de Journal, ce qui se passe dans la République des Lettres, est une des plus belles inventions du XVII siécle. La gloire en est due à M. de Sallo, Conseiller au Parlement de Paris, qui fit paroître le *Journal des Savans*, l'an 1665, sous le nom de *Hedouville*, & nous avons joui paisiblement de l'honneur de cette invention jusqu'en 1687, que M. Wolfius, savant Allemand, s'avisa de nous la contester pour en revêtir Photius. Ce sentiment n'a pas fait fortune; & à l'exception de M. l'Abbé de La Bizardiére qui l'a adopté dans ses *Caractéres des Auteurs Anciens & Modernes*, p. 62, on ne voit personne qui l'ait embrassé. Monsieur Struve & les Jésuites, l'ont même expressément refuté, le premier dans son Introduction Latine à l'Histoire Littéraire; les autres dans leurs *Mémoires pour servir à l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts*, imprimez si longtems à Trévoux, mois de février 1712. Ils ont montré les uns & les autres en peu de mots, l'extréme différence qui se trouve entre la Bibliothéque du savant Patriarche de Constantinople & les Journaux. Ces deux Ouvrages, comme ils l'ont remarqué, sont dans un goût tout différent. Photius n'a eu d'autre intention que de nous laisser des analyses de tout ce qu'il avoit lu dans son Ambassade de Perse: les Journalistes nous parlent des livres à mesure qu'ils paroissent: ils nous les annoncent: ils nous indiquent en quel païs & en quelle forme ils sont imprimez: ils en développent légérement le sujet: ils rassemblent tout ce qui peut intéresser le Savant. Nouvelles découvertes, recherches curieuses, phénoménes extraordinaires, tout cela est de leur ressort: Projet bien au dessus de celui qu'avoit conçu Photius, dont les vues étoient certainement bien plus bornées. On ne sauroit donc refuser, avec justice à la France, & à M. de Sallo en particulier, la gloire de l'invention des Journaux. Ce Magistrat joignoit à beaucoup de pénétration & de jugement, une critique vive & fine, mais dont les traits par cela même, n'étoient que plus perçans. Il vit bientôt des séditieux se soulever contre lui. A les entendre, la République des Lettres alloit perdre sa liberté: ils vouloient avoir le droit d'écrire impunément: ils ne vouloient point de Tribunal qui prononçât sur leurs Ouvrages. Le Journal fut arrêté au bout

bout de trois mois, & M. de Sallo l'abandonna ſans retour, après avoir eſſuyé pluſieurs chagrins & des querelles aſſez vives avec quelques Savans offenſez de ſa liberté; entre autres avec M. Le Févre de Saumur, M. l'Abbé Ménage, & M. Charles Patin. Cet Ouvrage naiſſant alloit donc périr peu après avoir vu le jour, ſi M. l'Abbé Gallois, connu par d'autres Ouvrages dans la République des Lettres, n'eût trouvé des temperamens pour le rétablir. Il le reprit en 1666, lui aſſura la protection de M. Colbert, ſincére Protecteur des Sciences; & pour n'être plus traverſé par les Auteurs toûjours jaloux de leur réputation, il s'appliqua uniquement à donner des extraits des livres, ſans en faire la cenſure. Monſieur l'Abbé de La Roque lui ſuccéda ſur la fin de l'an 1674, & eut lui même pour ſucceſſeur M. Couſin, Préſident de la Cour des Monnoyes, qui fut aidé par quelques uns de ſes amis, comme M. de Sallo avoit reçu lui même plus d'une fois des Memoires de Meſſieurs de Bourzeis, de Gomberville, Chapelain, & autres. Vers le commencement de ce ſiécle, M. le Chancelier de Pontchartrain, dont les vues ne s'étendoient pas moins à l'avancement des Sciences, qu'au réglement de l'Etat, faiſant attention que le Journal des Savans eſt une entrepriſe trop forte pour un ſeul homme, & que d'ailleurs les matiéres qui ſont de ſon reſſort, roulent ſur des ſujets trop différens pour être tous également à la portée d'une ſeule perſonne, forma une Compagnie de Gens de Lettres pour travailler à ces Ouvrages: & afin qu'ils ſe produiſiſſent ſous les yeux de l'Abbé Bignon, ſon neveu, Bibliothécaire du Roi, les aſſemblées ſe tinrent chez lui une fois la ſemaine. Les plus connus de ceux qui ont formé cette aſſemblée juſqu'au changement arrivé en 1724, ſont Mrs Andri & Burette, Médecins, qui travaillent encore au Journal; M. de Héricourt, Avocat, qui y travaille auſſi encore aujourd'hui; M. Raſſicod, Avocat ſi connu par ſes Notes ſur le Concile de Trente; Meſſieurs les Abbez Bigres, Du Pin, Fraguier, Terraſſon, Raguet, & de Vertot; & Meſſieurs Havard, Miron, Pouchard & Saurin. Le premier Journal de cette nouvelle Compagnie parut le lundi deuxiéme janvier 1702, & il a toûjours continué à paroître tous les lundis, à quelques petites interruptions près, juſqu'au mois de juin 1723, où il fut diſcontinué. Après une interruption de ſept mois, dont il ne ſeroit pas aiſé d'expliquer les raiſons, il reparut au commencement de 1724, ſous une nouvelle forme: au lieu de le donner par feuilles tous les lundis, comme on faiſoit auparavant, on ne le publia plus que tous les mois, & l'on en donne douze parties par an. Meſſieurs Andri, Burette & Héricourt ont toûjours continué d'y travailler, & on leur a aſſocié dès le commencement de 1724, une quatriéme perſonne, qui a été changée pluſieurs fois. Ce fut d'abord M. l'Abbé Desfontaines, & c'eſt à lui que l'on doit la préface du mois de janvier 1724. On lui a ſubſtitué dans la ſuite M. l'Abbé Mangenot, qui s'eſt retiré chez les Réguliers du Temple, où il a fait profeſſion, & en ſa place on a mis M. l'Abbé du Reſnel, aujourd'hui de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, & Cenſeur des livres.

Le Journal des Savans parut ſi utile, dès qu'il fut connu, que preſque toute l'Europe voulut y prendre part; en ſorte que depuis 1665, on en a vu paroître & diſparoître plus de cinquante, écrits en diverſes Langues. L'Angleterre commença dès l'an 1665 même, ſes *Tranſactions Philoſophiques* en Anglois; mais cet Ouvrage ne regarde guéres que la Phyſique & les Mathématiques. M. l'Abbé Nazari ſe chargea du même travail pour la ville de Rome en 1668, ſous les auſpices du Cardinal Maſſimi. Le Journal de Leipſic, intitulé, *Acta Eruditorum*, commença en 1682, par les ſoins de feu M. Mencken, un des plus ſavans hommes de ſon tems, & cet Ouvrage a toûjours été continué depuis avec beaucoup de réputation, ſur tout par une infinité de morceaux de Mathématiques, qu'on auroit peine à trouver ailleurs. M. Bayle, ſurpris de voir qu'en Hollande, où il y avoit tant d'habiles gens & tant de Libraires, & une ſi grande liberté d'imprimer, on ne ſe fût pas encore aviſé de donner un Journal de Littérature, tenta pluſieurs fois de le faire: mais conſidérant qu'un Ouvrage de cette nature demandoit beaucoup de tems & d'application, il renonça pluſieurs fois à cette entrepriſe. Cependant on vit paroître vers la fin du mois de février 1684, un Journal imprimé à Amſterdam, ſous le titre de *Mercure ſavant*, du mois de janvier 1684, & qui diſparut après le mois de février. Le principal Auteur étoit le Sieur de Blégny. C'étoit un Chirurgien de Paris, homme fertile en projets. Dès 1679, il avoit entrepris une eſpéce de Journal, intitulé, *Nouvelles découvertes dans toutes les parties de la Médecine.* Il le publioit tous les mois; mais la maniére outrageante dont il traitoit pluſieurs perſonnes de mérite, donna lieu à un Arrêt du Conſeil, qui le fit ceſſer en 1682. Le Sieur de Blégny n'oſant donc plus faire imprimer ce Journal en France, jetta les yeux ſur la Hollande, & s'aſſocia avec M. Gautier, Médecin de Niort qui demeuroit à Amſterdam, & à qui il envoyoit des Mémoires. Ce nouveau Journal ne contenoit point d'extraits de livres, mais pluſieurs petites piéces qui rouloient preſque toutes ſur la Médecine. On y trouvoit auſſi des Chanſons avec la Muſique, des Poëſies & des Nouvelles Politiques. La médiſance y régnoit encore plus que dans le Journal de Médecine. Un Ouvrage ſi mal conçu & ſi mal exécuté piqua M. Bayle, & lui fit reprendre la penſée qu'il avoit eue de donner un Journal. M. Jurieu l'y exhorta fortement. Il étoit bien aiſe d'avoir une plume aſſurée, qui fît le panégyrique des livres qu'il publieroit. M. Bayle ſe rendit à ſes ſollicitations, & commença de travailler à ſon Journal le 21 de mars 1684, & il le donna ſous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres.* Les Nouvelles de chaque mois paroiſſoient les premiers jours du mois ſuivant. Preſque tout étoit vif & animé dans ſes extraits: il avoit l'art d'égayer toutes ſes matiéres, & de renfermer en peu de mots l'idée d'un livre. Il étoit ordinairement ſage & retenu dans ſes jugemens. Il s'étoit flatté que ſon Ouvrage ne ſeroit pas défendu en France; cependant il le fut, parce que l'on prétendoit qu'il renfermoit des ſemences d'erreur. Mais cette défenſe n'empêcha pas qu'il n'y en paſſât tous les mois un grand nombre d'exemplaires. Les occupations multipliées de l'Auteur & quelques maladies l'ayant obligé de diſcontinuer ſes Nouvelles du mois de février 1687, M. Baſnage de Beauval les reprit à ſa ſollicitation au mois de ſeptembre de la même année, & les publia ſous le titre d'*Hiſtoire des Ouvrages des Savans.* D'un autre côté le Sieur Desbordes qui avoit imprimé ce que M. Bayle avoit publié juſques-là de ſes *Nouvelles*, les fit continuer ſous le premier titre par M. de Larroque & quelques autres perſonnes, juſqu'au mois d'août de la même année, & M. J. Barrin, Miniſtre François, y travailla ſeul depuis le mois de ſeptembre juſqu'au mois d'avril 1689. Cet Ouvrage fut interrompu alors juſqu'au mois de janvier 1699, que M. Jacques Bernard le reprit & le donna juſqu'à la fin de 1710, qu'il l'interrompit lui même pour ne le reprendre qu'en janvier 1716; & il le laiſſa abſolument au mois de juin 1718. L'Ouvrage complet de M. Bayle & de ſes Continuateurs forme 56 volumes. M. Baſnage ne laiſſoit pas de continuer ſon Hiſtoire des Ouvrages des Savans, & il l'a pouſſée juſqu'au mois de juin 1709 incluſivement; mais il ne donna rien du tout pour l'année 1707. Le fameux M. Jean Le Clerc, Miniſtre Arminien à Amſterdam, émule de Mrs Bayle & Bernard, entreprit auſſi un Journal dès 1686, & le publia ſous le titre de *Bibliotheque Univerſelle & Hiſtorique.* M. Cornant de La Croze y travailloit avec lui. Feu M. Locke y a fourni pluſieurs extraits: M. Bernard y a auſſi travaillé. Mais après le 25 volume, cet Ouvrage changea de titre, & fut continué par M. Le Clerc ſeul, ſous celui de *Bibliothéque Choiſie, pour ſervir de ſuite à la Bibliothéque Univerſelle.* Cette Bibliothéque Choiſie commença en 1703, & finit en 1713, aprés le 27 volume. En 1715, M. Le Clerc qui enfantoit en même tems quantité d'autres Ouvrages, & ſur toute ſorte de matiéres, fit encore paroître la *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, qu'il a continuée juſqu'à ces derniers tems. Mais l'Auteur avancé en âge, & épuiſé par ſes travaux, n'a plus rien produit juſqu'à ſa mort. En 1712, M. Maſſon, Miniſtre de l'Egliſe Angloiſe de Dordrecht, fit imprimer à Utrecht le premier tome de l'*Hiſtoire Critique de la République des Lettres, tant Ancienne que Moderne.* Ce titre piqua la curioſité du public. On ſe flattoit d'autant plus de le voir rempli, que l'Auteur étoit inconnu. Mais l'examen du livre, & le nom de l'Auteur qui ne put ſe cacher longtems, firent perdre toute eſpérance. Après le ſecond volume, le Libraire d'Utrecht ne voulut plus l'imprimer: un autre d'Amſterdam plus hardi, l'entreprit & l'a continué. M. Johnſon, Libraire de la Haye, publia en 1713, le commencement du *Journal Littéraire*, Mai-Juin. Le livre s'aquit en peu de tems beaucoup de réputation. Il étoit l'Ouvrage d'une Société compoſée de Mrs Alexandre, Van Effen, 'S Graveſande, Marchand, De Sallengre, & Themiſeul de Saint Hyacinthe. Cette Société s'étant diſperſée au mois de décembre 1715, M. Van Effen ſe chargea ſeul de la continuation de ce Journal; mais le Libraire incertain s'il pourroit le faire paroître tous les deux mois, comme il faiſoit auparavant, ne mit plus le nom des mois au titre de chaque partie de ce livre. M. Van Effen mit enſuite ſon travail en d'autres mains, où l'y laiſſa aller; & ces nouveaux Auteurs, après avoir donné quelques volumes, laiſſérent imparfaits l'onziéme & le douziéme, dont les ſeules premieres parties ont paru. En 1729, une nouvelle Société de Gens de Lettres a continué cet Ouvrage ſous le même titre de Journal Littéraire, & a donné au premier volume le titre de *treiziéme volume.* L'Ouvrage eſt bien fait & d'un ſtile poli. On aſſure que M. de Joncourt, Miniſtre Proteſtant à Bois-le-Duc, y fourniſſoit les extraits qui ont rapport à la Théologie; M. 'S Graveſande, ceux qui regardent la Philoſophie & les Mathématiques; M. Sacrelaire, ceux de Médecine; M. Marchand, ce qui regarde la Littérature. Ce Journal ainſi repris en janvier 1729, a continué juſques en juin 1732 incluſivement. Alors il a encore paſſé en d'autres mains qui continuent de le publier ſous le titre de *Journal Hiſtorique de la République des Lettres.* Les Jéſuites ont été plus conſtans dans le Journal qu'ils entreprirent dès 1701, & qu'ils publiérent à Trévoux, ſous les auſpices de M. le Duc du Maine, ſous le titre de *Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux Arts.* Si l'on en excepte ſix ou ſept mois de l'année 1720, ils en ont donné preſque toûjours fort réguliérement douze volumes, & quelquefois treize par an. Les Auteurs ont ſouvent changé. Les Péres Buffier, Germon, & Tellier, Confeſſeur du Roi, y ont eu part autrefois. Les Péres de Tournemine & Marquaire, y ont travaillé longtems. Le Pére Catrou, qui y avoit auſſi donné ſes ſoins autrefois, reprit cet Ouvrage en 1715. Les Péres Hoignan & Caſtel y ont mis la main dans ces derniers tems. Depuis le mois de janvier 1734, que cet Ouvrage s'imprime à Paris, & qu'il a été remis en d'autres mains, le public trouve ce Journal écrit avec plus de legereté de ſtile, & que le choix que l'on y fait des matiéres, eſt plus utile à la République des Lettres.

Pendant que pluſieurs des Journaux, dont on vient de parler, ont continué, l'on en a vu paroître & diſparoître beaucoup d'autres, dont pluſieurs ſont recherchez. Les plus dignes d'attention ſont, 1. *Bibliotheca Librorum Novorum*, que le ſavant M. Ludolphe Kuſter commença ſeul en 1697, & qu'il fit imprimer à Utrecht, ſous le nom de *Neocorus*, terme tiré du Grec, qui ſignifie ce que veut dire *Kuſter* en Allemand, *un Sacriſtain.* Cet Auteur, qui de Luthérien s'eſt fait Catholique, commença cet Ouvrage au mois d'avril 1697, le continua juſqu'à la fin de la même année, & s'aſſocia en 1698, & juſqu'à la fin d'avril 1699, où ce Journal finit, M. Henri Sik, ſavant Anglois,

qui ſe pendit à Cambridge en 1707 ou 1708. 2. *L'Europe ſavante*, qui commença en janvier 1718, & qui a diſparu en 1720, après avoir même ſouffert quelques interruptions dans ce court eſpace. C'eſt un des Journaux le mieux écrit, & le plus judicieux que l'on ait vu. Il s'imprimoit à la Haye, & l'on aſſûre que les principaux de ceux qui y travailloient, étoient Mrs Van Effen; de Pouilly, qui a été depuis de l'Académie des Belles Lettres, & qui s'eſt retiré à Rheims en 1727; Mrs de Burigni & Champeau ſes deux fréres, & M. de Thémiſeul de Saint-Hyacinthe, ſi connu par le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, qu'il a publié ſous le nom de *Mathanaſius*, & par pluſieurs autres Ouvrages. Le Pére Le Courayer, Chanoine Régulier de ſainte Geneviéve, y a fourni auſſi pluſieurs extraits, comme ceux des Traitez de la Pénitence & de l'Ordre, de M. Witaſſe; de la Bibliothéque des Auteurs Hérétiques, par M. Du Pin; la Réponſe à la Critique que ce Docteur avoit prétendu faire de cet Extrait, &c. 3. *La Bibliothéque Angloiſe*, ou *Hiſtoire Littéraire de la Grande-Bretagne*, par M. de La Roche, imprimée à Amſterdam en 1717, & continuée juſqu'au cinquiéme volume incluſivement. Comme cet Ouvrage avoit été goûté, le Libraire engagea le Sieur Armand de la Chapelle de le reprendre, & il a donné depuis le ſixiéme volume juſqu'au quinziéme incluſivement, finiſſant à l'année 1728. M. Michel de La Roche reprit lui même ſon propre Ouvrage en 1720; mais il changea le titre, & le publia à la Haye ſous celui de *Mémoires Litteraires de la Grande-Bretagne*. Il a donné de cette continuation ſeize petits volumes, dont le dernier parut en 1724. Avant que de publier ſa Bibliothéque Angloiſe, il étoit déja connu en ce genre de Littérature, ayant donné auparavant, pendant quelques années, un Journal Anglois, ſous le titre de *Mémoires de Littérature*, dont il y a quatre volumes: le premier qui contient près de cent feuilles, eſt *in folio*, & les trois autres ſont *in quarto*. Il avoit commencé ce Journal au mois de mars 1710, *in quarto*, & il le diſcontinua au mois de ſeptembre 1714. 4. *Nouvelles Littéraires, contenant ce qui ſe paſſe de plus conſiderable dans la Republique des Lettres*, à la Haye chez du Sauzet. Ce projet commença à s'exécuter en 1715. On donna ordinairement les Nouvelles par ſemaine, & l'on changea dans la ſuite d'ordre & même de méthode. Le recueil complet comprend onze volumes *in douze*, dont le dernier termine l'année 1720. Cet Ouvrage eſt d'autant plus curieux qu'on y trouve un grand nombre de piéces fugitives en proſe & en vers ſur toute ſorte de matiéres, même ſur les diſputes qui agitent l'Egliſe de France depuis 1713, les éloges de quantité de Savans, & beaucoup d'Anecdotes Littéraires qui font plaiſir à un Lecteur qui a du goût pour ces ſortes d'Ouvrages. 5. *Hiſtoire Littéraire de l'Europe, contenant l'extrait des meilleurs livres, un Catalogue choiſi des Ouvrages nouveaux, les nouvelles les plus intereſſantes de la République des Lettres, & les pieces fugitives les plus curieuſes.* C'eſt le titre entier de ce nouveau Journal; & les Auteurs l'ont aſſez bien rempli; mais leur Ouvrage éclos à la Haye au commencement de 1726, a diſparu en décembre 1727, après le ſixiéme volume. 7. *Nouvelles Litteraires*, *in octavo*, à Paris, d'abord chez la veuve le Febvre, & enſuite chez Alexis-Xavier-René Meſnier. Elles parurent dès le premier décembre 1723. Le Pére Deſmolets, Prêtre de l'Oratoire & Bibliothécaire de la Maiſon de S. Honoré à Paris, qui recueilloit ces Nouvelles avec pluſieurs de ſes amis, les donna d'abord aſſez réguliérement tous les quinze jours: elles languirent un peu dans la ſuite, & ſe terminérent enfin à celles du premier de mars 1724 incluſivement. On ne laiſſe pas d'y trouver quelques piéces & des Anecdotes qu'on ne voit point ailleurs. On en attribue principalement la diſcontinuation à l'Abbé Gervaiſe, qui a été enſuite Evêque *in partibus infidelium*. La maniére dont on avoit parlé de ſon Hiſtoire de Boëce dans les Nouvelles du 15 de février 1724, & ce que l'on y avoit dit ſur tout, que cet Ouvrage étoit plus de ſon frére, l'ancien Abbé de la Trappe, que de lui, lui firent de la peine: il s'en plaignit. Voila ceux des Journaux Littéraires qui méritent ce nom, qui nous ſont le plus connus, & qui méritent le plus d'attention, que l'on a vu paroître & diſparoître depuis que le Journal des Savans a commencé de donner l'idée de ces ſortes d'Ouvrages. A l'égard de ceux qui ſe continuent encore, les plus conſidérables de ceux dont nous n'avons rien dit, ſont 1. *la Bibliothéque Françoiſe, ou Hiſtoire Litteraire de la France*, qui s'imprime *in octavo*, à Amſterdam depuis 1724, & dont on a environ vint volumes. Feu M. Camuſat, ſi connu par ſes projets de Littérature eſt le principal Auteur des premiers volumes qui avoient été précédez de trois autres, ſous le titre de *Mémoires Hiſtoriques & Critiques* commencez en 1722, auſquels il avoit auſſi beaucoup de part. Quand il eut abandonné ſa Bibliothéque Francoiſe, M. l'Abbé G..... entreprit de la continuer, & il y a lieu de croire qu'il y a encore auſſi quelque part. L'idée des Mémoires Hiſtoriques & Critiques, avoit fait naître celle d'un nouveau Journal où l'on devoit preſque ſe borner aux Ouvrages de Morale, de Théologie & d'Hiſtoire Eccléſiaſtique; encore n'y devoit on faire entrer que des extraits des Ouvrages d'un certain caractére ſur ces matiéres, & des Nouvelles du même genre. Pluſieurs perſonnes connues, devoient concourir à cet Ouvrage; mais un ſeul devoit tenir la plume. Feu M. le Cardinal Du Bois, alors premier Miniſtre du Royaume de France informé de ce projet, l'avoit approuvé. On commença à l'exécuter, mais le Public n'en a rien vu. 2. *La Bibliothéque Germanique, ou Hiſtoire Littéraire de l'Allemagne & des païs du Nord.* Quoi qu'en diſe l'Auteur de la *Critique prétendue déſintereſſée des Journaux Littéraires*, ce Journal commencé au mois de juillet 1720, & imprimé à Amſterdam, eſt un des mieux faits, des plus ſolides, & des plus utiles, (au ſtile près, qui d'ailleurs n'a rien de choquant) que l'on ait entrepris dans ces derniers tems, & qui ſe continuent encore. La plupart de ceux qui le compoſent ſont des Francois refugiez, tous Gens de Lettres & verſez dans toutes ſortes de Sciences. 3. La *Bibliothéque Italique, ou Hiſtoire Littéraire de l'Italie*, quoique plus ſuperficielle que la Bibliothéque Germanique, eſt auſſi l'Ouvrage d'une Société de Gens de Lettres, dont pluſieurs ſe ſont fait connoître par d'autres Ouvrages fort eſtimables en leur genre. Le premier volume qu'ils donnérent de leur Journal, eſt pour les mois de janvier, février, mars & avril 1728. Cet Ouvrage a toûjours paru à Genéve. Il eſt dédié à feu M. le Marquis de Santa-Crux, Vicomte de Puerto, &c. ſi connu par ſes ambaſſades, ſes exploits militaires, & ſes réflexions militaires, imprimées à Turin en pluſieurs volumes *in quarto*. 4. *La Bibliothéque Raiſonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe*. M. Deſmaizeaux, également connu & eſtimé dans le monde littéraire, a, dit-on, beaucoup de part à cette Bibliothéque, que l'on a commencé de donner à Amſterdam en 1728. On dit dans la préface qu'il n'a été entrepris que pour ſervir de continuation à ceux de la même eſpéce qui ont paru en Francois depuis 1684, & pour conſoler le Public de la perte qu'il a faite du Journal de M. Le Clerc. Le ſtile de cette Bibliothéque n'a rien d'agréable, & les extraits ſont quelquefois trop diffus & languiſſans; mais ces défauts ſont réparez par quantité d'autres avantages dont on s'apperçoit en liſant ce Journal avec diſcernement. 5. En 1731, on a commencé à publier à Leyde une *Bibliothéque Belgique*, dont on a déja quelques volumes qui n'ont pas fait encore beaucoup de bruit dans la République des Lettres, & qui ne paroiſſent guéres mériter une attention particuliére. Ce ſont des volumes *in octavo*. Voilà ce que les bornes où nous ſommes obligez de nous arrêter, nous permettent de dire des Journaux Littéraires. Parler de tout, ce ſeroit la matiére d'un Ouvrage particulier, qui auroit beaucoup d'utilité s'il étoit exact & judicieux. Feu M. Camuſat avoit entrepris une telle Hiſtoire, & il en a donné un eſſai en publiant ſon *Hiſtoire des Journaux imprimez en France*, en un volume *in octavo*, imprimé à Beſançon ſa patrie, en 1721. Depuis ſa retraite en Hollande, où il eſt mort, il revit cet eſſai, le corrigea & le continua, & l'on aſſure qu'il avoit quatre volumes prêts à publier, quand il mourut. On en a deux qui ne ſont pas encore fort communs en France. On lui donne auſſi la Critique deſintéreſſée des Journaux Littéraires, & des Ouvrages des Savans, dont on a trois volumes, auſquels il a eu au moins une grande part. Ce projet étoit bon; mais il eſt rempli avec une partialité qui dément entiérement le titre, & ſi ſuperficiel d'ailleurs, qu'on n'eſt guéres plus inſtruit quand on l'a lu. Dans le Chapitre XVI du livre premier du Polyhiſtor de M. Morhof, on trouve un article aſſez curieux ſur les Journaux Littéraires. *Voyez* la page 177, & les ſuivantes, dans l'édition de Lubeck, en 1732, *in quarto*. Dom Bonaventure d'Argonne en a auſſi donné un auſſi dans le premier volume de ſes Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, publiez ſous le nom de *Vigneul-Marville*; & celui qui a donné la quatriéme édition de cet Ouvrage en 1725, en a publié un autre dans le troiſiéme volume, plus exact & plus détaillé; M. Baillet dans ſes *Jugemens des Savans, tome 2. partie 1. n. 28. p. 52—62.* édit. d'Amſterdam, 1725; les Auteurs de l'Europe Savante dans la préface du mois de janvier 1718; le Pére Honoré de Sainte-Marie, Carme Déchauſſé, fort mauvais Critique, dans ſes réflexions ſur l'uſage de la Critique; & M. Struve dans ſon Introduction Latine à l'Hiſtoire Littéraire, ont parlé auſſi des Journaux Littéraires, & l'on trouve dans chacun de ces Auteurs des particularitez utiles. M. Juncker s'eſt beaucoup plus étendu qu'eux ſur ce ſujet dans un Traité particulier qu'il en a donné exprès en 1692, à Leipſic, ſous le titre de *Schediaſma Hiſtoricum de Ephemeridibus, ſeu Diariis Eruditorum*. Mais cet Ouvrage eſt fort défectueux.

J O U V E N E T (Jean) *p.* 163. *col.* 1. *l.* 3. après le mot *Rouen*, *ajoûtez* le 12 avril

L. 5. après le mot *Paris*, *ajoûtez* à l'âge de 17 ans

L. 9. après le mot *reçu*, *ajoûtez*, l'an 1675.

Col. 2. *l.* 2. après le mot *élu*, *ajoûtez* en 1707

L. 19. après le mot *vie*, *ajoûtez* en 1713

L. 30. *au lieu de* ſixiéme, *liſez* cinquiéme

J O Y E U S E, famille, *l.* 8. *au lieu de* Barjat, *liſez* Barjac.

P. 164. *col.* 1. N. VII. Louïs, I. du nom, *l.* 4. *au lieu de* du Maſtre, *liſez* de La Maſtre

N. VIII. Randon, II. du nom, *l.* 4. 6. *au lieu de* Gelas, *liſez* Gelar; & *l.* 4 & 7. *au lieu de* Charles, *liſez* Chaſlus.

N. XII. Charles, *l.* 2 & 3. *au lieu de* Mevuillon, *liſez* Meuillon

Col. 2. N. XI. Louïs de Joyeuſe, *l.* 3. *au lieu de* Bozac, *liſez* Bonzac

N. XII. Francois de Joyeuſe, *l.* 2 & 3. *au lieu de* du Gaſte, *liſez* de Gaſte.

N. XIV. Claude, *l.* 4. *au lieu de* Tourps, *liſez* Torpes.

P. 165. *col.* 1. N. XV. *l.* 6. *au lieu de* Rohan, *liſez* Bohan

N. XVI. Jules-César, *l.* 3. au lieu de *N....* liſez *Anne*

N. XVI. Charles-François, *l.* 6. après le mot *Louïs*, *ajoûtez* de Mailly

Col. 2. N. XV. Robert, *l.* 5. *au lieu de* Runipont, *liſez* Ranipont

P. 175. *col.* 2. I S E L I N (Ulric) NB. Le Supplément de Paris 1735, a mis dans cet article, *l.* 3. 1542 pour 1524

I S I D O R E, Philoſophe Payen, *p.* 176. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* &, *liſez* Auteur Payen qui

S L A N D E, *p.* 178. *col.* 2. *l.* 1. *liſez* I S L A N D E

P. 181. *col.* 1. N. IX. Adam de l'Iſle, *l.* 6. au lieu de *Imbaut*, liſez *Thibaut*

P. 182. *col.* 1. N. XV. François de l'Iſle, *l.* 6. après le mot *ans*, *ajoûtez*; 2. *Auguſtin* de L'Iſle, Marquis de Marivaux, auſſi Meſtre-de-camp de cavalerie, tué au combat de Senef en 1674, âgé de 28 ans.

L. 6. 7. 8. 9. 11. *au lieu de* 2. 3. 4. 5 & 6, *liſez* 3. 4. 5. 6 & 7.

P. 205.

P. 205. *col.* 1. Avant JULES Duc de Brunſwick-Lunebourg, *mettez* l'article qui ſuit.

* JULES CONSTANCE, pére de l'Empereur Julien l'*Apoſtat*, étoit un des enfans de l'Empereur Conſtance Chlore, pére du grand Conſtantin. C'étoit un Prince doux & moderé, qui vit ſans jalouſie le Diadême ſur la tête de ſon frére, & l'aima toujours ſincérement. Il épouſa d'abord *Galla*, dont il eut une fille & deux fils. On ignore le nom du premier: le ſecond eſt le Céſar Gallus. Après la mort de Galla, Jules-Conſtance ſe remaria avec *Baſiline*, fille du Préfet *Julien*, que l'on croit être cet *Anicius Julianus*, qui fut Conſul en 322, dont la Maiſon étoit la plus illuſtre de Rome dans le quatriéme, cinquiéme, & ſixiéme ſiécle, & dont la Nobleſſe remontoit juſqu'au tems de la République. Julien fut le particulier de ſon ſiécle le plus illuſtre par ſa naiſſance, par ſes richeſſes & par ſon crédit, & peut-être le premier Sénateur de Rome qui ait fait profeſſion publique du Chriſtianiſme. Il avoit été engagé dans le parti du Tyran Maxence: mais Conſtantin, victorieux, reſpecta dans ce grand homme des talens ſupérieurs, & une vertu encore plus ſupérieure aux talens. Il le fit Conſul, Préfet, & enfin ſon beau-frére. Du mariage de Baſiline avec Jules-Conſtance, naquit à Conſtantinople le ſixiéme de novembre 331, ſous le Conſulat de Baſſus & d'Ablave, Flavius Claudius Julianus, qui fut depuis Empereur. Jules Conſtance fut dans la ſuite la victime de la politique, ou du moins de la foibleſſe de l'Empereur Conſtance, qui avoit épouſé ſa fille. * Libanius, *Orat. p.* 262. Du Cange, *Byzantin. Famil.* Zonare, *l.* 14.

K.

KÆ. KAU. KEB. KEI. KEN. KET.

P. 2. *col.* 1. Avant KAFA, *mettez* ce qui ſuit.

KÆMPFER. *Voyez* KOEMPFER.

P. 16. *col.* 1. Avant KAUWENBURG, *mettez* l'article qui ſuit.

* KAUT, qui ſignifie en Alemand un *Hibou*, étoit le nom d'un fameux Hérétique Anabatiſte, qui s'éleva à Wormes vers l'an 1530, & qui penſa plonger le Palatinat en de nouvelles guerres domeſtiques. Il prêcha avec le même eſprit que le Fanatique Muncer. Il annonça qu'il falloit exterminer les Princes; qu'il avoit reçu pour cela l'inſpiration infaillible du Très-haut, & autres impiétez ſemblables. L'Electeur le fit avertir de contenir ſon zéle. Kaut n'en devint que plus fier. Il oſa même déclarer au Prince qu'il oppoſeroit à ſes armes le glaive de la parole. Il ajoûta que les conſeils de Dieu étoient ſupérieurs aux menaces des Souverains; qu'il s'armeroit d'imprécations contre ſa ſévérité; que les Etats de l'Electeur, & bien d'autres Royaumes encore, périroient avant qu'on pût le chaſſer, ou faire tarir la parole dans ſa bouche. En effet la ville de Wormes étoit tellement attachée à ce faux Prophéte, que le Prince crut plus prudent de ne le pas traiter à la rigueur. On le fit obſerver, & l'on garda les avenues de la ville pour empêcher les Anabatiſtes étrangers de s'y introduire. Enfin pour derniére précaution, on oppoſa au Fanatique deux Prédicateurs Luthériens. Cochlée, ce ſavant Défenſeur de la Religion Catholique, joignit, contre l'Anabatiſte, ſon zéle à celui des Luthériens. Ainſi la faction naiſſante devenue la plus foible à Wormes, ne fut plus en état de défendre ſon Paſteur: mais elle le ſuivit dans ſon exil. On vit une troupe de perſonnes des deux ſexes courir à la campagne après le faux Prophéte. La priſon ſeule & les ſupplices délivrérent le Palatinat d'une peſte qui recommençoit à l'infecter. * *Voyez* le Pére Catrou, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire des Anabatiſtes*, *l.* 4. *ſous les années* 1529, 1530, *p.* 329 & *ſuiv.*

Col. 2. Avant KEBBERS, *mettez* l'article qui ſuit.

* KÉBA-CHRISTOS, Vice-Roi de Tigré, le plus conſidérable Royaume de l'Abyſſinie, étoit bon Catholique, & fut établi Vice-Roi dans le XVII ſiécle, à la place de Técla Géorgis, le perſecuteur des Chrétiens Catholiques. Mais comme celui que l'on ôtoit avoit un parti conſiderable, le nouveau Vice-Roi fut obligé de venir prendre poſſeſſion de ſa Vice-royauté à la tête d'une nombreuſe armée qu'il anima par ſa valeur & par ſa grande confiance en Dieu. Comme les deux armées ſe cherchoient, on ne fut pas longtems ſans en venir aux mains. Técla Géorgis mettoit toute ſa confiance dans les Galles qui étoient venus à ſon ſecours. Kéba-Chriſtos qui avoit fait une diligence incroyable, afin d'ôter à ce Rebelle le tems de ſe fortifier, le prévint, s'avança nue tête & ſans armes, déclarant tout haut, que quand il ſeroit ſeul dans l'état où on le voyoit, il ſe confioit tellement dans la bonté & la juſtice de ſa cauſe, & dans la miſéricorde de Dieu, qu'il attaqueroit l'armée des Rebelles. Cela dit, il fit commencer la bataille. Les Galles firent quelque réſiſtance, mais Técla Géorgis abandonné de toutes ſes autres troupes, tira peu de ſecours de la valeur des autres: trois cens Galles, & douze Moines furent tuez ſur la place. Técla Géorgis prit la fuite, & ſe cacha dans une grotte, où on le trouva trois jours aprés avec ſon Favori Zoalda Maria, & le Moine Zébo-Amlac. On trancha ſur le champ la tête à ces deux derniers. Técla Géorgis fut conduit à l'Empereur, ſon procès fut bientôt fait, & il fut condamné à être brûlé vif. Il crut que s'il embraſſoit la Religion Catholique, on lui feroit grace. Dans ce deſſein il demanda un Jéſuite, ſe confeſſa, abjura ſes erreurs, & n'obtint qu'un changement de ſupplice: il fut pendu. Se voyant condamné ſans reſſource, il fit bien voir que la crainte n'a jamais fait de converſion véritable: il revoqua près du ſupplice l'abjuration qu'il venoit de faire, & mourut criminel devant Dieu & devant les hommes. Kéba-Chriſtos gouverna tranquillement, & favoriſa la vraye Religion qu'il avoit embraſſée, & pour laquelle il eut beaucoup de zéle. * *Voyez* le Pére Lobo, Jéſuite, dans ſa *Rélation Hiſtorique de l'Abyſſinie*, *p.* 103 & 104, de la Traduction Françoiſe de M. l'Abbé Le Grand.

P. 17. *col.* 2. Avant KEITH, petite Iſle, *mettez* l'article qui ſuit.

* KEITH (George) célebre Théologien parmi les Quakers ou Trembleurs d'Angleterre, étoit Ecoſſois. Il ſe fit connoître dans les Univerſitez par la ſubtilité de ſon eſprit. Il prit goût d'abord pour le Presbytérianiſme, qui eſt oppoſé au parti des Epiſcopaux: il fut zélé pour ce premier parti, & il y exerça un Miniſtére. Ses propres réflexions l'entraînérent dans la ſuite dans le ſentiment de l'eſprit particulier, expliqué à la maniére des Trembleurs. Peu de tems après il fut chargé de dreſſer une Formule de Foi, qui fût commune à tous ceux qui profeſſoient le Quakériſme; mais on refuſa de la ſigner, ſous prétexte que c'étoit détruire la liberté que les Quakers croyoient avoir de ne s'aſſujettir qu'à la ſeule parole intérieure. Il y a apparence que Keith lui-même ne s'y ſeroit pas ſoumis longtems; car il ne tarda pas à enfanter des opinions particuliéres. Il prétendit que tous les hommes en général avoient reçu en naiſſant une lumiére intérieure diſtincte de la raiſon, & il l'appelloit le Chriſt réſidant en eux; qu'elle étoit communiquée à tous ſans exception, excepté qu'elle étoit plus dévelopée dans les uns que dans les autres. Il pouſſa l'abſurdité juſqu'à enſeigner l'opinion ridicule & inſenſée de la métempſycoſe, ou tranſmigration des ames, le régne de mille ans après la réſurrection, & d'autres rêveries ſemblables. Il nia l'éternité des peines, & donna dans toutes les extravagances du Baron Van Helmont. Dans le tems que Keith s'applaudiſſoit le plus de ſes impiétez, il fut empriſonné à cauſe d'elles, à Aberdeen en Ecoſſe. Lorſque le fameux Eſpagnol Michel Molinos eut fait paroître en 1675 ſon livre intitulé, *La Guide ſpirituelle*, Keith, libre alors, lut cet Ouvrage, & en conçut que ſelon les principes du Quiétiſme, qui en faiſoient le fonds, les Quiétiſtes pouvoient ne compoſer qu'une même Secte avec les Quakers; & il faut avouer qu'il y avoit quelque reſſemblance entre ces deux Sectes. En 1677, Keith s'éloigna d'Angleterre, & alla dans l'Allemagne & la Hollande pour y affermir les Diſciples que Fox, Inſtituteur de la Secte Quakérienne, y avoit formez, ou par lui-même ou par ſes premiers Diſciples. De là, il s'embarqua pour Philadelphie, ville capitale de la Penſylvanie dans l'Amérique, & on le plaça à la tête de l'Ecole des Trembleurs qui habitoient cette contrée, où l'on devoit élever la Jeuneſſe. Keith prêcha auſſi, & il prêchoit avec éloquence; mais il ne tarda pas à inſinuer ſes nouvelles opinions. Guillaume Stockad, ancien chef du Miniſtére, fut un de ceux qui l'attaquérent le plus vivement. Keith étant revenu en Europe pour y ſoutenir ſes ſentimens au Synode général de la Secte des Trembleurs qui ſe tint à Londres en 1694, il y fut condamné; mais il perſiſta dans ſes rêveries, & entretint toûjours le ſchiſme dans ſa Secte. * *Hiſtoire des Trembleurs, par le* Pére Catrou, Jéſuite.

KENTMAN (Jean) *p.* 21. *col.* 2. *au lieu de* cet article *mettez* celui qui ſuit.

KENTMANN (Jean) Médecin illuſtre, étoit né à Dreſde, ville de Miſnie, ſiége des Ducs de Saxe, en 1528. Il commença ſes études dans ſa patrie, & alla enſuite à Padoue, où il écouta les Leçons des plus habiles Médecins & Phyſiciens, & s'y diſtingua par la rapidité de ſes progrès. De retour dans ſa patrie, la République de Torgaw le choiſit pour ſon Médecin. Il mourut vers l'an 1568. On a de lui *Nomenclaturæ Rerum foſſilium quæ in Miſnia præcipue, & in aliis Regionibus inveniuntur*; (il y parle en particulier de pluſieurs eſpéces ſinguliéres de pierres qui croiſſent dans le corps de l'homme) *Traité de la Peſte*, en Allemand. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 23. *col.* 2. Avant KETEL (André) *mettez* l'article qui ſuit.

* KÉTEL (George) fameux Sectateur & confident du Fanatique David-George dans le XVI ſiécle, étoit un homme de condition qui avoit ſuivi le parti des armes dans ſa jeuneſſe. L'abnégation entiére du vieil homme que David-George annonçoit alors à ſes Diſciples, lui parut plus conforme au beſoin qu'il avoit de punir ſa chair, & de faire pénitence des débauches où il s'étoit auparavant plongé. Il devint le confident de ſes projets, & ne ménagea plus ſon zéle lorſqu'il fallut travailler pour les intérêts de ſon Directeur. David-George ayant écrit en 1539 une lettre inſenſée à Philippe, Landgrave de Heſſe, avec une autre pour l'Empereur Charles-*Quint* qui devoit être remiſe au Landgrave, Kétel ſe chargea de les porter, & fut bien reçu de Philippe, qui répondit à Kétel que ſon Maître trouveroit dans ſes Etats du repos & de la ſûreté, pourvu qu'il s'y conformât en tout aux opinions de Luther. En 1550, pendant qu'on travailloit à Ratisbonne au moyen ou projet d'accommodement pour pacifier les diſputes de Religion, David George ſe-

députa Ketel à Ratisbonne avec plusieurs autres pour y proposer ses idées. Ketel étant arrivé dans cette ville, tâcha d'engager Bucer dans le parti de David George, mais sans le lui nommer d'abord. Il lui présenta deux Ouvrages de ce Fanatique, dont l'un traitoit *de la Mortification parfaite*, l'autre *de la parfaite Charité*. Bucer les ayant lus, les méprisa. Ketel à son retour se retira à Leiden, où son zéle fut fatal à sa Secte persécutée. Accusé d'Anabatisme, il fut mis en prison par ordre de la Cour de Brabant, & ensuite appliqué à la question; mais au milieu de la torture il eut assez de discrétion pour ne pas accuser ses Fréres de Hollande: cependant il n'eut pas assez de courage pour soutenir le supplice sans déclarer les Anabatistes de Frise. Il mourut après cet aveu. C'étoit en 1542. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

P. 33. *col.* 2. L'article KIRCHMAN doit être placé avant celui de KIRCHMAYER

KIRCHMAYER. NB. Les uns lui donnent le nom de *Jean*, d'autres celui de *Jean-Gaspard*, d'autres enfin de *George-Gaspard*; mais ce dernier nom est le véritable.

L. 14. après le mot *succinctis*, ajoûtez *Noctiluca constans & per vices fulgurans, diutissime quæsita, nunc reperta, Dissertatione brevi prævia de Luce, Igne ac perennibus Lucernis; De Phosphoris & natura Lucis, nec non de Igne Commentatio Epistolica; Pathologia Vetus & Nova; Observatio de volante Lampade nocturna; Halurgia Academica curiosa, in compendio delineata*

P. 35. *col.* 1. Avant KIRTON, *mettez* l'article qui suit.

* KIRSTENIUS (George) né à Stettin, ville de Poméranie, le 20 janvier 1613, après avoir fait ses Humanitez, alla à Iéna. Il visita peu après les principales villes d'Allemagne, & s'arrêta quatre ans à Strasbourg, où il s'avança beaucoup dans l'étude de la Philosophie, de la Physique, & de la Médecine. Cette derniére fut tout fit son occupation principale. Après plusieurs courses, il revint à Leide, d'où la peste l'avoit obligé de sortir, & il s'y perfectionna dans la Botanique. Après avoir demeuré cinq ans à Leide, sa mére l'engagea à profiter de la bonne volonté d'Alexis Oxenstiern, Chancelier du Royaume de Suéde qui lui accorda sa protection & le fit Médecin royal. Christine, Reine de Suéde, lui témoigna aussi beaucoup d'estime & lui accorda son crédit. George Kirstenius employa tout son tems pour l'utilité publique, & il a fait pendant longtems des exercices publics sur la Physique, la Médecine, la Botanique, l'Anatomie & sur toutes les dépendances de ces Sciences qui l'ont fait regarder comme un des plus grands Maîtres en ces matiéres. Il ne laissoit pas de vaquer beaucoup à la visite & aux soins des malades, & il ne négligea aucun de ceux pour lesquels il fut appellé. Il mourut le quatriéme de mars 1660, dans sa 48 année. On a de lui, des Théses; un Poëme à l'honneur du Chancelier Oxenstiern; un Discours Latin de la dignité & de l'excellence de la Médecine contre Platon & Pline, en 1647, *in quarto*; *Disquisitiones Philologicæ, in quarto*; *Adversaria & Animadversiones in Joannis Agricolæ Commentaria in Pappium & Chirurgiam parvam*, en 1648, *in quarto*; des Disputes publiques sur la Lactation, la Génération du lait, les blessures de tête, les Symptomes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat & du tact, sur la Génération, &c. en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

KIVET, *col.* 2. *l.* 1. *au lieu de* (Arnoul) *lisez* (Albert-Arnhémius)

L. 4. *au lieu de* où il rapporte, &c. jusqu'au mot *tems*, *lisez*, qui eit en manuscrit, & divisé en sept Sections. La premiére traite du Sacrement de l'Eucharistie; la seconde de la sainte Croix; la troisiéme de la sainte Vierge; la quatriéme de la naissance du Seigneur; la cinquiéme des Vertus; la sixiéme des Vices; & la septiéme des Defunts.

P. 36. *col.* 1. Avant KLITSCHDORFF, *mettez* l'article qui suit.

* KLINGSTET (N. . .) excellent Peintre en miniature, étoit né à Riga en Livonie, & de bonne famille. Après avoir servi dès l'âge de quinze ans dans les troupes de Suéde pendant cinq années, & dans celles de France pendant douze, il céda à l'âge de 33 ans à l'inclination qu'il avoit eu pour la Peinture dès sa premiére jeunesse. Il a excellé dans la miniature. Il mourut subitement à Paris le 26 février 1734. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

KNOT, *p.* 37. *col.* 2. *l.* 1. après le mot KNOT, *ajoûtez*, dont le vrai nom est *Matthias Wilson*

L. 4. *au lieu de* Provincial, *lisez* Vice-Provincial

L. 7. *au lieu de* Nicolas, *lisez* Richard.

L. 12. après le mot *France*, *ajoûtez*. Cette censure fut renouvellée en 1643, par l'Assemblée du Clergé.

L. 13 & 14. *au lieu de* Sotwel, *lisez* Alegambe.

KORNMANNUS, *p.* 45. *col.* 1. *l. dern.* après *&c.* ajoûtez; *de Annulo triplici, usitato, sponsalitio, signatorio*

KRAG ou KRAGIUS (André) *p.* 46. *col.* 2. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

KRAG ou KRAGIUS (André) né à Ripen, ville du Royaume de Danemarck en Jutlande, l'an 1558, de Pierre Krag, Citoyen de la ville, fut d'abord Pédagogue, ou Maître dans une Ecole à Coppenhague, ensuite Maître de Philosophie à Wittenberg & Docteur en Médecine. En 1589 il revint à Coppenhague, où il fut Professeur de Mathématiques, & en 1590 Professeur de Physique. Il étoit aussi habile Chymiste. Il mourut en 1600, âgé de 42 ans. On a de lui *Laurea Apollinea Monspeliensis*, à Bâle en 1587, *in quarto*. C'est un Recueil de Questions, de Discours, de Leçons, &c. sur des matiéres de Médecine, & de Physique, &c. *Epistolæ Medicæ*: on les trouve avec le Traité de Jean Hornung, intitulé *Cista Medica*, & imprimé à Nuremberg en 1625, *in quarto*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

Avant KRAIBURG, *mettez* ce qui suit.

KRAGIUS (Nicolas) *Voyez* CRAGIUS.

KUSTER (Ludolphe) *p.* 49. *col.* 2. *l.* 55. après le mot *Royale*, *ajoûtez* des Inscriptions & des Belles Lettres.

P. 50. *col.* 1. *l.* 10. *au lieu de* 1713, *lisez* 1712.

L.

LAB. LAG. LAM. — L A M.

LABBE' (Louïse) *p.* 4. *col.* 1. *l.* 5. *au lieu de* de l'Honneur & de la Folie, *lisez* de l'Amour aveuglé par la Folie

LABOUREUR (Jean Le) *p.* 6. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *Gonzague*, *ajoûtez* Duchesse de Nevers.

LAGIER (Bertrand) *p.* 17. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Urbain V, *lisez* Clément VI.

LAMBIN (Denys) *p.* 26. *col.* 2. *l.* 16. après le mot *posthumes*, *ajoûtez*. Ce fils fut Précepteur de M. Arnauld d'Andilly, qui dit dans ses Mémoires que le fils ne cédoit point au pére dans la connoissance des Belles Lettres.

LAMI (François) *p.* 28. *col.* 1. *l.* 17. *au lieu de* cinq, *lisez* six

L. 34. après le mot *publique*, *ajoûtez*; *Lettre à M. de Malesieux Chancelier de Dombes*, où il se plaint des Journalistes de Trevoux; *trois Lettres à M. Arnauld*, Docteur de Sorbonne.

N. X. CHARLES de Lamoignon, *p.* 32. *col.* 1. *l.* 74. *au lieu de* l'un Grec, &c. jusqu'au mot, *deploratio*, *l.* 77, *lisez* dont l'un a pour titre *Martigius, seu Deploratio calamitatum Galliæ*, en Latin, qu'il traduisit ensuite en vers Grecs; & dont l'autre est intitulé *Cliniades Nivernius, seu altera Deploratio Calamitatum Galliæ*, & qu'il traduisit aussi en vers Grecs.

P. 33. *col.* 1. *l.* 51. après le mot *France*, *ajoûtez*, lui mort le quatriéme août 1727, & elle le 12 février 1733, dans la 88 année de son âge.

N. XIII. CHRE'TIEN-FRANÇOIS, *l.* 23. après le mot *Talon*, *ajoûtez*, morte le premier de septembre 1727, âgée de 73 ans.

L. 34. après le mot *enfans*, *ajoûtez*, morte le 27 avril 1733, dans la 55 année de son âge

N. XIV. CHRE'TIEN de Lamoignon, *col.* 2. *l.* 8. après 1698, *ajoûtez*. Il mourut à Paris le 28 octobre 1729, dans la 54 année de son âge

L. 18. après le mot *Auterive*, *ajoûtez*, morte de la petite vérole le troisiéme janvier 1728, dans la 36 année de son âge

Dans la même ligne, depuis 1. *Guillaume-Chrétien*, jusqu'à la fin, *mettez* ce qui suit, 1. CHRE'TIEN-GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de Bavillé qui suit; & 2. *Catherine-Louïse* de Lamoignon, née le 16 novembre 1715, mariée le 23 février 1734, avec *François-Louïs* Dauvet, Comte des Marêts, Grand Fauconnier de France, Capitaine de Cavalerie

XV. CHRE'TIEN-GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de Baville, & de Milhars, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Lamoignon, de Cannes, &c. né le premier d'octobre 1712, fut reçu Conseiller & Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, le septiéme juillet 1730, en vertu de lettres de dispense d'âge regitrées le 23 de juin précédent. Il fut aussi reçu le 19 du même mois de juillet 1730, en la charge de Président vacante par le décès de son pére, & il fut marié le 27 de septembre 1732, avec *Louïse-Henriette-Magdeleine* Bernard, née le septiéme de juillet 1719, fille aînée de *Samuel-Jacques* Bernard, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Surintendant de la Maison de la Reine, Grand-Croix, Prevôt, & Maître des Cérémonies de l'Ordre royal & Militaire de Saint-Louïs, & d'*Elisabeth-Olive-Louïse* Frotier de La Coste-Messeliére.

N. XIV. GUILLAUME de Lamoignon, *l.* 17. après le mot *Maynon*, *ajoûtez*, morte le deuxiéme de novembre 1734, dans la 43 année de son âge.

L. 23. après 1716, *ajoûtez*, mariée le troisiéme d'août 1733, avec *César-Antoine* de La Luzerne, Comte de Beusseville, &c. Mestre-de-camp, Lieutenant des Cuirassiers du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, fait Brigadier le 20 février 1734, & Maréchal des Camps & armées du Roi le 18 d'octobre suivant, veuf de *Germaine-Françoise* de La Vieuville, morte le 19 décembre 1729.

N. XIII. NICOLAS de Lamoignon, *l.* 36. après le mot *Brezé*, *ajoûtez*. Elle mourut le quatriéme janvier 1732, âgée d'environ 87 ans.

N. XIV. URBAIN-GUILLAUME, *p.* 34. *col.* 1. *l.* 20. après 1721, *ajoûtez*, mort le 25 août 1730, dans la 33 année de son âge, sans avoir été marié

N. XV. GUILLAUME de Lamoignon. *Au lieu de* cet article, *mettez* celui qui suit.

XV. GUILLAUME de Lamoignon, Seigneur de Montrevaux, &c.

&c. *Ajoûtez* qu'il fut marié le 29 d'août 1726, avec *Marie-Renée* de Catinat, veuve de *Jacques-Antoine* de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, Comte de Montreuil, Colonel du régiment de Soissonnois, mort le 19 de juin 1724, au bout d'environ quatre mois de mariage; & fille de *Pierre* de Catinat, Seigneur de Saint-Mars, & de Saint-Gratian, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Françoise* Fraguier.

LAMPRIDE (Benoît) *p.* 36. *col.* 1. *l.* 13. après le mot *Poëte*, *ajoûtez*. Il est mort l'an 1540

LANDINI, *p.* 40. *col.* 2. *l.* 2. *au lieu de* vivoit vers l'an 1510, *lisez* mourut vers l'an 1493 ou 1494.

L. 3. au lieu de *de*, lisez *de'*; & après le mot *anima*, *ajoûtez*; la Traduction de la Vie de François Sforce, écrite par Simonette

L. 4. *au lieu de* en Latin, *lisez* en Italien

LANFRANC, *p.* 42. *col.* 1 & 2. *l.* 4. de la seconde colomne, *au lieu de* il alla à Rome, &c. jusqu'au mot *Pallium*, *l.* 8. *mettez* ce qui suit. Il alla à Rome avec l'Archevêque d'York pour demander le *Pallium*, sous le Pape Alexandre II, qu'il fit Juge de quelques accusations, formées contre le même Archevêque d'York, & contre l'Evêque de Lincoln; & à la priére de Lanfranc le Pape n'eut point d'égard à ces accusations, & laissa ces Prélats gouverner leurs diocèses.

Col. 2. Avant LANG. *Voyez* LANGUE (Jean) *mettez* l'article qui suit.

* LANG (Jean-Michel) du Duché de Sultzbach, naquit le neuviéme de mars 1664, à Ezelwangen ou Illschwang. Après avoir fait ses Humanitez, il alla en 1682 à Altorff, où il apprit en particulier le Grec vulgaire, & la Médecine, principalement la Botanique & l'Anatomie. Comme son pére l'avoit destiné à la Théologie, il étudia aussi les Langues Orientales sous le célébre Wagenseil, & en 1687, il fut reçu Maître-ès-Arts. Etant venu à Iéna, il y étudia l'Arabe, & il y enseigna publiquement la Morale & la Théologie naturelle. Il y fut adjoint à la Faculté de Philosophie en 1690, & publia une Thése sur cette Question, *Cur Mathesis Controversiis careat?* En 1692, Chrétien-Auguste, Prince Palatin, le retira d'une petite église pour le faire Pasteur de l'église de Vohenstrus, où il demeura trois ans. Dégoûté d'un lieu étranger aux Muses, il fit un voyage à Halle, & y obtint au mois de septembre ses Licences par une Thése publique, *De Efficacia Verbi & Sacramentorum per homines malos administratorum.* Il fut créé Docteur & reçu dans le Sénat Académique d'Altorff en 1697. Il y fut Professeur en Théologie, & peu après Pasteur sans quitter le premier emploi. En 1705, Pétersen, un de ses amis, ayant excité des troubles par ses opinions nouvelles, Lang en reçut du chagrin. Il fit imprimer alors sa fameuse Dissertation sur l'herbe *Borith*, dont il est parlé dans Malachie, *ch.* 3. *v.* 2. Il parut y favoriser Pétersen, ce qui lui attira une foule d'ennemis avec qui il fallut disputer. L'affaire fut portée à Rostock & à Tubingue, & ces deux Académies le condamnérent. Comme il ne crut pas devoir acquiescer à leur jugement, il demanda son congé, l'obtint, & accepta la place d'Inspecteur à Prentzlow, où il se transporta avec sa famille en 1710. Il a toujours vécu depuis dans ce lieu, & il y est mort le 20 de juin 1731. Sa *Philologia Barbaro-Græca*, son Traité *de Fabulis Mohammedicis*, publié en 1697, *in quarto*, & tout ce qu'il a donné sur l'Alcoran est estimé. On peut voir la liste de ses Ouvrages dans les Vies des Professeurs d'Altorff données par Zeltner. Il a laissé en manuscrit sur la Cabale, un Ouvrage, que l'on dit très-propre à expliquer cette mystérieuse Science. * *Voyez* outre Zeltner, la *Bibliothéque Germanique*, *tome* 23. *p.* 234 & *suiv.*

P. 51. *col* 1. *l.* 66. *au lieu de* le 27 mai, *lisez* le 26 mai.

LANUZA, *p.* 54. *col.* 2. *l.* 5. *au lieu de* 1558, *lisez* 1553.

LARCHER, famille, *p.* 61. *col.* 1. *effacez* N. I. N. II. & N. III; & *au lieu de* ces trois articles, *mettez* celui qui suit.

I. Gervais Larcher, vivoit en 1471, & étoit mort en 1492. Il avoit épousé *Denyse* Bonnet, laquelle se remaria avec *Jean* Bourgeois. Il en eut 1. *Simon* Larcher, vivant en 1485; 2. Benoît Larcher qui suit; 3. *Nicolas* Larcher, vivant en 1505; & 4. *Marie* Larcher, femme de *Guillaume* Du Moulinet, Procureur du Roi en la Chambre des Comptes.

N. IV. Benoît Larcher, *l.* 1. *au lieu de* IV, *lisez* II.

L. 5. 6 & 7. effacez *Marie*, &c. jusqu'à 1551; puis *au lieu de* 4, *lisez* 3.

N. V. Michel Larcher, *l.* 1. *au lieu de* V, *lisez* III.

L. 4. après 1570, *ajoûtez*. Il mourut le 15 décembre 1581.

N. VI. Pierre Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VI, *lisez* IV.

L. 3. après le mot *Lyon*, *ajoûtez* morte le premier décembre 1654.

N. VII. Michel Larcher, II. du nom, *l.* 1. *au lieu de* VII, *lisez* V.

L. 7. au lieu de *Anne* de Flexelles, lisez *Anne* Flexelles; & *au lieu de* dont il n'eut point d'enfans, *lisez* dont le mariage fut déclaré nul

L. 8. *au lieu de* de la Fossée, *lisez* de La Fosse

L. 19. après le mot *puis*, *ajoûtez* premier

N. VIII. Pierre Larcher, III. du nom, *au lieu de* VIII, *lisez* VI.

L. 11. *au lieu de* en janvier 1688, *lisez* le 14 janvier 1689

N. IX. Michel Larcher, III. du nom, *l.* 1. *au lieu de* IX, *lisez* VII

L. 11. après le mot *Estouy*, *ajoûtez*, Sécretaire du Roi & Fermier général; & après 2. *ajoûtez* en février 1707

N. X. Pierre Larcher, IV. du nom, *l.* 1. *au lieu de* X, *lisez* VIII.

NB. Il faut mettre le titre *BRANCHE DES SEIGNEURS de BAJACOURT & de POCANCY*, avec les articles qui en dépendent, avant le titre *BRANCHE de CLAUDE LARCHER.*

N. V. Claude Larcher, *l.* 1. *au lieu de* V, *lisez* III.

L. 13. au lieu de *Guillaume*, lisez *Jean.*

L. 17. *au lieu de* 1569, *lisez* 1596; & au lieu de *Marie*, lisez *Marthe*, puis après le mot *epousa*, *ajoûtez* en 1584.

L. 18. *effacez* en 1583.

N. VI. Claude Larcher, II. du nom, *l.* 1. *au lieu de* VI, *lisez* IV.

L. 3. après le mot *Picard*, *ajoûtez* aussi Conseiller au Parlement.

N. VII. Jean Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VII, *lisez* V; & *au lieu de* Goyot, *lisez* Goyet.

L. 3. au lieu de *Jean*, lisez *Jacques*

N. VI. François Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VI, *lisez* IV

L. 2. *effacez* & Président des Enquêtes.

L. 7. au lieu de *N.* . . lisez *Claude.*

N. VII. Edouard Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VII, *lisez* V.

N. VIII. Jean-Batiste Larcher, *l.* 1. *au lieu de* VIII, *lisez* VI.

N. IX. Pierre Larcher, *p.* 62. *col.* 1. *l.* 1. *au lieu de* IX, *lisez* VII.

L. 10. *ôtez* la virgule qui est entre les mots *Chancelier* & *Garde*

L. 13. après le mot *France*, *ajoûtez*. Sauval, *Recherches des Antiquitez de Paris*

P. 64. *col.* 1. *l.* 71 & 72. *au lieu de* qui est aujourd'hui sur le thrône, *lisez* la Reine d'Anglerrerre

P. 65. *col.* 1. *l.* 55. *au lieu de* Rencé, *lisez* Rancé.

LAVAL, Maison, *p.* 72. *col.* 2. N. I. Guy de Montmorency, *l.* 10. *au lieu de* Nanteuil, *lisez* Mareuil.

L. 14. après 1265, *ajoûtez* & 1272.

L. dern. de la colomne, *au lieu de* Chemille, *lisez* Chemillé.

P. 73. *col.* 1. *l.* 2. après le mot *postérité*, ajoûtez; 7. *Matthieu*, Seigneur de Brée & de Troncallou, mort aussi sans postérité; *puis changez* les nombres 7. 8 & 9, en 8. 9 & 10.

N. V. Guy, XI. du nom, *l.* 8. après le mot *Laval*, *ajoûtez*, XII. du nom.

N. VI. *l.* 8. *au lieu de* Guy XII, *lisez* Guy XIII.

L. 10 & 11. *au lieu de* Guy XIII, *lisez* Guy XIV.

L. 18. *au lieu de* 1419, *lisez* 1489

N. VII. Guy, XIII. du nom, *l.* 1. *au lieu de* XIII, *lisez* XIV.

L. 20. *au lieu de* Gui XIII, *lisez* Gui XIV.

L. 23 *au lieu de* 1554, *lisez* 1454.

N. VIII. Jean de Laval, *l.* 1 & 2. *au lieu de* Bellisse, *lisez* Bellisle

Col. 2. *l.* 1. *au lieu de* Gui XV, *lisez* Gui XVI.

N. IX. Gui, XV. du nom, *l.* 1. *au lieu de* XV, *lisez* XVI.

L. 3. au lieu de *Gui* XIV, lisez *Gui* XV

L. 15. au lieu de *Gui* XVI, lisez *Gui* XVII; & *au lieu de* Guionne XVII, *lisez* Guionne XVIII.

L. 19. *au lieu de* Gui XV, *lisez* Gui XVI.

L. 20. *au lieu de* Gui, XVI. du nom, *lisez* Gui, XVII. du nom.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Châteaubriant.

N. VIII. François de Laval, *l.* 1. *au lieu de* Gui, VIII. du nom, *lisez* Gui, XIV. du nom.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Pacy.

N. IV. Jean de Laval, *l.* 7. *au lieu de* Jean, *lisez* Gui

N. V. Jean de Laval, *l.* 1. *au lieu de* Jean, *lisez* Gui

L. 3. après le mot *femme*, ajoûtez 1. *Louïse* de Laval, mariée avant l'an 1407 à *Jean* de Villers, Seigneur du Hommet, Connétable héréditaire de Normandie; puis *au lieu de* 1, *lisez* 2.

L. 3. 4 & 5. effacez *Jeanne* de Laval, &c. jusqu'à la fin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Chaloyau & de Retz.

N. IV. Foulques de Laval, *l.* 6. après le mot *Retz*, *ajoûtez* veuve de *Jean* de La Muce, Ecuyer, Seigneur de La Muce-Pont-Hus

N. VII. Gilles de Laval, *p.* 74. *col.* 1. *l.* 10. après le mot *Lobéac*, *ajoûtez* Amiral &

BRANCHE DES SEIGNEURS de Châtillon en Vendelais.

N. III. André de Laval, *l.* 4. *au lieu de* Montscur, *lisez* Montseur

L. 7. après le mot *Grand*, *ajoûtez*, & veuve de *Guillaume* d'Usages, Chevalier,

N. IV. *l.* 5. *au lieu de* Montscur, *lisez* Montseur

BRANCHE DES SEIGNEURS de Loué & de Brée.

N. IV. Gui de Laval, *l.* 12. *au lieu de* Boucan, *lisez* Bourjau.

N. V. Thibault de Laval, *l.* 7. *au lieu de* de Basséque, *lisez* de La Baséque

L. 10. *au lieu de* de Coulaines, *lisez* Des Coulaines

L. 14. *au lieu de* Hériçon, *lisez* de Hérisson, Seigneur du Plessis-Huret & Du Plessis-Bernard

N. VII. Pierre de Laval, *col.* 2. *l.* 9. au lieu de *René*, Seigneur de Bellay & de Touarcé, lisez *René* Du Bellay, Seigneur de La Lande, & de La Forêt-sur-Seure ou sur-Sévre

N. VIII. GILLES de Laval, *l.* 8. après le mot *Barjot*, *ajoûtez* ou Barlot

N. IX. GILLES de Laval, II. du nom, *l.* 8. *au lieu de* 1548, *lisez* 1546.

L. 12. *au lieu de* Picy, *lisez* Pizy.

N. X. JEAN de Laval, *l.* 9. *au lieu de* 1576, *lisez* 1578

L. 12. après *Françoise de Birague*, *ajoûtez*, veuve de *Jean* de la Platiére, Seigneur de Bourdillon, Maréchal de France, &

N. XI. GUI de Laval, III. du nom, *l.* 5. après le mot *mourut*, *ajoûtez* à Esclimont, le 12 avril 1590.

L. 6. *au lieu de* le douziéme avril 1590, *lisez* 13 jours auparavant

L. 13. après le mot *Beaupuy*, *ajoûtez* & à cause d'elle Comte de Maillé

N. XII. PIERRE de Laval, *p.* 75. *col.* 1. NB. Le Supplément de Paris dans les corrections de cet article, *p.* 232. *col.* 2. *l.* 5. a mis 1594 pour 1694.

N. XIII. GUI-ANDRE' de Laval, *l.* 17. *au lieu de* Tourmenyes, *lisez* Turmenyes.

P. 76. *col.* 1. *l.* 8. *au lieu de* née, *lisez* né; & *au lieu de* morte, *lisez* mort

N. XIV. CLAUDE-CHARLES de Laval, *l.* 8. *au lieu de* 1692, *lisez* 1699.

L. 12 & 13. *au lieu de* Estournel, *lisez* Estourmel

L. 13. *au lieu de* Elle fut, *lisez* Elle fut faite

L. 18. *au lieu de* 29, *lisez* 19

N. XIV. CLAUDE-ROLLAND, *l.* 7. *au lieu de* 19, *lisez* 29

P. 133. *col.* 1. *l.* 35. après le mot *fut*, *ajoûtez* en 1623

L. 37. *au lieu de* De ce mariage, *lisez.* Du mariage du Maréchal de Créqui avec *Magdeleine* de Bonne, sa premiére femme,

L. 42. au lieu de *N.* . . lisez *Louïse-Bernardine*

N. XIII. *p.* 143. *col.* 2. *l.* 10 & 11. *au lieu de* Veillanet, *lisez* Vellanet

BRANCHE DES MARQUIS de Gaudiès.

N. XV. HENRI de Lévis, *p.* 144. *col.* 2. *l.* 18. au lieu de *Catherine-Pauline*, lisez *Christine-Pauline.*

P. 183. *col.* 1. *l.* 33. après le mot *fils*, *ajoûtez*, nommé *Charles-Hugues*, qui fut; & après le mot *Colonel*, *au lieu de* qui, *lisez* &

L. 34. *effacez* &

L. 35. après 1710, *ajoûtez*, mort en 1731, sans enfans, de sorte que la famille de Lionne est éteinte avec lui.

LIONNE (Artus de) *l. dern.* après le mot *inhumé*, *ajoûtez* ce qui suit. Ce Prélat avoit été Chevalier de Malte avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique. Quelque intrigue qui lui réüssit mal le dégoûta du monde si subitement, qu'il entra dans une église, y versa beaucoup de larmes, y demeura longtems, & en sortit pour aller se cacher dans une retraite dont il fit un mystére à sa propre famille pendant quelque tems. Quand il eut été formé à la piété, il entra dans l'état ecclésiastique.

N. XVI. *p.* 222. *col.* 1. *l.* 3. *au lieu de* Serre, *lisez* Sévre

L. 14. après le mot *Chaise*, *ajoûtez* ce qui suit: 2. *Marie-Louïse* Bauyn d'Angervilliers, fille unique de *Nicolas-Prosper* de Bauyn, Seigneur d'Angervilliers, Ministre & Sécretaire d'Etat, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Maupeou. Elle se remaria le 21 de janvier 1733, avec *Armand-Jean* de Saint-Simon, Marquis de Ruffec, Grand d'Espagne, & Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie. Elle avoit eu du Président de Maisons pour fils unique *René-Prosper* de Longueil, né le 27 de mars 1731, & batisé pour les cérémonies, le sixiéme d'avril suivant, Marquis de Maisons & de Poissy, &c. mort d'une chûte le 21 d'octobre 1732. Par le décès de cet enfant, le dernier de sa branche, tous les grands biens paternels du côté & ligne de Longueil de Maisons ont passé à *Marie Renée* de Bellefouriére, Marquise de Soyecourt, veuve de *Timoleon-Gilbert* de Seigliére de Boisfranc, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Chancelier de M. le Duc d'Orléans, frére du Roi Louïs XIV, comme fille de *Marie-Renée* de Longueil, morte le premier d'octobre 1712, laquelle étoit grand'-tante du Président de Maisons dernier mort.

LOUVIE'RES (Charles de) *p.* 272. *col.* 2. *l.* 3. au lieu de *Verger*, lisez *Vergier.*



